DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

13977. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE

DE É. LITTRÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AVEC UN SUPPLÉMENT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

PAR A. BEAUJEAN

ANCIEN PROFESSEUR AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND
INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LES COMMISSIONS D'EXAMEN
INSTITUÉES PRÈS LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

HUITIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1886

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

L'accueil que mon *Dictionnaire de la langue française* reçoit du public, et qui dépasse mes plus vives espérances, justifie la maison Hachette d'avoir songé à en préparer un Abrégé. Un grand dictionnaire, avec les amples développements qu'il comporte, a sa place sur les rayons des bibliothèques, chez les hommes d'étude, parmi les œuvres de savoir général; mais, à l'avance et quand l'essai n'est pas fait, on peut toujours croire que l'intérêt n'en dépassera pas le cercle que je viens d'indiquer, et que l'en tirer ne vaudra pas la peine. Il n'en est plus de même quand il s'est répandu beaucoup plus loin qu'il n'était naturel d'y compter : alors il devient visible qu'il y a utilité, nécessité même de l'abréger, et de le mettre sous une forme accessible à toutes les mains qui ont besoin de consulter un dictionnaire.

Quand j'arrivai au terme d'un aussi long labeur, j'arrivais aussi à l'extrémité de la vie; et, si la vieillesse me laisse aujourd'hui encore quelque répit pour goûter la paisible satisfaction de l'œuvre accomplie, elle ne m'en interdisait pas moins toute pensée de me charger d'une tâche aussi lourde que la réduction d'un grand dictionnaire.

Dans la préface de ce même Dictionnaire, en 1863, il y a maintenant onze ans, j'écrivais : « Faire passer un ouvrage de l'état de manuscrit à l'état « d'imprimé est toujours, on le sait, une besogne rude, surtout s'il s'agit d'une « aussi grosse masse qu'un dictionnaire. C'est dans cette laborieuse opération « que je suis d'abord et principalement aidé par M. Beaujean, professeur de « l'Université; il y est mon associé; il revoit la première et la dernière épreuve « de chaque feuille. Une tâche d'une aussi longue durée ne l'a pas effrayé; et « comme moi, il ne la quittera que terminée. Je voudrais, si ce travail doit être « un titre pour moi, qu'une telle collaboration fût un titre pour lui. »

Elle en fut un du moins pour qu'on le chargeât et qu'il se chargeât de la rédaction de cet Abrégé. Grâce à la durable collaboration qu'il m'a donnée, nul, cela est manifeste, n'était plus que lui en mesure de procéder avec sûreté à une pareille opération. Familier avec le plan général, et les plus menus détails de mon œuvre, il savait où conserver, où retrancher, et comment proportionner les parties aux exigences de la réduction. Conserver, retrancher, proportionner, voilà les trois grandes difficultés de tout abrégé fait consciencieusement. Beaucoup de sacrifices, souvent pénibles, sont imposés; il faut, avec une vigilance qui ne se démente en aucun article, les racheter par toutes les utilités essentielles.

Il s'agissait ici de mettre à la disposition de la jeunesse et du plus nombreux public, en un seul volume portatif, les principales notions accumulées dans les

quatre tomes du grand Dictionnaire. Pour atteindre pleinement ce but, ce n'était pas trop de posséder une longue pratique de l'enseignement. M. Beaujean l'avait, cette longue pratique; l'expérience du professeur vint en aide à l'expérience du lexicographe; toutes deux sont nécessaires.

Cela dit, quelques mots suffiront pour exposer le plan de cet Abrégé.

Nomenclature. — On y trouvera tous les mots du Dictionnaire de l'Académie, sauf ceux, en très petit nombre, que proscrivait notre désir de pouvoir être mis entre les mains de la jeunesse. Mais la nomenclature de l'Académie est devenue notoirement insuffisante; aussi est-elle augmentée ici d'un grand nombre de termes de science et d'art, et de néologismes recommandés par l'usage ou par l'autorité de nos meilleurs écrivains. Toutefois ces mots en plus ont été marqués d'un astérisque, pour qu'à première vue on les distingue de ceux qui appartiennent au Dictionnaire de l'Académie. Notre Abrégé en renferme plus de 8,500. Pour satisfaire aux besoins, aux exigences du public auquel il s'adresse, il fallut se garder également du trop et du trop peu. Bien plus riche que celle de l'Académie, moins abondante que celle de mon Dictionnaire, la nomenclature de l'Abrégé tient une juste mesure.

Prononciation. — Elle est indiquée à la suite du mot, entre parenthèses, toutes les fois qu'elle offre quelque difficulté, ou qu'elle peut être l'objet d'un doute; mais en cette matière si délicate, s'il faut écouter ceux qui parlent bien, il faut aussi tenir compte de la tradition et de ses règles. La prononciation est, de sa nature, chose changeante. Depuis quelques années, elle a subi de sensibles modifications, surtout en vertu de la tendance de plus en plus marquée à conformer la prononciation à l'orthographe et à faire sonner des lettres véritablement muettes; de là l'*s* finale généralement prononcée dans les mots *fils*, *mœurs*, *sens*, etc. contrairement au bon et ancien usage. On ne sera donc point surpris, si, pour ces mots et autres semblables, c'est l'ancienne prononciation qui est indiquée, bien qu'elle soit aujourd'hui moins usitée; mais c'est surtout en prononciation qu'on peut espérer par l'école de rectifier les défauts. Enfin l'Abrégé n'a pas cru devoir marquer la prononciation des mots qui offrent deux consonnes redoublées, et protester contre la mauvaise habitude croissante de les faire sonner en parlant. Mais, en revanche, il note soigneusement la prononciation des termes empruntés aux langues étrangères, et qui, à cause de leur origine, s'éloignent des règles ordinaires de notre idiome.

Étymologie. — Chaque mot est suivi de son étymologie. On a dû se contenter d'indiquer seulement le mot dont le terme français est dérivé plus ou moins directement, écartant tout ce qui est sujet à discussion. Quant aux détails et aux preuves, c'est au grand Dictionnaire qu'il faut avoir recours.

Grammaire. — Pour la désignation des espèces de mots, pour les différents termes de grammaire, on s'est conformé à l'ancien vocabulaire. Ainsi on a conservé les dénominations de *verbes actifs*, *verbes neutres*, etc. Semblablement, on renvoie aux grammaires pour les verbes irréguliers, ne voulant pas grossir le volume de toutes ces formes qu'on trouve dans les livres élémentaires. Exception n'a été faite à cette règle que quand il y a eu lieu de protester, au nom des écrivains les plus autorisés, contre les décisions trop rigoureuses des grammairiens,

ou encore quand l'occasion s'est présentée de signaler, dans l'usage du public ou même chez certains écrivains, des formes barbares qu'il serait désirable de voir disparaître de la langue.

C'est aussi à la grammaire qu'ont été renvoyés les changements orthographiques que les verbes en *eter*, *eler*, subissent conformément à certaines règles, ainsi que les changements de l'accent dans d'autres verbes au futur et au conditionnel; toutes les règles de ce genre sont laissées aux livres élémentaires. Un grand dictionnaire peut empiéter sur le domaine de la grammaire, un dictionnaire abrégé ne le peut pas.

Définitions; classification des sens. — La meilleure, la plus grande place a été réservée à la nomenclature, aux définitions et aux différents sens des mots. L'Abrégé, cela va sans dire, n'a rien changé à cette classification des sens dont le grand Dictionnaire a donné le premier l'exemple en français, et qui procède du sens simple et primitif pour arriver par les intermédiaires aux significations les plus éloignées et les plus métaphoriques. Dans la série, aucunes significations n'ont été supprimées que celles qui semblaient trop archaïques, ou trop peu usitées, ou enfin trop particulières à tel ou tel écrivain, à telle ou telle science.

Quelque tentation qu'ait inspirée la richesse d'exemples qui fait un des principaux avantages du grand Dictionnaire, l'Abrégé a été contraint d'y résister. Aussi n'a-t-il cité d'exemples à l'appui que quand la définition paraissait avoir besoin d'être éclaircie, ou quand une signification demandait à être confirmée par l'autorité d'un bon auteur.

Les mêmes raisons qui ont fait conserver dans son intégrité la filiation des sens, ont fait également conserver tous ces vieux gallicismes, toutes ces locutions figurées, tous ces proverbes dont le grand Dictionnaire abonde, et qui constituent une des difficultés de notre langue. Non seulement le sens général et usuel en est donné, mais aussi, partout où les renseignements le permettent, l'origine et l'explication pour ainsi dire littérale; de telle sorte qu'on puisse se rendre compte de ces locutions qui semblent parfois fort étranges, et dont la singularité disparaît d'ordinaire quand on en peut suivre la filière.

Telles sont en résumé les principales parties de ce travail. Rien n'y manque de ce qui doit ou peut s'y trouver. L'innovation qui a fait l'intérêt de mon œuvre a été de donner à l'histoire la prééminence pour étudier les mots dans leurs formes et dans leurs significations. Ce trait essentiel a été soigneusement retenu par M. Beaujean. De la sorte, le petit Dictionnaire et le grand marchent côte à côte, se soutenant l'un l'autre, porteurs de la même doctrine, et propageant dans l'étude et la connaissance de notre langue la méthode d'observation et d'expérience que le succès montre ne pas déplaire au public, même sur ce terrain, livré longtemps aux méthodes de pur raisonnement et d'abstraction.

É. LITTRÉ.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES

a. actif
abs. ou *absol.* absolument
activ. activement
adj. adjectif
admin. administration
adv. adverbe
adverb. adverbial ou adverbialement
affl. affluent
alg. algèbre
allem. allemand
anal. analogie
anat. anatomie
anc. ancien
angl. anglais
anglo-sax. anglo-saxon
antiq. antiquité
ap. J.-C. après Jésus-Christ
archit. architecture
arithm. arithmétique
arr. arrondissement
artill. artillerie
astrol. astrologie
astron. astronomie
auj. aujourd'hui
av. J.-C. avant Jésus-Christ
b.-lat. bas-latin
blas. blason
bot. botanique
cap. capitale
card. cardinal
celt. celtique
c.-à-d. c'est-à-dire
ch.-l. chef-lieu
ch.-l. d'arr. chef-lieu d'arrondissement
ch.-l. de c. chef-lieu de canton
chim. chimie
chir. chirurgie
collect. collectif ou collectivement
comm. commerce
comm. ou *c.* commune
comp. comparatif
conj. conjonction ou conjonctif
crimin. criminel
déf. défectueux ou défectif
démonst. démonstratif
dép. département
didact. didactique
dimin. diminutif
E. est
écon. pol. économie politique
ellipt. elliptiquement
emp. empereur
emp. empire
entomol. entomologie
esp. espagnol
ex. exemple
ext. ou *extens.* extension
f. féminin
fam. ou *famil.* familier ou familièrement
féod. féodal ou féodalité
fig. figuré ou figurément
fin. finance
fl. fleuve
fortif. fortification
franç. français
fréq. fréquentatif
fut. futur
géogr. géographie
géol. géologie
géom. géométrie
gramm. grammaire ou grammairien
grecq. grecque
h. habitants
h. haut
hist. histoire ou historien
hist. nat. histoire naturelle
holl. hollandais
horl. horlogerie
imparf. imparfait
impér. impératif
impers. impersonnel
impr. imprimerie
inc. inconnu
ind. indicatif
infin. infinitif
interj. interjection
interr. interrogatif
inus. inusité
inv. invariable
ironiq. ironiquement
irrég. irrégulier
ital. italien
jurispr. jurisprudence
k ou *kil.* kilomètre
lat. latin
littér. littérature
loc. ou *locut.* locution
loc. adv. locution adverbiale
loc. conj. locution conjonctive
loc. prép. locution prépositive
log. logique
m. ou *masc.* masculin
m. mètre
man. manège
mar. marine
math. mathématique
méc. mécanique
méd. médecine
mérid. méridional
mét. métier
milit. militaire
minér. minéralogie
mod. moderne
mus. musique
myth. mythologie
N. nord
n. neutre
nat. naturel
nég. négation
néol. néologisme
num. numéral
O. ouest
opt. optique
ord. ordinal
orig. origine
p. déf. passé défini
p. p. participe passé
part. participe
peint. peinture
pers. personne
pharm. pharmacie
phil. ou *philos.* philosophie ou philosophe
philol. philologie
phys. physique
physiol. physiologie
pl. pluriel
poétiq. poétique ou poétiquement
pop. populaire ou populairement
pop. population
poss. possessif
pr. principal
prat. pratique
prép. préposition
prés. présent
priv. privatif
procéd. procédure
pron. pronom ou pronominal
prov. proverbe ou proverbial
prov. province
r. réfléchi
rel. relatif
relig. religion
rép. république
rhét. rhétorique
riv. rivière
rom. romain
roy. royaume
S. sud
s. siècle
s. substantif
s.-e. sous-entendu
sept. septentrional
sculpt. sculpture
sing. singulier
subj. subjonctif
subst. substantif ou substantivement
superl. superlatif
syn. synonyme
t. terme
techn. technique
teint. teinture
théol. théologie
v. verbe
v. ville
vén. vénerie
vétér. vétérinaire
versif. versification
vge village
voy. voyez
vulg. vulgairement
zool. zoologie

L'astérisque * annonce que le mot qui le porte n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

Les deux barres || séparent les divers sens des mots.

Les deux crochets [ ] servent à enclore les explications ou les mots sous-entendus que l'auteur du Dictionnaire ajoute dans un texte.

LISTE DES PRINCIPAUX AUTEURS CITÉS

Alembert (d')
Balzac
Beaumarchais
Bernardin de Saint-Pierre
Boileau
Bossuet
Bouhours
Bourdaloue
Buffon
Chateaubriand
Chénier (André)
Condillac
Condorcet
Corneille (Pierre)
Corneille (Thomas)
Crébillon
Cuvier
Delavigne (Casimir)
Delille
Descartes
Deshoulières
Diderot
Ducis
Fénelon
Fléchier
Fleury
Florian
Fontenelle
Gresset
Hauteroche
Hugo (Victor)
La Bruyère
La Fontaine
La Harpe
Lamartine
La Mothe le Vayer
La Rochefoucauld
Legouvé
Le Sage
Malebranche
Malherbe
Marivaux
Marmontel
Mascaron
Massillon
Millevoye
Mirabeau
Molière
Montesquieu
Nicole
Olivet (L'abbé d')
Pascal
Patru
Pellisson
Perrot d'Ablancourt
Quinault
Racan
Racine
Regnard
Régnier
Retz (Cardinal de)
Rollin
Rotrou
Rousseau (Jean-Baptiste)
Rousseau (Jean-Jacques)
Saci
Saint-Évremond
Saint-Simon
Saussure
Sévigné (Mme de)
Stael Mme de)
Vaugelas
Vauvenargues
Villemain
Voiture
Voltaire

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

A

A, *s. m.* Voyelle et première lettre de l'alphabet. Une panse d'a, la première partie d'un petit a dans l'écriture. N'avoir pas fait une panse d'a, c'est-à-dire n'avoir rien écrit.

À (lat. *ad* et *ab*), *prép.* Marque direction, tendance : aller à Rome ; aimer à lire. || S'emploie devant le régime indirect des verbes actifs : donner de l'argent à un pauvre. || Sert à déterminer le lieu où est quelque chose, où s'exécute une action : résider à Paris ; être à sa place. || Sert à indiquer le temps, le moment, etc. à la fin du mois. || Marque appartenance, possession : rendez à César ce qui est à César ; il a un style à lui. || Avec un complément indique l'espèce : vache à lait ; la qualité : or à vingt-deux carats ; la forme ou la structure : clou à crochet, table à tiroir ; la destination : marché à la volaille ; la conformité, la convenance : à mon avis ; l'instrument : pêcher à la ligne ; la mesure, le poids, la quantité : vendre à la livre, à la douzaine ; le prix, la valeur : pain à vingt centimes la livre, dîner à trois francs ; l'intention : à regret ; la cause : se ruiner à jouer ; l'effet, le résultat : blesser à mort. || À précédé et suivi du même mot marque succession, gradation, ordre : deux à deux ; jonction : bout à bout ; opposition : face à face. || À se place après certains adjectifs pour en déterminer le sens : facile à dire ; prêt à combattre. || À suivi d'un infinitif équivaut souvent au participe précédé de *en* : à vrai dire. || À devant un infinitif peut quelquefois s'expliquer par de quoi : verser à boire. || A indique ce qu'on doit faire : c'est un avis à suivre ; ce qui doit être la suite d'un événement : c'est une affaire à vous perdre. || A s'emploie dans certaines phrases elliptiques : à moi ! au feu ! à ta santé !

* **ABAISSANT, ANTE,** *adj.* Qui abaisse. Conduite abaissante.

ABAISSE (*abaisser*), *s. f.* Pièce de pâte mince.

ABAISSÉ, ÉE, *p. p.* d'abaisser et *adj.* S'emploie au propre et au fig. Des regards abaissés. Une autorité abaissée. || En blas. Se dit de toutes les pièces de l'écu qui se trouvent au-dessous de leur situation ordinaire.

ABAISSEMENT, *s. m.* Action d'abaisser ou de s'abaisser ; état de ce qui est abaissé. || Fig. Abaissement de la voix. || Diminution. Abaissement du prix des denrées. || Au moral, l'abaissement des caractères. || Action de faire déchoir ; état de déchéance. || En chir. Abaissement de la cataracte. || En blas. Abaissement, addition dans un écu de quelque pièce qui en abaisse la valeur.

ABAISSER (*à* et *baisser*), *v. a.* Rendre moins haut, faire descendre. || Fig. Rendre moins élevé, faire décroître, diminuer. || Déprimer, humilier, ravaler. || Abaisser pris absol. Le Seigneur élève et abaisse, BOURD. || En chir. Abaisser la cataracte. || En alg. Abaisser une équation, en diminuer le degré. || S'abaisser, *v. r.* Devenir plus bas. || Fig. S'abaisser, se proportionner à, condescendre. || S'humilier, en bonne et en mauvaise part. S'abaisser devant Dieu. S'abaisser à la prière.

ABAISSEUR, *adj. m.* et *s. m.* Nom des muscles qui abaissent certaines parties du corps. L'abaisseur de l'œil. || Instrument de chir. Abaisseur de la langue.

ABAJOUE (*à* et *bajoue*), *s. f.* Poche située de chaque côté de la bouche, entre les joues et les mâchoires, chez certains animaux.

* **ABALOURDIR** (*à* et *balourd*), *v. a.* Rendre balourd, hébété. Enfant abalourdi par les coups.

ABANDON (*à*, et anc. fr. *bandon*, permission), *s. m.* Remise entre les mains de... || Cession, acte par lequel un débiteur délaisse ses biens à ses créanciers. || Facilité, négligence heureuse. || Confiance entière. || Action d'abandonner. || État d'une personne ou d'une chose abandonnée. || A L'ABANDON, *loc. adv.* Sans soins, sans réserve.

* **ABANDONNATAIRE,** *s. m.* et *f.* Celui ou celle au profit de qui est fait un abandon de biens.

ABANDONNÉ, ÉE, *p. p.* d'abandonner. Abandonné par ses parents. Abandonné de ses amis. || *Adj.* et *subst.* Qui est sans frein, et par suite sans mœurs.

ABANDONNEMENT, *s. m.* Remise à... || Cession. L'abandonnement de ses biens à ses créanciers. || Action d'abandonner ; état d'une personne abandonnée. || Action de se laisser aller avec trop de facilité. || Pris absol. Déréglement excessif dans la conduite, dans les mœurs.

* **ABANDONNÉMENT,** *adv.* D'une manière abandonnée, sans réserve.

ABANDONNER, *v. a.* Remettre à la discrétion de..., au soin de..., céder, faire cession. || Livrer à. Abandonner une ville au pillage. || Renoncer à. Abandonner une entreprise. || Délaisser, déserter, laisser sans secours. Abandonner son général, son poste. Les médecins ont abandonné ce malade. || Quitter, lâcher. Abandonner Paris. Abandonner ses armes. || Négliger, ne pas cultiver. || S'abandonner, *v. r.* Se remettre à, se laisser aller à, se livrer à. S'abandonner au plaisir, à la fortune, au vainqueur, au gré de la tempête. || Perdre courage, se manquer à soi-même. Vous êtes perdu si vous vous abandonnez. || Se négliger dans le maintien, dans l'habillement. || Se lancer sans ménagement. L'épée à la main, il s'abandonna sur son adversaire. || Avoir de l'abandon. Cet enfant s'abandonne déjà, il commence à faire quelques pas.

ABAQUE (ἄβαξ), *s. m.* Tailloir, partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle porte l'architrave

ABASOURDI, IE, *p. p.* Abasourdi par un coup de tonnerre, par un malheur imprévu.

ABASOURDIR (a-ba-zour-dir. *Sourd*), *v. a.* Assourdir par un grand bruit. || Consterner.

* **ABAT** ou **ABAS** (a-ba. *à* et *battre*), *s. m.* Averse, pluie abondante. Un vent d'abas, DESC.

ABATAGE, *s. m.* Action d'abattre. L'abatage des bois. || L'abatage d'un bâtiment est l'opération par laquelle on l'incline sur le côté pour l'abattre en carène. || Abatage des bestiaux, mise à mort.

ABÂTARDI, IE, *p. p.* Plantes abâtardies.

ABÂTARDIR (*à* et *bâtard*), *v. a.* Faire dégénérer, au propre et au figuré. || S'abâtardir, *v. r.* Dégénérer.

ABÂTARDISSEMENT, *s. m.* Dégénération au propre et au figuré.

ABATÉE (*abattre*), *s. f.* Mouvement par lequel un navire, obéissant au vent, à la lame, à la marée, écarte la proue de la ligne du vent.

* **ABATELLEMENT,** *s. m.* Sentence dans le Levant, portant interdiction contre ceux qui désavouent leurs marchés, ou qui refusent de payer leurs dettes.

ABATIS (a-ba-ti), *s. m.* Amas de choses abattues. Abatis d'arbres. || Abatis de gibier. || Les pattes et la tête, le cou et les ailerons d'une volaille. || Peau, graisse et tripes des bêtes tuées par les bouchers.

ABAT-JOUR, *s. m. inv.* Sorte de fenêtre disposée de manière que le jour qui vient d'en haut se communique plus verticalement dans le lieu où elle est pratiquée. || Réflecteur que l'on place sur les lampes pour en rabattre la lumière.

* **ABAT-SON** ou **ABAT-SONS,** *s. m.* Lames de bois qui dans les clochers renvoient le son vers le sol.

ABATTEMENT, *s. m.* Action d'abattre; état de ce qui est abattu. L'abattement du désespoir. Des langueurs et des abattements.

ABATTEUR, *s. m.* Celui qui abat. || Un grand abatteur de besogne, un grand travailleur.

ABATTOIR, *s. m.* Lieu destiné à l'abatage des animaux, tels que bœufs, veaux, moutons, etc.

ABATTRE, *v. a.* Jeter à terre d'une façon quelconque. || Fig. Dieu abat les puissants. || Laisser tomber, abaisser. Abattre sa robe. || Aux cartes, abattre son jeu, le mettre sur table pour le montrer. || Faire retomber. Abattre la poussière. || Ôter les forces du corps ou de l'âme. La peur nous abat. || Prov. Petite pluie abat grand vent, c.-à-d. peu de chose suffit pour calmer une grande querelle. || Mettre à mort, en parlant d'animaux. || Abattre de la besogne, faire beaucoup d'ouvrage. || Abattre un navire, le mettre sur le côté pour le réparer. || Abattre, *v. n.* Se dit d'un bâtiment qui tourne sur lui-même autour de son axe vertical. || S'abattre, *v. r.* Se jeter à terre, et aussi tomber, descendre en volant. || S'apaiser. Le vent s'abat.

ABATTU, UE, *p. p.* d'abattre. Jeté à terre. || Affaibli, privé de son pouvoir, de ses forces, de son courage.

ABATTURE, *s. f.* Action d'abattre, particulièrement les glands. || Trace qu'un cerf laisse dans les broussailles où il a passé.

ABAT-VENT, *s. m. inv.* Appentis, claie, paillasson, mur, pièce de toile, bois, etc., placés au-dessus des ouvertures des habitations, et au-devant des plantes, pour les abriter contre le vent et la pluie.

ABAT-VOIX, *s. m. inv.* Le dessus d'une chaire à prêcher, qui sert à rabattre la voix.

ABBATIAL, ALE (a-ba-si-al), *adj.* Qui appartient à l'abbé, à l'abbesse ou à l'abbaye. Droits abbatiaux. Fonctions abbatiales. || Abbatiale, *s. f.* La maison abbatiale.

ABBAYE (a-bé-ie), *s. f.* Monastère d'hommes ou de filles. || Le bénéfice attaché au titre d'abbé. || Les bâtiments du monastère.

ABBÉ (lat. *abbas*), *s. m.* Celui qui gouverne ou possède une abbaye. || Tout homme qui porte un habit ecclésiastique.

ABBESSE, *s. f.* Supérieure d'un monastère de filles.

A B C (a-bé-sé), *s. m.* Petit livre contenant l'alphabet et la combinaison des lettres pour apprendre à lire aux enfants. || Fig. Le commencement, le rudiment d'un art, d'une science.

ABCÉDÉ, ÉE, *p. p.* d'abcéder. Tumeur abcédée.

ABCÉDER (lat. *abcedere*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se terminer par un abcès.

ABCÈS (lat. *abscessus*), *s. m.* Amas de pus dans une cavité accidentelle au milieu des tissus.

ABCISSE, *s. f.* Voy. ABSCISSE.

ABDALAS (ab-da-lâ. Ar. *abd*, serviteur, *Allah*, Dieu), *s. m. pl.* Nom que les Persans donnent aux religieux.

ABDICATION (lat. *abdicatio*), *s. f.* Action d'abdiquer.

ABDIQUÉ, ÉE, *p. p.* Pouvoir abdiqué.

ABDIQUER (lat. *abdicare*), *v. a.* Abandonner le pouvoir suprême, de hautes fonctions. || Fig. Renoncer à. Abdiquer sa liberté. || *V. n.* Charles-Quint abdiqua.

ABDOMEN (a-bdo-mèn. Lat. *abdomen*), *s. m.* Le ventre.

ABDOMINAL, ALE, *adj.* Qui appartient ou se rapporte à l'abdomen.

ABDUCTEUR, *adj. m.* Qui produit l'abduction. || *S. m.* L'abducteur de l'œil.

ABDUCTION (lat. *abductio*), *s. f.* Mouvement qui écarte un membre ou une partie quelconque du plan mitoyen qu'on suppose partager le corps longitudinalement en deux moitiés semblables ou symétriques.

ABÉCÉDAIRE (lat. *abecedarius*), *adj.* Qui est rangé suivant les lettres de l'alphabet. || Qui en est à l'A b c. || *S. m.* Petit livre où s'apprend l'A b c.

ABECQUER ou **ABÉQUER** (a-bé-ké. *à* et *bec*), *v. a.* Donner la becquée.

ABÉE (*à* et *bée*, ouverture), *s. f.* Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait aller un moulin.

ABEILLE (lat. *apicula*), *s. f.* Insecte qui produit le miel et la cire, et appartient au genre des hyménoptères.

ABERRATION (lat. *aberratio*), *s. f.* Mouvement apparent observé dans les étoiles et qui résulte du mouvement annuel de la terre. || T. d'optique. Aberration de la lumière, dispersion des rayons lumineux. || Fig. Erreur de jugement, égarement.

ABÊTIR, *v. a.* Rendre bête. Esprits abêtis par la superstition. || *V. n.* Devenir bête. || S'abêtir, *v. r.*

* **ABÊTISSEMENT,** *s. m.* Action d'abêtir; état de celui qui est abêti.

AB HOC ET AB HAC (a-bo-ké-ta-bak), *loc. adv. lat.* Confusément, sans raison.

ABHORRÉ, ÉE, *p. p.* Abhorré de tous. Néron abhorré par Rome.

ABHORRER (lat. *abhorrere*), *v. a.* Éprouver de l'horreur pour, repousser avec horreur. || S'abhorrer, *v. r.* Se haïr réciproquement. || Se haïr soi-même.

ABIGÉAT (a-bi-jé-a. Lat. *abigeatus*), *s. m.* T. d'anc. droit. Délit de celui qui détourne des troupeaux pour se les approprier.

* **ABIGOTI, IE,** *adj.* Devenu bigot, rendu bigot.

ABÎME (lat. *abyssus*), *s. m.* Cavité profonde ou sans fond. || L'abîme, les flots, l'océan. || L'enfer, dans le langage de l'Écriture. || Ce qui est extrême, le dernier degré; précipice, ruines, perte. || Dans un sens favorable. Cet homme est un abîme de science, il est très-savant. || Lieu, chose impénétrable, mystère. La nature a caché la vérité au fond d'un abîme. || Prov. L'abîme appelle l'abîme, un malheur en appelle un autre.

ABÎMÉ, ÉE, *p. p.* Jeté dans l'abîme. Le vaisseau abîmé dans les flots. || Fig. Le Messie abîmé dans la douleur, BOSS. || Ruiné, abattu, endommagé, en parlant des personnes et des choses.

ABÎMER, *v. a.* Précipiter dans un abîme. || Fig. Abîmer dans la douleur. || Ruiner, endommager, gâter, tacher. || Dans une discussion, abîmer son adversaire, ne lui laisser rien de bon à répondre. || S'abîmer, *v. r.* Tomber dans un abîme. || Fig. S'abîmer dans l'étude. S'abîmer dans le désespoir. || Être gâté ou endommagé. || Abîmer, *v. n.* Tomber dans un gouffre, se perdre. Sodome abîma en une nuit. Peu usité.

AB INTESTAT (a-bin-tès-ta. Lat. *ab intestato*), *loc. adv.* À la suite d'une mort sans testament.

AB IRATO (a-bi-ra-to. Lat. *ab irato*), *loc. adv.* Sous l'influence de la colère.

ABJECT, ECTE (ab-jèkt. Lat. *abjectus*), *adj.* Qui est rejeté et digne de l'être; vil, méprisable.

ABJECTION (lat. *abjectio*), *s. f.* État abject. || T. de dévotion. Humiliation profonde devant Dieu. || En style de l'Écriture, rebut.

ABJURATION (lat. *abjuratio*), *s. f.* Action d'abjurer; se dit de celui qui abjure et de la chose abjurée. L'abjuration de Henri IV. L'abjuration du calvinisme.

★ ABJURATOIRE, *adj.* Qui concerne l'abjuration.

ABJURÉ, ÉE, *p. p.* Religion abjurée.

ABJURER (lat. *abjurare*), *v. a.* Renoncer solennellement à. || Absolument. Des calvinistes abjurèrent lors de la révocation de l'édit de Nantes. || Fig. Abjurer ses principes. || S'abjurer, être abjuré.

★ ABLACTATION (lat. *ablactatio*), *s. f.* En méd. Action de cesser d'allaiter.

★ ABLAIS (a-blê. B. lat. *abladium*), *s. m. pl.* Blés coupés qui sont encore dans le champ.

ABLATIF (lat. *ablativus*), *s. m.* Le sixième cas de la déclinaison latine.

ABLATION (lat. *ablatio*), *s. f.* En chir. Action d'enlever, de retrancher. || En gramm. Retranchement d'une lettre au commencement d'un mot.

ABLATIVO (lat. *ablativus*), *loc. adv.* Ablativo, tout en un tas, c.-à-d. tout ensemble, avec confusion et désordre.

ABLE (b. lat. *abula* pour *albula*), *s. m.* ou **ABLETTE**, *s. f.* Petit poisson blanc bon à manger et dont les écailles servent à la fabrication des perles fausses.

ABLÉGAT (lat. *ab* et *legatus*), *s. m.* Vicaire d'un légat.

ABLERET (*able*), *s. m.* Filet pour la pêche des petits poissons.

★ ABLUANT, ANTE, *adj.* Qui lave, qui déterge.

ABLUER (lat. *abluere*), *v. a.* Passer légèrement une liqueur préparée avec de la noix de galle sur du parchemin ou du papier, pour faire revivre l'écriture.

ABLUTION (lat. *ablutio*), *s. f.* Pratique religieuse qui consiste à se laver diverses parties du corps. || Dans la messe, l'ablution désigne le vin que le prêtre prend après la communion, ainsi que le vin et l'eau qu'on verse sur ses doigts et dans le calice après qu'il a communié.

ABNÉGATION (lat. *abnegatio*), *s. f.* Renoncement. Faire abnégation de ses intérêts. L'abnégation chrétienne.

ABOI, *s. m.* Cri du chien. || *S. m. pl.* Moment où le cerf, serré par des chiens qui aboient après lui, est à l'extrémité. || Fig. Dernière extrémité. Être aux abois. || Tenir quelqu'un en aboi, le repaître de vaines espérances.

ABOIEMENT ou **ABOÎMENT**, *s. m.* Cri du chien. || Fig. Les aboiements de l'Envie.

ABOLI, IE, *p. p.* Usage aboli.

ABOLIR (lat. *abolere*), *v. a.* Mettre à néant. Abolir une loi. || T. d'anc. droit crim. Abolir une créance, en interdire les poursuites. || S'abolir, *v. r.* Être aboli.

★ ABOLISSABLE, *adj.* Qui mérite d'être aboli, qui peut être aboli.

ABOLISSEMENT, *s. m.* Action d'abolir.

ABOLITION (lat. *abolitio*), *s. f.* Action d'abolir. || T. de droit ancien. Pardon que le prince accordait d'autorité absolue pour un crime. || Dans un sens qui n'est plus de la langue du droit, effacement, remise.

★ ABOLITIONNISTE, *s. m.* Se dit, aux Etats-Unis, de partisans de l'abolition de l'esclavage.

ABOMINABLE (lat. *abominabilis*), *adj.* Qui mérite répulsion, aversion. || Par exagération, se dit de tout ce qui est très-mauvais.

ABOMINABLEMENT, *adv.* D'une manière abominable.

ABOMINATION (lat. *abominatio*), *s. f.* Aversion, répulsion. Ce sacrement qu'elles auraient en abomination, PASC. || Chose abominable. Les désordres et les abominations de toute sa vie, MASS. || Dans les sermonnaires, abomination signifie particulièrement le culte des idoles, et même toute fausse religion. || En style de l'Écriture, l'abomination de la désolation, c.-à-d. les plus grandes profanations.

★ ABOMINER (lat. *abominari*), *v. a.* Avoir en abomination.

ABONDAMMENT, *adv.* Avec abondance.

ABONDANCE (lat. *abundantia*), *s. f.* Grande quantité. || Absolument. Abondance de choses bonnes, utiles, nécessaires. Vivre, nager dans l'abondance. || Abondance de cœur, épanchement. Abondance de cœur et abondance du cœur se disent également et ont le même sens; seulement, quand abondance est sans article, il faut de cœur et non du cœur. || Parler d'abondance, parler sans avoir préparé son discours, ou sans réciter de mémoire. || Au fig. en parlant du discours, du style. Parler avec abondance. L'abondance des pensées. || Corne d'abondance, corne remplie de fleurs et de fruits et qui est le symbole de l'abondance. || Abondance, mélange d'un peu de vin et de beaucoup d'eau.

ABONDANT, ANTE (lat. *abundans*), *adj.* Qui est en abondance. Récolte abondante. || Qui a en abondance. Pays abondant en blé. || Absol. Source abondante. || Fig. en parlant du discours ou de l'orateur. Style abondant. Orateur abondant. || D'ABONDANT, *loc. adv.* De plus, outre cela.

ABONDER (lat. *abundare*), *v. n.* Affluer, venir en grande quantité. || Avoir en quantité. La vigne abonde en raisin. || Présenter un grand volume, tenir de la place. Cent hommes de cette espèce [des bavards] abondent plus que deux mille citoyens, MONT. || Abonder, se livrer sans mesure. Je suis loin d'abonder dans mon sens, SÉV. || En jur. Ce qui abonde ne vicie pas ou ne nuit pas, c.-à-d. ce qui est de trop, formalité non prescrite, raison surabondante, etc., n'empêche pas la validité d'un acte, d'une procédure, etc.

ABONNÉ, ÉE, *p. p.* Abonné à un journal. || *S. m.* Celui qui a un abonnement à ou avec.

ABONNEMENT, *s. m.* Convention à un prix déterminé, au-dessous du prix ordinaire, pour l'acquit d'une taxe, d'un impôt, d'un service, pour le droit d'assister à des spectacles, de recevoir un journal, de voyager sur un chemin de fer, etc.

ABONNER (b. lat. *abonnare*), *v. a.* Faire au nom de quelqu'un un abonnement. || S'abonner, *v. r.* Prendre un abonnement.

ABONNIR, *v. a.* Rendre bon. Vin abonni dans la cave. || *V. n.* Devenir bon. || S'abonnir, *v. r.* Devenir bon.

ABORD (*à* et *bord*), *s. m.* Venue à bord. L'abord de cette côte est difficile. || Arrivée, venue en général, accès. Du premier abord, c.-à-d. à l'arrivée. || Approche de deux personnes et accueil qu'on se fait réciproquement. En ce sens abord n'a pas de pluriel. || *S. m. pl.* Ce qui entoure un monument, une localité, une place de guerre. || Affluence de personnes ou de choses. L'abord des marchands était jadis considérable dans les foires. || À L'ABORD, *loc. adv.* Au premier abord, à la première rencontre. Aux traits dont à l'abord vous savez les frapper, MOL. || D'ABORD, TOUT D'ABORD, AU PREMIER ABORD, DE PRIME ABORD, DÈS L'ABORD, *loc. adv.* En premier lieu, au premier instant, avant tout. || DANS L'ABORD, *loc. adv.* Au commencement. Dans l'abord il se met au large, LA FONT. || D'ABORD APRÈS, *loc. adv.* Aussitôt après. || D'ABORD QUE, *loc. conj.* Dès que.

ABORDABLE, *adj.* Qu'on peut aborder. Côte abordable. || Fig. Qui est de facile abord. Homme aborbable.

ABORDAGE, *s. m.* Action d'aborder un vaisseau; se dit des combats de mer. || Rencontre fortuite et choc de deux vaisseaux.

ABORDÉ, ÉE, *p. p.* Des vaisseaux abordés. || Qui est abordé en un lieu.

★ ABORDÉE, *s. f.* À L'ABORDÉE, D'ABORDÉE, *loc. adv.* En abordant.

ABORDER, *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Venir à bord. Enfin l'esquif aborde, CORN. || Arriver en général, affluer. || Aborder de, s'approcher de. Cet emploi, maintenant hors d'usage, se trouve dans de bons auteurs du XVIIe siècle. || *V. a.* Arriver à. Aborder un rivage. || Joindre quelqu'un. Il m'aborda avec amitié, FÉN. || Fig. En venir à un sujet. Aborder une cause. || Aborder l'ennemi, marcher à l'ennemi pour l'attaquer. || Aborder un vaisseau, l'accrocher pour que l'assaillant passe dessus et cherche à le prendre de vive force; et aussi le heurter par accident. || S'aborder, *v. r.* S'approcher pour se parler. || Se heurter. || À L'ABORDER, *loc. adv.* *Aborder* est pris ici substantivement.

ABORIGÈNE (lat. *aborigines*), *adj.* Originaire du sol où il vit. || *S. m. pl.* Les habitants primitifs d'un pays.

ABORNEMENT, *s. m.* Action d'aborner ou résultat de cette action.

ABORNER (*à* et *borner*), *v. a.* Mettre des bornes à un terrain. Champs abornés.

ABORTIF, IVE (lat. *abortivus*), *adj.* Qui avorte. Fœtus abortif. Étamine abortive. || *S. m.* Substance à laquelle on attribue la propriété de provoquer l'avortement

ABOUCHÉ, ÉE, *p. p.* Deux tuyaux abouchés.

ABOUCHEMENT, *s. m.* Mise face à face, entrevue, conférence. || En anatomie, l'abouchement de deux vaisseaux.

ABOUCHER (*à* et *bouche*), *v. a.* Mettre face à face, en conférence. || S'aboucher, *v. r.* Conférer avec quelqu'un. || En anat. Se dit de deux vaisseaux qui communiquent.

ABOUT (*à* et *bout*), *s. m.* L'extrémité par laquelle un morceau de bois de charpente ou de menuiserie est assemblé avec un autre.

* **ABOUTER** (*about*), *v. a.* Joindre deux choses bout à bout. || En blas. Se dit des pièces d'armoiries qui se répondent par les pointes.

ABOUTI, IE, *p. p.* Tumeur aboutie.

ABOUTIR (*à* et *bout*), *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Toucher par un bout, se terminer dans. || Fig. Avoir pour résultat. || Venir à suppuration.

ABOUTISSANT, ANTE, *adj.* Qui aboutit. Par une porte aboutissante aux champs, LA FONT. || *Au pl. m.* Les tenants et aboutissants d'une pièce de terre, les pièces qui y sont adjacentes. || Fig. Savoir les tenants et aboutissants d'une affaire, en connaître les détails.

ABOUTISSEMENT, *s. m.* Action d'aboutir. || Suppuration.

AB OVO (lat. *ab ovo*), *loc. adv.* Dès le commencement.

ABOYANT, ANTE, *adj.* Qui aboie. Meute aboyante. || Fig. Qui postule, qui ambitionne.

ABOYÉ, ÉE, *p. p.* d'aboyer. Un sanglier aboyé par les chiens. || Fig. Le prince de Conti aboyé de tous, ST-SIM. || Recherché ardemment, postulé.

ABOYER (lat. *ad* et *baubari*), *v. n.* Se dit du cri du chien et de quelques autres animaux du même genre. || Fig. Crier contre quelqu'un, invectiver. || Aboyer après, poursuivre ardemment. Aboyer après une place. || *V. a.* Les chiens aboyaient le renard. || Aboyer quelqu'un, invectiver contre lui. || Aboyer une place, la poursuivre avec passion. || S'aboyer, *v. r.* Si vous voyez deux chiens qui s'aboient... LA BRUY. || Prov. Tous les chiens qui aboient ne mordent pas, c.-à-d. tous les gens qui menacent ne sont pas à craindre. || Aboyer à la lune, crier inutilement.

ABOYEUR, *s. m.* Sorte de chiens qui aboient à la vue du sanglier sans en approcher. || Fig. Celui qui poursuit ardemment une chose. || Celui qui fatigue par des criailleries, par des importunités pressantes. || Crieur qui se tient à la porte des théâtres pour appeler les voitures. || *Adj.* Des dogues aboyeurs.

ABRACADABRA, *s. m.* Mot hébreu auquel on attribuait des vertus magiques.

* **ABRASION** (lat. *abrasio*), *s. m.* En méd. Séparation; action d'enlever en grattant.

ABRAXAS (pers. *Abraxas*, Dieu), *s. m.* Pierre précieuse qu'on portait en amulette.

ABRÉGÉ, *s. m.* Réduction d'un plus grand ouvrage en un plus petit. || Par analogie, image en raccourci. Ce cœur est l'abrégé de tous les mystères, BOSS. || En abrégé, en peu de paroles. || En abrégé, par abrégé, par abréviation. Écrivez en abrégé.

ABRÉGÉ, ÉE, *p. p.* d'abréger.

* **ABRÉGEMENT,** *s. m.* Action d'abréger; état de ce qui est abrégé.

* **ABRÉGÉMENT,** *adv.* D'une manière abrégée.

ABRÉGER (lat. *abbreviare*), *v. a.* Rendre bref, réduire à une moindre étendue, à une moindre longueur. || Faire un abrégé. || Faire paraître moins long. || Faire brève une syllabe. || *V. n.* Chemin qui abrége. || Faire court, s'exprimer en peu de mots. Abrégeons. || S'abréger, *v. r.* Devenir plus court.

* **ABREUVAGE,** *s. m.* Action d'abreuver.

ABREUVÉ, ÉE (a-breu-vé, vée), *p. p.* Au propre et au figuré. Troupeaux abreuvés. Abreuvé d'amertume.

* **ABREUVEMENT,** *s. m.* Action d'abreuver les animaux domestiques.

ABREUVER (b. lat. *abeverare, abebrare*, de *ad* et *bibere*), *v. a.* Faire boire des animaux. || Faire boire abondamment quelqu'un. || Mouiller, pénétrer d'eau, arroser. || Fig. Remplir, saturer. || Abreuver des tonneaux, les emplir d'eau pour s'assurer s'ils ne fuient point. || S'abreuver, *v. r.* Les chevaux s'abreuvent ici. || Être humecté. La terre s'abreuve des pluies. || Fig. S'abreuver de larmes.

ABREUVOIR, *s. m.* Lieu où l'on mène les animaux boire et se baigner. || Lieu où les oiseaux vont se désaltérer. || Fig. Abreuvoir à mouches, large balafre.

ABRÉVIATEUR, *s. m.* Auteur qui abrége l'ouvrage d'un autre.

* **ABRÉVIATIF, IVE,** *adj.* Qui abrége; qui indique une abréviation.

ABRÉVIATION (b. lat. *abbreviatio*), *s. f.* Retranchement de lettres, ou emploi de signes pour écrire plus vite ou pour tenir moins de place.

* **ABRÉVIATIVEMENT,** *adv.* Par abréviation.

ABRI (b. lat. *abrica*), *s. m.* Ce qui protége contre. || Fig. Ce qui préserve. Abri contre le malheur. || À L'ABRI, *loc. adv.* Se tenir à l'abri. || À L'ABRI DE, *loc. prép.* En sûreté contre. || À L'ABRI DE, *loc. prép.* En sûreté sous. A l'abri d'une cabane.

ABRICOT (esp. *albaricoque*), *s. m.* Fruit de l'abricotier.

* **ABRICOTÉ** (*abricot*), *s. m.* Bonbon fait d'un morceau d'abricot entouré de sucre.

ABRICOTIER, *s. m.* Arbre de la famille des rosacées qui porte des abricots (*prunus armeniaca*).

ABRITÉ, ÉE, *p. p.* Navire abrité dans le port.

ABRITER, *v. a.* Mettre à l'abri. || S'abriter, *v. r.* Se mettre à l'abri.

* **ABRIVENT,** *s. m.* Petite hutte de bivouac. || Paillasson servant à protéger contre le vent.

ABROGATION (lat. *abrogatio*), *s. f.* Action d'abroger.

ABROGÉ, ÉE, *p. p.* d'abroger. Lois abrogées.

* **ABROGEABLE,** *adj.* Qui peut être abrogé.

ABROGER (lat. *abrogare*), *v. a.* Mettre hors d'usage. || S'abroger, *v. r.* Être abrogé.

ABROUTI, IE (*à* et *brout*), *adj.* Bois dont les premières pousses ont été mangées par le bétail.

* **ABROUTISSEMENT,** *s. m.* État d'un bois qui a été brouté par les bestiaux ou le gibier.

ABRUPT, TE (a-brupt. Lat. *abruptus*), *adj.* Qui est en pente rapide et comme rompu. || Fig. Style abrupt, style coupé.

* **ABRUPTEMENT,** *adv.* D'une façon abrupte.

ABRUPTO (EX), *loc. adv. lat.* Brusquement, sans préambule. Exorde ex abrupto.

ABRUTI, IE, *p. p.* d'abrutir. Homme abruti par le vin.

ABRUTIR (*à* et *brute*), *v. a.* Rendre brute. || S'abrutir, *v. r.* Devenir brute.

ABRUTISSANT, ANTE, *adj.* Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT, *s. m.* Action d'abrutir; état d'une personne abrutie.

* **ABRUTISSEUR,** *s. m.* Qui abrutit.

ABSCISSE (a-bsi-s'. Lat. *abscissus*), *s. f.* L'une des coordonnées (l'autre s'appelle ordonnée) par lesquelles on définit la position d'une ligne ou d'une courbe plane.

ABSENCE (lat. *absentia*), *s. f.* Non présence. || Absence se prend absolument. Les regrets de l'absence. || Manque. L'absence des défauts. || Fig. Absence d'esprit, et absolument absence, distraction, perte de connaissance. || En droit, absence d'une personne dont on n'a point reçu de nouvelles depuis une certaine époque, et dont la résidence actuelle n'est pas connue; et encore, défaut de présence à une assignation. || EN L'ABSENCE DE, *loc. adv.* En l'absence du maître.

ABSENT, ENTE (lat. *absens*), *adj.* Qui n'est pas présent. || Avec *de* et un nom de lieu. Absent de Paris. || Avec *de* et un nom de personne. Absent de vous, je vous vois, vous entends, FONTEN. || En parlant des choses. Les choses absentes sortent de la mémoire. || Distrait, inattentif. || *Subst.* Souvenez-vous d'un absent. || En droit, se dit des personnes absentes dont on n'a point reçu de nouvelles depuis un certain temps et dont on ne connaît pas la résidence actuelle. || Prov. Les absents ont tort.

ABSENTER (S'), *v. r.* Se rendre absent.

ABSIDE (lat *absida*), *s. f.* Le sanctuaire d'une église, cette partie du chœur où le clergé se rangeait autrefois en cercle, à droite et à gauche de l'évêque. || La partie d'une église située derrière le maître-autel.

ABSINTHE (lat. *absinthium*), *s. f.* Plante aromatique et très-amère (*artemisia absinthium*). || Liqueur faite avec l'absinthe et de l'eau-de-vie. || Fig. Amertume.

ABSOLU, UE (lat. *absolutus*), *adj.* Qui n'est lié, borné, retenu par rien. Une impossibilité absolue. Pouvoir absolu. || En gramm. et en log. Absolu se dit par opposition à relatif. || En gramm. latine et grecque, ablatif absolu, génitif absolu, ablatif, génitif qui n'est régi par aucun mot exprimé. || Qui a pouvoir, autorité sans restriction. Un roi absolu. || Pouvoir absolu se dit en politique du pouvoir royal, quand il n'est pas limité. || Qui commande, qui veut être obéi. || En chimie, pur, sans mélange. || Le jeudi absolu se disait autrefois pour le jeudi saint. || En métaphysique, qui n'est pas relatif, qui n'a rien de contingent. || *S. m.* L'absolu, ce qui existe indépendamment de toute condition.

ABSOLUMENT, *adv* D'une manière absolue, complétement, tout à fait. || En maître. Il dispose absolument de tout dans sa maison. || Déterminément, malgré toute remontrance. Il voulut absolument partir. || Sans restriction. || Absolument parlant, à parler de la chose en général. || En gram. Prendre, employer un mot absolument, ne pas lui donner de complément.

ABSOLUTION (lat. *absolutio*), *s. f.* Action d'absoudre en général. || En droit, jugement qui renvoie de l'accusation un accusé déclaré coupable, il est vrai, mais dont le crime ou le délit n'est puni par aucune loi. || Action par laquelle le prêtre remet les péchés.

* **ABSOLUTISME**, *s. m.* Système de gouvernement où le pouvoir est absolu.

* **ABSOLUTISTE**, *s.* et *adj.* Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE, *adj.* Qui porte absolution.

ABSORBANT, ANTE, *adj.* Qui absorbe l'humidité. Des terres absorbantes. || Fig. Qui absorbe l'esprit, qui l'occupe tout entier. || En pharm. Se dit des substances qui ont la propriété d'absorber les acides dans l'estomac. || *Subst.* La magnésie est un absorbant.

ABSORBÉ, ÉE, *p. p.* Poison absorbé. || Biens absorbés par les procès. || Absorbé par les affaires. Absorbé dans ses réflexions. || Absol. Qui ne prête pas attention aux choses du dehors.

ABSORBER (lat. *absorbere*), *v. a.* Faire entrer en soi. Ce que la terre absorbe. || Faire disparaître, épuiser, consumer. || Appliquer l'esprit, l'occuper entièrement. Absorber l'attention. || S'absorber, *v. r.* Être absorbé, au propre et au figuré.

ABSORPTION (lat. *absorptio*), *s. f.* Action d'absorber. || En phys. Phénomène qui consiste en ce qu'un gaz est absorbé par un liquide ou un solide, un liquide par un solide. || En physiologie, action des tissus organiques par laquelle des molécules extérieures pénètrent dans leur substance.

ABSOUDRE (lat. *absolvere*), *v. a.* Renvoyer de l'accusation. || En droit, absoudre se dit d'une personne qui est reconnue coupable du délit à elle imputé, mais dont le délit n'est pas qualifié punissable par la loi. || Remettre les péchés dans le tribunal de la pénitence. || Fig. Pardonner. || Absol. Votre voix absout ou condamne, VOLT. || S'absoudre, *v. r.* Il ne put s'absoudre lui-même de la faute qu'on lui avait pardonnée.

ABSOUS, ABSOUTE, *p. p.* d'absoudre.

ABSOUTE, *s. f.* Absolution publique et solennelle qui se donne en général au peuple et dont la cérémonie se fait le jeudi saint au matin ou le mercredi au soir dans les cathédrales. || Cérémonie qui se fait autour du cercueil, dans l'office des morts.

ABSTÈME (lat. *abstemius*), *s. m.* et *f.* Qui ne boit pas de vin.

* **ABSTENANT, ANTE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'abstient.

ABSTENIR (S') (lat. *abstinere*), *v. r.* Se priver de, ne pas se laisser aller à. S'abstenir de vin. S'abstenir de manger. || Absol. Dans le doute abstiens-toi. || S'abstenir, garder l'abstinence, ne pas manger. || En jurispr. Ce juge s'abstient, il se récuse. Cet héritier s'est abstenu de la succession, il n'a point fait acte d'héritier.

ABSTENTION (lat. *abstentio*), *s. f.* Action de s'abstenir dans l'exercice d'une fonction, d'un droit.

ABSTERGENT, ENTE, *adj.* Qui absterge. Médicaments abstergents, et *subst. au masc.* les abstergents.

ABSTERGER (lat. *abstergere*), *v. a.* En méd. Nettoyer. Absterger une plaie.

ABSTERSIF, IVE, *adj.* En chir. Propre à nettoyer.

ABSTERSION, *s. f.* Action d'absterger.

ABSTINENCE (lat. *abstinentia*), *s. f.* Action de s'abstenir. L'abstinence du vin. L'abstinence des plaisirs. || Absol. Action de s'abstenir du manger et du boire. || *Au pl.* Action de s'abstenir de certains aliments. Les abstinences et les jeûnes. || Jours d'abstinence, jours où l'on doit s'abstenir de manger de la viande, sans être obligé de jeûner.

ABSTINENT, ENTE (lat. *abstinens*), *adj.* Modéré dans le boire et le manger.

* **ABSTRACTEUR**, *s. m.* Qui se plaît aux abstractions.

* **ABSTRACTIF, IVE** (lat. *abstractivus*), *adj.* Qui abstrait, qui sert à former, à exprimer des abstractions.

ABSTRACTION (lat. *abstractio*), *s. f.* Action d'abstraire ; résultat de cette action. || Faire abstraction de, écarter, ne pas faire entrer en compte || *Au pl.* Dans un sens défavorable, idées trop métaphysiques, mal soutenues par les faits. || Rêveries, préoccupation.

ABSTRACTIVEMENT, *adv.* D'une manière abstractive, d'une manière qui abstrait.

ABSTRAIRE (lat. *abstrahere*), *v. a.* Considérer isolément, dans un objet, un de ses caractères || Absol. Le pouvoir d'abstraire. || Abstraire son esprit, le séparer de tout autre objet que celui qu'on considère.

ABSTRAIT, AITE (lat. *abstractus*), *p. p* Séparé. Ils [les grands hommes] ne sont pas abstraits de notre société, PASC. || *Adj.* Qui a le caractère d'une abstraction. || Terme abstrait, terme qui exprime une qualité considérée indépendamment du sujet. Nombre abstrait, nombre énoncé sans désignation d'aucun objet particulier, sept, neuf, etc. || Idée abstraite, idée qui ne s'applique pas à un objet particulier. || *Subst.* L'abstrait, par opposition au concret. || Science abstraite, celle qui s'applique aux lois des phénomènes, et non à un corps particulier. || Difficile à saisir, à pénétrer. || Qui n'a d'attention que pour l'objet intérieur qui le préoccupe ; qui rêve.

* **ABSTRAITEMENT**, *adv.* Par abstraction.

ABSTRUS, USE (lat. *abstrusus*), *adj.* Difficilement accessible à l'entendement. || En un sens défavorable, philosophe abstrus.

ABSURDE (lat. *absurdus*), *adj.* Qui est contre le sens commun. || En parlant des personnes, qui parle ou agit contre le sens commun. || *S. m.* Absurdité. Tomber dans l'absurde. || Absurde à, avec un verbe à l'infinitif. Ce dogme absurde à croire, VOLT.

ABSURDEMENT, *adv.* D'une manière absurde.

ABSURDITÉ (lat. *absurditas*), *s. f.* Vice de ce qui est absurde ; la chose même qui est absurde. || En parlant des personnes, l'absurdité de cet homme est choquante.

ABUS (lat. *abusus*), *s. m.* Usage mauvais qu'on fait de quelque chose. || Coutume, usage mauvais qui s'introduit. || Appel comme d'abus, appel interjeté d'une sentence rendue par un juge ou supérieur ecclésiastique, qu'on prétend avoir excédé ses pouvoirs ou contrevenu aux lois. || Abus de pouvoir, se dit quand un fonctionnaire outre-passe le pouvoir qui lui est confié et fait des actes qui ne lui sont pas permis. || Abus de confiance, délit dont on se rend coupable en abusant de la confiance qui avait été accordée. || En gram. Abus de mots, sens détourné et forcé qu'on donne aux mots. || Erreur. C'est un abus de croire.

ABUSÉ, ÉE, *p. p.* Trompé, séduit.

ABUSER, *v. n.* User mal, se prévaloir de. Abuser de sa victoire. || Absol. Usez, n'abusez pas. || Abuser de quelqu'un, ne pas se comporter avec lui comme il conviendrait. || *V. a.* Tromper, séduire. Abuser quelqu'un d'un vain espoir. || S'abuser, *v. r.* Se faire illusion.

ABUSEUR, *s. m.* Celui qui abuse, qui trompe.

ABUSIF, IVE (lat. *abusivus*), *adj.* Qui tient de l'abus. || En gram. Emploi abusif d'un mot.

ABUSIVEMENT, *adv.* D'une manière abusive.

* **ABUTER** (*à* et *but*), *v. a.* et *v. n.* T. de mar. Mettre bout à bout, ou toucher par un bout. || Au jeu de boule ou de palet, lancer la boule ou le palet vers un but pour savoir à qui jouera le premier.

* **ABUTILON**, *s. m.* Plante d'agrément des Antilles, de la famille des malvacées.

ABYME, ABYMER, voy. ABÎME ABÎMER.

ACABIT (a-ka-bi. B. lat. *acapita*), *s. m.* Qualité bonne ou mauvaise des personnes ou des choses.

ACACIA (ἀκακία), *s. m.* Nom d'un genre de la famille des légumineuses, dont deux espèces fournissent la gomme arabique et la gomme du Sénégal. || Dans le langage ordinaire, l'acacia est le faux acacia ou acacia blanc, espèce de robinier.

ACADÉMICIEN, *s. m.* Philosophe de la secte de l'Académie. || Celui qui fait partie d'une société de gens de lettres portant le nom d'Académie.

ACADÉMIE (lat. *academia*), *s. f.* Jardin près d'Athènes où Platon enseignait. || La doctrine même de Platon et de ses successeurs. || Par extens. Compagnie de gens de lettres, de savants ou d'artistes. || Absol. l'Académie française. Discours de réception à l'Académie. || Lieu où les jeunes gens apprennent l'équitation et d'autres exercices du corps. || Les écoliers mêmes qui fréquentaient une académie. || Lieu où l'on donne à jouer en public. Ma maison n'est point une académie, PICARD. On dit maintenant maison de jeu. || Division de l'Université de France dirigée par un recteur. || En peint. Une figure entière qui est peinte ou dessinée d'après un modèle, et qui n'est pas destinée à entrer dans la composition d'un tableau.

ACADÉMIQUE, *adj.* Qui appartient à la doctrine de Platon. || Qui appartient ou qui convient à des académiciens, à une académie. || Plus particulièrement, qui appartient à l'Académie française. || Se dit du style, des compositions littéraires et aussi des peintures correctes, élégantes, mais où la correction et l'élégance font tort à la vérité et à la simplicité. || Dans les beaux-arts. figure académique, figure d'étude.

ACADÉMIQUEMENT, *adv.* D'une manière académique.

ACADÉMISTE, *s. m.* Celui qui, dans une académie, se forme à certains exercices. || Celui qui tient une académie et enseigne les exercices.

ACAGNARDER (*à* et *cagnard*), *v. a.* Rendre cagnard. || S'acagnarder, *v. r.* Devenir cagnard.

ACAJOU, *s. m.* Bois d'acajou ou simplement acajou, bois rougeâtre et susceptible d'un beau poli, employé dans l'ébénisterie, la tabletterie, etc. || Noix d'acajou, fruit employé dans la teinture.

ACANTHE (lat. *acanthus*), *s. f.* Plante dite vulgairement branche-ursine. || Ornement d'architecture imité de la feuille d'acanthe.

* **À CAPELLA** (ital. *a capella*). T. de mus. d'église signifiant que les instruments marchent à l'unisson ou à l'octave avec les parties chantantes.

* **ACARE** (ἄκαρι), *s. m.* Animal articulé de la classe des arachnides, qu'on trouve dans les vésicules de la gale.

ACARIÂTRE (anc. fr. *acarier*, confronter), *adj.* Qui est d'une humeur fâcheuse et aigre.

ACATALEPSIE (ἀκαταληψία), *s. f.* D'après Pyrrhon et les philosophes sceptiques, impossibilité de connaître.

ACATALEPTIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'acatalepsie.

ACAULE (*a* priv. et lat. *caulis*), *adj.* En bot. Qui n'a pas de tige apparente.

ACCABLANT, ANTE, *adj.* Qui accable, au propre et au figuré. || Importun, incommode. Un homme accablant.

ACCABLÉ, ÉE, *p. p.* Cédant, succombant sous le poids. || Fig. Accablé de maux.

ACCABLEMENT, *s. m.* État d'une personne, d'un corps, d'un esprit, d'un peuple accablés. || Action d'accabler. || Surcharge. Accablement d'affaires.

ACCABLER (*à* et anc. fr. *caabler*, renverser), *v. a.* Faire succomber sous. || Vaincre, ruiner. || Fig. Il est accablé de maladies. || Absol. Cette nouvelle accable, FÉN. || Être à charge. || Charger, en bonne part. Accabler de biens, de louanges. || Absol. Vous m'accablez, vous êtes trop bon. || S'accabler, *v. r.* S'accabler de travail.

ACCAPARÉ, ÉE, *p. p.* Les blés accaparés.

ACCAPAREMENT, *s. m.* Action d'accaparer ou résultat de cette action.

ACCAPARER (lat. *ad* et b. lat. *caparra*, arrhes), *v. a.* Acheter tout ce qu'il y a sur le marché de denrées, de marchandises. || Fig. Prendre tout pour soi.

ACCAPAREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui accapare.

* **ACCASTILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Partie de l'œuvre morte d'un grand bâtiment qui reçoit des sculptures et des ornements. || Dans l'ancienne marine, le château de l'avant et le château de l'arrière d'un vaisseau.

* **ACCASTILLER** (*ll* mouillées. *à* et lat. *castellum*), *v. a.* Garnir un vaisseau de son accastillage.

ACCÉDER (lat. *accedere*), *v. n.* Entrer dans des engagements déjà contractés par d'autres, donner son assentiment.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE, *adj.* En phys. Force accélératrice, celle qui, continuant d'agir sur un corps mobile après son départ, lui communique à chaque instant une nouvelle vitesse. || En anat. Muscle accélérateur, muscle qui accélère une évacuation.

ACCÉLÉRATION, *s. f.* Augmentation de vitesse. || Prompte exécution, prompte expédition.

ACCÉLÉRÉ, ÉE, *p. p.* Pas accéléré, sorte de pas plus rapide que le pas ordinaire. || Voiture accélérée, ou simplement, Accélérée, *s. f.* et Accéléré, *s. m.* Voiture qui fait un trajet avec une grande vitesse.

ACCÉLÉRER (lat. *accelerare*), *v. a.* Augmenter la célérité; rendre plus rapide, plus prompt.

ACCENSE (a-ksan-s'. Lat. *accensus*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Officier subalterne attaché à quelque fonctionnaire dans l'ordre civil ou militaire, sorte d'appariteur.

ACCENT (lat. *accentus*), *s. m.* Élévation de la voix sur une syllabe dans un mot, accent tonique. || Inflexions particulières à une nation, aux habitants de certaines provinces. || Absol. Prononciation des personnes de province par rapport au parler de la capitale. Il a perdu son accent. || Accent oratoire ou pathétique, inflexion de la voix par rapport aux sentiments ou aux pensées. || Langage, chant, dans le style élevé et la poésie. Les accents de la passion, de la colère. || Petite marque qui se met sur une syllabe, soit pour en indiquer la prononciation, soit pour la caractériser grammaticalement. Il y a trois espèces d'accents : l'accent aigu, l'accent grave, l'accent circonflexe.

ACCENTUATION, *s. f.* Manière d'accentuer, c.-à-d. d'élever la voix sur une syllabe. || Manière de marquer les accents sur les mots.

ACCENTUÉ, ÉE, *p. p.* Syllabe accentuée.

ACCENTUER, *v. a.* Prononcer suivant les règles de l'accent tonique. || Donner l'accent oratoire, et aussi appuyer sur une phrase pour la faire remarquer ou sentir. || Poser convenablement les accents dans l'écriture.

ACCEPTABLE, *adj.* Qui peut être accepté.

* **ACCEPTANT, ANTE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui accepte un legs.

ACCEPTATION, *s. f.* Action d'accepter. || En t. de banque, acceptation d'une lettre de change, promesse de la payer à son échéance. || En droit, consentement légal de celui à qui on fait une offre.

ACCEPTÉ, ÉE, *p. p.* *Accepté* invariable se met sur un papier de commerce pour indiquer acceptation. Accepté pour la somme de...

ACCEPTER (lat. *acceptare*), *v. a.* Agréer, consentir à, prendre ce qui est offert ou ce qui se présente. || Accepter un défi, promettre de faire ce dont on a été défié, et, plus particulièrement, accepter un duel. || Accepter le combat. || J'en accepte l'augure, je souhaite qu'il en soit comme on me le fait espérer. || En t. de banque, accepter une lettre de change, s'engager à la payer à l'échéance. || Absol. On tira parole de cet homme qu'il accepterait. || S'accepter, *v. r.* Être accepté.

ACCEPTEUR, *s. m.* Celui qui accepte une lettre de change.

ACCEPTION (lat. *acceptio*), *s. f.* Action d'admettre par préférence. Ne faire acception de personne. || Manière de prendre un mot, sens qu'on lui donne.

ACCÈS (lat. *accessus*), *s. m.* Arrivée à, entrée dans. Port d'un accès facile. || Entrée auprès de quelqu'un pour le voir, pour l'entretenir. || Fig. Donner accès à l'amitié. || Invasion périodique ou non d'accidents morbides. Accès de folie. Accès de goutte. || Fig. Invasion passagère de certains mouvements de l'âme. Accès de fureur.

* **ACCESSIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est accessible.

ACCESSIBLE, *adj.* Où l'on peut arriver, pénétrer. || Fig. La vertu est accessible à tous. || En parlant d'une personne, qui se laisse approcher et reçoit avec bienveillance. || Ouvert à. Accessible à la compassion.

ACCESSION, *s. f.* Action d'adhérer à, de donner son consentement. Accession à un traité. || En jur. Droit d'un propriétaire sur ce que produit sa propriété ou sur ce qui s'y unit et s'y incorpore ; la chose même sur laquelle ce droit est exercé. || Accession au trône, action d'y monter.

ACCESSIT (a-ksè-sit. Lat. *accessit*, il s'est approché), *s. m.* Nomination décernée, dans les écoles ou dans les académies, à ceux qui ont le plus approché du prix. || *Au pl.* Les accessit ou mieux les accessits.

ACCESSOIRE, *adj.* Qui est regardé comme la dépendance de quelque chose de principal. || *S. m.* Ce qui dépend du principal. || *Au pl.* Les accessoires dans un tableau. || Au théâtre, certains objets qui peuvent être nécessaires à la représentation, tels que bourse, écritoire, etc. || Malencontre. Dans un tel accessoire, Mol.

ACCESSOIREMENT, *adv.* D'une manière accessoire.

ACCIDENT (lat. *accidens*), *s. m.* Ce qui advient fortuitement. Des accidents bons ou mauvais. || Absol. Événement malheureux. Les accidents de la vie humaine. || En méd. Phénomène inattendu qui survient dans une maladie et qui l'aggrave. || En phil. Ce qui est accidentel, par opposition à la substance. || En gram. Tous les changements que les mots peuvent éprouver. || Disposition variée du terrain, de la lumière. || En mus. Se dit des bémols, dièses ou bécarres qui, n'étant point à la clef, se trouvent dans le courant du morceau. || D'accident, *loc. adv* Qui n'est pas essentiel par soi-même. || Par accident, *loc. adv.* Fortuitement.

ACCIDENTÉ, ÉE, *adj.* Qui présente des accidents, des dispositions variées. Pays accidenté.

ACCIDENTEL, ELLE, *adj.* Qui advient par accident. || En mus. Signes accidentels, dièse ou bémol non indiqués à la clef. || En log. Qui est dans un sujet par accident. || En gram. Ce qui n'est pas essentiel à une chose. || En méd. Se dit des symptômes qui surviennent dans le cours d'une maladie sans connexion nécessaire avec elle.

ACCIDENTELLEMENT, *adv.* D'une manière accidentelle.

ACCISE (b. lat. *accisia*), *s. f.* Taxe levée en Angleterre sur les boissons et autres objets de consommation.

* **ACCLAMATEUR**, *s. m.* Celui qui concourt à des acclamations. Des acclamateurs à gages.

ACCLAMATION (lat. *acclamatio*), *s. f.* Action d'acclamer. || Par acclamation, *loc. adv.* Tout d'une voix et sans qu'il soit besoin de voter.

* **ACCLAMÉ, ÉE**, *p. p.* Proposition acclamée.

* **ACCLAMER** (lat. *acclamare*), *v. n.* Pousser des cris marquant la joie ou l'approbation. || *V a.* La foule acclame le triomphateur.

* **ACCLAMPER** (*à*, et *clap*, tas), *v. a.* Fortifier un mât, une vergue, en y attachant des pièces de bois par les côtés.

ACCLIMATATION, *s. f.* Action d'acclimater.

ACCLIMATÉ, ÉE, *p. p.* Plantes acclimatées.

* **ACCLIMATEMENT**, *s. m.* Résultat de l'acclimatation; état de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER, *v a.* Habituer à un nouveau climat. || S'acclimater, *v. r.*

ACCOINTANCE, *s f.* Fréquentation et familiarité.

ACCOINTÉ, ÉE, *p. p.* Accointé avec des gens de mauvaise vie.

ACCOINTER (S') (ital. *acconto*, ami), *v. r.* Faire accointance. S'accointer de ou avec quelqu'un.

* **ACCOISÉ, ÉE**, *p. p.* Apaisé.

* **ACCOISEMENT**, *s. m.* Apaisement.

* **ACCOISER** (*à* et *coi*), *v. a.* Rendre coi, calme, tranquille. Accoisez tous les mouvements de votre intérieur pour écouter cette parole, Boss. || S'accoiser, *v. r.* Ce verbe, en usage au XVIIe s., est tombé en désuétude.

ACCOLADE (*accoler*), *s. f.* Embrassade en jetant les bras autour du cou. || Coup du plat de l'épée donné sur le cou d'un chevalier, lors de sa réception. || Sorte de trait de cette forme ⏞ servant dans l'écriture à embrasser plusieurs objets. || En arch. Certaines courbes qui couronnent les linteaux de portes et de fenêtres.

* **ACCOLADER**, *v. a.* Joindre en imprimerie ou dans l'écriture par une accolade.

* **ACCOLAGE** (*accoler*), *s. m.* Action de fixer à des échalas ou à des espaliers les sarments de la vigne ou les branches des arbres fruitiers.

ACCOLÉ, LÉE, *p. p.* Qui reçoit une embrassade. || *Adj.* Joint, réuni, mis ensemble. || En blas. Se dit des animaux qui ont des colliers ou des couronnes passés au cou ; de deux écus qui sont joints ensemble. || En t. de jardinage, attaché à l'espalier, aux échalas

* **ACCOLEMENT**, *s. m* Action d'accoler ; état de ce qui est accolé.

ACCOLER (*à* et *col*), *v. a.* Embrasser en jetant les bras autour du cou. || Accoler la vigne, l'échalasser || Réunir par une accolade. || Fig. Faire figurer ensemble. || S'accoler, *v. r* Se donner l'accolade. || S'embrasser, s'unir, en parlant de la vigne, du houblon, etc.

* **ACCOLURE**, *s. f.* Lien, ligature.

ACCOMMODABLE, *adj.* Qui se peut accommoder, concilier.

ACCOMMODAGE, *s. m.* Apprêt que l'on donne aux aliments.

ACCOMMODANT, ANTE, *adj.* Qui s'accommode, s'arrange avec, se dit des personnes et des choses.

* **ACCOMMODATION**, *s. f.* Action d'accommoder ou de s'accommoder.

ACCOMMODÉ, ÉE, *p. p* Ajusté, arrangé. || Apprêté, en parlant d'un mets || Terminé à l'amiable. || Conformé à. Une religion accommodée est propre à durer, Pasc. Pensées accommodées au simple peuple, La Bruy. || Pourvu de. Un homme accommodé des biens de la fortune. || Absol. Qui est à l'aise, riche. Un gentilhomme fort accommodé, Mol.

ACCOMMODEMENT, *s. m.* Arrangement, restauration. || Action de mettre d'accord des hommes, d'arranger une affaire, une querelle. || Expédients pour concilier, arranger. Il est des accommodements avec le ciel. || En peint. Manière dont les draperies, les ajustements sont disposés.

ACCOMMODER (lat. *accommodare*), *v. a.* Donner de la commodité, de l'aisance, convenir. Cela m'accommode. || Arranger, agencer, ajuster. Accommoder sa maison. || Apprêter, en parlant d'un mets. || Coiffer, arranger des cheveux. || Bien accommoder, bien traiter || Ironiquement. Bien accommoder, maltraiter. || Il est étrangement accommodé, il a ses habillements en mauvais état ou en désordre. || Concilier, terminer à l'amiable. || Céder par vente ou autrement à quelqu'un un objet qui lui convient. Accommodez-moi de cela. || Conformer, approprier. Accommoder son discours aux circonstances. || S'accommoder, *v. r.* Se donner des commodités, des aises. || Bien s'accommoder, devenir riche. || Se concilier. || S'accommoder à, se conformer à. || S'accommoder de, accepter avec facilité et sans humeur. || S'accommoder d'une chose, l'acheter, l'acquérir.

ACCOMPAGNATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* En mus Celui, celle qui accompagne.

ACCOMPAGNÉ, ÉE, *p. p.* Le roi accompagné de ses gardes. Télémaque accompagné par Minerve. || Fig. Un présent accompagné d'une lettre polie. || En mus. Soutenu par un ou plusieurs instruments, une ou plusieurs voix. || En blas. Se dit des pièces réparties auprès d'une pièce principale.

ACCOMPAGNEMENT, *s. m.* Action d'accompagner, ce qui accompagne. || Fig. Ce qui accompagne, ce qui est accessoire. || En blas. Tout ce qui est hors de l'écu. || Union des instruments avec la voix.

ACCOMPAGNER, *v a.* Aller de compagnie. || Fig. La fortune l'accompagne. || Suivre par honneur, conduire en cérémonie, reconduire par honneur. || Escorter. Il se fait toujours accompagner, à cause de ses ennemis. || Convenir à, aller avec. || Accompagner de, joindre à, ajouter. Il accompagne ses remontrances de menaces. || En mus. Faire un accompagnement. || Accompagner se dit aussi absolument. || S'accompagner, *v. r.* Il s'accompagna de gens de main pour faire le coup. || En mus. Se faire à soi-même l'accompagnement. || Être accompagné.

ACCOMPLI, IE, *p. p.* Effectué, achevé. || Révolu. || *Adj.* Pourvu de tout ce qui complète. Un ouvrage accompli.

ACCOMPLIR (*à* et anc. fr. *complir*), *v. a.* Mener à complément, à terme, à exécution. || S'accomplir, *v. r.* S'effectuer.

ACCOMPLISSEMENT, *s. m.* Action d'accomplir, état de ce qui est accompli.

ACCON (orig. inconnue), *s. m.* Bateau à fond plat qui cale fort peu d'eau.

ACCOQUINER, ACCOQUINANT, voy. ACOQUINER, etc.

* **ACCORAGE,** *s. m.* T. de mar. Action d'accorer.

ACCORD (*à* et lat. *cor*), *s. m.* Réunion des cœurs sur un même point, assentiment. || Être d'accord, s'entendre, être du même avis. || Être d'accord de, consentir à. || Être d'accord de, confesser, reconnaître. || Être d'accord, être conclu, arrangé. Tout est d'accord. || Être d'accord avec, s'accorder avec, être concordant. || Tomber d'accord, s'accorder, consentir à, reconnaître. || Demeurer d'accord de ou que, avouer, reconnaître. || D'ACCORD, *loc. adv.* J'en conviens. || Mettre d'accord, accorder. || Convention, accommodement. || Accords, *au pl.* Convention préliminaire d'un mariage. || Union, association. || Convenance, juste rapport, ensemble. || Union de plusieurs sons entendus à la fois et formant harmonie. || État d'un instrument dont les cordes sont montées juste au ton où elles doivent être. || Chants, vers, poésies, surtout poésie lyrique. || En peint. Bon effet résultant de l'harmonie des couleurs, des lumières, des ombres. || En gram. Convenance d'après laquelle deux ou plusieurs mots qui se rapportent à un seul et même objet prennent les mêmes formes accidentelles.

ACCORDABLE, *adj.* Qui peut s'accorder ; se dit dans toutes les acceptions d'accorder.

ACCORDAILLES, *s. f. pl.* Réunion pour signer un contrat de mariage.

ACCORDANT, ANTE, *adj.* Anc. t. de mus. Qui s'accorde, consonnant. || Qui consent, qui concorde.

ACCORDÉ, *s. m.* **ACCORDÉE,** *s. f.* Homme, femme liés réciproquement par un engagement de mariage.

ACCORDÉ, ÉE, *p. p.* Mis d'accord. || Concédé. || Absol. Accordé, je vous l'accorde. || En mus. Mis d'accord.

* **ACCORDEMENT,** *s. m.* Action d'accorder.

* **ACCORDÉON,** *s. m.* Instrument de musique à soufflet et à touches qu'on tient et manœuvre avec les mains.

ACCORDER (*accord*), *v. a.* Mettre en bonne intelligence, arranger. || Effacer les contrariétés, les désaccords, concilier. Accordez ces discours que j'ai peine à comprendre, CORN. Il a accordé une piété solide avec une profonde érudition, FONTEN. || Demeurer d'accord, avouer. || Concéder. Accorder une demande. || Accorder une fille, la promettre en mariage. || En mus. Mettre d'accord. || En gram. Mettre l'accord entre les mots. || S'accorder, *v. r.* S'arranger, être arrangé à l'amiable. || S'accorder, s'accorder avec, être d'accord, en bonne intelligence. || S'accorder à ou de, demeurer d'accord, consentir à. Galba s'accorde à nos souhaits, CORN. || S'accorder à ou avec, être en accord, en conformité, en rapport. || Être concédé. || En gram. Prendre les mêmes formes accidentelles.

ACCORDEUR, *s. m.* Celui qui accorde certains instruments, particulièrement les pianos.

ACCORDOIR, *s. m.* Outil pour accorder.

ACCORE (*à* et ang. *shore*), *s. m.* T. de mar. Contour d'un banc, d'un écueil. || Pièce de bois qu'on dresse pour étayer. || *Adj.* Côte accore, côte coupée verticalement à la surface de la mer ou fortement inclinée.

ACCORER, *v. a.* T. de mar. Étayer avec des accores.

* **ACCORNÉ, ÉE,** *adj.* En blas. Qui a des cornes d'une autre couleur que l'animal.

ACCORT, ORTE (it. *accorto*), *adj.* Qui est de gentil esprit, qui est à la fois avisé et gracieux. || Insinuant et quelquefois flatteur. Humeur accorte.

* **ACCORTEMENT,** *adv.* D'une manière accorte.

ACCORTISE, *s. f.* Humeur accorte.

ACCOSTABLE, *adj.* Qui est facile à aborder.

* **ACCOSTANT, ANTE,** *adj.* Qui accoste avec facilité.

* **ACCOSTE** (impér. d'*accoster*). T. de mar. Commandement d'approcher. || *Subst.* Commander l'accoste.

ACCOSTÉ, ÉE, *p. p.* Accosté par un individu de mauvaise mine. || En blas. Se dit de toutes les pièces de longueur, mises en pal ou en bande, quand elles en ont d'autres à leur côté.

ACCOSTER (*ad*, à, et it. *costa*), *v. a.* Aborder quelqu'un qu'on rencontre. || S'accoster de, *v. r.* Prendre pour compagnon, hanter, fréquenter. || T. de mar. En parlant d'un bâtiment, venir se placer le long et à côté de.

ACCOTÉ, ÉE, *p. p.* En blas. Se dit des pièces qui sont posées à côté d'une autre pièce de l'écu.

* **ACCOTEMENT,** *s. m.* T. d'horl. Rencontre vicieuse d'une roue et d'un pignon. || En t. de ponts et chaussées, espace compris entre la chaussée et le fossé, entre le ruisseau et la maison.

ACCOTER (*à* et le rad. *cote*, voy. *cotir*), *v. a.* Soutenir à l'aide d'une cale ; appuyer par côté. || S'accoter, *v. r.* S'appuyer. || *V. n.* Être couché sur le côté par la force du vent, en parlant d'un navire. || En horlog. Frotter l'une contre l'autre, en parlant des pièces.

ACCOTOIR, *s. m.* Ce qui sert à s'appuyer par côté.

* **ACCOUARDI, IE,** *p. p.* Devenir couard.

* **ACCOUARDIR,** *v. a.* Rendre couard.

ACCOUCHÉE, *s. f.* Femme qui vient d'accoucher.

ACCOUCHEMENT, *s. m.* Action d'accoucher. || Action d'aider une femme à accoucher. Faire un accouchement. || Fig. Difficulté qu'on éprouve à dire une chose, à prendre un parti.

ACCOUCHER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Mettre au monde. || Fig. Monsieur avait accouché de projets toute la nuit, RETZ. Il savait faire accoucher heureusement ses auditeurs des vérités cachées qui étaient en eux, DESFONTAINES. || S'expliquer. Parlez, accouchez enfin. || *V. a.* Aider une femme à accoucher. Accoucher une femme.

ACCOUCHEUR, EUSE, *s. m. f.* Celui, celle qui pratique les accouchements.

ACCOUDÉ, ÉE, *p. p.* Accoudé à la fenêtre.

* **ACCOUDEMENT,** *s. m.* Action de s'accouder.

ACCOUDER (S'), *v. r.* S'appuyer du coude.

ACCOUDOIR, *s. m.* Ce qui sert à s'accouder. || En archit. Balustrade ou mur à hauteur d'appui.

* **ACCOUÉ, ÉE,** *p. p.* Attaché par la queue.

* **ACCOUER** (*à* et *queue*), *v. a.* Attacher des chevaux ensemble, de manière que le licou de celui qui suit soit lié à la queue de celui qui précède.

ACCOUPLE, *s. f.* Lien avec lequel on attache les chiens ensemble.

ACCOUPLÉ, ÉE, *p. p.* Bœufs accouplés. || En arch. Colonnes accouplées, celles qui, étant deux à deux, s'entre-touchent par leurs bases et leurs chapiteaux.

ACCOUPLEMENT, *s. m.* Assemblage par couples. || Conjonction du mâle et de la femelle, en parlant des animaux.

ACCOUPLER, *v. a.* Disposer par couples. || En parlant des animaux, apparier le mâle et la femelle. || S'accoupler, *v. r.* S'unir pour la reproduction, en parlant des animaux.

ACCOURCI, IE, *p. p.* Chemin accourci.

ACCOURCIR (*à*, *court*), *v. a.* Rendre plus court. || Accourcir son chemin, prendre un chemin de traverse. || Absol. Prenez le bois, et vous accourcirez. || Rendre brève une syllabe qui est longue. || S'accourcir, *v. r.* Devenir plus court. Les jours s'accourcissent. Accourcir n'étant pas un verbe neutre, ne dites pas : Les jours accourcissent.

ACCOURCISSEMENT, *s. m.* Diminution d'étendue ou de durée.

ACCOURIR, *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Courir vers.

* **ACCOURSE,** *s. f.* En arch. Galerie extérieure par laquelle on communique dans les appartements.

ACCOURU, UE, *p. p.* d'accourir. La foule accourue.

ACCOUTRÉ, ÉE, *p. p.* Femme simplement accoutrée.

ACCOUTREMENT, *s. m.* Le vêtement considéré dans son ensemble. || En mauv. part, vêtement arrangé bizarrement.

ACCOUTRER (*à* et *coudre?*), *v. a.* Mettre des habits sur le corps de quelqu'un. || Fig. Maltraiter en paroles ou en actes. || S'accoutrer, *v. r.* S'accoutrer ridiculement.

ACCOUTUMANCE, *s. f.* Action de s'accoutumer. L'accoutumance ainsi nous rend tout familier, LA FONT.

ACCOUTUMÉ, ÉE, *p. p.* et *adj.* Qui a pris une habitude. Accoutumé à la guerre. Peu accoutumé à entendre la vérité. || Passé en habitude, habituel, ordinaire. || À L'ACCOUTUMÉE, *loc. adv.* À l'ordinaire, comme de coutume.

ACCOUTUMER, *v. a.* Faire prendre une coutume. Accoutumer les enfants à l'obéissance. On est accoutumé

de se laisser aller au péché, Pasc. || Avoir accoutumé, *v. n.* usité seulement aux temps composés, veut, avec un infinitif, la préposition *de*. Avoir coutume. Comme il avait accoutumé. Mes lettres n'avaient pas accoutumé de se suivre de si près, Pasc. En ce sens, accoutumé est pris substantivement et invariable. || S'accoutumer, *v. r.* Contracter une habitude. S'accoutumer aux armes. || S'accoutumer veut d'ordinaire *à* avec l'infinitif ; mais on dit aussi *de*. On s'accoutume de donner à toutes les passions des noms adoucis, Mass. || S'accoutumer avec. S'accoutumer avec son voisin.

ACCRÉDITÉ, ÉE, *p. p.* Se dit des personnes et des choses. Gens peu accrédités. Opinion accréditée.

ACCRÉDITER, *v. a.* Mettre en crédit, en réputation. || Accréditer un ministre auprès d'un gouvernement étranger, l'en faire reconnaître. || Donner cours, autoriser. Accréditer une opinion. || S'accréditer, *v. r.* Se mettre en crédit. || Prendre cours ou faveur. La chose s'accrédite.

* **ACCRÉMENTITION** (lat. *accrementum*), *s. f.* Génération par accrémentition, phénomène caractérisé par la naissance d'éléments anatomiques entre ceux qui existent déjà et semblables à eux.

ACCROC (a-kro. *à* et *croc*), *s. m.* Déchirure faite par ce qui accroche. || Ce qui accroche. || Fig. Ce qui retarde ou empêche la conclusion d'une affaire, d'une entreprise, etc.

ACCROCHÉ, ÉE, *p. p.* S'emploie au propre et au fig.

* **ACCROCHE-CŒUR,** *s. m. inv.* Petite mèche de cheveux en boucle plate sur la tempe des femmes.

ACCROCHEMENT, *s. m.* Action d'accrocher. L'accrochement de deux voitures. || Fig. Difficulté, embarras.

ACCROCHER, *v. a.* Attacher, suspendre à un crochet. || Arrêter en perçant, en déchirant. || Arrêter, heurter une voiture avec le moyeu d'une autre. || Absol. Ce cocher accroche souvent. || Fig. Embarrasser, retarder. || Attirer à soi une personne, obtenir quelque chose. || S'accrocher, *v. r.* Votre habit s'accroche. || Fig. S'accrocher à tout, faire tout ce qu'on peut pour se soutenir.

ACCROIRE, *v. a.* usité seulement à l'infinitif et avec *faire*. Faire croire ce qui n'est pas vrai. || En faire accroire, conter des sornettes à quelqu'un, le tromper. || S'en faire accroire, présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT, *s. m.* Action de croître, de pousser. || Augmentation, agrandissement, extension. || En parlant d'une chose, d'une valeur, d'un fonds territorial, action par laquelle cela accroît au profit du possesseur. Les terres que l'atterrissement ajoute à un rivage appartiennent au propriétaire par droit d'accroissement.

* **ACCROIT,** *s. m.* En parlant d'une plante, facilité à croître.

ACCROÎTRE, *v. a.* Donner de la croissance, de l'agrandissement, de l'extension. || Accroître quelqu'un, lui donner plus de pouvoir, d'honneur. || *V. n.* Se conj. avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Devenir plus grand. Son avidité accroît avec sa richesse. || En droit, revenir au profit de quelqu'un. || S'accroître, *v. r.* Prendre de l'accroissement.

ACCROUPI, IE, *p. p.* Accroupi auprès du feu. || En blas. Se dit des animaux assis.

ACCROUPIR (S') (*à* et *croupir*), *v. r.* S'asseoir sur les talons.

ACCROUPISSEMENT, *s. m.* État d'une personne accroupie.

ACCRU, UE, *p. p.* d'accroître.

ACCRUE, *s. f.* Agrandissement d'un terrain par le retrait des eaux, par l'extension des bois, etc.

ACCUEIL, *s. m.* Action d'accueillir, réception que l'on fait à quelqu'un. || Faire accueil se dit toujours en bonne part.

* **ACCUEILLANT, ANTE,** *adj.* Qui fait bon accueil.

ACCUEILLI, IE, *p. p.* d'accueillir.

ACCUEILLIR (lat. *accolligere*), *v. a.* Recevoir bien ou mal une personne ou une chose. || Accueillir, sans adverbe ou locution adverbiale qui le modifie, signifie toujours bien accueillir. || Accueillir, en parlant d'événements fâcheux qui surviennent. Un feu meurtrier accueillit le régiment.

ACCUL (a-kul. *à* et *cul*), *s. m.* Lieu où l'on est acculé sans issue.

ACCULÉ, ÉE, *p. p.* d'acculer. Mis dans un accul, au propre et au fig. || En blas. Se dit du cheval, du lion, quand ils sont cabrés, de deux canons dont les culasses sont opposées l'une à l'autre.

* **ACCULEMENT,** *s. m.* Action d'acculer, au propre et au figuré.

ACCULER, *v. a.* Pousser dans un accul. || Fig. Acculer quelqu'un, le mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir. || S'acculer, *v. r.* S'adosser.

ACCUMULATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui accumule.

ACCUMULATION (lat. *accumulatio*), *s. f.* Action d'accumuler ; résultat de cette action.

ACCUMULÉ, ÉE, *p. p.* S'emploie au propre et au fig.

ACCUMULER (lat. *accumulare*), *v. a.* Mettre ensemble, entasser. || Absol. Amasser des richesses. || Fig. Accumuler faute sur faute. || S'accumuler, *v. r.* Devenir accumulé.

ACCUSABLE, *adj.* Qui mérite d'être accusé, qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE (lat. *accusator*), *s. m.* et *f.* et *adj.* Celui, celle qui accuse en justice.

ACCUSATIF (lat. *accusativus*), *s. m.* Cas, dans les langues où les noms se déclinent, qui sert principalement à indiquer le régime direct des verbes actifs, et celui de certaines prépositions.

ACCUSATION (lat. *accusatio*), *s. f.* Action en justice par laquelle on accuse quelqu'un. || Toute espèce de reproche, d'imputation. || Au sens passif, l'accusation de quelqu'un, l'accusation dont il est l'objet. || Action de révéler, de confesser. L'accusation de ses péchés.

ACCUSÉ, ÉE, *p. p.* Accusé d'un crime. || Accusé, accusée, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est accusé en justice. || Accusé de réception, mot d'écrit par lequel on reconnaît avoir reçu une lettre, un paquet.

ACCUSER (lat. *accusare*), *v. a.* Imputer un crime à quelqu'un. || En droit criminel, poursuivre devant un tribunal. || En général, imputer, reprocher. || Gourmander, blâmer. N'accuse point le sort. || En parlant des choses, servir de preuve, d'indice. Le fait même l'accuse. || A certains jeux de cartes, accuser son jeu, en faire connaître ce que les règles veulent qu'on déclare. || Accuser juste, accuser faux, être exact, inexact dans son récit. || Accuser une douleur, accuser son âge, dire qu'on sent une douleur, qu'on a tel âge. || Accuser la réception ou accuser réception d'une lettre. || En peint. Faire sortir certaines parties qui sont recouvertes par quelque enveloppe. Accuser les muscles. || S'accuser, *v. r.* Se dire coupable. || S'accuser, déclarer ses péchés au prêtre dans la confession.

ACENS (a-san. *à* et *cens*), *s. m.* T. d'anc. cout. Terre ou héritage quelconque tenu à cens.

ACENSEMENT, *s. m.* T. d'anc. cout. Action de donner à cens.

ACENSER, *v. a.* T. d'anc. cout. Donner à cens, c.-à-d. sous la redevance d'une rente.

ACÉPHALE (ἀκέφαλος), *adj.* et *s. m.* Qui n'a point de tête.

* **ACÉRAIN, AINE,** *adj.* Qui tient de la nature de l'acier.

ACERBE (lat. *acerbus*), *adj.* D'un goût âpre. || Fig. Sévère et dur. Des paroles acerbes.

ACERBITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est acerbe.

* **ACÈRE** (ἀ priv. κέρας), *adj. m.* Se dit d'insectes qui n'ont point d'antennes et de mollusques dont la tête est dépourvue de tentacules.

ACÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'acérer. Rendu tranchant par l'acier, affilé, aigu. || Fig. Qui blesse profondément.

ACÉRER (*acier*), *v. a.* Garnir d'acier un instrument pour le rendre tranchant. || Fig. Acérer les calomnies et les haines.

ACESCENCE, *s. f.* Disposition à s'aigrir.

ACESCENT, ENTE (lat. *acescens*), *adj.* Qui commence à devenir acide.

* **ACÉTABULE** (lat. *acetabulum*), *s. m.* T. d'antiq. Sorte de vase destiné au vinaigre. || Mesure. || Cavités articulaires, cavités cotyloïdes.

ACÉTATE, *s. m.* Sel produit par les combinaisons de l'acide acétique avec une base.

ACÉTEUX, EUSE (lat. *acetum*), *adj.* Qui a le goût du vinaigre.

* **ACÉTIFICATION**, *s. f.* Réaction chimique qui transforme le vin en vinaigre.

ACÉTIQUE, *adj.* Acide acétique, acide qui fait la base du vinaigre.

* **ACHALANDAGE**, *s. m.* L'ensemble des chalands.

ACHALANDÉ, ÉE, *p. p.* Qui a beaucoup de chalands.

ACHALANDER, *v. a.* Achalander une boutique, y faire venir des chalands. || Fig. Procurer la vogue. || S'achalander, *v. r.* Devenir achalandé.

ACHARNÉ, ÉE, *p. p.* Attaché furieusement à sa proie, au propre et au figuré. || Où il y a de l'acharnement. Un combat acharné.

ACHARNEMENT, *s. m.* Action d'un animal qui s'attache opiniâtrément à la chair qu'il dévore. || Fureur avec laquelle se battent des animaux ou des hommes. || Fig. Animosité opiniâtre.

ACHARNER (*à* et *chair*), *v. a.* Donner aux chiens, aux oiseaux de proie le goût de la chair. || Irriter des hommes, des animaux les uns contre les autres. || S'acharner, *v. r.* Mettre fureur et opiniâtreté dans la lutte. S'acharner au combat, sur les vaincus, sur sa proie. || S'attacher avec opiniâtreté. S'acharner au jeu.

ACHAT, *s. m.* Action d'acheter. || La chose achetée.

ACHE (lat. *apium*), *s. f.* Plante ombellifère qui ressemble au persil.

ACHEMINÉ, ÉE, *p. p.* Mis en chemin, au propre et fig.

ACHEMINEMENT, *s. m.* Ce qui est voie, chemin d'une chose. Un acheminement vers la mort, ou à la mort.

ACHEMINER, *v. a.* Mettre dans le chemin, au propre et au fig. || S'acheminer, *v. r.* Se mettre en chemin, partir pour. || Fig. Arriver à son but, à ses fins. S'acheminer à l'empire.

ACHÉRON (a-ché-ron. Ἀχέρων), *s. m.* Fleuve des enfers. Les poëtes le prennent pour l'enfer ou pour la mort.

ACHETÉ, ÉE, *p. p.* d'acheter. Acquis à prix d'argent. || Gagné par corruption. || Obtenu avec peine.

ACHETER (b. lat. *accapitare*), *v. a.* Acquérir une chose à prix d'argent. || Absol. La manie d'acheter. || Acheter un homme, lui donner une somme pour qu'il serve en place d'un autre à l'armée. || Se procurer à prix d'argent une chose qui n'est pas vénale, corrompre à prix d'argent. || Fig. Obtenir avec peine et difficulté. || S'acheter, *v. r.* Être vénal. C'est un bien qui ne s'achète pas.

ACHETEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui achète, qui a la manie d'acheter.

* **ACHEVANT, ANTE**, *adj.* Qui achève.

ACHEVÉ, ÉE, *p. p.* Mené à terme. || *Adj.* Accompli en bien ou en mal. Orateur achevé. || Réduit à l'extrémité, excédé.

ACHÈVEMENT, *s. m.* Action d'achever. || Fig. La perfection dont un ouvrage est susceptible.

ACHEVER (*à* et *chef*, fin), *v. a.* Mener à terme. || Rendre complet. || Absol. Parle, achève, VOLT. || Venir au terme de. Œdipe en achevant sa triste destinée, RAC. || Porter le dernier coup, le coup mortel à quelqu'un qui est déjà blessé. || Fig. et familièrement, consommer la ruine, le désappointement, les contrariétés de quelqu'un. || S'achever, *v. r.* Devenir achevé, terminé.

ACHILLÉE (a-chil-lée. Ἀχιλλεία), *s. f.* Genre de plantes à fleurs radiées et disposées en corymbe.

ACHIT (a-chi), *s. m.* Espèce de vigne sauvage qui croît dans l'île de Madagascar.

ACHOPPEMENT, *s. m.* Ce qui fait achopper. || Pierre d'achoppement, occasion de faillir, obstacle imprévu.

* **ACHOPPER** (*à* et *chopper*), *v. n.* Heurter du pied, en marchant, trébucher. || Fig. Faillir.

ACHORES (a-ko-r'. Ἀχώρ), *s. m. pl.* Teigne muqueuse.

ACHROMATIQUE (a-kro-ma-ti-k'. Ἀ priv. χρῶμα), *adj.* Qui fait disparaître les irisations produites par certains verres.

* **ACHROMATISATION**, *s. f.* Action d'achromatiser.

* **ACHROMATISÉ, ÉE**, *p. p.* Verre achromatisé.

* **ACHROMATISER**, *v. a.* Détruire les couleurs irisées que l'on aperçoit dans l'image d'un objet.

ACHROMATISME, *s. m.* Qualité des lunettes achromatiques.

ACHRONIQUE, fausse orthographe d'ACRONYQUE.

* **ACICULAIRE** (lat. *acicula*), *adj.* Qui est mince et en forme d'aiguille.

ACIDE (lat. *acidus*), *adj.* Qui a la saveur du vinaigre. || En chim. Qui jouit des propriétés des acides. || Pris substantivement. Tourner à l'acide.

ACIDE (lat. *acidus*), *s. m.* Substance qui produit sur la langue une saveur analogue à celle du vinaigre, et qui fait passer au rouge les couleurs bleues végétales.

* **ACIDIFIABLE**, *adj.* Qui peut se convertir en acide.

* **ACIDIFIANT, ANTE**, *adj.* Qui acidifie.

* **ACIDIFICATION**, *s. f.* Conversion en acide.

* **ACIDIFIER**, *v. a.* Convertir un corps liquide, solide ou gazeux en acide. || S'acidifier, *v. r.* Devenir acide.

ACIDITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est acide.

* **ACIDULANT, ANTE**, *p. prés.* *pris adj.* Des substances acidulantes.

ACIDULE, *adj.* Légèrement acide.

ACIDULER, *v. a.* Rendre acidule. Boisson acidulée.

ACIER (b. lat. *aciarium*), *s. m.* Fer combiné avec le carbone et pouvant acquérir par la trempe un degré plus ou moins grand de dureté. || Par extens. Arme blanche, glaive, poignard. || Fig. Cœur d'acier.

* **ACIÉRATION**, *s. f.* Opération par laquelle l'acier se produit.

ACIÉRER, *v. a.* Convertir en acier; couvrir d'acier. || S'aciérer, *v. r.* Se transformer en acier.

* **ACIÉREUX, EUSE**, *adj.* Qui peut se convertir en acier.

ACIÉRIE, *s. f.* Usine où l'on fabrique l'acier.

ACOLYTE (lat. *acolythus*), *s. m.* Clerc promu à l'un des quatre ordres mineurs, et dont l'office est de servir à l'autel le prêtre, le diacre et le sous-diacre. || Familièrement et en plaisantant, celui qui accompagne quelqu'un.

ACOMAS ou **ACOMAT**, *s. m.* Arbre des Antilles.

ACOMPTE (*à* et *compte*), *s. m.* Payement partiel que l'on fait sur une dette. Des acomptes. L'Académie écrit *à-compte*, *s. inv.* || À compte, employé adverbialement, s'écrit en deux mots. Voilà mille francs à compte sur ce que je vous dois.

* **ACONIT** (a-ko-nit. Ἀκόνιτον), *s. m.* Plante fort vénéneuse, de la famille des renonculacées.

ACOQUINANT, ANTE, *adj.* Qui acoquine, qui attache.

ACOQUINER (*à* et *coquin*), *v. a.* Faire contracter des habitudes, des attachements. || S'acoquiner à, *v. r.* S'attacher trop, s'adonner trop. On s'acoquine à servir ces gredins-là, RÉGNIER.

ACOTYLÉDONE (ἀ priv. et *cotylédon*), *adj.* Se dit des plantes dont les semences sont dépourvues de cotylédons. || *S. f. pl.* Les acotylédones.

* **ACOTYLÉDONÉ, ÉE**, *adj.* et *s. f.* Synonyme d'acotylédone.

* **ACOTYLÉDONIE**, *s. f.* Classe des acotylédones.

À-COUP (a-kou. *à* et *coup*), *s. m. inv.* Mouvement saccadé, arrêt brusque. Des à-coup.

ACOUSTIQUE (ἀκουστικός), *adj.* Qui sert à produire ou à modifier les sons. || Qui sert à l'ouïe. Nerf acoustique. || *S. f.* Partie de la physique qui traite du son.

ACQUÉREUR, *s. m.* Celui qui acquiert.

ACQUÉRIR (a-ké-rir. Lat. *acquirere*), *v. a.* Devenir propriétaire par achat ou échange. || En général, se procurer, venir à posséder. Acquérir des richesses. || Avec une personne pour sujet, attirer sur soi, appeler sur soi, en bonne ou mauvaise part. Acquérir des amis. || Procurer, faire avoir, en bonne ou mauvaise part. Acquérir l'estime, la haine publique. || Gagner. Ce terrain acquiert de la valeur. || Absol. Devenir meilleur, en parlant des personnes et des choses. Ce vin acquiert en vieillissant. || Acquérir quelqu'un, acquérir sa foi, son cœur, gagner son affection, ses services. || Obtenir. J'ai acquis la preuve de ce que je vous dis. || S'acquérir, *v. r.* Être acquis.

ACQUÊT (a-kè. Lat. *acquisitum*), *s. m.* T. de jur. Chose acquise par donation ou testament. || *Au pl.* Biens acquis pendant le mariage par l'un ou l'autre des époux et qui tombent dans la communauté; par opposition à propres. || Profit, gain.

ACQUÊTER, *v. a.* Acquérir un immeuble par un acte quelconque. Terme vieux.

ACQUIESCEMENT, *s. m.* Action d'acquiescer.

ACQUIESCER (a-ki-è-ssé. Lat. *acquiescere*), *v. n.* Se soumettre à, donner son assentiment. Acquiescer à un jugement.

ACQUIS, ISE, *p. p.* d'acquérir. Terre acquise à prix

d'argent. || Dévoué. Cet homme vous est acquis. || Obtenu par l'étude, le travail, par opposition à naturel. Qualités acquises.

ACQUIS, *s. m.* Instruction acquise, connaissances acquises. Homme qui a beaucoup d'acquis.

ACQUISITION (lat. *acquisitio*), *s. f.* Action d'acquérir. || Chose acquise. || Le peuple d'acquisition, les chrétiens.

* **ACQUISIVITÉ**, *s. f.* Nom donné par les phrénologues à l'instinct qui porte l'homme à acquérir.

ACQUIT (a-ki), *s. m.* Quittance, décharge. || Payer une chose à l'acquit ou en l'acquit d'un autre, la payer à la décharge d'un autre. || Faire quelque chose à l'acquit de sa conscience, pour l'acquit de sa conscience, pour n'en avoir pas la conscience chargée. || Faire quelque chose par manière d'acquit, négligemment. || Acquit au jeu de billard, premier coup par lequel on ne fait que placer sa bille, sur laquelle l'adversaire doit jouer.

ACQUIT-À-CAUTION, *s. m* Autorisation pour qu'une marchandise qui n'a point encore payé les droits puisse librement circuler d'un entrepôt à un autre. Des acquits-à-caution.

ACQUIT-PATENT, *s. m.* Voy. PATENT.

ACQUITTÉ, ÉE, *p. p.* d'acquitter. Acquitté de ses dettes. Dettes acquittées. || Déclaré non coupable.

ACQUITTEMENT, *s. m.* Action d'acquitter une obligation pécuniaire. || Renvoi d'un individu déclaré non coupable.

ACQUITTER (*à* et *quitter*), *v. a.* Rendre quitte, libérer une personne ou une propriété. || Acquitter une lettre de change, un billet, un mémoire, en constater le payement en mettant au bas *pour acquit* et signant. || Fig. Acquitter un vœu, une promesse, etc. || Acquitter sa conscience, faire ce à quoi la conscience oblige. || Acquitter, déclarer non coupable. || S'acquitter, *v. r.* Se libérer de ce qu'on doit || S'acquitter envers ou plus rarement vers quelqu'un. || S'acquitter de, satisfaire à un devoir, à une obligation. || S'acquitter d'une chose, la faire, l'exécuter. Il veut danser, mais il s'en acquitte mal. || Au jeu, s'acquitter, regagner ce qu'on avait perdu. || Au jeu de billard, s'acquitter ou, plus ordinairement, donner l'acquit.

ACRE (b. lat. *acrum, acrus*), *s. f.* Mesure de terre différente suivant les localités.

ÂCRE (lat. *acer*), *adj.* Qui a quelque chose de piquant et de corrosif au goût. || Qui exerce une action piquante et corrosive. || Fig. Humeur âcre.

ÂCRETÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est âcre.

ACRIMONIE (lat. *acrimonia*), *s. f.* Qualité de ce qui exerce une action piquante et corrosive. L'acrimonie des humeurs. || Fig. Acrimonie des paroles.

ACRIMONIEUX, EUSE, *adj.* Qui a de l'acrimonie, au propre et au figuré.

* **ACROAMATIQUE** (ἀκροαματικός), *adj.* Qui est reçu par l'oreille. L'enseignement acroamatique est l'enseignement oral, réservé à des élèves choisis.

ACROBATE (ἀκροβατεῖν), *s. m.* et *f.* Danseur ou danseuse de corde.

ACRONYQUE (ἀκρόνυχος), *adj.* Se dit quand un astre se lève au coucher, ou quand il se couche au lever du soleil.

* **ACROPOLE** ou **ACROPOLIS** (ἀκρόπολις), *s. f.* Nom de la ville élevée ou citadelle dans les cités grecques.

ACROSTICHE (ἀκρόστιχον), *s. m.* Ouvrage composé d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le nom pris pour sujet, chaque vers commençant par une des lettres de ce nom prises de suite. || *Adj.* Vers acrostiches.

ACROTÈRE (ἀκρωτήριον), *s. m.* Piédestaux des figures que les anciens plaçaient sur les extrémités rampantes et aux sommets des frontons des temples. || Espèce de piédestaux d'espace en espace dans les balustrades.

ACTE (lat. *actus*,) *s. m.* Tout ce qu'on fait ou peut faire. Acte glorieux. Acte criminel. || En t. de rel. mouvement vertueux que l'âme produit au dedans d'elle-même. || En log. Acte, ce qui est réalisé, opposé à puissance, ce qui peut être réalisé. || Acte d'hostilité, agression. || Acte de présence. Faire acte de présence. || En jur. Tout ce qui se fait entre particuliers, avec ou sans le ministère d'un officier de justice, soit en jugement, soit hors de jugement. || Déclaration faite devant un tribunal soit spontanément, soit d'après l'ordre de la justice, et dont on a constaté la réalité. Demander, prendre acte. || Dans le langage ordinaire, prendre acte de... déclarer qu'on se prévaudra de... || Actes de l'état civil, actes par lesquels des officiers civils constatent les naissances, les décès, les mariages. || Acte d'accusation, exposé des faits imputés à un accusé. || Décision de l'autorité publique. Les actes du gouvernement. || *Au pl.* Recueils, registres où sont réunies les décisions de l'autorité. || Journaux, mémoires faits par certaines sociétés savantes. || En hist. eccl. Récits consacrés. Les actes du martyre de saint Justin. Les actes des apôtres. || T. d'école. Dispute publique où l'on soutient des thèses. || Acte dans l'art dramatique, chacune des parties principales dont une pièce de théâtre est composée. || Un acte, une pièce en un acte.

ACTEUR, TRICE (lat. *actor*), *s. m.* et *f.* Celui qui joue un rôle, prend une part dans une affaire, dans un événement. || Celui, celle qui représente un personnage dans une pièce de théâtre. || Celui, celle qui exerce la profession de comédien, de comédienne.

ACTIF, IVE (lat. *activus*), *adj.* Qui est agissant, diligent, laborieux. || Par extens. en parlant des choses qui agissent avec promptitude, avec énergie. Remède actif. || Part active, rôle qu'on joue dans une affaire. || En dévotion, vie active, celle qui consiste dans les actes extérieurs de piété, par opposition à vie contemplative. || En affaires, dettes actives, sommes dont on est créancier, par opposition à dettes passives. || En philos. Qui agit ou qui a la vertu d'agir, par opposition à passif. || Citoyen actif, celui qui jouit des droits politiques. || En parlant de l'armée, service actif, temps durant lequel un soldat est sous les drapeaux. || En gram. Se dit des verbes exprimant une action faite par le sujet, comme *je frappe;* et des verbes qui prennent un complément immédiat, c.-à-d. sans préposition, et que des grammairiens appellent transitifs directs, comme *il aime son fils*. Se dit aussi de ce qui est propre à ces verbes. Voix active. || *S. m.* L'actif d'un verbe, la voix active. || *S. m.* Somme dont on est créancier.

ACTION (lat. *actio*), *s. f.* Opération, œuvre. Le conseil et l'action. L'action d'un remède. || En gram. L'action exprimée par le verbe. L'action de penser. || Chose faite par l'homme. Une méchante action. || En t. de dév. Actions de piété. || Action de grâces, remercîment, témoignage de reconnaissance. || Activité. Sa vieillesse n'a pas été sans action. Boss. Être en action, se donner du mouvement. Tenir en action, donner du mouvement. || Véhémence. Parler avec action. || Engagement entre des troupes. || L'action oratoire ou théâtrale, le débit et les gestes. || Discours public, tel qu'un sermon, une harangue, un plaidoyer. Vieux en ce sens. || Demande, poursuite en justice. || Principal événement qui fait le sujet d'une pièce de théâtre, d'un poëme ou d'un roman. || Part qu'on a dans les bénéfices d'une compagnie de commerce ou de quelque autre société; titre qui constitue cette part. || Fig. Ses actions haussent, baissent, se dit de quelqu'un dont le crédit, dont la réputation croît ou diminue. || En math. Quantité d'action, le produit de la masse par la vitesse.

ACTIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a une ou plusieurs actions dans une entreprise de finance ou de commerce.

ACTIONNÉ, ÉE, *p. p.* Actionné par ses créanciers. || *Adj.* Occupé, affairé.

ACTIONNER, *v. a.* Citer quelqu'un devant la justice.

* **ACTIVANT, ANTE**, *adj.* Qui active.

* **ACTIVÉ, ÉE**, *p. p.* d'activer. Travaux activés.

ACTIVEMENT, *adv.* D'une manière active. || En gram. A la façon d'un verbe actif, dans le sens actif.

* **ACTIVER**, *v. a.* Donner de l'activité, hâter, pousser.

ACTIVITÉ (lat. *activitas*), *s. f.* Puissance d'agir. || En phys. Sphère d'activité, espace dans lequel un agent exerce son action; et fig. Le cercle, l'étendue des travaux, des idées, des entreprises d'un homme. || Par extens. Diligence. Plein d'activité. || Passivement, la diligence avec laquelle une chose est faite. L'activité des travaux. || EN ACTIVITÉ, *loc. adv.* Au sens actif : Les tribunaux sont en grande activité; au sens passif : Les travaux sont en activité.

* **ACTUALITÉ**, *s. f.* État de ce qui est actuel; chose actuelle.

ACTUEL, ELLE (lat. *actualis*), *adj*. Effectif, réel. Une résolution actuelle et véritable de s'éloigner du péché, Bourd. || Présent, qui a lieu présentement. || En parlant des personnes, en activité de service. || En théol. et phil Grâce, volonté, intention actuelle, par opposition à grâce habituelle, volonté potentielle, intention virtuelle. || En chir. Cautère actuel, le fer rouge, par opposition à cautère potentiel, les caustiques chimiques.

ACTUELLEMENT, *adv*. Au moment dont il s'agit, présentement.

* **ACUITÉ** (lat. *acuitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est aigu.

* **ACULÉIFORME** (lat. *aculeus* et *forme*), *adj*. Qui est en forme d'aiguillon.

ACUMINÉ, ÉE (lat. *acuminatus*), *adj*. Se dit des feuilles, des bractées, etc. dont l'extrémité offre une pointe allongée et aiguë.

ACUPONCTURE (lat. *acu* et *pungere*), *s. f.* Opération qui consiste à enfoncer dans une partie du corps une aiguille métallique.

ACUTANGLE (lat. *acutus* et *angulus*), *adj*. Dont les angles sont aigus.

ADAGE (lat. *adagium*), *s. m.* Sentence, dire populaire.

ADAGIO (a-da-dji-o. Ital. *adagio*), *loc. adv*. T. de mus. Sans se presser, lentement. || *S. m.* L'air même qui se joue lentement. || *Au pl.* Des adagios.

* **ADAMANTIN, INE** (lat. *adamantinus*), *adj*. Qui a la dureté ou l'éclat du diamant.

* **ADAMIQUE** (*Adam*), *adj*. Race adamique, race humaine primitive.

ADAPTATION, *s. f.* Action d'adapter.

ADAPTÉ, ÉE, *p. p* d'adapter. Style adapté au sujet.

ADAPTER (lat. *adaptare*), *v. a.* Ajuster une chose à une autre. || S'adapter, *v. r.* au propre et au figuré. Ce couvercle s'adapte bien au vase.

ADATIS (a-da-ti), *s. m.* Mousseline des Indes.

* **ADDITIF, IVE**, *adj*. Qui s'ajoute.

ADDITION (lat. *additio*), *s. f.* Ce qui est ajouté à quelque chose. || La première règle d'arithmétique, enseignant à ajouter plusieurs nombres les uns aux autres.

ADDITIONNÉ, ÉE, *p. p.* d'additionner. Sommes additionnées. || En chim. À quoi on a ajouté. Un liquide additionné de quelques gouttes d'alcool.

ADDITIONNEL, ELLE, *adj*. Qui est en sus, qui s'ajoute. || En matière d'imposition, centimes additionnels, partie aliquote d'un impôt, qui s'y ajoute et se paye en sus.

ADDITIONNER, *v. a.* Ajouter plusieurs nombres l'un à l'autre. || En chim. Additionner de sucre un sirop, y ajouter un peu de sucre

ADDUCTEUR (lat. *adductor*), *adj. m.* Qui rapproche de l'axe du corps. Muscle adducteur. || *S. m.* Les adducteurs de la jambe.

ADDUCTION (lat. *adductio*), *s. f.* Action des muscles adducteurs.

ADEMPTION (a-dan-psion. lat. *ademptio*), *s. f.* Révocation d'un legs, d'une donation.

* **ADENS** (a-dan. *à* et *dent*), *adv*. À plat ventre.

ADEPTE (lat. *adeptus*), *s. m.* et *f.* En alchimie, celui qui croyait être parvenu au grand œuvre. || Celui, celle qui est initié, initiée aux mystères d'une doctrine, d'une secte, d'une science.

ADÉQUAT, ATE (a-dé-koua. Lat. *adæquatus*), *adj*. En phil. Entier, total; d'une étendue, d'une compréhension égale à son objet.

* **ADEXTRÉ, ÉE** (lat. *ad*, *dexter*), *adj*. En blas. Se dit des pièces qui en ont une autre à leur droite.

ADHÉRENCE, *s. f.* État d'une chose qui tient, qui est collée à une autre. || Fig. La foi est une adhérence de cœur à la vérité éternelle, Boss.

ADHÉRENT, ENTE (lat. *adhærens*), *adj*. Qui tient à une chose, qui y est collé. || En bot. Adhérent se dit du calice ou de l'ovaire quand ces organes sont soudés. || *S. m.* Celui qui est du sentiment, du parti de.

ADHÉRER (lat. *adhærere*), *v. n.* Être attaché, collé à quelque chose. || Fig. C'est trop adhérer à vos peines, Boss. || Être du parti de, du sentiment de. || T. de pratique Confirmer ou approuver un premier acte par un acte subséquent.

* **ADHÉSIF, IVE**, *adj*. En pharm. Qui adhère, qui colle.

ADHÉSION (lat. *adhæsio*), *s. f.* Union, accolement. || Fig. Action d'adhérer, de donner son assentiment.

* **AD HOC** (a-dok. Lat. *ad hoc*, à cela), *loc. adv.* Expressément, pour l'objet même.

* **AD HOMINEM** (a-do-mi-nèm. Lat. *ad hominem*, à l'homme), *loc. adv*. Argument ad hominem, argument où l'on combat l'adversaire par ce qu'il a dit ou fait.

AD HONORES (a-do-no-rès), *loc. adv. lat.* Pour l'honneur, sans fonction ni émolument.

ADIANTE (ἀδίαντος), *s. m.* Genre de plantes de la famille des fougères, employées en médecine sous le nom de capillaires.

ADIEU (*à Dieu*), *loc. adv.* dont on se sert par civilité en prenant congé. || Dire adieu, prendre congé. || Fig. Dire adieu à quelque chose, y renoncer. || Au sol. et fig. Adieu exprime la disparition, la perte. Adieu repos; plaisirs adieu! Bérang. || *S. m.* Un dernier adieu. Faire ses adieux. || Fig. Dire un adieu, faire ses adieux à, renoncer à. || Prov. Adieu paniers, vendanges sont faites, se dit d'une affaire manquée.

ADIPEUX, EUSE (lat. *adeps*), *adj*. En anat. Graisseux.

ADIPOCIRE (lat. *adeps*, et *cire*), *s. f.* En chim. Nom du gras des cadavres.

ADIRÉ, ÉE, *p. p.* Égaré, perdu. Pièces adirées.

ADIRER (lat. *adirare*), *v. a* En jur. Perdre, égarer. Adirer une pièce.

ADITION (lat. *aditio*), *s f.* Adition d'hérédité, acceptation d'une succession.

ADJACENT, ENTE (lat. *adjacens*), *adj*. Situé auprès. Lieux adjacents. Acquérir des terres adjacentes aux siennes. || En géom. Angles adjacents, angles contigus l'un à l'autre, qui ont un côté commun

ADJECTIF (lat. *adjectivus*), *s. m.* Mot que l'on joint à un substantif pour le qualifier ou le déterminer. || Adjectif, tive, *adj*. Qui tient de l'adjectif. Une forme adjective.

ADJECTIVEMENT, *adv*. En manière d'adjectif.

ADJOINDRE (lat. *adjungere*), *v. a* Joindre une ou plusieurs personnes à une ou plusieurs autres pour faire une chose. On lui adjoignit un collègue. || S'adjoindre à, *v. r.* Se faire associé de.

ADJOINT, TE, *p. p.* d'adjoindre, et *adj*.

ADJOINT, *s. m.* Celui qui est associé à un autre. || Officier municipal qui remplace le maire.

ADJONCTION (lat. *adjunctio*), *s. f.* Jonction d'une personne ou d'une chose à une autre.

ADJUDANT (esp. *ayudante*), *s m.* Officier ou sous-officier d'état-major destiné à seconder les chefs dans le commandement. Adjudant-major. Adjudant sous-officier.

ADJUDICATAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle à qui on adjuge quelque chose dans une vente publique.

* **ADJUDICATEUR**, *s. m.* Celui qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE, *adj*. Qui adjuge. Jugement adjudicatif.

ADJUDICATION (lat. *adjudicatio*), *s. f.* Acte par lequel on adjuge une chose.

ADJUGÉ, ÉE, *p. p.* Biens adjugés. || Adjugé, se dit, dans les encans, par ellipse, pour la chose est adjugée.

ADJUGER (lat. *adjudicare*), *v. a.* Déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux parties appartient de droit à l'une d'elles. || Déclarer par autorité de justice qu'une personne devient propriétaire d'un bien meuble ou immeuble mis à l'enchère. || Se dit de même des fournitures, des travaux proposés au rabais. || Dans le langage général, attribuer, décerner.

ADJURATION (lat. *adjuratio*), *s. f.* Formule dont l'Église catholique se sert dans les exorcismes. || En langage général, prière instante, sommation avec prière.

ADJURÉ, ÉE, *p. p.* d'adjurer.

ADJURER (lat *adjurare*), *v. a.* Recommander ou demander, au nom de Dieu, de faire ou de dire quelque chose. || Dans le style oratoire, sommer en faisant appel à la conscience.

* **ADJUVANT, ANTE** (lat. *adjuvans*), *adj*. Qui aide, auxiliaire. || En pharm. Médicament adjuvant, ou *s. m.* un adjuvant.

AD LIBITUM (a-dli-bi-tom'), *loc. adv. lat.* À volonté.

ADMETTRE (lat. *admittere*), *v. a.* Laisser entrer, recevoir. Admettre dans sa maison. Admettre aux honneurs. || Fig. Admettre quelqu'un parmi ses amis. || Admettre à, permettre de. Admettre quelqu'un à se

justifier. || Reconnaître pour véritable. || Tenir pour bon, agréer pour valable. J'admets vos raisons. || Supposer. Admettons cela. || En parlant des choses, comporter, souffrir. Cette affaire n'admet point de retard.

ADMINICULE (lat. *adminiculum*), *s. m.* Ce qui contribue à faire preuve. || Dans le langage général, secours. || *S. m. pl.* Ornements qui entourent la figure sur une médaille.

* **ADMINISTRANT, ANTE,** *adj.* Qui administre.

ADMINISTRATEUR, TRICE (lat. *administrator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui régit les biens, les affaires d'un grand établissement. || Qui est chargé de quelque partie du gouvernement. || Absol. Qui sait bien administrer. Ce préfet n'est point administrateur.

ADMINISTRATIF, IVE, *adj.* Qui appartient, qui a rapport à l'administration.

ADMINISTRATION (lat. *administratio*), *s. f.* Gestion, conduite des affaires publiques ou privées. || L'administration de la justice, l'exercice de la justice avec autorité publique. || Au sens actif, en parlant de celui qui administre. Sous l'administration de Colbert. || Absol. L'administration, la gestion des affaires publiques. La science de l'administration. || Corps d'administrateurs et d'employés chargés collectivement de quelque partie de l'administration publique. L'administration des contributions indirectes. || L'administration, le gouvernement, considéré surtout dans son action administrative. || Administration des sacrements, action de conférer les sacrements. || *Au pl.* Secours spirituels. Les administrations du Saint-Esprit, Fléch.

* **ADMINISTRATIVEMENT,** *adv.* Suivant les formes, les règlements administratifs.

ADMINISTRÉ, ÉE, *p. p.* États bien administrés. || Qui a reçu l'extrême-onction. || Donné en remède. || *S. m.* Se dit du citoyen par rapport à l'administration.

ADMINISTRER (lat *administrare*), *v. a.* Gérer les affaires publiques ou privées. || Administrer la justice, rendre la justice. || Administrer les sacrements, conférer les sacrements. || Administrer un malade, administrer à un malade les derniers sacrements. || Donner. Administrer un remède. || S'administrer, *v. r.* Être administré.

ADMIRABLE (lat. *admirabilis*), *adj.* Qui mérite ou attire l'admiration. || Ironiquement, singulier, étonnant, et, par suite, qui est mal venu à. Ils sont admirables de vouloir prendre le parlement pour dupe, Pasc. || En chim. Sel admirable, sel de Glauber.

ADMIRABLEMENT, *adv.* D'une manière admirable.

* **ADMIRANT, ANTE,** *adj.* Qui admire.

ADMIRATEUR, TRICE (lat. *admirator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui admire. || *Adj.* Un peuple admirateur.

ADMIRATIF, IVE (lat. *admirativus*), *adj.* Porté à admirer. || En gram. Point admiratif ou d'admiration (!), point qui sert à indiquer qu'il y a admiration ou exclamation dans la phrase. || Qui exprime l'admiration. Ton admiratif.

ADMIRATION (lat. *admiratio*), *s. f.* Sentiment excité par ce qui est agréable ou beau à un point qui étonne. || L'objet même qu'on admire. On tient à ses vieilles admirations.

ADMIRÉ, ÉE, *p. p.* d'admirer. Chose admirée du peuple. Général admiré même par ses ennemis.

ADMIRER (lat. *admirari*), *v. a.* Considérer avec admiration. || Admirer se dit aussi absolument. Assis sur le bord de la mer, il admirait. || Voir avec étonnement. J'admirais les coups du sort, Fén. || Admirer avec *de* et *l'infin.* ou *que* et le *subj.* Voir avec étonnement. Pourquoi admirez-vous que nous nous soyons trompés, nous qui sommes des hommes? Pasc. L'homme admire de s'y voir placé [dans l'univers], sans savoir comment il y a été mis, Fén. || Par critique ou ironie, en parlant de ce qui paraît excessif, étrange. J'admire ma simplicité et la faiblesse de mon cœur, Mol. || S'admirer, *v. r.* L'ignorance toujours est prête à s'admirer, Boil.

ADMIS, ISE, *p. p.* d'admettre. Reçu, en parlant des personnes et des choses. Une coutume admise. Candidat admis. || Reconnu pour vrai.

* **ADMISSIBILITÉ,** *s. f.* Qualité d'une chose ou d'une personne admissible.

ADMISSIBLE, *adj.* Qui peut être admis.

ADMISSION (lat. *admissio*), *s. f.* Action par laquelle on est admis.

* **ADMIXTION** (lat. *admixtio*), *s. f.* Action d'ajouter en mélangeant.

* **ADMONESTATION** ou **ADMONÉTATION,** *s. f.* Action d'admonester.

ADMONESTÉ, ÉE, ou **ADMONÉTÉ, ÉE,** *p. p.* d'admonester. || *S. m.* En justice, acte par lequel on admonétait.

ADMONESTER ou **ADMONÉTER** (lat. *admonere*), *v. a.* T. de jur. dont on se servait autrefois, lorsqu'un particulier ayant commis une faute qui ne méritait pas une grande punition, le juge le mandait pour lui faire une remontrance. || En général, faire une remontrance.

* **ADMONITEUR,** *s. m.* Celui qui fait des admonitions. || Au noviciat des jésuites, titre d'un des plus fervents novices chargé d'avertir les autres de ce qu'ils ont à faire.

ADMONITION (lat. *admonitio*), *s. f.* Action d'admonester. || Avertissement.

ADOLESCENCE (lat. *adolescentia*), *s. f.* Âge qui succède à l'enfance.

ADOLESCENT, ENTE (lat. *adolescens*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est dans l'âge de l'adolescence. || *Adj.* Encore adolescent il avait quitté Rome, Arnault.

* **ADOMESTIQUÉ, ÉE,** *p. p.* Gens adomestiqués.

* **ADOMESTIQUER,** *v. a.* Faire de sa maison. || S'adomestiquer, *v. r.* Se faire de la maison.

* **ADONC,** *adv.* En ce moment, alors. || Vieux.

ADONIEN ou **ADONIQUE** (lat. *adonius*), *adj.* et *s. m.* Vers composé d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS (Ἄδωνις), *s. m.* Jeune homme qui fait le beau et qui est très-soigneux de sa parure. || Plante à fleurs rouges ou citrines, qui approche de la renoncule.

ADONISÉ, ÉE, *p. p.* d'adoniser. Paré.

ADONISER, *v. a.* Parer avec une grande recherche. || S'adoniser, *v. r.* S'ajuster avec un trop grand soin.

ADONNÉ, ÉE, *p. p.* Qui se livre, s'applique à. Adonné à l'étude, au vin.

ADONNER (S'), *v. r.* Se livrer, s'appliquer à quelque chose avec ardeur, habituellement. S'adonner à l'étude. || Fréquenter habituellement. S'adonner à une société. || Se diriger, en parlant d'un chemin, d'une chasse, etc.

ADOPTANT, *s. m.* En droit, celui qui adopte.

ADOPTÉ, ÉE, *p. p.* Octave adopté par César. || *Subst.* L'adoptant et l'adopté. || Fig. Proposition adoptée. || Adopté, formule de vote elliptique qui indique que la proposition est reçue.

ADOPTER (lat. *adoptare*), *v. a.* Choisir quelqu'un pour fils ou pour fille et lui en donner les droits civils, en remplissant certaines formalités légales. || Par extens. Prendre un enfant et le traiter comme sien. || En général, se porter vers, s'attacher à. Adopter un parti.

ADOPTIF, IVE (lat. *adoptivus*), *adj.* Qui a été adopté. Fils adoptif. || Qui a adopté. Père adoptif. || Qui a rapport à l'adoption.

ADOPTION (lat. *adoptio*), *s. f.* Action d'adopter. || Par extens. La France est sa patrie d'adoption. || Fig. Adoption, dans une langue, de mots étrangers. Adoption d'une loi.

ADORABLE (lat. *adorabilis*), *adj.* Digne d'être adoré. || Par exagération, se dit de tout ce que l'on estime ou l'on aime extrêmement.

ADORATEUR, TRICE (lat. *adorator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui adore; qui a amour et respect pour. Les Guèbres sont adorateurs du feu. Un peuple adorateur, Rac.

ADORATION (lat. *adoratio*), *s. f.* Action par laquelle on adore. || Cérémonie dans laquelle les cardinaux vont rendre honneur au pape mis sur l'autel après son élection. || Par extens. Amour, attachement extrême. || *Au pl.* Démonstration de tendresse et de respect. || Nom des tableaux et estampes qui représentent les mages aux pieds de Jésus enfant.

ADORÉ, ÉE, *p. p.* Roi adoré de son peuple. Alexandre adoré par les Perses.

ADORER (lat. *adorare*), *v. a.* Rendre à la Divinité le culte qui lui est dû. || Adorer la croix, se dit en parlant d'une des cérémonies du culte catholique. || Adorer se dit aussi absol. La profonde religion d'une âme qui adore, Mass. || Se prosterner devant. D'où vient, lui dit Alexandre, que tu ne m'adores pas? Montesq. || Fig. Je ne vais pas au Louvre adorer la fortune, Boil. || En t.

de spiritualité, se soumettre avec adoration. Ils adorent les jugements de Dieu, Boss. || En général, dans le même sens. Ils adorent la main qui les tient enchaînés, Rac. || Aimer avec passion. Adorer ses enfants. || Adorer le veau d'or, faire la cour à un homme de peu de mérite, à cause de ses richesses. || S'adorer, *v. r.* S'adorer l'un l'autre. || Être en adoration de soi.

ADOS (a-dô. *à* et *dos*), *s. m.* Terre en pente inclinée vers le midi et favorable aux primeurs.

ADOSSÉ, ÉE, *p. p.* Adossé à ou contre un mur. || En blas. Se dit de deux pièces d'armoiries placées dos à dos.

* **ADOSSEMENT,** *s. m.* État de ce qui est adossé.

ADOSSER, *v. a.* Mettre le dos contre quelque chose. Adosser à ou contre un mur. || Placer une chose contre une autre qui lui sert d'appui. || S'adosser, *v. r.* Il s'adossa contre un arbre.

ADOUBER (b. lat. *adobare*), *v. n.* Au trictrac et aux échecs, toucher un pion sans le jouer. || En mar. Réparer.

ADOUCI, IE, *p. p.* d'adoucir.

ADOUCIR (*à* et *doux*), *v. a.* Rendre doux. Adoucir l'âpreté des fruits. || Par extens. Ôter les qualités qui blessent. Adoucir sa voix. || Au moral, rendre plus supportable. Adoucir les souffrances. || Calmer, apaiser. Adoucir la colère. || Polir, ôter les aspérités. On adoucit les glaces avec l'émeri. || En peint. et sculpt. Adoucir, rendre moins saillant. || Mitiger, atténuer, présenter d'une façon plus excusable, plus acceptable. Adoucir des reproches. || S'adoucir, *v. r.* Devenir plus doux, au propre et au figuré.

ADOUCISSANT, ANTE, *adj.* Qui adoucit, calme. || *S. m.* Les principaux adoucissants sont les liquides émulsifs.

ADOUCISSEMENT, *s. m.* Action d'adoucir, état de ce qui est adouci, au propre et au fig. || Atténuation, tempérament. Pour préparer des adoucissements à sa doctrine, Boss.

ADOUÉ, ÉE (*à, deux*), *adj.* Accouplé. Perdrix adouées.

AD PATRES (a-dpa-três), *loc. lat.* Aller ad patres, mourir. Envoyer ad patres, faire mourir.

ADRAGANT ou **ADRAGANTE** (corrupt. de *tragacanthe*), *adj.* Gomme adragant ou adragante ou d'adragant, gomme qui sort d'arbrisseaux du genre des astragales.

AD REM (a-drem'), *loc. lat.* D'une manière catégorique, qui va à la chose. Raisonnement ad rem.

* **ADRESSANT, ANTE,** *adj.* Qui s'adresse, qui est adressé à. Une lettre adressante à.

ADRESSE (*adroit*), *s. f.* Indication de la personne à qui il faut s'adresser, de la maison, du lieu où il faut aller, envoyer. || Fig. et famil. Cela va à l'adresse, est à l'adresse d'un tel, c'est-à-dire ce trait malin est dirigé contre lui. || Bureau d'adresse, établissement où l'on s'adresse pour obtenir des renseignements. || Fig. Bureau d'adresse, se dit d'une maison où l'on débite beaucoup de nouvelles, ou d'une personne qui aime à savoir et à répandre les nouvelles. || Écrit ayant pour objet une demande, une adhésion, une félicitation, etc. présenté par un corps constitué, par une réunion de citoyens, etc. || Habileté à s'y prendre, soit dans les exercices du corps, soit dans les choses de l'intelligence. || Adresse de style, certaines tournures fines et délicates.

ADRESSÉ, ÉE, *p. p.* d'adresser.

ADRESSER (*à, dresser*), *v. a.* Envoyer avec une indication. Il leur adressa son ami. || Par extens. Adresser la parole à quelqu'un, lui parler directement. || Fig. Adresser, envoyer à l'adresse de quelqu'un, dire quelque chose qui est à son adresse. || Diriger, tourner. Adresser ses pas, ses coups. || S'adresser, *v. r.* Aller trouver, avoir recours. S'adresser à quelqu'un. || Se diriger, aller. Quelqu'un vers nous s'adresse, Rotr. || S'adresser à quelqu'un, adresser la parole à quelqu'un. || Cette lettre s'adresse à lui; la suscription fait voir qu'elle lui doit être rendue. || Être dirigé. Vos yeux au ciel s'adressent, Rac. || Adresser, *v. n.* Toucher droit où l'on vise. Bien adresser n'est pas petite affaire, la Font.

ADROIT, OITE (*à, droit*), *adj.* Qui a de l'adresse, soit de corps, soit d'esprit. || En parlant des choses, où il y a de l'adresse. Adroit mensonge, Rac.

ADROITEMENT, *adv.* D'une manière adroite.

ADULATEUR, TRICE (lat. *adulator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne des louanges excessives. || *Adj.* Langage adulateur.

ADULATION (lat. *adulatio*), *s. f.* Flatterie.

ADULÉ, ÉE, *p. p.* Louis XIV adulé par sa cour.

ADULER (lat. *adulari*), *v. a.* Flatter.

ADULTE (lat. *adultus*), *adj.* Qui est parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse. || *S. m.* Un adulte.

ADULTÉRATION (lat. *adulteratio*), *s. f.* En jur. Action de gâter, de fausser. L'adultération des monnaies. Peu usité en ce sens. || En pharm. Action d'adultérer les médicaments ou résultat de cette action.

ADULTÈRE (lat. *adulter*), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui viole la foi conjugale. || *Adj.* Qui viole la foi conjugale. Époux adultère. || Par extens. Ce qui offre un mélange vicieux, coupable.

ADULTÈRE (lat. *adulterium*), *s. m.* Violement de la foi conjugale.

ADULTÉRÉ ÉE, *p. p.* Médicaments adultérés.

ADULTÉRER (lat. *adulterare*), *v. a.* En pharm. Falsifier. || En jur. Adultérer les monnaies. || Fig. Fausser, vicier.

ADULTÉRIN, INE (lat. *adulterinus*), *adj.* et *s.* Qui est né d'adultère.

* **ADURENT, ENTE** (lat. *adurens*), *adj.* En méd. Brûlant.

ADUSTE (lat. *adustus*), *adj.* En méd. Qui est brûlé. Un sang aigri et aduste, Volt.

ADUSTION (lat. *adustio*), *s. f.* En méd. Cautérisation à l'aide du feu.

ADVENIR, *v. n.* Voy. avenir.

ADVENTICE (lat. *adventicius*), *adj.* Qui survient de dehors. Idées adventices, par opposition à idées innées. || Plante adventice, plante qui n'a pas été semée.

ADVENTIF, IVE, *adj.* Se dit d'un bourgeon, d'une racine qui naissent artificiellement et ailleurs que dans les points où l'on a coutume de les voir.

ADVERBE (lat. *adverbium*), *s. m.* Partie invariable du discours qui modifie les verbes ou les adjectifs.

ADVERBIAL, ALE, *adj.* Qui a le caractère de l'adverbe.

ADVERBIALEMENT, *adv.* D'une manière adverbiale.

* **ADVERBIALISER,** *v. a.* Donner à un mot une désinence adverbiale, ou l'employer comme adverbe.

ADVERBIALITÉ, *s. f.* En gram. Qualité d'un mot considéré comme adverbe.

ADVERSAIRE (lat. *adversarius*), *s. m.* Celui qui s'oppose à, qui lutte contre.

ADVERSATIF, IVE (lat. *adversativus*), *adj.* En gram. Qui marque quelque différence entre ce qui précède et ce qui suit. Conjonctions adversatives. Proposition adversative.

ADVERSE (lat. *adversus*), *adj.* Contraire, opposé. Fortune adverse. Partie adverse. || En hist. nat. Qui est placé à l'opposite d'une chose ou tourné vers elle.

ADVERSITÉ (lat. *adversitas*), *s. f.* Fortune adverse. Être dans l'adversité. Souffrir héroïquement les grandes adversités.

ADYNAMIE (ἀδυναμία), *s. f.* En méd. Profonde prostration des forces.

ADYNAMIQUE, *adj.* Qui a le caractère de l'adynamie.

* **AÉRAGE,** *s. m.* Action de renouveler l'air dans un espace clos.

* **AÉRATION,** *s. f.* Action d'exposer à l'air une substance, pour qu'elle en reçoive quelque modification. || Se prend aussi pour aérage.

AÉRÉ, ÉE, *p. p.* Chambre aérée par un ventilateur. || *Adj.* Qui est en grand air, en bel air.

AÉRER (lat. *aer*), *v. a.* Renouveler l'air dans un espace clos. Il faut aérer les salles des hôpitaux. || Exposer une substance à l'air. Aérer du blé.

* **AÉRICOLE** (lat. *aer* et *colere*), *adj.* Se dit d'une plante ou d'un animal qui vit dans l'air.

AÉRIEN, ENNE, *adj.* Qui est d'air, qui est comme l'air, qui vit dans l'air. || En anat. Voies aériennes, conduits aériens, l'ensemble des canaux qui conduisent l'air. || En peint. Perspective aérienne, perspective dont les effets résultent de l'interposition de l'air entre l'objet et l'œil du spectateur.

AÉRIFÈRE (lat. *aer* et *ferre*), *adj.* En anat. Qui porte l'air. Voies aérifères.

* **AÉRIFICATION,** *s. f.* Opération par laquelle on fait passer à l'état gazeux une matière solide ou liquide.

AÉRIFORME, *adj.* Qui ressemble à l'air.

* **AÉRISER**, *v. a.* Réduire à l'état d'air ou de gaz.
* **AÉRODYNAMIQUE**, *s. f.* Partie de la physique qui traite des lois présidant aux mouvements des fluides élastiques, ou de celles qui règlent la pression qu'exerce l'air extérieur.

AÉROGRAPHIE, *s. f.* Description de l'air.

AÉROLITHE (ἀήρ et λίθος), *s. m.* Pierre tombée du ciel.

AÉROLOGIE, *s. f.* Traité sur l'air, théorie de l'air.

AÉROMANCIE (ἀήρ et μαντεία), *s. f.* Art prétendu de deviner par l'air et par les phénomènes aériens.

* **AÉROMANCIEN**, *s. m.* Qui pratique l'aéromancie.
* **AÉROMÈTRE**, *s. m.* En phys. Instrument qui sert à mesurer la condensation ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE, *s. f.* Science qui a pour objet la constitution physique de l'air, et qui en mesure les effets mécaniques.

AÉRONAUTE (ἀήρ et ναύτης), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui parcourt les airs dans un aérostat.

* **AÉRONAUTIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'aéronaute. || *S. f.* L'art de l'aéronaute.
* **AÉROPHOBE** (ἀήρ et φόβος), *s. m.* En méd. Celui qui craint l'air.
* **AÉROPHOBIE**, *s. f.* En méd. Crainte de l'air.

AÉROSTAT (ἀήρ et στατός), *s. m.* Grand ballon rempli d'un air échauffé ou d'un gaz plus léger que l'air, et qui par ce moyen se soutient dans l'air.

AÉROSTATION, *s. f.* Art d'employer les aérostats.

AÉROSTATIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'aérostation. || *S. f.* Partie de la physique recherchant les lois de l'équilibre de l'air.

* **AÉROSTIER**, *s. m.* Celui qui dirige un aérostat. S'est dit d'un corps d'ingénieurs qui fut créé pendant la Révolution pour observer en aérostat les armées ennemies.
* **ÆSTHÉTIQUE**, *s. f.* Voy. ESTHÉTIQUE.
* **ÆTHRIOSCOPE** (αἰθρία et σκοπεῖν), *s. m.* En phys. Instrument propre à mesurer la chaleur qui rayonne de la surface de la terre vers les espaces célestes.

AÉTITE (ἀετίτης), *s. f.* Pierre d'aigle; tritoxyde de fer.

AFFABILITÉ, *s. f.* Qualité de celui qui reçoit, écoute et entretient avec bienveillance ceux qui s'adressent à lui.

AFFABLE (lat. *affabilis*), *adj.* Qui a de l'affabilité.

AFFABLEMENT, *adv.* D'une manière affable.

AFFABULATION (lat. *ad* et *fabula*), *s. f.* Partie d'une fable qui en explique le sens moral, la moralité.

AFFADI, IE, *p. p.* Estomac affadi.

AFFADIR, *v. a.* Rendre fade. || Fig. Ôter le sel, le piquant. Affadir une épigramme. || Causer une sensation désagréable au palais, à l'estomac, par quelque chose de fade. Le miel affadit le cœur. || Fig. Ces gens... l'affadissaient, L'endormaient en contant leur flamme, LA FONT. || S'affadir, *v. r.* Devenir fade.

* **AFFADISSANT, ANTE**, *adj.* Qui affadit.

AFFADISSEMENT, *s. m.* Effet que produit la fadeur. || Fig. Louer jusqu'à l'affadissement.

AFFAIBLI, IE, *p. p.* d'affaiblir.

AFFAIBLIR, *v. a.* Rendre faible, au propre et au fig. || Affaiblir les monnaies, en diminuer le poids ou le titre. || S'affaiblir, *v. r.* Devenir faible, au propre et au fig. || En peint. et grav. Affaiblir marque l'exagération de l'adoucissement. En archit. c'est diminuer l'épaisseur d'un mur ou la grosseur d'une pièce de charpente.

AFFAIBLISSANT, ANTE, *adj.* Qui affaiblit.

AFFAIBLISSEMENT, *s. m.* Diminution de forces, au propre et au figuré. || Affaiblissement des monnaies, abaissement de leur titre.

* **AFFAINÉANTI, IE**, *p. p.* et *adj.* Devenu fainéant.
* **AFFAINÉANTIR (S')**, *v. r.* Devenir fainéant.

AFFAIRE (*à* et *faire*), *s. f.* Ce qui est l'objet de quelque travail, occupation, soin, devoir, fonction. || Faire son affaire d'une chose, s'en charger, en répondre; savoir la mettre à profit. || Tout ce qui est l'objet d'un intérêt. Il faut tenter l'affaire. On parle du salut comme d'une affaire souverainement importante, BOURD. || Affaire d'honneur, ou, absolument, affaire, un duel, un combat singulier. || C'est une affaire de, une question de. La foi de beaucoup d'hommes est une affaire de géographie, J. J. ROUSS. || C'est une affaire, la chose est difficile. || Ce qu'il faut, ce qui convient. Ce choix était mieux votre affaire, MOL. || Faire son affaire (à soi-même), se mettre à l'abri, s'arranger, réussir. || Faire son affaire (à un autre), le châtier, lui donner une leçon, même le tuer. || Avoir son affaire, en bonne part, avoir ce qui convient; en mauvaise part, recevoir correction, châtiment, leçon. || Point d'affaire, signifie en aucune façon. Point d'affaire, marquis, MOL. || Point d'affaire signifie encore c'est en vain. || *S. f. pl.* Les affaires de quelqu'un, ce qui l'intéresse particulièrement, ce qui concerne sa situation. Être bien dans ses affaires. || Transaction, marché. J'ai affaire avec lui. || Absol. Les affaires, le commerce, l'industrie, la banque. Il est dans les affaires. || *Au sing.* Organiser, lancer une affaire. || En mauvaise part, faiseur d'affaires. || *S. f. pl.* Tout ce qui concerne la fortune et les intérêts de l'État. Les affaires d'État. Les affaires publiques. Ce ministre est depuis longtemps aux affaires. || Affaires spirituelles, affaires qui concernent la religion; affaires temporelles, celles qui concernent le monde. || Embarras, peines, querelles Pourquoi chercher à lui faire des affaires? MOL. || Se tirer, sortir d'affaire, se tirer, sortir d'embarras. || Une mauvaise affaire, une affaire où l'honneur, la fortune, la vie sont engagés; une bonne affaire, une affaire où il y a beaucoup d'argent à gagner. || Procès, contestation, démêlé. Affaire civile. Plaider une affaire. || Dans un sens très-vague, chose, circonstance, conjoncture. || En t. de guerre, combat. || Avoir affaire de, avoir besoin de. || Avoir affaire à quelqu'un, avoir à lui parler, à débattre avec lui. || Par menace. Si vous tenez ce langage, vous aurez affaire à lui, il vous en fera repentir. || Avoir affaire à quelqu' un, avoir à traiter d'affaires avec lui. || Absol. Il a affaire, il ne peut quitter, BOSS. || Faire ses affaires, aller à ses affaires, satisfaire ses besoins naturels.

AFFAIRÉ, ÉE, *adj.* Qui a beaucoup d'affaires.

AFFAISSÉ, ÉE, *p. p.* Terres affaissées.

AFFAISSEMENT, *s. m.* État de ce qui est affaissé. || En géol. Système des affaissements, celui qui explique la formation des montagnes par l'abaissement des terres environnantes.

AFFAISSER (*à* et *faix*), *v. a.* Faire ployer sous le faix. || Faire baisser, tasser des choses posées les unes sur les autres. || Fig. Accabler, affaiblir. || S'affaisser, *v. r.* Baisser, s'affaiblir, succomber.

AFFAITER (lat. *affectare*), *v. a.* En fauc. Apprivoiser un oiseau de proie. Faucon bien affaité.

AFFALÉ, ÉE, *p. p.* Arrêté sur la côte.

AFFALER (flam. *afhalen*), *v. a.* Pousser vers la côte, en parlant du vent. || S'affaler, *v. r.* En parlant d'un navire, s'échouer.

AFFAMÉ, ÉE, *p. p.* Pressé par la faim. || *Subst.* Un affamé. || Fig. Avide. Affamé de gloire. || Prov. Ventre affamé n'a point d'oreilles, c.-à-d. quand on a faim, on n'écoute rien.

AFFAMER (lat. *ad* et *fames*), *v. a.* Priver de vivres, faire souffrir de la faim.

* **AFFANGISSEMENTS** (*à* et *fange*), *s. m. pl.* Amas de vase dans le lit des cours d'eau.

AFFÉAGEMENT, *s. m.* Action d'afféager.

AFFÉAGER (*à* et *fief*), *v. a.* T. d'anc. cout. Aliéner une partie de son fief à tenir en arrière-fief ou en roture.

* **AFFECTANT, ANTE**, *adj.* Qui affecte, qui touche.

AFFECTATION (lat. *affectatio*), *s. f.* Manière qui s'éloigne du naturel. Affectation dans la parure, dans le langage. || Imitation, faux-semblant. Affectation de douleur, de vertu. || Attribution, imputation. L'affectation de cette somme aux dépenses courantes.

AFFECTÉ, ÉE, *p. p.* et *adj.* Qui a de l'affectation, où il y a de l'affectation. || Simulé. Douleur affectée. || Attribué, assigné, imputé. Les fonds affectés à cette dépense. || En t. de spiritualité, tombant sous le coup de. Vous êtes des blasphémateurs affectés du Dieu véritable, MASS. || Ému, touché. || En méd. Affligé. Affecté d'un catarrhe.

AFFECTER (lat. *affectare*), *v. a.* Rechercher avec ambition, avec soin, avec trop de soin; avoir une sorte de prédilection pour. || Faire un usage fréquent de. Ils (les vieillards) affectent quelques mots du premier langage qu'ils ont parlé, LA BRUY. || Faire ostentation de. Certaines qualités dont ils affectent de se parer.

|| Feindre, simuler. Affecter la douleur. || Attribuer, assigner, imputer. || En parlant des choses, avoir disposition à. Le sel marin affecte la forme cubique. || Exercer une impression et aussi rendre souffrant, malade. || Faire impression sur l'âme, émouvoir, affliger. || S'affecter, *v. r.* Être simulé. || Contracter une lésion. || Être affligé.

AFFECTIF, IVE, *adj.* Qui inspire de l'affection, qui émeut, qui touche l'âme. Style affectif, FLÉCH. || En phil. Qui se rapporte, dans l'âme, aux besoins et aux passions.

AFFECTION (lat. *affectio*), *s. f.* Ce que le corps éprouve, surtout en fait de maladie. || Manière d'être de l'âme considérée comme touchée de quelque objet. || En un sens philosophique plus restreint, toute situation passive de l'âme. || Sentiment d'amitié, d'amour, d'attachement pour une personne ou une chose. Les affections de la famille. || D'AFFECTION, *loc. adv.* Avec intérêt de cœur. || Affection à, désir de. Pour des choses où il a plus d'affection, PASC. || État maladif. Affection nerveuse.

AFFECTIONNÉ, ÉE, *p. p.* d'affectionner. Aimé. || *Adj.* Attaché de cœur à, dévoué. Affectionnée à ses amis. Affectionné pour mon service, HAMILT. || *Subst.* Ses sujets et affectionnés. || En style épistolaire : Votre très-humble et très-affectionné serviteur.

AFFECTIONNER, *v. a.* Avoir de l'affection pour. || Produire l'affection, attacher, intéresser. Ces usages auront l'avantage d'affectionner les Polonais à leur pays, J. J. ROUSS. || S'affectionner, *v. r.* S'attacher à, se passionner pour. Les citoyens s'affectionnaient à leur pays, BOSS.

AFFECTUEUSEMENT, *adv.* D'une manière affectueuse.

AFFECTUEUX, EUSE (lat. *affectuosus*), *adj.* Qui montre beaucoup d'affection.

* **AFFENER** (lat. *ad* et *fenum*), *v. a.* Donner la pâture aux bestiaux.

AFFÉRENT, ENTE (lat. *ad* et *ferire*), *adj.* En droit, se dit de la part qui revient à chaque intéressé dans un objet indivis.

* **AFFÉRENT, ENTE** (lat. *afferens*), *adj.* En anat. Qui apporte. Vaisseaux afférents.

* **AFFERMAGE,** *s. m.* Action d'affermer.

AFFERMÉ, ÉE, *p. p.* Donné à ferme. || Pris à ferme.

AFFERMER (*à* et *ferme*), *v. a.* Donner à ferme ou à bail. || Prendre à ferme ou à bail.

AFFERMI, IE, *p. p.* Rendu ferme.

AFFERMIR (lat. *affirmare*), *v. a.* Rendre ferme, au propre et au figuré. || S'affermir, *v. r.* Devenir ferme.

AFFERMISSEMENT, *s. m.* Action d'affermir, de consolider; résultat de cette action. || Fig. L'affermissement de la santé. L'affermissement des empires.

AFFÉTÉ, ÉE (voy. *affaiter* et *affecter*), *adj.* Qui a de l'afféterie; qui marque de l'afféterie.

AFFÉTERIE, *s. f.* Recherche mignarde dans les manières ou dans le langage.

AFFETTUOSO (a-fet-tou-ô-zo), *adv.* T. ital. de mus. Indiquant qu'un morceau doit être rendu avec une expression tendre.

* **AFFICHAGE,** *s. m.* Action de poser un certain nombre d'affiches.

AFFICHE (*à* et *ficher*), *s. f.* Feuille imprimée ou manuscrite que l'on applique sur les murs, pour donner connaissance au public de quelque chose.

AFFICHÉ, ÉE, *p. p.* Ordonnance affichée. Honte affichée, rendue publique par celui-là même qui a commis l'action honteuse. Homme affiché, perdu de réputation.

AFFICHER (*à* et *ficher*), *v. a.* Appliquer au mur des affiches. || Faire étalage de. Afficher la douleur. || S'afficher, *v. r.* Ne se prend qu'en mauvaise part.

AFFICHEUR, *s. m.* Celui qui pose les affiches.

AFFIDÉ, ÉE (ital. *affidato*), *adj.* En qui on a confiance. || *Subst.* C'est un de ses affidés.

AFFILÉ, ÉE, *p. p.* Couteau mal affilé. || Fig. et fam. Avoir la langue affilée, parler beaucoup.

AFFILER (*à* et *fil*), *v. a.* Donner le fil à un tranchant. || Fig. Les uns affilent leurs langues de serpent, FLÉCH.

* **AFFILEUR,** *s. m.* Celui qui affile les outils.

AFFILIATION, *s. f.* Association à une compagnie, à une corporation, à des sociétés secrètes, à un complot.

AFFILIÉ, ÉE, *p. p.* Affilié à une corporation. || *S. m.* Les sociétés secrètes ont des affiliés.

AFFILIER (lat. *ad* et *filius*), *v. a.* Associer à une corporation, à une société. || S'affilier, *v. r.*

* **AFFILOIR,** *s. m.* Instrument d'acier qui sert à affiler.

AFFINAGE, *s. m.* Action d'affiner. || Affinage du sucre, du salpêtre; on dit maintenant raffinage.

AFFINÉ, ÉE, *p. p.* De l'or affiné. || Fig. Un pur quiétisme, délié, affiné, S^t-SIM.

* **AFFINEMENT,** *s. m.* Action d'affiner.

AFFINER (*à* et *fin*), *v. a.* Purifier. || Donner un goût plus fin. Le temps, la cave affine le fromage. || Tromper. || S'affiner, *v. r.* L'or s'affine. || Fig. L'esprit s'affine par la conversation.

AFFINERIE, *s. f.* Lieu où l'on affine.

AFFINEUR, *s. m.* Ouvrier qui affine.

AFFINITÉ (lat. *affinitas*), *s. f.* Degré de proximité avec la famille de celui ou de celle qu'on a épousée. || Affinité spirituelle, alliance établie par la cérémonie du baptême entre les parrains et les marraines. || Conformité, convenance, rapport entre plusieurs choses. Affinité de goûts. || En chim. Force en vertu de laquelle des molécules de différente nature se combinent ou tendent à se combiner. || En mus. Affinité des tons.

AFFINOIR, *s. m.* Instrument au travers duquel on passe le chanvre ou le lin pour l'affiner.

AFFIQUET (anc. fr. *affique*), *s. m.* Petit objet d'ajustement. S'emploie presque toujours au pluriel.

AFFIRMATIF, IVE (lat. *affirmativus*), *adj.* Qui affirme. || Proposition affirmative, toute proposition exprimée sans négation. || Affirmative, *s. f.* Toute proposition par laquelle on affirme.

AFFIRMATION (lat. *affirmatio*), *s. f.* Action d'affirmer.

AFFIRMATIVE, *s. f.* Voy. AFFIRMATIF.

AFFIRMATIVEMENT, *adv.* D'une manière affirmative.

AFFIRMÉ, ÉE, *p. p.* Des faits affirmés.

AFFIRMER (lat. *affirmare*), *v. a.* Assurer qu'une chose est vraie. || En log. Exprimer l'affirmation.

* **AFFIXE** (lat. *affixus*), *adj.* En gram. Se dit des particules ou des lettres qui s'ajoutent aux mots pour en modifier le sens. || *S. m.* Un affixe.

AFFLEURÉ, ÉE, *p. p.* Mis de niveau.

* **AFFLEUREMENT,** *s. m.* Action d'affleurer; état de ce qui est affleuré.

AFFLEURER (*à* et *fleur*), *v. a.* Mettre de niveau deux corps contigus, de manière que l'un ne fasse pas saillie sur l'autre. || En phys. Enfoncer dans un liquide jusqu'à une marque précise. Affleurer un aréomètre. || Arriver jusqu'à être de niveau. || *V. n.* Ces pièces de bois affleurent bien, elles sont bien de niveau.

AFFLICTIF, IVE, *adj.* Qui frappe directement la personne. Peine afflictive.

AFFLICTION (lat. *afflictio*), *s. f.* Peine morale. Être plongé dans l'affliction. || Malheur, tribulation. || En t. de spiritualité, le pain de l'affliction.

AFFLIGÉ, ÉE, *p. p.* Atteint d'un malheur. Affligé d'une peste terrible. Affligé par tant de maux. || Qui a de la tristesse. Un cœur affligé. || *Subst.* Il est bon de consoler les affligés, BOURD. || On dit affligé *de* avec un infinitif, ou *que* avec le subjonctif. Je suis affligé de voir les choses en cet état; Je suis affligé que vous ayez perdu votre procès.

AFFLIGEANT, ANTE, *adj.* Qui afflige, qui cause de l'affliction. || Il est affligeant de, *loc. impers.* Il est fâcheux, triste de.

AFFLIGER (lat. *affligere*), *v. a.* Causer un grand dommage, désoler, tourmenter. Un grand malheur affligea l'État. || Causer de l'affliction. Cette mort nous afflige. || Mortifier. Vous pouvez réparer, en affligeant votre chair, vos voluptés criminelles, MASS. || S'affliger, *v. r.* Éprouver de l'affliction.

* **AFFLOUAGE,** *s. m.* Action d'afflouer un navire.

* **AFFLOUER** (*à* et *flot*), *v. a.* Ramener un bâtiment échoué à un endroit où il y a assez d'eau pour qu'il flotte.

AFFLUENCE (lat. *affluentia*), *s. f.* Écoulement abondant d'eau, de liquides. || Fig. Grande abondance de choses. || Grand concours de monde.

AFFLUENT, ENTE, *adj.* Se dit d'un cours d'eau qui a son embouchure dans un fleuve ou dans une autre rivière. || *S. m.* La Seine a de nombreux affluents. || Se dit

aussi des fleuves qui se jettent à la mer. || *Adj.* En méd. Se dit des humeurs qui se portent dans quelque partie.

AFFLUER (lat. *affluere*), *v. n.* Couler vers. || Fig. Abonder, survenir en grande quantité.

AFFLUX (a-flu. Lat. *affluxus*), *s. m.* En méd. Action d'affluer, en parlant des liquides du corps.

AFFOLÉ, ÉE, *p. p.* d'affoler. Rendu fou, et par extension, qui aime d'une manière folle. || En t. de mar. Aiguille affolée se dit de l'aiguille d'une boussole qui est dérangée soit par le voisinage du fer, soit par un orage.

* **AFFOLEMENT,** *s. m.* Action de devenir fou et surtout fou par amour.

AFFOLER (*à* et *fou*), *v. a.* Rendre fou, et particulièrement rendre fou d'amour. || Déranger l'aiguille aimantée. || S'affoler, *v. r.* S'affoler de quelqu'un, de quelque chose.

AFFORAGE (lat. *ad* et *forum*), *s. m.* Droit qui se payait à un seigneur pour la vente du vin.

AFFOUAGE (b. lat. *affoagium*, de *affocare*), *s. m.* Droit de prendre dans une forêt le bois nécessaire pour se chauffer, ou répartition, entre les habitants d'une commune, du bois dont ils ont la propriété en commun.

* **AFFOUILLEMENT,** *s. m.* Action produite par les eaux dont le courant a fouillé, dégradé une pile de pont, etc.

* **AFFOURAGER,** *v. a.* Donner du fourrage sec aux bestiaux à l'écurie.

AFFOURCHE, *s. f.* En t. de mar. Ce qui sert à affourcher un bâtiment. Ancre d'affourche.

AFFOURCHER (*à* et *fourche*), *v. a.* Mettre à califourchon. Un enfant affourché sur un âne. || S'affourcher, *v. r.* || En charpenterie, joindre ensemble deux pièces de bois, dont l'une est à languette et l'autre à rainure. || En t. de mar. Disposer les câbles de deux ancres à fourche. || *V. n.* Le vaisseau affourche. || S'affourcher, *v. r.* On s'affourche pour mieux tenir contre le vent.

AFFRANCHI, IE, *p. p.* Esclaves affranchis par leur maître. || *S. m.* et *f.* Esclave à qui on a donné la liberté.

AFFRANCHIR (*à, franc*), *v. a.* Rendre franc, exempt d'impôt. || Affranchir une lettre, un paquet, en payer le port, en expédiant la lettre, le paquet. || Rendre libre. Affranchir un esclave. || Délivrer en général de ce qui gêne. Affranchir de la crainte. || En équit. Affranchir un fossé, sauter par delà. || Affranchir un animal, le châtrer. || S'affranchir, *v. r.* Être affranchi, se rendre franc.

AFFRANCHISSEMENT, *s. m.* Action d'affranchir. || Exemption de charges, d'impôts. || Acquittement préalable des frais de port soit d'une lettre, soit d'un paquet. || Affranchissement de l'esprit, de la pensée.

* **AFFRANCHISSEUR,** *s. m.* Celui qui affranchit.

AFFRE (â-fr'. Anc. h. all. *eiver, eipar*, hérissé), *s. f.* Grand effroi. Après les affres de la mort, elle ressentit les horreurs de l'enfer, Boss.

AFFRÉTÉ, ÉE, *p. p.* d'affréter. Pris à louage.

AFFRÉTEMENT, *s. m.* Action d'affréter.

AFFRÉTER (*à* et *fret*), *v. a.* Prendre un bâtiment à louage.

AFFRÉTEUR, *s. m.* Celui qui affrète un bâtiment.

AFFREUSEMENT, *adv.* D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE (*affre*), *adj.* Qui excite une sorte de terreur, au sens physique et au sens moral. || Extrêmement désagréable, mauvais, détestable, laid.

AFFRIANDÉ, ÉE, *p. p.* d'affriander. Rendu friand. || Fig. Affriandé par des promesses. || Affriandé de ou à, qui est friand de.

AFFRIANDER (*à* et *friand*), *v. a.* Rendre friand. || Attirer par l'appât de quelque chose d'agréable au goût, et fig. de quelque chose d'agréable, d'avantageux.

AFFRIOLÉ, ÉE, *p. p.* d'affrioler.

AFFRIOLER (*à*, anc. fr. *frioler*, frire légèrement), *v. a.* Attirer par des friandises, et fig. par des promesses.

AFFRONT (*à* et *front*), *s. m.* Acte ou parole de mépris jeté en face. || Boire, avaler, dévorer un affront, le souffrir. || Essuyer un affront, le subir. || Déshonneur, honte. Il fait affront à toute sa famille. || Sa mémoire lui a fait un affront, la mémoire lui a manqué. || Faire l'affront de quelque chose à quelqu'un, le lui reprocher. || En avoir l'affront, ne pas réussir.

AFFRONTÉ, ÉE, *p. p.* d'affronter. Bravé. || Trompé. || En blas. Se dit de deux animaux qui se regardent et sont figurés front contre front. || Mis de niveau.

* **AFFRONTEMENT,** *s. m.* Action d'affronter, de mettre de niveau.

AFFRONTER, *v. a.* Se mettre avec intrépidité en face de. || Fig. Affronter la mort, les tempêtes. || En t. d'arts, mettre front à front, de niveau. || Tromper effrontément quelqu'un. || S'affronter, *v. r.* Si vous voyez deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, La Bruy.

AFFRONTERIE, *s. f.* Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Qui trompe.

* **AFFRUITER (S')** (*à* et *fruit*), *v. r.* Se mettre à fruit, en parlant d'un arbre.

AFFUBLÉ, ÉE, *p. p.* d'affubler. Affublé d'une robe. || Affublé de ridicules, couvert de ridicules.

AFFUBLEMENT, *s. m.* Action d'affubler ; ajustement singulier, ridicule.

AFFUBLER (b. lat. *affibulare*, de *ad* et *fibula*), *v. a.* Habiller d'une manière irrégulière, bizarre, ridicule. || S'affubler, *v. r.* S'affubler d'un manteau.

* **AFFUSION** (lat. *affusio*), *s. f.* Moyen thérapeutique qui consiste à verser en nappe et de quelques centimètres de hauteur une certaine quantité d'eau sur une partie du corps.

AFFÛT (*à* et *fût*), *s. m.* Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. || Fig. Être à l'affût, épier le moment pour faire une chose. || Pièce ou assemblage de diverses pièces de bois qui supporte le canon d'une arme à feu.

AFFÛTAGE, *s. m.* Action d'affûter, d'aiguiser des outils. || Assortiment d'outils nécessaires à un ouvrier.

AFFÛTÉ, ÉE, *p. p.* d'affûter.

AFFÛTER, *v. a.* Aiguiser un outil.

AFFÛTIAU, *s. m.* Bagatelle, brimborion. || Mot pop

AFIN (*à* et *fin*), *conj.* Marque la fin pour laquelle on agit, le but qu'on se propose. Afin se joint à la préposition *de*, suivie d'un infinitif, ou à la conjonction *que*, suivie du subjonctif.

AGA, *s. m.* Chef militaire chez les Turcs.

AGAÇANT, ANTE, *adj.* Qui agace, qui fait mal aux nerfs. || Fig. Qui excite, qui attire. Propos agaçants.

AGACE ou **AGASSE** (b. lat. *agasia*), *s. f.* Oiseau appelé ordinairement pie.

AGACÉ, ÉE, *p. p.* d'agacer. Qui éprouve de l'agacement. || Qui reçoit des agaceries.

AGACEMENT, *s. m.* Sensation désagréable produite par le contact des substances acides, ou l'action de la lime et des sons aigus sur les dents. || Irritation légère. Agacement des nerfs.

AGACER (anc. h. all. *hazjan*, harceler, ou *agace*), *v. a.* Causer de l'agacement. || Agacer les nerfs, causer une irritation intérieure. || Fig. Faire des agaceries. || S'agacer, *v. r.* Devenir agacé. || S'agacer l'un l'autre.

AGACERIE, *s. f.* Mines, manières, paroles par lesquelles on cherche à attirer l'attention.

AGAME (ἀ priv. et γάμος), *adj.* En bot. Se dit des plantes auxquelles on ne connaît point d'organes sexuels, telles que certains champignons et des algues.

AGAMI, *s. m.* Oiseau de l'Amérique méridionale, de la classe des gallinacés.

* **AGAMIE,** *s. f.* État des plantes agames.

AGAPE (ἀγάπη), *s. f.* Repas que les premiers chrétiens faisaient en commun.

AGAPÈTES (ἀγαπητός), *s. f. pl.* Dans la primitive Église, filles qui vivaient en communauté sans faire de vœux.

AGARIC (ἀγαρικόν), *s. m.* Nom de plusieurs champignons dont quelques-uns appartiennent au genre bolet.

* **AGASSIN,** *s. m.* Bouton de vigne qui est placé le plus bas et d'où il ne sort jamais de grappe.

AGATE (ἀχάτης), *s. f.* Variété de quartz ou cristal de roche, de couleurs variées. || Tout ouvrage en agate.

AGAVÉ (ἀγαυή), *s. m.* Genre de la famille des amaryllidées, qui a le port des aloès, propre à l'Amérique du Sud.

* **AGE,** *s. m.* Partie de la charrue destinée à transmettre le mouvement au corps de l'instrument.

ÂGE (anc. fr. *edage, eage, aage*, du b. lat. *ætaticum*), *s. m.* Durée ordinaire de la vie. L'âge de l'homme ne passe pas communément quatre-vingts ans. || Age d'homme, l'âge viril. || Age, la durée commune de la vie. || Temps qu'il y a qu'on est en vie. Eh ! quel âge avez-vous ? Rac. || Il ne paraît pas son âge, il ne paraît

pas avoir l'âge qu'il a réellement. || Carrière de la vie que l'on a à parcourir et qui a un commencement, un milieu et une fin. Être à la fleur de l'âge. || La durée d'une génération. Ce vieillard qui a vécu trois âges d'homme, Fén. || Les diverses époques de la vie. Chaque âge a ses plaisirs, Boil. || Bas âge, jeune âge. || Le bel âge, la jeunesse. || Moyen âge, âge intermédiaire de la vie. Un homme de moyen âge, Et tirant sur le grison, la Font. || Sur l'âge, sur le retour. || L'âge, en particulier, l'âge requis par les lois pour certains actes, certaines fonctions. || Président d'âge, celui qui, provisoirement, préside une assemblée, parce qu'il en est le plus âgé. || Être d'âge à, en âge de, avoir un âge qui permet de. || Être entre deux âges, n'être ni jeune ni vieux. || Famil. Être d'un certain âge, n'être plus jeune. || Il se dit du nombre d'années qu'a un cheval, un chien, un arbre, un bois. || En astron. L'âge de la lune, le temps qui s'est écoulé depuis le renouvellement de la lune. || *S. m. pl.* Les siècles dans leur succession indéfinie. Les différents âges de la nature. || *S. m. sing.* Un temps déterminé, une époque. Il est le héros de notre âge. || L'âge du monde, le temps qui s'est écoulé depuis la création. || Les quatre âges du monde, les quatre périodes imaginées par les poëtes, et désignées sous les noms d'âge d'or, d'âge d'argent, d'âge d'airain, d'âge de fer. On dit fig. un âge d'or pour une époque de prospérité, et un âge de fer pour un temps de guerre et de calamités. || Le moyen âge, le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. || En géol. Age des terrains, âge des diverses formations de roches; ordre de succession des substances minérales stratifiées. || D'age en age, *locut. adv.* De siècle en siècle, de génération en génération.

AGÉ, ÉE, *adj.* Qui a un certain nombre d'années. || Absol. Il paraît plus âgé qu'il n'est.

AGENCE, *s. f.* Emploi, charge d'agent. || Ancienne fonction d'agent du clergé.

AGENCÉ, ÉE, *p. p.* Arrangé. || Famil. Ajusté, paré.

AGENCEMENT, *s. m.* Action d'agencer. || En peint. Arrangement des groupes, des figures, ajustement des draperies, disposition des accessoires.

AGENCER (*à*, et *gent*, adj.), *v. a.* Ajuster, arranger. || En peint. Arranger des groupes, des figures, ajuster les draperies, disposer les accessoires. || S'agencer, *v. r.* On a beau s'agencer et faire les doux yeux, Régnier.

AGENDA (a-jin-da. Lat. *agenda*), *s. m.* Petit livret destiné à noter les choses qu'on doit faire. Des agendas.

AGENOUILLÉ, ÉE, *p. p.* d'agenouiller.

* **AGENOUILLEMENT,** *s. m.* Action de s'agenouiller.

AGENOUILLER (S') (*ll* mouillées. *A*, et anc. fr. *genouil*, genou), *v. r.* Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR, *s. m.* Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT, AGENTE (lat. *agens*), *s. m.* et *f.* Tout ce qui agit, opère. Agent naturel. Agent chimique. Dans ce phénomène la nature est la principale agente. || Celui qui fait les affaires d'autrui, qui est chargé d'une fonction, d'une mission publique ou privée. Les agents du roi. || En mauvaise part. Dans cette intrigue, elle était la principale agente. || Agent d'une compagnie. || Agent diplomatique, homme chargé de fonctions diplomatiques. || Agent de change, autrefois changeur, entremetteur autorisé pour la négociation des effets publics. || Agent de police, employé subalterne attaché à la police d'une ville. || Agent d'affaires, celui qui se charge de diriger et de régler des affaires d'intérêt. || Agent du clergé se disait autrefois d'ecclésiastiques choisis pour avoir soin des affaires du clergé.

* **AGGLOMÉRAT,** *s. m.* Masse de plusieurs substances d'époques géologiques diverses réunies par un ciment.

AGGLOMÉRATION (lat. *agglomeratio*), *s. f.* Action d'agglomérer; état de ce qui est aggloméré.

AGGLOMÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'agglomérer. Réuni en tas.

AGGLOMÉRER (lat. *agglomerare*), *v. a.* Assembler, réunir, entasser. || S'agglomérer, *v. r.* S'entasser.

AGGLUTINANT, ANTE, *adj.* Qui est propre à recoller, rejoindre. || *S. m.* Un agglutinant. || En linguistique, langues agglutinantes, celles dans lesquelles prédomine le procédé de l'agglutination.

AGGLUTINATIF, IVE, *adj.* Se dit des emplatres qui ont la propriété de s'attacher promptement et d'adhérer fortement à la peau. || *S. m.* Un bon agglutinatif.

AGGLUTINATION, *s. f.* Action d'agglutiner. || En méd. Recollement des parties contiguës accidentellement divisées. || En linguistique, procédé par lequel un ou plusieurs mots, étant dans un rapport de dépendance avec un autre mot, s'introduisent à l'aide de certaines modifications dans le corps du mot dont ils dépendent, ou se joignent à lui de manière à composer un mot unique.

AGGLUTINÉ, ÉE, *p. p.* Recollé, rejoint. || En linguistique, se dit d'un mot réuni à un autre et fondu en lui.

AGGLUTINER (a-glu-ti-né. Lat. *agglutinare*), *v. a.* En méd. Recoller, réunir les chairs, la peau. || S'agglutiner, *v. r.* Être réuni, recollé.

AGGRAVANT, ANTE, *adj.* Qui rend plus grave, plus grief.

AGGRAVATION (lat. *aggravatio*), *s. f.* Augmentation de peine; ce qu'on ajoute à une condamnation. || En méd. Augmentation.

AGGRAVE (*aggraver*), *s. f.* Seconde fulmination d'un monitoire avec menace des dernières censures de l'Église.

AGGRAVÉ, ÉE, *p. p.* d'aggraver. Au propre, appesanti. Vieux en ce sens. || Augmenté.

* **AGGRAVÉE,** *s. f.* Maladie du pied du chien.

AGGRAVER (a-gra-vé. Lat. *aggravare*), *v. a.* Rendre plus lourd. || Fig. Rendre plus grief. Aggraver une peine. || S'aggraver, *v. r.* Devenir plus lourd, plus grief.

AGGRÉGAT, AGGRÉGATION, AGGRÉGER, voy. agrégat, agrégation, agréger.

AGILE (lat. *agilis*), *adj.* Qui a facilité à agir, à se mouvoir, dispos, léger, souple.

AGILEMENT, *adv.* Avec agilité.

AGILITÉ (lat. *agilitas*), *s. f.* Légèreté dans les mouvements. || En mus. Agilité des voix, exécution rapide d'une mélodie.

AGIO (ital. *aggio, agio*), *s. m.* Bénéfice qui résulte du change de la monnaie et de l'échange des effets de commerce contre l'argent. || Spéculation sur la hausse et la baisse des effets publics.

AGIOTAGE, *s. m.* Trafic sur les effets publics, jeu sur la hausse ou la baisse, ou sur le prix de certaines marchandises.

AGIOTER (*agio*), *v. n.* Faire l'agiotage.

AGIOTEUR, *s. m.* Celui qui fait l'agiotage.

AGIR (lat. *agere*), *v. n.* Faire quelque chose. Le moment d'agir est venu. || Opérer un effet, produire une impression. Les remèdes agissent moins vite que les maux. || Négocier, s'employer en quelque affaire. L'intérêt va faire agir le sénat, Boss. || Se comporter de telle ou telle manière. Agir en citoyen. || Agir contre, lutter contre. || Agir, poursuivre en justice. Agir contre quelqu'un. || S'agir, *v. r.* Ne s'emploie que sous la forme impersonnelle : il s'agit, etc. || Avec *de* et un infinitif: Il s'agit de savoir, il ne s'agit pas seulement de parler. || Avec *que* et le subjonctif. Il ne s'agit pas que vous écriviez, il faut que vous alliez vous-même. || Avec *si :* Il ne s'agit point s'il viendra ou ne viendra pas. || S'agissant, *loc. conj.* Vu qu'il s'agit, puisqu'il s'agit. S'agissant d'accusations énormes portées contre lui, St-Sim.. || Ne dites pas : Votre frère en a mal agi envers moi, dites : Votre frère a mal agi envers moi.

AGISSANT, ANTE, *adj.* Qui agit, qui est actif. Un général agissant. Une foi vive et agissante, Bourd. || Qui opère avec force. Remède agissant.

* **AGITANT, ANTE,** *adj.* Qui agite.

AGITATEUR (lat. *agitator*), *s. m.* Celui qui cherche à troubler, à soulever le peuple. || Nom donné dans les laboratoires de chimie à une baguette en verre qui sert à remuer les réactifs.

AGITATION (lat. *agitatio*), *s. f.* Ébranlement, mouvement irrégulier et répété. Les agitations de l'air. || Fig. Les agitations populaires. || Trouble de l'âme ; trouble intérieur. Une grande agitation d'esprit. || En méd. Mouvement irrégulier et continuel.

* **AGITATO** (ital. *agitato*), *adv.* En mus. Indique dans l'exécution une expression vague et agitée.

AGITÉ, ÉE, *p. p.* d'agiter. Mer agitée. Agité de soucis.

AGITER (lat. *agitare*), *v. a.* Ébranler, remuer en dif-

férents sens. || Fig. La Grèce fut violemment agitée. || Exciter divers mouvements dans l'âme. Les passions qui agitent les hommes. || Examiner, discuter. || S'agiter, *v. r.* Être en mouvement, se tourmenter. || Être discuté. || Impersonnellement. Il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord sur la Loire, VOLT.

AGLOMÉRATION, AGLOMÉRER, voy. AGGLOMÉRATION, AGGLOMÉRER.

AGLUTINANT, AGLUTINATIF, AGLUTINATION, AGLUTINER, voy. AGGLUTINANT, AGGLUTINATIF, AGGLUTINER.

AGNAT (ag-na. Lat. *agnatus*), *s. m.* En droit rom. Membre d'une famille. || *S. m. pl.* En droit anc. Collatéraux descendant par mâles d'une même souche masculine.

AGNATION (lat. *agnatio*), *s. f.* Qualité des agnats.

AGNATIQUE, *adj.* Qui appartient aux agnats.

AGNEAU (lat. *agnellus*), *s. m.*, **AGNELLE,** *s. f.* Petit d'une brebis. || Agneau. Chair d'un agneau. Côtelette d'agneau. || Agneau pascal, l'agneau que les Juifs mangeaient à la fête de Pâques. || Fig. Et lions au combat, ils meurent en agneaux, CORN. || Prov. Être doux comme un agneau, être d'une humeur, d'une nature fort douce. || En lang. myst. L'Agneau sans tache, l'Agneau qui efface les péchés du monde, Jésus-Christ. || En blas. Symbole de la douceur et de la franchise. || Agneau pascal, celui qui est peint tenant une banderole.

AGNEL, *s. m.* Ancienne monnaie d'or française dont le type était un agneau pascal.

* **AGNELAGE,** *s. m.* Mise bas de la brebis.

AGNELER, *v. n.* Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET, *s. m.* Petit agneau.

* **AGNELIN,** *s. m.* Peau d'agneau mégissée à laquelle on a laissé la laine.

AGNELINE, *adj. f.* Laine agneline, laine des agneaux tondus pour la première fois.

* **AGNELLEMENT** ou **AGNÈLEMENT,** *s. m.* Action d'agneler.

AGNÈS (a-gnès'. *Nom propre*), *s. f.* Jeune fille très-innocente et très-timide.

AGNUS (ag-nus'. Lat. *agnus*), *s. m.* Cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau. || Nom d'une prière qui commence par les mots *Agnus Dei;* composition musicale sur cette prière.

AGNUS-CASTUS (ag-nus' ka-stus'. Ἁγνός et lat. *castus*), *s. m.* Arbrisseau dit aussi *vitex*, gattilier commun.

* **AGONALES** (lat. *agonalia*), *s. f. pl.* Fêtes en l'honneur de Janus, à Rome.

AGONIE (ἀγωνία), *s. f.* État dans lequel le malade lutte contre la mort. || Il a été à l'agonie, il a été dans un extrême danger de mort. || Fig. L'empire romain étant à l'agonie. || Extrême angoisse, grande peine d'esprit. Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde, PASC.

* **AGONIR,** *v. a.* Accabler d'injures. || Mot populaire.

AGONISANT, ANTE, *adj.* Qui est à l'agonie. || *S. m.* Les agonisants.

AGONISER, *v. n.* Être à l'agonie.

AGONISTIQUE (ἀγωνιστική), *s. f.* Partie de la gymnastique chez les anciens qui avait rapport aux combats des athlètes.

AGONOTHÈTE (ἀγωνοθέτης), *s. m.* Président des jeux sacrés chez les Grecs.

* **AGORA** (ἀγορά), *s. f.* Le marché, la place publique dans les villes grecques.

* **AGOUTI,** *s. m.* Quadrupède de l'ordre des rongeurs, qui a l'apparence du lapin.

AGRAFE (*à* et un radical *graf* ou *grap*), *s. f.* Crochet qui s'attache à un anneau. || En archit. Crampon de fer qui sert à empêcher que les pierres ne se désunissent.

AGRAFÉ, ÉE, *p. p.* d'agrafer.

AGRAFER, *v. a.* Attacher avec une agrafe.

AGRAIRE (lat. *agrarius*), *adj.* Qui a rapport aux terres. Mesure agraire. || Chez les Romains, loi agraire, loi qui avait pour objet la distribution des terres conquises entre les citoyens. || Chez les modernes, loi agraire se dit des lois qui tendent à changer soit le mode de distribution, soit le mode de possession de la terre.

AGRANDI, IE, *p. p.* d'agrandir.

AGRANDIR (*à* et *grandir*), *v. a.* Rendre plus grand. Agrandir une maison, une ville. || Rendre plus puissant. Agrandir la puissance de l'État. || Fig. Agrandir les idées, les vues. L'aspect du péril agrandit le courage, M. J. CHÉN. || Donner un caractère de grandeur. Agrandir un sujet. || Faire paraître plus grand. Ce vêtement agrandit la taille. || Exagérer. Cet homme agrandit tout ce qu'il raconte. || S'agrandir, *v. r.* Devenir plus grand, au propre et au figuré. || Accroître ses propriétés. Il emploie tout son argent à s'agrandir.

AGRANDISSEMENT, *s. m.* Action d'agrandir, résultat de cette action.

AGRAVANT, AGRAVATION, AGRAVER, voy. AGGRAVANT, AGGRAVATION, AGGRAVER.

AGRÉABLE (*agréer*), *adj.* Qui plaît, qui est agréé. Lieu agréable. Jeune fille d'une figure très-agréable. || Il est agréable de... Il est agréable de voir... || Avoir pour agréable ou avoir agréable, trouver bon. || *S. m.* Il ne faut pas sacrifier l'utile à l'agréable. || *S. m. et f.* Un agréable, une agréable, un homme, une femme qui cherche à plaire par des manières affectées et un langage de galanterie. || Faire l'agréable, mettre beaucoup d'empressement à plaire. || Cet adjectif veut la préposition *à :* Agréable à son maître, agréable à voir.

AGRÉABLEMENT, *adv.* D'une manière agréable.

AGRÉÉ, *s. m.* Défenseur admis à plaider devant un tribunal de commerce.

AGRÉÉ, ÉE, *p. p.* d'agréer. Reçu, admis, accueilli.

AGRÉÉ, ÉE, *p. p.* d'agréer. En mar. Pourvu d'agrès.

AGRÉER (*à* et *gré*), *v. a.* Recevoir favorablement, trouver bon. Il agréa mes bons offices. Ses propositions ont été agréées. || Agréez mes civilités, mes hommages, mes respects, formules de politesse. || Agréer que, suivi du subjonctif, trouver bon, approuver que. || *V. n.* Plaire. Cet homme m'agrée infiniment.

AGRÉER (*à* et *gréer*), *v. a.* En t. de mar. Mettre les agrès. On dit aujourd'hui plutôt gréer.

AGRÉEUR, *s. m.* Celui qui prépare et fournit les agrès d'un bâtiment. On dit aujourd'hui gréeur.

AGRÉGAT (a-gré-ga. Lat. *agregatum*), *s. m.* Masse produite par la réunion de substances diverses qui ont été unies ensemble à l'époque de leur formation.

AGRÉGATION, *s. f.* Association, admission dans un corps, une compagnie. || Dans l'université, admission, après concours ou examen, au titre d'agrégé. || En phys. Assemblage de parties sans liaison propre.

AGRÉGÉ, *s. m.* Celui qui dans l'enseignement supérieur a été admis, après un concours, au rang de professeur supplémentaire. Un agrégé à la faculté de médecine. || Dans l'enseignement secondaire, celui qui, ayant subi heureusement l'épreuve de l'agrégation, est apte à recevoir le titre de professeur dans un lycée.

AGRÉGÉ, ÉE, *p. p.* d'agréger. Les Gentils agrégés aux Juifs, BOSS. || En bot. Se dit des parties de plante qui naissent plusieurs ensemble d'un même point. || En géol. Se dit des roches composées de matériaux divers.

AGRÉGER (lat. *aggregare*), *v. a.* Associer à un corps, à une compagnie. || En phys. Réunir. || S'agréger, *v. r.* S'unir à.

AGRÉMENT (*agréer*), *s. m.* Consentement, approbation. || Qualité de ce qui plaît. L'agrément des lieux. Les agréments de l'esprit, de la figure. || Plaisir, sujet de contentement. Les fables ont beaucoup d'agrément. Une propriété d'agrément. || Ornement que l'on met aux vêtements et aux meubles. || Sons accessoires qui donnent au chant plus d'élégance et de grâce. || Notes d'agrément, dans la musique écrite, notes plus petites. || Arts d'agrément, la musique, la danse.

AGRÈS (*à* et *gréer*), *s. m. pl.* Tous les objets qui tiennent à la mâture d'un bâtiment, tels que vergues, voiles, cordages, et en outre gouvernail, ancres, avirons, etc.

AGRESSEUR (lat. *aggressor*), *s. m.* Celui qui attaque le premier.

* **AGRESSIF, IVE,** *adj.* Qui tient de l'agression.

AGRESSION (lat. *aggressio*), *s. f.* Action de celui qui attaque. Acte d'agression.

AGRESTE (lat. *agrestis*), *adj.* Qui a un caractère de rusticité sauvage. || Il se dit aussi quelquefois en parlant des personnes. Homme agreste. Manières agrestes.

AGRICOLE (lat. *agricola*), *adj.* Adonné à l'agricul-

ture. Peuple agricole. || Qui a rapport à l'agriculture. Produits agricoles. || *S. m.* Agriculteur. Ce sens est tombé en désuétude; on dit maintenant agriculteur.

AGRICULTEUR (lat. *agricultor*), *s. m.* Celui qui cultive la terre. || *Adj.* Le soc agriculteur, M. J. Chén.

AGRICULTURE (lat. *agricultura*), *s. f.* Art de cultiver la terre.

AGRIE (ἄγριος), *s. f.* Nom donné par quelques auteurs à la dartre rongeante.

AGRIFFÉ, ÉE, *p. p.* Un chat agriffé à un arbre.

AGRIFFER (S'), *v. r.* S'attacher avec ses griffes.

AGRIPAUME, *s. f.* Plante labiée à fleurs pourpres ou blanches.

AGRIPPER (même rad. qu'*agriffer*), *v. a.* Prendre, saisir avidement.

AGRONOME (ἀγρονόμος), *s. m.* Celui qui est versé dans l'agriculture.

AGRONOMIE, *s. f.* Théorie de l'agriculture.

AGRONOMIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'agronomie.

* **AGROSTIDE** (ἀγρωστις), *s. f.* Genre de plantes annuelles ou vivaces de la famille des graminées.

* **AGROUPÉ, ÉE,** *adj.* Disposé en groupes, ajusté. Les contrastes savants des membres agroupés, Mol.

* **AGROUPER** (*à* et *groupe*), *v. a.* Mettre en groupe.

AGUERRI, IE, *p. p.* et *adj.* Accoutumé à la guerre ou fig. à tout ce qui peut être considéré comme une sorte de guerre. Soldats aguerris. Aguerri contre les larmes.

AGUERRIR (*à* et *guerre*), *v. a.* Accoutumer à la guerre. || Fig. Accoutumer à une chose pénible. Aguerrir à la douleur. || S'aguerrir, *v. r.* S'aguerrir contre les voluptés.

AGUETS (*à* et *guet*), *s. m. pl.* Embuscade. Être aux aguets. || *Au sing.* L'aguet d'un pirate, Malh. || D'aguet, *loc. adv.* Je me tapis d'aguet derrière une muraille, Régn.

AH! *int.* Sert à marquer la joie, la douleur et les affections vives de l'âme. || Ne sert souvent qu'à donner plus de force à la phrase. Ah! gardez-vous de le croire! || Il se redouble quelquefois; alors il exprime la surprise ou l'ironie. Ah! ah! vous en convenez enfin. || Employé subst. il est invar. *au pl.* Il poussait des ah!

AHAN (*à* et *han!* exclamation), *s. m.* Grand effort, tel que celui que fait un homme qui fend du bois ou soulève un fardeau pesant. Suer d'ahan, faire une chose très-pénible.

AHANER (*ahan*), *v. n.* Éprouver une grande fatigue en faisant quelque chose.

AHEURTÉ, ÉE, *p. p.* de s'aheurter et *adj.* Qui se heurte à, qui ne veut pas aller outre. De tout temps elle a été aheurtée à cela, Mol.

AHEURTEMENT, *s. m.* Attachement opiniâtre à un sentiment, à une opinion.

AHEURTER (S') (*à* et *heurter*), *v. r.* Se heurter à quelque chose, s'opiniâtrer, s'obstiner.

AHI! *int.* Cri qui exprime le sentiment d'une vive douleur.

AHURI, IE, *p. p.* d'ahurir et *adj.* Troublé. || *S. m.* et *f.* Il a l'air d'un ahuri.

AHURIR (*à* et anc. fr. *hure*, chevelure hérissée), *v. a.* Étonner, interdire, troubler. || S'ahurir, *v. r.* Se troubler.

AÏ, *s. m.* Quadrupède muni d'une queue et se mouvant avec une extrême lenteur.

* **AICHE** ou **ÉCHE** (è-ch'. Lat. *esca*), *s. m.* Nom que les pêcheurs donnent aux vers de terre employés comme appât.

* **AIDANT, ANTE,** *adj.* Qui aide. || *S. m. pl.* Lui et tous ses aidants.

AIDE (b. lat. *adjuta*), *s. f.* Secours, protection. || Donner aide, assister. || Être, venir en aide, seconder, secourir. || Dieu vous soit en aide! locution dont on se sert quand quelqu'un éternue. || Ainsi Dieu me soit en aide! espèce de serment pour affirmer solennellement. || À l'aide! *loc. adv.* Venez au secours, à l'aide! || À l'aide de, *loc. prépos.* Par le moyen de. À l'aide d'un temps favorable. || Église, chapelle, succursale d'une église paroissiale dont les habitants sont trop éloignés. || *S. f. pl.* Se disait des subsides, des levées de deniers qui se faisaient sur le peuple, pour aider à soutenir les dépenses de l'État. Les contributions indirectes ont remplacé les aides. || Cour des aides, compagnie supérieure qui jugeait des affaires concernant ces sortes de subsides. || En t. de manége, aide s'entend des moyens par lesquels le cavalier agit sur son cheval. || Prov. Un peu d'aide fait grand bien.

AIDE, *s. m.* et *f.* Se dit des personnes qui prêtent leur concours à une autre. || Aide-maçon ou aide à maçon, manœuvre qui aide le maçon. || Aide de cuisine, celui qui sert sous le chef de cuisine. || Aide des cérémonies, officier qui sert sous le grand maître des cérémonies. || Aide de camp, officier attaché à un général. || Aide-major ou aide-chirurgien, chirurgien adjoint au chirurgien-major. || Aide, domestique du bourreau. L'exécuteur et ses aides.

AIDÉ, ÉE, *p. p.* d'aider. Aidé par ou de ses amis. || Ce qui n'est pas spontané, naturel. Une vocation aidée.

AIDER (lat. *adjuvare*), *v. a.* Donner de l'aide. Aider quelqu'un de ses conseils. || *V. n.* Télémaque, voyant Mentor qui lui tendait la main pour lui aider à nager, Fén. || En parlant des choses. Découvrir qu'ils sont en nous les penchants qui ont aidé aux occasions et facilité nos chutes, Mass. Votre mémoire aidera peut-être à la mienne, Fén. || Aider à la lettre, pénétrer un sens qui n'est pas manifeste, ou bien entrer dans l'intention de celui qui écrit, qui parle, ou bien altérer la vérité soit pour tromper, soit pour amuser. || Dieu aidant, avec l'aide de Dieu. || Prov. Aide-toi, le ciel t'aidera. || S'aider, *v. r.* Chacun s'aide soi-même. || S'aider de, se servir. Il s'aide de toutes ses armes. || S'aider, s'assister réciproquement.

AÏE (anc. fr. *aïe*, aide), *int.* Cri de souffrance, de douleur.

AÏEUL (*aviolus*, dimin. inus. du lat. *avus*), *s. m.* Grand-père. Aïeul paternel. Aïeul maternel. || *Au pl.* Aïeuls, le grand-père paternel et le grand-père maternel, et aussi le grand-père et la grand'mère. || Aïeux, *s. m. pl.* Tous ceux de qui l'on descend, ou ceux qui ont vécu dans les siècles passés. Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux, Volt.

AÏEULE, *s. f.* Grand'mère, la mère du père ou de la mère.

AIGLE (lat. *aquila*), *s. m.* Un des plus grands et le plus puissant de tous les oiseaux de proie. || Aigle est féminin toutes les fois qu'il s'agit précisément de la femelle. Cette belle aigle pondit deux œufs. || Crier comme un aigle, crier d'une voix aiguë et perçante. || Avoir des yeux d'aigle, avoir des regards perçants. || Fig. Avoir un œil d'aigle, avoir une grande pénétration. || C'est un aigle, se dit d'un homme de talent, d'un esprit supérieur. || C'est l'aigle de cette société, se dit d'un homme qui se distingue des autres par le bon sens, l'esprit, etc. L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre, Gresset. || *Au fém.* On fit entendre à l'aigle enfin qu'elle avait tort, La Font. L'aigle altière et rapide aux ailes étendues, Volt. || Aigle est féminin en termes d'armoiries et de devises. || L'aigle romaine, l'étendard de la république et de l'empire. || L'aigle impériale, les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes. || *S. m.* Décoration. L'Aigle noir de Prusse. || Papier grand aigle ou du grand aigle, papier d'un grand format. || Aigle, *s. m.* Nom d'une monnaie d'or aux États-Unis. || Pierre d'aigle, voy. aétite.

AIGLETTE, *s. f.* En blas. Le même que alérion.

AIGLON, *s. m.*, **AIGLONNE,** *s. f.* Le petit de l'aigle. || En blas. Alérion. || *Adj.* D'aigle ou des aigles. De la gent marcassine et de la gent aiglonne, La Font.

AIGRE (lat. *acer*), *adj.* Qui a une acidité déplaisante. || Qui a l'odeur du vinaigre gâté. Une odeur aigre. || Perçant, désagréable, en parlant des sons, de la voix. || Fig. L'air est aigre, il n'est pas doux. || En peint. Couleurs aigres, couleurs mal accordées; tons aigres, tons qui ne sont pas fondus. || Fer, cuivre aigre, fer, cuivre non ductile, non malléable. || Au moral, fâcheux, désagréable. || *S. m.* Cela sent l'aigre.

AIGRE-DOUX, DOUCE, *adj.* Qui a un goût mêlé d'aigre et de doux. || Fig. Il se dit de la voix, des paroles, des manières, du style. || *Subst.* Un air qui tient de l'aigre-doux. || *Au pl.* Aigres-doux, aigres-douces.

AIGREFIN, *s. m.* Homme rusé et qui vit d'industrie. || Aigrefin ou ègrefin, poisson du genre gade. On dit aussi ânon ou aiglefin.

AIGRELET, ETTE, *adj.* Un peu aigre. || Fig. Il se dit de la voix et des manières.

AIGREMENT, *adv.* D'une manière aigre, avec aigreur.

AIGREMOINE (corruption d'*argémone*), *s. f.* Nom d'un genre de la famille des rosacées, dont le type, aigremoine eupatoire, est appelé aigremoine.

AIGREMORE (orig. inconnue), *s. m.* Charbon pulvérisé, préparé pour les feux d'artifice.

AIGRET, ETTE, *adj.* Un peu aigre.

AIGRETTE (Berry, *égron*, héron), *s. f.* Sorte de héron blanc qui porte une aigrette. || Bouquet de plumes effilées et droites, qui orne la tête de quelques oiseaux. || Plumes en faisceau, qui servent à la coiffure des femmes, à l'ornement des dais et des casques, et que, dans les grandes cérémonies, on place sur la tête des chevaux. || Pompon en forme d'aigrette. Les colonels portent une aigrette. || Bouquets de diamants, de perles en forme d'aigrette. || En phys. Rayons lumineux qu'on aperçoit aux extrémités des corps électrisés. || En bot. Filets déliés qui surmontent les graines de certaines plantes. || En blas. L'oiseau de ce nom qui paraît dans l'écu de profil et passant.

AIGRETTÉ, ÉE, *adj.* Pourvu d'une aigrette.

AIGREUR, *s. f.* Qualité de ce qui est aigre. || Rapports que causent certains aliments ou des aliments mal digérés. || Fig. Disposition d'esprit qui se traduit en paroles piquantes. || Sentiment pénible. Il y a de l'aigreur entre eux, il y a un commencement de brouillerie. || Qualité aigre, en parlant d'un métal. || *S. pl.* En grav. Tailles trop profondes.

AIGRI, IE, *p. p.* Devenu aigre, au propre et au fig.

* **AIGRIÈRE,** *s. f.* Petit-lait aigri.

* **AIGRIN,** *s. m.* Nom donné aux jeunes pommiers et poiriers, sans doute parce que le fruit en est aigre.

AIGRIR, *v. a.* Rendre aigre. || Fig. Irriter. || En parlant des choses. Aigrir les soupçons de quelqu'un. || *V. n.* Devenir aigre. || S'aigrir, *v. r.* Devenir aigre. || S'irriter. Il s'aigrit et s'irrite contre la vertu, FÉN.

* **AIGRISSEMENT,** *s. m.* Action de devenir aigre. || Fig. L'aigrissement des esprits.

AIGU, UË (lat. *acutus*), *adj.* Terminé en pointe ou en tranchant. || En parlant de la voix et des sons, clair, perçant. || *Subst.* Le désordre est dans ses chants, il [le rossignol] saute du grave à l'aigu, CHATEAUB. || Fig. Violent, excessif. Souffrance aiguë. || Fig. Qui pique. Épigramme aiguë. || En méd. Affection, maladie aiguë, maladie rapide dans sa marche et son développement. || En gram. franç. Accent aigu ('), accent qui se met sur l'*é fermé*. || En gram. grecq. et lat. Accent aigu, accent qui indique l'intensité de la voix sur une syllabe. || En géom. Angle aigu, angle moins ouvert que l'angle droit.

AIGUADE (è-ga-d'. *Aigue*), *s. f.* Provision d'eau douce pour les vaisseaux. || Endroit où l'on fait de l'eau.

AIGUAIL (è-gall, *ll* mouillées. *Aigue*), *s. m.* T. de chasse. Rosée, petites gouttes d'eau qui demeurent sur les feuilles.

AIGUAYÉ, ÉE, *p. p.* d'aiguayer. Cheval, linge aiguayé.

AIGUAYER (è-ghé-ié. *Aigue*), *v. a.* Baigner, laver.

* **AIGUE** (è-gh'. Lat. *aqua*), *s. f.* Ancien nom de l'eau.

AIGUE-MARINE, *s. f.* Pierre précieuse d'une couleur bleuâtre, et semblable à l'eau de la mer. Des aigues-marines.

AIGUIÈRE (è-ghiè-r'. *Aigue*), *s. f.* Vase où l'on met de l'eau pour le service de la table.

AIGUIÉRÉE, *s. f.* Ce que contient une aiguière pleine.

AIGUILLADE (*aiguille*), *s. f.* Gaule armée d'une pointe pour piquer les bœufs.

AIGUILLAT (*aiguille*), *s. m.* Espèce de chien de mer, qui a une pointe cornée au-devant des nageoires dorsales.

AIGUILLE (è-gui-ll', *ll* mouillées. *Aigu*), *s. f.* Petite verge de métal, pointue par un bout et percée par l'autre pour y passer un fil. || Aiguille à passer, grande aiguille pour passer un lacet. || Par extens. L'aiguille, le métier de couturière. || Disputer sur la pointe d'une aiguille, élever une contestation sur un sujet sans importance || De fil en aiguille, en passant d'une chose à une autre. || Chercher une aiguille dans une botte de foin, chercher au milieu d'une foule d'objets quelque chose que sa petitesse rend très-difficile à trouver. || Passer par le trou d'une aiguille, vouloir faire une chose impossible. || Aiguille à tricoter, petite verge de fer ou de bois avec laquelle on tricote. || Aiguille d'horloge, de pendule, de montre, de boussole, de balance. || Clocher en pyramide très-pointu. On dit plus ordinairement flèche. || Obélisque antique. || Se dit de plusieurs espèces de poissons de mer. || Feuilles des arbres résineux. || En minéralogie, cristaux de forme allongée et déliée. || Se dit des portions de rails qui servent à opérer les changements de voie sur un chemin de fer.

AIGUILLÉE, *s. m.* Longueur de fil, de soie, etc. convenable pour le travail à l'aiguille.

AIGUILLER, *v. a.* Faire l'opération de la cataracte par abaissement, avec une aiguille à cataracte.

AIGUILLETAGE, *s. m.* T. de mar. Action d'aiguilleter ou résultat de cette action.

AIGUILLETÉ, ÉE, *p. p.* d'aiguilleter. Orné d'aiguillettes.

AIGUILLETER, *v. a.* Attacher ses chausses à son pourpoint avec des aiguillettes. || Aiguilleter des lacets, les ferrer. || T. de mar. Lier avec un cordage deux objets qui ne se croisent pas et qui même ne se touchent pas.

AIGUILLETTE (dimin. d'*aiguille*), *s. f.* Cordon ferré par les deux bouts qui servait à attacher le haut-de-chausses au pourpoint. || Serrer les vieilles aiguillettes, être avare. || Cordon employé simplement comme ornement. || Dans l'armée, ornement aux bouts duquel sont suspendus des ferrets. || Morceau de peau et de chair coupé en longueur. Découper un canard par aiguillettes. || T. de mar. Petit cordage pour aiguilleter.

AIGUILLETTIER, *s. m.* Ouvrier qui fait les aiguillettes, les lacets.

* **AIGUILLEUR,** *s. m.* Celui qui est préposé à la garde d'une aiguille, c.-à-d. qui est chargé de faire passer les trains d'une voie sur une autre dans les chemins de fer.

AIGUILLIER, *s. m.* Petit étui où l'on met les aiguilles.

* **AIGUILLIER, ÈRE,** *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait des aiguilles.

AIGUILLON (è-guï-llon. *Aiguille*), *s. m.* Pointe de fer fixée à un long bâton, dont on se sert pour piquer les bœufs. || Espèce de dard rétractile, par lequel se termine le dernier anneau de l'abdomen chez quelques insectes. || Fig. L'aiguillon de la douleur. || Tout ce qui excite à faire quelque chose. Cet aiguillon d'envie et de gloire, PASC. || En bot. Piquant qui adhère à l'écorce.

* **AIGUILLONNANT, ANTE,** *p. prés. pris adject.* Des passions aiguillonnantes.

AIGUILLONNÉ, ÉE, *p. p.* d'aiguillonner. Des bœufs aiguillonnés. || Un homme aiguillonné par la faim.

* **AIGUILLONNEMENT,** *s. m.* Action d'aiguillonner; résultat de cette action.

AIGUILLONNER, *v. a.* Piquer avec l'aiguillon. || Fig. Une ardente faim l'aiguillonne, A. CHÉN. || Inciter, animer. Aiguillonner le courage.

* **AIGUISAGE,** *s. m.* Action d'aiguiser un instrument.

AIGUISÉ, ÉE, *p. p.* d'aiguiser. Couteau aiguisé. Épigramme aiguisée.

AIGUISEMENT, *s. m.* Action d'aiguiser.

AIGUISER (è-guï-zé. *Aigu*), *v. a.* Rendre pointu ou tranchant. || Fig. Rendre plus vif. Une promenade vous aiguisera l'appétit. Ils ont aiguisé leurs langues comme celle du serpent, BOURD. || S'aiguiser, *v. r.* Le fer s'aiguise par le fer. Des esprits se sont aiguisés par l'exercice.

* **AIGUISEUR,** *s. m.* Celui qui aiguise.

* **AIGÛMENT,** *adv.* D'une manière aiguë.

AIL (*l* mouillée. Lat. *allium*), *s. m.* Espèce d'oignon d'une odeur très-forte, composé de plusieurs petites gousses réunies sous une seule enveloppe. || *Au pl.* Aulx. || En bot. et considéré comme plante, il fait *ails* au pluriel. Il cultive des ails de plusieurs espèces.

* **AILANTE** (chinois *ailanto*, arbre du ciel), *s. m.* Arbre dit vulgairement vernis du Japon, dont les feuilles servent à la nourriture du bombyx.

AILE (lat. *ala*), *s. f.* Membre qui sert aux oiseaux à voler, ainsi qu'à des insectes et quelques mammifères qui se soutiennent dans l'air. || Fig. et poét. Les ailes des zéphyrs, du temps. || Le mal a des ailes, il arrive promptement. || La peur donne des ailes, elle précipite la marche du plus lent. || Battre de l'aile, être mal à son aise. || Ne battre que d'une aile, être déchu de son

premier état, ne plus jouir de la même considération. || En avoir dans l'aile, être atteint d'une maladie grave, d'une disgrâce imprévue. || Tirer une plume de l'aile à quelqu'un, lui arracher une concession, en obtenir un sacrifice. || Rogner les ailes à quelqu'un, retrancher ses profits, son autorité, ses moyens d'action. || Voler de ses propres ailes, être en état de se passer d'aide. || Tirer pied ou aile d'une chose, en tirer un profit, un avantage, si médiocre qu'il soit. || Fig. Protection. Être sous l'aile de sa mère. || Dans le langage de l'Écriture, l'aile, les ailes du Seigneur, la protection de Dieu. || Partie charnue d'une volaille, depuis le haut de l'estomac jusque sous les cuisses. || Fig. et par extens. Les ailes d'un moulin, les châssis garnis de toile que le vent met en mouvement et qui font tourner la meule. || Les ailes d'un édifice, les deux parties qui de chaque côté sont jointes au corps principal. || Les ailes d'une armée, d'une flotte, les deux extrémités d'une armée rangée en bataille. || En horl. Les ailes d'un pignon, les dents d'un pignon. || En anat. Les ailes du nez, côtés extérieurs des narines.

AILE, *s. f.* Mauvaise orthographe d'un mot anglais qu'il faut écrire *ale* et prononcer *è-l'*.

AILÉ, ÉE (lat. *alatus*), *adj.* Qui a des ailes.

AILERON (*aile*), *s. m.* Extrémité de l'aile d'un oiseau, à laquelle tiennent les grandes plumes. || Nageoires de quelques poissons. || Petites planches qui garnissent les roues d'un moulin à eau, et servent à le faire tourner.

AILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Sauce faite avec de l'ail.

AILLEURS (lat. *aliorsum*), *adv.* Dans un lieu autre que celui où l'on est. || Partout ailleurs, en tout autre lieu. || Ailleurs, dans un autre passage, en parlant d'un livre. || Chez une autre personne. || D'ailleurs, d'un autre endroit, d'un autre côté, au propre et au fig. || De plus, outre cela. || Pour le reste, du reste. Homme d'ailleurs plein de savoir. || Par ailleurs, par une autre voie.

* **AILLOLI** (*ll* mouillées), *s. m.* Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AIMABLE (lat. *amabilis*), *adj.* Qui est digne d'être aimé. Pour être aimé soyez aimable. || Qu'on aime, qui plaît, en parlant des choses. Caractère aimable. || Aimable de, suivi d'un infinitif. Vous êtes un aimable homme d'être revenu si ponctuellement, Fén. || Aimable à. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté aimable et chère à ses peuples, Boss. || *Subst.* Faire l'aimable, se donner de la peine pour paraître aimable.

* **AIMABLEMENT**, *adv.* D'une manière aimable.

AIMANT (lat. *adamas*), *s. m.* Mine de fer oxydulé qui a la propriété d'attirer le fer. || Fig. Qualité de ce qui attire. La douceur est un aimant qui attire les cœurs.

AIMANT, ANTE, *adj.* Porté à aimer.

* **AIMANTATION**, *s. f.* Action d'aimanter.

AIMANTÉ, ÉE, *p. p.* d'aimanter. Aiguille aimantée.

AIMANTER, *v. a.* Communiquer la propriété de l'aimant à un autre corps. || S'aimanter, *v. r.* Prendre la propriété de l'aimant.

AIMANTIN, INE, *adj.* Qui appartient à l'aimant. On dit aujourd'hui magnétique.

AIMÉ, ÉE, *p. p.* d'aimer. Aimé de ou par ses concitoyens. || *Subst.* L'aimé.

AIMER (lat. *amare*), *v. a.* Avoir un sentiment d'affection, de tendresse pour. Aimer Dieu. || Absol. Ô âme, vous connaissez et vous aimez, Boss. || Éprouver la passion de l'amour. || Dans le même sens, absol. Et même en n'aimant plus il est doux d'être aimé, Corn. || Aimer quelqu'un de, l'aimer à cause de. Je vous aime d'avoir ainsi pris sa défense. || Avoir du goût pour, se plaire à. Il aime les animaux. || En parlant des choses. La violette aime l'ombre. || Aimer à, suivi d'un infinitif, avoir du plaisir à. L'homme n'aime point à s'occuper de son néant et de sa bassesse, Mass. || Aimer de, même sens. Monseigneur aimait les peuples, et il aimait d'en être aimé, Mass. || Aimer que, suivi du subjonctif, savoir gré, être content. Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue, Boil. || Aimer mieux, préférer. || S'aimer, *v. r.* Aimer soi. || Il s'aime beaucoup, il a beaucoup d'amour-propre, il est uniquement préoccupé de sa personne. || S'aimer dans un lieu, s'y plaire, en parlant des oiseaux, des plantes. Les pigeons s'aiment où il y a de l'eau. || S'aimer l'un l'autre. Ils s'aiment comme frères. || Prov. Qui bien aime bien châtie. || Qui m'aime me suive.

AINE (lat. *inguen*), *s. f.* Le pli de la cuisse au bas du ventre.

AÎNÉ, ÉE (*ains*, avant, et *né*), *adj.* Celui des enfants qui est né le premier. || Le fils aîné de l'Église, qualification donnée autrefois au roi de France. || La fille aînée des rois de France, titre que prenait autrefois l'Université. || *S. m.* Aîné, fils aîné. L'aîné de mes fils. || *S. f.* Aînée, fille aînée. || Aîné, frère aîné. || Qui est plus âgé qu'un autre.

AÎNESSE, *s. f.* Priorité d'âge entre frères et sœurs.

AINS (lat. *ante*), *conj.* hors d'usage. Mais.

AINSI (lat. *in, sic*), *adv.* De cette manière. Les choses étant ainsi. || Elliptiquement. Ainsi du reste, c.-à-d. il en est ainsi du reste. || En forme de souhait: Ainsi le ciel vous soit propice! || Ainsi soit-il! Formule elliptique qui sert d'expression à un vœu, et qui termine certaines prières. || Ainsi donc, c'est donc ainsi que. Ainsi donc mon amour était récompensé, Rac. || Est-ce ainsi que... Formule de reproche. || De la même façon. || Ainsi, *conj.* Par conséquent, par telle raison. || Ainsi donc, *conj.* redoublée qui a le sens de donc. || Ainsi que, *loc. conj.* Comme. Ainsi que je l'espère. || Comme ainsi soit que... Puisque ainsi est que... Puisque ainsi va que..., locutions qui signifient vu que, attendu que. || Par ainsi, en conséquence. Cette locution a vieilli. || S'il est ainsi que... Cette locution a vieilli un peu. || Quand ainsi serait que... c.-à-d. quand il serait vrai que... || Qu'ainsi ne soit, c.-à-d. n'en doutons pas, voyons, voyez.

AIR (lat. *aer*), *s. m.* Fluide invisible, transparent, sans odeur ni saveur, pesant, compressible, élastique, qui forme autour de la terre une couche nommée atmosphère, et qui est composé de 0,79 d'azote et de 0,21 d'oxygène. || Les habitans de l'air, les oiseaux. || Au pluriel, les airs, l'espace au-dessus de nos têtes. || Dans un sens général, air signifie gaz. L'oxygène, l'azote et l'hydrogène sont des airs différents. L'ancienne chimie donnait le nom d'airs à tous les fluides aériformes qu'on appelle gaz aujourd'hui; de là le nom d'air atmosphérique attribué à l'air proprement dit. || Air libre, l'espace ouvert. On dit dans le même sens le plein air. || En théol. Le prince de l'air, Satan; les puissances de l'air, les démons. || Mettre, exposer à l'air, soumettre une chose à l'influence, à l'action de l'air. || Prendre l'air, respirer le frais, se promener. || Fig. Prendre l'air, prendre la fuite. || Fendre l'air, en parlant d'un oiseau, voler; et fig. traverser l'espace avec rapidité. || Donner de l'air à une chambre, en ouvrir les fenêtres et en renouveler l'air. || Fig. Donner de l'air à un tableau, en détacher les différents plans, de sorte que l'air semble circuler entre eux. || Air natal, le pays où l'on est né. || Vent. Il fait beaucoup d'air. || Courant d'air, air en mouvement qui pénètre par les ouvertures d'un appartement. || Coup d'air, fluxion ou douleur qui survient à la face, au cou, aux mâchoires, et qui est souvent causée par l'impression d'un air froid. || Prendre l'air du feu, un air de feu, se chauffer un moment, en passant. || Cela est dans l'air, se dit de certaines conditions physiques ou morales qu'on croit provenir de la nature d'un pays, d'une société, etc. || Porter le mauvais air en quelque endroit, y porter la contagion; prendre le mauvais air, gagner la contagion. || Fig. et familièrement. L'air du bureau, ce qui paraît en bien ou en mal des dispositions de ceux qui ont la décision d'une affaire. || Être libre comme l'air, n'avoir aucune sujétion. || Vivre de l'air du temps, être dans la plus profonde misère. || En l'air, *loc. adv.* Au milieu de l'air, dans les airs. || Tirer en l'air, un coup en l'air, tirer sans viser de but; et fig. faire une démarche sans résultat. || Paroles, projets en l'air, paroles, projets sans fondement. || Contes en l'air. || Être, mettre en l'air, en mouvement, dans l'agitation. || En parlant des choses, être en l'air, en désordre. Dans son cabinet tout est en l'air. || En mar. Air de vent, chacune des trente-deux divisions du cercle des vents. L'expression correcte est *aire de vent* (voy. aire).

AIR, *s. m.* Apparence extérieure. || Avoir l'air, paraître. || Un air de famille, une sorte de ressemblance. || Manière, façon. Traitent du même air l'honnête homme

et le fat, Mol. || Accueil. Elle nous fit un air honnête, Sév. || En peint. et sculpt. Un air de tête, l'attitude d'une tête. || Le bel air, les manières élégantes. || Le grand air, le ton du grand monde. || Grand air, un grand air, une belle et noble apparence. || En mauvaise part, de grands airs, des manières hautaines et fastueuses. || Bon air, manières élégantes, distinguées; mauvais air, les manières de la mauvaise compagnie. || Absol. Elle n'avait point de taille, encore moins d'air, Hamilt. || Bon air, en parlant des choses. Un château qui a le meilleur air du monde, Sév. || Sorte de manière affectée qui consiste à faire entendre ce qu'on ne témoigne pas. Tout cela était un air pour me faire savoir que... Sév. || Prendre, se donner des airs, de grands airs, affecter un ton, des manières au-dessus de son état. || Se donner l'air de, prendre l'air de, se montrer comme... || En parlant des choses, avoir l'air, avoir un air de, paraître. || En t. de manége, allure du cheval. || Suite de tons et de notes qui composent un chant. Se dit aussi du chant et des paroles. Chanter un air à boire. || Fig. Je connais des paroles sur cet air-là, j'ai déjà entendu les mêmes choses, les mêmes opinions, les mêmes excuses, etc. || Fig. Avoir l'air à la danse, être disposé à faire ce dont il s'agit, être vif et dispos.

AIRAIN (lat. *æramen*), *s. m.* Alliage de cuivre et d'étain, plus sonore, plus fusible et plus dur que le cuivre. || Un ciel d'airain, sécheresse excessive. Le ciel est d'airain sur sa tête, Boss. || Un front d'airain, un front sans pudeur, qui ne rougit jamais. || Un front d'airain signifie aussi une attitude inébranlable. || Avoir un cœur d'airain, être impitoyable. || En t. de myth. Le siècle d'airain, le siècle intermédiaire entre le siècle d'argent et le siècle de fer. || Un siècle d'airain, un temps de calamités. || Un mur d'airain, une barrière infranchissable. || Fig. et poétiquement, canon. J'entends l'airain tonnant de ce peuple barbare, Volt. || Cloche. Écoutez... l'airain sonne, Delav. || Dans le langage de l'Écriture, l'airain sonnant, un vain bruit.

AIRE (lat. *area*), *s. f.* Surface unie et dure où l'on bat les blés. || Toute surface plane. L'aire d'un plancher. || En géom. Surface terminée par des lignes, eu égard surtout à l'évaluation de sa superficie. || En astron. L'espace parcouru dans un temps donné par le rayon vecteur d'un astre. || En mar. Aire de vent, direction du vent. || Nid, c'est-à-dire surface plane de rocher où l'aigle fait son nid, et par extens. nid des grands oiseaux de proie. || T. d'eaux et forêts. Couper les bois à tire et à aire, les couper entre les lisières marquées, en ne laissant que les arbres de réserve et sans choisir çà et là. || On trouve, en termes de marine, aire pour vitesse d'un vaisseau; ce navire a de l'aire (voy. ERRE).

AIRÉE, *s. f.* Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire d'une grange.

AIRELLE (portug. *airella*), *s. f.* Sous-arbrisseau (*vaccinium*) portant des baies dites aussi airelles, grosses comme la merise, noires, violacées, aigrelettes.

AIRER (*aire*), *v. n.* Faire son nid, en parlant des oiseaux de proie.

AIS (ê. Lat. *assis*), *s. m.* Planche de bois.

AISANCE (*aise*), *s. f.* Absence de peine; facilité. || Liberté de corps ou d'esprit. Il fait toute chose avec aisance. || État de fortune qui permet de se procurer les commodités de la vie. || *Au pl.* Lieux, cabinet, fosse d'aisances, latrines. || En jur. Servitude, commodité, service qu'un voisin retire d'un autre en vertu de convention ou de prescription.

* **AISCEAU**, *s. m.* Instrument recourbé qui sert aux tonneliers pour polir le bois.

AISE (mot d'origine germanique), *s. f.* Sentiment de bien-être et de contentement. Tressaillir d'aise. || État commode et agréable, liberté. Il est à son aise partout, comme s'il était chez lui. || À votre aise, elliptiquement, à votre commodité, quand vous voudrez. || Être mal à son aise, être indisposé. || Être mal à son aise, être embarrassé. || Mettre quelqu'un à son aise, l'encourager, dissiper sa timidité. || Se mettre à son aise, pousser la familiarité jusqu'à l'oubli des convenances. || Familièrement. N'en prendre qu'à son aise, travailler en son temps, ne faire que ce qui plaît. || En parler à son aise, discourir de sang-froid des choses au succès desquelles on n'est pas intéressé. || Être, vivre à son aise, être dans une situation de fortune modeste, mais heureuse. || *S. f. pl.* Les commodités de la vie. Dieu se contente de vous priver d'une partie de vos aises, Fléch. || À L'AISE, *loc. adv.* Commodément, librement. || Mettre à l'aise, donner de l'espace.

AISE, *adj.* Qui a de l'aise, qui est content. Cette joie d'un père toujours aise de voir ses enfants, Mass.

AISÉ, ÉE, *adj.* Qui se fait ou qui est sans peine. Il est aisé de prouver. Vie aisée. || Il est aisé (impersonnel) prend *de* avec l'infinitif : Il est aisé de voir. Mais aisé prend *à* devant un infinitif dans les autres cas, c.-à-d. quand il n'est pas employé impersonnellement : Cela est aisé à faire. || Cela est aisé à dire, se dit quand quelqu'un donne un conseil difficile à pratiquer et qu'il n'est pas obligé de suivre. || Où l'on est à l'aise. Route aisée. Un habit aisé. || Fig. Libre, dégagé. Une taille aisée. || Peu sévère, relâché. Une morale aisée. || Facile, agréable. Des vers naturels et aisés. || Qui jouit de quelque fortune. || Famil. Cet homme n'est pas aisé, il est d'un caractère difficile. || Cet homme est aisé à vivre, il est d'un commerce facile. || *S. m. pl.* Les aisés, les gens à leur aise, qui ont quelque fortune.

AISEMENT, *s. m.* Commodité.

AISÉMENT, *adv.* Sans peine. || Commodément. Ce cheval va aisément. Le discours marche plus aisément.

* **AISSEAU**, *s. m.* Petit ais ou planche très-mince qui sert à couvrir comme la tuile.

AISSELLE (lat. *axilla*), *s. f.* Cavité qui se trouve au-dessous de la jonction du bras avec l'épaule. || Intérieur de l'angle formé par une feuille avec un rameau, par un rameau avec une branche, par une branche avec une tige.

AISSIEU, *s. m.* Voy. ESSIEU.

AITIOLOGIE, *s. f.* Voy. ÉTIOLOGIE.

* **AJOINTER**, *v. a.* Joindre des tuyaux bout à bout; joindre deux planches ensemble.

AJONC (b. lat. *adjotum*), *s. m.* Arbuste fort épineux, à fleurs légumineuses, dit aussi genêt épineux.

* **AJOUPA**, *s. m.* Espèce de hutte portée sur des pieux et qu'on recouvre promptement de feuilles et de ramée.

* **AJOURÉ, ÉE**, *adj.* En blas. Se dit de pièces percées à jour.

AJOURNÉ, ÉE, *p. p.* d'ajourner. Ajourné à comparaître. || Différé.

AJOURNEMENT, *s. m.* Assignation, sommation de comparaître en justice à un jour désigné. || Remise d'une affaire. || En général, retard.

AJOURNER (*à* et *jour*), *v. a.* Assigner quelqu'un en justice à un jour marqué. || Renvoyer une affaire à un autre jour. || Remettre à un temps indéterminé.

AJOUTAGE, *s. m.* T. d'arts mécaniques. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTÉ, ÉE, *p. p.* d'ajouter. Passage ajouté à un livre. || *S. m.* Addition faite à un manuscrit. Il y a des ajoutés à toutes les pages.

AJOUTER (lat. *ad* et *juxta*), *v. a.* Mettre en plus. Ajouter une aile à une maison. Ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus, Boss. || Ajouter foi à quelqu'un, le croire. Ajouter foi à quelque chose, y croire. || Absol. Votre départ a ajouté à mon affliction. || Ajouter au conte, ajouter à la lettre, amplifier, exagérer. || Ajoutez, ajoutons, de plus, en outre. || Dire, écrire en sus. || S'ajouter, *v. r.* Être ajouté.

AJOUTOIR, *s. m.* Voy. AJUTAGE.

AJUSTAGE, *s. m.* T. de monnayeur. Action d'ajuster, de donner à une pièce le poids légal. || En général, action d'ajuster ensemble les différentes pièces d'un instrument, d'une machine.

AJUSTÉ, ÉE, *p. p.* d'ajuster. Rendu juste. || Accommodé. || Orné, paré. || Ironiquement. Vous voilà bien ajusté, en parlant d'un homme dont les vêtements sont en désordre ou qu'une voiture a éclaboussé. || Maltraité en paroles ou en actions. || Visé. Un lièvre ajusté.

AJUSTEMENT, *s. m.* Action par laquelle on ajuste quelque chose. || Accommodement, conciliation. || Disposition, arrangement. L'ajustement d'une maison, d'un jardin. || Parure. || Action de réduire les flans de

monnaies au poids qu'ils doivent avoir avant d'être frappés sous le balancier.

AJUSTER (*à* et *juste*), *v. a* Rendre conforme à, rendre juste. Il ajuste la balance. || Accommoder une chose en sorte qu'elle s'adapte à une autre. || En mus. Rendre juste. Ajuster un tuyau d'orgue. || Familièrement. Ajustez vos flûtes, se dit à un homme qui n'est pas d'accord avec lui-même ; à plusieurs personnes qui ne peuvent s'entendre. || Ajuster deux personnes, les concilier. || Ajuster un différend, le terminer à l'amiable. || Mettre une chose en état. Ajuster une machine. || Embellir, disposer. Il se divertit fort à faire ajuster cette maison, SÉV. || Disposer avec soin, avec goût les choses de toilette. || Fig. On l'a ajusté de toutes pièces, on l'a maltraité en paroles ou en actions. || Viser. Ajuster un lièvre. || Absol. Il ajuste bien. || S'ajuster, *v. r.* Être unies, adaptées, en parlant de plusieurs choses. || Être d'accord. || S'accommoder. Tâchez de vous ajuster aux mœurs, SÉV. || Se parer. Chacun s'ajuste au mieux qu'il peut.

AJUSTEUR, *s. m.* Celui qui ajuste les monnaies. || Ouvrier qui, dans un art quelconque, assemble les pièces exécutées par d'autres ouvriers.

AJUSTOIR, *s. m.* Petite balance où l'on pèse et l'on ajuste les monnaies. On dit présentement trébuchet.

AJUTAGE ou **AJUTOIR** ou **AJOUTOIR,** *s. m.* Tuyau court qu'on adapte à un orifice d'écoulement pour en augmenter la dépense.

* **ALABASTRITE** (*albâtre*), *s. m.* Variété saccharoïde de sulfate de chaux, avec laquelle on sculpte des vases et des statuettes.

* **ALAISE,** *s. f.* Voy. ALÈSE.

ALAMBIC (arabe *al anbiq*), *s. m.* Appareil qui sert à distiller. || Fig. Passer une affaire à l'alambic, l'examiner avec soin. || Mettre à l'alambic, subtiliser sur.

ALAMBIQUÉ, ÉE, *p. p.* d'alambiquer. Passé à l'alambic. || Fig. Trop subtil, trop raffiné.

ALAMBIQUER, *v. a.* Fatiguer à des choses subtiles. Il faut donc alambiquer son esprit dans ces questions, BOSS. || Absol. Subtiliser. || S'alambiquer, *v. r.* Même sens.

* **ALAMBIQUEUR,** *s. m.* Celui qui subtilise.

ALANGUI, IE, *p. p.* d'alanguir.

ALANGUIR, *v. a.* Rendre languissant. || S'alanguir, *v. r.* Devenir languissant.

* **ALANGUISSEMENT,** *s. m.* État de langueur.

ALARGUER (*à, largue*), *v. n.* Gagner le large, s'éloigner de la terre ou d'un autre vaisseau. || Porter plus largue, c.-à-d. manœuvrer de telle sorte que le vent devienne plus largue.

ALARMANT, ANTE, *adj.* Qui alarme.

ALARME (*à, l'arme*), *s. f.* Cri, signal pour faire courir aux armes. || Fig. Le chien donne l'alarme par des aboiements réitérés. || Émotion causée par l'approche réelle ou supposée de l'ennemi. L'alarme est au quartier, au camp. || Fig. L'alarme est au camp, se dit d'une société, d'un parti qui a des appréhensions communes. || En t. de guerre, donner des alarmes à une place assiégée, l'inquiéter par de fausses attaques. || Frayeur, épouvante subite. À la première alarme. || Vive inquiétude, souci ; dans ce sens il s'emploie le plus souvent *au plur.* Ce qu'on aime, on craint de le perdre ; et plus on l'aime, plus les alarmes sont fréquentes, BOURD. || Vivre, être nourri dans les alarmes, être accoutumé à la guerre et à ses dangers.

ALARMÉ, ÉE, *p. p.* d'alarmer. Alarmés sur leur situation. Alarmé par un bruit. Alarmé de ce qu'il entendait.

ALARMER, *v. a.* Donner l'alarme. || S'alarmer, *v. r.* Prendre l'alarme, s'effrayer, être ému.

ALARMISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se plaît à répandre des bruits alarmants.

ALATERNE (lat. *alaternus*), *s. m.* Espèce de nerprun, arbrisseau toujours vert.

* **ALBARELLE,** *s. f.* Champignon bon à manger qui croît sur le châtaignier et le peuplier blanc.

ALBÂTRE (ἀλάβαστρον), *s. m.* Espèce de marbre tendre et fort blanc. || Blanc comme l'albâtre, très-blanc. || Par extens. Blancheur éclatante.

ALBATROS (al-ba-tros. Esp. *alcatraz*), *s. m.* Oiseau palmipède très-vorace.

ALBERGE, *s. f.* Sorte de pêche dont la chair est si adhérente au noyau qu'on ne peut la partager. || On disait aussi auberge.

ALBERGIER, *s. m.* Arbre qui produit des alberges.

* **ALBINISME** (*albinos*), *s. m.* En méd. Anomalie congénitale d'organisation qui consiste dans la diminution ou même l'absence totale du pigment destiné à colorer la peau d'une race quelconque, humaine ou animale. || Albinisme des plantes, état maladif d'une plante dont les parties, ordinairement vertes, sont blanchies par suite de la résorption de la matière colorante.

ALBINOS (al-bi-nos. Esp. *albino*), *s. m.* Individu qui est affecté d'albinisme.

ALBRAN, *s. m.* Voy. HALBRAN.

ALBRENÉ, *adj.* Voy. HALBRENÉ.

ALBUGINÉ, ÉE, *adj.* En anat. Se dit des membranes, des tissus dont la couleur est blanche.

ALBUGINEUX, EUSE, *adj.* En anat. Blanchâtre.

ALBUGO (lat. *albugo*), *s. m.* Tache blanche qui se forme à l'œil. L'Académie fait ce mot féminin ; mais les livres médicaux le font du masculin.

ALBUM (al-bom. Neutre du lat. *albus*), *s. m.* Livre sur lequel les voyageurs consignent leurs observations. || Cahier sur lequel on prie d'inscrire quelques lignes de prose, quelques vers, un dessin. Des albums.

* **ALBUMEN** (al-bu-mèn. Lat. *albumen*), *s. m.* Nom donné par quelques botanistes à la substance qui environne l'embryon dans quelques graines. || Mot quelquefois employé pour désigner le blanc d'œuf.

ALBUMINE (*albumen*), *s. f.* Principe immédiat des animaux et des végétaux qui compose le blanc de l'œuf et se coagule par la chaleur.

* **ALBUMINÉ, ÉE,** *adj.* Se dit d'une graine qui est pourvue d'albumine.

ALBUMINEUX, EUSE, *adj.* Qui contient de l'albumine.

ALCADE (arabe *al*, le, *kadi*, juge), *s. m.* Nom de certains magistrats en Espagne.

ALCAÏQUE, *adj.* Vers alcaïque, sorte de vers grec inventé par Alcée, et adopté par les Latins.

ALCALESCENCE, *s. f.* En chim. Mouvement par lequel une subtance devient alcaline.

ALCALESCENT, ENTE, *adj.* En chim. Qui prend ou qui a déjà les propriétés alcalines.

ALCALI (arabe, l'article *al*, et *cali*, soude), *s. m.* Plante marine qui produit la soude du commerce. || Produit salin de l'alcali réduit en cendres. || Toute substance qui a des propriétés analogues à celles de la soude. || Alcali volatil, l'ammoniaque.

* **ALCALIFIANT, ANTE,** *adj.* Qui produit les alcalis.

ALCALIN, INE, *adj.* Qui a rapport aux alcalis.

* **ALCALINITÉ,** *s. f.* État ou caractère d'une substance qui possède les propriétés des alcalis.

* **ALCALISATION,** *s. f.* Action d'alcaliser.

ALCALISÉ, ÉE, *p. p.* d'alcaliser.

ALCALISER. *v. a.* Dégager d'un sel neutre, par l'action du feu, la partie acide qui y était contenue, de manière qu'il ne reste plus que la partie alcaline.

* **ALCALOÏDE** (*alcali*, et εἶδος), *s. m.* On nomme ainsi certains corps qu'on extrait des végétaux et qu'on regarde comme des alcalis. || Il y a aussi des alcaloïdes azotés ou animaux.

ALCANTARA, *s. m.* Ordre militaire d'Espagne.

ALCARRAZA (esp. *alcarraza*), *s. m.* Vase d'une terre très-poreuse pour rafraîchir l'eau. || L'Académie écrit à tort *alcarazas*.

ALCÉE (lat. *alcea*), *s. f.* Belle plante bisannuelle, nommée aussi passe-rose ou rose trémière.

ALCHIMIE (*al*, article arabe, et *chimie*), *s. f.* Chimie du moyen âge, qui, au lieu d'avoir pour but l'étude de la composition des corps cherchait la panacée universelle et la transmutation des métaux.

ALCHIMILLE (arabe, *al kemelich*), *s. f.* Plante de la famille des rosacées, dite aussi pied-de-lion.

ALCHIMIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE, *s. m.* Celui qui s'occupe d'alchimie.

* **ALCIDE** (Ἀλκείδης), *s. m.* Nom d'Hercule dont on se sert pour désigner un homme très-fort ou très-courageux.

ALCOOL (al-ko-ol. Arabe *al qochl*), *s. m.* Esprit-de-vin, liquide obtenu par la distillation du vin. || En général, liqueur obtenue, par distillation, de toutes les matières qui sont susceptibles de fermenter. || Alcool absolu, alcool qui ne contient pas d'eau.

* **ALCOOLAT**, *s. m.* Tout médicament liquide qui résulte de la distillation de l'alcool sur une ou plusieurs substances aromatiques, végétales ou animales.

* **ALCOOLATE**, *s. m.* Combinaison de l'alcool avec un sel.

ALCOOLIQUE, *adj.* Qui contient de l'alcool.

* **ALCOOLISATION**, *s. f.* Développement dans les liquides des propriétés qui caractérisent l'alcool.

ALCOOLISÉ, ÉE, *p. p.* Se dit d'un liquide qui contient de l'alcool ou dans lequel il s'en est développé.

ALCOOLISER, *v. a.* Mêler de l'alcool avec un liquide.

* **ALCOOLOMÈTRE**, *s. m.* Pèse-liqueur employé pour déterminer ce qu'un liquide contient d'alcool absolu.

ALCORAN (arabe *al*, le, et *coran*), *s. m.* Le livre qui contient la loi de Mahomet. || On dit mieux le Coran.

ALCÔVE (esp. *alcoba*, de l'arabe, l'article *al*, et *koba*, petite maison), *s. f.* Enfoncement pratiqué dans une chambre pour y placer un lit.

ALCYON (Ἀλκυών), *s. m.* Oiseau de mer assez semblable à l'hirondelle, dit aussi martin-pêcheur.

ALCYONIEN (*alcyon*), *adj. m.* Jours alcyoniens, les sept jours qui précèdent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver.

ALDÉBARAN, *s. m.* Nom arabe d'une étoile de première grandeur qui est dans l'œil du Taureau.

ALDÉE (arabe, *al*, le, et *daiah*, fonds de terre), *s. f.* Bourgs et villages des possessions européennes en Afrique et dans les Indes.

ALDERMAN (al-der-mann. Angl. *alderman*), *s. m.* Officier municipal en Angleterre.

* **ALE** (è-l'. Angl. *ale*), *s. m.* Sorte de bière anglaise.

ALÉATOIRE (lat. *aleatorius*), *adj.* En t. de droit, dépendant d'un événement incertain quant au gain ou à la perte. Contrat aléatoire. || Dans le langage général, soumis aux chances du hasard.

ALÈGRE, ALÉGREMENT, ALÉGRESSE, ALÉGRETTO, ALÉGRO, voy. ALLÈGRE, ALLÉGREMENT, ETC.

ALÊNE (anc. h. all. *alansa*), *s. f.* Poinçon de fer dont on se sert pour percer et coudre le cuir.

* **ALÉNÉ, ÉE**, *adj.* En bot. Qui est en forme d'alêne. Feuille alénée. || On dit plus communément subulé.

ALÉNIER, *s. m.* Celui qui fait et vend des alênes.

ALÉNOIS (corruption d'*orlénois*, d'Orléans), *adj. m.* Cresson alénois, le cresson des jardins.

* **ALENTI, IE**, *p. p.* d'alentir. Qui est devenu plus lent.

* **ALENTIR** (*à, lent*), *v. a.* Rendre plus lent. || *V. n.* Et laissant alentir les flammes légitimes, QUINAULT. || S'alentir, *v. r.* La fureur s'alentit par le retardement, ROTR.

* **ALENTISSEMENT**, *s. m.* Action d'alentir.

ALENTOUR ou **À L'ENTOUR**, *adv.* Aux environs. Tourner alentour. || D'alentour, des environs. Le temple et les bâtiments d'alentour, BOSS. || Alentour, à l'entour de, *prép.* Les voilà tous à l'entour de lui, MOL.

ALENTOURS, *s. m. pl.* Lieux circonvoisins. || En parlant des personnes, ceux avec lesquels on est en commerce suivi. Cependant Louis XVI l'aurait fait s'il avait été moins dominé par ses alentours, MIGNET.

* **ALÉPINE** (la ville d'*Alep*), *s. f.* Sorte d'étoffe de soie et de laine.

ALÉRION (b. lat. *alario*), *s. m.* En blas. Petit aigle aux ailes étendues, sans pieds ni bec.

ALERTE (ital. *all' erta*), *loc. interj.* Debout, garde vous.

ALERTE, *s. f.* Appel à la vigilance; inquiétude subite. Donner une alerte. Avoir une alerte.

ALERTE, *adj.* Qui est vigilant, qui se tient sur ses gardes. || Prompt à voir et à saisir. Les fripons sont toujours alertes. || Vif, agile.

* **ALÉSAGE**, *s. m.* Action d'aléser.

* **ALÈSE**, *s. f.* Voy. ALÈZE.

* **ALÉSÉ, ÉE**, *p. p.* d'aléser.

* **ALÉSER** (esp. *alisar*), *v. a.* Unir la surface intérieure d'un objet qui a été foré. || Aléser les monnaies, en redresser les bords.

* **ALÉSOIR**, *s. m.* Instrument qui sert à aléser.

ALEVIN (anc. fr. *alever*, élever), *s. m.* Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE, *s. m.* Art de conserver et de propager l'alevin. || Petit poisson que les pêcheurs rejettent dans l'eau.

ALEVINER, *v. a.* Jeter de l'alevin dans un étang pour le peupler. Étang aleviné.

ALEXANDRIN (*Alexandre*), *adj. m.* Se dit du vers français de douze syllabes. || *S. m.* Un alexandrin.

ALEXIPHARMAQUE (ἀλεξιφάρμακον), *adj.* Se dit des remèdes qui expulsent du corps les principes morbifiques, ou qui préviennent l'effet des poisons pris à l'intérieur. || *S. m.* Un alexipharmaque.

ALEXITÈRE (ἀλεξητήριον), *adj.* Qui prévient l'effet des poisons et des venins. || *S. m.* Un alexitère.

ALEZAN, ANE ou **ALZAN, ANE** (esp. *alazan*), *adj.* En parlant du cheval, qui est d'un rouge ou brun plus ou moins foncé. || *S. m.* Un alezan.

ALÈZE (*à l'aise*), *s. f.* Linge dont on se sert pour garnir le lit des malades, afin de le garantir du sang, du pus.

* **ALÉZÉ, ÉE**, *adj.* En blas. Raccourci. Sautoir alézé. || On dit aussi alisé.

* **ALFANGE** (esp. *alfange*), *s. f.* Sorte de cimeterre.

ALGALIE (b. lat. *algalia*, ἐργαλεῖον), *s. f.* Sonde creuse.

ALGANON (b. lat. *arganum*), *s. m.* Chaîne qu'on met aux galériens qui ont la permission de circuler hors du bagne. || On dit aussi arganeau.

ALGARADE (esp. *algarada*, de l'arabe), *s. f.* Incursion militaire. Vieilli en ce sens. || Vive sortie contre quelqu'un, insulte brusque, inattendue.

* **ALGAROTH** ou **ALGEROTH (POUDRE D')**, *s. f.* Oxychlorure d'antimoine, poudre émétique, purgative et diaphorétique.

ALGÈBRE (esp. *algebra*, de l'arabe), *s. f.* Science des grandeurs considérées d'une manière absolument générale et sous des signes généraux. || C'est de l'algèbre pour moi, se dit d'une chose à laquelle on ne comprend rien. || Traité d'algèbre. L'Algèbre de Bezout.

ALGÉBRIQUE, *adj.* Qui appartient à l'algèbre.

* **ALGÉBRIQUEMENT**, *adv.* D'une manière algébrique, selon les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE, *s. m.* Celui qui est versé dans l'algèbre.

ALGIDE (lat. *algidus*), *adj.* En méd. Qui fait éprouver une vive sensation de froid. Période algide du choléra, période dans laquelle le malade est glacé.

* **ALGORITHME** (*al Korismi*, mathématicien arabe), *s. m.* En algèbre, procédé de calcul. || Genre particulier de notations. Algorithme différentiel.

ALGUAZIL (al-goua-zil. Esp. *alguacil*, de l'arabe *al*, le, *vazir*, vizir), *s. m.* Officier de police en Espagne. || Par extens. Tout agent de la justice ou de la police.

ALGUE (lat. *alga*), *s. f.* Sorte d'herbe qui croît dans l'eau, soit douce, soit salée. || En bot. Classe de plantes acotylédones, composée de végétaux d'une structure très-simple et vivant pour la plupart dans l'eau.

* **ALIAIRE**, *s. f.* Voy. ALLIAIRE.

ALIBI (lat. *alibi*), *s. m.* Présence d'une personne dans un autre lieu que celui où a été accompli le crime ou le délit dont on l'accuse. Plaider l'alibi. || *Au pl.* Des alibi.

ALIBIFORAIN (lat. *alibi*, et *forain*), *s. m.* Propos sans rapport avec la chose en question; défaite.

ALIBILE (lat. *alibilis*), *adj.* En méd. Qui est propre à nourrir.

* **ALIBILITÉ**, *s. f.* Qualité qu'a un aliment de renfermer plus ou moins de substances alibiles.

ALIBORON (orig. incert.), *s. m.* Maître aliboron, l'âne. || Homme ignorant et stupide.

ALIDADE (arabe, *al*, et *idad*, computation), *s. f.* Règle mobile terminée par deux pinnules, qui sert à trouver ou à marquer des directions; appliquée au graphomètre, elle sert à mesurer les angles.

* **ALIÉNABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE, *adj.* Qui peut être aliéné.

* **ALIÉNATAIRE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle en faveur de qui on aliène.

* **ALIÉNATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui aliène.

ALIÉNATION (lat. *alienatio*), *s. f.* Vente, transport

d'une propriété, d'un fonds. || Fig. Aliénation des esprits, aversion que des personnes ont les unes pour les autres. || Aliénation d'esprit, aliénation mentale, égarement d'esprit, folie. || Absol. Folie.

ALIÉNÉ, ÉE, *p. p.* d'aliéner. Dont la propriété a été transférée. Bien aliéné. || Séparé. C'est déjà un scandale qu'un pasteur soit aliéné de ses brebis, MASS. || Éloigné, en parlant des esprits. Cœurs aliénés. || Rendu fou. Il est aliéné d'esprit. Il est aliéné. || *S. m.* et *f.* Un aliéné, une aliénée, un fou, une folle.

ALIÉNER (lat. *alienare*), *v. a.* Transférer à un autre une propriété. Aliéner son bien. || Fig. Rendre hostile. Par là il aliéna les esprits des peuples, BOSS. || S'aliéner, *v. r.* Être aliéné, vendu. || S'aliéner de, se séparer de. || Tourner à la folie. Son esprit s'aliène.

* **ALIÉNISTE,** *s. m.* Médecin de fous.

* **ALIFÈRE** (lat. *ala* et *ferre*), *adj.* En hist. nat. Qui porte des ailes.

* **ALIFORME** (lat. *ala* et *forma*), *adj.* Qui est en forme d'aile.

ALIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'aligner. Arbres alignés.

ALIGNEMENT, *s. m.* Arrangement sur une ligne droite. || Direction donnée pour une rue par la voirie. || Action d'aligner, en parlant de soldats.

ALIGNER (*à* et *ligne*), *v. a.* Ranger sur une ligne droite. Aligner des maisons. || Disposer en ligne droite. Aligner les troupes. || Fig. Aligner ses phrases, ses mots, écrire, parler avec recherche et prétention. || S'aligner, *v. r.* Se ranger sur une même ligne.

ALIMENT (lat. *alimentum*), *s. m.* Ce qui nourrit. || *Au pl.* En jur. Les frais de nourriture et d'entretien d'une personne. || Fig. Le bois est l'aliment du feu.

ALIMENTAIRE (lat. *alimentarius*), *adj.* Qui a rapport aux aliments. Principes alimentaires. || En physiol. Régime alimentaire, régime que l'on suit quant à la nourriture. Canal ou conduit alimentaire, le canal digestif. || En jur. Pension alimentaire, somme fixée par autorité de justice pour frais de nourriture et d'entretien.

ALIMENTATION, *s. f.* Action de nourrir, de se nourrir. || Alimentation des chaudières à vapeur, renouvellement de l'eau.

ALIMENTÉ, ÉE, *p. p.* d'alimenter.

ALIMENTER, *v. a.* Nourrir, fournir des aliments. || Fig. Ces matières alimentaient l'incendie.

ALIMENTEUX, EUSE, *adj.* En méd. Qui a des propriétés nutritives.

* **ALIMENTIVITÉ,** *s. f.* Nom donné par les phrénologues à l'instinct qui porte l'animal à prendre de la nourriture.

ALINÉA (lat. *a linea*), *loc. adv.* À la ligne. En ce sens, l'Académie aurait dû écrire à linéa. || *S. m.* Ligne nouvelle dont le premier mot rentre sur les autres lignes. || Par extens. Passage compris entre deux alinéas. || *Au pl.* Les alinéas, ou, selon l'Académie, les alinéa.

* **ALIPTIQUE** (ἀλειπτική), *s. f.* Art d'appliquer des onctions pour l'entretien de la santé et le traitement des maladies.

ALIQUANTE (a-li-kan-t'. Lat. *aliquantus*), *adj.* T. de math. usité seulement dans : Partie aliquante, partie qui n'est pas exactement contenue dans un tout.

ALIQUOTE (lat. *aliquot*), *adj.* T. de math. Se dit des parties contenues un certain nombre de fois et exactement dans un tout. || *S. f.* À des aliquotes précises, il substitue des aliquotes par appréciation, J. J. ROUSS.

ALISE (all. *Els*), *s. f.* Fruit de l'alisier. || Les botanistes écrivent alise ; l'Académie écrit alize.

ALISIER, *s. m.* Arbre de la famille des rosacées, qui porte les alises. || Les botanistes écrivent alisier; l'Académie écrit alizier.

ALITÉ, ÉE, *p. p.* d'aliter. Couché dans le lit.

ALITER (*à* et *lit*), *v. a.* Forcer à se mettre au lit. || S'aliter, *v. r.* Se mettre au lit.

* **ALITRONC** (lat. *ala* et *truncus*), *s. m.* La partie postérieure du tronc des insectes sur laquelle les ailes sont placées.

* **ALITURGIQUE** (*a* priv. et *liturgique*), *adj.* Se dit des jours qui n'ont point d'office particulier.

* **ALIVRER,** *v. a.* Diviser par poids d'une livre.

* **ALIZARI,** *s. m.* Nom commercial de la racine de garance.

* **ALIZARINE,** *s. f.* Principe colorant de la garance.

ALIZE, *s. f.* Voy. ALISE.

ALIZÉ (anc. fr. *alis*, uni, régulier), *adj. m.* Vents alizés, vents qui soufflent régulièrement entre les tropiques, de l'est à l'ouest.

ALIZIER, *s. m.* Voy. ALISIER.

ALKALI et dérivés, voy. ALCALI, etc.

ALKÉKENGE (arabe, *al kakendj*), *s. m.* Plante vivace dont les baies, d'un rouge orange, sont acidules. On l'appelle aussi alkékengère, coqueret ou coquerelle.

ALKERMÈS (arabe, *al kirmiz*), *adj.* Confection alkermès, élixir alkermès, médicaments composés avec le suc du kermès animal. || *S. m.* Se dit pour la confection et pour l'élixir.

ALLAH, *s. m.* Nom que les Arabes donnent à Dieu.

* **ALLAITANT, ANTE,** *adj.* Qui allaite.

ALLAITÉ, ÉE, *p. p.* d'allaiter. Nourri de lait. || Fig. Dans l'ivresse, l'orgueil et le luxe allaité, VOLT.

ALLAITEMENT, *s. m.* Action d'allaiter; alimentation d'un enfant par le lait.

ALLAITER (lat. *allactare*), *v. a.* Nourrir de son lait.

ALLANT, ANTE, *adj.* Qui aime à aller, à courir. C'était une grande et grosse créature, fort allante, ST-SIM. || *S. m.* Celui qui va. Usité seulement dans cette expression : Les allants et les venants.

ALLANTOÏDE (ἀλλαντοειδής), *s. f.* L'une des membranes qui appartiennent au fœtus de certains animaux.

ALLÉ, ÉE, *p. p.* d'aller. Monti allé à Madrid pour le plaisir de le voir, ST-SIM. || Peu usité sans auxiliaire.

* **ALLÉCHANT, ANTE,** *adj.* Qui allèche.

ALLÉCHÉ, ÉE, *p. p.* d'allécher. Attiré.

ALLÈCHEMENT, *s. m.* Moyen par lequel on allèche.

ALLÉCHER (lat. *allectare*, fréq. de *allicere*), *v. a.* Attirer par quelque appât. || Fig. Attirer, séduire.

ALLÉE (part. pas. fém. d'*aller*), *s. f.* Action d'aller. L'allée est très-rude, le retour est facile. || *Au pl.* Allées et venues, courses, démarches. || Passage étroit entre deux murs, conduisant du dehors dans l'intérieur d'une maison. || Voie entre deux rangs d'arbres.

ALLÉGATION (lat. *allegatio*), *s. f.* Citation d'une autorité, d'un passage, d'un fait. || Proposition avancée, assertion.

ALLÉGE (b. lat. *allegium*), *s. f.* Embarcation qui suit un bâtiment pour le décharger ou le charger. || En arch. Mur d'appui d'une fenêtre, moins épais que l'embrasure. || En t. de chemins de fer, chariot d'approvisionnement qui porte l'eau et le charbon.

ALLÉGÉ, ÉE, *p. p.* d'alléger. L'homme allégé de son fardeau. Une douleur allégée.

* **ALLÉGEABLE,** *adj.* Qui peut être allégé.

ALLÉGEANCE (*alléger*), *s. f.* Faculté de consoler, d'alléger ; adoucissement, consolation.

ALLÉGEANCE (b. lat. *allegiantia*, de *ad* et *lige*), *s. f.* Serment d'allégeance en Angleterre, acte d'obéissance au roi, qui regardait uniquement la souveraineté temporelle du monarque.

ALLÉGEMENT, *s. m.* Diminution d'un poids supporté. || Soulagement, adoucissement.

ALLÉGER (lat. *allevare*), *v. a.* Soulager d'une partie d'un fardeau, d'une charge. || Diminuer le poids d'une chose. || Fig. Alléger les contribuables, les charges publiques. || Fig. Calmer, rendre moins vif. Alléger la douleur. || S'alléger, *v. r.* S'alléger d'une partie de son fardeau. || Devenir plus léger, moindre. Son ennui s'allége.

ALLÉGI, IE, *p. p.* d'allégir.

ALLÉGIR, *v. a.* Diminuer en tous sens le volume d'un corps. Allégir une poutre.

ALLÉGORIE (al-lé-go-rie. Ἀλληγορία), *s. f.* Sorte de métaphore continuée, espèce de discours qui est d'abord présenté sous un sens propre, et qui ne sert que de comparaison pour donner l'intelligence d'un autre sens qu'on n'exprime point. || Ouvrage dans lequel on représente un objet pour donner l'idée d'un autre. L'apologue et la parabole sont des espèces d'allégories.

ALLÉGORIQUE, *adj.* Qui appartient à l'allégorie ; qui tient de l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT, *adv.* D'une manière allégorique.

ALLÉGORISÉ, ÉE, *p. p.* d'allégoriser.

ALLÉGORISER, *v. a.* Expliquer selon le sens allégorique.

ALLÉGORISEUR, *s. m.* Celui qui subtilise pour chercher des allégories.

ALLÉGORISTE, *s. m.* Celui qui explique les auteurs dans un sens allégorique.

ALLÈGRE (lat. *alacer*), *adj.* Dispos, prompt à faire. Esprit, caractère allègre. Pour s'échapper de nous Dieu sait s'il est allègre, RAC.

ALLÉGREMENT, *adv.* D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE, *s. f.* Joie qui éclate. Des cris, des transports d'allégresse. L'allégresse publique.

ALLÉGRETTO (ital. *allegretto*, dimin. d'*allegro*), *s. m.* T. ital. de mus. Air d'un mouvement gracieux et léger. || *Au pl.* Des allégrettos. || *Adv.* D'un mouvement vif et léger.

ALLÉGRO (ital. *allegro*), *s. m.* Air vif. Jouer un allégro. || Celle des parties d'une sonate ou d'une symphonie dont le mouvement est vif. || *Au pl.* Des allégros. || *Adv.* D'un mouvement vif.

ALLÉGUÉ, ÉE, *p. p.* d'alléguer. Cité, mis en avant. || *S. m.* Chose qu'on allègue.

ALLÉGUER (lat. *allegare*), *v. a.* Citer une autorité, un passage, un fait. || Mettre en avant, s'appuyer de. Alléguer des excuses.

ALLÉLUIA (héb. *halelu*, louez, *iah*, Dieu), *s. m.* Mot de réjouissance que l'Église chante au temps de Pâques, à la fin des traits et versets. Des alléluias. || Fig. Un alléluia éternel dont on entend retentir Jérusalem, Boss. || Petite plante qui fournit la substance nommée sel d'oseille. On dit aussi surelle, pain de coucou, oseille de bûcheron.

ALLEMAND (germ. *all*, tout, *Mann*, homme), *s. m.* Mot employé dans quelques phrases proverbiales : Une querelle d'Allemand, une querelle sans sujet. || C'est de l'allemand pour moi, c.-à-d. je n'y comprends rien.

ALLEMANDE, *s. f.* Danse vive à deux temps. || Air sur lequel on exécute cette danse.

⁎ **ALLEMANDERIE**, *s. f.* Atelier où l'on forge le fer pour le calibrer.

ALLER (b. lat. *aditare* ou *adnare*?), *v. n. irr.* Marcher, s'avancer. Aller et revenir promptement. || Fig. Aller bien, mal, être dans la bonne, la mauvaise voie. || Aller de bon cœur, se porter volontiers à une chose. || Aller aux voix, aux opinions, les recueillir. || Aller aux informations, aux renseignements, se renseigner. || Aller au plus pressé, s'occuper de l'affaire qui admet le moins de retard. || Aller de pair avec quelqu'un. || Aller vite, aller lentement, faire une chose vite, lentement. || Se diriger vers, en parlant des personnes. Aller à la campagne, en Italie, en Angleterre. || Fig. Les hommes vont à la gloire par la vertu. || En parlant des choses, marcher, avoir un mouvement, se diriger vers, s'étendre jusqu'à, aboutir, s'élever à un prix de. Le système du monde va d'un mouvement uniforme. Les cours d'eau qui vont à la mer. Cette région va jusqu'au Rhin. L'eau lui allait aux genoux. Ce domaine ira à cent mille francs. || Avancer, faire des progrès en bien ou en mal, s'avancer jusqu'à un certain point. Aller bien dans une étude, y faire des progrès. Maladie qui va de mal en pis. || Aller jusqu'au bout, pousser les choses à l'extrême. Il irait jusqu'à cent mille francs. Arts pernicieux qui ne vont qu'à amollir et qu'à corrompre les mœurs, FÉN. || Aller à bien, réussir; aller à mal, avoir un mauvais succès. || Aller à l'âme, toucher. || Aller, être configuré de telle ou telle manière. Le terrain allait en pente. || Être dans tel ou tel état, se trouver bien ou mal. La chose commence à bien aller. Le commerce va bien, ou simplement le commerce va. || Aller bien, aller mal, être en bonne, en mauvaise santé. || Aller mieux, se rétablir de maladie. || Impersonnellement. Il en va... la chose se fait, se passe... Il ne doit pas en aller ainsi. Il en alla tout autrement. || Marcher, fonctionner, en parlant d'un mécanisme. Cette machine va mal. Ma montre n'allait plus. || S'adapter, convenir, résister. Ce manteau va mal. Cette clef va à la serrure. Ces couleurs vont bien ensemble. Ce vase va au feu. || Durer, vivre. Cet habit n'ira pas jusqu'à l'hiver prochain. Ce vieillard va toujours. || Aller contre, s'opposer. Je ne veux pas aller contre le jugement du public, CORN. || Ne pas aller sans, être nécessairement accompagné de, au propre et au figuré. Cet aveugle ne va pas dans les rues sans un chien. Ce malheur ne va pas sans quelque consolation. || Aller au-devant, aller à la rencontre, et au fig. prévenir. Allez au-devant de votre père. Il alla au-devant des objections. || Aller bon pas, marcher d'un bon pas. Aller grand train, marcher très-vite. || Fig. Aller grand train, faire beaucoup de dépenses. Aller le droit chemin, agir franchement. || Aller à la selle ou à la garde-robe, ou simplement aller, suivi d'un infinitif, évacuer par bas. Faire aller, procurer une selle. || Aller, être sur le point de, se disposer à. Les Perses allaient livrer bataille. La paix va refleurir. || N'aller pas, suivi d'un infinitif, s'abstenir de. Ne va pas t'exposer au froid et à l'humidité. || Aller, suivi d'un participe présent, exprime la continuité. Il allait criant par la ville. || Va, allons, allez, s'emploient comme locutions interjectives. Va, je ne te hais point, CORN. || Y ALLER, faire une chose d'une certaine manière. Allez-y doucement. || Y aller, mettre au jeu une certaine somme. J'y vais de vingt francs. || Impersonnellement. Il y va, il s'agit de, on court le risque de. Il y va de votre fortune. || LAISSER ALLER, ne pas retenir, ne pas empêcher. Je le laisse aller où il veut. Laisse aller tes soupirs, CORN. || Familièrement. Laisser tout aller, abandonner le soin de toutes choses. || Laisser aller sous soi, laisser tout aller sous soi, se dit d'un malade qui rend involontairement l'urine et les excréments. || Se laisser aller à, s'abandonner à, se livrer à. On se laisse aller aux appas d'une passion, FÉN. || Absol. Se décourager. Pourquoi vous laisser aller ainsi? || Faire aller, attraper.

S'EN ALLER, s'éloigner, partir pour. Ils s'en vont. Je m'en irai en Amérique. || Fig. Mourir. Ce malade s'en va. || S'en aller, s'écouler, se dissiper, se flétrir, disparaître, en parlant des choses. Ce tonneau s'en va. Son argent s'en va. Tout s'en est allé en fumée. || S'en aller avec un participe passé exprime que la chose va être faite prochainement. La chose s'en va faite. || S'en aller, suivi d'un participe présent, marque progrès, continuité. Le fleuve s'en allait grossissant. || Gallicismes. Il s'en va midi, il est à peu près midi. Il s'en va temps, il est bien temps. || Aux jeux de cartes, s'en aller d'une carte, s'en défaire, la jouer. || S'en aller, suivi d'un infinitif, indique les motifs, la fin, le prochain accomplissement d'une action. Ils s'en vont chercher des nouvelles. Ce malade s'en va mourir.

Locut. C'est un las d'aller, c'est un paresseux. || Aller son petit bonhomme de chemin, vaquer tout doucement à ses affaires. || Aller son grand chemin, n'entendre point de finesse à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. || Il ne faut pas aller par quatre chemins, il faut s'expliquer franchement. || Tous chemins vont à Rome; il y a différents moyens pour atteindre un but. || Il s'en est allé comme il est venu, c'est-à-dire il sort d'une affaire comme il y était entré. || Aller à tout vent, se laisser influencer par le premier venu. || En t. de manége, se dit en parlant du cheval : aller le pas, le trot, le galop. || En t. d'escrime, aller à l'épée, se dit d'un tireur qui s'ébranle et fait de trop grands mouvements avec son épée.

ALLER, *s. m.* Action d'aller. Au long aller, petit fardeau pèse. || Le pis aller, le pis qu'il puisse arriver. || Au pis aller, avec le plus grand mal qui puisse arriver.

⁎ **ALLÉSER** (*à l'aise*), *v. a.* Agrandir le calibre d'un canon. Canon allésé.

ALLEU (b. lat. *allodium*), *s. m.* T. de droit féodal. Bien héréditaire. || *Au pl.* Des alleux. || Franc-alleu, bien héréditaire exempt de tout droit seigneurial.

⁎ **ALLIABLE**, *adj.* Qui peut être allié.

ALLIACÉ, ÉE (lat. *allium*), *adj.* Qui tient de l'ail. || *S. f. pl.* Nom donné à un groupe de la famille des liliacées, qui a pour type le genre *allium*.

ALLIAGE, *s. m.* Combinaison de deux ou plusieurs métaux. || Fig. Mélange impur.

ALLIAIRE, *s. f.* Plante bisannuelle, qui tire son nom de l'odeur d'ail qui la distingue.

ALLIANCE, *s. f.* Acte par lequel on s'allie. || Union, confédération entre des États. Traité d'alliance. Al-

liance offensive et défensive. || Ancienne alliance, alliance que Dieu contracta avec Abraham. Nouvelle alliance, alliance de Dieu avec tous ceux qui croient en Jésus-Christ. || Union par mariage. || Bague de mariage. || Fig. Union, mélange. || Alliance de mots, toute réunion de mots formant une expression remarquable.

ALLIÉ, ÉE, *p. p.* d'allier. Joint avec. Cuivre allié avec de l'or. La douceur alliée au courage. || Uni par des traités. Ces deux nations sont alliées. || Uni par ce genre de parenté qu'on nomme affinité || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est jointe à un autre par affinité. || Confédéré.

ALLIER (lat. *alligare*), *v. a.* Combiner. Allier l'or avec l'argent. || Réunir dans un intérêt commun, dans une action commune, en parlant des États, des peuples. || Fig. Réunir, joindre ensemble. Allier la vérité au ou avec le mensonge. || Joindre par mariage. || S'allier, *v. r.* Ces deux métaux ne peuvent s'allier. Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie, Corn. || On dit *s'allier avec*, ou *s'allier à*.

ALLIER, *s. m.* Sorte de filet à prendre des perdrix, qui est tendu sur deux bâtons.

* **ALLIGATOR** (angl. *alligator*), *s. m.* Nom scientifique d'un genre de reptiles sauriens dont les espèces sont appelées vulgairement caïmans et crocodiles.

ALLITÉRATION (lat. *ad* et *littera*), *s. f.* Figure de diction qui consiste à répéter ou opposer plusieurs fois la même ou les mêmes lettres.

* **ALLIVRÉ, ÉE,** *p. p.* d'allivrer. Taxé, imposé.

* **ALLIVREMENT,** *s. m.* La quote-part des impositions que supporte chaque commune.

* **ALLIVRER** (*à* et *livre*), *v. a.* Taxer, imposer, répartir les contributions foncières en proportion du revenu.

ALLOBROGE, *s. m.* Nom d'un peuple de l'ancienne Gaule; se dit d'un homme grossier qui manque de sens.

ALLOCATION (b. lat. *allocatio*), *s. f.* Action d'allouer une somme pour dépense; gratification. || En jur. Approbation donnée aux articles d'un compte; rang où sont placés les créanciers à titres divers; attribution même des biens du débiteur.

ALLOCUTION (lat. *allocutio*), *s. f.* En t. d'antiq. Harangue que les empereurs ou généraux adressaient aux soldats. || En général, discours d'une personne qui est en droit de parler. || Médaille romaine qui représente un chef haranguant ses soldats.

ALLODIAL, ALE (b. lat. *allodialis*), *adj.* En droit féodal, qui est tenu en franc-alleu. Biens allodiaux. || *S. m. pl.* Des allodiaux.

ALLODIALITÉ, *s. f.* Qualité d'un bien tenu en franc-alleu.

* **ALLOMORPHIE** (ἄλλος, μορφή), *s. f.* En phys. et physiol. Métamorphose, passage d'une forme à une autre toute différente.

ALLONGE, *s. f.* Pièce ajoutée à une chose pour l'allonger. On dit aussi rallonge. || Fig. C'est une petite allonge à mon voyage.

ALLONGÉ, ÉE, *p. p.* d'allonger. Rendu plus long. || Ce qui a une forme longue. Ce poisson a une tête allongée. || Fig. Un visage allongé, une figure allongée, qui exprime le déplaisir, le désenchantement.

ALLONGEMENT, *s. m.* Augmentation de longueur. || Fig. Retard calculé. lenteur affectée.

ALLONGER (*à* et *long*), *v. a.* Rendre plus long. Allonger une table, une robe. || Fig. Allonger le chemin. || Allonger le visage, rendre triste ou penaud. || Allonger le pas, presser sa marche. || Fig. Allonger la courroie, traîner en longueur une affaire, ou tirer parti de ressources médiocres. || Déployer, étendre, en parlant de certaines parties du corps. || Absol. Retarder, apporter des longueurs. || Allonger un coup d'épée, de poing, de pied, le donner. || S'allonger, *v. r.* Devenir plus long. || S'étendre. Un serpent s'allonge sur l'herbe.

* **ALLONYME** (ἄλλος, ὄνομα), *adj.* Se dit d'un ouvrage publié sous le nom d'un autre. || *S. m.* Un allonyme, un homme qui publie son livre sous le nom d'un autre.

* **ALLOPATHE** (ἄλλος, πάθος), *s. m.* Médecin qui traite par l'allopathie.

* **ALLOPATHIE,** *s. f.* Nom de la médecine traditionnelle, dans le langage des homéopathes.

* **ALLOPATHIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'allopathie.

* **ALLOPATHIQUEMENT,** *adv.* D'une façon allopathique.

ALLOUABLE, *adj.* Qui peut être alloué, accordé.

ALLOUÉ, ÉE, *p. p.* d'allouer. Dépense allouée.

ALLOUER (b. lat. *allocare*), *v. a.* Approuver, accorder une dépense portée dans un compte; accorder une somme comme indemnité.

ALLUCHON (anc. fr. *aluchier*, attirer), *s. m.* Dent placée à la circonférence d'une roue, qui sert à communiquer le mouvement à une autre roue.

* **ALLUMAGE,** *s. m.* Action d'allumer; résultat de cette action.

ALLUMÉ, ÉE, *p. p.* d'allumer et *adj.* Mis en feu. Feux allumés. || Fig. La guerre est allumée. || Rouge, échauffé, en parlant du visage, de la peau.

* **ALLUMELLE,** *s. f.* Fourneau de charbon.

ALLUMER (lat. *ad* et *lumen*), *v. a.* Mettre le feu à. Allumer un bûcher. || Par extens. Allumer du feu, le feu, allumer du bois dans un foyer. Allumer un flambeau. || Fig. Quelle guerre intestine avons-nous allumée? Rac. Ce qui avait allumé dans son cœur tant de haine contre Ulysse, Fén. || Mettre en mouvement, agiter. Allumer le sang, la bile, les humeurs. || Populairement. Allumer quelqu'un, l'entraîner par des espérances trompeuses à donner son argent. || S'allumer, *v. r.* Prendre feu, s'enflammer. || Devenir brillant. Ses yeux s'allument, Pasc. || Fig. Une nouvelle guerre s'allume, Boss.

ALLUMETTE, *s. f.* Brin de bois ou de chanvre soufré à un bout ou aux deux bouts. || Allumette phosphorique, chimique, allumette préparée avec du phosphore, du chlorate de potasse, qui prend feu par le frottement.

* **ALLUMETTIER,** *s. m.* Fabricant d'allumettes.

ALLUMEUR, *s. m.* Celui qui est chargé d'allumer régulièrement les réverbères, les becs de gaz.

* **ALLUMIÈRE,** *s. f.* Fabrique d'allumettes.

ALLURE (anc. fr. *aleüre*, de *aller*) *s. f.* Façon de marcher. || Se dit du cheval. Les trois allures naturelles du cheval sont le pas, le trot, le galop. || Fig. Marche habituelle des choses. La monarchie avait son allure par des ressorts qu'il fallait toujours remonter, Mont. || Tournure que prend une affaire. Cela prend une mauvaise allure. || Conduite d'une personne dans une affaire.

* **ALLUSIF, IVE,** *adj.* Qui contient une allusion.

ALLUSION (lat. *allusio*), *s. f.* Figure de rhétorique consistant à dire une chose qui fait penser à une autre. || Application d'un trait de satire ou d'éloge. Le public est prompt à saisir les allusions.

* **ALLUVIAL, ALE,** *adj.* Qui a les caractères, ou qui est le produit d'une alluvion. Terrains alluviaux.

* **ALLUVIEN, ENNE,** *adj.* Se dit des terrains produits par l'action des eaux actuelles; se dit aussi des dépôts meubles dus aux eaux dans les vallées et les plaines.

ALLUVION (lat. *ad* et *luere*), *s. f.* Accroissement de terrain résultant des dépôts qu'abandonne une rivière.

* **ALLUVIONNAIRE,** *adj.* Qui tient de l'alluvion.

ALMAGESTE (*al*, article arabe, et μεγίστη, le grand œuvre), *s. m.* Collection d'observations astronomiques faites par d'anciens astronomes.

ALMANACH (al-ma-na. Ἀλμενιχιακά, de l'arabe *al* et l'hébr. *manah*, compter), *s. m.* Calendrier qui contient tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaisons, etc. || Il se dit de certains livres publiés annuellement, et contenant, outre l'almanach, des anecdotes, des renseignements divers sur les lieux, sur les personnes, etc. || Faire des almanachs, faire des pronostics. || Un faiseur d'almanachs, un homme qui a la prétention de prévoir et de prédire l'avenir. || Familièrement. C'est un almanach de l'an passé, c'est une chose accomplie, passée.

* **ALMÉE** (arabe, *âlmet*, savante), *s. f.* Danseuse indienne.

ALOÈS (arabe, *aluat*), *s. m.* Plante grasse de la familles des asphodèles. || Substance résineuse que l'on retire des feuilles de plusieurs aloès. || Bois d'aloès, bois qui n'ont aucun rapport avec l'aloès; ils sont odorants et originaires de l'Asie orientale.

ALOÉTIQUE, *adj.* Qui contient de l'aloès.

ALOI (*à* et *loi*), *s. m.* Titre légal de l'or et de l'ar-

gent. || Par extens. Cette marchandise est de bon aloi. || Fig. Sa tendresse n'est pas d'un bon aloi, SÉV.

ALONGE, ALONGEMENT, ALONGER, voy. ALLONGE, ALLONGEMENT, ALLONGER.

ALOPÉCIE (ἀλωπεκία) *s. f.* En méd. Chute des cheveux, des sourcils, de la barbe, accidentelle et prématurée ou sénile, partielle ou totale.

ALORS (a-lor. *à, l'ore*, l'heure), *adv.* En ce moment-là. Alors il me dit. || Dans ce temps-là, dans le passé ou dans l'avenir. Me souviendrai-je alors de ce qu'il faudra faire ? Des témoignages rendus par des milliers de personnes les plus sages qui fussent alors, LA BRUY. || ALORS QUE, *loc. conj.* S'emploie pour lorsque, surtout dans le style élevé. || JUSQU'ALORS, jusqu'à ce temps-là, jusqu'à ce moment-là. || Prov. Alors comme alors, c.-à-d. quand les choses arriveront, on s'y conformera.

ALOSE (all. *Else*), *s. f.* Poisson du genre des clupées.

ALOUETTE (dimin. de l'anc. fr. *aloue*, du lat. *alauda*), *s. f.* Oiseau de l'ordre des passereaux. || S'éveiller, se lever au chant de l'alouette, se lever de très-grand matin.

ALOURDI, IE, *p. p.* d'alourdir. Les gens alourdis par le vin.

ALOURDIR (*à* et *lourd*), *v. a.* Rendre lourd. || S'alourdir, *v. r.* Devenir lourd.

* **ALOURDISSEMENT**, *s. m.* État de celui qui est alourdi, de ce qui est alourdi.

ALOYAU, *s. m.* T. de boucherie. Région du bœuf aussi nommée le travers ou le râble.

* **ALOYER** (*aloi*), *v. a.* Donner à l'or ou à l'argent l'aloi ou le titre voulu par la loi.

ALPAGA, *s. m.* Étoffe de laine, faite avec le poil de l'alpaca, ruminant sans cornes de l'Amérique du Sud.

ALPESTRE (lat. *alpestris*), *adj.* Qui est propre, qui a rapport aux Alpes.

ALPHA (héb. *aleph*), *s. m.* Nom de la première lettre de l'alphabet des Grecs. || L'alpha et l'oméga, le commencement et la fin.

ALPHABET (ἄλφα, βῆτα), *s. m.* Ensemble des lettres d'une langue rangées suivant un ordre convenu. || Fig. N'en être qu'à l'alphabet, n'en être qu'aux premiers éléments d'une science, d'un art. || Petit livre qui contient les lettres de l'alphabet et les éléments de la lecture. || Par extens. Ordre alphabétique. De ses revenus écrits par alphabet, BOIL.

ALPHABÉTIQUE, *adj.* Qui appartient à l'alphabet ; qui est selon l'ordre des lettres de l'alphabet.

ALPHABÉTIQUEMENT, *adv.* Dans l'ordre de l'alphabet.

* **ALPICOLE** (lat. *Alpes* et *colere*), *adj.* Qui vit sur les Alpes.

ALPIN, INE, *adj.* Qui croît ou habite ou se trouve sur les Alpes, et par extens. sur les hautes montagnes.

ALPISTE (esp. *alpiste*), *s. m.* Nom de plantes graminées dont les graines servent à la nourriture des oiseaux.

ALSINE (ἀλσίνη), *s. f.* Voy. MORGELINE.

ALTE, *s. f.* Voy. HALTE.

* **ALTÉRABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est altérable.

ALTÉRABLE, *adj.* Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui modifie profondément et graduellement la constitution. || *S. m.* Un altérant, un médicament altérant. || *Adj.* Qui cause la soif.

ALTÉRATION, *s. f.* En phys. Changement dans l'état d'une chose. || Dans l'usage ordinaire, changement de bien en mal. || Falsification des monnaies. || Émotion pénible qui se manifeste par le changement des traits, de la voix. || Grand besoin de boire. || En mus. Changement qu'on fait subir à certaines notes d'une gamme ou d'un accord.

ALTERCAS (al-ter-kà), *s. m.* Altercation, débat.

ALTERCATION (lat. *altercatio*), *s. f.* Débat ou contestation.

ALTÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'altérer. Changé de bien en mal. || Peiné, affecté. || Qui a soif. || Fig. Ils sont altérés de sang, FÉN. || En mus. Se dit des notes naturelles ou diatoniques modifiées par les dièses et les bémols.

* **ALTER EGO** (al-tè-ré-go. Lat. *alter ego*), *s. m.* C'est mon alter ego, c'est un autre moi-même.

ALTÉRER (lat. *alterare*), *v. a.* En phys. Changer l'état d'une chose. || Changer une chose de bien en mal. || Agiter, émouvoir péniblement, en parlant des personnes. || Altérer la vérité, ne pas s'y conformer. || Altérer un discours, le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé. || Exciter la soif. || Absol. Les salaisons altèrent. || S'altérer, *v. r.* Se changer en mal.

* **ALTERNANCE**, *s. f.* Action d'alterner.

* **ALTERNANT, ANTE**, *adj.* Qui alterne.

ALTERNAT, *s. m.* Action ou droit d'alterner.

ALTERNATIF, IVE, *adj.* Qui vient tour à tour. Un mouvement alternatif. || Proposition alternative, proposition contenant deux parties opposées dont l'une doit nécessairement être admise, comme par exemple : Il faut ou payer ou rendre. || En bot. Pétales alternatifs, pétales qui sont insérés aux points qui séparent les lobes du calice. || En droit, obligation alternative, obligation dans laquelle le débiteur a le choix de se libérer par la délivrance d'une des choses spécifiées.

ALTERNATIVE, *s. f.* Succession de deux choses qui reviennent tour à tour. || Option entre deux choses, entre deux propositions.

ALTERNATIVEMENT, *adv.* Tour à tour.

ALTERNE (lat. *alternus*), *adj.* Se dit des angles formés par deux droites parallèles avec les côtés opposés d'une même sécante. || En bot. Feuilles alternes, feuilles disposées les unes au-dessus des autres des deux côtés opposés de la tige.

ALTERNÉ, ÉE, *adj.* En blas. Se dit des pièces qui se correspondent.

ALTERNER (lat. *alternare*), *v. n.* Faire une chose à deux et tour à tour. || Se succéder régulièrement. || En agric. Varier la culture. || *V. a.* Alterner une culture.

* **ALTERQUER** (lat. *altercari*), *v. n.* Avoir des altercations. || Peu usité.

ALTESSE (ital. *altezza*), *s. f.* Titre d'honneur donné ordinairement aux princes et aux princesses du sang. || La personne même qui porte ce titre. Je vais au palais d'une Altesse, BÉRANGER.

ALTHÆA (ἀλθαία), *s. m.* Plante, espèce de guimauve.

ALTIER, IÈRE (al-tié. Ital. *altiero*, du lat. *altus*), *adj.* Qui a de l'orgueil, de la hauteur, ou qui marque l'orgueil, la hauteur.

* **ALTIÈREMENT**, *adv.* D'une manière altière.

* **ALTITUDE** (lat. *altitudo*), *s. f.* Hauteur par rapport au niveau de la mer.

ALTO (ital. *alto*), *s. m.* Instrument à quatre cordes, de même forme, mais un peu plus grand que le violon. On le nomme aussi viole, et plus souvent quinte parce qu'il est d'une quinte plus bas que le violon. || Nom donné autrefois au genre de voix intermédiaire entre le dessus ou soprano et la taille ou ténor.

ALUDE (lat. *aluta*), *s. f.* Basane colorée dont on se sert dans la reliure.

ALUDEL, *s. m.* En chim. Assemblage de pots ou chapiteaux qui s'emboîtent les uns dans les autres, de manière à former un tuyau.

* **ALUINE** (voy. *aloès*), *s. f.* Synonyme d'ABSINTHE.

ALUMELLE (*à* et *lamelle*), *s. f.* Lame de couteau ou d'épée. || Vieux.

* **ALUMINAIRE**, *adj.* Qui contient de l'alun.

ALUMINE (lat. *alumen*), *s. f.* Base salifiable qui existe dans l'alun et dans les diverses argiles.

* **ALUMINÉ, ÉE**, *adj.* Où on a mis de l'alumine.

* **ALUMINER**, *v. a.* Mettre de l'alumine.

ALUMINEUX, EUSE, *adj.* Qui contient de l'alun.

* **ALUMINIUM** (a-lu-mi-ni-om'), *s. m.* Métal qui est le radical de l'alumine.

ALUN (lat. *alumen*), *s. m.* Sulfate acide d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque, sel d'une saveur astringente.

ALUNAGE, *s. m.* Action de plonger les étoffes dans une dissolution d'alun pour les préparer à la teinture.

ALUNATION, *s. f.* Formation de l'alun, soit naturelle, soit artificielle.

ALUNÉ, ÉE, *p. p.* d'aluner. Étoffe alunée.

ALUNER, *v. a.* Tremper une étoffe dans une dissolution d'alun pour que la couleur y adhère.

* **ALUNERIE**, *s. f.* Fabrique d'alun.

* **ALUNEUX, EUSE**, *adj.* Qui contient de l'alun.

ALUNIÈRE, *s. f.* Lieu d'où l'on tire de l'alun.

* **ALUNIFÈRE** (*alun* et lat. *ferre*), *adj.* Qui porte de l'alun.

ALVÉOLAIRE, *adj.* En anat. Qui appartient aux alvéoles.

ALVÉOLE (lat. *alveolus*), *s. m.* Petite cellule ou l'abeille dépose ses œufs et son miel. || Cavité dans laquelle les dents sont enchâssées.

* **ALVÉOLÉ, ÉE,** *adj.* Qui est pourvu d'alvéoles.

* **ALVIER** ou **ALVINIER,** *s. m.* Petit étang destiné à élever de l'alevin.

ALVIN INE (lat. *alvinus*), *adj.* En méd. Qui a rapport au bas-ventre.

* **ALYSSE,** *s. f.* ou **ALYSSON** (ἀ priv. et λύζειν), *s. m.* Plante d'agrément. Alysse jaune, corbeille d'or.

* **ALZAN, ANE,** *adj.* Voy. ALEZAN.

AMABILITÉ (lat. *amabilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est aimable.

AMADIS (*Amadis*, héros de roman), *s. m.* Manche de robe qui s'applique exactement sur le bras et se boutonne sur le poignet.

AMADOU (*amadouer*), *s. m.* Substance provenant d'une espèce de champignon, qui s'embrase aisément.

AMADOUÉE, ÉE, *p. p.* d'amadouer. Amadoué par de belles paroles.

* **AMADOUEMENT,** *s. m.* Action d'amadouer.

AMADOUER (goth. *matjan*, manger), *v. a.* Flatter quelqu'un, le caresser de manière à le rendre favorable.

* **AMADOUEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui amadoue.

* **AMADOUVIER** (*amadou*), *s. m.* Nom donné particulièrement à l'agaric amadouvier, sorte de champignon.

AMAIGRI, IE, *p. p.* d'amaigrir. Rendu maigre.

AMAIGRIR (*à* et *maigrir*), *v. a.* Rendre maigre. || Absol. On prétend que l'usage du vinaigre amaigrit. || Amaigrir un terrain, le rendre stérile. || En arch. Diminuer l'épaisseur. Amaigrir une pierre. || S'amaigrir, *v. r.* Se rendre maigre.

AMAIGRISSEMENT, *s. m.* Diminution d'embonpoint.

AMALGAMATION, *s. f.* Procédé métallurgique au moyen duquel on sépare l'or et l'argent de leur minerai, à l'aide du mercure.

AMALGAME (μάλαγμα), *s. m.* Alliage du mercure avec un autre métal. || Fig. Mélange de personnes ou de choses de nature, d'espèce différente.

AMALGAMÉ, ÉE, *p. p.* d'amalgamer.

AMALGAMER, *v. a.* Combiner le mercure avec un autre métal. || Fig. Unir des choses différentes. || S'amalgamer, *v. r.* S'unir.

* **AMALGAMEUR,** *s. m.* Celui qui est chargé de vérifier l'amalgame, le minerai.

* **AMANDAIE** (a-man-dê), *s. f.* Lieu planté d'amandiers.

AMANDE (ἀμυγδάλη), *s. f.* Fruit de l'amandier. || En amande, en forme d'amande. Yeux en amande. || Toute graine contenue dans un noyau. Amande d'abricot.

AMANDÉ, *s. m.* Boisson faite avec du lait et des amandes broyées et passées.

AMANDIER, *s. m.* Arbre de la famille des rosacées, qui produit les amandes.

AMANT, ANTE (lat. *amans*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe. || Fig. Celui qui aime une chose avec passion. Amant de la vérité. || *S. m. pl.* En parlant de deux personnes de sexe différent qui s'aiment. Tout doit être commun entre de vrais amants, CORN.

AMARANTE (ἀμάραντος), *s. f.* Fleur d'automne d'un rouge pourpre et velouté. || *Adj.* De couleur amarante. Étoffe amarante.

* **AMARESCENT, ENTE** (lat. *amarescens*), *adj.* Légèrement amer.

AMARINAGE, *s. m.* Action d'amariner un bâtiment capturé sur l'ennemi.

AMARINÉ, ÉE, *p. p.* d'amariner.

AMARINER (*à* et *marin*), *v. a.* Envoyer du monde à bord d'un vaisseau pris sur l'ennemi pour y tenir garnison. || Habituer à la mer.

AMARRAGE, *s. m.* Action d'amarrer. || Union de deux cordages par un autre plus petit qui fait plusieurs tours symétriques.

AMARRE (*à* et holl. *marren*), *s. f.* Câble servant à retenir un vaisseau; tout cordage employé au service d'un navire.

AMARRÉ, ÉE, *p. p.* d'amarrer. Le bâtiment amarré.

AMARRER, *v. a.* Attacher, lier avec une amarre. || S'amarrer, *v. r.* Se fixer avec une amarre.

AMARYLLIS (ἀμαρυλλίς), *s. f.* Plante d'agrément de la famille des narcisses.

AMAS (*à* et *masse*), *s. m.* Ensemble de choses accumulées ou réunies. Un amas de ruines. || Par extens. Amas d'armes et de troupes. || Action d'amasser. Biens dont l'amas ne lui a coûté aucunes peines, BOSS. || Fig. Amas monstrueux de crimes, MASS. Amas de puissance et de gloire, CORN.

AMASSÉ, ÉE, *p. p.* d'amasser. Mis en amas. Décombres amassés. Colère amassée depuis longtemps.

AMASSER (*à* et *masse*), *v. a.* Faire un amas. Amasser des provisions, des matériaux. || Absol. Thésauriser. La vieillesse chagrine incessamment amasse, BOIL. || Fig. Amasser des preuves. || S'amasser, *v. r.* La foule s'amassait autour de lui.

* **AMASSETTE,** *s. f.* Palette, lame dont les peintres se servent pour amasser les couleurs broyées.

* **AMASSEUR,** *s. m.* Celui qui amasse.

AMATELOTAGE, *s. m.* Action d'amateloter.

AMATELOTÉ, ÉE, *p. p.* d'amateloter.

AMATELOTER (*à* et *matelot*), *v. a.* Classer deux à deux les matelots d'un équipage pour qu'ils s'aident ou se remplacent dans un même service.

AMATEUR (lat. *amator*), *s. m.* Celui qui a un goût vif pour une chose. Un amateur de peinture, de musique. || Absol. Celui qui cultive les beaux-arts sans en faire sa profession. Un amateur distingué. || En mauvaise part. C'est un amateur, c'est un homme d'un talent médiocre.

AMATI, IE, *p. p.* d'amatir. Or amati.

AMATIR (*à* et *mat*), *v. a.* Rendre mat, ôter le poli. || Dans les monnaies, blanchir les flancs, les rendre mats.

* **AMATRICE,** *s. f.* Féminin peu usité d'amateur.

AMAUROSE (ἀμαύρωσις) *s. f.* Cécité causée par la paralysie de la rétine et du nerf optique.

* **AMAUROTIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'amaurose. || *S. m.* et *f.* Un amaurotique, une personne atteinte d'amaurose.

AMAZONE (Ἀμαζών), *s. f.* Nom, en mythologie, de femmes guerrières. || Dans le langage général, femme d'un courage mâle et guerrier. || Habit d'amazone ou amazone, longue robe de drap que portent les femmes pour monter à cheval.

AMBAGES (an-ba-j'. Lat. *amb...* autour, et *agere*), *s. f. pl.* Circuit de paroles.

AMBASSADE (b. lat. *ambactia*), *s. f.* Fonction, charge d'ambassadeur. || Députation à un souverain. Envoyer une ambassade. || La suite d'un ambassadeur. Il fait partie de l'ambassade. || Hôtel d'un ambassadeur. Je loge à l'ambassade. || Commission, message entre particuliers.

AMBASSADEUR (b. lat. *ambactus*), *s. m.* Représentant d'un souverain, d'une république, près d'une cour étrangère. || Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE, *s. f.* La femme d'un ambassadeur. || Une femme chargée d'un message.

* **AMBATTAGE,** *s. m.* Opération par laquelle on garnit une roue de son bandage ou d'un cercle qui en tient lieu.

AMBE (lat. *ambo*), *s. m.* Deux numéros qu'on a pris ou qui sont sortis ensemble à une loterie. || Au loto, deux numéros placés sur la même ligne horizontale.

AMBESAS (an-be-zas'. *Ambe* et *as*), *s. m.* Au jeu de trictrac, deux as. On dit plus souvent bezet.

AMBIANT, ANTE (lat. *ambiens*), *adj.* Qui va autour. Air ambiant, air dans lequel un corps est plongé.

AMBIDEXTRE (lat. *ambidexter*), *adj.* Qui se sert également des deux mains. || *S. m.* Un ambidextre.

AMBIGU, UË (lat. *ambiguus*), *adj.* Qui est à plusieurs sens, et par conséquent d'un sens incertain. Langage ambigu. || Par extens. Aristote a dit que le phoque était d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres, BUFF. || *S. m.* Repas où l'on sert à la fois les viandes et le dessert. || Fig. Mélange de choses contraires. C'est un ambigu de précieuse et de coquette, MOL.

AMBIGUÏTÉ (lat. *ambiguitas*), *s. f.* Défaut d'un discours, d'un terme équivoque et à plusieurs sens.

AMBIGUMENT, *adv.* D'une manière ambiguë.

AMBITIEUSEMENT, *adv.* Avec ambition. || En parlant du style, avec recherche. Écrire ambitieusement.

AMBITIEUX, EUSE (lat. *ambitiosus*), *adj.* Qui a de l'ambition, et aussi qui a l'ambition de. Un homme ambitieux. Ambitieux d'honneurs. || Se dit de tout ce qui annonce de l'ambition. Une politique cruelle et ambitieuse. || Fig. Prétentieux, recherché. Style ambitieux. || S. m. Celui qui a de l'ambition. Un ambitieux.

AMBITION (lat. *ambitio*), *s. f.* Désir ardent de gloire, d'honneurs, de fortune. || En un sens général, désir, recherche. Toute mon ambition est de rendre service aux gens de nom et de mérite, Mol.

AMBITIONNÉ, ÉE, *p. p.* d'ambitionner.

AMBITIONNER, *v. a.* Rechercher avec ardeur. Ambitionner les dignités, les places. || Ambitionner de, suivi d'un infinitif, désirer vivement. J'ambitionne de vous plaire.

AMBLE (voy. *ambler*), *s. m.* Allure dans laquelle le cheval lève ensemble les deux jambes du même côté, alternativement avec celles du côté opposé.

AMBLER (lat. *ambulare*), *v. n.* Aller l'amble.

* **AMBLEUR**, *adj.* Dont l'amble est l'allure naturelle ou acquise. Cheval ambleur.

* **AMBLYOPE**, *s. m.* Celui qui est affecté d'amblyopie.

* **AMBLYOPIE** (ἀμβλυωπία), *s. f.* En méd. Affaiblissement de la vue.

AMBRE (arabe *anbar*), *s. m.* Nom donné à deux substances différentes : l'ambre proprement dit ou ambre gris ; l'ambre jaune ou succin. || Prov. Il est fin comme l'ambre, se dit d'un homme d'une grande pénétration.

AMBRÉ, ÉE, *p. p.* d'ambrer et *adj.* Qui a la teinte de l'ambre jaune ou le parfum de l'ambre gris.

* **AMBRÉINE**, *s. f.* Matière particulière formant les 85 centièmes de l'ambre gris.

AMBRER, *v. a.* Parfumer avec de l'ambre.

AMBRETTE, *s. f.* Semence provenant d'une plante appelée herbe à la poudre de Chypre, et ayant l'odeur de l'ambre. || Poire d'ambrette, espèce de poire.

AMBROISIE et quelquefois **AMBROSIE** (ἀμβροσία), *s. f.* Mets des divinités de l'Olympe. L'ambroisie donnait l'immortalité à ceux qui en goûtaient. || Fig. et poét. L'abeille et son ambroisie. Destins trempés d'ambroisie et de miel, A. Chén. || C'est de l'ambroisie, se dit familièrement d'un mets délicieux.

* **AMBROSIAQUE**, *adj.* Qui a une odeur d'ambroisie, une odeur agréable.

AMBROSIEN, IENNE, *adj.* Attribué à saint Ambroise, évêque de Milan. Chant ambrosien. || Qui est selon le rite de l'église de Milan.

* **AMBULACRE** (lat. *ambulacrum*), *s. m.* En horticulture, lieu planté d'arbres en rangées régulières.

AMBULANCE, *s. f.* Établissement hospitalier temporaire, formé près des corps d'armée, pour donner les premiers secours aux blessés et autres malades. || Emploi d'un commis des contributions indirectes.

AMBULANT, ANTE (lat. *ambulans*), *adj.* Qui n'est pas fixe, qui ne demeure pas au même lieu. || Hôpitaux ambulants, petits hôpitaux provisoires que l'on établit à la suite d'une armée pour recevoir immédiatement tous les militaires blessés ou malades. || Comédiens ambulants, troupe ambulante, comédiens, troupe sans résidence fixe. || Receveur ambulant, contrôleur ambulant, receveur, contrôleur des contributions indirectes qui parcourt un certain district.

AMBULATOIRE (lat. *ambulatorius*), *adj.* En jur. Qui n'a pas de siége fixe. || Variable. La volonté de l'homme est bien ambulatoire, Regnard.

* **AMBUSTION** (lat. *ambustio*), *s. f.* En chir. Synonyme de cautérisation.

ÂME (lat. *anima*), *s. f.* Principe de vie. L'âme du monde, principe qui, suivant quelques philosophes anciens, vivifie le monde. || Le principe immatériel de la vie. L'immortalité de l'âme. || Dieu veuille avoir son âme! sorte de prière pour le repos d'une personne trépassée. || Donner son âme au diable, faire un pacte avec le diable. || Une âme en peine, une âme livrée aux peines de l'enfer ou du purgatoire. || Corps et âme, tout entier. || C'est un corps sans âme, se dit d'une armée, d'un parti sans chef. || Être comme un corps sans âme, être abattu, sans volonté, sans résolution. || L'ensemble des facultés morales et intellectuelles. Ame bien née, noble, élevée. || Grande âme, homme d'un esprit étendu, homme d'un grand caractère. || Avoir de l'âme, avoir un cœur noble, sensible et généreux. || Être tout âme, être doué d'une excessive sensibilité. || Particulièrement, en parlant des affections du cœur. Chacun peut à son choix disposer de son âme, Rac. || Une personne, homme, femme ou enfant. Vous n'y trouverez pas une âme. Il y a cent mille âmes dans cette ville. || La vie, l'existence. Essuyez des pleurs qui m'arrachent l'âme, J. J. Rouss. || Famil. Il a l'âme sur les lèvres, il est près d'expirer. || Il a rendu l'âme, il est mort, il vient de trépasser. || Famil. Sur mon âme, expression affirmative, c.-à-d. sur ma vie, mon honneur. || Ame, imitation de la vie, expression de vie, chaleur, mouvement. Phidias avait donné de l'âme à l'ivoire. Chanter avec âme. || Fig. Agent, moteur principal. C'est l'âme de l'entreprise. L'âme d'un parti. Ame de mes conseils, Rac. || En parlant des choses. L'ambition, qui est l'âme de notre conduite, Mass. || On dit qu'une étoffe n'a que l'âme, quand elle n'a ni force ni consistance. || L'âme d'une devise, les paroles qui l'expliquent. || L'âme d'un violon, d'une basse, le petit morceau de bois placé dans le corps de l'instrument pour mettre en communication les deux tables de l'instrument. || L'âme d'un soufflet, la soupape de cuir par laquelle l'air pénètre. || L'âme d'un canon, le creux où l'on introduit la charge.

AMÉ, ÉE (lat. *amatus*), *adj.* T. d'anc. chancellerie. Aimé. Nos amés et féaux conseillers.

* **AMÉLIORANT, ANTE**, *adj.* Qui améliore.

AMÉLIORATION, *s. f.* Changement en mieux, meilleur état.

AMÉLIORÉ, ÉE, *p. p.* d'améliorer.

AMÉLIORER (*à* et voy. *meilleur*), *v. a.* Rendre meilleur. || S'améliorer, *v. r.* Devenir meilleur.

AMEN (a-mèn), *s. m.* Mot hébreu usité dans les prières de l'Église et signifiant : Ainsi soit-il. || Il sert à exprimer le consentement. Il dit amen à tout. || De pater à amen, du commencement à la fin.

AMÉNAGÉ, ÉE, *p. p.* d'aménager. Forêts aménagées.

AMÉNAGEMENT, *s. m.* Action de régler les coupes d'une forêt; résultat de cette action.

AMÉNAGER (*à* et *ménager*), *v. a.* Régler les coupes d'une forêt, d'un pré. || S'aménager, *v. r.* Être aménagé. || Débiter en bois de charpente. Aménager un arbre.

AMENDABLE, *adj.* Qui peut être amendé, corrigé. || Sujet à l'amende. Cas amendable. || Vieux en ce sens.

AMENDE (*à* et lat. *mendum*), *s. f.* Peine pécuniaire. || Amende honorable, peine infamante qui consistait en un aveu public d'un crime. || Fig. Faire amende honorable, demander publiquement pardon. || Prov. Les battus payent l'amende, c.-à-d. celui à qui une réparation serait due, souffre un nouveau dommage.

AMENDÉ, ÉE, *p. p.* d'amender. Sol amendé. Projet de loi amendé.

AMENDEMENT, *s. m.* Changement en mieux. || En agriculture, moyens par lesquels on améliore ou on modifie le sol. || Modification d'un projet de loi.

AMENDER (lat. *emendare*), *v. a.* Rendre meilleur. Les labours amendent les terres. Les bons exemples ont amendé ce jeune homme. || Modifier un projet de loi. || Autrefois, amender signifiait aussi condamner à l'amende. || *V. n.* Faire des progrès en mieux. Ce malade n'a point amendé depuis sa saignée. || S'amender, *v. r.* Mal vit qui ne s'amende, Régnier.

AMENÉ, ÉE, *p. p.* d'amener. Un cheval amené par la bride. || *S. m.* En droit, un amené sans scandale, ordre d'amener quelqu'un devant le juge, sans bruit, sans lui faire affront.

AMENER (*à* et *mener*), *v. a.* Mener vers. || Mandat d'amener, ordre de comparaître devant un juge. || Fig. Amener quelqu'un à une opinion, à un sentiment, faire qu'il l'adopte. || Tirer à soi. Il amène à lui tout le tapis. || En t. de mar. Abaisser, faire descendre. Ame-

ner la voile. Amener pavillon, et absolument amener, se rendre. || Introduire, donner occasion à. Ce sont les jeunes gens et les femmes qui amènent les modes. || Amener un incident, une reconnaissance, un dénoûment, les préparer avec art. || Au jeu de dés, de trictrac, amener double-deux, sonnez, trois et quatre.

AMÉNITÉ (lat. *amœnitas*), *s. f.* Agrément accompagné de douceur. Aménité d'un lieu. || Douceur accompagnée de grâce et de politesse. L'aménité des mœurs.

AMENTACÉES (a-man-ta-sée. Lat. *amentum*), *s. f. pl.* Nom donné à la famille des plantes à chatons.

⋆ **AMENTIFÈRE** (lat. *amentum* et *ferre*), *adj.* En bot. Qui porte des chatons.

⋆ **AMENTIFORME** (lat. *amentum* et *forme*), *adj.* En bot. Qui est en forme de chaton.

AMENUISÉ, ÉE, *p. p.* d'amenuiser. Rendu menu.

AMENUISER (*à* et *menu*), *v. a.* Rendre plus menu. || S'amenuiser, *v. r.* Devenir plus menu.

AMER, ÈRE (lat. *amarus*), *adj.* Qui a une certaine saveur désagréable telle que l'absinthe ou le quinquina. || En poésie, l'onde amère, l'eau de la mer. || Fig. Triste, pénible. Une douleur amère. Les dégoûts de la vertu ne sont pas si amers que ceux du monde, Mass. || Larmes amères, celles qu'une profonde douleur fait répandre. || Dur, offensant. Une raillerie amère. || Famil. Il est d'une bêtise amère, il est extrêmement sot. || *S. m.* Ce qui est amer. L'amer et le doux sont deux qualités contraires. || Fiel de quelques poissons. L'amer d'une carpe. L'amer du bœuf. || *S. m. pl.* Les amers, groupe de médicaments remarquables par leur amertume plus ou moins prononcée.

AMÈREMENT, *adv.* Avec amertume.

AMERS (*à* et *mer*), *s. m. pl.* Marques apparentes sur les côtes, telles que clochers, tours, rochers, propres à guider les navigateurs qui sont à vue de terre.

AMERTUME (lat. *amaritudo*), *s. f.* Saveur amère. L'amertume de l'absinthe. || Fig. Peine, déplaisir, tristesse. || Ce qu'il y a d'amer, d'offensant, de mordant dans des paroles, des écrits, etc.

AMÉTHYSTE (ἀμέθυστος), *s. f.* Pierre précieuse, de couleur violette, quartz hyalin violet.

AMEUBLEMENT, *s. m.* Tous les meubles qui garnissent un appartement, une pièce.

AMEUBLI, IE, *p. p.* d'ameublir. Biens ameublis.

AMEUBLIR (*à* et *meuble*, adj.), *v. a.* En t. de droit, faire entrer ses immeubles dans la communauté. || En agric. Rendre meuble, léger. Ameublir un sol.

AMEUBLISSEMENT, *s. m.* Action d'ameublir; état de ce qui est ameubli. Par l'ameublissement, les époux font entrer dans la communauté tout ou partie de leurs immeubles présents ou à venir. || En agric. Action d'ameublir un sol.

AMEUTÉ, ÉE, *p. p.* d'ameuter. La foule ameutée.

⋆ **AMEUTEMENT**, *s. m.* Assemblage de chiens dans une meute. || Fig. Action d'ameuter.

AMEUTER (*à* et *meute*), *v. a.* Mettre les chiens en meute pour chasser. || Fig. Attrouper pour un but de désordre ou de sédition. || S'ameuter, *v. r.* Le peuple s'ameuta contre les patriciens.

AMI, IE (lat. *amicus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui nous aime et que nous aimons. Ami de cœur. Un ami d'enfance. Qu'un ami véritable est une douce chose! La Font. || Ami de table, de jeu, etc., compagnon de plaisir. || Ami de tout le monde, du genre humain, homme qui accorde indistinctement son amitié à tout le monde. || Ami de cour, celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié. || Mon ami, mes amis, termes d'affection avec des égaux, de familiarité avec des inférieurs. || L'ami, se dit à l'égard d'inférieurs. || Mon petit ami, est quelquefois aussi un terme de hauteur. || M'amie, abréviation de ma amie, expression familière. || Amie, en langage de chevalerie, dame des pensées. || Allié, en parlant des États. La France tira peu de secours de ses amis. || Ami, qui a de l'attachement pour. Ami de son pays. || Qui a du goût pour. Les amis des lettres. || Personnes liées par un intérêt de parti, de coterie; fauteurs. Les amis de Catilina. || Qui a de la sympathie pour, en parlant des animaux et des végétaux. Le chien est ami de l'homme. || *Adj.* Qui appartient à un ami, favorable. Sentiments amis. Une divinité amie. || Allié. Peuples amis. || Prov. Les bons comptes font les bons amis, c.-à-d. il faut régler les intérêts réciproques et se bien entendre, si l'on veut rester amis.

AMIABLE (lat. *amicabilis*), *adj.* Doux, gracieux. Paroles amiables. Le ciel amiable, Malh. || Peu usité en ce sens hors de la poésie. || Amiable compositeur, celui qui est chargé d'accommoder un différend. || Convention ou partage amiable. || À l'amiable, *loc. adv.* Par voie de conciliation, sans procès. || Vente à l'amiable, vente de gré à gré.

AMIABLEMENT, *adv.* D'une manière amiable.

AMIANTE (ἀμίαντος), *s. m.* Substance minérale filamenteuse, incombustible et infusible.

AMICAL, ALE, *adj.* Inspiré par l'amitié; qui annonce l'amitié. Des conseils amicaux.

AMICALEMENT, *adv.* D'une manière amicale.

AMICT (a-mi. Lat. *amictus*), *s. m.* Linge bénit que le prêtre met sur ses épaules pour dire la messe.

⋆ **AMIDE**, *s. f.* et mieux *m.* Radical organique admis hypothétiquement par les chimistes et représentant un sel d'ammoniaque moins un atome d'eau.

⋆ **AMIDINE** ou **AMIDONE**, *s. f.* Substance blanche ou d'un blanc jaunâtre, insipide, inodore, qui se forme lorsqu'on abandonne à lui-même l'empois d'amidon, à la température de l'atmosphère.

AMIDON (ἄμυλον), *s. m.* Fécule tirée des végétaux, sous forme de poudre blanche grenue, ou formée de petites masses amorphes. || En chimie, principe immédiat neutre des végétaux, très-abondamment répandu dans leurs organes.

⋆ **AMIDONNÉ, ÉE**, *adj.* Enduit d'amidon.

⋆ **AMIDONNER**, *v. a.* Enduire d'amidon.

⋆ **AMIDONNERIE**, *s. f.* Fabrique d'amidon.

AMIDONNIER, *s. m.* Fabricant, marchand d'amidon.

AMIGDALE, *s. f.* Mauvaise orthographe d'amygdale.

A-MI-LA, *s. m.* T. de mus. qui servait à désigner la note *la*, et surtout le ton de *la*.

AMINCI, IE, *p. p.* d'amincir. Devenu, rendu mince.

AMINCIR, *v. a.* Rendre plus mince. || S'amincir, *v. r.* Être aminci.

AMINCISSEMENT, *s. m* Action d'amincir, de diminuer d'épaisseur; état de ce qui est aminci.

AMIRAL (arabe *amir*), *s. m.* Chef suprême des forces navales. || S'est dit aussi de l'officier qui commandait une flotte, quoiqu'il n'eût pas la charge d'amiral. || Aujourd'hui, titre du grade le plus élevé dans la marine militaire. || *Adj.* Le vaisseau amiral, le vaisseau d'une flotte monté par un amiral. || Dans un port, le vaisseau amiral ou simplement l'amiral, le vaisseau sur lequel se font les inspections, siégent les conseils de guerre, et s'exécutent les jugements qu'ils prononcent.

⋆ **AMIRALAT**, *s. m.* Dignité d'amiral.

⋆ **AMIRALE**, *s. f.* Galère que montait l'amiral des galères.

AMIRAUTÉ, *s. f.* Anciennement, office de grand amiral. || Tribunal qui connaissait de toutes les affaires relatives à la marine. || Administration supérieure de la marine; conseil d'amirauté.

⋆ **AMISSIBILITÉ**, *s. f.* T. de théol. et de jur. Qualité de ce qui est amissible.

⋆ **AMISSIBLE**, *adj.* T. de théol. et de jur. Qui peut être perdu. La grâce amissible.

⋆ **AMISSION** (lat. *amissio*), *s. f.* T. de théol. et de jur. Perte. L'amission de la grâce.

AMITIÉ (lat. *amicitia*), *s. f.* Sentiment qui attache une personne à une autre. Mon amitié pour vous ou avec vous. || Par bonne amitié, de bonne amitié, à bonne intention. || Affection profonde, tendresse, amour. Je voue à votre fils une amitié de père, Rac. || La liaison, l'union des amis. Les unions et les amitiés humaines, Mass. || Objet de l'affection. On voudrait être l'amitié et, pour ainsi dire, l'idole de tout le monde, Fléch. || Accord, relations entre nations. Il y a paix et amitié entre les deux puissances. || Bienveillance. Ménélas me reçut avec amitié, Fén. || Faire amitié à quelqu'un, lui témoigner de la bienveillance. || Bon office, service de bienveillance, don. La vieille Juisy fit une amitié de 40,000 livres au cardinal d'Estrées, St-Sim. || Faire l'a-

mitié de, terme de politesse amicale, avoir la bonté de, la complaisance de. || Affection de certains animaux pour les hommes. Le chien a de l'amitié pour son maître. || Fig. Attraction, sympathie. Il y a de l'amitié entre le fer et l'aimant. || *S. f. pl.* Paroles obligeantes, caresses. Il m'a fait beaucoup d'amitiés. || Prov. Les petits présents entretiennent l'amitié.

AMMAN (a-mman'. All. *Amman*), *s. m.* Titre de dignité qu'on donne en Suisse aux chefs de quelques cantons.

AMMEISTRE (a-mmè-str'. All. *Amt* et *Meister*), *s. m.* Titre que l'on donne aux échevins de plusieurs villes d'Allemagne.

AMMI (ἄμμι), *s. m.* Plante annuelle de la famille des ombellifères, dont les semences comptent parmi les espèces carminatives.

AMMON (CORNE D'), *s. f.* Voy. AMMONITE.

⁎ **AMMONÉEN, ENNE,** *adj.* Se dit, en géologie, d'un terrain dans lequel on trouve des cornes d'Ammon.

AMMONIAC, AQUE (ἀμμωνιακός), *adj.* Sel ammoniac, chlorure ammoniac ou chlorhydrate d'ammoniaque. || Gaz ammoniac, voy. AMMONIAQUE.

AMMONIACAL, ALE, *adj.* Qui contient de l'ammoniaque. Sel ammoniacal. || *S. m. pl.* En méd. Les ammoniacaux, médicaments formés par l'ammoniaque et ses principales combinaisons salines, telles que le carbonate, le chlorhydrate, le sulfate, l'acétate.

⁎ **AMMONIACÉ, ÉE,** *adj.* Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE, *s. f.* Alcali ainsi appelé parce qu'on le retire du sel ammoniac. || On appelle ordinairement ammoniaque, l'ammoniaque liquide, c'est-à-dire le gaz ammoniac dissous dans l'eau.

⁎ **AMMONIATE,** *s. m.* Ammoniure.

⁎ **AMMONIQUE,** *adj.* Tenant de l'ammoniaque.

AMMONITE (Ἄμμων), *s. f.* Nom d'un genre de mollusques céphalopodes fossiles, appelés cornes d'Ammon.

⁎ **AMMONIUM,** *s. m.* Nom d'un radical hypothétique composé que quelques chimistes considèrent comme formant la base de l'ammoniaque.

⁎ **AMMONIURE,** *s. m.* Combinaison de l'ammoniaque avec un oxyde métallique, dite aussi ammoniate.

⁎ **AMNICOLE** (lat. *amnis* et *colere*), *adj.* En zool. Qui vit sur le bord des rivières.

AMNIOS (ἄμνιος), *s. m.* La plus interne des membranes qui enveloppent le fœtus.

AMNISTIE (ἀμνηστία), *s. f.* Oubli, pardon collectif accordé par le souverain. || Par extens. Pardon des punitions, des fautes.

AMNISTIÉ, ÉE, *p. p.* d'amnistier. || *Subst.* Les amnistiés.

AMNISTIER, *v. a.* Accorder une amnistie.

AMODIATEUR, *s. m.* Celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION, *s. f.* Bail à ferme d'une terre.

AMODIÉ, ÉE, *p. p.* d'amodier. Terre amodiée en argent.

AMODIER (b. lat. *admodiare*), *v. a.* Donner à ferme.

AMOINDRI, IE, *p. p.* d'amoindrir. Revenus amoindris. Autorité amoindrie.

AMOINDRIR (*à* et *moindre*), *v. a.* Rendre moindre, au propre et au figuré. || Absol. Les lunettes qui amoindrissent, PASC. || *V. n.* Devenir moindre. || S'amoindrir, *v. r.* Son revenu s'amoindrit.

AMOINDRISSEMENT, *s. m.* Action de rendre moindre.

AMOLLI, IE, *p. p.* d'amollir. Rendu mou. || Énervé.

AMOLLIR (*à* et *mol*), *v. a.* Rendre mou. La chaleur amollit la cire. || Fig. Énerver, adoucir. || S'amollir, *v. r.* Devenir mou. || Devenir efféminé. || S'adoucir. Son cœur s'amollissait par degrés. || Le vent s'amollit, devient moins violent.

⁎ **AMOLLISSANT, ANTE,** *adj.* Voluptés amollissantes.

AMOLLISSEMENT, *s. m.* Action d'amollir; état de ce qui est amolli. || Fig. L'amollissement du courage.

AMOME (ἄμωμον), *s. m.* Genre de plantes presque toutes exotiques, et douées en général d'une saveur piquante et aromatique.

AMONCELÉ, ÉE, *p. p.* d'amonceler.

AMONCELER (*à* et *monceau*), *v. a.* Mettre en monceau. || Fig. Amonceler des richesses, des preuves. || S'amonceler, *v. r.* Être mis en tas.

AMONCELLEMENT, *s. m.* Action d'amonceler; état de ce qui est amoncelé.

AMONT (*à* et *mont*), *s. m.* Le haut d'où descend un fleuve, une rivière, par opposition au bas qui est dit aval. Pays d'amont, pays en amont. || En amont de, au-dessus de.

AMORCE (*amors*, p. p. de l'anc. verbe *amordre*), *s. f.* Appât pour prendre certains animaux. || Fig. Tout ce qui fait mordre à, tout ce qui attire. L'amorce des voluptés. || Poudre avec laquelle on enflamme la charge d'un fusil, d'un canon, d'une mine. || Petite quantité d'eau qu'on verse dans une pompe, pour qu'elle fonctionne.

AMORCÉ, ÉE, *p. p.* d'amorcer. Garni d'une amorce. Une ligne amorcée. || Fig. Attiré.

⁎ **AMORCEMENT,** *s. m.* Action d'amorcer.

AMORCER, *v. a.* Garnir d'amorce. Amorcez vos lignes. || Absol. Vous n'aurez pas le temps d'amorcer. || Attirer avec de l'amorce. || Fig. Attirer par des choses qui flattent les sens ou l'esprit. || Amorcer une pompe, y verser un peu d'eau, afin qu'elle puisse fonctionner.

⁎ **AMORCEUR,** *s. m.* Celui qui amorce.

AMORÇOIR, *s. m.* Outil dont l'artisan qui travaille en bois se sert pour commencer les trous. Synonyme d'ébauchoir, qui est plus usité.

⁎ **AMOROSO,** *adv.* T. ital. de mus. Amoureusement, avec une expression tendre et gracieuse.

⁎ **AMORPHE** (ἄμορφος), *adj.* T. didactique. Qui n'a pas de forme déterminée. Phosphore amorphe.

⁎ **AMORPHIE,** *s. f.* T. didactique. Absence de forme déterminée, difformité, désordre dans la conformation.

AMORTI, IE, *p. p.* d'amortir. Balle amortie. Haines amorties par le temps.

AMORTIR (*à* et *mort*), *v. a.* Rendre comme mort, c'est-à-dire rendre plus faible, moins vif, moins violent, moins dur. Amortir un choc, une chute, des haines. || En parlant des herbes, leur faire perdre leur âcreté. || Rendre la viande plus tendre. || En t. de finances, racheter une dette, une rente, une redevance. || S'amortir, *v. r.* Devenir amorti.

AMORTISSABLE, *adj.* T. de fin. Qui peut être amorti.

AMORTISSEMENT, *s. m.* Action d'amortir, d'affaiblir. Amortissement d'un coup, des haines. || Rachat d'une rente, d'une pension, d'une redevance, etc. Amortissement de la dette publique. || Caisse d'amortissement, caisse établie pour l'extinction graduelle de la dette publique. || Fonds d'amortissement, fonds destiné à l'amortissement d'une rente. || En arch. Ce qui termine, ce qui finit le comble d'un bâtiment.

AMOUR (lat. *amor*), *s. m.* Sentiment d'affection d'un sexe pour l'autre. Brûler d'amour. || Amour, qui a été masculin et féminin dans les deux siècles derniers, peut encore aujourd'hui recevoir les deux genres en ce premier sens : au singulier, il n'est féminin qu'en poésie ; au pluriel, il est féminin non-seulement en poésie, mais dans le parler ordinaire et dans certaines locutions. Vous ne pouvez aimer que d'une amour grossière, MOL. De mutuelles amours. Nos premiers amours. || En général, affection profonde. L'amour des parents pour leurs enfants. || Pour l'amour de quelqu'un, par affection, par considération pour lui. || Amour de Dieu, amour que la créature doit porter à son créateur. || Pour l'amour de Dieu, dans la seule vue de plaire à Dieu, sans aucune vue d'intérêt; et aussi, ironiquement, sans soin, mal. || Ironiquement. Comme pour l'amour de Dieu, se dit pour exprimer une chose faite à contre-cœur, avec lésinerie. || En parlant des choses, sentiment vif, attachement qu'on éprouve pour une chose. Amour du plaisir, du jeu. || Absol. La nature a mis en nous des haines et des amours, MASS. || Dans le langage des arts. Cet ouvrage est fait avec amour, l'artiste s'est complu à le faire. || Objet aimé. Les rois qui avaient été l'amour de leurs peuples, FÉN. || M'amour pour ma amour, au féminin. Allez, m'amour, et passez chez votre notaire, MOL. || L'AMOUR, LES AMOURS, *s. m.* Divinités de la Fable. || Fig. et famil. C'est un amour, se dit d'une personne, d'un enfant très-joli, et aussi de quelque objet très-joli. || AMOUR DE SOI, sentiment naturel qui attache chaque homme à ce qui lui est personnel. || AMOUR-PROPRE, amour de soi, considéré comme un sentiment excessif pour soi et de préférence sur les autres; opinion

avantageuse de soi-même. Il faut ménager les amours-propres. L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs, LA ROCHEF. || Pomme d'amour, tomate.

AMOURACHÉ, ÉE, *p. p.* d'amouracher. Amouraché des sciences occultes.

AMOURACHER (ital. *amoraccio*), *v. a.* Engager dans un amour peu justifié. || S'amouracher, *v. r.* S'éprendre d'un amour peu justifié.

AMOURETTE (dimin. d'*amour*), *s. f.* Amour sans passion, par amusement. || Amourettes, *au pl.* La moelle qui se trouve dans les vertèbres du veau ou du mouton, quand elle est cuite. || En bot. Nom vulgaire du briza melia, dit aussi herbe d'amour. || Amourette des prés, nom vulgaire de la lychnide. || Petite amourette, nom vulgaire de la poa éragrostide. || T. d'entomologie. Nom vulgaire de l'anthrène des musées.

AMOUREUSEMENT, *adv.* Avec amour. || En t. d'arts, avec grâce et délicatesse. Tableau peint amoureusement.

AMOUREUX, EUSE, *adj.* Qui aime par amour. || Enclin à l'amour. || Qui est passionné pour quelque chose. J'estimais fort l'éloquence, et j'étais amoureux de la poésie, DESC. || *Subst.* Tout ce que peuvent faire ces misérables amoureux des grandeurs humaines, c'est de goûter tellement la vie qu'ils ne songent point à la mort, BOSS. || En parlant des choses, qui tient de l'amour. Transports amoureux. Langage amoureux. || En peint. Pinceau amoureux, pinceau dont la touche est moelleuse et douce. || *Subst.* Dans le style familier, amant, amante. Un amoureux transi. || Au théâtre, emploi de la comédie. Jouer les amoureux, les amoureuses. On dit plus souvent aujourd'hui les jeunes premiers, les jeunes premières.

AMOVIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est amovible.

AMOVIBLE (lat. *amovere*), *adj.* Qui peut être déplacé. Fonctionnaire amovible. Emploi amovible.

* **AMPÉLOGRAPHIE** (ἄμπελος, γράφειν), *s. f.* Description de la vigne ; traité sur la vigne.

AMPHIBIE (ἀμφίβιος), *adj.* et *s. m.* Qui vit sur la terre et dans l'eau. Animaux amphibies. Un amphibie. || Plantes amphibies, celles qui croissent indifféremment dans l'eau ou hors de l'eau. || Fig. Ils sont amphibies; ils vivent de l'église et de l'épée, LA BRUY. || C'est un amphibie, se dit familièrement d'un homme qui professe tour à tour des sentiments contraires.

* **AMPHIBOLE** (ἀμφίβολος), *s. f.* Substance terreuse qui se présente sous un très-grand nombre d'aspects.

AMPHIBOLOGIE (lat. *amphibologia*), *s. f.* Arrangement des mots d'où résulte un sens douteux.

AMPHIBOLOGIQUE, *adj.* Qui est affecté d'amphibologie. Discours amphibologique.

AMPHIBOLOGIQUEMENT, *adv.* D'une manière amphibologique.

* **AMPHIBRAQUE** (ἀμφίβραχυς), *s. m.* Dans la poésie grecque et latine, pied composé d'une longue entre deux brèves.

AMPHICTYONIDE, *adj. f.* Qui avait droit d'amphictyonie, en parlant des villes de la Grèce.

AMPHICTYONIE, *s. f.* La fédération, le conseil des amphictyons.

AMPHICTYONIQUE, *adj.* Qui a rapport au conseil des amphictyons.

AMPHICTYONS (an-fi-ksi-on. Ἀμφικτύονες), *s. m. pl.* Députés des États grecs, qui se réunissaient aux Thermopyles pour délibérer sur les affaires générales.

AMPHIGOURI, *s. m.* Écrit burlesque, rempli de galimatias. || Discours dépourvu d'ordre et de sens.

AMPHIGOURIQUE, *adj.* Qui n'a ni ordre ni sens.

* **AMPHIGOURIQUEMENT,** *adv.* D'une manière amphigourique.

AMPHISCIENS (ἀμφίσκιος), *s. m. pl.* Nom qu'on donne aux habitants de la zone torride, parce que, selon que le soleil s'avance vers l'un ou vers l'autre tropique, leur ombre se porte ou au midi ou au nord.

* **AMPHITHÉÂTRAL, ALE,** *adj.* Qui appartient à l'amphithéâtre.

AMPHITHÉÂTRE (lat. *amphitheatrum*), *s. m.* Chez les anciens, édifice de forme ovale ou ronde, ayant plusieurs rangs de gradins pour les spectateurs et un espace central pour les luttes et les combats || Fig. Les spectateurs. Tout l'amphithéâtre se leva. || Aujourd'hui, la partie d'une salle de spectacle placée vis-à-vis de la scène. || Lieu garni de gradins où un professeur fait son cours. || Fig. Ce terrain s'élève en amphithéâtre.

* **AMPHITRITE** (Ἀμφιτρίτη), *s. f.* Déesse de la mer, et poétiquement la mer elle-même.

AMPHITRYON (Ἀμφιτρύων), *s. m.* Général thébain qui dans une pièce de Molière donne un grand dîner ; de là celui chez lequel ou aux frais duquel on dîne.

AMPHORE (lat. *amphora*), *s. f.* Vase à deux anses où les anciens mettaient le vin et l'huile. || Mesure de capacité.

* **AMPHORIQUE,** *adj.* Résonnance amphorique, son stéthoscopique, ainsi dit parce que l'oreille, appliquée sur la poitrine, perçoit un bruit semblable à celui qui s'entend dans une cruche.

AMPLE (lat. *amplus*), *adj.* Très-long et très-large. Un manteau ample et flottant. || Considérable, étendu, copieux. Un ample repas. || En droit, ordonner un plus ample informé, un informé plus complet.

AMPLEMENT, *adv.* D'une manière ample.

AMPLEUR, *s. f.* Étendue de ce qui est long et large. || Fig. Ce style a de l'ampleur.

AMPLIATIF, IVE, *adj.* Qui augmente, qui ajoute. || En gram. Mot ampliatif.

AMPLIATION (lat. *ampliatio*), *s. f.* Le double, la copie d'un acte. || Augmentation de capacité d'une cavité dilatable quelconque. L'ampliation de la poitrine pendant l'inspiration.

* **AMPLIÉ, ÉE,** *p. p.* d'amplier.

* **AMPLIER** (lat. *ampliare*), *v. a.* T. de droit qui tombe en désuétude. Amplier un terme, le prolonger. || En hist. nat. Rendre plus ample.

* **AMPLIFIANT, ANTE,** *adj.* En optique, qui grossit.

AMPLIFICATEUR (lat. *amplificator*), *s. m.* Celui qui amplifie. || Se prend en mauvaise part.

* **AMPLIFICATIF, IVE,** *adj.* En optique, qui sert à amplifier. Le pouvoir amplificatif d'une lunette.

AMPLIFICATION (lat. *amplificatio*), *s. f.* En rhét. Figure qui consiste à amplifier ce que l'on dit, par l'énumération des détails. || Le plus souvent, développement d'un texte, d'un sujet. || Devoir où un élève développe un texte, un sujet donné. Amplification française. Amplification latine. || Augmentation du volume apparent des objets, à l'aide des verres et des lunettes.

AMPLIFIÉ, ÉE, *p. p.* d'amplifier. Récit amplifié.

AMPLIFIER (lat. *amplificare*), *v. a.* Développer par le discours. || Exagérer. Amplifier une nouvelle. || En optique, grossir, en parlant des verres et des lunettes.

AMPLISSIME (lat. *amplissimus*), *adj.* Ancien titre donné au recteur de l'université de Paris.

AMPLITUDE (lat. *amplitudo*), *s. f.* Étendue en largeur et en longueur. || En géom. Ligne comprise entre les deux extrémités de l'arc d'une parabole. || En artill. L'amplitude du jet, ligne qui sous-tend l'arc parabolique décrit par un projectile sorti d'une bouche à feu. || En astron. Courbe décrite par un astre depuis le point où il se lève jusqu'à celui où il se couche, et dont le milieu indique le méridien.

AMPOULE (lat. *ampulla*), *s. f.* Fiole, petite bouteille. N'est usité que dans la locution, la sainte ampoule, fiole qui contenait l'huile consacrée à l'onction des rois de France. || Petite tumeur formée par la sérosité épanchée entre le derme et l'épiderme.

AMPOULÉ, ÉE (lat. *ampullatus*), *adj.* Enflé, en parlant du style. Discours ampoulé.

* **AMPOULÉMENT,** *adv.* D'une manière ampoulée.

* **AMPULLACÉ, ÉE,** *adj.* En hist. nat. Qui a la forme d'une ampoule, d'une vessie ou d'une bouteille.

AMPUTATION (lat. *amputatio*), *s. f.* En chir. Opération par laquelle on sépare du corps, avec un instrument tranchant, un membre.

AMPUTÉ, ÉE, *p. p.* d'amputer. Un membre amputé. || *S. m.* Un amputé, celui qui a un membre coupé.

AMPUTER (lat. *amputare*), *v. a.* Faire une amputation.

AMULETTE (lat. *amuletum*), *s. m.* Objet qu'on porte sur soi par superstition, dans l'idée qu'il préserve des maladies ou des maléfices.

* **AMUNITIONNER**, *v. a.* Pourvoir une place des munitions nécessaires.

AMURE (anc. fr. *amure*, pointe), *s. f.* Cordage fixant le point d'en bas, nommé point d'amure, d'une basse voile qui se trouve au vent.

AMURÉ, ÉE, *p. p.* d'amurer. Un navire amuré.

AMURER, *v. a.* Fixer l'amure d'une voile selon l'angle qui lui fera recevoir le vent.

AMUSABLE, *adj.* Qui peut être amusé, distrait.

AMUSANT, ANTE, *adj.* Qui amuse.

AMUSÉ, ÉE, *p. p.* d'amuser. Amusé par des promesses. Amusé à des bagatelles.

AMUSEMENT, *s. m.* Ce qui amuse, divertissement. || Perte de temps, retardement. Je t'attends ici pour moins d'amusement, MOL. || Tromperie, prétexte. La haine entre les grands se calme rarement ; La paix souvent n'y sert que d'un amusement, CORN.

AMUSER (*à* et *muser*), *v. a.* Procurer de l'amusement. Cela amuse. || Faire perdre le temps en choses qui amusent. Quand il s'aperçut qu'on l'amusait.||Amuser l'ennemi, le tromper par des lenteurs, par des feintes ou de toute autre manière.||En parlant des choses. Amuser la tristesse, la douleur. || Repaître de vaines espérances, abuser, tromper. Il les amusait par des espérances.||Famil. Amuser le tapis, dire des choses vaines, des paroles inutiles. || S'amuser, *v. r.* Se divertir. Les enfants aiment à s'amuser. || Perdre le temps. Il broute, il se repose. Il s'amuse à toute autre chose, LA FONT. || S'amuser de, se moquer de. S'amuser de quelqu'un. || Fig. S'amuser à la moutarde, s'arrêter à des bagatelles.

AMUSETTE, *s. f.* Petit amusement ; chose qui amuse.

AMUSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui qui amuse par ses contes, par sa conversation, ou de toute autre manière.

AMUSOIRE, *s. f.* Moyen d'amuser, de distraire. Cela n'est pas sérieux ; ce n'est qu'une amusoire.

AMYGDALE (lat. *amygdala*), *s. f.* Chacune des deux glandes placées, l'une à droite, l'autre à gauche, à l'entrée de la gorge.

* **AMYGDALIN, INE**, *adj.* Qui est fait avec des amandes.

* **AMYGDALINE**, *s. f.* Substance qui est dans les amandes amères.

* **AMYGDALITE**, *s. f.* Inflammation des amygdales, esquinancie.

AMYGDALOÏDE, *s. f.* Pierre qui renferme, au milieu de sa pâte propre, d'autres parties ayant la forme d'une amande.

AMYLACÉ, ÉE (lat. *amylum*), *adj.* Qui ressemble à l'amidon.

* **AMYLE**, *s. m.* Radical hypothétique d'une série de composés, dont l'oxyde hydraté est l'huile de pomme de terre ou alcool amylique.

* **AMYLÈNE**, *s. m.* Produit qui se présente sous l'aspect d'un liquide incolore ; il est volatil et d'un poids spécifique très-peu considérable ; il est anesthésique comme l'éther, mais d'un emploi dangereux.

* **AMYLIQUE**, *adj.* Alcool amylique, huile de pomme de terre.

AN (lat. *annus*), *s. m.* Le temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil. || Le premier jour de l'an ou le premier de l'an, le premier jour de l'année. || La fleur des ans, la première jeunesse. ||Les jeunes ans, le temps de la jeunesse. || Les vieux ans, le temps de la vieillesse.|| Les ans, la vieillesse.|| Bon an mal an, compensation faite des bonnes et des mauvaises années. || Par an, chaque année. ||Service du bout de l'an, ou simplement bout de l'an, service qu'on fait dans une église pour une personne, un an après sa mort.

ANA, affixe qui se joint à certains noms propres pour indiquer un recueil de pensées détachées, de bons mots, etc. Le *Ménagiana*. || *S. m.* Recueil de bons mots. Tous nos livres en ana. Les ana.

ANABAPTISTE (a-na-ba-ti-st'. 'Ανά, βαπτιστής), *s. m.* Sectaire qui ne croit pas que les enfants puissent être baptisés, et qui les rebaptise quand ils ont atteint l'âge de raison.

ANACARDE (ἀνά, καρδία), *s. m.* Fruit en forme de cœur dont l'amande est bonne à manger.

ANACARDIER, *s. m.* Arbre des Indes orientales qui produit l'anacarde.

ANACHORÈTE (a-na-ko-rè-t'. 'Αναχωρητής), *s. m.* Religieux qui vit dans la solitude, par opposition à cénobite. || Homme qui vit loin du monde.

ANACHRONISME (a-na-kro-ni-sm'. 'Ανά, χρόνος), *s. m.* Faute contre la chronologie.

* **ANACLASTIQUE** (ἀνά, κλάω), *adj.* En phys. Se dit du point où un rayon lumineux se réfracte ou se réfléchit. || *S. f.* Partie de l'optique qui traite des réfractions. On ne dit plus que dioptrique.

ANACOLUTHE (ἀνακόλουθος) ou plus rarement **ANACOLUTHIE** (ἀνακολουθία), *s. f.* Ellipse qui consiste à employer un relatif sans son antécédent. || Tournure dans laquelle commençant par une construction, on finit par une autre.

* **ANACOSTE**, *s. f.* Sorte de serge.

ANACRÉONTIQUE (lat. *anacreonticus*), *adj.* Qui est écrit dans le goût d'Anacréon; qui écrit dans le genre d'Anacréon.

ANAGALLIS (ἀναγαλλίς), *s. m.* Voy. MOURON.

* **ANAGLYPHE** ou **ANAGLYPTE** (ἀνάγλυφος, ἀνάγλυπτος), *s. m.* Bas-relief antique ou vase orné de bas-reliefs.

ANAGNOSTE (ἀναγνώστης), *s. m.* Esclave qui, chez les riches Romains, faisait la lecture pendant le repas.

* **ANAGOGIE** (ἀναγωγία), *s. f.* En théol. Ravissement de l'âme dans la contemplation des choses divines.

ANAGOGIQUE (ἀναγωγικός), *adj.* En théol. Interprétation anagogique, interprétation qui s'élève du sens littéral à un sens spirituel.

* **ANAGRAMMATIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'anagramme.

ANAGRAMMATISER, *v. n.* Faire des anagrammes.

ANAGRAMMATISTE, *s. m.* Celui qui fait des anagrammes.

ANAGRAMME (ἀνάγραμμα), *s. f.* Transposition de lettres, qui d'un mot ou d'une phrase fait un autre mot ou une autre phrase. Nacre, rance et ancre sont des anagrammes les uns des autres.

ANAGYRE ou **ANAGYRIS** (ἀνάγυρος, ἀνάγυρις), *s. m.* Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont les feuilles sont purgatives, et dont le bois et l'écorce sont fétides; dit vulgairement bois puant.

* **ANAL, ALE**, *adj.* En anat. Qui a rapport à l'anus.

ANALECTES (ἀνάλεκτα), *s. m. pl.* Morceaux, fragments choisis d'un auteur ou de plusieurs auteurs.

ANALÈME (ἀνάλημμα), *s. m.* Représentation des cercles de la sphère sur une surface plane, comme on le voit dans les cadrans solaires.

* **ANALEPSIE** (ἀναληψία), *s. f.* Rétablissement des forces après une maladie.

ANALEPTIQUE (ἀναληπτικός), *adj.* Qui restaure, qui rétablit les forces épuisées. || *S. m.* Un analeptique.

* **ANALGÉSIE** ou **ANALGIE** (ἀναλγησία), *s. f.* Absence de douleur; insensibilité à la piqûre, au pincement, etc.

ANALOGIE (ἀναλογία), *s. f.* Rapport, similitude entre plusieurs choses différentes. Raisonner par analogie.|| En mathém. Rapport, proportion. Vieux en ce sens. || En philos. Procédé de l'esprit qui s'élève, par l'observation des rapports, à la raison de ces rapports.

ANALOGIQUE, *adj.* Qui est conforme à l'analogie, qui est appuyé sur l'analogie.

ANALOGIQUEMENT, *adv.* D'une manière analogique.

ANALOGUE (ἀνάλογος), *adj.* Qui a de la ressemblance, de l'analogie. || *S. m.* Les ailes des oiseaux sont les analogues des membres antérieurs des quadrupèdes.

ANALYSE (ἀνάλυσις), *s. f.* Résolution d'un tout en ses parties. || Analyse chimique, décomposition d'un composé au moyen de réactifs appropriés, et séparation de ses principes constituants. || En gram. Analyse, exposé que le maître fait faire des accidents et des propriétés des mots ou des phrases. || L'analyse logique consiste à expliquer le nombre, la nature et la composition des propositions, et à en distinguer et déterminer les différents termes.|| L'analyse grammaticale est l'analyse syntaxique et l'analyse spécifique réunies et faites toutes deux à la fois de la même phrase. || En log. Méthode par laquelle on remonte des effets aux causes, ou des conséquences aux principes, du particulier au

général, du composé au simple. || En littérature, extrait, précis, examen d'un ouvrage. || Au moral, examen, recherche. L'analyse de nos facultés. || En math. L'analyse est l'algèbre. || EN DERNIÈRE ANALYSE, *loc. adv.* En dernier résultat.

ANALYSÉ, ÉE, *p. p.* d'analyser.

ANALYSER, *v. a.* Faire l'analyse.

* **ANALYSEUR,** *s. m.* Celui qui analyse.

ANALYSTE, *s. m.* Celui qui est versé dans l'analyse mathématique.

ANALYTIQUE, *adj.* Qui tient de l'analyse, qui procède par analyse. || Géométrie, mécanique analytique, traités qui reposent sur l'emploi de l'algèbre ou du calcul infinitésimal.

ANALYTIQUEMENT, *adv.* D'une manière analytique; par voie d'analyse.

ANAMORPHOSE (ἀναμόρφωσις), *s. f.* Image déformée dessinée sur une surface plane, qui, vue par réflexion dans un miroir cylindrique ou conique, présente une figure régulière. || En bot. Nom donné à l'ensemble des changements qui se manifestent chez certains lichens et autres cryptogames.

ANANAS (a-na-nâ. Péruvien, *nanas*), *s. m.* Plante de l'Inde et de l'Amérique méridionale, qui produit le fruit appelé aussi ananas. || Espèce de grosse fraise très-parfumée.

* **ANANDRE** (ἀν priv. et ἀνήρ), *adj.* Se dit d'une plante dont les fleurs sont privées d'organes mâles.

* **ANANTHE** (ἀν priv. et ἄνθος), *adj.* Qui ne porte pas de fleurs.

ANAPESTE (ἀνάπαιστος), *s. m.* En poésie grecque et latine, pied composé de deux brèves et d'une longue.

ANAPESTIQUE, *adj.* Dans lequel entre l'anapeste.

ANAPHORE (ἀναφορά), *s. f.* Figure de rhétorique. Répétition du même mot en tête des phrases ou de membres de phrase.

* **ANAPLASTIE** (ἀνά, πλάσσειν), *s. f.* En chir. Art de rétablir la forme normale des parties mutilées. On emploie plus généralement autoplastie.

ANARCHIE (ἀναρχία), *s. f.* Absence de gouvernement et par suite désordre et confusion.

ANARCHIQUE, *adj.* Qui tient de l'anarchie. || Favorable à l'anarchie. Opinion anarchique.

ANARCHISTE, *s. m.* Fauteur d'anarchie, perturbateur.

ANASARQUE (ἀνά, σάρξ), *s. f.* Gonflement du corps produit par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire.

ANASTOMOSE (ἀναστόμωσις), *s. f.* En anat. Abouchement de deux vaisseaux.

ANASTOMOSÉ, ÉE, *p. p.* de s'anastomoser. Des veines anastomosées entre elles.

* **ANASTOMOTIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'anastomose.

ANASTOMOSER (S'), *v. r.* Se joindre par anastomose.

ANASTROPHE (ἀναστροφή), *s. f.* En gram. Renversement de construction; par exemple, en latin, *mecum* au lieu de *cum me*.

ANATHÉMATISÉ, ÉE, *p. p.* d'anathématiser. Opinions anathématisées.

ANATHÉMATISER (ἀναθεματίζειν), *v. a.* Frapper d'anathème, excommunier. || Blâmer avec force, vouer à l'exécration. Nous anathématisons cette opinion, PASC.

ANATHÈME (ἀνάθεμα), *s. m.* Personne exposée publiquement à la malédiction par l'autorité ecclésiastique. || *Adj.* Qu'il soit anathème. || Par extens. Retranchement de la communion de l'Église. || Malédiction. Je ne viens pas ici prononcer des anathèmes contre les grandeurs humaines, MASS. || En parlant des personnes, opprobre, exécration. Vous n'êtes que l'anathème du ciel et le scandale de la terre, MASS. || Fig. Réprobation, blâme solennel. Cette proposition est frappée d'anathème, PASC.

ANATIFE (lat. *anas* et *ferre*), *s. m.* Genre de cirrhipèdes, dont les valves sont soutenues sur un pédoncule tubuleux susceptible de s'allonger et de se contracter, d'où le nom de pousse-pieds.

* **ANATOCISME** (ἀνατοκισμός), *s. m.* Capitalisation des intérêts d'une somme prêtée.

ANATOMIE (lat. *anatomia*), *s. f.* Art de disséquer les différentes parties des corps organisés. || Science qui a pour objet les corps organisés considérés à l'état de repos, et pour but la connaissance de leur organisation ou constitution. || Corps disséqué, imitation d'un corps disséqué. Une pièce d'anatomie. || Fig. Analyse, examen. Il s'appesantit sur les détails; il fait une anatomie, LA BRUY.

ANATOMIQUE, *adj.* Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT, *adv.* D'une manière anatomique.

ANATOMISÉ, ÉE, *p. p.* d'anatomiser.

ANATOMISER, *v. a.* Faire l'anatomie, disséquer. || Fig. Il est inutile de tant anatomiser les sons, D'OLIVET. || Anatomiser un livre, un discours, l'examiner en détail, en analyser les différentes parties.

ANATOMISTE, *s. m.* Celui qui s'occupe d'anatomie, qui est versé dans l'anatomie.

* **ANATROPE** (ἀνατρέπω), *adj.* En bot. Se dit de l'ovule végétal qui est réfléchi.

ANCÊTRES (b. lat. *antecessor*), *s. m. pl.* Dans le style noble, les ascendants qui ont précédé le grand-père. Homme qui compte une longue suite d'ancêtres. || Les hommes qui ont vécu avant nous, sans être de notre famille. Suivant la coutume de nos ancêtres. || *Au sing. m.* et *f.* Un ancêtre important de ce prince, le grand Henri IV, VOLT.

ANCHE (anc. h. all. *ancha*, jambe), *s. f.* Languette mobile qui ouvre et ferme alternativement le passage de l'air dans un tuyau, et que l'on fait vibrer. Une anche de clarinette. || Jeu d'anches, série des tuyaux de l'orgue embouchés comme des instruments à anche.

ANCHILOPS (an-ki-lops'. Ἀγχίλωψ), *s. m.* Petite tumeur située vers le grand angle de l'œil, devant ou à côté du sac lacrymal.

ANCHOIS (an-choî. Lat. *aphya*), *s. m.* Petit poisson de mer que l'on sale pour le conserver, et qui se mange d'ordinaire en hors-d'œuvre.

ANCIEN, IENNE (*antianus*, forme non latine tirée de *ante*), *adj.* Qui existe depuis longtemps. Une invention ancienne. Notre ancienne amitié. || En t. d'admin. forest. Arbres anciens, arbres réservés, qui ont plus de trois fois l'âge du taillis, c'est-à-dire qui ont atteint ou passé cent ans. || Qui a existé autrefois. Les peuples anciens. || En langage mystique, l'ancien homme, l'homme non renouvelé. || Il s'emploie par opposition à nouveau, moderne. L'Ancien et le Nouveau Testament. || Qui n'exerce plus une charge, une profession. Un ancien préfet. || Par analogie, mon ancien patron, mon ancien propriétaire. || *Subst.* Ancien se dit de celui qui a été avant un autre dans une charge, dans un corps. Villars avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, VOLT. || *Subst.* Il se dit de ceux qui ont vécu avant nous. Un ancien a dit. || Il se dit encore de ceux qui ont existé avant nous et nous ont transmis des œuvres. On ne fait que glaner après les anciens. || Ancien, homme âgé. Nous devons du respect à nos anciens. || Dans l'Écriture, l'Ancien des jours, Dieu. || Titre de dignité. Les anciens du peuple d'Israël, parce que d'abord on choisissait des vieillards pour remplir les fonctions les plus importantes. || Conseil des Anciens, une des deux sections du corps législatif, dans la constitution de l'an III.

ANCIENNEMENT, *adv.* Autrefois, dans les siècles passés.

ANCIENNETÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est ancien. L'ancienneté d'une loi. || Priorité de réception dans un corps. Ils ont rang selon leur ancienneté. || De toute ancienneté, depuis un temps immémorial, de tout temps.

ANCILE (an-si-l'. Lat. *ancile*), *s. m.* Bouclier sacré que les Romains croyaient tombé du ciel, et à la possession duquel ils supposaient attachée la durée de leur empire.

* **ANCIPITÉ, ÉE** (lat. *anceps*), *adj.* En bot. Se dit de toute partie de plante qui est comprimée sur ses deux faces, et qui a deux tranchants.

ANCOLIE (lat. des bot. *aquilegia*), *s. f.* Nom de l'aquilégie vulgaire, dite aussi herbe de lion, ancolie des jardins.

ANCRAGE, *s. m.* Lieu propre pour ancrer.

ANCRE (lat. *ancora*), *s. f.* Instrument de fer à deux dents qu'on laisse tomber au fond de l'eau pour fixer les bâtiments. || Mouiller l'ancre ou simplement mouiller, jeter l'ancre. || Ancre de miséricorde ou ancre sacrée, se disait autrefois de la maîtresse ancre. || Fig. C'est mon ancre de salut, c'est ma dernière ressource. || L'ancre est le symbole religieux de l'espérance. || En zool. Poisson du genre des spares.

ANCRÉ, ÉE, *p. p.* d'ancrer. Vaisseau bien ancré. || Fig. Établi fortement, affermi. Ce soupçon ancré dans votre esprit. || En blas. Se dit des croix et des sautoirs dont les bouts sont divisés et tournés comme les pattes d'une ancre.

ANCRER, *v. n.* Jeter l'ancre. || *V. a.* Fig. Affermir. Son mérite l'a ancré dans la faveur du roi. || S'ancrer, *v. r.* Fig. S'établir, s'affermir dans une situation, dans un poste.

ANDABATE (lat. *andabata*), *s. m.* Gladiateur qui combattait à cheval avec un bandeau sur les yeux.

ANDAIN (ital. *andare*), *s. m.* Étendue que le faucheur peut faucher de pas en pas.

⋆ **ANDALOUS,** *s. m.* Cheval andalous, nom du cheval d'Espagne de l'ancienne race dite des genets.

ANDANTE ou, selon l'Académie, **ANDANTÉ** (an-dan-t' ou an-dan-té. Ital. *andante*), *adv.* T. de mus. Ni trop vite, ni trop lentement. || *S. m.* Air qui doit être joué dans un mouvement un peu lent. || *Au pl.* Des andantes ou des andantés.

⋆ **ANDANTINO,** *adv.* T. de mus. D'un mouvement un peu moins lent que l'andante. || *S. m.* Morceau de musique qui doit être joué de ce mouvement. || *Au pl.* Des andantinos.

ANDELLE, *s. m.* Du bois d'Andelle ou elliptiquement de l'andelle, bois qui vient d'auprès d'une rivière de Normandie nommée Andelle, et qui est le meilleur à brûler qu'on apporte à Paris.

ANDOUILLE (*ll* mouillées. B. lat. *inductilis*), *s. f.* Boyau de porc rempli de tripes ou de chair hachée du même animal.

ANDOUILLER (*ll* mouillées. Anc. fr. *antoillier*, de *ante* et *œil* ?), *s. m.* Petite corne qui vient au bois du cerf, du chevreuil et du daim.

ANDOUILLETTE (dimin. d'*andouille*), *s. f.* Petite andouille faite avec la chair de veau.

ANDROGYNE (ἀνδρόγυνος), *s. m.* Synonyme d'hermaphrodite. || *Adj.* Un être androgyne. || En bot. Plantes androgynes, celles qui, étant monoïques, portent des fleurs mâles et des fleurs femelles sur un même pédoncule.

ANDROÏDE (ἀνήρ, εἶδος), *s. m.* Automate à figure d'homme.

ANDROMÈDE (Ἀνδρομέδη), *s. f.* Nom propre d'une femme dans la mythologie grecque, donné à une constellation de l'hémisphère septentrional.

ÂNE (lat. *asinus*), *s. m.* Bête de somme du genre cheval, à longues oreilles. || En dos d'âne, en forme de dos d'âne, c'est-à-dire ayant deux parties réunies au sommet, et présentant un talus de chaque côté. || Têtu comme un âne, très-opiniâtre. || Sérieux comme un âne qu'on étrille, d'une gravité affectée. || Méchant comme un âne rouge, difficile, méchant, d'un naturel difficile. || C'est un âne bâté, c'est un homme fort ignorant. || Le pont aux ânes, ce que personne ne doit ni ne peut ignorer; ce qui est si facile que tout le monde doit y réussir. || Bonnet d'âne, bonnet de papier garni de deux cornes qu'on met sur la tête des enfants en guise de punition. || Oreilles d'âne, cornets de papier imitant la forme d'une oreille d'âne, qu'on met à un enfant, pour le punir d'une faute d'ignorance. || Contes de Peau d'âne, petits contes inventés pour l'amusement des enfants. || Fig. Homme sans intelligence, esprit fermé. || *Adj.* Je n'y suis pas âne, Mol. || Pas d'âne, espèce de plante médicinale. || Prov. L'âne du commun est toujours le *plus mal* bâté, c'est-à-dire les affaires d'une communauté sont plus mal faites que celles d'un particulier. || Il cherche son âne et il est dessus, il cherche ce qu'il a entre les mains. || Pour un point, faute d'un point, Martin perdit son âne, c'est-à-dire peu de chose a manqué pour que l'affaire réussît.

ANÉANTI, IE, *p. p.* d'anéantir. La discipline militaire anéantie. || Ame anéantie devant Dieu, âme qui s'humilie profondément. || Fig. Confondu, stupéfait, exténué.

ANÉANTIR (*à* et *néant*), *v. a.* Faire rentrer dans le néant. Dieu peut anéantir l'univers. || Détruire. || Fig. Jeter dans un accablement profond. || Fig. Anéantir un acte. Anéantir une coutume. || S'anéantir, *v. r.* Devenir à rien. || En t. de dévotion, s'abaisser, s'humilier devant Dieu.

ANÉANTISSEMENT, *s. m.* Action d'anéantir; résultat de cette action. || En t. de dévotion, abaissement devant Dieu. || Abattement allant jusqu'à la privation momentanée de toute force et de l'exercice des facultés.

ANECDOTE (ἀνέκδοτος), *adj.* Inédit, non donné jusqu'ici (vieilli en ce sens). L'histoire anecdote des sciences, Fonten. || *S. f.* Chose inédite (sens vieilli), et presque toujours particularité historique.

ANECDOTIER, *s. m.* Celui qui a l'habitude de raconter des anecdotes, le plus souvent fausses.

ANECDOTIQUE, *adj.* Qui tient de l'anecdote; qui contient des anecdotes. Histoire anecdotique.

ÂNÉE, *s. f.* La charge d'un âne.

⋆ **ANÉMIE** (ἀν priv. et αἷμα), *s. f.* État opposé à la pléthore, qui consiste non en une diminution absolue de la masse du sang, mais en un abaissement des globules de ce liquide à un nombre proportionnel plus ou moins au-dessous de leur nombre normal.

ANÉMOMÈTRE (ἄνεμος, μέτρον), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer la force du vent.

ANÉMONE (ἀνεμώνη), *s. f.* Espèce de renoncule. || Griffe ou patte d'anémone, racine de l'anémone. || En zoologie, anémone de mer, nom vulgaire des actinies.

⋆ **ANÉMOSCOPE** (ἄνεμος, σκοπεῖν), *s. m.* Instrument qui fait connaître la direction du vent. C'est la même chose que la girouette.

ÂNERIE, *s. f.* Stupidité grossière. || Erreur, sottise. Eh bien, voilà encore de vos âneries! Mol.

⋆ **ANÉROÏDE** (ἀν priv. et ἀήρ), *adj.* Baromètre anéroïde, nom donné à un appareil qui remplit l'office de baromètre, et dont un tube vidé d'air et recourbé sur lui-même est la pièce principale.

ÂNESSE, *s. f.* La femelle de l'âne.

⋆ **ANESTHÉSIE** (ἀναισθησία), *s. f.* Privation générale ou particulière de la faculté de sentir, produite soit par une maladie, soit par des agents anesthésiques.

⋆ **ANESTHÉSIQUE,** *adj.* Qui appartient à l'anesthésie; qui produit l'anesthésie.

ANETH (a-nè. Ἄνηθον), *s. m.* Plante ombellifère dont la semence est tonique et carminative.

ANÉVRISMAL et mieux **ANÉVRYSMAL, ALE,** *adj.* Qui tient de l'anévrysme ou qui a rapport à l'anévrysme.

ANÉVRISME et mieux **ANÉVRYSME** (ἀνεύρυσμα), *s. m.* Tumeur produite sur le trajet d'une artère par la dilatation des membranes (anévrysme vrai), et aussi tumeur formée par le sang épanché hors d'une artère (anévrysme faux). || Anévrysme du cœur, dilatation des cavités du cœur.

⋆ **ANÉVRYSMATIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'anévrysme; qui est affecté d'anévrysme.

ANFRACTUEUX, EUSE (lat. *anfractuosus*), *adj.* Qui a des anfractuosités. Chemin anfractueux.

ANFRACTUOSITÉ, *s. f.* S'emploie surtout *au plur.* Détours et enfoncements. Les anfractuosités d'une route. || En anat. Enfoncements sinueux qui séparent les circonvolutions du cerveau.

ANGAR, *s. m.* Voy. HANGAR.

ANGE (lat. *angelus*), *s. m.* Être créé, mais d'une nature purement spirituelle. || Les neuf chœurs des anges, les esprits bienheureux qui composent la cour céleste. || Les anges, pris dans un sens spécial, ceux qui sont du dernier chœur. Les anges sont au-dessous des archanges. || Les anges déchus, les anges des ténèbres, les démons. || Bon ange, mauvais ange, anges qu'une croyance populaire assigne à chaque homme pour présider à sa destinée. || Personne d'une grande piété, d'une grande vertu, d'une extrême douceur. C'est un ange de douceur. || Comme un ange, fort bien, parfaitement. Belle comme un ange. || Être aux anges, être dans le ravissement. || Rire aux anges, être transporté de joie. || En hist. nat. Ange de mer et plus communément ange, poisson du genre des squales. || Lit d'ange ou lit à l'ange, lit sans colonnes et à rideaux relevés. || Manches d'anges, manches de robe de femme très-larges et n'allant qu'à la moitié du bras. || Ange de grève, crocheteur.

ANGÉLIQUE (lat. *angelicus*), *adj.* Qui est propre à l'ange. || Salutation angélique, l'*Ave Maria*, prière à la Vierge. || Aussi parfait qu'un ange, ou digne d'un ange. Bonté, résignation angélique. || Voix angéliques, sorte de jeu d'orgue composé de tuyaux à anche.

ANGÉLIQUE (lat. *angelicus*), *s. f.* Plante dont la

racine nous est apportée sèche de la Bohême, des Alpes et des Pyrénées. || Bonbon fait avec les tiges encore vertes de la plante.

ANGÉLIQUEMENT, *adv.* D'une manière angélique.

ANGELOT (dimin. d'*ange*), *s. m.* Monnaie française, du règne de saint Louis, qui portait l'image de saint Michel avec un serpent sous ses pieds.

* **ANGELOT**, *s. m.* Petit fromage qui se fait en Normandie, et qui portait la figure d'un angelot.

* **ANGELOT**, *s. m.* Poisson du genre des squales.

ANGELUS (an-jé-lus'. Lat *angelus*), *s. m.* Prière en l'honneur du mystère de l'Incarnation, qui se fait le matin, à midi et le soir. || Signal donné par la cloche d'une église au moment où l'on doit faire cette prière. Sonner l'angelus.

ANGINE (lat. *angina*), *s. f.* Inflammation de la gorge.

ANGINEUX, EUSE, *adj.* Qui a rapport à l'angine; qui est accompagné d'angine.

ANGIOGRAPHIE (ἀγγεῖον, γράφειν), *s. f.* Description des vaisseaux des corps vivants.

ANGIOLOGIE (ἀγγεῖον, λόγος), *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des vaisseaux.

ANGIOSPERME (ἀγγεῖον, σπέρμα), *adj.* En bot. Qui appartient à l'angiospermie.

ANGIOSPERMIE, *s. f.* Nom donné, dans le système de Linné, à un ordre de plantes didynames qui ont leurs graines revêtues d'un péricarpe distinct.

* **ANGLAIS** (lat. *Angli*, nom de peuple), *s. m.* Cheval anglais. Il montait un anglais fort vite, HAMILTON.

ANGLAISE, *s. f.* Espèce de danse d'un mouvement très-vif. || Musique faite pour cette danse. || Boucles de cheveux allongées que les femmes laissent retomber le long des tempes. || Écriture anglaise ou simplement anglaise, nom d'une sorte d'écriture nommée aussi cursive. || À L'ANGLAISE, *loc. adv.* À la manière des Anglais. Ce cavalier trotte à l'anglaise.

ANGLAISÉ, ÉE, *p. p.* d'anglaiser. Cheval anglaisé.

ANGLAISER (*anglais*), *v. a.* Enlever les muscles abaisseurs de la queue d'un cheval, afin que la queue se tienne relevée.

ANGLE (lat. *angulus*), *s. m.* L'espace indéfini compris entre des lignes ou des plans qui se rencontrent. || Angle de fortification, rencontre de lignes géométriques dans un ouvrage d'architecture militaire. || Les angles d'un bataillon, les coins d'un bataillon formé en carré. || Angle facial, angle formé par deux lignes droites, partant de la base des dents incisives supérieures et se portant, l'une au trou auditif, l'autre à la partie la plus saillante du front.

* **ANGLÉ, ÉE**, *adj.* En blas. Se dit d'une croix en sautoir, quand il y a des figures mouvantes qui sortent des angles.

ANGLET (dimin. d'*angle*), *s. m.* En arch. Cavité à angle droit qui sépare les bossages.

ANGLEUX, EUSE, *adj.* Noix angleuse, noix dont la substance est renfermée dans des espèces de petits angles.

ANGLICAN, ANE, *adj.* Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre. Église anglicane. || *Subst.* Celui, celle qui est de la religion anglicane.

* **ANGLICANISME**, *s. m.* Religion des anglicans.

ANGLICISME, *s. m.* Façon de parler propre à la langue anglaise.

ANGLOMANE, *adj.* et *s.* Qui imite les Anglais.

ANGLOMANIE, *s. f.* Passion, avec imitation, pour ce qui est anglais.

* **ANGLOPHOBE** (*Anglais* et φοβεῖν), *adj.* et *s.* Qui a horreur des Anglais.

ANGOISSE (lat. *angustia*), *s. f.* Sentiment de resserrement à la région épigastrique, avec difficulté de respirer et grande tristesse. || Grande affliction avec inquiétude. || Poire d'angoisse, poire d'un goût très-âpre. || Famil. Avaler des poires d'angoisse, subir des mortifications, de vifs déplaisirs. || Poire d'angoisse, bâillon de fer dont se servaient les voleurs pour étouffer les cris.

* **ANGOISSÉ, ÉE**, *p. p.* d'angoisser. Ils seront agités et angoissés, BOSS.

* **ANGOISSER**, *v. a.* Faire souffrir l'angoisse.

ANGON (all. *Angel*), *s. m.* Demi-pique à l'usage des Francs. || Crochet pour la pêche des crustacés.

ANGORA, *adj.* Chèvre angora, chat angora, animaux originaires d'Angora et remarquables par leurs poils soyeux. || *S. m.* Un angora, un chat angora.

* **ANGUICHURE**, *s. f.* (*en* et anc. fr. *guiche*, poignée, anse,) *s. f.* Écharpe à laquelle est attaché le cor ou la trompe de chasse.

ANGUILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Coup cinglé avec une peau d'anguille, avec un mouchoir tortillé comme une anguille ou avec un fouet, et aussi une suite de ces coups.

ANGUILLE (*ll* mouillées. Lat. *anguilla*, dimin. d'*anguis*), *s. f.* Poisson d'eau douce de la forme d'un serpent. || Échapper comme une anguille, glisser entre les mains, et au fig. n'être pas sûr. || Écorcher l'anguille par la queue, commencer par où l'on eût dû finir. || Anguille de mer, un des noms vulgaires du congre. || Anguille de haie, serpent ou couleuvre. || Jeu d'écoliers, dans lequel on cache un mouchoir roulé : celui qui le cherche en frappe les autres s'il le trouve. || Prov. Il y a quelque anguille sous roche, il se trame quelque intrigue. || Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche, se dit de quelqu'un qui se plaint avant de sentir le mal.

* **ANGUILLIÈRE** (*ll* mouillées), *s. f.* Lieu ombrageux et bourbeux où l'on conserve des anguilles.

ANGULAIRE (lat. *angularis*), *adj.* Qui a un ou plusieurs angles. || En archit. Qui est à l'encoignure d'un édifice. Pierres angulaires. || Fig. Jésus-Christ est appelé dans l'Écriture la pierre angulaire, parce qu'il soutient l'Église, comme la pierre angulaire soutient l'édifice.

* **ANGULAIREMENT**, *adv.* En forme d'angle.

* **ANGULÉ, ÉE**, *adj.* En botan. Qui offre des angles en nombre déterminé.

ANGULEUX, EUSE (lat *angulosus*), *adj.* Qui présente des angles. Un rocher anguleux. || Par extens. Visage anguleux, visage dont les traits ont une forte saillie. || Fig. Rude. Caractère anguleux.

ANGUSTICLAVE (*angustus, clavus*), *s. m.* Tunique des chevaliers romains; elle était ornée de bandes de pourpre étroites, par opposition au laticlave des sénateurs, orné de bandes fort larges.

ANGUSTIÉ, ÉE (lat. *angustia*), *adj.* Étroit, serré, en parlant d'un chemin. || Il est vieux.

* **ANGUSTIFOLIÉ, ÉE** (lat. *angustus, folium*), *adj.* Se dit des plantes qui ont les feuilles étroites.

* **ANHÉLATION** (lat. *anhelatio*), *s. f.* En méd. Respiration courte et fréquente, essoufflement.

* **ANHÉLEUX, EUSE**, *adj.* En méd. Respiration anhéleuse, respiration fréquente et laborieuse.

* **ANHYDRE** (ἄνυδρος), *adj.* En chim. Qui ne contient pas d'eau. Alcool anhydre.

ANICROCHE (*croche*), *s. f.* Ce qui accroche, arrête, empêche. Il s'est trouvé une anicroche à son mariage, SÉV.

ÂNIER, IÈRE (lat. *asinarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conduit un âne.

ANIL, *s. m.* Plante dont on tire l'indigo.

ANIMADVERSION (lat. *animadversio*), *s. f.* Improbation. L'animadversion publique.

ANIMAL (lat. *animal*), *s. m.* Animaux *au pl.* Être vivant, doué de la faculté de sentir et de mouvoir tout ou partie de son corps. L'homme est un animal raisonnable. || Famil. et fig. Personne stupide et grossière. || Famil. Être animal d'habitude, tenir à ses habitudes.

ANIMAL, ALE, *adj.* Animaux *au pl. masc.* Qui est propre à l'animal, qui concerne l'animal. Vie animale. || Propre à l'animal, en tant qu'opposé à l'homme. Instinct purement animal. || Règne animal, l'ensemble de tous les animaux. || Substance, nourriture animale, celle qui provient des animaux. || Chimie animale, partie de la chimie qui a pour objet l'étude des matières animales. || Charnel, opposé à spirituel. La vie animale.

ANIMALCULE (dimin. d'*animal*), *s. m.* Animal si petit qu'on ne peut le voir qu'à l'aide du microscope.

* **ANIMALIER**, *s. m.* Se dit des peintres et des sculpteurs qui représentent des animaux.

ANIMALISATION, *s. f.* Changement de nature qu'éprouvent les aliments végétaux, et qui les rend propres

a concourir à l'entretien et à la réparation des corps animaux.

ANIMALISÉ, ÉE, *p. p.* d'animaliser. Aliment animalisé.

ANIMALISER, *v. a.* Convertir une substance en la propre substance d'un animal. || S'animaliser, *v. r.* S'assimiler à la substance d'un animal.

ANIMALITÉ, *s. f.* Ensemble des qualités ou facultés qui sont les attributs des êtres composant le règne animal. || Les caractères de l'animal, par opposition à l'homme. || Ensemble des animaux, par opposition à l'ensemble des végétaux.

* **ANIMATEUR, TRICE**, *adj.* Qui donne la vie.

ANIMATION, *s. f.* Action d'animer, de donner de la vie. || Fig. Vivacité, chaleur.

ANIMÉ, ÉE, *p. p.* d'animer. Doué de vie. || Fig. Qui est dans telle ou telle disposition d'esprit. Animé de sentiments bienveillants. || Excité, encouragé. Animé par le succès. || Irrité. Il était fort animé contre les Tyriens, Fén. || Absol. Il était animé et parlait avec chaleur. || Qui a de l'animation. Lutte animée. || Teint animé, teint qui devient plus vif par la chaleur, par une émotion. || En phys. Poussé. Projectile animé d'une très-grande force. || *S. m.* Le vivant et l'animé, Buff.

ANIMER (lat. *animare*), *v. a.* Donner l'âme, la vie. || Fig. Jadis une multitude vivante animait cette enceinte, Volney. || Remplir d'ardeur, échauffer. Son exemple doit animer toute l'armée, Fén. || En phys. Pousser, mouvoir. La force qui anime le boulet. || Irriter, mettre en colère. || Donner de la force, de la chaleur à un écrit, à un discours. || Donner de l'éclat, de la vivacité. Quel courroux animait ses regards! Rac. || Communiquer un air de vie à une œuvre d'art. Ce peintre anime toutes ses figures. || S'animer, *v. r.* Prendre de la vie, de la vivacité. Son teint s'anime. || S'exciter, s'encourager. Tout le monde s'animera au travail, Fén. || S'irriter. || Devenir comme vivant, en parlant d'une œuvre d'art.

* **ANIMISME**, *s. m.* Doctrine qui, pour expliquer chaque phénomène de la vie et chaque maladie, fait intervenir dans les corps organisés, considérés comme inertes, l'âme pour principe d'action, pour cause première.

* **ANIMISTE**, *s. m.* Partisan de l'animisme.

ANIMOSITÉ (lat. *animositas*), *s. f.* Sentiment permanent de haine qui porte à nuire. Avoir de l'animosité contre quelqu'un. || Violence et acharnement dans une discussion, un débat.

ANIS (a-ni. Ἄνισον), *s. m.* Plante odoriférante de la famille des ombellifères. || Fruit de l'anis. L'anis sert à aromatiser. || Espèce de dragées faites avec de l'anis. Anis de Verdun. || Pomme d'anis, nom du fenouillet, sorte de pomme.

ANISÉ, ÉE, *p. p.* d'aniser. Une liqueur anisée.

ANISER, *v. a.* Donner à une chose le goût de l'anis.

ANISETTE, *s. f.* Liqueur composée avec des semences d'anis macérées dans l'eau-de-vie filtrée et sucrée.

ANKYLOSE (ἀγκύλωσις), *s. f.* Diminution ou impossibilité absolue des mouvements d'une articulation naturellement mobile.

* **ANKYLOSÉ, ÉE**, *p. p.* d'ankyloser. Genou ankylosé.

* **ANKYLOSER**, *v. a.* Causer une ankylose. || S'ankyloser, *v. r.* Contracter une ankylose.

ANNAL, ALE (a-nnal. Lat. *annalis*), *adj.* Annaux *au pl.* En *jur.* Qui ne dure qu'un an; qui est valable seulement une année.

ANNALES (lat. *annales*), *s. f. pl.* Récit des événements année par année. || Dans le style élevé, histoire.

ANNALISTE, *s. m.* Celui qui écrit des annales.

ANNATE (b. lat. *annata*), *s. f.* Ancien droit du pape sur les bénéfices consistoriaux, qui consistait ordinairement dans une année du revenu.

ANNEAU (a-no. Lat. *annellus*) *s. m.* Cercle régulier ou non, fait de métal ou de matière dure et servant à attacher. || Fig. Ici se forge le premier anneau de cette longue chaîne dont l'ordre social est formé, J. J. Rouss. || Bague. || Anneau nuptial, bague de mariage. || Anneau pastoral, épiscopal, gros anneau que portent les cardinaux et les évêques. || L'anneau du pêcheur, le sceau qui est apposé à certaines expéditions de la cour de Rome. || Boucle de cheveux frisés. Ses beaux cheveux tombant par gros anneaux, Fén. || Fig. Le serpent se traîne en longs anneaux. || En hist. nat. Saillie, marque, rangée circulaire. Les cornes du bélier croissent tous les ans d'un anneau, Buff. || En t. de jard. Greffe en anneau, en flûte ou en sifflet, celle qui se fait par l'application d'une portion d'écorce annulaire. || Anneau d'une clef, la partie qu'on tient à la main pour tourner la clef dans la serrure. || En astron. Cercle qui entoure la planète Saturne. || Anneau solaire ou horaire, espèce de petit cadran portatif.

ANNÉE (a-née. B. lat. *annata*), *s. f.* Temps d'une révolution complète de la terre dans son orbite autour du soleil. || Année civile, année de trois cent soixante-cinq jours. || Année bissextile, année de trois cent soixante-six jours. || Durée de douze mois. Il y a bien des années que nous ne nous sommes vus. || Année d'exercice, celle où l'on exerce actuellement une charge que plusieurs ont droit d'exercer l'un après l'autre. Être en année, d'année. || Année, par rapport à la température. Année pluvieuse, chaude, sèche. || Par rapport aux productions de la terre. Bonne, mauvaise année, année où la récolte est bonne, mauvaise. || Somme à payer ou à recevoir par année. Je suis d'une année en retard. || Les différents âges de la vie. Perdre les plus belles années de sa vie.

ANNELÉ, ÉE, *p. p.* d'anneler. Arrangé en anneaux. || En archit. Se dit d'une colonne coupée par des espèces d'anneaux. || En hist. nat. Se dit des parties de plantes qui ont un anneau au collet; de reptiles dont le corps présente des raies circulaires d'une couleur différente de celle des parties voisines. || Annelés, *s. m. pl.* Animaux invertébrés pairs, et articulés ou annelés extérieurement.

ANNELER (anc. fr. *annel*, anneau), *v. a.* Arranger en anneaux, en parlant des cheveux.

ANNELET (dimin. d'*annel*, anneau), *s. m.* En blas Petit anneau. || En arch. Petites pièces carrées qui se placent aux chapiteaux de l'ordre dorique, et qu'on nomme aussi filets ou listeaux.

ANNÉLIDES (*annelé*), *s. m. pl.* Vers à sang rouge formant la première classe de la subdivision des vers.

ANNELURE (*anneler*), *s. f.* Frisure des cheveux par anneaux. || Peu usité.

* **ANNEXATION**, *s. f.* Action d'annexer.

ANNEXE (a-nnè-ks'. Lat. *annexus*), *s. f.* Succursale d'une église paroissiale. || Tout ce qui est uni à une chose principale. || Pièces jointes à l'appui d'un rapport, d un procès-verbal, etc.

ANNEXÉ, ÉE, *p. p.* d'annexer. Joint à, attaché à.

ANNEXER (*annexe*), *v. a.* Joindre à. || S'annexer, *v. r.* Être annexé.

* **ANNEXION** (lat. *annexio*), *s. f.* Action d'annexer.

* **ANNEXIONNISTE**, *adj.* Qui a pour objet l'annexion d'un pays à un autre. || *Subst.* Partisan de l'annexion.

ANNIHILATION, *s. f.* Action d'annihiler.

ANNIHILÉ, ÉE, *p. p.* d'annihiler. Acte annihilé.

ANNIHILER (a-nni-i-lé. Lat. *annihilare*), *v. a.* Mettre à néant. || S'annihiler, *v. r.* Devenir à néant.

* **ANNILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* En blas. Sorte de croix ancrée ou figure en forme de deux crochets adossés.

ANNIVERSAIRE (a-ni-vèr-sê-r'. Lat. *anniversarius*), *adj.* Qui ramène le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour, une ou plusieurs années auparavant. || *S. m.* Un glorieux anniversaire. || Service qu'on fait pour un mort au retour annuel du jour de son décès.

ANNONAIRE (a-nno-nê-r'. Lat. *annonarius*), *adj.* Loi annonaire, loi qui chez les Romains pourvoyait à ce que les vivres n'enchérissent pas.

ANNONCE (a-non-s'), *s. f.* Avis par lequel on fait parvenir une chose à la connaissance du public. || Fig Cette apparente stupidité qui est l'annonce des âmes fortes, J. J. Rouss.

ANNONCÉ, ÉE, *p. p.* d'annoncer. Un spectacle annoncé. Annoncé par le domestique.

ANNONCER (lat. *annunciare*.), *v. a.* Rendre connu, faire savoir. Annoncer une bonne nouvelle. || Dire le nom de quelqu'un qui va entrer; faire savoir l'arrivée de quelqu'un. || Publier, faire connaître au public. Annoncer une vente, un spectacle. || Prêcher, expli-

quer la parole de Dieu. Annoncer l'Évangile. || Dire d'avance, prédire. Les prophètes ont annoncé la venue du Messie. || Indiquer, présager, être un pronostic, un signe. Prodiges qui annonçaient le courroux du ciel. || Montrer, faire preuve. Ceux qui annoncent de l'instruction. || S'annoncer, *v. r.* Se faire connaître, se manifester. La colère s'annonce par la violence.

ANNONCEUR, *s. m.* Celui qui annonce. Se disait du comédien qui venait, vers la fin du spectacle, faire l'annonce des pièces qu'on devait jouer le lendemain.

ANNONCIADE (*annonciation*), *s. f.* Ordre de religieuses fondé par Jeanne, reine de France, fille de Louis XI. || *S. f.* Une annonciade, une religieuse d'un couvent de l'Annonciade.

ANNONCIATION (lat. *annonciatio*), *s. f.* Action d'annoncer. || Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. || L'Annonciation, jour où l'Église célèbre ce mystère.

ANNOTATEUR, *s. m.* Celui qui fait des notes sur un texte.

ANNOTATION (lat. *annotatio*), *s. f.* Notes explicatives faites sur un texte.

ANNOTÉ, ÉE, *p. p.* d'annoter. Texte annoté.

ANNOTER (a-nno-té. Lat. *annotare*), *v. a.* Faire des notes sur un texte.

ANNUAIRE (*an*), *s. m.* Ouvrage qui, paraissant chaque année, consigne ce qui est relatif à cette année, en fait de statistique, de commerce, d'événements.

⋆ **ANNUALITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est annuel.

ANNUEL, *s. m.* Messe que l'on fait dire tous les jours, pendant une année, pour un mort, à compter du jour de la mort.

ANNUEL, ELLE (a-nnu-èl. Lat. *annualis*), *adj.* Qui dure un an. || Qui a lieu tous les ans. || Qui est perçu ou payé par année. || Plantes annuelles, celles qui ne vivent qu'un an. || En liturgie, se dit des principales fêtes, telles que Pâques, la Pentecôte, etc. || *S. m.* Annuel majeur, fête du premier ordre. Annuel mineur, fête du second ordre.

ANNUELLEMENT, *adv.* Par chaque année.

ANNUITÉ, *s. f.* Somme payée pendant un certain nombre d'années, et qui libère le débiteur des intérêts et du principal de sa dette.

⋆ **ANNULABLE**, *adj.* Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE (lat. *annulus*), *adj.* Qui ressemble à un anneau. Forme annulaire. || Qui est propre à recevoir un anneau. Doigt annulaire ou substantivement l'annulaire, le quatrième doigt, où l'on met l'anneau. || En astr. Éclipse annulaire, éclipse du soleil pendant laquelle il ne reste de son disque qu'un anneau lumineux.

⋆ **ANNULATIF, IVE**, *adj.* Qui annule. Sentence annulative.

ANNULATION, *s. f.* Action d'annuler.

ANNULÉ, ÉE, *p. p.* d'annuler. Lois annulées par la violence.

⋆ **ANNULEMENT**, *s. m.* En t. de mar. Action d'annuler par un signal le signal précédent.

ANNULER (lat. *annullare*), *v. a.* Rendre nul. || Annuler quelqu'un, lui ôter toute action, toute influence. || S'annuler, *v. r.* Devenir nul.

⋆ **ANNULIFÈRE** ou **ANNULIGÈRE** (lat. *annulus* et *ferre* ou *gerere*), *adj.* En hist. nat. Qui porte des anneaux colorés.

ANOBLI, IE, *p. p.* d'anoblir. Qui a été fait noble. || *S. m.* Celui qui a été fait noble.

ANOBLIR (*à* et *noble*), *v. a.* Faire noble, donner un titre de noblesse. || Anoblir signifie donner, conférer la noblesse ; ennoblir signifie donner de l'éclat, de la considération, de l'importance. Cette distinction toute récente était inconnue aux écrivains des siècles précédents. || S'anoblir, *v. r.* Acheter des titres de noblesse.

ANOBLISSEMENT, *s. m.* Action d'anoblir. Lettres d'anoblissement.

ANODIN, INE (ἀνώδυνος), *adj.* En méd. Qui calme la douleur. || *S. m.* Un anodin. || Fig. Remède anodin, moyen, ressource peu efficace, à cause que, en médecine, les remèdes anodins adoucissent plutôt le mal qu'ils ne le guérissent. || Vers anodins, couplets anodins, méchants vers, couplets sans esprit. Personnage anodin.

ANOMAL, ALE (ἀνώμαλος), *adj.* Anomaux *au pl. masc.* Qui présente des inégalités, des irrégularités. || En gram. Irrégulier. Aller est un verbe anomal.

ANOMALIE (ἀνωμαλία), *s. f.* État de ce qui est anomal ; irrégularité. || En astr. La distance angulaire du lieu vrai ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée.

ANOMALISTIQUE, *adj.* Année anomalistique, temps que la terre, étant aphélie, met à redevenir aphélie, 365 jours 6 heures 13 minutes 59 secondes.

ANOMIE (ἄνομος), *s. f.* Genre de coquilles créé par Linné.

ÂNON (dimin. d'*âne*), *s. m.* Petit d'un âne et d'une ânesse.

ÂNONNÉ, ÉE, *p. p.* d'ânonner. Une leçon ânonnée.

ÂNONNEMENT, *s. m.* Action d'ânonner.

ÂNONNER (*ânon*), *v. n.* Lire ou réciter d'une manière pénible et hésitante. || *V. a.* Il ânonna sa leçon.

ANONYME (ἀνώνυμος), *adj.* Qui est sans nom. Pamphlet anonyme. || Société anonyme, société dont la raison n'est pas connue du public. || *S. m.* Ce libelle est d'un anonyme. || Garder l'anonyme, faire un secret de son nom.

⋆ **ANONYMIE**, *s. f.* Qualité d'anonyme.

⋆ **ANOREXIE** (ἀνορεξία), *s. f.* En méd. Absence d'appétit.

⋆ **ANORMAL, ALE** (ἀ priv. et *normal*), *adj.* Anormaux *au plur. masc.* Contraire aux règles.

⋆ **ANOSMIE** (ἀν priv. et ὀσμή) ou **ANOSPHRÉSIE** (ἀν priv. et ὄσφρησις), *s. f.* Diminution ou perte complète de l'odorat.

⋆ **ANOSTÉOZOAIRES** (ἀνόστεος, ζωάριον), *adj.* Animaux qui n'ont point d'os.

⋆ **ANOURE** (ἀν priv. et οὐρά), *adj.* et *s. m.* Se dit des animaux qui n'ont point de queue.

ANSE (lat. *ansa*), *s. f.* Partie saillante de certains ustensiles, qui sert à les saisir et à les porter. || Fig. Faire danser l'anse du panier, se dit d'une cuisinière qui gagne sur les denrées qu'elle achète. || Par comparaison, tout ce qui est recourbé comme l'anse d'un vase. Une anse d'intestin. || Petite baie peu profonde.

ANSE, ANSÉATIQUE, voy. HANSE, HANSÉATIQUE.

⋆ **ANSÉ, ÉE**, *adj.* Qui porte une anse, qui a la forme d'une anse. Croix ansée, croix environnée d'un cercle et suspendue à une anse ; symbole usité chez les anciens Égyptiens.

⋆ **ANSER**, *v. a.* Garnir d'une anse.

⋆ **ANSÉRINE** (lat. *anserinus*), *adj. f.* Peau ansérine, ce qu'on appelle vulgairement chair de poule.

⋆ **ANSÉRINE** (lat. *anserinus*), *s. f.* Genre de plantes de la famille des chénopodées, où l'on remarque l'ansérine vermifuge et le bon-henri.

ANSPECT (an-spèk. Angl. *handspike*) *s. m.* T. de mar. Levier dont l'extrémité est garnie d'une armature de fer.

ANSPESSADE (ital. *lancia spezzata*), *s. m.* Dans l'ancienne armée française, bas officier d'infanterie subordonné au caporal.

ANTAGONISME (ἀνταγώνισμα), *s. m.* Résistance que s'opposent deux forces, deux puissances contraires. || Fig. Opposition d'idées, de doctrines.

ANTAGONISTE (ἀνταγωνιστής), *s. m.* Celui qui lutte contre. Un redoutable antagoniste.

ANTAN (lat. *ante, annus*), *s. m.* L'année qui précède celle qui court. Il n'est plus usité que dans la locution : Je ne m'en soucie non plus que des neiges d'antan.

ANTANACLASE (ἀντανάκλασις), *s. f.* En rhét. Répétition d'un même mot en des sens différents.

ANTARCTIQUE (ἀνταρκτικός), *adj.* Qui est opposé au pôle arctique, c.-à-d. qui est au sud. || En hist. nat. Se dit d'animaux et de plantes qui habitent les contrées froides de l'hémisphère méridional.

⋆ **ANTARÈS**, *s. m.* Nom d'une étoile fixe de la première grandeur, qui est dans le corps du Scorpion.

⋆ **ANTE**, *s. f.* Avance en bois qu'on met aux ailes d'un moulin. || Antes, pilastres carrés qui accompagnent les jambages des portes, ou forment les angles d'un édifice. Se dit aussi de tous les ordres de pilastres d'encoignure.

⋆ **ANTE-BOIS**, *s. m.* Tringle mise sur le parquet d'une chambre, le long du mur, afin d'empêcher le frottement des meubles contre la paroi. On dit aussi anti-bois.

ANTÉCÉDEMMENT, *adv.* Antérieurement.

* **ANTÉCÉDENCE,** *s. f.* État de ce qui est antécédent. || En astr. Se dit de la marche en apparence rétrograde des planètes de l'est à l'ouest.

ANTÉCÉDENT, ENTE (lat. *antecedens*), *adj.* Qui précède dans l'ordre des temps.

ANTÉCÉDENT, *s. m.* Fait antérieur par rapport à un autre fait. || Les antécédents d'une personne, les faits principaux de sa vie passée. || En gram. Tout mot auquel le pronom relatif ou adjectif conjonctif *qui, lequel,* etc. se rapporte. || En log. La première proposition d'un enthymème, dont la seconde est appelée conséquent. || T. de math. Le premier des deux termes d'un rapport; le second terme est appelé conséquent.

ANTÉCESSEUR (lat. *antecessor*), *s. m.* Titre donné autrefois au professeur de droit dans une université.

ANTECHRIST (an-te-kri. Lat. *Antichristus*), *s. m.* Imposteur qui, venant avant la fin des temps, voudra établir une religion opposée à celle de Jésus-Christ. || Ennemi du Christ. || *Au pl.* Des antechrists.

ANTÉDILUVIEN, IENNE (lat. *ante* et *diluvium*), *adj.* Qui a existé avant le déluge.

* **ANTÉFIXE** (lat. *antefixus*), *s. f.* T. d'arch. anc. Ornement qui s'appliquait au bord des toits couverts de tuiles creuses pour en masquer les vides.

* **ANTENNAIRE,** *adj.* Qui a rapport aux antennes des insectes.

ANTENNE (lat. *antenna*), *s. f.* Vergue très-inclinée et fixée au mât par le tiers de sa longueur, dont les deux tiers s'élèvent ainsi au-dessus du mât. || En hist. nat. Appendice articulé et mobile que les insectes portent à la partie antérieure et supérieure de la tête.

ANTÉPÉNULTIÈME (lat. *ante* et *pénultième*), *adj.* Qui précède le pénultième, c'est-à-dire qui est le troisième à partir du dernier. || *S. f.* Syllabe qui précède l'avant-dernière syllabe d'un mot.

ANTÉRIEUR, EURE (lat. *anterior*), *adj.* Qui précède dans l'ordre des temps. Corneille est antérieur à Racine. || Placé en avant. Les poteaux antérieurs. || En gram. Passé antérieur, futur antérieur, temps qui exprime une action passée antérieurement à une autre action.

ANTÉRIEUREMENT, *adv.* Précédemment.

ANTÉRIORITÉ, *s. f.* Priorité de temps.

* **ANTHÉMIS** (ἀνθεμίς), *s. m.* Nom scientifique de la camomille.

ANTHÈRE (ἀνθηρός), *s. f.* Partie de l'étamine qui renferme le pollen ou poussière fécondante.

ANTHOLOGIE (ἀνθολογία), *s. f.* Recueil de petites pièces de vers choisies. L'Anthologie grecque. L'Anthologie française. || En hist. nat. Traité des fleurs.

* **ANTHOZOAIRE** (ἄνθος, ζωάριον), *adj.* Se dit d'animaux qui ressemblent plus ou moins à des fleurs.

* **ANTHRACIFÈRE** (ἄνθραξ et lat. *ferre*), *adj.* Qui contient du charbon ou de la houille.

* **ANTHRACITE** (ἄνθραξ), *s. m.* Carbone presque entièrement privé de principes volatils pyrogénés, d'origine végétale, comme la houille.

ANTHRAX (ἄνθραξ), *s. m.* En méd. Tumeur inflammatoire affectant le tissu cellulaire sous-cutané et se terminant toujours par la gangrène.

* **ANTHRÈNE** (ἀνθρήνη), *s. m.* Anthrène des musées, dit aussi amourette, insecte qui dévaste les collections.

ANTHROPOLOGIE (ἄνθρωπος, λόγος), *s. f.* Histoire naturelle de l'homme. || Fig. de style par laquelle on attribue à Dieu des affections, des actions humaines.

* **ANTHROPOLOGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'anthropologie. || Qui a rapport à la figure dite anthropologie.

* **ANTHROPOMORPHE** (ἄνθρωπος, μορφή), *adj.* Qui a la forme d'un homme.

ANTHROPOMORPHISME, *s. m.* Doctrine de ceux qui attribuent à Dieu une forme humaine.

ANTHROPOMORPHITE, *s. m.* Sectaire qui attribue à Dieu une forme humaine.

ANTHROPOPHAGE (ἀνθρωποφάγος), *adj.* Qui mange de la chair humaine. || *S. m.* Les anthropophages sont aussi appelés cannibales.

ANTHROPOPHAGIE, *s. f.* Habitude de manger de la chair humaine.

ANTI ....Préfixe qui exprime ou l'opposition comme dans *antiscorbutique :* dans ce cas il vient de ἀντί; ou l'antériorité, la situation antérieure, comme dans *antidate, antichambre:* dans ce cas il représente le latin *ante.*

ANTIAPOPLECTIQUE (ἀντί et *apoplectique*), *adj.* En méd. Bon contre l'apoplexie.

* **ANTI-BOIS,** *s. m.* Voy. ANTE-BOIS.

ANTICHAMBRE (lat. *ante* et *chambre*), *s. f.* Pièce d'entrée d'un appartement. || Propos d'antichambre, propos de valets. || Faire antichambre, attendre le moment d'être introduit. || Faire faire antichambre, faire longtemps attendre quelqu'un avant de le recevoir.

ANTICHRÈSE (ἀντίχρησις), *s. f.* T. de droit. Abandon des revenus d'une propriété pour les intérêts d'un emprunt.

ANTICHRÉTIEN, IENNE (ἀντί et *chrétien*), *adj.* Qui est opposé à la religion chrétienne.

* **ANTICHRISTIANISME,** *s. m.* Caractère de ce qui est antichrétien. Encore qu'ils n'aient cessé d'animer le peuple par ces idées d'antichristianisme, Boss.

* **ANTICIPANT, ANTE,** *adj.* En méd. Se dit des phénomènes périodiques qui se reproduisent à des intervalles progressivement plus courts.

ANTICIPATION (lat. *anticipatio*), *s. f.* Action d'anticiper, de faire une chose avant l'époque déterminée. || T. de finance. Sorte d'emprunt remboursable sur les perceptions à faire. || Usurpation faite sur un droit, un bien. || Antidate. Ces savants se fondent sur des anticipations, Volt. || Par anticipation, *loc. adv.* Avant le temps. || Figure de rhétorique, prolepse, réfutation anticipée d'objections prévues. || En mus. Se dit d'un accord ou d'une note qu'on entend avant le temps.

ANTICIPÉ, ÉE, *p. p.* d'anticiper. Fait, pris d'avance.

ANTICIPER (lat. *anticipare*), *v. a.* Prévenir, devancer. || *V. n.* Anticiper sur, usurper, empiéter. || Anticiper sur les temps, sur les faits, donner à un fait une date antérieure à la véritable.

* **ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE,** *adj.* Qui est opposé à la constitution d'un pays.

ANTIDARTREUX, EUSE, *adj.* En méd. Bon contre les dartres.

ANTIDATE (lat. *ante* et *date*), *s. f.* Date fausse et antérieure à la date véritable.

ANTIDATÉ, ÉE, *p. p.* d'antidater. Des pièces antidatées.

ANTIDATER, *v. a.* Mettre une date antérieure à celle du jour où l'on écrit.

ANTIDOTE (ἀντίδοτος), *s. m.* Contre-poison. || Fig. D'excellents antidotes contre la mélancolie, Montesq.

* **ANTIDOTÉ, ÉE,** *adj.* Pourvu d'antidote.

ANTIENNE (lat. *antiphona*), *s. f.* Passage de l'Écriture qu'on chante en tout ou en partie, avant un psaume, et qu'on répète en entier après. || Fig. Chanter toujours la même antienne, répéter toujours la même chose. || Fig. Annoncer une triste antienne, annoncer une triste nouvelle.

ANTIFÉBRILE, *adj.* Qui est bon contre la fièvre.

* **ANTIGOUTTEUX, EUSE,** *adj.* Bon contre la goutte.

ANTILAITEUX, EUSE, *adj.* et *s. m.* Les médicaments antilaiteux ou simplement les antilaiteux, médicaments auxquels on supposait la propriété de diminuer la sécrétion du lait, et qu'on employait contre les maladies dites laiteuses, c.-à-d. causées par la rétrocession du lait.

ANTILOGIE (ἀντιλογία), *s. f.* T. didactique. Contradiction de langage, d'idées.

ANTILOPE, *s. f.* Genre de mammifères de la famille des ruminants à cornes creuses non caduques, tels que la gazelle, le chamois.

* **ANTIMILITAIRE,** *adj.* Contraire à l'esprit militaire.

ANTIMOINE (b. lat. *antimonium*), *s. m.* Métal d'un blanc bleuâtre avec lequel on prépare l'émétique.

* **ANTIMONACAL, ALE,** *adj.* Qui est opposé aux moines, aux couvents de moines.

* **ANTIMONARCHIQUE,** *adj.* Qui est opposé au gouvernement monarchique.

ANTIMONIAL, ALE, ou **ANTIMONIÉ, ÉE,** *adj.* Qui est fait avec l'antimoine, qui en contient. || *S. m. plur.* Les antimoniaux, médicaments dont le principe actif est l'antimoine.

* **ANTINATIONAL, ALE,** *adj.* Contraire à la nation, à ses intérêts.

ANTINOMIE (ἀντινομία), *s. f.* Contradiction réelle ou apparente entre deux lois. Concilier des antinomies.

ANTIPAPE, *s. m.* Celui qui prétend passer pour pape au préjudice du pape choisi légitimement, et qui cause par cette prétention un schisme dans l'Église.

⋆ **ANTIPAPISME,** *s. m.* État de celui qui est antipape. || Opinion religieuse qui ne reconnait pas la suprématie du pape.

⋆ **ANTIPAPISTE,** *s. m.* Qui est opposé au papisme.

ANTIPATHIE (ἀντιπάθεια), *s. f.* Aversion naturelle et non raisonnée. || Défaut d'affinité entre les choses. L'eau et l'huile ont de l'antipathie. || Vieilli en ce sens.

ANTIPATHIQUE, *adj.* Se dit des personnes et des choses qui se repoussent l'une l'autre. || Famil. Cet homme m'est antipathique, j'ai de l'aversion pour lui.

⋆ **ANTIPATRIOTIQUE,** *adj.* Opposé au patriotisme.

ANTIPÉRISTALTIQUE (*anti* et *péristaltique*), *adj.* Mouvement antipéristaltique de l'estomac et des intestins, mouvement de contraction de ces organes de bas en haut, de manière que les matières qu'ils contiennent se trouvent reportées en sens inverse de leur cours habituel.

ANTIPÉRISTASE (ἀντιπερίστασις), *s. f.* T. didactique. Action de deux qualités contraires dont l'une sert à rendre l'autre plus vive et plus puissante, comme quand on dit que le feu est plus ardent l'hiver que l'été.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE, *adj.* Qui est propre à combattre la peste, à en préserver.

⋆ **ANTIPHERNAUX** (ἀντί, φερνή), *adj. m. pl.* T. de pratique. Biens antiphernaux, biens que le mari donne à sa femme par contrat de mariage.

ANTIPHILOSOPHIQUE, *adj.* Qui est contraire aux principes de la philosophie.

⋆ **ANTIPHLOGISTIQUE,** *adj.* En chim. Qui combat la théorie du phlogistique. || En méd. Qui combat l'inflammation. || *S. m. pl.* Les antiphlogistiques.

ANTIPHONAIRE ou **ANTIPHONIER** (b. lat. *antiphonarium*), *s. m.* Livre d'église où se trouvent notés les antiennes et tous les chants de l'office.

ANTIPHRASE (ἀντίφρασις), *s. f.* Emploi d'un mot ou d'une proposition dans un sens contraire à son véritable sens; ainsi le mot Euménides, qui signifie étymologiquement bienveillantes et qui s'applique aux Furies, est formé par antiphrase.

⋆ **ANTIPHYSIQUE,** *adj.* Qui est contre la nature.

⋆ **ANTIPIED,** *s. m.* Pied ou patte de devant d'un mammifère.

ANTIPODE (ἀντίπους), *s. m.* Celui qui habite à l'extrémité d'un diamètre de la terre en opposition à celui qui habite à l'autre extrémité. || Fig. Cet homme est l'antipode du bons sens, ses raisonnements, ses actions n'ont pas le sens commun. || Il se dit des lieux. Les antipodes de Paris sont au sud-est de la Nouvelle-Zélande. || Je voudrais que cet homme fût aux antipodes, bien loin, le plus loin possible.

⋆ **ANTIPOÉTIQUE,** *adj.* Contraire à la poésie.

⋆ **ANTIPOLITIQUE,** *adj.* Opposé à la saine politique.

ANTIPSORIQUE, *adj.* et *s. m.* Qui convient contre la gale. Eau antipsorique. Des antipsoriques.

ANTIPUTRIDE, *adj.* et *s. m.* Qui s'oppose à la putridité.

ANTIQUAILLE (b. lat. *antiqualia*), *s. f.* Chose antique de peu de valeur.

ANTIQUAIRE (b. lat. *antiquarius*), *s. m.* Celui qui s'applique à l'étude de l'antiquité, en expliquant les anciennes médailles, les inscriptions, en restituant les vieux manuscrits, etc.

ANTIQUE (lat. *antiquus*), *adj.* Se dit de ce qui est d'une époque très-reculée. Monument antique. || Qui était auparavant. Dieu de Sion rappelle, Rappelle en sa faveur tes antiques bontés, Rac. || Fig. Homme d'une vertu antique, de mœurs antiques, homme d'une grande vertu, de mœurs très-pures. || En t. d'arts, ayant le caractère des productions de l'antiquité. || Qui est hors de mode. || Par raillerie, en parlant de personnes avancées en âge. Une antique beauté. || *S. m.* L'ensemble des ouvrages des artistes de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Italie. Étudier, copier l'antique. || *S. f.* Ce qui nous reste de l'antiquité, armes, médailles, statues, vases, etc. Une belle antique. || A L'ANTIQUE, *loc. adv.* D'une façon antique, à l'ancienne mode. S'habiller à l'antique.

⋆ **ANTIQUEMENT,** *adv.* D'une façon antique.

⋆ **ANTIQUER,** *v. a.* Enjoliver la tranche d'un livre de figures de diverses couleurs; relier à la manière antique.

ANTIQUITÉ (lat. *antiquitas*), *s. f.* Ancienneté très-reculée. || DE TOUTE ANTIQUITÉ, *loc. adv.* De temps immémorial. || Collectivement, les hommes qui ont vécu dans les siècles éloignés du nôtre. L'antiquité raconte. || *Au pl.* Monuments, œuvres d'art qui nous restent de l'antiquité. Des antiquités romaines. || Il s'emploie en ce sens, mais plus rarement, au singulier. Une belle antiquité.

⋆ **ANTIRAISONNABLE,** *adj.* Opposé à la raison.

⋆ **ANTIRATIONALISME,** *s. m.* Doctrine opposée au rationalisme.

⋆ **ANTIRÉALISME,** *s. m.* Doctrine opposée au réalisme.

⋆ **ANTIRELIGIEUX, EUSE,** *adj.* Contraire à la religion.

⋆ **ANTIRÉPUBLICAIN, AINE,** *adj.* Ennemi de la république; qui est contraire, hostile à la république.

⋆ **ANTIRÉVOLUTIONNAIRE,** *adj.* et *s. m.* Ennemi des révolutions, des mouvements et de l'esprit révolutionnaires.

ANTISCIENS (ἀντί, σκιά), *s. m. pl.* Peuples qui habitent, sur le même méridien, les uns en deçà, les autres au delà de l'équateur, et dont à midi les ombres sont opposées.

ANTISCORBUTIQUE, *adj.* et *s. m.* Qui sert contre le scorbut. Sirop antiscorbutique. Un antiscorbutique.

⋆ **ANTISCROFULEUX, EUSE,** *adj.* Qui sert contre les scrofules. || *S. m.* Les antiscrofuleux.

ANTISEPTIQUE, *adj.* et *s. m.* Qui prévient la putréfaction.

⋆ **ANTISIGMA** (ἀντίσιγμα), *s. m.* Sigle indiquant qu'il faut changer l'ordre des vers devant lesquels il est placé.

ANTISOCIAL, ALE, *adj.* Contraire à la société, qui tend à la dissoudre.

⋆ **ANTISOPHISTE,** *s. m.* Ennemi des sophistes.

ANTISPASMODIQUE, *adj.* Qui sert contre les spasmes. || *S. m.* Les antispasmodiques.

⋆ **ANTISPIRITUALISME,** *s. m.* Doctrine opposée au spiritualisme; matérialisme.

ANTISTROPHE (ἀντιστροφή), *s. f.* Division particulière dans la poésie lyrique des Grecs et la contre-partie de la strophe.

⋆ **ANTITHÉNAR** (*anti, thénar*), *s. m.* Portion de la main qui s'étend depuis la base du petit doigt jusqu'au poignet.

ANTITHÈSE (ἀντίθεσις), *s. f.* Figure de rhétorique qui exprime une opposition de pensées ou de mots. || En philos. Proposition opposée à une thèse.

ANTITHÉTIQUE, *adj.* Qui tient de l'antithèse.

⋆ **ANTIUNIONISTE,** *s. m.* Celui qui est opposé à la réunion de deux sectes religieuses, de deux peuples.

ANTIVERMINEUX, EUSE, *adj.* Qui est propre à détruire les vers. On dit plus ordinairement vermifuge.

ANTONOMASE (ἀντονομασία), *s. f.* Sorte de synecdoque qui consiste à prendre un nom commun pour un nom propre, ou un nom propre pour un nom commun : l'Orateur romain pour Cicéron; un Néron pour un tyran.

⋆ **ANTONYMIE** (ἀντί, ὄνυμα), *s. f.* Opposition de mots ou de noms qui offrent un sens contraire.

ANTRE (lat. *antrum*), *s. m.* Caverne, grotte naturelle, profonde et obscure. || Fig. Les antres de la police, de l'inquisition. || En anat. Noms donnés à certaines cavités des os.

ANTRUSTIONS (b. lat. *antrustio*), *s. m. pl.* Volontaires qui, chez les Germains, suivaient les princes dans leurs entreprises.

ANUITÉ, ÉE, *p. p.* de s'anuiter. Surpris par la nuit.

ANUITER (S') (anc. fr. *anuit*, cette nuit), *v. r.* Être surpris en chemin par la nuit.

⋆ **ANURIE** (ἀν priv. et οὖρον), *s. f.* En méd. Suppression de la sécrétion urinaire.

ANUS (a-nus'. Lat. *anus*), *s. m.* Orifice du rectum.

ANXIÉTÉ (lat. *anxietas*), *s. f.* Angoisse d'esprit. || En méd. État de trouble et d'agitation, avec sentiment de gêne et de resserrement à la région précordiale.

⋆ **ANXIEUX, EUSE,** *adj.* Qui a le caractère de l'anxiété, qui exprime l'anxiété. Un regard anxieux.

AORISTE (o-ri-st'. Ἀόριστος), *s. m.* Temps de la conjugaison grecque qui répond à notre prétérit simple.

AORTE (ἀορτή), *s. f.* Artère qui sort du ventricule gauche du cœur.

* **AORTIQUE**, *adj*. Qui tient à l'aorte ; qui a rapport à l'aorte.

* **AORTITE**, *s. f.* Inflammation qui affecte la tunique externe de l'aorte, la seule qui soit vasculaire.

AOÛT (où. Lat. *augustus*), *s. m.* Le huitième mois de l'année grégorienne. || La mi-août, le quinze du mois d'août, l'Assomption de la Vierge. || L'août, la moisson. Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'août, LA FONT. On a promis telle somme à ce valet pour son août, pour son travail pendant la moisson.

AOÛTÉ, ÉE, *p. p.* d'aoûter. Mûri par la chaleur. Melons aoûtés. || En jardinage, se dit des jeunes branches dont le bois s'est endurci avant l'hiver.

AOÛTEMENT, *s. m.* Action de s'aoûter.

AOÛTER (a-où-té), *v. a.* Rendre mûr. || Peu usité, excepté au participe. || *V. n.* ou *r.* Devenir mûr. Les bourgeons aoûtent, ou mieux s'aoûtent, se fortifient.

AOÛTERON (où-te-ron), *s. m.* Ouvrier loué pour les travaux de la campagne dans le mois d'août.

* **AP**... ou **APO**... Préfixe qui indique écartement, séparation, distinction, intervalle, et qui est le grec ἀπό.

APAISÉ, ÉE, *p. p.* d'apaiser. Où la paix a été mise. La sédition apaisée.

* **APAISEMENT**, *s. m.* Action d'apaiser, état de ce qui est apaisé. Apaisement des troubles du cœur, CHATEAUBR.

APAISER (*à* et *paix*), *v. a.* Mettre la paix, faire cesser l'émotion, la colère, en parlant des personnes ou des choses personnifiées. || Faire cesser ; rendre moins violent, moins agité, en parlant des choses. Apaiser une sédition, des querelles, des souffrances, etc. || S'apaiser, *v. r.* Être en paix, n'être plus en colère, en parlant des personnes ou des choses personnifiées. || Devenir moins violent. La douleur physique s'apaise. Le vent s'apaise.

APALACHINE, *s. f.* Arbrisseau qui croît particulièrement sur les monts Apalaches, en Amérique, et dont les feuilles se prennent en infusion comme le thé.

APANAGE (lat. *ad* et *panis*), *s. m.* Terres ou certaines portions du domaine royal qu'on donne aux princes pour leur subsistance, mais qui reviennent à la couronne après l'extinction de leurs descendants mâles. || Le droit ou le pouvoir exercé. Dans ce sens on disait avoir apanage sur une contrée. || Fig. Ce qui est le propre de quelqu'un, de quelque chose. Le présent seul est de notre apanage, VOLT.

APANAGÉ, ÉE, *p. p.* d'apanager. Monsieur si prodigieusement apanagé, ST-SIM.

APANAGER, *v. a.* Donner un apanage.

APANAGISTE, *adj.* Qui possède un apanage. Prince apanagiste. || *S. m.* et *f.* Un, une apanagiste.

* **APAPELARDIR (S')**, *v. r.* Devenir papelard.

APARTÉ (lat. *a parte*), *adv.* Ce vers doit être dit aparté par l'acteur, c'est-à-dire à part, de manière que les autres personnages ne l'entendent pas. || *S. m.* Un aparté, des aparté, ce qu'un acteur dit aparté.

APATHIE (ἀπάθεια), *s. f.* En philos. État d'une âme qui ne se laisse émouvoir à aucune passion. L'apathie du sage des stoïciens. || Indolence à agir, à sentir.

APATHIQUE, *adj.* Qui est insensible à tout.

APEPSIE (ἀπεψία), *s. f.* En méd. Mauvaise digestion ; défaut de digestion.

* **APERCEPTIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est aperceptible. || Faculté de percevoir les impressions.

* **APERCEPTIBLE**, *adj.* Susceptible d'être aperçu, perçu.

* **APERCEPTIF, IVE**, *adj.* Qui a la faculté d'apercevoir, de percevoir.

* **APERCEPTION**, *s. f.* Opération de l'esprit quand il se considère comme le sujet qui perçoit ou sent une impression quelconque.

APERCEVABLE, *adj.* Qui peut être aperçu.

APERCEVANCE, *s. f.* Faculté d'apercevoir.

APERCEVOIR (*à* et *percevoir*), *v. a.* Commencer à voir, découvrir. Les objets qu'on peut apercevoir. || Fig. Saisir par l'esprit, remarquer. Apercevoir ce qu'il y a de vrai dans chaque chose. Si vous apercevez que j'y manque d'un mot, MOL. || Suivi d'un infinitif, voir. Mais j'aperçois venir sa mortelle ennemie, RAC. || Absol. en métaphysique, recevoir des perceptions. Apercevoir est un des degrés de la connaissance. || S'APERCEVOIR, *v. r* Se voir imparfaitement. Je me suis aperçu dans la glace. || S'apercevoir de, remarquer, connaître. L'ennemi s'aperçut du départ. || Être aperçu. Il ne se passe nuit que les morts ne s'aperçoivent avec des formes étranges, BALZ.

APERÇU, ÇUE, *p. p.* d'apercevoir. Aperçu de loin. || Aperçu, *s. m.* Une première vue, une vue rapide sur un objet. || Estimation au premier coup d'œil. Un aperçu de la dépense. || Exposé sommaire. Un aperçu de la cause.

APÉRITIF, IVE (lat. *aperitivus*), *adj.* En méd. Qui ouvre les pores, qui rend les humeurs plus fluides et facilite le mouvement des liquides. || *S. m.* Les apéritifs.

* **APERTEMENT** (lat. *apertus*), *adv.* D'une façon ouverte.

* **APERTISE** (anc. fr. *apert*, manifeste, éclatant), *s. f.* Preuve d'adresse, de force, de courage.

APÉTALE ou **APÉTALÉ, ÉE** (ἀ priv. et *pétale*), *adj.* Qui n'a point de pétales et par conséquent point de corolle. || *S. f. pl.* Nom donné à un groupe de plantes dicotylédones qui manquent de pétales.

* **APÉTALIE**, *s. f.* Absence de pétales.

APETISSÉ, ÉE, *p. p.* d'apetisser. Rendu plus petit.

APETISSEMENT, *s. m.* Diminution.

APETISSER (*à* et *petit*), *v. a.* Rendre plus petit. Apetisser un manteau. On dit plus ordinairement rapetisser. || *V. n.* Devenir plus petit. Ce tas apetisse tous les jours. || S'apetisser, *v. r.* Devenir plus petit, se raccourcir.

APHÉLIE (ἀπό, ἥλιος), *s. m.* Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus éloignée du soleil. L'aphélie est l'opposé du périhélie. || *Adj.* La terre est aphélie, au point de son orbite le plus éloigné du soleil.

APHÉRÈSE (ἀφαίρεσις), *s. f.* Fig. de gram. par laquelle on retranche une syllabe ou une lettre au commencement d'un mot. || Action de retrancher ; partie de la chirurgie qui traite des opérations dans lesquelles on retranche du corps une partie quelconque.

* **APHLOGISTIQUE** (ἀ priv. et *phlogistique*), *adj* Lampe aphlogistique, lampe qui brûle sans flamme, inventée par Davy.

* **APHONE** (ἄφωνος), *adj.* Qui n'a pas de son ; qui n'a pas de voix.

APHONIE (ἀφωνία), *s. f.* Perte plus ou moins complète de la voix.

APHORISME (ἀφορισμός), *s. m.* Sentence renfermant un grand sens en peu de mots.

* **APHORISTIQUE**, *adj.* Qui tient de l'aphorisme.

APHTHE (a-ft'. Ἄφθαι), *s. m.* Petite ulcération qu'on observe sur les membranes muqueuses, et qui affecte particulièrement l'intérieur de la bouche.

* **APHTHEUX, EUSE**, *adj.* Qui tient des aphthes. || Maladie ou fièvre aphtheuse, chez les animaux, maladie éruptive et contagieuse.

APHYLLE (ἄφυλλος), *adj.* Qui n'a pas de feuilles.

API (lat. *appianum malum*), *s. m.* Petite pomme d'un vert tendre, ordinairement colorée d'un côté d'un rouge très-vif. Une pomme d'api.

* **APICULTEUR** (lat. *apis* et *cultor*), *s. m.* Qui élève des abeilles.

* **APICULTURE** (lat *apis* et *cultura*), *s. f.* Art d'élever des abeilles.

* **APITOIEMENT**, *s. m.* Action de s'apitoyer.

APITOYÉ, ÉE, *p. p.* d'apitoyer. Apitoyé par les souffrances de ces pauvres gens.

APITOYER (*à* et *pitié*), *v. a.* Toucher de pitié. || S'apitoyer, *v. r* Être ému de pitié, compatir.

APLANI, IE, *p. p.* d'aplanir. Rendu plan, uni. Terrain aplani. || Fig. Difficulté aplanie.

APLANIR (*à* et *plan*), *v. a.* Rendre plan ou uni ce qui ne l'était pas. Aplanir un terrain. || Fig. Et leur osent du crime aplanir le chemin, RAC. || S'aplanir, *v. r.* Devenir uni, facile.

APLANISSEMENT, *s. m.* Action d'aplanir ; résultat de cette action.

APLATI, IE, *p. p.* d'aplatir. Rendu plat. || Fig. Abaissé. Des caractères aplatis.

APLATIR (*à* et *plat*), *v. a.* Rendre plat. || S'aplatir, *v. r.* Devenir plat.

APLATISSEMENT, *s. m.* Action d'aplatir, état de ce qui est aplati. L'aplatissement de la terre aux pôles.

APLOMB (*à* et *plomb*), *s. m.* Verticalité. Ce mur a perdu son aplomb. || Fig. Assurance dans la manière de se présenter, d'agir. || En physiologie, la répartition régulière du poids du corps sur les membres. || En peint. Juste pondération des figures. || D'APLOMB, *loc. adv.* Verticalement. || Être d'aplomb, être ferme sur ses jambes. || Retomber d'aplomb, retomber droit, en équilibre.

APOCALYPSE (ἀποκάλυψις), *s. f.* Livre canonique qui contient les révélations faites à saint Jean dans l'île de Patmos. || Style d'Apocalypse, style obscur.

APOCALYPTIQUE, *adj.* Qui est dans le genre de l'Apocalypse ; difficile à comprendre.

APOCO (ital. *ha poco*), *s. m.* De peu de valeur. Traiter quelqu'un d'apoco, le traiter avec mépris. || Peu usité.

⋆ **À POCO À POCO** ou simplement **POCO À POCO**, *adv.* T. de mus. ital. Joint aux mots crescendo et decrescendo, il indique qu'on doit successivement renforcer ou diminuer le son petit à petit.

APOCOPE (ἀποκοπή), *s. f.* Fig. de gram. Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot ; par exemple : encor pour encore.

⋆ **APOCOPÉ, ÉE**, *adj.* Qui a subi une apocope.

APOCRISIAIRE (b. grec ἀποκρισιάριος, d'ἀπόκρισις), *s. m.* Chez les Grecs du Bas-Empire, officier primitivement chargé de porter les réponses des empereurs, et plus tard dignitaire chargé de l'expédition des édits et des actes. || Titre d'anciennes fonctions ecclésiastiques. Député d'une Église pour quelque commission.

APOCRYPHE (ἀπόκρυφος), *adj.* Dont l'authenticité n'est pas établie. Auteur, histoire apocryphe. || Nouvelle apocryphe, fausse nouvelle. || *S. m.* Un apocryphe. || Certains livres de l'Ancien Testament que l'Église ne reçoit pas pour canoniques.

APOCYN (a-po-sin. Ἀπόκυνον), *s. m.* Genre de plantes de la famille des apocynées, qui vient de l'Amérique et de l'Asie boréales.

⋆ **APOCYNÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes de la classe des dicotylédones monopétales hypogynes.

APODE (ἄπους), *adj.* T. didactique. Qui est sans pieds. || *S. m.* Poisson dépourvu de nageoires ventrales, tel que l'anguille.

APODICTIQUE (ἀποδεικτικός), *adj.* T. d'école. Démonstratif, évident. Un argument apodictique.

⋆ **APODIE** (*apode*), *s. f.* T. didactique. Absence de pieds.

⋆ **APODOSE** (ἀπόδοσις), *s. f.* T. de rhét. Le second membre de la période, par rapport au premier, qu'on nomme protase.

APOGÉE (ἀπόγαιος), *s. m.* Point de l'orbite de la lune où elle se trouve à sa plus grande distance de la terre. || *Adj.* La lune est apogée. || Fig. Le degré le plus élevé. Sa puissance est à son apogée. Être à l'apogée de la gloire.

APOGRAPHE (ἀπόγραφον), *s. m.* Copie d'un écrit original, par opposition à autographe. || Nom d'un nouvel instrument dont on se sert pour copier les dessins.

APOLLON (Ἀπόλλων), *s. m.* Le dieu des beaux-arts et de la poésie. Les favoris d'Apollon, les poëtes.

APOLOGÉTIQUE (ἀπολογητικός), *adj.* Qui contient une apologie. || *S. m.* L'Apologétique, la défense des chrétiens par Tertullien. || *S. f.* L'apologétique, la partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion chrétienne contre les attaques.

APOLOGIE (ἀπολογία), *s. f.* Discours, paroles pour défendre ou justifier. || Par extens. Tout ce qui justifie. Sa conduite depuis quelque temps fait son apologie.

⋆ **APOLOGIQUE**, *adj.* Qui a le caractère de l'apologie. Discours apologique.

APOLOGISTE, *s. m.* Celui qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose. || Absol. Les apologistes, ceux qui se livrent à l'apologétique, qui défendent le christianisme.

APOLOGUE (ἀπόλογος), *s. m.* Exposé d'une vérité morale sous une forme allégorique.

APONÉVROSE (ἀπονεύρωσις), *s. f.* Membrane blanche, luisante, très-résistante, servant ou de terminaison ou d'intersection aux muscles ou d'enveloppe aux membres.

APONÉVROTIQUE, *adj.* Qui appartient, a rapport aux aponévroses.

APOPHTHEGME (ἀπόφθεγμα), *s. m.* Dit notable de quelque personnage illustre. || Ne parler que par apophthegmes, parler d'une manière sentencieuse.

APOPHYSE (ἀπόφυσις), *s. f.* En anat. Partie saillante d'un organe et particulièrement d'un os.

APOPLECTIQUE (ἀποπληκτικός), *adj.* Qui appartient à l'apoplexie. Symptôme apoplectique. || Disposé à l'apoplexie. Complexion apoplectique. || *Subst.* Un apoplectique.

APOPLEXIE (ἀποπληξία), *s. f.* Maladie qui cause une perte subite et plus ou moins complète des sensations et du mouvement, sans que la respiration et la circulation soient suspendues. Être frappé d'apoplexie. || Épanchement de sang. L'apoplexie du poumon, de la rate.

APOSTASIE (ἀποστασία), *s. f.* Changement de religion, et particulièrement abandon de la foi chrétienne. || Action d'un religieux qui renonce à ses vœux. || Par extens. Désertion d'un parti, abandon d'une doctrine, d'une opinion.

APOSTASIER, *v. n.* Tomber dans l'apostasie, renoncer à sa foi religieuse, à ses principes.

APOSTAT (ἀποστάτης), *adj. m.* Qui a apostasié, c.-à-d. abandonné sa religion, renié ses vœux monastiques ou ses opinions. || *S. m.* Un apostat. || Fig. Des sophistes pesants, Apostats effrontés du goût et du bon sens, GILBERT.

APOSTÉ, ÉE, *p. p.* d'aposter. Des gens apostés tout exprès par un ennemi.

APOSTÈME (ἀπόστημα), *s. m.* Abcès, apostume.

⋆ **APOSTEMENT**, *s. m.* Action d'aposter.

APOSTER (*à* et *poster*), *v. a.* Placer quelqu'un dans un poste pour guetter ou exécuter quelque chose, le plus souvent quelque chose de mal.

À POSTÉRIORI, voy. POSTÉRIORI.

APOSTILLE (*ll* mouillées. *à* et b. lat. *postilla*, note), *s. f.* Annotation en marge ou au bas d'un écrit. || Recommandation ajoutée à une pétition, à un mémoire.

APOSTILLÉ, ÉE, *p. p.* d'apostiller. A quoi une apostille a été mise.

APOSTILLER, *v. a.* Mettre une apostille, des apostilles.

APOSTOLAT (lat. *apostolatus*), *s. m.* Le ministère d'apôtre. || Par extens. Propagation de doctrine. L'apostolat des nouvelles idées.

APOSTOLIQUE (lat. *apostolicus*), *adj.* Qui procède des apôtres. Doctrine apostolique. || Qui tient des apôtres. Vie, zèle apostolique. || Qui dépend ou émane du saint-siége. Bref apostolique. || Notaire apostolique, notaire qui dans chaque diocèse était autorisé à rédiger les actes en matière ecclésiastique.

APOSTOLIQUEMENT, *adv.* À la manière des apôtres.

APOSTROPHE (ἀποστροφή), *s. f.* Figure de rhétorique par laquelle l'orateur, s'interrompant tout à coup, adresse la parole à quelqu'un ou à quelque chose. || Trait mordant lancé à quelqu'un. || Famil. Coup. || En gram. Petit signe (') qui marque la suppression d'une lettre.

APOSTROPHÉ, ÉE, *p. p.* d'apostropher. Durement apostrophé par son adversaire.

APOSTROPHER, *v. a.* Adresser directement la parole. || Adresser à quelqu'un quelque parole désagréable, mortifiante. || Famil. Apostropher quelqu'un d'un soufflet, lui appliquer un soufflet.

APOSTUME (voy. *apostème*), *s. f.* Abcès. || Il faut que l'apostume crève, se dit fig. de quelque chose qui doit éclater.

APOSTUMÉ, ÉE, *p. p.* d'apostumer. Une tumeur apostumée. On dit aujourd'hui abcédée.

APOSTUMER, *v. n.* Venir à suppuration. On dit aujourd'hui abcéder.

⋆ **APOTHÈME** (ἀπό, τίθημι), *s. m.* En géom. Perpendiculaire menée du centre sur le côté d'un polygone régulier. || En chim. Précipité brun qui se forme peu à peu dans les dissolutions des extraits végétaux.

APOTHÉOSE (ἀποθέωσις), *s. f.* Mise au rang des dieux ; réception parmi les dieux. || Honneurs, éloges extraordinaires dispensés par l'opinion publique. Les sages feront votre apothéose de votre vivant, VOLT. || Au théâtre, dans les féeries, décor final où plusieurs personnages sont représentés dans une sorte de gloire céleste.

APOTHICAIRE (b. lat. *apothecarius*, d'*apotheca*), *s. m.* Celui qui prépare et vend des médicaments. Pharmacien est présentement plus usité. || Mémoire d'apothicaire, compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre. || Faire de son corps une boutique d'apothicaire, faire abus de médicaments.

APOTHICAIRERIE, *s. f.* Officine ou magasin de drogues pour médicaments. || Art de l'apothicaire. On dit aujourd'hui pharmacie.

APÔTRE (lat. *apostolus*), *s. m.* Nom donné aux douze disciples que Jésus-Christ chargea de prêcher l'Évangile. || Par extens. Celui qui le premier a prêché la foi dans un pays. Saint Denis est l'apôtre de Paris. || Prêcher en apôtre, comme un apôtre, prêcher avec onction. || Nom qu'on donne aux douze pauvres à qui on lave les pieds le jeudi saint. || Fig. Celui qui par ses paroles ou ses exemples propage une doctrine, une opinion. || Ironiquement et par antiphrase, bon apôtre, homme fin et de mauvaise foi. || Faire le bon apôtre, contrefaire l'homme de bien.

APOZÈME (ἀπόζεμα), *s. m.* Décoction ou infusion d'une ou de plusieurs substances végétales, à laquelle on ajoute divers autres médicaments simples ou composés.

APPARAÎTRE (lat. *apparescere*), *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Devenir visible, se montrer. Une voile apparaît à l'horizon. || Fig. La mort lui apparaissait glorieuse. || Être clair, évident. Cela apparaît. || Sembler. Il m'apparaît que... || En t. de palais, s'il vous apparait que cela soit, c'est-à-dire si, examen fait, vous trouvez que cela soit ainsi.

APPARAT (lat. *apparatus*), *s. m.* Pompe et solennité. Discours, festin d'apparat. || Livre rédigé en forme de dictionnaire pour faciliter l'étude d'une langue et surtout d'un auteur classique. L'Apparat de Cicéron. On dit aussi *Apparatus*. || Petit dictionnaire français-latin à l'usage des commençants.

APPARAUX (anc. plur. d'*appareil*), *s. m. plur.* La réunion de diverses machines funiculaires ou autres, nécessaires pour une grande opération.

APPAREIL (*à* et *pareil*), *s. m.* Disposition de ce qui a grandeur ou pompe. Appareil de guerre. Appareil de fête. || Pompe, magnificence. Je fuis des cours le pompeux appareil, Béranc. || T. de science et d'arts. Assemblage de pièces, d'instruments propres à une opération. || L'ensemble des pièces de pansement qu'on applique pour une lésion. Nous lui avons mis le premier appareil que nous lèverons demain, Sév. || Fig. Mettre un appareil sur les blessures du cœur. || Haut ou grand appareil, bas appareil, diverses méthodes de pratiquer la lithotomie. || En anat. Assemblage d'organes divers. L'appareil digestif. || En archit. L'art de tracer, de disposer la pose des pierres dans les constructions suspendues, comme voûtes, arcades, dômes. || Les maçons nomment appareil l'épaisseur d'une pierre.

APPAREILLAGE, *s. m.* Préparatifs pour mettre à la voile. || En économie rurale, choix de deux ou plusieurs animaux pour les faire travailler au même joug, à un service commun.

APPAREILLÉ, ÉE, *p. p.* d'appareiller. Chevaux appareillés.

APPAREILLEMENT, *s. m.* Action d'appareiller deux objets. || En économie rurale, choix raisonné, selon le but qu'on se propose, de deux animaux domestiques.

APPAREILLER (*à* et *pareil*), *v. a.* Trouver un pareil à quelque chose. Il faut appareiller ces gants. || En archit. Marquer les pierres selon qu'elles doivent être taillées. || En parlant des animaux domestiques, choisir deux individus pour les faire concourir simultanément à un but commun. || Joindre ensemble des planches de même longueur et de même épaisseur. || *V. n.* Se conjugue avec *avoir*. Mettre à la voile. || S'appareiller, *v. r.* Se joindre à un de ses pareils. || S'accoupler, en parlant des oiseaux.

APPAREILLEUR, *s. m.* Chef ouvrier qui trace la coupe de la pierre à ceux qui la doivent tailler.

APPAREILLEUSE, *s. f.* Femme qui s'entremet dans de mauvaises intrigues.

APPAREMMENT, *adv.* Manifestement. Ce sens a vieilli. Un psaume qui apparemment est de Salomon, Boss. || Selon les apparences, vraisemblablement. || En apparence. Une puissance apparemment assurée, St-Évremond.

APPARENCE (lat. *apparentia*), *s. f.* Ce qui apparait d'une chose. Il ne faut pas toujours juger sur les apparences, Sév. || Absol. Belle apparence, belles apparences. Dans le hameau, cette maison a quelque apparence, J. J. Rouss. || Sauver les apparences, ne laisser rien apercevoir de blâmable. || Forme, figure. Sous une apparence mortelle. || Marque, vestige. Il ne reste à cette femme aucune apparence de beauté. || Vraisemblance, probabilité. Selon toute apparence. Il y a apparence que... || Elliptiquement. Quelle apparence de pouvoir remplir tous les goûts? La Bruy. || Faux-semblant. Ils couvrent leurs passions sous une apparence de piété, Fléch. || En apparence, *loc. adv.* D'après ce qui paraît, ce qu'on voit. La condition la plus heureuse en apparence a ses amertumes.

APPARENT, ENTE (lat. *apparens*), *adj.* Visible, évident, manifeste. || Remarquable entre les autres. Il a la maison la plus apparente de la ville. || *Subst.* Les plus apparents, ceux qui occupent le principal rang. || Spécieux. Voilà ce qu'on pourrait dire de plus apparent pour soutenir cet état, Boss. || Qui n'est qu'en apparence. Un prétexte apparent. || En astron. Le diamètre apparent d'un astre, l'angle sous lequel le diamètre en est vu. Hauteur apparente, hauteur au-dessus de l'horizon. || En jur. Servitudes apparentes, celles qui s'annoncent par des ouvrages extérieurs, tels qu'une porte, une fenêtre, un aqueduc.

APPARENTÉ, ÉE, *p. p.* d'apparenter. Qui a une parenté. Bien apparenté, mal apparenté, qui a une parenté en bonne, en mauvaise position.

APPARENTER (*à* et *parent*), *v. a.* Donner parenté par alliance. Bien, mal apparenter ses enfants. || S'apparenter, *v. r.* Prendre parenté. S'apparenter à la bourgeoisie.

* **APPARIATION**, *s. f.* Action d'apparier, de mettre en comparaison.

APPARIÉ, ÉE, *p. p.* d'apparier. Mis par paire.

APPARIEMENT ou **APPARIMENT**, *s. m.* Action d'apparier, d'unir par couple, d'assortir par paire.

APPARIER (*à* et *paire*), *v. a.* Assortir par paire ou couple. Apparier des chevaux de carrosse, des gants, des bas. || Mettre ensemble le mâle et la femelle; ne se dit que des oiseaux. || S'apparier, *v. r.* Se mettre par couple de mâle et de femelle.

APPARITEUR (lat. *apparitor*), *s. m.* Huissier attaché à une faculté. || En général, huissier.

APPARITION (lat. *apparitio*), *s. f.* Manifestation d'un phénomène. Apparition du soleil. || Action de se produire, arrivée, séjour. Alors notre ami fit son apparition. || Fig. Naissance, commencement. Dès l'apparition de la maladie. || Manifestation d'un objet qui se rend visible. Les apparitions des dieux.

APPAROIR (lat. *apparere*), *v. impers.* usité seulement à l'infin. et à la 3ᵉ pers. du sing. du prés. de l'indicatif: il appert. En t. de palais, être constaté. Comme il appert par jugement du tribunal. Il a fait apparoir de son bon droit.

APPARTEMENT (b. lat. *appartiamentum*, de *ad* et *partiri*), *s. m.* Logement composé de plusieurs pièces. || Autrefois, cercle qui se tenait chez le roi. || On disait aussi tenir appartement, pour recevoir compagnie chez soi.

APPARTENANCE, *s. f.* Ce qui appartient à une chose, ce qui en dépend. Faire les lois, donner les dispenses sont des appartenances de l'autorité souveraine, Boss. Il fallait [à Marly] des cuisines aux princesses, et d'autres appartenances, St-Sim.

APPARTENANT, ANTE, *adj.* Qui appartient de droit. Maison à lui appartenante. || Qui dépend de. La philosophie et les questions appartenantes.

APPARTENIR (lat. *ad* et *pertinere*), *v. n.* Être la propriété de. Rendre à chacun ce qui lui appartient. || Fig. Il faut que l'âme s'appartienne à elle-même. || Être le droit ou le privilége de, être le propre, le caractère particulier. L'inconstance appartient à la fortune. || Être au service de quelqu'un; être attaché ou dévoué à quelqu'un. Cet homme vous appartient. || Faire partie de. Il appartenait à d'honnêtes bourgeois. || Avoir rapport à, concerner. Choses qui appartiennent à la philosophie. || *Impers.* Il appartient, il est de convenance, de devoir. Il m'appartient de... Il appartient à un bon juge de... || Par antiphrase. Il vous appartient bien de parler de générosité, il ne vous convient pas, il vous sied mal. || En t. de palais, ainsi qu'il appartiendra,

c'est-à-dire selon qu'il sera convenable. || À tous ceux qu'il appartiendra, à tous ceux qui y auront intérêt ou qui voudront en prendre connaissance.

APPARTENU, *p. p. invar.* d'appartenir.

APPARU, UE, *p. p.* d'apparaître. Le spectre apparu.

APPAS (plur. de *appast*, anc. forme de *appât*), *s. m. pl.* Attraits, charmes dans une femme. || En parlant des choses, attraits. Les appas de la vertu, de la gloire.

APPÂT (*à* et l'anc. fr. *past*), *s. m.* Pâture pour attirer et prendre le gibier ou le poisson. || Fig. Ce qui attire. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, Boss.

APPÂTÉ, ÉE, *p. p.* d'appâter. À qui on a présenté un appât. Des poissons appâtés. || Fig. Un peuple appâté de sang, Boss.

APPÂTER, *v. a.* Attirer avec un appât. || Mettre le manger dans le bec des petits oiseaux.

* **APPATRONNEMENT**, *s. m.* Syn. d'APPAREILLEMENT.

* **APPATRONNER** (*à* et *patron*), *v. a.* Synonyme d'APPAREILLER.

APPAUMÉ, ÉE (*à* et *paume*), *adj.* En blas. Ouverte, dont on voit la paume, en parlant d'une main.

APPAUVRI, IE, *p. p.* d'appauvrir. Rendu pauvre. || Le sang est appauvri quand il est pâle et sans consistance, qu'il contient moins de globules et d'albumine.

APPAUVRIR (*à* et *pauvre*), *v. a.* Rendre pauvre. || Fig. Souvent trop d'abondance appauvrit la matière, Boil. || Appauvrir une langue, la rendre moins abondante. || Appauvrir un terrain, l'épuiser, en diminuer la fertilité. || S'appauvrir, *v. r.* Devenir pauvre. || Fig. Cette terre s'appauvrit d'année en année. || Un filon s'appauvrit lorsqu'il devient moins épais ou moins riche en parties métalliques.

APPAUVRISSEMENT, *s. m.* Réduction à l'état de pauvreté. || Par extens. Appauvrissement du sol, d'une langue, du sang, d'une race, etc.

APPEAU (anc. forme de *appel*), *s. m.* Engin imitant le cri des oiseaux et servant à les appeler et à les attirer dans un piége. || Oiseau dressé à attirer les autres.

APPEL, *s. m.* Action d'appeler. || Faire un appel à la charité publique, l'invoquer. || Vérification de présence obligée des membres d'une assemblée, d'un corps. || Appel nominal, appel des membres d'une assemblée délibérante, pour que chacun donne son vote. || Signal donné par la trompette ou le tambour pour assembler les soldats. || T. d'escrime. Attaque faite par un simple battement du pied. || Provocation en duel. || Manière de sonner du cor pour animer les chiens. || En matière de recrutement, action d'appeler sous les drapeaux. || T. de finance. Appel de fonds, demande du versement de nouveaux fonds à des actionnaires ou à des associés. || T. de procédure. Recours à un juge supérieur. Cour d'appel.

APPELANT, ANTE, *adj.* T. de palais. Qui appelle d'un jugement. Elle se rend appelante. || *Subst.* L'appelant et l'intimé. || Oiseau qui sert à appeler les autres et les attirer dans le piége. On dit aussi appeleur.

APPELÉ, ÉE, *p. p.* d'appeler. Qu'on fait venir. || En parlant de la prédestination, beaucoup d'appelés et peu d'élus. || Qui a tel nom. Octave appelé ensuite Auguste.

APPELER (lat. *appellare*), *v. a.* Crier pour faire venir quelqu'un; prononcer à haute voix une suite de noms; faire signe de venir. Appeler quelqu'un à haute voix. Appeler chacun par son nom. || Appeler les lettres de l'alphabet, les nommer successivement l'une après l'autre. || En termes de palais, appeler une cause, dire à haute voix le nom des parties. || Appeler son chien, l'appeler de la voix ou en sifflant. || Absol. Il appelle, et personne ne vient || Fig. Appeler à son aide sa vertu. || Appeler des oiseaux, les attirer en se servant d'un appeau. || Mander, inviter, au propre et au figuré; admettre, attirer. Louis XIV appela Colbert dans ses conseils. Si tu appelles le médecin. || Par extens. Dieu vient de l'appeler à lui, il vient de mourir. || Provoquer, défier. Appeler un adversaire au combat. || Appeler en duel ou simplement appeler, provoquer à un combat singulier. || Appeler, citer quelqu'un en justice. Appeler quelqu'un en témoignage ou comme témoin. || Appeler des soldats sous les drapeaux. || Invoquer. Appeler sur quelqu'un les bénédictions du ciel. || Choisir pour une fonction, désigner. Appeler quelqu'un à une charge. || Réclamer, exiger, nécessiter. || Donner un nom, nommer. J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon, Boil. || Famil. Appeler les choses par leur nom, ne pas affaiblir par des mots ce que certaines vérités peuvent avoir de dur.

APPELER DE, *v. n.* Recourir à un tribunal supérieur. Appeler d'un jugement. || Appeler comme d'abus, appeler d'un tribunal ecclésiastique à l'autorité laïque. || Fig. Appeler de, ne pas se soumettre. J'appelle de votre décision. || En appeler de, ne pas se soumettre. || En appeler à, s'en référer à, recourir. || Il en a appelé, se dit d'un homme qui a échappé à une maladie dangereuse.

S'APPELER, *v. réfl.* Avoir pour nom. Comment t'appelles-tu? || Voilà qui s'appelle parler, voilà un langage ferme et franc. On dit aujourd'hui de préférence : Voilà ce qui s'appelle. || Se donner un titre. || S'appeler, s'inviter l'un l'autre à venir. || Prov. Il est comme le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle, se dit en parlant d'un homme qui ne fait rien de ce que l'on souhaite.

* **APPELEUR**, *s. m.* Oiseau qui sert d'appeau.

APPELLATIF, IVE (lat. *appellativus*), *adj.* En gram. Nom appellatif, nom qui convient à toute une espèce. On dit plus ordinairement nom commun.

APPELLATION (lat. *appellatio*), *s. f.* Appel à haute voix. Appellation des lettres de l'alphabet, action d'appeler les lettres de l'alphabet. || T. de palais. Appel d'un jugement. La cour a mis l'appellation au néant. || Nom donné à une chose.

APPENDICE (a-pin-di-s'. Lat. *appendix*), *s. m.* Partie qui semble appendue, ajoutée à une autre plus grande. || Supplément qui se joint à la fin d'un ouvrage. || Partie dépendante d'une autre. || Ce mot, qui est aujourd'hui masculin, a varié, et on le trouve souvent féminin.

* **APPENDICULE**, *s. m.* Diminutif d'appendice.

APPENDRE (lat. *appendere*), *v. a.* Suspendre quelque chose, ordinairement avec une idée de solennité. Appendre des étendards à la voûte d'une église.

APPENDU, UE, *p. p.* d'appendre.

APPENTIS (a-pan-ti. Bas lat. *appendicium*), *s. m.* Demi-comble en auvent, à un seul égout, appuyé à une muraille et porté par des piliers.

APPERT (IL), *v. impers.* Voy. APPAROIR.

APPESANTI, IE, *p. p.* d'appesantir Rendu pesant. || Fig. Esprit appesanti.

APPESANTIR (*à* et *pesant*), *v. a.* Rendre plus pesant. || Par extens. Le sommeil n'avait pu appesantir ses paupières, Fén. || Fig. Dieu a appesanti son bras sur ce peuple, il l'a frappé de châtiments terribles. || Rendre moins agile, moins actif. La vieillesse appesantit le corps. || S'appesantir, *v. r.* Devenir pesant. || S'appesantir sur, insister sur une chose, en parler longuement.

APPESANTISSEMENT, *s. m.* État d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit. || Action d'appesantir. C'est un appesantissement de la main de Dieu, Pasc.

APPÉTÉ, ÉE, *p. p.* d'appéter. Désiré.

APPÉTENCE (lat. *appetentia*), *s. f.* Sentiment particulier qui porte l'animal à rechercher ce qui peut satisfaire les besoins de son organisme.

APPÉTER (lat. *appetere*), *v. a.* Rechercher ce qui est nécessaire à l'existence. || Absol. Avoir des appétences. L'homme doit plus connaître qu'appéter, Buffon.

* **APPÉTIBILITÉ**, *s. f.* Faculté d'appéter.

* **APPÉTIBLE**, *adj.* Qui peut être appété.

APPÉTISSANT, ANTE (*appétit*), *adj.* Qui excite l'appétit, en parlant des mets. || Famil Se dit d'une personne qui a de la fraîcheur.

APPÉTIT (lat. *appetitus*), *s. m.* Désir d'un objet en vue de la satisfaction des sens. J'ai tâché de mortifier mes appétits sensuels, Boss. || Goût, inclination. || Passion, vif désir. L'appétit de la richesse, des conquêtes. Notre esprit dont l'appétit est de savoir. || Désir de manger. Donner de l'appétit. Mettre en appétit. || Fig. Où de tout leur pouvoir, de tout leur appétit Dormaient les deux pauvres servantes, La Font. || Bon appétit, formule dont on se sert en parlant à quelqu'un qui va manger. || Fig. C'est un homme de bon appétit, se dit de quelqu'un qui prend places, argent, et à qui tout semble bon. || Avoir l'appétit ouvert de bon matin, désirer pré-

maturément une chose. || Demeurer sur son appétit, limiter ses désirs, ses prétentions. || Appétits, nom qu'on donne vulgairement au hareng fumé, à la ciboule, et autres substances qui aiguisent l'appétit. || À L'APPÉTIT DE, *loc. adv.* Par désir d'avoir. || Prov. L'appétit vient en mangeant, c'est-à-dire plus on a, plus on veut avoir.

* **APPÉTITIF, IVE** (lat. *appetitivus*), *adj.* Qui fait appéter.

* **APPÉTITION** (lat. *appetitio*), *s. f.* Action d'appéter.

* **APPIÉCEMENT**, *s. m.* Action de rapiécer.

APPLAUDI, IE, *p. p.* d'applaudir. Applaudi de ou par ses amis.

APPLAUDIR (lat. *applaudere*), *v. n.* Battre des mains en signe d'approbation. || Applaudir à, donner approbation. Pourvu qu'on n'applaudisse pas à leurs crimes, MASS. || *V. a.* Accueillir par des applaudissements et fig. féliciter de. Applaudir un orateur. Ce sénat... Qui vient vous applaudir de votre cruauté, RAC. || S'applaudir, *v. réfl.* Se vanter, se glorifier. Il est seul à s'estimer et à s'applaudir. || Se féliciter. Je m'applaudis du parti que j'ai pris. Ils se sont applaudis de cette action.

APPLAUDISSEMENT, *s. m.* Manifestation d'approbation par des battements de mains. || Approbation, louange accordée avec éclat. Opinions reçues avec applaudissement, PASC.

APPLAUDISSEUR, *s. m.* Celui qui applaudit. Des applaudisseurs à gages.

APPLICABLE, *adj.* Qui doit ou qui peut être appliqué. Cet édit est applicable. Argent applicable à cette dépense. || Susceptible d'être mis en pratique.

* **APPLICAGE**, *s. m.* En t. d'arts, action d'appliquer quelque chose pour l'ornement ou la solidité.

APPLICATION (lat. *applicatio*), *s. f.* Action d'appliquer une chose sur une autre; superposition. || En *arch.* Action d'appliquer des matières d'ornement sur la pierre, la brique, le moellon ou le bois. || Dentelle dont les ornements ont été appliqués sur le fond. Application de Bruxelles. || Chose appliquée. || Fig. Action d'appliquer à quelqu'un ou à quelque chose un apologue, une parole, un vers, etc. || Mise en pratique, mise en usage, mise à exécution. L'application de la loi. L'application opposée à la théorie. || Attribution d'une somme à telle dépense. || En math. L'application de l'algèbre à la géométrie, cette branche des mathématiques qui est due à Descartes, et dans laquelle on exprime les quantités géométriques par des équations algébriques. || Action d'appliquer l'esprit à. Mettre son application à une chose.

APPLIQUE, *s. f.* En t. d'arts, accessoire qu'on ajoute à une pièce pour l'orner ou la rendre solide. || En orfévrerie, pièce d'applique, toute pièce qui s'assemble ou qui s'enchâsse avec une autre. || Sorte de candélabre.

APPLIQUÉ, ÉE, *p. p.* d'appliquer et *adj.* Mis sur. || Par ext. Soufflet bien appliqué. || Dont on a fait l'application, comme d'un apologue. || Employé à. Argent appliqué à des dépenses. || Par ext. Science appliquée aux arts, science dont les principes éclairent et dirigent les procédés de l'industrie. || Appliqué à, attentif, désireux de servir. || Absol. Studieux, qui fait sa besogne avec soin.

APPLIQUER (lat. *applicare*), *v. a.* Mettre une chose sur ou contre une autre. || Quand appliquer signifie mettre une chose sur une autre, il régit la préposition *sur* : Appliquer un emplâtre sur un mal. Quand il signifie faire toucher une chose à une autre, il régit la préposition *à* : *Il appliqua* la coupe à ses lèvres. || Par extens. Appliquer un coup de bâton sur la tête, frapper la tête avec un bâton. || Appliquer un homme à la question, le soumettre aux tortures qu'on nommait la question. || Se servir de.... pour un objet déterminé. Appliquer un traitement à une maladie. || Appliquer un système, une science, introduire dans la pratique les principes d'un système, d'une science. || Appliquer une science à une autre, faire usage des principes d'une science pour en développer une autre. || Transporter à quelqu'un ce qui est dit d'un autre. Appliquer un vers à quelqu'un. || Attribuer, imputer. S'appliquer le nom de sage. || Mettre sous le coup de, infliger. Le maximum de la peine lui fut appliqué. || Occuper fortement quelqu'un à quelque chose. Un bon roi applique ses sujets à l'agriculture, FÉN. Absol. Exiger une grande attention. Les échecs appliquent beaucoup. || Appliquer son esprit, son attention à. Appliquer son esprit à la recherche de la vérité.

S'APPLIQUER, *v. r.* Être appliqué, apposé sur. || Apporter une attention soutenue. || S'adapter, convenir à. || S'adjoindre, se subordonner. Un citoyen se fût moins appliqué à un autre, ST-ÉVREMOND.

* **APPOGGIATURE** (a-ppo-dgia-tu-r'. Ital. *appoggiatura*), *s. f.* En mus. Petite note sur laquelle on appuie avant d'attaquer la note principale.

APPOINT (*à* et *point*), *s. m.* Somme qui fait le solde d'un compte. || Complément d'une somme en petite monnaie.

APPOINTÉ, ÉE, *p. p.* d'appointer. Procès appointé, procès sur lequel un appointement avait été prononcé. || Ils sont appointés contraires, façon de parler proverbiale tirée du palais, et signifiant ils sont brouillés ensemble. || *S. m.* Appointé en droit, synonyme d'appointement en droit. || Qui a des appointements. Commis appointé. || En blas. Appointé, qui se touche par les pointes.

APPOINTEMENT, *s. m.* T. de palais. Règlement en justice par lequel, avant de faire droit aux parties, le juge ordonnait de produire par écrit ou de déposer les pièces sur le bureau, ou encore de prouver par témoins les faits articulés. || *S. m. pl.* Salaire annuel d'une place, d'une fonction, d'un grade.

APPOINTER (*appoint*), *v. a.* T. de palais. Régler un appointement en justice. || Donner des appointements. || Appointer d'une corvée, d'une garde, l'imposer par punition. || Appointer un procès, un différend, l'arranger.

* **APPOINTEUR**, *s. m.* Celui qui arrange. Un appointeur de procès.

* **APPONTEMENT** (*à* et *pont*), *s. m.* Échafaudage formant une espèce de pont.

APPORT, *s. m.* Lieu d'une ville où l'on apporte les denrées. || Biens qu'un époux apporte dans la communauté. || Mise de fonds de chaque associé.

APPORTÉ, ÉE, *p. p.* d'apporter.

APPORTER (lat. *apportare*), *v. a.* Porter au lieu où est une personne. || Par extens. Les vices que nous apportons en naissant. || Fournir pour sa part. || Employer, mettre. Il a apporté beaucoup de soin dans cette affaire. || Apporter remède, remédier à une chose. || Apporter des obstacles à une chose, en rendre l'exécution, le succès difficile. || Apporter des facilités, rendre facile. || Causer, produire. Apporter du profit. || Alléguer, citer. Saint Cyprien en apporte la raison, BOURD.

APPOSÉ, ÉE, *p. p.* d'apposer.

APPOSER (*à* et *poser*), *v. a.* Mettre sur. || En t. de droit, apposer les scellés, appliquer juridiquement un sceau sur une porte, sur un meuble, pour empêcher de l'ouvrir. || Apposer sa signature, signer. || Apposer une clause à un contrat, l'y introduire.

* **APPOSITIF, IVE**, *adj.* En gram. Construction appositive, construction par apposition.

APPOSITION (lat. *appositio*), *s. f.* Action d'apposer. L'apposition d'un sceau. || Adjonction de corps de même nature. Les minéraux croissent par apposition. || En gram. Apposition ou prosthèse, adjonction de quelque lettre au commencement d'un mot. || On appelle aussi apposition l'état de deux substantifs se rapportant l'un à l'autre et se suivant immédiatement, comme : Pierre apôtre.

* **APPRÉCIABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE, *adj.* Qui peut être apprécié.

APPRÉCIATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui apprécie. Juste appréciateur du mérite.

APPRÉCIATIF, IVE, *adj.* Qui marque l'appréciation. État appréciatif des marchandises.

APPRÉCIATION, *s. f.* Action de déterminer le prix d'une chose. || Fig L'appréciation du mérite d'un homme.

APPRÉCIÉ, ÉE, *p. p.* d'apprécier.

APPRÉCIER (lat. *appretiare*), *v. a.* Déterminer le prix. || Fig. Apprécier sainement les choses. || Faire cas de. On apprécie dignement sa libéralité.

APPRÉHENDÉ, ÉE, *p. p.* d'appréhender. Saisi. Appréhendé au corps. || Craint. Des malheurs appréhendés.

APPRÉHENDER (lat. *apprehendere*), *v. a.* T. de pratique. Saisir au corps. || Craindre. J'appréhende un conflit. Quand appréhender est suivi d'un verbe, on met ce

verbe au subjonctif avec *ne..... pas*, quand on désire que la chose arrive : J'appréhende qu'il ne vienne pas. On met le second verbe au subjonctif avec *ne* seulement, quand au contraire on craint que la chose n'arrive : J'appréhende qu'il ne vienne. || Appréhender ne se construit pas avec un infinitif sans la préposition *de*.

* **APPRÉHENSIBLE**, *adj.* Qui peut être saisi par l'esprit.

APPRÉHENSIF, IVE, *adj.* Timide, craintif.

APPRÉHENSION (lat. *apprehensio*), *s. f.* Facilité à comprendre. Il avait l'appréhension vive, St-Sim. || En log. Première idée qu'on prend d'une chose. || Crainte.

APPRENDRE (lat. *apprehendere*), *v. a.* Acquérir une connaissance, retenir dans sa mémoire. Apprendre des vers. Apprendre par cœur. Apprendre une langue, une science. || Absol. Il apprend continuellement. || Apprendre à, contracter une disposition, une habitude. J'appris à supporter le malheur. || S'apercevoir, reconnaître. Il apprendra qui je suis. || Être informé. J'ai appris par votre lettre... || Enseigner. Apprendre à quelqu'un les belles-lettres. || S'apprendre, enseigner à soi. Cette dame s'est appris à filer. || Faire savoir. On m'a appris la mort de votre oncle. || Famil. Apprendre à vivre à quelqu'un, l'obliger à se conduire autrement. || Apprendre à parler à quelqu'un, le corriger de son peu de retenue dans ses discours. || S'apprendre, être appris.

APPRENTI, IE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est en apprentissage. || Fig. Personne peu habile. || *Adj.* Ils n'étaient plus apprentis à manier les armes, Vaugelas. || L'orthographe ancienne était *apprentif*, et le féminin *apprentive*, l'un et l'autre inusités aujourd'hui.

APPRENTISSAGE, *s. m.* Action d'apprendre un métier. || Fig. Vous n'en êtes pas à votre apprentissage, Corn. || Le temps qu'on met à apprendre un métier. || Fig. Faire son apprentissage, en être à son apprentissage, se dit des premiers essais que l'on fait. || Faire l'apprentissage de, s'instruire à, s'habituer à.

APPRÊT (*à* et *prêt*), *s. m.* Action d'apprêter, d'arranger. L'apprêt de tout ce qui est nécessaire pour un voyage. || Fig. Affectation dans les manières, le style, le langage. || Préparation des mets. L'apprêt des viandes. || *S. m. pl.* Préparatifs. Faire les apprêts de la noce. || L'apprêt, manière d'apprêter les étoffes, les toiles, les cuirs. || La matière même qui sert à l'apprêt. || En peint. Préparation, enduit que l'on étend sur la toile, le bois, la muraille avant de peindre.

* **APPRÊTAGE**, *s. m.* Emploi de l'apprêt, en parlant des étoffes.

APPRÊTE, *s. f.* Mouillette. || Il vieillit.

APPRÊTÉ, ÉE, *p. p.* d'apprêter. Rendu prêt. || Accommodé. Voilà un ragoût bien apprêté. || Cartes apprêtées, arrangées pour tromper au jeu. || Fig. Dépourvu de naturel. Grâces apprêtées.

APPRÊTER (*à* et *prêt*), *v. a.* Rendre prêt. Il apprêtait ses armes. || Accommoder des mets. || Fabriquer, façonner, travailler. Apprêter des drogues. || S'apprêter, apprêter à soi-même, s'attirer. Vous vous apprêtez de grands embarras. || *V. n.* Apprêter à manger, faire la cuisine, préparer les mets. || Absol. Ce cuisinier apprête bien. || Dans les arts, donner de l'apprêt, du lustre, de l'apparence, limer. || Apprêter à rire, donner occasion de rire à ses dépens. || S'apprêter, *v. r.* Se préparer, se mettre en état de faire une chose. Il s'apprêtait à partir. || Être préparé. Le temple où leur hymen s'apprête.

APPRÊTEUR, *s. m.* Celui qui donne l'apprêt, qui fait les préparations.

APPRIS, SE, *p. p.* d'apprendre. Qu'on a étudié et retenu. Leçon apprise par cœur. || Dont on est informé. Nouvelle apprise. || Instruit. Dès l'enfance appris à mendier, P. L. Courier. || Famil. Homme mal appris, homme sans éducation, sans usage.

* **APPRIVOISABLE**, *adj.* Que l'on peut apprivoiser.

APPRIVOISÉ, ÉE, *p. p.* d'apprivoiser. Rendu privé.

* **APPRIVOISEMENT**, *s. m.* Action par laquelle on apprivoise.

APPRIVOISER (*à* et *privé*), *v. a.* Rendre privé. || Fig. Si les tigres les plus sauvages Enfin apprivoisent leurs cages, Malh. || S'apprivoiser, *v. r.* Devenir apprivoisé. || S'accoutumer, se familiariser avec. S'apprivoiser avec le danger.

APPROBATEUR, TRICE (lat. *approbator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui approuve une chose. || *Adj.* Geste, regard approbateur.

APPROBATIF, IVE (lat. *approbativus*), *adj.* Qui exprime l'approbation.

APPROBATION (lat. *approbatio*), *s. f.* Agrément, consentement. Donner son approbation à un projet. || Jugement ou témoignage favorable. Ce discours eut l'approbation générale. || Autorisation donnée par un censeur pour l'impression et la publication d'un livre.

* **APPROBATIVEMENT**, *adv.* D'une manière approbative.

* **APPROCHABLE**, *adj.* Dont on peut approcher.

APPROCHANT, ANTE, *adj.* Qui approche de. Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, La Font. Il y a peu de pensées synonymes, mais beaucoup d'approchantes, Vauven. || Approximatif. Les calculs astronomiques, qui ne roulent que sur des à peu près, quoique extrêmement approchants, Fonten. || Proche. La nuit de plus était fort approchante, La Font. || Approchant, *adv.* A peu près. Il a vingt ans approchant. || Approchant, *prép.* Aux environs de, en parlant d'époques. Approchant *prép.* ne se construit pas avec *de* : Nous partîmes approchant six heures.

APPROCHE, *s. f.* Action de s'approcher ou d'être approché. L'approche des ennemis. L'approche du doigt fait cligner l'œil. || Proximité. À l'approche de la nuit. Aux approches de l'hiver. || T. de guerre. Accès d'une place forte. L'approche, les approches de la ville. || Travaux pour approcher, à couvert, d'une place assiégée. Déjà de tous côtés s'avançaient les approches, Malh. || Lunette d'approche, lunette qui agrandit l'angle visuel et fait paraître plus proches les objets. || T. d'agric. Greffe en approche, greffe par le contact de deux branches voisines. || T. d'imprim. Espace, distance entre les lettres. || Réunion fautive de deux mots.

APPROCHÉ, ÉE, *p. p.* d'approcher. Mis, amené auprès.

* **APPROCHEMENT**, *s. m.* Action d'approcher.

APPROCHER (*à* et *proche*), *v. a.* Mettre auprès, faire avancer vers. Approcher une chaise. || Cette lunette approche les objets, elle les fait paraître plus proches. On dit plus souvent rapprocher. || Fig. Elle est belle cette religion! elle approche le cœur de la justice, Chateaub. || Approcher quelqu'un, être admis dans sa familiarité. || En t. de sculpt. Amener successivement un ouvrage à fin, par le travail qu'on fait avec divers outils sur le bloc dégrossi. || Se placer auprès de. Ne nous approchez pas. || Aborder, avoir accès. C'est un homme qu'on ne peut approcher. || *V. n.* Venir près, s'avancer, arriver. Approcher de la porte. La nuit approche. || Approcher du but, mettre près du but, et fig. deviner à peu près, n'être pas loin d'atteindre le résultat qu'on poursuit. || Fig. J'approchais de quinze ans, Corn. || Devenir proche, être près de se faire. Le printemps approchait. || Avoir du rapport, de la ressemblance avec, rivaliser. Approcher des dieux, de la vérité. Parfois le faux approche tant du vrai. || S'approcher, *v. r.* S'avancer, venir près de quelqu'un ou de quelque chose. Approchez-vous de moi. || Être proche, être sur le point d'arriver. L'éternité s'approche.

APPROFONDI, IE, *p. p.* d'approfondir. Rendu plus profond. || Examiné à fond.

APPROFONDIR (*à* et *profond*), *v. a.* Rendre plus profond, creuser plus avant. Approfondir un puits. || Fig. Approfondir l'abîme de leurs maux, Corn. || Fig. Pénétrer dans la connaissance de quelque chose. Peu approfondissent les choses, Pasc. || S'approfondir, *v. r.* Devenir plus profond. L'abîme s'approfondit. || S'examiner. Que l'homme s'examine, s'analyse et s'approfondisse, il reconnaîtra bientôt la noblesse de son être, Buffon.

* **APPROFONDISSEMENT**, *s. m.* Action d'approfondir, résultat de cette action. L'approfondissement des fossés. || Fig. Saint Bernard ne chercha pas à se faire honneur de certains approfondissements qui flattent par leur singularité, Massillon.

APPROPRIATION, *s. f.* Action d'approprier, de rendre propre à. || Action de s'approprier une chose. Se faire l'appropriation d'un dépôt.

APPROPRIÉ, ÉE, *p. p.* d'approprier. Rendu propre

à. Un marais approprié à la culture. || Convenable à, adapté à. Mesure appropriée aux circonstances. || Mis dans un état de propreté. Une maison appropriée.

APPROPRIER (lat. *appropriare*), *v. a.* Rendre propre à, convenable à. Approprier son discours aux circonstances. || Mettre en état de propreté, disposer convenablement. Approprier une maison. || Fig. Faire qu'une chose devienne comme la propriété d'un autre. || S'approprier, approprier à soi, usurper la propriété et fig. faire sien. Ils se sont approprié un dépôt. || S'approprier, *v. r.* Se conformer à, se mettre à la portée de. Les maitres se sont appropriés à leurs élèves.

APPROUVÉ, ÉE, *p. p.* d'approuver. Son avis fut fort approuvé. Les hommes les plus sages et les plus approuvés dans le monde, Mass. || Approuvé, forme elliptique, invariable, se met au bas d'un acte, d'un compte, etc. qu'on approuve après lecture et examen. Approuvé l'écriture ci-dessus.

APPROUVER (lat. *approbare*), *v. a.* Agréer, consentir à. Approuver un avis. || Juger louable, trouver digne d'estime, louer. || Autoriser par un acte authentique. Le conseil de l'université a approuvé cet ouvrage. || S'approuver, *v. r.* Se donner à soi-même un témoignage d'approbation.

APPROVISIONNÉ, ÉE, *p. p.* d'approvisionner.

APPROVISIONNEMENT, *s. m.* Action d'approvisionner. || Provisions rassemblées.

APPROVISIONNER (*à* et *provision*), *v. a.* Garnir de provisions. || S'approvisionner, *v. r.* Se munir de provisions.

* **APPROVISIONNEUR**, *s. m.* Celui qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE, *adj.* Qui est fait par approximation. Estimation approximative.

APPROXIMATION (lat. *approximare*), *s. f.* Opération par laquelle on s'approche de plus en plus de la valeur d'une quantité. || En général, estimation faite à peu près.

APPROXIMATIVEMENT, *adv.* D'une manière approximative. Évaluer approximativement.

APPUI (*à* et anc. fr. *pui*, hauteur), *s. m.* Ce qui supporte, soutient. Mur d'appui. || Fig. Aide, secours. L'argent est un puissant appui. || La partie d'une fenêtre, d'une balustrade, etc. sur laquelle on peut s'appuyer. || À hauteur d'appui, à la hauteur ordinaire du coude d'un homme qui se penche. || T. de mécanicien. Point d'appui ou simplement appui, le point sur lequel le levier s'appuie. || En gram. Appui de la voix sur une syllabe, élévation ou plutôt intensité de la voix sur cette syllabe. || À l'appui de, *loc. prép.* Pièces à l'appui d'un compte, ou simplement pièces à l'appui. || Au jeu de boule, aller à l'appui de la boule, jeter sa boule de manière à avancer celle du joueur avec qui l'on est de moitié, et fig. appuyer, favoriser.

APPUI-MAIN, *s. m.* Baguette sur laquelle les peintres appuient la main qui tient le pinceau. Des appuis-main.

APPUYÉ, ÉE, *p. p.* d'appuyer. Qui pèse sur. Appuyé sur le coude. || Qui porte contre. Appuyé contre un mur. || Fig. Qui se repose sur, secondé. Appuyé sur la faveur populaire. || Marqué, significatif. D'un ton grave et d'un accent appuyé, J. J. Rouss. || Absolument. Appuyé, formule d'assentiment à une proposition, etc.

APPUYER (*appui*), *v. a.* Donner un appui. Appuyer une muraille par des piliers. || Appuyer contre, faire porter une chose contre une autre. || Appuyer sur, poser sur ce qui peut soutenir. || Fig. Vous n'appuyez votre bonheur que sur le mensonge, Pasc. || Faire peser. Il lui appuya le genou sur la poitrine. || Tenir tout contre. Il m'appuya son pistolet contre la poitrine. || En t. d'escrime, appuyer la botte, appuyer le fleuret sur le corps de son adversaire après l'avoir touché, et fig. presser, embarrasser quelqu'un. || En t. d'art milit. Appuyer la droite d'un corps de troupes à un bois, la disposer de manière qu'un bois la protége. || En t. de mar. Soutenir les vergues du bord du vent contre un vent qui souffle grand frais. || Soutenir, aider. Appuyer un ami, la demande d'un ami. || Absol. Personne à la cour ne veut entamer; on s'offre d'appuyer, La Bruy. || *V. n.* Peser fortement sur une chose. || Fig. Insister avec force. || En t. de mus. Appuyer sur une note, lui donner plus de force. || Appuyer sur un mot, le prononcer avec plus d'intensité. || En t. d'art milit. Appuyer sur la droite ou à droite, se porter du côté droit. || S'appuyer, *v. r.* S'aider, se servir comme d'un appui, d'un soutien. S'appuyer contre un mur, sur une canne. || Fig. S'appuyant sur la faveur du ministre.

ÂPRE (lat. *asper*), *adj.* Qui cause une impression désagréable, soit sur le goût, soit sur l'ouïe, soit sur le toucher, par la rudesse de son action ou par des inégalités de surface. Corps âpre au toucher. || Fig. Sévère, dur, violent. Apre vertu, Corn. || Difficile. Quelques grandes difficultés qu'il y ait à se placer à la cour, il est encore plus difficile et plus âpre de se rendre digne d'y être placé, La Bruy. || Cupide, avide. Homme âpre. Apre au gain. || Apre à la curée, se dit d'un chien avide, vorace, et fig. d'un homme avide d'argent et de places.

ÂPREMENT, *adv.* Avec âpreté, d'une manière dure. Réprimander âprement. Courir âprement après les honneurs, Fléchier.

APRÈS (*à* et *près*), *prép.* Marquant la postériorité, c'est-à-dire qu'une chose en a suivi ou en suivra une autre dans l'espace ou dans le temps. Marcher après quelqu'un. Après le départ. || Après cela, les choses étant ainsi, c'est-à-dire puisqu'il en est ainsi. || Après se met devant le parfait de l'infinitif. Après avoir diné. || Après se met aussi devant le présent de l'infinitif de certains verbes. Après boire. || Après quoi, *loc adv.* Après cela, ensuite. || Après tout, *loc. adv.* Tout bien considéré, quoi qu'il en soit. || Après coup, *loc. adv.* Après qu'une chose est faite, trop tard. || Après, marquant l'ordre, le rang, c'est-à-dire qu'une personne ou une chose n'a que le second rang. Le premier après le roi. || Après, marquant le lieu, c'est-à-dire signifiant plus loin, derrière. Fuir sans regarder après soi. Les maux que la guerre traine après soi. || Famil. Après lui il faut tirer l'échelle, c.-à-d. il est l'homme par excellence, on ne peut faire mieux que lui. || Après, marquant la tendance vers, contre Soupirer après quelque chose. Être après sa toilette. Ce n'était qu'un cri après lui. Qu'on se mette après lui, Rac. || Elliptiquement, dans le même sens. Il a couru après d'une course précipitée, Boss. || Après à, suivi d'un infinitif, être occupé à. Je suis après à conclure avec Mme Guyon, Boss. || Après, expression interrogative dont on se sert pour engager à continuer. Ce n'est pas là tout; après? || D'après, en conséquence de, conformément à. D'après le testament. Peindre d'après nature. || D'après, *loc. adv.* qui se met après un nom de temps et signifie d'ensuite. Ils s'enfuirent l'instant d'après. || Après, *adv.* Cinquante ans après. Les raisons me viennent après, Pasc. || Ci-après, *loc. adv.* Un peu plus loin, dans la suite du discours. || Après que, *loc. conj.* qui veut l'indicatif. Après que je fus venu.

APRÈS-DEMAIN, *adv.* Le second jour après celui où l'on est. || *S. m. invar.* Quand cet après-demain sera passé.

APRÈS-DÎNÉE, *s. f.* ou **APRÈS-DÎNER**, **APRÈS-DÎNÉ**, *s. m.* Temps depuis le diner jusqu'au soir. || *Au pl.* Des après-dinées, des après-diners, des après-dinés.

APRÈS-MIDI, *s. f.* Partie du jour, de midi jusqu'au soir. || Plusieurs le font masculin, dit l'Académie.

APRÈS-SOUPÉE, *s. f.* ou **APRÈS-SOUPER**, **APRÈS-SOUPÉ**, *s. m.* Temps depuis le souper jusqu'au coucher. || *Au pl.* Des après-soupées, des après-soupers, des après-soupés.

ÂPRETÉ (lat. *asperitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est âpre, au propre et au figuré. L'âpreté des chemins. L'âpreté des fruits. L'âpreté du style. L'âpreté de la saison.

À PRIORI, voy. priori.

À-PROPOS, *s. m.* Voy. propos.

APSIDE, *s. f.* Voy. abside.

APSIDE (*abside*), *s. f.* Point de l'orbite d'une planète ou d'un satellite où cette planète se trouve le plus près ou le plus loin du soleil, où ce satellite se trouve le plus près ou le plus loin de sa planète.

APTE (lat. *aptus*), *adj.* En jur. Qui a les qualités requises. Apte à succéder. || Qui a de l'aptitude, de la disposition à. Il est apte à tout.

APTÈRE (ἄπτερος), *adj.* et *s. m.* Qui est sans ailes.

APTITUDE, *s. f.* T. de droit Capacité, habileté à posséder un emploi, à recevoir un don, un legs. || Disposition naturelle à. Il a de l'aptitude aux mathématiques.

APURÉ, ÉE, *p. p.* d'apurer. Vérifié définitivement.

APUREMENT, *s. m.* Vérification définitive d'un compte, d'après laquelle le comptable est reconnu quitte.

APURER (*à* et *pur*), *v. a.* Opérer l'apurement d'un compte. || Laver l'or moulu dans plusieurs eaux, après avoir amalgamé au feu.

APYRE (ἄπυρος), *adj.* En min. et chim. Qui résiste à l'action du feu ; infusible.

* **APYREXIE** (ἀπυρεξία), *s. f.* En méd. Absence de fièvre, état dans lequel se trouve le malade dans l'intervalle des accès de fièvres intermittentes.

AQUARELLE (a-koua-rè-l'. Ital. *acquerello*), *s. f.* Dessin au lavis et de plusieurs couleurs, dans lequel on emploie des couleurs transparentes et ayant le moins possible d'épaisseur.

* **AQUARELLISTE,** *s. m.* Peintre d'aquarelles.

* **AQUARIUM** (a-koua-ri-om'. Lat. *aquarium*), *s. m.* Petit réservoir ou même vase dans lequel on entretient des plantes ou des animaux d'eau douce ou d'eau de mer.

AQUA-TINTA (a-koua-tin'-ta) ou **AQUA-TINTE** (a-koua-tin-t'. Ital. *acqua tinta*), *s. f.* Gravure à l'eau-forte imitant le dessin au lavis. || *Au pl.* Des aqua-tinta ou des aqua-tintes.

AQUATIQUE (a-koua-ti-k'. Lat. *aquaticus*), *adj.* Plein d'eau. Terrain aquatique. || Qui croît ou qui vit dans l'eau. Plantes, animaux aquatiques.

AQUEDUC ou **AQUÉDUC** (lat. *aquæductus*), *s. m.* Canal en maçonnerie pour conduire les eaux d'un lieu à un autre. || En anat. Conduit qui fait communiquer entre eux différents organes.

AQUEUX, EUSE (a-keû. Lat. *aquosus*), *adj.* Qui est de la nature de l'eau. || Qui contient de l'eau. Fruits aqueux.

* **AQUIFOLIACÉES** (a-kui-fo-li-a-sée. Lat. *aquifolium*), *s. f. pl.* Famille de plantes à laquelle le houx a donné son nom.

* **AQUILANT** (a-ki-lan) ou **AQUILAIN** (a-ki-lin. Lat. *aquilus*), *adj.* et *s. m.* De couleur fauve ou brune, en parlant du cheval. Un cheval aquilant. Un aquilain.

AQUILIN (a-ki-lin. Lat. *aquilinus*), *adj. m.* Usité seulement dans nez aquilin, nez recourbé en bec d'aigle.

AQUILON (a-ki-lon. Lat. *aquilo*), *s. m.* Le vent du nord. || Poétiquement. Tout vent violent et froid. Tout vous est aquilon, LA FONT. || Le nord. || Fig. Mais ces hivers ont eu leurs jours de fête ; Tout ne fut pas aquilons et frimas, BÉRANG. || En blas. Têtes d'enfants joufflues, qui paraissent souffler avec violence.

* **AQUOSITÉ** (a-kô-zi-té. Lat. *aquositas*), *s. f.* T. didactique. Qualité de ce qui est aqueux.

ARA (abréviation d'*araraca*, nom de ce perroquet au Guarani), *s. m.* Gros perroquet à longue queue, d'un fort beau plumage.

ARABE, *s. m.* Qui est originaire d'Arabie. || Fig. Usurier, homme avide. Sois arabe, corsaire, BOIL. || *Adj.* Les chiffres arabes, les dix signes de la numération, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, dont on attribue à tort l'invention aux Arabes. || Cheval arabe ou simplement un arabe.

ARABESQUE, *adj.* Se dit d'un genre d'architecture qui n'admet dans les ornements que des imitations de plantes et de feuillages. || *S. m.* L'arabesque. Il excelle à composer l'arabesque.

ARABESQUES, *s. f. pl.* Ornements qui consistent en des entrelacements de feuillages, de fleurs, d'animaux, etc.

ARABIQUE, *adj.* Qui est d'Arabie. Gomme arabique.

* **ARABISANT,** *s. m.* Celui qui fait une étude particulière de l'arabe.

* **ARABISME,** *s. m.* Locution, construction particulière à la langue arabe.

ARABLE (lat. *arabilis*), *adj.* Labourable.

* **ARACHIDE** (a-ra-chi-d'. Ἀραχίδνα) ou **ARACHIS,** *s. f.* Plante légumineuse dont les fruits contiennent des graines rougeâtres, vulgairement nommées pistaches de terre, et fournissant une huile blanche, limpide, agréable.

* **ARACHNIDE** (a-ra-kni-d'. Ἀράχνη), *s. m.* Deuxième classe des annelés articulés, comprenant tous les animaux qui ont huit pattes à l'état adulte, dépourvus d'ailes et d'antennes, et renfermant les araignées, les faucheurs, les scorpions, les acares, etc.

ARACHNOÏDE (ἀραχνοειδής), *s. f.* Membrane mince et transparente, qui est entre la dure-mère et la pie-mère, et enveloppe le cerveau et la moelle épinière.

* **ARACHNOÏDIEN, IENNE,** *adj.* Qui a rapport à l'arachnoïde.

ARACK (a-rak. Arabe, *araca*) ou **RACK,** *s. m.* Liqueur alcoolique tirée par la distillation du riz fermenté.

* **ARAGNE** ou **ARAIGNE** (lat. *aranea*), *s. f.* Forme archaïque d'araignée. La pauvre aragne, LA FONT.

* **ARAGONITE** (*Aragon*), *s. f.* Chaux carbonatée.

ARAIGNÉE (b. lat. *araneata*, toile d'araignée), *s. f.* Articulé aptère à huit pattes, qui à l'aide d'une substance tirée de son corps forme des fils et une toile fort minces. || Toile d'araignée. Otez les araignées. || Pattes d'araignée, doigts longs et maigres. || T. de génie milit. Travail par branches ou par rameaux qu'on fait sous terre, lorsqu'on rencontre quelque chose qui empêche de faire la chambre de la mine. || En t. de mar. Réseau en petit cordage. || En t. de chasse, sorte de filet dont on se sert principalement pour prendre les merles. || Sorte de filet pour la pêche. || Araignée de mer, petit poisson des ports de la Manche, sorte de jeune vive.

* **ARAIRE** (lat. *arare*), *s. m.* Charrue simple, dans laquelle la puissance motrice est appliquée à l'age ou au régulateur, sans l'intermédiaire d'un avant-train.

* **ARANÉEUX, EUSE,** *adj.* Qui imite une araignée ou une toile d'araignée.

* **ARANÉIFORME,** *adj.* Qui a forme d'araignée.

* **ARANÉOLE** (dimin. d'*aranea*), *s. f.* Nom donné sur les côtes de France à la petite vive ou à la vive commune.

ARASÉ, ÉE, *p. p.* d'araser. Mur arasé.

ARASEMENT, *s. m.* Action d'araser ; résultat de cette action.

ARASER (*à* et *raser*), *v. a.* Mettre de niveau les parties d'un mur ou d'un bâtiment.

ARASES, *s. f. pl.* Pierres plus hautes ou plus basses que celles dont le mur est formé, pour mettre l'arasement de niveau.

ARATOIRE (lat. *aratorius*), *adj.* Qui sert ou qui se rapporte au labourage.

ARBALÈTE (b. lat. *arcubalista*), *s. f.* Arme de trait, composée d'un arc d'acier bandé avec un ressort et monté sur un fût qui reçoit le trait ou la balle. || Un cheval en arbalète, attelé seul en avant des deux du timon de la voiture. || Sorte de piége dont on se sert principalement pour prendre les loirs. || Sorte de grappin ou de porte-amarre.

* **ARBALÉTÉE** et **ARBALÉTRÉE,** *s. f.* Portée d'une arbalète.

* **ARBALÉTIÈRE,** *s. f.* Voy. ARBALÉTRIÈRE.

ARBALÉTRIER, *s. m.* Soldat armé d'une arbalète. || En zool. Nom vulgaire du martinet noir. || En charpenterie, pièces de bois qui servent à soutenir le toit d'un bâtiment.

* **ARBALÉTRIÈRE,** *s. f.* Ouverture pour tirer avec l'arbalète.

ARBITRAGE, *s. m.* Jugement par arbitre. || Opération par laquelle on choisit la voie la plus avantageuse pour tirer ou remettre des lettres de change sur une place étrangère ; et aussi trafic qui consiste à acheter des effets sur une place où ils sont dépréciés, pour les revendre sur d'autres places où ils sont recherchés. || Opération par laquelle on échange une valeur de bourse contre une autre, en vendant l'une et achetant l'autre.

ARBITRAIRE (lat. *arbitrarius*), *adj.* Qui est produit par la seule volonté. La plupart des noms donnés aux choses ne sont pas des signes arbitraires. || Qui est laissé à l'appréciation, à la décision du juge. Peine arbitraire. || Despotique, qui n'a de règle que la volonté du prince et de ses ministres. || *S. m.* Substituer l'arbitraire aux lois.

ARBITRAIREMENT, *adv.* D'une façon arbitraire.

ARBITRAL, ALE (lat. *arbitralis*), *adj.* Prononcé par arbitres. Jugements arbitraux.

ARBITRALEMENT, *adv.* Par arbitres.

ARBITRATION (lat. *arbitratio*), *s. f.* En jur. Estimation faite en gros.

ARBITRE (lat. *arbiter*), *s. m.* Celui qui, agréé ou désigné par les parties, juge un différend. || Tiers arbitre, l'arbitre chargé de décider entre deux autres. || *S. m.* et *f.* Maître absolu, maîtresse absolue. Arbitre de la vie et de la mort.

ARBITRE (lat. *arbitrium*), *s. m.* En métaphys. Volonté. Libre arbitre, pouvoir de se déterminer sans aucune cause que la volonté elle-même. || On dit, dans le même sens, mais plus rarement, franc arbitre. || Dans le langage ordinaire, libre arbitre signifie seulement une volonté qui n'est pas contrainte.

ARBITRÉ, ÉE, *p. p.* d'arbitrer. Décidé par arbitre.

ARBITRER, *v. a.* Estimer, régler, juger comme arbitre. Arbitrer une dépense, des frais, des dommages.

ARBORÉ, ÉE, *p. p.* d'arborer.

ARBORER (lat. *arbor*), *v. a.* Élever droit comme un arbre. Arborer la croix. || En t. de mar. Arborer un pavillon, une flamme, les hisser, les déployer. || Fig. Arborer l'étendard de la révolte, se révolter contre l'autorité établie.

* **ARBORESCENCE**, *s. f.* Qualité, état de ce qui est arborescent.

* **ARBORESCENT, ENTE** (lat. *arborescens*), *adj.* Se dit des plantes herbacées dont les tiges ou rameaux prennent la consistance de ceux des arbres. || Se dit d'une plante à tige ligneuse dont la hauteur approche de celle d'un arbre.

* **ARBORICOLE** (lat. *arbor* et *colere*), *adj.* En zool. Qui habite les arbres.

* **ARBORICULTURE** (lat. *arbor* et *cultura*), *s. f.* Culture des arbres.

* **ARBORISATION** (*arborisé*), *s. f.* Dessin naturel imitant des arbres ou des bruyères très-ramifiées sur certains minéraux, sur les vitres en hiver.

ARBORISÉ, ÉE (lat. *arbor*), *adj.* Se dit des minéraux qui présentent des arborisations. On appelle ces pierres herborisées ou arborisées, Volt.

* **ARBORISTE** (lat. *arbor*), *s. m.* Celui qui s'occupe spécialement de l'étude des arbres. Vespasien Robin, arboriste du roi Louis XIII, planta le premier acacia.

ARBOUSE (lat. *arbutum*), *s. f.* Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER (*arbouse*), *s. m.* Arbrisseau du midi de l'Europe, qui produit des fruits doux assez semblables à la fraise pour l'apparence. || Arbrisseau traînant et toujours vert, qui porte des baies aigrelettes ressemblant à des cerises; autrement, raisin d'ours.

ARBRE (lat. *arbor*), *s. m.* Grand végétal ligneux, et dans le langage spécial de la botanique, végétal dont le tronc ligneux s'élève à plus de six mètres. || Arbres verts, ceux qui conservent leurs feuilles en hiver, tels que le sapin, l'yeuse, le houx. || Fig. et famil. Se tenir au gros de l'arbre, s'attacher au parti le plus fort. || L'arbre de la croix, la croix où fut attaché Jésus. || Arbre de la science du bien et du mal, arbre qui était au milieu du paradis terrestre, et auquel Dieu avait défendu de toucher sous peine de mort. || Arbre de vie, arbre qui était au milieu du paradis terrestre, et dont le fruit avait la vertu de conserver la vie à l'homme, si l'homme eût conservé son innocence. || Axe ou principale pièce d'une roue ou d'une machine. || En t. de mar. Mât. || Arbre de généalogie, grande ligne, au milieu de la table généalogique, qui se divise en d'autres petites lignes qu'on nomme branches, et qui marquent tous les descendants de quelque famille. || Arbre encyclopédique, tableau de l'enchaînement systématique des sciences. || En blas. Meuble d'armoiries dont l'émail le plus fréquent est le sinople. || Arbre de Diane, amalgame d'argent qui forme des ramifications. || Dans le jardinage, arbre en buisson ou cépée, en cordon, en palmette, à quenouille, en plein vent ou haute tige ou de plein vent ou de haut vent, etc. || Nom de différents végétaux. Arbre de Judée, le gaînier commun. || Arbre de Sainte-Lucie, le cerisier Mahaleb, etc. || Prov. Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt, il ne faut pas se mêler des débats de famille.

ARBRISSEAU, *s. m.* Petit arbre.

ARBUSTE (lat. *arbustum*), *s. m.* Petit arbrisseau, et, dans le langage spécial de la botanique, végétal ligneux ne s'élevant que de 35 centimètres à 1 mètre.

* **ARBUSTIF, IVE**, *adj.* Relatif aux arbustes. Culture arbustive.

ARC (lat. *arcus*), *s. m.* Arme formée d'une pièce en bois ou en acier, et d'une corde qui, attachée aux deux extrémités, sert à la tendre et à lancer des flèches. || Fig. Détendre l'arc, donner du relâche à l'esprit. || Fig. Avoir plusieurs cordes à son arc, avoir plusieurs moyens de réussir, d'arriver à ses fins. || En arch. Courbure de voûte. Arc de plein cintre. || Arc de triomphe, monument en forme de porte voûtée, orné de bas-reliefs et d'inscriptions. || En géom. Toute portion d'une ligne courbe. || En astr. Arc diurne, portion de cercle qu'un astre parcourt au-dessus de l'horizon. Arc nocturne, portion de cercle qu'un astre parcourt au-dessous de l'horizon.

ARCADE (b. lat. *arcata*), *s. f.* En arch. Ouverture en forme d'arc. || En anat. Courbes que décrivent certaines parties osseuses, aponévrotiques et artérielles. Arcade dentaire.

ARCANE (lat. *arcanus*), *s. m.* En alchim. Opération mystérieuse. || Remède dont la composition est secrète.

ARCASSE (ital. *arcaccia*, du lat. *arca*), *s. f.* Nom des deux pièces de bois qui enferment la roue d'une poulie. || Charpente horizontale qui lie les estains à l'étambot.

* **ARCATURE**, *s. f.* En arch. Série de petites arcades décoratives sous les appuis des fenêtres ou sous les corniches.

ARC-BOUTANT (ar-bou-tan), *s. m.* En arch. Construction extérieure qui se termine en forme de demi-arc, et qui sert à soutenir un mur. || En charpenterie, pièces de bois qui servent de soutien. || Fig. Principal soutien. || *Au pl.* Des arcs-boutants.

ARC-BOUTÉ, TÉE, *p. p.* d'arc-bouter.

ARC-BOUTER (ar-bou-té. *Arc* et *bouter*), *v. a.* Fortifier par un arc-boutant.

ARC-DOUBLEAU (ar-dou-blô. *Arc* et *double*), *s. m.* En arch. Sorte d'arcade formant saillie sous la courbure d'un voûte, qu'elle soutient et fortifie. || *Au pl.* Des arcs-doubleaux.

ARCEAU (dimin. *d'arc*), *s. m.* En arch. Courbure d'une voûte; toute ouverture en arc ou cintre. || En sculpt. Ornement en forme de trèfle. || En chir. Châssis en arc fait pour garantir un membre fracturé.

ARC-EN-CIEL, *s. m.* Météore en forme d'arc, offrant les couleurs du prisme, et toujours placé à l'opposite du soleil. || *Au pl.* Des arcs-en-ciel.

* **ARCHAÏQUE**, *adj.* En gram. Qui tient de l'archaïsme. || En t. d'arts, qui appartient à la haute antiquité.

ARCHAÏSME (ar-ka-i-sm'. Ἀρχαϊσμός), *s. m.* Façon de parler ancienne, inusitée aujourd'hui. || Affectation d'un écrivain à faire usage d'expressions et de tours vieillis.

ARCHAL (lat. *aurichalcum* ou *orichalcum*), *s. m.* Laiton. Usité seulement dans cette locution : fil d'archal.

ARCHANGE (ar-kan-j'. Ἀρχάγγελος), *s. m.* Ange d'un ordre supérieur.

* **ARCHANGÉLIQUE**, *adj.* Qui tient de l'archange. || *S. f.* Archangélique officinale, plante ombellifère que l'on cultive pour en confire les tiges.

ARCHE (b. lat. *archia*, du lat. *arcus*), *s. f.* La partie d'un pont sous laquelle l'eau passe.

ARCHE (lat. *arca*), *s. f.* Arche de Noé ou simplement l'arche, sorte de grand vaisseau où Noé se sauva du déluge. || C'est l'arche de Noé, se dit d'une maison où sont logés des gens de toute sorte. || L'arche d'alliance, l'arche du Seigneur, l'arche sainte, le coffre qui renfermait les tables de la loi. || Fig. C'est l'arche sainte, se dit d'une chose dont il est dangereux de s'occuper.

ARCHÉE (ἄρχειν), *s. f.* Principe, commencement, dans le langage des anciens physiologistes et alchimistes.

* **ARCHÉE**, *s. f.* Portée d'un arc.

* **ARCHELET**, *s. m.* Petit archet à l'usage des horlogers.

ARCHÉOLOGIE (ar-ké-o-lo-jie. Ἀρχαιολογία), *s. f.* Connaissance, étude de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'archéologie.

ARCHÉOLOGUE, *s. m.* Celui qui est versé dans l'archéologie.

ARCHER, *s. m.* Soldat ou chasseur armé de l'arc. || Autrefois, officier subalterne de justice et de police. || Francs archers, nom d'une milice qui avait été créée par Charles VII.

ARCHEROT, *s. m.* Petit archer, nom donné par nos vieux poëtes à l'Amour.

ARCHET (dimin. d'*arc*), *s. m.* Sorte de baguette garnie de crins tendus, qui sert à jouer du violon, de la basse, de l'alto, etc. || Châssis courbé en arc pour empê-

cher que les couvertures du lit ne pèsent sur le corps des malades. || Arc de baleine ou d'acier dont les ouvriers se servent pour percer et pour tourner.

ARCHÉTYPE (ar-ké-ti-p'. Ἀρχέτυπος), *s. m.* Modèle sur lequel se fait un ouvrage. || *Adj.* Les idées archétypes de Platon, idées qui, étant de toute éternité dans le sein de Dieu, ont déterminé toutes les conditions de l'univers. || Étalon primitif des poids et des mesures.

ARCHEVÊCHÉ, *s. m.* Territoire sous la juridiction d'un archevêque. || Par extens. Ville où réside un archevêque. || L'habitation de l'archevêque. || La dignité d'archevêque. On dit aujourd'hui dans ce dernier sens : archiépiscopat.

ARCHEVÊQUE (ἀρχιεπίσκοπος), *s. m.* Prélat ayant un certain nombre d'évêques pour suffragants.

ARCHI.... Préfixe, tiré de ἄρχειν, que l'on construit avec des noms et des adjectifs pour marquer un très-haut degré : archifou, archipédant ; ou qui appartient à quelques mots dérivés du grec et signifie *en chef*.

ARCHICHANCELIER, *s. m.* Le grand chancelier, titre de dignité sous le premier empire français.

* **ARCHICHAPELAIN**, *s. m.* Dignitaire ecclésiastique placé auprès des rois de France et des empereurs d'Allemagne.

ARCHIDIACONAT, *s. m.* Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ, *s. m.* Étendue de la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE (b. lat. *archidiaconus*), *s. m.* Ecclésiastique investi par l'évêque de ses pouvoirs sur les curés de son diocèse.

* **ARCHIDIOCÉSAIN, AINE**, *adj.* Qui dépend d'un archevêché, qui appartient à un archevêché.

ARCHIDUC, *s. m.* Titre des princes de la maison d'Autriche.

* **ARCHIDUCAL, ALE**, *adj.* Qui appartient aux archiducs.

ARCHIDUCHÉ, *s. m.* Seigneurie d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE, *s. f.* Femme d'un archiduc. || Titre donné aux filles ou aux sœurs de l'empereur d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE (ar-ki-é-pi-sko-pal), *adj.* Qui appartient à l'archevêque.

ARCHIÉPISCOPAT (ar-ki-é-pi-sko-pa), *s. m.* Dignité d'archevêque. || Temps pendant lequel un archevêque a occupé son siége.

* **ARCHIÈRE** (*arc*), *s. f.* Ouverture pratiquée dans les murailles et par laquelle on tirait de l'arc. || Lucarne ou trou donnant du jour sur une cour ou un jardin.

* **ARCHIMAGIE**, *s. f.* La partie de l'alchimie qui traitait de l'art de faire de l'or.

ARCHIMANDRITAT, *s. m.* Le bénéfice d'un archimandrite ; sa dignité.

ARCHIMANDRITE (ἀρχιμανδρίτης), *s. m.* Nom du supérieur de certains couvents.

ARCHIPEL (ital. *arcipelago*), *s. m.* Étendue de mer parsemée de groupes d'îles. || Particulièrement, la partie de la Méditerranée située entre la Grèce, la Macédoine et l'Asie.

ARCHIPRESBYTÉRAL, ALE, *adj.* Qui concerne l'archiprêtre.

* **ARCHIPRESBYTÉRAT**, *s. m.* Dignité d'archiprêtre, bénéfice de l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE, *s. m.* Titre de dignité qui donne aux curés de certaines églises la prééminence sur les autres curés.

ARCHIPRÊTRÉ, *s. m.* Juridiction d'un archiprêtre.

* **ARCHIRABBIN**, *s. m.* Chef des rabbins.

ARCHITECTE (lat. *architectus*), *s. m.* Celui qui exerce, en qualité de maître, l'art de bâtir, traçant les plans et surveillant l'exécution des constructions. || Fig. Cette réformation dont Luther était l'architecte, Boss. || L'architecte de l'univers, Dieu.

ARCHITECTONIQUE (ἀρχιτεκτονικός), *adj.* Qui a rapport à l'architecture. || *S. f.* L'art de la construction. || En philos. Méthode qui coordonne les diverses parties d'un système.

ARCHITECTONOGRAPHE (ἀρχιτέκτων, γράφειν), *s. m.* Celui qui s'occupe d'architectonographie.

ARCHITECTONOGRAPHIE, *s. f.* Description des bâtiments, des édifices.

* **ARCHITECTURAL, ALE**, *adj.* Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE (lat. *architectura*), *s. f.* L'art de construire les édifices. L'architecture grecque, gothique. || La disposition d'un bâtiment. Les temples sont d'une architecture simple, mais majestueuse, Fén. || L'architecture militaire, l'art de fortifier les places. || L'architecture navale, l'art de construire les vaisseaux. || L'architecture hydraulique, l'art d'établir des machines pour diriger les eaux. || Fig. L'architecture du corps humain.

ARCHITRAVE (*archi* et lat. *trabs*), *s. f.* Partie principale de l'entablement entre la frise et le chapiteau. || En menuiserie, partie lisse qui est en contre-bas d'une corniche, et qui est terminée par un astragale ou autre moulure.

* **ARCHITRAVÉ, ÉE**, *adj.* Une corniche architravée, ou simplement une architravée, corniche à laquelle on a ajouté une architrave.

* **ARCHITRÉSORIER**, *s. m.* Grand trésorier, nom d'une haute dignité sous le règne de Napoléon Ier.

ARCHITRICLIN (ἀρχιτρίκλινος), *s. m.* T. d'antiq. Celui qui présidait à l'ordonnance d'un festin. || Famil. Celui qui organise un repas.

ARCHIVES (lat. *archium* ou *archivum*), *s. f. pl.* Anciens titres et documents. Archives publiques. || Lieu où les archives sont déposées. || Fig. Les archives du génie.

ARCHIVISTE, *s. m.* Préposé à la garde des archives. || Archiviste paléographe, élève de l'École des chartes qui, après examen, a droit aux places d'archiviste et de bibliothécaire.

ARCHIVOLTE (b. lat. *archivoltum*), *s. f.* Bande ornée de moulures régnant sur les vousseaux du cintre d'une arcade.

ARCHONTAT (ar-kon-ta), *s. m.* Dignité d'archonte. || Temps d'exercice de cette magistrature.

ARCHONTE (ar-kon-t'. Ἄρχων), *s. m.* Titre qu'on donnait en Grèce, et particulièrement à Athènes, aux magistrats qui dirigaient la république.

ARÇON (lat. *arcus*), *s. m.* Pièce de bois cintrée qui fait partie de la selle. || Être ferme sur les arçons, au propre, se tenir bien en selle ; au figuré, défendre ses principes, ses opinions avec vigueur. || Perdre, vider les arçons, au propre, tomber, être renversé de cheval ; au figuré, être déconcerté, embarrassé. || Instrument en forme d'arc, qui sert aux chapeliers.

* **ARÇONNER**, *v. a.* T. de chapellerie. Battre la laine, la bourre et la soie avec l'arçon.

* **ARÇONNEUR**, *s. m.* Celui qui arçonne.

* **ARCTATION** (lat. *arctatio*), *s. f.* En méd. Rétrécissement d'une ouverture naturelle ou d'un canal.

ARCTIQUE (lat. *arcticus*), *adj.* Situé au nord. Pôle arctique.

ARCTURUS (lat. *arcturus*) ou en poésie **ARCTURE**, *s. m.* Étoile fixe de la première grandeur, située dans la constellation du Bouvier, à la queue de la Grande Ourse.

* **ARCURE** (*arc*), *s. f.* T. de jardinage. Courbure.

ARDÉLION (lat. *ardelio*), *s. m.* Homme qui fait l'empressé et se mêle de tout.

ARDEMMENT, *adv.* Avec ardeur.

ARDENT, ENTE (lat. *ardens*), *adj.* Qui est en feu, flamboyant ; qui brûle. Charbon ardent. || Fig. Soif ardente. || Miroir ardent, miroir construit de manière que, recevant les rayons du soleil, il brûle et enflamme les objets placés au foyer. Verre ardent. || En blas. Se dit des charbons allumés. || Chapelle ardente, luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil. || Chambre ardente, tribunal chargé de juger certains grands crimes, et qui faisait brûler les coupables. || Fig. En parlant des choses, violent, vif. Passion ardente. || Fig. En parlant des personnes ou des animaux, plein d'ardeur, actif, véhément, violent. Cheval ardent. Ardent à l'ouvrage. || En parlant des couleurs, roux. Cheveux d'un blond ardent. || *S. m.* Exhalaison enflammée qui paraît sur le sol dans les grandes chaleurs. Ces ardents ou feux follets qui s'y jouent, Desc. || Le mal des ardents ou le feu Saint-Antoine, sorte d'érysipèle gangréneux.

ARDER, ARDRE ou **ARDOIR** (lat. *ardere*), *v. a.* Brûler. || *V. n.* Être brûlant. Haro! la gorge m'ard, La Font, || Il est vieux.

ARDEUR (lat. *ardor*), *s. f.* Chaleur vive. L'ardeur du feu. Ardeur de la fièvre. || Désir violent. Il n'est rien qui ne cède à l'ardeur de régner, CORN. || Grande activité, passion vive, chaleur, vivacité. L'ardeur de son zèle. Ardeur au jeu. Travailler avec ardeur. || Amour, passion. || En t. mystiques, une classe d'anges dans la hiérarchie céleste. Parmi tant de séraphins, de trônes, d'ardeurs, CHATEAUB. || Vivacité, en parlant de certains animaux. Ce cheval a de l'ardeur. || En méd. Chaleur âcre et piquante qu'on éprouve dans certaines maladies. || Ardeur d'estomac, sentiment de brûlure qu'on éprouve dans ce viscère.

* **ARDEZ** (corruption de l'anc. fr. *aregardez*), *impér.* Regardez. Ardez le beau museau, MOL.

ARDILLON (*hardillon*, dimin. de l'anc. fr. *harde*, bâton), *s. m.* Pointe qui dans une boucle sert à l'arrêter.

* **ARDOIR**, voy. ARDER.

ARDOISE (b. lat. *ardosia*), *s. f.* Pierre d'un gris noir ou bleuâtre, qui se partage naturellement en feuilles et sert à couvrir les maisons. On écrit sur l'ardoise. || Dans la peinture en bâtiments, couleur d'ardoise, composée avec du blanc et du noir.

ARDOISÉ, ÉE, *p. p.* d'ardoiser. Couvert d'ardoises. || *Adj.* Qui est de la couleur de l'ardoise.

* **ARDOISER**, *v. a.* Couvrir d'ardoises. || Donner la couleur de l'ardoise.

* **ARDOISEUX, EUSE**, *adj.* Qui est de la nature de l'ardoise.

* **ARDOISIER**, *s. m.* Celui qui exploite une ardoisière, celui qui y travaille.

* **ARDOISIER, IÈRE**, *adj.* En minéralogie, qui a de la tendance à se partager en feuillets comme l'ardoise.

ARDOISIÈRE, *s. f.* Carrière d'ardoises.

ARDRE, voy. ARDER.

* **ARDS** ou **ARS, ARSE** (ar, ar-s'), *p. p* d'ardoir, tombé en désuétude comme le verbe.

ARDU, UE (lat. *arduus*), *adj.* Au propre, de difficile accès. || Plus ordinairement au figuré. Matière ardue.

* **ARDUITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est ardu.

ARE (lat. *area*), *s. m.* Mesure agraire de superficie, qui vaut cent mètres carrés.

AREC, *s. m.* Genre de plantes de la famille des palmiers.

* **ARÉNACÉ, ÉE** (lat. *arenaceus*), *adj.* En hist. nat. Qui a la forme ou les propriétés du sable.

* **ARÉNAIRE** (lat. *arenarius*), *adj.* Qui croît dans les terrains sablonneux.

* **ARÉNATION** (lat. *arenatio*), *s. f.* En méd. Opération qui consiste à couvrir de sable chaud une partie du corps ou tout le corps d'un malade.

ARÈNE (lat. *arena*), *s. f.* Sable, gravier. || Dans un amphithéâtre, la partie sablée pour les jeux et les combats. || Descendre dans l'arène, accepter un défi ; et au figuré, s'engager dans une dispute. || Fig. Notre pays fut l'arène de la guerre civile. || Espèce de sable argileux ayant la propriété de former, par son mélange avec la chaux grasse, un mortier hydraulique. || *S. f. pl.* Anciens amphithéâtres romains. Les arènes de Nîmes.

ARÉNEUX, EUSE (lat. *arenosus*), *adj.* Couvert de sable. || Il est vieux.

* **ARÉNICOLE** (lat. *arena* et *colere*), *adj.* En hist. nat. Qui vit dans les endroits sablonneux.

* **ARÉNIFÈRE** (lat. *arena* et *ferre*), *adj.* Qui contient du sable.

* **ARÉNIFORME**, *adj.* Semblable au sable.

* **ARÉNULEUX, EUSE**, *adj.* Plein de menu sable, semblable à du menu sable.

* **ARÉOLAIRE**, *adj.* Qui est rempli d'aréoles.

* **ARÉOLATION**, *s. f.* Disposition en aréoles.

ARÉOLE (lat. *areola*), *s. f.* Petite aire. || En anat. Petits espaces que les faisceaux de fibres, les lamelles ou les vaisseaux, dans certains tissus et organes, laissent entre eux. || Cercle qui se forme autour des boutons de la petite vérole, de la vaccine.

* **ARÉOLÉ, ÉE**, *adj.* Qui offre des aréoles.

ARÉOMÈTRE (ἀραιός, μέτρον), *s. m.* Instrument qui sert à déterminer la pesanteur relative des liquides ; pèse-liqueur.

* **ARÉOMÉTRIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'aréomètre.

ARÉOPAGE (ἀρειόπαγος), *s. m.* Tribunal d'Athènes qui siégeait dans un lieu consacré à Mars. || Par extens. Assemblée de sages, de savants, de magistrats, etc. Vous êtes mon aréopage, VOLT.

ARÉOPAGITE, *s. m.* Membre de l'aréopage.

* **ARÉOPAGITIQUE**, *adj.* Qui se rapporte à l'aréopage.

ARÉOSTYLE (ἀραιόστυλος), *s. m.* Édifice dont les colonnes sont à une grande distance les unes des autres.

ARÉOTECTONIQUE (Ἄρης, τέκτων), *s. f.* Art qui concerne l'attaque et la défense des places fortes.

ARÊTE (lat. *arista*), *s. f.* Parties osseuses qui composent le squelette des poissons. || En bot. Arête, le filet grêle, sec et plus ou moins raide, qui naît des paillettes florales des graminées. || En arch. Angle saillant formé par deux faces. || En géométrie, la ligne d'intersection des deux plans qui forment un angle dièdre. || En géographie, ligne courbe ou brisée séparant ordinairement les deux versants principaux d'une chaîne de montagnes.

ARÊTIER, *s. m.* Pièces de bois qui partent des angles d'un édifice, pour donner au toit la forme d'un pavillon.

ARGANEAU, *s. m.* Voy. ORGANEAU.

* **ARGÉMON** (ἄργεμον), *s. m.* Ulcère de la cornée arrondi et superficiel.

ARGÉMONE (ἀργεμώνη), *s. f.* Pavot épineux (*argemone mexicana*, L.).

ARGENT (lat. *argentum*), *s. m.* Métal précieux de couleur blanche. || Argent vierge ou natif, argent trouvé dans la mine à l'état pur. || Monnaie faite de ce métal. || Toute espèce de valeur en argent, en cuivre, en or ou en papier, et fig. richesse, biens, fortune. || Argent mignon, argent destiné à des dépenses de fantaisie. || Argent courant, espèces ayant cours. || Argent mort, argent qui dort, argent qui ne rapporte point d'intérêts. || Famil. Pour son argent, il en veut pour son argent, c.-à-d. puisqu'il a fait une dépense, puisqu'il a pris une peine, il veut en être récompensé. || Faire argent de tout, utiliser tout. || Fig. Prendre quelque chose pour argent comptant, pour bon argent, croire trop légèrement à une chose. || Fig. Aller bon jeu, bon argent, c.-à-d. agir franchement. || Point d'argent, point de Suisse, rien pour rien. Cette locution vient des troupes suisses que les gouvernements étrangers obtenaient à prix d'argent. || C'est de l'argent en barre, se dit d'une marchandise d'un débit prompt et facile. || Un bourreau d'argent, homme prodigue et dépensier. || Je ne sais de quelle couleur est son argent, je n'ai jamais reçu d'argent de lui. || D'argent, de couleur blanche. || *Adj.* et *invar.* Les arcades étaient ornées de girandoles vertes et argent, VOLT. || Argent vif ou vif-argent, le mercure. || Argent corné ou lune cornée d'argent, chlorure d'argent. || Argent fulminant ou ammoniure d'argent. || En blas. Argent, un des métaux employés dans les armoiries ; il est représenté par de l'argent ou simplement par du blanc.

ARGENTÉ, ÉE, *p. p.* d'argenter. Revêtu d'une couche d'argent. Bouton argenté. || Blanc comme l'argent.

ARGENTER, *v. a.* Couvrir de feuilles d'argent ou d'une couche d'argent. || Donner l'aspect, l'éclat de l'argent.

ARGENTERIE, *s. f.* Vaisselle et ustensiles d'argent.

ARGENTEUR, *s. m.* Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE (lat. *argentosus*), *adj.* Qui a beaucoup d'argent. || Mot populaire.

ARGENTIER (lat. *argentarius*), *s. m.* Celui qui était préposé à la distribution de certains fonds chez les princes. || Anciennement, en France, le surintendant ou ministre des finances.

* **ARGENTIFÈRE** (lat. *argentum* et *ferre*), *adj.* Qui contient de l'argent. Minerai argentifère.

ARGENTIN, INE, *adj.* Qui résonne comme l'argent. Son argentin. || Qui a l'éclat de l'argent. Couleur argentine. Ton argentin.

ARGENTINE, *s. f.* Plante de la famille des rosacées, qui a le dessous des feuilles d'un blanc luisant et comme argenté, la potentille ansérine. || En minéralogie, spath schisteux, variété de carbonate de chaux.

ARGENTURE, *s. f.* Couche d'argent appliquée sur la superficie de quelques objets. || Art de l'argenteur.

ARGILE (lat. *argilla*), *s. f.* Terre blanchâtre, douce au toucher, composée principalement de silice et d'alumine ; on l'appelle communément glaise. Poterie

d'argile. || Fig. Les parties matérielles du corps. Tous les hommes sont faits de la même argile.

ARGILEUX, EUSE (lat. *argillosus*), *adj*. Qui tient de l'argile. Couche argileuse.

⋆ **ARGILIFÈRE,** *adj*. Qui contient de l'argile.

⋆ **ARGILLACÉ, ÉE,** *adj*. Qui a l'aspect ou la consistance de l'argile.

ARGO ('Αργώ), *s. m.* Le navire des Argonautes. || Constellation de l'hémisphère austral.

ARGONAUTE (ἀργοναύτης), *s. m.* Nom des héros grecs qui allèrent en Colchide, sur le navire nommé Argo, conquérir la toison d'or. || En hist. nat. Genre de mollusques céphalopodes, dans lequel on distingue l'argonaute argo.

ARGOT, *s. m.* Langage particulier aux vagabonds, aux mendiants, aux voleurs, et intelligible pour eux seuls. || Par extens. Phraséologie particulière dont se servent entre eux les gens exerçant le même art et la même profession.

ARGOT(*ergot*), *s. m.* T. de jardinage. Partie du bois qui est au-dessus de l'œil.

ARGOTÉ, ÉE, *p. p.* d'argoter.

ARGOTER, *v. n.* T. de jardinage. Couper la partie morte d'une branche.

⋆ **ARGOTIQUE,** *adj*. Qui tient de l'argot ; qui concerne l'argot.

⋆ **ARGOTISER,** *v. n.* Parler argot.

ARGOULET, *s. m.* Soldat à cheval armé d'un arc, avant l'usage des arquebuses. || Par extens. Homme de néant.

⋆ **ARGOUSIER,** *s. m.* Nom vulgaire de l'hippophaé rhamnoïde.

ARGOUSIN (corrup. de l'esp. *alguacil*), *s. m.* Bas officier des bagnes chargé de la garde des forçats.

ARGUE (ar-gh'. B. lat. *arganum*, de ὄργανον), *s. f.* Machine de bois dont les tireurs d'or, d'argent, etc. se servent pour affermir la filière. Tirer à l'argue, passer par la filière.

ARGUÉ, ÉE, *p. p.* d'arguer. Pièce arguée de faux.

⋆ **ARGUER** (ar-ghé), *v. a.* Passer un fil de métal par les trous de l'argue.

ARGUER (ar-gu-é. Lat. *arguere*), *v. a.* Contredire, accuser. Arguer une pièce de faux. || Tirer une conséquence. Qu'arguez-vous de cela ?

⋆ **ARGUEUR,** *s. m.* Celui qui arguë.

ARGUMENT (lat. *argumentum*), *s. m.* Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. || Argument en forme, argument conforme aux règles de la logique. || Argument ad hominem, voy. AD HOMINEM. || Conjecture, indice, preuve. C'est là un argument en notre faveur. || Sommaire d'un ouvrage.

ARGUMENTANT, *s. m.* Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant.

ARGUMENTATEUR, *s. m.* Celui qui argumente, qui se plaît à argumenter.

ARGUMENTATION, *s. f.* Action, art d'argumenter.

ARGUMENTÉ, ÉE, *p. p.* d'argumenter.

ARGUMENTER, *v. n.* Faire des arguments. || Argumenter d'une chose, en tirer des conséquences. || *V. a.* Argumenter quelqu'un, lui adresser des arguments, disputer contre le répondant. || S'argumenter, *v. r.* Il n'y a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles, et s'argumenter un peu [se faire une raison], J. J. Rouss.

⋆ **ARGUMENTEUR,** *s. m.* Celui qui argumente.

ARGUS (lat. *Argus*), *s. m.* Personnage auquel la Fable donnait cent yeux. || Fig. et famil. Avoir des yeux d'Argus, être fort vigilant. || Surveillant, espion. || En hist. nat. Nom de plusieurs espèces d'animaux offrant des taches que l'on a comparées à des yeux.

ARGUTIE (ar-gu-sie. Lat. *argutia*), *s. f.* Raisonnement sur des vétilles, subtilité.

ARGYRASPIDES (ἀργυρασπίδης), *s. m. pl.* Nom d'un corps d'élite de l'armée d'Alexandre, dont les soldats portaient un bouclier argenté.

⋆ **ARIA** (ital. *aria*, un grand air), *s. m.* Terme populaire signifiant embarras. Quel aria ! que d'arias !

ARIANISME, *s. m.* Hérésie des ariens.

ARIDE (lat. *aridus*), *adj*. Dépourvu d'humidité, stérile. || Fig. Esprit aride. Sujet aride.

ARIDITÉ (lat. *ariditas*), *s. f.* Caractère de ce qui est aride. L'aridité de la terre. || Stérilité. L'aridité de ces champs. || Fig. L'aridité de l'esprit, de l'âme, d'un sujet.

ARIEN, IENNE (*Arius*, nom propre), *s. m.* et *f.* Hérétique niant la consubstantialité du Fils avec le Père dans la Trinité. || *Adj*. Les Vandales étaient ariens.

ARIETTE (ital. *arietta*), *s. f.* Air léger et court qui se chante avec paroles et accompagnement.

⋆ **ARIMER,** *v. a.* T. d'épinglier. Ajuster le poinçon sur l'enclume.

ARISTARQUE ('Αρίσταρχος), *s. m.* Grammairien grec dont le nom sert à désigner un critique éclairé et sévère.

⋆ **ARISTÉ, ÉE** (lat. *arista*), *adj*. En bot. Qui est muni d'un appendice en forme d'arête.

ARISTOCRATE, *s. m.* et *f.* Membre d'une aristocratie. || Partisan de l'aristocratie. || *Adj*. Qui a le caractère d'un aristocrate.

ARISTOCRATIE (ἀριστοκράτεια), *s. f.* Forme de gouvernement où le pouvoir appartient à une classe composée des personnes les plus considérables. || Par extens. La classe noble. || L'aristrocratie des talents, les hommes éminents dans une société par leurs talents.

ARISTOCRATIQUE (ἀριστοκρατικός), *adj*. Qui appartient à l'aristocratie. Gouvernement aristocratique.

ARISTOCRATIQUEMENT, *adv*. D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE (ἀριστολοχία), *s. f.* Plante grimpante, à larges feuilles.

⋆ **ARISTOPHANESQUE,** *adj*. Qui a le caractère des comédies d'Aristophane, dans lesquelles règnent la fantaisie et la critique politique ou privée la plus hardie.

ARISTOTÉLICIEN, IENNE, *adj*. Conforme à la doctrine d'Aristote. || *S. m.* Partisan de la doctrine d'Aristote.

⋆ **ARISTOTÉLIQUE,** *adj*. Qui se rapporte à Aristote ou à sa philosophie.

⋆ **ARISTOTÉLISER,** *v. n.* Être partisan de la doctrine d'Aristote.

ARISTOTÉLISME, *s. m.* Philosophie d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN, *s. m.* Celui qui sait, qui cultive l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE, *s. f.* Science des nombres ; art de calculer.

ARITHMÉTIQUE, *adj*. Qui est fondé sur l'arithmétique. Rapport arithmétique de deux quantités, différence entre deux quantités. Proportion arithmétique, égalité de deux rapports arithmétiques, par exemple : 7 est à 5 comme 10 est à 8. || Progression arithmétique, celle où la différence entre deux termes consécutifs est constamment la même, par exemple : 2, 4, 6, 8, 10, etc.

ARITHMÉTIQUEMENT, *adv*. D'une manière arithmétique.

⋆ **ARITHMOGRAPHIE,** *s. f.* Art d'écrire les nombres.

⋆ **ARITHMOLOGIE,** *s. f.* Science des nombres.

⋆ **ARITHMOMANCIE** (ἀριθμός et le suffixe *mancie*), *s. f.* Sorte de divination dans laquelle on prétend connaître l'avenir par les nombres.

ARLEQUIN (ital. *arlecchino*), *s. m.* Personnage de la comédie italienne, dont le costume est fait de pièces de toutes couleurs. || Par extens. Un habit d'arlequin, un tout formé de parties disparates. || Famil. C'est un arlequin, se dit d'un homme qui n'a pas de principes arrêtés, qui change d'opinion à tout moment. || Populairement, débris de repas, et surtout débris de viandes. || En zool. Se dit de plusieurs animaux remarquables par la bigarrure de leurs couleurs.

ARLEQUINADE, *s. f.* Bouffonnerie d'arlequin. || Par extens. Action ridicule, inconséquence choquante. || Pièce de théâtre où Arlequin joue le principal rôle. || Fig. Toute composition ridicule.

⋆ **ARMADA** (esp. *armada*), *s. f.* Grande flotte que le roi d'Espagne Philippe II, au XVIe siècle, envoya contre l'Angleterre, et qui fut battue. || Par extens. Toute grande flotte, surtout avec l'idée qu'elle sera détruite.

ARMADILLE (*ll* mouillées. Esp. *armadilla*), *s. f.* Flotte qu'entretenait le roi d'Espagne pour fermer aux étrangers l'accès de ses possessions dans le nouveau monde.

⋆ **ARMADILLE** (*ll* mouillées. Esp. *armadillo*), *s. m.* Crustacé peu différent du cloporte.

ARMATEUR, *s. m.* Celui qui arme et équipe à ses

frais un ou plusieurs navires pour le commerce ou pour la course. || Capitaine d'un navire armé en course. || Vaisseau armé pour la course.

ARMATURE (lat. *armatura*), *s. f.* Assemblage de pièces ou de liens de métal pour soutenir ou contenir un ouvrage de maçonnerie, de charpenterie, etc. || En phys. Plaque métallique qui fait partie de condensateurs électriques et notamment de la bouteille de Leyde. || En mus. Réunion des dièses ou des bémols qui se trouvent à la clef, et qui caractérisent le ton et le mode.

ARME (lat. *arma*), *s. f.* Instrument d'attaque ou de défense. Arme offensive, défensive. || Anciennement, homme d'armes, cavalier armé de toutes pièces. || Place d'armes, lieu où l'on exerce les soldats, dans une ville forte. || Salle d'armes, lieu où les armes sont déposées. || Port d'armes, position du soldat qui porte les armes. || Port d'armes, licence qu'on paye pour droit de chasse. || Porter les armes, présenter les armes, c'est-à-dire exécuter certains maniements de l'arme. || Ordinairement au pluriel. Les armes différentes de l'infanterie et de la cavalerie. Mourir les armes à la main. || Porter les armes, faire la guerre. || Prendre les armes, s'armer pour l'attaque ou pour la défense. || Aux armes! cri d'attaque, appel aux armes. || Poser les armes, mettre les armes bas, se rendre, faire la paix. || Rendre les armes, remettre ses armes au vainqueur, et fig. s'avouer vaincu. || Faire tomber les armes des mains de quelqu'un, le fléchir, l'apaiser. || Être sous les armes, en armes, être tout disposé à un service militaire, à une expédition, et fig. être préparé à une chose. || Faire passer par les armes, faire fusiller. || Les armes célestes, la foudre, l'ouragan, etc. || Armes, guerre, combat, entreprise militaire, exploits, troupes. Affermir l'État par les armes. Par la gloire de ses armes. || Suspension d'armes, cessation momentanée des hostilités entre deux armées, deux nations. || Faire ses premières armes, faire sa première campagne. || Un fait d'armes, un trait de bravoure. || Les armes sont journalières, on est tantôt vainqueur, tantôt vaincu ; et fig. tantôt on réussit et tantôt on échoue. || Arme, chacune des différentes espèces de troupes qui composent une armée. L'arme de la cavalerie. || Armes, *au pl.* Armure. Revêtir ses armes. || Armes, *au pl.* En t. d'escrime. Salle d'armes. Maître d'armes. || En hist. nat. Arme, nom collectif de tous les moyens de défense des végétaux et des animaux. || Fig. Moyen d'attaque ou de défense. Les armes de la prudence, de l'éloquence. || Faire arme de tout, se servir de toute espèce de moyens. || En blas. Signes héraldiques, armoiries. Les armes de France.

ARMÉ, ÉE, *p. p.* d'armer. Pourvu d'armes. Hommes armés. || Famil. Être armé jusqu'aux dents, être pourvu de toutes les armes nécessaires à l'attaque ou à la défense. || À main armée, avec la force des armes. || Fig. Armé d'audace. || Garni, pourvu de. L'épi est armé de piquants. || Équipé, gréé. Vaisseau armé en guerre. || En blas. Armé s'emploie pour les ongles, les cornes, les dents, les griffes, etc. des bêtes et des oiseaux de proie.

ARMÉE (b. lat. *armata*), *s. f.* Corps de troupes prêtes à faire la guerre. || Le Dieu des armées, Dieu dans l'Écriture et dans le style de la chaire. || L'ensemble des troupes régulières d'un État. Armée permanente. Mettre l'armée sur le pied de guerre.

ARMELINE (b. lat. *armelinus*), *s. f.* Peau très-fine et fort blanche, qui appartient à l'hermine.

ARMEMENT (b. lat. *armamentum*), *s. m.* Action de pourvoir des armes nécessaires pour l'attaque ou la défense. || Ensemble des objets qui servent à armer. Armement d'une place, d'une troupe. || Préparatifs de guerre. Faire un armement formidable. || T. de mar. Action d'équiper un vaisseau et de le mettre en état de prendre la mer. || T. de construction. Ardoises placées sur les murs pour les garantir de la pluie.

ARMER (lat. *armare*), *v. a.* Munir d'armes. Armer des soldats. || Armer quelqu'un chevalier, le recevoir dans l'ordre de la chevalerie. || Armer une place, garnir ses remparts de canons. || Armer une batterie, y établir le nombre de canons nécessaires. || Faire une armée ; mettre dans l'armée. Les Romains ont quelquefois armé des esclaves. || Absol. Les circonstances devenant menaçantes, la France arma. || Exciter à prendre les armes, soulever, irriter. Ma mère en sa faveur arma la Grèce entière, RAC. || Fortifier, munir. Il faut d'un noble orgueil armer votre courage, RAC. || Armer un fusil, un pistolet, tendre le ressort qui fait partir le coup. || En mus. Armer la clef, indiquer le ton par un certain nombre de dièses et de bémols. || Garnir, munir. Armer une poutre de bandes de fer. Armer un arbre, l'entourer d'épines. || Armer un bâtiment, l'équiper. || S'armer, *v. r.* Se munir d'armes. || Fig. Le ciel s'arma d'éclairs et de feux, FÉN. || Prendre les armes. Il s'arma contre sa patrie, FÉN. || Fig. S'armer de constance, de courage, etc.

ARMET (dimin. d'*arme*), *s. m.* Armure de tête. Un Guesclin, un Clisson, un Foix, un Boucicaut, qui tous ont porté l'armet et endossé la cuirasse, LA BRUY.

ARMILLAIRE (ar-mil-lê-r'. *Armilles*), *adj.* Usité seulement dans sphère armillaire, instrument de cosmographie, représentant le monde tel que les anciens le concevaient, savoir la terre au centre.

ARMILLES (*ll* mouillées. Lat. *armilla*), *s. f. pl.* Petites moulures qui entourent le chapiteau dorique.

ARMISTICE (lat. *arma* et *stare*), *s. m.* Suspension d'armes.

ARMOIRE (lat. *armarium*), *s. f.* Grand meuble garni de tablettes, fermé par une ou deux portes, et destiné le plus souvent à contenir les hardes ou le linge.

ARMOIRIES (anc. v. fr. *armoier*), *s. f. pl.* En blas. Armes, signes symboliques qui distinguent les personnes, les familles, les peuples, les villes, etc.

ARMOISE (lat. *artemisia*), *s. f.* Plante de la famille des synanthérées, tonique et vermifuge.

ARMOISIN (b. lat. *ermisinus*), *s. m.* Taffetas léger et peu lustré. On l'appelle aussi armoise.

ARMON, *s. m.* Pièce du train d'un carrosse où s'attache le gros bout du timon.

ARMORIAL, *adj. m.* Qui traite d'armoiries, et qui contient les armes de quelques personnes. Le Mercure armorial. || *S. m.* Livre contenant les armoiries de la noblesse d'un pays. Les armoriaux de ces deux provinces.

ARMORIÉ, ÉE, *p. p.* d'armorier. Un écu armorié.

ARMORIER, *v. a.* Peindre ou appliquer des armoiries sur quelque chose. Armorier sa vaisselle.

ARMORISTE, *s. m.* Celui qui fait des armoiries, qui sait et enseigne le blason.

ARMURE (lat. *armatura*), *s. f.* L'ensemble des armes, et surtout des armes défensives qui couvrent le corps. || En phys. Assemblage de lames de fer doux qu'on associe aux aimants naturels. || Toute pièce de fer qui sert à la conservation ou aux usages d'une charpente, d'une machine, etc.

* **ARMURERIE**, *s. f.* Profession d'armurier; forge, boutique d'armurier.

ARMURIER, *s. m.* Celui qui fabrique et qui vend des armes.

* **ARNICA** ou **ARNIQUE** (lat. des botanistes *ptarmica*, de πταίρειν), *s. f.* Genre de plantes de la famille des composées, toniques et stimulantes.

AROMATE (ἀρώματα), *s. m.* Toute substance qui, provenant du règne végétal, exhale une odeur pénétrante et agréable.

AROMATIQUE, *adj.* Qui est de la nature des aromates; d'une odeur agréable.

AROMATISATION, *s. f.* Action d'aromatiser.

AROMATISÉ, ÉE, *p. p.* d'aromatiser. Tisane aromatisée.

AROMATISER, *v. a.* Mêler une substance aromatique à une potion, à un aliment.

AROME (ἄρωμα), *s. m.* Principe odorant agréable de certaines substances végétales.

ARONDE (lat. *hirundo*), *s. f.* Ancien nom de l'hirondelle. || À queue d'aronde, se dit d'une pièce de bois taillée par un bout en forme de queue d'hirondelle, et qu'on assemble avec une autre par le moyen d'une entaille de la même forme. || En hist. nat. Aronde aux perles, aronde perlière, dite aujourd'hui avicule aux perles, celle qui contient les plus belles perles. || Espèce de poisson volant.

ARPÉGE (ital. *arpeggio*, de *arpa*, harpe), *s. m.* Accord dont on fait entendre successivement et rapidement les divers sons, au lieu de les frapper tous à la fois.

ARPÉGEMENT, *s. m.* L'action d'arpéger, et quelquefois l'arpége lui-même.

ARPÉGER, *v. n.* Faire des arpéges.

ARPENT (lat. *arepennis*, mot d'origine celtique), *s. m.* Ancienne mesure agraire qui contenait cent perches carrées, et variait selon les pays.

ARPENTAGE, *s. m.* Mesurage des terres par arpents et subséquemment par toute mesure agraire. || L'art de l'arpenteur.

ARPENTÉ, ÉE, *p. p.* d'arpenter.

ARPENTER, *v. a.* Mesurer la superficie des terres par arpents et subséquemment par toute autre mesure agraire. On arpente aujourd'hui par hectares. || Fig. et famil. Aller et venir à grands pas dans un espace. Arpenter tout Paris.

ARPENTEUR, *s. m.* Celui dont la profession est d'arpenter, de mesurer les terres. || En zool. Nom vulgaire du grand pluvier.

ARPENTEUSE, *adj.* et *s. f.* Chenille arpenteuse ou absolument arpenteuse, espèce de chenille.

* **ARPON**, *s. m.* T. de mar. Large et longue scie fort en usage dans les chantiers.

ARQUÉ, ÉE, *p. p.* d'arquer. Courbé en arc. Poutre arquée. || Cheval arqué, cheval qui fléchit les genoux dans le repos.

ARQUEBUSADE, *s. f.* Coup d'arquebuse. || Eau d'arquebusade, infusion ou macération de plantes vulnéraires, fort usitée dans le peuple.

ARQUEBUSE (all. *Haken*, croc, *Büchse*, canon d'arme à feu), *s. f.* Ancienne arme à feu, qu'on faisait partir à l'aide d'une mèche ou d'un rouet se bandant avec une clef. || Arquebuse à croc, grosse arquebuse que l'on appuyait sur un croc pour tirer. || Jeu de l'arquebuse, exercice de tir; lieu où se réunissent les arquebusiers.

ARQUEBUSÉ, ÉE, *p. p.* d'arquebuser.

ARQUEBUSER, *v. a.* Tuer à coups d'arquebuse.

ARQUEBUSERIE, *s. f.* Métier de celui qui fait des armes à feu portatives.

ARQUEBUSIER, *s. m.* Soldat qui était armé d'une arquebuse. || Bourgeois qui fait partie de la compagnie formée pour l'exercice du tir de l'arquebuse. || Celui qui fait des armes à feu. On dit maintenant armurier.

ARQUER (lat. *arcuare*), *v. a.* Courber en arc. || *V. n.* Fléchir, devenir courbe. || S'arquer, *v. réfl.* Se courber en arc.

* **ARRACHAGE**, *s. m.* Action de déplanter un arbre.

ARRACHÉ, ÉE, *p. p.* d'arracher. || Tiré de terre avec la racine, et par extens. ôté, enlevé. || Séparé, éloigné. Arraché de sa patrie. || Enlevé. Arraché au danger. || Obtenu avec peine. Aveu arraché par les tortures.

ARRACHEMENT, *s. m.* Action d'arracher. || En maçonnerie, arrachement s'entend des pierres qu'on arrache, et de celles qu'on laisse alternativement pour faire liaison avec un mur qu'on veut joindre à un autre. || *Au pl.* Les arrachements d'une voûte, les premières pierres engagées dans le mur, et qui commencent le cintre d'une voûte.

* **ARRACHE-PIED (D')**, *loc. adv.* Sans interruption, sans discontinuer, avec l'idée d'un travail pénible.

ARRACHER (lat. *ab* et *radicari*), *v. a.* Enlever de terre avec les racines, et par extens. ôter ou enlever quelque chose qui adhère. || Fig. et famil. Je lui ai arraché une dent, en parlant d'un avare à qui on a soutiré de l'argent. || Employer effort, violence pour ôter, pour faire lâcher, faire quitter, faire sortir, au propre et au figuré. On lui arracha le poignard des mains. Arracher la victoire à l'ennemi. || Tirer quelque chose de quelqu'un, obtenir avec peine. Arracher de l'argent à quelqu'un. Arracher les réponses une à une. || Détourner de; faire échapper à. La vieillesse m'arrache aux affaires. Arracher à la mort. || S'arracher, arracher à soi. Il s'arrachait les cheveux. || Famil. S'arracher les yeux, se disputer avec violence. || Fig. S'arracher une épine du pied, se délivrer d'un embarras. || Famil. On se l'arrache, se dit d'une chose ou d'une personne très-recherchée. || En t. de gravure, enlever de dessus le cuivre des parties déjà gravées qu'on veut corriger. || S'arracher, *v. r.* S'éloigner, se détacher difficilement, avec peine. Je ne puis m'arracher à mes livres. J'ai résolu de m'arracher de Paris, VOITURE. || Fig. Se soustraire. S'arracher au sommeil.

ARRACHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui arrache. Un arracheur de dents. || Famil. Mentir comme un arracheur de dents, mentir avec effronterie. || En agric. Arracheur de pommes de terre, instrument d'agriculture.

* **ARRACHIS**, *s. m.* En jardinage, plant arraché. || Enlèvement frauduleux du plant des arbres.

* **ARRACHOIR**, *s. m.* Instrument de forme variable propre à arracher les racines des arbres.

ARRAISONNÉ, ÉE, *p. p.* d'arraisonner. Arraisonné par ses amis. || Il est vieux.

ARRAISONNER (b. lat. *arratiocinare*), *v. a.* Chercher à persuader par des raisons. || Vieux en ce sens. || En t. de mar. et de police sanitaire, s'informer d'où vient un vaisseau et où il va.

ARRANGÉ, ÉE, *p. p.* d'arranger. Mis dans un ordre convenable. || Famil. et par ironie, qui est dans un mauvais état. Vous voilà bien arrangé! || Apprêté, affecté. Cet homme a toujours un air arrangé. || Réparé. Une montre arrangée par l'horloger. || Rangé, en parlant des hommes. Un père de famille, un homme arrangé, BUFF. || On dit maintenant rangé en ce sens. || Terminé à l'amiable, accommodé. Duel arrangé. || Convenu. Une partie arrangée pour le lendemain.

* **ARRANGEANT, ANTE**, *adj.* Qui arrange, qui n'est pas difficultueux. Un homme, un marchand arrangeant.

ARRANGEMENT, *s. m.* Action d'arranger. || Disposition, ordre dans lequel on place les choses. L'arrangement des mots. || Ordre dans la dépense. Cet homme manque d'arrangement. || Mesures prises pour arranger ses affaires; mode de payement. Prendre des arrangements avec ses créanciers. || Mesures qu'on prend pour arriver à un but. Je viens de faire certains petits arrangements, SÉV. || Conciliation. Faites un arrangement au lieu de plaider. || En mus. Disposition et presque toujours réduction d'une composition faite pour un ou plusieurs instruments, de manière qu'elle puisse être exécutée par un seul instrument ou par plusieurs instruments différents. || En algèbre, ordre dans lequel des lettres peuvent être placées l'une par rapport à l'autre.

ARRANGER (*à* et *ranger*), *v. a.* Mettre en ordre, disposer, régler. Arranger ses affaires, un voyage, etc. || Mettre d'accord. Arranger un différend. || Convenir à, agréer. Il n'est aucune loi qui arrange tout le monde. || Réparer un objet qui est en mauvais état. || Orner, parer. || Ironiquement, maltraiter. || En mus. Mettre à la portée d'un ou de plusieurs instruments ce qui a été composé pour un ou plusieurs instruments d'une nature différente. || S'ARRANGER, *v. r.* Se placer en ordre, se coordonner. || Se mettre dans une posture convenable pour faire quelque chose. || Se préparer, prendre ses mesures pour. || Être terminé à l'amiable, s'accorder, s'entendre. || Se contenter de. Je m'arrange de tout.

* **ARRANGEUR**, *s. m.* Celui qui donne une forme définitive à un canevas, à une ébauche, à une idée. || En mus. Celui qui arrange une composition musicale pour un autre ensemble de voix ou d'instruments que la combinaison primitive.

ARRENTÉ, ÉE, *p. p.* d'arrenter. Domaines arrentés.

ARRENTEMENT, *s. m.* Action de donner ou de prendre à rente.

ARRENTER (*à* et *renter*), *v. a.* Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGER, *v. n.* S'arriérer, être en retard de payement. Il ne faut pas se laisser arrérager.

ARRÉRAGES (*arrère*, anc. forme d'*arrière*), *s. m. pl.* Ce qui est échu d'un revenu, d'une rente, d'une redevance.

ARRESTATION, *s. f.* Action d'arrêter une personne en vertu d'un ordre, d'un jugement. || État de celui qui est arrêté.

ARRÊT (voy. *arrêter*), *s. m.* Action d'arrêter; effet de cette action. L'arrêt des affaires commerciales. || Fig. Il n'a point d'arrêt; c'est un esprit sans arrêt; c'est-à-dire c'est un homme léger, et sur lequel on ne peut pas compter. || Temps d'arrêt, se dit de courts intervalles ou repos dans des mouvements qui doivent s'exécuter avec précision. || Par extens. Interruption, suspension. || En t. de manége, action par laquelle le cavalier arrête son cheval, et celle par laquelle le cheval s'arrête. || En t.

de chasse, action du chien qui arrête le gibier. Votre chien est en arrêt. || Pièce du harnais où un chevalier appuyait sa lance. Il mit la lance en arrêt. || Fig. Être la lance en arrêt, être sur le qui-vive. || En mus. Point d'arrêt, point d'orgue. || Petit ados qui coupe une allée plate en travers, pour empêcher que les eaux ne la dégradent. || En t. judiciaires, saisie de la personne ou des biens. On a fait arrêt sur sa personne et sur ses biens. || Maison d'arrêt, prison. || *S. m. pl.* Punition, défense faite à un militaire de sortir. Arrêts forcés, défense absolue de sortir; arrêts simples, défense de sortir aux heures où l'on n'est pas de service. || Décision rendue par une cour souveraine. Rendre un arrêt. || Par extens. Décision d'une puissance, d'une autorité quelconque. Bientôt ton juste arrêt te sera prononcé, RAC.

ARRÊTÉ, *s. m.* Résolution prise dans une assemblée délibérante. || Décision de l'autorité administrative ou judiciaire. || Arrêté de compte, règlement définitif d'un compte.

ARRÊTÉ, ÉE, *p. p.* d'arrêter. Empêché d'avancer, d'agir. || Fixé sur. Regards arrêtés sur. || Saisi, fait prisonnier. Arrêté dans sa fuite. || Qu'on a fait cesser. || Résolu, décidé. Dessein arrêté.

ARRÊTE-BŒUF, *s. m.* Nom vulgaire de l'ononis spinosa.

ARRÊTER (lat. *ad* et *restare*), *v. a.* Empêcher d'avancer, de marcher, retenir. || Empêcher, en parlant des personnes et des choses. Chaque jour quelque chose m'arrête. Arrêter le feu ou l'incendie. || Maintenir, attacher, fixer. Les objets légers sont arrêtés par des poids. Arrêter ses regards sur quelque chose. || Régler, déterminer, décider, résoudre. Arrêter le prix du blé. || Arrêter un compte, le régler d'une manière définitive. Arrêter un marché, le conclure. || En t. de peint. ou de composition littéraire, fixer les contours, les masses, les parties principales. Arrêter une esquisse. || Saisir quelqu'un, le faire prisonnier. || S'assurer par précaution de quelqu'un ou de quelque chose. Arrêter un cuisinier. || Interrompre quelqu'un. En cet endroit il arrêta l'orateur. || En t. de chasse, le chien a arrêté une compagnie de perdrix. || Absol. Ce chien arrête mal. || Arrêter, exercer le vol sur les routes. Des voleurs ont arrêté la diligence. || Absol. On arrête sur cette route. || En t. judiciaires, saisir-arrêter, faire une saisie-arrêt ou opposition. || *V. n.* Cesser de marcher, faire halte. || En parlant d'une voiture qu'on arrête. En arrivant je fis arrêter à la grille. || Demeurer dans un lieu. || Insister sur. || Cesser de parler, d'agir. Il n'arrête pas, il marche sans cesse, il travaille sans cesse.

S'ARRÊTER, *v. r.* Suspendre sa marche. || Cesser d'aller. Ma montre s'est arrêtée. || Demeurer, se fixer. Chez ces gens pour toujours il se fût arrêté, LA FONT. || Fig. Ses regards ne s'arrêtaient en aucun endroit. || Famil. S'arrêter en beau chemin, renoncer à une entreprise dont le succès paraît assuré. || Perdre le temps, s'amuser. Il s'arrête à tous les coins de rue. || Interrompre un voyage. || Cesser d'agir. || Cesser de parler. || Se fixer, se déterminer. S'arrêter à une proposition. || Avoir égard, faire attention. Il s'arrêta à des apparences. || S'appesantir, insister. Il s'arrêta longtemps sur les services qu'il vous a rendus.

ARRÊTISTE, *s. m.* Auteur qui a réuni et commenté les arrêts des cours souveraines.

ARRHÉ, ÉE, *p. p.* d'arrher. Une location arrhée.

ARRHEMENT, *s. m.* Action d'arrher.

ARRHER, *v. a.* Donner des arrhes pour s'assurer d'un achat, d'une location, etc.

ARRHES (lat. *arrha*), *s. f. pl.* Argent donné pour la garantie d'un marché. || Fig. Gage.

ARRIÈRE (lat. *ad* et *retro*), *adv.* exprimant qu'on rejette loin, bien loin. Arrière de moi, Satan! || En t. de mar. Vent arrière, vent qui souffle droit dans la poupe. || *S. m.* La partie postérieure d'une chose. L'avant et l'arrière d'une charrette. || T. de mar. La moitié de la longueur d'un bâtiment, depuis le grand mât jusqu'à la poupe. || EN ARRIÈRE, *loc. adv.* Marquant un mouvement vers le côté qui est derrière. Il fit un pas en arrière. || Derrière et à une certaine distance. Il est resté bien loin en arrière. || En retard. Il ne s'est pas mis au courant de son travail, il est en arrière. || EN ARRIÈRE DE, *loc. prép.* Sur un plan plus reculé. || Hors de la présence de quelqu'un. Souvent on parle en arrière des gens autrement qu'en leur présence. || Fig. En retard. Ce jeune homme est en arrière de ses camarades.

ARRIÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'arriérer. Mis en retard. Payement arriéré. || Province arriérée, province où l'instruction est peu répandue. Enfant arriéré, enfant qui ne sait pas autant que les autres enfants du même âge. || Il est bien arriéré, sa tâche est loin d'être finie. || *S. m.* Ce qui reste dû. Payer l'arriéré. || Travail en retard. J'ai beaucoup d'arriéré dans ma correspondance.

ARRIÈRE-BAN (b. lat. *aribannum* ou *herebannum*, de l'all. *Heer* et de *ban*), *s. m.* Anciennement, ban et arrière-ban ou simplement arrière-ban, convocation que faisait le roi de sa noblesse, tant vassaux qu'arrière-vassaux, pour aller à la guerre. || *Au pl.* Des arrière-bans.

ARRIÈRE-BEC, *s. m.* En archit. L'éperon d'une pile de pont en aval. || *Au pl.* Des arrière-becs.

ARRIÈRE-BOUCHE, *s. f.* Partie postérieure de la bouche. || *Au pl.* Des arrière-bouches.

ARRIÈRE-BOUTIQUE, *s. f.* Pièce en arrière de la boutique. || *Au pl.* Des arrière-boutiques.

* **ARRIÈRE-CABINET,** *s. m.* Cabinet placé en arrière. || *Au pl.* Des arrière-cabinets.

ARRIÈRE-CORPS, *s. m.* En archit. Partie verticale d'un bâtiment en retraite d'une autre. || Toute partie de menuiserie faisant retraite sur une autre. || *Au pl.* Des arrière-corps.

ARRIÈRE-COUR, *s. f.* Petite cour sur l'arrière d'un bâtiment. || *Au pl.* Des arrière-cours.

ARRIÈRE-FIEF, *s. m.* Fief mouvant d'un autre fief. || *Au pl.* Des arrière-fiefs.

* **ARRIÈRE-FLEUR,** *s. f.* Seconde floraison. || *Au pl.* Des arrière-fleurs.

ARRIÈRE-GARANT, *s. m.* Garant du garant. || *Au pl.* Des arrière-garants.

ARRIÈRE-GARDE, *s. f.* La partie d'une armée de terre qui ferme la marche. || *Au pl.* Des arrière-gardes.

ARRIÈRE-GOÛT, *s. m.* Goût qui revient après certains aliments ou certaines boissons. || *Au pl.* Des arrière-goûts.

ARRIÈRE-MAIN, *s. f.* Le revers de la main. || *S. m.* Au jeu de paume, coup de revers de la main. || *Au pl.* Des arrière-mains.

ARRIÈRE-NEVEU, *s. m.* Le fils du neveu ou de la nièce par rapport à l'oncle ou à la tante. || *Au pl.* Arrière-neveux, la postérité la plus reculée.

* **ARRIÈRE-NIÈCE,** *s. f.* La fille du neveu ou de la nièce par rapport à l'oncle ou à la tante. || *Au pl.* Des arrière-nièces.

ARRIÈRE-PENSÉE, *s. f.* Pensée qu'on tient en arrière, qu'on dissimule. || *Au pl.* Des arrière-pensées.

ARRIÈRE-PETIT-FILS, *s. m.* **ARRIÈRE-PETITE-FILLE,** *s. f.* Le fils, la fille du petit fils ou de la petite-fille. || *Au pl.* Des arrière-petits-fils, des arrière-petites-filles.

* **ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS,** *s. m. pl.* Les enfants du petit-fils ou de la petite-fille.

* **ARRIÈRE-PLAN,** *s. m.* Plan situé en arrière d'un autre. || *Au pl.* Des arrière-plans.

ARRIÈRE-POINT, *s. m.* Point d'aiguille qui empiète sur celui qu'on vient de faire. || Point-arrière est plus usité aujourd'hui. || *Au pl.* Des arrière-points.

ARRIÉRER, *v. a.* Retarder. Arriérer un payement. || S'arriérer, *v. r.* Rester, demeurer en arrière. || Être en retard des payements arrivés à échéance. || Être en retard, en parlant d'un travail. Cet employé s'arrière tous les jours.

* **ARRIÈRE-RANG,** *s. m.* Dernier rang d'une troupe en bataille. || *Au pl.* Des arrière-rangs.

ARRIÈRE-SAISON, *s. f.* La fin de l'automne ou le commencement de l'hiver. || Fig. Le dernier âge de la vie. || *Au pl.* Des arrière-saisons.

* **ARRIÈRE-SENS,** *s. m.* Sens caché, intention secrète. || *Au pl.* Des arrière-sens.

* **ARRIÈRE-TRAIN,** *s. m.* Dans un véhicule à quatre roues, la partie qui est avec les roues de derrière. || Le train postérieur d'un animal. || *Au pl.* Des arrière-trains.

ARRIÈRE-VASSAL, *s. m.* Celui qui relevait du vassal d'un autre seigneur. || *Au pl.* Des arrière-vassaux.

⋆ **ARRIÈRE-VASSALITÉ,** *s. f.* ou **ARRIÈRE-VASSELAGE,** *s. m.* L'état de l'arrière-vassal.

⋆ **ARRIÈRE-VIEILLESSE,** *s. f.* Vieillesse très-avancée; dernière limite de la vieillesse. || *Au pl.* Des arrière-vieillesses.

ARRIÈRE-VOUSSURE, *s. f.* Espèce de voûte que l'on fait derrière une porte ou une fenêtre pour couronner l'embrasure ou faire que la porte s'ouvre plus facilement. || *Au pl.* Des arrière-voussures.

ARRIMAGE, *s. m.* T. de mar. Arrangement de la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMÉ, ÉE, *p. p.* d'arrimer. Cargaison bien arrimée.

ARRIMER (*à* et l'anc. fr. *rum*, fond de cale), *v. a.* Terme de mar. Arranger la charge d'un vaisseau.

ARRIMEUR, *s. m.* Celui qui arrime.

ARRISÉ, ÉE, *p. p.* d'arriser.

ARRISER (*à* et *ris*), *v. a.* T. de mar. Prendre des ris.

ARRIVAGE, *s. m.* Abord des navires et des bateaux dans un port. || L'arrivée des marchandises par eau.

ARRIVÉ, ÉE, *p. p.* d'arriver. Qui a pris terre. Arrivé au port. || Venu dans un lieu par eau, par voiture, à cheval, etc. || Venu, en général. Arrivé en Afrique. || Son heure est arrivée, il va mourir. || Fig. Qui a eu lieu. La mort de votre père arrivée pendant votre absence.

ARRIVÉE, *s. f.* L'action d'arriver à destination. || Fig. L'arrivée du printemps, des froids. || D'arrivée, *loc. adv.* Tout d'abord.

ARRIVER (*à* et *rive*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Aborder. Arriver au port. || Arriver à bon port, atteindre heureusement sa destination. || Être transporté par eau, en parlant des choses. || Venir au lieu où l'on voulait aller. || En parlant des choses et au fig. Voici des présents qui t'arrivent. Il m'est arrivé une lettre. || Fig. Parvenir à, atteindre à. Peu d'hommes arrivent à la vieillesse. || Avoir lieu, se faire, survenir. Un malheur n'arrive jamais seul. || Réussir. Avec de la persévérance il est rare qu'on n'arrive pas. || Il arrive, *impers.* Comme il arrive ordinairement. || Être fait par quelqu'un, en parlant de quelque chose de mal. Je vous promets que cela ne lui arrivera plus. || On dit par menace : Que cela n'arrive plus! || Faire exécuter au bâtiment un mouvement horizontal qui tend à ouvrir l'angle d'incidence du vent sur la voilure, sans qu'on change l'orientement des voiles. || Laisser arriver, commander d'arriver. || Arriver sur un vaisseau, aller à ce vaisseau en obéissant au vent.

ARROBE (arabe, *al reba' a*, le quart), *s. f.* Mesure de poids usitée dans les possessions d'Espagne et de Portugal, de 11 kilog. 500, le quart du quintal espagnol.

ARROCHE (lat. *atriplex*), *s. f.* Genre de plantes dont une espèce, l'arroche des jardins, dite aussi belle-dame, bonne-dame, se mange avec l'oseille.

ARROGAMMENT, *adv.* Avec arrogance.

ARROGANCE (lat. *arrogantia*), *s. f.* Orgueil accompagné de manières hautaines et de prétentions téméraires. Langage plein d'arrogance.

ARROGANT, ANTE (lat. *arrogans*), *adj.* Qui a de l'arrogance. Un homme arrogant. Air, ton arrogant.

ARROGER (S') (lat. *arrogare*), *v. a.* Arroger à soi, s'attribuer mal à propos quelque chose.

ARROI, *s. m.* Appareil, train, équipage. Ce personnage en magnifique arroi, Régnier.

ARRONDI, IE, *p. p.* d'arrondir. Rendu rond. || De forme à peu près ronde. || Fig. en parlant du style, une période bien arrondie.

ARRONDIR (*à* et *rond*), *v. a.* Rendre rond. || Famil. Agrandir. Arrondir son champ. || Fig. Arrondir une période, en rendre les parties à peu près égales. || En peint. Arrondir des figures, en bien faire sentir les contours et les saillies. || S'arrondir, *v. r.* Devenir rond. || Fig. Étendre ses domaines. Le plaisir de s'arrondir.

ARRONDISSEMENT, *s. m.* Action d'arrondir; état d'un objet arrondi. || Agrandissement. || L'arrondissement d'une période, arrangement des membres d'une période qui lui donne le nombre et l'harmonie. || Circonscription administrative. Les arrondissements d'un département. Les arrondissements de Paris.

⋆ **ARROSABLE,** *adj.* Qui peut être arrosé.

ARROSAGE, *s. m.* Action de conduire, de diriger de l'eau sur les terres pour les humecter.

ARROSÉ, ÉE, *p. p.* d'arroser. Qui a reçu de l'eau ou un autre liquide. || Fig. et par extens. Le plus beau triomphe est arrosé de pleurs, Corn.

ARROSEMENT, *s. m.* Action d'arroser des terres, des plantes, des fleurs. || T. de jeu. Distribution de jetons ou d'argent faite par un joueur à tous les autres, ou par tous à un seul.

ARROSER (*à* et *rosée*), *v. a.* Faire tomber, faire arriver de l'eau ou un autre liquide. Arroser un jardin, les rues d'une ville. || Par extens. Le rivage qu'elle arrosait de ses larmes, Fén. || Fig. Du sang des Africains arroser ses lauriers, Corn. || Arroser la terre de ses sueurs, travailler péniblement la terre. || Arroser son pain de larmes, vivre au sein de la misère, dans la douleur. || Couler à travers les terres. Ce ruisseau arrose nos prés. || Par extens. Cette rivière arrose un pays charmant. || Arroser un rôti, répandre sur la viande, pendant qu'elle rôtit, du jus, du beurre ou de la graisse. || Famil. Arroser des créanciers, leur distribuer des à-compte. || Faire de petites libéralités. || Au jeu, se dit de la rétribution qu'un joueur doit à tous les autres en certains cas, ou que tous les autres lui doivent.

ARROSOIR, *s. m.* Sorte de vase fait pour arroser.

⋆ **ARROW-ROOT** (a-rô-roût'. Angl. *arrow* et *root*), *s. m.* Fécule comestible extraite du rhizome d'une plante originaire des Indes orientales.

ARRUGIE (lat. *arrugia*), *s. f.* Canal pour l'écoulement des eaux, dans les mines.

ARS (ar ou suivant quelques-uns ars'. *Arc*), *s. m.* Le pli qui se remarque à la réunion de la poitrine et du membre antérieur du cheval, endroit où l'on pratique quelquefois la saignée.

⋆ **ARS, ARSE** (ar, ar-s'), *p. p.* d'ardre ou ardoir.

ARSENAL (arabe, *dar essana*, maison des œuvres), *s. m.* Lieu de dépôt pour les armes et les munitions de guerre. Arsenal bien muni. Les arsenaux maritimes. || Lieu où est situé l'arsenal. || Fig. Ce livre est un arsenal qui fournit des armes à tous les partis.

ARSÉNIATE, *s. m.* Nom générique des sels composés d'acide arsénique et d'une base.

ARSENIC (ar-se-ni ou ar-se-nik'. Ἀρσενικόν), *s. m.* Métal d'un gris brillant qui, en se volatilisant au f. u, répand une forte odeur d'ail, très-friable, volatil à 180°. || Arsenic ou arsenic blanc, nom vulgaire de l'acide arsénieux, qui est un poison violent.

ARSENICAL, ALE, *adj.* Qui contient de l'arsenic. Savon arsenical. || *S. m. pl.* Les arsenicaux, les composés d'arsenic.

⋆ **ARSÉNIÉ, ÉE, ARSÉNIFÈRE** ou **ARSÉNIQUÉ, ÉE,** *adj.* Qui contient de l'arsenic.

⋆ **ARSÉNIEUX,** *adj.* Acide arsénieux, acide composé d'arsenic et de moins d'oxygène que l'acide arsénique.

ARSÉNIQUE, *adj.* Acide arsénique, acide composé d'arsenic et d'oxygène.

ARSÉNITE, *s. m.* Nom générique des sels composés d'acide arsénieux et d'une base.

⋆ **ARSÉNIURE,** *s. m.* Combinaison d'arsenic avec un autre corps simple.

⋆ **ARSIN** (*ars*, part. d'*ardre*), *adj.* Bois arsin, bois où le feu a pris, de quelque manière qu'il y ait été mis.

⋆ **ARSIS** (ar-sis'. Ἄρσις), *s. f.* T. de métrique anc. Le levé par opposition au frappé, avec cette observation que le levé, chez les anciens, marquait le temps fort ou la syllabe accentuée.

ART (lat. *ars*), *s. m.* Manière de faire une chose selon certaine méthode, selon certains procédés. La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Les arts de la paix. L'art militaire. L'art oratoire. Parler avec art. || Les maîtres de l'art, les plus habiles dans la matière dont il s'agit. || Au pluriel et absolument, la poésie et tous les arts libéraux et mécaniques. Il fit fleurir les arts, Boss. || Les arts libéraux, ceux qui sont du ressort de l'intelligence, de l'esprit. || Les beaux-arts, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, l'éloquence et la poésie avant tout, et subsidiairement la danse. || Les arts d'agrément, le dessin, la musique et la danse considérés au point de vue de l'amusement. || Arts mécaniques, ceux qui exigent surtout le travail de la main. || Art par opposition à nature. L'art imitera la nature.

|| Adresse dans les moyens employés pour obtenir un résultat. L'art de commander, de plaire. || *S. m. pl.* Autrefois, dans les universités, les humanités et la philosophie. Faculté des arts. || Titre donné à quelques ouvrages didactiques en prose et en vers. L'Art poétique de Boileau. || Art sacré ou grand art, nom donné aux doctrines et pratiques des philosophes hermétiques qui cherchaient la pierre philosophale. C'est un synonyme d'alchimie.

* **ARTABAN**, *s. m.* Nom d'un roi des Parthes qui, ayant remporté des victoires sur les Romains, s'en glorifia tellement que de là est venu le proverbe : Fier comme Artaban.

ARTÈRE (ἀρτηρία), *s. f.* Vaisseau destiné à porter le sang soit du ventricule droit du cœur au poumon, soit du ventricule gauche du cœur à toutes les autres parties du corps. || Fig. Grande voie de communication.

* **ARTÉRIALISATION**, *s. f.* Transformation du sang veineux en sang artériel, dans son passage à travers le poumon.

* **ARTÉRIALISÉ, ÉE**, *p. p.* d'artérialiser.

* **ARTÉRIALISER**, *v. a.* Changer en sang artériel.

ARTÉRIEL, ELLE, *adj.* Qui appartient aux artères. | Sang artériel, sang rouge, ainsi dit parce qu'il est charrié par les artères.

ARTÉRIOLE (dimin. du lat. *arteria*), *s. f.* Petite artère, artère trop petite pour être décrite et dénommée.

ARTÉRIOLOGIE (ἀρτηρία et λόγος), *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE (ἀρτηριοτομία), *s. f.* Saignée pratiquée à une artère.

ARTÉSIEN, ENNE (b. lat. *artesianus*, de l'Artois), *adj.* Puits artésien, puits foré à l'aide d'une sonde et donnant une eau jaillissante.

* **ARTHRALGIE** (ἄρθρον et ἄλγος), *s. f.* Douleurs dans les articulations.

* **ARTHRITE** (ἀρθρῖτις), *s. f.* Inflammation d'une articulation par une cause quelconque.

ARTHRITIQUE (ἀρθριτικός), *adj.* Qui a rapport aux articulations des membres. Douleurs arthritiques.

ARTICHAUT (arabe, *ardhischoki*), *s. m.* Plante potagère de la famille des composées, qui a la forme d'un gros chardon. || Le fruit de cette plante. || Pièce de serrurerie, hérissée de pointes et de crocs, dont on garnit une clôture. || Petite pièce d'artifice.

ARTICLE (lat. *articulus*), *s. m.* En anat. Jointure de deux os. Amputation dans l'article. Les articles des doigts. Les différentes parties du corps des insectes. || Moment, conjoncture; usité en ce sens seulement dans la locution : À l'article de la mort, au dernier moment de la vie. || Petite partie qui forme une division dans un contrat, dans un ouvrage littéraire, etc. Article de loi. || Par extens. Passage d'un écrit quelconque. Les deux premiers articles de votre lettre. || Sujet, matière, chose. Cet article est difficile. || Famil. C'est un autre article, c'est-à-dire je m'y refuse. || Article de foi, point de croyance, vérité révélée. || Famil. Croire une chose comme article de foi, la croire fermement. || Ses paroles ne sont pas articles de foi, elles ne méritent pas qu'on y ajoute foi. || Sujet traité dans un journal, dans une revue, dans un dictionnaire. Un article du Moniteur. || Objet de commerce, marchandise. Beaucoup d'articles de toilette. || En gram. Petit mot qui précède ordinairement le substantif, et qui a pour objet de le présenter comme défini ou indéfini. Il y a en français deux articles : l'article défini, *le, la, les*; l'article indéfini, *un, une*.

ARTICULAIRE, *adj.* En méd. Qui a rapport aux articulations des membres. Rhumatisme articulaire. || En bot. Feuilles articulaires, celles qui naissent des nœuds ou articulations de la tige ou de ses ramifications.

* **ARTICULAIREMENT**, *adv.* Par article.

ARTICULATION (lat. *articulatio*), *s. f.* Jointure des os. || T. d'entomologie et de bot. Les articulations des antennes. Plusieurs plantes sont munies d'articulations. || En t. de palais, articulation des faits, énonciation des faits article par article. || Son articulé de la voix. Les diverses articulations de la voix. || Manière de prononcer les syllabes, les mots. Une articulation nette.

ARTICULÉ, ÉE, *p. p.* d'articuler. En hist. nat. Qui a des articulations. Animaux articulés. || Les animaux articulés ou substantivement les articulés, première division des invertébrés annelés, et l'une des quatre grandes divisions du règne animal. || En bot. Muni de nœuds, comme la tige des graminées, de la vigne. || Joint par articulation. || Fig. Distinct, en parlant de la prononciation. Voix articulée. || Énoncé par article, affirmé. Des faits bien articulés.

ARTICULER (lat. *articulare*), *v. a.* En anat. Joindre des articulations. Articuler un squelette. || En peint. et sculpt. Exprimer les jointures des os, le passage d'un membre à un autre. || Technologie. Joindre, unir, lier par des anneaux, des chaînons. || Prononcer distinctement. || Absol. Phédon articule mal, LA BRUY. || Prononcer. Je l'entendis articuler votre nom. || Absol. Vous n'articulez pas, vous ne vous faites pas entendre, LA BRUY. || En t. de palais, articuler des faits, les énoncer article par article. || En général, avancer, affirmer. Articuler un fait. || S'articuler, *v. r.* Se joindre par articulation. Le fémur s'articule avec l'os de la hanche.

ARTIFICE (lat. *artificium*), *s. m.* Habile, industrieuse combinaison de moyens. Les artifices de l'éloquence. || Ruse, déguisement, fraude. Avoir recours à l'artifice. Parler sans artifice. || Composition pyrotechnique destinée soit aux divertissements, soit à la guerre. Pièce d'artifice. Feu d'artifice. || Fig. C'est un feu d'artifice, se dit d'un discours, d'un écrit brillant, mais qui n'a pas de fond.

ARTIFICIEL, ELLE (lat. *artificialis*), *adj.* Qui se fait par art, opposé à naturel. Fleurs artificielles. || Mémoire artificielle, méthode imaginée pour apprendre et retenir. || En rhét. Preuves artificielles, celles que l'orateur tire de son propre fonds, par opposition aux preuves produites par le sujet même. || En hist. nat. Caractères artificiels, ceux qui sont énoncés à l'effet seulement de faire distinguer les êtres naturels les uns des autres, et qu'on emprunte indifféremment à telle ou telle de leurs parties, pourvu qu'elle soit bien apparente. Méthode artificielle, celle qui, pour ses divisions correspondantes, emploie des caractères divers, choisis indifféremment. Systèmes artificiels, ceux qui en botanique ont été imaginés dans la seule intention de faire trouver aisément le nom des espèces.

ARTIFICIELLEMENT, *adv.* D'une manière artificielle.

ARTIFICIER, *s. m.* Celui qui fabrique des pièces d'artifice.

ARTIFICIEUSEMENT, *adv.* D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE (lat. *artificiosus*), *adj.* Plein de ruse, d'artifice, en parlant des personnes ou des choses. Discours artificieux. Femme artificieuse.

ARTILLÉ, ÉE (anc. fr. *artiller*, parer avec art, armer), *adj.* Garni de son artillerie, de ses canons. Un vaisseau artillé. || On dit maintenant armé.

ARTILLERIE (dimin. du lat. *ars*), *s. f.* Partie du matériel de guerre consistant en canons, bombes, boulets, etc. || Pièce d'artillerie, canon, mortier. || Troupes employées au service de l'artillerie. Servir dans l'artillerie.

ARTILLEUR, *s. m.* Soldat attaché au corps d'artillerie.

ARTIMON (ἀρτίμων), *s. m.* Nom de celui des mâts d'un vaisseau qui est placé le plus près de l'arrière ou de la poupe.

ARTISAN (b. lat. *artesanus*), *s. m.* Celui qui exerce un art mécanique, un métier. || Anciennement, artiste. L'artisan exprima si bien Le caractère de l'idole, Qu'on trouva qu'il ne manquait rien À Jupiter que la parole, LA FONT. || Fig. Auteur, cause. C'est un artisan de désordres. || Prov. À l'œuvre on connaît l'artisan, c'est-à-dire le mérite d'un homme se connaît à ce qu'il fait. || L'Académie ne donne pas le féminin artisane. Cependant on dit : Une artisane, la femme d'un artisan, et la classe artisane.

ARTISON, *s. m.* Nom commun des insectes qui rongent le bois, les pelleteries et les étoffes.

ARTISONNÉ, ÉE, *adj.* Rongé par les artisons.

ARTISTE (b. lat. *artista*), *s. m.* et *f.* Celui qui exerce un des beaux-arts. || *Adj.* Qui a le génie, le sentiment, le goût des arts. Cet homme est né artiste. || Artiste dramatique ou simplement artiste, comédien. || Artiste vétérinaire, celui qui soigne les animaux malades.

ARTISTEMENT, *adv.* Avec art, avec habileté.

* **ARTISTIQUE**, *adj.* Qui concerne les arts; qui appartient aux arts.

ARUM (a-rom'. Ἄρον), *s. m.* Genre de plantes dont plusieurs espèces, notamment le chou caraïbe, fournissent des fécules nutritives.

* **ARUNDINACÉES** (lat. *arundo*), *s. f. pl.* Tribu de graminées renfermant le roseau.

ARUSPICE (lat. *aruspex*), *s. m.* Prêtre romain qui consultait les entrailles des victimes.

* **ARVICOLE** (lat. *arvicola*), *adj.* En hist. nat. Qui vit dans les champs couverts de blé. || Nom moderne du genre campagnol (rongeurs).

AS (âs'. Lat. *as*), *s. m.* Chez les Romains, l'as était une monnaie de cuivre, un poids, et désignait aussi un point seul marqué sur un des côtés du dé. || Carte marquée d'un seul point. || Famil. et fig. As de pique, mauvaise langue. Taisez-vous, as de pique, Mol. || Le côté du dé marqué d'un seul point. || Aux dominos, la moitié qui n'a qu'un point. || As qui court, sorte de jeu de cartes. || As percé, à la bouillote, as qui est le seul de sa couleur.

ASARET (ἄσαρον), *s. m.* Asaret d'Europe, cabaret, oreille d'homme, plante herbacée, vivace, dont la racine passe pour émétique, et dont les feuilles et les racines, desséchées et réduites en poudre, sont sternutatoires.

ASBESTE (ἄσβεστος), *s. m.* Substance minérale, filamenteuse et inaltérable au feu.

ASCARIDE (ἀσκαρίς), *s. m.* Genre d'entozoaires caractérisés par leur corps long et cylindrique.

* **ASCENDANCE**, *s. f.* Se dit de la ligne ascendante d'une famille. Ascendance paternelle. || Se dit aussi en parlant d'une planète, d'un astre qui s'élève ou paraît s'élever sur l'horizon. L'ascendance de Vénus.

ASCENDANT, *s. m.* En astron. Le point de l'écliptique qui se lève. || En t. d'astrologie, l'ascendant est le signe du zodiaque qui monte sur l'horizon au premier instant de la naissance d'un homme ou d'une femme. || Par extens. Penchant, inclination. Cet ascendant malin qui vous force à rimer, Boil. || Autorité, influence. L'ascendant qu'il avait pris sur moi, Fén. || En t. de généalogie, ceux qui nous ont précédés et qui nous ont transmis la vie.

ASCENDANT, ANTE (lat. *ascendens*), *adj.* Qui va en montant. Mouvement ascendant. || En astron. Qui monte, qui s'élève, par rapport à l'horizon. || T. de généalogie. Qui a précédé; dont on est né. La ligne ascendante. || T. d'astrologie. Astre ascendant, celui qui monte sur l'horizon au moment de la naissance. || En méd. Douches ascendantes, douches que l'on dirige de bas en haut. || En mus. Harmonie ascendante, celle qui naît d'une suite de quintes en montant. || En mathém. Progression ascendante, celle dont les termes vont en croissant.

ASCENSION (lat. *ascensio*), *s. f.* Action de monter, de s'élever. L'ascension d'un aérostat. L'ascension sur le Mont-Blanc. || En astron. Ascension droite, oblique d'un astre, le point de l'équateur qui se lève avec cet astre dans la sphère droite, oblique. || L'élévation miraculeuse de Jésus-Christ au ciel. || Le jour où l'Église célèbre le mystère de l'Ascension. || Tableau, estampe représentant Jésus montant au ciel.

ASCENSIONNEL, ELLE, *adj.* Force ascensionnelle, force par laquelle un corps tend à s'élever.

ASCÈTE (a-ssè-t'. Ἀσκητής), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui se consacre par piété aux mortifications.

ASCÉTIQUE (ἀσκητικός), *adj.* Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. Vie ascétique. || *S. m.* Celui qui a embrassé la vie ascétique. Les extases des ascétiques. || *S. m. pl.* Ouvrages, traités ascétiques. Les ascétiques des Pères de l'Église. || *S. f.* L'ascétique, la doctrine de la vie ascétique.

* **ASCÉTISME**, *s. m.* Pratiques des ascètes.

ASCIENS (a-ssiin. Ἄσκιος), *s. m. pl.* T. de géogr. anc. Habitants de la zone torride.

ASCITE (a-ssi-t'. Ἀσκίτης), *s. f.* Accumulation d'eau dans le péritoine. || *Adj.* Une hydropisie ascite.

* **ASCITIQUE**, *adj.* Qui est affecté d'ascite; qui a rapport à l'ascite.

ASCLÉPIADE (Ἀσκληπιάδης), *adj.* et *s. m.* Se dit d'un vers grec ou latin formé d'un spondée, de deux choriambes et d'un ïambe.

ASCLÉPIADE (Ἀσκληπιάς), *s. f.* ou **ASCLÉPIAS**, *s. m.* Genre de plantes à graines soyeuses, auquel appartient le dompte-venin.

* **ASIALIE** (ἀ priv. et σίαλον), *s. f.* Absence de salive.

ASIARCHAT, *s. m.* Magistrature qui donnait le droit de présider aux jeux sacrés célébrés par les villes grecques de l'Asie.

ASIARQUE (ἀσιάρχης), *s. m.* Celui qui était revêtu de l'asiarchat.

ASIATIQUE (lat. *asiaticus*), *adj.* Qui appartient à l'Asie.

ASILE ou anciennement **ASYLE** (lat. *asylus*), *s. m.* Lieu inviolable où l'on se réfugiait. Autrefois les églises étaient des asiles. || Par extens. Tout lieu où l'on est en sûreté contre une poursuite, contre un danger. || Fig. Protection, secours, retraite. C'est un grand asile contre l'ennui, Sév. || Salle d'asile ou simplement asile, institution charitable où l'on reçoit les enfants de deux à six ans dont les parents ne peuvent s'occuper.

ASINE (lat. *asinus*), *adj. f.* Bête asine, un âne ou une ânesse. Les races asines, les diverses variétés qu'ont produites dans l'âne domestique le régime, le climat, les croisements.

* **ASITIE** (a-si-tie. Ἀσιτία), *s. f.* En méd. Abstinence forcée et aussi perte de l'appétit.

* **ASPARAGINE** (lat. *asparagus*), *s. f.* Principe médiat cristallisable trouvé dans le suc de l'asperge.

ASPECT (a-spè. Lat. *aspectus*), *s. m.* L'état de ce qui est sous l'œil, devant les yeux. Trembler à l'aspect d'une chose terrible. || Vue. Un domaine assez agréable, dans le plus bel aspect de la nature, Volt. || Orientation. En sorte que la maison fût tournée à un aspect sain, Fén. || Représentation d'une côte et d'une terre dans les cartes marines. Les aspects et les vues sont bien dépeints dans cette carte. || Apparence, dehors, extérieur. Son aspect et son langage. || Faces diverses par lesquelles une chose se présente. Tous les aspects d'un sujet. || En astrologie, aspect des astres, leur situation par rapport à l'influence qu'on leur attribuait sur la destinée humaine.

ASPERGE (lat. *asparagus*), *s. f.* Plante potagère dont on mange les jeunes pousses.

ASPERGÉ, ÉE, *p. p.* d'asperger. Mouillé par la projection d'un liquide.

* **ASPERGEMENT**, *s. m.* État de ce qui est aspergé.

ASPERGER (lat. *aspergere*), *v. a.* Projeter un liquide en forme de pluie sur... Asperger d'eau bénite une assemblée.

ASPERGÈS (lat. *asperges*), *s. m.* Goupillon qui sert à asperger. || Moment de l'office où se fait la cérémonie de jeter de l'eau bénite.

ASPÉRITÉ (lat. *asperitas*), *s. f.* État de ce qui est âpre, raboteux. L'aspérité d'une pierre. || Fig. L'aspérité du caractère, du style.

* **ASPERME** (ἄσπερμος), *adj.* En bot. Qui ne produit pas de graines.

* **ASPERMIE**, *s. f.* En bot. Absence de graines.

ASPERSION (lat. *aspersio*), *s. f.* Action d'asperger, de jeter de l'eau. || En particulier, action de jeter de l'eau bénite.

ASPERSOIR, *s. m.* Aspergès, goupillon à jeter de l'eau bénite.

* **ASPÉRULE** (dim. du lat. *asper*), *s. f.* Genre de plantes auquel appartient l'aspérule odorante, muguet des bois.

ASPHALTE (ἄσφαλτος), *s. m.* Bitume solide, sec, friable, inflammable, qui se trouve particulièrement sur les bords du lac Asphaltite ou mer Morte.

ASPHODÈLE (ἀσφοδελός), *s. m.* Plante de la famille des liliacées, à laquelle appartient l'asphodèle rameux.

* **ASPHYXIANT, ANTE**, *adj.* Qui asphyxie. Odeur asphyxiante.

ASPHYXIE (ἀσφυξία), *s. f.* En méd. Suspension de la respiration et état de mort apparente ou imminente par submersion, strangulation, action de gaz irrespirables, *etc.*

ASPHYXIÉ, ÉE, *p. p.* d'asphyxier. Asphyxié par la vapeur de charbon. || *Subst.* Secours pour les asphyxiés.

ASPHYXIER, *v. a.* Causer l'asphyxie. || S'asphyxier, *v. r.* Se donner la mort par asphyxie.

ASPIC (a-spik. Lat. *aspis*), *s. m.* Serpent très-venimeux. || Fig. C'est un aspic, c'est un homme dangereux par sa médisance. Une langue d'aspic, une méchante langue.

ASPIC (altération de *spic*), *s. m.* Nom vulgaire de la grande lavande. Huile d'aspic (voy. spic).

ASPIC, *s. m.* Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée.

* **ASPIRAIL** (*aspirer*), *s. m.* Trou pratiqué dans un fourneau pour que l'air y puisse pénétrer.

ASPIRANT, ANTE, *adj.* T. d'hydraulique. Qui aspire. Pompe aspirante.

ASPIRANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aspire à une fonction, à une place, à un titre. Aspirant de marine. Aspirant au doctorat.

* **ASPIRATEUR, TRICE**, *adj.* Qui a rapport à l'aspiration. La force aspiratrice des végétaux. || *S. m.* Ventilateur.

* **ASPIRATIF, IVE**, *adj.* Qui a le caractère de l'aspiration.

ASPIRATION (lat. *aspiratio*), *s. f.* Action d'aspirer. L'aspiration de l'air dans le poumon. Aspiration de l'eau par la pompe. || Fig. Mouvement de l'âme vers Dieu; élans du cœur vers les choses élevées. || En gram. Prononciation aspirée d'une voyelle. L'aspiration de l'*h*.

ASPIRÉ, ÉE, *p. p.* d'aspirer. Attiré. L'eau aspirée par les végétaux. || En gram. Affecté d'aspiration. Une lettre aspirée. || *S. f.* Une aspirée, une lettre qui a une aspiration.

ASPIRER (lat. *aspirare*), *v. a.* Attirer l'air dans ses poumons. Aspirer l'air. || Absol. Aspirer avec force. || Élever l'eau en faisant le vide. || En gram. Prononcer de la gorge. Aspirer l'*h*. || Absol. Aspirer. || Aspirer à, *v. n.* Avoir le désir de. Aspirer à la royauté, à régner. || On l'a aussi construit avec *de*. Elle n'aspire encore d'y arriver que par des moyens qui viennent de Dieu même, Pasc.

ASPRE (grec mod. ἄσπρος, blanc), *s. m.* Petite monnaie d'argent chez les Turcs.

ASSA, *s. f.* Suc végétal concret : assa dulcis, ancien nom du benjoin; assa fœtida, gomme résine fétide fournie par la férule persique.

* **ASSAGIR** (*à* et *sage*), *v. a.* Rendre sage. L'âge assagit les jeunes gens. || *V. n.* Devenir sage. || Ce verbe a vieilli.

ASSAILLANT (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui assaille. Repousser les assaillants. || Anciennement, celui qui dans un tournoi combattait contre le tenant.

ASSAILLI, IE, *p. p.* d'assaillir. Assailli de périls.

ASSAILLIR (*ll* mouillées. B. lat. *assalire*), *v. a.* Se jeter sur pour attaquer. Assaillir les ennemis. || Fondre sur. L'orage nous assaillit. || Fig. C'est le doute que j'ai qu'un malheur ne m'assaille, Malherbe.

ASSAINI, IE, *p. p.* d'assainir. Rendu sain.

ASSAINIR (*à* et *sain*), *v. a.* Rendre sain, plus sain.

ASSAINISSEMENT, *s. m.* Action d'assainir; résultat de cette action.

* **ASSAISONNANT, ANTE**, *adj.* En économie rurale, plantes assaisonnantes, celles qui se distinguent par leur saveur acidule, amère ou piquante, leur odeur prononcée.

ASSAISONNÉ, ÉE, *p. p.* d'assaisonner. Pourvu d'assaisonnement. || Fig. Discours assaisonné de plaisanteries.

ASSAISONNEMENT, *s. m.* Action, manière d'assaisonner. || Substances qu'on emploie à assaisonner. || Fig. Tout ce qui ajoute de l'à-propos, du piquant à une chose.

ASSAISONNER (*à* et *saison*), *v. a.* Mettre dans un mets certaines substances qui le relèvent. Assaisonner un ragoût, une salade. || Fig. La sagesse sait assaisonner les plaisirs pour les rendre durables, Fén.

ASSASSIN (arabe *haschisch*), *s. m.* Celui qui assassine. || Crier à l'assassin, appeler du secours. || *Au fém.* Et vous en avez moins [de peine] à me croire assassine, Corn. || Autrefois et fig. Assassin, petite mouche noire que les femmes se mettaient au-dessous de l'œil.

ASSASSIN, INE, *adj.* T. poét. Qui tue. Un poignard assassin. || Fig. Épigramme assassine. || Des yeux assassins, des regards assassins, c'est-à-dire si beaux qu'ils font mourir d'amour.

* **ASSASSINANT, ANTE**, *adj.* Ennuyeux, fatigant.

ASSASSINAT, *s. m.* Meurtre commis par un assassin. || Fig. Acte de violence odieuse; discours qui porte un grave préjudice. Cette calomnie est un assassinat.

ASSASSINÉ, ÉE, *p. p.* d'assassiner. Tué en guet-apens. || Fig. Assassiné de visites importunes.

ASSASSINER, *v. a.* Tuer avec préméditation, par surprise. || Absol. Serait-on reçu à dire qu'on ne peut se passer de voler, d'assassiner? La Bruy. || Excéder de coups, de blessures par trahison. Assassiner de coups. || Causer un grand préjudice, une vive douleur. || Fatiguer, importuner à l'excès. Assassiner de compliments.

* **ASSATION** (a-ssa-sion. Lat. *assare*), *s. f.* Coction des aliments ou des médicaments dans leurs propres sucs, sans addition d'aucune liqueur.

ASSAUT (voy. *assaillir*), *s. m.* Attaque de vive force sur une ville, un poste, etc. Emporter une ville d'assaut. || Fig. Les assauts de la tempête. || Fig. Emporter la place d'assaut, réussir promptement ou brusquement. || Sollicitation vive et pressante. || T. d'escrime. Exercice au fleuret. || Fig. Faire assaut, lutter à qui fera le plus ou le mieux une chose. Faire assaut de zèle.

* **ASSAVOIR**, ancien verbe que l'on a décomposé en : faire à savoir.

* **ASSEAU** (b. lat. *asciculus*), *s. m.* Marteau à l'usage du couvreur, dont la tête est courbée en portion de cercle.

* **ASSÉCHER**, *v. a.* T. de mines. Priver d'eau, d'humidité. || *V. n.* En t. de mar. Devenir à sec. Une roche qui assèche en basse mer.

ASSEMBLAGE, *s. m.* Réunion de choses ou de personnes. || Fig. L'assemblage des plus nobles connaissances. Cet homme est un assemblage de tous les vices. || En menuiserie, manière de joindre des pièces de bois. || En reliure et brochage, réunion des feuilles d'un volume dans l'ordre de leurs signatures.

ASSEMBLÉ, ÉE, *p. p.* d'assembler. Mis ensemble. || En charpenterie, bois assemblé, celui qui, joint à un autre, occupe la place où il doit rester. || *S. m.* Un des pas de la danse, consistant à assembler les deux pieds à la troisième position.

ASSEMBLÉE, *s. f.* Réunion de personnes. Nombreuse assemblée. || Réunion de personnes formant corps. Une assemblée délibérante. || Par analogie. Assemblée de famille, d'actionnaires, de créanciers. || L'assemblée des fidèles, l'Église. || Appel au son du tambour ou de la trompette pour rassembler les soldats. || En certaines localités de la campagne, réunion de fête ou de marché.

* **ASSEMBLEMENT**, *s. m.* Action d'assembler.

ASSEMBLER (lat. *ad* et *simul*), *v. a.* Mettre ensemble. || Fig. Je vois quels malheurs j'assemble sur ma tête, Rac. || Convoquer des personnes, réunir. || Dans les arts mécaniques, assembler les pièces d'une machine. || Par analogie. Quelle importune main... A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux? Rac. || En reliure et brochage, réunir les feuilles dans l'ordre de leurs signatures. || En danse, assembler, absolument, mettre un pied, ordinairement le droit, devant l'autre à la troisième position, le talon droit touchant d'équerre le milieu du pied gauche. || S'assembler, *v. r.* Se réunir. || Prov. Qui se ressemble s'assemble. || On a dit assembler *à* au lieu d'assembler *avec*. Tu suis mes ennemis, t'assembles à leur bande, Malherbe.

ASSEMBLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait les assemblages après le tirage des feuilles qui composent le volume.

ASSENÉ, ÉE, *p. p.* d'assener. Porté sur. Un coup bien assené. || Fig. Un coup de langue bien assené.

ASSENER (anc. forme d'*assigner*), *v. a.* Porter un coup violent. Il lui assena un coup de bâton sur la tête. || Fig. Assener un coup de langue.

* **ASSENTEMENT** ou **ASSENTIMENT** (*assentir*), *s. m.* Odeur qui frappe le nez du chien et qui le porte à se rabattre sur la voie de l'animal que l'on chasse.

ASSENTIMENT (*assentir*), *s. m.* Mouvement de la volonté qui accède; approbation. Donnez votre assentiment à un acte. J'ai l'assentiment de mes supérieurs.

ASSENTIR (lat. *assentire*), *v. n.* Donner son assentiment. Assentir à un acte. || Il a vieilli.

* **ASSENTIR** (*à* et *sentir*), *v. n.* T. de chasse. Reconnaître la voie.

ASSEOIR (lat. *adsidere*), *v. a.* Mettre quelqu'un sur un siége. Asseoir un malade. || Poser, placer, établir. Asseoir un camp. || Fig. Asseoir solidement son trône, un empire. Asseoir un impôt. On ne sait où asseoir sa créance, Pasc. || En t. d'eaux et forêts, asseoir les ventes, marquer le canton de bois qui doit être coupé. || En t. de doreur, asseoir l'or, le poser sur une première matière qui lui sert de fond ou de soutien. || En t. de peint. et de sculpt. Asseoir une figure, lui donner une position naturelle et un bon équilibre. || En t. de manége, asseoir, faire plier les jambes à un cheval. || Faire asseoir quel-

qu'un, dire à quelqu'un de s'asseoir. || S'asseoir, *v. r.* Se mettre sur un siége, se tenir sur son séant. || Se poser, en parlant d'un oiseau.

ASSERMENTÉ, ÉE, *p. p.* d'assermenter. Qui a prêté serment. || Prêtre assermenté, ecclésiastique qui, à l'époque de la constitution civile du clergé, en 1790, avait prêté le serment.

ASSERMENTER (*à* et *serment*), *v. a.* Faire prêter serment, en parlant des personnes auxquelles on confère des offices publics.

* **ASSERTIF, IVE,** *adj.* Qui a le caractère de l'assertion. Une proposition assertive.

ASSERTION (lat. *assertio*), *s. f.* Proposition qu'on affirme. Assertion vraie, fausse.

ASSERVI, IE, *p. p.* d'asservir. Rendu esclave. La patrie asservie. Asservi par les passions. Asservi aux circonstances.

ASSERVIR (*à* et *servir*), *v. a.* Réduire à l'état d'esclavage ou de simple dépendance. César asservit son pays. || Absol. Insensé qui croit asservir et se dispenser d'obéir! P. L. COURIER. || Fig. Ses vertus ont asservi tous les cœurs. || S'asservir, *v. r.* Se soumettre. Il ne s'asservit à aucune règle.

ASSERVISSANT, ANTE, *adj.* Qui asservit. Condition asservissante.

ASSERVISSEMENT, *s. m.* État de servitude; action d'asservir.

* **ASSERVISSEUR,** *s. m.* Celui qui asservit. C'est le grand asservisseur des rois et des consciences, le grand despote religieux, Grégoire VII, VILLEMAIN.

ASSESSEUR (lat. *assessor*), *s. m.* Magistrat adjoint à un juge principal pour l'aider et le remplacer.

* **ASSESSORAT,** *s. m.* Office d'assesseur.

* **ASSESSORIAL, ALE,** *adj.* Qui est d'un assesseur. Droits assessoriaux.

* **ASSETTE** (voy. *asseau*), *s. f.* Marteau avec une tête d'un côté et de l'autre un tranchant, un peu recourbé vers le manche, dont les couvreurs et les tonneliers se servent.

ASSEZ (lat. *ad*, *satis*), *adv.* Autant qu'il en faut. L'avare n'a jamais assez. Assez longtemps. || Bien assez. J'ai bien assez vécu. || C'est assez, c'en est assez, en voilà assez, et elliptiquement assez, c.-à-d. n'en parlons plus, n'en disons pas davantage. || Assez de. Ce m'est assez d'honneur, MALH. || Avoir assez d'une chose, en avoir suffisamment, et quelquefois en être fatigué, rassasié. || Assez d'autres, un nombre bien suffisant, autant que j'en voudrai. Assez d'autres États lui prêteront asile, CORN. || Assez, quelque peu, dans un sens qui est ou diminutif ou augmentatif suivant les mots : Elle est assez jolie, c'est-à-dire elle n'est qu'un peu jolie; une lettre assez longue, c'est-à-dire qui dépasse la longueur ordinaire. || Assez et trop longtemps, locution poétique signifiant pendant trop longtemps. Assez est explétif dans : Assez souvent, assez peu, etc. || Assez pour, devant un infinitif. Il est assez riche pour acheter ce domaine. || On a dit, dans le même sens, assez de. Les Athéniens ordonnèrent une punition de mort contre le premier qui serait assez hardi de proposer la guerre, FÉN. || On a dit aussi : Assez... que de. Nous avons été assez ingrats que de faire servir les créatures contre le Seigneur même, MASS. || *S. m.* Séparer l'assez d'avec le trop, BAYLE.

ASSIDU, UE (lat. *assiduus*), *adj.* Exact à se tenir où il doit être. Magistrat assidu aux audiences. || Qui a une application soutenue. Un enfant assidu au travail. || Qui rend des soins continuels à une personne. Soyez assidu auprès de ce malade. Compagne assidue, RAC. || En parlant des choses, continu, constant. Des plaintes assidues.

ASSIDUITÉ (lat. *assiduitas*), *s. f.* Présence assidue dans un lieu, près de quelqu'un. Assiduité d'un juge aux audiences. Les assiduités des courtisans. || Application continuelle. Son goût pour s'instruire, son assiduité à l'étude, VOLT.

ASSIDÛMENT, *adv.* D'une manière assidue.

ASSIÉGÉ, ÉE, *p. p.* d'assiéger. Qui subit un siége. || Autour de qui on se presse. Nous nous voyons sans cesse assiégés de témoins, RAC. || Fig. Accablé. Nous sommes assiégés de soucis. || *Subst.* Les assiégés.

ASSIÉGEANT, ANTE, *adj.* Qui assiége une place forte. Les troupes assiégeantes. || *S. m.* L'assiégeant.

ASSIÉGER (b. lat. *assediare*), *v. a.* Faire le siége d'une place. || Par extens. Se presser autour. Je n'assiége pas la porte des grands, Boss. || Fig. Obséder, importuner, poursuivre. Ce souvenir m'assiége. Il m'assiége de ses plaintes.

ASSIETTE (lat. *ad* et *situs*), *s. f.* Manière de se poser, d'être posé. Déranger quelqu'un de son assiette. L'assiette d'une poutre. || Par analogie. Les hommes errants dans les bois ayant pris une assiette plus fixe, J. J. ROUSS. || T. de manége. Perdre son assiette, n'être pas solide sur la selle. || Position topographique d'une maison, d'une ville, etc. Assiette d'un lieu, d'un camp. || L'assiette d'un impôt, sa répartition. || Fig. État, disposition de l'esprit. Faire sortir l'âme de son assiette. || Vaisselle large et plate sur laquelle on mange. || Par extens. Une assiette de potage, la quantité de potage qu'une assiette peut contenir. || Famil. Piquer l'assiette, manger habituellement chez les autres. Piqueur d'assiette et plus souvent pique-assiette, parasite.

ASSIETTÉE, *s. f.* Ce que tient une assiette. Une assiettée de potage.

ASSIGNABLE, *adj.* Qui peut être assigné, déterminé. Différence assignable.

ASSIGNAT (lat. *assignatum*), *s. m.* En jur. Action d'asseoir une rente sur un immeuble. || On dit maintenant constitution de rente. || Papier-monnaie émis pendant la Révolution, et dont la valeur était assignée sur les biens nationaux.

ASSIGNATION (lat. *assignatio*), *s. f.* Affectation d'un fonds au payement d'une dette. || Mandat, ordre pour recevoir une somme assignée sur un certain fonds. || En procédure, ajournement à comparaître par-devant le juge. || Exploit qui indique le jour. || Par extens. Rendez-vous.

ASSIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'assigner. Imputé sur. || Cité devant la justice. || *Subst.* L'assigné. || Fixé. Se trouver au lieu assigné.

ASSIGNER (lat. *assignare*), *v. a.* Affecter un fonds au payement d'une rente, d'une dette, etc. Assigner une rente sur ses biens. || Citer par un exploit à comparaître devant le juge. || Fixer, déterminer. Assigner à quelqu'un un rendez-vous.

* **ASSIMILABILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est assimilable.

* **ASSIMILABLE,** *adj.* Qui peut être assimilé.

* **ASSIMILATEUR, TRICE,** *adj.* Qui procure l'assimilation. Les forces assimilatrices.

* **ASSIMILATIF, IVE,** *adj.* Qui tient à l'assimilation, qui s'y rapporte.

ASSIMILATION (lat. *assimilatio*), *s. f.* Action de présenter comme semblable. Une assimilation injurieuse. || En physiologie, action commune à tous les êtres organisés et par laquelle un corps vivant rend semblables à soi et s'assimile les matières alimentaires. || En gram. Règle euphonique par laquelle une consonne transforme la consonne qui la précède en une autre consonne de même degré qu'elle. Ainsi, dans *in-lisible*, l'assimilation change l'*n* en *l* : *il-lisible*. || Dans les langues, procédé de l'usage rapprochant ou confondant des mots qui, différents au fond, se ressemblent pour la forme.

ASSIMILÉ, ÉE, *p. p.* d'assimiler. Alexandre assimilé par Boileau à un fou furieux. || En physiologie, les substances assimilées.

ASSIMILER (lat. *assimilare*), *v. a.* Comparer, rapprocher. Assimiler l'or et le cuivre, ou l'or au cuivre. || En physiologie, convertir en sa propre substance. Nous nous assimilons les aliments. || Convertir en semblable. La civilisation tend à assimiler les différents peuples. || S'assimiler à, *v. r.* Se comparer à. || Être assimilé. Les substances nutritives s'assimilent plus ou moins facilement. || Se rendre semblable à.

ASSIS, ISE, *p. p.* d'asseoir. Assis dans un bon fauteuil. || *Subst.* Voter par assis et levé, en se levant ou en restant assis. || Posé. Édifices mal assis sur leurs bases. || Fig. Des impôts bien assis. || Situé. || En blas. Assis se dit de tous les animaux domestiques qu'on représente posés sur leur derrière. || T. d'équitation. Cavalier bien ou mal assis, cavalier qui se tient ou ne se tient pas ferme sur la selle.

ASSISE (voy. *asseoir*), *s. f.* Rang des pierres de taille

posées horizontalement, et sur lequel on assoit une muraille. || Les assises d'une montagne, gradins réguliers dans une montagne qui ne s'élève point par une pente insensible. || *Au pl.* Session d'une cour criminelle. || Cour d'assises, tribunaux criminels. || Anciennement, les grandes assises étaient la séance de certains juges supérieurs qui étaient envoyés dans les provinces pour examiner si les juges des tribunaux subalternes remplissaient leur devoir.

ASSISTANCE, *s. f.* Présence, surtout en parlant d'un officier public ou d'un prêtre. Le droit d'assistance du curé. || Personnes réunies en un lieu, assemblée. || Le conseil d'un ordre religieux. || Dans l'ordre des jésuites, assistance, le pays ou la province où un jésuite fait la fonction d'assistant au général ou au provincial de son ordre. || Aide, secours. Donner ou prêter assistance à quelqu'un. || Assistance publique, administration des hôpitaux et des secours aux indigents.

ASSISTANT, ANTE, *adj.* Qui assiste. Il se dit particulièrement des ecclésiastiques qui, dans les messes solennelles, assistent le célébrant à l'autel. || *S. m.* L'assistant, le prélat qui assiste le consacrant, lorsqu'on sacre un évêque. || Celui qui, dans plusieurs sociétés ecclésiastiques, aide le supérieur général dans ses fonctions. || Dans les séminaires, l'assistant est celui qui fait les fonctions de supérieur du séminaire, quand le supérieur n'y est pas. || Assistante, *s. f.* Dans les communautés de femmes, celle qui, au défaut de l'abbesse, fait les fonctions quand la mère supérieure n'y peut vaquer. || *S. m. plur.* Les personnes présentes en un lieu.

ASSISTÉ, ÉE, *p. p.* d'assister. Accompagné. Assisté de ses témoins. || Aidé, secouru. Assisté de vos conseils.

ASSISTER (lat. *adsistere*), *v. n.* Être présent. || *V. a.* Seconder quelqu'un en justice. || Siéger comme assesseur, seconder dans un office. || Accompagner. Se faire assister par un ou d'un commissaire. || Assister un malade, lui donner des soins, l'exhorter à bien mourir. || Assister un criminel, lui donner les consolations de la religion. || Aider, secourir. Assister les pauvres. || Famil. Dieu vous assiste ! se dit à un malheureux qu'on ne peut secourir; quelques personnes le disent aussi à ceux qui éternuent.

* **ASSOCIABLE**, *adj.* Qui peut être associé.

ASSOCIATION, *s. f.* Réunion de plusieurs personnes pour un but commun. || Fig. Association de mots. Association d'idées.

ASSOCIÉ, ÉE, *p. p.* d'associer. Mis en union. Associé au commerce de son père. || *Subst.* J'ai pris un associé. || Dans quelques académies, un membre associé ou simplement un associé, celui qui participe aux travaux d'une académie sans jouir des mêmes avantages que les membres titulaires. || Nom qu'on donnait, dans l'ancienne académie des sciences, à un grade inférieur à celui d'académicien. || Associée, *s. f.* Religieuse de la deuxième classe, dans l'ordre de la Visitation de Notre-Dame.

* **ASSOCIEMENT**, *s. m.* État de ce qui est associé.

ASSOCIER (lat. *associare*), *v. a.* Mettre en société, en union, en partage. Il l'associa à son commerce. Il associe à l'empire le grand Théodose, Boss. || S'associer quelqu'un, le prendre pour collaborateur, pour aide. || Fig. Unir, joindre, allier. Associer l'activité à la science. || S'associer à ou avec, *v. r.* Former société avec, se joindre à quelqu'un. Quoi ! vous vous associez à un pareil homme? Il s'associa avec moi. || On a dit aussi s'associer de. Je me suis associé d'un fort honnête homme, Regnard. || Fig. S'associer à, se joindre, prendre part. Il s'était associé au crime de Catilina. || Hanter, fréquenter. Il ne faut pas s'associer avec le premier venu.

ASSOGUE (a-so-gh'. Arabe, *al zibag*, le vif-argent), *s. f.* Galion d'Espagne, destiné à porter en Amérique le mercure qui sert à traiter le minerai d'argent.

ASSOLÉ, ÉE, *p. p.* d'assoler. Disposé par assolement.

ASSOLEMENT, *s. m.* Succession de cultures sur une même sole, établie à l'effet d'obtenir de la terre, perpétuellement et aux moindres frais, le plus grand produit.

ASSOLER (*à* et *sole*), *v. a.* Distribuer des terres labourables par assolement.

* **ASSOMBRI, IE**, *p. p.* d'assombrir. Rendu sombre.

* **ASSOMBRIR** (*à* et *sombre*), *v. a.* Rendre sombre. Ces arbres assombrissent notre habitation. || S'assombrir, *v. r.* Devenir sombre. Le temps s'assombrit. || Fig. Dans la maladie, les idées s'assombrissent.

ASSOMMANT, ANTE, *adj.* Qui assomme. || Qui fatigue, ennuie beaucoup. Travail assommant. || A quoi on ne peut résister, répondre. Ils répondirent à cette question assommante par..., Volt.

ASSOMMÉ, ÉE, *p. p.* d'assommer. Tué ou étourdi avec une masse. || Fatigué, incommodé, étourdi.

* **ASSOMMEMENT**, *s. m.* Action d'assommer, d'abattre un animal.

ASSOMMER (*à* et *somme*, fardeau), *v. a.* Tuer avec une masse ou avec quelque chose de lourd. || Battre avec excès. || Fig. Incommoder, importuner, fatiguer. On nous assommait de questions. || Affliger profondément. La mort de M. du Mans m'a assommée, Sév. || Confondre, réduire à quia. Vous nous assommez avec vos grands mots, Mol.

* **ASSOMMEUR**, *s. m.* Celui qui assomme.

ASSOMMOIR, *s. m.* Instrument pour assommer, et spécialement bâton court garni, à une extrémité, d'une balle de plomb. || Fig. et famil. Un coup d'assommoir, un événement soudain qui assomme, qui porte un coup fatal. || Piége qui assomme les bêtes qui s'y prennent.

* **ASSOMPTIF, IVE** (lat. *assumptivus*), *adj.* En philos. Jugement assomptif, proposition assomptive, jugement, proposition auxiliaire.

ASSOMPTION (lat. *assumptio*), *s. f.* Enlèvement miraculeux de la sainte Vierge au ciel. || Jour auquel l'Église en célèbre la fête. L'Assomption se célèbre le 15 d'août.

* **ASSONAH**, *s. f.* Voy. sonna.

ASSONANCE, *s. f.* Consonnance imparfaite. France et franche sont des assonances.

ASSONANT, ANTE (lat. *adsonans*), *adj.* Qui a une assonance. Vers assonants.

ASSORATH, *s. f.* Voy. surate.

ASSORTI, IE, *p. p.* d'assortir. Mis avec des personnes ou des choses qui conviennent. Un mari et une femme bien assortis. Attelage assorti. || Bien fourni en marchandises, etc. Magasin, marchand bien assorti.

ASSORTIMENT, *s. m.* Convenance de plusieurs choses entre elles. L'assortiment de ces couleurs est agréable. || Assemblage de certaines choses qui vont ordinairement ensemble. Un assortiment d'outils. || T. d'imprimerie. Supplément de tous les caractères nécessaires à un genre de composition. || T. de commerce. Collection de marchandises du même genre. || En librairie, livres d'assortiment, ceux qu'un libraire tire par achat ou par échange des autres libraires.

ASSORTIR (*à* et *sorte*), *v. a.* Assembler des choses qui se conviennent. Assortir des couleurs, des fleurs. || Accompagner. Son esprit et son humeur étaient faits pour assortir le reste, Hamilton. || Mettre ensemble, en parlant des personnes. Ceux que la conformité des goûts assortit. || Assortir des chevaux, les joindre ensemble suivant les divers emplois. || En métallurgie, assortir les minerais, les mélanger comme il convient, pour faciliter la fusion. || Fournir, approvisionner de toutes les marchandises nécessaires. Assortir un magasin. || *V. n.* Convenir. Ce tableau n'assortit pas à son pendant. || S'assortir, *v. r.* Être assorti, être en convenance. || Fig. Nos caractères ne s'assortissent point. || Se pourvoir. Je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes, J. J. Rouss.

ASSORTISSANT, ANTE, *adj.* Qui convient, qui assortit bien à. On prend des manières assortissantes aux choses qu'on dit, J. J. Rouss. || Absol. Trois mousquets, avec les trois fourchettes assortissantes, Mol.

ASSOTÉ, ÉE, *p. p.* d'assoter.

ASSOTER (*à* et *sot*), *v. a.* Infatuer d'une ridicule passion. || S'assoter de, *v. r.* S'éprendre sottement de.

* **ASSOUCHEMENT**, *s. m.* En archit. Pierres dans un fronton qui forment la base du triangle.

ASSOUPI, IE, *p. p.* d'assoupir. Le dragon assoupi, Corn. Douleur, affaire assoupie. Le flot assoupi.

ASSOUPIR (lat. *ad* et *sopire*), *v. a.* Jeter dans un sommeil ou léger ou de peu de durée. || Fig. Suspendre, diminuer momentanément. || Atténuer, empêcher les suites mauvaises. On assoupit les bruits qui couraient.

|| S'assoupir, *v. r.* Se laisser aller doucement au sommeil. || Fig. Se calmer, s'affaiblir. Sa douleur s'assoupit.

ASSOUPISSANT, ANTE, *adj.* Qui assoupit. || Fig. Lecture assoupissante.

ASSOUPISSEMENT, *s. m.* État d'une personne assoupie. || En méd. État voisin du sommeil, et dans lequel les fonctions de relation sont complétement suspendues ou ne s'exercent qu'imparfaitement. || Fig. Négligence extrême de ses devoirs et de ses intérêts. || Au sens actif : l'action d'assoupir. L'assoupissement d'une querelle.

ASSOUPLI, IE, *p. p.* d'assouplir. Rendu souple. || Fig. Assoupli par une discipline sévère.

ASSOUPLIR (*à* et *souple*), *v. a.* Rendre souple, flexible. || Fig. Assouplir un caractère violent. || S'assouplir, *v. r.* Devenir souple. Le cuir s'assouplit à l'eau. || Fig. Son caractère n'a pu s'assouplir.

ASSOURDI, IE, *p. p.* d'assourdir.

ASSOURDIR (*à* et *sourd*), *v. a.* Causer une surdité passagère ; ne pas permettre d'entendre. Trop de bruit nous assourdit, PASC. || En peint. Diminuer la lumière dans les demi-teintes, ôter aux reflets le transparent.

ASSOURDISSANT, ANTE, *adj.* Qui assourdit.

* **ASSOURDISSEMENT,** *s. m.* État de ceux qui sont assourdis. || Action d'assourdir.

ASSOUVI, IE, *p. p.* d'assouvir. Sa faim est assouvie. || Fig. L'ambition déplaît quand elle est assouvie, CORN.

ASSOUVIR (b. lat. *assopire* ou lat. *ad* et *sufficere*), *v. a.* Rassasier, quand la faim est pressante. || Fig. Satisfaire. || S'assouvir, *v. r.* Se rassasier. || Fig. Adraste ne peut s'assouvir de carnage, FÉN.

ASSOUVISSEMENT, *s. m.* Action d'assouvir, état d'être assouvi. || Fig. L'assouvissement des désirs, des passions.

ASSUJÉTI, IE ou plus ordinairement **ASSUJETTI, IE,** *p. p.* d'assujétir. Soumis. Assujetti à la domination romaine. || Astreint. Adam assujetti à la mort. || Absol. Cet homme est fort assujetti, il est tenu dans une grande sujétion par les devoirs de sa place, ses relations de famille, etc. || Maintenu, fixé, assujetti par un point d'aiguille.

ASSUJÉTIR ou plus ordinairement **ASSUJETTIR** (*à* et *sujet*), *v. a.* Ranger sous sa domination. || Absol. En assujettissant vous avez l'art de plaire, CORN. || Fig. Astreindre, obliger. Assujettir les passions. Il assujettissait ses désirs au joug de la raison. || Maintenir en place, fixer. Assujettir la vigne en l'attachant. || S'assujettir, *v. r.* Se soumettre, s'astreindre. Assujettir aux lois.

ASSUJÉTISSANT, ANTE ou plus ordinairement **ASSUJETTISSANT, ANTE,** *adj.* Qui tient dans une grande sujétion, qui exige beaucoup d'assiduité.

ASSUJÉTISSEMENT ou plus ordinairement **ASSUJETTISSEMENT,** *s. m.* État de soumission, de dépendance. || Fig. Contrainte, obligation de faire une chose. L'élévation a ses assujettissements et ses inquiétudes, MASS.

ASSUMÉ, ÉE, *p. p.* d'assumer.

ASSUMER (lat. *assumere*), *v. a.* Prendre sur soi ou pour soi. Assumer la responsabilité d'une mesure.

ASSURANCE, *s. f.* Confiance, sécurité. J'ai la ferme assurance qu'il nous aidera. Avez-vous cependant une pleine assurance D'avoir assez de vie et de persévérance? CORN. || Preuve, garantie. Quelle autre assurance puis-je demander de sa bonne foi? || Promesse, protestation. Je vous donne l'assurance que je ferai tout mon possible. || Dans les formules de politesse qui terminent une lettre : Agréez l'assurance de ma considération, de mon dévouement, de mon respect. || En assurance, *loc. adv.* En sûreté. Par là vous croyez être en assurance, PASC. || Hardiesse, fermeté, audace. Il parle avec assurance. || Nantissement, garantie matérielle. Ne traitez pas si l'on ne vous donne une solide assurance. || Acte par lequel un assureur s'engage à payer à celui qui perd l'objet assuré une somme fixée dans cet acte. Assurance contre l'incendie, contre la grêle, sur la vie, etc.

* **ASSURE** (*assurer*), *s. f.* Dans une tapisserie de haute lisse, le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine dont on couvre la chaîne de la tapisserie ; ce qu'on appelle trame dans les étoffes et les toiles.

ASSURÉ, ÉE, *p. p.* d'assurer. Qui est en sûreté, à l'abri, sûr. Assuré contre les dangers. Un sou, quand il est assuré, Vaut mieux que cinq en espérance, LA FONT. || Certain. Présage assuré. || Qui est sûr de, qui se fie en. Il fallait être assuré de Dieu, BOSS. Ne vous tenez point pour assurée sur votre vertu, ID. || Qui a la certitude de, sachant sûrement. Qui peut être assuré de son propre bon sens? Bien assuré que le gouvernement ferait la guerre. || Affermi, stable. Des pas mal assurés. Main assurée. || Hardi, ferme. Contenance assurée. || Famil. Un assuré menteur, un menteur impudent, audacieux. || Garanti par une assurance. Maison assurée contre l'incendie. Je suis assuré. || *Subst.* Tous les assurés ont été indemnisés.

ASSURÉMENT, *adv.* Certainement, d'une manière certaine. || Avec assurance. Qui marche assurément n'a point peur de tomber, CORN.

ASSURER (*à* et *sûr*), *v. a.* Rendre solide, sûr, ferme. Assurer les navires avec les ancres. || Assurer la main, la rendre ferme et sûre. || Donner de l'assurance. Un oracle m'assure, CORN. || On dit maintenant de préférence rassurer. || Rendre une chose sûre, faire qu'elle ne manque pas. Il s'assura par là votre amitié. || Mettre en sûreté. Il assura sa vie par cette précaution. Pour mieux assurer la fortune de ses enfants. || Transmettre après soi par un acte ce qu'on possède à un tiers. Il a assuré par son testament tous ses biens à son neveu. || S'engager à payer une certaine somme, en cas d'un sinistre déterminé. Faire assurer ou simplement assurer son mobilier, le garantir contre tout sinistre par une police d'assurance. || Assurer à, avec le régime indirect de la personne. Engager à croire, certifier, répondre de. Je lui assurai que. || Assurer de, avec le régime direct de la personne. Assurez-le de mon respect. Ces insensés croyaient encore les faux prophètes qui les assuraient que le jour du salut était venu, BOSS. || En t. de mar. Assurer son pavillon, le faire reconnaître. || En t. de manége, assurer un cheval, lui faire prendre une position franche et l'habituer à exécuter avec régularité et précision tous les mouvements, les arrêts, etc.

S'ASSURER, *v. r.* Se mettre en sûreté, se garantir. S'assurer contre les piéges. || Absol. Princesse, assurez-vous, RAC. || S'assurer dans, en, sur, à, établir sa confiance dans, en, etc. || S'assurer de, prendre une entière connaissance. S'assurer de la vérité. || S'assurer de ou que, être persuadé, avoir la certitude. Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux? LA FONT. Assurez-vous de mon obéissance, RAC. || Elliptiq. Quelque chien enragé l'a mordu, je m'assure, MOL. || Absol. On ne peut s'assurer et l'on est toujours dans la défiance, PASC. || S'assurer de, se rendre maître de, se saisir de, arrêter, emprisonner. || S'assurer de, se ménager l'appui de quelqu'un.

ASSUREUR, *s. m.* Celui qui garantit par contrat d'assurance.

* **ASTATIQUE** (*ἀ* priv. et *στατικός*), *adj.* T. de phys. Qui n'est point stable. Aiguille astatique.

ASTER (a-stèr'. Lat. *aster*), *s. m.* Genre de plantes vivaces, à fleurons blancs, roses, violets ou bleus.

ASTÉRIE (*ἀστέριος*), *s. f.* En zool. Nom d'un genre d'invertébrés radiaires, aussi appelés étoiles de mer. || T. de phys. Voy. ASTÉRISME.

ASTÉRISME (*ἀστερισμός*), *s. m.* En astr. Assemblage d'étoiles, constellation. || En phys. Astérisme ou astérie, phénomène de lumière offert par quelques minéraux qui laissent apercevoir une étoile à six rayons.

ASTÉRISQUE (*ἀστερισκός*), *s. m.* T. d'imprim. Signe en forme d'étoile (*), auquel on attribue un sens convenu. Dans ce Dictionnaire, les astérisques placés devant les mots indiquent qu'ils ne sont pas admis par l'Académie.

* **ASTÉROÏDE** (*ἀστήρ, εἶδος*), *s. m.* En astr. Petite planète. || Petit corps qui parcourt les espaces célestes. Les aérolithes sont des astéroïdes.

* **ASTHÉNIE** (*ἀσθένεια*), *s. f.* En méd. Manque de force, débilité, faiblesse.

* **ASTHÉNIQUE,** *adj.* Qui tient de l'asthénie.

ASTHMATIQUE, *adj.* Qui a un asthme. || *S. m.* et *f.* Un asthmatique, une asthmatique.

ASTHME (a-sm'. *Ἆσθμα*), *s. m.* Gêne de la respiration qui revient par accès.

* **ASTI** ou **ASTIC** (all. *Stich*), *s. m.* Gros os de cheval ou de mulet dont les cordonniers se servent pour lisser certaines parties du soulier. || Polissoir de giberne.

* **ASTICOT**, *s. m.* Sorte de petit ver blanc ; larve d'insecte développée dans la viande et servant pour la pêche.

ASTICOTÉ, ÉE, *p. p.* d'asticoter.

ASTICOTER (all. *stechen*), *v. a.* Irriter légèrement, tourmenter pour de petites choses. || Il est très-familier.

* **ASTIQUER** (*astic*), *v. a.* Lisser le cuir des souliers avec un astic. || Étendre la cire sur la giberne au moyen d'un astic, et dans le langage très-familier et au réfléchi, s'astiquer, s'arranger, se parer, en parlant des hommes.

* **ASTOME** (ἀ priv. et στόμα), *adj.* T. didactique. Qui n'a pas de bouche.

* **ASTRACAN**, *s. m.* Peau d'agneau frisé, employée en fourrure et provenant originairement de la ville d'Astracan. Il y a de l'astracan noir et de l'astracan gris.

ASTRAGALE (ἀστράγαλος), *s. m.* En archit. Moulure embrassant la partie supérieure du fût d'une colonne. || T. d'anat. L'un des os du tarse.

ASTRAGALE (ἀστράγαλος), *s. m.* Genre de plantes légumineuses dont quelques-unes fournissent la gomme adragant.

ASTRAL, ALE (lat. *astralis*), *adj.* Qui appartient aux astres, qui a quelque rapport avec les astres. || Lampe astrale, lampe suspendue, avec un réflecteur qui renvoie la lumière.

ASTRE (lat. *astrum*), *s. m.* Tout corps cheminant régulièrement dans les espaces célestes. || L'astre du jour, le soleil. || L'astre des nuits, la lune. || Poétiq. Les astres, *au pl.* Le ciel. Ta gloire montera jusqu'aux astres, Fén. || En astrologie, les astres, les corps célestes considérés par rapport à leur influence prétendue sur la destinée des hommes. Sous quel astre, bon Dieu, faut-il que je sois né ? Mol. || Fig. et poétiq. Personne illustre. Il est l'astre naissant qu'adorent nos États, Corn. || Famil. Cette femme est belle comme un astre, c.-à-d. très-belle.

ASTRÉE (ἀστραῖος), *s. f.* Sorte de polypier pierreux dont la surface est parsemée d'étoiles.

* **ASTRÉE** (lat. *Astræa*), *s. f.* Fille de Jupiter et de Thémis, qui régnait dans le siècle d'or, et faisait fleurir la justice parmi les hommes. || En astron. La constellation de la Vierge. || Planète télescopique découverte en 1845 par Hencke.

ASTREINDRE (lat. *astringere*), *v. a.* Soumettre à. On l'astreignit à observer la règle. || S'astreindre, *v. a.* Cet homme ne peut pas s'astreindre au moindre travail.

ASTREINT, EINTE, *p. p.* d'astreindre. Obligé à. Astreint à un rude labeur.

* **ASTRICTIF, IVE**, *adj.* En méd. Qui a la vertu de resserrer.

ASTRICTION (lat. *astrictio*), *s. f.* En méd. Action d'une substance astringente. || En chir. Action de serrer.

* **ASTRINGENCE**, *s. f.* En méd. Qualité de ce qui est astringent.

ASTRINGENT, ENTE (lat. *astringens*), *adj.* En méd. Qui a la propriété de déterminer une sorte de crispation dans les tissus. || *S. m.* Les astringents.

* **ASTROÏDE** (ἀστροειδής), *adj.* Qui est disposé en manière d'étoile.

ASTROÏTE (lat. *astroites*), *s. f.* Sorte de madrépore.

ASTROLABE (b. lat. *astrolabium*, de ἀστρολάβον), *s. m.* Instrument autrefois employé pour mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. || S'est dit autrefois pour planisphère céleste.

* **ASTROLÂTRE**, *s. m.* Adorateur des astres.

* **ASTROLÂTRIE** (ἄστρον et *latrie*), *s. f.* Religion dans laquelle on adore les astres.

ASTROLOGIE (ἀστρολογία), *s. f.* Astrologie judiciaire ou simplement astrologie, art chimérique prétendant prévoir l'avenir d'après l'inspection des astres.

ASTROLOGIQUE, *adj.* Qui appartient à l'astrologie.

* **ASTROLOGIQUEMENT**, *adv.* D'une manière astrologique.

ASTROLOGUE (lat. *astrologus*), *s. m.* Celui qui est versé dans les prétendues règles de l'astrologie. || Fig. Ce n'est pas un grand astrologue, se dit d'un homme peu intelligent, peu habile.

* **ASTROMANCIE** (*astre* et le suffixe *mancie*), *s. f.* Divination par les astres.

ASTRONOME (lat. *astronomus*), *s. m.* Celui qui connaît et pratique l'astronomie.

ASTRONOMIE (lat. *astronomia*), *s. f.* Science qui s'occupe de la connaissance des astres et des lois qui règlent leurs mouvements. || Astronomie mathématique, celle qui s'occupe particulièrement du calcul des forces auxquelles les astres obéissent. || Astronomie physique, celle qui s'occupe particulièrement des conditions physiques des astres. || Astronomie nautique, partie de l'astronomie qui a rapport à la navigation.

ASTRONOMIQUE (lat. *astronomicus*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à l'astronomie.

ASTRONOMIQUEMENT, *adv.* Suivant les principes de l'astronomie.

* **ASTROSCOPE** (ἄστρον et σκοπεῖν), *s. m.* Instrument pour retrouver facilement dans le ciel les constellations.

* **ASTROSTATIQUE** (*astre* et *statique*), *s. f.* Statique des astres ou connaissance de la masse et de la distance respective des astres.

ASTUCE (lat. *astucia*), *s. f.* Habitude de ruser, de tromper, fourberie.

ASTUCIEUSEMENT, *adv.* Avec astuce.

ASTUCIEUX, EUSE, *adj.* Qui a de l'astuce, en parlant des personnes et des choses. Homme, langage astucieux.

* **ASTYLE**, *adj.* En bot. Qui est dépourvu de style.

ASYLE, *s. m.* Voy. ASILE.

* **ASYMÉTRIE** (ἀ priv. et *symétrie*), *s. f.* Manque de symétrie.

* **ASYMÉTRIQUE**, *adj.* Qui manque de symétrie.

ASYMPTOTE (a-sin-pto-t'. Ἀσύμπτωτος), *s. f.* En géom. Ligne droite qui s'approche indéfiniment d'une courbe, sans pouvoir jamais la toucher.

ASYMPTOTIQUE, *adj.* Qui appartient ou a rapport à l'asymptote.

* **ASYNARTÈTE** (a-si-na-rtè-t'. Ἀσυνάρτητος), *s. m.* T. de métrique anc. Vers coupé en deux parties qui peuvent être regardées chacune comme un vers particulier.

* **ASYNDÈTE** (a-si-ndè-t'. Ἀσύνδετος), *s. f.* Synonyme de disjonction, sorte d'ellipse par laquelle on retranche les conjonctions simplement copulatives qui doivent unir les parties d'une phrase.

* **ATAGHAN**, *s. m.* Le même que yatagan.

ATARAXIE (ἀταραξία), *s. f.* En philos. Absence de trouble dans l'âme.

* **ATAVISME** (lat. *atavus*), *s. m.* En bot. Tendance des plantes hybrides à retourner à leur type primitif. || En physiologie, ressemblance avec les aïeux.

ATAXIE (ἀταξία), *s. f.* Ensemble de phénomènes nerveux remarquables par l'irrégularité de la marche et la gravité des maladies auxquelles ils sont liés. || En philos. Désordre des mouvements de l'âme.

ATAXIQUE, *adj.* Qui appartient à l'ataxie. État ataxique. || Fièvre ataxique, autrefois fièvre maligne.

ATELIER (*attelle*), *s. m.* Lieu où travaillent un certain nombre d'ouvriers. || Tous les ouvriers d'un atelier. Un chef d'atelier. || Lieu de travail d'un peintre, d'un sculpteur. || L'atelier, les élèves d'un artiste considérés collectivement. || Jour d'atelier, jour le plus propre à éclairer un tableau, une statue.

ATELLANES (lat. *Atella*, ville de Campanie), *s. f. pl.* Petites pièces d'un caractère bouffon, souvent licencieux, en usage sur le théâtre romain.

ATÉMADOULET (arabe *itmâd eddaoulet*, l'appui de l'empire), *s. m.* Titre du premier ministre de Perse.

ATERMOIEMENT, *s. m.* Délai accordé à un débiteur par ses créanciers. || En général, retard, faux-fuyant.

ATERMOYÉ, ÉE, *p. p.* d'atermoyer. Renvoyé à un autre terme. Des payements atermoyés.

ATERMOYER (*à* et *terme*), *v. a.* Donner un atermoiement. Atermoyer une lettre de change. || *V. n.* Différer, chercher des faux-fuyants. || S'atermoyer, *v. r.* Faire un atermoiement avec ses créanciers.

ATHÉE (ἄθεος), *s. m.* Celui qui ne croit point que Dieu existe. || *Adj.* Un prince athée.

ATHÉISME, *s. m.* Opinion, doctrine des athées.

* **ATHÉISTIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'athéisme.

ATHÉNÉE (lat. *athenæum*), *s. m.* T. d'antiq. Lieu public où les poëtes et les rhéteurs faisaient lecture de leurs ouvrages. || Établissement n'appartenant pas à l'enseignement officiel, où se font des cours ou des lectures.

⋆ **ATHERMAL, ALE** (ἀ priv. et *thermal*), *adj*. Qui est à la température de 9 à 10 degrés.

⋆ **ATHERMANE** ou **ATHERMIQUE** (ἀ priv. et θέρμη), *adj*. Qui a la propriété d'arrêter les rayons de calorique.

ATHLÈTE (lat. *athleta*), *s. m*. Celui qui s'exerçait à la lutte ou au pugilat pour combattre dans les jeux solennels de la Grèce. || Fig. Homme fort et adroit aux exercices du corps. || Fig. Les athlètes de la foi, de Jésus-Christ, les martyrs. || Fig. Adversaire, émule.

ATHLÉTIQUE (ἀθλητική), *s. f*. L'art des athlètes.

ATHLÉTIQUE, *adj*. Qui est propre à l'athlète. Taille, force athlétique.

⋆ **ATHLÉTIQUEMENT**, *adv*. D'une manière athlétique.

ATHLOTHÈTE (ἀθλοθέτης), *s. m*. Officier qui, chez les Grecs, présidait aux combats gymniques.

ATINTÉ, ÉE, *p. p*. d'atinter. Une jeune fille atintée.

ATINTER (origine inconnue), *v. a*. Orner avec affectation. || Il est populaire. || S'atinter, *v. r*.

ATLANTE (lat. *Atlas*, géant de la mythologie), *s. m*. En archit. Figure humaine chargée de quelque fardeau.

ATLANTIQUE (lat. *atlanticus*), *adj*. Mer Atlantique, mer qui est entre l'ancien et le nouveau monde. || Format atlantique, format où la feuille entière ne forme qu'un feuillet. || *S. f*. L'Atlantique, la mer Atlantique.

ATLAS (lat. *Atlas*, nom d'un géant de la mythologie pris pour désigner quelque chose de grand), *s. m*. Recueil de cartes géographiques ou de tableaux. || Tout recueil de cartes, de planches, etc. joint à un ouvrage. || En anat. La première vertèbre du cou.

ATMOSPHÈRE (ἀτμός et σφαῖρα), *s. f*. Couche de corps gazeux qui entoure de toutes parts le globe terrestre. || Air d'un pays, d'une ville, d'un lieu. L'atmosphère brumeuse de cette contrée. || Fig. Une atmosphère de vices, de corruption. || En mécanique, unité de comparaison pour mesurer la pression de la vapeur, qui équivaut à un poids de 1 kil. 033 sur 1 cent. carré de surface.

ATMOSPHÉRIQUE, *adj*. Qui appartient, qui a rapport à l'atmosphère.

ATOME (lat. *atomus* de ἄτομος), *s. m*. Corps hypothétique que l'on suppose être indivisible à cause de sa petitesse, et constituer les dernières parties de toute chose. || Corpuscules qui voltigent dans l'air. || Fig. Extrême petitesse de certains corps relativement à d'autres. Me voici : mais que suis-je? un atome pensant, Lamart. || En chimie, particules dernières qu'on suppose avoir la forme primitive du corps auquel elles appartiennent et qui se combinent entre elles en proportions définies.

⋆ **ATOMICITÉ**, *s. f*. En chim. Qualité qu'a un atome de posséder un ou plusieurs points d'attraction.

⋆ **ATOMIQUE**, *adj*. En chim. Poids atomique, poids exprimant la proportion toujours définie dans laquelle une substance se combine avec une quantité déterminée d'une autre substance. || Théorie atomique, théorie considérant les corps comme formés d'atomes dont les formes, ainsi que les propriétés particulières, constituent la nature chimique de chaque corps, et qui, étant des unités entières, ne peuvent jamais se combiner avec les autres atomes qu'en proportions définies.

⋆ **ATOMISME**, *s. m*. Système dans lequel on explique la formation de l'univers par le moyen des atomes.

⋆ **ATOMISTE**, *s. m*. Partisan des doctrines de l'atomisme.

⋆ **ATOMISTIQUE**, *adj*. Théorie atomistique, explication de la formation de l'univers par l'agrégation des atomes.

ATONIE (ἀτονία), *s. f*. En méd. Défaut de ton, faiblesse des organes, alanguissement.

ATONIQUE, *adj*. Qui tient de l'atonie.

ATOUR (*atourner*), *s. m*. Parure des femmes. Se parer de superbes atours, Rac. || Dame d'atour, dame dont la charge est de présider à la toilette d'une princesse. || Aujourd'hui ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel.

ATOURNÉ, ÉE, *p. p*. d'atourner.

ATOURNER (*à* et *tourner*), *v. a*. Parer, mais avec un sens de familiarité ou d'ironie.

ATOUT (*à* et *tout*), *s. m*. Carte de la couleur qui l'emporte sur les autres et qui est ordinairement la couleur de la retourne. || Dans le langage tout à fait populaire, un coup, un malheur. Il a reçu un fameux atout.

⋆ **ATOXIQUE** (ἀ priv. et *toxique*), *adj*. Qui n'a point de venin.

ATRABILAIRE, *adj*. Dans l'anc. méd. Qui a rapport à l'atrabile ou la bile noire. || Fig. Mélancolique, de mauvaise humeur. || En parlant des choses. Humeur atrabilaire. || *Subst*. Un peuple d'atrabilaires, Volt.

ATRABILE (lat. *atra* et *bilis*), *s. f*. Nom que les anciens médecins donnaient à une humeur épaisse, noire, âcre, qu'ils supposaient sécrétée par les capsules surrénales. L'existence de cette humeur est imaginaire, ainsi que les effets qu'on lui attribuait sur le caractère.

ÂTRE (anc. h. all. *astrih*), *s. m*. Partie de la cheminée où l'on fait le feu.

⋆ **ATRICHIE** (a-tri-kie. 'A priv. et θρίξ), *s. f*. Absence de poils, de cheveux.

⋆ **ATRIUM** (a-tri-om'. Lat. *atrium*), *s. m*. T. d'antiq. rom. Portique couvert situé dans l'intérieur de l'édifice.

ATROCE (lat. *atrox*), *adj*. Qui est d'une grande cruauté, ou qui indique une grande cruauté. Crime, perfidie atroce. || Excessif en mal. Une douleur atroce. || Famil. et par exagération. C'est un homme atroce. Un temps atroce.

ATROCEMENT, *adv*. Avec atrocité.

ATROCITÉ (lat. *atrocitas*), *s. f*. Caractère cruel et odieux d'une chose. L'atrocité d'un crime. || Action atroce. || Chose atroce. || Atrocité de l'âme, du caractère, extrême cruauté de l'âme, du caractère.

ATROPHIE (ἀτροφία), *s. f*. Amaigrissement et diminution d'une partie du corps qui ne prend pas de nourriture.

ATROPHIÉ, ÉE, *p. p*. d'atrophier. Affecté d'atrophie.

ATROPHIER, *v. a*. Ôter la nourriture, amaigrir. || S'atrophier, *v. r*. Perdre de son volume par défaut de nourriture, en parlant d'un organe.

⋆ **ATROPHIQUE**, *adj*. Qui a rapport à l'atrophie.

ATTABLÉ, ÉE, *p. p*. d'attabler.

ATTABLER (*à* et *table*), *v. a*. Faire asseoir à table. Attabler quelqu'un. || S'attabler, *v. r*. Se mettre à table pour manger ou pour jouer.

ATTACHANT, ANTE, *adj*. Qui attache, qui captive. Lecture attachante.

ATTACHE (*à* et *tache*), *s. f*. Tout ce qui sert à attacher. L'attache d'un lévrier. Chien d'attache, chien de cour. || Fig. Philis tient mon cœur à l'attache, Mol. || Fig. Être toujours à l'attache, être assujetti par un emploi, des occupations. || Attache de diamants, assemblage de diamants formé de plusieurs parties unies ensemble. || En anat. L'endroit où l'extrémité d'un muscle s'attache. || En peint. et sculpt. L'endroit où un membre est joint à un autre, où un muscle s'attache à un os. || Fig. Tout ce qui captive l'esprit. Ces grandes attaches qu'il a au péché, Boss. Le peu d'attache et de goût qu'il avait pour les choses de la terre, Mass. || Sentiment qui attache. D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible, Rac. || Avoir de l'attache à l'étude, pour l'étude, avoir un goût extrême pour l'étude. || Lettres d'attache, dans l'ancienne chancellerie, lettres pour l'exécution de certaines ordonnances, etc. || Fig. Consentement, agrément. Le public ne doit trouver ni mauvais, ni étrange que nous demandions l'attache des théologiens, d'Alembert.

ATTACHÉ, ÉE, *p. p*. d'attacher. Fixé par une attache. Attaché à la croix. || En peint. et sculpt. Lié, joint par l'attache. || Fig. Fixé. Tenir ses yeux attachés à la terre, sur quelqu'un. Une âme attachée aux biens terrestres. || Qui accompagne, suit ou cherche. Un homme depuis longtemps attaché à sa personne. || *Subst*. Il y a tantôt quarante-cinq ans que je me compte parmi vos attachés, Volt. || Lié par l'affection. Attaché à quelqu'un par les liens de l'amitié. || Qui tient à, qui s'occupe à. Être attaché à la vie. || Absol. Absorbé dans une occupation. Attaché selon sa coutume, La Font. || Inhérent à, dépendant de. Leur fortune est attachée à celle de l'État. || Absol. Attaché à l'argent. Si vous n'êtes ni moins ambitieux, ni moins attaché, Mass. || *S. m*. Un attaché d'ambassade, fonctionnaire qui fait partie d'une ambassade.

ATTACHEMENT, *s. m*. Sentiment d'affection qui lie, qui attache. L'attachement d'une fille à ou pour son père. || Grande application. Avoir de l'attachement à l'étude. || Absol. Liaison avec une femme. Il a un attachement. || *S. m. pl*. Notes que l'architecte prend des ouvrages faits, lorsqu'ils sont encore apparents, et qui serviront au règlement des mémoires. || Attachement de mineur, l'action de mettre le mineur après le corps du mur.

ATTACHER (*à* et *tacher*), *v. a.* Joindre, fixer une chose avec une autre. Attacher les mains. Attacher avec des clous. Attacher au poteau. || Fig. Attacher les yeux sur quelqu'un. Qu'est-ce que l'homme, pour que vous y attachiez votre cœur? CHATEAUBR. || Donner, attribuer. Attacher une peine à. || Intéresser, plaire. Les fables ne vous attachent pas. || Absol. Je ne connais personne qui attache autant que vous, SÉV. || Lier par l'affection, par le devoir. Attacher ses amis par de bons offices. Tout ce qui attache à la vie. || Adjoindre, associer. Attacher son nom à un événement. || S'attacher, *v. r.* Se joindre, se fixer à. La vigne s'attache à tout ce qu'elle rencontre. || Fig. Ne pas quitter, suivre, se fixer à. S'attacher aux pas de quelqu'un. Non, non, c'est à Dieu seul qu'il faut nous attacher, RAC. || Se lier par affection, par devoir. Nous nous attachâmes l'un à l'autre. || S'appliquer à, rechercher. S'attacher à la vertu. S'attacher à perdre quelqu'un.

ATTAQUABLE, *adj.* Qui peut être attaqué.

ATTAQUANT, *s. m.* Celui qui attaque. Les attaquants furent repoussés.

ATTAQUE (voy. *tache*), *s. f.* Action d'attaquer, de commencer le combat. || En t. d'escrime, attaques, mouvements que l'on fait pour ébranler son adversaire. || Assaut. On donnera l'attaque au point du jour. || Les attaques d'une place sont tous les travaux des assiégeants pour l'emporter. || Fig. Agression, atteinte. Les attaques de la critique. Les attaques contre la société. || Paroles lancées pour sonder l'intention de quelqu'un. Il m'a fait une ou deux attaques là-dessus. || En méd. Accès subit d'un mal périodique ou non. Attaque de goutte. || Attaque de nerfs, spasmes accompagnés ou non de mouvements violents ou convulsifs, de cris et de pleurs.

ATTAQUÉ, ÉE, *p. p.* d'attaquer. Attaqué de toute part. || Atteint, affecté. Attaqué d'une maladie soudaine. || Prov. Bien attaqué, bien défendu, c'est-à-dire la défense n'est pas moins vigoureuse que l'attaque.

ATTAQUER (le même que *attacher*), *v. a.* Diriger un acte de violence sur, engager un combat, une lutte. Attaquer une place, l'ennemi. || Fig. Attaquer quelqu'un par la corruption. Attaquer les droits de quelqu'un. || Attaquer quelqu'un en justice, lui intenter une action. || Attaquer un acte, en contester la validité. || Surprendre, saisir, en parlant d'une maladie. Le scorbut attaqua la flotte. || Nuire à quelque chose, endommager, léser. La rouille attaque le fer. || Entreprendre, commencer. Je vais attaquer ce sujet. || Entamer. Attaquer un poisson servi sur la table. || Attaquer quelqu'un de conversation, lui adresser la parole pour l'exciter à parler. || En t. de manége, piquer un cheval des deux éperons à la fois. || En mus. Attaquer la note, donner avec vigueur une note. || S'attaquer à, *v. r.* Diriger une attaque contre. S'attaquer à plus fort que soi. || Être attaqué, en parlant des choses. Le poumon s'attaque. || S'attaquer, en parlant de plusieurs. Ils s'attaquèrent l'un l'autre.

* **ATTARDÉ, ÉE,** *p. p.* d'attarder.

* **ATTARDER** (*à* et *tard*), *v. a.* Mettre en retard. || S'attarder, *v. r.* Se mettre en retard. || Se trouver hors de chez soi à une heure avancée du soir ou de la nuit.

ATTEINDRE (lat. *attingere*), *v. a.* Arriver à toucher, au propre et au figuré. || Fig. Vous n'avez pas encore atteint l'âge où je cours, RAC. Le blé a cette année atteint un prix très-élevé. || Frapper de loin. Atteindre le but en visant. || Atteindre son but, réussir. || Fig. Toucher, léser, concerner. Ce coup atteignit beaucoup d'hommes de bien. || Joindre en cheminant, en chemin. On ne put atteindre le voleur. || Fig. Ils perdent de vue leurs égaux et atteignent les plus grands seigneurs, LA BRUY. || Atteindre à, *v. n.* Parvenir avec effort, difficulté. Et sans atteindre au but où l'on ne peut atteindre, MALH. || S'atteindre, *v. r.* Se frapper, se blesser.

ATTEINT, EINTE, *p. p.* d'atteindre. Qui a été touché. || Frappé. || Fig. Atteint de la peste, d'une maladie. || Être atteint d'un crime, en être prévenu, accusé. Atteint et convaincu de vol. || Rejoint.

ATTEINTE (*p. p. f.* d'*atteindre*), *s. f.* Action d'atteindre. Détourner, parer l'atteinte. || Fig. Préjudice. Les atteintes de la mauvaise fortune. Porter atteinte aux lois. || Hors d'atteinte, à l'abri de toute poursuite. || Impression, en parlant des sentiments. Faire une atteinte légère sur le cœur. Et portant à mon cœur des atteintes plus rudes, RAC. || Attaque d'une maladie, accès. Des atteintes de goutte. || Fig. Une atteinte mortelle, une impression vive, un sentiment douloureux.

* **ATTÉLABE** (ἀττέλαβος), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères.

* **ATTELABLE,** *adj.* Qui peut être attelé.

ATTELAGE, *s. m.* Le nombre de chevaux, de bœufs, de bêtes de somme nécessaire pour une charrue ou une voiture. || Les bêtes attelées. Un bel attelage.

ATTELÉ, ÉE, *p. p.* d'atteler. Mis en attelage. || Muni d'un attelage. || Fig. Attelés tous deux au char de la fortune, LA BRUY. || Fig. Charrette mal attelée, se dit d'associés qui ne s'entendent ni ne s'accordent.

* **ATTELÉE,** *s. f.* Temps pendant lequel des animaux de tirage restent attelés.

ATTELER (*attelle*), *v. a.* Attacher des animaux de trait à une voiture, à une charrue. || Absol. Nous fîmes atteler. || On dit aussi atteler une voiture, une charrue. || Par extens. Il fit atteler à son char les rois qu'il avait vaincus, FÉN. || S'atteler, *v. r.* Se dit par extension des personnes. Ils s'attelèrent au chariot et le traînèrent. || Fig. S'atteler au char de la puissance, servir les puissants.

ATTELLE (lat. *hastella*, dimin. de *hasta*), *s. f.* Partie du collier des chevaux à laquelle les traits sont attachés. || En chir. Lame de bois flexible, mais résistante, et garnie de linge, qui sert à maintenir les fractures.

* **ATTELLEMENT,** *s. m.* Action d'atteler; résultat de cette action.

ATTENANT, ANTE, *adj.* Qui est contigu. || Attenant, *adv.* Tout proche. Je demeure tout attenant. || *Prép.* Touchant à. Le mur attenant la porte, à la porte, de la porte.

* **ATTENDANT, ANTE,** *adj.* Qui attend. || En mus. Cadence attendante, cadence imparfaite qui se fait en montant d'une quinte et qui semble attendre une réponse.

ATTENDRE (lat. *attendere*), *v. a.* Demeurer pour la venue de quelqu'un ou de quelque chose. L'armée attend impatiemment son général. Le vaisseau attend un vent favorable. || Famil. et par ironie. Attendez-moi sous l'orme, se dit d'un rendez-vous où l'on n'a pas dessein d'aller, d'une chose que l'on ne veut pas faire. || Faire attendre une chose à quelqu'un, la lui retenir, différer de la lui donner. || Compter sur, espérer, quelquefois craindre. On ne pouvait attendre aucun secours du sénat. N'attendre son salut que de sa valeur. || Attendre de, suivi d'un infinitif, espérer, se promettre. N'attendez pas de le trouver sans imperfection, FÉN. || Attendre quelqu'un à, attendre qu'il s'engage dans une difficulté dont on pense qu'il ne se tirera pas. || Attendre de, différer. Si vous attendez de vous convertir à la mort, vous mourrez dans votre péché, MASS. || Être réservé à, menacer. Les indignes traitements qui attendent les vaincus. || Fig. Un coup n'attendait pas l'autre, les coups se succédaient sans interruption. || Attendre du vin, attendre qu'il soit à point. Attendre des fruits, attendre qu'ils soient mûrs.

ATTENDRE, *v. n.* Attendez ici un moment. Espérer, attendre, c'est vivre? LAMART. || Faire attendre quelqu'un, le retarder, lui faire perdre son temps. || Se faire attendre, tarder à venir, au propre et au figuré. || Attendre à, différer jusqu'à. Il attend à la belle saison. On attend à se convertir à l'heure de la mort, FLÉCH. || Attendre après, avoir besoin d'une personne, d'une chose. || EN ATTENDANT, *loc. adv.* Jusqu'à tel moment. || EN ATTENDANT QUE, *loc. conj.* Jusqu'à ce que.

S'ATTENDRE, *v. r.* Différer jusqu'à ce qu'on soit réuni. || S'attendre à ou que, compter sur, espérer ou craindre. || S'attendre à quelqu'un, compter sur quelqu'un. Ne t'attends qu'à toi seul, LA FONT. || Avec la préposition *de* et un infinitif. On lui donne une pompe funèbre où l'on s'attendait de lui dresser un triomphe, FLÉCH. || Prov. Tout vient à point à qui sait attendre, c'est-à-dire avec de la patience on finit par trouver une occasion favorable. || Vous ne perdrez rien pour attendre, le retard sera un avantage, ou, dans un sens contraire, vous recevrez le châtiment qui vous est dû.

ATTENDRI, IE, *p. p.* d'attendrir. Une volaille attendrie. || Fig. Attendri par les supplications.

ATTENDRIR (*à* et *tendre*), *v. a.* Rendre tendre, non dur. || Fig. Émouvoir, rendre sensible. || S'attendrir *v. r.*

Devenir tendre, non dur. Les choux s'attendrissent à la gelée. || Fig. S'attendrir sur ou pour quelqu'un.

ATTENDRISSANT, ANTE, *adj.* Qui attendrit, qui émeut l'âme.

ATTENDRISSEMENT, *s. m.* Action de rendre tendre, mou. L'attendrissement de ces viandes. || Sentiment par lequel on s'attendrit. Cédant à l'attendrissement.

ATTENDU, UE, *p. p.* d'attendre. Le Messie attendu par les Hébreux. || En t. de cuisine, une viande attendue, une viande à point pour la faire cuire. || ATTENDU, *loc. prép.* Vu, eu égard à. Attendu son âge. || ATTENDU QUE, *loc. conj.* Vu que, comme.

ATTENTAT (*attenter*), *s. m.* Entreprise criminelle, entreprise contre les lois. || En t. de droit, attentat à la pudeur, tentative violente contre la personne d'une femme ou d'un enfant.

ATTENTATOIRE, *adj.* Qui attente à. Mesure attentatoire à la propriété. || Qui va contre l'autorité d'une juridiction. Sentence attentatoire à l'autorité du parlement.

ATTENTE (voy. *attendre*), *s. f.* Action d'attendre ou temps pendant lequel on est à attendre. La cour est en grande attente de ce qui arrivera, Boss. || Salle d'attente, salle où l'on attend. || Pierres d'attente, en maçonnerie, pierres qui avancent d'espace en espace, à l'extrémité d'un mur, pour en faire la liaison avec celui qu'on a dessein de bâtir auprès. || Fig. Chose qui sert de commencement. Certaines répétitions, certains vers lâches et décousus qui sont des pierres d'attente, VOLT. || Table d'attente, plaque, pierre, etc. où il n'y a encore rien de gravé, de sculpté, de peint. || L'objet de l'attente. Cet enfant de David, votre espoir, votre attente, RAC. || Prévision, opinion, espérance. Répondre à l'attente.

ATTENTÉ, ÉE, *p. p.* d'attenter. Les crimes attentés.

ATTENTER (lat. *attentare*), *v. n.* Commettre un attentat. Attenter à la liberté. Ils avaient déjà attenté sur sa vie, Boss. Ces pauvres qui attenteront contre les riches, FLÉCH. || Absol. Guise attenta, quel que fût son projet, Trop peu pour un tyran, mais trop pour un sujet, VOLT. || Commencer l'exécution. || Faire une tentative sur. Chassez des corps les maladies les plus obscures; n'attentez pas sur celles de l'esprit, LA BRUY. || *V. a.* Ayant attenté le plus grand de tous les crimes, VAUGEL.

ATTENTIF, IVE, *adj.* Qui a, qui porte de l'attention, de l'application. Auditoire attentif. Attentif à la leçon. Attentif à ce que rien ne nous manquât. Plus Dieu vous afflige, plus il vous aime, plus il est attentif sur vous, MASS. || Être attentif auprès de quelqu'un, lui faire la cour. || Qui a le caractère de l'attention. Soins attentifs.

ATTENTION (lat. *attentio*), *s. f.* Action de fixer l'esprit sur, de prendre garde à. L'attention est le contraire de la distraction, MARM. L'attention qu'on doit avoir aux jugements de Dieu, Boss. Sans une continuelle attention à toutes ses paroles, LA BRUY. Sans faire nulle attention sur lui, SÉV. || Absol. et par forme de commandement, attention! c'est-à-dire prenez garde à vous! Attention au commandement! || Égards, soins, action de courtiser.

* **ATTENTIONNÉ, ÉE,** *adj.* Qui a des attentions, des égards, des prévenances; et aussi qui a de l'application.

ATTENTIVEMENT, *adv.* Avec attention.

ATTÉNUANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui atténue. Se disait autrefois de médicaments auxquels on supposait la propriété de rendre les humeurs plus ténues, moins épaisses. || *Subst.* Les atténuants. || En droit, ce qui diminue la gravité d'une accusation. Circonstances atténuantes.

ATTÉNUATION (lat. *attenuatio*), *s. f.* Action d'atténuer, de diminuer; résultat de cette action. || En méd. Action des remèdes atténuants. || En droit, diminution des charges qui pèsent sur un accusé. || En phys. Action de rendre ténu, de diviser un corps en ses plus petites parties.

ATTÉNUÉ, ÉE, *p. p.* d'atténuer. Un corps atténué par les jeûnes, FLÉCH. || Un malheur atténué par quelques circonstances favorables.

ATTÉNUER (lat. *attenuare*), *v. a.* Rendre mince, ténu; diminuer l'embonpoint. || En méd. Atténuer les humeurs, les rendre plus fluides. || Fig. Diminuer, rendre moins grave. || En t. de droit. Les circonstances ont atténué le délit. || S'atténuer, *v. r.* Devenir moindre, au propre et au figuré.

ATTERRAGE (*atterrer*), *s. m.* T. de mar. Approche de la terre. || On dit maintenant atterrissage.

ATTERRÉ, ÉE, *p. p.* d'atterrer. Jeté à terre. || Accablé. || T. de mar. Qui a abordé. || On dit maintenant atterri.

* **ATTERREMENT,** *s. m.* Action de terrasser. || Épouvante, effroi.

ATTERRER (*à* et *terre*), *v. a.* Renverser par terre. || Fig. Tu me subjugues, tu m'atterres, J. J. ROUSS. || Jeter dans l'abattement, l'affliction, l'épouvante. Ce désastre les a tous atterrés. || *V. n.* T. de mar. Approcher de la terre, reconnaître un parage. || Les marins disent maintenant atterrir.

ATTERRI, IE, *p. p.* d'atterrir. Le navire atterri.

ATTERRIR (*à* et *terre*), *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. T. de mar. Prendre terre.

ATTERRISSAGE, *s. m.* T. de mar. Action d'atterrir, de prendre terre.

ATTERRISSEMENT, *s. m.* Amas terreux qui se forme sur les côtes par l'action des fleuves ou de la mer.

ATTESTATION (lat. *attestatio*), *s. f.* Action d'attester; témoignage qu'on donne à quelqu'un.

ATTESTÉ, ÉE, *p. p.* d'attester.

ATTESTER (lat. *attestari*), *v. a.* Certifier. Il nous attesta le fait. || Servir de témoignage. Tous les monuments historiques attestent que.... || Prendre à témoin.

ATTICISME (lat. *atticismus*), *s. m.* Délicatesse de goût et de langage. || Forme particulière au dialecte attique.

ATTICISTE, *s. m.* Nom donné aux écrivains grecs qui s'étudiaient à reproduire dans leurs écrits les formes des auteurs athéniens. Lucien est un atticiste.

ATTIÉDI, IE, *p. p.* d'attiédir. Rendu, de chaud, tiède. || Rendu, de froid, tiède.

ATTIÉDIR (*à* et *tiède*), *v. a.* Rendre tiède ce qui est chaud. || Rendre tiède ce qui est froid. || Fig. Rendre moins ardent, moins vif. || S'attiédir, *v. r.* Devenir plus chaud. || Devenir moins chaud. || Fig. Son zèle s'attiédit.

ATTIÉDISSEMENT, *s. m.* État de ce qui s'attiédit. || Fig. Quel attiédissement as-tu remarqué dans sa tendresse? J. J. ROUSS.

ATTIFÉ, ÉE, *p. p.* d'attifer. Une femme bien attifée.

* **ATTIFEMENT,** *s. m.* Action d'attifer; résultat de cette action.

ATTIFER (*à* et l'anc. fr. *tifer*, orner), *v. a.* Parer. || Fig. Ils attifent leurs mots, RÉGNIER. || S'attifer, *v. r.* Cette femme aime à s'attifer. || Il est familier.

ATTIFET, *s. m.* Ornement de tête pour les femmes.

* **ATTIFEUR,** *s. m.* Celui qui attife.

ATTIQUE (lat. *atticus*), *adj.* Conforme à l'atticisme. Goût, finesse attique. || Sel attique, plaisanterie fine et délicate. || Dialecte attique, dialecte particulier aux Athéniens. || Les auteurs attiques ou simplement les attiques, les auteurs qui ont employé ce dialecte. || Ordre attique, petit ordre de pilastres avec la plus courte proportion.

ATTIQUE, *s. m.* En archit. Le dernier étage qui termine le haut d'une façade, et qui n'a ordinairement que la moitié ou les deux tiers de l'étage inférieur. || Un petit étage exhaussé, décoré de pilastres ou sans pilastres, qu'on élève au-dessus des pavillons angulaires, ou au milieu d'un grand bâtiment. || Attique de cheminée, la partie revêtue de plâtre, depuis le chambranle jusqu'à la première corniche.

ATTIQUEMENT, *adv.* Dans le dialecte attique.

ATTIRAIL (*l* mouillée. *à* et *tirer*, arranger), *s. m.* Assortiment de choses diverses nécessaires pour certains usages. Attirail de chasse, de guerre, de toilette. || Grande quantité de choses inutiles, bagage superflu. || Fig. L'attirail de vos vanités et de vos pompes mondaines, FLÉCH.

ATTIRANT, ANTE, *adj.* Qui attire, qui plaît.

ATTIRÉ, ÉE, *p. p.* d'attirer. Le fer attiré par l'aimant. || Fig. Attiré par la beauté du site.

ATTIRER (*à* et *tirer*), *v. a.* Tirer vers soi, faire venir à soi. L'aimant attire le fer. || Fig. Attirer par des récompenses, par l'espoir du gain, etc. || Attirer les regards. || Apporter, procurer, causer. Attirer sur quelqu'un l'envie. Une tromperie en attire une autre. || S'attirer, *v. r.* Les corps célestes s'attirent les uns les autres.

ATTISÉ, ÉE, *p. p.* d'attiser. Le feu ayant été attisé. || Fig. Les haines attisées par des rapports mensongers.

* **ATTISEMENT,** *s. m.* Action d'attiser.

ATTISER (b. lat. *atticinari*), *v. a.* Approcher les tisons les uns des autres pour les faire brûler. Attiser le feu. || Fig. Nous attisons le feu dévorant de la convoitise, Boss.

ATTISEUR, *s. m.* Celui qui attise.

* **ATTISOIR** ou **ATTISONNOIR**, *s. m.* Ustensile qui, dans certains métiers, sert à attiser le feu.

ATTITRÉ, ÉE, *p. p.* d'attitrer. Qui est en titre, ordinaire. Marchand attitré. || En mauvaise part. Témoins attitrés, témoins soudoyés pour porter de faux témoignages.

ATTITRER (*à* et *titre*), *v. a.* Donner le titre, la préférence pour un objet. || En t. de chasse, attitrer les chiens, les poser dans des relais pour attendre le gibier.

ATTITUDE (lat. *aptitudo*), *s. f.* Manière de tenir le corps. Cet acteur a de belles attitudes. L'attitude du respect. || Fig. Disposition. Le gouvernement par son attitude doit rassurer les amis de la paix.

* **ATTORNEY** (anc. fr. *atorné*, disposé à, préposé à), *s. m.* Nom des procureurs ou avoués en Angleterre.

ATTOUCHEMENT, *s. m.* Action de toucher à. Distinguer par l'attouchement certaines qualités des corps. || En géométrie, point d'attouchement, le point où des lignes se touchent sans se couper. On dit point de tangence quand il s'agit d'une droite et d'une courbe, et point de contact quand il s'agit de deux courbes.

* **ATTOUCHER** (*à* et *toucher*), *v. a.* Toucher à. || Vieilli.

* **ATTRACTEUR, TRICE**, *adj.* Qui agit par attraction, qui exerce une attraction.

ATTRACTIF, IVE (lat. *attractivus*), *adj.* Qui a la propriété d'attirer. || Fig. L'air attractif, Regnard. || En méd. Qui attire, en parlant des vésicants, des suppuratifs.

ATTRACTION (lat. *attractio*), *s. f.* Action d'attirer, force qui attire. || En astron. Tendance que les corps célestes paraissent avoir à s'attirer les uns les autres en raison directe des masses et inverse du carré des distances. || En phys. Attraction moléculaire, celle qui ne se manifeste que de molécule à molécule. || En gram. Changement d'une lettre par l'effet de sa voisine. || Dans la gram. grecq. Figure de syntaxe par laquelle le relatif est attiré au cas de son antécédent, bien que le rôle qu'il a dans la phrase lui impose un cas différent.

ATTRACTIONNAIRE, *s. m.* Nom que l'on donnait aux partisans du système de l'attraction, quand les découvertes de Newton étaient encore contestées.

ATTRAIRE (lat. *attrahere*), *v. a.* Attirer par le moyen d'un appât. || Fig. La fille de Périandre disait à Lycophron ce qu'elle croyait plus capable de l'attraire et fléchir son cœur, P. L. Courier.

ATTRAIT, *s. m.* Penchant, inclination. Attrait pour la retraite, pour le plaisir. || Penchant, inclination. Suivez votre attrait, Boss. || Qualité attrayante; ce qui attire. L'attrait des plaisirs. || *S. m. pl.* En parlant des personnes, les beautés qui charment. De mes faibles attraits le roi parut frappé, Rac.

ATTRAIT, AITE, *p. p.* d'attraire. Attiré.

ATTRAPE, *s. f.* Piége pour les pigeons et le gibier. || Tromperie, chose qui attrape.

ATTRAPÉ, ÉE, *p. p.* d'attraper.

ATTRAPE-LOURDAUD, *s. m.* Syn. d'attrape-nigaud.

ATTRAPE-MOUCHE, *s. m.* Nom de diverses plantes qui ferment leurs feuilles ou leurs fleurs dès qu'une mouche, un insecte s'y pose. || *Au pl.* Des attrape-mouches ou des attrape-mouche.

ATTRAPE-NIGAUD, *s. m.* Ruse grossière, qui ne peut tromper que des nigauds. || *Au pl.* Des attrape-nigauds ou des attrape-nigaud.

ATTRAPER (*à* et *trappe*), *v. a.* Prendre à un piége. || Famil. Que je vous y attrape, c'est-à-dire ne recommencez pas. || Fig. Tromper. Ce charlatan m'a attrapé. || Saisir avec la main, saisir au passage. Attraper un papillon. || Famil. Attrape qui peut, c.-à-d. que celui qui peut s'en saisir, s'en saisisse. || Attrape! Sorte d'interjection par laquelle on exprime qu'une personne vient d'être l'objet d'une malice. || Fig. et famil. Il suffit qu'à la fin J'attrape le bout de l'année, La Font. || Se procurer par quelque ruse, par quelque adresse. || Avoir une chance bonne ou mauvaise. J'ai attrapé le bon numéro, une maladie. || Frapper, heurter. || Exprimer, rendre avec exactitude. Ce peintre a bien attrapé votre ressemblance. || Attraper le sens d'un passage, le saisir.

ATTRAPEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui attrape. Un attrapeur d'imbéciles, de successions.

ATTRAPOIRE, *s. f.* Piége pour attraper des animaux. || Fig. et familièrement, fourberie.

ATTRAYANT, ANTE, *adj.* Qui a de l'attrait. Un travail attrayant.

* **ATTREMPER** (*à* et *tremper*), *v. a.* Chauffer graduellement le four d'une verrerie. || Donner la trempe à l'acier.

* **ATTRIBUABLE**, *adj.* Qui peut, qui doit être attribué.

ATTRIBUÉ, ÉE, *p. p.* d'attribuer.

ATTRIBUER (lat. *attribuere*), *v. a.* Attacher, annexer, conférer. || Attribuer un droit, un privilége, etc. Attribuer la connaissance de certaines affaires à un tribunal. || Rapporter à, imputer. Attribuer ses succès à son mérite. || S'attribuer, attribuer à soi, revendiquer. || S'attribuer, *v. r.* Être attribué.

ATTRIBUT (lat. *attributum*), *s. m.* Ce qui est propre ou particulier à quelqu'un ou à quelque chose. La recherche de la vérité est un attribut distinctif de l'homme. || En théol. et philos. Les qualités et perfections que l'on connaît être en Dieu et qui sont de sa propre essence, comme la justice, la sagesse. Les attributs divins. || En log. et gram. Ce qui se nie ou s'affirme du sujet de la proposition. Dans cette proposition : Tout homme est mortel, *mortel* est l'attribut. || Décoration distinctive. Le glaive et la balance sont les attributs de la Justice.

ATTRIBUTIF, IVE, *adj.* En jur. Qui attribue. Arrêt attributif de juridiction. || En log. Qui indique ou énonce un attribut. Proposition attributive. || En gram. Verbe attributif, verbe qui contient l'attribut.

ATTRIBUTION (lat. *attributio*), *s. f.* Action d'attribuer. || En jur. Attribution de juridiction, action d'étendre la compétence d'un juge. || Prérogative, privilége. || Tout droit de gérer, d'administrer, de connaître de, etc. Ceci est dans les attributions de tel magistrat. || Par extens. Empiéter sur les attributions de quelqu'un, s'attribuer le droit d'un autre.

ATTRISTANT, ANTE, *adj.* Qui attriste.

ATTRISTÉ, ÉE, *p. p.* d'attrister. Attristé par ou de la perte d'un ami.

ATTRISTER (*à* et *triste*), *v. a.* Rendre triste. || Absol. Cela attriste. || S'attrister, *v. r.* Devenir triste.

* **ATTRIT, ITE** (lat. *attritus*), *adj.* Pénétré d'attrition.

ATTRITION (a-tri-sion. Lat. *attritio*), *s. f.* En phys. Action de deux corps durs qui se frottent et s'usent. || En chir. Écorchure superficielle résultant d'un frottement. || En théol. Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines éternelles.

ATTROUPÉ, ÉE, *p. p.* d'attrouper. Réuni en troupe.

ATTROUPEMENT, *s. m.* Rassemblement tumultueux.

ATTROUPER (a-trou-pé. *à* et *troupe*), *v. a.* Assembler en troupe et en tumulte. Il attroupait les passants. || S'attrouper, *v. r.* Les Juifs commençaient à s'attrouper autour de lui, Boss.

AU, contraction pour *à le*, s'emploie avec les noms masculins qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : Au temple, au hameau. || **AUX**, contraction pour *à les*, s'emploie avec les substantifs des deux genres : Vivre aux champs ; courir aux armes.

AUBADE (esp. *albada*), *s. f.* Concert donné en plein air, le plus souvent vers l'aube du jour, à la porte ou sous les fenêtres de la personne à qui on veut faire honneur. || Fig. et par ironie, insulte, avanie.

AUBAIN (lat. *alibi* et *natus* ?), *s. m.* Étranger qui n'est pas naturalisé et qui est sujet au droit d'aubaine.

AUBAINE (*aubain*), *s. f.* Succession aux biens d'un aubain, d'un étranger non naturalisé. Droit d'aubaine, droit en vertu duquel le souverain recueille la succession de l'étranger qui meurt dans ses États. || Fig. et famil. Tout avantage inattendu.

AUBE (lat. *albus*), *s. f.* Premier blanchissement de l'horizon, au point du jour. L'aube du jour, l'aube matinale ou simplement l'aube.

AUBE (lat. *albus*), *s. f.* Long vêtement de toile blanche que portent les prêtres dans les cérémonies.

* **AUBE** (anc. fr. *aube*, bois blanc), *s. f.* Planche fixée à la circonférence d'une roue de moulin à eau ou de bateau à vapeur, et sur laquelle s'exerce l'action du liquide.

AUBÉPINE (anc. fr. *albe* du lat. *albus*, et *épine*), *s. f.* Arbrisseau épineux qui produit de petites fleurs blanches et dont les baies sont astringentes.

AUBÈRE (lat. *albus*), *adj.* Cheval aubère, cheval dont le corps est recouvert d'un mélange de poils rouges et de poils blancs. || *S. m.* Robe d'un cheval aubère. L'aubère clair ; l'aubère rougeâtre.

AUBERGE (voy. *héberger*), *s. f.* Maison où on loge et nourrit les voyageurs pour de l'argent. || Famil. Tenir auberge, recevoir tout le monde à sa table. || Prendre la maison de quelqu'un pour une auberge, aller y diner souvent et sans invitation.

★ **AUBERGE**, *s. f.* Voy. ALBERGE.

AUBERGINE (diminutif *d'auberge*), *s. f.* Espèce de morelle. || Le fruit même.

AUBERGISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient auberge.

AUBIER (b. lat. *alburius*, du lat. *albus*), *s. m.* Couches les plus superficielles du bois dans les arbres dicotylédonés, celles qui sont entre l'écorce et le liber.

AUBIFOIN, *s. m.* Nom vulgaire de la centaurée bleue.

AUBIN (angl. *hobby*), *s. m.* Allure défectueuse du cheval, dans laquelle, galopant encore du devant, il ne peut que trotter du train de derrière. || Anciennement, le cheval lui-même.

AUBINER, *v. n.* Aller l'aubin.

AUCUN, UNE (lat. *aliquis unus*), *adj.* Au sens de quelque, s'emploie très-bien dans les phrases dubitatives ou interrogatives, mais autrement c'est un archaïsme ; ici par exemple : Aucuns des vins sont approuvés, LA FONT. || S'emploie comme *pron. indéf.* dans le sens de quelqu'un. Je ne crois pas qu'aucun puisse y parvenir. || *Au pl.* Aucuns, d'aucuns, c'est-à-dire quelques-uns, en style de palais et en style marotique ou familier. Ce fait est raconté par aucuns. Il y en a d'aucuns qui...

AUCUN, AUCUNE, *adj.* avec une négation ou la préposition *sans*, pas un. Aucun de nos grands écrivains n'a travaillé dans le genre de l'épopée, VOLT. || Ne... aucun... que, signifiant pas un, si ce n'est. N'ayant aucun emploi qu'à passer une vie douce et innocente, DESC. || *Au pl.* C'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis, LA BRUY. Je n'ose faire aucuns projets, VOLT. || Aucun pris absol. et elliptiq. avec le sens négatif. Y avait-il là quelqu'un de vos amis? Aucun ; c'est-à-dire il n'y en avait aucun. || Aucun, aucune, pris comme *pron. indéf.* avec une négation, dans le sens de pas un. Aucun n'est prophète chez soi, LA FONT.

★ **AUCUNEFOIS** ou **AUCUNESFOIS**, *adv.* Quelquefois.

AUCUNEMENT, *adv.* En quelque façon ; emploi encore usité avec une phrase dubitative ou interrogative. Je ne crois pas qu'on puisse aucunement... Est-il aucunement question de...? || Jusqu'à un certain point, avec une phrase affirmative. Cet emploi a vieilli, ou bien il est terme de palais : La cour ayant aucunement égard à la demande du requérant, c'est-à-dire la cour ne rejetant ni n'admettant en totalité la demande. On pourrait aucunement Souffrir ce défaut aux hommes, LA FONT. || Avec une négation, en aucune façon. Cela ne modifie aucunement mon opinion.

AUDACE (lat. *audacia*), *s. f.* Mouvement de l'âme qui porte à des actions extraordinaires, au mépris des obstacles et des dangers. || Fig. Aristote et Théophraste, pour excuser l'audace de ces figures [de rhétorique], BOIL.

AUDACIEUSEMENT, *adv.* D'une manière audacieuse.

AUDACIEUX, EUSE, *adj.* Qui a de l'audace, qui annonce de l'audace. || *Subst.* Un jeune audacieux.

★ **AU DEÇÀ**, *loc. adv.* De ce côté-ci, par opposition à au delà, qui signifie de ce côté-là. || AU DEÇÀ DE, *loc. prép.* La Savoie est pour nous au deçà des Alpes. || Fig. Rester au deçà de ses prétentions, ne pas demander tout ce qu'on pourrait prétendre.

AU DEDANS, *loc. adv.* À l'intérieur. || Fig. La haine que les cœurs conservent au dedans, CORN. || AU DEDANS DE, *loc. prép.* Au dedans de la maison.

AU DEHORS, *loc. adv.* À l'extérieur. || AU DEHORS DE, *loc. prép.* Au dehors de la maison.

AU DELÀ, *loc. adv.* De ce côté-là, par opposition à au deçà, qui signifie de ce côté-ci. || Fig. Encore plus. J'ai regagné mon argent et au delà. || AU DELÀ DE, *loc. prép.* Les Alpes au delà de la Savoie. || Plus loin. Je te chérirai même au delà du trépas, CORN. || Fig. Des choses qui sont au delà de leurs forces, FÉN.

AU-DESSOUS, *loc. adv.* Plus bas, inférieurement. || AU-DESSOUS DE, *loc. prép.* Des enfants au-dessous de dix ans. || Fig. Cet homme si fort au-dessous de Moïse, BOSS. || Être au-dessous de ses affaires, se dit d'un négociant, d'un banquier, etc. qui est gêné et menacé de faillite.

AU-DESSUS, *loc. adv.* Plus haut, supérieurement. || AU-DESSUS DE, *loc. prép.* Les enfants au-dessus de sept ans. || Fig. J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces, CORN. Ne cherchez point les choses qui sont au-dessus de vous, FÉN. || Familièrement. On en a au-dessus des yeux, on n'y tient pas, LA BRUY.

AU-DEVANT, *loc. adv.* Dans une situation antérieure. Il y avait un marais au-devant. || À la rencontre. || Fig. Vous courez au-devant du danger. || AU DEVANT DE, *loc. prép.* Le fleuve est au-devant de la ville. || A la rencontre. Cours au-devant de ton maître, RAC. || En avant de. Jusqu'au-devant des murs je cours le recevoir, CORN. || Fig. Je me jette au-devant du coup qui t'assassine, CORN.

AUDIENCE (lat. *audientia*), *s. f.* Attention que l'on donne à celui qui parle. J'ai toujours donné audience à tous les avis. || Réception où l'on écoute ceux qui ont à nous parler. Demander audience. || Séance d'un tribunal. Jour d'audience. || Par extens. Le tribunal même. Des audiences qui sont à peu près ce que sont nos parlements, VOLT. || Le lieu où se tient l'audience. La police de l'audience appartient au juge. || Par extens. et collectivement, ceux à qui on donne audience ou qui assistent à une audience. Un prince aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, BOSS. || Nom que les Espagnols donnaient à leurs cours souveraines de justice dans les Indes occidentales.

AUDIENCIER, *adj. m.* Huissier audiencier, huissier chargé d'appeler les causes. || *S. m.* L'audiencier. || Grand audiencier, officier de la chancellerie chargé des rapports.

AUDITEUR (lat. *auditor*), *s. m.* Celui qui écoute. Ses auditeurs l'ont applaudi. || Disciple. || Officier de judicature qui assiste aux audiences, mais qui n'a pas voix délibérative. Un auditeur. || *Adj.* Un juge, un conseiller auditeur. || Titre de certaines charges, de certains emplois. Auditeur des comptes. Auditeur au conseil d'État, fonctionnaire qui est au-dessous du maître des requêtes.

AUDITIF, IVE, *adj.* En anat. Qui appartient à l'ouïe.

AUDITION (lat. *auditio*), *s. f.* Action d'écouter. Il est difficile de juger d'une pièce de théâtre à la première audition. || T. de procédure. L'audition des témoins, l'action d'entendre les témoins à charge et à décharge. || Audition de compte, examen d'un compte.

AUDITOIRE (lat. *auditorium*), *s. m.* Enceinte où une assemblée se réunit pour entendre des orateurs. || Lieu où l'on plaide dans les tribunaux. || Collectivement, tous ceux qui écoutent.

AUGE (lat. *alveus*), *s. f.* Pierre creuse ou pièce de bois creuse où mangent et boivent les chevaux et les bestiaux. || Vaisseau de bois dans lequel les maçons délayent leur plâtre. || En hydraulique, roue à auges, voy. AUGET. || En phys. Pile à auges, pile où les couples d'éléments, zinc et cuivre, sont placés et mastiqués dans une boite longue en forme d'auge.

AUGÉE, *s. f.* Ce que peut contenir une auge.

AUGET, *s. m.* Petite auge où l'on met la mangeaille des oiseaux. || Extrémité de la trémie d'un moulin. || En hydraulique, auges ou plus ordinairement augets, espèce de seaux ou de godets placés à la circonférence d'une roue pour recevoir l'eau qui la fait mouvoir. || Espèce de boite dans laquelle s'agenouillent les laveuses.

AUGMENT (lat. *augmentum*), *s. m.* Addition qui se fait au commencement de certains temps des verbes grecs : si le verbe commence par une consonne, c'est un ε et on l'appelle augment syllabique ; si le verbe commence par une voyelle, cet ε bref, en se contractant avec cette voyelle initiale, la rend longue si elle ne l'est pas, et par conséquent l'augmente d'un temps ; on l'appelle alors augment temporel. || En méd. Période d'accroissement des maladies. || Dans l'ancien droit, portion des biens du mari que la loi permettait de donner à la femme survivante.

⁂ **AUGMENTABLE,** *adj.* Susceptible d'augmentation.
⁂ **AUGMENTATEUR, TRICE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui augmente.

AUGMENTATIF, IVE, *adj.* Se dit de certaines particules et de certaines terminaisons servant à augmenter le sens des mots. || *S. m.* En italien, *cavallone,* qui signifie un grand cheval, est un augmentatif de *cavallo,* cheval.

AUGMENTATION, *s. f.* Action d'augmenter; résultat de cette action. || Absol. Accroissement d'appointements. Cet employé a eu une augmentation.

AUGMENTÉ, ÉE, *p. p.* d'augmenter. Fortune considérablement augmentée. || En t. de mus. Intervalle augmenté, intervalle naturel de deux notes rendu plus grand par l'application du dièse à la note supérieure ou du bémol à l'inférieure.

AUGMENTER (lat. *augmentare*), *v. a.* Rendre plus grand, au propre et au figuré; ajouter à. Chaque année il augmente sa fortune. || Augmenter un employé, augmenter ses appointements. || *V. n.* Devenir plus grand, au propre et au figuré. La haine contre eux augmentait. || Hausser de prix. Le blé augmente. || En t. de mar. Augmenter de voiles, mettre plus de voiles dehors. || S'augmenter, *v. r.* Devenir plus grand. Son courage s'augmentera par les difficultés.

AUGURAL, ALE (lat. *auguralis*), *adj.* T. d'antiq. rom. Qui appartient à l'augure, à celui qui observe les présages. Bâton augural. || Qui a rapport aux augures, aux présages. La science augurale.

AUGURE (lat. *augur*), *s. m.* Celui dont la charge était, chez les Romains, de tirer des présages du vol et du chant des oiseaux.

AUGURE (lat. *augurium*), *s. m.* Présage tiré du vol des oiseaux. || Fig. Tout ce qui présage quelque chose. || Famil. C'est un oiseau de bon augure, de mauvais augure, se dit d'un homme dont la présence fait pressentir quelque chose d'heureux, de malheureux.

AUGURÉ, ÉE, *p. p.* d'augurer.

AUGURER (lat. *augurari*), *v. a.* Conjecturer par une sorte de divination. || Absol. Là-dessus, on augure favorablement de son salut, Mass.

AUGUSTE (lat. *augustus*), *adj.* Digne de respect; qui impose. Air, visage auguste. Un auguste personnage, un homme de famille souveraine.

⁂ **AUGUSTIN (SAINT-),** *s. m.* Sorte de caractère de la force de 13 points, ainsi nommé parce qu'on s'en servit en 1467 pour imprimer *la Cité de Dieu* de saint Augustin. || Saint-augustin, carton d'un format de 48 à 51 centimètres de largeur sur 65 de longueur.

AUGUSTIN, INE, *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse de la règle de Saint-Augustin.

AUJOURD'HUI (*au jour de hui*), *adv.* Le jour où l'on est. L'affaire a été remise à aujourd'hui. || Le jour d'aujourd'hui, pléonasme populaire. || D'aujourd'hui en huit, en quinze, dans huit jours, dans quinze jours à compter d'aujourd'hui. || Aujourd'hui, à présent, au temps où nous sommes. Les hommes d'aujourd'hui. || Aujourd'hui, opposé à demain ou hier, exprime un temps indéterminé. On approuve aujourd'hui ce que l'on condamnait hier. || Aujourd'hui que, au temps actuel où. || D'aujourd'hui, à partir du moment où nous sommes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'opinion gouverne le monde, Balz. || D'aujourd'hui, depuis le commencement de la journée. || *S. m.* Il semble que nous nous croyions immortels et que nous devions passer de plusieurs siècles cet aujourd'hui... Bourdaloue.

AULIQUE (lat. *aula*), *s. f.* Acte que soutenait un jeune théologien pour avoir le bonnet de docteur.

AULIQUE (lat. *aulicus*), *adj.* Conseil aulique, tribunal particulier de certains princes d'Allemagne. || Qui appartient à ce conseil. Conseiller aulique.

AULNAIE, AULNE, AULNÉE, voy. aunaie, aune, aunée.

⁂ **AULOFFÉE** (*au loff*), *s. f.* Mouvement par lequel le navire revient de l'abatée à la ligne du vent.

AULX, pluriel de ail.

AUMAILLES (lat. *animalia*), *adj. f. pl.* Bêtes aumailles, bêtes à cornes, comme bœufs, vaches, taureaux.

AUMÔNE (lat. *eleemosyna*), *s. f.* Ce qu'on donne aux pauvres pour les soulager. || Mettre à l'aumône, réduire à la mendicité. || Fig. On lui a fait l'aumône de quelques éloges. || Autrefois, amende à laquelle on condamnait, en certains cas, ceux qui perdaient leur procès.

AUMÔNÉ, ÉE, *p. p.* d'aumôner. Une somme aumônée aux hôpitaux.

AUMÔNER, *v. a.* T. de pratique anc. Être condamné judiciairement à payer une somme au profit des pauvres. Il aumôna cent écus aux pauvres.

AUMÔNERIE, *s. f.* Charge d'aumônier. || La grande aumônerie de France, la charge de grand aumônier. || L'hôtel du grand aumônier.

AUMÔNIER, ÈRE, *adj.* Qui fait souvent l'aumône. || Il est vieux et peu usité. || *S. m.* Se dit en argot d'une variété de voleurs qui se sert d'un mendiant compère.

AUMÔNIER, *s. m.* Ecclésiastique chargé de distribuer les aumônes des personnes à qui il est attaché, et de leur dire la messe. || Grand aumônier, l'aumônier du souverain. || Prêtre chargé de l'instruction religieuse et de la direction spirituelle dans un corps, un établissement. L'aumônier d'un régiment, d'un collége, d'un hôpital.

AUMÔNIÈRE (*aumône*), *s. f.* Bourse qu'on portait autrefois à la ceinture.

AUMUCE et **AUMUSSE** (b. lat. *aumucia,* de l'all. *Mütze,* bonnet), *s. f.* Peau de martre ou de petit-gris que les chanoines et les chantres portent sur le bras lorsqu'ils vont à l'office.

AUNAGE, *s. m.* Mesurage à l'aune. || Nombre d'aunes d'une pièce d'étoffe.

AUNAIE (lat. *alnetum*), *s. f.* Lieu planté d'aunes.

AUNE (lat. *ulna*), *s. f.* Mesure ancienne de 3 pieds 7 pouces 10 lignes 5/6, équivalant à 1m,182, et dans l'usage 1m,20. || La chose mesurée. Une aune de drap. || Fig. Savoir ce qu'en vaut l'aune, connaître par expérience les difficultés, les périls, les peines d'une chose. Le visage allongé d'une aune [exprimant le désappointement], Sév. || Tout du long de l'aune, excessivement. || Il en aura tout le long de l'aune, on lui fera tout le mal qu'on pourra. || Prov. Les hommes ne se mesurent pas à l'aune, ce n'est pas d'après la taille qu'on les apprécie. || Mesurer les autres à son aune, juger des autres d'après soi.

AUNE (lat. *alnus*), *s. m.* Arbre qui croît dans les lieux humides.

AUNÉ, ÉE, *p. p.* d'auner. Mesuré à l'aune.

AUNÉE (lat. *inula*), *s. f.* Plante médicinale dont la racine est aromatique et amère.

⁂ **AUNÉE,** *s. f.* L'étendue d'une aune. || On dit ordinairement en ce sens aune.

AUNER, *v. a.* Mesurer à l'aune et subsidiairement avec toute mesure du même genre. On aune aujourd'hui avec le mètre. || Fig. et famil. Auner l'habit de quelqu'un, lui donner des coups de bâton.

AUNEUR, *s. m.* Officier préposé autrefois à l'inspection de l'aunage.

AUPARAVANT (*au, par, avant*), *adv.* Dans un temps antérieur. Quelques mois auparavant. L'été d'auparavant.

AUPRÈS, *adv.* Dans le voisinage. Être ou se tenir tout auprès. || Auprès de, *prép.* Sa maison est auprès de la mienne. || Il exprime l'assiduité à l'égard d'une personne. Reprends auprès de moi ta place accoutumée, Corn. || Fig. Dans l'esprit, dans l'opinion de. Trouver de la faveur auprès des gens de bien. || En comparaison de. Heureux auprès de nous.

⁂ **AURANTIACÉ, ÉE** (voy. *orange*), *adj.* En bot. Qui ressemble à l'oranger. || *S. f. pl.* Les aurantiacées, famille de plantes dont l'oranger est le type.

⁂ **AURÉOLAIRE,** *adj.* Qui imite une auréole.

AURÉOLE (lat. *aureola,* s. ent. *corona*), *s. f.* Cercle lumineux dont les peintres entourent ordinairement la tête des saints. || Par extens. Une auréole de gloire.

AURICULAIRE (lat. *auricularius*), *adj.* Qui a rapport, qui appartient à l'oreille. Conduit auriculaire. || Témoin auriculaire, celui qui a ouï ce qu'il raconte. || Confession auriculaire, confession qui se fait à l'oreille du prêtre. || Doigt auriculaire ou *s. m.* l'auriculaire, le petit doigt, qu'on peut introduire dans l'oreille.

⁂ **AURICULE** (lat. *auricula*), *s. f.* En anat. L'oreille externe ou pavillon de l'oreille. || En bot. Auricules, petits appendices arrondis qu'on observe à la base des pétales, étamines, feuilles ou pétioles de certaines plantes. || Oreille-d'ours, jolie primevère.

⋆ **AURICULÉ, ÉE**, *adj.* T. didactique. Qui est muni d'auricules ou d'oreillettes.

⋆ **AURIFÈRE** (lat. *aurum* et *ferre*), *adj.* Qui contient de l'or. Terrain aurifère.

⋆ **AURIFICATION**, *s. f.* Opération qui consiste à obturer les dents creuses avec des feuilles d'or.

⋆ **AURIFIER** (lat. *aurum* et *facere*), *v. a.* Pratiquer l'aurification.

⋆ **AURIFIQUE** (lat. *aurum* et *facere*), *adj.* Qui a la puissance de produire de l'or ou de changer quelque chose en or : vertu que les alchimistes attribuaient à leur poudre de projection.

AURILLARD, *adj.* Voy. ORILLARD.

⋆ **AURIPENNE** (lat. *aurum* et *penna*), *adj.* En zool. Qui a les ailes dorées.

AURIQUE (origine inconnue), *adj.* Se dit des voiles qui ont quatre côtés ou ralingues, sans être carrées.

⋆ **AURIQUE** (lat. *aurum*), *adj.* En chim. Qui se rapporte à l'or. Acide aurique.

AUROCHS (ô-roks. All. *Aue* et *Ochs*), *s. m.* Un des noms vulgaires du bœuf urus.

AURONE (lat. *abrotonum*), *s. f.* Nom vulgaire d'une espèce du genre armoise, nommée aussi garde-robe et aurone des jardins. || Aurone femelle, petit cyprès et garde-robe, noms vulgaires de la santoline.

AURORE (lat. *aurora*), *s. f.* La lueur qui précède, à l'horizon, le lever du soleil. || Jour de la vie. Jusqu'à sa dernière aurore. Comme une fleur qui n'a vu qu'une aurore, RAC. || Fig. Commencement de certaines choses. Ces sectes ne sont qu'une ébauche et comme l'aurore de la réforme, BOSS. || Poétiquement, l'orient, les pays situés à l'orient. || AURORE, *adj. inv.* De couleur orangé clair. La couleur aurore. Des rubans aurore. || *S. m.* La couleur aurore. L'aurore de votre robe est beau. || Aurore boréale, météore lumineux, très-fréquent dans les régions polaires. || Dans l'horticulture, renoncule jaune.

⋆ **AURURE** (lat. *aurum*) *s. m.* En chim. Combinaison de l'or avec un autre métal, en proportions définies.

AUSCULTATION (lat. *auscultatio*), *s. f.* En méd. Action de prêter l'oreille pour percevoir les sons qui se produisent dans la poitrine, le cœur ou les vaisseaux.

⋆ **AUSCULTÉ, ÉE**, *p. p.* d'ausculter.

⋆ **AUSCULTER** (lat. *auscultare*), *v. a.* En méd. Écouter les bruits qui se produisent dans la poitrine, le cœur ou les vaisseaux.

AUSPICE (lat. *auspicium*), *s. m.* Divination de l'avenir, surtout d'après le vol des oiseaux, chez les Romains. || Fig. Heureux auspice. Auspice malheureux. || Sous les auspices de quelqu'un, sous la direction, par l'influence de quelqu'un.

AUSSI (lat. *alterum* ou *aliud sic*), *adv.* Pareillement, de même. Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil, MALH. || Encore, de plus, en sus. || Autant, devant un adjectif et un adverbe. Rien n'est aussi populaire que la bonté. Aussi longtemps que.... || Tellement. Avec une sagesse aussi rare. || AUSSI, *conj.* C'est pourquoi, à cause de cela. Aussi faut-il donner à l'animal un point Que la plante après tout n'a point, LA FONT. || AUSSI BIEN, *loc. adv.* Dans le fait. Qu'il périsse ; aussi bien il ne vit plus pour nous, RAC. || AUSSI BIEN QUE, *loc. conj.* De même que. L'absence est aussi bien un remède à la haine Qu'un appareil contre l'amour, LA FONT.

AUSSITÔT (*aussi* et *tôt*), *adv.* Dans le moment même. J'irai aussitôt. Aussitôt après votre départ. Tout aussitôt. || Aussitôt que, aussi vite que. Aussitôt fait que dit, LA FONT. || Elliptiquement. Aussitôt le jour, aussitôt que le jour paraît. || Fig. et famil. Aussitôt pris, aussitôt pendu, se dit de toute chose qui se fait immédiatement, sans retard. || AUSSITÔT QUE, *loc. conj.* Dès que. Aussitôt que la nouvelle se répandit. || En même temps, aussi bien. Dieu a toujours pris un soin si particulier de la conservation de votre maison, qu'il laisserait aussitôt toucher à ses autels, qu'à des personnes qui lui sont chères comme vous êtes, BALZAC.

AUSTER (ô-stèr. Lat. *auster*), *s. m.* Nom que les Latins donnaient au vent du midi.

AUSTÈRE (lat. *austerus*), *adj.* Qui a une saveur âpre et astringente. Le coing a une saveur austère. || Fig. Sévère moralement. Un homme austère. Une vie austère. || En t. de beaux-arts, qui rejette les ornements, les agréments. Le genre austère est opposé au genre gracieux.

AUSTÈREMENT, *adv.* Avec austérité. Il a vécu austèrement.

AUSTÉRITÉ (lat. *austeritas*), *s. f.* Manière de vivre rigoureuse à soi-même. Homme plein d'austérité. || Mortification. Il redoubla lui-même ses austérités pour fléchir le courroux céleste, FLÉCHIER.

AUSTRAL, ALE (lat. *australis*), *adj.* Qui est du côté d'où souffle l'auster ou vent du midi. || Terres australes, terres situées vers le pôle antarctique. || Latitude australe, latitude des pays situés au sud de l'équateur. || Constellations australes, celles qui sont situées au sud de la ligne équinoxiale.

AUTAN (b. lat. *altanus*), *s. m.* Vent du midi. || En poésie, un vent violent.

AUTANT (lat. *aliud* ou *alterum* et *tantum*), *adv.* Également, semblablement. Valoir autant. Cela est fini, ou autant vaut. || Elliptiq. Autant faire cela sur-le-champ, pour : Autant vaut faire.... || AUTANT QUE, de même quantité que, de même façon que, de même que, comme. Je vous aime autant que vous m'aimez. Autant qu'homme du monde. Autant que vous êtes, venez avec nous. || Autant que, devant un adjectif; manière de parler qui a un peu vieilli. Cornélius Népos, auteur ancien et judicieux autant qu'élégant, BOSS. || AUTANT... AUTANT, mettant en regard et en comparaison deux membres de phrase. Autant il a de vivacité, autant vous avez de lenteur. || Quelquefois on met *autant que* au premier membre de phrase, et *autant* au second ; cette tournure, qui a un peu vieilli, peut s'employer dans la poésie et la prose élevée. Autant que ce dessein était utile, autant l'exécution en était pénible, PASC. || Autant que, en tant que, selon que. Une action juste n'a ce caractère qu'autant qu'elle est volontaire. || D'AUTANT, de cette quantité, dans la même proportion. Augmenter d'autant la somme. Tous trois burent d'autant, LA FONT. || Famil. À la charge, à charge d'autant, à condition de rendre la pareille. || D'AUTANT QUE, *loc. conj.* Vu que. D'autant qu'elle est la seule chose qui nous rend hommes, DESC. || D'AUTANT PLUS, sans conséquent. Il fut d'autant plus facile de le repousser. || D'autant plus que, d'autant moins que, sans comparatif dans l'autre membre. Le philosophe est d'autant plus méprisable qu'il pèche sciemment. || D'autant plus que, d'autant moins que, avec un comparatif dans le second membre. Le regret est d'autant plus vif que la faute est plus grave. || AUTANT, *s. m.* En paléographie, copie, duplicata d'un acte. || Prov. Autant de têtes, autant d'avis. || Autant en emporte le vent, se dit de tout ce qui demeure sans effet. || Autant comme autant, en même quantité. Il en meurt tous les ans autant comme autant.

AUTEL (lat. *altare*), *s. m.* Sorte de table destinée à l'usage des sacrifices. || Poétiquement. Dressons-lui des autels sur des monceaux d'idoles, CORN. || Autels, monuments en forme d'autels élevés pour perpétuer la mémoire de quelque événement. Les patriarches élevaient des autels en des lieux où ils avaient reçu quelque faveur de Dieu. || Fig. et par extens. Honneurs extraordinaires. Mériter des autels. || Chez les chrétiens, table où l'on célèbre la messe. || Le maître autel, l'autel qui est placé dans le chœur d'une église. || Autel privilégié, autel où il est permis de dire la messe des morts le jour qu'on ne peut la célébrer aux autres autels. || Le sacrifice de l'autel, le saint sacrifice de l'autel, c'est-à-dire la messe. || Fig. Élever autel contre autel, faire autel contre autel, faire un schisme, et par extension lutter avec quelqu'un de crédit, de puissance, former une entreprise rivale. || Fig. La religion, le culte. L'autel et le trône, c'est-à-dire la religion et le pouvoir monarchique. || Ami jusqu'aux autels, ami à tout faire, excepté à agir contre la religion, contre la conscience.

AUTEUR (lat. *auctor*), *s. m.* Cause première d'une chose. L'auteur de toutes choses, Dieu. L'auteur d'une race, d'une famille. Les auteurs de mes jours, RAC. || Inventeur. L'auteur d'un procédé. || Celui, celle qui a fait un ouvrage de littérature, de science ou d'art. Corneille, auteur du Cid. || Absol. Écrivain. Les auteurs grecs et latins. || En jur. Celui de qui on tient quelque droit. On

lui disputait la possession de cette terre; il fit appeler ses auteurs en garantie. || Celui, celle dont on tient une nouvelle. || *Adj.* Une femme auteur.

AUTHENTICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est authentique.

AUTHENTIQUE (lat. *authenticus*, αὐθεντικός), *adj.* Revêtu des formes officielles, solennelles. Titre authentique. || Acte authentique, acte émané d'un officier public, accompagné de formalités et devant faire foi jusqu'à inscription de faux. || Dont la certitude, dont l'autorité ne peut être contestée. Traditions authentiques. || *S. f.* L'authentique d'une pièce, l'original. || Peu usité en ce sens. || *S. f.* Intitulé qu'on donne à la version latine, faite par un auteur inconnu, des Novelles de Justinien. Authentiques, extraits que les glossateurs ont faits des Novelles et insérés aux endroits du Code de Justinien auxquels ces extraits se rapportent.

AUTHENTIQUÉ, ÉE, *p. p.* d'authentiquer. Acte authentiqué.

AUTHENTIQUEMENT, *adv.* D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER, *v. a.* En droit ancien, rendre authentique.

* **AUTO...** Préfixe qui vient du pronom grec αὐτός et qui signifie de soi-même, par soi-même.

* **AUTOBIOGRAPHIE** (αὐτός et *biographie*), *s. f.* Biographie d'une personne écrite par la personne même.

AUTOCÉPHALE (αὐτοκέφαλος), *s. m.* Nom, chez les Grecs, des évêques qui n'étaient point sujets à la juridiction des patriarches.

AUTOCHTHONE (αὐτόχθων), *s. m.* Celui qui est du pays même, qui n'y est pas venu par immigration. || *Adj.* Un peuple autochthone.

AUTOCRATE (αὐτοκράτης), *s. m.* **AUTOCRATRICE**, *s. f.* Souverain, souveraine dont la puissance n'est soumise à aucun contrôle légal. L'admirable autocratrice, Volt.

AUTOCRATIE (ô-to-kra-sie. *Autocrate*), *s. f.* Gouvernement absolu d'un seul.

* **AUTOCRATIQUE**, *adj.* Qui appartient à un autocrate, à l'autocratie. Un gouvernement autocratique.

AUTO-DA-FÉ (esp. *auto de fe*, acte de foi), *s. m.* Exécution, par le feu, d'un jugement rendu par l'Inquisition contre un hérétique. || Fig. Faire un auto-da-fé de ses papiers. || *Au pl.* Des auto-da-fé.

* **AUTODIDAXIE** (αὐτός et διδάσκω), *s. f.* Action d'apprendre sans maître.

* **AUTODYNAMIQUE** (*auto...* et *dynamique*), *adj.* Qui est mû par une force propre.

AUTOGRAPHE (αὐτόγραφος), *adj.* Qui est écrit de la main même de l'auteur. Une lettre autographe. || *S. m.* Un autographe. Une collection d'autographes.

* **AUTOGRAPHIE**, *s. f.* Reproduction, trait pour trait, de l'écriture d'un auteur. || Procédé pour obtenir rapidement plusieurs copies d'une même lettre.

* **AUTOGRAPHIÉ, ÉE**, *p. p.* d'autographier.

* **AUTOGRAPHIER** (*autographe*), *v. a.* Reproduire un manuscrit par le moyen de l'autographie.

* **AUTOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'autographie.

AUTOMATE (αὐτόματος), *s. m.* Machine et en particulier machine imitant les êtres animés, qui se meut par ressorts. Les automates de Vaucanson. || Fig. Le sot est un automate, il est machine, La Bruy. || *Adj.* Le flûteur automate de Vaucanson. || Fig. Dans sa vie automate, l'habitude lui tient lieu de raison, J. J. Rouss.

* **AUTOMATIE** (ô-to-ma-sie. *Automate*), *s. f.* État d'un automate. || Pouvoir de se mouvoir, d'agir spontanément.

AUTOMATIQUE, *adj.* En physiol. Qui s'exécute sans la participation de la volonté. Le mouvement automatique du cœur. || En philos. Qui appartient à l'automatie ou spontanéité.

* **AUTOMATIQUEMENT**, *adv.* Comme un automate.

* **AUTOMATISER**, *v. a.* Rendre automate.

* **AUTOMATISME**, *s. m.* En physiol. Ensemble des mouvements non voulus ou des impulsions non voulues. || En philos. Faculté de se déterminer par soi-même. || Dans le langage général, disposition qui fait qu'un homme n'est qu'un automate.

* **AUTOMÉDON**, *s. m.* Le conducteur du char d'Achille, dans l'Iliade. || Fig. et par plaisanterie, celui qui conduit une voiture.

AUTOMNAL, ALE (lat. *autumnalis*), *adj.* Qui appartient à l'automne. Les vents automnaux. La partie automnale du bréviaire.

* **AUTOMNATION**, *s. f.* En agric. Influence de l'automne sur les plantes.

AUTOMNE (lat. *autumnus*), *s. m.* et *f.* Celle des saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. Un automne chaud. Je me représente cette automne-là délicieuse, Sév. || Astronomiquement, l'espace de temps du 20 septembre au 21 décembre. || L'âge qui précède la vieillesse.

AUTONOME (αὐτόνομος), *adj.* Qui jouit de l'autonomie.

AUTONOMIE (αὐτονομία), *s. f.* Droit que les Romains avaient laissé à certaines villes grecques de se gouverner par leurs propres lois. || Par extens. Indépendance.

* **AUTOPLASTIE** (αὐτός et πλάσσειν), *s. f.* En chir. Mode de prothèse chirurgicale qui consiste à remplacer une partie détruite en prenant sur le malade lui-même les matériaux nécessaires pour cette réparation.

* **AUTOPLASTIQUE**, *adj.* Qui se rapporte à l'autoplastie.

AUTOPSIE (αὐτοψία), *s. f.* Examen attentif que l'on fait soi-même. || État de l'âme dans lequel, suivant les païens, on avait un commerce intime avec les dieux. || En méd. Autopsie cadavérique, examen de toutes les parties d'un cadavre, et par extension description de l'état de ces différentes parties. || On dit aussi, abusivement, autopsie au lieu d'autopsie cadavérique ou de nécropsie.

* **AUTOPTIQUE**, *adj.* Qui est relatif à l'autopsie, c'est-à-dire à la simple inspection d'un objet.

* **AUTORISABLE**, *adj.* Qui peut être autorisé.

AUTORISATION, *s. f.* Action par laquelle on autorise. || Écrit portant autorisation.

AUTORISÉ, ÉE, *p. p.* d'autoriser. Qui a reçu autorité ou autorisation. || Permis, en parlant d'une chose. Action autorisée par la coutume. || Qui a de l'autorité, en parlant des personnes et des choses. Maximes universellement approuvées et autorisées. Un écrivain autorisé.

AUTORISER (lat. *auctor*), *v. a.* Donner autorité. C'est le prince qui autorise les magistrats. Autoriser sa paresse de celle des autres. || Accorder à quelqu'un faculté, permission. Je vous autorise à parler en mon nom. || Rendre possible, applicable, justifiable. L'impunité autorise le crime. L'exemple des grands autorise les vices. || S'autoriser, *v. r.* Acquérir de l'autorité. Les coutumes s'autorisent par le temps. || S'appuyer sur une autorité, sur un droit ou un prétexte pour... Il s'autorisait de votre exemple pour parler ainsi.

* **AUTORITAIRE**, *adj.* Qui a le caractère de l'autorité. || *S. m.* Partisan de l'autorité.

AUTORITÉ (lat. *auctoritas*), *s. f.* Pouvoir de se faire obéir. L'autorité paternelle. L'autorité des magistrats. Usant de son autorité sur ses subordonnés. || Faire une chose de son autorité privée, la faire sans en avoir le droit. || Coup d'autorité, acte décisif d'un pouvoir, coup que frappe un pouvoir. La Providence fait quelquefois des coups d'autorité qui me plaisent assez, Sév. || Faire une chose de pleine autorité, la faire comme y étant pleinement autorisé. || D'autorité, par un coup d'autorité, sans permettre de remontrance. || Pouvoir public, gouvernement. L'autorité absolue, souveraine ou suprême. || L'administration publique. Les agents, les actes de l'autorité. || *S. f. pl.* Les autorités civiles et militaires, les magistrats, les officiers investis du pouvoir. || Être en autorité, être revêtu d'un pouvoir. Des hommes injustes qui sont en autorité, Fén. || Autorités constituées, les pouvoirs, les fonctionnaires établis par une constitution pour gouverner. || Crédit, considération, poids. Les hommes sages et d'une grande autorité. || Créance qu'inspire un homme, une chose. Un historien dont l'autorité est imposante. Des bruits sans autorité. Une autorité grave, imposante. || Faire autorité, faire loi, servir de règle. || Autorisation. J'osai l'employer sans votre autorité, Corn.

AUTOUR (*au* et *tour*), *prép.* qui se construit avec *de* et exprime le tour de. Il y a de très-belles promenades autour de la ville. || Près de. Cet enfant est toujours autour de sa mère. || D'autour de. Chassons d'autour de lui l'éclat qui l'environne, Rotr. || Fig. Vous tournez autour de la question, vous l'éludez. || Environ. Le baron de Bressé avait du roi autour de 20,000 livres de rente, St-Sim. || Autour, *adv.* La campagne autour est couverte

d'hommes, LA BRUY. || TOUT AUTOUR, *loc. adv.* De tous côtés. || Ici autour, dans le voisinage.

AUTOUR (b. lat. *austorius*, du lat. *astur*), *s. m.* Nom d'un genre d'oiseaux rapaces diurnes voisins des milans, et en particulier oiseau de proie, du genre des oiseaux de poing. L'autour aux serres cruelles, LA FONT.

AUTOURSERIE, *s. f.* L'art d'élever et de dresser des autours.

AUTOURSIER, *s. m.* Celui qui dresse des autours.

AUTRE (lat. *alter*), *adj.* Qui n'est pas la même personne ou la même chose. D'autres causes. D'autre part. || C'est tout un ou tout autre, il n'y a pas de milieu. || Fig. et famil. C'est une autre paire de manches, c'est une affaire toute différente. || Le second, par une certaine similitude. Il le regarde comme un autre lui-même. || Différent, mais supérieur d'une façon quelconque. C'est bien un autre homme. || Autre part, ailleurs. || De temps à autre, parfois. || D'année à autre, d'année en année; de jour à autre, de jour en jour. || L'autre jour, un jour indéterminé, mais peu éloigné. || *Pron. indéfini.* J'aime mieux que vous l'appreniez d'un autre que de moi. || Prendre quelqu'un pour un autre, le juger autrement qu'il ne faut. || Fig. Il n'en fait pas d'autres, il fait toujours les mêmes sottises. || En voici bien d'une autre, voici quelque chose de plus étonnant. || Autre avec *ne* ou précédé de *sans que*. Autre n'a mieux que toi soutenu cette guerre, CORN. || Autre avec *que* et *ne*. Autre que moi n'a droit de. || L'autre, les autres, servant de complément à *l'un, les uns*. Ils s'aiment l'un l'autre. Ils se poursuivaient les uns les autres. || Il y en a d'uns et d'autres, il y en a de bons et de mauvais. || L'un vaut l'autre, l'un n'est pas meilleur que l'autre. || L'un portant l'autre, en compensant l'un par l'autre. || *Au pl. masc.* Les autres, autrui. Il se méfie toujours des autres. || D'autres, des personnes différentes de celle ou de celles dont il s'agit. || À d'autres! expression elliptique signifiant : Contez cela à de plus crédules! || Parler de choses et d'autres, parler de diverses choses. || Il en sait bien d'autres, il a bien d'autres moyens d'agir, de faire. || J'en ai vu bien d'autres, j'ai vu des choses bien plus extraordinaires ou plus périlleuses. || Prov. Autres temps, autres mœurs, les mœurs changent avec le temps.

AUTREFOIS (*autre* et *fois*), *adv.* Au temps passé.

AUTREMENT, *adv.* D'une autre façon. || Tout autrement, d'une façon toute différente. || Sinon, sans quoi. Autrement vos États à ce prince livrés Ne seront en ses mains qu'autant que vous vivrez, CORN. || Ne... pas autrement, Sans... autrement, c'est-à-dire peu, pas beaucoup. Je ne m'en inquiète pas autrement. Sans se contraindre autrement dans leurs passions, FLÉCH. || Tout autrement, beaucoup plus, tout différemment.

AUTRUCHE (lat. *avis struthio*), *s. f.* Le plus gros de tous les oiseaux connus, incapable de voler, parce qu'il n'a que des ailes rudimentaires. || Famil. Il a un estomac d'autruche, il digère tout.

AUTRUI (lat. *alter-huic*), *s. m.* qui est toujours complément d'un verbe ou d'une préposition, et jamais sujet d'une phrase. Les autres, le prochain. Dans le bonheur d'autrui je cherche mon bonheur, CORN. || En t. d'anc. chancellerie, l'autrui, le droit d'autrui, le bien d'autrui. Qui sans prendre l'autrui vivent en bons chrétiens, RÉGNIER. || Prov. Mal d'autrui n'est que songe, le mal des autres ne nous touche guère. || Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal diné, il ne faut pas compter sur les autres.

AUVENT (b. lat. *auventus*, du lat. *ante* et *ventus*), *s. m.* Petit toit en saillie pour garantir de la pluie. || Abri en paillasson ou en bois, dont on se sert pour garantir les arbres en espalier des gelées du printemps.

⋆ **AUVERGNE**, *s. f.* Dissolution de tan dans laquelle on fait macérer les peaux de veau.

⋆ **AUVERGNER**, *v. a.* Faire tremper les peaux dans une dissolution de tan.

AUVERNAT (plant d'*Auvergne*), *s. m.* Gros vin rouge d'Orléans.

⋆ **AUVERT**, usité seulement dans Le diable auvert, locution fautive pour Le diable vauvert (voy. VAUVERT).

AUX, voy. AU.

AUXILIAIRE (lat. *auxiliaris*), *adj.* Qui donne du secours, en parlant d'une armée. Corps auxiliaire. || Qui aide, en parlant des choses. Causes auxiliaires. Les vents auxiliaires. || *S. m.* Celui qui aide de ses armes. Les auxiliaires. || En général, aide, appui. Tu trouverais en moi un puissant auxiliaire. || En gram. Verbe auxiliaire, verbe qui sert à former les temps composés des autres verbes. || *S. m.* Les deux auxiliaires *être* et *avoir*.

AVACHI, IE, *p. p.* d'avachir.

AVACHIR (S') (*à* et l'anc. h. all. *weichjan*, énerver, all. mod. *weich*), *v. r.* Se déformer par distension, par relâchement, en parlant des chaussures, des habits, etc. || Populairement, se dit des personnes dont les formes grossissent et ne conservent point de fermeté.

AVAL (*à* et *val*), *s. m.* Le bas du courant d'une rivière, par opposition à l'amont. || Pays d'aval, pays où l'on arrive en suivant le courant. || *Adv.* Un des bateaux allait amont et l'autre aval. || *S. m.* Souscription qu'on met sur un effet de commerce pour en garantir le payement. Bon pour aval. || Dans la pratique de Paris, un aval, une lettre de change de l'étranger, à courts jours, trois ou cinq. Ces avals sont bons.

⋆ **AVALAGE** (*avaler*, descendre), *s. m.* Descente d'une pièce de vin dans une cave. || Action de faire descendre à un bateau le cours d'une rivière.

AVALAISON (*avaler*, descendre) ou **AVALASSE**, *s. f.* Cours d'eau torrentiel, qui se forme soudainement à la suite de pluies ou de fontes de neiges. || T. de mar. Vent d'aval qui dure depuis plusieurs jours. || Amas de pierres que les eaux ont roulées et déposées sur le rivage.

AVALANCHE (*avaler*, descendre), *s. f.* Masse de neige et de glace, détachée d'une montagne, et qui se précipite dans les vallées sous-jacentes. Quelques-uns, dit l'Académie, prononcent avalange.

⋆ **AVALANT, ANTE**, *adj.* Qui descend, qui va en avalant.

AVALASSE, voy. AVALAISON.

AVALÉ, ÉE, *p. p.* d'avaler. Descendu. Du vin avalé dans la cave. || Vieux en ce sens. || Pendant, en parlant des parties du corps. Joues avalées. || Autrefois on disait avalé, d'une façon générale, pour pendant, épars. Courir à brides avalées, SCARR. || On dit aujourd'hui à bride abattue. || Descendu par la gorge. Les morceaux hâtivement avalés. || Fig. Des affronts patiemment avalés.

⋆ **AVALEMENT**, *s. m.* Action de descendre, d'abaisser, et résultat de cette action. || Action de faire descendre par le gosier. || On dit, en langage technique, déglutition.

AVALER (*aval*), *v. a.* Abaisser, faire descendre, mettre en bas. Avaler du vin dans la cave. || Vieux en ce sens. || Faire descendre par le gosier. Avaler un bouillon. || Ne faire que tordre et avaler, manger avidement, sans mâcher. || Il avalerait la mer et les poissons, il a une grande soif. || Famil. Avaler sa langue, s'ennuyer, bâiller outre mesure. || Famil. Avaler quelqu'un, le regarder avec des yeux furieux. || Famil. J'ai cru qu'il m'avalerait, il s'est livré à une violente explosion de colère contre moi. || Fig. Avaler le calice, avaler le morceau, être contraint d'endurer quelque chose de fâcheux. || Fig. et famil. Avaler des couleuvres, subir de dures mortifications. || Contempler avec avidité. Ils l'avalent des yeux [l'huître], LA FONT. || Endurer, accepter. Pour nous faire avaler nos tristes destinées, SÉV. || Famil. Faire avaler, faire croire. || *V. n.* Descendre le courant. Ce bateau avale. || Vieux en ce sens. || Donner la garantie dite aval (voy. AVAL). || S'avaler, *v. r.* Pendre, descendre trop bas. Le ventre de cette jument s'avale. || Être avalé, au propre et au figuré.

AVALEUR, *s. m.* Celui qui a l'habitude de manger ou de boire avec excès ou avidité. || Un avaleur de gens, un avaleur de charrettes ferrées, un rodomont, un fanfaron.

⋆ **AVALIES** (*avaler*), *s. f. pl.* Laines qui proviennent de peaux de moutons livrés à la boucherie.

⋆ **AVALISTE**, *s. m.* Celui qui donne un aval de garantie.

AVALOIRE (*avaler*), *s. f.* Pièce du harnais sur laquelle s'appuie le cheval de timon pour retenir la charge. || Popul. Le gosier. Il faut qu'elle ait une terrible avaloire, J. J. ROUSS.

⋆ **AVALURE** (*avaler*), *s. f.* Altération du sabot du cheval, dans laquelle la corne se sépare de la peau. || Maladie des serins qui ont pris trop de nourriture.

⋆ **AVANÇAGE** (*avancer*), *s. m.* Permission donnée à des

voitures de place de stationner en dehors de la place. || Lieu où elles stationnent.

AVANCE (*avant*), *s. f.* Tout ce qui est en avant par rapport à autre chose. || Partie de bâtiment qui est en saillie. Faire ou former une avance. || Espace de chemin qu'on a parcouru avant quelqu'un. Prendre ou gagner de l'avance. || Ils ont pris l'avance, ils sont partis en avant. || Fig. Prendre l'avance sur ses camarades, être plus avancé qu'eux dans ses études. || Ce qui, déjà fait ou acquis, sert ultérieurement. C'est une grande avance que d'avoir l'esprit en repos, Sév. || *Au pl.* Premières démarches auprès de quelqu'un, recherche de sa société. Répondre aux avances d'amitié qu'on nous fait. || Somme prêtée, payement anticipé. Faire une avance. || Par avance, *loc. adv.* Par anticipation. Il a payé par avance. Je vous réponds par avance, Sév. || D'avance, *loc. adv.* Avant le temps où une chose doit ou peut se faire.

AVANCÉ, ÉE, *p. p.* d'avancer. Placé en avant. Poste avancé. || Qui fait saillie, placé en avant. Ouvrages avancés, en termes de guerre. || Fig. Hâté. Le terme de sa vie fut avancé. || Payé d'avance, prêté. Argent avancé. || Mis en avant, dit. La proposition avancée. || Qui a fait du progrès ou des progrès. Avancé en âge. Peu avancé dans mes études. Écolier peu avancé. || Famil. Je n'en suis pas plus avancé, ce que j'ai fait ne m'a servi de rien. || Qui touche à son terme, à sa conclusion. Ouvrage fort avancé. La nuit était avancée. || Trop mûr, qui se gâte. Figue trop avancée. Poisson avancé. || *S. m.* Celui qui dans une secte, dans un parti, se dit en avant des autres. Un républicain avancé. || *S. m.* Ordonnance du président qui a pour objet de faire passer un procès avant son tour de rôle.

AVANCÉE, *s. f.* Corps de garde, petit poste en avant de la porte d'une place forte.

AVANCEMENT, *s. m.* Progrès, en parlant des personnes et des choses. Je remarque un grand avancement dans cet écolier. Il est plein de zèle pour l'avancement des sciences. || Action de monter en grade. || Progrès dans la carrière des emplois. L'avancement est lent dans cette administration. || Succès dans le monde. Travailler à l'avancement de sa famille. || Avancement d'hoirie, ce qui est donné à un héritier présomptif ou successible, par anticipation, sur ce qui doit lui revenir dans une succession à échoir. || Avancement des étoiles sur le soleil, l'excès du jour moyen sur le jour sidéral.

AVANCER (*avant*), *v. a.* Pousser ou porter en avant, approcher. Avancer la main. || Fig. Hâter, accélérer. Avancer la mort de quelqu'un. || Avancer une montre, une pendule, la mettre en avance sur l'heure réelle ou sur celle qu'elle marquait auparavant et qui était en retard. || Pousser, faire faire du progrès. Il voulait avancer son travail. || Payer par avance ou pour le compte de quelqu'un. Il avança l'argent. || Mettre en avant, dire, énoncer. Il ne prouve pas ce qu'il avance. || Gagner, avec *que* interrogatif ou *rien*. Vous n'avancez rien de ne pas avaler le poison, Boss. Mais qu'avancez-vous en surprenant l'Église? Mass. || Procurer de l'avancement, un emploi plus élevé. || *V. n.* Aller en avant, s'approcher. Aimer mieux retourner qu'avancer. Cette horloge avance. || En peint. Des couleurs avancent quand elles semblent faire avancer les objets sur le plan du tableau. || Faire saillie. Promontoire qui avance dans la mer. || Faire des progrès ou du progrès; réussir. Le désir d'avancer [de se pousser]. L'affaire n'avance pas. Avancer en sagesse. || Obtenir de l'avancement. Cet officier est trop vieux; il n'a plus l'espoir d'avancer. || S'avancer, *v. r.* Aller en avant. S'avancer sur la scène, hors du port, au combat. || Faire saillie. Le cap s'avance dans la mer. || Fig. Faire du progrès ou des progrès. S'avancer dans la carrière des honneurs. Cependant Moïse s'avançait en âge, Boss. || Devenir avancé. L'hiver s'avance. || Aller jusqu'à; sortir d'une juste réserve. Je reconnais que je me suis trop avancé.

AVANIE (grec mod. ἀβανία, de l'arabe *houân*, mépris), *s. f.* Vexations qu'exerçaient les Turcs contre ceux qui n'étaient pas leurs coreligionnaires, pour leur extorquer de l'argent. || Traitement humiliant, affront public.

AVANT (lat. *ab* et *ante*), *prép.* Marque priorité d'ordre et de situation; en tête de. Il marchait avant moi. || Fig. De préférence à. La patrie passe avant tout. || Avant, marquant la priorité du temps. || Avant régit quelquefois l'infinitif. Pontchartrain, avant partir, monta chez Voysin, St-Sim. || Avant, *adv. de temps et de lieu.* Nations qui habitent bien avant dans les terres. On combattit fort avant dans la nuit. || Fig. avec *trop*, *bien* et les adverbes de comparaison. Cette maxime avait pénétré bien avant dans son esprit. Mais je vais trop avant et deviens indiscrète, Corn. || Auparavant. Quelques jours avant. || En avant, devant soi, sans se détourner de son chemin. La lance en avant. Aller ou se porter en avant. || Aller en avant, s'avancer dans un travail, dans la vie. || En avant, en précédant les autres. Marcher en avant. || Fig. Mettre quelqu'un en avant, le mettre en vue, et aussi le faire agir, parler. || Mettre quelque chose en avant, l'alléguer, le produire. || En t. de danse, pas composé de quatre mouvements, qui exige quatre mesures. En avant deux [danseurs]; et *subst.* un avant-deux. || En avant! commandement militaire de se mettre en marche. || D'avant, qui a précédé. Le jour d'avant. || Avant que, *loc. conj.* avec le subjonctif. J'avais fini mes jours avant qu'Ulysse partît, Fén. || Avant que, avec le subjonctif et un *ne* explétif. Avant que sa soif ne s'éteigne, Buff. || Avant que de, avec l'infinitif. Avant que de partir, l'esprit dit à ses hôtes, La Font. || Avant de, avec l'infinitif. Mais avant de mourir elle sera vengée, Volt. || Avant que, sans *de*, avec l'infinitif. Avant que nous lier, il faut nous mieux connaître, Mol. || En t. de procédure, avant dire droit, avant faire droit, avant de juger définitivement. || *Subst.* Un avant faire droit. || Avant, *s. m.* Partie antérieure, opposée à l'arrière. L'avant d'une voiture. || La moitié de la longueur d'un bâtiment, depuis le grand mât jusqu'à la proue. || Aller de l'avant, faire du chemin en avançant; et fig. s'engager dans une affaire sans en trop considérer les difficultés.

AVANTAGE (*avant*), *s. m.* Ce qui avance, ce qui sert, ce qui profite. Les avantages de la paix. La science de prendre ses avantages, Boss. Chaque forme de gouvernement a ses avantages, id. || Prendre l'avantage, son avantage pour monter à cheval, se servir de quelque élévation pour monter plus facilement. || Ce qui fait qu'on l'emporte, qu'on a le dessus de quelque façon que ce soit. Avantages naturels et acquis. Bien que sur moi des ans vous ayez l'avantage, Mol. || Avec avantage, en faisant honneur. Parler de quelqu'un avec avantage. || Formule de politesse. J'ai l'avantage de connaître Monsieur votre père. || Succès militaire, victoire. Avoir l'avantage. Poursuivre ses avantages. || En jur. Ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'aux autres qui ont mêmes droits. Les avantages qu'un mari et une femme pouvaient se faire par testament, Montesq. || T. de jeu. Ce qu'on rend de pièces ou de points à un adversaire trop faible avec qui l'on joue. || En t. de marine, avoir l'avantage du vent, avoir le dessus du vent par rapport à un autre vaisseau. || Fig. Avoir l'avantage de, être favorisé par. || À l'avantage de, *loc. adv.* D'une façon qui sert, qui profite, qui fait honneur. Cela est à l'avantage de votre adversaire. || À mon avantage, à son avantage, *loc. adv.* Dans une position où j'ai, où il a l'avantage. Je l'ai pris à mon avantage, Sév. || Être habillé, coiffé à son avantage, d'une manière qui relève.

AVANTAGÉ, ÉE, *p. p.* d'avantager. À qui un avantage a été fait.

AVANTAGER, *v. a.* Faire un avantage à quelqu'un. Ayant des parents, vous avez avantagé vos fils déjà riches, Dider. || S'avantager, *v. a.* Se faire de mutuels avantages par contrats. || Par extens. Prendre avantage. Les médecins, jaloux à leur ordinaire, s'avantagèrent tant qu'ils purent des mauvais succès qui lui arrivaient, St-Sim.

AVANTAGEUSEMENT, *adv.* D'une manière avantageuse. Se marier avantageusement. || D'une manière favorable, avec éloge. Parler avantageusement de soi.

AVANTAGEUX, EUSE, *adj.* Qui apporte de l'avantage. La manière de cultiver la plus avantageuse. Il est avantageux à l'empire que... Il est très-avantageux pour moi que... || Qui procure de la faveur, qui fait honneur. Avoir de quelqu'un une opinion avantageuse. Charles XII était d'une taille avantageuse et noble, Volt. || Qui sied

bien. Parure avantageuse. || Qui prend avantage, présomptueux. Le nom de petits-maîtres qu'on applique à la jeunesse avantageuse et mal élevée, Volt. || Il se dit au même sens, du ton, des manières. Un ton avantageux. || *Subst.* L'avantageux est toujours porté à se vanter.

AVANT-BEC, *s. m.* Nom qu'on donne, dans les piles d'un pont, aux angles qui sont en amont || T. de mar. Partie antérieure d'un navire. || On dit aussi avant-bout. || *Au pl.* Des avant-becs.

AVANT-BRAS, *s. m.* Partie du bras qui s'étend du coude au poignet. || *Au pl.* Des avant-bras.

AVANT-CORPS, *s. m.* Toute partie de maçonnerie ou de menuiserie en saillie sur la face principale d'une construction. || *Au pl.* Des avant-corps.

AVANT-COUR, *s. f.* Cour qui précède la cour principale. || *Au pl.* Des avant-cours.

AVANT-COUREUR, *s. m.* Celui qui précède quelqu'un pour l'annoncer. || Fig. Ce qui précède et annonce. Ce sermon fut l'avant-coureur de cette juste condamnation, Boss. || *Adj.* Signes avant-coureurs d'un funeste accident, Rotrou.

★ **AVANT-COURRIER**, *s. m.* Homme à cheval courant devant une voiture de poste, pour faire préparer les relais. || *Au pl.* Des avant-courriers.

AVANT-COURRIÈRE, *s. f.* Celle qui précède, qui devance. || Poétiquement, l'avant-courrière du jour, l'aurore. || *Au pl.* Des avant-courrières.

AVANT-DERNIER, ÈRE, *adj.* Qui est avant le dernier. Les avant-derniers paragraphes. || *Subst.* Il est arrivé l'avant-dernier.

★ **AVANT-FOSSÉ**, *s. m.* Fossé qui environne la contrescarpe du côté opposé à la ville. || *Au pl.* Des avant-fossés.

AVANT-GARDE, *s. f.* Partie d'une armée ou d'une flotte qui marche en avant. || *Au pl.* Des avant-gardes.

★ **AVANT-GLACIS**, *s. m.* Glacis qui règne au delà d'un avant-fossé.

AVANT-GOÛT, *s. m.* Le goût qu'on a par avance de quelque chose. || Fig. Il nous donne un avant-goût de la félicité qu'il nous prépare, Boss. || *Au pl.* Des avant-goûts.

AVANT-HIER (a-van-tièr ou a-van-ièr), *adv. de temps.* Le jour qui précède hier, le deuxième jour avant celui où l'on est. || *S. m.* Avant-hier s'était assez bien passé.

AVANT-MAIN, *s. m.* Au jeu de paume. Coup de devant de la raquette ou du battoir. || Par opposition à arrière-main. S'il a reçu le soufflet de l'avant-main, Pasc. || La partie antérieure du corps du cheval. || Aux cartes, avantage qui consiste à jouer le premier. || *Au pl.* Des avant-mains.

★ **AVANT-MUR**, *s. m.* Mur adossé à un autre mur. || Enceinte de murailles la plus éloignée du corps de la place. || *Au pl.* Des avant-murs.

AVANT-PÊCHE, *s. f.* Espèce de petite pêche qui mûrit avant les autres. || *Au pl.* Des avant-pêches.

★ **AVANT-PIED**, *s. m.* Synonyme de métatarse. || L'empeigne d'une botte. || *Au pl.* Des avant-pieds.

★ **AVANT-POIGNET**, *s. m.* Synonyme de métacarpe. || *Au pl.* Des avant-poignets.

AVANT-PORT, *s. m.* Entrée de certains grands ports. || *Au pl.* Des avant-ports.

AVANT-POSTE, *s. m.* Poste placé le plus près de l'ennemi. || *Au pl.* Des avant-postes.

★ **AVANT-PROJET**, *s. m.* Rédaction provisoire d'une loi, d'un règlement, d'une association, devant servir de thème de discussion. || *Au pl.* Des avant-projets.

AVANT-PROPOS, *s. m.* Discours en tête d'un livre. || Ce qu'on dit avant de commencer un récit, d'exposer un fait. || *Au pl.* Des avant-propos.

AVANT-QUART, *s. m.* Coup que quelques horloges sonnent quelques minutes avant l'heure, la demie et le quart. || *Au pl.* Des avant-quarts.

AVANT-SCÈNE, *s. f.* Anciennement, la partie du théâtre où jouaient les acteurs. || Aujourd'hui, partie du théâtre entre les décorations et la rampe. Une loge d'avant-scène ou elliptiquement une avant-scène. || Fig. Événements antérieurs à ceux qui forment l'action d'une pièce de théâtre, ou en général préliminaires d'une affaire. || *Au pl.* Des avant-scènes.

AVANT-TOIT, *s. m.* Toit en saillie. || *Au pl.* Des avant-toits.

AVANT-TRAIN, *s. m.* Train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'une voiture, d'une pièce d'artillerie, etc. || Le poitrail et les jambes de devant du cheval. || *Au pl.* Des avant-trains.

AVANT-VEILLE, *s. f.* Le jour qui précède la veille. || *Au pl.* Des avant-veilles.

AVARE (lat. *avarus*), *adj.* Qui a un désir excessif d'accumuler. || Fig. Avare de, qui n'accorde pas, qui ne prodigue pas. Il est avare de son temps, de louanges. || *Subst.* Un avare, une avare.

★ **AVAREMENT**, *adv.* D'une manière avare.

AVARICE (lat. *avaritia*), *s. f.* Désir excessif d'accumuler. || Acte d'avarice. Tant de médisances mordantes, tant d'avarices sordides, Fléch.

★ **AVARICIEUSEMENT**, *adv.* D'une manière avaricieuse.

AVARICIEUX, EUSE, *adj.* Parcimonieux à l'excès. || *Subst.* Un avaricieux qui aime devient libéral, Pasc.

AVARIE (b. lat. *avaria*, de l'all. *Haferey*), *s. f.* Dommage arrivé à un navire ou à son chargement, depuis le départ jusqu'au retour. || Tout dommage à propos de transport par roulage ou autre.

AVARIÉ, ÉE, *adj.* Endommagé par suite d'une avarie. || Se dit aussi des aliments, fourrages, grains, farines, qui ont été mouillés pendant leur transport après la récolte, et se sont échauffés, moisis, etc.

★ **AVARIER**, *v. a.* Causer une avarie, gâter. La pluie a avarié les foins. || S'avarier, *v. r.* Être endommagé, se gâter.

★ **AVATAR** ou **AVATARA** (sanscrit *avatara*), *s. m.* Dans la religion indienne, descente d'un Dieu sur la terre, et en particulier les incarnations de Vishnou.

À VAU (*à* et *val*), *loc. adv.* usitée seulement dans ces deux phrases-ci : À vau-l'eau, suivant le courant de l'eau ; fig. L'entreprise est allée à vau-l'eau, n'a pas réussi ; À vau-de-route, précipitamment et en désordre, en parlant d'une troupe de guerre qui est rompue et qui s'enfuit. La cavalerie s'en allait à vau-de-route.

AVÉ ou **AVÉ MARIA**, *s. m.* La Salutation angélique, la prière à la Vierge. Dire un Pater et un Avé. || Famil. Cela n'a duré qu'un Avé, cela n'a duré qu'un temps très-court. || Les grains du chapelet sur lesquels on dit l'Avé. || *Au pl.* Des Avé, des Avé Maria.

AVEC (a-vèk ; devant une consonne, le *c* ordinairement ne se prononce pas. Lat. *apud hoc*), *prép.* Joint à, en même temps que. S'entretenir avec quelqu'un. Vin mêlé avec de l'eau. || Avec le temps, par la suite des temps. || Du parti de, comme. Il est avec les royalistes. Je pense avec Platon que. || En tenant ou en portant quelque chose. Il fut arrêté avec une épée sanglante. || En usant de, suivi d'un nom d'instrument ou de matière. Frapper avec la hache. || Fig. Exprimant le moyen, la manière. Mot écrit avec une seule *r*. Avec le secours du ciel. Avec courage. || À l'égard de. Être en paix avec les autres et avec soi-même. || Être bien, mal avec quelqu'un, avoir avec lui de bons, de mauvais rapports. || Contre, en parlant d'une lutte. Faire la guerre avec quelqu'un. || Malgré, sauf. Avec cela, avec tout cela. Ils prodiguent l'argent, et avec cela ils ne peuvent voir le bout de leur fortune. || Eu égard à. J'ai peine à croire qu'avec son orgueil insupportable, il ait pu. || Indiquant ce qu'une personne offre de particulier, d'extraordinaire. Que veut cet homme, avec son air sévère? || Avec vous, avec lui, il n'y a jamais rien de fait, c'est-à-dire si l'on s'en rapporte à vous, à lui. || D'avec. Le flatteur peut être distingué d'avec l'ami. || Avec, *adv.* Il a pris mon manteau, et s'en est allé avec.

AVECQUE, ancienne forme employée autrefois en poésie. Tous les jours je me couche avecque le soleil, Boil.

AVEINDRE (lat. *advenire*), *v. a.* Aller prendre un objet pour l'apporter à la personne qui le demande.

AVEINE, *s. f.* Voy. avoine. || Aveine est peu usité.

★ **AVEINIÈRE**, *s. f.* Champ semé en avoine.

AVEINT, EINTE, *p. p.* d'aveindre.

AVELANÈDE ou **VELANÈDE**, *s. f.* Nom que porte dans le commerce la cupule des glands du chêne velani, employée à la préparation des cuirs et dans la teinture.

AVELINE (lat. *avellana*), *s. f.* Espèce de grosse noisette.

AVELINIER, *s. m.* Variété à gros fruits du coudrier commun.

★ **AVÉNACÉ, ÉE,** *adj.* Qui a du rapport avec l'avoine.

AVÉNAGE (*aveine*), *s. m.* Autrefois prestation en avoine fournie aux seigneurs par les habitants de leurs terres.

AVENANT, ANTE (*avenir*), *adj.* Qui plaît par sa bonne grâce. || À L'AVENANT, *loc. adv.* En conformité, en rapport. || À L'AVENANT DE, *loc. prép.* Le dessert fut à l'avenant du repas. || *S. m.* Modification introduite dans une police d'assurance.

AVÉNEMENT (*avenir*), *s. m.* Venue, arrivée. || Vieux en ce sens. || Fig. L'avénement de la Réformation au XVI[e] siècle. || Élévation à une dignité suprême. Avénement au trône. || Droit de joyeux avénement, certains droits qu'avait le roi ou le seigneur à son avénement. || En parlant du Messie, le temps auquel il s'est manifesté aux hommes et le temps où il viendra pour les juger.

★ **AVÈNERON,** *s. m.* Folle avoine.

AVENIR (lat. *advenire*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Échoir, se faire. S'il m'avient quelquefois de clore la paupière, MALH. Ce que les prophètes ont dit devoir avenir dans la suite des temps, PASC. Quoi qu'il avienne. || Avenant, *part. prés. pris adv.* Dans le cas où aviendrait. Si, puis après, avenant confrontation, Boss. || On dit plus ordinairement advenir.

AVENIR, *s. m.* Le temps futur, ce qui doit arriver. Sur l'avenir insensé qui se fie, RAC. || Situation dans le temps futur, destinée. Quel que soit l'avenir que le ciel nous réserve. || La postérité. Qu'à tout l'avenir Un silence éternel cache ce souvenir, RAC. || Prospérité, succès dans le temps futur. Homme qui a beaucoup d'avenir. Carrière sans avenir. || À L'AVENIR, *loc. adv.* Désormais.

AVENIR (*à* et *venir*), *s. m.* T. de pratiq. Acte par lequel un procureur ou avoué somme la partie adverse de se trouver à l'audience, pour plaider contradictoirement.

AVENT (lat. *adventus*), *s. m.* Temps pendant lequel on se prépare, dans l'Église catholique, à célébrer la fête de Noël. Les quatre semaines de l'avent. || Prêcher l'avent, prêcher pendant la durée de l'avent. || *Au pl.* Les avents, plusieurs avents considérés ensemble. C'est aux avents qu'on a l'habitude de planter.

AVENTURE (lat. *adventurus*), *s. f.* Ce qui advient par cas fortuit. Il lui arrive toujours quelque aventure singulière. || C'est grande aventure si, c'est grand hasard si. || Sort. Le destin de qui le compas Marque à chacun son aventure, MALH. || Dire la bonne aventure, prédire à quelqu'un ce qui doit lui arriver. || Diseur, diseuse de bonne aventure, celui, celle qui prédit l'avenir. || Entreprise, action hasardeuse. || Homme d'aventure, aventurier. || Tenter l'aventure, entreprendre une chose dont le succès est fort incertain. Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure, LA FONT. || Fig. Intrigue galante. || Prêt, contrat à la grosse aventure, acte ou convention par laquelle on prête pour un commerce maritime une somme d'argent à gros intérêts. Mettre de l'argent à la grosse aventure, faire un placement de cette nature. || Mal d'aventure, nom vulgaire du panaris. || À L'AVENTURE, *loc. adv.* Au hasard, sans dessein. || D'AVENTURE, PAR AVENTURE, *loc. adv.* Par hasard, fortuitement.

AVENTURÉ, ÉE, *p. p.* d'aventurer. Sa fortune est aventurée.

AVENTURER, *v. a.* Mettre à l'aventure, risquer. Aventurer une somme. || S'aventurer, *v. r.* S'exposer, se hasarder. Il s'aventure à y aller ou plus rarement d'y aller.

★ **AVENTUREUSEMENT,** *adv.* D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE, *adj.* Qui s'aventure, qui hasarde. Homme aventureux. Existence aventureuse, existence s'abandonnant au hasard. || *Subst.* L'aventureux se lance, LA FONT.

AVENTURIER, RIÈRE, *s. m.* Celui qui cherche les aventures et surtout les aventures de guerre, et qui n'a d'attache nulle part. || Anciennement, ceux qui faisaient la guerre en volontaires et sans recevoir de solde. || Certains corsaires des mers de l'Amérique; on les appelle aussi flibustiers, boucaniers. || Bâtiment marchand qui s'expose sans escorte en temps de guerre. || Famil. et par dénigrement, un aventurier, une aventurière, celui, celle qui n'a pas de moyens d'existence connus. *Adj.* Une vie aventurière. Des gens aventuriers. || Fig. Combien de ces mots aventuriers qui paraissent subitement et que bientôt on ne revoit plus, LA BRUY.

AVENTURINE (*aventure*), *s. f.* Pierre artificielle qui se fait avec du verre mêlé de limaille de cuivre, qui y éclate comme de petits grains d'or. || Pierre précieuse, pleine de plusieurs points d'or qui lui donnent beaucoup de brillant; c'est un quartz coloré en jaune ou en rouge. || *Adj. inv.* De couleur d'aventurine. Rubans aventurine.

AVENU, UE, *p. p.* d'avenir. Il faut regarder cela comme non avenu.

AVENUE (*à* et *venue*), *s. f.* Chemin par lequel on arrive en un lieu. Ils ont occupé toutes les avenues du port, FÉN. || Allée d'arbres conduisant à un château. || Toute allée d'arbres en ligne droite. || Fig. Les avenues de la fortune, du pouvoir, du cœur, etc. || Avénement. L'enfer se réveilla à l'avenue de Jésus-Christ, Boss.

★ **AVÉRAGE** (*avérer*), *s. m.* T. de commerce. La moyenne avérée, vraie, reconnue telle, et en général la moyenne.

AVÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'avérer. Établi comme vrai.

AVÉRER (lat. *ad* et *verus*), *v. a.* Avoir, donner la certitude qu'une chose est vraie. Il avéra le fait.

AVERSE (*à* et *verse*), *s. f.* Pluie subite et abondante.

À VERSE, *loc. adv.* Voy. VERSE.

AVERSION (lat. *aversio*), *s. f.* Sentiment qui fait qu'on se détourne d'une personne; haine, antipathie. Prendre quelqu'un en aversion, avoir de l'aversion pour quelqu'un. Ils demeurent l'objet de l'aversion du peuple, Boss. || Famil. C'est ma bête d'aversion, se dit d'une personne pour laquelle on a une insurmontable répugnance. || En parlant des choses, répugnance extrême. Aversion pour le travail. J'ai eu toujours aversion à cela, VOITURE. De là ces aversions qu'on a du seul objet légitime qu'on doit aimer, FLÉCHIER.

AVERTI, IE, *p. p.* d'avertir. Averti de se tenir sur ses gardes. Soyez averti Qu'on se rend criminel à prendre son parti, CORN. || Être bien averti, être bien informé, avoir de bons renseignements. || Se tenir pour averti, être sur ses gardes. || Prov. Un bon averti en vaut deux, celui qui a été prévenu de ce qui peut lui arriver, est doublement sur ses gardes.

AVERTIN (lat. *avertere*), *s. m.* Maladie qui rend furieux. || Maladie des moutons, appelée tournis.

AVERTIR (lat. *advertere*), *v. a.* Faire savoir en appelant l'attention. Avertir quelqu'un de quelque chose. Avertissez-le de venir. Avertissez-le qu'il sera mal reçu. Je l'avertis que son travail soit prêt demain. || Absol. Quoique, sans menacer et sans avertir, la mort se fasse sentir tout entière dès le premier coup, BOSSUET.

AVERTISSEMENT, *s. m.* Appel à l'attention de quelqu'un. Ce songe mystérieux était un avertissement divin, FÉN. || C'est un avertissement du ciel, se dit d'un événement de nature à servir d'enseignement. || Préface mise à la tête d'un livre. || Avis d'un percepteur pour le payement de l'impôt.

★ **AVERTISSEUR,** *s. m.* Celui qui avertit. Apostrophant ensuite notre imprudent avertisseur, J. J. ROUSS. || Titre d'un office de la maison du roi, dont la fonction était d'avertir quand le roi venait dîner.

★ **AVETTE,** *s. f.* Voy. APETTE.

AVEU (*à* et *vœu*), *s. m.* Dans le système féodal, acte établissant une vassalité. || Homme sans aveu, vagabond, homme qui n'a ni feu ni lieu. || Par extens. en parlant des choses, sans aveu, qui n'est reconnu de personne. || Agrément, approbation, consentement. || En jur. Reconnaissance que fait une partie du droit prétendu par son adversaire. L'aveu d'une dette. || Action d'avouer, de confesser, de convenir. Faire l'aveu de sa faute. || De l'aveu de, avec le témoignage de. Il est certain, de l'aveu des Juifs, BOSSUET.

AVEUER, *v. a.* Voy. AVUER.

★ **AVEUGLANT, ANTE,** *adj.* Qui aveugle, qui ôte le sens. Une passion aveuglante.

AVEUGLE (lat. *ab* priv. et *oculus*), *adj.* Qui est privé de la vue. || Dont la raison est obscurcie. L'amour rend aveugle. Les hommes sont aveugles et sur le bien et sur le mal, FÉN. || Qui offusque l'entendement. Fureur aveugle. || Qui agit sans discernement. Le hasard, aveugle et farouche divinité, LA BRUY. || *Subst.* Les aveugles ont le tact singulièrement exercé. || Aveugle-né, aveugle-

née, *s. m.* et *f.* et *adj.* Aveugle de naissance qui n'a jamais vu la lumière. || Jeu des aveugles, jeu analogue au jeu d'oie. || Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton, crier bien fort pour peu de chose. || Juger d'une chose comme un aveugle des couleurs, en juger sans y rien connaître. || Fig. C'est un aveugle qui en conduit un autre, se dit d'une personne aussi imprudente et aussi malhabile que celle qu'elle dirige. || Aveugle, *s. m.* Un des noms vulgaires de l'anguis fragile (ophidiens), dit aussi orvet, serpent aveugle et envoye. || À L'AVEUGLE, *loc. adv.* Dans l'obscurité, sans voir clair. || À L'AVEUGLE, EN AVEUGLE, *loc. adv.* Sans réflexion, sans discernement. || Prov. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois, parmi des gens ignorants ou incapables, un peu de savoir ou de capacité suffit pour procurer la prééminence. || Troquer son cheval borgne contre un aveugle, faire un mauvais marché, empirer sa condition.

AVEUGLÉ, ÉE, *p. p.* d'aveugler. Privé de la vue. || Fig. Aveuglé par la passion de l'or.

AVEUGLEMENT, *s. m.* Privation de la vue. Dieu le frappa d'aveuglement. || Fig. Trouble, égarement, obscurcissement de la raison. L'aveuglement où l'idolâtrie les avait plongés, Boss. Ils ont le transport de l'ivresse, sans en avoir le trouble et l'aveuglement, Fén.

AVEUGLÉMENT, *adv.* En aveugle, sans réflexion. Il s'est aveuglément jeté dans le péril.

AVEUGLER, *v. a.* Rendre aveugle. || Éblouir. || Fig. Oter l'usage de la raison. La superstition qu'aveugle l'esprit de l'homme. || T. de mar. Boucher. Aveugler des voies d'eau avec des matelas et des couvertures. || S'aveugler, *v. r.* Ne pas faire usage de sa raison. On s'aveugle en amour. L'homme s'aveugle sur ses défauts.

AVEUGLETTE (À L'), *loc. adv.* A tâtons.

★ **AVICEPTOLOGIE** (lat. *avis*, *capere* et λόγος), *s. f.* Traité de l'art de prendre les oiseaux.

★ **AVICULE** (lat. *avicula*), *s. f.* Nom, en français, du genre de mollusques qui renferme l'animal fournissant les deux substances connues l'une sous le nom de nacre de perle, et l'autre sous celui de perles.

AVIDE (lat. *avidus*), *adj.* Qui a de l'avidité. Une nation avide de gloire. || Poétiquement. Être avide de sang, de carnage, se plaire au milieu des combats. || En parlant des choses. Une avide espérance. Regards avides. || Par extens. dans le langage élevé, qui a une attention passionnée. Avide il écoutait vos paroles. || Absol. Qui a un grand désir de manger. Un enfant avide. || Fig. Intéressé, cupide. C'est une âme avide.

AVIDEMENT, *adv.* Avec avidité, au propre et au fig.

AVIDITÉ (*aviditas*), *s. f.* Désir qui emporte. Manger avec avidité. L'avidité du gain. Il lut ce livre avec avidité.

AVILI, IE, *p. p.* d'avilir. Rendu vil. Une fonction avilie. Un homme avili. || Décrédité. || Déprécié.

AVILIR (*à* et *vil*), *v. a.* Rendre vil. || T. de commerce. Déprécier. || S'avilir, *v. r.* Se rendre méprisable. || Perdre sa valeur.

AVILISSANT, ANTE, *adj.* Qui avilit. Acte avilissant. Conduite avilissante.

AVILISSEMENT, *s. m.* État de qui est avili, dégradé. || État de dépréciation des marchandises, des denrées.

AVINÉ, ÉE, *p. p.* d'aviner. Imbibé de vin. Tonneau aviné. || Fig. Être aviné, être dans l'ivresse. Avoir les jambes avinées, chanceler par suite d'ivresse.

AVINER (*à* et *vin*), *v. a.* Imbiber de vin. Aviner un tonneau.

AVIRON (*à* et *virer*), *s. m.* Rame.

AVIS (*à* et *vis* du lat. *visum*), *s. m.* Manière de voir, opinion. Ils étaient d'avis différents, Fén. || Il lui est avis, il pense. || Famil. M'est avis. || Opinion dans une délibération. || Avis du conseil d'État, opinion du conseil d'État en interprétation d'un règlement. || Avis de parents, délibération d'un conseil de famille. || Avis de médecins, consultation de plusieurs médecins. || Vote dans une assemblée. || Conseil. Donner des avis. || Donneur d'avis, homme qui a la manie de donner des conseils sans qu'on lui en demande. || Famil. Sauf meilleur avis, si l'on ne conseille rien de mieux. || Parti qu'on prend. Et je suivrai l'avis que vous prendrez pour moi, Corn. || Peu usité en ce sens. || Avertissement. Il ne faut pas que le vieillard néglige les avis que la nature lui donne. || Avis au lecteur, préface d'un livre, et fig. conseil ou reproche adressé d'une manière générale et indirecte. || Avis, avertissement par écrit à celui qui doit payer une lettre de change, de la création de cette lettre. Lettre d'avis, lettre missive qui contient cet avertissement. || Information, nouvelle. Par un avis secret. Je vous en donne avis, de peur d'une surprise, Corn. || Autant de têtes, autant d'avis, chacun a sa manière de voir.

AVISÉ, ÉE, *p. p.* d'aviser. Aperçu. || Imaginé. Ce fut à lui bien avisé, La Font. || *Adj.* Qui fait attention à, qui agit avec intelligence. Un homme avisé. || C'est un mal avisé, voy. MALAVISÉ.

★ **AVISEMENT,** *s. m.* Acte d'une personne avisée.

AVISER (*à* et *viser*), *v. a.* Familièrement, apercevoir. Je l'avisai dans la foule. || Donner avis. Va le faire aviser que je suis ici, Mol. || En t. de commerce, aviser quelqu'un, lui adresser une lettre d'avis. || Commander quelque chose par lettre à son correspondant. || *V. n.* Faire réflexion, prendre garde à, pourvoir à. Aviser à un moyen. || Absol. C'est à vous d'aviser. || Imaginer. Qui vous a fait aviser de ce tour? La Font. || S'aviser de, *v. r.* S'imaginer de, remarquer, trouver. S'aviser d'un expédient. Personne ne s'avise, de lui-même, du mérite d'autrui, La Bruy. || Abs. S'aviser, faire réflexion. Mais je m'avise, Mol. || Avoir l'audace, la témérité de. Si vous vous avisez de mal parler de moi, vous vous en repentirez. || Prov. On ne s'avise jamais de tout.

AVISO (a-vi-zo. Esp. *embarcacion de aviso*), *s. m.* Petit navire qu'on envoie à la découverte de l'ennemi, ou qu'on emploie à porter des ordres, des avis, des nouvelles. || *Au pl.* Des avisos.

AVITAILLÉ, ÉE, *p. p.* d'avitailler. Pourvu de vivres.

AVITAILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Approvisionnement de vivres et de munitions.

AVITAILLER (*ll* mouillées. *A* et *vitaille*, aujourd'hui *victuaille*), *v. a.* Pourvoir de vivres et de munitions une place forte, un vaisseau en partance. || S'avitailler, *v. r.* Se pourvoir de vivres.

AVIVÉ, ÉE, *p. p.* d'aviver. Rendu vif.

AVIVER (*à* et *vif*), *v. a.* Rendre vif, donner de la vivacité. Aviver le feu, une couleur, le teint. || T. d'arts. Aviver une figure de bronze, la nettoyer pour la rendre plus propre à la dorure. || Aviver l'or, l'étendre, après qu'il a été amalgamé avec le mercure. || Couper le bois à vive arête. || S'aviver, *v. r.* Devenir vif.

AVIVES (*vive*, sous-entendu *eau*), *s. f. pl.* Engorgement des glandes parotides chez le cheval. || Ces glandes mêmes.

AVOCASSER, *v. n.* Faire dans la médiocrité et l'obscurité la profession d'avocat; discuter, chicaner.

★ **AVOCASSERIE,** *s. f.* Par dénigrement, la profession d'avocat. || Mauvaise chicane.

★ **AVOCASSIER, IÈRE,** *adj.* Qui concerne les mauvais avocats. La gent avocassière.

AVOCAT (lat. *advocatus*), *s. m.* Celui dont la profession est de plaider en justice. || Avocat plaidant, celui qui s'occupe particulièrement de plaidoiries. || Avocat consultant, celui qui donne des conseils dans son cabinet, et des avis écrits sur les affaires litigieuses. || Avocat du roi, avocat de la république, avocat impérial, qualification que, dans l'usage des tribunaux, on donne, à l'audience seulement, aux substituts du procureur du roi ou du procureur impérial. || Avocat général, titre des substituts du procureur général près la cour de cassation, ou de certains substituts des procureurs généraux près les cours impériales, et donné dans l'usage à tous les substituts du procureur général lorsqu'ils siègent, lorsqu'on leur parle ou lorsqu'on parle d'eux. || Fig. Intercesseur. Il ne faut pas se faire l'avocat de l'injustice. || L'avocat du diable, celui qui propose les objections dans une conférence religieuse, et en général celui qui défend une chose peu digne d'être défendue.

AVOCATE, *s. f.* Celle qui intercède. L'avocate des pécheurs, la sainte Vierge.

★ **AVOCATOIRE** (lat. *avocare*), *adj.* Qui rappelle. Lettres avocatoires, lettres par lesquelles un souverain rappelle ses sujets d'un État étranger contre lequel il est en guerre. || *S. m.* Un avocatoire.

AVOINE ou anciennement **AVEINE** (lat. *avena*), *s. f.* Plante de la famille des graminées, qui fournit un aliment aux bêtes de somme. || Le grain. Un picotin d'avoine. || Balle d'avoine, pellicule qui enveloppe le grain. || *S. f. pl.* L'avoine sur pied. Les avoines sont belles cette année.

AVOIR (lat. *habere*), *v. a.* Posséder un objet physique, posséder quelqu'un ou quelque chose dans un certain état. Il a une propriété sur notre commune. Avoir des alliés. Il eut un père très-illustre. || Famil. Avoir de quoi, être dans l'aisance. || Porter, tenir. Avoir à la main une coupe. || Au jeu, avoir la boule, le dé, *etc.* être en tour de jouer ou être le premier à jouer. || Fig. Posséder une chose immatérielle, une qualité; éprouver une sensation ou un sentiment; être dans un état; être âgé de; être d'une dimension de. Avoir la paix. Les hommes qui ont de la prudence. Avoir mal à la tête. Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point? Boil. Il a vingt ans. Cette tour a cent pieds. || Trouver, rencontrer. || Se procurer, acquérir, obtenir, gagner, acheter. Ce qu'on a pour de l'argent. On a quatre pommes pour dix sous. On ne peut rien avoir de cet ouvrier. || Avoir à, suivi d'un infinitif, être chargé du soin de, être dans le cas de. Avoir une terre à cultiver. Il a de grands travaux à exécuter. || N'avoir qu'à, n'avoir rien autre chose à faire que de. || Avoir de, tenir de, avoir reçu de. J'ai cette terre du chef de mon père. || Engendrer, créer. Il avait des enfants de ses deux femmes. || Imiter, reproduire. Avoir les traits de quelqu'un. Il a tout votre air. || Avoir pour, regarder comme. Avoir pour suspecte la vertu même, La Bruy. || Avoir quelqu'un, quelque chose pour soi, l'avoir en sa faveur. || Avoir la parole dans une assemblée, avoir la permission de parler. || Avoir quelqu'un à dîner, lui donner à dîner. || Avoir quelqu'un avec soi, en être accompagné, l'avoir de son parti. Il avait un ami avec lui. || En avoir, gallicisme qui signifie être irrité contre, songer à. Je ne sais à qui il en avait, Sév. || Vous en aurez l'expression de menace, vous serez puni, maltraité. || En avoir dans l'aile, être atteint de quelque perte, de quelque accident grave. || Avoir, verbe auxiliaire dans la conjugaison. J'ai dit. Il avait ordonné. || Avoir se prend impersonnellement avec le pronom *y* dans beaucoup de locutions. Il y a, il existe. Il n'y a qu'à parler, il suffit de parler. Il n'y a qu'à pleuvoir, la pluie peut survenir. Tant y a que, quoi qu'il en soit. Y ayant, puisqu'il y a, comme il y a. N'y ayant qu'une vérité de chaque chose, Desc. || *S. m.* T. de commerce. Avoir du poids, nom que les Anglais donnent à la livre de seize onces.

AVOIR, *s. m.* Tout ce qu'on possède, bien, fortune. Tout son avoir était chez ce banquier. || La partie d'un compte où l'on porte les sommes qui nous sont dues. Doit et avoir, le passif et l'actif.

⋆ **AVOISINANT, ANTE**, *adj.* Qui est voisin. Les rues avoisinantes.

AVOISINÉ, ÉE, *p. p.* d'avoisiner. Être bien, mal avoisiné, avoir de bons, de mauvais voisins.

AVOISINER (*à* et *voisin*), *v. a.* Être dans le voisinage, à proximité d'un lieu. Les archipels qui avoisinent l'Inde à l'orient et au midi, Volt.

AVORTÉ, ÉE, *p. p.* d'avorter. Qui n'a pas reçu son développement. Fruit avorté. || Fig. Talent avorté. Desseins avortés.

AVORTEMENT, *s. m.* Action d'avorter. || Fig. Insuccès. L'avortement des desseins.

AVORTER (lat. *abortare*), *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Accoucher avant terme. || En parlant des animaux, mettre bas avant le terme. || Fig. L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit, Régnier. || En parlant des fruits, ne pas se nouer, ne pas venir à maturité. || Fig. Ne pas réussir. Le projet venant à avorter, La Bruy. || On a dit s'avorter, qui n'est plus usité. Leurs desseins tôt conçus se sont tôt avortés, La Font.

AVORTON (*avorter*), *s. m.* Animal né avant terme. Tout individu qui n'a pas atteint son entier développement. || Par mépris, homme petit et mal fait. || Plante, fruit qui n'est pas arrivé à son développement. || Fig. Ouvrage d'esprit fait à la hâte et sans soin.

⋆ **AVOUABLE**, *adj.* Qui peut être avoué.

AVOUÉ (lat. *advocatus*), *s. m.* Officier ministériel chargé de représenter les parties devant les tribunaux et de faire les actes de procédure. Dans le droit féodal, nom d'office qui consistait à défendre les droits des églises et des abbayes, et qui aussi en général signifiait toute espèce de protecteur.

AVOUÉ, ÉE, *p. p.* d'avouer et *adj.* Reconnu. C'est un fait avoué. || Approuvé. Digne d'être avoué de l'ancienne Rome, Corn.

AVOUER (*à* et *vouer*), *v. a.* Dans le langage de la féodalité, faire vœu à un supérieur, le reconnaître pour seigneur ou protecteur. || Par extens. et dans le langage actuel, avouer une personne, approuver ce qu'elle a fait en notre nom. Je t'avouerai de tout, Rac. || Approuver, ratifier, en parlant des choses. Des moyens que l'honneur avoue. || Reconnaître qu'une chose est ou n'est pas. Avouer sa faute. || Reconnaître comme sien. Avouer un enfant, un pamphlet, un parent pauvre. Rome ne voudra point l'avouer pour romaine, Rac. || Avouer une dette, la reconnaître. || S'avouer, *v. r.* S'avouer de quelqu'un, le prendre à garant. Il s'est avoué d'un banquier de cette ville. || Se reconnaître. S'avouer coupable. S'avouer vaincu. || S'avouer, être confessé, en parlant d'une chose. Cela ne s'avoue pas.

⋆ **AVOUERIE**, *s. f.* Dans le droit féodal, fonction d'avoué.

AVOYER (*avoué*), *s. m.* Titre du premier magistrat dans quelques cantons suisses.

AVRIL (*l* mouillée d'après l'Académie; on prononce aussi avril et avri. Lat. *aprilis*), *s. m.* Le quatrième mois de l'année grégorienne. || Fig. Donner un poisson d'avril à quelqu'un, faire tomber quelqu'un le premier jour du mois d'avril dans quelque piége ridicule.

⋆ **AVRILLÉ, ÉE**, (*ll* mouillées), *adj.* Blé avrillé, blé semé en avril.

⋆ **AVRILLET** (*ll* mouillées), *s. m.* Blé semé en avril.

AVUER (*à* et *vue*), *v. a.* Suivre de l'œil le gibier. Avuer une perdrix.

⋆ **AVULSION** (lat. *avulsio*), *s. f.* En chir. Synonyme d'arrachement et d'extraction. L'avulsion d'une dent.

AXE (lat. *axis*), *s. m.* Ligne droite réelle ou imaginaire qui passe ou qui est censée passer par le centre d'un corps auquel elle sert comme d'essieu. L'axe de la terre. || En mécan. Axe de rotation, ligne autour de laquelle pivote un corps animé d'un mouvement de rotation. || En physiologie, axe optique ou visuel, ligne fictive passant par le milieu de la face antérieure de la cornée et le milieu de la pupille et du cristallin. || En bot. Organe central des végétaux, duquel naissent les appendices. || En géologie, axe de soulèvement, ligne de direction d'une chaîne de montagnes. || En minér. Axe des cristaux. || En archit. Axe d'un édifice, la ligne droite qui, le traversant perpendiculairement, le coupe en deux parties symétriques. || Axe d'une rue, la ligne centrale qui est supposée la couper, à droite et à gauche, en deux parties égales. || En poésie, essieu. L'or reluisait partout aux axes de tes chars, A. Chénier.

⋆ **AXIFÈRE** (lat. *axis* et *ferre*), *adj.* En hist. nat. Qui est muni d'un axe.

⋆ **AXILE**, *adj.* En bot. Qui a rapport à l'axe d'une plante.

AXILLAIRE (lat. *axilla*), *adj.* En anat. Qui appartient à l'aisselle. || En bot. Se dit des organes, pédoncules, bourgeons, etc. qui croissent à l'aisselle des feuilles.

AXIOME (ἀξίωμα), *s. m.* Vérité évidente de soi et non démontrable.

⋆ **AXIS** (lat. *axis*), *s. m.* La seconde vertèbre du cou.

⋆ **AXIS** (lat. *axis*), *s. m.* Espèce de cerf originaire du Bengale.

AXONGE (lat. *axungia*, de *axis* et *ungere*), *s. f.* Graisse de porc fondue et préparée.

⋆ **AXYLE** (ἀ priv. et ξύλον), *adj.* En bot. Qui ne produit pas de bois.

AYAN (arabe *ayan*, notables), *s. m.* En Turquie, officier supérieur chargé dans les provinces de veiller à la sûreté des particuliers.

AYANT, *part. prés.* d'avoir. Ayant faim. || Ayant, employé comme auxiliaire. Ayant appris cette nouvelle. || T. de pratique dans les locutions: Ayant cause, celui auquel les droits d'une personne ont été transmis. Ayant

droit, celui qui a droit ou est intéressé à. || *Au pl.* Des ayants cause, des ayants droit.

AYE, *int.* Voy. AÏE.

⋆ **AYUNTAMIENTO** (a-ioun'-ta-miin-to. Esp. *ayuntar*, réunir), *s. m.* Nom espagnol des municipalités.

⋆ **AZALÉA** ou **AZALÉE** (ἀζαλέος), *s. f.* Genre de plantes dont on distingue deux espèces, l'une originaire de l'Amérique septentrionale, l'autre de l'Inde.

AZAMOGLAN (arabe *azam*, grand, et turc *aglan*, serviteur), *s. m.* Dans le sérail, enfant chargé des fonctions les plus basses et les plus pénibles.

AZÉDARAC (mot persan), *s. m.* Arbre des régions chaudes, qui porte des fleurs disposées en bouquets, et dont le fruit est vénéneux.

AZEROLE (arabe *zazour*), *s. f.* Fruit de l'azerolier, un peu plus gros qu'une cerise et d'un goût acidule.

AZEROLIER, *s. m.* Nom français du *cratægus azarolus*, qui produit l'azerole.

AZIME, voy. AZYME.

AZIMUT (a-zi-mut'. Arabe *al semt*, la voie), *s. m.* Cercle vertical passant par le point que l'on considère, et par extension l'angle qui sert à la désignation de ce plan et qui est habituellement son inclinaison sur le méridien, ou autrement l'arc du cercle d'horizon compris entre le méridien du lieu et le plan azimutal.

AZIMUTAL, ALE, *adj.* Qui représente ou qui mesure les azimuts. || *S. m.* Boussole de précision.

⋆ **AZOOTIQUE** (ἀ priv. et ζῶον), *adj.* En géologie, qui ne contient aucun débris de corps organisés.

⋆ **AZOTATE**, *s. m.* Nom des combinaisons de l'acide azotique avec les bases salifiables. On les appelait autrefois nitrates.

AZOTE (ἀ priv. et ζάω), *s. m.* Corps simple gazeux qui entre dans la composition de l'air atmosphérique. || *Adj.* Gaz azote.

⋆ **AZOTÉ, ÉE**, *adj.* Qui contient de l'azote.

⋆ **AZOTEUX**, *adj.* Acide azoteux, acide produit par une combinaison d'oxygène et d'azote, mais moins oxygéné que l'acide azotique. C'était autrefois l'acide nitreux.

⋆ **AZOTIQUE**, *adj.* Acide azotique ou nitrique, formé par une combinaison d'oxygène et d'azote, appelé communément eau-forte.

⋆ **AZOTURE**, *s. m.* Combinaison d'azote et d'un autre corps simple.

⋆ **AZTÈQUE**, *s. m.* Nom des anciens indigènes du Mexique.

AZUR (pers. *lâzur*), *s. m.* Verre bleui par l'oxyde de cobalt pulvérisé, et préparé pour servir à la peinture. || Fig. Bleu clair. Le céleste azur. L'azur des cieux. || Pierre d'azur, le lapis-lazuli. || Azur de cuivre, carbonate de cuivre bleu. || En blas. L'azur signifie bleu; c'est un des neuf émaux des armoiries.

AZURÉ, ÉE, *adj.* Qui est de couleur d'azur.

⋆ **AZURER**, *v. a.* Rendre de couleur d'azur.

AZYME (ἄζυμος), *adj.* Pains azymes, pains sans levain que les Juifs mangent dans le temps de leur pâque. || *S. m. pl.* La fête des Azymes.

B

B (phénicien *beth*), *s. m.* Seconde lettre de l'alphabet. || Famil. Être marqué au B, être borgne, bossu, boiteux, etc. || Ne savoir ni A ni B, être fort ignorant. || B marque le lundi dans le calendrier de l'ancien rituel.

BABA, *s. m.* Pâtisserie dans laquelle sont mêlés des raisins de Corinthe. || *Au pl.* Des babas.

BABEL, *s. f.* Nom hébreu de Babylone. || Prov. C'est la tour de Babel, se dit d'une assemblée où tout le monde parle sans s'entendre, où personne n'est d'accord.

BABEURRE (*bat* et *beurre*), *s. m.* Nom vulgaire du lait de beurre ou petit-lait.

⋆ **BABICHE**, *s. f.* Altération du mot barbiche.

⋆ **BABICHE** (*barbiche*), *s. f.* ou **BABICHON**, *s. m.* Nom d'une sous-variété de petits chiens dits chiens d'appartement.

BABIL (*l* mouillée. All. *babbeln*), *s. m.* Abondance de paroles faciles et sans importance. || Cri de la corneille et de plusieurs oiseaux.

BABILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Action de babiller qui se prolonge.

BABILLARD, ARDE (*ll* mouillées), *adj.* Qui aime à babiller. Enfant babillard. || Il se dit des oiseaux parleurs. Perroquet babillard. Pie babillarde. || Chien babillard, chien qui aboie trop ou qui aboie après avoir perdu la trace. || *Subst.* Un babillard, une babillarde. || Par extens. Personne qui ne sait pas garder un secret.

BABILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de babiller.

BABILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Parler beaucoup, facilement, et surtout pour le seul plaisir de parler. || Dire du mal. Je sais que l'on babille sur moi. || Se dit d'un limier qui donne trop de voix.

BABINE ou **BABOUINE** (patois all. *bœppe*, mufle), *s. f.* Nom vulgaire des lèvres chez les singes, les chiens, les ruminants, etc. || Fig. et populairement. S'en donner par les babines, faire un bon repas. || Se lécher les babines, manifester le plaisir qu'on a éprouvé en mangeant ou en buvant quelque chose de bon.

BABIOLE, *s. f.* Jouet d'enfants. || Fig. et famil. Chose de peu de valeur, d'importance.

⋆ **BABIROUSSA** ou **BABIRUSSA** (malais *babi*, cochon, et *roussa*, cerf), *s. m.* Mammifère pachyderme, dit aussi cochon-cerf.

BÂBORD (all. *Back* et *Bord*), *s. m.* Côté gauche d'un bâtiment quand, placé à la poupe, on regarde la proue. Il est opposé à tribord. || Fig. et famil. Faire feu de tribord et de bâbord, faire usage de toutes ses ressources.

BABOUCHE (arabe *bâboudj*), *s. f.* Pantoufle en cuir de couleur, sans quartier et sans talon.

BABOUIN (patois all. *bœppe*, mufle), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du cynocéphale babouin, sorte de singe. || Fig. et famil. Enfant que l'on compare à un singe. || Figure ridicule dessinée sur les murs d'un corps de garde que l'on faisait baiser en jouant en forme de punition; de là fig. Faire baiser le babouin à quelqu'un, le réduire à se soumettre, malgré qu'il en ait. || En parlant d'une petite fille, une petite babouine. || Famil. Un babouin, de petits boutons autour des lèvres.

BAC (b. bret. *bak* ou *bag*), *s. m.* Grand bateau glissant le long d'un câble qui sert à le faire mouvoir, et destiné à passer les hommes, les animaux, les voitures, etc. d'un bord d'une rivière à l'autre. || Bac à eau, baquet pour mettre de l'eau.

BACCALAURÉAT (lat. *bacca* et *laurea*), *s. m.* Le premier grade universitaire, celui qui donne le titre de bachelier. Baccalauréat ès lettres, ès sciences, en droit.

⋆ **BACCARA**, *s. m.* Jeu de cartes qui se joue entre un banquier et un certain nombre de pontes.

BACCHANAL (ba-ka-nal. Lat. *bacchanal*), *s. m.* Famil. Grand bruit, vacarme. || Il n'a point de pluriel.

BACCHANALE (ba-ka-nal. Lat. *bacchanalis*), *s. f.* Danse bruyante et tumultueuse. || Famil. Débauche faite avec bruit. || *Au pl.* Fêtes en l'honneur de Bacchus. || *Au sing.* Représentation d'une danse de bacchantes et de satyres. La bacchanale du Poussin.

BACCHANTE (ba-kan-t'. Lat. *bacchari*), *s. f.* Prêtresse de Bacchus célébrant les bacchanales. || Fig. C'est une bacchante, une vraie bacchante, se dit d'une femme sans modestie et sans retenue. || Joli papillon de France.

⋆ **BACCHIAQUE** (ba-kki-a-k'), *adj.* Vers bacchiaque, sorte de vers grec ou latin composé principalement de bacchius.

⋆ **BACCHIUS** (ba-kki-us'. Βακχεῖος), *s. m.* Pied grec ou latin composé d'une brève et de deux longues.

BACCIFÈRE (ba-ksi-fè-r'. Lat. *bacca* et *ferre*), *adj.* Qui porte des baies.

BACHA (voy. *pacha*), *s. m.* Espèce de préfet turc.

BÂCHE (même origine que *bac*), *s. f.* Encadrement en bois ou en pierre, ordinairement vitré, pour mettre les plantes à l'abri du froid et faire venir les primeurs. || Sorte de cuvette où se rend l'eau puisée par une pompe aspirante, et où elle est reprise par d'autres pompes qui l'élèvent de nouveau. || En t. de mar. Partie de la grève où il reste de l'eau à marée basse. || Bâche ou bâche traînante, filet de pêche en forme de poche que l'on traîne sur le sable. || Pièce de grosse toile ou de cuir dont on recouvre les diligences, les charrettes, les bateaux, pour garantir les marchandises de la pluie.

BÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de bâcher. Recouvert d'une bâche.

BACHELETTE, *s. f.* Jeune fille gracieuse. Une gentille bachelette. || Il est vieux.

BACHELIER (b. lat. *bacalarius*), *s. m.* Dans la féodalité, jeune gentilhomme qui aspirait à être chevalier et tenait rang entre le chevalier et l'écuyer. || Garçon. Dans la Touraine, un jeune bachelier, LA FONT. || Vieux en ce sens. || Aujourd'hui, dans l'Université, celui qui est promu au baccalauréat dans une faculté. Bachelier ès lettres, ès sciences, en droit.

BÂCHER, *v. a.* Couvrir d'une bâche.

BACHIQUE, *adj.* Qui appartient, qui a rapport à Bacchus, le dieu du vin. Fête bachique. || La liqueur bachique, le vin. || Chanson bachique, chanson à boire. || En peint. Genre, scène bachique, se dit des tableaux qui représentent des scènes de buveurs.

BACHOT (diminutif de *bac*), *s. m.* Petit bateau.

BACHOTEUR, *s. m.* Batelier qui conduit un bachot.

BACILE, *s. m.* Plante ombellifère qu'on nomme aussi perce-pierre, passe-pierre, christe-marine, fenouil marin.

BACINET, *s. m.* Voy. BASSINET.

* **BÂCLAGE**, *s. m.* Arrangement des bateaux dans un port pour la charge et la décharge des marchandises. || Fermeture d'un port par des chaînes, des câbles, etc.

BÂCLÉ, ÉE, *p. p.* de bâcler. Une porte bâclée. || Fig. C'est une affaire bâclée, terminée vite et à la hâte.

BÂCLER (lat. *baculus*), *v. a.* Fermer une porte ou une fenêtre avec une barre de bois ou de fer. || Bâcler un port, le fermer avec des chaînes. || Bâcler un bateau, le fixer pour le charger et le décharger. || Fig. et famil. Expédier un travail à la hâte.

BADAUD, AUDE (b. lat. *badare*, bâiller), *s. m.* et *f.* et *adj.* Qui s'arrête à considérer tout ce qui lui semble nouveau.

* **BADAUDAGE**, *s. m.* Action de badauder.

BADAUDER, *v. n.* Faire le badaud.

BADAUDERIE, *s. f.* Entretiens et actions de badaud.

* **BADELAIRE** (b. lat. *badelare*), *s. m.* Terme de blason signifiant une épée courte, large et recourbée.

BADERNE (origine inconnue), *s. f.* Tresse plus ou moins large, faite de fils de caret et employée à recouvrir les mâts, les vergues, les câbles, dans les parties que des frottements pourraient détériorer. || Fig. Toute chose ou tout individu hors d'état de servir.

BADIANE, *s. f.* Grand arbre de la Chine et de la Tartarie qui porte des fruits appelés anis étoilé.

BADIGEON (origine inconnue), *s. m.* Couleur en détrempe dont on peint les murailles. || Pâte qui sert à remplir les trous et les défauts des figures sculptées et du bois.

BADIGEONNAGE, *s. m.* Action de badigeonner.

BADIGEONNÉ, ÉE, *p. p.* de badigeonner.

BADIGEONNER, *v. a.* Peindre une muraille avec du badigeon. Badigeonner une façade. || Remplir les creux d'un morceau de sculpture ou de menuiserie.

BADIGEONNEUR, *s. m.* Celui dont le métier est de badigeonner.

BADIN, INE (b. lat. *badare*, bâiller), *adj.* Qui se plaît aux choses légères. Un homme badin. || En parlant des choses. Un air badin. Esprit badin. || Poëme badin, poëme qui raconte, en un style léger, des aventures badines.

BADINAGE, *s. m.* Action de badiner. Un innocent badinage. || Ton badin, manières badines, style badin. Imitez de Marot l'élégant badinage, BOILEAU.

BADINANT, *s. m.* Cheval surnuméraire dans un attelage. || Il a vieilli.

BADINE, *s. f.* Baguette mince, souple et légère. || *S. f. pl.* Sorte de petites pincettes.

* **BADINEMENT**, *adv.* D'une manière badine.

BADINER, *v. n.* Faire le badin, plaisanter. || Famil. C'est un homme qui ne badine pas, il est grave, susceptible, sévère. || Fig. en parlant des ajustements, voltiger avec grâce. Cette dentelle badine. || Avoir le ton badin, le style badin. Cet auteur badine agréablement dans ses écrits.

BADINERIE, *s. f.* Chose dite ou faite pour badiner. || Chose folle ou niaise.

BAFOUÉ, ÉE, *p. p.* de bafouer. Il se vit bafoué, berné, sifflé, moqué, joué, LA FONT.

BAFOUER (anc. fr. *baffe*, moquerie), *v. a.* Traiter quelqu'un avec dérision.

BÂFRE (origine incertaine), *s. f.* Repas abondant. || Il est populaire.

* **BÂFRÉE**, *s. f.* Partie de plaisir où l'on bâfre.

BÂFRER, *v. n.* Manger gloutonnement et avec excès. || Il est populaire.

BÂFREUR, *s. m.* Celui qui mange avec excès et gloutonnerie. || Il est populaire.

BAGACE, *s. f.* Voy. BAGASSE.

BAGAGE (anc. fr. *bagues*), *s. m.* Objets empaquetés, nécessaires à ceux qui sont en voyage ou à la guerre. || Fig. Le bagage de cet auteur n'est pas lourd, il a peu écrit. || Famil. Plier, trousser bagage, décamper, s'en aller et aussi mourir. || En t. de guerre, armes et bagages, les armes et les équipages de la troupe.

BAGARRE (origine inconnue), *s. f.* Tumulte, grand bruit, encombrement, violent désordre.

BAGASSE (esp. *bagazo*, marc), *s. f.* Canne passée au moulin et dont on a extrait le sucre. || Tiges de la plante qui fournit l'indigo quand on les retire de la cuve après la fermentation.

BAGASSE, *s. f.* Femme de mauvaise vie. On n'entend que ces mots, chienne, louve, bagasse, MOL. || Il est vieux.

BAGATELLE (b. lat. *bagattire*), *s. f.* Objet de peu de prix ou inutile. || Chose frivole, sans importance. Dire des bagatelles. || Absol. La bagatelle, les frivolités agréables qui occupent le monde. || S'amuser à la bagatelle, s'occuper de choses futiles et sans intérêt. || Elliptiq. et comme expression de dédain. Bagatelle que tout cela! || Composition légère. Lisez cette bagatelle. || Prov. Ce sont les bagatelles de la porte, se dit de choses sans importance et auxquelles il ne faut pas s'arrêter.

BAGNE (esp. *baño*), *s. m.* Lieu où sont renfermés les forçats.

* **BAGOU** (*ba*, particule dépréciative, et *gueule*), *s. m.* Bavardage où il entre de la hardiesse, de l'effronterie, et même quelque envie de faire illusion ou de duper. || Il est tout à fait populaire.

* **BAGUAGE** (ba-ga-j'. *Baguer*), *s. m.* Incision circulaire pratiquée aux branches des arbres fruitiers, de la vigne, pour arrêter la séve descendante et empêcher le fruit de couler.

BAGUE (b. lat. *baga*), *s. f.* Anneau que l'on met au doigt. || Famil. C'est une bague au doigt, se dit de toute chose dont on peut tirer facilement avantage. || Anneau qu'on suspend à un poteau, au bout d'une carrière où l'on court la bague. À faire des vers, à courir la bague, PASC. || Fig. Courir la bague, faire rapidement une excursion. || Jeu de bague, machine à pivot, où sont adaptés ordinairement des chevaux de bois, sur lesquels montent les joueurs qui cherchent à enlever la bague. || En archit. Membre de moulure qui divise horizontalement les colonnes dans leur hauteur.

BAGUÉ, ÉE, *p. p.* de baguer. Une robe baguée.

* **BAGUÉ, ÉE**, *p. p.* de baguer. Une branche baguée.

* **BAGUÉ** (*bague*), *adj. m.* Canon de fusil bagué, canon défectueux, offrant des bourrelets à l'intérieur.

BAGUENAUDE (origine inconnue), *s. f.* Fruit du baguenaudier, qui a la forme d'une petite vessie pleine d'air. || Ancienne pièce de poésie française faite en dépit des règles et du bon sens. || Niaiserie.

BAGUENAUDER, *v. n.* S'amuser à des choses vaines et frivoles.

* **BAGUENAUDERIE**, *s. f.* Action de baguenauder, niaiserie.

BAGUENAUDIER, *s. m.* Arbrisseau d'ornement fort commun en Europe (*colutea arborescens*).

BAGUENAUDIER, *s. m.* Celui qui baguenaude. || Jeu composé d'un certain nombre d'anneaux qu'il faut enfiler et désenfiler suivant un certain ordre.

BAGUER (b. lat. *baga*, anneau de chaîne), *v. a.* Arranger et coudre à grands points les doublures d'un habit, d'une robe, etc.

⋆ **BAGUER** (*bague*), *v. a.* Enlever un anneau d'écorce à une branche pour arrêter la séve.

BAGUES (b. lat. *baga*, anneau de chaîne), *s. f. pl.* Bagage. Usité seulement dans : Sortir vie et bagues sauves, sortir d'une place de guerre en sauvant ses bagues, c.-à-d. avec permission d'emporter sur soi tout ce qu'on peut. || Fig. Sortir, revenir bagues sauves, se tirer heureusement d'un danger, d'une difficulté.

BAGUETTE (lat. *baculus*), *s. f.* Sorte de petit bâton mince et flexible. || Dans quelques pays, certains officiers portaient une baguette quand ils étaient en fonction; de là fig. le sens d'autorité donné à baguette. Mener à la baguette. || Baguette magique, baguette que portaient les fées, les magiciens. || Fig. Cela s'était fait avec un coup de baguette, Sév. || Baguette divinatoire, baguette tournante, baguette de coudrier qui tourne entre les mains de certaines gens, et qui est supposée donner la faculté de reconnaître les sources, les trésors cachés, les assassins, etc. || Baguettes de tambour, les deux petits bâtons avec lesquels on bat la caisse. || Baguette de fusil, de pistolet, baguette qui sert à presser la charge dans le canon. || *S. f. pl.* Supplice militaire qui consiste à frapper avec une baguette. Passer un soldat par les baguettes. || En archit. Petite moulure ronde, en forme de baguette.

⋆ **BAGUEUR**, *s. m.* Instrument propre à baguer.

BAGUIER, *s. m.* Petit coffre pour serrer les bagues.

BAH (bâ) ! *int. famil.* Qui exprime un étonnement mêlé de doute, ou un sentiment d'insouciance, etc.

BAHUT (ba-u. Origine inconnue), *s. m.* Grand coffre garni de cuir, et dont le couvercle est légèrement bombé. || Huche. || Meuble ancien en forme d'armoire.

BAHUTIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des bahuts, des coffres, des malles. || Prov. Faire comme les bahutiers, faire plus de bruit que de besogne.

BAI, BAIE (bè. B. lat. *baius*), *adj.* D'un rouge brun, en parlant des chevaux. Une jument baie. || *S. m.* Le bai clair. || Elliptiq. et invar. Des chevaux bai brun.

BAIE (b. lat. *baia*, port), *s. f.* Petit golfe dont l'entrée est resserrée.

BAIE (*bayer*), *s. f.* Ouverture qu'on pratique dans un mur ou dans un assemblage de charpente pour faire une porte, une fenêtre.

BAIE (*bayer*), *s. f.* Tromperie, mystification. Le sort a bien donné la baie à mon espoir, Mol.

BAIE (lat. *bacca*), *s. f.* Fruit charnu dépourvu de noyau, et dont les graines sont placées au milieu de la pulpe : tels sont les raisins, les groseilles, etc.

BAIGNÉ, ÉE, *p. p.* de baigner. Qui a pris un bain. || Mouillé. Baigné de sueur. || Arrosé par une rivière.

BAIGNER (lat. *balneare*), *v. a.* Faire mettre dans l'eau, mettre dans le bain. || Mouiller, inonder. Baigner son visage de larmes. || Couler dans, auprès ou autour, en parlant d'une rivière. || *V. n.* Être plongé dans. Cet arbre baigne dans l'étang. || Se baigner, *v. r.* Se mettre au bain. Se baigner dans la rivière. || Fig. Se baigner dans le sang, se plaire à répandre du sang.

BAIGNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient des bains publics. || Valet, servante de bains. || Sur les côtes, celui, celle qui fait prendre des bains de mer. || Celui, celle qui se baigne.

BAIGNOIRE, *s. f.* Vaisseau pour prendre des bains. || Dans un théâtre, loge au niveau du parterre.

BAIL (*l* mouillée. B. lat. *balium*), *s. m.* Contrat par lequel on cède la jouissance d'une chose pour un prix et pour un temps. || L'acte même. || Fig. C'est comme si je renouvelais un bail de vie, Sév. || *Au pl.* Des baux.

BAILE (bè-l'. B. lat. *bailus*, du lat. *bajulus*), *s. m.* Titre qu'on donnait autrefois à l'ambassadeur de Venise auprès de la Porte.

⋆ **BÂILLANT, ANTE**, *adj.* Qui bâille, qui s'entr'ouvre.

BAILLE (*ll* mouillées. B. bret. *bal*), *s. f.* Baquet qui sert à divers usages sur les vaisseaux.

BAILLÉ, ÉE, *p. p.* de bailler. Donné.

BÂILLEMENT, *s. m.* Inspiration grande, forte et longue, indépendante de la volonté, avec écartement plus ou moins considérable des mâchoires, et suivie d'une expiration prolongée.

BAILLER (*a* bref, *ll* mouillées. B. lat. *bajulare*), *v. a.* Donner. Bailler des coups. || Il vieillit en ce sens. || En t. de pratique, donner, mettre en main. Bailler à ferme. Bailler par contrat. || Famil. En bailler d'une belle, la bailler bonne, belle, chercher à en faire accroire. || Bailler le lièvre par l'oreille, faire de belles promesses.

BÂILLER (*â* long, *ll* mouillées. Forme allongée du b. lat. *badare*), *v. n.* Faire un bâillement. || S'ennuyer. On bâillait à cette comédie. || S'entr'ouvrir, être mal joint. Cette étoffe, cette dentelle bâille, elle n'est pas assez tendue. || Bâiller a été dit pour soupirer après, désirer ardemment; mais c'est une faute et une confusion avec bayer.

BAILLET (diminutif de *baille, baï*), *adj. m.* Se dit d'un cheval qui a le poil roux tirant sur le blanc.

BAILLEUL (*ll* mouillées. Dimin. de l'anc. fr. *bail*, du lat. *bajulus*), *s. m.* Celui qui remet les os luxés ou fracturés. || On dit maintenant rebouteur.

BAILLEUR, ERESSE (*a* bref, *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne à bail. || Bailleur de fonds, celui qui fournit de l'argent. || Bailleur de bourdes, celui qui a l'habitude de dire, de conter des choses fausses.

BÂILLEUR, EUSE (*â* long, *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui bâille, qui est sujet à bâiller souvent.

BAILLI (*a* bref, *ll* mouillées. Anc. fr. *baillir* ou *bailler*, gouverner), *s. m.* Officier royal d'épée qui rendait la justice dans un certain ressort, et avait droit de commander la noblesse quand elle était convoquée pour l'arrière-ban. || Officier royal de robe longue qui rendait la justice dans l'étendue d'un certain ressort, et dont les appellations ressortissaient immédiatement au parlement. || Officier de robe qui rendait la justice au nom d'un seigneur. || En Allemagne et en Suisse, magistrat.

BAILLIAGE (*a* bref, *ll* mouillées), *s. m.* Tribunal qui rendait la justice au nom ou sous la présidence du bailli. || Pays sous la juridiction d'un bailli. || La maison dans laquelle le bailli rendait la justice. || En Suisse et en Allemagne, territoire dont l'administration est confiée à un bailli.

BAILLIAGER, ÈRE, *adj.* Qui appartient à un bailliage.

⋆ **BAILLIE** (*ll* mouillées. Anc. franç. *baillir*, gouverner), *s. m.* T. de droit féodal. Seigneurie, autorité.

BAILLIVE (*ll* mouillées. Fém. de l'anc. franç. *baillif*), *s. f.* La femme du bailli.

BÂILLON (*ll* mouillées. *Bâiller*). *s. m.* Petite barre de bois ou de fer ou simplement mouchoir qu'on met entre les dents de quelqu'un pour l'empêcher de parler ou d'appeler, ou dans la gueule d'un animal pour l'empêcher de mordre.

BÂILLONNÉ, ÉE, *p. p.* de bâillonner. Bâillonné par des voleurs. || Fig. La presse est bâillonnée.

BÂILLONNER (*ll* mouillées), *v. a.* Mettre un bâillon. || Fig. Oter par des mesures restrictives ou par l'intimidation la liberté d'exprimer sa pensée.

BAIN (lat. *balneum*), *s. m.* Action de plonger le corps dans l'eau ou dans quelque autre liquide; le liquide même dans lequel on se plonge. || Baignoire. Remplir, vider un bain. || Fond de bain, le linge dont on garnit la baignoire. || *Au pl.* Établissements de bains. || Eaux minérales. Les bains de Cauterets. || En chimie, vase que l'on place sur un fourneau évaporatoire et qui contient une substance quelconque, dans lequel on plonge le vaisseau où est la matière à évaporer ou à distiller. || Bain-marie, se dit quand ce vase contient de l'eau. Chauffer du café au bain-marie. || *Au pl.* Des bains-marie. || Cuve préparée pour la teinture. || Bain se dit, en général, des liqueurs et des vases dans lesquels on prépare les différents ouvrages. || En Angleterre, l'ordre du Bain, ordre institué par Richard II.

BAÏONNETTE (*Bayonne*), *s. f.* Arme pointue qui s'ajoute au bout du fusil et qu'on peut en retirer à volonté. || Un soldat d'infanterie. Il y a tant de baïonnettes dans ce régiment. || Les baïonnettes, la force militaire. Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes, Mirabeau.

BAÏOQUE (ital. *baiocco*, de *bajo*), *s. f.* Petite monnaie des États romains, qui vaut un peu plus de cinq centimes.

BAIRAM ou **BEIRAM** (bè-ram'. Mot turc), *s. m.* Fête solennelle chez les musulmans, à la fin du Ramadan.

BAISÉ, ÉE, *p. p.* de baiser. Qui a reçu un baiser.

BAISEMAIN, *s. m.* Hommage qu'un vassal rendait à son seigneur en lui baisant la main. || Cérémonie usitée dans quelques cours et qui consiste à baiser la main du prince. || *S. m. pl.* Civilités, compliments. Faites mes baisemains à vos sœurs, Racine. || À belles baisemains, *loc. adv.* Avec reconnaissance. || Baisemains est féminin dans cette expression.

BAISEMENT, *s. m* Action de baiser les pieds du pape.

BAISER (lat. *basiare*), *v. a.* Appliquer sa bouche sur le visage, la main ou un objet quelconque. || Fig. Un roi devant qui tout fléchit et baise la poussière, Rac. || Baiser la main, porter sa main par respect près de sa bouche, quand on veut présenter ou recevoir quelque chose, ou quand on veut saluer quelqu'un. || Anciennement, baiser dans le sens de rendre ou de recevoir visite, parce qu'on se baisait à chaque visite. Vous avez donc baisé toute la Provence? Sév. || Famil. Baiser les mains à quelqu'un, lui faire ses compliments. || Ironiquement. Je vous baise les mains, je ne suis pas de cet avis. || Fig. Vous devriez baiser la trace de ses pas, vous devriez à chaque instant lui prouver votre reconnaissance, votre respect. || Par extens. Toucher légèrement. L'onde qui baise ce rivage, Lamart. || Se baiser, *v. r.* S'embrasser mutuellement.

BAISER, *s. m.* Action de celui qui baise. Donner, recevoir un baiser. || Baiser de paix, baiser en signe de réconciliation. || Baiser de Judas, baiser perfide.

BAISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se plaît à baiser.

BAISOTTÉ, ÉE, *p. p.* de baisotter.

BAISOTTER, *v. a.* Diminutif et fréquentatif de baiser. || Se baisotter, *v. r.* Ils ne font que se baisotter.

BAISSE (*bas*), *s. f.* Diminution du prix des marchandises. || Dépréciation des effets publics. || Jouer à la baisse, vendre des rentes à condition que, les livrant à terme, on gagnera ou perdra la différence en moins que les fonds peuvent subir entre le jour de la vente et le jour de la livraison. || Terrain affaissé. || Le reflux de la marée.

BAISSÉ, ÉE, *p. p.* de baisser. Incliné. La tête baissée. || Fig. Tête baissée, *loc adv.* Hardiment. Aller au combat tête baissée. || Étourdiment, inconsidérément. Donner tête baissée dans un piége. || Soumis, qui se courbe. Fagon, tout baissé et tout courtisan qu'il était, St-Sim. || Qui n'a plus la même force qu'auparavant. Il a fort bien fait son personnage; il n'est pas encore baissé, Sév.

* **BAISSEMENT**, *s. m.* Action de baisser.

BAISSER (*bas*), *v. a.* Mettre en bas, mettre plus bas. || Descendre d'un point élevé. Baisser le pavillon d'un vaisseau. || Fig. Baisser pavillon devant quelqu'un, lui céder. || Incliner, pencher. Baisser la tête. || Fig. Il faut se soumettre et baisser la tête, Sév. || Diriger en bas ou plus bas. Baisser les yeux. || Fig. Qui! moi, baisser les yeux devant ces faux prodiges, Volt. || Fig. Baisser l'oreille, paraître confus d'un échec qu'on reçoit. || Fig. Baisser la lance devant quelqu'un, lui céder. || Par extens. en parlant de la voix et du son des instruments, mettre plus bas. Baisser un instrument. || Baisser le ton, prendre un ton moins élevé, et fig. prendre des manières moins arrogantes.

Baisser, *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Aller en diminuant de hauteur. La rivière a baissé. || *Subst.* Vers le baisser du soleil. || Par extens. Le jour baisse, se dit lorsque le soleil s'enfonce sous l'horizon. || Diminuer de valeur, de prix. Les actions, les rentes baissent. || Perdre de sa puissance, de son influence. C'est le sort des choses humaines de baisser toujours en s'éloignant de leur source, Mass. || Diminuer, en parlant des forces physiques. Ce malade baisse. || Diminuer, en parlant des facultés intellectuelles. Son esprit baisse, son cœur s'affaiblit, Boss. || Sa vue baisse, elle devient moins bonne. || Fig. et famil. Ses actions baissent, son influence, son crédit diminuent. || En mus. Ne pas tenir exactement le ton. Baisser d'un ton. || Fig. Baisser d'un ton, prendre un ton moins élevé. || En t. de mar. Le vent baisse quand il passe de l'amont à l'aval.

Se baisser, *v. r.* Incliner, pencher le corps plus ou moins bas. || Famil. Il n'y a qu'à se baisser et en prendre, c'est une chose très-facile à gagner, à faire, ou par antiphrase, on dirait vraiment qu'il n'y a qu'à se baisser et en prendre. || Se baisser, être baissé.

* **BAISSIER**, *s. m.* Spéculateur qui joue à la baisse sur les fonds publics.

BAISSIÈRE, *s. f.* Le reste du vin dans une pièce en perce, quand il approche de la lie. || Enfoncement qui, dans une terre labourée, retient l'eau de la pluie.

BAISURE (*baiser*), *s. f.* Côté par lequel deux pains se sont touchés dans le four.

BAJOIRE (*baiser*), *s. f.* Médaille ou monnaie empreinte de deux têtes affrontées ou superposées. || Il a vieilli.

BAJOUE (*ba*, particule dépréciative, et *joue*), *s. f.* Partie inférieure de chaque côté de la tête du cochon, et qui s'étend du dessous de l'œil à la mâchoire.

BAL (lat. *balla*), *s. m.* Assemblée dansante. Bal public. || Donner le bal, amener les musiciens pour faire danser une compagnie. || Ironiquement. Donner le bal à quelqu'un, le maltraiter. || Fig. Mettre le bal en train, engager une discussion, exciter les esprits. || *Au pl.* Bals.

BALADIN, INE (*ballade*, danse), *s. m.* et *f.* Anciennement, danseur, danseuse de théâtre. || Farceur de place, bouffon. || Celui qui par ses bouffonneries s'efforce de faire rire.

BALADINAGE, *s. m.* Plaisanterie bouffonne et de mauvais goût.

BALAFRE (b. lat. *balafardus*?), *s. f.* Taillade faite, particulièrement sur le visage, par une arme tranchante. || Cicatrice qui reste quand la blessure est guérie.

BALAFRÉ, ÉE, *p. p.* de balafrer. Visage balafré.

BALAFRER, *v. a.* Blesser quelqu'un d'une balafre.

BALAI (celtique *bala*, brout des arbres), *s. m.* Ustensile de ménage, fait de menues tiges ou de crins et servant à nettoyer les appartements. || Fig. Faire balai neuf, montrer beaucoup de zèle, en parlant des nouveaux domestiques, et par extens. de tous ceux qui entrent en de nouvelles fonctions. || Rôtir le balai, en être réduit à brûler, faute de bois, le balai, et fig. passer sa vie dans un emploi de peu d'importance, être peu heureux, ou par une autre extension plus usitée, faire de grandes dépenses, des folies, des débauches. || En vénerie, balai, la queue des chiens; en fauconnerie, la queue des oiseaux.

BALAIS (ba-lê. Arabe *balchash*), *adj. m.* Rubis balais, variété de rubis, couleur de vin paillet.

BALANCE (b. lat. *bilancia*, du lat. *bilanx*), *s. f.* Instrument composé de deux bassins ou plateaux suspendus à un fléau, et destiné à faire connaître le poids d'un corps. || Fig. Mettre en balance, examiner le pour et le contre. || Entrer en balance, être mis en comparaison. || Mettre dans la balance, mettre en parallèle, examiner en comparant. || En balance, en suspens, hésitant. Il était en balance entre deux projets. La victoire fut longtemps en balance. || Emporter la balance, avoir l'avantage, prévaloir. || Tenir la balance égale entre deux personnes, ne pas se montrer plus favorable à l'une qu'à l'autre. || Tenir la balance, déterminer un certain équilibre dont on règle la condition. Tenant la balance droite au milieu de tant d'empires, Boss. || Faire pencher la balance, donner l'avantage. || La justice humaine ou divine. Il tient seul de l'État le glaive et la balance, Rotr. || Balance politique, distribution des territoires et des alliances de manière qu'une sorte d'équilibre soit établi entre les États. || Terme de commerce. Différence entre la somme du crédit et la somme du débit, ou solde d'un compte. La balance de ce compte est de mille francs. || Compte résumé que fait un commerçant, et qui présente le résultat général de toutes ses affaires. || La Balance, constellation. || Espèce de filet plat fixé sur un cercle de fer pour prendre les écrevisses.

BALANCÉ, ÉE, *p. p.* de balancer et *adj.* Tenu en équilibre. Un poids balancé par un autre. || Mû, agité. || Égalé, égal. La victoire est balancée. || Balancé entre, indécis, incertain. || Compensé. La joie balancée par la peine. || Examiné. Tout bien balancé. || *S. m.* T. de danse. Pas dans lequel le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux.

BALANCELLE (napol. *paranzello*), *s. f.* Embarcation napolitaine qui porte un seul mât et une voile latine.

BALANCEMENT, *s. m.* Mouvement alternatif d'un corps. Le balancement d'un bateau. || Fig. Équilibre alternatif. Il y a dans l'Europe une espèce de balancement entre les nations du Midi et celles du Nord, MONTESQ.

BALANCER, *v. a.* Tenir en équilibre, au propre et au figuré. || Balancer un compte, rendre égales les sommes du débit et du crédit. || Mouvoir, agiter un corps tantôt d'un côté tantôt de l'autre. || Fig. Peser, examiner. || Rendre incertain, faire balancer. Bérénice a longtemps balancé la victoire, RAC. || Égaler en poids, en force, compenser. || *V. n.* Osciller. || En t. de danse, exécuter le pas qu'on nomme un balancé. || Fig. Hésiter, être en suspens. Sans balancer. La victoire balançait. || Balancer, suivi d'un infinitif, se construit avec la préposition *à* : Il ne balança pas à partir; mais on se sert aussi de la préposition *de*. || SE BALANCER, *v. r.* Balancer son corps. || Aller sur la balançoire ou sur l'escarpolette. || Fig. Être compensé, être égal. || T. de comm. Se solder.

BALANCIER, *s. m.* Pièce qui, ayant un va-et-vient régulier, régularise le mouvement d'une machine, d'une horloge. || Machine pour frapper les monnaies, les médailles. || Long bâton dont les funambules se servent pour se tenir en équilibre. || Pièce d'une pompe aspirante.

BALANCIER, *s. m.* Artisan qui fait et vend des poids et des balances.

BALANCINE (*balancer*), *s. f.* Cordage qui, descendant de la tête du mât, va au bout d'une vergue pour la soutenir à cette extrémité.

BALANÇOIRE, *s. f.* Pièce de bois mise en équilibre, et sur laquelle se balancent deux personnes placées chacune à un bout. || Escarpolette.

* **BALANÇON,** *s. m.* Bois de sapin débité en petites pièces.

BALANDRAN ou **BALANDRAS** (ba-lan-drâ. B. lat. *balandrana*), *s. m.* Ancien manteau.

BALANDRE (b. lat. *palandaria*), *s. f.* Sorte de bâtiment de mer.

* **BALANIFÈRE** (lat. *balanus* et *ferre*), *adj.* Qui porte des glands, qui a pour fruit des glands.

BALAUSTE (βαλαύστιον), *s. f.* En pharmacie, fleur desséchée du grenadier.

BALAUSTIER, *s. m.* Grenadier sauvage.

BALAYAGE, *s. m.* Action d'ôter les ordures avec un balai. || Frais du balayage. Le balayage du devant de la maison est à la charge du rez-de-chaussée.

BALAYÉ, ÉE, *p. p.* de balayer. Appartement balayé. || Fig. Les nuages balayés par les vents.

* **BALAYEMENT,** *s. m.* Action de balayer.

BALAYER, *v. a.* Nettoyer un lieu avec un balai. || Enlever avec le balai. Balayer la poussière, les araignées. || Fig. Balayer les nuages. Les rues furent balayées par la fusillade. || Par extens. Se dit de quelque chose qui traîne à terre. Sa robe balaye la terre.

BALAYEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui balaye.

BALAYURE, *s. f.* Ordinairement au pluriel, les ordures amassées avec le balai. || Balayures de mer, plantes, débris que la mer jette sur ses bords. || Fig. O âme pécheresse, qu'as-tu mérité sinon d'être la balayure du monde, FÉN.

* **BALBUTIE** (bal-bu-sie), *s. f.* État habituel de celui qui balbutie. La balbutie de l'enfance.

BALBUTIÉ, ÉE, *p. p.* de balbutier. Excuses balbutiées.

BALBUTIEMENT (bal-bu-si-man), *s. m.* Vice de prononciation de celui qui balbutie.

BALBUTIER (bal-bu-si-é. Lat. *balbutire*), *v. n.* Articuler les mots d'une manière hésitante et imparfaite. || Fig. Parler sur quelque sujet confusément et sans une connaissance suffisante. || *V. a.* Balbutier un compliment.

* **BALBUTIEUR** (bal-bu-si-eur), *s. m.* Celui qui balbutie.

* **BALBUZARD,** *s. m.* Nom d'un genre (*pandion*) de l'ordre des oiseaux de proie.

BALCON (ital. *balcone*, du b. lat. *balcus*), *s. m.* Construction en saillie sur la façade d'un bâtiment à l'un des étages, et communiquant avec les appartements. || Ouvrage de serrurerie servant d'appui aux personnes qui regardent par une fenêtre. || Dans un théâtre, petite galerie placée à droite et à gauche de la scène.

BALDAQUIN (b. lat. *baldakinus*), *s. m.* Espèce de dais d'un lit d'où tombent les rideaux. || Ouvrage d'architecture servant de couronnement à un trône, à un autel.

BALEINE (lat. *balæna*), *s. f.* Mammifère de l'ordre des cétacés, et le plus grand de tous les animaux. || Fanons ou barbe de la baleine. Les baleines d'un parapluie. || Blanc de baleine, matière grasse, concrète, que l'on retire du tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de certaines espèces de cachalots. || En astronomie, la Baleine, constellation de l'hémisphère austral.

BALEINÉ, ÉE, *adj.* Garni de baleines. Col baleiné.

BALEINEAU, *s. m.* Le petit de la baleine.

BALEINIER, *s. m.* Navire équipé pour la pêche de la baleine. || *Adj.* Un navire baleinier. || Celui qui fait la pêche de la baleine.

* **BALEINIÈRE,** *s. f.* Embarcation longue, étroite et légère pour la pêche de la baleine. || Canot de la même forme.

BALÈVRE (*ba*, particule dépréciative, et *lèvre*), *s. f.* L'ensemble des lèvres, avec un sens de dénigrement et de mépris. || En archit. L'excédant d'une pierre sur une autre, près d'un joint. || Dans la fonderie, inégalités à la surface d'une pièce fondue.

BÂLI, *s. m.* Voy. PALI.

BALISAGE, *s. m.* L'ensemble des balises placées.

BALISE (anglo-saxon *balye*, baquet), *s. f.* Perche surmontée de quelque objet, ordinairement d'un petit baril, et servant d'indice à la navigation. || Espace laissé libre le long des rivières pour le halage des bateaux. || On dit plus souvent chemin de halage.

BALISE, *s. f.* Fruit du balisier.

BALISÉ, ÉE, *p. p.* de baliser. Rivière balisée.

* **BALISEMENT,** *s. m.* L'action de mettre des balises.

BALISER, *v. a.* Indiquer par des balises les hauts-fond et les passes.

BALISEUR, *s. m.* Celui qui veille à l'entretien du chemin de halage. || Employé préposé au balisage des ports.

BALISIER, *s. m.* Plante originaire des Indes (*arundo indica*).

BALISTE (lat. *balista*), *s. f.* Dans l'art militaire des anciens, machine qui servait à lancer des traits, des javelots, des pierres, etc. || En hist. nat. Genre de poissons.

BALISTIQUE, *s. f.* Science qui traite du jet des projectiles.

BALIVAGE, *s. m.* Choix et marque des baliveaux qui doivent être conservés dans les coupes des forêts.

BALIVEAU (b. lat. *bayvellus*), *s. m.* Tout arbre réservé lors de la coupe d'un bois et destiné à devenir arbre de haute futaie. || *Adj.* Chênes baliveaux.

BALIVERNE, *s. f.* Propos frivole, chose puérile.

BALIVERNER, *v. n.* S'occuper de balivernes.

BALLADE (ba-la-d'. *Baller*, danser), *s. f.* Pièce de vers coupée en stances égales et suivie d'un envoi d'un nombre de vers ordinairement moindre; toutes les stances et l'envoi lui-même sont terminés par le même vers, qui sert de refrain. || Chanson à danser. || Récit en vers disposé par stances régulières et souvent reproduisant des traditions ou légendes.

BALLANT, ANTE (*baller*), *adj.* Qui pend et oscille. Les bras ballants. Les jambes ballantes.

* **BALLAST** (ba-last'. Angl. *ballast*), *s. m.* Amas de cailloux et de gros sable servant de lest. || Dans les chemins de fer, sable servant à recouvrir les traverses en bois.

* **BALLASTAGE,** *s. m.* Opération par laquelle on ensable une voie ferrée.

BALLE (anc. h. all. *balla*), *s. f.* Petit globe fait de substance élastique, servant à jouer à la paume. || Balle au mur, balle en long, balle empoisonnée, noms de divers jeux. || Avoir la balle belle, recevoir une balle qui se présente bien pour être relancée, et fig. avoir une occasion favorable. || Fig. À vous la balle, cela s'adresse à vous. || Se renvoyer la balle, se décharger l'un sur l'autre d'un embarras, faire quelque chose alternativement. || Prendre la balle au bond, profiter d'une occasion favorable. || Fig. Enfant de la balle, enfant d'un maître de jeu de paume, et par extension toute personne élevée dans la profession de sa famille. || Petite boule de métal servant à charger une arme à feu.

BALLE, *s. f.* Gros paquet de marchandises. || Mar-

chandise de balle, marchandise de qualité inférieure. || Fig. et famil. Homme de balle, homme sans capacité, sans valeur ; chose de balle, chose sans mérite.

BALLE, *s. f.* Terme d'imprimeur. Tampon avec lequel on appliquait l'encre sur les caractères.

BALLE ou **BÂLE** (kymri *ballasg*, gousse), *s. f.* Petite paille ou capsule qui sert d'enveloppe au grain dans l'épi.

BALLER (*bal*), *v. n.* Danser. || Il est vieux.

BALLET (dim. de *bal*), *s. m.* Danse figurée exécutée sur un théâtre ou ailleurs. || Pièce de théâtre mêlée de pantomime et de danses, dite aussi ballet-pantomime.

BALLON (*balle*), *s. m.* Vessie enflée d'air et recouverte de peau, qu'on lance avec le poing. || Poche sphérique en caoutchouc, enflée d'air et fermée hermétiquement pour le même usage. || Famil. Être enflé comme un ballon, être très-gros et quelquefois avoir trop mangé, fig. être bouffi d'orgueil. || Aérostat. || Ballon d'essai, ballon qu'on lance pour connaître la direction du vent. || Fig. C'est un ballon d'essai, cela a été fait pour se rendre compte des dispositions des gens. || En chimie, vase de verre, de forme sphérique.

BALLON, *s. m.* Sorte de bâtiment à plusieurs rangs de rames dont on sert dans le pays de Siam.

* **BALLON**, *s. m.* Nom, dans la Lorraine, des sommets arrondis d'une montagne.

BALLONNÉ, ÉE, *p. p.* de ballonner. Ventre ballonné.

BALLONNEMENT, *s. m.* Distension considérable du ventre par des gaz accumulés dans les intestins.

* **BALLONNER**, *v. a.* En méd. Gonfler. || Se ballonner, *v. r.* Devenir ballonné.

BALLONNIER, *s. m.* Celui qui fait, qui vend des ballons à jouer.

BALLOT (diminutif de *balle*), *s. m.* Petite balle de marchandise. || Fig. et famil. Voilà votre vrai ballot, cela vous convient tout à fait.

BALLOTE (βαλλωτή), *s. f.* Genre de labiées auquel appartient la ballote noire, dite vulgairement marrube noir et marrube puant.

BALLOTIN (diminutif de *ballot*), *s. m.* Petit ballot.

BALLOTTADE, *s. f.* T. de manége. Air relevé dans lequel le cheval détache entièrement du sol et fléchit les quatre extrémités, sans faire de ruade.

BALLOTTAGE, *s. m.* Action de ballotter deux candidats dans une élection. Scrutin de ballottage.

BALLOTTE, *s. f.* Petite balle servant à donner des suffrages. || On dit maintenant boule.

BALLOTTE, *s. f.* Fausse orthographe pour ballote.

BALLOTTÉ, ÉE, *p. p.* de ballotter. Agité, ballotté par les flots. || Soumis au ballottage.

BALLOTTEMENT, *s. m.* Action de ballotter, de vaciller.

BALLOTTER, *v. a.* Agiter fortement en sens contraires. La mer nous a ballottés. || Au jeu de paume, se renvoyer la balle, sans faire de partie réglée. || Par extens. Renvoyer de l'un à l'autre. Après avoir été ballotté de la mort à la vie, Sév. || Ballotter quelqu'un, se jouer de lui. || Fig. Ballotter une affaire, la discuter, l'agiter de part et d'autre. || Se servir de la ballotte pour donner les suffrages ou pour tirer au sort. || Ballotter deux candidats, décider par le scrutin lequel l'emportera de deux candidats qui ont le plus approché de la majorité. || *V. n.* Éprouver des ballottements, des secousses. || Fig. Aller çà et là. Je ne fais que ballotter en attendant que la poste parte, Sév.

* **BALLOTTER**, *v. a.* Mettre en paquets.

* **BALME**, *s. f.* Voyez BAUME.

* **BALOISE**, *s. f.* Tulipe de trois couleurs.

BALOURD, OURDE (*ba* particule péjorative et *lourd?*), *s. m.* et *f.* Personne grossière et stupide.

BALOURDISE, *s. f.* Chose faite ou dite comme par un balourd. || Caractère d'un balourd. Il est d'une balourdise extrême.

BALSAMIER (bal-za-mié), *s. m.* Voy. BAUMIER.

* **BALSAMIFÈRE** (bal-za-mi-fè-r'. Lat. *balsamum* et *ferre*), *adj.* Qui porte du baume.

BALSAMINE (bal-za-mi-n'. Βαλσαμίνη), *s. f.* Plante cultivée dans les jardins (*impatiens balsamina*).

BALSAMIQUE (bal-za-mi-k'. Lat. *balsamum*), *adj.* Qui tient de la nature du baume. || Embaumé, parfumé. L'air balsamique du printemps, DIDEROT.

BALSAMITE (bal-za-mi-t'. Lat. *balsamum*), *s. f.* Un des noms du *pyrethrum tanacetum*, dit aussi tanaisie balsamite, menthe-coq.

BALUSTRADE (*balustre*), *s. f.* Rangée de balustres. || Par extens. Toute clôture à hauteur d'appui et à jour.

BALUSTRE (βαλαύστιον), *s. m.* Nom donné à de petits piliers à hauteur d'appui joints par leur sommet, pour enfermer quelque espace. || Balustrade, assemblage de plusieurs balustres servant de clôture dans une église. || Petits piliers qui se mettent autour du lit des princes. || Balustre de chapiteau de la colonne ionique.

BALUSTRER, *v. a.* Entourer d'une balustrade.

BALZAN (ital. *balza*), *adj. m.* Cheval balzan, cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds.

BALZANE (*balzan*), *s. f.* Tache blanche circulaire, aux pieds d'un cheval.

BAMBIN, INE (ital. *bambino*), *s. m.* et *f.* Petit garçon, petite fille.

BAMBOCHADE (ital. *Bamboccio*, surnom du peintre Pierre de Laer), *s. f.* Peinture représentant des scènes grotesques et champêtres.

BAMBOCHE (ital. *bamboccio*), *s. f.* Grande marionnette. || Fig. Une personne mal faite et de petite taille. || Faire des bamboches, se livrer au plaisir.

BAMBOCHE, *s. f.* Jeune tige de bambou.

* **BAMBOCHER**, *v. n.* Faire des bamboches, se déranger.

BAMBOCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Homme, femme de vie déréglée.

BAMBOU (ban-bou), *s. m.* Graminée gigantesque de l'Inde et d'autres pays chauds. Une forêt de bambous. || Bambou, canne faite de bambou.

BAN (b. lat. *bannum*, de l'allemand), *s. m.* Proclamation, publication. Battre un ban, battre la caisse pour annoncer une publication. || Ban de vendange, proclamation que les vendanges sont ouvertes. || Ban de mariage ou simplement ban, publication de mariage qui se fait solennellement à l'église paroissiale. || T. de féod. Convocation des vassaux directs du roi pour le service militaire. || Le corps même de la noblesse ainsi convoqué. || Le ban et l'arrière-ban, service militaire des fiefs et arrière-fiefs. || Fig. Convoquer le ban et l'arrière-ban, s'adresser à tous ceux dont on peut espérer du secours. || Sentence qui exclut, bannissement. || Garder son ban, ne pas revenir aux lieux d'où l'on a été exilé. || Rompre son ban, revenir au lieu où l'on n'a pas la permission de résider. || Mettre un prince, une ville au ban de l'empire, se disait, dans la constitution de l'empire germanique, pour les déclarer déchus de leurs priviléges. || Chef d'un banat. Le ban de Croatie.

BANAL, ALE, *adj.* T. de droit féodal. Se dit des choses desquelles les gens d'une seigneurie étaient obligés de se servir, en payant une redevance au seigneur du fief. Four banal. Moulins banaux. || Fig. Qui se met à la disposition de tout le monde. || Commun et trivial.

* **BANALEMENT**, *adv.* D'une manière banale.

BANALITÉ, *s. f.* T. de droit féodal. Usage obligé d'une chose dans une seigneurie, moyennant redevance au seigneur. || Chose triviale, vulgaire, sans originalité.

BANANE, *s. f.* Fruit du bananier consistant en une sorte de baie triangulaire et allongée.

* **BANANERIE**, *s. f.* Lieu planté de bananiers.

BANANIER, *s. m.* Genre de plantes herbacées, cultivées dans les deux Indes, produisant la banane.

* **BANAT**, *s. m.* Dignité de ban. || Province gouvernée par un ban. Le banat de Croatie.

BANC (anc. h. all. *banc*), *s. m.* Long siége pour s'asseoir. || Être sur les bancs, faire ses études dans une école, dans un collége. || Se mettre sur les bancs, commencer ses études. || Banc d'église, siége où une famille a le droit de se placer. || Banc d'œuvre, siége affecté aux membres de la fabrique, etc. || Banc des accusés, le banc où, dans une cour d'assises, sont placés les accusés. || Banc des avocats, banquettes sur lesquelles s'asseyent les avocats dans les tribunaux. || Banc du roi, cour souveraine en Angleterre, où le roi siégeait en personne. || Banc des évêques, le banc où siégent les évêques dans la chambre des lords. || En t. de mar. Banc de sable et absolument banc, écueil, grand amas de sable et de vase. || Banc de glace, masse de glace flottante ou im-

mobile. || Banc de poissons, grande troupe de poissons d'une même espèce. || Banc de pierre, chaque lit de pierre dans une carrière.

BANCAL, ALE (orig. inconnue), *adj.* Qui a une jambe ou les jambes tortues. || *Subst.* Un bancal. Des bancals.

BANCO (ban-ko. Ital. *banco*), *adj. invar.* Mot qui s'emploie quelquefois en termes de change, pour désigner une valeur en banque, par opposition à valeur courante. || Au jeu, faire banco, tenir seul l'enjeu.

BANCROCHE (*bancal?* et *croche*), *adj.* Qui a les jambes très-tortues. || *Subst.* Un bancroche.

BANDAGE, *s. m.* En chir. Tout appareil dont les bandes et les compresses forment la partie essentielle. || Appareil qu'on emploie pour le traitement des fractures, et dans lequel entrent des lacs, des attelles, etc. || Bande d'acier élastique servant à contenir une hernie. || Bandes de fer ou d'autre métal qui entourent et serrent les roues d'une voiture, d'une machine, les moules du fondeur.

BANDAGISTE, *s. m.* Celui qui fait ou vend des bandages. || *Adj.* Chirurgien bandagiste.

BANDE (anc. h. all. *binda*), *s. f.* Sorte de lien plat et large. || En chir. Longue lanière de toile ou de coton employée dans les pansements. || Bande se dit du fer battu en long qui sert à lier ou à renforcer quelque chose. || Morceau d'étoffe, de cuir, de papier, etc. long et étroit. Mettre un journal sous bande || Fig. Une bande de terre, de gazon. || Chaque côté intérieur du billard. || T. de mar. Bande du nord, bande du sud, le côté du nord, le côté du sud, par rapport à la ligne. || En archit. Bande se dit de plusieurs membres unis qui représentent en effet des bandes ou lisières. || En blas. Pièce honorable d'écu qui représente le baudrier du cavalier et prend depuis le haut de l'angle droit de l'écu jusqu'à l'angle gauche du bas de l'écu.

BANDE (all. *Band*, drapeau), *s. f.* Troupe, compagnie. Bande de voleurs. || Fig. Faire bande à part, se séparer de ceux avec lesquels on était en société. || La grande bande des vingt-quatre violons du roi, se disait des violons de la chambre du roi. || Les bandes françaises, espagnoles, l'ancienne infanterie française, espagnole. || La bande noire, association de spéculateurs qui achètent les grandes propriétés pour les morceler, les vieux monuments pour les démolir et en revendre les matériaux.

* **BANDE**, *s. f.* Degré de force dont un ressort est bandé.

BANDÉ, ÉE, *p. p.* de bander. Serré avec une bande. || En blas. Couvert de bandes. || Fortement tendu. || Fig. Esprit toujours bandé, toujours occupé.

BANDEAU, *s. m.* Bande qui sert à ceindre le front et la tête. || Bandeau royal, diadème dont les anciens rois ceignaient leur front. || Morceau d'étoffe en plusieurs doubles qu'on met sur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. || Fig. Il a un bandeau sur les yeux, se dit d'un homme qui s'aveugle sur quelque chose. || En archit. Plate-bande unie autour d'une baie de porte ou de fenêtre. || Bande d'étoffe couronnant les draperies au-dessus d'une croisée.

BANDELETTE (dimin. de l'anc. fr. *bandel*), *s. f.* Petite bande. || Bande dont les prêtres païens se ceignaient le front, que portaient les suppliants, dont on parait les victimes. || En archit. Petite moulure plate et plus étroite que la plate-bande.

BANDER (*bande*), *v. a.* Serrer avec une bande. || Mettre un bandeau sur les yeux. Bander les yeux. || Tendre quelque chose avec effort. Bander un arc. || Bander son esprit, l'appliquer fortement à une chose. || *V. n.* Être tendu. Cette corde bande trop. || Se bander, *v. r.* Se tendre. Les muscles s'affermissent, les nerfs se bandent, Boss. || Fig. Se roidir contre quelqu'un, quelque chose, lui être contraire. Ces zélés faquins qui excitent le peuple à se bander contre nous, Volt. || Vieux en ce sens.

BANDEREAU (*bande*), *s. m.* Cordon à l'aide duquel on porte une trompette en bandoulière.

BANDEROLE (dimin. de *bandière*), *s. f.* Espèce de flamme large, longue et fendue dont on parait les navires aux jours de combat et de fête. || Par extens. Petit étendard qu'on déploie en forme d'ornement et en signe de réjouissance. || Pièce de buffleterie à laquelle est attachée la giberne. || Bretelle d'un fusil.

* **BANDEROLÉ, ÉE**, *adj.* En zool. Qui est marqué de bandes comparées à des banderoles.

* **BANDEUR**, *s. m.* Celui qui tend. Le bandeur de l'arc, Volt.

BANDIÈRE (lat. *bandum* de l'all. *Band*, drapeau), *s. f.* Bannière, pavois. || Vieux en ce sens. || Front de bandière, rangée et alignement des drapeaux et des étendards en tête d'une armée, d'un camp.

BANDIT (ital. *bandito*), *s. m.* Malfaiteur. || Par extens. Homme sans aveu. || Famil. Être fait comme un bandit, avoir les vêtements en désordre. || C'est un vrai bandit, c'est un homme qui brave les bienséances et les lois.

* **BANDOIR**, *s. m.* Ressort en métal servant à bander quelque mécanisme.

BANDOLIER ou **BANDOULIER** (esp. *bandolero*), *s. m.* Brigand qui vole sur les grands chemins. || Il est vieux.

BANDOULIÈRE (esp. *bandolera*), *s. f.* Pièce de l'ancien équipement militaire servant à suspendre le mousqueton, le fourniment de poudre et de balles des fantassins. || Large baudrier de cuir ou d'étoffe. || Porter en bandoulière, porter en sautoir.

BANDURE, *s. f.* Plante des Indes dont les feuilles sont terminées par une vrille qui porte une urne sécrétant un liquide limpide.

BANIANS (sanscrit *banigyana*, marchand), *s. m. pl.* Habitants de l'Inde appartenant à la religion brahmanique, et aussi marchands. || Capitaine ou officier de l'État qui, contrairement à ses devoirs, se livre au commerce.

* **BANK-NOTE** (ban-kno-t'. Angl. *bank-note*), *s. f.* Billet de banque ayant cours en Angleterre.

BANLIEUE (*ban* et *lieue*, étendue du ban seigneurial), *s. f.* Territoire dans le voisinage et sous la dépendance d'une ville.

BANNE (mot gaulois), *s. f.* Grande manne faite de branches d'osier. || Voiture à charbon. || Grosse toile servant à couvrir les marchandises chargées sur des bateaux, des voitures de roulage, etc.

BANNÉ, ÉE, *p. p.* de banner. Voiture bannée.

BANNEAU (diminutif de *banne*), *s. m.* Petite banne en osier. || Tombereau.

BANNER, *v. a.* Couvrir avec une banne.

BANNERET (*bannière*), *s. m.* Ancien titre des seigneurs qui avaient droit de lever bannière, pour composer une compagnie militaire de leurs vassaux. || *Adj.* Un seigneur banneret.

BANNETON (*banne*), *s. m.* Coffre percé d'un grand nombre de trous, qui sert à conserver le poisson dans l'eau. || Panier d'osier sans anses dans lequel on met lever le pain rond.

BANNETTE, *s. f.* Petite banne, corbeille en osier.

BANNI, IE, *p. p.* de bannir. Chassé d'un pays. || Éloigné, exclu. Banni de la cour. || Fig. La pudeur bannie des cœurs. || *Subst.* Un banni, une bannie.

BANNIÈRE (voy. *bandière*), *s. f.* Enseigne, étendard. La bannière de France, drapeau de nos anciens rois. || Fig. La Discorde... déploya ses bannières, Boil. || À bannière levée, avec une hostilité ouverte. || Se ranger sous la bannière de quelqu'un, se ranger de son parti. || T. de mar. Pavillon qui indique la nation à laquelle appartient un bâtiment. || On dit aujourd'hui pavillon. || Étendard que l'on porte aux processions, et qui sert à distinguer une paroisse ou une confrérie. || Fig. Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière, avec un grand appareil. Il faut la croix et la bannière pour, etc. il faut faire les plus grandes cérémonies pour... || Prov. Cent ans bannière, cent ans civière, se dit des changements de fortune dans les familles.

BANNIR (*ban*), *v. a.* Chasser d'un pays, exiler. || Éloigner d'un lieu, de quelqu'un, exclure. || Fig. Éloigner, supprimer, ôter. Bannir de son âme tout souci. || Se bannir, *v. r.* S'exiler. Il s'était banni de son pays. || S'éloigner de, ne pas fréquenter. Se bannir de la société, du monde.

BANNISSABLE, *adj.* Qui doit être banni.

BANNISSEMENT, *s. m.* Action de bannir; résultat de cette action. || En droit, peine infamante qui consiste à être banni.

BANQUE (ital. *banca*), *s. f.* Originairement, commerce d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre, par le moyen des lettres de change;

établissement qui se chargeait de l'argent des particuliers pour le faire valoir à gros intérêts ou le mettre en sûreté. || Aujourd'hui, commerce consistant à effectuer pour le compte d'autrui des payements et recettes, à faire l'escompte, à acheter et revendre soit des valeurs commerciales, lettres de change, billets de commerce, effets publics, actions d'entreprises industrielles et tous titres créés pour l'usage du crédit, soit des monnaies ou matières d'or et d'argent. || Plus spécialement, les établissements qui se livrent à ces diverses opérations. Maison de banque. Banque de France. || Payement fait aux ouvriers d'imprimerie chaque semaine ou tous les quinze jours. || Au jeu, somme qu'a devant lui le joueur qui tient contre tous les autres. || Faire sauter la banque, gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu.

BANQUEROUTE (ital. *banca rotta*), *s. f.* Cessation de payement de la part d'un négociant devenu insolvable. || Fig. et famil. Faire banqueroute à, manquer à. Gardez de faire aux égards banqueroute, LA FONT. || En jurispr. Faillite coupable et punie par la loi; banqueroute simple, lorsqu'il y a faute seulement; banqueroute frauduleuse, lorsqu'il y a fraude. || Banqueroute se dit spécialement de l'État, lorsque la loi abolit tout ou partie de la dette publique.

BANQUEROUTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a fait banqueroute. || *Adj.* Un gouvernement banqueroutier.

BANQUET (dimin. de *banc*), *s. m.* Repas d'apparat. || Banquet nuptial, repas de noces. || T. de dévotion. Le banquet des élus, la béatitude céleste. || Le banquet sacré, la communion. || Poét. Le banquet de la vie.

BANQUETER, *v. n.* Faire bonne chère, prendre part fréquemment à de grands repas. || Il est familier.

⋆ **BANQUETEUR**, *s. m.* Celui qui banquette.

BANQUETTE (dimin. de *banc*), *s. f.* Banc long et rembourré, sans dossier. || Jouer devant les banquettes, jouer une pièce dans une salle presque vide de spectateurs. || Partie du rempart située immédiatement derrière le parapet, et d'où les soldats font feu sur l'ennemi. || Petit chemin peu élevé au-dessus de la voie sur un pont ou une rue pour les piétons. || On dit habituellement trottoir. || L'impériale d'une diligence et des omnibus.

BANQUIER, *s. m.* Propriétaire ou directeur d'une maison de banque particulière. || Au jeu, celui qui tient le jeu contre tous les autres joueurs.

BANQUISE (*banc* et angl. *ice*), *s. f.* Bordure d'eau de mer gelée qui ne permet pas aux navigateurs d'atteindre une côte où elle est adhérente.

⋆ **BANQUISTE**, *s. m.* Charlatan, bateleur. || Mot pop.

BANS (*bancs?*), *s. m. pl.* Lits de chiens de chasse.

BANVIN (*ban* et *vin*), *s. m.* Droit qu'avait le seigneur de vendre, à l'exclusion de toute autre personne, le vin de son cru, dans sa paroisse, durant le temps marqué par la coutume. || Proclamation qui indiquait le jour où les particuliers pourraient vendre leur vin nouveau.

BAOBAB, *s. m.* Arbre d'Afrique, qui est le plus grand des végétaux connus.

BAPTÊME (ba-tê-m'. Lat. *baptisma*), *s. m.* Celui des sept sacrements de l'Église qui efface le péché originel, et qui consiste en de l'eau versée sur la tête et en paroles sacramentelles. || Fig. Baptême de sang, martyre des catéchumènes. || Nom de baptême, le nom donné par le parrain ou la marraine à l'enfant présenté aux fonts baptismaux. || Baptême d'une cloche, d'un navire, cérémonie religieuse par laquelle on bénit une cloche, un navire. || Baptême de mer, du tropique, de la ligne, usage des matelots à l'égard de ceux qui passent, pour la première fois, le tropique ou la ligne.

BAPTISÉ, ÉE, *p. p.* de baptiser.

BAPTISER (ba-ti-zé. Lat. *baptizare*), *v. a.* Conférer le baptême. || Baptiser une cloche, un navire, employer certaines cérémonies ecclésiastiques pour les bénir. || Fig. Donner un sobriquet. || Famil. Baptiser son vin, y mettre de l'eau.

⋆ **BAPTISEUR**, *s. m.* Celui qui baptise. Jean le Baptiseur.

BAPTISMAL, ALE (b. lat. *baptismalis*), *adj.* Qui appartient au baptême. Eau baptismale. Fonts baptismaux.

BAPTISTAIRE (ba-ti-stê-r'. B. lat. *baptistarius*), *adj.* Qui constate le baptême. Registre baptistaire. || *S. m.* Le baptistaire, l'extrait du registre, la date d'un baptême.

BAPTISTÈRE (ba-ti-stê-r'. B. lat. *baptisterium*), *s. m.* Petit édifice bâti près des cathédrales pour administrer le baptême. || Chapelle où sont les fonts baptismaux.

BAQUET (dimin. de *bac*), *s. m.* Sorte de petit cuvier.

⋆ **BAQUETURES**, *s. f. pl.* Vin qui tombe dans le baquet quand on le verse ou qu'on le met en bouteilles.

⋆ **BAR**, *s. m.* Grand poisson, dit aussi maigre.

BARAGOUIN (b. bret. *bara*, pain, *gwin*, vin), *s. m.* Langage où les sons des mots sont tellement altérés, qu'il devient inintelligible.

BARAGOUINAGE, *s. m.* Manière de parler embrouillée et inintelligible.

BARAGOUINÉ, ÉE, *p. p.* de baragouiner.

BARAGOUINER, *v. n.* Estropier les mots d'une langue en parlant, en altérer le son au point de les rendre difficiles à comprendre. || *V. a.* Mal parler une langue.

BARAGOUINEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui baragouine.

⋆ **BARALIPTON**. Mot forgé par les scolastiques pour désigner mnémoniquement une forme de syllogisme.

BARAQUE (b. lat. *baraca*, de *barra*, barre), *s. f.* Hutte construite par les soldats à défaut de tentes, et par extens. constructions légères remplaçant les casernes. || Réduit couvert pour les pêcheurs. || Boutique faite de planches. || Fig. et famil. Maison mal bâtie et de chétive apparence. || Maison où les domestiques sont traités mal, les ouvriers mal payés. || Petite armoire dans laquelle les écoliers serrent leurs livres et leurs cahiers.

BARAQUÉ, ÉE, *p. p.* de baraquer. Logé en des baraques.

⋆ **BARAQUEMENT**, *s. m.* Action de baraquer, de se baraquer. || Ensemble de baraques.

BARAQUER, *v. a.* Faire des baraques. || Se baraquer, *v. r.* Se construire des baraques.

BARATERIE (anc. fr. *barat*, tromperie), *s. f.* T. de mar. Fraude commise par le capitaine, le maître ou patron d'un navire, au préjudice des armateurs, des assureurs.

⋆ **BARATHRE** (βάραθρον), *s. m.* Précipice où l'on jetait les criminels à Athènes.

⋆ **BARATTAGE**, *s. m.* L'ensemble des opérations qui se font dans la baratte.

BARATTE (b. lat. *barattare*), *s. f.* Vaisseau dont on se sert pour battre le beurre.

BARATTÉ, ÉE, *p. p.* de baratter.

BARATTER, *v. a.* Agiter du lait dans une baratte pour faire du beurre.

BARBACANE (arabe *bârbâk-khaneh*), *s. f.* Meurtrière pratiquée dans le mur des forteresses. || Au moyen âge, ouvrage extérieur percé de meurtrières. || Ouverture longue et étroite pour l'écoulement des eaux.

⋆ **BARBACOLE** (mot forgé par la Fontaine), *s. m.* Maître d'école; magister de village. Humains, il vous faudrait encore à soixante ans Renvoyer chez les barbacoles, LA FONT.

⋆ **BARBARA**. Mot forgé par les scolastiques pour désigner mnémoniquement une forme de syllogisme.

BARBARE (lat. *barbarus*), *adj.* Étranger, par rapport aux Grecs et aux Romains. || *Subst.* Les barbares. || Par extens. Non civilisé, mal civilisé. || Famil. C'est un barbare, c'est un homme sans goût et incapable d'apprécier les beautés de l'art. || Sauvage, grossier. Peuples sauvages et barbares. || Contraire aux règles de la langue. Parler d'une manière barbare. || Qui est sans humanité, cruel. Un homme barbare. || *Subst.* Un barbare.

⋆ **BARBARÉE**, *s. f.* Plante analogue au cresson.

BARBAREMENT, *adv.* D'une façon barbare.

BARBARESQUE, *adj.* Qui appartient aux peuples de Barbarie. Les États barbaresques. || *Subst.* Les Barbaresques.

BARBARIE (lat. *barbaries*), *s. f.* Manque de civilisation, grossièreté. || Inhumanité. || Action barbare, cruelle. || Le pays des barbares.

⋆ **BARBARISER**, *v. n.* Parler d'une façon barbare.

BARBARISME (lat. *barbarismus*), *s. m.* Faute contre la partie de la grammaire qui traite des espèces de mots, et par extens. toute expression, toute locution qui viole la règle. || Fig. Des incongruités de bonne chère et des barbarismes de bon goût, MOL.

BARBE (lat. *barba*), *s. f.* Poil du menton et des joues.

|| Jours de barbe, les jours où l'on se fait la barbe. || À la barbe de, en dépit de. || Fig. et popul. Faire la barbe à quelqu'un, avoir l'avantage sur lui. || Rire dans sa barbe, rire avec une satisfaction maligne qu'on dissimule. || Famil. La personne même qui porte la barbe. Allez, grande barbe, pédant hérissé de grec, Fén. || Une jeune barbe, un jeune homme sans expérience. || Une barbe grise, une vieille barbe, un vieillard. || Longs poils que certains animaux ont à la mâchoire, au museau, au bec. || Barbe de baleine, crins qui garnissent l'extrémité des fanons. || *S. f. pl.* Bandes de toile ou de dentelle qui pendent à certaines coiffures de femme. || Petites inégalités qui restent à certains ouvrages de métal. || Irrégularités des bords d'une feuille de papier. || Barbes d'une plume, les filets qui garnissent latéralement le tuyau. || Barbes d'épi, longues arêtes des graminées, et aigrettes des composées. || Barbe-de-capucin, chicorée sauvage. || Tirer en barbe, c'est tirer le canon par-dessus la hauteur du parapet, sans le pointer par les embrasures.

BARBE (b. lat. *barba*, de Barbarie), *s. m.* Cheval de sang oriental des contrées africaines, souvent confondu avec l'arabe. || *Adj.* Un cheval barbe.

* **BARBE** (*barbe*), *s. m.* Nom des docteurs des Vaudois.

BARBÉ, ÉE (lat. *barbatus*), *adj.* En blas. Barbé se dit de quelques animaux à barbe, lorsque la barbe est d'un autre émail. || En bot. Qui est muni d'une barbe.

BARBEAU (dimin. du lat. *barbellus*), *s. m.* Poisson de rivière du genre cyprin. || Barbeau de mer, rouget.

BARBEAU (*barbe*), *s. m.* Plante à fleurs bleues qui croît dans les blés, dite aussi bluet. || *Adj. inv.* Bleu barbeau, espèce de bleu clair.

BARBELÉ, ÉE (anc. fr. *barbel*), *adj.* Garni de dents ou de pointes. Flèche barbelée.

BARBERIE, *s. f.* Art de raser et de coiffer. || Dans quelques communautés d'hommes, lieu où l'on faisait la barbe. || Il est vieux.

* **BARBERON** (*barbe*), *s. m.* Salsifis.

BARBET, ETTE (*barbe*), *s. m.* et *f.* Chien à long poil et frisé. || *Adj.* Chien barbet. || Famil. Être crotté comme un barbet, être excessivement crotté.

BARBETTE (dimin. de *barbe*), *s. f.* Sorte de guimpe dont les religieuses se couvrent le sein. || Espèce de plate-forme ou de petite élévation de terre qui se fait ordinairement dans les angles d'un bastion pour y placer du canon, qui tire par-dessus le parapet.

BARBEYER (*barbe*), *v. n.* Le vent barbeye, lorsqu'il ne fait que raser la voile, sans la remplir.

* **BARBICHE** (*barbe*), *s. f.* Petite barbe que l'on laisse pousser au menton ou aux joues.

BARBICHE, BARBICHET, BARBICHON (*barbet*), *s. m.* Petit chien barbet.

BARBIER (*barbe*), *s. m.* Celui dont le métier est de faire la barbe.

* **BARBIFÈRE** (*barbe* et lat. *ferre*), *adj.* En hist. nat. Qui porte une barbe.

BARBIFIÉ, ÉE, *p. p.* de barbifier.

BARBIFIER (lat. *barba* et le suffixe *ficare*), *v. a.* Raser, faire la barbe. || Se barbifier, *v. r.* Se faire la barbe.

* **BARBILLE,** *s. f.* Filaments aux flancs des monnaies.

BARBILLON (*ll* mouillées. Dimin. de *barbe*), *s. m.* Filaments aux deux côtés de la gueule de certains poissons. || Les barbillons d'une flèche, d'un hameçon, dents qui garnissent une flèche, un hameçon. || Replis de la membrane muqueuse du cheval. || Petit barbeau, poisson.

* **BARBITON** (βάρβιτον), *s. m.* Sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes, chez les anciens.

BARBON (ital. *barbone*), *s. m.* Vieillard, avec une idée de dénigrement. || Faire le barbon, être trop grave pour son âge.

* **BARBOTAGE,** *s. m.* Gâchis. || Boisson composée d'eau dans laquelle on a délayé un peu de farine ou de son, et qui se donne aux bestiaux.

BARBOTE, *s. f* Poisson de rivière qui n'a que deux nageoires sur le dos.

BARBOTÉ, ÉE, *p. p.* de barboter.

* **BARBOTEMENT,** *s. m.* Action de barboter.

BARBOTER, *v. n.* Fouiller bruyamment avec le bec dans l'eau ou dans la bourbe. || Par ext. Marcher dans une boue épaisse. || Fig. Les descendants des Camille, des Brutus, barbotaient dans la fange, Volt. || *V. a.* Marmotter, prononcer d'une façon mal articulée.

BARBOTEUR, *s. m.* Le canard domestique.

BARBOTEUSE, *s. f.* Femme de mauvaise vie. || T. bas.

* **BARBOTIÈRE,** *s. f.* Mare à canard. || Baquet pour les chevaux.

BARBOTINE, *s. f.* Nom donné, dans la droguerie, aux fleurs non épanouies de plusieurs espèces d'armoises. || Bouillie pour coller les garnitures des poteries de terre.

BARBOUILLAGE, *s. m.* Enduit de couleur fait grossièrement à la brosse. || Mauvaise peinture. || Écriture illisible. || Discours confus et mal ordonné.

BARBOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de barbouiller.

BARBOUILLER (*ll* mouillées. *Bar*, particule péjorative, et l'anc. fr. *bouille*, bourbier), *v. a.* Salir, souiller. || Étendre grossièrement une couleur avec une brosse. Barbouiller de noir le devant d'une boutique. || Absol. Peindre grossièrement. || Faire beaucoup d'écritures inutiles. Barbouiller du papier. Je me reproche fort d'avoir barbouillé deux tomes pour un seul homme, Volt. || Absol. Cet auteur ne fait que barbouiller. || Écrire mal. || Compromettre. Elle est femme à vous barbouiller terriblement dans le monde, Dancourt. || Parler, exprimer d'une manière confuse. || *V. n.* Prononcer d'une manière vicieuse ou peu distincte. || Se barbouiller, *v. r.* Se barbouiller de confiture. || Fig. Se barbouiller de grec et de latin, en surcharger confusément sa mémoire. || Fig. Se barbouiller, compromettre sa considération. Dans le monde, à vrai dire, il se barbouille fort, Mol.

BARBOUILLEUR, *s. m.* Artisan qui peint avec la brosse les murailles, les plafonds, les portes, etc. || Fig. et famil. Mauvais peintre. || Mauvais écrivain, etc. Un vieux barbouilleur de papier, Volt. || Fig. et famil. Bavard dont les paroles sont confuses, inintelligibles.

* **BARBOUILLON,** *s. m.* Qui barbouille.

BARBU, UE, *adj.* Qui a de la barbe. || En bot. Hérissé de barbes, de poils, de filets. Blé barbu. || *S. m.* Genre d'oiseaux grimpeurs qui habitent la zone torride.

BARBUE (*barbu*), *s. f.* Poisson de mer plat.

BARCALON, *s. m.* Titre du premier ministre de Siam.

BARCAROLLE (ital. *barcairuolo*), *s. f.* Sorte de chanson particulière aux gens du peuple et surtout aux gondoliers de Venise. || Petite pièce de musique faite en imitation de ce genre.

BARCELONNETTE, *s. f.* Petit lit suspendu et mobile, dans lequel on peut bercer un enfant.

BARD (all. *Bahre*), *s. m.* Sorte de grande civière à plusieurs bras.

BARDANE (b. lat. *bardana*), *s. f.* Plante à fleurs composées, dite aussi glouteron.

BARDE (b. lat. *barda*), *s. f.* Ancienne armure faite de lames de fer, qu'on plaçait sur le poitrail d'un cheval. || Tranche de lard fort mince. || Longue selle faite uniquement de grosses toiles piquées et bourrées.

BARDE (mot celtique), *s. m.* Poëte chez les anciens Celtes. || Fig. Poëte héroïque et lyrique.

BARDÉ, ÉE, *p. p.* de barder. Porté sur un bard.

BARDÉ, ÉE, *p. p.* de barder Chevalier bardé de fer.

BARDEAU (*barde*), *s. m.* Ais mince et court dont on se sert pour couvrir les maisons. || Petit train de bois.

* **BARDÉE,** *s. f.* Ce que peut porter un bard.

* **BARDÉE,** *s. f.* Ensemble des bardes de lard dont on garnit une volaille.

BARDELLE, *s. f.* Selle faite de toile et de bourre.

BARDER, *v. a.* Charger sur un bard.

BARDER, *v. a.* Couvrir un cheval de l'armure appelée barde. || Envelopper de bardes de lard.

BARDEUR, *s. m.* Celui qui, dans un chantier, porte le bard; celui qui traîne les pierres sur un petit chariot

BARDIS (*bardeau*), *s. m.* Séparation de planches qu'on fait à fond de cale, dans un navire de commerce, pour charger des blés et autres grains.

BARDIT (bar-dit'. Lat. *barditus*), *s. m.* Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT (*barde*, selle), *s. m.* Petit mulet produit de l'accouplement du cheval et de l'ânesse. || Fig. et famil. Homme sur qui les autres se déchargent d'une partie de leur tâche; celui qui sert de sujet habituel aux plaisanteries. || En typographie, papier de rebut.

BARÉGE (*Barèges*), *s. m.* Étoffe de laine légère et non croisée.

* **BARÊME** (*Barrême*, nom propre), *s. m.* Recueil de comptes tout faits.

BARGUIGNAGE, *s. m.* Hésitation à prendre un parti. || Il est familier.

BARGUIGNER (bar-ghi-gné. B. lat. *barcaniare*), *v. n.* Hésiter, avoir de la peine à se déterminer. A quoi bon tant barguigner et tant tourner autour du pot? MOL.

BARGUIGNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui barguigne. || Il est familier.

BARIGEL ou **BARISEL** (b. lat. *barigildus*), *s. m.* Nom du chef des sbires dans plusieurs villes d'Italie.

* **BARIGOULE**, *s. f.* Sorte d'agaric bon à manger. || Sorte de préparation de l'artichaut. Artichauts à la barigoule.

BARIL (ba-ri. Mot celtique), *s. m.* Petite barique.

* **BARILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Tout ce qui concerne la construction des barils. || Réunion des barils d'un vaisseau.

* **BARILLE** (*ll* mouillées. Esp. *barilla*), *s. f.* Un des noms de la plante dont les cendres fournissent la soude.

* **BARILLERIE** (*ll* mouillées), *s. f.* Art de faire des barils.

BARILLET (*ll* mouillées), *s. m.* Petit baril. || Petit bijou en forme de baril. || Boîte qui renferme le grand ressort d'une montre ou d'une pendule.

* **BARILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* Petit baril.

BARIOLAGE, *s. m.* Assemblage de diverses couleurs.

BARIOLÉ, ÉE, *p. p.* de barioler. Un vêtement bariolé, || Fig. Un style bariolé.

BARIOLER (*ba*, particule péjorative, et l'anc. fr. *riole*, raie), *v. a.* Teindre ou peindre de diverses couleurs bizarrement assorties. || Fig. Barioler son style, y mettre des couleurs différentes qui ne s'accordent pas.

BARISEL, *s. m.* Voy. BARIGEL.

* **BARIUM**, *s. m.* Voy. BARYUM.

BARLONG, ONGUE (*bar*, particule péjorative, et *long*), *adj.* Qui a la figure d'un carré long, mais irrégulier. || Plus long d'un côté que de l'autre, en parlant de vêtements. Châle barlong.

BARNABITE, *s. m.* Religieux d'un ordre institué à Milan dans le XVIe siècle, et dont les fondateurs s'assemblèrent dans l'église de Saint-Barnabé.

BARNACHE ou **BARNACLE** (mot irlandais), *s. f.* Oiseau de passage qui est une espèce d'oie sauvage.

* **BAROCO**. Terme mnémonique indiquant, dans la scolastique, une forme du syllogisme.

BAROMÈTRE (βάρος et μέτρον), *s. m.* Instrument qui mesure la pression de l'atmosphère. || Le même instrument, indiquant les variations atmosphériques que l'observation a montré dépendre presque toujours de la pression de l'air.

BAROMÉTRIQUE, *adj.* Qui a rapport au baromètre. Observations barométriques, celles qui sont faites avec le baromètre.

BARON (b. lat. *baro*, mot celtique ou germanique), *s. m.* Originairement, tout grand seigneur du royaume. || Fig. Les hauts barons de la finance, de l'industrie, les financiers, les industriels les plus riches et les plus puissants. || Tout gentilhomme possédant une terre avec titre de baronnie. || Aujourd'hui, simple titre de noblesse conféré par le souverain.

BARONNAGE, *s. m.* État de baron; le corps des barons.

BARONNE, *s. f.* Anciennement, femme noble, possédant une baronnie. || Aujourd'hui, la femme d'un baron.

BARONNET (angl. *baronet*), *s. m.* En Angleterre, titre affecté à un ordre de chevalerie conféré par le roi.

* **BARONNETTE**, *s. f.* Petite baronne, fille d'un baron.

* **BARONNIAL, ALE**, *adj.* Qui a rapport, qui appartient à un baron; qui dépend d'une baronnie.

BARONNIE, *s. f.* Seigneurie qui donne au possesseur le titre de baron. || À l'époque féodale, tout grand fief relevant de la couronne.

BAROQUE (*baroco*, terme scolastique), *adj.* D'une bizarrerie choquante. Un goût, un accoutrement baroque. || Perle baroque, perle qui n'est pas ronde comme il faut.

* **BAROSCOPE** (βάρος et σκοπεῖν), *s. m.* Instrument servant à démontrer la poussée verticale de l'air et le principe d'Archimède appliqué aux fluides élastiques.

BARQUE (mot celtique), *s. f.* Petit bateau. || Bien conduire sa barque, bien administrer ses affaires, mener une entreprise à bonne fin. || Poétiquement. La barque de Caron, la barque infernale, la nacelle dans laquelle la mythologie disait que les âmes traversaient le Styx pour entrer dans les enfers.

* **BARQUÉE**, *s. f.* Charge d'une barque.

* **BARQUETTE**, *s. f.* Petite barque.

BARQUEROLLE (voy. *barcarole*), *s. f.* Petit bâtiment sans mât qui ne va jamais en haute mer.

BARRAGE (*barre*), *s. m.* Barrière qui ferme un chemin. || Massif qui barre une rivière. || Barrière qu'on ne peut passer qu'en payant un droit de péage. || Droit que l'on paye au barrage.

BARRAGER, *s. m.* Celui qui reçoit le droit de barrage.

BARRE (mot celtique), *s. f.* Pièce de bois, de fer, etc. étroite et longue. || Fig. Cet homme est une barre de fer, il est inflexible. || Lingot ou pièce de métal précieux étendue en longueur. || Fig. C'est de l'or en barre, se dit de toute valeur, de toute chose sur laquelle on peut compter. || Pièce de bois transversale qui soutient les fonds d'un tonneau par le milieu. || Fig. Être au-dessous de la barre, au-dessous du niveau. || La barre du gouvernail ou absolument la barre, longue pièce de bois qui sert à faire mouvoir le gouvernail. || Barrière de séparation entre l'enceinte où siégent les membres d'un tribunal, d'une assemblée politique, et la partie occupée par le public. || Les barres, jeu de course dans lequel les joueurs sont divisés en deux camps marqués chacun par une barre tracée sur la terre. || Toucher barres, rentrer au camp. || Avoir barres, se dit de celui des joueurs qui part après un autre du camp opposé, et qui peut le prendre sans pouvoir en être pris. || Fig. Jouer aux barres, se chercher sans pouvoir se rencontrer. || Fig. Avoir barres sur quelqu'un, avoir sur lui quelque avantage. || Ne faire que toucher barres, s'arrêter à peine dans un lieu. || Tenir barres à quelqu'un, lui résister. || En t. de mar. Amas de sable, chaîne de rochers qui obstrue l'entrée d'un port. || La barre d'un fleuve, barrière de sable obstruant l'embouchure. || La barre, les premières lames que la marée montante pousse dans un fleuve. || Barre, en Normandie synonyme de mascaret. || Barres, partie de la bouche du cheval sur laquelle appuie le mors. || En blas. Trait qui sépare obliquement l'écu de gauche à droite. || Trait de plume. || Exercices d'écriture, traits droits et parallèles. || En mus. Barre de mesure, trait tiré perpendiculairement à la fin de chaque mesure. || Deux traits plus fortement marqués que les barres de la mesure, et servant à indiquer la fin d'une partie, d'une reprise dans un morceau de musique.

BARRÉ, ÉE, *p. p.* de barrer. || En blas. Barré d'argent, à la barre d'argent. || Dents barrées, dents molaires dont les racines sont recourbées de manière qu'elles comprennent entre elles une portion d'os maxillaire. || *S. m.* Action d'appuyer à la fois sur plusieurs cordes de la guitare l'index de la main gauche.

BARREAU (dimin. de *barre*), *s. m.* Petite barre de bois ou de métal. Les barreaux d'une chaise. || En phys. Barreau aimanté, barre d'acier qu'on a aimantée. || Barre de bois ou de métal qui sert de clôture. || Absol. Les grilles d'une prison. || L'enceinte réservée où se mettent les avocats pour plaider. || Fig. L'ordre des avocats, la profession d'avocat. || L'éloquence du barreau, le genre d'éloquence propre aux plaidoyers.

* **BARRÉOLES** (dimin. de *barre*), *s. f. pl.* Machine pour exercices gymnastiques, consistant en quatre poteaux de bois reliés ensemble par un chapiteau.

BARRER, *v. a.* Fermer avec une barre. || Barrer un tonneau, mettre une barre aux fonds. || Barrer un bâtiment, donner au gouvernail un mouvement trop fort sur un bord ou sur un autre. || Intercepter. Barrer le passage. || Fig. Faire obstacle à. Barrer quelqu'un, barrer le chemin à quelqu'un, le traverser dans ses projets. || Faire des lignes ou ratures sur des passages d'écriture pour les annuler. || Se barrer, *v. r.* Se fermer le chemin.

* **BARRETTADE** (*barrette*), *s. f.* Coup de bonnet, salutation. || Il est vieux.

BARRETTE (b. lat. *birretum*, de *birrus*, sorte d'étoffe), *s. f.* Petit bonnet plat. || Fig. J'ai bien parlé à

sa barrette, je lui ai parlé sans le ménager. || La barrette de cardinal, le bonnet rouge des cardinaux.

BARRICADE (*barrique*), *s. f.* Retranchement qu'on fait avec des barriques remplies de terre ou avec des pieux, des pavés, etc.

BARRICADÉ, ÉE, *p. p.* de barricader.

BARRICADER, *v. a.* Fermer avec des barricades. || Par extens. Fermer solidement. Barricader une porte. || Se barricader, *v. r.* Opposer tout ce qui peut faire obstacle à l'ennemi. || Fig. S'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE (*barrer*), *s. f.* Fermeture à l'aide de plusieurs pièces de bois. || Enceinte fermée où l'on fait des combats, des jeux de toute espèce. || Combat à la barrière, combat qui se livrait à la barrière du champ des tournois. || Fig. Le sort qui de l'honneur nous ouvre la barrière, CORN. || Tout obstacle matériel. || En général, empêchement, obstacle. Mettre des barrières à la licence || Porte d'entrée d'une ville. On ferma les barrières. || Bureaux établis aux portes et à certaines limites de territoire pour la perception des droits d'entrée.

BARRIQUE (mot celtique), *s. f.* Sorte de futaille.

⋆ **BARRIR** (lat. *barrire*), *v. n.* Crier, en parlant de l'éléphant.

⋆ **BARRIT** (lat. *barritus*), *s. m.* Cri de l'éléphant.

⋆ **BARS** (bar. All. *Bars*), *s. m.* Poisson de mer dont la chair est très-estimée, dit aussi loup de mer.

BARTAVELLE (orig. inconnue), *s. f.* Perdrix rouge du Midi, plus grosse que la perdrix ordinaire.

⋆ **BARYMÉTRIE** (βαρύς et μέτρον), *s. f.* En phys. Mesure de la pesanteur.

BARYTE (βαρύς), *s. f.* Oxyde de baryum, terre blanche qui est alcaline et fort pesante.

BARYTON (βαρύτονος), *s. m.* En mus. Voix d'homme intermédiaire entre la basse et le ténor.

BARYTON (βαρύτονος), *adj.* En gramm. grecq. Se dit des mots qui n'ont pas l'accent sur la dernière syllabe, et qui se divisent en paroxytons et proparoxytons. || Verbe baryton, verbe qui, au présent de l'indicatif, n'a pas l'accent sur la dernière syllabe, et qui par conséquent n'est pas contracte. || *S. m.* Un baryton.

⋆ **BARYUM** (ba-ri-om'. Βαρύς), *s. m.* Métal d'un blanc d'argent, un peu malléable, qui, combiné avec l'oxygène, forme la baryte.

BAS (bâ), *s. m.* Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe. || Famil. et fig. Cela lui va comme un bas de soie, lui convient, l'arrange parfaitement. || Bas bleu, nom que l'on donne aux femmes qui, s'occupant de littérature, y portent quelque pédantisme.

BAS, BASSE (b. lat. *bassus*), *adj.* Qui a peu de hauteur. Maison basse. || Baissé. Marcher la tête basse. || Fig. Avoir l'oreille basse, être humilié. || En t. de guerre, faire main basse, ne pas faire de quartier, piller, et fig. traiter sans ménagement. || Situé au-dessous d'une autre chose. La partie basse d'une ville. Basses voiles, les grandes voiles d'en bas, par opposition à celles de hune et de perroquet. Ce vin est bas, il est près de la lie. Ce bas monde, la terre, par opposition au ciel. Basses terres, terres situées au pied des montagnes, ou près de la mer. Les basses régions de l'air, les couches d'air les plus voisines de la terre. La basse région de l'âme, celle où se forment les passions grossières et les appétits sensuels. Le bas bout de la salle, la place la plus voisine de la porte d'entrée, que l'on donne aux hôtes les moins distingués. Au bas mot, en réduisant la chose autant qu'il est possible. || Qui est inférieur à son point d'élévation ordinaire. Basse mer. Le jour est bas, il est sur son déclin. Le temps est bas, l'air est chargé de nuages || Fig et famil. Les eaux sont basses, l'argent commence à manquer. || Bas se dit du temps, aussi bien que du lieu. Le Bas-Empire, l'Empire depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Les bas siècles, les siècles qui suivent la chute de l'empire romain. La basse latinité, la langue latine corrompue dont on s'est servi depuis l'invasion des barbares et durant le moyen âge. Le bas-latin, le latin de ces temps. Le carême est bas, il commence de bonne heure, dès le mois de février. || Qui se fait à peine entendre, en parlant de la voix. A voix basse. || A basse note, sans élever la voix. || Famil. Vous l'avez pris sur un ton trop bas, vous n'avez pas parlé avec assez de fermeté. || Messe basse, messe non chantée. || En mus. Qui appartient au bas de la gamme, grave. Un son très-bas. || Danses basses ou danses nobles, celles qui, comme la courante, le menuet, consistaient dans des pas glissés et de belles attitudes, sans s'élever de terre. || Fig. Inférieur, subalterne. Professions, fonctions basses. Les gens de la basse classe. Le bas peuple, les dernières classes du peuple. Le bas commerce, les petits marchands. Les basses classes d'un collége, les classes élémentaires. Le bas chœur d'un chapitre, les chantres et les chapelains. La chambre basse en Angleterre, la chambre des communes. Basse justice, en parlant des justices seigneuriales, par opposition à moyenne et haute justice ; elle connaissait des droits dus au seigneur, cens et rentes, de la police, de dégât de bêtes, d'injures légères, etc. || Les basses cartes, celles qui ont le moins de valeur. || Vil, méprisable, honteux. Bas flatteur. Ame basse. Sentiments bas. || Manquant de distinction, en parlant du langage et des choses d'esprit. Terme bas. Plaisanterie basse. Le bas comique. || Peu élevé, en parlant du prix, de l'évaluation. Vendre à bas prix. || En parlant de la vue, qui force à se baisser, à s'approcher de l'objet que l'on regarde. Avoir la vue basse. || En parlant de l'âge, qui appartient à la première enfance. Être en bas âge.

BAS, *s. m.* La partie inférieure. Le bas de la montagne. || En t. de mar. Partie extérieure d'un bâtiment, au-dessous de la ligne d'eau. || Il y a du haut et du bas, des hauts et des bas dans la vie, elle est mêlée de biens et de maux. || Les voies inférieures du corps. Évacuation par le bas. || Le bas de la voix, les sons graves de la voix. || Ce qui manque de distinction. || BAS, *adv.* Dans la partie basse, dans un lieu situé au-dessous. Il était assis plus bas. Plus bas que la ville. || Famil. Cet homme est bien bas percé, il est bien mal dans ses affaires (locution tirée d'un tonneau en perce). || Boiter tout bas, boiter beaucoup. || Plus bas, ci-après. Dont nous parlerons plus bas. || Jouer argent bas, jouer argent comptant. || T. de mar. Couler bas un navire, faire qu'il s'enfonce sous l'eau, et, neutralement, le navire coule bas. || Fig. Est-il possible de tomber si bas, de s'abaisser à ce point, d'éprouver de tels revers, etc. || Être bas, être renversé. Le tyran est bas, CORN. || Tenir bas. tenir dans la soumission. || Ce malade est bien bas, il est bien mal. || Mettre bas les armes ou les armes bas, rendre les armes, cesser de combattre. || Mettre habit bas, se déshabiller. || Mettre chapeau bas, se découvrir par respect. || Elliptiquement. Chapeau bas ! découvrez-vous ! || En t. de mar. Mettre pavillon bas, baisser le pavillon, et fig. céder, se rendre. Mettre voiles bas, abaisser ses voiles. || Fig. Mettre bas, déposer, renoncer à. Croyez-moi, mettez bas l'artifice, CORN. || Mettre bas, renverser. Il a mis bas les puissants, BOSS. || Mettre bas, en parlant des femelles d'animaux, faire un petit, des petits. || Bas, d'une voix basse, sans faire de bruit, au-dessous du ton convenable. Parler bas à quelqu'un. Rire tout bas. || Fig. En secret. || En mus. D'un ton qui est vers le grave. || À BAS, *loc. adv.* Mettre ou jeter à bas, jeter, renverser, et fig. détruire. À bas la cabale ! à bas ! cris d'improbation. || À BAS DE, *loc. prép.* Se jeter à bas d'un mur. Sauter à bas de cheval. || EN BAS, *loc. adv.* Dans un lieu placé au-dessous. || Fig Regarder, traiter quelqu'un du haut en bas, le regarder, le traiter avec dédain. || EN BAS DE, *loc. prép.* On le trouva évanoui en bas de l'échelle. || D'EN BAS, *loc. adv.* Les émanations qui venaient d'en bas. || PAR EN BAS, *loc. adv.* Dans le bas. || PAR BAS, dans un endroit bas. Demeurer par bas. || PAR BAS, en termes de médecine, par les voies inférieures du corps. || ICI-BAS, sur la terre, par opposition au ciel. || LÀ-BAS, *loc. adv.* Au-dessous, à une certaine distance.

BASALTE (lat. *basaltes*), *s. m.* Roche d'une grande dureté, de composition variable, d'origine ignée.

⋆ **BASALTIFORME,** *adj.* Qui a la forme du basalte.

BASALTIQUE, *adj.* Formé de basalte.

BASANE (arabe *bithânet*), *s. f.* Peau de mouton qui sert à relier des livres.

BASANÉ, ÉE, *p. p.* de basaner. Teint basané.

⋆ **BASANER** (*basane*), *v. a.* Donner à la peau une teinte noirâtre. || Se basaner, *v. r.* Devenir basané.

BAS-BORD, *s. m.* Orthographe fautive de bâbord.

BASCULE (*battre* et *cul*), *s. f.* Machine dont l'un des bouts se lève quand on pèse sur l'autre. || Faire la bascule, faire un mouvement semblable à celui d'une bascule. || Jeu où deux personnes, placées à chaque bout d'une pièce de bois, s'amusent à se balancer. || Fig. Système de bascule, système politique qui consiste à donner des satisfactions alternatives à chacun des partis opposés. | Machine qui sert à peser.

★ **BASCULER**, *v. n.* Éprouver le mouvement de bascule, faire la bascule, et en général tomber.

BAS-DESSUS, *s. m.* En mus. Voix plus basse que le dessus. || On dit aussi second dessus.

BASE (βάσις), *s. f.* Ce qui, posé solidement, supporte le poids d'un corps. Base d'un piédestal. || La partie inférieure. La base d'une montagne. || Poétiq. La terre chancelle sur ses bases. || Fig. Fondement, principe. Cette règle qui est la base de tout jugement. || En géom. Base d'une pyramide, d'un prisme, d'un cône, d'un cylindre, etc. || En mus. Tonique, note fondamentale. || Ce qui entre comme principal ingrédient dans un mélange. Le cacao est la base du chocolat. || En chim. Base, corps composé qui jouit de l'un ou des deux caractères suivants : de se combiner avec un acide, de manière à former un composé différant des deux composants ; de jouer le rôle d'élément électro-positif dans une combinaison quelconque.

BASELLE, *s. f.* Genre de plantes exotiques dont deux espèces sont acclimatées chez nous : la baselle rouge et la baselle blanche. La feuille se mange.

★ **BASER**, *v. a.* N'est usité qu'au fig. Fonder. Baser un système sur des faits. || Se baser sur, *v. r.* Se fonder.

BAS-FOND, *s. m.* Terrain bas et enfoncé. || Endroit de la mer peu profond, mais sur lequel la navigation est possible. || *Au pl.* Des bas-fonds.

★ **BASICITÉ**, *s. f.* En chim. Propriété qu'a un corps de jouer le rôle de base dans certaines combinaisons.

BASILAIRE (*base?*), *adj.* En anat. Qui sert de base ou qui appartient à une base et particulièrement à la base du crâne.

★ **BASILE**, *s. m.* Personnage du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais, dont le nom s'emploie pour désigner un calomniateur à la fois sot et mercenaire.

BASILIC (βασιλίσκος), *s. m.* Herbe odoriférante de la famille des labiées.

BASILIC (βασιλίσκος), *s. m.* Espèce de lézard ou de serpent auquel les anciens attribuaient la faculté de tuer par son seul regard. || Fig. Des yeux de basilic, des yeux qui expriment le courroux et la haine.

BASILICON ou **BASILICUM** (βασιλικόν), *s. m.* Onguent composé de poix noire, de résine de pin, de cire jaune et d'huile d'olive.

BASILIQUE (βασιλική), *s. f.* T. d'antiq. Édifice public où l'on rendait la justice, et dont les portiques intérieurs étaient occupés par des marchands. || Nom qu'on donne à une église principale.

BASILIQUE (βασιλικός), *adj.* et *s. f.* En anat. La veine basilique, veine qui monte à la partie interne du bras.

BASILIQUES, *s. f. pl.* Compilation de lois rédigée en grec par ordre des empereurs Basile le Macédonien et Léon le Philosophe, au IXe siècle.

BASIN (b. lat. *bambucium*, de βαμβάκιον), *s. m.* Étoffe croisée, dont la chaîne est de fil et la trame de coton.

★ **BASIQUE**, *adj.* En chim. Qui peut produire des sels en se combinant avec les acides, en parlant d'un oxyde ; qui présente les caractères de base, en parlant d'un corps quelconque ; qui contient un excès de base, en parlant d'un sel.

★ **BAS-MÂT**, *s. m.* Partie inférieure d'un mât à brisure. || *Au pl.* Des bas-mâts.

BASOCHE (lat. *basilica*), *s. f.* Nom d'une cour de justice, établie fort anciennement entre les clercs du parlement de Paris, pour juger les différends qui s'élevaient entre eux. || Aujourd'hui, l'ensemble des avoués et des clercs, leurs habitudes.

★ **BASOCHIEN**, *s. m.* Membre, officier de la basoche.

BASQUE, *s. f.* Partie découpée et tombante de certains vêtements. Basque d'habit. || Famil. Il est toujours pendu à mes basques, il ne me quitte pas.

BASQUE (lat. *Vasco*), *s. m.* Nom de nation. || Tambour de basque, sorte de tambour orné de grelots qu'on tient d'une main et qu'on frappe de l'autre. || Famil. Aller, courir comme un Basque, aller, courir fort vite. || Le basque, la langue parlée par les Basques.

BASQUINE (esp. *basquina*), *s. f.* Sorte de jupe riche et élégante que portent les femmes espagnoles.

BAS-RELIEF (*bas*, peu saillant, et *relief*), *s. m.* Ouvrage de sculpture en saillie sur un fond uni. || *Au pl.* Des bas-reliefs.

BASSE (fém. de *bas*), *s. f.* En mus. Celle des parties qui ne fait entendre que les sons les plus graves des accords. || Basse continue, celle qui accompagne un chant depuis le commencement jusqu'à la fin. || Fig. C'est la basse continue de son discours, c'est sa basse continue, c'est le sujet dont il parle toujours. || Voix propre à chanter la basse. Une belle basse. Une voix de basse. || Violoncelle. || Celui qui joue de cet instrument. || Basse de viole, ancien instrument appelé aussi viole de gambe. || *S. f. pl.* Les grosses cordes de certains instruments. Ce piano a de belles basses.

BASSE (*bas*, adj.), *s. f.* Petit banc ou îlot de roches qui ne découvre jamais.

★ **BASSE**, *s. f.* Ustensile qui sert à porter la vendange.

BASSE-CONTRE (*basse* et *contre*), *s. f.* Voix du même timbre que la basse-taille, avec moins d'étendue à l'aigu et plus d'étendue au grave. || Partie du chant que la basse-contre exécute. || *Au pl.* Des basses-contre.

BASSE-COUR, *s. f.* Ensemble des bâtiments et cours habités par les animaux domestiques, et de toutes les dépendances qui s'y rattachent. || Cour destinée aux écuries, aux équipages, etc. || Famil. et fig. Nouvelles de basse-cour, bruits sans fondement et indignes de foi. || *Au pl.* Des basses-cours.

★ **BASSE-COURIER, ÈRE**, *s. m.* et *f.* L'homme, la femme chargée du soin de la basse-cour. || *Au pl.* Des basse-couriers, des basse-courières.

BASSE-FOSSE, *s. f.* Voy. FOSSE.

★ **BASSE-LISSE**, *s. f.* Tapisserie de soie et de laine, relevée quelquefois d'or et d'argent. Des basses-lisses.

BASSEMENT, *adv.* D'une manière basse. Il agit bassement. S'exprimer bassement. || Dans une condition basse.

BASSESSE, *s. f.* État de ce qui est peu élevé, au propre. || Peu usité en ce sens. || Fig. Manque d'élévation dans les sentiments. || Action basse. Commettre une bassesse. || Abaissement, infériorité. Une bassesse de courage que rien ne réveille et n'élève, MASS. || Rang peu élevé, obscurité de la naissance ou de la condition. La bassesse de la naissance. || Qualité du style bas, trivialité. Bassesse de style, de langage.

BASSET (dimin. de *bas*), *s. m.* Chien de chasse à poil ras, au nez souvent fendu, et très-bas sur pattes. || Petit homme à jambes grosses et courtes.

BASSE-TAILLE (*basse* et *taille*), *s. f.* Anciennement, voix d'homme immédiatement au-dessus de la basse, dite aujourd'hui soit baryton, soit première basse. || Chanteur qui a ce genre de voix. || Aujourd'hui, basse-taille s'emploie dans le même sens que basse. || Des basses-tailles.

BASSE-TAILLE (*basse* et *taille*), *s. f.* Bas-relief. || Il est vieux ; on dit bas-relief.

BASSETTE (ital. *basseta*), *s. f.* Jeu de cartes assez semblable au lansquenet.

★ **BASSE-VOILE**, *s. f.* Voile qui est gréée sur les bas-mâts. || *Au pl.* Des basses-voiles.

★ **BASSIER**, *s. m.* Voy. BASSISTE.

BASSIN (mot celtique), *s. m.* Grand plat creux. Bassin à barbe. || Bassin, espèce de plat creux et rembourré que l'on passe sous les malades qui ne peuvent se lever. || Ce qu'un bassin contient. || Bassins de balance, les deux plateaux d'une balance. || Plat où l'on reçoit les offrandes à la messe. || Grand vase à mettre de l'eau, cuve, baignoire. || Réservoir d'eau ; pièce d'eau dans un jardin, dans un parc ; fossé plein d'eau autour d'une ville. || Par extens. Le bassin de la mer. || Endroit d'un port où les vaisseaux sont à flot et à l'abri des agitations de la mer. || Partie d'une rivière, d'un canal, qui est comprise entre deux ponts dans une ville. || Espace au fond duquel coule un fleuve et dont toutes les pentes sont dirigées vers ce fleuve. || Plaine entourée de montagnes, de collines. || En anat. Canal courbe, à parois osseuses,

qui, terminant inférieurement le tronc, lui sert de base, et fournit un point d'appui aux membres inférieurs.

* **BASSINAGE**, *s. m.* Arrosage léger.

BASSINE (*bassin*), *s. f.* Espèce de chaudière hémisphérique, à fond presque plat ou légèrement concave.

BASSINÉ, ÉE, *p. p.* de bassiner. Lit bassiné.

* **BASSINÉE**, *s. f.* Le contenu d'une bassine.

* **BASSINEMENT**, *s. m.* Action de chauffer avec une bassinoire. || Action de mouiller légèrement.

BASSINER (*bassin*), *v. a.* Chauffer avec une bassinoire. || Fomenter en mouillant avec une liqueur, une décoction. Se bassiner les yeux. || Arroser très-légèrement.

BASSINET (dimin. de *bassin*), *s. m.* Pièce creuse de la batterie d'une arme à feu à silex, dans laquelle on met l'amorce. || Dans l'armement féodal, calotte de fer qui se mettait sous le casque.

BASSINOIRE (*bassiner*), *s. f.* Bassin à manche dans lequel on met de la braise, et qu'on promène dans un lit pour le chauffer.

* **BASSISTE**, *s. m.* Musicien qui joue du violoncelle. || On dit aussi un bassier et par métonymie une basse.

BASSON (*basse*), *s. m.* Instrument à vent et à anche, qui sert à exécuter des parties de basse. || Celui qui en joue. || Dans un orgue, jeu de basson, jeu d'anche qui sert de basse au jeu de hautbois.

BASTANT, ANTE (it. *bastare*), *adj.* Suffisant. || Vieux.

BASTE (impér. de l'anc. fr. *baster*, suffire, de l'ital. *bastare*), *interj.* Indique qu'on se contente, qu'on ne se fâche pas. Baste pour cela! ou simplement baste! passe pour cela. || Marque le dédain et signifie : il n'importe.

BASTE (esp. *basto*), *s. m.* L'as de trèfle, aux jeux de l'hombre et du quadrille.

BASTERNE (lat. *basterna*), *s. f.* Nom d'une espèce de char attelé de bœufs en usage chez d'anciens peuples du Nord et en France, sous les rois de la première race.

BASTIDE (provenç. *bastida*), *s. f.* Petite maison de campagne. || Ne se dit guère qu'en Provence.

BASTILLE (*ll* mouillées. B. lat. *bastillus*, de *bastire*), *s. f.* Dans l'art militaire féodal, ouvrages élevés à l'effet d'assiéger ou de fortifier une place. || Château fort construit à Paris sous Charles V et Charles VI, et démoli en 1789. || Par extens. Toute espèce de prison.

BASTILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *adj.* En blas. Garni de créneaux renversés vers la pointe de l'écu.

BASTINGAGE, *s. m.* Défenses qu'on met autour du pont d'un vaisseau pour se garantir de la mousqueterie.

BASTINGUE (b. lat. *bastire*), *s. f.* Toile matelassée soutenue par des pièces de bois mises debout, dont on se servait autrefois pour le bastingage.

BASTINGUÉ, ÉE, *p. p.* de bastinguer.

BASTINGUER, *v. a.* Placer les hamacs dans les bastingages. || Fortifier un navire contre la mousqueterie. || Se bastinguer, *v. r.* Se mettre à couvert par des bastingages.

BASTION (b. lat. *bastire*), *s. m.* Grand corps de terre soutenu de murailles, de gazon ou de terre battue, et disposé en pointe sur les angles saillants du corps de place, avec des faces et des flancs qui se défendent.

BASTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de bastionner.

BASTIONNER, *v. a.* Garnir de bastions.

BASTONNADE (esp. *bastonada*), *s. f.* Coups de bâton. Donner, recevoir la bastonnade.

BASTRINGUE, *s. m.* Bal de guinguette.

BASTUDE, *s. f.* Espèce de filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE, *s. m.* Nom vulgaire de l'hypogastre.

BAT (bat'. *Battre*), *s. m.* On dit qu'un poisson a tant de décimètres entre œil et bat, entre la tête et la queue.

BÂT (bâ. B. lat. *bastum*), *s. m.* Selle grossière, à l'usage des bêtes de somme. || Fig. Un cheval de bât, un homme chargé des besognes que les autres refusent. || Fig. Porter le bât. || Prov. Chacun sait où le bât le blesse, chacun connaît ce qui dans sa position est cause d'embarras ou de souffrance.

BATACLAN, *s. m.* Attirail embarrassant. || Il est popul.

BATAILLE (*ll* mouillées. B. lat. *battualia*), *s. f.* Combat de deux armées. || Corps de bataille, le centre de l'armée, les corps placés entre les deux ailes. || Cheval de bataille, cheval propre à être monté un jour de combat. || Fig. Un cheval de bataille, la chose où l'on s'appuie de préférence. || Champ de bataille, lieu où se livre le combat. || Fig. Le champ de bataille lui est resté, il a eu l'avantage. || Ordre d'une armée disposée pour combattre. Ranger une armée en bataille. || En peint. Représentation d'une bataille. Un peintre de batailles. || Querelle, lutte. || Nom d'un jeu de cartes.

BATAILLER, *v. n.* Livrer bataille. || Vieux en ce sens || Fig. Contester, disputer avec ténacité. || T. de mar. Lutter contre le vent, contre la mer ou le courant.

BATAILLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Qui se plaît à batailler, à se battre. || Qui aime à se disputer. Un esprit batailleur. Humeur batailleuse.

BATAILLON, *s. m.* Troupe d'infanterie composée de plusieurs compagnies, et faisant partie d'un régiment. || Bataillon carré, bataillon rangé de manière à former un carré. || En général, une troupe armée quelconque. || *S. m. pl.* Va jusqu'en Orient pousser tes bataillons, CORN. || Famil. Un grand nombre.

BÂTARD, ARDE (*bât*), *adj.* Qui est né hors mariage. || *Subst.* Un bâtard, une bâtarde. || Dégénéré de l'espèce à laquelle il appartient. Olivier bâtard. Reinette bâtarde. || Fig. Les critiques regardent le drame comme un genre bâtard. || Bâtard se joint à plusieurs substantifs et indique que la chose dont il s'agit a subi quelque modification qui la change et l'amoindrit, par exemple : Porte bâtarde, porte de maison qui n'est ni petite porte ni porte cochère. || Écriture bâtarde ou simplement bâtarde, écriture ordinairement penchée, à jambages pleins, à liaisons arrondies par le haut et à têtes sans boucles.

BATARDEAU (digue *bâtarde*), *s. m.* Terre-plein revêtu de briques ou de pierres pour contenir les eaux d'une rivière ou d'un étang.

* **BÂTARDEMENT**, *adv.* Par voie de bâtardise.

BATARDIÈRE (*bâtard*), *s. f.* Plant d'arbres greffés destinés à être transplantés dans les jardins.

BÂTARDISE, *s. f.* État de celui qui est bâtard.

BATAVIQUE, *adj.* Larme batavique, voy. LARME.

BÂTÉ, ÉE, *p. p.* de bâter. || Fig. C'est un âne bâté, c'est un homme d'un esprit lourd, un ignorant.

BATEAU (anc. fr. *batel*, dim. de *bat*, mot germ. et celt.), *s. m.* Sorte de barque dont on se sert ordinairement sur les rivières, mais aussi sur la mer. Bateau de sauvetage. Bateau à vapeur. Pont de bateaux, pont fait de bateaux juxtaposés. || Famil. Être encore tout étourdi du bateau, n'être pas encore remis de ses fatigues, de son trouble, de son chagrin. || Fig. Arriver en trois, en quatre bateaux, arriver en se donnant une importance ridicule. || Ce que contient un bateau. Bateau de sel, de charbon de terre. || Lit en bateau, lit dont le devant et les montants de la tête et des pieds dessinent une courbe analogue à celle d'un bateau. || Menuiserie d'un corps de carrosse. || Petit ustensile de table qui est en forme de bateau et dans lequel on sert des hors-d'œuvre.

BATELAGE (anc. fr. *batel*, bateau), *s. m.* Allées et venues de bateaux, chargeant ou déchargeant des bâtiments. || Droit ou salaire payé au batelier.

BATELAGE (*bateleur*), *s. m.* Métier, tour de bateleur.

BATELÉE (anc. fr. *batel*), *s. f.* La charge d'un bateau.

BATELET (dimin. de *batel*), *s. m.* Petit bateau.

BATELEUR, EUSE (b. lat. *bastellus*), *s. m.* et *f.* Faiseur de tours de force et d'escamotage. || Bouffon de société.

BATELIER, IÈRE (anc. fr. *batel*), *s. m.* et *f.* Celui, celle dont la profession est de conduire un bateau.

* **BATELLERIE** (anc. fr. *batel*), *s. f.* L'ensemble des bateaux qui font le service sur les cours d'eau.

BATÊME, BATISER, etc. Voy. BAPTÊME, BAPTISER, etc.

BÂTER, *v. a.* Mettre un bât sur une bête de somme. || *V. n.* Fig. et famil. Cela bâte mal, cela va mal, ne réussit pas. || Prov. L'âne du commun est toujours le plus mal bâté, c'est-à-dire on a moins de soins des choses du public que de son intérêt propre.

* **BATHYMÉTRIE** (βαθύς et μέτρον), *s. f.* Mesure des profondeurs de la mer.

BÂTI, IE, *p. p.* de bâtir. || Une terre bâtie, une terre sur laquelle on a élevé les bâtiments nécessaires au logement et à l'exploitation. || Fig. Sur ce fondement était bâtie toute la loi, BOSS. || Fondé. || Fait de telle sorte,

au physique et au moral. Un homme bien bâti. Comme le monde est à présent bâti! La Font. || Bâti, *s. m.* Assemblage de montants et de traverses, en menuiserie.

BÂTI, IE, *p. p.* de bâtir. Une robe bâtie. || *S. m.* Le bâti d'un habit, le gros fil qui a servi à joindre les parties ensemble, surtout l'étoffe et la doublure.

BÂTIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des bâts.

BATIFOLAGE, *s. m.* Amusement folâtre. || Il est famil.

BATIFOLER (b. lat. *battifollum*, boulevard, lieu où jouaient les jeunes gens), *v. n.* Folâtrer, s'amuser en disant ou faisant des choses de gaieté.

BATIFOLEUR, *s. m.* Celui qui aime à batifoler.

BÂTIMENT (*bâtir*), *s. m.* Toute construction servant à loger soit hommes, soit bêtes, soit choses. || *Au pl.* Les bâtiments, administration, ministère des bâtiments. || Action de bâtir. Il donne plus de peine au bâtiment d'une maison qu'à celui... Pasc. || Le bâtiment, les travaux de construction. Le bâtiment va en ce moment. || Navire. Bâtiment de guerre. Bâtiment marchand.

BÂTIR (anc. ital. *bastire*), *v. a.* Faire une construction quelconque. Bâtir une église. || Absol. Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge! La Font. || Fig. Bâtir en l'air, former des projets chimériques. || Bâtir sur le sable, former une entreprise qui ne peut durer. || Bâtir à chaux et à ciment, donner à ce qu'on fait une base solide. || Fonder. Alexandre bâtit Alexandrie. || Fig. Fonder, établir. Bâtir sa fortune sur la ruine des autres. || Absol. Bâtir sur un faux principe, Boss. || Se bâtir, *v. r.* Être bâti.

BÂTIR (anc. h. all. *bestan*, coudre), *v. a.* Passer un fil entre les diverses pièces d'un vêtement pour les assembler. Bâtir un habit.

BÂTISSE, *s. f.* Ce qui dans une construction appartient à la maçonnerie.

BÂTISSEUR, *s. m.* Celui qui a la manie de bâtir.

BATISTE (*Baptiste*, nom du premier fabricant), *s. f.* Toile de lin très-fine.

BÂTON (même rad. que *bâtir* et *bât*), *s. m.* Morceau de bois assez long qu'on peut tenir à la main. || Jouer du bâton, manier un bâton avec dextérité, et aussi en donner des coups. || Une volée de coups de bâton, un grand nombre de coups de bâton. || Fig. À coups de bâton, par force. || Le bâton haut, d'autorité. || Mettre des bâtons dans les roues, entraver, susciter des obstacles. || Sauter le bâton, faire quelque chose malgré soi. || Battre l'eau avec un bâton, perdre sa peine. || Le bâton, la peine de la bastonnade. || Bâton d'aveugle, bâton qui sert aux aveugles à se conduire. || Bâton de vieillesse, celui ou celle qui est le soutien d'un vieillard. || Bâton de chaise. || Bâton de cage, bâton sur lequel se perche l'oiseau. || Batterie à bâtons rompus, batterie de tambour qui n'est qu'un moyen d'étude; de là la locution : À bâtons rompus ou à bâton rompu, avec interruption, à diverses reprises. || Bâton pastoral, la crosse d'un évêque. || Court bâton, petit bâton qui, mis avec d'autres plus longs, sert à tirer au sort. || Fig. Tirer au bâton, au court bâton avec quelqu'un, contester avec lui. || Bâton se dit des choses qui ont la forme d'un petit bâton. Bâton de cire d'Espagne. || Bâton de commandement, bâton que portent certains officiers investis d'un commandement. Bâton de maréchal ou simplement bâton. || Bâton de mesure, petit bâton avec lequel un chef d'orchestre indique le mouvement. || Le bâton de Jacob, la baguette d'un escamoteur. || Il sait bien le tour du bâton, il est fin et adroit. || Famil. Tour de bâton, profit secret et illicite. || En arch. Bâton, moulure en saillie, ou gros anneau qui s'appelle aussi tore. || Bâton de Saint-Jacques, la rose trémière. || Dans l'écriture, traits longs et droits que font les commençants. || Dans la musique, sorte de barre qui, surmontée d'un chiffre, exprime la quantité de mesures qu'il faut passer en silence.

* **BÂTONNADE,** *s. f.* Coups de bâton. || On dit plus ordinairement bastonnade.

* **BÂTONNAT,** *s. m.* Fonctions de bâtonnier dans le corps des avocats. || Durée de ces fonctions.

BÂTONNÉ, ÉE, *p. p.* de bâtonner. Qui a reçu des coups de bâton. || Biffé. Un paragraphe bâtonné.

BÂTONNER, *v. a.* Donner des coups de bâton. || Fig. Rayer, biffer.

BÂTONNET, *s. m.* Jeu d'enfants qui consiste à faire sauter avec force un petit bâton pointu par les deux bouts.

BÂTONNIER, *s. m.* Celui qui avait en dépôt le bâton d'une confrérie, et qui avait le droit de le porter aux processions. || Avocat choisi par ses confrères pour être temporairement le chef de l'ordre.

BÂTONNISTE, *s. m.* Qui sait s'escrimer du bâton comme d'une arme.

BATRACIEN (βάτραχος), *s. m.* Nom d'animaux vertébrés de la classe des reptiles, dont la grenouille est le type.

BATTAGE, *s. m.* Action de battre le blé pour séparer le grain de l'épi. || Opération pour faire le beurre.

BATTANT, *s. m.* Pièce de fer qui, suspendue à l'intérieur d'une cloche, la frappe et la fait sonner. || Chaque partie d'une porte, d'une fenêtre qui s'ouvre en deux.

BATTANT, ANTE, *adj.* Qui bat, qui aime à battre. || Mener battant (c-à-d. en battant), poursuivre sans relâche l'ennemi vaincu. Nous les avons menés battant. || Fig. Mener battant, presser son adversaire. || *S. m.* Celui qui bat. Les battants et les battus. || Métier battant, métier en activité. || Pluie battante, forte pluie. || Habit tout battant neuf, qu'on met pour la première fois. || Porte battante, porte qui se referme d'elle-même. || Tambour battant, au son du tambour. || Sortir tambour battant, avec les honneurs de la guerre. || Mener quelqu'un tambour battant, le presser vivement, le traiter sans ménagement. || Faire une chose tambour battant, la faire vite, publiquement.

BATTANT-L'ŒIL, *s. m.* Coiffure négligée des femmes, avançant sur le visage. || *Au pl.* Des battant-l'œil.

BATTE (voy. *battre*), *s. f.* Plateau de bois pour battre la terre, écraser le plâtre. || Sabre de bois d'arlequin. || Petit banc sur lequel les blanchisseuses battent le linge. || Batte à beurre, bâton pour battre le beurre. || Maillet en bois avec un long manche pour faire sauter, par le contre-coup, le bondon d'une feuillette.

* **BATTELÉE** ou **BATELÉE** (anc. fr. *batel*, un battant), *adj. f.* Rime battelée, rime où la césure d'un vers devait rimer avec la fin du précédent.

BATTELLEMENT (*battre*), *s. m.* Double rang de tuiles par où le toit s'égoutte, dit aussi égout ou avant-toit.

BATTEMENT, *s. m.* Action de battre. Battement de mains, applaudissement. || T. de danse. Mouvement d'une jambe élevée en l'air et ramenée vers l'autre comme pour la battre. || T. d'escrime. Battement d'épée, action de frapper avec son épée celle de l'adversaire. || Les battements du cœur, les contractions et dilatations alternatives du cœur. || Battements du pouls, des artères. || Battement de cœur, accélération subite des battements du cœur.

BATTERIE, *s. f.* Querelle de gens qui se battent. || Lieu où l'artillerie est à couvert, en état de tirer et posée sur une plate-forme, derrière un parapet percé d'embrasures. || T. de mar. Chacun des ponts d'un vaisseau garni de ses canons. || En général, une rangée de canons disposée sur un terrain quelconque et prête à faire feu. || Compagnie d'artillerie et son matériel. || Fig. Moyen qu'on emploie pour réussir à quelque chose ou pour rendre vaine quelque tentative. Sans changer de discours, changeons de batterie, Corn. || En phys. Batterie électrique, assemblage de bouteilles de Leyde. || Pièce d'acier qui couvre le bassinet d'un fusil, d'un pistolet. || Batterie de cuisine, les ustensiles de cuivre, de tôle et de ferblanc qui servent à la cuisine. || Les diverses manières de battre le tambour. || En mus. Ensemble d'instruments compris sous le nom d'instruments à percussion, tels que la grosse caisse, les cymbales, le triangle, etc. || Manière de jouer de la guitare en battant les cordes au lieu de les pincer. || Suite d'accords à notes détachées.

BATTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à battre. || Batteur en grange ou simplement batteur, homme qui bat les gerbes pour séparer le grain de l'épi. || Batteur de plâtre, manœuvre qui écrase le plâtre. || Batteur d'or, ouvrier qui bat l'or et le met en feuilles. || Batteurs d'estrade, cavaliers détachés de l'armée qui vont reconnaître l'ennemi ou le terrain. || Batteurs, hommes employés à battre le bois pour en faire sortir le gibier. || Famil. Batteur de pavés, fainéant qui passe son temps à courir les rues.

★ **BATTEUSE**, *s. f.* Machine qui sert à battre le grain.

★ **BATTITURE** (*battre*), *s. f.* Nom des écailles qui jaillissent des métaux frappés, tout rouges, à coups de marteaux.

BATTOIR (*battre*), *s. m.* Sorte de raquette dont on se sert pour jouer à la paume. || Palette de bois avec laquelle les blanchisseuses battent le linge.

BATTOLOGIE (βαττολογία), *s. f.* Répétition oiseuse, fastidieuse des mêmes pensées sous les mêmes termes.

★ **BATTOLOGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la battologie.

BATTRE (lat. *battuere*), *v. a.* Frapper avec divers instruments. On bat le blé avec le fléau. Le forgeron bat l'enclume. || Fig. Se battre les flancs, faire beaucoup d'efforts, ou simuler un grand zèle. || Battre le tambour, donner un signal au son du tambour. || Battre du tambour, faire entendre le son du tambour. || Battre monnaie, fabriquer de la monnaie à l'aide du balancier, et fig. se procurer de l'argent. || Battre la semelle, se dit d'une sorte d'escrime en usage parmi les écoliers, pour se réchauffer, en frappant leurs pieds l'un contre l'autre. || Battre le ruisseau, frapper l'eau avec des bâtons, ce qui effraye le poisson et le pousse dans les filets. || Battre l'eau, battre l'air, se donner une peine inutile. || Fig. et popul. Se battre l'œil de quelqu'un, de quelque chose, ne pas s'en soucier, n'en tenir aucun compte. || Fig. Battre les oreilles, assourdir, fatiguer. || Fig. Battre froid à quelqu'un, le traiter avec froideur. || Donner des coups à quelqu'un. Battre quelqu'un comme plâtre, le battre avec excès. || Battre un homme à terre, le battre quand il ne peut se défendre, et fig. le critiquer, le tourner en ridicule, quand tout le monde est d'accord là-dessus. || Diriger le feu du canon contre. || Fig. Battre quelqu'un en ruine, en brèche, ne pas lui laisser dans la discussion les moyens de se défendre, et aussi attaquer son crédit, sa réputation. || Assaillir, ébranler, se briser contre, en parlant de la mer, d'une rivière. || Battre la mesure, donner aux musiciens un signal qui leur indique le temps qui doit être employé à chaque mesure. || Battre des entrechats, faire des entrechats en dansant. || Agiter certaines choses liquides, mêler, brouiller. Battre des œufs. || Au jeu, battre les cartes, les mêler. || En chasse, battre les buissons, un bois, pour en faire sortir le gibier. || Par extens. Parcourir, explorer. Nous battîmes le pays. || Battre l'estrade, qui a vieilli, ou battre la campagne, pousser des découvertes du côté de l'ennemi. || Fig. Battre la campagne, divaguer, déraisonner. || T. de mar. Battre la mer, courir des bordées nombreuses, dans le même parage. || Fig. et famil. Battre le pavé, aller et venir sans but, sans occupation. || Battre le chemin, rendre le chemin praticable, et fig. donner l'exemple. || Vaincre. || Au jeu, gagner.

Battre, *v. n.* Frapper. La grêle bat contre les toits. || Battre des mains, applaudir. || Battre des ailes, agiter les deux ailes. || Fig. Ne battre que d'une aile, n'avoir plus la même vigueur, être mal dans ses affaires. || Atteindre, frapper sur. Le canon battait jusque-là. || Être battu. Le tambour bat. La générale bat. || Le tambour bat aux champs ou l'on bat aux champs (ainsi dit parce que le poste doit sortir), pour rendre quelque honneur. || Battre en retraite, se retirer du combat ou d'un campement, et fig. céder, reculer. || Être animé d'un certain mouvement. Le cœur bat.

Se battre, *v. r.* Se battre soi-même. || Lutter corps à corps. Se battre à coups de poings, à l'épée, en duel. || Fig. Se battre contre des moulins à vent, lutter contre des périls, des obstacles imaginaires. || Combattre en bataille. On se battit avec courage des deux côtés. || Prov. Il a battu les buissons et un autre a pris les oiseaux, sa peine a profité à un autre. || Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, il faut presser vivement ce qu'on a commencé heureusement.

BATTU, UE, *p. p.* de battre. Qui a reçu des coups. || Fig. Battu de l'oiseau (locution tirée de la fauconnerie), découragé par une suite de revers, etc. || J'ai les oreilles battues de ces discours, il y a longtemps qu'on me les répète. || Avoir les yeux battus, avoir autour des yeux une teinte qui montre qu'on est fatigué. || Foulé. Le sol battu par les pieds. || Chemin battu, chemin fréquenté, et fig. le train habituel, les moyens ordinaires. || Pas battu, pas de danse fait en battant légèrement et vivement une jambe contre l'autre. || *S. m.* Les battus, ceux qui ont reçu des coups. || Prov. Les battus payent l'amende, ceux qui ont reçu le dommage, au lieu d'une réparation, sont encore en butte à des vexations.

BATTUE, *s. f.* Action de battre les bois et les taillis pour en faire sortir le gibier. || Fig. Faire une battue, explorer un terrain. || Bruit du pied du cheval sur le sol.

BATTURE (b. lat. *battitura*), *s. f.* Espèce de dorure faite avec du miel, de l'eau de colle et du vinaigre.

★ **BATZ** (bats'. All. *Batzen*), *s. m.* Petite monnaie allemande de la valeur de trois sous.

BAU (all. *Balken*), *s. m.* Nom donné à chacune des poutres qui, placées en travers, soutiennent les planchers ou ponts des navires.

BAUD (anc. fr. *baud*, hardi), *s. m.* Nom d'une race de chiens courants, originaires de Barbarie, et propres à la chasse du cerf; dits aussi chiens muets.

★ **BAUDELAIRE** (b. lat. *badelaris*), *s. m.* Sorte de sabre. || Un des meubles du blason.

★ **BAUDER** ou **BAUDIR** (anc. fr. *baud*, vif), *v. n.* Aboyer.

BAUDET (anc. fr. *baud*, vif), *s. m.* Âne. || Fig. Un homme stupide.

BAUDIR (anc. fr. *baud*, hardi), *v. a.* Baudir un faucon, l'encourager au combat contre un héron.

BAUDRIER (b. lat. *balterarius*, du lat. *balteus*), *s. m.* Bande de buffle ou d'étoffe qui, mise en écharpe, sert à porter un sabre, une épée.

★ **BAUDROIE**, *s. f.* Un des noms vulgaires de la lophie pêcheuse, poisson des côtes de France.

BAUDRUCHE (anc. fr. *baudrée*, morceau de cuir), *s. f.* Pellicule provenant d'une des membranes du cæcum soit du bœuf, soit du mouton.

BAUGE (b. lat. *baugium*), *s. f.* Gîte fangeux du sanglier. || Mortier de terre grasse mêlée de paille.

BAUGUE ou **BAUQUE** (b. lat. *balcha*, roseau), *s. f.* Mélange de plantes marines que la Méditerranée rejette.

BAUME (lat. *balsamum*), *s. m.* Substance résineuse et odorante qui coule de quelques végétaux. || Famil. Fleurer comme baume, avoir une odeur agréable. || Fig. Sa réputation fleure comme baume, il a une très-bonne réputation. || Médicaments qui ont une odeur balsamique. || Fig. Ce qui calme, adoucit les peines, les chagrins. || Baume d'acier ou d'aiguilles, baume préparé avec de la limaille d'acier et de l'acide azotique. || Popul. Baume d'acier, l'instrument du dentiste. || En bot. Baume des jardins, nom de la menthe baume.

★ **BAUME** ou **BALME** (prov. *balma*), *s. f.* Grotte dans le Midi. La Sainte-Baume dans le Var.

BAUMIER, *s. m.* Arbre qui donne du baume.

BAUX, *plur.* de bail et de bau.

BAVARD, ARDE (*bave*), *adj.* Qui parle beaucoup. || Indiscret, qui dit ce qu'il faudrait taire. || *Subst.* Un bavard, une bavarde.

BAVARDAGE, *s. m.* Suite de discours ou de paroles sans intérêt.

BAVARDER, *v. n.* Parler beaucoup. || Divulguer des choses qu'on devrait taire.

BAVARDERIE, *s. f.* Défaut du bavard. || Bavardage continuel.

BAVAROISE (*de Bavière*), *s. f.* Infusion de thé et de sirop de capillaire, sucrée et mêlée avec du lait.

BAVE, *s. f.* Salive qui découle involontairement de la bouche. || Salive écumeuse que jettent certains animaux.

BAVER, *v. n.* Jeter de la bave. || Fig. Souiller par d'indignes paroles. || Ne pas couler droit, en parlant d'un liquide qu'on verse ou qui s'écoule.

BAVETTE, *s. f.* Petite pièce de toile qu'on attache sur la poitrine des petits enfants, pour recevoir la bave. || Être à la bavette, être dans l'enfance, et fig. être encore trop jeune pour se mêler des choses dont il s'agit. || Tailler des bavettes, passer son temps à bavarder.

BAVEUSE (*bave*), *s. f.* Poisson de mer, dit aussi bavèque et bavesque.

BAVEUX, EUSE, *adj.* Qui bave. || Omelette baveuse, omelette peu cuite. || Chairs baveuses, chairs d'une plaie qui fournissent un liquide séro-purulent. || En imprim. Lettres baveuses, lettres qui manquent de netteté.

BAVOCHÉ, ÉE, *adj.* En t. de grav. et d'imprim. Qui n'est pas net, en parlant des contours des caractères.

BAVOCHER (fréq. de *baver*), *v. n.* Imprimer d'une manière peu nette, maculer.

BAVOCHURE, *s. f.* Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOIS ou **BAVOUER** (b. lat. *baviardus*, espèce de monnaie[1], *s. m.* Feuille de compte où était contenue l'évaluation des droits de seigneuriage, suivant le prix courant.

BAVOLET (anc. fr. *bavoler*, voltiger), *s. m.* Coiffure villageoise. || Morceau d'étoffe ou ruban qui orne un chapeau de femme par derrière.

BAVURE (*baver*), *s. f.* Trace laissée par les joints des pièces d'un moule sur les objets moulés.

BAYADÈRE (port. *bailadeira*), *s. f.* Femme indienne dont la profession est de danser devant les pagodes.

BAYART ou **BAÏART** (*bard*), *s. m.* Sorte de bard, de civière, principalement en usage dans les ports.

BAYER (ba-ié, *a* bref. Étym. incert.), *v. n.* Tenir la bouche ouverte en regardant quelque chose. Je voulus aller dans la rue pour bayer comme les autres, Sév. || Fig. et famil. Bayer aux corneilles, regarder en l'air niaisement. || Fig. Désirer quelque chose avec une grande avidité. Bayer après les honneurs. || Il vieillit en ce sens.

BAYEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui baye.

BAYONNETTE, *s. f.* Voy. BAÏONNETTE.

BAZAR (arabe *bazâr*), *s. m.* Marché public en Orient. || Par extens. Lieu couvert où sont réunis des marchands tenant boutique et vendant toutes sortes de menus objets ou ustensiles. || Fig. Grand centre où affluent les marchandises et les produits.

BDELLIUM (bdèl-li-om'. Héb. *bdolach*), *s. m.* Gomme résine qui vient du Levant et des Indes orientales.

BÉANT, ANTE (anc. fr. *béer* ou *bayer*), *adj.* Qui présente une large ouverture. || Qui regarde avec étonnement. Elles ont à leur suite une troupe béante, RÉGNIER. || Être, demeurer bouche béante, être frappé de stupeur.

BÉAT, ATE (lat. *beatus*), *s. m.* et *f.* Homme ou femme plongée dans une grande dévotion et à qui l'entourage attribue une sorte de sainteté. || Béates, nom de quelques femmes portant l'habit religieux, sans être cloîtrées. || Dans l'Église, celui, celle qui a reçu la béatification. || *Adj.* Un ton béat, une mine béate, un ton, une mine qui exprime une dévotion outrée ou hypocrite.

BÉATIFICATION, *s. f.* Cérémonie ecclésiastique, dans laquelle le pape, assisté du collége des cardinaux, déclare, après des informations juridiques, qu'une personne a mérité par ses vertus d'être proposée au culte religieux et à l'invocation des fidèles.

BÉATIFIÉ, ÉE, *p. p.* de béatifier.

BÉATIFIER (lat. *beatificare*), *v. a.* Rendre bienheureux. || Donner la béatification. || Famil. Rendre heureux. Cette nouvelle l'a béatifié.

BÉATIFIQUE (lat. *beatificus*), *adj.* Qui rend bienheureux; usité seulement dans : Vision béatifique, la vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATILLES (*ll* mouillées. Dimin. du lat. *beatus*), *s. f. pl.* Les menues viandes délicates, crêtes de coq, ris de veau, etc. dont on garnit les pâtés. || Certains petits ouvrages de religieuses, comme agnus, pelotes, etc.

BÉATITUDE (lat. *beatitudo*), *s. f.* Félicité parfaite et principalement celle des élus. || En général, bonheur. || Titre d'honneur qui s'est donné aux ecclésiastiques. Votre Béatitude.

BEAU ou **BEL, BELLE** (lat. *bellus*), *adj.* Qui plaît par la forme, en parlant des êtres animés. || Il s'emploie quelquefois avec *de* et un nom sans article : Il était beau d'indignation. || Le beau sexe, les femmes. || Famil. Élégant, bien vêtu. Une belle dame. || Distingué. Le beau monde. Les gens du bel air. || Remarquable par les proportions, qui plaît à la vue, agréable, en parlant des choses. Une belle maison. Un beau théâtre. || Qui est en bon état, bon, qui fait bien une chose. Belle santé. Beau danseur. || Beau joueur, celui qui fait les plus grandes pertes au jeu sans laisser apercevoir le chagrin qu'il éprouve, et fig. celui qui supporte bien les diverses chances. || Belle humeur, bonne disposition de l'âme, gaieté. || Digne d'être écouté. De belles paroles. De belles promesses. || Ironiquement, de belles paroles, de belles promesses, des paroles dites, des promesses faites, sans qu'on veuille les faire suivre d'effets. || Un beau pinceau, un beau ciseau, un beau burin, un bon peintre, un bon sculpteur, un bon graveur. || Pur, serein. Beau jour. || Il fait beau, le temps est beau. || Les beaux jours, la saison chaude de l'année, et fig. les beaux jours, les belles années, le bel âge, le temps, l'époque de la jeunesse. || Mourir de sa belle mort, mourir de sa mort naturelle. || A la belle étoile, en plein air. || Fig. Grand, relevé, en parlant des choses de l'esprit. Beau poëme. || Bel esprit, genre d'esprit qui tombe dans la prétention. || Un bel esprit, un homme dont l'esprit est orné de connaissances agréables. Les beaux esprits du jour. Il se prend souvent en mauvaise part : Une femme bel esprit. || Les belles-lettres, la grammaire, l'éloquence et la poésie. || Les beaux-arts, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique et la danse. || Noble, élevé, généreux, glorieux. Un beau caractère. Une belle naissance. Les beaux temps de notre histoire. || Bienséant, convenable, honnête. Il est beau de mourir pour son pays. || Heureux, favorable. Un très-beau succès. L'occasion est belle. || Gros, grand, considérable, précieux. De belles pommes. Belle fortune. || Famil. Il y a beau temps que... il y a longtemps que... || Famil. Vous avez fait un beau coup, vous avez fait une maladresse, une action blâmable. || En faire de belles, en dire, en conter de belles, faire, dire des sottises, des extravagances. || On lui en fera voir de belles, on le malmènera. || Dans le même sens, il verra beau jeu. || Quelquefois *beau* est rédondant. Un beau jour. Au beau milieu de la rue. || Fig. Déchirer à belles dents, médire. || Il fait beau, suivi d'un infinitif, il est agréable de. || Ironiquement. Il fait beau, on serait mal reçu à. || Donner beau jeu à quelqu'un, lui donner des cartes maîtresses, et fig. donner à quelqu'un les moyens de réussir contre nous. || Faire un beau coup, avoir un coup heureux. || Au jeu de paume, donner beau, jouer la balle de manière qu'elle soit facile à prendre. || Fig. et famil. Donner beau ou la donner belle à quelqu'un, fournir à quelqu'un une occasion favorable. || Elliptiq. Belle, avec un substantif féminin sous-entendu. Prendre sa belle, saisir l'occasion. Attendre sa belle, attendre une occasion favorable. || Ironiquement. La donner belle à quelqu'un, se moquer de lui. || La bailler belle à quelqu'un, lui en faire accroire. || L'avoir beau ou l'avoir belle, avoir l'occasion favorable. || L'échapper belle, échapper à un grand péril. || La manquer belle, perdre une bonne occasion. || Avoir beau, faire inutilement.

BEAU, *s. m.* Ce qui est beau, le beau côté d'une chose. Le beau est rare. || Tout ce qui élève l'âme en lui faisant éprouver un sentiment de plaisir. Le beau idéal. || En beau, sous un favorable aspect. Voir tout en beau. || Au beau, en parlant du temps, à un état serein. Le baromètre est au beau. || *S. m.* Un beau, un homme recherché dans sa toilette. || Famil. Faire le beau, la belle, se pavaner. || *S. f.* Une belle, une femme qui a de la beauté. || Jouer la belle, se dit de deux joueurs qui, ayant gagné chacun une partie, en jouent une troisième pour décider finalement du gain ou de la perte. || DE PLUS BELLE, *loc. adv.* En augmentant. || En conter de belles sur, raconter des choses peu honorables, peu favorables sur quelqu'un. || TOUT BEAU, *loc. adv.* Doucement, modérez-vous. || Tout beau, tout beau! expression dont on se sert pour modérer les mouvements d'un chien. || BEL ET BIEN, BEL ET BEAU, BIEN ET BEAU, *loc. adv.* Tout à fait, entièrement.

BEAUCOUP (*beau* et *coup*), *s. m.* pris toujours sans article. Une belle quantité, une grande ou belle chose, un grand nombre. C'est beaucoup de mériter son estime. Celui qui possède beaucoup. Beaucoup de sang répandu. || C'est beaucoup, c'est faire beaucoup, se dit quelquefois par ironie, pour à peine, à grand' peine. C'est beaucoup qu'il daigne vous parler. || A beaucoup près, c'est-à-dire s'en manquant beaucoup pour être près. Il n'est pas à beaucoup près, aussi riche qu'on le dit. || De beaucoup, en quantité notable. || Il s'en faut de beaucoup exprime une différence de quantité. || Plusieurs. Beaucoup d'entre eux. || Avec l'article *le.* Séparer le peu d'avec le beaucoup, BAYLE. || *Adv.* Grandement. Il ne parlait pas beaucoup. Il est beaucoup plus diligent ou plus diligent de beaucoup que son frère.

BEAU-FILS (*beau* et *fils*), *s. m.* Fils de la personne qu'on a épousée; par abus, gendre. || *Au pl.* Des beaux-fils.

BEAU-FRÈRE (*beau* et *frère*), *s. m.* Celui qui a épousé notre sœur, ou dont on a épousé le frère ou la sœur. || *Au pl.* Des beaux-frères.

BEAU-PÈRE (*beau* et *père*), *s. m.* Celui dont on a épousé le fils ou la fille. || Le second mari de notre mère. || *Au pl.* Des beaux-pères.

BEAUPRÉ (all. *Bugspriet*), *s. m.* Mât placé à l'avant du navire, et couché sur l'éperon.

⋆ **BEAU-PRÉSENT**, *s. m.* Variété de poire, qu'on appelle aussi épargne et saint-samson.

BEAUTÉ, *s. f.* En général, qualité de ce qui est beau. || En parlant des êtres animés. Femme d'une très-grande beauté. La beauté de ce cheval, de ce chien, de cet oiseau. || Beautés, attraits, en parlant d'une femme. || Une femme qui est belle. Parmi tant de beautés qui briguèrent son choix, RAC. || En parlant des choses inanimées. La beauté de ces lieux. Beauté des couleurs. || En parlant des choses morales. La beauté de la vertu. || En parlant des choses d'esprit ou d'imagination. La beauté des oraisons funèbres de Bossuet. Beautés de l'éloquence. || Beautés, *au pl.* Titre de certains livres composés de récits, de traits, de descriptions remarquables. Les Beautés de l'histoire romaine.

⋆ **BÉBÉ** (onomatopée), *s. m.* Personne de très-petite taille. || Un petit enfant. || Une poupée représentant un petit enfant.

BEC (mot gaulois), *s. m.* Enveloppe cornée recouvrant les os maxillaires chez les oiseaux. || Fig. Avoir bec et ongles, avoir les moyens de se défendre et savoir en user. || Famil. Montrer à quelqu'un son bec jaune (on prononce et on écrit aussi béjaune), lui montrer qu'il se trompe comme un sot. || Fig. Tenir quelqu'un le bec dans l'eau, le tenir dans une attente qui ne doit rien produire. || Passer la plume par le bec à quelqu'un, le frustrer de ses espérances. || Bec à bec, en tête-à-tête. || La parole, la langue, le babil. Avoir bon bec. N'avoir que du bec. Se prendre de bec, se disputer. Clore le bec à quelqu'un, le faire taire. Avoir le bec bien affilé. Se défendre du bec. || Caquet bon bec, une pie, et fig. femme bavarde et médisante. || On lui a fait le bec, on l'a instruit, on lui a dit ce qu'il devait dire ou faire. || Donner un coup de bec, lancer une méchanceté. || Famil. La bouche. || Faire le petit bec, faire la petite bouche. || Minois. || La bouche des tortues, des têtards, des sèches, de tous les mollusques céphalopodes, etc. || Extrémité de certains objets terminés en pointe. Un bec de plume. Un bec de clarinette, de flageolet. || En chir. Nom de plusieurs espèces de pinces plus ou moins longues et recourbées. || Bec cornu, voy. BEC-CORNU.

BÉCABUNGA, *s. m.* Voy. BECCABUNGA.

BÉCARRE (*B*, *si* en musique, *carré*), *s. m.* Signe accidentel qu'on place devant une note diésée ou bémolisée, pour la remettre au ton naturel. || Autrefois, signe qui exprimait simultanément le dièse et le bécarre par opposition au bémol, et par suite sorte de musique dont le caractère était opposé au bémol. Ah! monsieur, c'est du beau bécarre, MOL.

BÉCASSE (*bec* et le b. lat. *accia*, bécasse), *s. f.* Nom d'un oiseau de passage, qui a le bec fort long et qui est bon à manger. || Brider la bécasse, au propre la prendre avec des lacets, fig. attraper, tromper quelqu'un. || C'est une bécasse, c'est une femme sans esprit.

BÉCASSEAU, *s. m.* Petit de la bécasse.

⋆ **BÉCASSIN**, *s. m.* Nom vulgaire d'une espèce de bécassine.

BÉCASSINE (dimin. de *bécasse*), *s. f.* Oiseau de passage comme la bécasse, qui a comme elle le bec fort long, mais qui n'a que la moitié de sa grosseur. || Prov. Tirer la bécassine, cacher sa supériorité pour tromper.

⋆ **BECCABUNGA** (bé-ka-bon-ga), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de la véronique beccabunga.

BECCARD (*bec*), *s. m.* Nom qu'on donne au brochet, à la truite et au saumon lorsqu'ils sont d'une certaine grandeur. || Nom des femelles de ces espèces.

⋆ **BEC-CORNU**, *s. m.* Voy. BECQUE-CORNU.

⋆ **BEC-D'ÂNE** (bè-dâ-n'), *s. m.* Outil de menuisier et de charpentier pour faire des mortaises. Des becs-d'âne.

⋆ **BEC-DE-CANE**, *s. m.* Instrument de chirurgie. || Serrure à deux boutons. || *Au pl.* Des becs-de-cane.

⋆ **BEC-DE-CORBEAU**, *s. m.* Outil d'acier recourbé par en-bas. || *Au pl.* Des becs-de-corbeau.

BEC-DE-CORBIN, *s. m.* Instrument recourbé en forme de bec-de-corbeau. || Canne à bec-de-corbin, canne dont la poignée a la forme d'un bec. || Bec-de-corbin, espèce de hallebarde que portait une compagnie de gentilshommes de la garde du roi. || *Au pl.* Des becs-de-corbin.

⋆ **BEC-DE-CYGNE**, *s. m.* Instrument de chirurgie. || *Au pl.* Des becs-de-cygne.

BEC-DE-GRUE, *s. m.* Nom vulgaire d'une sorte de géranium. || *Au pl.* Des becs-de-grue.

BEC-DE-LIÈVRE, *s. m.* Difformité résultant de la division d'une des lèvres, et particulièrement de la supérieure, ainsi dite parce que la lèvre supérieure du lièvre est fendue. || Celui qui a cette difformité. Des becs-de-lièvre.

⋆ **BEC-D'OISEAU**, *s. m.* Ornithorhynque. || Sorte de pied-d'alouette, plante. || *Au pl.* Des becs-d'oiseau.

⋆ **BEC-DUR**, *s. m.* Nom vulgaire du gros-bec commun. || *Au pl.* Des becs-durs.

⋆ **BEC-EN-CISEAUX**, *s. m.* Oiseau de la Guyane. || *Au pl.* Des becs-en-ciseaux.

BECFIGUE (*bec* et *figue*), *s. m.* Petit oiseau appartenant aux becs-fins.

⋆ **BEC-FIN**, *s. m.* Genre d'oiseaux; nom vulgaire de plusieurs espèces des genres sylvie, motacille et anthe. || *Au pl.* Des becs-fins.

BÉCHAMEL (nom propre), *s. f.* Espèce de sauce faite avec un peu de farine roussie dans du beurre frais et de la crème ou du lait. Œufs à la béchamel.

BÉCHARU (contraction de *bec de charrue*), *s. m.* Nom vulgaire du phénicoptère des anciens ou flamant.

BÊCHE (mot celtique), *s. f.* Instrument d'agriculture et de jardinage composé d'un fer aplati et tranchant, emmanché. || Insecte qui ronge les bourgeons de la vigne, dit aussi coupe-bourgeons, lisette, gribouri.

BÊCHÉ, ÉE, *p. p.* de bêcher.

⋆ **BÊCHEMENT**, *s. m.* Action de bêcher.

BÊCHER, *v. a.* Remuer la terre avec une bêche. || Absol. Bêcher autour d'un arbre.

⋆ **BÊCHETON**, *s m.* Sorte de petite bêche.

⋆ **BÊCHETTE**, *s. f.* Petite bêche.

⋆ **BÊCHEUR**, *s. m.* Homme qui bêche.

BÉCHIQUE (βηχικός), *adj.* En parlant des remèdes, bon contre la toux. || *S. m.* Un béchique.

⋆ **BÉCOT**, *s. m.* L'un des noms de la bécasse. || Petite bécassine.

⋆ **BECQUE-CORNU** (ital. *becco*, bouc, *cornu*) ou **BEC-CORNU**, *s. m.* Sot, imbécile || *Au pl.* Des becques-cornus ou becs-cornus.

BECQUÉE ou **BÉQUÉE**, *s. f.* Ce que contient de nourriture, pour les petits, le bec d'un oiseau.

BECQUETÉ, ÉE, *p. p.* de becqueter.

BECQUETER ou **BÉQUETER**, *v. a.* Frapper avec le bec. Les oiseaux becquètent les cerises. || Se becqueter, *v. r.* Se battre, se caresser avec le bec.

⋆ **BECQUILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* Bec des oiseaux de proie qui sont encore jeunes.

⋆ **BÉCU, UE**, *adj.* Qui a le bec long ou fort.

BÉCUNE, *s. f.* Poisson de mer, nommé aussi bécasse, très-vorace, et quelquefois long de huit ou neuf pieds.

BEDAINE, *s. f.* Gros ventre, dans le parler familier.

BEDEAU (b. lat. *bedillus*, de l'anc. h. all. *putil*, crieur public), *s. m.* Bas officier d'une église, portant verge ou masse, et qui sert les prêtres, leur fait faire place, etc. || Autrefois, employé d'académie, appelé aujourd'hui appariteur. Suivi par un recteur de bedeaux entouré, BOIL.

BÉDEGAR ou **BÉDEGUAR**, *s. m.* Excroissance qui se développe sur diverses espèces de rosiers, notamment sur l'églantier, et qui est produite par la piqûre d'un insecte.

BEDON (origine inconnue), *s. m.* Anciennement, tambour. || Bedon de Biscaye, petit tambour de basque. || Famil. Gros bedon, un homme au ventre rebondi.

BÉDOUIN (mot arabe), *s. m.* Arabe qui vit dans le désert. || Par extens. Homme sauvage et brutal.

BÉE (anc. fr. *béer* ou *bayer*), *adj. f.* Tonneaux, futailles à gueule bée, tonneaux, futailles défoncées d'un côté.

⋆ **BÉE** (anc. fr. *béer*), *s. f.* Ouverture par laquelle coule l'eau qui donne le mouvement à un moulin. || Syn. de baie.

BEEFSTEAK, *s. m.* Voy. BIFTECK.

BÉER, *v. n.* Voy. BAYER.

BEFFROI (b. lat. *belfredus*, du m. h. all. *bercvrit*, tour de défense), *s. m.* Tour dans laquelle est une cloche prête à sonner l'alarme. || La cloche même. || Charpente dans les clochers et les moulins. || Dans l'art militaire du moyen âge, tour de bois mobile qui servait de machine de guerre dans les siéges.

★ **BEG** (bègh'), *s. m.* Mot turc employé pour bey.

★ **BÉGAUD, DE** (*bègue*), *adj.* Nigaud, sot, ignorant.

★ **BÉGAYANT, ANTE**, *adj.* Qui bégaye.

BÉGAYÉ, ÉE, *p. p.* de bégayer.

BÉGAYEMENT ou **BÉGAIEMENT**, *s. m.* Embarras plus ou moins grand dans la parole, caractérisé par l'hésitation, la répétition saccadée, la suspension pénible, et même l'empêchement complet de la faculté d'articuler.

BÉGAYER (*bègue*), *v. n.* Être affecté du vice de parole dit bégayement. || Commencer à parler. || Fig. Parler de quelque chose avec hésitation, embarras. || *V. a.* Il s'est mis à vous bégayer un compliment, Sév.

BÉGU, UË, *adj.* Se dit du cheval chez lequel, à l'époque où la mâchoire devrait ne plus marquer, la cavité persiste dans les dents incisives, et indique un âge inférieur à celui qu'a réellement l'animal.

★ **BÉGUARD** ou **BÉGUIN** (flamand *beggen*, demander), *s. m.* Nom donné à des hérétiques du treizième siècle.

BÈGUE, *adj.* Qui bégaye. || *Subst.* Un bègue, une bègue.

BÉGUEULE (*bée*, *p. p.* de *béer*, et *gueule*), *s. f.* Femme prude et dédaigneuse d'une façon mal plaisante. Faire la bégueule, affecter ridiculement la vertu et la modestie. || *Adj.* Que cette femme est bégueule! || Il se dit d'un homme, en plaisantant.

BÉGUEULERIE, *s. f.* Les airs, le ton d'une bégueule.

BÉGUIN (voy. *béguine*), *s. m.* Sorte de coiffe qui s'attache sous le menton. || Fig. Je lui ai lavé le béguin, je l'ai grondé. || Petit bonnet à trois pièces qu'on met aux enfants sous leur bonnet. || Hérétique, dit aussi béguard.

BÉGUINAGE, *s. m.* Dévotion puérile et affectée. || Maison, couvent de béguines.

BÉGUINE (flamand *beggen*, demander), *s. f.* Nom des femmes qui suivaient l'hérésie des béguins. || Nom qui a passé à des religieuses des Pays-Bas. || Dévote minutieuse.

★ **BÉGUM** (bé-ghom'. Fém. de *beg*), *s. f.* Titre d'honneur des princesses et femmes de qualité de l'Indoustan.

BÉHEN (bé-èn'), *s. m.* Nom donné à deux racines différentes : le béhen blanc, vermifuge, et le béhen rouge, tonique; on les apportait du Levant.

★ **BÉHOURDIS** (anc. fr. *behourt*, lance), *s. m.* Tournoi, combat à la lance.

BEIGE (ital. *bigio*), *adj. f.* Laine beige, laine qui a sa couleur naturelle.

BEIGNET (dimin. de l'anc. fr. *begne*, tumeur), *s. m.* Pâte frite enveloppant une tranche de quelque fruit.

BEIRAM, *s. m.* Voy. BAIRAM.

BÉJAUNE (*bec* et *jaune*), *s. m.* Oiseau jeune et niais, qui a encore le bec jaune. || Fig. et famil. Montrer à quelqu'un son béjaune, lui prouver sa sottise, son ignorance. || Fig. Un béjaune, un jeune homme sot et inexpérimenté. || Fig. Se disait de l'ouvrier qui passait compagnon ou maître, et du régal payé en ces circonstances.

BEL, *adj. m.* Voy. BEAU.

BÉLANDRE (angl. *bilander*, de *by* et *land*), *s. f.* Petit bâtiment de transport à fond plat, employé sur les rivières, sur les canaux et dans les rades.

BÊLANT, ANTE, *adj.* Qui bêle.

BÊLEMENT, *s. m.* Cri naturel des bêtes ovines.

BÉLEMNITE (βελεμνίτης), *s. f.* Coquille fossile, de forme allongée, qui n'a pas d'analogue vivante.

BÊLER (b. lat. *balare*), *v. n.* Faire un bêlement, pousser des bêlements. || Prov. Brebis qui bêle perd sa goulée, à trop parler on perd le temps de manger et aussi d'agir.

BEL-ESPRIT, *s. m.* Voy. BEAU.

BELETTE (dimin. de l'anc. fr. *bele*, martre), *s. f.* Nom vulgaire de la martre mineure.

BELIER ou plus ordinairement **BÉLIER** (b. lat. *bella*, clochette, du flamand *bel*), *s. m.* Le mâle de la brebis. || Machine de guerre dont les anciens se servaient pour battre et renverser les murailles. || Bélier hydraulique, machine qui sert à élever l'eau. || Constellation zodiacale; aujourd'hui, nom du premier signe du zodiaque.

BELIÈRE (flamand *bel*, cloche), *s. f.* Anneau auquel est suspendu le battant d'une cloche. || Anneau qui porte un pendant d'oreille.

BELÎTRE (lat. *balatro* ou l'all. *Bettler?*), *s. m.* Homme de rien, homme sans valeur.

BELLADONE (ital. *bella donna*), *s. f.* Plante vénéneuse de la famille des solanées.

BELLÂTRE (*bel* et la finale péjorative *âtre*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, se croyant beau, belle, affecte les airs des jeunes gens avantageux, des femmes coquettes.

BELLE-DAME, *s. f.* Nom vulgaire de l'arroche, dite aussi bonne-dame. || Se dit quelquefois pour belladone. || *Au pl.* Des belles-dames.

BELLE-DE-JOUR, *s. f.* Nom vulgaire du liseron tricolore. || *Au pl.* Des belles-de-jour.

BELLE-DE-NUIT, *s. f.* Nom vulgaire de la nyctage faux-jalap. || *Au pl.* Des belles-de-nuit.

★ **BELLE-D'ONZE-HEURES**, *s. f.* Nom vulgaire de l'ornithogale ombellé, dit aussi dame-d'onze-heures et jacinthe du Pérou. || *Au pl.* Des belles-d'onze-heures.

BELLE-D'UN-JOUR, *s. f.* Nom vulgaire donné à différentes espèces du genre hémérocalle. || *Au pl.* Des belles-d'un-jour.

BELLE-FILLE, *s. f.* Bru, femme du fils. || Celle dont on a épousé le père ou la mère. || *Au pl.* Des belles-filles.

★ **BELLE-FLEUR**, *s. f.* Pomme de belle-fleur. || *Au pl.* Des belles-fleurs.

BELLEMENT, *adv.* Doucement, avec modération.

BELLE-MÈRE, *s. f.* Celle qui a épousé notre père. || Celle dont on a épousé le fils ou la fille. || *Au pl.* Des belles-mères.

★ **BELLE-PETITE-FILLE**, *s. f.* Fille d'un gendre ou d'une bru. || *Au pl.* Des belles-petites-filles.

BELLE-SOEUR, *s. f.* Celle dont on a épousé le frère ou la sœur, ou celle qui est la femme de notre frère. || *Au pl.* Des belles-sœurs.

BELLIGÉRANT, ANTE (lat. *belligerare*), *adj.* Qui est en guerre, en parlant des nations.

BELLIQUEUX, EUSE (lat. *bellicosus*), *adj.* Qui se plaît à la guerre. || Qui excite à la guerre.

★ **BELLIS** (lat. *bellis*), *s. m.* Nom moderne du genre pâquerette.

BELLISSIME (superl. lat. *bellissimus*), *adj.* Très-beau.

★ **BELLONE**, *s. f.* Nom chez les Latins de la divinité qui présidait à la guerre. || Fig. La guerre elle-même.

BELLOT, OTTE (dimin. de *bel*), *adj.* Un peu beau, qui a quelque beauté, quelque gentillesse, qui fait le beau. || *Subst.* Mon petit bellot. Ma petite bellotte.

BELVÉDÈRE ou **BELVÉDER** (ital. *belvedere*), *s. m.* Construction au haut d'une maison, ou dans un lieu élevé, d'où la vue s'étend au loin.

BÉMOL (*B*, *si* en musique, *mol*), *s. m.* Caractère de musique en forme de petit *b*, placé au-devant d'une note pour indiquer qu'on doit la baisser d'un demi-ton. || Par extens. Note, musique douce à entendre. On me soutient que leur musique [des rossignols] Cède aux bémols des Monsignis, Volt. || *Adj.* Si bémol.

★ **BÉMOLISER**, *v. a.* Marquer une note d'un bémol, ou armer la clef d'un ou plusieurs bémols.

BEN (bèn'. Arabe *bân*), *s. m.* Nom donné au moringa oléifère de Lamarck.

BÉNARDE (anc. fr. *Bernard*, niais), *s. f.* Serrure dont la clef n'est pas forée et qui peut s'ouvrir des deux côtés. || *Adj.* Une serrure bénarde.

BÉNÉDICITÉ (lat. *benedicite*), *s. m.* Prière que les catholiques font avant le repas et qui commence par ce mot. Dire le bénédicité. || *Au pl.* Des bénédicités.

BÉNÉDICTIN, INE (lat. *Benedictus*, Benoit), *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse d'un ordre fondé par saint Benoit. || *Adj.* Qui concerne l'ordre des bénédictins. || Fig. C'est un bénédictin, se dit, à cause des grands travaux qu'ont exécutés les bénédictins, d'un érudit livré sans distraction au travail.

BÉNÉDICTION (lat. *benedictio*), *s. f.* Action de consacrer, de bénir avec les cérémonies de l'Église. || Action d'un prêtre qui bénit les assistants en faisant le signe de la croix. || Action par laquelle les pères et les mères

bénissent leurs enfants. || Grâce et faveur particulière du ciel. Les bénédictions qu'il versa sur les Français, Boss. || Fig. Maison, pays de bénédiction, maison, pays où tout abonde. || C'est une bénédiction, se dit quand tout abonde, réussit, comme par une faveur particulière du ciel. || Par extens. et famil. C'est une bénédiction ou que c'est une bénédiction, se dit de tout ce qui surpasse l'attente. || Se dit aussi par antiphrase. Le temps était affreux, il pleuvait que c'était une bénédiction. || Sentiments et expressions de gratitude. Sa charité lui attirait les bénédictions des pauvres. || Être en bénédiction, être béni, aimé, respecté.

BÉNÉFICE (lat. *beneficium*), *s. m.* Service, bienfait. || Bénéfice de temps, l'avantage qu'apporte d'ordinaire le temps à qui sait ou peut attendre. || Bénéfice de la loi, avantage que la loi présente et dont on peut user. || Bénéfice d'inventaire, faveur accordée à l'héritier, par les lois, de n'être chargé des dettes du mort qu'à proportion de ce qu'il hérite ; ce qui se vérifie par l'inventaire. || Bénéfice d'âge, dispense qui s'obtient pour posséder un office, ou pour régir son bien avant l'âge marqué par les lois. || Dans l'histoire du moyen âge, partie des terres conquises dans les Gaules qui fut distribuée par les princes barbares entre les principaux de leurs hommes. || Charge spirituelle, accompagnée d'un certain revenu, que l'Église donne à un homme qui est tonsuré ou dans les ordres, afin de servir Dieu et l'Église. || Lieu de résidence du titulaire du bénéfice. || Gain, profit. || Représentation à bénéfice ou bénéfice, représentation dont le produit est abandonné à un auteur ou à toute autre personne.

BÉNÉFICIAIRE (b. lat. *beneficiarius*), *adj.* T. de féod. Qui a rapport aux bénéfices. || *Subst.* Celui qui possédait un bénéfice. || En jurispr. L'héritier bénéficiaire et substantivement le bénéficiaire, l'héritier sous bénéfice d'inventaire. || *S. m.* Celui au profit de qui se donne une représentation théâtrale, un concert, etc.

BÉNÉFICIAL, ALE (b. lat. *beneficialis*), *adj.* Qui concerne les bénéfices des ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER, *s. m.* Celui qui a un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER, *v. n.* Faire quelque profit. || *V. a.* Travailler facilement une mine. Métal facile à bénéficier. || Se bénéficier, *v. r.* Une mine qui se bénéficie aisément.

BENÊT (prononciation normande de *benoît*, bénit, niais), *adj. m.* Niais, sot. || *Subst.* Un grand benêt.

BÉNÉVOLE (lat. *benevolus*), *adj.* Animé de dispositions favorables. || Auditeur bénévole, celui qui vient entendre une leçon sans y être obligé.

BÉNÉVOLEMENT, *adv.* D'une manière bénévole.

BENGALE, *s. m.* Voy. ROSE.

BENGALI (bin-ga-li. *Bengale*), *s. m.* Langue dérivée du sanscrit que parlent les peuples du Bengale. || *Adj.* Idiome bengali. || *S. m.* Pinson originaire du Bengale.

BÉNI, IE, *p. p.* de bénir. Voy. BÉNIT.

BÉNIGNEMENT, *adv.* D'une manière bénigne.

BÉNIGNITÉ (lat. *benignitas*), *s. f.* Disposition du cœur par laquelle on se plaît à faire du bien à autrui. || En méd. État d'une maladie dont la guérison est facile.

BÉNIN, IGNE (lat. *benignus*), *adj.* Qui a de la bénignité. || Par ironie, trop bon, trop facile. || Fig. Propice, favorable. Ciel bénin. Influence bénigne. || En méd. Qui n'offre rien d'alarmant.

BÉNIR (lat. *benedicere*), *v. a.* Consacrer au culte, au service divin avec certaines cérémonies. Bénir une église, une cloche. || Bénir des époux, un mariage. || Bénir les assistants, faire sur eux le signe de la croix. || Appeler sur quelqu'un les bénédictions du ciel. || Donner des bénédictions, appeler le bonheur sur, louer. Bénir le Seigneur. De mon nom, s'il se peut, bénissez la mémoire, VOLT. || Il se dit aussi des choses qui causent une profonde satisfaction. Nous autres bénissons notre heureuse aventure, CORN. || Combler de faveurs, en parlant du ciel. Roi dont le ciel a toujours béni les armes, FLÉCH. || Dieu vous bénisse ! Locution dont on se sert quelquefois en s'adressant à un pauvre à qui on n'a rien à donner, ou à une personne qui éternue.

★ **BÉNISSABLE**, *adj.* Qui mérite d'être béni.

BÉNIT, ITE, BÉNI, IE, *p. p.* de bénir. De ces deux participes, bénit s'emploie lorsqu'il s'agit de la bénédiction des prêtres ; béni, lorsqu'il s'agit de la bénédiction de Dieu ou des hommes. Cette distinction est récente. Pain bénit. Eau bénite. Marie était bénie entre toutes les femmes. Enfant béni par son père. Des armes qui ont été bénites par l'Église ne sont pas toujours bénies du ciel sur le champ de bataille. || Famil. C'est pain bénit, se dit à propos d'une personne qui a bien mérité ce qui lui arrive. || Fig. De l'eau bénite de cour, de vaines protestations de service.

BÉNITIER, *s. m.* Vase consacré à l'eau bénite. || Fig. Se démener comme un diable dans un bénitier, s'agiter violemment.

BENJAMIN, *s. m.* Enfant préféré, ainsi dit à cause de la prédilection de Jacob pour Benjamin, le plus jeune de ses fils. C'est le Benjamin de la famille.

BENJOIN (bin-join. Arabe *loubbân djaoui*, encens javanais), *s. m.* Baume qui découle d'incisions faites au tronc du styrax benjoin.

★ **BENNE** (*banne*), *s. f.* Hotte à l'usage des vendangeurs. || Espace clos pour arrêter le poisson. || Panier garnissant toute l'étendue d'un chariot, et servant au transport du charbon.

★ **BENOÎT, OÎTE** (forme anc. de *bénit*), *adj.* Béni. || Par ironie, qui affecte une dévotion doucereuse. Un air benoît. Un benoît personnage.

BENOÎTE (*benoît*), *s. f.* Plante herbacée de la famille des rosacées, dont la racine a une odeur analogue à celle du girofle.

★ **BENOÎTEMENT**, *adv.* D'une manière benoîte.

★ **BENZINE** (bin-zi-n'. *Benzoe*, nom lat. du benjoin), *s. f.* Quadricarbure d'hydrogène, découvert parmi les produits de la décomposition, au feu, du benzoate de chaux.

★ **BENZOATE** (bin-zo-a-t'), *s. m.* Nom générique des sels qui résultent de la combinaison de l'acide benzoïque avec une base.

BENZOÏQUE (bin-zo-i-k'), *adj.* Acide tiré du benjoin.

BÉQUÉE, BÉQUETER, voy. BECQUÉE, BECQUETER.

BÉQUILLARD, *s. m.* Vieillard qui se sert d'une béquille.

BÉQUILLE (*ll* mouillées. Dimin. de *bec*), *s. f.* Bâton surmonté d'une petite traverse sur lequel on appuie la main ou l'aisselle, et dont les gens infirmes se servent pour marcher. || Instrument servant à donner de légers labours aux plantes. || *S. f. pl.* Mâtereaux à l'aide desquels on tient droit un bâtiment échoué.

BÉQUILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Marcher avec une béquille. || *V. a.* Faire un labour avec la béquille. || Placer des béquilles pour soutenir un bâtiment échoué.

★ **BÉQUILLON**, *s. m.* Petite béquille sur laquelle on s'appuie avec la main.

★ **BÉQUOT**, *s. m.* Petit de la bécassine.

BER (bèr'. B. lat. *bersa*, claie d'osier), *s. m.* Appareil de charpente en forme de berceau pour mettre un navire à flot.

★ **BERBÉRIDÉE** (lat. *berberis*), *s. f.* Les berbéridées, famille de plantes dont l'épine-vinette est le type.

BERCAIL (*l* mouillée. B. lat. *vervecale*), *s. m.* Étable où on loge les moutons. || Fig. Ramener au bercail une brebis égarée, retirer quelqu'un de ses erreurs ou de ses désordres. || Rentrer au bercail, revenir au bien.

BERCE, *s. f.* Un des noms vulgaires de l'*heracleum sphondylium*, dit aussi branche-ursine bâtarde, fausse branche-ursine et acanthe d'Allemagne.

BERCÉ, ÉE, *p. p.* de bercer. L'enfant bercé par sa nourrice. || Fig. Bercé par de doux songes.

BERCEAU (b. lat. *berceolum*, de *bersa*, claie d'osier), *s. m.* Lit des enfants à la mamelle, fait d'ordinaire de telle façon qu'on peut lui communiquer un mouvement de balancement. || Par extens. La première enfance. Dès le berceau. || Fig. Lieu où l'on est né, où une chose a commencé ; naissance, commencement. || Treillage en voûte garni de verdure. Faire monter la vigne en berceau. Allée en berceau. || Longue allée couverte pour s'exercer au tir. || En typographie, berceau de presse, partie antérieure de la presse, sur laquelle roule le marbre. || En archit. Voûte en plein-cintre. || Berceau de la Vierge, nom vulgaire de la clématite des bois.

★ **BERCEMENT**, *s. m.* Action de bercer.

BERCER (voy. *berceau*), *v. a.* Balancer dans un ber-

ceau. On berce les enfants. || Par extens. Bercé par l'orage. | Fig. Endormir, adoucir. || Amuser d'espérances. On le berçait de vaines promesses. || Bercer une planche de gravure, la préparer avec le berceau. || Se bercer, *v. r.* Il se berçait dans son hamac. || Fig. Se repaître vainement de. Se bercer d'espoir.

BERCEUSE, *s. f.* Femme chargée de bercer un enfant. || Chanson ou air pour endormir un enfant.

BÉRET ou **BERRET** (bé-rè. B. lat. *beretum*, du lat. *birrus*, sorte d'étoffe), *s. m.* Toque de laine, ronde et plate, qui sert de coiffure aux paysans basques.

BERGAME, *s. f.* Ancienne sorte de tapisserie fort commune, provenant originairement de Bergame.

BERGAMOTE (turc *berg armuth*, poire du seigneur), *s. f.* Espèce de citron dont le zeste sert à faire l'essence de bergamote. || Bonbonnière. || Sorte de poire fondante.

* **BERGAMOTIER**, *s. m.* Variété, à rameaux épineux, du limettier, qui est un citronnier à fruits doux.

BERGE (b. lat. *berga*, de l'all. *bergen*), *s. f.* Bord relevé, escarpé, d'une rivière, d'un fossé, d'un chemin. || T. de mar. Certains rochers élevés à pic sur l'eau.

BERGE (le même que *barge*), *s. f.* Chaloupe étroite.

BERGER, ÈRE (b. lat. *berbicarius*, de *berbix*, du lat. *vervex*), *s. m.* et *f.* Gardien, gardienne des bêtes à laine. || Dans la poésie pastorale, amant, amante. Un berger fidèle. || L'étoile du berger, la planète Vénus.

BERGÈRE, *s. f.* Fauteuil large et profond, et dont le siége est garni d'un coussin. || Ancienne coiffure de femme pour le négligé. || Bergère ou bergerette, l'un des noms de la bergeronnette.

BERGERETTE, *s. f.* Jeune bergère. || Bergeronnette.

BERGERETTE (anc. fr. *bergerette*, chant du berger), *s. f.* Nom d'une liqueur composée de vin et de miel.

BERGERIE, *s. f.* Habitation spécialement réservée aux bêtes ovines. || Fig. et famil. Enfermer le loup dans la bergerie, laisser quelqu'un dans un lieu où il peut nuire; fermer une plaie avant le temps. || Au plur. et plus rarement au sing. Poésie pastorale. Les Bergeries de Racan. || Par extens. Les idées et les mœurs habituelles dans la poésie pastorale.

* **BERGERON**, *s. m.* Voy. BOURGERON.

BERGERONNETTE, *s. f.* Ancien diminutif de bergère. || Nom vulgaire de différents oiseaux.

BÉRIL, *s. m.* Voy. BÉRYL.

BERLE, *s. f.* Plante de la famille des ombellifères (*sium angustifolium*), regardée comme antiscorbutique.

BERLINE (*Berlin*), *s. f.* Carrosse suspendu et fermé, à deux fonds et à quatre roues.

BERLINGOT, *s. m.* Berline coupée, c'est-à-dire à un seul fond. || Sorte de bonbon au caramel.

BERLOQUE (voy. *breloque*), *s. f.* Batterie de tambour pour les repas, les distributions. Battre la berloque. || On dit aussi et plus souvent breloque. || Fig. Battre la berloque, divaguer et ne savoir où donner de la tête.

BERLUE (*ber*, particule péjorative, et lat. *lucere*, luire), *s. f.* Lésion de la vue, dans laquelle on perçoit des objets qui ne sont pas réellement devant les yeux. || Fig. Avoir la berlue, mal voir, se faire une fausse idée.

BERME (all. *Berme*), *s. f.* Autrefois, chemin étroit entre le pied du rempart et le fossé. || Aujourd'hui, retraite laissée entre la magistrale (couronnement de l'escarpe) et le pied du talus extérieur du parapet. || Chemin laissé entre une levée et le bord d'un canal ou d'un fossé.

BERMUDIENNE (îles *Bermudes*), *s. f.* Plante dont la fleur est fort belle, et qui est une sorte de lis.

BERNABLE, *adj.* Qui mérite d'être berné, moqué.

* **BERNACHE** (le même que *bernacle*), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique de l'oie bernache et de l'anatife lisse.

BERNACLE (le même que *barnacle*), *s. f.* Synonyme de bernache. || Coquillage à cinq valves, l'anatife lisse qui s'attache aux rochers et à la carène des bâtiments.

BERNARDIN, INE, *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard.

* **BERNARD-L'HERMITE**, *s. m.* Nom vulgaire du pagure bernard.

BERNE (lat. *Hibernia*, étoffe d'Irlande), *s. f.* Tour que l'on joue à quelqu'un en le faisant sauter en l'air sur une couverture.

BERNE, *s. f.* Pavillon en berne, pavillon hissé, mais roulé sur lui-même, signal de deuil ou de détresse.

BERNÉ, ÉE, *p. p.* de berner. || Fig. Raillé.

BERNEMENT, *s. m.* Action de berner. || Fig. Action de railler.

BERNER (*berne*), *v. a.* Faire sauter quelqu'un en l'air dans une couverture. || Fig. Se moquer de quelqu'un.

BERNEUR, *s. m.* Celui qui berne. || Fig. Celui qui se moque.

* **BERNICLE** (le même que *bernacle*), *s. f.* Bernicle, oie bernicle, dite vulgairement cravan. || Sorte de coquille univalve.

BERNIQUE! *interj.* qui s'emploie pour exprimer que l'espoir qu'on a est mal fondé et sera déçu. Vous comptez sur lui : bernique!

BERRET, *s. m.* Voy. BÉRET.

* **BERTAUDER**, *v. a.* Voy. BRETAUDER.

* **BERTAVELLE** (b. lat. *bertavellus*), *s. f.* Sorte de filet; nasse de jonc. || Sorte de perdrix (voy. BARTAVELLE).

* **BERTHE** (*Berthe*), *s. f.* Espèce de garniture ou petite pèlerine qui se met comme ornement en haut d'un corsage décolleté, ou bien sur un corsage montant.

BÉRYL (lat. *beryllus*), *s. m.* Variété d'émeraude de couleur d'eau de mer.

BESACE (voy. *bissac*), *s. f.* Bissac de mendiant. || Fig. Être à la besace, être réduit à la besace, porter la besace, être réduit à la misère, être ruiné. Mettre, réduire à la besace, ruiner.

BESACIER, *s. m.* Celui qui porte la besace.

BESAIGRE (*bes*, particule péjorative, et *aigre*), *adj.* Qui s'aigrit, en parlant du vin lorsqu'il est au bas dans un tonneau. || *Subst.* Ce vin tourne au besaigre.

BESAIGUË (be-zè-ghue. Lat. *bis*, deux fois, et *aigu*), *s. f.* Outil de charpentier taillant par les deux bouts, dont l'un est en bec d'âne, et l'autre en ciseau.

BESANT (lat. *byzantius nummus*), *s. m.* Ancienne monnaie en usage dans l'Orient et aussi dans l'Occident. || En blas. Se dit d'une pièce d'or ou d'argent sans marque.

BESAS (be-zâ) ou **BESET** (be-zè. *Bis* et *as*), *s. m.* Au jeu de trictrac, deux as amenés d'un coup de dés.

BESI, *s. m.* Nom générique qu'on donne à plusieurs espèces de poires. Besi Chaumontel.

BESICLES (anc. fr. *bericles*, de *béryl*), *s. f. pl.* Lunettes à branches qui se fixent à la tête. || Famil. Vous n'avez pas bien mis vos besicles, vous y voyez mal.

* **BESIGUE** ou **BÉSY**, *s. m.* Jeu de cartes analogue à la brisque ou au mariage.

BESOGNE (autre forme de *besoin*), *s. f.* Ce qui est de besoin, affaire, apprêt. Le galant, pour toute besogne, Avait un brouet clair, LA FONT. || Ce qu'il est nécessaire de faire, travail, ouvrage. Achever sa besogne. || S'endormir sur la besogne, ne pas avancer dans un travail. || Aimer besogne faite, ne pas aimer le travail. || Abattre de la besogne, faire beaucoup de travail. || Aller vite en besogne, être expéditif, agir avec précipitation. || Faire plus de bruit que de besogne, parler beaucoup et ne pas agir. || Donner, tailler de la besogne à quelqu'un, lui préparer sa tâche, et fig. lui susciter des embarras.

BESOGNÉ, *p. p.* de besogner, uniquement employé dans des locutions de ce genre : C'est à lui mal besogné, il a mal fait.

BESOGNER, *v. n.* Faire de la besogne.

BESOIGNEUX, EUSE (be-zo-gneû), *adj.* Qui est dans la gêne, dans le besoin.

BESOIN (de *bes*, particule péjorative, et *soin*), *s. m.* Manque de, avec désir ou nécessité d'avoir. Le besoin d'argent. || Avoir besoin de, manquer de, réclamer l'assistance de. J'ai besoin de vous. || Avec *assez*, *tant*, etc. on mettait un *de* qu'aujourd'hui l'usage laisse volontiers de côté. Hélas! j'en ai assez de besoin, SÉV. Cet homme qui avait tant de besoin de tolérance pour lui, VOLT. || Avoir besoin de, avoir un vif désir, une extrême envie. Cette femme a besoin d'attirer sur elle tous les regards. || En parlant des choses. Cela n'a pas besoin d'être dit. || Faire besoin, manquer, être nécessaire. || En physiologie, on donne le nom de besoin à cette sensation qui porte les animaux à certains actes indispensables pour l'entretien de la vie : tels sont les besoins de boire, de manger, etc. || Besoin de nourriture ou simplement besoin. Épuisé par le besoin. || Besoin naturel ou sim-

plement besoin, besoin que le corps éprouve de se débarrasser de la partie des aliments qu'il ne s'est pas assimilée. Faire ses besoins, satisfaire aux nécessités naturelles. || Avoir peu de besoin, se dit de celui qui se restreint au strict nécessaire ou à peu près. || On dit, dans un sens tout à fait semblable, n'avoir aucun besoin. || Au sens moral, les besoins de l'âme, les sentiments qui portent l'âme à rechercher certaines satisfactions morales ou intellectuelles. || Indigence, dénûment. Être dans le besoin. || Choses nécessaires à l'existence. Je me procurerai tous mes besoins, MONTESQ. || Exigence, conjoncture difficile, embarras. En de si grands besoins, RAC. || Sans besoin, sans que la chose soit exigée, sans nécessité. || Au besoin, si la chose est exigée, en cas de nécessité. || En un besoin, même sens. || Impersonnellement. Il est de besoin, il est nécessaire. || Selon qu'il est de besoin, DESC. || Aujourd'hui on dit de préférence sans la préposition *de:* Il est besoin. Il est besoin que je parte. Il est besoin de partir.

BESSON, ONNE (b. lat. *bisso*, de *bis*), *adj.* Jumeau, jumelle; l'un des deux enfants d'une même couche. || Vieux et inusité, si ce n'est dans quelques provinces.

BESTIAIRE (lat. *bestiarius*), *s. m.* T. d'hist. rom. Gladiateur qui combattait dans l'amphithéâtre contre les bêtes féroces, pour l'amusement du peuple.

⋆ **BESTIAIRE** (lat. *bestiarium*), *s. m.* Dans l'histoire littéraire du moyen âge, recueil de fables et de moralités sur les bêtes.

BESTIAL, ALE (lat. *bestialis*), *adj.* Qui tient de la bête. Vie bestiale.

BESTIALEMENT, *adv.* En bête brute.

BESTIALITÉ (*bestial*), *s. f.* Acte de bête. || Commerce contre nature avec une bête. Crime de bestialité.

BESTIASSE, *s. f.* Personne stupide. || Il est popul.

BESTIAUX (plur. de l'anc. fr. *bestial*, bétail), *s. m. pl.* Terme collectif désignant l'ensemble des animaux qu'on entretient dans une exploitation rurale.

BESTIOLE (lat. *bestiola*), *s. f.* Petite bête. || Fig. et famil. Jeune enfant niais, sans esprit.

⋆ **BESTION** (dimin. de *beste*, bête), *s. m.* Petite bête. Le pauvre bestion tous les jours déménage, LA FONT. || *Au pl.* Bestions a signifié autrefois des représentations de bêtes sur des tapisseries. Tapisseries de bestions.

BÊTA, *s. m.* Homme très-bête.

⋆ **BÊTA** (*beth* phénicien), *s. m.* Deuxième lettre de l'alphabet grec ancien; elle correspond à notre B.

BÉTAIL (*l* mouillée. B. lat. *bestiale*), *s. m.* Ensemble des animaux mammifères entretenus pour la culture du sol, les charrois, la production des engrais, du lait, de la graisse. Le gros bétail, cheval, âne, mulet, bœuf. Le petit bétail ou le menu bétail, porc, chèvre, mouton.

BÊTE (lat. *bestia*), *s. f.* Tout animal excepté l'homme ou, dans le langage scientifique, animal qui est placé, dans la série, au-dessous du genre humain. || Bêtes à cornes, les bœufs, les vaches, les chèvres, etc. Bêtes à laine, celles qui portent une toison. Bêtes à poil, boucs, chèvres, cochons. Bêtes de somme, celles qui portent des fardeaux. Bêtes de trait, celles qu'on attelle à une voiture. || Bêtes féroces, celles qui se repaissent de chair et de sang. Bêtes farouches, celles qu'il est difficile d'approcher et presque impossible d'apprivoiser. Bêtes sauvages, celles qui vivent en liberté dans les bois et les campagnes. || En t. de chasse, au singulier et absolument, la bête, celle que poursuivent les chasseurs. || Au pluriel et absolument, les bêtes, les animaux féroces que les Romains faisaient figurer dans le cirque. Les martyrs étaient livrés aux bêtes. || Fig. Être livré aux bêtes, être livré au jugement, à la critique de gens ignorants ou passionnés. || En langage mystique, la bête, le caractère animal qui se retrouve au fond de l'humanité. || La partie animale de notre personne. Je suis fatigué, la bête n'en peut plus. || La bête noire, la bête d'aversion ou simplement la bête, la personne qu'on déteste le plus. || Personne de peu d'esprit, de peu de jugement. || Fig. et famil. Une fine, une maligne bête, une personne rusée, méchante, artificieuse. || C'est une bonne bête, une personne de peu d'esprit mais d'un bon naturel. || C'est la bête du bon Dieu, il pousse la bonté, la crédulité jusqu'à la bêtise. || Faire la bête, pleurer, s'attrister sans raison, et aussi affecter la bêtise, et encore refuser mal à propos. || *Adj.* Sot, stupide. Un air bête. || *S. f.* La bête, jeu de cartes qui se joue à quatre ou à cinq. || Somme qu'on dépose quand on a perdu un coup et qui reste au jeu pour celui qui gagnera. Faire sa bête. Mettre la bête. || Remonter sur sa bête, gagner le coup après celui où on a fait la bête et reprendre ce qu'on avait perdu, et fig. réparer une perte, un mécompte, une mésaventure. || Bête à Dieu, ou bête à Martin, ou bête à bon Dieu, nom vulgaire des coccinelles.

BÉTEL (*betle*, nom indien du poivre), *s. m.* Mélange de substances très-actives dont on fait usage dans les régions tropicales comme masticatoire, tonique et astringent.

BÊTEMENT, *adv.* En bête, stupidement.

BÊTISE, *s. f.* Défaut d'intelligence et de jugement. || Action ou propos de bête. || Propos léger et inconvenant.

BÉTOINE (esp. *betonica*, de *Vettones*, nom lat. d'un peuple de la Lusitanie), *s. f.* Plante de la famille des labiées, dont la racine est purgative. || Bétoine de montagne, nom vulgaire de l'*arnica montana*.

BÉTON (anc. fr. *beter*, se cailler, ou le b. lat. *betunium*, gravois), *s. m.* Mortier fait de chaux, de sable et de gravier.

⋆ **BÉTONNAGE**, *s. m.* Travail fait avec du béton.

⋆ **BÉTONNER**, *v. a.* Construire avec du béton.

BETTE (lat. *beta*), *s. f.* Genre de plantes de la famille des arroches, dont une espèce, la bette ordinaire, renferme trois variétés principales alimentaires. la poirée, la carde poirée, la betterave.

BETTERAVE (*bette* et *rave*), *s. f.* Racine charnue, très-grosse, qui fournit un aliment agréable et nourrissant, et de laquelle on retire un sucre identique avec celui de la canne. || Famil. Avoir le nez rouge comme une betterave, avoir le nez très-rouge et bourgeonné.

BÉTYLE (βαίτυλος), *s. m.* Pierre portant certaines marques et adorée par les anciens comme une idole.

BEUGLEMENT, *s. m.* Cri du taureau, du bœuf et de la vache.

BEUGLER (b. lat. *buculus*, dimin. de *bos*), *v. n.* Pousser des beuglements. || Fig. Crier très-fort. || *V. a.* Beugler une chanson.

BEURRE (lat. *butyrum*, βούτυρον, de βοῦς et τυρός), *s. m.* L'un des principes constituants du lait de la vache et de quelques autres quadrupèdes mammifères, comme la brebis, la chèvre, etc. || Substance grasse que l'on tire de la crème du lait en la battant. Beurre frais. Beurre salé. || Fig. Promettre plus de beurre que de pain, promettre plus qu'on ne peut, qu'on ne veut tenir. || Fig. et famil. On y entre comme dans du beurre, cela se coupe, se fend, s'ouvre sans résistance. || Nom de plusieurs préparations culinaires dont le beurre est la base. Beurre d'anchois. || Beurre fondu. || Beurre noir, beurre qu'on a fait noircir dans la poêle. || Popul. Avoir les yeux au beurre noir, avoir les yeux meurtris et gonflés par un coup. || Beurre de mai, beurre fait dans le mois de mai, et considéré superstitieusement comme un onguent propre à guérir plusieurs sortes de plaies. || Beurre de cacao, huile qu'on obtient des amandes du cacaotier. || Beurre de coco, graisse renfermée dans les noix de cocotier. || Beurre, dans l'ancienne chimie, se disait des chlorures métalliques. Beurre d'antimoine.

BEURRÉ, *s. m.* Espèce de poire fondante.

BEURRÉ, ÉE, *p. p.* de beurrer. Pain beurré.

BEURRÉE, *s. f.* Tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre.

BEURRER, *v. a.* Étendre du beurre sur quelque chose.

⋆ **BEURRERIE**, *s. f.* Lieu où l'on fait, où l'on conserve le beurre.

BEURRIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend du beurre. || Fig. Livre, ouvrage bon pour la beurrière, livre, ouvrage qui ne se vend pas, bon à envelopper du beurre.

⋆ **BEURRIER**, *s. m.* Vase où l'on met du beurre.

⋆ **BEURRIÈRE**, *s. f.* Vase destiné à mettre du beurre.

BÉVUE (*bé*, particule péjorative, et *vue*), *s. f.* Erreur commise par ignorance ou par inadvertance.

BEY (turc *beg*), *s. m.* Titre, en Turquie, de certains gouverneurs de petites provinces.

⋆ **BEYLIK**, *s. m.* Province gouvernée par un bey.

BEZESTAN (mot turc), *s. m.* Nom donné, dans les principales villes de Syrie, à des marchés publics, qui sont des espèces de halles couvertes.

BEZET, *s. m.* Voy. BESET.

BÉZOARD (persan *badzahar*, pierre contre le venin), *s. m.* Nom donné aux concrétions calculeuses qui se forment dans l'estomac, les intestins et les voies urinaires des quadrupèdes, regardées autrefois comme ayant de grandes vertus alexipharmaques.

B-FA-SI (bé-fa-si), *s. m.* Nom par lequel on désignait *le ton de si*, B désignant le *la*.

* **BI**... Préfixe venant du latin *bis*, qui dans le langage scientifique s'ajoute à quelques mots pour indiquer que la chose est double : bilobé, qui a deux lobes.

BIAIS (bi-é ou biè. B. lat. *bifax*, de *bis* et *facies*), *s. m.* Obliquité, ligne ou sens oblique. || Différentes faces d'une chose. Pour s'accoutumer à regarder de ce biais toutes les choses, DESC. || Moyens détournés qu'on emploie pour réussir. J'irai au fait sans prendre de biais. || EN BIAIS, DE BIAIS, *loc. adv.* Obliquement, de travers. || *Adj.* Qui est de biais. Un pont biais.

BIAISEMENT, *s. m.* Manière d'aller en biaisant. || Fig. Détour pour tromper.

* **BIAISEMENT**, *adv.* De biais, en biais.

BIAISER, *v. n.* Être de biais, aller de biais, en parlant des choses. || Aller de biais, en parlant des personnes. || User de finesse, de subterfuge. Nous ne pouvons souffrir qu'on biaise sur les principes de la religion, BOSS. || User de tempérament, de ménagement.

* **BIAISEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui biaise.

* **BIATOMIQUE** (*bi* et *atome*), *adj.* Se dit d'un corps qui, ayant la même composition qu'un autre, renferme, sous le même volume, un nombre double d'atomes simples.

* **BIBASIQUE** (*bi* et *base*), *adj.* Se dit d'un sel contenant deux fois autant de base que le sel neutre correspondant.

* **BIBELOTS** (le même que *bimbelot*), *s. m. pl.* Nom générique sous lequel on désigne un ensemble d'objets de parade qui se mettent sur les étagères, tels que chinoiseries, petits paniers, coffres, laques, etc. || Fig. Objets de peu de valeur. || Au sing. on dirait un bibelot.

BIBERON (lat. *bibere*), *s. m.* Vase pourvu d'un bec avec lequel on fait boire les malades. || Petit appareil employé dans l'allaitement artificiel pour remplacer le sein maternel.

BIBERON, ONNE (lat. *bibere*), *s. m.* et *f.* Qui aime à boire le vin, qui en boit volontiers.

BIBLE (lat. *Biblia*, Βιβλία), *s. f.* L'Écriture sainte, l'Ancien et le Nouveau Testament.

BIBLIOGRAPHE (βιβλιογράφος), *s. m.* Celui qui est versé dans la connaissance des livres, par rapport à l'édition, au papier, au caractère, et qui peut en faire la description.

BIBLIOGRAPHIE (βιβλιογραφία), *s. f.* Connaissances qui font le bibliographe. || Notice des écrits relatifs à un sujet donné.

BIBLIOGRAPHIQUE, *adj.* Qui appartient à la bibliographie.

* **BIBLIOMANCIE** (βιβλίον et μαντεία), *s. f.* Divination qui se pratiquait en ouvrant un livre au hasard.

BIBLIOMANE (βιβλίον et μάνης, suffixe tiré de μαίνεσθαι), *s. m.* Celui qui a la passion des livres et surtout des livres rares, des belles éditions, etc.

BIBLIOMANIE (βιβλίον et μανία), *s. f* Passion excessive des livres.

BIBLIOPHILE (βιβλίον et φίλος), *s. m.* Celui qui aime et recherche les livres.

BIBLIOTHÉCAIRE (lat. *bibliothecarius*), *s. m.* Celui qui est préposé à une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE (lat. *bibliotheca*, de βιβλιοθήκη), *s. f.* Collection de livres. || Armoire, tablettes où les livres sont placés et rangés. || Lieu qui sert de dépôt aux livres.

BIBLIQUE, *adj.* Qui appartient, qui est propre à la Bible. || Style biblique, style imitant la simplicité et les figures hardies de la Bible.

BIBUS (bi-bus), *s. m.* T. de mépris employé uniquement dans la locution *de bibus*, qui signifie sans valeur, sans importance. C'est une affaire de bibus. Des querelles de bibus, VOLT.

* **BICARBONATE**, *s. m.* Sel dans lequel l'acide carbonique est double de celui qui est dans le carbonate neutre.

* **BICARBONÉ, ÉE**, *adj.* Qui contient deux proportions de carbone.

* **BICARBURE**, *s. m.* Combinaison où la quantité de carbone est le double de celle qui entre dans le carbure.

BICEPS (bi-sèps. Lat. *biceps*, de *bis* et *caput*), *adj.* En anat. Nom de deux muscles qui ont chacun deux attaches à leur partie supérieure. || *Subst.* Le biceps.

* **BICÊTRE** (*Winchester*), *s. m.* Établissement d'aliénés à Bicêtre près Paris. || Fig. Il est bon à mettre à Bicêtre. Un échappé de Bicêtre, un fou.

BICHE (*bique*), *s. f.* La femelle du cerf. || Famil. Jeune fille. Ma biche. || Pied-de-biche, instrument de dentiste, et aussi nom de divers instruments ou objets dont l'extrémité est recourbée comme le pied d'une biche. || Pied-de-biche, pinceau de poils courts qui sert à lisser la couleur. || *Au pl.* Des pieds-de-biche.

BICHET (b. lat. *bichetus*, all. *Becher*, βῖκος), *s. m.* Ancienne mesure de capacité pour le blé et pour d'autres grains, variable suivant les provinces.

* **BICHETTE**, *s. f.* Petite biche, mot qui ne se dit que comme terme d'amitié.

BICHON, ONNE (contracté de *barbichon*), *s. m.* et *f.* Sorte de petit chien qui a le nez court et le poil long, dit aussi chien de Malte. || Terme familier d'amitié qui se dit à un enfant ou d'un enfant. Mon bichon.

BICHONNÉ, ÉE, *p. p.* de bichonner. Tête bichonnée.

BICHONNER, *v. a.* Friser comme un bichon. || Fig. Attifer, pomponner. || Se bichonner, *v. r.*

* **BICOLORE** (*bi* et lat. *color*), *adj.* Qui offre deux couleurs.

* **BICONCAVE** (*bi* et *concave*), *adj.* Qui offre deux faces concaves opposées.

* **BICONVEXE** (*bi* et *convexe*), *adj.* Qui offre deux faces convexes opposées. Verre biconvexe.

BICOQUE (ital. *bicocca*), *s. f.* Place mal fortifiée. || Petite ville. || Fig. Maison chétive.

* **BICORNE** (*bi* et *corne*), *adj.* Qui a deux cornes.

BIDET (mot celtique), *s. m.* Cheval ordinairement de petite taille, spécialement destiné à porter un cavalier dans les voyages. || Famil. et fig. Pousser son bidet, faire ses affaires, ne pas se déconcerter. || Meuble de garde-robe dans lequel est enfermée une cuvette longue sur laquelle on peut s'asseoir à califourchon.

BIDON (même radical que *bedon*), *s. m.* Broc de bois qui contient environ cinq litres. || Vase portatif en fer-blanc propre à contenir de l'eau ou tout autre liquide à l'usage des soldats. || Vaisseau en fer-blanc qui sert à mettre l'huile à brûler.

BIEF (bief'), *s. m.* Voy. BIEZ.

* **BIELLE**, *s. f.* En mécan. Tige rigide qui sert à communiquer le mouvement entre deux pièces écartées

BIEN (lat. *bene*), *s. m.* Ce qui est juste, honnête. Le bien et le beau. || Homme de bien, gens de bien, homme, gens d'une probité éprouvée, d'une véritable vertu. || En métaphys. Le souverain bien, le bien absolu, celui qui est infini en prix et en durée, et aussi Dieu. || Ce qui est dans la règle ou dans la convenance. Il y a du bien dans cet ouvrage. || Ce qui est utile, avantageux, agréable. Pays fertile et abondant en toutes sortes de biens, VAUGELAS. || Le bien public, l'utilité générale. || Les biens du corps, la santé, la force. Les biens de l'âme, les vertus. Les biens de l'esprit, les talents. || Les biens temporels, les biens de ce monde, par opposition aux biens éternels dont on jouit pour toujours dans une autre vie. || Les biens de la terre, les productions du sol. || Faire du bien à quelqu'un, le secourir, lui rendre service. || Faire du bien à quelque chose, en procurer le développement, la prospérité. La paix fera du bien au commerce. || Faire du bien, avec un nom de chose pour sujet, être utile. Ce voyage lui a fait beaucoup de bien, a été utile à sa santé. || Dire du bien de quelqu'un, d'un ouvrage, en parler avec éloge. || Vouloir du bien à quelqu'un, vouloir le bien de quelqu'un, être bien disposé en sa faveur. || À BIEN, *loc. adv.* D'une façon qui réussit. Mener une entreprise à bien. Aller à bien, venir à bien, se terminer à bien, réussir. || EN BIEN, *loc. adv.* d'une façon favorable. Prendre en bien, inter-

prêter favorablement. Changement en bien. || En tout bien et tout honneur, à bonne fin, à bonne intention. || Pour le bien, à bonne intention. Il a fait cela pour le bien. || Bienfait. Pour tant de biens il commande qu'on l'aime, Rac. || Ce qui appartient en propre à quelqu'un, tout ce qu'on possède. Bien patrimonial. Les biens meubles et immeubles. || Bien de campagne, propriété rurale. || Avoir du bien au soleil, être riche en propriétés. || Par extens. Ma vie est votre bien. || Le navire a péri corps et biens, c'est-à-dire la cargaison et les hommes ont péri.

BIEN (lat. *bene*), *adv.* De la bonne manière. Voyageur bien vêtu. Il a bien employé son temps. || C'est bien fait, il a eu ce qu'il méritait. || Aller bien, se bien porter. || Aller bien, prospérer, réussir. || Tourner bien, réussir. || Venir bien, en parlant des plantes, croître et se développer. || Beaucoup, fort, très, entièrement, tout à fait. Une lettre bien longue. Il a parlé bien sévèrement. || Bien vendre, vendre à prix élevé. || C'est bien lui, c'est lui en effet, véritablement. || Environ, à peu près. On marcha bien quinze jours. || À la vérité, en effet, formule de concession; quelquefois dans un sens ironique, et quelquefois rédondante. J'avais bien entendu dire..... || Cas où *bien* peut précéder son verbe. Comme bien vous savez. Bien lui a pris de...., heureusement pour lui. || *Bien*, dans le style élevé, se met parfois en tête de la phrase, et alors le sujet se place après le verbe. Cette tournure a un peu vieilli. Bien sais-je que... || Dans le bien, conformément au bien. Ici *bien* a un emploi mixte, moitié substantif, moitié adverbe, emploi résultant de son origine commune avec *bien* substantif. Cela est bien. || C'est bien, c'est fort bien, exprime l'adhésion, le consentement. || Impersonnellement. Il est bien de ou que, il est juste, il est bienséant de ou que. || Tout est bien, les choses du monde sont ordonnées parfaitement. || Cette personne est bien, elle est distinguée, d'une figure agréable. || Il est bien, il est en bonne santé. || Il est bien dans ses affaires ou simplement il est bien, il a de la fortune. || Se trouver bien de, avoir à se louer de, gagner à... || Être bien avec, vivre bien avec quelqu'un, en bonne intelligence, en faveur. || Être bien avec soi-même, avoir la conscience tranquille. || Bien de, avec l'article *le, la, les*, beaucoup de. Bien des gens. Avec bien du travail. || Bien et beau, *loc. adv.* Proprement, dans l'état où la chose se trouve, et par une extension facile à comprendre, aussitôt, sur-le-champ. Le fermier vient, le prend, l'encage bien et beau, La Font. || Hé bien! *loc. interj.* qui exprime l'exhortation ou l'interrogation. || Eh bien! s'emploie dans les mêmes circonstances. || Bien que, *loc. conj.* gouvernant toujours le subjonctif, quoique. || On peut sous-entendre le verbe. Bien que renversé à terre, il se défendait encore. || Bien plus, *loc. adv.* En outre. || Si bien que, *loc. conj.* gouvernant l'indicatif lorsque l'action est présente ou passée. De sorte que, au point que. [La grenouille] s'enfla si bien qu'elle creva, La Font. || Si bien que, gouverne le subjonctif lorsque l'action est future. Faites si bien que vous réussissiez. || Aussi bien, en tout état de cause. Aussi bien, que ferais-je en ce commun naufrage? Rac. || Aussi bien que, autant que, comme. L'or aussi bien que le cuivre.

BIEN-AIMÉ, ÉE, *adj.* Qui est l'objet d'une affection particulière. || *Subst.* Benjamin, le bien-aimé de son père.

BIEN-DIRE, *s. m.* Habileté à parler; parler agréable, gracieux, fleuri. Pour disputer le prix du bien-dire, Boss. || Être sur son bien-dire, affecter de bien parler.

BIEN-DISANT, ANTE, *adj.* Qui parle élégamment, facilement. || *Subst.* Les bien-disants.

BIEN-ÊTRE, *s. m.* État du corps ou de l'esprit dans lequel on sent qu'on est bien. || État de fortune convenable, douce aisance.

⋆ **BIEN-FAIRE,** *v. n.* Faire plaisir, faire du bien à quelqu'un. Sa première inclination est de nous bienfaire, Boss. || Il est vieux.

BIENFAISANCE (biin-fe-zan-s' et dans le langage soutenu biin-fè-zan-s'), *s. f.* Pratique des bienfaits, habitude de faire du bien || Certain législateur [l'abbé de Saint-Pierre]... Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas, Ce mot est bienfaisance, il me plait... Volt. || Bureau de bienfaisance, bureau où l'on distribue des secours aux nécessiteux.

BIENFAISANT, ANTE (biin-fe-zan ou biin-fè-zan), *adj.* Qui aime à faire du bien. || Dont l'influence est utile, en parlant des choses. La bienfaisante nature.

BIENFAIT, *s. m.* Bien qu'on fait à quelqu'un. Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense, Rac. || Par extens. Bien, utilité. Les bienfaits de la science. || Prov. Un bienfait n'est jamais perdu, une bonne action a toujours sa récompense.

BIENFAITEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a fait du bien. Les nations ne doivent porter le deuil que de leurs bienfaiteurs, Mirab. || *Adj.* Va, je ne blâme pas ce luxe bienfaiteur Et ce faste public qui prouve la grandeur, M. J. Chén.

BIEN-FONDS, *s. m.* N'est guère usité qu'au pluriel. Immeubles, terres, maisons. Placer sa fortune en biens-fonds.

BIENHEUREUX, EUSE, *adj.* Qui a la félicité, le bonheur. Je le trouve bienheureux de vous avoir vue, Sév. || Il se dit des choses. Ce bienheureux moment n'est pas encor venu, Corn. || Dans le style religieux, qui jouit de la béatitude éternelle. || *Subst.* Ceux qui sont admis à jouir de la béatitude éternelle, et en particulier ceux que l'Église, par un acte solennel qui précède la canonisation, reconnaît et déclare avoir été admis à jouir de la béatitude éternelle. || Avoir l'air d'un bienheureux, avoir l'air vénérable, recueilli, et aussi avoir une figure joyeuse, épanouie. || Se réjouir comme un bienheureux, se livrer à la joie, aux divertissements.

⋆ **BIEN-INTENTIONNÉ, ÉE,** *adj.* et *s. m.* et *f.* Qui a de bonnes intentions.

BIENNAL, ALE (bi-è-nnal. Lat. *biennalis*), *adj.* Qui dure deux ans. Des emplois biennaux.

BIENSÉANCE (*bienséant*), *s. f.* Ce qui sied bien. On peut rire des erreurs sans blesser la bienséance, Pasc. Observer les bienséances. || En littérature, ce qui convient. Les bienséances oratoires. || Être à la bienséance de quelqu'un, en parlant de choses, lui convenir. Ce beau morceau qui était si fort à votre bienséance, Sév. || Par droit de bienséance, sans avoir d'autre droit que celui de sa propre convenance.

BIENSÉANT, ANTE (*bien* et *séant*), *adj.* Conforme à la bienséance.

BIEN-TENANT, ANTE, *s. m.* et *f.* T. de jurispr. anc. Celui, celle qui possède les biens d'une succession, ou des biens grevés d'hypothèques. || *Au pl.* Des bien-tenants, bien-tenantes.

BIENTÔT (*bien* et *tôt*), *adv. de temps.* En peu de temps, promptement. Rose qui passera bientôt. || Famil. et elliptiq. À bientôt, *loc. adv.* exprimant qu'on désire ou qu'on espère revoir bientôt la personne dont on s'éloigne. || Famil. Cela est bientôt dit, c'est-à-dire cela est facile à dire, mais non à faire.

BIENVEILLANCE (*ll* mouillées. *Bienveillant*), *s. f.* Disposition favorable de la volonté. Avoir de la bienveillance pour quelqu'un. Gagner la bienveillance de quelqu'un.

BIENVEILLANT, ANTE (*ll* mouillées. *Bien* et anc. fr. *veuillant*), *adj.* Qui veut du bien, qui a, qui marque de la bienveillance.

⋆ **BIENVENIR,** *v. a.* Usité seulement dans cette locution : Se faire bienvenir de quelqu'un, dans la société, faire qu'on soit bien accueilli.

BIENVENU, UE, *adj.* Qui arrive à point; que l'on accueille avec satisfaction. || *Subst.* Soyez le bienvenu.

BIENVENUE, *s. f.* L'heureuse arrivée de quelqu'un. || Bon accueil. || Réception dans un corps et frais du régal qu'on paye à ses nouveaux compagnons.

BIENVOULU, UE, *adj.* À qui l'on veut du bien. Ces Banians et les Guèbres sont bienvoulus partout, Volt.

BIÈRE (mot germanique et celtique), quelques-uns écrivent **BIERRE**, dit l'Académie, *s. f.* Boisson fermentée faite avec le houblon et les graines céréales, particulièrement avec l'orge. || Bière de mars, bière brassée en mars. || Fig. Ce n'est pas de la petite bière, ce n'est pas peu de chose

BIÈRE (all. *Bahre*), *s. f.* Coffre où l'on enferme un mort.

BIÈVRE (all. *Biber*), *s. m.* Ancien nom du castor.

BIEZ (bié. Mot germanique), *s. m.* Fossé creusé à côté d'une rivière pour l'usage d'un moulin, et pris d'assez

loin pour pouvoir ménager une pente qui augmente la rapidité de l'eau. || On dit aussi bief.

★ **BIFFAGE**, *s. m.* Les ratures faites sur un écrit.

BIFFÉ, ÉE, *p. p.* de biffer. Un passage biffé.

★ **BIFFEMENT**, *s. m.* Action de biffer.

BIFFER (origine incertaine), *v. a.* Effacer ce qui est écrit. || T. de palais. Annuler en effaçant.

★ **BIFFURE**, *s. f.* Raie par laquelle on biffe.

BIFIDE (lat. *bifidus*), *adj.* En bot. Fendu en deux.

BIFTECK (angl. *beefsteack*), *s. m.* Tranche de bœuf grillée.

BIFURCATION, *s. f.* Action de se bifurquer. || Endroit où une chose se bifurque. À la bifurcation de la route.

BIFURQUÉ, ÉE, *p. p.* de bifurquer. Tige bifurquée.

BIFURQUER (SE) (lat. *bis* et *furca*), *v. r.* Se diviser en deux, à la façon d'une fourche.

BIGAME (lat. *bigamus*, de *bis* et γάμος), *adj.* Qui est marié à deux personnes en même temps. || *Subst.* Un bigame, une bigame.

BIGAMIE, *s. f.* Action criminelle de celui qui épouse une seconde femme pendant que la première vit encore, ou de celle qui épouse un second mari pendant la vie du premier.

BIGARADE, *s. f.* Orange aigre, globuleuse, à peau raboteuse, et dont l'écorce interne est amère.

★ **BIGARADIER**, *s. m.* Espèce du genre oranger, qui fournit les fleurs d'oranger dont on prépare l'eau distillée de ce nom et l'essence de néroli, les orangettes et l'écorce d'orange amère.

BIGARRÉ, ÉE, *p. p.* de bigarrer. || Fig. Vers bigarrés, langage bigarré, vers, langage où l'on entremêle les mots de deux langues, comme dans *le Malade imaginaire.* || Style bigarré, style où il y a de la bigarrure.

BIGARREAU (*bigarrer*), *s. m.* Espèce de cerise rouge d'un côté et blanche de l'autre, d'une chair très-ferme.

BIGARREAUTIER, *s.m.* Arbre qui porte des bigarreaux.

★ **BIGARREMENT**, *s. m.* État de ce qui est bigarré.

BIGARRER (*bis*, préfixe péjoratif, et le lat. *variare*), *v. a.* Marquer de couleurs qui tranchent l'une sur l'autre. || Fig. Sans bigarrer son discours de quelque plaisanterie hors de place, VAUVENARGUES.

BIGARRURE, *s. f.* Assemblage de couleurs tranchantes. || Bigarrure de style, mélange de styles disparates. || Il y a bien de la bigarrure dans cette société, elle est composée de toutes sortes de gens. || *S. f. pl.* Taches rousses ou noires, ou diversités de couleur sur le plumage d'un oiseau de proie.

★ **BIGE** (lat. *biga*), *s. m.* Dans l'antiquité latine, char à deux chevaux.

BIGLE (lat. *bis* et *oculus*), *adj.* Louche. Homme, femme bigle. || *Subst.* Un bigle. || Il a vieilli.

BIGLER, *v. n.* Loucher, avoir les yeux de travers. || Il est vieux et peu usité.

BIGNE (origine incertaine), *s. f.* Tumeur à la tête qui provient d'un coup. || Il est vieux.

BIGORNE (*bi* et *corne*), *s. f.* Sorte d'enclume dont chaque extrémité est en pointe, et qui sert à tourner en rond ou arrondir les grosses pièces.

★ **BIGORNEAU**, *s. m.* Petite bigorne ou enclume qui sert à tourner en rond les petites pièces. || Nom donné à un coquillage, espèce comestible.

★ **BIGORNER**, *v.a.* Forger le fer sur la bigorne.

BIGOT, OTE (origine incertaine), *adj.* Qui est livré à une dévotion étroite et superstitieuse. || *Subst.* Un bigot, une bigote.

BIGOTERIE, *s. f.* La dévotion du bigot.

BIGOTISME, *s. m.* Caractère du bigot.

BIGUE (b. lat. *biga*), *s. f.* T. de mar. Mât ou mâtereau servant à élever des fardeaux à l'aide de poulies ou de cordages qui en garnissent l'extrémité. || T. de maçon. Assemblage de deux longues pièces de bois dressées et unies par le haut, où se trouve une poulie.

BIJON, *s. m.* T. de pharm. Résine liquide qui coule du pin, sans incision, dite aussi périnet vierge.

BIJOU (lat. *bis* et *jocare*), *s. m.* Petit ouvrage d'un travail élégant et d'une matière précieuse, et qui sert de parure et d'ornement. || Fig. Toute chose élégante et ornée, et en particulier, petite maison élégante et commode. || Fig. et famil. Cet enfant est un bijou.

BIJOUTERIE, *s. f.* Profession de celui qui fabrique ou vend des bijoux. || Les objets de ce commerce.

BIJOUTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui monte les pierres sur or; qui fait et qui vend des bijoux.

BILAN (lat. *bilanx*), *s. m.* Compte ou mémoire, dans lequel un marchand expose ses dettes actives et passives. || État de l'actif et du passif d'un négociant en faillite. Déposer son bilan.

★ **BILATÉRAL, ALE** (*bis* et *latéral*), *adj.* Qui a deux côtés; qui se dirige de deux côtés opposés. || En jurispr. Qui assigne des obligations aux deux parties contractantes. Des contrats bilatéraux.

BILBOQUET (*bille* et *bocquet*, fer de lance dans le blason), *s. m.* Jouet de bois ou d'ivoire, composé d'un petit bâton et d'une boule. || Petite figure en moelle de sureau ou autre substance très-légère, avec un peu de plomb aux pieds, qui se redresse brusquement, de quelque façon qu'on la pose. || Se retrouver toujours sur ses jambes comme un bilboquet, se tirer toujours d'affaire quoi qu'il arrive. || C'est un bilboquet, un homme sans consistance.

BILE (lat. *bilis*), *s. f.* Matière animale particulière, liquide, amère, jaunâtre ou verdâtre, qui se fait dans le foie, et qui, se rendant dans le duodénum, sert à la digestion. || Fig. Mauvaise humeur, colère. Ils ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients, LA BRUY. Ma bile s'échauffe, MOL. || Bile noire ou mélancolie, sorte d'humeur imaginaire dont les anciens plaçaient le siége dans la rate. || Fig. Tristesse, ennui.

BILIAIRE (lat. *biliarius*), *adj.* Qui a rapport à la bile. Calculs biliaires.

BILIEUX, EUSE (lat. *biliosus*), *adj.* En méd. Qui abonde en bile. || Fièvre bilieuse, fièvre qu'on attribuait à une surabondance ou à une altération de la bile. || Fig. De mauvaise humeur, colère. || *Subst.* Les bilieux sont sujets à de grandes maladies.

★ **BILINGUE** (bi-lin-gh'. Lat. *bilinguis*), *adj.* En hist. nat. Qui a deux langues. || Qui se sert de deux idiomes différents; qui est en deux idiomes différents.

★ **BILITÈRE** (lat. *bis* et *littera*), *adj.* En gram. Composé de deux lettres.

BILL (angl. *bill*, du lat. *bulla*), *s. m.* Projet d'acte du parlement d'Angleterre, et aussi quelquefois loi rendue. || Bill d'indemnité, se dit de l'absolution que la chambre donne à un ministre pour quelque chose d'irrégulier, il est vrai, mais commandé par les circonstances.

BILLARD (*ll* mouillées. *Bille*), *s. m.* Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table entourée de rebords rembourrés et garnie d'un tapis vert. || La table elle-même. || La salle dans laquelle est le billard.

BILLARDER (*ll* mouillées), *v. n.* Toucher deux fois sa bille ou pousser deux billes à la fois. || On dit aujourd'hui queuter.

BILLE (*ll* mouillées. Lat. *bulla*), *s. f.* Boule d'ivoire servant au jeu de billard. || Petite boule de pierre ou de marbre qui sert à des jeux d'enfants.

BILLE (*ll* mouillées. Mot celtique), *s. f.* Pièce de bois de toute la grosseur de l'arbre, destinée à être mise en planches.

BILLEBARRÉ, ÉE, *p. p.* de billebarrer.

BILLEBARRER (*ll* mouillées. Anc. fr. *bille*, bâton, et *barrer*), *v. a.* Marquer de raies de diverses couleurs.

BILLEBAUDE (*ll* mouillées), *s. f.* Terme familier qui signifie confusion, désordre. || À LA BILLEBAUDE, *loc. adv.* En confusion. Tout cela est fait à la billebaude.

★ **BILLEBAUDER** (*ll* mouillées), *v. n.* On dit que des chiens billebaudent, quand ils chassent mal.

BILLET (*ll* mouillées. B. lat. *billa*, rescrit), *s. m.* Missive, petite lettre qui n'a pas les formules usitées dans les lettres ordinaires. || Billet doux, billet d'amour et de galanterie. || Avis imprimé ou écrit. Billet de naissance. Billet de faire part ou billet de part, billet par lequel on fait part à ses parents et à ses amis d'une naissance, d'un mariage ou d'une mort. || Obligation souscrite par une personne au profit d'une autre personne; écrit qui la constate. || Divers papiers de crédit qui ont cours dans le public. Billet de banque. Billet au porteur. Billet à ordre. || Carte qui donne le droit d'entrer dans un théâtre, dans un lieu public. || Petit morceau de papier ou de carton qu'on délivre à ceux qui prennent une place

dans un chemin de fer. || Bulletin, portant un numéro, délivré à toute personne qui met à une loterie. || Bulletin, petit papier sur lequel est écrit le suffrage dans une élection, le vote dans une assemblée délibérante. || Billet blanc, billet sans nom mis dans l'urne d'un scrutin. || Billet de logement, écrit portant injonction à un habitant de loger un ou plusieurs soldats. || Billet de garde, billet portant ordre d'un service militaire. || Billet de confession, attestation par laquelle un prêtre certifie qu'il a entendu quelqu'un en confession. || Billet de santé, certificat constatant que dans le pays d'où vient un voyageur, il ne règne aucune épidémie.

* **BILLETÉ, ÉE,** *adj.* En blas. Chargé de billettes.

BILLETÉ, ÉE, *p. p.* de billeter.

BILLETER (*ll* mouillées. *Billet*), *v. a.* Attacher des étiquettes sur les marchandises. || Il a vieilli; on dit étiqueter.

BILLETTE (*biller*), *s. f.* Petit écriteau placé aux endroits où un péage est établi, pour avertir les passants d'acquitter le droit. || Acquit que le douanier délivre aux marchands.

BILLETTE (dimin. de *bille*), *s. f.* Bois de chauffage fendu et séché. || Fagot de billettes, cotret. || En blas. Pièce d'armoirie en forme de carré long. || En archit. Série de petits parallélogrammes ou portions de cylindres séparés par des vides.

BILLEVESÉE (bl-le-ve-zée. *Belle* et *vesée*, vessie), *s. f.* Discours frivole, idées chimériques, vaines occupations.

BILLION (bi-li-on. Formé avec *bi* sur le modèle de *million*), *s. m.* Dix fois cent millions ou mille millions, un milliard, qui est plus particulièrement usité dans le langage de la finance et dans le langage ordinaire.

BILLON (*ll* mouillées. B. lat. *billo*, bille ou lingot de métal), *s. m.* Toute espèce de monnaie décriée et défectueuse. || Monnaie de cuivre pur ou mêlé d'un peu d'argent. || Lieu où l'on porte toute monnaie en décri ou de faux poids. Envoyer au billon.

BILLON (*ll* mouillées. *Bille*), *s.* m. Bande de terre élevée par la charrue au-dessus du niveau environnant.

BILLONNAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Délit de celui qui fait un trafic illégal de monnaies défectueuses. || T. de monnaies, opération dite aussi triage, qui consiste à trier les pièces qui excèdent le poids pour les fondre.

BILLONNAGE, *s. m.* Labourage en billons.

BILLONNEMENT, *s. m.* Action de billonner.

BILLONNER (*ll* mouillées), *v. a.* Faire un trafic de monnaies défectueuses. || Acheter des monnaies d'or ou d'argent pour les exporter ou les fondre.

BILLONNEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui se rend coupable de billonnage.

BILLOT (*ll* mouillées. Dimin. de *bille*), *s. m.* Gros tronçon de bois à hauteur d'appui, aplani sur sa partie supérieure. Un billot de cuisine. || Bloc de bois sur lequel on appuie la tête d'un homme condamné à être décapité. || Fig. J'en mettrais ma tête, ma main sur le billot. || Fig. Un livre trop gros, trop épais pour son format. || Bâton qu'on suspend au cou des chevaux, des vaches pour les empêcher de courir.

* **BILOBÉ, ÉE,** *adj.* En hist. nat. Qui est partagé en deux lobes. || En bot. Synonyme de dicotylédoné.

* **BILOCULAIRE** (*bi* et lat. *loculus*), *adj.* En hist. nat. Qui renferme deux loges.

* **BIMANE** (*bi* et lat. *manus*), *adj.* En hist. nat. Qui a deux mains. L'homme est le seul animal bimane. || *S. m. pl.* Bimanes, ordre de la classe des mammifères, qui a pour caractère, entre autres, deux mains à pouces opposables.

BIMBELOT (même radical que *bambin*), *s. m.* Tout jouet d'enfants.

BIMBELOTERIE, *s. f.* Fabrication, commerce de bimbelots. || Marchandises qui consistent en bimbelots.

BIMBELOTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique, qui vend des bimbelots.

BINAGE (*biner*), *s. m.* En agric. Action de biner. || Action d'un prêtre qui bine.

BINAIRE (lat. *binarius*), *adj.* En arith. Qui est composé de deux unités. || En chim. Qui est composé de deux éléments. || En mus. Mesure binaire, mesure à deux temps.

BINARD (lat. *binus*), *s. m.* Gros chariot à quatre roues d'égale hauteur, pour le transport des lourds fardeaux.

BINÉ, ÉE, *p. p.* de biner.

BINER (b. lat. *binare*), *v. a.* En agric. Donner une seconde façon aux terres, aux vignes. || *V. n.* Dire deux messes le même jour dans deux églises différentes.

* **BINERVÉ, ÉE,** *adj.* En bot. Qui offre deux nervures.

BINET (*biner*), *s. m.* Petite bobèche servant à brûler les bouts de chandelle ou de bougie. || Fig. Faire binet, user de son reste.

* **BINETTE,** *s. f.* Instrument de jardinage pour biner.

* **BINETTE** (*Binet*, faiseur de perruques sous Louis XIV), *s. f.* Tête ridicule. || Il est très-familier.

BINOCLE (lat. *binus* et *oculus*), *s. m.* Sorte de double lorgnon ou de besicles qu'on tient à la main.

* **BINOCULAIRE** (*binocle*), *adj.* Qui est pour deux yeux. Télescope binoculaire. || Qui se fait par les deux yeux. Vision binoculaire.

BINÔME (lat. *binus*), *s. m.* Quantité algébrique composée de deux termes unis par les signes + ou —.

* **BIO...** Préfixe qui signifie vie, et qui vient de βίος.

BIOGRAPHE (βίος et γράφειν), *s. m.* Auteur qui a écrit une ou plusieurs biographies.

BIOGRAPHIE, *s. f.* Sorte d'histoire qui a pour objet la vie d'une seule personne.

BIOGRAPHIQUE, *adj.* Qui a rapport à la biographie. Détails biographiques. || Qui contient une ou plusieurs biographies. Dictionnaire biographique.

* **BIOLOGIE** (βίος et λόγος), *s. f.* Science qui a pour sujet les êtres organisés, et pour but la connaissance des lois de leur organisation, de leurs actes.

* **BIOLOGIQUE,** *adj.* Qui concerne la biologie.

* **BIOLOGISTE,** *s. m.* Celui qui se livre à l'étude de la biologie.

* **BIOXYDE** (*bi* et *oxyde*), *s. m.* Nom générique des oxydes qui renferment 2 d'oxygène pour 1 d'un autre corps simple.

* **BIPARTI, IE** (*bi* et lat. *partitus*), *adj.* En hist. nat. Divisé en deux.

* **BIPARTITION,** *s. f.* Division en deux parties.

BIPÈDE (*bi* et lat. *pes*), *adj.* Qui marche à deux pieds, en parlant des animaux. || *S. m.* L'homme est un bipède.

* **BIPENNE** (*bi* et lat. *penna*), *adj.* En zool. Qui a deux ailes. || *Subst.* Les bipennes ou diptères.

BIQUE (ital. *becco*), *s. f.* Nom familier de la chèvre.

BIQUET, *s. m.* Le petit d'une bique. || Trébuchet pour peser la monnaie d'or ou d'argent.

* **BIQUETTE,** *s. f.* Jeune chèvre.

BIRÈME (lat. *biremis*), *s. f.* Galère à deux rangs de rames de chaque côté, chez les anciens.

BIRIBI (ital. *biribisso*), *s. m.* Jeu qui se joue avec des boules creuses dans lesquelles sont des numéros correspondants à ceux d'un tableau.

BIRLOIR (esp. *birla*, quille), *s. m.* Tourniquet qui sert à retenir le châssis d'une fenêtre.

BIS (bis'. Lat. *bis*), *sorte d'interj.* Une seconde fois, c'est-à-dire recommencez, répétez ce qui vient d'être dit ou chanté. Crier bis. || *S. m.* Les bis. || *Adv.* Numéro 4 bis.

BIS, BISE (bi, bi-z'. B. lat. *bisus*), *adj.* D'un gris brun. || Pain bis, pain de couleur bise.

BISAÏEUL (*bis* et *aïeul*), *s. m.* Père de l'aïeul ou de l'aïeule. || *Au pl.* Des bisaïeuls.

BISAÏEULE, *s. f.* Mère de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISANNUEL, ELLE (*bis* et *annuel*), *adj.* Qui revient tous les deux ans. || Plante bisannuelle, plante qui dure deux ans avant de porter graine et de périr.

BISBILLE (*ll* mouillées. Ital. *bisbiglio*), *s. f.* Petite et futile querelle.

BISCAÏEN (*Biscaye*), *s. m.* Sorte de mousquet gros et long. || Balles ou petits boulets de fer qui entrent dans la charge à mitraille.

* **BISCHOF** (bi-chof'), *s. m.* Voy. BISHOP.

BISCORNU, UE (*bis* et *cornu*), *adj.* Qui a une forme irrégulière, baroque. || Fig. et famil. Esprit, style biscornu.

BISCOTIN (ital. *biscottino*, dimin. de *biscotto*), *s. m.* Petit biscuit ferme et cassant. || Sorte de biscuit de mer.

* **BISCOTTE** (ital. *biscotto*), *s. f.* Tranche de pain séchée au four.

BISCUIT (ital. *biscotto*, du lat. *bis* et *coctus*), *s. m.* Pain taillé en forme de petite galette et très-dur dont on fait provision pour les voyages sur mer. || Fig. S'embarquer sans biscuit, se mettre en voyage sans provi-

sions suffisantes. || Pâtisserie faite avec des œufs, de la farine et du sucre. || La pâte du potier et du faïencier. || Ouvrage de porcelaine cuite au four et non émaillée.

BISE (origine incertaine), *s. f.* Vent du nord en général, et en particulier vent du nord-nord-est, qui est très-sec. || Poétiquement. L'hiver.

BISÉ, ÉE, *p. p.* de biser. Reteint. Drap bisé.

BISEAU (lat. *bis* ou *bisellium?*), *s. m.* Bord taillé obliquement d'un objet quelconque. || Par extens. Outil dont le tranchant est en biseau. || T. d'imprim. Morceau de bois pour maintenir les pages dans les formes.

* **BISEAUTAGE,** *s. m.* Opération par laquelle on taille en biseau. Le biseautage du verre.

* **BISEAUTER,** *v. a.* Tailler en biseau les cartes à jouer, pour tromper au jeu. Cartes biseautées.

* **BISEL** (*bi* et *sel*), *s. m.* En chim. Sel qui contient deux fois autant d'acide que le sel neutre.

BISER (*bis*, adj.), *v. n.* Devenir noir, se détériorer, en parlant des grains. Le froment a bisé cette année.

BISER (lat. *bis*), *v. a.* Reteindre une étoffe.

BISET (*bis*, adj.), *s. m.* Pigeon sauvage de couleur bise. || *Adj.* Un pigeon biset. || Fig. et populairement, garde national qui fait son service sans porter l'uniforme. || Grosse étoffe bise.

BISETTE (b. lat. *bisetus*), *s. f.* Petite dentelle de bas prix.

* **BISEXE, BISEXUÉ, BISEXUEL,** voy. BISSEXE, BISSEXUÉ, BISSEXUEL.

* **BISHOP, BISCHOP** (bi-chop. Angl. *bishop*) ou **BICHOFF** (bi-chof'. All. *Bischoff*), *s. m.* Boisson composée de vin chaud, de sucre et d'épices.

BISMUTH (bi-smut'. Origine inconnue), *s. m.* Métal d'un blanc tirant sur le rouge, et formé de lames brillantes.

BISON (lat. *bison*, βίσων), *s. m.* Nom vulgaire du bœuf américain, appelé aussi bœuf sauvage d'Amérique.

BISONNE (*bis*, adj.), *s. f.* Sorte de toile grise qui sert principalement à faire des doublures.

BISQUAIN, *s. m.* Peau de mouton avec sa laine, dont les bourreliers se servent pour couvrir les colliers des chevaux.

BISQUE (ital. *bisca*, jeu), *s. f.* Au jeu de paume, avantage de quinze points qu'un joueur fait à un autre. || Fig. Prendre sa bisque, prendre son avantage.

BISQUE, *s. f.* Potage de coulis d'écrevisses.

* **BISQUER,** *v. n.* Éprouver du dépit. || Il est populaire.

BISSAC (*bis* et *sac*), *s. m.* Sorte de sac ouvert en long par le milieu. || Famil. Avoir de bons tours dans son bissac, être en fonds de ruses, de fourberies. || Cet homme est au bissac, il est à la mendicité. || On dit aujourd'hui plus souvent : À la besace.

* **BISSE** (anc. h. all. *bize*, morsure), *s. f.* En blas. Couleuvre et particulièrement la couleuvre de Milan.

BISSECTION (*bis* et *section*), *s. f.* En géom. Division en deux parties égales.

* **BISSER** (*bis*), *v. a.* Faire répéter un morceau de chant, une tirade.

BISSEXE, *adj.* Voy. BISSEXUÉ

BISSEXTE (lat. *bissextus*), *s. m.* Jour ajouté tous les quatre ans au mois de février, lequel est alors de vingt-neuf jours.

BISSEXTIL, ILE (*bissexte*), *adj.* An bissextil, année bissextile, l'an, l'année où se rencontre le bissexte.

BISSEXUÉ, ÉE, BISSEXUEL, ELLE (*bis* et *sexuel*), *adj.* En bot. Qui a l'étamine et le pistil réunis dans la même fleur ou sur le même pied.

BISSUS, *s. m.* Voy. BYSSUS.

BISTOQUET (*bis* et *toquer*), *s. m.* Jeu d'enfant, qui est la même chose que le bâtonnet.

* **BISTORD,** *s. m.* Voy. BITORD.

BISTORTE (lat. *bis* et *torta*), *s. f.* Espèce de renouée dite aussi grande oseille.

* **BISTORTIER** (anc. franç. *bistort*, tordu deux fois) ou **BISTOTIER,** *s. m.* Espèce de pilon de bois à long manche dont on se sert en pharmacie, pour mêler les substances molles et préparer les électuaires.

BISTOURI (b. lat. *bastoria*), *s. m.* Instrument de chirurgie ayant la forme d'un couteau.

* **BISTOURISER,** *v. a.* Inciser avec le bistouri. || Se dit par plaisanterie et seulement dans le parler vulgaire.

* **BISTOURNAGE,** *s. m.* T. d'art vétérinaire. Procédé de castration pour les animaux.

BISTOURNÉ, ÉE, *p. p.* de bistourner.

* **BISTOURNEMENT,** *s. m.* Action de bistourner.

BISTOURNER (*bis*, particule péjorative, et *tourner*), *v. a.* Tourner, courber un objet de manière à le déformer. || Châtrer un animal. || Se bistourner, *v. r.* Devenir bistourné. Ses jambes se sont bistournées.

BISTRE (origine inconnue), *s. m.* Suie cuite et détrempée dont on se sert pour peindre au lavis.

* **BISTRÉ, ÉE,** *p. p.* de bistrer. Teint bistré.

* **BISTRER,** *v. a.* Donner la couleur du bistre, peindre en bistre.

BITORD (*bis* et *tordre*), *s. m.* T. de marine et de pêche. Corde composée de deux fils tortillés ensemble.

* **BITTER** (bi-tr'. Holl. *bitter*, amer), *s. m.* Liqueur amère destinée à exciter l'appétit.

BITUME (lat. *bitumen*), *s. m.* Substance combustible qui est liquide, huileuse, ou solide et noire, et que l'on trouve dans le sein de la terre.

* **BITUMINER,** *v. a.* Enduire de bitume.

BITUMINEUX, EUSE, *adj.* Qui contient du bitume, qui a les qualités du bitume.

* **BITUMINIFÈRE** (*bitume* et lat. *ferre*), *adj.* Qui produit du bitume.

* **BITUMINISATION,** *s. f.* En chim. Transformation des substances organiques en matière bitumineuse.

BIVAC ou plus usité **BIVOUAC** (all. *Beiwache*), *s. m.* Garde extraordinaire faite la nuit en plein air ; station qu'une armée en campagne fait, en plein air, pour prendre du repos ; la troupe même ; le lieu où elle s'arrête.

BIVALVE, *s. m.* Coquille composée de deux valves.

* **BIVALVULAIRE,** *adj.* En hist. nat. Qui a deux valvules.

BIVAQUER ou **BIVOUAQUER,** *v. n.* Camper en plein air. || Famil. Passer une nuit en plein air.

* **BIVOCALE** (*bi* et lat. *vocalis*), *s. f.* En gram. Réunion de deux voyelles ne représentant qu'un seul son, comme *eu*, *ou*.

BIZARRE (esp. *bizarro*), *adj.* Qui s'écarte du goût, des usages reçus. Homme bizarre. Opinion bizarre. || *Subst.* Un bizarre. || Ce qui est bizarre. Cet auteur se plaît dans le bizarre.

BIZARREMENT, *adv.* D'une façon bizarre.

BIZARRERIE, *s. f.* Caractère de ce qui est bizarre. || Humeur bizarre, extravagance.

BLAFARD, ARDE (anc. h. all. *bleifaro*, pâle couleur), *adj.* D'un blanc terne. Teint blafard.

BLAGUE (gaélique *blagh*, souffler), *s. f.* Petit sac dans lequel les fumeurs mettent leur tabac. || Populairement, mensonge, vanterie. Débiter des blagues.

* **BLAGUER,** *v. n.* Dire des mensonges, faire des contes. || *V. a.* Blaguer quelqu'un, se moquer de lui. || Il est du plus bas langage.

* **BLAGUEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui blague.

BLAIREAU (b. lat. *bladarius*, le voleur de blé), *s. m.* Mammifère d'Europe, qui est rangé parmi les bêtes puantes. || Blaireau, pinceau fait de poil de blaireau, servant pour l'aquarelle. || Blaireau, savonnette à barbe.

BLÂMABLE, *adj.* Digne de blâme.

BLÂME (voy. *blâmer*), *s. m.* Expression de l'opinion, du jugement par lequel on trouve quelque chose de mauvais dans les personnes ou dans les choses. || Imputer à blâme, reprocher à quelqu'un une action comme une faute. || Reproche, tache. || En jurispr. Réprimande faite par le juge.

BLÂMÉ, ÉE, *p. p.* de blâmer.

BLÂMER (lat. *blasphemare*), *v. a.* Juger et prononcer que quelqu'un est digne de blâme. || Absol. Le sénat savait louer et blâmer quand il fallait, Boss. || En jurispr. Réprimander quelqu'un par autorité judiciaire. || Se blâmer, *v. r.* Je me blâme d'avoir été si peu prévoyant.

BLANC, ANCHE (anc. h. all. *blanch*), *adj.* Qui est de la couleur du lait, de la neige, etc. || Par analogie, il se dit de toutes choses dont la couleur se rapproche du blanc. Du vin, du pain blanc. || Viande blanche, le veau, la volaille, le lapin, par opposition à la viande noire ou gibier. || Sauce blanche, sauce faite avec de la farine, de l'eau et du beurre. || Propre, net. Mains blanches. Chemise blanche. || Argent blanc, monnaie blanche, toute sorte de monnaie d'argent. || Arme blanche, toute arme

offensive autre que les armes à feu. || Qui n'est pas assez noir, assez foncé. L'encre devient blanche. || Sur quoi l'on n'a pas écrit. Papier blanc. || Fig. Donner carte blanche à quelqu'un, lui laisser toute liberté. || Au jeu, cartes blanches, cartes parmi lesquelles il n'y a pas de figures. || Armes blanches, jadis les armes d'un jeune chevalier dont l'écu n'était chargé d'aucune armoirie. || Vers blancs, vers qui ne riment pas. || Au jeu de quilles, faire chou blanc, ne rien abattre, et fig. ne pas réussir. || Nuit blanche, nuit passée sans sommeil. || Fig. Innocent. || Sortir d'une affaire blanc comme neige, s'en tirer d'une manière tout à fait honorable. || Fig. Se faire blanc de son épée, proprement se justifier par son épée, comme on faisait dans les combats judiciaires, et par suite se prévaloir d'un crédit, d'un pouvoir qu'on a ou qu'on n'a pas. Et se faisant tout blanc de son épée, LA FONT. || T. d'eaux et forêts. Coupe à blanc être, coupe de bois où l'on ne réserve ni taillis ni baliveaux. || On dit dans le même sens : Coupe à blanc estoc et coupe blanche. || *Subst.* Un blanc, une blanche, homme, femme appartenant à la race blanche. || Dans l'histoire de France, un blanc, un homme du parti du drapeau blanc, de l'ancienne monarchie des Bourbons. || Prov. C'est bonnet blanc et blanc bonnet, il n'y a pas de différence. || Il a mangé son pain blanc le premier, il a été heureux d'abord, il ne l'est plus.

BLANC, *s. m.* La couleur blanche. Distinguer le blanc du noir. || Saigner quelqu'un jusqu'au blanc, le saigner jusqu'à ce que le sang devienne moins rouge, et fig. lui enlever ses dernières ressources. On dit quelquefois, dans le parler négligé : Saigner à blanc. || Mettre à blanc, dévaliser, ruiner. || Fig. et famil. Aller, passer du blanc au noir, passer d'une opinion à l'opinion contraire, d'une extrémité à l'autre. || Voir tout en blanc, voir les choses sous un aspect favorable. || Mettre du blanc sur du noir, écrire, avec un sens de raillerie. || Blanc, substance qui sert à peindre. Blanc de céruse. || Blanc de fard ou simplement blanc, sorte de fard qui teint la peau en blanc. || Blanc de chaux, eau dans laquelle on a délayé de la chaux et avec laquelle on blanchit les murailles. || Blanc, craie. || Fig. Marquer de blanc une journée, la compter parmi les jours heureux. || À BLANC, *loc. adv.* De manière à devenir blanc. || Chauffer à blanc, chauffer jusqu'à ce que le métal passe du rouge au blanc. || Il a gelé blanc ou à blanc, il y a eu gelée blanche. || Mets au blanc, mets accommodé à la sauce blanche. || Vêtements blancs. Ils étaient tous vêtus de blanc, FÉN. || Le blanc de l'œil, le blanc des yeux, la partie blanche de l'œil, la cornée. || Regarder quelqu'un dans le blanc des yeux, le regarder fixement. || Fig. Ils se sont mangé le blanc des yeux, ils se sont violemment querellés. || Un blanc d'œuf, la partie glaireuse, albumineuse de l'œuf. || Un blanc de poulet, la chair qui tient à l'estomac. || En imprim. Toutes distances plus grandes que les espaces ordinaires. || Espace libre laissé dans une pièce d'écriture. || En blanc, état d'un papier où les choses essentielles ne sont pas encore écrites. || Procuration, billet en blanc, procuration, billet où on laisse du blanc pour écrire le nom du mandataire, du créancier. || Au jeu, coup nul. Amener blanc. || Au jeu de dominos, blanc, la partie des pièces qui ne porte aucun point. || Espace blanc dans une cible, but. Ceux qui tirent au blanc. || Tirer de but en blanc, tirer à la distance où, la pièce étant horizontale, le boulet, qui s'élève d'abord, vient couper la ligne horizontale qui va de la pièce au blanc. || Fig. De but en blanc, inconsidérément, brusquement. || Anciennement, blanc, petite monnaie de cinq deniers. Six blancs valaient deux sous six deniers. || Diverses acceptions d'arts et de métiers. Blanc de baleine, substance qu'on trouve dans diverses espèces de cachalots. || Blanc d'argent, nom dans le commerce du plus beau blanc de plomb (sous-carbonate de plomb). || Blanc de craie, craie délayée dans de l'eau gommeuse. || Blanc d'Espagne, blanc de Meudon, sous-carbonate de chaux pulvérisé, réduit en pâte au moyen de l'eau et moulé en pains. || Blanc de zinc, oxyde de zinc. || Blanc de champignon, nom d'une matière blanche d'aspect, de moisissure délicate, qui procure le développement de diverses espèces de champignons. || Blanc, nom donné par les cultivateurs à certaines maladies des végétaux. || Blanc de Hollande, variété de peuplier blanc.

BLANC-BEC, *s. m.* T. très-familier qui désigne un jeune homme sans expérience. || *Au pl.* Des blancs-becs.

BLANCHAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Menu poisson blanc.

BLANCHÂTRE (*blanc* et la finale péjorative *âtre*), *adj.* Dont la couleur tire sur le blanc.

BLANCHE, *s. f.* Signe ou figure de musique dont la valeur est de deux noires ou de la moitié de la ronde. || Au jeu de billard, la bille blanche.

BLANCHEMENT, *adv.* D'une manière propre.

BLANCHERIE, *s. f.* Voy. BLANCHISSERIE. || Atelier où l'on nettoie les feuilles destinées à faire du fer-blanc.

BLANCHET (dimin. de *blanc*), *s. m.* Sorte d'étoffe d'étamine. || Petit carré de molleton de laine, à travers lequel on filtre des liquides épais. || Morceau d'étoffe dont on garnit le tympan d'une presse à imprimer. || Blanchet ou muguet, maladie de la bouche chez les enfants.

⁎ **BLANCHETTE**, *s. f.* Un des noms de la mâche.

BLANCHEUR (*blanc*), *s. f.* La couleur blanche. La blancheur de la neige. || Une blancheur, une marque blanche.

BLANCHI, IE, *p. p.* de blanchir. Linge bien blanchi. Tête blanchie par les années. || Vieilli et par suite expérimenté. || Qui a reçu un blanc de chaux. || Dans l'Écriture, sépulcres blanchis, gens hypocrites. || Passé à la lime ou à la meule, en parlant de pièces de fer et autres.

BLANCHIMENT, *s. m.* Action ayant pour but d'enlever la matière colorante naturelle. || Impression des plafonds et des murs en blanc de détrempe.

BLANCHIR (*blanc*), *v. a.* Rendre blanc. || Couvrir d'une poudre blanche, d'un enduit blanc. || Nettoyer, laver. || Absol. Cette femme blanchit bien, elle fait bien les blanchissages. || Fig. Disculper. || Donner de l'éclat, nettoyer, fourbir. || Blanchir de la viande, lui donner une première cuisson dans l'eau bouillante. || *V. n.* Devenir blanc. Cette toile blanchira. || Devenir blanc, en parlant des cheveux, de la barbe. || Fig. Passer un long temps dans un emploi, dans une occupation. Blanchir dans le service, sur les livres, sous le harnais. || Ne pas réussir. Les douceurs ne feront que blanchir contre moi, MOL. || Se blanchir, *v. r.* Se salir avec quelque chose de blanc. || Fig. Se disculper.

BLANCHISSAGE, *s. m.* Action de nettoyer le linge. || Action de raffiner le sucre.

BLANCHISSANT, ANTE, *adj.* Qui devient blanc, qui paraît blanc.

BLANCHISSERIE, *s. f.* Lieu où l'on blanchit de la toile, de la cire, le linge, etc.

BLANCHISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui blanchit du linge.

⁎ **BLANCHOYER**, *v. n.* Avoir un reflet blanc.

BLANC-MANGER, *s. m.* Espèce de gelée qui se fait communément avec du lait, des amandes, du sucre et de la colle de poisson. || *Au pl.* Des blancs-mangers.

⁎ **BLANC-POUDRÉ, ÉE**, *adj.* Poudré à blanc. || *Subst.* Des blanc-poudrés. || *Au pl.* Des blanc-poudrés.

BLANC-SEING, *s. m.* Mandat en blanc au bas duquel est apposée une signature et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il le remplisse. || *Au pl.* Des blancs-seings.

BLANC-SIGNÉ, *s. m.* Le même que blanc-seing, qui est actuellement plus usité. || *Au pl.* Des blancs-signés.

BLANQUE (ital. *bianca*), *s. f.* Jeu en forme de loterie, et dont les billets gagnants correspondent à des chiffres déterminés. || Fig. Hasard. À la blanque, à tout hasard. || Cette locution a vieilli.

⁎ **BLANQUE**, *s. f.* Variété de raisin.

BLANQUETTE (*blanc* ou *blanque*), *s. f.* Petite poire qui a la peau blanche. || Sorte de raisin qu'on nomme autrement chasselas doré. || Petit vin blanc du Languedoc. || Ragoût de veau ou d'agneau à la sauce blanche.

BLAQUE, *s. f.* Voy. BLAGUE, seul usité.

BLASÉ, ÉE, *p. p.* de blaser. Un homme, un estomac blasé. Blasé par les voluptés. Blasé de ou sur les plaisirs.

BLASER (anglo-sax. *blase*, brandon?), *v. a.* Émousser le sens par des excès de jouissances. || Fig. Rendre à la longue le cœur insensible à ce qui devrait le toucher. || Se blaser de ou sur, *v. r.*

BLASON (anglo-sax. *blæse*, éclat, ou all. *blasen*, sonner du cor?), *s. m.* L'ensemble de ce qui compose l'écu armorial. || La connaissance de tout ce qui se rapporte aux armoiries.

BLASONNÉ, ÉE, *p. p.* de blasonner. Expliqué conformément au blason. || Moqué, blâmé.

* **BLASONNEMENT,** *s. m.* Action de déchiffrer les armes d'un écu.

BLASONNER, *v. a.* Expliquer le blason ou les parties des armes d'une maison ou d'une province en termes propres et suivant l'art. || Fig. et famil. Médire, blâmer, critiquer. On l'a blasonné à la cour et à la ville. || Se blasonner, *v. r.* Être expliqué suivant le blason.

* **BLASONNEUR,** *s. m.* Celui qui blasonne. || Celui qui critique, qui censure.

BLASPHÉMATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui blasphème. || *Adj.* Des cris blasphémateurs.

BLASPHÉMATOIRE, *adj.* Qui contient des blasphèmes. Paroles blasphématoires.

BLASPHÈME (lat. *blasphemia*), *s. m.* Paroles qui outragent la Divinité, la religion. || Par exagération, propos qui outrage.

BLASPHÉMÉ, ÉE, *p. p.* de blasphémer.

BLASPHÉMER (lat. *blasphemare*, βλασφημεῖν), *v. n.* Proférer un blasphème, des blasphèmes. || Par exagération, tenir des propos injurieux ou malveillants. || Prononcer des jurements. || *V. a.* Outrager par le blasphème. Blasphémer le saint nom de Dieu. || En un autre sens et fig. Blasphémer ce qu'on ignore, parler avec mépris d'une science ou d'un art qu'on ne connaît pas.

* **BLASTE** (βλαστός), *s. m.* Partie de l'embryon à grosse radicule qui se développe par l'effet de la germination.

* **BLASTÈME** (βλάστημα), *s. m.* En anat. Espèces de substances amorphes liquides ou demi-liquides, épanchées entre les éléments ou à la surface d'un tissu.

* **BLATÉRER** (lat. *blaterare*), *v. n.* Se dit du cri du bélier, du chameau.

BLATIER (b. lat. *bladarius*), *s. m.* Celui qui vend du blé sur les marchés. || *Adj.* Marchand blatier.

BLATTE (lat. *blatta*), *s. f.* Insecte nocturne qui vit dans les maisons et ronge les aliments, les étoffes, etc.

BLAUDE (anc. fr. *bliaut*, vêtement), *s. f.* Nom donné dans plusieurs provinces à la blouse.

* **BLAVELLE** (all. *blau*) ou **BLAVÉOLE,** *s. f.* Un des noms vulgaires du bluet.

* **BLAVET,** *s. m.* Espèce de champignon comestible.

BLÉ (b. lat. *bladum*), *s. m.* Nom vulgaire du froment ordinaire avec le grain duquel on fait le pain. || Blé noir, le sarrasin. || Blé de Turquie, blé d'Espagne, le maïs. || Une pièce de blé. Se cacher dans un blé. || Le grain. Un tas de blé. || Prov. Manger son blé en herbe, dépenser son revenu d'avance.

BLÈCHE (βλάξ), *adj.* Faible de caractère. || *Subst.* C'est un blèche. || Il est à peu près inusité.

BLÊCHIR, *v. n.* Devenir blèche. || Très-peu usité.

BLÊME (anc. scandinave *blâmi*, couleur bleue), *adj.* Très-pâle. || Par extens. Un jour blême.

BLÊMI, IE, *p. p.* de blêmir. Devenu blême.

BLÊMIR (*blême*), *v. n.* Devenir blême.

* **BLÊMISSANT, ANTE,** *adj.* Qui blêmit.

* **BLÊMISSEMENT,** *s. m.* Action de devenir blême.

* **BLENDE** (blin-d'. All. *Blende*), *s. f.* Sulfure de zinc naturel.

* **BLENNOPHTHALMIE** (βλέννα et *ophthalmie*), *s. f.* Dénomination générique des inflammations de l'œil caractérisées par l'exhalation de mucosités abondantes.

* **BLENNORRHAGIE** (βλέννα et ῥαγή), *s. f.* Inflammation de l'urèthre, avec flux catarrhal.

* **BLENNORRHÉE** (βλέννα et ῥεῖν), *s. f.* Flux non inflammatoire de mucosités par l'urèthre.

* **BLÉPHARITE** (βλέφαρον), *s. f.* Inflammation des paupières.

* **BLÉSEMENT,** *s. m.* Action de bléser; effet de la blésité.

* **BLÉSER** (lat. *blæsus*), *v. n.* Parler avec une espèce de grasseyement, avec le défaut qu'on appelle blésité.

* **BLÉSITÉ** (lat. *blæsus*), *s. f.* Vice de prononciation qui consiste à substituer une consonne faible à une plus forte, comme le *z* à l'*s*, le *d* au *t*.

* **BLESSANT, ANTE,** *adj.* Qui blesse, qui mortifie.

BLESSÉ, ÉE, *p. p.* de blesser. || Fig. Ce malheureux amour dont votre âme est blessée, Volt. || Avoir le cerveau blessé, n'avoir pas l'usage complet de sa raison. || Offensé, atteint, blessé. Cœur blessé profondément. Blessé dans son honneur. || *Subst.* Un blessé.

BLESSER (moy. all. *bletzen*, rapiécer), *v. a.* Faire une plaie, une contusion, une fracture, une écorchure. || Toucher, en parlant des passions et surtout de l'amour. La pitié qui me blesse Sied bien aux plus grands cœurs, Corn. || Causer une impression désagréable. Blesser la vue ou les yeux. || Offenser, choquer. Blesser par des railleries. Haïr ceux qu'on a blessés. || Blesser quelqu'un au cœur, l'offenser dans ses sentiments les plus chers. || Causer un tort, un préjudice, un dommage. Sans blesser l'intérêt général. || Enfreindre, pécher contre. Son langage blessait les convenances. || Se blesser, *v. r.* Se faire une blessure. || Se blesser l'un l'autre. || S'offenser. C'est un homme qui se blesse facilement.

* **BLESSIR, BLESSISSEMENT,** voy. BLETTIR, etc.

BLESSURE, *s. f.* Plaie faite par un instrument tranchant ou contondant. || Fig. Atteinte morale. || Rouvrir une blessure, en séparer les lèvres déjà agglutinées || Fig. Rouvrir une blessure, renouveler une douleur morale.

BLET, ETTE (blè, blè-t'. Anc. h. all. *bleizza*, tache bleue?), *adj.* Dont la chair, en parlant des fruits, sans s'être gâtée, s'est tout à fait ramollie. Poire blette. || Quelques-uns disent aussi blosse.

BLETTE ou **BLÈTE** (βλίτον), *s. f.* Plante cultivée dans les jardins potagers, dite épinard-fraise. || Carde poirée.

* **BLETTIR,** *v. n.* Devenir blet.

* **BLETTISSEMENT,** *s. m.* Modification que subissent certains fruits charnus, et qui paraît consister tantôt en une maturation (les nèfles), tantôt en un véritable commencement de décomposition (les poires).

* **BLETTISSURE,** *s. f.* Synonyme de blettissement.

BLEU, EUE (anc. h. all. *blâo*, *blaw*), *adj.* Qui est de la couleur du ciel sans nuage. Des yeux bleus. || Cordon bleu, large ruban que portaient les chevaliers du Saint-Esprit, ordre fondé par Henri III. Un cordon bleu, un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. || Famil. Un cordon bleu, une très-bonne cuisinière. || Bas bleu, femme de lettres, avec une nuance de ridicule. || Conte bleu, récit fabuleux, incroyable, discours en l'air. || Livide, en parlant de la teinte que prend la peau à la suite d'une forte contusion. || Bleu, *s. m.* La couleur bleue. || Bleu clair, bleu foncé, *locut. invar.* Une robe bleu clair. || Un bleu, une marque livide à la peau, suite de contusion. || Passer du linge au bleu, tremper du linge blanchi dans une eau imprégnée de bleu. || Mettre une carpe, un brochet au bleu, les faire cuire au court-bouillon. || Un bleu, les bleus, nom donné, dans les guerres de la Vendée, aux soldats républicains à cause de leur uniforme bleu. || Différentes sortes de substances qui donnent une coloration bleue. Bleu anglais. Bleu d'azur. Bleu de cobalt. Bleu en liqueur.

BLEUÂTRE, *adj.* Dont la couleur tire sur le bleu.

BLEUET, *s. m.* Voy. BLUET.

BLEUETTE, *s. f.* Voy. BLUETTE.

BLEUI, IE, *p. p.* de bleuir.

BLEUIR, *v. a.* Rendre de couleur bleue. Bleuir un métal. || *V. n.* Devenir bleu. || Se bleuir, *v. r.* Se rendre bleu. Il s'est bleui les doigts avec de l'indigo.

* **BLEUISSAGE,** *s. m.* L'action de bleuir, et son résultat.

* **BLEUISSEMENT,** *s. m.* Passage d'une couleur au bleu.

BLINDAGE, *s. m.* Action de blinder; assemblage de blindes.

BLINDÉ, ÉE, *p. p.* de blinder. Batterie blindée.

BLINDER (*blindes*), *v. a.* Garantir le toit d'un ouvrage, le pont d'un vaisseau, contre la chute des bombes, des obus.

BLINDES (all. *Blende*), *s. f. pl.* T. de guerre. Pièces de bois qui soutiennent les fascines d'une tranchée, à l'effet de mettre les travailleurs à couvert.

BLOC (anc. h. all. *bloc*), *s. m.* Morceau considérable d'une substance pesante, de pierre, de marbre, de fer, etc. || Amas de diverses choses, et surtout tas de certaines sortes de marchandises. Faites un bloc de tous ces livres. || En bloc, en gros, ensemble. || En bloc et en tâche, se dit de plusieurs travaux qu'on donne ensemble à exécuter. Passer un marché en bloc et en tâche.

BLOCAGE (*bloquer*), *s. m.* Menus moellons, petites pierres servant à remplir des espaces vides et à paver

des routes. || T. d'imprim. Lettres retournées, et qui sont provisoirement employées pour tenir la place des lettres qui manquent. || Au jeu de billard, action de pousser une bille avec force et en droite ligne dans la blouse.

BLOCAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Pierres trop minces, trop peu agrégées pour servir de pierres d'appareil.

BLOCKHAUS (blo-kôs. All. *Blockhaus*), *s. m.* Fortin élevé, construit en bois sur un bout de colonne ou sur un gros mât scellé en terre.

BLOCUS (blo-kus'. All. *Blockhaus*), *s. m.* Investissement par lequel tout accès à une ville, à un port, à un camp assiégé est ôté. || État de blocus, défense d'entrer sur un territoire.

BLOND, ONDE (origine incertaine), *adj.* Qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. || Poétiquement. Les blonds épis. Le blé, riche présent de la blonde Cérès, LA FONT. || En parlant des personnes, qui a les cheveux blonds. || *S. m.* La couleur blonde. Ses cheveux étaient d'un blond parfait, HAMILT. || Suivi d'un adjectif, il est *invar.* Une barbe, des cheveux blond ardent. || Un blond, une blonde, une personne blonde.

★ **BLONDASSE,** *adj.* D'un blond fade.

BLONDE, *s. f.* Dentelle de soie.

BLONDIN, INE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a les cheveux blonds. || Fig. Un jeune homme qui fait le beau.

BLONDIR, *v. n.* Devenir blond.

BLONDISSANT, ANTE, *adj.* Qui blondit. Les épis blondissants. Les campagnes sont blondissantes d'épis.

BLOQUÉ, ÉE, *p. p.* de bloquer. Fermé par un blocus. || Fig. Empêché, gêné. || Au billard, bille bloquée, bille poussée droit dans la blouse, et *subst.* un bloqué, un coup par lequel on a bloqué une bille.

BLOQUER (*bloc*), *v. a.* Fermer par un blocus les avenues d'une place, les approches d'un port, etc. || Fig. Empêcher, tenir comme enfermé. || Au jeu de billard, pousser droit et avec force une bille dans une des blouses. || Mettre à la place d'une lettre qui manque pour la composition, une autre lettre renversée, en attendant celle dont on a besoin. || Remplir de mortier et de moellons sans ordre les vides d'un ouvrage de maçonnerie.

★ **BLOSSIR,** *v. n.* Devenir blet (voy. BLETTIR).

★ **BLOSSISSEMENT,** *s. m.* Action de devenir blet (voy. BLETTISSEMENT).

BLOTTI, IE, *p. p.* de blottir.

BLOTTIR (SE) (origine incertaine), *v. r.* S'accroupir, ramener son corps en un tas. Se blottir dans un coin.

BLOUSE (b. lat. *belosius*, sorte de drap), *s. f.* Chacun des trous d'un billard.

BLOUSE (voy. *blaude*), *s. f.* Sarrau de grosse toile. || Tout vêtement taillé comme une blouse.

BLOUSÉ, ÉE, *p. p.* de blouser. Bille blousée.

BLOUSER, *v. a.* Au billard, faire entrer dans la blouse. || Fig. et famil. Blouser quelqu'un, l'induire en erreur. || En mus. Battre les timbales. || Absol. Cet artiste blouse très-bien. || Se blouser, *v. r.* Mettre sa bille dans la blouse. || Fig. et popul. Se tromper, s'abuser.

★ **BLUE-LIAS** (blou-li-â. Angl. *blue* et *lias*), *s. m.* Couche de l'étage inférieur des terrains jurassiques, formée, en Angleterre, d'alternances d'argile et de calcaire marneux, et renfermant beaucoup de débris fossiles.

BLUET (dimin. de *bleu*), *s. m.* Centaurée à fleur bleue, qui croît dans les blés. || On dit aussi bleuet.

BLUETTE (même radical que *berlue*), *s. f.* Petite étincelle. Des bluettes de feu. || Fig. Il y a quelques bluettes d'esprit dans cet ouvrage. || Petit ouvrage d'esprit, agréable sans prétention. Bluettes amusantes.

★ **BLUTAGE,** *s. m.* Action de bluter la farine ; effet de cette action.

BLUTÉ, ÉE, *p. p.* de bluter. Farine blutée.

BLUTEAU, *s. m.* Sorte de tamis, qui sépare la farine du son (voy. BLUTOIR).

BLUTER (all. *Beutel*, tamis, ou mieux *bure, bureau*), *v. a.* Passer la farine par le bluteau.

BLUTERIE, *s. f.* Usine où l'on blute la farine.

BLUTOIR, *s. m.* Meuble contenant un ou plusieurs bluteaux et servant à empêcher la farine de se disperser dans la bluterie. || Blutoir se dit aussi pour bluteau.

★ **B-MI** (bé-mi), *s. m.* Ancien nom de la septième majeure d'*ut*, aujourd'hui appelée *si*.

BOA (lat. *boa*), *s. m.* Serpent non venimeux (*coluber* ou *boa constrictor*), qui n'est dangereux que par sa grande taille et sa force. Les boas monstrueux. || Fourrure étroite et longue que les dames portent autour du cou.

BOBÈCHE (même radical que *bobine*), *s. f.* Petite pièce mobile et évasée qu'on adapte aux chandeliers. || *S. m.* Nom d'un célèbre joueur de parades du temps de l'Empire et de la Restauration, habile à représenter les niais, et qui, dans le langage populaire, désigne un niais, un sot.

BOBINE (lat. *bombus* ou *bombycinum?*), *s. f.* Petit cylindre de bois à rebords, servant à dévider du fil ou de la soie.

BOBINÉ, ÉE, *p. p.* de bobiner. Soie bobinée.

BOBINER, *v. a.* Dévider du fil, de la soie sur une bobine.

★ **BOBINETTE,** *s. f.* Pièce de bois qui servait jadis à fermer les portes dans les campagnes.

★ **BOBINEUSE,** *s. f.* Machine à rouler le fil de lin sur des bobines. || Ouvrière qui fait ce travail.

★ **BOBINOIR,** *s. m.* Rouet à bobiner.

BOBO, *s. m.* Dans le langage enfantin, petit mal, mal léger. Avoir un bobo au doigt.

BOCAGE (voy. *bois*), *s. m.* Petit bois, lieu ombragé.

★ **BOCAGE** ou **BOCCAGE** (voy. *bocard*), *s. m.* Fonte de bocage, fonte retirée en petits morceaux des laitiers soumis à un bocardage.

BOCAGER, ÈRE, *adj.* Qui hante les bois, les bocages, qui est dans les bocages. Les nymphes bocagères. || Embelli par des bocages. Le Léthé baigne en paix ces rives bocagères, DELILLE.

BOCAL (b. lat. *baucalis*, βαυκαλίς), *s. m.* Sorte de bouteille ou de vase à large ouverture et à col très-court. Des bocaux. || Globe de verre rempli d'eau dont les artisans se servent pour concentrer la lumière sur un point. || Sorte de grande embouchure pour les cors, serpents, etc.

BOCARD (all. *Pochwerk*), *s. m.* Machine qui écrase la mine avant de la fondre.

★ **BOCARDAGE,** *s. m.* Action de bocarder.

BOCARDÉ, ÉE, *p. p.* de bocarder. Mine bocardée.

BOCARDER, *v. a.* Passer au bocard.

BODRUCHE, *s. f.* Voy. BAUDRUCHE, seul usité.

BŒUF (au pluriel l'*f* ne se prononce pas. Lat. *bos.*), *s. m.* Quadrupède ruminant, servant surtout au labour des champs et à la nourriture de l'homme. || Bœuf gras, bœuf que les bouchers promènent au carnaval. || Bœuf violé, viélé ou villé, se disait autrefois du bœuf gras, parce qu'on le promenait au son d'une viole ou vielle. || Fig. et famil. C'est un bœuf, se dit d'un homme d'épaisse stature, ou d'un lourdaud. || C'est un bœuf pour le travail, se dit d'un homme qu'un travail long et pénible ne fatigue pas. || Bœuf, la chair de bœuf. Un bœuf à la mode, morceau de bœuf préparé d'une certaine manière. || Fig. et famil. C'est la pièce de bœuf, se dit de ce qui est habituel ou le plus important. || Œil-de-bœuf, petite fenêtre ronde ou ovale, pratiquée ordinairement à la couverture d'un bâtiment. || *Au pl.* Des œils-de-bœuf. || Prov. Mettre la charrue devant les bœufs, commencer par où l'on devrait finir, mettre devant ce qui devrait être derrière.

★ **BOG,** *s. m.* Jeu de cartes qui se joue avec un carton circulaire divisé en six compartiments.

BOGHEI (bo-ghè), *s. m.* Voiture légère, petit cabriolet découvert. || *Au pl.* Des bogheis.

BOHÈME ou **BOHÉMIEN, ENNE,** *s. m.* et *f.* Nom de bandes vagabondes, sans métier régulier, et se mêlant souvent de dire la bonne aventure : on leur donne aussi le nom d'égyptiens et de zingaris. || Par extens. Vagabond, qui est de mœurs déréglées. Vivre en bohème. || Foi de bohème, foi que les voleurs, les fripons, etc. se gardent entre eux. || C'est une bohémienne, se dit d'une femme adroite et intrigante, ou d'une femme dévergondée. || *S. f.* La bohème, l'ensemble des gens qui mènent une vie de bohème.

BOÏARD, *s. m.* Voy. BOYARD.

BOIRE (lat. *bibere*), *v. a.* Avaler un liquide. || Dépenser à boire. Il [mon aïeul] but ainsi son héritage, BÉRANGER. || Fig. Et d'enfants à sa table une riante troupe

Semblait boire avec lui la joie à pleine coupe, RAC. || Boire, dans le sens d'être obligé d'endurer. Malheureux que je suis ! il faut que je boive l'affront, MOL. || Absol. Boire du vin, aimer à boire. Cet homme boit beaucoup. || Boire à la santé de quelqu'un, faire des vœux pour quelqu'un en buvant. || On dit aussi : Boire la santé de quelqu'un. Je voudrais bien les remercier d'avoir bu ma santé, SÉV. || Boire comme un templier, boire excessivement. || Boire le vin, le coup de l'étrier, boire un coup avant de partir. || Boire, être ivrogne. Qui a bu boira. || Donner à boire, tenir un cabaret. || Chanson à boire, chanson de table. || Donner pour boire, donner une gratification en outre du salaire. || Après boire, après avoir bu, à son aise. || Boire, courir risque de se noyer. || S'imbiber, s'imprégner de. L'éponge boit l'eau. || Absol. Ce papier boit, il se laisse pénétrer par l'encre. || V. n. Dans les tanneries, faire boire les peaux, les mettre à la rivière. || T. de couturière. Faire boire une étoffe, tenir en cousant une pièce lâche contre l'autre tendue, de manière qu'avec des longueurs inégales elles arrivent au même point. || Se boire, v. r. Être bu. Ce vin se boit au dessert. || Prov. Le vin est tiré, il faut le boire, il n'y a plus à reculer. || C'est la mer à boire, c'est une chose qui ne peut se faire. || Il y a à boire et à manger, se dit d'un liquide trouble, et fig. d'une affaire qui présente de bons et de mauvais côtés. || Croyez cela et buvez de l'eau, se dit d'une chose qui ne mérite pas de croyance. || Il n'y a pas de l'eau à boire, il n'y a rien à gagner.

BOIRE, *s. m.* Ce qu'on boit à ses repas. || Fig. et famil. Il en oublie, il en perd le boire et le manger, il est tout à une occupation; sa passion l'absorbe.

BOIS (b. lat. *boscus*, all. *Busch*), *s. m.* La substance dure, compacte, solide, qui constitue la racine, la tige et les branches des arbres et des arbrisseaux. || Faire flèche de tout bois, mettre tout en œuvre pour réussir. || Être du bois dont on fait les généraux, les ministres, etc. Avoir le mérite, les qualités qu'exigent ces différentes fonctions. || Être du bois dont on fait les flûtes, avoir un caractère fort doux. || Les botanistes appellent particulièrement bois la partie du tronc des végétaux dicotylédonés qui est ligneuse et placée sous l'aubier. || Bois, bois à brûler ou bois de chauffage. Menu bois. Bois sec. Bois vert. || Fig. On verra de quel bois je me chauffe, de quoi je suis capable, quel homme je suis. || Bois de charpente ou de construction ou de menuiserie. Art de travailler le bois. || La coque d'un navire ou partie de cette coque. || Réunion d'arbres. Un bois d'oliviers. Bois sacré. Bois taillis. || Bouquet de bois, petite touffe de bois de haute futaie. || Homme des bois, nom vulgaire de l'orang-outang. || Les hôtes, les habitants des bois, les animaux qui vivent dans les bois, et particulièrement les oiseaux. || Fig. Être volé comme dans un bois, être volé d'une façon audacieuse ou sans pouvoir se défendre. || Rejetons des arbres. Pousser beaucoup de bois. || Objet fait de bois. Bois de lit. || Le bâton d'une lance et la lance même. Rompre un bois. || Charger un homme de bois, lui donner des coups de bâton. || Cornes rameuses du cerf et autres animaux. || Bois, nom donné à différents végétaux, par exemple : bois de rose, bois de brésil, bois de Sainte-Lucie, etc. || Prov. Trouver visage de bois, trouver la porte fermée, ne trouver personne, dans une maison où l'on fait visite. || Il n'est feu que de bois vert, on a besoin de l'activité des jeunes gens. || La faim chasse le loup du bois, la nécessité force à faire ce qu'on n'a ni l'habitude ni le goût de faire.

BOISAGE, *s. m.* Tout le bois dont on s'est servi pour boiser. || Ensemble des étais de bois qui soutiennent les parois des puits et des galeries de mines.

BOISÉ, ÉE, *p. p.* de boiser. Revêtu de planchettes de bois. Salle boisée. || Garni de forêts, de bois. Pays boisé.

* **BOISEMENT**, *s. m.* Action de mettre en forêts un terrain.

BOISER, *v. a.* Garnir de menuiserie. || Garnir de forêts. Boiser une contrée.

BOISERIE, *s. f.* Ouvrage de menuiserie dont on revêt les murs des appartements.

BOISEUX, EUSE, *adj.* Qui a la nature du bois. Racine boiseuse. || Peu usité; on dit ligneux.

BOISSEAU (b. lat. *busselus* ou *bustellus*, de *bustia*, boîte), *s. m.* Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches, valant 13 litres 01. || Aujourd'hui, demi-quart de l'hectolitre ou 12 litres 50. || Ce que cette mesure contient. Un boisseau de blé. || Fig. Il ne faut pas mettre la lampe, le chandelier, la lumière, etc. sous le boisseau, il ne faut pas cacher la vérité aux hommes.

* **BOISSELAGE** (anc. fr. *boissel*, boisseau), *s. m.* Travail, office de mesureur de blé.

BOISSELÉE (anc. fr. *boissel*, boisseau), *s. f.* Ce qu'un boisseau peut contenir. || Boisselée de terre, l'espace de terre qu'on peut ensemencer avec un boisseau de blé.

BOISSELIER (anc. fr. *boissel*), *s. m.* Artisan qui fait des boisseaux et divers ustensiles de ménage en bois.

BOISSELLERIE (*boisselier*), *s. f.* Le métier, le commerce du boisselier. || Les objets mêmes qu'il fabrique.

BOISSON (*boire*), *s. f.* Tout liquide qui se boit. || Le vin, le cidre, etc. Il a toujours de la boisson en cave. || Famil. Être adonné à la boisson, avoir des habitudes d'ivrognerie. || L'eau passée sur le marc de la vendange ou sur des fruits coupés en quartiers.

BOITE (*boire*), *s. f.* État du vin bon à boire. Ce vin n'est pas encore en boite. || Petit vin que l'on obtient en versant de l'eau sur le marc non entièrement pressuré.

BOÎTE (πυξίς), *s. f.* Petit coffre à couvercle. || Famil. On dirait qu'elle sort d'une boite, se dit d'une personne dont la toilette est d'une grande fraîcheur, et aussi d'une personne apprêtée, guindée. || Boite aux lettres, boîte d'un bureau de poste où le public dépose ses lettres. || Tabatière. || Ce que contient une boîte. Boîte de pastilles. || En termes d'artillerie, petit mortier de fer haut de sept ou huit pouces, qu'on tire dans les fêtes publiques. || En anat. Boîte du crâne, la cavité osseuse qui renferme le cerveau. || Prov. Dans les petites boites sont les bons onguents, se dit à propos des gens de petite taille à qui l'on fait le compliment de les préférer aux autres.

* **BOITEMENT**, *s. m.* Action de boiter, défaut de la marche d'une personne boiteuse, d'une machine qui marche inégalement.

BOITER (*boîte*, articulation), *v. n.* Marcher en s'appuyant imparfaitement sur une des jambes et en inclinant par conséquent le corps plus d'un côté que de l'autre.

* **BOITERIE**, *s. f.* État d'un animal qui boite.

BOITEUX, EUSE, *adj.* Qui boite. || Par extens. Table, chaise boiteuse, table, chaise qui a un pied plus court que les autres. || Châle boiteux, châle qui a une large bordure à un seul bout. || En typographie, colonne boiteuse, celle qui a plus ou moins de lignes qu'une autre de la même page. || Fig. On s'offense d'un esprit boiteux, PASC. || Qui manque de nombre. Phrase boiteuse. Des vers boiteux, qui n'ont pas la mesure. || *Subst.* Un boiteux, une boiteuse, un homme, une femme qui boite. || Fig. Attendre le boiteux (nom donné par plaisanterie au messager qui ne va pas assez vite), attendre la confirmation d'une nouvelle, le temps, l'occasion.

BOÎTIER, *s. m.* Boite à onguents. || Coffre où l'on serre les instruments et les pièces d'appareil de chirurgie.

BOL ou **BOLUS** (Lo-lus'. Βῶλος), *s. m.* Terre argileuse colorée, employée autrefois en médecine comme tonique et astringente. || Bol d'Arménie, argile ocreuse rouge. || Portion d'électuaire officinal ou magistral d'un poids déterminé, que l'on avale en une fois. || Bol alimentaire, masse arrondie que forme sur la langue l'aliment avant de passer dans le pharynx.

BOL (angl. *bowl*), *s. m.* Coupe, vase hémisphérique, dans lequel on met certaines boissons, telles que le lait, le punch. || Ce qu'un bol peut contenir. Un bol de lait.

BOLAIRE, *adj.* Terre bolaire ou sigillée, terre argileuse que les anciens employaient comme absorbante, antiputride, alexipharmaque.

* **BOLÉRO** (mot espagnol), *s. m.* Danse espagnole vive et à trois temps. || Air sur lequel on la danse.

BOLET (lat. *boletus*, βωλίτης), *s. m.* Champignon à chapeau sessile ou pédonculé, dont la surface inférieure est ordinairement garnie de tubes.

* **BOLIDE** (βολίς, de βάλλω), *s. m.* Sorte de météore igné qui traverse le ciel.

* **BOLIVAR** (nom propre), *s. m.* Chapeau d'homme.

BOLLANDISTE, *s. m.* Membre d'une société de savants

jésuites, qui continuent le recueil critique des Actes des saints, commencé par le P. Bolland.

BOLUS, *s. m.* Voy. BOL.

* **BOMBAGE**, *s. m.* Opération du vitrier qui a pour but de cintrer le verre au four.

BOMBANCE (lat. *bombus*), *s. f.* Ripaille, chère abondante. || Il est familier.

BOMBARDE (b. lat. *bombarda*, du lat. *bombus*), *s. f.* Machine de guerre usitée dans le moyen âge, qui servait à lancer de grosses pierres. || Pièce d'artillerie qui servait à lancer de gros boulets de pierre. || Galiote à bombes. || En mus. Sorte d'ancien hautbois; guimbarde. || Nom d'un des jeux de l'orgue.

BOMBARDÉ, ÉE, *p. p.* de bombarder.

BOMBARDEMENT, *s. m.* Action de bombarder.

BOMBARDER (*bombarde*), *v. a.* Écraser de bombes. || Fig. et famil. Accabler de mots piquants.

BOMBARDIER, *s. m.* Artilleur qui lance des bombes. || Il a vieilli; on dit artilleur.

BOMBASIN (b. lat. *bombacinus*, du lat. *bombyx*), *s. m.* Étoffe de soie. || Futaine sans envers.

BOMBE (lat. *bombus*), *s. f.* Globe de fer creux rempli de poudre qui, lancé avec un mortier, s'élève en l'air et retombant éclate quand la mèche a communiqué le feu à la poudre. || Fig. Tomber comme une bombe, arriver à l'improviste. || Famil. et fig. Malencontre, accident. La bombe va crever. Gare la bombe! || Boule en verre creux renfermant de la poudre fulminante.

BOMBÉ, ÉE, *p. p.* de bomber.

BOMBEMENT, *s. m.* État de ce qui est bombé; convexité. Le bombement d'un mur, d'un verre.

BOMBER (*bombe*), *v. a.* Rendre convexe à la façon d'une bombe. || *V. n.* Être convexe. Ce mur bombe.

BOMBEUR, *s. m.* Celui qui fabrique et qui vend des verres bombés.

* **BOMBYX** (βόμβυξ), *s. m.* Nom scientifique du ver à soie.

BON, ONNE (lat. *bonus*), *adj.* Qui réunit les qualités de son espèce. Bonne monnaie. Bon naturel. || Bon compagnon, bon vivant, homme agréable dans les parties de plaisir. || Bon garçon, homme commode et facile à vivre. || Faire contre mauvaise fortune bon cœur, bien supporter un revers. || Famil. Le bon temps, le temps passé. || Se donner du bon temps, se divertir. || De bons moments, des moments heureux. || Avoir bon pied, bon œil, bien marcher et bien voir, et fig. avoir de l'activité, de la vigilance. || Faire le bon apôtre, contrefaire l'homme de bien. || C'est bon, j'y consens; laissons cela. C'est bon, j'ai compris. || Absol. Il est bon, cela est bien imaginé. || T. de mar. Bon frais, vent assez fort, mais favorable. Bon plein, vent arrière qui remplit les voiles. || Galoper du bon pied, se dit d'un cheval qui, se mettant au galop, part du pied droit. || Fig. Mettre quelqu'un sur le bon pied, le réduire à faire ce qu'il doit, et aussi le mettre en une position avantageuse. || Être sur un bon pied, sur le bon pied, avoir une position avantageuse. || Strict, exact, rigoureux. Bonne garde. Bon compte. || Habile. Bon pilote. Bon poëte. || Heureux, favorable. Bonne nouvelle. Bon résultat. || Prendre les choses en bonne part, les prendre dans un sens favorable. || Bonne année, année favorable. Souhaiter la bonne année. || Bonne année, année où les biens de la terre sont abondants. || Bon an, mal an, en compensant les années improductives par les années productives. || Bon se dit des dispositions, des manières, de l'air. Il est en bonne humeur. Vous avez bon visage. || Avantageux, utile, convenable, salutaire. Bonne résolution. Un bon conseil. Bon air. || Trouver bon, approuver. || Comme bon vous semble, à votre volonté. || Bon plaisir, consentement, agrément, et dans un sens défavorable, volonté absolue, capricieuse. Se dit dans ce sens des gouvernements absolus: Le régime du bon plaisir. || À quoi bon, à quoi bon de, pourquoi. || Propre à. Terrain bon pour la vigne. Eau bonne à boire. || C'est bon à vous de..., il vous convient particulièrement de, etc. || Solide, qui a du crédit, de la fortune; qui est garanti. Une bonne caution. De bons revenus. || Faire une dette bonne, s'en porter caution. Être bon pour..., pouvoir payer. || *Subst.* Vous pouvez compter sur 50 pistoles, je vous en fais bon, LESAGE. || Bon argent, de la monnaie qui a cours, et fig.: Quoi! tu prends pour de bon argent ce que je viens de dire! MOL. || Jouer bon jeu, bon argent, se dit quand il faut payer comptant si l'on perd. || Fig. À bonnes enseignes, à juste titre, avec toute garantie. || Grand, considérable. Une bonne provision de livres. Boire de bons coups. || Fig. Avoir bon courage, être plein de courage. || Choisi, distingué, noble, élevé. Bonne famille. Homme de bonne compagnie. || Un bon bourgeois, un bourgeois honorable, et aussi un simple bourgeois. || Bonne ville, nom que l'on donnait, dans l'ancienne monarchie, à un certain nombre de villes importantes. || Honnête, vertueux, juste, droit, raisonnable, sensé. De bons jeunes gens. Bonnes mœurs. La bonne cause. Le bon droit. La bonne foi. || Plaisant, spirituel. Un bon mot. || Qui a de la bonté. Un bon roi. Être bon pour quelqu'un. || Je suis bon de l'écouter, je pousse la bonté trop loin en l'écoutant. || Le bon Dieu, Dieu considéré comme l'être bon par excellence. || Un bon Dieu, une image du Christ ou un crucifix. || Simple, crédule. Bon homme. || Souvent bon sert uniquement à donner de l'énergie à l'expression. J'ai fait quatre bonnes lieues. || Bon poids, bonne mesure, poids, mesure qui sont au delà du poids, de la mesure exacte. || Bon s'emploie comme terme affectueux. Une bonne vieille. Mon bon, ma bonne, termes d'amitié. || T. de comm. Bon à payer. Bon pour mille francs. || Bon à tirer, mot qu'on écrit sur la dernière épreuve pour indiquer qu'une feuille peut être tirée, et *subst.* un bon à tirer. || Bonne feuille, feuille d'un ouvrage tirée sur le papier définitif. || Bonne au féminin s'emploie dans diverses locutions. La bailler, la donner bonne, tromper quelqu'un, lui faire pièce. La garder bonne, garder rancune. En dire, en écrire de bonnes, faire des reproches de vive voix ou par écrit. Courte et bonne, se dit de la vie d'un homme qui l'use rapidement dans les plaisirs. || À la bonne, naïvement, sans façon. || À la bonne heure, à propos. || À la bonne heure est aussi une phrase d'acquiescement. || De bonne heure, tôt, par opposition à tard. || Prov. À quelque chose malheur est bon, quelque avantage provient d'un accident fâcheux. || À bon chat, bon rat, bien attaqué, bien défendu. || Les bons comptes font les bons amis, rien n'entretient mieux les bons rapports que de régler exactement les affaires d'intérêt. || A bon vin point d'enseigne, il n'est pas nécessaire de vanter ce qui est bon.

BON, *s. m.* Ce qui est bon. Il a préféré le bon à l'utile. || Bonnes qualités soit dans une personne, soit dans une chose. Cet homme a du bon. Tirer d'un sujet tout ce qu'il y a de bon. || Du bon, de bon vin. || Avoir du bon, l'emporter, obtenir l'avantage. || Du bon du cœur, cordialement. || Le bon, ce qu'il y a d'effectif, de plaisant, de surprenant, de piquant. Le bon de l'affaire, c'est que... || Ce qui donne du bien-être, du plaisir; ne se dit guère qu'avec *jour*, *heure*, *moment*. Quelques jours de bon. || Il fait bon, il fait un bon temps. || Il fait bon, il est utile, agréable. Il fait bon se promener. Il ne faisait pas bon s'attaquer à eux, Boss. || Il y fait bon, l'occasion est favorable. || Il fait bon ici, on y est bien. || Il ne fait pas bon ici, on y court des dangers. || *S. m. pl.* Les bons, les gens de bien.

BON, *adv.* De la bonne manière, bien. || Sentir bon, avoir une odeur agréable. || Tenir bon, résister, se soutenir. || Bon! bon! exclamation qui exprime la surprise et en plus l'approbation ou le désappointement. Allons bon! Bon! vous voulez m'en faire accroire. || *Tout de bon*, *loc. adv.* Véritablement, sérieusement. Pleurer tout de bon. Parler tout de bon. || Au lieu de *tout de bon*, seul consacré par le bon usage, on dit vulgairement et à tort *pour de bon*: Jouons pour de bon. || Coûter bon, coûter cher, au propre et au figuré.

BON, *s. m.* Autorisation de payer pour le compte de celui qui l'a signée. Bon d'un banquier. Bon sur le trésor. || Fig. Mettre son bon à tout, être d'une extrême facilité. || Billet qui autorise à recevoir une certaine chose; garantie écrite. Bon de pain.

BONACE (ital. *bonaccia*, du lat. *bonus*), *s. f.* Calme de la mer après un orage. || Ce mot, très-usité dans le XVIIe siècle au figuré, ne l'est plus guère maintenant.

BONASSE (*bon* et la finale péjorative *asse*), *adj.* Qui est d'une bonté trop simple.

⋆ **BONBEC** (*bon* et *bec*), *s. f.* Sobriquet par lequel le peuple désigne une femme bavarde. Marie bonbec.

BONBON (*bon*), *s. m.* Dragées, sucreries.

⋆ **BONBONNE**, *s. f.* Sorte de dame-jeanne, et aussi dans le Midi vase de fer-blanc pour mettre l'huile.

BONBONNIÈRE, *s. f.* Petite boîte à bonbons. || Fig. Une bonbonnière, une petite maison élégante et commode.

BON-CHRÉTIEN, *s. m.* Sorte de grosse poire. || *Au pl.* Des bons-chrétiens ou des poires de bon-chrétien.

BOND (voy. *bondir*), *s. m.* Mouvement d'un corps qui, heurtant un autre corps, rejaillit. || Prendre la balle au bond, la saisir au moment où elle bondit, et fig. faire une chose au moment opportun. || Faire faux bond, en parlant de la balle, dévier en bondissant, et fig. manquer à un engagement. || Saut. La course du chat n'est qu'une succession de bonds. || Fig. Style incohérent, qui va par sauts et par bonds, VOLT.

BONDE (voy. *borne*), *s. f.* Large ouverture destinée à laisser écouler toute l'eau d'un étang. || Trou rond par lequel on remplit un tonneau. || Le morceau de bois qui sert à boucher la bonde d'un tonneau. On dit plus souvent bondon. || Fig. Je lâche la bonde à mes larmes, J. J. ROUSS.

BONDÉ, ÉE, *p. p.* de bonder. Navire bondé.

BONDER (*bonde*), *v. a.* Charger un bâtiment autant qu'il est possible.

BONDIR (b. lat. *bombitare*), *v. n.* Faire un ou plusieurs bonds. Les troupeaux de moutons qui bondissent sur l'herbe, FÉN. || Fig. Se soulever, en parlant de l'estomac. Un dégoût qui lui faisait bondir le cœur, SÉV.

BONDISSANT, ANTE, *adj.* Qui bondit.

BONDISSEMENT, *s. m.* Mouvement de ce qui bondit. || Bondissement de cœur, soulèvement d'estomac, nausées, dégoût profond.

BONDON (*bonde*), *s. m.* Morceau de bois court et cylindrique qui sert à boucher la bonde d'un tonneau. || Fromage de Neufchâtel affiné, qui a la forme d'un bondon.

BONDONNÉ, ÉE, *p. p.* de bondonner.

BONDONNER, *v. a.* Boucher avec un bondon.

⋆ **BONDRÉE**, *s. f.* Espèce d'oiseau de proie.

BONDUC, *s. m.* Arbrisseau épineux des Indes.

BON-HENRI, *s. m.* Plante herbacée qui ressemble à l'épinard, dite aussi épinard sauvage.

BONHEUR (*bon* et *heur*), *s. m.* Événement heureux, chance favorable. || Succès. Le bonheur des armes françaises. || Dans ce sens il s'emploie aussi au pluriel. Il lui pourrait arriver tous les malheurs et tous les bonheurs du monde, VAUGELAS. || Porter bonheur, annoncer, procurer bonne chance. || Avoir du bonheur, être favorisé par le hasard. || Jouer avec bonheur, être en bonheur, avoir chance au jeu, et fig. jouer de bonheur, réussir contre toute espérance. || Famil. Au petit bonheur! arrive ce qu'il pourra! || Par bonheur, par bonne chance. || De bonheur, même sens. || État heureux, état de pleine satisfaction et de jouissance. Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule, RAC. || Le bonheur éternel, la félicité des élus. || Le bonheur de, avec un infinitif, la satisfaction de. Il a eu le bonheur de conserver longtemps sa mère. || Avoir le bonheur de, formule de civilité. Depuis que j'ai eu le bonheur de vous voir. || Bonheur du jour, sorte de petit meuble.

BONHOMIE, *s. f.* Qualité de celui qui est à la fois bon de cœur et simple de manières. || En un sens défavorable, simplicité excessive et crédule.

BONHOMME, *s. m.* Homme plein de bonté, de facilité. Faire le bonhomme. || Homme simple et peu avisé. || Homme qui commence à vieillir. || Anciennement, parmi les gens de guerre, le bonhomme, Jacques Bonhomme, le paysan. || Famil. Un petit bonhomme, un petit garçon. || Figure dessinée négligemment, et aussi figure de plomb. || *Au pl.* Bonhomme fait bonshommes; mais, pour éviter l'idée de faiblesse ou de simplicité, on dit aussi au pluriel bonnes gens.

BONI (*boni*, génit. du lat. *bonus*), *s. m.* Somme restée sans emploi sur une dépense. || Au mont-de-piété, ce qui revient sur un gage qu'on a laissé vendre. || *Au pl.* Des bonis.

BONIFICATION (*bonifier*), *s. f.* Amélioration. || Augmentation du produit d'une affaire.

BONIFIÉ, ÉE, *p. p.* de bonifier.

BONIFIER (lat. *bonus* et *ficare*, fréq. de *facere*), *v. a.* Rendre meilleur. || Suppléer un déficit. || Se bonifier, *v. r.* S'améliorer.

⋆ **BONIMENT** (*bon*), *s. m.* Parade de charlatan. || Par analogie, manœuvres pour tromper.

BONITE (b. lat. *boniton*), *s. f.* Poisson de mer, espèce de thon.

BONJOUR (*bon* et *jour*), *s. m.* Terme de salutation. Je vous souhaite le bonjour. || Elliptiquement. Bonjour, monsieur. Bonjour à monsieur le docteur.

BONNE, *s. f.* Femme de service; fille chargée de soigner un enfant. || Contes de bonnes, contes dont les bonnes amusent les enfants.

BONNE-DAME, *s. f.* Plante potagère qu'on nomme autrement belle-dame ou arroche. || *Au pl.* Des bonnes-dames.

BONNEMENT, *adv.* De bonne foi, naïvement, avec simplicité. || Vraiment; en ce sens, il ne s'emploie qu'avec la négation. Je ne puis bonnement oublier cette offense.

BONNET (b. lat. *bonetus*, sorte d'étoffe, du lat. *bonus*), *s. m.* Coiffure d'homme sans rebords. Bonnet de coton. || Bonnet de police, coiffure des militaires en petite tenue. || Bonnet à poil, coiffure en poil noir portée par certaines troupes. || Fig. Jeter son bonnet par-dessus les moulins, braver l'opinion, les bienséances. || Prendre une chose sous son bonnet, imaginer un fait sans fondement. || Ce sont deux têtes dans un bonnet, ils sont toujours de la même opinion, du même sentiment. || Mettre la main au bonnet, saluer. || Coup de bonnet, salutation. || Être triste comme un bonnet de nuit, être chagrin. || C'est bonnet blanc et blanc bonnet, il n'y a point de différence. || Parler à son bonnet, se parler à soi-même. || Mettre son bonnet de travers, entrer en mauvaise humeur. || Avoir la tête près du bonnet, être vif, emporté. || Coiffure des docteurs, des avocats, des juges, des professeurs. || Prendre le bonnet de docteur ou simplement le bonnet, se faire recevoir docteur. || Fig. Un gros bonnet, un personnage important. || Opiner du bonnet, ne faire qu'ôter son bonnet en signe d'assentiment, accéder, sans aucune modification, à l'avis des autres. || Y jeter son bonnet, ne pouvoir résoudre la difficulté proposée. || Coiffure de gaze, de mousseline, de tulle, de dentelle, etc. à l'usage des femmes. || Bonnet phrygien, coiffure qu'on donne ordinairement aux images de la Liberté, de la République. || Bonnet rouge, coiffure adoptée par les sans-culottes en 1793, et depuis lors symbole de l'esprit révolutionnaire. || Bonnet chinois, dit aussi chapeau chinois, instrument de musique militaire garni de sonnettes. || Bonnet turc, sorte de potiron. || Bonnet-de-prêtre, bonnet-d'électeur, bonnet-à-prêtre, noms vulgaires d'une espèce de courge. || Bonnet carré, nom vulgaire du fusain.

BONNETADE, *s. f.* Coup de bonnet, salut. || Il a vieilli.

BONNETÉ, ÉE, *p. p.* de bonneter.

BONNETER, *v. a.* Rendre des respects et des soins assidus, surtout en parlant de sollicitations humbles et fréquentes. || Fig. Opiner du bonnet, n'avoir pas d'avis.

BONNETERIE, *s. f.* Métier, ouvrage, commerce de bonnetier.

BONNETEUR, *s. m.* Celui qui prodigue les révérences et les compliments.

BONNETIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou qui vend des bonnets, des bas et d'autres objets de tricot.

BONNETTE, *s. f.* Ouvrage avancé qui est au delà de la contrescarpe, en forme de petit corps de garde, et dont les deux faces forment un angle saillant.

BONNETTE (*bonnet*), *s. f.* Petites voiles qu'on ajoute aux grandes pour présenter une plus grande surface au vent.

BONSOIR (*bon* et *soir*), *s. m.* Terme de salutation pour le soir. || Elliptiquement. Bonsoir, monsieur. Bonsoir à monsieur votre frère. || Popul. Dire bonsoir à la compagnie, mourir. || Bonsoir! c'est-à-dire l'affaire est manquée.

BONTÉ (lat. *bonitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est bon. Bonté des terres. Bonté d'une marchandise. || Justice. Bonté d'une cause. || Douceur, indulgence, bienveillance. La bonté de Dieu. Votre bonté pour moi. || *Au pl.* Actes de bienveillance. Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés? RAC. || La bonté, les bontés, termes de politesse. Je suis confus de vos bontés. Ayez la bonté de. || Trop grande facilité. Tu as trop de bonté pour lui.

BONZE (japonais *bozu*, prêtre), *s. m.* Prêtre chinois ou japonais de la religion bouddhiste. || *Au fém.* Bonzesse, Volt. Des dictionnaires donnent aussi bonzelle.

★ **BONZERIE**, *s. f.* Monastère de bonzes.

BOQUILLON (*ll* mouillées. Voy. *bûcheron*), *s. m.* Bûcheron. || Il est vieux.

BORACIQUE, *adj.* Voy. BORIQUE.

★ **BORACITE**, *s. f.* Substance vitreuse qu'on trouve dans les carrières de plâtre.

★ **BORATE**, *s. m.* Genre de sels formés par l'acide borique avec les bases salifiables.

★ **BORATÉ, ÉE**, *adj.* Qui contient de l'acide borique.

BORAX (hébreu *borak*, blanc), *s. m.* Sous-borate de soude.

BORBORYGME (βορβορυγμός), *s. m.* En méd. Bruit sourd, murmure produit dans l'abdomen par le déplacement des gaz intestinaux.

BORD (anc. h. all. *bort*, planche), *s. m.* Côté d'un vaisseau. || Virer de bord, changer de route, et fig. changer de conduite. || Vaisseau de haut bord, autrefois tout bâtiment qui naviguait au long cours, par opposition aux petits bâtiments, vaisseaux de bas bord; aujourd'hui vaisseau de guerre à plusieurs ponts. || Bord à bord, locution adverbiale qui s'emploie pour exprimer la proximité de deux bâtiments. Les deux vaisseaux étant bord à bord. || Par extens. La rivière est bord à bord du quai, elle est si haute qu'elle affleure le quai. || Bordée. Le navire courait des bords. || Courir bord sur bord, louvoyer à petites bordées. || Fig. et dans le langage familier, être du bord de quelqu'un, être de son avis, de son parti. || Le vaisseau même. Aller ou monter à bord. || Extrémité d'une surface quelconque. Les bords d'un chapeau. || Rivage de la mer. || Par extens. et en langage poétique, région, pays. || Les sombres bords, la demeure des morts. || Bord, le rivage d'un fleuve, d'une rivière, d'un lac, d'un torrent. || Ce qui borde un puits, une fontaine, un fossé. || Fig. Vieillard qui est sur le bord du tombeau, sur le bord de sa fosse. || Le bord du précipice, de l'abîme. || Limite d'un chemin. Au bord de la route. || Orifice d'un vase. Remplir un verre jusqu'aux bords. || Famil. Un rouge bord, un verre plein de vin jusqu'au bord. || Bout, en parlant des lèvres Le bord des lèvres. Avoir un mot sur le bord des lèvres, être sur le point de se le rappeler et de le prononcer. || Fig. Avoir l'âme sur le bord des lèvres, être près de mourir. || Tour des yeux. Il a le bord des yeux rouge. || Bordure d'un vêtement, galon. Tunique ayant un bord de pourpre.

BORDAGE, *s. m.* Planches épaisses qui forment le revêtement de la membrure intérieure d'un navire. || Ce qui borde une chose. || Action, manière de border un soulier, un chapeau, un habit, etc.

BORDAILLER ou **BORDAYER**, *v. n.* Voy. BORDEYER.

★ **BORDE** (mot germ. et celtique), *s. f.* Nom employé dans quelques provinces pour désigner une métairie.

★ **BORDÉ**, *s. m.* Galon d'or, d'argent ou de soie, qui sert à border les vêtements, les meubles.

BORDÉ, ÉE, *p. p.* de border. Voile bordée. || Entouré. Une île bordée de rochers. Yeux bordés de rouge.

★ **BORDEAUX (VIN DE)** ou vulgairement **BORDEAUX**, *s. m.* Produit des vignobles des environs de Bordeaux. Du vin de Bordeaux rouge. Du bordeaux blanc.

BORDÉE (*bord*), *s. f.* Toute la ligne d'artillerie qui est sur le flanc d'un vaisseau. Lâcher une bordée. || Décharge simultanée de tous les canons d'un même côté du vaisseau. || Fig. Une bordée d'injures, injures nombreuses et violentes. || Chemin que fait un bâtiment, jusqu'à ce qu'il vire de bord. Courir des bordées.

BORDER (*bord*), *v. a.* Revêtir de bordages la membrure d'un navire. || Étendre, s'étendre le long de certaines choses, en forme de bords. Les gazons dont un printemps éternel bordait son île, Fén. || Par extens. Border un champ de fossés, de haies. || T. de peint. et de grav. Entourer les figures d'un tableau d'une teinte qui les fasse ressortir. || Occuper le bord. Nous ne pouvons border tous ces retranchements, Volt. || Border la haie, en parlant de troupes, être rangé en longue ligne sur le chemin que doit parcourir un cortége. || Border un lit, replier le bord de la couverture sous le premier matelas. || T. de mar. Border une voile, la tendre par en bas. || Garnir le bord d'une étoffe, d'un vêtement avec un ruban, un galon. || T. de mar. Côtoyer.

BORDEREAU (dimin. de *bord*), *s. m.* Note explicative et détaillée, article par article. || État des espèces diverses qui composent une somme ou le montant d'une caisse. || Bordereau de compte, récapitulation et balance du débit et du crédit. || Bordereau d'agent de change, état de ses opérations. || Bordereau d'inscription hypothécaire, état des créances à raison desquelles on requiert inscription d'hypothèque.

★ **BORDEYER** (*bord*), *v. n.* T. de mar. Gouverner alternativement d'un côté et de l'autre, lorsqu'on n'a point le vent favorable.

BORDIER (*bord*), *adj.* et *s. m.* Un bâtiment bordier, un bordier, bâtiment qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIGUE (b. lat. *bordigala*, dimin. de *borda*), *s. f.* Enceinte formée avec des claies sur le bord de la mer, pour prendre du poisson ou pour le conserver vivant.

★ **BORDOYER**, *v. a.* En peint. et grav. Border, entourer.

BORDURE (*border*), *s. f.* Ce qui garnit le bord de quelque chose. Bordure de chapeau. || La bordure d'un bois, les arbres qui en forment la lisière. || La bordure d'une allée, les fleurs, les plantes qui la garnissent. || Bordure de pavé, rang de gros pavés qui retiennent chacun des deux côtés d'une chaussée. || Cadre d'un tableau, d'une gravure. || Par extens. Ses yeux de travers avaient une bordure d'écarlate, Fén.

★ **BORDURÉ, ÉE**, *adj.* Garni d'une bordure.

BORE (*borax*), *s. m.* Corps simple métalloïde, radical de l'acide borique.

BORÉAL, ALE (lat. *borealis*), *adj.* Qui est ou qui se montre du côté du nord. || Aurore boréale, phénomène lumineux qui se montre particulièrement dans les contrées boréales. || Le pluriel masculin *boréaux* est peu usité.

BORÉE (lat. *Boreas*, Βορέας), *s. m.* Le vent du nord, en style poétique.

BORGNE (origine inconnue), *adj.* À qui il manque un œil. || Fig. Changer son cheval borgne contre un aveugle, changer une position médiocre pour une pire. || Jaser comme une pie borgne, parler sans cesse. || Fig. Chétif, sans apparence. Une maison borgne. || Un cabaret borgne, cabaret mal famé ou de mauvaise apparence. || Un compte borgne, dont les articles ne sont pas clairs. || *Subst.* Un borgne. || Prov. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois, parmi les incapables les gens médiocres ne laissent pas de briller.

BORGNESSE, *s. f.* Femme ou fille borgne. || Ne s'emploie que pour dénigrer ou pour se moquer.

BORIQUE, *adj.* Se dit de l'acide formé d'oxygène et de bore.

BORNAGE, *s. m.* Action de planter des bornes pour marquer les limites d'une propriété rurale.

BORNE (b. lat. *bodina*), *s. f.* Tout ce qui sert à séparer deux champs l'un de l'autre. || Colonne qui marquait le bout de la carrière dans les cirques anciens. || Borne milliaire, borne qui servait à indiquer, sur les chemins romains, chaque distance de mille pas. || Sur nos routes, les bornes qui marquent les distances en kilomètres. || *Au pl.* Tout ce qui sépare un État d'un autre. || Extrémité, fin de l'étendue, de la durée. Les bornes de la vie. Le ciel qui est sans bornes. || Fig. Son orgueil s'éleva au delà de toutes bornes, Boss. Je saurai mettre une borne à tes déréglements, Mol. || Sortir des bornes, faire ce qu'il ne convient pas de faire. || Pierres plantées près des murs, à l'encoignure des édifices, à côté des portes, pour les préserver du choc des voitures. || Fig. Il est là planté comme une borne, il reste debout sans remuer. || Borne-fontaine, fontaine en forme de borne.

BORNÉ, ÉE, *p. p.* de borner et *adj.* Qui a reçu des bornes. || Restreint, resserré, au propre et au figuré. Borné par le temps. Borné dans sa durée. Vue bornée par un bois. || Peu considérable. Nos besoins sont bornés. || Petit, restreint, en parlant de l'intelligence, de la capacité. Intelligence bornée. || Qui est sans capacité, sans intelligence, en parlant des personnes. Un homme borné.

BORNER, *v. a.* Séparer deux choses par des bornes. Borner un champ. || Fixer les limites, limiter. Le Rhin bornait l'empire romain. || Fig. Restreindre, circonscrire. Borner son discours. Rien ne doit le borner dans sa cha-

rité, Mass. || Se borner, *v. r.* Se prescrire des bornes, se restreindre, s'arrêter à. Se borner au strict nécessaire. || Absol. Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire, Boil. || Être borné.

BORNOYÉ, ÉE, *p. p.* de bornoyer.

BORNOYER (pour *borgnoyer*, de *borgne*), *v. a.* Regarder d'un œil en fermant l'autre, pour vérifier un alignement, une surface plane. || Placer des jalons de distance en distance.

* **BORRAGINÉE** (lat. *borrago*), *s. f.* Famille de plantes dont la bourrache est le type.

BOSAN (mot turc), *s. m.* Breuvage turc fait avec du millet bouilli dans l'eau.

BOSEL (altéré de l'anc. fr. *boissel*, boisseau), *s. m.* Membre rond qui est la base des colonnes, et qu'on nomme plus communément tore.

BOSPHORE (lat. *Bosphorus*), *s. m.* Nom du détroit qui sépare la Thrace de l'Asie Mineure, et par extension tout détroit de peu d'étendue.

BOSQUET (b. lat. *boschettum*, dimin. de *boscus*, bois), *s. m.* Petit bois, touffe d'arbres.

BOSSAGE (*bosse*), *s. m.* Nom que les architectes donnent à certaines grosses pierres qui excèdent la surface d'un mur. Bossage rustique, bossage vermiculé, etc.

BOSSE (b. lat. *bocia*, de l'all. *Butz*), *s. f.* Enflure, tumeur par suite d'une contusion, d'une chute. || Famil. Ne demander, ne chercher que plaie et bosse, rechercher ou exciter les querelles. || Dans le système phrénologique, protubérance en certain point du crâne considérée comme indiquant certaines facultés. || Avoir la bosse de quelque chose, avoir des dispositions. Il a la bosse de la musique. || Protubérance, grosseur contre nature qui se forme au dos, et qui se manifeste aussi à la poitrine. || Protubérance naturelle qui est au dos de quelques animaux. La bosse du chameau. || Toute élévation sur une surface. Un plat d'argent plein de bosses. || En anat. Éminence arrondie qui se voit sur certains os. Bosse frontale. || Au jeu de paume, endroit de la muraille, du côté de la grille, lequel renvoie la balle dans le dedans. || Fig. Donner dans la bosse, être dupe. || En sculpture et peint. Relief. Ouvrages de ronde bosse, de plein relief, les statues. Ouvrages de demi-bosse, les bas-reliefs. || Peindre, dessiner d'après la bosse, peindre, dessiner d'après une figure moulée. || T. d'arts. Convexités extérieures servant à l'ornement. Vaisselle en bosse, vaisselle travaillée en relief. || T. de mar. Bouts de corde qui servent à rejoindre des parties séparées, ou à saisir des cordages et d'autres choses.

BOSSÉ, ÉE, *p. p.* de bosser. Un câble bossé.

BOSSELAGE, *s. m.* Travail en bosse sur la vaisselle.

BOSSELÉ, ÉE, *p. p.* de bosseler.

BOSSELER, *v. a.* Travailler en bosse de la vaisselle, de l'argenterie. || Déformer par des bosses. || Se bosseler, *v. r.* Être déformé par des bosses.

* **BOSSELURE.** *s. f.* Produit du travail en bosse ; sorte de bosse sur une pièce d'argenterie.

BOSSEMAN (all. *Botsmann*), *s. m.* Autrefois, sous-officier de marine ayant le grade intermédiaire entre ceux de contre-maître et de quartier-maître.

BOSSER, *v. a.* T. de mar. Retenir avec des bosses.

BOSSETTE (dimin. de *bosse*), *s. f.* Ornement en bosse aux deux côtés du mors d'un cheval.

BOSSOIR (*bosse*), *s. m.* Chacune des deux pièces de bois qui servent à suspendre et à hisser les ancres.

BOSSU, UE, *adj.* Qui a une bosse au dos ou à la poitrine, par un vice de conformation. || *Subst.* Un bossu, une bossue. || Rire comme un bossu, rire aux éclats, par allusion à la voix stridente des bossus. || Inégal, montueux. Terrain bossu. || Peu usité en ce sens.

BOSSUÉ, ÉE, *p. p.* de bossuer. Argenterie bossuée.

BOSSUER (*bossu*), *v. a.* Faire par accident des bosses à de la vaisselle, à de l'argenterie, etc. || Se bossuer, *v. r.* Ce plat s'est bossué.

BOSTANGI (mot persan), *s. m.* Nom des jardiniers du sérail qui sont enrégimentés et employés à la garde du Grand Seigneur.

BOSTON (nom de ville), *s. m.* Jeu de salon qui se joue à quatre personnes, avec un jeu de cinquante-deux cartes et des paniers de fiches, comme le reversis.

BOT (bo. All. *butt*), *adj. m.* Usité seulement dans pied bot, pied contrefait par quelque contracture ou lésion permanente des muscles. || *Subst.* Un pied bot, un homme qui a un pied bot. || *Au pl.* Des pieds-bots.

BOTANIQUE (βοτανική), *s. f.* Science qui a pour objet la connaissance, la description et la classification des végétaux. || *Adj.* Région botanique, espace offrant un certain nombre de plantes qui lui sont particulières. || Jardin botanique, jardin où l'on rassemble un grand nombre de plantes pour l'étude et la curiosité. || Géographie botanique, étude des contrées par rapport aux plantes qui leur sont propres.

* **BOTANISER,** *v. n.* Herboriser.

BOTANISTE, *s. m.* Celui qui étudie la botanique, qui est savant en botanique.

BOTARGUE, *s. f.* Voy. BOUTARGUE.

BOTTE (anc. h. all. *boss*, faisceau), *s. f.* Quantité déterminée de choses de même espèce qu'on a liées ensemble. Botte de foin, de paille, de radis, etc. || Botte de soie, écheveaux de soie liés ensemble. || Famil. Une botte de paperasses, une grande quantité de papiers.

BOTTE (b. lat. *botta*, βοῦτις, all. *Butte*), *s. f.* Sorte de tonneau.

BOTTE (voy. le précédent), *s. f.* Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe, et quelquefois une partie de la cuisse. || Coup de botte, coup de pied. || Avoir du foin dans ses bottes, avoir des ressources, de l'argent. || Prendre ses bottes de sept lieues, se préparer à partir et à marcher rapidement, par allusion aux bottes du Petit Poucet. || À propos de bottes, hors de tout propos. || Graisser ses bottes, se préparer à partir, et fig. être sur le point de mourir. || Fig. et famil. La terre qui s'attache à la chaussure dans un terrain gras. || T. de manége. Serrer la botte, serrer le cheval avec les jambes. Ce cheval va à la botte, il cherche à mordre son cavalier. || Fig. Aller à la botte, dire des choses piquantes.

BOTTE (esp. *bote*), *s. f.* Coup de fleuret ou d'épée. || Botte secrète, coup dont la parade est inconnue de l'adversaire. || Fig. Pousser, porter une botte à quelqu'un, lui faire une interpellation, une attaque imprévue.

BOTTÉ, ÉE, *p. p.* de botter. || Fig. Il faut être toujours botté et prêt à partir, il faut être toujours préparé à mourir. || Un singe botté, un homme petit, mal fait et embarrassé dans son accoutrement.

BOTTELAGE, *s. m.* Action de botteler du foin, de la paille, etc.

BOTTELÉ, ÉE, *p. p.* de botteler.

BOTTELER, *v. a.* Lier en bottes.

* **BOTTELETTE,** *s. f.* Petite botte de foin, de paille, etc.

BOTTELEUR, *s. m.* Celui qui fait des bottes de foin, de paille, etc.

BOTTER (*botte*), *v. a.* Fournir des bottes, faire des bottes à quelqu'un. || Absol. Ce cordonnier botte bien. || Mettre des bottes à quelqu'un. || Se botter, *v. r.* Mettre ses bottes. || Se botter, se disposer à partir. || Fig. Amasser beaucoup de terre autour de ses pieds en marchant.

* **BOTTERIE,** *s. f.* Atelier, boutique de bottes.

BOTTIER, *s. m.* Cordonnier qui fait des bottes.

* **BOTTILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* Petite botte de racines ou d'herbes que l'on porte au marché.

BOTTINE, *s. f.* Petite botte courte et légère à l'usage des femmes, des enfants et même des hommes. || Appareil chirurgical en forme de bottine, destiné à remédier aux vices de conformation du pied ou du bas de la jambe.

BOUC (mot celtique), *s. m.* Mâle de la chèvre, qui répand une odeur forte et désagréable. || Fig. Homme très-désagréable ou qu'on doit fuir. || Fig. Barbe de bouc ou bouc, barbe qu'un homme porte seulement sous le menton. || Dans le Lévitique, bouc émissaire, bouc que l'on chassait dans le désert, après l'avoir chargé de malédictions que l'on voulait détourner de dessus le peuple ; de là fig. homme sur lequel on fait retomber les torts des autres. || Outre remplie de vin ou d'huile.

BOUCAGE (*bouc*), *s. m.* Genre de plantes de la famille des ombellifères, employées en médecine.

BOUCAN (mot caraïbe), *s. m.* Lieu où les Caraïbes fument leurs viandes ; le gril de bois sur lequel ils les fument. || Dans le langage populaire et très-bas, vacarme, sans doute par allusion à la vie bruyante des boucaniers.

BOUCANÉ, ÉE, *p. p.* de boucaner. Viande boucanée.

BOUCANER (*boucan*), *v. a.* Faire sécher de la viande ou du poisson à la fumée. || *V. n.* Aller à la chasse des bœufs sauvages ou autres bêtes pour en avoir les peaux.

BOUCANIER (*boucan*), *s. m.* Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages. || Gros et long fusil pour cette chasse. || Par extens. Pirates qui infestaient les Antilles.

BOUCARO (esp. *bujaro*), *s. m.* Terre odorante et rougeâtre dont on fait des théières, des vases à rafraîchir. || On trouve aussi bocaro et bucaro.

BOUCASSIN (b. lat. *boccasinus*), *s. m.* Futaine pour doublure.

BOUCAUT (b. lat. *bucellus*, de *butta*, botte), *s. m.* Tonneau qui sert à renfermer certaines marchandises sèches. Un boucaut de sucre, de morue.

⋆ **BOUCHAGE,** *s. m.* Ce qui sert à boucher une ouverture. || Action de boucher. Le bouchage des bouteilles.

BOUCHE (lat. *bucca*), *s. f.* Cavité située à la face et par où les aliments sont introduits dans le corps. || Faire venir l'eau à la bouche, se dit d'un aliment appétissant. || Bonne bouche, saveur agréable dans la bouche. || Garder pour la bonne bouche ou pour faire bonne bouche, réserver pour la fin ce qu'on croit être le meilleur ou le plus agréable. || Avoir mauvaise bouche, avoir un mauvais goût dans la bouche. || Demeurer sur la mauvaise bouche, rester avec un échec, un affront. || Flux de bouche, abondance inaccoutumée de salive, et fig. bavardage; on dit plutôt flux de paroles. || Partie extérieure de la bouche, les coins et les lèvres. Il a le sourire sur la bouche. || Faire la petite bouche, serrer les lèvres pour paraître avoir une petite bouche, et fig. faire le difficile, le dédaigneux. || Fig. Faire la bouche en cœur, faire des minauderies. || La bouche, considérée comme organe de la parole. Je le tiens de sa propre bouche. || Ouvrir la bouche, parler. || Dire quelque chose de bouche, de vive voix, par opposition à par écrit. Alexandre vit dans la bouche de tous les hommes, Boss. || Elliptiquement. Bouche close! bouche cousue! gardez le silence. || Avoir souvent un mot à la bouche ou plus rarement dans la bouche, en la bouche, le répéter sans cesse. || Aller, passer, voler de bouche en bouche, circuler rapidement dans le public, devenir célèbre. || Famil. Être fort en bouche, parler avec hardiesse et même insolence. || Avoir la bouche pleine d'une chose, en parler avec emphase. || La déesse aux cent bouches, la Renommée. || Dans sa bouche, dans leur bouche, selon lui, selon eux. || Ouvrir la bouche à quelqu'un, le faire parler. || Le pape ouvre la bouche aux cardinaux nouvellement créés, se dit de la cérémonie que le pape fait pour autoriser les cardinaux à parler dans les consistoires. || Avoir le cœur sur la bouche, parler comme on pense. || Fig. À pleine bouche, ouvertement. || La bouche, considérée comme recevant les aliments. Provisions de bouche. || Prendre sur sa bouche, se retrancher de la nourriture par économie. || Être sur sa bouche, être sujet à sa bouche, être gourmand. || S'ôter les morceaux de la bouche, se priver du nécessaire. || Les officiers, le service de la bouche ou simplement la bouche, les gens préposés au service de la table du roi. || Famil. Traiter quelqu'un à bouche que veux-tu, lui faire faire excellente chère, et fig. être à bouche que veux-tu, avoir tout en abondance. || Fig. Gourmand ou plutôt gourmet. Fine bouche. || Personne à nourrir. On fit sortir de la place toutes les bouches inutiles. || On dit la bouche d'un cheval, d'un âne, d'un mulet, d'un chameau, d'un éléphant. || En hist. nat. Bouche se dit, chez tous les animaux, de l'ouverture par où les aliments sont introduits, excepté chez ceux où elle a la forme de bec. || Ouverture. La bouche d'un volcan, d'un four, d'un canon. || Bouche à feu, un canon, un mortier, un obusier. || Bouche de chaleur, ouverture pratiquée sur les côtés d'une cheminée, d'un poêle ou d'un mur, et qui sert à faire passer dans les appartements l'air chauffé par une cheminée, un poêle ou un calorifère. || Embouchure d'un fleuve. Les bouches du Nil.

BOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de boucher. || Fig. Être bouché, manquer d'intelligence. Avoir l'esprit bouché, ne rien comprendre. || En mus. Sons bouchés, sons qu'on tire du cor en introduisant la main dans le pavillon.

BOUCHÉE, *s. f.* Morceau qu'on met dans la bouche en une seule fois. || Fig. et famil. Il n'en ferait qu'une bouchée, il en triompherait vite et sans peine. || Nom de différentes pâtisseries. Des bouchées à la reine.

BOUCHER (anc. fr. *bouche*, gerbe ou botte), *v. a.* Fermer une ouverture, un passage. Boucher les jours, les vues d'une maison, en murer les fenêtres. || Boucher la vue, l'intercepter. || Fermer avec un bouchon, avec un tampon. Boucher une fente. || Se boucher le nez, se garantir contre une odeur forte. || Se boucher les yeux, les oreilles, ne vouloir point voir, point entendre. || Fig. et famil. Boucher un trou, payer une dette.

BOUCHER (le tueur de *bouc*), *s. m.* Celui qui tue les bestiaux, les débite et en vend la chair crue. || Fig. C'est un boucher, se dit d'un homme cruel, d'un chirurgien inhabile et maladroit, d'un général prodigue de sang.

BOUCHÈRE, *s. f.* Celle qui vend de la viande crue; la femme d'un boucher.

BOUCHERIE (*boucher*), *s. f.* L'endroit où l'on tue les bestiaux; lieu où l'on débite et où l'on vend la chair crue des bestiaux. || Viande de boucherie, la grosse viande, bœuf, veau et mouton. || Le corps des bouchers. || Fig. Tuerie, massacre. Mener, envoyer des soldats à la boucherie.

⋆ **BOUCHETON** (À), *loc. adv.* Se dit des pièces de faïence creuses posées l'une sur l'autre par leurs bords. Des saladiers posés à boucheton.

BOUCHE-TROU, *s. m.* Ce qui sert à boucher un trou. || Une personne qui ne sert qu'accidentellement à remplir un emploi vacant. || *Au pl.* Des bouche-trous.

BOUCHOIR, *s. m.* Plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON (*boucher*), *s. m.* Ce qui sert à boucher une bouteille, une carafe, un flacon. || Faire sauter le bouchon, faire partir avec bruit le bouchon d'une bouteille de vin fumeux. || Famil. Aimer à faire sauter le bouchon, aimer à boire. || Jeu dans lequel on met des pièces de monnaie sur un bouchon qu'il s'agit d'abattre avec un palet. || Morceau de liége pour soutenir la ligne sur l'eau.

BOUCHON (anc. fr. *bouche*, faisceau de branchage), *s. m.* Bouquet, rameau de verdure servant d'enseigne à un cabaret. || Le cabaret même. || Bouchon de foin, de paille, poignée de foin, de paille tortillée. Mettre un bouchon de paille à la queue d'un cheval pour indiquer qu'il est à vendre. || Bouchon de linge, tas, paquet de linge. || Fig. Petite fille négligemment habillée.

BOUCHONNÉ, ÉE, *p. p.* de bouchonner.

⋆ **BOUCHONNEMENT,** *s. m.* Action de passer sur le corps des animaux un bouchon de paille, une brosse ou tout autre corps sec.

BOUCHONNER, *v. a.* Mettre en bouchon, en paquet, chiffonner. || Bouchonner un cheval, le nettoyer avec un bouchon de paille. || Famil. Cajoler, caresser. Je te bouchonnerai, Mol. || Il est vieux en ce dernier sens.

BOUCHONNIER, *s. m.* Celui qui fait, qui vend des bouchons.

⋆ **BOUCHURE** (voy. *boucher*), *s. f.* Haie vive.

BOUCLE (b. lat. *bucula*), *s. f.* Anneau de métal avec un ou plusieurs ardillons. || Anneau que les femmes portent aux oreilles. Des boucles d'oreilles. || Anneaux que forment les cheveux frisés. || En archit. Petit cercle en forme d'anneau qui sert d'ornement à une moulure ronde. || Aiguillon qui arme la peau de la raie bouclée.

BOUCLÉ, ÉE, *p. p.* de boucler. || Garni de boucles. Souliers bouclés. || Qui a des boucles de cheveux. || Poissons bouclés, poissons qui ont le corps armé de pointes recourbées. Raie bouclée.

BOUCLER (*boucle*), *v. a.* Attacher, serrer avec une boucle. || Mettre des cheveux en boucles. || *V. n.* Ses cheveux bouclent naturellement. || Boucler un port, en fermer l'entrée. || Vieux en ce sens. || Boucler des prisonniers, fermer sur eux les portes de leur cellule. || *V. n.* Se dit d'un mur dont les parements s'écartent faute de liaison suffisante dans sa construction. Ce mur boucle, bombe en forme de boucle. || Se boucler, *v. r.* Mettre une boucle. || Arranger les boucles de ses cheveux. || Être fermé par une boucle.

⋆ **BOUCLERIE,** *s. f.* Fabrication et commerce des boucles et anneaux de fer.

⋆ **BOUCLETTE,** *s. f.* Petite boucle ou petit anneau.

BOUCLIER (b. lat. *buccularius*, s. ent. *clypeus*), *s. m.* Partie de l'armure défensive des anciens. || Fig. Faire un bouclier de son corps à quelqu'un, parer les coups qu'on lui porte. || Levée de boucliers, démonstration par laquelle les soldats romains témoignaient leur résistance aux volontés de leur général, et fig. démonstration armée, attaque à main armée. || Fig. Sauvegarde, protection, défense. Le bouclier de la foi. || Partie du corps de certains animaux. || Nom marchand de coquilles du genre des patelles.

BOUCON (ital. *boccone*, de *bocca*), *s. m.* Mets ou breuvage empoisonné. Donner le boucon à quelqu'un.

* **BOUDDHIQUE**, *adj.* Qui appartient au bouddhisme.

* **BOUDDHISME** (*Buddha*), *s. m.* Doctrine philosophique et religieuse qui est une réformation du brahmanisme.

* **BOUDDHISTE**, *s. m.* Sectateur du bouddhisme.

BOUDÉ, ÉE, *p. p.* de bouder.

BOUDER (origine incertaine), *v. n.* Témoigner par une certaine expression chagrine du visage, et particulièrement des lèvres, qu'on a du mécontentement. || Avoir de l'humeur, du mécontentement. || Fig. C'est un homme qui ne boude pas, il est toujours prêt à répondre à qui l'attaque. || Famil. Bouder contre son ventre, se priver d'un repas ou d'un mets qui ferait plaisir, et par extension se priver par dépit d'une chose agréable. || Au jeu de dominos, n'avoir pas de dé à jouer. || *V. a.* Votre Majesté a peut-être cru que je la boudais, Volt. || Se bouder, *v. r.* Se faire mutuellement mauvaise mine.

BOUDERIE, *s. f.* Action de bouder; état d'une personne qui boude.

BOUDEUR, EUSE, *adj.* Qui boude habituellement. || Qui exprime le mécontentement. Air boudeur. || *Subst.* Un boudeur, une boudeuse.

BOUDIN (lat. *botulus ?*), *s. m.* Mets fait avec un boyau rempli de sang et de graisse de porc. || Un boudin, une portion de boudin. || Boudin blanc, boudin fait avec du lait et un hachis blanc de volaille. || Eau de boudin, eau dans laquelle on lave les tripes à boudin, et qui n'a aucune utilité. || Fig. et famil. S'en aller en eau de boudin, se dit d'une affaire qui se réduit à néant. || Toute chose qui, par la forme, a quelque ressemblance avec le boudin. Boudin de cheveux, boucle de cheveux en spirale. || Fusée avec laquelle on met le feu à la mine. || Petit portemanteau en cuir et de forme ronde, qu'on attache sur le dos d'un cheval. || Espèce de ressort formé d'une spirale de fil de fer. || Membre d'architecture de forme cylindrique qui décore les archivoltes, les arcs-doubleaux, arcs-ogives, bandeaux, etc.

* **BOUDINAGE**, *s. m.* Action de tordre le fil de lin avant de le mettre sur les bobines.

BOUDINE, *s. f.* Nœuds du verre ou bosse qui demeure dans le plat du verre à l'endroit où il a été coulé.

* **BOUDINER**, *v. a.* Exécuter l'opération du boudinage.

* **BOUDJOU** (mot arabe), *s. m.* Pièce d'argent, unité monétaire dans l'Algérie, de 1 franc 80 centimes.

BOUDOIR (*bouder*), *s. m.* Cabinet élégant attenant à l'appartement d'une dame.

BOUE (mot celtique), *s. f.* Mélange de terre, de sable, de substance organique, plus ou moins consistant, qui recouvre le pavé des villes ou remplit les égouts, les fossés. || Fig. Trainer dans la boue, diffamer. || Ne pas faire plus cas d'une chose que de la boue de ses souliers, ne s'en soucier aucunement. || Terre délayée. Des cahutes de boue et de paille. || Maison faite de boue et de crachat, maison peu solide. || Fig. Bâtir sur la boue, se bercer de vaines espérances. || Poétiq. Cet amas de boue, ce tas de boue, le globe terrestre. || Il se dit des choses auxquelles on n'attache aucune valeur réelle. Le monde aujourd'hui ne m'étant plus que boue, Malh. || T. mystique. Le corps humain. || Nous sommes tous sortis de la même boue, nous avons tous la même origine. || État misérable. Aujourd'hui dans le trône et demain dans la boue, Corn. || Tirer quelqu'un de la boue, le tirer d'une position basse et misérable. || Bassesse, impureté. Ces âmes que le ciel ne forma que de boue, Corn. || Boues minérales, limons qui jouissent de propriétés médicales. || Dépôt épais au fond d'un encrier. || Pus qui sort d'un abcès.

BOUÉE (lat. *boja*), *s. f.* Morceau de bois, baril et tout corps flottant destiné à marquer la place d'une ancre ou à indiquer un danger, une passe difficile. || Bouée de sauvetage, grand plateau de liége.

BOUEUR, *s. m.* Charretier chargé de l'enlèvement des boues.

BOUEUX, EUSE, *adj.* Plein de boue. Un chemin boueux. || Impression boueuse, celle dont l'encre s'étend et tache le papier. Estampe boueuse, estampe mal venue.

BOUFFANT, ANTE, *adj.* Qui bouffe, qui paraît gonflé. Étoffe bouffante. || Bouffante, *s. f.* Espèce de guimpe gaufrée que portaient autrefois les femmes; petit panier qui servait à faire bouffer les jupes. || Bouffant, *s. m.* Partie bouffante de la manche d'une robe.

BOUFFE (ital. *buffa*), *adj.* Bouffon. Opéra bouffe. || Chanteur bouffe, chanteur qui joue un rôle plaisant. || *Subst.* Acteur qui joue dans les opéras italiens. || *Au pl. m.* Les Bouffes, autrefois le théâtre italien à Paris. || Les Bouffes-Parisiens, théâtre où l'on joue des opérettes.

* **BOUFFE** (*bouffer*), *s. m.* Sorte de chien à long poil.

BOUFFÉE, *s. f.* Souffle qui sort de la bouche d'une personne. || Onde d'air ou de vapeur. Des bouffées de vent et de fumée. || Fig. Accès subit et passager. Ma tante a eu une bouffée de fièvre, Sév. Bouffée d'humeur, d'orgueil, de générosité. || En méd. Bouffée de chaleur, sensation de chaleur à la face survenant rapidement.

BOUFFER (ital. *buffare*), *v. n.* Témoigner par un certain gonflement de la face qu'on est en mauvaise humeur; être dans une colère qui n'éclate pas. || Se soutenir sans s'affaisser, en parlant de certaines étoffes, des cheveux. Ce taffetas bouffe. || Se gonfler, en parlant de la pâte qui ressent dans le four l'effet de la chaleur, du plâtre qui gonfle. || Le langage populaire confond à tort *bouffer* avec *bâfrer* : Il bouffe bien.

BOUFFETTE, *s. f.* Petite houppe; nœuds de rubans.

BOUFFI, IE, *p. p.* de bouffir. Face bouffie. || Fig. Être bouffi de colère, de rage. || Style bouffi, style ampoulé.

BOUFFIR (le même que *bouffer*), *v. a.* Rendre enflé, en parlant des chairs. || *V. n.* Le visage lui bouffit tous les jours. || Se bouffir, *v. r.* Devenir bouffi.

BOUFFISSURE, *s. f.* Intumescence molle et sans rougeur, causée par un épanchement de sérosité. || Fig. Orgueil. || Bouffissure de style ou simplement bouffissure, emploi de termes ampoulés.

BOUFFON (ital. *buffone*), *s. m.* Personnage de théâtre dont l'emploi est de faire rire par des gestes ou des plaisanteries de mauvais goût. || Par dénigrement, celui qui cherche à amuser par ses plaisanteries. || Servir de bouffon, être un objet de moquerie. || *Au fém.* Une bouffonne.

BOUFFON, ONNE, *adj.* Qui tient du bouffon, qui fait rire. Mine bouffonne. || L'opéra bouffon, autrefois l'opéra italien; on dit plus ordinairement l'opéra bouffe. || *Subst.* Le bouffon, ce qui, en parlant des ouvrages d'esprit, porte le caractère d'un comique bas.

BOUFFONNER, *v. n.* Faire ou dire des bouffonneries.

BOUFFONNERIE, *s. f.* Ce qu'on dit ou ce qu'on fait pour exciter le rire. || Chose plaisante.

BOUGE (b. lat. *bougia*), *s. m.* Petit cabinet de décharge. || Plus souvent, logement obscur et malpropre.

* **BOUGE**, *s. m.* Partie la plus bombée d'un tonneau. || Petite cuve qui sert à porter le raisin au pressoir.

BOUGEOIR (*bouger*), *s. m.* Chandelier bas avec un pied relevé en forme de soucoupe et un manche.

BOUGER (ital. *bulicare*, du lat. *bullire*), *v. n.* Se mouvoir, changer de place, se remuer. || Avec la négation, demeurer assidûment dans un lieu, auprès d'une personne; en ce cas on supprime souvent *pas* ou *point*. Désormais je ne bouge, La Font. || Fig. S'agiter, se soulever. Les mécontents n'osèrent pas bouger. || Molière a dit *se bouger*; c'est un archaïsme.

BOUGETTE (lat. *bulga*), *s. f.* Petit sac de cuir qu'on porte en voyage. || Il est vieux.

BOUGIE (*Bougie*, ville d'Algérie), *s. f.* Chandelle de cire ou de stéarine. || Pain de bougie, rat de cave. || Aux bougies, à la lumière des bougies. || Instrument qu'on introduit dans l'urèthre, soit pour le dilater, soit pour y porter un caustique.

BOUGIÉ, ÉE, *p. p.* de bougier.

BOUGIER (*bougie*), *v. a.* Arrêter les effilures d'une étoffe avec de la cire fondue.

★ **BOUGON**, *s. m.* Grondeur, radoteur. || T. familier.

BOUGONNER, *v. n.* Murmurer, gronder entre ses dents. || *V. a.* Réprimander. || T. familier.

BOUGRAN (*bouc?*), *s. m.* Toile forte et gommée, employée dans les doublures des vêtements.

BOUILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui bout. Eau bouillante. || Fig. Vif, ardent. Homme bouillant. Bouillante colère. Bouillant de colère.

BOUILLE (*ll* mouillées. *Boule*) *s. f.* Longue perche qui sert à battre l'eau pour la pêche.

★ **BOUILLE-ABAISSE** (*ll* mouillées. *Bouillon abaissé*, réduit), *s. f.* Mets provençal, sorte de soupe au poisson. On trouve aussi ce mot écrit bouille-à-baisse. || *Au pl.* Des bouille-abaisse.

BOUILLER (*ll* mouillées. *Bouille*), *v. a.* Troubler l'eau avec la bouille.

★ **BOUILLEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui convertit le vin en eau-de-vie. || Chaudière d'une machine à vapeur.

BOUILLI (*ll* mouillées), *s. m.* Viande qui, cuite dans l'eau, a servi à faire le bouillon.

BOUILLI, IE, *p. p.* de bouillir. Bœuf bouilli. || Cuir bouilli, cuir de vache durci à force de bouillir.

BOUILLIE (*ll* mouillées), *s. f.* Aliment fait de lait ou d'un autre liquide et de farine bouillis. || De la bouillie pour les chats, de la besogne perdue; de la peine sans profit. || Pâte formée avec les chiffons bouillis pour faire le papier et le carton.

BOUILLIR (*ll* mouillées. Lat. *bullire*), *v. n.* Produire des bulles qui crèvent au fur et à mesure, en parlant d'un liquide soumis à la chaleur ou à la fermentation. || Être brûlant. La tête me bout. || Se cuire en bouillant. La viande bouillait lentement. || Fig. et famil. N'être bon ni à rôtir ni à bouillir, n'être propre à rien. || Faire bouillir, mettre bouillir, faire cuire dans de l'eau. || Fig. Cela me fait bouillir le sang dans les veines. || Famil. Cela fait bouillir la marmite ou le pot, cela procure les moyens de vivre. || Fig. Bouillir de colère, d'impatience.

BOUILLOIRE (*ll* mouillées. *Bouillir*), *s. f.* Vase de métal destiné à faire bouillir de l'eau.

BOUILLON (*ll* mouillées. *Bouillir*), *s. m.* Bulle qui se forme au fond ou dans l'intérieur, et qui vient crever à la surface d'un liquide qui bout. || Petites vagues que forme un liquide qui s'échappe et qui tombe. Un ruisseau qui tombait à gros bouillons, Fén. || Fig. Les bouillons de l'âme, de l'impatience, de la colère, etc. || Aliment liquide que l'on prépare en faisant bouillir dans de l'eau des substances animales et le plus ordinairement de la chair de bœuf, ou quelquefois seulement des légumes et des herbes. || Bouillon coupé, bouillon affaibli par un mélange d'eau. || Être au bouillon, ne prendre aucune nourriture solide. || Fig. et famil. Boire un bouillon, faire une perte considérable, par suite d'une fausse spéculation. || Bouillon d'onze heures ou simplement bouillon, breuvage empoisonné. || Plis bouffants qu'on fait à certaines étoffes, certains vêtements. || Bulle d'air dans le verre, dans les métaux fondus.

BOUILLON-BLANC, *s. m.* Plante bisannuelle très-commune (*verbascum thapsus*), dont les fleurs sont employées comme pectorales et béchiques, et les feuilles comme émollientes. || *Au pl.* Des bouillons-blancs.

BOUILLONNANT, ANTE, *adj.* Qui bouillonne.

BOUILLONNÉ, ÉE, *p. p.* de bouillonner.

BOUILLONNEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* État d'agitation d'un liquide qui bouillonne. || Fig. Le bouillonnement de mon cœur.

BOUILLONNER (*ll* mouillées), *v. n.* Former des bouillons, en parlant d'un liquide. || Fig. Bouillonner d'ardeur, de colère. || *V. a.* Faire des bouillons à une étoffe. Bouillonner une robe, du tulle.

BOUILLOTTE (*ll* mouillées. *Bouillir*), *s. f.* Synonyme de bouilloire. || Sorte de jeu de cartes.

BOUJARON (esp. *bujaron*), *s. m.* Petite mesure de fer-blanc qui sert dans la cambuse à distribuer les divers liquides à l'équipage.

BOULAIE (bou-lè), *s. f.* Lieu planté de bouleaux.

BOULANGÉ, ÉE, *p. p.* de boulanger.

BOULANGER, ÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend du pain. || *S. f.* La boulangère, espèce de danse ou de ronde. || L'air sur lequel la boulangère se danse.

BOULANGER (*boule*), *v. a.* Pétrir et faire cuire le pain.

BOULANGERIE, *s. f.* L'art de faire le pain. || Le commerce du boulanger. || Lieu où se fait le pain. || Établissement, fonds d'un boulanger. || Le corps des boulangers.

BOULE (lat. *bulla*), *s. f.* Corps rond en tous sens. || Famil. La terre. Jeté sur cette boule, Béranger. || Par extens. Une boule de neige. || Jeu de boules, jeu où l'on fait rouler une boule vers un but. || Lieu où l'on joue à la boule. Aller à la boule. || Avoir la boule, avoir l'avantage de jouer le premier. || Tenir pied à boule, tenir le pied à l'endroit où la boule s'est arrêtée, et fig. tenir ferme. || À la boule vue, à boule vue, précipitamment. || Boule blanche, boule noire, à certains jeux, boules dont l'une fait gagner et l'autre fait perdre. || Dans les scrutins, la boule noire rejette, la boule blanche approuve. || Dans les examens, boule blanche, rouge, noire. || Boule d'acier ou de Nancy, boule faite avec le tartrate de potasse et de fer pour les contusions. || Boule-de-neige, variété à fleurs doubles de la viorne obier.

★ **BOULE**, *s. m.* Meuble de Boule, célèbre fabricant sous Louis XIV; aujourd'hui, meuble à incrustations de cuivre et d'écaille. Une pendule de Boule.

BOULEAU (lat. *betula*), *s. m.* Arbre de nos forêts, dont le bois est blanc.

BOULEDOGUE (angl. *bulldog*, chien à taureau), *s. m.* Race de chiens trapus, à mâchoires proéminentes.

BOULET (dimin. de *boule*), *s. m.* Boule de fer fondu qui sert à charger les canons. || Boulet ramé ou boulet à deux têtes, boulet composé de deux demi-sphères qui tiennent l'une à l'autre par une chaine ou une barre de fer. || Boulet rouge, boulet rougi au feu. || Fig. Tirer à boulets rouges sur quelqu'un, en parler en termes offensants. || Dans la législation militaire, boulet, peine afflictive et infamante. || Fig. Traîner le boulet. || Chez le cheval, articulation du canon avec le paturon.

BOULETÉ, ÉE, *adj.* Cheval bouleté, cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle.

BOULETTE, *s. f.* Petite boule. || Pâte ou chair hachée, arrondie en boule. || Popul. Sottise, bévue.

BOULEUX (anc. fr. *bouler*, rouler), *s. m.* Cheval de fatigue qui chemine bien. || Fig. C'est un bon bouleux, c'est un homme laborieux.

BOULEVARD ou **BOULEVART** (all. *Bollwerk*), *s. m.* Le terre-plein d'un rempart, le terrain occupé par un bastion, par une courtine. || Par extens. Place forte qui met un pays à l'abri de l'invasion des ennemis. || Fig. L'union des citoyens est le plus sûr boulevard de l'État. || Promenade plantée d'arbres qui fait le tour d'une ville. || Aujourd'hui, toute rue large, plantée d'arbres.

★ **BOULEVARI**, *s. m.* Grand bruit, grand tumulte.

★ **BOULEVERSANT, ANTE**, *adj.* Qui trouble, qui bouleverse. Nouvelle bouleversante.

BOULEVERSÉ, ÉE, *p. p.* de bouleverser.

BOULEVERSEMENT, *s. m.* Ruine et confusion. || Fig. Grand trouble, désordre. Bouleversement dans l'État.

BOULEVERSER (*boule* et *verser*), *v. a.* Agiter, troubler avec violence. Les vents bouleversent les flots. || Déranger, mettre en désordre. Bouleverser tout dans une maison. || Ruiner, abattre, renverser entièrement. La tempête a tout bouleversé. || Fig. Mettre dans un grand désordre, troubler. Bouleverser l'État. Cela m'a bouleversé l'esprit. || Se bouleverser, *v. r.* Se troubler, éprouver une émotion très-pénible.

BOULEVUE (A LA ou **A)**, *loc. adv.* Voy. BOULE.

BOULIER, *s. m.* Filet qu'on tend aux embouchures des étangs salés.

★ **BOULIER** (*boule*), *s. m.* Boulier compteur, appareil dont on se sert pour enseigner l'arithmétique.

BOULIMIE (βουλιμία), *s. f.* En méd. Irrégularité de la digestion qui consiste en une faim excessive.

BOULIN (*boule*), *s. m.* Pot de terre qui sert de retraite aux pigeons. || Trou pratiqué dans un colombier, pour que les pigeons y nichent. || Trou laissé dans le mur par le bout des pièces d'échafaudage. || Pièces de bois qui soutiennent les planches des échafaudages.

BOULINE (angl. *bowline*), *s. f.* Nom de longues cordes qui tiennent la voile de biais. || Vent de bouline, vent de biais. || Aller à la bouline, se servir d'un vent de biais qui n'est pas favorable à la route.

BOULINÉ, ÉE, *p. p.* de bouliner.
BOULINER, *v. a.* Haler la bouline. || *V. n.* Aller à la bouline.
BOULINGRIN (angl. *bowling green*), *s. m.* Parterre de gazon pour l'ornement d'un jardin.
⋆ **BOULINGUE** (*bouline*), *s. f.* Petite voile du haut du mât.
BOULINIER, *s. m.* Se dit d'un navire qui va à la bouline. Ce navire est un bon boulinier.
BOULOIR (anc. fr. *bouler*, remuer), *s. m.* Instrument qui sert à remuer la chaux, les peaux, ou à battre l'eau.
BOULON (*boule*), *s. m.* Grosse cheville de fer à tête ronde, qui sert à soutenir les poutres et les barres de fer dans les édifices.
BOULONNÉ, ÉE, *p. p.* de boulonner.
BOULONNER, *v. a.* Arrêter avec un boulon.
⋆ **BOULOT, OTTE** (*boule*), *adj.* T. populaire. Gros et gras. || *Subst.* Un gros boulot, une petite boulotte.
BOUQUE (*bouche*), *s. f.* Terme ancien de navigation. Passe étroite.
BOUQUÉ, ÉE, *p. p.* de bouquer.
BOUQUER (*bouche*), *v. a.* Baiser par force; ne se dit guère que d'un singe ou d'un enfant, lorsqu'on les force à baiser ce qu'on leur présente. || Fig. Faire bouquer quelqu'un, le forcer à faire ce qui lui déplaît.
BOUQUET (b. lat. *boschettum*, dimin. de *boscum*), *s. m.* Bouquet de bois ou simplement bouquet, une partie de bois. || Faisceau de fleurs liées ensemble. Un bouquet de roses. || Bouquet de mariée, bouquet de fleurs d'oranger que portent les mariées le jour de leur mariage. || Odeur, parfum qu'exhale le vin. || Petite pièce de vers pour une fête; petite pièce galante. || Cadeau que l'on fait à une personne à l'occasion de sa fête. || Pièce finale d'un feu d'artifice. || Fig. C'est le bouquet, voilà le bouquet, cela couronne le tout, ou ironiquement voilà le mécompte, la mésaventure qui comble la mesure. || Faisceau de certaines choses. Un bouquet de cerises, de persil. || Nom vulgaire d'une grosse espèce de crevette.
BOUQUET (anc. fr. *bouque*, bouche), *s. m.* Bouquet ou noir-museau, espèce de dartre qui affecte ordinairement le museau des brebis.
BOUQUETIER, *s. m.* Vase de fleurs.
BOUQUETIÈRE, *s. f.* Femme qui fait et vend des bouquets de fleurs naturelles.
BOUQUETIN (*bouc* ou all. *Steinbock*), *s. m.* Bouc sauvage.
BOUQUIN (*bouc*), *s. m.* Vieux bouc. || Cornet à bouquin, trompe faite d'une corne. || Sentir le bouquin, exhaler une odeur de bouc. || Vieux lièvre ; lièvre mâle; lapin mâle.
BOUQUIN (all. *Buch*), *s. m.* Vieux livre dont on fait peu de cas.
⋆ **BOUQUIN** (anc. fr. *bouque*, bouche), *s. m.* Petite pièce qui s'ajoute à une pipe et se met dans la bouche.
BOUQUINER (*bouquin*), *v. n.* Consulter de vieux livres; chercher des livres d'occasion.
BOUQUINERIE, *s. f.* Commerce de bouquins. || Amas de vieux livres.
BOUQUINEUR, *s. m.* Celui qui s'occupe, qui aime à chercher de vieux livres.
BOUQUINISTE, *s. m.* Celui qui achète et vend de vieux livres.
BOURACAN (b. lat. *boracanus*), *s. m.* Gros camelot.
BOURBE (mot celtique), *s. f.* Boue qui forme le fond des eaux croupissantes.
BOURBEUX, EUSE, *adj.* Plein de bourbe. || Qui vit dans la bourbe. Tortue bourbeuse.
BOURBIER, *s. m.* Lieu creux plein de bourbe. || Fig. Au fond de son bourbier je fais rentrer Fréron, VOLT. || Affaire embarrassée, difficile. Je suis dans le bourbier. || Raisonnement d'où l'on ne peut se tirer.
BOURBILLON (*ll* mouillées. *Bourbe*), *s. m.* Corps filamenteux, blanchâtre et tenace, qui existe au centre des furoncles.
⋆ **BOURCER** ou **BOURSER** (*bourse*), *v. a.* Bourcer la voile, n'en tendre qu'une partie, pour qu'elle prenne peu de vent. || On dit présentement carguer.
BOURCETTE (dimin. de *bourse*), *s. f.* Un des noms de la mâche.
BOURDAINE ou **BOURGÈNE** (b. lat. *bourdena*), *s. f.* Espèce de nerprun, arbrisseau dont l'écorce est purgative, et dont le bois fournit le charbon le plus propre à la fabrication de la poudre à canon.
BOURDALOU, *s. m.* Ruban qu'on attache avec une boucle autour d'un chapeau. || Sorte de vase de nuit.
BOURDE (contraction de l'anc. fr. *behourde*, lance pour jouter), *s. f.* Mensonge, mauvaise excuse, défaite.
BOURDER, *v. n.* Dire, donner des bourdes.
BOURDEUR, *s. m.* Celui qui donne des bourdes.
⋆ **BOURDIGUE** (b. lat. *bordigala*, de *borda*), *s. f.* Sorte de labyrinthe construit en roseaux et composé de différents réservoirs dans lesquels le poisson s'introduit successivement, sans pouvoir revenir sur lui-même.
BOURDILLON (*ll* mouillées. *Bourdon*), *s. m.* Bois de chêne refendu pour faire des futailles.
BOURDON (lat. *burdo* ou *bourde?*), *s. m.* Long bâton de pèlerin, surmonté d'un ornement en forme de pomme. || Faute d'un compositeur d'imprimerie qui a passé un ou plusieurs mots de la copie.
BOURDON, *s. m.* Jeu de l'orgue qui fait la basse. || Dans le violon, nom ancien de la quatrième corde. || Faux-bourdon, musique dont toutes les parties se chantent note contre note. || Grosse cloche. Le bourdon de Notre-Dame.
BOURDON, *s. m.* Insecte de la famille des abeilles. || Faux bourdon, mâle de l'abeille.
⋆ **BOURDONNANT, ANTE,** *adj.* Qui bourdonne.
⋆ **BOURDONNÉ, ÉE,** *adj.* En blas. Croix bourdonnée, croix dont les branches sont arrondies comme le bourdon d'un pèlerin.
BOURDONNÉ, ÉE, *p. p.* de bourdonner.
BOURDONNEMENT, *s. m.* Bruit des petits oiseaux et de certains insectes en volant. || Par extens. Le murmure sourd et confus d'un grand nombre de voix. || En méd. Bourdonnement d'oreilles, bruit sourd et continuel dans les oreilles.
BOURDONNER, *v. n.* Bruire comme les bourdons, en parlant des insectes, etc. || Murmurer. || *V. a.* Chanter à demi-voix, entre ses dents. Il bourdonne toujours quelque vieil air.
BOURDONNET (dimin. de *bourdon*, bâton), *s. m.* En chir. Petit rouleau de charpie de forme oblongue.
⋆ **BOURDONNEUR,** *adj.* Qui bourdonne. Les colibris et les oiseaux-mouches sont bourdonneurs, et *subst.* sont des bourdonneurs.
BOURG (bour. Anc. h. all. *burg*), *s. m.* Grand village où il se tient des marchés.
BOURGADE (*bourg*), *s. f.* Petit bourg dont les maisons disséminées occupent un grand espace.
BOURGÈNE, *s. f.* Voy. BOURDAINE.
BOURGEOIS, OISE (b. lat. *burgensis*, de *burgus*, bourg), *s. m.* et *f.* Citoyen, citoyenne d'une ville, jouissant des droits attachés à ce titre. || *S. m. sing. collect.* Tout le corps des citoyens d'une ville. Le bourgeois a pris les armes. || Personne appartenant à la classe moyenne. || Le patron ou maître chez lequel un ouvrier travaille. On dit dans le même sens, au féminin, bourgeoise. || Se dit par opposition à noble, à militaire. Un simple bourgeois. || Par dénigrement, homme sans distinction. Il est sans goût, c'est un bourgeois.
BOURGEOIS, OISE, *adj.* Qui est de bourgeois. || Caution bourgeoise, caution solvable et facile à discuter. || Comédie bourgeoise, représentation donnée par des personnes qui ne jouent la comédie que pour leur amusement. || Maison bourgeoise, maison simple, bien tenue, mais sans luxe; on l'emploie aussi par opposition à maison garnie, hôtel. || Habit bourgeois, par opposition aux différents costumes officiels. || Cuisine bourgeoise, cuisine bonne et simple. || Par dénigrement, qui manque de dignité, d'élévation. Avoir l'air bourgeois.
BOURGEOISEMENT, *adv.* D'une manière bourgeoise, en simple bourgeois.
BOURGEOISIE, *s. f.* Qualité de bourgeois. || Droit de bourgeoisie, prérogatives accordées aux citoyens d'une ville, d'un État. || Le corps des bourgeois, les bourgeois en général. S'allier à la bourgeoisie.
BOURGEON (goth. *burjân*, s'élever), *s. m.* Œil des arbres qui, se développant, donne les feuilles ou les branches. || Le nouveau jet de la vigne. || Fig. Boutons rouges qui viennent au visage.

BOURGEONNÉ, ÉE, *adj.* Qui a des boutons sur la peau.

* **BOURGEONNEMENT,** *s. m.* Évolution des bourgeons; époque de cette évolution.

BOURGEONNER, *v. n.* Pousser des bourgeons. || Fig. et famil. Son visage bourgeonne.

* **BOURGERON** (anc. fr. *borge*, toile), *s. m.* Petite casaque de toile que portent certains ouvriers.

BOURGMESTRE (bourgh'-mè-str'. All. *Burgmeister*), *s. m.* Titre du premier magistrat des villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, etc.

* **BOURGOGNE** (lat. *Burgundia*), *s. m.* Le vin de Bourgogne. Une bouteille de bourgogne vieux.

* **BOURLE** (lat. *burra* par un dimin. *burrula*), *s. f.* Tromperie, attrape. Une bourle que je veux faire à notre ridicule, MOL.

BOURLET, *s. m.* Voy. BOURRELET.

* **BOURNOUS** (bour-noû. Arabe *bornos*), *s. m.* Manteau de laine blanc et à capuchon, porté par les Bédouins. || On dit de préférence burnous.

BOURRACHE (lat. *borrago*), *s. f.* Plante à feuilles velues, qu'on emploie en tisane.

BOURRADE (*bourrer*), *s. f.* Atteinte du chien qui enlève du poil au lièvre qu'il court. || Par extens. Coups de crosse de fusil, coups de poing. Il m'a donné des bourrades. || Fig. Attaque en parole ou vive repartie.

BOURRAS (bou-râ. *Bourre*), *s. m.* Grosse toile faite d'étoupes de chanvre.

BOURRASQUE (ital. *burrasca*, de *borea*), *s. f.* Coup de vent impétueux et de peu de durée. || Fig. Emportement brusque et passager. Les bourrasques populaires. || Caprice, entraînement passager. Prodigue par bourrasques. || Violentes attaques. Si vous avez encore quelques bourrasques à essuyer de votre bile, SÉV.

BOURRE (lat. *burra*), *s. f.* Amas de poils détachés de la peau de certains animaux à poil ras. || Bourre de laine ou bourre lanice, la partie la plus grossière de la laine. || Bourre de soie, la partie du cocon qui ne se dévide pas. || Fig. Chose de peu de valeur. Il y a bien de la bourre en cet ouvrage. || Ce qu'on met par-dessus la charge des armes à feu pour la retenir et la presser. || Duvet qui couvre certains bourgeons à leur naissance.

BOURRÉ, ÉE, *p. p.* de bourrer. Bien rempli. Un matelas bien bourré. || Gorgé. Bourré de sucre, GRESSET. || Grondé, gourmandé. Si nous les attrapons, ils seront bien bourrés, SÉV. || Bourré de coups, bien battu.

BOURREAU (orig. incert.), *s. m.* Celui qui inflige les peines corporelles qu'ordonnent les arrêts rendus en matière criminelle. || Valet de bourreau, homme qui aide le bourreau dans les exécutions. Insolent comme un valet de bourreau, odieusement insolent. || Par extens. Meurtrier. Toi-même de ton sang devenir le bourreau, RAC. || Fig. Le remords sera son bourreau. || Famil. Être le bourreau de quelqu'un, le tourmenter, lui rendre la vie dure. || Être le bourreau de soi-même, faire plus qu'on ne peut, s'excéder. || Un homme cruel, inhumain. || Un bourreau d'argent, un dissipateur. || Expression de reproche, d'humeur, d'impatience. Te tairas-tu, bourreau!

BOURRÉE (*bourre*), *s. f.* Assemblage de menues branches. || Air de musique, à deux temps, qui a deux parties égales, chacune de huit mesures. || Danse originaire d'Auvergne, composée sur le même air.

BOURRELÉ, ÉE, *p. p.* de bourreler. L'âme du criminel bourrelée de remords.

* **BOURRÈLEMENT** (*bourreler*), *s. m.* Sensation douloureuse, comparée à la torture que ferait éprouver le bourreau. || Fig. Le bourrèlement de la conscience.

BOURRELER (anc. fr. *bourrel*, bourreau), *v. a.* Tourmenter comme ferait le bourreau.

BOURRELERIE (anc. fr. *bourrel*, tas de bourre), *s. f.* Le métier, le commerce du bourrelier.

BOURRELET ou **BOURLET** (dimin. de l'anc. fr. *bourrel*, tas de bourre), *s. m.* Coussinet rempli de bourre, qui est fait en rond, avec un vide au milieu. || Bourrelet d'enfant, coiffure rembourrée qui protége la tête des enfants quand ils tombent. || Sorte de gaine en toile qu'on remplit de bourre ou de crin, et qu'on adapte aux portes et aux fenêtres pour empêcher l'air extérieur de pénétrer. || Renflement circulaire qui se forme en certaines circonstances à la tige d'une plante.

BOURRELIER (anc. fr. *bourrel*, tas de bourre), *s. m.* Ouvrier qui fait et vend des harnais.

BOURRELLE, *s. f.* La femme du bourreau. || Vieux.

BOURRER (*bourre*), *v. a.* Se dit d'un chien qui, saisissant un lièvre, lui enlève du poil. || Enfoncer la bourre d'une arme à feu. || Remplir. || Frapper, maltraiter. On le bourra de coups de poing. || Fig. Je me mis à lui répondre avec assez d'assurance, et à le bourrer du mieux que je pus, J. J. ROUSS. || Absol. Bourrer quelqu'un, lui faire une verte réprimande. || Par extens. et famil. Faire manger avec excès. Bourrer un enfant de pâtisserie. || Fig. Bourrer un enfant de grec et de latin, l'en surcharger. || Se bourrer, *v. r.* Se gourmer réciproquement. || Manger de quelque chose avec excès. Il se bourre de gâteaux.

BOURRICHE (*bourre*), *s. f.* Panier de forme oblongue dont on se sert pour envoyer du gibier, du poisson.

BOURRIQUE (lat. *burricus*, de πυῤῥιχος), *s. f.* Anesse. || Ane ou ânesse chétive. || Fig. et popul. Une personne stupide, ignorante.

BOURRIQUET (dimin. de *bourrique*), *s. m.* Petit ânon; âne de petite taille. || Civière pour monter du mortier, des pierres.

* **BOURRIQUIER,** *s. m.* Celui qui conduit des ânes.

* **BOURROIR,** *s. m.* Pilon pour bourrer.

BOURRU, UE (*bourre*), *adj.* Qui n'est pas dégrossi, qui est comme plein de bourre. || Moine bourru, fantôme, revenant qui était un objet de superstition. || Fig. Un moine bourru, un homme brusque. || Vin bourru, vin blanc nouveau et encore doux. || Qui est d'une humeur brusque et chagrine. || *Subst.* Un bourru.

BOURSE (lat. *byrsa*, βύρσα), *s. f.* Petit sac dans lequel on met son argent de poche. || Demander la bourse ou la vie, se dit d'un voleur qui menace de tuer si on ne lui livre pas la bourse. || Coupeur de bourse, voleur. || Toute espèce de petit sac comparé à une bourse. Bourse à jetons. Bourse de quêteuse. || Fig. Argent. Disposez de ma bourse. || Avoir la bourse, tenir la bourse, les cordons de la bourse, avoir le maniement de l'argent. || Sans bourse délier, sans rien dépenser. || Ne pas laisser voir le fond de sa bourse, ne pas montrer l'état de ses affaires. || Loger le diable dans sa bourse, n'avoir point d'argent. || Masse de deniers que les membres d'un même corps mettent en commun pour subvenir aux charges de la société. || Faire bourse commune, n'avoir ou ne faire qu'une bourse, faire toutes les dépenses en commun. || Pension gratuite accordée à un élève. Une bourse entière, une demi-bourse, un quart de bourse. || Somme évaluée dans le Levant à 500 piastres, ou 1781 fr. 28 c. de notre monnaie. || Dans les villes de commerce, bourse de commerce ou simplement bourse, lieu où s'assemblent les personnes qui se livrent au commerce; lieu de réunion pour les négociants, agents de change, courtiers; le temps que dure cette réunion; marché public où se négocient les effets publics, lettres de change, actions, etc. || Le cours de la bourse, le cours des effets publics. || Les spéculateurs. Il a pris l'esprit de la bourse. || Petit sac de taffetas noir où les hommes renfermaient autrefois leurs cheveux par derrière. || Poche placée à l'entrée d'un terrier pour prendre les lapins qu'on chasse au furet. || Bourse, bourse-à-pasteur, bourse-de-berger, noms vulgaires de la capselle bourse-de-pasteur.

* **BOURSER,** *v. a.* Voy. BOURCER.

BOURSICAUT (dimin. de *bourse*), *s. m.* Petite bourse. || Petites économies; petites sommes mises en réserve.

* **BOURSICOTER** (*boursicaut*), *v. n.* Mettre un peu d'argent en réserve. || Faire de petites opérations de bourse.

* **BOURSICOTIER,** *s. m.* Celui qui fait de petites affaires à la bourse. || Mot toujours pris en mauvaise part.

BOURSIER, *s. m.* Celui qui jouit d'une bourse dans une école publique. || *Adj.* Les élèves boursiers.

BOURSIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait et qui vend des bourses. || Peu usité.

BOURSILLER (*ll* mouillées. *Bourse*), *v. n.* Contribuer chacun d'une petite somme pour quelque dépense commune. || Vider sa bourse. || Il est familier.

BOURSON (*bourse*), *s. m.* Petite poche au dedans de la ceinture d'une culotte. || Vieux; on dit gousset.

BOURSOUFLAGE, *s. m.* Enflure, en parlant du style.

BOURSOUFLÉ, ÉE, *p. p.* de boursoufler. Enflé. || Fig.

Style boursouflé, style où domine une emphase vide. || *Subst*. Je ne peux plus souffrir le boursouflé et une grandeur hors de nature, VOLT.

★ **BOURSOUFLEMENT**, *s. m*. État de ce qui est boursouflé. || En chim. Augmentation de volume d'une substance par quelque action chimique.

BOURSOUFLER (*bourse* et *souffler*), *v. a*. Rendre enflé. || Se boursoufler, *v. r*. Augmenter de volume par quelque action mécanique ou chimique.

BOURSOUFLURE, *s. f*. Gonflement, soulèvement. Les *boursouflures du sol*. || En méd. Engorgement formé par la présence de l'air ou de la sérosité dans le tissu cellulaire. || Fig. La boursouflure du style.

BOUSCULÉ, ÉE, *p. p*. de bousculer.

BOUSCULER (anc. fr. *bouteculer*), *v. a*. Mettre en désordre, renverser. || Pousser en tous sens. || Se bousculer, *v. r*. Ils se pressent, ils se bousculent.

BOUSE (all. *Butze* ou *bœuf?*), *s. f*. Fiente de bœuf ou de vache.

★ **BOUSIER**, *s. m*. Genre de coléoptères qui vivent dans les excréments des mammifères.

BOUSILLAGE (*ll* mouillées. *Bouse*), *s. m*. Mélange de chaume et de terre détrempée avec lequel on fait des murs de clôture. || Fig. Tout ouvrage mal fait, peu solide.

BOUSILLÉ, ÉE, *p. p*. de bousiller.

BOUSILLER (*ll* mouillées. *Bouse*), *v. n*. Maçonner en bousillage. || *V. a*. Fig. Faire un travail sans soin.

BOUSILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m*. et *f*. Celui, celle qui travaille en bousillage. || Fig. et famil. Celui, celle qui travaille mal.

BOUSIN (*bouse*), *s. m*. Surface tendre des pierres de taille. || Tourbe de mauvaise qualité.

★ **BOUSIN** (angl. *bowsing*), *s. m*. Tapage. || T. famil.

★ **BOUSSERADE** ou **BOUSSEROLE**, *s. f*. Voy. BUSSEROLE.

BOUSSOLE (ital. *bossolo*), *s. f*. Cadran au centre duquel est fixée une aiguille aimantée et mobile dont la pointe se dirige vers le nord. || Par extens. Ce qui dirige. Mme de Lavardin et M. d'Arrouy sont mes boussoles, SÉV.

BOUSTROPHÉDON (βουστροφηδόν), *s. m*. Antique écriture grecque dans laquelle, après avoir écrit une ligne de gauche à droite, on continuait en écrivant de droite à gauche, à l'imitation d'un bœuf qui laboure.

BOUT (mot germ. et celtique), *s. m*. La portion qui termine un corps, un espace. Le bout des rames, de la queue. || Aux deux bouts de la terre, par toute la terre. || Au bout de l'univers, dans des contrées très-éloignées. || Être logé au bout du monde, dans un quartier fort éloigné. || Fig. et famil. C'est tout le bout du monde, c'est tout ce que la chose vaut, tout ce qui est possible. || BOUT À BOUT, *loc. adv*. À bouts se touchant. Tuyaux assemblés bout à bout. || Mettre bout à bout, au propre et au fig. rapprocher et réunir de petites portions d'une chose. || D'UN BOUT À L'AUTRE, DE BOUT EN BOUT, *loc. adv*. Du commencement à la fin, entièrement. || BOUT-CI, BOUT-LÀ, par-ci, par-là. || À BOUT PORTANT, *loc. adv*. Le bout de l'arme étant mis près de l'objet qu'on vise. || Ce mot est resté au bout de la plume, il a été oublié. || Extrémité des parties du corps. Le bout du pied, de l'oreille. || Au bout de la langue, au bout de la plume, en parlant de ce qui est dit, écrit avec facilité. Dès qu'un mot se trouvait au bout de sa langue ou de sa plume, HAMILT. || Avoir un mot sur le bout de la langue, chercher dans sa mémoire un mot qu'on croit tenir et qui ne vient pas. || Rire du bout des dents ou du bout des lèvres, rire sans en avoir envie. || Dire quelque chose du bout des lèvres, le dire par condescendance et sans vouloir être pris au sérieux. || Montrer le bout de l'oreille, un bout d'oreille, laisser pénétrer sa pensée, ses desseins. || Savoir une chose sur le bout du doigt, la savoir parfaitement, de mémoire. || Toucher du bout du doigt, toucher légèrement, au propre et au fig. || Le bout du sein ou simplement le bout. L'enfant n'a pas encore pris le bout. || Des bouts d'ailes, des plumes du bout de l'aile des oies pour écrire. || Le bon bout, le côté par où il convient de prendre une chose. Prendre une chose par le bon bout. || Par quelque bout que vous preniez cette affaire, de quelque façon que vous l'entrepreniez. || Prendre quelqu'un par tous les bouts, faire auprès de lui toutes les tentatives imaginables pour le décider, le persuader, etc. || On ne sait par quel bout le prendre, se dit d'un homme difficile. || Le haut bout, la place la plus honorable. || Le bas bout, une des dernières places. || Ce qui garnit l'extrémité de certaines choses. Bout de canne, de parapluie. || Petite partie, petit morceau. Un bout de lettre. Un bout de corde. || Dans un autre sens, un bout de discours, un discours très-peu étendu. || Un bout d'homme, un petit bout d'homme, un homme très-petit. || Des bouts de chandelle, ce qui reste d'une chandelle consumée en partie. || Famil. Une économie de bouts de chandelle, une épargne mesquine et sans utilité. || Bout de boudin, morceau de boudin. || Terme, point où quelque chose cesse. Le bout de l'année, du chemin, etc. || Être au bout de sa carrière, toucher au terme de sa vie. || Fig. À tout bout de champ, à tout propos. || Bout de l'an, service funèbre qui se célèbre un an après le décès de quelqu'un. || Fig. Joindre les deux bouts (sous-entendu *de l'an*), avoir tout juste de quoi subsister. || Fig. Être au bout de son rôle, de son rôlet, de son rouleau, ne savoir plus que dire, que faire. || Il est au bout de ses écus, il a épuisé ses ressources. || N'être pas au bout, avoir encore bien des choses pénibles à supporter. || JUSQU'AU BOUT, *loc. adv*. Jusqu'à la fin. || À BOUT, *loc. adv*. Être à bout, être épuisé. Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout, RAC. || En vénerie, être à bout de voie, se dit d'un limier qui se perd, et fig. ne plus savoir que faire. || Mettre à bout, vaincre, réduire. Mettre à bout cette fière cité, LA FONT. || Mettre à bout, irriter, fatiguer, impatienter. Il met sa patience à bout, BOSS. || Pousser à bout, irriter, et aussi réduire à ne pouvoir répondre. || Pousser à bout, porter à l'extrémité, exagérer. Il pousse à bout toutes les décisions, BOSS. || Venir à bout d'un dessein, d'une entreprise, réussir. Ils n'entreprennent rien qu'ils n'en viennent à bout, RÉGNIER. || Venir à bout de, triompher, vaincre. Par là de nos mutins le feu roi vint à bout, CORN. || Fig. AU BOUT DU COMPTE, *loc. adv*. Tout bien considéré. || T. de mar. L'avant, la proue d'un navire. Avoir le vent de bout, se dit quand le vent vient du côté de l'avant. || Aller bout au vent, aller contre le vent. || Bouts-rimés, voy. ce mot à son ordre alphabétique.

BOUTADE (*bouter*), *s. f*. Coup porté; saillie d'esprit ou d'humeur, caprice. Des gens à boutades. || Petite pièce de vers satiriques.

BOUTANT (*bouter*), *adj. m*. N'est usité qu'avec *arc*.

BOUTARGUE (ital. *buttagra*) ou **BOTARGUE**, *s. f*. Sorte de mets italien préparé avec des œufs de poisson salé, confits dans le vinaigre.

BOUT-DEHORS (*bout* et *dehors*) ou **BOUTE-HORS** (*bouter* et *hors*), *s. m*. Pièces de bois qu'on ajoute à chaque bout de vergue du grand mât et du mât de misaine, et qui servent à porter des bonnettes quand le vent est faible. || *Au pl*. Des bouts-dehors, des boute-hors.

BOUTÉ, ÉE, *p. p*. de bouter. Vin bouté, du vin qui tourne au gras. || Cheval bouté, voy. BOULETÉ.

★ **BOUTÉE**, *s. f*. Culée d'un pont. || Ouvrage qui soutient la poussée d'une voûte ou d'une terrasse.

BOUTE-EN-TRAIN (*bouter, en, train*), *s. m*. Oiseau qui sert à faire chanter les autres. || Famil. Homme qui met les autres en train. || *Au pl*. Des boute-en-train.

BOUTE-FEU (*bouter* et *feu*), *s. m*. Bâton garni à son extrémité d'une mèche pour mettre le feu au canon. || Incendiaire. || Fig. Celui qui excite des discordes, suscite des querelles. || *Au pl*. Des boute-feux.

BOUTE-HORS, *s. m*. Jeu où l'on prend la place l'un de l'autre. || Fig. Jouer au boute-hors. || T. de mar. Synonyme de bout-dehors.

BOUTEILLE (*ll* mouillées. B. lat. *buticula*, dimin. de *buta*), *s. f*. Vase à goulot étroit, destiné à contenir du vin ou d'autres liquides. Une bouteille de verre, de grès. || Vider une bouteille, boire ce qu'elle contient. || Laisser la raison au fond d'une bouteille, s'enivrer. || Fig. N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille, ne pas connaître les choses. || Fig. C'est la bouteille à l'encre, c'est une affaire obscure, embrouillée, et en parlant d'une personne, c'est quelqu'un dans les idées de qui on ne voit pas clair. || Fig. Porter les bouteilles, marcher lentement. || Fig. Être dans la bouteille, être dans le complot, dans l'intrigue. || La liqueur contenue dans une bouteille. Bouteille de vin, de bière. Boire une bouteille. Boire bou-

teille. || Aimer la bouteille, aimer à boire. || Payer bouteille, payer à boire. || Maison de bouteille, petite maison de campagne qui n'est qu'un pied-à-terre; on dit aussi un vide-bouteille. || Globule rempli d'air que forme un liquide qui rejaillit ou bouillonne. Des bouteilles de savon; on dit plus souvent bulle. || Bouteille de Leyde, appareil à condenser l'électricité, ainsi appelé parce que c'est à Leyde qu'il a été découvert. || *S. f. pl.* Les bouteilles, les lieux d'aisance dans un vaisseau.

BOUTEILLER (*ll* mouillées), *s. m.* Officier qui a l'intendance du vin de la table d'un prince.

⋆ **BOUTEILLERIE** (*ll* mouillées), *s. f.* Charge, office de bouteiller; lieu où l'on conserve le vin. || Fabrication de bouteilles; lieu où on les met.

BOUTER (moy. all. *bôzen*, frapper), *v. a.* Mettre. Quelle fantaisie s'est-il boutée là dans la tête? Mol. Vieux et famil. || En t. de mar. Bouter au large, pousser une embarcation au large. || *V. n.* Se dit d'un vin qui pousse au gras. Des vins sujets à bouter.

BOUTEROLLE (*bouter*), *s. f.* Garniture du bout d'un fourreau d'épée. || Chacune des fentes de la clef qui reçoivent les gardes de la serrure.

⋆ **BOUTEROUE** (*bouter* et *roue*), *s. f.* Bande de fer dont on garnit la voie d'un pont pour recevoir les roues des voitures. || Ancien nom des bornes au coin des maisons.

BOUTE-SELLE (*bouter* et *selle*), *s. m.* Signal donné avec la trompette pour avertir les cavaliers de monter à cheval. Sonner le boute-selle. || *Au pl.* Des boute-selles.

BOUTILLIER, *s. m.* Voy. BOUTEILLER.

BOUTIQUE (ital. *bottega*, du lat. *apotheca*, ἀποθήκη), *s. f.* Lieu où un marchand vend sa marchandise. || Fonds de boutique, les marchandises qui sont dans une boutique. || Ouvrir boutique, commencer un commerce en boutique. || Fermer boutique, cesser son commerce, et fig. quitter une profession. || Faire de son corps une boutique d'apothicaire, prendre des remèdes à tout propos. || Lieu où un artisan travaille. || Ensemble des marchandises qui sont dans une boutique, des outils d'un artisan, et en général d'ustensiles servant à quoi que ce soit. || Tout endroit où quelque chose se fait. || Fig. Ce pamphlet sort d'une boutique que l'on connait. || Bateau de pêcheur pour conserver le poisson. || Popul. Maison où les domestiques sont mal nourris ou mal payés.

BOUTIQUIER, *s. m.* Artisan ou marchand qui est en boutique. || Se dit par dénigrement. C'est un boutiquier.

BOUTIS (*bouter*), *s. m.* Terrain où le sanglier a fouillé avec son boutoir.

BOUTISSE (*bout*), *s. f.* Pierre qui, sans faire parpaing, est placée dans un mur selon sa longueur et de manière à ne laisser voir qu'un de ses bouts.

BOUTOIR (*bouter*), *s. m.* Outil de corroyeur et de maréchal. || Groin du sanglier. || Fig. Coup de boutoir, attaque soudaine, parole dure.

BOUTON (*bout* ou *bouter*), *s. m.* Œil qui vient aux arbres, et qui donne naissance aux feuilles et aux fleurs. || La fleur avant son épanouissement. Un bouton de rose. || Bouton-d'or, sorte de renoncule. Bouton-d'argent, variété à fleurs doubles de la matricaire des jardins. || *Au pl.* Des boutons-d'or, des boutons-d'argent. || Par analogie, petites tumeurs arrondies qui se forment sur la peau. Des boutons de variole. || Petite pièce de métal ou d'étoffe, qui sert à attacher, par le moyen de la boutonnière, les différentes parties d'un vêtement. Les boutons d'un habit. || Moules de boutons, petits morceaux de bois qui, recouverts d'étoffe, servent de boutons. || Fig. Sa robe, sa soutane ne tient qu'à un bouton, se dit d'un homme qui est prêt à quitter sa profession. || Ne tenir qu'à un bouton, être très-peu assuré. || Bouton de la bride, le petit anneau de cuir qui coule le long des rênes et sert à les resserrer. || Fig. Serrer le bouton à quelqu'un, le presser vivement, le menacer même. || Tout ce qui a la figure d'un bouton. Un bouton de porte, de fleuret, etc. || Bouton de feu, instrument de chirurgie pour cautériser.

⋆ **BOUTONNANT, ANTE**, *adj.* Qui se boutonne.

BOUTONNÉ, ÉE, *p. p.* de boutonner Un visage boutonné. || Un habit boutonné. || Fig. Cet homme est boutonné jusqu'au menton, il ne se laisse pas pénétrer.

BOUTONNER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. En parlant des plantes, se mettre en boutons. Cet arbre a boutonné ce matin, il sera boutonné entièrement demain. || *V. a.* Attacher, arrêter un vêtement au moyen des boutons. Boutonner son habit. || *V. n.* Un habit qui boutonne. || Se boutonner, *v. r.* Attacher ses boutons. || Être attaché par des boutons.

BOUTONNERIE, *s. f.* Fabrique de boutons; marchandise ou commerce du boutonnier.

BOUTONNIER, *s. m.* Celui qui fait ou qui vend des boutons.

BOUTONNIÈRE, *s. f.* Petite fente faite à un vêtement pour y passer un bouton. || Boutonnière fermée, boutonnière qui n'est que figurée. || Fig. Faire une boutonnière à quelqu'un, lui faire avec une arme blanche une blessure.

BOUT-SAIGNEUX, *s. m.* Le cou d'un veau ou d'un mouton tel qu'on le vend à la boucherie. || *Au pl.* Des bouts-saigneux.

BOUTS-RIMÉS, *s. m. pl.* Rimes données qu'il faut ensuite remplir. || Un bout-rimé, une petite pièce de vers faite avec des bouts-rimés.

⋆ **BOUTURAGE**, *s. m.* Multiplication des végétaux par bouture.

BOUTURE (*bouter*), *s. f.* Branche qui, coupée à un arbre et plantée en terre, prend racine. || Drageon qui pousse au pied d'un arbre.

⋆ **BOUTURER**, *v. n.* Pousser des drageons. || *V. a.* Propager par boutures.

BOUVARD (anc. fr. *bouvart*, jeune bœuf?), *s. m.* Marteau qui servait à frapper les monnaies avant l'invention du balancier.

BOUVERIE (lat. *bos*), *s. f.* Habitation destinée aux bœufs.

BOUVET, *s. m.* Rabot à faire des rainures.

BOUVIER, ÈRE (lat. *bos*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde, conduit les bœufs. || Fig. et famil. C'est un bouvier, se dit d'un homme grossier. || Constellation de l'hémisphère boréal.

BOUVILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Jeune bœuf.

BOUVREUIL (dimin. de *bœuf*), *s. m.* Nom de la pyrrhule vulgaire, oiseau dont le bec est gros et court.

BOVINE (lat. *bovinus*), *adj.* Qui est de la famille du bœuf. La race bovine.

BOWL, *s. m.* Voy. BOL.

⋆ **BOXE**, *s. f.* Sorte de pugilat anglais.

BOXER (angl. *to box*), *v. n.* Se battre à coups de poings, suivant les règles de la boxe. || *V. a.* Il est toujours prêt à boxer qui veut le contredire. || Se boxer, *v. r.* Ils se sont boxés.

BOXEUR, *s. m.* Celui qui est exercé à la boxe.

BOYARD (mot russe), *s. m.* Nom qu'on donne aux anciens feudataires de Russie, de Transylvanie.

BOYAU (b. lat. *botellus*, dimin. de *botulus*, boudin), *s. m.* La partie du canal digestif qui fait suite à l'estomac. || Famil. Aimer quelqu'un comme ses petits boyaux, l'aimer beaucoup. || En parlant du cheval, ventre, flanc. || Corde à boyau, corde de boyau ou simplement boyau, corde faite des boyaux de certains animaux pour les instruments de musique à cordes. || Ligne de contrevallation différente de la tranchée, et qui, allant en serpentant pour éviter l'enfilade, sert à joindre d'autres ouvrages. || Famil. et par extens. Passage étroit, pièce étroite et longue. Cette chambre est un boyau.

BOYAUDERIE, *s. f.* Lieu où l'on prépare les boyaux employés dans les arts.

BOYAUDIER, *s. m.* Celui qui prépare les intestins de bœuf, de mouton, de cheval, etc.

BRACELET (anc. fr. *brac*, bras), *s. m.* Ornement qui se porte aux bras. Un bracelet en or, de cheveux.

⋆ **BRACHI**... Préfixe qui veut dire bras, du lat. *brachium*.

BRACHIAL, ALE (bra-ki-al. Lat. *brachialis*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport au bras. Artère *brachiale*.

⋆ **BRACHIO**... Préfixe qui veut dire bras et vient de βραχίων.

⋆ **BRACHIOPODE** (bra-ki-o-po-d'. Βραχίων et πούς), *s. m.* Genre de mollusques.

⋆ **BRACHMANE**, *s. m.* Voy. BRAHMANE.

⋆ **BRACHY**... Préfixe qui veut dire court, de βραχύς.

BRACONNAGE, *s. m.* L'ensemble des déprédations commises par les braconniers; action de braconner.

BRACONNER (chien *braque*), *v. n.* Prendre ou tuer, à la dérobée, du gibier sur les terres d'autrui.

BRACONNIER, *s. m.* Celui qui braconne. || Chasseur qui ne ménage pas le gibier et tue le plus qu'il peut.

BRACTÉE (lat. *bractea*), *s. f.* Nom de petites feuilles distinctes des autres par leur forme et leur couleur et qui, placées au point d'insertion des fleurs, les recouvrent avant leur développement.

* **BRACTÉOLE**, *s. f.* Petite bractée.

* **BRADYPEPSIE** (βραδυπεψία), *s. f.* En méd. Digestion lente et difficile.

BRAGUETTE, *s. f.* Voy. BRAYETTE.

BRAHMANE (sansc. *brahman*), *s. m.* Nom donné aux prêtres formant la première des quatre grandes castes chez les Hindous, et enseignant la doctrine des Védas. || On dit aussi brachmane, brame, bramin, bramine.

BRAHMANIQUE, *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux brahmanes.

BRAHMANISME, *s. m.* Doctrine des brahmanes.

BRAI (bré. Scand. *brâk*, goudron), *s. m.* Suc résineux qu'on tire du pin et du sapin. Brai liquide, le goudron.

* **BRAI** ou **BRAY** (b. lat. *brace*, grain fermenté), *s. m.* Escourgeon, orge broyée pour la bière.

* **BRAIE** (b. lat. *braca*, digue), *s. f.* Sorte de muraille servant de retranchement.

BRAIES (mot gaulois), *s. f. pl.* Culotte, caleçon. || Vieux en ce sens. || Fig. et popul. Il en est sorti, il s'en est tiré les braies nettes, il s'est tiré heureusement d'une mauvaise affaire. || *Au sing.* Une braie, couche ou lange qu'on met aux petits enfants.

BRAILLARD, ARDE (*ll* mouillées), *adj.* Qui braille. Enfant braillard. || *Subst.* Un braillard.

* **BRAILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Cri désagréable de certains animaux. Le braillement d'un chien. || Manière de parler des braillards.

BRAILLER (*ll* mouillées. *Braire*), *v. n.* Parler d'une voix haute et assourdissante. || Crier d'une manière importune. || Famil. Mal chanter.

BRAILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Qui braille, qui ne fait que brailler. Quel enfant brailleur! || *Subst.* Diable soit des brailleurs! MOL.

BRAIMENT, *s. m.* Cri de l'âne.

BRAIRE (b. lat. *bragire*), *v. n. déf.* Crier, en parlant de l'âne. || Fig. et famil. Cet homme ne chante pas, il brait.

BRAISE (anc. all. *bras*, feu), *s. f.* Bois réduit en charbons ardents. || Fig. Tomber de la poêle dans la braise, tomber d'un état fâcheux en un pire. || Passer sur quelque chose comme chat sur braise, glisser sur un sujet sans oser en parler à fond. || Le rendre chaud comme braise, se venger à l'instant. || Fig. Être sur la braise, être en proie à une vive anxiété, à une extrême impatience. || Charbons éteints. Braise de boulanger.

BRAISÉ, ÉE, *p. p.* de braiser. Gigot braisé.

BRAISER, *v. a.* Faire cuire de la viande à la braise.

BRAISIER, *s. m.* Huche où le boulanger met la braise quand elle est étouffée.

BRAISIÈRE, *s. f.* Vaisseau dans lequel on fait cuire certaines viandes à la braise. || Grand étouffoir à braise.

BRAME, *s. m.* Voy. BRAHMANE.

* **BRAMEMENT**, *s. m.* Action de bramer.

BRAMER (anc. h. all. *breman*), *v. n.* Crier, en parlant du cerf.

BRAMIN, BRAMINE, *s. m.* Voy. BRAHMANE.

BRAN (mot celtique), *s. m.* Partie du son la plus grossière. || Bran de scie, poudre qui tombe du bois quand on le scie. || Matière fécale. || Interjection qui sert à exprimer le mépris. Bran de lui!

BRANCARD (*branche*), *s. m.* Litière à bras sur laquelle on transporte un malade ou des objets fragiles. || Brancard d'une charrette, deux pièces de bois entre lesquelles est placé le cheval. || Dans une voiture à timon et à quatre roues, les deux pièces de bois qui joignent le train de devant à celui de derrière.

BRANCHAGE (*branche*), *s. m.* L'ensemble des branches d'un arbre. || Le branchage du cerf, son bois.

BRANCHE (b. lat. *branca*), *s. f.* Bois que pousse le tronc d'un arbre. Petite branche. Branche d'olivier. || Fig. De là l'Église étendait ses branches par toute la terre, BOSS. || Fig. et famil. S'accrocher à toutes les branches, recourir à tous les moyens pour sortir d'embarras. || Fig. Sauter de branche en branche, passer brusquement d'un sujet à un autre. || Fig. et famil. Se prendre, s'attacher aux branches, s'arrêter aux circonstances inutiles, et négliger l'essentiel. || Être comme l'oiseau sur la branche, être dans une position incertaine, sans garantie. || T. de jardinage. Branche gourmande, branche qui prend trop de développement. || Par extens. Les branches d'une racine, ses divisions. || Par analogie, tout ce qui peut être comparé avec les branches des arbres. Les branches du bois d'un cerf, d'un lustre, d'une lunette, etc. || Partage d'un cours d'eau principal. Les branches du Rhin. || En anat. Les branches d'une veine, d'un nerf, veines, nerfs qui se détachent d'un tronc principal. || Les branches d'une mine, les filons qui dérivent du filon principal. || Les branches d'une tranchée, les boyaux d'une tranchée. || En généalogie, les familles qui proviennent d'une même souche. Ils sont issus de deux branches différentes. || Partie, division. Une des branches de la littérature. Une branche de commerce.

BRANCHÉ, ÉE, *p. p.* de brancher. Un faisan branché. || Fig. et famil. Pendu.

* **BRANCHEMENT**, *s. m.* Division en branches des tuyaux qui conduisent l'eau, le gaz dans les maisons.

BRANCHER (*branche*), *v. n.* Percher sur des branches d'arbres. Le faisan branche. || *V. a.* Pendre, attacher à une branche d'arbre. || Fig. Partager en branches. || T. de plombier. Embrancher une sous-division de tuyaux.

* **BRANCHETTE**, *s. f.* Petite branche.

BRANCHE-URSINE ou **BRANCURSINE** (*branche* et *ourse*), *s. f.* Nom vulgaire de l'acanthe sans épines.

* **BRANCHIAL, ALE** (bran-chi-al'. *Branchies*), *adj.* Qui a rapport aux branchies. Les arcs branchiaux.

* **BRANCHIÉ, ÉE**, *adj.* Qui est muni de branchies.

BANCHIER (*branche*), *adj. m.* En fauconnerie, oiseau branchier, jeune oiseau qui, n'ayant point encore de force, vole de branche en branche.

BRANCHIES (bran-chie. βράγχια), *s. f. pl.* Appareil respiratoire des animaux destinés à vivre dans l'eau et à respirer l'air qui se trouve en dissolution dans ce liquide.

BRANCHU, UE, *adj.* Qui a beaucoup de branches.

* **BRAND** (bran. Anc. h. all. *brant*, tison), *s. m.* Au moyen âge, grosse épée qu'on maniait à deux mains.

BRANDADE (all. *Brand?*), *s. f.* Préparation de la morue à la provençale, avec de la crème, de l'huile et de l'ail.

BRANDE, *s. f.* Sorte de bruyère qui croît dans les campagnes incultes. || Lieux incultes où croissent ces arbustes.

* **BRANDE** (all. *Brand*), *s. f.* Sorte d'artifice pour les brûlots.

BRANDEBOURG (*Brandebourg*, province d'Allemagne), *s. m.* Ornement en broderie ou en galon sur un vêtement. || *S. f.* Autrefois, casaque à longues manches. || Espèce de pavillon ou berceau de jardin.

BRANDEVIN (all. *Branntwein*), *s. m.* Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend du brandevin à la troupe, et aussi, dans quelques provinces, celui qui fabrique de l'eau-de-vie.

BRANDI, IE, *p. p.* de brandir.

BRANDILLÉ, ÉE, *p. p.* de brandiller.

BRANDILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Mouvement de ce qui est brandillé.

BRANDILLER (*ll* mouillées. *Brandir*), *v. a.* Agiter deçà et delà. || *V. n.* Un vieux linge brandillait à une branche d'arbre. || Se brandiller, *v. r.* Se mouvoir, s'agiter en l'air sur une corde, une escarpolette, etc.

BRANDILLOIRE, *s. f.* Balançoire formée avec une corde ou des branches. || Sorte de charrue sans avant-train.

BRANDIR (*brand*), *v. a.* Agiter dans sa main avant de lancer ou de frapper. Brandir un javelot, une épée. || T. de charpentier. Arrêter, affermir, au moyen d'une cheville, deux pièces de bois l'une contre l'autre.

BRANDON (all. *Brand*), *s. m.* Bouquet de paille enflammé dont on se sert pour s'éclairer. || Débris enflammé qui s'échappe d'un incendie. || Fig. Les brandons de guerre civile. Brandon de discorde. || Dimanche des brandons, le premier dimanche de carême.

BRANDON (anc. fr. *brander*, *brandeler*, brandiller), *s. m.* Morceau d'étoffe, et maintenant d'ordinaire

paille tortillée au bout d'un bâton et plantée aux extrémités d'un champ pour indiquer qu'il est saisi.

BRANDONNÉ, ÉE, *p. p.* de brandonner.

BRANDONNER, *v. a.* Planter des brandons aux extrémités d'un champ dont la récolte est saisie.

BRANLANT, ANTE, *adj.* Qui branle, qui n'est pas stable. Tête branlante. || Fig. Château branlant, chose peu solide, personne qui n'est pas ferme sur ses jambes.

BRANLE (voy. *branler*), *s. m.* Mouvement d'un corps qui va tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Le branle d'une cloche. Sonner en branle, donner aux cloches tout le va-et-vient qu'elles peuvent avoir. || En physiq. Espace parcouru par le régulateur d'une pendule dans une oscillation. || Fig. Impulsion donnée à une chose. Je demande quel moteur a donné ce premier branle à la machine de l'univers, FÉN. || Famil. Être en branle, se mettre en branle, être, se mettre en mouvement pour faire une chose. Mettre quelqu'un en branle, lui donner le branle, le mettre en train, en disposition d'agir. || Branle ou branle gai, espèce de danse. || Fig. Mener le branle, ouvrir le branle, commencer le branle, donner le premier exemple d'une chose, être le chef d'une association d'intérêt ou de plaisir. || L'air sur lequel on danse un branle. || Lit des matelots. On dit aujourd'hui hamac.

BRANLÉ, ÉE, *p. p.* de branler.

BRANLE-BAS (*branle* et *bas*), *s. m.* Action de détendre les branles ou hamacs, pour se disposer au combat. Faire branle-bas. || Famil. Bouleversement. C'est un branle-bas dans cette maison. || *Au pl.* Des branle-bas.

BRANLEMENT (*branler*), *s. m.* Mouvement de ce qui branle. Branlement de tête.

★ **BRANLE-QUEUE,** *s. f.* Nom vulgaire de la bergeronnette ou lavandière. || *Au pl.* Des branle-queue.

BRANLER (anc. fr. *brandeler*, fréq. de *brandir*), *v. a.* Mouvoir d'avant en arrière, faire aller deçà et delà. Branlant le dard dont il le voulait percer, FÉN. || Branler la tête, hésiter, ne pas accéder. || *V. n.* S'incliner de côté et d'autre. Tête, dent qui branle. || Branler dans le manche ou au manche, n'être pas solidement emmanché, en parlant d'un instrument, et fig. être menacé dans sa position, dans sa fortune, etc. || Se remuer, se mouvoir. On leur a dit qu'il ne faut pas branler, ni aller et venir, SÉV. || Menacer de se révolter. Toutes les provinces qui branlent déjà, ne se déclareront-elles pas? RETZ.

BRANLOIRE (*branler*), *s. f.* Planche qui, en équilibre, sert à deux personnes placées au bout pour s'enlever tour à tour. On dit plus souvent une balançoire.

BRAQUE (anc. all. *braccho*, chien de chasse), *s. m.* Race de chiens propre à la chasse, ayant le poil ras et les oreilles pendantes. || Fig. Un étourdi, un écervelé. || *Adj.* Cet homme est braque.

BRAQUÉ, ÉE, *p. p.* de braquer.

BRAQUEMART (b. lat. *braquemardus*, du wallon *braket*, grand sabre?), *s. m.* Épée courte et large.

BRAQUEMENT, *s. m.* Action de braquer.

BRAQUER, *v. a.* Diriger un canon, une lunette du côté d'un objet. || Fig. Braquer ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose, les tenir arrêtés sur, etc.

BRAS (lat. *brachium*), *s. m.* Nom, dans le corps humain, du membre supérieur et tenant à l'épaule. || Donner le bras, arrondir le bras pour qu'une autre personne s'y appuie. || Donner le bras, mettre son bras au bras de quelqu'un. || Se donner le bras, se dit de deux personnes qui ont le bras passé l'un dans l'autre. || Prendre le bras, passer son bras autour du bras d'une autre personne. || Offrir son bras, se dit d'un homme qui demande à une dame si elle veut prendre son bras. || Avoir des bras, en termes de danse, c'est les porter, les remuer avec grâce. || Famil. Les bras m'en tombent, ma surprise est extrême. || Couper bras et jambes à quelqu'un, lui enlever ses moyens de réussir, ou encore lui ôter tout courage. || Demeurer les bras croisés, rester sans rien faire. || Faire les beaux bras, se donner de grands airs. || Faire les grands bras, affecter un crédit, une importance qu'on n'a pas. || Fig. Tendre les bras à quelqu'un, lui offrir secours et protection, l'inviter à approcher. || Tendre les bras, implorer du secours. || Arrêter, retenir le bras de quelqu'un, l'empêcher de frapper, et fig. arrêter sa colère, sa vengeance. || S'appuyer sur le bras de quelqu'un, être soutenu par son bras, et fig. avoir son appui. || Recevoir quelqu'un à bras ouverts, le recevoir avec empressement, avec amitié. || Avoir quelqu'un sur les bras, en être embarrassé ou chargé. || Avoir beaucoup d'affaires, de grandes affaires sur les bras, en être accablé. || Se mettre sur les bras, s'attirer sur les bras, s'attirer l'inimitié. || Embrassement, sein, giron. Il le prit dans ses bras. || Fig. Il se jeta dans les bras de l'armée. Tirer quelqu'un des bras de la mort. || Fig. et poétiquement, amour, mariage, union. || Personne qui travaille. Les campagnes manquent de bras. || Ne vivre que de ses bras, ne vivre que de son travail. || Ce qui agit, par opposition à ce qui conçoit. Il n'a été que le bras d'un autre. || Le bras droit de quelqu'un, celui qui agit, travaille pour lui. || Force, courage guerrier. Un bras victorieux. Je vous offre mon bras, RAC. || Pouvoir, puissance. Un bras de fer. Le bras du Seigneur. || Le bras séculier, la puissance, l'autorité temporelle, par opposition à l'autorité ecclésiastique, et aussi la justice temporelle, par opposition à la juridiction ecclésiastique. || Fig. et famil. Avoir les bras longs, avoir beaucoup de crédit, d'influence. || Un des courants d'un fleuve. La Meuse reçoit un bras du Rhin. || Bras de mer, détroit. || Sorte de chandelier à une ou plusieurs branches qu'on applique au mur. || Ce qui est configuré en forme de bras. Bras de fauteuil. || Bras de balance, les deux parties qui sont de chaque côté du point d'appui. || Bras de levier, la portion du levier comprise entre le point d'appui et le point d'application des forces. || À BRAS, *loc. adv.* Avec les bras seuls et sans machine. || À FORCE DE BRAS, même sens. || À TOUR DE BRAS, *loc. adv.* De toute sa force. || À BRAS RACCOURCI, *loc. adv.* Sans quartier. || À BRAS-LE-CORPS, *loc. adv.* Par le milieu du corps. Il le prit à bras-le-corps. || BRAS DESSUS, BRAS DESSOUS, *loc. adv.* En se donnant le bras. || Fig. Être bras dessus, bras dessous, être dans une grande intimité.

BRASÉ, ÉE, *p. p.* de braser.

★ **BRASEMENT,** *s. m.* Action de braser.

BRASER (voy. *braise*), *v. a.* Joindre deux pièces de fer, d'acier ou de cuivre, l'une avec l'autre par une soudure particulière où entre du borax, et que l'on fait fondre sur un brasier ardent.

★ **BRASERO** (bra-zé-ro. Esp. *brasero*), *s. m.* Vase contenant des charbons allumés, et avec lequel on se chauffe en Espagne dans les appartements pendant les froids.

BRASIER (*braise*), *s. m.* Feu de charbons ardents. || Par extens. La maison brûlait et ne fut bientôt qu'un brasier. || Fig. Son corps est un brasier, il a une fièvre ardente. || Sa tête est un brasier, il est dans une grande exaltation. || Grand bassin de métal où l'on met de la braise pour chauffer une chambre.

BRASILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de brasiller.

BRASILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Effet de la mer qui brasille.

BRASILLER (*ll* mouillées. *Braise*), *v. a.* Faire griller sur de la braise. || *V. n.* Présenter une traînée de lumière, en parlant de la mer phosphorescente ou éclairée obliquement par le soleil ou la lune.

BRASQUE (*braser*), *s. f.* Mélange d'argile et de charbon pilé, dont les fondeurs enduisent la surface de leurs creusets.

BRASQUÉ, ÉE, *p. p.* de brasquer.

BRASQUER, *v. a.* Enduire de brasque des creusets.

BRASSAGE (*brasser*), *s. m.* Action de brasser de la bière. || Travail des ouvriers qui brassent ou remuent les métaux dans les ateliers de monnaie. || Droit accordé au fermier des monnaies pour les frais de fabrication.

BRASSARD (*bras*), *s. m.* Partie de l'ancienne armure qui couvrait le bras. || Tout ornement porté au bras, en signe de reconnaissance. || Garniture de cuir dont on se couvre le bras pour jouer au ballon.

★ **BRASSARDÉ, ÉE,** *adj.* Armé de brassards.

BRASSE (lat. *brachia*), *s. f.* Mesure qu'on prend avec les deux bras étendus, valant à peu près 5 pieds ou 2 m. 62 c. || T. de mar. Mesure de cinq pieds. || Brasse, manière de nager en étendant les deux bras à la fois.

BRASSÉ, ÉE, *p. p.* de brasser. Bière brassée.

BRASSÉ, ÉE, *p. p.* de brasser. Voile brassée.

BRASSÉE (*brasse*), *s. f.* Ce que les bras peuvent en-

tourer et contenir. Brassée de bois. || Le mouvement des bras dans la nage.

BRASSER (lat. *brace*), *v. a.* Opérer les mélanges nécessaires pour la fabrication de la bière. Brasser de la bière. || Remuer, agiter ensemble. || Fig. et en mauvaise part, tramer, pratiquer secrètement. Brasser une trahison, une perfidie. || Se brasser, *v. r.* Être brassé, tramé. Il se brassait une conspiration.

BRASSER (*bras*), *v. n.* T. de mar. Mouvoir les bras d'une vergue pour changer la direction de la voile. || On dit aussi brasseyer.

BRASSERIE, *s. f.* Lieu où l'on fait de la bière. || Lieu où l'on vend de la bière en gros ou au détail.

BRASSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui brasse de la bière et qui en vend en gros.

BRASSEYER, *v. n.* Voy. BRASSER.

BRASSIAGE, *s. m.* Mesurage à la brasse. || La quantité de brasses d'eau que l'on trouve avec la sonde.

* **BRASSICAIRE** (lat. *brassica*), *adj.* En bot. Qui a rapport au chou. || *S. m.* Les brassicaires, les papillons du chou.

* **BRASSICOURT** (*bras* et *court*), *adj. m.* Cheval qui a le genou arqué naturellement et non par suite d'usure.

BRASSIÈRES (*bras*), *s. f. pl.* Petite camisole qui sert à maintenir le corps des enfants ou des femmes. || Fig. Être en brassières, n'avoir pas la liberté de se conduire d'après sa volonté. Tenir en brassières. || Bretelles d'un havre-sac de soldat, d'une hotte, d'un crochet de portefaix.

BRASSIN (*brasser*), *s. m.* Cuve à bière. || La quantité de bière que la cuve contient. || Quantité de savon que l'on cuit à la fois.

BRASURE, *s. f.* Endroit où deux pièces de métal sont *brasées*.

BRAVACHE (ital. *bravaccio*), *s. m.* Fanfaron de sa bravoure.

* **BRAVACHERIE**, *s. f.* Paroles de bravache.

BRAVADE (*brave*), *s. f.* Action ou parole par laquelle on brave quelqu'un.

BRAVE (ital. *bravo*), *adj.* Qui affronte courageusement le danger. || Famil. et surtout avec *homme*, *gens*, bon, honnête, obligeant. Un brave homme. Une famille de braves gens. || Famil. Vêtu, paré avec soin. Riquet à la Houppe se présente à elle, brave, magnifique, et comme un prince qui va se marier, PERRAULT. || *S. m.* Un homme vaillant à la guerre. Il est de faux dévots ainsi que de faux braves, MOL. || Assassin à gages; on dit plutôt un bravo.

BRAVÉ, ÉE, *p. p.* de braver.

BRAVEMENT, *adv.* D'une manière brave, vaillante. Il monta bravement à l'assaut. || Habilement, adroitement. Il s'est bravement tiré de cet embarras.

BRAVER (*brave*), *v. a.* Faire le brave à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. Il bravait du regard son adversaire. Et qui veut bien mourir peut braver les malheurs, CORN. || Fig. Le latin dans les mots brave l'honnêteté, BOIL. || Se braver, *v. r.* Se défier, se provoquer l'un l'autre.

BRAVERIE (*brave*), *s. f.* Toilette, beaux habits. Je tiens que la braverie, que l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles, MOL. || Il a vieilli.

* **BRAVISSIMO**, *interj.* Voyez BRAVO.

BRAVO, *interj.* Expression italienne dont on se sert pour applaudir; et au superlatif, bravissimo. || *S. m.* Approbation, applaudissements. || *Au pl.* Des bravos.

* **BRAVO** (ital. *bravo*), *s. m.* Assassin à gages, coupe-jarret. || *Au pl.* Des bravi (d'après la règle italienne).

BRAVOURE (ital. *bravura*), *s. f.* Courage à la guerre. || *Au pl.* et ironiquement, actions de valeur. Il fatigue tout le monde du récit de ses bravoures. || Air de bravoure, air brillant destiné à faire valoir le chanteur.

* **BRAYE** (voy. *brai*), *s. f.* Fange, boue, terre grasse.

BRAYÉ, ÉE, *p. p.* de brayer.

BRAYER (*braies*), *s. m.* Bandage destiné à soutenir une hernie. || Morceau de cuir qui sert à soutenir le battant d'une cloche. || Espèce de collier de cuir pour porter une bannière.

BRAYER (*brai*), *v. a.* Enduire de brai.

BRAYETTE (*braies*), *s. f.* Fente de devant d'un haut-de-chausses, d'une culotte.

BRAYON (anc. fr. *broi*, piége à oiseau), *s. m.* Piége pour prendre les bêtes puantes.

BRÉANT ou **BRUANT**, *s. m.* Nom vulgaire de l'*embérize citrinelle*, dite aussi verdon et verdier.

BREBIS (b. lat. *berbix*, du lat. *vervex*), *s. f.* Femelle du bélier. || Fig. En langage ecclésiastique, un chrétien sous la conduite de son pasteur. || Une impure brebis séparée d'Israël, un chrétien infidèle à sa foi. || C'est la brebis du bon Dieu, c'est une personne tout à fait inoffensive. || Faire un repas de brebis, manger sans boire. || Une brebis galeuse, une personne qu'on évite.

BRÈCHE (anc. h. all. *brecha*, action de briser), *s. f.* Ouverture faite à un mur, à une haie. || Ouverture faite aux remparts d'une place assiégée. || Battre en brèche, tirer avec de l'artillerie contre une muraille. || Fig. Battre en brèche un argument, l'attaquer, le ruiner. || Battre en brèche quelqu'un, attaquer sa réputation, sa position. || Cassure au tranchant d'une lame. Faire une brèche à un couteau. || Faire une brèche à un pâté, l'entamer. || Fig. Perte, dommage, tort. Il a fait une brèche à sa fortune. || Le sommet d'une montagne ouvert et comme séparé en deux parties. La brèche de Roland aux Pyrénées. || Marbre noir mêlé de taches blanches et jaunes. || Réunion de pierres agglutinées dans un ciment naturel.

BRÈCHE-DENT, *adj.* Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. || *Subst.* Un brèche-dent. || *Au pl.* Des brèche-dent.

BRECHET (mot celtique), *s. m.* Crête saillante et longitudinale qui se trouve à la face externe du sternum des oiseaux. || Famil. Avoir mal au brechet, à l'estomac.

BREDI-BREDA (onomatopée), *loc. adv.* Avec précipitation et confusion. Il nous a raconté cela bredi-breda.

BREDINDIN, *s. m.* T. de mar. Palan moyen dont on se sert pour enlever de médiocres fardeaux.

BRÉDISSURE, *s. f.* Impossibilité d'écarter les mâchoires par l'adhérence de la partie interne des joues avec les gencives, à la suite d'ulcérations de ces parties.

* **BREDOUILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Paroles bredouillées.

BREDOUILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Au jeu de trictrac, marque indiquant qu'on a pris de suite tous les points sans que l'adversaire ait rien marqué. || L'avantage qui en résulte, la partie gagnée double. || Être bredouille, perdre la partie bredouille, et fig. avoir fait une démarche sans succès, et en parlant des chasseurs, n'avoir rien tué.

BREDOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de bredouiller.

BREDOUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de bredouiller.

BREDOUILLER (*ll* mouillées. Anc. fr. *bredir*, hennir ?), *v. n.* Avoir une prononciation précipitée et par cela même peu distincte. || *V. a.* Il me bredouilla l'autre jour mille protestations, SÉV.

BREDOUILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui bredouille.

BREF (lat. *breve*), *s. m.* Nom qu'on donne aux lettres closes du pape. || Petit livre à l'usage des ecclésiastiques, indiquant l'office de chaque jour. Bref à l'usage de Paris. || T. de mar. Congé ou permission de naviguer.

BREF, BRÈVE (lat. *brevis*), *adj.* De peu de durée. Dans un bref délai. || Qui s'exprime brièvement. Être bref. Cette lettre est brève. || Un parler bref, manière de parler rapide et ordinairement avec décision ou commandement. || Pour le faire bref, pour faire bref, pour abréger. || Qu'on prononce rapidement, en parlant d'une syllabe. Rendre brève une syllabe. || *S. f.* Une brève, une syllabe brève. || Fig. Observer les longues et les brèves, être circonspect, exact, cérémonieux. || BREF, *adv.* En quelques mots. || Parler bref, avoir une prononciation rapide et précipitée. || EN BREF, *loc. adv.* En peu de mots. Expliquer les choses en bref.

BREGIN (b. lat. *broginus*), *s. m.* Espèce de filet à mailles étroites. || On trouve aussi bréguin et brége, *s. f.*

BRÉHAIGNE, *adj.* Stérile, en parlant des femelles des animaux.

BRELAN (all. *Bretling*, petite planche), *s. m.* Jeu qui se joue avec trois cartes données à trois ou quatre ou cinq joueurs. || Avoir brelan, avoir trois cartes de même figure ou de même point. || Brelan carré ou quatrième, brelan formé des mêmes cartes que celle qui retourne. || Par extens. Maison de jeu, tripot.

BRELANDER, *v. n.* Ne faire que jouer aux cartes.

BRELANDIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fréquente les brelans, qui joue continuellement aux cartes. || *Adj.* T'ai-je encore décrit la dame brelandière? BOIL.

★ **BRELANDINIER, IÈRE** (*brelan*), *s. m.* et *f.* Marchand, marchande qui vend dans les rues.

BRELLE (anc. fr. *bril*, piége à oiseaux), *s. f.* Nom d'une certaine quantité de pièces de bois liées ensemble, pour les faire flotter, en forme de radeau.

BRELOQUE (*bre*, particule péjorative, et *loque*), *s. f.* Curiosité de peu de prix; petits bijoux qu'on attache aux chaînes de montre.

BRELOQUE, *s. f.* Voy. BERLOQUE.

BRELUCHE, *s. f.* Droguet de fil et de laine.

BRÊME (all. *Brachsme*), *s. f.* Poisson d'eau douce du genre cyprin. || Brème de mer, poisson du genre spare.

BRENEUX, EUSE (*bran*), *adj.* Sali de bran, de matière fécale.

★ **BREQUIN** (*brèche* ou *broche?*), *s. m.* Outil qui sert à percer; espèce de vrille. || Mèche de vilebrequin.

BRÉSIL (*braise*), *s. m.* Bois rouge propre à la teinture. Bois de brésil. || Sec comme brésil, très-sec.

BRÉSILLÉ, ÉE, *p. p.* de brésiller.

BRÉSILLER (*ll* mouillées. *Brésil*), *v. a.* Teindre avec du brésil. || Rompre par petits morceaux. || *V. n.* Se réduire en poudre à force de sécheresse.

BRÉSILLET (*ll* mouillées. Dimin. de *brésil*), *s. m.* L'espèce de brésil la moins estimée.

BRÉTAILLER (*ll* mouillées. *Brette*), *v. n.* Tirer l'épée à tout propos. || Hanter les salles d'armes.

BRÉTAILLEUR, *s. m.* Celui qui brétaille.

BRETAUDÉ, ÉE, *p. p.* de bretauder.

BRETAUDER (*bre*, particule péjorative, et anc. fr. *tauder*, tondre), *v. a.* Tondre inégalement. On a bretaudé ce chien. || Bretauder les cheveux de quelqu'un, les lui couper trop courts. || Couper les oreilles à un cheval.

★ **BRETÈCHE** (b. lat. *bretachiæ*), *s. f.* Pièce de fortification ou partie crénelée des anciennes murailles. || En blas. Rangée de créneaux sur une fasce, une bande ou un pal.

BRETELLE, *s. f.* Bande de cuir ou d'étoffe qui, passée sur les épaules, sert à porter une civière, un brancard, un sac. || Bande élastique qui passe sur l'épaule, et qui soutient le pantalon, la culotte. || Fig. Il en a jusqu'aux bretelles, par-dessus les bretelles, il est engagé dans une affaire dont il ne sait comment se tirer.

★ **BRETESSÉ, ÉE** (*bretèche*), *adj.* En blas. Crénelé haut et bas en alternative.

BRETTE (*brette*, fém. de *breton*), *s. f.* Longue épée.

BRETTELÉ, ÉE, *p. p.* de bretteler.

BRETTELER, *v. a.* Tailler une pierre ou gratter un mur avec des instruments dentelés.

BRETTEUR (*brette*), *s. m.* Celui qui se bat souvent à l'épée, qui aime à ferrailler.

BREUIL (*l* mouillée. Mot celtique), *s. m.* Bois taillis ou buissons fermés de haie, servant de retraite aux animaux.

BREUVAGE (anc. fr. *bevre*, boire), *s. m.* Liqueur à boire. || Potion médicinale. || Mélange égal d'eau et de vin donné à un équipage en sus de sa ration.

BREVET (dimin. de *bref*), *s. m.* Autrefois acte non scellé qu'expédiait un secrétaire d'État et par lequel le roi accordait un don, une pension, un bénéfice, une grâce ou un titre de dignité. || Ducs à brevet, ducs à vie, par opposition aux ducs héréditaires. || Titre ou diplôme délivré au nom d'un gouvernement, d'un prince souverain. || Acte qui attribue un grade dans l'armée ou dans un ordre de chevalerie. Brevet d'officier. Brevet de la Légion d'honneur. || Espèce de patente délivrée par le gouvernement à ceux à qui il permet d'exercer certaines professions ou industries. Brevet d'imprimeur, de libraire. || Brevet de capacité, constatation d'une certaine aptitude chez un individu. || Brevet d'invention, de perfectionnement, acte qui accorde le droit exclusif de fabriquer et de vendre à l'auteur d'une invention, d'un perfectionnement. || Fig. Donner à quelqu'un brevet, son brevet d'étourdi, d'extravagant, le déclarer tel.

BREVETÉ, ÉE, *p. p.* de breveter.

BREVETER, *v. a.* Donner un brevet à quelqu'un.

★ **BRÉVI...** Préfixe venant du lat. *brevis*, court.

BRÉVIAIRE (lat. *breviarium*), *s. m.* Livre de prières, dont les diverses parties doivent être récitées à certaines heures du jour par les ecclésiastiques. || L'office que les prêtres disent chaque jour. || Fig. Livre dont on fait sa lecture habituelle. Racine est mon bréviaire.

★ **BRÉVIUSCULE** (dimin. de *brevis*), *adj.* Un peu court.

BRIBE (rad. anc. fr. *brif*, *brib*, manger), *s. f.* Gros morceau de pain. || Les restes d'un repas. || Fig. Si j'avais le moindre crédit, quelques bribes à leur jeter, ils seraient tous à mes pieds, P. L. COURIER. || Phrases prises çà et là. Réciter des bribes d'un poëme.

BRIC, usité dans la *loc.* De bric et de broc, voy. BROC.

BRIC-A-BRAC (bri-ka-brak. Onomatopée), *s. m.* Objets vieux et de hasard, comme bahuts, ferrailles, tableaux, statuettes, etc. || *Au pl.* Des bric-à-brac.

BRICK (angl. *brig*), *s. m.* Quelques-uns, dit l'Académie, écrivent et prononcent brig. Bâtiment à deux mâts, et dont le plus grand est incliné vers l'arrière.

BRICOLE (anc. fr. *bric* ou *briche*, piége pour les bêtes), *s. f.* Au moyen âge, sorte de catapulte ou de mangonneau. || Au jeu de paume, bond que fait la balle lorsqu'elle a frappé le mur. || Au jeu de billard, coup par lequel la bille jouée touche une des bandes avant de venir frapper l'autre bille. || En artill. Le boulet a frappé de bricole, c'est-à-dire après avoir rebondi. || Fig. Jouer de bricole, n'aller que par bricoles, user de moyens détournés. || DE BRICOLE ou PAR BRICOLE, *loc. adv.* Indirectement, d'une manière imprévue. || Partie du harnais d'un cheval qui s'applique à son poitrail. || Lanières de cuir à l'usage de ceux qui portent des fardeaux suspendus. La bricole d'un porteur d'eau. || Ficelle garnie de ficelles plus petites, qui portent chacune un hameçon. || *S. f. pl.* Espèce de rets pour prendre des cerfs, des daims.

BRICOLER, *v. n.* Jouer de bricole à la paume ou au billard. || Fig. Aller par des voies obliques.

BRIDE (anc. h. all. *brittil*), *s. f.* Harnais placé à la tête du cheval et destiné à l'arrêter ou à le diriger; elle se compose de la têtière, du mors et des rênes. || Les rênes seules. || Tourner bride, prendre la fuite. || Aller à toute bride, à bride abattue, mener son cheval au grand galop, et fig. agir sans réserve ni retenue. || Fig. Obstacle, frein, retenue. Lâcher la bride à ses passions. || Tenir quelqu'un en bride, le contenir, le diriger. || Tenir la bride haute, courte à quelqu'un, le diriger, le traiter sévèrement. || Lâcher la bride, mettre à quelqu'un la bride sur le cou, lui laisser toute liberté d'agir. || Fig. et famil. Aller bride en main, agir, procéder avec circonspection. || Brides à veaux, sottes raisons, sots raisonnements, et aussi nouvelles absurdes, contes ridicules. || Lien pour retenir certaines coiffures. Brides d'un bonnet. || Espèce de boutonnière. || Lien de fer pour assujettir une pièce de bois, un tuyau de conduite, etc. || Bride, sorte de point d'Alençon dont le tissu est beaucoup plus fort que le réseau.

BRIDÉ, ÉE, *p. p.* de brider. || Oison bridé, oison à qui on a insinué une plume dans les ouvertures des narines pour l'empêcher de passer à travers les haies, et fig. personne sans intelligence.

BRIDER (*bride*), *v. a.* Mettre la bride à un cheval, à un mulet, etc. || Absol. Il est temps de brider. || Fig. Brider son cheval, son âne par la queue, s'y prendre mal. || Brider la figure à quelqu'un d'un coup de fouet, lui cingler un coup de fouet au travers du visage. || Par extens. Trop serrer. Ce béguin me bride. || Fig. Contenir. Il bride la fureur de la mer, BOSS. || Fig. Brider la bécasse, se dit en parlant de quelqu'un qu'on attrape et qui d'ailleurs n'a pas grande finesse. || T. de cuisine. Brider une volaille, passer une ficelle dans les cuisses pour les assujettir. || Prov. Chacun bride sa bête, chacun se conduit à sa manière.

★ **BRIDEUSE**, *s. f.* Celle qui fait la bride, point d'Alençon.

★ **BRID'OISON** (*brider* et *oison*; nom d'un personnage du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, imité du juge *Brid'oie* de Rabelais), *s. m.* Homme niais, sot, stupide.

BRIDON, *s. m.* Bride très-simple à mors articulé.

★ **BRIE**, *s. m.* Fromage de Brie. Donnez-moi du brie.

BRIEF, BRIÈVE (anc. forme de *bref*), *adj.* De peu de durée. Briève sentence. || On ne le dit plus qu'au féminin.

BRIÈVEMENT, *adv.* En peu de mots.

BRIÈVETÉ (lat. *brevitas*), *s. f.* Courte durée. La brièveté de la vie, du temps. || En parlant du style, concision. Cet auteur recherche la brièveté.

* **BRIFAUD** ou **BRIFAUT** (voy. *bribe*), *s. m.* Gourmand; enfant mal élevé. || Nom de chien de chasse.

BRIG, *s. m.* Voy. BRICK.

BRIGADE (b. lat. *brigata*), *s. f.* Corps de troupes composé de deux régiments. || Par extens. Troupe, bande. || Réunion de deux ou plusieurs gendarmes sous les ordres d'un brigadier, qui résident en une localité. || Dans les ports de mer, un certain nombre d'ouvriers ou de matelots réunis pour travailler.

BRIGADIER (*brigade*), *s. m.* Titre donné au soldat revêtu du grade le moins élevé dans la cavalerie. || Dans la gendarmerie, le sous-officier qui commande une brigade. || Le premier des matelots d'une embarcation.

BRIGAND (*brigade*), *s. m.* Celui qui exerce le vol et la pillerie par la force et les armes. || Par extens. Celui qui commet des exactions et des concussions.

BRIGANDAGE, *s. m.* Volerie à main armée. || Volerie en général. || Concussion, exaction, déprédation.

BRIGANDEAU (dimin. de *brigand*), *s. m.* Petit brigand; agent d'affaires qui met ses clients à contribution.

BRIGANDER (*brigand*), *v. n.* Se livrer au brigandage; se conduire en brigand.

BRIGANDINE (anc. fr. *brigand*, soldat à pied), *s. f.* Armure ancienne en forme de cotte de mailles.

BRIGANTIN (*brigand*), *s. m.* Petit bâtiment à un ou deux mâts, gréé comme un brick, et qui n'a qu'un pont. || Petit vaisseau plat, léger et ouvert, qui sert à combattre ou à donner la chasse.

BRIGANTINE, *s. f.* Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée. || Voile particulière au brigantin.

BRIGNOLE, *s. f.* Prune desséchée qu'on tire de Brignoles, en Provence.

BRIGUE (b. lat. *briga*, querelle), *s. f.* Manœuvre par laquelle, poursuivant quelque objet, on engage des personnes dans ses intérêts. On fait sa brigue pour arriver à un grand poste, LA BRUY. || La réunion des gens qui coopèrent à la brigue; cabale, parti.

BRIGUÉ, ÉE, *p. p.* de briguer.

BRIGUER, *v. a.* Tâcher d'obtenir par brigue. Briguer les honneurs. || Absol. Elle-même a brigué pour me voir souverain, CORN. || Solliciter, rechercher avec ardeur. Tous vos rois à l'envi briguent votre hyménée, CORN.

BRIGUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui brigue.

BRILLAMMENT, *adv.* D'une manière brillante.

BRILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui brille. Tout brillant d'or. Couleur brillante. || Fig. Frappant, remarquable. Brillant de gloire. Brillant fait d'armes. || En parlant des personnes, qui attire l'attention, l'admiration par des qualités brillantes. Un brillant orateur. || Somptueux, magnifique. Des bals brillants. || Qui a de l'éclat, en parlant du style et des choses littéraires. Expressions brillantes. || Vif, éclatant à l'oreille, en même temps qu'agréable. Jeu, sons brillants. || Florissant. Santé brillante. Brillant de santé. || *S. m.* Qualité de ce qui brille, au propre et au figuré. Le brillant d'une pierre précieuse. Le brillant de l'esprit. || Brillant se dit des œuvres des lettres et des arts. Il y a du brillant dans ce poëme. || Taille du diamant qui lui fait une face plane supérieure entourée de facettes. || Diamant taillé de cette façon. || Par extens. [Dieu] sema de brillants les voûtes azurées, ROTROU. || Faux brillants, diamants faux. || Fig. La plus belle couronne N'a que de faux brillants, CORN. || En parlant du style, faux brillants, pensées qui ont de l'éclat, mais un éclat trompeur.

BRILLANTÉ, ÉE, *p. p.* de brillanter. || *S. m.* Étoffe de coton blanc, à fleurs ou à dessins.

BRILLANTER (*ll* mouillées), *v. a.* Tailler un diamant à facettes par-dessus et par-dessous. || Fig. Brillanter son style, le charger d'ornements d'un goût suspect.

BRILLER (*ll* mouillées. Lat. *berillus*), *v. n.* Être lumineux ou poli. L'or et les diamants brillent sur ses habits, VOLT. || Fig. Le feu brille dans ses yeux. || Faire briller, montrer. || Attirer les regards par l'éclat des couleurs, la beauté, la pompe. On admire ce qui brille. || Exceller, avoir la prééminence. Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier, VOLT.

BRILLER (*ll* mouillées. Anc. fr. *brail*, piége), *v. n.* Bien quêter, en parlant d'un chien.

BRIMBALE (orig. inconnue), *s. f.* Levier qui sert à faire mouvoir une pompe. || On dit aussi bringuebale.

BRIMBALÉ, ÉE, *p. p.* de brimbaler.

BRIMBALER, *v. a.* Agiter par un branle continu, en parlant des cloches. || *V. n.* Branler, osciller.

BRIMBORION (lat. *breviarium*), *s. m.* Chose petite, sans valeur et sans utilité.

* **BRIMADE**, *s. f.* Action de brimer.

* **BRIMÉ, ÉE**, *adj.* Raisin brimé, marqué de taches.

* **BRIMER** (orig. inconnue), *v. a.* Dans les écoles militaires, se dit des anciens qui soumettent les nouveaux venus à toutes sortes d'épreuves plus ou moins pénibles.

BRIN (mot celtique), *s. m.* Jet de bois. || Arbre de brin, arbre qui n'a qu'une tige. || Bois de brin, arbre qui n'a pas été scié, et qui est seulement équarri. || Fig. et famil. C'est un beau brin d'homme, c'est un homme grand et bien fait. || Tige menue, pousse grêle et allongée. Un brin d'herbe, de bouleau. || Par extens. Toute partie de certaines choses longues et ténues. Un brin de paille, de fil. || Famil. La moindre parcelle, la moindre quantité. Il n'y a pas un brin de vent, SÉV. Je vous souhaite quelquefois un petit brin de ce que l'on a ici de reste, ID.

BRIN D'ESTOC (all. *Springstock*), *s. m.* Long bâton ferré des deux bouts. || Il est vieux.

BRINDE (all. *bringen*), *s. f.* Coup qu'on boit à la santé de quelqu'un. Boire, porter des brindes. || Il est dans les brindes, il est ivre.

BRINDILLE (*ll* mouillées. *Brin* ou anc. fr. *brondille*, de *bronde*, feuillage), *s. f.* Petite branche.

BRINGUEBALE, *s. f.* Voy. BRIMBALE.

* **BRIO** (ital. *brio*), *s. m.* Caractère brillant et résolu d'une composition ou d'une exécution musicale.

BRIOCHE (*broyer*), *s. f.* Sorte de pâtisserie qui se fait avec de la farine, du beurre et des œufs. || Popul. Bévue, gaucherie. Faire des brioches.

BRION, *s. m.* Voy. BRYON.

BRIQUE (anglo-saxon *brice*, fragment), *s. f.* Pierre factice, de forme rectangulaire, composée d'une terre grasse ou rougeâtre, qu'on fait cuire au feu, et qui sert à bâtir. || Ton de brique, couleur de la brique rougeâtre. || Par analogie. Brique de savon, d'étain, masse de savon, d'étain qui a la forme d'une brique.

BRIQUET (le même que *brique?*), *s. m.* Petite pièce d'acier dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou. || Battre le briquet, frapper le briquet contre un morceau de silex, pour en tirer des étincelles que l'on reçoit sur de l'amadou. || Tout ce qui sert à tirer du feu. Briquet phosphorique. || Sabre court à l'usage de l'infanterie.

BRIQUETAGE, *s. m.* Maçonnerie de briques. || Enduit rouge ou jaune sur lequel on dessine des lignes représentant les assises des briques.

BRIQUETÉ, ÉE, *p. p.* de briqueter. Fait de briques. || Rougeâtre, de couleur de brique. Ton briqueté.

BRIQUETER, *v. a.* Donner l'apparence de brique.

BRIQUETERIE, *s. f.* Lieu où l'on fait de la brique.

* **BRIQUETERIE** (*briquet*), *s. f.* Lieu où l'on fabrique les allumettes chimiques.

BRIQUETIER, *s. m.* Celui qui fait ou qui vend de la brique.

BRIQUETTE (dimin. de *brique*), *s. f.* Petite masse combustible faite de houille ou de tourbe.

BRIS (brî. Voy. *briser*), *s. m.* Rupture, faite avec violence, d'un scellé ou d'une porte fermée. || Bris de prison, évasion avec fracture de clôture. || Débris d'un navire qui s'est brisé sur la côte.

BRISANT, *s. m.* Écueil à fleur d'eau sur lequel la mer se brise. || Tout corps contre lequel la mer vient se briser.

* **BRISANT, ANTE**, *adj.* Poudre brisante, poudre douée d'une force explosive telle qu'elle fait souvent éclater les armes.

BRISCAMBILLE, *s. f.* Voy. BRUSQUEMBILLE.

BRISE (orig. inconnue), *s. f.* Tout vent qui souffle sans violence. || Brise de terre, brise soufflant de la terre; brise de mer, brise soufflant de la mer.

BRISÉ, ÉE, *p. p.* de briser. Rompu. Navire brisé par la tempête. || Fig. C'est une existence brisée, se dit de la vie d'un homme qui, par la perte de personnes chères ou d'une position, n'a plus ni but ni intérêt. || Qui se plie en deux. Porte brisée. || Coupé, saccadé. Voix brisée. || Fatigué, harassé. Je suis brisé. || Accablé, souffrant.

Brisé par la douleur ou de douleur. || En archit. Comble brisé, comble disposé pour y ménager de petits logements.

BRISÉES (*brisé*), *s. f. pl.* Branches rompues par le veneur pour reconnaître l'endroit où est la bête. || Fig. Suivre les brisées de quelqu'un, suivre son exemple. Aller, courir sur les brisées de quelqu'un, entrer en concurrence, en rivalité avec lui. || Revenir sur ses brisées, revenir sur une affaire. || Marques faites aux arbres par le passage d'une bête.

BRISE-GLACE, *s. m.* Arc-boutant, pieu en avant des piles d'un pont pour briser les glaces. || *Au pl.* Des brise-glace ou des brise-glaces.

* **BRISE-LAMES**, *s. m.* Nom donné à une construction faite à l'entrée d'un port pour amortir la violence des flots. || *Au pl.* Des brise-lames.

BRISEMENT, *s. m.* Action de briser. Le brisement des images et des autels, Boss. || Fig. Brisement de cœur, vif repentir, douleur profonde. || Choc des flots qui se brisent.

* **BRISE-MOTTES**, *s. m.* Cylindre pour écraser les mottes de terre. || *Au pl.* Des brise-mottes.

BRISER (anc. h. all. *brestan*, briser, ou gaélique *bris*, rupture), *v. a.* Mettre en pièces. || Fig. Rendre impuissant, inutile. Briser les ressorts de l'âme et du corps, des liens d'amitié, un traité, etc. || Briser ses fers, briser le joug, s'affranchir d'une tyrannie. || Briser le cœur, causer une vive affliction. || Accabler. Briser quelqu'un de coups. || Fatiguer, harasser, importuner. Je suis brisé. || Briser le tympan à quelqu'un, l'étourdir. || Briser un discours, cesser de parler. || Absol. et famil. Brisons là. || En blas. Briser un écu, le charger de brisures, telles que lambel, bordure, etc. comme font les cadets qui portent les mêmes armes que leurs aînés. || *V. n.* En blas. Même sens que le précédent. La branche cadette brise d'une bordure de gueules. || T. de mar. Heurter les rochers, en parlant de la mer. Le fracas des vagues qui brisent au loin sur les récifs, Bern. de S.-P. || T. de chasse. Marquer le chemin avec des branches. || Se briser, *v. r.* Être mis en pièces. Un verre se brise en tombant. Vaisseaux en danger de se briser contre les rochers, Fén. || Avec suppression du pronom personnel. Il a vu briser son navire contre vos rochers, Fén. || Fig. Combien à cet écueil se sont déjà brisés! Corn. || Par analogie. Rejaillir avec fracas contre un obstacle, en parlant des vagues. Les vagues se brisent contre ces écueils. || Se plier l'une sur l'autre, en parlant de parties ou de pièces de certains ouvrages. Ce compas se brise. || En phys. Se réfracter. Les rayons lumineux se brisent en passant de l'air dans l'eau.

BRISE-RAISON, *s. m.* Personne qui parle ou agit à tort et à travers. || *Au pl.* Des brise-raison.

BRISE-SCELLÉ, *s. m.* Celui qui rompt un scellé dans une intention de vol. || *Au pl.* Des brise-scellés.

BRISE-TOUT, *s. m.* Enfant ou personne soit étourdie, soit maladroite, qui brise tout ce qui se trouve sous sa main. || *Au pl.* Des brise-tout.

BRISEUR, *s. m.* Celui qui brise. Les iconoclastes ou briseurs d'images.

BRISE-VENT, *s. m.* Obstacle matériel opposé à l'action directe du vent. || *Au pl.* Des brise-vent ou brise-vents.

BRISIS (bri-zi. *Briser*), *s. m.* En archit. L'angle que forment les deux plans d'un comble brisé.

* **BRISKA** (mot russe), *s. m.* Calèche de voyage très-légère.

BRISOIR, *s. m.* Instrument pour briser le chanvre ou la paille.

BRISQUE, *s. f.* Sorte de jeu de cartes. || À ce jeu, une carte qui est atout. || Au mariage, au bésy, on appelle brisques les dix et les as.

BRISURE, *s. f.* Partie brisée. Les brisures d'une table de marbre. || Pli, par charnières, d'une partie sur une autre dans un ouvrage. La brisure d'un volet. || Disposition d'un mât qui est formé de plusieurs pièces guindées les unes au-dessus des autres. || En t. de fortification, prolongement de la ligne de défense dans le renfoncement d'un bastion à orillons. || En blas. Toute pièce d'armoirie que les cadets ajoutent à l'écu des armes pleines de la maison dont ils sortent.

BROC (bro. Voy. *broche*), *s. m.* Vase à liquide, en bois cerclé de fer, quelquefois en étain. || Ce qu'un broc peut contenir. Un broc de vin.

BROC (DE BRIC ET DE) (de-bri-ké-de-brok), *loc. adv.* Deçà et delà, d'une manière et d'une autre.

BROC (DE) EN BOUCHE (de-bro-kan-bou-ch'. *Broc*, broche), *loc. adv.* En sortant de la broche. Manger une perdrix de broc en bouche. || Fig. Très-vite, aussitôt.

BROCANTAGE, *s. m.* Action de brocanter. || Commerce du brocanteur.

* **BROCANTE** (orig. inconnue), *s. f.* Ouvrage inattendu et de peu de valeur que les ouvriers font pour leur compte. || Un petit marché. Je n'ai eu que deux ou trois petites brocantes aujourd'hui.

BROCANTÉ, ÉE, *p. p.* de brocanter.

BROCANTER (*brocante*), *v. a.* et *n.* Acheter et revendre ou troquer des marchandises de hasard.

BROCANTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui brocante.

BROCARD (*Burchard* ou *Brocard*, évêque de Worms, auteur d'une compilation de droit), *s. m.* Nom des principes ou premières maximes du droit. || Paroles mordantes, trait piquant. Lancer des brocards.

* **BROCARD**, *s. m.* Voy. brocart, qui est plus usité.

BROCARDÉ, ÉE, *p. p.* de brocarder.

BROCARDER, *v. a.* Attaquer de brocards.

BROCARDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lance des brocards.

BROCART (*brocher*), *s. m.* Étoffe tissue d'un mélange de plusieurs couleurs, et d'or ou d'argent enrichi de fleurs et de figures. || Toute sorte d'étoffes à fleurs.

BROCATELLE (ital. *brocatello*, dimin. de *broccato*, brocart), *s. f.* Étoffe qui imite le brocart. || Marbre ainsi nommé à cause des couleurs qui le nuancent.

BROCHAGE (*brocher*), *s. m.* Action de brocher des livres; résultat de cette action.

BROCHANT, *p. prés.* Voy. brocher.

BROCHE (lat. *brocchus*), *s. f.* Longue verge de fer qu'on passe à travers les viandes pour les faire rôtir. || Un tour de broche, un tour que fait la broche mue par le tournebroche. || Fig. J'ai été à la mort; un petit tour de broche de plus, on aurait dit : il est mort, Volt. || Fig. et famil. Faire un tour de broche, se mettre très-près du feu pour se chauffer. || Petites verges de fer qui reçoivent la bobine. Filature à deux cents broches. || Grosses aiguilles pour tricoter. || Cheville pour boucher le trou qu'on fait au tonneau avec le foret. || La pointe de fer d'une serrure qui entre dans le trou d'une clef forée. || Grosse épingle à l'usage des femmes. || Bijou garni d'une longue épingle pour attacher les châles ou les cols. || Les broches, les défenses du sanglier. || Les broches, la première tête du cerf et du chevreuil. || T. de banque. Broches, billets de commerce de peu de valeur.

BROCHÉ, ÉE, *p. p.* de brocher. Étoffe brochée. || Livre broché. || Travail broché, travail fait à la hâte et mal.

BROCHÉE (*broche*), *s. f.* La quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une fois.

BROCHER (*broche*), *v. a.* Passer, en tissant, des fils sur le fond uni d'une étoffe, pour y former des dessins. Brocher une étoffe d'or et d'argent. || En blas. Brochant sur le tout, se dit des pièces qui, posées sur d'autres, passent d'un côté de l'écu à l'autre. || Fig. Brochant sur le tout, en outre, de plus, comme complément. || Brocher, coudre ensemble les feuilles d'un livre préalablement pliées. || Famil. Faire sans soin, ou simplement faire à la hâte. || Enfoncer à coups de brochoir les clous du fer du cheval et du bœuf.

BROCHET (*broche*, à cause de la forme de sa tête), *s. m.* Poisson d'eau douce, du genre des ésoces (mangeurs).

BROCHETON (dimin. de *brochet*), *s. m.* Petit brochet.

BROCHETTE (dimin. de *broche*), *s. f.* Petite broche de fer qui maintient les grosses pièces de viande, en se fixant dans un trou de la broche principale. || Petite broche servant à faire rôtir de petites pièces de gibier, des rognons ou de petits poissons, etc. || Petit bâton pour donner la becquée aux petits oiseaux. || Fig. Élever un enfant à la brochette, l'entourer de beaucoup de soins, l'élever avec trop de délicatesse et de mollesse.

BROCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui broche des livres.

BROCHOIR (*brocher*), *s. m.* Marteau qui sert à fixer le fer sous le pied du cheval.

BROCHURE, *s. f.* Action de brocher des livres. On dit aussi brochage en ce sens. || État de brocheur, de brocheuse. || Petit ouvrage de peu de feuilles et qui n'est que broché. || Se dit des figures et des ornements qu'on ajoute au fond d'une étoffe, nommée alors étoffe brochée.

BROCOLI (ital. *broccoli*, pluriel de *broccolo*), *s. m.* Chou d'Italie. Un plat de brocolis.

BRODÉ, ÉE, *p. p.* de broder.

BRODEQUIN (anc. flam. *brosekin*), *s. m.* Chaussure antique qui couvre le pied et une partie de la jambe. || Chaussure à l'usage des acteurs anciens qui jouaient la comédie; de là fig. la comédie. Reprenons au plus tôt le brodequin comique, Boil. || Bottines à l'usage des femmes et des enfants. || Rougeur des pieds après un bain de pieds. || *Au pl.* Nom d'une espèce de torture.

BRODER (mot celtique), *v. a.* Faire avec l'aiguille sur une étoffe des dessins, des ouvrages en relief. Broder un chiffre, une fleur. || Absol. Elle s'use la vue à broder. || Fig. et famil. Amplifier, embellir un récit. Broder une histoire, un conte. || Absol. Il brode à merveille. || Broder sur un texte, amplifier un récit, une nouvelle.

BRODERIE, *s. f.* Ouvrage que l'on fait en brodant. Broderie de soie, d'or. || Fig. Ce qu'on ajoute pour amplifier ou embellir un récit. || Ornements, notes que le musicien ajoute à sa partie dans l'exécution.

BRODEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui brode. || Autant pour le brodeur, se dit pour exprimer qu'on n'ajoute aucune foi à un récit.

BROIE (broi. *Broyer*), *s. f.* Instrument propre à broyer la tige du chanvre et du lin. || Brisoir, sorte de machine employée dans les exploitations rurales.

BROIEMENT ou **BROÎMENT**, *s. m.* Action de broyer.

★ **BROMATE**, *s. m.* Sel produit par la combinaison de l'acide bromique avec une base.

★ **BROME** (βρῶμος), *s. m.* Corps simple, métalloïde, intermédiaire au chlore et à l'iode.

★ **BROMIQUE**, *adj.* Acide bromique, acide produit par la combinaison du brome avec l'oxygène.

★ **BROMURE**, *s. m.* Composé résultant de la combinaison du brome avec un corps simple.

BRONCHADE, *s. f.* Action de broncher. Son cheval fit une bronchade.

BRONCHE (βρόγχος), *s. f.* Double canal situé l'un à droite, l'autre à gauche, faisant suite à la trachée, et se distribuant dans les deux poumons.

★ **BRONCHEMENT**, *s. m.* Action de broncher.

BRONCHER (anc. fr. *bronche*, branche, tronc), *v. n.* Mettre le pied à faux. || Prov. Il n'y a si bon cheval qui ne bronche, les plus habiles font des fautes. || Fig. Hésiter, faillir.

BRONCHIES (βρόγχια), *s. f. pl.* Voy. BRANCHIES, qui est seul usité.

BRONCHIQUE, *adj.* Qui a rapport, qui appartient aux bronches.

★ **BRONCHITE**, *s. f.* Inflammation de la membrane muqueuse des bronches.

BRONCHOTOMIE (bron-ko-to-mie. Βρόγχος et τέμνειν), *s. f.* Opération par laquelle on pratique, en cas de suffocation, une ouverture aux voies respiratoires.

★ **BRONZAGE**, *s. m.* Action de bronzer.

BRONZE (ital. *bronzo*, de *bruno*), *s. m.* Airain, alliage de cuivre et d'étain. || Fig. Avoir un cœur de bronze, être dur, insensible. || Toute sculpture en bronze. Un beau bronze. || Monnaie des anciens frappée en bronze. On divise les anciennes monnaies en médaillons grand bronze, moyen bronze et petit bronze. || Poétiquement, canons. Le bronze a tonné. || Bronze jaune ou or en coquille, oripeau d'Allemagne rédait en poudre.

BRONZÉ, ÉE, *p. p.* de bronzer. Statuette bronzée. || Souliers bronzés, souliers dont la peau est teinte en brun ou rougeâtre. || Teint bronzé par le soleil. || Fig. Qui ne redoute rien, éprouvé, blasé. C'est un homme bronzé. || En méd. Maladie bronzée, maladie caractérisée par la couleur qu'elle donne à la peau.

BRONZER, *v. a.* Peindre en couleur de bronze. || Bronzer un fusil, lui donner, par le feu, une couleur bleuâtre. || Par extens. Hâler, donner à la peau une couleur d'un brun foncé. || Se bronzer, *v. r.* Prendre une teinte bronzée. || Fig. S'endurcir.

BROQUART (*broche*), *s. m.* Bête fauve d'un an.

BROQUETTE (dim. de *broche*), *s. f.* Petit clou à tête.

★ **BROSSAGE**, *s. m.* Action de brosser.

BROSSAILLES, *s. f. pl.* Voy. BROUSSAILLES, aujourd'hui seul usité. Buffon dit constamment brossailles.

BROSSE (anc. h. all. *burst*), *s. f.* Plaque, ordinairement en bois, garnie de faisceaux de poils ou de crins, et servant à enlever la poussière des vêtements ou des meubles. Une brosse à habits. || Par analogie. Brosse à tête, à dents, à barbe. || Pinceau fait de soies de porc. Peindre à la brosse. || Fig. Une belle brosse, une belle exécution. || T. d'eaux et forêts. Buisson qui, bordant un bois, le défend des vents et des bestiaux. || *S. f. pl.* Bruyères, broussailles, terres incultes.

BROSSÉ, ÉE, *p. p.* de brosser. Un habit bien brossé. || Popul. Battu, et fig. vaincu au jeu.

BROSSER, *v. a.* Nettoyer avec une brosse. || Par extens. Brosser quelqu'un, brosser les vêtements qu'il a sur lui. || Popul. Brosser quelqu'un, le battre, et fig. le gagner au jeu. || Se brosser, *v. r.* Se nettoyer avec une brosse.

BROSSER (*brosses*, broussailles), *v. n.* T. de chasse. Courre à cheval ou à pied au travers des bois les plus épais. || Famil. S'échapper, s'esquiver à travers....

BROSSERIE, *s. f.* Fabrique, commerce du brossier.

★ **BROSSEUR**, *s. m.* Nom du domestique d'un officier.

BROSSIER, *s. m.* Celui qui fait ou vend des brosses.

BROU (voy. *brout*), *s. m.* Enveloppe verte de la noix. || Brou de noix, liqueur faite d'eau-de-vie où on a fait macérer du brou de noix et du sucre.

BROUÉE (all. *Brodem?*), *s. f.* Brouillard.

BROUET (dimin. de l'anc. fr. *breu*, bouillon, mot celtique et germanique), *s. m.* Aliment liquide ou à peu près liquide, fait d'ordinaire avec le bouillon. || Quelquefois, par mépris, mauvais potage. || Brouet noir, mets simple et grossier des anciens Spartiates.

BROUETTE (*bis*, deux, et *rouette*, petite roue), *s. f.* Petit tombereau à deux roues, aujourd'hui presque toujours à une seule roue et à deux petits brancards qu'on prend à la main. || Espèce de chaise à porteurs, montée sur deux roues et traînée à bras.

BROUETTÉ, ÉE, *p. p.* de brouetter.

★ **BROUETTÉE**, *s. f.* Charge d'une brouette.

BROUETTER, *v. a.* Transporter dans une brouette.

BROUETTEUR, *s. m.* Celui qui transporte de la terre ou des fardeaux dans une brouette. || Celui qui traînait les personnes en brouette ou vinaigrette.

BROUETTIER, *s. m.* Le même que brouetteur au premier sens.

BROUHAHA (onomatopée), *s. m.* Bruit confus d'approbation ou d'improbation. On entendait les brouhahas. || En général, bruit confus.

BROUI, IE, *p. p.* de brouir.

BROUILLAMINI (*ll* mouillées. Corruption de *bol d'Arménie* et de *brouiller*), *s. m.* Sorte d'emplâtre pour les chevaux préparé avec le bol d'Arménie. || Fig. Brouillement, confusion. Il y a là dedans trop de brouillamini, Mol.

BROUILLARD (*ll* mouillées. *Brouée* ou l'anc. fr. *brouas*, brouillard), *s. m.* Vapeur qui obscurcit l'air ou, plus précisément, amas d'eau à l'état de vapeur vésiculaire, qui flotte dans l'atmosphère très-près de terre et trouble la transparence de l'air. Quand il fait brouillard, je ne sors point, Sév. || N'y voir qu'à travers un brouillard, avoir la vue extrêmement affaiblie. || Famil. Je n'y vois que du brouillard, je n'y comprends rien. || Fig. Obscurité. Sans nous plonger dans les brouillards de la métaphysique, Volt. || Un esprit plein de brouillards, un homme dont les idées sont confuses.

BROUILLARD (*ll* mouillées. *Brouiller*), *s. m.* Registre, livre de commerce sur lequel on inscrit les opérations à mesure qu'elles se font. || On dit dans le même sens brouillon, main courante. || *Adj.* Papier brouillard, papier non collé dont on se sert pour filtrer les liquides ou pour sécher l'écriture fraîche.

★ **BROUILLASSER** (anc. fr. *brouillas*, brouillard), *v. n. impers.* Il brouillasse, un brouillard règne dans l'atmosphère. || Ce verbe n'est usité que dans le parler vulgaire.

BROUILLE (*ll* mouillées. *Brouiller*), *s. f.* Querelle suivie de mésintelligence.

BROUILLÉ, ÉE, *p. p.* de brouiller. Mêlé, battu en-

semble. Des œufs brouillés. || Fig. Mes idées sont toutes brouillées. || Obscurci, troublé. Et comme j'ai l'esprit de chimères brouillé, Régnier. || Qui n'est plus ami. Amis brouillés. || Brouillé avec la justice, se dit de celui qui a quelque affaire criminelle devant la justice. || Brouillé avec le bon sens, se dit de celui qui n'a pas de bon sens.

BROUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de brouiller; résultat de cette action.

BROUILLER (*ll* mouillées. Même radical que *breuil*), *v. a.* Mettre pêle-mêle, mêler. On a brouillé mes papiers. || Fig. Brouiller les cartes, semer la discorde. || Brouiller des œufs, les tourner constamment pendant qu'ils cuisent. || Brouiller le teint, en troubler l'uni et la fraîcheur. || Fig. Brouiller les affaires, la vue, l'esprit, les idées, etc. || Brouiller quelqu'un, lui ôter la netteté de ses idées, l'embarrasser. || Confondre les choses en parlant. Que nous brouilles-tu ici de ma fille? Mol. || Brouiller du papier, barbouiller du papier, écrire des choses inutiles. || Désunir des amis. || *V. n.* Semer l'intrigue et le trouble. || Se brouiller, *v. r.* Se troubler, devenir confus. Ma mémoire se brouille. || Le temps se brouille, le ciel se couvre de nuages, et fig. les affaires vont mal. || Se brouiller en parlant, s'embarrasser, se troubler. || Cesser d'être ami. Il se brouilla avec tous ses parents. || Se brouiller avec, renoncer à. || Famil. Se brouiller avec la justice, faire quelque action qui expose à être poursuivi en justice.

BROUILLERIE (*brouiller*), *s. f.* Désunion entre des personnes liées, unies. || Troubles civils. Les brouilleries du royaume d'Israël, Boss.

BROUILLON (*ll* mouillées. *Brouiller*), *s. m.* Premier travail avec corrections. || Le papier même sur lequel on a écrit. || Brouillard, livre de commerce.

BROUILLON, ONNE (*ll* mouillées. *Brouiller*), *adj.* Qui met le trouble dans les affaires. Personnage brouillon. Humeur brouillonne. || *Subst.* Celui qui embrouille les affaires. || Celui qui n'a pas de netteté dans les idées.

BROUI, IE, *p. p.* de brouir. Feuilles brouies.

BROUIR (moy. all. *brüejen*, échauffer), *v. a.* Se dit du soleil qui dessèche et brûle les jeunes pousses atteintes par une gelée blanche.

BROUISSURE, *s. f.* Dommage que la gelée cause aux végétaux.

BROUSSAILLES (*brosse*), *s. f. pl.* Ensemble de ronces et d'arbustes qui croissent dans les forêts. || *Au sing.* Son cheval fuit dans la broussaille, Volt. || Fig. S'échapper par les broussailles, sortir comme on peut d'un embarras.

BROUSSIN, *s. m.* Excroissance qui vient à quelques arbres et dont on se sert dans la tabletterie.

BROUT (brou. Anc. sax. *brustian*, bourgeonner), *s. m.* Pousse des jeunes taillis au printemps.

BROUTANT, ANTE, *adj.* Qui broute. Les bêtes broutantes, le cerf, le daim, le chevreuil, etc.

BROUTÉ, ÉE, *p. p.* de brouter.

★ **BROUTEMENT,** *s. m.* L'action de brouter.

BROUTER (*brout*), *v. a.* Manger sur place l'herbe ou les feuilles des arbres. || Par extens. Nous [abeilles] ne broutons que des fleurs odoriférantes, Fén. || Absol. Dès que les chèvres ont brouté. || Fig. et famil. L'herbe sera bien courte s'il ne trouve de quoi brouter, se dit de celui qui sait se tirer d'embarras là où d'autres ne le sauraient pas. || Prov. Où la chèvre est attachée il faut qu'elle broute, c'est-à-dire le mieux est de se conformer à son sort.

BROUTILLES (*ll* mouillées. Dimin. de *brout*), *s. f. pl.* Menues branches. || Fig. Futilités, petites choses inutiles et de peu de valeur. || S'emploie aussi au sing.

★ **BROYAGE,** *s. m.* Action de broyer.

BROYÉ, ÉE, *p. p.* de broyer.

★ **BROYEMENT,** *s. m.* Action de broyer.

BROYER (orig. inconnue), *v. a.* Réduire par l'écrasement en très-menues parcelles. Broyer une drogue dans un mortier. || Broyer des couleurs, broyer des substances colorantes pour la peinture. || Fig. et famil. Broyer du noir, s'abandonner à de tristes et sombres pensées.

BROYEUR, *s. m.* Celui qui broie.

BROYON (*broyer*), *s. m.* Espèce de molette en bois qui sert dans l'imprimerie à prendre l'encre et à l'étaler.

BRU (goth. *bruths*), *s. f.* Femme du fils par rapport au père et à la mère de ce fils. || On dit aussi belle-fille.

BRUANT, *s. m.* Voy. BRÉANT.

BRUCELLES (orig. inconnue), *s. f. pl.* Sorte de petites pinces à ressort servant à prendre, à tenir de petits objets.

BRUGNON (lat. *prunus*), *s. m.* Espèce de pêche ou de pavie à peau lisse.

BRUINE (lat. *pruina*), *s. f.* Petite pluie fine et froide.

BRUINÉ, ÉE, *p. p.* de bruiner. Ne se dit que des blés gâtés par la bruine.

★ **BRUINEMENT,** *s. m.* Action de bruiner; le résultat de cette action.

BRUINER (*bruine*), *v. impers.* Se dit de la bruine qui tombe. Il bruine. Il a bruiné.

★ **BRUINEUX, EUSE,** *adj.* Qui tient de la bruine.

BRUIRE (lat. *rugire*, d'après Ménage), *v. n.* Usité seulement à l'infinitif; au présent singulier de l'indicatif : je bruis, tu bruis, il bruit; à l'imparfait : je bruyais, etc. au futur et au conditionnel : je bruirai, je bruirais; au participe présent : bruyant; et aux temps composés : il a bruit. Quelques écrivains ont dit bruissait, bruissant, que je bruisse. || Rendre un son confus. Le vent bruit dans la forêt. || Faire bruire, faire retentir. || Fig. Faire bruire ses fuseaux, faire grand bruit dans le monde.

★ **BRUISSANT, ANTE** (nouveau part. prés. de *bruire*), *adj.* Qui bruit. La petite ville d'Aix en Savoie, toute fumante, toute bruissante des ruisseaux de ses eaux chaudes et sulfureuses, Lamart.

BRUISSEMENT (*bruire*), *s. m.* Espèce de bruit confus. Le bruissement des vagues. Bruissement d'oreilles.

BRUIT (*bruire*), *s. m.* Mélange confus de sons. || Faire plus de bruit que de besogne, parler plus qu'on n'agit. || Dires, nouvelles qui circulent dans le public. Il y a des bruits de guerre. Le bruit court que je vais en Provence, Sév. || Le commun bruit, la voix publique. || En jur. Bruit public, commune renommée qui peut tenir lieu de preuve. || L'éclat que fait une chose dans le monde. Il remplit l'univers du bruit de sa sainteté, Boss. Force gens font du bruit en France, La Font. || Faire grand bruit de quelque chose, y attacher de l'importance, s'en prévaloir. || Le bruit, le tumulte du monde. Vivre loin du bruit. || Réputation. Si je n'ai pas bon bruit, c'est à grand tort, La Font. || Tumulte, mouvement séditieux. On craint du bruit dans la ville. || Querelle, éclat. Je ferai beau bruit, Mol. || À GRAND BRUIT, *loc. adv.* D'une manière bruyante, et fig. avec ostentation, avec faste. || À PETIT BRUIT, *loc. adv.* Sans éclat. || SANS BRUIT, *loc. adv.* Tout doucement, sans qu'on soit entendu, et fig. tranquillement.

★ **BRÛLABLE,** *adj.* Digne d'être brûlé. Livre le plus dangereux et le plus brûlable, Volt.

★ **BRÛLAGE,** *s. m.* Action de brûler les herbes desséchées dans un champ.

BRÛLANT, ANTE, *adj.* Qui est en feu. || Qui a une très-grande chaleur. Air brûlant. Sables brûlants. || Fig. Question brûlante, question qui passionne. || Très-chaud, en parlant du corps. Peau brûlante. Fièvre brûlante. || Fig. Brûlant de, possédé d'une passion. Brûlant de colère. || Vif, animé, en parlant des choses. Zèle brûlant.

BRÛLÉ, ÉE, *p. p.* de brûler. Consumé par le feu. || Fig. Animé de. Brûlé du désir de rentrer dans sa patrie. || Un cerveau brûlé, une cervelle brûlée, un homme exalté. || Trop cuit. Ce pain est brûlé. || Vin brûlé, vin qu'on a fait chauffer avec des épices. Eau-de-vie brûlée, eau-de-vie à laquelle on a mis le feu. || Échauffé excessivement. Une terre brûlée par le soleil. || Hâlé. Teint brûlé par le soleil. || Au jeu, carte brûlée, carte mise de côté. || *S. m.* Odeur d'une chose brûlée. || Fig. Cela sent le brûlé, l'affaire prend mauvaise tournure.

★ **BRÛLE-BOUT,** *s. m.* Même sens que brûle-tout. || *Au pl.* Des brûle-bout ou brûle-bouts.

BRÛLEMENT, *s. m.* Action de brûler ou état de ce qui brûle. || Sensation de brûlure. Un brûlement à l'estomac.

BRÛLE-POURPOINT (À), *loc. adv.* Tirer un coup de feu à brûle-pourpoint, le tirer de très-près et, pour ainsi dire, de manière à brûler le pourpoint. || Fig. Tirer sur quelqu'un à brûle-pourpoint, l'attaquer par de vives paroles. || Dire une chose à brûle-pourpoint, la dire en face.

BRÛLER (lat. *per* et b. lat. *ustulare*, fréquentatif de

urere), v. a. Consumer par le feu. || Fig. Brûler ses vaisseaux, s'engager dans une affaire de manière à ne pouvoir reculer. || Brûler ses livres, tout faire pour réussir (locution tirée de l'alchimiste, qui, ayant tout tenté, brûle ses livres pour chauffer ses fourneaux). || Fig. Mille convoitises le brûlent. || Brûler les métaux, leur ôter leurs qualités en les laissant trop chauffer. || En parlant de quelques substances chimiques, corroder, consumer. Les acides concentrés brûlent la peau. || En parlant du froid, causer un effet semblable à celui de la brûlure. La gelée brûle la racine des arbres. || Employer comme combustible. Brûler du bois, du charbon de terre. || Se servir d'une chose pour s'éclairer. Brûler de l'huile, de la chandelle. || Fig. Brûler la chandelle par les deux bouts, compromettre sa fortune par des dépenses de tout genre, ou sa santé par des excès de tout genre. || Faire subir le supplice du feu. On brûlait les hérétiques. || Brûler des parfums. || Fig. Brûler de l'encens devant quelqu'un, le flatter. || Brûler de l'eau-de-vie, mettre le feu à de l'eau-de-vie. || Brûler du vin, distiller du vin pour en faire de l'eau-de-vie. || Brûler du café, le torréfier avant de le moudre. || Brûler l'amorce d'un fusil, d'un pistolet, y mettre le feu. || Sans brûler une amorce, sans tirer un coup de fusil. || Brûler la cervelle à quelqu'un, le tuer d'un coup de feu tiré dans la tête et de très-près. || Échauffer, dessécher par un excès de chaleur. Le soleil brûlait la campagne. || Par extens. La soif les brûlait. || Fig. Brûler le pavé, courir, marcher très-vite. || Brûler les planches, jouer un rôle d'une manière vive et entraînante. || Brûler les yeux, faire mal aux yeux par une excessive lumière. || Brûler la politesse à quelqu'un, le quitter brusquement, rompre une affaire. || Brûler l'étape, un gîte, ne pas s'y arrêter. || Au jeu, brûler une carte, la mettre de côté.

Brûler, v. n. Être consumé par le feu. La maison du voisin brûle. || Flamber, être allumé. Le feu brûle. Flambeaux qui brûlent. || Donner du feu, de la lumière. Ce bois brûle bien. Cette lampe brûle mal. || Être brûlant ou très-chaud. La tête lui brûle. || Fig. Les pieds lui brûlent, il est impatient de s'en aller. || En t. de cuisine, être frappé par un feu trop vif. Le rôti brûle. || Fig. Être possédé d'une passion violente. Brûler de jalousie. || Brûler pour, se dit de l'amour qu'on éprouve pour une personne. || Désirer ardemment. Elle brûle d'envie de revenir à Paris, Sév. Je brûle qu'un nœud d'amitié nous unisse, Mol. || A certains jeux d'enfants, brûler, se dit pour être tout près de l'objet qui est caché et que l'on cherche. || Perdre la partie pour avoir fait trop de points.

Se brûler, v. r. Sardanapale se brûla sur un bûcher. || Fig. Se brûler à la chandelle, se jeter dans le péril en s'abandonnant à de trompeuses apparences (locution prise des papillons qui le soir viennent se brûler à la chandelle). || Se brûler à la jambe, au pied, y être atteint par un corps très-chaud. || Se dessécher.

BRÛLERIE, *s. f.* Fabrique d'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT, *s. m.* Sorte de bougeoir surmonté d'une pointe sur laquelle on fiche le bout de bougie à brûler. || On dit aussi brûle-bout. || *Au pl.* Des brûle-tout.

BRÛLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Incendiaire. || Être fait comme un brûleur de maisons, être mal vêtu, avoir les vêtements en désordre. || Fabricant d'eau-de-vie.

* **BRÛLIS** (brû-li. *Brûler*), *s. m.* Partie de forêt incendiée. || L'action de brûler ce qui est à la surface d'un champ pour le fertiliser et le débarrasser des mauvaises herbes.

BRÛLOT (brû-lo. *Brûler*), *s. m.* Bâtiment chargé de matières inflammables et explosives, et destiné à porter l'incendie. || Fig. Homme de parti disposé à tout risquer. || Eau-de-vie brûlée avec du sucre.

BRÛLURE, *s. f.* Lésion plus ou moins grave produite sur une partie vivante par le feu, par un corps très-chaud ou par une substance corrosive. || Maladie des plantes sous l'influence du soleil, du vent ou de la gelée.

BRUMAIRE (lat. *bruma*), *s. m.* Le deuxième mois du calendrier républicain (du 22 octobre inclus au 21 novembre exclusivement).

BRUMAL, ALE, *adj.* D'hiver; qui appartient à l'hiver.

BRUME (lat. *bruma*), *s. f.* Brouillard, surtout en parlant des brouillards de mer.

BRUMEUX, EUSE, *adj.* Couvert de brume, de brouillard. Temps brumeux.

BRUN, UNE (anc. h. all. *brûn*), *adj.* Qui est d'une couleur de châtaigne foncée, tirant sur le noir. || Invariable dans les locutions de ce genre : Des étoffes brun foncé. || *S. m.* La couleur brune. Étoffe d'un beau brun. || Brun de montagne, terre d'ombre. || Brun rouge, ocre. || Famil. Il commence à faire brun, la nuit vient. || *S. f.* La brune, le moment du jour où il commence à faire brun. || A la brune, sur la brune, *loc. adv.* Au déclin du jour. || En parlant du teint et des cheveux, qui offre une légère nuance de noir. Des cheveux bruns. || *Subst.* Personne qui a les cheveux bruns. Un brun, une brune.

* **BRUNÂTRE**, *adj.* Tirant sur le brun.

BRUNELLE, *s. f.* T. de bot. Genre de la famille des labiées. || On dit aussi prunelle.

BRUNET, ETTE (dimin. de *brun*), *s. m.* et *f.* Petit brun, petite brune.

BRUNI, *s. m.* Le poli, par opposition au mat.

* **BRUNI, IE**, *p. p.* de brunir. Teint bruni.

BRUNIR (*brun*), *v. a.* Rendre brun. || Peindre en brun. || Rendre brillant par le poli. Brunir de l'or. || Brunir de l'acier, le rendre plus brun par une certaine préparation. || *V. n.* Devenir brun. Il a bruni. || Se brunir, *v. r.* Devenir brun. || Devenir brillant.

BRUNISSAGE, *s. m.* Action de brunir, de polir.

BRUNISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui brunit des ouvrages d'or et d'argent.

BRUNISSOIR, *s. m.* Outil qui sert à brunir les ouvrages d'or et d'argent.

BRUNISSURE, *s. f.* Action de brunir par la teinture les nuances des étoffes. || Le poli d'un ouvrage qui a été bruni. || L'art du brunisseur.

BRUSQUE (ital. *brusco*), *adj.* Qui a une rudesse mêlée de promptitude. Homme brusque. Ton brusque. || Soudain, que rien ne prépare. Brusque départ.

BRUSQUÉ, ÉE, *p. p.* de brusquer. Rudoyé. || Pressé, hâté. Une aventure brusquée.

BRUSQUEMBILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Jeu de cartes qui peut se jouer à deux, trois, quatre ou cinq personnes.

BRUSQUEMENT, *adv.* D'une manière brusque.

BRUSQUER (*brusque*), *v. a.* Avoir, à l'égard de quelqu'un, un langage, un ton brusque. || Presser, hâter. Brusquer l'entreprise. || Brusquer la fortune, chercher fortune par des moyens prompts et hasardeux. || Brusquer une affaire, la faire vite et avec peu d'examen. || Brusquer l'aventure, prendre brusquement son parti, au hasard de ce qui peut arriver. || Brusquer un dénoûment, l'amener sans préparation. || Brusquer une place de guerre, essayer de l'emporter par un coup de main.

BRUSQUERIE, *s. f.* Caractère d'une personne ou d'une chose brusque. || Action, discours brusque et offensant.

BRUT, UTE (brut'. Lat. *brutus*), *adj.* Qui n'a rien que de grossier et d'informe, en parlant des animaux. || Fig. Sans culture, sans éducation, sans politesse. Un homme, un caractère brut. || C'est une bête brute, une personne stupide. || Qui est dans son premier état, avant toute main-d'œuvre. Matière brute. || Sucre brut, non raffiné. || Terrain brut, qui n'a pas encore été cultivé. || Produit brut, la totalité d'un produit avant la déduction des frais. || Recette brute d'un spectacle, tout ce qui a été reçu à l'entrée de la salle. || Qui n'est qu'à l'état d'ébauche. Cette statue est encore brute. || *Adv.* Ce boucaut de sucre pèse brut cent kilogrammes, c'est-à-dire en comprenant dans le poids le fût et l'emballage.

BRUTAL, ALE (*brut*), *adj.* Tenant de la brute. Appétits brutaux. || Grossier, violent, en parlant des personnes ou des choses. Brutal désir. Brutale insolence. || *Subst.* Celui qui a une violence grossière, qui est livré à des passions brutales, qui manque de savoir-vivre.

BRUTALEMENT, *adv.* Avec brutalité.

BRUTALISÉ, ÉE, *p. p.* de brutaliser. Maltraité.

BRUTALISER, *v. a.* Traiter quelqu'un durement, grossièrement. || Mot du langage familier.

BRUTALITÉ, *s. f.* Caractère de la brute. Se laissant conduire à la brutalité de leurs appétits, Bourdaloue. || Férocité, violence || Passion brutale. Assouvir sa brutalité. || Grossièreté, manque de savoir-vivre, de politesse. || Action brutale. || Parole dure.

BRUTE (fém. de *brut*, s. ent. *bête*), *s. f.* La bête considérée dans ce qu'elle a de plus éloigné de l'homme. || C'est

une brute, se dit d'un homme qui n'a ni esprit ni raison.

BRUYAMMENT, *adv.* Avec grand bruit.

BRUYANT, ANTE (part. prés. de *bruire*), *adj.* Qui fait du bruit. Musique bruyante. || Où il se fait du bruit. Ville bruyante. || Un homme bruyant, celui qui parle beaucoup et de manière à attirer l'attention.

BRUYÈRE (mot celtique), *s. f.* Genre de la famille des éricacées. || Lieux, landes où croît la bruyère. || Terre de bruyère, terre formée par la décomposition des bruyères dans la couche superficielle du sol. || Plantes de bruyère, plantes qui ne viennent que dans la terre de bruyère. || Coq de bruyère, oiseau du genre *tétras*.

BRYON (βρύον), *s. m.* Mousse qui s'attache à l'écorce des arbres.

BRYONE (βρυώνη), *s. f.* Plante de la famille des cucurbitacées.

BU, UE, *p. p.* de boire. || Santé bue, coup bu en l'honneur d'une personne. || Fig. Il a toute honte bue, il n'a honte de rien. || TROP BU, *s. m.* Droit sur les boissons.

BUANDERIE (*buée*), *s. f.* Lieu où l'on fait la lessive.

BUANDIER, IÈRE (*buée*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait le premier blanchiment des toiles neuves. || La femme chargée des lessives dans les grands établissements.

BUBALE (βούβαλος), *s. m.* Nom vulgaire de l'antilope bubale.

BUBE (voy. *bubon*), *s. f.* Bouton, ampoule qui vient sur la peau.

BUBON (βουβών), *s. m.* Tumeur inflammatoire, siégeant dans les ganglions lymphatiques sous-cutanés.

BUBONOCÈLE (βουβών, κήλη), *s. m.* Hernie inguinale.

⋆ **BUCARDE** (βοῦς et καρδία), *s. f.* Coquille en forme de cœur de bœuf qui loge un mollusque.

BUCCAL, ALE (bu-kal. Lat. *buccalis*), *adj.* Qui appartient à la bouche. Les muscles buccaux. || En gram. grecq. Les lettres buccales et *subst.* les buccales, le premier ordre des muettes (β, π, φ). || On les appelle aussi labiales.

BUCCIN (lat. *buccinum*), *s. m.* Coquille univalve tournée en spirale, ayant la forme d'un cornet.

BUCCINATEUR (lat. *buccinator*), *adj. m.* Le muscle buccinateur ou *subst.* le buccinateur, muscle situé dans la joue, et servant soit à mâcher, soit à souffler.

BUCENTAURE (βοῦς et κένταυρος), *s. m.* Vaisseau que montait le doge de Venise quand il épousait la mer.

BUCÉPHALE (βοῦς et κεφαλή), *s. m.* Cheval d'Alexandre. || Par analogie, cheval de parade ou de bataille. || Par antiphrase, mauvaise rosse.

BÛCHE (voy. *bois*), *s. f.* Morceau de bois taillé pour le chauffage. || Bûche de Noël, grosse souche de bois qu'on met au feu la veille de Noël. || Fig. et famil. Personne stupide, lourde. || Il ne se remue non plus qu'une bûche, il n'a pas la moindre activité.

BÛCHÉ, ÉE, *p. p.* de bûcher. Pierre bûchée.

BÛCHER (*bûche*), *s. m.* Lieu où l'on serre le bois à brûler. || Amas de bois sur lequel les anciens mettaient les morts pour les brûler. || Amas de bois sur lequel on brûlait les personnes condamnées au feu, les livres réprouvés.

BÛCHER (*bûche*), *v. a.* Dégrossir une pièce de bois. || Bûcher une pierre, en enlever la partie qui fait saillie. || Popul. Battre, frapper. || *V. n.* Popul. Travailler beaucoup, péniblement.

BÛCHERON (*bûcher*), *s. m.* Ouvrier qui abat du bois dans une forêt.

BÛCHETTE (dimin. de *bûche*), *s. f.* Petit morceau de bois sec et menu. || Tirer à la bûchette. On dit maintenant tirer à la courte paille.

⋆ **BUCOLIASTE** (βουκολιαστής), *s. m.* Poëte bucolique.

BUCOLIQUE (βουκολικός), *adj.* Qui se rapporte à la vie des pasteurs; qui parle de leur vie. La poésie bucolique. Poëte bucolique. || Vers bucolique, dans la métrique ancienne, vers hexamètre dont la césure se fait après le quatrième pied. || *S. f. pl.* Poésies pastorales. Les Bucoliques de Virgile. || Fig. et famil. Ramas de choses sans importance et sans valeur, comme papiers, nippes, et aussi, mais par raillerie, les objets qui servent à quelqu'un pour faire quelque chose.

⋆ **BUCRANE** (βοῦς et κρανίον), *s. m.* Tête de bœuf décharnée que les architectes de la Grèce et de Rome plaçaient comme ornement.

BUDGET (angl. *budget*), *s. m.* État que chaque année on dresse des dépenses et des recettes publiques. || Absol. Le budget, l'ensemble des dépenses et des recettes de l'État. || Famil. Dépenses et revenus d'un particulier. Budget d'une famille d'ouvrier.

⋆ **BUDGÉTAIRE**, *adj.* Du budget. Effectif budgétaire.

BUÉE, *s. f.* Lessive. || Par extens. Vapeur humide.

BUFFET, *s. m.* Armoire pour le linge de table, la vaisselle, l'argenterie. || Toute la menuiserie où sont renfermées les orgues. || Table où l'on range la vaisselle et ce qui doit servir pour le repas. || Assortiment de vaisselle. || Le buffet, les officiers, les valets qui servent au buffet. || Table où sont dressés des mets, des glaces, des pâtisseries. || Lieu où un repas tout dressé attend les voyageurs.

⋆ **BUFFETER**, *v. n.* Boire à même un tonneau, en parlant des voituriers infidèles.

BUFFLE (lat. *bubalus*, βούβαλος), *s. m.* Espèce du genre bœuf. || Fig. C'est un vrai buffle, se dit d'un homme stupide. || Se laisser mener par le nez comme un buffle, se laisser gouverner. || Cuir de buffle et de quelques autres animaux. Du buffle bien préparé. || Justaucorps de buffle que portaient les gens de guerre.

BUFFLETERIE, *s. f.* L'ensemble des bandes de buffle qui font partie de l'équipement d'un soldat.

BUFFLETIN (dimin. de *buffle*), *s. m.* Jeune buffle.

⋆ **BUGLE** (*buffle*, à cause de la forme en corne), *s. m.* Ancien instrument de musique à vent et aujourd'hui la trompette à clefs.

BUGLE, *s. f.* Genre de plantes de la famille des labiées, et nom vulgaire de l'*ajuga reptans*.

BUGLOSE et mieux **BUGLOSSE** (βοῦς et γλῶσσα), *s. f.* Genre de la famille des borraginées, et nom vulgaire de l'*anchusa officinalis*.

BUGRANE (*bucrane?*), *s. f.* Genre de plantes de la famille des légumineuses, et nom vulgaire de l'ononide des champs, dite aussi épine-de-bœuf et arrête-bœuf.

BUIRE, *s. f.* Vase à mettre des liqueurs. || Il est vieux; on dit aujourd'hui burette.

BUIS (bui. Lat. *buxus*), *s. m.* Nom d'un genre d'euphorbiacées, et en particulier de deux espèces : le buis arborescent ou grand buis, dont le bois et la racine servent à différents ouvrages; et le buis humble ou buis nain, employé en bordures. || Bois de cet arbrisseau employé à divers ouvrages. || Branche de buis. Un buis bénit.

BUISSON (lat. *buxus* ou *boscus?*), *s. m.* Touffe d'arbrisseaux sauvages ou épineux. || Battre les buissons, pour en faire sortir le gibier. || Fig. Battre les buissons, ne ramasser que le peu qui reste. || Fig. Se sauver à travers les buissons, chercher des échappatoires. || Bois de peu d'étendue. || Arbres qu'on coupe tous les deux ou trois ans. || Forme donnée aux arbres de jardin. || Mets arrangé en forme de pyramide. Buisson d'écrevisses. || Buisson ardent, nom vulgaire de la pyracanthe.

BUISSONNEUX, EUSE, *adj.* Couvert de buissons.

BUISSONNIER, IÈRE, *adj.* Qui habite les buissons. || Lapins buissonniers, lapins sans terrier. || École buissonnière, s'est dit d'écoles tenues par les hérétiques dans la campagne. || Faire l'école buissonnière, en parlant d'un écolier, aller jouer au lieu de se rendre à l'école, et en général, manquer à une occupation.

BULBE (lat. *bulbus*, βολβός), *s. f.* Oignon de plante. || *S. m.* En anat. Certaines parties renflées, globuleuses. Le bulbe d'un poil, d'une dent.

BULBEUX, EUSE, *adj.* Qui est pourvu d'une bulbe, ou qui forme bulbe. Plantes bulbeuses. || En anat. Pourvu d'un bulbe, ou qui forme bulbe.

⋆ **BULBIFÈRE**, *adj.* Qui porte ou produit des bulbes.

⋆ **BULBIFORME**, *adj.* Qui est en forme de bulbe.

BULLAIRE (lat. *bullarium*), *s. m.* Recueil des bulles des papes.

BULLE (lat. *bulla*), *s. f.* Globule rempli d'air qui s'élève à la surface des liquides en mouvement, en ébullition ou en fermentation. || Bulle d'air, petite quantité d'air enfermée dans une matière coulée. || Bulle de savon, petit globe transparent et rempli d'air, qu'on forme avec un chalumeau trempé dans de l'eau de savon. || En méd. Grosse vésicule qui s'élève à la surface de la peau. || Petite boule de métal que les patriciens romains portaient au cou jusqu'à dix-sept ans.

BULLE (lat. *bulla*), *s. f.* Sceau, ainsi dit parce qu'on y appendait une boule de métal. || Lettre patente du pape, avec le sceau de plomb. || *S. f. pl.* Provision d'un bénéfice. Les bulles d'un évêché. || Certaines ordonnances des empereurs d'Allemagne. || Du papier bulle ou simplement du bulle, espèce de papier de la pâte la plus grossière.

BULLÉ, ÉE, *adj.* Scellé avec le sceau appelé bulle.

BULLETIN (dimin. de *bulle*), *s. m.* Petit papier sur lequel on écrit un vote. || Petit écrit par lequel on rend compte de l'état d'une chose qui intéresse le public. Bulletin de santé. || Article placé ordinairement en tête des journaux politiques où l'on résume les nouvelles du jour. || Absol. Récit d'une bataille, d'une opération militaire. || Bulletin des lois, recueil officiel des lois et ordonnances. || Dans les administrations, petits billets servant à certaines constatations.

* **BULLEUX, EUSE**, *adj.* Qui est rempli ou parsemé de bulles. || Éruption, maladie bulleuse, maladie de la peau.

* **BUPLÈVRE** (βοῦς et πλευρόν), *s. m.* Sorte de plante. Buplèvre à feuilles rondes.

BUPRESTE (βούπρηστις), *s. m.* Nom, chez les Grecs, d'un insecte voisin des cantharides. || Insecte du genre des coléoptères, remarquable par ses vives couleurs.

BURALISTE, *s. m.* et *f.* Personne préposée à un bureau de payement, de recette, de distribution, de timbre, de débit de tabac, etc.

BURAT (*bure*), *s. m.* Bure commune et grossière.

BURATIN, *s. m.* ou **BURATINE** (*burat*), *s. f.* Espèce de popeline, étoffe de soie et de laine.

BURE (lat. *burrus*), *s. f.* Grosse étoffe de laine.

BURE (all. *bohren*), *s. f.* Puits dans une mine.

BUREAU (*bure*), *s. m.* Grosse étoffe de laine. || Bureau, tapis qu'on mettait sur une table.

BUREAU (*bure*), *s. m.* Table sur laquelle on écrit, on compte de l'argent, etc. || Grande table à tiroirs et à tablettes. || Endroit où travaillent des employés, des commis, etc. Les bureaux du ministère. Garçon de bureau. || Les employés mêmes qui travaillent dans un bureau. Le travail des bureaux. || Fig. et famil. L'air du bureau, les dispositions des personnes chargées d'une affaire. || Établissement détaché où s'exécute quelque service d'une administration publique ou privée. Bureau des hypothèques. Bureau de tabac, de poste, etc. Bureau des messageries. || Bureau restant, s'écrit sur une lettre; sur un paquet, pour indiquer qu'ils doivent rester au bureau jusqu'à ce qu'ils soient réclamés. || Les bureaux d'un théâtre, les endroits où se distribuent les billets. || Bureau de charité, lieu où se font les distributions de secours aux indigents. || Bureau de bienfaisance, la réunion des administrateurs des bureaux de charité. || Bureau de placement, établissement où l'on se charge de placer des employés, des domestiques. || Bureau des nourrices, établissement où l'on se charge de placer des nourrices. || Bureau d'adresse, lieu où l'on se charge de procurer divers renseignements. || Famil. C'est un vrai bureau d'adresse, c'est une maison où l'on dit beaucoup de nouvelles, c'est une personne qui a toujours beaucoup de nouvelles à dire. || Bureau d'esprit, en parlant des choses littéraires, société où l'on s'occupe de littérature. || Membres d'une assemblée que leurs collègues désignent pour diriger les travaux. Le bureau se compose d'un président, d'un vice-président et des secrétaires. Le bureau de l'Académie, du Corps législatif.

* **BUREAUCRATE** (*bureau* et κρατεῖν), *s. m.* Homme puissant dans les bureaux, ou même simple employé dans les bureaux. || Se dit par ironie et en mauvaise part.

BUREAUCRATIE, *s. f.* Pouvoir des bureaux. || Influence abusive des commis dans l'administration.

* **BUREAUCRATIQUE**, *adj.* Propre aux gens de bureau.

* **BURELLE** (*bureau*), *s. f.* En blas. Petites bandes alternant l'une avec l'autre, en nombre pair, et de couleurs différentes.

BURETTE (dimin. de *buire*), *s. f.* Petit vase à goulot où l'on met du vinaigre, de l'huile, etc. || Petits vases où l'on met le vin et l'eau qui servent à la messe.

BURGANDINE, *s. f.* Selon l'Académie, mais mieux BURGAUDINE (voy. ce mot).

BURGAU (orig. inconnue), *s. m.* Nom vulgaire de plusieurs coquilles univalves nacrées de l'Inde.

* **BURGAUDINE**, *s. f.* La plus belle espèce de nacre, du coquillage appelé burgau. || *Adj.* Nacre burgaudine.

BURGRAVE (all. *Burggraf*), *s. m.* Ancien titre de dignité en Allemagne, seigneur d'une ville.

BURGRAVIAT, *s. m.* Dignité de burgrave.

BURIN (anc. h. all. *bora*, foret), *s. m.* Instrument d'acier qui sert à graver. || Le burin de l'histoire, l'éternelle durée que l'histoire donne aux souvenirs et aux récits. || La manière de graver. Un burin ferme.

BURINÉ, ÉE, *p. p.* de buriner.

BURINER (*burin*), *v. a.* Travailler au burin, graver. Buriner une planche. || Absol. et par extens. Écrire avec perfection. Ce maître d'écriture burine. || Fig. Écrire d'un style énergique et profond. || Buriner les dents d'un cheval, y faire par fraude de fausses marques.

BURLESQUE (ital. *burlesco*, de *burlare*), *adj.* Qui provoque le rire par le contraste entre la bassesse du style et la dignité des personnages. || Par extens. Qui provoque le rire par une sorte de charge, de caricature. || *S. m.* Le genre burlesque. Laissons le burlesque aux plaisants du pont Neuf, Boil.

BURLESQUEMENT, *adv.* D'une manière burlesque.

* **BURNOUS** (bur-nous'. Arabe *bornos*), *s. m.* Grand manteau de laine à capuchon que portent les Arabes et adopté en France.

* **BURON** (anc. h. all. *bûr*, maison), *s. m.* Petite cabane.

BURSAL, ALE (voy. *bourse*), *adj.* Qui a pour objet les impôts extraordinaires. Édits bursaux.

BUSARD (*buse*), *s. m.* Nom d'un genre d'oiseaux rapaces.

BUSC (ital. *busto*), *s. m.* Lame de baleine ou d'acier, etc. qui sert à faire tenir droit le devant d'un corset.

BUSE (b. lat. *busio*, du lat. *buteo*), *s. f.* Oiseau de proie du genre du faucon et qui ne peut être dressé pour la chasse au vol. || Fig. C'est une buse, c'est un imbécile.

* **BUSE** (b. lat. *butta*, βύσσος), *s. f.* Conduit qui amène l'eau d'un biez de moulin sur la roue. || Tuyère d'un soufflet de haut fourneau.

BUSQUÉ, ÉE, *p. p.* de busquer. Une femme busquée. || Portes busquées, portes dont les deux vantaux, faisant un angle, s'appuient l'un contre l'autre.

BUSQUER (*busc*), *v. a.* Garnir d'un busc. || T. de couturière. Raccourcir par devant. || Se busquer, *v. r.* Se mettre un busc.

BUSQUIÈRE, *s. f.* Coulisse qui loge le busc.

BUSSARD (anc. fr. *busse*, botte, tonneau), *s. m.* Ancienne mesure de capacité pour les liquides (268 litres).

* **BUSSEROLE** (dimin. de *buis*), *s. f.* Espèce d'arbousier, dit aussi bousserole ou bousserade, raisin d'ours.

BUSTE (ital. *busto*), *s. m.* Ouvrage de sculpture qui représente la tête et la partie supérieure du corps d'une personne sans les bras. || La partie supérieure du corps d'une personne. Cet homme a un beau buste.

BUT (autre forme de *bout*), *s. m.* Point où l'on vise. Viser un but. Frapper le but. || Fig. Il m'a choisi pour but de ses invectives. || Toucher au but, frapper au but, réussir, résoudre la difficulté. || Fin de la carrière, terme où l'on s'efforce de parvenir. || Fig. Aller au but, aller directement au fait. || La fin qu'on se propose, l'intention qu'on a. || BUT À BUT, *loc. adv.* Sans avantage de part et d'autre. || À plusieurs jeux d'adresse, l'endroit où l'on doit se placer pour jouer, ou bien encore, dans certains jeux de course, l'endroit qu'il faut atteindre pour ne pas être pris. || Tirer de but en blanc, terme d'artillerie, tirer sur un blanc à la distance où le boulet, qui décrit une courbe, revient couper la ligne de mire prolongée. || Autrefois, tirer de but en blanc, tirer à toute portée. || Fig. De but en blanc, inconsidérément, sans précaution. || Les locutions *remplir le but* et *dans le but de*, quoique très-usitées, sont à rejeter; il faut les remplacer par *atteindre*, *toucher le but*, et *afin de*.

BUTANT, *adj. m.* En archit. Qui butte, qui supporte la poussée d'une voûte, etc. Arc-butant. || On dit plus souvent arc-boutant.

BUTE (autre forme de *boutoir*), *s. f.* Outil de maréchal pour couper la corne des chevaux.

BUTÉ, ÉE, *p. p.* de buter. Fixé à, décidé obstinément. Buté à quelque chose. Butés l'un contre l'autre.

BUTÉE, *s. f.* Voy. BUTTÉE.

BUTER (*but*), *v. n.* Frapper au but, toucher le but. || Fig. Tendre à une fin. Si je suivais mon goût, je saurais où buter, LA FONT.

BUTER (autre forme de *bouter*), *v. a.* Buter quelqu'un, le heurter. || Appuyer contre. Buter ses genoux. || Soutenir un mur au moyen d'un arc-boutant. || Se buter, *v. r.* Se fixer à, s'opiniâtrer. Il se bute à ce dessein.

BUTIÈRE (*buter*), *adj. f.* Arquebuse butière ou *subst.* butière, espèce de grande arquebuse qui servait à tirer au blanc.

BUTIN (scand. *byti*, proie), *s. m.* Objets de valeur, tels que hardes, vivres, argent, bestiaux, etc. qu'on prend sur l'ennemi. || Popul. Profit, richesse. Il y a du butin en cette maison. || La récolte que font les abeilles sur les fleurs. || Trouvailles, découvertes qu'on fait dans l'érudition, dans les sciences.

BUTINÉ, ÉE, *p. p.* de butiner.

BUTINER, *v. n.* Faire du butin. || Faire récolte sur les fleurs, en parlant des mouches à miel. || *V. a.* Les fleurs que les abeilles butinent.

* **BUTINEUR, EUSE,** *adj.* Qui butine. Abeille butineuse.

BUTOR (b. lat. *butorius*, anc. angl. *butcor*), *s. m.* Oiseau de proie qui vit dans les marécages et qu'on ne peut dresser pour la chasse. || Famil. Un homme stupide, grossier, maladroit. || *Au fém.* Butorde. Voyez-vous cette maladroite bouvière, cette butorde? MOL.

* **BUTORDERIE,** *s. f.* Action, parole de butor.

* **BUTTAGE** (*butte*), *s. m.* Action d'accumuler la terre au pied d'une plante.

BUTTE (le même que *but*), *s. f.* Petit tertre. La butte de Montmartre. || Massif de terre où l'on place le but pour tirer et viser. La butte du polygone pour le tir de l'artillerie. || Être en butte à, exposé à. Aux plus âpres tourments un chrétien est en butte, CORN.

BUTTÉ, ÉE, *p. p.* de butter. Plantes buttées.

BUTTÉE (*butter*), *s. f.* Massif de pierre destiné à recevoir une poussée. || Quelques-uns, dit l'Académie, écrivent butée.

BUTTER (bu-té. Autre forme de *bouter*), *v. a.* Ameublir la terre en pyramide autour du pied d'une plante. Butter des artichauts. || En parlant du cheval, heurter avec les pieds, en marchant, les corps saillants qui se trouvent sur son chemin. || En général, achopper. Ce vieillard butta contre une pierre et tomba. || Quelques-uns, dit l'Académie, écrivent buter.

BUTYREUX, EUSE (lat. *butyrum*), *adj.* Qui a la consistance ou l'apparence du beurre.

BUVABLE, *adj.* Qui peut être bu. Ce vin est buvable.

BUVANT, ANTE (part. prés. de *boire*), *adj.* Qui boit. || Être bien mangeant et bien buvant, être en bonne santé. Soyons bien buvants, bien mangeants, LA FONT.

* **BUVARD** (*buvant*), *s. m.* Cahier relié, fait de feuilles de papier brouillard, pour faire sécher l'écriture.

BUVETIER (*buvette*), *s. m.* Celui qui tient la buvette.

BUVETTE (*buvant*), *s. f.* Cabaret situé près du palais, où les membres de la cour et les avocats déjeunaient et prenaient des rafraîchissements. || Aujourd'hui, buffet de rafraîchissement dans les chambres législatives et dans les stations de chemins de fer. || Famil. Coups que l'on boit.

BUVEUR, EUSE (*buvant*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui boit. || Buveur d'eau, qui ne boit que de l'eau ou du vin fort trempé. || Par extens. Ceux qui boivent des eaux minérales. || Qui aime à boire du vin. Un grand buveur.

BUVOTTER, *v. n.* Boire à petits coups, fréquemment.

BYSSE ou **BYSSUS** (βύσσος), *s. m.* Nom donné par les anciens à la matière textile dont ils se servaient pour fabriquer les plus riches étoffes. || En botan. Nom de champignons qui forment certaines moisissures. || En zool. Barbe des testacés bivalves.

C

C (lat. *c*), *s. m.* Troisième lettre de l'alphabet et deuxième consonne. || Signe de cent dans la numération romaine.

ÇÀ (lat. *ecce huc*), *adv. de lieu.* Ici. Venez çà, chien maudit, MOL. || Çà et là, de côté et d'autre. Errer çà et là || Qui çà, qui là, les uns d'un côté, les autres d'un autre. || De-çà, voy. DEÇÀ || T. anc. de palais. En çà, jusqu'à présent. Depuis quinze ou vingt ans en çà, RAC. || *Interj.* familière pour exciter, encourager. Çà travaillons. || Or çà, maintenant. Or çà verbalisons, RAC. || Ah çà, sorte d'appel à l'attention. Ah çà, il faut s'entendre.

ÇA, contraction familière de *cela.* Donnez-moi ça. || Comme ça, médiocrement, assez mal.

* **CAB** (angl. *cab*, abrégé de *cabriolet*), *s. m.* Sorte de cabriolet de place très-usité en Angleterre, où le cocher est placé par derrière.

* **CABALANT, ANTE,** *adj.* Qui cabale. La canaille écrivante et la canaille cabalante, VOLT.

CABALE (hébreu *kabala*, tradition), *s. f.* Tradition juive touchant l'interprétation de l'Ancien Testament. || Science prétendue pour commercer avec les êtres surnaturels. || Fig. Menées secrètes de gens qui s'entendent pour un même dessein. Quelle horrible peine a un homme qui est sans prôneurs et sans cabale, de se faire jour... LA BRUY. || La troupe même des cabaleurs. La cabale remplissait le parterre.

CABALER, *v. n.* Faire une cabale, être d'une cabale.

* **CABALETTE** (dimin. de *cabale*), *s. f.* T. de mus. Pensée musicale légère et mélodieuse.

CABALEUR, *s. m.* Celui qui cabale.

* **CABALISER,** *v. n.* Se servir de l'art de la cabale.

CABALISTE, *s. m.* Homme savant dans la cabale des Juifs.

CABALISTIQUE, *adj.* Qui appartient à la cabale des Juifs. Livres cabalistiques. || Qui appartient à l'art chimérique de commercer avec les êtres surnaturels.

* **CABALISTIQUEMENT,** *adv.* D'une manière cabalistique.

* **CABAN** (esp. *gaban*, de l'arabe *abâ*), *s. m.* Sorte de vêtement à manches et à capuchon, servant contre la pluie ou contre le soleil.

CABANE (mot celtique), *s. f.* Petite et chétive maison, ordinairement couverte de chaume. Les cabanes du village. Cabane de berger. Cabane à lapins.

* **CABANÉ, ÉE,** *p. p.* de cabaner. Logé sous une cabane.

* **CABANER,** *v. n.* Se mettre sous des cabanes, en parlant des sauvages.

CABANON (*cabane*), *s. m.* Petite cabane. || Cachot obscur dans quelques prisons.

CABARET (orig. inconnue), *s. m.* Sorte d'auberge d'un rang inférieur où l'on vend du vin en détail et où l'on donne aussi à manger. || C'est un pilier de cabaret, il ne bouge du cabaret. || Famil. Aller dîner au cabaret, dîner chez le traiteur. || Petite table ou plateau pour tasses à café, à thé, etc.

CABARET, *s. m.* Nom vulgaire de l'asaret.

CABARETIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient cabaret.

CABAS (ka-bâ. B. lat. *cabacus*), *s. m.* Panier de jonc qui sert ordinairement à mettre des figues. || Panier aplati, en paille tressée, à l'usage des femmes. || Grand panier servant à porter différents objets. || Famil. Cabas, vieille voiture à l'ancienne mode.

CABASSET (dimin. de *cabas*), *s. m.* Espèce de petit casque. Mercure est représenté avec un cabasset ailé.

CABESTAN (esp. *cabrestante*), *s. m.* Treuil vertical qui se manœuvre au moyen de barres fixes et horizontales. Virer le cabestan.

CABILLAUD (*ll* mouillées. Basque *bacailaba*) ou **CABLIAU,** *s. m.* Nom de la morue fraîche.

CABINE (*cabane*), *s. f.* Petite chambre à bord de certains bâtiments de commerce.

CABINET (dimin. de *cabine*), *s. m.* Petite pièce qui, dans un appartement, est à l'écart et sert à divers usages. Cabinet de toilette. || Cabinet d'aisances ou absol. cabinet, lieu destiné aux besoins naturels. || Pièce où l'on se retire pour travailler. Cabinet d'étude. Homme de cabinet. La vie de cabinet est nuisible à la santé. || Cabinet d'affaires, établissement où un homme habile dans les affaires dirige celles qu'on lui confie. || La clientèle, l'ensemble des affaires dont il est chargé. Cet avocat a un très-bon cabinet. || Conseil où se traitent les affaires générales de l'État. Le cabinet des Tuileries, le gouvernement français. || Tenir cabinet, tenir conseil. || Les membres du conseil des ministres. Le cabinet donna sa démission. || Cabinet de lecture, lieu où on lit, moyennant rétribution, des journaux et des livres. || Lieu où l'on expose des objets d'étude et de curiosité. Cabinet de tableaux, de curiosités, d'anatomie, etc. || Les collections exposées dans un cabinet. || Cabinet de physique, collection d'instruments de physique. || Petit lieu couvert dans un jardin. Cabinet de verdure. || Buffet à plusieurs compartiments. Un cabinet de laque, d'ébène. || Cabinet d'orgue, l'armoire qui renferme un orgue.

CÂBLE (lat. *capulum*), *s. m.* Gros cordage. || Gros cordage destiné à retenir l'ancre. || Filer du câble, filer le câble, lâcher peu à peu le câble d'une ancre. || Fig. et famil. Filer du câble, gagner du temps, différer de se décider. || Quelquefois synonyme d'encâblure.

CÂBLÉ (*câble*), *s. m.* Gros cordon servant à attacher les tableaux, à relever les tentures, etc.

CÂBLÉ, ÉE, *p. p.* de câbler. En blas. Croix câblée, croix formée ou couverte de cordes ou de câbles. || Muni d'un câble. Ancre câblée.

CÂBLEAU ou **CÂBLOT** (dim. de *câble*), *s. m.* Petit câble servant d'amarre aux embarcations.

* **CÂBLE-CHAÎNE,** *s. m.* Chaîne d'ancre.

CÂBLER, *v. a.* Tordre en une seule plusieurs cordes qu'on assemble.

CABLIAU, *s. m.* Voy. CABILLAUD.

CÂBLOT, *s. m.* Voy. CÂBLEAU.

CABOCHE (lat. *caput*), *s. f.* Tête, en style trivial. || Fig. Une bonne caboche, un homme de sens. Vous avez la caboche un peu dure, MOL. || Sorte de clous à tête.

CABOCHON (augmentatif de *caboche*), *s. m.* Pierre précieuse à laquelle on laisse sa forme primitive et qu'on polit sans la tailler. || *Adj.* Rubis cabochon.

CABOTAGE (*caboter*), *s. m.* Navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port, par opposition à la navigation dite au long cours.

CABOTER (esp. *cabo*, cap ?), *v. n.* Faire le cabotage.

CABOTEUR, *s. m.* Marin qui fait le cabotage. || *Adj.* Bâtiment caboteur.

CABOTIER, *s. m.* Bâtiment dont on se sert pour faire le cabotage.

CABOTIN (*caboter*), *s. m.* Comédien ambulant, et par extension, mauvais comédien.

* **CABOTINAGE,** *s. m.* État des comédiens ambulants, et aussi des mauvais comédiens.

* **CABOTINER,** *v. n.* Exercer sans talent la profession de comédien.

CABRÉ, ÉE, *p. p.* de cabrer. Cheval cabré.

CABRER (SE) (esp *cabra*), *v. r.* En parlant du cheval, se dresser sur les pieds de derrière. || En sous-entendant *se :* Ne tirez pas la bride à ce cheval, vous le ferez cabrer. || Fig. S'emporter. Il se cabre au moindre mot.

CABRI (lat. *capra*), *s. m.* Chevreau.

CABRIOLE (*cabri*), *s. f.* Saut que l'on compare à celui d'une chèvre. || T. de danse. Nom générique de tous les sauts, et surtout de ceux où les jambes battent l'une contre l'autre. Les entrechats sont des cabrioles. || Saut du cheval qui s'enlève et détache la ruade.

CABRIOLER, *v. n* Faire la cabriole ou des cabrioles.

CABRIOLET (*cabrioler*), *s. m.* Voiture légère à deux roues. || Cabriolet de place, cabriolet de louage. || Espèce de petit fauteuil. Un fauteuil cabriolet.

CABRIOLEUR, *s. m.* Faiseur de cabrioles.

CABUS (ka-bu. Ital. *cappuccio*), *adj. m.* Pommé, en parlant du chou. Des choux cabus.

CACA (lat *cacare*), *s. m.* Terme du langage enfantin. Excrément, ordure.

CACADE (lat. *cacare*), *s. f.* Décharge de ventre. || Fig. Retraite honteuse, ruine causée par la couardise, le manque de tête, d'habileté. Faire une vilaine cacade.

CACAO (mot américain), *s. m.* Sorte d'amande renfermée dans une capsule, qui forme la base du chocolat.

CACAOYER ou **CACAOTIER,** *s. m.* Arbre d'Amérique, de la famille des malvacées, qui produit le cacao.

CACAOYÈRE, *s. f.* Plantation de cacaoyers.

* **CACATOIS,** *s. m.* Genre d'oiseaux grimpeurs d'un très-beau plumage.

CACATOIS (*cacatois*, oiseau), *s. m.* Nom des plus petits mâts qu'on grée, sur les grands bâtiments, au-dessus des mâts de perroquet. Mât de cacatois. || On dit aussi, selon l'Académie, catacois.

CACHALOT (angl. *cachalot*, du catalan *quichal*, dent), *s. m.* Mammifère cétacé dont les dimensions égalent celles de la baleine.

CACHE (voy. *cacher*), *s. f.* Lieu propre à cacher ou à se cacher. Je sais, sire, une cache. LA FONT.

CACHÉ, ÉE, *p. p.* de cacher. Dérobé à la vue. Écueils cachés. || Fig. Douleur, passions cachées. || Qui dissimule. C'est un esprit caché.

CACHE-CACHE, *s. m.* Jeu d'enfants nommé aussi cligne-musette, où un enfant cherche les autres qui sont cachés. || Fig. Jouer à cache-cache, agir de ruse.

CACHECTIQUE (ka-chè-kti-k'. Voy. *cachexie*), *adj.* Qui est attaqué de cachexie, ou qui appartient à la cachexie. Enfant cachectique. État cachectique.

CACHEMIRE, *s. m.* Tissu très-fin fait avec le poil des chèvres ou des moutons du pays de Cachemire. || Cachemire français, étoffe faite à l'imitation du cachemire de l'Inde. || Un cachemire, un châle de cachemire.

* **CACHE-NEZ,** *s. m.* Grosse cravate qui couvre le bas du visage et dont on se sert dans les grands froids. || *Au pl.* Des cache-nez.

* **CACHE-PEIGNE,** *s. m.* Boucle de cheveux servant à cacher le peigne. || Coiffure de femme; fleurs, rubans ou perles placés derrière la tête. || *Au pl.* Des cache-peigne ou peignes.

* **CACHE-POT,** *s. m.* Papier plissé et décoré dont on se sert pour orner un pot de fleurs de terre grossière. || *Au pl.* Des cache-pot ou pots. || À CACHE-POT, *loc. adv.* Vendre du vin à cache-pot, sans payer les droits.

CACHER (lat. *coactare*), *v. a.* Dérober à la vue avec intention. Cacher des papiers, de l'argent. || Fig. Cacher son jeu, dissimuler ses intentions ou ses actes. || Dérober à la vue sans qu'il y ait intention. Vous me cachez la lumière. || Fig. La prospérité cache les défauts. || Cacher sa vie, rechercher l'obscurité. || Prendre soin de ne pas faire connaître. Cacher son âge, son nom, une nouvelle. || Se cacher, *v. r.* Se soustraire aux regards. Où me cacher ? fuyons dans la nuit infernale, RAC. || Aller se cacher, ne pas oser paraître. Allez vous cacher, MOL. || Déguiser ses sentiments. Bajazet ne sait point se cacher, RAC. || Se cacher à, fuir, éviter. Se cacher au monde. || Se cacher à soi-même, s'ignorer soi-même. Toutes les passions sont menteuses, elles se cachent à elles-mêmes, LA BRUY. || Se cacher de quelqu'un, lui cacher ce qu'on dit ou fait. || Se cacher de quelque chose, n'en pas convenir, le tenir secret. Je ne m'en cache pas || Être caché. L'homme se cache sous le monarque, FLÉCH.

CACHET (*cacher*), *s. m.* Petit sceau qu'on applique sur de la cire. || La matière qui porte l'empreinte même. Le cachet est rompu. || Fig. Mettre un cachet sur la bouche de quelqu'un, lui imposer de garder un secret. || Cachet volant, cachet qui n'adhère qu'au pli supérieur d'une lettre sans la fermer. || Lettre de cachet, lettre au cachet du roi et contenant un ordre de sa part || En particulier, lettre d'exil ou lettre d'emprisonnement. || Petite carte portant un cachet, servant à tenir le compte du nombre de fois qu'on fait une chose. Cachet de bains. || Carte qu'on donne à un maître à chaque leçon. || Courir le cachet, donner des leçons en ville. || Marque caractéristique. Cet écrivain a son cachet.

* **CACHE-TAMPON,** *s. m.* Jeu d'enfants, où l'on cache un tampon cherché par l'un des enfants qui, le trouvant, en frappe les autres s'il peut les atteindre.

CACHETÉ, ÉE, *p. p.* de cacheter.

CACHETER, *v. a.* Fermer avec un cachet, marquer

d'un cachet. Cacheter une lettre, un paquet, une bouteille. Cire à cacheter. Pain à cacheter.

CACHETTE (dimin. de *cache*), *s. f.* Petite cache. || En cachette, *loc. adv.* En secret, à la dérobée.

* **CACHEUR**, *s. m.* Celui qui cache.

CACHEXIE (ka-chè-ksie. Καχεξία), *s. f.* État dans lequel toute l'habitude du corps est manifestement altérée.

CACHOT (*cacher*), *s. m.* Petite prison basse et obscure dans une grande prison. || En général, prison.

* **CACHOTTER**, *v. a.* Diminutif de cacher. || Se cachotter, *v. r.* Se cacher avec affectation.

CACHOTTERIE, *s. f.* Affectation de mystère.

* **CACHOTTIER, IÈRE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se plaît à faire des cachotteries.

CACHOU, *s. m.* Extrait préparé avec le bois et les gousses fraîches du *mimosa catechu*, arbre des Indes.

* **CACHUCHA** (ka-tchou-tcha), *s. f.* Danse espagnole qu'un homme et une femme exécutent sur un air vif.

CACIQUE (mot caraïbe), *s. m.* Chef, prince des indigènes de Haïti, de Cuba et des contrées appartenant au continent d'Amérique, avant l'arrivée des Espagnols.

CAÇIS (ka-si), *s. m.* Voy. cassis.

* **CACO**... Préfixe venant du grec κακός, mauvais.

CACOCHYME (ka-ko-chi-m'. Κακόχυμος), *adj.* D'une constitution détériorée et débile. Corps, vieillard cacochyme. || Fig. Mal disposé, mal né, d'humeur inégale. || *S. m.* et *f.* Un cacochyme, une cacochyme.

CACOCHYMIE (ka-ko-chi-mie. *Cacochyme*), *s. f.* En méd. État d'un corps cacochyme.

CACOGRAPHIE (κακογραφία), *s. f.* Orthographe vicieuse. || *Au pl.* Textes imprimés exprès avec des fautes d'orthographe, que l'on donne aux élèves pour qu'ils les corrigent.

* **CACOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui appartient à la cacographie. Exercices cacographiques.

* **CACOLET**, *s. m.* Panier à dossier dont on charge un mulet, dans les Pyrénées.

CACOLOGIE (κακολογία), *s. f.* Locution vicieuse.

* **CACOLOGIQUE**, *adj.* Qui appartient à la cacologie.

CACOPHONIE (κακοφωνία), *s. f.* Rencontre de syllabes ou de mots qui produisent un son désagréable à l'oreille. || En mus. Assemblage discordant de sons.

* **CACTÉES** (*cactus*), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le *cactus opuntia* est le type.

CACTIER (κάκτος), *s. m.* Genre de plantes de la famille des cactées dont deux espèces sont remarquables : la raquette ou figuier d'Inde et le nopal.

* **CACTUS** (ka-ktus'), *s. m.* Le même que cactier.

CADASTRAL, ALE, *adj.* Qui est relatif au cadastre. Les registres cadastraux.

CADASTRE (b. lat. *capistratum*, registre de l'impôt par tête), *s. m.* Registre public dans lequel sont relatées la quantité et la valeur des biens-fonds. || L'arpentage et l'évaluation des propriétés imposables.

* **CADASTRÉ, ÉE**, *p. p.* de cadastrer.

* **CADASTRER**, *v. a.* Faire le cadastre.

CADAVÉREUX, EUSE (lat. *cadaverosus*), *adj.* Qui tient du cadavre. Teint cadavéreux. || Fig. Il est peu de ces âmes cadavéreuses devenues insensibles, J. J. Rouss.

CADAVÉRIQUE, *adj.* En anat. De cadavre, qui a rapport au cadavre. Autopsie cadavérique.

CADAVRE (lat. *cadaver*), *s. m.* Corps mort, surtout en parlant de l'homme. || Fig. et famil. C'est un cadavre ambulant, se dit d'une personne extraordinairement pâle et amaigrie par la souffrance et par la maladie. || Fig. Jérusalem n'était plus que le cadavre d'une grande ville, Boss. || Sentir le cadavre, sentir que les choses vont mal.

CADEAU (lat. *catellus*, dimin. de *catena*), *s. m.* Traits de plume dont les maîtres d'écriture ornent leurs exemples. || Anciennement, fête, partie de plaisir. || Aujourd'hui, présent que l'on fait à quelqu'un.

CADENAS (ka-de-na. B. lat. *catenacium*, du lat. *catena*), *s. m.* Serrure mobile qu'on accroche à une porte, à une malle, etc. || Coffret contenant le couteau, la cuiller, etc. qu'on servait à la table du roi et des princes.

CADENASSÉ, ÉE, *p. p.* de cadenasser.

CADENASSER, *v. a* Fermer avec un cadenas.

CADENCE (ital. *cadenza*, du lat. *cadentia*, s. e. *verba*), *s. f.* Appui ou insistance de la voix sur les syllabes accentuées qui terminent les sections des phrases. || Chute ou fin d'une phrase. Cadence harmonieuse. || En mus. Terminaison d'une phrase musicale sur un repos. || Trille. || Conformité des pas du danseur avec la mesure marquée par l'instrument. Danser en cadence. || Cadence se dit aussi des mouvements qui ont une certaine régularité, comme ceux des forgerons, des rameurs, etc. || La cadence du pas, mesure qui règle le pas militaire.

CADENCÉ, ÉE, *p. p.* de cadencer. Marche cadencée

CADENCER, *v. a.* Donner de la cadence à ses phrases, à ses vers. || Conformer ses mouvements à la cadence.

CADÈNE (prov. *cadena*, du lat. *catena*), *s. f.* Chaîne de fer à laquelle on attachait les forçats. || Il est vieux.

CADENETTE (le seigneur de *Cadenet*, sous Louis XIII), *s. f.* Longue tresse qui tombe plus bas que le reste des cheveux. Cheveux en cadenettes.

CADET, ETTE (*capitellus*, dimin. inus. du lat. *caput*), *adj.* Qui est né ou née après un autre frère ou une autre sœur, et aussi le second des frères, la seconde des sœurs. || *Subst.* Un cadet de famille, celui qui n'a pas de patrimoine, d'après l'ancienne coutume. || Le dernier des fils, la dernière des filles. || Popul. C'est le cadet de mes soucis, c'est la moindre de mes inquiétudes. || Par extens. en parlant de personnes qui ne sont pas parentes, moins âgé ou moins ancien. Je suis son cadet. || Gentilhomme qui servait comme soldat et bientôt après comme bas-officier, pour apprendre le métier. Une compagnie de cadets.

CADETTE (*cadet*), *s. f.* Pierre de taille propre pour paver.

CADETTE (*cadet*), *s. f.* La moins longue des deux grandes queues, au billard.

CADI (arabe *kadhi*), *s. m.* Fonctionnaire musulman chargé de régler les contestations civiles et religieuses.

CADIS (ka-di) ou **CADISÉ** (orig. inconnue), *s. m.* Sorte de serge de laine, de bas prix.

CADMIE (καδμεία), *s. f.* Dans l'ancienne chimie, oxyde de zinc sublimé.

* **CADMIUM** (ka-dmi-om'. *Cadmie*), *s. m.* Métal blanc comme l'étain, inodore, insipide, ductile et malléable.

CADOGAN, *s. m.* Voy. catogan.

CADOLE (lat. *cadere?*) *s. f.* Loquet ou espèce de pêne qu'on soulève avec un bouton.

CADRAN (lat. *quadrans*), *s. m.* Plan où les heures sont tracées. Cadran solaire. || Le cadran d'une horloge, d'une montre, qui est rond, d'où la locution *le tour du cadran*. || Faire le tour du cadran, dormir ou rester au lit d'une certaine heure du soir à la même heure du matin.

CADRAT (lat. *quadratus*), *s. m.* T. d'imprim. Petit morceau de fonte plus bas que les lettres, qui sert à compléter les lignes et à remplir les vides de toute espèce.

CADRATIN (dimin. de *cadrat*), *s. m.* Petit cadrat.

CADRATURE (voy. *quadrature*), *s. f.* Assemblage des pièces qui meuvent les aiguilles d'une montre, etc.

CADRE (lat. *quadrum*), *s. m.* Bordure de bois ou d'autre matière, dans laquelle on place un tableau, un dessin, etc. || En archit. Bordure de pierre ou de plâtre, ornée de sculptures. || T. de mar. Sorte de lit où couchent les officiers, les passagers et les malades. || Fig. Le plan et l'arrangement des parties d'un ouvrage. || L'ensemble des officiers et sous-officiers d'une compagnie. || Figurer sur les cadres d'une compagnie, y être enrôlé.

CADRER (lat. *quadrare*), *v. n.* S'ajuster comme dans un cadre, avoir de la convenance, du rapport. || On dit cadrer à, et cadrer avec.

CADUC, UQUE (lat. *caducus*), *adj.* Qui tombe ou qui est près de tomber. Maison vieille et caduque. || Par extens. Santé caduque, santé qui tombe. || Âge caduc, âge qui s'affaisse par le poids des ans. Vieillard caduc. || En jurispr. Legs caduc, legs annulé pour vice de forme, refus ou incapacité. Donation caduque, donation non valable. Lot caduc, lot non réclamé. Voix caduque, voix annulée dans un scrutin. || Le mal caduc, l'épilepsie ou le haut mal. || En bot. Qui ne persiste pas, qui tombe vite. Feuille caduque.

CADUCÉE (lat. *caduceum*, κηρύκειον), *s. m.* Verge entrelacée de deux serpents, qui est l'attribut de Mercure. Le caducée est un des symboles de la paix. || Bâton couvert de velours et fleurdelisé, porté par le roi d'armes et les hérauts d'armes dans les grandes cérémonies.

CADUCITÉ (*caduc*), *s. f.* État de ce qui est prêt à tomber, de ce qui tombe. Caducité d'une maison. || Fig. La caducité des choses humaines. || Période de la vie humaine qui s'étend de la soixante-dixième à la quatre-vingtième année, et qui précède la décrépitude. || En jurispr. Caducité d'un legs, d'une donation, condition qui les rend non valables. || En bot. Défaut de persistance d'une partie. La caducité des feuilles.

* **CÆCUM** (sé-kom'. Lat. *cæcus*), *s. m.* Le premier des gros intestins, celui qui fait suite à l'intestin grêle.

* **CÆSIUM** ou **CÉSIUM** (sé-zi-om'. Lat. *cæsius*), *s. m.* Métal donnant dans le spectre deux raies bleues.

CAFARD, ARDE (b. lat. *caphardum*, sorte de vêtement?), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, n'ayant pas la dévotion, en affecte l'apparence, ou qui, l'avant, affecte les airs de la bigoterie. || *Adj.* Air cafard. Mine cafarde.

CAFARDERIE, *s. f.* Manières du cafard.

CAFARDISE, *s. f.* Acte de cafard.

CAFÉ (arabe *kahouet*), *s. m.* Graine du cafier. || L'arbre qui le produit. || Breuvage fait par infusion d'eau bouillante avec le café brûlé et moulu. || Moment où on prend le café. Il n'arriva qu'au café. || Couleur de café ou *couleur café*; couleur de café au lait ou couleur café au *lait, couleur* qui est celle du café, du café au lait. || Lieu public où l'on prend du café ou d'autres breuvages.

CAFÉIER, *s. m.* Synonyme de cafier. || Propriétaire d'une caféière.

CAFÉIÈRE, *s. f.* Plantation de cafiers.

CAFETAN (turc *kaftân*), *s. m.* Pelisse d'honneur que les souverains de la Turquie ont coutume d'offrir aux personnages de distinction et surtout aux ambassadeurs des puissances étrangères.

CAFETIER, *s. m.* Celui qui tient un café.

CAFETIÈRE, *s. f.* Vase de poterie ou de métal qui sert à faire ou à contenir le café.

CAFIER, *s. m.* Arbre originaire d'Arabie, transplanté en Amérique et aux Indes, dont le fruit rouge et de la grosseur d'une cerise contient des grains qui sont le café.

CAFTAN, *s. m.* Voy. CAFETAN.

CAGE (lat. *cavea*), *s. f.* Petite loge portative où l'on a des oiseaux vivants. || Loge portative ou non, garnie de barreaux, pour renfermer des animaux et même des hommes. || Famil. Mettre un homme en cage, le mettre en prison. || En archit. La cage d'une maison, les quatre gros murs. || La cage d'un escalier, l'espace qu'il occupe. || Assemblage de charpente qui sert de cadre à une construction. La cage d'un clocher.

* **CAGÉE,** *s. f.* Une pleine cage d'oiseaux.

* **CAGEROTTE** (dimin. de *cage*), *s. f.* Forme d'osier pour égoutter les fromages.

* **CAGETTE** (dim. de *cage*), *s. f.* Petite cage; trébuchet.

* **CAGIER, IÈRE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des cages.

CAGNARD, ARDE (anc. fr. *cagne*, chien), *adj.* Qui a la fainéantise du chien. || *Subst.* Gens aimant leurs foyers et qu'on nomme cagnards, HAUTEROCHE.

CAGNARDER, *v. n.* Vivre en cagnard.

CAGNARDISE, *s. f.* Acte de cagnard, vie de cagnard.

CAGNEUX, EUSE (anc. fr. *cagne*, chien), *adj.* Qui a le genou en dedans et le pied écarté en dehors. || *Subst.* Un cagneux, une cagneuse.

CAGOT, OTE (b. lat. *cagotus*, de *canes Gothi?*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a une dévotion suspecte et déplaisante. || *Adj.* Un ton cagot.

CAGOTERIE, *s. f.* Action, manière d'agir du cagot.

CAGOTISME, *s. m.* Esprit, caractère, manière de penser du cagot.

CAGOUILLE, *s. f.* Ancien terme de marine, qui signifiait la volute ornant le haut de l'éperon d'un vaisseau.

* **CAGOULE** (lat. *cucullа*), *s. f.* Sorte de vêtement de moine, sans manches, ample et enveloppant tout le corps.

CAGUE (holl. *kag*), *s. f.* Petit bâtiment hollandais pour la navigation des canaux.

CAHIER (lat. *quaternum?*), *s. m.* Assemblage de plusieurs feuillets de papier ou de parchemin réunis. Le cahier d'un élève. || Cahiers d'un cours, leçons d'un professeur mises par écrit || Autrefois, mémoires adressés au souverain par un corps de l'État. || Cahier des charges, état des clauses et conditions d'une adjudication publique. || Cahier de frais, mémoire ou état des frais.

CAHIN-CAHA (lat. *qua hinc, qua hac*), *adv.* Tant bien que mal, avec peine, de mauvaise grâce. || Il est familier.

CAHOT (onomatopée), *s. m.* Espèce de saut que fait une voiture en roulant sur un terrain pierreux ou mal uni. || Par extens. La cause même du cahot. Un chemin plein de cahots. || Fig. et famil. Difficulté, obstacle.

CAHOTAGE, *s. m.* Suite ou répétition de cahots.

CAHOTANT, ANTE, *adj.* Qui fait faire des cahots.

CAHOTÉ, ÉE, *p. p.* de cahoter.

* **CAHOTEMENT,** *s. m.* Action de cahoter.

CAHOTER, *v. a.* Causer des cahots. || Absol. Une voiture mal suspendue cahote toujours. || Fig. et famil. Ballotter, tourmenter.

CAHUTE, *s. f.* Petite loge, mauvaise hutte.

* **CAÏD** (arabe *kaid*, chef), *s. m.* Titre, dans les États barbaresques, des gouverneurs de provinces ou de villes, des chefs militaires.

CAÏEU, *s. m.* Petite bulbe produite par une autre bulbe et qui la remplace. || La fleur qui naît d'un caïeu.

* **CAILLASSE** (*caillou*), *s. f.* Couche fragile dans une carrière; marne caillouteuse.

CAILLE (*ll* mouillées. Anc. h. all. *wahtala*), *s. f.* Petit oiseau de passage à plumage grivelé.

CAILLÉ (*ll* mouillées), *s. m.* Lait caillé.

CAILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de cailler.

CAILLEBOTTE (*ll* mouillées. *Cailler* et *botte*, morceau), *s. f.* Masse de lait caillé, coupée par morceaux.

* **CAILLEBOTTÉ, ÉE,** *p. p.* de caillebotter.

* **CAILLEBOTTER** (*caillebotte*), *v. a.* Mettre, réduire en caillots. || Se caillebotter, *v. r.* Se prendre en caillots.

CAILLE-LAIT, *s. m.* Genre de la famille des rubiacées, auquel on a attribué par erreur la propriété de cailler le lait. || *Au pl.* Des caille-lait.

CAILLEMENT, *s. m.* Action de cailler; état d'un liquide qui se caille.

CAILLER (*ll* mouillées. Lat. *coagulare*), *v. a.* Faire prendre en caillot. || Se cailler, *v. r.* Le lait se caille. || Avec ellipse de *se*. Cela fait cailler le lait.

CAILLETAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Propos de caillettes.

CAILLETEAU (dimin. de *caille*), *s. m.* Jeune caille.

* **CAILLETER,** *v. n.* Faire la caillette; bavarder.

CAILLETTE (*ll* mouillées. *Cailler*), *s. f.* Quatrième estomac des animaux ruminants, ainsi dit parce qu'il renferme un liquide acide qui a la propriété de faire cailler le lait.

CAILLETTE (*ll* mouillées. Dimin. de *caille*), *s. f.* Personne qui a du babil et point de consistance. Cet homme est une franche caillette.

CAILLOT (*ll* mouillées. *Cailler*), *s. m.* Petite masse d'un liquide coagulable par une action chimique ou par la chaleur. || Grumeau de sang.

CAILLOT-ROSAT, *s. m.* Poire ainsi nommée parce qu'elle est pierreuse et a un parfum de rose.

CAILLOU (*ll* mouillées. Lat. *calculus*), *s. m.* Pierre très-dure qui fait feu sous l'acier. || Fig. Il a le cœur dur comme un caillou, ou un cœur de caillou, il est très-dur. || Cailloux, pierres qui ont l'apparence du cristal, comme les cailloux du Rhin.

CAILLOUTAGE, *s. m.* Ouvrage fait de cailloux.

* **CAILLOUTÉ, ÉE,** *p. p.* de caillouter.

* **CAILLOUTER** (*ll* mouillées), *v. a.* Garnir de cailloux.

* **CAILLOUTEUR,** *s. m.* Celui qui cailloute.

CAILLOUTEUX, EUSE, *adj.* Plein de cailloux.

* **CAILLOUTIS,** *s. m.* Cailloux qui couvrent un chemin.

* **CAÏMAC,** *s. m.* Voy. KAÏMAC.

CAÏMACAN (arabe *kaim*, tenant, *makam*, lieu), *s. m.* Lieutenant du grand vizir.

CAÏMAN (mot caraïbe), *s. m.* Espèce de crocodile.

CAIMANDER, CAIMANDEUR, orthographe tombée en désuétude pour QUÉMANDER, QUÉMANDEUR.

CAÏQUE (turc *kaik*), *s. m.* Sorte d'esquif d'une forme gracieuse et légère, dans l'Archipel et à Constantinople.

* **CAIRN** (kèrn. Gaélique *cairn*), *s. m.* Monticule de terre et de pierre élevé par les Celtes en Bretagne, en Écosse, en Irlande.

CAISSE (lat. *capsa*), *s. f.* Coffre de bois pour le transport des marchandises. || Le contenu d'une caisse. || Assemblage de planches ayant un fond et dans lequel on

plante des fleurs et des arbustes. || Caisse à amputation, caisse à trépan, caisse contenant les instruments nécessaires pour amputer, trépaner. || Coffre dans lequel on dépose l'argent. Les caisses de l'Etat. || Le bureau où est la caisse, où se font les payements. || Les fonds mêmes qui sont en caisse. || Livre de caisse, le registre où sont inscrits les mouvements de fonds. || Tenir la caisse, diriger les opérations d'une caisse. || Fonds affectés à certains services. || Caisse militaire, la caisse du régiment. || Établissement où l'on dépose des fonds. Caisse d'amortissement. || Caisse d'épargne, établissement où l'on reçoit de très-petites sommes dont les intérêts sont capitalisés en faveur du déposant, jusqu'à ce qu'il demande le remboursement. || Le cylindre d'un tambour, et le tambour même. || Caisse roulante, tambour allongé, employé surtout dans la musique militaire. || Grosse caisse, espèce de très-grand tambour employé dans la musique militaire, et qu'on frappe des deux côtés pour marquer la mesure. || Celui qui en joue. || Fig. Battre la grosse caisse, faire du bruit, de la réclame. || En anat. Caisse du tambour, cavité au fond du trou auditif externe. || Le corps d'une voiture.

* **CAISSETIN**, *s. m.* Petite caisse.

CAISSIER, *s. m.* Celui qui tient la caisse d'un banquier, d'un négociant, d'une administration. || *S. f.* Caissière. C'est la caissière d'un magasin.

CAISSON (*caisse*), *s. m.* Grande caisse placée sur un train à quatre roues, qui sert à porter des vivres et des munitions de guerre. || En archit. Compartiments, ornés de moulures, dont on décore les plafonds et les voûtes. || Petit coffre dans un carrosse.

CAJOLÉ, ÉE, *p. p.* de cajoler.

CAJOLER (*cageole*, dimin. supposé de *cage*), *v. a.* Employer des paroles, des manières caressantes pour gagner quelqu'un. || Tâcher de plaire à quelqu'un par paroles et manières. || Absol. Comme avec lui votre langue cajole! MOL. || *V. n.* En t. de mar. Faire de petites bordées.

CAJOLERIE, *s. f.* Paroles et manières par lesquelles on cajole.

CAJOLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cajole.

CAL (lat. *callus*), *s. m.* Durillon. Des cals aux mains. || On dit plus souvent calus. || En chir. Cicatrice des os à la suite d'une fracture.

CALADE (*caler*, laisser tomber), *s. f.* La pente d'un terrain par lequel on fait descendre un cheval au petit galop pour lui donner de la souplesse.

* **CALAGE**, *s. m.* T. de mar. Action de caler.

CALAISON (*caler*), *s. f.* Quantité dont un bâtiment plonge dans l'eau, en raison du chargement.

CALAMBAC, CALAMBART, CALAMBOUC, CALAMBOU ou **CALAMBOUR**, *s. m.* Bois odorant des Indes.

* **CALAME** (lat. *calamus*), *s. m.* Roseau dont les anciens se servaient pour écrire.

CALAMENT (lat. *calamintha*, de καλαμίνθη), *s. m.* Plante labiée odorante.

CALAMINAIRE, *adj.* ou **CALAMINE** (b. lat. *calamina*), *s. f.* Dans l'anc. chim. Calamine ou pierre calaminaire, oxyde de zinc carbonaté natif.

CALAMISTRÉ, ÉE, *p. p.* de calamistrer.

CALAMISTRER (lat. *calamistrare*), *v. a.* Mettre en boucles, en parlant des cheveux. || Il est vieux.

CALAMITE (lat. *calamus*), *s. f.* Gomme-résine, sorte inférieure de storax recueillie dans des tiges de roseau.

CALAMITE (lat. *calamus*), *s. f.* Ancien nom de la pierre d'aimant et de la boussole. || Calamite blanche, sorte de marne ou d'argile blanche

CALAMITÉ (lat. *calamitas*), *s f.* Tout grand malheur public || Infortune.

* **CALAMITEUSEMENT**, *adv.* D'une façon calamiteuse.

CALAMITEUX, EUSE (lat. *calamitosus*), *adj.* Fécond en calamités. Un règne calamiteux.

* **CALANDRAGE**, *s. m.* Opération, action de calandrer.

CALANDRE (lat. *calandrum*), *s. f.* Sorte d'alouette.

CALANDRE, *s f.* Nom vulgaire du charançon.

CALANDRE (lat. *cylindrus*), *s. f.* Machine de bois avec laquelle on presse et lustre les étoffes.

CALANDRÉ, ÉE, *p. p.* de calandrer.

CALANDRER, *v. a.* Faire passer par la calandre.

* **CALANDREUR**, *s. m.* Ouvrier qui calandre.

* **CALANGUE** (ital. *calanca*), *s. f.* Crique ou petite baie dans la Méditerranée.

CALATRAVA, *s. m.* Ordre militaire fondé en 1158 à Calatrava, sous Sanche III de Castille.

CALCAIRE (lat. *calcarius*), *adj.* Qui est de la nature de la chaux; où il y a de la chaux. Terrain calcaire. || *S. m.* Roche composée de carbonate de chaux.

CALCANÉUM (kal-sa-né-om'. Lat. *calcaneum*), *s. m.* Os court, situé à la partie postérieure et inférieure du pied, et faisant partie du tarse.

CALCÉDOINE (lat. *calcedonius lapis*), *s. f.* Agate de couleur bleue ou jaunâtre.

CALCÉDONIEUX, EUSE, *adj.* Marqué de blanc, en parlant des pierres précieuses.

* **CALCÉOLAIRE** (lat. *calceolus*), *s. f.* Plante cultivée pour sa fleur (*calceolaria*).

* **CALCIFIÉ, ÉE**, *adj.* Converti en carbonate de chaux.

* **CALCINABLE**, *adj.* Qui peut être calciné.

CALCINATION, *s. f.* Action de calciner; résultat de cette action.

CALCINÉ, ÉE, *p. p.* de calciner. Réduit en chaux ou oxyde métallique. || Très-échauffé. || Brûlé. Rôti calciné.

CALCINER (lat. *calx*), *v. a.* Réduire à l'aide du feu la chaux carbonatée en chaux vive. || Soumettre à une forte chaleur. || Se calciner, *v. r.* Cette pierre se calcine dans le feu.

* **CALCIUM** (kal-si-om'. Lat. *calx*), *s. m.* Métal qui, par sa combinaison avec l'oxygène, constitue la chaux.

CALCUL (lat. *calculus*), *s. m.* Concrétion pierreuse qui se forme dans certains organes. || Opération par laquelle on trouve le résultat de la combinaison de nombres ou de quantités. || De calcul fait, tout bien compté. || Absol. Le calcul, l'arithmétique. Enseigner le calcul. || Fig. Mesures combinées, dessein prémédité, plan. La fortune fit échouer nos calculs.

CALCULABLE, *adj.* Qui peut être calculé.

CALCULATEUR (lat. *calculator*), *s. m.* Celui qui sait calculer. || Fig. Tristes calculateurs des misères humaines, VOLT. || Esprit calculateur, esprit qui est habile à combiner ses mesures, ses projets.

CALCULÉ, ÉE, *p. p.* de calculer.

CALCULER (lat. *calculare*), *v. a.* Faire une opération de calcul. || Abs. Il calcule vite. || Fig. Méditer, combiner. Calculer les événements. || C'est un homme habile et qui sait calculer. || Se calculer, *v. r.* Être calculé || Fig. Être reconnu, déterminé. || Être combiné.

CALCULEUX, EUSE (lat. *calculosus*), *adj.* En méd. Relatif aux calculs, causé par les calculs. Affection calculeuse. || Affecté de calculs. || *Subst.* Un pauvre calculeux

CALE (*caler*, descendre), *s. f.* Fond ou partie la plus basse de l'intérieur d'un navire. Se cacher à fond de cale. || Fig. Être à fond de cale, n'avoir plus le sou. || La partie inclinée d'un port pour le chargement d'un bateau. || Plan incliné vers la mer servant à construire ou à réparer les bâtiments. Cale de construction. || Cale, châtiment de mer, qui consiste à laisser tomber plusieurs fois le coupable dans l'eau, par le moyen d'un cordage auquel il est attaché. || Crique, abri entre deux pointes de terre ou de rocher.

CALE (lat. *cala*), *s. f.* Morceau de bois, de pierre, etc. qu'on place sous un objet pour le mettre de niveau ou lui donner de l'assiette.

* **CALE**, *s. f.* Anciennement, espèce de coiffure de femme en forme de bonnet plat. || Bonnet d'homme fait en rond et plat, couvrant seulement le haut de la tête.

CALÉ, ÉE, *p. p.* de caler. Abaissé.

CALÉ, ÉE, *p. p.* de caler. Assujetti avec une cale. || Pop. Qui a quelque aisance, qui est en bonne position.

CALEBASSE (esp. *calabaza*, de l'arabe *kerbah*, outre pour l'eau), *s. f.* Nom du fruit de plusieurs espèces de cucurbitacées qui sert à contenir des liquides.

CALEBASSIER, *s. m.* Nom vulgaire du *cucurbita lagenaria*, arbre d'Amérique qui produit des calebasses.

CALÈCHE (polonais *kolaska*), *s. f.* Voiture à ressort et à quatre roues, fort légère et ordinairement découverte sur le devant. || Coiffure de femme qui se repliait sur elle-même.

CALEÇON (b. lat. *calcio*), *s. m.* Vêtement de dessous en forme de pantalon court.

* **CALÉFACTEUR**, *s. m.* Appareil propre à la cuisson des aliments.

CALÉFACTION (lat. *calefactio*), *s. f.* Action de faire chauffer; chaleur causée par le feu.

* **CALÉIDOSCOPE** (καλός, εἶδος, σκοπεῖν), *s. m.* Tube qui, garni de petits fragments de diverses couleurs, montre, à chaque mouvement, des combinaisons variées.

CALEMBOUR (abbé de *Calemberg*, personnage plaisant de contes allemands), *s. m.* Jeu de mots fondé sur une ressemblance de son et une différence de sens.

CALEMBREDAINE, *s. f.* Bourde, vains propos, fauxfuyants. || Il est très-familier.

CALENCAR, *s. m.* Toile peinte des Indes.

CALENDER (ka-lan-dèr. Persan *kalandar*), *s. m.* Nom d'un ordre de derviches.

CALENDES (lat. *calendæ*), *s. f. pl.* Le premier du mois chez les Romains. || Renvoyer aux calendes grecques, renvoyer à un temps qui ne viendra jamais (les Grecs n'ayant point de calendes), attraper. || Assemblée de curés de campagne, convoquée par l'évêque.

CALENDRIER (lat. *calendarium*), *s. m.* Indication des jours, des mois et des saisons de l'année. || Vieux calendrier ou calendrier julien, celui qui fut fait par les ordres de Jules César. || Nouveau calendrier ou calendrier grégorien, celui qui est conforme à la réforme faite par le pape Grégoire XIII. || Calendrier perpétuel, série de calendriers comprenant sous 35 types les tableaux de toutes les années possibles avec les fêtes soit fixes, soit mobiles. || Calendrier de Flore, tableau des époques de l'épanouissement des fleurs.

CALENTURE (esp. *calentura*, du lat. *calere*), *s. f.* Espèce de délire furieux auquel les navigateurs sont sujets sous la zone torride.

CALEPIN (*Calepin*, auteur d'un vocabulaire polyglotte), *s. m.* Recueil de notes qu'on prend pour son usage. || Mettez cela sur votre calepin, souvenez-vous-en.

CALER (lat. *chalare*, χαλᾶν), *v. a.* Baisser, en parlant des basses vergues, des mâts de hune ou de perroquet. || Fig. et famil. Caler la voile ou simplement caler, rabattre de ses prétentions, céder. || *V. n.* Se dit de l'enfoncement d'un bâtiment dans l'eau.

CALER (*cale*), *v. a.* Assujettir au moyen d'une cale.

CALFAT, *s. m.* Ouvrier qui calfate les bâtiments.

CALFATAGE, *s. m.* Travail, ouvrage du calfat.

CALFATÉ, ÉE, *p. p.* de calfater.

CALFATER (arabe *kalafa*), *v. a.* T. de mar. Mettre des étoupes et, par-dessus, du suif, du goudron dans les joints, trous et fentes d'un bâtiment.

CALFEUTRAGE, *s. m.* Action de calfeutrer; résultat de cette action.

CALFEUTRÉ, ÉE, *p. p.* de calfeutrer.

CALFEUTRER (*calfater*), *v. a.* Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre, avec des bourrelets, du papier collé, etc. || Se calfeutrer, *v. r.* S'enfermer bien chaudement, et fig. cacher sa vie, ses actions.

* **CALIBRAGE**, *s. m.* Mesure des calibres.

CALIBRE (arabe *kalab*, moule), *s. m.* Capacité d'un tuyau, d'un tube que l'on mesure par son diamètre. || Diamètre intérieur des armes à feu. || L'instrument qui sert à déterminer le calibre. || En archit. Volume. || Fig. et famil. La valeur, l'état, etc. d'une personne.

CALIBRÉ, ÉE, *p. p.* de calibrer.

CALIBRER, *v. a.* Donner le calibre convenable. || Mesurer le calibre.

CALICE (lat. *calix*), *s. m.* Vase qui sert à la messe pour la consécration du vin. || Fig. Boire, avaler le calice, boire le calice jusqu'à la lie, souffrir quelque chose de pénible, de douloureux.

CALICE (lat. *calyx*, de κάλυξ), *s. m.* Enveloppe extérieure en forme de coupe, qui renferme la corolle et les organes de la fleur.

CALICOT (*Calicut*, ville de l'Inde), *s. m.* Espèce particulière de toile de coton. || Popul. et par dénigrement, commis chez les marchands de drap, de nouveautés.

CALIFAT, *s. m.* Dignité de calife; le temps pendant lequel un calife a régné.

CALIFE (arabe *chalifa*, successeur de Mahomet), *s. m.* Titre des souverains qui exercèrent après Mahomet le pouvoir temporel et spirituel.

CALIFOURCHON (À), *loc. adv.* Jambe deçà, jambe delà, comme quand on est à cheval. Se mettre à califourchon. || *S. m.* Marotte, manie. C'est son califourchon.

* **CALIN**, *s. m.* Étain de Siam et de Malacca dont on fait des boîtes à thé.

CÂLIN, INE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui n'a ni activité, ni intelligence. || Cajoleur, cajoleuse. || *Adj.* Un air câlin.

CÂLINÉ, ÉE, *p. p.* de câliner.

CÂLINER, *v. a.* Dorloter en cajolant. || Se câliner, *v. r.* Faire le câlin, se dorloter.

CÂLINERIE, *s. f.* Action de se câliner. || Actions, paroles qui câlinent. || Il est familier.

CALLEUX, EUSE (lat. *callosus*), *adj.* Où il y a des callosités. Mains calleuses. || Corps calleux, longue et large bande médullaire blanche qui réunit les deux hémisphères du cerveau.

CALLIGRAPHE (κάλλος et γράφειν), *s. m.* Celui qui a une belle écriture, qui enseigne la calligraphie.

CALLIGRAPHIE, *s. f.* L'art de bien former les caractères d'écriture; belle écriture.

* **CALLIGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la calligraphie.

CALLOSITÉ (lat. *callositas*), *s. f.* Endurcissement de l'épiderme ou de la peau par suite de frottement.

* **CALLOT**, *s. m.* Grosse bille en pierre dont les enfants se servent pour jouer.

CALMANDE, *s. f.* Étoffe de laine, lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui apaise les douleurs. Potion calmante. || Dans le langage général, qui calme et apaise. || *S. m.* En méd. Prendre un calmant.

CALMAR (lat. *calamarium*), *s. m.* Étui à plumes pour écrire. || Genre particulier de mollusques céphalopodes.

CALME, *adj.* Qui est sans agitation, au propre et au figuré. Une mer calme. Un homme calme.

CALME (esp. *calma*, du lat. *calare*, ou b. lat. *cauma*, chaleur?), *s. m.* Cessation complète du vent. || Calme plat, calme absolu qui laisse la mer plate, unie. || Tranquillité, absence d'agitation et de bruit. Le calme des nuits. Par moi Jérusalem goûte un calme profond, RAC. || Le calme d'un malade, la tranquillité qu'il éprouve après quelque crise.

CALMÉ, ÉE, *p. p.* de calmer.

CALMER (*calme*), *v. a.* Rendre calme, faire cesser l'agitation, au physique et au moral. Calmer les esprits, les flots. || Absol. Cela n'est pas propre à calmer. || Adoucir, rendre moins violent, faire cesser. Calmer la fièvre. || Se calmer, *v. r.* Devenir calme. || Se calmer, reprendre du sang-froid. || *V. n.* T. de mar. Le vent, la mer calme, a beaucoup calmé.

* **CALOMEL** ou **CALOMÉLAS** (καλός et μέλας), *s. m.* Ancien nom du protochlorure de mercure.

CALOMNIATEUR, TRICE (lat. *calumniator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui calomnie. || *Adj.* Des écrivains mercenaires et calomniateurs, VOLT.

CALOMNIE (lat. *calumnia*), *s. f.* Imputation que l'on sait fausse et qui blesse la réputation et l'honneur. || Les calomniateurs. Rois, chassez la calomnie, RAC.

CALOMNIÉ, ÉE, *p. p.* de calomnier. || *Subst.* Il faut être aussi humble que ces humbles calomniées, PASC.

CALOMNIER (lat. *calumniari*), *v. a.* Employer la calomnie. || Absol. Il ne parle que pour calomnier. || Famil. Calomnier à dire d'experts, calomnier sans retenue. || Se calomnier, *v. r.* Dire du mal de soi. || Corneille a dit : Calomnier de quelque intelligence; et Molière : Vous osez lui calomnier la plus rare vertu.

CALOMNIEUSEMENT, *adv.* Avec calomnie.

CALOMNIEUX, EUSE (lat. *calumniosus*), *adj.* Qui contient des calomnies. Un langage calomnieux.

CALONIÈRE, *s. f.* Altération populaire de canonnière.

* **CALORIE** (lat. *calor*), *s. f.* En phys. Quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré centigrade la température d'un kilogramme d'eau.

CALORIFÈRE (lat. *calor* et *ferre*), *adj.* Qui porte la chaleur. || *S. m.* Appareil pour produire et distribuer la chaleur dans une maison.

* **CALORIFIQUE** (lat. *calorificus*), *adj.* Qui produit la chaleur.

* **CALORIMÈTRE** (lat. *calor* et *mètre*), *s. m.* Instru-

ment propre à mesurer la quantité de calorique spécifique que contient un corps.

* **CALORIMÉTRIE**, *s. f.* Partie de la physique qui a pour objet la mesure du calorique libre.

CALORIQUE (lat. *calor*), *s. m.* En phys. Principe de la chaleur. || Calorique libre, celui qui est sensible au thermomètre. || Calorique spécifique, quantité relative de chaleur absorbée par les corps qui changent de température. || Calorique latent, celui qui est absorbé par un corps dans son passage de l'état solide à l'état liquide, ou de l'état liquide à l'état gazeux.

* **CALOTIN** (*calotte*), *s. m.* T. populaire et de dénigrement. Celui qui porte la calotte, ecclésiastique.|| Fig. Partisan du cléricalisme.

CALOTTE (dimin. de *cale*), *s. f.* Sorte de petit bonnet qui ne couvre que le sommet de la tête. || Fig. et popul. Tape sur la tête. || Sorte de petite calotte noire que portent les prêtres. || Abs. et famil. Porter la calotte, être dans les ordres. || La calotte, le cardinalat. On dit aujourd'hui barrette ou chapeau. || Calotte du crâne, partie supérieure de la boîte crânienne. || En géom. Calotte sphérique, une des deux parties en lesquelles un plan coupe la sphère. || En archit. Portion de voûte, sphérique ou sphéroïde, qu'on élève au milieu des plafonds et des voûtes mêmes. || Famil. Calotte des cieux, le ciel.

* **CALOTTER**, *v. a.* Donner des calottes, frapper.

CALOYER, ÈRE (καλός et γέρων), *s. m.* et *f.* Moine grec, religieuse grecque de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUE (ital. *calco*), *s. m.* Dessin calqué. || Fig. Imitation servile d'une œuvre.

CALQUÉ, ÉE, *p. p.* de calquer.

CALQUER (ital. *calcar*, du lat. *calcare*), *v. a.* Prendre le trait d'un dessin qu'on a appliqué sur un papier et dont on suit les contours avec une pointe. || Abs. Papier à calquer. || Fig. Imiter servilement. || Se calquer, *v. r.* Se modeler. Il se calque sur un mauvais modèle.

CALUMET (voy. *chalumet*), *s. m.* Nom populaire donné en Amérique à plusieurs plantes dont les tiges servent à faire des tuyaux de pipe. || La pipe même en usage chez les sauvages, et qu'ils présentent comme un symbole de paix. Fumer le calumet de paix.

CALUS (ka-lus'. Lat. *callus*), *s. m.* Durillon produit par le frottement. || Fig. Endurcissement de cœur. Le méchant se fait un calus contre le remords. || Cal, espèce de soudure qui réunit les fragments d'un os.

CALVAIRE (lat. *calvaria*, lieu garni de crânes), *s. m.* Lieu élevé où Jésus-Christ fut crucifié. || Fig. Le douloureux calvaire de la vertu. || Élévation où l'on a planté une croix. || Dans les églises, suite de stations qu'on nomme plus ordinairement chemin de la croix.

CALVILLE (d'après Ménage, *Calville*, lieu dans le voisinage de Lyon ?), *s. m.* Espèce de pomme.

CALVINISME, *s. m.* La doctrine de Calvin.

CALVINISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui suit la doctrine de Calvin.

CALVITIE (kal-vi-sie. Lat. *calvities*), *s. m.* État d'une tête chauve ; perte de cheveux. Une calvitie précoce.

CAMAÏEU (b. lat. *camœus*), *s. m.* Pierre fine taillée, ayant deux couches de différentes couleurs, dont l'une est devenue la figure en relief, et l'autre fait le fonds. || Genre de peinture où l'on n'emploie qu'une couleur avec des teintes plus sombres et plus claires. Peindre en camaïeu. || Un camaïeu, un tableau peint en camaïeu.

CAMAIL (*l* mouillée. Anc. fr. *cap*, tête, *mail*, armure), *s. m.* Habillement du clergé en hiver, couvrant la tête, les épaules, et allant jusqu'à la ceinture. || Petit manteau que portent par-dessus le rochet les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés. || *Au pl.* Des camails.

CAMALDULE (*Camaldoli*, localité de la Toscane), *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse d'un ordre monastique, fondé à la fin du dixième siècle par saint Romuald.

CAMARADE (esp. *camarada*, du lat. *camera*), *s. m.* Nom que se donnent entre eux les militaires. || Celui, celle qui a même vie, mêmes habitudes, mêmes occupations que plusieurs autres personnes. Camarades d'école, de collège, d'enfance. || Ami. Ils se sont remis camarades. || Se dit de ceux qui courent même fortune. Camarades d'aventures, d'infortune. || Famil. En s'adressant à des inférieurs, même inconnus : Mon camarade.

CAMARADERIE, *s. f.* Familiarité qui existe entre camarades. || Disposition d'esprit qui fait que des écrivains, des artistes se soutiennent et se prônent mutuellement.

CAMARD, ARDE (voy. *camus*), *s. m.* et *f.* Qui a le nez plat et écrasé. || *Adj.* Un nez camard. || Dans le style burlesque, la camarde, la mort.

* **CAMARILLA** (ka-ma-ril-la. Esp. *camarilla*), *s. f.* Coterie influente auprès d'un prince.

CAMBISTE (ital. *cambio*), *s. m.* Anciennement, banquier, changeur. || Il est vieux.

* **CAMBIUM** (b. lat. *cambium*, du lat. *cambire*), *s. m.* Suc nutritif élaboré, destiné à fournir les matériaux de l'accroissement des plantes.

CAMBOUIS (kan-boui. Prov. *camois*, souillure), *s. m.* Vieux oing devenu noir par le frottement d'une roue.

* **CAMBRAI** (*Cambrai*, ville du Nord), *s. m.* Imitation, fausse dentelle.

CAMBRÉ, ÉE, *p. p.* de cambrer. Une taille cambrée.

* **CAMBREMENT**, *s. m.* Action de cambrer.

CAMBRER (lat. *camerare*), *v. a.* Arquer légèrement. || Se cambrer, *v. r.* Devenir cambré.

* **CAMBREUR**, *s. m.* Ouvrier qui cambre les cuirs des souliers.

CAMBRURE, *s. f.* État de ce qui est cambré.

CAMBUSE (holl. *kabuys*), *s. f.* Endroit où l'on distribue des rations à l'équipage.

CAMBUSIER (*cambuse*), *s. m.* Celui qui, à bord d'un vaisseau, est chargé de la distribution régulière des vivres à tous les gens de l'équipage.

CAME, *s. f.* Voy. CHAME.

CAMÉE (b. grec καμαῖον, de κάμνειν), *s. m.* Pierre ou coquille qui, composée de différentes couches, est sculptée en relief. || En peint. Grisaille imitant le camée.

CAMÉLÉON (χαμαιλέων), *s. m.* Espèce de lézard auquel on attribuait la faculté de changer de couleur selon les objets qui l'environnaient. || Fig. Celui qui change d'opinion et de conduite suivant les circonstances.

CAMÉLÉOPARD, *s. m.* Voy. CAMÉLOPARD plus correct.

* **CAMÉLIA**, *s. m.* Voy. CAMELLIA, meilleure orthographe.

CAMELINE, *s. f.* Plante crucifère dont les semences fournissent une huile grasse bonne à brûler et dite improprement huile de camomille.

* **CAMELLIA**, *s. m.* Bel arbuste d'ornement, de la famille des théacées, introduit du Japon en Europe par le père Camelli.|| *Au pl.* Des camellias.

* **CAMÉLOPARD** (καμηλοπάρδαλις), *s. m.* Nom ancien de la girafe.

CAMELOT (ka-me-lo. B. lat. *camelotum*, du lat. *camelus*), *s. m.* Étoffe de poil ou de laine, mêlée quelquefois de soie en chaîne.

* **CAMELOTE** (*camelot*), *s. f.* Ouvrage mal fait ; marchandise de mauvaise qualité.

* **CAMÉRA-LUCIDA** (lat. *camera lucida*), *s. f.* Instrument d'optique, dit aussi chambre claire.

CAMÉRIER (ital. *cameriere*, du lat. *camera*), *s. m.* Officier de la chambre du pape ou d'un cardinal.

CAMÉRISTE (ital. *camerista*), *s. f.* Dame de chambre d'une princesse ou d'une femme titrée.

CAMERLINGAT, *s. m.* Dignité de camerlingue.

CAMERLINGUE (b. lat. *camerlengus*, du lat. *camera*), *s. m.* Cardinal qui préside la chambre apostolique et exerce l'autorité temporelle dans l'intervalle entre la mort d'un pape et l'élection d'un autre.

CAMION, *s. m.* Épingle très-petite.

CAMION, *s. m.* Charrette dont les roues ont très-peu de hauteur.

* **CAMIONNAGE**, *s. m.* Transport par camion ; frais de cette opération.

* **CAMIONNER**, *v. a.* Transporter sur camion.

CAMIONNEUR, *s. m.* Celui qui conduit un camion.

CAMISADE (lat. *camisa*), *s. f.* Attaque de nuit, dirigée ordinairement contre une ville ou un lieu fortifié.

CAMISARD (lat. *camisa*), *s. m.* Nom donné aux calvinistes insurgés des Cévennes, pendant la persécution qui suivit la révocation de l'édit de Nantes.

CAMISOLE (dimin. de *camise*, chemise), *s. f.* Sorte de vêtement à manches et court qui se porte sous ou sur la chemise. || Camisole de force, camisole garnie de liens et propre à contenir un malade, un aliéné, etc.

CAMOMILLE (*ll* mouillées. Καμαίμηλον), *s. f.* Genre de plantes de la famille des radiées. || Huile de camomille, huile préparée avec des fleurs sèches de camomille, différente de l'huile de cameline, dite improprement huile de camomille.

CAMOUFLET (*chaud* et dimin. de *moufle*), *s. m.* Fumée épaisse qu'on souffle malicieusement dans le nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé. Donner des camouflets. || Fig. Affront, mortification. || Petit fourneau de mine ou fougasse, dont l'effet est d'enterrer le mineur assiégeant dans les déblais et les éboulements.

CAMP (lat. *campus*), *s. m.* Espace de terrain où une armée dresse ses tentes. || Lever le camp, partir, déguerpir. || L'armée campée. Le camp prit les armes. || Mettre l'alarme au camp, donner l'alerte à une troupe campée, et fig. inquiéter un parti, une coterie, etc. Camp volant, troupe légère qui tient la campagne pour observer l'ennemi. || Fig. Être en camp volant, n'être pas casé d'une manière définitive. || Lit de camp, petit lit qui se démonte et que l'on transporte où l'on veut. || En un autre sens, lit de camp, lit de corps de garde. || *Au pl.* Armes, guerre. La vie des camps. || Fig. Parti, faction. Se partager en deux camps. || Maréchal de camp, général de brigade qui commande un département. || Aide de camp, officier d'ordonnance attaché à un officier général. || Lice, champ clos. Demander le camp. Juge du camp. || Famil. Prendre le camp, déguerpir.

CAMPAGNARD, ARDE, *adj.* Qui vit ou demeure à la campagne. Gentilhomme campagnard. || Rustique. Un air campagnard. || *S. m.* et *f.* Un campagnard, une campagnarde, un homme, une femme de la campagne, ou bien un homme, une femme dont les manières sont rustiques, grossières, maladroites.

CAMPAGNE (lat. *campus*), *s. f.* Grande étendue de pays plat. Des campagnes immenses. || En campagne, en course. || Fig. En campagne, en mouvement pour découvrir ou obtenir quelque chose. Se mettre en campagne pour une affaire. Son imagination est en campagne. || Prendre la campagne, s'en aller dans les champs. || Tenir la campagne, résister à l'ennemi sans être contraint de se retrancher. || Être maître de la campagne, occuper le pays, et fig. avoir l'avantage. || Battre la campagne, la parcourir, pour faire lever le gibier ou pour éclairer la marche d'une armée. || Fig. Battre la campagne, divaguer, avoir le délire. || Les champs en général. Dévaster les campagnes. Mes fenêtres donnent sur la campagne. || Fig. et poétiq. Les campagnes de l'air, les airs. || La campagne, par opposition à la ville. Les gens, les travaux de la campagne. Vivre à la campagne. || Faire une partie de campagne, aller par partie de plaisir dans la campagne. || Curé, gentilhomme, médecin de campagne, curé, gentilhomme, médecin qui résident à la campagne. || Mouvements de troupes qui commencent et poursuivent des opérations de guerre. Un plan de campagne. Ouvrir la campagne. || Pièces de campagne, artillerie assez légère pour suivre une armée en campagne. || Le temps que, dans l'année, dure une expédition militaire. Il y a eu deux campagnes cette année. || Famil. Il a fait une belle campagne, il a fait une belle équipée. || Saison des travaux de certains états.

CAMPAGNOL (*campagne*), *s. m.* Petit rat des champs.

* **CAMPAN,** *s. m.* Nom d'un marbre des Pyrénées qui se trouve dans la vallée de Campan.

CAMPANE (lat. *campana*), *s. f.* Tenture de soie, d'argent filé, etc. ornée de petites cloches. Campane de lit. || En archit. Ornement de sculpture à houppes en forme de clochettes. || Le corps, en forme de cloche renversée, des chapiteaux corinthien et composite.

CAMPANILE (b. lat. *campanile*), *s. m.* et selon quelques-uns **CAMPANILLE,** *s. f.* Clocher à jour; petite tour ouverte et légère, souvent isolée, servant de clocher.

* **CAMPANULACÉ, ÉE,** *adj.* Qui a la forme d'une clochette. || *S. f.* Campanulacées, nom d'une famille de plantes dont la campanule est le type.

CAMPANULE (dimin. du lat. *campana*), *s. f.* Genre de plantes de la famille des campanulacées, ainsi nommées parce qu'elles ont la fleur en forme de clochette.

CAMPANULÉ, ÉE, *adj.* En bot. Qui est en forme de clochette.

CAMPÉ, ÉE, *p. p.* de camper. || Fig. Bien campé sur ses jambes ou simplement bien campé, qui se tient bien, qui est bien bâti. || Un homme bien campé, un homme qui est dans une bonne position de fortune, de réputation.

CAMPÊCHE (la baie de *Campêche*), *s. m.* Arbre d'Amérique dont le bois fournit une belle teinture rouge.

CAMPEMENT, *s. m.* Action de camper; le camp même. || Journée de marche au bout de laquelle on campe. || Détachement chargé de préparer le campement.

CAMPER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Être établi dans un camp. L'armée campait aux portes de la ville. || Fig. Séjourner temporairement. || N'avoir pas de domicile ou en changer souvent. || *V. a.* Établir dans un camp. Le maréchal de Villeroi avait campé son armée, Volt. || Famil. Placer, mettre. Il campa son chapeau sur sa tête, et partit. || Famil. Camper là quelqu'un, l'abandonner, le laisser dans l'embarras. || Donner, attribuer. Vous me la campez belle. || Se camper, *v. r.* S'établir en un camp. || Famil. Se placer, s'installer, se tenir. Il se campa dans un fauteuil. || Prendre une certaine posture. Il se campe bien.

CAMPHORATA, *s. f.* Voy. CAMPHRÉE.

CAMPHRE (arabe *kafur*), *s. m.* Résine blanche transparente, d'une saveur amère, chaude et piquante, et d'une odeur vive et pénétrante.

CAMPHRÉ, ÉE, *adj.* Qui contient du camphre.

CAMPHRÉE, *s. f.* Plante qui sent le camphre.

* **CAMPHRER,** *v. a.* Imprégner de camphre.

CAMPHRIER, *s. m.* Espèce de laurier de la Chine et du Japon dont on retire le camphre par distillation.

CAMPINE (*Campine*, district de la Flandre), *s. f.* Petite poularde fine.

CAMPOS (kan-pô. Accusatif lat. *campos*), *s. m.* Congé donné aux écoliers. Donner campos. || En général, repos, délassement. Se donner campos.

CAMUS, USE (ka-mu. Esp. *camusa*, chamois?), *adj.* Qui a le nez court et plat. || Un nez camus, un nez court et plat. || Se dit aussi de certains animaux. Un chien camus. || Fig. et famil. Embarrassé, interdit. Demeurer camus. || *Subst* Un camus, une camuse.

CANAILLE (*ll* mouillées. Ital. *canaglia*), *s. f.* Vile populace. || Gens, quelle que soit leur condition, dignes de mépris; en ce sens le pluriel est usité. Quoi! vous continuez, canailles infidèles! Corn. La canaille littéraire est ce que je connais de plus abject au monde, Volt. || Par badinerie, en parlant d'enfants importuns. Faites taire cette petite canaille. || *Adj. invar.* Dans le langage populaire: Des manières canaille, un propos canaille.

CANAL (lat. *canalis*), *s. m.* Conduit qui amène de l'eau. || Voie naturelle par laquelle les liquides ou les gaz cheminent dans la terre. || Toute espèce de voie pour le passage des liquides. || En anat. Différentes parties configurées comme des canaux. Le canal intestinal. || En bot. Les canaux de la sève. || Lit d'une rivière. || Rivière creusée de main d'homme. Canal de navigation. Canal latéral, canal qui longe un fleuve. Canal de dérivation, canal qui sert à détourner des eaux. Canal d'irrigation, canal qui distribue des eaux dans la campagne. || Pièce d'eau étroite et longue pour l'ornement des jardins. || Nom de certains détroits. || Fig. Intermédiaire, moyen. Je suis un canal par où passent les instructions, Boss. La prière, le canal des grâces, Mass.

* **CANALISABLE,** *adj.* Qui peut être canalisé.

* **CANALISATION,** *s. f.* Action de canaliser. La canalisation d'une contrée, d'un fleuve.

* **CANALISÉ, ÉE,** *p. p.* de canaliser.

* **CANALISER,** *v. a.* Établir des canaux; rendre navigable. Canaliser un pays, un cours d'eau.

CANAMELLE (b. lat. *cannamella*, du lat. *canna* et *mel*), *s. f.* Nom de la canne à sucre.

CANAPÉ (b. lat. *canapeum*, de κωνωπεῖον), *s. m.* Grand siége à dossier où plusieurs personnes peuvent s'asseoir et qui peut aussi servir de lit de repos.

CANAPSA (all. *Schnappsack*), *s. m.* Havre-sac. || L'homme qui le porte. Un pauvre canapsa. || Il a vieilli.

CANARD (voy. *cane*), *s. m.* Oiseau palmipède, lamellirostre, vivant à l'état sauvage et domestique, recherché pour sa chair. || Mouillé, trempé comme un canard, très-mouillé. || Plonger comme un canard, très-bien plonger,

et fig. s'esquiver, se soustraire à un danger. || Popul. Conte absurde, nouvelles, bruits plus ou moins suspects. || Note fausse et criarde tirée d'un instrument à anche. || *Adj.* Chien canard, chien à poil épais et frisé.

CANARDÉ, ÉE, *p. p.* de canarder.

CANARDER (*canard*), *v. a.* Faire feu d'un lieu où l'on est à couvert. || *V. n.* Tirer du hautbois ou de la clarinette un son rauque comme le cri du canard. || En parlant d'un bâtiment, plonger par l'avant dans la mer.

CANARDIÈRE, *s. f.* Place disposée avec art dans les lieux marécageux, pour y prendre ou tuer des canards sauvages. || Guérite, lieu couvert, pour tirer à l'abri. || Long fusil à grande portée.

CANARI, *s. m.* Serin des îles Canaries.

CANCAN (lat. *quanquam*), *s. m.* Bruit, scandale fait mal à propos. En ce sens, dit l'Académie, on écrit aussi quanquan. Il fit un grand cancan de peu de chose. || Bavardages, malins propos. Aimer les cancans.

★ **CANCANER,** *v. n.* Popul. Bavarder.

★ **CANCANIER, IÈRE,** *adj.* Qui aime à bavarder. || *Subst.* Un cancanier, une cancanière.

CANCEL (lat. *cancellus*) et suivant quelques-uns **CHANCEL,** *s. m.* Se disait de l'endroit du chœur voisin du maître autel, fermé d'une balustrade, où se mettent les ministres servant à l'autel. || Le lieu où était déposé le sceau de l'État et qui était entouré d'une balustrade.

CANCELLÉ, ÉE, *p. p.* de canceller. Biffé, annulé.

CANCELLER (lat. *cancellare*), *v. a.* En jur. Annuler une écriture en la croisant par des traits de plume.

CANCER (kan-sèr. Lat. *cancer*), *s. m.* Nom d'une des constellations zodiacales, figurée par une écrevisse. || Le quatrième signe du zodiaque. || Le tropique du Cancer, le tropique septentrional. || Tumeur qui peut se développer dans tous les tissus du corps, qui souvent s'ulcère et ronge les parties. Un cancer à l'estomac, au sein.

CANCÉREUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du cancer, qui tient du cancer.

CANCRE (*chancre*), *s. m.* Espèce d'écrevisse de mer dite aussi crabe. || Fig. Homme avare, rapace et haïssable. || Homme sans position, sans ressources. Cancres, hères et pauvres diables, LA FONT. || Mauvais écolier.

★ **CANCRELAS** (kan-kre-lâ) ou **CANCRELAT** (holl. *kakerlak*), *s. m.* Blatte américaine, commune dans les ports de mer d'Europe. || On dit aussi kakerlat et cakerlat.

CANDÉLABRE (lat. *candelabrum*), *s. m.* Grand chandelier à plusieurs branches. || Chandelier fait à l'antique. || En archit. Couronnement en balustre et figurant une torchère.

CANDEUR (lat. *candor*), *s. f.* Qualité morale qui fait qu'une âme pure et innocente se montre telle qu'elle est, sans défiance.

CANDI (arabe *kand*), *adj. m.* Sucre candi, sucre dépuré et cristallisé. || *Subst.* Candi blanc. || Une substance est au candi, quand elle est couverte de cristaux de sucre.

CANDI, IE, *p. p.* de candir. || Fruits candis ou *subst.* candis, fruits conservés en faisant candir du sucre dessus.

CANDIDAT (lat. *candidatus*), *s. m.* Celui qui, à Rome, aspirait à quelque charge ou dignité. || Celui qui postule une place, une fonction. Candidat à la députation. || Celui qui est inscrit pour quelque examen.

CANDIDATURE (lat. *candidatura*), *s. f.* État de candidat; poursuite que fait un candidat.

CANDIDE (lat. *candidus*), *adj.* Plein de candeur, en parlant des personnes et des choses. Un homme candide. Physionomie candide.

CANDIDEMENT, *adv.* Avec candeur.

CANDIR (SE) (*candi*), *v. r.* Devenir candi. || Absol. et avec suppression du pronom personnel : Faire candir du sucre. || Les confitures se candissent, quand le sucre, montant à la surface, s'y cristallise.

CANE (lat. *anas* ou plutôt all. *Kahn*), *s. f.* La femelle du canard. || Famil. Marcher comme une cane, marcher en se dandinant. || Faire la cane, faire un plongeon, et fig. se dérober à propos.

CANÉFICIER (esp *cana fistola*), *s. m.* Voy. CASSE.

CANEPETIÈRE, *s. f.* Espèce d'outarde.

CANÉPHORE (κανηφόρος), *s. f.* Jeune fille portant des corbeilles en certaines fêtes de la Grèce. || En archit. Statue de décoration avec une corbeille sur la tête.

CANEPIN (b. lat. *canapium*, du lat. *cannabis*), *s. m.* Épiderme de peau d'agneau ou de chevreau, dont on se sert pour éprouver les lancettes.

CANETON, *s. m.* Le petit d'une cane; un jeune canard.

CANETTE, *s. f.* Le petit d'une cane; une petite cane. || Sarcelle d'hiver. || En blas. Oiseau représenté sans plumes; ou cane qui n'a ni bec ni jambes.

CANETTE (b. lat. *canna*), *s. f.* Pot de bière.

CANEVAS (b. lat. *canevasium*, du lat. *cannabis*), *s. m.* Grosse toile claire pour la tapisserie à l'aiguille, etc. || Fig. Broder le canevas, ajouter à un fait, à un récit. || Grosse toile à voiles de Hollande. || Paroles sans suite mises sous un air, et qui servent de modèle pour en faire d'autres. || Plan, ébauche ou donnée première d'un ouvrage de littérature. Le canevas d'un discours. || Fig. Il a brodé sur ce canevas mille impertinences.

CANEZOU, *s. m.* Corps de robe sans manches.

★ **CANGE,** *s. f.* Nom d'un bateau léger, étroit et rapide qui sert aux voyages sur le Nil.

CANGRÈNE, *s. f.* Voy. GANGRÈNE et les dérivés.

CANGUE, *s. f.* Carcan portatif qui sert à une sorte de supplice usité dans l'Asie.

CANICHE (*cane* ou lat. *canis* ?), *s. m.* et *f.* Chien barbet. || *Adj.* Un chien caniche.

CANICULAIRE (lat. *canicularis*), *adj.* Qui appartient à la canicule. Jours caniculaires, du 24 juillet au 26 août. || Chaleur caniculaire, forte chaleur.

CANICULE (lat. *canicula*), *s. f.* L'étoile nommée aussi Sirius et étoile du Chien. || Le temps durant lequel la Canicule se lève ou se couche avec le soleil. || Le temps des plus grandes chaleurs.

CANIF (anc. scandinave *knífr*, couteau), *s. m.* Espèce de petit couteau pour tailler les plumes.

CANIN, INE (lat. *caninus*), *adj.* Qui tient du chien. L'espèce canine. Faim canine, faim très-pressante. || *S. m.* Les canins, la famille des carnassiers dont le chien est le type. || Dents canines, celles qui sont placées entre les molaires et les incisives. || *Subst.* Une canine.

CANIVEAU (dimin. de *canne*), *s. m.* Pierre creusée dans le milieu, conduit pour l'écoulement de l'eau.

CANNAGE, *s. m.* Mesurage des étoffes à la canne.

CANNAIE (ka-nê. *Canne*), *s. f.* Lieu planté de roseaux.

CANNE (lat. *canna*), *s. f.* Nom de diverses espèces de roseaux. || Canne à sucre, canne dont on extrait le sucre. || Bâton léger de roseau, de jonc ou de bois sur lequel on s'appuie de la main en marchant. || Lever la canne sur quelqu'un, le menacer de coups de canne, et aussi le frapper. || Canne à vent, fusil à vent; sorte de sarbacane. || Dans les arts, divers instruments longs et cylindriques. || Mesure de longueur employée en divers pays, particulièrement en Italie, valant 2^m, 23.

CANNEBERGE, *s. f.* Airelle à baies d'un goût agréable.

CANNELAS, *s. m.* Bonbon à la cannelle.

CANNELÉ, ÉE, *p. p.* de canneler.

CANNELER (dimin. de *canne*, roseau), *v. a.* Orner de cannelures. Canneler des colonnes.

CANNELLE (dimin. de *canne*, roseau), *s. f.* Écorce odoriférante d'une espèce de laurier des Indes orientales. || Fig. et famil. Mettre en cannelle, briser, réduire en morceaux, et fig. déchirer, ruiner de réputation.

CANNELLE ou **CANNETTE** (dimin. de *canne*, roseau), *s. f.* Robinet formé d'un morceau de bois ou de métal creusé pour tirer le vin.

CANNELLIER, *s. m.* L'espèce de laurier dont l'écorce fournit la cannelle.

CANNELURE (*canneler*), *s. f.* Nom de petits canaux ou sillons longitudinaux sur une colonne, etc. || Sillon longitudinal destiné à servir de guide à un instrument tranchant. || En bot. Strie profonde.

CANNETILLE (*ll* mouillées. Ital. *canatiglia*), *s. f.* Petite lame très-fine d'or ou d'argent tortillé. || Fil de laiton argenté qui entoure les grosses cordes des violons, des basses. || Tissu de laiton étroit pour les modistes.

CANNETTE, *s. f.* Voy. CANNELLE.

CANNIBALE (mot caraïbe), *s. m.* Nom donné aux anthropophages de l'Amérique et, en général, à tous les anthropophages. || Homme cruel et féroce.

★ **CANNIBALISME,** *s. m.* Anthropophagie. || Fig. Férocité, cruauté.

CANON (augmentatif de *canne*, tuyau), *s. m.* Pièce d'artillerie pour lancer des boulets. Canon de 8, canon lançant un boulet de 8 livres. || Collectivement, les canons d'une armée, d'une place. Perdre son canon. || Absol. ou dans un sens général, l'artillerie. || Chair à canon, troupes qu'on expose sans ménagement. || Le tube où se met la charge dans les autres armes à feu. Le canon d'un pistolet. || Le corps d'une seringue, et dans les arts nom de divers objets de forme tubulée. || La jambe du cheval comprise entre le genou et le boulet. || Chacune des deux parties du mors qui appuient sur les barres. || Ornement de drap, de serge ou de soie qu'on attachait au bas de la culotte, froncé et embelli de dentelles et de rubans.

CANON (*canette*), *s. m.* Petite mesure des liquides.

CANON (κανών), *s. m.* Règle, décret, en parlant des décisions des conciles sur la foi et la discipline. || *Adj.* Droit canon, le droit ecclésiastique. || Catalogue des saints reconnus et canonisés par l'Église catholique. || Ensemble des livres admis comme divinement inspirés. L'Église a mis le livre des Machabées dans son canon, Boss. || Canon pascal, table des fêtes mobiles, dressée pour plusieurs années. || Prières qui commencent immédiatement après la préface de la messe jusqu'au *Pater* exclusivement. || Canon de la messe, tableau qui contient les paroles sacramentelles que le prêtre dit pendant la consécration. || En mus. Sorte de fugue qu'on nomme perpétuelle, où les voix, partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant. || T. d'impr. Triple canon, gros canon, gros caractères.

CANONIAL, ALE (b. lat. *canonicalis*), *adj.* Qui est réglé par le canon. || Heures canoniales, les petites heures du bréviaire, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies. || Qui est de chanoine, qui appartient, qui convient à un chanoine. Maison, vie canoniale.

* **CANONIALEMENT**, *adv.* D'une façon canoniale.

CANONICAT (b. lat. *canonicatus*), *s. m.* Autrefois, le bénéfice d'un chanoine. || Fig. et famil. C'est un vrai canonicat, une place lucrative où il n'y a rien à faire. Aujourd'hui, fonction de chanoine.

CANONICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est canonique.

CANONIQUE (lat. *canonicus*), *adj.* Conforme aux canons. || Fig. et famil. Cela n'est pas canonique, cela n'est pas conforme aux règles. || Droit canonique, droit canon.

CANONIQUEMENT, *adv.* Selon les canons.

* **CANONISABLE**, *adj.* Qui mérite d'être canonisé.

CANONISATION, *s. f.* Déclaration par laquelle le pape met dans le catalogue des saints une personne morte en odeur de sainteté.

CANONISÉ, ÉE, *p. p.* de canoniser.

CANONISER, *v. a.* Mettre dans le canon ou catalogue des saints. || Déclarer canonique. || Fig. Louer comme saint ou comme digne d'un saint.

CANONISTE, *s. m.* Homme instruit dans le droit canon.

CANONNADE, *s. f.* Feu soutenu d'un ou de plusieurs canons.

CANONNAGE, *s. m.* Art du canonnier.

CANONNÉ, ÉE, *p. p.* de canonner.

CANONNER, *v. a.* Battre avec des canons. || Se canonner, *v. r.* Se tirer des coups de canon.

* **CANONNERIE**, *s. f.* Endroit où l'on fond les canons.

CANONNIER, *s. m.* Celui qui est attaché au service d'un canon. || Maître canonnier, celui qui dirige le service de l'artillerie d'un vaisseau.

CANONNIÈRE, *s. f.* Meurtrière, ouverture étroite par où on peut tirer le canon. || Petite tente en forme de toit et sans pans droits, à l'usage des soldats. || Petit bâtiment armé d'un ou de plusieurs canons. || *Adj.* Chaloupe canonnière. || Tuyau de sureau avec lequel les enfants chassent des tampons de filasse.

CANOT (ka-no. Mot caraïbe), *s. m.* Petit bateau. Canot de sauvage. Canot de plaisance. || Petite embarcation à voile et à rames, affectée au service d'un grand bâtiment.

* **CANOTAGE**, *s. m.* Promenade en canot.

CANOTIER, *s. m.* Matelot de l'équipage d'un canot. || Celui qui monte un canot de plaisance.

* **CANT** (kant'), *s. m.* Mot anglais qui désigne la pruderie et l'hypocrisie de moralité particulières à certaines classes de la société britannique.

CANTABILE (kan-ta-bi-lé. Ital. *cantabile*), *s. m.* Morceau de musique dont la mélodie procède par des sons lents qui permettent à la voix de se développer.

CANTAL (*Cantal*, mont d'Auvergne), *s. m.* Fromage d'Auvergne. || *Au pl.* Des cantals.

CANTALOUP (kan-ta-lou. Ital. *Cantaluppo*, maison de campagne des papes près Rome), *s. m.* Melon à côtes rugueuses et saillantes, fort estimé.

CANTATE (ital. *cantata*), *s. f.* Pièce de vers destinée à être mise en musique, composée de récitatifs et d'airs. || La musique composée sur un tel poëme.

CANTATILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Petite cantate.

CANTATRICE (ital. *cantatrice*), *s. f.* Chanteuse de profession distinguée par son talent.

* **CANTHARELLE** (κάνθαρος) *s. f.* Genre de champignons.

CANTHARIDE (κανθαρίς), *s. f.* Insecte coléoptère de la tribu des vésicants, avec la poudre duquel on fait les vésicatoires. || *Adj.* Mouche cantharide.

* **CANTILÈNE** (ital. *cantilena*, du lat. *cantilena*), *s. f.* Mélodie d'un genre langoureux ou sentimental.

CANTINE (lat. *quintana*), *s. f.* Lieu où l'on vend à boire dans les casernes, les prisons, etc. || Petite caisse divisée en compartiments qui sert à transporter des flacons de vin et d'autres liqueurs.

CANTINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une cantine.

CANTIQUE (lat. *canticum*), *s. m.* Chez les Hébreux, chant d'actions de grâces consacré à la gloire de Dieu. || Fam. Vous l'avez échappé belle, vous pouvez chanter un beau cantique. || Aujourd'hui, chant d'église en langue vulgaire. || Dans un style élevé, toute espèce de chant.

CANTON (anc. fr. *cant*, coin), *s. m.* Portion de pays comprise entre certaines bornes. || En France, division de l'arrondissement. || Portion de pays considérée à part du reste. De ce canton l'espérance et l'honneur, Volt. || Canton de bois, portion déterminée dans une forêt en vue d'une certaine destination. || Les Cantons suisses, les divers États qui composent le corps helvétique. || En blas. Partie carrée de l'écu plus petite que le quartier.

CANTONADE (ital. *cantonata*, de *cantone*, coin), *s. f.* En termes de théâtre, lieux supposés dans ou derrière les coulisses. || Parler à la cantonade, parler à un personnage qui n'est pas en scène.

CANTONAL, ALE, *adj.* De canton, qui appartient au canton. Fête cantonale. Délégués cantonaux.

CANTONNÉ, ÉE, *p. p.* de cantonner. || *Adj.* En archit. Orné d'une colonne, d'un pilastre aux encoignures. || En blas. Pièce cantonnée, pièce accompagnée, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures.

CANTONNEMENT, *s. m.* Action de cantonner des troupes; emplacement où les troupes sont cantonnées. || Cantonnement de pêche, certaine portion d'une rivière dont la pêche est affermée.

CANTONNER, *v. a.* Cantonner des troupes, les distribuer en différents cantons ou villages. || Fig. Séparer en portions isolées. || *V. n.* Les troupes vont bientôt cantonner. || Se cantonner, *v. r.* Au propre et au figuré, s'isoler, se mettre en sûreté, se fortifier dans un canton.

CANTONNIER (*canton*), *s. m.* Manœuvre chargé de l'entretien des routes.

CANTONNIÈRE (*canton*, coin), *s. f.* Tenture d'étoffe qui couvre les colonnes du pied du lit. || Tenture qui passe par-dessus les rideaux d'une fenêtre.

CANULE (dimin. de *canne*), *s. f.* Petit tuyau qui forme l'extrémité d'une seringue. || Robinet de bois qu'on met à un tonneau en perce. || Tube plus ou moins long, ouvert à ses deux extrémités, dont on se sert dans beaucoup d'opérations chirurgicales.

* **CANULÉ, ÉE**, *adj.* Qui est en forme de canule.

* **CANUT**, *s. m.* Ouvrier en soie des fabriques de Lyon.

* **CANZONE** (kan-tso-n'. Ital. *canzone*), *s. f.* Petit poëme italien, divisé en stances égales, et terminé par une stance plus courte. Les canzones de Pétrarque.

CAOLIN, *s. m.* Voy. KAOLIN.

CAOUTCHOUC (ka-ou-tchou. Indien *cahuchu*), *s. m.* Suc coagulé de certains arbres, tels que le figuier d'Inde, le jaquier, etc. dit vulgairement gomme élastique.

* **CAOUTCHOUTER**, *v. a.* Filer en caoutchouc; enduire de caoutchouc.

CAP (lat. *caput*), *s. m.* Usité seulement dans la locution : De pied en cap, des pieds à la tête. || Cheval cap de more ou de maure, rouan à tête noire. || Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. || L'avant d'un bâtiment, par rapport à la direction qu'il suit. Avoir, porter le cap à terre, au large.

CAPABLE (b. lat. *capabilis*, du lat. *capere*), *adj.* Qui peut contenir en soi, au propre et au figuré. De toutes les figures c'est la ronde qui est la plus capable, c'est-à-dire qui a le plus de superficie, DESC. Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables? LA BRUY. || Fig. En parlant des personnes ou des choses personnifiées, qui peut admettre une chose, qui est apte et propre ou disposé à. Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est capable que d'une grande passion, PASC. Eurymaque savait la guerre ; il était capable d'affaires, FÉN. || Être capable de tout, être homme à se porter aux dernières extrémités. || Avec *de* et un infinitif, dans le même sens qu'avec un substantif. Est-ce que l'honnête homme est capable de mentir? || Capable, avec un infinitif, en parlant des choses, qui peut. Je vous ai mis entre les mains assez de livres français capables de vous amuser, RAC. || Qui a de la capacité, habile. Homme capable || Air capable, air d'un homme qui présume trop de son habileté. || Qui a la capacité légale. Capable de tester. || *Subst.* Faire le capable, se donner l'air d'une plus grande capacité que celle que l'on a réellement.

* **CAPABLEMENT**, *adv.* Avec capacité.

CAPACITÉ (lat. *capacitas*), *s. f.* Contenance d'une chose. Capacité d'un tonneau. Vous remplissez toute la capacité de ce cœur, SÉV. || Mesures de capacité, celles qui sont destinées à mesurer les liquides ou les grains. || En phys. Capacité pour le calorique, faculté qu'ont les corps d'exiger des quantités différentes de calorique pour varier d'un même nombre de degrés de l'échelle thermométrique. || Fig. Qualité de l'esprit capable ; aptitude. Preuve de capacité. Capacité pour la guerre. || La capacité de l'esprit, la faculté qu'il possède de saisir et d'embrasser les choses. || Faculté légale. Il a capacité pour tester. || Brevet de capacité, brevet constatant qu'un individu est capable de donner l'enseignement primaire, élémentaire ou supérieur. || Titres et capacités d'un ecclésiastique, les actes et pièces à l'appui de sa demande d'un bénéfice, et qui montrent qu'il est capable de le posséder. || Les capacités, les personnes capables, par leur instruction ou leur position, d'exercer les droits politiques.

CAPARAÇON (voy. *chaperon*), *s. m.* Espèce de housse ou de couverture qu'on met sur les chevaux. || Anciennement, armure et harnois dont les chevaux étaient équipés dans les batailles.

CAPARAÇONNÉ, ÉE, *p. p.* de caparaçonner.

CAPARAÇONNER, *v. a.* Couvrir d'un caparaçon. || Se caparaçonner, *v. r.* Se charger d'ornements ridicules.

CAPE (voy. *chape*), *s. f.* Manteau à capuchon fort en usage autrefois et dont les deux sexes se servaient. || Fig. N'avoir que la cape et l'épée, être sans fortune ; n'avoir que des dehors, que l'apparence du mérite. || Sous cape, en cachette, à la dérobée, en dessous. Rire sous cape. || Vêtement dont les femmes se couvrent la tête et les épaules contre le mauvais temps. || La cape, la grande voile du grand mât. || Être à la cape, se dit d'un navire qui, la barre sous le vent, et presque à sec de voiles, présente le côté afin de ne plus faire route.

* **CAPELAN** (ital. *cappellano*), *s. m.* Prêtre pauvre ou cagot duquel on parle avec mépris.

CAPELAN ou **CAPLAN**, *s. m.* Petit poisson de mer d'une chair délicate, et dont les pêcheurs de morue se servent pour appât.

CAPELET (voy. *chapelet*), *s. m.* Tumeur mobile, qui croît sur la pointe du jarret du cheval.

CAPELINE (b. lat. *capellina*, dimin. de *capa*), *s. f.* Chapeau orné de plumes et d'aigrettes que les femmes portaient en habit de chasse. || Aujourd'hui, sorte de capote légère pour l'été, chaude pour l'hiver. || Anciennement, armure de tête. Homme de capeline.

CAPENDU, *s. m.* Espèce de pomme rouge.

CAPERON, *s. m.* Voy. CAPRON.

* **CAPHARNAÜM** (ka-far-na-om'. Ville de Judée), *s. m.* Lieu renfermant beaucoup d'objets entassés confusément.

CAPILLAIRE (ka-pil-lè-r'. Lat. *capillaris*), *adj.* Délié comme des cheveux. Tube ou tuyau capillaire. || En phys. Phénomènes capillaires, phénomènes observés quand on plonge dans un liquide l'extrémité d'un tube capillaire. || En anat. Vaisseau capillaire ou *subst.* les capillaires, dernières ramifications vasculaires. || *S. m.* Nom, en pharmacie, du feuillage de plusieurs espèces de fougères. Sirop de capillaire.

* **CAPILLARITÉ** (ka-pil-la-ri-té), *s. f.* État de ce qui a la ténuité d'un cheveu. || L'ensemble des phénomènes qui se passent dans le contact des liquides avec les solides présentant des espaces capillaires. || Force particulière qui produit ces phénomènes.

CAPILOTADE (esp. *capirotada*), *s. f.* Sorte de ragoût fait de morceaux de viandes déjà cuites. || Fig. et famil. Mettre en capilotade, accabler de coups ou déchirer, ruiner de réputation.

CAPISCOL (lat. *caput* et *schola*), *s. m.* Doyen de chapitre, dans quelques provinces.

CAPITAINE (b. lat. *capitanus*, du lat. *caput*), *s. m.* Chef militaire. Un grand capitaine. || Dans un sens spécial, chef d'une compagnie dans un régiment. Capitaine d'infanterie, de cavalerie. || Celui qui commande un bâtiment de mer. Capitaine de vaisseau. || Capitaine au long cours, titre du marin qui peut commander pour les longs voyages les navires marchands. || Capitaine des chasses, nom donné autrefois au gouverneur de certaines résidences royales, et au chef d'une capitainerie des chasses. || Un capitaine de voleurs, chef d'une bande de voleurs. || En Espagne, capitaine général, gouverneur d'une capitainerie générale.

CAPITAINERIE, *s. f.* Autrefois charge de capitaine des chasses ou d'une résidence royale. || Lieu affecté au logement de cet officier. || L'étendue de la juridiction d'un capitaine des chasses. || Circonscription territoriale sous un commandant militaire. || En Espagne, capitainerie générale, circonscription territoriale répondant à peu près à nos divisions militaires.

CAPITAL, ALE (lat. *capitalis*), *adj.* Où il s'agit de la tête ou de la vie ; qui mérite le dernier supplice. Accusation capitale. Crime capital. || Qui est la tête ou comme la tête de quelque chose. La ville capitale ou *subst.* la capitale, la ville principale d'un État, d'une province || Lettre capitale ou *subst.* capitale, grande lettre majuscule. || Principal, essentiel. Point, défaut capital. || Tableau capital, œuvre principale d'un peintre, d'une école. || Les sept péchés capitaux, les sept péchés mortels. || Ennemi capital, ennemi mortel. || *S. m.* Ce qu'il y a d'essentiel. Le capital est d'avoir de quoi se pousser, BOURD. || Le principal d'une dette, d'une rente. Amortir un capital. || En écon. pol. Ensemble des produits accumulés ; somme des utilités acquises ; instrument de travail. Tout capital est un instrument de production, J. B. SAY. || Capital, numéraire. Les capitaux sont rares.

* **CAPITALEMENT**, *adv.* D'une manière capitale, sur toutes choses. Se tromper capitalement, BOSS.

* **CAPITALISABLE**, *adj.* Qui peut être capitalisé.

* **CAPITALISÉ, ÉE**, *p. p.* de capitaliser.

* **CAPITALISER**, *v. a.* Ajouter au capital. Capitaliser les intérêts. || Réaliser le capital. Capitaliser une rente. || *V. n.* Accumuler de manière à former un capital.

CAPITALISTE, *s. m.* Celui qui possède un capital et qui vit de son revenu. || Celui qui tire profit d'un capital. || Celui qui prête son capital à un entrepreneur d'industrie. || Celui qui possède des fonds considérables.

CAPITAN (esp. *capitan*), *s. m.* Homme qui fait le matamore, qui semble vouloir faire peur aux gens. || Personnage de la comédie italienne.

CAPITANE (esp. *capitana*), *adj.* et *s. f.* La galère capitane ou la capitane, nom qu'on donnait en Europe à la principale galère d'un État, excepté en France.

CAPITAN-PACHA, *s. m.* Amiral turc. || Le vaisseau amiral turc.

CAPITATION (lat. *capitatio*), *s. f.* Taxe par tête.

* **CAPITÉ, ÉE** (lat. *capitatus*), *adj.* En hist. nat. Qui est en forme de tête ; qui a une tête. || *S. f.* Nom des plantes qui ont une tête, comme le chardon.

CAPITEUX, EUSE (ital. *capitoso*, du lat. *caput*), *adj.* Qui porte à la tête, en parlant des vins.

* **CAPITILUVE** (lat. *caput* et *luere*), *s. m.* Bain de tête.

CAPITOLE (lat. *capitolium*), *s. m.* Forteresse et temple de Jupiter à Rome, sur le mont Tarpéien. || Fig. Il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne, c'est-à-dire des honneurs suprêmes à la ruine. || Lieu où siége la municipalité dans certaines villes.

CAPITOLIN, INE (lat. *capitolinus*), *adj.* Du Capitole. Jupiter Capitolin.

CAPITON (ital. *capitone*), *s. m.* Bourre de soie. || Petite bourre ou bouton qui sert à piquer des siéges.

* **CAPITONNÉ, ÉE,** *p. p.* de capitonner.

* **CAPITONNER,** *v. a.* Garnir de capitons.

CAPITOUL (prov. *capitol*, du lat. *capitulum*), *s. m.* Nom qu'on donnait aux magistrats municipaux de la ville de Toulouse.

CAPITOULAT, *s. m.* Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE (lat. *capitularis*), *adj.* Appartenant au chapitre, à une assemblée de religieux. || Lettres capitulaires, grandes lettres qui se mettaient au commencement des chapitres d'un livre.

CAPITULAIRE, *s. m.* Nom de statuts et règlements arrêtés dans les assemblées nationales sous les deux premières races (Mérovingiens et Carlovingiens).

CAPITULAIREMENT, *adv.* En chapitre.

CAPITULANT (lat. *capitulum*), *adj.* et *s. m.* Qui a voix dans un chapitre.

CAPITULATION (b. lat. *capitulatio*), *s. f.* Convention qui règle à quelles conditions une place, une troupe se rendent. || Famil. Conciliation. || Capitulation de conscience, accommodement avec sa conscience. || Convention qui assure aux sujets d'une puissance certains priviléges dans les États d'une autre puissance.

CAPITULE (lat. *capitulum*), *s. m.* Petite oraison qui se dit à la fin de certaines divisions des offices.

CAPITULER (lat. *capitulum*), *v. n.* Se rendre par capitulation. || Famil. Céder, entrer en arrangement. || Capituler avec sa conscience, entrer en arrangement avec elle, en étouffer les justes scrupules.

CAPLAN, *s. m.* Voy. CAPELAN.

* **CAPNOFUGE** (καπνός et φυγή), *adj.* Qui préserve de la fumée.

* **CAPNOÏDE** (καπνός et εἶδος), *s. f.* Nom d'une plante (*fumaria perennis*).

* **CAPNOMANCIE** (καπνός et μαντεία), *s. f.* Sorte de divination, qui consistait à tirer de bons ou mauvais augures des qualités de la fumée.

CAPON (ital. *cappone*), *s. m.* Celui qui cajole pour tromper et arriver à ses fins. || Joueur rusé, fin. || Poltron. || *Adj.* Capon, caponne, qui a le caractère du capon.

CAPON, *s. m.* Instrument composé d'une corde, d'une poulie et d'un croc de fer qui sert à lever l'ancre.

CAPONNÉ, ÉE, *p. p.* de caponner.

CAPONNER, *v. n.* Agir en capon, faire le capon. || *V. a.* Cajoler. Il me caponne pour obtenir ce qu'il veut.

CAPONNER, *v. a.* Caponner l'ancre, la relever avec le capon.

CAPONNIÈRE (esp. *caponera*), *s. f.* Logement qu'on creuse dans le fond d'un fossé sec, pour y mettre des soldats à couvert.

CAPORAL (ital. *caporale*, de *capo*), *s. m.* Sous-officier du moindre grade dans l'infanterie.

CAPOT (ka-po. Dim. de *cape*), *adj. inv.* Se dit, au jeu de piquet, du joueur qui ne fait aucune levée. Je suis capot. || Fig. Faire quelqu'un capot, remporter sur lui un grand avantage. || Famil. Confus, interdit, embarrassé. Être, rester capot. || *S. m.* Le coup par lequel un joueur est fait capot. || En ce sens, le mot a un pluriel. Une suite de capots. || En t. de mar. Faire capot, chavirer.

CAPOTE (dimin. de *cape*), *s. f.* Grand manteau d'étoffe grossière, à capuchon. || Espèce de redingote à l'usage des soldats. || Espèce de longue redingote. || Mante que les femmes portaient par-dessus leurs habits et qui les couvrait de la tête aux pieds. || Sorte de chapeau de femme. || Une capote, le coup par lequel un joueur est fait capot. || Couverture en cuir d'un cabriolet.

* **CAPOTER** (*capot*), *v. n.* En t. de mar. Chavirer.

CAPRE (holl. *kaper*), *s. m.* Sorte de vaisseau corsaire.

CÂPRE (κάππαρις), *s. f.* Jeune bouton de fleurs du câprier, confit dans le vinaigre. Sauce aux câpres.

* **CAPRÉOLE** (lat. *capreolus*), *s. m.* Nom de la famille des cerfs.

* **CAPRICANT,** *adj.* Voy. CAPRISANT.

CAPRICE (ital. *capriccio*, du lat. *capra*), *s. m.* Volonté subite qui vient sans aucune raison. Il [l'homme] a comme la mer ses flots et ses caprices, BOIL. || Fantaisie, goût pour quelqu'un ou quelque chose. || Saillie d'esprit et d'imagination, en bonne ou mauvaise part. Un auteur plein de caprice. || En musiq. Composition où l'artiste écrit au gré de son inspiration, sans s'assujettir aux formes des différents genres. || Inconstance, irrégularité, mobilité. Les caprices de la fortune, de la mode.

CAPRICIEUSEMENT, *adv.* Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE, *adj.* Qui a des caprices, plein de caprices. Un esprit, un homme capricieux. Les flots capricieux. || *Subst.* Un capricieux, une capricieuse.

CAPRICORNE (lat. *capricornus*), *s. m.* Constellation zodiacale figurée par un bouc. || Le signe du Capricorne, dixième division du zodiaque. || Le tropique du Capricorne, le tropique austral. || Genre de coléoptères à très-longues antennes.

CÂPRIER, *s. m.* Sous-arbrisseau qui porte les câpres.

CAPRISANT (b. lat. *caprizans*, du lat. *capra*), *adj. m.* Pouls caprisant, pouls qui, interrompu au milieu de sa diastole, l'achève ensuite avec précipitation. || On dit aussi capricant, qui a été employé par Molière.

CAPRON ou **CAPERON,** *s. m.* Sorte de grosse fraise.

* **CAPRONIER,** *s. m.* Fraisier qui produit les caprons.

CAPSE (lat. *capsa*), *s. f.* Boîte de métal où les docteurs de Sorbonne mettaient leurs suffrages.

CAPSULAIRE (*capsule*), *adj.* En bot. Qui est en forme de capsule. Fruit capsulaire.

CAPSULE (lat. *capsula*, dimin. de *capsa*), *s. f.* Nom donné à différents objets qui ont plus ou moins d'analogie avec une boîte. || En chim. Vase en forme de calotte pour les évaporations. || En bot. Enveloppe membraneuse de certaines graines. || En anat. Capsules articulaires, appareils ligamenteux qui environnent certaines articulations. || Petit godet de cuivre, chargé de poudre fulminante. Capsule de fusil.

* **CAPTAGE,** *s. m.* Action de capter l'eau minérale.

CAPTAL (lat. *capitalis*), *s. m.* Ancien titre de dignité, signifiant chef, capitaine, dans le midi de la France.

CAPTATEUR, TRICE (lat. *captator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui use de captation.

CAPTATION (lat. *captatio*), *s. f.* Emploi de moyens captieux. Testament obtenu par captation.

CAPTATOIRE, *adj.* Qui a pour objet la captation.

CAPTÉ, ÉE, *p. p.* de capter.

CAPTER (lat. *captare*), *v. a.* Gagner ou tenter de gagner quelqu'un ou quelque chose par de l'insinuation ou de l'adresse. Capter un vieillard, un héritage. || Saisir, à l'aide de tranchées, les origines d'une eau minérale.

* **CAPTEUR** (lat. *captor*), *adj.* Un vaisseau capteur ou *subst.* un capteur, un bâtiment qui a fait une prise.

CAPTIEUSEMENT, *adv.* D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE (lat. *captiosus*), *adj.* Qui tend à prendre, à surprendre, à conduire à un sens trompeur. Termes captieux. || Se dit des personnes. Un raisonneur captieux.

CAPTIF, IVE (lat. *captivus*), *adj.* Pris à la guerre et fait esclave. || *Subst.* Un captif, une captive. || En général et dans le style relevé, pris, détenu. Un oiseau captif. || Asservi. La Grèce, si longtemps captive. || Par extens. Qui est contraint ou attaché. Cette place me rend fort captif. Tiens ta langue captive, CORN. L'âme, devenue captive du plaisir, devient ennemie de la raison, BOSS. || Ballon captif, aérostat retenu au moyen d'une corde.

CAPTIVÉ, ÉE, *p. p.* de captiver.

CAPTIVER (lat. *captivare*), *v. a.* Retenir prisonnier. || Ce sens propre est tombé en désuétude. || Fig. Soumettre, maîtriser. Enfant difficile à captiver. || Séduire, gagner. Captiver l'auditoire. || *V. r.* Se captiver, se rendre captif, attentif, soumis. Il faut savoir se captiver.

CAPTIVITÉ (lat. *captivitas*), *s. f.* État de captif. || Fig. La captivité dans laquelle nous tiennent les passions. || *Au pl.* S'élever au-dessus des captivités où Dieu permet que nous soyons à l'extérieur, BOSS. || Absence de liberté causée par les occupations, par une contrainte quelconque. Cette place me tient en captivité.

CAPTURE (lat. *captura*), *s. f.* Arrestation d'une personne. || Prise faite sur l'ennemi ; le bâtiment pris. || Saisie de marchandises de contrebande.

CAPTURÉ, ÉE, *p. p.* de capturer.

CAPTURER, *v. a.* Faire capture. Capturer un bandit, un bâtiment de commerce, des marchandises de contrebande.

CAPUCE (ital. *cappuccio*, augmentatif de *cappa*), *s. m.* Morceau d'étoffe grossière taillée en pointe, qui couvre la tête des capucins.

* **CAPUCHE** (ital. *cappuccio*, augmentatif de *cappa*), *s. f.* Sorte de coiffure de femme, capeline.

CAPUCHON (augmentatif de *capuche*), *s. m.* Vêtement de tête, qui se rabat ou se rejette en arrière, à volonté. || Prendre le capuchon, se faire moine.

CAPUCHONNÉ, ÉE, *adj.* En bot. Qui est en forme de capuchon. Feuilles capuchonnées.

CAPUCIN, INE (ital. *cappuccino*), *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse d'un des ordres de Saint-François. || Barbe de capucin, longue barbe. || Parler comme un capucin, parler du nez. || Fig. Homme qui affiche une dévotion étroite. || À la capucine, en capucin, avec une dévotion étroite. || Capucin de carte, carte que les enfants plient longitudinalement pour la faire tenir droite; ces capucins, rangés à la file, tombent les uns sur les autres quand on fait tomber le premier. || Barbe de capucin, nom de la salade de chicorée sauvage étiolée.

CAPUCINADE, *s. f.* Plate tirade de morale ou de dévotion. || Affectation de dévotion.

CAPUCINE (*capuce*), *s. f.* Plante potagère et d'ornement, dont les fleurs sont en forme de capuce. || La fleur. || Câpres capucines, boutons à fleurs de la capucine, confits au vinaigre. || Couleur capucine, couleur aurore foncé. || Anneau de métal qui relie le canon et le bois d'une arme à feu.

CAPUCINIÈRE, *s. f.* Famil. Maison de capucins. || Fig. Maison où domine une dévotion étroite.

CAPUT-MORTUUM (ka-put'-mor-tu-om'. Lat. *caput mortuum*), *s. m.* En chim. anc. Résidu dont on ne pouvait plus rien tirer. || Fig. Travaux, efforts, etc. qui ont avorté. || *Au pl.* Des caput-mortuum.

CAQUAGE, *s. m.* Action de caquer les harengs.

CAQUE (voy. *caquer*), *s. f.* Espèce de barrique où l'on met les harengs salés. || Rangés, serrés comme harengs en caque, très-serrés. || Prov. La caque sent toujours le hareng, on se ressent toujours de ses habitudes, de sa première condition.

CAQUÉ, ÉE, *p. p.* de caquer.

CAQUER (holl. *kaaken*, ôter les ouïes), *v. a.* Préparer le poisson pour la caque. || Mettre le poisson en caque.

CAQUET (onomatopée), *s. m.* Au propre, le cri de la poule qui pond. || Fig. Babil haut et bruyant, et aussi babil de jactance. || Avoir du caquet, se montrer parleur et fier. || Rabattre le caquet, rabaisser le caquet, faire tomber la jactance. || Caquet bon bec, pie, et fig. personne bavarde et médisante. || *Au pl.* Propos futiles ou malins.

CAQUETAGE *s. m.* Action de caqueter ; caquets.

CAQUÈTE (dimin. de *caque*), *s. f.* Baquet où les harengères mettent des carpes.

CAQUETER (*caquet*), *v. n.* Au propre, se dit du cri de la poule qui pond ou a pondu, et par extension du babil des perroquets. || Fig. Babiller, médire.

CAQUETERIE, *s. f.* Action de caqueter; caquets.

CAQUETEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui caquette et babille beaucoup.

CAQUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui caque les harengs.

* **CAQUEUX, EUSE** b. lat. *cacosus*), *s. m.* et *f.* Membre d'une race misérable de Bretagne avec laquelle le reste de la population ne contractait pas d'alliance.

CAR (lat. *quare*), *conj.* qui marque qu'on va donner la raison d'une proposition énoncée. || *Subst.* Des si, des car, des raisons, des objections. Voilà bien des car!

* **CARABAS** (ka-ra-ba), *s. m.* Le marquis de Carabas, nom du protégé du Chat botté dans le conte de Perrault. || Famil. Propriétaire de beaucoup de biens, et aussi noble fier d'une noblesse douteuse.

CARABÉ (persan *caharaba*, qui enlève la paille), *s. m.* Ambre jaune ou succin.

CARABIN (b. lat. *Calabrinus*, qui est de la Calabre), *s. m.* Soldat de cavalerie légère au seizième siècle. || Fig. et famil. Au jeu, celui qui hasarde volontiers un coup sans jamais s'engager réellement.

CARABIN (voy. le précédent), *s. m.* Anciennement, frater, garçon chirurgien. || Aujourd'hui, par plaisanterie, étudiant en médecine.

CARABINADE, *s. f.* Tour de carabin.

CARABINE (*carabin*), *s. f.* Fusil à canon rayé en dedans. || Mousqueton ou fusil court de cavalerie.

CARABINÉ, ÉE, *p. p.* de carabiner. || Brise carabinée, vent très-violent.

CARABINER, *v. n.* Combattre en carabin, tirailler. || Fig. et famil. Jouer en carabin. || *V. a.* Creuser de rainures le dedans d'un canon de fusil.

CARABINIER (*carabine*), *s. m.* Soldat armé d'une carabine. || Carabinier à cheval, cavalier qui porte la cuirasse et le casque, et qui n'a ni carabine ni mousqueton.

CARACH, *s. m.* Voy. CARATCH.

CARACO, *s. m.* Vêtement de femme qui est plus ou moins ajusté comme un corsage et qui est plus ou moins long.

CARACOLE (esp. *caracol*, limaçon), *s. f.* Escalier en caracole, escalier fait en rond à marches gironées. || Succession de demi-tours à droite et à gauche qu'on fait exécuter au cheval. || On a écrit aussi caracol, et Corneille l'a fait masculin.

CARACOLER, *v. n.* Faire des caracoles. || Par extens. Aller de droite et de gauche.

CARACTÈRE (lat. *character*), *s. m.* Signe tracé ou écrit. Caractères d'écriture. Les caractères de l'alphabet. || Se dit des types d'imprimerie. Graveur, fondeur en caractères. || En algèbre, en astronomie, en chimie, en botanique, en pharmacie, caractère, signe abréviatif dont on se sert pour exprimer quelque chose. || Signe, marque portée par superstition comme talisman. || Fig. Quoique cette idée soit gravée dans le fond de nos âmes en caractères ineffaçables, PASC. || Titre naturel ou légal qui donne qualité de. Il est sans caractère officiel. J'ai caractère pour ordonner ou pour défendre. || Ce qui est le propre d'une chose. Le caractère distinctif de la vérité. || Dans les sciences, ensemble de modifications apparentes propres à faire distinguer les objets. Les caractères d'une plante. || En méd. Caractère s'emploie pour exprimer l'état plus ou moins grave d'une maladie. || Ce qui distingue, au moral, une personne d'une autre ; nature, naturel, mœurs, sentiments. La différence des caractères. Un caractère || Comédie de caractère, celle où l'on présente un caractère dominant qui fait le sujet de la pièce. || La personne même qui a le caractère. Les mauvais caractères sont malheureux. || Les caractères de tel auteur, l'ouvrage dans lequel un auteur a peint les caractères, les mœurs || Absol. Les facultés morales, opposées aux facultés intellectuelles. En lui le caractère est au-dessus de l'intelligence. || Fermeté. Homme sans caractère. || Celui, celle qui a dans son moral quelque chose qui se distingue en s'accusant. C'est un caractère. || Absol. Expression, air expressif. Une physionomie sans caractère. || Danse de caractère, danse qui représente une petite action.

* **CARACTÉRISANT, ANTE,** *adj.* Qui caractérise.

CARACTÉRISÉ, ÉE, *p. p.* de caractériser. || Absol. Une physionomie caractérisée.

CARACTÉRISER, *v. a.* Indiquer, mettre en relief le caractère, la qualité propre. || Se caractériser, *v. r.* La maladie ne s'est pas encore bien caractérisée.

CARACTÉRISME, *s. m.* Conformité prétendue des plantes avec quelques parties du corps humain.

CARACTÉRISTIQUE, *adj.* Qui caractérise. Signe caractéristique. || En gram. Lettre caractéristique, lettre qui dénote le temps d'un verbe, la formation d'un mot. || *Subst.* L's est chez nous la caractéristique du pluriel dans les noms. || *S. f.* La caractéristique, ce qui caractérise.

CARAFE (ital *caraffa*, de l'arabe *gerâf*, mesure pour les substances sèches), *s. f.* Sorte de bouteille de verre dans laquelle on sert ordinairement l'eau. || Le contenu d'une carafe. J'ai bu une carafe d'eau.

CARAFON, *s. m.* Petite carafe. || Le contenu.

CARAGNE, *s. f.* Substance gommo-résineuse. || *Adj.* Gomme caragne.

* **CARAÏBE,** *s. m.* et *f.* Nom des populations sauvages qui habitaient les Antilles, au moment de l'arrivée des

Européens. || *Adj.* Langue caraïbe ou *subst.* le caraïbe.

CARAÏTE (hébreu *qara*, lire), *s. m.* Juif qui s'attache à la lettre de l'Écriture et rejette les traditions.

CARAMBOLAGE (*caramboler*), *s. m.* Coup de billard dans lequel la bille du joueur va toucher deux autres billes. || Fig. Coup double, ricochet.

* **CARAMBOLE** (esp. *carambola*), *s. f.* Au jeu de billard, la bille rouge qui se place sur la mouche. || Partie qui se joue avec cette bille.

CARAMBOLER (*carambole*), *v. n.* Faire un carambolage. || Se dit aussi de la bille. Ce n'est pas votre bille qui a carambolé. || Faire un coup double, un ricochet.

CARAMEL (esp. *caramelo*, de l'arabe *kora*, boule, et *mochalla*, chose douce), *s. m.* Sucre à demi brûlé et durci. || Nom de petits bonbons.

* **CARAMÉLISATION**, *s. f.* Action de caraméliser ; état de ce qui est caramélisé.

* **CARAMÉLISÉ, ÉE**, *p. p.* de caraméliser.

* **CARAMÉLISER**, *v. a.* Réduire le sucre en caramel. || Ajouter du caramel à une substance.

CARAPACE (esp. *carapacho*), *s. f.* Test osseux qui recouvre le corps des tortues et des reptiles chéloniens.

CARAQUE (esp. et port. *carraca*), *s. f.* Nom qu'on donnait autrefois à de très-grands navires. || Nom de certains grands bâtiments portugais. || Porcelaine caraque, nom de la plus fine porcelaine des Hollandais.

* **CARAQUE**, *adj.* Cacao caraque, cacao qui vient de la côte de Caracas, dans l'Amérique du Sud.

CARAT (ka-ra. Κεράτιον), *s. m.* Chaque vingt-quatrième partie d'or pur contenue dans une masse d'or que l'on considère comme composée de vingt-quatre vingt-quatrièmes. || Fig. Sot, ignorant à vingt-trois carats, à vingt-quatre carats, très-sot, très-ignorant. || Poids de quatre grains dont on se sert pour peser les diamants et les perles. || Nom des petits diamants.

CARATCH (arabe *kharâdj*), *s. m.* Tribut, capitation que payent au Grand Seigneur les sujets non musulmans.

CARAVANE (persan *karouân*), *s. f.* Nom des troupes de voyageurs qui s'assemblent pour traverser les déserts ou les mers avec plus de sûreté. || Famil. Troupe de gens allant de compagnie. Nous partirons en caravane. || Les premières courses des jeunes chevaliers de Malte contre les Turcs. || Fig. et famil. Faire ses caravanes, mener une vie dissipée et aventureuse.

CARAVANIER, *s. m.* Conducteur des bêtes de somme d'une caravane.

CARAVANSÉRAÏ ou **CARAVANSÉRAIL** (*l* mouillée. Persan *karouân*, caravane, et *sarâi*, maison), *s. m.* Dans l'Orient, grand bâtiment au milieu duquel existe une vaste cour, et où les voyageurs rencontrent tous les approvisionnements pour eux et pour leurs bêtes.

CARAVELLE (ital. *caravella*, de κάραβος), *s. f.* Gros vaisseau de guerre turc. || Petit bâtiment portugais à voiles latines.

CARBATINE (καρβατίνη), *s. f.* Nom des peaux molles des bêtes avant qu'elles aient été préparées ou séchées.

* **CARBONARISME**, *s. m.* Principes des carbonari ; leur association.

* **CARBONARO** (ital. *carbonaro*), *s. m.* Membre d'une société secrète d'Italie qui travaillait au triomphe des idées révolutionnaires, et par extension membre de sociétés semblables dans les autres pays. || *Au pl.* Des carbonari (suivant la règle italienne).

CARBONATE, *s. m.* Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide carbonique avec les bases.

* **CARBONATÉ, ÉE**, *p. p.* de carbonater.

* **CARBONATER**, *v. a.* En chim. Transformer en un carbonate; saturer d'acide carbonique. || Se carbonater, *v. r.* Se changer en carbonate, se saturer d'acide carbonique.

CARBONE (lat. *carbo*), *s. m.* Corps simple constituant le diamant et entrant dans la composition du charbon, du bois, etc.

CARBONÉ, ÉE, *adj.* Qui contient du carbone en combinaison. Gaz hydrogène carboné.

* **CARBONEUX**, *adj. m.* Acide carboneux, nom donné à l'acide oxalique, moins oxygéné que l'acide carbonique.

* **CARBONIFÈRE** (lat. *carbo* et *ferre*), *adj.* Qui porte, qui produit du charbon. Terrains carbonifères. || Qui est destiné au transport du charbon.

CARBONIQUE, *adj.* Acide carbonique, acide gazeux formé de carbone et d'oxygène.

CARBONISATION, *s. f.* Action de carboniser ; état qui en résulte. || En méd. Brûlure au dernier degré.

CARBONISÉ, ÉE, *p. p.* de carboniser.

CARBONISER (*carbone*), *v. a.* Réduire en charbon. || Se carboniser, *v. r.* Être réduit en charbon.

CARBONNADE (ital. *carbonata*), *s. f.* Manière de griller les viandes en les mettant sur des charbons. || La viande ainsi grillée.

* **CARBURATION** (*carbure*), *s. f.* Opération par laquelle on soumet le fer à l'action du carbone.

CARBURE (voy. *carbone*), *s. m.* Nom générique des composés auxquels le carbone donne naissance en s'unissant aux métalloïdes et aux métaux. Carbure de fer.

* **CARBURÉ, ÉE**, *adj.* Qui contient du carbone en combinaison. Hydrogène carburé.

CARCAN (anc. h. all. *querca*, cou), *s. m.* Collier de fer fixé à un poteau pour y attacher un condamné. || Collier de pierreries.

CARCASSE (b. grec καρκάσιον), *s. f.* L'ensemble des os qui forment le tronc, décharnés mais tenant encore les uns avec les autres. || Carcasse de volaille, ce qui reste après qu'on a enlevé les membres. || Famil. Le corps. || Charpente d'un navire en construction, en démolition, ou naufragé. || Monture en laiton, baleine, etc. d'un chapeau de femme. || Machine à feu composée de deux cercles de fer qui se croisent en ovale, dans laquelle on met une bombe, etc. et qui se jette comme les bombes. || Ce qui soutient un ouvrage, en forme la charpente.

* **CARCERE-DURO** (kar-tché-ré-dou-ro. Ital. *carcere* et *duro*), *s. m.* Prison dure, régime tortionnaire des prisons autrichiennes en Italie.

CARCINOMATEUX, EUSE (*carcinome*), *adj.* Qui est de la nature du carcinome.

CARCINOME (καρκίνωμα), *s. m.* Synonyme de cancer.

* **CARDAGE**, *s. m.* Ensemble des opérations par lesquelles on carde la laine. || Action de carder les matelas.

CARDAMINE (καρδαμίνη), *s. f.* Plante crucifère, dite aussi cresson des prés.

CARDAMOME (καρδάμωμον), *s. m.* Fruits de plusieurs espèces du genre amome.

CARDASSE, *s. f.* Nom vulgaire du nopal.

CARDE (lat. *carduus*), *s. f.* Nervure médiane des feuilles du cardon ou artichaut cardon. || Nom donné à la plante elle-même. || Côte, bonne à manger, des feuilles de poirée. || Tête épineuse de la cardère ou chardon à foulon. || Machine garnie de chardons à foulon pour peigner le drap. || Peigne de cardeur.

CARDÉ, ÉE, *p. p.* de carder.

CARDER (*carde*), *v. a.* Peigner avec des cardes ou des chardons à foulon. || Carder un matelas, en peigner la laine ou le crin. || Se carder, *v. r.* Être cardé.

* **CARDÈRE** (*carde*), *s. f.* Plante bisannuelle nommée aussi chardon à foulon.

* **CARDERIE**, *s. f.* Fabrique où l'on carde de la laine.

CARDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui carde.

CARDIALGIE (καρδιαλγία), *s. f.* Douleur très-vive qui se fait sentir à l'épigastre, vers l'orifice supérieur de l'estomac.

CARDIAQUE (καρδιακός), *adj.* En anat. Qui appartient au cœur. || Médicaments cardiaques, médicaments toniques et stimulants auxquels on attribuait une action spéciale sur le cœur. || *Subst.* Un cardiaque.

CARDINAL, ALE (lat. *cardinalis*, de *cardo*), *adj.* Principal, premier. Les quatre points cardinaux de l'horizon, nord, sud, est et ouest. || Vents cardinaux, vents qui soufflent des quatre points cardinaux. || Les quatre vertus cardinales, justice, prudence, tempérance et force. || En gram. Nombre cardinal, celui qui exprime la quotité. Un, deux, etc. sont des nombres cardinaux. || Adjectif cardinal, nom de nombre cardinal, mot par lequel on exprime des nombres cardinaux. || Autel cardinal, autel principal. Messe cardinale, messe solennelle.

CARDINAL (lat. *cardinalis*), *s. m.* Un des soixante et dix prélats du sacré collége ou conseil du pape. Le pape est élu par les cardinaux. || Cardinal in petto, cardinal dont la proclamation et l'institution sont réservées. || En

hist. nat. Nom d'oiseaux de différents genres dont la couleur dominante est le rouge.

CARDINALAT, *s. m.* Dignité de cardinal.

CARDINALE, *s. f.* Nom de deux plantes d'Amérique, cultivées à cause de la beauté de leurs fleurs.

⋆ **CARDINALISER**, *v. a.* Faire cardinal.

⋆ **CARDITE** (καρδία), *s. f.* Inflammation du cœur.

CARDON (b. lat. *cardo*, du lat. *carduus*), *s. m.* Espèce d'artichaut, dont les pétioles des feuilles sont employés comme aliment.

CARDONNETTE, *s. f.* Voy. CHARDONNETTE.

CARÊME (lat. *quadragesima*), *s. m.* Les quarante-six jours d'abstinence entre le mardi gras et le jour de Pâques. Observer, rompre le carême, observer, cesser d'observer l'abstinence prescrite. || La mi-carême, le jour qui partage en deux le carême. || Le carême est bas ou haut selon qu'il commence dans les premiers jours de février ou au mois de mars. || Arriver comme mars en carême, arriver immanquablement. || Cela arrive comme marée en carême, cela arrive à propos. || Face de carême, visage pâli. || Maigre chère. || La série de sermons prêchés pendant un carême. Le Petit Carême de Massillon, ainsi dit parce qu'il fut prêché pour Louis XV enfant.

CARÊME-PRENANT (*carême*, *prenant*, commençant), *s. m.* Les trois jours gras avant le mercredi des Cendres, et particulièrement le mardi. || Personne masquée pendant ces jours gras, et fig. toute personne ridiculement vêtue. || *Au pl.* Des carêmes-prenants.

CARÉNAGE (*carène*), *s. m.* Lieu commode pour caréner un vaisseau. || L'action de caréner.

CARENCE (lat. *carere*), *s. f.* T. de pratique. Manque absolu. Procès-verbal de carence, qui constate qu'un défunt ou un débiteur est sans ressources.

CARÈNE (lat. *carina*), *s. f.* Longue pièce de bois qui fait le fondement d'un vaisseau. || Les flancs du navire jusqu'à la ligne de flottaison. || Carénage. Mettre, abattre un navire en carène, le coucher sur le côté pour le réparer. || Donner la carène, carène entière, demi-carène à un vaisseau, en refaire la carène, en tout ou en partie.

CARÉNÉ, ÉE, *p. p.* de caréner. || En bot. Qui est en forme de carène. Feuille carénée.

CARÉNER, *v. a.* Refaire la carène d'un vaisseau.

CARESSANT, ANTE, *adj.* Qui caresse, qui aime à caresser. Un enfant, un chien caressant. || En parlant des choses. Un ton caressant. || Fig. Le zéphyr, le flot caressant.

CARESSE (ital. *carezza*, du lat. *carus*), *s. f.* Marque extérieure d'affection. Faire caresse, mille caresses à quelqu'un. || Fig. Les caresses de la fortune.

CARESSÉ, ÉE, *p. p.* de caresser. || Fig. Un tableau très-caressé, tableau d'un grand fini.

CARESSER (*caresse*), *v. a.* Faire des caresses. Caresser un enfant, un chien. || Poétiq. Le zéphyr caresse les fleurs. || Ironiq. Il lui caressa les épaules à coups de bâton. || Caresser un ouvrage, le faire avec amour. || Fig. Flatter. Il feint, il me caresse et cache son dessein, Rac. || Entretenir, nourrir. Caresser un espoir, une idée. || Se caresser, *v. r.* Se donner réciproquement des caresses.

CARET, *s. m.* Tortue dont on travaille l'écaille.

CARET (lat. *charetum*, dimin. du lat. *carrus*), *s. m.* Dévidoir à l'usage des cordiers. || Fil de caret, gros fil qui sert à fabriquer les cordages pour la marine.

CARGAISON (voy. *carguer*), *s. f.* Charge d'un vaisseau. || Facture des marchandises chargées. || Temps propre à charger les diverses marchandises.

CARGUE (voy. *carguer*), *s. f.* Cordages qui servent à carguer les voiles.

CARGUÉ, ÉE, *p. p.* de carguer.

CARGUER (voy. *charger*), *v. a.* Serrer et trousser les voiles contre leurs vergues, au moyen des cargues. || *V. n.* Pencher sur le côté en naviguant.

CARIATIDE (καρυάτιδες), *s. f.* Figure de femme ou même d'homme, qui supporte une corniche.

CARIBOU selon l'Académie, ou **CARIBOUX**, *s. m.* Nom donné au renne par les habitants du Canada.

CARICATURE (ital. *caricatura*), *s. f.* Représentation grotesque de personnes, d'événements qu'on veut ridiculiser. || Imitation dérisoire, charge. || Personne ridiculement accoutrée ou dont la figure est grotesque.

⋆ **CARICATURER**, *v. a.* Représenter en caricature.

⋆ **CARICATURISTE**, *s. m.* Artiste qui s'adonne au genre de la caricature.

CARIE (lat. *caries*), *s. f.* Destruction des os et des dents par voie d'ulcération. || En bot. Maladie des plantes analogue par ses effets à la carie des animaux.

CARIÉ, ÉE, *p. p.* de carier. Os, grains cariés. || Fig. Cœur carié, cœur corrompu.

CARIER, *v. a.* Attaquer de carie. || Se carier, *v. r.* Être affecté de carie.

CARILLON (*ll* mouillées. B. lat. *quadrilio*, ensemble de quatre cloches), *s. m.* Sonnerie de cloches accordées à différents tons. || Air qu'on exécute sur ces cloches. || Horloge, montre, boite à carillon ou simplement carillon, horloge, montre, boite qui sonne ou joue différents airs. || Battement de cloches à coups précipités et cadencés. Sonner le carillon. || Fig. et famil. A double, à triple carillon, très-fort, excessivement. Il fut sifflé à double carillon. || Fig. et famil. Tapage, crierie.

CARILLONNÉ, ÉE, *p. p.* de carillonner. || Fête carillonnée, grande fête.

⋆ **CARILLONNEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de carillonner.

CARILLONNER (*ll* mouillées), *v. n.* Sonner le carillon; exécuter un air sur le carillon.

CARILLONNEUR, *s. m.* Celui qui carillonne.

CARISTADE (esp. *caristade*, de χάρις), *s. f.* Aumône. Demander, donner la caristade. || Il a vieilli.

CARLIN (ital. *carlino*, de *Carlo*), *s. m.* Monnaie d'Italie.

CARLIN (*Carlin*, nom propre d'acteur célèbre), *s. m.* Petit chien ras, à museau noir et écrasé. || *Adj.* Chien carlin. || Famil. Nez carlin, petit nez retroussé.

CARLINGUE, *s. f.* Nom de la plus grosse et la plus longue pièce de bois de la cale, sur laquelle porte le pied du grand mât.

CARMAGNOLE, *s. f.* Sorte de vêtement qui tenait le milieu entre la veste et l'habit. || Chanson et danse que le parti révolutionnaire affectionnait en 93.

CARME (*Carmel*), *s. m.* Religieux de l'ordre du Carmel, un des quatre ordres mendiants. || Carmes déchaux, carmes qui vont en sandales et sans bas. || Eau de mélisse des carmes, ou Eau des carmes, alcoolat de mélisse.

CARMELINE, *s. f.* Laine qu'on tire de la vigogne.

CARMÉLITE (voy. *carme*), *s. f.* Religieuse de l'ordre des carmes déchaux.

CARMES (corruption de *carnes*, du lat. *quaternus*), *s. m.* Au trictrac, coup de dés qui amène les deux quatre.

CARMIN (b. lat. *carmasinus*), *s. m.* Rouge éclatant qu'on tire principalement de la cochenille. || Fig. Des lèvres de carmin. || *Adj. inv.* désignant la couleur du carmin. Des draps carmin.

CARMINATIF, IVE (b. lat. *carminativus*, du lat. *carminare*, carder, atténuer), *adj.* En méd. Bon contre les flatuosités. || *S. m.* Un carminatif.

CARNAGE (b. lat. *carnaticum*, du lat. *caro*), *s. m.* Massacre, tuerie. Il y eut beaucoup de carnage des ennemis, Pellisson. || Faire un grand carnage de cerfs, etc. en tuer beaucoup. Les loups vivent de carnage.

CARNASSIER, IÈRE (lat. *caro*), *adj.* Avide de chair, en parlant des animaux. || Avide de viande, en parlant de l'homme. Il importe de ne pas rendre les enfants carnassiers, J. J. Rouss. || *S. m. pl.* Les carnassiers, ordre de la classe des mammifères, à dents généralement aiguës ou tranchantes, et se nourrissant de chair crue.

CARNASSIÈRE, *s. f.* Sorte de sac pour porter le gibier.

CARNATION (lat. *carnatio*), *s. f.* Nom qu'on donne, en peinture, aux parties du corps qui paraissent nues et sans draperie. || Teint, coloration, apparence des chairs dans une personne ou dans un tableau. || En blas. Se dit des parties du corps représentées au naturel.

CARNAVAL (b. lat. *carnelevamen*, du lat. *carnis levamen*, action d'enlever la viande), *s. m.* Temps de divertissements compris entre le jour des Rois et le mercredi des Cendres; les fêtes et les amusements mêmes de ce temps. || Famil. Il est fait comme un carnaval, il est habillé d'une manière extravagante. || Par extens. Divertissement grotesque. || *Au pl.* Des carnavals.

CARNE (lat. *cardo*), *s. f.* Angle saillant d'une pierre, d'une table etc.

• **CARNE** (lat. *carno*), *s. f.* Terme très-vulgaire qui sert à désigner de la mauvaise viande.

CARNÉ, ÉE (lat. *carno*), *adj.* De couleur de chair. Un œillet carné.

CARNET (dimin. du lat. *quaternio*), *s. m.* Petit livre de compte portatif; petit livre pour prendre des notes.

• **CARNIER** (*charnier*), *s. m.* Carnassière.

CARNIFICATION, *s. f.* Passage de certains tissus à un état qui présente quelque ressemblance avec la chair.

CARNIFIÉ, ÉE, *p. p.* de carnifier.

CARNIFIER (SE) (lat. *caro*, *carnis*, et *facere*), *v. r.* Acquérir l'apparence de la chair.

CARNIVORE (lat. *carnivorus*), *adj.* Qui se nourrit de chair. || *S. m.* Les carnivores, voy. CARNASSIERS.

CARNOSITÉ (dérivé du lat. *carnosus*), *s. f.* Excroissance charnue qui se développe en différentes parties.

CAROGNE (voy. *charogne*), *s. f.* Femme hargneuse, méchante femme. || Il est bas et grossier.

CAROLUS (ka-ro-lus'. Lat. *Carolus*), *s. m.* Monnaie du règne de Charles VIII, qui valait dix deniers d'argent.

CARONADE, *s. f.* Gros canon court.

CARONCULE (lat. *caruncula*, dimin. de *caro*), *s. f.* En anat. Petite éminence charnue.

CAROTIDE (*καρωτίδες*), *adj.* et *s. f.* Artère carotide ou simplement la carotide, l'une des deux grosses artères qui conduisent le sang à la tête.

CAROTIDIEN, IENNE, *adj.* Qui a rapport aux carotides.

CAROTIQUE (*καρωτικός*), *adj.* Qui a rapport au carus.

CAROTTE (lat. *carota*, de *καρωτόν*), *s. f.* Plante potagère de la famille des ombellifères, à racine pivotante et comestible. || La racine même. || Carotte de tabac, rouleau de feuilles de tabac. || Fig. et popul. Jouer la carotte, jouer chichement et en ne hasardant que le moins possible. Tour par lequel on subtilise de l'argent à quelqu'un.

CAROTTER, *v. n.* Jouer mesquinement. || *V. a.* Carotter quelqu'un, lui carotter de l'argent, en tirer de l'argent sous quelque prétexte controuvé. || Il est bas et fam.

CAROTTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui carotte.

CAROTTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de carotter au jeu. || Il est moins usité que carotteur.

CAROUBE (arabe *charroub*), *s. f.* Fruit du caroubier.

CAROUBIER, *s. m.* Arbre de la famille des légumineuses, qui croît dans les pays chauds et porte des caroubes.

CAROUGE, *s. f.* Voy. CAROUBE.

CARPE (lat. *carpa*), *s. f.* Poisson d'eau douce à grandes et larges écailles, très-bon à manger. || Fig. Saut de carpe, saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. || Fig. et famil. Faire la carpe pâmée, feindre de se trouver mal.

CARPE (*καρπός*), *s. m.* En anat. Le poignet, ou la partie qui est entre l'avant-bras et la paume de la main.

CARPEAU, *s. m.* Petite carpe. || Variété de la carpe.

• **CARPETTE** (dimin. de *carpe*), *s. f.* Jeune carpe.

• **CARPETTE** (b. lat. *carpita*, de *carpere*), *s. f.* Gros drap rayé. || Tapis de haute laine plus grand que ceux qu'on nomme foyers.

CARPILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Très-petite carpe.

CARQUOIS (lat. *carchesium* ou le turc *turkasch*, étui à flèches?), *s. m.* Étui à flèches. || Fig. Vider son carquois, lancer beaucoup d'épigrammes.

• **CARRABLE**, *adj.* En géom. Qu'on peut carrer, c'est-à-dire réduire en un carré exactement équivalent.

CARRARE, *s. m.* Marbre blanc des environs de Carrare, en Toscane.

CARRE (lat. *quadra*), *s. f.* Angle, face ou carrure. La carre d'un chapeau, le haut de la forme. La carre d'un habit, le haut de la taille. La carre d'un soulier, le bout d'un soulier qui se termine carrément. || Popul. Cet homme a une bonne carre, il a des épaules larges et fortes. || Au jeu de bouillotte, voir, doubler la carre, tenir, doubler l'enjeu proposé (voy. CARRER).

CARRÉ, ÉE, *p. p.* de carrer. Taillé en forme quadrangulaire. || En géom. Évalué en figure carrée. || *Adj.* Qui a quatre côtés et quatre angles droits. Tour carrée. Bonnet carré, bonnet à quatre ou à trois cornes que portaient les docteurs et quelques gens de justice; que portent les ecclésiastiques dans les cérémonies. || Voiles carrées ou à trait carré, voiles quadrangulaires dont les vergues croisent le mât à angles droits. || Autrefois, bataillon carré, bataillon qui avait autant de files que de rangs. || Aujourd'hui, bataillon carré ou *subst.* carré d'infanterie, troupe disposée pour faire face des quatre côtés. || En anat. Le muscle carré du menton, des lombes, etc. ou *subst.* le carré du menton, des lombes, etc. || Un mètre carré, un carré dont chaque côté est d'un mètre. || Nombre carré, nombre multiplié par lui-même et *subst.* le carré d'un nombre, le produit de ce nombre par lui-même. || Racine carrée, nombre qui, multiplié par lui-même, reproduit le nombre donné. || Qui a de larges épaules, robuste. Garçon carré, robuste, LA FONT. || Période carrée, période qui a quatre membres presque égaux, et par extens. période nombreuse et soutenue. || Fig. Tête carrée, homme d'un jugement juste et solide, ou d'un caractère opiniâtre. || Famil. Réponse carrée, réponse nette ou ferme. || Au jeu, brelan carré ou quatrième, voy. BRELAN. || Partie carrée, partie de plaisir à quatre personnes.

CARRÉ (lat. *quadratus*), *s. m.* Figure qui a les quatre angles droits et les quatre côtés égaux. || Par abus, un carré long, carré dont deux côtés opposés sont plus longs que les deux autres. || Un carré de papier, un morceau de papier de la forme d'un carré. Un carré de lard. || Carré de montre, bout de la clef qui s'adapte au mouvement pour monter la montre. || Espace de terre en carré pour la culture du jardinage. || Palier. Nous logeons sur le même carré. || Carré de mouton, partie du mouton entre le gigot et les premières côtelettes. || Un certain format de papier, le plus en usage dans l'imprimerie. Papier grand carré. || T. de mar. Chambre commune autour de laquelle sont rangées les cabines des officiers. || Sorte de filet, le même que le carreau. || Carré, terme de guerre, d'anatomie, de mathématiques, voy. le précédent.

CARREAU (dimin. du lat. *quadrum*), *s. m.* Plaque de terre cuite, de pierre, de marbre, qui est d'ordinaire de forme carrée et qui sert à faire certains pavages. || Sol pavé de carreaux. Le carreau d'une chambre. || Par extens. Coucher sur le carreau, coucher sur le plancher. || Fig. Jeter, coucher quelqu'un sur le carreau, le renverser mort ou très-blessé. || Rester, demeurer sur le carreau, être tué sur la place. || Carreau de vitre ou simplement carreau, pièce de verre à vitrer. || Carreau d'arbalète, flèche dont le fer avait quatre pans. || Poétiq. Les carreaux de la foudre, la foudre, le tonnerre. || Aux cartes, celle des quatre couleurs qui est marquée de petits carreaux rouges. || Fig. Valet de carreau, homme sans considération. || Coussin carré pour s'asseoir ou s'agenouiller. || Fer à repasser de tailleur pour rabattre les coutures. || Dessin en forme de carreau. Étoffe à carreaux. || Le filet à pêcher dit aussi carré, carrelet, échiquier. || Poisson, dit aussi carrelet.

CARREAU (*carreau*), *s. m.* Affection des ganglions mésentériques, avec tuméfaction et dureté du ventre.

CARREFOUR (lat. *quadrifurcus*), *s. m.* L'endroit où se croisent plusieurs rues, voies ou chemins. || Un langage, des injures de carrefour, c'est-à-dire grossières.

CARRELAGE (*carreler*), *s. m.* Action de carreler; le travail ou l'œuvre du carreleur.

CARRELÉ, ÉE, *p. p.* de carreler. Pavé de carreaux.

CARRELER (anc. fr. *carrel*, carreau), *v. a.* Paver avec des carreaux. || Raccommoder de vieux souliers.

CARRELET (dimin. de l'anc. fr. *carrel*, carreau), *s. m.* Poisson de mer, plat, marqué de petites taches rouges.

CARRELET (dimin. de l'anc. fr. *carrel*, carreau), *s. m.* Filet de pêche, le même que le carreau ou l'échiquier.

CARRELET (dimin. de l'anc. fr. *carrel*, carreau), *s. m.* Grosse aiguille angulaire du côté de la pointe. Carrelet d'emballeur, de sellier.

CARRELETTE (*carrelet*), *s. f.* Lime plate et fine.

CARRELEUR (*carreler*), *s. m.* Ouvrier qui pose les carreaux. || Savetier ambulant.

CARRELURE (*carreler*), *s. f.* Ressemelage des vieilles chaussures.

CARRÉMENT, *adv.* D'une manière carrée, à angles droits. || Fig. et popul. D'une manière décidée.

CARRER (lat. *quadrare*), *v. a.* Donner une figure carrée. || Trouver le carré équivalent à une surface terminée par des lignes courbes. || Former le carré d'un nombre, d'une quantité, en les multipliant par eux-mêmes. || Former une troupe en carré. || Se carrer, *v. r.*

Se tenir d'une façon qui annonce la satisfaction de soi, l'arrogance. || À la bouillotte, un joueur se carre, quand il s'assure de la priorité en doublant sa mise.

CARRICK, *s. m.* Sorte de redingote fort ample qui a plusieurs collets ou un collet très-long.

CARRIER (lat. *quadratarius*), *s. m.* Celui qui exploite une carrière comme entrepreneur ou comme ouvrier.

CARRIÈRE (lat. *carrus*), *s. f.* Lieu fermé de barrières et disposé pour les courses. || Fig. Passer carrière, accepter certaines conditions. || Donner carrière, laisser le champ libre. Donner carrière à ses passions. || Se donner carrière, s'ouvrir un champ libre. || Famil. Se donner carrière aux dépens de quelqu'un, le railler sans aucune retenue. || La course que peut fournir un cheval sans perdre haleine. Ce cheval a bien fourni sa carrière. || Par extens. Une course quelconque. || Course ou cours des astres. Le soleil étant au milieu de sa carrière. || Fig. Champ, espace où la vie se déploie et s'exerce, où les choses s'accomplissent, où les sentiments se font jour. Entrer, descendre dans la carrière. Dieu ouvre une belle carrière à nos espérances, Boss. O vous qui de l'honneur entrez dans la carrière, Volt. || Le cours de la vie, le temps pendant lequel on exerce une charge, un emploi, etc. || Profession, état, étude. Choisir une carrière.

CARRIÈRE (b. lat. *quadraria*), *s. f.* Lieu d'où l'on tire de la pierre, du marbre, etc. || Dans l'antiquité on employait les prisonniers aux travaux des carrières. Condamner aux carrières. || Fig. Qu'on me ramène aux carrières, se dit pour exprimer qu'on est prêt à redire ou à refaire ce pourquoi on a subi un traitement injuste.

CARRIOLE (dimin. du lat. *carrus*), *s. f.* Petite charrette couverte, ordinairement suspendue.

* **CARROSSABLE**, *adj.* Route carrossable, route où les voitures peuvent passer.

CARROSSE (ital. *carrozza*, du lat. *carrus*), *s. m.* Voiture à quatre roues suspendue et couverte. || Fig. C'est un cheval de carrosse, se dit d'un homme brutal et stupide. || Carrosse de voiture, au XVIIe siècle, diligence.

CARROSSÉE, *s. f.* La quantité de personnes que contient un carrosse.

* **CARROSSER**, *v. a.* Voiturer en carrosse.

* **CAROSSERIE**, *s. f.* L'état de carrossier et ses produits. || Le corps des carrossiers.

CARROSSIER, *s. m.* Fabricant de carrosses. || *Adj.* Ouvrier carrossier. || Cheval d'attelage de haute taille.

CARROUSEL (ital. *carosello*), *s. m.* Tournoi où des chevaliers, partagés en quadrilles distingués par la diversité des livrées et des habits, se livrent à différents jeux et exercices. || La place même où se donne un carrousel.

CARROUSSE (all. *garaus machen*), *s. f.* N'est employé que dans la locution vieillie : Faire carrousse, faire débauche.

CARRURE (lat. *quadratura*), *s. f.* La largeur du dos d'une épaule à l'autre. Un homme large de carrure. Cet habit est trop étroit de carrure.

CARTAYER (kar-té-ié. *Quatre*), *v. n.* Conduire une voiture de façon qu'une ornière soit entre les deux chevaux et entre les deux roues.

CARTE (lat. *charta*), *s. f.* Proprement, papier, usité seulement en cette locution : Carte blanche, carte sur laquelle il n'y a rien de tracé. || Fig. Plein pouvoir. J'ai carte blanche. || Feuille épaisse faite de plusieurs feuilles de papier collées ensemble, carton. || Carte à jouer ou simplement carte, petit carton marqué d'un côté d'une figure ou d'une couleur. Jouer aux cartes. || Fig. Le dessous des cartes, ce qu'il y a de caché dans une affaire. || Prendre des cartes, changer les cartes que l'on a pour d'autres qui sont au talon; se dit fig. quand on ne se soucie pas du mécontentement de quelqu'un. Je répondis que, s'il n'était pas content, il n'avait qu'à prendre des cartes, St-Simon. || Fig. Brouiller les cartes, chercher à embrouiller les affaires. || Fig. Jouer cartes sur table, montrer ouvertement ce qu'on fait. || Tirer les cartes, prédire l'avenir à l'aide de l'arrangement fortuit des cartes. || Château de cartes, échafaudage de cartes que s'amusent à faire les enfants. || Billet d'admission en quelque lieu, papier qui constate la qualité d'une personne. Carte d'électeur, d'étudiant, de spectacle, etc. || Carte de visite, carte sur laquelle on a son nom et qu'on laisse à la porte des personnes qu'on ne rencontre pas. || Envoyer sa carte à quelqu'un, lui faire porter sa carte, et aussi quelquefois le provoquer en duel. || Liste des mets qu'un restaurant offre à ses pratiques. || La note des mets qu'on s'est fait servir, dite aussi carte à payer, carte payante. || Le menu d'un dîner. || T. de géographie. Feuille de papier sur laquelle est représentée quelque partie de la terre. || Fig. La carte du pays ou simplement la carte, la connaissance de ce qui intéresse une société, une famille. Savoir la carte de la cour. || Fig. Perdre la carte, ne plus savoir ce qu'on dit et fait. || Carte hydrographique, carte marine. || Carte astronomique ou céleste, carte du ciel, carte des diverses constellations.

CARTEL (dimin. de *carte*), *s. m.* Appel en duel. || Autrefois, dans les tournois, défi de chevalier à chevalier. || Règlement entre des nations belligérantes pour la rançon ou l'échange des prisonniers. || En blas. Écu. || Encadrement de certaines pendules portatives qu'on applique au mur. || La pendule même.

* **CARTERIE**, *s. f.* Art de fabriquer les cartes. || Atelier où on fabrique les cartes.

CARTERON, *s. m.* Voy. QUARTERON.

CARTÉSIANISME, *s. m.* Philosophie de Descartes.

CARTÉSIEN, IENNE (*Cartesius*, nom latinisé de *Descartes*), *adj.* Qui appartient à la doctrine de Descartes. || *Subst.* Partisan de la doctrine de Descartes.

CARTHAME (arabe *kirthim*), *s. m.* Plante, autrement nommée safran bâtard.

CARTIER, *s. m.* Celui qui fait ou vend des cartes à jouer.

CARTILAGE (lat. *cartilago*), *s. m.* Tissu solide du corps qui, malgré sa dureté, jouit d'un assez haut degré d'élasticité et de flexibilité. Le cartilage du nez.

CARTILAGINEUX, EUSE (lat. *cartilaginosus*), *adj.* Qui est de la nature du cartilage ; composé de cartilages.

CARTISANE (*carte*), *s. f.* Petit morceau de parchemin, entortillé d'un fil de soie ou d'or ou d'argent, qu'on met dans les dentelles et les broderies.

* **CARTOGRAPHIE** (*carte* et γράφειν), *s. f.* Art de dresser les cartes géographiques.

* **CARTOMANCIE** (*carte* et le suffixe *mancie*, divination), *s. f.* Prétendue divination par les cartes.

* **CARTOMANCIEN, IENNE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la cartomancie.

CARTON (ital. *cartone*, augmentatif de *carta*), *s. m.* Pâte faite avec du papier haché, mouillé et réduit en bouillie. || Feuille épaisse faite avec cette pâte. || Fig. Personnage de carton, homme qui n'a qu'un rôle de parade. || Boite faite de carton. Carton à chapeau. Carton de bureau. || Fig. Cette pièce de théâtre est restée dans les cartons, on ne la joue pas. || Carton de dessins, grand portefeuille de carton pour serrer des dessins. || Dessin en grand sur papier que fait un peintre et qui sert de modèle pour la peinture à fresque, ou la tapisserie. || Feuillet supplémentaire d'impression qu'on fait pour remplacer quelques pages d'un livre, lorsqu'il s'y est glissé des fautes. || Partie d'une feuille. || Carton-pierre, sorte de pâte pour les moulures d'architecture.

CARTONNAGE, *s. m.* Reliure en carton. || Nom donné aux boites et ouvrages en carton orné, colorié, verni, etc.

CARTONNÉ, ÉE, *p. p.* de cartonner.

CARTONNER, *v. a.* Relier un livre en carton.

* **CARTONNERIE**, *s. f.* Fabrique de cartons ; art du cartonnier.

CARTONNIER, *s. m.* Celui qui fabrique et vend du carton. || Celui qui fabrique des objets en carton. || *Adj.* Guêpes cartonnières, guêpes qui produisent une sorte de matière qu'on a comparée à du carton.

CARTOUCHE (ital. *cartoccio*, de *carta*), *s. m.* Ornement de sculpture en forme de table avec des enroulements, sur lequel on met quelquefois des inscriptions. || Dessin qui renferme le titre ou la dédicace d'un plan ou d'une carte de géographie. || Sorte d'anneau elliptique qui, dans les inscriptions hiéroglyphiques, entoure les noms propres des dieux, des rois.

CARTOUCHE (ital. *cartoccio*, de *carta*), *s. f.* Boite de carton contenant la charge à mitraille pour le canon. Tirer à cartouche. || Tirer à cartouche sur quelqu'un, en dire beaucoup de mal. || Rouleau de papier renfermant la charge entière d'un fusil, d'un pistolet, etc.

CARTOUCHE (ital. *cartoccio*, de *carta*), *s. f.* Carte de congé d'un soldat. || Cartouche jaune, cartouche qu'on délivrait à un soldat dégradé ou renvoyé par punition.

* **CARTOUCHIER**, *s. m.* Ceinture renfermant des cartouches. || Ancien nom de la giberne.

* **CARTOUCHIÈRE**, *s. f.* Boîte à cartouches.

CARTULAIRE (b. lat. *chartularium*, dimin. du lat. *charta*), *s. m.* Registre qui contient les antiquités, les droits et les titres d'une église séculière ou régulière.

CARUS (ka-rus'. Κάρος), *s. m.* Dernier degré du coma, caractérisé par une insensibilité complète.

CARVI (κάρον), *s. m.* Plante ombellifère dont les fruits, dits graines de carvi, sont analogues à l'anis.

CARYATIDE, *s. f.* Voy. CARIATIDE, qui est plus usité.

CARYOPHYLLÉE (lat. *caryophyllus*, de καρυόφυλλον), *adj. f.* Fleur caryophyllée, fleur de l'œillet et fleur qui y ressemble. || *S. f. pl.* Les caryophyllées, famille de plantes dont l'œillet est le type.

CAS (lat. *casus*), *s. m.* Ce qui est advenu ou peut advenir, circonstance, fait, histoire, hypothèse. Au cas de mort. Le cas échéant. Conter le cas. Posons le cas. || Cas fortuit, événement accidentel. || En jur. L'espèce d'une loi, cause, délit, crime. C'est là le cas de la loi. Un cas pendable. || En général, espèce particulière de fait. Mon cas est embarrassant. || Cas de conscience, difficulté ou question sur un point de morale religieuse; cas, absolument, pour cas de conscience; par extension, scrupule. || Chose qui convient. C'est là votre cas. || Dans le cas de, en état de, capable de. Il n'était pas dans le cas de se tenir debout. || Faire cas de..., estimer, tenir compte de. || En gram. Désinence variable des mots qui se déclinent. || En méd. Maladie considérée dans le sujet particulier qui en est affecté. Des cas de choléra. || Famil. Excrément, ordure, obscénité. || EN TOUT CAS, *loc. adv.* Quoi qu'il arrive, à tout événement. || AU CAS QUE, *loc. conj.* qui veut le subjonctif. Supposé que. || EN CAS QUE, *loc. conj.* qui veut le subjonctif. Même sens. En cas qu'il vienne. || EN CAS, *s. m.* Chose préparée en cas de besoin chez les princes. Une volaille froide pour l'en cas de nuit. || Un en-cas, une voiture en cas de pluie. || Un en-tout-cas, un petit parapluie, qui peut servir aussi d'ombrelle.

CAS, CASSE (kâ, kâ-s'. Lat. *cassus* ou *quassus*), *adj.* Qui sonne le cassé. Cela sonne le cas. Il parlait d'un ton cas, LA FONT. || Il a vieilli.

CASANIER, IÈRE (b. lat. *casana*, du lat. *casa*), *adj.* Qui aime à demeurer chez soi; qui appartient aux gens aimant à demeurer chez eux. Des gens casaniers. Profession casanière. || *Subst.* Un casanier, une casanière.

CASAQUE (ital. *casaca*, du lat. *casa* ?), *s. f.* Habillement dont on se sert comme d'un manteau et qui a ordinairement de larges manches. || Casaque, nom donné aux manteaux que portaient les mousquetaires, les gardes du corps. || Fig. Tourner casaque, changer de parti. || Sorte de manteau de femme ajusté ou demi-ajusté à la taille.

CASAQUIN (*casaque*), *s. m.* Espèce de corsage de femme avec de petites basques dans le dos formant deux gros plis et relevant en l'air. || Anciennement, sorte de petite casaque à l'usage des hommes. || Fig. et popul. Donner sur le casaquin à quelqu'un, le battre.

* **CASBAH** (arabe *casbah*, forteresse d'une ville), *s. f.* Palais du souverain dans les villes barbaresques.

CASCADE (ital. *cascata*, du lat. *cadere*), *s. f.* Chute d'eau; eau qui tombe de rocher en rocher. || Construction en gradins pour une chute d'eau artificielle. || Par extens. et famil. Chute en dégringolade. || Fig. En parlant de ce qui arrive par une suite de hasards. Il est arrivé à la fortune par cascades. || Cette nouvelle m'est venue par cascades, en passant par différentes bouches. || Ce discours va par cascades, la liaison y manque.

CASCATELLE (ital. *cascatella*), *s. f.* Petite cascade.

CASE (lat. *casa*), *s. f.* Petite et chétive maison. Une case de nègre. || Famil. Le patron de la case, le maître. || Au trictrac, chacune des places marquées d'une flèche. || Aux échecs et aux dames, chacun des carreaux blanc ou noir. || Compartiment dans un tiroir, une boîte, un registre. || Les cases du cerveau, dans le système phrénologique, parties circonscrites du cerveau, sièges des facultés.

CASÉ, ÉE, *p. p.* de caser, || Fig. Un homme bien casé, un homme bien établi.

* **CASÉATE** (lat. *caseus*), *s. m.* Sels formés par l'acide lactique et nommés aujourd'hui lactates.

CASÉEUX, EUSE (lat. *caseus*), *adj.* Qui est de la nature du fromage.

* **CASÉINE** (lat. *caseus*), *s. f.* Substance organique liquide coagulable par les acides et par la présure. || On dit aussi caséum.

* **CASÉIQUE** (lat. *caseus*), *adj.* Acide caséique, acide qu'on trouve dans le fromage, ancien nom de l'acide lactique.

CASEMATE (ital. *casamatta*), *s. f.* Souterrain voûté à l'épreuve de la bombe. || Autrefois, plate-forme à loger du canon. || Par extens. Cachot.

CASEMATÉ, ÉE, *p. p.* de casemater.

* **CASEMATER**, *v. a.* Garnir de casemates. || Fortifier en forme de casemate. Casemater une poudrière.

CASER (*case*), *v. a.* Mettre en place, installer dans un lieu, une position, un emploi. || Fig. Casez cela dans votre tête, faites-y attention. || Ranger dans des cases. || *V. n.* Au trictrac, mettre deux dames sur une flèche. || Se caser, *v. r.* S'installer dans un lieu, un emploi.

CASERNE (ital. *caserna*, du lat. *casa*), *s. f.* Bâtiment destiné au logement des troupes. || Les soldats qui sont dans une caserne. || Famil. C'est une caserne, se dit d'une grande maison divisée en petits logements. || Des habitudes de caserne, des habitudes soldatesques.

CASERNÉ, ÉE, *p. p.* de caserner. || En parlant des élèves des écoles spéciales, on dit qu'ils sont casernés quand ils sont pensionnaires. || Famil. Renfermé.

CASERNEMENT, *s. m.* Action de caserner. || Temps pendant lequel les troupes sont casernées. || Système d'après lequel les élèves d'une école spéciale sont casernés.

CASERNER, *v. a.* Loger dans des casernes. || *V. n.* Être logé dans des casernes.

* **CASETTE** (dim. de *case*) ou **CAZETTE**, *s. f.* Enveloppe des poteries dans le four. || On dit par corruption gazette.

* **CASÉUM** (ka-zé-om'), *s. m.* Voy. CASÉINE.

CASIER (*case*), *s. m.* Assemblage de plusieurs cases pour classer des papiers, des livres et autres objets.

CASILLEUX, EUSE (*ll* mouillées. *Casser* ?), *adj.* Se dit du verre qui casse sous le diamant à couper.

CASIMIR, *s. m.* Étoffe de laine croisée, fine et légère.

* **CASINO** (ital. *casino*), *s. m.* Lieu de réunion pour lire, causer, jouer ou danser. || *Au pl.* Des casinos.

CASOAR (malais *cassuwaris*), *s. m.* Oiseau échassier, presque aussi gros que l'autruche et ne volant pas.

CASQUE (esp. *casco*), *s. m.* Arme défensive dont on se couvre la tête. || Tubercule qui surmonte la tête de quelques oiseaux. || Fleur en casque, fleur dont la forme ressemble à cette armure, telle que les aconits.

* **CASQUÉ, ÉE**, *adj.* Couvert d'un casque. || En numismatique, qui a un casque. Tête casquée. || En zool. Qui porte des tubercules en forme de casque.

CASQUETTE (dimin. de *casque*), *s. f.* Coiffure d'homme, faite d'étoffe ou de peau, garnie ordinairement d'une visière.

* **CASSABLE**, *adj.* Qui peut être cassé facilement.

CASSADE (ital. *cacciata*), *s. f.* Bourde qu'on invente, mauvaise excuse, défaite. Donneur de cassades. || Au brelan, etc. Renvi fait avec vilain jeu, afin d'obliger les autres joueurs à quitter.

* **CASSAGE**, *s. m.* Action ou opération de casser.

CASSANT, ANTE, *adj.* Sujet à se casser, à se rompre; qui se casse aisément. || Poires cassantes, poires qui résistent légèrement sous la dent, par opposition aux poires fondantes. || Métal cassant, métal doué de la propriété opposée à celle qu'on nomme ductilité et malléabilité. || Fig. Qui tranche durement, qui contredit avec roideur. Un homme cassant. Un air, un ton cassant.

CASSATION, *s. f.* Acte juridique par lequel on casse des jugements, des actes et des procédures. || Cour de cassation, le tribunal suprême qui casse et annule en dernier ressort pour vice de formes ou violation des lois.

CASSAVE, *s. f.* Sorte de galette préparée avec la racine râpée de manioc.

CASSE (*caisse*), *s. f.* T. d'imprim. Sorte de boîte plate et découverte, composée de deux parties, le haut de casse pour les capitales et différents autres caractères et le bas de casse pour les lettres ordinaires.

CASSE (anc. h. all. *chezi*), *s. f.* Bassin placé à l'ouverture d'un fourneau pour recevoir le métal fondu.

CASSE (κασία), *s. f.* Pulpe des fruits du canéficier, dont les gousses se nomment casse en bâton.

CASSE, *s. f.* Action de casser. Le voiturier ne répond pas de la casse. || Peine militaire qui consiste dans la perte d'un grade. || Fig. Donner de la casse, déposséder quelqu'un d'un emploi, d'un poste.

CASSÉ, ÉE, *p. p.* de casser. || Fig. et famil. Avoir le nez cassé, échouer dans une affaire. || Affaibli par l'âge. Un vieillard fort cassé, Fén. Cassé de vieillesse, Volt. || Voix cassée, voix usée qui se fait à peine entendre. || *Subst.* Sucre au cassé, sucre cuit de manière qu'une goutte projetée dans de l'eau froide s'y fige et en sort cassante. || Prov. Payer les pots cassés, subir les mauvaises conséquences d'une affaire.

CASSEAU (*casse*), *s. m.* T. d'impr. Moitié de casse à compartiments plus grands et plus profonds et servant de réserve pour différents caractères.

CASSE-COU, *s. m.* Endroit où l'on court grand risque de tomber. || Au jeu de colin-maillard, casse-cou se dit pour avertir celui qui a les yeux bandés qu'il va se heurter contre quelque objet. || Homme employé à monter les chevaux jeunes ou vicieux. || Fig. Personnage peu important, chargé de quelque négociation hasardeuse, et dans un autre sens, homme qui se lance avec hardiesse, sans prévoyance. || *Au pl.* Des casse-cou ou casse-cous.

* **CASSE-CROÛTE**, *s. m.* Instrument qui sert à broyer la croûte pour ceux qui n'ont pas de dents. || *Au pl.* Des casse-croûte ou casse-croûtes.

* **CASSE-FIL**, *s. m.* Instrument propre à apprécier la ténacité des fils écrus. || *Au pl.* Des casse-fil ou casse-fils.

* **CASSEMENT**, *s. m.* Action de casser. || Fig. Cassement de tête, sorte de fatigue intellectuelle causée par le travail ou les affaires, ou par un grand bruit.

* **CASSE-MOTTE**, *s. m.* Instrument pour briser les mottes de terre. || Nom du motteux, oiseau. || *Au pl.* Des casse-motte ou casse-mottes.

CASSE-NOISETTE, *s. m.* Petit instrument avec lequel on casse des noisettes ou des noix. On dit aussi un casse-noix. || Famil. Figure, menton de casse-noisette, en casse-noisette, menton qui se relève et se porte vers le nez. || *Au pl.* Des casse-noisette ou casse-noisettes.

CASSE-NOIX, *s. m.* Synonyme de casse-noisette. || *Au pl.* Des casse-noix.

* **CASSE-PIERRE**, *s. m.* Outil du tailleur de pierre. || Nom de la pariétaire, la saxifrage, la criste marine. || *Au pl.* Des casse-pierre ou casse-pierres.

CASSER (lat. *quassare*), *v. a.* Faire, d'un objet qui est frappé, plusieurs fragments. Casser du sucre, du bois. || Casser la tête à quelqu'un d'un coup de fusil, de pistolet, le tuer d'une balle dans la tête. || Se casser la tête, se faire une fracture au crâne, se faire une blessure à la tête. || Fig. Se casser la tête, s'appliquer avec une grande contention d'esprit. || Se casser la tête contre les murs, se désespérer. || Fig. Casser la tête, importuner par un grand bruit, par des propos. || On dit aussi d'un vin capiteux, qu'il casse la tête. || Casser les os à quelqu'un, le battre. || Se casser le cou, faire une chute dans laquelle on se tue ou se blesse grièvement, et fig. ruiner ses affaires, sa fortune. || Se casser le nez, faire une chute sur la face, et plus souvent se frapper le nez contre un obstacle qu'on ne voit pas ou auquel on ne fait pas attention. || Fig. Se casser le nez à la porte de quelqu'un, ne pas le trouver chez lui. || Se casser le nez, échouer dans un projet, une entreprise. || Casser les vitres, ne garder aucuns ménagements. || Fig. Casser bras et jambes, paralyser tous les moyens d'action ou bien stupéfier d'étonnement. || Casser la croûte, casser une croûte, manger un morceau. || En jurispr. Annuler. Casser un jugement, un testament. || Destituer. Casser un magistrat, un officier. || Casser aux gages, ôter un emploi rétribué, et fig. retirer sa confiance à un inférieur. || Affaiblir, débiliter. La fatigue casse la voix. || *V. n.* Être cassé. Le verre casse. La corde cassa. || Se casser, *v. r.* Être mis en morceaux. Le pot se cassa. || Devenir débile, perdre sa force. C'est un homme qui se casse. || Prov. Qui casse les verres les paye, l'auteur d'un dommage doit le réparer.

CASSEROLE (dimin. de *casse*), *s. f.* Ustensile de cuisine en métal, à queue, à fond plat et à parois droites et cylindriques.

* **CASSEROLÉE**, *s. f.* Contenu d'une casserole.

CASSE-TÊTE, *s. m.* Massue de guerre de certains peuples sauvages. || Petit bâton très-court, plombé à une de ses extrémités. || Fig. Vin qui porte à la tête. || Travail, calcul, jeu qui, exigeant une grande attention, fatigue la tête. || Casse-tête chinois, sorte de jeu. || Bruit continu et fatigant. || *Au pl.* Des casse-tête ou casse-têtes.

CASSETIN (*casse*), *s. m.* Compartiment d'une casse d'imprimerie. Chaque lettre a son cassetin.

CASSETTE (dimin. de *casse*), *s. f.* Petit coffre destiné à serrer des bijoux, de l'argent. || Absol. La caisse particulière d'un prince. Une pension sur la cassette.

CASSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui casse beaucoup par maladresse. || Un casseur d'assiettes, un tapageur, un querelleur.

CASSIER, *s. m.* Canéficier, arbre qui porte la casse.

CASSINE (b. lat. *cassina*, du lat. *casa*), *s. f.* Petite maison détachée au milieu des champs, où l'on peut s'embusquer, se retrancher. || Petite maison de plaisir hors de la ville. || Famil. Maisonnette de chétive apparence, et aussi maison mal tenue.

CASSIOPÉE (Κασσιόπεια), *s. f.* Constellation de l'hémisphère septentrional.

CASSIS (kà-si), *s. m.* Groseillier à fruits en grappes noirs et aromatiques. || Le fruit lui-même. || Sorte de ratafia fait avec ce fruit. || On écrit aussi cacis.

* **CASSITÉRIDE** (κασσίτερος), *s. m.* Nom d'un groupe de corps analogues à l'étain.

CASSOLETTE (dimin. de *casse*), *s. f.* Réchaud de métal où l'on fait brûler les parfums. || Petit bijou où l'on met des odeurs. || En archit. Vase de sculpture, qui paraît jeter des flammes. On dit plus souvent pot-à-feu.

CASSON (*caisson*), *s. m.* Pain informe de sucre fin.

CASSONADE (*casson*), *s. f.* Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

CASSURE (*casser*), *s. f.* L'endroit où un objet est cassé. || Aspect que présente une substance quelconque qui a été cassée. Cassure vitreuse.

CASTAGNETTES (esp. *castanetas*), *s. f. pl.* Instrument consistant en deux petites écailles d'ivoire ou de bois creuses, qui, étant jointes ensemble par une petite corde et attachées aux poignets, sont battues l'une contre l'autre. Une paire de castagnettes.

CASTE (lat. *castus*), *s. f.* Chacune des tribus en lesquelles la société de l'Inde est partagée. || Par dénigrement, classe de la société, que l'on considère alors comme exclusive et fermée.

CASTEL (lat. *castellum*), *s. m.* S'est dit pour château. || Ne s'emploie plus que par plaisanterie.

* **CASTILLAN, ANE**, *adj.* Qui appartient à la Castille. Langue castillane ou le castilllan, la langue espagnole.

CASTILLE (*ll* mouillées. Esp. *castillo*, du lat. *castellum*), *s. f.* Autrefois, combat dans une lice. || Aujourd'hui, querelle, démêlé de peu d'importance.

CASTINE (all. *Kalkstein*), *s. f.* Pierre calcaire que l'on mélange au minerai de fer pour en faciliter la fusion.

CASTOR (lat. *castor*), *s. m.* Quadrupède mammifère de l'ordre des rongeurs, qui habite les lieux aquatiques, au nord de l'ancien et du nouveau continent. || Chapeau, drap de castor, faits de poil de castor. || Un castor, un chapeau de poil de castor ou un vieux chapeau quelconque.

CASTORÉUM (ka-sto-ré-om'. Lat. *castoreum*), *s. m.* Matière sécrétée par les glandes placées sous la peau de l'abdomen du castor, employée comme antispasmodique.

CASTORINE (*castor*), *s. f.* Étoffe de laine légère et soyeuse. Une redingote de castorine.

CASTRAMÉTATION (lat. *castrametari*), *s. f.* L'art de camper, surtout en parlant de l'antiquité.

CASTRAT (lat. *castratus*), *s. m.* Chanteur qui conserve une voix semblable à celle des enfants et des femmes.

CASTRATION (lat. *castratio*), *s. f.* Opération par laquelle on châtre un animal.

CASUALITÉ (b. lat. *casualitas*, du lat. *casualis*), *s. f.* Qualité, condition de ce qui est casuel.

CASUEL, ELLE (lat. *casualis*), *adj.* Qui dépend des cas, des accidents. L'événement en est casuel, Boss. Ces biens que vous tenez de moi, sont choses casuelles, Di-

DEROT. || Parties casuelles, droits et revenus éventuels, et le bureau même où l'État faisait percevoir ces droits. || Emplois casuels, emplois révocables. || Charges casuelles, charges non héréditaires. || *S. m.* Le casuel, le gain, le revenu casuel, par opposition à gain, revenu fixe. || Ne dites pas : Ce vase est casuel ; dites *fragile*.

CASUELLEMENT, *adv.* D'une manière casuelle.

CASUISTE (lat. *casus*), *s. m.* Théologien qui s'applique à résoudre les cas ou les difficultés de conscience par les règles de la raison et du christianisme.

* **CASUISTIQUE**, *s. f.* Partie de la théologie morale qui s'occupe des cas de conscience.

CATACHRÈSE (κατάχρησις), *s. f.* Trope par lequel un mot détourné de son sens propre est accepté dans le langage commun pour signifier une autre chose qui a quelque analogie avec l'objet qu'il exprimait d'abord ; par exemple : une feuille de papier.

CATACLYSME (κατακλυσμός), *s. m.* Grande inondation, déluge. || Fig. Désastre, et surtout bouleversement dans un État, dans une société.

* **CATACOI** ou **CATACOUA**, *s. f.* Se dit populairement pour catogan.

CATACOIS, *s. m.* Voy. CACATOIS.

CATACOMBES (b. lat. *catacumba*, de κατά et κύμβη), *s. f. pl.* Lieux souterrains, près de Rome, qui étant d'anciennes carrières de pouzzolane, servirent pour la sépulture des esclaves, et où les chrétiens enterrèrent aussi leurs morts et se cachèrent ensuite pendant les persécutions. || Par extens. Toute espèce de vastes excavations souterraines où sont réunis des débris mortuaires.

CATACOUSTIQUE (κατακουστικός), *s. f.* Partie de l'acoustique qui a pour objet les sons réfléchis ou les effets des échos. || *Adj.* Qui a rapport à la catacoustique.

CATADIOPTRIQUE (κατά et *dioptrique*), *adj.* Épithète donnée à certains instruments d'optique qui réunissent les effets combinés de la réflexion et de la réfraction. || *S. f.* Partie de l'optique qui a pour objet les effets réunis de la lumière réfléchie et réfractée.

CATADOUPE ou **CATADUPE** (κατάδουπα), *s. f.* Chute d'un fleuve. Les catadoupes ou cataractes du Nil, FÉN.

CATAFALQUE (ital. *catafalco*), *s. m.* Estrade élevée, par honneur, au milieu d'une église, pour recevoir le cercueil ou la représentation d'un mort.

CATAIRE (b. lat. *catus*, chat), *s. f.* Plante labiée d'une odeur forte qui attire les chats.

* **CATALANE** (*Catalan*), *s. f.* Forge à la catalane, bas fourneau dans lequel s'opère l'affinage immédiat du minerai de fer.

CATALECTES (κατάλεκτα), *s. m. pl.* Recueil de fragments, de morceaux détachés.

CATALECTIQUE (καταληκτικός), *adj.* Vers catalectique, vers grec ou latin auquel manque une syllabe.

CATALEPSIE (κατάληψις), *s. f.* Maladie caractérisée par l'aptitude qu'ont les membres, et même le tronc, à conserver pendant toute la durée de l'attaque les attitudes qu'ils avaient au commencement.

CATALEPTIQUE, *adj.* Atteint de catalepsie ; qui a rapport à la catalepsie. || *S. m.* et *f.* Un, une cataleptique.

CATALOGUE (lat. *catalogus*), *s. m.* Liste d'inscription dans un registre. Le catalogue d'une bibliothèque.

* **CATALOGUÉ, ÉE**, *p. p.* de cataloguer.

* **CATALOGUEMENT**, *s. m.* Action de cataloguer ; le résultat de cette action.

* **CATALOGUER**, *v. a.* Inscrire un livre, un article dans le catalogue. || Arranger, mettre par classes.

* **CATALOGUEUR**, *s. m.* Celui qui rédige un catalogue.

CATALPA, *s. m.* Arbre d'agrément, originaire de la Caroline, à fleurs d'un beau blanc ponctué de rouge et disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux.

* **CATALYSE** (κατάλυσις), *s. f.* En chim. Phénomène qui a lieu quand un corps met en jeu, par sa seule présence et sans y participer chimiquement, certaines affinités qui sans lui resteraient inactives.

CATAPLASME (κατάπλασμα), *s. m.* Topique de la consistance d'une bouillie épaisse, que l'on compose de pulpes, de poudres ou de farines cuites soit avec de l'eau pure, soit avec des décoctions de plantes, ou avec du lait. || Fig. Cela est un cataplasme, se dit en parlant de quelque chose qui adoucit, compense, répare.

CATAPULTE (b. lat. *catapulta*, de καταπέλτης, de κατά et πάλλειν), *s. f.* Machine de guerre dont les anciens se servaient pour lancer des pierres ou des traits.

CATARACTE (lat. *cataracta*, de καταράκτης), *s. f.* Dans l'antiquité, sorte de herse placée aux portes des villes. || *Au pl.* En style biblique, portes ou écluses qui sont supposées retenir les eaux célestes. Les cataractes du ciel. || Chute d'une grande rivière qui se précipite de haut. Les cataractes du Nil. || Fig. Lâcher les cataractes, laisser déborder sa colère, son indignation.

CATARACTE (b. lat. *cataracta*, de καταράκτης), *s. f.* Opacité du cristallin ou de sa membrane, qui empêche les rayons lumineux de parvenir jusqu'à la rétine, et qui cause ainsi la perte de la vue. || Abaisser, extraire, broyer la cataracte, en faire l'opération.

CATARACTÉ, ÉE, *adj.* Affecté de la cataracte.

* **CATARACTER (SE)**, *v. r.* Être affecté de cataracte, en parlant de l'œil.

CATARRHAL, ALE, *adj.* De la nature du catarrhe.

CATARRHE (lat. *catarrhus*, de κατάρροος), *s. m.* Flux morbide par une membrane muqueuse. Catarrhe pulmonaire. || Dans le langage ordinaire, gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE, *adj.* Sujet aux catarrhes. Vieillard catarrheux. || S'emploie quelquefois pour catarrhal.

CATASTROPHE (καταστροφή), *s. f.* Renversement, grand malheur, fin déplorable. || Par extens. Le dernier et principal événement d'une tragédie, d'un drame.

* **CATÉCHÈSE** (κατήχησις), *s. f.* Instruction orale sur les choses de l'Église, par demandes et par réponses.

* **CATÉCHISATION**, *s. f.* Action de catéchiser.

CATÉCHISÉ, ÉE, *p. p.* de catéchiser.

CATÉCHISER (lat. *catechisare*, voy. *catéchèse*), *v. a.* Initier à la foi chrétienne. Catéchiser les infidèles. || Fig. Donner à quelqu'un toutes les raisons qu'on peut imaginer pour qu'il croie ou fasse quelque chose. || Styler quelqu'un, lui dire d'avance ce qu'il faut qu'il fasse ou qu'il dise. || Famil. Chapitrer, gronder.

CATÉCHISME (lat. *catechismus*, voy. *catéchèse*), *s. m.* Explication, par demandes et par réponses, de la croyance et des usages de la religion chrétienne. || Le livre qui contient cette explication. || Par extens. Exposition abrégée de quelque science. || Leçon pour mettre au fait, pour endoctriner. On lui a fait le catéchisme. || Remontrances. Ennuyé de vos longues morales, de vos éternels catéchismes, J. J. ROUSS.

CATÉCHISTE (lat. *catechista*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui enseigne le catéchisme.

* **CATÉCHUMÉNAT**, *s. m.* État de catéchumène.

CATÉCHUMÈNE (ka-té-ku-mè-n'. Lat. *catechumenus*, de κατηχούμενος), *s. m.* et *f.* Personne qu'on instruit pour la disposer au baptême.

* **CATÉGORÈME** (κατηγόρημα), *s. m.* Dans la philosophie aristotélicienne, qualité qui fait ranger un objet dans telle ou telle catégorie.

CATÉGORIE (lat. *categoria*), *s. f.* En logique, un des chefs généraux sous lesquels nous rangeons toutes nos idées. La catégorie de la substance. || Dans le langage général, toute classe où l'on range les objets de la même nature. || Par extens. Nature, espèce. Ces deux choses ne sont pas de même catégorie.

CATÉGORIQUE (κατηγορικός), *adj.* En logique, qui se rapporte aux catégories ; qui en a la précision, la certitude. || Dans le langage général, qui est selon la raison, à propos, ou clair et précis. Une réponse catégorique.

CATÉGORIQUEMENT, *adv.* D'une manière catégorique.

* **CATÉGORISÉ, ÉE**, *p. p.* de catégoriser.

* **CATÉGORISER**, *v. a.* Classer par catégories.

CATHARTIQUE (καθαρτικός), *adj.* Qui est purgatif, mais moins que les drastiques. || *S. m.* Un cathartique.

CATHÉDRALE (b. lat. *cathedralis*, du lat. *cathedra*), *adj. f.* Se dit de l'église épiscopale d'un diocèse. || *Subst.* La cathédrale. || Par extens. Nom donné aux grands et beaux monuments de l'architecture chrétienne.

CATHÉDRANT (b. lat. *cathedrare*), *s. m.* Celui qui présidait à une thèse de théologie ou de philosophie.

CATHÉRÉTIQUE (καθαιρετικός), *adj.* Médicaments cathérétiques, caustiques faibles ou employés en petite quantité. || *S. m.* Un cathérétique.

CATHÉTER (ka-té-tèr'. Καθετήρ), *s. m.* Sonde cannelée qui sert dans l'opération de la taille.

CATHOLICISME (*catholique*), *s. m.* Communion ou religion catholique. || En un sens plus restreint, les opinions catholiques d'un individu.

CATHOLICITÉ (*catholique*), *s. f.* Conformité à la doctrine catholique. La catholicité d'une opinion. || L'ensemble des peuples catholiques.

CATHOLICON (*catholique*, universel), *s. m.* Électuaire de séné et de rhubarbe qu'on croyait propre à toutes sortes de maladies.

CATHOLIQUE (lat. *catholicus*, de καθολικός), *adj.* Universel, servant à tout. Gnomon catholique. || Qui appartient à la religion romaine. Pays, foi catholique. || Sa Majesté Catholique, le roi d'Espagne. || Fig. et famil. Cela n'est pas catholique, cela n'est pas conforme à la morale, au devoir, à la règle. || *Subst.* Celui, celle qui professe la religion catholique. Un, une catholique.

CATHOLIQUEMENT, *adv.* Conformément à la foi catholique.

CATI, IE, *p. p.* de catir.

CATI (lat. *coactus*), *s. m.* Apprêt qui donne du corps et du lustre aux étoffes.

★ **CATILLAC** ou **CATILLARD** (*ll* mouillées), *s. m.* Poire d'hiver bonne à cuire.

CATIMINI (EN) (*catir* ou *chat?*), *loc. adv.* En cachette.

CATIN (lat. *catinus*), *s. m.* Bassin qui sert à recevoir un métal fondu.

CATIR (*cati*), *v. a.* Lustrer une étoffe. || Se catir, *v. r.* Être cati.

★ **CATISSAGE**, *s. m.* Opération par laquelle on donne le cati à une étoffe.

CATISSEUR, *s. m.* Ouvrier qui donne le cati aux étoffes.

CATOGAN ou **CADOGAN** (orig. inconnue), *s. m.* Nœud qui retroussait les cheveux et les attachait près de la tête. || Petit sac de soie où l'on enfermait ses cheveux.

CATON (lat. *Cato*, nom propre), *s. m.* Homme d'une vertu rigide ou qui en affecte les airs.

CATOPTRIQUE (κατοπτρικός), *adj.* Qui a rapport à la réflexion de la lumière. Télescope catoptrique. || *S. f.* Partie de la physique qui traite de la lumière réfléchie.

★ **CAUCASIEN, IENNE**, *adj.* Nom donné à la race humaine blanche, supposée issue du Caucase.

CAUCHEMAR (anc. fr. *caucher*, presser, du lat. *calcare*, et germ. *mar*, incube), *s. m.* Sentiment d'un poids incommode sur la région épigastrique pendant le sommeil; état qui finit par un réveil en sursaut après une anxiété extrême. || Par extens. Tout rêve effrayant. || Fig. Pensée affligeante ou effrayante qui nous poursuit sans cesse et dont nous ne pouvons nous débarrasser. || Homme qui pèse sur nous d'une façon très-importune.

CAUCHOIS, OISE, *adj.* Qui est du pays de Caux. Pigeon cauchois, gros pigeon de Caux, en Normandie. || Coiffe cauchoise, sorte de coiffure très-élevée.

★ **CAUDAL, ALE** (lat. *cauda*), *adj.* En zool. Qui appartient à la queue. Nageoire caudale.

CAUDATAIRE (lat. *cauda*), *s. m.* Celui qui porte la queue de la robe d'un cardinal. || *Adj.* Gentilhomme caudataire. || Homme qui se fait valet de quelqu'un.

★ **CAUDÉ, ÉE** (lat. *cauda*), *adj.* En hist. nat. Qui a une queue. || En blas. Étoile, comète caudée.

CAUDEBEC (*Caudebec*, en Normandie), *s. m.* Espèce d'ancien chapeau de laine.

★ **CAUDIFÈRE** et **CAUDIGÈRE** (lat. *cauda* et *ferre* ou *gerere*), *adj.* En hist. nat. Qui porte une queue.

★ **CAUDIMANE** (lat. *cauda* et *manus*), *adj.* En zool. Qui emploie sa queue comme une main. Singe caudimane.

CAULICOLES (lat. *cauliculus*), *s. f. pl.* Tiges qui, sortant d'entre les feuilles d'acanthe, s'enroulent en volutes sous le tailloir du chapiteau corinthien.

CAURIS ou **CORIS** (kô-ri. Mot indien), *s. m.* Petite coquille blanche qui sert de monnaie courante au Bengale et dans tout le centre de l'Afrique.

CAUSAL, ALE (lat. *causalis*), *adj.* Qui appartient à la cause. || En gram. Particule causale, même sens que particule causative. || Il n'a point de pluriel masculin.

CAUSALITÉ (*causal*), *s. f.* Vertu par laquelle une cause produit un effet. || Principe de causalité, principe en vertu duquel on rattache un effet à sa cause.

★ **CAUSANT, ANTE**, *adj.* Qui parle volontiers. Je ne suis plus si causante qu'à Paris, SÉV. || Qui agit comme cause.

CAUSATIF, IVE (lat. *causativus*), *adj.* En gram. Qui annonce qu'on va donner la raison de ce qui a été dit. *Car* est une conjonction causative.

★ **CAUSATIVEMENT**, *adv.* En agissant comme cause.

CAUSE (lat. *causa*), *s. f.* Ce qui fait qu'une chose est ou s'opère. Point d'effet sans cause. || Cause première, cause des causes, Dieu. || Causes secondes, celles qui sont dérivées de la cause première, les créatures. || Causes finales, les causes pour lesquelles on suppose que chaque chose dans l'univers a été faite. || Cause finale, la fin en vue de laquelle on agit. || Ce qui produit ou occasionne, en parlant des personnes ou des choses. || Être cause que ou de, être la cause de. Il fut cause de la perte de tous les siens, BOSS. Mes affaires sont cause que je ne puis sortir. || Raison, sujet, motif. Vous connaissez la cause qui m'a fait agir. || En jur. Cause d'une obligation, avantage que se propose le contractant. || Parler avec connaissance de cause, agir en connaissance de cause, parler, agir avec pleine connaissance des faits. || Famil. Et pour cause, non sans motif, avec raison, se dit quand les motifs sont évidents ou qu'on veut les taire. Venez, singe; parlez le premier, et pour cause, LA FONT. || Procès qui se plaide. Gagner sa cause. || En tout état de cause, quel que soit l'état du procès. || En tout état de cause, quoi qu'il en soit. || Fig. Cela est hors de cause, il n'en est pas question, on ne le révoque pas en doute. || Fig. Avoir, donner gain de cause ou cause gagnée, obtenir, accorder l'avantage dans une discussion. || Plaider la cause de quelqu'un, le défendre, le soutenir. || Parti, intérêt. La cause du peuple. || Prendre fait et cause pour quelqu'un, prendre son parti. || Dans le même sens, prendre en main la cause de... || À CAUSE DE, *loc. prép.* Pour l'amour de, en considération de. || À CAUSE QUE, *loc. conj.* Parce que. Ils ne découvrent pas la lumière à cause qu'ils détournent les yeux, BOSS.

CAUSÉ, ÉE, *p. p.* de causer. Produit par une cause. Toutes choses étant causées ou causantes, PASC. || En jur. Qui a pour cause. Billet causé en marchandises.

CAUSER (*cause*), *v. a.* Être cause, occasionner. Cela causa leur malheur. Causer du retardement.

CAUSER (lat. *causari*), *v. n.* S'entretenir familièrement. Nous causerons de cette affaire. || Il est incorrect de dire : Il m'a causé de... il faut dire : Il a causé avec moi de... || Causer de choses et d'autres, s'entretenir sans propos déterminé. || Fig. Causer de la pluie et du beau temps, parler de riens. || Elliptiq. Causer littérature, etc. causer de littérature, etc. || Causer, tenir des propos, parler avec légèreté et indiscrétion, ou avec malignité. Voyez la médisance, et comme chacun cause! MOL.

CAUSERIE, *s. f.* Action de causer; propos indiscret.

★ **CAUSETTE**, *s. f.* Petite causerie.

CAUSEUR, EUSE, *adj.* Qui aime à causer. Il est d'humeur causeuse. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à causer, qui sait causer. || Celui, celle qui parle avec légèreté, indiscrétion. || Celui, celle qui dit par raillerie des choses auxquelles il ne faut pas trop se fier. Hé! mon Dieu! c'est une causeuse qui ne dit pas ce qu'elle pense, MOL.

CAUSEUSE (*causer*), *s. f.* Petit canapé où peuvent s'asseoir deux personnes pour causer.

CAUSTICITÉ (*caustique*), *s. f.* Impression que font les corps nommés caustiques. || Propriétés de certains corps qui, en se combinant avec la substance des parties vivantes, en détruisent la texture. || Fig. Qualité caustique dans la parole, dans un écrit.

CAUSTIQUE (lat. *causticus*, de καυστικός), *adj.* En méd. Qui brûle, qui corrode. Remède caustique. || *S. m.* Un caustique. || Fig. Qui fait sur l'âme une impression comparée à celle d'un caustique sur le corps. Langage caustique || Par extens. en parlant des personnes, qui emporte la pièce. || *S. m.* Substance qui procure plus d'adhérence à une autre substance, dans la peinture en badigeon.

CAUSTIQUE, *s. f.* Courbe sur laquelle concourent les rayons lumineux successivement réfléchis ou rompus par une surface, et qui y produisent une grande chaleur.

★ **CAUSTIQUEMENT**, *adv.* D'une façon caustique.

CAUTÈLE (lat. *cautela*), *s. f.* Précaution mêlée de défiance et de ruse. || Dans le droit canon, absolution à cautèle, absolution de précaution.

CAUTELEUSEMENT, *adv.* D'une manière cauteleuse.

CAUTELEUX, EUSE (*cautèle*), *adj.* Qui a de la cautèle. Un homme cauteleux. Une cauteleuse réponse.

CAUTÈRE (καυτήριον), *s. m.* Agent chimique ou corps brûlant dont on se sert pour désorganiser une portion des tissus organiques, et la convertir en eschare. || Cautère actuel, instrument de métal qu'on fait chauffer pour cautériser. Cautère potentiel, toute substance qui a chimiquement la faculté de brûler. || Petit ulcère artificiel, résultant de l'application d'un cautère. || Fig. C'est un cautère sur une jambe de bois, c'est un remède inutile.

CAUTÉRÉTIQUE, *adj.* Mot admis par l'Académie, mais qui est une corruption barbare de cathérétique.

CAUTÉRISATION, *s. f.* Action de cautériser; effet d'un caustique.

CAUTÉRISÉ, ÉE, *p. p.* de cautériser.

CAUTÉRISER, *v. a.* Appliquer un cautère; brûler au moyen d'un cautère. Cautériser une plaie.

CAUTION (lat. *cautio*), *s. f.* Engagement que l'on prend pour un autre, et par extension la personne même qui prend cet engagement. Donner caution. Être caution de quelqu'un. || En matière civile, engagement de satisfaire à une obligation, au défaut du contractant. || En matière correctionnelle, garantie donnée qu'un prévenu se représentera quand il en sera requis. || Caution bourgeoise, caution solvable. || Sujet à caution, qui doit donner caution, et par conséquent suspect. || Fig. Témoin, témoignage de la réalité d'une chose. Je vous suis caution qu'il est très-honnête homme, MOL.

* **CAUTIONNAIRE**, *adj.* Qui a rapport à la caution; qui se porte caution; qui est donné en caution.

CAUTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de cautionner.

CAUTIONNEMENT, *s. m.* Action de cautionner. Signer un cautionnement. || Le gage ou la somme déposée en garantie d'un engagement, d'une gestion, etc. || Somme déposée à l'effet de faire face aux amendes qui pourraient être prononcées. Le cautionnement d'un journal.

CAUTIONNER, *v. a.* Se rendre caution pour quelqu'un. || En général, répondre de. J'en réponds sur sa mine, et je le cautionne, MOL.

CAVAGNOLE (ital. *cavagno*, compartiment), *s. m.* Jeu de hasard, à tableaux et à boules.

CAVALCADE (prov. *cavalcada*), *s. f.* Marche de gens à cheval; la troupe même des gens à cheval. || Marche pompeuse de gens à cheval. Aller en cavalcade.

* **CAVALCADER**, *v. n.* Faire, en compagnie, une promenade à cheval.

CAVALCADOUR, *adj. m.* Écuyer cavalcadour, écuyer qui a la surveillance des chevaux et équipages d'un prince.

CAVALE (lat. *caballus*), *s. f.* La femelle du cheval.

CAVALERIE (ital. *cavalleria*), *s. f.* Troupe de gens de guerre qui sert à cheval. || La grosse cavalerie, cavalerie armée pesamment, montée sur de forts chevaux. || La cavalerie légère, cavalerie montée sur des chevaux légers et destinée à faire le service d'éclaireurs, etc. || L'art de former les hommes pour la cavalerie et de les conduire à la guerre. Cet officier entend bien la cavalerie.

CAVALIER, IÈRE (le même que *chevalier*), *s. m.* et *f.* Homme, femme à cheval. Être bon cavalier. || Soldat qui sert à cheval. || Homme d'épée. Me trouves-tu bien fait en cavalier? CORN. || Homme, par opposition à dame ou demoiselle. Il n'y avait pas assez de cavaliers à ce bal. || Aux échecs, pièce qui marche obliquement du blanc au noir, et du noir au blanc, en sautant une case. || T. de fortification. Amas de terre, dont le sommet compose une plate-forme, sur laquelle on dresse des batteries de canon. || T. d'imprim. Papier d'un format entre le carré et le grand raisin. || Adj. Papier cavalier.

CAVALIER, IÈRE, *adj.* Qui est d'un cavalier, c'est-à-dire, en parlant de l'air et du langage, aisé, dégagé, et aussi brusque, inconvenant. Réponse cavalière. Propos cavaliers. || À LA CAVALIÈRE, *loc. adv.* En cavalier.

CAVALIÈREMENT, *adv.* En cavalier, en homme du monde. Il danse cavalièrement. || Vieilli en ce sens. || D'un ton leste, avec brusquerie, inconvenance, sans égards.

CAVATINE (ital. *cavatina*), *s. f.* Sorte d'air, d'ordinaire assez court, que l'on ne répète pas.

CAVE (lat. *cavus*), *s. f.* Toute espèce de réduit souterrain. || En particulier, construction sous terre destinée à loger le vin et autres provisions. || Fig. Aller du grenier à la cave, de la cave au grenier, tenir des propos incohérents, sans suite, et aussi ne pas écrire droit. || Rat de cave, bougie mince et enroulée dont on se sert pour descendre à la cave. || Fig. et par injure, rat de cave, commis des contributions indirectes. || Par extens. Les vins mêmes qu'on a en cave. Il a une excellente cave. || Caisse à compartiments, garnie de flacons de liqueurs.

CAVE (voy. *caver*), *s. f.* L'argent qu'on met devant soi au brelan, à la bouillotte et autres jeux de cartes.

CAVE (lat. *cavus*), *adj.* Creux. Des joues caves. || En anat. Veine cave, nom des deux troncs veineux qui aboutissent à l'oreillette droite du cœur. || Année cave, année lunaire de 353 jours, et aussi année incomplète, que l'on fait entrer dans un calcul chronologique comme année accomplie. || Mois cave, mois lunaire de vingt-neuf jours.

CAVÉ, ÉE, *p. p.* de caver. Rendu cave. Malgré ses yeux cavés, LA FONT.

CAVÉ, ÉE, *p. p.* de caver. Qui a mis une certaine somme à certains jeux.

CAVEAU (dimin. de *cave*), *s. m.* Petite cave pratiquée dans une cave ordinaire. || Espèce de cabaret, de café où se réunissent des gens de lettres, des chansonniers. || Cette société même, ses actes, ses repas, ses chansons. || Construction souterraine pratiquée dans les églises ou dans les cimetières pour la sépulture. Caveau de famille.

CAVECÉ, ÉE (voy. *caveçon*), *adj.* Cheval rouan cavecé de noir, cheval qui a la tête noire.

CAVEÇON (ital. *cavezzone*, du b. lat. *capitium*, de *caput*), *s. m.* Demi-cercle de fer qu'on met au nez des chevaux pour les dompter. || Fig. Donner un coup de caveçon à quelqu'un, lui faire éprouver une mortification. Avoir besoin de caveçon, avoir besoin d'être retenu.

CAVÉE (lat. *cavata*), *s. f.* Chemin creux.

CAVER (*cave*), *v. a.* Creuser, miner. || Absol. La rivière a cavé sous la pile du pont. || Se caver, *v. r.* Devenir cave, creux. Ses yeux se cavent.

CAVER (ital. *cavare*, tirer de sa poche), *v. n.* À différents jeux, faire un fonds d'une certaine somme pour avoir devant soi de quoi jouer. || Caver au plus fort, mettre autant d'argent que celui qui en met le plus. || Fig. Caver au plus fort, porter tout à l'extrême. Caver au plus bas, mettre les choses au pis. || *V. a.* Ils ne cavaient d'abord que trois ou quatre pistoles, HAMILTON. || Se caver, *v. r.* Même sens. Je me cave de cent francs.

* **CAVERNAIRE**, *adj.* En hist. nat. Qui vit dans les cavernes.

CAVERNE (lat. *caverna*), *s. f.* Lieu creux dans des rochers, dans des montagnes, sous terre. || Fig. Rendez-vous de malfaiteurs. Cette maison est une caverne de brigands. || Excavation ulcéreuse au poumon ou ailleurs.

CAVERNEUX, EUSE, *adj.* Plein de cavernes. || Qui est creusé d'un ou de plusieurs trous. Des arbres caverneux. || Fig. Voix caverneuse, voix sourde et rude. || En méd. Râle caverneux, râle qui se produit quand il se trouve un liquide dans la cavité où l'air pénètre. || En méd. Qui a des cavités ou cellules.

CAVET (*cave*), *s. m.* Moulure concave ou rentrante.

CAVIAR (turc *chouiar*), *s. m.* Œufs d'esturgeon salés.

CAVILLATION (ka-vil-la-sion. Lat. *cavillatio*), *s. f.* Mauvaise chicane, dérision, moquerie.

* **CAVIROSTRE** (lat. *cavus* et *rostrum*), *adj.* Qui a le bec creux.

CAVITÉ (*cave*), *s. f.* Vide dans un corps solide.

* **CAZETTE** (voy. *casette*), *s. f.* Enveloppe ou pâte grossière pour séparer et supporter les poteries dans la cuisson.

CE, CET (lat. *ecce hoc*, *ecce iste*), *adj. démonstr. m.* **CETTE**, *f.* **CES**, *plur. des deux genres.* || *Ce* ne se met que devant les noms masculins qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée : Ce roi, ce héros; *cet*, devant les noms masculins qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : Cet homme, cet ami. || *Ce, cet, cette, ces*, suivis d'un substantif quel qu'il soit, permettent de le déterminer de nouveau par les adverbes de lieu *ci* et *là* : Ce livre-ci, ce livre-là. || *Ce, cette, ces* s'appliquent à ce qui va suivre. Quand la vertu n'aurait que cet avantage de nous mettre à l'abri de toutes les tempêtes des passions, MASS. || Avec un adjectif possessif. Ce mien cousin que vous avez vu chez moi.

CE, *pron. démonstr. sing. masc* Il explique, d'une façon indéterminée, l'idée que celui qui parle a dans l'esprit. C'est beau. || *Ce* placé devant le verbe *être* ou les verbes *devoir*, *pouvoir*, et précédant un pronom, un substantif, un verbe, appelle particulièrement l'attention sur ces mots. C'est vous que je demande. C'est se moquer que d'agir ainsi. C'est Dieu qui parle. Ce doit être mes amis qui arrivent. Ce ne peut être encore les gens que nous attendons. || *Ce* avec le verbe *être* et le pronom *le*, *la*. Est-ce là votre voiture? Oui, ce l'est. || Avec les pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, le verbe *être* se rapporte toujours à *ce*. C'est moi qui le dis. C'est nous qui le disons. || Si le nom ou pronom qui suit le verbe *être* est au pluriel, ce verbe s'accorde non avec *ce*, mais avec le nom. Ce sont eux qui le veulent; ce sont des amis. Cette règle n'est pas toujours observée dans les anciens auteurs. Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit, RAC. Ce n'est pas seulement les hommes à combattre, c'est des montagnes inaccessibles, BOSS. || Si *ce* et *être* sont suivis de deux ou plusieurs noms, le verbe *être* s'accorde avec *ce*, c'est-à-dire se met au singulier. C'est le nombre du peuple et l'abondance des aliments qui font la force et la vraie richesse d'un royaume, FÉN. || Si, de ces noms, un était au pluriel, on n'en mettrait pas moins le verbe *être* au singulier, à moins que le nom au pluriel ne fût le premier. C'est la gloire et les plaisirs qu'il a en vue. Ce sont les plaisirs et la gloire qu'il a en vue. || Le verbe *être* se met toujours au singulier quand une préposition intervient, *ce* restant alors l'unique sujet du verbe. C'est pour eux que je travaille. || On se sert du singulier avec les nombres exprimant les heures. C'est onze heures qui sonnent. || *Ce* dans une phrase interrogative. Est-ce toi, chère Élise? RAC. || *Ce* dans une phrase interrogative avec *qui* ou *que*. On frappe; qui est-ce? || *Qu'est-ce-là? qu'est-ce-ci?* Qu'y a-t-il là? qu'y a-t-il ici? || *Ce* redoublé. Qu'est-ce que c'est? || *Ce que c'est que*, dans un membre de phrase non plus interrogatif, mais subordonné. Je sais ce que c'est que cet air. || *Ce* s'emploie dans le même sens en retranchant *que*. Voyez ce que c'est d'avoir étudié, LA FONT. || *C'est... que*, avec un verbe à un mode quelconque, sauf l'infinitif. C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher, RAC. || *C'est... que*, suivi d'un infinitif. C'est se taxer hautement d'un défaut que se scandaliser qu'on le reprenne, MOL. || *C'est.... que de*, suivi d'un infinitif. Ce n'est pas une petite peine que de garder chez soi une grande somme d'argent, MOL. || *C'est... de*, suivi d'un infinitif, sans *que*. C'était lui faire injure de l'implorer, PASC. || *Ce n'est pas que*, avec le subjonctif, locution par laquelle on se défend de... on écarte l'opinion que... Ce n'est pas que je veuille médire. || *C'est que, c'est de*, donnant l'explication de ce qui est, de ce qui se fait. Pourquoi ne venez-vous pas avec nous? C'est que je suis malade. || *C'est à... de*, il appartient à. C'est à vous de parler. || Avec *à*, en place de la préposition *de*. C'est à vous à parler. || *Ce* explétif. Ce que je crains, c'est d'être surpris. || Le *ce* explétif peut être supprimé. Ce que je crains est d'être surpris. || La répétition de *ce* est indispensable dans le cas où le verbe *être* est suivi d'un substantif au pluriel ou d'un pronom personnel. Ce qui m'attache à la vie, ce sont mes enfants. || *Ce que*, désignant une personne qu'on ne nomme pas. Ce qu'on appelle un fâcheux est celui qui.... LA BRUY. || *Tout ce qui, tout ce que*, toutes les choses qui ou que. Tout ce que ce palais renferme de mystères, RAC. || *Ce qui est de*, suivi d'un adjectif. Voilà ce qui est de bon, MOL. || *Ce dit-il*, tournure archaïque et poétique. Ce dis-tu. Ce m'a-t-il dit, MOL. || *Quand ce vient.... quand ce vint.... quand ce viendra....* quand le moment est, fut, sera. Quand ce vint à payer... LA FONT. || *Ce semble*, il paraît, on peut le croire. || *Ce vous est, ce lui est*, c'est pour vous, pour lui. || *Ce m'est avis*, je suis d'avis. || *Ce leur est avis*, ils sont d'avis. || En style de pratique et de chancellerie, *ce* s'emploie absolument pour résumer ce qui a été dit. Et ce conformément à.... Et en vertu de ce que dessus. || *Ce* s'emploie aussi de cette façon dans le langage ordinaire. Pour ce faire, il prit.... || À CE QUE, *loc. conj.* usitée en style de pratique et de chancellerie, et signifiant *afin que*. || *Sur ce*, locution par laquelle les souverains terminent leurs lettres. Sur ce, je prie Dieu que.... || *Ce*, pour *il*. C'est plutôt fait de céder à la nature que de.... LA BRUY. || *C'est pour, c'est à*, avec un infinitif, cela mérite que. C'est à mourir de rire. || C'EST POURQUOI, *loc. conj.* Telle est la raison, la cause. || *Que c'est*, au lieu de *ce que c'est*, locution archaïque. Je sais que c'est, vous êtes offensé, MALH.

CÉANS (sé-an. *Çà* et anc. fr. *ans*, du lat. *intus*), *adv.* Ici dedans, surtout en parlant de la maison où l'on se trouve. Qu'est-ce qu'on fait céans? MOL.

CECI (*ce* et *ci*), *pron. dém. sing. masc.* Indique, par opposition à *cela*, la chose la plus proche de celui qui parle. Ceci est à moi, cela est à vous. || Famil. et d'une façon indéterminée. C'était ceci, c'était cela, LA FONT. || Indique, sans opposition à *cela*, un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. Quant à ceci, c'est autre chose. || *Ceci* s'emploie quand on veut annoncer des paroles qui vont être prononcées. Dites à votre ami de ma part ceci. *Cela* s'emploie quand on se réfère à des paroles qui viennent d'être prononcées.

CÉCITÉ (lat. *cœcitas*), *s. f.* État d'une personne aveugle. Il fut frappé de cécité.

CÉDANT, ANTE, *adj.* Qui cède son droit; spécialement, qui cède une créance. || *Subst.* Le cédant et le cessionnaire.

* **CÉDAT**, *s. m.* Acier naturel, de forge, de fusion.

CÉDÉ, ÉE, *p. p.* de céder.

CÉDER (lat. *cedere*), *v. a.* Laisser une chose à quelqu'un. Il céda la victoire à l'ennemi. || T. de comm. et de jurispr. Transporter la propriété d'une chose à une autre personne. Céder un bail, un fonds, etc. || *V. n.* Plier, fléchir sous le poids, sous la pression. La porte céda sous nos efforts. Cette voûte cédera. || Fig. En parlant des personnes, ne pas s'opposer, ne pas résister, se laisser aller à. Ne cède pas à l'adversité. || Absol. Il finit par céder. || Dans le même sens, en parlant des choses. Tout cède à un travail opiniâtre. || Se reconnaître au-dessous de quelqu'un, et aussi être au-dessous de quelqu'un. Les Gaulois ne leur cédaient pas en courage, BOSS. Le roi ne cédait à personne ni pour la taille ni pour la mine, HAMILTON. || On dit aussi le céder, dans le même sens. Il ne le cède à personne en vertu. || Être diminué, en parlant d'un mal physique, cesser. Le mal cède.

CÉDILLE (*ll* mouillées. Ital. *zediglia*, dim. de *zeta*, lettre grecque), *s. f.* Signe qu'on met sous le *c* suivi d'*a*, *o*, *u*, afin qu'il soit prononcé comme *s*.

CÉDRAT (ital. *cedrato*), *s. m.* Fruit du cédratier ou citronnier médique. || Cédrat ou cédratier, arbre de la famille des aurantiacées, originaire de Perse et de Médie.

* **CÉDRATIER**, *s. m.* Voy. CÉDRAT.

CÈDRE (lat. *cedrus*, κέδρος), *s. m.* Nom d'un genre d'arbres conifères, dont le plus connu est le cèdre du Liban.

CÈDRE (ital. *cedro*), *s. m.* Cédrat. Aigre de cèdre, liqueur qui se fait avec du jus de cédrat.

CÉDRIE (κεδρία), *s. f.* Résine qui découle du cèdre.

CÉDULE (lat. *schedula*), *s. f.* Autrefois, petit morceau de papier où l'on écrivait quelque chose pour servir de mémoire. || Promesse de payer sous seing privé. Prêter sur simple cédule. || Fig. Plaider contre sa cédule, contester contre l'évidence. || Cédule de citation, acte par lequel un juge de paix, en cas d'urgence, abrége les délais.

CEINDRE (lat. *cingere*), *v. a.* Entourer, border. Ceindre une ville de murs. || Particulièrement, ceindre se dit des choses qui serrent le corps ou la tête. Une corde lui ceint les reins. Des lauriers ceignent son front. || Il se dit aussi de l'action de mettre autour du corps ou de la tête de quelqu'un une chose qui serre. Il le ceignit d'une écharpe. || Ceindre l'épée à un chevalier, lui mettre une épée au côté. || Absol. Se ceindre le corps, les reins, se serrer avec une écharpe, une corde, etc. || Fig. Ceignez vos reins, préparez-vous à de grands efforts. || Fig. Ceindre le diadème, la tiare, être élevé au trône, au pontificat. || Se ceindre, *v. r.* Se ceindre d'une écharpe.

CEINT, EINTE, *p. p.* de ceindre.

* **CEINTES** (*ceindre*), *s. f. plur.* Nom de certaines pièces de bois et de cordages qui lient ou environnent un vaisseau. || On dit aussi receintes.

CEINTRAGE, *s. m.* L'ensemble de cordages qui ceint et relie un bâtiment qui menace de s'ouvrir.

* **CEINTRE** (*cintre*), *s. m.* Sorte de ceinture placée autour d'une embarcation pour la préserver du frottement.

* **CEINTRÉ, ÉE**, *adj.* Navire ceintré, arrêté et croisé par le câble de son ancre, par-dessus lequel il a passé.

* **CEINTRER**, *v. a.* Passer par-dessous la carène d'un navire. || Serrer des câbles et des grelins.

CEINTURE (lat. *cinctura*), *s. f.* Ce dont on se ceint le milieu du corps. Une ceinture de robe. Porter une épée à la ceinture. || Bourse ou sacoche en cuir pour mettre de l'argent que l'on s'attache autour de la taille sous le vêtement. || En chir. Sorte de bandage. || Portion circulaire du tronc du corps occupée par une affection dartreuse. || La partie de certains vêtements qui entoure et serre la taille. Un pantalon large de ceinture. || Fig. Être toujours pendu à la ceinture de quelqu'un, être toujours après lui. || Le milieu du corps. Ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. || En général, ce qui entoure. Une ceinture de murailles. || Prov. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, il vaut mieux avoir une bonne renommée qu'un certificat de vertu ou que la richesse.

* **CEINTURÉ, ÉE**, *p. p.* de ceinturer.

* **CEINTURER**, *v. a.* Entourer d'une ceinture. || Se ceinturer, *v. r.* Se mettre une ceinture.

CEINTURIER, *s. m.* Faiseur ou marchand de ceintures, ceinturons ou baudriers. || *Adj.* Marchand ceinturier.

CEINTURON (de *ceinture*), *s. m.* Sorte de ceinture, ordinairement en cuir, pour suspendre des armes.

CELA (*ce* et *là*), *pron. dém. sing. masc.* Indique, par opposition *à ceci*, la chose la plus éloignée. Reprenez ceci et donnez-moi cela. || Indique, sans opposition à *ceci*, un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. Cela fait, je m'éloignai. || Point de cela ou pas de cela, je ne veux point ou pas de cela. || Il ne manque plus que cela, c'est le dernier coup, le dernier trait. || *Cela*, sorte d'affirmation qui se met à la fin d'un membre de phrase. Voilà parler, cela. || Haut, grand comme cela, et souvent dans la conversation, comme ça, se dit pour indiquer une certaine hauteur ou grandeur, que l'on est supposé marquer par un geste de la main. || *Cela*, avec un geste de mépris qui explique la pensée. Pour moi je m'en soucie autant que de cela, Mol. || N'est-ce que cela ? indique le peu d'importance qu'on attache à quelque chose. || C'est cela, c'est bien cela, se dit à une personne qui cherche à imiter quelque chose, ou qui montre qu'elle a bien compris ce qu'on lui a dit. || Comment allez-vous ? — Comme cela, et dans la conversation, comme ça, pas trop bien. || Il est comme cela, c'est sa manière d'être, son caractère. || C'est comme cela, la chose est ainsi, il faut en prendre son parti. || *Cela.... que*, locution où *cela* annonce ce qui va être dit. Cela est faux, que... Pasc. || *Cela* avec le pronom *il* qui le représente. Cela viendra peut-être; mais il n'est pas venu, Sév. || En parlant des personnes. J'ai vu cela tout jeune. || Avec cela, avec tout cela, néanmoins. || Pour cela, en vérité, effectivement.

CÉLADON (berger du roman de l'*Astrée*), *s. m.* Famil. et ordinairement avec ironie, amant délicat et langoureux. Faire le céladon. || *Adj.* Des maris céladons.

CÉLADON, *s. m.* Vert pâle tirant sur la couleur du saule ou de la feuille de pêcher. || *Adj.* Vert céladon.

* **CÉLÉBRABLE**, *adj.* Qui peut être célébré.

CÉLÉBRANT, *s. m.* Celui qui dit, qui célèbre la messe, ou qui officie. || *Adj.* Le prêtre célébrant.

CÉLÉBRATION (lat. *celebratio*), *s. f.* Action de célébrer, en parlant de la messe, d'une fête, d'un mariage, etc.

CÉLÈBRE (lat. *celeber*), *adj.* Dont le renom s'étend au loin. Auteur, fait célèbre.

CÉLÉBRÉ, ÉE, *p. p.* de célébrer.

CÉLÉBRER (lat. *celebrare*), *v. a.* Solenniser. Célébrer un mariage. || Dans un sens analogue, célébrer l'arrivée de quelqu'un. || Célébrer la messe ou absol. célébrer, dire la messe. || Publier avec éclat, vanter, louer hautement. Tout y célébrait leurs ancêtres, Boss. || Se célébrer, *v. r.* Être célébré, solennisé, vanté.

CÉLÉBRITÉ (lat. *celebritas*), *s. f.* Solennité, pompe. Cette cérémonie se fit avec une grande célébrité, La Bruy. || Renom qui s'étend au loin. La célébrité d'un nom, d'une personne, d'un ouvrage, d'un événement. || Personne célèbre. Les célébrités de notre temps.

CELÉ, ÉE, *p. p.* de celer.

CELER (lat. *celare*), *v. a.* Dérober aux yeux, à la connaissance. Il cèle son mal. || Se faire celer, refuser sa porte. C'est une fort mauvaise politique de se faire celer aux créanciers, Mol. || Se celer, *v. r.* Être celé.

CÉLERI (lat. *selinum*, de σέλινον), *s. m.* Variété de l'*apium graveolens*, qui se mange en salade.

* **CÉLÉRIFÈRE** (lat. *celer* et *ferre*), *s. m.* Voiture publique dont le service est accéléré.

* **CÉLÉRIGRADE** (lat. *celer* et *gradus*), *adj.* En zool. Qui marche ou court avec rapidité.

* **CÉLÉRIPÈDE** (lat. *celer* et *pes*), *adj.* En zool. Qui marche rapidement.

CÉLÉRITÉ (lat. *celeritas*), *s. f.* Activité rapide.

CÉLESTE (lat. *cœlestis*), *adj.* Du ciel. Les espaces célestes. || Poétiq. Les célestes flambeaux, les astres. || La voûte céleste, le ciel. || Bleu céleste, bleu qui est de la couleur du ciel quand le temps est serein. || En considérant le ciel comme séjour des bienheureux. Les esprits, les puissances célestes. La céleste patrie, le paradis. Le Père céleste, Dieu. || Dans les idées païennes, en considérant le ciel comme le séjour des dieux. Les célestes lambris, le palais des dieux. || Divin, qui vient de Dieu, ou, dans les idées païennes, des dieux. Don céleste. || Fig. Plus qu'humain. Beauté, âme céleste. || Voix céleste, registre de l'orgue qui produit des sons doux et voilés. || Le Céleste Empire, nom que les Chinois donnent à leur empire.

CÉLESTIN, *s. m.* Religieux d'un ordre institué par Célestin V.

CÉLIAQUE, *adj.* Voy. cœliaque.

CÉLIBAT (lat. *cœlibatus*), *s. m.* État d'une personne non mariée.

CÉLIBATAIRE, *s. m.* Celui qui vit dans le célibat. || Il se dit aussi en parlant des femmes. || *Adj.* Une vie célibataire.

CELLE, *pron. dém. fém.* Voy. celui.

CELLÉRIER, IÈRE (sè-lé-rié. B. lat. *cellariarius*, de *cellarium*), *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse qui a soin des provisions et de la nourriture du couvent. || *Adj.* Le frère cellérier, la sœur cellérière. || Celui ou celle qui est chargée du même soin ailleurs que dans un couvent.

CELLIER (sè-lié. Lat. *cellarium*, de *cella*), *s. m.* Lieu, au rez-de-chaussée d'une maison, pour serrer le vin et autres provisions.

CELLULAIRE (*cellule*), *adj.* Pourvu de petites loges ou cellules. || En anat. Tissu cellulaire ou lamineux. || En bot. Tissu cellulaire, tissu formé de cellules. || Système cellulaire, système d'après lequel les prisonniers sont renfermés dans des cellules séparées. Voiture cellulaire, voiture à compartiments pour transporter des condamnés.

CELLULE (sé-lu-l'. Lat. *cellula*, dim. de *cella*), *s. f.* Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse. || Retraite, petit appartement où l'on se confine pour ainsi dire. || Petite chambre dans les prisons modernes, où l'on renferme les condamnés pour les isoler les uns des autres. || Alvéole où l'abeille dépose son miel. || En bot. Nom des cavités où sont logées et comme enchâssées certaines semences. || En anat. Nom des interstices ou petits vides que présentent les mailles du tissu spongieux des os longs, l'intérieur des sinus et du corps caverneux.

CELLULEUX, EUSE, *adj.* Divisé en cellules.

* **CELLULIFORME**, *adj.* Qui a la forme de cellule.

* **CELLULOSE** (*cellule*), *s. f.* Principe des corps organisés, caractérisé par sa solubilité dans l'acide sulfurique concentré, et son insolubilité dans la potasse caustique.

* **CELTE** (lat. *Celta*, Κέλτης), *s. m.* Nom de la langue que parlaient les Celtes, anciens peuples qui occupaient la Gaule, le nord de l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande.

CELTIQUE, *adj.* Qui appartient aux Celtes. Monuments celtiques. || *Subst.* Le celtique, la langue celtique.

* **CELTOMANIE** (*Celte* et *manie*), *s. f.* Travers d'une érudition systématique qui a voulu voir dans la langue celtique l'origine de toutes les langues.

CELUI (lat. *ecce-illius*), *pron. dém. masc. sing.* **CELLE** (*ecce-illa*), *f. sing.* **CEUX**, *m. plur.* **CELLES**, *f. plur.* Suivi de la préposition *de*. Celui de nous qui, etc. Celles de ma naissance ont horreur des bassesses, Corn. || Suivi de *qui, que, dont*. Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants, Volt. || Il n'y a celui, celle

qui, il n'est personne qui. || *Celui, celle, ceux, celles* ne pouvant être employés qu'avec la préposition *de* ou les pronoms relatifs *qui, que, dont*, il en résulte qu'ils ne peuvent être suivis d'un adjectif ou d'un participe. Les construire ainsi est une faute très-commune et ancienne, par exemple Racine a dit : Je joins à ma lettre celle écrite par le prince; il faut employer le relatif *qui* : celle qui est écrite.

CELUI-CI, CELUI-LÀ, *pron. dém. m. s.* **CELLE-CI, CELLE-LÀ**, *f. s.* **CEUX-CI, CEUX-LÀ**, *m. pl.* **CELLES-CI, CELLES-LÀ**, *f. pl.* Avec *ci*, ils se rapportent au nom ou à l'objet le plus rapproché; avec *là*, au nom ou à l'objet le plus éloigné. Turenne et Condé commandèrent des armées l'un contre l'autre; celui-ci était plus impétueux, celui-là plus réfléchi. || *Celui-ci* s'emploie aussi pour annoncer ce qui va être dit, et *celui-là* pour rappeler ce qui a été dit. || *Celui-ci, celui-là*, pris dans un sens distributif et comme l'un et l'autre. Je la [la Fortune] vois tous les jours entrer chez celui-ci, Chez celui-là... LA FONT. || *Celui-là, celle-là*, pris absolument et signifiant cette chose, cette action, ce fait, cette assertion, qu'on ne veut pas nommer, mais que la tournure de la phrase fait assez comprendre. Je ne m'attendais pas à celui-là, à celle-là, c'est-à-dire à cette nouvelle, à cette sottise, etc. || *Celle-ci*, sous-entendu *lettre*. Celle-ci est pour vous assurer...

CÉMENT (lat. *cæmentum*), *s. m.* Matière dont on entoure un corps métallique pour le cémenter. || En anat. Substance qui recouvre la racine des dents.

CÉMENTATION, *s. f.* Opération qui consiste à mettre la pièce à cémenter dans une boîte en tôle en l'entourant soit de poussier de charbon, soit de cuir carbonisé ou de corne, et à l'exposer à une forte chaleur qui a pour but d'amener la combinaison du métal avec le charbon.

CÉMENTATOIRE, *adj.* Relatif à la cémentation.

CÉMENTÉ, ÉE, *p. p.* de cémenter.

CÉMENTER, *v. a.* Soumettre à la cémentation.

⋆ **CÉMENTEUX, EUSE**, *adj.* Qui a les caractères du cément.

CÉNACLE (lat. *cœnaculum*), *s. m.* Dans les Écritures, salle à manger, et plus particulièrement la salle où Jésus-Christ fit la cène. || Par extens. Réunion d'hommes de lettres, d'artistes, etc. qui se voient souvent et sont accusés de s'admirer mutuellement.

⋆ **CENCHRITE** (san-kri-t'. Κεγχρίτης), *s. m.* En minéralog. Diamant gros comme un pois.

⋆ **CENDAL** (san-dal. Lat. *sindon*, σινδών), *s. m.* Sorte d'étoffe de soie, dont on se servait dans le moyen âge.

⋆ **C'EN DESSUS DESSOUS**, *loc. adv.* Forme ancienne de ce qu'on écrit aujourd'hui *sens dessus dessous*.

CENDRE (lat. *cinis*), *s. f.* Poudre qui reste après la combustion du bois et autres matières. || Mettre en cendre ou en cendres, réduire en cendre, brûler. || La cendre qui couvre le feu, au propre et au figuré. Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre, CORN. || La cendre en tant que signe de deuil, de mortification, au propre et au figuré. À ces vains ornements je préfère la cendre, RAC. || Fig. Faire pénitence avec le sac et la cendre ou dans le sac et la cendre, éprouver une vive affliction de ses péchés. || *Au pl.* Les cendres, cendre des linges de l'autel ou des rameaux bénits dont le prêtre fait une croix au front des fidèles, le premier jour de carême. Recevoir, prendre les cendres. || Reste, débris d'une chose qui a été consumée par le feu ou par ce qui est comparé au feu. Une autre Rome sort des cendres de la première, Boss. || Restes des morts (locution provenant de l'usage des anciens de brûler les cadavres), et fig. leur mémoire. Ah! ranimez les cendres de nos pères, MASS. J'ai donné comme toi des larmes à sa cendre, VOLT. || Il ne faut pas remuer ou troubler les cendres des morts, il ne faut pas dire du mal de ceux qui ne sont plus. || En chimie et dans les arts, certains résidus de la combustion. || Cendre de plomb, on dit plutôt cendrée.

CENDRÉ, ÉE, *adj.* De couleur de cendre. Cheveux cendrés. || T. de fonderie. Mêlé avec les cendres. || En astron. Lumière cendrée, lumière faible qui nous permet d'apercevoir les parties de la lune qui ne sont pas actuellement éclairées par le soleil. Elle est attribuée à la lumière réfléchie de notre globe sur la lune.

CENDRÉE (*cendre*), *s. f.* Écume de plomb. || Le menu plomb de chasse.

⋆ **CENDRER**, *v. a.* Donner une couleur de cendre. || Mêler de la cendre avec quelque chose.

CENDREUX, EUSE (lat. *cinerosus*), *adj.* Souillé de cendre. Un habit tout cendreux. || Fer cendreux, fer que le poli qu'on lui donne ne rend pas plus clair.

CENDRIER (lat. *cinerarium*), *s. m.* La partie du fourneau qui est au-dessous de la grille ou du foyer, et où tombent les cendres. || Vase dans lequel on met les cendres ou de la cendre.

⋆ **CENDRILLON** (*ll* mouillées. *Cendre*), *s. f.* Nom d'une jeune fille, dans un conte de fées, qui désigne une petite fille qui ne quitte pas le feu, une servante malpropre.

⋆ **CENDRURE**, *s. f.* Ensemble des petits trous dont la surface de l'acier est parsemée quelquefois.

CÈNE (lat. *cœna*), *s. f.* Le souper que Jésus-Christ fit avec les apôtres la veille de sa passion. || Tableau qui représente la Cène. || Cérémonie où des princes, le pape, des prélats, etc. servent les pauvres après leur avoir lavé les pieds, en mémoire de la Cène de Jésus-Christ. || La communion, et spécialement la communion sous les deux espèces, comme la font les protestants.

⋆ **CENELLE** (contraction de *coccinelle*), *s. f.* Fruit de l'aubépine. || Fruit du houx.

CÉNOBITE (lat. *cœnobita*), *s. m.* Moine qui vit en communauté, par opposition à l'anachorète, qui vit isolé. || Ne se dit guère que des moines des premiers temps de l'Église. || Fig. Vivre en cénobite, vivre retiré.

CÉNOBITIQUE, *adj.* De cénobite. Vie cénobitique.

CÉNOTAPHE (κενοτάφιον), *s. m.* Tombeau vide, dressé à un mort dont on n'a pas le corps.

CENS (sans'. Lat. *census*), *s. m.* Dénombrement des citoyens romains et évaluation de leur fortune qui se faisaient tous les cinq ans par les censeurs. || En jurispr. féodale, redevance que le possesseur d'une terre payait au seigneur. Donner à cens. || Quotité d'imposition, de revenu, de propriété ou de loyer, nécessaire pour être électeur ou éligible en certains pays. Cens électoral.

CENSE (b. lat. *censa*, du lat. *census*), *s. f.* Nom qu'on donnait aux métairies.

CENSÉ, ÉE (lat. *censere*), *adj.* Regardé comme, réputé. Que tyranniques rois censés grands politiques, BOIL. Il est toujours censé par le droit naturel, que... FÉN.

⋆ **CENSÉMENT**, *adv.* Mot du langage populaire qui signifie par supposition. Tu es censément le maître.

CENSEUR (lat. *censor*), *s. m.* Magistrat dans l'ancienne Rome, qui présidait au cens et veillait au maintien des mœurs. || Dans le langage général, celui qui censure la conduite, les actions d'autrui. || Celui qui censure les écrits, y relève les fautes. Le censeur et l'arbitre de mes discours. || Agent préposé à l'examen des livres, journaux, pièces de théâtre, dessins, etc. || Censeur des études, surveillant des études et de la discipline dans un lycée.

CENSIER (*cens*), *adj. m.* T. de jurispr. féodale. Seigneur censier ou *subst.* censier, celui à qui le cens était dû. || Censier, censière, celui, celle qui devait le cens. || Censier, livre où s'enregistraient les cens.

CENSIER, IÈRE (*cense*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tenait une cense à ferme.

CENSITAIRE, *s. m.* T. de jurispr. féodale. Celui qui devait cens et rente à un seigneur de fief. || *Adj.* Dans le langage constitutionnel, électeur censitaire, celui dont le droit est fondé sur un cens.

CENSIVE (b. lat. *censiva*, du lat. *census*), *s. f.* T. de jurispr. féodale. L'étendue des terres d'un fief qui devaient des cens. || Terre possédée sous la condition d'un cens. || Redevance en argent ou en denrées que certains biens devaient au seigneur dont ils relevaient.

⋆ **CENSIVEMENT**, *adv.* Avec charge de cens.

CENSORIAL, ALE, *adj.* Relatif à la fonction des censeurs à Rome. La magistrature censoriale. || Relatif à la censure exercée par des magistrats ou des agents du gouvernement. Lois censoriales. Offices censoriaux.

CENSUEL, ELLE (lat. *censualis*), *adj.* T. de jurispr. féodale. Qui a rapport au cens.

CENSURABLE, *adj.* Qui peut, qui doit être censuré.

CENSURE (lat. *censura*), *s. f.* Dans l'ancienne Rome, dignité et fonction de censeur. || En langage ecclésiasti-

que, improbation, condamnation de propositions, d'ouvrages où il s'agit de dogmes. || Censures ecclésiastiques, les menaces que fait l'Église des peines qui seront encourues si l'on contrevient à ce qu'elle ordonne; ou les peines mêmes. || Peine disciplinaire que prononcent contre un de leurs membres les corps de magistrature, l'ordre des avocats, les chambres des notaires, des avoués, et les assemblées délibérantes. || Critique à l'effet de corriger. Tels abus méritent censure, LA FONT. || Examen des écrits, journaux, pièces de théâtre, dessins, fait avant qu'ils paraissent, par des agents du gouvernement. || Le corps même des agents qui examinent.

CENSURÉ, ÉE, *p. p.* de censurer.

CENSURER, *v. a.* Relever, reprendre ce qui paraît digne de blâme. Censurer des actions. Il le peuple aime à censurer ceux qui lui font la loi, CORN. || En matière de dogme, condamner. Quand on eut censuré ses livres à Rome, PASC. || Dans certains corps, infliger la peine disciplinaire de la censure. || Se censurer, *v. r.* Faire la censure l'un de l'autre.

CENT (lat. *centum*), *adj. numéral* ou *nom de nombre*. Dix fois dix. Cent ans. Deux cents hommes. Deux cent vingt-cinq hommes. Nous partîmes cinq cents. || D'une manière indéterminée, un grand nombre. Faut-il vous le dire cent fois? || En un mot comme en cent, quoi qu'on dise, bref. || Je vous le donne en cent, essayez tant que vous voudrez. || T. de finance et de commerce. Cinq, dix, cent pour cent, etc. intérêt, gain, produit qui est de cinq francs, dix francs, cent francs, pour cent francs. Prêter à cinq pour cent (ne dites pas *du cent*). Rente cinq pour cent. Gagner cent pour cent. || Il y a cent pour cent à gagner dans cette affaire, on doublera sa mise de fonds, on fera un gain très-considérable. || *Subst.* Le trois pour cent, le quatre et demi pour cent, nom des rentes françaises inscrites sur le grand-livre. || Centième. Page cent. Numéro cent. || *S. m.* Le nombre cent. Le produit de cent multiplié par cent. || Centaine. Un cent, deux cents d'œufs. || Un cent pesant, un poids de cent livres. || Un cent de piquet, un cent de dominos, une partie en cent points. || Famil. Il a des mille et des cents, il est fort riche.

CENTAINE, *s. f.* Nombre de cent ou environ. Une centaine d'années. || À centaines, par centaines, en grand nombre. || La centaine, cent ans de vie.

CENTAINE, *s. f.* Le brin qui lie ensemble tous les fils d'un écheveau et que l'on prend pour dévider l'écheveau. || Fig. Perdre la centaine, ne plus savoir où l'on en est. || L'Académie remarque qu'on écrit aussi sentène.

CENTAURE (lat. *centaurus*, de κένταυρος), *s. m.* Être mythologique, moitié homme et moitié cheval. || Une des constellations de l'hémisphère austral.

CENTAURÉE (lat. *centaurea*), *s. f.* Genre de plantes dont quatre espèces amères et toniques sont employées en médecine : la grande centaurée, la jacée, le bluet et la chausse-trape. || La petite centaurée, d'une autre famille, très-commune dans les bois; elle est le meilleur fébrifuge indigène après la gentiane.

CENTENAIRE (lat. *centenarius*), *adj.* Qui a, qui contient cent ans. Nombre, prescription, possession centenaire. || Un vieillard centenaire ou *subst.* un centenaire.

CENTENIER (lat. *centenarius*), *s. m.* Centurion, officier romain qui avait cent hommes sous ses ordres. || Dans certaines villes de France, officier de la garde bourgeoise au XVIe siècle.

CENTÉSIMAL, ALE (lat. *centesimus*), *adj.* Par centièmes. Fraction centésimale. || Division centésimale, celle qui divise l'unité en cent parties.

* **CENTÉSIMO** (lat. *centesimo*, s.-ent. *loco*), *adv.* Pour le centième article. S'écrit ordinairement 100°.

* **CENTI**...Préfixe signifiant un centième.

CENTIARE, *s. m.* Le centième de l'are, un mètre carré.

CENTIÈME (lat. *centesimus*), *adj. num. ordinal* de cent. La centième année. Il est deux-centième sur la liste. || D'une façon indéterminée. C'est la centième fois qu'on vous avertit. || La centième partie, chaque partie d'un tout divisé en cent parties. || *S. m.* La centième partie. Prenez le centième de cette somme.

CENTIGRADE (lat. *centum* et *gradus*), *adj.* Divisé en cent degrés. Thermomètre centigrade. Degré centigrade.

* **CENTIGRAMME**, *s. m.* Centième partie du gramme.

* **CENTILITRE**, *s. m.* Centième partie du litre.

CENTIME (lat. *centesimus*), *s. m.* Le centième du franc. Cinq centimes font un sou. || Dans le langage financier, impositions évaluées en centimes répartis au marc le franc du montant des contributions directes, auxquelles elles s'ajoutent. Centimes additionnels.

CENTIMÈTRE, *s. m.* La centième partie du mètre.

CENTINODE (lat. *centinodia*), *s. f.* Nom vulgaire du *polygonum aviculaire*, dit aussi traînasse ou renouée.

* **CENTISTÈRE**, *s. m.* La centième partie du stère.

CENTON (lat. *cento*), *s. m.* Vers ou fragments de vers pris de quelque auteur. On leur apprend à coudre en vers des centons de Virgile, J. J. ROUSS. || Pièce de poésie composée de centons. Le centon d'Ausone. || Par extens. Un centon, ouvrage fait de morceaux empruntés.

CENTRAL, ALE (lat. *centralis*), *adj.* Qui est au centre, qui a rapport au centre. Points centraux. || Province centrale, quartier central, qui est au cœur du pays, de la ville. || Administration centrale, administration à laquelle tout aboutit. || Pouvoir central, par opposition à pouvoir local, pouvoir qui gouverne ou représente l'ensemble de la nation. || Force centrale, force dirigée vers un centre, ou émanant d'un centre, ou se rapportant à un centre.

* **CENTRALISATEUR, TRICE**, *adj.* Qui centralise.

CENTRALISATION, *s. f.* Réunion dans un même centre. || Réunion, au centre du gouvernement, de toutes les affaires. Centralisation politique, administrative.

CENTRALISÉ, ÉE, *p. p.* de centraliser.

CENTRALISER, *v. a.* Réunir dans un même centre. || Se centraliser, *v. r.* Être réuni au centre, à un centre.

CENTRE (lat. *centrum*, de κέντρον), *s. m.* Le point situé à égale distance de tous les points de la circonférence d'un cercle ou de la surface d'une sphère. || Le point, dans toute autre figure que le cercle ou la sphère, par lequel est coupée en deux parties égales toute droite menée à deux côtés opposés de la figure. Centre d'un carré, d'une ellipse. || Le centre de la terre, les abîmes, les profondeurs. O cieux! cachez ma honte au centre de la terre, DUCIS. || Par extens. Le milieu d'un espace quelconque. Le centre d'un tableau. || Fig. Le point où les choses, comme sollicitées par quelque force, se réunissent et atteignent leur plus grande action, d'où elles émanent, se répandent et exercent leur influence, etc. Le voilà dans son centre, dans le milieu qui lui convient. La Bourse est le centre des affaires. Au centre de la corruption. Rome, centre des arts. || Dans le langage de nos assemblées délibérantes, le centre, les députés ministériels qui occupent sur les gradins de l'hémicycle les places en face du président. || Le centre d'une armée, par opposition aux ailes. || Le centre, les compagnies d'un bataillon qui ne sont pas des compagnies d'élite et qui sont placées entre les grenadiers et les voltigeurs. || Point d'où émane une force, où s'exerce une action. Centre d'activité, d'attraction. || En physique, centre de gravité, d'inertie ou de masse, centre dynamique ou de mouvement, etc. || En mécanique, centre de poussée, de pression. || En anat. Centre nerveux, endroit d'où plusieurs nerfs tirent leur origine.

CENTRIFUGE (lat. *centrum* et *fugere*), *adj.* Qui tend à éloigner d'un centre. Force centrifuge, celle qui fait qu'un corps mû rapidement en rond tend à s'échapper.

CENTRIPÈTE (lat. *centrum* et *petere*), *adj.* En phys. Qui tend à rapprocher d'un centre. C'est la force centripète qui ramène vers la terre les corps qui tombent.

CENT-SUISSES (*cent* et *Suisse*), *s. m. pl.* Les cent-suisses, corps de cent Suisses qui faisait partie de la garde royale. || *Au sing* Un cent-suisse, un soldat de ce corps.

CENTUMVIR (san-tom'-vir. Lat. *centumvir*), *s. m.* Dans l'ancienne Rome, le tribunal des centumvirs, tribunal composé de cent membres qui jugeait les questions d'état, de propriété, de succession.

CENTUMVIRAL, ALE (lat. *centumviralis*), *adj.* Relatif aux centumvirs, qui est du ressort des centumvirs.

CENTUMVIRAT (lat. *centumviratus*), *s. m.* Dignité de centumvir.

CENTUPLE (lat. *centuplus*), *adj.* Qui vaut cent fois autant. Mille est un nombre centuple de dix. || *S. m.* Dieu qui rend le centuple aux bonnes actions, CORN.

CENTUPLÉ, ÉE, *p. p.* de centupler.

CENTUPLER (lat. *centuplicare*), *v. a.* Rendre cent fois aussi grand; multiplier par cent. || Se centupler, *v. r.* Devenir centuple.

CENTURIATEUR, *s. m.* Nom donné à quatre théologiens protestants de Magdebourg, qui ont divisé l'histoire de l'Église en centuries.

CENTURIE (lat. *centuria*), *s. f.* Dans l'ancienne Rome, centaine de citoyens. || L'une des divisions politiques du peuple romain. || Centuries de Nostradamus, prédictions rangées par centaines de quatrains ou de sixains, et aussi chacun de ces quatrains ou sixains. || Titre donné à des annales rédigées par siècle.

CENTURION (lat. *centurio*), *s. m.* Celui qui commandait cent hommes dans la milice romaine.

CEP (sè. Lat. *cippus*), *s. m.* Pied de vigne. || *Au pl.* Lien ou espèce de chaîne. Avoir les ceps aux pieds et aux mains. || Il est vieux.

⋆ **CÉPACÉ, ÉE** (lat. *cœpa*), *adj.* En bot. Qui a rapport à l'oignon.

⋆ **CÉPAGE** (*cep*), *s. m.* Plant ou variété quelconque de vigne cultivée. Un bon, un mauvais cépage.

CÈPE ou **CEPS** (sè-p' ou seps'. *Cep?*), *s. m.* Sorte de champignon bon à manger (*boletus edulis*).

CÉPÉE (*cep*), *s. f.* Touffe de bois sortant d'une même souche.

CEPENDANT (*ce* et *pendant*), *adv.* Pendant cela, pendant ce temps-là, au moment même. Je m'en vais voir ce qu'elle me dira, cependant promenez-vous ici, MOL. || *Conj.* Néanmoins, pourtant, toutefois. Si vous fussiez tombé, l'on s'en fût pris à moi, Cependant c'était votre faute, LA FONT. || CEPENDANT QUE, *conj.* Pendant que. Cependant que mon front au Caucase pareil Brave l'effort de la tempête, LA FONT. || Cependant que ne se dit plus qu'en poésie; en prose on dit pendant que.

CÉPHALALGIE (κεφαλαλγία), *s. f.* Douleur de tête.

⋆ **CÉPHALALGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la céphalalgie.

CÉPHALIQUE (κεφαλικός), *adj.* En méd. De la tête, propre à la tête. || Remèdes céphaliques, remèdes qui sont propres à guérir les maladies de la tête. || Veine céphalique et *subst.* la céphalique, une des veines du bras.

⋆ **CÉPHALO...** Préfixe qui signifie tête et vient de κεφαλή.

⋆ **CÉPHALOÏDE** (κεφαλή et εἶδος), *adj.* T. didactique. Qui est en forme de tête.

CÉPHÉE (Κηφεύς), *s. m.* Constellation de l'hémisphère septentrional.

⋆ **CEPS,** *s. m.* Voy. CÈPE.

⋆ **CÉRACÉ, ÉE** (lat. *cera*), *adj.* Qui a l'apparence ou la consistance de la cire.

⋆ **CÉRAMIQUE** (κεραμικός), *adj.* Qui concerne l'art du potier. Les arts céramiques, les arts qui ont pour objet la fabrication de la faïence, de la porcelaine, etc. || *S. f.* La céramique, l'art du potier.

⋆ **CÉRAMOGRAPHIE** (κέραμος et γράφειν), *s. f.* Description des vases antiques.

⋆ **CÉRAMOGRAPHIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la céramographie.

CÉRASTE (κεράστης), *s. m.* Vipère d'Égypte, qui a sur la tête deux éminences en forme de cornes.

CÉRAT (sé-ra. Lat. *ceratum*), *s. m.* Médicament externe plus ou moins mou qui a pour base la cire et l'huile.

CERBÈRE (Κέρβερος), *s. m.* Chien à trois têtes qui selon la mythologie gardait la porte des enfers. || Fig. et famil. Un portier brutal, un gardien sévère, intraitable.

CERCEAU (lat. *circellus*, dimin. de *circus*), *s. m.* Se dit de diverses choses courbées en arc, en cercle, et spécialement des cercles de fer ou de bois des tonneaux, de ces cercles de bois légers que les enfants font rouler à l'aide d'un petit bâton, des bois courbés pour soutenir une toile sur une voiture, etc. Mettre des cerceaux à une cuve. Jouer au cerceau. || Famil. Il a le dos fait comme un cerceau, en cerceau, il est tout voûté. On dit aussi : Jambes en cerceau. || Sorte de filet d'oiseleur. || En fauconnerie, nom des plumes du bout de l'aile d'un oiseau de proie. || Sorte de bâti fait avec des bouts de cercle pour soutenir les couvertures, quand un blessé n'en peut supporter le poids.

CERCELLE, *s. f.* Voy. SARCELLE, seul usité maintenant.

⋆ **CERCLAGE,** *s. m.* Action de cercler des tonneaux. || Bois de cerclage, bois propre à faire des cerceaux.

CERCLE (lat. *circulus*), *s. m.* Surface plane limitée par une ligne courbe, dite circonférence, dont tous les points sont à égale distance du centre. || La quadrature du cercle, problème qui, consistant à trouver une surface carrée équivalant à un cercle, a été reconnu insoluble. || Fig. Chercher la quadrature du cercle, poursuivre un objet impossible à atteindre. || Improprement, la circonférence elle-même. Faire des cercles. || Cerceau et en général toute bande de métal ou d'autre matière disposée en cercle autour d'une chose pour la maintenir, la consolider ou l'orner. Cercle à tonneau. Une poutre reliée de cercles de fer. || Vin en cercles, vin en barrique. || En blas. Cercle perlé, couronne de vicomte. || Dans les sciences et les arts, nom de certains instruments circulaires. Cercle d'arpenteur. || Nom de diverses pièces circulaires de la sphère armillaire. || Toute disposition de personnes ou d'objets rangés de façon à former une sorte de circonférence de cercle. Les soldats formèrent le cercle. Arbres plantés en cercle. || Particulièrement, à l'ancienne cour de France, la réunion des princesses et des duchesses assises circulairement en présence de la reine. || Par extens. Société d'hommes et de femmes réunis pour le plaisir de la conversation; les habitués eux-mêmes d'une réunion de ce genre. On y tient le cercle [chez la princesse] une heure du jour, SÉV. || Association dont les membres se réunissent dans un lieu loué à frais communs pour s'entretenir, jouer, etc. Cercle politique, littéraire, etc. || Fig. Étendue, limites. Le cercle des connaissances humaines. || Succession continue qui revient sur elle-même. Les années roulent dans le même cercle. || Cercle vicieux ou simplement cercle, sophisme par lequel on donne pour preuve la supposition même d'où l'on est parti. || Division territoriale de certains pays. || Dans les solipèdes, renflement circulaire qui se dessine sur la paroi du sabot.

CERCLÉ, ÉE, *p. p.* de cercler.

CERCLER (*cercle*), *v. a.* Garnir, entourer de cerceaux, de cercles.

CERCUEIL (*l* mouillée. Lat. *sarcophagus*), *s. m.* Caisse de bois, de plomb, etc. dans laquelle on met un corps mort. || Fig. La mort. Des louanges que les années Ne mettent point dans le cercueil, MALHERBE.

CÉRÉALE (lat. *cerealis*, de *Ceres*), *adj.* qui ne s'emploie qu'au féminin et surtout au pluriel. Il se dit des plantes et des graines propres à fournir du pain. Plantes, graines céréales. || *S. f.* L'orge est une céréale. Le prix des céréales.

CÉRÉBRAL, ALE (lat. *cerebrum*), *adj.* Qui appartient au cerveau. Nerfs cérébraux. || Qui affecte le cerveau. Maladies cérébrales.

⋆ **CÉRÉMONIAIRE,** *s. m.* Prêtre ou clerc qui dirige les cérémonies dans les grandes églises.

CÉRÉMONIAL, *s. m.* sans pluriel. La succession, établie par l'usage, des différentes parties d'une cérémonie religieuse ou politique. || Par extens. Le cérémonial, le livre des règles du cérémonial. || Entre les particuliers, l'ensemble des actes, des formules de civilité ou de respect que l'usage a établis. || Être fort sur le cérémonial, être pointilleux sur les cérémonies, et fig. se montrer exigeant en fait d'égards.

⋆ **CÉRÉMONIAL, ALE** (lat. *cæremonialis*), *adj.* Qui concerne les cérémonies, qui y a rapport.

⋆ **CÉRÉMONIALISME,** *s. m.* Attachement étroit aux formes et aux cérémonies du culte.

CÉRÉMONIE (lat. *cæremonia*), *s. f.* Formes extérieures et régulières du culte religieux, et aussi pompe et formalités qu'on emploie pour donner plus d'éclat aux solennités officielles. La cérémonie du mariage, du sacre des rois, etc. || Grand maître, maître, aide des cérémonies, officiers qui dirigent les cérémonies dans les solennités officielles. || Habit de cérémonie, habit prescrit par le cérémonial. || En cérémonie, avec pompe. || Ensemble des formalités de civilité, de déférence entre particuliers, par opposition aux manières, aux habitudes intimes et familières. Voici des gens bien pleins de cérémonie, MOL. || Gêne qui résulte de la nécessité du cérémonial de politesse. Volontiers, lui dit-il, car avec mes amis Je ne fais point cérémonie, LA FONT. || Fig. et famil. Il a fait bien des cérémonies pour, il a eu peine à se résoudre. || Chose faite pour la forme.

CÉRÉMONIEUX, EUSE (lat. *cæremoniosus*), *adj.* En parlant des personnes, plein de cérémonie. Il [le misanthrope] est civil et cérémonieux, LA BRUY. || En parlant des choses. Un ton cérémonieux.

CÉRÈS (lat. *Ceres*), *s. f.* Dans le polythéisme gréco-romain, déesse qui présidait aux moissons. || Fig. Le blé, la moisson. La blonde Cérès, les épis mûrs. || Petite planète tournant autour du soleil entre Mars et Jupiter.

CERF (sèr. Lat. *cervus*), *s. m.* Nom de genre d'un ruminant à cornes pleines ou osseuses, caduques, rondes, ramifiées; et en particulier, nom d'une bête fauve de nos forêts, cerf commun. || C'est un cerf, il court avec une très-grande rapidité. || Fig. Un cerf, un couard, un lâche.

CERFEUIL (*l* mouillée. Lat. *cærefolium*, de χαιρέφυλλον), *s. m.* Plante potagère dont les feuilles servent d'assaisonnement.

* **CERFOUETTE**, *s. f.* Voy. SERFOUETTE, seul donné par l'Académie.

CERF-VOLANT (sèr-vo-lan), *s. m.* Nom vulgaire d'un gros insecte volant, le *lucane cerf* (coléoptères). || Jouet d'enfant en forme d'une grande raquette, fait de papier étendu sur des baguettes, qu'on fait enlever par le vent en le retenant par une ficelle. || *Au pl.* Des cerfs-volants.

* **CÉRINE**, *s. f.* Voy. CÉROTIQUE.

CERISAIE (se-ri-zè), *s. f.* Lieu planté de cerisiers.

CERISE (lat. *cerasus*), *s. f.* Fruit du cerisier. || *Adj. invar.* Des rubans cerise. || *S. m.* Le cerise, la couleur cerise. || Rouge cerise, rouge très-vif et un peu clair. || T. de métallurgie. Rouge cerise, rouge qui est l'indice d'une très-haute température. || Par extens. Le fruit du caféier. Du café en cerise.

* **CERISETTE** (dim. de *cerise*), *s. f.* Cerise séchée.

CERISIER, *s. m.* Arbre de la famille des rosacées qui porte des cerises. || Bois de cerisier. Meubles en cerisier.

CERNE (lat. *circinus*), *s. m.* Cercle qui entoure quelque chose. || Rond livide qui entoure les yeux battus ou une plaie en mauvais état. || Cercles concentriques qu'offre la coupe d'un arbre. || Enceinte pour traquer le gibier.

CERNÉ, ÉE, *p. p.* de cerner. Yeux cernés, yeux battus.

CERNEAU (*cerne*), *s. m.* Moitié d'une noix, tirée de la coque avant la maturité.

* **CERNEMENT** *s. m.* Ation de cerner.

CERNER (lat. *circinare*), *v. a.* Entourer comme d'un cerne. || Par extens. Investir, surveiller tout autour, de manière à empêcher de fuir. Cerner une place, une maison. || Fig. Cerner quelqu'un, l'obséder, l'entourer de conseils, de gens apostés, le circonvenir. || Enlever une bandelette circulaire. Cerner l'écorce d'un arbre. || Cerner des noix, en retirer le cerneau. || Cerner un arbre au pied, creuser tout autour pour l'enlever avec ses racines ou pour y mettre du terreau. || Se cerner, *v. r.* Devenir cerné. Ses yeux se cernent.

* **CÉROÈNE** ou **CÉROINE** (lat. *ceroneum*, de *cera*), *s. m.* Emplâtre dont la cire fait la base, regardé comme résolutif et fondant. || On trouve aussi ciroène.

* **CÉROMEL** (b. lat. *cera* et *mel*) *s. m.* Mélange d'une partie de cire et de deux parties de miel.

* **CÉROTIQUE** (κηρός), *adj.* Acide cérotique ou cérine, un des principes constituants de la cire.

* **CERRE** (lat. *cerrus*) *s. m.* Espèce de chêne d'Europe.

CERTAIN, AINE (lat. *certus*), *adj.* Qui ne peut manquer, faillir, tromper, en parlant des choses; en ce sens, *certain* se met après le substantif. Un espoir, un signe certain. || En peint. et grav. Contours certains, contours bien dessinés. || Fixé à l'avance, déterminé, invariable. On se réunira à jour certain. || En parlant des personnes, qui a la certitude de. Être certain de quelque chose. Bien certain que le gouvernement ferait la guerre. || T. d'anc. pratique. Fondé de pouvoirs suffisants. Venir certain à l'audience. || Un, quelque, d'une façon indéterminée; en ce sens, *certain* se met avant le substantif. Certaines gens. Un certain mal. || Certain, devant un nom propre, exprime comme une nuance de dédain. Un certain Masaniello pêcheur fut le promoteur de l'insurrection de Naples. || En style de monitoires, de procès-verbaux, un certain quidam, certains quidams, des personnes imparfaitement connues. || *Subst. au pl.* Quelques-uns. Certains prétendent. || Certain atténue ce qu'une expression a de trop absolu. Il jouit d'une certaine réputation. || Un certain âge, un âge déjà avancé. C'est une femme d'un certain âge. || Il est d'un certain mérite, il n'est pas sans mérite. || LE CERTAIN, *s. m.* Chose certaine. Quitter le certain pour l'incertain. || T. de banque. Monnaie prise pour terme de comparaison dans l'appréciation du taux du change. || POUR CERTAIN, *loc. adv.* Assurément.

CERTAINEMENT, *adv.* D'une manière certaine. Je le sais certainement. || Sans doute, en vérité, assurément. Certainement vous ne m'écoutez pas.

* **CERTEAU**, *s. m.* Variété de poire.

CERTES (lat. *a certis*), *adv.* Certainement, en vérité, à coup sûr.

CERTIFICAT (b. lat. *certificatum*), *s. m.* Acte par lequel un individu, un fonctionnaire, un corps constitué, rendent témoignage d'un fait qui est à leur connaissance. Certificat de bonne vie et mœurs. Ce domestique a de bons certificats. Certificat de vie, certificat constatant l'existence d'un rentier. || Famil. Assurance, garantie. La goutte est un certificat de vie.

CERTIFICATEUR, *s. m.* Celui qui certifie une caution, une promesse, un billet. || *Adj.* Notaire certificateur, notaire qui délivre aux rentiers les certificats de vie.

* **CERTIFICATIF, IVE**, *adj.* Qui a la vertu de certifier.

CERTIFICATION, *s. f.* Assurance par écrit. || Certification de signature, obligation de faire certifier sa signature.

CERTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de certifier.

CERTIFIER (b. lat. *certificare*, du lat. *certus* et *facere*), *v. a.* Assurer qu'une chose est certaine. Certifier un fait. || Je vous certifie que.... || Autrefois, ce verbe voulait le régime direct de la personne. Il me certifia du fait. || Certifier une caution, en répondre. Certifier des criées, en attester la régularité.

CERTITUDE (lat. *certitudo*), *s. f.* Qualité de ce qui est certain. Certitude morale, mathématique, etc. L'histoire commence à avoir de la certitude, BOSS. || DE CERTITUDE, *locut. adv.* Certainement, assurément. C'est moi qui suis Sosie enfin, de certitude, MOL. || En philos. Conviction qu'a l'esprit que les objets sont tels qu'il les conçoit. La question de la certitude. || Stabilité. Il n'y a nulle certitude dans les choses du monde. || En grav. Fermeté de main.

CÉRUMEN (b. lat. *cerumen*, de *cera*), *s. m.* Humeur onctueuse qui s'amasse dans le conduit auditif externe.

CÉRUMINEUX, EUSE, *adj.* Relatif au cérumen.

CÉRUSE (lat. *cerussa*), *s. f.* Carbonate de plomb, de couleur blanche. Blanc de céruse.

CERVAISON (*cerf*), *s. f.* Temps de l'année où les cerfs sont gras et bons à chasser.

CERVEAU (lat. *cerebellum*, dimin. de *cerebrum*), *s. m.* Masse de substance nerveuse qui occupe la cavité du crâne chez l'homme et les animaux vertébrés. || Rhume de cerveau, inflammation catarrhale de la membrane qui tapisse les fosses nasales. Être pris du cerveau, avoir le cerveau pris, avoir un rhume de cerveau. || Fig. Tête, esprit, raison, intelligence. Un homme à fort petit cerveau, MOL. Ce galant homme a le cerveau blessé, ID. || Se creuser le cerveau, méditer profondément. || Famil. S'alambiquer le cerveau, se fatiguer à des choses abstraites, subtiles. || Cerveau timbré, fêlé, mal timbré, malade, troublé, etc. personne d'un esprit peu sain. || Cerveau brûlé, personne emportée, extravagante. || Cerveau creux, un rêveur, un visionnaire.

CERVELAS (sèr-ve-la. Ital. *cervellata*), *s. m.* Grosse et courte saucisse remplie de chair salée et épicée.

CERVELET (dimin. de l'anc. fr. *cervel*, cerveau,) *s. m.* La partie postérieure de l'encéphale.

CERVELLE (b. lat. *cerebella*, plur. de *cerebellum*, dimin. de *cerebrum*), *s. f.* La substance du cerveau. Se faire sauter, se brûler la cervelle, se tuer avec une arme à feu. || T. de cuisine. Cerveau de certains animaux de boucherie. || Cervelle de palmier, moelle du palmier. || Fig. Tête, esprit, fantaisie, raison. Tête sans cervelle. Cervelle légère, évaporée, éventée. L'émotion lui tourna la cervelle, LA FONT. || Famil. Cela lui trotte depuis longtemps dans la cervelle, il en est préoccupé. || Mettre, tenir en cervelle, en inquiétude, dans l'embarras.

CERVICAL, ALE (lat. *cervix*), *adj.* Qui appartient à la nuque, à la partie postérieure du cou. Nerfs cervicaux.

CERVIER (lat. *cervarius*), *adj.* Voy. LOUP-CERVIER.

⋆ **CERVIN, INE** (lat. *cervinus*), *adj.* Qui ressemble au cerf. || *S. m.* Les cervins, la famille d'animaux dont le cerf est le type.

CERVOISE (lat. *cervisia*, du celtique), *s. f.* Nom ancien de la bière.

CES, *plur.* de CE, CETTE, *adj. démonstr.*

CÉSAR (lat. *Cæsar*), *s. m.* Nom du célèbre Romain qui conquit les Gaules, défit Pompée et devint maître de la république romaine. || C'est un César, se dit d'un homme d'une très-grande vaillance. || Nom commun à Jules César et aux onze premiers princes qui lui succédèrent. || Titre donné aux empereurs et princes romains après les douze premiers empereurs. || Titre particulier des héritiers présomptifs de l'empire, à partir de Dioclétien. || Par extens. Qualification des monarques qui ont le titre d'empereur. Une fille des Césars, une fille de la maison d'Autriche. || Prov. Il faut rendre à César ce qui appartient à César, rendre à chacun ce qui lui est dû.

⋆ **CÉSARIEN, IENNE** (lat. *cæsarianus*), *adj.* Qui appartient à Jules César ou aux Césars. Famille césarienne. || *S. m.* Partisan de César ou de son système politique.

CÉSARIENNE (lat. *cædere*), *adj. f.* Opération césarienne, incision pratiquée aux parois de l'abdomen et à celles de l'utérus pour extraire le fœtus.

⋆ **CÉSARISME** (*César*), *s. m.* Domination des Césars. || Théorie de ceux qui pensent que le pouvoir absolu appuyé sur l'armée est la meilleure forme de gouvernement.

CESSANT, ANTE, *adj.* Qui cesse. Je viens, toute affaire cessante... LA FONT.

CESSATION (lat. *cessatio*), *s. f.* Action de cesser. Cessation d'hostilités, de poursuites, de commerce, etc.

CESSE, *s. f.* Fin, relâche. || Mot qui n'est plus guère usité que dans les locutions : N'avoir pas de cesse ; sans cesse. Travailler sans cesse. Il n'a ni repos ni cesse.

CESSÉ, ÉE, *p. p.* de cesser.

CESSER (lat. *cessare*), *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Mettre fin à, ne pas continuer, être dans l'inaction. Je n'ai ni affaires ni loisir ; je ne fais rien et je ne cesse jamais, BALZAC. Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire, BOIL. Du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées, RAC. || Faire cesser, mettre fin à. Faire cesser une querelle. || *V. a.* Ne pas continuer. Cesser tout effort.

⋆ **CESSIBILITÉ**, *s. f.* Qualité d'une chose susceptible d'être cédée.

CESSIBLE, *adj.* En jurispr. Qui peut être cédé. Droit, pension cessible.

CESSION (lat. *cessio*), *s. f.* Action de céder à un autre quelque chose dont on est propriétaire, et spécialement une créance. || Dans ce dernier sens, synonyme de transport. || Cession de biens, abandon de ses biens par un débiteur à ses créanciers.

CESSIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui accepte une cession, un transport. || Quelquefois, par abus, celui qui a fait cession de ses biens.

CESTE (lat. *cæstus*), *s. m.* Nom d'un gantelet de cuir garni de plomb, qui servait aux anciens athlètes pour combattre à coups de poings, dans les jeux publics.

CESTE (κεστός), *s. m.* Dans la mythologie, la ceinture de Vénus, et aussi celle de Junon.

⋆ **CESTOÏDE** (κεστός et εἶδος), *adj.* Qui a la forme d'un ruban, d'une ceinture. || Vers cestoïdes, ordre d'animaux de la classe des helminthes.

CÉSURE (lat. *cæsura*), *s. f.* Chez les Latins, le vers hexamètre se divisant en deux parties inégales, l'une de cinq et l'autre de sept temps, on appelait césure la première partie. || Dans les classes, on nomme césure la syllabe qui termine un mot et commence un pied. || Dans la poésie française, repos marqué dans le vers de dix syllabes après la quatrième, et dans l'alexandrin après la sixième syllabe. La césure sépare les hémistiches.

CET, *adj. démonstr.* Voy. CE, *adj. démonstr.*

CÉTACÉ, ÉE (lat. *cete*), *adj.* Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson. || *S. m. plur.* Les cétacés, ordre de mammifères auquel appartiennent les baleines, les cachalots, les dauphins.

CÉTÉRAC (b. grec χιταράκ, de l'arabe), *s. m.* Autrement doradille, espèce de fougère médicinale dont les feuilles ont été préconisées comme pectorales.

⋆ **CÉTINE** (κῆτος), *s. f.* En chim. Principe immédiat, gras, qui constitue le blanc de baleine.

⋆ **CÉTOINE**, *s. f.* Nom d'un genre de coléoptères dont une espèce, la cétoine dorée, est souvent mêlée par fraude aux cantharides.

CETTE, *adj. démonstr.* Voy. CE, *adj. démonstr.*

⋆ **CETTUI** (lat. *ecce-istius*), *adj. démonstr. masc. sing.* N'est plus usité que dans le style marotique. Cettui pays n'est pays de cocagne, VOLT.

CEUX, *plur.* de CELUI (voy. ce mot).

⋆ **CÉVADE** (esp. *cebada*, du lat. *cibare*), *s. f.* Avoine.

⋆ **CHABLE** (*câble*), *s. m.* Grosse corde passée dans une poulie pour soulever un fardeau.

⋆ **CHABLER** (voy. *chablis*), *v. a.* Chabler les noix, abattre les noix à coups de gaule.

CHABLIS (b. lat. *chadabula*, de καταϐολή), *s. m.* Bois que le vent ou l'orage abat dans les forêts.

⋆ **CHABLIS** (petite ville de l'Yonne), *s. m.* Vin blanc renommé. Boire du chablis.

CHABOT ou **CABOT** (rad. *chab* ou *cab*, tête, du lat. *caput*), *s. m.* Espèce de poisson appelé aussi meunier, la lotte goujon. || En blas. Meuble d'armoiries qui représente un chabot en pal, la tête en haut, montrant son dos.

CHABRAQUE, *s. f.* Voy. SCHABRAQUE.

CHACAL (turc *schakal*), *s. m.* Animal de la taille du renard, mais plus haut sur jambes, très-féroce et vivant en troupe. || *Au pl.* Des chacals.

CHACONNE (esp. *chacona*), *s. f.* Air de danse très-étendu, qui servait de finale à un ballet ou à un opéra. || Danse sur un air de chaconne.

CHACUN, UNE (*chaque* et *un*), *pron. distrib. sans plur.* Chaque personne, chaque chose. Chacun prit sa part. || *Au masc.* d'une manière indéfinie, en parlant des hommes ou des femmes, toute personne, qui que ce soit, tout le monde, on. Chacun voit ceux [les maux] d'autrui d'un autre œil que les siens, CORN. || Famil. *au fém.* Sa chacune, la femme avec qui un homme est uni. || Un chacun, pour *chacun*, a vieilli. Un chacun doit mourir. || Prov. Chacun pour soi, Dieu pour tous.

⋆ **CHAFAUD**, *s. m.* T. de marine. Échafaud.

CHAFOUIN, INE (*chat* et *fouine*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ressemble à une fouine, qui est d'apparence grêle et sournoise. || *Adj.* Mine chafouine.

CHAGRIN (turc *sagri*), *s. m.* Cuir grenu fait d'ordinaire d'une peau de mulet ou d'âne. Peau de chagrin. Étui de chagrin. || Fig. et famil. Avoir une peau de chagrin, avoir la peau rude, rugueuse. || Espèce de squale dont la peau fort rude sert à faire une sorte de chagrin.

CHAGRIN (le même que le précédent), *s. m.* Déplaisir qui peut être causé, soit par une affliction, soit par un ennui, soit par une colère. Être miné par le chagrin. || Humeur qui s'inquiète ou se tourmente. On a des chagrins contre son siècle et l'antiquité en profite, FONTENELLE.

CHAGRIN, INE, *adj.* Qui a du déplaisir, soit par une affliction actuelle, soit par une humeur habituelle. Vous paraissez bien chagrin. Une âme chagrine.

CHAGRINANT, ANTE, *adj.* Qui chagrine. Un homme chagrinant. Une nouvelle chagrinante.

CHAGRINÉ, ÉE, *p. p.* de chagriner. Peau chagrinée.

CHAGRINÉ, ÉE, *p. p.* de chagriner. Affligé, tourmenté.

⋆ **CHAGRINEMENT**, *adv.* D'une façon chagrine. Je passe la vie à Paris chagrinement quelquefois, SÉV.

CHAGRINER, *v. a.* Préparer une peau, une toile de manière à la rendre grenue, à en faire du chagrin.

CHAGRINER, *v. a.* Causer du chagrin. Cette perte le chagrine. || Se chagriner, *v. r.* Éprouver du chagrin.

⋆ **CHAGRINIER**, *s. m.* Celui qui fabrique le chagrin.

⋆ **CHAH** ou **SCHAH** (persan *schâ*, roi), *s. m.* Titre des rois de Perse.

⋆ **CHAI** (voy. *quai*), *s. m.* Magasin au ras du sol, tenant lieu de cave.

⋆ **CHAÎNAGE** (*chaîne*), *s. m.* Opération qui consiste à mesurer une ligne droite sur le terrain avec la chaîne d'arpenteur. || En archit. Appareil intérieur, de bois ou de fer, qui soutient une construction en maçonnerie.

CHAÎNE (lat. *catena*), *s. f.* Espèce de lien de métal, formé d'une suite d'anneaux. || Chaîne d'arpenteur, chaîne qui sert, dans les opérations d'arpentage, à mesurer les distances sur le terrain. || Chaîne de port, la chaîne ou

par extension l'estacade qui barre l'entrée d'un port. || Huissiers à la chaîne, de la chaîne, huissiers du conseil du roi qui portaient à une chaîne d'or la médaille du roi. || Chaîne de diamants, chaîne garnie de diamants. Chaîne de cou. Chaîne de montre et absolument chaîne, chaîne à laquelle est suspendue la montre. || Chaîne, la peine des galères et le convoi même des forçats conduits au bagne. || Fig. Servitude, captivité. Briser les chaînes des esclaves. Rompre sa chaîne. || Lien, engagement étroit. Brisez votre alliance et rompez-en la chaîne, Corn. || Esclavage, sujétion, dépendance. Forcez, rompez, brisez de si honteuses chaînes, Corn. || Être rivé à sa chaîne, ne pouvoir se soustraire à la dépendance où l'on vit. || Bénir sa chaîne, se trouver heureux de la sujétion où l'on est. || Suite non interrompue d'objets semblables. Une chaîne de montagnes. || Suite de personnes disposées pour se transmettre quelque chose de main en main. Il n'y avait pas assez de monde pour faire la chaîne, de la rivière au lieu de l'incendie. || En phys. Chaîne électrique, suite de personnes qui se tiennent de façon à se transmettre une commotion électrique. || Dans la danse, on appelle chaînes en général les mouvements où les lignes décrites par les figurants s'entre-croisent, et où ceux-ci se donnent la main en passant. La chaîne des dames. La chaîne anglaise. || Enchaînement, continuité. La chaîne des causes. Cette preuve fera voir la chaîne entière de la tradition, Boss. || T. de tisserand. Les fils tendus sur les deux rouleaux du métier, et entre lesquels passe la trame. || T. de maçon. Rangée de pierres de taille superposées pour donner de la solidité à un mur de petites pierres.

* **CHAÎNÉ, ÉE,** *adj*. Qui est formé de parties attachées bout à bout. Câble chaîné.

* **CHAÎNER,** *v. a.* Mesurer avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNETIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des agrafes et toutes sortes de petites chaînes.

CHAÎNETTE (dimin. de *chaîne*), *s. f.* Petite chaîne. || Point de chaînette ou point noué, point qui sert à rabattre une couture. || Broderie en point de chaînette, points rentrant l'un dans l'autre en forme de lacs continu.

* **CHAÎNEUR,** *s m.* Homme que l'on emploie à mesurer les distances avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNON (dimin de *chaîne*), *s. m.* Anneau d'une chaîne. || Petite chaîne de montagnes.

CHAIR (lat. *caro*), *s. f.* Toutes les parties molles du corps de l'homme et des animaux, et plus particulièrement la partie rouge des muscles. || En chair et en os, la personne elle-même. || Entre cuir et chair, au-dessous de la peau, et fig. en soi-même. || Être en chair, avoir de l'embonpoint, la chair ferme. || C'est une masse de chair, se dit d'une personne lourde de corps et d'esprit, ou seulement très-grosse. || Chair à canon, les troupes que l'on expose sans ménagement aux coups de l'ennemi. || La peau. Avoir la chair douce, rude, blanche. || Avoir la chair fraîche, avoir un frais coloris. || Chair de poule, l'aspect que présente la peau lorsque l'impression du froid y détermine des aspérités. || Fig. Cela fait venir la chair de poule, cela excite la frayeur, l'horreur. || La viande des animaux terrestres et des oiseaux considérée comme aliment. Chair de bœuf, de mouton. || La partie blanche ou rougeâtre, mais de nature musculeuse, que l'on mange dans les poissons. || On nomme aussi chair le parenchyme, la partie succulente de certains fruits. La chair de la pêche. || La nature humaine, considérée en opposition à la nature spirituelle, divine. La résurrection de la chair. La multitude adore des divinités de chair et de sang, Fén. || C'est la chair de sa chair, c'est l'objet de ses plus vives affections. || Le péché de la chair, le péché d'impureté. || Être de chair, avoir des faiblesses humaines. || *S f. pl.* Dans les arts, toute imitation de la chair de l'homme. Les chairs sont mal rendues dans ce tableau. || Couleur de chair, rouge pâle qui approche de la couleur de la chair de l'homme. || Prov. Il n'est ni chair ni poisson, se dit d'un homme d'un caractère indécis, qui flotte entre deux partis.

CHAIRE (lat. *cathedra*, de καθέδρα), *s. f* Siége élevé d'où l'on parle, enseigne ou commande, et particulièrement espèce de tribune à dais d'où le prêtre adresse la parole aux assistants. || La chaire évangélique ou la chaire de vérité, la chaire où l'on prêche l'Évangile. || Être assis dans la chaire de mensonge, de pestilence, etc. professer l'hérésie. || L'éloquence de la chaire, nom générique qui comprend toutes les sortes de discours qui sont ou peuvent être prononcés dans les églises. || Fig. La prédication. Les orateurs de la chaire. || Tribune où siége un professeur dans les écoles publiques. || Fig. L'enseignement même ou la place du professeur. Une chaire de littérature française. Une chaire de rhétorique. || Siége qu'a l'évêque au haut du chœur. || Fig. La chaire apostolique ou la chaire de Saint-Pierre, le siége apostolique, la papauté. || Chaire curule ou absol. chaire, chaise curule.

* **CHAIS,** mauvaise orthographe de chai.

CHAISE (le même que *chaire*), *s. f.* Siége à dossier et ordinairement sans bras || Chaise longue, sorte de lit ou de canapé qui n'a de dossier qu'à un bout. || Chaise percée ou simplement chaise, siége garni d'un vase pour les besoins naturels. || Sorte de siége fermé et couvert où l'on se fait porter par deux hommes. Chaise à porteurs. || Voiture de voyage à deux ou quatre roues, traînée par un ou plusieurs chevaux. Chaise de poste. || Chaise ou chaire curule, siége d'ivoire des principaux magistrats de la république romaine. || En archit Charpente formée de quatre grosses pièces, sur laquelle on établit la cage d'un clocher, d'un moulin à vent, etc.

* **CHAISIER,** *s. m.* Ouvrier qui fait des chaises.

CHAKO, *s. m.* Voy. shako qui est seul usité.

CHALAND ou, suivant les dictionnaires de marine, **CHALAN** (orig. inconnue), *s. m.* Grand bateau plat pour le transport des marchandises. || Allége à fond plat tirant très-peu d'eau.

CHALAND, ANDE (orig. inconnue), *s. m.* et *f.* Acheteur, pratique. Ce marchand a beaucoup de chalands. || Par extens. Client, et toute personne qui en recherche une autre, s'attache à elle, entretient avec elle des rapports habituels. || Se disait d'une sorte de pain assez blanc et très-massif. || *Adj.* Pain chaland.

CHALANDISE, *s. f.* Affluence de chalands, vogue. L'enseigne fait la chalandise, La Font. || Les relations habituelles qui constituent le chaland; le chaland lui-même. || On dit aujourd'hui ordinairement pratique.

* **CHALASIE** (ka-la-zie. Χάλασις), *s. f.* Séparation partielle de la cornée d'avec la sclérotique.

CHALASTIQUE (ka-la-sti-k'. Χαλαστικός), *adj.* Se dit des médicaments propres à relâcher les parties.

* **CHALAZE** (ka-la-z'. Χάλαζα), *s. f.* Le point sur la tunique interne d'une graine, par où la nourriture lui arrive. || Nom du point germinatif dans l'œuf, et par extension, de deux cordons qui maintiennent le jaune suspendu dans l'œuf d'oiseau.

* **CHALAZION** (ka-la-zion. Χαλάζιον), *s. m.* Tumeur, aussi appelée chalaze, grêle ou grêlon, du bord des paupières, de la grosseur d'un grain de millet ou d'un haricot.

CHALCOGRAPHE (kal-ko-gra-f'. Χαλκός et γράφειν), *s. m.* Graveur en airain; tout graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE (kal-ko-gra-fie), *s. f.* L'art du chalcographe. Synonyme de gravure en taille-douce. || L'atelier, l'établissement même où l'on exerce cet art. || Nom d'une collection de gravures. La chalcographie du Louvre.

* **CHALCOGRAPHIQUE** (kal-ko-gra-fi-k'), *adj.* Qui se rapporte à la chalcographie.

CHALDAÏQUE (kal-da-ï-k'. Voy. *Chaldéen*), *adj.* Qui appartient aux Chaldéens, ancien peuple de la Babylonie. || *S. m.* Le chaldaïque, la langue chaldaïque.

CHALDÉEN, ENNE (kal-dé-in. Lat. *Chaldæus*), *s. m.* et *f.* Nom d'un ancien peuple habitant la Babylonie. || *S. m.* Le chaldéen, la langue chaldaïque. || Nom des prêtres astrologues de Babylone.

CHÂLE (arabe *schâl*), *s. m.* Longue pièce d'étoffe que les Orientaux emploient diversement dans leur vêtement, et spécialement en turban. || Grande pièce d'étoffe carrée, ou en carré long double, ordinairement dans le genre des châles de l'Orient, et que les femmes portent sur les épaules. Châle français. Châle de cachemire. || Châle boiteux, celui qui n'a de palme ou de bordure qu'à un bout.

CHALET (b. lat. *castelletum*, dimin. de *castellum*), *s. m.* Cabane de paysan suisse où se font les fromages, et où les vaches s'abritent l'été dans les montagnes, et par extension maison de paysan suisse. || Maison de plaisance construite dans le goût des chalets suisses.

CHALEUR (lat. *calor*), *s. f.* Qualité de ce qui est chaud; sensation produite par un corps chaud. || Chaleur animale, la température propre à chaque espèce d'animal. || La température produite par l'action du soleil. Durant les grandes chaleurs. || Sentiment pénible de chaleur qui accompagne certains états de malaise, de maladie. La chaleur de la fièvre. Une chaleur d'entrailles, de tête. || Fig. et famil. Chaleur de foie ou de sang, mouvement de colère prompt et passager. || Fig. Ardeur, feu, zèle, véhémence. La chaleur de l'âge, des passions, etc. || Chaleur du style, qualité d'un style passionné.

⋆ **CHALEUREUSEMENT**, *adv.* Avec chaleur.

CHALEUREUX, EUSE, *adj.* Qui a beaucoup de chaleur naturelle. || Fig. Ton chaleureux. Chaleureux accueil.

CHÂLIT (b. lat. *cadelettus*, de *catare*, voir, et *lit*), *s. m.* Bois de lit.

CHALOIR (lat. *calere*), *v. n.* qui n'est plus employé qu'à la 3ᵉ personne du singulier du présent de l'indicatif impersonnellement. Il ne m'en chaut, peu m'importe.

CHALON (b. lat. *calones?*), *s. m.* Grand filet qu'on traîne dans les rivières entre deux bateaux.

CHALOUPE (holl. *sloep*), *s. f.* Petit bâtiment à voile et à rames, non ponté, que l'on emmène pour le service d'un grand vaisseau. || Chaloupe canonnière, petit bâtiment à fond plat et portant du canon.

⋆ **CHALOUPIER**, *s. m.* Matelot qui fait partie de l'équipage d'une chaloupe.

CHALUMEAU (lat. *calamellus*, dimin. de *calamus*), *s. m.* Tuyau de paille, de roseau, de métal, etc. || En bot. Nom des tiges simples, herbacées, sans nœuds et plus ou moins fistuleuses. || Tube de laiton dont les émailleurs et les chimistes se servent pour diriger la flamme sur un objet qu'on veut chauffer ou fondre. || Instrument de musique pastorale qui n'était dans l'origine qu'un roseau percé de plusieurs trous. || En poésie, se dit des flûtes et autres instruments champêtres.

⋆ **CHALUMET**, *s. m.* Bout d'une pipe.

CHALYBÉ, ÉE (ka-li-bé. Lat. *chalybs*), *adj.* T. de pharmacie. Qui contient de l'acier ou du fer.

CHAMADE (portug. *chamada*, du lat. *clamare*), *s. f.* Signal militaire qui se donne avec le tambour ou la trompette, pour avertir qu'on veut traiter avec l'ennemi. || Fig. Battre la chamade, se rendre, céder. || Batterie de tambour pour attirer les curieux, en termes de bateleur.

⋆ **CHAMÆROPS** (ka-mè-rops'. Χαμαί et ῥῶπες), *s. m.* Nom d'un genre de palmiers de petite taille.

⋆ **CHAMAILLARD** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui est disposé à se chamailler.

⋆ **CHAMAILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* Dispute où l'on se chamaille

CHAMAILLER (*ll* mouillées. *Camail* ou *chamail*, armure de tête), *v. n.* Se battre, et aussi avoir une dispute bruyante. || Se chamailler, *v. r.* || Il est familier.

CHAMAILLIS (*ll* mouillées. *Chamailler*), *s. m.* Combat. || Vieilli en ce sens. || Espèce de joute en champ clos où tous les combattants se confondaient en frappant à droite et à gauche. || En langage familier, mêlée, combat où l'on chamaille; dispute bruyante.

⋆ **CHAMARRE** (voy. *simarre*), *s. f.* Nom ancien de ce que nous nommons aujourd'hui simarre.

CHAMARRÉ, ÉE, *p. p.* de chamarrer. Des laquais chamarrés de livrées, HAMILTON. || Fig. Style chamarré. Discours chamarré de grec et de latin.

CHAMARRER, *v. a.* Garnir de passements, dentelles, galons, bandes de velours, etc. || Arranger avec des ornements de mauvais goût. || Fig. et famil. Chamarrer quelqu'un, le chamarrer de ridicules, l'en couvrir. || Se chamarrer, *v. r.* Se couvrir d'ornements de mauvais goût.

CHAMARRURE, *s. f.* Manière de chamarrer; ornements dont on chamarre. || Ne se dit plus guère que par moquerie. || Fig. Propos critiques, sarcasmes.

CHAMBELLAGE (voy. *chambellan*), *s. m.* Droit qui se payait, dans certaines mutations, aux seigneurs féodaux.

CHAMBELLAN (anc h. all. *chamarlinc*, de *Kammer*), *s. m.* Titre, chez les princes, des gentilshommes qui servent dans la chambre. || Grand chambellan, premier officier de la chambre du monarque. || La clef de chambellan, la fonction de chambellan, dont la clef est l'insigne.

⋆ **CHAMBERTIN**, *s. m.* Vin de Bourgogne très-renommé.

CHAMBOURIN, *s. m.* Espèce de pierre qui sert à faire le faux cristal. || Sorte de verre qui est de couleur verte et très-commun.

CHAMBRANLE (lat. *camera?*), *s. m.* Nom qu'on donne aux bordures ou encadrements des trois côtés d'une cheminée, d'une porte, d'une fenêtre.

CHAMBRE (lat. *camera*), *s. f.* Une pièce d'une maison, et principalement celle qui est affectée à l'usage particulier d'une personne, pour y coucher, travailler. || Chambre, pièce isolée qui se loue, dit par opposition à appartement, boutique, cabinet. || Travailler en chambre, se dit d'un ouvrier qui travaille chez lui sans avoir de boutique. || Garder la chambre, ne pas sortir de chez soi. || Valet de chambre, femme de chambre, homme, femme attachés au service personnel. || Fig. Mettre, tenir quelqu'un en chambre, voy. CHAMBRER. || Chambre noire, pièce non éclairée, et dans les monastères pièce sombre pour mettre en pénitence ou pour se recueillir. || Musique de chambre, celle qui est faite pour être jouée dans les salons; elle comprend les morceaux de chant à une, deux, trois ou quatre voix, avec ou sans accompagnement, et plus spécialement encore les morceaux de musique instrumentale où les parties ne sont pas doublées; tels sont les duos, trios, quatuors, quintettes, etc. || La chambre, pris absolument, signifie la chambre du roi, et par extension les officiers de la chambre. || Dans les vaisseaux, certains espaces où couchent les principaux officiers, où se tient le conseil, etc. || Assemblée qui entre en partage de la puissance législative. La chambre des députés. || En Angleterre, chambre des communes ou chambre basse; chambre haute ou chambre des pairs ou lords. || Lieu où se réunit une assemblée qui porte le nom de chambre. || Chambre du conseil, pièce où les juges se retirent pour délibérer. || Nom de diverses juridictions spécifiées par une seconde désignation. Chambre des comptes. Chambre de justice ou chambre ardente. Chambre apostolique, etc. || Nom des sections de certains tribunaux. Les chambres de la cour de cassation, des cours d'appel. Chambre d'accusation. Chambre civile. || Nom d'assemblées chargées de la discipline d'un corps, ou réunion en vue de certains intérêts. Chambre des notaires. Chambre de commerce. || En optiq. Chambre noire, obscure, voy. NOIR. || Chambre claire, voy. CAMERA LUCIDA. || Vide, cavité. Il se forme souvent des chambres à la fonte, et dans les bouches à feu, par le tir. || Chambre d'un mortier, d'une mine, la cavité où se met la charge. || Chambre antérieure de l'œil, l'espace compris entre la cornée et la partie antérieure de l'iris; chambre postérieure, l'espace compris entre la partie postérieure de l'iris et la face antérieure du cristallin.

CHAMBRÉ, ÉE, *adj.* Qui a des chambres, en parlant des pièces d'artillerie. || Coquilles chambrées, coquilles qui présentent des cavités séparées par des cloisons.

CHAMBRÉE, *s. f.* Tout ce que contient une chambre. || Un certain nombre d'ouvriers ou d'autres personnes qui couchent dans une même chambre. J'étais de chambrée avec lui. || La quantité de spectateurs que tient un théâtre; la recette pour une représentation.

CHAMBRELAN (*chambellan*), *s. m.* Ouvrier en chambre. || Locataire qui n'occupe qu'une chambre.

CHAMBRER, *v. n.* Être de la même chambrée; habiter la même chambre. Ils chambrent ensemble. || En parlant du cerf, se reposer pendant le jour. || Mettre en une chambre, diviser par ordre une assemblée. || Fig. Chambrer quelqu'un, le circonvenir pour le retenir au jeu. || Prendre quelqu'un à part pour le chapitrer ou le catéchiser. || Se chambrer, *v. r.* Se dit d'une pièce d'artillerie quand par le battement du boulet il s'y forme des creux.

CHAMBRETTE, *s. f.* Petite chambre.

CHAMBRIER (b. lat. *camerarius*), *s. m.* Certain officier claustral dans quelques monastères. || Grand chambrier, grand officier de la couronne qui avait l'intendance de la chambre du roi, etc. || Grand chambrier, conseiller de la grand'chambre du parlement.

CHAMBRIÈRE, *s. f.* Femme attachée au service de la personne et des chambres. On dit maintenant femme de chambre. || Long fouet pour le manége. || Morceau de bois attaché par un anneau sous une charrette et qui sert à la soutenir droite quand elle est sans chevaux.

|| Petit ruban avec lequel la fileuse tient sa quenouille attachée devant elle.

CHAME ou **CAME** (ka-m'. Lat. *chama*, de χήμη), *s. f.* Genre de coquilles marines bivalves, comprenant beaucoup d'espèces.

CHAMEAU (lat. *camelus*, κάμηλος, de l'arabe *djamal*), *s. m.* Quadrupède ruminant, haut de jambes, qui a le cou fort long, et une ou deux bosses sur le dos. Le chameau dromadaire, nommé vulgairement dromadaire, a une seule bosse. || Poil de chameau, poil dont on se sert pour différents ouvrages. || Chameau du Pérou, lama.

* **CHAMELÉE**, *s. f.* Charge d'un chameau.

CHAMELIER (lat. *camelarius*), *s. m.* Conducteur de chameaux.

* **CHAMELLE**, *s. f.* La femelle du chameau.

* **CHAMÉLON**, *s. m.* Le petit du chameau.

CHAMOIS (b. all. *gamz*), *s. m.* Ruminant à cornes creuses, de la taille d'une grande chèvre, à pelage brun, dont la peau et la chair sont recherchées. || La peau corroyée du chamois. Gants de chamois. || *Adj. invar.* Couleur chamois, couleur jaune clair. Gants chamois.

* **CHAMOISER**, *v. a.* Préparer une peau à la façon de la peau de chamois.

CHAMOISERIE, *s. f.* Lieu où l'on prépare les peaux de chamois et autres. || La marchandise que prépare le chamoiseur. Commerce de chamoiserie.

CHAMOISEUR, *s. m.* Ouvrier qui prépare les peaux de chamois et autres.

CHAMP (lat. *campus*), *s. m.* Espace ouvert et plat. Un champ immense s'étend devant les yeux. || Champ de foire, l'emplacement où se tient une foire. || Champ de course, espace où se font des courses de chevaux. || Champ du repos, cimetière. || Champ de Mars, lieu destiné à faire manœuvrer des troupes. || Champ de mars, de mai, assemblées que tenaient en mars ou en mai les rois francs. || Champs Élysées, Élysiens ou Élyséens, séjour des âmes heureuses, selon les païens. || Pièce de terre labourable. Petit champ. Champs cultivés. || *Au pl.* La campagne en général. Maison, travaux, vie des champs. || Aller aux champs, en parlant des troupeaux. || Être aux champs et à la ville, être logé de façon à jouir des agréments de la campagne. || Fig. Avoir, donner, prendre la clef des champs, avoir la liberté de s'en aller, la donner, la prendre. || Poétiq. Les champs, un pays, un canton. O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux, Rac. || En plein champ, au milieu de la campagne, loin de toute habitation. || A travers champs ou à travers les champs, en s'écartant de la route battue pour aller plus directement à son but, en traversant les champs. || Fig. A travers champs, sans ménagement, en désordre, ou par des voies détournées du droit chemin. || Fig. Se sauver à travers champs, essayer d'échapper par des subterfuges à une question pressante. || Famil. Courir les champs, errer dans la campagne, et fig. quitter son logis, errer de lieux en lieux, être compromis. || Fig. et famil. Être aux champs, être en colère ou en grande perplexité. || Battre aux champs, battre la marche, ou pour rendre les honneurs militaires. || Fig. Battre aux champs, prendre la campagne. || Champ de bataille, le lieu où se livre une bataille. || Fig. Il prend, il choisit bien son champ de bataille, il prend ses avantages. || Champ ou champ clos, lice, lieu fermé de barrières, soit pour les duels judiciaires, soit pour les tournois. || Prendre du champ, prendre de l'espace, de l'élan. || Fig. et famil. Avoir du champ devant soi, avoir des ressources, le temps, les moyens de se tirer d'affaire. || Être à bout de champ, n'avoir plus de ressources. || Tout théâtre où il se débat quelque chose || Espace libre, carrière, sujet. Vous avez le champ libre, Mol. Voilà un beau champ ouvert aux catholiques, Boss. || L'étendue qu'embrasse une lunette d'approche, etc. || En peint. et grav. Le fond d'une toile et d'un cuivre d'attente, où l'artiste n'a encore rien tracé. || En blas. Le fond de l'écu, qui est chargé des diverses pièces dont se composent les armoiries. || En archit. L'espace qui reste autour d'un cadre. || SUR-LE-CHAMP, *loc. adv.* Aussitôt, sans délai. || A TOUT BOUT DE CHAMP, A CHAQUE BOUT DE CHAMP, *loc. adv.* A chaque instant, à tout propos. A chaque bout de champ vous mentez comme un diable, Corn.

CHAMP (anc. fr. *cant*, côté), *s. m.* La partie la plus étroite d'une pièce de bois, d'une brique, etc. || DE CHAMP, *loc. adv.* Sur le côté étroit. Mettre des briques de champ.

* **CHAMPAGNE (VIN DE)**, ou elliptiquement **CHAMPAGNE**, *s. m.* Vin mousseux. || Du champagne frappé, celui qu'on refroidit vivement à l'aide de glace pilée mise autour de la bouteille.

CHAMPART (lat. *campi* et *pars*), *s. m.* En jurispr. féod. Une certaine portion des fruits que le seigneur percevait sur l'héritage donné à cens.

CHAMPARTÉ, ÉE, *p. p.* de champarter.

CHAMPARTER (*champart*), *v. a.* En jurispr. féod. Exercer le droit de champart.

CHAMPARTEUR, *s. m.* Celui qui levait le champart au nom du seigneur.

CHAMPEAUX (b. lat. *campalis*, du lat. *campus*), *s. m. pl.* Prés, prairies. || Il a vieilli.

CHAMPÊTRE (lat. *campestris*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux champs; qui est dans les champs, loin des villes. Vie, site, musique, divinité champêtre. || Garde champêtre, agent préposé à la garde des récoltes et des propriétés dans la campagne.

CHAMPIGNON (b. lat. *campinio*, du lat. *campus*), *s. m.* Nom de plantes cryptogames, formant une classe qui renferme une infinité de genres et d'espèces, les unes bonnes à manger, les autres très-malfaisantes. || Blanc de champignon, assemblage de petits filets blancs à l'aide desquels les jardiniers reproduisent les champignons. || Fig. Il est venu en une nuit comme un champignon, il a fait fortune en peu de temps. || On dit aussi d'un enfant qui grandit vite, il vient comme un champignon. || En méd. Excroissance molle et fongueuse qui se forme en certains cas sur des surfaces mises à nu. || Support en forme de champignon pour des chapeaux et bonnets de femme, perruques, etc. || Renflement spongieux qui se forme à une mèche qui brûle mal.

* **CHAMPIGNONNIÈRE**, *s. f.* Couche de fumier préparée pour faire venir des champignons bons à manger.

CHAMPION (b. lat. *campio*, du lat. *campus*), *s. m.* Celui qui combattait en champ clos. || Par extens. Tout homme qui combat sur un champ de bataille, et par plaisanterie tout homme qui se bat. || Fig. Défenseur. Il fut un des plus fermes champions de la foi.

* **CHAMPLÉ, ÉE**, *adj.* Attaqué de la champlure.

* **CHAMPLEVER** (*champ* et *lever*), *v. a.* Pratiquer une rainure dans une plaque de métal. || Abaisser le champ d'une pièce à la hauteur qu'il doit avoir pour y incruster une autre pièce. || Creuser et découvrir au burin une figure dessinée sur un morceau d'acier.

* **CHAMPLURE**, *s. f.* Gelée, pendant l'hiver, des bourgeons de la vigne qui doivent s'épanouir au printemps.

* **CHAMSIN** ou **KHAMSIN** (kam'-sin'. Arabe *chamsin*, cinquante), *s. m.* Vent d'Égypte qui souffle pendant cinquante jours, vingt-cinq jours avant l'équinoxe du printemps et autant après.

CHANCE (lat. *cadentia*), *s. f.* Façon d'advenir suivant des conditions qui ne nous sont pas connues. La chance des armes. || Pousser sa chance, tenir bon. || Rompre la chance, faire manquer une affaire. || Rompre la chance, se dit à l'écarté lorsqu'un joueur ayant gagné plusieurs fois de suite, un nouvel adversaire lui est opposé. || Conter sa chance, conter l'aventure qu'on a eue. || Par forme de souhait : Bonne chance ! || Absol. et abusivement, heureux hasard, bonne fortune. Il aura de la chance s'il s'en tire. || La probabilité qu'il y a qu'une chose arrive ou non. Les chances de mort aux différents âges. || En mathématiques, la théorie des chances, le calcul des probabilités. || Fig. La chance tourne, les choses changent de face. || Donner ou livrer la chance, se dit quand le joueur qui tient le cornet, nomme le point qu'il veut avoir.

* **CHANCEAU** (*cancel*), *s. m.* En archit. Nom des barreaux d'une grille qui ferme une enceinte.

CHANCEL, *s. m.* Voy. CANCEL.

CHANCELANT, ANTE, *adj.* Qui chancelle. Genoux, pas chancelants. || Fig. Santé, foi chancelante. || Qui n'est pas solide, en parlant des choses. Un pont chancelant.

CHANCELER (lat. *cancellare*), *v. n.* Être peu ferme, pencher comme si l'on allait tomber. || Se dit des choses. L'édifice chancelle. || Fig. La vertu chancelle. Chanceler dans ses opinions. || Hésiter, en parlant de la mémoire.

CHANCELIER (lat. *cancellarius*), *s. m.* Autrefois, premier officier de la couronne en ce qui regarde la justice, chef de tous les conseils du roi, et garde du sceau royal. || Celui qui, dans certains consulats, a la garde du sceau et la tenue des registres. || Celui qui administre les biens d'un corps, d'un ordre militaire. Le grand chancelier de la Légion d'honneur. || Chancelier de l'Académie française celui qui remplit les fonctions de président en l'absence du directeur. || Dans l'ancienne Université, il y avait deux chanceliers. || Il y a eu aussi dans l'Université moderne un chancelier qui délivrait les diplômes. || En parlant de chanoines, l'ecclésiastique qui a les sceaux du chapitre. || Chancelier de l'échiquier, un des juges de la cour de l'échiquier ou des finances d'Angleterre.

CHANCELIÈRE, *s. f.* La femme du chancelier. || Petit meuble pour tenir les pieds à couvert du froid.

CHANCELLEMENT, *s. m.* Mouvement de ce qui chancelle.

CHANCELLERIE, *s. f.* Lieu où l'on scelle du sceau du prince, de l'État, etc. certains actes. || Les bureaux, l'administration que dirige un chancelier; l'hôtel où réside un chancelier. || Style de chancellerie, style consacré dans les actes qui émanent de la chancellerie. || Grande chancellerie. l'administration de la Légion d'honneur. || Chancellerie de l'Université, office du chancelier de l'Université. || Chancellerie romaine, lieu à Rome où l'on délivre toutes les expéditions de la cour de Rome.

CHANCEUX, EUSE (*chance*), *adj.* En parlant des choses, soumis au caprice du hasard. || En parlant des personnes, que la chance sert à souhait, qui est en bonheur, ou ironiquement qui n'a que de mauvaises chances.

CHANCI, IE, *p. p.* de chancir. Pain chanci. || *S. m.* Fumier dans lequel s'est développé du blanc de champignon.

CHANCIR (b. lat. *canire* pour *canere*), *v. n.* Se conjugue avec *avoir* ou *être*, suivant le sens. Moisir, se gâter par l'humidité. Les confitures chancissent. || Commencer à blanchir, en parlant du fumier et des racines des arbres. || Se chancir, *v. r.* Même sens.

CHANCISSURE, *s. f.* Moisissure.

CHANCRE (lat. *cancer*, καρκῖνος), *s. m.* Petit ulcère qui a de la tendance à s'étendre et à ronger les parties environnantes. || Fig. et popul. Manger comme un chancre, manger excessivement. || Fig. Vice, fléau, plaie qui ruine, détruit. || Chancre des arbres, maladie des arbres, consistant dans la formation d'espèces d'ulcères qui détruisent de proche en proche l'écorce et le bois.

CHANCREUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du chancre, du cancer, ou qui est attaqué de chancre.

CHANDELEUR (lat. *festum Candelarum*), *s. f.* Fête de la Présentation de Jésus au temple, et de la Purification de la Vierge, où les assistants portent des cierges.

CHANDELIER, *s. m.* Ustensile qui sert à mettre la chandelle, la bougie. || Au jeu, mettre au chandelier, mettre de l'argent pour les frais. || Chandelier d'église, grand chandelier sur lequel on fixe les cierges. || Fig. Dans le style de la chaire, le chandelier, une haute position. Ceux dont l'Église a besoin sur le chandelier, Boss. De là dans le langage familier : Être sur le chandelier, être dans une haute position.

CHANDELIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend de la chandelle.

CHANDELLE (lat. *candela*), *s. f.* Petit flambeau de suif ou de quelque autre matière grasse et combustible. || En particulier, flambeau de suif, par opposition aux flambeaux de cire ou d'autre matière. Chandelle des quatre, des six à la livre, ou chandelle de quatre, de six. || Moucher la chandelle, retrancher avec les mouchettes la partie de la mèche qui est brûlée, et fig. remplir des fonctions tout à fait subalternes. || À la chandelle, à la lumière. || À chandelle éteinte, le temps que dure une chandelle pour se consumer. || T. d'anc. pratiq. Donner à chandelle éteinte, adjuger dans une adjudication où l'on pouvait surenchérir tant que brûlait une chandelle. || Famil. Ses yeux brillent comme des chandelles, sont très-brillants. || Voir des chandelles, voir mille chandelles, apercevoir à l'occasion d'un grand coup, d'un choc violent, ou même d'un éblouissement, des lueurs qui n'ont rien de réel. || Se brûler à la chandelle (image empruntée aux papillons), courir étourdiment à sa perte. || Économie de bouts de chandelle, économie sordide ou mal entendue. || Le jeu n'en vaut pas la chandelle, cela n'en vaut pas la peine, ne vaut pas les frais qu'on ferait. || Brûler la chandelle par les deux bouts, se livrer à des dépenses, à des excès ruineux, extravagants. || La chandelle brûle, le temps presse. || Tenir la chandelle, assister et se prêter à une turpitude ou à une chose dans laquelle on est dupé. || Chandelle donnée en offrande à l'église ou consacrée. Il vous doit une belle chandelle, vous l'avez tiré d'un mauvais pas. || Fig. Donner une chandelle à Dieu et une au diable, se ménager entre deux partis opposés. || Chandelle romaine, pièce d'artifice en forme de grosse chandelle.

* **CHANDELLERIE;** *s. f.* Lieu où l'on fait des chandelles. || Boutique où l'on en vend.

CHANFREIN (b. lat. *chamus*, du lat. *camus*, κημός, et *frein*), *s m.* La pièce d'armure qui couvrait le devant de la tête du cheval. || Partie antérieure de la tête du cheval, qui s'étend depuis les yeux jusqu'aux naseaux. || Parties de cuir ou d'étoffe qui couvrent le chanfrein du cheval. || En archit. Petite surface qu'on forme en abattant une arête. Abattre en chanfrein.

* **CHANFREINDRE,** *v. a.* Voy. CHANFREINER.

CHANFREINÉ, ÉE, *p. p.* de chanfreiner.

CHANFREINER, *v. a.* Abattre l'arête d'une pierre, d'une pièce de bois.

CHANGE (voy. *changer*), *s. m.* Succession de choses diverses ou d'états divers. Le change des saisons, MALH. || Changement d'affections. Aimer le change. || Troc d'une chose contre une autre. Perdre au change || Ce qu'on donne pour une autre chose, ce qui peut remplacer, équivaloir, et fig. la pareille. Rendre le change. || Toute négociation relative à la vente ou à l'échange des matières d'or ou d'argent, soit monnayées, soit en lingots, ainsi que de tous les papiers représentant une valeur métallique. Change de monnaie. Bureau de change. || Le prix que prend le changeur. || Lieu où l'on change la monnaie, l'or pour de l'argent, etc. || Toute négociation par laquelle on cède, moyennant un prix convenu, à un tiers, des fonds qu'on possède dans un endroit autre que celui où se fait l'opération. Le change est une manière de remettre de l'argent d'un lieu à un autre, par une lettre qui en indique le payement, et qui se nomme lettre de change. || La lettre de change est aussi une sorte de billet dont le non-payement entraînait la contrainte par corps. || Agent de change, fonctionnaire ministériel nommé par le gouvernement pour attribuer à la négociation des rentes, des effets publics, des actions de banque, de tout papier commerçable enfin, le caractère de l'authenticité. || T. de vénerie. Substitution d'une nouvelle bête à celle qui a été lancée d'abord. || La bête donne le change, en fait lever une autre à sa place. || Les chiens prennent le change, tournent au change, quittent la bête lancée pour la nouvelle. || Fig. Je sais l'affaire et ne prends point le change, MOL. Il exhorte Polybe à donner le change à sa douleur, DIDEROT.

CHANGÉ, ÉE, *p. p.* de changer. Échangé. || Remplacé par un autre. || Métamorphosé. || Qui a éprouvé un changement. || Dont la physionomie a subi un changement en mal. || Dont les dispositions d'esprit sont changées.

* **CHANGEABLE,** *adj.* Qui peut être changé.

CHANGEANT, ANTE, *adj.* Qui éprouve un changement, qui présente des changements. Temps changeants. Caractères changeants. Étoffe changeante, étoffe dont les nuances varient suivant les expositions. || En astron. Étoile changeante et *subst.* une changeante, étoile qui change périodiquement d'aspect. || En zool. Dont le pelage varie suivant les saisons. Reptiles changeants

CHANGEMENT, *s. m.* Action de changer; état, transformation de ce qui change ou est changé. Changement de domicile, d'état, de vie, de conduite. || Au théâtre, changement de décoration, et fig. changement dans la face des affaires. || Changement à vue, changement de décoration qui s'opère sous les yeux du spectateur, sans qu'on ait à baisser la toile. || Dans les chemins de fer, changement de voie, action de faire passer un train d'une voie sur une autre. || Changement de direction, changement d'une troupe en marche ; changement de front, changement d'une troupe en bataille.

CHANGER (b. lat *cambiare*, du lat. *cambire*), *v. a.* Céder une chose pour une autre, prendre en échange. Il y a des maladies qui viennent de ce qu'on change un bon air contre un mauvais, MONTESQ. || Fig. Changer son cheval borgne contre un aveugle, changer une mauvaise chose pour une pire. || Donner un billet, une pièce, pour avoir de la monnaie. Changer une pièce de cinq francs. || Absol. Il faut que je change. || Remplacer un objet par un autre, quitter pour un autre; placer ailleurs. Changer le certain pour l'incertain. || Modifier une personne, une chose, la rendre différente de ce qu'elle était. Changer ses habitudes. Un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde, BOSS. || Convertir en. Circé changea en bêtes les compagnons d'Ulysse. || On trouve *changer à* dans cette phrase consacrée : Dans le sacrement de l'eucharistie le pain est changé au corps de Notre-Seigneur. Cette tournure se trouve aussi dans la poésie et dans la prose élevée. Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice Change le nom de reine au nom d'impératrice, RAC. || Changer un malade, un enfant, changer les draps, la chemise, les vêtements d'un malade, d'un enfant. || *V. n.* Avec la préposition *de*, au propre et au figuré, quitter une chose pour une autre. Changer d'habits, de ton, de résolution, de visage, etc. || Fig. Changer de batterie, recourir à de nouveaux moyens. || Fig. Changer de note, changer de façon d'agir ou de parler. || Absol. Faire un troc. || T de manége. Changer de main, porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche. || Elliptiq Changer se dit pour changer de lieu, ou changer de linge, d'habits.

CHANGER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir autre, éprouver un changement. Combien les mœurs ont changé ou sont changées! Le vent a changé ou est changé. || Fig. Changer du tout au tout, changer du blanc au noir, devenir tout autre. || Se corriger ou quelquefois se gâter. Ce jeune homme a bien changé. || Prendre une autre apparence, en parlant des personnes. Comme ce jeune homme a changé! comme il est changé! Vous n'êtes presque point changé [vieilli], FÉN. || Être inconstant. Tâchez de ne pas changer. || Se changer, *v. r.* Être remplacé par, faire place à. Comme toute cette joie s'est promptement changée en deuil! || Être converti en. Par le feu l'eau se change en vapeur. || Être modifié. devenir différent. Se changer en mal, en bien || Il faut se changer se corriger. || Changer de vêtements Vous êtes mouillé, changez-vous.

CHANGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait commerce de changer les billets de banque et les différentes sortes de monnaies.

CHANOINE (lat. *canonicus*), *s m.* Nom donné d'abord aux cénobites, puis à tous les clercs, puis aux clercs vivant en commun. || Clerc séculier, membre d'un chapitre qui, attaché à une église cathédrale ou collégiale, sert de conseil à l'évêque. || Fig. Une vie de chanoine, une vie douce et tranquille. Une mine de chanoine, une mine fleurie, qui respire le bien-être et la santé.

CHANOINESSE, *s. f.* Celle qui possède une prébende dans un chapitre de filles.

CHANOINIE, *s. f.* Canonicat. || Il a vieilli.

CHANSON (lat. *cantio*), *s. f.* Pièce de vers que l'on chante sur quelque air, et qui est partagée le plus souvent en stances égales dites couplets. || Chanson à boire ou chanson de table, chanson où le vin est célébré. || Mettre quelqu'un ou quelque chose en chanson, s'en moquer par des chansons. || *Au pl.* Chansons se dit quelquefois pour poésie. Les doctes chansons des Muses. || Fig. Propos rebattus qui reviennent sans cesse comme un refrain. C'est toujours la même chanson. || Voilà bien une autre chanson, c'est une autre affaire, c'est une chose inattendue. || Fig. Conte en l'air, discours ou raison dont on ne tient aucun compte. Chansons que tout cela! MOL. Je ne me paye pas de chansons. || Chanson de geste, voy. GESTE. || Prov. Si vous en avez l'air, vous n'en avez pas la chanson, vous avez l'apparence et non la réalité.

* **CHANSONNABLE,** *adj.* Qui mérite d'être chansonné.

CHANSONNÉ, ÉE, *p. p.* de chansonner.

CHANSONNER, *v. a.* Faire des chansons contre quelqu'un. Chansonner le vice, le prochain.

CHANSONNETTE (dimin. de *chanson*), *s. f.* Petite chanson sur un sujet léger, gracieux.

* **CHANSONNEUR,** *s. m.* Celui qui chansonne.

CHANSONNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Faiseur, faiseuse de chansons. || Recueil de chansons.

CHANT (lat. *cantus*), *s. m.* Sorte de modification de la voix humaine par laquelle on forme des sons variés, appréciables et soumis à des intervalles réguliers. || Suite de sons formant soit des phrases, soit des périodes musicales. Chant harmonieux. || Fig. Chant de sirène, langage trompeur. || Ramage des oiseaux, cri du coq, de la cigale, et ironiquement la voix de l'âne, etc. || Fig. Le chant du cygne, la dernière et excellente composition d'un musicien, d'un poëte célèbre, etc. (locution prise de ce qu'on pensait dans l'antiquité que le cygne, près de mourir, faisait entendre un chant mélodieux.) || Musique qui s'exécute avec la voix. Mettre un air en chant. || Plain-chant, chant grégorien, chant d'église, le chant ordinaire de l'Église, dont la régularisation est attribuée à saint Grégoire. || Chant figuré, notre chant ordinaire, par opposition à plain-chant. || Partie mélodique de la musique. Ce morceau manque de chant. || Musique vocale. || Parties de chant, celles qui sont exécutées par les voix. || Phrase musicale qui se détache de l'ensemble. Dans ce sens, se dit des instruments. Un chant de violoncelle. || Par extens. Poésie qui se chante ou peut se chanter Chant nuptial. Chant guerrier. || *Au pl.* Fig. et poétiq. Toute composition d'un ordre élevé en vers. Mes chants rediront tes exploits. || Division d'un poëme. L'Énéide a douze chants.

* **CHANTABLE,** *adj.* Qui peut être chanté, digne d'être chanté.

* **CHANTAGE** (*chanter*), *s. m.* T. popul. Action d'extorquer de l'argent à quelqu'un en le menaçant de révéler quelque chose de scandaleux, ou de le diffamer, etc.

CHANTANT, ANTE, *adj* Qui chante. || Qui se chante aisément; qui est propre à être chanté, à être mis en chant. Musique chantante. Paroles chantantes. || Déclamation chantante, déclamation dont les intonations se rapprochent trop du chant. || Langue chantante, langue accentuée et musicale. || Musique chantante, musique dans laquelle domine la mélodie.

CHANTÉ, ÉE, *p. p.* de chanter.

CHANTEAU (voy. *champ*, côté), *s. m.* Morceau coupé à un grand pain. || Chanteau de pain bénit ou absol. chanteau, le morceau qu'on envoie à la personne qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant. || Morceau d'étoffe coupé dans une pièce.

CHANTEPLEURE (*chanter* et *pleurer*), *s. f.* Sorte d'entonnoir qui a un long tuyau percé de trous pour faire couler les liquides dans un tonneau sans les troubler. || Fente dans un mur pour le passage des eaux. || Robinet d'un tonneau. || Arrosoir de jardinier, à queue longue et étroite. || Rigole ouverte dans la berge d'une rivière.

CHANTER (lat. *cantare*), *v. n.* Faire entendre un chant. Chanter juste. || Chanter à livre ouvert, à première vue, chanter sans avoir besoin d'étudier. || Famil. C'est comme si vous chantiez, vous perdez votre temps. || Pain à chanter (s.-ent. *la messe*), le pain sans levain dont on fait l'hostie. || Famil. Je le ferai chanter sur un autre ton, je le ferai agir, parler tout autrement. || Famil. Faire chanter quelqu'un, lui faire faire quelque chose par force ou par ruse (locution tirée de l'usage de chanter à table). || En un autre sens populaire, faire chanter quelqu'un, l'obliger à donner de l'argent, par la crainte de révélations scandaleuses, vraies ou fausses. || Être chantant. Ce morceau ne chante pas. || Chanter, se dit de l'exécutant, de l'instrument qui fait ressortir la mélodie, par opposition au simple accompagnement. || Imiter la voix humaine dans l'exécution instrumentale. || Se dit des oiseaux, de la cigale, et poétiquement ou ironiquement d'autres animaux. || Se dit de certains bruits qui ont une sorte d'harmonie L'eau commence à chanter, elle est près de bouillir. || Réciter d'une manière qui approche du chant. Chanter en parlant.

CHANTER, *v. a.* Exécuter un morceau de chant. Chanter un air. || Fig. et famil. Chanter toujours la même chanson, la même antienne, répéter sans cesse la même chose. || Chanter la palinodie, se rétracter, dire tout le contraire de ce qu'on avait dit. || Fig. Chanter magnificat

à matines, faire une chose à contre-temps. || Célébrer, surtout en vers. Homère a chanté la guerre de Troie. || Annoncer, en parlant d'un oracle. || Fig. Chanter victoire, se glorifier du succès. || Chanter les louanges de quelqu'un, en faire de grands éloges. || Par plaisanterie, dire. Que chantes-tu là? || Chanter injures, pouilles, goguettes à quelqu'un, lui dire des injures, lui faire querelle. || Chansonner, railler. || Se chanter, *v. r.* Être chanté.

CHANTERELLE (*chanter*), *s. f.* La corde d'un instrument à manche qui a le son le plus aigu. || Appuyer sur la chanterelle, faire ressortir la partie du chant qui est la plus intéressante, et fig. appeler l'attention sur ce qu'il y a de plus important. || Bouteille de verre fort mince, dont on tire des sons en soufflant dessus. || Oiseau qu'on met dans une cage pour en attirer d'autres.

* **CHANTERELLE,** *s. f.* Pièce de l'arçon des chapeliers.

CHANTEUR, EUSE (lat *cantator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui chante, qui fait métier de chanter. || Première, deuxième chanteuse, chanteuse légère, emplois distincts au théâtre. || Forte chanteuse, voix grave de femme. || *Adj.* Les oiseaux chanteurs ou *subst.* les chanteurs, tels que les rossignols, les serins, etc. || Variété de voleurs qui pratiquent le chantage. || Espèce d'épervier.

CHANTIER (b. lat. *cantarium*, du lat. *canterius*), *s. m.* Pièce de bois sur laquelle on couche des tonneaux dans le cellier, dans la cave. || Morceau de bois ou de pierre qui sert à maintenir le bloc, la pièce de bois que travaille un maçon, un charpentier.

CHANTIER, *s m.* Lieu où l'on couche, où l'on dispose certains objets pour les conserver en dépôt ou les travailler. Avoir du vin en chantier. Choisir du bois dans un chantier. || L'endroit où l'on construit des vaisseaux, des navires. Mettre un navire sur le chantier. || Fig. et famil. Mettre, avoir un ouvrage sur le chantier, en parlant d'un artiste ou d'un auteur, commencer un ouvrage, y travailler. || Chantier d'équarrissage, emplacement où l'on abat les animaux destinés à être abattus, et où l'on équarrit les animaux abattus ou morts naturellement.

CHANTIGNOLE (voy. *champ*, côté), *s. f.* Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente. || Sorte de brique moitié moins épaisse que la brique commune.

* **CHANTONNÉ, ÉE,** *adj.* Papier chantonné, défectueux.

* **CHANTONNÉ, ÉE,** *p. p.* de chantonner.

CHANTONNER (*chanter*), *v. n.* Chanter à demi-voix. || *V. a.* Chantonner les paroles d'un air.

* **CHANTOURNAGE,** *s. m.* Art, action de chantourner.

CHANTOURNÉ, *s. m.* Pièce d'étoffe ornée recouvrant une pièce de bois travaillée qu'on met entre le dossier et le chevet d'un lit.

CHANTOURNÉ, ÉE, *p. p.* de chantourner.

* **CHANTOURNEMENT,** *s. m.* Contour d'une planche qui a été chantournée.

CHANTOURNER (voy. *champ*, côté), *v. a.* Tracer un dessin sur quelque pièce de bois, de métal, de marbre, en l'évidant soit en dedans, soit en dehors. || En peint. Donner aux objets représentés de tels contours que certaines parties paraissent saillantes au-dessus des autres. || Chantourner une bordure, figurer des découpures sur la bordure peinte d'un tableau.

CHANTRE (lat. *cantor*), *s. m.* En style poétique ou élevé, poëte qui chante ou célèbre un héros, un grand fait, etc. Le chantre d'Énée, Virgile. Le chantre des jardins, Delille. || Par extens. Nom donné aux oiseaux chanteurs. || Celui qui chante au lutrin dans l'église. || Chez les protestants, celui qui entonne et soutient le chant des psaumes. || *S. f.* Religieuse qui sait le chant et les rubriques de l'office, afin de redresser les manquements qui peuvent se faire au chœur. La chantre dira tout haut ce qui regarde l'office du lendemain. || Nom d'un dignitaire qui est le maître du chœur présidant au chant.

CHANTRERIE, *s. f.* Bénéfice, dignité de chantre.

CHANVRE (lat. *cannabis*, de κάνναβις), *s. m.* Plante dioïque qui porte le chènevis, et de laquelle on tire une filasse abondante. || Fig. Cravate de chanvre, la corde qui sert à pendre un criminel.

* **CHANVREUX, EUSE,** *adj.* Qui tient de la nature du chanvre.

* **CHANVRIER, IÈRE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prépare et vend le chanvre.

CHAOS (ka-ô. Χάος), *s. m.* Dans la théologie païenne, confusion générale des éléments avant leur séparation et leur arrangement pour former le monde. || Fig. Toute sorte de confusion. Le chaos des ténébreuses lois, Boil. C'est au règne de Henri l'Oiseleur que se débrouilla le chaos de l'Allemagne, Volt.

* **CHAOTIQUE** (ka-o-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au chaos.

CHAPE (b. lat. *capa*, du lat. *capere*), *s. f.* Sorte de manteau long, sans plis et agrafé par devant, que portent l'évêque, le célébrant, les chantres, etc. durant l'office. || Fig. Se disputer de la chape à l'évêque (c.-à-d. appartenant à l'évêque), se dit de gens se disputant pour une chose qui ne leur appartient pas et qu'ils ne doivent point obtenir. || En parlant d'un oiseau, part... du plumage qui recouvre le dos et qui est d'une couleur différente du reste. || Anciennement, chape, le même que cape, sorte d'ample vêtement. || Sous chape, à la sourdine. On dit présentement sous cape. || Se dit, dans les arts, de certaines choses qui s'appliquent sur d'autres, les enveloppent. Chape d'une voûte, le mortier qui recouvre l'extrados. Chape d'un alambic, le couvercle. Chape de poulie, la monture. || Double futaille qui sert d'enveloppe à un baril de poudre, de vin. || Chape-chute, voy. CHAPE-CHUTE.

* **CHAPÉ, ÉE,** *adj.* T. de liturgie. Revêtu d'une chape. || En blas. Se dit de l'écu qui s'ouvre en chape ou en pavillon, depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs.

CHAPEAU (dim. de *chape*), *s. m.* Coiffure d'homme, ordinairement d'étoffe foulée, de laine ou de poil, et qui a une forme avec des bords. || Chapeau de soie, dont la calotte est recouverte d'une peluche de soie. || Fig. Coup de chapeau, salutation. || Porter la main au chapeau, faire un léger salut. || Fig. et famil. Enfoncer son chapeau, s'armer de courage; prendre des airs de matamore. || Mettre son chapeau de travers, prendre un ton menaçant. || Mettre chapeau bas, ôter son chapeau. || Chapeau de cardinal, chapeau rouge à forme plate, larges bords et grands pendants de soie rouge, et fig. la dignité de cardinal. || Famil. Un cavalier, un homme. Les chapeaux étaient rares. || Frère chapeau, moine subalterne qui en accompagne un autre. || Dans le commerce maritime, chapeau de mérite et plus ordinairement chapeau, gratification accordée par convention au capitaine d'un bâtiment de commerce, qui remet à bon port les marchandises chargées à fret; et dans la langue des affaires, épingles. || Coiffure de femme d'étoffe consistante, ou tendue sur du carton ou une carcasse de laiton; ou coiffure de paille. || Chapeau de fleurs, couronne de fleurs. || Absol. Le bouquet qu'on met sur la tête d'une fille le jour de ses noces. || En bot. La partie supérieure d'un champignon, quand elle dépasse sensiblement la partie inférieure, nommée pédicule ou stipe. || Cet enfant a encore le chapeau, il a encore la tête couverte de gourme. || Chapeau chinois, instrument de musique militaire formé d'un bâton terminé par une calotte de cuivre garnie de clochettes. || Nom, dans les arts, de diverses choses qui ont quelque rapport d'usage ou de forme avec un chapeau. Chapeau d'escalier, de lucarne, de presse, etc.

CHAPE-CHUTE (*chape* et anc. fr. *chute*, tombée), *s. f.* Bonne aubaine due à la négligence ou au malheur d'autrui. Attendre, chercher chape-chute.

CHAPELAIN (b. lat. *capellanus*, de *capella*), *s. m.* Bénéficier titulaire d'une chapelle. || Prêtre qui dit la messe dans des chapelles de princes ou de particuliers.

CHAPELÉ, ÉE, *p. p.* de chapeler.

CHAPELER (b. lat. *capellare*, du lat. *capulare*), *v. a.* Tailler, abattre, couper par morceaux; ne se dit plus que dans Chapeler du pain, en râper la croûte.

CHAPELET (dimin. de l'anc. fr. *chapel*, chapeau), *s. m.* Petit chapeau. || Objet de dévotion fait de grains enfilés et composé de cinq dizaines d'Avés; à chaque dizaine est un plus gros grain sur lequel on dit le Pater. || Les prières qu'on dit sur un chapelet. || Fig. et famil. Défiler un chapelet, son chapelet, débiter avec volubilité tout ce qu'on sait sur une matière; parler de mémoire et sans comprendre ce qu'on dit, sans s'en rendre compte; dire à quelqu'un tout ce qu'on a à lui reprocher. || En archit. Baguette découpée et formant une suite de grains, perles ou olives. || Machine, autrement nommée noria, com-

posée d'une chaîne sans fin, garnie de godets ou de seaux lesquels se remplissent au bas de leur course et se versent dans un conduit quand ils sont arrivés au haut.

CHAPELIER, IÈRE (anc. fr. *chapel*, chapeau), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou vend des chapeaux d'homme.

CHAPELLE (b. lat. *capella*, dimin. de *capa*), *s. f.* Lieu consacré au culte dans les palais, dans certaines maisons particulières, hospices, colléges, etc. || Absol. La chapelle, le corps d'ecclésiastiques qui desservent la chapelle du roi. || Petite église qui n'est ni paroisse, ni prieuré. || Se dit des diverses parties d'une église où sont des autels. La chapelle de la Vierge. || Mettre en chapelle, se dit, en Espagne, des condamnés à la peine capitale qui sont préparés à la mort dans une chapelle. || Les musiciens qui chantent dans une chapelle. || Maître de chapelle, celui qui dirige la musique d'une chapelle. || Le calice, les chandeliers et autres objets à l'usage d'une chapelle. || Tenir chapelle, se dit du pape, de l'empereur d'Autriche et du roi d'Espagne assistant en pompe à l'office divin. || Chapelle ardente, luminaire dont on entoure un catafalque. || Fig. Jouer à la chapelle, s'occuper sérieusement de choses frivoles ou inutiles. || Par plaisanterie, chapelle blanche se dit pour le lit. || En t. de mar. Faire chapelle (on devrait écrire *chapel*, chapeau), virer de bord vent devant, malgré soi.

CHAPELLENIE, *s. f.* Bénéfice d'un chapelain.

CHAPELLERIE (anc. fr. *chapel*, chapeau), *s. f.* Le commerce et la confection des chapeaux d'homme. || Maison, atelier où se fait cette fabrication.

CHAPELURE (*chapeler*), *s. f.* La croûte qu'on obtient en chapelant le pain; croûte de pain en poudre.

CHAPERON (*chape*), *s. m.* Sorte de chape. || Coiffure à bourrelet et à queue que portaient les hommes et les femmes; et aussi bande d'étoffe que les femmes attachaient sur leur tête. || Bourrelet circulaire à pendants d'étoffe garnis d'hermine que portent sur l'épaule gauche les gens de robe, docteurs, etc. || L'ornement relevé en broderie qui est au dos d'une chape. || En blas. Ancien habillement de tête en forme de capuchon. || Fig. Personne âgée ou grave qui accompagne une jeune femme par bienséance. || En fauconnerie, cuir dont on coiffe les oiseaux de leurre. || En archit. Le couronnement d'un mur en forme de toit. || En impr. Main de passe.

CHAPERONNÉ, ÉE, *p. p.* de chaperonner.

CHAPERONNER (*chaperon*), *v. a.* En parlant des oiseaux de proie, coiffer d'un chaperon. || En archit. Revêtir un mur d'un chaperon. || Fig. Chaperonner une jeune personne, lui servir de chaperon dans le monde.

* **CHAPERONNIER**, *adj. masc.* En fauconnerie, oiseau chaperonnier ou *subst.* chaperonnier, oiseau à qui on couvre la tête d'un morceau d'étoffe pour l'empêcher de voir.

CHAPIER, *s. m.* Celui qui porte la chape. || Celui qui fait des chapes. || Armoire pour les chapes.

CHAPITEAU (lat. *capitellum*, dimin. de *caput*), *s. m.* La partie du haut de la colonne qui pose sur le fût. Chapiteau dorique, ionique, corinthien. || En général, ornement de diverse forme qui surmonte et couronne certaines parties. || En menuiserie, corniches et autres couronnements des buffets, armoires, etc. || La couverture mobile d'un moulin à vent. || Anciennement, partie supérieure de l'alambic où venaient se condenser les vapeurs.

* **CHAPITRAL, ALE**, *adj.* Qui appartient à un chapitre de religieux. Maison chapitrale.

CHAPITRE (lat. *capitulum*), *s. m.* Division d'un livre, d'un traité, d'une loi, etc. || Fig. Matière, sujet, objet. On était hier sur votre chapitre, Sév. || L'assemblée où les chanoines traitent de leurs affaires et des questions de leur ressort. || Toute assemblée que tiennent des religieux pour délibérer de leurs affaires. || Les assemblées des ordres royaux, des ordres militaires. || Famil. Une assemblée quelconque. Nous tînmes hier chapitre chez Mme de Lavardin, Sév. || Fig. Avoir voix au chapitre, avoir crédit dans une compagnie, auprès de quelque personnage, sur une question. || Le lieu où se tiennent toutes les sortes d'assemblées dites chapitres. || Le corps des chanoines d'une église cathédrale ou collégiale.

CHAPITRÉ, ÉE, *p. p.* de chapitrer.

CHAPITRER (*chapitre*), *v. a.* Réprimander en plein chapitre. || Fig. et famil. Adresser une réprimande.

CHAPON (lat. *capo*), *s. m.* Poulet que l'on engraisse pour la table. || Morceau de pain bouilli au pot et servi sur un potage maigre. || Chapon de Gascogne ou simplement chapon, croûte frottée d'ail qu'on met dans une salade. || Une gousse d'ail.

CHAPONNÉ, ÉE, *p. p.* de chaponner.

CHAPONNEAU (dimin. de *chapon*), *s. m.* Jeune chapon.

CHAPONNER (*chapon*), *v. a.* Réduire à l'état de chapon.

CHAPONNIÈRE, *s. f.* Vase de cuivre pour faire cuire un chapon en ragoût.

* **CHAPOTER**, *v. a.* Dégrossir le bois avec une plane.

CHAQUE (lat. *quisque*), *adj. distrib. sing. des deux genres.* Tout. Chaque passion parle un différent langage, Boil. Chaque âge a ses devoirs, J. J. Rouss. || Ne confondez pas *chaque* avec *chacun* : *chaque* doit toujours se mettre avec un substantif auquel il a rapport; *chacun*, au contraire, s'emploie sans substantif. C'est une faute de dire : Ces chapeaux ont coûté vingt francs chaque; il faut dire : vingt francs chacun.

CHAR (lat. *carrus*), *s. m.* Voiture dont les anciens se servaient dans les jeux, les triomphes, les combats, etc. || Fig. Servitude, dépendance, domination, par allusion aux triomphes antiques suivis de captifs. Moi-même à votre char je me suis enchaînée, Rac. || Dans le style élevé, toute espèce de voiture, et plus spécialement une voiture riche ou élégante. Char brillant, rapide, etc. || Poétiq. Le char du soleil, de la lune, de la nuit, anciennes figures provenant de la mythologie. || Au théâtre, char de gloire, espèce de trône sur lequel descendent les divinités, les génies, etc. || Char de deuil, chariot couvert d'un poêle, pour les funérailles des grands. || Char funèbre, toute espèce de corbillard. || Chariot. Un char de vendange. Un char à foin. || Char à bancs, voiture longue et légère garnie de bancs et ouverte de tous côtés ou fermée simplement de rideaux (*au pl.* on prononce. des char-à-ban).

* **CHARABIA**, *s. m.* T. populaire. Le patois des Auvergnats, et par extension tout autre parler qu'on ne comprend pas. || Quelquefois l'homme, l'Auvergnat lui-même.

CHARADE (prov. *charrada*), *s. f.* Sorte d'énigme dans laquelle le mot à deviner est partagé en plusieurs parties dont chacune fait un mot, appelées premier, second ou dernier, et que l'on fait connaître par leurs définitions; le mot à deviner s'appelle le tout ou l'entier. || Charade en action, charade dans laquelle les définitions sont remplacées par des scènes jouées.

CHARANÇON (b. lat. *calandrus*), *s. m.* Nom commun de tous les insectes de la famille des curculionides, dont plusieurs espèces mangent les blés dans les greniers.

CHARANÇONNÉ, ÉE, *adj.* Attaqué par les charançons.

CHARBON (lat. *carbo*), *s. m.* Menu bois chauffé jusqu'à perdre tout son hydrogène, prendre la couleur noire, et ne plus fumer quand on l'allume. || On dit souvent charbon de bois, pour éviter la confusion avec tout autre charbon. || Charbon animal, charbon résultant de la décomposition des substances animales par le calorique dans des vases clos. || Charbon de pierre, charbon de terre, charbon minéral, noms de la houille. || Par exagération, toute matière carbonisée par l'action du feu. Cette viande est en charbon. || Braise éteinte, morceaux de bois charbonné qui restent dans le foyer. Rallumer les charbons. || Charbon qui brûle. Charbon ardent, rouge. || Fig. Être sur les charbons, marcher sur des charbons, être impatient, inquiet, très-embarrassé. || Fig. Il brûle comme un charbon, se dit d'un homme qui a une fièvre ardente. || || En méd. Charbon de l'homme et des animaux, affection virulente. || Charbon, eschare gangréneuse qui survient dans la peste. || T. de vétérinaire. Charbon, voy. BOUQUET. || En agriculture, charbon des graminées, maladie des graminées et surtout du froment.

* **CHARBONNAGE**, *s. m.* L'exploitation de la houille. || Une exploitation de mine de houille.

CHARBONNÉ, ÉE, *p. p.* de charbonner. || Blés charbonnés, blés attaqués par le charbon. || En hist. nat. Qui est de couleur noire ou marqué de noir.

CHARBONNÉE, *s. f.* Grillade de porc ou de bœuf. || Croquis, dessin au charbon ou à la pierre noire.

CHARBONNER (*charbon*), *v. a.* Réduire en charbon. || Noircir avec du charbon. Se charbonner le visage. || Fig.

Esquisser, peindre grossièrement. Ce tableau est charbonné. || *V. n.* Devenir charbon au lieu de flamber. || Se charbonner, *v. r.* Devenir charbon.

★ **CHARBONNERIE**, *s. f.* Dépôt, magasin de charbon. || Société politique qui se forma en France sous la Restauration (voy. CARBONARO).

CHARBONNEUX, EUSE, *adj.* En méd. De la nature du charbon. Typhus charbonneux. Tumeur charbonneuse.

CHARBONNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou vend du charbon. || La foi du charbonnier, croyance naïve et sans examen. || *S. m.* Le lieu où l'on serre le charbon. || Four à cuire la houille. || Membre de la charbonnerie, carbonaro. || Celui qui dirige un fourneau. || Bâtiment pour transporter le charbon de terre. || Prov. Charbonnier est maître chez soi, chacun vit chez soi comme il lui plaît, et aussi : il n'y a pas de petit chez-soi.

CHARBONNIÈRE, *s. f.* Le lieu où l'on fait du charbon dans les bois. || Nom vulgaire de la grande mésange.

CHARBOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de charbouiller.

CHARBOUILLER (*ll* mouillées. Lat. *carbunculare*), *v. a.* Gâter, en parlant de l'action de la nielle sur les blés.

CHARCUTÉ, ÉE, *p. p.* de charcuter.

CHARCUTER (*charcutier*), *v. a.* Découper, dépecer de la chair. || Fig. Se dit des viandes mal découpées à table, des entailles faites dans les chairs par un opérateur maladroit, etc. || Se charcuter, *v. r.* Se couper, se taillader.

CHARCUTERIE, *s. f.* L'état et le commerce de charcutier. || Viande préparée par les charcutiers.

CHARCUTIER, IÈRE (*chair* et *cuit*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prépare et vend de la chair de porc, des boudins, saucisses, andouilles, etc. || *Adj.* Garçon charcutier.

CHARDON (lat. *carduus*), *s. m.* Genre de plantes de la famille des synanthérées, à feuilles épineuses et à calice formé d'écailles piquantes. || Bête à manger du chardon, très-bête. || Fig. C'est un vrai chardon, qui s'y frotte s'y pique. || Chardon à bonnetier ou à foulon, plante dont les têtes servent à carder la laine, le drap (voy. CARDÈRE). || Pointes de fer qu'on met sur les murs pour empêcher le passage. || Espèce de raie, poisson.

CHARDONNERET (*chardon*), *s. m.* Petit oiseau chanteur, qui a la tête rouge et les ailes marquées de jaune et de brun. Le chardonneret affectionne le chardon, dont il a pris son nom, BERN. DE ST-P.

CHARDONNETTE et **CARDONNETTE**, *s. f.* Espèce d'artichaut sauvage, dont la fleur fait cailler le lait.

CHARGE (voy. *charger*), *s. f.* Ce que peut transporter une charrette, un bâtiment. || Action de charger un navire d'objets de transport, de marchandises. Vaisseau en charge, vaisseau dont on fait le chargement. || Ce que peut porter un bâtiment rendu à sa plus haute ligne de flottaison. || Ce que peut porter un homme, un animal. || Fig. De la terre charge importune, Peuple inutile à l'univers. J. B. ROUSS. || Ce qui pèse sur, faix, fardeau. On a donné trop de charge à ce plancher. || Mesure, quantité déterminée. Une charge de blé, de fagots. || Fig. et popul Une charge de coups de bâton, coups de bâton assenés violemment. || Fig. Ce qui incommode, ce qui gêne. || Être à charge à quelqu'un ou simplement être à charge, être un sujet d'embarras, de gêne. || Ce qui oblige à des dépenses. Les charges de la paternité. Réparations à ma charge. || Être à la charge de quelqu'un, être défrayé de tout par quelqu'un. || Imposition. Le peuple gémit sous le poids des charges, MASS. || Obligation, condition sous laquelle une chose est possédée, un droit est acquis. Les dettes et charges d'une succession. || À charge de revanche, avec obligation de pareil service. || En langage ecclésiastique, avoir charge d'âmes, être chargé d'instruire, de diriger, de confesser. || Par extens. Avoir charge d'âmes, exercer un ministère moral. || Magistrature, dignité, fonction publique. Entrer en charge. || Charge de notaire, d'agent de change. || Commission, ordre. Tu accepteras cette charge. Il a charge de diriger la guerre. || Femme de charge, femme chargée de la garde, du soin de la vaisselle, du linge, etc. || Indice contre un accusé; accusation. Il y avait contre l'accusé une forte charge. Témoin à charge. || T. de guerre. Attaque impétueuse. Charge de cavalerie. Faire une charge. Revenir à la charge. || Signal d'attaque donné par les tambours ou les trompettes. On bat, on sonne la charge. || Fig. Revenir, retourner à la charge, insister, faire de nouvelles tentatives, et aussi lancer de nouvelles invectives. || La quantité de poudre et les projectiles qu'on met dans une arme à feu et dans une mine. La charge d'un fusil. || Action de charger une arme à feu. || En phys. Action d'accumuler l'électricité; résultat de cette action. || En peint. Charge se dit de toute expression qui ajoute quelque chose d'exagéré, de grotesque à la nature. || Au théâtre, exagération dans la manière de jouer un rôle. || Popul. Histoire invraisemblable. La charge est bonne. || À LA CHARGE DE, À CHARGE DE, *loc. conj.* À condition de. || À LA CHARGE QUE, À CHARGE QUE, *loc. conj.* À condition que. || À LA CHARGE D'AUTANT, *loc. adv.* À condition qu'on en fera autant. On dit, dans le même sens, à charge de revanche.

CHARGÉ, ÉE, *p. p.* de charger. || Être chargé comme un baudet, être chargé avec excès. || Pièce chargée, pièce de monnaie qu'on a affaiblie de son propre métal, et à laquelle on a ajouté du métal étranger pour la rendre de poids. || Dés chargés, faux dés. || Ciel chargé de nuages. Temps chargé. || Chargé de vin, ivre. || Fig. Chargé de dettes, d'honneurs, de crimes. || Chargé d'enfants, qui a une nombreuse famille. || Grevé. Une succession chargée de dettes. || Muni d'une charge de poudre. Un canon chargé. || Bouteille de Leyde chargée. || Lettre chargée, lettre dont on a fait constater l'envoi à la poste, et dans laquelle, d'ordinaire, on envoie des valeurs. || En blas. Recouvert par d'autres pièces. || Trouble, épais, foncé. Urine chargée. Vin chargé. || Langue chargée, langue recouverte d'un enduit épais, blanchâtre ou jaunâtre. || Yeux chargés, yeux gonflés et appesantis. || Qui est en caricature. Un portrait chargé. || Exagéré. || Qui a mission de. Chargé d'une affaire publique. || *S. m.* Un chargé d'affaires, celui qui en l'absence d'un plénipotentiaire est chargé, près d'une cour, des intérêts de son gouvernement. || Un chargé de cours, celui qui fait un cours sans être professeur titulaire. || Contre qui on porte des accusations. Très-chargé par les témoins.

★ **CHARGEANT, ANTE**, *adj.* Pesant, difficile à digérer

CHARGEMENT, *s. m.* Action de charger. || Charge d'une voiture. || Cargaison d'un bâtiment. || Action de charger une lettre, un paquet à la poste.

★ **CHARGEOIR**, *s. m.* Ustensile qui sert d'appui et de support à la hotte.

CHARGER (b. lat. *carricare*, du lat. *carrus*), *v. a.* Mettre une charge sur. Charger une voiture. Charger un âne de fruits. || Embarquer et arrimer à bord des objets. || T. de jardinage. Charger une couche, mettre sur le fumier de la terre ou du terreau. || Appliquer des feuilles d'argent sur une pièce de métal ou de bois. || Souder du fer à une pièce qui est trop mince. || Peser d'un trop grand poids sur. Les bagages chargent cette voiture. || Par analogie. Se charger l'estomac. || Fig. Il ne faut pas trop charger la mémoire des enfants. || Emplir, couvrir, accabler. Charger une table de mets. || Charger de chaînes, enchaîner. || Fig. Corneille a aimé à charger la scène d'événements, LA BRUY. || Charger quelqu'un de coups, d'injures, de malédictions, l'en accabler. || Absol. Battre. || Mettre sur, en parlant d'un fardeau. Charger sur ses épaules un fardeau. || Charger un registre d'un article, ou charger un article sur un registre. || Charger une lettre, un paquet, faire constater, sur les registres de la poste, l'envoi d'une lettre, d'un paquet. || Charger un mot, écrire un mot sur un autre. || Rendre trouble. Un accès de fièvre charge l'urine. || En parlant de la langue, y produire un enduit morbide. || Imputer à quelqu'un, et spécialement déposer contre lui, l'accuser. Charger l'accusé. Charger quelqu'un d'un assassinat. || Imposer une charge, une condition onéreuse. Charger les provinces d'un tribut, une terre d'une redevance. || Donner une commission, donner ordre. Il fut chargé du commandement de l'armée. || Charger quelqu'un de ses pouvoirs, de sa procuration. || Mettre dans une arme à feu la poudre et les projectiles. || Absol. Charger à balles, à mitraille. || Charger une bouteille de Leyde, y accumuler l'électricité. || Charger une quenouille, y mettre de la filasse de lin ou de chanvre. || Charger une pipe, la remplir de tabac. || Attaquer avec impétuosité. Charger l'ennemi. || Absol. Charger à la baïonnette. || Exagérer, amplifier. Charger le prix d'une marchandise.

|| Charger un récit, une histoire, y ajouter. || Rendre ridicule une figure par certains traits qui en grossissent, diminuent ou altèrent quelque partie. || Par extens. Passer la mesure, en parlant du jeu d'un acteur et aussi du style. || *V. n.* Ajouter. || Se charger, *v. r.* Prendre une charge. || Se charger d'une dette, la prendre à son compte. || Se couvrir. Se charger de pierreries. || Se charger d'un crime, d'une faute, s'en reconnaître l'auteur. || Prendre le soin, la conduite de. Se charger d'une cause, d'une ambassade. || Se charger de quelqu'un, le prendre à sa *charge pour* le nourrir, l'entretenir, ou le prendre avec *soi pour* la vie commune, pour un voyage, etc. || Le *temps se charge*, il se couvre de nuages. || Devenir troublé. L'urine se charge. || La langue se charge, elle se couvre d'un enduit. || Recevoir une charge de poudre. || S'attaquer l'un l'autre.

CHARGEUR, *s. m.* Celui qui charge les marchandises sur une voiture ou dans un bateau. || Celui à qui appartient la cargaison d'un navire. || Dans l'artillerie de mer, le premier servant de droite d'une bouche à feu. || *Adj.* Commissionnaire-chargeur, celui qui expédie des marchandises par bateau.

CHARIOT (*char*), *s. m.* Sorte de véhicule qui a quatre roues, des ridelles, et qui est propre à porter toutes sortes d'objets. || Dans l'antiquité, sorte de très-grande voiture, dont les peuples nomades se servaient pour transporter leur famille et leur mobilier. || Chariot armé de faux, char à deux roues hérissé de faux qu'on lançait dans les rangs ennemis. || Char, voiture. || Petit compartiment à quatre roues dans lequel on place les enfants commençant à marcher. || Les constellations de la Grande et de la Petite Ourse.

CHARITABLE, *adj* Qui a de la charité pour son prochain. Charitable envers ses domestiques. || Qui fait des charités, des aumônes. || Qui a sa source dans un sentiment de charité. Un conseil charitable. || Qui a rapport à la charité. Législation charitable.

CHARITABLEMENT, *adv.* D'une manière charitable, par charité.

CHARITÉ (lat. *caritas*), *s. f.* Amour du prochain. || Une des trois vertus théologales, par laquelle nous aimons Dieu comme notre souverain bien et notre prochain comme nous-mêmes. || Acte de bienfaisance, aumône. Faire la charité. Demander la charité, être à la charité, mendier. || Charité de cour, perfidie de courtisan. || Prêter des charités à quelqu'un, le calomnier. || Les frères, les sœurs de la Charité, congrégations qui se vouent au soulagement de la misère. || Dame de charité, bureau de charité, dame, bureau qui distribuent des charités. || Prov. Charité bien ordonnée commence par soi-même, avant de songer à faire du bien aux autres, il faut songer à soi.

CHARIVARI (orig inconnue), *s. m.* Concert bruyant et tumultueux de poêles, de chaudrons, de sifflets, de huées, etc. qu'on donne à des personnes qui ont excité un mécontentement. || Bruit discordant et tumultueux. || Musique bruyante et discordante. || Querelle accompagnée de cris. C'était pour faire un bon charivari, LA FONT.

⋆ **CHARIVARIQUE**, *adj.* Qui a le caractère du charivari.

⋆ **CHARIVARISER**, *v. a.* Donner à quelqu'un un charivari. || *V. n.* Faire un grand tapage.

⋆ **CHARIVARISEUR** ou **CHARIVARISTE**, *s. m.* Celui qui prend part à un charivari.

⋆ **CHARIVARISTE**, *s. m.* Voy. CHARIVARISEUR.

CHARLATAN (ital. *ciarlatano*, de *ciarlare*, babiller), *s. m.* Opérateur ambulant qui débite des drogues sur les places et dans les foires. || Empirique qui prétend posséder certains secrets merveilleux. || Celui qui exploite la crédulité publique. Le monde n'a jamais manqué de charlatans, LA FONT. || Un charlatan politique, un homme qui, pour s'élever, flatte les passions d'un parti. || *Adj.* Un médecin qui n'est point charlatan, SÉV.

⋆ **CHARLATANE**, *s. f.* Celle qui s'efforce, par ses paroles, d'attraper les gens. Ce que j'ai toujours aimé en vous, madame, c'est que vous n'êtes point charlatane, VOLT. || *Adj.* La race charlatane des devins.

CHARLATANÉ, ÉE, *p. p.* de charlataner.

CHARLATANER, *v. a.* Tromper à la manière des charlatans. || *V. n.* Faire le charlatan.

CHARLATANERIE, *s. f.* Acte de charlatan.

⋆ **CHARLATANESQUE**, *adj.* Propre aux charlatans.

CHARLATANISME, *s. m.* Habitude ou art de charlataner.

⋆ **CHARLEMAGNE (FAIRE)**, se retirer du jeu avec tout son gain, ne point donner de revanche.

CHARLOTTE, *s. f.* Marmelade de pommes entourée de morceaux de pain grillés et frits. || Charlotte russe, charlotte faite de crème fouettée, garnie de petits biscuits.

CHARMANT, ANTE, *adj.* Qui a du charme, qui plaît extrêmement. Une personne charmante. Des lieux charmants. || *Subst.* Et nous verrons s'il n'est point de milieu Entre le charmant et l'utile, CORN.

CHARME (lat. *carmen*), *s. m.* Effet prétendu d'un art magique qui change l'ordre naturel. Avoir, faire, composer, rompre un charme. || Par extens. À ma douleur je chercherai des charmes, RAC. || Fig. Rompre le charme, détruire l'illusion. || Ce qui plaît, ce qui attire. La simplicité fait le plus grand charme de la beauté, FÉN. || *S. m. plur.* En parlant d'une femme, attraits.

CHARME (lat. *carpinus*), *s. m.* Arbre de haute tige, de la famille des amentacées. || Bois de charme. Le charme est d'un grand usage dans le charronnage.

CHARMÉ, ÉE, *p. p.* de charmer. Affecté d'un charme. || Attiré, séduit, content. Je suis charmé de vous voir. || *Adj. m.* En termes forestiers, bois charmé, arbre qu'on a gâté par le pied pour le faire périr.

CHARMER (*charme*), *v. a.* Exercer une action magique par le moyen d'un charme. Le serpent charme les oiseaux. || Par extens. Voilà de vos chrétiens les ridicules songes ! Voilà jusqu'à quel point vous charment leurs mensonges ! CORN. || Suspendre l'effet d'un sentiment triste et pénible. Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous dévore ? RAC. || Rendre agréable ce qui est désagréable ou fatigant. La lecture charme les loisirs. || Plaire, ravir. Un Dieu si bon ne peut-il vous charmer? RAC. || Absol. Là tout charme. || Famil. Causer une vive satisfaction. Vous me charmez en m'apprenant cela.

⋆ **CHARMEUR**, *s. m.* **CHARMERESSE** ou **CHARMEUSE**, *s. f.* Celui, celle qui emploie les charmes. || Par extens. Celui, celle qui plaît au point d'attirer comme par des charmes.

CHARMILLE (*ll* mouillées. *Charme*), *s. f.* Plant de petits charmes. || Palissade, berceau, allée de charmes et même de diverses autres espèces d'arbres.

CHARMOIE, *s. f.* Lieu planté de charmes.

CHARNAGE (b. lat. *carnaticum*, du lat. *caro*), *s. m.* Temps dans lequel l'Église catholique permet de manger de la chair. || Il est vieux.

CHARNEL, ELLE (lat. *carnalis*), *adj.* Qui dépend de la chair. Appétit charnel. || Fig. Dont les pensées et le cœur sont attachés à la chair, en parlant des personnes. || Qui est engendré selon la chair. Enfant d'un père charnel, nous naissons tous charnels comme lui, MASS.

CHARNELLEMENT, *adv.* D'une manière charnelle. || Fig. Selon la chair.

CHARNEUX, EUSE (lat. *carnosus*), *adj.* En méd. Qui est principalement composé de chair. || Il a vieilli.

CHARNIER (b. lat. *carnarium*, du lat. *caro*), *s. m.* Endroit où l'on garde les viandes salées et en général toute espèce de viandes. || Gibecière ; on dit plus souvent carnier. || Autrefois, cimetière. Les charniers des Saints-Innocents. || Dépôt des os exhumés des cimetières.

CHARNIÈRE (lat. *cardo*), *s. f.* Assemblage de deux pièces de bois ou de métal enclavées l'une dans l'autre, réunies par une broche et mobiles l'une sur l'autre. || En anat. Charnière ou ginglyme, articulation qui n'exécute que des mouvements de flexion et d'extension. || La partie qui unit les valves d'une coquille.

CHARNU, UE (lat. *carnatus*), *adj.* Bien fourni de chair. Un corps charnu. || Formé de chair. || Plante, feuille charnue, celle qui a de l'épaisseur et une sorte de chair. || Fruit charnu, celui dont la substance est ferme et succulente. || *S. m.* Le charnu des jambes.

CHARNURE (b. lat. *carnatura*, du lat. *carnatus*), *s. f.* L'ensemble des parties charnues.

CHAROGNE (ital. *carogna*, augmentatif du lat. *caro*), *s. f.* Corps de bête morte et en décomposition. || Par extens. et par dépréciation, mauvaise viande.

CHARPENTE (lat. *carpentum*), *s. f.* Assemblage de pièces de bois ou de fer servant aux constructions. || Bois de charpente, bois propre à la construction. || Par extens. La charpente du corps, la charpente osseuse, les parties osseuses du corps, considérées surtout dans leur assemblage. || Les montagnes constituent comme la charpente du globe. || Il se dit aussi des parties qui, dans un ouvrage d'esprit, forment le plan et le soutien du reste. La charpente d'un poëme.

CHARPENTÉ, ÉE, *p. p.* de charpenter. || Fig. Un homme vigoureusement charpenté. Un roman bien charpenté. || Taillé grossièrement.

CHARPENTER (voy. *charpentier*), *v. a.* Tailler du bois de charpente pour le mettre en état d'être assemblé. || Famil. Découper, tailler maladroitement. Charpenter une volaille. || Charpenter le bras d'un malade. || Fig. Disposer les parties principales d'une œuvre littéraire. Bien charpenter une pièce.

CHARPENTERIE (*charpenter*), *s. f.* L'art de travailler les bois pour la charpente. || Profession de charpentier. || Travail de charpente. || Endroit où sont déposés les bois de construction sur les ports.

CHARPENTIER (lat. *carpentarius*), *s. m.* Artisan qui travaille à façonner les bois en pièces, et qui les assemble pour la construction des édifices de terre et des bâtiments de mer. || *Adj.* Maître charpentier.

CHARPIE (anc. fr. *charpir*, mettre en pièces, du lat. *carpere*), *s. f.* Fils provenant de morceaux de vieille toile que l'on a effilés. || Fig. Cette viande est en charpie, elle est trop cuite, les fibres se détachent.

CHARRÉE (altération de *cendrée*), *s. f.* Cendre qui reste sur le cuvier, après que la lessive est coulée. || Résidu des soudes brutes lessivées.

CHARRETÉE (*charrette*), *s. f.* Ce que contient une charrette. | Popul. Une charretée d'injures, toute sorte d'injures qu'on dit à quelqu'un.

CHARRETIER, IÈRE (*charrette*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conduit une charrette. || Famil. Jurer comme un charretier embourbé ou simplement comme un charretier, jurer beaucoup. || *Adj.* Garçon charretier. || Prov. Il n'y a si bon charretier qui ne verse, il n'est si habile homme auquel il n'arrive de faillir.

CHARRETIER, IÈRE, *adj.* Par où les charrettes peuvent passer. Porte charretière. || Voie charretière, espace compris entre les roues d'une charrette.

* **CHARRETIN,** *s. m.* Charrette sans ridelles.

* **CHARRETON** ou **CHARTON,** *s. m.* Conducteur d'un chariot, d'une charrette. || Il a vieilli.

CHARRETTE (dimin. de *char*), *s. f.* Voiture à deux roues, avec deux ridelles et deux limons. || Fig. Un avaleur de charrettes ferrées, un fanfaron. || Charrette à bras, petite charrette traînée par un ou deux hommes.

* **CHARRIABLE,** *adj.* Qui peut être charrié.

CHARRIAGE, *s. m.* Action de charrier, de voiturer. || Le prix du transport.

CHARRIÉ, ÉE, *p. p.* de charrier.

CHARRIER (*charrée*), *s. m.* Drap de grosse toile sur lequel, dans la lessive, est placée la charrée.

CHARRIER (b. lat. *carricare*, du lat. *carrus*), *v. a.* Voiturer dans un chariot, dans une charrette. || Fig. et absol Charrier droit, se comporter comme on le doit. || En parlant d'une rivière, entraîner, emporter dans son cours. Ce fleuve charrie du limon. || Absol. Entraîner des glaçons. La rivière charrie.

* **CHARRIÈRE** (*charrier*), *s. f.* Voie par laquelle peut passer un char, une charrette.

CHARROI (voy. *charroyer*), *s. m.* Transport par chariot ou par charrette. || Salaire du charretier. || *S. pl.* Corps de troupes chargé du transport des bagages ou de l'artillerie d'une armée. On dit aujourd'hui train.

CHARRON (*char*), *s. m.* Celui qui fait des chariots, des charrettes, des trains de voiture et particulièrement des roues. || *Adj* Ouvrier, apprenti charron.

CHARRONNAGE (*charron*), *s. m.* Art ou ouvrage du charron. || Bois de charronnage, bois propre aux ouvrages de charronnage.

CHARROYÉ, ÉE, *p. p.* de charroyer.

CHARROYER (autre forme de *charrier*), *v. a.* Transporter sur des chariots ou charrettes.

* **CHARROYEUR,** *s. m.* Celui qui charroie.

CHARRUE (lat. *carruca*), *s. f.* Instrument pour labourer la terre, qui consiste en un train monté sur deux roues, et un soc tranchant. || Fig. Tirer la charrue, avoir beaucoup de peine. || Fig. C'est une charrue mal attelée, se dit d'une entreprise dirigée par des personnes qui ne s'entendent pas, d'un ménage qui va mal. || Fig. Mettre la charrue devant les bœufs, commencer par où l'on devrait finir. || L'étendue de terre qu'on peut labourer avec un attelage de charrue. || Fig. L'agriculture. On reverra la charrue en honneur, Fén.

CHARTE (lat. *charta*, χάρτης) ou autrefois **CHARTRE,** *s. f.* Acte concédant des franchises, des priviléges. Charte de commune, d'affranchissement. || La grande charte, charte accordée par Jean, roi d'Angleterre. || La charte constitutionnelle ou simplement la charte, celle que Louis XVIII octroya en 1814. || Par suite, toute constitution accordée ou acceptée par un prince. || Ancien titre. || École des chartes, école instituée pour apprendre à lire et à interpréter les chartes, diplômes, etc. || Charte-partie, acte qui constate le louage de tout ou partie d'un navire ; ainsi dit parce qu'au lieu de faire le double de l'acte, on le coupait en deux parties.

* **CHARTIL** (char-ti. Anc. fr. *charretil*, charrette), *s. m.* Le corps d'une charrette. || Appentis qui sert de remise dans les basses-cours pour les charrettes, les charrues, etc.

* **CHARTON,** *s. m.* Voy. CHARRETON.

CHARTRE, *s. f.* Voy. CHARTE.

CHARTRE (lat. *carcer*), *s. f.* Prison ; n'est plus usité que dans : Tenir en chartre privée, séquestrer une personne, sans autorité de justice. || Nom vulgaire du carreau ou atrophie mésentérique. Tomber, être en chartre.

* **CHARTRÉ, ÉE,** *adj.* Qui a une charte, un privilége, un droit. Villes chartrées.

CHARTREUSE, *s. f.* Couvent de chartreux. || Petite maison de campagne isolée || Mets composé de plusieurs légumes. || Variété de tulipe. || Sorte de liqueur composée par les moines de la Grande-Chartreuse.

CHARTREUX (lat. *cartusiensis*), *s. m.* Religieux de l'ordre fondé par saint Bruno. || Poudre des chartreux, kermès minéral. || Chartreux ou *adj.* chat chartreux, chat d'un gris bleuâtre.

CHARTRIER (*chartre*), *s. m.* Lieu où l'on conservait les chartes du royaume, d'une abbaye. || Recueil de ces chartes. || Celui qui était préposé à la garde des chartes.

CHARYBDE (ka-ri-bd'. Lat. *Charybdis*), *s. m.* Gouffre situé dans le détroit de Sicile, vis-à-vis d'un écueil appelé Scylla. || Fig. Tomber de Charybde en Scylla, n'échapper à un mal que pour tomber dans un autre.

CHAS (châ. B. lat. *capsus*, le même que le lat. *capsa*), *s. m.* Trou d'une aiguille. || Instrument de maçon, qui est une plaque carrée de métal, percée d'un trou par lequel passe le fil auquel on suspend un plomb.

* **CHASSABLE,** *adj.* Qui est bon à chasser.

CHASSE (voy. *chasser*), *s. f.* Action de chasser, de poursuivre les animaux pour les manger ou les détruire. La chasse au vol ou du vol. Chasse à courre. || Habit de chasse, costume porté par les chasseurs. || Rompre la chasse, troubler la chasse ou l'interrompre. || Chasse volante, poursuite que, d'après une opinion superstitieuse, les démons font des âmes après la mort. || Fig. Donner la chasse, poursuivre, courir sus, repousser. || Étendue de terrain pour la chasse Une belle chasse. || Le gibier pris ou tué à la chasse. Je vous ferai manger de ma chasse. || Les chasseurs, l'équipage de la chasse. Suivre la chasse. || Air ou fanfare de chasse, air à 6/8 composé pour les trompes ou cors de chasse. || Symphonie, ouverture, chœur, dont les effets tendent à imiter l'action d'une chasse. || T. de mar. L'espace que peut avoir, autour de lui ou au-dessous de lui, un bâtiment en mouillage. || Donner chasse, poursuivre un navire. || Soutenir la chasse, seconder le vaisseau qui la donne, et aussi fuir aussi vite qu'on est poursuivi. || Prendre chasse, fuir à toutes voiles pour se dérober à la poursuite. || Facilité qu'a une voiture de se porter plus ou moins en avant. Ce cabriolet a peu de chasse. || Espace où le jeu de certaines pièces d'un métier peut s'exercer en liberté. || Au jeu de paume, le lieu où la balle finit son premier bond. || Chasse morte, coup perdu. || Fig. et famil. Chasse morte,

affaire commencée que l'on ne poursuit pas. || T. de ponts et chaussées. Écoulement rapide de l'eau pour chasser ce qui obstrue un chenal ou une rivière. || Écluses de chasse, écluses destinées à nettoyer un bassin, un chenal. || En imprim. Nombre de lignes qu'une page d'impression a de plus qu'un certain modèle donné.

CHÂSSE (lat. *capsa*), *s. f.* Sorte de boîte ou de coffre qui contient les reliques d'un saint. || Monture servant d'encadrement. La châsse d'un verre de lunette. || La châsse d'une balance, le fer qui tient le fléau.

CHASSÉ, *s. m.* Pas de danse qui se fait de côté à droite ou à gauche.

CHASSÉ, ÉE, *p. p.* de chasser.

CHASSE-COUSIN (*chasser* et *cousin*), *s. m.* Mauvais vin, ou tout ce qui est propre à éloigner les parasites. || *Au pl.* Des chasse-cousin ou chasse-cousins.

* **CHASSÉ-CROISÉ**, *s. m.* Pas de danse par lequel le cavalier fait un chassé à droite et ensuite un déchassé en passant derrière sa danseuse, et celle-ci fait devant son danseur le chassé à gauche et le déchassé à droite. || Fig. Se dit, en termes de théâtre, de quatre personnages divisés en deux couples, qui font l'un par rapport à l'autre exactement la même chose. || Chassé-croisé, se dit aussi des gens qui ne font que changer de places, d'emplois, etc. Des chassés-croisés.

CHASSELAS (cha-se-la), *s. m.* Raisin blanc estimé pour sa délicatesse. Chasselas de Fontainebleau.

CHASSE-MARÉE, *s. m.* Voiture qui transporte le poisson de mer. || Le voiturier même. || Aller un train ou d'un train de chasse-marée, aller fort vite. || Sorte de bâtiment côtier, ponté et à deux mâts. || *Au pl.* Des chasse-marée, ou selon l'Académie des chasse-marées.

CHASSE-MOUCHE, *s. m.* Sorte de balai ou d'éventail pour chasser les mouches. || *Au pl.* Des chasse-mouche ou chasse-mouches.

* **CHASSE-PIERRES**, *s. m.* Appareil fixé en avant des roues d'une locomotive sur un chemin de fer pour écarter ce qui fait obstacle. || *Au pl.* Des chasse-pierres.

* **CHASSE-POINTE**, *s. m.* Outil pour chasser les pointes ou goupilles d'un ouvrage quelconque. || *Au pl.* Des chasse-pointe ou chasse-pointes.

CHASSER (lat. *captare*) *v. a.* Poursuivre le gibier, les bêtes fauves, pour les tuer ou les prendre. || Se dit aussi des animaux qui poursuivent une proie. Le lion chasse les gazelles. || T. de mar. Chasser un navire, lui donner chasse, le poursuivre. || Faire marcher devant soi, pousser en avant. || Par extens. Chasser l'ennemi devant soi, le forcer à se retirer, le poursuivre. || Pousser en avant. Le vent chasse la pluie. La poudre chasse le plomb. || Chasser un clou, le faire sortir avec un marteau de l'endroit où il est entré. || Chasser à force ou simplement chasser, faire entrer un clou de force. || Mettre dehors, forcer de sortir, au propre et au figuré. Il fut chassé du théâtre. Chassez les craintes qui vous obsèdent. || Écarter ce qui importune. Chasser les mouches. || Congédier, renvoyer une personne par mécontentement. Chasser un domestique. || *V. n.* Chasser au fusil, au furet, au chien courant, aller à la chasse avec un fusil, un furet, etc. || Chasser au loup, au renard, faire la chasse du loup, du renard. || Chasser bien, se dit d'un chien qui se comporte bien à la chasse. || En parlant des chiens, chasser de race, c'est-à-dire par le fait de la race. || Fig. Donner la chasse, poursuivre pour prendre. || Fig. et famil. Chasser sur les terres d'autrui, entreprendre sur les droits de quelqu'un. || Fig. et famil. Cet homme chasse bien au plat, il a bon appétit. || Leurs chiens ne chassent pas ensemble, se dit de deux personnes qui ne sont pas en bonne intelligence. || T. de mar. Ce bâtiment chasse sur les ancres, il les entraîne. || Cette ancre chasse, elle ne tient pas le fond de la mer. || Chasser à la côte, chasser sur un navire, se dit d'un bâtiment que le vent ou le courant entraîne à la côte, sur un autre bâtiment. || Aller, avancer, venir. Les nuages chassent du nord-ouest. || En imprim. Remplir beaucoup d'espace avec peu de composition ; occuper beaucoup d'espace, en parlant d'un caractère. || T. de danse. Ramener un pied derrière l'autre qu'on avance ensuite; exécuter le pas figuré appelé chassé. || Se chasser, *v. r.* Se chasser l'un l'autre, s'expulser réciproquement. || Être pris à la chasse. Les alouettes se chassent au miroir. || Prov. Bon chien chasse de race, on ne doit pas être surpris que le fils fasse comme son père. || Un clou chasse l'autre, un goût nouveau fait oublier les autres, et aussi une personne est supplantée par une autre. || La faim chasse le loup hors du bois, la nécessité fait faire ce qui déplaît, ce qui répugne.

CHASSERESSE, *adj. fém. poétique* de chasseur. Diane chasseresse. || *S. f.* Une chasseresse.

CHASSEUR, EUSE (b. lat. *cacciator*, du lat. *captator*), *adj.* Qui chasse. || *S. m.* et *f.* Nemrod est appelé dans l'Écriture un fort chasseur, Boss. || Domestique en livrée de chasse, qui monte derrière la voiture du maître. || Nom de certains corps de troupes d'infanterie et de cavalerie légère. || T. de mar. Navire qui donne la chasse, et *adj.* le vaisseau chasseur. || Chasseuse, *s. f.* Araignée sans toile qui prend sa proie à la course.

* **CHASSEZ-HUIT**, *s. m.* C'est le chassé-croisé exécuté par les quatre couples à la fois; chacun dans le chassé et le déchassé se tourne vers le figurant qui vient à lui.

CHASSIE (b. lat. *cæcutia*, du lat. *cæcus*), *s. f.* Humeur onctueuse et jaunâtre sécrétée sur le bord de chaque paupière par les glandes de Meibomius.

CHASSIEUX, EUSE (*chassie*), *adj.* Qui a de la chassie. Des yeux chassieux. || *Subst.* Un chassieux.

CHÂSSIS (châ-si. *Châsse*), *s. m.* Ouvrage de menuiserie servant d'encadrement. Châssis de papier, châssis de verre, châssis garni de carreaux de papier ou de verre. || Châssis dormant, l'encadrement des parties mobiles d'une fenêtre. || Châssis d'un tableau, le cadre sur lequel on tend la toile. || Châssis d'imprimerie, cadre de fer dans lequel on serre les pages de composition. || Vitrage qu'on met sur une couche de jardin.

* **CHASSOIR**, *s. m.* Outil qui sert au tonnelier à chasser les cerceaux sur la futaille.

CHASTE (lat. *castus*), *adj.* Qui s'abstient de tout amour illicite. || Les chastes sœurs, les muses. || En parlant des choses, qui est conforme à la chasteté Chaste amour, Rac. || D'une grande pureté grammaticale. Une diction chaste. || Forme chaste, dans la littérature, quelque chose de réservé et que l'on compare à la chasteté, à la pudeur.

CHASTEMENT, *adv.* D'une manière chaste.

CHASTETÉ (lat. *castitas*), *s. f.* Vertu des personnes chastes. || Par extens. Abstinence des plaisirs de l'amour. Faire vœu de chasteté. || Fig. Correction, pureté. Chasteté de style.

CHASUBLE (b. lat. *casibula*, dim. du lat. *casa*), *s. f.* Ornement que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole, pour dire la messe.

* **CHASUBLERIE**, *s. f.* Ensemble d'articles appartenant au service soit de l'église, soit des prêtres, tels que chapes, chasubles, ciboires, croix, etc.

CHASUBLIER, *s. m.* Celui qui fait ou vend toutes sortes d'ornements d'église.

CHAT, CHATTE (lat. *catus*), *s. m.* Animal domestique, de l'ordre des carnassiers digitigrades. || Famil. Aller comme un chat maigre, courir vite et beaucoup. || Fig. Jeter le chat aux jambes à quelqu'un ou de quelqu'un, lui susciter des embarras. || Emporter le chat, sortir d'une maison sans dire adieu à personne, et aussi déménager complétement. || Bailler le chat par les pattes, présenter une chose par l'endroit le plus difficile. || Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, la faute n'a rien de grave. || Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, faire courir à un autre un risque dont on retirera seul le profit. || Vendre chat en poche, ne point faire voir ce qu'on vend. || Acheter chat en poche, conclure une affaire sans examen. || Appeler un chat un chat, appeler les choses par leur nom. || Écrire comme un chat, écrire d'une façon illisible. || Ces gens s'accordent, vivent comme chien et chat, ils ne peuvent se souffrir, ils sont toujours en querelle. || Famil. Chatte s'emploie quelquefois *adj.* Des manières chattes, des manières semblables à celles d'une chatte qui caresse. || Il n'y a pas un chat, il n'y a absolument personne. Je ne connais pas un chat dans cette ville. || Fig. Avoir un chat dans la gorge, éprouver dans le gosier un embarras soudain qui gêne la voix. || C'est le chat! manière populaire de répondre à une

excuse personnelle à laquelle on ne croit pas. || Mon chat, ma chatte, termes d'amitié très-familiers. || Par plaisanterie, chat fourré, nom donné à certains dignitaires qui portent des fourrures dans leurs habits de cérémonie. || En hist. nat. Tout animal du même genre que le chat. Le lion, le tigre sont des chats. || Chat à crinière, guépard. || Chat musqué, civette. || *S. m. pl.* Folles fleurs des noyers, des coudriers, des saules. || Jeu d'enfants dans lequel l'un des enfants court après les autres, et celui qui est pris le remplace. || Prov. Chat échaudé craint l'eau froide, tout ce qui ressemble à ce qui nous a fait du mal nous effraye et nous met sur nos gardes. || La nuit tous les chats sont gris, on peut se méprendre dans l'obscurité, ou dans l'obscurité rien ne compte. || À bon chat bon rat, la défense vaut l'attaque. || Quand les chats n'y sont pas, les souris dansent, en l'absence des chefs, des maîtres, les inférieurs, les écoliers se dérangent. || Il ne faut pas éveiller le chat qui dort, ne provoquez pas un danger, une difficulté que vous pouvez éviter. || Il est comme le chat qui retombe toujours sur ses pieds, se dit d'un homme adroit qui sait toujours se tirer d'affaire.

CHÂTAIGNE (lat. *castanea*), *s. f.* Fruit du châtaignier. || Châtaigne d'eau, la macre.

CHÂTAIGNERAIE, *s. f.* Lieu planté de châtaigniers.

CHÂTAIGNIER, *s. m.* Arbre qui produit des châtaignes. || Pomme de châtaignier ou plus souvent châtaignier, espèce de pomme à chair de blancheur farineuse.

CHÂTAIN (*châtaigne*), *adj.* qui ne se dit qu'au masculin. Qui est d'un brun de châtaigne. Cheveux châtains. || Cet adjectif ne prend pas la marque du pluriel quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie : Des cheveux châtain clair ; une barbe châtain clair. || *Subst.* Un châtain, un homme dont les cheveux sont châtains.

CHATAIRE, *s. f.* Plante (voy. CATAIRE).

* **CHAT-BRÛLÉ,** *s. m.* Espèce de poire fort pierreuse, qui a la forme du martin-sec et qui ne mûrit qu'à la fin de l'automne. || *Au pl.* Des chats-brûlés.

* **CHAT-CERVIER,** *s. m.* Animal du nord de l'Asie. || *Au pl.* Des chats-cerviers.

CHÂTEAU (lat. *castellum*), *s. m.* Demeure féodale fortifiée qui était défendue par un fossé, de hautes murailles et des tours. || Aujourd'hui, forteresse environnée de fossés, de gros murs et de bastions, qui est dans une ville pour la défendre ou pour la commander. || Habitation royale ou seigneuriale. || Habitation du maître d'une grande propriété. || Grande et belle maison de plaisance à la campagne avec ou sans propriété. || Château en Espagne, projet en l'air, rêves chimériques. || Bâtir, faire des châteaux en Espagne, se repaître de chimères. || Château de cartes, sorte de construction à plusieurs étages que font les enfants avec des cartes. || Fig. Château de carte ou de carton, petite maison de campagne d'une construction peu solide, et fig. projets sans solidité, espérance mal fondée. || Château d'eau, grand réservoir d'où l'eau se distribue immédiatement aux fontaines. || Autrefois espèce de logement qui était élevé sur la poupe ou sur la proue d'un vaisseau. Château d'arrière, de proue, d'avant.

CHÂTELAIN, AINE (lat. *castellanus*), *s. m.* et *f.* Dans la féodalité, seigneur d'un manoir, qui avait droit de juridiction sur ses vassaux. || Celui qui commandait dans un château. || *S. f.* Châtelaine, la femme d'un châtelain ; la maîtresse d'un château. || *Adj.* Seigneur châtelain. Dame châtelaine. || Châtelaine, bijou qu'une femme porte suspendu à sa ceinture par un crochet.

CHÂTELÉ, ÉE (anc. fr. *chastel*, château), *adj.* En blas. Lambel châtelé, lambel chargé de châteaux.

CHÂTELET (dim. de *chastel*, château), *s. m.* Anciennement, petit château. || À Paris, le grand et le petit Châtelet, où l'on rendait la justice et où l'on tenait les prisonniers. || La juridiction qui avait son siége au grand Châtelet.

CHÂTELLENIE, *s. f.* Seigneurie et juridiction d'un seigneur châtelain. || L'étendue d'une châtellenie.

CHAT-HUANT (cha-u-an. Voy. *chouette*), *s. m.* Sorte de hibou. || *Au pl.* Des chats-huants (prononcez cha-u-an).

* **CHÂTIABLE** (lat. *castigabilis*), *adj.* Qui mérite d'être châtié ; qui peut être châtié.

CHÂTIÉ, ÉE, *p. p.* de châtier. Puni. || Rendu correct. || Style châtié, style très-pur et très-correct.

CHÂTIER (lat. *castigare*), *v. a.* Infliger une correction. Châtier un enfant. Châtier un cheval, lui donner de la cravache ou de l'éperon. || Mortifier. Les plus grands saints qui châtient leur corps, MASS. || Par extens. Condamner, blâmer. Châtier en autrui ce qu'on souffre chez soi, CORN. || Rendre plus pur et plus correct, en parlant des ouvrages d'esprit. Châtier son style. || Se châtier, *v. r.* S'infliger à soi-même une punition. || Prov. Qui aime bien châtie bien, c'est-à-dire on a une affection éclairée pour celui que l'on reprend de ses fautes.

CHATIÈRE (*chat*), *s. f.* Trou pratiqué à une porte pour le passage des chats. || Une ouverture quelconque. || Fig. Voie dérobée. || Piége pour prendre les chats.

* **CHÂTIEUR** (lat. *castigator*), *s. m.* Celui qui châtie.

CHÂTIMENT (lat. *castigamentum*), *s. m.* Peine qui a pour but la correction de celui à qui on l'inflige, et aussi punition en général. Infliger, donner, tirer, recevoir un châtiment. || Punition infligée aux animaux à la suite d'une désobéissance ou de manifestations dangereuses.

* **CHATOIEMENT,** *s. m.* Voy. CHATOYEMENT.

CHATON (all. *Kasten*), *s. m.* Tête d'une bague, partie qui renferme la pierre précieuse. || Pierres enchâssées.

CHATON (dim. de *chat*), *s. m.* Petit chat.

CHATON (*chat*), *s. m.* Épi long et flexible, ressemblant un peu à une queue, fleur du noyer, du coudrier, du saule, du mûrier.

* **CHATOUILLANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui plaît, qui chatouille l'amour-propre.

CHATOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de chatouiller.

CHATOUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de chatouiller ; sensation que cette action cause. || Fig. Impression douce et agréable.

CHATOUILLER (*ll* mouillées. Lat. *catulire*), *v. a.* Produire, par des attouchements légers et répétés sur certaines parties du corps, une sensation moitié agréable, moitié pénible, qui excite un rire convulsif. || Chatouiller un cheval de l'éperon, le toucher légèrement avec l'éperon. || Produire certaines sensations agréables. La musique chatouille l'oreille. Ce mets Lui chatouillait fort le palais, LA FONT. || Fig. Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce Chatouillaient de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse, RAC. || Absol. Il n'y a rien qui chatouille davantage que les applaudissements, MOL. || Se chatouiller, *v. r.* Se causer la sensation du chatouillement. || Fig. Se chatouiller pour se faire rire, rire sans sujet, faire effort pour paraître gai. || Se chatouiller l'un l'autre.

CHATOUILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Qui est sensible au chatouillement. || Cheval chatouilleux à l'éperon, cheval qui rue au lieu d'obéir à l'éperon. || Fig. Qui s'offense, se pique aisément. C'est sur ce point qu'il est chatouilleux, BOSS. || Affaire, question chatouilleuse, qui pourrait facilement exciter des susceptibilités.

CHATOYANT, ANTE, *adj.* Qui chatoie. Étoffe, couleur chatoyante.

* **CHATOYEMENT** ou **CHATOIEMENT,** *s. m.* Effet d'une surface chatoyante.

CHATOYER (*chat*), *v. n.* Changer de couleur, avoir des reflets, selon les différents aspects, comme l'œil du chat.

* **CHAT-PARD** (*chat* et *pard*), *s. m.* Nom scientifique de l'espèce appelée vulgairement lynx de Portugal. || *Au pl.* Des chats-pards.

CHÂTRÉ, ÉE, *p. p.* de châtrer.

CHÂTRER (lat. *castrare*), *v. a.* Couper, retrancher certaines parties. || Fig. Châtrer un livre, en retrancher ce qui est licencieux ou simplement trop hardi. || T. de jardinage. Châtrer des fraisiers, des melons, en ôter les rejetons ou les fleurs superflues. || Châtrer une ruche, en ôter la cire ou le miel.

* **CHATTÉE,** *s. f.* La portée d'une chatte.

* **CHATTEMENT,** *adv.* À la manière des chattes, d'une façon caressante et aussi d'une façon trompeuse et hypocrite.

CHATTEMITE (*chatte* et lat. *mitis*), *s. f.* Personne affectant des manières humbles et flatteuses. Faire la chattemite.

CHATTER, *v. n.* Faire des petits, en parlant d'une chatte.

* **CHATTERIE** (*chatte*), *s. f.* Acte de friandise. || Les friandises mêmes. Manger des chatteries. || Coquetterie, gentillesse. Faire des chatteries. || Fausse caresse.

* **CHAT-TIGRE**, *s. m.* Nom vulgaire du chat margay, du chat ocelot et du chat serval. || *Au pl.* Des chats-tigres.

CHAUD, AUDE (lat. *calidus*), *adj.* Qui a, qui donne ou produit de la chaleur. || Fig. Avoir les pieds chauds, jouir des commodités de la vie. || Fig. Pour lui il n'y a rien de trop chaud, ni de trop froid, il prend tout et de toutes mains. || Main chaude, jeu où l'un des joueurs tient une main renversée sur son dos, et doit deviner celui qui frappe dedans. || Pleurer à chaudes larmes, abondamment. || Fig. Cela est trop chaud, on n'y peut pas toucher, c'est chose délicate, dangereuse. || Qui garde encore une portion de la chaleur qui a servi à la préparation. Un pâté tout chaud. || Fig. Cet ouvrage est encore tout chaud de la forge, il sort des mains de l'auteur. || Le rendre tout chaud à quelqu'un, le rendre chaud comme braise, riposter, repartir incontinent et vertement. || Fig. Prompt, tout récent. Les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes, Volt. || Qui conserve la chaleur, qui garantit du froid. Le manteau est chaud. || Qui augmente la chaleur intérieure du corps. Les liqueurs alcooliques sont chaudes. | Fièvre chaude, fièvre accompagnée de délire. || Fig. Ardent, passionné, vif, emporté. Tempérament chaud. Tête un peu chaude. || Zélé. Un chaud partisan. Être chaud sur une affaire. || N'être ni chaud ni froid, rester indécis, indifférent entre deux partis. || Vif, animé. Style chaud. Attaque chaude. || En t. de guerre, affaire chaude, action chaude, chaude journée, engagement sanglant et disputé. || En peint. Ton chaud, coloris chaud, ton, coloris brillant et vigoureux. Tableau chaud de couleur. || Alarme chaude, vive alarme. || La donner bien chaude, l'avoir bien chaude, donner, avoir une grande alarme. || Chaud, *adv.* Servir, boire, manger chaud. || Tenir chaud, préserver du froid. || Se tenir chaud, se préserver du froid. || Tout chaud, *loc. adv.* Tout de suite. || Chaud ! chaud ! vite, sans tarder. || À la chaude, *loc. adv.* À l'instant, vivement. || *Subst.* Chaleur. Avoir chaud. || Il fait chaud, on ressent de la chaleur. || Il fait chaud, la température est chaude. || Fig. Il faisait chaud à cette bataille, l'action était vive. || La chaleur du jour. || Souffler le chaud et le froid, être tour à tour de deux avis contraires. || Cela ne fait ni chaud ni froid, cela ne fait rien, ne sert ni ne nuit. || Prov. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, il faut profiter de l'occasion favorable.

* **CHAUDE**, *s. f.* Feu vif pour se réchauffer. || Degré de cuisson que l'on donne à la matière du verre. || Donner une chaude, mettre le métal au feu. || Chauffe que l'on donne à une pièce de fer pour la remanier.

CHAUDEAU, *s. m.* Sorte de brouet ou de bouillon chaud que l'on portait autrefois aux mariés. || Toute boisson chaude.

CHAUDEMENT, *adv.* Avec chaleur, de manière à conserver sa chaleur. || Fig. Avec ardeur et vivacité. || Tout de suite, à l'instant même.

CHAUDIÈRE (lat. *caldaria*), *s. f.* Vaisseau en métal où l'on fait chauffer, bouillir ou cuire. || Contenu d'une chaudière.

CHAUDRON, *s. m.* Petite chaudière pour les usages de la cuisine. || Mauvais instrument à cordes qui sonne comme un chaudron frappé. Ce piano est un chaudron.

CHAUDRONNÉE, *s. f.* Ce que contient un chaudron.

CHAUDRONNERIE, *s. f.* L'art, le commerce, la marchandise du chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou qui vend les divers ustensiles de cuisine en cuivre. || *Adj.* Maître, garçon chaudronnier.

CHAUFFAGE, *s. m.* Action de chauffer; manière de tirer le meilleur parti possible d'un combustible pour l'élévation de la température des enceintes closes. Méthode de chauffage. Bois de chauffage. || Action de chauffer un navire à vapeur, une locomotive.

CHAUFFE, *s. f.* En métallurgie, action de chauffer. Donner une chauffe. || Le fourneau où brûle le combustible employé à la fonte des pièces. || Opération entière de la distillation. || Temps employé au chauffage d'un appareil.

CHAUFFÉ, ÉE, *p. p.* de chauffer.

* **CHAUFFE-ASSIETTES**, *s. m.* Ce qui sert à chauffer les assiettes. || *Au pl.* Des chauffe-assiettes.

* **CHAUFFE-CHEMISE**, *s. m.* Espèce de panier d'osier, sous lequel on met un réchaud qui échauffe le linge étendu sur ce panier. || *Au pl.* Des chauffe-chemise ou chauffe-chemises.

CHAUFFE-CIRE, *s. m.* Officier de chancellerie qui avait la charge de chauffer la cire pour sceller. || *Au pl.* Des chauffe-cire.

* **CHAUFFE-LINGE**, *s. m.* Synonyme de chauffe-chemise. || *Au pl.* Des chauffe-linge.

* **CHAUFFE-PIEDS**, *s. m.* Chaufferette. || *Au pl.* Des chauffe-pieds.

CHAUFFER (lat. *calefacere*), *v. a.* Rendre chaud. Chauffer de l'eau. Chauffer le four. || Chauffer au rouge, pousser la chaleur au point que l'objet que l'on y expose devienne rouge; chauffer à blanc, chauffer au point que l'objet devienne blanc. || Chauffer les pieds, donner la question par le moyen du feu appliqué aux pieds. || Chauffer un poste, le canonner vivement. || Fig. Chauffer quelqu'un, l'attaquer, le presser vivement par des raisonnements ou par des plaisanteries. || Chauffer une affaire, la mener vivement. || *V. n.* Produire plus ou moins de calorique. || Être chauffé. Le bain chauffe. || Fig. Ce n'est pas pour vous que le four chauffe, votre espérance et vos prétentions sont vaines. || En parlant d'un bateau à vapeur, d'une locomotive, allumer son feu, s'apprêter à partir. || Fig. Cela chauffe, l'affaire chauffe, l'affaire est pressante, il faut se hâter. || Se chauffer, *v. r.* Recevoir l'action de la chaleur. || Fig. S'il m'attaque, je lui ferai voir de quel bois je me chauffe, je lui ferai voir à quel homme il aura affaire. || Nous ne nous chauffons pas du même bois, nous n'avons rien de commun.

CHAUFFERETTE, *s. f.* Sorte de boite à couvercle percé de trous, et dans laquelle on met du feu pour se chauffer les pieds.

CHAUFFERIE, *s. f.* Forge où l'on réduit le fer en barres. || Partie du four à briques.

CHAUFFEUR, *s. m.* Celui qui entretient le feu d'une forge, d'une machine à vapeur. || *Adj.* L'ouvrier chauffeur. || Nom de brigands qui brûlaient les pieds de leurs victimes pour leur faire dire où était leur argent.

CHAUFFOIR, *s. m.* Endroit d'un monastère, d'un hospice où l'on se réunit pour se chauffer. || Chauffoir public, chambre ouverte aux pauvres pendant les hivers rigoureux. || Pièce de linge qu'on fait chauffer pour réchauffer un malade.

CHAUFOUR (*chaux* et *four*), *s. m.* Four à chaux.

CHAUFOURNIER *s. m.* Ouvrier qui fait la chaux.

CHAULAGE (*chauler*), *s. m.* Action de chauler le blé, les arbres, le raisin, la terre.

CHAULÉ, ÉE, *p. p.* de chauler.

CHAULER (*chaux*), *v. a.* Passer du blé par l'eau de chaux avant de le semer. || Chauler un arbre, le laver avec un lait de chaux. || Chauler une terre, y répandre de la chaux pour en augmenter la fertilité.

CHAUMAGE (*chaumer*), *s. m.* Action d'enlever le chaume d'un champ. || Temps où on coupe le chaume.

CHAUME (lat. *calamus*), *s. m.* Portion de la tige des céréales qui reste sur pied après la récolte. || En bot. Tige des graminées. || Champ où le chaume est encore sur pied. || Chaumes, landes et bruyères. || La paille qui couvre les maisons de village. Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre, Malh. || Fig. Toit de la maison du paysan, du pauvre, et par extension cette maison même. Habiter sous le chaume. || Être né, vivre sous le chaume, dans l'humble condition des paysans.

CHAUMÉ, ÉE, *p. p.* de chaumer.

CHAUMER (*chaume*), *v. a.* Couper, arracher le chaume. || *V. n.* Chaumer dans un champ, y couper le chaume. || Chaumer les arbres, mettre du feu à leurs pieds par malice pour les faire périr.

CHAUMIÈRE *s. f.* Maison des champs, couverte en chaume.

CHAUMINE (anc. fr. *chaumin*, adj. de *chaume*), *s. f.* Chétive maison de paysan.

* **CHAUMONTEL**, *s. m.* Poire de Chaumontel, dite besi chaumontel ou simplement chaumontel, poire née d'un sauvageon dans le village de Chaumontel (Seine-et-Oise).

CHAUSSANT, ANTE, *adj.* Qu'on chausse facilement, en parlant des bas particulièrement.

CHAUSSE (lat. *calceus*), *s. f.* Sorte de sac d'étoffe de

laine, de forme conique, que l'on emploie à filtrer certaines liqueurs. || Chausse de l'Université, ornement de ceux qui ont quelques degrés dans l'une des facultés. || Chausse d'aisances, le tuyau des latrines.

CHAUSSÉ, ÉE, *p. p.* de chausser. || S'enfuir un pied chaussé et l'autre nu, fuir précipitamment. || Fig. Être chaussé d'une opinion, y tenir opiniâtrément. Un chacun est chaussé de son opinion, Mol. || Prov. Les cordonniers sont les plus mal chaussés, on néglige d'ordinaire les avantages qu'on peut se procurer facilement.

CHAUSSÉE (lat. *calciata*, s. ent. *via*), *s. f.* Remblai en terre sur le bord d'une rivière, pour contenir l'eau. || Construction qui, dans un étang, sert à arrêter l'eau. || Levée de terre servant de route. || La partie bombée d'une route ou d'une rue. || Le rez-de-chaussée, le niveau du sol; toute pièce d'une maison au niveau de la voie publique. || Ponts et chaussées, dénomination sous laquelle on comprend tout ce qui concerne l'administration des routes, des ponts, des canaux.

CHAUSSE-PIED, *s. m.* Instrument dont on se sert pour chausser les souliers. || *Au pl.* Des chausse-pied.

CHAUSSER (lat. *calceare*), *v. a.* Mettre ses bas, sa chaussure. || Fig. Chausser le cothurne, composer une tragédie, s'exercer dans les rôles de la tragédie, et par extens. enfler son style. || Chausser le brodequin, composer des comédies, s'essayer dans les rôles de la comédie. || Chausser quelqu'un, lui mettre ses bas, sa chaussure. || On dit aussi chausser à quelqu'un ses souliers. || Chausser les éperons à quelqu'un, lui mettre les éperons en le recevant chevalier. || Faire la chaussure, en parlant du cordonnier. || Absol. Ce cordonnier chausse bien. || Fig. N'être pas aisé à chausser, se dit d'une personne qu'il est difficile de contenter. || Chausser bien, chausser mal, aller bien, aller mal, en parlant de la chaussure. || Popul. Cela me chausse, cela m'arrange, me convient. || Fig. et famil. Chausser sa tête, se mettre une idée dans la tête. || On dit aussi se chausser la tête. || Chausser une idée, s'en infatuer. Se chausser une opinion dans la tête. || Chausser une plante, entourer de terre le pied. || *V. n.* s'emploie seulement dans : Chausser à tant de points, porter des souliers de telle ou telle longueur. || Fig. Chausser à même point, être de même humeur. || Se chausser, *v. r.* Mettre ses bas, sa chaussure. || Fig. Se chausser d'une opinion, s'en infatuer.

CHAUSSES (lat. *calceus*), *s. f. pl.* Anciennement, espèce de caleçon; on les appelait haut-de-chausses quand elles n'atteignaient que le genou; la partie qui continuait s'appelait bas-de-chausses. || Famil. N'avoir pas de chausses, être fort pauvre. || Fig. Tirer ses chausses, détaler, s'en aller au plus vite. || Famil. Elle porte les chausses, même sens que porter la culotte ou les culottes.

CHAUSSETIER, *s. m.* Celui qui fait ou qui vend des bas et autres articles de bonneterie.

CHAUSSE-TRAPE, *s. f.* Piége en fer pour prendre des loups et autres bêtes. || Fer à plusieurs pointes aiguës, dont quelques-unes s'élèvent, et qu'on sème dans un champ pour fermer les passages à la cavalerie. || En bot. Chausse-trape laineuse, ou chardon étoilé, plante dont les fleurs sont armées d'épines. || *Au pl.* Des chausse-trapes.

CHAUSSETTE, *s. f.* Demi-bas. Une paire de chaussettes.

CHAUSSON, *s. m.* Chaussure qui n'enveloppe que le pied, et qu'on met sur ou sous les bas. || Un peigne dans un chausson, se dit pour exprimer un état de fortune chétif ou délabré. || Fig. Tout son équipage tiendrait dans un chausson, se dit de quelqu'un qui a peu de linge et de hardes. || Chaussons de bal, souliers fort légers pour danser. || Sorte de pâtisserie contenant ordinairement de la marmelade de pomme. || Sorte de combat où le pied joue un grand rôle, dit aussi savate.

CHAUSSURE, *s. f.* Tout ce qui sert à chausser les pieds. || Fig. Trouver chaussure à son point ou à son pied, rencontrer juste ce qui convient, et aussi rencontrer quelqu'un qui peut nous tenir tête. || Fig. Une chaussure à tous pieds, chose banale, doctrine qu'on accommode de manière qu'elle puisse plaire à tous. || La somme nécessaire pour entretenir quelqu'un de souliers, de bottes, etc.

CHAUVE (lat. *calvus*), *adj.* Dont les cheveux sont tombés en totalité ou en partie par l'effet de l'âge ou de la maladie. || *S. m.* Un chauve. || Prov. L'occasion est chauve, il est difficile de la bien saisir.

CHAUVE-SOURIS (*chauve* et *souris*), *s. f.* Petit mammifère qui a des ailes membraneuses et qui ressemble à la souris par la forme de son corps. || *Au pl.* Des chauves-souris.

CHAUVETÉ, *s. f.* Calvitie. || Il est vieux.

★ **CHAUVIN**, *s. m.* Nom d'un personnage populaire devenu le nom de celui qui a des sentiments exagérés et ridicules de patriotisme et de guerre.

★ **CHAUVINISME**, *s. m.* Sentiments du chauvin.

CHAUVIR (anc. fr. *chowe*, chouette), *v. n.* Usité seulement dans cette locution : Chauvir de l'oreille, des oreilles, dresser les oreilles, en parlant de l'âne, du mulet.

CHAUX (lat. *calx*), *s. f.* Substance très-répandue dans la nature, surtout en combinaison avec l'acide carbonique qui forme avec elle la pierre à bâtir et les marbres, ou avec l'acide sulfurique qui forme avec elle le gypse ou pierre à plâtre. || Chaux vive, celle qu'on a débarrassée de son acide carbonique en la chauffant à grand feu dans des fours à chaux. || Pierre à chaux, pierre qu'on peut réduire à l'état de chaux vive. || Chaux hydratée, chaux vive sur laquelle on a versé de l'eau. || Chaux éteinte, chaux hydratée refroidie. || Bâtir à chaux et à sable, bâtir très-solidement. || Chaux hydraulique, celle qui durcit sous l'eau. || Chaux maigre, celle qui n'augmente pas au contact de l'eau. On dit dans le sens opposé chaux grasse. || Lait de chaux, blanc de chaux, chaux éteinte étendue d'eau pour servir à badigeonner. || Eau de chaux, eau qui tient de la chaux en dissolution. || En chim. Protoxyde de calcium, alcali qu'on obtient en calcinant les carbonates calcaires naturels. || Dans l'ancienne chimie, chaux métalliques, les oxydes métalliques.

★ **CHAVIRÉ, ÉE**, *p. p.* de chavirer.

★ **CHAVIREMENT**, *s. m.* Terme de marine. Action de chavirer; état d'un vaisseau qui chavire.

CHAVIRER (*cha* pour *cap*, tête, et *virer*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Être tourné sens dessus dessous. La barque chavira. || Fig. et famil. Mal tourner, ne pas réussir. Ce négociant a chaviré.

CHEBEC, *s. m.* Bâtiment à trois mâts de la Méditerranée, allant à voiles et à rames.

CHEF (chèf. Lat. *caput*), *s. m.* Tête. Le chef de saint Jean-Baptiste. || Principal. Abbaye chef d'ordre ou simplement chef d'ordre, la principale maison de l'ordre. || Premier ancêtre. Le chef de la famille des Montmorency. || Chef de famille, celui qui tient le premier rang dans une famille. || Chef du nom et des armes ou chef de nom et d'armes, celui qui est le premier de la branche aînée d'une grande famille. || En jurispr. Du chef, d'où un droit procède. Venir à une succession de son chef. || Fig. De son chef, de son propre mouvement, de son autorité privée. || Celui qui est à la tête, qui dirige ou commande. || Le chef du jury, nom donné au juré désigné le premier, qui doit porter la parole pour dire oui ou non. || Général d'armée. || Les officiers des différents grades. Obéir à ses chefs. || Chef de corps, colonel dans l'infanterie, chef de bataillon dans les chasseurs de Vincennes, etc. || Chef d'escadrons, de bataillon, officier qui commande deux escadrons, un bataillon. || Chef de poste, celui qui commande un poste. || Chef d'escadre, autrefois officier supérieur de marine qu'on nomme aujourd'hui contre-amiral. || Chef de pièce, l'artilleur qui dirige la manœuvre d'une pièce et qui la pointe. || Chef de file, l'homme qui est le premier d'une file de gens de guerre. || Fig. Chef de file, meneur. || Chef de division, de bureau, celui qui dirige le travail des employés d'une division, d'un bureau. || Dans l'industrie, chef d'atelier, celui qui dirige les travaux d'un atelier. || Chef industriel, chef d'un grand établissement industriel. || Au théâtre, chef d'emploi, celui qui remplit en chef tous les rôles de même caractère. || Chef d'orchestre, celui qui dirige un orchestre. || Chef d'attaque, musicien chargé de conduire les chanteurs qui, dans un chœur, chantent la même partie. || Dans les choses de la bouche, chef d'office, de cuisine et absolument chef, celui qui préside à l'office, à la cuisine. || EN CHEF, *loc. adv.* En qualité de chef. Ingénieur en chef. Commander des armées en chef. || Être, travailler en chef dans une affaire, avoir la principale direction. || Article, division, point en discussion. || Point d'accusation. || Crime de lèse-majesté au premier chef,

attentat contre la personne du prince. Crime de lèse-majesté au second chef, attentat contre l'autorité du prince ou contre l'intérêt de l'État. || Fig. Attaquer ce préjugé, crime de lèse-majesté au premier chef, Dider. || La tête d'une étoffe, le bout par lequel on a commencé à la fabriquer. || En chir. Les chefs d'une bande, les bouts, les extrémités de la bande. || Fig. Venir à chef, venir à bout. Mettre à chef son entreprise. || En blas. Pièce honorable qui occupe le tiers le plus haut de l'écu.

CHEF-D'ŒUVRE (ché-deu-vr'), *s. m.* Ouvrage que faisait un aspirant pour se faire recevoir maître dans un métier. Nul artisan n'est agrégé à aucune société ni n'a ses lettres de maîtrise sans faire son chef-d'œuvre, La Bruy. || Aujourd'hui, ouvrage auquel un ouvrier met tous ses soins, toute son habileté, pour s'en faire honneur. || Œuvre parfaite et très-belle en son genre. Un chef-d'œuvre d'architecture. Les chefs-d'œuvre de Corneille. || Fig. Toute œuvre, toute action qui mérite quelque louange. || Un chef-d'œuvre d'habileté, de patience, une œuvre où éclate l'habileté, la patience; et ironiquement, un chef-d'œuvre de malice, de bêtise, d'impertinence. || *Au pl.* Des chefs-d'œuvre, c'est-à-dire des choses capitales en fait d'œuvre.

CHEFECIER, *s. m.* Voy. chevecier.

* **CHEFFERIE** (*chef*), *s. f.* Circonscription dans laquelle un officier du génie exerce ses fonctions.

CHEF-LIEU (chèf-lieu), *s. m.* Autrefois principal manoir d'un seigneur, d'un chef d'ordre. || Aujourd'hui, ville ou bourg, siége d'une division administrative. Chef-lieu de département, d'arrondissement, de canton. || *Au pl.* Des chefs-lieux, c'est-à-dire des lieux qui sont chefs.

CHEIK ou **SCHEIK** (arabe *scheikh*, vieillard), *s. m.* Chef de tribu arabe.

* **CHELEM** (che-lèm'), *s. m.* Coup, au whist et au boston, qui consiste à faire toutes les levées. || *Adj. invar.* signifiant qu'on n'a fait aucune levée. Être, faire chelem.

* **CHÉIROPTÈRE,** *adj.* Voy. chiroptère.

CHÉLIDOINE (ké-li-doi-n'. Χελιδόνιον), *s. f.* La grande chélidoine, vulgairement nommée éclaire, qui contient un suc jaunâtre, caustique, très-amer. || Pierre précieuse. || Petits cailloux appartenant aux agates.

* **CHÉLONIEN** (ké-lo-niin. Χελώνη), *s. m.* Ordre premier de la classe des reptiles, auquel la tortue a donné son nom, et qui renferme les reptiles quadrupèdes à queue rudimentaire, pourvus d'une carapace.

CHÊMER (SE) (b. lat. *semare*, mutiler, du lat. *semis*), *v. r.* Maigrir, tomber en chartre.

CHEMIN (mot celtique), *s. m.* Toute voie qu'on peut parcourir pour aller d'un lieu à un autre. || Le bon chemin, le chemin qui conduit où l'on veut aller; le mauvais chemin, celui qui n'y conduit pas, et fig. bonne conduite, mauvaise conduite. || Par voie et par chemin, par tous les chemins qui s'offrent. Courir par voie et par chemin. || Le chemin du paradis, un chemin étroit, un défilé où l'on ne va qu'un à un. || Sur les chemins, en route, en voyage. || Être en chemin, aller vers; se mettre en chemin, partir, se rendre à sa destination. || Passer son chemin, continuer son chemin. || Cet homme est toujours par chemin, il est toujours hors de chez lui. || Tenir le chemin de, aller vers. || Absol. Il ne tient point de chemin, il va à travers champs. || Prendre le chemin de, se diriger vers. || Fig. Prendre le chemin de, tendre à, être sur la voie de. || Ouvrir le chemin d'un pays, en procurer l'accès. || Fig. Le chemin est encore ouvert au repentir, Rac. || Couper le chemin, intercepter le passage. || Croiser le chemin, venir dans un chemin par une traverse, et fig. faire obstacle, déranger. || Famil. N'y pas aller par quatre chemins, s'expliquer sans détours et sans ménagements. || Trouver une pierre ou des pierres en son chemin, rencontrer des obstacles à ses desseins. || Fig. et ironiquement. Mener quelqu'un par un chemin où il n'y a pas de pierres, le mener rondement, le traiter durement. || Fig. Il me trouvera en son chemin, ou je le trouverai en mon chemin, je trouverai occasion de le contrecarrer. || Fig. Je lui ferai voir bien du chemin, je lui opposerai des difficultés auxquelles il ne s'attend pas. || Fig. Prendre le chemin de l'école ou des écoliers, le chemin ou le moyen le plus long. || Montrer le chemin aux autres, leur donner l'exemple. || S'arrêter en beau chemin, à mi-chemin, s'arrêter en voie de succès. || L'affaire est en bon chemin. || Aller le droit chemin, procéder avec droiture et franchise. || Aller toujours son chemin, continuer son affaire. || Famil. Aller son petit bonhomme de chemin, mener ses affaires adroitement et sans éclat. || Chemin, route construite pour aller d'un lieu à un autre. || Grand chemin, grande voie de communication. || Fig. Suivre le grand chemin, le chemin battu, s'en tenir aux moyens connus, aux usages établis. || Aller son grand chemin, en parlant d'une chose qui s'accomplit sans peine; n'entendre point de finesse à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. || Famil. Le grand chemin des vaches, le chemin des vaches, les chemins où l'on va par terre, et fig. l'usage commun et ordinaire. || Vieux comme les chemins, fort vieux, très-connu. || Chemin de traverse, chemin qui coupe à travers la campagne et s'écarte du grand chemin. || Chemin vicinal, chemin qui sert aux communications de voisinage. || Chemin de fer, voie formée de deux rails, sur lesquels roulent des wagons. || Chemin de ronde ou des rondes, chemin entre le rempart et la muraille d'une place forte. || Chemin couvert, chemin qui règne sur le bord extérieur des fossés d'une place et où l'on est à couvert du feu des assiégeants. || L'espace à parcourir, la distance parcourue. Vous allongez votre chemin. || Faire du chemin, marcher. || Faire du chemin, gagner du terrain, avancer, au propre et au figuré. || En chemin faisant ou simplement chemin faisant, pendant le trajet. || En chemin, pendant qu'on chemine, et fig. pendant ce temps-là. || En chemin de, en voie de. || Faire la moitié du chemin, faire des avances. || Faire son chemin, parvenir aux emplois, à la fortune. || Famil. Ce chemin va à la ville, on va à la ville par ce chemin. || Espace parcouru par le navire, et quelquefois vitesse de navire. || Fig. Voie, moyen. Et le plus sûr chemin pour aller vers les cieux, C'est d'affermir nos pas sur le mépris du monde, Corn. || Chemin de velours, chemin sur une pelouse, et fig. voie facile, agréable, pour parvenir à quelque chose. || Tapis long et étroit que l'on étend sur les parquets d'un appartement ou dans les vestibules d'une porte à l'autre. || Chemin de la croix, suite de tableaux représentant les divers actes de la Passion. || Le chemin de Saint-Jacques, la voie lactée. || Prov. Tous chemins vont, tout chemin mène à Rome, on peut de diverses manières arriver au même but.

CHEMINÉE (b. lat. *caminata*, du lat. *caminus*), *s. f.* Endroit dans une chambre disposé pour servir de foyer et communiquant avec le dehors par un tuyau qui donne issue à la fumée. || La partie inférieure et antérieure de la cheminée, celle qui est dans la chambre. Cheminée de marbre. || La partie supérieure et extérieure, celle qui domine le toit. || Cheminée à la prussienne, sorte de cheminée en tôle, qui s'adapte à une cheminée ordinaire. || Manteau de cheminée, la partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre au-dessus du foyer. || Fig. Sous la cheminée, sous le manteau de la cheminée, secrètement et sans suivre les formes ordinaires. || Cheminée d'un fusil, la partie de la batterie d'un fusil à piston où se met la capsule. || Petit vide dans une pièce de métal fondu.

* **CHEMINEMENT,** *s. m.* Action de cheminer. || Marche progressive des travaux offensifs d'un siége.

CHEMINER (*chemin*), *v. n.* Faire du chemin, surtout en ce sens que le chemin est long, pénible. || Fig. Voyez dans quel sentier la vertu chemine à l'étroit, Boss. || Cheminer droit, ne point tomber en faute || L'affaire chemine, va son train. || En parlant d'un ouvrage d'esprit. Ce poëme chemine bien. || S'avancer vers une place assiégée, en parlant des mineurs qui travaillent sous terre, ou de l'artillerie et du génie qui poussent en avant leurs travaux.

CHEMISE (lat. *camisia*), *s. f.* Vêtement de linge qu'on porte sur la peau. || Chemise ardente, chemise enduite de soufre qu'on mettait aux personnes condamnées à périr sur un bûcher. || Fig. N'avoir pas de chemise, manquer de tout. || Jouer, manger, vendre, engager, donner jusqu'à sa chemise, c'est-à-dire tout ce qu'on a. || Mettre quelqu'un en chemise, le ruiner. || Fig. Cacher quelqu'un ou quelque chose entre la peau ou la chemise, faire tout pour mettre en sûreté quelqu'un ou quelque chose. || Famil. Changer de, etc. comme de chemise, changer quelqu'un ou quelque chose très-souvent. || Enveloppe de toile, de papier, etc.

dont on se sert pour serrer certains objets. || Maçonnerie qui enveloppe. || Crépi, revêtement. || Lettres en chemise ou à la duchesse, espèce d'écriture où les pleins tiennent la place des déliés et vice versâ. || Prov. Entre la chair et la chemise il faut cacher le bien qu'on fait.

⋆ **CHEMISERIE**, *s. f.* Confection, magasin de chemises.

CHEMISETTE (dim. de *chemise*), *s. f.* Partie antérieure et supérieure d'un corps de chemise qui se met sur la chemise même. || Petit corsage de femme décolleté en forme de chemise.

⋆ **CHEMISIER, IÈRE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou qui vend des chemises.

CHÊNAIE (*chêne*), *s. f.* Lieu planté de chênes.

CHENAL (forme anc. de *canal*), *s. m.* Passage pratiqué dans une rivière ou à l'entrée d'un port. || Courant d'eau pour le service d'un moulin, d'une usine. || Passage entre des rochers, des bancs, des terres. || Canal le long d'un toit conduisant les eaux d'une gouttière.

CHENAPAN (all. *Schnapphahn*), *s. m.* Vaurien, bandit.

CHÊNE (b. lat. *casnus*, du lat. *quercinus*), *s. m.* Arbre de la famille des amentacées, qui produit le gland. || Chêne vert, yeuse, variété de chêne qui conserve ses feuilles en toute saison. || Chêne rouvre, autre variété très-grande. || Pomme de chêne, voy. NOIX DE GALLE. || Il se porte comme un chêne, se dit d'une santé très-robuste. || Bois de chêne travaillé. Buffet de chêne. || Bois de chêne à brûler. Brûler du chêne. || Petit chêne, nom vulgaire de la germandrée.

CHÊNEAU, *s. m.* Jeune chêne.

CHÉNEAU (*chenal*), *s. m.* Sorte de canal en bois ou en plomb, portant à la gouttière les eaux du toit.

CHENET (dim. de *chien*), *s. m.* Ustensile de cheminée, pour tenir le bois soulevé dans le foyer. || Fig. et famil. Avoir les pieds sur les chenets, ne se donner aucune peine, vivre commodément.

⋆ **CHÊNETTE** (dimin. de *chêne*), *s. f.* Nom vulgaire de la germandrée officinale.

CHÈNEVIÈRE (lat. *cannabaria*), *s. f.* Terrain semé de chènevis, où croît le chanvre. || Épouvantail à chènevière, mannequin pour éloigner les oiseaux, et fig. personne difforme et ridiculement accoutrée.

CHÈNEVIS (chè-ne-vi. Lat. *cannabis*), *s. m.* La graine du chanvre.

CHÈNEVOTTE (dimin. de *chanvre*), *s. f.* Brin de chanvre dépouillé de l'écorce.

CHÈNEVOTTER, *v. n.* Pousser des rameaux trop minces, en parlant d'un végétal.

CHENIL (che-ni. Lat. *canile*), *s. m.* Lieu où l'on renferme les chiens d'une meute. || Par extens. Bâtiment où sont logés les officiers et les équipages de chasse. || Par dénigrement, logement sale et mal tenu.

CHENILLE (*ll* mouillées. Lat. *canicula*), *s. f.* Larve des lépidoptères ou papillons. || Fig. Une chenille, un misérable qui se plaît à mal faire. || Être laid comme une chenille, être d'une extrême laideur. || Sorte de passementerie veloutée en soie. || Dans le costume militaire, chenille de casque, crinière non flottante et à poil court.

⋆ **CHENILLÈRE** *s. f.* Nid de chenilles; lieu infesté de chenilles.

CHENILLETTE (*ll* mouillées. Dim. de *chenille*), *s. f.* Plante légumineuse qui produit une gousse roulée sur elle-même; nom vulgaire de la scorpiure.

⋆ **CHÉNOPODE** (ké-no-po-d'. Χήν et ποῦς), *s. m.* Genre de plantes appelées vulgairement anserines ou pattes d'oie.

⋆ **CHÉNOPODÉE**, *s. f.* Famille de plantes dont le chénopode est le type.

CHENU, UE (lat. *canutus*), *adj.* Tout blanc de vieillesse. Une tête chenue. Vieillard chenu. || Fig. Couvert de neige. Les cimes chenues des Alpes. || Arbre chenu, arbre dont la cime est dépouillée. || Fig. Hors d'usage. || Popul. Chenu se dit pour excellent, fort, riche.

CHEPTEL (che-tel. Lat. *capitale*), *s. m.* Convention ou bail d'un maître avec son fermier, lorsqu'il lui donne un certain nombre de bestiaux pour les nourrir et les soigner, avec partage du produit. || Par extens. Les bestiaux mêmes formant le fonds du cheptel.

⋆ **CHÈQUE** (angl. *check*), *s. m.* Bon à vue détaché d'un livre à souche et donné, sur le banquier qui a reçu provision préalable, par le débiteur ou payeur au créancier ou à la personne qui doit recevoir.

CHER, ÈRE (lat. *carus*), *adj.* Auquel on est attaché par une vive affection. Mes chers enfants. Un homme cher à sa famille. || Il s'emploie comme expression affectueuse. Mon cher ami. || Elliptiquement et famil. Mon cher, ma chère. || Par extens. À quoi on tient. À tous les cœurs bien nés que la patrie est chère! VOLT. || En parlant du temps, précieux. Allez, le temps est cher, il le faut employer, RAC. || Que l'on caresse en idée. C'est mon vœu le plus cher. Laisse-moi mon erreur, puisqu'elle m'est si chère, CORN. || Qui exige une grande dépense. La vie est chère à Paris. || Une chère année, une année pendant laquelle le blé a été beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. || Qui vend à haut prix. Ce marchand est très-cher. || CHER, *adv.* À haut prix. Vendre, acheter cher. || Il fait cher vivre, tout ce qui sert à l'entretien de la vie est d'un prix élevé. || Fig. Coûter cher, être obtenu au prix de grands sacrifices, de grandes souffrances, de grandes pertes. || Vendre cher, faire obtenir au prix de grands sacrifices. Payer cher, obtenir au prix de grands sacrifices. || Vendre sa vie bien cher, la venger glorieusement avant de la perdre. || Famil. Il me le payera cher, cela lui coûtera cher, je le ferai repentir de ce qu'il a fait.

⋆ **CHERCHE**, *s. f.* Ne se dit que dans cette locut. famil. Être en cherche d'une personne, d'une chose, la chercher.

CHERCHÉ, ÉE, *p. p.* de chercher. Qu'on tâche de trouver. || Affecté. Rien de cherché dans son style. || Œuvre cherchée, œuvre dans laquelle l'artiste a trop visé à l'effet.

CHERCHER (lat. *circare*), *v. a.* Tâcher de trouver. || Famil. Chercher quelqu'un par mer et par terre, par monts et par vaux, à pied et à cheval, le chercher partout. || Chercher Dieu, être rempli du désir de se conformer à sa volonté. || Fig. Chercher une aiguille dans une botte de foin, chercher sans résultat possible. || Fig. et famil. Chercher midi à quatorze heures, chercher ce qui ne peut se trouver, une chose où elle n'est pas. || Fig. Chercher l'occasion de gagner de l'argent. Chercher le danger. || Absol. Je cherche, et ne trouve rien qui me plaise. || Chercher dans sa tête, interroger ses souvenirs. || Aller à la recherche de quelqu'un, de quelque chose. Page, cherchez Rodrigue et l'amenez ici, CORN. || Aller chercher, venir chercher, aller, se rendre auprès de quelqu'un. || Aller chercher quelqu'un, venir chercher quelqu'un, se rendre auprès de lui pour quelque besoin, pour le mener quelque part. || Fig. Aller chercher n'a guère d'autre sens que chercher et renforce seulement l'expression. Que jamais du sujet le discours s'écartant N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant, BOIL. || Envoyer chercher quelqu'un, quelque chose, obtenir par un message que quelqu'un vienne, qu'une chose soit apportée. || Il se dit des choses. L'eau cherche un passage. Le malheur me cherche, MOL. || Tâcher de se procurer, d'acquérir. Chercher une place. || Chercher la solution d'un problème. || Chercher femme, chercher à se marier. || Chercher de l'argent, tâcher de s'en procurer par un emprunt. || Chercher son pain, mendier. || Chercher sa vie, chercher les moyens de subsister. || Chercher malheur, chercher son malheur, faire des choses capables d'attirer sur soi quelque mal. || Chercher l'ennemi, aller à sa recherche pour lui livrer bataille. || Chercher querelle, noise, susciter une querelle, un différend. || Chercher à quelqu'un, faire des recherches pour quelqu'un. Cherchez-moi un secrétaire. || Suivi d'un infinitif précédé de la préposition *à*, tâcher, s'efforcer de. Oui, c'est Joas; je cherche en vain à me tromper, RAC. || Famil. Chercher à se faire battre, faire des choses qui exposent à être battu. || Avec la préposition *de*, dans le même sens. Que le cœur affligé.... Cherche d'être allégé, MALH. || Se chercher, *v. r.* Être en quête l'un de l'autre. || Fig. Essayer de connaître ce que l'on est, ce que l'on peut. Maintenant je me cherche et ne me trouve plus, RAC. || Se chercher, chercher la retraite pour n'être point distrait de ses pensées. || Prov. En cherchant on trouve, ou qui cherche trouve, en se donnant de la peine on finit par réussir.

CHERCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cherche. || Un chercheur, celui qui cherche avec activité et persévérance des faits, des documents, des livres ou autres pièces de collection. || En mauv. part, un chercheur de pointes, une chercheuse d'esprit. || *Adj.* Un esprit chercheur. Une imagination chercheuse. || *S. m.* Petite

lunette subsidiaire, à court foyer, adaptée au télescope.

CHÈRE (lat. *cara*, de χάρα), *s. f.* Visage. Ce sens a vieilli. || Bon accueil, réception caressante. Ne sachant quelle chère me faire, Sév. || Par extens. Faire bonne chère a passé du sens de faire bon accueil à faire un bon repas. Aimer la bonne chère. || Faire petite chère, maigre chère, avoir un repas insuffisant. || Homme de bonne chère, celui qui aime la table et s'y connaît. || Faire grande chère et beau feu, faire une très-grande dépense. || Faire chère lie, faire bonne chère et vie joyeuse. || Prov. Il n'est chère que de vilain, lorsqu'un avare se résout à donner un repas, il y met plus de profusion qu'un autre.

CHÈREMENT, *adv.* D'une manière affectueuse et tendre. Vous n'êtes aimée en nul lieu du monde si chèrement qu'ici, Sév. Conservez ce livre chèrement, Mol. || À haut prix. Payer, acheter, vendre chèrement une marchandise. || Fig. Il paya cette courte joie chèrement || Vendre chèrement sa vie, ne succomber qu'après avoir fait beaucoup de mal à l'ennemi. || On dit aussi mais famil. Vendre chèrement sa peau.

CHÉRI, IE, *p. p.* de chérir. || Le peuple chéri de Dieu, les Juifs. || *Subst.* C'est son chéri, sa chérie.

CHÉRIF (arabe *sharif*, noble), *s. m.* Prince descendant de Mahomet par sa fille Fatime. || Prince arabe ou maure. Le chérif de la Mecque.

* **CHÉRIFAT**, *s. m.* Dignité de chérif.

CHÉRIR (*cher*), *v. a.* Avoir beaucoup d'affection pour quelqu'un. Chérir ses enfants. || Aimer d'un amour qui a quelque chose du culte. Chérir sa patrie. || Tenir beaucoup à. Qui chérit son erreur ne veut pas la connaître, Corn. || Se chérir, *v. r.* Avoir une affection mutuelle. || Avoir de l'affection pour soi-même. || Être chéri.

CHÉRISSABLE, *adj.* Digne d'être chéri.

CHERSONÈSE (kèr-so-nê-z'. Χερσόνησος), *s. f.* T. de géographie ancienne. Presqu'île. Chersonèse de Thrace.

CHERTÉ (lat. *caritas*), *s. f.* Prix des denrées qui excède le prix ordinaire. || Prix élevé relativement à un prix antérieur. Nous entrons dans une période de cherté.

CHÉRUBIN (mot hébreu), *s. m.* Ange que Dieu mit à la porte du paradis terrestre. || Nom de figures qui étaient dans le temple de Jérusalem. || Dans le christianisme, nom des anges du second rang de la première hiérarchie. || Famil. Une face de chérubin, un visage rond et coloré. Rouge, joli comme un chérubin. || T. d'amitié. Mon chérubin, mon petit chérubin. || En peint. et en sculpt. Tête d'enfant, avec des ailes, figurant un ange.

CHERVIS (chèr-vi. Origine inconnue), *s. m.* Plante ombellifère et potagère.

* **CHESTER** (tchè-steur ou, à la française, chè-ster), *s. m.* Fromage renommé, provenant de la ville de Chester.

CHÉTIF, IVE (lat. *captivus*), *adj.* De peu d'importance, de peu de force, en parlant des personnes. Une chétive créature. || En parlant des choses, qui n'a pas force, qualité. Une récolte, une plante chétive. || Avoir chétive mine, avoir la mine basse, et aussi avoir l'air malade. || Misérable, pauvre. Une vie chétive.

CHÉTIVEMENT, *adv.* D'une manière chétive.

* **CHEVAGE** (*chever*), *s. m.* Action de donner au verre ramolli par la chaleur la forme d'un moule.

* **CHEVAINE**, *s. f.* Synonyme de CHEVANNE.

CHEVAL (lat. *caballus*), *s. m.* Animal domestique de la famille des solipèdes. Cheval de charrette, de carrosse, de main, de bataille. || Tirer un criminel à quatre chevaux, écarteler un criminel en attachant un cheval à chacun de ses membres. || C'est un cheval échappé, c'est un jeune homme qui n'écoute ni autorité ni conseil. || C'est un vrai cheval à la besogne, c'est un homme dur à la peine, grand travailleur. || Fig. et famil. Cheval de carrosse, cheval de bât, gros cheval, ou simplement cheval, homme rude, grossier, intraitable. || Fig. C'est le cheval de bât, se dit d'un homme chargé, dans une maison, dans une communauté, de la grosse besogne. || Dans le pas d'un cheval, facilement, sans peine. Croit-il que mille cinq cents livres se trouvent dans le pas d'un cheval? Mol. || Aux enseignes des hôtelleries, un tel loge à pied et à cheval, donne le logement aux hommes et aux chevaux. || Fig. C'est son cheval, son grand cheval de bataille, c'est l'argument dont il s'appuie, l'idée à laquelle il est attaché. || Monter sur ses grands chevaux, prendre les choses avec résolution, avec hauteur, se gendarmer; locution venue de ce que les chevaliers chevauchant sur de petits chevaux montaient pour combattre sur de grands chevaux. || Brider son cheval par la queue, s'y prendre à contre-sens dans une affaire. || Fièvre de cheval, fièvre violente. || Médecine de cheval, médicament très-fort. || Famil. Écrire à quelqu'un une lettre à cheval, écrire une lettre où on le gourmande vertement. || Homme de cheval, un cavalier. Des gens de cheval. || Mettre quelqu'un à cheval, lui enseigner l'équitation. || À CHEVAL, *loc. adv.* Sur un cheval. Se promener à cheval. || Elliptiq. À cheval! c'est-à-dire montez à cheval. || Par analogie, à califourchon, jambe deçà, jambe delà. Il était à cheval sur le mur. || T. de guerre. Être à cheval sur un fleuve, sur une route, avoir des troupes placées sur l'une et l'autre rive, sur l'un et l'autre côté de la route. || Fig. Être à cheval sur quelque chose, n'en pas démordre, s'en prévaloir, y revenir sans cesse. || Fig. Être mal à cheval, être mal dans ses affaires. || *S. m. pl.* T. de guerre. Cavaliers. Il avait deux mille chevaux. || Les grands chevaux, nom qui était donné aux quatre principales familles de la noblesse de Lorraine. Les petits chevaux, la noblesse inférieure de Lorraine. || Cheval fondu, jeu d'enfants dans lequel l'un saute par-dessus l'autre qui a le corps plus ou moins fléchi. || Cheval de bois, figure de bois sur laquelle on apprend à voltiger. || Cheval de frise, en termes de guerre, grosse poutre carrée, traversée par trois rangs de pieux de bois, dont les bouts sont armés de pointes de fer, ainsi dit parce que cet engin a d'abord été employé dans la Frise. || Cheval-vapeur ou simplement cheval, unité conventionnelle dont on se sert pour évaluer la force motrice des machines à vapeur. || Cheval cerf, nom d'un mammifère observé en Chine. || Cheval du Cap, nom donné au cheval quaccha. || Cheval marin, cheval de rivière, hippopotame, et plusieurs poissons. || Prov. Il est bon cheval de trompette, le bruit, les menaces ne l'effrayent pas. || Changer son cheval borgne contre un aveugle, changer une chose mauvaise contre une autre plus mauvaise encore. || À cheval donné on ne regarde point à la bouche, à la bride, un don est toujours bienvenu. || Il n'est si bon cheval qui ne bronche, le plus sage, le plus habile peut commettre des fautes.

CHEVALEMENT (*chevaler*), *s. m.* En archit. Appareil formé par des planches ou madriers placés sur des étais pour supporter un mur qu'on reprend en sous-œuvre.

CHEVALER (*cheval*), *v. n.* Faire des allées et venues, des démarches pour une affaire. Vieilli en ce sens. || Faire usage d'un chevalet. || *V. a.* Chevaler les cuirs, les travailler sur le chevalet. || Chevaler un mur, l'étayer avec des chevalements.

CHEVALERESQUE (ital. *cavalleresco*), *adj.* Qui appartient à un chevalier; digne d'un chevalier. Bravoure, franchise chevaleresque.

* **CHEVALERESQUEMENT**, *adv.* D'une manière chevaleresque.

CHEVALERIE (*chevalier*), *s. f.* Institution militaire propre à la noblesse féodale et consacrée par la religion. || La chevalerie errante, les chevaliers errants. || Romans de chevalerie, romans où sont décrits les exploits, les aventures des chevaliers, tels que l'imagination les avait idéalisés. || Le corps des chevaliers, la cavalerie noble. || Fine fleur de chevalerie, se disait pour l'élite des chevaliers et aussi pour un chevalier accompli. || Qualité, rang de chevalier. || Ordre de chevalerie, distinction honorifique instituée par divers souverains. || Race noble. || La noblesse. Un roi entouré de sa chevalerie.

CHEVALET (dim. de *cheval*), *s. m.* Support pour tenir l'objet sur lequel on travaille. Chevalet de scieur de bois, de peintre. || Tableau de chevalet, petit tableau ou tableau de moyenne grandeur. || Instrument de punition pour les soldats. || Instrument de torture usité dans l'antiquité. || Mince pièce de bois qui supporte les cordes tendues sur la table d'un violon, d'un violoncelle, etc. || Grand tréteau en charpente. || Pièce d'étai dans les réparations. || Banc de travail dans plusieurs métiers.

CHEVALIER (*cheval*), *s. m.* Citoyen du deuxième des trois ordres dans la république romaine. || Au moyen âge, celui qui avait reçu l'ordre de la chevalerie. || Armer quelqu'un chevalier, le recevoir chevalier.

|| Chevalier errant, chevalier qui allait par le monde se présenter aux tournois, jouter contre tout venant. || Fig. Se faire le chevalier de quelqu'un, prendre sa défense avec chaleur. || Le chevalier d'une dame, celui qui lui rend des soins assidus || Membre d'un ordre religieux et militaire. Les chevaliers de Malte. || Celui qui a obtenu la décoration d'un des ordres institués par un souverain, et spécialement celui qui a le dernier grade dans les ordres qui en comptent plusieurs. Chevalier de la Légion d'honneur. || Chevalier est un titre de noblesse au-dessous de baron en France, et de baronnet en Angleterre. || Chevalier d'honneur, le principal officier de la maison de la reine ou d'une princesse. || Fig. Chevalier d'industrie, homme qui vit d'expédients, escroc. || *Au fém.* Dans le style badin, chevalière, femme qui a le rang de chevalier, ou épouse d'un chevalier.

CHEVALINE (lat. *caballinus*), *adj. f.* Bête chevaline, un cheval ou une jument. Les races chevalines, les diverses races de chevaux.

CHEVANCE (anc. fr. *chevir*, être maître de), *s. f.* Le bien qu'on a. Il a perdu sa chevance. || Il a vieilli.

⋆ **CHEVANNE**, *s. f.* Petit poisson du genre des ables, dit aussi meunier.

⋆ **CHEVAUCHABLE**, *adj.* Propre à être chevauché; où l'on peut aller à cheval.

⋆ **CHEVAUCHANT, ANTE**, *adj.* Se dit des parties qui empiètent l'une sur l'autre et se croisent un peu. || En bot. Feuilles chevauchantes, feuilles pliées en gouttières, qui s'emboîtent réciproquement les unes dans les autres.

CHEVAUCHÉE, *s. f.* Promenade à cheval. || Tournée à cheval que faisaient autrefois certains fonctionnaires inspecteurs. || Tout le terrain que peut parcourir une bête de somme en un temps donné. || Incursion hostile; course de gens armés.

⋆ **CHEVAUCHEMENT**, *s. m.* Croisement de deux pièces. || En bot. Disposition des feuilles chevauchantes. || En chir. Certain déplacement des fragments d'un os fracturé.

CHEVAUCHER (b. lat. *caballicare*, du lat. *caballus*), *v. n.* Aller à cheval. || Par extens. Être à califourchon. Cet enfant chevauche sur un bâton. || T. de métier. Se croiser, empiéter l'un sur l'autre. || En chir. En parlant d'un os fracturé, éprouver le chevauchement. || En imprim. Être mal aligné. Ces lignes chevauchent.

⋆ **CHEVAUCHEUR**, *s. m.* Celui qui chevauche.

⋆ **CHEVAUCHONS** (À), *loc. adv.* Jambe deçà, jambe delà.

⋆ **CHEVAUCHURE**, *s. f.* Disposition de parties qui empiètent les unes sur les autres.

CHEVAU-LÉGERS (*cheval* et *léger*), *s. m. pl.* Nom d'une compagnie de cavalerie composée de gens de naissance qui faisaient partie de la garde du roi. || *Au sing.* Un chevau-léger, un cavalier de ces compagnies.

CHEVECIER (b. lat. *capicerius*, de *capitium*, chevet d'église), *s. m.* Dignitaire qui avait soin du chevet de l'église, du trésor, du luminaire.

CHEVELÉ, ÉE, *adj.* En blas. Tête chevelée, tête dont les cheveux sont d'autre émail ou couleur que la tête.

CHEVELU, UE (*cheveu*), *adj.* Qui porte de longs cheveux. || Les rois chevelus, les rois de la première race ou mérovingiens. || La Gaule chevelue, partie des Gaules dont les habitants portaient de longs cheveux. || En anat. Le cuir chevelu, la partie de la peau au-dessous de laquelle sont implantés les cheveux et qui est traversée par eux. || Comète chevelue, celle qui a une traînée de lumière diffuse. || Racine chevelue, celle qui a un grand nombre de filaments déliés. || Plante chevelue, celle qui a beaucoup de rameaux. || *S. m.* Le chevelu, l'ensemble des divisions les plus ténues des racines, par lesquelles l'arbre pompe les sucs nourriciers.

CHEVELURE (lat. *capillatura*), *s. f.* L'ensemble des cheveux. || Enlever la chevelure, se dit des sauvages de l'Amérique du Nord, qui enlèvent une portion du cuir chevelu d'un ennemi vaincu et en font un trophée. || Par analogie et poétiq. Le feuillage des arbres. || En astron. La chevelure d'une comète, traînée de matière lumineuse et diffuse qu'elle emporte avec elle. || La Chevelure de Bérénice, constellation de l'hémisphère septentrional.

⋆ **CHEVER** (anc. forme de *caver*), *v. a.* Creuser une pierre précieuse par-dessous, pour en affaiblir la couleur. || Rendre concave une pièce de métal. || Faire subir au verre le chevage. Verres chevés, verres pour montres.

CHEVET (dim. de *chef*), *s. m.* Partie du lit où l'on met la tête. || Traversin. || Fig. Il a trouvé cela sous son chevet, il l'a rêvé, imaginé ou inventé. || Épée de chevet, poignard que l'on tenait, la nuit, à sa portée. || Livre de prédilection. L'*Iliade* était l'épée de chevet d'Alexandre. || Tout ce qui sert à appuyer la tête pendant le sommeil. || Fig. L'insouciance est, en quelques circonstances, le meilleur des chevets. || Partie qui termine le chœur d'une église, où est l'autel.

CHEVÊTRE (lat. *capistrum*), *s. m.* Licou. || Bandage que l'on emploie pour maintenir réduites les fractures et les luxations de l'os maxillaire inférieur. || Pièce de bois dans laquelle on emboîte les soliveaux du plancher.

CHEVEU (lat. *capillus*), *s. m.* Poil particulier à la partie de la peau qui recouvre le crâne dans l'espèce humaine. || Famil. Il ne lui a pas touché un cheveu, il n'a pas porté sa main sur lui ou sur elle. || Être coiffé en cheveux, n'avoir pour coiffure que ses cheveux arrangés de telle ou telle façon. Dans le même sens : Être en cheveux. On dit aussi, sans le verbe *être* : En cheveux. || Faux cheveux, ceux qui ne tiennent pas à la tête, mais qui y sont appliqués en tresses, tours ou perruques. || Tour de cheveux, bandeau de faux cheveux que les femmes portent par devant. || Se prendre aux cheveux dans une rixe, se saisir par les cheveux. || Fig. Se prendre aux cheveux, disputer avec une grande animosité. || Prendre une occasion aux cheveux, ne pas la manquer (locution qui vient de ce que les anciens représentaient l'Occasion chevelue par devant et chauve par derrière). || S'arracher les cheveux, arracher ses cheveux, et fig. être en proie à un violent désespoir. || Faire dresser les cheveux à la tête ou, simplement, faire dresser les cheveux, faire horreur. Les cheveux me dressent à la tête, je suis saisi d'horreur. || Famil. Il ne s'en faut pas de l'épaisseur d'un cheveu, il s'en faut très-peu. || Fendre, couper un cheveu en quatre, subtiliser. || Raisonnement tiré par les cheveux, raisonnement forcé. || *S. m. pl.* Cheveux d'évêque, la raiponce. || Cheveux de Vénus, l'adiante de Montpellier. || Cheveux de la Vierge, plusieurs espèces de byssus et aussi la fleur de la viorne.

⋆ **CHEVILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* L'ensemble des chevilles d'un ouvrage. || Action de cheviller.

CHEVILLE (*ll* mouillées. Lat. *clavicula*), *s. f.* Morceau de bois ou de fer court et arrondi, dont on se sert pour boucher, ou assembler, ou accrocher. || Cheville ouvrière, grosse cheville qui joint l'avant-train avec le train de derrière d'une voiture. || Fig. Cheville ouvrière, l'agent principal, indispensable d'une chose. || Petite pièce de bois ou de métal qui sert à tendre les cordes d'un violon, d'un piano, etc. || La cheville du pied, saillie des os de l'articulation du pied, formée en dedans par le tibia, en dehors par le péroné. || Fig. Il ne lui va pas à la cheville, il lui est très-inférieur. || *S. f. pl.* Andouillers qui sortent des perches de la tête du cerf, du daim, du chevreuil. || En blas. Ramures d'une corne de cerf. || Vendre à la cheville, revendre en gros et en demi-gros la viande dépecée (locution tirée de ce que la viande est accrochée à des chevilles). || Fig. Toute expression qui, inutile à la pensée, ne sert qu'à tenir une place dans la phrase ou dans le vers. Vers remplis de chevilles.

CHEVILLÉ, ÉE, *p. p.* de cheviller. || Fig. Avoir l'âme chevillée dans le corps, résister aux blessures, aux maladies les plus graves. || En bot. Qui a la forme d'un clou. || Tête bien chevillée, tête de cerf qui a beaucoup de belles pointes. || En blas. Garni d'andouillers. || Fig. Rempli de mots inutiles. Des vers chevillés.

CHEVILLER (*ll* mouillées. *Cheville*), *v. a.* Assembler avec des chevilles. Cheviller une porte. || Fig. Cheviller des vers, y faire entrer des mots inutiles.

⋆ **CHEVILLETTE** (dim. de *cheville*), *s. f.* Petite cheville. || Clef de bois des anciennes fermetures.

CHÈVRE (lat. *capra*), *s. f.* La femelle du bouc. || Fig. Ménager ou sauver la chèvre et le chou, se comporter entre deux personnes qui sont divisées d'intérêts ou de passions, de manière à n'indisposer aucune d'elles. || Vin qui fait danser les chèvres, vin âpre. || Famil. Prendre la chèvre (c'est-à-dire avoir des caprices comme la chèvre), se choquer, s'irriter sans raison. || La chèvre Amalthée,

constellation de l'hémisphère septentrional. || Pied-de-chèvre, levier de fer dont une extrémité est taillée en pied de chèvre. || Machine qui sert à élever des fardeaux considérables. || Prov. Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute, il faut s'accommoder de ce qui nous lie, de ce qui ne peut être changé dans notre situation.

CHEVREAU (dim. de *chèvre*), *s. m.* Le petit d'une chèvre. || Peau de chevreau préparée. Gants de chevreau.

CHÈVREFEUILLE (*ll* mouillées. Lat. *caprifolium*), *s. m.* Arbrisseau grimpant, à fleur odoriférante.

CHÈVRE-PIED, *adj. m.* Qui a des pieds de chèvre. Dieux chèvre-pieds, les satyres.

* **CHÈVRETER**, *v. n.* Mettre bas, en parlant de la chèvre.

CHEVRETTE (dim. de *chèvre*), *s. f.* Petite chèvre. || La femelle du chevreuil. || Petite écrevisse de mer appelée plus souvent crevette. || Sorte d'ancienne musette.

CHEVREUIL (*l* mouillée. Lat. *capreolus*), *s. m.* Espèce de cerf commune en Europe, à bois court, cylindrique, ne portant qu'un andouiller.

CHEVRIER (lat. *caprarius*), *s. m.* Pâtre de chèvres. || S. *f.* Chevrière, la femme qui garde les chèvres.

CHEVRILLARD (*ll* mouillées. *Chevreuil*), *s. m.* Le faon de la chevrette.

CHEVRON (*chèvre*), *s. m.* Pièce de bois sur laquelle on attache les lattes d'un toit. || Dans les chantiers, pièces de bois qui n'ont pas plus de dix-sept centimètres d'équarrissage. || En blas. Nom de deux bandes plates qui sont jointes par le haut, et qui s'élargissent en forme de compas à demi ouvert. || Nom de deux morceaux de galon que les soldats portent joints en angle au bras gauche de leur habit, pour marquer leur temps de service.

* **CHEVRONNAGE**, *s. m.* Ensemble des chevrons d'un bâtiment. || Ouvrage fait en chevrons.

CHEVRONNÉ, ÉE, *p. p.* de chevronner. || En blas. Chargé de chevrons.

* **CHEVRONNER**, *v. a.* Garnir de chevrons.

CHEVROTANT, ANTE, *adj.* Qui chevrote. Voix chevrotante.

CHEVROTÉ, ÉE, *p. p.* de chevroter.

CHEVROTEMENT, *s. m.* Tremblement de la voix qui ressemble au bêlement de la chèvre. || En musiq. Action de chevroter, faiblesse de la voix qui ne permet pas de maintenir le son dans une parfaite égalité.

CHEVROTER (*chevrot*, dim. inusité de *chèvre*), *v. n.* Faire des chevreaux. || Chanter d'une voix tremblotante. || *V. a.* Chevroter un trille.

CHEVROTIN (dim. de *chèvre*), *s. m.* Peau de chevreau corroyée. || Faon de la chevrette. || Chevrotin ou chevrotain, mammifère de l'ordre des ruminants qui porte le musc, nommé aussi musc et porte-musc.

CHEVROTINE (*chevrotin*), *s. f.* Balle de petit calibre pour tirer le chevreuil et chasser la grosse bête.

CHEZ (ché. Lat *casa*), *prép.* Dans la maison de, au logis de. Chacun est maitre chez soi. || Dans le pays de. La profession de comédien était infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs, La Bruy. || *De chez*, préposition composée signifiant qu'on sort de la demeure de quelqu'un. Qui sort de chez moi? || *Par chez*, préposition composée signifiant qu'on passe par la demeure de quelqu'un. Passer par chez quelqu'un. || *Près de chez*, *loin de chez*. Il demeure près de chez nous. Loin de chez lui. || Fig. Parmi. Chez nos ancêtres. || Dans l'esprit ou le caractère de quelqu'un. C'est une conviction chez lui. || Dans un auteur. Je lis chez certains auteurs. || *Subst.* Un chez-soi. On aime son chez-soi

CHIAOUX (voy. *chaouch*), *s. m.* Espèce d'huissier ou d'envoyé turc.

CHIASSE (*chier*), *s. f.* Excréments d'insectes. Chiasses de mouches. || Fig. Ce qu'il y a de plus vil. Nous sommes la chiasse du genre humain, Volt. || Écume de métaux.

* **CHIBOUQUE** (mot turc), *s. f.* Pipe turque à long tuyau de bois au bout duquel est placé le foyer.

* **CHIC** (chik. All. *Schik?*), *s. m.* Autrefois, mot du style familier signifiant abus des procédures. Cet homme entend le chic, les détours de la chicane. || Aujourd'hui, en t. d'atelier, facilité, effet. || Fig et famil. Il a le chic, se dit d'un homme adroit. || En un autre sens, se dit d'un élégant ou d'une chose élégante et bien tournée.

CHICANE (b. grec τζυκάνιον, jeu du mail, du persan *tchaugan*), *s. f.* Par dénigrement, procès en général. Quoi! vous poussez cette chicane [ce procès]? Sév. || Abus des formalités de la justice. || Les gens de chicane, ceux qui vivent des procès. || Subtilité captieuse, difficulté mal fondée et de mauvaise foi. Chercher des chicanes. || Guerre de chicane, guerre où l'on ne livre que de petits combats, pour disputer le terrain. || Manière de jouer au mail, au billard et à la paume.

CHICANÉ, ÉE, *p. p.* de chicaner.

CHICANER (*chicane*), *v. n.* User de chicanes en fait de procès. || Par extens. Contester sans fondement. On en vient au partage, on conteste, on chicane, La Font. || *V. a.* Chicaner quelqu'un, lui intenter un procès sans beaucoup de raison. || Disputer par procès une chose. || Famil. Cela me chicane, cela m'ennuie, me tourmente. || En t. de guerre, défendre pied à pied. Chicaner le terrain, et fig. débattre longtemps une question sans la résoudre. || Reprendre, critiquer sur des bagatelles. On nous chicane sur des mots, Boss. || Se chicaner, *v. r.* Se harceler l'un l'autre par des chicanes.

CHICANERIE, *s. f.* Fait de chicane; difficulté faite par malveillance.

CHICANEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait que chicaner, surtout en affaires. || Celui qui conteste de mauvaise foi, par exemple au jeu. || *Adj.* Esprit chicaneur.

CHICANIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à chicaner sur les moindres choses, pour des vétilles. || *Adj.* Homme chicanier.

CHICHE (lat. *ciccus*), *adj.* Peu abondant, en parlant des choses. La moisson sera chiche. || En parlant des personnes, parcimonieux. || Fig. Être chiche de ses paroles, de promesses.

CHICHE (lat. *cicer*), *s. m.* Nom ancien du pois qu'on ne nomme plus que pois chiche.

* **CHICHE-FACE**, *s m.* Homme qui a la face d'un avare.

CHICHEMENT, *adv.* D'une manière chiche.

* **CHICHETÉ**, *s. f.* Épargne basse et sordide.

CHICON (voy. *chicot*), *s. m.* Laitue romaine.

CHICORACÉE (*chicorée*), *s. f.* Famille de plantes à fleurs composées, dont le type est la chicorée.

CHICORÉE (lat. *cichorium*, de κιχώριον), *s. f.* Plante potagère, dite aussi chicorée endive ou chicorée des jardins, dont on mange les feuilles en salade. || Chicorée sauvage, chicorée que l'on mange en salade, et qui est aussi employée en infusion, comme tonique et apéritive. || Eau de chicorée, boisson préparée avec la chicorée. || Café de chicorée ou simplement chicorée, poudre de chicorée grillée. || Amer comme chicorée, très-amer.

CHICOT (chi-ko. Même rad. que *chiquet*), *s. m.* Ce qui reste hors de terre d'un tronc, d'une racine, d'une branche cassée. || En blas. Bâton noueux, rejeton d'arbre. || Fragment de dent resté dans l'alvéole après destruction de la totalité ou d'une partie de la couronne.

CHICOTER, *v. n.* Contester sur des bagatelles.

CHICOTIN (altération de *sucrotin*, espèce d'aloès), *s. m.* Suc extrait de l'aloès. || Poudre ou suc amer de la coloquinte. Cela est amer comme chicotin. || Dragées de chicotin ou simplement chicotins, dragées fort amères.

CHIÉ, IÉE, *p. p.* de chier.

CHIE-EN-LIT, *s. m.* Nom que les enfants et les gens du peuple donnent aux masques qui courent les rues pendant les jours gras. || A la chie-en-lit! cri dont on accompagne ces masques. || *Au pl.* Des chie-en-lit.

CHIEN (lat. *canis*), *s. m.* **CHIENNE**, *s. f.* Quadrupède domestique, le plus attaché à l'homme. Chien de garde, de berger, etc || Chien de manchon, chien de petite espèce. || Chien savant, chien dressé à certains exercices. || Chien de chasse, chien dont l'homme se sert pour prendre le gibier. Chien courant, chien qui chasse les bêtes à la course. Chien couchant ou chien d'arrêt, chien qui arrête le gibier. || Fig. Faire le chien couchant, flatter bassement quelqu'un. || Rompre les chiens, les arrêter, les détourner de la voie, et fig. rompre brusquement une conversation embarrassante. || Être comme un chien d'attache ou à l'attache, être assujetti à un travail continuel. || N'être pas bon à jeter aux chiens, ne valoir rien du tout. || Jeter sa langue aux chiens, renoncer à deviner quelque chose. || Jeter ou donner sa

part aux chiens, faire fi de quelque chose. || Battre quelqu'un comme un chien, le battre très-fort. || Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien, ne vaut absolument rien. || C'est saint Roch et son chien, ces deux personnes vont toujours ensemble. || Venir là comme un chien dans un jeu de quilles, arriver très-mal à propos dans une société, y être très-mal reçu. || Entre chien et loup, à petit jour, le soir ou le matin, quand le jour est si sombre qu'on ne saurait distinguer un chien d'avec un loup. || *Subst.* Je crains l'entre chien et loup, SÉV. || Fig. Leurs chiens ne chassent pas ensemble, ces personnes ne sont pas en bonne intelligence. || Mourir comme un chien, dans le mépris et l'abandon. || Mener une vie de chien, une vie pénible et misérable. || Il est fou comme un jeune chien, il est étourdi et folâtre. || Il est fait à cela comme un chien à aller à pied, à aller nu-tête, il est tout à fait accoutumé, endurci à une chose. || Ils s'accordent comme chiens et chats, ils sont toujours en querelle ||Fig. et famil. Un individu qu'on maltraite, qu'on méprise. C'est un chien. || Popul. Une personne rude et sévère. Quel chien ! || Chien de, avec les noms masculins, chienne de, avec les noms féminins, locution qui se dit, par une sorte de dépréciation, des personnes et des choses Un chien d'homme. Une chienne de femme. Quel chien de pays ! || De chien, même sens. Un temps de chien || En zool. Genre de mammifères auquel le chien appartient. Le loup, le chacal sont des chiens. || Nom de différents animaux qui n'appartiennent pas au genre chien. Chien crabier, chien-rat, chien d'eau, chien de mer, chien marin. || Le Grand et le Petit Chien, constellations de l'hémisphère austral. || Chien de faïence, petite figure de chien qui se met sur les cheminées, une d'un côté, l'autre de l'autre; de là la locution, se regarder en chiens de faïence, fixement et d'un air surpris ou hébété. || Chien de fusil, pièce qui tient la pierre d'une arme à feu, et dans les armes à percussion, pièce qui vient frapper la capsule. || Prov Bon chien chasse de race, les enfants ont les qualités de leurs parents, ou ironiquement, leurs défauts, leurs vices. || C'est le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle, se dit d'un homme qui s'en va quand on veut le retenir. || Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage, on ne manque jamais de prétexte pour se débarrasser d'une personne qui déplait. || Un chien regarde bien un évêque, c'est-à-dire que, quelque élevé que soit un homme, il ne doit pas trouver mauvais qu'un autre s'adresse à lui.

CHIENDENT (chiin-dan *Chien* et *dent*), *s. m.* Espèce de graminée à racines longues et traçantes.

⁎ **CHIENNÉE**, *s. f.* La portée d'une chienne.

CHIENNER, *v. n.* Faire ses petits, en parlant des chiennes.

⁎ **CHIENNERIE**, *s. f.* Dans un langage grossier, choses dégoûtantes et qui révoltent la pudeur.

CHIER (lat. *cacare*), *v n.* et *v. a.* Mot populaire et bas. Se décharger le ventre.

CHIEUR, IEUSE, *s. m.* et *f* Dans un langage grossier, celui, celle qui se décharge le ventre.

CHIFFE (voy. *chippe*), *s. f.* Chiffon à faire le papier. || Étoffe légère et de mauvaise qualité. || Fig. Un homme mou comme une chiffe, un homme très-faible de caractère.

CHIFFON (*chiffe*), *s. m.* Morceau de quelque vieille étoffe. || Bout de papier, écrit ou non, sans aucune importance. || Tout ajustement de femme ne servant qu'à la parure. || Un chiffon d'enfant, une petite fille ou même une jeune fille. || Branche chiffonne, petite branche grêle du pêcher qui a des boutons à fruit dans toute son étendue.

⁎ **CHIFFONNAGE**, *s. m* Action de chiffonner. || En peint. Draperies chiffonnées

CHIFFONNÉ, ÉE, *p. p* de chiffonner. || Une mine chiffonnée, une figure peu régulière, mais agréable.

CHIFFONNER (*chiffon*), *v. n.* Travailler à des chiffons ou objets de toilette. Je me suis brûlée en chiffonnant autour de cette bougie, BEAUMAR. || *V. a* Mettre en chiffon. Chiffonner du linge, du papier. || Déranger l'ajustement, particulièrement d'une femme. || Fig Chagriner, intriguer. Cela vous chiffonne.

CHIFFONNIER, IÈRE (*chiffon*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ramasse les chiffons par la ville. || Fig. C'est un chiffonnier, se dit d'un homme qui, ramassant partout des nouvelles de mauvais aloi, les débite au hasard || *S. m* Petit meuble à tiroirs, où les femmes serrent leurs chiffons et leurs travaux d'aiguille.

CHIFFRE (esp. *cifra*, de l'arabe *çafar*), *s. m.* Caractère qui représente les nombres. Les chiffres arabes (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0). Les chiffres romains (I, V, X, L, C, D, M). || Famil. et fig. C'est un zéro en chiffre, il n'a aucune importance. || Le montant ou total. Le chiffre de nos dépenses. || Par extens. Caractères de convention pour une correspondance secrète. La clef du chiffre, l'alphabet qui sert à écrire en chiffre ou à lire ce qui est écrit en chiffre. || Façons de parler dont certaines personnes font usage pour s'entendre sans être comprises des autres. || Marques que les commerçants mettent sur des marchandises pour en désigner le prix d'achat et de vente. || Entrelacement des lettres initiales. Faire graver son chiffre. || *S. m. pl.* Dans la musique, caractères numériques qu'on place au-dessus des notes de la basse pour indiquer les accords qu'elle comporte.

CHIFFRÉ, ÉE, *p. p.* de chiffrer. Numéroté. || Écrit en caractères secrets. Une lettre chiffrée.

CHIFFRER, *v. n.* Calculer avec les chiffres || *V. a* Numéroter. Chiffrer les feuillets d'un registre. || Évaluer en chiffres. || Écrire en chiffre. Chiffrer une dépêche || En musiq. Placer des caractères numériques au-dessus de la basse pour indiquer les accords.

CHIFFREUR, *s. m.* Celui qui compte bien, la plume à la main.

CHIGNON (voy. *chaînon*), *s. m.* Le derrière du cou. || Cheveux de derrière la tête retroussés en double ou relevés sur la tête. Un chignon frisé.

CHIMÈRE (Χίμαιρα), *s. f.* Dans la mythologie monstre qui jetait du feu par la gueule, et avait la tête et le poitrail d'un lion, le ventre d'une chèvre et la queue d'un dragon. || Fig. Vaines imaginations Quittez cette chimère, CORN. || Famil. C'est sa chimère, c'est son rêve.

CHIMÉRIQUE, *adj.* Qui se repaît de chimères Un homme chimérique. || Qui est sans réalité. Des aventures chimériques.

⁎ **CHIMÉRIQUEMENT**, *adv.* D'une manière chimérique.

CHIMIE (lat. *chymia* ou *chemia*, de χυμεία ou χημεία), *s. f.* Science dans laquelle on étudie les lois de la composition des corps, et des phénomènes de combinaison ou de décomposition résultant de leur action moléculaire les uns sur les autres. || Chimie minérale, celle qui s'occupe des corps inorganiques. Chimie organique, celle qui s'occupe des substances organisées.

CHIMIQUE, *adj.* Qui appartient à la chimie. Opération chimique Produits chimiques. || Allumettes chimiques, allumettes au phosphore.

⁎ **CHIMIQUEMENT**, *adv.* D'après les lois de la chimie.

CHIMISTE, *s. m.* Celui qui cultive la chimie.

⁎ **CHIMPANSÉ, CHIMPANZÉ** ou **CHIMPANZÉE** (mot de la Guinée ou du Congo), *s. m.* Nom d'un très-grand singe anthropomorphe, dit aussi troglodyte noir.

CHINA (*chine*), *s. m.* Voy. SQUINE.

⁎ **CHINA** (ki-na), *s. m.* Le quinquina.

⁎ **CHINAGE**, *s. m.* Action de chiner une étoffe.

CHINCHILLA (esp. *chinchilla*), *s. m.* Nom d'un genre de rongeurs || Fourrure de cet animal (gris ondulé de blanc).

CHINÉ, ÉE, *p. p.* de chiner. Bas chinés.

CHINER (*Chine*), *v a.* Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne, et les disposer de façon que la fabrication produise un dessin. Chiner une étoffe.

CHINOIS, OISE, *adj.* Qui provient de la Chine. || Qui est dans le goût chinois. Dessins chinois. || Ombres chinoises, spectacle d'enfants, qui consiste à faire passer derrière un transparent des figures découpées, dont l'ombre se dessine sur un fond lumineux. || À la chinoise, à la façon des Chinois. Des yeux à la chinoise. || Coiffure à la chinoise, coiffure sans raie dans laquelle les cheveux sont relevés et réunis tous ensemble par derrière. || *S m.* Petite orange grosse comme une noix qu'on mange confite dans l'eau-de-vie. || Se dit, en moquerie, de quelqu'un qui par sa tournure de corps ou d'esprit a quelque chose de burlesque et de désagréable.

⁎ **CHINOISERIE**, *s. f.* Petits objets venus de Chine ou dans le goût chinois.

* **CHINURE,** *s. f.* État ou aspect d'une étoffe chinée.

CHIOURME (turc *tcheurmè*), *s. f.* Le nombre de forçats embarqués sur une galère, nécessaire pour la faire marcher. || Tous les forçats d'un bagne.

* **CHIPER** (*chippes*), *v. a.* T. popul. Dérober, voler.

* **CHIPEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* T. popul. Celui, celle qui a l'habitude de chiper.

* **CHIPIE,** *s. f.* T. popul. Femme ou fille désagréable et dédaigneuse.

* **CHIPOLATA** (ital. *cipollata*), *s. f.* Sorte de ragoût à l'oignon et aux ciboules.

CHIPOTER (*chiper*), *v. n.* Faire un travail, une besogne avec négligence ou lenteur. || S'arrêter à des riens, faire des difficultés pour se décider. La vie est trop courte pour chipoter, VOLT. || Marchander mesquinement.

CHIPOTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait que chipoter.

* **CHIPPES,** *s. f. pl.* Rognures.

CHIQUE (même rad. que l'esp. *chico*), *s. f.* Nom vulgaire du dermatophile pénétrant ou puce pénétrante.

CHIQUE (même rad. que l'esp. *chico*), *s. f.* La quantité de tabac qu'on met dans la bouche. || Cocon peu fourni en soie, et sans consistance. || Soie qui en provient.

CHIQUENAUDE (orig. inconnue), *s. f.* Coup appliqué au moyen du doigt du milieu dont le bout est appuyé ferme sous le bout du pouce, et que l'on desserre avec effort.

CHIQUER (*chique*), *v. n.* Mâcher une chique de tabac. Tabac à chiquer. || *V. a.* Chiquer du tabac. || T. popul. Manger de bon appétit. || Se chiquer, *v. r.* Être chiqué.

CHIQUET (*chique*), *s. m.* Petite partie d'un tout, d'une pièce, d'une mesure. Un chiquet de vin. || Chiquet à chiquet, par très-petites parties.

* **CHIQUEUR,** *s. m.* Celui qui chique, qui mâche du tabac. || Popul. Celui qui aime à faire bombance.

* **CHIR.... CHIRO....** Préfixe qui signifie main et qui est le grec χείρ.

CHIRAGRE (ki-ra-gr'. Χειράγρα), *s. f.* Goutte qui attaque les mains. || *Adj.* Qui a la goutte aux mains. Un homme chiragre.

CHIROGRAPHAIRE (ki-ro-gra-fê-r'. Lat. *chirographarius*), *adj.* Créancier chirographaire, celui qui ne peut prouver ce qui lui est dû que par une écriture privée, sans acte authentique. Créance chirographaire.

CHIROLOGIE (ki-ro-lo-jie. *Chiro* et λόγος), *s. f.* Art de parler par signes faits avec les doigts.

* **CHIROLOGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la chirologie.

CHIROMANCIE (ki-ro-man-sie. *Chiro* et *mancie*), *s. f.* Art prétendu de connaître ce qui doit arriver à quelqu'un par l'inspection de sa main.

CHIROMANCIEN, IENNE (ki-ro-man-siin), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la chiromancie.

* **CHIROPTÈRE** (ki-ro-ptè-r'. *Chiro* et πτερόν), *s. m.* Mammifère dont les membres antérieurs ont les os très-allongés et réunis par une membrane.

CHIRURGICAL, ALE, *adj.* Qui appartient à la chirurgie. Les moyens chirurgicaux.

CHIRURGIE (χειρουργία), *s. f.* Partie de l'art de guérir qui s'occupe des maladies externes, et particulièrement des procédés manuels qui servent à leur guérison.

CHIRURGIEN, *s. m.* Celui qui exerce la chirurgie.

CHIRURGIQUE, *adj.* Synon. peu usité de chirurgical.

CHISTE (ki-st'), *s. m.* Voyez KYSTE. qui est meilleur.

CHIURE (*chier*), *s. f.* Excréments que font les mouches et d'autres insectes.

CHLAMYDE (kla-mi-d'. Lat. *chlamys*, de χλαμύς), *s. f.* Sorte de manteau des anciens, retenu au cou ou sur l'épaule droite par une agrafe.

CHLORATE, *s. m.* Nom générique des sels qui résultent de la combinaison de l'acide chlorique avec les bases.

CHLORE (klo-r'. Χλωρός), *s. m.* Corps simple, gazeux, d'un jaune verdâtre, d'une odeur forte et suffocante, d'une saveur caustique. Chlore liquide, eau saturée de chlore.

* **CHLORÉ, ÉE,** *adj.* Qui contient du chlore.

* **CHLOREUX,** *adj.* Acide chloreux, corps gazeux, soluble dans l'eau, d'une odeur analogue à celle du chlore, qui possède une action désoxygénante puissante.

* **CHLORHYDRATE** (*chlore* et *hydrate*), *s. m.* Nom générique de sels formés par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec les bases, dits autrefois hydrochlorates.

* **CHLORHYDRIQUE,** *adj.* Acide chlorhydrique, hydracide composé de volumes égaux d'hydrogène et de chlore, dit autrefois hydrochlorique et muriatique.

CHLORIQUE, *adj.* Acide chlorique, acide formé de chlore et d'une plus grande proportion d'oxygène que l'acide chloreux.

* **CHLORITE,** *s. m.* Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide chloreux avec une base.

* **CHLOROFORME** (*chlore et formique*), *s. m.* Substance liquide, incolore, oléagineuse, aromatique, qui a la propriété de produire l'anesthésie.

* **CHLOROFORMER,** *v. a.* Voy. CHLOROFORMISER.

* **CHLOROFORMIQUE,** *adj.* Qui a rapport au chloroforme. Insensibilité chloroformique.

* **CHLOROFORMISATION,** *s. f.* Administration du chloroforme pour produire l'insensibilité.

* **CHLOROFORMISER,** *v. a.* Mettre dans l'insensibilité par l'administration du chloroforme.

* **CHLOROPHYLLE** (χλωρός et φύλλον), *s. f.* Matière colorante verte des feuilles.

CHLOROSE (klo-ro-z'. Χλωρός), *s. f.* Maladie qui affecte spécialement les jeunes filles, caractérisée par la pâleur excessive, la teinte jaunâtre ou verdâtre de la peau. || En bot. Étiolement ou décoloration des plantes.

CHLOROTIQUE, *adj.* Qui est atteint de la chlorose. Une jeune fille chlorotique. || *Subst.* Une chlorotique. || Qui appartient à la chlorose. Accidents chlorotiques.

CHLORURE (*chlore*), *s. m.* Combinaison du chlore et d'un corps simple, autre que l'oxygène et l'hydrogène.

* **CHLORURÉ, ÉE,** *p. p.* de chlorurer. Qui contient du chlore ou du chlorure.

* **CHLORURER,** *v. a.* Imprégner de chlorure, de chlore.

CHOC (chok. Voy. *souche*), *s. m.* Rencontre violente d'un corps avec un autre. Le choc le renversa. || Le choc des verres, l'action de trinquer. || En phys. Action qu'un corps mis en mouvement exerce, en vertu de sa masse et de sa vitesse acquise, sur les corps qu'il rencontre. || Rencontre, attaque vigoureuse entre deux corps armés. Le choc de deux escadrons. || Fig. Conflit, lutte, opposition. Le choc des intérêts. Le choc des éléments. || Par extens. Atteinte, revers subit. Ce choc ébranla sa fortune.

CHOCOLAT (mot mexicain), *s. m.* Pâte alimentaire préparée avec des amandes de cacao et du sucre. || Boisson préparée avec cette pâte, dissoute dans de l'eau ou du lait. || *Adj. inv.* Couleur chocolat.

CHOCOLATIER, *s. m.* Fabricant, marchand de chocolat.

CHOCOLATIÈRE, *s. f.* Vase où l'on prépare le chocolat pour le prendre en boisson.

CHŒUR (keur. Lat. *chorus*, de χορός), *s. m.* T. de l'antiq. grecq. Ensemble de gens qui dansent ou marchent en cadence. Le chœur des muses. || Dans la tragédie ou comédie grecque, réunion de gens qui marchaient ou dansaient ensemble en chantant ou déclamant des vers lyriques ; sorte de personnage collectif et chantant. || Par extens. Ce que les chœurs chantent ou sont supposés chanter. Racine a mis des chœurs dans Esther et dans Athalie. || Réunion de personnes qui chantent ensemble, sans figurer marche ni danse. Les chœurs de l'opéra. Un chœur de jeunes filles. || T. d'église. Ceux qui chantent. Le chœur répond au célébrant. || Les neuf chœurs des anges, les neuf ordres de la hiérarchie céleste. Partie de l'église où l'on chante l'office divin, et qui est en tête de la nef. || Enfants de chœur, enfants employés dans le chœur au chant des offices et aux petites besognes d'église, comme servir le vin au prêtre, etc. || Composition de musique à plusieurs parties et exécutée par plusieurs voix pour chaque partie. || Dans le langage ordinaire, chant exécuté par plusieurs voix ensemble. Chanter en chœur.

CHOIR (lat. *cadere*), *v. n.* N'est usité qu'au prés. de l'ind. je chois, tu chois, il choit, au part. chu, chue, et se conjugue avec l'auxiliaire *être*. Tomber. Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir, LA FONT.

CHOISI, IE, *p. p.* de choisir. Qui excelle, qui est meilleur. Société choisie. Œuvres choisies. || *Subst.* et famil. C'est du choisi.

CHOISIR (goth. *kausjan*, goûter, anc. h. all. *chiosan*, choisir), *v. a.* Prendre de préférence. || Se choisir, faire choix pour soi. || Famil. Choisir de l'œil, fixer son regard

sur l'objet qu'on préfère. || Choisir se construit avec *de* et un infinitif. Quiconque choisira de faire mes volontés, PASC. || Absol. Donner à choisir. || Faire une option entre deux choses. C'est à vous de choisir mon amour ou ma haine, CORN. || Choisir d'une chose ou d'une autre. Choisir de partir ou de rester. || Choisir si.... Choisissez si vous voulez payer ou avoir un procès. || Absol. Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses, CORN. || Se choisir. *v. r.* Faire choix l'un de l'autre.

* **CHOISISSABLE**, *adj*. Qui peut, qui doit être choisi.

CHOIX (*choisir*), *s. m.* Action de choisir, faculté de choisir. Un choix éclairé. Faire son choix. || Préférence accordée à une personne ou à une chose. Parmi tant d'amis, il faut faire un choix prudent, BOSS. || Sans choix, sans discernement, sans distinction. || À son choix, à sa volonté. || N'avoir pas le choix, être réduit à une extrémité qui ne laisse pas d'alternative. || Ce qui a été particulièrement choisi, élite. Il est fort peu d'endroits Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix, CORN. || En blas. Armes de choix, armoiries qu'un particulier compose à sa fantaisie, et sans les avoir acquises.

CHOLÉDOLOGIE (ko-lé-do-lo-jie. Χόλος et λόγος), *s. f.* Mot barbare qui devrait être *cholélogie* ou *chololo-gie*, traité sur la bile.

CHOLÉDOQUE (ko-lé-do-k' Χοληδόχος), *adj*. Conduit ou canal cholédoque, conduit formé par la réunion des conduits hépatique et cystique, et versant la bile dans le duodénum.

CHOLÉRA-MORBUS (ko-lé-ra-mor-bus'. Χολέρα et lat. *morbus*) ou simplement **CHOLÉRA**, *s. m.* Maladie endémique et sporadique caractérisée par des évacuations abondantes du haut et du bas, une grande faiblesse et du refroidissement. || Maladie épidémique, dite aussi choléra asiatique, offrant des symptômes analogues à ceux du choléra endémique, mais avec beaucoup plus d'intensité, et caractérisée par une matière semblable à de l'eau de riz qui est dans les selles.

* **CHOLÉRINE** (ko-lé-ri-n'. Dim. de *choléra*), *s. f.* Affection caractérisée par une diarrhée indolente.

CHOLÉRIQUE (ko-lé-ri-k'. Lat. *cholericus*), *adj*. Qui tient de la bile. Tempérament cholérique. || Qui appartient au choléra. Accidents cholériques. || *Subst*. Celui, celle qui est atteint du choléra.

* **CHOLIAMBE** (ko-li-an-b'. Χωλίαμβος), *s. m.* Sorte de vers ïambique grec ou latin qui a un ïambe au 5ᵉ pied et un spondée au 6ᵉ.

* **CHOLIAMBIQUE** (ko-li-an-bi-k'), *adj*. Qui appartient au choliambe. Vers choliambiques.

CHÔMABLE, *adj*. Qu'on doit chômer. Fête, jour chômable.

CHÔMAGE (*chômer*), *s. m.* Action de chômer ; suspension des travaux. || Par extens. Le chômage d'un canal, d'un moulin, d'une usine.

CHÔMÉ, ÉE, *p. p.* de chômer. Fête chômée.

CHÔMER (b. bret. *choum*, s'arrêter). *v. n.* Ne pas travailler parce qu'on solennise une fête. || Ne pas travailler par manque d'ouvrage. || Ne pas travailler pour une raison quelconque. Je t'ai dit que j'étais gentilhomme, né pour chômer et pour ne rien savoir, VOLT. || Par extens. Ce moulin, ce canal chôme. La terre chôme, elle est en jachère. L'argent chôme, il ne produit pas d'intérêt. || Chômer de, manquer de. Chômer de besogne. || *V. a.* Solenniser par la cessation du travail. Constantin établit que l'on chômerait le dimanche, MONTESQ. || Prov. Il ne faut point chômer les fêtes avant qu'elles ne soient venues, il est imprudent de se réjouir de ce qui est à venir. || C'est un saint qu'on ne chôme plus, se dit d'un homme qui a perdu crédit.

CHONDROLOGIE (kon-dro-lo-jie. Χόνδρος et λόγος), *s. f.* Traité des cartilages.

* **CHOPE** (all. *Schoppen*), *s. f.* Sorte de gobelet en forme de cône tronqué, contenant une mesure de bière d'environ un demi-litre || Le contenu. Boire une chope.

CHOPINE (*chope*), *s. f.* Ancienne mesure contenant la moitié d'une pinte. || La contenance d'une chopine. Boire chopine.

CHOPINER, *v. n.* Boire chopine à chopine, et aussi boire avec excès.

* **CHOPPEMENT**, *s. m.* Action de chopper.

CHOPPER (all. *schupfen*), *v. n.* Heurter du pied contre quelque chose en marchant. || Fig. Se tromper lourdement. Je choppe par dessein, ma faute est volontaire, RÉGNIER.

CHOQUANT, ANTE, *adj*. Qui choque, qui blesse. Air choquant Manières choquantes.

CHOQUÉ, ÉE, *p. p.* de choquer. Qui a reçu un choc. || Fig. Offensé.

* **CHOQUEMENT**, *s. m.* Action de choquer ou de se choquer.

CHOQUER (*choc*), *v. a.* Donner un choc contre. Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer, BOIL. || Famil. Choquer le verre, trinquer. || Absol. en ce sens. Choquons. || Fig. Offenser, blesser, déplaire. || Absol. Tout ce qui choque. || Être contraire ou agir contrairement à. Si on choque les principes de la raison, PASC. || Choquer l'oreille, produire des sons, joindre des mots qui offensent l'oreille, et fig. tenir des propos qui déplaisent. || Se choquer, *v. r.* Recevoir et donner un choc || Par extens. Former un hiatus. || En venir aux mains, en parlant d'hommes ou de troupes qui s'abordent pour se combattre. Deux armées prêtes à se choquer, FLÉCH. || S'offenser. C'est un homme qui se choque de tout. || Être en désaccord, aller mal ensemble.

CHORAÏQUE (ko-ra-ï-k'. *Chorée*), *adj*. T. de métrique anc. Vers choraïque, vers qui renferme des chorées.

* **CHORAL, ALE** (ko-ral'. *Chœur*), *adj*. Société chorale, société qui s'assemble pour chanter des chœurs. || *S. m.* Espèce de chant religieux. Un choral de Luther. | Masse des chantres qui sont au chœur d'une église. | *Au pl.* Des chorals.

CHORÉE (ko-rée. Χορεῖος), *s. m.* T. de métrique anc. Pied composé d'une longue et d'une brève, dit aussi trochée.

* **CHORÉE** (ko-rée. Χορεία), *s. f.* Maladie dite aussi danse de Saint-Guy.

CHORÉGE (ko-rè-j'. Χορηγός), *s. m.* Celui qui, chez les Grecs, fournissait la dépense des spectacles.

* **CHORÉGIE** (ko-ré-jie), *s. f.* Fonction de chorége. | Les dépenses de cette fonction.

* **CHORÉGIQUE**, *adj*. Qui appartient à la chorégie

CHORÉGRAPHE (ko-ré-gra-f'. Χορεία et γράφειν), *s. m.* Compositeur de ballets, de pas de danse.

CHORÉGRAPHIE (ko-ré-gra-fie), *s. f.* Art de composer les danses, art des ballets. || Art de noter sur le papier les pas, les gestes et les figures d'une danse, avec des signes particuliers. || Art de la danse.

CHORÉGRAPHIQUE, *adj*. Qui appartient à la chorégraphie. Exercices chorégraphiques.

* **CHORÉGRAPHIQUEMENT**, *adv*. D'une manière chorégraphique.

* **CHORÉIQUE** (ko-ré-i-k'), *adj*. Qui a rapport à la chorée. || *Subst*. Celui, celle qui est atteinte de chorée.

CHORÉVÊQUE (ko-ré-vê k'. Χωρεπίσκοπος), *s. m.* Nom que portèrent jusqu'au XIᵉ siècle les vicaires épiscopaux.

CHORÉVÊQUE (ko-ré-vê-k'. Χορός et ἐπίσκοπος), *s. m.* Nom, dans quelques cathédrales, principalement en Allemagne, d'une espèce d'inspecteur du chœur.

CHORIAMBE (ko-ri-an-b'. Χορεῖος et ἴαμβος), *s. m.* Dans la métrique ancienne, pied composé d'un trochée et d'un ïambe, ou de deux brèves entre deux longues.

* **CHORIAMBIQUE**, *adj*. Qui a rapport au choriambe.

CHORISTE (ko-ri-st'. *Chœur*), *s. m.* Chantre du chœur. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui chante dans les chœurs.

* **CHOROGRAPHE** (ko-ro-gra-f'), *s. m.* Celui qui est auteur de chorographies.

CHOROGRAPHIE (ko-ro-gra-fie. Χωρογραφία), *s. f.* Description d'un pays, comme la géographie est la description de la terre, et la topographie celle d'un lieu.

CHOROGRAPHIQUE, *adj*. Qui appartient à la chorographie. Description chorographique.

CHOROÏDE (ko-ro-i-d'. Χοροειδής), *adj*. La membrane choroïde ou simplement la choroïde, membrane très-mince qui tapisse la partie postérieure de l'œil.

CHORUS (ko-rus'. Lat *chorus*, de χορός), *s. m.* Chant en chœur || Faire chorus, répéter en chœur ce qu'un autre a dit ou chanté, et fig. approuver tout d'une voix.

CHOSE (lat. *causa*), *s. f.* Désignation indéterminée de tout ce qui est inanimé. Qu'un ami véritable est une douce chose ! LA FONT. || L'auteur des choses. Dieu. || Les

choses humaines, l'ensemble de ce qui existe et de ce qui se fait parmi les hommes. || Dire à quelqu'un bien des choses, lui faire ses compliments. || C'est la même chose, il n'y a pas de différence. || Autre chose, une chose différente. Autre chose est de parler, autre chose d'agir. || C'est autre chose, c'est différent. || Aller au fond, au bout des choses, ne pas s'arrêter à un examen superficiel. || Ne pas faire les choses à demi, ne pas épargner la dépense. || Faire bien les choses, faire les choses de bonne grâce, s'acquitter convenablement d'une obligation, d'une corvée, et aussi faire les dépenses nécessaires. || SUR TOUTE CHOSE, AVANT TOUTE CHOSE, *loc. adv.* Avant tout. || Chose se dit quelquefois des personnes. Je suis chose légère, et vole à tout sujet, LA FONT. || La chose publique, l'État. || Ce dont il s'agit. Je vais vous expliquer la chose. || T. de droit. Chose jugée, ce qui a été résolu par une décision judiciaire; ce qui est décidé, mis hors de contestation. || Bien, propriété, possession. Vendre la chose d'autrui. || En gram. Chose se dit par opposition à personne. Le pronom *quoi* se rapporte toujours à des choses. || Ce qui est en fait, en réalité, par opposition à ce qui est un mot, un nom. Rien n'est plus commun que le nom [d'ami], Rien n'est plus rare que la chose, LA FONT. || Par extens. Pensées de valeur, notions réelles et positives. Livre plein de choses.

QUELQUE CHOSE, *s. m.* Certaines choses. || Quelque chose suivi d'un adjectif, qui est toujours au masculin, avec la préposition *de*, qui est indispensable. La pauvreté est quelque chose de bien dur. || Autre chose s'emploie de même, avec la préposition *de* et un adjectif au masculin. Montrez-nous autre chose de beau. || Difficulté, brouille. Il y a quelque chose entre eux. || Faire quelque chose, obtenir quelque succès. || Faire quelque chose, avoir une profession. || C'est quelque chose, il y a quelque mérite, quelque intérêt. Ce que vous dites là est quelque chose, FONTEN. || Naissance, position distinguées. Il serait honteux d'être né quelque chose et de ne pas songer à s'élever, MASS. || Environ. Il y a quelque chose comme huit jours. || PEU DE CHOSE, *s. m.* Chose inutile, sans valeur. Ma vie est peu de chose et je vous l'abandonne, VOLT. || De peu de chose, d'une famille qui n'a rien de bien relevé. || Grand'chose, quelque chose qui a de l'importance. On ne lui répondit pas grand'chose. Grand'chose ne s'emploie que dans des phrases négatives.

CHOU (lat. *caulis*), *s. m.* Plante potagère de la famille des crucifères. || Chou de Bruxelles ou de Brabant, chou vert dont la tige est garnie de petites têtes de feuilles frisées. || Famil. Aller à travers choux ou tout au travers des choux, agir en étourdi. || Tonner sur les choux, faire plus de peur que de mal. || Popul. Bête comme un chou, très-bête. || Aller planter ses choux, se retirer à la campagne. || S'entendre à une chose comme à ramer des choux, n'y rien entendre. || Faites-en des choux, des raves, faites, disposez de la chose comme il vous plaira. || Faire ses choux gras de quelque chose, en engraisser ses choux, d'où le sens : en retirer profit, s'en régaler, au propre et au figuré. || Absol. Faire ses choux gras, faire bien ses affaires. || Ménager, sauver la chèvre et le chou, ménager également deux partis, deux adversaires. || Nom de certaines plantes qui ont de la ressemblance avec le chou. Chou de cocotier, chou-palmiste, etc. || Assemblage de coques de rubans, en forme de chou. Nœud que l'on forme avec l'étoffe par le haut d'une draperie. || Chou ou petit-chou, sorte de pâtisserie. || Au jeu de quille, faire chou blanc, ne rien abattre, et fig. n'arriver à aucun résultat dans une entreprise.

CHOU, *adv.* Chou, chou-là! Se dit pour exciter un chien à quêter, et chou-pille! pour exciter le chien à se jeter sur le gibier. || *S. m.* Chou-pille, chien qui ne quête que sous le fusil.

* **CHOUAN**, *s. m.* Nom donné à des bandes qui, dans l'Ouest de la France, faisaient la guerre de partisans contre la Révolution. || Nom donné, dans la polémique des partis, aux amis de la branche aînée des Bourbons.

* **CHOUANNER**, *v. n.* Faire la guerre de chouans.

* **CHOUANNERIE**, *s. f.* Guerre de chouans, de partisans. || Le parti des chouans, leurs opinions.

CHOUCAS (chou-kâ. Anc. h. all. *chouch*), *s. m.* Espèce de petite corneille.

CHOUCROUTE (all. *Sauerkraut*), *s. f.* Chou cabus blanc haché qu'on fait fermenter dans la saumure.

CHOUETTE (dim. de l'anc. fr. *choue*, de l'anc. h. all. *chouch*), *s. f.* Oiseau nocturne du genre du chathuant. || Faire la chouette, jouer seul contre deux.

CHOU-FLEUR, *s. m.* Chou dont les rameaux et les fleurs naissantes se mangent. || *Au pl.* Des choux-fleurs.

CHOU-NAVET, *s. m.* Chou dont la racine est ronde et charnue comme le navet. || *Au pl.* Des choux-navets.

CHOU-PILLE (*ll* mouillées), *s. m.* Voy. CHOU, *adv.*

CHOUQUET (anc. fr. *choque*, souche), *s. m.* Billot sur lequel on rabat les filières dans les tréfileries. || Forte et large pièce de bois, qui sert à l'assemblage d'un mât supérieur avec son mât inférieur.

CHOU-RAVE, *s. m.* Chou dont la tige, s'épaississant, forme une sorte de pomme bonne à manger. || *Au pl.* Des choux-raves.

CHOYÉ, ÉE, *p. p.* de choyer.

CHOYER (orig. inconnue), *v. a.* Soigner avec une tendre sollicitude, entourer de prévenances. || Conserver avec soin. Choyer des meubles. || Se choyer, *v. r.* Se procurer toute l'aise possible.

CHRÊME (krê-m'. Χρίσμα), *s. m.* Huile mêlée de baume, et consacrée pour servir aux onctions dans l'administration de certains sacrements. Le saint chrême.

CHRÉMEAU (kré-mô. *Chrême*), *s. m.* Petit bonnet de linge fin, dont, après l'onction, on coiffe l'enfant baptisé.

CHRESTOMATHIE (krè-sto-ma-tie. Χρηστομάθεια), *s. f.* Recueil de morceaux choisis dans certains auteurs classiques. Chrestomathie grecque.

CHRÉTIEN, IENNE (lat. *christianus*), *adj.* Qui professe la religion du Christ. Le peuple chrétien. Une âme chrétienne. || Qui appartient, qui est propre au christianisme. La religion chrétienne. Une vie chrétienne. || Le roi Très-Chrétien, Sa Majesté Très-Chrétienne, le roi de France. || Famil. Parler chrétien, parler d'une façon à être compris. || *Subst.* Celui, celle qui professe le christianisme. || Famil. Un chrétien, un homme. Une chrétienne, une femme. || Un bon chrétien, un homme facile, accommodant. || Bon-chrétien, voy. BON-CHRÉTIEN.

CHRÉTIENNEMENT, *adv.* D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (kré-tiin-té), *s. f.* Les peuples, les pays chrétiens. || Fig. et popul. Marcher sur la chrétienté, avoir ses chaussures percées.

CHRIE (krie. Χρεία), *s. f.* Amplification qu'on donne à faire aux écoliers.

CHRIST (krist'; dans Jésus-Christ on prononce Jézu-kri. Lat. *Christus*, de χριστός), *s. m.* Le Messie, l'Oint, le rédempteur. || Figure de Jésus-Christ attaché à la croix. Des christs d'ivoire. || Jésus-Christ, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, le rédempteur des hommes. Souvent on écrit par abréviation J.-C.

CHRISTE-MARINE (κρῆθμον), *s. f.* Nom vulgaire de la salicorne, du bacile, selon les pays.

* **CHRISTIANISÉ, ÉE**, *p. p.* de christianiser.

* **CHRISTIANISER** (lat. *christianizare*), *v. a.* Rendre conforme à la religion chrétienne. || Attribuer aux auteurs de l'antiquité des sentiments chrétiens.

CHRISTIANISME (lat. *christianismus*), *s. m.* La religion chrétienne. || Par extens. Vertu chrétienne, résignation chrétienne.

CHROMATE (krô-ma-t'. *Chrome*), *s. m.* Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide chromique avec les bases salifiables.

* **CHROMATÉ, ÉE**, *adj.* Converti en chromate.

* **CHROMATIQUE** (kro-ma-ti-k'. Χρῶμα), *adj.* Qui a rapport aux couleurs.

CHROMATIQUE (kro-ma-ti-k'. Χρωματικός), *adj.* En mus. Qui est composé d'une suite de demi-tons. Une gamme chromatique. || Chromatique se prend *subst.* pour genre chromatique. || Dans la conversation, le chromatique, du chromatique, signifie passage langoureux, mou, plaintif. || Molière l'a fait féminin.

* **CHROMATIQUEMENT**, *adv.* D'une manière chromatique, par demi-tons.

CHROME (krô-m'. Χρῶμα), *s. m.* Métal ainsi nommé parce qu'il forme des combinaisons colorées avec la plupart des corps.

* **CHROMÉ, ÉE**, *adj.* Qui contient du chrome.

⋆ **CHROMIDE,** *s. m.* Genre de corps simples analogues au chrome. Famille de minéraux ayant le chrome pour type.

CHROMIQUE, *adj.* Acide chromique, acide composé de chrome et d'oxygène.

⋆ **CHROMO-LITHOGRAPHIE** (χρῶμα et *lithographie*), *s. f.* Impression lithographique en couleur.

⋆ **CHROMO-LITHOGRAPHIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la chromo-lithographie.

CHRONICITÉ, *s. f.* État des maladies chroniques.

CHRONIQUE (lat. *chronica*), *s. f.* Annales selon l'ordre des temps. || Fig. La chronique, les chroniques, ce qui se débite de petites nouvelles courantes. || La chronique scandaleuse, les propos médisants qui courent sur certaines personnes dans la ville. || Aujourd'hui, dans les journaux, partie où l'on raconte les principaux bruits de ville; et chronique politique, partie où l'on rapporte succinctement les nouvelles politiques. Chronique théâtrale. Chronique musicale.

CHRONIQUE (*chronicus*), *adj.* Qui dure longtemps, en parlant des maladies qui parcourent lentement leurs périodes. Maladie chronique ou passée à l'état chronique.

⋆ **CHRONIQUEMENT,** *adv.* D'une manière chronique.

CHRONIQUEUR, *s. m.* Auteur de chroniques. Les vieux chroniqueurs. || Aujourd'hui, rédacteur de journal spécialement chargé de la chronique.

CHRONOGRAMME (kro-no-gra-m'. Χρόνος et γράμμα), *s. m.* Année déterminée par les lettres numérales d'un ou de plusieurs mots; ainsi dans ce vers latin : *FranCorVM tVrbIs sICVLVs fert fVnera Vesper*, les lettres numérales ainsi rangées MCCLVVVVVVII (1282) donnent l'année des Vêpres siciliennes.

CHRONOLOGIE (χρονολογία), *s. f.* Connaissance de l'ordre des temps et des dates historiques.

CHRONOLOGIQUE, *adj.* Qui a rapport à la chronologie.

⋆ **CHRONOLOGIQUEMENT,** *adv.* D'une manière chronologique; dans l'ordre des temps.

CHRONOLOGISTE, *s. m.* Celui qui sait, qui enseigne la chronologie.

CHRONOLOGUE, *s. m.* Peu usité maintenant. On dit hronologiste.

CHRONOMÈTRE (χρόνος et μέτρον), *s. m.* Tout instrument qui sert à mesurer le temps. || Sorte de montre plus parfaite que les montres ordinaires.

⋆ **CHRONOMÉTRIE,** *s. f.* En phys. Mesure du temps.

⋆ **CHRONOMÉTRIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la chronométrie.

CHRYSALIDE (kri-za-li-d'. Χρυσαλλίς), *s, f.* Nymphe des lépidoptères.

CHRYSANTHÈME (kri-zan-tê-m'. Χρυσάνθεμον), *s. m.* Plante qu'on cultive dans les jardins pour ses fleurs jaune d'or. Il y a aussi des chrysanthèmes blancs, etc.

CHRYSOCALE (kri-zo-ka-l'. Χρυσός et καλός), *s. m.* Composition qui imite l'or. || Fig. C'est du chrysocale, c'est une personne, une chose qui n'a que de l'apparence, sans aucune valeur réelle.

CHRYSOCOLLE (kri-zo-ko-l'. Χρυσόκολλα), *s. f.* Nom du borax chez les anciens, qui l'employaient à souder l'or, comme de nos jours.

CHRYSOCOME (kri-zo-ko-m'. Χρυσός et κόμη), *s. f.* Genre de plantes exotiques, de la famille des composées, qui portent des fleurs d'un jaune doré.

CHRYSOLITHE (kri-zo-li-t'. Χρυσόλιθος), *s. f.* T. générique employé par les lapidaires pour désigner des pierres de différente nature, mais toutes de couleur jaune verdâtre, telle que le corindon ou chrysolithe orientale.

CHRYSOPRASE (kri-zo-pra-z'. Χρυσόπρασος), *s. f.* Variété d'agate d'un vert blanchâtre qui doit sa couleur à l'oxyde de nickel.

CHU, UE, *p. p.* de choir. Or me voilà d'un mal chu dans un autre, LA FONT.

CHUCHOTÉ, ÉE, *p. p.* de chuchoter.

CHUCHOTEMENT, *s. m.* Action de chuchoter.

CHUCHOTER (onomatopée), *v. n.* Parler bas et en remuant à peine les lèvres. || *V. a.* Prononcer à voix basse. Chuchoter quelques mots à l'oreille.

CHUCHOTERIE, *s. f.* Affectation de chuchoter, et aussi, simplement, action de chuchoter.

CHUCHOTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude, qui affecte de chuchoter.

⋆ **CHUINTANT, ANTE,** *adj.* En gram. Consonnes chuintantes, consonnes qui se prononcent avec un sifflement particulier et différent de l'*s*; telles sont le *j* et le *ch*.

⋆ **CHUINTER** (onomatopée), *v. n.* Se dit du cri de la chouette. || En gram. Avoir un son chuintant, en parlant des articulations *ch* et *j*.

CHUT (chut'. Onomatopée), *interj.* Mot dont on se sert pour avertir de faire silence.

CHUTE (anc. fr. *cheute*, *p. p. fém.* de *cheoir*, choir), *s. f.* Action de choir. Faire une chute. La chute d'une tour. || En phys. Chute des corps, mouvement des corps vers la terre. || La chute des feuilles, séparation des feuilles d'avec l'arbre; saison où elles s'en détachent. || Séparation de certaines parties d'avec le corps. Chute des cheveux, des dents, etc. || Chute d'eau, masse d'eau qui tombe d'une certaine hauteur. || Cataracte. La chute du Niagara. || Différence de hauteur entre les niveaux de deux biefs consécutifs d'un canal ou d'une rivière. || Au théâtre, la chute du rideau, la toile qui descend, et aussi la fin du spectacle. || En méd. Déplacement qui porte un organe au-dessous de sa position normale. La chute de la luette. || La chute des reins, le bas du dos. || La chute du jour, le moment où le jour diminue. || Baisse considérable du cours des rentes, des actions, des effets publics, etc. La chute de la rente. || Fig. Disgrâce qui fait tomber une personne ou une institution. || Mauvais succès d'une pièce de théâtre. || En théol. Faute entraînant la perte des mérites devant Dieu. La chute du premier homme. || Par extens. Action répréhensible. || T. de rhétorique. Le trait, la pensée qui termine une pièce de vers. || La chute d'une période, le dernier membre. || Terminaison d'une pensée musicale.

⋆ **CHUTER** (*chute*), *v. n.* T. très-famil. Tomber, en parlant d'une pièce de théâtre.

⋆ **CHUTER,** *v. a.* Crier chut. Chuter un acteur. || Absol. Les uns applaudissaient, les autres chutaient.

CHYLE (χυλός), *s. m.* Fluide qui, dans les intestins grêles, est séparé des aliments pendant l'acte de la digestion, et que les vaisseaux chylifères pompent et portent dans le sang pour servir à sa formation.

⋆ **CHYLEUX, EUSE,** *adj.* Qui appartient au chyle, qui a de l'analogie avec le chyle.

CHYLIFÈRE (*chyle* et lat. *ferre*), *adj.* Qui porte le chyle.

CHYLIFICATION (*chyle* et lat. *facere*), *s. f.* Élaboration qu'éprouve le chyme dans l'intestin grêle et qui le rend apte à fournir le chyle.

⋆ **CHYLIFIER,** *v. a.* Transformer en chyle. || Se chylifier, *v. r.* Être transformé en chyle.

⋆ **CHYME** (χυμός), *s. m.* Masse alimentaire élaborée par la digestion stomachique et descendant dans le duodénum et l'iléon pour fournir le chyle.

CI (voy. *ici*), *adv. de lieu.* Ici, en parlant du lieu où on est, par opposition à *là*. Venez-ci. Ci-gît. || Dans les comptes de commerce il se met avant la somme qu'il annonce. Deux mètres de drap à 25 fr. ci.... 50 fr. || Il se joint aux noms précédés de *ce, cette, ces*, et aux adjectifs démonstratifs tels que *celui, celle*, pour exprimer une idée d'actualité et de proximité. À cette heure-ci. Celui-ci. || Par opposition à *là*. Cet enfant-ci, cet enfant-là. Celle-ci et celle-là || Interrogativement. Qu'est-ce-ci? (Il ne faut pas confondre qu'est-ce-ci? et qu'est ceci? Le premier signifie : qu'y a-t-il ici? le second : qu'est cette chose-ci?) || Immédiatement devant un adjectif ou un participe. Les témoins ci-présents. || Quand des adjectifs ou participes ainsi construits précèdent le substantif, on les laisse indéclinables. Vous trouverez ci-inclus une copie de la lettre. || Entre ci et là, entre le moment présent et un temps plus éloigné. || DE-CI, DE-LÀ, *loc. adv.* De côté et d'autre. || PAR-CI, PAR-LÀ, *loc. adv.* En divers endroits, de côté et d'autre. || Fig. A diverses reprises, sans suite. || CI-APRÈS, *loc. adv.* Un peu après, un peu plus loin. || CI-CONTRE, *loc. adv.* En regard, vis-à-vis. || CI-DESSUS, *loc. adv.* Plus haut. || CI-DESSOUS, *loc. adv.* Plus bas. || CI-DEVANT, *loc. adv.* Précédemment. || Précédent, d'autrefois. Le ci-devant gouverneur. || Dans le langage de la Révolution, un ci-devant, c'est-à-dire un ci-devant gentilhomme. || *Au pl.* Les ci-devant. || CI-ENTOUR, *loc. adv.* Dans les environs.

CI-APRÈS, *loc. adv.* Voy. CI.

CIBLE (all. *Scheibe*), *s. f.* Sorte de planche servant de but pour le tir de l'arc ou des armes à feu. Tirer à la cible.

CIBOIRE (lat. *ciboria*, de κιβώριον), *s. m.* Vase où l'on conserve les hosties consacrées pour la communion des fidèles.

CIBOULE (lat. *cæpulla*), *s. f.* Plante potagère, du genre de l'ognon.

CIBOULETTE (dimin. de *ciboule*), *s. f.* Nom vulgaire de la civette.

CICATRICE (lat. *cicatrix*), *s. f.* Marque ou trace qui reste des plaies ou blessures après leur guérison. || Fig. Ressentiment profond. Il est des blessures Dont un cœur généreux ne peut jamais guérir ; La cicatrice reste, VOLT. || Tort fait à la réputation.

⋆**CICATRISABLE**, *adj.* Qui peut se cicatriser.

⋆**CICATRISANT, ANTE**, *adj.* Les topiques cicatrisants, ou *subst.* les cicatrisants, topiques qui hâtent ou favorisent la cicatrisation des plaies.

⋆**CICATRISATION**, *s. f.* État d'une plaie qui se cicatrise.

CICATRISÉ, ÉE, *p. p.* de cicatriser. Fermé par une cicatrice. || Marqué d'une cicatrice. Front cicatrisé.

CICATRISER (lat. *cicatricare*), *v. a.* Opérer la cicatrisation d'une plaie. || Faire, laisser des cicatrices. La petite vérole lui a cicatrisé le visage. || Se cicatriser, *v. r.* Se fermer par une cicatrice.

CICÉRO, *s. m.* Caractère d'imprimerie, ainsi appelé de l'édition de *Cicéron*, faite à Rome en 1458, et qui est de onze ou douze points, suivant les imprimeries.

CICEROLE (lat. *cicer*), *s. f.* Nom du pois chiche.

CICERONE (si-sé-ro-né ; d'autres prononcent si-sé-ron' ; d'autres enfin, à l'italienne, tchi-tché-ro-né. Ital. *Cicerone*, Cicéron). *s. m.* Guide qui montre aux étrangers les curiosités d'une ville. || *Au pl.* Des cicerone.

CICÉRONIEN, IENNE (lat. *ciceronianus*), *adj.* Qui est dans le genre de Cicéron. Style cicéronien. || *S. m.* Celui qui, dans la latinité moderne, s'étudie à imiter la phrase et les tours de Cicéron.

⋆**CICINDÈLE** (lat. *cicindela*), *s. f.* Nom d'un genre de coléoptères.

CICISBÉE, *s. m.* Voy. SIGISBÉE, seul usité aujourd'hui.

⋆**CI-CONTRE**, *loc. adv.* Voy. CI.

CICUTAIRE (lat. *cicuta*), *s. f.* Plante ombellifère qui est un poison.

CID (arabe *seid*, seigneur), *s. m.* Seigneur, chef.

CI-DESSOUS, CI-DESSUS, CI-DEVANT, voy. CI.

CIDRE (lat. *sicera*, mot tiré de l'hébreu), *s. m.* Boisson faite avec du jus de pommes.

CIEL (lat. *cœlum*), *s. m.* Au pluriel ciels ou cieux, suivant l'emploi. Espace que nous apercevons étendu au-dessus de nos têtes en forme de voûte et circonscrit par l'horizon. || On ne voit ni ciel ni terre, se dit de ténèbres fort épaisses. || Entre terre et ciel, dans l'air. || Couleur bleu de ciel. || Sous le ciel, sur la terre. || Élever quelqu'un jusqu'au ciel, le louer avec excès. || Le Fils du ciel, l'empereur de Chine. || T. d'astron. anc. Les diverses sphères cristallines et concentriques à la terre que les anciens avaient supposées pour expliquer les mouvements apparents des astres. Le ciel de la lune, de Jupiter, etc. || Tomber du ciel, se dit d'une chose ou d'une personne qui arrivent tout à fait à l'improviste et qui apportent quelque chose de très-avantageux. Ce secours tombe du ciel. || Être ravi au troisième ciel, au septième ciel, éprouver une vive joie. || Dans l'astronomie moderne, l'espace dans lequel les astres accomplissent leurs révolutions. || L'ensemble des constellations qui parent le ciel. || Les influences du ciel, les prétendues influences qu'on attribuait aux astres sur la destinée humaine. || Air, atmosphère, climat. L'inclémence du ciel et des saisons. || T. de mar. Ciel fin, ciel clair et sans nuage. Ciel gros, ciel couvert de gros nuages. || Le feu du ciel, la foudre. Un ciel d'airain, des cieux d'airain, un temps sec et sans pluie. || Fig. Un ciel d'airain, les rigueurs inexorables du destin. || Famil. Remuer ciel et terre, faire tous ses efforts pour arriver à un but. || T. de théol. Le séjour des bienheureux. Les joies du ciel. || Voir les cieux ouverts, ressentir une indicible joie. || Fig. Les choses, les puissances célestes, divines, Dieu, la Providence. Les bénédictions du ciel. || Grâce ou grâces au ciel, exclamation par laquelle on se félicite de quelque chose d'heureux. || Ciel ! ô ciel ! juste ciel ! justes cieux ! exclamations qui expriment l'admiration, la joie, la douleur, la crainte, etc. || En peint. Partie d'un tableau qui représente le ciel. Ce peintre fait bien les ciels. || Aspect particulier du ciel de tel ou tel pays. Les ciels de l'Italie. || Le couronnement, le haut d'un lit. Des ciels de lit. || Le dais qu'on porte au-dessus du saint sacrement. || Le haut, le plafond d'une carrière. Carrière à ciel ouvert.

⋆**CI-ENTOUR**, *loc. adv.* Voy. CI.

CIERGE (lat. *cereus*), *s. m.* Grande chandelle de cire à l'usage des églises. || Cierge pascal, grand cierge que l'on bénit pour la fête de Pâques. || Être, se tenir droit comme un cierge, être, se tenir très-droit. || Brûler, offrir un cierge à la sainte Vierge. || Fig. Devoir un beau cierge, avoir lieu d'être reconnaissant. || Genre de plantes dites cactus; la molène noire et le bouillon blanc.

CIGALE (lat. *cicada*), *s. f.* Insecte de la famille des hémiptères, qui fait entendre dans les champs, pendant les grandes chaleurs, un bruit aigre et monotone.

CIGARE (esp. *cigarro*), *s. m.* Petit rouleau de feuilles de tabac que l'on fume comme une pipe.

⋆**CIGARETTE** (dim. de *cigare*), *s. f.* Petit cigare fait avec du tabac roulé dans un bout de papier ou de paille de maïs. || Cigarette de camphre, de belladone, etc. tuyau de plume où l'on met ces substances en poudre.

CIGOGNE (lat. *ciconia*), *s. f.* Gros oiseau voyageur, remarquable par son long bec et ses longues jambes.

CIGUË (lat. *cicuta*), *s. f.* Plante vivace vénéneuse. de la famille des ombellifères. || Poison par lequel les Athéniens faisaient mourir les condamnés à mort.

CIL (sil. Lat. *cilium*), *s. m.* Poil qui borde les paupières. || En bot. Poils soyeux qui bordent certaines parties.

⋆**CILIAIRE** (lat. *cilium*), *adj.* Qui appartient aux cils. Le bord ciliaire des paupières.

CILICE (lat. *cilicium*), *s. m.* Ceinture de crin qu'on porte sur la peau par mortification.

CILIÉ, ÉE (lat. *ciliatus*), *adj.* Qui est garni de cils ou de poils rangés comme des cils.

CILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de ciller. Garni de cils. || Fermé. Ouvre tes yeux cillés, RÉGNIER.

CILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de ciller les yeux, les paupières.

CILLER (*ll* mouillées. *Cil*), *v. a.* Faire toucher et séparer les cils des deux paupières. Il ne fait que ciller les yeux. || Absol. Fermer les yeux pour une émotion, une surprise, etc. || Personne n'ose ciller devant lui, c'est-à-dire n'ose rien se permettre devant lui.

CIMAISE, *s. f.* Voy. CYMAISE plus usité.

CIMBALAIRE, *s. f.* Voy. CYMBALAIRE.

CIME (lat. *cyma*, de κῦμα), *s. f.* Le haut pointu d'un arbre, d'une montagne, d'un clocher. || Poétiq. Le mont à double cime, la double cime, le Parnasse.

CIMENT (lat. *cæmentum*), *s. m.* Poudre de tuiles et de briques pilées, qu'on mêle avec de la chaux, pour lier les pierres des murs et des autres bâtiments. || Ciment romain, sorte de mortier, qui possède à un degré supérieur toutes les propriétés des chaux hydrauliques. || Ciment hydraulique ou pouzzolane, nom donné à un produit volcanique provenant des débris de laves. || Fig. D'un ciment éternel ton église est bâtie, BOIL. || Fig. Cela est fait à chaux et à ciment, cela est solidement établi. || Fig. Ce qui sert de lien, de moyen d'union.

CIMENTÉ, ÉE, *p. p.* de cimenter. Lié avec du ciment. || Fig. Une amitié cimentée par des services mutuels.

CIMENTER, *v. a.* Lier, enduire avec du ciment. || Fig. Consolider, affermir. Cimenter la paix par une alliance. || Se cimenter, *v. r.* S'unir, se consolider.

CIMETERRE (esp. *cimitarra*, du persan *chimchir*), *s. m.* Sabre à lame fort large et recourbée. || En général, toute espèce d'épée.

CIMETIÈRE (*cœmeterium*, de κοιμητήριον), *s. m.* Le lieu où l'on enterre les morts. || Fig. Lieu où la mort frappe et sévit. La ville était devenue un vaste cimetière.

⋆**CIMICAIRE** (lat. *cimex*), *s. f.* Genre de la famille des renonculacées, à laquelle appartient la *cimifuga fœtida*, dont l'odeur écarte, dit-on, les punaises.

CIMIER (si-mié. B. lat. *cimeria*, du lat. *cima*), *s. m.*

Ornement qui surmonte la cime d'un casque. || En blas. Ce qui se met au-dessus du timbre, qui n'est autre chose que le heaume, casque ou armet.

CIMIER, *s. m.* La chair qui est sur la croupe du bœuf et qu'on coupe en rond.

CIMOLÉE (Κιμωλία γῆ), *s. f.* Espèce d'argile qui passait pour astringente et résolutive. || Terre ou matière cimolée ou cimolie, ou boue des couteliers, dépôt produit par l'usure des meules à aiguiser et que l'on emploie comme résolutif et contre les brûlures.

CINABRE (lat. *cinnabaris*, de κιννάβαρι), *s. m.* Sulfure rouge de mercure.

⋆ **CINCENELLE**, *s. f.* Cordage pour haler les bateaux sur les rivières, pour faire glisser, au moyen d'une poulie, un bac d'une rive à l'autre.

CINÉRAIRE (lat. *cinerarius*), *adj.* Qui se rapporte aux cendres. || Urne cinéraire, urne qui renferme les cendres d'un mort.

CINÉRAIRE (lat. *cineraria*), *s. f.* Genre de plantes propres au cap de Bonne-Espérance, dont on cultive quelques-unes dans les jardins pour leurs fleurs et qui ont le dessous des feuilles d'un ton grisâtre.

CINGLAGE, *s. m.* Le chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en vingt-quatre heures.

CINGLÉ, ÉE, *p. p.* de cingler. Un coup cinglé.

CINGLER (anc. h. all. *sëgelën*, faire voile), *v. n.* T. de mar. Faire voile dans telle ou telle direction.

CINGLER (lat. *cingulum*), *v. a.* Frapper avec quelque chose de pliant comme un fouet, une baguette. || Par extens. En parlant du vent, de la pluie, de la neige. Le vent nous cinglait le visage. || Absol. Le vent cingle.

CINNAME (κιννάμον) ou **CINNAMOME** (κιννάμωμον), *s. m.* Nom donné autrefois à une substance aromatique, qu'on croit être la myrrhe ou cannelle.

CINQ (le *q* ne se fait pas entendre devant un mot commençant par une consonne. Lat. *quinque*), *adj. num. invar.* Nombre de quatre plus un. || Cinquième. Charles cinq. || *Subst.* Le cinq du mois. || En parlant d'intérêts, le denier cinq, l'argent prêté à un pour cinq ou à vingt pour cent. || Cinq pour cent, cinq francs d'intérêt pour cent francs de capital. || Absol. Prêter à cinq. || En t. de bourse, le cinq pour cent ou simplement le cinq, la rente émise à cinq francs d'intérêt pour cent francs de capital nominal. || Le chiffre qui représente ce nombre. Faire un cinq. || Bien qu'employé *subst.* cinq ne prend pas la marque du pluriel. || Le cinq de cœur, etc. la carte qui porte cinq figures de cœur, etc. || Au jeu de dés, le côté marqué de cinq points. || Le domino marqué de cinq points.

CINQUANTAINE, *s. f.* Nombre de cinquante ou environ. Une cinquantaine de francs. || La cinquantaine, l'âge de cinquante ans. || Renouvellement du mariage après cinquante ans de ménage.

CINQUANTE (lat. *quinquaginta*), *adj. num.* Cinq fois dix. Cinquante hommes. || Cinquantième. Page cinquante. || *S. m.* Le nombre de cinquante.

CINQUANTENIER, *s. m.* Commandant de cinquante hommes.

CINQUANTIÈME, *adj. num. ord.* de cinquante. Le cinquantième jour. || *S. m.* La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME, *adj. num. ord.* de cinq. Le cinquième chapitre. || *S. m.* Le cinquième étage. Il demeure au cinquième. || Le cinquième du mois, le cinquième jour du mois. || La cinquième partie. || *S. f.* Dans l'Université, la cinquième, la classe où l'on entre après avoir fait la sixième. || *S. m.* Un cinquième, un élève de cinquième.

CINQUIÈMEMENT, *adv.* En cinquième lieu.

CINTRE (lat. *cingere?*), *s. m.* Surface concave et hémisphérique. || En archit. Figure en arc de cercle. || Plein cintre, celui dont le trait est un demi-cercle parfait. || Voûte, arcade en plein cintre, ou *subst.* le plein cintre, voûte, arcade formant un demi-cercle. || Échafaudage en arc de cercle sur lequel on construit les voûtes. || Dans les théâtres, loges du cintre, le rang de loges le plus élevé.

CINTRÉ, ÉE, *p. p.* de cintrer. Fait en forme de cintre. || En blas. Les couronnes royales qui sont fermées sont aussi dites cintrées.

CINTRER, *v. a.* Donner la forme du cintre ; bâtir en cintre.

CIOUTAT (*la Ciotat*, ville), *s. m.* Sorte de raisin assez semblable au chasselas.

CIPAYE (si-pa-ye. Persan *sipâhi*), *s. m.* Soldat indou au service des Européens et spécialement du gouvernement anglais dans les Indes.

⋆ **CIPOLIN** (ital. *cipollino*), *adj. m.* Marbre cipolin ou *subst.* le cipolin, espèce de marbre de structure foliacée.

CIPPE (lat. *cippus*), *s. m.* Demi-colonne sans chapiteau. || Petite colonne ou pilier, que les anciens plaçaient en divers endroits des grandes routes.

CIRAGE, *s. m.* Action de cirer. Cirage des souliers. || Le résultat de cette action. Des souliers dont le cirage est brillant. || Composition dont on se sert pour cirer.

CIRCÉE (*Circé*), *s. f.* Plante commune aux environs de Paris, employée jadis pour de prétendus charmes, dite herbe de Saint-Étienne, herbe aux sorciers.

⋆ **CIRCOM....** ou **CIRCON....** ou **CIRCUM....** préfixe qui signifie autour et dérive de la préposition latine *circum*.

CIRCOMPOLAIRE, *adj.* Qui environne ou avoisine les pôles. Les mers circompolaires.

CIRCONCIRE (lat. *circumcidere*), *v. a.* Opérer la circoncision.

CIRCONCIS, ISE, *p. p.* de circoncire. || *Subst.* Les circoncis, les Juifs, les musulmans.

CIRCONCISION (lat. *circumcisio*), *s. f.* Opération en usage chez les Juifs et chez les musulmans. || La Circoncision, la fête de la circoncision de Jésus-Christ, laquelle se célèbre le premier janvier. || Fig. La circoncision du cœur, des lèvres, le retranchement des mauvais désirs, des mauvaises paroles.

CIRCONFÉRENCE (lat. *circumferentia*), *s. f.* Toute enceinte considérée indépendamment de sa figure. Cette place a une vaste circonférence. || La surface extérieure, par opposition aux parties centrales. Le sang est porté du centre à la circonférence par les artères. || En géom. La ligne qui termine une figure fermée, surtout une figure courbe. || Absol. La ligne circulaire.

CIRCONFLEXE (lat. *circumflexus*), *adj.* Tourné de côté et d'autre. La jambe torte et circonflexe, BEAUMARCH. || En gram. franç. Accent circonflexe, signe orthographique mis sur les voyelles qu'on prononce longues, comme *pôle*, ou qui proviennent de la suppression d'une autre lettre, comme *hôtel* pour *hostel*. || Il se dit aussi des lettres qui prennent cet accent. Un â circonflexe. || *S. m.* Un circonflexe, un accent circonflexe.

CIRCONLOCUTION (lat. *circumlocutio*), *s. f.* Périphrase, circuit de paroles. User de circonlocutions.

CIRCONSCRIPTION (lat. *circumscriptio*), *s. f.* Limite qui borne l'étendue d'un corps. || En géom. Action de circonscrire une figure à une autre, spécialement un cercle à un polygone régulier ou un polygone régulier à un cercle. || Division d'un territoire. Circonscriptions administratives, ecclésiastiques, judiciaires, électorales.

CIRCONSCRIRE (lat. *circumscribere*), *v. a.* Décrire une ligne qui borne, qui limite tout à l'entour. || En géom. Circonscrire une figure à un cercle, tracer une figure dont tous les côtés sont tangents au cercle. || Par extens. Renfermer en de certaines bornes. || Se circonscrire, *v. r.* Être limité, être borné.

CIRCONSCRIT, ITE, *p. p.* de circonscrire. Décrit autour. Un cercle circonscrit à un polygone. || Resserré, limité. Un sujet circonscrit. || En méd. Tumeur circonscrite, tumeur dont les limites sont bien déterminées.

CIRCONSPECT, ECTE (lat. *circumspicere*), *adj.* Qui regarde autour de soi, qui prend bien garde à ce qu'il fait ou dit. Être circonspect dans ses paroles, dans ses actions. || Où il y a de la circonspection. Conduite circonspecte.

CIRCONSPECTION (lat. *circumspectio*), *s. f.* Qualité de l'homme circonspect. User de circonspection.

CIRCONSTANCE (lat. *circumstantia*), *s. f.* Particularité qui accompagne un fait. Leur ruine prédite dans toutes ses circonstances, BOSS. || En droit, circonstances aggravantes, circonstances du crime ou du délit qui aggravent la peine ; circonstances atténuantes, celles qui diminuent la peine ; et dans le langage ordinaire, ce qui aggrave ou atténue un fait reprochable. || Circonstances et dépendances, tout ce qui tient à une terre, à une maison, à un procès. || *S. f. pl.* T. de rhét. Lieu commun com-

prenant ce qui a rapport à la personne, à la chose, au lieu, aux moyens, aux motifs, à la manière et au temps. || Les choses du moment actuel. Se plier aux circonstances. || Pièce de circonstance, ouvrage de théâtre inspiré par la circonstance. || Loi de circonstance, loi faite à propos de quelque événement particulier ou fortuit.

CIRCONSTANCIÉ, ÉE, *p. p.* de circonstancier. Énoncé avec les circonstances. Un récit circonstancié, Boss.

* **CIRCONSTANCIEL, ELLE,** *adj.* En gram. Qui modifie le verbe de la phrase. Complément circonstanciel, complément qui exprime une circonstance.

CIRCONSTANCIER, *v. a.* Exposer avec les circonstances. *Il fit... circonstancier le fait très-amplement,* LA FONT.

CIRCONVALLATION (sir-kon-val-la-sion. Lat. *circumvallare*), *s. f.* Tranchée avec palissade et parapet que font les assiégeants pour se garantir des attaques et pour couper les communications de la place avec le dehors. Lignes de circonvallation.

CIRCONVENIR (lat. *circumvenire*), *v. a.* Entourer, prendre de tous côtés. Je n'ai pas un moment, je suis circonvenu d'affaires. || Fig. Envelopper quelqu'un par des moyens artificieux. Il a circonvenu ses juges.

CIRCONVENTION (lat. *circumventio*), *s. f.* Action de circonvenir, tromperie.

CIRCONVENU, UE, *p. p.* de circonvenir.

CIRCONVOISIN, INE (*circon*... et *voisin*), *adj.* Qui est tout autour. Les peuples circonvoisins.

CIRCONVOLUTION (lat. *circum* et *volvere*), *s. f.* Tours faits autour d'un centre commun. || En archit. Les tours de la colonne torse, etc.

CIRCUIT (lat. *circuitus*), *s. m.* Le tour d'une chose. Cette ville a une lieue de circuit. || Détour. J'ai fait un grand circuit pour arriver chez moi. || Circuit de paroles, longs discours avant d'arriver au fait.

CIRCULAIRE (lat. *circularis*), *adj.* Qui a la forme, la figure d'un cercle. || Fig. Argument circulaire, argument illusoire qui tourne comme dans un cercle. || Une lettre circulaire ou une circulaire, *s. f.* Lettre d'avis adressée à plusieurs personnes à la fois. || En méd. Folie circulaire, folie qui dure pendant quelque temps, puis cesse, recommence, et ainsi de suite. || *S. m.* En chir. Un circulaire, un tour de bande.

CIRCULAIREMENT, *adv.* D'une façon circulaire.

CIRCULANT, ANTE, *adj.* Qui est en circulation, en parlant des valeurs. Espèces circulantes. || Capital circulant, la somme de valeurs qui est en circulation dans un pays. || Qui est en circulation, en parlant des humeurs du corps.

CIRCULATION (lat. *circulatio*), *s. f.* Mouvement de ce qui chemine par une course circulaire. La circulation des planètes dans l'espace. || Circulation du sang, mouvement du sang. || Absol. La circulation, la circulation du sang. || La faculté d'aller et de venir dans les rues ou dans un pays. La circulation des personnes, des voitures. || Le fait de se mouvoir, le transport. Circulation des voyageurs, des marchandises. || Droit de circulation, impôt qui se perçoit à l'occasion du transport des boissons. || Billet de circulation, billet qui permet d'aller et venir sur un chemin de fer. || Mouvement, transmission des produits ou valeurs qui vont de main en main. La circulation des monnaies, des capitaux. || Le mouvement par lequel des écrits, des livres, des nouvelles, des idées se répandent dans le public. || Circulation de l'air, mouvement qui fait que l'air se renouvelle dans les lieux clos.

CIRCULATOIRE (lat. *circulatorius*), *adj.* Qui appartient à la circulation du sang. || L'appareil circulatoire, l'ensemble des organes qui servent à la circulation.

CIRCULER (lat. *circulari*), *v. n.* Se mouvoir circulairement, de manière à revenir au point de départ. Le sang circule dans le corps. || Fig. Un feu dévorant circule dans mes veines. || Aller et venir par la ville ou par le pays. || Se renouveler par la circulation, en parlant de l'air. || Passer de main en main, en parlant des monnaies, des écrits, etc. || Se répandre. Faire circuler une nouvelle.

* **CIRCUMNAVIGATEUR,** *s. m.* Celui qui fait une circumnavigation.

* **CIRCUMNAVIGATION** ou **CIRCONNAVIGATION** (lat. *circumnavigatio*), *s. f.* Navigation autour. La circumnavigation de l'Afrique || Absol. Action de faire, en naviguant, le tour du globe terrestre.

CIRE (lat. *cera*, κηρός), *s. f.* Substance jaunâtre produite par les abeilles, et avec laquelle ces insectes composent les alvéoles. || Cire vierge, cire qui n'a pas été fondue sur le feu. || Famil. Être jaune comme cire, avoir le teint très-jaune. || Fig. De cire, *loc. adv.* À propos, parfaitement. Cet habit lui va comme de cire (cette locution vient de ce que l'on donne la forme que l'on veut à la cire). || Fig. Cire molle, personne sans caractère, et aussi caractère doux et docile. || Bougie qu'on brûle dans les appartements. || Le luminaire d'une église. La cire appartient au curé. || Cire à cacheter ou cire d'Espagne et absol. cire, composition de gomme laque, de gomme d'Espagne et de vermillon ou de toute autre couleur, qu'on forme en bâtons et qui sert à cacheter les lettres. || Cire végétale, substance tirée des feuilles de certains végétaux. || Humeur jaune qui se forme aux yeux ou dans les oreilles.

CIRÉ, ÉE, *p. p.* de cirer. Enduit de cire. || Toile cirée, toile enduite d'une composition qui fait que l'eau ne la traverse pas. || Fig. Cela glisse comme sur toile cirée, cela ne fait aucune impression. || Enduit de cirage.

CIRER, *v. a.* Enduire, frotter de cire. || Mettre du cirage sur des chaussures. || Se cirer, *v. réfl.* Être ciré. || Cirer sa chaussure.

CIRIER, *s. m.* Celui qui travaille en cire, ou qui vend des cierges, des bougies. || Nom vulgaire d'un arbrisseau qui produit une espèce de cire. || *Adj. f.* Abeille cirière, l'abeille qui fabrique la cire.

CIROÈNE, *s. f.* Voy. CÉROENE.

CIRON (anc. all. *sur*), *s. m.* Insecte aptère qui se développe dans le fromage et dans la farine et qui est le plus petit des animaux visibles à l'œil nu. Il est pris comme le symbole de ce qu'il y a de plus petit au monde.

CIRQUE (lat. *circus*, κίρκος), *s. m.* Vaste enceinte où les anciens se réunissaient pour la célébration des jeux publics. || Enceinte circulaire et couverte où l'on exécute divers exercices d'équitation. || Vallée de montagnes qui s'élargit et prend une forme arrondie.

CIRRE ou moins correctement **CIRRHE** (lat. *cirrus*), *s. m.* Appendice filiforme, simple ou rameux, au moyen duquel certaines plantes s'attachent aux corps voisins; dit aussi vrille ou main.

* **CIRRIPÈDE** (lat. *cirrus* et *pes*), *s. m.* Les cirripèdes, cinquième classe des annelés articulés comprenant les balanes et les anatifes.

* **CIRRUS** (lat. *cirrus*), *s. m.* Nom d'une des trois formes principales présentées par les nuages, et ressemblant à des filaments entrecroisés.

CIRSAKAS, *s. m.* Voy. SIRSACAS.

CIRURE, *s. f.* Enduit fait d'une préparation de cire. Une bonne cirure.

* **CIS....** préfixe qui veut dire en deçà et qui est la préposition latine *cis*.

CISAILLÉ, ÉE, *p. p.* de cisailler.

CISAILLER (*cisailles*), *v. a* Couper avec les cisailles les pièces fausses ou de rebut. || En termes de repasseuse, tuyauter des bonnets, des collerettes.

CISAILLES (*ll* mouillées. *Ciseau*), *s. f. pl.* Sorte de grands ciseaux pour couper des plaques de métal. || *Au sing.* Rognures d'argent, qu'on refond en lame pour les employer. De la cisaille.

CISALPIN, INE (lat. *cisalpinus*), *adj.* Qui est en deçà des Alpes. La République cisalpine.

CISEAU (lat. *cæsus* ou *scissus*, action de couper), *s. m.* Instrument tranchant par un bout, et dont on se sert pour travailler les corps durs. Ciseau de maçon, de menuisier, etc. || Ouvrage de ciseau, ouvrage de sculpture. || Fig. La manière de travailler d'un sculpteur. || Ciseau à froid, sorte de ciseau qui ne tranche pas et qui sert à faciliter l'ouverture des caisses. || *S. m. pl.* Instrument formé de deux lames tranchantes en dedans, réunies par une vis sur laquelle elles se meuvent. Une paire de ciseaux. || Il s'emploie quelquefois au singulier. || Fig. Le ciseau ou les ciseaux de la censure, la main du censeur effaçant dans un ouvrage les passages qui pourraient choquer ou l'autorité ou la morale. || Faire à coups de ciseaux, se dit des nouvelles diverses que l'on coupe avec des ciseaux

pour les insérer dans un journal, et aussi de travaux analogues. || Le ciseau ou les ciseaux de la Parque, l'instrument avec lequel Atropos, une des trois Parques, coupait le fil de la vie filé par les deux autres. || Orienté en ciseaux, se dit des voiles latines qui sont bordées l'une sur tribord et l'autre sur bâbord.

CISELÉ, ÉE, *p. p.* de ciseler Gravé en ciselure. || Orné de ciselures

CISELER (anc. fr. *cisel*), *v. a.* Tailler des ornements avec le ciselet. || Sculpter des figures, des ornements sur métaux. || Ciseler du velours, découper avec agréments et en manière de fleurs le dessus du velours avec la pointe des ciseaux. || Se ciseler. *v. r.* Être ciselé.

CISELET (dim. de *cisel*, ciseau), *s. m.* Petit ciseau pour ciseler. || Espèce de ciseau servant à couper les pièces d'or ou d'argent.

CISELEUR, *s m.* Celui dont le métier est de ciseler.

CISELURE, *s. f.* L'art du ciseleur; ouvrage de ciseleur.

CISTE (κίστος), *s. m.* Genre de plantes dont une espèce, le ciste de Crète, donne une sorte de gomme odorante.

⋆ **CISTE** (κίστη), *s. f.* T. d'antiquité. Corbeille, panier.

CISTOPHORE (κίστη et φορός), *s. f.* Jeune fille qui portait des corbeilles dans les fêtes de l'antiquité.

⋆ **CITABLE**, *adj.* Qui peut être cité, qui mérite de l'être.

CITADELLE (ital. *cittadella*, dim. de *città*), *s. f.* Château fort qui commande une ville. || Fig. Genève, la citadelle du calvinisme.

CITADIN, INE (ital. *cittadino*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite une ville. || *Adj.* Plaisirs citadins.

CITATEUR, *s. m.* Celui qui habituellement fait des citations dans sa conversation ou dans ses écrits. || Titre de livres contenant des recueils de citations.

CITATION (lat. *citatio*), *s. f.* Ajournement par acte notifié par huissier, pour comparaître devant le juge. || L'acte qui constate la citation. || Passage emprunté à un auteur qui peut faire autorité.

CITÉ (lat. *civitas*), *s. f.* Autrefois, territoire dont les habitants se gouvernaient par leurs propres lois. || Le droit de cité, la jouissance de tous les droits politiques communs aux citoyens. || Corps des citoyens. || Ville. Les grandes cités d'un pays. || La cité sainte ou céleste, le séjour de Dieu et des bienheureux. || La sainte cité, Jérusalem. || La cité future, le paradis. || La partie la plus ancienne d'une ville. || Ensemble de maisons qui, dans une grande ville, se tiennent. || Cités ouvrières, grands bâtiments destinés à loger les ouvriers.

CITÉ, ÉE, *p. p.* de citer. Sommé de comparaître. || Allégué en forme de citation. || Nommé, renommé.

CITER (lat. *citare*), *v. a.* Appeler à comparaître devant le juge. || Rapporter un texte à l'appui de ce que l'on avance. || Absol. Il cite sans cesse. || Famil. Citer son auteur, nommer celui de qui l'on tient une nouvelle. || Indiquer, désigner une personne, une chose digne d'attention. || Se citer, *v. r.* Rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos, LA ROCHEF.

CITÉRIEUR, EURE (lat. *citerior*), *adj.* Qui est en deçà, de notre côté. Les Alpes citérieures.

CITERNE (lat. *cisterna*), *s f.* Réservoir où l'on recueille et conserve les eaux pluviales.

CITERNEAU (dim. de *citerne*), *s. m.* Petite citerne où l'eau laisse déposer les matières les plus grossières avant d'entrer dans la grande citerne.

⋆ **CITHARE** (lat. *cithara*, de κιθάρα), *s. f.* Sorte d'instrument à cordes en usage chez les anciens.

⋆ **CITIGRADE** (lat. *citus* et *gradi*), *adj.* En zool. Qui marche avec rapidité.

CITOYEN, ENNE (b. lat. *civitadanus*, du lat. *civitas*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jouit du droit de cité dans un État. || Un bon citoyen, un homme soumis aux lois. || Un grand citoyen, un homme dont tous les actes ont le bien du pays pour objet. || Titre qui, pendant la république française, avait remplacé le mot de monsieur. Bonjour, citoyen || Habitant d'une cité, d'un pays. Les diverses classes de citoyens. || Citoyen du monde, citoyen de l'univers, homme qui met les intérêts de l'humanité au-dessus de ceux de la patrie. || *Adj.* Dévoué aux intérêts de son pays. Ministre, soldat citoyen.

CITRATE, *s. m* Sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec une base.

CITRIN, INE (lat. *citrinus*), *adj.* Qui est de la couleur du citron. Couleur citrine. || *S. m.* Le citrin.

⋆ **CITRINE**, *s. f.* Huile essentielle de citron.

CITRIQUE (lat. *citrus*), *adj.* Acide citrique, acide qui se trouve notamment dans les citrons, les groseilles.

CITRON (lat. *citrus*), *s. m.* Fruit du citronnier, d'un jaune clair et de saveur acide. || Être jaune comme un citron, avoir le teint, la peau très-jaune. || *Adj. inv.* Qui est de la couleur du citron. Étoffes citron.

⋆ **CITRONNÉ, ÉE**, *p. p.* de citronner. Où l'on a mis du jus de citron.

CITRONNELLE (*citron*), *s. f.* Nom de l'aurone et de la mélisse officinale.

⋆ **CITRONNER** (*citron*), *v. a*, Imbiber de jus de citron.

CITRONNIER (*citron*), *s. m.* Genre de végétaux qui renferme deux espèces principales, l'oranger et le citronnier proprement dit ou de Médie.

CITROUILLE (*ll* mouillées. Lat. *citrus*), *s. f.* Nom de certaines variétés de la courge. || Le fruit qui se mange de diverses façons.

CIVADIÈRE (ital *civadera*), *s. f.* Nom d'une voile qui s'attachait à une vergue suspendue sous le mât de beaupré.

CIVE (lat. *cæpa*) ou **CIVETTE**, *s. f.* Nom donné à plusieurs petites espèces ou variétés du genre ail, lesquelles sont appelées aussi ciboulette.

CIVET (si-vè. Lat. *cæpatum*), *s. m.* Ragoût de lièvre dans lequel il entre beaucoup de cives et d'oignons. || On dit aussi civet de chevreuil, d'oie.

CIVETTE, *s. f.* Voy. CIVE.

CIVETTE (arabe *zabâd*), *s. f.* Quadrupède semblable à une martre, dit aussi chat musqué. || Substance onctueuse, d'une forte odeur de musc, sécrétée par la civette.

CIVIÈRE (b. lat. *cœno-vehum*), *s. f.* Engin propre à transporter des fardeaux, qui a quatre bras et est porté par deux hommes. || Prov. En cent ans bannière, en cent ans civière, ou cent ans bannière, cent ans civière, c'est-à-dire toutes les fortunes changent.

CIVIL, ILE (lat. *civilis*), *adj.* Qui concerne les citoyens. La vie, la société civile. Guerre civile, guerre entre les citoyens. || Année civile, l'espace de temps qui est réglé, dans chaque État, pour la durée des affaires du barreau, des cours de justice, etc. || Année civile se dit par opposition à année astronomique. || État civil, la condition d'une personne, résultant de sa filiation, de ses alliances, de ses droits de famille. || Actes civils, actes qui constatent l'état civil des personnes. || Officier de l'état civil, fonctionnaire qui est chargé d'enregistrer les naissances, les mariages et les décès. || Droit civil, l'ensemble des lois qui règlent l'état des personnes, les biens et les diverses manières d'acquérir la propriété. || Droits civils, ceux dont la jouissance est garantie par la loi civile à tout Français. Mort civile, privation complète des droits civils. || Liste civile, somme allouée sur le budget de l'État au souverain. || Jour civil, espace de vingt-quatre heures qui se comptent d'un minuit à l'autre. || En jurispr. Civil se dit par opposition à criminel. Code, procès civil. Partie civile, celui qui agit en son nom et dans son propre intérêt contre un accusé. || *Subst.* Le civil, la voie civile, par opposition au criminel. || Civil se dit par opposition à militaire. Courage civil. Les autorités civiles || *Subst.* Le civil, par opposition au militaire. || Se dit aussi par opposition à politique. Ordre civil. || Se dit enfin par opposition à religieux. || Qui appartient à la société, par opposition à sauvage. L'état civil. || Affable, poli, courtois. Civil à ceux à qui il ne pouvait être favorable, FLÉCH.

CIVILEMENT, *adv.* En matière civile. Poursuivre civilement. || Être mort civilement, être frappé de la privation de tous ses droits civils. || Avec civilité, d'une façon honnête et polie. Il m'a reçu fort civilement.

⋆ **CIVILISABLE**, *adj.* Qui peut être civilisé.

⋆ **CIVILISATEUR, TRICE**, *adj.* Qui civilise, qui porte à la civilisation.

CIVILISATION, *s. f.* Action de civiliser; état de ce qui est civilisé.

CIVILISÉ, ÉE, *p. p.* de civiliser. Doté de civilisation. || *S. m.* Celui qui vit dans un pays civilisé.

CIVILISER (*civil*), *v. a.* Autrefois, rendre civile une matière criminelle. Civiliser un procès. || Rendre civil, courtois. || Polir les mœurs, donner la civilisation. || Se

civiliser, *v. r.* S'apaiser, s'arranger (locution prise du droit, où une affaire, de criminelle devenant civile, se civilisait et devenait moins grave). || Devenir civilisé. Les peuples se civilisent lentement. || Devenir poli.

CIVILITÉ (lat. *civilitas*), *s. f.* Bonnes manières à l'égard d'autrui, usage du monde. On doit traiter tout le monde avec civilité. || *S. f. pl.* Démonstrations, protestations de civilité. Faire mille civilités à une personne. || La Civilité puérile, ancien livre fait pour apprendre la civilité aux enfants. || Famil. Il n'a pas lu la *Civilité puérile*, il manque aux devoirs de civilité.

CIVIQUE (lat. *civicus*), *adj.* Qui concerne les citoyens. Devoirs, droits civiques. || Serment civique, serment d'attachement au nouvel ordre de choses, qu'on demandait durant la Révolution. || Garde civique, autrement garde nationale. || Qui appartient à un bon citoyen. Les vertus civiques. || Couronne civique, couronne de chêne qu'on décernait chez les Romains à celui qui, dans une bataille, avait sauvé la vie à un citoyen.

CIVISME, *s. m.* Sentiments qui font le bon citoyen; attachement à la patrie. || Dans la Révolution, dévouement au gouvernement établi. Certificat de civisme.

CLABAUD (anc. h. all. *klaffôn*, faire du bruit), *s. m.* Chien à oreilles pendantes, qui aboie mal à propos. || Fig. Personne qui crie beaucoup et sans cause.

CLABAUDAGE, *s. m.* Aboi de chiens. || Fig. Criaillerie sans motif.

* **CLABAUDEMENT**, *s. m.* Action de clabauder.

CLABAUDER (*clabaud*), *v. n.* Aboyer sans être sur les voies, en parlant d'un chien. || Fig. Crier sans cause. Il clabaude contre tout le monde.

CLABAUDERIE, *s. f.* Criaillerie sans raison et sans sujet.

CLABAUDEUR, *s. m.* T. de chasse. Synonyme de clabaud. || *Fig.* Clabaudeur, clabaudeuse, celui, celle qui crie beaucoup et sans raison.

CLAIE (mot celtique), *s. f.* Ouvrage de vannier, en osier, plat, de forme carrée. || Passer à la claie, jeter avec une pelle de la terre pierreuse contre une claie dressée. || Traîner sur la claie, peine infamante infligée autrefois aux cadavres de ceux qui s'étaient tués volontairement, ou qui avaient été tués en duel, ou de condamnés à mort. || Fig. Traîner sur la claie, insulter. || Treillage en bois ou en fer servant de clôture pour les propriétés, d'abri pour les plantes, etc.

CLAIR, AIRE (lat. *clarus*), *adj.* Qui a l'éclat du jour, de la lumière. Un feu clair. Une étoile claire. || Qui reçoit beaucoup de jour. Cette chambre est claire. || Transparent. Des vitres claires. || Luisant, poli. Vaisselle claire. || Argent clair ou clairs deniers, argent comptant, et par suite argent qu'on est certain de toucher || Par extens. Le plus clair de son bien, la partie la plus sûre. || Qui est d'une nuance peu foncée, en parlant des couleurs. Vert clair. Un teint clair. || Clair-brun, clair-brune, qui est d'un brun clair. Cheveux clair-bruns (*clair* est adverbe): || Qui n'est pas trouble. Vin clair. Eau claire. || Fig. Faire de l'eau claire, ne pas réussir. || Par extens. Le temps, le ciel est clair. || Qui a peu de consistance, par opposition à épais. Cette purée est claire. || Qui n'est pas assez serré, dont les parties ne sont pas rapprochées. Une toile claire. Bois clair. || Net, aigu, en parlant de la voix et des sons Une voix claire. || Fig. Aisé à comprendre. Des termes, des idées claires. || Cette affaire n'est pas claire, elle est embrouillée. || Ce procédé, cette conduite ne sont pas clairs, ils sont équivoques || Le plus clair d'une affaire, tout ce qu'on peut y comprendre. || Qui comprend aisément, en parlant de l'esprit. Un jugement clair. || Évident, manifeste. La loi est claire. Des prophéties plus claires que le soleil, Boss. || Famil. C'est un profit tout clair, un profit manifeste. || Clair, *s. m.* Clarté. Au clair de la lune. || En peint. Un clair de lune, tableau d'une vue prise au clair de la lune. || Il fait clair, il fait jour, et aussi on voit clair. || En peint. Parties éclairées d'un tableau La peinture divise en grande masse ses clairs et ses obscurs, Montesq. || Dans une tapisserie, les clairs, les laines, les soies de couleur claire. || Endroit d'une étoffe ou d'un bas où, les fils étant à moitié usés, le jour se voit à travers. || Tirer un liquide au clair, le tirer quand il a bien reposé. || Fig. Tirer une affaire au clair, l'éclaircir, en étudier toutes les circonstances. || Dans le même sens, mettre au clair. || Clair, *adv.* D'une manière claire, distincte. Voir clair. || Fig. Voir clair, être pénétrant, se rendre compte d'une chose. || Parler clair, parler de manière à être parfaitement entendu. || Fig. Parler clair, parler clair et net, parler ouvertement, sans réticence ni ménagement. || Clair, en espaçant, de loin en loin. Semer clair.

CLAIRE, *s. f.* Cendres lavées, os calcinés dont on fait des coupelles. || Chaudière du raffineur de sucre.

CLAIREMENT, *adv.* D'une manière claire, nette.

CLAIRET (dim. de *clair*), *adj. m.* D'un rouge clair, en parlant du vin. || *Subst.* Boire du clairet. || *S. m.* Infusion de plantes odorantes dans du vin miellé et sucré. || T. de joaillier. Pierre d'une trop faible couleur.

* **CLAIRETTE**, *s. f.* Maladie des vers à soie dans laquelle ils deviennent demi-transparents. || Sorte de vin blanc, mousseux et très-léger, du midi de la France.

CLAIRE-VOIE (*clair* et *voie?*), *s. f.* Ouverture fermée seulement par un grillage en bois ou en fer. || *Au pl.* Des claires-voies. || À claire-voie, *loc. adv.* À jour. Une porte à claire-voie.

CLAIRIÈRE (*clair*), *s. f.* Partie de bois où les arbres ne sont point si touffus que dans d'autres. || Partie claire d'un tissu. Il y a des clairières dans cette toile.

CLAIR-OBSCUR, *s. m* En peint. Manière de traiter les jours et les ombres. || Un dessin au clair-obscur, ou simplement un clair-obscur, dessin dont les ombres sont de couleur brune et les jours rehaussés de blanc. || Effet de la lumière, éclairant les surfaces qu'elle frappe, et laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. || *Au pl.* Des clairs-obscurs (prononcé comme au *sing*).

CLAIRON (b. lat. *clario*), *s. m.* Sorte de trompette à son clair et perçant. || Celui qui sonne du clairon. || Un des jeux de l'orgue, à l'octave de la trompette.

CLAIR-SEMÉ, ÉE, *adj.* Peu serré, répandu de distance en distance. Un bois de chênes clair-semés. || Fig. Les beautés sont clair-semées dans ce poëme.

CLAIRVOYANCE (*clairvoyant*), *s. f.* Discernement par lequel on voit le fond des choses. || Vue attribuée aux personnes endormies du sommeil magnétique.

CLAIRVOYANT, ANTE (*clair* et *voir*), *adj.* Qui voit clair; dont la vue est bonne. || *Subst.* C'est un clairvoyant qui est directeur de l'Institution des aveugles. || Fig. Qui voit clair dans les affaires. Un homme, un esprit clairvoyant.

CLAMEUR (lat. *clamor*), *s. f.* Ensemble de cris tumultueux, souvent de mécontentement, de réprobation. Les clameurs des soldats. || Réclamation à haute voix. Les dieux plus pitoyables À nos justes clameurs se rendent exorables, Corn. || La clameur publique, l'indignation publique. || Clameur de haro, voy. haro. || Criaillerie. Braver les clameurs des sots.

CLAN (gaélique *clann*, descendant), *s. m.* En Écosse et en Irlande, tribu formée d'un certain nombre de familles, ayant un chef appartenant à une famille éminente, qui le fournit héréditairement.

CLANDESTIN, INE (lat. *clandestinus*), *adj.* Qui se fait en cachette. Un cri clandestin. Une réunion clandestine. || Par extens. Caché. Un entrepôt clandestin.

CLANDESTINE, *s. f.* Plante ainsi nommée parce que ses tiges croissent dans la terre ou sous la mousse.

CLANDESTINEMENT, *adv.* D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ, *s. f.* Caractère de ce qui est clandestin. La clandestinité d'une assemblée. || En droit, vice d'une chose faite en secret, contrairement à la loi, comme en matière de possession, de mariage.

CLAPET (kla-pè. All. *Klappe*), *s. m.* Soupape qui se lève et qui se ferme en forme de couvercle.

CLAPI, IE, *p. p.* de clapir.

CLAPIER (anc. fr. *clap*, tas, du celtique), *s. m.* Ensemble de trous où les lapins se retirent dans une garenne. || Réduit où l'on élève des lapins. || Un lapin de clapier ou simplement un clapier.

CLAPIR (voy. *clapier*), *v. n.* Se dit du cri des lapins. || Se clapir, *v. r.* Se cacher dans un clapier.

CLAPOTAGE, *s. m.* Mouvement vif et rapide des vagues, et surtout bruit qui résulte de ce mouvement.

* **CLAPOTANT, ANTE,** *adj.* Qui clapote. Mer clapotante.

CLAPOTER (all. *klappen*), *v. n.* En parlant de la mer ou d'un lac, se couvrir d'ondes courtes et pressées qui font du bruit.

CLAPOTEUX, EUSE, *adj.* Qui clapote. Flots clapoteux.

CLAPOTIS (kla-po-ti), *s. m.* Voy. CLAPOTAGE.

* **CLAQUADE** (*claquer*), *s. f.* T. famil. Coups répétés.

CLAQUE (onomatopée), *s. f.* Coup donné du plat de la main. || Troupe de claqueurs dans un théâtre. || Nom d'une espèce de sandales que les femmes mettent par-dessus leurs souliers, pour se tenir les pieds secs.

CLAQUE (voy. le précédent), *s. m.* Chapeau qui s'aplatit et qu'on peut mettre sous le bras.

CLAQUÉ, ÉE, *p. p.* de claquer. Frappé d'une claque. || Applaudi. || Souliers claqués, souliers de femme, garnis de cuir, auprès de la semelle.

CLAQUEDENT, *s. m.* Un gueux, un misérable qui tremble de froid. || Famil. Homme qui parle de lui-même avec jactance.

CLAQUEMENT, *s. m.* Bruit de choses qui s'entre-choquent. Le claquement des dents dans le froid de la fièvre. || Bruit du fouet lorsqu'on en frappe l'air.

CLAQUEMURÉ, ÉE, *p. p.* de claquemurer.

CLAQUEMURER (*claquer*, jeter dans, et *mur*), *v. a.* Mettre en une prison étroite. || Se claquemurer, *v. r.* Se tenir renfermé. || Fig. Se claquemurer aux choses du ménage, MOL.

CLAQUER (onomatopée), *v. n.* Faire entendre un bruit sec et éclatant. Claquer des dents, des mains. || Fig. Faire claquer son fouet, se faire beaucoup valoir, faire l'important. || *V. a.* Claquer quelqu'un, lui appliquer un ou plusieurs soufflets. || Claquer un acteur, l'applaudir.

CLAQUET, *s. m.* Petite latte placée sur la trémie d'un moulin, qui bat continuellement avec bruit. La langue lui va comme un claquet de moulin.

* **CLAQUETER** (*claquet*), *v. n.* Se dit particulièrement du cri de la cigogne et aussi du cri des poules lorsqu'elles veulent pondre.

* **CLAQUETTE** (*claquer*), *s. f.* Sorte de crécelle. || Popul. Celui, celle qui aime à débiter des nouvelles. || Instrument garni de grelots et imitant le bruit d'un fouet. || Espèce de livre formé de deux planchettes pour donner un signal en les faisant claquer.

CLAQUEUR, *s. m.* En langage de théâtre, applaudisseur gagé. || Approbateur.

* **CLARET** (kla-rè. Voy. *clairet*), *s. m.* Nom que les Anglais donnent au vin de Bordeaux.

* **CLARETTE,** *s. m.* Sorte de vin blanc (voy. CLAIRETTE).

CLARIFICATION (lat. *clarificatio*), *s. f.* Opération qui consiste à séparer d'un liquide les particules solides qui s'y trouvent suspendues, et qui en troublent la transparence. La clarification d'un sirop.

CLARIFIÉ, ÉE, *p. p.* de clarifier. Rendu clair.

CLARIFIER (lat. *clarificare*), *v. a.* Rendre clair un liquide qui est trouble. || Purifier. Clarifier un sirop. || Se clarifier, *v. r.* Devenir clair ou limpide.

CLARINE (*clair*), *s. f.* Sonnette qu'on pend au cou des animaux lorsqu'on les fait paître dans les forêts. || En blas. Animal qui porte une sonnette.

* **CLARINÉ, ÉE,** *adj.* En blas. Qui a une sonnette.

CLARINETTE (dim. de *clarine*), *s. f.* Instrument de musique à vent, à bec et à anche. || Musicien qui joue de la clarinette. C'est une excellente clarinette.

* **CLARINETTISTE,** *s. m.* Musicien qui joue de la clarinette. On dit aussi clarinette.

* **CLARISSIME** (lat. *clarissimus*), *s. m.* Titre d'honneur très-fréquent dans le Bas-Empire. || Par plaisanterie. J'ai écrit au clarissime.

CLARTÉ (lat. *claritas*), *s. f.* Ce qui éclaire. Il marche à la clarté de la lune, FÉN. || Poétiq. Quelle Jérusalem nouvelle Sort du fond des déserts brillante de clartés ? RAC. || Flambeau. Suivez-moi, s'il vous plaît, avec votre clarté, MOL. || Poétiq. Les clartés errantes, les astres. || Fig. La clarté du jour, la vie. || Tout ce qui éclaire l'esprit. Je consens qu'une femme ait des clartés de tout, MOL. || Netteté, en parlant des idées et des expressions. Le génie de notre langue est la clarté. || Avoir de la clarté dans l'esprit, dans les idées, avoir des idées claires et nettes. || Transparence, limpidité. La clarté du verre, de l'eau. || État de ce qui est clair, poli, uni.

CLASSE (lat. *classis*), *s. f.* Division du peuple romain suivant certaines conditions sociales et politiques. || Rangs établis parmi les hommes par la diversité et l'inégalité de leurs conditions. || Ensemble des personnes qui ont entre elles une certaine conformité d'intérêts, de mœurs et d'habitudes. Classes industrielles, agricoles, ouvrières. || Les classes laborieuses, les ouvriers. || Ensemble d'objets qui sont de même nature, qui présentent les mêmes caractères. Classe de marchandises. || En hist. nat. Classes, groupes généraux en lesquels se subdivisent les embranchements. || Division. Classes de l'Institut. || Division avec l'idée de gradation. Route, médaille de première classe. || Classe de contribuables, d'après le chiffre de leurs impositions. || Terres de première classe, les plus imposées. || Division d'après la qualité. Terres de première classe. || Division des places d'après leur commodité et leur prix dans les navires, les bateaux à vapeur, les chemins de fer. || Ordre établi, pour régler le service dû à l'État, entre gens de mer, lesquels sont distribués par parties dont chacune se nomme une classe. || L'ensemble des jeunes gens appelés chaque année à concourir au tirage pour le recrutement de l'armée de terre, ou de ceux qui, appelés sous les drapeaux, appartiennent à une même année. || Distribution des élèves selon les différents degrés d'études. || La classe, les écoliers; la salle où se donnent les leçons; le temps où les écoliers sont assemblés pour entendre la leçon; la leçon même. || Enseignement. Une classe de chant.

CLASSÉ, ÉE, *p. p.* de classer.

CLASSEMENT, *s. m.* Action de mettre dans un certain ordre. || Classement des fortunes en vue de l'impôt. || État de ce qui est classé.

CLASSER, *v. a.* Distribuer par classes. Classer des plantes, des papiers. || Absol. Un naturaliste qui classe. || Par extens. On le classe parmi les plus habiles. || Inscrire un marin sur le registre du quartier auquel il appartient. || Se classer, être classé. || Être apprécié.

* **CLASSICISME,** *s. m.* Système des partisans exclusifs des écrivains de l'antiquité, ou des écrivains classiques du XVIIe siècle.

* **CLASSIFICATEUR,** *s. m.* Auteur de classifications.

CLASSIFICATION, *s. f.* Action de distribuer par classes. || En hist. nat. Distribution d'une collection d'êtres, d'objets, de choses, de quelque nature qu'ils soient, en classes, ordres, genres, espèces et variétés.

* **CLASSIFIER** (lat. *classificare*), *v. a.* Faire, établir des classifications.

CLASSIQUE (*classe*), *adj.* Qui est à l'usage des classes. Les livres classiques. || Qui appartient aux classes. Exercices classiques. || Livre classique, nom donné, soit aux auteurs grecs ou latins expliqués, soit aux auteurs modernes ou aux livres admis dans les classes. || *Subst.* Les classiques grecs, latins. || Auteur, ouvrage classique, celui qui est regardé comme un modèle. || Par extens. Tout auteur, tout ouvrage qui fait autorité. || Qui appartient à l'antiquité grecque ou latine. L'antiquité classique. Langues classiques, le grec et le latin. || Terre classique, la Grèce ou l'Italie antique. || Fig. Terre classique des beaux-arts, pays où ils furent cultivés avec le plus de succès. || Classique, par opposition à romantique, qui est conforme aux règles de composition et de style établies soit par les auteurs de l'antiquité grecque et latine, soit par les auteurs classiques du XVIIe siècle. Le genre classique ou simplement le classique. || En t. d'arts, qui rappelle la manière antique. Pureté classique.

CLATIR (lat. *glatire*), *v. n.* Redoubler son cri, en parlant du chien qui poursuit le gibier.

CLAUDE (lat. *Claudius*), *s. m.* Imbécile, niais. || *Adj.* Il n'est pas si claude qu'il en a l'air.

CLAUDICATION (lat. *claudicatio*), *s. f.* Action de boiter.

CLAUSE (b. lat. *clausa*, du lat. *claudere*), *s. f.* Disposition particulière qui fait partie d'un traité, d'un contrat ou de tout autre acte public ou particulier.

CLAUSTRAL, ALE (lat. *claustralis*), *adj.* Qui appartient au cloître. La vie, la discipline claustrale.

* **CLAUSTRATION,** *s. f.* Action d'enfermer dans un lieu étroit et resserré.

CLAVEAU (lat. *clavellus*), *s. m.* Pierre taillée en coin, qui sert à fermer une plate-bande, le dessus d'une fenêtre ou d'une porte carrée ou d'une corniche.

CLAVEAU (lat. *clavellus*), *s. m.* Maladie éruptive et contagieuse propre aux bêtes à laine.

CLAVECIN (ital. *clavicembalo*, du lat. *clavis* et *cymbalum*), *s. m.* Instrument de musique à clavier et à cordes métalliques, dans lequel les cordes étaient pincées par un bec de cuir ou de plume.

* **CLAVECINISTE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jouait du clavecin.

CLAVELÉ, ÉE, *adj.* Attaqué du claveau.

CLAVELÉE, *s. f.* Synonyme de claveau, maladie.

CLAVETTE (lat. *clavis*), *s. f.* Petite cheville plate qui passe au travers d'une plus grosse pour l'arrêter.

* **CLAVICORDE** (lat. *clavis* et *corde*), *s. m.* Espèce de clavecin.

* **CLAVICULAIRE,** *adj.* Qui appartient à la clavicule.

CLAVICULE (lat. *clavicula*), *s. f.* Os qui sert d'arc-boutant à l'épaule, et que l'on a ainsi appelé parce qu'on l'a comparé à la clef d'une voûte, ou parce que la forme en est la même que celle des verrous anciens.

CLAVICULÉ, ÉE, *adj.* Pourvu de clavicules.

CLAVIER (lat. *clavis*), *s. m.* Petite chaîne ou anneau de fer pour réunir les clefs. || Assemblage des touches de certains instruments, le piano, l'orgue, la vielle, sur lesquelles on appuie les doigts pour tirer les sons. || L'étendue d'un instrument quelconque.

* **CLAYÈRE** (klè-iè-r'. *Claie*), *s. f.* Parc dans lequel on jette les huîtres après les avoir pêchées, pour les y nourrir et engraisser.

* **CLAYMORE** (klè-mo-r'. Mot celtique), *s. f.* Grande et large épée des Gaëls d'Écosse et dont le nom leur sert de cri de guerre.

CLAYON (klè-ion. *Claie*), *s. m.* Sorte de petite claie en jonc ou en paille. || Petite claie ronde sur laquelle on porte les pâtisseries. || Claie servant de clôture.

CLAYONNAGE (klè-io-na-j'. *Clayon*), *s. m.* Assemblage de pieux et de fascines sous forme de claies.

CLEF ou moins usité **CLÉ** (l'*f* ne se prononce jamais. Lat. *clavis*), *s. f.* Instrument ordinairement en fer, servant à ouvrir et à fermer une serrure. Fermer à clef, à la clef, avec la clef à double tour. || Cette porte ferme à clef, elle est munie d'une serrure. || Fausse clef, clef imitée ou non, dont les voleurs se servent pour ouvrir les serrures. || Clef de chambellan, charge de chambellan. || Fig. Mettre la clef sous la porte, déménager furtivement. || Fig. Prendre la clef des champs, s'évader, prendre la fuite. Donner la clef des champs, donner la permission de sortir, de s'en aller. Avoir la clef des champs, être en liberté d'aller où l'on veut. || Fig. Sous clef, en prison. || Dans un autre sens, tenir sous clef, tenir caché. || Les clefs d'une ville, les clefs qui ferment les portes de la ville. Présenter les clefs d'une ville au vainqueur, se rendre. || Fig. Passage, place par où l'on peut avoir accès dans un pays. Il livra le Havre de Grâce, c'est-à-dire la clef du royaume, Boss. || En théol. La puissance des clefs, la puissance d'ouvrir et de fermer le paradis, de lier et de délier, de condamner et d'absoudre, que Jésus-Christ donna à ses apôtres. || Les clefs de saint Pierre, l'autorité du saint-siége. || Les clefs du royaume des cieux, la puissance de lier et de délier. || Ce qui ouvre, ce qui prépare, ce qui explique. Ne leur donnez jamais la clef de vos affaires, Fén. La clef de mon cœur. Les langues sont la clef ou l'entrée des sciences, La Bruy. || Convention d'après laquelle on peut lire une écriture secrète. Clef du chiffre. || Explication de caractères énigmatiques ou de noms supposés. Ajouter une clef à un ouvrage. || Par extens. Ensemble de connaissances ou de renseignements nécessaires pour comprendre une chose. La clef d'une affaire, d'un système de philosophie. || Clef des fêtes mobiles, indication à l'aide de laquelle on connaît les jours où tombent les fêtes mobiles || Caractère de musique posé au commencement d'une portée, pour indiquer le nom des notes placées sur la ligne de la clef. Il y a trois clefs, la clef de *fa*, la clef d'*ut* et la clef de *sol*. || Ce qui, dans les arts, sert à ouvrir, à fermer, à serrer, à détendre, à monter et à démonter des instruments, des appareils, des machines, etc. La clef d'un robinet, d'un poêle, d'une montre, d'un piano, etc. Les clefs d'un instrument à vent, etc. || En archit. Clef de voûte, pierre du milieu et du haut d'une voûte, et fig. le point capital d'une affaire. || Dans les métiers, ce qui sert à fixer, tenir ferme, élargir. Clef de poutre, etc. || Clef anglaise ou clef de Garengeot, instrument qui sert à arracher les dents.

CLÉMATITE (κληματῖτις), *s. f.* Plante grimpante.

CLÉMENCE (lat. *clementia*), *s. f.* Vertu qui, chez une personne puissante, consiste à pardonner les offenses, et à adoucir les châtiments. Un acte de clémence. || Indulgence d'un père pour ses enfants. On doit toujours espérer en la clémence d'un père.

CLÉMENT, ENTE (lat. *clemens*), *adj.* Qui a de la clémence. || Un ciel clément, un climat doux, propice, et fig. un destin prospère.

CLÉMENTINES, *s. f. pl.* Le septième livre des décrétales rédigé par le pape Clément V, et publié par le pape Jean XXII. || Ouvrage en huit livres, attribué au pape Clément Ier (de l'an 91), mais reconnu comme apocryphe.

* **CLENCHE** (klan-ch'. All. *Klinke*), *s. f.* Pièce principale d'un loquet, laquelle, reçue par le mentonnet, tient la porte fermée. On dit aussi clenchette ou clinche.

* **CLENCHETTE,** *s. f.* Voy. CLENCHE.

CLEPHTE (klè-ft'. Grec mod. κλέφθης, de κλέπτης), *s. m.* Nom que les montagnards libres de l'Olympe et du Pinde se donnent à eux-mêmes.

CLEPSYDRE (κλεψύδρα), *s. f.* Machine qui indique l'heure par le moyen de l'écoulement de l'eau.

CLERC (klèr. Lat. *clericus*, de κληρικός), *s. m.* Par opposition à laïque, toute personne qui étudie pour entrer dans l'état ecclésiastique. || Fig. Parler latin devant les clercs, parler de choses devant des personnes qui les connaissent mieux que vous ne les connaissez. || Autrefois, tout homme lettré ou savant. Salomon qui grand clerc était, La Font. || *Adj.* Un loup quelque peu clerc, La Font. || Celui qui travaille dans l'étude d'un notaire, d'un avoué, etc. Maître clerc, principal clerc. || Petit clerc, jeune homme qui, dans une étude, fait les commissions et rend les petits services. || Famil. Pas de clerc, faute commise par ignorance ou par étourderie dans une affaire ; démarche inutile, maladroite. || Compter de clerc à maître (prononcez le *c*), rendre seulement compte de ce qu'on a reçu et déboursé, sans autre responsabilité.

CLERGÉ (lat. *clericatus*), *s. m.* Le corps des clercs ou des ecclésiastiques d'une église, d'un pays, d'une ville. Le clergé séculier, les curés, évêques et archevêques. Le clergé régulier, les moines.

* **CLERGIE,** *s. f.* T. vieux. Instruction, savoir. Bénéfice de clergie, privilége établi autrefois en faveur de certains criminels, dans le cas où ils possédaient les premiers éléments des lettres.

CLÉRICAL, ALE (lat *clericalis*), *adj.* Qui est propre aux ecclésiastiques. Les ordres cléricaux. || Qui est favorable au clergé, à l'Eglise. Le parti clérical. Tendances cléricales. || *Subst.* Les cléricaux.

CLÉRICALEMENT, *adv.* D'une manière cléricale.

CLÉRICATURE (b. lat *clericatura*), *s. f.* L'état, la condition du clerc ecclésiastique.

CLICHAGE, *s. m.* Art ou action de clicher.

CLICHÉ, ÉE, *p. p.* de clicher. || *S. m.* Planche en relief obtenue par le clichage.

CLICHER (anc. fr. *cliquer*, fixer), *v. a.* Couler de la matière fondue dans l'empreinte qu'on a prise d'une page composée en caractères mobiles, ce qui donne par le refroidissement un bloc présentant le même relief que les lettres mêmes. Clicher un ouvrage classique. || Absol. Cet ouvrier cliche bien. || Se clicher, *v. r.* Être cliché.

CLICHEUR, *s. m.* Celui dont la profession est de clicher.

CLIENT (lat. *cliens*), *s. m.* À Rome, plébéien qui était sous le patronage d'un patricien. || En général, toute personne qui se met sous une protection. || Client, cliente, *s. m.* et *f.* Toute personne qui confie ses intérêts à un homme d'affaires. Cet avocat a beaucoup de clients. || Par extens. Celui, celle qui use habituellement des soins d'un médecin ; celui, celle qui fréquente une boutique ou un établissement ouvert au public.

CLIENTÈLE (lat. *clientela*), *s. f.* A Rome, tous les

clients d'un patron ; la protection que le patron devait à ses clients; la relation de client à patron. || Ensemble des personnes usant habituellement des services d'un homme de loi. Avoir peu de clientèle. || L'ensemble des malades d'un médecin. || Par extens. L'ensemble des pratiques, des chalands, en parlant d'un magasin, d'une boutique, d'un établissement ouvert au public.

CLIFOIRE, *s. f.* Jouet que les enfants se font avec une tige de sureau pour lancer de l'eau.

CLIGNÉ, ÉE, *p. p.* de cligner.

CLIGNEMENT, *s. m.* Mouvement par lequel on rapproche les paupières l'une de l'autre, de manière à ne laisser que très-peu d'intervalle entre elles, soit pour garantir l'œil d'une trop vive lumière, soit pour apercevoir plus facilement des objets éloignés, soit pour faire à quelqu'un des signes d'intelligence.

CLIGNE-MUSETTE (*cligner* et anc. fr. *mussette*, cachette), *s. f.* Jeu d'enfants où plusieurs se cachent, tandis qu'un seul cherche. Jouer à cligne-musette.

CLIGNER (lat. *clinare*), *v. a.* Faire un clignement. Cligner les yeux ou l'œil. || Absol. Cligner de l'œil.

CLIGNOTANT, ANTE, *adj.* Qui clignote. Yeux clignotants. || Membrane clignotante, membrane demi-transparente chez les oiseaux.

CLIGNOTEMENT, *s. m.* Clignement prompt et répété, mouvement involontaire par lequel les paupières se referment et s'ouvrent continuellement et avec rapidité.

CLIGNOTER (fréquentatif de *cligner*), *v. n.* Cligner continuellement. Clignoter des yeux.

CLIMAT (kli-ma. Κλίμα), *s. m.* L'espace compris, sur la mappemonde et les cartes géographiques, entre deux cercles parallèles à l'équateur terrestre. || Par extens. Une étendue de pays dans laquelle la température et les autres conditions de l'atmosphère sont partout à peu près identiques. || Pays, région.

CLIMATÉRIQUE (lat. *climactericus*, de κλιμακτηρικός), *adj.* Qui appartient à un des âges de la vie regardés comme critiques. || An ou année climatérique, toutes les années de la vie de l'homme qui sont des multiples du nombre de sept. || Fig. L'an climatérique, l'époque de la décadence. Il ne faut pas dériver ce mot de *climat*, ni dire influence *climatérique* pour influence *climatologique*.

⋆ **CLIMATOLOGIE** (*climat* et λόγος), *s. f.* Étude des climats. || Traité ou description des influences exercées sur l'économie par le climat.

⋆ **CLIMATOLOGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la climatologie. || Qui dépend du climat. Influences climatologiques.

CLIN (klin. Voy. *cligner*), *s. m.* Action d'incliner; aujourd'hui usité seulement avec *œil*. D'un clin de tes yeux un témoignage gracieux, Malh. || Clin d'œil, mouvement subit et rapide des paupières qui se ferment et se relèvent. || Faire à quelqu'un un clin d'œil en signe d'intelligence. || *Au pl.* Des clins d'œil ou d'yeux. || En un clin d'œil, en un moment. || C'est l'affaire d'un clin d'œil, cela ne demande qu'un instant.

CLINCAILLE, CLINCAILLERIE, CLINCAILLIER, voy. quincaille, quincaillerie, etc. seuls usités aujourd'hui.

⋆ **CLINCHE**, *s. f.* Voy. clenche.

⋆ **CLINICIEN**, *adj. m.* Un médecin clinicien ou *subst.* un clinicien, celui qui étudie au lit des malades.

CLINIQUE (lat. *clinicus*, de κλινικός), *adj.* En méd. Qui se fait au lit du malade. || Leçon clinique, celle qui est donnée dans un hôpital près du lit des malades. Médecine clinique, celle qui s'occupe du traitement des maladies considérées individuellement. || *S. f.* Enseignement médical au lit des malades. || Institution dans laquelle les élèves apprennent l'art de guérir les maladies au lit même des malades. La clinique de l'Hôtel-Dieu.

CLINQUANT (holl. *klinken*, résonner), *s. m.* Lamelle brillante d'or, d'argent, etc. qui entre dans certaines parures. || Lames ou feuilles de cuivre doré ou argenté qui brillent beaucoup et imitent le vrai clinquant. || Fig. Ce qui brille. N'estimer que le clinquant. || Terme de littérature. Choses brillantes, mais de mauvais goût.

⋆ **CLIPPER**, *s. m.* Voy. klipper.

CLIQUART, *s. m.* Pierre à bâtir très-estimée.

CLIQUE (anc. fr. *cliquer*, faire du bruit), *s. f.* Terme de mépris qu'on inflige à une coterie. Tous deux sont de la même clique.

⋆ **CLIQUET**, *s. m.* Pièce mobile qui, butant contre un engrenage, l'empêche de tourner en sens contraire.

CLIQUETER (*clique*), *v. n.* Faire du bruit en se choquant.

CLIQUETIS (kli-ke-ti. *Cliqueter*), *s. m.* Bruit que font des armes ou des corps sonores qui se choquent. Cliquetis d'épées, de chaînes. || Fig. Cliquetis de mots, assemblage de mots qui ont plus de son que de sens. Cliquetis d'antithèses, antithèses accumulées sans goût.

CLIQUETTE (*cliqueter*), *s. f.* Instrument fait de deux morceaux d'os ou de bois, qu'on met entre les doigts et dont on tire des sons en choquant ces deux morceaux l'un contre l'autre.

CLISSE (anc. h. all. *kliozan*, fendre), *s. f.* Petite claie d'osier ou de jonc pour égoutter les fromages. || Enveloppe d'osier tressé mise autour d'une bouteille. || Synonyme d'éclisse seul usité aujourd'hui.

CLISSÉ, ÉE, *p. p.* de clisser. Bouteille clissée.

⋆ **CLISSER** (*clisse*), *v. a.* Garnir une bouteille d'une clisse. || Munir de clisses un membre fracturé.

⋆ **CLIVABLE**, *adj.* Qui est susceptible d'être clivé.

⋆ **CLIVAGE**, *s. m.* Division mécanique, dans une ou plusieurs directions, de la masse d'un corps cristallisé.

CLIVÉ, ÉE, *p. p.* de cliver. Diamant clivé.

CLIVER (all. *klieben*), *v. a.* Diviser un corps cristallisé suivant les lames ou couches planes dont il est composé. || Se cliver, *v. r.* Être divisé par clivage.

CLOAQUE (lat. *cloaca*), *s. m.* Lieu destiné à recevoir les immondices. || Trou creusé en terre pour recevoir les eaux ménagères. || Masse d'eau sale et croupie. Cloaque infect. || Par extens. Tout ce qui offre des amas d'ordures et une grande saleté. Cette ville est un vrai cloaque. || Fig. C'est un cloaque, c'est une personne sale et puante. || Fig. Cloaque d'incertitude et d'erreur, Pasc. || Un cloaque d'impureté, de toutes sortes de vices, une personne couverte de souillures morales. || En anat. Poche que forme l'extrémité du canal intestinal chez les oiseaux et les reptiles. || *S. f.* N'est usité, en ce sens, qu'en parlant de la grande cloaque, égout bâti à Rome par Tarquin et encore subsistant.

CLOCHE (*clocher*, osciller ?), *s. f.* Instrument d'airain en forme de coupe renversée, produisant des sons retentissants à l'aide d'un battant suspendu dans l'intérieur. || Fig. Faire sonner la grosse cloche, faire intervenir dans une affaire celui qui a le plus de pouvoir. || N'être pas sujet au coup de cloche, être maître de son temps. || Fondre la cloche, prendre un parti, une résolution extrême ; en venir au fait, à l'exécution. || Coup de cloche, un coup frappé contre la cloche et qui la fait sonner, et fig. un avertissement. || T. de cuisine. Couvercle en fer-blanc pour tenir les plats chauds. || Vase de verre dont on couvre le fromage. || Dans le jardinage, vase dont on couvre les plantes délicates. Mettre des melons sous cloche. || Dans les laboratoires, manchon ou cylindre creux en verre, ouvert par une extrémité et fermé par l'autre. || Nom d'une machine qui a la figure d'une cloche, et dans laquelle un homme peut demeurer sous l'eau. Cloche à plongeur ou cloche à plonger. || Vésicule de sérosité qui se forme sur la peau. || En bot. Fleur en cloche, fleur monopétale ayant à peu près la forme d'une cloche. || Prov. On ne peut sonner les cloches et aller à la procession. || C'est le son des cloches, auxquelles on fait dire tout ce qu'on veut. || Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son, il faut entendre le pour et le contre.

CLOCHEMENT, *s. m.* Action de clocher, de boiter.

CLOCHE-PIED (À), *loc. adv.* Sur un pied. Sauter à cloche-pied. || *S. m.* Cloche-pied, sorte de jeu gymnastique.

CLOCHER (*cloche*), *s. m.* Bâtiment élevé qui fait partie d'une église et dans lequel on suspend les cloches. || Fig. Placer le clocher au milieu de la paroisse, mettre à la portée de chacun ce qui doit servir à tous. || Fig. N'avoir vu que son clocher, que le clocher de son village, être sans expérience du monde. || Course au clocher, course à cheval, à travers champs. || Des rivalités de clocher, des jalousies de village à village ou de petite ville à petite ville. || Paroisse, église.

CLOCHER (b. lat. *cloppicare*, de *cloppus*), *v. n.* Boiter en marchant. Clocher du pied droit. || Être défectueux, pécher contre quelque règle. Ce raisonnement cloche.

* **CLOCHETON**, *s. m.* Petit clocher. || Ornement en forme de clocheton, aux angles d'un clocher.

CLOCHETTE, *s. f.* Petite cloche qu'on peut tenir à la main. || Fleur en forme de cloche. || En archit. Sorte d'ornement, qu'on nomme aussi goutte.

CLOISON (lat. *claudere*), *s. f.* Séparation qui se fait dans un appartement, dans une maison. Mur de cloison. || En bot. Membrane ou partie mince qui divise en compartiments certaines cavités. || En anat. Partie servant de séparation à deux cavités. La cloison des fosses nasales.

CLOISONNAGE, *s. m.* En archit. Tout ouvrage de cloison. || Cloison de charpente.

CLOISONNÉ, ÉE, *adj.* En hist. nat. Qui est divisé en compartiments. || Émail cloisonné, voy. ÉMAIL.

CLOÎTRE (lat. *claustrum*), *s. m.* Dans un monastère, galerie intérieure couverte. || Le monastère même. || La vie monastique. || Enceinte de maisons où logeaient les chanoines des églises cathédrales et collégiales.

CLOÎTRÉ, ÉE, *p. p.* de cloitrer. Mis au couvent. || Obligé de garder la clôture. Un couvent cloîtré.

CLOÎTRER, *v. a.* Contraindre une personne à embrasser la vie du cloître. || Fig. Enfermer, séparer du monde. || Se cloîtrer, *v. r.* Embrasser la vie monastique. || Fig. S'enfermer, se séparer du monde.

CLOÎTRIER, *s. m.* Religieux fixé dans un monastère.

CLOPIN-CLOPANT (b. lat. *cloppus*, boiteux), *loc. adv.* En clopinant. Aller clopin-clopant.

CLOPINER, *v. n.* Marcher en clochant quelque peu.

* **CLOPINEUX, EUSE**, *adj.* Qui clopine.

CLOPORTE, *s. m.* Genre de crustacés isopodes, communs dans les lieux humides.

CLOQUE (*cloche*), *s. f.* Sorte de maladie qui attaque les feuilles du pêcher et y forme des espèces d'ampoules.

* **CLOQUÉ, ÉE**, *adj.* Qui est atteint de la cloque.

CLORE (lat. *claudere*), *v. a. déf.* Boucher ce qui est ouvert. Clore les passages. || Clore l'œil, la paupière, dormir. || Fig. Clore la bouche à quelqu'un, l'empêcher de parler, le réduire à ne pouvoir répondre. || Enclore. Clore une ville, un jardin. || Fig. Terminer. Clore un marché. Clore sa destinée. || Déclarer terminé. Clore une discussion dans une assemblée. || *V. n.* Cette porte ne clôt pas. || Se clore, *v. r.* Être clos.

CLOS (klô), *s. m.* Terrain cultivé et clos de haies ou de murs. Un clos de vigne.

CLOS, OSE, *p. p.* de clore. Fermé. Jardin clos de murailles. || En blas. Couronne close, couronne fermée. || Fig. Se tenir clos et couvert, se tenir en lieu de sûreté, et aussi être peu communicatif. || Se tenir clos et coi, ne pas bouger de chez soi. || Renfermé. || Les yeux clos, ou plus rarement, à yeux clos, les yeux fermés, et fig. aveuglément, sans balancer. || Champ clos, lice fermée de barrières pour les tournois et les duels judiciaires. Décider une querelle en champ clos. || En droit criminel, à huis clos, à portes fermées, c'est-à-dire sans que le public soit admis. || *Subst.* Le huis clos. || Lettre close, ordre du roi contenu dans une lettre fermée de son cachet. || Fig. C'est lettre close pour moi, c'est une chose où je ne comprends rien. || Avoir la bouche close, se taire, garder un secret. || Bouche close ! Gardez le silence. || A la nuit close, lorsqu'il est tout à fait nuit. || Pâques closes, le dimanche d'après Pâques ou de Quasimodo, auquel jour se terminent les cérémonies de Pâques.

CLOSEAU, *s. m.* Petit clos.

* **CLOSERIE**, *s. f.* Petite exploitation rurale. || Sorte d'ouvrage de vannerie.

CLOSSEMENT, CLOSSER, voy. GLOUSSEMENT, GLOUSSER, etc., seuls usités aujourd'hui.

CLÔTURE, *s. f.* Enceinte qui clôt. La clôture du parc. || Clôture du chœur, fermeture à jour qui dans une église sépare le chœur d'avec la nef. || L'obligation de garder le cloître. Vœu de clôture. || Reclusion, vie retirée. || Action de terminer, d'arrêter définitivement une chose. La clôture de la discussion, d'un compte.

* **CLÔTURER**, *v. a.* Arrêter un compte, un inventaire, un registre. || Dans le style parlementaire, clôturer les débats, en prononcer la clôture.

CLOU (lat. *clavus*), *s. m.* Sorte de petite cheville de fer ou d'autre métal, à pointe et à tête. || Planter son clou, s'établir à demeure quelque part. || River un clou, rabattre avec le marteau la pointe qui dépasse l'épaisseur d'une planche, et fig. river à quelqu'un son clou, lui répliquer vertement. || Popul. Mettre une chose au clou, renoncer à s'en servir, et aussi la mettre en gage. || Gras comme un cent de clous, fort maigre. || En bot. Bouton non développé des fleurs de certaines plantes. Des clous de girofle. || Furoncle. || Prov. Un clou chasse l'autre, un goût nouveau, une passion nouvelle fait oublier l'ancienne.

CLOUÉ, ÉE, *p. p.* de clouer. Fixé avec des clous. || Par extens. Ce cavalier est cloué sur son cheval, il s'y tient très-solidement. || Fig. Cloué à son bureau, y travaillant avec une extrême assiduité. Cloué sur une chaise.

* **CLOUEMENT**, *s. m.* Action de clouer, résultat de cette action. || Mise en croix du Christ.

CLOUER (*clou*), *v. a.* Fixer avec des clous. || Par extens. Le trait perça son bouclier et le lui cloua sur la poitrine. || Enfermer avec des clous. À sa mort on le cloue dans une bière, J. J. Rouss. || En t. de mer, clouer son pavillon, le fixer au mât du navire, de manière qu'il ne peut plus être amené : ce qui indique la détermination de ne pas se rendre. || Fig. Fixer. La maladie me cloue dans mon lit. || Se clouer, *v. r.* S'arrêter, se fixer.

CLOUTÉ, ÉE, *p. p.* de clouter.

CLOUTER, *v. a.* Garnir de clous d'ornement. || Clouter un carrosse, garnir l'impériale d'un carrosse de plusieurs rangs de gros clous bronzés, pour un deuil de cour.

CLOUTERIE, *s. f.* Fabrique, commerce de clous. || Fabrication des clous.

CLOUTIER, *s. m.* Celui qui fabrique ou qui vend des clous.

* **CLOWN** (klôn). Angl. *clown*), *s. m.* Personnage grotesque de la farce anglaise. || Dans nos cirques, artiste exécutant des exercices d'équilibre ou de souplesse, particulièrement ceux qui peuvent faire rire les spectateurs.

CLOYÈRE (anc. fr. *cloie*, claie), *s. f.* Nom donné à un panier d'huîtres. || Le contenu de la cloyère. || Sorte de panier dans lequel on expédie le poisson.

CLUB (klub). Angl. *club*), *s. m.* En Angleterre, maison tenue au nom d'une association de personnes riches. || En France, réunion formée entre gens qui s'associent pour quelque but commun. || Société où l'on s'entretient des affaires publiques. Le club des Jacobins. || Association politique qui se réunit publiquement. || Par extens. Association qui professe des opinions exaltées et violentes.

CLUBISTE, *s. m.* Membre d'un club. || Celui qui, en temps de révolution, hante les clubs. || Homme exalté des partis révolutionnaires.

CLYSOIR (kli-zoir. Κλύζειν), *s. m.* Espèce de tube ou de tuyau, en tissu imperméable, au moyen duquel on s'administre un lavement.

* **CLYSOPOMPE**, *s. f.* Instrument analogue au clysoir, sinon qu'une petite pompe annexée y rend le jet continu.

CLYSTÈRE (κλυστήρ), *s. m.* Remède, lavement.

* **CLYSTÉRISER**, *v. a.* Administrer un clystère.

* **CO... COM... CON...** Préfixe qui indique réunion, adjonction, et qui répond à la préposition latine *cum*.

COACCUSÉ, ÉE (*co*.... et *accusé*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est accusée de participation à un délit.

* **COACQUÉREUR** (*co*... et *acquereur*), *s. m.* Celui avec qui l'on acquiert en commun.

* **COACQUISITION** (*co*...et *acquisition*), *s. f.* Action d'acquérir en commun avec un autre ; état de coacquéreur.

* **COACTEUR** (lat. *coactor*), *s. m.* Chez les Romains, receveur d'impôts.

COACTIF, IVE (voy. *coaction*), *adj.* Qui a droit ou pouvoir de contraindre. Puissance coactive. || En philos. Qui agit sur le libre arbitre.

COACTION (lat. *coactio*), *s. f.* Action de contraindre à faire ou à ne pas faire.

* **COACTIVITÉ**, *s. f.* Qualité d'une force coactive.

COADJUTEUR (lat. *coadjuvare*), *s. m.* Ecclésiastique nommé pour aider un évêque ou un archevêque dans les fonctions épiscopales, et devant lui succéder.

COADJUTORERIE, *s. f.* Charge de coadjuteur.

COADJUTRICE, *s. f.* Religieuse qui est reçue en survivance pour être abbesse.

* **COADJUVANT, ANTE** (lat. *coadjuvare*), *adj.* Qui aide avec, qui concourt à aider. Causes coadjuvantes.

* **COAGULABLE**, *adj.* Qui a la propriété de se coaguler.

★ **COAGULANT,** *adj.* Qui a la propriété de faire cailler le lait, de coaguler le sang, etc.

★ **COAGULATEUR, TRICE,** *adj.* Qui produit la coagulation.

COAGULATION (lat. *coagulatio*), *s. f.* Action de faire passer une substance non cristallisable, liquide ou demi-liquide, à l'état demi-solide ou solide.

COAGULÉ, ÉE, *p. p.* de coaguler. Pris en caillot.

COAGULER (lat. *coagulare*), *v. a.* Faire éprouver la coagulation. || Se coaguler, *v. r.* Être coagulé.

COAGULUM (ko-a-gu-lom'. Lat. *coagulum*), *s. m.* Partie caillée ou coagulée d'un fluide susceptible de se coaguler. || Substance qui cause la coagulation.

★ **COAILLE** (*ll* mouillées. Anc. fr. *coe*, queue), *s. f.* Mauvaise laine, celle de la queue.

★ **COALESCENCE** (lat. *coalescere*), *s. f.* Union de parties auparavant séparées, comme on l'observe dans la guérison des plaies simples ou dans les adhésions contre nature.

★ **COALESCENT, ENTE,** *adj.* En hist. nat. Qui est soudé avec, qui ne forme qu'une seule pièce avec.

COALISÉ, ÉE, *p. p.* de coaliser. Ligué. || *S. m. pl.* Les coalisés, les puissances qui ont formé une coalition.

COALISER (SE) (lat. *coalescere*), *v. r.* Former une coalition, se liguer. || *V. a.* Engager dans une coalition. Coaliser des puissances, des ouvriers.

COALITION, *s. f.* Réunion de puissances, de partis ou de personnes qui poursuivent un intérêt commun. || Union soit des patrons, soit des ouvriers ou domestiques, pour modifier à leur profit les conditions du travail, soit des producteurs, soit des consommateurs, pour modifier les prix.

★ **COASSANT, ANTE,** *adj.* Qui coasse. Le peuple coassant, les grenouilles.

COASSEMENT, *s. m.* Le cri des grenouilles et des crapauds.

COASSER (lat. *coaxare*), *v. n.* Crier, en parlant des grenouilles et des crapauds. || Fig. Je ne veux pas me trouver dans la même ville où ce crapaud noir coasse, VOLT. || Il ne faut pas confondre *coasser*, qui est le cri de la grenouille, avec *croasser*, qui est le cri du corbeau.

COASSOCIÉ (*co...* et *associé*), *s. m.* Commerçant associé avec un ou plusieurs autres.

COATI, *s. m.* Mammifère d'Amérique qui est de la grosseur d'un chat.

★ **CO-AUTEUR** (*co....* et *auteur*), *s. m.* Auteur, avec un autre, d'une pièce, d'un opéra, etc. || Co-auteur d'un crime, celui qui s'est associé à l'auteur d'un crime ou l'a aidé à le commettre.

COBÆA (*Cobo*, naturaliste espagnol), *s. m.* ou **COBÉE,** *s. f.* Genre de plantes grimpantes.

COBALT (ko-balt'. All. *Kobalt*), *s. m.* Métal d'un blanc irisé, rougeâtre, peu brillant et très-difficile à fondre.

COBÉE, *s. f.* Voy. COBÆA.

COCAGNE (lat. *coquere*), *s. f.* Temps de réjouissance où l'on boit et mange largement. || Pays de cocagne, pays imaginaire où tout abonde. || Mât de cocagne, sorte de mât lisse et élevé, dressé dans les réjouissances publiques et portant à son sommet des objets de quelque prix, qui appartiennent à celui qui peut y arriver en grimpant.

COCARDE (anc. fr. *cocard*, coq, à cause de la crête), *s. f.* Insigne différent de couleur et de position, se portant au chapeau, et distinguant entre elles les nations. || Prendre la cocarde, se faire soldat. || Nœud qui orne la coiffure des femmes.

COCASSE, *adj.* Mot du parler vulgaire signifiant plaisant, étrange. Cela est cocasse.

★ **COCAUTION** (*co....* et *caution*), *s. f.* Celui qui est caution avec un autre.

★ **COCCIGRUE** (voy. *coquecigrue*), *s. f.* Nom vulgaire de plusieurs champignons.

★ **COCCINELLE** (dim. du lat. *coccus*), *s. f.* Genre d'insectes coléoptères, dits vulgairement bêtes à Dieu, à bon Dieu, du bon Dieu, à la Vierge.

★ **COCCYGIEN, ENNE,** *adj.* Qui appartient au coccyx.

COCCYX (ko-ksis'. Κόκκυξ), *s. m.* En anat. Petit os situé à la partie inférieure et postérieure du bassin et articulé avec le sacrum.

COCHE (lat. *concha*), *s. m.* Coche d'eau, grand bateau usité pour le transport des voyageurs. || Fig. Débarqué par le coche, arrivé sans ressources.

COCHE (hongrois *kotczy*), *s. m.* Grande voiture de transport en commun, que les diligences ont remplacée. || Fig. Faire, être la mouche du coche, faire l'empressé, s'attribuer un succès dans lequel on n'a été pour rien (locution tirée d'une fable de la Fontaine). || Manquer le coche, perdre l'occasion d'arriver à ses fins. || Les personnes qui sont dans le coche. Le coche dîna à tel endroit. || Anciennement, voiture. Il n'y avait sous François Ier que deux coches dans Paris, VOLT.

COCHE (mot celtique), *s. f.* Femelle du cochon.

COCHE, *s. f.* Entaille. La coche d'une flèche. || Marque faite sur une taille de bois, en usage chez les boulangers.

★ **COCHELET,** *s. m.* Petit coq.

COCHENILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Bain de cochenille, pour teindre en écarlate ou en cramoisi.

COCHENILLE (*ll* mouillées. Esp. *cochinilla*), *s. f.* Insecte hémiptère, famille des gallinsectes, vivant sur le nopal et fournissant le principe colorant avec lequel on fabrique les plus belles teintures écarlates. || Le principe colorant de la cochenille. || *Adj.* La couleur cochenille.

COCHENILLÉ, ÉE, *p. p.* de cocheniller.

COCHENILLER, *v. a.* Plonger un tissu dans un bain fait avec de la cochenille. || Récolter la cochenille.

COCHER (*coche*), *s. m.* Le conducteur d'un coche, d'un carrosse, d'un cabriolet. || Constellation de l'hémisphère septentrional.

★ **COCHER,** *v. a.* Faire une entaille, une coche.

COCHÈRE, *adj.* Porte cochère, porte de maison bourgeoise, assez grande pour que le cocher y fasse passer sa voiture.

COCHET, *s. m.* Jeune coq.

COCHEVIS (ko-che-vi. *Coq* et anglo-sax. *lawerk*), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'alouette crêtée.

★ **COCHLÉAIRE** (ko-klé-ê-r'. Lat. *cochlea*), *adj.* En hist. nat. Qui a la forme d'un limaçon, d'une spirale.

COCHLÉARIA (ko-klé-a-ria. Lat. *cochlearia*), *s. m.* Nom d'un genre de crucifères et entre autres du cochléaria, dit vulgairement herbe au scorbut, et du raifort.

COCHON (*coche*), *s. m.* Mammifère de la famille des pachydermes, qu'on engraisse pour l'alimentation. || Cochon de lait, cochon qui tette encore ou qu'on nourrit de lait. || Avoir des yeux de cochon, avoir de très-petits yeux. || Amis comme cochons, gens qui sont entre eux dans une extrême familiarité. || Chair de cochon. Manger du cochon. || Fromage de cochon, se dit dans beaucoup d'endroits pour fromage d'Italie. || Fig. et popul. Un cochon, un homme très-malpropre, ou qui fait des choses sales. || Un homme qui ne fait que manger et dormir. || *Adj.* Dans le langage très-trivial, sale, dégoûtant, obscène. || Cochon de mer, le marsouin. || Cochon d'Inde, mammifère de l'ordre des rongeurs. || Petit insecte qu'on trouve dans les lentilles. || Mélange de métal et de scories, qui obstrue quelquefois les fourneaux.

★ **COCHONNAILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* Viandes de cochon préparées que vendent les charcutiers.

COCHONNÉ, ÉE, *p. p.* de cochonner.

COCHONNÉE, *s. f.* La portée d'une truie.

COCHONNER, *v. n.* Mettre bas, en parlant d'une truie. || *V. a.* Popul. Faire mal ou salement un ouvrage.

COCHONNERIE, *s. f.* Aliment de mauvaise qualité ou de mauvaise préparation. || Grande malpropreté. || Action, propos déshonnête.

COCHONNET, *s. m.* Petit cochon. || Petite boule servant de but aux joueurs de boule.

COCO, *s. m.* Le fruit du cocotier. || Ouvrage fait de l'enveloppe du coco. Une tasse de coco.

COCO, *s. m.* Boisson faite d'une infusion de bois de réglisse.

COCON (*coque*), *s. m.* Enveloppe que se filent beaucoup de larves et dans laquelle s'opère leur dernière mue. Un cocon de ver à soie. || Fig. S'enfermer dans son cocon, vivre dans la retraite.

★ **COCOTE** (*coq*), *s. f.* Terme enfantin pour désigner une poule. || Petit carré de papier plié de manière à présenter une ressemblance avec une poule. || Terme d'amitié donné à une petite fille. || Dénomination populaire d'une légère inflammation du bord des paupières.

★ **COCOTE,** *s. f.* Espèce de casserole en fonte dont on se sert dans la cuisine.

COCOTIER, *s. m.* Arbre de la famille des palmiers.

COCTION (ko-ksion. Lat. *coctio*), *s. f.* T. didactique équivalent à cuisson du langage vulgaire. || En physiol. Digestion des aliments dans l'estomac.

* **CODA** (ital. *coda*), *s. f.* En musiq. Période finale ajoutée à un morceau || Reprise finale pour terminer un menuet, une figure de contredanse. || *Au pl.* Des codas.

CODE (lat. *codex*), *s. m.* Recueil des lois, des constitutions des empereurs romains, etc. Code Justinien. || Nom donné par les jurisconsultes à des ordonnances ou à des recueils d'ordonnances des rois de France. || Dans le langage moderne, l'ensemble des dispositions légales relatives à une matière spéciale. Code pénal. Code civil. || Fig. Ce qui règle dans la morale, dans les lettres, dans le goût, etc. Ces maximes, je l'avoue, doivent être le code du genre humain, Volt.

CODÉBITEUR (*co....* et *débiteur*), *s. m.* Celui qui est tenu d'une dette conjointement avec un autre.

CODÉCIMATEUR (*co....* et *décimateur*), *s. m.* Celui qui partageait des dîmes avec un autre.

* **CODÉINE** (κώδη), *s. f.* Alcaloïde découvert dans l'opium.

* **CODEMANDEUR** (*co...* et *demandeur*), *s. m.* Celui qui, conjointement avec un autre, forme une demande en justice.

CODÉTENTEUR (*co....* et *détenteur*), *s. m.* Celui qui, conjointement avec un autre, détient une somme, une propriété.

* **CODÉTENU** (*co....* et *détenu*), *s. m.* Celui qui est détenu conjointement avec d'autres.

CODEX (lat. *codex*), *s. m.* T. de pharmacie. Recueil des formules adoptées par la faculté de Paris.

CODICILLAIRE (lat. *codicillaris*), *adj.* Qui est établi par un codicille. Legs codicillaire.

CODICILLE (lat. *codicillus*), *s. m.* Disposition de dernière volonté qui a pour objet de faire une addition ou un changement à un testament.

* **CODIFICATEUR**, *s. m.* Auteur d'un code.

* **CODIFICATION**, *s. f.* Travail à l'effet de réunir les lois éparses en un code ou corps de législation.

* **CODIFIER** (*code* et lat. *facere*), *v. a.* Réduire des lois en un seul code ou corps.

CODILLE (*ll* mouillées), *s. m.* T. du jeu de l'hombre. Faire codille, gagner sans avoir fait jouer.

* **CODIRECTEUR** (*co....* et *directeur*), *s. m.* Celui qui, conjointement avec un autre, dirige une entreprise.

CODONATAIRE (*co....* et *donataire*), *adj.* A qui, conjointement avec un autre, une donation est faite.

CŒCUM, *s. m.* Fausse orthographe pour cæcum.

COEFFICIENT (ko-é-fi-si-an. *Co....* et *efficient*), *s. m.* Le nombre qui, mis devant une quantité algébrique, en multiplie la valeur. Dans 3 *x*, 3 est le coefficient de *x*.

CŒLIAQUE (κοιλιακός), *adj.* En anat. Qui a rapport aux intestins. Artère cœliaque.

COEMPTION (ko-an-psion. Lat. *coemptio*), *s. f.* T. de droit romain. Achat réciproque. || Une des trois sortes de mariage usitées chez les Romains.

* **COERCIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE (lat. *coercere*), *adj.* En phys. Qui peut être retenu entre des parois.

COERCITIF, IVE, *adj.* Capable d'exercer la coercition. Une puissance coercitive.

COERCITION (lat. *coercitio*), *s. f.* En jurispr. Action, droit, pouvoir de contraindre.

COÉTAT (*co....* et *état*), *s. m.* État ou prince qui partage la souveraineté avec un autre.

COÉTERNEL, ELLE (*co....* et *éternel*), *adj.* En théol. Qui existe de toute éternité avec un autre.

* **COÉTERNITÉ**, *s. f.* Attribut de ce qui est coéternel.

CŒUR (lat. *cor*), *s. m.* En anat. Organe conoïde, creux et musculaire, qui, renfermé dans la poitrine, est le principal agent de la circulation du sang. || Tant que le cœur me battra, c'est-à-dire tant que je vivrai. || Fig. Le cœur me bat, je suis très-inquiet. || Faire la bouche en cœur, donner aux lèvres la forme d'un cœur, et fig. s'efforcer de paraître gracieux. || Se ronger le cœur, se consumer d'un chagrin secret. || Le cœur me saigne, je suis pénétré d'une vive douleur. || Avoir le cœur gros, éprouver le besoin de pleurer. || Je veux en avoir le cœur net, je veux savoir ce qui en est. || Sacré Cœur, dévotion au cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sacré-cœur, congrégation de religieuses consacrées à l'adoration du cœur de Jésus-Christ et qui se dévouent à l'éducation des jeunes filles. || Par extens. Cœur, la poitrine. Presser contre son cœur. || L'ensemble des facultés affectives et des sentiments moraux, par opposition à esprit. Attendrir, toucher le cœur de quelqu'un. || Parler, aller au cœur, toucher vivement. || De cœur, par la disposition intérieure. Les dévots de cœur, Mol. || De cœur, avec un sentiment sincère. Ami de cœur. || De gaieté de cœur, de propos délibéré et sans sujet. || Le cœur considéré comme mémoire des sentiments. Vos bienfaits sont gravés dans mon cœur. || Avoir quelque chose sur le cœur, garder un ressentiment. || Par cœur, de mémoire. || Fig. Savoir un homme par cœur, connaître parfaitement son caractère et sa vie. || Famil. Dîner par cœur, se passer involontairement de dîner. || Sens moral, conscience. Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur, Rac. || Sans cœur, sans sentiment moral. || Famil. Un sans-cœur, un homme dépourvu de sentiment moral et d'énergie. || Tempérament moral. Avoir bon cœur, mauvais cœur. || Cœur d'airain, caractère impitoyable. Cœur de marbre, de pierre, de diamant, de tigre, etc. || Avoir un cœur d'homme, être sensible. || Un cœur d'or, un excellent cœur. || Le bon cœur, l'ensemble des sentiments qui constituent la bienveillance pour autrui. Une certaine sensibilité qui est la marque d'un bon cœur, Mass. || Un bon cœur, un mauvais cœur, une personne qui a un bon, un mauvais cœur. || De bon cœur, *loc. adv.* Volontiers, sincèrement. || De grand cœur, de tout cœur, très-volontiers. || Être tout cœur, être vif à obliger. || De tout son cœur, avec une pleine affection. || Absol. Cœur dans le sens de bon cœur, de cœur bien doué. C'est le cœur qui fait tout. || La pensée intime, les dispositions secrètes. Ouvrir son cœur. || Selon le cœur de Dieu, pieux, aimé de Dieu || Dans le langage général, selon le cœur de, agréable à. || A cœur ouvert, avec franchise, effusion. || Avoir le cœur sur les lèvres, avoir le cœur sur la main, ne pas déguiser sa pensée, ses sentiments. || Parler d'abondance de cœur, parler du cœur, parler avec épanchement. || Se parler cœur à cœur, se parler avec franchise. || L'affection, la tendresse, l'amour. Un cœur de mère. Se concilier tous les cœurs. || La personne elle-même qui éprouve ces divers sentiments. Un cœur né pour servir sait mal comme on commande, Corn. || Un joli cœur, un jeune homme qui prend un soin particulier de sa toilette. De là est venue la locution populaire qui n'a pas de sens : Joli comme un cœur. || Faire le joli cœur, se donner des grâces. || Ardeur, vif intérêt. Il a le cœur à l'étude. || Avoir, prendre à cœur quelque chose, y prendre un vif intérêt. || Tenir au cœur, être l'objet d'un attachement, d'un désir, d'un intérêt. || Tenir au cœur, être l'objet d'une inquiétude, d'un tourment. || Courage, fermeté. Homme de cœur. Manquer de cœur. || Famil. Prendre son cœur à deux mains, prendre son grand courage. || Famil. Avoir le cœur de, pousser la dureté, l'indifférence jusqu'à. || Un cœur de lion, un homme d'un extrême courage. || Un cœur de poule, un poltron. || Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un, lui rendre le courage. || Faire contre mauvaise fortune bon cœur, ou absol. contre fortune bon cœur, ne pas se laisser abattre et aussi ne pas laisser paraître la peine qu'on éprouve. || Générosité. Être plein de cœur. || Grand cœur, magnanimité. || Un grand cœur, une personne magnanime. Au travers des périls un grand cœur se fait jour, Rac. || Homme de cœur, homme qui a de la générosité, de la sensibilité. N'avoir point de cœur. || Le principal agent, le principal intérêt. Le cœur d'un parti. || Par extens. L'estomac. J'ai encore mon dîner sur le cœur. || Fig. Cela lui pèse sur le cœur, c'est quelque chose qui lui cause du chagrin, de la rancune. || Avoir mal au cœur, être pris de nausées. || Mal de cœur, envie de vomir. || Fig. Cela fait mal au cœur, soulève le cœur, se dit d'une chose qui excite le dégoût, l'aversion, le chagrin. || Si le cœur vous en dit, si vous avez envie d'en manger, et fig. si vous êtes disposé à cela. || Avoir le cœur bon, avoir l'appétit bon. || S'en donner au cœur joie, à cœur joie, jouir pleinement, se rassasier d'une chose. || Par analogie, la partie centrale

de quelque chose. Au cœur de la ville. Le cœur d'un fruit. || Fig. Au cœur de l'été, de l'hiver, pendant les plus grandes chaleurs, les plus grands froids || Ce qui a la forme d'un cœur. Un cœur en or. || Le cœur, une des couleurs du jeu de cartes. || Nom vulgaire d'un grand nombre de coquilles bivalves. || En blas. Le milieu de l'écu dit aussi abîme. || Nom d'une espèce de bigarreau. || T. de boucherie. Maniement pair ou double chez le bœuf et la vache, placé au-dessous et à quelque distance du paleron.

★ **COÉVÊQUE**, *s. m.* Collègue dans l'épiscopat.

COEXISTANT, ANTE (*co...* et *existant*), *adj.* Qui coexiste, qui est simultané.

COEXISTENCE, *s. f.* Existence simultanée. La coexistence des trois personnes divines, Boss.

COEXISTER, *v. n.* Exister ensemble.

COFFRE (lat. *cophinus*), *s. m.* Meuble en forme de caisse, dans lequel on serre toute sorte de choses. Le coffre au linge, à l'avoine. || Caisse où l'on serre l'argent, et l'argent même qui est ainsi serré, les fonds, la fortune. || Les coffres de l'État, le trésor public. || Coffre-fort, coffre de fer ou de bois fort épais, dans lequel on serre l'argent et les objets précieux. Des coffres-forts || Coffre-fort se dit aussi de l'argent, de la fortune. || Par extens. Le coffre d'un carrosse, la partie d'un carrosse sur laquelle on met les coussins pour s'asseoir, et dont le haut se lève en couvercle. || L'assemblage et le corps d'un piano. || La partie du corps que renferment les côtes. || Avoir le coffre bon, être bien constitué quant aux fonctions de la respiration et de la digestion.

COFFRÉ, ÉE, *p. p.* de coffrer. Mis en prison.

COFFRE-FORT, *s. m.* Voy. COFFRE.

COFFRER (*coffre*), *v. a.* Emprisonner.

COFFRET (dim. de *coffre*), *s. m.* Petit coffre.

COFFRETIER, *s. m.* Celui qui fait des coffres.

COFIDÉJUSSEUR, *s. m.* Chacun de ceux qui ont cautionné un même débiteur pour une même dette.

★ **COGNAC**, *s. m.* Eau-de-vie venant de Cognac, et par extens très-bonne eau-de-vie. Du vieux cognac.

COGNASSE (*coing*), *s. f.* Espèce de coing sauvage.

COGNASSIER (*cognasse*), *s. m.* Arbre de la famille des rosacées, qui produit les coings.

COGNAT (kog-na. Lat. *cognatus*), *s. m.* Celui qui est uni par un lien de parenté; parent par les femmes.

COGNATION (kog-na-sion. Lat. *cognatio*), *s. f.* T. de droit. Lien de parenté qui unit les cognats.

COGNÉ, ÉE, *p. p.* de cogner.

COGNÉE (b. lat. *cuniada*, du lat. *cuneus*), *s. f.* Sorte de hache pour couper le gros bois. || Fig. Mettre la cognée au pied de l'arbre, commencer une entreprise. || Jeter le manche après la cognée, se rebuter par découragement. || Aller au bois sans cognée, entreprendre quelque chose sans avoir ce qui est indispensable pour réussir.

COGNE-FÉTU (*cogner* et *fétu*), *s. m.* Celui qui se fatigue beaucoup pour ne rien faire. || *Au pl.* Des cogne-fétu ou cogne-fétus.

COGNER (*cognée*), *v. a.* Frapper sur un clou, une cheville, etc. pour l'enfoncer. || Fig. Nous tâchons de cogner dans la tête de votre fils l'envie de.... Sév. || Cogner quelqu'un, le frapper avec quelque chose. || Se cogner la tête, se heurter la tête contre quelque chose. || Fig. Se cogner la tête contre le mur, s'obstiner à une chose impossible. || Popul. Battre, rosser. || *V. n.* Frapper contre, heurter. Cogner à la porte. || Se cogner, *v. r.* Se heurter, donner contre. || Se battre, en parlant de plusieurs.

COHABITATION (lat. *cohabitatio*), *s. f.* T. de droit. État de deux personnes qui habitent ensemble. || État du mari et de la femme qui vivent ensemble.

COHABITER (lat. *cohabitare*), *v. n.* Vivre ensemble, en parlant des époux.

COHÉRENCE (lat. *cohærentia*), *s. f.* En phys. État de ce qui est cohérent. || Fig. Des idées sans cohérence.

COHÉRENT, ENTE (lat. *cohærens*), *adj.* Qui tient réciproquement ensemble. Les grains du grès sont très-cohérents || En bot. Étamines cohérentes, étamines qui tiennent les unes aux autres || Fig. Ce discours est cohérent dans toutes ses parties.

★ **COHÉRITER** (*co...* et *hériter*), *v. n.* Être cohéritier.

COHÉRITIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* T. de droit. Celui, celle qui hérite avec un autre.

COHÉSION (lat. *cohæsum*), *s. f.* Force en vertu de laquelle les particules des corps solides se tiennent entre elles. || Fig. La cohésion des parties d'un empire.

COHOBATION, *s. f.* En pharm. Action de cohober.

COHOBÉ, ÉE, *p. p.* de cohober.

COHOBER (orig. inconnue), *v. a.* En pharm. Distiller plusieurs fois de suite une liqueur.

COHORTE (lat. *cohors*), *s. f.* Troupe d'infanterie chez les Romains qui était la 10ᵉ partie de la légion. || En général, troupe de combattants. || Famil. Toute sorte de gens réunis en troupe.

COHUE (*co...* et *huer*), *s. f.* Assemblée bruyante et tumultueuse. || Confusion dans une assemblée.

COI, TE (lat. *quietus*), *adj.* Qui se tient là sans se remuer, sans rien dire. Se tenir coi. || *Adv.* Lors, le manant les arrêtant tout coi [tout à coup], LA FONT. || Où règne le repos. Ces fertiles vallons, ces ombrages si cois, LA FONT. || *Subst.* Sur le coi de la nuit, LA FONT. || Ce mot a vieilli, sauf dans le premier emploi.

COIFFE (b. lat. *cuphia*, du lat. *cuppa*), *s. f.* Ajustement de tête en toile ou en tissu léger, autrefois à l'usage de toutes les femmes, aujourd'hui à l'usage seulement des femmes de la campagne. || Autrefois, au pluriel, les coiffes, la coiffe avec le voile et ce qui en dépend. || Coiffe de chapeau, sorte de coiffe qui garnit l'intérieur d'un chapeau. || En anat. Membranes qui couvrent la tête de l'enfant venant au monde.

COIFFÉ, ÉE, *p. p.* de coiffer. Qui porte une coiffe. || Qui porte un vêtement de tête quelconque. Coiffé d'un chapeau. || Qui a une coiffure quelconque. Une femme coiffée en cheveux, c'est-à-dire qui n'a pour coiffure que ses cheveux. || Spécialement, qui a les cheveux arrangés d'une certaine manière. Coiffé à la Titus. Être bien coiffé. || Cheval bien coiffé, celui qui a les oreilles petites et bien placées. || Un chien courant ou épagneul est bien coiffé, lorsqu'il a les oreilles larges, longues et bien pendantes. || T. de vénerie. Mordu par le chien. || Fig. Infatué. Que de son Tartuffe elle paraît coiffée! MOL. || Être né coiffé, avec la coiffe sur la tête, et fig. être très-heureux. Pauline est née coiffée, SÉV.

COIFFER (*coiffe*), *v. a.* Couvrir la tête d'une coiffe, d'une coiffure quelconque. || Friser, natter les cheveux. || Coiffer sainte Catherine (patronne des demoiselles), rester fille. || Absol. Ce perruquier coiffe bien. || Orner, parer la tête. || Mettre, jeter sur la tête. On le coiffa d'un seau d'eau. || Coiffer une bouteille, mettre une enveloppe par-dessus le bouchon. || T. de vénerie. Happer le sanglier aux oreilles, en parlant d'un chien. || Infatuer. Il s'était laissé coiffer de chimères et de visions, HAMILTON. || *V. a.* On dit qu'un navire coiffe, lorsque le vent vient frapper les voiles par l'avant. || Se coiffer, *v. r.* Porter comme coiffure. || Se coiffer en cheveux ou avec ses cheveux, n'avoir aucun ornement dans les cheveux arrangés en coiffure. || Se couvrir la tête, en parlant d'un homme. || Arranger sa coiffure. || Les voiles se coiffent, quand elles se collent aux mâts. || S'enivrer. || S'infatuer de. Se coiffer de quelqu'un.

COIFFEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui coiffe, qui coupe, frise les cheveux. || *Adj.* Perruquier coiffeur.

COIFFURE, *s. f.* Ce qui sert à couvrir la tête, à la garantir. || Ajustement pour la tête. Une coiffure de fleurs. || Arrangement des cheveux. Coiffure à la Ninon.

COIN (lat. *cuneus*), *s. m.* Instrument de fer, taillé en angle solide, et dont on se sert pour fendre du bois. || Chez les anciens, formation d'une troupe en un bataillon triangulaire. || Morceau de fer trempé et gravé, qui sert à marquer les monnaies et les médailles. || Monnaie, médaille à fleur de coin, celle que le frottement n'a pas encore usée. || Fig. Cela est frappé, marqué à tel coin, on y reconnaît tel caractère, tel cachet. Des vers marqués au coin de l'immortalité, BOIL. || Poinçon pour marquer la vaisselle plate, les bijoux. || Marque, empreinte. J'ai un coin de folie, SÉV. || Angle rentrant ou saillant formé par la rencontre de deux ou de trois lignes, de deux ou de trois surfaces. Le coin d'une maison. Les quatre coins d'une chambre. Les quatre coins du poêle dans une pompe funèbre. || Les quatre coins et le milieu d'un bois, d'une ville, etc. tout l'espace embrassé par un bois, par une ville. || Les quatre coins du monde, l'espace entier du

monde. || Jeu des quatre coins, sorte de jeu qui se joue à cinq personnes. || Le coin de la rue, l'endroit où deux rues se coupent. || Le coin d'un bois, l'endroit où une route coupe un bois. || Petit meuble en forme d'armoire que l'on place dans les coins d'une chambre. || Le coin du feu, les côtés de la cheminée où l'on s'assied pour se chauffer. || Ne bouger du coin du feu, être très-sédentaire, mener une vie retirée. || Le coin de la bouche, l'angle formé, de chaque côté, par la rencontre des lèvres. || Le coin de l'œil, l'angle formé, de chaque côté, par la rencontre des paupières. Regarder du coin de l'œil, regarder à la dérobée. || Endroit retiré peu fréquenté. Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré, Vit content de soi-même en un coin retiré! Boil. || Petit espace de terrain. Ce coin de terre suffit à ses besoins. || Endroit peu exposé à la vue. Jetez cela dans un coin.

COÏNCIDENCE, *s. f.* En géom. État de lignes ou de surfaces qui peuvent se superposer exactement, ou de volumes qui peuvent se remplacer. || Dans le langage ordinaire, simultanéité. La coïncidence de deux événements.

COÏNCIDENT, ENTE, *adj.* En géom. Qui coïncide. Lignes coïncidentes. || Simultané. Symptômes coïncidents.

COÏNCIDER (*co....* et lat. *incidere*), *v. n.* En géom. Avoir la coïncidence, en parlant des lignes, des surfaces, des volumes. Cette ligne coïncide avec... || Arriver en même temps, avoir de la liaison, du rapport.

COING (koin. Lat. *cydonium*), *s. m.* Le fruit du cognassier. || Famil. Être jaune comme un coing, avoir le teint fort jaune.

COINTÉRESSÉ, ÉE (*co...* et *intéressé*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a un intérêt commun avec d'autres, dans une affaire, une entreprise.

COITE (koi-t'), *s. f.* Voy. COUETTE.

COJOUISSANCE (*co...* et *jouissance*), *s. f.* En jurispr. Jouissance commune à deux ou à plusieurs.

COKE (angl. *coke*), *s. m.* Charbon minéral artificiel, qui est le résidu de la distillation de la houille, et qui en diffère par l'absence de l'hydrogène bicarboné.

COL (lat. *collum*), *s. m.* Cou, partie du corps qui supporte la tête. En ce sens, il ne se dit que par euphonie; et encore l'usage s'en perd de plus en plus. || En anat. Embouchure de certaines parties. Col de la vessie. || Rétrécissement entre la tête et le corps de certains os. Le col du fémur, de l'humérus. || Par analogie, le col d'une bouteille, d'une cornue. || En géogr. Passage étroit entre deux montagnes. || Col de chemise, partie de la chemise qui entoure le cou. || Par extens. Sorte de cravate qui s'attache derrière le cou avec une boucle. Col de soie. || Faux col, façon de col de chemise qui s'attache autour du cou. || Sorte de petit collet en toile, en mousseline brodée ou en dentelle, monté sur un fond de fichu, que les femmes mettent autour de leur cou.

COLAO (chinois *kolao*, membre du conseil privé), *s. m.* Sorte de ministre d'État à la Chine.

COLARIN (ital. *collarino*), *s. m.* Nom de la petite frise du chapiteau des colonnes toscanes et doriques.

COLATURE (lat. *colatura*), *s. f.* En pharm. Action de faire passer un liquide à travers un tissu de toile ou de laine peu serré. || Liqueur ainsi dépurée.

COLBACK (turc *kolbâk*), *s. m.* Sorte de bonnet à poil en forme de cône tronqué renversé.

COLCHIQUE (lat. *colchicum*), *s. m.* Plante bulbeuse cultivée à cause de la beauté de ses fleurs et de ses propriétés médicinales, dite aussi tue-chien, veillotte.

COLCOTAR, *s. m.* Peroxyde de fer rouge provenant de la décomposition du protosulfate de fer par le feu.

COLÉGATAIRE (*co...* et *légataire*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a part avec d'autres aux legs d'un testament.

COLÉOPTÈRE (κολεόπτερος), *s. m.* Ordre d'insectes dont les deux ailes supérieures, dures, épaisses, servent d'enveloppe aux inférieures, qui, étant membraneuses, se replient sous elles dans l'état du repos.

COLÉRA-MORBUS, voy. CHOLÉRA-MORBUS plus usité.

COLÈRE (lat. *cholera*, de χολέρα), *s. f.* Sentiment d'irritation contre ce qui nous blesse. Être, se mettre en colère. || La colère de Dieu. || Se dit aussi en parlant des animaux. La colère du lion. Chien en colère. || Fig. La colère des flots, la colère des vents, c'est-à-dire le soulèvement des flots, le souffle impétueux des vents.

COLÈRE, *adj.* Qui se met souvent en colère. || C'est une faute de dire *être colère* pour : avoir un accès de colère; *colère* signifie non pas l'homme saisi d'un accès de colère, mais l'homme qui se met souvent en colère.

COLÉRIQUE, *adj.* Dont le tempérament est enclin à la colère. Je hais les esprits colériques, Mol.

COLÉRIQUE, *s. m.* et *f.* Voy. CHOLÉRIQUE plus usité.

COLI, *s. m.* Voy. COLIR.

COLIART, *s. m.* Nom vulgaire de la raie blanche.

COLIBRI (mot caraïbe), *s. m.* Très-petit oiseau que le vulgaire confond avec l'oiseau-mouche.

COLICITANT (*co...* et *licitant*), *s. m.* Chacun de ceux au nom desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET (*coller* et *ficher*), *s. m.* Anciennement, petit morceau de papier, de carte, de parchemin, coupé proprement avec des ciseaux et représentant diverses figures, que l'on colle ensuite sur du bois, du velours, etc. || Babiole, bagatelle, petit objet de fantaisie. || Ornement futile et de mauvais goût. || Afféterie dans un ouvrage littéraire. Ces colifichets dont le bon sens murmure, Mol. || Sorte de biscuit léger qu'on donne aux oiseaux.

COLIMAÇON (*limaçon*), *s. m.* Limaçon.

* **COLIN** (nom propre), *s. m.* Nom de plusieurs oiseaux d'Amérique. || Colin noir, poule d'eau. || Au théâtre, jeune berger. S'habiller à la colin. Cravate à la colin.

COLIN-MAILLARD (*Colin* et *maillard*, de *maillot*?) *s. m.* Jeu de société où l'un, ayant les yeux bandés, cherche à attraper les autres à tâtons et à les reconnaître. || Fig. C'est un colin-maillard, se dit de manéges, de démarches où chacun agit à l'aveugle.

COLIN-TAMPON, *s. m.* Batterie des tambours suisses. || Famil. S'en moquer comme de Colin Tampon, n'avoir pas le moindre souci d'une chose.

COLIQUE (κωλικός), *s. f.* Douleur intense siégeant dans les entrailles. Avoir la colique. || Colique hépatique, douleur qui a son siége à la région du foie. || Colique métallique, colique des peintres, colique saturnine, colique due à l'absorption d'un oxyde de plomb. || Colique néphrétique, douleur qui a son siége dans les reins. || Colique d'estomac, névralgie qui saisit l'estomac. || Fig. et famil. Avoir la colique, avoir peur.

COLIR, *s. m.* Sorte d'officier en Chine, qui a la fonction de censeur universel. || On trouve aussi coli.

COLIS (ko-li. Ital. *colli*, charges, pluriel de *collo*), *s. m.* Caisse, ballot de marchandises expédiées. || Tout objet remis à une entreprise de transport.

COLISÉE (b. lat. *coliseum*, de *colosseum*, de *colossus*), *s. m.* Vieil amphithéâtre romain, bâti par Vespasien. || Nom donné à quelques anciens monuments, qui sont des théâtres ou des amphithéâtres.

COLLABORATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui travaille avec un autre à un même ouvrage, à une même publication littéraire, qui l'aide dans ses fonctions.

* **COLLABORATION**, *s. f.* Participation à un travail littéraire, à l'exercice de certaines fonctions. || En jurispr. Travaux, soins communs du mari et de la femme.

* **COLLABORER** (lat. *collaborare*), *v. n.* Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage d'esprit, les aider dans certaines fonctions. Collaborer à un ouvrage.

COLLAGE, *s. m.* Action de coller du papier de tenture. || Collage de bois, jonction de pièces de bois, par le moyen de la colle forte. || Action d'imprégner de colle le papier, pour qu'il ne boive pas. || Clarification du vin, à l'aide de la colle de poisson ou du blanc d'œuf.

COLLANT, ANTE, *adj.* Qui colle. || Pantalon collant, pantalon si juste qu'il dessine les formes.

COLLATAIRE (kol-la-tê-r'. Voy. *collation*), *s. m.* Celui en faveur de qui le droit de collation est exercé.

COLLATÉRAL, ALE (kol-la-té-ral. *Co...* et *latéral*), *adj.* Qui accompagne, qui marche à côté. || En archit. Nef collatérale, nef des bas côtés d'une église, et *subst.* Les collatéraux d'une église. || En jurispr. Qui est parent hors de la ligne directe. Parents collatéraux. || Ligne collatérale, celle qui est à côté de la directe et où sont les cousins, neveux, oncles, tantes, etc. Succession collatérale. Héritier collatéral. || *Subst.* Un collatéral. Les collatéraux. || En géogr. Points collatéraux, les points qui sont au milieu de deux points cardinaux.

* **COLLATÉRALEMENT**, *adv.* En ligne collatérale

COLLATEUR (kol-la-teur. Lat. *collator*), *s. m.* Celui qui avait le droit de conférer un bénéfice.

COLLATIF, IVE (kol-la-tif), *adj.* Bénéfice collatif, bénéfice susceptible d'être conféré.

COLLATION (kol-la-sion. Lat. *collatio*), *s. f* En jurispr. Droit, action de nommer à un bénéfice ecclésiastique. || Action de conférer un titre, un droit, un grade. || Action de conférer, de confronter une copie avec l'original. || T. de librairie. Action de collationner.

COLLATION (ko-la-sion. B. lat. *collatio*, conférence), *s. f.* Repas léger que les catholiques font au lieu de souper, les jours de jeûne. || Par extens. Tout repas fait dans l'après-dînée et qu'on nomme aussi goûter. || Petit repas qu'on fait, entre les repas, en hâte, en passant. || Anciennement, repas qu'on servait la nuit dans les bals.

COLLATIONNÉ, ÉE, *p. p.* de collationner.

COLLATIONNER (kol-la-sio-né. *Collation*), *v. a.* Faire la collation d'une copie avec l'original; conférer deux écrits ensemble. || T. de librairie. Vérifier s'il ne manque point de feuillets à un livre.

COLLATIONNER (kol-la-sio-né. *Collation*), *v. n.* Faire le repas appelé collation.

COLLE (lat. *colla*, de κόλλα), *s. f.* Préparation qui sert à joindre d'une manière fixe certains objets. || Colle forte, gélatine extraite de substances animales. || Popul. Bourde, menterie. || T. d'aspirant à une école spéciale. Colles, questions difficiles, interrogations.

COLLÉ, ÉE, *p. p.* de coller. Papier collé, papier qui a reçu un apprêt permettant qu'on écrive dessus. || Fig. Attaché à, fixé sur. Un savant collé sur ses livres. Je me tenais collé à la fenêtre. || Au jeu de billard, touchant à la bande. Bille collée. Je suis collé. || T. d'écolier. Qui ne trouve rien à répondre, surtout dans un examen; pris en faute, puni.

COLLECTE (ko-lè-kt' ou kol-lè-kt'. Lat. *collecta*), *s. f.* Anciennement, la levée des impositions. || Par extens. Quête en vue d'une œuvre de bienfaisance ou d'une dépense commune. Faire une collecte.

COLLECTEUR (kol-lè-kteur. Lat. *collector*), *s. m.* Celui qui recueillait les impositions. || Celui qui reçoit des cotisations. || En phys. Le plateau supérieur du condensateur. || *Adj.* Égout collecteur ou *subst.* collecteur, égout principal dans lequel se jettent les autres.

COLLECTIF, IVE (ko ou kol-lé-ktif. Lat. *collectivus*), *adj.* Qui contient un ensemble de personnes ou de choses, qui appartient à un ensemble de personnes ou de faits. Un tout collectif. La puissance collective de l'homme. || D'une manière collective, en considérant les objets comme formant un seul tout. || En gram. Qui exprime la réunion de plusieurs individus de la même espèce. Peuple est un nom collectif. || *Subst.* Un collectif.

COLLECTION (ko ou kol-lè-ksion. Lat. *collectio*), *s. f.* En pharm. Collection de drogues, l'approvisionnement qu'on en doit faire. || Assemblage d'objets d'art ou de science. Une collection de tableaux. || Se dit des personnes et de toutes sortes d'objets dans le langage familier. Une collection de beaux esprits. || Recueil de plusieurs ouvrages ou des divers numéros d'une publication ou de diverses pièces ou morceaux. || En méd. Amas d'un liquide dans quelqu'une des cavités closes du corps.

★ **COLLECTIONNER** (ko ou kol-lè-ksio-né), *v. n.* Faire des collections. || *V. a.* Collectionner des insectes.

★ **COLLECTIONNEUR, EUSE** (ko ou kol-lè-ksio-neur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des collections.

COLLECTIVEMENT, *adv.* Dans un sens collectif.

COLLÉGE (ko-lè-j'. Lat. *collegium*), *s. m.* Corps de personnes revêtues de la même dignité. Le collége des augures à Rome. || Le sacré collége, le corps des cardinaux. || Collége électoral, assemblée d'électeurs. || Établissement d'instruction publique et secondaire. || Par extens. Tous les élèves ou tous les pensionnaires d'un collége. || Amitié de collége, amitié contractée dès le collége. || Amis de collége, vieux amis. || Sentir le collége, avoir quelque chose de pédantesque. || Collége de France, établissement fondé à Paris par François Ier, où l'on enseigne les hautes connaissances humaines.

COLLÉGIAL, ALE (ko-lé-ji-al), *adj.* Église collégiale, église qui n'est pas cathédrale et qui a un collége de chanoines. || *Subst.* Chanoine d'une collégiale.

COLLÉGIEN (ko-lé-jiin), *s. m.* Élève d'un collége.

COLLÈGUE (kol-lè-gh'. Lat. *collega*), *s. m.* Celui qui fait avec d'autres partie d'un même corps, et aussi qui exerce une fonction, une magistrature avec un autre, qui remplit la même fonction.

★ **COLLEMENT** (*coller*), *s. m.* État de choses collées l'une sur l'autre. Le collement des paupières.

COLLER (*colle*), *v. a.* Joindre avec de la colle. Coller du papier. || Enduire, imprégner de colle, d'apprêt. || Par extens. Le sang avait collé ses cheveux. || Coller du vin, y battre de la colle de poisson pour le clarifier. || Appliquer une chose contre une autre. || Fig. Coller des enfants sur des livres, J. J. Rouss. || Au billard, coller une bille, l'envoyer tout près de la bande. On dit aussi : Coller son adversaire. || Popul. Coller quelqu'un, lui dire quelque chose qui le fait taire. || Coller un élève, lui faire une question à laquelle il ne peut répondre; le punir. || *V. n.* Tenir comme avec de la colle. || Ce pantalon colle, il dessine les formes. || Se coller, *v. r.* S'attacher comme avec de la colle. || S'appliquer exactement sur une chose. || S'attacher fortement. Se coller à un mur. || Fig. Tenir son esprit collé sur une chose.

COLLERETTE (ko-le-rè-t'. Dim. de *collier*), *s. f.* Petit collet en linge fin, dont les femmes s'entourent le cou. || Collerette d'homme, collerette à la Henri IV. || En bot. Involucre des ombellifères.

COLLET (ko-lè. Dim. de *col*), *s m.* Partie d'un vêtement qui entoure le cou. Collet d'habit. || Sauter au collet, sauter au cou. || Prendre quelqu'un au collet, le saisir par le haut de son habit, et par extens. le forcer d'écouter. || Mettre la main sur le collet à quelqu'un, l'arrêter. || Fig. Prêter le collet à quelqu'un, lutter contre quelqu'un, se battre avec lui. || Morceau d'étoffe arrondi qui se place sur les épaules et couvre une partie du corps. Collet de manteau. || Grand ornement de linge qu'on mettait sur le collet du pourpoint, et qu'on nommait aussi rabat. || Un homme à petit collet ou simplement un petit collet, un homme d'Église. || Le petit collet, la profession ecclésiastique. || Collet monté, collet que portaient les femmes. || Fig. C'est un collet monté, c'est une personne affectée, pédante. Cela est collet monté, cela est contraint, guindé. || Collet de mouton, de veau, la partie entre les épaules et la tête. || Collet des dents, ligne dont le contour marque la séparation de la racine et de la couronne. || En bot. Point d'où s'élève la tige et d'où part la racine. || Nœud coulant, employé pour prendre le gibier.

COLLETÉ, ÉE, *p. p.* de colleter. || En blas. Animal colleté, animal qui a un collier d'un émail différent de celui du corps.

COLLETER (ko-le-té. *Collet*), *v. a.* Saisir quelqu'un au collet en cherchant à le terrasser. || En parlant des animaux, le dogue colleta le loup. || *V. n.* Tendre des collets pour prendre du gibier. || Se colleter, *v. r.* Se prendre au collet en luttant.

★ **COLLETEUR**, *s. m.* Celui qui tend des collets.

COLLEUR, *s. m.* Ouvrier qui colle ou qui fait le collage. || Colleur d'affiches ou simplement colleur, afficheur. || Popul. Celui qui conte des colles, des bourdes. || Dans l'argot des colléges, maître qui interroge les élèves qui vont passer des examens.

COLLIER (ko-lié. Lat. *collare*), *s. m.* Ornement de cou en forme de chaîne ou de chapelet. || Chaîne d'or que portent les chevaliers de certains ordres. || Sorte de collier à l'usage des esclaves, des animaux. || Collier de force, collier garni de pointes en dedans, dont on use pour dresser les chiens d'arrêt. || Courroie qui sert à attacher les animaux à l'écurie. || Collier de cheval, partie du harnais qu'on passe au cou du cheval, et à laquelle les traits sont attachés. || Cheval de collier, cheval de trait, et par abréviation un collier. || Cheval franc de collier, qui tire avec ardeur. || Fig. et famil. Être franc du collier, se dit d'un homme sur qui l'on peut compter pour tout ce qui est action. || Donner un coup de collier, faire un effort, une tentative, dans un moment de nécessité; aider à quelqu'un. || Collier de misère, travail rude et assujettissant, existence pénible. || T. de boucherie. La partie du cou dans le bœuf la plus rapprochée de la tête. || Marque naturelle autour du cou d'un animal, d'un oiseau. || En archit. Astragale taillé en perles, en olives ou en patenôtres

COLLIGÉ, ÉE, *p. p.* de colliger.

COLLIGER (kol-li-jé. Lat. *colligere*), *v. a.* Faire des collections de pierres, d'insectes, etc. || Faire des extraits. || Vieux en ce sens.

COLLINE (lat. *collina*, fém. de *collinus*), *s. f.* Hauteur qui s'élève au-dessus de la plaine. || Poétiq. La double colline, le Parnasse.

COLLIQUATIF, IVE (kol-li-koua-tif), *adj.* En méd. Qui épuise promptement les malades, et semble être le résultat de la liquéfaction des parties solides du corps. Dévoiement colliquatif.

COLLIQUATION (kol-li-koua-sion. Lat. *colliquare*), *s. f.* Fonte des parties solides avec excrétions abondantes soit de selles, soit d'urine, soit de pus, soit de sueurs.

COLLISION (kol-li-zion. Lat. *collisio*), *s. f.* En phys. Choc entre deux corps. || Fig. Lutte, choc de partis animés de prétentions contraires. Une collision entre la troupe et la population.

COLLOCATION (lat. *collocatio*), *s. f.* Inscription d'un créancier suivant l'ordre que la loi assigne à sa créance. || Collocation utile, celle pour le payement de laquelle les fonds seront suffisants. || Somme qu'un créancier a droit de toucher en vertu de sa collocation.

* **COLLODION** (kol-lo-dion. Κολλώδης), *s. m.* Solution éthérée de coton-poudre.

* **COLLODIONNÉ, ÉE,** *adj.* Enduit de collodion.

COLLOQUE (kol-lo-k'. Lat. *colloquium*), *s. m.* Conférence entre deux ou plusieurs personnes.||*S. pl.* Titre de quelques ouvrages en dialogue. Les Colloques d'Érasme.

COLLOQUÉ, ÉE, *p. p.* de colloquer.

COLLOQUER (kol-lo-ké. Lat. *collocare*), *v. a.* Faire la collocation des créanciers || Famil. Mettre quelqu'un en une place assez mauvaise. || Colloquer à quelqu'un, remettre à quelqu'un, avec l'idée de se débarrasser soi-même. || Se colloquer, *v. r.* Se placer.

COLLUDER (lat. *colludere*), *v. n.* Avoir collusion.

COLLUSION (kol-lu-zion. Lat. *collusio*), *s. f.* Intelligence de deux parties qui plaident, mais qui ne laissent pas de s'entendre pour tromper un tiers.||Dans le langage général, entente secrète entre deux ou plusieurs parties, pour faire préjudice ou simplement pour tromper.

COLLUSOIRE (kol-lu-zoi-r'. Lat. *collusorius*), *adj.* Qui est fait par collusion. Disposition collusoire.

COLLUSOIREMENT, *adv.* D'une manière collusoire.

COLLYRE (kol-li-r'. Lat. *collyrium*, de κολλύριον), *s. m.* Toute espèce de médicament topique appliqué sur l'œil ou plutôt sur la conjonctive.

* **COLMATAGE** (ital. *colmare*), *s. m.* Opération agricole, qui a pour but d'exhausser le niveau des terrains trop bas ou marécageux, au moyen de dépôts qu'y laissent des eaux bourbeuses, détournées de leur cours.

COLOMBAGE (*colombe*), *s. m.* Mot employé dans la charpente, au lieu de colonnade, pour signifier un rang de colonnes ou de solives dans une cloison ou une muraille.

COLOMBE (lat. *columba*), *s. f.* Pigeon, en style élevé. || En hist. nat. Nom moderne du genre pigeon. || Fig. Jeune fille pure et candide.

COLOMBIER (lat. *columbarium*), *s. m.* Bâtiment où l'on élève des pigeons.||Fig. Attirer les pigeons au colombier, attirer la clientèle. ||Famil. Les places les plus élevées dans une salle de spectacle. On dit aujourd'hui poulailler. || Papier d'un grand format.

COLOMBIN, INE, *adj.* Qui est de la couleur de la gorge des pigeons. || *S. f.* En peint. Colombine, espèce de laque. || *S. f.* Colombine, engrais de fiente de volaille.

COLON (lat. *colonus*), *s. m.* Cultivateur d'une terre. || Celui qui afferme une terre moyennant une part des fruits. ||Celui qui fait partie d'une colonie, ou qui en exploite le sol.||Celui qui habite les colonies. Un riche colon.

CÔLON (κῶλον), *s. m.* En anat. Celui des gros intestins qui fait suite au cæcum.

COLONEL (ital. *colonello*), *s. m.* Le chef d'un régiment.

COLONELLE, *adj. f.* La compagnie colonelle ou *subst.* la colonelle, autrefois la première compagnie d'un régiment d'infanterie. || La femme d'un colonel.

COLONIAL, ALE, *adj.* Qui provient des colonies, qui est relatif aux colonies. Produits coloniaux. || Système colonial, celui qui réserve le marché des colonies à la métropole et réciproquement.

COLONIE (lat. *colonia*), *s. f.* Établissement fondé par une nation dans un pays étranger. || Possession d'une nation européenne dans une autre partie du monde. || Absol. Les colonies, les Antilles françaises. || Réunion d'individus qui ont quitté un pays pour en peupler un autre ; le lieu où ils se sont transportés. || Les gens d'un même pays habitant une localité étrangère.||Absol. La colonie, les résidents qui ne sont pas originaires de la localité.

* **COLONISABLE,** *adj.* Qui est susceptible d'être colonisé.

* **COLONISATEUR,** *s. m.* Celui qui colonise. || *Adj.* Un peuple colonisateur.

COLONISATION, *s. f.* Action de coloniser, le résultat de cette action. La colonisation de l'Algérie.

COLONISÉ, ÉE, *p. p.* de coloniser.

COLONISER, *v. a.* Peupler par une colonie. || Se coloniser, *v. r.* Devenir colonisé.

COLONNADE, *s. f.* Suite de colonnes rangées avec symétrie pour décorer un édifice, une place, etc.

COLONNE (lat. *columna*), *s. f.* Sorte de fût ordinairement cylindrique avec ou sans base et chapiteau. Colonne toscane, dorique, ionique, corinthienne. || Colonne monumentale, monument qui a la forme d'une grande colonne isolée. La colonne de la place Vendôme.|| Les colonnes d'Hercule, les montagnes de Calpé et d'Abyla, au détroit de Gibraltar. || Fig. Le point le plus éloigné de la terre. Fusses-tu par delà les colonnes d'Alcide, RAC. || Fig. Ce sont autant de colonnes que vous élevez à votre gloire, BOSS. || Les colonnes de l'État, de l'Église, les personnes ou les choses qui en sont les soutiens.||Colonne de lit, colonne qui soutient le ciel du lit. || En phys. Colonne d'air, d'eau, de mercure, etc. quantité de ces fluides d'une hauteur et d'un diamètre déterminés. || Colonne d'eau, trombe. || En anat. Colonne vertébrale, ensemble des vertèbres superposées. || Colonne dans un livre, dans une page d'écriture, partie d'une page séparée du reste par une raie ou par un espace blanc. Une colonne de chiffres. || Corps de troupes disposé par sections ayant peu de front et beaucoup de profondeur.

* **COLONNETTE,** *s. f.* Petite colonne.

COLOPHANE (ital. *colofonia*, résine de Colophon), *s. f.* Matière résineuse, résidu de la distillation de la térébenthine, avec laquelle on frotte l'archet des violons, etc.

COLOQUINTE (κολοκύνθα), *s. f.* Concombre fort amer. Amer comme coloquinte.

COLORANT, ANTE, *adj.* Qui colore. Substance colorante. Les principes colorants.

* **COLORATION,** *s. f.* Action par laquelle un corps devient coloré; résultat de cette action. Coloration des fruits. ||État, apparence d'un corps coloré. Coloration de la peau.

COLORÉ, ÉE, *p. p.* de colorer. Qui a reçu de la couleur. || Teint coloré, teint rouge et vermeil. || Vin coloré, vin plus rouge que paillet.||En bot. Feuille colorée, feuille qui a une autre couleur que la couleur verte. || Fig. Style coloré, style dont on compare les effets à des teintes vives et agréables. || Qui a une apparence capable de séduire, de tromper. Excuses colorées.

COLORER (lat. *colorare*), *v. a.* Donner de la couleur. Le soleil colore les fruits. Cette noble pudeur colorait son visage, RAC. || Fig. Embellir. Son imagination lui colore tout. || Présenter sous un jour favorable. Quelle excuse pouvons-nous trouver pour colorer nos rébellions? BOSS. || Se colorer, *v. r.* Prendre de la couleur.

* **COLORIAGE,** *s. m.* La mise en couleurs. Le coloriage des cartes de géographie.

COLORIÉ, ÉE, *p. p.* de colorier. Dessins coloriés.

COLORIER (*colori*, part. de l'anc. fr. *colorir*), *v. a.* Appliquer des couleurs sur un objet. Colorier un dessin. || En peint. Employer les couleurs. Ce peintre colore mieux qu'il ne dessine.

COLORIS (ko-lo-ri. *Colori*, part. de l'anc. fr. *colorir*), *s. m.* Partie de la peinture par laquelle on donne aux objets qu'on peint la couleur qui leur convient. || Par extens. Éclat des couleurs au teint et sur les fruits. || Fig. Éclat du style. || Fig. Ce qui masque. Sous un coloris de candeur, GRESSET.

COLORISTE, *s. m.* Peintre habile dans le coloris. || Les coloristes, les peintres qui se distinguent par la couleur. || Se dit aussi des écrivains. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui colorie des estampes, des cartes.

COLOSSAL, ALE, *adj.* Qui est extrêmement grand. Des monuments colossaux. Des mains colossales. || Par extens. Qui appartient à un colosse de puissance ou d'orgueil. || Fig. Vaste, étendu. Un empire colossal.

COLOSSE (lat. *colossus*), *s. m.* Statue d'une grandeur extraordinaire. || Par extens. Homme, animal de haute et forte stature. || Fig. Empire ou souverain très-puissant; personnage très-considérable. Ces colosses d'orgueil, MALH. Ces colosses de puissance, LA BRUY. || Le colosse du Nord, le czar de Russie, l'empire russe.

COLPORTAGE, *s. m.* Action de colporter; métier de colporteur.

COLPORTÉ, ÉE, *p. p.* de colporter.

COLPORTER (*col* et *porter*), *v. a.* Porter dans les villes ou les campagnes des marchandises pour les vendre. || Par extens. Colporter une nouvelle, une histoire, aller la raconter à l'un et à l'autre. || Se colporter, *v. r.* Être colporté, être dit çà et là.

COLPORTEUR, *s. m.* Petit marchand ambulant qui colporte ses marchandises sur son dos. || Celui qui crie et qui vend dans les rues les bulletins, les journaux, etc. || Fig. Un colporteur de nouvelles, celui qui va les débiter à droite et à gauche.

* **COLUMBAIRE** ou **COLUMBARIUM** (ko-lon-ba-ri-om'. Lat. *columbarium*), *s. m.* T. d'antiquité. Bâtiment sépulcral, qui contenait plusieurs niches propres à recevoir des urnes mortuaires.

COLURE (κόλουρος), *s. m.* Chacun des deux grands cercles géographiques qui s'entre-coupent à angles droits aux pôles du monde et qui passent, l'un par les points solsticiaux, et l'autre par les points équinoxiaux de l'écliptique.

COLZA (holl. *koolzaad*, semence de chou), *s. m.* Nom donné à une variété de chou champêtre, dont les graines fournissent une huile bonne à brûler.

COMA (κῶμα), *s. m.* Sorte d'assoupissement dans lequel le malade retombe aussitôt qu'il cesse d'être excité.

COMATEUX, EUSE, *adj.* Qui concerne le coma.

COMBAT (voy. *combattre*), *s. m.* Action dans laquelle on attaque et l'on se défend. || Combat naval, combat sur mer. || Combat singulier, duel. || Combat judiciaire, dans le moyen âge, combat, autorisé par le juge, de deux champions; le vaincu perdait sa cause. || Être hors de combat, être par ses blessures hors d'état de combattre. || Mettre hors de combat, blesser ou désarmer son adversaire, de manière qu'il ne puisse plus combattre, se dit aussi fig. || En parlant des animaux. Combat de taureaux, de coqs. || Au plur. et dans le style soutenu, la guerre. Je chante les combats, BOIL. || Certains exercices dans lesquels on dispute un prix Le combat du ceste. || Fig. Combat littéraire, dispute d'un prix littéraire, ou lutte des écrivains qui se disputent la faveur publique. || Par extens. Lutte de forces contraires, physiques ou morales. Le combat des éléments. La vie chrétienne est toujours une vie de combat, MASS. || Louable émulation. Un combat de générosité.

COMBATTANT, *s. m.* Homme armé pour la guerre. || Champion. Nommons des combattants pour la cause commune, CORN. || Soldat qui prend part à un combat. || Chacun des assistants et des tenants d'un tournoi. || Par plaisanterie, combattant se dit de gens qui se battent à coups de poing; en ce sens, il a un féminin, combattante.

COMBATTRE (*com....* et *battre*), *v. a.* Se battre contre un ennemi, soit qu'on attaque, soit qu'on se défende. Combattre un adversaire. || Faire la guerre. Combattre les ennemis de son pays. || Fig. Combattre les préjugés, l'hérésie. || Combattre la nature, lutter contre les obstacles qu'elle présente à l'homme. || Essayer de réfuter ou de détruire les opinions qu'un autre avance. || Combattre un mal, une maladie, y opposer les moyens qui peuvent en procurer la guérison ou en arrêter les progrès. || *V. n.* Livrer combat. || Lutter. Pollux ne combattait pas mieux du ceste, FÉN. || Fig. Être en état de lutte, faire des efforts. Et l'on doute d'un cœur jusqu'à ce qu'il combatte, CORN. || Combattre contre, au propre et au fig. lutter, engager, soutenir la lutte. Combattre contre les tentations, contre la faim || Combattre pour, concourir au succès, au triomphe de. || Combattre de civilité, de politesse avec quelqu'un, faire assaut de civilité. || Se combattre, *v. r.* Se battre l'un contre l'autre; être opposé l'un à l'autre. || Fig. Ces raisons se combattaient dans son esprit.

COMBATTU, UE, *p. p.* de combattre.

* **COMBE** (orig. incert.), *s. f.* Petite vallée, pli de terrain, lieu bas entouré de collines. || T. d'art militaire. Esplanade peu étendue.

COMBIEN (anc. fr. *com*, comme, et *bien*), *adv.* À quel point. Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense! RAC. || Quelle quantité, quel nombre; dans ce sens, *combien* est un véritable substantif. Combien de livres y a-t-il dans cette bibliothèque? || Absol. Combien se dit pour combien de gens. Combien se sont perdus par leur imprudence! || Combien se dit aussi absol. quand le sens supplée sans peine le substantif qui est sous-entendu. Combien vaut cela? || COMBIEN QUE, *loc. conj* Quelque prix que, quelque quantité que. Combien qu'on vous en demande, il faut l'acheter. || Le combien, taux, prix non encore fixé. || Ne dites pas: Le combien est-ce aujourd'hui, le combien es-tu dans ta classe? Mais: Quel jour du mois est-ce aujourd'hui? quelle place as-tu dans ta classe?

* **COMBINABLE,** *adj.* Qui peut être combiné.

COMBINAISON, *s. f.* Assemblage de plusieurs choses deux par deux, trois par trois, ou, en général, nombre par nombre, dans un ordre déterminé. Des combinaisons de chiffres, de cartes, de lettres. || En chim. Union de plusieurs corps en un certain nombre de proportions, toutes déterminées et constantes. || Mesure que l'on dispose en vue du succès d'une entreprise. Les combinaisons de la politique. || Combinaison ministérielle, composition d'un ministère dans lequel on fait entrer des hommes politiques qui puissent agir d'accord. || Esprit de combinaison, aptitude à combiner les choses.

* **COMBINATEUR,** *s. m.* Celui qui combine. || *Adj.* Esprit combinateur.

COMBINÉ, ÉE, *p. p.* de combiner. Armée, flotte combinée, armée, flotte formée des forces réunies de deux ou plusieurs puissances. || *Subst.* En chim. Un combiné, le produit d'une combinaison.

COMBINER (lat. *combinare*), *v. a.* Faire une combinaison. Combiner des cartes, des lettres, des idées. || En chim. Unir, en proportions déterminées, les substances qui ont de l'affinité. || Fig. Disposer ses moyens en vue d'un résultat. || Se combiner, *v. r.* Recevoir combinaison.

COMBLE (lat. *cumulus*), *s. m.* Ce qui tient au-dessus des bords d'une mesure déjà pleine. Le comble d'un boisseau. || Fig. Le dernier degré, le plus haut point. Le comble des malheurs. || Mettre le comble à quelque chose, en combler la mesure. || Pour comble de, pour dernier surcroît. Pour comble de malheur. || Absol. Pour comble, etc.

COMBLE, *adj.* Qui est rempli jusque par-dessus le bord. Boisseau comble. || Fig. La mesure est comble, les choses sont arrivées à ce point qu'on ne peut plus les endurer. || Par extens. Salle comble, salle pleine à ne pouvoir contenir personne de plus.

COMBLE (lat. *culmen*), *s. m.* Construction couronnant le sommet d'un édifice. || En blas. Le chef de l'écu lorsqu'il est diminué. || DE FOND EN COMBLE, *loc. adv* Entièrement. || Fig. Ruiner quelqu'un de fond en comble. || Fig. Monter au comble, s'élever au plus haut point. Il est au comble de ses vœux, au comble de la gloire.

COMBLÉ, ÉE, *p. p.* de combler.

COMBLEMENT, *s. m.* Action de combler un creux, un vide. Le comblement d'un puits.

COMBLER (lat. *cumulare*), *v. a.* Remplir une mesure, un vaisseau jusque par-dessus le bord. || Fig. Combler la mesure, commettre une dernière action qui rende toute patience impossible. || Fig. Le ciel a comblé ma misère. || Remplir un creux ou un vide. Combler un fossé. || Par extens. Cette ligne comble une lacune dans le texte. || Combler un déficit, fournir l'argent qui manque dans une caisse. || Fig. Combler les vœux, les désirs de quelqu'un, lui procurer tout ce qu'il souhaite. || Faire avoir en surabondance. Combler de gloire, de biens, de joie, etc. || Elliptiq. Combler quelqu'un, le satisfaire entièrement. || Se combler, *v. r.* Être comblé.

COMBLÈTE, *s. f.* T. de vénerie. Fente du pied de cerf.

COMBRIÈRE, *s. f.* Filet à prendre les gros poissons, et en particulier les thons.

COMBUGÉ, ÉE, *p. p.* de combuger.

COMBUGER (*com* et *buée?*), *v. a.* Imbiber d'eau une futaille, pour la mettre à l'épreuve.

* **COMBURANT, ANTE** (lat. *comburere*), *adj*. En chim. Principe comburant, tout corps qui, en se combinant avec un autre corps, donne lieu à la combustion de ce dernier. || *S. m.* Des comburants.

* **COMBUSTIBILITÉ**, *s. f.* Propriété des corps combustibles.

COMBUSTIBLE (voy. *combustion*), *adj*. Qui a la propriété de brûler au feu. Matière combustible. || *S. m.* Toute matière dont on fait ordinairement du feu, comme le bois, la houille. || En chim. Corps combustible, corps susceptible de se combiner avec un principe comburant, tel que l'oxygène, en dégageant du calorique. || Fig. Qui s'enflamme facilement. Tempérament combustible.

COMBUSTION (lat. *combustio*), *s. f.* État d'un corps qui se dissipe en produisant de la chaleur et de la lumière. || Action de brûler entièrement. La combustion des morts chez les anciens. || Incendie. || En chim. Combinaison de deux ou plusieurs corps qui s'accomplit avec dégagement de calorique et de lumière. || Fig. Désordre et effervescence. Mettre en combustion tout l'univers.

COMÉDIE (lat. *comœdia*), *s. f.* Pièce de théâtre qui est la représentation, en action, des caractères et des mœurs des hommes, et d'incidents ridicules, plaisants ou intéressants. || Personnage de comédie, personnage qui n'a que l'apparence de l'autorité, du crédit. || Comédie de caractère, celle qui a pour objet le développement d'un caractère. Comédie de mœurs, celle qui offre la peinture des mœurs. Comédie d'intrigue, celle qui, par la multiplicité des incidents, a pour but d'intéresser et d'amuser. || La haute comédie, celle qui n'emploie que des personnages de la meilleure compagnie. || Fig. Ceci est de la haute comédie, se dit de quelque tromperie, de quelque dissimulation bien menée ou très-effrontée. || Représentation d'une pièce. Il joue très-bien la comédie. || Théâtre, lieu où jouent les comédiens. Il est allé à la comédie. || Comédie-Française, le Théâtre-Français à Paris. || La troupe des comédiens d'un même théâtre. || L'art de composer des comédies. || Fait qui excite le rire. C'était une vraie comédie. || Donner la comédie, faire ou dire des choses qui sont comme une comédie pour ceux qui les voient ou les entendent. || Feinte. Le cœur se donne la comédie en lui-même, Boss. || Jouer la comédie, affecter des sentiments qu'on n'a pas. || Prov. C'est le secret de la comédie, cela est su de tout le monde.

COMÉDIEN, IENNE, *s. m.* et *f.* Celui, celle dont la profession est de jouer la comédie. || Les comédiens français, les comédiens du Théâtre-Français. || Comédiens de campagne ou ambulants, comédiens qui vont de ville en ville donner des représentations. || Fig. Celui, celle qui feint des sentiments qu'il, qu'elle n'a pas. || *Adj* Feint, affecté. Des manières moqueuses et comédiennes, Fén.

COMESTIBLE (lat. *comestibilis*), *adj*. Qui peut être mangé, qui est bon à manger. || *S. m.* Des comestibles.

* **COMÉTAIRE**, *adj*. Qui a rapport aux comètes.

COMÈTE (lat. *cometa*), *s. f.* Astre qui porte une chevelure lumineuse, et qui décrit autour du soleil des orbes extrêmement allongés.

COMICES (lat. *comitium*), *s. m. pl.* Nom que les Romains donnaient à leurs assemblées pour l'élection des magistrats, et pour d'autres affaires publiques. || De nos jours, nom que l'on a donné aux assemblées primaires appelées à voter sur des plébiscites. || Comice agricole, société libre formée par des cultivateurs, des éleveurs, etc.

COMINGE (nom propre), *s. f.* Sorte de grosse bombe.

COMIQUE (lat. *comicus*), *adj*. Qui appartient à la comédie. Le genre, le style comique. || Avoir le masque comique, avoir un visage habile à exprimer toutes les nuances d'un rôle plaisant. || Par extens. Plaisant qui fait rire. Propos, aventure comique. || *S. m.* Le comique, le genre comique, la comédie. || Le haut comique, la comédie de caractère ou de mœurs. || Le bas comique, les pièces qui se rapprochent de la farce. || Avoir du comique dans la figure, dans l'esprit, avoir une figure qui fait rire, un esprit qui plaisante. || Par extens. Ce qu'il y a de comique. Le comique de l'affaire, c'est que.... || Auteur comique. Molière est notre premier comique. || Le comédien chargé de représenter les personnages comiques. Jouer les comiques. || Fig. C'est le comique de la troupe, celui qui amuse les autres par ses plaisanteries ou ses bouffonneries. || Chanteur comique ou simplement comique, chanteur de salon qui chante des chansonnettes comiques.

COMIQUEMENT, *adv*. D'une manière comique.

COMITE (lat. *comes*), *s. m.* Officier préposé à la chiourme d'une galère.

COMITÉ (angl. *committee*), *s. m.* Réunion de personnes chargées de s'occuper d'affaires déterminées, de donner un avis, de préparer une délibération. || Assemblée de commissaires choisis par autorité, et chargés de la discussion particulière de quelque affaire. Comité de surveillance. || Nom des sections du conseil d'État. || Comité secret, délibération d'une assemblée à laquelle le public n'est pas admis. || Famil. Petit comité, réunion composée seulement d'un petit nombre de personnes intimes.

COMMA (κόμμα), *s. m.* En gram. grecq. Une partie d'une période, une incise || Nom de la virgule. || En musiq. Très-petit intervalle, à peu près d'un neuvième de ton. || En imprim. Ponctuation qui se marque par deux points l'un au-dessus de l'autre. || *Au pl.* Des comma.

COMMAND (ko-man. Anc. fr. *command*, commandement), *s. m.* Celui pour lequel on fait une acquisition sans que son nom soit porté dans l'acte || Celui pour lequel l'adjudicataire déclare avoir enchéri. || Déclaration de command, acte par lequel un avoué nomme la personne pour le compte de qui il s'est rendu adjudicataire.

COMMANDANT, ANTE, *adj*. Qui commande. Un ton commandant. || Qui a un commandement militaire. Officier commandant. || *S. m.* Chef. Tout parti demande un commandant || T. militaire. Celui qui commande. Commandant d'un détachement, d'un poste, de place. || Qualification donnée au chef de bataillon ou d'escadrons.

* **COMMANDANTE**, *s. f.* Femme d'un commandant.

COMMANDE, *s. f.* Demande, pour une époque déterminée, d'une certaine quantité d'objets fabriqués ou de marchandises. || Ouvrage de commande, ouvrage fait sur l'ordre exprès d'une personne. || DE COMMANDE, *loc. adv.* D'obligation; obligatoire. Fêtes, jeûnes de commande, qu'on est obligé d'observer. || Fig. Joie, douleur, maladie de commande, joie, douleur, maladie qu'on feint.

COMMANDÉ, ÉE, *p. p.* de commander.

COMMANDEMENT, *s. m.* Action de commander. || Ordre. Messieurs les maréchaux, dont j'ai commandement, Mol. || Secrétaire des commandements, le principal secrétaire d'un prince. || T. milit. Ordre bref pour faire exécuter certains mouvements. || Avoir quelque chose à son commandement, pouvoir s'en servir à volonté || Avoir une chose à commandement, l'avoir à souhait. || Manière de commander. Il a le commandement doux, rude, bref. || Avoir le commandement beau, se dit d'un officier qui commande de bonne grâce; et ironiquement, d'un homme qui commande des choses difficiles ou impossibles à exécuter. || Acte d'huissier à la requête d'un créancier. || Loi, précepte. Les commandements de Dieu, de l'Église. || Pouvoir de commander, autorité. Aspirer au commandement. || Bâton de commandement, bâton qui est pour certains officiers le signe du commandement.

COMMANDER (lat. *cum* et *mandare*), *v. a.* Prescrire qu'une chose soit faite. || Se commander, commander à soi-même, s'imposer l'obligation de || Il se dit des choses. L'honneur vous commande ce sacrifice. || Imposer par une sorte de contrainte morale. Commander l'estime, le respect, l'admiration. || Avoir le commandement d'une armée, d'une flotte, d'une troupe. || Diriger. Commander une expédition, une attaque. || Mener à la guerre une troupe. Commander l'infanterie. || Donner l'ordre d'exécuter une chose. Commander le feu. || Commander un certain nombre d'hommes pour un coup de main, donner l'ordre de les tenir prêts pour l'opération dont il s'agit. || Être le supérieur de.... Le duc d'Enghien joint à la gloire de commander encore Turenne celle de réparer sa défaite, Volt. || Faire une commande à un fabricant, à un artiste, à un ouvrier, etc. Commander un ameublement, un diner, etc. || T. de fortification. Dominer par son élévation, pouvoir battre. La citadelle commande la ville. || On a dit aussi *commander à*, qui est aujourd'hui moins usité. || Par extens. Il se dit de tout lieu plus élevé qu'un autre. || *V. n.* Faire commandement. Il commande au soleil d'animer la nature, Rac. || Avoir un commandement militaire. || Avoir, exercer l'autorité supérieure,

Qui n'a fait qu'obéir saura mal commander, Corn. || Commander à la baguette, avec hauteur et dureté, et aussi avec une autorité absolue. || Fig. Commander à ses passions, y résister, les maîtriser. || T. de guerre. Cette place forte commande à tout le pays, c'est-à-dire qu'on ne peut s'établir dans le pays sans s'être rendu maître de la place. || Se commander, *v. r.* Se maîtriser. || Être obtenu par commandement. La gaieté ne se commande pas. || Se commander l'un à l'autre, *v. r.* Avoir un commandement l'un sur l'autre.

COMMANDERIE, *s. f.* Espèce de bénéfice qui appartient à un ordre militaire. || L'édifice même.

COMMANDEUR (lat. *commendator*), *s. m.* Chevalier pourvu d'une commanderie dans les anciens ordres militaires. Commandeur de Malte. || Aujourd'hui, titre d'un grade élevé dans les ordres de chevalerie. Commandeur de la Légion d'honneur. || Commandeur des croyants, titre que portaient les califes.

COMMANDITAIRE, *s. m.* Bailleur de fonds dans une société en commandite. || *Adj.* Associé commanditaire.

COMMANDITE (*commander*, confier), *s. f.* Société en commandite ou simplement commandite, société où l'on prête seulement son argent, sans faire aucune fonction d'associé et sans avoir aucune responsabilité. || Fonds remis par un commanditaire.

* **COMMANDITÉ, ÉE**, *p. p.* de commanditer.

* **COMMANDITER**, *v. a.* Fournir à un commerçant, à un industriel, les fonds nécessaires à une exploitation, moyennant une part d'intérêts dans les profits, mais sans contracter soi-même aucune obligation commerciale.

COMME (lat. *quomodo*), *adv.* De la façon que, ainsi que, de même que, autant que. || Comme exprime une comparaison. Crier comme un aveugle. || Tout comme, tout pareillement. Tout comme moi. || Famil. C'est tout comme, c'est la même chose || Dans cet emploi, quand *comme* est suivi d'un infinitif, on intercale d'ordinaire la préposition *de ;* pourtant l'omettre ne serait pas une faute. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, La Bruy. || Dans le langage familier, un homme comme il faut, des gens comme il faut, celui, ceux qui appartiennent à la bonne compagnie, qui ont de bonnes manières. || Comme en effet, façon de parler qui sert à confirmer. S'il est homme de bien, comme en effet il est. || Comme si, de même que si. Bien des hommes vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir. || Un homme comme lui, un homme de son mérite, de son rang, etc. || Famil. Comme cela (qu'on prononce ordinairement *comme ça*), ni bien ni mal. Comment se porte-t-il? Comme cela. || Il est comme cela, c'est son caractère. || Comme qui dirait, en quelque sorte, une sorte de.... Il portait sur sa tête comme qui dirait un turban. || Presque, quasi, en quelque sorte. Ce fut comme un éclair. || En qualité de. On le cite comme le plus savant helléniste. || De quelle manière, par quels moyens. Je ne sais comme il me sera possible de m'accommoder au temps, Vaug. || Famil. Dieu sait comme, locution qui signifie médiocrement, assez mal. || Comme quoi, de quelle façon. Voilà comme quoi il est fort dangereux d'avoir demi-étudié, Balzac. || Combien, à quel point. Comme il est changé !

Comme, *conj.* Quand, dans une période, deux membres expriment une comparaison, *comme* se met au commencement du premier, et le second a pour corrélatif *ainsi*, quelquefois *aussi*, et d'autres fois n'a point de corrélatif du tout. Comme la raison n'a plus de frein, ainsi l'erreur n'a plus de bornes. || Dans le temps où, au moment où. Comme il était à Paris, la révolution éclata. || Parce que, vu que, puisque, attendu que. Comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit. || *Comme tout* est une locution populaire mauvaise. || *Comme de juste*, pour dire *comme il est juste*, est une locution populaire qu'il faut aussi écarter.

COMMÉMORAISON (forme ancienne de *commémoration*), *s. f.* Mention faite d'un saint le jour consacré à la fête d'un autre. L'Église fait commémoraison de tel saint.

* **COMMÉMORATIF, IVE**, *adj.* Qui rappelle le souvenir. Fête commémorative.

COMMÉMORATION (lat. *commemoratio*), *s. f.* Cérémonie établie pour rappeler le souvenir d'un événement. || La Commémoration des morts, la fête que l'Église célèbre le jour des Morts. || En général, souvenir. Je garde ce portrait en commémoration de notre amitié.

* **COMMÉMORÉ, ÉE**, *p. p.* de commémorer.

* **COMMÉMORER** (lat. *commemorare*), *v. a.* Rappeler au souvenir.

COMMENÇANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est aux premiers éléments d'un art ou d'une science.

COMMENCÉ, ÉE, *p. p.* de commencer.

COMMENCEMENT, *s. m.* La première partie d'une chose qui a étendue ou durée Le commencement d'un livre, de l'année. || Prendre son commencement, prendre commencement, en parlant des choses, commencer. || Au commencement, dans les premiers temps. Au commencement tout allait bien. || Dans le style de l'Écriture, au commencement, c'est-à-dire au commencement du monde. || En théol. Premier principe. Dieu est le commencement et la fin de toutes choses. || En jurispr. Commencement de preuve, indice qui commence une preuve. || *Au pl.* Les premiers développements d'un État, d'un homme. Les grandes fortunes viennent souvent de petits commencements. || Les premières leçons ou notions d'un art, d'une science. || Prov. Il y a commencement à tout, il faut faire son apprentissage en toutes choses.

COMMENCER (lat. *cum* et *initiare*), *v. a.* Donner commencement à quelque chose. Commencer une construction, un discours. || Être au commencement de. Commencer l'année, être aux premiers jours de l'année. || Être en tête, au commencement, en parlant des choses. || Ébaucher. || Commencer un élève, lui donner les premières leçons. || *V. n.* Prendre commencement, en parlant des choses. L'année commence au 1er janvier. || Être au début, en parlant des personnes. J'ai pris ce livre pour l'étudier, et je commence. || Commencer par, faire d'abord, parler d'abord, s'en prendre d'abord à... Commençons par nous préparer, ensuite nous agirons. || Commencer à, avec un infinitif. La vie est un sommeil; les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long, ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir, La Bruy. || Commencer de. Nous commençons de vivre par degrés, et nous finissons de mourir comme nous commençons de vivre, Buff. || Impers. Il commence à geler. || Se commencer, *v. r.* Prendre commencement.

* **COMMENCEUR**, *s. m.* Celui qui commence.

COMMENDATAIRE (ko-man-da-tê-r'. *Commende*), *adj.* Qui tient un bénéfice en commende. || Qui est tenu en commende. Une abbaye commendataire.

COMMENDE (ko-man-d'. Lat. *commendare*), *s. f.* Originairement, la provision d'un bénéfice qu'on donnait à un séculier, pour en jouir en attendant qu'on en eût pourvu un titulaire. || Plus tard, titre de bénéfice donné par le pape à un ecclésiastique séculier ou à un laïque nommés par le roi.

COMMENSAL (ko-mman-sal. Lat. *cum* et *mensa*), *s. m.* Chacun de ceux qui mangent habituellement à la même table. Des commensaux. || *Au fém.* Commensale.

COMMENSALITÉ, *s. f.* Qualité de commensal. || Droit d'être commensal à la table du souverain.

COMMENSURABILITÉ (ko-mman-su-ra-bi-li-té), *s. f.* En math. Qualité d'être commensurable.

COMMENSURABLE (lat. *cum* et *mensurabilis*), *adj.* En math. Qui a une mesure commune.

COMMENT (*comme* et la termin. adv. *ment*), *adv.* De quelle sorte, de quelle manière. || Comme, à quel point. Vous ne sauriez croire comment l'erreur s'est répandue, Mol. || Il exprime l'interrogation, et signifie de quelle manière, par quel moyen. Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né? La Font. || Comment... que, locution dans laquelle *autrement* est sous-entendu, et qui signifie Comment ... si ce n'est. Comment réparerez-vous vos plaisirs illicites, qu'en vous abstenant...? Mass. || Comment? Se dit quand on n'a pas bien entendu ou bien compris. || Pour quelle cause? pour quel motif? Comment vous êtes-vous avisé de venir ici ? || Expression d'étonnement. Comment ! est-il donc vrai que...? || *S. m.* Le comment, la manière dont la chose s'est faite. Les comment, les pourquoi.

COMMENTAIRE (lat. *commentarius*), *s. m.* Suite de notes et d'explications sur toutes les parties d'un ouvrage.

Un commentaire sur la Bible. || Commentaire perpétuel, commentaire qui suit le texte phrase par phrase. || Fig. Marquez cet endroit : la suite des événements vous en fera bientôt un beau commentaire, Boss. || Famil. Cela n'a pas besoin de commentaire, cela n'a pas besoin d'explication. || Point de commentaire, se dit quand on veut imposer silence. || Interprétation plus ou moins maligne qu'on donne aux actes et aux discours des autres. || *S. m. pl.* Histoires et mémoires où l'écrivain est le principal acteur. Les Commentaires de César.

COMMENTATEUR, TRICE (lat. *commentator*), *s. m. et f.* Celui, celle qui commente. Les commentateurs de la Bible.

COMMENTÉ, ÉE, *p. p.* de commenter.

COMMENTER (lat. *commentari*), *v. a.* Expliquer par un commentaire. Commenter la Bible. || *V. n.* Amplifier quelque peu par malice les faits et les choses.

COMMER (*comme*), *v. n.* Faire comparaison. || Vieux et inusité.

COMMÉRAGE (*commère*), *s. m.* Propos, conduite de femmes bavardes.

COMMERÇABLE, *adj.* Qui peut se négocier dans le commerce. *Billets* commerçables (on dit de préférence aujourd'hui négociables).

COMMERÇANT, ANTE, *adj.* Qui fait le commerce. Les peuples commerçants. Ville commerçante. || *S. m.* Un riche commerçant.

COMMERCE (lat. *commercium*), *s. m.* Échange, entre les hommes, des divers produits de la nature ou de l'industrie. Être dans le commerce. || Commerce en gros, achat de marchandises par grosses portions pour revendre aux détaillants. Commerce de détail, achat en gros pour revendre aux consommateurs. || Le corps des commerçants. Chambre de commerce, réunion de négociants chargés de donner des avis officiels sur le commerce. Ministère du commerce, ministère qui régit les affaires commerciales dans leurs rapports avec l'État. || Tribunal de commerce, tribunal qui statue sur les procès commerciaux. || Liberté du commerce, principe d'économie politique qui conduit à supprimer les entraves douanières, fiscales ou autres. || Commerce extérieur, achat ou vente de marchandises au dehors du pays, échange avec l'étranger. Commerce intérieur, échange, à l'intérieur, des produits du pays. || Le fait de vendre des marchandises. Commerce de grains, de vins. || En jurispr. Le fait d'acheter des marchandises pour les revendre ou de faire des opérations qui se rattachent à cet objet. Acte de commerce. Société de commerce. || Fig. Trafic de choses morales. Faire un mauvais, un méchant, un vilain commerce, se mêler de quelque vilaine affaire. || Relations de société ou d'affaires, fréquentation. Le commerce du monde, des hommes. Entrer en commerce, entretenir un commerce d'amitié avec quelqu'un. || Le commerce des lettres, des muses, les occupations littéraires. || Absol. Manière de se comporter à l'égard d'autrui. Être d'un commerce aisé, sûr. || Échange. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France, Volt. || Commerce de lettres, correspondance suivie. || Causerie. Propos, agréables commerces, La Font.

COMMERCER, *v. n.* Faire le commerce. || Fig. Avoir des rapports. Commercer avec les autres hommes.

COMMERCIAL, ALE, *adj.* Qui appartient au commerce. Règlements commerciaux. La liberté commerciale.

* **COMMERCIALEMENT,** *adv.* À la manière des commerçants. || En matière de commerce.

COMMÈRE (*co*... et *mère*), *s. f.* Celle qui a tenu un enfant sur les fonts baptismaux avec un compère. || Nom d'amitié, donné surtout entre voisins et gens qui se voient très-souvent. Compères et commères. || Femme bavarde et médisante. Propos de commère. || Par extens. Cet homme est une vraie commère. || C'est une bonne commère, c'est une femme de tête.

* **COMMÉRER,** *v. n.* Faire des bavardages.

COMMETTANT, *s. m.* Celui qui commet à un autre le soin de ses intérêts privés ou politiques. Le député et ses commettants. || En jurispr. Celui qui a donné commission, par opposition au commissionnaire.

COMMETTRE (lat. *committere*), *v. a.* Préposer. Je vous commets au soin de nettoyer partout, Mol. || Commettre un rapporteur, charger quelqu'un de faire un rapport dans une affaire. || Confier. Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis, Rac. || Compromettre. Il n'est propre qu'à commettre deux personnes qui veulent s'accommoder, La Bruy. || En parlant des choses. Commettre sa dignité, son honneur. || Exposer. Craignant de vous commettre aux affronts d'un refus, Rac. || Faire, en parlant d'un acte répréhensible. Commettre un péché, une faute, un délit, un crime. || Se commettre, *v. r.* Se confier. Se commettre aux hasards de la mer. || Compromettre sa dignité, son caractère, ses intérêts. Il y a des gens avec lesquels il ne faut jamais se commettre, La Bruy. || S'exposer. Se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver, Boss. || Être fait, en parlant d'un acte répréhensible. Péchés qui se commettent dans l'ombre.

COMMINATOIRE (lat. *comminari*), *adj.* En jurispr. Qui menace d'une condamnation. Sentence, clause comminatoire. || Disposition purement comminatoire, prescription légale qui porte une sanction et spécialement une nullité qui ne s'observe pas rigoureusement.

COMMIS, *s. m.* Employé d'une administration, d'une maison de banque, d'une maison de commerce. || Commis voyageur, celui qui voyage pour le placement des marchandises. || Commis à pied, commis à cheval, employé des contributions indirectes qui va pratiquer l'exercice chez les débitants de boissons.

COMMIS, ISE, *p. p.* de commettre. Préposé. || Huissier commis, celui qui est désigné par un juge pour certaines opérations. || Confié. || Compromis. || Fait, exécuté, en parlant d'une action condamnable.

COMMISE, *s. f.* Action de mettre aux prises, de compromettre. De peur de commise.

COMMISÉRATION (lat. *commiseratio*), *s. f.* Action de prendre en miséricorde. Avoir de la commisération pour les malheureux.

COMMISSAIRE (lat. *commissum*), *s. m.* Celui qui est chargé de certaines fonctions spéciales et temporaires. Commissaire d'une fête, d'un bal, d'un banquet, celui qui est chargé d'en diriger les préparatifs et d'en faire les honneurs. || Titre de divers fonctionnaires. Commissaire du gouvernement. Commissaire de police. Commissaire-priseur, officier ministériel chargé de l'estimation des objets mobiliers et de leur vente aux enchères.

COMMISSARIAT, *s. m.* La qualité, l'emploi de commissaire. || Durée des fonctions d'un commissaire. || Bureau d'un commissaire de police.

COMMISSION (lat. *commissio*), *s. f.* Action de commettre, de préposer ; charge qu'on donne à quelqu'un de faire une chose. || Réunion de personnes chargées de préparer une décision, de donner un avis, d'examiner quelque objet. Rapport, conclusions de la commission. || Mandement de l'autorité donnant charge et pouvoir ou conférant certain grade. Il a reçu sa commission. || Commission rogatoire, délégation faite par un tribunal ou un juge à un autre tribunal ou à un juge d'un autre siége pour accomplir un acte d'instruction ou de procédure. || Nom de certains tribunaux d'exception jugeant de faits graves, en général politiques. Commission militaire, tribunal militaire jugeant rapidement et sans recours. || T. de mar. Permission que donne le souverain pour aller en course sur les ennemis. || Message ou transport de quelque objet qu'on fait faire par un domestique ou par une personne qu'on paye, ou aussi par quelqu'un de bonne volonté. || Prix que l'on paye pour une commission de ce genre. || Emplette qu'on prie quelqu'un de faire. || T. de commerce. Acte par lequel une personne donne pouvoir à une autre d'agir pour son compte. || Profession de celui qui se charge de l'achat, du placement des marchandises pour le compte d'un tiers. Faire la commission. || Ce qu'un commissionnaire perçoit pour son salaire. || Action de faire quelque chose de répréhensible. La commission d'une faute. Péché de commission, péché commis par acte, par opposition à péché d'omission.

* **COMMISSIONNAIRE,** *s. m.* Celui qui agit pour le compte d'autrui en matière commerciale, et spécialement celui qui achète ou vend pour le compte d'un tiers moyennant une remise. || Celui dont la profession est de faire la commission. || Commissionnaire de roulage, celui qui se charge de transporter les marchandises par voiture.

|| Homme qui stationne au coin de la rue, attendant les commissions du public. || *S. m.* et *f.* Dans les villages ou les petites localités, homme ou femme qui porte et prend des objets dans les villes voisines avec ou sans voiture.

COMMISSIONNÉ, ÉE, *p. p.* de commissionner.

COMMISSIONNER, *v. a.* Délivrer à quelqu'un une commission qui l'autorise à faire quelque chose ou qui lui confère quelque fonction. || Donner commission d'acheter ou de vendre.

COMMISSOIRE (lat. *commissorius*), *adj.* Clause commissoire, clause d'un contrat de gage par laquelle le créancier demeure propriétaire de la chose engagée, si le débiteur ne paye pas au terme fixé.

COMMISSURE (lat *commissura*), *s. f.* En anat. Point de jonction de certaines parties. La commissure des lèvres. || En archit. Joint des pierres.

COMMITTIMUS (ko-mi-tti-mus'. Lat. *committimus*), *s. m.* En général, privilége accordé autrefois à certaines personnes de plaider devant certains juges et d'y faire évoquer les causes où elles avaient intérêt.

COMMITTITUR (ko-mi-tti-tur. Lat. *committitur*), *s. m.* T. d'anc. jurispr. Ordonnance mise au bas d'une requête pour commettre un conseiller.

⋆ **COMMIXTION** (lat. *commixtio*), *s. f.* Mélange intime de plusieurs choses différentes.

⋆ **COMMODANT,** *s. m.* Celui qui prête par le contrat de commodat.

COMMODAT (lat. *commodatum*), *s. m.* En jurispr. Contrat par lequel une chose est prêtée gratuitement à l'emprunteur, à la charge de la restituer en nature.

⋆ **COMMODATAIRE,** *s. m.* Celui à qui l'on prête par le contrat de commodat.

COMMODE (lat. *commodus*), *adj.* Qui se prête à l'usage requis, qui offre des facilités ; qui est favorable. Habit, maison commode. || Vie commode, vie agréable et tranquille, et aussi vie dans laquelle on a l'aisance, les commodités. || D'un caractère facile et qui ne gêne pas les autres. || Être commode à vivre, être d'une humeur facile. || Relâché. Morale commode. || *S. m.* Le commode.

COMMODE, *s. f.* Espèce d'armoire, en forme de bureau, dont le dessus est de bois ou de marbre, avec des tiroirs pour y renfermer du linge et des habits.

COMMODÉMENT, *adv.* D'une manière commode. Être logé commodément. || Vivre commodément, avoir la vie commode. || Avec opportunité.

COMMODITÉ (lat. *commoditas*), *s. f.* Qualité de ce qui est commode. Avoir une chose à sa commodité. La commodité des appartements. Concilier la commodité avec l'économie. || *Au pl.* Aises, agréments. Les commodités de la vie. || Facilité qu'offre le caractère. La commodité de l'humeur. || Temps opportun, occasion. Faites cela à votre commodité. || Service de voitures, occasion de message. Je vous enverrai par la première commodité un ouvrage, Boss. || *Au pl.* Lieux d'aisances.

⋆ **COMMODO.** *De commodo et incommodo* (dé-ko-mmo-do-é-tin-ko-mmo-do), locution latine usitée dans le langage administratif, et qui signifie : De l'avantage et de l'inconvénient. Enquête *de commodo et incommodo.*

⋆ **COMMODORE** (corrupt. de l'esp. *comendador*), *s. m.* Titre, dans la marine hollandaise, d'un capitaine chargé du commandement de plusieurs bâtiments de guerre. || Dans les marines anglaise et américaine, grade intermédiaire entre capitaine de vaisseau et contre-amiral.

COMMOTION (lat. *commotio*), *s. f.* Ébranlement violent. || Commotion électrique, secousse produite par une décharge électrique. || En chir. Ébranlement, secousse communiquée à un organe par un coup ou une chute sur une partie. || Fig. Violente émotion morale. || Commotion politique, troubles violents dans un pays.

COMMUABLE, *adj.* Qui peut être commué.

COMMUÉ, ÉE, *p. p.* de commuer.

COMMUER (lat. *commutare*), *v. a.* Commuer une peine, la changer en une peine moindre. Commuer un vœu. Ils commuent les supplices éternels dans ces peines passagères, Boss. || On dit aussi commuer en.

COMMUN, UNE (lat. *communis*), *adj.* Qui est de participation à plusieurs ou à tous. Tout doit être commun entre de vrais amis. Cela est commun à tous. || La maison commune, l'hôtel de ville. || Terres communes, terres qui n'ayant pas de possesseur particulier, servent à tous. || Des amis communs, des amis qui le sont des deux parties. || Le droit commun, la loi établie dans un État, l'usage général. || En jurispr. Dont la jouissance est permise à plusieurs personnes à titre égal. Chemin commun. || Époux communs en biens, époux mariés sous le régime de la communauté. || Choses communes, les choses qui ne sont pas susceptibles de propriété publique ou privée, comme l'air. || Diviseur commun, nombre qui divise exactement deux ou plusieurs autres nombres. || Dénominateur commun, celui qui appartient à plusieurs fractions. || En physiq. Réservoir commun, en parlant de l'électricité, la terre. || Qui se fait en société, ensemble ; qui est conjoint. Des repas communs. || Faire cause commune, se dit de personnes qu'un motif quelconque pousse à réunir leurs efforts pour un même objet. || Faire bourse commune, se dit de personnes mettant ensemble leur argent et vivant ainsi avec l'avoir les uns des autres. || La vie commune, la vie des communautés. || Avoir quelque chose de commun avec, avoir des analogies, des rapports, des ressemblances avec. || Général, public. L'intérêt commun. L'opinion, la voix commune. || La langue commune, la langue qui se parle le plus généralement dans un pays. || D'un commun accord, de concert. || D'une commune voix, unanimement. || Ordinaire. Devenir d'un usage commun. || La vie commune, les mœurs générales, les événements ordinaires de la vie. || Sens commun, faculté de juger raisonnablement des choses, en tant qu'elle appartient à la plupart des hommes. || Les mots, les termes communs de la langue, ceux qui sont usuels entre tout le monde, par opposition aux termes techniques. || Style commun, style qui n'a rien de remarquable, ni d'élégant. || Le commun peuple, le vulgaire. || Fréquent, abondant, qu'on trouve facilement. || Qui ne s'élève pas au-dessus du niveau ordinaire. Un livre commun. || Privé de noblesse, de distinction. Avoir l'air commun. || En gram. Nom commun, celui qui convient à tous les individus de la même espèce. || Nom commun ou épicène, nom qui convient aux deux sexes, comme perdrix. || Syllabe commune, syllabe qui, dans les langues où la quantité des syllabes fait le vers, peut être longue ou brève. || T. de rhétorique. Lieux communs, sorte de points principaux auxquels les anciens rhéteurs rapportaient toutes les preuves, et par extens. idées usées, rebattues. || Année commune, l'une portant l'autre, bon an, mal an. || *S. m.* Le commun, ce que deux ou plusieurs personnes mettent en société. Vivre sur le commun. || EN COMMUN, *loc. adv.* De société, de concert. Vivre, travailler en commun. Ils mettaient leurs biens en commun, Boss. || Le plus grand nombre, la généralité. Le commun des lecteurs. || La roture, les basses classes. Un homme du commun, MOL. || T. de liturgie. Le commun des martyrs, les martyrs pour lesquels l'Église prie en masse, et fig. il est du commun des martyrs, c'est un homme que rien ne distingue. || Le commun chez les rois, chez les princes et les grands, nom collectif qui signifie les bas officiers. || Dans les grandes maisons, les communs, les bâtiments affectés aux cuisines, écuries, remises, etc.

COMMUNAL, ALE, *adj.* Qui appartient à une commune ; qui la concerne. Propriété communale. Bois communaux. || *S. m.* Un communal, *au pl.* les communaux, terres dont l'usage est commun aux habitants d'une ou de plusieurs communes.

COMMUNAUTÉ, *s. f.* Participation en commun. Communauté de plaisirs et de peines. || En jurispr. Société de biens ou de gains. || État d'indivision entre plusieurs propriétaires. || Société de biens entre époux. || Le régime de la communauté, celui où les époux mettent tout ou partie de leurs biens en communauté. || Dans le langage général, communauté de biens, organisation sociale dans laquelle les biens sont possédés non par l'individu, mais par l'État. || La généralité des citoyens, le peuple, l'État. L'intérêt de la communauté l'exige. || Groupe plus ou moins étendu, réuni par les mêmes croyances, les mêmes usages, etc. Les premières communautés chrétiennes. || Autrefois, corporation. || Société de personnes vivant ensemble et soumises à une règle commune. Communauté religieuse. || La maison religieuse même.

COMMUNAUX, *s. m. pl.* Voy. COMMUNAL.

COMMUNE, *s. f.* Dans le régime féodal, le corps des bourgeois d'une ville ou d'un bourg ayant reçu charte qui leur donnait droit de se gouverner eux-mêmes. || Aujourd'hui, division territoriale administrée par un maire et un conseil municipal. || L'être collectif représentant les habitants d'une commune. || L'hôtel de ville, la mairie. || En un sens restreint, les communes, les populations rurales. || Autrefois, la bourgeoisie ou le peuple, par opposition à la noblesse. || La chambre des communes, la chambre basse du parlement anglais, l'assemblée des députés élus par les bourgs et cités du royaume.

COMMUNÉMENT, *adv.* Le plus ordinairement. Cela se dit communément. || Communément parlant, selon l'opinion ou la façon de parler commune.

COMMUNIANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui communie. || Premiers communiants, premières communiantes, enfants qui font leur première communion.

COMMUNICABLE, *adj.* Qui peut être communiqué. Un droit communicable. || En jurispr. Cause communicable, cause dont les pièces doivent être soumises à l'examen du ministère public. || Qui peut être mis en communication. Deux appartements communicables.

* **COMMUNICANT, ANTE**, *adj.* Qui communique, qui établit une communication. Deux artères communicantes.

COMMUNICATIF, IVE, *adj.* Qui se communique, se gagne. Le rire est communicatif. || Qui aime à communiquer ses pensées, ses sentiments.

COMMUNICATION (lat *communicatio*), *s. f.* Action de communiquer; résultat de cette action. Communication du mouvement. La communication des idées. || En jurispr. Communication de pièces, action d'en donner connaissance à la partie adverse. || Dans le langage général, donner communication d'une chose à quelqu'un, lui en faire part. || Renseignement. J'ai une communication à vous faire. || Commerce, correspondance avec quelqu'un. Avoir, entretenir des communications avec l'ennemi. || Relation avec des êtres supérieurs. || Passage d'un lieu à un autre. Les routes, les canaux sont des moyens de communication. || Communications, moyens pour une armée de communiquer avec ses dépôts, ses magasins. || Figure de rhétorique par laquelle on semble délibérer avec son adversaire sur ce qu'on doit faire, comme: Que feriez-vous à ma place?

COMMUNIÉ, ÉE, *p. p.* de communier.

COMMUNIER, *v. n.* Recevoir la communion. || *V. a.* Administrer le sacrement de l'eucharistie. L'Église communiait les petits enfants, Boss.

COMMUNION (lat. *communio*), *s. f.* Croyance uniforme de plusieurs personnes, qui les unit sous un même chef, dans une même église. La communion des fidèles. || La communion des saints, société de tous les membres de l'Église. || Dans le langage général, communion de sentiments, d'idées, accord parfait. || Réception de l'eucharistie. Faire sa première communion || La partie de la messe où le prêtre communie.

COMMUNIQUÉ, ÉE, *p. p.* de communiquer. || *S. m.* Un communiqué, un avis, une information donnée par l'autorité supérieure.

COMMUNIQUER (lat. *communicare*), *v. a.* Rendre commun, faire part, transmettre. L'aimant communique sa vertu au fer. || Fig. Il lui communiqua son zèle, sa gaieté. || Se communiquer quelque chose, communiquer l'un à l'autre quelque chose. Se communiquer des projets. || Donner communication. Je lui ai communiqué mon intention || *V. n.* Avoir des relations, être en rapport avec quelqu'un. Communiquer avec les savants, avec l'accusé. || Avec un régime, faire part de, consulter. J'ai communiqué de cette affaire avec lui. || Être en communication. Ce canal communique à la mer ou avec la mer. || Se communiquer, *v. r.* Être communiqué. || Être en communication. Ces deux appartements se communiquent par un corridor. || Communiquer à autrui ses sentiments, ses idées, ses opinions. Je me communique fort peu, MONTESQ. || Ouvrir son cœur. Le regret de ne s'être pas communiqué à son fils, SÉV. || Se rendre familier, visible, accessible. Que le roi fuie le tumulte et se communique peu, MONT.

* **COMMUNISME**, *s. m.* Système d'une secte socialiste qui veut faire prévaloir la communauté des biens.

* **COMMUNISTE**, *s. m.* En jurispr. Celui qui a une propriété commune, qui possède à l'état d'indivision. || Celui qui veut faire prévaloir le communisme. || *Adj.* Les opinions communistes.

COMMUTATIF, IVE (lat. *commutare*), *adj.* En jur. Qui concerne l'échange. Contrat commutatif, lorsque chaque contractant reçoit l'équivalent de ce qu'il donne.

COMMUTATION (ko-mmu-ta-sion. Lat. *commutatio*), *s. f.* En droit criminel, action de changer une peine en une autre moins grande. || En gram. Figure qui consiste à changer dans un mot une lettre ou une syllabe; par exemple *créance* pour *croyance*.

COMPACITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est compacte.

COMPACTE (lat. *compactus*), *adj.* Épais, serré, condensé. Une masse, une terre compacte. || Fig. Une foule compacte. || Édition compacte, édition en petits caractères, renfermant beaucoup de matière.

COMPAGNE (voy. *compagnon*), *s. f.* Celle qui accompagne une autre personne, qui partage son sort. || Fille ou femme qui a quelque liaison avec une fille ou une femme de même condition. Elle est aimée de ses compagnes. || Fig. Ce qui est naturellement lié à d'autres choses. Les disgrâces, compagnes inséparables des grandeurs, FLÉCH. || Épouse. Prendre, se choisir une compagne. || Il se dit aussi des animaux. La tourterelle a perdu sa compagne

COMPAGNIE (voy. *compagnon*), *s. f.* Réunion de personnes qui ont quelque motif de se trouver ensemble. On se promène ou seule ou en compagnie, SÉV. || Tenir, faire compagnie à quelqu'un, rester avec lui, l'entretenir. || Dame, demoiselle de compagnie, dame ou demoiselle placée auprès d'une personne pour lui tenir compagnie. || En bonne, en grande compagnie, accompagné de beaucoup de monde. || De compagnie, ensemble. || Société de personnes se voyant habituellement pour le plaisir de causer, de jouer, etc. Aimer la compagnie. || Bonne compagnie, société de gens distingués par leur éducation et leur politesse. Voir bonne compagnie. || Être de bonne compagnie, être bonne compagnie, avoir de bonnes manières. || Être de bonne compagnie, être aimable, || En bonne compagnie, avec des gens comme il faut. || Mauvaise compagnie, gens de mauvais ton ou de mauvaises mœurs. || Être de mauvaise compagnie, être mauvaise compagnie, avoir un mauvais ton. || Être de mauvaise compagnie, être mauvaise compagnie, être triste, maussade. || Assemblée pour la culture des sciences et des lettres. L'Académie française est une compagnie. || Compagnie se dit aussi des maisons religieuses. La compagnie de Jésus. || Se dit également de l'ordre des avocats, des anciennes corporations et de celles des officiers ministériels. || Société industrielle formée d'actionnaires. Les compagnies des chemins de fer, d'assurances. || Un tel et compagnie (par abréviation Cie), formule de raison sociale pour un tel et ses associés. || Règle de compagnie, opération d'arithmétique déterminant la part au gain ou à la perte des associés dans une entreprise. || Troupe de gens de guerre. || Corps de troupes commandé par un capitaine. Compagnie de grenadiers. || Autrefois, charge de capitaine. Il a vendu sa compagnie. || Une compagnie de perdrix, une troupe de perdrix. || Bêtes de compagnie, jeunes sangliers qui vont encore en troupes. || Fig. Il est bête de compagnie, se dit d'un homme qui aime la société et qui se laisse facilement mener où l'on veut.

COMPAGNON (lat. *cum* et *panis*), *s. m.* Celui qui accompagne une autre personne, qui est associé à elle. || Fig. Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens, LA FONT. || Camarade. || Collègue, confrère. || Compagnons d'armes, gens qui font la guerre ensemble. || Un égal. Il ne peut souffrir ni compagnon ni maître. || Famil. Traiter quelqu'un de pair à compagnon, d'égal à égal. || Autrefois, garçon qui, ayant fait son apprentissage en quelque métier et n'ayant pas le moyen de se faire passer maître, travaillait chez les autres. || Aujourd'hui, ouvrier qui travaille pour un maître. || Membre d'une société de compagnonnage. Les compagnons du Devoir. La mère des compagnons, femme qui héberge, aux frais d'une société de compagnons, ceux des membres qui sont en voyage. || Travailler à dépêche compagnon, travailler vite et négligemment. || Se battre à dépêche compagnon, se battre à outrance. || Homme gaillard, vif, résolu. C'est un com-

pagnon. || Être bon compagnon, aimer le vin, la bonne chère, les plaisirs, ne pas reculer devant les dangers. || Faire le compagnon, faire l'entendu.

COMPAGNONNAGE, *s. m.* Temps pendant lequel un compagnon devait travailler chez son maître après son apprentissage. || Association entre compagnons. || Association entre ouvriers de même métier.

COMPARABLE (lat. *comparabilis*), *adj.* Qui peut être comparé à ou avec. Il n'y a rien de comparable à cela.

COMPARAISON (lat. *comparatio*), *s. f.* Action de comparer. Je fais la comparaison de leur sort au mien. Mettre en comparaison une chose avec une autre. || Faire comparaison, entrer en comparaison. || Sans comparaison, *loc. adv.* Sans comparer d'une façon qui pourrait être inexacte ou blessante. || Sans comparaison, infiniment. || Cette chose est sans comparaison, hors de comparaison, elle est excellente et sans pareille. || Par comparaison, relativement. On est parfait par comparaison aux états inférieurs, Boss. || En comparaison, à l'égard de, au prix de. Cela n'est rien en comparaison de ce qu'elle dit, Boss. || Absol. Et tous les maux de la nature Ne sont rien en comparaison, Mol. || À comparaison, même sens. || En philos. Faculté de comparer les idées. || En jurispr. Comparaison d'écritures, confrontation de pièces pour savoir si elles sont de la même main. || Figure de rhétorique. Prompt comme l'éclair est une comparaison. || En gram. Degrés de comparaison : le positif, le comparatif, le superlatif. || Adverbe de comparaison, adverbe qui sert à établir un rapport d'égalité, de supériorité ou d'infériorité, comme *aussi*, *plus*, *moins*. || Prov. Toute comparaison cloche. || Comparaison n'est pas raison, une comparaison n'est pas une preuve.

COMPARAÎTRE (*com...* et *paraître*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. Paraître ensemble, paraître devant. Les filles de l'Égypte à Suze comparurent, Rac. || Paraître devant un juge, un tribunal. Comparaître en justice.

COMPARANT, ANTE (*comparoir*), *adj.* Qui comparait en justice ou par-devant un notaire. || *Subst.* Les comparants. La comparante.

COMPARATIF, IVE (lat. *comparativus*), *adj.* Qui établit une comparaison. Tableau comparatif des forces militaires de deux nations. || En philos. Faculté comparative, faculté de comparer. || Méthode comparative, méthode qui compare. || Anatomie comparative (dite plus souvent, mais moins bien, anatomie comparée), celle qui décrit les organes en les comparant dans toutes les espèces d'animaux. || En gram. Qui exprime, dans la signification des adjectifs ou des adverbes, le rapport de supériorité, ou d'égalité, ou d'infériorité. || *S. m* Un comparatif.

COMPARATIVEMENT, *adv.* D'une manière comparative, par comparaison.

COMPARÉ, ÉE, *p. p.* de comparer. || Anatomie comparée, voy. COMPARATIF.

COMPARER (lat. *comparare*), *v. a.* Examiner simultanément les ressemblances ou les différences de deux, de plusieurs personnes ou choses. Comparer une chose et une autre, ou à une autre, ou avec une autre. || T. de procédure. Comparer les écritures, examiner si elles peuvent être de la même main. || Absol. En comparant nous étendons nos idées. || Égaler à. Corneille comparait Lucain à Virgile || T. de littér. Assimiler. L'autre... Dans la fin du sonnet te compare au soleil, Boil. || Se comparer, *v. r.* S'assimiler, s'égaler à. || Être comparé.

COMPAROIR (lat. *comparere*), *v. n.* Usité seulement à l'infin. Comparaître en justice. Être assigné à comparoir.

COMPARSE (ital. *comparsa*), *s. m.* et *f.* Au théâtre, personnage muet, figurant ou figurante.

COMPARTIMENT (anc. fr. *compartir*, partager), *s. m.* Case ou division d'un damier, d'un tiroir. || Division d'une voiture de chemin de fer séparée par une cloison. || Disposition régulière et symétrique de figures ou de lignes, pour l'ornement des plafonds, des parquets, etc.

COMPARTITEUR (*com* et anc. fr. *partir*, partager), *s. m.* Celui des juges sur l'avis duquel la compagnie se partageait (cet avis étant contraire à celui du rapporteur).

COMPARU, *p. p.* de comparaître.

COMPARUTION (*comparaître*), *s. f.* Action de comparaître en justice ou devant un officier public.

COMPAS (kon-pâ. *Com* et *pas*), *s. m.* Instrument composé de deux branches qui s'ouvrent et se replient l'une sur l'autre, pour tracer des cercles et prendre des mesures. || Poétiq. Le compas, les sciences exactes. || Famil. Avoir le compas dans l'œil, apprécier avec exactitude les dimensions à la seule vue. || Faire toutes choses par règle et par compas, par compas et par mesure, faire tout avec ordre et exactitude. || Fig. Règle, mesure. || T. de mar. Compas de route, ou absol. compas, la boussole.

COMPASSÉ, ÉE, *p. p.* de compasser. Disposé. || Régulier. || Être compassé dans ses discours, parler avec circonspection. || C'est un homme trop compassé, c'est un homme dont les manières n'ont rien de libre ou de simple.

COMPASSEMENT, *s. m.* Action de compasser ; résultat de cette action. || Fig Régularité trop étudiée.

COMPASSER (*compas*), *v. a.* Mesurer avec le compas des degrés, des distances sur une carte, sur un plan. || Exécuter avec exactitude certains ouvrages à figures. || Fig. Compasser ses actions, ses paroles, les soumettre à une règle minutieuse.

* **COMPASSEUR**, *s. m.* Celui qui compasse. Compasseur de phrases.

COMPASSION (lat. *compassio*), *s. f.* Sentiment qui nous fait compatir. La compassion pour les malheureux. || Faire compassion, être digne de pitié, de mépris.

COMPATIBILITÉ, *s. f.* Qualité des personnes ou choses qui peuvent demeurer et subsister ensemble. Compatibilité d'humeur. Compatibilité de fonctions.

COMPATIBLE, *adj.* Qui peut compatir, s'accorder avec un autre. Fonctions compatibles. De ces péchés enfin compatibles avec la probité, Mass.

COMPATIR (*com* et *pâtir*), *v. n.* Être touché des maux d'autrui. Compatir aux maux des autres. || Avoir une tolérance charitable. Compatir à la faiblesse humaine. || S'accorder, vivre avec.... Compatir avec quelqu'un. || En parlant des choses, compatir à ou avec, se concilier. La pénitence ne compatit pas avec des péchés, Boss.

COMPATISSANT, ANTE, *adj.* Qui est touché des maux d'autrui. || Que la compassion inspire, en parlant des choses. Regards compatissants.

COMPATRIOTE, *s. m.* et *f.* Il se dit des personnes qui ont une patrie commune.

* **COMPELLATIF, IVE** (lat. *compellare*), *adj.* En gram. Qui indique qu'on adresse la parole à quelqu'un. Particule compellative. || Par quoi on adresse la parole. Phrase compellative.

* **COMPENDIEUSEMENT**, *adv.* En abrégeant.

* **COMPENDIEUX, EUSE** (kon-pan-di-eû. Lat. *compendiosus*), *adj.* Qui est abrégé.

COMPENDIUM (kon-pin-di-om'. Lat. *compendium*), *s. m.* Abrégé. Un compendium de médecine.

* **COMPENSABLE**, *adj.* Qui peut être compensé.

* **COMPENSANT, ANTE**, *adj.* Qui est propre à compenser.

* **COMPENSATEUR, TRICE**, *adj.* Qui donne une compensation. || *Subst.* Un compensateur. || En phys. Pendule compensateur, pendule disposé de manière à demeurer toujours semblable à lui-même malgré les variations thermométriques. || *Subst.* Un compensateur.

COMPENSATION (lat. *compensatio*), *s. f.* Action de compenser. || Horloge de compensation, horloge munie d'un appareil compensateur. || Compensation de dépens, se dit au palais quand chacune des parties supporte les dépens qu'elle a faits. || Dédommagement proportionné aux avances faites, à la peine prise, au mal souffert. Cela fait compensation. || Libération réciproque entre deux personnes débitrices l'une de l'autre, de manière que l'une retient ce qu'elle doit en payement de ce qui lui est dû. || T. de bourse. Substitution d'une personne à une autre, dans un marché à terme.

COMPENSÉ, ÉE, *p. p.* de compenser.

COMPENSER (lat. *compensare*), *v. a.* Déclarer équivalente la valeur de deux choses. Compenser une dette. || Compenser les dépens, ordonner par jugement que chaque partie restera chargée des frais qu'elle a faits. || Par extens. Venir en dédommagement de quelque préjudice, d'un désavantage. || Se compenser, *v. r.* Être compensé.

COMPÉRAGE, *s. m.* Affinité spirituelle entre le parrain et la marraine, et entre chacun d'eux et le père et la

mère de l'enfant. || Fig. Connivence de celui qui sert de compère à un charlatan. || Connivence et complicité dans toute espèce de supercherie.

COMPÈRE (*com...* et *père*), *s. m.* Le parrain, par rapport à la marraine et au père ou à la mère de l'enfant. || Nom très-familier et d'amitié que l'on donne aux hommes avec qui on est en relation habituelle. || Un compère, un homme, un enfant vif, résolu. Un rusé compère, un homme adroit. || Un vigoureux compère, un homme fort et résolu. || Famil. Être compères et compagnons, être très-liés, vivre, agir habituellement ensemble. || Nom donné par plaisanterie aux animaux. Compère le renard. || Fig. Celui qui est d'intelligence avec un escamoteur. | Celui qui en seconde un autre pour quelque supercherie.

* **COMPERE-LORIOT**, *s. m.* Le loriot commun. || Popul. Petit furoncle au bord de la paupière de l'œil, dit aussi orgelet. || *Au pl.* Des compères-loriots.

COMPÉTEMMENT, *adv.* D'une manière compétente. Il en parle compétemment.

COMPÉTENCE, *s. f.* Attribution, pouvoir d'un tribunal, d'un fonctionnaire, d'un officier public ; mesure de ce pouvoir. Décliner, reconnaître la compétence d'un tribunal. || Fig. Habileté reconnue dans de certaines matières et qui donne un droit de décider. || Famil. Cela n'est pas de sa compétence, il n'est pas en état de juger.

COMPÉTENT, ENTE, *adj.* Qui a droit de connaître d'une matière, d'une cause. || Partie compétente, celle qui a qualité pour être partie au procès. || Age, temps compétent, requis, voulu également. || Portion compétente, part à laquelle des enfants ou héritiers peuvent prétendre dans un bien. || Par extens. Capable de bien juger certaines choses. Je suis compétent de cela, pour cela.

COMPÉTER (lat. *competere*), *v. n.* T. de droit. Appartenir en vertu de certains droits. Ce qui lui peut compéter dans cette succession. || Être de la compétence. Cette affaire ne compète point à tel tribunal.

COMPÉTITEUR, TRICE (lat. *competitor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui poursuit le même objet qu'un autre. Ils étaient deux compétiteurs à l'empire.

* **COMPÉTITION** (lat. *competitio*), *s. f.* Prétention rivale.

COMPILATEUR (lat. *compilator*), *s. m.* Celui qui compile. || Dans un sens favorable, celui qui réunit en un seul corps des documents dispersés. || Dans un sens défavorable, celui qui n'a rien d'original ni de propre à lui.

COMPILATION (lat. *compilatio*), *s. f.* Action de compiler. || Ouvrage composé d'extraits de divers auteurs. Ce livre n'est qu'une compilation.

COMPILÉ, ÉE, *p. p.* de compiler.

COMPILER (lat. *compilare*), *v. a.* Mettre ensemble des extraits de divers auteurs, des documents provenant de différentes sources. || Absol. Il ne fait que compiler.

COMPITALES (lat. *compitalia*), *s. f.* Fêtes romaines à l'honneur des dieux domestiques, et qui se célébraient dans les carrefours.

COMPLAIGNANT, ANTE, *adj.* et *s. m.* et *f.* Qui se plaint en justice.

COMPLAINTE (*complaindre*), *s. f.* Plainte que l'on fait entendre. || Chanson populaire sur quelque événement tragique ou sur une légende de dévotion.

COMPLAIRE (lat. *complacere*), *v. n.* Acquiescer pour faire plaisir. || Se complaire, *v. r.* Mettre son plaisir dans une chose toute personnelle. Se complaire dans ou en son erreur. Ils se sont complu à rendre service.

COMPLAISAMMENT, *adv.* Avec ou par complaisance. || Ironiquement. Il parle trop complaisamment de lui.

COMPLAISANCE, *s. f.* Soin, désir de complaire. Tant il a de complaisance pour les riches, Pasc. || Acte de complaisance. Avoir des complaisances pour quelqu'un. || T. de comm. Billet de complaisance, billet exprimant une opération fictive. || État de l'âme où l'on se complait, soit à soi-même, soit à quelque chose. Parler d'une personne avec complaisance. Se regarder avec complaisance.

COMPLAISANT, ANTE, *adj.* Qui a de la complaisance ou des complaisances. Les dieux à vos désirs toujours si complaisants, Rac. || Qui se complaît à soi-même. || *Subst.* En mauvaise part. Un grand et ses complaisants.

COMPLANT (*com...* et *plant*), *s. m.* Assemblage de jeunes arbres qu'on plante dans quelque lieu. Aujourd'hui, on dit de préférence plant.

COMPLÉMENT (lat. *complementum*), *s. m.* Ce qui complète un nombre, une chose. Le complément d'une somme. || En gram. Tout mot joint à un autre pour en compléter le sens. Complément direct d'un verbe, celui qui complète la signification d'un verbe actif, directement, sans préposition, comme dans : Il aime son père. Complément indirect, celui qui ne complète la signification d'un verbe qu'à l'aide d'une préposition.

COMPLÉMENTAIRE, *adj.* Qui forme complément. Somme complémentaire. || Jours complémentaires, les cinq ou six jours qui complétaient l'année républicaine composée de douze mois de trente jours. || En géom. Angles complémentaires, angles dont la somme vaut un droit. || En phys. Couleurs complémentaires, couleurs simples ou composées, dont la réunion produit du blanc.

COMPLET, ÈTE, *adj.* Auquel il ne manque rien. Ouvrage complet. || Qui a toutes les qualités. Un esprit, un homme complet. || Bien rempli. Ma journée est complète. || *S. m.* Nombre ou quantité requise pour que quelque compte soit complet. La troupe est au complet.

COMPLÉTÉ, ÉE, *p. p.* de compléter.

COMPLÉTEMENT, *adv.* D'une manière complète.

* **COMPLÉTEMENT**, *s. m.* Action de rendre une chose complète. Le complétement d'une collection.

COMPLÉTER (*complet*), *v. a.* Rendre complet. Compléter une somme. || Se compléter, *v. r.* Devenir complet.

COMPLÉTIF, IVE (lat. *completivus*), *adj.* En gram. Qui sert de complément Mot complétif.

COMPLEXE (lat. *complexus*), *adj.* Qui embrasse ou contient plusieurs idées, plusieurs éléments. Idée complexe. Le caractère de cet homme est complexe. || En gram. Sujet, attribut complexe, sujet, attribut modifié par quelque terme ajouté. || Nombre complexe, nombre composé d'unités différentes, comme les divisions de nos anciennes mesures : 8 livres, 5 sous, 6 deniers.

COMPLEXION (lat. *complexio*), *s. f.* Entrelacement, union. Par ma nature, j'entends la complexion de toutes les choses que Dieu m'a données, Desc. || En phil. La complexion des termes est leur étendue, leur généralité. || En méd. Ensemble des caractères physiques que présente une personne considérée par rapport à sa santé. Complexion sanguine. || Caractère, humeur.

COMPLEXITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est complexe.

COMPLICATION (lat. *complicatio*), *s. f.* Action de compliquer ; résultat de cette action. La complication des intérêts, de la politique, etc. || Complication de maladies, des symptômes, coexistence de deux maladies, de plusieurs symptômes. || Affection qui survient pendant le cours d'une autre affection déjà déclarée.

COMPLICE (lat. *complex*), *adj.* Qui participe à un délit, à un crime. Non, je ne serai point complice de ses crimes, Rac. || *Subst.* Celui qui participe à un crime ou délit commis par autrui. Les complices d'un assassin, d'un vol. || Famil. Celui qui participe à un acte.

COMPLICITÉ, *s. f.* Qualité de complice ; acte de complicité.

COMPLIES (pl. de l'anc. part. *compli*), *s. f. pl.* Dernière partie de l'office divin, qui se chante après vêpres.

COMPLIMENT (anc. v. *complir*, achever), *s. m.* Discours solennel adressé à une personne revêtue d'une autorité. || Petit discours en prose ou en vers qu'on fait apprendre à un enfant pour une fête. || Paroles de civilité adressées à quelqu'un de vive voix ou par lettre, au sujet d'un événement heureux ou malheureux qui le touche. Compliment de félicitation, de condoléance. || Tourner un compliment, l'arranger d'une façon agréable. || Faire compliment à quelqu'un de, le louer de. || Par ironie. Je vous en fais mon compliment, se dit à quelqu'un qui a fait une maladresse, une faute. || *Au pl.* Paroles de civilité. Rien n'est si inutile qu'une lettre de compliments, Volt. || T. de civilité qu'on emploie pour se rappeler au souvenir de quelqu'un. Il vous fait mille compliments. || Paroles cérémonieuses. Laissons là les compliments. || Vaines paroles, vaines promesses. Il vous fait des offres de service, mais c'est pur compliment || Par antiphrase, paroles désobligeantes, mauvaise nouvelle.

COMPLIMENTÉ, ÉE, *p. p.* de complimenter.

COMPLIMENTER, *v. a.* Faire un compliment. || Absol Faire des civilités || Louer.

COMPLIMENTEUR, EUSE, *adj*. Qui fait trop de compliments. || *Subst*. Un complimenteur.

COMPLIQUÉ, ÉE, *p. p.* de compliquer. Qui offre des complications. Affaire, machine compliquée. || Maladie à laquelle une autre est venue s'ajouter.

COMPLIQUER (lat. *complicare*), *v. a.* Rendre une chose moins simple qu'elle n'était. Compliquer un mécanisme. || Par extens. Rendre difficile à démêler, à comprendre. Cela complique la question. || Se compliquer, *v. r.* Devenir compliqué. L'affaire se complique.

COMPLOT (origine inconnue), *s. m.* Résolution concertée secrètement et pour un but le plus souvent coupable. Former, tramer un complot. || T. de droit. Résolution concertée pour un attentat politique. || Par extens. Cabale. || Mettre quelqu'un dans le complot, l'informer de ce qui se trame et l'y faire participer.

COMPLOTÉ, ÉE, *p. p.* de comploter.

COMPLOTER, *v. a.* Chercher à exécuter par un complot. Ils ont comploté sa perte. Ils ont comploté de le tuer. || Absol. Ils complotent ensemble.

⋆ **COMPLOTEUR,** *s. m.* Celui qui complote.

COMPLU, *p. p.* de complaire.

COMPONCTION (lat. *compunctio*), *s. f.* Douleur profonde d'avoir offensé Dieu. Touché de componction. || Un air de componction, un air qui témoigne du regret; se dit parfois avec une nuance de raillerie.

COMPONENDE (kon-po-nan-d'. Lat. *componendus*), *s. f.* Office de la cour romaine, où l'on paye les droits du pape pour les grâces qu'il accorde, suivant le prix convenu.

COMPORTÉ, ÉE, *p. p.* de comporter.

COMPORTEMENT, *s. m.* Manière de se comporter.

COMPORTER (lat. *comportare*), *v. a.* Permettre d'être avec, d'aller avec, de coexister. Soyez aussi heureux que la pauvre espèce humaine le comporte, VOLT. || Se comporter, *v. r.* Se conduire, agir d'une certaine manière. || Se comporter bien, mal, faire bonne, mauvaise contenance dans un péril. || Se comporter bien à la mer, se dit d'un bâtiment qui marche bien. || En jurispr. Le tout tel qu'il se comporte, dans l'état où il se trouve.

⋆ **COMPOSANT, ANTE,** *adj.* Qui entre dans la composition de. || *S. m.* Un composant. || En chim. Corps qui sert à en composer un autre. || En mécan. Forces composantes, forces dont un point matériel est simultanément animé. || *S. f.* Chacune des forces dans lesquelles une résultante peut être décomposée.

COMPOSÉ, *s. m.* Tout formé de diverses parties. C'est un composé du pédant et du précieux, LA BRUY. || En chim. Corps qui résulte de la combinaison de deux ou de plusieurs autres corps simples. || En gram. Mot formé de deux ou plusieurs mots.

COMPOSÉ, ÉE, *p. p.* de composer. Qui est formé de plusieurs parties. || Société bien composée, mal composée, société formée de personnes bien, mal choisies. || Qui n'est pas simple. || En chim. Corps composé, celui où l'on reconnaît des éléments divers. || En gram. Mot composé, mot formé de deux ou plusieurs mots, comme *reposer*. || Temps composé, temps qui, dans les verbes, est formé avec un auxiliaire, comme *j'ai dormi*. || En musiq. Mesure composée, celle qui est désignée à la clef par deux chiffres, par exemple 6/8. || T. de danse. Pas composé, celui qui est formé de plusieurs pas simples. || En archit. Chapiteau, colonne composée, se dit par opposition aux ordres classiques. || Qui a un air de retenue. Avoir un maintien composé.

COMPOSÉE, *s. f.* En bot. Nom d'une famille de plantes dont les fleurs sont réunies par leurs anthères en un cylindre formant calice.

COMPOSER (lat. *componere*), *v. a.* Former un tout de différentes parties. Composer un remède avec divers ingrédients. Les hommes illustres qui composent l'Académie française, LA BRUY. || Absol. Les sciences décomposent et recomposent, mais elles ne peuvent composer. || En mécanique. Composer des forces, des mouvements, des vitesses, en former la résultante. || En imprim. Mettre une rangée de lettres sur le composteur pour en faire des lignes, etc. || En parlant d'un ouvrage d'esprit, travailler à le faire, donner une certaine forme à ses idées, à son style. Composer un livre, un poëme. || Absol. Il a besoin d'être seul quand il compose. || Se dit aussi d'un peintre, d'un architecte. Composer un tableau, les plans et les dessins d'un édifice, etc. || En musiq. Produire quelque air, quelque chant. Composer une messe, un chœur, un opéra. || Absol. Il compose facilement. || Composer sur le piano, se servir du piano pour composer de la musique. || Arranger de manière à faire croire à de la retenue ou de la modestie. Composer son langage, son maintien. || *V. n.* Faire dans les classes le devoir donné pour le concours des places. Composer en version. || S'arranger, s'accorder en faisant des concessions. Me voyant pris, il fallut composer, CORN. || Composer avec les préjugés, leur faire des concessions. || Composer avec sa conscience, n'en pas suivre rigoureusement les prescriptions. || Convenir avec les assiégeants de certaines conditions, moyennant quoi on se rendra. || Se composer, *v. r.* Être composé. || Prendre une apparence mesurée, qui ne laisse voir aucun désordre dans l'esprit ni dans la contenance extérieure. L'art de se composer.

COMPOSITE (lat. *compositus*), *adj.* En archit. Qui appartient à un ordre composé de plusieurs ordres, particulièrement de l'ionique et du corinthien. Base, chapiteau composite. || *S. m.* Le composite, l'ordre composite.

COMPOSITEUR (lat. *compositor*), *s. m.* Ouvrier d'imprimerie qui assemble les caractères pour en former des mots, des lignes et des pages. || Celui qui compose des ouvrages d'esprit. Grands compositeurs de riens, VOLT. || Celui qui compose en musique. || Compositeur, pris absolument, s'entend toujours d'un homme qui compose de la musique. || En jurispr. Amiable compositeur, celui qui, dispensé de juger suivant la rigueur du droit, fait composer les deux parties sur leur litige.

COMPOSITION (lat. *compositio*), *s. f.* Action de composer quelque chose. La composition d'une machine. || En mécan. Composition des forces, des vitesses, des mouvements, leur réduction à une résultante. || En impr. Assemblage de caractères pour en former des mots, des lignes et des pages. || Manière dont une chose est composée. La composition du corps humain. || En gram. Jonction de mots pour en former un seul. Se dit aussi, dans un mot non composé, du radical qui constitue le mot. || En chim. Proportion dans laquelle les éléments sont unis ensemble. || En philos. Synthèse. || Mixture qui a quelque emploi dans la médecine ou dans les arts. || Travail de l'esprit qui compose. La composition d'un livre, d'un tableau. || Dans la musique, l'art de composer des airs et d'y ajouter les accompagnements convenables. || En peint. La composition comprend la distribution des figures, le choix des attitudes, l'arrangement des draperies, etc. || Devoir que font les écoliers pour concourir aux places et aux prix. || Accord entre deux parties qui transigent sur leurs prétentions respectives. Entrer en composition. || C'est un homme de bonne, de facile composition, qu'on amène assez facilement à ce qu'on veut. || Capitulation. Recevoir à composition. || Chez les peuples barbares, compensation pécuniaire due comme réparation par le coupable à l'offensé ou à sa famille.

COMPOSTEUR (*composer*), *s. m.* Instrument sur lequel le compositeur assemble les lettres pour former des lignes de longueur égale.

COMPOTE (fém. de l'anc. part. *compost*, du lat. *compositus*), *s. f.* Mets de dessert consistant en fruits cuits à l'eau et au sucre. Compote de poires. || Fig. Avoir la tête, les yeux en compote ou à la compote, les avoir tout meurtris. || Viande en compote, viande trop cuite.

COMPOTIER, *s. m.* Coupe en porcelaine ou en cristal, dans laquelle on sert les compotes de fruits.

COMPRÉHENSIBLE (lat. *comprehensibilis*), *adj.* Qui peut être compris.

⋆ **COMPRÉHENSIF, IVE** (lat. *comprehensivus*), *adj.* En philos. Qui embrasse, qui enferme. Une idée compréhensive. || Dans un autre sens, qui a la faculté de concevoir.

COMPRÉHENSION (lat. *comprehensio*), *s. f.* Faculté de comprendre, de concevoir. Avoir la compréhension vive. || Vue qui embrasse et saisit tout. Avoir une pleine compréhension de la vérité. || En log. et gram. La totalité des idées qu'un nom générique enferme.

COMPRENDRE (lat. *comprendere*, syncopé de *comprehendere*), *v. a.* Prendre en soi, contenir. L'univers comprend tout ce qui est. Comprendre dans sa pensée

tout ce qu'il y a de grand parmi les hommes, Boss. || Mettre ensemble dans la même catégorie. Comprendre dans un inventaire certains meubles. || Fig. Saisir par l'esprit. La plupart des hommes estiment ce qu'ils ne comprennent pas. || Absol. Plus heureux que tu ne peux comprendre, Rac. || Plus particulièrement. Avoir l'intelligence d'une langue, des mots. Comprenez-vous l'anglais? || Faire comprendre, montrer, prouver, faire que l'on comprenne. Se rendre raison d'une chose, se l'expliquer. Je ne comprends pas sa conduite. || Comprendre à. Je ne comprends rien à sa conduite. || Comprendre quelqu'un, comprendre ce qu'il dit, ce qu'il veut, ce qu'il ordonne. || Comprendre quelqu'un, pénétrer dans ses idées, dans ses vues. || Se comprendre, avoir la connaissance l'un de l'autre. Des cœurs faits pour se comprendre. || Être compris. || Avoir la connaissance de soi-même.

COMPRESSE (lat. *compressus*), *s. f.* Pièce de linge fin, à demi usé, ordinairement replié plusieurs fois sur lui-même, qu'on applique sur les parties malades, et qui sert à diriger convenablement la compression.

* **COMPRESSEUR** (lat. *compressor*), *s. m.* Instrument propre à exercer la compression, et en particulier, en chirurgie, à comprimer les nerfs, les vaisseaux, etc.

COMPRESSIBILITÉ (*compressible*), *s. f.* Propriété qu'ont tous les corps de se réduire à un moindre volume par l'action d'une pression ou d'une percussion.

COMPRESSIBLE (lat. *compressum*), *adj.* Qui peut diminuer de volume par la pression. L'air est compressible.

COMPRESSIF, IVE, *adj.* En chir. Qui sert à exercer une compression. Bandage compressif. || Fig. Qui comprime toute manifestation politique. Régime compressif.

COMPRESSION (lat. *compressio*), *s. f.* En phys. Action exercée sur un corps par une puissance qui tend à en rapprocher les parties constituantes. || L'état qui résulte de la compression. L'air est capable de compression. Fig. Action d'un pouvoir qui étouffe toute manifestation politique. Un système de compression.

* **COMPRIMABLE**, *adj.* Qui peut être comprimé.

* **COMPRIMANT, ANTE**, *adj.* Qui a la propriété de comprimer. Force comprimante.

COMPRIMÉ, ÉE, *p. p.* de comprimer. || En hist. nat. Aplati sur les côtés. Un front étroit et comprimé.

COMPRIMER (lat. *comprimere*), *v. a.* En phys. Faire subir une pression à un corps. Comprimer de l'air. || Retenir, ne pas laisser aller. Comprimer sa voix, ses sanglots. || Fig. Comprimer les factions, les partis, les dompter. || Se comprimer, *v. r.* Être comprimé.

COMPRIS, ISE, *p. p.* de comprendre. || Y compris, en y comprenant. Non compris, sans y comprendre. *Y compris, non compris*, sont invariables quand le substantif suit, et variables si le substantif précède : Compris les aumônes; les aumônes comprises.

* **COMPROMETTANT, ANTE**, *adj.* Qui peut compromettre. Discours compromettants. Homme compromettant.

COMPROMETTRE (lat. *compromittere*), *v. n.* S'engager par acte à s'en rapporter au jugement d'un arbitre, sur un objet en litige. || *V. a.* Fig. Remettre à la décision d'autrui et par conséquent exposer à quelque atteinte. Compromettre sa dignité. || Mêler quelqu'un dans une affaire de manière à l'exposer à des embarras ou à des préjudices. || Compromettre quelqu'un, faire valoir qu'il a part à la chose, afin que, une fois engagé, il entre dans nos intérêts. || Se compromettre, *v. r.* S'exposer à des embarras, à des périls. || Engager une lutte avec un adversaire indigne de soi. Se compromettre avec un misérable.

COMPROMIS, *s. m.* Acte par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procès ou autres différends. || Être en compromis, être en litige ; mettre en compromis, remettre à la décision de. || Mettre en compromis, disputer. || Mettre en compromis, risquer, compromettre. || Dans l'usage général, on dit un compromis pour une transaction. || Accord, spécialement dans le langage politique, lorsque des adversaires se font des concessions.

COMPROMIS, ISE, *p. p.* de compromettre.

* **COMPROMISSION**, *s. f.* Action, parole par laquelle on se compromet.

COMPTABILITÉ, *s. f.* L'art, l'action de tenir des comptes en règle. || Comptes tenus. || Ensemble des agents comptables ou de ceux qui vérifient les comptes des comptables. Bureau de la comptabilité. || Dans une administration, la partie qui s'occupe des dépenses.

COMPTABLE, *adj.* Qui a des comptes à tenir et à rendre. Agent comptable. || Où l'on tient et rend des comptes. Emploi comptable. || Quittance comptable, quittance en bonne forme. || Fig. Rendre l'enfant comptable de ses actions à lui-même, J. J. Rouss. || *S. m.* Celui qui est tenu de rendre compte des deniers et de leur emploi.

COMPTANT, *adj. m.* Il ne se dit guère que dans ces locutions : Argent comptant, deniers comptants, payés sur l'heure et en espèces. Sans un sou comptant. || Fig. C'est de l'argent comptant, c'est une valeur sûre. || Fig. Prendre une chose pour argent comptant, se fier aveuglément à des paroles. || Avoir de l'esprit argent comptant, avoir de l'à-propos, la repartie vive. || *S. m.* Le comptant, l'argent comptant. Acheter, vendre au comptant. || *Adv.* Payer comptant, payer en espèces, et fig. rendre immédiatement ce qu'on nous a fait, en bien ou en mal.

COMPTE (lat. *computus*), *s. m.* Action de compter; résultat de cette action. Faire un compte. || Ligne de compte, marge blanche que l'on laisse à côté d'un compte, et contenant les chiffres. || Fig. Mettre, faire entrer en ligne de compte, prendre en considération. || Compte rond, nombre, somme sans fractions. || Cela n'est pas de compte, cela ne compte pas. || À COMPTE, *loc. adv.* À valoir, en déduction. J'ai reçu mille francs à compte. || À-COMPTE, *s. m.* Somme donnée ou reçue en déduction d'un compte, d'une dette. J'ai reçu plusieurs à-compte. || Au compte, suivant la manière de compter. || Fig. À votre compte, selon vous. || À ce compte, à ce compte-là, d'après ce raisonnement. || Au bout du compte, tout bien considéré, après tout. || En fin de compte, finalement. || Monnaie de compte, voy. MONNAIE. || Par compte, à fur et à mesure. || Bon compte, bon marché. Faire bon compte. || À bon compte, à bon marché, au propre et au figuré. || De bon compte, en comptant bien, au moins. || Un homme de bon compte, homme sincère. Être de bon compte, être loyal et accommodant en fait d'intérêts, et fig. convenir franchement d'une chose. || État de recettes et de dépenses. Solder, faire, arrêter, tenir, etc. un compte. || De compte fait, le compte ayant été fait, et fig. tout considéré. || Être de compte à demi avec quelqu'un, être en société avec quelqu'un, partager par moitié. || Pour le compte de quelqu'un, pour faire ses affaires. || Donner son compte à un domestique, lui payer ce qu'on lui doit et le renvoyer. || Fig. Je lui ai donné son compte, je l'ai traité comme il le mérite. || Régler ses comptes, établir ce que nous devons et ce qui nous est dû. || Fig. Régler ses comptes avec la justice divine, Boss. || Rendre ses comptes, justifier de l'emploi régulier des valeurs dont on a eu la gestion. || Avoir quelque chose en compte, en disposer à la charge d'en rendre compte. || Passer en compte, porter sur le compte de, mettre comme dû, au propre et au figuré. || Passer sur le compte de, être attribué à. || Mettre quelque chose sur le compte de quelqu'un, lui attribuer. || Sur le compte de quelqu'un, en ce qui le concerne. || Pour le compte de quelqu'un, pour ce qui le regarde. || Tenir compte à quelqu'un d'une chose, le dédommager d'une perte, et fig. lui savoir gré de sa conduite en une circonstance. || Faire son compte de, être dans l'intention de. || Faire son compte que, être assuré que. || Avoir son compte, avoir ce qu'on désire, ou être bien dans ses affaires, et ironiquement, être très-maltraité de fait ou de paroles; être ivre. || Entendre, savoir bien son compte, entendre bien ses intérêts. || Trouver son compte à, avoir avantage à. || Être loin de compte, se tromper dans son calcul, dans ses combinaisons; être loin de tomber d'accord. || Fig. À bon compte, tout de bon, effectivement. || T. de droit. Etat de recette et de dépense des biens dont on a l'administration et des sommes que l'on a touchées. || État d'opérations tenu dans une forme régulière, état de situation entre deux personnes qui se doivent réciproquement. Livre de compte. || Cour des comptes, cour supérieure établie pour examiner et juger les comptes de ceux qui ont manié les deniers de l'État. || Considération, cas. || En ce sens, compte ne se dit guère qu'avec les verbes *faire* et *tenir*. Faire compte, faire cas, tenir en estime, donner attention. Tenir compte de quelqu'un, de quelque chose, l'avoir en considération. || Rap-

port circonstancié. Rendre compte d'un événement. || Rendre bon compte à, parler ou agir à la satisfaction de. || Dans un sens tout différent. Vous me rendrez bon compte de votre conduite, je vous en ferai repentir. || Se rendre compte de quelque chose, en pénétrer la cause, le secret. || Rendre compte d'un ouvrage dans un journal, l'apprécier en l'annonçant. || Compte rendu, récit, exposé d'un fait, d'une séance ou d'une question. || Justification, explication, responsabilité, avec les verbes *devoir*, *rendre*, *demander*. O Dieu, devant qui je dois rendre un compte exact de toutes mes actions, Pasc. || Prov. Erreur n'est pas compte, les erreurs de compte peuvent toujours se rectifier. || Les bons comptes font les bons amis, on ne peut être ami sans garder la foi et la justice les uns aux autres.

COMPTÉ, ÉE, *p. p.* de compter. || Marcher à pas comptés, marcher avec lenteur et gravité. || Fig. Tout compté ou tout bien compté, tout bien examiné. || Réputé, dont on tient compte. La vertu était encore comptée. || Qui a du crédit, qui commande la considération.

* **COMPTE-FILS** (kon-te-fil), *s. m.* Loupe pour compter les fils de la chaine ou de la trame d'une étoffe.

COMPTE-PAS, *s m.* Instrument faisant connaître à celui qui le porte combien il a fait de pas en allant d'un lieu à un autre.

COMPTER (lat. *computare*), *v. a.* Faire un calcul. Compter de l'argent. || Compter quelque somme à quelqu'un, lui faire un payement en comptant les espèces. || Fig. Sais-je combien le ciel m'a compté de journées? Rac. || Fig. Compter les heures, éprouver l'impatience que donne l'inquiétude ou l'attente. || Compter par, signaler par. Vous ne comptez vos jours que par des sacriléges, Mass. || Compter dix, vingt années de services, avoir servi l'État pendant dix, vingt années. || Compter tant d'années d'existence, se dit des monuments, des institutions, des peuples qui durent depuis tant d'années. || Poétiq. Compter tant d'années, être âgé de tant d'années. || Compter les morceaux, se dit d'un avare qui regrette ce qu'il donne à manger. || Compter les morceaux de quelqu'un, ne lui donner que le juste nécessaire. || Compter ses pas, marcher lentement, et fig. faire les choses avec mesure et circonspection. || Compter tous les pas de quelqu'un, l'observer de fort près. || Absol. Dans la musique, suivre la mesure sans jouer ni chanter. || Faire le compte de. Compter la dépense. || Absol. Avant de partir il faut compter. || Comprendre en un compte, porter en compte. || Compter quelque chose à quelqu'un, mettre sur son compte, et fig. lui en tenir compte. || Ranger quelqu'un, quelque chose parmi d'autres personnes, parmi d'autres choses. || Dater de. Rome compte sa liberté de l'expulsion des rois. || Réputer, regarder comme. Comptons comme très-court, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit, Boss. || Faire cas de.

Compter, *v. n.* Calculer. || Savoir compter, être très-éveillé sur ses intérêts. || Sans compter, à pleines mains. || Ne pas compter après quelqu'un, accepter de confiance ce qu'il dit ou croit, etc. || Arrêter un compte. || Compter avec quelqu'un, régler le compte qu'on a avec lui, et fig. Comptons avec nous-mêmes avant que Dieu compte avec nous, Mass. || Se proposer. Compter de faire... ou compter faire... (aujourd'hui on supprime généralement le *de*). || Compter que, compter de, estimer, croire. || Compter sur, avoir espoir, confiance. || Dater de. La république romaine compte de l'expulsion des rois. || A compter de, à partir de. || Être compté. Il compte parmi les hommes les plus habiles. || Famil. Il ne compte pour rien, il n'a aucune influence personnelle. || Cela ne compte pas, n'entre pas en compte, et fig. cela ne fait rien à l'affaire. || Se compter, *v. r.* Se mettre au nombre de. || Être compté. Cela se compte.

* **COMPTEUR, EUSE**, *s m.* et *f.* Celui, celle qui compte. || *S. m.* Appareil qui sert à compter le temps, la vitesse en certaines machines, qui sert à mesurer la quantité de gaz d'éclairage consommée. || Montre à secondes d'une exactitude éprouvée.

COMPTOIR, *s. m.* Table sur laquelle le marchand compte son argent, et sur laquelle il fait voir la marchandise qu'on lui demande à acheter. || Dans une grande maison de commerce, l'endroit où se font les recettes. || Fig. Passer sa vie derrière un comptoir, vivre obscurément dans les affaires du petit commerce. || Bureau général de commerce, établi en différentes localités de l'Inde ou de l'Afrique et ailleurs par différentes nations de l'Europe. || Établissement secondaire d'une maison de commerce, de banque. Comptoir de la banque.

COMPULSÉ, ÉE, *p. p.* de compulser.

COMPULSER (lat. *compulsare*), *v. a.* Se faire montrer quelque pièce qui est chez un notaire ou autre personne publique. || Rechercher dans des papiers ou des livres.

COMPULSOIRE (lat. *compulsum*), *s. m.* En jurispr. Moyen d'instruction pour rechercher une pièce. || Procédure dont l'objet est de contraindre un dépositaire de titres, actes, registres, à les représenter ou à en délivrer ou à en laisser prendre copie.

COMPUT (kon-put'. Lat. *computus*), *s. m.* Supputation qui règle les temps pour les usages ecclésiastiques.

COMPUTISTE, *s. m.* Celui qui travaille au comput.

COMTAT (lat. *comitatus*), *s. m.* Comté; n'est usité que dans : le comtat Venaissin ou simplement le Comtat.

COMTE (lat. *comes*), *s. m* Nom de certains dignitaires des derniers temps de l'empire romain et du Bas-Empire. || Spécialement, commandant militaire. || Dans les États fondés par les barbares, fonctionnaire gouvernant une division du territoire sous l'autorité du roi. Un comte franc. || Sous le régime féodal, souverain d'une seigneurie du premier degré. || Titre de noblesse, qui désigne le dignitaire d'un rang au-dessus des barons.

COMTÉ (lat. *comitatus*), *s. m.* Dans la féodalité, titre en vertu duquel le possesseur de certaines terres prenait la qualité de comte. || Territoire possédé par un comte. || Ce mot a été féminin aussi, et on dit encore la Franche-Comté || *S. f.* Comté-pairie, voy. PAIRIE.

COMTESSE (lat. *comitissa*), *s. f.* Celle qui de son chef possédait un comté. || Femme ou veuve d'un comte

* **COM...** ou **CON...** Préfixe, du lat. *cum*, avec.

CONCASSÉ, ÉE, *p. p.* de concasser. Poivre concassé.

CONCASSER (lat. *conquassare*), *v. a.* Briser dans un mortier des matières dures ou sèches. || En pharm. Réduire en petits fragments des racines ou des bois.

* **CONCASSEUR**, *s. m.* Instrument broyant grossièrement les grains qui servent à la nourriture des animaux.

CONCAVE (lat. *concavus*), *adj.* Dont le milieu est plus déprimé que les bords. Surface concave. || *S. m.* La partie concave. Le concave d'un globe.

CONCAVITÉ (lat. *concavitas*), *s. f.* La partie ou le côté concave. || Creux, cavité. Les animaux qui ont deux concavités dans le cœur, Desc.

CONCÉDÉ, ÉE, *p. p.* de concéder.

CONCÉDER (lat. *concedere*), *v. a.* Faire octroi de. || Se dit du gouvernement qui accorde, sous certaines conditions, à une compagnie, le droit de construire un chemin de fer et de l'exploiter, ou d'exploiter une mine.

CONCENTRATION, *s. f.* En phys. Action de concentrer; résultat de cette action. || Fig. La concentration du pouvoir entre les mains d'un seul. || La concentration des troupes, la réunion des troupes sur un point déterminé. || En chim. Opération qui consiste à rapprocher les molécules d'un corps, en diminuant, par l'action de la chaleur ou autrement, la proportion du liquide qui les tient dissoutes. || En méd. Concentration du pouls, état du pouls qui devient concentré.

CONCENTRÉ, ÉE, *p. p.* de concentrer. || Alcool concentré, alcool dont on a chassé la partie aqueuse. || Pouls concentré, pouls où l'artère est peu développée sous le doigt qui la touche. || Fig. Qui ne donne point d'expansion à ses sentiments ou à ses idées.

CONCENTRER (*con* et *centre*), *v. a.* En phys. Faire converger, réunir au centre. Concentrer les rayons solaires. || Fig. Concentrer toutes ses affections sur quelqu'un. || Concentrer dans ses mains toute l'autorité. || En chim. Ôter à un corps liquide l'eau qui y est mélangée. Concentrer l'alcool. || Rassembler les divers corps de troupes sur un même point. || Renfermer en soi. Concentrer sa haine, sa douleur. || Se concentrer, *v. r.* Être concentré. || Réunir ses forces sur un même point.

CONCENTRIQUE, *adj.* Se dit des lignes courbes qui ont un même centre.

* **CONCENTRIQUEMENT**, *adv.* D'une façon concentrique.

CONCEPT (kon-sèpt'. Lat. *conceptum*), *s. m.* En philos. Résultat de la conception, chose conçue.

CONCEPTION (lat. *conceptio*), *s. f.* Action par laquelle un être vivant est conçu. || L'immaculée conception, l'opération par laquelle la Vierge fut conçue dans le sein de sa mère sans la tache du péché originel. || La Conception, fête de la Conception de la Vierge. || En phil. Faculté de comprendre les choses. Avoir la conception facile. || Par extens. Création de l'esprit. Cet ouvrage est une des plus belles conceptions de l'esprit humain.

CONCERNANT, *prép.* Par rapport à, au sujet de.

CONCERNER (lat. *concernere*), *v. a.* Avoir rapport, appartenir à. Cela me concerne.

CONCERT (voy. *concerter*), *s. m.* Action de concerter. Ils ne mirent pas assez de concert dans leurs opérations. || Action de se concerter, intelligence entre des personnes ou des gouvernements pour arriver à une fin. || En un sens défavorable. Concert frauduleux. || Bon accord. || De concert, d'intelligence, avec ensemble. Agir de concert avec quelqu'un. || Sans concert, sans s'être concerté. || En mus. On a dit d'abord concert de musique. Il faut qu'une personne comme vous ait un concert de musique chez soi, Mol. Aujourd'hui, absolument, concert, séance où on exécute un certain nombre de morceaux de chant ou de musique instrumentale. || Café-concert, café où il y a de la musique. || Concert spirituel, où l'on exécute de la musique religieuse. || Harmonie de plusieurs voix ou de plusieurs instruments. Les concerts des anges. || Par extens. Un concert d'acclamations. || Au pluriel et poétiq. Les chants des poëtes, des oiseaux, etc.

CONCERTANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui chante ou exécute sa partie dans un concert. || *Adj.* Fig. Se dit d'un morceau de musique où les différentes parties récitent ou chantent alternativement.

CONCERTÉ, ÉE, *p. p.* de concerter. || *Adj.* Prudent. M. de Turenne, plus concerté que M. le Prince, St-Évremond. || En mauvaise part, étudié, affecté. Cet homme est fort concerté. Louanges trop concertées.

CONCERTER (lat. *concertare*), *v. a.* Projeter de concert avec un ou plusieurs. Pour concerter avec lui les moyens de se venger, Fén. || Absol. On voudrait bien avoir à concerter avec vous, Boss. || En musiq. Faire un concert, s'accorder. Des voix qui concertent, La Bruy. || Se concerter, *v. r.* S'entendre pour agir de concert.

CONCERTO (ital. *concerto*), *s. m.* Morceau brillant écrit pour un instrument, avec accompagnement d'orchestre, ou de quatuor, ou de piano Un concerto de piano, de violon. || *Au pl.* Des concertos.

CONCESSION (lat *concessio*), *s. f.* Octroi de quelque droit, grâce, privilége. Une concession de mines, de chemin de fer. || Concession à perpétuité, cession de terrain dans un cimetière. || En langage administratif, contrat entre l'État et les entrepreneurs de travaux publics. || Abandon de biens domaniaux à des particuliers. || Désistement de ses prétentions, de ses opinions. Faites une concession || T. de rhét Figure par laquelle on accorde à son adversaire ce qu'on pouvait lui disputer.

CONCESSIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a obtenu une concession.

CONCETTI (kon-tchè-tti. Ital. *concetti*), *s. m. pl.* Pensées brillantes, mais que le goût n'approuve pas. Ouvrage rempli de concetti.

CONCEVABLE, *adj.* Qui peut être conçu, compris.

CONCEVOIR (lat *concipere*), *v. a.* Devenir enceinte. || Il se dit aussi des femelles des animaux. || Absol. La sainte Vierge ayant conçu du Très-Haut, Boss. || Fig. Former en soi, en son cœur, en son esprit. Concevoir un projet, des soupçons, etc. || Absol. Des esprits légers ne veulent pas se donner la peine de concevoir. || Penser, croire. || Comprendre, saisir Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Boil. || Absol. Concevoir facilement. || Se rendre raison de quelque chose, ne s'en plus étonner. Concevez-vous un pareil procédé? || Rédiger, exprimer. Il fallait concevoir cette clause en termes plus précis. || Se concevoir, *v. r.* Être formé dans l'esprit, dans le cœur. || Être compris, expliqué.

CONCHITE (kon-ki-t'. Κογχίτης), *s. f.* Pétrification qui ressemble à la conque ou coquille.

CONCHOÏDE (kon-ko-i-d', Κογχοειδής), *adj.* Qui ressemble à une coquille. || *S. f.* En géom. Nom donné à des lignes courbes, s'approchant toujours d'une ligne droite, sur laquelle elles sont inclinées et qui ne la coupent jamais. || En archit. Profil du fût des colonnes.

* **CONCHYLIEN, IENNE** (kon-ki-liin. Κογχύλιον), *adj.* Qui contient des coquilles. Terrain conchylien.

CONCHYLIOLOGIE (kon-ki-li-o-lo-jie. Κογχύλιον et λόγος), *s. f.* Traité, histoire des coquilles.

CONCHYLIOLOGISTE, *s. m.* Celui qui s'occupe de conchyliologie.

CONCIERGE (b. lat. *conservius*), *s. m.* Celui qui a la garde d'un château, d'un hôtel, d'une prison. || Portier.

CONCIERGERIE, *s. f.* Charge de concierge dans une grande maison. || Le logement du concierge. || Prison attenante au palais de justice à Paris.

CONCILE (lat. *concilium*), *s. m.* Assemblée d'évêques et de docteurs pour statuer sur des questions de doctrine, de discipline. || Actes et décisions des conciles. On a fait plusieurs éditions des conciles.

CONCILIABLE, *adj.* Qui se concilie avec une autre chose, qui ne l'exclut pas.

CONCILIABULE (lat. *conciliabulum*), *s. m.* Assemblée de prélats schismatiques ou convoqués irrégulièrement. || Conférence secrète et où règnent d'ordinaire des sentiments de malveillance ou d'hostilité.

CONCILIANT, ANTE, *adj.* Qui est propre à concilier. Homme conciliant. Paroles conciliantes.

CONCILIATEUR, TRICE, *s. m.* Celui, celle qui s'emploie pour concilier un différend. || *Adj.* Un esprit conciliateur. || T. de droit. Le juge conciliateur.

CONCILIATION (lat. *conciliatio*), *s. f.* Action de concilier. Un esprit de conciliation. || Conciliation préalable, comparution des parties, avant l'instance, devant un juge, spécialement le juge de paix, qui cherche à les concilier. || Action de faire concorder ensemble des textes qui semblent en opposition.

CONCILIÉ, ÉE, *p. p.* de concilier.

CONCILIER (lat. *conciliare*), *v. a.* Faire disparaître les causes des différends. Concilier des parties. Concilier les intérêts opposés. || Accorder des choses qui semblent contraires. Concilier deux textes de lois. || Rendre favorable à, bien disposer. Sa douceur lui a concilié la faveur de tous. || Se concilier, *v. r.* Entrer en accord, s'entendre. || N'avoir plus de contradictions avec....

CONCIS, ISE (kon-si. Lat. *concisus*), *adj.* Doué de concision. Style concis. Écrivain concis.

CONCISION (lat. *concisio*), *s. f.* Qualité du style qui dit ce qu'il veut dire en peu de mots.

CONCITOYEN, ENNE (*con....* et *citoyen*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est de la même ville, du même État qu'un autre.

CONCLAVE (ital. *conclave*), *s. m.* Lieu où les cardinaux s'assemblent, après la mort d'un pape, pour lui choisir un successeur. || Assemblée des cardinaux procédant à l'élection d'un pape.

CONCLAVISTE, *s. m.* Ecclésiastique servant un cardinal, et enfermé avec lui pendant la durée du conclave.

CONCLU, UE, *p. p.* de conclure. Terminé, décidé.

CONCLUANT, ANTE, *adj.* Qui prouve sans réplique. Expériences concluantes.

CONCLURE (lat. *concludere*), *v. a.* Arrêter, régler définitivement. Conclure un accord, une affaire. || Terminer, en parlant d'un discours, d'un récit. || Absol. C'est assez parler, il faut conclure. || T. de log. Déduire, inférer d'une chose. De là que conclura-t-on? Boss. || Absol. Conclure du particulier au général. || Avec un nom de chose pour sujet. Cette impuissance ne conclut autre chose que la faiblesse de notre raison, Pasc. || *V. n.* Donner son avis, prendre une décision après délibération. Conclure à la mort. Ils conclurent de faire.... || T. de procédure criminelle et civile. Demander les fins de sa demande, après avoir déduit le fait et les raisons. L'avocat conclut à ce que, etc. || Présenter, prendre des conclusions. || Être concluant. L'argument conclut bien. || Se conclure, *v. r.* Être conclu, arrêté. La paix se conclut. || Être déduit. Le vrai se conclut souvent du faux. || Impers. Il se conclut de ce passage que.... Pasc

CONCLUSIF, IVE, *adj.* Qui indique une conclusion. Proposition conclusive. Conjonction conclusive.

CONCLUSION (lat. *conclusio*), *s. f.* Arrangement final d'une affaire. La conclusion d'un traité. || Par extens. Résultat final, dénoûment. || Résultat d'une délibération. || Déduction d'un raisonnement, d'un discours. La conclusion d'un discours. || *Au pl.* Énoncé de ce qu'une partie demande à un tribunal de juger. || Énoncé de ce qu'une partie demande contre son adversaire. || Conclusions du ministère public, ses réquisitions.

CONCOCTION (lat. *concoctio*), *s. f.* Dans l'ancienne physiologie, la digestion des aliments.

CONCOMBRE (lat. *cucumer*), *s. m.* Plante potagère qui produit des fruits très-gros et à peu près cylindriques. || Le fruit de cette plante.

CONCOMITANCE (*concomitant*), *s. f* Existence simultanée de deux ou de plusieurs choses.

CONCOMITANT, ANTE (lat. *concomitari*), *adj.* Qui se produit en même temps, qui accompagne. Des événements concomitants. || En méd. Symptômes ou signes concomitants, ceux qui accompagnent les phénomènes essentiels et caractéristiques d'une maladie et ne sont qu'accessoires. || Sons concomitants, sons harmoniques. || En théol. La grâce concomitante, celle que Dieu donne dans le cours des actions pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE, *s. f.* Rapport de conformité. La concordance des témoignages. || Nom donné à différents livres où l'on s'est proposé d'accorder certains passages des Écritures. || En gram. Accord des mots entre eux.

CONCORDANT, *s. m.* Nom qu'on donnait à une espèce de voix entre la taille et la basse-taille, et qui pouvait chanter l'une et l'autre. || On dit aujourd'hui baryton.

⋆**CONCORDANT, ANTE**, *adj.* Où règne la concorde. || Qui est en rapport. La doctrine catholique parfaitement concordante dans toutes ses parties, Boss. || T. de droit. Qui s'accorde. Des présomptions concordantes.

CONCORDAT, *s. m.* Accord, traité fait entre le pape et un souverain concernant les affaires religieuses de l'État. || Arrangement suivant lequel un failli obtient de ses créanciers facilité de payement, tant par la remise d'une partie des créances que par les délais accordés.

CONCORDE, *s. f.* Union des cœurs et des esprits.

CONCORDER (lat. *concordare*), *v. n.* Vivre dans la concorde, s'accorder. || Être en rapport, correspondre.

CONCOURIR (lat. *concurrere*), *v. n.* Se joindre pour une action commune, pour un effet commun, pour une opinion commune. La conduite de Dieu est admirable pour faire concourir toutes choses à la gloire de sa vérité, Pasc. || Coïncider. Cette époque concourt avec le temps où.... Boss. || Avoir, en parlant de lignes, une direction telle qu'elles doivent se rencontrer. Deux lignes qui concourent en un point. || Avoir les mêmes droits, la même condition. Tous les officiers de l'armée concourent pour l'avancement. || En droit, se dit en parlant des créanciers quand leur hypothèque est de même date. || Être en concurrence. Concourir pour le prix d'éloquence. || Subir les épreuves d'un concours.

CONCOURS (lat. *concursus*), *s. m.* Action d'une foule qui se porte vers un point, affluence. Le concours des curieux était très-grand. || Action de se trouver ensemble, rencontre. Un concours de voyelles formant un hiatus. || Coïncidence. Le concours de deux époques. || En géom. Le concours de deux lignes, leur intersection. || En jurispr. Se dit lorsque plusieurs prétendent droit à un même objet. Concours entre créanciers. || Action de concourir, de coopérer à un résultat. Prêter son concours à. Le concours de l'État dans des travaux publics. || Lutte dans laquelle plusieurs concurrents se disputent des prix, des primes, des chaires ; épreuve entre ceux qui prétendent à un emploi, à l'exécution d'une œuvre d'art.

CONCRET, ÈTE (kon-krè. Lat. *concretus*), *adj.* Qui a une consistance plus ou moins solide, par opposition à fluide. || En gram. et log. Terme concret, celui qui exprime une qualité considérée dans un sujet, comme un papier rouge, par opposition à terme abstrait, comme le rouge. || Nombre concret, nombre qui exprime l'espèce d'unités, par exemple, trente francs.

⋆**CONCRÉTÉ, ÉE**, *p. p.* de se concréter.

⋆**CONCRÉTER (SE)**, *v. r.* Se coaguler, se prendre.

CONCRÉTION (lat. *concretio*), *s. f.* Action de s'épaissir, de se solidifier. La concrétion du lait. || Agrégation de parties solides. Concrétion pierreuse. || En méd. Production de nouvelle formation organisée ou non, qui se forme dans l'épaisseur des tissus, dans les articulations, dans les conduits et réservoirs. Concrétions biliaires.

⋆**CONCRÉTIONNER (SE)**, *v. r.* Se former en concrétion.

CONÇU, UE, *p. p.* de concevoir.

CONCUBINAGE, *s. m.* État d'un homme et d'une femme non mariés qui vivent ensemble.

CONCUBINAIRE, *s. m.* Celui qui vit en concubinage.

CONCUBINE (lat. *concubina*), *s. f.* Femme illégitime.

CONCUPISCENCE (lat. *concupiscentia*), *s. f.* Inclination aux plaisirs illicites.

CONCUPISCIBLE (lat. *concupiscibilis*), *adj.* Appétit concupiscible, l'inclination qui porte l'âme vers ce qu'elle considère comme un bien.

CONCURREMMENT, *adv.* Par un concours mutuel, ensemble. Ils ont agi concurremment. || En concurrence l'un de l'autre. || T. de pratique. Au même rang. Ces créanciers viennent en ordre concurremment.

CONCURRENCE (lat. *concurrere*), *s. f.* Prétention de plusieurs personnes à un même objet. Entrer en concurrence avec quelqu'un. || Être en concurrence, être en balance, être incertain. || Entrer en concurrence avec, balancer. Nul intérêt n'était jamais entré dans son âme en concurrence avec la vérité, Mass. || T. de commerce. Rivalité entre marchands ou fabricants ou entrepreneurs. Soutenir la concurrence. || En économie politique, le principe de la libre concurrence, liberté pour les individus de concourir dans toutes les branches de la production. || En jurispr. Égalité de droit, de position, d'ordre. Venir en concurrence avec tel et tel créancier. || Jusqu'à concurrence, jusqu'à la concurrence de, jusqu'à ce que telle somme soit remplie, acquittée.

CONCURRENT, ENTE (lat. *concurrere*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prétend à une chose en même temps qu'un autre. Avoir des concurrents à l'empire. || T. de commerce et d'adjudication. Celui qui fait concurrence; celui qui dispute une enchère.

CONCUSSION (lat. *concussio*), *s. f.* Exaction, malversation dans l'administration des deniers publics.

CONCUSSIONNAIRE, *s. m.* Celui qui se rend coupable de concussion. || *Adj.* Ministre concussionnaire.

CONDAMNABLE (kon-da-na-bl'), *adj.* Qui mérite d'être condamné, d'être blâmé. Action condamnable.

CONDAMNATION (kon-da-na-sion. Lat. *condemnatio*), *s. f.* Action de condamner ; jugement qui condamne. Condamnation à l'amende. || La chose à laquelle on est condamné. || La peine infligée. Subir sa condamnation. || Passer condamnation, consentir que la partie adverse obtienne jugement à son avantage. || Fig Passer condamnation sur.... reconnaître qu'on a eu tort sur.... Passer condamnation sur un fait. || Blâme. La condamnation de nos goûts. || Ce qui fait improuver, blâmer. Sa conduite est la condamnation de ses principes.

CONDAMNÉ, ÉE, *p. p.* de condamner. || *Subst.* Un condamné, une condamnée ; ne se dit qu'en matière criminelle. Un condamné à mort.

CONDAMNER (kon-da-né. Lat. *condemnare*), *v. a.* En jurispr. Prononcer un jugement contre quelqu'un. Condamner quelqu'un à mort, à l'amende. || En style judiciaire, on dit condamner en, quand il s'agit d'une somme d'argent. || Par extens. Il se dit des choses qui portent condamnation. Voilà les preuves qui l'ont condamné. || Condamner un livre, en interdire la lecture et en ordonner la saisie ou la destruction. || Fig. Réduire, astreindre, obliger à. Ses fonctions le condamnent à une extrême assiduité. || Par analogie, blâmer, désapprouver, réfuter. || Condamner de..., taxer, accuser. Il n'oserait condamner d'aucun péché un homme qui.... Pasc. || Condamner un malade, prononcer qu'il ne réchappera pas de la maladie dont il est atteint. || Condamner une porte, une fenêtre, la clore de manière qu'elle ne puisse être ouverte. || Se condamner, *v. r.* Être condamné. || Donner des preuves contre soi. || Se condamner l'un l'autre. || S'astreindre, s'obliger à.

⋆**CONDENSABILITÉ** (kon-dan-sa-bi-li-té), *s. f.* Propriété de pouvoir être condensé.

⋆**CONDENSABLE** (kon-dan-sa-bl'), *adj.* Qui peut être réduit à un moindre volume.

CONDENSATEUR, *s. m.* Condensateur de forces, appareil destiné à accumuler la puissance d'un moteur, pour la dépenser ensuite à fur et mesure. || En phys. Instrument dû à Volta et qui rend sensibles de très-petites quantités d'électricité, en les accumulant. || Machine qui sert à condenser un gaz dans un espace donné.

* **CONDENSATIF, IVE**, *adj.* Qui a la propriété de condenser.

CONDENSATION (lat. *condensatio*), *s. f.* En phys. Action de rendre plus dense; résultat de cette action.

CONDENSÉ, ÉE, *p. p.* de condenser.

CONDENSER (kon-dan-sé. Lat. *condensare*), *v. a.* En phys. Rendre plus dense, en parlant des gaz, des vapeurs. || T. milit. Condenser une colonne, la mettre en colonne serrée. || Fig. Rédiger en peu de paroles. || Se condenser, *v. r.* Devenir plus dense. || T. milit. Se condenser, se former en colonne serrée.

* **CONDENSEUR**, *s. m.* Récipient dans lequel la vapeur est ramenée à l'état liquide par un jet d'eau froide.

CONDESCENDANCE, *s. f.* Penchant à condescendre; action de condescendre. Ils avaient pour le peuple une juste condescendance, Boss.

CONDESCENDANT, ANTE, *adj.* Qui a de la condescendance.

CONDESCENDRE (lat. *condescendere*), *v. n.* Se relâcher de ses droits, de son autorité, de ses prétentions envers quelqu'un. || Céder en condescendant. Je ne puis condescendre à ce que vous exigez de moi.

CONDIMENT (lat. *condimentum*), *s. m.* Substance d'une saveur prononcée que l'on mêle aux aliments.

* **CONDIMENTAIRE**, *adj.* Qui a rapport aux condiments.

* **CONDIMENTEUX, EUSE**, *adj.* Qui tient de la nature des condiments.

CONDISCIPLE (lat. *condiscipulus*), *s. m.* Compagnon d'étude, de collége.

CONDITION (lat. *conditio*), *s. f.* Classe à laquelle appartient une personne dans la société par sa fortune, sa qualité, ses emplois, sa profession. L'inégalité des conditions. || Dans le langage de l'histoire, la condition des personnes et des terres. || En droit, la condition des personnes, l'état civil ou l'ensemble des droits. || La manière d'être, en parlant des choses. || Fondements, éléments. Conditions constitutives. || Ensemble de rapports. Conditions de température, de salubrité. || Qualité requise. Conditions de capacité, de moralité. || Bonne ou mauvaise condition. Marchandise de bonne condition. || Absol. Noblesse. La locution complète était *condition noble*; l'usage a supprimé *noble*. Faire l'homme de condition. || Service de domestique. Être en condition. Le sens propre, qui vient de la féodalité, était : Personne affranchie avec la condition de fournir un certain service. || Condition, situation, état. La condition matérielle du peuple. || Position avantageuse ou désavantageuse dans une affaire. || Clause, charge, obligation qu'on impose ou qu'on accepte. Condition expresse, tacite, onéreuse. || Absol. Je vous la veux montrer, mais à condition, LA FONT. || Faire ses conditions, stipuler d'abord et formellement ses avantages. || Vendre une chose sous condition, la garantir; l'acheter sous condition, l'acheter avec faculté de la rendre si elle n'est pas ce qu'elle doit être. || Vendre à condition, à la charge de reprendre la chose si elle ne satisfait pas l'acheteur. || Condition sine quâ non (mots latins qui signifient : sans laquelle non), condition formelle et indispensable. || En droit, conditions d'un legs, d'un contrat, les clauses qui le déterminent. || A CONDITION QUE, *loc. conj.* qui régit le futur de l'indicatif, ou le subjonctif, ou le conditionnel, et signifie pourvu que. || On dit aussi *à condition de*, avec l'infinitif.

CONDITIONNÉ, ÉE, *p. p.* de conditionner. Qui est en certaine condition. Bien conditionné, bien fait, en bon état. || Fig. et absol. Pourvu des qualités requises en bien ou en mal. Sottise conditionnée, très-grande. || Soumis à une condition. Des louanges conditionnées.

CONDITIONNEL, ELLE (lat. *conditionalis*), *adj.* Qui dépend de certaines conditions. Promesse conditionnelle. || Obligation, legs conditionnel, soumis à une condition. || Mode conditionnel, celui qui indique que l'idée exprimée par le verbe est subordonnée à une condition. || S. m. Le conditionnel, le mode conditionnel.

CONDITIONNELLEMENT, *adv.* Sous certaines conditions.

* **CONDITIONNEMENT**, *s. m.* Action de conditionner. || Action de dessécher la soie écrue.

CONDITIONNER, *v. a.* Faire, fabriquer une chose, de manière qu'elle soit en bonnes conditions. || Conditionner une soie, la soumettre à la dessiccation. || Se conditionner, *v. r.* Être fabriqué avec les conditions requises. || Recevoir la préparation dite conditionnement.

CONDOLÉANCE (*con*... et *doléance*), *s. f.* Témoignage par lequel on montre qu'on prend part à la douleur de quelqu'un, lors de la mort d'un de ses proches, et, en général, lors d'un malheur considérable quelconque qui lui arrive. Lettre, devoirs de condoléance.

CONDOR (mot péruvien), *s. m.* Genre de vautour de l'Amérique méridionale.

* **CONDOTTIERE** (kon-do-ttiè-r'. Ital. *condottiere*), *s. m.* Nom qu'on donnait en Italie aux capitaines de soldats mercenaires. || Aujourd'hui, aventurier qui prend indifféremment du service militaire en vue de son avancement personnel. || *Au pl.* Des condottieri, suivant la règle du pluriel italien.

CONDOULOIR (SE) (lat. *condolere*), *v. r.* Ne se dit qu'à l'infinitif. Se condouloir avec quelqu'un de quelque perte, lui témoigner qu'on prend part à sa douleur.

CONDUCTEUR, TRICE (voy. *conduire*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conduit. Le conducteur d'une barque. Moïse était le conducteur du peuple de Dieu. || Fig. Celui, celle qui dirige. Ces négociations avantageuses dont il fut le conducteur, FLÉCH. || T. des ponts et chaussées. Conducteur, agent sous les ordres de l'ingénieur, ainsi dit parce qu'il est chargé de la conduite ou direction des travaux. || Conducteur des travaux, sorte de contre-maître qui dirige les travaux de bâtisse sous un entrepreneur ou un architecte. || Homme qui, sans être nécessairement le cocher d'une voiture, la dirige et fait payer les voyageurs, etc. Conducteur de diligence, d'omnibus. || Livre qui sert de guide. Conducteur de l'étranger dans Paris. || En phys. Corps qui transmet le fluide électrique ou le calorique. || *Adj.* Thésée reçut d'Ariane un fil conducteur dans le labyrinthe. Corps conducteur du calorique ou de l'électricité.

* **CONDUCTIBILITÉ**, *s. f.* En phys. Propriété dont jouissent les corps de propager la chaleur et l'électricité et de les communiquer aux corps voisins.

* **CONDUCTIBLE**, *adj.* Qui jouit de la conductibilité.

CONDUCTION (lat. *conductio*), *s. f.* En phys. Passage du calorique d'une particule à une autre dans un même corps, et par extens. propriété de certains corps de transmettre facilement le calorique ou l'électricité. || En droit romain, prise à loyer.

CONDUIRE (lat. *conducere*), *v. a.* Faire aller en allant soi-même. Conduire un aveugle, un cheval. Donner une certaine direction. Conduire la main d'un enfant qui écrit. || Transporter d'un lieu à un autre. Conduire du vin. || Faire aller une chose où elle doit aller. Conduire une voiture, une barque. || Absol. Conduire se dit pour conduire une voiture. Ce cocher conduit bien. || Fig. et famil. Conduire la barque, avoir le gouvernement d'une affaire. || Bien conduire sa barque, diriger ses affaires avec habileté. || Faire aller devant soi. Conduire les troupeaux aux champs. || Accompagner par honneur, par civilité. Conduisez madame. || Conduire une femme à l'autel, l'épouser. || Emmener. Conduire en prison. || Fig. Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire, BOIL. || Conduire une chose à sa fin, à son terme. || Commander, gouverner. Conduire une armée, un peuple. || Diriger la conduite. || Conduire une administration, une affaire, une négociation, en avoir la direction. || Bien conduire, mal conduire l'intrigue d'une pièce, un drame, etc., enchaîner bien ou mal les scènes. || Bien conduire, mal conduire un raisonnement, en enchaîner bien ou mal les parties. || Conduire une construction, des travaux, les diriger. || Conduire un orchestre, une danse, en diriger les mouvements. || Faire aller jusqu'à un certain point une opération, un travail quelconque. || Conduire de l'eau, l'amener et la distribuer par des conduits. || En géom. Conduire une ligne, la faire passer par un certain point. || Mener jusqu'à, en

parlant d'un chemin. Cette rue vous conduit au boulevard. || Fig. Ses grandes actions l'ont conduit à la gloire. || Conduire une futaie, une forêt, l'aménager. || Conduire un arbre, le tailler suivant ce qu'on en veut faire. || *V. n.* S'étendre jusqu'à, en parlant d'une route. Ce chemin conduit à la ville. || Fig. Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire, LA FONT. || Se conduire, *v. r.* Se diriger || Être conduit. || Fig. Se comporter d'une certaine manière.

CONDUIT (lat. *conductus*), *s. m.* Canal étroit ou tuyau par lequel un liquide ou un fluide peut circuler. || En anat. Conduit auditif, le pertuis qui est à l'oreille et qui conduit jusqu'au tympan.

CONDUIT, ITE, *p. p.* de conduire.

CONDUITE (fém. du part. passé *conduit*), *s. f.* Action de conduire, de mener, de guider. || Par extens. Celui qui conduit. À vous mettre en lieu sûr je m'offre pour conduite, MOL. || T. de mar. Frais de route payés aux marins. || Accompagnement avec cérémonie. Être chargé de la conduite d'un ambassadeur. Faire la conduite à un camarade qui part. || Ce qui conduit, dirige. || T. de mar. Poulie de conduite, poulie qui dirige certains cordages. || Aqueduc, tuyau qui conduit les eaux. || Fig. L'action de conduire, de diriger. La conduite des âmes, d'une armée, d'une affaire, etc. || En théol. Voie divine, dessein divin (en ce sens *conduite* prend la prép. *sur*). La conduite de Dieu sur la vie et la maladie, PASC. Les conduites de Dieu sur vous, BOSS. || Direction de travaux de construction, de fortification, de siége. || Le plan et la marche d'un ouvrage d'esprit. || En peint. Bonne ordonnance d'un tableau. || Manière de se comporter, de se gouverner. Avoir une bonne conduite. || Absol. Bonne conduite. Avoir de la conduite. || Certaines façons dont on use. Sa conduite est sans excuse. || Prudence, savoir-faire. Le malheur, par conduite, au bonheur cédera, RÉGNIER.

CONDYLE (κόνδυλος), *s. m.* Éminence articulaire d'un os, arrondie en un sens et aplatie dans l'autre.

CONDYLOME (κονδύλωμα), *s. m.* Excroissance charnue douloureuse, qui siége dans les régions anale et périnéale.

CÔNE (lat. *conus*, de κῶνος), *s. m.* Solide à base circulaire ou elliptique, et terminé en pointe. || En hist. nat. Genre de coquillages univalves.

CONFABULATION (lat. *confabulatio*), *s. f.* Entretien familier.

CONFABULER (lat. *confabulari*), *v. n.* S'entretenir familièrement. || Il est vieux ou du style marotique.

CONFECTION (lat. *confectio*), *s. f.* Action de faire jusqu'à achèvement. La confection d'une route. || T. de pratique. Action d'établir, de dresser. La confection d'un inventaire. || Fabrication, en grand et sans commande, d'objets d'arts mécaniques. || T. de tailleur et de couturière. Faire la confection, faire des habillements à l'avance et par assortiment. || Le vêtement fait ainsi à l'avance et par assortiment, et en particulier, pour les femmes, un manteau, un mantelet, un châle garni. || En pharm. Préparation pharmaceutique.

CONFECTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de confectionner.

CONFECTIONNER, *v. a.* Opérer la confection de quelque chose. || Se confectionner, *v. r.* Être confectionné.

⋆ **CONFECTIONNEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui confectionne, surtout en parlant des vêtements.

⋆ **CONFÉDÉRATEUR, TRICE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui organise une confédération.

CONFÉDÉRATIF, IVE, *adj.* Qui appartient à une confédération.

CONFÉDÉRATION (lat. *confœderatio*), *s. f.* Union entre plusieurs États qui, tout en gardant une certaine autonomie, s'associent pour former un seul Etat à l'égard des puissances étrangères. La confédération suisse. || Alliance de plusieurs puissances par un traité, pour soutenir une cause commune.

CONFÉDÉRÉ, ÉE, *p. p.* de confédérer. Uni par confédération. || *Subst.* Un confédéré.

CONFÉDÉRER (lat. *confœderare*), *v. a.* Réunir par confédération. || Se confédérer, *v. r.* Se liguer par confédération.

CONFÉRÉ, ÉE, *p. p.* de conférer.

CONFÉRENCE (lat. *conferentia*), *s. f.* Comparaison, collation. Conférence des textes. || Action de traiter d'un objet quelconque entre deux ou plusieurs personnes. || Réunion de diplomates pour traiter ensemble. || Réunion où les jeunes étudiants s'exercent à la discussion. || Sorte de leçons familières que donne un professeur. || Instructions religieuses, faites sur un certain sujet et adressées à un certain public. Les Conférences de Massillon.

CONFÉRER (lat. *conferre*), *v. a.* Donner, accorder. Conférer une charge, des priviléges, un bénéfice. || Comparer, faire collation, en parlant de textes. Conférer un passage avec un autre. || *V. n.* Raisonner avec quelqu'un de quelque chose. Après en avoir conféré avec plusieurs docteurs en théologie, BOSS.

CONFERVE (lat. *conferva*), *s. f.* Nom générique de certaines plantes aquatiques de la famille des algues.

⋆ **CONFÈS, ESSE** (kon-fè, fè-s'. Lat. *confessus*), *adj.* aujourd'hui inusité. Qui s'est confessé. Mourir confès.

CONFESSE (fém. de l'anc. part. *confès*, qui s'est confessé), *s. f.* Usité seulement dans la locution : À confesse, qui signifie à confession. Aller à confesse.

CONFESSÉ, ÉE, *p. p.* de confesser. || Prov. Péché confessé est à moitié pardonné, l'aveu appelle l'indulgence.

CONFESSER (lat. *confessum*, supin de *confiteri*), *v. a.* Déclarer au tribunal de la pénitence. Confesser ses péchés. || Avouer une chose, la reconnaître, en convenir. Confesser son erreur. || Faire acte public d'adhésion à une doctrine, à une religion. Confesser sa foi. Confesser Jésus-Christ, proclamer hautement la foi chrétienne en face de la persécution. || Absol. La religion dont le premier acte est de croire, comme le second est de confesser, BOSS. || Confesser quelqu'un et absol. confesser, se dit du prêtre qui reçoit la confession, et par extens. obtenir un aveu, un renseignement de quelqu'un. || Famil. C'est le diable à confesser, se dit d'un aveu ou d'un résultat difficile à obtenir. || Se confesser, *v. r.* Faire sa confession au prêtre. || S'avouer, se reconnaître tel ou tel. Qui se confesse traître est indigne de foi, CORN.

CONFESSEUR (lat. *confessor*), *s. m.* Dans la primitive Église, celui qui, durant la persécution, avait confessé le nom de Jésus-Christ jusqu'à subir le martyre, mais sans en mourir. || Prêtre à qui l'on se confesse.

CONFESSION (lat. *confessio*), *s. f.* Déclaration que l'on fait de ses péchés au prêtre catholique. || Billet de confession, attestation par laquelle un prêtre certifie avoir entendu quelqu'un en confession. || Fig. et fam. On lui donnerait le bon Dieu sans confession, se dit des personnes qui par leurs dehors inspirent une entière confiance. || Confession auriculaire ou privée, confession qui se fait à l'oreille du prêtre, par opposition à la confession publique qui a été usitée dans la primitive Église. || Confier quelque chose sous le sceau de la confession, le confier à condition d'un secret absolu. || *S. f. pl.* Ouvrages de différents auteurs qui y font l'aveu des erreurs de leur vie. Les Confessions de saint Augustin. || Aveu, déclaration d'un fait. La confession du crime rend la défense impossible. || En jurispr. Aveu de la partie adverse. || En rhét. Figure qui consiste à avouer la faute dont on est accusé || Action de confesser Jésus-Christ. || Confession de foi ou simplement confession, déclaration des articles de la foi de l'Église romaine et des autres Églises chrétiennes. Signer une confession. || La prière nommée aussi Confiteor.

CONFESSIONNAL, *s. m.* Sorte de réduit clos où le confesseur reçoit le pénitent. Les confessionnaux.

CONFIANCE (*confiant*), *s. f.* Sentiment qui fait qu'on se fie à quelqu'un ou à quelque chose. Mettre sa confiance en Dieu. || Homme, personne de confiance, à qui l'on se confie entièrement. || Place de confiance, place donnée à une personne en qui l'on se confie pleinement. || En confiance, en toute confiance, sans crainte. Parlez en confiance. || De confiance, sans se défier. Acheter de confiance. || Absol. État des esprits qui ont confiance dans la stabilité d'un gouvernement, dans la situation des affaires commerciales et industrielles. La confiance renaît. || Sentiment qui fait qu'on se fie en soi-même. Prendre, perdre confiance. || Liberté honnête. Aborder quelqu'un avec confiance. || Présomption. Des airs de confiance.

CONFIANT, ANTE (*confier*), *adj.* Qui a de la confiance ou y est disposé. Il est trop confiant et se laisse tromper. || *Subst.* Les confiants. || Qui est porté à confier ses secrets. || Présomptueux.

CONFIDEMMENT, *adv.* En confidence. Je vous en ai parlé tantôt confidemment, CORN.

CONFIDENCE (lat. *confidentia*), *s. f.* Communication d'une chose secrète. Être, mettre quelqu'un dans la confidence. || Fausse confidence, prétendue révélation qu'on fait pour tromper quelqu'un, pour lui donner le change. || En confidence, sous le sceau du secret. || Confiance intime. Sa confidence auguste a mis entre mes mains Des secrets d'où dépend le destin des humains, RAC.

CONFIDENT, ENTE (lat. *confidens*), *s. m.* et *f.* Celui, celle à qui l'on fait la confidence de ses secrets, de ses pensées intimes. C'est à vous de choisir des confidents discrets, RAC. || T. de théâtre. Personnage secondaire à qui le poète fait confier ou raconter ce que l'auditeur a besoin de savoir et qui ne se passe pas sous ses yeux. || *Adj.* Surprendre les témoins les plus confidents de notre vie, MASS. || Fig. et poétiq. Rochers confidents de mes peines.

CONFIDENTIAIRE, *s. m.* Celui qui a reçu une somme d'argent ou autre valeur avec l'engagement secret, mais d'honneur, de la rendre à une personne déterminée.

CONFIDENTIEL, ELLE, *adj.* Qui se communique en confidence. Lettre confidentielle.

CONFIDENTIELLEMENT, *adv.* D'une manière confidentielle.

CONFIÉ, ÉE, *p. p.* de confier.

CONFIER (*con...* et *fier*), *v. a.* Remettre avec confiance. Confier un dépôt, un trésor. || Fig. Confier sa destinée au hasard. || Déposer dans. Confier des semences à la terre. || Confier une chose à sa mémoire, s'en reposer sur elle pour se souvenir. || Confier au papier, consigner par écrit. || Communiquer, faire part de. Je vous confie mes soupçons, mes peines. || Se confier en, dans, sur, à, *v. r.* Se reposer sur, s'en remettre à. Je me confie en vous, dans vos promesses. Se confier au hasard. Sur l'équité des dieux osons nous confier, RAC. || Faire des confidences, épancher son cœur. || Être confié.

CONFIGURATION (lat. *configuratio*), *s. f.* Action de configurer; résultat de cette action et forme extérieure. La configuration d'un pays.

CONFIGURÉ, ÉE, *p. p* de configurer.

CONFIGURER (lat. *configurare*), *v. a.* Donner une certaine forme. La cristallisation configure les sels.

CONFINÉ, ÉE, *p. p.* de confiner. Relégué.

* **CONFINEMENT,** *s. m.* Action de confiner, de reléguer. || La peine de l'isolement dans les prisons.

CONFINER (voy. *confins*), *v. n.* Toucher aux confins, aux limites. Damas qui confinait aux deux royaumes, BOSS. || *V. a.* Reléguer quelqu'un dans un certain lieu. On l'a confiné dans une île. || Fig. Qui dans un seul objet confina son génie, VOLT. || Se confiner, *v. r.* Se retirer dans un lieu écarté pour y vivre dans la retraite. Se confiner au fond d'une province.

CONFINS (lat. *confinis*), *s. m. pl.* Parties d'un territoire, placées à l'extrémité de ce territoire et à la frontière d'un autre. Les confins de la France. || Aux confins de la terre, aux extrémités de la terre, au bout du monde.

CONFIRE (lat. *conficere*), *v. a.* Mettre des fruits, des fleurs, des légumes dans un liquide qui les pénètre et s'y incorpore ou quelquefois se dessèche avec eux, et dans tous les cas, les conserve. || Se confire, *v. r.* Être confit.

CONFIRMATIF, IVE (lat. *confirmativus*), *adj.* Qui a la force, le pouvoir de confirmer. Arrêt confirmatif d'un jugement. || Acte, titre confirmatif, qui approuve ou ratifie un acte, un titre antérieur.

CONFIRMATION (lat. *confirmatio*), *s. f.* Action de confirmer, de garantir, d'assurer une chose. La confirmation d'un privilége, d'une nouvelle. || En jurispr. Approbation ou ratification d'un acte. || Maintien d'une décision judiciaire par une juridiction supérieure. || Sacrement dans lequel l'évêque forme le signe de la croix sur le front de l'homme baptisé et lui touche la joue de la main droite, pour l'affermir et le fortifier dans la grâce reçue au baptême. || T. de rhét. Partie du discours où l'on prouve ce qu'on a avancé.

CONFIRMÉ, ÉE, *p. p.* de confirmer.

CONFIRMER (lat. *confirmare*), *v. a.* Rendre ferme, en parlant des choses. Confirmer notre foi. || Rendre ferme, en parlant des personnes. Les vérités saintes qui confirment une âme dans le mépris du monde et dans l'amour des biens éternels, MASS. || Sanctionner, attribuer par confirmation. Le roi confirma les droits et priviléges de cette ville. La cour d'appel a confirmé le jugement rendu en première instance. || Attester, montrer. Confirmer un bruit. L'expérience confirme que la mollesse ou l'indulgence pour soi et la dureté pour les autres ne sont qu'un seul et même vice, LA BRUY. || Conférer le sacrement de la confirmation. || Fig. Dieu confirme en grâce, Dieu assure la grâce à l'homme. || Fig. et famil. Confirmer quelqu'un, lui appliquer un soufflet. || Se confirmer, *v. r.* S'affermir. Se confirmer dans une opinion. || Être confirmé. La nouvelle se confirme. || Impers. Il se confirme que, le bruit qui courait prend de la consistance.

CONFISCABLE, *adj.* Qui peut être confisqué.

CONFISCANT, ANTE, *adj.* Qui confisque.

CONFISCATION (lat. *confiscatio*), *s. f.* Action de confisquer. || Biens confisqués.

* **CONFISERIE,** *s. f.* Art du confiseur; son atelier; son magasin; un fonds de confiseur.

CONFISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des fruits confits, des sucreries diverses.

CONFISQUÉ, ÉE, *p. p.* de confisquer. || Famil. C'est un homme confisqué, c'est un homme dont la santé, la fortune est dans un mauvais état, ou qui est entièrement perdu pour le monde.

CONFISQUER (lat. *confiscare*), *v. a.* Attribuer au fisc pour cause de crime ou de contravention. || Saisir des marchandises au nom d'un tiers. || Prendre à un élève un objet dont l'usage n'est pas autorisé. || Se confisquer, *v. r.* Être confisqué.

CONFIT, ITE, *p. p.* de confire. Fruits confits. || Fruit confit sur l'arbre, fruit en pleine maturité. || Fig. Cet hymen... sera tout confit en douceurs et plaisirs, MOL. || Être confit en dévotion, affecter des airs de dévotion.

CONFITEOR (kon-fi-té-or. Lat. *confiteor*), *s. m.* Nom donné à la prière que font les catholiques avant de se confesser, à la messe, et dans d'autres circonstances. Dire son Confiteor. || *Au pl.* Des Confiteor.

CONFITURE (*confit*), *s. f.* On l'emploie souvent au pluriel. Fruits qu'on met cuire avec du sucre, et qui se transforment en une sorte de marmelade ou compote. Confitures de groseilles, de prunes.

CONFITURIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des confitures. || On ne dit maintenant que confiseur. || *Adj.* Marchand confiturier.

CONFLAGRATION (lat. *conflagratio*), *s. f.* Embrasement général. La conflagration du globe terrestre. || Fig. Bouleversement politique. La conflagration générale qui suivit la Révolution française.

CONFLIT (kon-fli. Lat. *conflictus*), *s. m.* Choc de gens qui en viennent aux mains. Le conflit de deux armées. || Conflit de juridiction ou simplement conflit, contradiction sur le droit de connaître d'une affaire entre deux juridictions de l'ordre judiciaire. || Fig. Au milieu d'un conflit tumultueux de grands et petits intérêts, FLÉCH.

* **CONFLUENCE,** *s. f.* En méd. La qualité d'être confluent. La confluence de la petite vérole.

CONFLUENT (*confluer*), *s. m.* Endroit où deux rivières se réunissent. || En anat. Confluent de deux veines.

CONFLUENT, ENTE (lat. *confluens*), *adj.* En méd. Petite vérole confluente, celle où les boutons sont si rapprochés qu'ils se touchent et se confondent.

CONFLUER (lat. *confluere*), *v n.* Se joindre dans le même lit, en parlant de deux rivières. La Marne conflue avec la Seine.

CONFONDRE (lat. *confundere*), *v. a.* Réunir pêle-mêle, effacer les séparations. La Seine et la Marne confondent leurs eaux. || Ne pas faire de distinction entre des personnes et des choses. Confondre deux personnes, une personne avec une autre. || Absol. Il est possible que je confonde. || Unir, identifier. Confondons nos intérêts. || Faire échouer, réduire à l'impuissance. O Dieu, confonds l'audace et l'imposture! RAC. || Par imprécation. Te confonde le ciel de me parler ainsi! MOL. || Gâter, ruiner. Un orage violent a confondu nos récoltes. || Mettre dans l'impossibilité de répondre, atterrer. Confondre son adversaire. || Étonner, stupéfier. Ce que vous dites là me confond. || Absol. Il y a de quoi confondre. || Causer un sentiment excessif de modestie, d'humilité; se dit

par civilité. Vous me confondez par vos louanges. || Se confondre, *v. r.* Être mêlé. Ils se sont confondus avec d'autres peuples, Boss. || Tomber dans le désordre. Turenne meurt, tout se confond, Fléch. || Ne pouvoir plus être distingué. Mes idées se confondent. || S'humilier. C'est de vous confondre de vos faiblesses, Boss. || Se tromper. Il est très-possible que je me confonde, Sév. || Demeurer interdit. Vous détournez les yeux et semblez vous confondre, Rac. || Famil. Se confondre en excuses, en respects, etc. multiplier les excuses, les respects, etc.

CONFONDU, UE, *p. p.* de confondre.

CONFORMATION (lat. *conformatio*), *s. f.* Disposition naturelle de différentes parties d'un corps et particulièrement d'un corps organisé. || En méd. Vice de conformation, tout dérangement apporté en naissant, dans l'ordre, le nombre ou la disposition des parties du corps.

CONFORME (lat. *conformis*), *adj.* Qui a la même forme, qui est semblable. Copie conforme à l'original. || Pour copie conforme, formule de pratique certifiant l'exactitude d'une copie. || Qui s'accorde avec. Conforme à son aïeul, à son père semblable, Rac. Vos intérêts ici sont conformes aux nôtres, id. || Absol. Nos avis sont conformes. || Qui convient. Mener une vie conforme à sa profession. || Absol. Et ce choix plus conforme était mieux votre affaire, Mol.

CONFORMÉ, ÉE, *p. p.* de conformer. || Qui a une certaine conformation. Enfant mal conformé.

CONFORMÉMENT, *adv.* En conformité avec. Vivez conformément à ce que vous croyez, Mass.

CONFORMER (lat. *conformare*), *v. a.* Donner la forme. Les eaux ont conformé certaines portions de la surface du globe. || Rendre conforme. Il conforma sa vie au modèle qu'il s'était choisi. || Se conformer, *v. r.* Se rendre conforme, devenir conforme. Conformez-vous aux temps, Volt. || Se soumettre à. Se conformer à un ordre.

CONFORMISTE, *s. m.* et *f.* En Angleterre, celui, celle qui se conforme au culte établi par les lois du pays.

CONFORMITÉ (lat. *conformitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est conforme. La conformité des humeurs. Avec lequel il n'avait qu'une conformité apparente, Pasc. || En conformité de, conformément à. Il agit en conformité des ordres qu'il a reçus. || Soumission. C'est la conformité à la volonté de Dieu qui fait tout le prix de vos sacrifices, Mass. || En Angleterre, soumission à la religion dominante.

CONFORT (kon-for. *Con...* et *fort*), *s. m.* Secours, assistance. || Tout ce qui constitue le bien-être matériel et les aisances de la vie. Les Anglais aiment le confort.

* **CONFORTABLE** (angl. *confortable*, dérivé du fr. *confort*), *adj.* Qui procure du confort. Un logement confortable. || *S. m.* Le confortable, l'ensemble des choses qui constituent le confort. || Sorte de fauteuil dont le bois est rembourré, recouvert et capitonné.

* **CONFORTABLEMENT,** *adv.* D'une manière confortable.

CONFORTANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui réconforte. Remède confortant. || *S. m.* Prendre un confortant.

CONFORTATIF, IVE, *adj.* Synon. de confortant.

CONFORTATION, *s. f.* En méd. Action de conforter.

CONFORTÉ, ÉE, *p. p.* de conforter.

CONFORTER, *v. a.* En méd. Relever les forces, donner du ton. || Fig. Relever le moral. || Se conforter, *v. r.* Je vous donnerai une bouchée de pain, confortez-vous, Volt.

* **CONFRATERNEL, ELLE,** *adj.* De confrère, en parlant des membres d'une même confrérie, d'une même corporation, d'une même compagnie. Égards confraternels.

CONFRATERNITÉ, *s. f.* Relations amicales entre les membres d'un même corps.

CONFRÈRE (*con...* et *frère*), *s. m.* Chacun des membres d'une confrérie, d'une corporation, d'une compagnie.

CONFRÉRIE, *s. f.* Association formée par des laïques en vue d'une œuvre de piété, de charité, de dévotion.

CONFRONTATION, *s. f.* En procéd. crim. Action de confronter. || Par extens. La confrontation des écritures.

CONFRONTÉ, ÉE, *p. p.* de confronter. || En blas. Se dit lorsque, l'écu étant parti, il y a dans chaque côté deux animaux qui se regardent.

CONFRONTER (*con...* et *front*), *v. a.* Mettre des personnes en présence pour comparer leurs dires. || En matière criminelle, mettre en présence des témoins et des accusés pour constater leurs dires contradictoires. Confronter les témoins à l'accusé, avec l'accusé. || Comparer des personnes, des choses pour saisir la conformité ou les différences. Confronter deux écritures, la copie à ou avec l'original. || Absol. Une personne qui a lu, médité, consulté, confronté, La Bruy. || *V. n.* T. de pratique. Être attenant. Mon bois confronte au vôtre.

CONFUS, USE (lat. *confusus*), *adj.* T. de droit. Confondu, réuni. Ces droits sont confus et réunis en sa personne. || Où l'on ne peut faire de distinction, confondu, indistinct. Un assemblage confus. Murmures confus. || Obscur, embrouillé. Des notions vagues et confuses. Discours, style confus. || Embarrassé, en raison du sentiment d'une faute, ou par la modestie, la pudeur. Et je suis plus confus, seigneur, de vos bontés, Corn. Le corbeau, honteux et confus, Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, La Font. || Se dit aussi par politesse. Je suis confus de vos prévenances.

CONFUSÉMENT, *adv.* D'une manière confuse.

CONFUSION (lat. *confusio*), *s. f.* État de ce qui est confondu, pêle-mêle, indistinct. Il n'y a point eu de confusion à cette fête. || Confusion des pouvoirs, état d'un gouvernement où les pouvoirs sont mal limités, et aussi où les pouvoirs empiètent les uns sur les autres. || Confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, état politique où la même main réunit ces deux pouvoirs. || En jurispr. Confusion de droits et d'actions ou simplement confusion, réunion en une même personne de droits concernant un même objet. || En confusion, dans un état où les choses sont confondues. Les caractères de l'alphabet ayant été jetés en confusion, Fén. || La confusion des langues, l'impossibilité où les ouvriers de la tour de Babel furent de s'entendre. || Fig. C'est ici la confusion des langues, se dit de gens entre lesquels il n'y a point d'entente. || Troubles publics, ébranlement de l'ordre établi. Les temps de confusion. || En confusion, en bouleversement. Les Gracques mirent tout en confusion, Boss. || Manquement à reconnaître les distinctions, les différences. Confusion de noms, de lieux, de personnes, etc. || Défaut d'ordre, de clarté. || Embarras que cause la honte de quelque faute, de quelque méprise, ou la modestie, ou la pudeur. Ma faute me couvre de confusion. || En confusion, confus, honteux. J'en suis en confusion pour lui, Mol. || À la confusion de, à la grande honte, au grand dépit de. Je le dis à ma confusion, Sév.

CONFUTATION (lat. *confutatio*), *s. f.* Réfutation. || Il est vieux.

CONGE (lat. *congius*), *s. m.* Mesure de capacité chez les Romains, valant 3[lit], 24. || Vase de bois ou de métal.

CONGÉ (lat. *commeatus*), *s. m.* Libération temporaire ou définitive d'un service quelconque, d'une fonction. || Dans le langage militaire, la durée légale du service militaire. || Acte qui permet de quitter le service ou de s'absenter temporairement du corps. || Pour les fonctionnaires, permission de s'absenter. || Dans la marine, espèce de passe-port dont doit se munir un capitaine pour aller en mer. || Intervalle de temps pendant lequel les classes sont suspendues durant l'année scolaire. || Permission, autorisation. Il a fait cela sans mon congé. Donnez-moi congé de... || Permis donné par l'administration des contributions indirectes pour le transport d'une marchandise qui a payé les droits. || Séparation d'avec une personne. Donner congé à quelqu'un. || Audience de congé, audience qu'un ambassadeur obtient avant son départ. || Prendre congé, aller avant de partir saluer les personnes à qui on doit du respect ou simplement faire ses adieux. || Fig. Prendre congé, renoncer à. Prendre congé des plaisirs. || Acte par lequel un propriétaire ou un locataire signifie qu'une location cesse. || Sortie d'une personne à gage hors de condition. || Par extens. Donner à quelqu'un son congé, cesser de le recevoir. || En archit. Nom de quarts de rond creux, qui font raccordement entre le fût d'une colonne et la ceinture

CONGÉABLE (anc. fr. *congéer*, congédier), *adj.* Bail à tenure à domaine congéable, tenure avec faculté pour le bailleur de congédier à volonté le preneur, en lui remboursant son amélioration.

* **CONGÉDIABLE,** *adj.* Qui peut ou doit recevoir son congé. || *Subst.* Tous les congédiables du régiment.

CONGÉDIÉ, ÉE, *p. p.* de congédier.

CONGÉDIER (*congé*), *v. a.* Délivrer un congé à des soldats. Congédier des troupes. || Congédier un ambassadeur, lui donner l'audience de congé. || Indiquer qu'on veut que quelqu'un se retire. || Écarter les prétentions. Il recherchait telle fille en mariage, mais on l'a congédié. || Donner son congé à une personne en condition.

* **CONGELABLE,** *adj.* Qui peut se congeler.

* **CONGÉLATEUR,** *s. m.* Appareil servant à congeler un liquide en l'entourant d'un mélange réfrigérant.

* **CONGÉLATIF, IVE,** *adj.* Qui produit la congélation.

CONGÉLATION (lat. *congelatio*), *s. f.* Action de congeler; résultat de cette action. || Mortification des parties vivantes par l'effet du froid. La congélation des orteils. || Action de se figer. La congélation d'une huile. || Stalactite ou concrétion calcaire qui se forme dans certaines grottes. || En archit. Ornements imitant les glaçons.

CONGELÉ, ÉE, *p. p.* de congeler.

CONGELER (lat. *congelare*), *v. a.* Faire passer un liquide à l'état de glace. Le froid congèle l'eau. || Abusivement, figer, coaguler. Congeler l'huile d'olive. || Se congeler, *v. r* Être mis à l'état de glace. || Se coaguler.

CONGÉNÈRE (lat. *congeneris*), *adj.* Qui est de même genre. || En anat. Muscles congénères, ceux qui concourent à produire le même effet. || En gram. Se dit des mots de la même famille.

CONGÉNIAL, ALE (lat. *cum* et *genius*), *adj.* Qui s'accorde avec le génie de... Des amusements congéniaux à son âge. || Ne confondez pas *congénial* avec *congénital*.

CONGÉNITAL, ALE (lat. *cum* et *genitus*), *adj.* En méd. Qui naît avec. Maladie congénitale.

CONGESTION (lat. *congestio*), *s. f.* Afflux du sang dans les vaisseaux d'un organe d'ailleurs sain.

* **CONGESTIONNER,** *v. a.* Amasser, accumuler par congestion. || Se congestionner, *v. r.* Recevoir par congestion un afflux de sang.

CONGIAIRE (lat. *congiarium*), *s. m.* Distribution extraordinaire d'argent ou de vivres que les empereurs romains faisaient au peuple. || Vase qui tient un conge.

CONGLOBATION (lat. *conglobatio*), *s. f.* Action d'entasser, d'accumuler diverses choses les unes sur les autres. || Fig. de rhét. Accumulation d'arguments, de preuves.

CONGLOBÉ, ÉE, *p. p.* de conglober. || *Adj.* Glandes conglobées, les glandes lymphatiques.

* **CONGLOBER** (lat. *conglobare*), *v. a.* Réunir en globe, en boule. || Se conglober, *v. r.* Se réunir en boule.

* **CONGLOMÉRAT** (kon-glo-mé-ra. Lat. *conglomeratus*), *s. m.* Agrégation de substances diverses.

CONGLOMÉRÉ, ÉE, *p. p.* de conglomérer. || En anat. Glandes conglomérées, nom donné aux glandes en grappe.

CONGLOMÉRER (lat. *conglomerare*), *v. a.* En phys. Amasser en peloton, entasser. || Se conglomérer, *v. r.* Être aggloméré.

* **CONGLUTINANT, ANTE,** *adj.* En méd. Qui a la vertu de conglutiner. || *Subst.* Les conglutinants.

* **CONGLUTINATIF, IVE,** *adj.* Syn. de conglutinant.

CONGLUTINATION, *s. f.* Action de conglutiner.

CONGLUTINÉ, ÉE, *p. p.* de conglutiner.

CONGLUTINER (lat. *conglutinare*), *v. a.* Joindre deux ou plusieurs corps par le moyen de quelque substance visqueuse. || Se conglutiner, *v. r.* Être conglutiné. Les deux fragments de l'os se conglutinèrent.

* **CONGLUTINEUX, EUSE** (lat. *conglutinosus*), *adj.* En méd. Visqueux, gluant.

* **CONGRATULANT, ANTE,** *adj.* Qui congratule.

* **CONGRATULATEUR, TRICE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui congratule. || *Adj.* Ton congratulateur.

CONGRATULATION (lat. *congratulatio*), *s. f.* Action de congratuler. || Ce mot vieillit, présentement on se sert plutôt de *félicitation* ou de *compliment*.

* **CONGRATULATOIRE,** *adj.* Qui contient une congratulation. Épître congratulatoire.

CONGRATULÉ, ÉE, *p. p.* de congratuler

CONGRATULER (lat. *congratulari*), *v. a.* Faire un compliment de félicitation. Il congratule Théodème sur un discours, LA BRUY. || Se congratuler, *v. r.* Chacun sortit en se congratulant, J. J. ROUSS. || On dit présentement *féliciter* ou *complimenter*, sauf quand il y a une nuance de plaisanterie.

CONGRE (lat. *conger*), *s. m.* Poisson de mer, de forme semblable à celle de l'anguille, atteignant quelquefois deux mètres de longueur.

CONGRÉGANISTE (voy. *congrégation*), *s. m.* Membre d'une congrégation de laïques, dirigée par des ecclésiastiques. || Chez les jésuites, un écolier, un bourgeois qui est de la congrégation de ces pères. || *Adj* Aujourd'hui, dans le langage officiel, écoles congréganistes, écoles dirigées par les frères des écoles chrétiennes ou par les sœurs des diverses obédiences.

CONGRÉGATION (lat. *congregatio*), *s. f.* Réunion, assemblée. La congrégation des fidèles, l'Église romaine. || Compagnie de religieux ou de prêtres séculiers soumis à une même règle. Congrégation d'hommes, de filles. || Confrérie de dévotion mise sous l'invocation d'un saint. || Certain nombre de cardinaux et d'ecclésiastiques choisis par le pape pour éclaircir ou décider quelque affaire qui regarde l'Église. La congrégation de la Propagande.

CONGRÈS (kon-grè. Lat. *congressus*), *s. m.* Assemblée de ministres plénipotentiaires, qui se rassemble pour régler certains points de droit international. || Nom collectif désignant le sénat et la chambre des représentants aux États-Unis et en Belgique. || Réunion de personnes qui se rassemblent pour échanger leurs idées ou se communiquer leurs études sur un objet où elles sont compétentes. Congrès scientifique, archéologique, etc.

* **CONGRÈVE** (*Congreve*, colonel anglais), *s. f.* Fusée à la congrève, fusée qui, garnie d'une mèche inextinguible, lance, en éclatant, d'autres petites fusées très-meurtrières.

CONGRU, UE (lat. *congruus*), *adj.* Qui est conçu ou qui s'exprime en termes exacts et précis. Réponse congrue. || En théol. Grâce congrue, grâce proportionnée à l'effet qu'elle doit produire, ou à la disposition de celui qui la reçoit. || Dans le langage ecclésiastique, portion congrue, pension annuelle que le gros décimateur payait au curé pour sa subsistance. || Par extens. Portion congrue, traitement fort exigu. Mettre à la portion congrue.

* **CONGRUENT, ENTE** (lat. *congruens*), *adj.* Qui convient à.

CONGRUITÉ (lat. *congruitas*), *s. f.* En théol. Efficacité de la grâce qui agit, tout en conservant l'action du libre arbitre.

CONGRÛMENT, *adv.* D'une manière congrue, correcte. Parler congrûment, MOL. || Pertinemment. Parler congrûment d'une chose, d'une affaire. || Régulièrement. Lui, c'est un homme d'ordre et qui vit congrûment, REGNARD.

CONIFÈRE (lat. *conus* et *ferre*), *adj.* En bot. Qui porte un fruit de figure de cône. || *S. m.* Les conifères.

CONIQUE (κωνικός), *adj.* Qui a la forme d'un cône. || Les sections coniques et elliptiquement les coniques, les courbes qui résultent des diverses sections du cône par un plan, savoir le cercle, l'ellipse, la parabole et l'hyperbole.

CONJECTURAL, ALE (lat. *conjecturalis*), *adj.* Qui ne repose que sur des conjectures. Un art conjectural. Raisonnements conjecturaux.

CONJECTURALEMENT, *adv.* D'une manière conjecturale.

CONJECTURE (lat. *conjectura*), *s. f.* Opinion établie sur des probabilités. On peut sur le passé former ses conjectures, CORN.

CONJECTURÉ, ÉE, *p. p.* de conjecturer.

CONJECTURER (*conjecture*), *v. a.* Juger par conjecture. Conjecturer les choses futures. || Absol. Éternellement obligé de conjecturer sur des matières très-douteuses, FONTENELLE.

CONJOINDRE (lat. *conjungere*), *v. a.* Joindre avec || Unir par le mariage. || Se conjoindre, *v. r.* Être conjoint.

CONJOINT, OINTE, *p. p.* de conjoindre. || Personnes conjointes, personnes qui agissent dans le même intérêt ou comprises dans le même legs. Légataires conjoints. || Legs conjoint, legs fait conjointement à plusieurs. || En bot. Feuilles, étamines conjointes, celles qui paraissent comme soudées ensemble. || En mus. Intervalles, degrés conjoints, intervalles de seconde, c'est-à-dire qui se suivent dans l'ordre de la gamme. || *S. m.* Chacun des époux, par rapport à l'autre. Les futurs conjoints.

CONJOINTEMENT, *adv.* D'une manière conjointe, ensemble, simultanément. Les deux frères régnèrent con-

jointement. || Legs fait conjointement, legs fait à plusieurs légataires. || De concert. Agir conjointement avec...

CONJONCTIF, IVE (lat. *conjunctivus*), *adj.* Qui conjoint, qui unit. || En gram. Qui sert à rattacher un mot à un mot, une proposition à une proposition. Locutions conjonctives, conjonctions composées de plusieurs mots, telle que *c'est pourquoi*. Les particules conjonctives, et elliptiquement les conjonctives, les conjonctions *et, ni, ou*. Pronoms ou adjectifs conjonctifs, ainsi nommés parce qu'ils servent à unir deux propositions. || *S. m.* Synonyme de subjonctif. La grammaire exige ici le conjonctif.

CONJONCTION (lat. *conjunctio*), *s. f.* L'acte ou l'action de conjoindre. || Union conjugale. || En astron. Rencontre de deux planètes dans une ligne droite, par rapport à un certain point de la terre. Deux astres qui entrent en conjonction. Les conjonctions des planètes jouaient un grand rôle dans l'astrologie. || En gram. Mot invariable qui met deux phrases en rapport. *Car* est une conjonction.

★ **CONJONCTIONNEL, ELLE,** *adj.* En gram. Qui tient de la conjonction.

CONJONCTIVE, *s. f.* En anat. Membrane muqueuse qui tapisse le devant de l'œil, excepté sur la cornée, et qui attache le globe de l'œil aux paupières.

CONJONCTURE (voy. *conjoindre*), *s. f.* Rencontre de certains événements dans le même point. Toute confiance est dangereuse, si elle n'est entière ; il y a peu de conjonctures où il ne faille tout dire ou tout cacher, LA BRUY.

CONJOUIR (SE) (lat. *congaudere*), *v. r.* Se réjouir avec quelqu'un de ce qui lui est arrivé d'heureux Permettez que je me conjouisse avec vous, etc. || Il est vieux.

CONJOUISSANCE, *s. f.* Action de se conjouir.

★ **CONJUGABLE,** *adj.* Qui peut être conjugué.

CONJUGAISON (lat. *conjugatio*), *s. f.* Suite ordonnée des formes d'un verbe aux trois personnes du singulier et du pluriel dans tous les temps et dans tous les modes. || Classes où l'on fait rentrer les verbes dont les terminaisons ont de l'analogie. || En anat. Conjugaison de nerfs, paire de nerfs. Peu usité aujourd'hui en ce sens.

CONJUGAL, ALE (lat. *conjugalis*), *adj.* Qui tient à l'union entre le mari et la femme. Les liens conjugaux. La foi conjugale.

CONJUGALEMENT, *adv.* Selon l'union qui existe entre le mari et la femme.

CONJUGUÉ, ÉE, *p. p.* de conjuguer. || En grav. Pierres conjuguées, pierres gravées où les têtes sont représentées sur le même profil. || En bot. Feuilles conjuguées, feuilles composées, dont les folioles sont disposées par paires, des deux côtés du pétiole. || En phys. Foyers conjugués, foyers d'un système de deux miroirs ou de deux lentilles, disposés de manière que les rayons qui partent de l'un arrivent à l'autre. || Acide conjugué, acide que l'on considère comme formé de deux ou plusieurs autres, en proportions définies. || Qui a reçu les flexions de la conjugaison. Verbe conjugué.

CONJUGUER (lat. *conjugare*), *v. a.* Unir. Peu usité en ce sens. || En gram. Assembler dans un ordre déterminé les différentes inflexions ou terminaisons des modes, des temps, des personnes et des nombres d'un verbe. || Absol. Savoir conjuguer. || Se conjuguer, *v. r.* Être conjugué. Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

★ **CONJUNGO** (kon-jon-go), *s. m.* Mot latin qui se dit par plaisanterie pour la formule du mariage. Prononcer le conjungo. || Le mariage lui-même.

CONJURATEUR (lat. *conjurare*), *s. m.* Celui qui forme, dirige une conjuration. Sens aujourd'hui inusité. || Magicien qui conjurait les démons et les tempêtes.

CONJURATION (lat. *conjuratio*), *s. f.* Complot contre le prince ou l'État. || Par extens. Ligue, cabale. || Exorcisme ou cérémonie pour chasser l'esprit malin et d'autres choses nuisibles. || Paroles de sortilége. Le magicien commença ses conjurations. || *Au pl.* Prières instantes, avec protestations, promesses.

CONJURÉ, ÉE, *p. p.* de conjurer. Qui prend part à un complot. || *S. m.* Un conjuré.

CONJURER (lat. *conjurare*), *v. a.* Projeter par complot, par ligue. Les Juifs virent mille fois tout l'univers conjurer leur ruine, MASS. || *V. n.* Ces deux puissances ont conjuré de le perdre. Cet ambitieux était toujours prêt à conjurer. || Par extens. Conjurer contre quelqu'un, se concerter avec d'autres contre les intérêts de quelqu'un. || *V. a.* Exorciser. Conjurer des démons. || Détourner, soit par des cérémonies religieuses, soit par des pratiques magiques. Conjurer la foudre. || Fig. Conjurer l'orage, détourner un péril, un malheur qui menace. Conjurer la colère céleste. || Prier avec beaucoup d'instance. Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours, RAC. || Se conjurer, se liguer.

★ **CONNAISSABLE,** *adj.* Qui peut être connu.

CONNAISSANCE (*connaissant*), *s. f.* État de l'esprit de celui qui connaît et discerne. La connaissance du bien et du mal. || L'âge de connaissance, l'âge où l'on agit avec discernement || A ma connaissance, de ma connaissance, c'est-à-dire je sais que. || Avoir connaissance de, connaître, savoir, être au courant de || Avoir connaissance de, avoir des nouvelles de, des renseignements. || Donner connaissance, faire connaître. || Venir à la connaissance, être connu par une voie quelconque. || Prendre connaissance d'une chose, l'examiner, s'en faire rendre compte. || Agir, parler en connaissance de cause, avec connaissance de cause, pertinemment, pour raisons connues. || Avoir une grande connaissance des affaires, y être très-habile. || Avoir une grande connaissance des tableaux, des livres, se connaître très-bien en tableaux, en livres. || État de celui qui se connaît lui-même, qui a le sentiment de son existence. Avoir toute sa connaissance. Être sans connaissance. || T. de procédure. Droit de connaître et de juger. La connaissance de ce crime appartient à tel tribunal. || T. de mar. On a connaissance des côtes par les divers signes qui s'y rencontrent, la couleur et hauteur des terres, caps et montagnes, nature du fond, etc. || Avoir connaissance d'un navire, l'apercevoir en mer de la côte sur laquelle on est. || Connaissance des temps, almanach nautique publié depuis 1679 par le Bureau des longitudes. || *Au pl.* Lumières acquises, savoir, érudition sur divers sujets. Les connaissances humaines. || Liaison qui se fait entre des personnes qui se voient, qui se fréquentent. || Faire connaissance avec quelqu'un, ou faire la connaissance de quelqu'un, nouer avec lui quelque liaison. || Gens de connaissance, gens que l'on connaît ou qui se connaissent entre eux. || Une figure de connaissance, une personne que l'on connaît. || Être en connaissance avec quelqu'un, avoir des relations avec lui. Renouveler connaissance avec quelqu'un || Personne avec qui on a ce genre de liaison. De vieilles connaissances || On dit qu'un homme est en pays de connaissance, pour signifier qu'il est en un lieu où il a des connaissances, et fig. qu'il a à traiter des matières qui lui sont familières. || Marques, traces du pied de la bête, au moyen desquelles on reconnaît son âge et sa grosseur, etc.

CONNAISSANT, ANTE, *adj.* Qui connaît. L'être sensible et connaissant, c'est-à-dire l'individu humain.

CONNAISSEMENT, *s. m.* Acte, entre l'armateur et le capitaine, qui constate le chargement des marchandises sur un navire et les conditions du transport.

CONNAISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se connaît à quelque chose. || *Adj.* Il porta un œil connaisseur sur ces tableaux. || Celui qui juge bien des productions des beaux-arts. C'est un connaisseur.

CONNAÎTRE (lat. *cognoscere*), *v. a.* Savoir ce qu'est une personne ou une chose || Se faire connaître, dire son nom, dire qui on est. || Se faire connaître, appeler sur soi l'attention, montrer de quoi l'on est capable. || Se faire connaître, venir à la connaissance, en parlant des choses. La vérité se fait connaître. || Ne vouloir pas être connu, garder l'incognito. || Famil. Ne connaître ni Dieu, ni diable, n'avoir point de religion || Avoir des relations d'affaires ou de société avec quelqu'un. Il connaît beaucoup de monde. || Famil. Je ne le connais ni d'Ève ni d'Adam, je ne le connais aucunement. || Ne plus connaître quelqu'un, ne plus vouloir l'aborder ou en être abordé. || Savoir, avoir appris, s'apercevoir. Vous connaissez mon malheur. Ils connaissent que la gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite, BOSS. || Être devenu habile en. Il connaît les mathématiques. || Famil. C'est un homme qui ne connaît rien, c'est un ignorant. || Absol. S'instruire, s'éclairer. Le désir de connaître. || Discerner. Connaître le bien et le mal. || Distinguer, reconnaître. Il me connut à la voix. || Absol. Votre enfant embellit ; elle rit, elle con-

naît, Sév. || Fig. Je ne le connais plus, ce n'est plus le même homme. || Apprécier, juger. Je vous connaissais mal, Corn. || Connaître son monde, bien juger les gens à qui l'on a affaire. || Admettre. Ne connaître de bonheur que dans la vertu. || Ressentir, être sujet à. On ne connaît point l'hiver à la Martinique. Les dieux ....Sont témoins si ma bouche a connu l'imposture, Volt. || Se soumettre. Il ne connaît plus rien, sa passion l'emporte. Une liberté qui ne connaît aucune règle, Boss. || Ne connaître que, ne considérer que, tenir exclusivement à. Ne connaître que son devoir. || Famil. Je ne connais que cela, c'est la seule chose à faire. || *V. n.* T. de procédure. Connaître de, avoir caractère pour juger ou faire des actes d'instruction en certaines causes. Ce tribunal connaît des matières civiles. || Se connaître, *v. r.* Savoir qui on est. || Se connaître, avoir la connaissance de ce qu'on est, de ses penchants, de ses forces. Connais-toi toi-même. || Ce malade ne se connaît plus, il n'a plus sa connaissance. || Ne plus se connaître, être hors de soi. || Ne pas se connaître, méconnaître sa condition. || Se connaître, être de connaissance, être lié. || Se connaître *à* ou *en*, pouvoir bien juger d'une matière. || En parlant des choses, être jugé, apprécié. L'arbre se connaît à ses fruits. || Impers. Il se connaît que, on connaît, on voit que.

CONNE, ÉE (ko-nné. Lat. *connatus*), *adj.* Qu'on apporte en naissant. Maladie connée, maladie congénitale. En bot. Feuille connée, celle qui est réunie par sa base avec une semblable qui lui est opposée.

CONNÉTABLE (ko-né-ta-bl'. Lat. *comes stabuli*), *s. m.* Titre du principal officier dans la maison des premiers rois de France et dans celle des grands feudataires. || Titre du commandant général des armées. La charge de connétable commença en 1218 et fut supprimée en 1627. || *S. f.* La femme d'un connétable. Madame la connétable.

CONNÉTABLIE, *s. f.* Autrefois, la juridiction des maréchaux de France sur les gens de guerre; et aussi leur juridiction pour les affaires qui regardaient le point d'honneur. || Les gens attachés au tribunal de la connétablie.

CONNEXE (ko-nnè-ks'. Lat. *connexus*), *adj.* Qui a des rapport intimes avec d'autres choses. Cause connexe à... || En bot. Feuilles connexes, feuilles dans lesquelles les pétioles opposés se soudent ensemble par la base.

CONNEXION (ko-nnè-ksion Lat. *connexio*), *s. f.* Action de lier, d'unir des choses l'une avec l'autre; résultat de cette action. || Fig. La liaison, l'enchaînement d'une ou de plusieurs choses avec d'autres. La connexion des idées.

CONNEXITÉ (ko-nnè-ksi-té. *Connexe*), *s. f.* Qualité de ce qui est connexe. || En droit, liaison entre des affaires qui demandent à être jugées par un même jugement.

CONNIVENCE (ko-nni-van-s'. Lat. *conniventia*). *s. f.* Action de conniver, et par suite dessein prémédité de ne pas nuire, de cacher la faute d'un autre. || Action de prêter les mains à quelque chose de secret ou de coupable. Ils agirent de connivence.

CONNIVENT, ENTE (ko-nni-van), *adj.* En anat. Valvules conniventes, replis circulaires très-multipliés qui sont dans le canal intestinal de l'homme seul. || En bot. Dont les sommets tendent à se rapprocher, en parlant des divisions de la corolle, du calice. || En entomol. Ailes conniventes, ailes qui, étant redressées, se touchent par un point de leur face supérieure.

CONNIVER (ko-nni-vé. Lat. *connivere*), *v. n.* Fermer les yeux sur ce qu'on n'ose pas ou ne veut pas apercevoir, et par suite dissimuler en justice les faits à la charge d'un accusé, et prendre ainsi part à une mauvaise action. Conniver à un abus, à un crime.

CONNU, UE, *p. p.* de connaître. || Absol. Célèbre. C'est un homme très-connu. || Famil. Ni vu, ni connu, on ne sait absolument ce qui en est. || *S. m.* Ce qui est connu. Passer du connu à l'inconnu.

CONOÏDE (κωνοειδής), *adj.* Qui a la forme d'un cône. || *S. m.* Solide formé par la révolution d'une section conique autour de son axe.

CONQUE (lat. *concha*, de κόγχη), *s. f.* Grande coquille marine, de l'espèce des bivalves. || L'animal qui vit dedans. || Coquille en spirale dont les tritons de la Fable se servaient comme de trompe. || En anat. Cavité profonde que présente dans son milieu le pavillon de l'oreille, et dans laquelle est l'orifice du conduit auditif.

CONQUÉRANT, *s. m.* Celui qui a fait de grandes conquêtes. Un conquérant est un homme que les dieux, irrités contre le genre humain, ont donné à la terre dans leur colère pour ravager les royaumes, pour répandre partout l'effroi.... Fén. || On le dit au féminin. Zénobie fut une illustre conquérante. || Fig. Celui qui, par son air, par ses manières et par sa bonne mine, gagne les cœurs.

CONQUÉRANT, ANTE, *adj.* Qui conquiert, qui fait des conquêtes. Un roi conquérant. || Famil. et fig. Avoir un air conquérant, tirer avantage de sa bonne mine, afficher de la présomption.

CONQUÉRIR (lat. *conquirere*), *v. a.* Soumettre par les armes. Les Français ont conquis l'Algérie. || Absol. Il aime à conquérir, mais il hait les batailles, Corn. || Fig. Conquérir le ciel, les cœurs, l'estime. || Se conquérir, *v. r.* Faire la conquête l'un de l'autre. || Être conquis. Ici la faveur se conquiert par le mérite.

CONQUÊT (kon-kê. Lat. *conquisitus*), *s. m.* Ce qu'on acquiert par son industrie, et qui ne vient point de succession. || Acquêt fait durant la communauté des époux.

CONQUÊTE (fém. de *conquêt*), *s. f.* Action de conquérir. La conquête des Gaules par César. || Vivre comme dans un pays de conquête, vivre à discrétion, sans gêne. || Résultat de la conquête; terre, ville conquise. Napoléon perdit ses conquêtes. || Fig. Ceux qui travaillent à la conquête des âmes, Boss. || Faire la conquête de quelqu'un, lui inspirer de la sympathie. || Victoire qui s'obtient sur un cœur, et aussi personne conquise. C'est une jolie personne qui fera bien des conquêtes. || Famil. Avoir, se donner des airs de conquête, prendre des airs avantageux.

CONQUIS, ISE, *p. p.* de conquérir. || Traiter une province en pays conquis, la gouverner arbitrairement.

CONSACRANT, *adj. m.* L'évêque consacrant et *subst.* le consacrant, celui qui en sacre un autre. || Le prêtre qui dit la messe et qui consacre l'hostie.

CONSACRÉ, ÉE, *p. p.* de consacrer. || Hostie consacrée, celle sur laquelle le prêtre a prononcé les paroles sacramentelles. || La terre consacrée, le cimetière chez les catholiques. || Sanctionné. Une expression consacrée par l'usage ou absol. une expression consacrée.

CONSACRER (lat. *consecrare*) *v. a.* Dédier, dévouer à la divinité. || Se consacrer, consacrer à soi. Les dépouilles que le Seigneur s'était consacrées, Mass. || Convertir le pain et le vin en la propre substance et corps de Jésus-Christ. Consacrer l'hostie. || Absol. On ne consacre point le jour du Vendredi saint. || Par extension, rendre sacré, respectable, honorable. Le sang des martyrs a consacré ce lieu. Consacrer ses erreurs. || En général, destiner, dévouer à. Consacrer sa vie à l'étude. || Sanctionner. L'usage a consacré cette locution. || Se consacrer, *v. r.* Se consacrer à Dieu, à l'étude. || Être consacré.

CONSANGUIN, INE (kon-san-ghin. Lat. *consanguineus*), *adj.* Qui a parenté du côté paternel seulement. || Frère consanguin, sœur consanguine, frère, sœur de père seulement. || *Subst.* Les consanguins et les utérins.

CONSANGUINITÉ (kon-san-gui-ni-té. Lat. *consanguinitas*), *s. f.* La parenté du côté du père.

CONSCIENCE (lat. *conscientia*), *s. f.* Sentiment de soi-même. Sitôt que nous avons la conscience de nos sensations, J. J. Rouss. || Témoignage ou jugement secret de l'âme, qui donne l'approbation aux actions bonnes et qui fait reproche des mauvaises. La voix de la conscience. || Pénétrer dans la conscience, savoir ce qui est dans le cœur d'autrui. || Opprimer les consciences, empêcher par la force et l'intimidation la manifestation des sentiments religieux ou moraux. || La conscience publique, l'ensemble des opinions morales d'une société, d'un peuple, d'une époque. || Sur ma conscience, en ma conscience, en conscience, sorte de serment. || Avoir une chose sur la conscience, se la reprocher. || Famil. Avoir sur la conscience, répondre de. || J'en ai la conscience nette, je n'ai point cela à me reprocher. || Avoir les mains pures et la conscience nette, être irréprochable. || Dire tout ce qu'on a sur la conscience, donner un libre cours à des plaintes qu'on croit fondées et qu'on retenait. || Décharger sa conscience, soulager sa conscience, dire une pensée intime que l'on croit devoir dire. || Avoir de la conscience, être homme de conscience, être incapable de forfaire à l'honneur, à la probité. || N'avoir point de

conscience, être sans conscience, ne se faire scrupule de rien. || Avoir la conscience large, avoir peu de scrupules. || Faire conscience de, avoir conscience de, avoir scrupule de, ne pas vouloir. || Dans le même sens, se faire une conscience de. || Se faire une affaire de conscience, regarder comme un devoir. || C'est conscience de, il y a conscience à faire telle chose, c'est-à-dire on la ferait si la conscience ne s'y opposait. || En sûreté de conscience, à l'abri des reproches que peut faire la conscience || En conscience, selon les règles de la conscience. || En bonne conscience, signifie aussi avec franchise. || Par acquit de conscience, proprement pour le seul effet d'acquitter la conscience, et par suite négligemment, sans intérêt. || T. de religion. Le sentiment des fautes commises. Faire son examen de conscience. Directeur de conscience. || Cas de conscience, difficulté sur ce que la religion permet ou défend en certaines circonstances. || Se faire un cas de conscience de quelque chose, s'en faire scrupule. || Liberté de conscience, liberté de ne pas professer la religion dominante dans un pays et de suivre en secret celle à laquelle on appartient; elle diffère de la liberté des cultes, qui permet d'exercer le culte auquel on est attaché. || La région du cœur considérée comme le siége de la conscience, ne s'emploie que dans la locution Mettre la main sur ou à la conscience, s'examiner de bonne foi. || Elliptiq. La main sur la conscience, en toute sincérité. || Famil. Se mettre quelque chose sur la conscience, mettre quelque chose dans son estomac, l'avale. || En un sens restreint, soin minutieux. J'ai fait ce travail en conscience. || T. d'imprim. Travail à la journée, sans autre mesure que la conscience de l'ouvrier. Travailler en conscience, à la conscience.

CONSCIENCIEUSEMENT, *adv.* D'une manière consciencieuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE, *adj.* Qui a de la conscience, en parlant des personnes. || Conforme à la conscience, en parlant des choses. Travail consciencieux.

⋆ **CONSCIENT, ENTE** (lat. *consciens*), *adj.* T de philos. Qui a la conscience de soi-même; qui se sait exister.

CONSCRIPTION (lat. *conscriptio*), *s. f.* Appel au service militaire, par voie du tirage au sort, des jeunes gens quand ils ont atteint un âge déterminé par la loi. || Tomber à la conscription, avoir un numéro qui fait qu'on est compris dans la levée.

CONSCRIT (lat. *conscriptus*), *s. m.* Jeune homme inscrit au rôle de la conscription. || Jeune soldat. Exercer des conscrits. || Famil. Un conscrit, un homme jeune et inexpérimenté. || *Adj.* Les pères conscrits, les sénateurs de l'ancienne Rome.

CONSÉCRATEUR (lat. *consecrator*), *s. m.* Celui qui consacre.

CONSÉCRATION (lat. *consecratio*), *s. f.* Détermination d'une chose ou d'une personne à quelque usage religieux. La consécration d'un temple. || Dans le langage général, destination. La consécration de ce bâtiment à un service public. || Action du prêtre qui consacre le pain et le vin à la messe. || Action de consacrer un évêque, un prêtre, une religieuse.

CONSÉCUTIF, IVE (lat. *consequi*), *adj.* Se dit de choses qui se suivent immédiatement l'une l'autre. Pendant trois jours consécutifs. || Qui est la suite de quelque chose. Le dépérissement de sa santé consécutif à de longs chagrins. || En méd. Phénomènes ou accidents consécutifs d'une maladie, qui se développent après qu'elle a cessé.

CONSÉCUTIVEMENT, *adv.* D'une manière consécutive.

CONSEIL (*l* mouillée. Lat. *consilium*), *s. m.* Opinion exprimée pour engager à faire ou à ne pas faire. Donner un conseil. || Prendre conseil de quelqu'un, le consulter. || Prendre conseil de quelque chose, se déterminer en considération d'une chose. Ne prendre conseil que de sa passion, n'écouter qu'elle. || Écouter les conseils de la raison, de la passion, etc. se laisser conduire par la raison, par la passion. || Être de bon conseil, ou être un homme de bon conseil, avoir la prudence nécessaire pour donner de bons avis. || T. de religion. Ce qui se conseille, par opposition à ce qui est de précepte, à ce qui se commande. C'est une chose de conseil. || Résolution, parti, dessein. Le conseil le plus prompt est le plus salutaire, Rac. || Absol. Résolution habile. Il ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, Boss. || *Au pl.* Vues, principes qui dirigent. Il n'y eut dès lors en ses conseils qu'irrésolution et faiblesse. || En parlant de la Providence, décrets. Qui est entré dans les conseils de Dieu? Boss. || Se dit aussi au *sing.* Êtes-vous entré dans le conseil de Dieu? || La personne dont on prend avis. Il est mon conseil. || Avocat chargé de la cause de quelqu'un. Tout accusé a le droit de se choisir un conseil. || Conseil judiciaire, personne nommée pour assister un prodigue dans certains actes. || Assemblée qui a à délibérer sur certaines affaires publiques ou privées. Les vieillards qui formaient le conseil, Fén. || Tenir conseil, se consulter sur ce qu'il convient de faire. || Fig. La sagesse n'était pas appelée au conseil de ce voyage, Sév. || Séance d'un conseil. Il allait au conseil. || Chambre du conseil, chambre où les juges se retirent pour délibérer. || Nom de différents corps chargés de délibérer ou donner leur avis sur des affaires publiques. Conseil d'administration, de surveillance, etc. Conseil général de département et absol. conseil général, assemblée de notables élus par les administrés pour assister l'administration du préfet. Conseil d'arrondissement, assemblée de notables auprès du sous-préfet, chargée d'opérer la sous-répartition des impositions entre les communes. Conseil de préfecture, sorte de tribunal administratif dans chaque département. Conseil municipal, assemblée de notables qui assistent le maire dans l'administration de la commune. Conseil académique, conseil présidé par le recteur, et chargé, conjointement avec le recteur, d'administrer l'académie. Conseil de l'université, conseil qui assiste le ministre de l'instruction publique dans ses fonctions. Conseil de guerre, assemblée des officiers généraux d'une armée pour délibérer sur le parti à prendre en des circonstances importantes ou difficiles. Conseil de fabrique. || Nom de diverses juridictions. Conseil de guerre, tribunal qui exerce la justice militaire. Conseil de révision, tribunal militaire auquel on en appelle des arrêts des conseils de guerre. Conseil des prises, commission extraordinaire établie autrefois, en temps de guerre, pour juger les prises de navires capturés sur l'ennemi. Conseil de discipline, voy. discipline. Conseil de famille, assemblée de parents, présidée par le juge de paix, pour régler les intérêts des mineurs et des interdits. Conseil des Dix, tribunal secret à Venise. || Nom de différents conseils siégeant auprès du souverain. Conseil des ministres ou absol. le conseil, la réunion des ministres assemblés pour délibérer sur les affaires de l'État. On dit aussi en ce sens conseil de cabinet. Conseil d'État, corps qui a dans ses attributions la charge de préparer les lois, ordonnances et règlements, de résoudre les difficultés en matière administrative et de juger les appels du contentieux administratif. Conseil privé, conseil particulier du souverain. || Prov. La nuit porte conseil, il faut réfléchir avant de prendre une résolution.

CONSEILLÉ, ÉE, *p. p.* de conseiller.

CONSEILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Donner un conseil. || Absol. Quand l'arrêt est porté, qui conseille est coupable, Volt. || Suggérer par conseil quelque chose à quelqu'un. || Conseiller de, avec l'infinitif. Je lui conseille de se marier. || On l'emploie quelquefois avec *que* et le subjonctif. Il conseilla que cela fût fait. || Se conseiller à ou avec, *v. r.* Prendre conseil de. Si vous vous conseilliez à moi, je serais fort embarrassé, Mol. || Prendre conseil de soi-même. Il est vrai que chacun volontiers se conseille, Corn. || Être conseillé. Une pareille chose ne se conseille pas.

CONSEILLER, ÈRE (*ll* mouillées), *s m.* et *f.* Celui, celle qui donne conseil. || Fig. La passion est une conseillère dangereuse. || Dans le langage précieux, le conseiller des grâces, le conseiller des dames, un miroir. || Membre d'un conseil ou de certains tribunaux. Conseiller d'État, de préfecture, à la cour de cassation, etc. || *S. f.* Conseillère, la femme d'un conseiller.

⋆ **CONSEILLEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui donne des conseils. || Prov. Les conseilleurs ne sont pas les payeurs, celui qui donne un conseil n'a pas la responsabilité de la chose qu'il conseille.

⋆ **CONSENSUEL, ELLE** (lat *consensus*), *adj.* Contrat consensuel, formé par le seul consentement des parties.

CONSENTANT, ANTE, *adj.* T. de droit. Qui consent.

CONSENTEMENT, *s. m.* Uniformité d'opinion. Le consentement de tous les hommes sur ce point. || Action de consentir à quelque chose. || T. de droit. Consentement exprès, consentement manifesté de vive voix ou par écrit. || Du consentement de tout le monde, locution signifiant selon l'opinion unanime.

CONSENTI, IE, *p. p.* de consentir.

CONSENTIR (lat. *consentire*), *v. n.* Se rendre à un sentiment, à une volonté, à une obligation. Consentir à une proposition. || Consentir à, avec l'infinitif. Je consens à partir. || Consentir de, avec l'infinitif. D'autres consentent d'être gouvernés par leurs amis, en des choses presque indifférentes, LA BRUY. || Consentir avec *que* et le subjonctif. Nous consentons que vous soyez le juge entre nous et l'incrédulité, MASS. || L'usage constant des auteurs est de dire : je consens que.... et non : je consens à ce que. || T. de mar. Se courber sous un effort. Cette vergue a consenti. || *V. a.* T. de droit. Consentir la vente d'une terre, l'impôt. || Prov. Qui ne dit mot consent, garder le silence peut passer pour un consentement.

CONSÉQUEMMENT, *adv.* D'une manière conséquente, qui se suit, s'enchaîne. Qui doute que les enfants ne raisonnent conséquemment? LA BRUY. || Agir, parler conséquemment, agir, parler conformément à ses vues. || En conséquence. Ils décident en leur faveur et agissent conséquemment, LA BRUY. || Conséquemment à, en conséquence de. Conséquemment à cette doctrine.

CONSÉQUENCE (lat. *consequentia*), *s. f.* Conclusion déduite d'un principe, d'un fait. Tirer une conséquence d'un principe. || Fig. Tirer à conséquence, avoir des suites, être de quelque importance (ici *tirer* est pris d'une façon neutre). || EN CONSÉQUENCE, *loc. adv.* Conséquemment, conformément à. J'ai reçu votre lettre et j'agirai en conséquence. || En conséquence de. J'agirai en conséquence de vos ordres. || Suites qu'une chose entraîne. Les moindres choses ont de grandes conséquences, FÉN. De conséquence, en parlant des choses, qui a des suites, de l'importance. Ces faits sont de la dernière conséquence. || De conséquence, en parlant des personnes, qui a de l'importance. C'est un homme de conséquence. || Sans conséquence, sans qu'on doive faire attention à.... On peut sans conséquence et sans honte ignorer beaucoup de choses hors de son état, DIDEROT. || Un homme sans conséquence, un homme auquel on ne doit pas faire attention.

CONSÉQUENT, *s. m.* T. de log. La seconde proposition d'un enthymème, par rapport à antécédent. || Dans un syllogisme, la conclusion même que l'on tire, tandis que la conséquence est la déduction qui la fait tirer. || En mathém. Le second terme d'un rapport arithmétique ou géométrique. || En gram. Le deuxième terme d'un rapport. || PAR CONSÉQUENT, *loc. adv.* En conséquence.

CONSÉQUENT, ENTE (lat. *consequens*), *adj.* Qui suit ou qui se suit, qui agit ou raisonne avec suite. Ne dites pas *conséquent* pour *considérable*. Un esprit conséquent signifie un esprit juste, qui raisonne bien. || En parlant des choses. Conduite conséquente à la doctrine. || Dans le langage philosophique, on a dit aussi conséquent de. || En gram. Qui suit. Relatif conséquent. || *S. f.* En mus. Conséquente, la deuxième partie d'une fugue.

CONSERVATEUR, TRICE (lat. *conservator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conserve. Le prince est le conservateur des biens et de la liberté de ses sujets. || Titre de préposés à la garde de certaines choses, de certains droits. Le conservateur des hypothèques. || Employé supérieur dans les musées, les bibliothèques, etc. || Le principal agent de l'administration des eaux et forêts. || *Adj.* Qui conserve. Les lois conservatrices de la monarchie. || Dans le langage politique, le parti conservateur, celui qui est opposé au parti qui poursuit le renouvellement des sociétés. On dit aussi *subst.* un conservateur, les conservateurs.

CONSERVATION (lat. *conservatio*), *s. f.* Action de conserver, de maintenir intact ou dans le même état. Veiller à la conservation d'un monument, de ses droits. || Conservation personnelle, le soin que chacun prend de préserver sa vie. Instinct de conservation. || État de ce qui est conservé. La conservation de ces fruits est parfaite. Un tableau d'une belle conservation. || Charge de conservateur. La conservation des hypothèques, etc.

CONSERVATOIRE, *adj.* Qui conserve. || Acte conservatoire, acte de procédure qui a pour objet d'empêcher qu'il ne soit porté préjudice à un droit. Saisie conservatoire.

CONSERVATOIRE, *s. m.* Nom de certains établissements publics. Le Conservatoire de musique, école où l'on forme des sujets pour la musique, la danse, la déclamation. || Le Conservatoire des arts et métiers, établissement où sont exposés des modèles de machines et où l'on fait des cours techniques.

CONSERVE, *s. f.* Sorte de confiture faite de substances végétales et de sucre. Conserve de fruits, de légumes. || Substance alimentaire conservée dans des boîtes de fer-blanc ou des bouteilles privées d'air. Conserves de gibier, de petits pois. || T. de mar. Navire qui fait route avec un autre pour le secourir. Un vaisseau de conserve. || De conserve, ensemble. Naviguer de conserve. || Fig. Voguer avec vous de conserve. || Navire servant de dépôt dans un port. || *S. f. pl.* Sorte de lunettes avec des verres de couleur pour ne pas fatiguer ou pour conserver la vue.

CONSERVÉ, ÉE, *p. p.* de conserver. || Être bien conservé, se dit des gens d'un certain âge qui semblent avoir encore un air de fraîcheur et de vigueur.

CONSERVER (lat. *conservare*), *v. a.* Préserver de la destruction. || Maintenir en état. Conserver des fruits. || Ne pas perdre. L'histoire conserve la mémoire des grands hommes. Il n'a conservé aucun de ses enfants. || Famil. Conserver toute sa tête, posséder ses facultés soit dans un âge avancé, soit dans une maladie. || Fig. Conservez-moi votre amitié. || Absol. Ce n'est pas tout que d'acquérir, il faut savoir conserver. || En parlant des choses, avoir la propriété de préserver. Ces lunettes conservent la vue. || Ne pas se défaire de. Il a conservé ses anciens domestiques. || T. de mar. Conserver un vaisseau, naviguer de manière à ne pas le perdre de vue. || Se conserver, *v. r.* Demeurer en bon état, garder sa beauté, ses forces. || Continuer d'être tel ou tel. Se conserver pur au milieu de la corruption générale. || Se maintenir, durer. Cet usage s'est toujours conservé. || Être gardé dans la mémoire. || Ne pas exposer sa vie, ne pas compromettre sa santé.

CONSIDÉRABLE, *adj.* Qui a de la considération, du crédit, de l'autorité, de la puissance. Un peuple puissant et considérable. Une personne considérable. || Considérable à, qui est un objet de considération pour quelqu'un. Vous m'en êtes plus chers et plus considérables, CORN. || Qui mérite considération, attention, en parlant des choses. Un avantage considérable. || Qui tient au cœur, en parlant des choses. Le bien n'est pas considérable, lorsqu'il est question d'épouser une honnête personne, MOL.

CONSIDÉRABLEMENT, *adv.* En grande quantité, beaucoup.

CONSIDÉRANT, *s. m.* Motif qui précède le dispositif d'une loi, d'un arrêt. Les considérants d'une loi.

CONSIDÉRATION (lat. *consideratio*), *s. f.* Action par laquelle on considère, on pèse quelque chose. || Cela est de peu de considération, cela est de peu d'importance. || Mettre, faire entrer, prendre en considération, tenir compte de. || Circonspection dans ce qu'on dit ou dans ce qu'on fait. Il agit sans considération. || Égard, estime que l'on a pour quelqu'un. N'avoir aucune considération pour les gens. || Égard, estime dont jouit quelqu'un. Un homme de considération. Cet homme a perdu toute sa considération. || À la considération de, par égard pour. || En considération de, même sens. || De considération, d'importance, en parlant des choses. Des raisons de quelque considération. || En style épistolaire. Je suis avec considération, avec une parfaite considération, avec une considération distinguée, etc. formules par lesquelles on termine une lettre. || Motif que chacun considère pour se diriger. Diverses considérations l'ont porté à cette démarche. || *Au pl.* Considérations, titre de certains ouvrages. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence par Montesquieu.

CONSIDÉRÉ, ÉE, *p. p.* de considérer. || En t. de pratique. Ce considéré, il vous plaise.... || *Adj.* Estimé.

⋆ **CONSIDÉRÉ, ÉE,** *adj.* Réfléchi. Il n'y a rien de moins attentif ni de moins considéré que les enfants, BOSS.

⋆ **CONSIDÉRÉMENT,** *adv.* Avec circonspection. La raison doit aller considérément d'une chose à l'autre, BOSS.

CONSIDÉRER (lat. *considerare*), *v. a.* Regarder attentivement. || Fig. Faire un examen attentif. || Avoir égard à, tenir compte de. || Estimer, faire cas de. || Juger, réputer. Les soldats le considéraient comme un père. || Se considérer, *v. r.* Se regarder, s'examiner. || S'estimer. || Se juger. Se considérer comme un personnage. || S'estimer mutuellement. || Être considéré, aperçu. Le naturel de chacun se considère en deux manières, Pasc. || Être pris en considération, être pesé.

CONSIGNATAIRE, *s. m.* Dépositaire préposé à la réception et à la garde des dépôts et consignations. || Négociant ou commissionnaire auquel on adresse un navire ou des marchandises.

★ **CONSIGNATEUR,** *s. m.* Celui qui fait une consignation de marchandises dans une maison de commission.

CONSIGNATION (lat. *consignatio*), *s. f.* Dépôt d'une somme ou autre objet entre les mains d'une personne publique. Faire une consignation au greffe. || La Caisse des dépôts et consignations, caisse publique qui reçoit les dépôts et consignations des particuliers et les fonds de divers établissements. || Consignation d'amende, dépôt, préalablement à certains actes, de l'amende qui peut être encourue. || Marchandises à la consignation d'un tel, marchandises dont un tel est le consignataire.

CONSIGNE (voy. *consigner*), *s. f.* Ordre et instruction qu'on donne à une sentinelle, à un chef de poste. Donner, lever, observer, violer, forcer la consigne. || Famil. Manger la consigne, ne pas la faire observer. || Défense de sortir par punition militaire ou par mesure d'ordre. || Dans les écoles du gouvernement et les collèges, punition qui consiste en une privation de sortie. || Par extens. Tout ordre donné à quelqu'un qui est chargé de garder l'entrée d'un lieu.

CONSIGNE, *s. m.* Celui qui est aposté à la porte d'une place de guerre, pour tenir registre de tous les étrangers qui s'y présentent. On dit aussi portier-consigne.

CONSIGNÉ, ÉE, *p. p.* de consigner.

CONSIGNER (lat. *consignare*), *v. a.* Déposer une somme en garantie, ou pour qu'elle soit délivrée en temps opportun. || T. de comm. Mettre des marchandises en dépôt dans une maison comme nantissement d'une somme empruntée. || Enregistrer des marchandises sur les livres des voituriers publics. || T. de comm. marit. Adresser un navire ou des marchandises à un consignataire. || Citer, rapporter dans un écrit. || Infliger la punition de la consigne ou la commander par mesure d'ordre. || Consigner quelqu'un, donner ordre qu'il ne soit pas reçu. Je l'ai consigné à ma porte. || *V. n.* Donner une consigne à une sentinelle, à un gardien.

CONSISTANCE, *s. f.* État de stabilité, de solidité. Leur gloire n'a pas de consistance assurée, Mass. || Le plus haut point de développement, en parlant des êtres vivants et particulièrement des animaux et de l'homme. Age, temps de consistance. || Par extens. En parlant des choses, état de consistance, le terme où elles se tiennent solidement, et ne montrent aucun signe de changement. || Un bruit sans consistance, un bruit sans autorité. || Un homme sans consistance, un homme sans considération, ni crédit. || Un esprit sans consistance, un esprit sans fermeté. || Prendre, acquérir de la consistance, en parlant des personnes, gagner en crédit, en tenue; en parlant des choses, se confirmer. || Degré de rapprochement ou de liaison des molécules d'un corps. La cire a moins de consistance que la résine. || État, contenance. La consistance de ce bois est de plus de cinq cents arpents.

CONSISTANT, ANTE, *adj.* Qui a de la consistance. Un homme consistant. || Qui a une certaine cohésion. Un sirop consistant.

CONSISTER (lat. *consistere*), *v. n.* Subsister, se maintenir. Une église ne peut consister, sinon qu'il y ait des pasteurs qui aient la charge d'enseigner, Fén. || Être constitué par. Son revenu consiste en rentes sur l'État. Ils doivent faire consister leur bonheur dans la modération, Fén. Le vrai courage consiste à envisager tous les périls et à les mépriser, id. || Le tout consiste à savoir, c'est-à-dire ce qu'il y a de principal est, etc.

CONSISTOIRE (lat. *consistorium*), *s. m.* Assemblée de cardinaux convoquée par le pape; lieu où elle se tient. || Nom de la principale cour ou tribunal de Rome, dans laquelle le pape préside aux cardinaux. || Parmi les protestants, consistoire, conseil composé de ministres et des anciens des églises. || Consistoire israélite, conseil qui dirige les affaires de la religion judaïque.

CONSISTORIAL, ALE, *adj.* Qui appartient au consistoire tenu par le pape. Bénéfices consistoriaux. || Qui appartient à un consistoire protestant ou israélite.

CONSISTORIALEMENT, *adv.* En consistoire; selon les formes du consistoire.

★ **CONSŒUR** (*con* et *sœur*), *s. f.* Se dit des femmes associées à une même confrérie, et des religieuses du même couvent ou du même ordre.

CONSOLABLE (lat. *consolabilis*), *adj.* Qui peut être consolé. || En parlant des choses. Douleurs consolables.

CONSOLANT, ANTE, *adj.* Qui console ou est propre à consoler. Parole consolante. || Famil. Cet homme-là n'est guère consolant, ce qu'il dit n'est pas fait pour rassurer.

CONSOLATEUR, TRICE (lat. *consolator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui console. || *Adj.* Un espoir consolateur. Un Dieu consolateur. || L'Esprit consolateur ou simplement le Consolateur, le Saint-Esprit.

CONSOLATIF, IVE (lat. *consolativus*), *adj.* Qui a la vertu de consoler. Un discours consolatif, Pasc.

CONSOLATION (lat. *consolatio*), *s. f.* Allégement de ce qui peine. L'amitié est ma consolation. || Sujet de satisfaction ou d'allégement de peine. C'est une grande consolation pour un père de voir ses enfants se porter au bien. || Raisons que l'on emploie pour consoler quelqu'un. Adresser, recevoir des consolations. || Titre de quelques ouvrages de philosophie morale. La Consolation de Boèce. || La personne ou la chose même qui peut consoler. Vous êtes ma consolation. Les malheureux dont elle fait la consolation, Sév. || Au jeu, fiche de consolation, celle que l'on donne en surcroît de bénéfice. || Fig. Fiche de consolation, dédommagement, adoucissement.

★ **CONSOLATOIRE** (lat. *consolatorius*), *adj.* Qui a pour but de consoler. Épître consolatoire.

CONSOLE (orig. incert.), *s. f.* Pièce en saillie, dite aussi corbeau, qui sert à porter des vases, des figures, ou à soutenir une corniche, un balcon. || Meuble sur lequel on pose des bronzes, des vases, etc. || Enroulement de fer pour appuyer la balustrade d'un escalier, d'un balcon.

CONSOLÉ, ÉE, *p. p.* de consoler.

CONSOLER (lat. *consolari*), *v. a.* Alléger l'affliction, les souffrances. On dit: Consoler quelqu'un dans ses peines, quelqu'un sur quelque chose, quelqu'un de quelque chose. || Absol. Le temps console. || Donner de l'allégement aux sentiments pénibles. Une douleur que rien ne pouvait consoler. || Se consoler, *v. r.* Recevoir de la consolation, être consolé. Quiconque se plaint cherche à se consoler, Corn. Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse, Fén. || Se consoler, se consoler l'un l'autre.

★ **CONSOLIDABLE,** *adj.* Qui peut, qui doit être consolidé.

CONSOLIDANT, ANTE, *adj.* En chir. Qui tend à consolider les parties divisées d'une plaie, d'une fracture. Appareil consolidant. || *Subst.* Les consolidants.

CONSOLIDATION (lat. *consolidatio*), *s. f.* Action de consolider. La consolidation d'un bâtiment qui menace ruine. || En méd. La consolidation d'une fracture, d'une cicatrice. || Consolidation de la dette publique, établissement de contributions suffisantes pour acquitter régulièrement les arrérages des rentes dues par l'État. || Consolidation de la dette flottante, conversion de dettes remboursables de l'État en dette perpétuelle. || Réunion en la même personne de différents droits qui avaient été séparés. La consolidation de l'usufruit à la propriété.

CONSOLIDÉ, ÉE, *p. p.* de consolider. || Rentes consolidées. || *S. m. pl.* Les consolidés, fonds publics de la dette d'Angleterre.

★ **CONSOLIDEMENT,** *s. m.* Action de consolider.

CONSOLIDER (lat. *consolidare*), *v. a.* Rendre solide. Consolider un mur. || Fig. Fortifier, affermir. Consolider une alliance. || En méd. Rendre solide une partie qui a été affectée de solution de continuité. || Assigner un fonds pour garantir le payement périodique d'une dette publique. || Consolider l'usufruit à la propriété, l'y réunir. || Se consolider, *v. r.* Devenir solide, s'affermir.

★ **CONSOMMABLE,** *adj.* Qui peut être consommé.

CONSOMMATEUR, *s. m.* En théol. Celui qui achève,

Jésus-Christ, auteur et consommateur de notre foi, Fén. || Celui qui achète pour son usage, dit par opposition à producteur. || Se dit aussi en parlant des cafés et cabarets. À minuit on ne reçoit plus de consommateurs.

CONSOMMATION (lat. *consummatio*), *s. f.* Achèvement, accomplissement. La consommation d'une affaire, d'un sacrifice. || La consommation des siècles, des temps, ou absolument la consommation, la fin du monde. || Emploi avec destruction. Une grande consommation de bois. || En jurispr. Prêt de consommation, opposé à prêt à usage, prêt de choses destinées à être consommées, avec la condition d'en rendre d'équivalentes. || Ce qu'on a bu ou mangé dans un café. || T. d'écon. polit. Action de détruire l'utilité d'un produit que la production a créée. || Impôt, taxe de consommation, droits perçus sur la production ou la vente des objets. || Droit de consommation, l'un des droits dont se composent les droits sur les boissons.

CONSOMMÉ, *s. m.* Bouillon succulent d'une viande très-cuite.

CONSOMMÉ, ÉE, *p. p.* de consommer. || Tout est consommé, c'en est fait, tout est fini. || Parfait, accompli, éprouvé. On dit consommé dans ou en, et absol. consommé. Un homme consommé dans les affaires. Les vieillards consommés en vertu, Fén. Un scélérat consommé. || En parlant des choses, une habileté consommée. || Une soupe bien consommée, qui a cuit longtemps.

CONSOMMER (lat. *consummare*), *v. a.* Achever, accomplir. Consommer une affaire, un sacrifice, un crime. || Par extens. Il ne resterait plus, pour consommer la gloire de ce patriarche, que d'imiter ses actions, Fléch. || Consommer son droit, se dit lorsque le droit qu'on a à quelque chose a son effet. || Donner la dernière perfection. || Employer des choses qui se détruisent par l'usage. Consommer des denrées, du vin, du bois, etc. || Absol. On consomme beaucoup dans cette maison. || T. d'écon. polit. Détruire l'utilité d'une chose. Les peuples civilisés, riches et industrieux, consomment beaucoup plus que les autres, parce qu'ils produisent incomparablement davantage, J. B. Say. || Par extens. Il se dit des choses qui en absorbent d'autres. Ces confitures consomment beaucoup de sucre. || Par une autre extens. Ces divisions consommèrent du temps, Volt. || *Consommer* et *consumer*, qui ont été longtemps confondus par les auteurs, se distinguent aujourd'hui en ce que le premier suppose un destruction utile, servant à quelque usage; et le second, une destruction pure et simple. || Se consommer, *v. r.* Se parfaire. || Se cuire de manière à faire un consommé, et avec ellipse du pronom personnel, faire consommer la viande, la faire tellement cuire que tout le suc passe dans le bouillon. || Être consommé. Les provisions qui se consomment dans une grande ville.

CONSOMPTIF, IVE, *adj.* En méd. Qui est doué de la vertu de consumer, de détruire des chairs baveuses, exubérantes. || *Subst.* Un consomptif. || Il est vieux.

CONSOMPTION (lat. *consumptio*), *s. f.* Action d'être consumé. La victime fut brûlée jusqu'à l'entière consomption. || Diminution lente et progressive des forces et du volume de toutes les parties molles du corps, par l'influence de quelque maladie. Mourir de consomption.

CONSONNANCE, *s. f.* Sons qui, entendus ensemble, sont agréables à l'oreille. Consonnances parfaites, l'octave et la quinte; consonnances imparfaites, la tierce et la sixte. || Fig. L'aube [du prêtre] offre de douces consonnances avec les idées religieuses, Chateaubriand. || En gram. Terminaison de deux ou plusieurs mots par les mêmes sons. Évitez les consonnances.

CONSONNANT, ANTE, *adj.* En mus. Qui produit une consonnance; qui est formé par des consonnances. Accord consonnant. || En gram. Mots consonnants, mots qui ont une terminaison semblable.

CONSONNE (lat. *consona*), *s. f.* Lettre qui n'a point de son par elle-même et ne se prononce qu'en s'appuyant sur une voyelle. || *Adj.* Les lettres consonnes.

* **CONSONNER** (lat. *consonare*), *v. n.* Former une consonnance.

CONSORTS (lat. *consors*), *s. m. pl.* Ceux qui ont un intérêt commun dans une affaire, dans un procès. Un tel et consorts. || Par extens. Gens d'une même cabale.

CONSOUDE (lat. *consolida*), *s. f.* Plante indigène de la famille des borraginées, employée en médecine contre les hémorrhagies et les diarrhées. || Consoude royale, nom du pied d'alouette des champs.

CONSPIRANT, ANTE, *adj.* Qui concourt à un même effet. || T. de mécanique. Puissances conspirantes.

CONSPIRATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conspire contre les pouvoirs publics.

CONSPIRATION (lat. *conspiratio*), *s. f.* Dessein formé secrètement entre plusieurs contre les pouvoirs publics. || Cabale. Il y a une conspiration contre vous. || La conspiration du silence, entente de plusieurs pour étouffer un fait, les opinions, les plaintes, les droits d'un homme. || Concours vers un même effet.

CONSPIRÉ, ÉE, *p. p.* de conspirer.

CONSPIRER (lat. *conspirare*), *v. n.* Concourir, tendre au même but et comme de concert. Conspirer au bien public. Mes vœux avec les siens conspirent aujourd'hui, Corn. || Faire une conspiration. Conspirer contre un tyran. || *V. a.* Projeter, tramer quelque chose par voie de conspiration. Conspirer la mort d'un tyran.

CONSPUÉ, ÉE, *p. p.* de conspuer.

CONSPUER (lat. *conspuere*), *v. a.* Honnir publiquement.

CONSTABLE (contracté de l'anc. franç. *connestable*), *s. m.* Nom des officiers de police en Angleterre.

CONSTAMMENT, *adv.* Avec constance. Qui vit avec honneur doit mourir constamment, Rotrou. On ne pense pas toujours constamment d'un même sujet; l'entêtement et le dégoût se suivent de près, La Bruy. || Invariablement, sans interruption.

CONSTANCE (lat. *constantia*), *s. f.* Force morale par laquelle on garde l'empire sur soi-même. Ce n'est point à l'heure de la mort le badinage qui sied bien, mais la constance, La Bruy. || Avoir la constance de, être assez ferme pour, et aussi assez dur pour. || Par extens. Insensibilité. || Persévérance, stabilité dans les goûts. Travailler avec constance. || Durée de l'affection, de l'amour.

CONSTANT, ANTE (lat. *constans*), *adj.* Qui a de la constance. Constant en amitié. Constant dans l'adversité. Le peuple romain a été le plus constant dans ses maximes, Boss. || Qui a de la constance en amour. Un homme constant. || En parlant des choses. Une foi constante. || Qui ne varie pas. Il n'y a rien de constant en ce monde. Vents constants. || T. de mathém. Quantité constante ou elliptiquement constante, quantité qui demeure la même. || Certain, indubitable, bien établi. Une vérité constante. Il est constant que, etc.

* **CONSTATATION**, *s. f.* L'action de constater. Les constatations de l'expert. || La chose constatée. Les constatations du procès-verbal.

CONSTATÉ, ÉE, *p. p.* de constater.

CONSTATER (lat. *cum* et *status*), *v. a.* Rendre constant, certain. Je veux constater le fait. || Relater dans un écrit, dans un acte. Constater une chose par procès-verbal. || On dit aussi: Le procès-verbal constate une chose.

CONSTELLATION (lat. *constellatio*), *s. f.* Réunion d'étoiles, par lesquelles on fait passer des lignes imaginaires et représentant un objet physique dont les astronomes anciens ont ensuite donné le nom au groupe entier. || Fig. Être né sous une heureuse constellation, avoir du bonheur, de la chance dans ses entreprises; et, en sens inverse, être né sous une malheureuse constellation.

CONSTELLÉ, ÉE (lat. *constellatus*), *adj.* T. d'astrol. Qui a été fait ou fabriqué sous une constellation, ou qui en porte la marque, d'où certaines vertus supposées. Un anneau constellé. || Qui est en forme d'étoile. Pierre constellée. || Qui est parsemé d'étoiles.

CONSTER (lat. *constare*), *v. n.* et *impers.* T. anc. de jurispr. Être bien établi, d'une façon certaine. Par lesquelles lettres il constera qu'il fait rémission, Boss.

CONSTERNATION (lat. *consternatio*), *s. f.* Action de consterner, résultat de cette action. Nous étions dans la consternation, Sév.

CONSTERNÉ, ÉE, *p. p.* de consterner.

CONSTERNER (lat. *consternere*), *v. a.* Frapper d'une épouvante mêlée d'abattement.

* **CONSTIPANT, ANTE**, *adj.* Qui constipe.

CONSTIPATION (lat. *constipatio*), *s. f.* État de celui qui ne peut aller librement à la selle.

CONSTIPÉ, ÉE, *p. p.* de constiper.

CONSTIPER (lat. *constipare*), *v. a.* Causer la constipation. || Absol. Nourriture qui constipe. || Se constiper, *v. r.* Devenir constipé.

CONSTITUANT, ANTE, *adj.* Qui entre dans la constitution ou composition de. Les parties constituantes d'un corps. || En chim. Molécules constituantes, celles qui appartiennent aux corps composés, par opposition à molécules intégrantes. || T. de pratique. Qui donne procuration, qui établit une rente en faveur d'un autre, et *subst.* le constituant, la constituante. || Pouvoir constituant, pouvoir qui seul a droit d'établir ou de changer la constitution. || Assemblée constituante, assemblée qui a mission d'établir une constitution politique. || *Subst.* La constituante de 1789, de 1848. || Un constituant, un membre d'une assemblée constituante.

CONSTITUÉ, ÉE, *p. p.* de constituer. || Légalement établi. Les autorités constituées. || Qui a une certaine constitution politique. Un État bien constitué. || Rente constituée, rente perpétuelle établie par un contrat, moyennant le payement d'un capital. || Être bien, mal constitué, être d'une constitution physique bonne, mauvaise.

CONSTITUER (lat. *constituere*), *v. a.* Mettre dans. Copernic a constitué le soleil au centre du monde. || Donner charge. Constituer quelqu'un en dignité. || Donner charge à quelqu'un de défendre en justice une cause, ou lui donner pouvoir d'agir en des affaires générales ou particulières. Constituer avoué. || Etablir en certaine qualité. Qui vous a constitué juge? || Constituer quelqu'un en frais, en dépenses, lui faire payer certaines sommes. || Constituer quelqu'un prisonnier, le mettre en prison. || Établir. Constituer une rente, une pension, une dot. || Former un tout, en parlant des choses qui y entrent comme éléments essentiels. L'âme et le corps constituent l'homme. || Faire l'essence d'une chose. Les contrariétés les plus bizarres entrent dans le même caractère et le constituent, VAUVENARGUES. || Organiser. Constituer une société commerciale. || Se constituer *v. r.* Se donner une certaine constitution. L'assemblée s'est constituée. || Se donner qualité de. Se constituer juge dans sa propre cause. || Se constituer prisonnier, se livrer soi-même pour être mis en prison.

CONSTITUTIF, IVE, *adj.* Qui entre dans la constitution d'un objet. Les parties constitutives d'un végétal. || Qui établit un droit. Titre constitutif de propriété.

CONSTITUTION (lat. *constitutio*), *s. f.* Acte de mettre dans. La constitution du soleil au centre du monde par Copernic. || Constitution de procureur, d'avoué, acte par lequel le procureur ou l'avoué déclare à son adversaire qu'il occupe pour une partie. || Constitution se dit aussi pour le fait de constituer un avoué. || Établissement d'une rente, d'une pension; la rente même. || Contrat de constitution, constitution de rente, contrat par lequel le débiteur constitue une rente au profit du prêteur qui aliène son capital. || Constitution de dot, action d'établir une dot. || On ne dit plus guère aujourd'hui une constitution, mais une constitution de rente. || La nature d'un gouvernement en tant que son pouvoir est réglé. Constitution monarchique. Établir, violer une constitution. || Loi fondamentale, soit ecclésiastique ou civile, soit générale ou particulière. Les constitutions des papes, des empereurs. || Ce qui fait la substance d'un corps, la manière dont il est composé. La constitution de l'air, du monde, des parties du corps humain. La constitution d'un discours. || Constitution atmosphérique, état de l'atmosphère considérée relativement à son influence sur l'économie animale. || État général de l'organisation particulière de chaque individu, d'où résultent sa force, sa santé, sa vitalité. Une bonne constitution.

CONSTITUTIONNALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est conforme à la constitution. La constitutionnalité d'une loi.

CONSTITUTIONNEL, ELLE, *adj.* Qui est réglé par une constitution. Gouvernement constitutionnel, celui où des assemblées participent au gouvernement. || Qui tient à la constitution. Pacte constitutionnel. || Conforme à la constitution. Cet acte n'est pas constitutionnel. || Qui est partisan de la constitution. Le parti constitutionnel et *subst.* un constitutionnel. || En méd. Qui tient à la constitution de l'individu. Maladie constitutionnelle.

CONSTITUTIONNELLEMENT, *adv.* D'une manière constitutionnelle, en conformité avec la constitution. Agir, gouverner constitutionnellement.

CONSTRICTEUR (lat. *constrictum*), *adj.* Qui resserre en agissant circulairement. || Le boa constricteur, nom d'une espèce de boa. || Les muscles constricteurs du pharynx et *subst.* les constricteurs.

CONSTRICTION (lat. *constrictio*), *s. f.* Action de diminuer le diamètre d'un objet, en exerçant une pression circulaire. Les corsets exercent une constriction.

CONSTRINGENT, ENTE (lat. *constringens*), *adj.* En méd. Qui opère une constriction.

CONSTRUCTEUR, *s. m.* Celui qui construit, qui sait l'art de construire. Le constructeur d'une maison, d'un pont, etc. || *Adj.* Mécanicien constructeur.

CONSTRUCTION (lat. *constructio*), *s. f.* Action de construire. La construction d'une maison. || L'art du constructeur. Il entend bien la construction. || Bâtisse. Faire de nouvelles constructions. || Manière dont une chose est construite. Chaque espèce d'animaux est d'une construction différente des autres, FÉN. || Par extens. La construction d'un poëme. || Une grande construction philosophique, scientifique, grand système dans la philosophie, grande théorie dans la science. || En gram. Arrangement des mots, place des termes et des propositions. Construction directe, inverse, elliptique. || Construction analytique ou logique, celle où les mots sont placés dans l'ordre rationnel : le sujet, le verbe et l'attribut. || Faire la construction d'une phrase latine ou grecque, mettre dans l'ordre analytique ou direct les mots qui sont construits dans un ordre inverse. || En géom. Figure, ligne qu'on trace pour arriver à une démonstration.

CONSTRUIRE (lat. *construere*), *v. a.* Faire quelque chose qui ait structure. Construire une maison, une machine, un instrument de physique. || Par extens. Construire un poëme, en disposer les parties dans un certain ordre. || Construire une théorie, un système, disposer des idées théoriques, systématiques, en un ordre conséquent. || En gram. Construire une phrase, en distribuer les mots dans l'ordre grammatical. || En géom. Construire une figure, la tracer régulièrement. Construire une carte géographique. || Se construire, *v. r.* Être construit. || Entrer dans la structure d'une phrase. *Sûr* se construit avec *de.*

CONSTRUIT, UITE, *p. p.* de construire.

CONSUBSTANTIALITÉ, *s. f* T. de théol. Qualité de ce qui est consubstantiel. Les ariens niaient la consubstantialité du Fils avec le Père.

CONSUBSTANTIEL, ELLE (lat. *consubstantialis*), *adj.* T. de théol. Qui est un par la substance. Il se dit des trois personnes de la Trinité. Le Fils est consubstantiel au Père ou avec le Père.

CONSUBSTANTIELLEMENT, *adv.* D'une manière consubstantielle.

CONSUL (lat. *consul*), *s. m.* Nom de deux magistrats qui exerçaient l'autorité suprême dans la république romaine. || Agent chargé de protéger ses nationaux, et spécialement les intérêts commerciaux en pays étranger. || Autrefois, nom, dans certaines municipalités de la France méridionale, des magistrats dits dans le Nord échevins. || Autrefois, juge pris parmi les marchands pour connaître d'affaires commerciales. Un juge-consul. || La juridiction des consuls. Avoir une affaire aux consuls. || Les trois magistrats auxquels la constitution de l'an VIII avait confié le gouvernement de la république française.

CONSULAIRE (lat. *consularis*), *adj.* Qui appartient aux consuls. La pourpre consulaire. Le gouvernement consulaire. || Comices consulaires, comices pour l'élection des consuls. || Provinces consulaires, celles où Rome envoyait des consuls. || Homme, personnage consulaire et *subst.* un consulaire, celui qui a été revêtu du consulat. || Juridiction consulaire, la juridiction des juges-consuls; la juridiction commerciale.

CONSULAIREMENT, *adv.* Par la juridiction consulaire. Demande jugée consulairement

CONSULAT (lat. *consulatus*), *s. m.* Dignité de consul. || Gouvernement consulaire. || Le temps ou l'exercice de cette charge. || Charge de juge ou de consul de commerce à l'étranger; lieu où siége le consul. || Emploi des offi-

ciers municipaux qui portaient le nom de consuls. || Le corps des consuls. || En France, le gouvernement consulaire et le temps pendant lequel il a existé.

CONSULTANT, *adj. m.* Qui donne des consultations. Avocat consultant. Médecin consultant. || *S. m.* Celui qui donne une consultation. || L'auteur d'une consultation. || En un sens opposé, celui qui demande une consultation. Écoutez tout le monde, assidu consultant, Boil.

CONSULTATIF, IVE, *adj.* Que l'on consulte, qui est institué pour donner des avis. Comité consultatif. || Voix consultative, droit d'opiner, mais non de voter.

CONSULTATION (lat. *consultatio*), *s. f.* Action de consulter. || Avis motivé d'un ou de plusieurs jurisconsultes sur un point de droit. || Réunion de médecins auprès d'un malade pour délibérer sur les moyens de le secourir. || Avis que donne un médecin que l'on vient consulter. || Le lieu et le temps consacrés aux consultations. Aller à la consultation du médecin.

• **CONSULTE,** *s. f.* Action de consulter. || Vieux en ce sens. || Assemblée administrative, conseil, sénat, en Italie et dans certains cantons de la Suisse. || Consulte sacrée, sorte de conseil administratif et judiciaire à Rome.

CONSULTÉ, ÉE, *p. p.* de consulter. À qui on a demandé un avis. || Sur quoi on a demandé avis L'affaire est consultée, La Font.

CONSULTER (lat. *consultare*), *v. a.* Prendre conseil de quelqu'un. || Consulter son miroir, s'y regarder. || Consulter les astres, l'histoire, les examiner attentivement pour y chercher des indices. || Se diriger par. Je n'ai pour lui parler consulté que mon cœur, Rac. || Consulter ses forces, examiner si l'on est capable de faire une chose. || Consulter ses intérêts, se diriger d'après ce qu'ils suggèrent. || Dans le paganisme, consulter l'oracle, les dieux, les interroger. || Par extens. Consulter le sorcier, la devineresse, la somnambule. || Mettre en délibération, soumettre à l'examen de quelqu'un. Consulter une affaire à un avocat. J'ai ici un ancien de mes amis, avec lequel je serai bien aise de consulter sa maladie, Mol. || *V. n.* Conférer, délibérer seul ou avec d'autres pour aviser. Il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider, Retz. || Se consulter, *v. r.* Délibérer avec soi-même. || Se consulter l'un l'autre. || Être consulté. La voix de la raison jamais ne se consulte, Corn.

CONSULTEUR (lat. *consultor*), *s. m.* Celui que l'on consulte. Consulteur du saint-office.

• **CONSUMABLE,** *adj.* Qui peut être consumé.

CONSUMANT, ANTE, *adj.* Qui consume.

CONSUMÉ, ÉE, *p. p.* de consumer.

CONSUMER (lat. *consumere*), *v. a.* Détruire en usant, en réduisant à rien. Le feu consuma ce grand édifice. Ceux dont notre guerre a consumé la vie, Corn. || Consumer son patrimoine, le dissiper. || *Fig.* L'oisiveté d'un camp consume leur vigueur, Rac. || Par analogie. Le regret de sa faute le consume. C'en est fait, le poison me consume, Montesq. || Employer sans réserve, en parlant du temps. Nous autres hommes c'est souvent par vanité, quelquefois par intérêt, que nous consumons notre vie dans la culture des arts, Volt. || Se consumer, *v. r.* Être consumé. Se consumer de travail et d'inquiétude. Je me consumais en regrets inutiles, Fén. || Absol. Faire de vains efforts. || Dépérir.

CONTACT (kon-takt'. Lat. *contactus*), *s. m.* État de deux ou plusieurs corps qui se touchent. Point de contact, point par lequel deux corps se touchent. || Par extens. Relation, rapport. Le commerce met en contact les peuples les plus éloignés || Point de contact, sentiment, idée par lesquels des personnes se touchent, s'accordent.

CONTAGIEUX, EUSE (lat. *contagiosus*), *adj.* Au sens passif, transmissible par contact ou par une communication qui ressemble au contact. Le rire est contagieux. Des vices contagieux. || En méd. Transmissible d'un corps malade à un corps bien portant, par l'intermédiaire d'un virus. Les maladies contagieuses. || Au sens actif, qui transmet la contagion. Air contagieux. Des gens contagieux, toujours attentifs à vous séduire et à vous inspirer le poison qu'ils portent dans l'âme, Mass.

CONTAGION (lat. *contagio*), *s. f.* Communication par contact ou par ce qui ressemble au contact. La contagion du vice, de l'hérésie. || La contagion des idées, l'extension que certaines idées religieuses, sociales, politiques, prennent parmi les peuples à un moment donné. || Communication d'une maladie par contact médiat ou immédiat. || Par extens. Maladie contagieuse.

CONTAMINATION (lat. *contaminatio*), *s. f.* Souillure.

CONTAMINÉ, ÉE, *p. p.* de contaminer. || En méd. Où règne une maladie contagieuse. Localités contaminées.

CONTAMINER (lat. *contaminare*), *v. a.* Souiller.

CONTE (voy. *conter*), *s. m.* Récit, rapport, et particulièrement récit de quelque anecdote, de quelque aventure. || Récit d'aventures merveilleuses ou autres, fait en vue d'amuser. Les contes de fées. || Contes bleus, contes de fées et autres récits de ce genre, ainsi dits parce qu'ils étaient d'ordinaire couverts d'un papier bleu ; et par extens. récits imaginaires, raisons sans fondement, billevesées. || Par extens. Discours ou récit mensonger, peu vraisemblable et auquel on ne croit pas. Jugez par là combien ce conte est ridicule, Corn. || Faire des contes, dire des choses qui sont sans fondement. || On dit en ce sens : Conte de bonne femme, conte borgne, conte à dormir debout, conte de vieille, conte d'enfant, etc. || Conte en l'air, mensonge, duperie. || Conte fait à plaisir, récit inventé de toute pièce.

CONTÉ, ÉE, *p. p.* de conter.

CONTEMPLATEUR, TRICE (lat. *contemplator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui contemple. Contemplateur des merveilles de la nature. || L'homme contemplatif. Le contemplateur, mollement couché dans une chambre tapissée, invective contre le soldat, Vauvenargues.

CONTEMPLATIF, IVE (lat. *contemplativus*), *adj.* Qui se plaît dans la contemplation. Esprit contemplatif. || Intellectuel. Facultés contemplatives, par opposition à facultés affectives ou actives. || Vie contemplative, inactivité du corps et de l'esprit, si ce n'est pour la méditation ou la prière. || *Subst.* Celui qui est livré à la contemplation. || En théol. Les extases des contemplatifs.

CONTEMPLATION (lat. *contemplatio*), *s. f.* Action de contempler. Être en contemplation devant un tableau. || Profonde application de l'esprit à quelque objet, surtout aux objets purement intellectuels. || Habitude d'esprit qui fait rêver et méditer. Le goût de la solitude et de la contemplation. || Dans la vie spirituelle, méditations relevées, qui vont jusqu'à rompre toute communication de l'esprit et du corps avec les choses sensibles.

• **CONTEMPLATIVEMENT,** *adv.* D'une manière contemplative.

CONTEMPLÉ, ÉE, *p. p.* de contempler.

CONTEMPLER (lat. *contemplari*), *v. a.* Considérer attentivement, avec amour ou admiration. || Examiner par la pensée. Contempler les choses divines. || Absol. Passer sa vie à contempler, à méditer. || Se contempler, *v. r.* Tourner la contemplation sur soi-même. || Se contempler l'un l'autre.

CONTEMPORAIN, AINE (lat. *contemporaneus*), *adj.* Qui est du même temps. Hésiode a-t-il été contemporain d'Homère? || Historien contemporain, historien qui écrit les événements de son temps. || L'histoire contemporaine, l'histoire qui s'écrit au temps même des hommes et des choses. || *Subst.* Un contemporain. Les contemporains.

CONTEMPORANÉITÉ, *s. f.* Existence simultanée, à une certaine époque.

CONTEMPTEUR, TRICE (lat. *contemptor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui méprise, qui a l'esprit méprisant. Les protecteurs du vice et les contempteurs de la vertu, Mass.

CONTEMPTIBLE (lat. *contemptibilis*), *adj.* Qui mérite le mépris. Rien de contemptible à ton cœur, Corn.

CONTENANCE (*contenir*), *s. f.* Quantité de ce qui est contenu ; capacité. Un vase de la contenance de deux litres. || Étendue, superficie. Ce parc est de la contenance de sept hectares. || Maintien, manière de se tenir, de se montrer. Une humble contenance. || Se faire une contenance, se remettre d'un embarras. || N'avoir point de contenance, être embarrassé de sa personne. || Se donner une contenance, se donner un maintien. || Par contenance, pour se donner un maintien. || Faire bonne contenance, témoigner de la fermeté et de la résolution. || Perdre contenance, être subitement déconcerté et confus.

CONTENANT, ANTE, *adj.* Qui contient. La chose contenante et la chose contenue. || *Subst.* Le contenant.

CONTENDANT, ANTE (lat. *contendens*), *adj.* Qui débat, dispute avec un autre. Puissances, parties contendantes. || *Subst.* Un des contendants, VOLT.

CONTENIR (lat. *continere*), *v. a.* Avoir une certaine contenance, une certaine étendue. Ce vase contient dix litres. Ce terrain contient trois hectares. || Renfermer. Les prisons ne pouvaient contenir les prisonniers. || Avoir, être composé de. Ce volume contient quatre cents pages. || Par extens. 6 contient deux fois le nombre 3. Cette maxime contient toutes les autres. || Retenir. Les gardes contenaient la foule. || Fig. Maintenir dans le calme, la modération, le devoir. Contenir sa joie. Contenir dans le devoir. || Absol. Il est plus aisé d'opprimer que de contenir. || Se contenir, *v. r.* Se retenir, se maîtriser. || Se modérer sur les choses préjudiciables à la santé. Il est plus aisé de s'abstenir que de se contenir. || Être un obstacle, un frein l'un à l'autre. Les deux nations se contiennent l'une l'autre, MONTESQ.

CONTENT, ENTE (lat. *contentus*), *adj.* Qui se contente de, s'accommode de, se borne à. Content de son sort. Content de peu. || Absol. Vivre content. || Satisfait. Celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement, LA BRUY. || Qui éprouve un sentiment de plaisir intérieur. Je ne l'ai jamais vu ni gai, ni triste, mais toujours content, J. J. ROUSS. || Avoir l'air, le visage content, avoir le contentement peint sur le visage. || Être content de soi, se plaire dans sa situation, n'avoir pas de reproche à se faire. || Être content de soi, être convaincu des avantages de corps ou d'esprit que l'on possède. || Être content de sa personne, de sa petite personne, avoir un air avantageux. || Être content de quelqu'un, avoir lieu d'être satisfait de ses procédés, de sa conduite. || Être content de quelque chose, en éprouver de la satisfaction. || *Subst.* et famil. Avoir son content de quelque chose, en avoir tout ce qu'on en désire, et par ironie, avoir son content d'une chose très-désagréable, comme de coups, de disgrâces.

CONTENTÉ, ÉE, *p. p.* de contenter. Rendu content.

CONTENTEMENT, *s. m.* Action de contenter; résultat de cette action. || Éclaircissement, réussite. Vous aurez contentement sur ce sujet. || Sentiment de plaisir intérieur. Ses enfants lui donnent du contentement. || *Au pl.* Toujours quelques soucis en ces événements Troublent la pureté de nos contentements, CORN. || Prov. Contentement passe richesse.

CONTENTER, *v. a.* Rendre content. On ne peut contenter tout le monde. || En parlant des choses. Contenter ses désirs. || Apaiser quelqu'un en lui accordant une chose. Cet homme ira se plaindre partout si on ne le contente pas. || Payer. Vous serez pleinement contentés de vos soins, MOL. || Plaire à. Cette musique ne contente pas l'oreille. || Se contenter, *v. r.* Satisfaire son envie, ses désirs. || S'accommoder de, se borner à. Se contenter de peu. Se contenter de vivre. || Se contenter que, avec le subj. Je me contente que vous ayez vu que..., BOSS. || En demeurer là, ne pas vouloir faire plus que ce qu'on a fait. Je me contente de lui avoir prêté de l'argent, et ne veux pas le cautionner.

CONTENTIEUSEMENT, *adv.* Par voie contentieuse.

CONTENTIEUX, EUSE (lat. *contentiosus*), *adj.* Sur lequel on dispute. Avoir l'art d'abréger les affaires les plus contentieuses, VAUVENARGUES. || Qui aime à disputer. Des cœurs hautains, contentieux et desséchés, FÉN. || S. m. T. d'administration. L'ensemble des affaires contentieuses. Être chargé du contentieux. Bureau du contentieux. || Contentieux administratif, matières dont le jugement appartient aux tribunaux administratifs.

CONTENTIF, IVE (*contenir*), *adj.* En chir. Qui contient. Bandage contentif, bandage qui sert à maintenir en place un appareil. Appareil contentif

CONTENTION (lat. *contentio*), *s. f.* Effort qu'on fait pour exécuter quelque chose, ou pour parvenir à quelque but. Ne croyez pas qu'il faille se donner beaucoup de contention afin de prier Dieu, FÉN. || Contention d'esprit, et aussi absolument contention, application forte et continue. || Débat, dispute. Ils font de la vérité un sujet de contention, MASS. || Chaleur, véhémence dans la dispute.

CONTENTION (*contenir*), *s. f.* En chir. Action de maintenir en place des parties désunies et fracturées.

CONTENU, *s. m.* Ce qui est renfermé dans quelque chose. Le contenant et le contenu. || La teneur. Le contenu d'une lettre, d'un arrêt.

CONTENU, UE, *p. p.* de contenir. || Qui se maîtrise, s'observe. || Style contenu, style dans lequel l'auteur s'observe pour ne pas se laisser aller à ses émotions.

CONTER (le même que *computer*), *v. a.* Faire un récit. Conter une histoire. || Absol. Les vieillards aiment à conter. || Dire, relater. || Famil. Conter ses raisons, entrer dans un détail familier. || Ironiq. Que venez-vous me conter là? c'est-à-dire : quelles sornettes venez-vous me débiter? || En conter de belles ou simplement en conter, conter des sornettes, des choses vaines, frivoles. || En conter de belles, se dit aussi quand on apprend à quelqu'un des choses inattendues.

CONTESTABLE, *adj.* Qui peut être contesté.

CONTESTANT, ANTE, *adj.* Qui conteste en justice. Les parties contestantes. || En général, qui dispute. Un esprit contestant. || *Subst.* Aussitôt qu'à portée il vit les contestants... LA FONT. || Contestant se dit de celui qui attaque un règlement entre des créanciers.

CONTESTATION (lat. *contestatio*), *s. f.* Action de contester, de refuser d'accéder. || Opposition. Obtenir sans contestation. || Débat de parole entre deux ou plusieurs personnes sur quelque affaire. || Mettre en contestation, contester, révoquer en doute. || Débat entre des particuliers ou débat politique entre des puissances.

CONTESTE (voy. *contester*), *s. f.* Contestation, procès. || Ce mot ne s'emploie plus guère que dans la locution : Sans conteste, sans débat, sans dispute, sans contredit.

CONTESTÉ, ÉE, *p. p.* de contester.

CONTESTER (lat. *contestari*), *v. a.* Ne pas reconnaître le droit ou la prétention de quelqu'un à une chose. Il me conteste ma qualité. On lui conteste cette succession. || En jurispr. Contester une créance, en nier l'existence ou la validité. || Nier un fait, un principe. || *V. n.* Disputer, élever une contestation. Sans contester. La mouche et la fourmi contestaient de leur prix, LA FONT. Nous contestons contre les décisions de l'Église, MASS. || Se contester, *v. r.* Être contesté.

CONTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui narre habituellement. Un conteur agréable. || Celui qui compose, écrit des contes. Les conteurs orientaux. || Celui, celle qui débite des choses fausses ou frivoles. C'est un conteur, un conteur de fagots, un conteur de sornettes, un conteur de chansons. || *Adj.* La vieillesse conteuse.

CONTEXTE (lat. *contextus*), *s. m.* Ensemble d'un acte par rapport à l'enchaînement des dispositions et des clauses. Les actes notariés doivent être écrits en un seul et même contexte. || L'enchaînement d'idées qu'un texte présente.

CONTEXTURE (*con* et *texture*), *s. f.* Tissure de parties formant un tout. La contexture des muscles, des os. || Fig. Liaison entre les diverses parties d'un ouvrage d'esprit. La contexture de ce poëme est bien entendue.

CONTIGU, UË (lat. *contiguus*), *adj.* Qui touche à. Sa maison est contiguë à la mienne. || Fig. Idées contiguës, idées qui touchent l'une à l'autre. || En géom. Côtés contigus, côtés passant par un même point. Angles contigus, angles qui ont un côté commun.

CONTIGUÏTÉ, *s. f.* État de deux choses contiguës. La contiguïté de ces deux édifices.

CONTINENCE (lat. *continentia*), *s. f.* Abstinence des plaisirs de l'amour. Vivre dans la continence.

CONTINENT (lat. *continens*, s.-e. *terra*), *s. m.* Grande étendue de terre. || L'ancien continent, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Le nouveau continent, l'Amérique. || La terre ferme, par rapport aux îles voisines. || Le continent, le continent européen, par rapport à l'Angleterre.

CONTINENT, ENTE (lat. *continens*), *adj.* Qui observe la continence. || En méd. Fièvre continente, fièvre qui n'a point de rémission ni d'exacerbation sensible.

CONTINENTAL, ALE, *adj.* Qui appartient à un continent, et plus particulièrement au continent de l'Europe. Les puissances continentales. Les marchés continentaux.

CONTINGENCE (*contingent*), *s. f.* En philos. Possibilité qu'une chose arrive ou n'arrive pas. || Dans le langage général, éventualité. Selon la contingence des cas. || En géom. Angle de contingence, celui que forme une

ligne droite avec une courbe qu'elle touche, ou que forment deux courbes qui passent par un même point.

CONTINGENT, ENTE (lat. *contingens*), *adj*. En philos. Qui peut arriver ou ne pas arriver, éventuel. Les événements contingents. Il y a deux sortes de vérités, les unes sont nécessaires, et les autres contingentes, MALEBRANCHE. || Proposition contingente, celle qui énonce une chose qui peut être ou n'être pas. || T. de droit. Portion contingente, la part de chacun dans un partage ou dans une contribution. || *S. m.* Le contingent ou le futur contingent, ce qui peut arriver ou n'arriver pas. || Le contingent, la partie qui tombe à quelqu'un, dans la division de quelque chose. Il lui revient tant pour son contingent. || Quantité de soldats qui doit être fournie.

CONTINU, UE (lat. *continuus*), *adj*. Dont les parties se tiennent sans solution. Étendue, quantité continue. || En mathém. Proportion continue, celle où le conséquent du premier rapport est l'antécédent du second, par exemple, 5 : 15 : : 15 : 45. || En mus. Basse continue, la partie d'accompagnement qui est la plus basse, et qui se fait entendre pendant tout le morceau. || En méd. Fièvre continue, fièvre qui ne présente dans son cours ni intermission ni rémission caractérisée. || Qui n'est pas interrompu dans sa durée ou sa suite. Jet continu. Dix jours continus de pluie. || Servitudes continues, celles qui n'ont pas besoin, pour s'exercer, du fait actuel de l'homme : tels sont les égouts, les vues. || *S. m.* En philos. Ce qui n'offre aucune interruption. Le continu est divisible à l'infini. || À LA CONTINUE, *loc. adv.* À la longue, à force de faire toujours la même chose.

CONTINUATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui continue. Le continuateur de Don Quichotte.

CONTINUATION (lat. *continuatio*), *s. f.* Action de continuer. La continuation d'une histoire. || Action de prolonger. La continuation d'un bail à un fermier. || Prolongement. La continuation d'une muraille. || État de ce qui est continué. La continuation de la guerre. || En phys. Continuation du mouvement.

CONTINUÉ, ÉE, *p. p.* de continuer.

CONTINUEL, ELLE (dérivé de *continu*), *adj*. Qui dure sans interruption. Travail continuel.

CONTINUELLEMENT, *adv*. Sans interruption.

CONTINUER (lat. *continuare*), *v. a.* Ne pas interrompre. Continuer sa lecture. || Prolonger, étendre. Continuer un mur, un bail à un fermier, etc. || Continuer un ouvrage, y donner une suite. || Continuer quelqu'un, être son continuateur, suivre les mêmes voies, les mêmes idées que lui. || Maintenir quelqu'un dans une place. On le continua dans son emploi. || *V. n.* Ne pas s'arrêter, ne pas s'interrompre. Continuez, je vous prie. || Continuer à, avec un infinitif. Pensez-vous que Chalcas continue à se taire ? RAC. || Continuer de, avec un infinitif. Laissez parler, et continuez d'agir, LA BRUY. || S'étendre ou se prolonger. Cette côte continue depuis tel endroit jusqu'à tel autre. || Se continuer, *v. r.* Être continué. Cet ouvrage se continue. || Se prolonger, s'étendre.

CONTINUITÉ (lat. *continuitas*), *s. f.* État de ce qui est d'une seule tenue. La continuité des parties. || Solution de continuité, interruption qui se présente dans l'étendue d'un corps. || Fig. Il n'y a que de grandes maladies qui fassent solution de continuité dans la mémoire, J. J. ROUSS. || Durée continue. La continuité d'un bruit, des guerres, etc. || Répétition incessante. Pour interrompre la continuité de nos bâillements, SÉV.

CONTINÛMENT, *adv*. D'une manière continue, sans relâche. Il y faut travailler continûment.

CONTONDANT, ANTE, *adj*. En chir. Qui blesse, comme tout corps mousse, sans percer ni couper.

* **CONTONDRE** (lat. *contundere*), *v. a.* Produire des contusions.

CONTORNIATE (lat. *cum* et *tornus*), *adj. f.* Se dit des médailles de cuivre terminées à la circonférence par un cercle d'une ou de deux lignes de largeur.

CONTORSION (lat. *contorsio*), *s. f.* Action de tordre. La contorsion de son épée, SÉV. || Contraction irrégulière des muscles, torsion des membres. || En peint. Attitude forcée, expression outrée dans une figure. || Fig. C'est là la première contorsion qu'il faut donner à son esprit, BOSS. || Geste ou mouvement déréglé, ridicule, exagéré.

CONTOUR (*con* et *tour*), *s. m.* Ce qui marque le tour de quelque chose ; circuit. Le contour d'une colonne, de Paris, etc. || En peint. et en sculpt. Les contours d'un corps. Les contours d'une draperie, les tours qu'elle fait aux endroits où elle est relevée.

* **CONTOURNABLE**, *adj*. Qui peut être contourné.

CONTOURNÉ, ÉE, *p. p.* de contourner. || Fig. Cet auteur est obscur, bizarre et contourné. || En blas. Se dit des animaux qui ont la tête tournée vers la gauche de l'écu.

* **CONTOURNEMENT**, *s. m.* Action de contourner ; manière dont une chose est contournée.

CONTOURNER (*con* et *tourner*), *v. a.* En peint. et sculpt. Marquer avec des traits et des lignes les contours d'une figure. || Donner à une figure le contour qu'elle doit avoir. Savoir bien contourner une figure. || T. de métier. Arrondir. || Passer autour de quelque chose, faire le tour de. Ce fleuve contourne la ville. Je contourne le coteau. || Tourner de travers. Cette position finit par contourner les jambes. || Donner à une figure, à un ouvrage une position forcée et maladroite. || Se contourner, *v. r.* Être tourné de travers.

CONTRACTANT, ANTE, *adj*. Qui contracte. Les parties contractantes. || *Subst*. Les contractants.

* **CONTRACTATION**, *s. f.* En droit, l'action de contracter. La contractation du mariage.

CONTRACTE (lat. *contractus*), *adj*. En gram. Qui est soumis à la contraction. Nom, adjectif, verbe contracte.

CONTRACTÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes contracter.

CONTRACTER (anc. fr. *contract*, contrat), *v. a.* S'engager par contrat ou par convention. L'alliance que Dieu avait contractée avec cette race, BOSS. || Absol. Un mineur ne peut pas contracter. || Contracter des dettes, s'endetter. || Contracter des obligations envers quelqu'un, recevoir de lui des services qui engagent. || Par extens Joindre à soi, attacher à soi. Contracter un vice, une maladie, une bonne habitude, amitié, etc. || Par analogie. Ce vin a contracté un goût désagréable. || Se contracter, *v. r.* Être fait par obligation. Cet engagement se contracte au pied des autels. || Par extens. Les dettes se payent moins aisément qu'elles ne se contractent. || Être acquis. C'est une bonne habitude qui se contracte par la persévérance. || Survenir, en parlant de maladies.

CONTRACTER (*contracte*), *v. a.* Resserrer, réduire le volume. || En gram. Réunir deux voyelles ou deux syllabes en une seule. || Se contracter, *v. r.* Devenir plus court par resserrement. Les muscles se contractent pour agir. || En gram. Se confondre, se réunir. Ces deux syllabes se contractent en une seule.

* **CONTRACTIF, IVE**, *adj*. Qui détermine une contraction. Force contractive.

CONTRACTILE, *adj*. En physiol. Qui est susceptible de contraction. La fibre musculaire est contractile.

CONTRACTILITÉ, *s. f.* En physiol. Propriété vitale élémentaire, caractérisée par ce fait que la substance organisée qui en jouit se raccourcit dans un sens, et augmente de diamètre dans l'autre.

CONTRACTION (lat. *contractio*), *s. f.* Resserrement, rapprochement des molécules d'un corps. || En physiol. Raccourcissement produit par la contractilité. || Contraction des traits, état de la face dans lequel les traits sont tirés, et qui exprime soit la colère, soit la répugnance, soit l'horreur. || En gram. Réduction de deux voyelles ou de deux syllabes en une seule.

CONTRACTUEL, ELLE, *adj*. Qui se fait par contrat, qui a son origine dans un contrat. Un lien contractuel. Succession contractuelle. Héritier contractuel.

* **CONTRACTUELLEMENT**, *adv*. Par contrat.

CONTRACTURE (lat. *contractura*), *s. f.* En archit. Rétrécissement ou diminution du fût d'une colonne dans sa partie supérieure. || En méd. État de rigidité auquel les muscles arrivent à la suite de rhumatismes, de névralgies, de convulsions.

* **CONTRACTURER** (*contracture*), *v. a.* En archit. Opérer un resserrement dans les parties supérieures des colonnes. || En méd. Déterminer la contracture d'un muscle. || Se contracturer, *v. r.* Devenir contracté.

CONTRADICTEUR (lat. *contradictor*), *s. m.* Celui qui contredit. || T. de palais. Légitime contradicteur, celui qui a qualité ou droit d'intervenir pour contredire.

CONTRADICTION (lat. *contradictio*), *s. f.* Action de contredire. || Esprit de contradiction, disposition à contredire. || En droit, contestation élevée contre un droit ou une prétention. || Action de se contredire. Être en contradiction avec soi-même. Les contradictions de cet accusé l'ont perdu. Les contradictions de l'esprit humain. || Opposition à un sentiment, à une doctrine, à un obstacle.

CONTRADICTOIRE, *adj.* T. de droit. Qui a subi contradiction. Arrêt, condamnation contradictoire, décisions rendues après débat ou conclusions, par opposition à décision rendue par défaut ou par contumace. || Qui se contredit, qui implique contradiction. Des nouvelles contradictoires. Une proposition contradictoire à telle autre. || *S. f.* En philos. Proposition contradictoire. || *S. m.* En philos. Les contradictoires, sorte d'opposés, comme voir et ne voir pas. || Dans le langage général, les contradictoires, les choses qui s'excluent.

CONTRADICTOIREMENT, *adv.* Après avoir entendu les parties. Arrêt rendu contradictoirement. || Dans le langage général. D'une manière contradictoire.

CONTRAIGNABLE, *adj.* T. de droit. Qui peut être contraint par quelque voie de droit. Contraignable par corps.

* **CONTRAIGNANT, ANTE,** *adj.* Qui contraint, qui gêne.

CONTRAINDRE (lat. *constringere*), *v. a.* Serrer, presser, mettre à l'étroit. || Vieux en ce sens. || Tenir dans la contrainte, gêner. Contraindre ses larmes. Tout ce qui vous passe et vous égale vous contraint et vous gêne, Mass. || Forcer quelqu'un à agir contre sa volonté. || Contraindre à, avec un infinitif. Non, je ne vous veux pas contraindre à l'oublier, Rac. || Contraindre de, avec un infinitif. Deux horribles naufrages contraignirent les Romains d'abandonner l'empire de la mer aux Carthaginois, Boss. || Forcer quelqu'un par voie de justice. Contraindre par corps, par saisie de biens. || Se contraindre, *v. r.* Se gêner, se retenir. Mon père est satisfait, cesse de te contraindre, Corn. Mais hélas! leur fureur ne pouvait se contraindre, Rac. || Se contraindre d'une chose, ne pas la faire. || Se contraindre de, suivi d'un infinitif. Je ne me contraignis pas de répandre des larmes, Sév.

CONTRAINT, AINTE, *p. p.* de contraindre. || *Adj.* Serré, mis à l'étroit. Contraint dans son habit. || Gêné, mal à l'aise. Manières contraintes. Style contraint.

CONTRAINTE, *s. f.* L'état d'être trop à l'étroit. || Fig. Gêne, difficulté. La contrainte de la rime. || Violence exercée sur les actions. || Acte judiciaire par lequel on contraint quelqu'un à une chose. || Contrainte par corps, voie d'exécution par laquelle un créancier privait son débiteur de sa liberté pour le forcer à remplir ses engagements. || Contrainte morale, celle qui agit seulement sur la volonté. || Contrainte ou contrainte administrative, mandement exécutoire décerné contre celui qui doit au fisc. || État de celui à qui l'on fait violence. Tenir en contrainte. || Retenue qu'imposent le respect, les convenances, des circonstances particulières.

CONTRAIRE (lat. *contrarius*), *adj.* Qui est l'opposé de. Le froid et le chaud sont contraires. || Qui est dans une direction opposée. || T. de mar. Vent contraire, celui qui oblige à orienter les voiles au plus près et à courir des bordées. || En bot. Synonyme d'opposé. || Qui contrarie, qui combat, qui diffère du tout au tout. Deux arrêts contraires. Les hommes ne sont contraires à la raison que lorsqu'ils trouvent que la raison leur est contraire, du Marsais. || Être contraire à soi-même, avoir des volontés qui se contrarient. || En log. Propositions contraires, propositions universelles qui se contredisent dans la qualité seulement, comme : *Tout homme est mortel, tout homme est immortel.* || En mus. Mouvement contraire, mouvement de deux parties qui marchent ensemble, l'une en montant, l'autre en descendant. || T. de palais. Les parties sont contraires en faits, quand sur les faits elles énoncent des assertions opposées. || Nuisible. Le café vous est contraire. || Défavorable. Avoir la fortune contraire. Vous m'êtes contraire. || *S. m.* L'opposé. La vanité se cache souvent sous les apparences du contraire, la Bruy. || En philos. Les contraires, sorte d'opposés, comme le froid et le chaud. || Au contraire de, *loc. prép.* Contrairement à. Aller au contraire d'une chose, s'y opposer, y contredire. J'ai jugé au contraire de ce que vous jugez, Pasc. Tout au contraire d'Euripide, Rac. || Au contraire, tout au contraire, bien au contraire, *loc. adv.* Tout autrement ; loin de là.

CONTRAIREMENT, *adv.* En opposition. Agir contrairement aux dispositions de la loi.

CONTRALTO (ital. *contralto*), *s. m.* La plus grave des voix de femme. || On dit aussi fort souvent et avec raison, francisant le mot, *contralte.* || *Au pl.* Des contralto ou des contraltes.

CONTRAPONTISTE (ital. *contrappunto*), *s. m.* Compositeur qui connait les règles du contre-point.

CONTRARIANT, ANTE, *adj.* Qui se plait à contrarier. Homme, esprit contrariant. || Qui est de nature à contrarier. Cela est bien contrariant.

CONTRARIÉ, ÉE, *p. p.* de contrarier.

CONTRARIER (lat. *contrarius*), *v. a.* Dire, vouloir, faire le contraire de. Il me contrarie toujours. Contrarier une opinion. || Absol. Il aime à contrarier. || Faire obstacle. Cela contrarie mes projets. || Famil. Causer du dépit. Cela me contrarie. || Se contrarier, *v. r.* Se causer réciproquement de la contrariété. || Se contrarier, éprouver de la contrariété. || Être en contradiction. || Se faire obstacle.

CONTRARIÉTÉ (lat. *contrarietas*), *s. f.* État de choses qui sont contraires. La contrariété des intérêts. || Esprit de contrariété, disposition à contrarier. || Divergence d'opinion. La contrariété des avis. || Contradiction. Concilier des contrariétés, Volt. || En jurispr. Contrariété d'arrêts, opposition entre deux décisions rendues. || En peint. Contrariété de couleurs, mélange de couleurs rude à la vue. || Obstacle, empêchement, contre-temps. || Famil. Dépit, humeur. Cela m'a causé une vive contrariété.

* **CONTRASTANT, ANTE,** *adj.* Qui contraste. Figures contrastantes.

CONTRASTE (voy. *contraster*), *s. m.* Opposition de deux choses, dont l'une sert à faire remarquer l'autre. Contraste d'ombre et de lumière. Le contraste d'une chose avec une autre. || En peint. Variété qui doit être dans les actions, les attitudes et le coloris des figures. || L'art des contrastes, l'art d'imaginer, d'établir des oppositions qui produisent de l'effet. || En littér. Opposition entre des situations, des discours ou portions de discours.

CONTRASTÉ, ÉE, *p. p.* de contraster.

CONTRASTER (lat. *contra* et *stare*), *v. n.* Être en contraste. Sa conduite contraste avec son état. || T. d'art et de littérature. Faire contraste. Ces figures contrastent. || *V. a.* En peint. et sculpt. Mettre en contraste. || Varier par des contrastes.

CONTRAT (lat. *contractus*), *s. m.* Accord de deux ou plusieurs volontés, qui a pour objet la création ou l'extinction d'une obligation. Contrat de vente, de louage, etc. || Contrat de mariage ou absol. contrat, acte qui règle les conditions pécuniaires du futur mariage. || Dans la pratique on désigne aussi sous le nom de contrat non pas seulement la convention, mais l'acte qui la constate, lorsque cet acte est rédigé par un notaire. || Contrat social, convention expresse ou tacite entre les gouvernants et les gouvernés, ou entre les membres de la société. || Au jeu, fiche beaucoup moins longue que la fiche ordinaire, et à laquelle on attribue une valeur convenue.

CONTRAVENTION (voy. *contrevenir*), *s. f.* Action d'agir contre une prescription. Une contravention au traité. || Infraction à une loi, à un règlement, à un contrat, à une décision judiciaire. || Spécialement, infraction punie d'une peine de simple police, par opposition au délit et au crime. || Infraction aux lois fiscales. Être en contravention.

CONTRE (lat. *contra*), *prép.* En opposition à, pour se défendre de. Agir contre sa conscience. Le travail est la meilleure ressource contre l'ennui. || Contre vent et marée, malgré l'obstacle qu'opposent le vent et la marée, et fig. en dépit de tous les obstacles. || Envers et contre tous, malgré l'opposition universelle. || Tenir contre, résister. || Avoir contre soi quelqu'un, quelque chose, trouver un obstacle en une personne, en une chose. || Contre, exprimant une idée d'hostilité, d'inimitié, de blâme, etc. Se révolter contre son souverain. || S'élever contre le vice. || Contre, marquant une comparaison numérique. Il y a mille à parier contre un. || En face de. || Auprès, proche de. || *Adv.* En face. || En opposition. Il s'est levé contre. || Tout contre, *loc. adv.* Tout près. || Par contre, en compensation, terme du langage com-

mercial qui doit être évité dans le langage général. || Ci-contre, *loc. adv.* En regard, vis-à-vis. || Là contre, *loc. adv.* Contre cela. Qui diantre peut aller là contre? Mol. Faire contre, se dit au jeu, lorsqu'un des joueurs faisant jouer, un des autres déclare ensuite qu'il joue aussi. || *Subst.* Le contre, celui qui a fait contre. || *S. m.* Le contre, le contraire, l'opposé. Il y a du pour et du contre Soutenir le pour et le contre. || T. d'escrime. Parer un contre, parer en dégageant. || Au jeu de billard, se dit lorsque la bille du joueur se trouve repoussée par la bille sur laquelle il joue. || En anc. mus. Voix d'alto.

* **CONTRE-ACCUSATION**, *s. f.* Réponse à une accusation par une accusation. || *Au pl.* Des contre-accusations.

* **CONTRE-À-CONTRE**, *adv.* Être contre-à-contre, se dit de navires ou autres objets, très-près les uns des autres et parallèlement à la longueur, mais sans se toucher.

CONTRE-ALLÉE, *s. f.* Petite allée latérale à une allée principale. || *Au pl.* Des contre-allées.

CONTRE-AMIRAL (*contre*, à côté, *amiral*), *s. m.* Celui qui est revêtu du troisième grade d'officier général dans la marine. || *Au pl.* Des contre-amiraux. || Le vaisseau que monte le contre-amiral.

* **CONTRE-APPEL** (*contre*, à côté, *appel*), *s. m.* Second appel ayant pour but de constater si un appel a été régulièrement fait. || T. d'escrime. L'appel qui répond à un appel de l'adversaire. || *Au pl.* Des contre-appels.

CONTRE-APPROCHES, *s. f. pl.* Travaux que les assiégés établissent contre les approches des assiégeants.

* **CONTRE-ATTAQUE**, *s. f.* Travaux que les assiégés exécutent en opposition aux lignes d'attaque. || *Au pl.* Des contre-attaque ou contre-attaques.

* **CONTRE-AVEU**, *s. m.* Aveu opposé à un aveu précédent. || *Au pl.* Des contre-aveux.

* **CONTRE-AVIS**, *s. m.* Avis opposé à un autre avis. || *Au pl. Des* contre-avis.

CONTRE-BALANCÉ, ÉE, *p. p.* de contre-balancer.

CONTRE-BALANCER, *v. a.* Faire équilibre à. Un poids qui en contre-balance un autre. || Fig. Son autorité contre-balance la mienne. || Se contre-balancer, *v. r.* S'équilibrer || Fig. Le bien et le mal se contre-balancent.

CONTREBANDE (ital. *contrabbando*), *s. f.* En général. le commerce qui se fait contre les lois d'un pays. || Spécialement, action d'introduire dans un pays, par voie secrète et sans payer de droits, des marchandises prohibées. || Ces marchandises mêmes. || Contrebande de guerre, introduction d'objets de guerre, par un navire neutre, dans le territoire de l'une des puissances belligérantes; et aussi les objets mêmes. || Être de contrebande, être prohibé. || Fig. De contrebande, qui n'est pas légitime, qui n'est pas permis; qui se fait en cachette.

* **CONTRE-BANDE**, *s. f.* En blas. Bande divisée en deux parties de différents métaux. || *Au pl.* Des contre-bandes.

CONTREBANDIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la contrebande. || *S. m.* Navire qui fait la contrebande.

* **CONTRE-BARRE**, *s. f.* En blas. Barre divisée en deux demi-barres, dont l'une est de métal et l'autre de couleur. || *Au pl.* Des contre-barres.

CONTRE-BAS, *adv.* Dans une direction vers le bas. || En contre-bas, du bas en haut, opposé à en contre-haut. Poser une pièce en contre-bas. || À un niveau inférieur. Le fond de la rivière est en contre-bas de la berge.

CONTRE-BASSE, *s. f.* Grand instrument de la famille du violon, et qui descend à une sixte au-dessous du violoncelle. || Une contre-basse, le musicien qui joue de la contre-basse. || *Au pl.* Des contre-basses.

* **CONTRE-BASSIER** ou **CONTRE-BASSISTE**, *s. m.* Musicien qui joue de la contre-basse.

CONTRE-BATTERIE, *s. f.* T. de fortification. Batterie dressée contre une autre. || Batterie destinée à la protection d'une batterie de brèche. || Fig. Ce qu'on fait pour rompre des menées hostiles. Faire une contre-batterie pour déjouer une intrigue. || *Au pl.* Des contre-batteries.

* **CONTRE-BATTRE**, *v. a.* Battre ce qui bat; dresser une contre-batterie.

* **CONTRE-BORD** (À), *loc. adv.* Aller à contre-bord, en parlant de bâtiments, aller à l'encontre l'un de l'autre.

* **CONTRE-BORDÉE**, *s. f.* Bordée courue en sens opposé de celle qu'on courait précédemment, ou de celle que court un autre navire. || *Au pl.* Des contre-bordées.

CONTRE-BOUTANT, *s. m.* Pièce de bois de construction qui sert d'appui. || *Au pl.* Des contre-boutants. || *Adj.* Qui contre-boute. Une poutre contre-boutante.

CONTRE-BOUTÉ, ÉE, *p. p.* de contre-bouter.

CONTRE-BOUTER, *v. a.* Appuyer un mur par un autre mur posé à angle droit.

CONTRE-CALQUÉ, ÉE, *p. p.* de contre-calquer.

CONTRE-CALQUER, *v. a.* Calquer un calque en le retournant, pour obtenir le dessin en sens contraire. || Se contre-calquer, *v. r.* Être contre-calqué.

CONTRECARRÉ, ÉE, *p. p.* de contrecarrer.

CONTRECARRER (*contre* et *carre*), *v. a.* S'oppos en face, directement à quelqu'un. Il aime à me contrecarrer; il contrecarre mes projets. || Se contrecarrer, *v. r.* Se faire obstacle l'un à l'autre.

CONTRE-CHARME, *s. m.* Charme qui en détruit un autre. || *Au pl.* Des contre-charmes.

CONTRE-CHÂSSIS, *s. m.* Châssis de verre ou de papier qu'on met devant un châssis ordinaire. || *Au pl* Des contre-châssis.

CONTRE-CLEF, *s. f.* Le voussoir posé immédiatement à gauche ou à droite de la clef d'une voûte. || *Au pl.* Des contre-clefs.

CONTRE-CŒUR, *s. m.* Aversion. || À contre-cœur, *loc. adv.* Malgré soi. Faire une chose à contre-cœur.

CONTRE-CŒUR, *s. m.* Partie de la cheminée qui es entre les deux jambes depuis l'âtre jusqu'au tuyau. || Plaque contre laquelle est appliqué le bois qui brûle. || *Au pl.* Des contre-cœur ou contre-cœurs.

CONTRE-COUP, *s. m.* Répercussion d'un corps sur un autre. La balle a donné contre la muraille, et il a été blessé du contre-coup. || Impression produite par un coup dans la partie opposée à celle qui a été atteinte. Le contre-coup rompit la poutre. || En chir. Ébranlement qu'éprouvent certaines parties du corps à l'occasion d'un choc reçu dans d'autres parties. || Fig Événement fâcheux déterminé par un autre. Les plus légères fautes ont de violents contre-coups, Fén. || Par contre-coup, par une voie indirecte. || *Au pl.* Des contre-coups.

CONTRE-COURANT, *s m.* Courant qui se fait en sens contraire d'un autre courant. || *Au pl.* Des contre-courants.

CONTREDANSE (*contre* et *danse*), *s. f.* Danse de salon où des couples de danseurs placés en vis-à-vis font, à l'opposite les uns des autres, des pas et des figures semblables. || Air de contredanse. Jouer une contredanse.

* **CONTRE-DATÉ, ÉE**, *p. p.* de contre-dater.

* **CONTRE-DATER**, *v. a* Dater autrement qu'on n'avait fait d'abord.

* **CONTRE-DÉCLARATION**, *s. f.* Déclaration contraire à une déclaration précédente. || *Au pl.* Des contre-déclarations.

* **CONTRE-DIGUE**, *s. f.* Digue qui en renforce une autre; ouvrage destiné à garantir une digue. || *Au pl.* Des contre-digues.

CONTREDIRE (lat. *contradicere*), *v. a.* Dire, prétendre le contraire de quelqu'un ou de quelque chose. Contredire un témoin, une proposition. || Contredire quelque chose à quelqu'un, ou quelqu'un de quelque chose. || Absol. Il aime à contredire. || T. de palais. Combattre par des écritures les conclusions et les moyens de la partie adverse. || Fig Être en opposition, ne pas répondre à. Et bien souvent l'effet contredit l'apparence, Régnier. || *V. n.* Le seul moyen de leur contredire, Corn. || Se contredire, *v. r.* Être en contradiction avec soi-même || Être en contradiction. Des préceptes qui se contredisent. || Être en contradiction les uns avec les autres.

CONTREDISANT, ANTE, *adj.* Qui aime à contredire. Une humeur contredisante.

CONTREDIT, *s. m.* T. de procédure. Écritures que fournit une partie contre la production de l'autre; réponse à son dire. || Par analogie. Tout ceci a passé sans contredit, Boss. || Sans contredit, *loc. adv.* Sans qu'on puisse contredire, certainement, assurément.

CONTREDIT, ITE, *p. p.* de contredire.

CONTRÉE (lat. *contra*), *s. f.* Étendue de pays. Contrée fertile. || Se dit aussi de fractions de pays très-diverses. La vigne a gelé dans nos contrées. || T. d'eaux et forêts. Endroit assigné aux usagers pour le pâturage.

CONTRE-ÉCHANGE, *s. m.* Échange pour échange. *Au pl.* Des contre-échanges.

CONTRE-ENQUÊTE, *s. f.* Enquête opposée à celle de la partie qui demande l'enquête. || *Au pl.* Des contre-enquêtes.

* **CONTRE-ÉPAULETTE**, *s. f.* Corps d'épaulette dépourvu de frange. || *Au pl.* Des contre-épaulettes.

CONTRE-ÉPREUVE, *s. f.* Estampe qui, tirée sur une épreuve fraîchement sortie de la presse sert à donner l'estampe du même sens que le dessin. || Fig. Ouvrage qui est une faible imitation d'un autre. || Vote auquel on procède dans une assemblée délibérante, contre la proposition qui a été mise aux voix. || *Au pl.* Des contre-épreuves.

CONTRE-ÉPREUVÉ, ÉE, *p. p.* de contre-épreuver.

CONTRE-ÉPREUVER, *v. a.* Faire une contre-épreuve.

CONTRE-ESPALIER, *s. m.* Suite d'arbres plantés en ligne dans la plate-bande qui fait face à celle de l'espalier. || *Au pl.* Des contre-espaliers.

* **CONTRE-EXPERTISE**, *s. f.* Expertise destinée à en contrôler une autre. || *Au pl.* Des contre-expertises.

CONTREFAÇON, *s. f.* Action de reproduire une œuvre littéraire, artistique ou industrielle au préjudice de l'auteur ou de l'inventeur. || L'ouvrage ainsi contrefait. Il y a plusieurs contrefaçons de cet ouvrage. || Suivant l'Académie, il est quelquefois synonyme de contrefaction. Contrefaçon du sceau de l'État.

CONTREFACTEUR, *s. m.* Celui qui se rend coupable de contrefaçon. La loi punit les contrefacteurs.

CONTREFACTION, *s. f.* Imitation pour tromper, des effets publics, des monnaies, des poinçons de l'État. || Faux en écriture privée. La contrefaction d'un billet.

CONTREFAIRE (*contre* et *faire*), *v. a.* Reproduire, par imitation, quelqu'un ou quelque chose. Il ne put du pasteur contrefaire la voix, LA FONT. Une candeur que rien ne peut contrefaire, FÉN. || Absol. Combien il y a de distance entre faire et contrefaire, BUFF. || Imiter par moquerie, pour faire rire, pour donner du ridicule. || Absol. Le talent de contrefaire. || Feindre d'être ce qu'on n'est pas. Celle-ci [la chevrette] Contrefait la boiteuse, LA FONT. || Par extens. Déguiser. Contrefaire sa voix, son écriture. || En droit crim. Pratiquer la contrefaçon ou la contrefaction. Contrefaire un ouvrage, un billet, etc. || Défigurer. Les convulsions lui ont contrefait tout le visage. || Se contrefaire, *v. r.* Se donner pour ce qu'on n'est pas. || Être contrefait, imité par fraude.

CONTREFAISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui contrefait la voix, les gestes des personnes, le cri des animaux.

CONTREFAIT, AITE, *p. p.* de contrefaire et *adj.* Ouvrage contrefait. || Difforme. Homme contrefait.

* **CONTRE-FASCE**, *s. f.* En blas. Fasce opposée à une autre, et aussi fasce divisée en deux demi-fasces de deux émaux différents. || *Au pl.* Des contre-fasces.

CONTRE-FICHE, *s. f.* Pièce de bois posée obliquement contre un pan de bois ou contre un mur pour le soutenir. || *Au pl.* Des contre-fiches.

* **CONTRE-FIL**, *s. m.* Le sens contraire d'une chose. Le contre-fil de l'eau. || À CONTRE-FIL, *loc. adv.* À rebours.

CONTRE-FINESSE, *s. f.* Finesse opposée à une autre. || *Au pl.* Des contre-finesses.

CONTRE-FORT, *s. m.* Mur contre-boutant destiné à renforcer un mur qui supporte quelque charge. || Espèce de pilier au dedans d'un mur de quai ou de terrasse. || Petites chaînes de montagnes latérales qui semblent servir d'appui à une chaîne principale. || Pièce de cuir dont on renforce le derrière d'un soulier ou d'une botte. || T. de mar. Fortes pièces de bois qui lient les estains avec l'étambot. || *Au pl.* Des contre-forts.

CONTRE-FUGUE, *s. f.* Fugue à contre-sens, ou qui se fait par des progrès contraires à la fugue naturelle. || *Au pl.* Des contre-fugues.

CONTRE-GARDE, *s. f.* Ouvrage construit autour d'un bastion, d'une demi-lune, etc. || *Au pl.* Des contre-gardes.

CONTRE-HACHÉ, ÉE, *p. p.* de contre-hacher.

CONTRE-HACHER, *v. a.* Croiser des hachures par d'autres hachures.

CONTRE-HACHURE, *s. f.* Hachure qui en croise d'autres. || *Au pl.* Des contre-hachures.

CONTRE-HÂTIER, *s. m.* Grand chenet de cuisine, garni de crochets et de chevilles. || On dit aussi simplement hâtier. || *Au pl.* Des contre-hâtiers.

* **CONTRE-HAUT (EN)**, *loc. adv.* De haut en bas. || À un niveau supérieur. Berge en contre-haut de la rivière.

CONTRE-INDICATION, *s. f.* En méd. Indication qui est contraire à l'emploi de tel ou tel moyen qui paraissait indiqué. || *Au pl.* Des contre-indications.

CONTRE-JOUR, *s. m.* Lumière ou fenêtre opposée à un objet et qui le fait paraître désavantageusement. Le contre-jour nuit aux tableaux. || *Au pl.* Des contre jour. || À CONTRE-JOUR, *loc. adv.* Dans un jour contraire, défavorable.

CONTRE-LATTE, *s. f.* Tringle de bois, qui se met de haut en bas, entre les chevrons d'un toit, pour soutenir les lattes. || *Au pl.* Des contre-lattes.

CONTRE-LATTÉ, ÉE, *p. p.* de contre-latter.

CONTRE-LATTER, *v. a.* Garnir de contre-lattes.

CONTRE-LETTRE, *s. f.* Acte secret par lequel on déroge aux stipulations d'un acte public. || *Au pl.* Des contre-lettres.

* **CONTRE-LIGNE**, *s. f.* Fossé bordé d'un parapet, qui couvre les assiégeants du côté de la place. || *Au pl.* Des contre-lignes.

CONTRE-MAÎTRE (*contre*, à côté, et *maître*), *s. m.* T. de mar. Autrefois, le troisième officier de manœuvre à bord. || Celui qui dirige les ouvriers dans les grandes fabriques. || *Au pl.* Des contre-maîtres.

* **CONTRE-MANDAT**, *s. m.* Mandat contraire à un autre. || *Au pl.* Des contre-mandats.

CONTREMANDÉ, ÉE, *p. p.* de contremander.

* **CONTREMANDEMENT**, *s. m.* Action de contremander.

CONTREMANDER, *v. a.* Révoquer un ordre, une demande, une commande. Il a contremandé son bal, sa voiture, etc. J'ai été contremandé.

CONTRE-MARCHE, *s. f.* Mouvement d'une armée, contraire à un mouvement antérieur. || Évolution d'une troupe qui fait volte-face. || Hauteur de chaque marche d'un escalier ; planche qui forme cette hauteur. || *Au pl.* Des contre-marches.

CONTRE-MARÉE, *s. f.* Marée dont la direction est opposée à la direction ordinaire. || *Au pl.* Des contre-marées.

CONTRE-MARQUE, *s. f.* Seconde marque apposée à un ballot de marchandises, à des ouvrages d'or ou d'argent, à une pièce de monnaie. || Second billet délivré dans les théâtres à ceux qui sortent pour rentrer. || Fausse marque que les maquignons creusent avec un burin sur la table des incisives du cheval, pour faire paraître l'animal plus jeune. || *Au pl.* Des contre-marques.

CONTRE-MARQUÉ, ÉE, *p. p.* de contre-marquer.

CONTRE-MARQUER, *v. a.* Apposer une seconde marque à un ballot de marchandises, à des ouvrages d'or ou d'argent, etc. || Faire une contre-marque à un cheval.

CONTRE-MINE, *s. f.* Ouvrage souterrain fait pour éventer la mine de l'ennemi ou en empêcher l'effet. || Mine pratiquée sous les défenses d'une place pour faire sauter les assaillants. || Fig. Manœuvres pour déjouer une entreprise, une intrigue. || *Au pl.* Des contre-mines.

CONTRE-MINÉ, ÉE, *p. p.* de contre-miner.

CONTRE-MINER, *v. a.* Faire une contre-mine. || Fig. S'opposer aux intrigues.

CONTRE-MINEUR, *s. m.* Celui qui travaille à une contre-mine. || *Au pl.* Des contre-mineurs.

CONTRE-MONT, *loc. adv.* Vers le haut. Gravir contre-mont. Ce bateau va à contre-mont, il remonte la rivière. || À contre-sens. Des graines plantées contre-mont.

* **CONTRE-MOULAGE**, *s. m.* Contrefaçon d'un ouvrage de sculpture. || *Au pl.* Des contre-moulages.

* **CONTRE-MOULE**, *s. m* Moule qui enveloppe un autre moule, pour servir à défaut du premier.

* **CONTRE-MOULER**, *v. a.* Faire un contre-moulage.

CONTRE-MUR, *s m.* Petit mur bâti latéralement à un autre qu'il soutient et fortifie. || *Au pl.* Des contre-murs.

CONTRE-MURÉ, ÉE, *p. p.* de contre-murer.

CONTRE-MURER, *v. a* Faire un contre-mur.

CONTRE-OPPOSITION, *s. f.* Opposition qui résiste à une opposition. || Dans le langage parlementaire, minorité de l'opposition qui se détache et vote à part. || *Au pl.* Des contre-oppositions.

CONTRE-ORDRE, *s. m.* Révocation d'un ordre donné. || *Au pl.* Des contre-ordres.

* **CONTRE-PAL,** *s. m.* En blas. Pal divisé en deux parties de couleurs différentes. || *Au pl.* Des contre-paux ou contre-pals.

CONTRE-PARTIE, *s. f.* Double d'un registre, sur lequel toutes les parties du compte sont enregistrées. Écritures servant de vérification. || En mus. Partie de composition opposée à une autre, comme la basse au dessus. || La partie du second dessus. || Fig. Opinion contraire. Soutenir la contre-partie. || Faire la contre-partie un ouvrage, traiter le même sujet dans des vues opposées. || Ce qui reste d'un dessin de marqueterie lorsqu'on l'a évidé pour un placage. || *Au pl.* Des contre-parties.

CONTRE-PESÉ, ÉE, *p. p.* de contre-peser.

CONTRE-PESER, *v. a.* Faire contre-poids. Il faudrait toujours un même poids pour contre-peser l'eau, Pasc. | Fig. L'orgueil contre-pèse toutes nos misères; car ou il les cache, ou, s'il les découvre, il se glorifie de les connaître, Pasc.

CONTRE-PIED, *s. m.* sans pluriel. Voie que la bête a suivie, et que les chiens, se trompant, prennent au lieu de la voie que la bête continue. || Fig. Le contraire d'une chose. Il faut prendre le contre-pied de tout ce que vous avez fait, J. J. Rouss. || À contre-pied, *loc. adv.* Aller tout à contre-pied de, etc.

CONTRE-PLATINE, *s. f.* Pièce de métal placée du côté opposé au corps de platine d'un fusil et percée à ses deux extrémités pour recevoir la tête des vis qui retiennent le corps de platine. || *Au pl.* Des contre-platines.

CONTRE-POIDS, *s. m.* Poids contre-balançant l'action d'un poids ou d'une force. Le contre-poids d'une horloge. || Équilibre. Demeurer en contre-poids, Pasc. || Balancier dont les funambules se servent pour se tenir en équilibre. || Fig. Ce qui contre-balance, ce qui compense.

CONTRE-POIL, *s. m.* sans pluriel. Le sens contraire à l'inclinaison naturelle du poil. || À contre-poil, *loc. adv.* Étriller un cheval à contre-poil. || Fig. Prendre une affaire à contre-poil, la prendre du côté le moins favorable. Prendre quelqu'un à contre-poil, agir avec lui de manière à le choquer, à lui déplaire.

CONTRE-POINT, *s. m.* L'art de composer la musique à plusieurs parties. || La musique même qui est écrite en contre-point. || Composition à deux ou plusieurs voix, écrite sur un chant donné. || *Au pl.* Des contre-points.

CONTRE-POINTÉ, ÉE, *p. p.* de contre-pointer.

CONTRE-POINTER, *v. a.* Piquer une étoffe des deux côtés. || T. d'artillerie. Opposer une batterie à une autre. || En blas. Mettre pointe contre pointe sur l'écu.

* **CONTRE-POINTISTE,** *s. m.* Synonyme de contra-pontiste. || *Au pl.* Des contre-pointistes.

CONTRE-POISON, *s. m.* Substance qui, ingérée dans les voies digestives, y neutralise le poison. || Fig. Ce livre est le contre-poison des nouvelles doctrines. || *Au pl* Des contre-poison ou contre-poisons.

CONTRE-POLICE, *s. f.* Police secrète qui surveille la police et en contrôle les rapports. || *Au pl.* Des contre-polices.

CONTRE-PORTE, *s. f.* T. de fortification. Seconde porte d'une place. || Porte légère, placée devant la porte ordinaire pour augmenter la protection contre le froid et le vent. || *Au pl.* Des contre-portes.

* **CONTRE-PROJET,** *s. m.* Projet formé pour en déjouer un autre. || Projet différent d'un autre projet. || *Au pl.* Des contre-projets.

* **CONTRE-PROMESSE,** *s. f.* Écrit par lequel celui au profit de qui on a fait une promesse, déclare qu'il n'en prétend tirer aucun avantage. || *Au pl.* Des contre-promesses.

* **CONTRE-PROPOSITION,** *s. f.* Proposition opposée à une autre. || *Au pl.* Des contre-propositions.

* **CONTRE-RAIL,** *s. m.* Rail placé parallèlement à un autre rail. || *Au pl.* Des contre-rails.

* **CONTRE-RÉVOLUTION,** *s. f.* Révolution qui tend à détruire les résultats d'une révolution antécédente. || Particulièrement, le mouvement qui tend à annuler la Révolution française. || *Au pl.* Des contre-révolutions.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE, *adj.* Qui est favorable, qui tend à la contre-révolution. Mesures contre-révolutionnaires. || *Subst.* Un contre-révolutionnaire.

CONTRE-RUSE, *s. f.* Ruse opposée à une autre. || *Au pl.* Des contre-ruses.

CONTRE-SANGLON, *s. m.* Courroie clouée sur l'arçon de la selle, qui sert à arrêter la boucle de la sangle. || Contre-sanglon de giberne. || *Au pl.* Des contre-sanglons.

CONTRESCARPE, *s. f.* Pente du mur extérieur du fossé, celle qui fait face à l'escarpe. || Par extens. Le chemin couvert et le glacis.

CONTRE-SCEL, *s. m.* Petit sceau apposé sur le tirat de parchemin qui attache les lettres scellées en chancellerie. || Figure imprimée au revers du sceau principal. || *Au pl.* Des contre-scels.

CONTRE-SCELLÉ, ÉE, *p. p.* de contre-sceller.

CONTRE-SCELLER, *v. a.* Mettre le contre-scel.

CONTRE-SEING, *s. m.* Signature de celui qui contresigne. Avoir le contre-seing d'un ministre, avoir l'autorisation de signer au nom d'un ministre. || Droit de contresigner les lettres et les paquets pour qu'ils soient exempts de frais de poste. || Apposition de ce contre-seing. Envoyer sous le contre-seing. || *Au pl.* Des contre-seings.

CONTRE-SENS (kon-tre-san), *s. m.* Erreur que l'on commet soit dans l'expression de sa propre pensée, soit dans la traduction de la pensée d'un autre. Vous prenez le contre-sens de mes paroles || Interprétation opposée au véritable sens d'un texte. Traduction pleine de contre-sens. || Manière de lire, de déclamer, en désaccord avec le sens des paroles. || Fig. C'est un des contre-sens des éducations communes, J. J. Rouss. || À contre-sens, *loc. adv.* Contrairement au sens. Prendre les choses à contre-sens. || La direction contraire à celle dans laquelle certaines choses doivent être prises. Le contre-sens de l'étoffe. || Prendre le contre-sens d'une affaire, la prendre à contre-pied. || À contre-sens, *loc. adv.* Dans la direction opposée. Une dentelle cousue à contre-sens. || Fig. Cette méthode est à contre-sens, J. J. Rouss.

CONTRE-SIGNÉ, ÉE, *p. p.* de contre-signer.

CONTRE-SIGNER, *v. a.* Signer une pièce après celui dont elle émane. Un ministre contre-signe les ordonnances du souverain. || Apposer sa signature à un acte pour en attester l'authenticité. || Mettre le contre-seing sur l'enveloppe des lettres ou des paquets, afin qu'ils soient exempts des frais de poste.

* **CONTRE-SUJET,** *s. m.* Second ou troisième sujet dans une fugue qui en admet plusieurs.

CONTRE-TEMPS, *s. m.* Inopportunité. Dans quel contre-temps êtes-vous revenue? Corn. || Tomber dans un contre-temps, se trouver inopinément dans des circonstances qui dérangent les mesures prises. || Accident inopiné qui rompt les mesures prises, qui dérange les projets. Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie, Rac. || À contre-temps, *loc. adv.* En prenant mal son temps, mal à propos. || En mus. La partie faible de la mesure ou du temps. || Aller à contre-temps, se dit lorsque l'exécutant manque à la mesure. || On dit aussi qu'une mesure est à contre-temps, quand il y a un silence au temps fort. || T. de danse. Action de sauter sur un pied, avant de poser l'autre qui est en l'air.

CONTRE-TERRASSE, *s. f.* Terrasse appuyée contre une autre plus élevée. || *Au pl.* Des contre-terrasses.

CONTRE-TIRÉ, ÉE, *p. p.* de contre-tirer.

CONTRE-TIRER, *v. a.* Faire la contre-épreuve d'une estampe ou d'un dessin.

CONTREVALLATION (*contre* et lat. *vallatio*), *s. f.* Fossé et retranchement qu'on fait tout autour d'une place assiégée, pour en couper les communications. Lignes de contrevallation.

CONTREVENANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui contrevient, qui enfreint une défense de police.

CONTREVENIR, *v. n.* Agir contre. Il a contrevenu à vos ordres.

CONTREVENT, *s. m.* Grand volet de bois mis par dehors et qui se ferme par les fenêtres.

CONTREVENU, *p. p. inv.* de contrevenir.

CONTRE-VÉRITÉ, *s. f.* Paroles exprimant un sens contraire à celui qu'on veut faire entendre. Son blâme était une contre-vérité et une flatterie ingénieuse. || Plus particulièrement, satire en prose ou en vers où l'on se moque d'une personne, en lui attribuant les qualités que visiblement elle n'a pas. || *Au pl.* Des contre-vérités.

CONTRIBUABLE, *adj.* Sujet à contribution. Pays contribuable. || *S. m.* et *f.* Personne qui doit payer l'impôt.

★ **CONTRIBUANT**, *s. m.* Celui qui contribue.

CONTRIBUER (lat. *contribuere*), *v. n.* Payer sa part d'une dépense ou d'une charge commune. Contribuer pour un tiers. Contribuer par tête. Contribuer aux charges publiques. || Absol. Payer à l'ennemi une somme d'argent pour se garantir des exécutions militaires. || Avoir part à un certain résultat. Il faut contribuer autant qu'on le peut au divertissement des personnes avec qui on veut vivre, LA ROCHEFOUC. || Les auteurs du siècle de Louis XIV emploient *contribuer* activement. Si je pouvais contribuer quelque chose à soulager... Boss. Obliger les citoyens de contribuer ce qui est nécessaire pour satisfaire aux besoins de la patrie, FÉN.

CONTRIBUTION (lat. *contributio*), *s. f.* Ce que chacun donne pour sa part dans une charge commune. || Contribution au sou la livre (c'est-à-dire d'un sou pour une livre), au marc la livre, au marc le franc, répartition de ce qui doit être payé par chacun proportionnellement à une certaine quotité. || Distribution judiciaire de deniers entre créanciers chirographaires, par opposition à ordre, qui est la distribution de deniers entre créanciers hypothécaires. || Action de contribuer. Contribution aux charges d'une succession. || Impôt. Contributions directes, les impôts directement établis sur les biens ou sur les personnes. Contributions indirectes, les impôts établis sur les objets de consommation ou sur certaines choses d'un besoin éventuel; tels sont les droits d'octroi, les droits sur les boissons, sur le tabac, les droits de douane, de timbre, d'enregistrement, etc. || Ce qu'on donne à l'ennemi pour se garantir des exécutions militaires. Mettre tout le pays à contribution. || Par extens. Mettre à contribution, faire contribuer. Mettre ses amis à contribution. || Fig. Mettre à contribution la curiosité publique. || Mettre un auteur à contribution, puiser abondamment dans ses ouvrages.

CONTRISTÉ, ÉE, *p. p.* de contrister.

CONTRISTER (lat. *contristare*), *v. a.* Causer une tristesse profonde. Les scandales qui nous contristent, MASS. || Contrister le Saint-Esprit, retomber dans le péché après avoir reçu les grâces du Saint-Esprit. || Se contrister, *v. r.* Devenir contristé.

CONTRIT, ITE (lat. *contritus*), *adj.* T. de théol. Qui est touché du regret de ses péchés. Un cœur contrit. Contrits de leurs péchés. || En général, mortifié, chagrin. Il est bien contrit de cette action.

CONTRITION (lat. *contritio*), *s. f.* T. de théol. Douleur vive et sincère d'avoir offensé Dieu, laquelle vient moins de la crainte du châtiment que d'un sentiment d'amour et de reconnaissance. Faire un acte de contrition. Contrition parfaite, imparfaite.

★ **CONTRÔLAGE**, *s. m.* T. d'admin. Action de contrôler.

CONTRÔLE (contraction de *contre rôle*), *s. m.* Registre double qu'on tient pour la vérification d'un autre. || Le droit payé pour le contrôle, l'enregistrement. || Le bureau du contrôle. || Bureau où se tiennent les contrôleurs d'un théâtre. || Vérification administrative. Le contrôle d'une perception. || Dans le langage politique et administratif, le contrôle est opposé à l'action. || Marque sur les ouvrages d'or et d'argent, faisant foi qu'ils sont au titre et ont payé les droits du fisc. || Fig. Examen, censure. Invoquons sans cesse le contrôle universel, MIRABEAU. || État nominal des personnes qui appartiennent à un corps. Les contrôles de l'armée.

CONTRÔLÉ, ÉE, *p. p.* de contrôler.

★ **CONTRÔLEMENT**, *s. m.* T. d'admin. Action d'exercer un contrôle.

CONTRÔLER, *v. a.* Porter sur le contrôle. Contrôler des exploits, des actes. || T. d'admin. Vérifier. || Mettre le contrôle ou la marque sur les ouvrages d'or et d'argent. || Par extens. Tu contrôleras tous ceux qui se présenteront, FÉN. || Fig. Examiner, censurer. Il contrôlent un chacun, RÉGNIER. || Absol. Il contrôle sur tout.

CONTRÔLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Fonctionnaire chargé de tenir registre de certaines choses ou de faire une vérification. Contrôleur des douanes, des contributions indirectes, des ouvrages d'or ou d'argent. || Fig. Contrôleur, contrôleuse, celui, celle qui examine, critique les actions d'autrui. C'est un contrôleur perpétuel.

CONTROUVÉ, ÉE, *p. p.* de controuver.

CONTROUVER (*con* et *trouver*), *v. a.* Inventer une chose fausse. Controuver un fait.

★ **CONTROVERSABLE**, *adj.* Qui est susceptible de controverse. Opinions controversables.

CONTROVERSE (lat. *controversia*), *s. f.* Dispute en règle sur une question, une opinion religieuse ou philosophique. || En un sens plus étroit, dispute qui se fait entre les catholiques et les protestants sur des points de foi. Matières, livres de controverse.

CONTROVERSÉ, ÉE, *p. p.* de controverser et *adj.* Matière controversée.

CONTROVERSER, *v. a.* Discuter quelque question dans une controverse. || Absol. On controversa longtemps. || Se controverser, *v. r.* Être l'objet d'une controverse.

CONTROVERSISTE, *s. m.* Celui qui traite des matières de controverse religieuse.

CONTUMACE (lat. *contumacia*), *s. f.* Non-comparution d'un prévenu devant le tribunal où il est déféré. Juger, condamner par contumace. Purger sa contumace. || En matière correctionnelle, on dit défaut. || Par extens. Révolte. L'esprit de contumace est dans cette famille, RAC.

CONTUMACE (lat. *contumax*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est en contumace. || Spécialement, celui qui, mis en accusation, ne se présente pas. || En matière correctionnelle on dit défaillant.

CONTUMACÉ, ÉE, *p. p.* de contumacer.

CONTUMACER, *v. a.* Poursuivre, juger par contumace. || Peu usité.

CONTUMAX (lat. *contumax*), *adj.* T. de droit criminel. Qui fait défaut. Un accusé contumax. || *S. m.* Le contumax. || On ne dit plus aujourd'hui que contumace (voy. CONTUMACE, *s. m.* et *f.*). || Celui qui refuse d'obéir aux ordonnances de l'Église, malgré les monitions et la menace de censure.

CONTUS, USE (kon-tu. Lat. *contusus*), *adj.* Qui a éprouvé une contusion. Une partie, une plaie contuse.

CONTUSION (lat. *contusio*), *s. f.* Lésion produite dans les tissus vivants par le choc des corps durs et mousses, sans solution de continuité à la peau. || En pharm. Action de broyer dans un mortier avec le pilon.

★ **CONTUSIONNER**, *v. a.* Faire des contusions.

CONVAINCANT, ANTE, *adj.* Qui porte conviction. La preuve est convaincante.

CONVAINCRE (lat. *convincere*), *v. a.* Forcer quelqu'un par des raisons à reconnaître que... Convaincre quelqu'un de quelque chose. Cela doit suffire pour vous convaincre que je n'ai pas voulu mal faire. || Absol. On ne peut réellement convaincre, sans être convaincu soi-même. || Par extens. Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance, RAC. || Convaincre de, prouver coupable de. || Faire entrer dans l'esprit une opinion. Il l'exhorte, il le redresse, il le convainc, FLÉCH. || Se convaincre, *v. r.* Devenir convaincu. || Se rendre convaincu l'un l'autre.

CONVAINCU, UE, *p. p.* de convaincre. Qui a la croyance que... || Qui marque la conviction. Un ton convaincu. || Reconnu coupable. || Atteint et convaincu, formule par laquelle on déclare un accusé coupable. || Fig. Doctrine convaincue d'erreur.

CONVALESCENCE (lat. *convalescentia*), *s. f.* Période de transition entre la maladie qui n'existe plus et le retour parfait de la santé. Entrer en convalescence.

CONVALESCENT, ENTE (lat. *convalescens*), *adj.* Qui relève de maladie. || *Subst.* Un convalescent.

★ **CONVALLAIRE**, *s. f.* En bot. Convallaire de mai, dite aussi muguet. Lis de mai et lis des vallées.

CONVENABLE, *adj.* Qui convient. Un mariage convenable. Qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu? BOSS. || Une tenue, une mise convenable, tenue, mise décente. || Une personne convenable, celle qui a de bonnes manières. || Il est convenable que..., avec le subjonctif. || *Subst.* Le convenable, ce qui convient. Les règles du convenable. || Conforme, proportionné à. Faire une dépense convenable à sa fortune.

CONVENABLEMENT, *adv.* D'une manière convenable. || Conformément. J'agirai convenablement à vos vues.

CONVENANCE (lat. *convenientia*), *s. f.* Rapport, conformité. Convenance d'une chose avec une autre, ou entre deux choses. || Mariage de convenance, mariage où les conjoints se conviennent par rapport à la fortune et à la

position. || Qualité de ce qui est convenable. La convenance et la clarté de l'élocution. || *Au pl.* Bienséance. Observer, violer les convenances. || On dit aussi au singulier : Il a été d'une convenance parfaite. || Raisons de convenance, motifs de pure bienséance. || Convenances oratoires, juste rapport entre le style, le langage, et le sujet, les circonstances, les personnes, etc. || Commodité particulière. Avoir une chose à sa convenance.

* **CONVENANT,** *s. m.* Convention faite. || Il a vieilli. || Synonyme de covenant.

CONVENANT, ANTE, *adj.* Qui convient.

CONVENIR (lat. *convenire*), *v. n.* conjugué avec *être*. Reconnaître la vérité de. Il est convenu qu'il s'était trompé. Vous convenez des devoirs que la religion impose, Mass. || Convenir, dans le sens d'avouer et dans une phrase affirmative, construit avec *que*, veut l'indicatif : Il convient que cela est. Dans une phrase négative ou interrogative, il veut le subjonctif : Convient-il que cela soit ? || S'accorder. Je pense convenir avec tous les théologiens, Desc. Des témoins qui conviennent sans s'être entendus, Boss. || S'entendre sur une chose. Ils sont convenus de se trouver en tel lieu. Convenir du prix de quelque chose. || Avec *que* il faut le subjonctif ou le conditionnel : Ils convinrent que cela fût fait, ou serait fait au plus tôt. || En parlant des choses, être conforme. Voir si des pièces mises les unes sur les autres conviennent en grandeur. Les temps et les autres marques ne convenaient pas, Boss. || Convenir conjugué avec *avoir*. Être propre, convenable à. Ce parti convient à votre fille. Ce projet ne lui a pas convenu. || Plaire, être accepté. Un homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie, La Bruy. || Se convenir, se plaire réciproquement. || Être à la convenance. Cette maison m'a convenu. || Être convenable, expédient. Que convient-il de faire dans une telle occurrence ? || *Impers.* Il convient, avec *de* et l'infinitif. Il ne convient qu'aux enfants de pleurer. || Avec *que* et le subjonctif. Il convient que l'impôt soit payé par celui qui emploie la chose taxée plutôt que par celui qui la vend, J. J. Rouss.

CONVENTICULE (lat. *conventiculum*), *s. m.* Petite assemblée. || Le plus souvent assemblée secrète et illicite.

CONVENTION (lat. *conventio*), *s. f.* T. de droit. Accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes. Convention verbale, écrite. || Être de difficile convention, être difficile en affaires. || *Au pl.* Clauses diverses d'un pacte. || Conventions matrimoniales ou simplement conventions, les articles accordés à une femme par contrat de mariage. || Dans le langage général, ce qui est convenu entre les hommes. Les conventions sociales. || T. de beaux-arts. Accord tacite pour admettre certaines fictions ou certains procédés. La peinture, le théâtre offrent plusieurs conventions. || Manière fausse de certains artistes. Dessin, couleur de convention. || De convention, *loc. adv.* Qui est admis, mais qui n'est pas réel. Signes, langage de convention. || Monnaie de convention, monnaie qui a cours d'après une convention du gouvernement. || Assemblée exceptionnelle des représentants d'un peuple, ayant pour objet d'établir une constitution ou de la modifier. || La Convention nationale ou simplement la Convention, l'assemblée qui établit la république en 1792.

CONVENTIONNEL, ELLE, *adj.* Qui résulte d'une convention. Valeur conventionnelle. || En droit, opposé à légal ou à judiciaire. Clause conventionnelle. || Qui n'est que de convention. Des bienséances conventionnelles. || *S. m.* Membre d'une convention, de la Convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT, *adv.* Par convention.

CONVENTUALITÉ, *s. f.* Société de moines ou de religieuses qui vivent ensemble et sous la règle.

CONVENTUEL, ELLE (lat. *conventualis*), *adj.* Du couvent. Assemblée conventuelle. La maison conventuelle. || Un religieux conventuel et *subst.* un conventuel, celui qui est à demeure dans le couvent.

CONVENTUELLEMENT, *adv.* Selon les règles du couvent. Vivre conventuellement.

CONVENU, UE, *p. p.* de convenir. || *Adj.* Qui est de convention, opposé à naturel.

CONVERGENCE, *s. f.* Disposition de lignes qui convergent vers un même point.

CONVERGENT, ENTE, *adj.* En géom. Qui converge. Des lignes convergentes. || En phys. Rayons de lumière convergents. || En artill. Feux convergents. || Fig. Des opinions convergentes. || Abusivement, qui a la propriété de faire converger. Une lentille convergente.

CONVERGER (lat. *convergere*), *v. n.* En géom. et phys. En parlant des directions, tendre vers un point commun. Les rayons lumineux convergent vers le foyer de la lentille. || Fig. Nos efforts convergent au même but.

CONVERS, ERSE (kon-vèr. Lat. *conversus*), *adj.* Frère convers, frère lai, qui n'a point d'ordres, et qui sert en divers offices subalternes de la maison. || Les sœurs converses sont dans les couvents de femmes ce que les frères convers sont dans les couvents d'hommes.

CONVERSATION (lat. *conversatio*), *s. f.* Échange de propos sur tout ce que fournit la circonstance. Avoir une conversation, entrer en conversation, faire une conversation avec quelqu'un. || Changer la conversation, faire quitter à la conversation un sujet, pour un motif ou un autre. || Être à la conversation, y prendre part, y être attentif. || Dans les lieux où l'on prend les eaux, maison de conversation, local où les étrangers se réunissent. || Manière de converser. N'avoir point de conversation. Il me parut homme de conversation, Sév.

CONVERSE (lat. *conversus*), *adj. f.* T. de log. Proposition converse, proposition dont on a changé l'attribut en sujet et le sujet en attribut. || *Subst.* Une converse. Les grands hommes sont mes rois ; mais la converse n'a pas lieu ici : les rois ne sont pas mes grands hommes, Volt.

CONVERSER (lat. *conversari*), *v. n.* Vivre avec. Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux, La Font. || Fig. Converser avec les livres, avec les morts, s'adonner à la lecture des auteurs du temps passé. || Avoir conversation avec. Se plaire à converser avec les savants.

CONVERSION (lat. *conversio*), *s. f.* Action de tourner ; mouvement qui fait tourner. || Centre de conversion, point autour duquel tourne un corps, quand il est sollicité au mouvement. || T. milit. Changement de front. || T. de mar. Mouvement circulaire exécuté par un corps de bâtiments évoluants. || Transmutation. La conversion des métaux vils en or. || Changement dans la forme. La conversion des toises en mètres. || La conversion des rentes, l'élévation ou l'abaissement du taux ancien. || En jurispr. Changement d'un acte, d'une procédure en une autre. La conversion d'une obligation en rentes, etc. || En méd. Conversion des maladies, changement d'une maladie en une autre. || T. de log. Changement qu'on opère dans les propositions, en faisant du sujet l'attribut et de l'attribut le sujet. || Action de tirer les âmes hors d'une religion qu'on croit fausse pour les faire entrer dans une religion qu'on croit vraie. La conversion des gentils, des protestants au catholicisme. || Par extens. Retour à une bonne conduite. La conversion d'un mauvais sujet. || Changement d'avis sur quelque point important.

CONVERTI, IE, *p. p.* de convertir. || Amené d'une religion à une autre. || *Subst.* Un converti, une convertie. || Fig. Prêcher un converti, chercher à convaincre quelqu'un qui est de notre avis.

CONVERTIBLE, *adj.* Qui peut être converti en une autre chose. || En log. Proposition convertible, proposition qui peut avoir sa converse sans cesser d'être vraie.

CONVERTIR (lat. *convertere*), *v. a.* Transmuer une chose en une autre. Les alchimistes espéraient convertir en or les métaux qu'ils appelaient imparfaits. || Fig. Convertir le doute en certitude. || T. de droit. Changer la nature, l'espèce. Convertir une obligation en contrat de constitution, une peine corporelle en peine pécuniaire. || Retirer d'une religion et amener à une autre. || Amener quelqu'un à des sentiments qu'il n'avait pas. Je l'ai converti à mon opinion. || Absol. On fait des missions, on prêche, on convertit. || Se convertir, *v. r.* Se transmuer. || Fig. Son amour se convertit en haine. || En log. Ces deux propositions se convertissent, sont la converse l'une de l'autre. || Quitter une fausse religion pour la vraie. || Rentrer dans le sein de la religion qu'on avait négligée. Ils se convertiront de leurs péchés, Boss.

* **CONVERTISSABLE,** *adj.* Qui peut être converti, transmué. || Qui peut être ramené à la vraie foi.

CONVERTISSEMENT, *s. m.* Action de convertir des valeurs en espèces, une obligation en contrat de constitution.

CONVERTISSEUR, *s. m.* Celui qui convertit des âmes à la religion qu'il croit vraie. || Celui qui ramène des pécheurs à de meilleurs sentiments de religion et de morale. || Celui qui se charge des convertissements.

CONVEXE (lat. *convexus*), *adj.* Qui présente une courbure en saillie. Un verre convexe.

CONVEXITÉ (lat. *convexitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est convexe. La convexité d'un globe, d'une ligne courbe.

CONVICTION (lat. *convictio*), *s. f.* Nécessité où l'on met quelqu'un, par des preuves, de reconnaitre la vérité qu'on lui présente. La conviction du coupable. || Certitude raisonnée. Avoir l'intime conviction d'une chose.

CONVIÉ, ÉE, *p. p.* de convier. || *S. m.* Celui qui est invité à un repas.

CONVIER (origine incert.), *v. a.* Inviter quelqu'un à un repas, à une cérémonie. Convier à un festin, à une assemblée. || Par extens. Engager, exciter à. Puisque mon roi lui-même à parler me convie, RAC.

CONVIVE (lat. *conviva*), *s. m.* et *f.* Personne qui se trouve avec d'autres à un festin. || Famil. C'est un bon, un agréable convive, se dit d'un homme agréable à table et qui fait honneur au repas. || Convive du roi, nom, sous les rois francs, d'un personnage qui était dans la familiarité du roi, au nombre de ses fidèles.

⋆ **CONVOCATEUR**, *s. m.* Celui qui convoque.

CONVOCATION (lat. *convocatio*), *s. f.* Action de convoquer. La convocation d'une assemblée.

CONVOI (*con* et *voie*), *s. m.* T. de guerre. Un certain nombre de chariots qui portent des vivres, des munitions, sous la protection d'une escorte. || L'escorte du convoi. || Le corbillard, les voitures et les personnes qui accompagnent un défunt au cimetière. || Dans les chemins de fer, suite de voitures attachées les unes aux autres, qui accomplissent un voyage. || Nombre de bâtiments de commerce qui naviguent sous la protection de vaisseaux de guerre. Un convoi de blé. || L'escorte même.

⋆ **CONVOIEMENT**, *s. m.* Escorte d'un convoi de bâtiments de commerce.

CONVOITABLE, *adj.* Que l'on peut convoiter.

CONVOITÉ, ÉE, *p. p.* de convoiter.

CONVOITER (voy. *convoitise*), *v. a.* Désirer avidement. Convoiter le bien d'autrui.

⋆ **CONVOITEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui convoite. Maints convoiteurs de biens, C. DELAVIGNE.

CONVOITEUX, EUSE, *adj.* Qui convoite. Convoiteux de gloire, de richesse. || *Subst.* Un convoiteux.

CONVOITISE (lat. *cupiditas*), *s. f.* Désir immodéré de posséder quelque chose. Regarder d'un œil de convoitise.

⋆ **CONVOL** (voy. *convoler*), *s. m.* Action de contracter un second mariage.

CONVOLER (lat. *convolare*), *v. n.* Convoler en secondes, en troisièmes noces, se marier pour la deuxième, pour la troisième fois. || Absol. Cette veuve a convolé.

CONVOLUTÉ, ÉE (lat. *convolutus*), *adj.* En bot. Qui est roulé sur soi-même ou autour d'un autre corps, de manière à former un cornet. Feuilles convolutées.

⋆ **CONVOLVULACÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, à laquelle le liseron, *convolvulus*, a donné son nom.

CONVOLVULUS (lat. *convolvulus*), *s. m.* Le liseron.

CONVOQUÉ, ÉE, *p. p.* de convoquer.

CONVOQUER (lat. *convocare*), *v. a.* Faire assembler. Convoquer les assemblées électorales. || S'emploie aussi dans le langage familier pour : mander, inviter.

CONVOYÉ, ÉE, *p. p.* de convoyer.

CONVOYER (*convoi*), *v. a.* T. de guerre et de mar. Accompagner, escorter un convoi. Convoyer des navires.

CONVOYEUR, *s. m.* Bâtiment qui convoie. || *Adj.* Vaisseau convoyeur.

CONVULSÉ, ÉE, *p. p.* de convulser et *adj.*

⋆ **CONVULSER** (lat. *convulsus*), *v. a.* En méd. Contracter par des convulsions. || Se convulser, *v. r.* Être convulsé.

CONVULSIF, IVE, *adj.* En méd. Qui peut donner des convulsions. Des causes convulsives. || Qui se fait avec convulsions; qui est accompagné de convulsions. Toux convulsive. || Par extens. Accompagné de violents mouvements musculaires. Des mouvements convulsifs.

CONVULSION (lat. *convulsio*), *s. f.* En méd. Contraction involontaire et saccadée des muscles. Tomber, être en convulsion. || Par extens. Violents mouvements musculaires déterminés par une cause quelconque. Les convulsions de la rage, du désespoir. || *Au pl.* Maladie de nature convulsive produite par une exaltation religieuse. || Convulsions des enfants, maladie dite aussi éclampsie, qui se caractérise par des convulsions sympathiques ou idiopathiques, avec abolition momentanée des facultés intellectuelles. || Fig. Troubles qui agitent les États, le monde physique. Convulsions politiques.

CONVULSIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a les convulsions; ne se dit qu'en parlant des fanatiques religieux. Les convulsionnaires de Saint-Médard. || *Adj.* La singularité des phénomènes convulsionnaires.

⋆ **CONVULSIVEMENT**, *adv.* D'une manière convulsive.

COOBLIGÉ (*co....* et *obligé*), *s. m.* Celui qui est obligé avec d'autres en vertu d'un contrat.

⋆ **COOLIS** (kou-li. Angl. *coolee*), *s. m.* Nom donné à des Indous qui contractent des engagements pour aller travailler dans les diverses colonies européennes.

COOPÉRATEUR, TRICE (lat. *cooperator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui coopère à quelque chose. || *Adj.* Un corps soumis et coopérateur à ses volontés, PASC.

⋆ **COOPÉRATIF, IVE**, *adj.* Qui réunit les efforts des intéressés. Société coopérative.

COOPÉRATION (lat. *cooperatio*), *s. f.* Action de coopérer. || La coopération, les sociétés coopératives.

COOPÉRER (lat. *cooperari*), *v. n.* Opérer conjointement avec quelqu'un. Nous ne coopérons en aucune sorte à notre salut, PASC. || T. de théol. Coopérer à la grâce, y correspondre, en suivre les mouvements. || Contribuer à. Tout coopère à l'exécution de ses desseins, BOSS.

COOPTATION (lat. *cooptatio*), *s. f.* Admission dans un corps avec dispense des formalités d'admission.

COOPTÉ, ÉE, *p. p.* de coopter.

COOPTER (lat. *cooptare*), *v. a.* Recevoir quelqu'un dans un corps en le dispensant des conditions d'admission.

COORDINATION, *s. f.* Action de coordonner; état des choses coordonnées.

⋆ **COORDONNABLE**, *adj.* Qui peut être coordonné.

⋆ **COORDONNANT, ANTE**, *adj.* Qui coordonne.

⋆ **COORDONNATEUR, TRICE**, *adj.* Qui coordonne. Un esprit coordonnateur.

COORDONNÉ, ÉE, *p. p.* de coordonner. || En gram. Propositions coordonnées, propositions qui se correspondent. || *S. f. pl.* En géom. Les coordonnées, système de lignes droites ou courbes, qui servent à déterminer un point, soit sur une surface, soit dans l'espace.

COORDONNER (*co....* et *ordonner*), *v. a.* Disposer selon certains rapports. Coordonner toutes les parties d'un système, une chose à une autre. || Se coordonner, *v. r.* Être coordonné.

⋆ **COPAHIER**, *s. m.* Voy. COPAYER.

COPAHU (mot brésilien), *s. m.* Oléo-résine qui découle du copayer.

COPAÏER, *s. m.* Voy. COPAYER.

COPAL, *s. m.* ou **COPALE** (mot mexicain), *s. f.* Résine qu'on tire par incision de divers arbres des tropiques.

⋆ **COPALINE**, *s. f.* Principe immédiat de la résine copale.

⋆ **COPARTAGE**, *s. m.* Partage fait entre plusieurs.

COPARTAGEANT, ANTE, *adj.* Qui entre en partage de quelque chose avec d'autres. || *Subst.* Un copartageant.

⋆ **COPARTAGER**, *v. a.* Partager avec. Copartager un bien.

COPAYER (ko-pa-ié. *Copahu*), *s. m.* Nom de genre de l'arbre qui fournit le copahu.

COPEAU (*couper*), *s. m.* Morceau, éclat enlevé d'une pièce de bois par un instrument tranchant, tel que le rabot, la hache, etc. || Vin de copeau, vin nouveau dans lequel on fait tremper des copeaux pour l'éclaircir.

COPECK, *s. m.* Voy. KOPECK.

COPERMUTANT, *s. m.* Chacun de ceux qui permutent ou qui font un échange.

⋆ **COPERMUTATION**, *s. f.* Action de copermuter.

⋆ **COPERMUTER** (*co....* et *permuter*), *v. a.* Dans le langage ecclésiastique, échanger un bénéfice contre un autre.

COPHTE, *s. m.* Voy. COPTE.

COPIE (lat. *copia*), *s. f.* Écrit fait d'après un autre. Donner, prendre, garder copie d'une pièce. || Copie de pièces, copie signifiée en tête d'un exploit ou d'un acte d'avoué à avoué. || Par extens. Reproduction d'un ouvrage

d'art. Une copie de la Vénus de Médicis. || Fig. Portrait. La copie ne vaut pas l'original. || Simple imitation. Cet édifice, ce poëme n'est qu'une copie de tel autre. || Personne qui reproduit ou imite les manières d'une autre. Ce jeune homme est en tout la copie de son père. || Famil. Un original sans copie, un homme singulier dont on ne trouverait pas le pareil. || T. d'imprim. Texte manuscrit sur lequel travaillent les compositeurs. || Au collége, devoir que l'écolier remet au professeur, et qui est la transcription au net d'une première élaboration.

COPIÉ, ÉE, *p. p.* de copier.

COPIER (*copie*), *v. a.* Faire une copie. Copier fidèlement un texte. || Par extens. Reproduire une œuvre d'art. Copier un tableau, une statue. || Copier un auteur, un artiste, imiter son style, sa manière. || On dit qu'un écrivain, qu'un artiste copie la nature, quand ses productions ont un cachet de naturel et de vérité. || Absol. Oui, c'est être inventeur que si bien copier, LA MOTTE. || Imiter les manières d'une autre personne. On croit, en copiant les mœurs des grands, entrer en part de leur grandeur, MASS. || Au collége, copier, c'est, au lieu de faire son devoir, copier celui d'un camarade. || Contrefaire. Il n'est pas bien de copier les gens. || Se copier, *v. r.* S'imiter soi-même. || Se copier, s'imiter les uns les autres.

COPIEUSEMENT, *adv.* D'une manière copieuse.

COPIEUX, EUSE (lat. *copiosus*), *adj.* Abondant. Un repas copieux.

COPISTE, *s. m.* Celui qui copie. Un copiste de musique. || En parlant des littérateurs et des artistes, celui qui imite, qui n'a point d'originalité. || Par extens. Celui qui imite une autre personne.

COPROPRIÉTAIRE (*co....* et *propriétaire*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui possède une propriété par indivis avec une ou plusieurs personnes.

* **COPROPRIÉTÉ** (*co....* et *propriété*), *s. f.* Propriété commune entre plusieurs personnes.

COPTE (aphérèse de Αἰγύπτιος), *s. m.* Nom des chrétiens d'Égypte. || *Adj.* Un moine copte. || La langue copte ou simplement le copte, l'idiome de transition qui s'est parlé en Égypte depuis l'introduction du christianisme, qui est éteint maintenant, et qui a les plus grandes ressemblances avec l'ancien égyptien.

COPTÉ, ÉE, *p. p.* de copter.

COPTER (anc. fr. *copet*, dimin. de *cop*, coup), *v. a.* Frapper une cloche d'un seul côté avec le battant.

COPULATIF, IVE (voy. *copule*), *adj.* En gram. et log. Qui indique liaison entre les idées ou entre les mots. Particule, conjonction copulative, et *subst.* une copulative.

COPULATION (lat. *copulatio*), *s. f.* En parlant des animaux, accouplement du mâle et de la femelle.

* **COPULATIVEMENT**, *adv.* D'une manière copulative.

COPULE (lat. *copula*), *s. f.* Mot qui lie le sujet d'une proposition avec l'attribut; c'est le verbe *être*.

COQ (kok. Onomatopée), *s. m.* Le mâle de la poule. || Par extens. Le mâle de plusieurs gallinacés. Coq d'Inde. Coq faisan. || Fier comme un coq, très-fier. || Famil. Être rouge comme un coq, être extrêmement rouge. || Être comme un coq en pâte, avoir toutes ses aises. || Figure de coq qui se met au plus haut d'un clocher pour servir de girouette. || Coq gaulois, un des insignes de la nation française. || Famil. Personnage le plus riche ou le plus important d'un lieu. Il est le coq de son village. || Coq de bruyère ou des bois, espèce de coq sauvage, du genre *tétras*. || Coq de marais, un des noms vulgaires du *tétras bonasie*, dit aussi gelinotte. || En bot. Coq des jardins, menthe de coq ou herbe au coq, plante corymbifère d'une odeur agréable. || Prov. La poule ne doit pas chanter avant le coq, il faut que l'autorité appartienne au mari.

COQ (all. *Koch*, du lat. *coquus*), *s. m.* Le cuisinier à bord des grands bâtiments.

COQ-À-L'ÂNE (orig. incert.), *s. m.* Discours sans liaison, passant d'un sujet à l'autre. || *Au pl.* Des coq-à-l'âne.

* **COQ-HÉRON**, *s. m.* Ancien nom du héron mâle.

COQUE (lat. *concha*), *s. f.* Enveloppe extérieure de l'œuf. || Ne faire que sortir de la coque, être encore trop jeune pour certaines choses. || Œufs à la coque, œufs légèrement cuits dans leur coque même. || Enveloppe où s'enferment certaines chrysalides. La coque d'un ver à soie. || Fig. Il se renfermait.... Dedans sa coque, LA FONT. || Par analogie, enveloppes ligneuses de certains fruits. Coque de noix, d'amande. || Coque du Levant, nom des drupes desséchées d'un arbuste du Malabar et des Moluques, qui a la propriété d'enivrer le poisson. || Coque de ruban, ruban dont les deux bouts mis l'un sur l'autre, et plissés légèrement ensemble, servent à faire un nœud ou un ornement. || Coque de cheveux, cheveux tournés en coque. || La coque d'un navire, l'enveloppe des bordages, le corps. || Sorte de coquillage bon à manger; c'est le nom vulgaire de la bucarde.

COQUECIGRUE (origine inconnue), *s. f.* Animal imaginaire dont le nom est employé dans diverses locutions. Cela arrivera à la venue des coquecigrues, n'arrivera jamais. Vous aurez des coquecigrues, se dit en raillant à quelqu'un qui demande quelque chose. || Personne qui ne dit que des balivernes. Raisonner comme une coquecigrue. || Baliverne, conte en l'air.

COQUELICOT (*coq*), *s. m.* Espèce de petit pavot à fleur rouge qui croît dans les champs. || Rouge comme un coquelicot, extrêmement rouge, d'embarras, de colère, etc.

COQUELOURDE, *s. f.* Nom vulgaire de l'anémone pulsatille et de différentes plantes.

COQUELUCHE (lat. *cucullus*), *s. f.* Sorte de capuchon. || Il est vieux. || Fig. et famil. Être la coqueluche du lieu, du pays, y être hautement loué, vanté, y être en vogue, fêté, choyé (coqueluche signifiant un capuchon, cette locution est équivalente à être coiffé de quelque chose). || En méd. Maladie caractérisée par une toux convulsive, et qui attaque particulièrement les enfants.

COQUELUCHON, *s. m.* Capuchon. || Coqueluchon de moine, nom vulgaire d'un certain mollusque.

COQUEMAR (lat. *cucuma*), *s. m.* Pot à anse de terre ou d'étain, ou de cuivre, qui sert à faire bouillir l'eau.

COQUERET, *s. m.* Voy. ALKÉKENGE.

COQUERICO (onomatopée), *s. m.* Chant du coq.

* **COQUES** (*coque*), *s. f. pl.* En blas. Espèce de noisettes vertes et en fourreau.

COQUET, ETTE (dimin. de *coq*), *adj.* Qui a de la coquetterie; qui cherche à plaire. Des manières coquettes. Femme coquette. || *Subst.* Faire le coquet, la coquette. || T. de théâtre. La grande coquette, la comédienne qui joue les grands rôles de femme dans la comédie de caractère. C'est la grande coquette qui fait Célimène dans le Misanthrope. On dit aussi jouer les coquettes.

COQUETER (*coquet*), *v. n.* Faire des coquetteries.

COQUETIER (*coquet*, dimin. de *coq*), *s. m.* Marchand d'œufs, de volailles. || Petit ustensile de table où l'on met l'œuf que l'on mange à la coque.

* **COQUETTEMENT**, *adv.* D'une façon coquette.

COQUETTERIE (*coqueter*), *s. f.* Désir d'attirer en plaisant. Avoir de la coquetterie. || Goût de la parure pour plaire. || Manières, paroles d'une personne coquette. Si elle faisait la moindre coquetterie, SÉV. || Fig. Son style, sa conversation a de la coquetterie.

COQUILLAGE (*ll* mouillées. *Coquille*), *s. m.* Animal revêtu d'une coquille. || La coquille même. Coquillages fossiles.

COQUILLART (*ll* mouillées), *s. m.* Pierre calcaire parsemée de coquilles.

COQUILLE (*ll* mouillées. *Coque*), *s. f.* Enveloppe calcaire des mollusques testacés. || Coquille de Saint-Jacques, espèce du genre peigne. || Or en coquilles, or de coquille, sorte de pâte faite de miel et de feuilles d'or réduites en poudre. || Coquille qu'on rapporte de certains pèlerinages. Les pèlerins du mont Saint-Michel en Normandie rapportaient des coquilles à leur chapeau. || Fig. À qui vendez-vous vos coquilles? À ceux qui viennent du mont Saint-Michel; ou simplement : À qui vendez-vous vos coquilles? c'est-à-dire à qui vous jouez-vous? On dit dans le même sens : Portez vos coquilles ailleurs. || Bien vendre, faire valoir, ne pas donner ses coquilles, tirer un profit exagéré d'une opération ou d'un service. || Coque qui enveloppe l'œuf. || Fig. Ne faire que sortir de la coquille, être jeune et inexpérimenté. || Rentrer dans sa coquille, céder prudemment dans une affaire fâcheuse. || Par extens. Coque qui enveloppe la noix, l'amande, etc. || Objet en forme de coquille. Vase en coquille. || En arch. Petit ornement taillé sur le contour

d'un quart de rond. || Coquille d'escalier, l'intrados de la voûte rampante d'un escalier tournant. || Sorte de fourneau vertical qui sert à rôtir la viande. || Coquille, papier collé qui porte l'empreinte d'une coquille, et *adj.* papier coquille. || T. d'imprim. Toute faute consistant dans la substitution d'une lettre à une autre.

COQUILLIER (*ll* mouillées), *s. m.* Collection de coquilles. || Montre qui les renferme.

COQUILLIER, IÈRE (*ll* mouillées), *adj.* Qui renferme des coquilles. Pierre coquillière. Terrain coquillier.

COQUIN, INE (b. lat. *coquinus*, du lat. *coquus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a un caractère bas et fripon. || Un lâche. Il a fui comme un coquin. || Un paresseux, un valet qui ne sert que de parade. || *S. f.* Une femme méchante, vicieuse. || *Adj.* Cette femme est bien coquine. || T. de colère sans signification déterminée. Une coquine de servante. Tous les jours le coquin lasse ma patience, REGNARD. || Par plaisanterie et pour indiquer seulement ce qu'il peut y avoir de malicieux. Cet enfant est un aimable petit coquin. || Métier coquin, métier qui ne donne aucune peine. Vie coquine, vie inoccupée, fainéante.

COQUINERIE, *s. f.* Action de coquin. || Le caractère du coquin. Sa coquinerie est bien connue.

COR (lat. *cornu*), *s. m.* Tumeur épidermique, dure et circonscrite qui se forme aux pieds.

COR (lat. *cornu*), *s. m.* Instrument à vent en cuivre, contourné en spirale et terminé par un large pavillon. Cor de chasse, dit aussi trompe. Donner, sonner, jouer du cor. || Cor d'harmonie ou cor proprement dit, cor garni de coulisses qui permettent de l'accorder avec d'autres instruments, et de corps de rechange à l'aide desquels on peut jouer dans tous les tons. || Cor anglais, instrument à anche qui est la quinte au-dessous du hautbois. || Chasser à cor et à cri, chasser au son du cor et à la huée, comme pour les bêtes fauves. || Fig. À COR ET À CRI, *loc. adv.* Vivement; avec éclat. Demander une chose à cor et à cri. || Cor se dit aussi du musicien.

CORAIL (*l* mouillée. Lat. *corallium*, de κοράλλιον), *s. m.* Production marine calcaire, remarquable par sa forme rameuse et souvent par sa couleur d'un rouge éclatant. || Fig. Bouche, lèvres de corail, bouche, lèvres fraîches et vermeilles. || *Au pl.* Coraux, collection de pièces de corail. Il y a dans ce cabinet des coraux très-rares.

CORAILLEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui va à la pêche du corail. || *Adj.* Un navire corailleur.

CORALLIN, INE (lat. *corallinus*), *adj.* Rouge comme du corail. Les lèvres corallines.

CORALLINE, *s. f.* Plante cryptogame de la classe des algues, à rameaux incrustés d'une matière calcaire.

CORAN (arabe *koran*, lecture), *s. m.* Livre qui contient la loi religieuse de Mahomet (voy. ALCORAN).

CORBEAU (lat. *corvellus*, dimin. de *corvus*), *s. m.* Gros oiseau carnassier de la famille des passereaux ; il a un plumage très-noir. || Noir comme un corbeau, se dit d'une personne qui a les cheveux noirs. || Le corbeau passait pour être de mauvais augure; de là familièrement on dit en parlant des personnes : Quel corbeau de mauvais augure ! || Autrefois, nom donné à des gens qui dans un temps de contagion enlevaient les morts. || Constellation de l'hémisphère austral. || En archit. Grosse console, moindre en hauteur qu'en saillie, dont l'usage est de soulager la portée d'une poutre. || Dans l'ancien art militaire, espèce de grappin et de pont volant. || Corbeau de mer, poisson qui a le dos bleu, le ventre blanc.

CORBEILLE (*ll* mouillées. Lat. *corbicula*), *s. f.* Sorte de panier léger fait ordinairement d'osier. || Corbeille de mariage, parures et bijoux que le futur envoie à sa fiancée dans une corbeille d'ornement. || Se dit aussi d'un espace de terre couvert de fleurs et disposé en forme de corbeille, et par extens. d'une contrée verdoyante et fleurie. || En archit. Ouvrage en forme de panier rempli de fleurs ou de fruits. || Espace réservé, à la Bourse de Paris, au milieu de la salle commune, où se tiennent les agents de change pour les transactions. || En bot. Corbeille d'or, nom vulgaire de l'alysson des jardins.

⋆ **CORBEILLÉE**, *s. f.* Le contenu d'une corbeille.

CORBILLARD (*ll* mouillées. *Corbeil*), *s. m.* Nom donné autrefois au coche d'eau de Paris à Corbeil. || Char sur lequel on transporte les morts.

CORBILLAT (*ll* mouillées), *s. m.* Le petit du corbeau.

CORBILLON (*ll* mouillées. Dim. de *corbeille*), *s. m.* Sorte de petite corbeille. || Jeu de société, où l'on doit répondre par un mot rimant en *on* à la demande : Que met-on dans mon corbillon?

CORBIN (lat. *corvinus*), *s. m.* Corbeau. || Inusité en ce sens. || Voy. BEC-DE-CORBIN.

⋆ **CORBLEU** (altération de *corps Dieu*, c'est-à-dire par le corps de Dieu). Sorte de juron.

CORCELET, *s. m.* Voy. CORSELET.

CORDAGE (*corde*), *s. m.* Toute corde qui sert à la manœuvre d'un navire, au jeu d'une machine, etc. || Manière de mesurer le bois à la corde.

CORDE (lat. *chorda*, de χορδή), *s. f.* Partie de boyau de mouton préparée pour être montée sur certains instruments tels que violon et guitare; et aussi fil de métal passé par les filières qu'on monte sur certains instruments tels que la harpe, le piano, etc. || Double corde, manière de jouer du violon ou du violoncelle, en touchant deux cordes à la fois. || Fig. Ce poëte a brisé les cordes de sa lyre. || La grosse corde, le *sol* argenté du violon. || Fig. Toucher la grosse corde, parler de ce qu'il y a de principal dans une affaire. || Toucher la corde sensible, parler de ce qui intéresse le plus. || En anat. Cordes vocales, les ligaments inférieurs de la glotte. || Notes de la gamme. La voix de ce chanteur est belle dans les cordes élevées. || Tortis fait de matière textile. La corde d'un puits, d'une cloche. || Mettre une chose en corde, lui donner la forme d'une corde. Tabac en corde. || Fig. Si la corde ne rompt, si les moyens employés pour réussir ne manquent pas. || Tirer sur la même corde, agir de concert. || Corde sans fin, la corde qui entoure la roue des tours, des rouets à filer, etc. || Corde nouée ou corde à nœuds, grosse corde garnie de nœuds pour monter le long des murs. || Corde qu'on suspend en guise de rampe dans un escalier. || Corde dont les enfants se servent pour sauter. || Corde de jeu de paume, grosse corde tendue au milieu du jeu de paume et garnie de filets jusqu'en bas pour arrêter la balle qui ne passe pas par-dessus. || Fig. Friser la corde, courir un grand danger. || Corde qui dans les hippodromes sert à limiter le champ de course. Tenir la corde se dit de l'écuyer qui est le plus près de la corde, et fig. d'une personne qui a une avance ou un avantage sur les autres. || Gros câble tendu en l'air sur lequel certains bateleurs font des exercices. Danser sur la corde, danser sur une corde tendue à une hauteur plus ou moins grande, et fig. être engagé dans quelque chose de hasardeux. || Corde qu'on met aux arcs et aux arbalètes. || Fig. Avoir deux cordes, plusieurs cordes, plus d'une corde à son arc, avoir plusieurs ressources. || En géom. La corde d'un arc, la ligne droite qui joint les deux extrémités de cet arc. || Corde pour étrangler ou pendre; mort par la strangulation; supplice de la potence. Mériter la corde. || La corde au cou, dans l'attitude d'un criminel qui va être pendu, et fig. sans condition, à merci. || Mettre la corde au cou à quelqu'un, le perdre, le ruiner. || Filer sa corde, se livrer à des actes qui doivent conduire à la potence, à la ruine. || Avoir de la corde de pendu dans sa poche, se dit de celui qui gagne toujours, qui a constamment du bonheur. || Un homme de sac et de corde, un homme capable de tout, ainsi dit parce qu'on pendait avec la corde ou noyait dans un sac les scélérats. || T. de tisserand. Fil dont une étoffe est tissue. Habit usé jusqu'à la corde. || Fig. Cela est usé jusqu'à la corde, cela est rebattu à satiété. || Cet homme montre la corde, laisse voir l'embarras de sa position, de ses affaires. || Mesure de bois à brûler. La corde de Paris valait 3,8 stères. || En chir. Tension d'un muscle causée par quelque lésion. || SOUS CORDE, *loc. adv.* En ballot, sans défaire la corde qui lie le ballot. || Prov. Il ne faut point parler de corde dans la maison d'un pendu, il ne faut point parler en une compagnie d'une chose qui puisse faire à quelqu'un un secret reproche.

CORDÉ, ÉE, *p. p.* de corder.

CORDEAU (dim. de *corde*), *s. m.* Petite corde pour mesurer et aligner. Des rues tirées au cordeau. || Corde menue dont on se sert pour conduire un bateau. Tirer au cordeau. || Corde dont on se servait pour étrangler. On dit aujourd'hui de préférence cordon.

CORDELÉ, ÉE, *p. p.* de cordeler. || En hist. nat. Qui est marqué comme de tours de corde.

CORDELER (*cordelle*), *v. a.* Tordre ou tresser en forme de corde. Cordeler des cheveux.

CORDELETTE (dim. de *cordelle*), *s. f.* Petite corde.

CORDELIER (*cordelle*), *s. m.* Nom des religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise, ainsi dits parce qu'ils ont une ceinture de corde; on les appelle aussi franciscains et frères mineurs. || Aller sur la mule des cordeliers, voyager le bâton à la main. || Avoir la conscience large comme la manche d'un cordelier, être peu scrupuleux. || *S. f.* Cordelière, religieuse de l'ordre de Saint-François d'Assise.

CORDELIÈRE (*cordelier*), *s. f.* Corde à plusieurs nœuds que les religieux et religieuses de Saint-François portent autour du corps. || Par analogie, corde en laine ou en soie pour serrer une robe de chambre autour du corps. || Torsade de soie, d'argent ou d'or. || En archit. Baguette sculptée en forme de corde.

CORDELLE (dimin. de *corde*), *s. f.* Corde dont on se sert pour le halage des bateaux en rivière et sur mer, pour divers usages des chaloupes.

CORDER (*corde*), *v. a.* Mettre en corde. Corder du chanvre, des cheveux. || Corder du tabac, rouler des feuilles ensemble. Corder un ballot, le ficeler. || Mesurer à la corde. Corder du bois. || Se corder, *v. r.* Se tresser en corde. || Se durcir au milieu, en parlant de plantes, de racines. || Être mesuré à la corde, en parlant du bois.

CORDERIE, *s. f.* Atelier où l'on fabrique des cordes. || L'art du cordier.

CORDIAL, ALE (lat. *cor*), *adj.* En méd. Réconfortant. Potion cordiale. Des remèdes cordiaux. || *Subst.* Les cordiaux, médicaments qui ont la propriété d'augmenter promptement la chaleur générale du corps et l'action du cœur et de l'estomac. || Fig. Qui est dévoué de cœur, qui vient du cœur. Un ami cordial. Accueil cordial.

CORDIALEMENT, *adv.* D'une manière cordiale. Je vous embrasse cordialement. || Par antiphrase, haïr cordialement quelqu'un, franchement et ouvertement.

CORDIALITÉ, *s. f.* Bienveillance ouverte et sincère, franche. Accueillir, parler avec cordialité.

CORDIER (*corde*), *s. m.* Fabricant de cordes.

CORDIFORME (lat. *cor* et *forma*), *adj.* En bot. Qui est en forme de cœur.

CORDON (*corde*), *s. m.* Une des petites cordes partielles dont la corde est composée. || Sorte de petite corde. La bête scélérate À de certains cordons se tenait par la patte, LA FONT. || Corde par laquelle un portier ouvre, de sa loge, la porte. || Tissu fait ordinairement d'une matière plus précieuse que le chanvre. Cordon de fil, de soie, de coton, de laine. Cordon de montre. Cordon de chapeau. Cordons de souliers. || Fig. N'être pas digne de dénouer les cordons des souliers de quelqu'un, lui être très-inférieur en mérite. || Les cordons de la bourse, les liens qui la ferment. || Fig. Tenir les cordons de la bourse, avoir le maniement de l'argent dans le ménage. || Délier, desserrer, dénouer les cordons de la bourse, donner de l'argent. || Lacet de soie qui sert à étrangler. || Cordon d'un ordre de chevalerie, ruban auquel on porte attachées les marques de cet ordre, passé ordinairement en écharpe, de droite à gauche, ou de gauche à droite. Le grand cordon de la Légion d'honneur. || Le cordon bleu était l'insigne des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Un cordon bleu, un homme décoré du cordon de cet ordre. || Famil. Un cordon bleu, une cuisinière très-habile. || En anat. Cordon ombilical et absolument cordon, le cordon qui unit le placenta au fœtus. || En hortic. Cordon, forme donnée à certains arbres fruitiers, pour en faire des bordures. || Forme donnée à la vigne en treille. || Rangée d'objets placés en file. Un cordon de lampions. || En archit. Ornement des murs, consistant dans une bande extérieure de pierre arrondie, qui règne dans toute leur longueur. || T. de guerre. Suite de postes établis pour couper certaines communications. || Cordon sanitaire, ligne de troupes ayant pour consigne de s'opposer à l'introduction des hommes, des animaux et de tous autres objets suspects provenant des lieux où règne une maladie contagieuse. || Bord façonné qui règne autour d'une pièce de monnaie.

CORDONNÉ, ÉE, *p. p.* de cordonner.

CORDONNER, *v. a.* Tordre en forme de cordon.

CORDONNERIE, *s. f.* Le métier de cordonnier. || Atelier de cordonnier. || Magasin de chaussures. || Dans certains établissements, lieu où l'on dépose les chaussures.

CORDONNET (dim. de *cordon*), *s. m.* Petit cordon pour attacher, nouer ou enfiler quelque chose. || Grosse soie torse pour coudre. || Ganse de soie ou de fil ferrée par un bout. || Marque empreinte sur la tranche des pièces d'or ou d'argent.

CORDONNIER, IÈRE (anc. fr. *cordouan*, cuir, ainsi dit de la ville de *Cordoue*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait les chaussures. || Prov. Les cordonniers sont les plus mal chaussés, c'est-à-dire ceux qui ont les choses en main négligent de s'en servir, d'en tirer parti.

CORÉE, *s. f.* Voy. CHORÉE.

CORELIGIONNAIRE (*co....* et *religion*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe la même religion qu'un autre.

CORIACE (lat. *corium*), *adj.* Qui est dur comme du cuir. Viande coriace. || Fig. C'est un homme coriace, se dit d'un avare de qui on a peine à tirer quelque chose.

CORIACÉ, ÉE, *adj.* Qui a la résistance, la ténacité du cuir. || Peu usité.

CORIAMBE, *s. m.* Voy. CHORIAMBE.

CORIANDRE (lat. *coriandrum*), *s. f.* Plante aromatique de la famille des ombellifères, dont les graines sèches ont un goût très-agréable. Dragées de coriandre.

* **CORINDON** (mot indien), *s. m.* Pierre précieuse, la plus dure et la plus estimée après le diamant.

CORINTHIEN, IENNE (*Corinthe*), *adj.* En archit. Se dit du plus riche des quatre ordres que les Grecs comptaient : le chapiteau est orné de deux rangs de feuilles, entre lesquelles s'élèvent de petits rangs qui forment les volutes. || *Subst.* Le corinthien, l'ordre corinthien.

CORIS, *s. m.* Voy. CAURIS.

CORME (lat. *cornum*), *s. f.* Fruit du cormier.

CORMIER, *s. m.* Nom du sorbier domestique.

CORMORAN (b. bret. *môrvran*, corbeau de la mer), *s. m.* Oiseau aquatique de l'ordre des palmipèdes.

CORNAC (sanscrit *harnikin*, éléphant), *s. m.* Conducteur d'un éléphant. || Fig. et par moquerie, homme qui se fait l'introducteur, le prôneur d'un autre.

CORNAGE (*corner*), *s. m.* Bruit que les chevaux poussifs font entendre en respirant et que l'on a comparé à celui que produit une corne dans laquelle on souffle.

CORNALINE (lat. *cornu*, à cause de la couleur semblable à l'ongle rosé du doigt), *s. f.* Agate demi-transparente, et ordinairement d'un rouge foncé.

CORNARD, *s. m.* Qui a des cornes. Un diable cornard.

* **CORNARD,** *adj. m.* Cheval cornard, voy. CORNEUR.

CORNE (lat. *cornu*), *s. f.* Nom d'éminences coniques et dures qui naissent sur le front des ruminants. Les bêtes à cornes, les bœufs, les vaches, les chèvres. || Fig. Attaquer, prendre le taureau par les cornes, entamer une affaire par le côté le plus difficile, et aussi attaquer en face les difficultés. || Montrer les cornes, se mettre en état de défense. || Montrer les cornes, faire les cornes à quelqu'un, faire avec les doigts un geste de raillerie et injurieux. || Mettre des cornes à un enfant en punition, lui placer derrière les oreilles des feuillets de papier roulés en forme de cornes. || Attribut que la mythologie donnait aux représentations des fleuves et aux satyres, et que la légende chrétienne a donné aux diables. || Corne de cerf, le bois du cerf lorsqu'il est employé dans les arts. || Corne de narval ou de licorne de mer, dent conique, droite et longue de la mâchoire supérieure d'un cétacé. || La partie dure qui est aux pieds du cheval, de l'âne, etc. || Substance cornée. Tabatière, peigne de corne. || C'est de la corne, se dit d'une viande qui est dure. || Nom de différents ustensiles. || Au jeu, tenir la corne (pour *cornet*), avoir les dés et jouer pour son compte. || Petite palette de corne, dite aussi chausse-pied, dont on se sert pour mettre ses souliers. || Instrument à vent dont se servent les vachers. || Prolongement qui surmonte la tête ou le corselet de divers insectes. || Corne d'abondance, corne de la chèvre Amalthée, de laquelle il sort abondance de toutes sortes de biens. || Chapeau à trois cornes, chapeau dont le bord a été relevé en trois parties, de manière à présenter trois pointes

ou cornes. || Faire une corne à un livre, y faire une marque en pliant le coin d'une page. || Cornes du croissant de la lune, les parties du croissant qui sont tournées vers la région du ciel opposée au soleil. || Corne d'artimon, vergue qui porte la voile du mât de ce nom. || T. de fortification. Ouvrage à cornes, pièce extérieure dont la tête est fortifiée de deux demi-bastions, joints par une courtine. || Corne d'Ammon, voy. AMMONITE.

* **CORNE**, *s. f.* Fruit du cornouiller, dit aussi cornouille.

CORNÉ, ÉE, *p. p.* de corner. Les chiens cornés par le veneur. || Fig. Mauvais propos cornés dans toute la ville.

CORNÉ, ÉE, *p. p.* de corner. À quoi on a fait une corne. Carte cornée.

CORNÉ, ÉE, *adj.* Qui est de la nature ou qui a l'apparence de la corne. || En anat. Tissu corné, les ongles, les cornes, les sabots. || T. d'anc. chim. Lune cornée, argent corné, le chlorhydrate d'argent. || Pierre cornée, pierre de la nature du jaspe.

CORNÉE (*corne*), *s. f.* La tunique transparente de l'œil et la plus épaisse, par laquelle pénètrent les rayons lumineux et qui laisse voir la couleur du fond de l'œil.

CORNÉENNE (*corne*), *s. f.* Substance pierreuse qui fait la base des diverses roches mélangées.

CORNEILLE (*ll* mouillées. Lat. *cornicula*), *s. f.* Oiseau plus petit que le corbeau et noir comme lui. || Fig. Bayer aux corneilles, voy. BAYER. || Famil. Y aller comme une corneille qui abat des noix, s'employer à quelque chose avec zèle, mais avec maladresse et sans réflexion.

* **CORNEMENT**, *s. m.* État des oreilles qui cornent. || Bruit que fait un tuyau quand la soupape est ouverte.

CORNEMUSE (*corne* et *muse*, musette), *s. f.* Instrument de musique champêtre formé d'une espèce de sac de cuir plein d'air auquel sont adaptés deux tuyaux.

CORNER (*corne*), *v. n.* Sonner du cornet, d'une corne ou d'une trompe. || Parler dans un cornet pour se faire entendre au loin ou à un sourd. || Bourdonner, en parlant des oreilles percevant un bruit qui n'a rien de réel. Les oreilles me cornent. || Fig. Les oreilles vous cornent, se dit à quelqu'un qui croit entendre ce qu'on ne lui dit pas ou un bruit qui n'est pas réel. || Les oreilles ont bien dû vous corner, on a bien souvent parlé de vous. || *V. a.* Fig. Publier partout. Corner une nouvelle par la ville. || Rebattre sans cesse la même chose. J'entends sans cesse corner à mes oreilles : L'homme est un animal raisonnable, LA BRUY. || Corner les chiens, sonner du cor pour les exciter ou pour les rappeler.

* **CORNER**, *v. a.* Faire une corne à. Il a corné ce livre.

* **CORNER**, *v. a.* Frapper avec la corne. Cette vache m'a corné. || Se corner, *v. r.* Se battre à coups de cornes.

* **CORNER (SE)**, *v. r.* Prendre la forme et la consistance d'une corne.

CORNET (dim. de *corne*), *s. m.* Petite trompe rustique. Cornet de vacher. || Sorte de petit cor. Cornet de postillon. || Cornet à piston, petit cor où sont adaptés des pistons. || Cornet à bouquin, voy. BOUQUIN. || Celui qui joue du cornet. || Cornet acoustique, petit instrument évasé par un bout, resserré à l'autre, dont se servent les personnes atteintes de dureté d'ouïe. || Carré de papier roulé en cône. Cornet de papier, de dragées. || Sorte de godet en corne ou en cuir qui sert à agiter les dés. || La partie de l'écritoire dans laquelle on met l'encre. || Cornet de faïence, de porcelaine, vase en forme de cornet.

CORNETTE (*cornet*), *s. f.* Sorte de coiffure de femme en déshabillé. || Fig. Laver la cornette à une femme, la gronder. || Autrefois, étendard de compagnie de cavalerie et de dragons. || Compagnie de cavalerie. || *S. m.* Cornette, l'officier qui portait l'étendard dans chaque compagnie de cavalerie et de dragons. || Officier de certains corps de la maison du roi, mais ne portant point l'étendard. || *S. f.* Emploi de cornette dans la maison du roi. Acheter une cornette. || T. de mar. Sorte de long pavillon à deux pointes, insigne du commandement d'une division de trois bâtiments au moins.

CORNEUR (*corner*), *s. m.* Celui qui donne du cor. || Il se dit populairement d'un pleureur, d'un braillard. || *Adj.* Cheval corneur, jument corneuse, animal qui est atteint de cornage. || On dit aussi cornard et siffleur.

CORNICHE (ital. *cornice*), *s. f.* Proprement, avance qui règne autour d'un bâtiment. || Partie composée de moulures en saillie l'une au-dessus de l'autre et qui règne comme couronnement autour de toutes sortes d'ouvrages. Corniche corinthienne, etc. || Nom donné à tout ornement saillant en menuiserie ou en maçonnerie qui règne au-dessus des portes, des armoires, au-dessous d'un plafond.

CORNICHON (dim. de *corne*), *s. m.* Petite corne. Les cornichons d'un chevreau. || Synon. d'andouiller. || Petit concombre propre à confire dans le vinaigre. || Popul. Un cornichon, un homme niais, qui se laisse attraper.

* **CORNIER**, *s. m.* Cornouiller.

CORNIER, IÈRE, *adj.* Qui est à la corne, à l'angle des corps de bâtiment. Pilastre, poteau cornier. || Arbre cornier, arbre qui marque le coin d'une coupe en forêt.

CORNIÈRE, *s. f.* Rangée de tuiles commune à deux pentes de toits qui se joignent, et servant à l'écoulement des eaux pluviales. || *Adj.* Une jointure cornière.

CORNIÈRE, *s. f.* Équerre de fer attachée à l'angle d'un coffre. || *S. f. pl.* Équerres de fer attachées aux angles du marbre d'une presse d'imprimerie pour fixer et maintenir la forme.

* **CORNIGÈRE** (*corne* et lat. *gerere*), *adj.* En zool. Qui porte des cornes sur la tête. || En bot. Qui a des tubercules semblables à des cornes.

CORNILLAS (kor-ni-llâ), *s. m.* Petit d'une corneille.

* **CORNISTE**, *s. m.* Musicien qui joue du cor.

CORNOUILLE (*ll* mouillées. Lat. *corniculum*, dim. de *cornu*), *s. f.* Le fruit du cornouiller.

CORNOUILLER (*ll* mouillées. *Cornouille*), *s. m.* Arbre à bois très-dur, qui porte la cornouille.

CORNU, UE (lat. *cornutus*), *adj.* Qui a des cornes. || T. de log. Argument cornu, sorte d'argument. || On appelait aussi de ce nom le dilemme. || Fig. Lièvres cornus, idées folles, extravagantes. || Raisons cornues, bizarres, étranges. || Visions cornues, idées folles, extravagantes. || En bot. Dont le style ou les anthères sont en forme de corne. || Blé cornu, blé affecté de l'ergot.

CORNUE (*cornu*), *s. f.* Vaisseau, ordinairement de verre ou de grès, qui sert pour certaines distillations.

COROLLAIRE (lat. *corollarium*), *s. m.* Ce qu'on ajoute à l'appui des raisons dont on s'est servi. J'y ajouterai ce corollaire que... Boss. || En math. Conséquence découlant d'une proposition qui vient d'être démontrée.

COROLLE (lat. *corolla*), *s. f.* En bot. Enveloppe immédiate des étamines et du pistil.

* **COROLLIFÈRE** (*corolle* et lat. *ferre*), *adj.* En bot. Qui porte une corolle.

CORONAIRE (lat. *coronarius*), *adj.* T. d'antiq. rom. Or coronaire, couronne d'or donnée à un général vainqueur par les provinces, les nations alliées ou amies du peuple romain. || En anat. Artères, veines coronaires, celles qui effectuent la circulation du sang dans le cœur.

CORONAL, ALE (lat. *coronalis*), *adj.* En anat. Os coronal, l'os qui forme la partie antérieure du front. || *S. m.* Le coronal, les coronaux.

CORONER (ko-ro-nèr. Angl. *coroner*), *s. m.* Officier de justice anglaise, qui a dans ses attributions de prendre des informations avec le jury et douze voisins sur la cause de toute mort violente, ainsi que sur les découvertes de trésors et les débris de naufrages.

CORONILLE (*ll* mouillées. Dim. de *couronne*), *s. f.* Genre de plantes légumineuses, dont les fleurs sont disposées en couronne.

CORONOÏDE (κορώνη et εἶδος), *adj.* En anat. Apophyses coronoïdes, éminences osseuses.

CORPORAL (lat. *corporale*), *s. m.* Nom d'un linge consacré aux usages ecclésiastiques, qui se met sur l'autel pour y poser l'hostie. || *Au pl.* Des corporaux.

* **CORPORALITÉ** (lat. *corporalitas*), *s. f.* En théol. Qualité de ce qui est corporel.

* **CORPORATIF, IVE**, *adj.* Qui a rapport aux corporations ; qui est de la nature des corporations.

CORPORATION (dérivé du lat. *corpus*), *s. f.* Réunion de personnes qui forment un corps ayant des règlements, des droits ou priviléges particuliers. || Association d'ouvriers unis par des droits et des devoirs réciproques.

CORPOREL, ELLE (lat. *corporalis*), *adj.* Qui a un corps, par opposition à spirituel. Dieu n'est point corporel. || Qui appartient au corps ou qui le concerne. Les infirmités corporelles. Peine, punition corporelle.

CORPORELLEMENT, *adv*. D'une manière corporelle. Punir corporellement. || T. du dogme catholique. En corps même. Manger, recevoir le corps de Jésus-Christ réellement et corporellement.

CORPORIFIÉ, ÉE, *p. p.* de corporifier.

CORPORIFIER (lat. *corpus* et le suffixe *ficare*), *v. a.* En théol. Supposer, donner un corps à ce qui est esprit. || T. d'anc. chim. Fixer en corps les parties éparses d'une substance. Corporifier du mercure. || Se corporifier, *v. r.*

CORPS (lat. *corpus*), *s. m.* Ce qui fait l'existence matérielle d'un homme ou d'un animal, vivant ou mort. || N'être qu'un en deux corps, être lié par une étroite amitié. || Famil. Il faut voir ce que cet homme a dans le corps, il faut tâcher de découvrir ses opinions, ses sentiments. || Passer sur le corps d'une troupe ennemie, la renverser. || Fig. Passer sur le corps de quelqu'un, obtenir un emploi auquel son rang lui donnait droit. || Avoir le diable au corps, être d'une audace extrême, et encore être singulièrement habile, ingénieux. || Un corps mort, un cadavre d'homme ou de femme. || À BRAS-LE-CORPS, *loc. adv.* En passant les bras autour du corps d'un autre. Saisir à bras-le-corps (c.-à-d. saisir le corps avec les bras). || CORPS À CORPS, *loc. adv.* En attaquant de près son adversaire. || Fig. Engager une lutte corps à corps avec Pascal et Bossuet. || Plus particulièrement, la partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches, le tronc. || À mi-corps, par la moitié du corps. || Le corps considéré par opposition à l'âme; la partie sensuelle de l'être humain. Mortifier son corps. || Se donner à quelqu'un corps et âme ou de corps et d'âme, se dévouer entièrement à lui. || Un corps sans âme, un homme qui ne sait que faire, que devenir. || Un corps sans âme, un parti, une armée sans chef. || Fig. Le corps d'une devise, la figure qui y est représentée, par opposition à la légende, qui est l'âme de la devise. || La personne même. || Un drôle de corps, un homme original. || C'est un pauvre corps, c'est un homme sans esprit ni vigueur. || Fig. Avoir une mauvaise affaire sur le corps, être impliqué dans quelque affaire compromettante, dangereuse. || La personne du prince. Les gardes du corps. || En jurispr. La personne, par opposition aux biens ou aux marchandises. Séparation de corps et de biens. || T. de mar. Périr corps et cargaison, corps et biens, vaisseau et marchandises. || À CORPS PERDU, *loc. adv.* Sans ménagement pour sa personne, sans circonspection. || À SON CORPS DÉFENDANT, *loc. adv.* En résistant à une attaque, et fig. malgré soi, à regret. || Bon corps, mauvais corps, bon état, mauvais état de la constitution. || Absol. Corps, l'embonpoint. Prendre du corps. || T. de théol. Il se dit en parlant du sacrement de l'Eucharistie. Recevoir le corps de Notre-Seigneur. || Corps saint, le corps d'un saint. || Enlever un homme comme un corps saint, l'enlever de vive force et sans qu'il ait le temps de résister (voyez CORSIN). || Partie des vêtements qui s'applique à la partie supérieure du corps. Un corps de jupe. || Corset. Corps de baleine. || Corps de cuirasse. || Par extens. Tout ce qui frappe nos sens par des qualités spéciales. L'air, la terre sont des corps. L'or est un corps simple. Les corps célestes. Un corps organisé. || Prendre l'ombre pour le corps, prendre l'apparence pour la réalité. || Au propre et au fig. Faire corps, se dit des choses unies ou adhérentes. || T. de droit. Corps de délit, fait matériel qui constate le crime. || La partie principale de certains objets. Le corps d'une pompe, d'un carrosse, etc. || Dans l'écriture, le corps d'une lettre, le principal trait de cette lettre. || Collection, recueil de pièces. Le corps du droit civil. || Corps de doctrine, ensemble de principes religieux ou philosophiques. || En jurispr. Corps de preuves, réunion de plusieurs sortes de preuves qui concourent à former une preuve complète. || Épaisseur ou consistance que présentent certaines choses. Ce papier, cette étoffe, etc. n'a pas de corps. || Réunion de personnes vivant sous les mêmes lois. L'État est un corps politique dont le souverain est le chef. || Le corps de l'Église, l'ensemble des fidèles. || Compagnie qui, réunie par un certain lien, a une existence et une fonction dans l'État ou dans l'Église. Les grands corps de l'État. || Le corps diplomatique, les ambassadeurs et les ministres étrangers. || Corps de métier, réunion des ouvriers d'un même état. || Corps d'état, réunion des personnes d'un même état. || Esprit de corps, opinions communes aux divers membres d'une corporation. || Repas de corps, repas d'apparat où se réunissent les membres d'un corps. || EN CORPS, *loc. adv.* En masse, collectivement. || Corps d'armée, grande division d'une armée. || L'ensemble de ceux qui appartiennent à certaines armes spéciales. Le corps du génie. || Corps de garde, petite troupe qui monte la garde; lieu où elle se tient. Plaisanterie de corps de garde, plaisanterie grossière. || Corps d'harmonie, corps de musique militaire. || Le corps de ballet, la troupe des danseurs et danseuses qui exécutent un ballet. Corps de ballet désigne aussi la troupe des danseurs. || Corps de logis, la masse ou la partie principale d'un bâtiment. || T. de mar. Corps mort, objet établi solidement sur le rivage ou sur le fond d'une rade pour l'amarrage des navires. || Corps de voile, voile principale. || Corps de voilure, la voilure entière. || En anat. Nom de certaines parties. Le corps calleux. || En bot. Le corps ligneux, le bois.

CORPULENCE (lat. *corpulentia*), *s. f.* La grandeur et la grosseur de l'homme considérées ensemble. Cet homme est d'une grosse, d'une petite corpulence.

CORPULENT, ENTE (lat. *corpulentus*), *adj.* Qui a beaucoup de corpulence. Un homme corpulent.

CORPUSCULAIRE (*corpuscule*), *adj.* Qui est relatif aux corpuscules ou atomes. || Philosophie corpusculaire, système de physique où l'on explique les phénomènes par le mouvement, le repos, etc. des corpuscules.

CORPUSCULE (lat. *corpusculum*), *s. m.* En phys. Corps d'une extrême ténuité. || Corpuscules aériens, poussière très-fine tenue en suspension dans l'atmosphère.

CORRECT, ECTE (lat. *correctus*), *adj.* Qui a de la correction. Copie, écriture correcte. Écrivain correct. || Conforme aux règles. Phrase, locution correcte.

CORRECTEMENT, *adv.* D'une manière correcte. Parler, écrire, dessiner correctement.

CORRECTEUR (lat. *corrector*), *s. m.* Celui qui corrige. Sévère correcteur. || Correcteur d'imprimerie, celui qui lit les épreuves pour corriger les fautes de composition. || Correcteur des classes, garçon qui fouettait les écoliers.

CORRECTIF, *s. m.* Ce qui corrige, tempère. Le sucre est le correctif des acides. || En pharm. Ce que l'on ajoute à un médicament pour en adoucir ou en modifier l'action. || Fig. Termes par lesquels on adoucit ce qu'il y a de trop dur ou d'excessif dans l'expression. Ce dernier mot de ma lettre servira de correctif au premier.

* **CORRECTIF, IVE**, *adj.* Qui a la vertu de corriger. Châtiments correctifs, Boss.

CORRECTION (lat. *correctio*), *s. f.* Action de corriger ou de changer en mieux. Faire des corrections à un devoir de grammaire. La correction des défauts, des abus, des erreurs. || Les changements mêmes qu'on fait à un ouvrage d'esprit ou d'art. || Recevoir une pièce de théâtre à correction, la recevoir à la condition que l'auteur y fera des corrections. || T. d'imprim. Correction des épreuves, action d'indiquer les fautes de composition ou les changements à faire au texte avant le tirage, et aussi action de faire disparaître ces fautes sur le caractère. || En astr. et phys. Quantité qu'il faut ajouter à une observation, à une mesure, etc. ou en retrancher, pour obtenir le vrai résultat. || T. de rhét. Figure par laquelle l'orateur semble se reprendre pour rétracter plus ou moins ce qu'il a dit. || Sauf correction, sous correction, locution dont on se sert pour modifier ce qu'on vient de dire. Je pense, sauf correction, que, etc. || En pharm. Opération où l'on fait usage d'un correctif pour tempérer la force de certaines substances. || Réprimande, admonition. || Punition, châtiment. || Maison de correction, lieu destiné à enfermer par autorité publique les personnes dont la conduite est déréglée, et les enfants acquittés pour défaut de discernement. || Autorité, pouvoir de réprimander, de corriger. Les enfants sont sous la correction du père. || Forme exacte et pure. La correction du style, du dessin.

CORRECTIONNEL, ELLE, *adj.* Qui appartient aux actes qualifiés de délits par la loi. Tribunal de police correctionnelle. Peine correctionnelle. || Popul. La correctionnelle, *s. f.* Le tribunal de police correctionnelle.

* **CORRECTIONNELLEMENT**, *adv.* D'une manière correctionnelle; devant un tribunal correctionnel.

CORRÉGIDOR (esp. *corregidor*), *s. m.* En Espagne, le premier officier de justice d'une ville, d'une province.

CORRÉLATIF, IVE (*co....* et *relatif*), *adj.* Qui est dans une relation telle avec un autre objet, que l'un suppose l'autre. Termes corrélatifs. || T. de droit. Obligation corrélative, obligation relative à une autre obligation. || *S. m.* Le corrélatif d'un terme, d'une proposition. || *S. f.* Une corrélative, une proposition corrélative.

CORRÉLATION (*co....* et *relation*), *s. f.* Qualité de ce qui est corrélatif.

⋆ **CORRÉLATIVEMENT**, *adv.* D'une manière corrélative.

CORRESPONDANCE, *s. f.* Échange de lettres. Avoir une correspondance, être en correspondance avec quelqu'un. || Les lettres mêmes. La correspondance de Voltaire. || Relations avec des personnes éloignées. Entretenir des correspondances avec l'ennemi. Ce journal a d'excellentes correspondances. || T. de comm. Rapport d'affaires entre négociants de pays différents. Ce négociant a des correspondances dans toutes les villes de l'Europe. || Moyen de communication d'un lieu à un autre. La correspondance entre ces deux villes a lieu par mer. || Voiture de correspondance, celle qui prend les voyageurs amenés par les chemins de fer. || Se dit aussi des omnibus. Prendre la correspondance. || Billet ou bulletin de correspondance. || Conformité d'une chose à une autre. On trouvera une correspondance parfaite entre ces choses, Pasc. || En peint. et sculpt. Rapport naturel entre les diverses parties d'une figure. || En parlant des personnes, réciprocité de sentiments. Ce n'est qu'une harmonie et une correspondance parfaite entre un père et un précepteur, qui peut assurer le succès d'une bonne éducation, J. J. Rouss.

CORRESPONDANT, *s. m.* Personne avec qui on entretient un commerce de lettres. || Celui qu'on a chargé de quelque affaire dans un lieu où l'on n'est pas, et de qui l'on reçoit des informations régulières. || Celui qui est chargé de pourvoir aux besoins d'un jeune homme éloigné de sa famille. || Celui qui est en relation avec un corps savant. Un correspondant de l'Académie. || Membre de l'Institut qui ne réside pas à Paris.

CORRESPONDANT, ANTE, *adj.* Qui se correspond. Angles correspondants. || Membre correspondant de l'Institut, voy. le précédent. || Qui est en rapport. Une civilisation correspondante aux conditions de temps et de pays.

CORRESPONDRE (*co....* et *respondre*, répondre), *v. n.* Entretenir une correspondance, un commerce de lettres. || Avoir des communications d'un lieu à un autre. || Communiquer avec, en parlant des choses. Cette chambre correspond à ou avec telle autre. || Se correspondre, communiquer l'un avec l'autre. || Fig. Rendre sentiment pour sentiment, action pour action, etc. Correspondre aux desseins de Dieu. || Être en rapport, en symétrie avec. || Par extens. Se rapporter à, être en conformité avec. Cet article correspond à tel autre.

CORRIDOR (ko-ri-dor. Ital. *corridore*), *s. m.* Allée le long des chambres ou des appartements d'une maison. || Galerie qui tourne autour d'un bâtiment.

CORRIGÉ, ÉE, *p. p.* de corriger. || *S. m.* Corrigé, la composition corrigée que le professeur communique aux écoliers, après qu'ils ont fait eux-mêmes le devoir.

⋆ **CORRIGEANT, ANTE**, *adj.* Qui corrige, qui aime à corriger.

CORRIGER (lat. *corrigere*), *v. a.* Ramener au bien ce qui est mal, à la règle ce qui s'en écarte, redresser. On corrige les défauts d'une personne, et on corrige une personne de ses défauts. || Redresser ce qui est fautif ou défectueux. Corriger un devoir, un livre. || T. d'imprim. Corriger des épreuves, indiquer par certains signes les fautes de composition ou les changements à faire, et aussi exécuter les corrections indiquées. || Tempérer, adoucir par le mélange de certaines substances. On corrige la crudité de l'eau par un peu de vin. || Fig. Il corrigea ce que ses paroles avaient de trop dur. || Corriger la fortune, se dit d'un joueur qui répare ses pertes en trichant avec adresse. || Punir. || Se corriger, *v. r.* Amender en soi ce qui est mal. Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus que de se corriger d'un seul défaut, La Bruy. || Se rectifier l'un l'autre, réciproquement. || Être corrigé, en parlant des choses. Les vices de l'esprit peuvent se corriger. || Être tempéré, adouci. L'acidité du citron se corrige par le sucre.

CORRIGIBLE, *adj.* Qui peut être corrigé, en parlant des personnes. || Qui peut recevoir une émendation. Ce texte n'est pas corrigible sans manuscrit.

CORROBORANT, ANTE, *adj.* Qui corrobore, qui fortifie. || En méd. Moyens corroborants, les moyens qui suffisamment prolongés, ont la vertu d'augmenter la force de la constitution. || *Subst.* Un corroborant.

CORROBORATIF, TIVE, *adj.* Qui a la vertu de corroborer. Un moyen corroboratif et *subst.* un corroboratif. || En gram. Qui ajoute quelque force à l'expression.

CORROBORATION, *s. f.* Action de corroborer, état de ce qui est corroboré.

CORROBORÉ, ÉE, *p. p.* de corroborer.

CORROBORER (ko-rro-bo-ré. Lat. *corroborare*), *v. a.* En méd. Donner de la force, du ton. || Absol. Il faut donner à cet enfant tout ce qui corrobore. || En général, donner appui, force. Ces faits corroborent mon système.

CORRODANT, ANTE, *adj.* Qui corrode. || *Subst.* Les corrodants. L'eau-forte est un corrodant.

CORRODÉ, ÉE, *p. p.* de corroder.

CORRODER (ko-rro-dé. Lat. *corrodere*), *v. a.* Ronger, faire des trous, des entamures. La rouille corrode le fer. || Se corroder, *v. r.* Être rongé.

CORROI (b. lat. *corredium*, du lat. *cum* et du flamand *reeden*, préparer), *s. m.* Façon que le corroyeur donne au cuir. || Épaisseur de terre glaise qui sert à retenir les eaux des fontaines, des réservoirs, etc.

⋆ **CORROIERIE**, *s. f.* Atelier, art du corroyeur.

CORROMPRE (lat. *corrumpere*), *v. a.* Rompre l'ensemble, et par suite gâter, détruire. Arsanes mit le feu partout et corrompit tout ce qui pouvait servir à l'usage des hommes, Vaugelas. || Fig. Corrompre la joie. Fi du plaisir que la crainte peut corrompre! La Font. || Gâter par décomposition putride. La décomposition de substances organiques corrompt les eaux. || Dépraver. Corrompre les mœurs. || Altérer, modifier en mal, en parlant de la langue, du goût, etc. La lecture de mauvais auteurs corrompt le goût. Corrompre une langue, un texte. || Fig. Gagner quelqu'un par dons ou promesses. Corrompre ses juges, des témoins. || Absol. Philippe savait diviser pour réduire et corrompre pour asservir, Marmontel. || Se corrompre, *v. r.* Se putréfier. || Se dépraver, s'altérer. Les mœurs, la langue se corrompent.

CORROMPU, UE, *p. p.* de corrompre.

CORROSIF, IVE (lat. *corrosivus*), *adj.* Qui corrode. Substances corrosives, celles qui, mises en contact avec les parties vivantes, les désorganisent peu à peu. || *Subst.* les corrosifs. Le nitrate d'argent est un puissant corrosif. || Fig. La parole corrosive de ce calomniateur.

CORROSION (lat. *corrosio*), *s. f.* Action, effet de ce qui est corrosif. La corrosion de l'estomac par l'arsenic. || Par extens. Se dit de l'effet des eaux sur leurs rivages.

⋆ **CORROYAGE**, *s. m.* Art du corroyeur; dernière préparation que le corroyeur donne au cuir.

CORROYÉ, ÉE, *p. p.* de corroyer.

CORROYER (*corroi*), *v. a.* Préparer le cuir pour les divers usages auxquels il est destiné. || Corroyer du bois, le dégrossir extérieurement. || Corroyer du fer, le battre à chaud; souder ensemble plusieurs tiges au marteau. || Pétrir soigneusement le sable, la chaux, etc. avec de l'eau, pour en faire de meilleur mortier; ou battre de la terre glaise pour en faire un corroi. || Corroyer un canal, un bassin, le garnir d'un corroi.

CORROYEUR, *s. m.* Celui qui corroie les cuirs.

CORRUPTEUR, TRICE (lat. *corruptor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui corrompt les mœurs, l'esprit ou le goût. || Celui, celle qui par dons ou promesses détourne quelqu'un de son devoir. Les corrupteurs de témoins. || Celui qui altère un texte. || *Adj.* Une doctrine corruptrice. Présents corrupteurs.

CORRUPTIBILITÉ (lat. *corruptibilitas*), *s. f.* État, nature de ce qui est corruptible.

CORRUPTIBLE (lat. *corruptibilis*), *adj.* Qui est sujet à corruption. Matière corruptible. || Qu'on peut corrompre, en parlant des personnes. Un homme corruptible.

⋆ **CORRUPTIF, IVE** (lat. *corruptivus*), *adj.* Qui a la propriété de corrompre.

CORRUPTION (lat. *corruptio*), *s. f.* Rupture d'un ensemble, altération en général. Les uns ont considéré la comédie dans sa pureté, lorsque les autres l'ont regardée dans sa corruption, MOL. || Altération dans un texte. || Altération du langage, du goût. La corruption du latin. || Par extens. Ce mot est formé de tel autre par corruption. | Décomposition putride. La corruption de la viande, de l'air. || Fig. Dépravation. La corruption des mœurs, du siècle. || Au sens actif, moyen qu'on emploie pour déterminer quelqu'un à agir contre son devoir et la justice. La corruption d'un témoin par l'accusé. || Au sens passif. Ce juge est soupçonné de corruption, d'avoir été corrompu. || T. de droit. Crime du fonctionnaire qui trafique de son autorité, et crime de ceux qui cherchent à le corrompre.

CORS (voy. *cor*), *s. m. pl.* Synonyme d'andouillers ou chevilles sortant de la corne du cerf. Un cerf de dix cors, et plus ordinairement un cerf dix cors, est celui qui a dix de ces chevilles, cinq de chaque côté. || Un cors, voy. JEUNEMENT.

CORSAGE (anc. fr. *cors*, corps), *s. m.* La taille ou le buste, depuis les hanches jusqu'aux épaules. Achille était haut de corsage, MALH. || Il se dit aussi du cerf, du lévrier, du cheval, etc. Ce cheval a un beau corsage. || Le corsage d'une robe, la partie qui embrasse le corsage.

CORSAIRE (prov. *corsari*, de *corsa*, course), *s. m.* Vaisseau armé en course par des particuliers, mais avec l'autorisation du gouvernement. || S'est dit des vaisseaux équipés dans les pays barbaresques, et qui faisaient en tout temps la course contre les chrétiens. || *Adj.* Capitaine corsaire. || *Subst.* Les hommes qui montent ces vaisseaux de course. || Fig. Homme dur, impitoyable par cupidité. Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire, BOIL. || Épervier. || Prov. À corsaire, corsaire et demi, envers un homme agressif, difficile, on se montre encore plus agressif, plus difficile.

⋆ **CORSÉ, ÉE** (anc. fr. *cors*, corps), *adj.* Qui a du corps, de la solidité, de la consistance. Drap corsé, drap épais. Vin corsé, vin qui a de la force. || Dans le langage vulgaire, repas corsé, repas abondant.

CORSELET (double dim. de l'anc. fr. *cors*, corps), *s. m.* Léger corps de cuirasse. || Petite cuirasse que portaient les piquiers. || En hist. nat. La partie du corps des insectes qui correspond au thorax des vertébrés. || Par extens. Le corselet d'une écrevisse, d'un homard.

CORSET (anc. fr. *cors*, corps), *s. m.* Espèce de corsage baleiné lacé, que les femmes portent en dessous de leurs robes, et qui enveloppe et suit les formes du buste. Mettre son corset. || Le corps d'une cotte villageoise.

⋆ **CORSETIER, IÈRE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des corsets. || *Adj.* Une apprentie corsetière.

⋆ **CORSIN** (prov. *chaorcin*, usurier de *Caorsa* en Piémont), *s. m.* Usurier, négociant en argent. Usité seulement dans cette locution : Enlever quelqu'un comme un corsin (écrit d'ordinaire et à tort *corps saint*), l'enlever de vive force, sans qu'il ait le moyen de résister.

CORTÉGE (ital. *corteggio*, de *corte*, cour), *s. m.* Suite de personnes qui en accompagnent une autre pour lui faire honneur dans une cérémonie. || Réunion de personnes qui marchent en cérémonie. || Par extens. Toute suite nombreuse de personnes. Un cortége nombreux d'amis. || Poétiq. La nuit, avec son cortége d'étoiles. || Fig. Les infirmités sont le cortége de la vieillesse.

CORTÈS (kor-tès. Esp. *cortes*, les cours), *s. f. pl.* Assemblée représentative en Espagne et en Portugal.

CORTICAL, ALE (lat. *cortex*), *adj.* En bot. Qui appartient à l'écorce. Couches corticales. Pores corticaux. || Substance corticale du cerveau, substance externe et grise, qui enveloppe la substance blanche, dite médullaire.

CORUSCATION (lat. *coruscatio*), *s. f.* En phys. Vif éclat de lumière.

CORVÉABLE (*corvée*), *adj.* Qui est sujet aux corvées. La gent corvéable. || *Subst.* Les corvéables.

CORVÉE (b. lat. *corvada*, du lat. *corrogata opera*), *s. f.* T. de féod. Journée de travail gratuit que les vassaux devaient à leur seigneur. || Aujourd'hui, prestation de travail personnel pour l'entretien des chemins. || T. milit. Travaux que font tour à tour les hommes d'une compagnie. Cent hommes de corvée. || Nom que les ouvriers donnent à de petits travaux qu'ils vont faire en ville. || Par extens. Travail obligé et gratuit ; chose qu'on est requis ou prié de faire, et qui est une charge.

CORVETTE (lat. *corbata*), *s. f.* Bâtiment de guerre entre le brick et la frégate.

CORYBANTE (κορύβας), *s. m.* Nom des prêtres de la déesse Cybèle, très-fameux dans l'ancien paganisme pour certaines dévotions violentes.

CORYMBE (lat. *corymbus*, de κόρυμβος), *s. m.* Assemblage de fleurs ou de fruits qui, bien que les rameaux ou pédoncules naissent de divers points de la tige, s'élèvent au même niveau. La fleur du lierre est en corymbe.

⋆ **CORYMBÉ, ÉE**, ou **CORYMBEUX, EUSE**, *adj.* Qui est disposé en corymbe.

CORYMBIFÈRE (lat. *corymbus* et *ferre*), *adj.* Qui porte sa fleur en corymbe. || *S. f. pl.* Famille de plantes à fleurs composées.

CORYPHÉE (lat. *coryphæus*, de κορυφαῖος), *s. m.* Celui qui dirigeait les chœurs dans les pièces du théâtre grec. || Chef des chœurs dans nos opéras ; celui qui chante à la fois les chœurs et les solos qui s'y trouvent. || Chef des chœurs de danseurs ou de danseuses dans les ballets. || Fig. Celui qui se distingue le plus, qui est au premier rang. Pétrarque était le coryphée des poëtes de son siècle.

CORYZA (κόρυζα), *s. m.* En méd. Inflammation catarrhale de la membrane muqueuse des fosses nasales, dite vulgairement rhume de cerveau. || Coryza dans l'espèce chevaline. Coryza des bêtes ovines, morve des moutons. Coryza des porcs, dit aussi ronflement.

COSAQUE (en langue kirghise *kasak*, cavalier), *s. m.* Homme appartenant à un peuple de l'Ukraine qui fournit à la Russie une cavalerie irrégulière. || Fig. et famil. Un homme brutal et dur. || *S. f.* La cosaque, sorte de danse imitée de la manière de danser des Cosaques.

COSÉCANTE (ko-sé-kan-t'. *Co...* et *sécante*), *s. f.* En géom. La sécante du complément d'un angle.

COSEIGNEUR (ko-sè-gneur. *Co...* et *seigneur*), *s. m.* Celui qui possédait un fief avec un autre.

COSINUS (ko-si-nus'. *Co...* et *sinus*), *s. m.* En géom. Le sinus du complément d'un angle.

COSMÉTIQUE (κοσμητικός), *adj.* Propre à embellir la peau, à entretenir les dents, les cheveux, les mains. Préparations cosmétiques. || *Subst.* Les cosmétiques, nom donné aux pommades, aux eaux de senteur, aux savons parfumés et à différentes préparations pour la toilette.

COSMÉTIQUE (κοσμητική), *s. f.* La partie de l'hygiène qui enseigne à faire usage des cosmétiques.

⋆ **COSMIQUE** (κόσμος), *adj.* Qui appartient à l'ensemble de l'univers. Les espaces cosmiques. Corps cosmique, corps qui roule dans l'espace à la façon des planètes ou des comètes. Matière cosmique, matière dont se forment les mondes. || Lever, coucher cosmique d'une étoile, se dit quand une étoile se lève ou se couche avec le soleil levant, par opposition à acronyque.

COSMOGONIE (κοσμογονία), *s. f.* Description hypothétique de la manière dont l'univers ou un monde en particulier a été formé. || Idée que se firent de l'origine du monde les anciens poëtes et les sages de la Grèce.

COSMOGONIQUE, *adj.* Qui se rapporte à la cosmogonie. Le système cosmogonique de Buffon.

COSMOGRAPHE (voy. *cosmographie*), *s. m.* Celui qui traite de la cosmographie.

COSMOGRAPHIE (κοσμογραφία), *s. f.* Description astronomique du monde ou astronomie descriptive.

COSMOGRAPHIQUE, *adj.* Qui se rapporte à la cosmographie.

COSMOLOGIE (κοσμολογία), *s. f.* Science des lois générales qui gouvernent le monde physique.

COSMOLOGIQUE, *adj.* Qui se rapporte à la cosmologie.

COSMOPOLITE (κοσμοπολίτης), *s. m.* Celui qui se considère comme citoyen de l'univers. || Par extens. Celui qui vit tantôt dans un pays, tantôt dans un autre ; qui adopte facilement les usages des divers pays. || *Adj.* Un philosophe. Une existence cosmopolite.

⋆ **COSMOPOLITISME**, *s. m.* Disposition d'esprit qui fait qu'on trouve une patrie aussi bien ailleurs que dans son propre pays. || Disposition opposée à l'esprit de patriotisme exclusif.

COSSE (flamand *schosse*), *s. f.* Enveloppe de certaines

graines légumineuses. Cosse de pois. Des pois en cosse. || Fruit de quelques arbustes. Une cosse de genêt.

COSSER (ital. *cozzare*), *v. n.* Se heurter la tête l'un contre l'autre, en parlant des béliers.

COSSON (lat. *cossus*), *s. m.* Genre de coléoptères qui vivent sous l'écorce des arbres.

COSSON, *s. m.* Le nouveau sarment que donne la vigne après qu'on l'a taillée.

COSSU, UE (*cosse*), *adj.* Qui a beaucoup de cosses, en parlant des tiges de pois, de fèves. || Fig. et popul. Riche. Un homme cossu. Une toilette cossue.

COSTAL, ALE (lat. *costa*), *adj.* En anat. Qui appartient aux côtes. Nerfs costaux.

COSTUME (ital. *costume*), *s. m.* Vérité de coutumes, mœurs, usages, qui est reproduite par les poëtes, les écrivains ou les artistes. C'est la fidélité au costume qui fait le mérite des compositions de ce poëte. || En peint. Fidélité à reproduire les édifices, les meubles, les armes d'un temps. Observer le costume. || Manière de se vêtir. Le costume français. || Habillement spécial ou de cérémonie. Costume de bal, de théâtre, de carnaval.

COSTUMÉ, ÉE, *p. p.* de costumer. || Bal costumé, bal où les danseurs et assistants portent des travestissements.

COSTUMER, *v. a.* Revêtir d'un certain costume. Elle avait costumé sa fille en bergère. || En peint. Ce peintre costume bien ses personnages. || Se costumer, *v. r.* Cet acteur se costume bien.

COSTUMIER, *s. m.* Celui qui vend ou qui loue des costumes de théâtre, de bal. || On dit aussi au fém. Costumière. || Celui qui a la garde des costumes dans un théâtre.

COTANGENTE (*co*... et *tangente*), *s. f.* En géom. La tangente du complément d'un angle.

COTE (lat. *quota pars*), *s. f.* La part imposée à chaque contribuable. Cote mobilière, foncière. || Cote mal taillée, arrêté de compte approximatif (locution prise de l'usage de marquer ce qui est à payer sur un morceau de bois auquel on fait une entaille). || Indication du prix des effets publics, des valeurs de bourse, du change, etc. || Marque alphabétique ou numérale servant à classer chaque pièce d'un procès ou d'un dossier. || Chiffre qui dans les nivellements indique les différences de niveau.

CÔTE (lat. *costa*), *s. f.* Os plat et courbé, situé obliquement sur les parties latérales de la poitrine. || Vraies côtes, celles d'en haut qui se joignent au sternum. Fausses côtes ou côtes flottantes, celles d'en bas qui n'aboutissent point directement à cet os. || Famil. Rire à s'en tenir les côtes, rire excessivement. || Par exagération. Rompre les côtes à quelqu'un, le battre à outrance. || Nous sommes tous de la côte d'Adam, nous avons tous une même origine. || Il s'imagine être de la côte de saint Louis, être issu d'une très-noble race. || Fig. Serrer les côtes à quelqu'un, le presser vivement, le poursuivre avec chaleur. || CÔTE À CÔTE, *loc. adv.* Tout à côté l'un de l'autre. Ils marchaient côte à côte. || T. de boucherie. Côtes couvertes du bœuf, morceau qui se trouve entre l'aloyau et le paleron, des deux côtés de l'échine. Côtes découvertes, celles qui sont situées sous le paleron. || Côtes d'aloyau, les côtes du bœuf, ayant un peu de filet jusqu'aux côtes couvertes. || Plats de côtes découverts, la partie placée sous l'épaule et le paleron. Plats de côtes couverts, la partie inférieure de l'entre-côte et des côtes, près de la poitrine. || Saillie longitudinale de la surface de beaucoup de tiges et de fruits. Pomme, melon à côtes. || Nervure médiane et principale dans un grand nombre de feuilles. Des côtes de salade. || Fig. Le penchant d'une colline. Côte fertile. || À mi-côte, à mi-chemin sur le penchant d'une colline. || T. de mar. Rivage de la mer. Une côte basse. || Se dit, par extension, des approches de la terre, jusqu'à une certaine distance au large. Une côte pleine d'écueils. || Faire côte, faire naufrage à la côte. || Gardes-côtes, voy. GARDE. || S *pl.* Les contrées voisines de la mer.

CÔTÉ (b. lat. *costatum*, du lat. *costa*), *s. m.* La partie droite ou gauche du corps des animaux, de l'aisselle à la hanche, et, par extension, la partie droite ou gauche de tout le corps. || Se tenir les côtés de rire, rire immodérément. || Il est sur le côté, il est si malade qu'il ne peut bouger, et fig. il est en voie de disgrâce, il est abattu. || Mettre, jeter quelqu'un sur le côté, le coucher, le renverser par terre. || Mettre quelque chose sur le côté, donner à cette chose une position inclinée. || Être aux côtés de quelqu'un, être auprès de sa personne. || Le côté de l'épée, le côté gauche du corps. || Fig. Mettre quelque chose du côté de l'épée, mettre à couvert quelque somme. || Le côté du cœur, le côté gauche du corps, et fig. l'affection. || Point de côté, douleur aiguë qui se fait sentir dans la région des côtes. || T. de mar. Mettre un bâtiment sur le côté, l'incliner d'un côté. || Mettre un bâtiment sur le côté, l'abattre en carène. || Partie latérale. Les côtés du chemin. || Les bas côtés d'une église, les nefs latérales. || Les bas côtés d'une route, d'un boulevard, d'une promenade, les voies latérales moins hautes que la chaussée. || Le côté droit, le côté gauche d'une assemblée délibérante, celui qui est à la droite, celui qui est à la gauche du président. || Le côté de l'épitre, le côté de l'évangile, le côté droit, le côté gauche de l'autel. || Le côté du roi, le côté de la reine désignaient autrefois le côté droit, le côté gauche du théâtre. || En archit. Le côté droit ou gauche d'un bâtiment s'entend par rapport au bâtiment même. || Point opposé à un autre. Le côté espagnol des Pyrénées. || Fig. Tout le tort est de son côté, SÉV. || Famil. De l'autre côté, dans la pièce voisine. || Face, pan d'un objet. Les côtés d'une pyramide. || En parlant des étoffes, le côté de l'envers, de l'endroit. || Fig. Aspect sous lequel on envisage les personnes et les choses. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler, MOL. Il prend tout du bon côté, BOSS. || Ligne qui circonscrit quelque chose. Les trois côtés d'un triangle. || Dans le sens le plus indéterminé, partie d'une chose, endroit. Attaquer la place du côté le plus faible. || Fig. Le côté faible d'une chose, ce en quoi elle pèche. Le côté faible d'une personne, son défaut habituel, ou ce qu'elle sait le moins, ou sa passion dominante. || Du côté de... dans les rangs de, parmi. || D'un côté, d'une part ; d'autre côté, d'autre part. || De ce côté, de cette part. Je n'ai rien à craindre de ce côté. || De côté et d'autre, des deux côtés. || Direction. De quel côté vient le vent ? || Fig. Ne savoir de quel côté tourner, ne savoir que faire, que devenir. || De tous côtés, de partout. || Fig. Regarder de quel côté vient le vent, observer les conjonctures pour régler sa conduite. || Parti. Le côté le plus juste. Avoir quelqu'un de son côté. || Mettre les rieurs de son côté, faire, dans une discussion, que les assistants rient de la personne avec qui l'on discute. || Ligne de parenté. Ils sont parents du côté du père. Le côté paternel. || DU CÔTÉ DE, *loc. prép.* Vers, en faveur de, quant à. || DE CÔTÉ, *loc. adv.* En biais, obliquement. || Regarder de côté, du coin de l'œil. || Fig. Regarder de côté, regarder avec dédain, ressentiment ou embarras. || De côté, à droite ou à gauche, pour que l'espace reste libre. Mettez ce fauteuil de côté. || De côté, en passant, négligemment. Un mot dit de côté. || À part, en réserve. || À l'écart. || Mettre, laisser de côté, abandonner, ne pas se servir de. || À CÔTÉ, *loc. adv.* Dans une direction latérale, oblique. || Donner à côté, s'éloigner du but, et aussi se méprendre. || À peu de distance. || À CÔTÉ DE, *loc. prép.* Tout auprès, à droite ou à gauche. || Passer à côté d'une difficulté, d'une question, ne pas l'aborder. || Être à côté de la question, ne pas bien la saisir, s'en écarter.

COTÉ, ÉE, *p. p.* de coter. Marqué d'une cote.

COTEAU (b. lat. *costale*, du lat. *costa*), *s. m.* Penchant d'une colline ; petite colline.

* **CÔTELÉ, ÉE**, *adj.* Qui est à côtes. Fruit côtelé.

CÔTELETTE, *s. f.* Côte de mouton, de veau, de porc.

* **COTEPALIS** (ko-te-pa-li. Orig. inconnue), *s. m.* Étoffe légère, de soie et de poil de chèvre.

COTER (*cote*), *v. a.* Indiquer la cote du prix d'une marchandise, du taux d'une valeur. Coter le cours des effets publics. || Noter. Coter à la marge le numéro d'un article. || Classer au moyen d'une cote alphabétique ou numérique. || Écrire sur un plan, sur une coupe, ou sur une élévation géométrale, les mesures de chaque partie. || T. d'arpenteur. Noter les niveaux.

COTERIE (b. lat. *coteria*, de *cota*, cabane), *s. f.* Mot ancien, qui signifiait un certain nombre de paysans, unis ensemble pour tenir les terres d'un seigneur. || Au-

-urd'hui, compagnie de personnes qui vivent entre elles familièrement, ou qui cabalent dans un intérêt commun. Les coteries littéraires.

* **CÔTE-RÔTIE**, *s. m.* Vin fort estimé du Rhône. Du vieux (sous-entendu vin de) côte-rôtie.

COTHURNE (lat. *cothurnus*, de κόθορνος), *s. m.* Chaussure élevée des anciens, qui était employée particulièrement au théâtre dans la représentation des tragédies. || Fig. Le genre tragique. Chausser le cothurne, composer des tragédies ; enfler son style.

COTI, IE, *p. p.* de cotir. Des fruits cotis.

* **COTICE** (b. lat. *coticium*, tunique, du lat. *cota*), *s. f.* En blas. Nom de bandes qui en côtoient d'autres, et qui prennent ce nom lorsqu'elles passent le nombre de huit.

CÔTIER, IÈRE (*côte*), *adj.* Qui a rapport aux côtes, qui habite les côtes. Population côtière. Navigation côtière, le cabotage. || Pilote côtier et *subst.* un côtier, pilote qui connaît parfaitement les côtes, et qui entend la manière d'y gouverner les vaisseaux. || Fleuve côtier, fleuve qui longe un bassin.

CÔTIÈRE, *s. f.* Suite de côtes de mer. Il croise sur cette côtière. || Peu usité.

COTIGNAC (ko-ti-gna. Lat. *cotonius*), *s. m.* Confiture de coings.

COTILLON (*ll* mouillées. Dim. de *cotte*), *s. m.* Cotte ou jupe de dessous. || Jupon des paysannes. || Sorte de grande, où la danse est fréquemment interrompue par de petites actions partielles et plaisantes. Danser, mener un cotillon. || Air pour cette danse.

COTIR (lat. *per-cutere*), *v. a.* Meurtrir, en parlant des fruits. La grêle a coti ces poires.

COTISATION, *s. f.* Action de cotiser, de se cotiser. | Contribution par quote-part. J'ai payé ma cotisation.

COTISÉ, ÉE, *p. p.* de cotiser.

COTISER (*cote*), *v. a.* Régler la cotisation de quelqu'un. On l'a cotisé à tant. || Se cotiser, *v. r.* Fournir sa quote-part. Se cotiser selon ses moyens.

COTISSURE (*cotir*), *s. f.* Meurtrissure faite à des fruits.

COTON (arabe *gothon*), *s. m.* Sorte de bourre végétale qui environne les semences du cotonnier. || Toile, étoffe de coton. Vêtu de coton. || Tricot de coton. Bonnet de coton. || Jeter son coton, se dit de certaines étoffes qui se couvrent d'une sorte de bourre. || Fig. Cet homme jette un vilain coton, file un mauvais coton, sa santé, son crédit, sa réputation est fortement compromise. || Fig. Élever un enfant dans du coton, l'élever trop mollement. || Duvet qui recouvre la surface de certaines feuilles ou d'autres parties de quelques végétaux. || Poil follet qui vient aux joues et au menton des jeunes gens. À peine son menton S'était vêtu de son premier coton, La Font. || Coton-poudre, ou coton azotique, ou fulmicoton, substance explosive qu'on obtient par l'action de l'acide azotique sur le coton.

COTONNADE, *s. f.* Toute sorte d'étoffes de coton.

COTONNÉ, ÉE, *p. p.* de cotonner.

COTONNER (*coton*), *v. a.* Remplir de coton. || Se cotonner, *v. r.* En parlant de certaines étoffes, se couvrir d'une certaine bourre. || Absol. Ce drap cotonne. || Se couvrir d'une sorte de coton ou duvet. Ses joues commencent à se cotonner. || En parlant des fruits, prendre une pulpe molle et spongieuse.

* **COTONNERIE**, *s. f.* Culture du coton ; plantation de cotonniers.

COTONNEUX, EUSE, *adj.* Recouvert d'une sorte de coton ou de duvet. Tige, feuille cotonneuse. || Dont la pulpe est devenue mollasse et spongieuse. Pêches cotonneuses. || Fig. Style cotonneux, style mou et filandreux.

COTONNIER, *s. m.* Plante de la famille des malvacées qui produit le coton.

* **COTONNIER, IÈRE**, *adj.* Qui se rapporte au coton. L'industrie cotonnière. || *S. m.* Fabricant de toiles, d'étoffes de coton.

COTONNINE, *s. f.* Grosse toile à chaîne de coton et à trame de chanvre, dont on faisait des voiles.

CÔTOYÉ, ÉE, *p. p.* de côtoyer.

CÔTOYER (*côte*), *v. a.* Aller côte à côte de quelqu'un. Côtoyer une armée, marcher sur son flanc. || Aller le long de. Leurs navires côtoyaient le rivage. || Absol. Ils ne firent que côtoyer. || Fig. Se tenir très-près de. Il a côtoyé un sujet très-délicat. || Se côtoyer, *v. r.* Se suivre en marchant l'un à côté de l'autre.

COTRE, *s. m.* Voy. CUTTER.

COTRET (orig. inconnue), *s. m.* Fagot de bois court et de médiocre grosseur. Allumer son feu avec des cotrets. || Chacun des bâtons qui composent le fagot. || Famil. Un coup de cotret, de l'huile de cotret, des coups de bâton. || Être sec comme un cotret, être fort maigre.

* **COTTAGE** (ko-ta-j'. Angl. *cottage*), *s. m.* Petite maison de campagne d'une simplicité rustique, mais élégante.

COTTE (mot celtique), *s. f.* Jupe de paysanne, plissée par le haut à la ceinture. || Toute espèce de jupe. || Cotte d'armes, habillement que mettaient autrefois les chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les tournois. || Cotte de mailles ou cotte d'armes, armure défensive faite en forme de chemise, et tissue de plusieurs petits anneaux ou mailles de fer.

COTTERON (dim. de *cotte*), *s. m.* Petite cotte courte et étroite. || Il est vieux.

COTUTEUR, TRICE (*co... tuteur*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est chargée d'une tutelle conjointement avec un autre.

COTYLE (κοτύλη), *s. f.* Mesure de capacité chez les anciens pour les liquides et les choses sèches, valant 0 lit.,27.

COTYLE (κοτύλη), *s. m.* d'après l'Académie, et mieux *s. f.* Cavité d'un os dans laquelle la tête d'un os s'articule.

COTYLÉDON (κοτυληδών), *s. m.* Nom des lobes séminaux ou feuilles séminales, l'une des quatre parties essentielles de l'embryon des végétaux phanérogames. || Genre de plantes à feuilles charnues et concaves.

* **COTYLÉDONAIRE**, *adj.* Qui a rapport aux cotylédons.

COTYLÉDONÉ, ÉE, *adj.* Pourvu de cotylédons.

COTYLOÏDE (κοτύλη et εἶδος), *adj.* En anat. Qui est en forme de cotyle. Cavité cotyloïde, celle de l'os iliaque dans laquelle s'articule la tête du fémur.

COU ou **COL** (lat. *collum*), *s. m.* La partie du corps qui unit la tête au tronc. || Fig. Un cou de grue, un cou long et grêle. || Un cou de cygne, un cou blanc et gracieux. On dit aussi : Cou d'ivoire, d'albâtre, de lis. || Se jeter au cou de quelqu'un, l'embrasser avec effusion. || Mettre la corde au cou, passer la corde autour du cou de quelqu'un pour le pendre, et fig. le ruiner, le perdre. || Se mettre la corde au cou, se perdre soi-même. || Mettre le pied sur le cou de quelqu'un, lui faire violence. || Couper le cou, trancher la tête. || Tordre le cou, donner la mort. || Fig. Tendre le cou, s'offrir comme une victime, subir quelque grande violence ou injustice sans résister. || Fig. Rompre le cou à quelqu'un, à une affaire, l'empêcher de réussir. || Se rompre, se casser le cou, se blesser grièvement en tombant et fig. perdre tous ses avantages, toutes ses espérances. || Prendre ses jambes à son cou, s'enfuir au plus vite. || Le cou ou le col d'une bouteille, la partie longue et étroite par laquelle on l'emplit et on la vide. || Cou de chemise, voy. COL. || Cou de cygne, partie courbée de l'avant-train d'une voiture. || En zool. Cou blanc, nom du motteux. || Cou tors, le torcel. || *Col* est une forme archaïque qui ne s'emploie qu'en poésie ou quand il s'agit du goulot d'un vase, d'un passage dans une montagne, de la partie d'une chemise qui entoure le cou, etc.

COUARD (anc. fr. *coue*, queue), *s. m.* Poltron, lâche. || *Adj.* Un homme couard. || En blas. Lion couard, lion qui porte la queue entre les jambes.

* **COUARDEMENT**, *adv.* D'une manière couarde.

COUARDISE, *s. f.* Poltronnerie, lâcheté.

COUCHANT, ANTE, *adj.* Qui se couche ; ne se dit qu'avec *chien* et *soleil*. || Chien couchant, chien d'arrêt, qui se baisse quand il sent le gibier. || Fig. Faire le chien couchant auprès de quelqu'un, tâcher de capter sa bienveillance par de basses soumissions. || Soleil couchant, qui est près de disparaître sous l'horizon. || Fig. On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant, on flatte plutôt la puissance à son début qu'à son déclin. || *S. m.* L'occident. Du levant au couchant. || Fig. et poétiq. Vieillesse, déclin. Tant de choses éclatantes ont eu leur orient et leur couchant, Volt.

COUCHE (voy. *coucher*), *s. f.* Lit, dans le style poétique et soutenu. || Famil. Bois de lit. Couche de bois de noyer. || Mariage. Dieu a béni leur couche, leur a donné des enfants. || Linge dont on enveloppe les petits

enfants. || Enfantement. Être en couche. Faire ses couches. Relever de couche, se dit du rétablissement de la santé après l'enfantement. || On dit également *couche* ou *couches* pour indiquer un seul enfantement. || Fausse couche, couche avant terme. || T. de jardinage. Planche relevée, faite de fumier, de terreau ou de toutes autres matières susceptibles de s'échauffer et de conserver leur chaleur pendant un certain temps. || Se dit des choses qu'on met par lits, surtout de certains aliments, de certains médicaments, etc. Une couche de beurre, de confitures. || Lame ou lit de substances qui ont, relativement, de l'étendue et peu d'épaisseur. Les couches de l'atmosphère. || Couches géologiques, lits de substances terreuses ou pierreuses. || Substance étendue qu'on applique sur une autre pour la couvrir. Une couche de plâtre. || En peint. Enduit. Donner une couche de blanc. || Couche de teinte, la dernière couche de peinture. || À certains jeux, l'enjeu qu'on met sur une carte. La couche était de 20 francs. || Couche de fusil, disposition plus ou moins courbée d'une crosse.

COUCHÉ, ÉE, *p. p.* de coucher. || En blas. Pièce couchée, pièce dont la face regarde le côté droit de l'écu. || En bot. Plante couchée, plante qui étale ses rameaux sur la terre, sans que ceux-ci y envoient des racines. || À soleil couché, un peu après que le soleil est couché.

COUCHÉE, *s. f.* L'endroit où l'on couche en voyage. Il n'y a qu'une couchée d'ici à... || Le souper et le logement des voyageurs dans une hôtellerie.

COUCHER (lat. *collocare*), *v. a.* Mettre au lit. Coucher un enfant. || Étendre quelqu'un ou quelque chose tout de son long sur la terre ou sur quoi que ce soit. || Plier les rameaux jusqu'à terre et les couvrir de terre pour qu'ils prennent racine. || Fig. Coucher quelqu'un sur le carreau, l'étendre sur la place mort ou grièvement blessé. || Incliner, pencher, rabattre quelque chose. La pluie et le vent couchent les blés. || T. de mar. Coucher un bâtiment, l'incliner pour le caréner. On dit aussi que le vent couche un bâtiment, quand il l'incline sur le côté. || Ranger avec la brosse le poil sur un drap tondu à fin. || Fig. Coucher le poil à quelqu'un, le flatter. || Coucher en joue, ajuster le fusil à l'épaule et contre la joue pour tirer. || Étendre en couche. Coucher une couleur, de l'or sur.... || En peint. Coucher des couleurs, les étendre avec le pinceau l'une à côté de l'autre avant de les fondre. || Coucher quelque chose par écrit, mettre par écrit. || Inscrire. Coucher quelqu'un sur une liste, un article en recette, en dépense. || T. de jeu. Mettre comme enjeu. Coucher gros, jouer très-gros jeu, et fig. risquer beaucoup. || On dit, au neutre, coucher de tant. || *V. n.* Prendre son repos de nuit. Coucher sur un matelas, sur la dure. Chambre à coucher. || Loger ou passer la nuit. || Coucher à la belle étoile, et populairement coucher à l'enseigne de la lune, coucher en plein air. || Se coucher, *v. r.* Se mettre au lit. || Famil. Se coucher comme les poules, se mettre au lit de très-bonne heure. || Popul. Allez vous coucher, c-à-d. laissez-moi tranquille. || S'étendre. Se coucher à terre. || Être couché, étendu. Ce collet ne se couche pas bien sur l'habit. || Passer au-dessous de l'horizon, en parlant des astres. || Prov. Comme on fait son lit on se couche, il faut se résigner à subir les conséquences de sa conduite.

COUCHER, *s. m.* Action de se mettre au lit. || Le coucher du roi ou simplement le coucher, réception qui précédait le coucher du roi. || Petit coucher, l'intervalle de temps entre le bonsoir que le roi donnait à tout le monde et le moment où il se couchait effectivement. || On écrit aussi couché. Être au petit couché. || Position d'une personne étendue horizontalement. || Couchée. Il ne paya rien pour son coucher. || Manière dont on couche. Il est délicat pour le coucher. || La garniture du lit, matelas, etc. || En astron. Moment où un astre passe sous l'horizon. || Se dit aussi des tableaux qui représentent le soleil se couchant. Il a dans sa galerie un beau coucher de soleil.

COUCHETTE (dim. de *couche*), *s. f.* Bois de lit, et surtout petit lit, comme ceux des enfants. Une couchette de bois de noyer. || Couche. En quittant sa couchette.

COUCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui couche avec une autre personne. || Un mauvais coucheur, celui qui découvre son camarade, qui l'empêche de dormir, et fig. un homme difficile à vivre, querelleur.

COUCHIS (kou-chi), *s. m.* Couche de sable et de terre sur laquelle on établit le pavé d'un pont. || Couchis de lattes, le lattis d'un plancher. || Synon. de marcotte.

COUCI-COUCI (lat. *cum* et *sic*), *loc. adv.* À peu près, tout au plus. Ai-je pas réussi En tout ce que j'ai dit depuis? — Couci-couci, MOL.

COUCOU (onomatopée), *s. m.* Oiseau du genre des pics qui dépose ses œufs dans le nid des autres oiseaux. || Pendule à coucou ou simplement coucou, nom d'horloges qui, au lieu de sonner l'heure, font entendre le cri du coucou || Se dit aussi, par extension, de toutes ces petites horloges de bois qui ne sonnent pas l'heure, mais auxquelles on adapte souvent un réveille-matin. || Petite voiture publique pour les environs de Paris. || En bot. Le narcisse des bois. || La lychnide fleur de coucou. || Pain de coucou, la primevère officinale. || Coucou! cri que fait en jouant l'enfant qui croit être bien caché.

⋆ **COU-COUPÉ,** *s. m.* Nom vulgaire du gros-bec fascié, qui vient du Sénégal. || *Au pl.* Des cous-coupés.

COUDE (lat. *cubitus*), *s. m.* La partie de l'articulation du bras avec l'avant-bras qui est opposée à la saignée. || Coude à coude, si près qu'on se touche les coudes. || Fig. Mettre les mains jusqu'au coude dans quelque chose, en prendre sans réserve, et aussi s'enfoncer tout à fait dans quelque chose, dans quelque sujet. On dit dans le même sens : Mettre le bras jusqu'au coude. || Fig. Hausser le coude, aimer à boire, faire un excès de boisson. || Endroit de la manche qui correspond au coude. Un habit percé au coude. || Angle saillant, brusque changement de direction. Cette muraille, la rivière fait un coude. || Bout de tuyau de plomb servant à raccorder, dans le tournant d'une conduite, les tuyaux de fer. || Bout de tuyau en tôle par lequel on change la direction d'une suite de tuyaux de poêle. || Prov. Il ne se mouche pas du coude, on le voit bien sur sa manche, locution par laquelle on fait valoir d'une façon très-familière et quelquefois ironique l'habileté de quelqu'un.

COUDÉ, ÉE, *p. p.* de couder. || Arbre ou essieu coudé, essieu qui porte les grandes roues de la locomotive.

COUDÉE (*coude*), *s. f.* Mesure de longueur d'environ un pied et demi. || Famil. Coudée dans le sens de coude est usité seulement dans : Avoir ses coudées franches, avoir, quand on est assis avec plusieurs personnes, quelque espace autour de soi, de manière à n'être pas gêné par ses voisins, et fig. n'être ni contraint ni gêné dans ce qu'on veut faire.

COU-DE-PIED, *s. m.* En anat. Articulation de la jambe avec le pied. || Dans le langage ordinaire, partie antérieure et supérieure du pied, sur laquelle se noue ordinairement la chaussure. || *Au pl.* Des cous-de-pied.

COUDER, *v. a.* Plier en forme de coude. || Se couder, *v. r.* Prendre la forme d'un coude.

⋆ **COUDOIEMENT,** *s. m.* L'action de coudoyer les autres.

COUDOYÉ, ÉE, *p. p.* de coudoyer. Heurté du coude.

COUDOYER, *v. a.* Heurter quelqu'un du coude. || Fig On n'est pas tous les jours coudoyé par un homme de génie. || Se coudoyer, *v. r.* Se toucher l'un l'autre du coude.

COUDRAIE (*coudre*), *s. f.* Lieu planté de coudriers. || Par extens. Toute espèce de bocage.

COUDRE (b. lat. *colrina*, du lat. *corylus*), *s m.* Coudrier, noisetier.

COUDRE (lat. *consuere*), *v. a.* Attacher au moyen d'un fil passé dans une aiguille. Coudre deux morceaux d'étoffe, une pièce à un vêtement. || Absol. Elle coud bien. || Fig. On ne sait quelle pièce y coudre, quel remède y apporter. || Coudre la peau du renard à celle du lion, joindre la ruse à la force. || Fig. Assembler, mettre bout à bout. Si l'on cousait ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plaît, l'on ferait à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois, LA BRUY. || Assembler sans art. Je sais coudre une rime au bout de quelques vers, BOIL. On coud des lambeaux qui ne sont point faits les uns pour les autres, FÉN.

COUDRETTE (dim. de *coudre*), *s. f.* Coudraie. On dansa sous la coudrette.

COUDRIER (*coudre*), *s. m.* Noisetier.

COUENNE (koua-n' Lat. *cutis ?*), *s. f.* La peau du

cochon raclée. Couenne de lard. || En méd. Nom donné quelquefois à certaines taches congénitales ou altérations locales de la peau. || Peau qui se forme à la surface du sang provenant d'une saignée.

COUENNEUX, EUSE (koua-neû), *adj*. Couvert d'une couenne. Sang couenneux. Angine couenneuse, maladie très-grave dont un des caractères est la formation d'une fausse membrane à la gorge.

COUETTE (lat. *culcita*), *s. f.* Lit de plumes.

• **COUFFE** (lat. *cophinus*), *s. f.* Sorte de balle, de panier usité à Marseille et dans le Levant. Couffe de riz. || On trouve aussi couffle.

COULAGE, *s. m.* Action de s'écouler, de se perdre. Tenir compte du coulage. || Action de couler la lessive. || Introduction dans un moule d'un métal en fusion. || Fig. Déchet, perte résultant d'un gaspillage quelconque. Il y a beaucoup de coulage dans cette maison.

COULAMMENT, *adv*. D'une manière coulante, aisée. Il écrit coulamment.

COULANT, *s. m.* Pierre fine qui coule le long d'un collier, d'un cordon, et qui peut le resserrer ou le relâcher à volonté. || Anneau au moyen duquel on serre et l'on desserre une chose. Des coulants de bourse.

COULANT, ANTE, *adj*. Qui coule. Quelques-unes des plus coulantes parties du sang, Desc. || Vin coulant, vin léger et agréable à boire. || Nœud coulant, nœud qui se serre et se desserre sans se dénouer. || Qui verse en abondance. Cette terre coulante de lait et de miel, Boss. || Fig. En littér. Aisé, naturel. Ses vers sont coulants. || Être coulant en affaires, être facile, accommodant.

COULÉ, *s. m.* En mus. Passage qui se fait d'une note à une autre, en les liant par le même coup de gosier, de langue ou d'archet. || Sorte de pas de danse, qui n'est autre chose que le glissé. || T. de fondeur. Ouvrage jeté en moule. || Un coulé, une liaison de la coulée, écriture. || Un coulé, se dit au billard de l'action de couler.

COULÉ, ÉE, *p. p.* de couler. || Famil. Un homme coulé, perdu, ruiné. || En grav. Traits coulés, tailles coulées, traits, tailles qui suivent avec aisance la direction d'un contour. || Qui n'a pas noué, en parlant des fleurs et des boutons à fruit des plantes. Fruits coulés.

COULÉE, *s. f* Action de couler. La coulée d'une lessive, des laves d'un volcan. || Opération du coulage d'un métal. || Flot de lave, de métal ou de verre à l'état de fusion. || Sorte d'écriture penchée dont toutes les lettres sont unies par des liaisons, et *adj*. une écriture coulée. || Chemin étroit que le cerf suit pour se rendre dans son réduit. || En général, faux chemins que les animaux tracent dans les bois.

COULER (lat. *colare*), *v. n.* Se mouvoir, en parlant des liquides. || Faire couler le sang, engager une lutte, une bataille. || Fig. Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace, Corn. Elle sentit la flamme qui coulait déjà dans son sein, Fén. La douce persuasion coulait de ses lèvres, id. || Par extens. Laisser échapper, en parlant d'un vase, d'un tonneau. Ce tonneau coule. || La chandelle coule, c'est-à-dire du suif qui ne brûle pas avec la mèche coule et se répand le long de la chandelle. || Être plus ou moins fluide. Cette encre ne coule pas assez. || Passer, en parlant du temps. Vos jours toujours sereins coulent dans les plaisirs, Rac. || Découler, résulter. Si je puis une fois établir ce principe, on en verra couler les lois comme de leur source, Montesq. || Avoir une facile et heureuse abondance, en parlant du style. Un style qui coule de source. || T. de fondeur. Cette cloche a coulé, le métal s'est échappé par quelque fente du moule. || T. d'agricult. Ne pas venir à bien, en parlant des fleurs qui ne nouent pas et tombent sans se former en fruit. || Glisser, s'échapper. L'échelle coula. || T. de billard. Jouer de telle façon que la bille du joueur, au lieu de faire un angle après le choc, suive la bille atteinte. || Glisser le long d'une chose. || Passer sans bruit et à la dérobée. || Fig. Couler sur quelque chose, en parler à peine, ne pas s'y arrêter. || Aller au fond de l'eau, en parlant des barques et navires qui s'emplissent d'eau. || *V. a.* Passer au filtre. || Couler la lessive, faire la lessive. || T. de fondeur. Fondre et mouler. Couler une statue, une pièce de canon. || Couler bas ou simplement couler un vaisseau, le faire aller au fond de l'eau, en le perçant. || Fig. Couler une question à fond, la traiter sans rien omettre. Couler une affaire à fond, la conclure définitivement. Couler quelqu'un à fond, le confondre dans une discussion, ruiner son crédit, son influence. || Passer, en parlant du temps que l'on passe. La douce chose de couler ses jours dans le sein d'une tranquille amitié, J. J. Rouss. || En mus. Exécuter des notes en les liant. || T. de danse. Exécuter un pas en glissant. || Faire glisser, faire arriver furtivement. Couler quelques pièces de monnaie dans la main, quelques paroles dans l'oreille. || Se couler, *v. r.* S'introduire à la dérobée, s'avancer furtivement. || Fig. Ces sentiments se coulaient insensiblement parmi le peuple, Boss. || Fig. et famil. Se couler, se perdre de réputation ou de fortune.

COULEUR (lat. *color*), *s. f* Sensation que produit sur l'organe de la vue la lumière diversement réfléchie par les corps. Les couleurs sont le produit de la décomposition de la lumière. || Couleurs primitives, les sept couleurs qui se montrent dans la décomposition de la lumière. || Juger, parler d'une chose comme un aveugle des couleurs, en parler sans la moindre connaissance. || *Couleur* se prend au masculin dans les expressions comme celles-ci : Le couleur de rose, de chair, etc. Après un substantif ces locutions s'emploient comme un adjectif invariable: Des souliers couleur de rose. || Substance ou matière colorante dont on se sert en teinture, peinture, etc. || Couleur locale, couleur propre à chaque objet indépendamment de la distribution de la lumière, et par extens. couleur locale, art de représenter, soit en peinture, soit dans une composition littéraire, certains détails qu'on croit caractériser ou avoir caractérisé un pays, un temps, etc. || Mettre en couleur, peindre un carreau, un parquet, etc. || En parlant des vêtements, toute autre couleur que le blanc et le noir. Une robe de couleur. || Couleurs de blason, dites émaux; on en distingue cinq gueules ou rouge, azur ou bleu, sinople ou vert, sable ou noir, et le pourpre qui est mélangé de gueules et d'azur. || Anciennement, livrées. Cet homme a porté les couleurs, il a été laquais. || Porter les couleurs d'une dame, porter des couleurs semblables à celles qu'elle affectionne le plus. || Drapeau. Les couleurs nationales. Les trois couleurs, le drapeau ou la cocarde tricolore. || T. de mar. Couleurs, *s. f. pl.* Pavillon, drapeau national. || Fig. Caractère propre à telle ou telle opinion. Ses opinions ont changé de couleur. La couleur d'un journal. || Au jeu de cartes, le rouge et le noir, et chacune des quatre marques : pique, trèfle, cœur et carreau. || Le teint, la couleur du visage. Sans changer de couleur. Sans force et sans couleur, Corn. || Être haut en couleur, avoir la figure très-colorée. || Reprendre couleur, perdre sa pâleur, revenir à la vie, et fig. rentrer en faveur, reparaître dans le monde. || Un homme, une femme de couleur, un mulâtre, une mulâtresse. || En méd. Les pâles couleurs, la chlorose. || Apparence colorée qu'on donne à la viande et au pain par le moyen du feu. Ce rôti a pris couleur. || Fig. L'affaire prend couleur, commence à bien aller. || Coloris, en parlant d'un tableau. Ce tableau est d'une bonne couleur. || Éclat, brillant du style. Son style a de la couleur || Expressions considérées en tant qu'elles peignent. Je ne trouve pas de couleurs assez noires pour représenter ces histoires. || Certain caractère des choses. Aux yeux du mélancolique, tout revêt de sombres couleurs. Voir tout couleur de rose, voir tout en beau. || Je ne sais de quelle couleur est son argent, il ne m'a pas payé ce qu'il me devait. || Je ne connais pas la couleur de ses paroles, il ne m'a pas parlé. || Apparence, prétexte. Sous couleur d'amitié. Des gens qui sachent donner au mensonge de belles couleurs, Boss. || Popul. Mauvaise raison, mensonge. Quelle couleur!

COULEUVRE (lat. *colubra*), *s. f.* Reptile de la famille des serpents. || Nom, dans l'histoire naturelle, de plusieurs serpents dépourvus de glandes à venin et de crochets mobiles venimeux. || Couleuvre d'eau, couleuvre à collier et serpent nageur. || Fig. Avaler des couleuvres, éprouver des mortifications, des dégoûts.

COULEUVREAU, *s. m.* Petit de couleuvre.

COULEUVRÉE, *s. f.* Plante de la famille des cucurbitacées, dite aussi vigne blanche, vigne vierge.

COULEVRINE (*couleuvre*), *s. f.* Espèce de canon plus long que les pièces ordinaires.

COULIS (kou-li. *Couler*), *s. m.* Suc d'une substance consommée par une cuisson lente. Coulis de perdrix, de pois. || Coulis d'écrevisses, purée obtenue en pilant des écrevisses.

COULIS (kou-li. *Couler*), *adj. m.* Vent coulis, vent qui se glisse à travers les petites ouvertures, les fentes, etc.

COULISSE (fém. de *coulis*), *s. f.* Rainure par laquelle on fait couler un châssis, un tiroir, etc. || T. de théâtre. Châssis mobile garni de toiles peintes, qui sert à la décoration latérale, l'espace qui est entre ces châssis et où se tiennent les acteurs avant de rentrer en scène. || Fig. Se dit de ce qui est propre aux gens de théâtre. Langage, intrigue de coulisses. || Le derrière des affaires. On agit; mais Lui se tient dans la coulisse. || Rempli qu'on fait à un vêtement pour le serrer au moyen de cordons. || Famil. Faire les yeux en coulisse, regarder en coulisse, regarder de côté, à la dérobée. || T. de bourse. Petit parquet, non reconnu par la loi, où des courtiers non autorisés font l'office d'agents de change.

⋆ **COULISSÉ, ÉE**, *adj.* Qui a des coulisses.

⋆ **COULISSEAU**, *s. m.* Les coulisseaux, double coulisse de bois sur laquelle repose un lit à roulettes. || Bâti dans lequel on place des tiroirs.

⋆ **COULISSIER**, *s. m.* T. de bourse. Celui qui fait des affaires à la coulisse.

COULOIR, *s. m.* Sorte d'écuelle à fond de toile, par où l'on coule le lait qu'on vient de traire. || En archit. Passage intérieur peu large, servant au dégagement, à la circulation. || Le couloir dans les assemblées politiques, le passage qui conduit à la salle des séances et où l'on s'arrête pour causer. Intrigues de couloir.

COULOIRE, *s. f.* Vaisseau disposé, à son fond, de manière à laisser s'écouler la partie la plus liquide de certaines préparations.

COULPE (lat. *culpa*), *s. f.* La souillure du péché qui fait perdre la grâce. Il fallait détruire la coulpe et la peine du péché, Boss. Dire sa coulpe d'une chose, en témoigner son repentir. || Battre sa coulpe, dans le style ancien et poétique, se frapper la poitrine en disant son *mea culpa*. || D'une façon générale, faute. Quelque grande qu'ait été mon offense, je crains peu d'en emporter la coulpe avec moi, J. J. Ross.

COULURE, *s. f.* Mouvement d'une chose, d'un liquide qui coule. La coulure du métal hors du moule. || Accident qui arrive à la grappe en fleur et qui fait que tout ou partie des grains de raisin coule.

COUP (kou. Lat. *colaphus*), *s. m.* Impression qu'un corps fait sur un autre en le heurtant. Un coup de bâton. || Se donner un coup contre un mur, se faire une contusion en se heurtant. || Faire le coup de poing, se battre avec le poing fermé. || Coup de poing, instrument pour percer les tonneaux; espèce de pistolet fort petit. || Faire d'une pierre deux coups, venir à bout de deux choses par un seul moyen. || Frapper les grands coups, employer les moyens décisifs. || Frapper des coups en l'air, perdre sa peine. || C'est un coup dans l'eau, c'est un coup d'épée dans l'eau, se dit d'une tentative inutile. || Avoir un coup de hache à la tête, ou simplement avoir un coup de hache, un coup de marteau, être un peu fou. || Coup de fouet, coup porté avec un fouet. || Coup de fouet, rupture de fibres musculaires ou de muscles minces, qui servient à la jambe pendant un effort. || Dans le langage général, coup de fouet, effort redoublé par lequel on tente d'obtenir ou d'emporter quelque chose. || T. de mar. Coup de fouet, la dernière crise du coup de vent, ou le coup de vent lui-même, s'il est de peu de durée. || T. d'escrime. Coup pour coup, action de deux tireurs qui se touchent en même temps. Coup de temps, coup pris d'opposition sur un développement, et fig. circonstance inopinée, ou occasion qui passe vite. || Coup fourré, dans un combat au fleuret, à l'épée, se dit quand chacun des deux adversaires en même temps donne et reçoit un coup, et fig. faire un coup fourré, se rendre mutuellement et en même temps de mauvais offices. || Dans un autre sens, porter un coup fourré, rendre en secret un mauvais office. || T. de maçonnerie. Un mur prend coup, il fait ventre, il n'est plus à plomb. || Les coups, le combat. En venir aux coups. || Fig. Juger des coups, rester spectateur d'une lutte, d'un débat. || Sans coup férir, sans combattre, et fig. sans résistance. || Blessure, contusion. Tout couvert de coups. || Coup de feu, plaie produite par une arme à feu. || Le coup de la mort, la blessure, l'accident qui la détermine. || Le coup de grâce, celui par lequel le bourreau achevait le patient, et par extens. ce qui consomme la ruine de quelqu'un. || La décharge d'une arme à feu. Un coup de canon. || Fusil à deux coups, fusil à double canon. || Faire le coup de fusil, prendre part à un combat d'infanterie, se battre en tirailleurs. || Se dit aussi de la charge de l'arme. J'ai encore deux coups de poudre. || T. de chasse. Coup double, coup qui tue deux pièces de gibier, et fig. action d'obtenir deux effets. || Par extens. Coup de tonnerre, bruit violent qui accompagne une décharge d'électricité dans un orage. || Coup de foudre, coup que frappe l'électricité dans un orage. || Fig. Ce coup de foudre est grand, Corn. || Fig. Atteinte, attaque, blessure morale. À l'honneur de tous deux il porte un coup mortel, Corn. || Le dernier coup, ce qui achève d'accabler, de ruiner, etc. || Tenir coup, tenir tête. || Le coup de pied de l'âne, insulte que l'on adresse à un homme jadis puissant et maintenant hors d'état de se venger (locution tirée de la fable de l'Âne et du Lion mourant). || Coup de jarnac, manœuvre perfide, déloyale, par allusion au coup imprévu dont Jarnac tua en duel la Chataigneraie, sous Henri II. || Son, bruit que rendent certains corps par le choc. Un coup de cloche. Au coup de minuit. || Famil. N'être pas sujet au coup de cloche, au coup de marteau, être libre et maître de son temps. || Action rapide d'un organe, d'un instrument, etc. Un coup de langue. Quelques coups de balai. || Un coup de dent, action de faire aller la mâchoire pour manger. || Coup de pinceau, application du pinceau pour peindre, et fig. description. || Coup de chapeau, salutation donnée au passage. || Coups de ciseaux, coupures qu'on fait avec des ciseaux dans quelque écrit pour les insérer textuellement dans une composition. || Donner à quelqu'un un coup de main, d'épaule, lui venir en aide momentanément. || Famil. Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit, y aller. || En mus. Coup de langue, de gosier, d'archet, manière de lancer le son. || Fig. Coup de bec, de dent, de langue, de patte, propos médisant. || Coup de filet, action de lancer le filet, et résultat de cette action, prise de poisson, et fig. une capture, un gain. || Coup de main, expédition, attaque de vive force, et en général toute espèce d'entreprise hardie. || Coup d'œil, vue, regard. Jetez un coup d'œil sur ce tableau. || Fig. Coup d'œil, sûreté dans l'appréciation des choses. || Coup d'œil, aspect. La vertu n'a de triste que le premier coup d'œil, Mass. || Action vive, effet subit de certaines choses. Un coup de vent. || Coup de mer, choc d'une grosse lame. || En méd. Coup de sang, attaque d'apoplexie et aussi congestion momentanée du sang vers la tête. || Coup de lumière, effet subit d'une lumière qui apparaît. || Coup de soleil, effet produit sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action d'un soleil ardent. || Coup de soleil, sorte d'érysipèle causé par le soleil. || Popul. Coup de soleil, action de rougir soudainement par honte ou par embarras. || Coup d'air, fluxion ou douleur causée par un courant d'air. || T. d'arts. Coup de feu, action d'activer le feu pour la cuisson ou la fusion de différentes matières. et fig. moment de presse. || Coup de feu, action d'un feu trop ardent sur une préparation culinaire. || Chance favorable ou défavorable, circonstance imprévue. Coup du ciel, de bonheur. || Action. Un coup de désespoir. Un coup hardi. || Faire le coup, faire l'action dont il s'agit, en parlant d'une action mauvaise ou tout au moins d'une action hardie. || Faire de bons coups, faire de bons tours. || Faire un mauvais coup, une mauvaise action. || Faire un coup de tête, faire étourdiment une chose hardie ou extravagante. || Faire un coup de sa tête, ne demander conseil à personne. || Un coup de maître, une action digne d'un maître, d'un homme habile, vaillant, etc. || Coup d'essai, la première fois qu'on tente une chose. || Coup d'éclat, action qui

fait grand bruit, qui attire beaucoup de renom, et aussi action qui rompt avec des habitudes, avec une situation, etc. || Coup monté, coup préparé à l'avance, prémédité. || Manquer son coup, ne pas réussir. || Dans un sens opposé, porter coup, sans régime, produire un effet considérable. Il s'en faut bien que toutes nos habiletés ou toutes nos fautes portent coup, VAUVEN. || Porter coup, nuire, faire tort. Le coup est porté, le mal est fait. || Être sous le coup, être menacé par, être en butte à. || Coup d'État, mesure violente à laquelle un gouvernement a recours, entreprise violente par laquelle un personnage s'empare du pouvoir. || Fig. Tout ce qui est décisif dans quelque affaire importante. || Coup d'autorité, usage extraordinaire qu'une personne fait de son autorité envers ceux qui lui résistent. || Coup de théâtre, se dit d'un événement ou d'une situation qui frappe tout d'un coup l'esprit, parce qu'on ne s'y attendait pas. || Fois, occasion, moment. Les hommes valeureux le sont du premier coup, CORN. || Coup de vin, ce qu'on boit de vin en une fois. || Le coup de l'étrier, le coup qu'on boit en montant à cheval pour partir. || Famil. Boire un coup, un verre de vin. || Boire à petits coups, peu à la fois, mais souvent. || Boire un coup, faire un excès de vin. || Popul. Boire un coup, être en danger de se noyer. || Manière de jouer, chance du jeu. *Il a fait un beau coup.* || Le donner en trois coups, quatre coups, etc. se dit pour exprimer qu'on défie quelqu'un de faire la chose dont il s'agit. || Coup se dit de chaque fois qu'un des joueurs a donné une carte, lancé des dés, etc. || À COUP SÛR, *loc. adv.* Immanquablement, avec certitude de gain, de succès. || Coup de dés, toute combinaison que les dés peuvent présenter; et fig. c'est un coup de dés ou de dé, c'est une affaire où le hasard aura beaucoup de part. || Rompre le coup, arrêter, détourner une chance des dés, en les empêchant de rouler librement, et fig. empêcher le succès d'une entreprise. || Coup de bourse, opération de bourse qui réussit, qui apporte un grand profit. || TOUT À COUP, *loc. adv.* Soudain et sans qu'on s'y attende. || TOUT D'UN COUP, *loc. adv.* Tout en une fois, à la fois, du premier coup. Dans le sens de tout à coup. Tout d'un coup son visage a pâli. || COUP SUR COUP, *loc. adv.* Successivement et sans interruption. || APRÈS COUP, *loc. adv.* Après que la chose est faite. || À TOUS COUPS, *loc. adv.* À tous propos, chaque fois. || POUR LE COUP, *loc. adv.* Pour cette fois. || Expression d'impatience et d'humeur. Pour le coup, c'en est trop! || ENCORE UN COUP, *loc. adv.* Encore une fois.

COUPABLE (lat. *culpabilis*), *adj.* Qui a commis un crime, un délit, une faute. Quiconque tue est coupable d'homicide, PASC. || Se rendre coupable du corps et du sang de Jésus-Christ, recevoir la communion quand on en est indigne. || On le dit aussi des choses. Un dessein coupable. || *Subst.* Les coupables furent condamnés.

* **COUPABLEMENT**, *adv.* D'une manière coupable.

* **COUPAGE**, *s. m.* Action de couper, d'atténuer une liqueur forte par une moins forte; mélange de vins.

COUPANT, ANTE, *adj.* Qui coupe. || *S. m.* Tranchant. Le coupant d'un sabre.

COUPE (*coup*), *s. f.* Action de couper. La coupe d'un bois, des blés, des cheveux, etc. || Coupe de bois, étendue de forêt abattue ou à abattre. Coupes réglées, aménagements suivant lesquels on coupe chaque année une portion de bois déterminée. || Coupe sombre ou d'ensemencement, opération qui consiste à enlever, dans un massif, une partie des arbres qui le composent de manière à permettre à ceux qu'on laisse sur pied d'ensemencer ce sol. || Fig Mettre quelqu'un en coupe réglée, imposer à quelqu'un, d'une façon régulière, des privations, des sacrifices d'argent. || Endroit où une chose a été coupée. Ce drap est beau à la coupe. || À LA COUPE, *loc. adv.* À la condition de couper pour essayer. Acheter un melon à la coupe. || En archit. Plan qu'on suppose couper l'intérieur d'une construction, pour en montrer les dimensions relatives et les détails intérieurs. Coupe perpendiculaire. || L'art de tailler les pierres. || Manière dont la coupe est pratiquée, disposition qui en résulte. La coupe d'un cintre. || Par extens. La coupe du visage. Coupe de corps élégante (du cygne), BUFF. || Manière de découper les étoffes. La coupe d'un habit. On vante cet ouvrier pour l'habileté de sa coupe. || Fig. Division, distribution. La coupe d'un poëme, d'un ouvrage. || Arrangement des repos dans le vers, dans la phrase. || Séparation qu'on fait en deux parties du jeu de cartes qu'un joueur a mêlé. || Faire sauter la coupe, rétablir avec dextérité les deux paquets comme ils étaient avant d'avoir fait couper. || Être sous la coupe de quelqu'un, être le premier en carte, le premier après la coupe. || Fig. Être sous la coupe de quelqu'un, être dans sa dépendance, être exposé à son ressentiment. || T. de grav. Action et manière d'entamer la planche avec le burin. || Manière de nager, qui consiste à porter alternativement chaque bras en avant et à le ramener le long du corps, d'avant en arrière.

COUPE (lat. *cupa*), *s. f.* Vase à boire, ordinairement plus large que profond. Il se dit surtout en poésie. || Fig. Boire à la coupe du plaisir. || Boire la coupe jusqu'à la lie, souffrir une humiliation, une infortune complète. || La partie de la communion de l'eucharistie qui se fait avec le vin. || En archit. Coupe de fontaine, petit bassin en marbre ou en pierre recevant l'eau du jet. || En astron. Constellation de l'hémisphère austral.

COUPÉ, *s. m.* Voiture bourgeoise, dont la caisse n'a qu'un fond. || *Adj.* Carrosse coupé. || Compartiment antérieur d'une diligence. || Dans les chemins de fer, coupé-lit, wagon disposé pour le transport de malades ou de blessés. Coupé simple, compartiment où l'on n'a pas de vis-à-vis. || Pas de danse autrefois fort en usage. || En blas. Une des quatre partitions de l'écu.

COUPÉ, ÉE, *p. p.* de couper. || En archit. Pan coupé, surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. || T. de littér. Style coupé, style à phrases courtes ou incomplètes. || Phrase, strophe bien coupée, où les repos sont bien ménagés. || Point coupé, espèce de dentelle faite avec des feuilles pointues. || En blas. Écu coupé, écu divisé par le milieu, de droite à gauche, par une ligne horizontale ou dans le sens de la fasce.

COUPEAU (anc. fr. *coppe*, sommet), *s. m.* Sommet d'un coteau, d'une montagne. || Il est vieux.

COUPE-GORGE, *s. m.* Endroit écarté, maison mal famée où l'on court risque d'être assassiné ou volé. || Par extens. Les académies de jeux sont des coupe-gorge. || Au lansquenet, coupe-gorge se dit quand celui qui donne tire sa carte la première: ce qui lui fait perdre tout ce qui est sur le tapis. || *Au pl.* Des coupe-gorge.

COUPE-JARRET, *s. m.* Brigand, assassin de profession. || *Au pl.* Des coupe-jarrets.

COUPELLATION, *s. f.* Opération par laquelle on sépare l'argent des autres métaux avec lesquels il est uni, excepté de l'or.

COUPELLE (lat. *cupella*), *s. f.* Petit vase fait avec des os calcinés, dont on se sert pour la coupellation. Mettre, passer à la coupelle. || Or ou argent de coupelle, or, argent très-fin. || Fig. Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité, J. J. ROUSS.

COUPELLÉ, ÉE, *p. p.* de coupeller.

COUPELLER, *v. a.* Passer un métal à la coupelle.

* **COUPE-PAILLE**, *s. m.* Instrument pour couper la paille en fragments très-petits. || *Au pl.* Des coupe-paille.

* **COUPE-PÂTE**, *s. m.* Instrument pour couper la pâte. || *Au pl.* Des coupe-pâte.

COUPER (*coup*), *v. a.* Diviser un corps avec un instrument tranchant. Couper du pain avec un couteau. || Famil. À couper au couteau, se dit de choses épaisses, d'un liquide plus consistant qu'il ne doit l'être. || Absol. Ce rasoir coupe bien. || Couper la bourse à quelqu'un, lui voler sa bourse. || Couper la gorge à quelqu'un, le tuer. || Fig. Couper la gorge à quelqu'un, lui causer un grand dommage. || Fig. Couper le sifflet à quelqu'un, le rendre muet. || Famil. Je lui couperai les oreilles, se dit par menace. || Couper le visage à quelqu'un d'un coup de cravache, lui asséner un coup de cravache à travers la figure. || Fig. Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un, le supplanter dans une affaire. || Couper pied à un abus, en ôter la cause. || Fig Couper bras et jambes à quelqu'un, lui ôter tout moyen d'agir efficacement, et aussi lui causer une consternation grande. || Couper le mal à sa racine, l'extirper. || Se couper, couper à soi-même. Se couper les ongles. Se couper la gorge. || Se couper la gorge avec quelqu'un, se battre en duel avec

lui. || Tailler d'une certaine façon. Couper un habit. || T de grav. Conduire d'une certaine manière le burin. || Enlever, retrancher une partie d'une chose. Couper un pan de bois. || En chir. Couper un membre, l'amputer. Couper dans le vif, couper, pour mieux extirper un mal, tout autour dans les chairs vives. || Fig. Couper dans le vif, prendre des mesures énergiques pour mettre fin à une situation mauvaise. || Barrer, détourner, intercepter. Couper une route, un passage, un pont. || Couper le chemin à quelqu'un, le lui barrer, passer devant lui. || Couper les communications, les vivres à une place assiégée, empêcher qu'elle ne communique avec le dehors, qu'elle ne se ravitaille. || Couper les vivres à quelqu'un, cesser de subvenir à ses dépenses. || Couper le feu, circonscrire l'action de l'incendie. || Par analogie. Couper la fièvre, empêcher le retour des accès. || Fig. Je coupe en lui tout intérêt de mentir, J. J. Rouss. || Passer devant quelqu'un en le séparant de la personne ou de la chose vers laquelle il va. || Séparer, diviser. Couper une pièce en deux par une cloison. || Se croiser avec. Ce chemin coupe la route d'Orléans. || Couper l'eau, le courant, aller en travers ou en remontant. || Fig. Couper à quelqu'un sa journée, déranger le plan de ses occupations. || T. de mar. Le vaisseau coupe la lame, quand l'avant court sur la lame et la traverse. || Couper la ligne de l'ennemi, la traverser et la séparer en deux. || Fig. Couper l'équateur, traverser l'équateur. || Au jeu de cartes, prendre avec l'atout une carte de son adversaire. || Absol. Je coupe à carreau. || Empêcher, en parlant de la voix, de la parole. La douleur lui coupe la voix. || Couper la parole à quelqu'un, l'interrompre en prenant la parole soi-même. || Gercer, en parlant du froid. Le froid m'a coupé les lèvres. || Ce vent coupe la figure, il est vif et froid. || Tempérer un liquide par un autre. Couper du vin blanc avec du vin rouge. || Absol. Couper, mélanger d'eau. Couper le bouillon. || Couper le style, faire des phrases courtes et d'où les liaisons sont absentes. || Mettre les repos dans les phrases, dans les vers. || Couper court, abréger. || Absol. Couper court au discours, et elliptiquement couper au discours. || Par extens. Mettre un terme. Coupons court aux erreurs de la jeunesse. || Couper court à quelqu'un, le quitter brusquement en lui faisant une réponse brève et décisive. || Absol. Coupons court. || *V. n.* Passer la racloire sur une mesure de grains qui est comble. || Couper à travers champs, par le plus court chemin, se diriger par la ligne la plus courte. || Séparer en deux un jeu de cartes, après que celui qui les tient les a bien mêlées. || Se couper, *v. r.* Se blesser avec un instrument tranchant. || Être coupé. || En parlant des étoffes, se gâter par les plis. Certaines étoffes se coupent. || S'entre-croiser. Ces deux routes se coupent. || Fig. Se contredire dans ses assertions.

* **COUPE-RACINE**, *s. m.* Instrument propre à couper, à diviser en tranches plus ou moins minces les racines charnues. || *Au pl.* Des coupe-racines.

COUPERET (*couper*), *s. m.* Sorte de large et lourd couteau pour trancher ou hacher la viande.

COUPEROSE (all. *Kupfer* et *Asche*), *s. f.* Nom ancien de divers sulfates : couperose verte, sulfate de fer ; couperose blanche, sulfate de zinc ; couperose bleue, sulfate de cuivre.

COUPEROSE, *s. f.* Inflammation chronique des glandes cutanées de la face, caractérisée par des pustules peu étendues, séparées, environnées d'une aréole rosée.

COUPEROSÉ, ÉE, *adj*. En méd. Atteint de couperose. Teint, visage couperosé.

* **COUPEROSER**, *v. a.* Rendre couperosé. || Se couperoser, *v. r.* Devenir couperosé.

* **COUPETÉE**, *s. f.* Voy. COPTÉE.

COUPE-TÊTE, *s. m.* Celui qui coupe des têtes. || Sorte de jeu où les enfants sautent tour à tour les uns pardessus les autres. Jouer à coupe-tête.

COUPEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui coupe des étoffes ou des cuirs dans un atelier. || Tailleur d'habits chargé de la coupe de l'étoffe. || Celui, celle qui coupe les grappes en vendange. || Joueur au lansquenet. || Coupeur de bourses, un adroit filou.

* **COUPLAGE**, *s. m.* En mécan. Assemblage. || Bateaux attachés latéralement deux par deux.

COUPLE (lat. *copula*), *s. f.* Lien pour attacher ensemble deux ou plusieurs choses pareilles. || Lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble. || Par extens. Se dit de deux choses de même espèce, prises ensemble. Une couple d'œufs, de serviettes, de pigeons. || *S. m.* Le mari et la femme, ou deux personnes vivant ensemble dans des relations d'amitié ou d'intérêt. Certain couple d'amis, LA FONT. || Par extens. Un couple de chiens, de pigeons, le mâle et la femelle. || T. de mar. Deux pièces liées entre elles qui, placées sur un double rang, forment la membrure. || Un couple, au masculin, se dit de deux personnes unies ensemble et même de deux animaux. Une couple, au féminin, se dit de deux choses quelconques de même espèce, et qui ne sont unies qu'accidentellement.

COUPLÉ, ÉE, *p. p.* de coupler. || Dans les chemins de fer, roues couplées, roues accouplées.

COUPLER, *v. a.* Attacher deux à deux des chiens de chasse.

COUPLET (dim. de *couple*), *s. m.* T. de serrurerie. Nom de deux pièces de fer jointes ensemble avec des charnières et des rivures. || Fig. T. de théâtre. Tirade. || Dans les chansons de geste, nom donné à une suite plus ou moins longue de vers sur une même rime. || Stance d'une chanson. || *Au pl.* Chanson. De joyeux couplets.

COUPLETÉ, ÉE, *p. p.* de coupleter.

COUPLETER (*couplet*), *v. a.* Faire des couplets contre quelqu'un. || Vieux ; on dit aujourd'hui chansonner.

COUPOIR, *s. m.* Instrument propre à couper, à rogner. || Instrument de monnayage, qui sert à couper des lames d'or, d'argent ou de cuivre pour en faire des flans.

COUPOLE (ital. *cupola*, dimin. de *cupa*), *s. f.* En archit. La partie concave d'un dôme. La coupole du Panthéon. || Le dôme même. La coupole de Saint-Pierre à Rome. || Fig. La vaste coupole d'un ciel bleu.

COUPON (*couper*), *s. m.* Petit reste d'une pièce d'étoffe. || Coupon d'action, portion de la division d'une action. || Coupon d'intérêts, promesse d'intérêts jointe à une action et qu'on détache à l'échéance. || T. de théâtre. Coupon de loge, le billet qui donne droit à une loge.

* **COUPONNÉ, ÉE**, *adj*. En blas. Partagé.

COUPURE, *s. f.* Division faite par un instrument tranchant. Une coupure au doigt. || Fossé qu'on ouvre pour faire écouler des eaux. || T. de fortification. Fossé retranché qui, fait en arrière d'une brèche, coupe tout accès aux assaillants. || Suppression qu'on fait dans une œuvre littéraire. || Coupure des monnaies, fraction de l'unité monétaire, du billet de banque type.

COUR (b. lat. *curtis*, du lat. *cohors* ou *cors*), *s. f.* Terrain enfermé de murs et à découvert qui fait partie d'une habitation et de ses commodités. || Cour d'honneur, la principale cour d'un palais, d'un château. || Basse-cour, voy. BASSE-COUR. || Dans les grandes villes, cour, nom de certains passages, et aussi d'enceintes de maisons. || Le palais du prince. || Le prince et son conseil. Recevoir un ordre de la cour. || Être bien en cour, être en faveur. || Le gouvernement du prince dans ses rapports diplomatiques. La cour de France. || Les principales personnes qui composent l'entourage d'un prince, et aussi l'air, le ton de la cour, la manière d'y vivre. || Homme de cour, celui qui fait partie de la cour, qui en a les manières. || Savoir la cour, être au fait des manières de la cour. || En mauvaise part et indiquant frivolité, complaisance servile, etc. Abbé de cour. Un ami de cour, voy. AMI. || De l'eau bénite de cour, voy. BÉNIT. || Cour plénière, grande assemblée de vassaux que convoquaient les anciens rois de France. || Fig. et famil. Avoir, tenir cour plénière, avoir chez soi plus de monde qu'à l'ordinaire recevoir très-nombreuse compagnie. || La cour du roi Pétaud, endroit où chacun commande et où tout est confusion, et aussi où tout le monde veut parler à la fois || Fig. Entourage de gens empressés à plaire à une personne. || Par extens. Respects et hommages qu'on rend à une personne, assiduités qu'on a auprès d'elle pour gagner ses bonnes grâces. Faire la cour aux grands. || Faire la cour de quelqu'un, lui rendre un bon office auprès d'un tiers. || Faire sa cour aux dépens de quelqu'un, chercher à plaire en le desservant. || Faire sa cour d'une chose à quelqu'un ou auprès de quelqu'un, se faire un mérite auprès de lui de lui annoncer une chose qui l'in-

têresse. || Siége de justice où l'on plaide. Autrefois, il se disait de la plupart des tribunaux; aujourd'hui, on ne le dit que des tribunaux supérieurs. Cour d'assises. Cour d'appel. Cour de cassation. || Haute cour, tribunal exceptionnel de haute justice. || Cour des comptes, juridiction chargée de juger les comptes des comptables de deniers publics et de surveiller l'exécution des lois de finances. || Autrefois, en matière criminelle, hors de cour signifiait qu'il n'y avait pas assez de preuves pour asseoir une condamnation. || Aujourd'hui, mettre hors de cour, mettre hors de cour et de procès, déclarer qu'il n'y a pas lieu à suivre. || *Subst.* Un hors de cour. Prononcer un hors de cour. || Les membres d'une cour. La cour va en délibérer. || Lieu où siége une cour de justice. Je vais à la cour.

COURAGE (b. lat. *coraticum*, du lat. *cor*), *s. m.* L'ensemble des passions qu'on rapporte au cœur. Que tu pénètres mal le fond de mon courage! CORN. La honte suit de près les courages timides, RAC. || La personne même, considérée au point de vue de la passion qui l'anime. Ce grand prince calma les courages émus, BOSS. || Zèle, bonne volonté, ardeur. Je vous servirai de grand courage. Donner courage aux faibles. || Fermeté qui fait supporter ou braver le péril, la souffrance, les revers, etc. La vraie épreuve du courage N'est que dans le danger que l'on touche du doigt, LA FONT. || Courage d'esprit, fermeté de l'intelligence qui fait saisir les idées hardies. || Courage de cœur, qui fait braver les périls présents. Donner, prendre, reprendre, perdre courage. || Il se dit aussi des animaux. Ce chien a du courage. || Famil. Prendre, tenir son courage à deux mains, faire effort pour s'affermir dans une résolution. || Courage! interjection d'encouragement, d'excitation. Allons, courage! || Dureté de cœur. Je n'ai pas le courage de lui refuser cela.

COURAGEUSEMENT, *adv.* Avec courage, fermeté.

COURAGEUX, EUSE, *adj.* Qui a du courage. Se montrer courageux dans le malheur. Une âme courageuse. || *Subst.* Le courageux est assuré contre les périls dans les entreprises considérables, BOSS. || Qui dénote du courage. Trait courageux. Un courageux dévouement.

COURAMMENT, *adv.* D'une manière courante, avec facilité. Lire, écrire couramment.

COURANT, ANTE, *adj.* Qui court. || *Adv.* Tout courant, en grande hâte. Elle envoie tout courant savoir si... || Tout courant, sans hésiter, sans peine. Il lit tout courant. || Chien courant, chien qui court le lièvre, le cerf, etc. Une chienne courante. || Qui coule continûment. Eau courante. || Écriture courante, voy. COURANTE. || T. de mar. Manœuvres courantes, les cordages qui servent constamment à la manœuvre. || Qui est en cours. Le mois courant. L'intérêt courant. || Qui a cours. Acheter au prix courant. || Compte courant, situation de deux personnes qui font l'une pour l'autre des versements et des encaissements, sous la condition de régler à une certaine époque leur situation réciproque; état de leurs opérations. || Main courante, voy. BROUILLARD. || En parlant des mesures, mètre courant, mesure prise avec le mètre, et considérée par rapport à sa longueur, sans avoir égard à la largeur. || T. d'imprim. Titre courant, titre qui se répète au haut de chaque page. || Ordinaire, habituel. Les affaires courantes. || *S. m.* Courant, le cours, la direction d'une eau vive. Le courant d'une onde pure, LA FONT. || T. de mar. Direction particulière du mouvement des eaux qui se portent vers un point fixe. Il y a sur cette côte des courants dangereux. || Fig. Suivez le courant des plaisirs qu'on peut avoir en province, SÉV. || Les grands courants de l'opinion, les idées qui, à certains moments et dans certains pays, deviennent générales et entraînent tout. || Courant d'air, vent. || Courant atmosphérique, vents qui suivent une direction déterminée. || En phys. Courant électrique. || La période de temps qui court. Dans le courant de la semaine, de l'année. || Le courant, le mois qui court. Le 8 du courant ou elliptiquement le 8 courant. Fin courant, fin du mois courant. || En matière de rente, d'intérêt, le terme qui court. Il me doit les arrérages et le courant. || La manière ordinaire de se comporter. Suivez le courant de la maison pour la pauvreté, BOSS. || Le courant du monde, la manière ordinaire du monde. || Le courant du marché, le prix actuel des denrées. || Le courant des affaires, les affaires ordinaires, par opposition aux affaires extraordinaires. || Un courant d'affaires, une masse d'affaires à traiter. || Être au courant des affaires, connaître bien celles qui se font régulièrement tous les jours. || Mettre, tenir quelqu'un au courant d'une affaire, lui en donner connaissance exacte. || Être au courant, n'avoir plus d'arriéré, soit comme travail, soit comme dettes.

COURANTE, *s. f.* Ancienne danse très-grave. || L'air à trois temps sur lequel on la dansait.

COURANTE, *s. f.* Popul. Diarrhée. Avoir la courante.

* **COURANTE**, *s. f.* Sorte d'écriture cursive.

* **COURBARIL** (kour-ba-ri), *s. m.* Le cœur du bois de l'*hymenæa courbaril*, dont l'écorce laisse écouler une résine dite animé occidental ou copal tendre.

* **COURBARINE**, *s. f.* Résine de courbaril.

COURBATU, UE (*court* et *battu*), *adj.* Se dit d'un cheval qui n'a pas la respiration et les membres libres, par suite d'une grande fatigue. || Par extens. Se dit des personnes qui éprouvent une grande lassitude.

COURBATURE (*courbatu*), *s. f.* Malaise d'un cheval courbatu. || Chez l'homme, indisposition caractérisée par une sensation de brisement ou de contusion des muscles et des membres et une extrême lassitude.

* **COURBATURÉ, ÉE**, *p. p.* de courbaturer.

* **COURBATURER**, *v. a.* Donner, causer une courbature. || Se courbaturer, *v. r.* Se donner une courbature.

COURBE (lat. *curvus*), *adj.* Qui est en forme d'arc ou de sinuosité, ou, suivant la définition géométrique, qui n'est ni droit ni composé de lignes droites. Une ligne, une surface courbe. || *S. f.* En géom. Ligne courbe. Décrire une courbe. || En archit. Courbe rampante, se dit du limon courbe d'un escalier. || Les courbes, en charpenterie, sont des pièces de bois coupées en arc. || Tumeur osseuse qui vient aux jambes des chevaux.

COURBÉ, ÉE, *p. p.* de courber. || Infléchi, en parlant des personnes. Courbé sous le poids des années.

* **COURBEMENT**, *s. m.* Action de courber; état de ce qui est courbé.

COURBER (lat. *curvare*), *v. a.* Rendre courbe. Courber un bâton. La vieillesse viendra courber ton corps, FÉN. || Fléchir, baisser. Courber les genoux devant quelqu'un. Courber la tête. || Fig. Las de courber mon front sous un injuste empire, C. DELAV. || *V. n.* Courber sous le faix, sous le poids, plier, fléchir. || Se courber, *v. r.* Devenir courbe. || Avec suppression du pronom réfléchi. On fit courber par force des arbres l'un vers l'autre, ROLLIN. || Plier le corps. Se courber pour ramasser quelque chose. || S'incliner. L'insolent devant moi ne se courba jamais, RAC. || S'humilier sous la volonté d'un supérieur. Tout se courbe devant cet homme.

COURBETTE (*courber*), *s. f.* Air relevé de manége consistant en un saut dans lequel le cheval lève et fléchit les deux membres antérieurs, pendant que, tenant les hanches basses, il les avance sous le ventre. Faire aller le cheval à courbettes. || Fig. Faire aller un homme à courbettes, avoir plein pouvoir sur lui, le gourmander. || *S. f. pl.* Fig. Politesses, prévenances trop humbles. || Faire des courbettes, ramper devant quelqu'un.

COURBURE, *s. f.* État, forme d'une chose courbée. La courbure d'un arc, de la terre, etc.

COURCAILLET (*ll* mouillées. Onomatopée), *s. m.* Le cri des cailles. || Appeau qui imite ce cri pour les attirer.

COURCIVE, *s. f.* T. de mar. Voy. COURSIVE.

COURÉE (voy. *corroi*), *s. f.* Mélange de suif, de soufre et de résine, dont on enduit la carène des bâtiments.

* **COURETTE** (dimin. de *cour*), *s. f.* Petite cour.

COUREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui qui est exercé à la course. Un bon coureur. || Valet qui accompagne à pied la voiture. || Celui qui va et vient sans cesse d'un endroit à un autre. C'est un grand coureur, on ne le trouve jamais à la maison. || Coureur de bois, nom, en Canada, de ceux qui vont faire la traite des peaux de castor et autres pelleteries. || Famil. Coureur de bals, de spectacles, celui qui est de tous les bals, qui suit tous les spectacles. || *Au pl.* Cavaliers détachés qui, en temps de guerre, battent le pays et éclairent l'armée. || Coureur, cheval de selle propre pour la course et la chasse. || En zool. Les coureurs, famille de l'ordre des rongeurs, à laquelle appartient le lièvre; ordre de la classe des

oiseaux qui ne volent pas et qui courent très-vite. || *S. f.* Coureuse, jument légère. || *Adj.* Qui est bon à la course. Chevaux coureurs, chevaux de relais qui courent la chasse. || Oiseaux coureurs, oiseaux dont les jambes sont demi-nues, et qui sont très-vites à la course, comme l'autruche.

COURGE (lat. *cucurbita*), *s. f.* Genre de la famille des cucurbitacées. || Fruit de ces plantes.

COURIR (lat. *currere*), *v. n.* Aller avec une grande vitesse. || T. de mar. Faire route. Courir au nord. || Courir sus à quelqu'un, en termes d'ordonnances, de déclarations, se jeter sur lui pour l'arrêter, pour le tuer, et fig. poursuivre, persécuter. || On dit dans le même sens : Courir sur. Courir sur les malheureux. || Courir sur, faire la course comme corsaire. || Courir à. Peuple, vengez mon père et courez à ce traître, VOLT. || Jouter à la course. || Courir se dit aussi des chevaux qui disputent le prix de la course. Faire courir, envoyer des chevaux sur le turf pour y courir. || Fig. Courir à sa perte, à la gloire, etc. || Courir au plus pressé, faire d'abord ce qui est le plus urgent. || Marcher vite sans précisément courir, aller en hâte, se dépêcher, s'empresser. Courir aux armes. || En courant, à la hâte, d'une manière superficielle, fugitive. Lire en courant. || Courir après quelqu'un ou quelque chose, aller à sa recherche. || Fig. Qui ne court après la fortune? LA FONT. || Courir après l'esprit, affecter d'en montrer sans trop y réussir. || Courir après son argent, continuer à jouer pour tâcher de regagner ce qu'on a perdu, et aussi aller relancer ses débiteurs. || Courir après l'argent, chercher toutes les occasions d'en gagner. || Aller et venir çà et là. Il est toujours à courir. || Faire des courses, des démarches. Il a couru toute la journée pour ses affaires. || Faire courir quelqu'un, lui faire perdre son temps en courses. || Avoir un mouvement de progression, en parlant des choses. Sa plume courait sur le papier. || Laisser courir sa plume, se livrer en écrivant au cours de ses idées. || T. de mar. Faire courir une manœuvre dans les poulies, faciliter le jeu des cordages. || Couler. Le sang court dans les veines. || Être répandu, passer de main en main. Il court parmi le monde un livre abominable, MOL. || Faire courir un papier, une brochure, un livre, le remettre à quelqu'un en lui recommandant de le remettre à d'autres et ainsi de suite. || Courir se dit aussi des bruits qui circulent, des paroles qui se répandent. Le bruit court que... || Impers. Il court des bruits désavantageux sur lui. || En parlant de maladies, sévir d'une façon épidémique Les maladies qui courent. || Être en voie de, être près d'arriver au terme. Ma provision de bois court à sa fin. || Se passer, en parlant du temps. L'année qui court. On lui a donné trois mois qui courent à partir de tel jour. || Famil. Par le temps qui court, d'après ce qui se passe, dans les circonstances où nous sommes. || Être compté, en parlant des intérêts, loyers, appointements. Ses gages courent depuis un an. || S'étendre, se prolonger. Cette côte court est-ouest, va droit d'orient en occident. || *V. a.* Poursuivre à la course. Courir un lièvre, un cerf. || Fig. Ils courent le même lièvre, ils prétendent à la même chose. || Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, il ne faut s'occuper à la fois que d'une chose. || En parlant des personnes qu'on poursuit. Courir quelqu'un l'épée à la main. || Fig. Rechercher avec empressement. Courir les honneurs. || Il se dit des personnes. Nous courons quelquefois les hommes qui nous ont imposé par leurs dehors, VAUVEN. || S'exercer dans une lice à différents jeux d'adresse. Courir la bague, la tête, courir en essayant d'atteindre avec une lance une bague, une tête. || Courir un prix, en parlant des courses de chevaux, faire courir un cheval pour avoir ce prix. || Parcourir. J'ai couru toute la ville, sans le trouver. || Courir le monde, voyager en divers pays. || Courir la poste, voyager en poste, aller fort vite, et fig. se dépêcher outre mesure. || On dit dans le même sens : Courir le grand galop. || T. de guerre. Faire une incursion rapide. Courir le plat pays. || T. de mar. Courir des bordées, ou courir des bords, aller alternativement à droite et à gauche. || Courir la mer, y faire la course comme corsaire ou pirate. || Suivre une profession où l'on a des émules. Courir la carrière littéraire. || Être en train d'accomplir une certaine année de son âge. J'ai l'honneur de courir ma 50e année, VOLT. || Courir les aventures, se disait des chevaliers qui allaient à la recherche des exploits guerriers. || Dans un sens général, avoir des aventures, quelles qu'elles soient. || Par extens. Être exposé à. Il a couru le risque de périr. || Courir fortune, hasard, s'exposer à certaines éventualités. || Courir même fortune, être exposé aux mêmes risques et périls. || Courir une belle fortune, être en passe d'arriver à quelque chose de grand. || Hanter, fréquenter. Courir les bals, les théâtres, les salons, etc. || Courir la pretantaine, aller et venir sans objet bien déterminé. || Être répandu, propagé. Cette aventure court les salons. || Courir les rues, être su de tout le monde, être commun, vulgaire. L'esprit court les rues.

COURLIEU ou **COURLIS** (kou-rli. Onomatopée), *s. m.* Oiseau aquatique du genre des échassiers.

COURONNE (lat. *corona*), *s. f.* Ornement de tête fait de feuillage ou de fleurs. Une couronne de feuilles de chêne, de laurier. || Poétiq. La couronne de l'innocence. || T. d'antiq. rom. Couronne triomphale, obsidionale, civique, navale, murale. || Aujourd'hui, couronne académique ou simplement couronne, prix remporté dans les concours académiques. || Se dit aussi de la couronne qu'on donne dans les colléges aux écoliers qui ont remporté un prix. || Fig. Prix, récompense, ornement. Il y a de fausses vaillances qui ont leur couronne, BOSS. || Ornement de tête, signe de dignité. La couronne est l'insigne de la puissance royale et de diverses dignités féodales. Couronne de duc, de comte, de baron. || La triple couronne, la tiare du pape. || La couronne d'épines, celle que l'on mit sur la tête de Jésus-Christ par dérision, et fig. ce qui cause un vif déplaisir, une profonde douleur. Cela lui est une couronne d'épines. || Absol. La puissance royale impériale. Les prérogatives de la couronne. || Mettre la couronne sur la tête de quelqu'un, lui donner la puissance souveraine. || Discours de la couronne, discours prononcé par le souverain à l'ouverture d'une session législative. || Fig. C'est un des plus beaux fleurons de sa couronne, c'est une des plus riches possessions ou une des plus nobles prérogatives du prince, et aussi c'est ce qu'une personne a de plus considérable, de plus avantageux. || État gouverné par un monarque. La Lorraine jointe à la couronne de France. || Le souverain même. Les officiers, le domaine de la couronne. Traiter de couronne à couronne. || T. de théol. La couronne de gloire, la béatitude éternelle. || La couronne du martyre, la récompense qui est réservée aux martyrs. || En peint. Ornement que l'on place sur la tête de la Vierge et des saints. || Couronne ou tonsure cléricale, petit rond de cheveux que l'on rase au sommet de la tête. || Couronne impériale, fleur rouge ou jaune, composée de plusieurs petites cloches qui lui donnent l'apparence d'une couronne. || En anat. Couronne des dents, partie des dents qui se trouve hors des gencives et qui est revêtue d'émail. || T. de fortification. Ouvrage à couronne ou simplement couronne, ouvrage fait en forme de couronne qui est avancé vers la campagne. || En blas. Représentation des ornements qu'on met pour timbre aux armoiries, afin de marquer la dignité de la personne. || Couronne, sorte de papier qui est marqué d'une couronne. || *Adj.* Papier couronne. || Monnaie d'argent d'Angleterre, qui vaut actuellement 5 fr. 81 cent. || Ancienne monnaie de France.

COURONNÉ, ÉE, *p. p.* de couronner. Orné d'une couronne. || Tête couronnée, un roi, un empereur. || En blas. Armoiries couronnées, armoiries surmontées d'une couronne. || T. de fortification. Ouvrage couronné, voy. COURONNE. || Cheval couronné, cheval qui a aux genoux une place circulaire dépouillée de poils; ce qui provient d'une chute. || Arbre couronné, arbre sur son retour et qui ne pousse plus de bois qu'à l'extrémité de ses branches.

COURONNEMENT, *s. m.* Action de couronner et particulièrement de mettre la couronne sur la tête d'un souverain. || En blas. Ornement qui se met en tête d'un écusson. || Fig. Achèvement. Son sacrifice a reçu son couronnement, PASC. Pour le couronnement de toutes ses sottises, MOL. || En archit. Ornement terminant un édifice ou l'une des parties d'un édifice. || Maladie d'un arbre qui se couronne. || Lésion du cheval couronné.

COURONNER (lat. *coronare*), *v. a.* Orner d'une cou-

ronne. || Fig. O Dieu que la gloire couronne, RAC. || Mettre solennellement la couronne sur la tête d'un souverain. Couronner un pape, un roi. || Donner le titre de roi, de reine. | Être couronné, recevoir ou avoir le titre de roi, de reine. || Absol. Faire roi. C'est le dieu qui règne et qui couronne, LAMART. || Décerner une couronne, un prix, soit dans les jeux gymnastiques, soit dans un concours littéraire ou classique. Couronner le vainqueur à la course, à la lutte, au ceste. Couronner un auteur, un élève, un discours. || Honorer, récompenser. Le ciel va couronner aussi votre vertu, CORN. || En archit. Former le couronnement. Un entablement couronne l'édifice. || Dominer, surmonter. Ces bois semblaient couronner ces belles prairies, FÉN. || T. milit. Garnir de troupes quelque point élevé. || Couronner un cheval, le laisser tomber de façon qu'il se blesse aux genoux. || Fig. Combler, accomplir. Ces morts précieuses qui couronnent une belle vie, FLÉCH. || Se couronner, *v. r.* Se mettre une couronne. Se couronner de fleurs. || Se faire roi. || Cet arbre se couronne, il vieillit et la tête s'en dessèche. || Ce cheval s'est couronné, il s'est fait la lésion dite couronnement. || La fin couronne l'œuvre, se dit pour exprimer que l'on doit persévérer jusqu'à la fin, ou simplement pour exprimer qu'une œuvre est enfin achevée.

COURRE (lat. *currere*), *v. n.* Infinitif ancien du verbe *courir;* n'est plus usité qu'en termes de chasse. Se dit des chiens qui poursuivent les bêtes. || Chasse à courre, chasse qui se fait avec des chiens courants et à cheval. || Laisser courre les chiens, ou simplement laisser courre, découpler les chiens. || Le laisser-courre, *s. m.* Le lieu où l'on découple les chiens. || Se dit aussi de l'air de cor quand on découple les chiens. Sonner le laisser-courre. || *V. a.* Poursuivre la bête. Courre un cerf.

COURRE, *s. m.* Endroit où l'on place les chiens, quand on chasse le sanglier, le loup, etc.

COURRIER (*courre*), *s. m.* Porteur de dépêches. || Courrier de cabinet, courrier envoyé par les ministres pour les affaires publiques. || Famil. Courrier de malheur, celui qui annonce une fâcheuse nouvelle. || Tout homme qui court la poste à cheval. Voyager en courrier. || Le préposé à la malle-poste, qui portait les lettres. Répondre courrier par courrier. || La voiture où était le courrier. Voyager par le courrier. || La totalité des lettres qu'on envoie ou qu'on reçoit par le même ordinaire de la poste. Faire, lire son courrier. || Nom qu'ont pris un grand nombre de journaux. || Petit bâtiment armé.

COURRIÈRE, *s. f.* Mot qui n'appartient guère qu'à la poésie. Des mois l'inégale courrière, MALH.

COURROIE (lat. *corrigia*), *s. f.* Lanière de cuir. || Fig. Allonger, étendre la courroie, user avec économie de ses ressources, et aussi étendre les profits d'un emploi au delà de ce qui est permis. || Serrer la courroie à quelqu'un, restreindre les ressources qu'on lui procure. || Lâcher la courroie, laisser faire, donner des facilités.

COURROUCÉ, ÉE, *p. p.* de courroucer. Dieu courroucé contre son peuple. || Fig. Les flots courroucés.

COURROUCER (kou-rou-sé. *Courroux*), *v. a.* Mettre en courroux. Cette conduite courrouça son père contre lui. || Fig. Déchaîner la tempête et courroucer les flots, DELILLE. || Se courroucer, *v. r.* Se mettre en courroux. || Fig. La mer se courrouce.

COURROUX (kou-rou. Orig. incert.), *s. m.* Sentiment d'irritation; s'emploie en poésie et dans le style soutenu. Allumer le courroux. Se mettre en courroux. || Il se dit aussi de quelques animaux nobles ou féroces. Le courroux du lion. || Fig. La vague en courroux.

COURS (kour. Lat. *cursus*), *s. m.* Action de courir, cheminement, progrès, au propre et au figuré. Le cours d'un entretien, des desseins de Dieu, etc. || Interrompre le cours d'une chose, l'arrêter, l'empêcher. || T. de mar. Voyage de long cours, par opposition à cabotage. || Capitaine au long cours, celui qui commande les navires qui font le long cours. || Mouvement réel ou apparent des astres. Le cours du soleil. || Mouvement d'écoulement, et aussi étendue que parcourt un fleuve, etc. Cette rivière a un cours rapide, un long cours. || Un cours d'eau, un ruisseau, une rivière. || Donner cours à ses larmes, les laisser couler. || Fig. Donner cours à ses transports, à sa fureur. || Prendre son cours, se dit d'une eau qui prend sa pente, et fig. avoir origine. || Par comparaison avec le cours d'un fleuve, on dit le cours d'une chaîne de montagnes. || Par analogie. Le cours du sang. || Cours de ventre, diarrhée. || Développement, enchaînement. Le cours des saisons, des événements. Il n'y a qu'à laisser aller les choses leur cours naturel, MASS. || Durée. La nuit est au milieu de son cours. Le cours de notre existence. || Cours de la lune, le temps qui s'écoule depuis la nouvelle lune jusqu'à la pleine lune. || On dit qu'une maladie à son cours quand elle passe par certaines périodes. || Enseignement suivi sur une matière. Un cours de chimie, de littérature. || Traité spécial sur un enseignement. Ce professeur a publié un Cours de philosophie. || Études universitaires. Ce jeune homme a fini ses cours. || Circulation, crédit. Cette monnaie n'a plus cours. Donner cours forcé aux billets. || Par extens. Se dit des écrits ou idées qui ont circulation et crédit. Les erreurs qui ont aujourd'hui cours dans le monde, MASS. || Donner cours à une monnaie, à un papier, et par extens. donner cours à un bruit, à une opinion. || T. de comm. Valeur sur le marché. Acheter des marchandises au cours de la place ou du marché. || T. de bourse. Le cours du change, de la rente, des obligations. Les cours sont élevés. || Lieu agréable qui est un rendez-vous pour se promener à certaines heures à cheval ou en voiture. Il se promène à la plaine ou au cours, LA BRUY. || Nom de promenades publiques dans certaines villes.

COURSE, *s. f.* Action de courir. || Prendre sa course, se mettre à courir. || Pas de course, pas militaire plus vite que le pas accéléré. || Marche très-rapide, sans que pour cela on coure précisément. || Fig. Les apôtres n'avaient pas encore achevé leur course, BOSS. || Joute où l'on s'efforce de l'emporter par la vitesse. Course à pied, en char. || Épreuves que l'on fait subir aux chevaux pour juger de la vitesse de leurs allures et de leur vigueur à franchir des obstacles. Courses plates, sur un terrain non accidenté. Courses des barrières. Course au clocher, voy. CLOCHER. || Allées et venues, démarches pour une affaire. || Plus particulièrement. Ce commis ne fait que les courses. || Excursion. Les courses des savants dans les montagnes. || Trajet, distance. Il y a une très-longue course d'ici chez vous. || Trajet que fait une voiture de place d'un endroit à un autre. Prendre un fiacre à la course. || Ce que gagne un courrier, un cocher, un portefaix pour le chemin qu'il a parcouru. || Cours des astres, des fleuves. || T. de guerre. Expédition qu'une troupe fait en pays ennemi, en vue du butin. || T. de mar. Expédition de corsaires. Armer un navire en course. || Quantité dont un pêne de serrure peut avancer ou reculer. || L'aller et le venir d'une navette, d'un piston.

COURSIER (*course*), *s. m.* Grand et fort cheval de tournoi ou de bataille. || Poétiq. Un noble et beau cheval. || T. de mar. Canon de chasse placé à l'avant. || Conduit qui, amenant l'eau d'un biez de moulin, la fait passer au-dessous de la roue.

COURSIVE (*course*), *s. f.* T. de mar. Demi-pont qu'on fait de chaque côté sur les petits bâtiments qui ne sont pas pontés. || Tout passage pratiqué entre des soutes dans le sens de la longueur du bâtiment.

COURSON (*court*), *s. m.* T. de jardinage. Branche taillée courte. || Courson ou au féminin coursonne, bois de la vigne qu'on taille tous les ans, et qui porte l'œil. || Branches coursonnes sur le pêcher, celles qui portent la branche à fruit de l'année.

COURT, COURTE (lat. *curtus*), *adj.* Qui a peu de longueur. Cheveux courts. || Fig. Son épée est trop courte, il n'a pas assez de crédit, de capacité, de force pour.... On dit dans le même sens : Il a les bras trop courts. || Tenir quelqu'un de court, lui laisser peu de liberté. || Prendre quelqu'un de court, ne pas lui laisser assez de temps pour faire la chose dont il s'agit. || T. de potier. Pâte courte, pâte qui ne s'étend pas beaucoup. || Qui a peu de taille. || Cheval court, celui dont le corps a peu de longueur du garrot à la croupe. || Insuffisant. Mes finances ont souvent été fort courtes, J. J. ROUSS. || Avoir la vue courte, ne pas voir de loin, et fig. n'avoir pas assez de sagacité, de prévoyance. Un homme à courte vue. Il n'a que des vues courtes. || Fig. La sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit. || En par-

lant des personnes, être court de, manquer de. Être court de mémoire, d'argent (*être à court d'argent* est une locution fautive). || Qui est de peu de durée. En hiver les jours sont courts. || T. de comm. Lettre de change à courts jours, celle qui n'a plus que peu de jours à courir. Tirer à courts jours. || Avoir l'haleine courte, la respiration courte, respirer peu profondément et coup sur coup; être facilement essoufflé. || Bref. Courte harangue. || Être court, ne pas parler longuement. || Pour le faire court, pour abréger. || Prompt et facile. Le moyen le plus court pour réussir. || Courte honte (c.-à-d. une honte avec laquelle on demeure court), refus, affront, insuccès. Il en a eu la courte honte. || *Subst.* Le court, ce qui est court. Savoir le court et le long d'une chose, en connaître tous les détails. || Le plus court, le chemin le plus court. || Fig. le plus court, ce qu'il y a de plus simple, de plus facile.

COURT, *adv.* Couper court, abréger, ou même interrompre. Pour trancher court toute cette dispute, MOL. Coupons court Aux erreurs de la jeunesse, BÉRANGER. || Couper court à quelqu'un, le quitter brusquement. || Se trouver court, être arrêté tout à coup dans une entreprise, faute de moyens, de ressources, de capacité. || Rester court, tout court, manquer de mémoire, être confondu. || Tourner court, en parlant d'un cocher qui ne se donne pas assez d'espace pour faire tourner sa voiture. || Par extens. Tourner court, faire un brusque changement de direction, être interrompu brusquement. || Fig. Tourner court, ne pas ménager les transitions dans sa conduite, dans son langage. || Court-vêtu, qui a un vêtement court. Légère et court-vêtue... LA FONT. || Être pendu haut et court, être exécuté à la potence. || TOUT COURT, *loc. adv.* Sans ajouter un mot, sans plus d'explication. || Brusquement, subitement. || Prov. Les plus courtes folies sont les meilleures, il convient de se retirer le plus tôt possible d'une mauvaise affaire où l'on est engagé. || Le chemin le plus long est quelquefois le plus court, en se détournant de la route directe on évite parfois des obstacles et on arrive plus vite au but.

COURTAGE (voy. *courtier*), *s. m.* Profession de courtier. || Prime qui sert de rétribution au courtier. On dit aussi : Droit de courtage.

COURTAUD, AUDE (dérivé de *court*), *s. m.* et *f.* Personne de taille courte et ramassée. || Par dénigrement. Courtaud de boutique, commis marchand. || Cheval, chien à qui l'on a coupé les oreilles et la queue. || *Adj.* Un cheval, un chien courtaud.

COURTAUDÉ, ÉE, *p. p.* de courtauder.

COURTAUDER (*courtaud*), *v. a.* Couper la queue et les oreilles à un cheval, à un chien.

COURT-BOUILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Liquide composé dans lequel on fait cuire le poisson, ainsi dit parce que le poisson est cuit dès que le liquide a jeté un bouillon. || *Au pl.* Des courts-bouillons.

COURTE-BOTTE, *s. m.* Tout homme de petite taille. || *Au pl.* Des courtes-bottes.

* **COURTEMENT,** *adv.* D'une manière brève. Il racontait si bien les choses passées qu'on croyait les voir, mais il les racontait courtement, FÉN.

COURTE-POINTE (lat. *culcita puncta*), *s. f.* Couverture de lit pour la parade. || *Au pl.* Des courtes-pointes.

* **COURTE-QUEUE,** *s. f.* Espèce de tortue. || Variété de cerise. || *Au pl.* Des courtes-queues.

* **COURTER** (*courtier*), *v. n.* Faire le courtage; chercher à vendre une chose. || *V. a.* Courter une marchandise.

COURTIER (b. lat. *curatarius*, du lat. *curare*), *s. m.* Agent qui s'entremet pour l'achat ou la vente des marchandises, pour les placements de fonds, les opérations de bourse, etc. || Courtier marron, celui qui exerce sans titre. || Courtier électoral, personne qui agit auprès des électeurs au nom et en faveur de quelqu'un. || Au sens figuré, courtier a un féminin. Une courtière de mariage.

* **COURTIL** (kour-ti. B. lat. *curtile*, de *curtis*), *s. m.* Petit jardin attenant à une maison de paysan.

COURTILIÈRE (*courtil*), *s. f.* Taupe-grillon, insecte qui vit sous terre et fait du dégât dans les jardins.

COURTINE (lat. *cortina*), *s. f.* Rideau de lit. || *S. f. pl.* En blas. Partie du pavillon qui forme le manteau. || Front de la muraille d'une place, entre deux bastions.

COURTISAN (voy. *cour*), *s. m.* Celui qui fait partie de la cour du prince. Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu? LA BRUY. Celui qui cherche à gagner par des prévenances ou des flatteries les bonnes grâces de quelqu'un. || Au fém. La vertu... devient courtisane, RÉGNIER. || *Adj.* L'esprit courtisan, J. J. ROUSS. La souplesse courtisane, ID.

COURTISANE, *s. f.* Femme de mœurs déréglées.

* **COURTISANERIE,** *s. f.* Adulation de courtisan.

* **COURTISANESQUE,** *adj.* Qui est à la façon des courtisans, peu naturel. La langue courtisanesque, P. L. COUR.

COURTISÉ, ÉE, *p. p.* de courtiser. || *Subst.* Le courtisan et le courtisé.

COURTISER (voy. *courtois*), *v. a.* Faire sa cour à une personne. Courtiser le peuple. || Courtiser quelqu'un, chercher à lui plaire. || Courtiser les muses, s'adonner à la poésie. Courtiser la gloire, la fortune. || Courtiser le malheur, rendre un juste hommage à une noble infortune.

COURT-JOINTÉ, ÉE, *adj.* On dit qu'un cheval est court-jointé, quand il a le paturon court.

* **COURT-MONTÉ, ÉE,** *adj.* Cheval court-monté, cheval qui a les reins bas.

COURTOIS, OISE (*cour*), *adj.* Gracieux dans ses discours et ses manières. Ils sont toujours parfaitement courtois envers un chacun, DESC. || En parlant de choses, qui a le caractère de la courtoisie. Façons peu courtoises. || En langage de chevalerie, armes courtoises, armes qui ne pouvaient blesser, par opposition aux armes à outrance.

COURTOISEMENT, *adv.* D'une manière courtoise.

COURTOISIE (*courtois*), *s. f.* Civilité relevée d'élégance ou de générosité. || Bon office gracieusement rendu. Je vous remercie de votre courtoisie.

* **COURT-PENDU** (*court* et *pendu*), *s. m.* Espèce de pomme rouge à courte queue, dite aussi capendu. || *Au pl.* Des court-pendus.

* **COURT-VÊTU, UE,** *adj.* Voy. COURT.

COURU, UE, *p. p.* de courir.

COUSEUSE, *s. f.* Ouvrière qui coud, et particulièrement femme qui coud les livres pour les brocher. || Machine qui coud et fait la besogne des couseuses.

COUSIN (*culicinus*, dimin. hypothétique du lat. *culex*), *s. m.* Moucheron dont la piqûre est fort incommode. || Fig. Chasser les cousins, éloigner les parasites qui prennent prétexte de parenté ou d'amitié, par un jeu de mot sur le double sens que présente cousin.

COUSIN, INE (lat. *consobrinus*), *s. m.* et *f.* Se dit de tous les parents ou alliés autres que ceux qui ont un nom spécial. Les cousins germains sont les cousins issus de frères ou sœurs. Les cousins issus de cousins germains sont les cousins au second degré. Cousins au troisième, au quatrième degré, au sixième degré, parents à ce degré. || Mon cousin, titre que le roi de France donnait, dans ses lettres, aux princes du sang, aux cardinaux, aux pairs, aux ducs, aux maréchaux de France. || Fig. Si cette fortune lui arrivait, le roi ne serait pas son cousin, il en ressentirait un orgueil excessif. || Famil. Cousins, personnes qui vivent comme bons amis. Si vous faites telle chose, nous ne serons pas cousins.

COUSINAGE, *s. m.* Parenté entre cousins. || Tous les parents. Il pria tout son cousinage.

COUSINÉ, ÉE, *p. p.* de cousiner.

COUSINER, *v. a.* Traiter de cousin. Je le cousine. || Absol. Il aime à cousiner. || Faire l'office de cousin. Guitaud me reconduira en cousinant jusques à une journée de Nevers, SÉV. || *V. n.* Faire le parasite sous prétexte de cousinage. || Fig. Ils ne cousinent pas ensemble, ils sont mal disposés l'un contre l'autre. || Se cousiner, *v. r.* Se traiter réciproquement de cousins.

COUSINIÈRE, *s. f.* Rideau de gaze dont on entoure un lit pour se défendre des cousins. || On dit aujourd'hui plus habituellement moustiquaire.

COUSSIN (b. lat. *culcitinum*, dim. du lat. *culcita*), *s. m.* Sorte de sac rempli de plumes, de crin ou de bourre, et qui sert à supporter quelque partie du corps dans le repos. Coussin de canapé, de voiture. || Partie du collier qui s'applique contre l'épaule de l'animal attelé. || Syn. de coussinet, dans la machine électrique.

COUSSINET (dim. de *coussin*), *s. m.* Petit coussin. Coussinet de selle. || Dans une machine électrique, coussin sur lequel frotte le plateau circulaire de verre.

COUSU, UE, *p. p.* de coudre. || Fig. Des finesses cousues de fil blanc, de gros fil, des finesses grossières et faciles à reconnaître. || Bouche cousue, se dit pour recommander de ne pas divulguer un secret. || Avoir les joues cousues, avoir le visage très-maigre. Ce cheval a les flancs cousus, il est maigre et efflanqué. || Être tout cousu de... avoir une grande quantité. Un livre cousu de passages grecs. || Être tout cousu d'or, avoir en ornements beaucoup d'or sur ses habits. || Fig. Être tout cousu d'or, être fort riche. || Avoir le visage cousu de petite vérole, être très-marqué de petite vérole.

COÛT (voy. *coûter*), *s. m.* Ce que coûte une chose; ne se dit guère qu'au palais. Le coût de l'acte est de tant.

COÛTANT, *adj.* Usité seulement dans : Prix coûtant, le prix qu'une chose a coûté. Céder au prix coûtant.

COUTEAU (lat. *cultellus*, dim. de *culter*), *s. m.* Instrument tranchant composé d'une lame et d'un manche. || Fig. Porter le couteau sur, supprimer sans miséricorde. Il veut porter le couteau jusqu'aux inclinations les plus naturelles, Boss. || En chir. Instrument tranchant dont on se sert pour diviser les parties molles. || Poétiq. Coutelas, poignard. Qu'on lui fasse en mon sein enfoncer le couteau, Rac. || Fig. Plonger le couteau dans le sein de quelqu'un, lui causer un violent chagrin. || Être sous le couteau, avoir le couteau sur la gorge, être contraint par force ou par menace. || On dit dans le même sens: Mettre le couteau sur la gorge. || Instrument de supplice. Le couteau de la guillotine. || Couteau de chasse, courte épée qui ne tranche ordinairement que d'un côté. || Courte épée. Vieux en ce sens. || Fig. En être aux couteaux tirés, être à couteaux tirés, être en inimitié ouverte. || Aiguiser ses couteaux, se préparer au combat, à la dispute. || Jouer des couteaux, se battre à l'épée. || Couteau à papier, ustensile en bois ou en ivoire qui sert à couper le papier. || Couteau de Saint-Jacques, nom d'un coquillage long et plat. || Manche de couteau, coquillage bivalve. || Prov. C'est comme le couteau de Jeannot, se dit d'une chose qui conserve le même nom, mais qui n'a plus rien de ce qui la constituait autrefois.

COUTELAS (kou-te-lâ. Anc. fr. *coutel*), *s. m.* Sorte d'épée courte, large et tranchante d'un seul côté. || Grand couteau de cuisine. || Outil de papetier, propre à rogner.

COUTELIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique ou vend des couteaux, des ciseaux, des rasoirs, etc. || Adj. Maître, apprenti coutelier.

COUTELIÈRE, *s. f.* Étui à couteaux de table. || On dit à présent boîte à couteaux.

COUTELLERIE, *s. f.* L'art du coutelier. || Fabrique de couteaux. || Objets de coutellerie.

COÛTER (lat. *constare*), *v. n.* Être acquis à un certain prix. || Causer des frais, de la dépense. Combien coûte un cheval à nourrir? || Il m'en coûte bon, j'ai payé fort cher, et fig. cela m'a été très-onéreux, très-pénible. || Coûter cher, revenir à un prix élevé. || Fig. Cette sottise lui coûtera cher, il en sera cruellement puni. || Absol. Les voyages coûtent. || Être cause de quelque perte, de quelque effort, de quelque sacrifice. || Coûter la vie, être cause de la mort. || On dit qu'une chose ne coûte guère, à un homme qui la prodigue, sans y attacher d'importance ou pour tromper. || Coûter des larmes, être cause d'une grande douleur. || Être fait à regret ou avec difficulté. Cette résolution m'a coûté à prendre. || Absol. Les mortifications coûtent, les observances deviennent pénibles, Mass. || Rien ne lui coûte, il n'épargne rien. || Tout lui coûte, il a de la peine à faire tout ce qu'il fait. || Impers. Je voudrais qu'il m'eût coûté mille écus et pouvoir, etc. || Fig. Il coûte si peu aux grands à ne donner que des paroles, La Bruy. || Coûte que coûte, à quelque prix que ce soit, quoi qu'il puisse arriver. || Impers. avec le pronom *en*. Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter, Mol. || Fig. Il m'en coûte la vie, il m'en coûte la gloire, Corn. || *Coûter* est un verbe neutre, et quand on dit : Cela m'a coûté dix francs, quelques larmes, *francs, larmes* ne sont point des régimes directs; il y a une ellipse, et la locution entière est : cela m'a coûté (pour) dix francs, (pour) quelques larmes. || *Coûter* n'étant pas actif, il faut dire : La somme que cette maison a coûté, et non coûtée; Les pleurs que la mort de cet enfant a coûté à sa mère, et non coûtés, etc. Cependant l'Académie, qui dit bien que *coûté* est toujours invariable, note que plusieurs écrivains ont accordé *coûté*. On ne peut considérer ces exemples que comme des licences.

★ **COÛTEUSEMENT,** *adv.* D'une manière coûteuse.

COÛTEUX, EUSE, *adj.* Qui cause de la dépense. Les voyages sont coûteux. || Fig. Une victoire coûteuse.

COUTIER (*couette*), *s. m.* Tisseur en coutil.

COUTIL (kou-ti. *Couette*), *s. m.* Toile serrée et lissée, propre à envelopper des matelas, des oreillers, à faire des tentes, des habits d'été, des robes.

COUTRE (lat. *culter*), *s. m.* Espèce de fort couteau adapté en avant du soc de la charrue, et servant à fendre la terre. || Fer tranchant pour fendre le bois à échalas. || Outil de fer, dit vulgairement merlin, qui sert à fendre le bois.

COUTUME (lat. *consuetudo*), *s. f.* Manière à laquelle la plupart se conforment. Cela est passé en coutume. || En jurispr. féod. Législation introduite par l'usage seul en certaines provinces, par opposition à droit écrit. La coutume de Normandie. || Recueil de droit coutumier particulier à un pays. || Manière ordinaire d'agir, de se comporter, de parler, etc. Vous savez sa coutume, Rac. || Avoir la coutume, faire comme chose déterminée par une coutume. Il a coutume de se faire attendre. || Avoir coutume, faire d'ordinaire. Les gens qui ont coutume d'exagérer perdent toute créance. || De coutume, *loc. adv.* À l'ordinaire. Il en use comme de coutume. || Fig. En parlant des choses. Ce pommier a coutume de donner du fruit. || Prov. Une fois n'est pas coutume.

COUTUMIER, *s. m.* Recueil de la coutume d'un pays.

COUTUMIER, IÈRE, *adj.* Qui a coutume de faire quelque chose. Il est coutumier de mentir. || Être coutumier du fait, se dit de quelqu'un qui commet souvent un acte blâmable. || Habituel. L'inconstance à nos ans coutumière, Malh. || Qui appartient à la coutume ou droit non écrit. Droit coutumier. || Régi par la coutume. Pays coutumier. || Établi par la coutume. Douaire coutumier.

★ **COUTUMIÈREMENT,** *adv.* D'une façon coutumière. || Suivant la coutume. Partager coutumièrement.

COUTURE (lat. fictif *consutura*, de *consuere*), *s. f.* Action de coudre. || Manière de coudre. || L'art de coudre. Apprendre la couture. || Assemblage de deux pièces d'étoffe ou de cuir, par leurs bords, fait avec l'aiguille ou l'alène. Couture à grands points, en surjet, etc. || Rabattre les coutures, les replier et les abattre sous le carreau, par une extension plaisante, battre quelqu'un, et fig. rabaisser l'orgueil, les prétentions de quelqu'un. || À plate couture, *loc. adv.* En rabattant à plat les coutures qu'on frappe, et de là fig. battre une armée à plate couture, la défaire complétement. || Nom donné vulgairement à certaines cicatrices produites par une balafre et surtout par la petite vérole. Visage plein de coutures.

COUTURÉ, ÉE, *p. p.* de couturer. Visage couturé.

★ **COUTURER,** *v. a.* Couvrir de cicatrices ou coutures.

COUTURIER, *s. m.* Celui qui fait métier de coudre du linge ou des vêtements. || Cet emploi a vieilli; on dit tailleur. || Celui qui coud bien. Ce garçon est bon couturier.

COUTURIÈRE, *s. f.* Autrefois, ouvrière en linge. || Aujourd'hui, ouvrière en robes. || Celle qui dirige un atelier où l'on confectionne des vêtements de femme.

COUVAIN (*couver*), *s. m.* Amas d'œufs d'abeilles ou d'autres insectes. || Rayon de cire des abeilles, ne contenant que des œufs et des larves.

COUVAISON, *s. f.* Temps pendant lequel couvent les oiseaux de basse-cour.

COUVÉ, ÉE, *p. p.* de couver. || Fig. Des desseins longtemps couvés éclatèrent enfin.

COUVÉE, *s. f.* Les œufs qu'une femelle d'oiseau couve en même temps. || Les petits éclos. || Fig. et famil. Il se dit de certaines gens et de leur famille.

COUVENT (lat. *conventus*), *s. m.* Maison religieuse d'hommes ou de femmes. || Les religieux, les religieuses qui composent la communauté. || Pensionnat tenu par des religieuses pour des jeunes filles du monde.

COUVER (lat. *cubare*), *v. a.* Se tenir sur les œufs pour les faire éclore, en parlant des femelles des oiseaux. || Absol. Cette poule veut couver. || Fig. Entretenir avec soin et mystère. Couver de mauvais desseins. Vous avez

couvé le feu profane dans votre cœur, MASS. || Couver des yeux, regarder avec plaisir, avec convoitise. || Préparer, renfermer dans son sein. L'air calme couve une pluie, DESC. || Famil. Couver une maladie, porter en soi les germes d'une maladie. || *V. n.* Être entretenu sourdement, préparé en silence, sans paraître. Le feu couve sous la cendre. || Fig. C'est un feu qui couve sous la cendre, se dit d'une passion prête à se réveiller. || Il faut laisser couver cela, il ne faut le faire qu'après de mûres réflexions. || Se couver, *v. r.* Être en sourde préparation. Il se couvait quelque complot.

COUVERCLE (lat. *cooperculum*), *s. m.* Ce qui est pour couvrir et fermer. Le couvercle d'une boîte, d'un pot.

COUVERT, *s. m.* Logis où l'on est couvert des intempéries. Avoir le vivre et le couvert. || En blas. Château ou tour avec un comble. || Ombrage que donne un massif d'arbres. Ce jeune bois donne un beau couvert. || Sous le couvert, avec une enveloppe qui porte l'adresse d'un tiers. On m'a adressé quelques volumes sous le couvert de, etc. || Fig. Sous le couvert de l'amitié, en prenant les dehors de l'amitié. || À COUVERT, *loc. adv.* Mettre à couvert son troupeau. || Fig. Mettre à couvert son honneur, LA FONT. Pour mettre la conscience à couvert, BOSS. || Mettre son bien, sa fortune à couvert, les garantir contre les dangers de les perdre. || T. de commerce. Être à couvert, avoir des garanties sûres pour les avances faites à quelqu'un. || À COUVERT DE, *loc. prépos.* Dans une situation où l'on est couvert et défendu contre quelque chose. Être à couvert du canon, de l'orage, etc. || Fig. À couvert des outrages du temps.

COUVERT (*couvrir*, parce qu'autrefois presque tous les plats étaient couverts), *s. m.* Ce dont on couvre une table, nappe, assiettes, cuillers, fourchettes, etc. avant de servir les mets. Mettre le couvert. || Grand couvert, repas qu'un monarque fait en public avec un certain cérémonial. || Petit couvert, repas sans cérémonie des rois et princes. || L'assiette, la serviette, la cuiller, la fourchette, le couteau et le verre de chaque convive. || Avoir toujours son couvert mis chez quelqu'un, être certain qu'on y sera toujours reçu à dîner. || La cuiller et la fourchette réunies. || Étui garni d'un couvert et d'un couteau.

COUVERT, ERTE, *p. p.* de couvrir. || Clos et couvert, logé dans une maison qui est bien close et qui a bonne toiture. || Fig. Se tenir clos et couvert, se tenir en lieu de sûreté. || T. de mar. Batterie couverte, batterie de bouches à feu renfermée entre deux ponts. || Vêtu. Un homme bien couvert. || Qui a son chapeau sur la tête. || Mots couverts, paroles qui cachent un sens différent de celui qu'elles expriment. || Allée couverte, allée taillée en berceau. || Pays couvert, pays très-boisé. || Protégé, défendu. La France est couverte de toutes parts. || T. milit. Chemin couvert, chemin sur le bord extérieur du fossé et où l'assiégé est à l'abri du feu des assiégeants. || Caché. Écueils, ennemis couverts. || Dissimulé. Un homme couvert. || Se tenir couvert, cacher ses pensées, ses projets. || Vin couvert, vin d'une couleur rouge foncée. || Drap couvert, drap qui n'a pas été tondu d'assez près.

COUVERTE, *s. f.* L'émail dont est revêtue la terre mise en œuvre, faïence ou porcelaine

COUVERTEMENT, *adv.* D'une manière cachée.

COUVERTURE, *s. f.* Toile, drap, étoffe quelconque qu'on étend sur une chose pour la couvrir. || Papier, peau, etc. qui sert à couvrir un livre. || On dit plutôt reliure, quand la couverture est en peau. || Absol. La couverture d'un lit. Une couverture de laine. || Faire la couverture, replier le drap et la couverture et préparer le lit de façon qu'il n'y ait plus qu'à se glisser dedans. || Fig. Tirer la couverture à soi, de son côté, se faire sa part plus grosse qu'il ne serait juste. || Ce qui forme la surface extérieure d'un toit. Couverture en tuile, en chaume, etc. || Fig. Prétexte, masque. Il fallait trouver quelque couverture à un défaut si visible, BOSS. || T de banque et de comm. Provisions, cautions données pour assurer un payement. || T. de bourse. Dépôt de titres ou d'espèces exigé souvent du client par l'intermédiaire. || *S. f. pl.* Plumes recouvrant le dessus et le dessous des pennes des ailes et de la queue des oiseaux.

COUVERTURIER, *s. m.* Fabricant ou marchand de couvertures de lit.

COUVET (kou-vè. *Couver*), *s. m.* Petit pot de cuivre ou de terre qui sert de chaufferette aux marchandes qui se tiennent en plein air.

COUVEUSE, *s. f.* Poule qui couve. || Four hydraulique où l'on fait les couvaisons artificielles, soit de graine des vers à soie, soit d'œufs de poule.

COUVI (*couver*), *adj. m.* Des œufs couvis, œufs gâtés.

★ **COUVOIR,** *s. m.* Appareil à couver des œufs.

COUVRE-CHEF (*couvrir* et *chef*, tête), *s. m.* Bonnet, chapeau; ne se dit plus que par plaisanterie. || En chir. Bandage pour la tête. || *Au pl.* Des couvre-chefs.

COUVRE-FEU, *s. m.* Ustensile dont on se sert pour couvrir le feu et le conserver. || Coup de cloche qui marquait l'heure de se retirer chez soi et d'éteindre feu et lumière. Sonner le couvre-feu. || *Au pl.* Des couvre-feu.

COUVRE-PIED, *s. m.* Petite couverture qui sert à couvrir les pieds. || Couverture qui s'étend sur le lit pour l'orner et cacher le dessous. || *Au pl.* Des couvre-pied.

COUVREUR, *s. m.* Ouvrier qui fait ou répare les couvertures de maison. || *Adj.* Compagnon couvreur.

COUVRIR (lat. *cooperire*), *v. a.* Garantir à l'aide d'une chose qu'on met ou étend sur une autre. Couvrir une voiture avec la bâche. || Se couvrir, couvrir à soi. Elle s'était couvert la tête de son voile. || Mettre le couvercle. Couvrir la marmite. || Garnir d'un toit. Couvrir une maison en ardoises, en tuiles. || Envelopper. Couvrir un livre. || T. de jeux de cartes. Couvrir une carte, mettre une carte sur une autre; mettre de l'argent sur une carte. || Par exagération, couvrir d'or un tableau, en donner un prix excessif. || Couvrir le feu, mettre de la cendre dessus pour le conserver. || Couvrir les pauvres, leur donner des vêtements. || Couvrir quelqu'un, augmenter ses vêtements pour qu'il n'ait pas froid. || Charger, remplir à l'extérieur. Couvrir un habit d'or. Ce cabriolet m'a couvert de boue. || Fig. Couvrir de honte. || Être répandu sur, être étendu sur. La foule couvrait la place. || Absol. On dit qu'une encre couvre, quand elle a une bonne teinte noire sur le papier qu'on imprime. || Interposer une chose comme défense ou rempart. Il le couvrit de son corps. L'armée qui nous couvrait des ennemis était invincible, LA BRUY. || Le pavillon couvre la marchandise, un navire de commerce ne peut être visité par aucun vaisseau de guerre d'une autre nation. || Fig. Couvrir quelqu'un de sa protection. || Cacher. Le voile de la nature qui couvre Dieu, PASC. L'amour-propre que l'on couvre du beau nom de l'amour de la vérité, SÉV. || T. milit. Couvrir sa marche, la cacher, la dérober à l'ennemi, et fig. cacher sa conduite, ses démarches, ses vues, etc. || Couvrir son jeu, tenir les cartes que l'on a en main, de manière qu'elles ne soient pas vues des autres joueurs, et fig. cacher ses intentions, ses actions. || Pallier, excuser. Non, vous voulez en vain couvrir son attentat, RAC. || Effacer, réparer, en parlant des fautes, des manquements. Une amnistie a couvert ce délit. || T. de pratique. Couvrir la prescription, l'interrompre. Couvrir une nullité, l'écarter de manière qu'elle ne puisse plus être opposée. || Dominer, étouffer. Le bruit couvrait la voix de l'orateur. || Suffire à. Le produit de la recette n'a pas couvert les frais. || Couvrir une enchère, enchérir au-dessus de quelqu'un. || En parlant des animaux, s'accoupler avec la femelle. || Se couvrir, *v. r.* Se vêtir, s'envelopper. Se couvrir d'un manteau. || Se couvrir, mettre un vêtement qui garantisse du froid. || Se couvrir de diamants, s'en parer avec profusion. || Fig. Se couvrir des apparences, du manteau de la vertu, cacher ses vices sous des apparences d'honnêteté. || Mettre sur sa tête quelque chose qui coiffe. || Absol. Couvrez-vous, monsieur. || Fig. Se couvrir de lauriers, remporter d'éclatantes victoires. || Être rempli. La place se couvrit de curieux. || Se couvrir du sang de quelqu'un, le tuer ou le faire tuer. || Fig. Se couvrir de gloire, de honte, de boue, etc. || Le ciel, le temps se couvre de nuages, ou absol. le ciel, le temps se couvre, des nuages s'étendent sur le ciel. || Fig. L'horizon se couvre, il survient des obstacles, des circonstances difficiles. || T. de guerre. Se couvrir d'un bois, d'un retranchement, etc. s'en faire un abri contre l'ennemi. || T. d'escrime. Se couvrir, tenir la pointe de l'épée de son adversaire hors de la ligne du corps. || Par extens. Se défendre, se pro-

téger. En vain vous vous couvrez des vertus de vos pères, Boil. || Se couvrir de, se cacher sous. Jésus s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité, Pasc.

COVENANT (ko-ve-nan. Angl. *covenant*), *s. m.* Ligue ou convention que les Ecossais firent ensemble pour maintenir leur religion telle qu'elle était en 1580.

COVENANTAIRE, *s. m.* Celui qui avait adhéré au covenant.

COVENDEUR (*co*... et *vendeur*), *s. m.* Celui qui vend avec un autre un objet possédé en commun.

* **COWPOX** (kou-poks'. Angl. *cowpox*, de *cow*, vache, et *pox*, bouton), *s. m.* Éruption qui se manifeste sur les trayons des vaches, et qui contient le virus vaccin, préservatif de la petite vérole.

COXAL, ALE (lat. *coxa*), *adj.* En anat. Qui appartient à la hanche. Les muscles coxaux.

* **COXALGIE** (lat. *coxa* et ἄλγος), *s. f.* Douleur ou maladie de la hanche.

* **COXALGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la coxalgie.

CRABE (lat. *carabus*, de κάραβος), *s. m.* Nom du principal genre des crustacés décapodes. || Dans le langage vulgaire, nom du crabe commun.

CRABIER, *s. m.* Espèce de héron d'Amérique.

CRAC (krak'. Onomatopée). Mot exprimant le bruit sec que font les corps durs se rompant ou s'entre-choquant. || *Interj.* famil. exprimant la soudaineté d'un fait. Crac! le voilà par terre.

CRACHAT (voy. *cracher*), *s. m.* Matière évacuée par la bouche après les efforts de l'expectoration. || Fig. Se noyer dans un crachat, échouer, se perdre en des cas où rien n'était si facile que de réussir. || Maison faite de boue et de crachat, maison bâtie de matériaux très-peu solides. || Popul. Nom des plaques des grades supérieurs dans les ordres de chevalerie.

CRACHÉ, ÉE, *p. p.* de cracher. || C'est son portrait tout craché, se dit d'une personne qui ressemble parfaitement à une autre.

CRACHEMENT, *s. m.* Action de cracher. Crachement de sang. || Sortie de gaz et de vapeurs par la lumière d'une arme à feu mal fabriquée ou détériorée.

CRACHER (mot germanique), *v. n.* Rejeter hors de la bouche. Il ne fait que cracher. || Fig. Cracher au nez, au visage de quelqu'un, l'insulter. || Cela est à cracher dessus, cela mérite tout mépris. || Pop. Il a craché en l'air et cela lui est retombé sur le nez, ce qu'il a fait a tourné à son désavantage. || Absol. et dans le même sens, cracher en l'air. || Une arme à feu crache, quand des grains de poudre et des étincelles sont jetés au dehors par la lumière. || Cette plume crache, se dit d'une plume dont le bec fait jaillir l'encre en écrivant. || *V. a.* Expectorer, rejeter de la bouche. Cracher du sang. || Cracher du latin, faire des citations latines. || Cracher des injures, se répandre en injures. || Cracher son fait à quelqu'un, lui dire sans ménagement, injurieusement ce qu'on pense de sa conduite.

CRACHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait que cracher.

CRACHOIR, *s. m.* Sorte de vase où l'on crache, dans les appartements.

CRACHOTEMENT, *s. m.* Action de crachoter.

CRACHOTER (fréquent. de *cracher*), *v. n.* Cracher souvent et peu à la fois.

* **CRACOVIENNE** (*Cracovie*), *s. f.* Danse polonaise vive et légère.

CRAIE (lat. *creta*), *s. f.* Carbonate de chaux amorphe qu'on trouve dans le sein de la terre, où il forme des bancs plus ou moins épais. || Crayon de craie ou simplement craie, petit morceau de craie taillé en crayon.

* **CRAIGNANT,** *p. prés.* indéclinable employé autrefois dans cette locution : Une personne très-craignant Dieu.

CRAINDRE (lat. *tremere*), *v. a.* Éprouver le sentiment qui fait reculer, hésiter devant quelque chose qui menace. Qui ne craint pas la mort ne craint pas les menaces. Corn. | Absol. Craindre, c'est se voir menacé d'un mal, Condillac. || Craindre pour quelqu'un, pour quelque chose, craindre qu'il ne lui arrive quelque mal, quelque dommage. || Se faire craindre, inspirer la crainte. || Révérer, respecter. Craindre Dieu. || Famil. Ne craindre ni Dieu ni diable, se dit d'un homme méchant et capable de tout. || Par extens. Ce cheval craint l'éperon, il obéit à l'éperon. || En parlant des choses inanimées, éprouver du dommage, ne pas résister. Ces plantes craignent la gelée. || *V. n.* Craindre avec *de* et l'infinitif, hésiter, ne pas oser. Ne craignons pas de parler en cette circonstance. || Avec le subjonctif accompagné de la particule *ne*. Craignez-vous qu'il ne vienne? || Sans la particule *ne*, licence qui n'est permise qu'à la poésie. Oui, mais qui rit d'autrui Doit craindre qu'à son tour on rie aussi de lui, Mol. || On peut aussi supprimer *ne* quand la construction est interrogative ou implique un sens négatif. Peut-on craindre que des choses si généralement détestées fassent quelque impression dans les esprits? Mol. On peut prendre du profit, sans craindre qu'il soit usuraire, Pasc. || Ne pas craindre, suivi de *que*, veut le subjonctif, mais sans la particule *ne*. Je ne crains pas qu'il fasse cette faute. || Si ne pas craindre est dit interrogativement, le *que* suivant est suivi de *ne* : Ne craignez-vous pas qu'il ne vienne? || Se craindre, *v. r.* Avoir crainte de soi-même. Il se craint soi-même.

CRAINT, AINTE, *p. p.* de craindre.

CRAINTE (*craint*, part. de *craindre*), *s. f.* Sentiment par lequel on craint. L'homme qui est toujours en crainte, Pasc. || Sentiment de crainte respectueuse. La crainte de Dieu. Crainte filiale. || Sentiment d'un respect mal placé. Rappelé d'un côté par la voix de Dieu, de l'autre retenu par la crainte des hommes, Mass. || Dans la crainte de, avec l'infinitif, ou dans la crainte que, avec le subjonctif et la particule *ne*. Dans la crainte de tomber. Dans la crainte que l'orage ne survienne. || C'est une licence de ne pas mettre *ne*. || De crainte de, avec l'infinitif. De crainte de le perdre, Corn. || De crainte que, avec le subjonctif et la particule *ne*, en craignant que. De crainte que l'on ne vous trompe. || C'est une licence de ne pas mettre *ne*. || Elliptiq. Crainte de. Il n'a, crainte du chaud, que l'air pour couverture, Régnier. || Crainte de, pris ainsi *adv.* se dit des choses et jamais des personnes : Il a fait cela crainte de pis ; on ne dirait pas : crainte de vous. || Cette locution s'emploie avec un substantif pour complément, plutôt qu'avec un infinitif. Elle ne s'emploie pas avec *que* : De crainte qu'on ne nous dérange, et non : Crainte qu'on ne nous dérange.

CRAINTIF, IVE (*crainte*), *adj.* Qui craint. Une femme craintive. || Mêlé de crainte. Une espérance craintive.

CRAINTIVEMENT, *adv.* D'une manière craintive.

* **CRAMBE** ou **CRAMBÉ** (κράμβη), *s. m.* En bot. Nom du chou en général, et en particulier du colza.

CRAMOISI, *s. m.* Couleur d'un rouge foncé. || Sorte de teinture qui rend les couleurs plus vives et plus durables.

CRAMOISI, IE (arabe *karmesi*, dérivé de *kermès*), *adj.* Qui a la couleur du cramoisi. || Famil. Devenir tout cramoisi, rougir de honte ou de colère.

CRAMPE (anc. all. *Krampf*), *s. f.* Contraction involontaire et douloureuse de muscles isolés. Avoir des crampes. Il lui prit une crampe. || Fig. Avoir la crampe, être lent. N'avoir pas la crampe, être vif, être éveillé sur ses intérêts. || Crampe nerveuse de l'estomac ou simplement crampe d'estomac, douleur vive dans les parois de ce viscère.

CRAMPON (anc. h. all. *chrempfo*), *s. m.* Attache en fer qui a un bout recourbé. || Bout de fer recourbé à l'extrémité du fer à cheval, afin d'assurer la stabilité des bêtes de trait sur le sol. || *S. m. pl.* T. d'imprim. Pièces de cuivre en demi-cercle fixées au coffre de la presse et glissant sur les bandes pour procéder au foulage. || En bot. Appendice de la tige par lequel elle s'accroche aux corps voisins.

CRAMPONNÉ, ÉE, *p. p.* de cramponner. || Fig. et fam. Avoir l'âme cramponnée dans le corps, avoir la vie dure.

CRAMPONNER (*crampon*), *v. a.* Fixer au moyen d'un crampon. || Cramponner des fers de cheval, y faire des crampons. || Cramponner un cheval, le ferrer à crampons. || Se cramponner, *v. r.* S'accrocher. La joubarbe se cramponne dans le ciment. || Se cramponner à la fenêtre, à un barreau, etc. se dit en parlant de quelqu'un qui s'y fixe fortement à l'aide des mains. || Fig. S'attacher obstinément à quelqu'un pour en obtenir ce qu'on désire. || Se cramponner à une chose, faire tous ses efforts pour ne pas la quitter, pour ne pas la perdre. Se cramponner à un espoir, à la vie.

CRAMPONNET (dim. de *crampon*), *s. m.* Petit crampon. || La partie d'une serrure où se meut le pêne.

CRAN (lat. *crena*), *s. m.* Petite entaille dans un corps dur servant à y accrocher ou y arrêter quelque chose. Le cran d'une arbalète. Baisser une crémaillère d'un cran. || Fig. Monter, descendre d'un cran, passer à quelque chose de supérieur ou d'inférieur. || T. d'imprim. Petite entaille pratiquée vers le pied de chaque caractère, pour en indiquer le sens.

CRAN, *s. m.* Nom vulgaire du cochléaria rustique, appelé aussi raifort sauvage.

⋆ **CRANCELIN** ou **CANCERLIN** ou mieux **CRANTZELIN** (all. *Kräntzlein*), *s. m.* En blas. Portion de couronne en bande à travers un écu, du chef à la pointe.

CRÂNE (lat. *cranium*, de κρανίον), *s. m.* Assemblage des os qui renferment le cerveau et le garantissent. || Fig. Avoir le crâne étroit, avoir peu de moyens. || Fig. et popul. Homme hardi et querelleur. C'est un crâne. Faire le crâne. || *Adj.* Avoir l'air crâne.

⋆ **CRÂNEMENT**, *adv.* Popul. En crâne, hardiment et vigoureusement. || Popul. Beaucoup, très.

CRÂNERIE, *s. f.* Caractère, acte de crâne, bravade, mépris affecté du danger.

⋆ **CRÂNIEN, IENNE**, *adj.* Qui a rapport au crâne.

CRANIOLOGIE ou **CRANOLOGIE** (κρανίον et λόγος), *s. f.* Art au moyen duquel on prétend reconnaître l'intelligence et le moral d'un homme, par l'inspection des différents points de la surface de son crâne.

⋆ **CRANIOLOGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la craniologie.

⋆ **CRANIOLOGISTE** ou **CRANIOLOGUE**, *s. m.* Celui qui s'occupe de la craniologie; partisan de la craniologie.

CRANOLOGIE, *s. f.* Voy. CRANIOLOGIE.

CRAPAUD (anglo-saxon *creopan*), *s. m.* Reptile batracien. || Pierre de crapaud, sorte de pierre qu'on disait se trouver dans la tête du crapaud, et à laquelle on attribuait des vertus particulières || Popul. Sauter comme un crapaud, sauter d'une manière lourde. || Un vilain crapaud, un petit homme fort laid. || Fig. et famil. Avaler un crapaud, faire quelque chose de désagréable, qui coûte beaucoup. || Crapaud, nom vulgaire de certains poissons. || Crapaud volant, nom vulgaire de l'engoulevent, oiseau. || T. de vétér. Maladie du sabot. || Petit fauteuil très-bas.

CRAPAUDAILLE, *s. f.* Voy. CRÉPODAILLE.

CRAPAUDIÈRE, *s. f.* Lieu plein de crapauds. || Lieu bas, humide, malpropre.

CRAPAUDINE, *s. f.* Espèce de pierre qu'on croyait se trouver dans la tête des crapauds et qui est la dent pétrifiée du loup marin. || Manière d'accommoder les pigeons. Pigeons à la crapaudine. || T. de vétér. Ulcération située sur la couronne des chevaux, ânes, mulets.

CRAPOUSSIN, INE (dérivé de *crapaud*), *s. m.* et *f.* T. popul. Personne courte, grosse et mal faite.

CRAPULE (lat. *crapula*), *s. f.* Grossière débauche, surtout dans le boire. Le grand s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple: seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, LA BRUY. || Gens crapuleux. Ne fréquentez pas la crapule.

CRAPULER, *v. n.* Vivre dans la crapule. || Peu usité.

⋆ **CRAPULEUSEMENT**, *adv.* D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE (lat. *crapulosus*), *adj.* Qui se plaît, qui vit dans la crapule. Un homme crapuleux. || En parlant des choses. Goûts crapuleux. Une vie crapuleuse.

⋆ **CRAQUE** (origine inconnue), *s. f.* T. popul. Mensonge par exagération et par gasconnade.

⋆ **CRAQUELAGE**, *s. m.* Procédé par lequel on craquelle la porcelaine.

⋆ **CRAQUELÉ, ÉE**, *p. p.* de craqueler. Vases craquelés. || *S. m.* C'est du craquelé.

⋆ **CRAQUELER** (*craquer*), *v. a.* Donner à la porcelaine un émail fendillé.

CRAQUELIN (*craquer*), *s. m.* Sorte de biscuit qui craque sous la dent. Craquelin au beurre.

⋆ **CRAQUELURE** (*craqueler*), *s. f.* En peint. Défaut du vernis et de la couleur qui s'écaillent.

CRAQUEMENT (*craquer*), *s. m.* Bruit que font certains corps en craquant. Le craquement d'une poutre. || Craquement des dents, bruit produit par un mouvement des mâchoires pressées l'une contre l'autre.

CRAQUER (*crac*), *v. n.* Produire un bruit sec, en se déchirant ou en se froissant. La glace craquait sous ses pieds. Le biscuit craque sous la dent. Faire craquer ses doigts. || Fig. Tout craquait en Europe après la Révolution. || Fam. Cette affaire craque, elle menace de ne pas réussir.

⋆ **CRAQUER** (*craque*), *v. n.* T. popul. Dire des hâbleries.

CRAQUERIE (*craquer*), *s. f.* T. popul. Menterie, conte en vue d'attraper, d'en faire accroire.

CRAQUÈTEMENT, *s. m.* Action de craqueter; bruit produit par ce qui craquète. || Cri de la cigogne.

CRAQUETER (fréq. de *craquer*), *v. n.* Produire un craquement fréquemment répété ou un petit craquement. || Il se dit du cri de certains oiseaux. La cigogne craquète.

CRAQUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Pop. Menteur, hâbleur.

CRASE (κρᾶσις), *s. f.* Contraction de syllabes où le son des éléments disparaît. *Au* pour *à le* est une crase. || En physiol. Crase du sang, des humeurs, juste mélange des parties constituantes des liquides de l'économie animale. || Tempérament, constitution.

CRASSANE (orig. inconnue), *s. f.* Sorte de poire fondante, dite aussi bergamote crassane. || L'Académie, au mot *cresane*, dit que *crassane* est plus exact.

CRASSE (lat. *crassus*), *adj. f.* Épaisse. Humeur crasse et visqueuse. || Fig. Grossière. Ignorance crasse.

CRASSE (lat. *crassus*), *s. f.* Ordure qui s'amasse sur la peau, sur le linge de corps, sur un objet quelconque. Il est plein de crasse. La crasse du linge, des vêtements. || Scorie d'un métal en fusion. || Condition sociale tout à fait inférieure. Être né dans la crasse. || Famil. La crasse du collége, manières gauches et dépourvues d'urbanité. || Avarice sordide. Mais pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre, BOIL.

⋆ **CRASSEMENT**, *s. m.* Action de crasser une arme; état d'une arme remplie de crasse.

⋆ **CRASSER**, *v. a.* Remplir de crasse une arme à feu. || Se crasser, *v. r.* Se remplir de crasse. Ce fusil se crasse.

CRASSES, *s. f. pl.* Écailles qui se séparent de quelques minéraux, quand on les bat avec le marteau. || Petites paillettes qui se forment sur le fer rouge tandis qu'on le forge. || Écume de métaux en fusion.

CRASSEUX, EUSE, *adj.* Couvert de crasse. Visage crasseux. Mains crasseuses. Bonnet crasseux. || Sordidement avare. || *Subst.* Un crasseux, un homme couvert de crasse. || Par extens. Un homme désagréable. Un vilain crasseux. || Fig. Avare. Vivre en crasseux.

⋆ **CRASSULACÉES** (lat. *crassus*), *s. f. pl.* En bot. Famille de plantes, qui tire son nom du genre *crassula*.

⋆ **CRASSULE** (lat. *crassus*), *s. f.* En bot. Genre de plantes grasses, qui sert de type à la famille des crassulacées, et où l'on distingue la *crassula arborescens*.

CRATÈRE (lat. *crater*, de κρατήρ), *s. m.* T. d'antiq. Vase à boire, en forme de coupe. || Ouverture par laquelle un volcan rejette des matières enflammées.

CRATICULER, *v. a.* Voy. GRATICULER.

CRAVACHE (mot slave), *s. f.* Sorte de fouet de cavalier, formé d'une badine courte et flexible. Coup de cravache.

CRAVAN, *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de l'oie cravan. || Nom vulgaire du genre anatife.

CRAVATE (altéré de *croate*), *s. m.* Cheval de Croatie. || *Adj.* Cheval cravate. || Soldat de cavalerie légère.

CRAVATE (dite ainsi des *Cravates* qui la portaient), *s. f.* Pièce d'étoffe légère que les hommes et quelquefois les femmes se mettent autour du cou. || Fig. Une cravate de chanvre, la corde avec laquelle on pend un homme. || La cravate d'un drapeau, sorte d'écharpe brodée dont on orne la hampe d'un drapeau. || Nom de divers oiseaux.

⋆ **CRAVATÉ, ÉE**, *p. p.* de cravater. Qui a une cravate.

⋆ **CRAVATER**, *v. a.* Mettre une cravate. || Se cravater, *v. r.* Mettre sa cravate.

⋆ **CRAYEUX, EUSE** (*craie*), *adj.* Qui tient de la nature de la craie. Une terre crayeuse.

CRAYON (*craie*), *s. m.* Petit morceau de minerai, propre à écrire ou à dessiner. Crayon noir, blanc. Dessin au crayon. || Fig. Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons, BOIL. || Le crayon d'un censeur, d'un critique, la note critique qu'il met à un passage. || Petite baguette de bois ou de métal garnie d'un crayon. || La manière d'un dessinateur. Cela est d'un crayon large. || Tout dessin fait au crayon. Un beau crayon. || Portrait fait au crayon. Il a fait le crayon d'un tel. || La descrip-

tion qu'on fait de quelque personne. Vous nous avez fait un fidèle crayon de cet homme. || La première idée, la première esquisse d'un tableau qui se fait au crayon. || Fig. Esquisse, en parlant des écrits et des discours. Ce n'est ici qu'un simple crayon, un petit impromptu, Mol.

CRAYONNÉ, ÉE, *p. p.* de crayonner.

CRAYONNER, *v. a.* Esquisser, dessiner au crayon. Crayonner une tête. || Fig. Ce roi... Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits, Boil. || Tracer, écrire rapidement. Il ne fit que crayonner sa réponse.

CRAYONNEUR, *s. m.* Celui qui dessine ou peint mal.

CRAYONNEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du crayon. Pierre crayonneuse.

* **CRÉABLE**, *adj.* Qui peut être créé.

CRÉANCE (anc. fr. *creire*, croire), *s. f.* Action de croire, d'ajouter foi. Les opinions que j'avais reçues en ma créance, Desc. Si vous avez créance à sa doctrine, Boss. || Hors de créance, invraisemblable. || Donner créance à une chose, la rendre croyable. Son caractère donne créance à ses paroles, La Bruy. || Donner créance, ajouter créance, croire. || Croyance religieuse. Il aura vécu conformément à sa créance et à sa religion, Bourd. || Confiance qu'on inspire et qui fait qu'on est cru. Perdre toute créance. Mériter créance. || Instruction secrète qui, remise à un ambassadeur, lui permet de conférer avec le souverain auprès duquel il est envoyé. || Lettres ou lettre de créance, lettre par laquelle un ambassadeur justifie de sa mission. || Par extens. Lettre de créance, lettre par laquelle un négociant ou un banquier autorise un tiers à toucher de l'argent selon ses besoins ou jusqu'à concurrence d'une somme déterminée.

CRÉANCE, *s. f.* Droit d'exiger l'accomplissement d'une obligation. Exercer un simple droit de créance. || Dans l'usage ordinaire, droit d'exiger le payement d'une somme d'argent. Avoir une créance sur quelqu'un. || Dette active fondée sur un titre. Sa créance est bonne. || Le titre même. Transférer sa créance.

CRÉANCIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a une créance sur quelqu'un. Créancier privilégié.

CRÉAT (kré-a. Ital. *creato*, élève, du lat. *creare*), *s. m.* Le sous-écuyer dans une école d'équitation.

CRÉATEUR, TRICE (lat. *creator*), *s. m.* et *f.* Celui qui crée; Dieu. Le créateur du ciel et de la terre. || Le souverain créateur de toutes choses et absol. le Créateur, Dieu. || Recevoir son Créateur, communier. || Quand *créateur* est pris absolument pour signifier Dieu, on y met un grand C. || Par extens. L'inventeur, le premier auteur de quelque chose. Corneille qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, Volt. || *S. f.* Créatrice, celle qui crée. || Celui qui produit. Le créateur d'un produit. || *Adj.* Un esprit créateur. L'imagination créatrice.

CRÉATION (lat. *creatio*), *s. f.* Action de Dieu qui crée. La création du monde et absol. la création. || L'univers visible. Les merveilles de la création. || Action d'établir une rente, etc. La création du trois pour cent. || Action d'inventer, de fonder, de produire, de nommer à un emploi. La création d'un genre littéraire, d'une chaire, etc. Les créations de l'industrie. || Cela est de sa création, il a imaginé, supposé la chose. || Création d'un rôle, se dit de celui qui le joue pour la première fois. || Ouvrage d'art ou de littérature, établissement politique, social, etc. Les salles d'asile sont une création utile.

CRÉATURE (lat. *creatura*), *s. f.* Tout ce qui est créé. Les créatures inanimées, animées. || L'homme, par opposition à Dieu. || Une personne. Les arbres et les plantes Sont devenus chez moi créatures parlantes, La Font. || Une jeune créature, une jeune femme. || Une femme dont on parle sans considération. Cette créature-là parlait mal de vous, Sév. || Personne qu'on a gagnée par des bienfaits, des présents, et qu'on protége par son crédit. Se faire des créatures. || Il se dit des cardinaux, en tant qu'ils sont de la création de tel pape.

CRÉCELLE (orig. incert.), *s. f.* Instrument de bois, qui sert à faire du bruit. || Instrument dont se servaient les lépreux pour avertir de leur approche. || Jouet d'enfant.

CRÉCERELLE, *s. f.* Oiseau de proie du genre faucon.

CRÈCHE (anc. h. all. *krippa*), *s. f.* Mangeoire des bœufs, des brebis, etc. || La crèche, la sainte crèche, celle où Jésus fut mis au moment de sa naissance. || Nom de quelques hôpitaux où l'on reçoit les enfants trouvés. || Établissement où l'on donne asile pendant le jour aux petits enfants pauvres âgés de moins de deux ans.

* **CRÉCY** (*Crecy* en Picardie), *s. f.* Variété de carotte très-estimée. Potage, purée à la crécy.

CRÉDENCE (ital. *credenza*, parce que c'était au buffet que se faisait l'épreuve des liqueurs), *s. f.* Meuble sur lequel on place les verres qui doivent servir à table; buffet, garde-manger. || L'endroit où l'on tient les provisions de bouche dans un séminaire. || Sorte de petite table placée au côté de l'autel, où l'on met les burettes et le bassin servant à la messe.

CRÉDENCIER, *s. m.* Celui qui dans un séminaire a la garde et la distribution des provisions.

CRÉDIBILITÉ (lat. *credibilis*), *s. f.* Ce qui rend une chose digne de croyance. Les raisons de crédibilité.

CRÉDIT (lat. *creditum*), *s. m.* Confiance en la solvabilité. Le crédit est l'âme du commerce. || Faculté d'obtenir des prêts; disposition des détenteurs de capitaux à en faire l'avance à ceux qui les demandent. || Crédit agricole, industriel, commercial, foncier, celui qui procure des avances à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, qui prête à la propriété foncière; noms de différentes sociétés de crédit. || Société générale du crédit mobilier, société destinée à faire des prêts sur dépôts de valeurs mobilières, actions, coupons de rentes, etc. || Crédit public, confiance dont jouit un gouvernement pour le payement des intérêts de sa dette, pour les emprunts à faire, etc. || Prêter son crédit à quelqu'un, s'obliger pour faire emprunter à quelqu'un une somme. || Crédit est mort, on ne prête plus, c'est-à-dire on ne vend que contre argent. || Fig. Notre siècle vit sur le crédit du siècle de Louis XIV, Volt. || Terme que le créancier accorde à son débiteur. Acheter, vendre à crédit. || Famil. Faire crédit de la main à la bourse, ne livrer sa marchandise que contre payement. || Fig. Faire crédit d'une chose, par exemple de reconnaissance, en dispenser. || Fig. À crédit, inutilement, sans fondement. || Somme mise à la disposition de quelqu'un dans une banque, chez un commerçant. Ouvrir un crédit à quelqu'un, et aussi faire un crédit à quelqu'un. Avoir un crédit chez un banquier. || Lettre de crédit, lettre dont le porteur peut toucher de l'argent chez ceux à qui elle est adressée. || T. d'admin. Somme allouée pour tel sujet déterminé, par voie de budget. Crédit ordinaire, supplémentaire, extraordinaire, etc. || La page droite d'un livre de compte qui s'intitule *avoir*, et où l'on écrit ce qui est dû à quelqu'un, ce qu'on a reçu de quelqu'un. Tout compte courant est tenu par crédit et par débit. || T. de comm. et de banque. Confiance dont jouissent certains effets sur la place. || Considération, influence dont jouit une personne. Avoir du crédit à la cour, auprès du prince. || Autorité dont jouit une chose. Mettre une nouvelle en crédit, la répandre, lui donner de l'autorité; lui donner du crédit, la confirmer. || Créance, confiance. Des gens à qui l'on peut donner quelque crédit, Mol.

CRÉDITÉ, ÉE, *p. p.* de créditer. || *S. m.* Celui auquel on a ouvert un crédit.

CRÉDITER, *v. a.* Inscrire au crédit ce qu'on doit à quelqu'un, ce qu'on a reçu de lui. Je l'ai crédité de 500 fr.

* **CRÉDITEUR**, *s. m.* Celui qui a des sommes portées à son crédit.

CREDO (kré-do. Lat. *credo*), *s. m.* Le premier mot et le nom du Symbole des apôtres. || Apprendre son Credo, apprendre les premiers éléments de sa religion. || Par extens. Ce que l'on prend pour règle de ses opinions.

CRÉDULE (lat. *credulus*), *adj.* Qui croit trop facilement. Homme, esprit crédule. Trop crédule aux paroles de, etc. || *Subst.* Qui est ici le crédule? Mass. || En parlant des choses. Un espoir crédule. Avec une facilité trop crédule, Pasc.

* **CRÉDULEMENT**, *adv.* D'une manière crédule.

CRÉDULITÉ (lat. *credulitas*), *s. f.* État d'esprit du crédule. La crédulité du vulgaire.

CRÉÉ, ÉE, *p. p.* de créer. || *S. m.* Celui qui est créé. || Le créé, l'ensemble des créatures.

CRÉER (lat. *creare*), *v. a.* Tirer quelque chose du néant. Dieu a créé le ciel et la terre. || Absol. Créer pour détruire. || Inventer, imaginer, en parlant de l'homme.

Créer des mots, une science, etc. || En hist. nat. Créer un genre, une espèce, l'établir en en indiquant les caractères particuliers. || Créer un rôle, se dit, au théâtre, de celui qui le joue le premier. || Produire, susciter. L'ordre de choses que la Révolution a créé en France. Créer une armée. || Se créer, créer à soi. Se créer des ressources. || Fonder, instituer. Créer une académie, des emplois, une rente, une pension, des actions, etc.|| Nommer à un emploi qui n'existait pas. On créa des préfets. || Se créer, *v. r.* Être créé.

CRÉMAILLÈRE (*ll* mouillées. Orig. incert. entre *κρέμασθαι*, lat. *cremare*, b. allem. *kram*, crampon), *s. f.* Pièce de fer plate, dentelée et recourbée par le bas, qu'on suspend dans les cheminées pour soutenir la marmite et d'autres vaisseaux sur le feu. || Pendre la crémaillère, donner un repas pour célébrer son installation dans un nouveau logement. || T. de mécan. Pièce munie de crans, qui sert à relever ou à abaisser une partie mobile.

CRÉMAILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Petite crémaillère qui s'accroche à une autre plus grande.

* **CRÉMATION** (lat. *crematio*), *s. f.* Usage de brûler les corps des défunts, par opposition à inhumation.

CRÈME (lat. *cremum*), *s. f.* Matière épaisse, onctueuse, d'un blanc jaunâtre, agréable au goût, qui s'élève à la surface du lait abandonné à lui-même, et de laquelle on extrait le beurre. || Crème fouettée, crème qui, à force d'être battue, devient tout en écume. || Fig. Ce n'est que de la crème fouettée, se dit d'un écrit brillant, mais dépourvu de qualités solides. || Fig. Ce qu'il y a de meilleur en certaines choses. Cette famille est la crème des honnêtes gens. || Mets composé de lait, de sucre et d'œufs. Crème à la vanille, au café. || Pellicule qui se forme sur le lait chaud. || Nom des diverses préparations que l'on prescrit souvent aux malades dans les convalescences. Crème de pain, de riz, etc. espèces de bouillies. || Nom de certaines liqueurs qui sont des ratafias. Crème de moka, de vanille, de noyau, etc. || T. d'anc. chim. Substance se réunissant à la surface de certaines dissolutions. Crème de chaux, pellicule qui se forme à la surface de l'eau de chaux au contact de l'air. || Crème de tartre, tartrate acide de potasse.

CRÉMENT (lat. *crementum*), *s. m.* En gram. lat. Nombre de syllabes qu'un nom a de plus à ses autres cas qu'au nominatif, ou qu'un verbe a de plus qu'à la seconde personne du présent de l'indicatif.

CRÉMER (*crème*), *v. n.* Se couvrir de crème, en parlant du lait.

* **CRÉMERIE**, *s. f.* Établissement où l'on vend de la crème, du laitage, des œufs.

* **CRÉMEUX, EUSE**, *adj.* Qui a beaucoup de crème.

CRÉMIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une crémerie.

CRÉNAGE, *s. m.* Action de créner des caractères d'imprimerie.

CRÉNÉ, ÉE, *p. p.* de créner. ||*Subst.* Une crénée, une lettre crénée. || En bot. Pourvu de crans ou crénelures.

CRÉNEAU (*cran*), *s. m.* Toute ouverture pratiquée au sommet d'une tour ou d'une courtine et qui servait à la défense. || Aujourd'hui, meurtrière. || Intervalle entre deux hommes, deux pelotons dans l'ordre de bataille.

CRÉNELAGE (*créneler*), *s. m.* Opération par laquelle on fait un cordon sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELÉ, ÉE, *p. p.* de créneler. Garni de créneaux. || En blas. Pièces crénelées, pièces qui ont des créneaux sur l'un des bords. || En hist. nat. Ailes crénelées, ailes d'insectes, légèrement incisées sur les bords. || En bot. Feuille crénelée, feuille garnie de crénelures.

CRÉNELER (anc. fr. *crenel*, créneau), *v. a.* Munir de créneaux. Créneler un mur. || Créneler une roue, y faire des dents. ||Faire un cordon sur l'épaisseur d'une monnaie.

CRÉNELURE (*créneler*), *s. f.* Division en forme de créneaux. Dentelles en crénelure. || En anat. Division fine des bords des os qui s'unissent par suture dentée. || En bot. Découpure obtuse, droite, perpendiculaire au bord des feuilles ou des pétales. || En archit. Dentelure faite à des créneaux.

CRÉNER (*cran*), *v. a.* Évider la partie qui déborde le corps d'une lettre. || Marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'un filet.

CRÉOLE (esp. *criollo*), *s. m.* et *f.* Homme blanc, femme blanche originaire des colonies. || *Adj.* Une femme créole. || Nègre créole, nègre né aux colonies.

* **CRÉOSOTE** (*κρέας* et *σώζειν*), *s. f.* En chim. Huile très-caustique, contenue dans la fumée, et qui a la propriété de préserver la viande de la corruption.

* **CRÉPAGE**, *s. m.* Apprêt qu'on donne au crêpe.

CRÊPE (lat. *crispus*), *s. m.* Sorte d'étoffe claire, légère et comme frisée. Crêpe blanc, rose. Robe, voile de crêpe. || Crêpe lisse, celui qui n'est pas frisé. || Porter un crêpe, porter en signe de deuil un crêpe noir au chapeau, au bras ou à l'épée. || Poétiq. Le crêpe de la nuit, les ombres de la nuit. || Fig. Un crêpe noir que votre absence avait mis sur ma vie, Sév. || Crêpe de Chine, espèce de châle d'été en soie. || Cheveux nattés et frisés par le bout.

CRÊPE (lat. *crispus*), *s. f.* Sorte de petite galette faite avec la farine de froment, à laquelle on joint souvent du sucre, des œufs et quelque aromate, et que l'on fait cuire à la poêle avec un morceau de beurre ou de graisse.

CRÊPÉ, ÉE, *p. p.* de crêper. Étoffe crêpée. Cheveux crêpés. || *S. m.* Un crêpé, un paquet de cheveux crêpés.

CRÊPER (lat. *crispare*), *v. a.* Friser en manière de crêpe. Crêper une étoffe, des cheveux. || Se crêper, *v. r.* Devenir crépu. || Se crêper, crêper ses cheveux.

CRÉPI, *s. m.* Enduit de muraille en mortier ou en plâtre. Faire un crépi.

CRÉPI, IE, *p. p.* de crépir.

CRÉPIN (*saint Crépin*, patron des cordonniers), *s. m.* Nom de tous les outils et de toutes les marchandises qui servent au métier de cordonnier, excepté les cuirs. || Saint-crépin, nom du sac dans lequel tout cela est renfermé. || Fig. Perdre tout son saint-crépin, tout ce qu'on possède. || *S. f.* La Saint-Crépin, la fête de saint Crépin.

CRÉPINE (lat. *crispus*), *s. f.* Sorte de frange tissue et ouvragée par le haut, qu'on emploie pour l'ornement des dais, des lits, etc. || Espèce de petite toile de graisse qui couvre la panse de l'agneau.

CRÉPIR (lat. *crispare*), *v. a.* Enduire de plâtre ou de mortier un mur. || T. de corroyeur. Prendre un cuir, lorsqu'il est sorti de l'eau, et lui faire venir le grain. || Crépir du crin, le faire bouillir pour le friser.

* **CRÉPISSAGE, CRÉPISSEMENT**, *s. m.* Action de crépir.

CRÉPISSURE, *s. f.* Résultat de l'action de crépir.

* **CRÉPITANT, ANTE**, *adj.* Qui produit un bruit de crépitation. || En méd. Râle crépitant, bruit que fait entendre la respiration dans la pneumonie au premier degré.

CRÉPITATION (lat. *crepitatio*), *s. f.* Bruit réitéré d'une flamme qui petille, ou de certains sels projetés sur le feu. || En chir. Bruit que produisent les fragments d'un os, lorsqu'on leur communique quelques mouvements. || Bruit que produit l'air dans les canalicules pulmonaires, en cas de pneumonie commençante ou déclinante et d'emphysème.

* **CRÉPITER** (lat. *crepitare*), *v. n.* Faire un bruit comme de petillement. Le sel crépite dans le feu.

CRÉPON (*crêpe*), *s. m.* Sorte d'étoffe légère faite de la plus fine laine. || Petit morceau d'étoffe pour étendre le fard sur la figure.

CRÉPU, UE (*crêpe*), *adj.* Très-frisé, crêpé. Des cheveux crépus. De la laine crépue. || En bot. Feuilles crépues, feuilles dont le bord est ondulé.

* **CRÉPURE**, *s. f.* Action de crêper ; qualité de ce qui est crêpé.

CRÉPUSCULAIRE, *adj.* En astr. Qui appartient au crépuscule. Lumière crépusculaire. || Cercle crépusculaire, cercle de la sphère qui passe par le degré où cesse le crépuscule. || En zool. Qui ne se montre que le soir. Des papillons crépusculaires.

CRÉPUSCULE (lat. *crepusculum*), *s. m.* Nom donné à la lumière qui reste après le coucher du soleil. || Fig. Le crépuscule de la vie, la vieillesse. Le crépuscule de mes jours S'embellira de votre aurore, Volt. || Crépuscule se dit aussi par abus pour la lumière qui précède le lever du soleil ; il faut dire l'aube.

* **CRÉQUE**, *s. f.* Fruit du créquier.

CRÉQUIER (allem. *Krieche*), *s. m.* Prunier épineux, prunellier, dans la basse Picardie. || En blas. Prunier sauvage, qui ressemble à un chandelier à sept branches.

CRESANE, *s. f.* Voy. CRASSANE.

CRESCENDO (crè-ssin-do. Ital. *crescendo*), *s. m.* En musiq. Augmentation progressive des sons de la voix et des instruments. Ce crescendo est magnifique. || *Adv.* Ce passage doit être exécuté crescendo. || Fig. Ce fut un crescendo de louanges. || *Au pl.* Des crescendo.

* **CRESSANE,** *s. f.* Plusieurs personnes disent cressane au lieu de cresane (voy. CRESANE).

CRESSON (b. lat. *crissonus*, du lat. *crescere*), *s. m.* Plante qui croît dans les eaux vives, dite vulgairement cresson de fontaine. || Cresson alénois, voy. ALÉNOIS.

CRESSONNIÈRE, *s. f.* Endroit sur le bord des ruisseaux où le cresson pousse en abondance.

CRÉSUS (kré-zus'. Lat. *Crœsus*), *s. m.* Nom d'un roi de Lydie renommé par ses richesses, de là fig. homme extrêmement riche. C'est un Crésus.

CRÉTACÉ, ÉE (lat. *cretaceus*), *adj.* Qui est de la nature de la craie; qui est formé de craie. Terrain crétacé.

CRÊTE (lat. *crista*), *s. f.* Excroissance charnue que les coqs et quelques autres gallinacés ont sur la tête. || Fig. Lever la crête, témoigner de l'audace, de l'outrecuidance. || Baisser la crête, perdre de sa confiance, de ses forces. || Rabaisser la crête à quelqu'un, donner sur la crête à quelqu'un, l'humilier. || Proéminence charnue sur la tête de quelques reptiles. || Huppe qui orne la tête de divers oiseaux. La crête d'une alouette. || Pièce de fer en forme de crête qui surmonte un casque ou une autre coiffure semblable. || Cime, sommet. La crête d'un toit, d'une montagne. || En archit. L'ensemble des tuiles faîtières d'un toit. || Le chaperon d'une muraille. || En anat. Saillie osseuse, étroite et allongée. La crête de l'os des iles. || Petite passementerie à dent servant à border ou encadrer des rideaux, des siéges, etc.

CRÊTÉ, ÉE, *adj.* Qui a une crête. || En hist. nat. Qui a la forme d'une crête, qui imite une crête.

CRÊTE-DE-COQ, *s. f.* Un des noms vulgaires de la célosie à crête (amarantacées) et du rhinanthe crête-de-coq (rhinanthacées). || *Au pl.* Des crêtes-de-coq.

CRÉTIN (all. *Kreidling*), *s. m.* Nom d'individus de l'espèce humaine disgraciés de la nature, et affectés de l'idiotisme le plus complet. || Fig. Homme stupide.

* **CRÉTINISER,** *v. a.* Rendre crétin, faire tomber dans l'idiotisme. || Se crétiniser, *v. r.* Devenir crétin.

CRÉTINISME, *s. m.* Vice de conformation des crétins. || Fig. et famil. Sottise profonde, imbécillité.

CRETONNE (Nom tiré du premier fabricant), *s. f.* Toile blanche très-forte.

CRETONS (orig. inconnue), *s. m. pl.* Partie grossière des graisses de bœuf et de mouton, qu'on met en pains pour la nourriture des chiens de basse-cour ou de chasse.

* **CREUSAGE,** *s. m.* Action de creuser, principalement chez les graveurs; on dit aussi le creusage d'un puits.

* **CREUSÉ,** *s. m.* Résultat de l'action de creuser.

CREUSÉ, ÉE, *p. p.* de creuser. || Fig. Étudié avec soin. Une question creusée par un homme habile.

CREUSEMENT, *s. m.* Action de creuser.

CREUSER (*creux*), *v. a.* Pratiquer une cavité. Creuser un puits, la terre, etc. || Fig. Creuser sa fosse ou son tombeau, altérer sa santé par des excès. || Fig. Creuser un abîme, un précipice, causer la perte, la ruine. || T. de grav. Revenir sur une taille pour la rendre plus profonde. Dans la gravure sur bois, évider. || Se creuser le cerveau, l'esprit, la tête, la cervelle, se donner beaucoup de peine pour découvrir, comprendre, imaginer. || Creuser le visage, les traits, les amaigrir. || Fig. Étudier avec soin, pénétrer avant dans un sujet. Creuser une question. || Absol. Faire un creux. Creuser en terre, sous terre. || Fig. Tacite creuse pour découvrir les plus grands raffinements dans les conseils de l'empereur, FÉN. || Se creuser, *v. r.* Devenir creux. Cet arbre se creuse. Ses yeux se creusent. || Fig. Se creuser, penser beaucoup à une chose, à quelqu'un.

CREUSET (b. lat. *crucibulum*, sorte de lampe), *s. m.* Vaisseau de terre ou de métal, destiné à être mis au milieu du feu, pour obtenir la fusion des corps très-réfractaires. || Creusets brasqués, voy. BRASQUER. || Partie inférieure et distincte d'un fourneau, dans laquelle se tient le métal fondu. || Fig. Sa main est un creuset qui fond l'argent, SÉV. Raffinez sur tous les plaisirs, subtilisez-les, mettez-les dans le creuset, MASS.

* **CREUSEUR,** *s. m.* Celui qui creuse, approfondit, va au fond des choses. Des creuseurs d'antiquité, VOLT.

CREUX (b. lat. *crosum*, *crotum*, du lat. *crypta*), *s. m.* Cavité. Faire un creux en terre. Le creux d'un arbre. || Partie concave. Le creux de la main, de l'estomac. Plein le creux de la main, se dit d'une petite quantité de quelque chose. || Avoir un beau creux, avoir du creux, avoir une voix qui descend fort bas. || T. de sculpt. Moule dans lequel on coule les substances qui en doivent prendre la forme en relief. || Matrice du coin à frapper les médailles. Graver en creux. || Vide. Je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain, BOSS.

CREUX, EUSE, *adj.* Qui a une cavité intérieure. Une roche creuse. Un arbre creux. || On dit d'un repas insuffisant, qu'il n'y en a pas pour la dent creuse de quelqu'un, et fig. il n'y a pas de quoi le satisfaire. || Profond. Fossé, chemin creux. || Assiettes creuses, assiettes plus profondes que les autres, et dans lesquelles on sert la soupe. || Amaigri, cave. Des joues creuses. Des yeux creux. || Vide. Avoir le ventre creux, n'avoir pas mangé depuis longtemps. || Viande creuse, viande peu substantielle, mets qui nourrit peu. || Fig. La musique est une viande bien creuse pour un homme affamé. || Se repaître de viandes creuses, s'infatuer d'idées chimériques, d'espérances folles. || Vain, vide, chimérique. Que le cœur de l'homme est creux! PASC. Des spéculations creuses, FLÉCH. || Une tête creuse, un esprit creux, un homme qui a peu de bon sens. || *Adv.* Sonner creux, se dit du son que rendent les corps creux et vides. || Songer creux, se laisser aller à de vaines rêveries, poursuivre en idée des chimères.

* **CREVAISON,** *s. f.* T. trivial. Mort. Il a fait sa crevaison.

CREVASSE (*crever*), *s. f.* Fente étroite à la surface des corps. La sécheresse fait des crevasses à la terre. Avoir des crevasses aux mains.

CREVASSÉ, ÉE, *p. p.* de crevasser.

CREVASSER, *v. a.* Faire des crevasses. Le froid lui a crevassé les mains. || Se crevasser, *v. r.* Être crevassé. La muraille, le navire se crevasse.

CREVÉ, ÉE, *p. p.* de crever. || *Subst.* Un gros crevé, un homme fort gros. || Manger, boire, ronfler, rire comme un crevé, avec excès. || *S. m.* Ouverture longitudinale pratiquée aux manches de certains vêtements.

CRÈVE-CŒUR, *s. m.* Grand déplaisir, déboire mêlé de dépit. || *Au pl.* Des crève-cœur.

CREVER (lat. *crepare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. Se rompre par excès de tension. Le ballon a crevé, est crevé. || Se dit des œillets et de leur étui quand la quantité des feuilles les fait ouvrir et éclater. || Éclater avec explosion. Le fusil creva. Reine, n'attendez pas que le nuage crève, RAC. || Crever dans la main, se dit d'une arme à feu qui éclate dans la main au moment où on la tire, et fig. n'être d'aucun service. || En méd. Aboutir. L'abcès a crevé, est crevé. || Crever de graisse ou d'embonpoint, être excessivement gras. || Crever se dit de ceux qui ont trop mangé. Ils mangeront jusqu'à crever, J. J. ROUSS. || Crever dans sa peau, être d'un embonpoint excessif, et fig. enrager en secret de quelque grand dépit. || Par extens. Crever de santé, avoir une santé florissante et de l'embonpoint. || Être en proie à quelque passion qui cause du tourment, à quelque sentiment qui cause de l'impatience. Crever de dépit, de honte, etc. || Crever de rire, rire excessivement. || Crever de faim, avoir grand'faim, être dans le dénûment. || Mourir, en parlant des bêtes, et aussi par dédain ou colère, en parlant des hommes. || Faire crever le riz, le faire gonfler à l'eau bouillante ou à la vapeur. || À certains jeux, crever, perdre la partie, parce qu'on a fait plus de points qu'il n'en fallait pour gagner.

CREVER, *v. a.* Faire éclater, rompre avec effort, violence. Cette charge creva le canon. || Faire manger à l'excès. Il les creva de bonne chère. || Crever les yeux, crever le globe de l'œil. || Se crever les yeux, se percer les yeux ou se les détruire d'une façon quelconque. || Fig. Crever les yeux, se dit de choses qui sont sous les yeux et que cependant on n'aperçoit pas. Cela crève les yeux, cela est d'une évidence palpable. || Crever le cœur, faire dans la région de l'estomac une plaie qui cause la mort. || Fig. Exciter une vive compassion. Cela nous creva le cœur, SÉV. || Crever un cheval, le fatiguer à le faire mourir, le rendre

fourbu. || Se crever, *v. r.* Éprouver une rupture à force de distension. || Se crever de boire et de manger, ou simplement se crever. Le jeune renard mange tant qu'il se crève, Fén. || Être fatigué outre mesure. Se crever de travail, travailler avec excès.

CREVETTE (all. *Krabbe*, du lat. *carabus*), *s. f.* Petite écrevisse de mer, dite aussi chevrette ou salicoque.

CRI (voy. *crier*), *s. m.* Voix poussée avec effort, de manière à être entendue au loin; voix inarticulées que nous arrache la douleur ou une passion violente; voix confuses d'une multitude qui demande une chose; paroles emphatiques ou trop enflées d'un orateur ou d'un poëte. Pousser, jeter, faire des cris. Des cris de douleur, d'allégresse, etc. || N'avoir qu'un cri, ne jeter qu'un cri, crier constamment, se plaindre sans discontinuer. || Ne faire qu'un cri, pousser un seul cri. || Fig. Jeter, pousser les hauts cris, crier les hauts cris, faire les hauts cris, se récrier, se plaindre amèrement. || Paroles prononcées en criant de manière à être entendues au loin. Cri de guerre, de ralliement, d'alarme. || Cris de Paris, cris des petits marchands de la rue. || Acclamation. Les cris de vive le roi! || Cri public, ce qu'on publie à son de trompe par ordre de justice. Il est défendu par cri public. || Les cris de l'école, les paroles bruyantes qui se font entendre dans les argumentations des écoles. || T. de chasse. Mots que prononcent les chasseurs quand ils parlent aux chiens pour les flatter ou les exciter à poursuivre la bête. Chasser à cor et à cri, chasser avec le cor et les chiens. || Fig. Demander à cor et à cri, demander à haute voix, d'une voix pressante. || En blas. Cri d'armes, cri de guerre, ou simplement cri, un ou plusieurs mots en forme de devise qu'on place ordinairement au cimier des armes. || Gémissement, plainte, accusation. Les cris des veuves et des orphelins. || Opinion publique. Le cri public. Il n'y a qu'un cri contre lui. || Fig. Appel qui émane des choses, des sentiments. Le cri de la conscience, de l'innocence, du remords, de l'honneur. || Voix propre à chaque animal. Le cri de la corneille annonce de la pluie. || Bruit strident. Le cri de la scie. || Poétiq. Les cris de la tempête. || Le cri de l'étain, craquement que ce métal fait entendre quand on le plie.

CRIAILLER (*ll* mouillées Fréquentatif de *crier*), *v. n.* Crier fréquemment et d'une manière désagréable. || Crier fréquemment après quelqu'un, se répandre en gronderies, en plaintes. Criailler contre quelqu'un.

CRIAILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Action de criailler. Ce qui nourrit les criailleries des enfants, c'est l'attention qu'on y fait, J. J. Rouss. || Action d'importuner par des plaintes et des récriminations. Délivrez-moi, monsieur, de la criaillerie, Mol.

CRIAILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait que criailler.

CRIANT, ANTE, *adj.* Qui crie. Une voix criante. || Peu usité; on dit de préférence criard. || Par extens. Qui excite à se plaindre hautement, en parlant des choses. Des injustices criantes. Un passe-droit criant.

CRIARD, ARDE, *adj.* Qui crie souvent. Un enfant criard. || Oiseaux criards, les oiseaux niais qui n'ont qu'un cri désagréable. || Dettes criardes, petites dettes que l'on contracte chez les fournisseurs d'objets de première nécessité. || Aigre. Voix criarde. Sons criards. Instrument criard. || Fig. En peint. Tons criards, couleurs criardes, tons, couleurs qui tranchent trop fortement. || Qui gronde sans cesse et à grand bruit. Cette femme est criarde. Humeur criarde. || *Subst.* C'est un grand criard.

⋆ **CRIBLAGE,** *s. m.* Action ou opération de cribler.

CRIBLE (lat. *cribrum*), *s. m.* Instrument percé d'un grand nombre de trous, par lesquels on sépare ce qui est plus fin de ce qui est plus gros. || Percé comme un crible, percé de tous les côtés.

CRIBLÉ, ÉE, *p. p.* de cribler. || Fig. Être criblé de dettes, de ridicules, avoir beaucoup de dettes, de ridicules.

CRIBLER (lat. *cribrare*), *v. a.* Passer au crible. Il faut cribler le froment et rejeter l'ivraie, Volt. || Fig. Et criblant mes raisons pour en faire un bon choix, Régnier. || Percer de trous nombreux. Cribler quelqu'un de coups de stylet. || Se cribler, *v. r.* Être criblé. || Se percer l'un l'autre de beaucoup de coups.

CRIBLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui crible.

CRIBLURE, *s. f.* Tout ce qui, étant le plus gros, ne passe pas au crible.

CRIBRATION (lat. *cribrare*), *s. f.* En pharm. Opération par laquelle on sépare les parties menues ou fines de certains médicaments d'avec les parties plus grossières.

CRIC (kri. Orig. inconnue), *s. m.* Instrument de mécanique, servant à lever toutes sortes de fardeaux.

⋆ **CRIC** (krik). Onomatopée qui exprime le bruit d'une chose qu'on déchire. || *Subst.* On entendit un léger cric.

CRIC-CRAC (krik-krak), *s. m.* Onomatopée qui exprime le bruit que font certains corps solides en se brisant ou en se déchirant.

⋆ **CRI-CRI** (onomatopée), *s. m.* Le grillon domestique. || *Au pl.* Des cri-cris.

CRID, *s. m.* Voy. criss qui est plus correct.

CRIÉ, ÉE, *p. p.* de crier.

CRIÉE, *s. f.* Proclamation pour annoncer la vente des biens en justice. || Vente publique aux enchères. || Audience des criées, celle où l'on vend les biens dont la vente a lieu devant le tribunal.

CRIER (lat. *quiritare*), *v. n.* Faire un ou plusieurs cris. || Fig. Plumer ou tuer la poule sans la faire crier, exiger sans bruit et sans éclat des choses qui ne sont pas dues. || Famil. Il crie comme si on l'écorchait, ou comme un aveugle qui a perdu son bâton, il pousse de grands cris. Crier comme un perdu, comme un fou, comme un enragé, comme un beau diable, crier très-fort. || Crier à pleine tête, à tue-tête, du haut de sa tête, crier de toute sa force. || Crier se dit des chiens quand ils chassent. || Parler fort haut ou trop haut. Il ne saurait discuter sans crier. || Discuter avec aigreur. || Dire en criant. || Avertir avec instance. Il y a longtemps que je lui crie d'être sage. || Prononcer un ou plusieurs mots en criant. Crier au voleur, au feu. Crier victoire. || Crier famine, crier misère, se plaindre hautement de la gêne où l'on se trouve. || Crier famine sur un tas de blé, se plaindre de manquer des choses dont on est amplement pourvu. || Crier vengeance, faire appel à la vengeance. || En parlant des choses. Son sang crie vengeance. || Anciennement, crier haro, voy. haro. || Crier pour, intercéder. La voix du sang de Jésus-Christ crie pour vous, Mass. || Faire appel aux sentiments. Le sang de nos rois crie et n'est point écouté, Rac. || Être criant. La chose crie; vous en serez révolté. || Répéter de tous côtés. || Crier après quelqu'un, le réprimander d'une manière aigre et bruyante. || Faire entendre hautement le blâme, la plainte. Crier contre les abus. Cet impôt fait crier le peuple. || Crier vers Dieu, l'implorer. || Crier à, crier contre. Crier à l'injustice, à l'oppression, au tyran, etc. || Se récrier à cause de quelque chose. Crier au miracle, au paradoxe. || Proférer un cri de ralliement, une acclamation. Les Français criaient autrefois Montjoie! || Produire un bruit strident. Cette porte crie. || Ses boyaux lui crient, se dit du bruit que font les entrailles. || Publier à cri, annoncer au nom de l'autorité. On a crié à son de trompe que, etc. || Impers. pass. Il fut crié de par le maire, que, etc. || *V. a.* Crier les hauts cris, jeter de grands cris. || Crier un air, le chanter d'une manière criarde. || Prononcer en criant. || Demander en criant. || Dire une chose hautement, proclamer. Il ira crier cela partout. || Crier un objet perdu, annoncer qu'un objet a été perdu, afin qu'il soit rapporté. Crier une marchandise, annoncer le prix auquel elle se vend. || Se crier, *v. r.* Être crié. || Prov. Il est comme les anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche, il se plaint d'avance par peur.

CRIERIE, *s. f.* Cris importuns. Il ne peut plus supporter cette crierie des avocats, La Bruy.

CRIEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui crie, qui élève la voix. || Celui qui fait la proclamation des ordonnances, l'annonce des enchères, etc. Un crieur public. || Celui, celle qui court habituellement les rues en annonçant par un cri ce qu'il vend. Les crieurs des rues.

CRIME (lat. *crimen*), *s. m.* Très-grave infraction à la morale ou à la loi, ou punie par les lois, ou réprouvée par la conscience. Le crime de meurtre, de faux, de trahison. || Crime contre nature, crime qui outrage la nature, par exemple le parricide. || Crime d'État, crime commis contre la sûreté de l'État, et aussi crime politique, crime qui a pour but de conserver ou de prendre

le pouvoir. || Fig. Faire un crime d'État de quelque chose, y attacher un blâme excessif, injuste. || En jurispr. Infraction punie d'une peine afflictive ou infamante et jugée par la cour d'assises, par opposition à délit ou simple contravention. || En général, faute, acte répréhensible. L'ingratitude est un crime. || Par exagération, action blâmable. C'est un crime d'avoir abattu de si beaux arbres. || Faire un crime à quelqu'un d'une chose, l'en blâmer et souvent avec injustice. || Son crime est, se dit de légers manquements qu'on veut atténuer. || Tenir à crime, regarder comme un crime. || *Au sing.* Fig. Nom collectif de ceux qui sont criminels. Le crime vit en paix. || Vie de désordre. L'habitude du crime. Vivre dans le crime.

CRIMINALISÉ, ÉE, *p. p.* de criminaliser.

CRIMINALISER, *v. a.* En jurispr. Changer un procès civil ou correctionnel en un procès criminel. Criminaliser une affaire. || Se criminaliser, *v. r.* Passer de l'état civil à l'état criminel.

CRIMINALISTE, *s. m.* Juriste qui écrit sur les matières criminelles ou qui est très-savant en ces matières.

CRIMINALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est criminel.

CRIMINEL, ELLE (lat. *criminalis*), *adj.* Qui est coupable d'un crime ou de toute grave infraction à la morale. Un homme criminel. Une âme criminelle. || Fig. Qui appartient à une personne criminelle, qui lui sert à commettre, à concevoir le crime. Des mains, des regards criminels. || En parlant des choses. Une passion, une vie criminelle. || T. de droit. Qui a rapport au jugement des crimes. Tribunal, juge criminel. Procédure criminelle. || Qui a rapport au crime, par opposition à délit. Une affaire criminelle. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a commis un crime. Un criminel. Une criminelle. || Criminel d'État, celui qui a commis un crime d'État. || *S. m.* T. de droit. Juridiction criminelle. Procéder au criminel. || Fig. Au criminel, en mauvaise part. Ces exemples leur devraient apprendre à ne prendre pas au criminel d'autres expressions aussi fortes, Boss.

CRIMINELLEMENT, *adv.* D'une manière criminelle. Agir criminellement. || T. de droit. Par-devant la juridiction criminelle. Poursuivre criminellement.

CRIN (lat. *crinis*), *s. m.* T. très-familier ou de dénigrement. Les cheveux de l'homme. Se prendre aux crins, se saisir l'un l'autre par les cheveux, se battre. || Poétiq. cheveux, en parlant de tout autre être que l'homme. La discorde aux crins de couleuvre, Malh. || Nom donné aux poils qui garnissent l'encolure et la queue du cheval, le bout de la queue des espèces du genre bœuf. || Cheval à tous crins, cheval à qui on n'a point coupé de crins. || À tous crins se dit familièrement aussi en parlant d'une personne qui porte ses cheveux longs et en désordre. || Faire les crins, couper avec des ciseaux les crins de la partie inférieure des membres du cheval. || Popul. Être comme un crin, être irritable. || Par extens. Poils de quelques autres animaux. Les crins d'un lion. || En bot. Crin végétal, nom donné aux feuilles de la zostère marine et de la zostère méditerranéenne.

CRINCRIN (onomatopée), *s. m.* Mauvais violon. Mauvais violoniste. || *Au pl.* Des crincrins.

CRINIER (*crin*), *s. m.* Celui qui travaille le crin.

CRINIÈRE, *s. f.* Les crins du cou de certains animaux. Le lion hérissa sa crinière, Fén. || Assemblage de crins garnissant dans le cheval tout le bord supérieur de l'encolure. || Par extens. La crinière d'un casque, ornement en crins de cheval qui est adapté à un casque et qui est flottant. || Par dénigrement ou par plaisanterie, chevelure grande. Ce nouvel Adonis à la blonde crinière, Boil.

* **CRINOLINE** (*crin*), *s. f.* Étoffe de crin dont on fait des cols, des sacs, des jupons; la chaîne de l'étoffe est en fil noir et la trame en crin. || Espèce de jupon que les femmes mettent dessous pour gonfler les robes.

CRIQUE (anglo-saxon *crecca*), *s. f.* Petite anse dans les anfractuosités d'un rivage.

CRIQUET (kri-kè. Onomatopée), *s. m.* Insecte du genre *acridion* qui, sous le nom abusif de sauterelle, ravage souvent de vastes étendues de pays. || Nom vulgaire d'un insecte qui se retire dans les murs des cheminées et des fours et qui fait entendre un petit cri aigu.

CRIQUET, *s. m.* Petit cheval faible et de vil prix. || Par extens. Homme faible et de petite taille. || Pop. Petit vin.

* **CRIQUET,** *s. m.* Jeu d'adresse. Voy. CROSSE.

CRISE (κρίσις), *s. f.* En méd. Changement qui survient dans le cours d'une maladie. Crise heureuse, funeste. || Dans le langage commun, crise nerveuse, attaque de nerfs. || Fig. Moment périlleux et décisif, trouble. Le affaires sont dans un état de crise. Crise industrielle, commerciale, financière, etc. || Crise de la nature, grandes convulsions qui surviennent dans le globe terrestre.

CRISPATION, *s. f.* L'effet que l'approche du feu produit sur les parties extérieures des choses en les resserrant et en les repliant sur elles-mêmes. || Même effet produit par le froid, par le vent, etc. || En méd. État de spasme qui survient quelquefois chez les personnes nerveuses. || Fig. Causer, donner des crispations, causer une vive impatience, une vive irritation.

CRISPÉ, ÉE, *p. p.* de crisper.

CRISPER (lat. *crispare*), *v. a.* Causer la crispation. Le froid crispe la peau. || Par extens. Donner au visage une apparence comparée à la crispation. Le mécontentement crispa son visage. || Fig. Causer une vive impatience. || Se crisper, *v. r.* Les cheveux se crispent à une forte chaleur. || Éprouver et manifester une irritation.

* **CRISPIN** (lat. *Crispinus*), *s. m.* Valet de comédie avec un costume et un caractère convenus. || Fig. C'est un Crispin, se dit d'un homme qui a des allures du Crispin de la comédie. || Petit manteau.

* **CRISS,** *s. m.* Poignard à l'usage des Malais.

CRISSER (onomatopée), *v. n.* Produire un son aigre, en parlant des dents qui glissent les unes sur les autres.

CRISTAL (lat. *crystallum*, de κρύσταλλος), *s. m.* Cristal de roche ou simplement cristal, quartz hyalin incolore. || Par analogie, nom d'un verre blanc d'une grande transparence, qui contient de l'oxyde de plomb. Flacon de cristal. || Objet en cristal. De beaux cristaux. || Poétiq. Cristal se prend pour limpidité. Le cristal d'une onde pure. || En minéralogie, solide polyédrique terminé par des facettes planes, unies, régulières, qui sont placées symétriquement les unes par rapport aux autres.

CRISTALLERIE, *s. f.* Art de fabriquer des objets en cristal. || Fabrique de cristaux.

CRISTALLIN, INE (lat. *crystallinus*), *adj.* Qui a la transparence du cristal. Des eaux cristallines. || En anat. Lentille cristalline, le cristallin. || En minéralogie. Qui appartient aux cristaux. Formes cristallines. || Système cristallin, ensemble de lois qui régissent les formes cristallines. || *S. m.* En anat. Petit corps transparent et de forme lenticulaire, situé à la partie antérieure de l'humeur vitrée de l'œil. || En astron. anc. Chacun des cieux transparents et concentriques, qui, suivant Ptolémée, enveloppent la terre au delà des cercles des planètes.

* **CRISTALLISABILITÉ,** *s. f.* Propriété de se cristalliser.

* **CRISTALLISABLE,** *adj.* En chim. Qui est susceptible de se cristalliser, de prendre une forme cristalline.

* **CRISTALLISANT, ANTE,** *adj.* En chim. Qui se cristallise, qui est propre à se cristalliser.

CRISTALLISATION, *s. f.* En chim. Opération intime et moléculaire, par laquelle les corps prennent une forme régulière et polyédrique. || En minéralogie, concrétion de cristaux. De belles cristallisations.

CRISTALLISÉ, ÉE, *p. p.* de cristalliser.

CRISTALLISER, *v. a.* Condenser en cristal. || *V. n.* Se former en cristal. Le sel marin cristallise en cubes. || Se cristalliser, *v. r.* Se condenser en cristal. || Avec suppression du pronom *se*. Faire cristalliser un sel.

* **CRISTALLOGRAPHE,** *s. m.* Celui qui s'occupe de cristallographie.

CRISTALLOGRAPHIE (κρύσταλλος et γράφειν), *s. f.* Science qui apprend à décrire les cristaux.

* **CRISTALLOGRAPHIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la cristallographie.

* **CRISTALLOÏDE** (κρύσταλλος et εἶδος), *adj.* En hist. nat. Qui a l'apparence d'un cristal. || *S. f.* En anat. La cristalloïde, la capsule cristalline ou du cristallin.

CRITERIUM (kri-tè-ri-om'. Lat. *criterium*, de κριτήριον), *s. m.* En philos. Marque qui fait discerner, juger. Le criterium de la vérité. || *Au pl.* Des criteriums.

* **CRITHME** (lat. *crithmus*), *s. m.* Voy. CHRISTE-MARINE.

CRITIQUABLE, *adj.* Qu'on peut critiquer.

CRITIQUE (κριτικός), *adj.* Qui a rapport à la critique

en fait d'ouvrages d'esprit ou d'art. Observations, dissertations critiques. || Porté à la censure. Toute parole libre lui paraît critique et séditieuse, FÉN. || Un esprit critique, homme qui voit tout par les endroits faibles et qui s'en explique librement. || En philos. L'esprit critique, l'esprit qui s'occupe d'examiner librement les doctrines et les institutions. || En méd. Qui indique une crise. Phénomènes critiques. || Temps ou âge critique, époque de la vie ainsi nommée à cause des indispositions ou des maladies plus ou moins graves qui y sont fréquentes. || Jour critique, jour dans lequel une crise survient d'ordinaire. || Par extens. Difficile, dangereux, décisif. L'instant critique. Les moments critiques de la vie.

CRITIQUE, *s. m.* Celui qui juge des ouvrages d'esprit ou d'art. || Celui qui s'occupe de la discussion des anciens faits et des anciens textes. || Censeur de la conduite d'autrui. C'est un critique fâcheux.

CRITIQUE, *s. f.* L'art de juger les productions littéraires, les ouvrages d'art, etc. Critique grammaticale, littéraire. || Jugement porté par un critique. Il y a peu de bons livres dont on ne puisse faire une critique très-bonne, D'OLIVET. || Discussion des faits et des textes. Critique historique. || Ce qui fait ressortir indirectement les défauts d'une chose. Sa conduite est une critique de la vôtre. || Blâme qu'on déverse sur autrui. La jeunesse se livre à une critique présomptueuse, FÉN. || Les gens qui critiquent. Il ne peut échapper aux traits de la critique.

CRITIQUÉ, ÉE, *p. p.* de critiquer.

CRITIQUER, *v. a.* Faire l'examen critique des ouvrages d'art ou d'esprit. Critiquer un ouvrage, un auteur. || Absol. Il vaut mieux admirer à tort que critiquer sans raison. || Blâmer. Critiquer les actes d'un ministre. Il critique tout le monde. || Se critiquer, *v. r.* Faire la critique de soi-même. || Se critiquer l'un l'autre.

* **CRITIQUEUR**, *s. m.* Celui qui a la manie de critiquer. Les critiqueurs sont un peuple sévère, LA FONT.

* **CROASSANT, ANTE**, *adj.* Qui croasse. Le peuple croassant, les corbeaux. || Fig. Se dit de mauvais poëtes.

CROASSEMENT (*croasser*), *s. m.* Le cri des corbeaux. || Fig. Les croassements de l'envie.

CROASSER (onomatopée), *v. n.* Se dit des corbeaux qui crient. || Fig. Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent, BOIL.

CROATE, *s. m.* Voy. CRAVATE, *s. m.*

CROC (krok. Onomatopée), *s. m.* Mot qui exprime le bruit que fait une chose qui se brise sous la dent, sous le pied, etc. Cela fait croc sous la dent.

CROC (kro. Mot germanique et celtique), *s. m.* Sorte de grappin de fer ou de bois auquel on suspend quelque chose. Pendre de la viande au croc. || Fig. Pendre son épée au croc, mettre les armes au croc, quitter le métier des armes. Mettre un procès au croc, le pendre au croc, cesser de le poursuivre. || Avoir à son croc, avoir certaines choses utiles accrochées au croc. || Longue perche dont le bout est armé d'un crochet. Un croc de batelier. || T. de mar. L'extrémité recourbée d'un grand nombre d'ustensiles de fer. || Dents recourbées ou pointues de certains animaux. Ce mâtin a de grands crocs. || *Au pl.* Moustaches recourbées en crochet.

CROC-EN-JAMBE (kro-kan-jan-b'), *s. m.* Tour dans la lutte qui consiste à faire manquer le pied à l'adversaire en passant la jambe derrière la sienne. Donner le croc-en-jambe, renverser son adversaire d'un croc-en-jambe. || Fig. Manière adroite de supplanter quelqu'un. Un courtisan lui a donné un croc-en-jambe. || *Au pl.* Des crocs-en-jambe, que l'on prononce comme au singulier.

CROCHE (*croc*), *adj.* Courbé en crochet. Jambes croches. || Fig. Avoir la main croche, être d'un naturel rapace.

CROCHE, *s. f.* En mus. Note qui vaut le quart d'une blanche ou la moitié d'une noire. Double, triple, quadruple croche, notes qui n'ont que la moitié, le quart, le huitième de la valeur d'une croche.

CROCHET (dim. de *croche*), *s. m.* Petit croc. Un crochet de fer. || Clou à crochet, clou dont la tête a la forme d'un crochet. || Broder au crochet, broder avec une aiguille à pointe recourbée et à manche. || Crochet de serrurier, dont on se sert pour ouvrir les serrures. || Crochet de chiffonnier, bâton armé d'un petit croc en fer pour ramasser les chiffons. || Instrument dont on se sert pour peser. || Dents aiguës de quelques animaux. Les crochets venimeux d'un serpent. Crochets ou dents angulaires chez le cheval et les espèces du même genre. || Syn. d'accroche-cœur. Les deux crochets que ses cheveux noirs faisaient sur les tempes, J. J. ROUSS. || Les crochets d'un commissionnaire, sorte de support sur lequel les portefaix placent les objets qu'ils portent à dos. || Fig. Être sur les crochets, être aux crochets de quelqu'un, vivre à ses dépens. || Brusque changement de direction. La route fait un crochet. Il a fait un crochet pour m'éviter. || *Au pl.* T. d'imprim. Les crochets, signes qui se font ainsi [ ] et qui ont la même valeur que les parenthèses. || *Au pl.* En archit. Ornements terminés par des feuillages et des bourgeons enroulés.

* **CROCHETABLE**, *adj.* Qui peut être ouvert avec des crochets de serrurier. Serrure crochetable.

* **CROCHETAGE**, *s. m.* Action de crocheter.

CROCHETÉ, ÉE, *p. p.* de crocheter.

CROCHETER, *v. a.* Ouvrir une serrure avec un crochet. || Par extens. Crocheter une porte, l'ouvrir avec effraction.

CROCHETEUR, *s. m.* Portefaix qui fait usage de crochets. || Santé de crocheteur, santé robuste. || Crocheteur de serrures, de portes, voleur avec effraction.

CROCHU, UE (*croc*), *adj.* Recourbé en croc. Un fer crochu. Nez, bec, ongles crochus. || Fig. Avoir les mains crochues, être porté à dérober.

* **CROCINE** (lat. *crocus*), *s. f.* En chim. Jaune de safran.

CROCODILE (lat. *crocodilus*), *s. m.* Espèce de grand lézard amphibie qui habite les contrées chaudes. || Fig. C'était s'attendre à la pitié d'un crocodile. Crocodile trompeur, MOL. || Larmes de crocodile, larmes d'hypocrite, douleur feinte par le moyen de laquelle on s'efforce de surprendre (locution tirée de la fable d'après laquelle le crocodile pleurait pour attirer les passants).

CROIRE (lat. *credere*), *v. a.* Être persuadé qu'une chose est vraie et réelle. Les uns croient la Providence, les autres la nient, FÉN. || Croire une chose comme l'Évangile, comme un article de foi, la croire fermement. || Croire tout comme article de foi, être extrêmement crédule. || Famil. J'aime mieux le croire que d'y aller voir, se dit de choses qu'on dédaigne de vérifier, ou qu'on n'a pas le temps ou le moyen de vérifier. || Faire croire une chose, la persuader. || Se faire croire, obtenir créance. || Se faire croire une chose, se la persuader à soi-même. || Ajouter foi à, obéir à, suivre l'avis. Je vous crois. Il ne croit pas les médecins. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru, LA BRUY. || En croire, locution dans laquelle *en*, signifiant proprement *sur cela*, est devenu explétif. Les enfants n'en veulent plus croire leurs grands-pères, BOSS. || À l'en croire, s'il faut l'en croire, locutions qui expriment le doute. || Par extens. Que vois-je! en croirai-je ma vue? VOLT. || En faire croire, dire des mensonges, tromper la crédulité. || Penser, présumer, s'imaginer. Que va-t-on croire de moi? Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis, BOIL. Les grands ne comptent le reste des hommes pour rien et ne croient être nés que pour eux-mêmes, MASS. || Trop croire de, avoir une trop haute opinion de. || Je crois, à ce que je crois, d'après mon opinion, selon mon sentiment. Vous ferez bien, je crois, de vous taire. || Regarder comme. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, LA BRUY. || Croire quelque chose à quelqu'un, croire qu'il possède cette chose. Je lui crois beaucoup d'habileté, une grande fortune. || S'en rapporter à, compter sur. Je crois ses conseils. Si l'on croit l'apparence.

CROIRE, *v. n.* Ajouter foi. Vous ne vouliez pas croire, et l'on ne vous croit pas, MOL. || Être porté à se soumettre aux autorités supérieures, célestes. Partout c'est le besoin d'adorer et de croire, DELILLE. || Avoir la foi. Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée, CORN. || Croire à, avoir confiance en, ajouter foi à. Croire aux devins. || Croire à, être persuadé de l'existence de, de la vérité de. Croire aux miracles. || Croire en, être persuadé de l'existence de. Croire en Dieu. || Croire en soi, avoir une idée exagérée de son mérite.

SE CROIRE, *v. r.* Avoir certaine opinion de soi. Cet homme se croit habile. || Penser quelque chose au sujet de soi. Il se croyait au moment de réussir. || Avoir confiance en soi. Gardez-vous bien de vous croire trop vous-même,

Fig. || Être cru. Ce qui se dit souvent finit par se croire. || S'en croire, obéir au sentiment qu'on a. Si je m'en croyais, je... || S'en croire beaucoup, beaucoup trop, avoir en ses forces ou son mérite une confiance exagérée.

CROISADE (*croiser*), *s. f.* Expédition contre les mahométans entreprise par les chrétiens pour le recouvrement de la Palestine. Prêcher la croisade. || Fig. Tentatives pour diriger l'opinion sur ou contre quelque chose. Croisade contre les préjugés.

CROISÉ, *s. m.* Celui qui prenait la croix pour combattre les infidèles.

CROISÉ. *s. m.* Sorte d'étoffe (voy. le part. CROISÉ).

CROISÉ, ÉE, *p. p.* de croiser. || Avoir les bras croisés, croiser ses bras sur sa poitrine. || Fig. Demeurer les bras croisés, demeurer dans l'inaction. || Étoffe croisée et *subst.* du croisé, étoffe fabriquée à quatre marches au moins et dont les fils de la trame sont plus serrés que dans l'étoffe à deux marches. || Rimes croisées, celles qui sont alternées. || Vers croisés, ceux où des vers de mesure inégale reviennent à tour de rôle. || Feux croisés, feux convergents qui prennent en écharpe les points battus || Chassé croisé, chassé que le danseur et la danseuse font en même temps, l'un à droite, l'autre à gauche. || Race croisée, race qui est le résultat d'un croisement.

CROISÉE (*croisé*), *s. f.* Fenêtre en croix, où l'espace total était divisé en quatre par une croix de pierre. || Aujourd'hui, châssis vitré qui clôt une fenêtre. || Par extens. Ouverture pratiquée dans le mur d'un édifice pour donner du jour à l'intérieur, et que clôt le châssis. || Endroit où se croisent les chemins. À la première croisée de chemins qu'elle rencontra, LA FONT.

CROISEMENT, *s. m.* Action par laquelle deux choses se croisent. Le croisement de deux chemins. || Le croisement du fer, action de se mettre en garde contre son adversaire. || Action d'accoupler des animaux de même genre, mais de races différentes.

CROISER (*croix*), *v. a.* Disposer deux choses en croix. Croiser les jambes. || Se croiser les bras, mettre ses bras en croix sur sa poitrine, et fig. demeurer dans l'inaction. || Croiser son habit, son châle, rapprocher les devants d'un habit, d'un châle, de manière à s'envelopper entièrement. || Croiser le fer, engager les épées et aussi se battre à l'épée. || Croiser la baïonnette, en présenter la pointe en avant. || Croiser une étoffe, faire passer des fils de la trame d'une étoffe dans une double trame. || Croiser les vers, croiser les rimes, écrire une pièce en vers ou en rimes croisés. || Couper, traverser en parlant d'une route, d'une ligne. Cette route croise celle qui va de Paris à Lyon. || T. de grav. Croiser, couper une suite de tailles par d'autres tailles. || On dit qu'une lettre, qu'un courrier en croise un autre, quand deux lettres, deux courriers, partis de points opposés, passent l'un à côté de l'autre, en suivant une direction inverse. || Fig. Croiser quelqu'un, le traverser dans ses desseins. || Biffer, effacer en raturant. || Accoupler des animaux de même genre, mais d'espèces différentes. Croiser des moutons français avec des mérinos. || *V. n.* Passer l'un sur l'autre, en parlant des pans d'un vêtement. Cet habit croise trop. || T. de mar. Il se dit des navires qui vont et viennent dans un même parage. Croiser à vue de terre, au large. || Se croiser, *v. r.* Être ou se mettre en travers l'un sur l'autre. Les épées se croisent. Le point où deux chemins se croisent. || Aller dans une direction différente ou opposée. Nous nous croisâmes en route. || Fig. Des intrigues qui se mêlent et se croisent. || Ils se croisent dans leurs prétentions, ils se font mutuellement obstacle. || S'engager dans une croisade. Saint Louis se croisa deux fois. || S'accoupler par croisement. Le loup se croise avec le chien.

* **CROISETÉ, ÉE**, *adj.* En blas. Croix croisetée, croix garnie d'une croisette.

* **CROISETTE** (dim. de *croix*), *s. f.* En blas. Petite croix. || En bot. Plante, dite aussi croix de Saint-André.

CROISEUR, *s. m.* Vaisseau de guerre qui est en croisière. || *Adj.* Un bâtiment croiseur. || Capitaine d'un vaisseau croiseur. || Hirondelle de mer.

CROISIÈRE (*croiser*), *s. f.* T. de mar. Action de croiser. Tenir la croisière. || Parages où l'on croise. La Manche est une mauvaise croisière. || Vaisseaux qui croisent. Une forte, une nombreuse croisière.

CROISILLON (*ll* mouillées. Dim. de *croix*), *s. f.* La traverse d'une croix, d'une fenêtre.

CROISSANCE (lat. *crescentia*), *s. f.* Développement progressif des corps vivants, particulièrement en hauteur. Prendre sa croissance. L'âge de croissance.

CROISSANT (*croître*), *s. m.* Temps pendant lequel la lune croît, c'est-à-dire a une augmentation apparente, et par extension temps depuis la lune nouvelle jusqu'à la pleine lune. || Par restriction à la forme, croissant, la figure échancrée de la lune plus petite que le demi-cercle. La lune est dans son croissant. || Les armes de l'empire turc. Mahomet II arbora le croissant sur les murs de Constantinople. || La Turquie. Faire trembler Memphis ou pâlir le croissant, BOIL. || Ce qui a la forme du croissant de la lune. Cela est en forme de croissant || Nom d'ouvrages dans les places de guerre. || Instrument de fer en arc, emmanché dans un long bâton, qui sert à tondre les charmilles et autres palissades. || Petit pain ou petit gâteau qui a la forme d'un croissant.

CROISSANT, ANTE, *adj.* Qui croît. Fureur croissante. Une population croissante. Un bruit croissant.

* **CROISSEMENT**, *s. m.* Action de croître.

CROISURE. *s. f.* La tissure de la serge qui se fait en croix, par opposition à celle du drap qui se dit filure. || T. de mar. Croix que les vergues font avec les mâts. || Action de croiser les rimes des vers, d'entre-croiser de différentes mesures. || En blas. Centre d'un écu divisé en quatre quartiers.

CROÎT (kroi. *Croître*), *s. m.* Augmentation d'un troupeau par les naissances de chaque année. || T. de droit. Le croît des animaux. Bail à croît, bail de bétail fait à charge d'en partager le produit.

CROÎTRE, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Acquérir une taille plus grande, se développer, en parlant des êtres animés. Cet enfant a crû de trois centimètres, il est crû de deux centimètres. Cette pluie a fait croître les blés. || Ne faire que croître et embellir, se dit d'une jeune personne qui devient plus belle en devenant plus grande. || Il est crû comme un champignon, tout en une nuit, se dit d'un homme de néant qui a fait une grande fortune en peu de temps. || Par extens. Croître en beauté, en sagesse, en vertu, etc. acquérir progressivement plus de beauté, plus de sagesse, plus de vertu, etc. || Provenir, en parlant des végétaux. Il ne croît pas de blé en ce pays. || Devenir plus grand, en parlant des choses inanimées. Les pluies ont fait croître la rivière. La lune commence à croître. Sa faveur croît de jour en jour. Les persécutions feront croître l'Église, BOSS. || *V. a.* Augmenter, accroître (cet emploi de *croître* est archaïque). Loin de me soulager, vous croissez mes tourments, CORN. Que ce nouvel honneur va croître son audace! RAC. || Prov. Mauvaise herbe croît toujours, se dit par plaisanterie des enfants qui grandissent beaucoup.

CROIX (kroi. Lat. *crux*), *s. f.* Sorte de gibet où l'on attachait dans l'antiquité certains criminels. Il le fit attacher en croix. || Le bois même où Jésus-Christ fut attaché. La vraie croix, la sainte croix. || Invention de la sainte croix, Exaltation de la sainte croix, nom de deux fêtes. || Fig. Mettre une injure, une disgrâce, son ressentiment au pied de la croix, se résigner, pardonner pour l'amour de Dieu. || Par extens. Le christianisme. Faire triompher la croix. || Affliction que Dieu envoie aux hommes pour les éprouver. La loi la plus propre à l'Évangile est celle de porter sa croix, BOSS. Les croix que Dieu nous envoie, ID. || Chacun a sa croix, chacun a ses peines, ses souffrances. || Simulacre représentant la croix de Jésus-Christ. Élever une croix. || Aller, marcher avec la croix et la bannière, se dit quand, en procession et avec la croix et la bannière de l'église, on va recevoir un grand dignitaire de l'Église, un évêque, un cardinal, etc. || Fig. Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière, aller à sa rencontre, le recevoir avec beaucoup d'appareil. || T. de jurispr. des temps barbares et du moyen âge. Jugement de la croix, jugement qui se faisait par la croix, sans qu'on sache exactement en quoi l'épreuve consistait. || Croix de Saint-André ou croix de Bourgogne, croix en forme d'X. || Dans la charpente, croix de Saint-André, l'assemblage de poteaux ou de pièces de bois qui se coupent diagonalement et qui arc-boutent les

pièces d'un pan de charpente. || Croix de Saint-André, pièces de bois disposées en croix de Saint-André, sur lesquelles le bourreau étendait le criminel qu'il allait rouer. || Croix grecque, croix dont les quatre branches sont d'égale longueur. Croix latine, croix dont la branche inférieure est plus longue que les trois autres. || Petit ornement en forme de croix qui se porte ordinairement au cou. || Croix pectorale, voy. PECTORAL. || Prendre la croix, s'enrôler dans une croisade. || Le signe de la croix, signe que les chrétiens font en portant la main au front, à la poitrine, puis à l'une et à l'autre épaule. || Croix de par Dieu, croix de par Jésus, alphabet où l'on apprenait à lire aux enfants, ainsi dit parce que le titre est orné d'une croix, qui se nommait croix par Dieu, c'est-à-dire croix faite au nom de Dieu. || Fig. Les commencements tout à fait élémentaires. Prétend-il nous renvoyer à la croix de par Dieu? || En être encore à la croix de par Dieu, être obligé de recommencer une affaire, quelque procédure mal faite. || Disposition en forme de croix. Avoir, mettre les jambes en croix. || La croix de l'épée, sorte de croix que formait la poignée des épées des chevaliers. || En bot. Croix de Calatrava ou de Saint-Jacques, espèce d'amaryllis. || Croix de chevalier de Jérusalem ou de Malte, ou simplement croix de Jérusalem, plante d'ornement. || Croix de Saint-André, croisette. || Croix de Lorraine, espèce de cactus. || Marque formée de deux traits croisés. Faire une croix quand on ne sait pas signer. || Fig. Il faut faire la croix, faire une croix à la cheminée, se dit quand quelqu'un fait quelque chose de singulier, qui ne lui est pas habituel. || Décoration de divers ordres de chevalerie. La croix de Saint-Louis, de la Légion d'honneur. || Absol. La croix, celle de la Légion d'honneur. || *S. m.* Grand-croix, celui qui a le grade le plus élevé dans les ordres de chevalerie dont une croix est l'insigne. || *S. f.* Grand'croix, la décoration même que portent les grands-croix. La grand' croix de la Légion d'honneur. || Le côté d'une pièce de monnaie opposé à la face et marqué autrefois d'une croix. Croix ou pile. || Croix ou pile, croix et pile, croix-pile, sorte de jeu de hasard où l'un des joueurs jette une pièce de monnaie en l'air, l'autre nommant le côté qu'il veut de la pièce et gagnant si la pièce tombée présente ce côté. || Je les jetterais à croix ou à pile, à croix et à pile, à croix-pile, se dit de deux choses dont le choix est indifférent. || En astron. Croix australe, Croix du Sud, noms d'une constellation de l'hémisphère austral. || En blas. La réunion du pal et de la fasce. || Croix de Lorraine, croix qui a deux traverses ou croisillons.

CROIX-PILE, *s. f.* Voy. CROIX.

⋆ **CROMLEK** (krom'-lèk. Bas-bret. *kroumlech'*, de *kroumm*, courbe, et *lech'*, pierre sacrée), *s. m.* Pierres verticales disposées symétriquement en cercle et qu'on attribue aux anciens habitants des Gaules.

CROMORNE (all. *Krummhorn*), *s. m.* Ensemble des tuyaux qui entrent dans un des jeux de l'orgue. || Sorte de trompette.

⋆ **CROQUADE**, *s. f.* En peint. Composition faite à la hâte et comme on fait un croquis, qui, lui, est non pas une composition, mais l'esquisse rapide d'une composition.

CROQUANT (orig. incert.), *s. m.* Un homme de rien, sans consistance, sans valeur. Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus, LA FONT.

CROQUANT, ANTE, *adj.* Qui croque. Biscuit croquant. || *S. f.* Croquante, sorte de tourte croquante. || *S. f. pl.* Gâteau d'amandes séchées au four. || *S. m.* Nom des cartilages dans la viande de boucherie.

CROQUÉ, ÉE, *p. p.* de croquer. Mangé. || Esquissé.

⋆ **CROQUEMBOUCHE**, *s. m.* Toute sorte de pâtisserie croquante, et particulièrement petits bonbons glacés qu'on met comme ornement sur certaines pâtisseries.

⋆ **CROQUEMENT**, *s. m.* Action de faire le bruit qui se produit quand on croque quelque chose.

⋆ **CROQUE-MITAINE** (*croquer* et flamand *metjien*, petite fille?), *s. m.* Monstre imaginaire et dont on fait peur aux petits enfants. || Avec le sens général d'épouvantail. C'est mon croque-mitaine. || *Au pl.* Des croque-mitaines.

CROQUE-MORT, *s. m.* Nom donné par plaisanterie ou moquerie à celui qui transporte les morts au cimetière. || *Au pl.* Des croque-morts.

CROQUE-NOTE, *s. m.* Par dénigrement, musicien pauvre et musicien sans talent et sans ressources. || Par dénigrement aussi, musicien habile à croquer les notes, c'est-à-dire qui exécute assez bien, mais sans autre mérite. || *Au pl.* Des croque-note ou croque-notes.

CROQUER (*croc*), *v. n.* Faire un bruit sec, en parlant des choses que l'on broie en mâchant. || *V. a.* Manger des choses croquantes. Croquer des pralines. || Par extens. Dévorer. || Fig. et famil. N'en croquer que d'une dent, être loin d'avoir obtenu ce qu'on désirait. || Faire l'esquisse d'un tableau, d'un portrait. || Croquer le marmot, maugréer en attendant quelqu'un qui ne se presse pas (locution venue, selon Furetière, de ce que les compagnons peintres, quand ils attendent quelqu'un, s'amusent à faire sur les murailles des croquis de marmots). || Gentil à croquer, d'une gentillesse extrême. || Faire l'esquisse, l'abrégé d'un discours, d'un récit. Je gâte cette pièce par la grossièreté dont je la croque, SÉV. || En mus. Croquer des notes, ne pas faire entendre toutes les notes d'un morceau, d'un trait. || À LA CROQUE AU SEL, *loc. adv.* Sans autre assaisonnement que du sel.

CROQUE-SOL (*croquer* et *sol*, note de musique), *s. m.* Synonyme de croque-note dans la seconde acception.

CROQUET (kro-kè. *Croquer*), *s. m.* Sorte de biscuit fort dur, garni d'amandes. || Fig. et popul. Être comme un croquet, être irritable, impatient, à cause de quelque chose qui a contrarié ou blessé.

CROQUETTE (*croquet*), *s. f.* Boulette de riz ou de pâte de pommes de terre, frite dans la poêle.

⋆ **CROQUEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui croque quelque chose. Un vieux renard... Grand croqueur de poulets, LA FONT.

CROQUIGNOLE, *s. f.* Sorte de pâtisserie sèche et très-dure. || Chiquenaude donnée sur la tête ou sur le nez.

⋆ **CROQUIS** (kro-ki. *Croquer*), *s. m.* En peint. Ouvrage fait à la hâte, qui n'a que les premiers traits, au-dessous encore de l'esquisse. Faire le croquis d'une figure. || Esquisse d'un ensemble dont les détails ne sont pas terminés. || Par extens. Jeter sur le papier un croquis de son poëme.

CROSSE (b. lat. *crossa*, dérivé du lat. *crux*), *s. f.* Le bâton pastoral des évêques. || La partie recourbée d'une tête de canne. || Bâton recourbé, avec lequel les enfants s'amusent à chasser une pierre ou une boule. || La partie, plus grosse que le reste, qui termine le bois d'un fusil. || Mettre la crosse en l'air, ce qui est, de la part d'une troupe, le signe qu'elle cesse de combattre ou qu'elle se rend. || Inflorescence en crosse, fleurs portées par un axe recourbé sur lui-même, comme dans les borraginées.

CROSSÉ, ÉE, *adj.* Qui a droit de porter la crosse. Abbé crossé.

CROSSÉ, ÉE, *p. p.* de crosser.

CROSSER, *v. n.* Jouer à la crosse. || *V. a.* Crosser une balle, une pierre, la pousser avec la crosse. || Fig. et famil. Traiter durement, avec mépris. || Se crosser, *v. r.* Se battre, se chamailler.

CROSSETTE (dim. de *crosse*), *s. f.* Branche de vigne ou de figuier, portant un peu de bois de l'année précédente, et qui sert à faire des boutures.

CROSSEUR, *s. m.* Celui qui joue à la crosse.

⋆ **CROTALE** (κρόταλον), *s. m.* T. d'antiq. Sorte de cliquette. || Nom de serpents qui ont des crochets cannelés et fistuleux sur l'os sous-maxillaire, lequel ne porte pas d'autre dent, et auxquels appartient le serpent à sonnette.

⋆ **CROTALIDÉ, ÉE**, *adj.* Qui ressemble à un crotale. || *S. m. pl.* Crotalidés, famille de l'ordre des reptiles ophidiens.

⋆ **CROTALOÏDE** (*Crotale* et εἶδος), *adj.* En zool. Qui a la forme du crotale, serpent. || *S. m. pl.* Les crotaloïdes, famille de reptiles qui a pour type le genre crotale.

⋆ **CROTON** (κρότων), *s. m.* Nom vulgaire du *croton tiglium*, dont les graines donnent par expression l'huile connue sous le nom d'huile de croton.

CROTTE (orig. incert.), *s. f.* Fiente globuleuse de certains animaux. Crottes de chèvre. || Boue des rues. Il fait bien de la crotte. Il y a de la crotte sur votre habit. || Les chiens ont mangé les crottes ou la crotte, se dit quand la gelée a séché les rues. || Fig. Être, tomber dans la crotte, dans une condition basse et misérable.

CROTTÉ, ÉE, *p. p.* de crotter. || Famil. Être crotté comme un barbet, jusqu'aux oreilles, jusqu'à l'échine,

l'être beaucoup. || Il fait bien crotté dans les rues, il y a beaucoup de boue. || Fig. Qui a l'air misérable et sale. Il a l'air crotté. || Poëte crotté, un poëte misérable.

CROTTER, *v. a.* Salir de crotte. || Se crotter, *v. r.* Se salir avec de la boue.

CROTTIN (dim. de *crotte*), *s. m.* Nom donné aux excréments formés d'un certain nombre de petites parcelles ou pelotes, comme ceux du mouton, du cheval.

CROULANT, ANTE, *adj.* Qui croule ou est prêt à crouler. Un édifice croulant. || Fig. Une société croulante, une société dont une cause quelconque sape les appuis.

CROULEMENT, *s. m.* Action de crouler. Le croulement d'un bastion, d'une terrasse.

CROULER (*co....* et *rouler*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. S'affaisser avec fracas, en parlant de masses solides qui tombent. La maison a croulé, est croulée depuis cette nuit. Tes greniers crouleront sous tes grains entassés, DELILLE. || Fig. Tous leurs systèmes croulent par quelque endroit, VOLT. || *V. a.* Agiter, secouer. Jupin croulant la terre, LA FONT. || En ce sens il a vieilli. || T. de vén. Crouler la queue, remuer la queue, en parlant d'une bête qui s'effraye.

CROULIER, IÈRE (*crouler*), *adj.* Qui s'enfonce sous les pieds, qui s'éboule, qui est mouvant, en parlant de la terre. Terre croulière. Prés crouliers.

* **CROULIÈRE**, *s. f.* Terrain qui est mouvant.

CROUP (kroup'. Mot écossais), *s. m.* Sorte d'angine commune chez les enfants, se caractérisant par le développement de fausses membranes dans les voies respiratoires et par une toux qu'on a comparée au cri d'un jeune coq. || Faux croup, maladie qui présente les principaux symptômes du croup, mais où il n'y a point de fausses membranes.

CROUPADE (*croupe*), *s. f.* Saut d'un cheval, qu'il fait en troussant les jambes de derrière sous le ventre, sans montrer ses fers, et qui est plus relevé que la courbette.

* **CROUPAL, ALE**, *adj.* Qui a le caractère du croup.

CROUPE (mot germanique et celtique), *s. f.* Partie du cheval et de quelques autres animaux qui s'étend depuis la région lombaire jusqu'à l'origine de la queue. || Monter en croupe, monter à cheval derrière la personne qui est en selle. || Prendre quelqu'un en croupe, le mettre derrière soi à cheval. || Fig. Le chagrin monte en croupe et galope avec lui, BOIL. || Partie renflée d'une montagne. || Partie arrondie du comble qui surmonte le chevet d'une église. || Intérêt qu'on donne à quelqu'un dans les profits d'une place ou d'une entreprise financière.

CROUPÉ, ÉE, *adj.* Qui a une croupe formée de telle manière. Un cheval bien croupé.

* **CROUPEUX, EUSE**, *adj.* Qui appartient au croup; qui est affecté du croup.

CROUPI, IE, *p. p.* de croupir. De l'eau croupie.

CROUPIER (*croupe*), *s. m.* Celui qui est associé avec le joueur tenant la carte ou le dé. || Le commis qui tient le jeu pour le banquier dans les établissements de jeu. || Celui qui a un intérêt dans la part d'un associé; un sous-associé. || Fig. Celui qui est dans les intérêts d'un autre et les soutient secrètement.

CROUPIÈRE, *s. f.* Partie du harnais qui, passant par-dessous la queue du cheval, vient se rattacher à la selle par-dessus la croupe. || Tailler des croupières, se dit des cavaliers qui en poursuivent d'autres l'épée dans les reins, d'assez près pour couper les croupières des chevaux. || Fig. Malmener quelqu'un, lui susciter des embarras.

CROUPION (*croupe*), *s. m.* Nom donné à la partie inférieure du tronc des oiseaux. || Dans les mammifères, la base de la queue. || Chez l'homme, nom vulgaire de la partie inférieure et postérieure du bassin, formée par le bas du sacrum et par l'os coccyx.

CROUPIR (*croupe*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Être dans l'ordure, en parlant des enfants, des malades. Cet enfant croupit dans ses langes. || Fig. Demeurer en des conditions comparées à l'état d'un enfant qui croupit dans l'ordure. Croupir dans le péché, dans la misère, dans l'ignorance, etc. || En parlant des eaux, être stagnant, se corrompre par la stagnation. Cette eau a croupi longtemps; elle est croupie. || Demeurer dans des conditions de putréfaction, en parlant de matières végétales. De la paille qui croupit.

CROUPISSANT, ANTE, *adj.* Qui croupit.

* **CROUPISSEMENT**, *s. m.* État de ce qui croupit.

* **CROUSTILLANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui croque comme la croûte.

CROUSTILLE (*ll* mouillées. Dim. de *croûte*), *s. f.* Petite croûte. || Par extens. Petit repas. || Sorte d'agrément qu'on mettait aux coiffures des femmes.

CROUSTILLER (*ll* mouillées. *Croustille*), *v. n.* Manger pour boire après le repas de petites croûtes de pain. || *V. a.* J'étais occupé à croustiller là-bas les restes du soupé, LEGRAND.

CROUSTILLEUSEMENT (*ll* mouillées), *adv.* D'une manière plaisante, graveleuse.

CROUSTILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Famil. Plaisant, graveleux, dangereux. Anecdote croustilleuse.

CROÛTE (lat. *crusta*), *s. f.* La partie extérieure du pain, durcie par la cuisson. || Famil. Casser la croûte, une croûte avec quelqu'un, manger amicalement et sans façon avec lui. || Absol. Casser la croûte, manger un morceau. || Fig. Ne manger que des croûtes, faire maigre chère. || Absol. Gros morceau de pain que l'on fait tremper dans le pot-au-feu. Une croûte au pot. || La pâte cuite qui enferme un pâté, une tourte, un vol-au-vent. || Le dessus de certaines choses. Il s'est fait une croûte de tartre autour du tonneau. || Croûte terrestre, la portion superficielle du globe terrestre, que l'on suppose portée sur un noyau central de matières en fusion. || Fig. Une croûte d'ignorance et d'avarice. || Nom vulgaire de petites plaques formées sur la peau ou à l'origine des membranes muqueuses par une humeur muqueuse ou purulente qui se dessèche et se solidifie. Croûtes varioleuses, vaccinales, dartreuses. || En peint. Vieux tableau noirci et gercé par le temps. || Mauvais tableau. || Popul. C'est une croûte, c'est une vieille croûte, se dit d'un homme encroûté dans la routine, dans des idées arriérées.

CROÛTELETTE, *s. f.* Petite croûte, petit morceau de pain.

* **CROÛTEUX, EUSE**, *adj.* Qui a des croûtes, des galles.

CROÛTIER, *s. m.* Mauvais peintre qui ne fait que des croûtes. || Brocanteur de vieux et mauvais tableaux.

CROÛTON (*croûte*), *s. m.* Le bout du pain avant qu'il soit entamé, et aussi un morceau de pain entouré de croûte. || Petites croûtes grillées ou frites. Purée aux croûtons. || Popul. Mauvais peintre. || Popul. Celui qui est entiché de routine, d'idées arriérées.

* **CROWN-GLASS** (krôn'-glas'. Angl. *crown-glass*), *s. m.* Verre blanc de la plus belle qualité, qui est employé dans les lunettes achromatiques.

CROYABLE, *adj.* Digne d'être cru, en parlant des personnes et des choses. || *Subst.* Tout renchérit au delà du croyable.

CROYANCE, *s. f.* Action de croire, confiance. Au delà de toute croyance. Donnez moins de croyance à votre passion, CORN. || Crédibilité. L'effet à tes discours ôte toute croyance, CORN. || Opinion, attente, prévision. Cela est arrivé contre la croyance de tout le monde. || Persuasion ou conviction intime. La croyance de n'être entendu de personne. || Foi religieuse. || Par extens. Adhésion accordée comme une espèce de foi à des opinions qui ne sont pas religieuses. Croyances philosophiques, morales.

CROYANT, ANTE, *adj.* Qui a la foi religieuse. Les âmes croyantes. Une nation croyante. || *S. m.* et *f.* Fidèle, en parlant de la religion judaïque ou chrétienne. Abraham mérita d'être le père des croyants, MASS. || Les sectateurs de la religion musulmane se donnent aussi le titre de croyants. Commandeur ou chef des croyants était le titre que prenaient les califes.

CRU (*crû*, p. p. de *croître*), *s. m.* La quantité dont une chose a crû, a pris croissance. Ces arbres ont bien poussé, voilà le cru de cette année. || Production. Son vin est du cru de sa vigne, J. J. ROUSS. || Terroir considéré comme ce qui fait croître les végétaux et leurs produits. Ce vin-là est d'un bon cru. || Vin du cru, vin fait sur le lieu même où il est bu. || Fig. Cet ouvrage est une compilation, l'auteur n'y a rien mis de son cru. C'est de votre cru que vous dites cela, BOSS.

CRU, UE (lat. *crudus*), *adj.* Qui n'est point cuit. De la viande crue. Des fruits crus. || Fig. Ils n'en suivaient pas la doctrine toute crue, BOSS. || Qui est d'une diges-

tion difficile. || De l'eau crue, eau chargée de sels et qui ne peut dissoudre le savon ni cuire les légumes. || Qui n'a pas encore subi de préparation. Cuir cru. Soie crue. Métal cru. || Chanvre cru, chanvre qui n'a pas été trempé dans l'eau. || En méd. Humeurs crues, matières crues, celles qui n'ont pas reçu le degré de coction nécessaire. || Qui est à l'état de simple ébauche, en parlant des choses de l'esprit. C'était un langage [celui de Ronsard] cru et informe, FÉN. || En peint. Un ton cru, ton qui ne se fond pas avec les autres. Couleur crue, couleur trop tranchante. || Choquant, dur, en parlant des expressions, du langage. Cela est bien cru. || A cru, d'une façon crue. Un mot dit à cru. || Peu décent, trop libre. Des discours trop crus. || A CRU, *loc. adv.* Sur la peau nue. Être botté à cru. || Monter à cru, monter un cheval sans selle ni couverture. || En archit. Une construction porte à cru, quand elle repose sur le sol même, et non sur des fondements.

CRU, UE, *p. p.* de croire.

CRÛ, UE, *p. p.* de croître.

CRUAUTÉ (lat. *crudelitas*), *s. f.* Penchant à infliger des souffrances et la mort. Exercer sa cruauté contre des innocents. || Action cruelle. Il exerce des cruautés inouïes, BOSS. || Chose fâcheuse; acte rigoureux. Quelle cruauté de se voir trahi par un ami! Les cruautés du sort.

CRUCHE (mot germ. et celtique), *s. f.* Vase en poterie à large panse. || Quantité de liquide contenue dans une cruche. Une cruche d'huile. || Famil. Personne ignorante et stupide. Vous me prenez pour cruche, LA FONT. || Prov. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse ou qu'enfin elle se brise, quand on s'expose souvent à quelque danger, à quelque tentation, on y succombe.

CRUCHÉE, *s. f.* La quantité de liquide que contient une cruche. Une cruchée de vin.

* **CRUCHETTE**, *s. f.* Petite cruche.

CRUCHON (dérivé de *cruche*), *s. m.* Petite cruche. || Le contenu d'un cruchon. Un cruchon de bière.

CRUCIAL, ALE (lat. *crux*), *adj.* Qui est fait en croix. Des ferrements cruciaux. Une incision cruciale.

CRUCIFÈRE (lat. *crux* et *ferre*), *adj.* Colonne crucifère, monument de religion, qui porte une croix, dans les cimetières et sur les grands chemins. || En bot. Plantes crucifères, plantes ainsi nommées à cause de la disposition de leurs pétales, qui est en forme de croix. || *S. f. pl.* La famille des crucifères.

* **CRUCIFIANT, ANTE**, *adj.* Qui crucifie, qui mortifie. Otez de la morale les maximes crucifiantes, la violence, l'humilité, MASS.

CRUCIFIÉ, ÉE, *p. p.* de crucifier. La religion d'un Dieu crucifié. || *Subst.* Suis du crucifié les douloureuses traces, CORN. || Mortifié. Une vie souffrante et crucifiée, FLÉCH. || Fig. Être crucifié avec Jésus-Christ, être entièrement mort au monde.

CRUCIFIEMENT ou **CRUCIFÎMENT**, *s. m.* Action de crucifier et aussi le supplice de la croix. || Tableau représentant Jésus-Christ sur la croix. Le Crucifiement de Rubens. || Fig. Mortification. Le crucifiement de la chair.

CRUCIFIER (lat. *crucifigere*), *v. a.* Infliger le supplice de la croix. Les Juifs crucifièrent Jésus. || Se faire crucifier pour quelqu'un, lui être complétement dévoué. || Se faire crucifier pour quelque chose, souffrir tout pour cette chose. || Fig. Mortifier, sacrifier. Les macérations vivifient l'âme en crucifiant le corps et la chair, PATRU. || Absol. Elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, BOSS.

CRUCIFIX (kru-si-fi. Lat. *crucifixus*), *s. m.* Représentation de Jésus-Christ attaché à la croix. Un crucifix de bois. Baiser le crucifix. || Mettre une injure au pied du crucifix, la souffrir patiemment pour l'amour de Dieu.

* **CRUCIFORME** (lat. *crux* et *forma*), *adj.* Qui est en forme de croix.

CRUDITÉ (lat. *cruditas*), *s. f.* État de ce qui est cru. La crudité des fruits, des viandes. || Aliments crus. Manger des crudités. || En méd. La crudité des humeurs, l'état des humeurs qui ne sont pas encore arrivées à ce que les anciens médecins nommaient coction. || Mal d'estomac venant de la mauvaise qualité de certains aliments dont la digestion est difficile. || Fig. Crudité de l'eau, état de l'eau qui contient une forte proportion de sels calcaires et qui est froide, indigeste. || En peint. Effet dur et tranchant des tons crus. || Expression trop libre ou grossière. Les crudités sont de mauvais goût.

CRUE (fém. du part *crû*), *s. f.* Élévation du niveau des eaux d'un cours d'eau, par suite de pluies ou de fonte de neiges. || Croissance. Cet enfant, cet arbre n'a pas pris toute sa crue.

CRUEL, ELLE (lat. *crudelis*), *adj.* Qui aime à infliger des souffrances, la mort. Un tyran cruel. || On dit cruel à et cruel envers quelqu'un. Valérien ne fut cruel qu'aux chrétiens, BOSS. || Il se dit de quelques animaux. Le tigre est un animal cruel. || Qui a un caractère de cruauté, en parlant des choses. Un ordre cruel. Une politique cruelle et ambitieuse. || Dur, sévère, rigoureux, en parlant des personnes et des choses. Père cruel. Une peine cruelle. Des devoirs cruels à remplir. Les dieux depuis longtemps me sont cruels et sourds, RAC. || Douloureux, fâcheux. C'est une chose cruelle que d'être abandonné de ses amis. || Destin, sort cruel, destin, sort tout à fait contraire. || Insensible. Beauté cruelle. || Un cruel homme, un fâcheux, un ennuyeux personnage; une cruelle femme, une femme bien insupportable. || *Subst.* Un cruel. Une cruelle. || Famil. Faire le cruel, se montrer dédaigneux.

CRUELLEMENT, *adv.* D'une manière cruelle, avec cruauté. || D'une façon douloureuse. Cruellement humilié. Cruellement blessé, mais trop fier pour me plaindre, VOLT. || Famil. Cruellement laid, très-laid.

CRÛMENT, *adv.* D'une manière crue, sans ménagement ni correctif. Je vous le dis crûment.

CRURAL, ALE (lat. *cruralis*), *adj.* Qui appartient à la cuisse. L'artère crurale. Les nerfs cruraux.

CRUSTACÉ, ÉE (lat. *crusta*), *adj.* En zool. Qui a l'apparence d'une espèce de croûte. Les œufs des oiseaux sont crustacés. || Qui est revêtu d'une sorte de croûte, d'une écaille. || *S. m. pl.* Nom d'une classe comprenant tous les animaux articulés, qui ont la tête confondue avec le thorax, une croûte extérieure plus ou moins calcaire; comme les homards, les écrevisses, etc. || En méd. Qui est accompagnée de croûtes à la peau. Dartre crustacée.

CRUZADE (portugais *cruzado*, du lat. *crux*, croix), *s. f.* Monnaie d'or des Portugais.

CRYPTE (lat. *crypta*, de κρύπτη), *s. f.* Caveau souterrain servant de sépulcre dans certaines églises. || En anat. *s. f.* ou, selon l'Académie, *s. m.* Syn. de follicule, sorte de petite glande caractérisée par sa forme de sac.

* **CRYPTO...** Préfixe qui signifie caché, de κρυπτός.

CRYPTOGAME (κρυπτός et γάμος), *adj.* En bot. Qui a les organes de la fructification cachés. || *S. f.* Les mousses, les fougères sont des cryptogames.

CRYPTOGAMIE, *s. f.* Classe des plantes cryptogames.

* **CRYPTOGAMIQUE**, *adj.* Qui appartient à la cryptogamie.

CRYPTOGRAPHIE (κρυπτός et γράφειν), *s. f.* Art d'écrire en caractères secrets qui sont ou de convention ou le résultat d'une transposition de lettres de l'alphabet; c'est la même chose que l'écriture en chiffre.

CRYSTAL et ses dérivés, voy. CRISTAL, etc.

C-SOL-UT (le *c* distingue l'ut dans la suite des notes représentées par des lettres). Anc. mus. Le ton d'ut.

* **CTÉNITE** (κτείς), *s. m.* Coquillage du genre peigne.

CU, *s. m.* Voy. CUL.

CUBAGE, *s. m.* Action de cuber. || Méthode pour cuber. || Quantité d'unités cubiques que renferme un volume donné.

* **CUBATURE**, *s. f.* Réduction géométrique d'un solide quelconque à un cube équivalent en volume.

CUBE (lat. *cubus*, de κύβος), *s. m.* Solide à six faces qui sont des carrés égaux. Les dés ont la forme du cube. || Le produit d'un nombre par son carré. Si on multiplie 4 par 2, le produit 8 prend le nom de cube. || *Adj.* Mètre, pied cube, mesure qui a un mètre, un pied, dans les trois dimensions. || La racine cube (on dit plutôt *cubique*) d'un nombre, le nombre qui, multiplié deux fois par lui-même, reproduit le nombre donné. 2 est la racine cube de 8.

CUBÉ, ÉE, *p. p.* de cuber.

CUBER, *v. a.* Évaluer le volume d'un solide. || Élever un nombre au cube ou troisième puissance. || Se cuber, *v. r.* Être cubé.

CUBIQUE (κυβικός), *adj.* Qui appartient au cube

Forme cubique. || La racine cubique d'un nombre, le nombre qui, multiplié deux fois par lui-même, donne le nombre proposé. 3 est la racine cubique de 27.

CUBITAL, ALE (lat. *cubitalis*), *adj.* Qui appartient au cubitus ou à la partie de l'avant-bras où cet os se trouve. Nerf cubital. Muscles cubitaux. || Qui a une coudée de longueur.

CUBITUS (ku-bi-tus'. Lat. *cubitus*, de κύβιτον), *s. m.* Os de l'avant-bras, qui en occupe la partie interne et s'étend du coude au carpe.

* **CUBOÏDE** (κυβοειδής), *adj.* Qui a la forme d'un cube. L'os cuboïde, ou simplement le cuboïde, os court et cubique, situé à la partie antérieure et supérieure du tarse, et articulé avec le calcanéum.

CUCUBALE (lat. *cucubalus*), *s. m.* Genre de plantes qui, ayant été démembré, ne contient plus qu'une espèce, le *cucubalus baccifer*.

CUCURBITACÉE (lat. *cucurbita*), *adj. f.* Se dit des plantes herbacées, à tiges rampantes, telles que les melons, les concombres, etc. || *S. f. pl.* Les cucurbitacées, famille de plantes dont la courge est le type.

CUCURBITE (lat. *cucurbita*), *s. f.* Partie de l'alambic dans laquelle on met la matière à distiller.

* **CUCURBITÉ, ÉE**, *adj.* Qui est en forme de courge.

* **CUCURBITIN, INE**, *adj.* Qui a de la ressemblance avec un potiron, en parlant des baies de certaines plantes. || *S. m.* Nom donné au tænia, parce qu'il est composé d'anneaux qui ressemblent à des semences de courge.

* **CUEILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de cueillir les fruits. || Saison où on les cueille. || Action d'enlever le verre en fusion avec la sarbacane.

* **CUEILLAISON** (*ll* mouillées), *s. f.* Époque de cueillir.

* **CUEILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* L'action de cueillir. La cueille est faite.

CUEILLETTE (*ll* mouillées), *s. f.* Récolte de certains fruits. La cueillette des olives, des pommes. || Collecte, produit d'une quête. || Charger un navire en cueillette, à la cueillette, le charger de marchandises appartenant à divers. || Récolte des chiffons à faire le papier.

* **CUEILLEUR, EUSE** (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cueille.

CUEILLI, IE, *p. p.* de cueillir.

CUEILLIR (keu-llir, *ll* mouillées. Lat. *colligere*), *v. a.* Détacher des fruits, des fleurs, des feuilles de la tige. Cueillir des fruits, des fraises, des raisins. || Cueillir un bouquet, cueillir des fleurs pour en faire un bouquet. || Fig. Cueillir des palmes, des lauriers, remporter des victoires. || Cueillir un baiser, prendre un baiser. || Se cueillir, *v. r.* Être cueilli.

CUEILLOIR (*ll* mouillées), *s. m.* Panier où l'on met la cueillette. || Corbeille attachée au bout d'un long bâton pour cueillir les fruits des hautes branches. || Espèce de cisaille pour cueillir des fruits délicats.

* **CUIDER** (lat. *cogitare*), *v. n.* T. vieilli et tombé en désuétude. Croire, penser.

CUILLER ou, suivant l'orthographe de quelques-uns, dit l'Académie, **CUILLÈRE** (kui-llè-r', *ll* mouillées. Lat. *cochleare*), *s. f.* Petite palette creuse tenue par un manche, dont on se sert pour porter à sa bouche les aliments peu consistants ou pour les servir à table. Cuiller d'argent, d'étain, à potage, à ragoût. || Cuiller à pot, cuiller large et profonde, avec laquelle on prend le bouillon dans le pot-au-feu pour tremper la soupe. || Petite cuiller, cuiller à café. || Biscuit à la cuiller, biscuit long et mince, fort léger, ainsi nommé parce que pour le faire on en répand la pâte en long sur le papier avec la cuiller. || En bot. Pétales, feuilles en cuiller, pétales, feuilles qui en ont la forme. || Par extens. Nom d'instruments de formes diverses employés dans les arts.

CUILLERÉE (*ll* mouillées), *s. f.* Quantité contenue dans une cuiller. Une cuillerée de potage, de sirop.

CUILLERON (*ll* mouillées. Dim. de *cuiller*), *s. m.* Partie creuse d'une cuiller.

CUIR (lat. *corium*), *s. m.* Peau épaisse de certains animaux. || Cuir chevelu, la peau qui recouvre le crâne et où naissent les cheveux. || Peau des animaux séparée de la chair et corroyée. Cuir de vache. || Cuir cru, cuir qui n'a reçu aucune préparation. || Cuir bouilli, cuir cuit et préparé qu'on emploie sous diverses formes. || Un visage de cuir bouilli, visage de mauvaise couleur. || Cuir de Russie, cuir de vache préparé en Russie. || Cuir à rasoir ou simplement cuir, bande de cuir tendue sur une palette pour donner le fil aux rasoirs. || Famil. La peau. Le beau corps, le beau cuir ! LA FONT. || Entre cuir et chair, sous la peau. || Fig. et famil. Pester entre cuir et chair, s'impatienter sans oser le faire paraître. || Cuir de laine, épaisse et forte étoffe croisée.

CUIR, *s. m.* Faute de langage qui consiste à prononcer, à la fin d'un mot qu'on lie à un autre, un *t* pour un *s*, j'étai-t à la campagne, et réciproquement, il étai-z à la campagne, ou à intercaler une liaison là où il n'en faut point, j'ai-z été. Faire un cuir, des cuirs.

CUIRASSE (*cuir*), *s. f.* Arme défensive qui recouvre le buste. Cuirasse de cuir, d'acier. || Endosser la cuirasse, prendre le parti des armes. || Le défaut de la cuirasse, l'intervalle entre le bord de la cuirasse et les autres pièces qui s'y joignent. || Fig. Trouver le défaut de la cuirasse, trouver l'endroit faible, le côté sensible. || Sorte de revêtement osseux que produisent les écailles serrées de certains poissons. || Revêtement en fer qui protége les navires contre l'action du boulet.

CUIRASSÉ, ÉE, *p. p.* de cuirasser. || En zool. Revêtu d'une sorte de cuirasse. || Fig. Ame cuirassée contre les revers. || En un mauvais sens, dont l'âme est endurcie. Cuirassé aux affronts, contre les remords.

CUIRASSER, *v. a.* Armer, revêtir quelqu'un d'une cuirasse. || Se cuirasser, *v. r.* Se revêtir d'une cuirasse. || Fig. Se cuirasser contre la pitié, contre les remords.

CUIRASSIER, *s. m.* Soldat armé d'une cuirasse. || Aujourd'hui, cavalier portant casque et cuirasse.

CUIRE (lat. *coquere*), *v. a.* Préparer les aliments par l'action de la chaleur. || Par extens. Il se dit de la préparation qu'on donne à de certaines choses par l'action du feu. Cuire du plâtre, de la chaux, etc. || Opérer la cuisson, en parlant du feu, de la chaleur. Un feu doux et modéré cuit un rôti à point. || Absol. Ce boulanger cuit deux fois par jour, il met deux fois une fournée de pain à cuire. || Amener à maturité, en parlant du soleil et de la chaleur. || En méd. Digérer, élaborer. Il y a des aliments que l'estomac a peine à cuire. Cuire un rhume. || *V. n.* Devenir cuit. Il faut que cette viande cuise dans son jus. || Causer une douleur brûlante. Je me suis brûlé, la main me cuit. Les yeux me cuisent. || En cuire, *v. impers.* Être l'occasion d'un désagrément, d'un regret, d'un repentir. Il vous en cuira quelque jour. || Se cuire, *v. r.* Devenir cuit. || Prov. Trop gratter cuit, trop parler nuit, il faut se garder de trop parler.

CUISANT, ANTE, *adj.* Qui se cuit facilement. Ces légumes sont cuisants. || Qui cause une douleur brûlante, vive. Douleur cuisante. Les froids les plus cuisants. || Fig. Qui cause une vive peine morale. Des remords cuisants. Mal cuisant. Chagrins cuisants.

CUISINE (lat. *coquina*), *s. f.* Pièce d'une maison où l'on fait cuire les mets. || Fonder la cuisine, pourvoir à la subsistance. || Fig. La cuisine est bien froide dans cette maison, on y fait maigre chère. || Faire aller, faire rouler la cuisine, avoir soin de ce qui regarde la dépense ordinaire de la table. || Famil. Du latin de cuisine, du latin mauvais et plat, tel que le faisaient les cuisiniers et les marmitons dans les anciens colléges, où c'était la règle que tout le monde parlât latin. || Le personnel de la cuisine. Il a laissé sa cuisine à Paris. || L'ordinaire d'une maison, la chère qu'on y fait. Faire maigre cuisine. || Faire la cuisine, apprêter à manger. || L'art d'apprêter les mets. Savoir la cuisine. La cuisine française. || Fig. et famil. Cuisine se dit quelquefois des tripotages pour les affaires. La cuisine politique.

CUISINER, *v. n.* Faire la cuisine.

CUISINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle dont la fonction est de faire la cuisine. || Fig. La gaieté, les travaux rustiques sont les premiers cuisiniers du monde, J. J. ROUSS. || Personne qui sait faire la cuisine. || Le Parfait cuisinier, la Cuisinière bourgeoise, livres où l'on traite de la cuisine.

CUISINIÈRE, *s. f.* Ustensile de fer-blanc où l'on met la viande rôtir à la broche. On l'appelle aussi rôtissoire.

CUISSARD, *s. m.* Partie de l'armure qui couvrait les cuisses de l'homme d'armes.

CUISSE (lat. *coxa*), *s. f.* La partie du corps de l'homme et des animaux qui s'étend de la hanche jusqu'au genou. || Chez les ruminants et les solipèdes, la partie qu'on nomme vulgairement cuisse est à proprement parler la jambe. || Une cuisse de noix, un des quartiers de la noix.

★ **CUISSEAU**, *s. m.* T. de boucherie. Partie du veau prenant un peu au-dessous de la queue dans toute la circonférence de l'animal, et se prolongeant jusque vers le rognon.

CUISSE-MADAME, *s. f.* Poire de forme allongée et de couleur fauve. || On dit aussi cuisse-dame. || *Au pl.* Des cuisses-madame.

CUISSON (lat. *coctio*), *s. f.* Action de cuire. || Pain de cuisson, le pain de ménage que l'on fait chez soi. || Cuisson du sucre, préparation du sirop de sucre. || Espèce de douleur qui est causée par une brûlure légère, par la piqûre des orties, par certaines affections cutanées, etc.

CUISSOT, *s. m.* Cuisse de cerf, de chevreuil, de sanglier.

CUISTRE (anc. fr. *coustre*, sacristain), *s. m.* Valet de collége. || Par extens. Pédant encrassé.

CUIT, ITE, *p. p.* de cuire. || Fig. Avoir du pain cuit, avoir une fortune assurée et pouvant dispenser de tout travail. || Qui a subi par le feu une préparation comparée à la cuisson. Vase de terre cuite. || Famil. C'est un homme cuit, sa fortune est ruinée, son crédit est perdu ou, dans un langage plus que familier, il va mourir.

CUITE, *s. f.* Sorte de cuisson donnée à la porcelaine, aux briques, au plâtre, etc. || Ce qu'on cuit en une fournée. || Maître de cuite, celui qui dirige cette opération. || Concentration d'un liquide. La cuite d'un sirop.

★ **CUIVRAGE**, *s. m.* Action de cuivrer, de recouvrir de cuivre; résultat de cette action.

CUIVRE (lat. *cuprum*), *s. m.* Métal rougeâtre moins dur que le fer. || Cuivre jaune, voy. LAITON. || T. de grav. Planche gravée sur cuivre. || Couper le cuivre, manier le burin. || Monnaie de cuivre. || En mus. Les cuivres, l'ensemble des instruments à vent dont le corps est métallique.

CUIVRÉ, ÉE, *adj.* De couleur de cuivre, rougeâtre. Teint cuivré. Peau cuivrée. || Voix cuivrée, voix qui a un timbre éclatant, métallique.

★ **CUIVRÉ, ÉE**, *p. p.* de cuivrer.

★ **CUIVRER**, *v. a.* Revêtir de cuivre en feuilles. || Pratiquer l'opération du cuivrage. || Se cuivrer, *v. r.* Être revêtu de cuivre.

★ **CUIVREUX, EUSE**, *adj.* Qui a rapport au cuivre, qui en est formé. || En mus. Qui a le son du cuivre. || En peint. Qui approche de la couleur du cuivre. Tons cuivreux.

★ **CUIVRIQUE**, *adj.* En chim. Qui a rapport au cuivre. Oxyde cuivrique, deutoxyde de cuivre.

CUL ou **CU** (lat. *culus*), *s. m.* Le derrière de l'homme et des animaux. || Cul par-dessus tête, chute dans laquelle on fait la culbute. || Avoir toujours le cul sur une chaise, être constamment assis. || Avoir le cul sur la selle, être à cheval. || Demeurer entre deux selles le cul par terre, échouer dans la poursuite de deux choses. || Jouer à cul levé, c'est-à-dire que celui qui perd s'en va. || Aller de cul et de tête, s'y prendre avec ardeur, mais sans précaution et sans mesure. || Montrer le cul, avoir des habits très-mauvais. || Montrer le cul, avoir peur, se sauver. || Être à cul, être sans ressources. || L'anus par où sortent les excréments. || La personne. Cul de plomb, homme sédentaire. || Cul-de-jatte, personne estropiée qui ne peut faire usage de ses jambes. Des culs-de-jatte. || Fig. et famil. Faire le cul-de-poule, faire une espèce de moue en avançant et pressant les lèvres. || Le dos. On campa le cul à Manheim et la gauche appuyée au bord du Necker, ST-SIMON. || Cul s'est dit de certains jupons rembourrés, qu'aujourd'hui on nomme plus décemment tournure. || Par extens. La base, le fond de certains objets. Le cul d'une bouteille, d'une barrique. || Mettre un tonneau sur le cul, le lever sur son fond, et aussi le vider. || Cul de bouteille, se dit de la couleur d'un vert très-foncé. || Cul d'artichaut, la partie charnue d'un artichaut, celle qui porte le foin. || Le derrière d'une charrette. Mettre une charrette à cul, la mettre les limons en l'air. || Cul de basse-fosse, cachot souterrain creusé dans la basse-fosse même. || Cul-de-sac, rue qui n'a qu'une issue; maintenant de préférence on dit impasse. || Par extens. Un cul-de-sac, un lieu qui n'a pas d'issue. || Fig. Un cul-de-sac, un emploi qui ne peut mener à rien. || En archit. Cul-de-lampe, tout support en encorbellement qui n'est pas un corbeau, c'est-à-dire qui ne présente pas deux faces parallèles perpendiculaires au mur. || Cul-de-lampe, ornement qui sert à remplir un blanc de page. Des culs-de-lampe. || T. de mar. Le cul, l'arrière d'un vaisseau, la poupe. || Paille-en-cul, oiseau de mer, dit aussi paille-en-queue, qui a deux longues plumes à la queue. Des paille-en-cul, des paille-en-queue. || Cul-blanc, nom de la bécassine et d'un autour. Des culs-blancs.

★ **CULART**, *s. m.* Partie de l'équipage d'un gros marteau de forge.

CULASSE, *s. f.* La partie qui fait le fond du canon d'une arme à feu. || Le gros de la vergue d'une ancre.

CUL-BLANC, *s. m.* Voy. CUL.

★ **CULBUTABLE**, *adj.* Qui peut être culbuté, renversé.

CULBUTE (voy. *culbuter*), *s. f.* Sorte de saut qui consiste à faire un tour sur soi-même, en se renversant en avant ou en arrière. || Faire la culbute, tomber en roulant, et fig. tomber de la faveur dans la disgrâce, de la richesse dans la pauvreté. || À la culbute, en désordre. à la diable. || Prov. Au bout du fossé la culbute, se dit lorsqu'on se résigne aux suites de sa conduite.

CULBUTÉ, ÉE, *p. p.* de culbuter.

CULBUTER (*cul* et *buter* ou *bouter*), *v. a.* Faire faire la culbute à quelqu'un, le renverser violemment. || Par extens. Culbuter l'ennemi, le rompre et le mettre en fuite. || Fig. Culbuter quelqu'un, le faire tomber du pouvoir, ruiner son crédit. || *V. n.* Tomber, faire la culbute. Il fit un faux pas et culbuta. || Fig. Tomber du pouvoir ou de la richesse. || Se culbuter, *v. r.* Faire la culbute.

CULBUTIS (kul-bu-ti), *s. m.* Amas confus de choses culbutées, en désordre. || Action de culbuter, culbute

CUL-DE-JATTE, *s. m.* Voy. CUL.

CUL-DE-LAMPE, *s. m.* Voy. CUL.

CUL-DE-POULE, *s. m.* Voy. CUL.

CUL-DE-SAC, *s. m.* Voy. CUL.

CULÉE, *s. f.* En archit. Massif de maçonnerie qui soutient dans leur poussée les voûtes des dernières arches d'un pont. || Culée d'arc-boutant, pilier qui soutient les retombées d'un arc-boutant d'église. || T. de mar. Action de culer, chemin fait par l'arrière; coup que la quille d'un vaisseau donne contre le fond.

CULER, *v. n.* T. de mar. Aller en arrière. || Le vent cule, il souffle d'une direction plus d'arrière qu'auparavant. || On dit aussi : La charette cula.

CULIER (*cul*), *adj. m.* Usité seulement dans : Boyau culier, le rectum.

CULIÈRE (*cul*), *s. f.* Sangle de cuir au derrière d'un cheval pour maintenir le harnais. || Pierre creuse qui reçoit la chute des eaux d'un tuyau de descente.

CULINAIRE (lat. *culinarius*), *adj.* Qui se rapporte à la cuisine. Préparation culinaire. L'art culinaire.

CULMINANT, ANTE, *adj.* En astron. Point culminant, point du ciel où un astre atteint sa plus grande hauteur sur l'horizon. || Par extens. Le mont Blanc est le point culminant des Alpes. || Fig. Le plus haut degré. Le point culminant de sa fortune.

CULMINATION, *s. f.* En astron. La plus grande élévation qu'un astre atteigne au-dessus de l'horizon; le moment de cette grande élévation.

CULMINER (lat. *culminare*), *v. n.* En astron. Atteindre son point culminant, en parlant d'un astre.

CULOT (ku-lo. *Cul*), *s. m.* La partie la plus basse d'une lampe d'église. || T. de fondeur. Lingot qui reste au fond du creuset après la fonte. || Résidu noirâtre qui s'amasse au fond d'une pipe. || En archit. Ornement de sculpture et d'architecture approchant de la forme d'une tige d'où naissent des fleurs, des feuillages. || La partie d'une bombe diamétralement opposée à la fusée et où le métal a le plus d'épaisseur. || Nom vulgaire du dernier éclos d'une couvée. || Popul. Le dernier né des enfants dans une famille.

★ **CULOTTAGE**, *s. m.* Pop. Action de noircir, en fumant, le bas du fourneau d'une pipe.

CULOTTE (*cul* ou *culot*), *s. f.* Vêtement d'homme qui couvre depuis la ceinture jusqu'au bas des jambes. || Culotte courte, et par abréviation culotte, vêtement qui couvre depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux. || Culotte de peau, culotte faite en peau qui a été autre-

fois à l'usage des militaires, et fig. et famil. un militaire qui n'a rien d'élevé au-dessus de sa pro ession. Une vieille culotte de peau. || Fig. Porter la culotte, se dit de la femme qui est plus maîtresse que son mari. || On dit aussi une paire de culottes, ou simplement des culottes. || T. de boucherie. Partie de la cuisse du bœuf qui comprend l'échine depuis le dessus de la queue jusqu'au filet. || Culotte de Suisse, variété de poire de la forme de la poire d'Angleterre, mais rayée de bandes vertes et jaunes qui alternent. || T. de mar. Culotte ou paire de culottes, sorte d'étendard. || Tailler des culottes à un navire, le forcer à mettre toutes ses voiles dehors pour la fuite.

CULOTTÉ, ÉE, *p. p.* de culotter.

CULOTTER (*culotte*), *v. a.* Mettre, attacher la culotte à quelqu'un. Culotter un enfant. || Absol. Ce tailleur culotte bien, il fait des culottes qui vont bien. || Popul. Culotter une pipe, lui donner, à force de fumer dedans, un certain enduit noir dans le bas du fourneau. || Se culotter, *v. r.* Mettre sa culotte. || Devenir culotté. Cette pipe commence à se culotter.

* **CULOTTEUR,** *s. m.* Pop. Celui qui culotte des pipes.

CULOTTIER, *s. m.* Celui qui fait et qui vend des culottes de peau, des gants, des guêtres de cuir, etc. || *Adj.* Marchand culottier.

* **CULOTTIÈRE,** *s. f.* Ouvrière qui fait des culottes, des pantalons. || *Adj.* Marchande culottière.

CULPABILITÉ (lat. *culpabilis*), *s. f.* État de celui qui est coupable, ou de ce qui est coupable. La culpabilité d'un accusé. La culpabilité d'une action.

CULTE (lat. *cultus*), *s. m.* Honneur qu'on rend à la Divinité. Le culte du vrai Dieu. || Dans les religions polythéistiques, honneurs qu'on rend aux dieux. Le culte des idoles, des faux dieux. || Fig. Se vouer au culte des muses, s'adonner à la poésie, aux arts libéraux. || Religion considérée dans ses manifestations extérieures. La liberté des cultes. || Le culte extérieur, les cérémonies qui se pratiquent au dehors des temples. || Le culte domestique, les prières, les lectures pieuses, etc. qui se font en commun dans la famille. || Par extens. Vénération profonde. Ils rendaient à sa mémoire une sorte de culte.

CULTIVABLE, *adj.* Susceptible de culture.

CULTIVATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui qui cultive la terre ou un certain produit de la terre. Un habile cultivateur. || Dans certaines provinces, celui qui est à la tête d'une exploitation agricole. || *Au fém.* Cultivatrice. || *Adj.* Les peuples cultivateurs. || *S. m.* Cultivateur, charrue légère, remplaçant la houe dans les binages. || Nom donné dans la pratique aux binoirs, aux buttoirs, aux houes à cheval, aux ratissoirs, aux scarificateurs, aux extirpateurs, qui remplacent le cultivateur proprement dit.

CULTIVÉ, ÉE, *p. p.* de cultiver. || Fig. Un esprit cultivé, un homme instruit, orné de connaissances agréables.

CULTIVER (lat. *cultus*, p. p. de *colere*), *v. a.* Travailler la terre pour lui faire produire les végétaux utiles aux besoins de l'homme et des animaux domestiques. Cultiver un jardin. || Se livrer, s'adonner à la culture de certaines plantes. Cultiver la vigne. || Fig. Cultiver la poésie, la musique. || Former, développer. Cultiver sa mémoire, ses talents, etc. || Entretenir des relations amicales et bienveillantes avec quelqu'un. Il est doux de voir ses amis par goût et par estime; il est pénible de les cultiver par intérêt, LA BRUY. || C'est un homme qu'il faut cultiver, c'est une connaissance à cultiver, c'est un homme dont il faut entretenir la bienveillance. || Se cultiver, *v. r.* Être cultivé. L'amitié qui se cultive aux dépens du devoir, n'a plus de charmes, J. J. ROUSS.

CULTURE (lat. *cultura*), *s. f.* Travail de la terre, ensemble des opérations propres à obtenir du sol les végétaux dont l'homme et les animaux domestiques ont besoin. || Grande culture, exploitation d'un vaste terrain, d'une grande ferme, d'après les meilleurs procédés et avec l'emploi des machines. Petite culture, celle des petites parcelles, qui se fait généralement à bras. || Mode d'exploitation du sol. Culture jardinière, maraîchère. || Culture a aussi la signification générale d'agriculture; c'est en ce sens qu'on dit la culture pastorale. || Terrain cultivé. L'étendue des cultures. || Action de cultiver un végétal, un produit de la terre. Culture du blé, de la vigne. || Les cultures, nom donné, dans certaines colonies, à la culture des plantes particulières, telles que la canne à sucre, le café, le poivre, etc. || Fig. La culture des lettres, des sciences, des beaux-arts. || Instruction, éducation. Un esprit sans culture. La culture du cœur, des sentiments.

CUMIN (κύμινον, de l'hébreu *kamon*), *s. m.* Plante ombellifère, dont les graines sont quelquefois employées pour aromatiser le pain, le fromage.

CUMUL (voy. *cumuler*), *s. m.* En jurispr. Action de cumuler une chose avec une autre. Le cumul des peines. || Dans la langue générale, jouissance simultanée de plusieurs emplois ou de plusieurs traitements.

* **CUMULARD,** *s. m.* T. familier toujours pris avec un sens de reproche. Celui qui occupe simultanément plusieurs places rétribuées.

CUMULATIF, IVE, *adj.* En jurispr. Qui cumule. Disposition cumulative, disposition de loi répétant une autre disposition qui a le même objet.

* **CUMULATION,** *s. f.* Action de cumuler. Système de la cumulation des peines.

CUMULATIVEMENT, *adv.* Avec cumul, à la fois. Statuer cumulativement.

CUMULÉ, ÉE, *p. p.* de cumuler.

CUMULER (lat. *cumulare*), *v. a.* En jurispr. Assembler, réunir. Cumuler des droits, des actions, etc. || Dans le langage général, avoir simultanément la jouissance de plusieurs emplois, de plusieurs traitements. || Absol. Occuper plusieurs emplois. Il cumule.

* **CUMULUS** (ku-mu-lus'. Lat. *cumulus*), *s. m.* T. de météorologie. Nom des nuages, communs dans les beaux jours d'été, qui ressemblent à des montagnes de neige lorsqu'ils sont à l'horizon.

CUNÉIFORME (lat. *cuneus* et *forme*). *adj.* Qui est en forme de coin. || Écriture cunéiforme, écriture des Assyriens, des Mèdes, des Perses, formée de figures en fer de lance ou en clous, diversement combinées. || En bot. Feuilles, pétales cunéiformes. || En anat. Les os cunéiformes et *subst.* les cunéiformes, nom de trois os de la seconde rangée du tarse.

CUPIDE (lat. *cupidus*), *adj.* Qui a de la cupidité. Un administrateur cupide. Une cupide ardeur.

* **CUPIDEMENT,** *adv.* D'une façon cupide.

CUPIDITÉ (lat. *cupiditas*), *s. f.* Passion ardente de posséder quelque chose. Les hommes ne veulent pas combattre leurs cupidités et leurs passions, Boss. || En particulier, désir immodéré de fortune, d'argent. Il n'est rien d'indigne et de bas que la cupidité n'engendre, MARM.

* **CUPIDON** (lat. *Cupido*), *s. m.* Dans la mythologie, le dieu de l'amour. || *Au pl.* Les Cupidons, petits génies ailés qui accompagnent l'Amour et Vénus. || Fig. Homme qui se croit beau et qui fait l'aimable.

CUPULE (lat. *cupula*, dim. de *cupa*), *s. f.* Assemblage de petites bractées, soudées entre elles par la base, formant une espèce de coupe ou godet qui entoure les fleurs et persiste autour du fruit.

* **CURABILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est curable.

CURABLE (lat. *curabilis*), *adj.* Qui peut être guéri. Ce mal est curable.

CURAÇAO (ku-ra-so. *Curaçao*, une des Antilles), *s. m.* Liqueur qui est faite avec de l'eau-de-vie, de l'écorce d'oranges amères et du sucre.

CURAGE, *s. m.* Action de curer; résultat de cette action.

CURAGE, *s. m.* Nom vulgaire du *polygonum* poivre d'eau, dit aussi persicaire âcre, persicaire brûlante.

* **CURARE** (mot américain), *s. m.* Poison avec lequel les indigènes de l'Amérique méridionale empoisonnent leurs flèches et qui est d'une extrême énergie.

* **CURARINE,** *s. f.* Principe extrait du curare.

CURATELLE, *s. f.* Charge de curateur.

CURATEUR (lat. *curator*), *s. m.* Celui qui est chargé d'assister un incapable, de régir des biens par autorité de justice. Curateur d'un mineur émancipé, d'une succession vacante. || Fig. Il faudrait lui donner un curateur, se dit d'un homme qui fait des dépenses excessives.

CURATIF, IVE (lat. *curare*), *adj.* Qui a rapport à la cure d'une maladie. Moyens curatifs. Traitement curatif, celui qui est employé pour obtenir la guérison, par opposition à traitement préservatif. || *S. m.* Un curatif.

CURATION (lat. *curatio*), *s. f.* Ensemble des moyens employés pour obtenir la guérison d'une maladie.

CURATRICE, *s. f.* Celle qui est chargée d'une curatelle. Elle est curatrice de ses enfants.

CURCUMA (orig. inconnue), *s. m.* Plante dont la racine est appelée dans le commerce safran des Indes, donnant une matière colorante jaune que les alcalis changent en rouge de sang, et qui devient par là un réactif chimique.

CURE (lat. *cura*), *s. f.* Soin, souci. Ce mot ne se dit guère qu'avec le verbe *avoir* et sans article. N'avoir cure de rien. || En méd. Traitement d'une maladie, d'une blessure, qui en produit la guérison. || Cure radicale, celle qui consiste à faire disparaître complétement une affection interne ou chirurgicale. || Cure d'eaux minérales, cure de bains de mer, saison passée aux eaux, afin d'en faire un emploi méthodique pour un but déterminé. || On dit de même : Cure de petit-lait, etc.

CURE (voy. *curé*), *s. f.* Anciennement, bénéfice; aujourd'hui, charge ecclésiastique dont le titulaire a soin de la conduite des âmes dans une certaine étendue de pays qu'on nomme paroisse. || Le presbytère, l'habitation du curé.

CURÉ (b. lat. *curatus*, du lat. *cura*), *s. m.* Prêtre placé à la tête d'une paroisse. || C'est Gros-Jean qui remontre à son curé, se dit d'un ignorant qui prétend conseiller un plus habile que lui.

CURÉ, ÉE, *p. p.* de curer. Nettoyé.

CURE-DENT, *s. m.* Instrument étroit et pointu dont on se sert pour ôter des dents ce qui s'y est engagé. || *Au pl.* Des cure-dents.

CURÉE (*cuir*), *s. f.* Portion de la bête que l'on donne aux chiens après qu'elle est prise. Donner la curée aux chiens. Curée chaude, morceau de la bête qu'on donne aux chiens aussitôt qu'ils l'ont prise. Curée froide, celle qui se fait de morceaux de pain trempés au sang de la bête, qu'on met sur sa peau avec quelques morceaux de chair. || Sonner la curée, sonner du cor pour appeler les chiens à la curée. || Faire curée, se dit des chiens qui dévorent la bête avant l'arrivée du veneur. || Par extens. Toute espèce de pitance. || Fig. Être âpre à la curée, être très-avide de butin, de lucre. || Curée des places, la poursuite des places, particulièrement après un changement de régime qui fait beaucoup de vacances.

CURE-MÔLE, *s. m.* Machine servant à curer un port. || *Au pl.* Des cure-môles.

CURE-OREILLE, *s. m.* Petit instrument dont on se sert pour nettoyer les oreilles. || *Au pl.* Des cure-oreilles.

CURER (lat. *curare*), *v. a.* Enlever des immondices accumulées. Curer un puits, un port. || Curer la charrue, la débarrasser de la terre qui s'y attache. || Se curer les dents, les oreilles, avec un cure-dent, un cure-oreille.

CUREUR, *s. m.* Celui qui cure et nettoie les puits, etc.

CURIAL, ALE (*cure*), *adj.* Qui concerne une cure ecclésiastique. Fonction curiale. Droits curiaux. || La maison curiale, le presbytère.

⋆ **CURIALE** (lat. *curialis*), *s. m.* T. d'hist. rom. Membre de la classe appelée aux honneurs et aux charges des cités sous l'empire.

CURIE (lat. *curia*), *s. f.* T. d'hist. rom. Division de la tribu chez les Romains. || Comices par curies, l'assemblée des patriciens. || Le lieu où s'assemblait le sénat. || Le sénat des villes municipales. || La classe des curiales.

CURIEUSEMENT, *adv.* Avec soin. Les Égyptiens conservaient curieusement les corps morts, Boss. || Avec soin et délicatesse. Tablette curieusement sculptée. || Avec curiosité, avec désir de voir et de savoir. Observer, s'enquérir curieusement.

CURIEUX, EUSE (lat. *curiosus*), *adj.* Qui a cure de, soin de, souci de. Elle n'est curieuse que d'une propreté fort simple, Mol. Nous sommes curieux de montrer que nous savons beaucoup de choses, Condillac. || En parlant des choses. Un soin curieux. || Qui est désireux de voir et de savoir. Je suis curieux de voir la fin de cette affaire. || Absol. Vous êtes curieuse et voulez trop savoir, Corn. || En parlant des choses. Ah! que vous enflammez mon désir curieux! Rac. Télémaque lui fit diverses questions curieuses, Fén. || Indiscret, qui cherche à pénétrer ce qui ne le regarde pas. Ne soyez pas si curieux que de, etc. || En bonne part. C'est un homme curieux, qui ne néglige aucune occasion de s'instruire. || Qui recherche, rassemble des objets rares, précieux. Il est curieux de tableaux, de vieux livres. || Digne de curiosité. Un livre curieux. || Bête curieuse, animal rare et qui excite la curiosité, fig. et famil. personne qu'on veut voir comme une bête de ce genre. || *S. m.* Ce qu'il y a de remarquable, de digne de curiosité. Le curieux de l'affaire est que... || Celui, celle qui a de la curiosité. || Amateur de curiosités. Le cabinet d'un curieux.

CURION (lat. *curio*), *s. m.* Prêtre qui présidait aux sacrifices d'une curie. || Le chef d'une curie.

CURIOSITÉ (lat. *curiositas*), *s. f.* Souci, soin. || Penchant à voir et à savoir. Satisfaire, contenter sa curiosité. Avoir la curiosité de savoir ce qui, etc. || La curiosité d'une chose, l'intérêt qu'elle excite en tant que chose curieuse. || Famil. Pour la curiosité du fait, pour s'assurer si une chose dont on doute est réelle. || Pour la curiosité du fait, se dit aussi pour exprimer qu'on voudrait être témoin de quelque chose. || Indiscrétion, espionnage. Sa curiosité fut punie. Il eut la curiosité d'écouter à la porte. || Goût d'amateur pour certaines choses. || Choses rares, nouvelles, singulières. Magasin de curiosités. || Se dit aussi des passages rares, peu connus, intéressants, dans les auteurs. || La curiosité, les curieux, les amateurs de choses curieuses.

⋆ **CURRENTE CALAMO** (ku-rrin-té-ka-la-mo). Expression latine adverbiale signifiant au courant de la plume.

⋆ **CURSEUR** (lat. *cursor*), *s. m.* Petit corps qui glisse dans une fente pratiquée au milieu d'une règle, d'un compas.

CURSIF, IVE (lat. *cursum*, supin de *currere*), *adj.* Qu'on écrit à la main courante. Écriture cursive. Lettres cursives. || *Subst.* La cursive, écriture courante, sorte d'écriture autrement nommée anglaise (voy. ce mot).

CURULE (lat. *curulis*), *adj.* Chaise curule, fauteuil d'ivoire sur lequel les premiers magistrats de Rome s'asseyaient. || Magistrats curules, ceux qui siégeaient sur une chaise curule. || Édilité curule, édilité qui donnait droit à une chaise curule.

CURVILIGNE (lat. *curvus* et *ligne*), *adj.* En géom. Formé par des lignes courbes. Figure curviligne.

CUSCUTE, *s. f.* Plante parasite (convolvulacées).

CUSTODE (lat. *custos*), *s. f.* Rideau. || Vieux en ce sens. || Fig. Donner le fouet sous la custode, réprimander en secret. || Courtines à côté du maître-autel. || Pavillon qu'on met sur le saint ciboire.

⋆ **CUSTODE** (lat. *custos*), *s. m.* Dans les couvents de capucins et de récollets, religieux qui fait l'office du provincial en l'absence de celui-ci. || Titre de dignité dans quelques églises. || En Italie, nom des gardiens des monuments, des musées.

CUSTODI-NOS (ku-sto-di-nôs. Lat. *custodi nos*), *s. m.* Prête-nom qui garde un bénéfice ou un office pour le rendre à un autre dans un certain temps et qui, n'en ayant que le titre, laisse les fruits au possesseur.

CUTANÉ, ÉE (lat. *cutis*), *adj.* En méd. Qui appartient à la peau. Maladie cutanée.

CUTICULE (lat. *cuticula*), *s. f.* En anat. Épiderme.

CUTTER (ko-tr'. Angl. *cutter*), *s. m.* T. de mar. Petit navire de guerre à un seul mât. On écrit aussi cotre.

⋆ **CUVAGE**, *s. m.* Endroit où on met les cuves. || Les cuves dont un héritage est garni. || Action de cuver le vin.

CUVE (lat. *cupa*), *s. f.* Grand vaisseau de bois qui n'a de fond que d'un côté, composé de douves, lié avec des cerceaux de bois ou de fer. || Fossé à fond de cuve, fossé qui n'a point de talus. || Cuve de vendange. Cuve de brasseur, de teinturier. || Grand vase de pierre, de marbre, de bronze, destiné à contenir de l'eau, tel que les baignoires, les fonts baptismaux. || Nom de vases rectangulaires, en bois ou en pierre, remplis d'eau ou de mercure, et dans lesquels on manipule les gaz.

CUVÉ, ÉE, *p. p.* de cuver.

CUVEAU, *s. m.* Petite cuve.

CUVÉE, *s. f.* Quantité de vin qui se fait à la fois dans une cuve. || La première, la seconde, la troisième cuvée, expressions qui indiquent des époques différentes de cuvage du vin, ou bien aussi des qualités différentes. || Fig. et famil. Seconde cuvée, nouvelle façon. || Mélange de vins que font certains marchands.

CUVELAGE, *s. m.* Ensemble des étais et des planches dont on garnit l'intérieur des puits de mine, afin de prévenir les éboulements ou l'irruption des eaux.

CUVELÉ, ÉE, *p. p.* de cuveler.

CUVELER (anc. fr. *cuvel*, cuveau), *v. a.* Faire le cuvellement d'un puits. || Se cuveler, *v. r.* Être cuvelé.

* **CUVELLEMENT**, *s. m.* Opération qui consiste à garnir d'étais et de planches un puits de mine.

CUVER (cuve), *v. n.* Séjourner dans la cuve, en parlant de la vendange. || *V. a.* Fig. et famil. Cuver son vin, dissiper son ivresse en dormant, et aussi se calmer, revenir à la raison. || On dit dans le même sens : Cuver sa colère. || Mêler plusieurs sortes de vins.

CUVETTE (dim. de *cuve*), *s. f.* Vase large et à bords très-évasés. Cuvette de toilette. || En archit. Sorte d'entonnoir où affluent les eaux de descente pour s'écouler par un tuyau. || La cuvette d'un baromètre, la partie inférieure du tube où se met le mercure. || Petit fossé creusé entre chaque arbre bordant une route ou une avenue. || Appareil adapté aux siéges de garde-robe pour empêcher les mauvaises odeurs. || Plaque de cuivre qui couvre en arrière le mouvement de certaines montres.

CUVIER (*cuve*), *s. m.* Cuve pour la lessive.

* **CYANATE**, *s. m.* Sel produit par la combinaison de l'acide cyanique avec une base.

* **CYANE**, *s. m.* Synonyme de cyanogène.

* **CYANEUX**, *adj. m.* Acide cyaneux, un des acides du cyanogène.

* **CYANHYDRIQUE** (*cyane* et *hydrogène*), *adj.* Acide cyanhydrique, produit de la combinaison de l'hydrogène avec le cyanogène, dit anciennement acide prussique.

* **CYANI...** préfixe signifiant bleu et venant de κύανος.

* **CYANIQUE**, *adj.* Acide cyanique, acide obtenu par la dissolution de l'acide cyanurique.

* **CYANITE**, *s. m.* Sel produit par la combinaison de l'acide cyaneux avec une base.

* **CYANOGÈNE** (κύανος et le suffixe *gène*, qui engendre), *s. m.* Gaz incolore, d'une odeur pénétrante, composé d'azote et de carbone, mais qui a la propriété de se comporter comme un corps simple.

* **CYANOSE** (κυάνωσις), *s. f.* En méd. Coloration bleue, quelquefois noirâtre ou livide de la peau, produite par différentes affections. || *S. m.* Le cyanose, le cuivre sulfuré.

* **CYANOSÉ, ÉE**, *p. p.* de cyanoser. Peau cyanosée.

* **CYANOSER** (*cyanose*), *v. a.* En méd. Donner une couleur tirant sur le bleu. Le choléra cyanose la peau.

* **CYANURE**, *s. m.* Combinaison du cyanogène avec un corps simple.

* **CYANURIQUE** (*cyane* et οὖρον), *adj.* Acide cyanurique, acide découvert dans les produits de distillation de l'acide urique.

CYATHE (κύαθος), *s. m.* T. d'antiquité. Espèce de gobelet. || Sorte de mesure pour les liquides.

CYCLAME ou **CYCLAMEN** (si-kla-mèn'. Lat. *cyclamen*), *s. m.* Genre de plantes communes à racines vivaces. || *Au pl.* Des cyclamens.

* **CYCLAMOR** (*cycle?*), *s. m.* En blas. Espèce de bordure, dite aussi orle rond.

CYCLE (κύκλος), *s. m.* En astron. Période ou révolution toujours égale d'un certain nombre d'années, à la fin de laquelle des phénomènes astronomiques doivent se représenter dans le même ordre que précédemment. || Cycle épique, l'ensemble des poëmes (la plupart perdus et dont l'Iliade et l'Odyssée faisaient partie) où est célébrée l'histoire des temps fabuleux de la Grèce et celle de la guerre de Troie. || Par extens. Tout ensemble d'épopées qui se rapportent à une même époque. Le cycle de Charlemagne, de la Table ronde.

CYCLIQUE (κυκλικός), *adj.* En astron. Qui se rapporte à un cycle. || Poëtes cycliques, ceux qui racontèrent l'histoire des temps fabuleux de la Grèce ; poésies cycliques, leurs compositions. || *Subst.* Les cycliques.

* **CYCLOÏDAL, ALE**, *adj.* En géom. Qui appartient à la cycloïde; qui en a la forme; qui décrit une cycloïde. || *S. f.* La cycloïdale, synonyme de la cycloïde.

CYCLOÏDE (κυκλοειδής), *s. f.* Ligne courbe produite par l'entière révolution d'un point appartenant à un cercle qui tourne sur un plan.

* **CYCLONAL, ALE**, *adj.* Qui appartient au cyclone.

* **CYCLONE** (κύκλος), *s. m.* Tempête tournante, qui balaye la terre ou la mer en tournant sur elle-même.

CYCLOPE (κύκλωψ), *s. m.* T. de myth. Espèce de géants qui n'avaient qu'un œil rond au milieu du front, qui habitaient la Sicile, et que certains récits mythologiques donnaient pour aides à Vulcain dans ses forges de l'Etna.

CYCLOPÉEN, ENNE, *adj.* Se dit de constructions et de monuments de temps très-reculés, appelés aussi pélasgiques et faits avec des blocs de pierre énormes.

CYGNE (lat. *cycnus*, de κύκνος), *s. m.* Oiseau palmipède, aquatique, du genre de l'oie. || Avoir la blancheur du cygne, être d'une blancheur éclatante. || Il est blanc comme un cygne, se dit d'un homme qui a la barbe et les cheveux tout blancs. || Cou de cygne, en parlant d'une femme, cou élégant et flexible. || Fig. Faire un cygne d'un oison, louer une personne, une chose démesurément. || Le chant du cygne, chant mélodieux que l'antiquité attribuait au cygne près de mourir. || Fig. Le chant du cygne, la dernière composition d'un musicien, d'un poëte. || Fig. Poëte, orateur, musicien illustre surtout par la douceur et le fini de ses compositions. Le cygne de Mantoue, Virgile. || Constellation de l'hémisphère septentrional. || Cou de cygne, partie de l'avant-train d'une voiture à quatre roues, qui est courbée afin de laisser passer les roues de devant quand la voiture tourne.

* **CYLINDRAGE**, *s. m.* Pression du cylindre sur les corps qu'on lui soumet, et résultat de cette action.

CYLINDRE (κύλινδρος), *s. m.* Corps arrondi, allongé, et d'un diamètre égal dans toute sa longueur. || En géom. Surface décrite par une ligne droite assujettie à être toujours parallèle à elle-même et à se mouvoir le long d'une circonférence. || Rouleau armé de lames de fer, qui sert à broyer, à allonger. Les cylindres d'un laminoir. || Cylindre à lustrer, cylindre employé dans les fabriques d'étoffes. || Cylindre gravé, cylindre servant à l'impression des toiles peintes. || T. d'agriculture. Rouleau dont on se sert pour écraser les mottes, pour aplanir les allées. || Vase de métal rempli de braise pour chauffer un bain.

* **CYLINDRER**, *v. a.* Donner la forme d'un cylindre. || Faire passer au rouleau, au cylindre.

CYLINDRIQUE (κυλινδρικός), *adj.* Qui a la forme d'un cylindre.

* **CYLINDRIQUEMENT**, *adv.* En forme de cylindre.

CYMAISE (lat. *cymatium*, de κυμάτιον), *s. f.* Membre ou moulure qui est au sommet d'une corniche.

CYMBALAIRE (*cymbale*), *s. f.* Nom vulgaire de la *linaria cymbalaria* (scrofulariacées) et de la *saxifraga cymbalaria* (saxifragacées).

CYMBALE (κύμβαλον), *s. f.* Chez les anciens, instrument de percussion fait d'airain. || Dans le langage de l'Écriture, bruit éclatant et vain. Les vérités les plus terribles ne sont plus pour eux qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante, MASS. || *Au pl.* Aujourd'hui, instruments de percussion consistant en deux disques ou plateaux que l'on frappe l'un contre l'autre. Jouer des cymbales. Une cymbale, l'un des deux disques.

CYMBALIER, *s. m.* Celui qui joue des cymbales.

CYME (voy. *cime*), *s. f.* Mode d'inflorescence où les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient ensuite irrégulièrement et se terminent tous à peu près à la même hauteur. || On trouve aussi écrit *cime*.

CYNANCHE (si-nan-k'. Κυνάγχη) ou **CYNANCIE**, *s. f.* Espèce d'angine, dans laquelle les malades tirent la langue comme un chien haletant. || Présentement, on dit angine.

* **CYNÉGÉTIQUE** (κυνηγετικός), *adj.* Qui regarde la chasse et les chiens. Les exercices cynégétiques. || *S. f.* Art de la chasse avec les chiens, et aussi de la chasse en général.

CYNIQUE (lat. *cynicus*, de κυνικός), *adj.* De chien. Soif plus que cynique, J. B. ROUSS. || Peu usité en ce sens. || Qui appartient à une philosophie affectant de braver les convenances. Diogène, philosophe cynique. || Par extens. Effronté. Homme cynique. Des discours cyniques. || Obscène. Être cynique dans son langage. Des vers cyniques. || *S. m.* Philosophe cynique. Quoique je ne fisse pas profession de mépriser la gloire en cynique, DESC. || Homme effronté et sans pudeur.

* **CYNIQUEMENT**, *adv.* D'une manière cynique.

CYNISME (κυνισμός), *s. m.* La philosophie des cyniques. || Par extens. Effronterie, impudence, obscénité. Le cynisme de sa conduite, de son langage.

CYNOCÉPHALE (κυνοκέφαλος), *s. m.* Genre de singes.

CYNOGLOSSE (κυνόγλωσσον), *s. f.* Langue de chien, plante ainsi appelée à cause de la forme de ses feuilles.

* **CYNORRHODON** (κύων et ῥόδον), *s. m.* Nom ancien du rosier sauvage ; maintenant, nom du fruit de cet arbrisseau, ovoïde, d'un rouge vif. Conserve de cynorrhodon.

CYNOSURE (κυων et οὐρά), *s. f.* Nom d'une constellation du pôle nord, dite aussi Petite Ourse. || *Adj.* En zool. Qui a une queue semblable à celle du chien. || *S. f.* En bot. Genre de graminées dont plusieurs espèces croissent en France et y portent le nom de crételles.

* **CYPÉRACÉ, ÉE** (κύπειρος), *adj.* Qui ressemble à un souchet. || *S. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones dont le *cyperus*, souchet, est le type.

* **CYPÉROÏDÉES**, *s. f. pl.* Synonyme de CYPÉRACÉES.

CYPRÈS (si-pré. Lat. *cupressus*, de κυπάρισσος), *s. m.* Plante de la famille des conifères. Le cyprès est un arbre funéraire qu'on plante sur les tombes. || Fig. La mort, le deuil, la tristesse. || Changer les lauriers en cyprès, changer la victoire en deuil. || Petit cyprès, espèce de santoline.

* **CYPRIÈRE**, *s. f.* Bois de cyprès.

* **CYPRIN** (lat. *cyprinus*), *s. m.* Genre de poissons d'eau douce qui a pour type la carpe.

* **CYSTEUX, EUSE** (κύστις), *adj.* Qui est rempli de vessies ou kystes.

CYSTIQUE (κύστις), *adj.* Qui appartient à la vessie ou à la vésicule biliaire. || Vers cystiques, sorte d'entozoaires dits aussi cestoïdes. || Tumeurs cystiques, tumeurs principalement composées de kystes multiples.

CYSTITE (κύστις), *s. f.* Inflammation de la vessie.

CYSTOTOME (κύστις et τομή), *s. m.* Instrument dont on se sert pour inciser le périnée et la vessie, dans l'opération de la taille.

CYSTOTOMIE, *s. f.* Opération appelée aussi lithotomie ou taille, dont le but est de se frayer une route à travers les tissus pour arriver jusqu'à la vessie, afin d'en extraire les calculs ou autres corps étrangers.

CYTISE (lat. *cytisus*, de κύτισος), *s. m.* Genre de plantes légumineuses, dont le *cytisus laburnum*, faux-ébénier, est le type. || Faux cytise, nom vulgaire de l'*anthyllide cytosoïde*.

CYZICÈNE (lat. *cyzicenus*), *s. m.* Nom qu'on donnait chez les Grecs à une grande salle exposée au nord et qui répondait au cénacle des Latins.

CZAR (kzar), **CZARIENNE, CZARINE, CZAROWITZ**, voy. TSAR, TSARIENNE, TSARINE, TSAROWITZ, qui est la vraie orthographe russe.

D

D (lat. *d*), *s. m.* La quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes. || Signe de 500, dans la numération romaine, et de 5000 quand il est surmonté d'un trait.

DA, particule qui se joint à *oui*, *non*, *nenni*, et donne plus de force à l'affirmation ou à la négation. Oui-da.

D'ABORD, *loc. adv.* Voy. ABORD.

* **DA-CAPO** (ital. *da capo*), *loc. adv.* T. de musique signifiant qu'il faut reprendre au commencement du morceau pour aller jusqu'au point final.

DACTYLE (lat. *dactylus*, de δάκτυλος), *s. m.* Dans la versification grecque et latine, pied de vers formé d'une syllabe longue suivie de deux brèves.

* **DACTYLOPTÈRE** (δάκτυλος et πτερόν), *adj.* Qui a les ailes ou les nageoires munies de rayons libres que l'on compare à des doigts. || *S. m.* Nom de genre des poissons acanthoptérygiens, appelés poissons volants.

DADA, *s. m.* Cheval, dans le langage des enfants. Aller à dada. || Bâton sur lequel un enfant se met à cheval. || Fig. et famil. C'est son dada, son idée favorite.

DADAIS, *s. m.* Jeune garçon, homme qui est à la fois niais d'esprit et gauche de maintien. Un grand dadais.

DAGUE (orig. incert.), *s. f.* Espèce de poignard, qui se porte dans plusieurs pays pendu à la ceinture du côté droit. || Les dagues du cerf, la première tête qu'il porte à la seconde année, où il n'a que deux petites cornes pointues. || *S. f. pl.* Se dit quelquefois des défenses du sanglier.

DAGUÉ. ÉE, *p. p.* de daguer.

DAGUER (*dague*), *v. a.* Frapper à coups de dague.

* **DAGUERRÉOTYPAGE**, *s. m.* Action de daguerréotyper.

* **DAGUERRÉOTYPE** (*Daguerre*, nom de l'inventeur, et *type*), *s. m.* Art de fixer les images de la chambre obscure sur une plaque de métal préparée. || L'instrument employé pour ces sortes de reproductions.

* **DAGUERRÉOTYPÉ, ÉE**, *p. p.* de daguerréotyper.

* **DAGUERRÉOTYPER**, *v. a.* Reproduire une image au moyen du daguerréotype.

* **DAGUERRÉOTYPIE**, *s. f.* Art de daguerréotyper.

* **DAGUERRIEN, IENNE**, *adj.* Qui est obtenu par le daguerréotype.

DAGUES, *s. f. pl.* Voy. DAGUE.

DAGUET (da-ghè. *Dague*), *s. m.* Nom du jeune cerf, depuis un an jusqu'à dix-huit mois.

DAHLIA (*Dahl*, botaniste suédois), *s. m.* Plante qui porte de très-belles fleurs, et qui est recherchée comme plante d'ornement.

DAIGNER (lat. *dignari*), *v. n.* Condescendre à, en regardant la chose comme digne de soi ou comme n'étant pas indigne. Calliope ne daigna pas leur parler, BOIL. || Ce verbe est d'un fréquent usage à la fin des lettres. Daignez agréer mes respectueux hommages.

D'AILLEURS, *loc. adv.* Voy. AILLEURS.

DAIM (lat. *dama*), *s. m.* Bête fauve plus petite que le cerf. || La peau du daim. Des gants de daim.

DAINE, *s. f.* La femelle du daim. Les chasseurs disent *dine*.

* **DAÏRI** ou **DAÏRO**, *s. m.* Le souverain spirituel au Japon.

DAIS (lat. *discus*), *s. m.* Ouvrage dans la forme des anciens ciels-de-lit et qui sert de couronnement à un autel, à un trône, etc. || Poétiq. Sous le dais, sur le trône, au sein des grandeurs. || Toute espèce de voûte de verdure. Un dais de feuillage. || Poêle soutenu de deux ou quatre petites colonnes sous lequel on porte le saint sacrement dans les processions, et sous lequel on reçoit les rois, les princes, lorsqu'ils font une entrée solennelle. || Estrade, lieu élevé.

DALER (da-lèr), *s. m.* Voy. THALER.

* **DALLAGE**, *s. m.* Pavé en dalles. || Action de daller.

DALLE (orig. inconnue), *s. f.* Tablette de pierre, de peu d'épaisseur, qui sert à paver les salles à manger, les églises, les vestibules et les voies réservées aux piétons.

DALLÉ, ÉE, *p. p.* de daller.

DALLER, *v. a.* Paver avec des dalles; couvrir de dalles.

DALMATIQUE (lat. *dalmatica*), *s. f.* Tunique blanche et bordée de pourpre que l'on fabriquait en Dalmatie. || Vêtement que les diacres et sous-diacres portent pardessus l'aube, dans les fonctions de leur ministère.

DALOT (orig. inc.), *s. m.* Ouverture pratiquée dans la muraille d'un navire et servant à l'écoulement des eaux.

* **DALTONISME** (*Dalton*, physicien anglais), *s. m.* Vice de la vue qui empêche de distinguer les couleurs.

DAM (dan. Lat. *damnum*), *s. m.* Dommage, préjudice. Il n'est guère usité que dans : à son dam, à votre dam, à mon dam. C'est marché fait ; il est fol à son dam, LA FONT. || T. de théol. Peine des damnés, privation de la vue de Dieu. La peine du dam.

DAMAS (da-ma), *s. m.* Étoffe de soie à fleurs ou à dessins en relief où le satin et le taffetas sont mêlés ensemble et qui se fabriquait originairement à Damas, en Syrie. || Damas de table, linge ouvré pour service de table. || Par extens. Étoffe de laine, de coton ou de fil de lin damassée. || Sabre fabriqué à Damas et qui est une lame de fer recouverte, sur tout le fil, d'un tranchant d'acier. || Acier damassé. || Espèce de prune. || Raisin de Damas ou simplement damas, sorte de raisin.

* **DAMASQUINAGE**, *s. m.* Action de damasquiner.

DAMASQUINÉ, ÉE, *p. p.* de damasquiner.

DAMASQUINER (anc. fr. *damasquin*, adj. formé de

-nias), *v. a.* Incruster de l'or ou de l'argent dans de l'acier Damasquiner une épée.

DAMASQUINERIE, *s. f.* L'art de damasquiner.

DAMASQUINEUR, *s. m.* Ouvrier qui damasquine.

DAMASQUINURE, *s. f.* Travail damasquiné. Une belle damasquinure.

DAMASSÉ, ÉE, *p. p.* de damasser. || *S. m.* Linge damassé. Un service de damassé. || Acier damassé, acier d'alliage employé en Orient et surtout à Damas, pour la fabrication des armes blanches ; dit aussi acier woots ou indien ; il présente un beau moiré métallique.

DAMASSER, *v. a.* Fabriquer une étoffe de linge ouvré. || Préparer de l'acier à la façon de Damas.

* **DAMASSERIE,** *s. f.* Fabrique de linge damassé.

* **DAMASSEUR,** *s. m.* Ouvrier qui fabrique du linge damassé.

DAMASSURE, *s. f.* Travail qu'a subi la toile damassée dans le tissage. || Dessin sur toile damassée.

DAME (lat. *domina*), *s. f.* Titre qu'on donnait à la femme d'un seigneur, d'un châtelain, d'un chevalier, d'un gentilhomme, par opposition aux femmes mariées de la bourgeoisie, qui portaient le nom de demoiselles. || Titre qu'on donnait à la femme qui possédait une seigneurie. || Notre-Dame, la sainte Vierge. || La femme noble à laquelle un chevalier consacrait ses soins. Combattre, mourir pour sa dame. La dame de ses pensées. || Aujourd'hui, titre donné à toute femme mariée. C'est une dame fort estimable. || Devenir dame, se marier. || Par civilité et politesse, dame se dit de toutes les femmes, qu'elles soient mariées ou non. Être poli avec les dames. || Grande dame, dame appartenant à la haute société. Faire la grande dame. || Titre d'honneur ou d'office donné à certaines femmes. Les dames de France, les filles du roi. || Titre donné à certaines religieuses et aux chanoinesses. Les dames du Sacré-Cœur. || Dames de charité, dames qui forment une association chargée de recueillir et de distribuer les aumônes. || Dame du palais, dame d'honneur, dame d'atour, dame de compagnie, femmes de qualité qui remplissent diverses fonctions auprès des reines et des princesses. || Dame de compagnie, dame qui demeure dans une maison pour y tenir compagnie à une autre dame ou pour faire les honneurs de la maison d'un homme âgé. || Les dames de la halle, la corporation des marchandes de fruits, de légumes ou de poisson. || Dames blanches, êtres surnaturels dans les anciennes croyances des Écossais et des Allemands. || Figure du jeu de cartes. La dame de cœur. || Aux échecs, la pièce la plus considérable après le roi. || Jeu de dames, jeu qui se joue sur l'échiquier avec de petites rondelles, les unes blanches, les autres noires, dites pions. || Aller à dame, mener un pion à dame, conduire un de ses pions sur une des cases de la dernière rangée du côté de l'adversaire; le pion devient alors dame damée ou simplement dame. || Au jeu de trictrac, nom des rondelles avec lesquelles on joue. || Nom vulgaire de différents oiseaux : le grèbe huppé, l'effraye, la hulotte, la mésange. Belle-dame ou bonne-dame, nom d'un papillon. || En bot. Dame d'onze heures, plante liliacée à fleurs blanches. || Belle-dame ou bonne-dame, l'arroche des jardins.

DAME (lat. *dominus*), *interj.* explétive qui est une formule d'affirmation. Mais dame, oui. Oh ! dame, non.

DAME (all. *Damm*), *s. f.* Nom qu'on donne, en creusant les terres et particulièrement un canal, à de petites digues qu'on laisse d'espace en espace pour arrêter l'eau.

DAMÉ, ÉE, *p. p.* de damer. Une dame damée peut aller en tous sens. || Fig. et famil. Femme damée, femme mariée.

DAME-JEANNE, *s. f.* Sorte de très-grosse bouteille de terre ou de verre. || *Au pl.* Des dames-jeannes.

DAMER (*dame*), *v. a.* Au jeu d'échecs, damer un pion, mener un pion dans une des cases de la dernière rangée de l'échiquier. || Au jeu de dames, damer un pion, et moins exactement damer une dame, mener un de ses pions sur la rangée qui est la plus près de l'adversaire. || Famil. Damer le pion à quelqu'un, le supplanter, avoir l'avantage sur lui. || Anciennement, accorder à une demoiselle le titre de dame.

DAMERET (dim. de *dame*), *s. m.* Homme dont la toilette et la galanterie ont de l'affectation. || *Adj.* Peindre Caton galant et Brutus dameret, Boil.

DAMIER (*dame*), *s. m.* Tableau divisé en 100 cases sur lequel on joue aux dames. || Nom vulgaire du pétrel tacheté. || Nom de quelques papillons diurnes. || En archit. Moulure romane composée de petits carrés alternativement saillants et creux.

DAMNABLE (dâ-na-bl'. Lat. *damnabilis*), *adj.* Qui mérite, qui attire la damnation, en parlant des choses. Une opinion, une doctrine damnable. || Qui mérite d'être damné, en parlant des personnes. || Qui mérite la réprobation, abominable. L'art damnable de la magie.

DAMNABLEMENT, *adv.* D'une manière damnable.

DAMNATION (da-na-sion. Lat. *damnatio*), *s. f.* Condamnation aux peines de l'enfer après la mort et dans une autre vie. Sous peine de damnation. Il serait en état de damnation, Pasc. || Sorte d'imprécation arrachée par la colère ou le désespoir. Mort et damnation !

DAMNÉ, ÉE, *p. p.* de damner. || Famil. C'est son âme damnée, se dit d'une personne aveuglément dévouée aux sentiments, aux volontés d'une autre. || Famil. et comme expression d'impatience. Cette damnée affaire. || *Subst.* Les démons et ceux des hommes qui ont mérité les peines éternelles. || Souffrir comme un damné, ou comme une âme damnée, d'une manière excessive, horrible.

DAMNER (dâ-né. Lat. *damnare*), *v. a.* Condamner aux peines de l'enfer Dieu damnera les méchants. || Dieu me damne ! *loc. interj.* || Causer la damnation. On peut dire que l'ignorance damne plus de princes et de grands que de personnes de la condition la plus vile, Mass. || Réputer digne de la damnation. Vous damnez les gens de bien, parce qu'ils ajoutent à leur piété quelques endroits qui vous ressemblent, Mass. || Fig. Faire damner quelqu'un, le tourmenter ou l'impatienter à l'excès. || Se damner, *v. r.* Attirer sur soi les peines de l'enfer. || Fig. Se damner, s'impatienter au point de jurer.

DAMOISEAU (b. lat. *dominicellus*, du lat. *dominus*), *s. m.* Titre donné autrefois à un jeune gentilhomme qui n'était pas encore reçu chevalier. || On dit aussi damoisel. || Jeune homme empressé et galant.

DAMOISEL, *s. m.* Voy. DAMOISEAU.

DAMOISELLE (fém. de *damoisel*), *s. f.* Titre qu'on donnait autrefois dans les actes aux filles nobles. || Fig. et famil. Damoiselle belette au corps long et fluet, La Font.

DANDIN (angl. *to dandle*), *s. m.* Homme niais et sans contenance. || Perrin Dandin, un juge ridicule et rapace. || George Dandin, paysan enrichi qu'un sot orgueil a porté à s'allier à la noblesse et qui en est puni.

* **DANDINANT, ANTE,** *adj.* Qui dandine. Une démarche dandinante.

DANDINEMENT, *s. m.* Balancement gauche et nonchalant du corps.

DANDINER (*dandin*), *v. n.* Balancer son corps d'une manière nonchalante et gauche. || Se dandiner, *v. r.* Se porter sur son corps de côté et d'autre.

* **DANDY** (dan-di. Angl. *dandy*), *s. m.* Homme recherché dans sa toilette et exagérant les modes jusqu'au ridicule. Les dandys.

* **DANDYSME,** *s. m.* Manières et habitudes du dandy.

DANGER (b. lat. *dominiarium*, possession), *s. m.* Dans le droit féodal, fief de danger, celui dont on ne peut prendre possession sans avoir fait hommage et payé les droits au seigneur, à peine de confiscation. || Situation, conjoncture, circonstance, qui compromettent la sûreté, l'existence d'une personne ou d'une chose. Il y a du danger à suivre cette entreprise. Être en danger de sa vie. || T. de mar. Toute roche, tout écueil, etc. à l'approche ou au contact duquel un navire peut courir un danger. || Au sens actif, en parlant des choses, le péril qu'elles produisent. Le danger des mauvaises doctrines. || Famil. Inconvénient. Il n'y a pas de danger d'entrer, vous ne les dérangerez pas. || Popul. et ironiq. Il n'y a pas de danger, c.-à-d. soyez sûr qu'on n'en fera rien.

DANGEREUSEMENT, *adv.* D'une manière dangereuse.

DANGEREUX, EUSE, *adj.* Qui expose à un danger De dangereuses liaisons. Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami; Mieux vaudrait un sage ennemi, La Font. || Qui met en danger la religion, les mœurs. Un livre dangereux. || Qui a pouvoir de nuire, en qui on ne peut se fier, en parlant des personnes. Un ami dangereux. Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible, Volt.

DANOIS, *s. m.* Chien de chasse à poil ras, ordinairement blanc, tacheté de noir, d'origine danoise, dit aussi arlequin. || Cheval danois, cheval qui vient du Danemark.

DANS (lat. *de intus*), *prép.* À l'intérieur d'un lieu ou de ce qui peut être comparé à un lieu. L'ennemi est dans nos murs. || Au sein de. Ou couché sans honneur dans une foule obscure, RAC. || Fig. Être habile dans un art. S'illustrer dans les combats. Ils voient leurs fautes dans toute leur énormité, FÉN. || Il est dans, se dit parfois pour signifier : il appartient à, c'est le propre de. Il est dans son caractère de faire des imprudences. || Dans le besoin, c'est-à-dire si la chose est nécessaire. || *Dans*, marquant l'état, la disposition physique ou morale. Être dans une posture contrainte, dans la joie, dans la douleur, dans la misère. || *Dans*, exprimant un rapport de lieu, avec l'idée qu'on va dans le lieu. Il entra dans l'appartement. || Par extens. Rétablir Argos dans son ancienne liberté, ROLLIN. || Fig. Il se précipita dans les désordres les plus criminels. || Fig. *Dans*, indiquant une direction vers... Faire une chose dans l'intention d'être utile. || *Dans*, indiquant un rapport de temps. Dans le temps et dans l'éternité. Dans cent ans. || Selon. Cela est vrai dans les principes d'Aristote.

★ **DANSANT, ANTE**, *adj.* Qui danse ; qui aime à danser. Jamais je n'ai vu une petite fille si dansante naturellement, SÉV. || Propre à faire danser. Musique dansante. Airs dansants. || Consacré à la danse. Une soirée dansante.

DANSE (voy. *danser*), *s. f.* Suite de sauts et de pas réglés par une cadence et habituellement dirigés par la musique. || Manière de danser. Il a une danse noble. || Action de plusieurs personnes qui dansent. Commencer la danse. || Entrer en danse, se mettre du nombre de ceux qui dansent. || Fig. et famil. Entrer en danse, se mettre d'une entreprise, d'une affaire, d'une guerre, etc. dont on était jusque-là simple spectateur. || En danse, à l'œuvre. || Commencer la danse, mener la danse, être le premier à faire ou à souffrir quelque chose de fâcheux. || Famil. Avoir l'air à la danse, être en disposition de beaucoup danser, et fig. être tout disposé à la circonstance, ou avoir l'air vif, éveillé. || Avoir le cœur à la danse, être dispos, de bonne humeur. N'avoir pas le cœur à la danse, être triste. || Fig. et popul. Donner une danse à quelqu'un, le bien battre. || Air de danse. Jouer toutes sortes de danses. || Popul. Le lieu où l'on danse. Aller à la danse. || Danse d'expression, sorte de pantomime. || Danse sur la corde, sorte de voltige ou de tours d'adresse et d'équilibre. || Danse sur les chevaux, voltige. || Danse macabre, voy. MACABRE. || En méd. Danse de Saint-Guy, nom vulgaire de la chorée, dite aussi danse de Saint-Witt, parce que, pour la guérir, on s'adressait à saint Guy ou saint Witt.

DANSÉ, ÉE, *p. p.* de danser.

DANSER (anc. h. all. *dansôn*), *v. n.* Mouvoir le corps suivant les règles de la danse. || Fig. et famil. Ne savoir sur quel pied danser, être incertain du parti à prendre, de la conduite à tenir. || Fig. Son cœur danse de joie, il est dans une joie extrême. || Fig. Faire danser quelqu'un, le faire danser sans violon, lui susciter des embarras, des désagréments ; se venger de lui, et aussi s'amuser de lui. || Fig. Du vin à faire danser les chèvres, du vin très-aigre. || Faire danser les écus, dépenser beaucoup. || Faire danser l'anse du panier, voy. ANSE. || Danser sur la corde, exécuter des pas cadencés, des sauts sur la corde tendue, et fig. être engagé dans une affaire très-scabreuse, et aussi agir en homme de peu de consistance et qui cherche à éblouir. || *V. a.* Exécuter une danse. Danser une contredanse, une valse. || Fig. et popul. La danser, recevoir une forte correction, être bien battu. || Se danser, *v. r.* Être dansé. La valse se danse à trois temps.

DANSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui danse. || Celui qui aime à danser. Un infatigable danseur. || Celui, celle qui fait profession de danser. Danseur, danseuse de l'opéra. Danseur de corde.

★ **DANTESQUE**, *adj.* Qui imite le caractère sombre et sublime que Dante a imprimé à ses poëmes.

DAPHNÉ (δάφνη), *s. m.* Arbuste dont les tiges servent à faire les chapeaux dits de paille blanche ; on le nomme aussi lauréole mâle. Le *daphne mezereum*, dit vulgairement lauréole femelle, bois gentil, garou des bois, etc.

D'APRÈS, *loc. adv.* Voy. APRÈS.

DARCE, *s. f.* Voy. DARSE.

DARD (dar. Mot germanique et celtique), *s. m.* Sorte d'arme qui est un bâton garni d'une pointe de fer et se lance avec la main. || Fig. Et toutes ses raisons... Étaient autant de dards qui me traversaient l'âme, CORN. || Partie essentielle de l'aiguillon des insectes hyménoptères. Le dard d'une abeille. || Extrémité de la queue des scorpions. || La langue des serpents. || Fig. Trait vif et mordant. || T. de jardinier. Pistil. || Nom d'une espèce de carpe, dite aussi vaudoise ou vandoise.

DARDÉ, ÉE, *p. p.* de darder.

DARDER (*dard*), *v. a.* Frapper avec un dard. Darder la baleine. || Lancer comme un dard. Darder un javelot, un poignard. || Par extens. L'abeille darde son aiguillon. Le serpent darde sa langue. || Il se dit aussi des rayons, des flammes lancées comme des dards. Le soleil darde ses rayons. || Absol. Le soleil dardait sur notre tête. || Fig. Darder un regard, lancer un coup d'œil vif de colère, de ressentiment. Darder un sarcasme, lancer un mot piquant.

DARIOLE (orig. inconnue), *s. f.* Petite pièce de pâtisserie contenant de la crème.

DARIQUE (δαρεικός), *s. f.* Monnaie d'or des anciens Perses, portant l'effigie d'un archer.

DARNE (mot celtique), *s. f.* Tranche de saumon ou d'alose.

DARSE (ital. *darsena*, de l'arabe *dâr çanah*, maison de travail), *s. f.* Abri, bassin pratiqué dans un port.

DARTRE (orig. incert.), *s. f.* Maladie généralement chronique de la peau. Dartre vive. Dartre farineuse.

DARTREUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature des dartres, qui tient de la dartre. Affection dartreuse. || Qui a des dartres. Un enfant dartreux et *subst.* un dartreux.

DATAIRE (*date*), *s. m.* Titre d'office à la chancellerie de Rome et qui vient de ce qu'autrefois le dataire marquait la date des suppliques. || *Adj.* Cardinal dataire.

DATE (lat. *data*, plur. n. de *datus*), *s. f.* Époque précise où une chose a été faite. || Une lettre de change à vingt jours de date, dont le payement est exigible vingt jours après le jour de sa date. || Sans date, non daté. || De nouvelle, de fraiche date, qui est récent. || Dans un sens opposé. Une amitié, une noblesse d'ancienne, de vieille date. || Faire date, commencer une ère, une période. || Date, jour de l'enregistrement d'une supplique pour obtenir un bénéfice en cour de Rome. Prendre date, prendre une date de tel jour. || Par extens. Prendre date, retenir date, consigner, constater l'époque où une chose doit se faire. || Fig. Être le premier en date, avoir par ancienneté droit sur quelqu'un ou sur quelque chose.

DATÉ, ÉE, *p. p.* de dater.

DATER (*date*), *v. a.* Mettre la date. Dater une lettre, un contrat. || Absol. Dater. || *V. n.* Avoir eu son commencement à.... Notre amitié date de ce jour. || Famil. Cet homme ne date pas d'hier, il date de loin, il est très-âgé. || Commencer à compter d'une certaine époque. À dater de ce jour. || Dater se dit, en parlant de la toilette des femmes, de ce qui attire les yeux et l'attention, comme se rapportant à une certaine époque. Ne prenez pas cette étoffe ; elle datera. || Se dater, *v. r.* Être daté.

DATERIE (*date*), *s. f.* Chancellerie à Rome où l'on date les expéditions des bénéfices, les rescrits et autres choses qu'on expédie. || Office de dataire.

DATIF (lat. *dativus*), *s. m.* Un des cas des noms et des adjectifs grecs et latins, celui qui sert à marquer le rapport d'attribution.

DATIF, IVE (lat. *dativus*), *adj.* T. de droit. Donné, établi par le juge ou par testament, par opposition à légal, établi par la loi. Tuteur datif. Curatelle dative.

DATION (lat. *datio*), *s. f.* T. de pratique. Action de donner. Dation de tuteur. || Dation en payement, action de donner en payement d'une dette une chose autre que la chose due.

DATISME (δατισμός), *s. m.* Manière de parler ennuyeuse, dans laquelle on entasse plusieurs synonymes pour exprimer la même chose.

DATTE (lat. *dactylus*), *s. f.* Fruit du dattier. || Sorte de coquillage dit plus souvent dactyle.

DATTIER (*datte*), *s. m.* Palmier qui produit les dattes. || Oiseau commun en Barbarie.

DATURA (orig. inc.), *s. m.* Genre de plantes solanées.

DAUBE (voy. *dauber*), *s. f.* Manière de cuire certaines viandes à petit feu et à l'étouffée. Mettre un gigot en daube. || Le ragoût de ce nom.

DAUBÉ, ÉE, *p. p.* de dauber.

DAUBER (anc. all. *dubban*, frapper), *v. a.* Frapper à coups de poing. || Fig. et famil. Railler quelqu'un, mal parler de lui, l'injurier. || Mettre en daube, faire une daube. || Se dauber, *v. r.* Se battre.

DAUBEUR, *s. m.* Celui qui raille les gens, qui en parle mal. Les daubeurs ont leur tour, LA FONT.

* **DAUBIÈRE,** *s. f.* Vase dans lequel on cuit une daube.

DAUPHIN (lat. *delphinus*), *s. m.* Gros poisson de mer de la famille des cétacés. || Constellation de l'hémisphère septentrional. || Espèce de papier. || Sorte d'étoffe de laine. || Pierre creusée d'un trou recourbé pour le passage de l'eau. || Titre attaché à certaines seigneuries. Dauphin d'Auvergne. Dauphin du Viennois. || Titre donné, à partir de Jean le Bon, au fils aîné des rois de France, après la réunion du Dauphiné à la couronne.

DAUPHINE, *s. f.* La femme du Dauphin de France.

DAURADE (lat. *deaurata*), *s. f.* Poisson de la famille des sparoïdes et qu'il ne faut pas confondre avec la dorade.

D'AUTANT, voy. AUTANT.

DAVANTAGE (*de* et *avantage*), *adv.* Plus. Vous promettez beaucoup et donnez davantage, CORN. || Davantage avec *de* et un substantif. Sans m'obliger à déclarer davantage de mes principes, DESC. || Cette tournure vieillit. || N'en pouvoir davantage, n'en pouvoir mais, n'être pas la cause de ce qui arrive. || Plus longtemps. Ne me rompez pas davantage la tête, MOL. || Les grammairiens modernes ont décidé que *davantage* ne pouvait être suivi de *que*. Toutefois cette décision est en contradiction avec l'usage des meilleurs écrivains. Je puis dire devant Dieu qu'il n'y a rien que je déteste davantage que de blesser la vérité, PASC.

DAVIER (orig. inconnue), *s. m.* Pince recourbée dont les dentistes se servent pour arracher les dents. || Instrument de menuisier pour assembler et serrer les pièces.

DE (lat. *de*), *prép.* Entre un substantif et un autre substantif, marque un rapport d'appartenance : Le livre de Pierre; le sentiment qu'on a pour quelqu'un ou quelque chose : Le respect des autels; un rapport d'origine, de dérivation : Le vent du nord; Les peuples du midi; l'objet, le but, la fin, la nature, la qualité : Acte de vente; Un homme de génie ; l'instrument : Un coup de fusil; Un signe de tête; la destination : Une salle de spectacle; Un habit de ville; la profession : Un homme de guerre; la matière : Une table de marbre; le contenu : Une pièce de vin ; la durée : Une guerre de vingt ans ; la date : Un lièvre de trois jours [tué depuis trois jours]; la dimension : Un voile de deux aunes ; la valeur : Une pièce de cent sous; la quantité : Une armée de cent mille hommes. || *De* sert à unir le nom commun d'une chose avec le mot particulier qui la distingue des autres choses semblables. La ville de Paris. || Un fripon d'enfant, c'est un fripon qui est un enfant. || *De*, placé entre les titres et les noms propres de famille, s'emploie comme signe de noblesse. Madame de Sévigné. || *De*, qualification nobiliaire, pris substantivement. Il a ajouté un de à son nom. || *De*, placé entre un mot et ce même mot répété, exprime l'excellence. Le saint des saints, le lieu le plus saint dans le temple de Jérusalem. || *De* entre un substantif et un verbe à l'infinitif. L'art de bien dire. || Entre un substantif et quelques mots considérés habituellement comme des adverbes. La journée de demain. || Entre un substantif et une préposition. Le pays d'au delà la Loire. || *De* pris partitivement. Des hommes m'ont dit. || *De* pris partitivement devant un nom singulier. Je n'ai point d'argent. || *De* pris partitivement dans une phrase négative avec *que*, construction dont le sens est *pas autre*. Nous n'avons point de roi que César, BOSS. || *De* pris partitivement devant *certain*. Nous bûmes de certain vin. || *De* employé partitivement devant *aucuns*, *aucunes*, dans le XVIIe siècle, et signifiant quelques-uns, de certaines personnes. Il y en a d'aucuns qui... || *De* explétif devant des adjectifs ou des participes. Il y eut cent hommes de tués. || *De* se construit de même partitivement et explétivement avec les mots *mieux*, *pis*, *plus*, *moins*. Rien de plus. || *De*, pris absolument devant un substantif, exprime la manière, la disposition, l'état, la situation. De gaieté de cœur. De colère. De côté et d'autre. || D'honneur, d'homme d'honneur, sorte d'affirmation interjective signifiant sur mon honneur, sur la parole d'un homme d'honneur. || *De* exprimant qu'il est question, qu'il est traité d'une matière. De la chasse. || Pendant. De nuit. || À partir de. Du moment que, etc. || *De* indique le changement d'état, de condition. De commis il devint directeur. De pauvre il devint riche. || *De... en...* exprime que l'on va d'un lieu, d'un objet en un autre. Errer, un livre en main, de bocage en bocage, A. CHÉN. || *De... à...* exprime, au physique ou au figuré, l'intervalle, le passage d'une chose à une autre. De l'Elbe à la mer Baltique. || Ils étaient de trente à quarante, leur nombre était entre trente et quarante. || *De.... à....* D'homme à homme, c'est-à-dire entre deux hommes. || De vous à moi, c'est-à-dire entre vous et moi. || *De.... en....* De point en point, tout à fait, complétement. || *De* entre un adjectif et un substantif ou un pronom personnel. Avide de gloire. Mécontent de soi. || *De* se construit avec le superlatif. Le meilleur des hommes. || *De* entre un adjectif et un verbe. Désireux de voir. || *De* entre un adjectif et un infinitif, signifiant à cause que, vu que. Mais suis-je pas bien fat de vouloir raisonner...? MOL. || *De* ou *que de* entre un adjectif, construit avec *si* et un verbe, et signifiant assez... pour... Je n'aurais pas été si hardi que d'entreprendre... VOIT. || *De* construit avec un pronom personnel. On n'agit pas toujours de soi-même. || De soi, par sa propre vertu, naturellement. Cela va de soi. || *De* devant un pronom démonstratif. De celui-ci allons à celui-là. || De cela même, à cause de cela même. || *De* entre un pronom conjonctif et un autre mot. Lequel des deux était le plus éloquent, de César ou de Cicéron? || *De* entre un nom de nombre et un autre mot. L'un des deux. || *De* avec ellipse de *un*. Il vint des derniers, c.-à-d. un des derniers. || *Et de*, pris absolument devant un nom de nombre, exprime que comptant quelque chose, on signale particulièrement le nombre indiqué. Et de trois. || *De* entre un verbe et un nom exprimant les compléments des verbes. Traiter de la paix. Différer d'avis. || *De* entre un verbe et un substantif et composant avec ce substantif une sorte de locution adverbiale. Il me parla d'un ton menaçant. || *De* entre un verbe passif et un substantif et faisant fonction de complément passif. Je suis vaincu du temps, MALH. Animé d'un regard, je puis tout entreprendre, RAC. || *De* entre un verbe et un substantif, signifiant pour, à cause de, avec. En vain suis-je séparé du monde d'habit, d'état, si mon esprit et mon cœur y sont attachés, BOURD. || *De* entre un verbe et un adjectif. Il s'est laissé traiter de lâche. || Même emploi avec un substantif. On le traita d'homme sans foi. || *De* entre un verbe et un autre verbe qui sert de complément au premier. On l'accusa d'avoir conspiré. || *De* entre deux verbes, avec un sens équivalent à : de ce que, vu que, puisque, quand, comme si. Ah ! voilà qui me plaît de parler de la sorte ! MOL. || *De* entre un verbe pris impersonnellement et un infinitif. Il est bon de s'amuser. || *De* devant un infinitif et pris absolument. On les appela; eux de courir (c.-à-d. commencèrent de courir). || *De* entre le verbe *être* ou tout autre verbe exprimant un état, et un substantif, construction où il indique que la chose dont il s'agit devient nôtre. Nous sommes de la maison. Il est de votre âge. || *Il est de...* C'est le propre de, le caractère de. || *Il est de... comme...* impersonnellement, avec un substantif ou un pronom, signifiant qu'une chose se comporte comme une autre. Il est de ceci comme de... || *Qu'est-ce...* avec *de* ou *que de*. Qu'est-ce de ce langage-là? c'est-à-dire que faut-il penser de ce langage-là? || Famil. Ce que c'est que de nous! c'est-à-dire voyez la misérable condition humaine. || Dans une phrase affirmative. Nous ne savons ce que c'est que de tromperie, ou de tromper. || *De* placé entre un adverbe et un nom. Loin de la patrie. Près de la maison. || *Voici*, *voilà*, avec *de*. Voilà de quel ton il a parlé. || *De* placé entre un adverbe et un verbe. Bien loin de céder. || *De* construit avec un adverbe, en tant que nom abstrait de lieu, de temps, de quantité, etc. De là, d'ici. De près, de loin. De trop. || *De* construit avec *plus* ou *moins*, au sens de *que*. Il ne s'y

trouva pas moins de trente personnes. || *De* construit avec une préposition. Distinguer l'ami d'avec le flatteur. || *De par le roi* (c'est l'ancienne forme *de part le roi*, c'est-à-dire de la part du roi), en vertu de l'autorité du roi, et familièrement, cela s'est fait de par ma volonté. || *De* construit avec la conjonction *quand*. De quand est cette lettre? || *De ce que*, conjonction composée qui signifie parce que, à cause que. De ce que je n'en parle pas, cela ne veut pas dire que, etc.

DÉ (lat. *datum*, ce qui est jeté sur la table), *s. m.* Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, marqué sur chaque face d'un différent nombre de points, et servant à jouer. Jeter les dés. || Coup de dé ou coup de dés, le nombre de points qu'on amène en jetant une fois les dés, et fig. coup de hasard. Tout est coup de dé dans ce monde, Volt. || Avoir le dé, être le premier à jouer. À vous le dé, c'est à vous de jouer, et fig. à vous le dé, c'est à vous de parler, d'agir. || Tenir le dé, avoir les dés en main pour jouer, et fig. tenir le dé dans la conversation, se rendre maître de la conversation, la diriger. || Le dé en est jeté, la résolution en est prise. || *Au pl.* Dés, jeu de dés. || Synonyme de domino, au jeu qui porte ce nom. || En archit. La partie cubique d'un piédestal. || Petits cubes de pierre qu'on place sous des poteaux, des colonnes, des vases pour les isoler de terre.

DÉ (lat. *digitale*), *s. m.* Petit cylindre de métal ou d'ivoire, qu'on met au bout du troisième doigt pour pousser l'aiguille. Dé à coudre.

* **DÉ...** préfixe qui signifie l'action d'ôter, de défaire, de sortir, de descendre, etc. comme : faire, défaire, etc. et qui est le représentant de la préposition latine *de*.

DÉBÂCLAGE, *s. m.* Action de débâcler, de débarrasser un port, une rivière.

DÉBÂCLE (voy. *débâcler*), *s. f.* Débâclage. || Peu usité en ce sens. || Rupture subite des glaces qui, couvrant une rivière, en interrompaient le cours. La débâcle de la Seine. || Fig. et famil. Changement fâcheux qui emporte la fortune d'un particulier, la prospérité d'un gouvernement, les opinions, les mœurs. Cet accident commença la débâcle de sa fortune.

DÉBÂCLÉ, ÉE, *p. p.* de débâcler.

DÉBÂCLEMENT, *s. m.* L'action de débâcler un port, des bateaux. || Le moment de la débâcle des glaces.

DÉBÂCLER (*dé.*... et *bâcler*), *v. a.* Faire retirer d'un port les navires vides, pour que l'accès soit libre aux navires chargés qui arrivent. || Ouvrir ce qui était bâclé. Débâcler une porte. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Il se dit d'une rivière dont les glaces se rompent. La rivière a débâclé. || Oter et déménager les marchandises, en parlant des marchands qui sont venus à une foire. La foire finie, les marchands débâclent.

DÉBÂCLEUR, *s. m.* Officier préposé au débâclage d'un port.

DÉBAGOULER (*dé*... et lat. *gula*), *v. n.* Vomir. || *V. a.* Fig. Débagouler un torrent d'injures.

DÉBAGOULEUR, *s. m.* T. bas. Celui qui vomit tous les mauvais propos qui lui viennent à la bouche.

* **DÉBÂILLONNER** (*ll* mouillées), *v. a.* Oter un bâillon. || Fig. Débâillonner la presse.

DÉBALLAGE, *s. m.* Action de déballer. || Marchandise déballée par des marchands de passage dans une ville.

DÉBALLÉ, ÉE, *p. p.* de déballer.

DÉBALLER (*dé*.... et *balle*), *v. a.* Défaire une balle, tirer des marchandises de l'emballage. || Absol. On déballe. || Absol. Étaler des marchandises.

DÉBANDADE, *s. f.* Action de se débander, de rompre les rangs. La débandade fut générale. || À LA DÉBANDADE, *loc. adv.* Sans ordre, confusément. || Famil. Mettre tout à la débandade, mettre tout en désordre, en confusion. Laisser tout à la débandade, abandonner tout au hasard. Tout va à la débandade, tout va mal et en confusion. || À la débandade, sans réflexion, tête baissée. || Vivre à la débandade, ne mettre ni règle, ni suite dans sa conduite.

DÉBANDÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes débander.

DÉBANDEMENT, *s. m.* Action des troupes qui se débandent.

DÉBANDER (*dé*.... et *bande*, bandeau), *v. a.* Oter une bande. Débander une plaie. || Oter un bandeau des yeux. || Oter des bandeaux qui ornent ou couvrent la tête. || Détendre. Débander un arc. || Fig. Se débander l'esprit, donner à son esprit fatigué quelque relâche. || Se débander, *v. r.* Oter le bandeau qu'on a sur les yeux. || Se détendre, en parlant des armes. Son arc se débanda. || Fig. Le temps se débande, la température s'adoucit.

DÉBANDER (*dé*.... et *bande*, troupe), *v. a.* Mettre en désordre, disperser, en parlant d'une troupe. || Se débander, *v. r.* Se disperser confusément, en parlant d'une troupe. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Le défaut d'argent pourrait faire débander une armée, Fén. || Se séparer d'un corps dont on fait partie, en parlant des individus.

DÉBANQUÉ, ÉE, *p. p.* de débanquer.

DÉBANQUER (*dé*.... et *banque*), *v. a.* Au pharaon et dans d'autres jeux, gagner tout l'argent du banquier.

DÉBAPTISÉ, ÉE, *p. p.* de débaptiser.

DÉBAPTISER (*dé*.... et *baptiser*). *v. a.* Changer le nom de quelqu'un. || *V. r.* Se débaptiser, se donner un nouveau nom. || Fig. et famil. Se faire débaptiser, accepter toutes les extrémités. Je me ferais plutôt débaptiser que de, etc.

DÉBARBOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de débarbouiller.

DÉBARBOUILLER (*dé*.... et *barbouiller*), *v. a.* Nettoyer, laver le visage. || Fig. et famil. Tirer quelqu'un d'affaire, le dégager d'un mauvais pas. || *V. r.* Se débarbouiller, se nettoyer le visage. || Fig. La nation commence à se débarbouiller ; presque tout le ministère est composé de philosophes, Volt. || Popul. Débarbouille-toi comme tu pourras, tire-toi seul de cette affaire.

* **DÉBARBOUILLOIR**, *s. m.* ou **DÉBARBOUILLOIRE**, *s. f.* Serviette à débarbouiller.

DÉBARCADÈRE, *s. m.* Endroit d'une côte ou du quai d'un port qu'on peut accoster pour y débarquer hommes, animaux ou marchandises. || Sur les chemins de fer, lieu de départ et d'arrivée. || On dit aussi embarcadère.

DÉBARDAGE, *s. m.* Action de débarder.

DÉBARDÉ, ÉE, *p. p.* de débarder.

DÉBARDER (*dé*.... et *barder*), *v. a.* Tirer du bois hors des bateaux ou des trains de flottage, et le porter sur le bord. || Par extens. Débarquer toutes sortes de marchandises. || Déchirer des bateaux hors de service.

DÉBARDEUR, *s. m.* Ouvrier qui débarde. || Se dit en carnaval d'un costume semblable à celui des débardeurs de bois, et de celui qui porte ce costume.

DÉBARQUÉ, ÉE, *p. p.* de débarquer. || Par extens. Nouveau débarqué, fraîchement débarqué, se dit d'un homme qui arrive récemment d'un lieu.

DÉBARQUEMENT, *s. m.* Action de débarquer, de mettre à terre des passagers, des marchandises. || Troupes de débarquement, troupes mises à bord des vaisseaux pour être débarquées sur un point et y agir. || L'action d'une personne qui débarque.

DÉBARQUER (*dé*.... et *barque*), *v. a.* Faire sortir d'un navire, d'un bateau, mettre à terre des passagers, des troupes, des marchandises. || *V. n.* Quitter un navire, descendre à terre. || Arriver. || *Subst.* Au débarquer, dans le temps même du débarquement, de l'arrivée.

DÉBARRAS (dé-ba-ra. *Dé*.... et *barre*), *s. m.* Délivrance de ce qui embarrassait. Les voilà partis, c'est un grand débarras.

DÉBARRASSÉ, ÉE, *p. p.* de débarrasser.

DÉBARRASSER (*débarras*), *v. a.* Oter ce qui embarrasse, au propre et au figuré. Débarrasser la voie publique. Cette nouvelle l'a débarrassé d'une grande inquiétude. || Par plaisanterie. Des voleurs le débarrassèrent de son argent. || Débarrasser de quelqu'un, délivrer de quelqu'un en l'écartant, l'éloignant ou même le faisant mourir. || Se débarrasser de, *v. r.* Se délivrer de ce qui embarrasse. || Se débarrasser de quelqu'un, éloigner de soi quelqu'un qui gêne ou qui est à charge, et aussi le faire mourir.

DÉBARRÉ, ÉE, *p. p.* de débarrer.

DÉBARRER (*dé*.... et *barre*), *v. a.* Oter la barre. Débarrer une porte. || Débarrer un violon, en ôter l'âme.

* **DÉBARRICADÉ, ÉE**, *p. p.* de débarricader.

* **DÉBARRICADER** (*dé*.... et *barricade*), *v. a.* Oter les barricades. Débarricader une porte.

DÉBAT (dé-ba. Voy. *débattre*), *s. m.* Différend dans lequel de part et d'autre on allègue des paroles ou des raisons. Être en débat. Petits princes, videz vos débats

entre vous, LA FONT. || Action de débattre, de discuter. Le peuple en corps avait le débat des affaires, MONTESQ. || Débat de compte, discussion entre deux intéressés sur un article de compte. || *Au pl.* Discussions des assemblées politiques. Les débats du parlement anglais. || T. de palais. La partie de l'instruction judiciaire qui est publique, y compris les plaidoiries. Ouvrir, fermer les débats.

DÉBÂTÉ, ÉE, *p. p.* de débâter. Un âne débâté.

* **DÉBATELAGE,** *s. m.* Décharge des bateaux, des navires.

* **DÉBATELER** (*dé*.... et anc. franç. *batel*, bateau), *v. a.* Faire le débatelage.

DÉBÂTER (*dé*.... et *bâter*), *v. a.* Oter le bât.

* **DÉBÂTI, IE,** *p. p.* des deux verbes débâtir.

* **DÉBÂTIR** (*dé*.... et *bâtir*), *v. a.* Démolir ce qu'on a bâti. Quelle rage est la sienne de bâtir et de débâtir ? SÉV.

* **DÉBÂTIR** (*dé*.... et *bâtir*), *v. a.* Oter les bâtis d'un corsage. Débâtir un corsage.

DÉBATTRE (*dé*.... et *battre*), *v. a.* Lutter pour, disputer, contester. Débattre le prix de la vertu. || Se dit de deux ou plusieurs personnes qui soumettent une chose, un point à une contestation. Débattre le prix d'un objet. || Absol. Avoir une contestation. S'amuser à débattre. Être débattu. || Se débattre, *v. r.* S'agiter vivement, faire de grands efforts pour résister, pour se dégager. Quoique la victime se débatte devant les autels, BOSS. || Fig. Les sauvages se débattent fort peu contre la mort, J. J. ROUSS. || Se débattre, avoir un débat avec quelqu'un. Ils se sont longtemps débattus entre eux. || Être débattu. Cette question se débat en ce moment.

DÉBATTU, UE, *p. p.* de débattre. || Fig. Tout débattu, après avoir examiné la chose de tous les côtés.

DÉBAUCHE (*dé*.... et anc. fr. *bauche*, lieu de travail), *s. f.* Excès condamnable dans le boire et le manger. || Excès inaccoutumé de table, partie de table. Ils aiment à faire de temps en temps une petite débauche. || Être en débauche, se livrer à quelques excès ou parties de table. || Fig. Une raison malade et toujours en débauche, MOL. || Fig. Excès. Vous n'y ferez pas débauche de sincérité, SÉV. || Dérèglement de mœurs. || Fig. Débauche d'esprit, d'imagination, etc. usage déréglé de son esprit, etc.

DÉBAUCHÉ, ÉE, *p. p.* de débaucher. || *Subst.* C'est un débauché.

* **DÉBAUCHEMENT,** *s. m.* Action de débaucher.

DÉBAUCHER, *v. a.* Jeter dans la débauche. || Détourner de ses devoirs, de la bonne conduite. || Détourner d'un travail, d'une occupation. Débaucher un ouvrier, un domestique. || Provoquer à la défection. Il débauchait par promesses et par argent les troupes mêmes de l'Empire, FLÉCH. || En bonne part, faire quitter un moment le travail pour le plaisir. Un de ces jours j'irai vous débaucher. || Se débaucher, *v. r.* Se jeter dans la débauche. || Quitter ses occupations. Se débaucher de ses études.

DÉBAUCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui excite à la débauche.

DÉBET (dé-bè. Lat. *debet*), *s. m.* T. de finance. Ce qui reste dû après un arrêté de compte. Les débets. Voici le débet de votre compte. || Être en débet, n'avoir pas pu solder un compte complètement. || Payer une charge en débet, la payer en acquittant les dettes du vendeur.

DÉBIFFÉ, ÉE, *p. p.* de débiffer. Traits débiffés.

DÉBIFFER (*dé*.... et *biffer*), *v. a.* T. très-famil. Mettre en mauvais état. Débiffer l'estomac.

DÉBILE (lat. *debilis*), *adj.* Qui manque de force, au physique et au moral. Mes débiles mains. Une voix faible et débile. Raison, volonté débile.

DÉBILEMENT, *adv.* D'une manière débile.

* **DÉBILITANT, ANTE,** *adj.* En méd. Qui est propre à débiliter, à diminuer l'énergie des organes et particulièrement celle des muscles. Remède débilitant. || *S. m.* Les antiphlogistiques sont des débilitants.

DÉBILITATION (lat. *debilitatio*), *s. f.* Action d'ôter les forces ; résultat de cette action.

DÉBILITÉ (lat. *debilitas*), *s. f.* État débile, manque de force. || Fig. La débilité de l'esprit, du pouvoir.

DÉBILITÉ, ÉE, *p. p.* de débiliter.

DÉBILITER (lat. *debilitare*), *v. a.* Rendre débile. Débiliter l'estomac. || Se débiliter, *v. r.* Être, devenir débile.

* **DÉBINE,** *s. f.* Popul. État d'une personne qui fait mal ses affaires. Il est tombé dans la débine.

* **DÉBINER,** *v. a.* Popul. Mettre en débine ou dans un désarroi quelconque. || Dire du mal de quelqu'un.

DÉBIT (dé-bi. Lat. *debitum*), *s. m.* Vente continue qui se fait dans une boutique, dans un magasin. Le débit des marchandises. Cette marchandise a du débit. || Commerce en détail et en boutique des boissons, vin, bière, cidre, eau-de-vie, etc. || Boutique d'un débitant, lieu où l'on débite. || Boutique où l'on vend certaines marchandises monopolisées par le gouvernement. Un débit de tabac. || T. de comm. Partie d'un compte où l'on porte ce qui a été fourni à quelqu'un ou payé à quelqu'un, par opposition à crédit. || Coupe de bois selon ses diverses destinations, par exemple en poutres, planches, échalas, etc. || Action de raconter, de réciter. || Manière de parler, de raconter, de réciter. Il a un débit pénible. || Débit d'une fontaine, d'une conduite d'eau, de gaz, la quantité qu'elle fournit dans une certaine unité de temps.

* **DÉBITABLE,** *adj.* Qui peut être débité, coupé suivant certains procédés.

* **DÉBITAGE,** *s. m.* Action de débiter les bois suivant les formes exigées.

DÉBITANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des marchandises en détail. || Particulièrement, celui, celle qui vend des boissons. Une débitante de vin. || Plus particulièrement, celui, celle qui vend une des marchandises monopolisées par l'État. Débitant de tabac.

DÉBITÉ, ÉE, *p. p.* de débiter.

DÉBITER (*débit*), *v. a.* Vendre en détail ou fréquemment. Débiter des denrées. Les libraires ne m'ont ni envoyé le livre, ni averti qu'ils le débitaient, VOLT. || Fig. Débiter sa marchandise, avoir du succès, réussir. || Il débite bien sa marchandise, il sait faire valoir ce qu'il dit. || Absol. Détailler. || T. de comm. Inscrire quelqu'un comme débiteur d'un article ou d'une somme. Je vous ai débité de mille francs. || Débiter le bois, le couper de longueur, après avoir refendu les pièces. Débiter le bois en planches, en poutres, en cerceaux. Débiter la pierre, le marbre. || Débiter un bœuf, le couper en pièces de boucherie. || Popul. Débiter de l'ouvrage, en exécuter beaucoup. || Réciter. Débiter des vers. || Dire, exposer, mais avec un sens péjoratif d'ironie ou de blâme. Débiter une morale pernicieuse, le mensonge. || Fournir une certaine quantité d'eau en un temps donné, en parlant d'une fontaine ou d'un cours d'eau. || Se débiter, *v. r.* Être vendu. || Être dit et répandu. || Être coupé, taillé.

DÉBITEUR, EUSE (*débiter*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui débite, répand des nouvelles, des contes, etc.

DÉBITEUR, TRICE (lat. *debitor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui doit. Un débiteur insolvable. || Celui qui est tenu d'une obligation. Débiteur hypothécaire. || *Adj.* Compte débiteur, compte qui est mis à la page dite débit.

DÉBLAI (voy. *déblayer*), *s. m.* Les terres, les décombres qu'on retire d'un endroit quand on fait un déblayement. || Le résultat produit par l'enlèvement des déblais. Cet endroit de la route est en déblai, se dit de l'endroit d'une route où il a fallu faire un déblai. || Action de déblayer. Le déblai du terrain.

* **DÉBLAIEMENT,** *s. m.* Voy. DÉBLAYEMENT.

DÉBLATÉRER (lat. *deblaterare*), *v. n.* Parler longtemps et avec violence contre quelqu'un.

DÉBLAYÉ, ÉE, *p. p.* de déblayer.

* **DÉBLAYEMENT** ou **DÉBLAIEMENT,** *s. m.* Action de déblayer, d'enlever des terres pour faire un nivellement, d'enlever des décombres pour dégager quelque chose.

DÉBLAYER (b. lat. *debladare*, de *de* et *bladum*, blé), *v. a.* Oter, enlever des terres, des décombres. || Débarrasser un lieu des objets qui l'encombrent. Déblayer une maison, une cour. || Fig. Déblayer le terrain, aplanir les difficultés. || Se déblayer, *v. r.* Être déblayé.

DÉBLOCAGE, *s. m.* T. d'impr. Action de débloquer.

* **DÉBLOCUS,** *s. m.* Action de lever ou de faire lever un blocus.

DÉBLOQUÉ, ÉE, *p. p.* de débloquer.

* **DÉBLOQUEMENT,** *s. m.* Action de débloquer une ville ; résultat de cette action.

DÉBLOQUER (*dé*... et *bloquer*), *v. a.* Obliger l'ennemi à lever un blocus. Débloquer une place. || T. d'impr. Remplacer des lettres bloquées par celles qui conviennent. || Se débloquer, *v. r.* Faire lever soi-même le blocus.

|| Au jeu de billard, se débloquer, ressortir d'une blouse après y avoir été bloquée, en parlant d'une bille.

DÉBOIRE (*dé....* et *boire*), *s. m.* Goût désagréable qu'une boisson laisse dans la bouche. || Fig. Regret, dégoût, mortification. Toute l'amertume et tout le déboire de mille événements fâcheux, BOURDAL.

* **DÉBOISÉ, ÉE,** *p. p.* de déboiser.

* **DÉBOISEMENT,** *s. m.* Action de déboiser; résultat de cette action.

* **DÉBOISER** (*dé....* et *boiser*), *v. a.* Détruire les bois ou les forêts qui couvrent le sol. Déboiser un pays. || Se déboiser, *v. r.* Devenir déboisé.

DÉBOÎTÉ, ÉE, *p. p.* de déboiter.

DÉBOÎTEMENT (*déboiter*), *s. m.* Déplacement d'un os sorti de son articulation.

DÉBOÎTER (*dé....* et *boite*), *v. a.* Faire sortir un os de son articulation. || Démonter, déjoindre. Déboiter une porte, une cloison. || Séparer des tuyaux entrés l'un dans l'autre. || Se déboiter, *v. r.* Sortir de son articulation, de son agencement. L'os se déboita.

DÉBONDÉ, ÉE, *p. p.* de débonder.

DÉBONDER (*dé....* et *bonde*), *v. a.* Oter la bonde. Débonder un tonneau. || Fig. Débonder son cœur, décharger son cœur, s'épancher sans réserve. || *V. n.* S'écouler abondamment et rapidement. L'eau a débondé cette nuit par une ouverture. || Fig. et famil. S'épancher tout à coup et sans réserve. || Évacuer par bas. || Se débonder, *v. r.* Se vider par un écoulement rapide.

DÉBONDONNÉ, ÉE, *p. p.* de débondonner.

* **DÉBONDONNEMENT,** *s. m.* Action de débondonner.

DÉBONDONNER (*dé....* et *bondonner*), *v. a.* Oter le bondon d'un tonneau.

DÉBONNAIRE (*de bon aire*, de bonne race), *adj.* Qui joint douceur et bonté. Une humeur débonnaire. Vainqueur débonnaire. || *S. m.* Louis le Débonnaire.

DÉBONNAIREMENT, *adv.* D'une façon débonnaire.

DÉBONNAIRETÉ, *s. f.* Qualité du débonnaire.

DÉBORD (*dé....* et *bord*), *s. m.* La partie d'une pièce de monnaie qui passe les bords du flan. || Partie d'une route qui borde le pavé. || La partie de la doublure qui excède l'étoffe, en forme de passe-poil. || Par extens. Éruption, en parlant des humeurs, de la bile. Un débord de bile.

DÉBORDÉ, ÉE, *p. p.* de déborder. || Fig. Dissolu. Vie, conduite débordée. || *Subst.* Vous retenez dans l'Église les plus débordés, PASC. || Fig. Dépassé dans les idées, devancé dans les opinions.

DÉBORDEMENT, *s. m.* État d'un fleuve, d'une rivière qui franchit les bords de son lit. || Par extens. Évacuation prompte et copieuse de quelque matière excrémentitielle. || Fig. Irruption de multitudes. Le débordement des barbares dans l'empire romain. || Excès des passions, des crimes. Leurs mœurs corrompues et leurs débordements, BOURD. Un débordement de vices, MASS. || Dissolution de mœurs. Vivre dans le débordement. || Effusion. Débordement de paroles. || Débordement d'écrits, de pamphlets, etc. se dit d'écrits, de pamphlets, etc. qui se multiplient et se répandent.

DÉBORDER (*débord*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Dépasser les bords, sortir de son lit. || Par extens. Faire éruption hors du corps. La bile déborde. || Fig. La colère déborde de son cœur. Son cœur déborde. || Accourir en foule. || Dépasser le bord d'une autre chose. || T. de mar. Quitter le bord d'un navire, en parlant des embarcations. || *V. a.* Dépasser par le bord une chose. || T. milit. Dépasser le flanc d'un corps de troupes. || Fig. Dépasser, aller au delà. Si vous soulevez le flot populaire, il vous débordera. || Oter la bordure. Déborder une robe, des souliers. || Déborder un lit, faire sortir le bord de la couverture repliée sous les matelas ou au dedans du bois de lit. || Se déborder, *v. r.* Monter au-dessus de ses bords. Le Rhin s'était débordé tout à coup. || Par extens. Faire éruption hors du corps. La bile se déborde. || Fig. Pour arrêter la malice qui se déborde, FLÉCH. || Faire irruption, en parlant des multitudes. Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie, VOLT. || Se laisser aller à l'expansion, à des effusions. || Se déborder en injures contre quelqu'un, l'en accabler. || Faire sortir, en se remuant dans son lit, le bord de la couverture de dessous les matelas. || T. de mar. Se détacher, en parlant d'un vaisseau, du bord d'un autre qui l'avait abordé ou du bord d'un brûlot.

DÉBOTTÉ, ÉE, *p. p.* de débotter. || *Subst.* Le moment où l'on quitte ses bottes, et particulièrement le moment où le prince quitte ses bottes. On écrit débotter et débotté.

DÉBOTTER (*dé....* et *botter*), *v. a.* Tirer les bottes à quelqu'un. || *Subst.* Le moment de l'arrivée, l'instant où l'on ôte ses bottes. Le débotter du roi. || Se débotter, *v. r.* Quitter ses bottes.

DÉBOUCHÉ (*déboucher*), *s. m.* Extrémité d'un défilé, d'une gorge, d'une vallée, etc. Au débouché d'un fourré, des montagnes. || Fig. Expédient pour sortir de difficulté, d'embarras. Chercher un débouché pour se tirer d'affaire. || Endroit, point d'exportation pour les marchandises. L'Amérique est un de nos meilleurs débouchés. || Fig. Moyen de placement, d'écoulement de marchandises. Les denrées y sont abondantes, sans aucun débouché au dehors, J. J. ROUSS. || Issue, perspective qu'ont les gens pour faire leur carrière.

DÉBOUCHÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes déboucher.

DÉBOUCHEMENT, *s. m.* Action d'ôter ce qui bouche.

DÉBOUCHEMENT, *s. m.* Point de communication d'un endroit resserré avec un lieu plus ouvert.

DÉBOUCHER (*dé....* et *boucher*), *v. a.* Oter ce qui bouche. Déboucher une bouteille. || Enlever ce qui obstrue. Déboucher un passage. || Fig. Déboucher les oreilles. || Se déboucher, *v. r.* Cesser d'être bouché.

DÉBOUCHER (*dé....* et *bouche*, orifice), *v. n.* Sortir d'un endroit resserré. L'armée déboucha. || Avoir son embouchure. Le Rhône débouche dans la Méditerranée. || Par ext. Une rue, un boulevard débouche sur telle place.

DÉBOUCLÉ, ÉE, *p. p.* de déboucler.

DÉBOUCLER (*dé....* et *boucler*), *v. a.* Dégager, détacher l'ardillon d'une boucle. || Oter une boucle, défaire des boucles. || Déboucler un prisonnier, lui ôter ses fers. || T. de mar. Déboucler un port, en dégager l'entrée. || Déranger les boucles d'une chevelure, défriser. || Se déboucler, *v. r.* Être débouclé.

DÉBOUILLI, *s. m.* Action de débouillir une étoffe.

DÉBOUILLI, IE, *p. p.* de débouillir. Étoffe débouillie.

DÉBOUILLIR (*dé...* et *bouillir*), *v. a.* Mettre à l'épreuve la bonté d'une teinture, en faisant bouillir un échantillon dans un mélange de plusieurs drogues. || On fait aussi débouillir les étoffes de soie pour les reteindre.

* **DÉBOUILLISSAGE,** *s. m.* Action de débouillir.

DÉBOUQUÉ, ÉE, *p. p.* de débouquer.

DÉBOUQUEMENT, *s. m.* Action de débouquer. || Canal, détroit, passage entre des iles.

DÉBOUQUER (*dé....* et *bouque*, bouche), *v. n.* T. de mar. Sortir des bouches, des canaux qui séparent les îles.

* **DÉBOURBAGE,** *s. m.* T. de métallurgie. Action d'ôter la bourbe, la gangue.

DÉBOURBÉ, ÉE, *p. p.* de débourber.

DÉBOURBER (*dé....* et *bourbe*), *v. a.* Oter la bourbe. Débourber un étang. || Tirer de la bourbe. Débourber une charrette. || Débourber et aussi faire débourber le poisson, le mettre dans l'eau claire pour qu'il perde le goût de bourbe. || Se débourber, *v. r.* Sortir de la bourbe. || Fig. Sortir d'une position embarrassante.

* **DÉBOURGEOISÉ, ÉE,** *p. p.* de débourgeoiser.

* **DÉBOURGEOISER** (*dé...* et *bourgeois*), *v. a.* Faire perdre à quelqu'un les manières bourgeoises. || Se débourgeoiser, *v. r.* Quitter les manières bourgeoises.

DÉBOURRÉ, ÉE, *p. p.* de débourrer.

DÉBOURRER (*dé....* et *bourrer*), *v. a.* Oter la bourre. Débourrer une pipe, ôter le tabac qu'elle contient. Débourrer un fusil, ôter la bourre. || Fig. Débourrer un jeune homme, lui donner les manières, les habitudes du monde. || Fig. Se débourrer, *v. r.* Perdre des manières incultes et se façonner à celles du monde.

DÉBOURS (dé-bour. Voy. *débourser*), *s. m.* Argent avancé pour le compte d'un autre. Je ne suis pas rentré dans mes débours. || On dit plus souvent déboursés.

DÉBOURSÉ, ÉE, *p. p.* de débourser. || *S. m. pl.* Déboursés, argent dépensé pour frais, pour avances.

DÉBOURSEMENT, *s. m.* Action de débourser.

DÉBOURSER (*dé....* et *bourse*), *v. a.* Tirer de l'argent de sa bourse, de sa caisse pour un payement. || Absol. Sans débourser.

DEBOUT (de-bou. *De* et *bout*), *adv.* Se dit de ce qui est dressé et posé sur un de ses bouts. Mettre une colonne debout. || Pièce de bois placée debout, pièce placée de manière à résister suivant le sens des fibres du bois. || Être encore debout, se dit des choses qui ont échappé à une destruction presque inévitable. || Fig. Ce vieil empire était encore debout. || Être droit sur ses pieds, en parlant d'une personne. Debout ou assis. Se tenir debout. || DEBOUT! *loc. interj.* Lève-toi, levez-vous. || Laisser quelqu'un debout, ne pas le faire asseoir. || Fig. et famil. Il ne peut que tomber debout, se dit d'un homme qui a des ressources pour se soutenir en dépit des disgrâces. On dit dans le même sens : Tomber sur ses pieds. || Être debout, se tenir sur les pieds de derrière, en parlant des animaux. || En blas. Debout, se dit des animaux qui sont représentés droits et posés sur les pieds de derrière. || Être debout, être levé, hors de son lit. || Fig. Il crut qu'un évêque plus qu'un empereur devait mourir debout et dans l'exercice de sa charge, FLÉCH. || Dormir debout, éprouver un extrême besoin de sommeil. || Conte à dormir debout, récit ennuyeux, promesses en l'air. || On dit que du bétail passe debout dans une ville, quand il n'y couche point, n'y est point vendu et n'y doit point les droits d'entrée, et par extension passer debout se dit des marchandises qui, traversant une ville ou un pays, y passent sans payer de droit ou sans être visitées. || T. de mar. Avoir vent debout, ou de bout, suivant l'orthographe de quelques-uns, avoir vent contraire, vent soufflant sur la proue du vaisseau. || Être debout au vent, à la lame, au courant, y présenter l'avant du vaisseau. Bois debout, bois coupé, scié, travaillé perpendiculairement au fil. || Prov. On est plus couché que debout, c'est-à-dire la vie est bien courte en regard de l'éternité.

DÉBOUTÉ, ÉE, *p. p.* de débouter.

* **DÉBOUTEMENT,** *s. m.* Action de débouter.

DÉBOUTER (*dé....* et *bouter*), *v. a.* Déclarer par arrêt une personne déchue d'une demande. Le tribunal l'a débouté de sa demande.

DÉBOUTONNÉ, ÉE, *p. p.* de déboutonner. || Famil. Rire, manger à ventre déboutonné, avec excès.

DÉBOUTONNER (*dé....* et *boutonner*), *v. a.* Faire sortir les boutons hors de la boutonnière. || Déboutonner un fleuret, en ôter le bouton. || Se déboutonner, *v. r.* Défaire ses boutons. || On le dit aussi en parlant des vêtements. Mon habit s'est déboutonné. || Fig. Dire sans réserve ou réticence ce qu'on pense.

DÉBRAILLÉ, ÉE, *p. p.* de débrailler. || Fig. Négligé et trop libre, en parlant des personnes et des manières. Un jeune homme débraillé. Des manières débraillées. || *Subst.* Il ne faut pas aller jusqu'au débraillé.

DÉBRAILLER (SE) (*ll* mouillées. *Dé..* . et anc. fr. *braiel*, braies), *v. r.* Déranger d'une manière peu convenable les vêtements qui couvrent la poitrine et le ventre. || *V. a.* Rendre débraillé, déranger la mise.

DÉBREDOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de débredouiller.

DÉBREDOUILLER (*ll* mouillées. *Dé....* et *bredouille*), *v. a.* Au trictrac, ôter la bredouille à son adversaire. Fig. et famil. Changer en bien une chance longtemps contraire. || Se débredouiller, *v. r.* S'ôter la bredouille.

DÉBRIDÉ, ÉE, *p. p.* de débrider.

* **DÉBRIDEMENT,** *s. m.* Action de débrider, d'ôter la bride à un cheval. || En chir. Opération consistant à enlever les brides ou filaments dont la présence dans une plaie met obstacle à la libre sortie du pus.

DÉBRIDER (*dé....* et *brider*), *v. a.* Oter la bride à un cheval, à une bête de somme. || Absol. Oter la bride avec l'idée de halte. Nous débriderons à deux lieues d'ici. || Fig. et famil. Sans débrider, sans interruption. || Débrider, faire une chose avec précipitation. || En chir. Pratiquer l'opération du débridement.

DÉBRIS (dé-bri. *Dé....* et *bris*), *s. m.* Reste d'une chose brisée. Les débris d'un navire. Du débris d'un vieux vase, autre injure des ans, LA FONT. || Fig. Ce qui reste de ce qui a été détruit. Les débris d'une armée, du sénat, de sa fortune, etc. || Les restes d'une chose consommée. Les débris d'un repas, d'un pâté. || Action de briser, perte, destruction, ruine ; en ce sens, il ne s'emploie qu'au singulier. Les royaumes sortis du débris de ce premier empire, BOSS. Convenons qu'au milieu de la dépravation et de la décadence des mœurs publiques, le monde a encore sauvé du débris des restes d'honneur et de droiture, MASS. || Poétiq. Les restes mortels de l'homme. Là reposent les débris de nos aïeux.

* **DÉBROCHÉ, ÉE,** *p. p.* de débrocher.

* **DÉBROCHER** (*dé...* et *broche*), *v. a.* Retirer de la broche. || Enlever la couverture d'un livre broché.

DÉBROUILLÉ, ÉE, *p. p.* de débrouiller.

DÉBROUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de démêler une chose embrouillée.

DÉBROUILLER (*ll* mouillées. *Dé...* et *brouiller*), *v. a.* Démêler ce qui est embrouillé. Débrouiller du fil. || Mettre en ordre ce qui était en confusion. Débrouiller des papiers. || Fig. Tirer hors de la confusion. Débrouiller le chaos. Débrouillons ce mystère, MOL. || Se débrouiller, *v. r.* Devenir moins confus, plus facile à comprendre. Le sens de cette phrase se débrouille. Les affaires se débrouilleront. || T. de mar. Se débrouiller, se dit du temps qui s'embellit. || Famil. Laissons-le se débrouiller, laissons-le se tirer comme il pourra de l'embarras où il est. || Se débrouiller, se dit aussi de l'intelligence qui vient à mesure que l'on s'instruit ou que l'on gagne de l'expérience.

* **DÉBROUILLEUR,** *s. m.* Celui qui débrouille. Ces grands débrouilleurs de la politique, CHATEAUBR.

DÉBRUTI, IE, *p. p.* de débrutir.

DÉBRUTIR (*dé...* et *brut*), *v. a.* Oter la partie brute, commencer à la polir. Débrutir une glace. un marbre.

DÉBRUTISSEMENT, *s. m.* Action de débrutir ; le résultat de cette action.

DÉBUCHER (*dé...* et anc. fr. *bûche*, bois), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Sortir du bois ou du buisson, en parlant du gros gibier. Le cerf a débuché. || *Subst.* Sortie de la bête de son fort. Sonner le débucher. || *V. a.* Faire sortir une bête fauve de son fort.

DÉBUSQUÉ, ÉE, *p. p.* de débusquer.

DÉBUSQUEMENT, *s. m.* Action de débusquer.

DÉBUSQUER (le même que *débucher*), *v. a.* Chasser d'un poste avantageux. || Fig. Déposséder quelqu'un d'un emploi, d'un poste. || *V. n.* Sortir du bois, en parlant du loup.

DÉBUT (dé-bu. *De but*), *s. m.* Premier coup à certains jeux, comme à la boule, au billard, pour savoir qui jouera le premier. Faire un beau début. || Fig. Le voilà en beau début. || Fig. Commencement d'une affaire, d'un ouvrage, d'un discours. || Formule initiale d'une charte, d'un diplôme, etc. || Entrée dans une carrière. On réussit rarement dès le début. || Premier ouvrage d'un auteur. || Premiers essais d'un acteur sur le théâtre.

DÉBUTANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui débute sur un théâtre. || Famil. Un débutant, un homme sans expérience. || Se dit aussi en général de tous ceux qui entrent dans une carrière, qui font pour la première fois un travail.

DÉBUTÉ, ÉE, *p. p.* de débuter. || Boule débutée, boule chassée du but, d'auprès du but.

DÉBUTER (*début*), *v. n.* Jouer le premier coup à la boule, au billard, etc. || Fig. Commencer. Il débuta par des invectives. || Faire ses premiers pas dans une carrière, dans une entreprise, etc. Débuter dans les sciences, dans les lettres. || Débuter dans le monde, y paraître pour la première fois. || Au passif et impers. C'est bien, c'est mal débuté. || Absol. Débuter, jouer pour la première fois sur un théâtre. || Donner son premier ouvrage. || *V. a.* Éloigner du but. Débuter une boule.

* **DÉCA** (dé-ka. Δέκα), préfixe qui, joint au nom des mesures du système métrique, désigne une unité dix fois plus grande que l'unité génératrice : décalitre, dix litres, etc.

DEÇÀ (*de* et *çà*), *loc. prép.* De ce côté-ci, par opposition à *delà*, de ce côté-là. La Provence est deçà les Alpes. || *Loc. adv.* Être assis jambe deçà jambe delà, une jambe d'un côté, une jambe de l'autre, à califourchon. || DEÇÀ ET DELÀ, *loc. adv.* De côté et d'autre. Peuples qui erraient deçà et delà sur des chariots, BOSS. || DE DEÇÀ, PAR DEÇÀ, *loc. prép.* De ce côté-ci. De deçà, par deçà la montagne. || DE DEÇÀ, PAR DEÇÀ, *loc. adv.* Rester de deçà. Venez par deçà. || EN DEÇÀ DE, *loc. prép.* De ce côté-ci de. Il demeure en deçà du pont. || EN DEÇÀ, *loc. adv.* Être situé en deçà.

* **DÉCACHETAGE,** *s. m.* Action de décacheter.

DÉCACHETÉ, ÉE, *p. p.* de décacheter.

* **DÉCACHÈTEMENT,** *s. m.* Action de décacheter.

DÉCACHETER (*dé...* et *cacheter*), *v. a.* Rompre un cachet, ouvrir ce qui était cacheté. Décacheter une lettre. || Se décacheter, *v. r.* Perdre le cachet, s'ouvrir.

DÉCADE (δεκάς), *s. f.* Dizaine. Les Racines grecques ont été divisées par décades (par groupes de dix vers). || Espace de dix jours. La décade républicaine, dans l'ancienne république française, avait remplacé la semaine.

DÉCADENCE (b. lat. *decadentia*), *s. f.* État de ce qui commence à choir, à tomber. Les plus fermes bâtiments tombent enfin en décadence, Desc. || Cet emploi au propre est maintenant peu usité. || État de ce qui déchoit, au propre. La décadence du corps, de l'esprit. || Fig. En parlant des choses abstraites. La décadence des mœurs. Toutes les institutions étaient allées en décadence, Boss. || Décadence se dit quelquefois absolument de l'abaissement des choses littéraires, intellectuelles, scientifiques. N'espérez pas rétablir le bon goût; nous sommes dans le temps de la plus horrible décadence, Volt. || Absol. La décadence, l'époque de la littérature latine qui comprend les derniers siècles de l'empire romain. Les poëtes de la décadence.

DÉCADI (*déca...* et lat. *dies*), *s. m.* Le dixième et dernier jour de la décade, dans le calendrier républicain, jour de repos.

★ **DÉCAÈDRE** (δέκα et ἕδρα), *adj.* En géom. Qui a dix faces. || *Subst.* Un décaèdre, un solide de dix faces.

★ **DÉCAGONAL, ALE,** *adj.* En géom. Qui a dix angles. || Dont la base est un décagone. Pyramide décagonale.

DÉCAGONE (δεκάγωνος), *s. m.* En géom. Figure qui a dix angles et dix côtés. || *Adj.* Un bassin décagone. || T. de fortification. Place munie de dix bastions.

DÉCAGRAMME (*déca...* et *gramme*), *s. m.* Poids de dix grammes.

DÉCAISSÉ, ÉE, *p. p.* de décaisser.

DÉCAISSER (*dé...* et *caisse*), *v. a.* Tirer d'une caisse. || Enlever un arbuste de sa caisse pour le transplanter.

★ **DÉCALÉ, ÉE,** *p. p.* de décaler. Meuble décalé.

★ **DÉCALER** (*dé...* et *cale*), *v. a.* Oter les cales.

DÉCALITRE (*déca...* et *litre*), *s. m.* Mesure de dix litres.

DÉCALOGUE (Δεκάλογος), *s. m.* Les dix commandements que Moïse rapporta du Sinaï gravés sur des tables.

★ **DÉCALOTTÉ, ÉE,** *p. p.* de décalotter.

★ **DÉCALOTTER** (*dé...* et *calotte*), *v. a.* T. de métier. Oter le dessus d'une chose. || Se décalotter, *v. r.* Perdre le dessus, la calotte.

★ **DÉCALQUE,** *s. m.* Action de décalquer.

DÉCALQUÉ, ÉE, *p. p.* de décalquer.

DÉCALQUER (*dé...* et *calquer*), *v. a.* Reporter les traits d'un dessin calqué sur un autre papier.

DÉCAMÉRON (δέκα et ἡμέρα), *s. m.* Ouvrage contenant une suite de récits faits en dix jours. Le Décaméron de Boccace.

DÉCAMÈTRE (*déca...* et *mètre*), *s. m.* Mesure de dix mètres. || En arpentage, on nomme spécialement décamètre une chaîne de dix mètres de longueur.

★ **DECAMPÉ, ÉE,** *p. p.* de décamper.

DÉCAMPEMENT, *s. m.* Action de décamper.

DÉCAMPER (*dé...* et *camp*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Lever le camp. || Par extens. Se retirer précipitamment. Décampons; il est temps.

★ **DÉCAN** (lat. *decanus*), *s. m.* T. d'astr. Nom que l'on a donné à chaque dizaine de degrés ou au tiers de chaque signe du zodiaque.

★ **DÉCANAILLER** (*ll* mouillées. *Dé...* et *canaille*), *v. a.* Tirer hors de la canaille.

★ **DÉCANAL, ALE,** *adj.* Qui appartient au doyen, au décanat. Juridiction décanale. Districts décanaux.

DÉCANAT (dé-ka-na. Voy. *doyen*), *s. m.* Dignité de doyen, soit dans un corps ecclésiastique, soit dans une faculté de lettres, de droit, de médecine. || Exercice des fonctions de doyen. Pendant son décanat.

DÉCANDRIE (δέκα et ἀνήρ), *s. f.* Nom de plusieurs classes du système de Linné qui renferment les plantes dont la fleur a dix étamines.

★ **DÉCANILLER** (*ll* mouillées. Orig. incert.), *v. n.* T. popul. S'en aller malgré soi, avec quelque rebuffade.

★ **DÉCANTAGE,** *s. m.* Action de décanter.

DÉCANTATION, *s. f.* Opération par laquelle, après avoir laissé déposer une liqueur, on la verse doucement en penchant le vase et séparant ainsi la partie claire, qui est au-dessus, de celle qui s'est précipitée.

DÉCANTÉ, ÉE, *p. p.* de décanter.

DÉCANTER (*dé...* et lat. *canthus*), *v. a.* Opérer la décantation. || Se décanter, *v. r.* Être décanté.

★ **DÉCAPAGE,** *s. m.* Opération consistant dans l'enlèvement, au moyen d'un dissolvant ordinairement acide, des impuretés qui recouvrent une surface métallique.

DÉCAPÉ, ÉE, *p. p.* de décaper. Lame de fer décapée.

DÉCAPER (*dé...* et *cape* ou *chape*), *v. a.* Pratiquer l'opération du décapage.

DÉCAPER (*dé...* et *cap*), *v. n.* Dépasser les caps qui s'avancent le plus au large; prendre la haute mer.

DÉCAPITATION, *s. f.* Action de décapiter.

DÉCAPITÉ, ÉE, *p. p.* de décapiter. || *Subst.* Un décapité.

DÉCAPITER (*dé...* et lat. *caput*), *v. a.* Trancher la tête à un condamné. || Fig. Décapiter un parti, le priver de ses chefs. || Oter la tête, le bout supérieur de quelque chose.

★ **DÉCARBONATÉ, ÉE,** *p. p.* de décarbonater.

★ **DÉCARBONATER** (*dé...* et *carbonate*), *v. a.* Retirer l'acide carbonique de combinaison. Chaux décarbonatée. || Se décarbonater, *v. r.* Devenir décarbonaté.

★ **DÉCARBONISER** (*dé...* et *carbone*), *v. a.* Oter d'une substance le carbone qu'elle contient.

★ **DÉCARBURATION,** *s. f.* Destruction de l'état de carburation d'une substance.

★ **DÉCARBURER** (*dé...* et *carbure*), *v. a.* Enlever le carbone mêlé à d'autres substances. || Séparer le carbone de la fonte par l'affinage. || Oter à l'acier une partie de son carbone sous une haute température. || Se décarburer, *v. r.* L'acier se décarbure à une haute température.

★ **DÉCARÊMER (SE)** (*dé...* et *carême*), *v. r.* Se dédommager par un bon repas de l'abstinence du carême ou en général d'une abstinence quelconque.

★ **DÉCARRELAGE,** *s. m.* Action de décarreler.

DÉCARRELÉ, ÉE, *p. p.* de décarreler.

DÉCARRELER (*dé...* et *carrel*, carreau), *v. a.* Oter les carreaux qui pavent une chambre, un corridor, etc.

★ **DÉCASTÈRE** (*déca...* et *stère*), *s. m.* Mesure de la valeur de dix stères.

DÉCASTYLE (δεκάστυλος), *s. m.* Édifice à dix colonnes de face.

DÉCASYLLABE (*déca...* et *syllabe*), *adj.* Qui a dix syllabes. Vers décasyllabe. || *Subst.* Un décasyllabe.

★ **DÉCASYLLABIQUE,** *adj.* Qui est de dix syllabes.

DÉCATI, IE, *p. p.* de décatir.

DÉCATIR (*dé...* et *catir*), *v. a.* Oter le cati. || Séparer les brins d'un écheveau collés ensemble.

DÉCATISSAGE, *s. m.* Action de décatir; résultat de cette action.

DÉCATISSEUR, *s. m.* Celui qui fait le décatissage.

DÉCAVÉ, ÉE, *p. p.* de décaver.

DÉCAVER (*dé...* et *cave*), *v. a.* T. de jeu. Gagner toute la cave d'un joueur, tout l'argent qu'il a devant lui. || Se décaver, *v. r.* Perdre sa cave.

DÉCÉDÉ, ÉE, *p. p.* de décéder. || *Subst.* Les décédés.

DÉCÉDER (lat. *decedere*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Mourir de mort naturelle, en parlant des personnes.

★ **DÉCEINDRE** (*dé...* et *ceindre*), *v. a.* Défaire ce qui est ceint. Déceindre son épée.

DÉCELÉ, ÉE, *p. p.* de déceler.

DÉCÈLEMENT, *s. m.* Action de déceler.

DÉCELER (*dé...* et *celer*), *v. a.* Découvrir la personne ou la chose qui était celée, cachée. Ciel! si quelque infidèle, Écoutant nos discours, nous allait déceler! Rac. || Faire connaître, être l'indice de. || Se déceler, *v. r.* Se faire connaître, se trahir. Il se décela par une parole imprudente. || Se dénoncer l'un l'autre.

★ **DÉCELEUR,** *s. m.* Celui qui décèle.

DÉCEMBRE (lat. *december*), *s. m.* Le douzième et dernier mois de l'année. || Poétiq. La mauvaise saison.

DÉCEMMENT, *adv.* D'une manière décente. || D'une manière morale. Vivre décemment. || Convenablement, d'après la bienséance.

DÉCEMVIR (dé-sèm'-vir. Lat. *decemvir*), *s. m.* Nom de magistrats chargés, l'an 304 de Rome, de rédiger un code de lois, dit lois des Douze Tables. || Membre de toute espèce de commission composée de dix personnes.

DÉCEMVIRAL, ALE (dé-sèm'-vi-ral. Lat. *decemviralis*), *adj.* Qui appartient aux décemvirs. Pouvoirs décemviraux.

DÉCEMVIRAT (dé-sèm'-vi-ra. Lat. *decemviratus*), *s. m.* Office de décemvir. || Durée du décemvirat.

DÉCENCE (lat. *decentia*), *s. f.* Honnêteté qu'on doit garder dans les actions, les discours, les habits, la contenance, etc. || Décence oratoire, accord de la contenance, des gestes et de la voix de l'orateur avec la nature de son discours. || Honnêteté dans le langage, les manières, en ce qui concerne la pudeur. || Façon convenable. Un revenu suffisant pour vivre avec décence.

DÉCENNAL, ALE (dé-sè-nnal. Lat. *decennalis*), *adj.* Qui dure dix ans. || Prescription décennale, prescription qui se fait par dix ans. || Qui revient tous les dix ans. Prix décennaux.

DÉCENT, ENTE (lat. *decens*), *adj.* Qui est conforme à la décence. Mise décente. Soyez décents. || Qui est conforme à une réserve pudique. Propos décent. Conduite décente. || *S. m.* Le décent, ce qui est décent.

* **DÉCENTRALISABLE,** *adj.* Qui peut, qui doit être décentralisé.

* **DÉCENTRALISATION,** *s. f.* Action de détruire la centralisation. La décentralisation des pouvoirs, des affaires. || État de choses opposé à la centralisation.

* **DÉCENTRALISER** (*dé...* et *centraliser*), *v. a.* Opérer la décentralisation. Décentraliser l'administration. || Se décentraliser, *v. r.* Cesser d'être centralisé.

* **DÉCENTRATION** (*décentrer*), *s. f.* T. d'arts. Action de décentrer. || T. d'optique. Action, état par lequel les centres de lentilles ne concourent pas.

* **DÉCENTRER** (*dé...* et *centre*), *v. a.* T. d'arts. Déplacer parallèlement les deux bouts d'un tube, après qu'il a été ramolli vers son milieu. || T. d'optique. Opérer, produire la décentration. || Se décentrer, *v. r.* Être décentré.

DÉCEPTION (lat. *deceptio*), *s. f.* Action de décevoir, tromperie. || Erreur, fausse attente. Il a éprouvé de grandes déceptions.

* **DÉCERCLER** (*dé...* et *cercle*), *v. a.* Oter les cercles.

DÉCERNÉ, ÉE, *p. p.* de décerner. Prix décerné.

* **DÉCERNEMENT,** *s. m.* Action de décerner.

DÉCERNER (lat. *decernere*), *v. a.* Prononcer une peine, en parlant de la loi. Les lois ne décernent aucune peine contre ce méfait. Le parlement décerna que... || Enjoindre par un acte juridique certaines mesures. Décerner une contrainte, un mandat d'amener. || Accorder certaines récompenses, certaines distinctions honorifiques, en parlant de l'autorité publique. Décerner des honneurs, des statues, des couronnes. || Par extens. Accorder un prix, en parlant de certaines compagnies. Les prix que l'Académie décerne. || Il se dit aussi des prix des collèges. || Fig. Décerner la palme à quelqu'un, déclarer sa supériorité sur ses rivaux. || Se décerner, *v. r.* Être décerné.

DÉCÈS (dé-sê. Lat. *decessus*), *s. m.* Mort naturelle d'une personne, surtout en termes de jurisprudence. || Acte de décès, acte qui constate la mort d'une personne.

DÉCEVABLE, *adj.* Facile à décevoir, sujet à être déçu.

DÉCEVANT, ANTE, *adj.* Qui déçoit, qui abuse. Des promesses décevantes. Un espoir décevant.

DÉCEVOIR (lat. *decipere*), *v. a.* Abuser par quelque chose d'apparent, de spécieux ou d'engageant. Notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences, PASC. || Se décevoir, *v. r.* S'abuser soi-même.

DÉCHAÎNÉ, ÉE, *p. p.* de déchaîner. Dont les chaînes sont ôtées. || Fig. et famil. Le diable est déchaîné, se dit de quelque chose qui cause trouble, tumulte, confusion. || C'est un diable déchaîné, se dit d'un méchant homme qui se permet tout, d'un enfant mutin qui est rebelle à toute remontrance. || Par extens. Il semble que tout l'enfer en cette triste journée fût déchaîné, BOURD. || Fig. Les vents déchaînés. Des passions déchaînées.

DÉCHAÎNEMENT, *s. m.* Action de déchaîner; état de ce qui est déchaîné. || Par extens. Le déchaînement des vents, des tempêtes. || Fig. Emportement, fureur, haine violente. Le déchaînement de l'envie contre le mérite.

DÉCHAÎNER (*dé...* et *chaîne*), *v. a.* Oter la chaîne; détacher de la chaîne. Déchaîner des captifs. Déchaîner un chien. || Fig. Exciter, irriter, soulever. Déchaîner la colère, les passions. || Se déchaîner, *v. r.* Se dégager de sa chaîne. Les chiens se sont déchaînés. || Par extens. Les vents se déchaînèrent. || Fig. S'emporter avec violence, parler contre quelqu'un ou quelque chose d'une manière violente. Se déchaîner contre ses rivaux.

* **DÉCHANT** (*dé...* et *chant*), *s. m.* Sorte de broderies très longues et de mauvais goût, et presque toujours discordantes entre elles, que les chantres exécutaient sur les notes du plain-chant servant de pédale, lorsque les règles de l'harmonie n'étaient pas encore connues.

DÉCHANTER (*déchant*), *v. n.* T. d'anc. musiq. Chanter en partie; exécuter le déchant. || Fig. Changer de ton, rabattre de ses prétentions, de ses espérances. Tu vois qu'à chaque instant il te fait déchanter, MOL.

DÉCHAPERONNÉ, ÉE, *p. p.* de déchaperonner.

DÉCHAPERONNER (*dé...* et *chaperon*), *v. a.* Oter à un oiseau dressé pour le vol le chaperon mis sur ses yeux. || Déchaperonner un mur, en ôter le chaperon.

DÉCHARGE (*dé....* et *charge*), *s. f.* Action de décharger des marchandises, des ballots, etc. placés sur une voiture, un bateau, une bête de somme. || Action de diminuer la charge, le faix. La décharge d'un plancher. || En archit. Pièce de bois posée obliquement dans une cloison ou dans un cintre pour diminuer la charge du point d'appui. || Action de tirer à la fois plusieurs armes à feu. Décharge de mousqueterie, d'artillerie. || Famil. Une décharge de coups de bâton. || Ouverture par laquelle on donne issue aux eaux d'un étang, d'un bassin. Tuyau de décharge. || Réservoir destiné à recevoir le trop-plein d'une rivière, d'une fontaine, d'une citerne. || Fig. Décharge d'humeurs, écoulement des humeurs du corps. || Lieu d'une maison où l'on serre ce qui n'est pas d'un usage ordinaire. || On dit dans le même sens : Pièce de décharge. || Lieu où l'on décharge les décombres. Décharge publique. || En jurispr. Acte de quittance en libération d'une dette. Obtenir quittance et décharge. Je vous donne décharge de ce que vous me deviez. || T. de comm. Porter une somme en décharge, l'inscrire comme reçue. Payer tant à la décharge de quelqu'un, à la décharge d'un compte. || Soulagement, allégement. C'est une décharge pour l'État. Il faut craindre de faire de la confession une décharge de cœur sans se corriger, FÉN. || La décharge de la conscience, l'acquit, le soulagement de la conscience. || En jurispr. crim. Témoignages, preuves favorables à un accusé. Témoin à décharge.

DÉCHARGÉ, ÉE, *p. p.* de décharger.

DÉCHARGEMENT, *s. m.* Action de décharger des bâtiments, des voitures de transport, etc. || Déchargement d'un canon, action d'en retirer la charge.

* **DÉCHARGEOIR,** *s. m.* Cylindre autour duquel le tisserand roule la toile à mesure qu'il la fait. || Vanne qui tire de fond pour vider un bief.

DÉCHARGER (*dé...* et *charger*), *v. a.* Oter la charge, enlever des marchandises, des denrées, etc. d'un navire ou d'une voiture. || Par extens. Décharger un navire, une voiture, un cheval, un portefaix. || Absol. Les voitures déchargent à la barrière. || Oter un poids, un fardeau qui surcharge. Décharger un plancher, une poutre qui fléchit. || Décharger un arbre, lui ôter des rameaux inutiles, des fruits en excès. || Décharger le cerveau, le débarrasser de ce qui l'incommode. || Décharger son estomac, son ventre, le soulager par quelque évacuation. || Fig. Soulager d'une charge, débarrasser, dispenser. Décharger son cœur de l'ennui. Ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, BOSS. || Décharger sa conscience, mettre sa responsabilité morale à couvert. || Décharger son cœur, découvrir les sentiments qu'on retenait ou renfermait en soi-même. || Décharger sa bile, sa colère, donner issue à sa mauvaise humeur, faire sentir les effets de sa colère. || Décharger un accusé, porter un témoignage en sa faveur. || Décharger quelqu'un d'une dette, l'en déclarer quitte. || Décharger un compte, en rayer les sommes qui ont été payées. || Décharger la feuille d'un messager, y mettre le récépissé. || Faire partir le coup d'une arme à feu. || Retirer la charge avec un tire-bourre. || Décharger un coup, l'assener || T. de typogr. Décharger les balles, une forme, ôter l'encre qui se trouve dessus. || *V. n.* Maculer, faire des taches. Cette encre décharge. || T. de teinturier. Une couleur décharge quand elle déteint. || Se décharger,

v. r. Se débarrasser. Se décharger d'un fardeau. || Fig. Il allait se décharger du poids de sa dignité, FLÉCH. || Se décharger sur quelqu'un d'une affaire, lui en abandonner le soin, la direction. || Se décharger d'une faute sur un autre, la lui imputer. || Se décharger, se dit de l'électricité qui s'échappe, d'un orage qui éclate, d'une nuée qui lance la foudre. || S'écouler, en parlant des eaux. || Déteindre, en parlant des couleurs.

DÉCHARGEUR, *s. m.* Celui qui décharge une voiture ou toute autre chose, qui décharge les marchandises.

DÉCHARNÉ, ÉE, *p. p.* de décharner. Dépouillé de chair. Des os décharnés. || Amaigri. Visage décharné. || Fig. Qui n'a ni l'ampleur ni les développements ni les ornements nécessaires, en parlant des choses littéraires. Un style décharné. Un récit sec et décharné, Boss. || Sol décharné, sol stérile.

* **DÉCHARNEMENT**, *s. m.* État de ce qui est décharné.

DÉCHARNER (*dé....* et anc. fr. *charn*, chair), *v. a.* Dépouiller les os de la chair. || Amaigrir. || Fig. Décharner son style, le dépouiller d'agréments, d'ornements. || Se décharner, *v. r.* Devenir décharné.

* **DÉCHASSÉ**, *s. m.* Pas de danse que l'on fait vers la gauche, par opposition au *chassé* qui se fait à droite.

DÉCHASSER (*dé....* et *chasser*), *v. n.* T. de danse. Faire un chassé à gauche, après en avoir fait un à droite.

* **DÉCHAUMAGE**, *s. m.* Action de déchaumer une terre. || Sorte de labour.

DÉCHAUMÉ, ÉE, *p. p.* de déchaumer.

DÉCHAUMER (*dé....* et *chaume*), *v. a.* Enlever le chaume qu'on a laissé en moissonnant des céréales. || Donner un premier labour après la récolte des céréales.

* **DÉCHAUSSAGE**, *s. m.* Synonyme de déchaussement.

DÉCHAUSSÉ, ÉE, *p. p.* de déchausser. || Moines déchaussés, moines qui portent des sandales sans bas.

DÉCHAUSSEMENT, *s. m.* Action d'ôter les souliers || État d'une construction qui est déchaussée, et action de la déchausser. || Action de détacher du collet d'une dent qu'on veut arracher, la gencive qui y est adhérente. || État des dents dont les gencives n'enveloppent plus la base. || Action de déchausser, d'enlever la terre qui protége le pied d'un arbre, d'une plante quelconque.

DÉCHAUSSER (*dé....* et *chausser*), *v. a.* Tirer à quelqu'un sa chaussure. || Fig. N'être pas digne de déchausser quelqu'un, ne pouvoir se comparer à lui. || Déchausser un mur, enlever la terre qui est autour de ses fondations. || Déchausser une dent, en détacher la gencive. || Déchausser un arbre, en mettre à découvert le pied et les racines. || Se déchausser, *v. r.* Oter ses chaussures. || Cette dent se déchausse, elle se décolle de la gencive.

DÉCHAUSSOIR, *s. m.* Lame d'acier qui sert à déchausser les dents.

DÉCHAUX (b. lat. *discalceus*), *adj.* Qui porte des sandales sans bas. Déchaux ne se dit que des carmes.

DÉCHÉANCE (*déchoir*), *s. f.* Action de déchoir, dégénération. || En jurispr. Perte d'un droit, pour défaut d'accomplissement d'une formalité dans un délai déterminé. || Perte de la couronne, du trône.

DÉCHET (dé-chè. *Déchoit*, anc. part. de *déchoir*), *s. m.* Perte qu'une chose éprouve dans sa quantité, sa qualité, sa valeur. || Fig. Diminution, discrédit. Heureux le fidèle qui met toute son étude et toute son application à se pourvoir pour le salut; qui ne peut souffrir sur cela le moindre déchet, BOURD.

DÉCHEVELÉ, ÉE, *p. p.* de décheveler.

DÉCHEVELER (*dé....* et *cheveu*), *v. a.* Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un. || Se décheveler, *v. r.* Mettre ses cheveux en désordre.

* **DÉCHEVÊTRER** (*dé....* et *chevêtre*), *v. a.* Oter le chevêtre d'une bête de somme.

* **DÉCHEVILLER** (*dé ...* et *cheville*), *v. a.* Oter les chevilles. || Se décheviller, *v. r.* Perdre ses chevilles.

DÉCHIFFRABLE, *adj.* Qui peut être déchiffré.

DÉCHIFFRÉ, ÉE, *p. p.* de déchiffrer.

DÉCHIFFREMENT, *s. m.* Action de déchiffrer; résultat de cette action.

DÉCHIFFRER (*dé....* et *chiffrer*), *v. a.* Expliquer ce qui est écrit en chiffre. Déchiffrer une dépêche. || Par extens. Déterminer la valeur des lettres et des mots dans des écritures inconnues. || Par extens. Lire une écriture mauvaise, un texte presque illisible. || Fig. Démêler, pénétrer ce qu'il y a de compliqué et d'obscur dans une chose. Déchiffrez les secrets de la terre et des cieux, RÉGNIER. || Famil. Déchiffrer quelqu'un, se rendre compte de son caractère. || Lire de la musique à première vue, lire une musique assez compliquée. || Absol. Ce musicien déchiffre bien. || Se déchiffrer, *v. r.* Être déchiffré.

DÉCHIFFREUR, *s. m.* Celui qui a la clef d'un chiffre. || Celui qui a le talent d'expliquer ce qui est écrit en chiffre. || Par extens. et famil. Celui qui sait lire les mauvaises écritures. || Déchiffreur, déchiffreuse, celui, celle qui lit couramment la musique; ne se dit guère qu'avec une épithète : Un habile, un mauvais déchiffreur.

DÉCHIQUETÉ, ÉE, *p. p.* de déchiqueter. || En botan. Feuille déchiquetée, feuille découpée dont les découpures sont elles-mêmes partagées en segments de forme irrégulière. || Fig. De petites phrases isolées, décousues, hachées, déchiquetées, D'OLIVET.

DÉCHIQUETER (*dé...* augmentatif et *chiquet*), *v. a.* Découper en petits morceaux, en faisant diverses taillades. Déchiqueter une feuille de papier, une volaille. || Se déchiqueter, *v. r.* Se faire des entailles. Ce fou se déchiqueta à coups de couteau. || Fig. Elles voudraient pour ainsi dire se déchiqueter par des austérités, Boss.

DÉCHIQUETURE, *s. f.* Taillade faite dans une étoffe.

DÉCHIRAGE, *s. m.* Action de délaire un train de bois flotté, ou de désassembler les planches des vieux bateaux. || Bois de déchirage ou simplement déchirage, le bois qui provient de la démolition d'un bateau.

DÉCHIRANT, ANTE, *adj.* Qui déchire l'âme, qui émeut fortement. Situation déchirante. Cris déchirants.

DÉCHIRÉ, ÉE, *p. p.* de déchirer. || Être déchiré, avoir ses vêtements en lambeaux. || Se dit aussi des terrains qui présentent comme des déchirures. Des montagnes arides et déchirées. || Fig. Un cœur déchiré par le remords.

DÉCHIREMENT, *s. m.* Action de déchirer, résultat de cette action. Le déchirement des habits était une marque de douleur et d'indignation parmi les Juifs. || Fig. Déchirement de cœur, violente douleur. || Déchirement d'entrailles, colique violente || *S. m. pl.* Troubles, discordes que causent les factions, les guerres. L'Europe est en proie à de grands déchirements.

DÉCHIRER (*dé....* et anc. h. all. *skerran*, déchirer), *v. a.* Mettre en pièces sans se servir d'un instrument tranchant. Déchirer ses vêtements en signe d'affliction Le tigre déchire sa proie. || Déchirer un acte, un contrat, le mettre en pièces, et fig. les anéantir. || Poétiq. Déchirer les entrailles de la terre, la fouiller soit pour y chercher les métaux, soit pour la labourer. || Déchirer un bateau, en déchirer les parties, les planches. || Déchirer de coups, donner tant de coups ou des coups si violents que la peau s'enlève. || Déchirer une blessure, la rouvrir, la rendre plus grande, et fig. renouveler une douleur. || Déchirer, en un sens plus restreint, faire une déchirure. Elle a déchiré sa robe. || On dit aussi déchirer pour séparer, diviser. Déchirer une feuille de papier en deux. || Fig. Troubler par des déchirements, par des divisions. Déchirer la société en partis opposés Jérusalem était déchirée par trois factions, Boss. || Causer une vive douleur physique. || Fig. Déchirer le cœur, l'âme, causer une vive, une profonde affliction. || Elliptiq. et en sous-entendant *le cœur, l'âme...* Hélas! que vous me déchirez, RAC. || Déchirer quelqu'un à belles dents, en médire outrageusement. || Absol. Diffamer. Déchirer quelqu'un. Déchirer la réputation, la mémoire de quelqu'un. || Absol. Une duplicité indigne qui loue en face et déchire en secret, MASS. || Déchirer la main qui nous protége, rendre le mal pour le bien. || Fig. et famil. Déchirer l'oreille, les oreilles, affecter le sens de l'ouïe d'une manière désagréable. || Se déchirer, *v. r.* Se mettre en pièces. Le malheureux lion se déchire lui-même, LA FONT. || Être déchiré, se faire une déchirure. || Se diviser régulièrement. || Fig. Médire les uns des autres.

DÉCHIRURE, *s. f.* Rupture faite en déchirant. Elle a fait une déchirure à sa robe. La déchirure d'une plaie.

DÉCHOIR (*dé. ..* et *choir*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Tomber dans un état inférieur à celui où l'on était. || Déchoir de, ne pas conserver. La perfidie du disciple qui déchoit de son apostolat,

Mass. || En théol. Déchoir de l'état de grâce, perdre la grâce. || Diminuer, s'affaiblir. Son crédit commence à déchoir. || Commencer à déchoir, avancer en âge.

DÉCHOUÉ, ÉE, *p. p.* de déchouer.

DÉCHOUER (*dé*... et *échouer*), *v. a.* Remettre à flot un bâtiment échoué.

DÉCHU, UE, *p. p.* de déchoir. || Qui a perdu la dignité qu'il possédait. Roi déchu. || En théol. Déchu de la grâce, qui a perdu la grâce divine. || Absol. L'homme déchu, l'homme déchu de l'état d'innocence par le péché d'Adam. || Les anges déchus, les anges rebelles à Dieu.

* **DÉCI**... préfixe emprunté au latin et employé dans les noms des mesures du système métrique pour exprimer la dixième partie de l'unité.

* **DÉCIARE** (*déci*...*are*), *s. m.* La dixième partie d'un are.

DÉCIDÉ, ÉE, *p. p.* de décider. Dont la solution est donnée. || Qui n'a rien de vague, d'incertain. || Signalé. Une préférence décidée. || Arrêté, résolu. || Qui a pris sa résolution. || Plein de résolution. Homme, langage décidé.

DÉCIDÉMENT, *adv.* D'une manière décidée, ferme. || En tête d'un membre de phrase, *décidément* exprime une ferme résolution. Décidément, je n'en ferai rien.

DÉCIDER (lat. *decidere*), *v. a.* Porter un jugement sur une chose douteuse ou contestée. || Mener à conclusion. Décider une affaire. || Déterminer à. Cette raison l'a décidé à ne rien entreprendre. || Décider une chose, en prendre la résolution. || *V. n.* Porter des jugements. Ne décidons jamais à la légère. || C'est un homme qui aime à décider, qui prononce des jugements sans être suffisamment informé, instruit. || Décider de, ordonner, disposer de. Les dieux décident de tout, Fén. || Décider de, donner une solution, une conclusion à un événement, à une intention, etc. Ces événements qui décidant de la fortune des empires, Boss. || Décider sur ou de, porter un jugement sur. Décider sur tout, de tout. || *Décider de*, avec un infinitif, prendre la résolution de. Il a décidé de renvoyer son domestique. || Se décider, *v. r.* Recevoir une solution, une conclusion. La bataille ne se décidait pas. Son sort se décide. || Se décider à, prendre une résolution. || Se décider pour quelqu'un, pour quelque chose, donner la préférence, se prononcer pour.

* **DÉCIGRAMME** (*déci*.... et *gramme*), *s. m.* Mesure légale de poids qui vaut la dixième partie du gramme.

DÉCILITRE (*déci* ... et *litre*), *s. m.* Mesure de capacité qui vaut la dixième partie du litre.

DÉCILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Voy. DESSILLER.

DÉCIMABLE (voy. *dime*), *adj.* Sujet à la dime.

DÉCIMAL, ALE (lat. *decimus*), *adj.* Qui regarde les dimes. || En arithm. Qui procède par dix. Calcul décimal. Nombres décimaux. || Système décimal, le nouveau système de poids et mesures établi par la Convention, dit aussi système métrique. || Fraction décimale, fraction composée de dixièmes, centièmes, millièmes, etc. d'unité. || *S. f.* Décimale, nom donné à chacun des chiffres d'une fraction décimale.

DÉCIMATEUR (lat. *decimus*), *s. m.* Celui qui avait le droit de lever la dime.

DÉCIMATION (lat. *decimatio*), *s. f.* Châtiment militaire, en usage chez les Romains, qui consistait à punir de mort un soldat sur dix.

DÉCIME (lat. *decima*, s. e. *pars*), *s. f.* Taxe que le roi levait ordinairement ou extraordinairement sur le clergé du royaume. || *S. f. pl.* Ce que les bénéficiers payaient annuellement au roi sur leur revenu.

DÉCIME (lat. *decimus*), *s. m.* Valeur monétaire qui est la dixième partie du franc.

DÉCIMÉ, ÉE, *p. p.* de décimer.

DÉCIMER (lat. *decimare*), *v. a.* Infliger la peine de la décimation. Décimer une armée. || Fig. Faire périr une partie, un certain nombre de personnes. Le feu de l'ennemi décimait ce régiment.

DÉCIMÈTRE (*déci*... et *mètre*), *s. m.* Mesure de longueur qui vaut la dixième partie du mètre.

* **DÉCIMO** (lat. *decimo*, s. e. *loco*), *adv.* Dixièmement.

* **DÉCINTRAGE,** *s. m.* Action de décintrer.

DÉCINTRÉ, ÉE, *p. p.* de décintrer.

DÉCINTREMENT, *s. m.* Action de décintrer.

DÉCINTRER (*dé*... et *cintrer*), *v. a.* Oter les cintres qu'on avait placés pour la construction d'une voûte.

DÉCISIF, IVE (lat. *decisum*, supin de *decidere*), *adj.* Qui décide, qui fait cesser toute indécision. Un esprit décisif. Une raison décisive. || Qui résout, qui donne la solution. Cette expérience est décisive de la question, Pasc. || Qui termine une querelle, un débat, une guerre. Un arrêt décisif. Une bataille décisive. || Le moment décisif, le moment dans lequel les choses se décident. || Qui annonce la décision, la résolution. Des manières décisives. || En parlant des hommes, qui décide hardiment, avec autorité. avec un air d'importance. Rien n'est si décisif que l'ignorance.

DÉCISION (lat. *decisio*), *s. f.* Action de décider; résultat de cette action; jugement prononcé; opinion exprimée. Une décision judiciaire. La décision d'une affaire. Ne voulant d'autre règle de la foi que les décisions du concile de Nicée, Fléch. || Parti que l'on prend, résolution. Prendre ou former une décision. || Fermeté avec laquelle on prend un parti. Il y a de la décision dans son esprit, dans sa conduite, dans son langage.

DÉCISIVEMENT, *adv.* D'une manière décisive.

DÉCISOIRE (lat. *decisum*, supin de *decidere*), *adj.* En jur. Qui a la vertu de décider; se dit d'un fait qui seul amène la décision d'un procès. Serment décisoire.

* **DÉCISTÈRE** (*déci*. . et *stère*), *s. m.* La dixième partie du stère ou du mètre cube.

DÉCLAMATEUR (lat. *declamator*), *s. m.* Celui qui déclame. || Anciennement, rhéteur qui faisait des exercices d'éloquence dans une école. || Orateur, écrivain emphatique. || *Adj.* Un style, un ton déclamateur.

DÉCLAMATION (lat. *declamatio*), *s. f.* L'art de la prononciation dans les discours publics, avec les accompagnements de la contenance et des gestes. || Chez les Romains, exercice qu'on faisait faire aux jeunes gens, pour les disposer à l'éloquence du barreau. || Emploi vicieux d'expressions et de phrases pompeuses. Tomber dans la déclamation. || Discours, écrit plein de recherche et d'affectation et vide de choses. Ce discours n'est qu'une déclamation. || Discours injurieux, violent. Son plaidoyer ne contient que des déclamations contre sa partie.

DÉCLAMATOIRE (lat. *declamatorius*), *adj.* Qui appartient à la déclamation. Art déclamatoire. || Rempli de déclamations. Style déclamatoire.

DÉCLAMÉ, ÉE, *p. p.* de déclamer.

DÉCLAMER (lat. *declamare*), *v. a.* Réciter à haute voix en donnant aux mots et aux phrases toutes les intonations exigées par l'accent grammatical et l'accent oratoire. Déclamer un discours, un rôle. || Absol. N'allez pas lui apprendre, comme on dit, à déclamer, J. J. Rouss. || *V. n.* Parler avec violence contre quelqu'un, contre quelque chose. Après avoir déclamé contre le monde, ils en sont toujours épris, Bourd. || Se déclamer, *v. r.* Être déclamé.

DÉCLARATIF (lat. *declarativus*), *adj.* En jurispr. Qui porte déclaration. Titre, acte déclaratif.

DÉCLARATION (lat. *declaratio*), *s. f.* Action de déclarer; discours, acte écrit, par lequel on déclare. Déclaration publique. || Déclaration de guerre, acte par lequel une puissance déclare la guerre à une autre. || Déclaration de naissance, de décès, déclaration faite à la municipalité d'une naissance, d'un décès. || En matière fiscale, déclaration de la valeur sur laquelle se règle la perception des droits. || T. de contrib. indirectes. Énoncé que fait un débitant de l'état de sa vente. || En jurispr. Manifestation faite par une personne de sa volonté ou d'un fait qui est à sa connaissance, ou en général constatation d'un fait par le juge. || Déclaration du jury, réponse aux questions qui lui sont posées. || Énonciation, état exact. Donner une déclaration de son bien. Déclaration de frais et de dépens. || T. de pratique. Mémoire. Produire une déclaration. || Aveu de l'amour qu'un homme éprouve.

DÉCLARATOIRE, *adj.* Qui porte déclaration juridique d'une chose. Acte, sentence déclaratoire.

DÉCLARÉ, ÉE, *p. p.* de déclarer. Une guerre déclarée. || Avoué, connu. Ennemi, ami déclaré.

DÉCLARER (lat. *declarare*), *v. a* Faire connaître par des paroles expresses ou par quelque chose de significatif. Déclarer ses intentions. || Déclarer des marchandises à l'octroi, à la douane, dire qu'on a avec soi des marchandises sujettes aux droits. || Déclarer un décès, une naissance, faire à la municipalité l'annonce d'un

décès, d'une naissance. || Prononcer par acte public ou autrement. Déclarer un mariage nul. Déclarer rebelle. || Déclarer la guerre, annoncer par acte public que la guerre va commencer. || Fig. Déclarer la guerre à quelqu'un ou à quelque chose, l'attaquer. || Dénoncer. Déclarer ses complices. || Se déclarer, *v. r.* Être manifesté. La colère de Dieu se déclare, Boss. || Apparaitre, survenir. L'orage se déclare, Rac. || S'expliquer, énoncer son intention. || Fig. Se dit des choses dont la nature devient manifeste. L'hiver se déclare. || Se déclarer, avec un nom ou un adjectif, se donner la qualité de. Se déclarer le disciple de Jésus. || Déclarer son amour. J'allais me déclarer, Corn. || Se prononcer, prendre parti pour ou contre quelqu'un. Que Rome se déclare ou pour ou contre nous, Corn. || Absol. C'est à vous d'opter et de vous déclarer.

* **DÉCLASSÉ, ÉE,** *p. p.* de déclasser. || *Subst.* Un déclassé.

* **DÉCLASSEMENT,** *s. m.* Action de déclasser, de défaire un classement. || Mutation dans les classes sociales. || État des choses ou des personnes déclassées. || Déclassement d'inscriptions de rente, d'actions, etc. se dit quand il survient des ventes nombreuses qui les font sortir des portefeuilles et venir sur le marché.

* **DÉCLASSER** (*dé*... et *classer*), *v. a.* Déranger ce qui est classé. || Faire sortir un individu ou un groupe d'individus de la classe sociale à laquelle ils appartiennent. || Rayer un marin du registre des classes. || Se déclasser, *v. r.* Sortir de sa classe. || Subir le déclassement. Les rentes se déclassent.

* **DÉCLIC** (*dé*... et *cliquet*), *s. m.* Ressort ou crochet qui, étant retiré, fait qu'une machine entre en mouvement.

* **DÉCLIMATER** (*dé*... et *climat*), *v. a.* Oter à un animal, à une plante, à un homme la manière d'être qui provient du pays natal.

DÉCLIN (voy. *décliner*), *s. m.* État d'une chose qui penche vers sa fin, qui perd de sa force, de son éclat. Au déclin de la vie. Pencher vers son déclin. || Déclin de la lune, décroissement de la lune, après qu'elle a pris son plein. || Le ressort par lequel le chien d'un pistolet, d'un fusil, s'abat sur le bassinet.

DÉCLINABLE (lat. *declinabilis*), *adj.* En gram. Qui peut être décliné. Nom déclinable. || Déclinable se dit aussi des verbes passant par les formes de leur conjugaison.

DÉCLINAISON (lat. *declinatio*), *s. f.* || En astron. Arc d'un grand cercle de la sphère, compris entre l'astre qu'on observe et l'équateur. || En phys. Déclinaison de l'aiguille aimantée, mesure de l'angle qui est formé entre la direction du méridien et celle d'une aiguille aimantée. || En gramm. Dans les langues qui ont des cas, les désinences propres aux noms, aux pronoms et aux adjectifs dans leurs différents cas. || Classes ou divisions établies parmi les noms et adjectifs d'une langue, d'après les séries des terminaisons. Les cinq déclinaisons latines.

DÉCLINANT, ANTE, *adj.* Qui décline vers. || Cadran déclinant, le cadran qui ne regarde pas directement un des points cardinaux. || Qui penche vers son déclin.

DÉCLINATOIRE, *adj.* T. de procédure. Qui est allégué pour décliner une juridiction. Moyen déclinatoire. || *S. m.* Exception par laquelle le défendeur demande son renvoi devant une autre juridiction. Élever un déclinatoire.

DÉCLINÉ, ÉE, *p. p.* de décliner.

* **DECLINEMENT,** *s. m.* Action de décliner.

DÉCLINER (lat. *declinare*), *v. n.* S'écarter en un sens ou un autre d'un point fixe, d'une ligne fixe. || En astr. S'éloigner de l'équateur, en parlant d'un astre. || En phys. S'écarter du nord vrai, en parlant de l'aiguille aimantée. || Fig. Pencher vers son déclin, vers sa fin. Toute puissance finit par décliner. Je décline vers la vieillesse. || *V. a.* T. de procédure. Ne pas reconnaitre. Décliner une juridiction. || Fig. Écarter, éloigner, éviter. Décliner un honneur. || En gram. Faire passer un nom, un pronom, un adjectif par tous ses cas et flexions. || Fig. Décliner son nom, dire qui l'on est. || Se décliner, *v. r.* Être écarté, évité. || Subir les flexions de la déclinaison.

* **DÉCLIQUER,** *v. a.* En mécan. Lâcher un déclic.

DÉCLIVE (lat. *declivis*), *adj.* Qui est en pente. Un terrain déclive.

DÉCLIVITÉ (*declivitas*), *s. f.* Situation d'une chose qui est en pente. Les déclivités des montagnes.

DÉCLORE (*dé*.... et *clore*), *v. a. déf.* Oter la clôture.

DÉCLOS, OSE, *p. p.* de déclore. Un parc déclos.

* **DÉCLÔTURE** (*dé*... et *clôture*), *s. f.* Action de déclore.

DÉCLOUÉ, ÉE, *p. p.* de déclouer.

DÉCLOUER (*dé*.... et *clouer*), *v. a.* Défaire ce qui était cloué. || Se déclouer, *v. r.* N'être plus cloué.

DÉCOCHÉ, ÉE, *p. p.* de décocher.

DÉCOCHEMENT, *s. m.* Action de décocher une flèche. || Fig. Le décochement d'une épigramme.

DÉCOCHER (*dé*... et *coche*), *v. a.* Tirer une flèche à l'aide d'un arc, d'une arbalète. || On dit aussi que l'arc décoche une flèche. || Fig. Décocher un trait de satire, une épigramme, lancer un trait mordant, faire une épigramme. || On dit aussi décocher un compliment, une œillade. || Se décocher, *v. r.* Être décoché.

DÉCOCTION (lat. *decoctio*), *s. f.* Opération qui consiste à faire bouillir dans un liquide des substances médicamenteuses dont on veut extraire les principes solubles. || Le produit liquide de cette opération.

DÉCOIFFÉ, ÉE, *p. p.* de décoiffer.

DÉCOIFFER (*dé*... et *coiffer*), *v. a.* Oter ce qui coiffe. || Déranger la coiffure, les cheveux, les mettre en désordre. || Décoiffer une bouteille, ôter l'enveloppe qui entoure le bouchon; la déboucher. || Décoiffer une fusée, déchirer la garniture qui la préserve contre les accidents du feu. || Se décoiffer, *v. r.* Déranger sa coiffure. || Se décoiffer, déranger la coiffure l'un de l'autre.

* **DÉCOLÉRER** (*dé*... et *colère*), *v. n.* T. vulgaire. Cesser d'être en colère.

DÉCOLLATION (dé-ko-la-sion. Lat. *decollatio*), *s. f.* Action de couper le cou. || Se dit du martyre de saint Jean-Baptiste. La décollation de saint Jean-Baptiste.

DÉCOLLÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes décoller.

* **DÉCOLLEMENT,** *s. m.* T. d'arts. Action de couper une partie de quelque chose. Faire un décollement à un tenon.

DÉCOLLEMENT, *s. m.* Action de décoller, de défaire ce qui est collé; état de ce qui est décollé. || En chir. État d'un organe séparé, par la destruction du tissu lamineux, des parties auxquelles il adhérait naturellement.

DÉCOLLER (lat. *decollare*), *v. a.* Couper le cou à quelqu'un. On ne décollait autrefois que les gentilshommes.

DÉCOLLER (*dé*... et *colle*), *v. a.* Détacher une chose qui était collée. || Au jeu de billard, décoller une bille, la détacher de la bande. || Se décoller, *v. r.* Cesser d'être collé. || Au billard, écarter sa bille de la bande.

* **DÉCOLLETAGE,** *s. m.* T. de couturière. Manière de décolleter une robe.

DÉCOLLETÉ, ÉE, *p. p.* de décolleter. || Fig. Propos décolletés, propos trop libres.

DÉCOLLETER (*dé*... et *collet*. Prononcez : je décollette, je décolletterai, etc. et non je décolte, je décolterai, etc.), *v. a.* Couper un vêtement de manière qu'il dégage le cou et les épaules. Décolleter une robe. || Rabattre le vêtement de manière à découvrir le cou. || Se décolleter, *v. r.* Se découvrir le cou, les épaules.

DÉCOLORATION (lat. *decoloratio*), *s. f.* Opération qui a pour but d'enlever à un corps sa couleur. || Perte de la couleur naturelle. || Fig. Décoloration du style.

DÉCOLORÉ, ÉE, *p. p.* de décolorer. || Fig. Un style décoloré, un style qui est terne et sans éclat.

DÉCOLORER (lat. *decolorare*), *v. a.* Oter, altérer la couleur. || Fig. La souffrance décolorait pour lui la nature. || Se décolorer, *v. r.* Perdre sa couleur. || Fig. Son style s'est décoloré.

DÉCOMBRÉ, ÉE, *p. p.* de décombrer.

DÉCOMBRER (*décombres*), *v. a.* Oter les décombres, enlever les débris, les plâtras, les ordures.

DÉCOMBRES (*dé*... et anc. fr. *combre*, du lat. *cumulus*), *s. m. pl.* Matériaux brisés qui demeurent après qu'un bâtiment est démoli. || Fig. Les décombres qu'une révolution laisse après elle.

* **DÉCOMMANDER** (*dé*... et *commander*), *v. a.* Contremander une demande. || Annuler un ordre, une invitation, par un ordre, une invitation contraire.

* **DECOMMODO ET INCOMMODO,** voy. COMMODO.

* **DÉCOMPLÉTER** (*dé*... et *complet*), *v. a.* Rendre incomplet. Décompléter une collection.

* **DÉCOMPOSABLE,** *adj.* Qui peut être décomposé.

* **DÉCOMPOSANT, ANTE,** *adj.* Qui décompose, qui amène la décomposition.

DÉCOMPOSÉ, ÉE, *p. p.* de décomposer.

DÉCOMPOSER (*dé...* et *composer*), *v. a.* Séparer un corps en ses parties simples. || Par extens. Décomposer la lumière, y faire apparaître, par le moyen du prisme, les sept couleurs fondamentales qui la composent. || Absol. Les sciences décomposent et recomposent. || En math. Changer, convertir. Décomposer un polygone en triangles, un produit en ses facteurs. || Décomposer un discours, une phrase, une idée, les résoudre en leurs éléments. || Altérer profondément une substance. La chaleur décompose les matières animales. || Se dit aussi en parlant des traits du visage. La douleur l'avait décomposé. || Se décomposer, *v. r.* Se partager en ses parties simples. || Se corrompre. Cette liqueur se décompose. || S'altérer, en parlant de la face.

DÉCOMPOSITION (*dé ..* et *composition*), *s. f.* En chim. Résolution d'un corps en ses principes ou parties simples. || Fig. Réduction à des parties plus simples. Décomposition d'une idée, d'une phrase. || Corruption. La décomposition des substances animales. || Fig. La décomposition des idiomes. || Altération profonde. La décomposition du visage, des traits.

DÉCOMPTE (*dé...* et *compte*), *s. m.* Ce qu'il y a à rabattre sur la somme qu'on paye. Faire le décompte. || Retenue qu'on fait à des gens, en leur payant le dû pour travail ou journées, et qui est l'équivalent de certaines fournitures. || Payer le décompte, payer ce qui est dû, en retenant les avances qu'on a faites. || Fig. Déception.

DÉCOMPTÉ, ÉE, *p. p.* de décompter.

DÉCOMPTER (*dé. .* et *compter*), *v. a.* Déduire, rabattre. Décompter une somme. || Fig. et absol. Rabattre de l'opinion qu'on avait, ne pas trouver l'avantage qu'on espérait. Outre qu'on trouverait beaucoup à décompter des espérances qu'on aurait conçues.... Bourd. || T. de jeu. Perdre ses points, les démarquer.

DÉCONCERTÉ, ÉE, *p. p.* de déconcerter.

* **DÉCONCERTEMENT,** *s. m.* Action de déconcerter. Le déconcertement des mesures qu'il avait prises. || Perte de contenance.

DÉCONCERTER (*dé...* et *concerter*), *v. a.* Troubler un concert de voix ou d'instruments. Il ne faut qu'une voix discordante pour déconcerter toutes les autres. || Déranger, disjoindre, décomposer. Déconcertez tout cet appareil étudié qui trompe les hommes, Mass. || Fig. Rompre les mesures, les projets de quelqu'un. || Troubler, interdire quelqu'un, lui faire perdre contenance. || Se déconcerter, *v. r.* Perdre le concert. Des voix qui se déconcertent. || Se déranger, en parlant d'un mécanisme. || Fig. Il se déconcerte, il s'étourdit, c'est une courte aliénation, La Bruy. || Perdre contenance.

DÉCONFIRE (*dé...* et *confire*), *v. a.* Défaire complétement l'ennemi. || Famil. Déconfire quelqu'un, l'embarrasser, le réduire au silence.

DÉCONFIT, ITE, *p. p.* de déconfire.

DÉCONFITURE (*déconfire*), *s. f.* Défaite entière, complète. || Faire déconfiture de, détruire, exterminer. || Fig. et famil. Grande consommation. On fit une grande déconfiture de pâtés. || Ruine, insolvabilité d'un débiteur. Sa déconfiture est complète. || T. de droit. État du débiteur non commerçant dans l'impossibilité de payer ses dettes. Tomber en déconfiture. || Par extens. Ruine d'une affaire. || Délabrement, mauvaise condition.

DÉCONFORT (*dé...* et *confort*), *s. m.* Perte de confort, de courage, de secours.

DÉCONFORTÉ, ÉE, *p. p.* de déconforter.

DÉCONFORTER (*déconfort*), *v. a.* Oter le confort, le courage, abattre, affliger. || Se déconforter, *v. r.* Se désoler, perdre courage.

DÉCONSEILLÉ, ÉE, *p. p.* de déconseiller.

DÉCONSEILLER (*ll* mouillées. *Dé...* et *conseiller*), *v. a.* Détourner par conseil. || Conseiller de ne pas faire quelque chose. La prudence déconseille cette entreprise.

* **DÉCONSIDÉRATION,** *s. f.* Perte de l'estime et de la considération publique.

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE, *adj.* Qui a perdu considération et estime.

* **DÉCONSIDÉRER** (*dé...* et *considérer*), *v. a.* Oter la considération, l'estime. || Absol. Cela déconsidère. || Se déconsidérer, *v. r.* Perdre la considération.

* **DÉCONSTRUIRE** (*dé....* et *construire*), *v. a.* Désassembler les parties d'un tout. Déconstruire une machine. || En gram. Déconstruire des vers, les rendre, par la suppression de la mesure, semblables à de la prose. || Se déconstruire, *v. r.* Perdre sa construction.

* **DÉCONSTRUIT, ITE,** *p. p.* de déconstruire.

DÉCONTENANCÉ, ÉE, *p. p.* de décontenancer.

* **DÉCONTENANCEMENT,** *s. m.* Action de décontenancer. || État d'une personne décontenancée.

DÉCONTENANCER (*dé...* et *contenance*), *v. a.* Faire perdre contenance à quelqu'un. || Se décontenancer, *v. r.* Perdre contenance.

DÉCONVENUE (*dé...* et *convenir*), *s. f.* Mauvais succès qui fait que notre attente ne s'accomplit pas.

DÉCOR (voy. *décorer*), *s. m.* Ce qui décore, en parlant du papier, de la peinture, des glaces des appartements. Peintre en décor. || Décoration d'une pièce, d'un acte de théâtre. || *Au pl.* L'ensemble des décorations d'un théâtre. Les décors de l'Opéra.

* **DÉCORABLE,** *adj.* Qui peut être décoré.

DÉCORATEUR (lat. *decorator*), *s. m.* Celui dont la profession est d'orner l'intérieur des appartements, ou celui qui fait des décorations pour les théâtres, les fêtes. || *Adj.* Peintre décorateur. || *S. f.* La folie est la décoratrice, l'enchanteresse et la reine du monde, de Ségur.

* **DÉCORATIF, IVE,** *adj.* Qui sert à décorer; qui décore bien. || Les arts décoratifs, la sculpture d'ornementation, les tapisseries, l'ébénisterie de luxe, etc.

DÉCORATION (*décorer*), *s. f.* Action de décorer; résultat de cette action. || Ornements d'architecture, de peinture, de sculpture, qu'on emploie dans les appartements et les jardins. || Fig. Les ténèbres et la lumière, les saisons, la marche des astres... varient les décorations du monde, Chateaubriand. || T. de théâtre. La représentation des lieux où l'action est supposée se passer. Un changement de décoration. || *Au pl.* Les toiles peintes qui forment l'ensemble d'une décoration. || Marque d'honneur, insigne de dignité. || Abs. La croix d'honneur.

DÉCORDÉ, ÉE, *p. p.* de décorder.

DÉCORDER (*dé...* et *corde*), *v. a.* Séparer les petites cordes dont une corde plus grosse est composée.

DÉCORÉ, ÉE, *p. p.* de décorer. || *S. m.* Un décoré, les décorés, celui, ceux qui portent une décoration.

DÉCORER (lat. *decorare*), *v. a.* Orner, parer. Décorer un édifice, un théâtre. || Fig. Cette multitude d'étoiles qui décorent le firmament. || Cacher sous des dehors trompeurs. Ils ont décoré du nom de sagesse leur insensibilité. || Donner une décoration, l'insigne d'un ordre de chevalerie. Décorer quelqu'un de l'ordre du Saint-Esprit. || Absol. Donner la Légion d'honneur. || Se décorer, *v. r.* Devenir orné. || Prendre pour soi un honneur. Il se décora d'un titre qu'il n'avait pas mérité.

* **DÉCORNER** (*dé...* et *corne*), *v. a.* Faire tomber les cornes. Une vache décornée. || Il vente à décorner les bœufs, le vent est très-violent. || Défaire les cornes faites aux pages d'un livre, à une carte à jouer.

* **DÉCORTICANT, ANTE,** *adj.* En hist. nat. Qui détache l'écorce des arbres.

DÉCORTICATION, *s. f.* Séparation naturelle ou artificielle de l'écorce de la tige ou des racines des arbres. || En pharm. Opération qui consiste à enlever l'écorce d'une substance végétale. La décortication des légumes.

* **DÉCORTIQUÉ, ÉE,** *p. p.* de décortiquer.

* **DÉCORTIQUER** (lat. *decorticare*), *v. a.* Oter l'écorce des végétaux, des graines, etc. || Se décortiquer, *v. r.* Perdre son écorce.

DÉCORUM (dé-ko-rom'. Lat. *decorum*), *s. m.* sans *pl.* Ce qui convient et décore. Observer, garder le décorum.

DÉCOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de découcher.

DÉCOUCHER (*dé....* et *coucher*), *v. n.* Coucher hors de son lit. || Coucher hors de chez soi. || *V. a.* Obliger quelqu'un à céder le lit où il couche.

DÉCOUDRE (*dé....* et *coudre*), *v. a.* Défaire une couture, ce qui est cousu. || Absol. Ayant passé la plus grande partie de la nuit à coudre et à découdre. || T. de mar. Déclouer quelque partie du bordage qu'on lève pour en visiter les défauts. || T. de chasse. Déchirer, en parlant des plaies qu'un sanglier fait au ventre d'un chien ou d'un homme. || *V. n.* Famil. En découdre, se battre, lutter,

contester, disputer. || Se découdre, *v. r.* Se détacher par les coutures. || Fig. Leur amitié se découdra bientôt

★ **DÉCOULANT, ANTE,** *adj.* Qui n'est en usage qu'au féminin, et dans cette phrase de l'Écriture sainte : La terre de promission était une terre découlante de lait et de miel.

★ **DÉCOULÉ, ÉE,** *p. p.* de découler. Qui a coulé de. || Fig. Qui provient de. Cela serait véritable, si la liberté de l'homme était une liberté première et indépendante, et non une liberté découlée d'ailleurs, Boss.

DÉCOULEMENT, *s. m.* Action de découler; mouvement de ce qui découle lentement.

DÉCOULER (*dé..* et *couler*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Couler peu à peu, goutte à goutte. La sueur découle du front. || Fig. Les premiers bienfaits qui nous sont découlés de la croix, Mass. || Dériver, procéder. Une conséquence découle des principes.

★ **DÉCOUPAGE,** *s. m.* Action de découper. || Découpage à l'emporte-pièce, opération par laquelle on débite mécaniquement des tôles d'acier fondu, des planches de bois.

DÉCOUPÉ, ÉE, *p. p.* de découper. || En blas. Se dit des pièces qui sont découpées en feuilles d'acanthe. || En bot. Feuilles découpées, feuilles dont le bord semble avoir été rogné en divers sens. || Parterre bien découpé, parterre bien dessiné. || *Subst.* Un beau découpé.

DÉCOUPER (*dé...* et *couper*), *v. a.* Couper par morceaux, diviser par membres. Découper un morceau de bœuf. || Faire des entailles. Se découper le bras avec un couteau || Couper avec art, à petites taillades, des étoffes, enlevant ou n'enlevant pas la pièce coupée. Découper du taffetas. || Découper une broderie, couper, une fois la broderie faite, le jaconas, le tulle ou la mousseline qui est de trop. || Couper du carton, du papier de manière que ce qui reste ait une forme déterminée. || On dit dans le même sens : Découper une figure. || Absol. Découper à l'emporte-pièce. || Enlever, en coupant tout autour, les figures qui sont représentées sur une toile sur du papier. Découper des fleurs. || Se découper, *v. r.* Être découpé. || Présenter des apparences semblables à des dessins découpés. Les galeries se découpaient sur le ciel.

DÉCOUPEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui découpe.

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER,** *s. m.* Action de détacher les chiens pour qu'ils courent après la bête.

DÉCOUPLÉ, ÉE, *p. p.* de découpler. Qu'on a débarrassé de la couple. || Fig. Être bien découplé, avoir un corps libre et agile en ses mouvements et de belle taille.

DÉCOUPLER (*dé...* et *couple*), *v. a.* Détacher des chiens couplés, attachés deux à deux. || Absol. Dès qu'on fut arrivé, on découpla.

★ **DÉCOUPOIR,** *s. m.* Instrument qui sert à faire des découpures.

DÉCOUPURE, *s. f.* Action de découper une étoffe, de la toile, du papier. || Amusement qui consiste à découper avec des ciseaux des figures en papier, en suivant tous les traits de la peinture ou de la gravure. || Estampe enluminée faite exprès pour être découpée. || La chose découpée. || En bot. Division des bords d'une feuille.

DÉCOURAGÉ, ÉE, *p. p.* de décourager.

DÉCOURAGEANT, ANTE, *adj.* Qui est de nature à décourager. Une nouvelle décourageante.

DÉCOURAGEMENT, *s. m.* Perte de courage. Être, tomber, rester dans le découragement. Se laisser aller au découragement.

DÉCOURAGER (*dé..* et *courage*), *v. a.* Oter le courage, l'énergie morale. || Oter l'envie, le désir de faire quelque chose. || En ce sens, il prend la préposition *de :* Ses amis le décourageront d'une entreprise si hasardeuse. || Se décourager, *v. r.* Perdre courage.

★ **DÉCOURONNÉ, ÉE,** *p. p.* de découronner.

★ **DÉCOURONNEMENT,** *s. m.* L'action de découronner, d'enlever la couronne.

★ **DÉCOURONNER** (*dé....* et *couronne*), *v. a.* Oter la couronne.

DÉCOURS (dé-kour. Lat. *decursus*), *s. m.* Décroissement de la lune; le temps qui s'écoule de la pleine lune à la nouvelle. || Se dit quelquefois du déclin des maladies.

DÉCOUSU, UE, *p. p.* de découdre. || Fig. Qui est sans suite, sans liaison. Style décousu. Paroles décousues. || *Subst.* Rien n'égale le décousu de son style. || T. de chasse. Chien décousu, chien blessé d'un coup d'andouiller de cerf ou de défense de sanglier.

DÉCOUSURE, *s. f.* Partie décousue. || Plaie faite au chien par les défenses du sanglier.

DÉCOUVERT, ERTE, *p. p.* de découvrir. || Qui a la tête découverte. Se tenir découvert. || Allée découverte, allée dont les arbres ne se joignent pas par en haut. || À visage découvert, sans masque, sans voile. || Fig. Agir, se montrer à visage découvert. || T. de mar. Bateau découvert, bateau non ponté. Batterie découverte, batterie à feu placée sur le pont supérieur. || Peu boisé, en parlant des lieux. || Exposé. Nous sommes trop découverts aux attaques de la fortune, Boss. || T. de guerre. Exposé aux attaques, non défendu. Cette ville est découverte du côté du levant. || *S. m.* Ce que l'on a à payer, sans avoir en caisse les fonds nécessaires. || À DÉCOUVERT, *loc. adv.* Sans être couvert. Il n'y avait ni portes ni fenêtres; nous étions à découvert. || Sans être garanti. || Sans rien qui cache. || Fig. Clairement, sans ambiguïté. J'ai vu son cœur à découvert, Sév. || T. de comm. Être à découvert, n'avoir aucune garantie des avances faites. || T. de bourse. Opérer, vendre à découvert, opérer, vendre, sans posséder les valeurs.

DÉCOUVERTE, *s f.* Action de découvrir, de trouver, de faire connaître ce qui n'était pas connu. La découverte d'un trésor, d'un pays. || Fig. Chose nouvelle qu'on aperçoit dans un sujet quelconque. || Voyage de découvertes, navigation dont le but est de trouver des terres, des îles, des baies, des roches, ou, en général, des objets qui étaient ignorés des navigateurs, des géographes, des naturalistes. || Aller à la découverte, aller en avant d'une armée navale ou de terre pour reconnaître les forces de l'ennemi et savoir la route qu'il tient. || Aller observer ce qui se passe. || Être à la découverte, être à la recherche.

★ **DÉCOUVREUR,** *s. m.* Celui qui fait des découvertes. Colomb, le découvreur de l'Amérique, Volt.

DÉCOUVRIR (*dé...* et *couvrir*), *v. a.* Oter ce qui couvrait une chose ou une personne. Découvrir un plat, une maison, un malade, etc. || Fig. Découvrir le pot aux roses, découvrir ce qu'il y a de secret dans quelque intrigue. || Découvrir son jeu, le montrer, et fig. laisser pénétrer ses desseins. || Découvrir, se dit de la mer qui laisse à sec. || Dégarnir de ce qui protégeait. Découvrir la frontière. || Fig. Cette vanité vous découvre à l'ennemi, Boss. || Au jeu d'échecs, découvrir une pièce, ôter de devant elle une autre moins importante qui la défendait. || Au trictrac, découvrir une dame, la laisser seule dans une case exposée à être battue. || Trouver ce qui n'était pas connu, ce qui était resté ignoré. Découvrir un trésor, une source. || Parvenir à connaître ce qui était caché. On a découvert le mystère. || Faire une découverte dans les sciences, les arts. || Absol. L'art de découvrir. || Reconnaître un pays nouveau. Colomb a découvert l'Amérique. || Manifester, montrer, en parlant des choses qui font connaître. Tous les hommes sont semblables pour les paroles; ce n'est que les actions qui les découvrent différents, Mol. || Révéler, dénoncer. Il découvrit au gouvernement la conspiration. || Voir, apercevoir. On découvrait la côte. || Fig. Apercevoir des yeux de l'esprit. Les yeux d'une mère sage, tendre et chrétienne, découvrent ce que d'autres ne peuvent découvrir, Fén. || Trouver quelqu'un qui se cache ou dont on a perdu la trace. || Découvrir quelqu'un, le faire connaître. Il ne m'a jamais vu, ne me découvrez pas, Corn. || *V. n.* T. de mar. Être laissé à découvert par la mer en se retirant. Ce rocher découvre beaucoup || Se découvrir, *v. r.* Oter ce qui nous couvre. Ce malade s'est découvert. || Oter son chapeau, son bonnet en signe de respect. || T. d'escrime. Ne pas se mettre bien en garde. || T. de guerre. S'exposer. || Se manifester. Ces beaux talents se découvrent en eux du premier coup d'œil, La Bruy. || Fig. Être vu, être aperçu. Les pyramides d'Égypte se découvrent de très-loin. || Être trouvé comme découverte. Si une fatale invention venait à se découvrir, elle serait bientôt prohibée par le droit des gens, Montesq. || Se faire connaître, s'expliquer. Dieu se découvre aux hommes. || Se découvrir à quelqu'un d'un projet.

★ **DÉCRAMPONNER** (*dé...* et *crampon*), *v. a.* Faire que deux objets ne soient plus cramponnés. || Fig. Faire

lâcher prise à quelqu'un qui s'est cramponné. || Se décramponner, *v. r.* Cesser de se cramponner.

DÉCRASSÉ, ÉE, *p. p.* de décrasser.

* **DÉCRASSEMENT,** *s. m.* Action de décrasser. Le décrassement d'un fusil. || Fig. Ce qui relève, et particulièrement ce qui fait passer de la roture à la noblesse.

DÉCRASSER (*dé...* et *crasse*), *v. a.* Oter la crasse. Décrasser la tête d'un enfant. || Décrasser du linge, en ôter la partie la plus sale avec une première eau. || Restaurer un tableau. || Fig. Donner à quelqu'un une certaine instruction dont il ne peut manquer sans honte. || Former aux habitudes du monde. || Revêtir d'une charge, d'un titre une personne de basse condition. || Se décrasser, *v. r.* Oter la crasse dont on est couvert. || Fig. Se former, se faire aux manières du monde.

* **DÉCRAVATER** (*dé...* et *cravate*), *v. a.* Oter la cravate. || Se décravater, *v. r.* Oter sa cravate.

DÉCRÉDITÉ, ÉE, *p. p.* de décréditer.

DÉCRÉDITEMENT, *s. m.* Action de décréditer; état de ce qui est décrédité.

DÉCRÉDITER (*dé...* et *crédit*), *v. a.* Faire perdre le crédit. La mauvaise foi décrédite un négociant. || Fig. Faire perdre l'autorité, la considération. || Absol. L'inconsistance décrédite. || Se décréditer, *v. r.* Perdre le crédit, la considération.

DÉCRÉPIT, ITE (lat. *decrepitus*), *adj.* Qui est dans la décrépitude. Vieillard décrépit. Vieillesse décrépite. || Âge décrépit, âge de la décrépitude. || *Subst.* Un décrépit.

DÉCRÉPITATION, *s. f.* En chim. Pétillement que font entendre quelques sels quand on les jette dans le feu.

DÉCRÉPITÉ, ÉE, *p. p.* de décrépiter.

DÉCRÉPITER (*dé...* et lat. *crepitare*), *v. n.* Pétiller par suite de l'action du feu.

DÉCRÉPITUDE (*décrépit*), *s. f.* Dernier terme de la vieillesse, période de la vie humaine qui commence vers quatre-vingts ans et qui se caractérise par une altération profonde de la forme humaine.

* **DECRESCENDO** (dé-krè-ssin-do. Ital. *decrescendo*), *adv.* T. de musique. En diminuant l'intensité des sons. || *Subst.* Un decrescendo. || Dans le langage familier, en décroissant. Sa réputation va decrescendo.

DÉCRET (lat. *decretum*), *s. m.* Décision par laquelle on ordonne ou règle quelque chose. || Décision du chef de l'État, plus spécialement comme chef du pouvoir exécutif. || Des assemblées rendent également des décrets. Décret de la Convention. || Acte de l'autorité ecclésiastique. Les décrets des conciles. || Le Décret, recueil d'anciens canons, de constitutions des papes et de sentences des Pères de l'Église. || Fig. Les décrets de la Providence. || Anciennement, ordonnance portant saisie ou prise de corps. Il y avait contre lui un décret de prise de corps, Sév.

DÉCRÉTALE (lat. *decretalis*), *s. f.* Lettre et constitution des anciens papes en réponse à des consultations qui leur étaient adressées. || *Au pl.* Recueil de décrétales.

DÉCRÉTÉ, ÉE, *p. p.* de décréter.

DÉCRÉTER (*décret*), *v. a.* Ordonner par un décret. Décréter une levée en masse. || Lancer un décret contre quelqu'un. Décréter quelqu'un d'ajournement, de prise de corps. || Absol. Décréter contre quelqu'un. || Rendre des décrets. || Anciennement, faire vendre par arrêt de justice. Décréter une propriété.

DÉCRI (*dé...* et *cri*), *s. m.* Perte de réputation, d'estime. Être de leurs adhérents, c'est le souverain mérite; n'en être pas, c'est le souverain décri, Bourd. Tomber dans le décri. || Proclamation concernant la suppression ou la réduction d'une monnaie.

DÉCRIÉ, ÉE, *p. p.* de décrier. Conduite décriée. Des auteurs décriés. || Monnaie décriée.

DÉCRIER (*dé...* et *crier*), *v. a.* Rabaisser en criant, ôter par des paroles l'estime, la considération des personnes, le crédit des choses. || Causer le décri, en parlant des choses. Il faut confesser que toutes ces contestations nous ont décriés depuis peu d'étrange manière, Mol. || Supprimer ou réduire une monnaie. On a décrié les pièces de six livres. || Être décrié comme de la vieille monnaie, n'avoir ni crédit ni estime dans le monde. || Se décrier, *v. r.* S'attirer le décri. || Attirer l'un sur l'autre le décri.

DÉCRIRE (lat. *describere*), *v. a.* Représenter, dépeindre par le discours. Décrire une plante, une tempête, etc. || En géom. Tracer. Décrire une courbe. || Par extens. L'orbite qu'une planète décrit autour du soleil. || Se décrire, *v. r.* Être décrit. Ce spectacle ne peut se décrire. || Faire la description, la peinture de soi-même.

DÉCRIT, ITE, *p. p.* de décrire.

* **DÉCRIVANT, ANTE,** *adj.* En géom. Qui par son mouvement décrit une ligne courbe. Point décrivant.

DÉCROCHÉ, ÉE, *p. p.* de décrocher.

* **DÉCROCHEMENT,** *s. m.* Action de décrocher.

DÉCROCHER (*dé...* et *croc*), *v. a.* Détacher une chose qui était accrochée. || T. de bourse. Décrocher un cours, tomber au-dessous de ce cours. La rente a décroché 72 francs. || Se décrocher, *v. r.* Se détacher.

DÉCROIRE (*dé...* et *croire*), *v. n.* Ne pas croire. N'est usité que dans cette phrase : Je ne crois ni ne décrois.

* **DÉCROISER** (*dé...* et *croiser*), *v. a.* Faire cesser le croisement. || Se décroiser, *v. r.* Cesser d'être croisé.

* **DÉCROISSANCE,** *s. f.* État de ce qui est décroissant.

* **DÉCROISSANT, ANTE,** *adj.* Qui décroît.

DÉCROISSEMENT, *s. m.* Action de décroître. Le décroissement des jours, de la rivière, etc.

* **DÉCROÎT** (*dé...* et *croît*), *s. m.* Diminution du capital en bestiaux, dans les baux à cheptel. || Décroissement de la lune, lorsqu'elle entre dans son dernier quartier.

DÉCROÎTRE, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir moindre. Les jours décroissent. Mes forces décroissent. Sa raison décroît.

* **DÉCROTTAGE,** *s. m.* Action de décrotter.

DÉCROTTÉ, ÉE, *p. p.* de décrotter.

DÉCROTTER (*dé...* et *crotte*), *v. a.* Oter la crotte. Décrotter des souliers, un manteau, etc. || Fig. et très-famil. Décrasser, ôter ce qui est le résultat du défaut de manières ou d'instruction. || Se décrotter, *v. r.* Oter la crotte dont on est couvert.

DÉCROTTEUR, *s. m.* Celui qui fait métier de décrotter, de cirer les souliers et les bottes.

DÉCROTTOIR, *s. m.* Lame de fer ou boîte garnie de brosses, sur laquelle les personnes qui entrent dans une maison, peuvent décrotter leur chaussure.

DÉCROTTOIRE, *s. f.* Brosse à décrotter les souliers.

DÉCRU, UE, *p. p.* de décroître.

* **DÉCRUAGE,** *s. m.* Action de décruer.

DÉCRUE (*décru*), *s. f.* Quantité dont une chose a décru. La décrue des eaux est considérable.

DÉCRUÉ, ÉE, *p. p.* de décruer.

DÉCRUER (*dé...* et *cru*), *v. a.* Lessiver le fil cru avec des cendres et le laver en eau claire avant de le teindre.

DÉCRÛMENT, *s. m.* Action de décruer le fil.

* **DÉCRUSAGE,** *s. m.* Voy. DÉCRUSEMENT.

DÉCRUSÉ, ÉE, *p. p.* de décruser.

DÉCRUSEMENT, *s. m.* Action de décruser.

DÉCRUSER (*dé...* et *cru*, adj.), *v. a.* Lessiver la soie écrue pour lui enlever la gomme qu'elle contient, et la disposer à recevoir plus facilement la matière colorante. || Mettre les cocons dans l'eau bouillante pour les dévider.

DÉÇU, UE, *p. p.* de décevoir. || Au DÉÇU, *loc. adv.* En décevant. Au déçu de mon père. || Cette locution vieillit.

DÉCUIRE (*dé...* et *cuire*), *v. a.* Corriger l'excès de cuisson des sirops et des confitures en y mettant de l'eau. || Se décuire, *v. r.* Se liquéfier, en parlant des confitures, faute d'avoir été assez cuites.

DÉCUIT, ITE, *p. p.* de décuire. || *S. m.* Le décuit d'un sirop, l'état d'un sirop décuit.

* **DÉCULOTTER** (*dé...* et *culotter*), *v. a.* Oter la culotte. || Se déculotter, *v. r.* Oter sa culotte.

DÉCUPLE (lat. *decuplus*), *adj.* Qui vaut dix fois autant. Nombre décuple. || *S. m.* Le décuple de mes avances.

DÉCUPLÉ, ÉE, *p. p.* de décupler.

DÉCUPLER (lat. *decuplare*), *v. a.* Rendre dix fois aussi grand. || Se décupler, *v. r.* Devenir décuple.

DÉCURIE (lat. *decuria*), *s. f.* T. d'antiq. rom. Troupe composée de dix soldats. || Division de certaines classes, contenant d'abord dix personnes, puis un nombre indéterminé.

DÉCURION (lat. *decurio*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Le chef d'une décurie civile ou militaire. || Nom des magistrats des cités de l'empire, tirés de la classe des curiales.

* **DÉCUVER** (*dé...* et *cuve*), *v. a.* Mettre la vendange, le vin hors de la cuve.

DÉDAIGNÉ, ÉE, *p. p.* de dédaigner.

DÉDAIGNER (lat. *dedignari*), *v. a.* Marquer du dédain pour quelqu'un ou quelque chose. Les grands dédaignent les gens d'esprit qui n'ont que de l'esprit, LA BRUY. || Avec *de* et un infinitif. Il dédaignait de nous parler.

DÉDAIGNEUSEMENT, *adv.* D'une manière dédaigne se. Regarder, traiter dédaigneusement.

DÉDAIGNEUX, EUSE, *adj.* Qui a du dédain. Cet homme est dédaigneux, et semble toujours rire en lui-même de ceux qu'il croit ne le valoir pas, LA BRUY. || *Subst.* Faire le dédaigneux. || Se dit, en parlant des femmes, de celles qui n'ont aucun regard pour les hommages des adorateurs. || *Subst.* Car les précieuses Font dessus tout les dédaigneuses, LA FONT. || Qui exprime le dédain. Une réponse dédaigneuse. Air dédaigneux. || Dédaigneux de, qui dédaigne, qui néglige. Dédaigneux de s'instruire. Dédaigneux de sa vie.

DÉDAIN (*dédaigner*), *s. m.* Sorte de mépris qu'on exprime par l'air, le ton et les manières. Regarder avec dedain. || Prendre en dédain, concevoir du dédain pour quelqu'un ou pour quelque chose.

DÉDALE (Δαίδαλος), *s. m.* Lieu où l'on s'égare, à cause de la complication des voies et des détours. Un dédale de rues. || Fig. Embarras, complication. Un dédale de difficultés. On y voit tous les jours l'innocence aux abois Errer dans les détours d'un dédale de lois, BOIL.

* **DÉDALLER** (*dé...* et *dalle*), *v. a.* Enlever les dalles d'une salle, d'un trottoir.

DÉDAMER (*dé...* et *dame*), *v. n.* T. de jeu de dames. Déplacer une des dames qui occupent le rang le plus proche de celui qui joue. || *V. a.* Oter une des deux dames qui font la dame damée, si elle a été damée à tort.

DEDANS (*de* et *dans*), *adv. de lieu.* Dans l'intérieur. Je suis dedans. || Donner dedans..., aller se jeter dans, se heurter contre.... || Fig. et famil. Donner dedans, se laisser sottement tromper. || Famil. Mettre quelqu'un dedans, l'emprisonner, et fig. le tromper. || Être dedans, être en prison. || Mettre dedans, enivrer; être dedans, être ivre. || Fig. Il faut être dedans ou dehors, il faut avoir une situation nette. || Par extens. Dedans, dans l'âme. || LÀ DEDANS, *loc. adv.* Dans ce lieu. Il est là dedans. || EN DEDANS, *loc. adv.* Dans l'intérieur, par opposition aux limites mêmes. || Fig. Que je souffre en dedans ! || En dedans, vers le côté intérieur. Avoir les pieds en dedans. || En dedans, enfoncé. Des yeux un peu en dedans. || Fig. Avoir l'esprit en dedans, être timide à montrer ce qu'on vaut. || Être tout en dedans, être peu communicatif. || EN DEDANS DE, *loc. prép.* En dedans et en dehors de la ville. || AU DEDANS, *loc. adv.* À l'intérieur, par opposition au dehors. || Fig. Au dedans, au fond de l'âme. || AU DEDANS DE, *loc. prép.* Au dedans et au dehors du royaume. || PAR DEDANS, *loc. adv.* || PAR DEDANS, *loc. prép.* Par l'intérieur de. || DE DEDANS, *loc. adv.* De l'intérieur. Il vient de dedans. || DEDANS, *s. m.* L'intérieur d'une chose. Les dedans d'une maison. || L'intérieur, en parlant d'une maison, du ménage. La femme est pour les affaires du dedans. || Fig. Et laissons le dedans [le cœur] à pénétrer aux dieux, CORN. || Dans le dix-septième siècle, *dedans* était employé comme préposition. À parler dignement de Dieu, il n'est ni dedans ni dehors le monde, FÉN.

DÉDICACE (lat. *dedicare*), *s. f.* Consécration du temple de Jérusalem chez les Juifs. || Consécration d'une église ou d'une chapelle qu'on dédie à quelque saint. Faire la dédicace d'une église. || Fig. Hommage qu'on fait d'un livre à quelqu'un par une épître imprimée en tête de l'ouvrage ou par un simple suscription.

DÉDICATOIRE (lat. *dedicatorius*), *adj.* Qui contient la dédicace d'un livre. Épître dédicatoire.

DÉDIÉ, ÉE, *p. p.* de dédier.

DÉDIER (lat. *dedicare*), *v. a.* Consacrer au culte divin, mettre sous la protection de Dieu, sous l'invocation d'un saint. Dédier une église. || Faire à quelqu'un hommage d'un ouvrage ou par une épître ou par une simple suscription.

DÉDIRE (*dé....* et *dire*), *v. a.* Désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait. Il ne m'en dédira pas. Les rois impunément dédisent leurs sujets, CORN. || Par extens. Dédire quelque chose, ne pas se conformer à ce que cette chose exige. || Se dédire, *v. r.* Désavouer ce qu'on a dit. De tout ce que j'ai dit, je me dédis ici, MOL. || Ne pas tenir sa parole, revenir sur un engagement pris. || Famil. Il n'y a pas à s'en dédire, la chose est trop avancée pour reculer.

DÉDIT, *s. m.* Révocation d'une parole donnée. || Fig. Cet homme a son dit et son dédit, c'est-à-dire on ne peut se fier à sa parole. || Somme stipulée et due par celui qui ne remplit pas les termes d'une convention. || Acte qui garantit cette stipulation.

DÉDIT, ITE, *p. p.* de dédire. Qui a été désavoué.

DÉDOMMAGÉ, ÉE, *p. p.* de dédommager.

DÉDOMMAGEMENT, *s. m.* Réparation d'un dommage. || Fig. Compensation. Nous trouvons mille dédommagements humains à nos malheurs, MASS.

DÉDOMMAGER (*dé..* et *dommage*), *v. a.* Indemniser d'un dommage souffert. || Fig. Vos bontés me dédommagent de cette injustice. || Se dédommager, *v. r.* Être dédommagé. L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien, lors même qu'il renonce à la vanité, LA ROCHEF.

DÉDORÉ, ÉE, *p. p.* de dédorer.

DÉDORER (*dé...* et *dorer*), *v. a.* Enlever la dorure. || Se dédorer, *v. r.* Perdre sa dorure.

* **DÉDORURE,** *s. f.* Action de dédorer ou de se dédorer.

* **DÉDOUBLAGE,** *s. m.* Action de dédoubler. || Dédoublage de l'alcool, action de le couper par un mélange d'eau.

* **DÉDOUBLANT, ANTE,** *adj.* En chim. Qui dédouble. Catalyse dédoublante, celle qui sépare une substance composée en deux substances plus simples.

* **DÉDOUBLÉ,** *s. m.* Nom qu'on donne aux eaux-de-vie préparées par mixtion d'alcool concentré avec de l'eau pure. || On dit aussi recoupe.

DÉDOUBLÉ, ÉE, *p. p.* de dédoubler.

* **DÉDOUBLEMENT,** *s. m.* Action de dédoubler. || Le dédoublement des rangs, en parlant de soldats qui, rangés sur deux rangs, se mettent sur un seul. || En chim. Réduction d'une substance composée en deux autres substances. || En bot. Production d'appendices que présentent des feuilles, des pétales, des étamines.

DÉDOUBLER (*dé...* et *doubler*), *v. a.* Défaire le double. Dédoublez cette serviette pliée en double. || Dédoubler les rangs, faire mettre sur un seul rang des soldats placés sur deux rangs. || Partager en deux. Dédoubler une classe de collége. || En chim. Dédoubler une substance, la résoudre en deux autres par la catalyse. || Oter la doublure. Dédoubler un habit. || Se dédoubler, *v. r.* Perdre sa doublure. || Devenir moindre de moitié. || Se partager en deux substances par la catalyse. || Se dédoubler, être partagé en deux.

* **DÉDUCTIF, IVE,** *adj.* En philos. Qui tient à la déduction. Méthode déductive.

DÉDUCTION (lat. *deductio*), *s. f.* Soustraction, retranchement. Faire une déduction. || Récit détaillé, exposition minutieuse. || Conséquence tirée d'un raisonnement. || Raisonnement où l'on va de la cause aux effets, du principe aux conséquences; elle est opposée à l'induction.

DÉDUIRE (lat. *deducere*), *v. a.* Soustraire, retrancher une somme d'une autre. Il y a plus de moitié à déduire sur ce compte. || Énumérer, exposer en détail. Les raisons en seraient trop longues à déduire, LA FONT. || Inférer, tirer comme conséquence. J'en déduirai plus au long les conséquences, BOSS. || Se déduire, *v. r.* Être déduit.

DÉDUIT (anc fr. *déduire*, divertir), *s. m.* T. du style badin. Divertissement, occupation agréable. Il avait dans la terre une somme enfouie, Son cœur avec, n'ayant autre déduit Que d'y ruminer jour et nuit, LA FONT.

DÉDUIT, ITE, *p. p.* de déduire.

DÉESSE (voy. *dieu*), *s. f.* Divinité mythologique représentée sous les traits d'une femme. || La déesse aux cent voix, la Renommée personnifiée. || La déesse du matin, l'Aurore. || Déesse se dit des êtres féminins abstraits que l'on personnifie. La déesse de la raison ou la déesse Raison. || Déesse de la liberté, femme qui figurait, dans certaines fêtes de la première Révolution, comme la représentation de la liberté. || Elle a l'air et le port d'une déesse, se dit d'une femme qui dans sa taille et sa démarche a de la majesté et de la noblesse. || Fig. et absol. Une déesse, une femme d'une grande beauté.

DÉFÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de défâcher.

DÉFÂCHER (SE) (*dé....* et *fâcher*), *v. r.* S'apaiser

après s'être mis en colère. || *V. a.* Oter la fâcherie. Il le défâcha par une réponse pleine d'à-propos.

* **DÉFAÇONNER (SE)** (*dé...* et *façon*), *v. r.* Perdre la façon, les bonnes façons.

DÉFAILLANCE, *s. f.* État de ce qui fait défaut. La défaillance de la race masculine d'Aaron, Fén. || En jurispr. Défaut d'accomplissement d'une clause au temps fixé. || Défaillance de la nature, état d'une personne en qui l'âge, les fatigues, les maladies ont usé les forces vitales. Seigneur, soutenez mon cœur, malgré les défaillances de la nature, Fén. || Évanouissement ou plus précisément diminution soudaine de l'action du cœur, qui constitue le premier degré de la syncope. Il lui prit une défaillance. Tomber en défaillance. || Fig. Mon cœur tombait en défaillance, Fén.

DÉFAILLANT, ANTE, *adj.* Qui fait défaut, qui manque. Ligne défaillante, ligne qui n'a plus d'héritiers. || Qui fait défaut en justice. Un témoin défaillant. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui n'a pas comparu en justice. || *Adj.* Qui s'affaiblit. Une main défaillante. Ma force défaillante.

* **DÉFAILLI, IE**, *p. p.* de défaillir.

DÉFAILLIR (*ll* mouillées. *Dé...* et *faillir*), *v. n.* Être en moins, faire défaut, manquer. Toutes choses commençaient à leur défaillir. À qui le désir manque aucun bien ne défaut, Rotrou. || Se défaillir à soi-même, se manquer à soi-même. || S'affaiblir. Il voit défaillir son corps avant son esprit. || Tomber en faiblesse, s'évanouir.

DÉFAIRE (*dé...* et *faire*), *v. a.* Changer l'état d'une chose, de manière qu'elle ne soit plus ce qu'elle était. Défaire un portemanteau, un lit, un nœud, etc. || Par extens. Défaire un mariage, un marché, le rompre. || Absol. On ne fait point sans défaire. || Abattre, affaiblir, amaigrir. La maladie l'a défait. || Mettre en déroute, tailler en pièces, vaincre. César défit Pompée à Pharsale. || Faire mourir. || Débarrasser de personnes, de choses qui gênent. Défaites-moi de cet importun. || Plus particulièrement, débarrasser par la mort ou le meurtre. || Se défaire, *v. r.* Être défait, en parlant de ce qui était fait, arrangé. Ma coiffure s'est défaite. Le mariage s'est défait. || Se décomposer, s'affaiblir. || Se déconcerter, perdre contenance. Courage, seigneur... ne vous défaites pas, Mol. || Se défaire de, se tirer de ce qui serre, enlace. Il s'est défait de ses liens. || Se désaccoutumer, se corriger d'une chose. Qu'ils se défassent de cette pitoyable maxime, Boss. || Se défaire de, avec un infinitif. Défaisons-nous de croire que... Sév. || Se défaire d'une chose, s'en débarrasser. || Se défaire d'une personne, faire qu'elle nous quitte, et aussi rompre les rapports habituels qu'on avait avec elle. || Se défaire d'un domestique, le mettre dehors. || Renoncer à la possession d'une chose par vente, échange ou autrement. Se défaire de sa marchandise, de sa charge, etc. || Abandonner, renoncer à. Se défaire de l'empire. || Écarter, faire disparaître. Se défaire de son rival. || Plus particulièrement, faire mourir. || Se donner la mort. Dire qu'il était mort d'apoplexie, lorsqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même, Volt.

* **DÉFAISEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui défait. Le faiseur et le défaiseur de rois, Chateaubriand.

DÉFAIT, AITE, *p. p.* de défaire.

DÉFAITE, *s. f.* Perte d'une bataille. || Débit d'une marchandise, facilité de placement. La bonne marchandise est toujours de défaite. || Famil. Cette fille est de défaite, elle est belle, ou riche, ou instruite, et on peut aisément la marier. || Excuse, échappatoire, prétexte.

DÉFALCATION, *s. f.* Action de défalquer.

DÉFALQUÉ, ÉE, *p. p.* de défalquer.

DÉFALQUER (*dé...* et lat. *falx*), *v. a.* Retrancher d'une somme, d'une quantité. || Se défalquer, *v. r.* Être défalqué.

* **DÉFATIGUER** (*dé...* et *fatigue*), *v. a.* Oter la fatigue. Les bains de pieds défatiguent. || Se défatiguer, *v. r.* Cesser d'être fatigué.

* **DÉFAUFILER** (*dé...* et *faufiler*), *v. a.* Défaire une faufilure.

DÉFAUSSER (*dé...* et *faux*, adj.), *v. a.* Redresser ce qui a été faussé. || Se défausser, *v. r.* Se débarrasser de ses fausses cartes, c'est-à-dire quand on n'a pas de cartes de la couleur qui se joue, jeter les cartes qu'on croit être les moins utiles. Je me suis défaussé à cœur.

DÉFAUT (*dé...* et *faillir*), *s. m.* Action de défaillir privation de quelque chose. Le défaut de subsistances. Défaut d'esprit. Défaut de naissance. || À défaut de, au défaut de, *loc. prép.* Faute de, dans le cas où la chose en question manquerait. À défaut de vin, nous boirons de l'eau. Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée, Rac. || Le défaut des côtes, l'endroit où elles se terminent, ou l'espace entre deux côtes. || Le défaut de la cuirasse, l'intervalle entre les deux pièces d'une cuirasse, et fig. le côté faible, sensible d'une personne. || T. de procédure. Manquement à une assignation donnée, refus de comparaître. Faire défaut. Jugement par défaut. || Donner défaut, donner acte de la non-comparution. || T. de chasse. Le moment même où les chiens, perdant la voie, cessent de chasser. Les chiens sont en défaut. Mettre les chiens en défaut. || Fig. Être en défaut, faillir. || Mettre, prendre, trouver quelqu'un en défaut, le mettre, le trouver, le prendre en un manquement quelconque. || Mettre en défaut, rendre inutile, déjouer. || Imperfection physique. Les défauts du corps. || En parlant des animaux domestiques, les imperfections du corps et les irrégularités de proportion. || Imperfection morale. Où trouverez-vous un homme sans défaut? Fén. || En parlant des animaux domestiques et particulièrement du cheval, vice de leur caractère, comme la rétivité, la méchanceté. || Ce qui est contraire aux règles de l'art, aux saines doctrines. Les défauts des ouvrages d'esprit. Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme, Boil. || T. de rhét. Les défauts du style, vices opposés aux qualités qu'on désire y trouver. Le défaut de clarté. || Dans les arts et métiers, parties faibles en une matière, et par extension en un ouvrage quelconque.

DÉFAVEUR (*dé...* et *faveur*), *s. f.* Perte de la faveur. Être en défaveur. || Discrédit. La défaveur de la rente.

DÉFAVORABLE (*dé...* et *favorable*), *adj.* Qui n'est pas favorable. Opinion défavorable.

DÉFAVORABLEMENT, *adv.* D'une manière défavorable, fâcheuse. On l'a jugé défavorablement.

DÉFÉCATION (lat. *defecatio*), *s. f.* Dépuration d'une liqueur qui, soumise à l'évaporation, laisse se précipiter les parties qui la rendent trouble. || En physiol. Expulsion des matières fécales hors du corps par la voie naturelle.

DÉFECTIF, IVE (lat. *defectivus*), *adj.* En gramm. Qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes ou toutes ses personnes, en parlant d'un verbe. *Choir* est un verbe défectif. || On dit aussi, mais moins bien, *défectueux*. || Se dit aussi des noms et adjectifs qui n'ont pas tous les cas, tous les nombres ou tous les genres. *Ténèbres* est défectif du singulier.

DÉFECTION (lat. *defectio*), *s. f.* Action d'abandonner un parti auquel on appartient. || Par extens. Que fera Dieu pour punir l'âme de sa défection? Boss.

DÉFECTUEUSEMENT, *adv.* D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE (lat. *defectus*), *adj.* Qui est entaché de quelque imperfection. Phrase défectueuse. Ce qu'il y a de défectueux et de vicieux en nous. || Qui manque des formalités requises. Acte défectueux. || En gramm. S'est dit, en parlant d'un verbe qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes ou toutes ses personnes. || En ce sens, on dit aujourd'hui de préférence *défectif*.

DÉFECTUOSITÉ, *s. f.* Condition défectueuse. Avoir de notables défectuosités de corps, Boss. On alléguait la défectuosité de sa naissance, Fléch. || Chez les animaux domestiques, défaut de formes, de conformation.

DÉFENDABLE, *adj.* Qui peut être défendu.

DÉFENDEUR, ERESSE (*défendre*), *s. m.* et *f.* T. de procédure. Celui, celle qui se défend contre une demande judiciaire. Défendeur est opposé à demandeur.

DÉFENDRE (lat. *defendere*), *v. a.* Venir au secours, en aide de ce qui est attaqué, personnes ou choses. Défendre son honneur, ses jours, etc. Je défendrai ta mémoire Du trépas injurieux, Malh. || Il se dit aussi des animaux. La poule défend ses poussins. || À son corps défendant, *loc. adv.* En se défendant contre une attaque. Il a tué l'agresseur à son corps défendant. || Fig. et famil. À contre-cœur, avec répugnance. J'ai fait cela à mon corps défendant. || En parlant d'un accusé, exposer ses moyens de défense. Défendre un prévenu. || Dans un

sens analogue, intercéder pour quelqu'un. || Empêcher que l'ennemi ne puisse entrer dans un lieu ou en approcher. Défendre une place. || Protéger, garantir. La montagne défend cette maison des vents du nord. || Interdire, prohiber. Défendre le vin à un malade. || En ce sens, défendre veut *de* devant un infinitif ou *que* et le subjonctif; et dans les deux cas on ne se sert pas de la particule *ne :* Il défend d'aller; il défend qu'on aille. || Défendre sa porte, faire défendre sa porte à quelqu'un, dire de ne pas le laisser entrer s'il se présente. || Se défendre, défendre à soi-même, s'interdire, s'empêcher de. Ils se sont défendu les excès, Mass. || Enjoindre de ne pas faire. Il défendit qu'aucun étranger entrât dans la ville, Volt.

Défendre, *v. n.* T. de procédure. Fournir des défenses aux demandes de la partie adverse. Il a été condamné faute de défendre. || Avoir le rôle de défendeur dans un procès. Défendre à une action en payement.

Se défendre, *v. r.* Repousser la force par la force. || T. de manége. Un cheval se défend quand il refuse d'obéir. || Cette place se défend d'elle-même, elle est facile à défendre; elle n'est pas en état de se défendre, elle ne peut résister à une attaque sérieuse. || T. de mar. Se défendre bien à la mer, recevoir peu d'eau à bord par un gros temps. || Se justifier, repousser les accusations, les reproches, les critiques. Ils ne se défendent pas contre ou de cette accusation. || Se garantir, se préserver. Se défendre du froid ou contre le froid. || Repousser, refuser, se dispenser de. Il s'est défendu de mes bontés. Il se défend fort de se mêler de l'affaire, Boss. || Se cacher d'une chose, la nier. Vous vous défendez d'être médecin, Mol. || S'excuser de... || S'empêcher de. Il ne peut se défendre d'aimer cette vertu douce, Fén.

DÉFENS (dé-fan. Lat. *defensus*), *s. m.* Bois en défens, se dit d'un bois dont, à cause de sa jeunesse, l'entrée est défendue aux bestiaux.

DÉFENDU, UE, *p. p.* de défendre. || Prov. Bien attaqué, bien défendu, c'est-à-dire la défense et l'attaque ont été aussi bien conduites l'une que l'autre.

DÉFENSE (lat. *defensa*), *s. f.* Action de défendre quelqu'un ou quelque chose ou de se défendre. || Embrasser la défense de quelqu'un. Il prend l'humble sous sa défense, Rac. || Se mettre en défense, se mettre en état de se défendre. || Être en défense, être hors de défense, être, n'être plus en état de se défendre. || T. de manége. Action d'un cheval qui se défend. || T. d'eaux et forêts. Ce bois est en défense, il est assez crû pour qu'on puisse sans dommage y laisser aller les bestiaux. || Ce qui sert à la défense. Sans gardes, sans défense, il marche à cette fête, Rac. || Longue dent qui sort de la bouche de quelques animaux, et qui leur sert de moyen de défense ou d'attaque. Les défenses d'un sanglier, d'un éléphant. || *S. f. pl.* En hist. nat. Ensemble des moyens de se protéger dont sont pourvus les végétaux ou les animaux. || Action de défendre une place. Ce général a fait une belle défense. || Fig. et famil. Faire une belle défense, résister longtemps à des propositions tentantes, à des sollicitations pressantes. || Place en état de défense, place bien fortifiée. || Cette place est de défense, elle peut soutenir un siége. || *S. f. pl.* Nom donné à tous les ouvrages d'une place de guerre qui servent à couvrir ou à défendre les postes. || *Au pl.* Ce qu'on répond, par écrit et par ministère d'avoué, à la demande de sa partie. Faire signifier ses défenses. || *Au sing.* Exposition et développement des moyens qu'une partie emploie pour appuyer sa cause. La défense est présentée par un avocat. || La situation de celui qui se défend ou qui défend un autre. On oppose la défense à l'accusation. || Par extens. Justification, excuse. || Injonction de ne pas faire une chose. Défense d'afficher sur ce mur. || Jugement, arrêt de défense ou de défenses ou simplement défenses, jugement qui défend de passer outre à l'exécution de quelque chose. Faire signifier des défenses.

DÉFENSEUR (lat. *defensor*), *s. m.* Celui qui défend, qui protége. Il est le défenseur de l'orphelin timide, Rac. || Par extens. Celui qui soutient la cause de quelqu'un ou d'une doctrine. || Avocat. || Défenseur officieux, celui qui défend un accusé devant les conseils de guerre. || Défenseur d'office, celui que le président désigne pour défendre un accusé qui n'a pas fait choix d'un défenseur.

DÉFENSIF, IVE (lat. *defensum*, supin de *defendere*), *adj.* Fait pour la défense. Ligue défensive. Armes défensives. || Position défensive, position dans laquelle on ne fait que se défendre. || *S. f.* La défensive, ensemble de la défense; attitude de défense; disposition à ne faire que se défendre. Soutenir la défensive. Être, se tenir sur la défensive. || Par extens. Être sur la défensive, se défendre contre quelqu'un qui attaque, qui empiète.

* **DÉFENSIVEMENT,** *adv.* En se défendant.

DÉFÉQUÉ, ÉE, *p. p.* de déféquer.

DÉFÉQUER (lat. *defæcare*), *v. a.* En chim. Clarifier, séparer les parties subtiles d'avec les grossières, par les distillations ou autres opérations. Déféquer des sucs.

DÉFÉRANT, ANTE, *adj.* Qui défère, cède, condescend. Esprit déférant. Humeur douce et déférante.

DÉFÉRÉ, ÉE, *p. p.* de déférer.

DÉFÉRENCE, *s. f.* Condescendance mêlée d'égards et dictée par un motif de respect. Avoir de la déférence pour quelqu'un, pour son mérite. || Acte de déférence. Le parti le plus sûr est la soumission et les déférences.

DÉFÉRER (lat. *deferre*), *v. a.* Accorder, en parlant d'honneurs, de dignités. Il défère le commandement de l'armée à Polymène, Fén. || Porter devant une juridiction. Les rois déféraient au peuple le jugement souverain, Boss. || Traduire devant un tribunal, devant un juge. Déférez le traître aux tribunaux. || Déférer le serment à quelqu'un, s'en rapporter à ce qu'il témoigne sous serment. || *V. n.* Condescendre, céder par respect. Déférer à l'usage. Je vous défère assez pour n'en vouloir rien lire, Corn. || Se déférer, être déféré, accordé. Les récompenses qui se déferent à ceux qui les méritent.

* **DÉFERLAGE,** *s. m.* Action de déferler; résultat de cette action.

DÉFERLÉ, ÉE, *p. p.* de déferler.

DÉFERLER (*dé*... et *ferler*), *v. a.* T. de mar. Déployer, en parlant des voiles. Déferler les voiles. || *V. n.* La mer déferle, quand elle déploie ses lames sur les rivages et s'y brise en jetant son écume. || Se déferler, *v. r.* Même sens que déferler, *v. n.* Les vagues se déferlaient.

DÉFERRÉ, ÉE, *p. p.* de déferrer.

* **DÉFERREMENT,** *s. m.* Action de déferrer; résultat de cette action.

DÉFERRER (*dé*... et *ferrer*), *s. m.* Oter une ferrure, le fer appliqué sur un objet. Déferrer une caisse, un lacet. || Oter le fer du pied d'un cheval, d'un mulet. || Fig. et famil. Déconcerter, interdire. || Se déferrer, *v. r.* Perdre son fer. || Fig. Se déconcerter.

* **DÉFERRURE,** *s. f.* Action de déferrer ou de se déferrer.

DÉFET (dé-fè. Lat. *defectus*), *s. m.* T. de librairie. Feuilles d'un livre qui ne se suivent pas et qui servent à compléter des exemplaires défectueux.

* **DÉFEUILLÉ, ÉE,** *p. p.* de défeuiller.

* **DÉFEUILLER** (*dé*... et *feuille*), *v. a.* Enlever les feuilles d'un arbre. || Se défeuiller, *v. r.* Perdre ses feuilles.

DÉFI (voy. *défier*), *s. m.* Provocation à un combat singulier. Porter un défi. Faire un défi à quelqu'un. || Toute provocation. Accepter, relever un défi. || Déclaration provocatrice, par laquelle on exprime à quelqu'un qu'on le juge hors d'état de faire quelque chose. On le mit au défi de, etc. || Se porter défi, en parlant des choses, se valoir, être de même grosseur, grandeur, etc.

DÉFIANCE (*défiant*), *s. f.* Crainte, doute qui fait qu'on ne se confie qu'après examen et réflexion. Être sans défiance. L'excès de ce bonheur me met en défiance, Corn. Ces personnes n'entrent pas en défiance de votre bonne foi, Pasc. Il n'oublia rien pour jeter quelque défiance dans mon esprit, Fén. || Défiance de soi-même, manque de confiance en soi. Avoir une juste défiance de ses propres forces. || Prov. La défiance est mère de sûreté.

* **DÉFIANCER** (*dé*... et *fiancer*), *v. a.* Rompre des fiançailles. || Se défiancer, *v. r.* Rompre ses fiançailles.

DÉFIANT, ANTE, *adj.* Qui a de la défiance. Un homme défiant. || En parlant des choses. Un caractère défiant.

* **DÉFICELER** (*dé*... et *ficelle*), *v. a.* Oter la ficelle. Déficeler un paquet.

DÉFICIT (dé-fi-sit'. Lat. *deficit*), *s. m.* Ce qui est en moins dans un compte, dans une recette, etc. Être en déficit. || Situation financière dans laquelle les dépenses

excèdent les recettes. || *Au pl.* Des déficit selon l'Académie ou des déficits suivant l'usage général.

DÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de défier.

DÉFIER (*dé...* et *fier*), *v. a.* Provoquer à un combat, à une lutte. || Par extens. Défier quelqu'un à la course, à boire, etc. || En ce sens, il veut *à*. || Fig. Son teint peut défier la rose. || Déclarer à quelqu'un qu'on ne le croit pas en état de faire une chose. || En ce sens, il veut *de :* Je vous en défie. Je vous défie de deviner cette énigme. || Affronter, braver. Défier les vents, la fortune, la mort, etc. || T. de mar. On défie une embarcation d'un choc, en en modérant la vitesse, ou en l'éloignant au moyen d'une gaffe. || Se défier, *v. r.* Se provoquer. || Avoir de la défiance, être en garde contre. Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. || Absol. Défiez-vous, soyez sur vos gardes. || Avoir peu de confiance dans. De mes faibles efforts ma vertu se défie, RAC. || Se défier de soi-même, de ses forces, etc. avoir peu de confiance en soi, en ses forces. || Ne pas croire. || En ce sens, il se construit avec *que :* Je me défierai toujours que, etc. Se douter, soupçonner, prévoir. Une chose vous manque, vous ne vous en défiez pas, c'est l'esprit, LA BRUY.

En ce sens, il se construit aussi avec *que*. Qu'il est difficile, quand on peut tout, de se défier qu'on peut aussi trop entreprendre ! MASS.

* **DÉFIGER** (*dé...* et *figer*), *v. a.* Rendre liquide ce qui était figé. || Se défiger, *v. r.* Cesser d'être figé.

DÉFIGURÉ, ÉE, *p. p.* de défigurer.

DÉFIGURER (*dé...* et *figure*), *v. a.* Gâter la figure. La maladie défigure l'homme. || Fig. Défigurer quelqu'un, lui attribuer en mal un caractère qu'il n'a pas. Ils m'ont défiguré à vos yeux. || Gâter la forme d'une chose. Défigurer un tableau en le retouchant. || Altérer, dénaturer. Défigurer la vérité. Ils ont défiguré l'histoire du monde, MASS. || Se défigurer, *v. r.* Se gâter la figure. Cette femme s'est défigurée. || Perdre sa première forme. Ce visage si tendre se défigurera, FÉN.

* **DÉFILADE** (*defiler*), *s. f.* T. de mar. Action de défiler. Feu de défilade, feu de vaisseaux qui tirent à mesure qu'ils défilent. || Fig. et famil. Il se dit de morts arrivant coup sur coup dans une compagnie.

DÉFILÉ, *s. m.* Marche en colonne d'une troupe qui défile devant un chef. La revue se termina par un défilé. On écrit aussi *défiler*.

DÉFILÉ, *s. m.* Passage étroit par où il faut aller à la file. || Fig. Situation embarrassante. On les fait passer par un défilé bien étroit, je veux dire entre la vie et leur argent, MONTESQ.

DÉFILÉ, ÉE, *p. p.* de défiler. Qui n'est plus enfilé.

DÉFILÉ, ÉE, *p. p.* de défiler. Un ouvrage bien défilé.

DÉFILEMENT, *s. m.* Opération, tracé ou construction pour parvenir à ce que, dans un ouvrage de fortification, le défenseur se trouve à l'abri des projectiles de l'assaillant; résultat de cette opération.

DÉFILER (*dé...* et *fil*), *v. a.* Oter le fil passé dans quelque chose. Défiler des perles. || Défiler son chapelet, voy. CHAPELET. || Se défiler, *v. r.* Les perles de son collier se sont défilées.

DÉFILER (*dé...* et *fil*, direction), *v. a.* T. de fortification. Défiler un ouvrage, le garantir d'enfilade.

DÉFILER (*dé...* et *file*), *v. n.* Aller l'un après l'autre à la file. Défiler un à un. || Marcher par pelotons dans une revue. || Défiler la parade, défiler après la parade. || Fig. Dans un langage vulgaire, défiler la parade, mourir. *Subst.* L'action des troupes qui défilent. Un beau défiler. || On écrit aussi *défilé*. || Famil. Mourir à peu d'intervalle les uns des autres. Notre académie défile, VOLT.

DÉFINI, IE, *p. p.* de définir. || *S. m.* La chose définie. Vous voulez que je substitue la définition à la place du défini, PASC. || En gramm. Déterminé. Sens défini. || Article défini, celui qui donne aux noms un sens précis : *le, la, les*, est un article défini, par opposition à *un, une*, article indéfini. || Modes définis, les modes personnels. Passé ou prétérit défini, temps qui exprime un passé déterminé. || En chim. Composés définis, ceux qui sont formés d'éléments unis en proportions fixes et invariables. Proportions définies, celles qui offrent des rapports simples d'un atome à un, deux, trois, quatre, etc. || En bot. Déterminé, en parlant du nombre de certains organes.

DÉFINIR (*dé...* et *finir*), *v. a.* Déterminer, fixer. Définir une époque. || Expliquer une chose par des attributs qui la distinguent. Ils définissaient la vertu par le plaisir, BOSS. || Absol. Pour raisonner juste, il faut bien définir. || Définir un mot, une expression, en expliquer le véritable sens. || Définir une personne, la faire connaître par les qualités qui la distinguent. || En style dogmatique, décider. Les conciles ont défini que... || Se définir, *v. r.* Être défini. || Se rendre compte de soi-même. Tel homme au fond et en lui-même ne se peut définir, LA BRUY.

* **DÉFINISSABLE,** *adj.* Que l'on peut définir.

DÉFINITEUR (*définir*), *s. m.* Dans quelques ordres religieux, le conseiller du général ou d'un provincial.

DÉFINITIF, IVE (lat. *definitivus*), *adj.* Qui termine une chose, une affaire. Règlement, résultat définitif. || T. de palais. Jugement définitif, jugement qui statue sur le fond, soit par défaut, soit contradictoirement, par opposition à jugement préparatoire ou interlocutoire. || EN DÉFINITIVE, *loc. adv.* Par jugement définitif. Il a gagné son procès en définitive (sous-entendu *sentence*). || Par extens. Finalement, décidément. En définitive, que ferez-vous ? || *En définitif*, bien que correct grammaticalement, n'a pas pour soi l'usage.

DÉFINITION (lat. *definitio*), *s. f.* Énonciation des attributs qui distinguent une chose, qui lui appartiennent à l'exclusion de toute autre. || Définition d'un mot, explication de son véritable sens. || Définition, figure de rhétorique, sorte d'exposition des divers aspects par lesquels on peut considérer une chose et qui la fait connaître au moins en partie. || En style dogmatique, décision. Les définitions des conciles.

DÉFINITIVEMENT, *adv.* D'une manière définitive. || Par jugement définitif.

DÉFLAGRATION (lat. *deflagratio*), *s. f.* Explosion de flammes qui consument tout. Que l'univers finirait par une déflagration générale, DIDEROT. || En chim. Combustion très-active avec projection de vives étincelles.

* **DÉFLÉCHI, IE,** *p. p.* de défléchir. Tige défléchie.

* **DÉFLÉCHIR** (*dé...* et *fléchir*), *v. a.* Détourner de la direction. || *V. n.* Changer de direction, se détourner de sa direction naturelle. || En bot. Retomber en décrivant un arc après s'être élevé un peu.

DÉFLEGMATION (*déflegmer*), *s. f.* En chim. Nouvelle distillation à laquelle on soumet une liqueur, obtenue à l'aide du feu, dans la vue d'en séparer les parties les plus aqueuses, qui distillent les premières.

DÉFLEGMÉ, ÉE, *p. p.* de déflegmer.

DÉFLEGMER (*dé...* et *flegme*, eau, dans la langue des anciens chimistes), *v. a.* Enlever la partie aqueuse d'une substance.

* **DÉFLEURAISON,** *s. f.* Chute des fleurs d'une plante.

DÉFLEURI, IE, *p. p.* de défleurir.

DÉFLEURIR (*dé...* et *fleurir*), *v. n.* Perdre ses fleurs. || *V. a.* Abattre les fleurs. La grêle a défleuri tous les arbres fruitiers. || Oter le velouté de certains fruits en les touchant. || Fig. Détruire la fleur, la fraîcheur d'une chose. || Se défleurir, *v. r.* Perdre ses fleurs ou sa fleur.

* **DÉFLORAISON,** *s. f.* Le même que défleuraison.

DÉFLORÉ, ÉE, *p. p.* de déflorer.

DÉFLORER (*dé...* et lat. *flos*), *v. a.* Oter à un sujet sa fraîcheur, sa nouveauté.

* **DÉFOLIATION** (*dé...* et lat. *folium*), *s. f.* Chute des feuilles d'un arbre, avant la saison.

* **DÉFONÇAGE,** *s. m.* Action de défoncer un terrain.

DÉFONCÉ, ÉE, *p. p.* de défoncer.

DÉFONCEMENT, *s. m.* Action de défoncer. Le défoncement d'un tonneau. || Action de creuser méthodiquement un terrain plus profondément que ne le font les labours ordinaires pour ramener vers la surface les parties profondes, les diviser ou les mêler.

DÉFONCER (*dé...* et *fond*), *v. a.* Enlever le fond d'un tonneau, etc. || Crever le fond d'une voile, en parlant du vent. || Défoncer une route, y faire des trous qui la rendent impraticable. || Défoncer un terrain, en opérer le défoncement. || T. milit. Rompre et mettre en désordre. || *V. n.* De peur... Que son lit ne défonce, il dort dessus la dure, RÉGNIER. || Se défoncer, *v. r.* Être défoncé.

* **DÉFONCEUSE,** *s. f.* Sorte de charrue sans versoir.

DÉFORMATION (lat. *deformatio*), *s. f.* Altération de

la forme. || En anat. Altération de la forme des organes. || En bot. Monstruosité végétale.

DÉFORMÉ, ÉE, *p. p.* de déformer.

DÉFORMER (lat. *deformare*), *v. a.* Altérer la forme. Un corset déforme la taille. Déformer un chapeau, des souliers. || Se déformer, *v. r.* Perdre sa forme.

DÉFOURNÉ, ÉE, *p. p.* de défourner.

* **DÉFOURNEMENT,** *s. m.* Action de défourner.

DÉFOURNER (*dé*... et *four*), *v. a.* Tirer d'un four. Défourner du pain. || Absol. On défournera à neuf heures.

* **DÉFRAÎCHIR** (*dé*... et *frais*), *v. a.* Oter la fraîcheur, le brillant de quelque chose qui n'a encore été ni manié ni porté. Défraîchir une étoffe, une robe. || Se défraîchir, *v. r.* Être défraîchi.

DÉFRAYÉ, ÉE, *p. p.* de défrayer.

* **DÉFRAYEMENT,** *s. m.* L'action de défrayer.

DÉFRAYER (*dé*... et anc. fr. *frayer*, dépenser, de *frais*), *v. a.* Payer la dépense de quelqu'un. Ils voulurent défrayer tout le train, Sév. || Fournir ce qu'il faut pour repas ou entretien. || Fig. Défrayer de bons mots, de plaisanteries, amuser, faire rire par de bons mots, des plaisanteries. || Absol. Défrayer la compagnie, amuser, faire rire; faire rire à ses dépens; et dans un autre sens, payer la dépense faite par une compagnie. || Défrayer la conversation, parler le plus dans une conversation, et aussi être l'objet d'une conversation. || Se défrayer, *v. r.* Payer les frais que l'on fait.

* **DÉFRICHAGE,** *s. m.* Action de défricher un terrain.

DÉFRICHÉ, ÉE, *p. p.* de défricher.

DÉFRICHEMENT, *s. m.* Opération qui a pour but de mettre en culture réglée les landes, bruyères, bois, terres incultes, etc.

DÉFRICHER (*dé*... et *friche*), *v. a.* Mettre en culture ce qui était en friche. || Fig. Le royaume de Dieu est un champ qu'il faut défricher, Mass. || Fig. Éclaircir une chose embrouillée, difficile; commencer à cultiver, expliquer, rendre plus facile. Défricher une langue, une affaire, une besogne, un auteur, etc.

DÉFRICHEUR, *s. m.* Celui qui défriche une terre.

DÉFRISÉ, ÉE, *p. p.* de défriser.

* **DÉFRISEMENT,** *s. m.* Action de défriser. || Popul. Désappointement.

DÉFRISER (*dé*... et *friser*), *v. a.* Défaire la frisure. Défriser une perruque. || Fig. et popul. Désappointer, déconcerter. || Se défriser, *v. r.* Perdre la frisure. || Fig. Être désappointé.

DÉFRONCÉ, ÉE, *p. p.* de défroncer.

* **DÉFRONCEMENT,** *s. m.* Action de défroncer; état de ce qui est défroncé.

DÉFRONCER (*dé*... et *froncer*), *v. a.* Défaire les plis d'une étoffe froncée. || Défroncer le sourcil, effacer les plis du sourcil, et fig. se dérider, prendre un air serein. || Se défroncer, *v. r.* Être défroncé.

DÉFROQUE (*dé*... et *froc*), *s. f.* Le peu de meubles et d'argent qu'un religieux laisse en mourant. || Par extens. Meubles, effets que quelqu'un abandonne, surtout avec le sens de peu de valeur. || Vêtement hors d'usage.

DÉFROQUÉ, ÉE, *p. p.* de défroquer. || Fig. et en mauvaise part, prêtre défroqué, prêtre qui a renoncé à l'état ecclésiastique. || *Subst.* Un défroqué.

DÉFROQUER (*dé*... et *froc*), *v. a.* Oter le froc à quelqu'un, faire sortir de l'état monastique. || Se défroquer, *v. r.* Quitter l'état monastique. || Plus généralement et en mauvaise part, quitter l'état ecclésiastique.

DÉFUNT, UNTE (lat. *defunctus*), *adj.* Mort. || Fig. Qui a perdu une qualité, un titre qu'il possédait. Défunt marquis [l'ex-marquis] s'en allait sans valets, La Font. || *Subst.* Le défunt. La défunte.

DÉGAGÉ, ÉE, *p. p.* de dégager. Débarrassé, délivré. Dégagé de ses fers. || Absol. Un cœur dégagé, libre. || Qui a de l'aisance. Une taille dégagée. || Qui n'éprouve pas d'embarras. Un air dégagé. || Qui se donne trop d'aisance. Des propos libres, des airs dégagés, J. J. Rouss. || En peint. Attitudes dégagées, attitudes naturelles et aisées. || *S. m.* T. d'escrime. Synonyme de dégagement.

DÉGAGEMENT, *s. m.* Action de dégager, de tirer de gage; résultat de cette action. Le dégagement d'effets déposés au mont-de-piété. || Le dégagement d'une parole, d'une promesse, l'action de tenir une parole, d'accomplir une promesse ou d'obtenir que la parole, la promesse soient rendues. || T. d'escrime. Action de dégager le fer. Faire un dégagement. || T. de danse. Action de tirer un pied engagé derrière l'autre, pour le faire passer devant ou à côté. || En archit. Partie d'un appartement qui sert de passage, de communication d'une pièce à une autre. Pratiquer un dégagement. Escalier de dégagement. || Pièce de dégagement, pièce qui sert à dégager les appartements, en sorte qu'on peut y entrer et en sortir sans passer par la porte ordinaire. || En chim. Sortie des gaz et des vapeurs hors des corps qui les contiennent.

DÉGAGER (*dé*... et *gage*), *v. a.* Retirer ce qui avait été engagé, donné en hypothèque, en nantissement. Dégager ses diamants. || Par extens. Dégager sa parole, la retirer quand elle a été donnée sous des conditions non remplies, ou bien la tenir. Dégage ton serment. Vous-même dégagez la foi de vos oracles, Rac. || Dégager quelqu'un de sa parole, la lui rendre. || Débarrasser, délivrer. Jusqu'à ce que ma main de ses fers le dégage, Corn. || Fig. Dégager son cœur, rompre un engagement d'honneur ou de galanterie. || Dégager un soldat, lui faire obtenir, lui donner son congé. || Débarrasser un lieu qui était obstrué. Dégager la voie publique, un passage. || T. milit. Dégager une province, en chasser les ennemis. || Dégager les appartements, disposer les chambres de telle sorte qu'elles ne soient pas sujettes les unes des autres. || En méd. Dégager les organes, les débarrasser de ce qui les gêne. || Tirer d'entre des gens qui pressent ou attaquent. On dégagea Philoclès des mains de ces trois hommes. Fén. || T. milit. Tirer un corps de troupes d'une position difficile, dangereuse. || T. d'escrime. Dégager le fer, ou absol. dégager, détacher son arme de celle de son adversaire. || Donner de l'aisance. Cet habit dégage la taille. || En chim. Séparer une substance d'une autre. La chaleur dégage les gaz de leurs combinaisons. || Produire une émanation. Dégager une mauvaise odeur. || T. de math. Dégager une inconnue, faire les opérations nécessaires pour que cette inconnue se trouve seule dans un membre de l'équation. || T. de danse. Dégager le pied, le détacher de l'autre. || Absol. Dégager, faire un pas en détachant vivement un pied ou une jambe de l'autre. || Se dégager, *v. r.* Rompre un engagement, se débarrasser de. Je me dégage. Dégagez-vous des soins dont vous êtes chargé, Rac. || Se tirer de gens qui pressent ou qui assaillent. Il se dégagea à coups d'épée des ennemis qui déjà le saisissaient. || Se dégager des bras de quelqu'un, se tirer de son étreinte. || Se dégager de quelqu'un, le quitter. || Se dégager de quelqu'un, retirer la promesse qu'on lui avait faite de répondre à son invitation, pour un dîner, une soirée, etc. || Être dégagé. Les voies se dégagent, Mass. || En méd. Être débarrassé de ce qui engorgeait. La tête se dégage. || Sortir, en parlant de gaz, d'exhalaisons.

DÉGAINE (*dé*... et *gaine*), *s. f.* T. famil. Tournure ridicule, façon maladroite.

DÉGAINÉ, ÉE, *p. p.* de dégainer.

DÉGAINER (*dé*... et *gaine*), *v. a.* Tirer une arme tranchante de sa gaine. || Fig. Dégainer ses écus, son compliment, etc. || Absol. Il fallut dégainer, il fallut mettre l'épée à la main. || Famil. Brave jusqu'au dégainer, se dit d'un fanfaron, et aussi de quiconque promet beaucoup et ne tient rien.

* **DÉGAINEUR,** *s. m.* Bretteur, ferrailleur.

* **DÉGALONNER** (*dé*... et *galon*), *v. a.* Oter les galons.

DÉGANTÉ, ÉE, *p. p.* de déganter.

DÉGANTER (*dé*... et *gant*), *v. a.* Oter les gants. || Se déganter, *v. r.* Oter ses gants.

DÉGARNI, IE, *p. p.* de dégarnir.

DÉGARNIR (*dé*... et *garnir*), *v. a.* Oter ce qui garnit. Dégarnir un appartement, une robe. || Dégarnir une place, lui retirer une partie de sa garnison, de ses armes. || Dégarnir un arbre, en couper les branches inutiles. || Dégarnir un vaisseau, en ôter les agrès. || Se dégarnir, *v. r.* Cesser d'être garni, fourni, pourvu de. La salle se dégarnit de spectateurs. || Sa tête se dégarnit, ses cheveux tombent. || Diminuer les vêtements dont on est couvert. || Se dessaisir de son argent comptant.

* **DÉGARNISSEMENT,** *s. m.* Action de dégarnir; état de ce qui est dégarni. Le dégarnissement des places.

DÉGÂT (*dé*... augmentatif et anc. fr. *gast*, dégât), *s. m.*

Dommage causé par une cause violente. La grêle, l'orage a fait de grands dégâts. || T. de guerre. Faire le dégât, ravager. || Dommage causé par les personnes aux propriétés d'autrui, par les bestiaux dans les terres d'autrui. || Consommation excessive et prodigue de denrées. On fait un grand dégât de bois, de vin dans cette maison.

DÉGAUCHI, IE, *p. p.* de dégauchir.

DÉGAUCHIR (*dé...* et *gauche*), *v. a.* T. de métier. Dresser un ouvrage, soit en bois, soit en pierre, le rendre uni, droit, en retranchant ce qu'il a de trop ou d'irrégulier. || Fig. et famil. Corriger la gaucherie. Dégauchir un jeune homme. || Se dégauchir, *v. r.* Devenir moins gauche.

DÉGAUCHISSEMENT, *s. m.* Action de dégauchir, de dresser une surface.

* **DÉGAZONNEMENT,** *s. m.* Destruction ou enlèvement des gazons d'un terrain.

* **DÉGAZONNER** (*dé...* et *gazon*), *v. a.* Détruire ou enlever le gazon d'une lande, d'un pâturage, d'une prairie.

DÉGEL (voy. *dégeler*), *s. m.* Fonte naturelle de la glace et de la neige par l'adoucissement de la température. || Par extens. Adoucissement de l'air.

DÉGELÉ, ÉE, *p. p.* de dégeler. || Fig. et famil. Qui n'est plus froid, indifférent.

* **DÉGELÉE,** *s. f.* Popul. Volée de coups. Il a reçu une bonne dégelée.

* **DÉGÈLEMENT,** *s. m.* Action de dégeler, de se dégeler.

DÉGELER (*dé...* et *geler*), *v. a.* Faire fondre ce qui était gelé. Le vent du sud a dégelé la rivière. || Famil. Réchauffer. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Ces pommes ont dégelé cette nuit, elles sont dégelées. || Impers. Il dégèle, le temps s'est mis au dégel. Se dégeler, *v. r.* Cesser d'être gelé.

DÉGÉNÉRATION (lat. *degeneratio*), *s. f.* Action de dégénérer, état de ce qui est dégénéré. La dégénération des espèces. || En méd. Altération morbide d'un solide ou d'un liquide.

DÉGÉNÉRÉ, ÉE, *p. p.* de dégénérer.

DÉGÉNÉRER (lat. *degenerare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se détériorer avec le temps, en parlant de ce qui a vie ou de ce qui est assimilé aux êtres vivants. Ces races ont dégénéré rapidement; elles sont dégénérées depuis longtemps. || Dégénérer de... ou absolument dégénérer, s'écarter en mal de l'origine dont on sort, du point où l'on est, en parlant des personnes. Dégénérer de ses ancêtres. || Dégénérer dans l'esprit de quelqu'un, perdre de l'estime qu'il avait pour nous. || Se dit aussi des choses qui se détériorent. Les mœurs ont dégénéré. || Dégénérer en, changer de bien en mal, de mal en pis. Il ne faut pas que la liberté dégénère en licence. || En méd. Se changer en une maladie moins violente. Son rhume a dégénéré en catarrhe.

DÉGÉNÉRESCENCE, *s. f.* Disposition à dégénérer.

* **DÉGÉNÉRESCENT, ENTE,** *adj.* Qui subit une dégénération.

DÉGINGANDÉ, ÉE, *p. p.* de dégingander. || *Adj.* Fig. Esprit dégingandé. Style dégingandé.

* **DÉGINGANDER** (dé-jin-gan-dé *Dé...* et *gigue*), *v. a.* T. famill. Donner un air comme disloqué à sa taille, à son attitude, à sa marche. || Se dégingander, *v. r.* Se rendre dégingandé.

DÉGLUÉ, ÉE, *p. p.* de dégluer.

* **DÉGLUEMENT,** *s. m.* Action de dégluer.

DÉGLUER (*dé...* et *glu*), *v. a.* Oter la glue. Dégluer un bâton. || Par ext. Dégluer les yeux, ôter la chassie des paupières. || Se dégluer, *v. r.* Se débarrasser de la glu.

DÉGLUTITION (lat. *deglutitio*), *s. f.* Action d'avaler, action par laquelle les substances alimentaires sont portées de la bouche dans l'estomac par le pharynx.

DÉGOBILLÉ, ÉE, *p. p* de dégobiller.

DÉGOBILLER (*ll* mouillées. *Dé...* et *gober*), *v. a.* T. très-bas. Vomir ce qu'on a mangé avec excès.

DÉGOBILLIS (*ll* mouillées), *s. m.* Très-bas. Matières vomies.

DÉGOISÉ, ÉE, *p. p* de dégoiser.

* **DÉGOISEMENT,** *s. m.* Action de dégoiser.

DÉGOISER (*dé...* et *gosier*), *v. a* Chanter, gazouiller, en parlant des oiseaux. || Par extens. Dire avec volubilité, dire ce qu'on devrait taire. || Absol. Comme vous dégoisez! Mol.

* **DÉGOMMAGE,** *s. m.* L'action de dégommer ou décreuser la soie.

* **DÉGOMMER** (*dé...* et *gommer*), *v. a.* Oter la gomme. || Décreuser la soie. || Fig. et popul. Destituer d'un emploi, d'un poste quelconque. || Pop. Faire mourir, tuer.

* **DÉGONDER** (*dé...* et *gond*), *v. a.* Oter une porte de ses gonds.

DÉGONFLÉ, ÉE, *p. p.* de dégonfler. || Fig. J'attends que mon cœur soit un peu dégonflé de la joie inexprimable.... Volt.

DÉGONFLEMENT, *s. m.* Action de dégonfler, de se dégonfler; résultat de cette action.

DÉGONFLER (*dé...* et *gonfler*), *v. a.* Faire cesser le gonflement. Dégonfler une vessie. || Se dégonfler, *v. r.* Cesser d'être gonflé. Ce ballon, cette tumeur se dégonfle. || Fig. Son cœur plein de sanglots se dégonflait.

* **DÉGORGEAGE,** *s. m.* Action de débarrasser un tissu de toute matière étrangère, avant de le teindre.

DÉGORGÉ, ÉE, *p. p.* de dégorger.

DÉGORGEMENT, *s. m.* Action de rendre gorge. Le dégorgement après des excès de table. || Par extens. Action de faire rendre les liquides qui ont été absorbés. Le dégorgement des sangsues. || Action de faire écouler des eaux et des immondices. Dégorgement d'un canal. || Par extens. Écoulement d'une foule. || En méd. Écoulement au dehors. Dégorgement de la bile, des humeurs. || T. d'arts. Action de dépouiller certaines matières des corps étrangers. Dégorgement des laines, des cuirs.

DÉGORGER (*dé...* et *gorge*), *v. a.* Dégorger, rendre gorge, revomir. || Déboucher un canal, débarrasser un passage obstrué. || T. d'arts. Dépouiller, nettoyer une chose des substances étrangères qu'elle contient. Dégorger du cuir, de la soie. || Dégorger du poisson, le mettre dans de l'eau pure pour lui faire perdre le mauvais goût qu'il a contracté dans de l'eau fangeuse. || Fig. et famil. Se débarrasser de. Quand je lui aurai fait dégorger le ton provincial, je vous l'enverrai, Volt. || *V. n.* Se répandre, déborder. L'égout dégorge. || Se dégorger, *v. r.* Se désobstruer, se déboucher. || Épancher ses eaux. || Avec ellipse du pronom *se*. Les ravines d'eau ont fait dégorger cet étang. || Épancher ce qui est comparé à un liquide. La foule innombrable de clients et de courtisans dont la maison d'un ministre se dégorge, La Bruy. || Se débarrasser de substances étrangères. La laine se dégorge dans l'eau de rivière. || Avec ellipse du pronom *se*. Faire dégorger des sangsues, leur faire rendre le sang qu'elles ont pris. || Cesser d'être engorgé, enflé.

DÉGOTÉ, ÉE, *p. p.* de dégoter.

DÉGOTER (orig. inc.), *v. a.* Famil. Faire tomber avec une pierre, une balle, etc. un objet placé comme but. || Fig. Déposséder quelqu'un de son poste, de son rang.

* **DÉGOURDI,** *s. m.* Première cuisson de la porcelaine, qui se fait dans l'étage supérieur du four.

DÉGOURDI, IE, *p. p.* de dégourdir. || Fig. Adroit, avisé. Un garçon bien dégourdi. || *Subst.* C'est un dégourdi.

DÉGOURDIR (*dé...* et *gourd*), *v. a.* Redonner du mouvement à ce qui était engourdi. Dégourdir ses jambes. || Fig. et famil. Faire perdre à quelqu'un sa gaucherie, sa timidité. || Oter à un liquide l'âpreté du froid qui l'engourdit pour ainsi dire et qui fait une impression douloureuse sur les dents, sur les mains, etc. Je dégourdis mon eau, afin de pouvoir la boire. || Se dégourdir, *v. r.* Cesser d'être engourdi. || Fig. Agir avec plus de promptitude. Allons, courage! dégourdissez-vous. || Avec ellipse du pronom *se*. Il sent dégourdir sa gravité. || Perdre l'âpreté du froid. || Avec ellipse du pronom *se*. Faire dégourdir de l'eau, la faire tiédir légèrement.

DÉGOURDISSEMENT, *s. m.* Action par laquelle les membres reprennent de la chaleur et du mouvement; résultat de cette action. || L'action d'ôter à un liquide l'âpreté du froid.

DÉGOÛT (*dé...* et *goût*), *s. m.* Manque de goût, d'appétit. || Répugnance qu'on a pour certains aliments. Il a un dégoût des choux ou pour les choux. || Aversion, répugnance pour une personne ou pour une chose. Avoir du dégoût pour l'étude. Cet horrible dégoût de soi-même, qui ne nous laisse d'autre désir que celui de cesser d'être, Buff. || Déplaisir, mortification. Essuyer de violents dégoûts. Le monde a ses dégoûts comme la vertu, Mass.

* **DÉGOÛTAMMENT**, *adv*. D'une façon dégoûtante.

DÉGOÛTANT, ANTE, *adj*. Qui inspire du dégoût. Malpropreté dégoûtante. Des injures dégoûtantes. || Fig. Qui inspire de la répugnance, de l'aversion. L'agitation des parties et des plaisirs rend la retraite plus dégoûtante, Mass. || Famil. Décourageant, rebutant.

DÉGOÛTÉ, ÉE, *p. p.* de dégoûter. || Absol. Qui n'a aucun goût pour les aliments. || Fig. Qui n'a plus de goût pour; qui a de l'aversion, de la répugnance. || Famil. par ironie. N'être pas dégoûté, prétendre à une chose qu'il est fort difficile d'avoir; aimer ce qui est très-bon. || *Subst*. Faire le dégoûté, faire le difficile.

* **DÉGOÛTEMENT**, *s. m.* Effet de ce qui dégoûte; état de celui qui est dégoûté.

DÉGOÛTER (*dégoût*), *v. a.* Oter l'appétit. || Dégoûter de, inspirer de la répugnance pour un aliment. || Fig. Inspirer de l'éloignement, donner de l'aversion. Cela dégoûte du monde. || Oter l'envie de.... || Fatiguer, ennuyer. La prolixité dégoûte le lecteur. || Se dégoûter, *v. r.* Prendre du dégoût. Comme les hommes ne se dégoûtent pas du vice, il ne faut pas aussi se lasser de le leur reprocher, La Bruy. || Absol. On se dégoûte, on s'ennuie. || Renoncer à ce qu'on avait pris, commencé avec goût, perdre l'envie de.... Se dégoûter d'un travail.

DÉGOUTTANT, ANTE, *adj*. Qui dégoutte. Du linge dégouttant. Être tout dégouttant de sueur.

DÉGOUTTER (*dé*... et *goutte*), *v. n.* Couler goutte à goutte. La sueur lui dégoutte du front. || Il se dit aussi des choses d'où dégoutte quelque liquide. Voyez, voyez le sang dont ce poignard dégoutte, Rotrou. || *V. a.* Fig. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil, l'arrogance, la présomption, La Bruy.

* **DÉGRADANT, ANTE**, *adj*. Qui dégrade, qui déshonore.

DÉGRADATION, *s. f.* Destitution infamante d'un grade, d'une dignité, d'une qualité. Dégradation militaire. || Fig. Avilissement. La dégradation des âmes est une suite de la servitude. || Se dit aussi des choses. La dégradation du goût. || Acte duquel résulte la détérioration d'une chose. La dégradation des monuments publics. || Dégradation de biens, dommages et altérations qui se font dans les terres, les bois ou les bâtiments. || État de délabrement d'une chose par une cause quelconque.

DÉGRADATION, *s. f.* Le fait de présenter des degrés successifs. || En phys. Diminution progressive de la lumière, des ombres, des couleurs. || En peint. Nom donné à de certains ménagements des jours, des ombres et des teintes, suivant les degrés d'éloignement.

DÉGRADÉ, ÉE, *p. p.* de dégrader. Militaire dégradé.

DÉGRADÉ, ÉE, *p. p.* de dégrader. Diminué progressivement, en parlant de la lumière.

* **DÉGRADEMENT**, *s. m.* Action de dégrader. || Perte d'un grade militaire, en vertu d'un jugement.

DÉGRADER (*dé*... et *grade*), *v. a.* Dépouiller quelqu'un de son grade, de sa dignité, de son emploi, etc. Dégrader un militaire. Et [elle] vous dégraderait.... Du titre glorieux de citoyen romain, Corn. || Par extens. Dégrader les héros pour te mettre en leurs places, Boil. || Fig. Rendre vil, méprisable. La flatterie dégrade le prince et les flatteurs. || Absol. La passion de conserver une première place fait prendre des précautions qui dégradent, Fonten. || Détériorer, endommager. Dégrader les monuments. Les longues pluies ont dégradé les chemins. || Se dégrader, *v. r.* S'avilir. Un gentilhomme sans cœur se dégrade lui-même, Boss. || Se détériorer.

DÉGRADER (*dé*.... et *grade*), *v. a.* En peint. Diminuer graduellement. Dégrader la lumière, les ombres. || *V. n.* Aller par dégradation. Il est bien posé; la lumière dégrade à merveille sur lui, Diderot. || Se dégrader, *v. r.* Diminuer par degrés.

DÉGRAFÉ, ÉE, *p. p.* de dégrafer.

DÉGRAFER (*dé*... et le radical *graf* qui est dans *agrafer*), *v. a.* Détacher une chose qui était agrafée. || Se dégrafer, *v. r.* Défaire ses agrafes. || Être dégrafé.

DÉGRAISSAGE, *s. m.* Action de dégraisser les étoffes.

DÉGRAISSÉ, ÉE, *p. p.* de dégraisser.

DÉGRAISSEMENT, *s. m.* Résultat du dégraissage.

DÉGRAISSER (*dé*... et *graisse*), *v. a.* Oter la graisse de quelque chose. Dégraisser une sauce. || Par extens. Dégraisser le pot. || Famil. Diminuer l'embonpoint. || Fig. et popul. Rançonner, imposer une amende, une restitution. Vous savez que le parlement aime un peu à dégraisser tout fermier du roi, Volt. || Dépouiller la terre labourable de ses parties fertiles. || Oter les taches de graisse d'une étoffe. || Dégraisser le drap, le fouler, après l'avoir arrosé de savon noir. || Dégraisser le vin, lui ôter, par quelque ingrédient, la mauvaise qualité qu'il contracte en tournant à la graisse. || T. de charpentier. Abattre plus ou moins les angles d'une pièce de bois. || Se dégraisser, *v. r.* Être dégraissé. || Par plaisanterie. Maigrir.

DÉGRAISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dégraisse les étoffes.

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOÎMENT** (*dégravoyer*), *s. m.* Effet d'une eau courante qui dégravoie, déchausse un mur, un pilotis.

DÉGRAVOYÉ, ÉE, *p. p.* de dégravoyer.

DÉGRAVOYER (*dé*... et *gravois*), *v. a.* Déchausser des murs ou des pilotis, en parlant d'une eau courante. || Enlever le gravier au moyen de quelque courant d'eau.

DEGRÉ (b. lat. *degradus*, du lat. *de* et *gradus*), *s. m.* Chacune des parties qui dans un escalier servent à monter ou à descendre. || Marches qui servent d'entrée à un édifice. Les degrés du temple. || Fig. Rangs, emplois considérés comme les échelons d'une échelle d'honneurs. Plus on a de degrés d'élévation, plus on a de degrés à descendre à l'abaissement, Fléch. || Moyens mis en œuvre pour parvenir à quelque chose. Souvent avec prudence un outrage enduré Aux honneurs les plus hauts a servi de degré, Rac. || Transition, acheminement. Les premières connaissances ont servi de degrés aux autres, Pasc. || Par degrés, *loc. adv.* Graduellement. || Grade conféré dans une université. Dans les facultés, il y a trois degrés, celui de bachelier, celui de licencié et celui de docteur. Prendre ses degrés. || En gramm. Degrés de signification dans les adjectifs, le positif, le comparatif, le superlatif. || Degrés de comparaison, le comparatif et le superlatif. || Degrés de juridiction, ordre hiérarchique des tribunaux devant lesquels on peut successivement porter la même affaire. || Se dit des générations suivant lesquelles on compte la proximité ou l'éloignement des parentés ou alliances. Parent au troisième degré. || Degré de noblesse, le nombre de générations que l'on compte entre la personne dont on parle et le premier individu anobli dans la famille. || Différence successive que présentent les qualités sensibles des choses. Le fer exige un haut degré de chaleur pour se fondre. || En méd. Le plus ou moins d'intensité d'une maladie. Phthisie au troisième degré. || Fig. Le plus ou le moins que présentent les choses intellectuelles ou morales. Dieu distribue ses dons dans le degré qu'il veut, Boss. || Points successifs que l'on parcourt. Premier degré d'instruction. || En phys. Chacune des divisions principales d'un baromètre, d'un hygromètre, d'un aréomètre. || En géom. et astron. Chacune des 360 parties dans lesquelles on divise la circonférence. || Degré de longitude, l'espace compris entre deux méridiens; degré de latitude, l'espace compris entre deux parallèles. || T. d'algèbre. Équation du premier, du second degré, etc. équation dont l'inconnue est à la première, à la deuxième puissance. || En mus. Différence de position ou d'élévation entre deux notes placées dans une même portée. Degrés conjoints. Degrés disjoints.

DÉGRÉÉ, ÉE, *p. p.* de dégréer.

* **DÉGRÉEMENT**, *s. m.* Action d'ôter les agrès d'un vaisseau. || Perte accidentelle des agrès.

DÉGRÉER (*dé*... et *gréer*), *v. a.* Oter ou détruire les agrès, les cordages, etc. d'un vaisseau.

DÉGRÉVÉ, ÉE, *p. p.* de dégréver.

DÉGRÈVEMENT, *s. m.* Action de dégréver; état de la chose dégrévée. || Réduction ou remise de la cote imposée à un contribuable.

DÉGRÉVER (*dé*... et *grever*), *v. a.* Supprimer, réduire les charges. Dégréver un immeuble. || Diminuer, remettre une imposition, une taxe. Dégréver les objets de consommation.

DÉGRINGOLADE, *s. f.* Action de dégringoler. || Fig. Chute, décadence, ruine.

DÉGRINGOLER (orig. inconnue), *v. n.* Descendre précipitamment avec la rapidité d'une chute. Dégringoler d'une échelle. || Fig. et famil. Si deux ou trois

personnes ne soutenaient le bon goût dans Paris, nous dégringolerions dans la barbarie, VOLT. || *V. a.* Dégringoler un escalier, *Dict. de l'Acad.*

DÉGRISÉ, ÉE, *p. p.* de dégriser.

* **DÉGRISEMENT,** *s. m.* Action de dégriser, résultat de cette action.

DÉGRISER (*dé*... et *griser*), *v. a.* Faire passer l'ivresse. || Fig. et famil. Détruire des illusions, des espérances conçues trop vite. Cet échec l'a un peu dégrisé. || Se dégriser, *v. r.* Cesser d'être gris, un peu ivre. || Fig. Perdre des espérances trop vite conçues.

DÉGROSSI, IE, *p. p.* de dégrossir. || Fig. Nous ne considérons le monde que comme informe et à peine dégrossi, VOLT.

DÉGROSSIR (*dé*... et *gros*), *v. a.* Oter le plus gros d'une matière pour qu'elle reçoive la forme qu'on veut lui donner. Dégrossir un bloc de marbre. || Fig. Ébaucher. Dégrossir un ouvrage. || Débrouiller. Dégrossir une affaire. || Se dégrossir, *v. r.* Devenir moins grossier.

* **DÉGROSSISSAGE,** *s. m.* Action de dégrossir.

* **DÉGROSSISSEMENT,** *s. m.* Action de dégrossir ; état de ce qui est dégrossi.

DÉGUENILLÉ, ÉE, *p. p.* de déguenillier. || *Subst.* Une troupe de déguenillés.

* **DÉGUENILLER** (*ll* mouillées. *Dé*... et *guenille*), *v. a.* Déchirer les habits, mettre en guenilles. || Par extens. Déguenillier quelqu'un, le ruiner, lui faire perdre sa fortune. || Fig. et popul. Maltraiter de paroles.

DÉGUERPI, IE, *p. p.* de déguerpir. Héritage déguerpi.

DÉGUERPIR (*dé*... et anc. fr. *guerpir*, abandonner, de l'allem. *werfen*), *v. a.* T. de pratique. Abandonner la possession d'un immeuble. Déguerpir un héritage. || *V. n.* Sortir, se retirer d'un lieu malgré soi.

DÉGUERPISSEMENT, *s. m.* Abandonnement de la possession d'un immeuble. || Famil. Action de déguerpir, de se retirer, contraint et forcé.

DÉGUEULER (*dé*... et *gueule*), *v. a.* Rejeter par la gueule. || *V. n.* T. très-bas. Vomir, rendre gorge. || Fig. Proférer des paroles violentes et grossières.

DÉGUIGNONNÉ, ÉE, *p. p.* de déguignonner.

DÉGUIGNONNER (*dé*... et *guignon*), *v. a.* Délivrer d'un guignon qui fait que rien ne réussit. || Se déguignonner, *v. r.* Cesser d'avoir du guignon.

* **DÉGUISABLE,** *adj.* Qui peut être déguisé.

DÉGUISÉ, ÉE, *p. p.* de déguiser.

DÉGUISEMENT, *s. m.* Ce qui sert à déguiser une personne. Se couvrir d'un déguisement. || État d'une personne déguisée. Il passa à la faveur de son déguisement. || Fig. Travestissement accidentel de la vérité, de la réalité. || Artifice pour cacher la vérité. Il est incapable de déguisement. || Action de déguiser par l'art de la cuisine une viande ou autre aliment.

DÉGUISER (*dé*... et *guise*), *v. a.* Changer la guise, habiller de manière qu'il soit difficile de reconnaître. || Changer les traits. Le rouge vieillit les femmes et les déguise, LA BRUY. || Par extens. Déguiser sa voix, son écriture, la changer pour qu'on ne la reconnaisse pas. || Déguiser son nom, se cacher sous un pseudonyme. || Déguiser une viande, l'accommoder de manière qu'on ne reconnaisse pas ce que c'est. || Fig. Cacher une chose sous des apparences trompeuses. Ils n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées, VOLT. || Absol. Dissimuler. Parle sans déguiser, LA FONT. || Présenter une chose autrement qu'elle n'est. Je ne puis déguiser que, etc. Les ministres qui leur déguisaient la vérité, BOSS. || Se déguiser, déguiser à soi-même, cacher à soi-même quelque chose. Il s'est déguisé ses torts en cette affaire. || Se déguiser, *v. r.* S'habiller de manière à n'être pas reconnu. Se déguiser en marquis. || Prendre un faux nom. Il se déguisa sous le faux nom de, etc. || Fig. Cacher ce qu'on pense, ce qu'on sent. Il se déguise en vain ; je le devine. || Se déguiser à soi-même, se faire illusion sur ses torts, ses faiblesses. || Être déguisé. La vérité ne peut se déguiser aisément.

DÉGUSTATEUR, *s. m.* Celui qui déguste les boissons. || *Adj.* Commissaire dégustateur.

DÉGUSTATION (lat. *degustatio*), *s. f.* Action d'apprécier par le sens du goût les qualités sapides d'une substance quelconque.

DÉGUSTÉ, ÉE, *p. p.* de déguster.

DÉGUSTER (lat. *degustare*), *v. a.* Goûter une liqueur pour en apprécier la qualité. || Se déguster, *v. r.* Être dégusté.

* **DÉHALÉ, ÉE,** *p. p.* de déhaler. Barque déhalée.

DÉHÂLÉ, ÉE, *p. p.* de déhâler. Visage déhâlé.

* **DÉHALER** (*dé*... et *haler*), *v. a.* T. de mar. Haler en dehors, relever, retirer. || Se déhaler, *v. r.* Reculer par une manœuvre contraire au halage.

DÉHÂLER (*dé*... et *hâle*), *v. a.* Oter l'impression produite par le hâle sur le teint. || Absol. Cela déhâle. || Se déhâler, *v. r.* Se débarrasser du hâle.

DÉHANCHÉ, ÉE, *p. p.* de déhancher. Qui a les hanches rompues ou disloquées. || Par extens. Très-fatigué. || Famil. Peu ferme sur ses hanches.

* **DÉHANCHEMENT,** *s. m.* Action de se déhancher.

* **DÉHANCHER (SE)** (*dé*... et *hanche*), *v. r.* Fig. Affecter une démarche molle et abandonnée.

DÉHARNACHÉ, ÉE, *p. p.* de déharnacher.

DÉHARNACHER (*dé*... et *harnacher*), *v. a.* Oter le harnais à un cheval. || Fig. et famil. Se déharnacher, *v. r.* Se débarrasser d'un accoutrement qui gêne.

DÉHISCENCE, *s. f.* En bot. Rupture déterminée et régulière qui, à une certaine époque, s'opère dans des organes clos pour laisser sortir ce qu'ils contiennent.

DÉHISCENT, ENTE (lat. *dehiscere*), *adj.* En bot. Se dit des organes clos qui s'ouvrent d'eux-mêmes.

DÉHONTÉ, ÉE (*dé*... et *honte*), *adj.* Qui est sans honte, sans pudeur. || *Subst.* Un déhonté. Une déhontée.

DEHORS (*de* et *hors*), *adv. de lieu.* Hors d'un lieu. Je serai dehors toute la journée. || Mettre une personne dehors, la renvoyer d'un emploi, d'un service. || Fig. et famil. Ne pas savoir si l'on est dehors ou dedans, ne pas savoir où l'on en est. || Cet homme est de dehors, il est étranger. || T. de mar. Ce bâtiment va mettre dehors, il va gagner le large. Toutes voiles dehors, toutes voiles déployées. || DEHORS, *s. m.* La partie extérieure d'une chose. Garder le dehors de la porte. || Absol. Le dehors, l'extérieur. || Les pays étrangers. Ce qui était à craindre alors, c'était non le dedans, mais le dehors. || Les dehors d'une maison, ce qui est en dehors, les communs, les jardins, etc. || T. milit. Les dehors d'une place ou simplement les dehors, les fortifications extérieures et avancées. || Le dehors, l'apparence extérieure de la personne, opposé au dedans ou intérieur de l'âme. || Fig. Apparence. Des dehors austères. C'est une vengeance que vous déguisez sous un faux dehors de justice, BOURD. || Dans ce sens, il s'emploie fréquemment au pluriel. La politesse assortit et conforme les dehors aux conditions, LA BRUY. || Garder les dehors, sauver les apparences extérieures. || N'avoir pas de dehors, avoir un extérieur qui promet peu. || AU DEHORS, *loc. adv.* À l'extérieur ; il s'oppose à au dedans. Il donna au pays de la gloire au dehors. || Fig. Au dehors, dans l'apparence extérieure. Au dehors cependant ils vivaient en amis, ROLLIN. || AU DEHORS DE, *loc. prép.* Les avantages qui sont au dehors de nous. || DE DEHORS, *loc. adv.* De l'extérieur. Il vient de dehors. || EN DEHORS, *loc. adv.* La porte s'ouvre en dehors. || Fig. Être en dehors, tout en dehors, être très-franc, très-ouvert. || T. de danse. Être en dehors, avoir les pieds tournés en dehors. || EN DEHORS DE, *loc. prép.* qui s'oppose à en dedans. Il demeure en dehors de la ville. || Fig. Cela est en dehors des conventions. || PAR DEHORS, *loc. adv.* Par l'extérieur. Faire le tour par dehors. || PAR DEHORS, *loc. prép.* Il passa par dehors la ville.

DÉICIDE (lat. *deicida*), *s. m.* Meurtrier de Dieu ; il se dit des Juifs par rapport à Jésus-Christ. || Par extens. Profanateur de l'eucharistie. || *Adj.* Le peuple déicide.

DÉICIDE, *s. m.* Meurtre de Dieu ; se dit de la condamnation de Jésus-Christ par les Juifs. || Profanation de l'eucharistie.

DÉIFICATION (*déifier*), *s. f.* Action par laquelle on déifie quelqu'un, on attribue la divinité à quelque chose. || La déification de l'autorité.

DÉIFIÉ, ÉE, *p. p.* de déifier.

DÉIFIER (lat. *deificare*), *v. a.* Placer au nombre des dieux. Les peuples de l'antiquité déifiaient leurs défenseurs, VOLT. || Donner un caractère sacré. || Fig.

Déifier ses vices. || Rendre aussi heureux qu'un dieu. | Se déifier, *v. r.* Se faire dieu.

DÉISME (lat. *Deus*), *s. m.* Système de ceux qui, croyant en Dieu, rejettent toute révélation.

DÉISTE (lat. *Deus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, reconnaissant un Dieu, rejette toute religion révélée.

DÉITÉ (lat. *deitas*), *s. f.* L'essence divine. || Peu usité en ce sens. || Dieu ou déesse. || Dieu ou déesse de la Fable.

DÉJÀ (*dès* et *jà*), *adv. de temps.* Dès l'heure présente, dès ce moment. Il est déjà arrivé. || Dès lors, dès ce temps, par rapport soit au passé, soit à l'avenir. La place était déjà prise quand il arriva. || Auparavant. Il est déjà venu.

DÉJECTION (lat. *dejectio*), *s. f.* En méd. Évacuation des matières stercorales. || *Au pl.* Matières évacuées. || *Au pl.* En géol. Matières lancées par les volcans.

DÉJETÉ, ÉE, *p. p.* de déjeter. Du bois déjeté.

DÉJETER (SE) (lat. *dejectare*), *v. r.* Se courber, se gauchir, en parlant du bois. || S'écarter de sa direction naturelle, en parlant d'une partie du corps. La taille de cet enfant se déjette. || Se dit des arbres qui viennent mal.

★ **DÉJETTEMENT**, *s. m.* Action de ce qui se déjette; état de ce qui est déjeté. Le déjettement des portes.

DÉJEUNÉ, *s. m.* Voy. DÉJEUNER, s. m.

DÉJEUNER (*dé...* et *jeûner*), *v. n.* Faire le repas du matin. Déjeuner de chocolat. Déjeuner avec des amis.

DÉJEUNER ou **DÉJEUNÉ**, *s. m.* Le repas du matin. || Déjeuner à la fourchette, déjeuner où l'on mange de la viande et où l'on boit du vin. || Fig. Il n'y en a pas pour un déjeuner, se dit de toute chose qui ne durera pas, ne résistera pas, ne tiendra pas. || Il n'en a pas pour un déjeuner, se dit d'un prodigue disposé à manger rapidement son avoir. || C'est un déjeuner de soleil, se dit d'une étoffe dont la couleur est peu solide. || Les mets qui composent ce repas. Déjeuner froid. || Déjeuner-dîner, grand déjeuner qui se fait plus tard que le déjeuner ordinaire. || Petit plateau garni d'un sucrier, d'une tasse, etc.

DÉJOINDRE (lat. *disjungere*), *v. a.* Séparer ce qui était joint. || Se déjoindre, *v. r.* Cesser d'être joint.

DÉJOINT, OINTE, *p. p.* de déjoindre.

DÉJOUÉ, ÉE, *p. p.* de déjouer. Rendu vain, illusoire.

DÉJOUER (*dé...* et *jouer*), *v. n.* Famil. N'être pas à son jeu, jouer très-mal. || *V. a.* Faire échouer un projet, une intrigue. || Déjouer quelqu'un, détruire l'effet de ses actions ou de ses paroles.

DÉJUCHÉ, ÉE, *p. p.* de déjucher.

DÉJUCHER (*dé...* et *jucher*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Sortir du juchoir, en parlant des poules. || Fig. et famil. Déjuchez de là, quittez ce lieu. || *V. a.* Faire quitter le juchoir. Déjucher des poules. || Fig. Faire abandonner une retraite, un poste.

★ **DÉJUGER (SE)** (*dé...* et *juger*), *v. r.* Rapporter le jugement qu'on avait porté; se dit d'une personne ou d'une compagnie qui, après avoir soutenu une opinion ou pris une résolution, en soutient ou en prend une contraire.

DELÀ (*de* et *là*), *prép.* Plus loin, de l'autre côté, en considérant *là* comme le point d'où l'on part. Delà la rivière. Delà les Pyrénées. || DE DELÀ, *loc. adv.* Dans un lieu éloigné du lieu qui sera désigné par *là*. || *Loc. prép.* Les peuples de delà les monts. || EN DELÀ, *loc. adv.* Plus loin. Ayez soin de vous tenir en delà. || PAR DELÀ, *loc. adv.* De l'autre côté. || En plus. Je l'ai satisfait et par delà. || PAR DELÀ, *loc. prép.* Beaucoup plus loin que. Par delà le cap de Bonne-Espérance. || Fig. Par delà son désir, LA FONT. || AU DELÀ, *loc. adv.* Plus loin, par rapport à un point déterminé par *là*. || AU DELÀ DE, *loc. prép.* Au delà des mers. || Fig. Tout prospère au delà de leur attente. || DEÇÀ ET DELÀ, *loc. adv.* De côté et d'autre. Aller deçà, delà. Jambe deçà, jambe delà. || DEÇÀ ET DELÀ, *loc. prép.* Les villages deçà et delà la rivière de Somme.

DÉLABRÉ, ÉE, *p. p.* de délabrer. Mis en mauvais état. Une maison délabrée. || Famil. Être délabré, avoir des vêtements en lambeaux. || Un estomac délabré, un estomac qui opère péniblement et mal la digestion. || Des affaires délabrées, un état de fortune où la ruine s'introduit.

DÉLABREMENT, *s. m* État de ruine, d'usure. Délabrement d'un édifice, d'un vêtement. || Affaiblissement, dépérissement. Le délabrement de sa santé, de ses affaires.

DÉLABRER (orig. inc.), *v. a.* Mettre en mauvais état. Délabrer une machine, sa fortune, sa santé. || Se délabrer, *v. r.* Devenir en mauvais état. || Perdre sa fortune.

DÉLACÉ, ÉE, *p. p.* de délacer.

DÉLACER (*dé...* et *lacer*), *v. a.* Relâcher ou retirer un lacet. || Défaire le lacet du corset d'une femme. || Se délacer, *v. r.* N'être plus lacé. Mon brodequin se délace. || Se débarrasser d'un corset lacé.

DÉLAI (lat. *dilatum*), *s. m.* Temps accordé pour faire une chose. Demander un délai. || Temps fixé par la loi, par le juge ou la convention, pour accomplir un acte ou s'en abstenir. || Bref délai, délai qui, moindre que le délai ordinaire, est fixé par le juge. Citer à bref délai. || Retard, remise. J'irai sans délai.

DÉLAISSÉ, ÉE, *p. p.* de délaisser. || Absol. Qui reste isolé, qui n'a plus d'alentours ni d'amis. || *S. f.* Une délaissée, une femme abandonnée par son mari.

DÉLAISSEMENT, *s. m.* Action de mettre en abandon; résultat de cette action. Dans un délaissement total et de la part du ciel et de la part des hommes, BOURDAL. || Il se dit aussi des choses. Une sorte de délaissement des sciences. || En jurispr. Abandonnement d'une chose.

DÉLAISSER (*dé...* et *laisser*), *v. a.* Mettre en abandon, laisser sans secours. || En jurispr. Renoncer à la possession d'une chose. || Ne pas continuer une procédure. || Se délaisser, *v. r.* S'abandonner l'un l'autre. || Être délaissé.

DÉLARDÉ, ÉE, *p. p.* de délarder.

DÉLARDEMENT, *s. m.* En archit. Action de délarder.

DÉLARDER (*dé...* et *lard*), *v. a.* Oter les lardons d'une pièce lardée ou piquée. || En archit. Enlever une partie du lit d'une pierre; piquer une pierre avec le marteau pour l'amincir. || Abattre les arêtes d'une pièce de bois, couper obliquement le dessous d'une marche de pierre

★ **DÉLASSANT, ANTE**, *adj.* Qui délasse.

DÉLASSÉ, ÉE, *p. p.* de délasser.

DÉLASSEMENT, *s. m.* Cessation de la lassitude. || Fig. Exercice agréable. Le délassement de la chasse.

DÉLASSER (*dé...* et *lasser*), *v. a.* Oter la lassitude. Le sommeil m'a délassé. || Absol. Qui délasse hors de propos, il lasse, PASC. || Se délasser, *v. r.* Se reposer de ses fatigues, prendre du relâche. Il est temps de vous délasser de tous vos travaux, FÉN. || Se délasser de, se dit aussi avec un verbe à l'infinitif. Je me promenai pour me délasser d'avoir été assise toute la matinée, MARIVAUX.

DÉLATEUR (lat. *delator*), *s. m.* Celui qui, sous les empereurs romains, faisait métier de dénoncer les actes ou les paroles des personnages considérables. || Délateur, délatrice, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait métier de dénoncer. || Celui qui porte à la connaissance de la justice un crime ou un délit. || En ce sens, on dit plutôt dénonciateur.

DÉLATION (lat. *delatio*), *s. f.* Dénonciation, en mauvaise part. || Action de déférer. La délation du serment.

DÉLATTÉ, ÉE, *p. p.* de délatter.

DÉLATTER (*dé...* et *latter*), *v. a.* Oter les lattes d'un toit, d'un plafond. || Se délatter, *v. r.* Perdre ses lattes.

DÉLAVÉ, ÉE, *p. p.* de délaver. Où l'on a mis trop d'eau, en parlant de couleurs. || *Adj.* T. de lapidaire. Pierre délavée, pierre à couleur faible.

★ **DÉLAVER** (*dé...* augmentatif et *laver*), *v. a.* Affaiblir avec de l'eau une couleur. || Pénétrer d'eau. Les neiges fondues délavent les terres. || Se délaver, *v. r.* Perdre sa couleur par le lavage. || Être pénétré d'eau.

★ **DÉLAYABLE**, *adj.* Qui peut être délayé.

★ **DÉLAYAGE**, *s. m.* Action de délayer; état de ce qui est délayé.

DÉLAYANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui a la propriété d'augmenter la liquidité du sang et des humeurs. Médicaments délayants. || *Subst.* Un délayant.

DÉLAYÉ, ÉE, *p. p.* de délayer.

DÉLAYEMENT, *s. m.* Action de délayer.

DÉLAYER (lat. *dilatare*), *v. a.* Détremper dans un liquide. Délayer de la farine. || Fig. Exprimer d'une manière diffuse. Délayer une pensée.

DELEATUR (dé-lé-a-tur. Lat. *deleatur*), *s. m.* Signe indiquant dans la correction des épreuves le retranchement de lettres, de mots, de lignes. || *Au pl.* Des deleatur.

★ **DÉLÉBILE** (lat. *delebilis*), *adj.* Qui peut être effacé, qui s'efface facilement. Encre, caractère délébile.

DÉLECTABLE (lat. *delectabilis*), *adj.* Qui délecte, qui est très-agréable. Fruit d'un goût délectable.

* **DÉLECTABLEMENT**, *adv.* D'une façon délectable.

DÉLECTATION (lat. *delectatio*), *s. f.* Plaisir qu'on savoure avec plénitude. Il éprouvait une vraie délectation à, etc. || En théol. Plaisir, goût qu'on prend à faire quelque chose. De saintes délectations, Boss.

DÉLECTÉ, ÉE, *p. p.* de délecter.

DÉLECTER (lat. *delectare*), *v. a.* Faire pleinement savourer un plaisir. Ils cherchent ce qui les délecte, Boss. || Se délecter, *v. r.* Prendre beaucoup de plaisir à quelque chose. Se délecter dans le péché, Boss.

* **DÉLÉGATAIRE**, *s. m.* et *f.* T. de pratique. Celui, celle qui reçoit la délégation.

* **DÉLÉGATEUR, TRICE** (lat. *delegator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne la délégation.

DÉLÉGATION (lat. *delegatio*), *s. f.* Commission qui donne à quelqu'un le droit d'agir au nom d'un autre. Délégation de pouvoir, acte par lequel on délègue son pouvoir. || Acte par lequel un débiteur indique son propre débiteur pour effectuer le payement. Donner une délégation sur son banquier.

* **DÉLÉGATOIRE** (lat *delegatorius*), *adj.* Qui contient une délégation. Commission délégatoire.

DÉLÉGUÉ, ÉE, *p. p.* de déléguer. || Qui a reçu pouvoir d'agir pour un autre. Juge délégué. || *Subst.* Un délégué. Les délégués des colonies. || Délégué cantonal, personne chargée de surveiller les écoles dans son canton. || Débiteur délégué et *subst.* le délégué.

DÉLÉGUER (lat. *delegare*), *v. a.* Transmettre par délégation. Déléguer son autorité. || Commettre, envoyer quelqu'un avec pouvoir de juger, de résoudre, d'agir. || Faire une délégation, assigner des fonds pour le payement d'une dette. || Déléguer un débiteur, donner une délégation sur lui. || Se déléguer, *v. r.* Être délégué.

DÉLESTAGE, *s. m.* Action de décharger le lest d'un vaisseau.

DÉLESTÉ, ÉE, *p. p.* de délester.

DÉLESTER (*dé...* et *lest*), *v. a.* Oter le lest d'un bâtiment. Délester un navire.

DÉLESTEUR, *s. m.* Celui qui dans un port est employé à délester les bâtiments. || Bateau employé à transporter le lest d'un vaisseau.

DÉLÉTÈRE (δηλητήριος), *adj.* Qui attaque la santé, les sources de la vie. Un gaz délétère. || Fig. Qui cause corruption et mal moral. Des maximes délétères.

DÉLIBÉRANT, ANTE, *adj.* Qui délibère. Corps délibérant. Assemblée délibérante. || *Subst.* Les délibérants, ceux qui ont voix délibérative dans une assemblée.

DÉLIBÉRATIF, IVE (lat. *deliberativus*), *adj.* Qui touche ou se rapporte à la délibération. N'est usité que dans ces locutions : Voix délibérative, droit de suffrage dans une assemblée, par opposition à voix consultative. Genre délibératif, celui qui comprend les discours dans lesquels on délibère sur ce que l'on fera ou ne fera pas

DÉLIBÉRATION (lat. *deliberatio*), *s. f.* Examen entre plusieurs et par la parole touchant une résolution à prendre, une question à résoudre. Mettre une chose en délibération. || Examen intérieur, réflexion. Agir sans délibération. || Appréciation des motifs contraires qui précède la volition. || Décision, résolution. Prendre une délibération. || Nom des décisions de certains corps administratifs ou judiciaires. Délibération du conseil municipal.

DÉLIBÉRÉ, *s. m.* T. de procédure. Toute délibération à huis clos entre les juges d'un tribunal. || Sorte de jugement, par lequel la cour ordonne qu'il sera statué sur les pièces d'un procès. Mettre l'affaire en délibéré.

DÉLIBÉRÉ, ÉE, *p. p.* de délibérer. || DE PROPOS DÉLIBÉRÉ, *loc. adv.* À dessein, exprès. || C'est une chose délibérée, elle est arrêtée, conclue.

DÉLIBÉRÉ, ÉE, *adj.* Qui a quelque chose de libre, de résolu. La démarche ferme et délibérée, LA BRUY. Il se dit des personnes. Certains esprits vains, légers, délibérés... LA BRUY. || *Subst.* C'est un vrai délibéré.

DÉLIBÉRÉMENT, *adv.* D'une manière délibérée, hardiment, avec résolution.

DÉLIBÉRER (lat. *deliberare*), *v. n.* Mettre en délibération. Délibérer d'une chose ou sur une chose. On délibérera si on, etc. || Absol. Le temps de délibérer est passé, il faut agir. || En jurispr. L'héritier a un délai pour faire inventaire et délibérer, c'est-à-dire pour accepter ou répudier la succession. || Hésiter à se résoudre. Pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée, LA BRUY. || Prendre une délibération, se déterminer. La force publique ne délibère pas. J'ai délibéré de faire cela. || *V. a.* Délibérer une affaire, la mettre en délibération. L'affaire mérite d'être délibérée.

DÉLICAT, ATE (lat. *delicatus*), *adj.* Facile à endommager, à altérer, tendre, frêle, faible, en parlant des choses. Peau délicate. Teint, tempérament délicat. || En parlant des personnes, qui n'est pas robuste. Un enfant délicat. || Ténu, difficile à apercevoir. Ce vaste tour décrit par le soleil n'est lui-même qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent, PASC. || Fig. Subtil, difficile à apprécier. La différence est délicate. || Fin, travaillé avec un soin minutieux. Trait délicat. Dentelle délicate. || Léger, élégant. Art, pinceau délicat. || Difficile, embarrassant. La matière est délicate. || Finement senti, exprimé d'une manière ingénieuse et élégante. Expression délicate. Tour délicat. || Qui sent et apprécie finement. Goût, esprit délicat. Un connaisseur délicat. || Ombrageux, susceptible. Nous sommes si délicats sur la fidélité de nos amis! MASS. || En parlant des choses, qui excite la susceptibilité. C'est sur ce point qu'il est chatouilleux, voilà l'endroit délicat, Boss. || Scrupuleux en fait de probité, de bienséance. Il a une conscience très-délicate. Délicat sur les devoirs de la justice. || En parlant des choses, conforme à la probité, aux bienséances. Un procédé délicat. || Difficile à contenter. || Qui a le goût, le palais sensible aux plus légères différences. Délicat sur la bonne chère, dans sa manière de vivre. || Il se dit aussi du sens de l'ouïe. Avoir l'oreille délicate. || En parlant des choses, qui flatte un goût délicat. Mets délicat. || Moralement, qui a le goût sensible aux choses élevées, fines, touchantes. Je suis fort délicate en amitié, SÉV. || En parlant des choses, qui est apprécié par les personnes délicates. N'aimer que les plaisirs délicats. || *Subst.* Celui, celle qui a de la délicatesse, qui est difficile. Faire le délicat, la délicate. || Celui qui sent, juge finement.

DÉLICATÉ, ÉE, *p. p.* de délicater.

DÉLICATEMENT, *adv.* Mollement. || D'une manière douce, légère. || Par extens. Apprécier, agir délicatement. || Avec délicatesse, d'une façon élégante et fine. || D'une façon délicate, agréable au goût.

DÉLICATER (*délicat*), *v. a.* Traiter avec délicatesse, accoutumer à la mollesse. Ne délicatez pas les enfants. || *V. r.* Se délicater, se laisser aller à la mollesse.

DÉLICATESSE (*délicat*), *s. f.* Qualité de ce qui est délicat, faiblesse, débilité. La délicatesse d'un enfant, des plantes, etc. || Qualité de ce qui est fin, ténu. La délicatesse des fils d'araignée. || Légèreté, élégance. Travail remarquable par la délicatesse de l'exécution. || En peint. et sculpt. Exécution légère et soignée. || La qualité de ce qui plaît au goût. La délicatesse des mets. || Recherche dans la vie et le régime de ce qui est agréable au corps. Élever un enfant avec trop de délicatesse. || *Au pl.* Choses délicates. Les délicatesses de la table, de la toilette. || Finesse et élégance, dans le sentiment littéraire et l'expression. La délicatesse d'une pensée, du langage. || Délicatesse de style, variété de l'élégance, qui consiste à saisir et à exprimer par des termes bien choisis les nuances qui distinguent les idées. || Finesse et pureté dans la manière de sentir. || Sensibilité, aptitude à juger finement. Délicatesse du goût, du tact. || Qualité de celui que la finesse de son goût, au propre et au figuré, rend difficile. || Ménagement, circonspection. Traiter une affaire avec délicatesse. || Susceptibilité, facilité à regarder comme blessantes les choses qui ne le sont pas ou ne le sont guère. Il faut respecter les rois et ménager leur délicatesse, FÉN. || Famil. Être en délicatesse avec quelqu'un, avoir avec lui quelque sujet de susceptibilité. || Scrupules sur ce qui touche à la morale, à la conscience, aux bienséances, à la pureté des sentiments. || Délicatesse de conscience, état d'une conscience qui répugne aux moindres transgressions.

DÉLICE (lat. *delicium* et *deliciæ*), *s. m. sing.* peu usité. Plaisir qui ravit, transporte. Il disait que chaque nouvel objet était un délice nouveau, BUFF. || *S. f. pl.* Il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme que ce qui

sert aux délices du corps, BOURD. Vous qui vivez dans les délices, MASS. || Les délices d'un lieu, d'un pays, ce qui le rend plein de douceur ou de plaisir. || Les délices de Capoue, quartiers d'hiver délicieux qu'Annibal prit à Capoue et qui passent pour avoir amolli son armée, et fig. délices où l'on s'oublie, où l'on s'amollit. || Famil. Charmes. || Par extens. Vif sentiment de l'âme comparé aux délices du corps. J'en fais toute ma gloire et toutes mes délices, CORN. Souffrir et mourir pour Jésus-Christ, ce sont leurs plus chères délices, BOURD. || Lieu de délices, lieu où l'on se plaît infiniment. || Faire les délices, être les délices de quelqu'un, en être singulièrement chéri. || Faire, être les délices d'un lieu, en faire le charme, y jouir de la plus grande faveur.

DÉLICIEUSEMENT, *adv*. Avec délices, d'une manière délicieuse. || D'une manière charmante.

DÉLICIEUX, EUSE (lat. *deliciosus*), *adj*. Plein de délices. Un lieu délicieux. Un séjour délicieux. || Livré aux délices. Notre siècle délicieux ne peut souffrir votre dureté, BOSS. || Qui flatte singulièrement le goût. Des fruits délicieux. || Famil. Qui flatte beaucoup les yeux, l'esprit. Une toilette délicieuse. || En ce sens, on le dit quelquefois aussi des personnes. Une délicieuse femme.

DÉLICOTER (SE) (*dé*... et *licou*), *v. r*. Se défaire de son licou. Ce cheval est sujet à se délicoter.

* **DÉLICTUEUX, EUSE**, *adj*. T. de droit. Qui caractérise le délit. Fait délictueux. Intention délictueuse.

DÉLIÉ, ÉE (lat. *delicatus*), *adj*. Menu, grêle, mince, fin. Trait de plume délié. Taille déliée. || Un fil délié, un fil très-menu, et fig. une liaison difficile à comprendre. || Délié se dit aussi, dans un langage technique, des humeurs des corps vivants. Des sucs déliés. || Habile par l'adresse et la finesse. Un délié courtisan. || *S. m*. La partie fine et déliée d'une lettre, par opposition au plein.

DÉLIÉ, ÉE, *p. p*. de délier.

DÉLIER (*dé*... et *lier*), *v. a*. Détacher ce qui lie, défaire ce qui est lié. Délier un paquet. || Sans bourse délier, sans rien payer. || Fig. Délier la langue, rendre la parole, permettre de parler. || Délier sa langue, prendre la parole. || Dénouer. Délier des cordons. || Fig. N'être pas digne de délier le cordon des souliers de quelqu'un, lui être très-inférieur. || Rendre libre d'un engagement. Délier d'une obligation. || En théol. Absoudre. Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux, SACI. || Absol. L'Église a le pouvoir de lier et de délier. || Se délier, *v. r*. Défaire ses liens. || Fig. Se dégager.

* **DÉLIMITATEUR**, *s. m*. Celui qui limite.

DÉLIMITATION (lat. *delimitatio*), *s. f*. Action de délimiter. || Résultat de cette action.

DÉLIMITÉ, ÉE, *p. p*. de délimiter.

DÉLIMITER (lat. *delimitare*), *v. a*. Marquer, fixer des limites. || Fig. Délimiter le sujet de ses études.

DÉLINÉATION (lat. *delineatio*), *s. f*. Action de tracer un objet au simple trait. || Figure dessinée au trait. || En géom. Tracé des lignes droites ou courbes pour la levée des plans et la projection d'un corps solide.

DÉLINQUANT, ANTE, *s. m*. et *f*. En jurispr. Celui, celle qui a commis un délit.

DÉLINQUER (lat. *delinquere*), *v. n*. En jurispr. Commettre un délit. On punira ceux qui ont délinqué.

DÉLIQUESCENCE (dé-li-ké-ssan-s'), *s. f*. En chim. Phénomène offert par certains corps solides qui attirent l'humidité de l'air et se dissolvent.

DÉLIQUESCENT, ENTE (dé-li-ké-ssan. Lat. *deliquescens*), *adj*. En chim. Qui attire l'humidité de l'air et se résout en liqueur.

DELIQUIUM (dé-li-kui-om'. Lat. *deliquium*), *s. m*. En chim. État d'un corps qui de solide est devenu liquide, en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIRANT, ANTE, *adj*. Atteint de délire. || Une joie délirante, une joie excessive. || En méd. Conceptions délirantes, celles qu'ont les fous ou les malades en délire. || Fig. Fou, extravagant, en parlant de l'esprit. Imagination délirante. || Famil. et avec le sens actif, qui met en délire, qui fait perdre la raison. Une robe délirante. || *S. m*. Personne en délire.

DÉLIRE (lat. *delirium*), *s. m*. Égarement d'esprit causé par maladie. Un délire aigu, chronique. || En méd. Désordre des facultés intellectuelles. || Fig. Égarement. Le délire de l'esprit, de l'imagination, des passions. || Enthousiasme, fureur poétique. Un sublime délire.

DÉLIRER (lat. *delirare*), *v. n*. Avoir le délire, être en délire. || Fig. Être en proie à une émotion qui trouble l'esprit.

* **DÉLISSER** (*dé*... et *lisse*), *v. a*. Défaire ce qui était lisse. Délisser ses cheveux.

DÉLIT (lat. *delictum*), *s. m*. Infraction quelconque de la loi. Commettre un délit. || Le corps du délit, l'action même du crime qui a été commis, par opposition aux circonstances. || Flagrant délit, le délit aperçu au moment où il se commet. Prendre en flagrant délit. || Infraction que la loi punit d'une peine correctionnelle. Un délit de presse. || Délit forestier, rural, infraction aux lois sur les forêts, sur la police rurale. || En droit civil, fait illicite qui cause du dommage à autrui avec intention de nuire. Ce fait constitue un simple délit civil.

DÉLIT (*dé*... et *lit*), *s. m*. Côté d'une pierre opposé au lit qu'elle avait naturellement dans la carrière. Mettre une pierre en délit.

* **DÉLITATION**, *s. f*. Action de déliter, de se déliter. La délitation des pierres, d'un minéral.

DÉLITÉ, ÉE, *p. p*. de déliter.

DÉLITER (*délit*), *v. a*. Poser une pierre sur le côté opposé au lit qu'elle avait dans la carrière. || Couper une pierre dans le sens de son lit de carrière. || Oter les vers à soie de dessus leur lit. || Déliter la chaux vive, l'arroser avec de l'eau. || Se déliter, *v. r*. Se fendre naturellement dans le sens de son lit de carrière, en parlant d'une pierre. || Se déliter, se dit de pierres qui, par l'effet de la gelée, se lèvent par écailles, par couches, par lits.

DÉLITESCENCE (lat. *delitescere*), *s. f*. En méd. Disparition rapide d'une affection locale, d'une tumeur, sans qu'elle se reproduise sur un autre point.

DÉLIVRANCE (*délivrer*), *s. f*. Action par laquelle on délivre ; résultat de cette action. La délivrance d'un prisonnier. || L'action de débarrasser de ce qui nuit ; résultat de cette action. La délivrance des peines qui nous affligent. || Remise d'une chose entre les mains de quelqu'un ; action de mettre en possession. || Accouchement. Cette femme a eu une heureuse délivrance.

DÉLIVRE, *s. m*. Les enveloppes du fœtus.

DÉLIVRÉ, ÉE, *p. p*. de délivrer.

DÉLIVRER (*dé*... et *libre* ou *livrer*), *v. a*. Mettre en liberté, tirer de la captivité. Délivrer un prisonnier. || Sauver de, arracher à. Délivrer sa patrie des guerres civiles. || Par extens. Délivrer quelqu'un des importuns. || Livrer, remettre. Délivrer de la marchandise, l'expédition d'un acte. || Délivrer des ouvrages à un entrepreneur, lui donner des travaux à exécuter. || Accoucher une femme. || Se délivrer, *v. r*. S'affranchir, se débarrasser. Se délivrer du joug, d'un ennemi. || Se délivrer de quelqu'un, satisfaire à ses réclamations. || Accoucher.

DÉLOGÉ, ÉE, *p. p*. de déloger.

DÉLOGEMENT, *s. m*. Action de déloger, de changer de demeure. || Départ des gens de guerre logés par étape.

DÉLOGER (*dé*... et *loger*), *v. n*. Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Sortir d'un logement pour aller s'établir ailleurs. || Famil. Sortir d'un lieu. Ainsi donc au plus tôt délogeant de ces lieux, BOIL. || Fig. Il se perd aussitôt et déloge du monde, MALH. || Partir, en parlant de troupes logées par étape. || Vieux en ce sens. || Décamper. Ils délogèrent sans trompette. || Fig. Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette, se retirer secrètement, sans faire de bruit. || *V. a*. Oter un logement à quelqu'un, lui faire quitter son appartement. || T. de guerre. Faire quitter un poste. On a délogé l'ennemi de cette place. || Fig. et famil. Faire sortir quelqu'un d'une position commode où il s'était mis.

DÉLOYAL, ALE (*dé*... et *loyal*), *adj*. Qui n'a pas de loyauté. Un ami déloyal peut trahir ton dessein, CORN. || *Subst*. Arrête, déloyal, et laisse-moi parler, CORN. || Il se dit des choses. Un procédé déloyal.

DÉLOYALEMENT, *adv*. Sans loyauté, avec perfidie.

DÉLOYAUTÉ (*dé*... et *loyauté*), *s. f*. Manque de loyauté ; acte déloyal. Faire acte de déloyauté. Il a commis mille déloyautés.

* **DELPHINIUM** (dèl-fi-ni-om'. *Δελφίνιον*), *s. m*. Nom scientifique du pied d'alouette.

* **DELTA**, *s. m.* Quatrième lettre et troisième consonne de l'alphabet grec, ainsi figurée Δ. || Nom que l'on donne aux terres de configuration triangulaire, qui se forment à l'embouchure des fleuves. Le delta du Nil. || *Au pl.* Des delta, lettre; dans l'autre sens, des deltas.

DÉLUGE (lat. *diluvium*), *s. m.* Très-grande inondation. Le déluge de Deucalion. || Le déluge universel ou simplement le déluge, celui qui est raconté par la Bible. || Famil. Remonter au déluge, remonter fort loin dans le passé. || *Fig.* Passons au déluge, abrégeons, arrivons au fait; locution proverbiale prise des *Plaideurs* de Racine. || *Prov.* Après moi le déluge! quoi qu'il arrive après ma mort, je m'en inquiète peu. || Déluge se dit d'une très-grande quantité de choses liquides dont on compare l'irruption à un déluge. Un déluge de pluie, de sang, etc. || Fig. Affluence innombrable d'hommes qui se précipitent comme un déluge. || Dans le même sens, en parlant des choses qui affluent. Un déluge d'injures.

* **DÉLURÉ, ÉE** (*dé...* et *leurre*, qui ne se laisse plus piper par le leurre), *adj.* Dégourdi, déniaisé.

* **DÉLUSOIRE** (lat. *delusorius*), *adj.* Propre à induire en erreur, à tromper, à faire illusion. Argument délusoire.

DÉLUSTRÉ, ÉE, *p. p.* de délustrer.

DÉLUSTRER (*dé...* et *lustrer*), *v. a.* Oter le lustre. Délustrer un drap. || Se délustrer, *v. r.* Perdre son lustre.

* **DÉLUTAGE**, *s. m.* En chim. Action d'ôter le lut.

DÉLUTÉ, ÉE, *p. p.* de déluter.

DÉLUTER (*dé...* et *lut*), *v. a.* En chim. Oter le lut d'un vase luté.

* **DÉMAÇONNER** (*dé...* et *maçonner*), *v. a.* Défaire ce qui a été maçonné.

DÉMAGOGIE (δημαγωγία), *s. f.* Domination des factions populaires. || Excitation des factions populaires. || Excès de la démocratie; opinion ou conduite qui s'appuie sur les passions populaires.

DÉMAGOGIQUE (δημαγωγικός), *adj.* Qui appartient à la démagogie.

* **DÉMAGOGISER**, *v. n.* Faire le démagogue.

* **DÉMAGOGISME**, *s. m.* Opinion, conduite de ceux qui poussent à la démagogie.

DÉMAGOGUE (δημαγωγός), *s. m.* Dans l'histoire des républiques grecques, chef, meneur d'une faction populaire. || Dans les sociétés modernes, celui qui est du parti populaire contre l'aristocratie et agit dans les luttes politiques par la presse ou par la parole. || Par extens. Celui qui soulève les passions populaires, anarchiste. || *Adj.* Un orateur démagogue.

DÉMAIGRI, IE, *p. p.* des deux verbes démaigrir.

DÉMAIGRIR (*dé...* et *maigrir*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir moins maigre.

DÉMAIGRIR (*dé...* augmentatif et *maigrir*), *v. a.* Rendre plus maigre. || Démaigrir une pièce de bois ou une pierre, en diminuer la grosseur.

* **DÉMAIGRISSEMENT**, *s. m.* Action de démaigrir une pierre, une pièce de bois, un tenon. || L'endroit où la pierre et le bois ont été démaigris.

DÉMAILLOTÉ, ÉE, *p. p.* de démailloter.

DÉMAILLOTER (*ll* mouillées. *Dé...* et *maillot*), *v. a.* Oter du maillot. Démailloter un enfant. || Se démailloter, *v. r.* Défaire son maillot.

DEMAIN (lat. *de* et *mane*), *adv. de temps.* Au jour qui suit immédiatement celui où l'on est. Demain matin ou demain au matin. || Demain signifie quelquefois sans tarder, incontinent. || *S. m.* Rien ne ressemble plus à aujourd'hui que demain, LA BRUY. || Demain *subst.* se construit avec diverses prépositions. || Avec la préposition *à*. A demain. Remettre à demain. Jusqu'à demain, jusqu'au jour suivant. D'ici à demain, de l'heure présente jusqu'au jour suivant. || Avec la préposition *de*, à compter de demain. De demain en huit, de demain en quinze (s. e. *jours*). || Avec la préposition *pour*. Assez de choses se font pour demain, STAEL. Aujourd'hui pour demain, d'un moment à l'autre, à l'improviste. || Demain se dit d'une époque qui en suit une autre de fort près; dans ce cas on l'oppose souvent à aujourd'hui. Aujourd'hui dans le trône et demain dans la boue, CORN.

DÉMANCHÉ, *s. m.* En mus. Action de démancher.

DÉMANCHÉ, ÉE, *p. p.* de démancher. || Homme démanché et *subst.* un démanché, homme qui se tient mal.

DÉMANCHEMENT, *s. m.* Action de démancher. || En mus. Action de démancher.

DÉMANCHER (*dé...* et *manche*), *v. a.* Oter le manche d'un instrument. || Fig. Disloquer, désunir. Démancher un parti. || *V. n.* Dans les instruments à manche, comme le violon, le violoncelle, sortir du manche, qui est la position naturelle de la main gauche, pour la porter sur la table de l'instrument et obtenir des sons aigus. || Se démancher, *v. r.* Se séparer de son manche. || Fig. Se disloquer, se désunir. || Popul. Se démancher, se démener, s'intriguer beaucoup.

* **DEMANDANT, ANTE**, *adj.* Qui demande.

DEMANDE (voy. *demander*), *s. f.* Action de demander. Faire une demande d'argent. || A la demande générale, tout le monde demandant une certaine chose. || En mus. Se dit dans une fugue du sujet ou motif que l'on propose à imiter; la phrase qui y correspond se nomme la réponse. || La chose demandée. On vous accorde votre demande. || Écrit qui contient une demande. Adresser une demande au ministre. || Démarche auprès des parents d'une fille pour la demander en mariage. Faire une demande. || Action judiciaire pour obtenir une chose à laquelle on a ou l'on croit avoir droit. || Prétention ou conclusion d'une partie. Demande principale, incidente. || Commande. La demande sollicite la production. || Question. Un livre par demandes et par réponses.

DEMANDÉ, ÉE, *p. p.* de demander.

DEMANDER (lat. *demandare*), *v. a.* Exprimer à quelqu'un qu'on souhaite obtenir quelque chose de lui. Je vous demande votre appui. || Absol. Il est toujours à demander. || Demander la bourse ou la vie, se dit d'un voleur qui, vous présentant une arme, exige que vous lui remettiez l'argent que vous avez. || Famil. Ne demander pas mieux, acquiescer à une résolution, ne pas s'y opposer. || Demander son pain, demander l'aumône, et absol. demander, mendier. || Former une demande en justice. Demander des aliments. || Conclure à. Demander une remise, une enquête. || Avoir le rôle de demandeur. || Demander à, suivi d'un infinitif, exprimer le désir de. Il demande à parler. || Ne demander qu'à, suivi d'un infinitif, désirer uniquement. || Fig. La terre ne demande ici qu'à enrichir les habitants, FÉN. || Demander de, avec l'infinitif, ou que, avec le subjonctif, même sens que demander à. Je vous demande de vous taire, que vous vous taisiez. || Enjoindre, prescrire, en parlant de celui qui exige. || Exiger, en parlant des choses qui exigent. Faites ce que la vertu demande. || Dire, prier de donner, d'apporter, d'expédier une chose, de venir. Demander le journal, son déjeuner, etc. || Avoir besoin de. La terre demande de la pluie. || Famil. Cet habit en demande un autre, il ne peut plus servir longtemps. || Chercher quelqu'un pour le voir, lui parler. Ils demandent le chef, je me nomme, ils se rendent, CORN. || Demander une jeune fille, la demander en mariage. || Interroger sur ce que l'on veut savoir, s'enquérir. Demander des nouvelles, le nom, la demeure de quelqu'un, etc. || Se demander, demander à soi-même, chercher à se rendre compte, raison d'une chose. || Se demander, se faire réciproquement une question. || T. d'écon. polit. Être au nombre des acheteurs d'un produit ou d'un service, au regard des vendeurs. Demander des blés. || Se dit à certains jeux de cartes quand on se propose de jouer dans une couleur. || Se dit à l'écarté, quand on demande à l'adversaire s'il veut qu'on jette ses cartes ou quelques-unes pour en prendre d'autres dans le talon. Demander des cartes ou absol. demander. || Se demander, *v. r.* Être sollicité. || Être l'objet d'une question.

DEMANDERESSE, *s. f.* Voy. DEMANDEUR.

DEMANDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui demande souvent, qui fait le métier de demander. || Celui, celle qui fait une question. || T. de procédure. Celui qui intente une action, qui forme une demande en justice. || Dans ce sens, il fait au féminin demanderesse.

DÉMANGEAISON, *s. f.* Picotement à la peau qui excite à se gratter. Éprouver de vives démangeaisons. || Fig. Envie immodérée de faire une chose. Il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire, MOL.

DÉMANGER (*dé...* et *manger*), *v. n. impers.* Faire

éprouver une démangeaison. || Fig. Gratter quelqu'un où il lui démange, le prendre par son faible, entrer dans ses sentiments. || Fig. et famil. La langue lui démange, il a une excessive envie de parler. || La main lui démange, il a un vif désir de battre. || Les pieds lui démangent, il a envie de s'en aller. || Le dos lui démange, se dit d'une personne qui fait tout ce qu'il faut pour être battue.

DÉMANTELÉ, ÉE, *p. p.* de démanteler.

DÉMANTÈLEMENT, *s. m.* Action de démanteler. || État d'une place démantelée.

DÉMANTELER (*dé*... et *mantel*, manteau), *v. a.* Démolir les murailles, les fortifications d'une ville. || Fig. Il voulait rétablir et réorganiser les grandes monarchies qu'avaient démantelées les guerres de Napoléon, VILLEMAIN. || Se démanteler, *v. r.* Détruire ses fortifications.

DÉMANTIBULÉ, ÉE, *p. p.* de démantibuler.

DÉMANTIBULER (*dé*... et *mandibule*), *v. a.* Rompre la mâchoire. Il criait à se démantibuler la mâchoire. || Par extens. Mettre en pièces, briser. || Démantibuler une machine. || Se démantibuler, *v. r.* Être mis en pièces.

* **DÉMARCATIF, IVE,** *adj.* Qui sert de démarcation. Ligne, borne démarcative d'une propriété.

DÉMARCATION (*dé*... affirmatif et *marquer*), *s. f.* Action de marquer, de limiter. || Ligne de démarcation, ligne tracée sur un terrain pour y fixer des limites. || Fig. Séparation, distinction. La démarcation entre la noblesse et la bourgeoisie.

DÉMARCHE (*dé*... et *marche*), *s. f.* Marche, dans le style poétique. Ce vieillard le suivait d'une démarche lente, VOLT. || Fig. Qui suivra ces étonnantes démarches? PASC. || Allure, façon de marcher. || Fig. Manière d'agir. La première démarche qu'on exige d'un disciple de Jésus-Christ, est de croire ce qu'il ne peut comprendre, MASS. || Ce qu'on fait pour la réussite de quelque chose. Il fit quelques démarches qui n'eurent aucun effet.

DÉMARIÉ, ÉE, *p. p.* de démarier.

DÉMARIER (*dé*... et *marier*), *v. a.* Séparer juridiquement deux époux. || Se démarier, *v. r.* Divorcer.

* **DÉMARQUE,** *s. f.* Se dit de la partie à démarquer. Jouer à la démarque.

DÉMARQUÉ, ÉE, *p. p.* de démarquer.

* **DÉMARQUEMENT,** *s. m.* Enlèvement de la marque du linge, d'un arbre, dans des intentions frauduleuses.

DÉMARQUER (*dé*... et *marquer*), *v. a.* Oter une marque. Démarquer du linge, un livre. || *V. n.* N'avoir plus de marque indiquant l'âge, en parlant des chevaux. || Jouer à démarquer, se dit d'une partie où l'un des joueurs perd tous ses points, quand l'autre en prend un ou plusieurs. || Se démarquer, *v. r.* Être démarqué.

DÉMARRAGE, *s. m.* Déplacement d'un navire amarré. || Action de défaire les nœuds ou amarrages.

DÉMARRÉ, ÉE, *p. p.* de démarrer.

DÉMARRER (*dé*.... et *amarrer*), *v. a.* T. de mar. Détacher ce qui est amarré, défaire un amarrage. || *V. n.* Quitter l'amarrage, le port. || Famil. Quitter une place, un lieu. Ne démarrez pas de là jusqu'à mon retour. || Se démarrer, *v. r.* Rompre ses amarres, quitter l'ancrage.

DÉMASQUÉ, ÉE, *p. p.* de démasquer.

DÉMASQUER (*dé*... et *masque*), *v. a.* Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. || Fig. Faire connaître quelqu'un pour ce qu'il est, mettre en évidence des secrets de conduite et d'intentions. Démasquer des scélérats. || Il se dit aussi des choses dont on dévoile le vrai caractère. Pour démasquer le mensonge, BOURD. || Démasquer une batterie, découvrir une batterie auparavant cachée. || Se démasquer, *v. r.* Oter son masque. || Fig. Se faire connaître pour ce qu'on est, découvrir ses desseins. || La batterie se démasqua.

* **DÉMASTIQUER** (*dé*... et *mastic*), *v. a.* Enlever le mastic; détacher une chose retenue par du mastic.

DÉMÂTAGE, *s. m.* Action de démâter.

DÉMÂTÉ, ÉE, *p. p.* de démâter.

* **DÉMÂTEMENT,** *s. m.* État d'un navire qui est démâté.

DÉMÂTER (*dé*... et *mât*), *v. a.* Oter les bas mâts d'un bâtiment. || Abattre, rompre les mâts d'un navire. || *V. n.* Perdre ses mâts par un accident. || Se démâter, *v. r.* Oter ses bas mâts.

D'EMBLÉE, voy. EMBLÉE.

* **DÉMÊLAGE,** *s. m.* Action de démêler la laine.

DÉMÊLÉ, *s. m.* Querelle, contestation, débat. Comme avec lui mon père a quelque démêlé, CORN.

DÉMÊLÉ, ÉE, *p. p.* de démêler.

* **DÉMÊLEMENT,** *s. m.* Action de démêler. || Dénoûment d'une pièce de théâtre, d'une affaire.

DÉMÊLER (*dé*... et *mêler*), *v. a.* Faire cesser l'état d'embrouillement. Démêler un écheveau de fil. || Démêler les cheveux, y passer le peigne pour les remettre en ordre. || Absol. Peigne à démêler. || Fig. Démêler une fusée, débrouiller une affaire, une intrigue, se tirer d'une difficulté. || Faire cesser l'état de mélange. Démêler une chose d'une autre. || Par extens. Ceux que la naissance démêle d'avec le peuple, LA BRUY. || Éclaircir. Démêler une difficulté. || Mettre en ordre. Démêler ses affaires. || Apercevoir, reconnaître une personne, une chose, au milieu de beaucoup d'autres. || Distinguer, discerner. Démêlez la vertu d'avec ses apparences, [illegible]. Des erreurs qu'il n'est pas facile de démêler de la vérité, MASS. || Deviner, pénétrer. Il démêlait toutes les intrigues, BOSS. || Il se dit aussi des personnes dont on pénètre les sentiments. L'art de démêler les hommes, VOLT. || T. de chasse. Démêler la voie, trouver la voie du cerf couru, au milieu d'autres cerfs. || Avoir à démêler, être en contestation, en querelle, en débat. Je n'ai rien à démêler avec vous. || Se démêler, *v. r.* Être démêlé. Cet écheveau se démêle facilement. || N'être plus emmêlé, confondu avec. || Être éclairci. Tout cela se démêlera, SÉV. || Se séparer. On verra cet homme si obscur, si méprisé, se démêler de la foule, MASS. || Se démêler de, se tirer d'une difficulté, s'acquitter d'une charge, d'une commission.

* **DÉMÊLEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait le démêlage.

DÉMÊLOIR, *s. m.* Instrument qui sert à démêler. || Peigne à grosses dents pour démêler les cheveux.

DÉMEMBRÉ, ÉE, *p. p.* de démembrer. || En blas. Oiseau démembré, représenté sans pieds et sans cuisses.

DÉMEMBREMENT, *s. m.* Action de démembrer. Le démembrement d'un sanglier tué à la chasse. || Fig. Partage, séparation. Démembrement d'un empire. || Portion démembrée. La Flandre hollandaise est un démembrement des domaines de l'Autriche. || Démembrements de la propriété, les droits compris dans le droit de propriété attribués à un autre que le titulaire de la propriété, tels que l'usufruit, l'usage, les servitudes.

DÉMEMBRER (lat. *demembrare*), *v. a.* Découper un corps par membres. || Famil. Tirer quelqu'un avec violence. || Fig. Diviser les parties d'un tout; détacher quelque partie de ce qui formait un corps. Démembrer un État. || Se démembrer, *v. r.* Être démembré, être divisé.

DÉMÉNAGÉ, ÉE, *p. p.* de déménager.

DÉMÉNAGEMENT, *s. m.* Action de déménager. || Transport de meubles d'un logis à un autre.

DÉMÉNAGER (*dé*... et *ménage*), *v. a.* Retirer des meubles d'une maison pour les transporter dans une autre ou même pour les mettre sur le pavé de la rue. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. J'ai déménagé hier; je suis déménagé depuis huit jours. || Famil. Sortir du lieu où l'on est. || Fig. Sa raison, sa tête déménage, sa raison s'affaiblit, ses idées se troublent. || Popul. Mourir.

* **DÉMÉNAGEUR,** *s. m.* Ouvrier qui aide aux déménagements ou qui les fait.

DÉMENCE (lat. *dementia*), *s. f.* Folie. Tomber en démence. || En méd. Perte de l'intelligence, avec perversion plus ou moins complète. || Conduite, action dépourvue de raison. Êtes-vous en démence?

DÉMENER (SE) (*dé*... et *mener*), *v. r.* S'agiter violemment. Toute la nuit tu cours, tu te démènes, LA FONT. || Fig. S'émouvoir, s'irriter. Se démener contre les hommes.

DÉMENTI, *s. m.* Paroles par lesquelles on dément ce qu'un autre a avancé. Donner, recevoir un démenti. || Donner le démenti, contredire des assertions. || Il se dit aussi des choses. Ces faits donnent un démenti à votre assertion. || Famil. En avoir le démenti, éprouver le désagrément de ne pas réussir en une chose où l'on se croyait sûr du succès.

DÉMENTI, IE, *p. p.* de démentir.

DÉMENTIR (*dé*... et *mentir*), *v. a.* Dire à quelqu'un ou de quelqu'un, qu'il n'a pas dit vrai. Démentir un his-

torien. Me venir démentir de tout ce que je dis, Mol. || Protester contre la conduite de quelqu'un. Il courut démentir une mère infidèle, Rac. || Par extens. Être la preuve que la vérité n'a pas été dite. Son livre en paraissant dément tous les flatteurs, Boil. || Nier la vérité, l'exactitude de quelque chose. Démentir un acte, un bruit. || Démentir sa promesse, ne pas la tenir. || N'être pas conforme à, ne pas confirmer. C'est une chose que l'expérience dément tous les jours || Faire des choses indignes de. Incapable de démentir les maximes de ses premiers rois, Boss. || Se démentir, *v. r.* Se donner un démenti, en parlant de deux personnes. || Se démentir, se contredire. Il se dément lui-même à tout propos. || Manquer à sa promesse. || Être démenti. Ce qu'il dit se dément soi-même, Boss. || N'être pas conséquent avec soi-même, s'écarter de son caractère. Notre personnage ne se dément point, Sév || Il se dit des choses qui cessent d'être ce qu'elles étaient. Ses bontés pour moi ne se sont jamais démenties. || T. de construction. Ne pas garder sa solidité, son arrangement. Cette cloison se dément.

DÉMÉRITE (*dé...* et *mérite*), *s. m.* Ce qui fait qu'on perd de son mérite; ce qui attire l'improbation. || En dogmatique et philos. Le mérite et le démérite, au point de vue des récompenses et des peines d'une autre vie.

DÉMÉRITER (*dé...*, et *mériter*), *v. n.* Agir de manière à perdre l'estime, la bienveillance. Démériter de quelqu'un, auprès de quelqu'un. || En style dogmatique, faire quelque chose qui prive de la grâce de Dieu.

* **DÉMÉRITOIRE**, *adj.* Qui entraîne le démérite. Ne rien faire de méritoire ni de déméritoire, Fén.

DÉMESURÉ, ÉE (*dé...* et *mesuré*), *adj.* Qui excède la mesure ordinaire. Grosseur démesurée || Fig. Extrême, excessif. Présomption démesurée. Soif démesurée d'or.

DÉMESURÉMENT, *adv.* D'une manière excessive.

DÉMETTRE (lat. *dimittere*), *v. a.* Oter un os de sa place. Il lui a démis le poignet. || Se démettre un membre, éprouver une luxation de ce membre. || Oter d'un emploi, d'une fonction, d'une dignité. On l'a démis de son emploi. || Se démettre, *v. r.* Être démis, déboîté. Son poignet s'est démis. || Quitter une charge, un emploi, une dignité. Se démettre du pouvoir.

DÉMEUBLÉ, ÉE, *p. p.* de démeubler. || Fig. Une mâchoire démeublée, une mâchoire qui a perdu ses dents.

DÉMEUBLEMENT, *s. m.* Action de démeubler; état de ce qui est démeublé.

DÉMEUBLER (*dé...* et *meubler*), *v. a.* Dégarnir de meubles. || Fig. Se démeubler, *v. r.* Perdre ses dents, en parlant de la mâchoire.

DEMEURANT, ANTE, *adj.* Qui est logé en quelque endroit. Demeurant à Paris. || Il n'est d'usage au féminin qu'en style de pratique. || *Subst.* Le demeurant, ce qui demeure, ce qui n'est pas ôté, parti, enlevé. Le demeurant des rats tint chapitre en un coin, La Font. || Au demeurant, *loc. adv.* Quant à ce qui demeure, du reste.

DEMEURE (voy. *demeurer*), *s. f.* Retard, délai. Sans plus de demeure. || Être en demeure envers quelqu'un, être en retard de bons offices. || Il y a péril en la demeure, le moindre retardement peut causer du préjudice. || T. de procédure. Le temps qui court au delà du terme où l'on est tenu de faire quelque chose. || Mettre quelqu'un en demeure de, le sommer de remplir une obligation, un engagement. || Mise en demeure, sommation de faire telle ou telle chose. || Demeure, durée de la résidence. Je ne ferai pas longue demeure en cette maison. || Par extens. Habitation, domicile. || Lieu de résidence. || Fig. Cœur où Dieu seul avait fait sa demeure, Mass. || T. de chasse. Endroit fourré de bois où se retirent les cerfs. || À demeure, *loc. adv.* De manière à ne pas changer de résidence. Être à demeure quelque part. || En parlant des choses, de manière à n'être pas déplacé, ôté. Établir un châssis à demeure. || Semer à demeure, répandre la semence dans un lieu d'où la plante ne doit pas être transplantée.

DEMEURÉ, ÉE, *p. p.* de demeurer. Resté, laissé. Demeuré en arrière, il hâta le pas. || Qui dure, qui survit.

DEMEURER (lat. *demorari*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. S'arrêter, se tenir, rester en quelque endroit. J'ai demeuré captif en Égypte, Fén. Je suis demeuré incapable de répondre. || Demeurer chez soi, ne pas sortir de sa maison, et par extens. ne pas quitter son pays, son genre de vie. || Demeurer ferme, ne pas être ébranlé, ne pas reculer, et fig. persister avec fermeté. Il demeura ferme dans son opinion. || Demeurer en repos, se tenir tranquille, et fig. ne rien faire, ne pas se donner du travail. || Ne pas demeurer en place, être continuellement en mouvement. || Fig. Demeurer en arrière, demeurer en reste, rester débiteur. || Ne pas demeurer en reste, rendre la pareille. || Demeurer pour gage, en parlant des personnes, être tué ou pris; en parlant des choses, être perdu. || Demeurer sur la place, être tué sur la place où l'on combattait. || Demeurer sur la bonne bouche, ne plus rien prendre après une chose qui laisse un goût agréable, et fig. s'en tenir à une chose qui plait. || Demeurer sur son appétit, ne pas se rassasier de quelque chose, et fig. imposer un frein à ses désirs. || Demeurer d'accord, convenir, avouer. || Demeurer, s'arrêter par fatigue, blessure, embarras. || Fig. Il est demeuré au-dessous de son sujet, il n'a pas fait ce que le sujet exigeait. Il est demeuré au-dessous de lui-même, il n'a pas fait ce qu'il était capable de faire, ce qu'il faisait autrefois. || Demeurer en chemin, ne pas achever le trajet qu'on avait commencé, et fig. ne pas venir à bout de. || Fig. Demeurer en beau chemin, abandonner un dessein qu'on avait entrepris, sans qu'il y ait de notable difficulté qui nous arrête. || En demeurer là, ne pas continuer. || L'affaire n'en demeurera pas là, elle aura des suites. || Demeurons-en là, n'en parlons pas davantage, et aussi tenons-nous-en à ce parti, à ce choix. || On l'emploie dans la même acception sans la particule *en*. Voilà où tout est demeuré, Sév. || Suivi d'un qualificatif, il exprime un état prolongé. Seigneur, avec raison je demeure étonnée, Rac. || Ce qualificatif peut être un nom précédé d'une préposition. Je demeurai dans une sorte de stupeur. || Employer un certain temps à faire quelque chose. Il a demeuré longtemps en chemin. Il demeure longtemps à venir. || Habiter, faire sa demeure. || En ce sens, il se conjugue toujours avec *avoir*. || Ne pas se faire. Les soins publics seraient abandonnés; les affaires demeureraient, Mass. || Subsister, rester. La gloire m'en demeure, Corn. || Fig. Persister, en parlant des personnes. Demeurez dans votre pensée, et faites ce qu'il vous plaira, Mol. || Demeurer à, rester la propriété, l'acquisition, le propre. Dans la vente ce livre m'est demeuré Que la force demeure toujours au souverain, Boss. || Être à demeure, tenir, persister, durer, en parlant des choses. Une louange Qui demeure éternellement, Malh. C'est une vérité qui demeure éternellement, Mass. || Demeurer sur le cœur, sur l'estomac, se dit d'un aliment qui ne passe pas. || Fig. Cela lui est demeuré sur le cœur, il en conserve du ressentiment. || Demeurer au théâtre, ou absol demeurer, en parlant d'une pièce, continuer à être jouée. || *V. impers.* Rester. Il lui est demeuré une cicatrice. Il ne lui est pas demeuré de quoi se faire enterrer, La Bruy.

DEMI, IE (lat. *dimidius*), *adj. sing.* qui est invariable devant un substantif, et qui, placé après, prend seulement l'accord du genre Qui est ou qui fait la moitié d'une chose. Une demi-heure. Une heure et demie. Deux demi-heures. || Midi et demi, minuit et demi, une demi-heure après midi, après minuit. || Il est deux heures et demie, etc. il est une demi-heure après deux heures, etc. || *Ni demi*, avec un substantif qui précède, signifie sans rien absolument de la chose dont il s'agit. S'affliger sans sujet ni demi, Mol. || Sans moitié ni demi, absolument, sans restriction. || *Et demi* se met après un substantif pour dire qu'il faut plus que la chose. Avoir raison et demie || *Demi* joint à un nom, auquel il est toujours uni par un trait d'union, marque l'infériorité de rang ou de valeur Un demi-dieu, être mythologique qui tenait le milieu entre les dieux et les hommes. || Souvent il exprime une idée de dénigrement. Un demi-savant. Les demi-habiles les méprisent, Pasc. || Demi-frère, demi-sœur, celui, celle qui n'est frère ou sœur que du côté paternel ou maternel. || Demi, *s. m.* En arithm. Une moitié d'unité. Deux tiers et un demi. || Dans le langage général, demie, *s. f.* Une moitié d'unité. || Une demie, une demi-heure. || Demi, *adv.* modifiant un adjectif ou un participe auquel il est joint par un trait d'union, à moitié. Fussiez-vous demi-pourri dans le tombeau, il

vous ressuscitera, Boss. || À DEMI, *loc. adv.* A moitié. || Modifiant un verbe, en partie, imparfaitement. C'est ne vivre qu'à demi que de n'oser penser qu'à demi, VOLT. || Il n'y en a pas à demi, il y en a beaucoup. || Faire les choses à demi, ne pas faire tout ce qu'il conviendrait de faire.

DEMI-AUNE, *s. f.* La moitié d'une aune. || *Au pl.* Des demi-aunes.

DEMI-BAIN, *s. m.* Bain dans lequel le corps ne plonge que jusqu'à l'ombilic. || *Au pl.* Des demi-bains.

⋆ **DEMI-BRIGADE,** *s. f.* Nom donné, pendant la première république française, au régiment d'infanterie et d'artillerie. || *Au pl.* Des demi-brigades.

DEMI-CERCLE, *s. m.* T. d'escrime. Sorte de parade. || On dit aussi cercle. || Fig. Rattraper quelqu'un au demi-cercle, reprendre sur lui l'avantage quand il croit l'avoir. || *Au pl.* Des demi-cercles.

⋆ **DEMI-CHAÎNE,** *s. f.* Sorte de pas figuré qui n'est que la moitié de la chaîne entière. Demi-chaîne anglaise. || Demi-chaîne des dames. || *Au pl.* Des demi-chaînes.

DEMI-DIEU, *s. m.* Voy. DEMI.

DEMI-FORTUNE, *s. f.* Voiture bourgeoise, à quatre roues, à un seul cheval. || *Au pl.* Des demi-fortunes.

DEMI-LUNE, *s. f.* Ouvrage presque triangulaire que l'on construit vis-à-vis les courtines, se composant de deux faces formant un angle saillant vers la campagne et de deux demi-gorges prises sur la contrescarpe de la place. || Partie circulaire à l'entrée d'un palais, à l'extrémité d'un jardin, à la rencontre de plusieurs allées.

DÉMIS, ISE, *p. p.* de démettre.

DÉMISSION (lat. *demissio*), *s. f.* Acte par lequel on renonce à une dignité, à un emploi. Donner sa démission.

DÉMISSIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui a donné sa démission. || *Adj.* Un employé démissionnaire.

DEMI-TEINTE, *s. f.* Voy. TEINTE.

DÉMOCRATE, *s. m.* Celui qui est attaché aux principes, aux institutions de la démocratie. || *Adj.* J. J. Rousseau, philosophe démocrate et libre penseur, VILLEMAIN.

DÉMOCRATIE (dé-mo-kra-sie. Δημοκρατία), *s. f.* Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté. || Société libre et égalitaire où l'élément populaire a l'influence prépondérante. || Régime politique dans lequel on favorise les intérêts des masses. || Le parti démocratique, la partie démocratique de la nation.

DÉMOCRATIQUE (δημοκρατικός), *adj.* Qui appartient à la démocratie. Gouvernement, esprit démocratique.

DÉMOCRATIQUEMENT, *adv.* D'une manière démocratique. Un pays régi démocratiquement.

⋆ **DEMOCRATISER,** *v. a.* Conduire à la démocratie. || *V. n.* Afficher des principes démocratiques.

⋆ **DÉMODÉ, ÉE,** *p. p.* de démoder. Qui n'est plus de mode.

⋆ **DÉMODER** (*dé*... et *mode*), *v. a.* Mettre hors de mode. || Se démoder, *v. a.* N'être plus à la mode.

DEMOISELLE (b. lat. *dominicella*, dérivé du lat. *domina*), *s. f.* Autrefois, fille et même femme née de parents nobles ; femme mariée non noble, mais bourgeoise. || Aujourd'hui, dénomination de toutes les filles de famille qui ne sont pas mariées. || Demoiselle d'honneur, titre de jeunes filles nobles qui avaient un service auprès des reines et des princesses. || Demoiselle d'honneur, jeune fille qui accompagne la mariée et quête à l'église. || En hist. nat. Libellule. || Nom de divers oiseaux, entre autres de la mésange à longue queue. || Syn. de hie.

⋆ **DÉMOGRAPHIE** (δῆμος et γράφειν), *s. f.*, science qui traite de l'état et du mouvement des populations.

DÉMOLI, IE, *p. p.* de démolir.

DÉMOLIR (lat. *demoliri*), *v. a.* Rompre la liaison d'un édifice, d'une masse construite. Démolir une maison. || T. de mar. Mettre en pièces un navire hors de service. || Par extens. Démolir un corps de troupe, lui faire subir dans un combat de très-grandes pertes. || Popul. Terrasser. Démolir son adversaire. || Ruiner le crédit, l'influence, la réputation. Il faut démolir cet homme. || En parlant de la santé, c'est un homme démoli.

⋆ **DÉMOLISSEUR,** *s. m.* Celui qui démolit, qui aime à démolir. || Celui qui achète les vieux édifices pour les démolir. || Fig. Celui qui attaque les opinions reçues, les institutions. Je suis grand démolisseur, VOLT.

DÉMOLITION (lat. *demolitio*), *s. f.* Action de démolir. || *S. f. pl.* Matériaux qui restent de ce qu'on a démoli.

DÉMON (lat. *dæmon*, de δαίμων), *s. m.* Dans le polythéisme ancien, génie, esprit bon ou mauvais. || Fig. Deux démons à leur gré partagent notre vie, LA FONT. || Dans la religion chrétienne, les diables, les esprits malins. || Le démon, Satan, prince des démons et principe du mal. || Fig. et famil. Avoir de l'esprit comme un démon, avoir beaucoup d'esprit. || Personne méchante qui se plait à tourmenter les autres. Cet homme est un vrai démon, un démon incarné. || Faire le démon, faire du bruit, s'emporter. || Il se dit d'un enfant vif et malin. C'est un petit démon. || Comme un démon, se dit sans y attacher de mauvaise idée, pour signifier impétuosité, ardeur, violence, etc. Courir comme un démon. || La cause de l'inspiration, des impulsions bonnes ou mauvaises. Le démon de la guerre, des combats, de la poésie. Quel démon vous irrite et vous porte à médire ? BOIL.

DÉMONÉTISATION, *s. f.* Action de démonétiser ; état de ce qui est démonétisé. Démonétisation de l'or.

DÉMONÉTISÉ, ÉE, *p. p.* de démonétiser.

DÉMONÉTISER (*dé*... et lat. *moneta*), *v. a.* Oter à une monnaie, à un papier-monnaie, la valeur que la loi lui avait attribuée. || Fig. Déprécier, rabaisser. || Se démonétiser, *v. r.* Être démonétisé, et fig. être déprécié.

DÉMONIAQUE (lat. *dæmoniacus*), *adj.* Qui est possédé du malin esprit. Une femme démoniaque. || *Subst.* Homme, femme en proie au malin esprit. || Personne colère, passionnée. Il ne fera plus le démoniaque, FÉN.

DÉMONOGRAPHE (δαίμων et γράφειν), *s. m.* Auteur qui a écrit sur les démons.

⋆ **DÉMONOGRAPHIE** (voy. *démonographe*), *s. f.* Traité de la nature et de l'influence des démons.

⋆ **DÉMONOMANE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est affecté de démonomanie.

DÉMONOMANIE (δαίμων et μανία), *s. f.* En méd. Variété de l'aliénation mentale, dans laquelle le malade est tourmenté de l'idée d'être possédé du démon. || Titre de livres traitant des démons et de la possession.

DÉMONSTRATEUR (lat. *demonstrator*), *s. m.* Celui qui démontre, enseigne une science. || Plus particulièrement, celui qui donne des leçons pratiques de botanique ou d'anatomie.

DÉMONSTRATIF, IVE (lat. *demonstrativus*), *adj.* Qui démontre, qui sert à démontrer. Cela est démonstratif, PASC. Je prouverai par des raisons démonstratives, MOL. || En rhét. Genre démonstratif et *subst.* le démonstratif, celui des trois genres d'éloquence qui a pour objet la louange ou le blâme. || En gramm. Qui exprime une idée d'indication. Pronoms, adjectifs démonstratifs. || Qui démontre vivement tout ce qu'il a dans l'âme, et aussi qui témoigne des intentions bienveillantes.

DÉMONSTRATION (lat. *demonstratio*), *s. f.* Raisonnement qui prouve avec évidence. Le fruit de la démonstration est la science, Boss. || Tout ce qui sert à démontrer. Les faits sont la meilleure démonstration de cette proposition. || Leçon dans laquelle on met sous les yeux des élèves les objets mêmes dont on leur parle. || Manifestation des dispositions, des intentions. Des démonstrations hostiles. Des démonstrations d'amitié. Faire des démonstrations à quelqu'un. || T. milit. Manœuvre qu'on fait pour donner le change sur les desseins véritables. Il fit une démonstration sur l'aile droite de l'ennemi.

DÉMONSTRATIVEMENT, *adv.* D'une manière démonstrative, convaincante. Prouver démonstrativement.

⋆ **DÉMONTAGE,** *s. m.* Action de démonter. Démontage d'un fusil, action d'en désunir les pièces.

DÉMONTÉ, ÉE, *p. p.* de démonter. || Qui a perdu le cheval qu'il montait. || Perdrix démontée, perdrix qui a une aile cassée. || Fig. Un cerveau démonté.

DÉMONTER (*dé*... et *monter*), *v. a.* Renverser quelqu'un de sa monture. Ce cheval a démonté son cavalier. || Démonter quelqu'un, lui ôter sa monture. || Désassembler les différentes pièces dont une chose est composée. Démonter une machine, une armoire, etc. || Démonter des pierreries, des diamants, les séparer de leur chaton, de la garniture qui les sertit. || Démonter un canon, l'ôter de dessus son affût. || Famil. Bâiller à se démonter la mâchoire, faire de grands bâillements. || Démonter une horloge, un tournebroche, faire qu'ils ne soient plus montés et qu'il faille ou en ten-

dre les ressorts, ou en hausser les poids pour qu'ils aillent de nouveau. || T. de guerre. Démonter une batterie, la mettre, à coups de canon, hors d'état de servir. || Fig. Démonter la batterie de quelqu'un, faire avorter ses projets. || T. de chasse. Démonter une perdrix, lui casser une aile d'un coup de fusil. || Se démonter le corps, donner à son corps des attitudes forcées. || Se démonter le visage, donner à son visage l'expression que l'on veut. || Fig. Déranger. Ces paroles démontent vos espérances. || Déconcerter, mettre hors d'état d'agir, de répondre. || Absol. Une nouvelle qui démonte. || Mettre hors de soi, révolter. || Se démonter, *v. r.* Être fait de manière à être *démonté*. Cela se démonte. || Se disjoindre. || Fig. La machine commence à se démonter, se dit de tout ce qui commence à se détraquer, et particulièrement d'une personne qui devient valétudinaire. || Son visage se démonte, il donne à son visage l'expression qu'il veut. || Fig. Se déranger. Les vieilles cervelles se démontent comme les jeunes, MOL. || Être déconcerté, être hors de soi.

DÉMONTRABLE, *adj.* Qui peut être démontré.

DÉMONTRÉ, ÉE, *p. p.* de démontrer.

DÉMONTRER (lat. *demonstrare*), *v. a.* Établir par un raisonnement convaincant. Démontrer une proposition. || Témoigner par des signes extérieurs. Ses cris démontrent qu'il souffre. || Faire voir la chose dont on parle, dont on fait leçon. Démontrer l'anatomie. || Absol. Il démontre bien. || Se démontrer, *v. r.* Être démontré.

* **DÉMORALISANT, ANTE**, *adj.* Qui démoralise.

* **DÉMORALISATEUR, TRICE**, *adj.* Qui démoralise. Opinion démoralisatrice. || *Subst.* Celui qui démoralise.

* **DÉMORALISATION**, *s. f.* Action de démoraliser; état de ce qui est démoralisé.

* **DÉMORALISÉ, ÉE**, *p. p.* de démoraliser.

* **DÉMORALISER** (*dé...* et *moraliser*), *v. a.* Rendre immoral. || Oter le moral, le courage, la confiance. || Se démoraliser, *v. a.* Perdre sa moralité ou son courage moral.

DÉMORDRE (*dé...* et *mordre*), *v. n.* Lâcher prise après avoir mordu. || Fig. Se départir, renoncer. Il ne démord pas de ses prétentions.

DÉMOTIQUE (δημοτικός), *adj.* Chez les anciens Égyptiens, écriture démotique, c'est-à-dire populaire, écriture abrégée de l'écriture hiératique.

* **DÉMOUCHETER** (*dé...* et un diminutif de *mouche*), *v. a.* Dégarnir un fleuret de son bouton.

* **DÉMOULAGE**, *s. m.* Action de retirer du moule.

* **DÉMOULER** (*dé...* et *moule*), *v. a.* Opérer le démoulage.

DÉMOUVOIR (*dé...* et *mouvoir*), *v. a.* Faire renoncer à quelque prétention. Il n'est guère usité qu'à l'infinif. Rien ne l'a pu démouvoir de cette prétention.

DÉMUNI, IE, *p. p.* de démunir.

DÉMUNIR (*dé...* et *munir*), *v. a.* Dégarnir de munitions. Démunir une place. || Fig. Se démunir, *v. r.* Se dessaisir de ce qui peut être considéré comme munition, réserve, ressource. Se démunir de son argent.

DÉMURÉ, ÉE, *p. p.* de démurer.

DÉMURER (*dé...* et *murer*), *v. a.* Ouvrir une porte, une fenêtre murée.

* **DÉMUSELER** (*dé...* et *museler*), *v. a.* Enlever la muselière d'un animal. || Fig. Démuseler les passions. || Se démuseler, *v. r.* Défaire sa muselière.

DÉNAIRE (lat. *denarius*), *adj.* Qui a dix chiffres ou caractères. Arithmétique dénaire, notre arithmétique qui se sert de dix chiffres; on dit plutôt décimale.

DÉNANTI, IE, *p. p.* de dénantir.

DÉNANTIR (*dé...* et *nantir*), *v. a.* Enlever à une personne ce dont elle était nantie. || Se dénantir, *v. r.* Abandonner des nantissements. Se dénantir d'un gage. || Par extens. Se dépouiller de ce qu'on a.

* **DÉNATIONALISATION**, *s. f.* Action de dénationaliser. || Action de changer de nation.

* **DÉNATIONALISER** (*dé...* et *national*), *v. a.* Faire perdre le caractère national. || Dénationaliser une marchandise, lui attribuer une provenance qui en dissimule la nationalité. || Se dénationaliser, *v. r.* Se dit d'un individu qui adopte une autre nation.

DÉNATTÉ, ÉE, *p. p.* de dénatter.

DÉNATTER (*dé...* et *natter*), *v. a.* Défaire ce qui est arrangé en nattes. || Se dénatter, *v. r.* Être dénatté. Ses cheveux se sont dénattés. || Défaire soi-même ses nattes.

* **DÉNATURALISATION**, *s. f.* Perte de l'état de naturalisation.

* **DÉNATURALISER** (*dé...* et *naturaliser*), *v. a.* Faire cesser l'état de naturalisation.

* **DÉNATURATION**, *s. f.* Action de dénaturer. La dénaturation d'une substance, par exemple des alcools.

DÉNATURÉ, ÉE, *p. p.* de dénaturer. || Dépravé. || Se dit aussi en parlant des choses. Une action dénaturée. || *Subst.* Celui qui est devenu dépravé et sans entrailles.

DÉNATURER (*dé...* et *nature*), *v. a.* Changer la nature d'une chose. Dénaturer des objets volés. || On dénature un bien en le vendant pour en acquérir d'autres dont on puisse disposer librement. || En jurispr. Dénaturer une créance, changer une créance en une créance d'une autre nature. || Dénaturer un fait, lui donner une autre nature, un autre caractère, en ajoutant, retranchant, changeant les circonstances. || Dénaturer une pensée, une phrase, etc. y faire des changements tels que le caractère en soit tout à fait altéré. || Rendre dur, dépravé. || Se dénaturer, *v. r.* Perdre sa nature. Des biens se dénaturent. Des faits se dénaturent en passant de bouche en bouche. || Devenir dénaturé, méchant.

DENDRITE (din-dri-t'. Δενδρίτης), *s. f.* Pierre arborisée. || Nom des dessins qui sont sur ces pierres.

DÉNÉGATION (lat. *denegatio*), *s. f.* En jurispr. Action de dénier, de contester. Dénégation d'un droit. || Déclaration par laquelle on soutient qu'un fait est faux. || Dénégation d'écriture, action de dénier l'écrit qu'on nous oppose. || Dans le langage général, action de nier.

DÉNI (voy. *dénier*), *s. m.* Action de nier. Faire un déni que, etc. || En jurispr. Refus d'une chose due. Déni d'aliments. Déni de justice, manquement d'un juge à rendre la justice qu'on lui demande, soit par refus, soit par négligence, et dans le langage général, refus d'accorder à quelqu'un ce qui lui est dû.

DÉNIAISÉ, ÉE, *p. p.* de déniaiser. || *Subst.* Un déniaisé.

DÉNIAISER (*dé...* et *niais*), *v. a.* Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, moins gauche. || Ironiquement, tromper quelqu'un, abuser de sa simplicité. || Se déniaiser, *v. r* Cesser d'être niais.

DÉNICHÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes dénicher.

DÉNICHER (*dé...* et *nicher*), *v. a.* Enlever du nid. Dénicher des oiseaux. || Découvrir la retraite de quelqu'un à force de recherches. || Découvrir un objet rare, curieux. || Fig. et famil. Débusquer d'un poste, d'une retraite. Dénicher les ennemis d'un fort. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Abandonner le nid. Tous les oiseaux ont déniché ce matin. || Fig. Sortir, s'évader avec précipitation. Dénichons de céans, MOL. || Fig. Les oiseaux ont déniché ou sont dénichés, se dit en parlant de gens partis, de prisonniers évadés, etc.

DÉNICHER (*dé...* et *niche*), *v. a.* Oter, enlever d'une niche. Dénicher une statue.

DÉNICHEUR, *s. m.* Celui qui déniche les petits oiseaux. || Famil. Un dénicheur de merles, un homme adroit et qui est à l'affût des bonnes occasions. || Fig. Un dénicheur d'antiquités, de curiosités, celui qui sait trouver, découvrir les antiquités, les curiosités.

DÉNIÉ, ÉE, *p. p.* de dénier. Nié. || Refusé.

DENIER (lat. *denarius*), *s. m.* Monnaie romaine d'argent, qui d'abord valut dix as et plus tard seize. || Ancienne monnaie française d'argent, et aussi d'or. || Sorte de monnaie de cuivre, ayant cours pour la douzième partie d'un sou, et dite aussi denier tournois. || Fig. Un débiteur dont il faut exiger jusqu'au dernier denier, MASS. || Le denier de la veuve, l'aumône faite par le pauvre. || Denier fort, ou fort denier, ce qu'il faut ajouter à la fraction qui excède une somme pour avoir la valeur de la plus petite monnaie au-dessus de la fraction. Le fort denier est pour le marchand. || Denier de Saint-Pierre, argent recueilli parmi les catholiques pour subvenir aux besoins du pape. || Denier à Dieu, arrhes pour une location, pour un marché. || Une somme d'argent indéterminée. Quatre ou cinq mille écus est un denier considérable, MOL. Deniers dotaux. Les deniers publics, les fonds appartenant à l'État, à une ville. || Fig. Vendre quelqu'un à beaux deniers comptants, le trahir pour de l'argent, par intérêt. || Intérêt d'une somme, d'un capital. Le denier cinq, dix, vingt, l'intérêt valant le cinquième, le

dixième, le vingtième du capital, c'est-à-dire 20, 10, 5 pour cent. L'argent à tout denier se prêta sans usure, Boil. || Denier de fin ou simplement denier, chacune des parties de fin contenues dans une quantité quelconque d'argent que l'on suppose partagée en douze parties égales. L'argent pur est dit de l'argent à douze deniers.

DÉNIER (lat. *denegare*), *v. a.* Nier. Il dénia le crime. || Refuser. Dénier des aliments. On lui a dénié toute justice. || Se dénier, *v. r.* Être dénié.

★ **DÉNIGRANT, ANTE,** *adj.* Qui dénigre, qui exprime le dénigrement. Un homme, un langage dénigrant.

DÉNIGRÉ, ÉE, *p. p.* de dénigrer. Dont on dit du mal.

DÉNIGREMENT, *s. m.* Action de dénigrer. || État de mépris Tomber dans le dénigrement.

DÉNIGRER (*dé..* augmentatif et lat. *niger*), *v. a.* S'efforcer par ses discours de rendre noir, c'est-à-dire d'effacer la bonne opinion que les autres ont de quelqu'un, ou de dépriser la qualité d'une chose. || Se dénigrer, *v. r.* Dire du mal de soi-même. || Dire du mal les uns des autres.

★ **DÉNIGREUR,** *s. m.* Celui qui dénigre.

★ **DÉNIVELER** (*dé...* et *niveler*), *v. a.* Oter le niveau.

★ **DÉNIVELLATION,** *s. f.* Action de déniveler; résultat de cette action.

★ **DÉNIVELLEMENT,** *s. m.* Le résultat de la dénivellation; variation de niveau.

★ **DÉNIZATION** (angl. *denization*), *s. f.* Sorte de naturalisation accordée en Angleterre.

DÉNOMBRÉ, ÉE, *p. p.* de dénombrer.

DÉNOMBREMENT, *s. m.* Compte de personnes. Il ne se dit guère qu'en parlant d'un très-grand nombre. Compte des personnes qui habitent un pays. Il est prouvé que la France ne contient qu'environ vingt millions d'âmes tout au plus, par le dénombrement des feux exactement donné en 1751, Volt. || Énumération, en parlant des choses. Faire le dénombrement de tous les cas qui, etc. || En log. Dénombrement imparfait, faute de raisonnement par laquelle on tire une conclusion générale de plusieurs cas examinés, lorsqu'on a oublié précisément ceux qui rendent la conclusion fausse.

DÉNOMBRER (lat. *denumerare*), *v. a.* Faire un dénombrement. || Se dénombrer, *v. r.* Être dénombré.

DÉNOMINATEUR (lat. *denominator*), *s. m.* Celui des deux termes d'une fraction qui marque en combien de parties l'unité est divisée.

DÉNOMINATIF, IVE (lat. *denominativus*), *adj.* Qui sert à nommer. Terme dénominatif.

DÉNOMINATION (lat. *denominatio*), *s. f.* Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom.

DÉNOMMÉ, ÉE, *p. p* de dénommer.

DÉNOMMER (lat. *denominare*), *v. a.* T. de prat. Nommer une personne dans un acte. || Dans le langage général, assigner un nom. || Se dénommer, *v. r.* Être dénommé.

DÉNONCÉ, ÉE, *p. p.* de dénoncer.

DÉNONCER (lat. *denuntiare*), *v. a* Déclarer, publier. Dénoncer la guerre. Il lui envoya dénoncer qu'il eût à lui payer le tribut, Vaugelas. || Dénoncer la fin de l'armistice ou simplement l'armistice, annoncer la reprise des hostilités. || Dénoncer un traité, faire connaître aux puissances contractantes l'expiration de ce traité. || Faire connaître. Il me dénonce expressément cette volonté despotique, Volt. || Annoncer avec menace. Il leur dénonce de rigoureux châtiments, Boss. || Déférer à l'autorité, signaler à la justice. || En jurispr. Faire connaître extrajudiciairement quelque chose à quelqu'un. Dénoncer une opposition. || Se dénoncer, *v. r.* Être déclaré. || Se révéler à la justice. || Faire des dénonciations les uns contre les autres.

DÉNONCIATEUR, TRICE (lat. *denuntiator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dénonce, qui accuse. || Ce terme est d'ordinaire pris en mauvaise part. || Terme de droit criminel. Celui qui fait connaître un crime à la justice

DÉNONCIATION (lat *denuntiatio*), *s. f.* Déclaration, publication La dénonciation de la guerre. || T. de droit. Acte qui fait connaître au débiteur l'opposition formée sur lui entre les mains d'un tiers. || Accusation, délation. Une dénonciation calomnieuse. || Déclaration faite à la justice d un crime ou délit par celui qui en a connaissance.

DÉNOTATION (lat. *denotatio*), *s. f.* Désignation d'une chose par certains signes.

DÉNOTÉ, ÉE, *p. p.* de dénoter.

DÉNOTER (lat. *denotare*), *v. a.* Désigner par certaines marques ou notes. Toutes les choses qui dénotent quelque imperfection, Desc. || Se dénoter, *v. r.* Être dénoté.

DÉNOUÉ, ÉE, *p. p.* de dénouer.

DÉNOUEMENT, *s. m.* Voy. DÉNOÛMENT.

DÉNOUER (lat. *denodare*), *v. a.* Défaire un nœud; détacher ce qui est retenu par un nœud. || Fig. Saint Louis regardait ce vœu comme un lien qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer, Volt. || Dénouer la langue, faire parler. || Dégager par l'exercice, par des moyens orthopédiques les parties du corps qui étaient nouées. Dénouer un enfant. || Dénouer le corps, le rendre plus souple, plus dégagé. || Denouer une intrigue, la mener à sa fin, en parlant d'une pièce de théâtre. || Se dénouer, *v. r.* Être dénoué. || Se débarrasser d'un obstacle. || Fig. Avec un tel secret leur langue se dénoue, Corn. || Se développer, en parlant du corps.

DÉNOÛMENT, *s. m.* Action de dénouer. Le dénoûment d'une corde. || Par extens. Le dénoûment de la langue. || Le point où aboutit et se résout l'intrigue d'une épopée, d'un drame, d'un roman. || Par extens. Le dénoûment de cette terrible histoire. || Solution d'une chose difficile, embrouillée. Les dénoûments qui découvrent les crimes les plus cachés paraissent si simples qu'il semble qu'il n'y ait que Dieu seul qui puisse en être l'auteur, La Bruy.

DENRÉE (b lat. *denariata*, la valeur d'un denier), *s. f.* Toute espèce de marchandise. Denrées alimentaires. Denrées coloniales. || Mauvaise marchandise. || Toute production de la terre destinée à la vente et employée pour la nourriture. Grosses, menues denrées.

DENSE (lat. *densus*), *adj.* Épais, compacte. Un air, une vapeur dense. || Par extens. Se dit d'un corps dont le poids fait supposer que les molécules sont très-serrées les unes contre les autres. Le platine est le plus dense des métaux. || Par comparaison, on nomme dense tout corps qui, sous un même volume, pèse plus qu'un autre. L'eau est plus dense que l'air.

DENSITÉ (lat *densitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est dense. La densité du brouillard. || Poids des corps qui nous paraissent lourds. La densité du mercure. || Supériorité de poids sous un même volume. La densité de l'eau est plus grande que celle de l'alcool. || En phys. Rapport de la masse d'un corps à son volume.

DENT (lat. *dens*), *s. f.* Chacun des petits os recouverts d'émail, qui, enclavés dans la mâchoire, servent à mâcher. || Dents de lait, les premières dents, qui sont au nombre de vingt, et qui sont destinées à tomber pour être remplacées. Dents de la seconde dentition, celles qui remplacent les dents de lait et qui sont destinées à rester. Dents de sagesse, dents qui poussent les dernières. || Avoir la mort entre les dents, tenir la mort entre les dents, être très-vieux, ou bien être très-malade. || Vouloir prendre la lune avec les dents, se dit d'une chose impossible. || *Subst.* et au *fém.* Une sans dent, une femme qui n'a plus de dents. || Être armé jusqu'aux dents, être garni d'armes défensives qui couvrent le corps entier jusqu'aux dents, et par extension être pourvu de toutes les armes nécessaires à l'attaque et à la défense. || Fig et par plaisanterie. Être savant jusqu'aux dents, être très-savant. || Dents artificielles, fausses dents, dents d'imitation, ou simplement dents, nom donné aux dents que l'on substitue à celles qui ont été arrachées ou qui sont tombées. || Fig. Prendre l'écuelle aux dents, se mettre à manger. N'avoir pas de quoi mettre sous la dent, n'avoir pas de quoi manger, de quoi vivre. Manger de toutes ses dents, manger vite et beaucoup. Manger du bout des dents, manger à contre-cœur Il n'y en a pas pour sa dent creuse, se dit quand on sert peu de chose à un homme de grand appétit. || Mordre à belles dents, mordre vigoureusement. || Avoir les dents longues, avoir grand'faim. || Parler entre les dents, parler peu distinctement. || Famil. Rire du bout des dents, s'efforcer de rire sans en avoir envie. || Nom des petits os qui garnissent la bouche des animaux et qui leur servent à manger, à attaquer, à se défendre. || Fig. La dent, ce qui sert à mordre et à déchirer || Avoir une dent contre quelqu'un, lui en vouloir. || Déchirer à belles dents, dévorer. || Coup de dent, morsure, et fig. mot piquant, médisant. || Tomber sous la

dent, être mordu, et fig. essuyer de quelqu'un soit des propos fâcheux, soit un mauvais traitement. || Montrer les dents, se dit d'un animal qui menace et montre les dents, et fig. montrer les dents à quelqu'un, lui parler sévèrement, durement. || Malgré les dents, sans craindre les dents menaçantes d'un animal, et fig. malgré ses dents, malgré lui. || Prendre le mors aux dents, se dit d'un cheval qui s'emporte, le mors n'opérant pas plus d'effet sur les barres que si le cheval le tenait serré entre les dents. || Fig. Prendre le mors aux dents, se livrer à ses passions, à son emportement, à sa fougue; se mettre en colère, s'emporter, et encore se livrer au travail, aux affaires avec ardeur, après être resté dans l'inaction, dans l'indolence. || Le cheval est sur les dents, quand fatigué il appuie ses dents sur le mors, et fig. être sur les dents, être accablé de fatigue. Mettre sur les dents, exténuer de fatigue. || Les dents, la dentition. Cet enfant fait ses dents. || Dent d'éléphant, une défense de l'éléphant. || Dent de narval, longues défenses qui arment la mâchoire supérieure des narvals. || Nom des pointes qui garnissent certains instruments. Les dents d'une scie, d'un peigne. || En bot. Saillie plus ou moins aiguë du bord des organes membraneux. || Dent de broderie, broderie en forme de dent. || Brèche qui est au tranchant d'une lame. Ce couteau a des dents. || Dent de lion, nom vulgaire du pissenlit commun. || Prov Œil pour œil, dent pour dent, se dit en parlant d'une vengeance égale à l'offense.

DENTAIRE (lat. *dentarius*), *adj*. Qui appartient, qui a rapport aux dents. Arcade dentaire.

DENTAIRE, *s. f.* En bot. Genre de plantes crucifères, ainsi nommées parce que les racines en sont dentées.

DENTAL, ALE (lat. *dentalis*), *adj*. En anat. Qui appartient aux dents. Nerfs dentaux. || En gramm. Lettres dentales, lettres qui ne peuvent être prononcées sans que la langue touche aux dents, telles que *d*, *t*. || *S. f.* Une dentale, c'est-à-dire une consonne dentale.

DENTÉ, ÉE, *p. p.* de denter. || En bot. Feuille dentée. || En blas. Se dit des animaux dont on voit les dents.

DENTÉE, *s. f.* Coup de dents qu'un chien donne au gibier. || Coup que le sanglier donne avec ses défenses.

DENTELAIRE (*denteler*), *s. f.* En bot. Genre de plantes, dont une espèce était employée contre le mal de dents.

DENTELÉ, ÉE (*dentelle*), *adj*. Taillé en forme de dentelle. Un roc dentelé. || En bot. Se dit des parties d'une plante qui sont inégalement découpées, par opposition à denté, où les découpures sont égales. || En blas. Qui est à petites dents, en parlant de la croix, de la bande, etc.

* **DENTELER** (*dentelle*), *v. a.* Faire des entailles en forme de dentelle.

DENTELLE (lat. *denticulus*, dimin. de *dens*), *s. f.* Sorte de passement à jour, à mailles très-fines. || Absol. Dentelle, la dentelle de fil. || *S. f. pl.* Objets de parure faits de dentelles. Parée de diamants et de dentelles. || En archit. Dentelle de pierres, pierres taillées en dentelle. || Ornement d'imprimerie, servant d'entourage aux pages, ou de vignette aux titres des chapitres.

* **DENTELLIÈRE**, *s. f.* Ouvrière qui fait de la dentelle.

DENTELURE (*denteler*), *s. f.* Ouvrage de sculpture fait en forme de dents. || Découpure en forme de dents. || En bot. Dentelures, dents en scie.

* **DENTER**, *v. a.* Munir de dents un ustensile.

DENTICULE (lat. *denticulus*), *s. m.* Dent très-petite. || Par extens. Légère dentelure. || *S. f. pl.* Les denticules, membre des corniches ionique et corinthienne, qui a plusieurs entaillures semblables à des dents.

* **DENTICULÉ, ÉE**, *adj*. Qui est garni de très-petites dents, de denticules.

DENTIER, *s. m.* Famil. Rang de dents. Un beau dentier. || Série de dents artificielles montées sur une même pièce, et représentant une des arcades dentaires.

DENTIFRICE (lat. *dentifricium*), *s. m.* Médicament ou poudre qui sert à nettoyer les dents, en les frottant. || *Adj*. Poudre dentifrice. || Par extens. Se dit de préparations alcooliques pour la conservation des dents.

DENTISTE, *s. m.* Chirurgien ne s'occupant que de ce qui concerne les dents. || *Adj*. Un chirurgien dentiste.

DENTITION (lat. *dentitio*), *s. f.* Éruption naturelle des dents aux diverses époques de la vie. Ne dites pas une belle dentition pour une belle denture.

DENTURE (*dent*), *s. f.* Assemblage de dents, naturel ou artificiel. || Ordre dans lequel les dents sont rangées. Une belle denture. || Nombre des dents d'une roue.

DÉNUDATION (lat. *denudatio*), *s. f.* En chir. État d'une partie dépouillée de ses enveloppes naturelles. || Par extens. Dénudation d'un arbre, état d'un arbre dépouillé de son écorce ou de ses feuilles. || Dénudation d'un terrain, enlèvement des couches qui le recouvrent habituellement.

* **DÉNUDÉ, ÉE**, *p. p.* de dénuder.

* **DÉNUDER** (lat. *denudare*), *v. a.* En chir. Mettre un os, une partie à découvert. || Dépouiller un arbre de son écorce. || Se dénuder, *v. r.* Se dépouiller de son enveloppe.

DÉNUÉ, ÉE, *p. p.* de dénuer. Privé. Dénué de toutes choses, d'esprit. || Absol. Les plus dénués furent secourus.

DÉNUEMENT, *s. m.* Voy. DÉNÛMENT, seul usité.

DÉNUER (lat. *denudare*), *v. a.* Dépouiller des choses nécessaires || Se dénuer, *v. r.* Se dénuer du nécessaire pour ses enfants.

DÉNÛMENT, *s. m.* Dépouillement des choses nécessaires. Il est dans le dénûment le plus complet.

* **DÉPAILLÉ, ÉE**, *p. p.* de dépailler.

* **DÉPAILLER** (*ll* mouillées. *Dé...* et *paille*), *v. a.* Dégarnir de paille. || Se dépailler, *v. r.* Perdre sa paille.

* **DÉPALISSAGE**, *s. m.* Action de dépalisser.

* **DÉPALISSER** (*dé...* et *palisser*), *v. a.* Détacher les rameaux et les branches d'un arbre qui étaient palissés.

DÉPAQUETÉ, ÉE, *p. p.* de dépaqueter.

DÉPAQUETER (*dé...* et *paquet*), *v. a.* Défaire un paquet, tirer ce qui est empaqueté || T. de mar. Dépaqueter une voile.

DÉPARÉ, ÉE, *p. p.* de déparer.

DÉPAREILLÉ, ÉE, *p. p.* de dépareiller.

DÉPAREILLER (*dé...* et *pareil*), *v. a.* Séparer une chose d'une autre avec laquelle elle était appareillée, et par suite ne point la remplacer ou la remplacer par une autre qui n'y est pas pareille. Dépareiller un ouvrage, des gants. || Se dépareiller, *v. r.* Être dépareillé.

DÉPARER (*dé...* et *parer*), *v. a.* Oter ce qui pare. || Déparer la marchandise, prendre ce qu'il y a de plus beau. || Rendre moins agréable, changer en mal l'aspect, la physionomie, etc. || Fig. Oter la beauté intellectuelle, morale, etc. Ce trait ne déparerait pas la vie d'un grand homme. || Se déparer, *v. r.* Être déparé.

DÉPARIÉ, ÉE, *p. p.* de déparier.

DÉPARIER (*dé...* et *paire*), *v. a.* Oter l'une des deux choses qui forment une paire. Déparier des gants. || Séparer un couple d'animaux. || Se déparier, *v. r.* Cesser d'être par couple. Ces pigeons se sont dépariés.

DÉPARLER (*dé...* et *parler*), *v. n.* Discontinuer de parler. Il ne s'emploie guère qu'avec la négation. Ils ne déparlent pas.

* **DÉPARQUEMENT**, *s. m.* Action de déparquer.

* **DÉPARQUER** (*dé...* et *parquer*), *v. a.* Faire sortir les moutons d'un parc. || Déparquer des huitres, les tirer du parc où on les engraisse, pour les vendre.

DÉPART (voy. *départir*), *s. m.* Action de partager, séparer, trier. Il y a dans les contes de fées une princesse malheureuse à qui on commande, dans un grand tas de blé et d'avoine, de faire le départ de ces grains. || En chim. Opération par laquelle on sépare certains métaux d'autres substances métalliques, par l'emploi de certains acides. || Fig. Action de séparer, de distinguer Faire le départ entre les diverses attributions. || Action de partir. || Être sur son départ, être sur le point de partir.

DÉPARTAGÉ, ÉE, *p. p.* de départager.

DÉPARTAGER (*dé...* et *partager*), *v a.* En jurispr. Faire cesser le partage ou l'égalité des voix, des suffrages, par un suffrage nouveau qui établit une majorité. || Se départager, *v. r.* Être départagé.

DÉPARTEMENT (*départir*), *s. m.* Partie de l'administration des affaires d'État dont la connaissance est attribuée à un ministre. Le département de la justice. || Famil. Cela n'est pas de son département, dans son département, cela ne le regarde pas, n'est pas de sa compétence. || Chacune des quatre-vingt-neuf grandes divisions administratives du territoire français. || La province, par opposition à Paris. Dans les départements. || En archit. La première partie du devis, qui consiste dans l'ordonnance des parties dont un édifice doit être composé.

DÉPARTEMENTAL, ALE, *adj.* Qui a rapport au département, division administrative du territoire. Dépenses départementales. Les budgets départementaux.

DÉPARTI, IE, *p. p.* de départir. Distribué, partagé.

DÉPARTIE (*déparli*), *s. f.* Départ. || T. vieilli.

DÉPARTIR (*dé..* et *partir*, partager), *v. a.* Distribuer, partager. || Accorder. La prudence est un don de Dieu, qui départ ses grâces à qui il lui plait, BOURDAL. || Se départir de, *v. r.* Se désister. Il ne s'est point départi des droits qu'il avait sur son ouvrage, MASS. || S'écarter de. Se départir d'une règle. || Être réparti, accordé, octroyé.

* **DÉPASSÉ, ÉE,** *p. p.* de dépasser.

* **DÉPASSEMENT,** *s. m.* Action d'excéder Des dépassements de crédit.

DÉPASSER (*dé...* et *passer*), *v. a.* Aller plus loin, aller au delà. || Fig. O mon Dieu! les désirs de l'homme dépassent toujours les dons que vous lui faites, STAEL. || Laisser en arrière, en allant plus vite. || Fig. En politique, pousser plus loin une opinion déjà extrême. On est bien vite dépassé en révolution. || Être plus grand, plus haut, plus long. || Être plus saillant. || Retirer un ruban, un cordon passé dans une boutonnière, une coulisse. || Se dépasser, *v. r.* Aller plus loin l'un que l'autre.

* **DÉPAVAGE,** *s. m.* Action de dépaver.

DÉPAVÉ, ÉE, *p. p.* de dépaver.

DÉPAVER (*dé...* et *paver*), *v. a.* Oter le pavé. || Se dépaver, *v. r.* Être dépavé.

DÉPAYSÉ, ÉE, *p. p.* de dépayser. Mis hors de son pays. || *Subst.* De pauvres dépaysés. || Fig. Se trouver dépaysé dans une société, y rencontrer un grand nombre de visages inconnus, nouveaux.

* **DÉPAYSEMENT,** *s. m.* Action de dépayser. || Changement d'habitudes, d'occupations, d'idées.

DÉPAYSER (*dé...* et *pays*), *v. a.* Faire changer de pays, de lieu. || Faire qu'une personne ne puisse retrouver son chemin. || Fig. Faire prendre le change, détourner de la voie. Dépayser le public. || Mettre une personne sur un sujet nouveau pour elle, sur des matières auxquelles elle n'est point préparée. || Se dépayser, *v. r.* Quitter son pays.

* **DÉPEÇAGE,** *s. m* Action de dépecer.

DÉPECÉ, ÉE, *p. p.* de dépecer. Mis en morceaux.

DÉPÈCEMENT, *s. m.* Action par laquelle on dépèce, on met en pièces. || Fig. Le dépècement de la Turquie.

DÉPECER (*dé...* et *pièce*), *v. a.* Mettre en pièces, couper en morceaux. Dépecer un cerf. Dépecer un vieux bateau. || Par extens. Des peuples barbares ravagèrent ce pays, le dépecèrent, MONTESQ. || Se dépecer, *v. r.* Être dépecé.

* **DÉPECEUR,** *s. m.* Dépeceur de bateaux, celui qui met en pièces les vieux bateaux.

DÉPÊCHE (voy. *dépêcher*), *s. f.* Lettre concernant les affaires publiques. Une dépêche du gouvernement. || *Au pl.* Lettres d'un commerçant, d'un banquier à ses correspondants. || Dépêche télégraphique ou simplement dépêche, toute communication publique ou privée envoyée par le télégraphe.

DÉPÊCHÉ, ÉE, *p. p.* de dépêcher.

DÉPÊCHE COMPAGNON (À), *loc. adv.* Voy. COMPAGNON.

DÉPÊCHER (b. lat. *dispedicare*, du lat. *dis* et *pedica*), *v. a.* Faire promptement, hâter l'exécution d'une chose. Dépêchez vos affaires. || Absol. Se hâter. Dépêchez... faites tôt, MOL. || Famil. Faire vite quelque chose. Ayant dépêché toutes ces bonnes actions avec ce sang-froid actif qui m'étonnait toujours, VOLT. || Dépêcher quelqu'un, expédier vite son affaire. || Famil. Se défaire de quelqu'un en le tuant. || Envoyer, expédier en toute diligence. Dépêcher une nouvelle, un courrier. || Absol. Envoyer, faire des dépêches. || Se dépêcher, *v. r.* Se hâter.

* **DÉPEÇOIR,** *s. m.* Outil ou couteau propre à dépecer.

DÉPEINDRE (lat. *depingere*), *v. a.* Représenter par le discours. || Se dépeindre, *v. r.* Faire par le discours son propre portrait. || Être dépeint.

DÉPEINT, EINTE, *p. p.* de dépeindre.

* **DÉPELOTONNER,** *v. a.* Défaire un peloton. || Se dépelotonner, *v. r.* Être dépelotonné.

DÉPENAILLÉ, ÉE (*ll* mouillées. *Dé...* et un dérivé de l'anc. fr. *pene* ou *pane*, drap), *adj.* Qui est en haillons. || Dont la mise est tout à fait négligée, dans un désordre extrême. || Fig. Visage dépenaillé, visage flétri. Fortune dépenaillée, fortune en désarroi.

DÉPENAILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Accoutrement sale et misérable.

DÉPENDAMMENT, *adv.* Avec dépendance, d'une façon dépendante. L'âme agit dépendamment des organes.

DÉPENDANCE, *s. f.* Sorte de rapport qui fait qu'une chose dépend d'une autre. Les événements y ont une dépendance l'un de l'autre, CORN. || Il s'est dit d'une contrée, d'une terre qui relève d'une autre. || *Au pl.* Tout ce qui tient comme accessoire à une chose principale. Vendre une terre avec toutes ses dépendances. || Subordination, sujétion. Être dans la dépendance de quelqu'un. Tenir quelqu'un dans la dépendance. || En gramm. Syntaxe de dépendance, la partie de la syntaxe relative aux régimes ou compléments des différentes espèces de mots.

DÉPENDANT, ANTE, *adj.* Qui dépend de, qui tient à. Les effets dépendants des causes. || En jurispr. féodale. Qui relève d'un autre. Fief dépendant. || Qui dépend d'un autre pour des autorisations nécessaires et aussi pour sa fortune. || Soumis. Une âme dépendante.

DÉPENDRE (*dé...* et *pendre*), *v. a.* Détacher une chose qui était pendue. || Détacher une personne qui était pendue. || Fig. Se dépendre, *v. r.* Se détacher, renoncer. L'âme ne se peut dépendre elle-même de ces pensées, BOSS. || Je suis à vous à pendre et à dépendre, ami à pendre et à dépendre, c'est-à-dire tout dévoué (locution altérée pour : À vendre et à dépendre).

DÉPENDRE (lat. *dependere*), *v. n.* Être dans certain rapport qui enchaîne une chose à une autre. L'effet dépend de la cause. Que tes jours me sont chers; que les miens en dépendent, CORN. || Impers. Il ne dépendra pas de vous de, etc. || Se rattacher à. Dans les choses qui dépendront de notre métier, MOL. || Faire partie de quelque chose. Ce territoire ne dépend pas de la France. || Appartenir à. Ces juges dépendent de tel tribunal. || Dépendre de, en jurisprudence féodale, relever de. || Être sous la domination, l'autorité de. Dépendre, c'est être tenu d'obéir, BOURD. || Absol. Il faut suer, veiller, fléchir, dépendre pour avoir un peu de fortune, LA BRUY. || Par extens. Être à la merci de. On dépend d'un serrurier et d'un menuisier, selon ses besoins, LA BRUY.

DÉPENDRE (lat. *dependere*), *v. a.* Dépenser. || Verbe aujourd'hui inusité, excepté dans ces deux phrases proverbiales : 1° Qui bien gagne et bien dépend n'a que faire de bourse pour serrer son argent; 2° Ami à vendre et à dépendre, ami tout dévoué.

DÉPENDU, UE, *p. p.* de dépendre. Détaché.

DÉPENDU, UE, *p. p.* de dépendre. Dépensé. || Inusité.

DÉPENS (dé-pan. *Dépendre*, dépenser), *s. m. pl.* Déboursés. Il n'est plus usité que dans la locution : Aux dépens. || Aux dépens, aux frais de. Apprenez que tout flatteur Vit aux dépens de celui qui l'écoute, LA FONT. || Rire aux dépens de quelqu'un, s'amuser à son sujet, en faire le but de ses plaisanteries. || Faire la guerre à ses dépens, avancer son argent sans profit. || Devenir sage à ses dépens, le devenir à la suite de quelque fâcheuse expérience. Je l'ai appris à mes dépens. || Aux dépens de, par le sacrifice, la perte de. La basse-cour a été agrandie aux dépens des remises. Aux dépens de sa propre vie, BOSS. Aux dépens du bon sens, gardez de plaisanter, BOIL. || T. de procéd. Frais que la partie qui perd doit payer à la partie qui gagne, par opposition aux frais proprement dits, lesquels sont dus par la partie à son avoué. Il a été condamné aux dépens. Dépens compensés.

DÉPENSE (lat. *depensum*, supin de *dependere*), *s. f.* Argent employé à toutes choses qu'on se procure, qu'on fait ou fait faire. L'aumône ne se fait pas sans dépense, mais le profit surpasse la perte, MAUCROIX. || Faire de la dépense, dépenser de l'argent. || Se mettre en dépense, faire une dépense qui n'est pas ordinaire. || Mettre quelqu'un en dépense, être pour lui cause de dépenses || Faire la dépense, être chargé du détail des frais. || Compte où se trouve relatée chaque somme déboursée. Porter en dépense. Chapitre de dépense. Écrire la dépense. || Fig. Emploi d'une chose quelconque. La plus forte dépense que l'on puisse faire est celle du temps, LA BRUY. || Lieu où l'on reçoit et où l'on distribue les objets en nature; lieu où l'on serre les provisions et différents objets destinés à la table. || Quantité de liquide fournie, dans un temps donné, par un orifice d'écoulement.

DÉPENSÉ, ÉE, *p. p.* de dépenser.

DÉPENSER (*dépense*), *v. a.* Employer de l'argent à quelque chose. || Absol. Je n'aime pas à dépenser. || Fig. Dépenser sa vie. || Se dépenser, *v. r.* Être dépensé.

DÉPENSIER, IÈRE, *adj.* Qui aime la dépense, qui dépense excessivement. || *Subst.* C'est un dépensier. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui, dans une communauté, dans un établissement public, est chargé de la dépense.

DÉPERDITION (lat. *deperdere*), *s. f.* Perte qui se fait graduellement. La déperdition de la chaleur. || En chim. Il y a déperdition, lorsque dans une opération on ne retire pas toute la substance qu'on avait mise. || En chir. Déperdition de substance, plaie avec destruction des tissus lésés.

DÉPÉRI, IE, *p. p.* de dépérir.

DÉPÉRIR (lat. *deperire*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Périr peu à peu, s'affaiblir graduellement. Sa santé dépérit tous les jours. || Se détériorer, se délabrer, tomber en ruine. Ces monuments dépérissent. || En jur. Les preuves dépérissent par la longueur du temps, à mesure que les témoins disparaissent.

DÉPÉRISSEMENT (*dépérir*), *s. m.* État de ce qui dépérit ou de ce qui est dépéri. Tomber dans le dépérissement. Le dépérissement d'esprit et de corps. || En jurispr. Le dépérissement des preuves, l'affaiblissement qu'elles reçoivent par la perte de ce qui peut les constater.

* **DÉPERSUADER** (*dé...* et *persuader*), *v. a.* Oter une persuasion. Vous aurez peine à me dépersuader.

DÉPÊTRÉ, ÉE, *p. p.* de dépêtrer.

DÉPÊTRER (*dé...* et anc. fr. *pétrer*, du b. lat. *pastorium*, entrave), *v. a.* Débarrasser les pieds d'une entrave. || Fig. Délivrer. Nous faisons nos efforts pour le dépêtrer d'un engagement si dangereux, SÉV. || Se dépêtrer, *v. r.* Se tirer hors. || Fig. Se débarrasser. Je ne puis me dépêtrer de cet homme, LA FONT.

DÉPEUPLÉ, ÉE, *p. p.* de dépeupler.

DÉPEUPLEMENT, *s. m.* Action de dépeupler un pays; état d'un lieu dépeuplé. || Dépeuplement d'une forêt, coupe ou destruction des arbres. || Dépeuplement d'un étang, pêche qui en enlève la plus grande partie des poissons. || Dépeuplement d'un canton de chasse, destruction du gibier dans ce canton.

DÉPEUPLER (*dé...* et *peupler*), *v. a.* Dégarnir d'habitants une ville, un pays. || Dégarnir un lieu de la plus grande partie des animaux qui s'y trouvaient. Dépeupler une forêt, un étang. || Dépeupler une pépinière, en tirer trop de plants ou beaucoup de plants. || Se dépeupler, *v. r.* Perdre ses habitants, hommes ou animaux.

* **DÉPHLOGISTIQUÉ, ÉE**, *adj.* Anc. chim. Qui a perdu son phlogistique. Air déphlogistiqué, nom de l'oxygène.

DÉPIÉCÉ, ÉE, *p. p.* de dépiécer.

* **DÉPIÈCEMENT**, *s. m.* Action de dépiécer; état d'une chose dépiécée.

DÉPIÉCER (*dé...* et *pièce*), *v. a.* Enlever les pièces, démembrer. Dépiécer un tonneau.

DÉPILATIF, IVE, *adj.* Qui fait tomber le poil, les cheveux. Onguent dépilatif.

DÉPILATION, *s. f.* Action de dépiler; résultat de cette action.

DÉPILATOIRE (*dépiler*), *s. m.* Drogue, préparation qui fait tomber le poil. || *Adj.* Pommade dépilatoire.

DÉPILÉ, ÉE, *p. p.* de dépiler.

DÉPILER (lat. *depilare*), *v. a.* Faire tomber les cheveux, les poils. || Se dépiler, *v. r.* Perdre son poil, en parlant d'un animal.

* **DÉPIQUAGE** (*depiquer*), *s. m.* Action de faire sortir le grain de son épi, à l'aide du piétinement de mulets ou de chevaux, quelquefois même de bœufs.

DÉPIQUÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes dépiquer.

DÉPIQUER (*dé...* et *piquer*), *v. a.* Défaire les piqûres faites à une étoffe. || Enlever un jeune plant qu'on a fait venir de graine et qu'on va planter, repiquer ailleurs. || Fig. Dissiper la pique, le mécontentement qu'une chose donne à quelqu'un. Ce gain-là me dépique de toutes mes pertes, VOLT. || Se dépiquer, *v. r.* Cesser d'être fâché. Je me suis dépiqué avec le roi de Prusse, VOLT.

* **DÉPIQUER** (*dé...* et anc. fr. *espic*, épi), *v. a.* Opérer le dépiquage.

DÉPISTÉ, ÉE, *p. p.* de dépister.

DÉPISTER (*dé*, sur, et *piste*), *v. a.* Découvrir la trace, les pistes du gibier, et le poursuivre en conséquence. Dépister un lièvre. || Fig. et famil. Chasser, poursuivre comme un gibier dont on a trouvé la trace. || Il se dit des choses, dans le même sens. Dépister une intrigue.

DÉPIT (dé-pi. Lat. *despectus*), *s. m.* Chagrin mêlé d'un peu de colère. Je crève de dépit, MOL. || Se couper le nez pour faire dépit à son voisin, se nuire pour une vengeance qu'on n'obtient même pas. || EN DÉPIT DE, *loc. prép.* Malgré. En dépit de l'envie. || Fig. et famil. Faire une chose en dépit du sens commun, du bon sens, etc. la faire très-mal. || En dépit qu'on en ait, quoi qu'on fasse.

DÉPITÉ, ÉE, *p. p.* de dépiter. Qui éprouve du dépit.

DÉPITER (lat. *despectare*), *v. a.* Causer du dépit à quelqu'un. || Se dépiter, *v. r.* Concevoir du dépit. Se dépiter contre la mauvaise chance.

DÉPLACÉ, ÉE, *p. p.* de déplacer. || Fig. Qui n'est pas dans un lieu, une situation, un emploi convenable. || Qui manque de mesure, inconvenant. Propos déplacé.

DÉPLACEMENT, *s. m.* Action de déplacer ou de se déplacer. || En méd. Le déplacement d'un organe, le changement de situation qu'il éprouve. || Action d'ôter un emploi, une fonction || Action de faire changer un fonctionnaire de résidence, ordinairement par punition.

DÉPLACER (*dé...* et *placer*), *v. a.* Changer une chose de place. || Déplacer quelqu'un, prendre sa place. || SANS DÉPLACER, *loc. adv.* Sans changer de lieu, sans rien changer. || Déplacer quelqu'un lui ôter son emploi. || Faire changer un fonctionnaire de résidence. || Fig. Déplacer le point de la question, changer le point sur lequel porte la difficulté. || Se déplacer, *v. r.* Changer de place, de lieu.

DÉPLAIRE (*dé...* et *plaire*), *v. n.* Ne pas plaire, être désagréable. || Donner du chagrin, irriter. || Impers. Croyez qu'il me déplaît de dire, etc. || Famil. Qu'il ne vous en déplaise, ou elliptiquement ne vous déplaise, se dit comme une sorte d'excuse. || N'en déplaise à, malgré, en dépit de. || Se déplaire, être mécontent de soi-même. || Se déplaire, déplaire l'un à l'autre. Ils se sont déplu mutuellement. || S'ennuyer, se trouver mal à son aise. Se déplaire avec quelqu'un. || Il se dit des animaux, des plantes. Les bœufs se déplaisent en cette localité.

* **DÉPLAISAMMENT**, *adv.* D'une manière déplaisante

DÉPLAISANCE, *s. f.* Qualité de ce qui est déplaisant La déplaisance de cette habitation. Prendre quelqu'un en déplaisance. || Action de se déplaire à quelque chose.

DÉPLAISANT, ANTE, *adj.* Qui déplaît, qui fâche, qui chagrine. Un homme déplaisant. Manières déplaisantes

DÉPLAISIR (*dé...* et *plaisir*), *s. m.* Sentiment que cause ce qui déplaît. Cette nouvelle me donne beaucoup de déplaisir. || Contrariété, mécontentement. Il a été accablé de déplaisirs dans ce poste. || Par extens. Douleur. Les faibles déplaisirs s'amusent à parler, CORN.

* **DÉPLANTAGE**, *s. m.* Voy. DÉPLANTATION.

* **DÉPLANTATION**, *s. f.* Action de déplanter un arbre.

DÉPLANTÉ, ÉE, *p. p* de déplanter.

DÉPLANTER (*dé...* et *planter*), *v. a.* Oter une plante, un arbre de terre pour le replanter. || Retirer de terre ce qui y est enfoncé. || Dépouiller de ce qui est planté. Déplanter un parterre, un bosquet.

DÉPLANTOIR, *s. m.* Instrument de jardinage qui sert à déplanter et replanter les fleurs.

* **DÉPLÂTRAGE**, *s. m.* Action de déplâtrer.

* **DÉPLÂTRER**, *v. a.* Oter le plâtre.

DÉPLIÉ, ÉE, *p. p.* de déplier.

DÉPLIER (*dé...* et *plier*), *v. a.* Défaire une chose qui était pliée. Déplier une serviette. || Absol. Étaler. || Fig. et famil. Déplier toute sa marchandise, montrer tout ce qu'on a de mieux. || Se déplier, *v. r.* Être déplié.

* **DÉPLISSAGE**, *s. m.* Action de déplisser.

DÉPLISSÉ, ÉE, *p. p.* de déplisser.

DÉPLISSER (*dé...* et *plisser*), *v. a.* Défaire les plis d'une étoffe, d'une toile. || Se déplisser, *v. r.* Cesser d'être plissé. Une chemise qui se déplisse.

DÉPLOIEMENT, *s. m.* Action de déployer, état de ce qui est déployé. || Manœuvre par laquelle on développe en ordre de bataille une troupe qui était en colonne. || Fig. La France fait un déploiement de forces considérables.

* **DÉPLOMBAGE**, *s. m.* Action de déplomber.

* **DÉPLOMBER** (*dé...* et *plomber*), *v. a.* Enlever les plombs mis par la douane sur un ballot. || Déplomber

une dent, enlever le métal dont elle avait été remplie. || Se déplomber, *v. r.* Ma dent s'est déplombée.

DÉPLORABLE, *adj.* Qui mérite d'être déploré. Le monde est ridicule, et j'en ris ; il est déplorable, et vous en pleurez, Fén. || Malheureux, dont le sort mérite des pleurs, en parlant des personnes et dans le style soutenu ou poétique. Vous voyez devant vous un prince déplorable, Rac. || Fâcheux, funeste. Un choix déplorable. || Famil. Très-mauvais. Un style déplorable.

DÉPLORABLEMENT, *adv.* D'une manière déplorable ; très-mal.

DÉPLORÉ, ÉE, *p. p.* de déplorer. Sur quoi on a pleuré. Des malheurs longtemps déplorés. || Désespéré, dont on désespère. Sa fortune ne parait pas déplorée, Sév. || Ce sens, commun au XVIIe siècle, est maintenant peu usité.

DÉPLORER (lat. *deplorare*), *v. a.* Plaindre avec un profond sentiment de pitié, de regret. Déplorer son malheur. || En parlant des personnes, dans le style poétique. Ils s'estiment heureux alors qu'on les déplore, Corn.

DÉPLOYÉ, ÉE, *p. p.* de déployer. || Famil. Rire à gorge déployée, rire de toute sa force.

DÉPLOYER (*dé...* et *ployer*), *v. a.* Étendre ce qui était ployé. || Poétiq. Déployer l'étendard de la guerre, déclarer la guerre. || En théorie milit. Déployer la colonne, passer de l'ordre en colonne à l'ordre de bataille. Déployer une armée, lui faire occuper un plus grand espace de terrain. || Fig. Faire paraître, manifester. Déployer son éloquence, de la sévérité, etc. || Se déployer, *v. r.* N'être plus ployé. || Par extens. La flamme en ondes se déploie, Boil. || Fig. Que la rage du peuple à présent se déploie, Corn. L'histoire secrète de notre cœur se déploiera alors tout entière devant nos yeux, Mass. || Se déployer se dit aussi d'une troupe qui passe de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

DÉPLUMÉ, ÉE, *p. p.* de déplumer. || Avoir l'air déplumé, avoir l'extérieur de la misère après avoir été dans l'opulence, ou avoir l'apparence d'une santé délabrée.

DÉPLUMER (*dé...* et *plumer*), *v. a.* Oter les plumes. || Se déplumer, *v. r.* S'arracher les plumes l'un à l'autre. || Perdre ses plumes. || Famil. Perdre ses cheveux.

* **DÉPOLARISATION,** *s. f.* Action de dépolariser.

* **DÉPOLARISER** (*dé...* et *polariser*), *v. a.* En phys. Faire perdre l'état de polarité.

* **DÉPOLI,** *s. m.* État de ce qui est dépoli. Le dépoli d'une surface.

DÉPOLI, IE, *p. p.* de dépolir. Verre dépoli.

DÉPOLIR (*dé...* et *polir*), *v. a.* Oter le poli de quelque chose. || Se dépolir, *v. r.* Perdre le poli.

* **DÉPOLISSAGE** ou **DÉPOLISSEMENT,** *s. m.* Action de dépolir un verre, une glace, un cristal.

DÉPONENT (lat. *deponens*), *adj.* En gramm. lat. Un verbe déponent et *subst.* un déponent, verbe qui a le sens actif et la forme passive. || On dit aussi au féminin : Conjugaison déponente.

DÉPOPULARISÉ, ÉE, *p. p.* de dépopulariser.

DÉPOPULARISER (*dé...* et *populariser*), *v. a.* Faire perdre l'affection, la faveur du peuple. || Se dépopulariser, *v. r.* Perdre sa popularité.

DÉPOPULATION (lat. *depopulatio*), *s. f.* L'état d'un pays dépeuplé ou dont la population diminue.

DÉPORT (voy. *déporter*), *s. m.* T. de procédure. Action de se récuser soi-même. Le déport d'un juge, d'un expert. || Délai, retardement ; il ne s'emploie que dans la locution adverbiale : Sans déport. || T. de bourse. Ce que le vendeur à terme est obligé de payer pour le loyer du titre dont il a besoin afin de reporter son opération à la liquidation suivante.

DÉPORTATION (lat. *deportatio*), *s. f.* Action de déporter hors du pays. || Dans l'ancienne Rome, espèce de bannissement qui était pour toute la vie. || Aujourd'hui, peine qui consiste à exiler quelqu'un dans un lieu déterminé, et plus spécialement à lui faire subir sa détention hors du territoire français.

DÉPORTÉ, ÉE, *p. p.* de déporter. Condamné à la déportation. || *Subst.* Un déporté. Les déportés.

DÉPORTEMENT (*déporter*), *s. m.* qui ne s'emploie qu'au pluriel. Conduite bonne ou mauvaise. Les mauvais déportements des jeunes gens, Mol. || Ce sens a vieilli. || Mauvaise conduite, mœurs dissolues.

DÉPORTER (lat. *deportare*), *v. a.* Faire subir à quelqu'un la déportation. On a déporté les coupables. || Se déporter, *v. r.* Se désister, s'abstenir. Ce magistrat s'est déporté. Se déporter d'une poursuite.

* **DÉPOSABLE,** *adj.* Qui peut être mis en dépôt.

DÉPOSANT, ANTE, *adj.* T. de procédure. Qui fait sa déposition devant le juge. || *Subst.* Celui qui fait un dépôt. || Celui, celle qui fait un dépôt à la caisse d'épargne.

* **DÉPOSE,** *s. f.* Enlèvement d'un objet scellé, d'une pièce de charpente, etc. || On dit dans le même sens. Dépose de rideaux de lit ou de fenêtre.

DÉPOSÉ, ÉE, *p. p.* de déposer.

DÉPOSER (*dé...* et *poser*), *v. a.* Poser une chose que l'on portait. Il déposa son fardeau. || Déposer le masque, ôter le masque qui couvre le visage, et fig. se montrer tel qu'on est. || Fig. Déposer sa fierté, quitter la fierté qu'on avait. || Mettre (sans idée accessoire). Il est défendu de déposer des ordures le long de ce mur. || Laisser aller au fond les parties épaisses, en parlant d'un liquide. || Absol. Cette liqueur dépose. || Mettre pour quelque temps une chose dans un lieu. Déposer des marchandises en lieu sûr. || Mettre en dépôt. Déposer un testament chez le notaire, de l'argent à la caisse d'épargne. || Déposer une plainte, remettre une plainte à l'autorité judiciaire. || Par extens. Remettre. || Fig. Il dépose ses secrets dans le sein de son ami. || Donner en garantie. Déposer un cautionnement. || Se démettre de, abdiquer. Sylla déposa la dictature. || Dépouiller une personne d'une magistrature, d'une dignité élevée. Déposer un roi. || T. de construction. Démonter un objet posé à demeure. || On dit dans le même sens : Déposer des rideaux de lit ou autres. || *V. n.* Faire sa déposition comme témoin. Déposer en faveur de quelqu'un. Déposer d'un fait. || Se déposer, *v. r.* Être mis en dépôt. || Abdiquer, quitter le pouvoir, une dignité. Les empereurs qui se déposaient, Boss. || Aller au fond, en parlant des impuretés d'un liquide.

DÉPOSITAIRE, *s. m.* et *f.* Personne à qui l'on confie un dépôt. Dépositaire d'un trésor. || Celui ou celle à qui l'on remet quelque chose que l'on compare à un dépôt. Les dépositaires du pouvoir. || Fig. Il se dit des choses. Souvent ce cabinet superbe et solitaire Des secrets de Titus est le dépositaire, Rac.

* **DÉPOSITEUR, TRICE** (lat. *depositor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a fait un dépôt de marchandises.

DÉPOSITION (lat. *depositio*), *s. f.* Action de déposer, de poser hors, de remettre. La déposition d'inscriptions de rente. || Peu usité en ce sens propre. || Action de déposer, de destituer une personne élevée en dignité. La déposition d'un empereur. || T. de procédure. Action de déposer; ce qu'un témoin affirme en justice.

DÉPOSSÉDÉ, ÉE, *p. p.* de déposséder.

DÉPOSSÉDER (*dé...* et *posséder*), *v. a.* Enlever à quelqu'un la possession de quelque chose. Déposséder quelqu'un de ses biens, de son pouvoir.

DÉPOSSESSION (*dé...* et *possession*), *s. f.* Action de déposséder quelqu'un ; état d'une personne dépossédée.

DÉPOSTÉ, ÉE, *p. p.* de déposter.

DÉPOSTER (*dé...* et *poste*, s. m.), *v. a.* Chasser l'ennemi d'un poste, d'une position.

DÉPÔT (lat. *depositum*), *s. m.* Ce qu'on a déposé, donné en garde, pour être rendu ou employé à la volonté du déposant. Retirer un dépôt. || Caisse des dépôts et consignations, caisse destinée à recevoir et à administrer les fonds provenant de consignations judiciaires, de cautionnements, de dépôts volontaires, etc. || Être en dépôt, être confié. Mettre en dépôt, confier. Avoir en dépôt, garder à titre de dépôt. || Fig. Ceux à qui le Seigneur a confié le dépôt de la foi, Mass. || Action de déposer, de mettre une chose en un lieu. || Action de confier quelque chose en garde à quelqu'un ; la convention faite en déposant quelque chose entre les mains de quelqu'un. || Nom donné aux matières solides et molles qui se déposent au fond d'un vase contenant un liquide impur ou hétérogène. || En géol. Couches de roches aqueuses formées lors du séjour des eaux. || Abcès. || Lieu où l'on dépose certains objets. Dépôt de cannes, de parapluies. Le dépôt des archives. || Magasin où un homme, qui vend loin de sa résidence propre, met ses marchandises à la disposition des acheteurs. || Lieu de résidence

des soldats qui ne peuvent suivre le régiment; lieu où l'on organise les cadres et où l'on exerce les recrues; les soldats, les recrues qui sont au dépôt. || En procéd. crim. Mandat de dépôt, ordre d'appréhender et d'incarcérer celui contre lequel il a été lancé. || Dépôt de la préfecture de police, salles où l'on dépose provisoirement des prisonniers. || Dépôt de mendicité, établissement où l'on recueille les pauvres.

* **DÉPOTAGE**, *s. m.* Voy. DÉPOTEMENT.

DÉPOTÉ, ÉE, *p. p.* de dépoter. Vin dépoté.

* **DÉPOTEMENT**, *s. m.* Action de changer de vase les liqueurs. || Action de dépoter une plante.

DÉPOTER (*dé...* et *pot*), *v. a.* Dépoter du vin, des liqueurs, les changer de vase. || Oter une plante d'un pot avec sa terre afin de la transplanter.

* **DÉPOTOIR**, *s. m.* Lieu où l'on verse et réunit les matières encore fraîches provenant des vidanges.

DÉPOUDRÉ, ÉE, *p. p.* de dépoudrer.

DÉPOUDRER (*dé...* et *poudrer*), *v. a.* Oter la poudre des cheveux d'une perruque. || Enlever la poussière dont un corps est couvert. || Se dépoudrer, *v. r.* Faire tomber la poudre de ses cheveux, de sa perruque.

DÉPOUILLE (*ll* mouillées. *Dé...* et lat. *spolium*), *s. f.* En général, la peau enlevée à un animal. La dépouille d'un lion. || Fig. Dépouille mortelle, le corps d'un homme après la mort. || La peau rejetée par les serpents et les insectes lors de leur mue. || Par extens. Les ronces dégouttantes Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes, Rac. || Vêtements et tout ce que laisse un mourant. || La succession d'une personne, tout ce qu'elle laisse vacant et disponible par son abandon, par sa retraite, par sa chute. || Toute chose dont on s'empare au détriment d'autrui. || T. de guerre. Tout ce que l'on prend à l'ennemi. Il a remporté de riches dépouilles. || La récolte des fruits de l'année.

DÉPOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de dépouiller. || Absol. Qui a perdu ses biens, ses possessions. || *Subst.* Le dépouillé du jour devenait le spoliateur du lendemain, Am. Thierry.

DÉPOUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de dépouiller; état de celui qui est dépouillé de ses biens. || Fig. Un dépouillement entier de tous préjugés, Buff. || Renoncement au monde et à ses biens. Vivre dans le dépouillement, Mass. || Relevé, examen d'un compte, d'un inventaire. || Dépouillement d'un scrutin, action de compter les suffrages.

DÉPOUILLER (*ll* mouillées. Lat. *despoliare*), *v. a.* Oter la peau d'un animal. Dépouiller un lièvre. || Oter à quelqu'un ses vêtements. || Enlever aux arbres leurs fruits, leurs feuilles, à la terre ses moissons. || Absol. Récolter. || Quitter, en parlant d'un vêtement, et en général de ce qui nous enveloppait; en ce sens, il ne s'emploie que dans le style soutenu. Dépouiller ses vêtements. || Fig. Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur, Boil. || Dépouiller l'homme, perdre les sentiments humains ou les faiblesses humaines. || En termes de l'Écriture, dépouiller le vieil homme, se dépouiller du vieil homme, quitter ses anciennes et mauvaises habitudes. || Enlever à quelqu'un ce qu'il a. Les voleurs l'ont dépouillé. || Dans le même sens, avec un nom de chose. Les vainqueurs dépouillèrent les palais. || Peler, dénuder. La gangrène a dépouillé l'os. || Faire le relevé, l'examen sommaire; établir le compte de. Dépouiller un inventaire, un scrutin. || Dépouiller un livre, un registre, en tirer tout ce qui s'y trouve d'utile ou de remarquable. || Se dépouiller, *v. r.* S'ôter ce qui enveloppe. Il s'est dépouillé de ses habits. || Par extens. La terre se dépouille de sa verdure. || Se dénuder. L'os se dépouilla. || Se dépouiller en faveur de quelqu'un, se dessaisir de ce qu'on possède. || Fig. Renoncer à. Se dépouiller du pouvoir. || Se dépouiller se dit aussi d'un liquide qui, par le repos ou en vieillissant, se débarrasse des particules qui en troublaient la transparence.

DÉPOURVOIR (*dé...* et *pourvoir*), *v. a.* Dégarnir de ce qui est nécessaire. || Se dépourvoir, *v. r.* Se dégarnir, se dessaisir. Il s'est dépourvu de tout pour ses enfants.

DÉPOURVU, UE, *p. p.* de dépourvoir. || Absol. La cigale... Se trouva fort dépourvue Quand la bise fut venue, La Font. || Au dépourvu, *loc. adv.* Sans qu'on soit pourvu, préparé. J'ai été pris au dépourvu.

* **DÉPRAVANT, ANTE**, *adj.* Qui cause la dépravation.

* **DÉPRAVATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui déprave.

DÉPRAVATION (lat. *depravatio*), *s. f.* Changement moral en mal. La dépravation du siècle, des mœurs. || En méd. Altération. La dépravation du sang, des humeurs. || Dépravation du goût, de l'appétit, de l'odorat, état dans lequel les sensations, produites par les organes de nos sens, se montrent avec un caractère insolite et bizarre. || Fig. La dépravation du goût dans les arts.

DÉPRAVÉ, ÉE, *p. p.* de dépraver. Un homme dépravé. Mœurs dépravées. Goût dépravé.

DÉPRAVER (lat. *depravare*), *v. a.* Faire éprouver un changement moral en mal. Les mauvais exemples l'ont dépravé. || En méd. Altérer, changer en mal. Ces aliments dépravent les humeurs. || Se dépraver, *v. r.* Se changer en mal. L'appétit, les mœurs, le goût se dépravent.

DÉPRÉCATION (lat. *deprecatio*), *s. f.* Prière faite avec soumission pour obtenir le pardon d'une faute. || En rhét. Figure par laquelle, au milieu d'un discours, on demande aux dieux d'écarter un malheur ou un danger.

* **DÉPRÉCIATEUR, TRICE**, *adj.* Qui déprécie. Un langage dépréciateur. || *S. m.* Les dépréciateurs du mérite.

DÉPRÉCIATION, *s. f.* Action de déprécier; état de ce qui a perdu de son prix. La dépréciation de l'or.

DÉPRÉCIÉ, ÉE, *p. p.* de déprécier.

DÉPRÉCIER (lat. *depretiare*), *v. a.* Rabaisser la valeur d'une chose. || Par extens. Déprécier une action, un homme. || Se déprécier, *v. r.* Dire du mal l'un de l'autre. || Être déprécié.

DÉPRÉDATEUR, TRICE (lat. *deprædator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des déprédations. Déprédateurs du peuple, Volt. || *Adj.* Ministre déprédateur.

DÉPRÉDATION (lat. *deprædatio*), *s. f.* Pillage avec dégat. Les déprédations des corsaires. || Malversation. Les déprédations qui se commettent dans un État. || On dit aussi la déprédation des biens d'un pupille.

DÉPRÉDÉ, ÉE, *p. p.* de dépréder.

DÉPRÉDER (lat. *deprædari*), *v. a.* Piller avec dégat.

DÉPRENDRE (*dé...* et *prendre*), *v. a.* Séparer deux choses prises ensemble. Déprendre des crampons, deux dogues qui se battent, etc. || Fig. Détacher, faire qu'on ne soit pas attaché. Bien loin de déprendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé, Bourd. || Se déprendre, *v. r.* Se débarrasser, rompre ses liens. || Fig. Des biens dont nos cœurs ne se peuvent déprendre, Boss.

* **DÉPRESSIF, IVE** (lat. *depressum*), *adj.* Qui déprime, qui cause un enfoncement. Les actions dépressives qui ont formé les bassins des fleuves.

DÉPRESSION (lat. *depressio*), *s. f.* Abaissement, enfoncement. Dépression de terrain. || Dépression de l'horizon, abaissement de l'horizon visuel au-dessous de l'horizon rationnel. || En phys. Abaissement qu'éprouvent certains liquides dans des tubes capillaires. || En anat. Aplatissement naturel. Il y a une légère dépression dans cette partie. || En chir. Abaissement accidentel dans certaines parties du corps. Dépression des os du crâne. || Fig. Action de rabaisser. || Diminution, en parlant des cours des marchés. La dépression d'une valeur.

DÉPRIÉ, ÉE, *p. p.* de déprier.

DÉPRIER (*dé...* et *prier*), *v. a.* Retirer une invitation qu'on avait faite. Déprier les invités.

DÉPRIMÉ, ÉE, *p. p.* de déprimer. Un front déprimé. || En bot. Tige déprimée, tige qui est couchée. || En méd. Pouls déprimé, pouls faible.

DÉPRIMER (lat. *deprimere*), *v. a.* Produire un enfoncement, une dépression dans une surface. || Fig. En parlant des personnes, mettre au-dessous de la valeur réelle. || Dans un sens analogue, en parlant des choses. Déprimer les vertus. || Humilier. Si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil, Boss. || Se déprimer, *v. r.* Se rabaisser l'un l'autre. || Être déprimé, enfoncé.

DÉPRIS, ISE, *p. p.* de déprendre.

DÉPRISÉ, ÉE, *p. p.* de dépriser.

DÉPRISER (*dé...* et *prix*), *v. a.* Diminuer le prix, le mérite d'une chose, d'une personne. || Absol. On ne déprise avec affectation que par le chagrin de ne pouvoir mépriser, Duclos. || Se dépriser, *v. r.* Rabaisser ce qu'on est, ce qu'on vaut. || Se rabaisser réciproquement.

* **DÉPRISONNER**, *v. a.* Tirer de prison.

DE PROFUNDIS (dé-pro-fon-dis'. Mots latins), *s. m.* Le sixième des psaumes de la pénitence qu'on chante aux services funèbres. Dire un De profundis pour quelqu'un. || Famil. Gai comme un De profundis, fort triste.

DEPUIS (*de* et *puis*), *prép.* Marquant l'intervalle d'un point à un autre. Depuis les Alpes jusqu'à l'Océan. || Fig. Quelle distance depuis l'instinct d'un Lapon ou d'un nègre jusqu'à l'intelligence d'un Archimède ou d'un Newton! MARMONTEL. || *Depuis* marquant un rapport d'ordre, de succession. Depuis le premier jusqu'au dernier. || *Depuis* marquant un rapport de temps. Depuis cinq heures jusqu'à six. || *Depuis*, avec un nom de personne ou un pronom personnel, signifie postérieurement à. Il est venu depuis moi. || Depuis quand? depuis combien de temps? || Depuis peu, depuis peu de temps. || Depuis lors, depuis ce temps-là. || DEPUIS, *adv.* Il est parti il y a un an, je ne l'ai pas revu depuis. || DEPUIS QUE, *loc. conj.* suivie de l'indicatif. Depuis le temps où... Depuis que je suis né, j'ai vu la calomnie... VOLT.

DÉPURATIF, IVE, *adj.* En méd. Qui a la propriété de dépurer le sang, les humeurs. || *S. m.* Un dépuratif.

DÉPURATION (*dépurer*), *s. f.* Action par laquelle on dégage un corps quelconque des matières qui en altèrent la pureté. La dépuration d'un métal. || En pharm. Séparation spontanée qui se fait dans un liquide trouble lorsqu'on le laisse en repos. || En méd. Travail par lequel l'économie animale se débarrasse de ce qui la trouble.

DÉPURATOIRE (*dépurer*), *adj.* Qui sert à dépurer. Fontaine dépuratoire. || Maladies dépuratoires, maladies qu'on croyait servir à dépurer la masse des humeurs.

DÉPURÉ, ÉE, *p. p.* de dépurer.

DÉPURER (*dé...* et *pur*), *v. a.* En chim. et méd. Purifier. Dépurer un métal, le sang. || Se dépurer, *v. r.* Devenir pur.

DÉPUTATION (lat. *deputatio*), *s. f.* Envoi solennel de personnes chargées d'un message pour quelqu'un. || Fonction de député à une assemblée délibérante. || La députation d'un département, tous ses députés.

DÉPUTÉ, *s. m.* Celui qui est chargé de certain message solennel auprès d'un prince ou d'une puissance. || Celui qui devient par élection membre d'une assemblée délibérante. Les députés aux états généraux. || Celui qui fait partie de ce qu'on appelle ordinairement seconde chambre, par opposition à chambre des pairs, à sénat. La chambre des députés. Député au corps législatif.

DÉPUTÉ, ÉE, *p. p.* de députer.

DÉPUTER (lat. *deputare*), *v. a.* Envoyer comme député. || Absol. Envoyer une députation. Il leur conseilla de députer vers le prince, ROLLIN.

* **DÉRACINABLE**, *adj.* Qui peut être déraciné, au propre et au figuré.

DÉRACINÉ, ÉE, *p. p.* de déraciner.

DÉRACINEMENT, *s. m.* Action de déraciner un arbre. || État de ce qui est déraciné.

DÉRACINER (*dé...* et *racine*), *v. a.* Renverser ce qui tient au sol par racines. || Par extens. Déraciner un cor, l'extirper. || Faire sortir de sa place. || Fig. Oter, enlever, faire disparaître. Déraciner les vices, les abus. || Se déraciner, *v. r.* Perdre son enracinement. || Fig. Les opinions anciennes ne se déracinent pas facilement.

DÉRADER (*dé...* et *rade*), *v. a.* Emporter, en parlant d'un gros temps, d'un vent violent, un vaisseau hors de la rade avec ses ancres.

* **DÉRAIDIR**, voy. DÉROIDIR.

* **DÉRAILÉ, ÉE**, *p. p.* de dérailer. Un convoi dérailé.

* **DÉRAILEMENT**, *s. m.* Action de dérailer; résultat de cette action.

* **DÉRAILER** (dé-rê-lé. Ce mot est écrit d'ordinaire *dérailler* et prononcé dé-ra-llé, *ll* mouillées; mais c'est une erreur, puisqu'il vient de l'anglais *rail*, prononcé en anglais *rél*), *v. n.* Sortir des rails, en parlant d'un convoi sur un chemin de fer.

DÉRAISON (*dé...* et *raison*), *s. f.* Manque, absence de raison dans les paroles ou les actions.

DÉRAISONNABLE, *adj.* Qui n'est pas raisonnable. || En parlant des choses. Conduite déraisonnable.

DÉRAISONNABLEMENT, *adv.* D'une manière déraisonnable.

* **DÉRAISONNEMENT**, *s. m.* Action de déraisonner.

DÉRAISONNER (*dé...* et *raisonner*), *v. n.* Tenir des discours dépourvus de raison, de sens.

DÉRANGÉ, ÉE, *p. p.* de déranger.

DÉRANGEMENT, *s. m.* Action de déranger; état de ce qui est dérangé. || Fig. Changement qui incommode. Causer du dérangement. || Désordre d'affaires qui compromet la fortune. || Gêne d'argent. || Désordre moral. || Dérangement de corps ou simplement dérangement, diarrhée.

DÉRANGER (*dé...* et *ranger*), *v. a.* Oter une chose de son rang, de sa place. Déranger des papiers, un meuble. || Déranger une chambre, en déplacer les objets. || Déranger une machine, une montre, y apporter quelque trouble qui l'empêche de bien aller. || Fig. Ce coup dérangea nos mesures. || Déranger quelqu'un, lui faire quitter sa place. || Déranger quelqu'un, l'interrompre dans ses occupations. || Déranger le temps, le faire passer du beau au mauvais. || Altérer un peu la santé. || Occasionner la diarrhée. || Fig. Déranger le cerveau, troubler la raison. || Jeter dans le désordre moral. || Se déranger, *v. r.* En parlant d'une machine, ne pas aller régulièrement. || Se déranger, en parlant de la fortune, être grevé de dettes, d'hypothèques. || Quitter son rang, sa place. || Quitter ses occupations, ses affaires. || Avoir la raison troublée. || Tomber dans le désordre moral.

* **DÉRAPÉ, ÉE**, *p. p.* de déraper.

* **DÉRAPER** (*dé...* et holl. *rapen*, saisir), *v. n.* Une ancre dérape quand, bien que mouillée, elle n'est plus fixée au fond et laisse dériver le vaisseau. || Se dit aussi d'une ancre qui est arrachée volontairement du fond de la mer.

* **DÉRÂPER** (*dé...* et *râpe*), *v. a.* Oter la grappe du raisin, avant de presser le grain pour faire le vin.

DÉRATÉ, ÉE, *p. p.* de dérater. || Courir comme un chien dératé, et *subst.* comme un dératé, courir avec une grande vitesse et longtemps. || *Subst.* Fig. Personne vive, alerte, sans retenue.

DÉRATER (*dé...* et *rate*), *v. a.* Extirper la rate; opération qu'on prétendait propre à rendre les chiens meilleurs coureurs.

DERECHEF (*de*, *re* et *chef*), *adv.* De nouveau, une seconde fois. Les voilà donc derechef en chemin, LA FONT. || Encore une fois. Derechef, veuillez être discret, MOL.

DÉRÉGLÉ, ÉE, *p. p.* de dérégler. Un pouls déréglé. || Qui n'est pas soumis à la règle. Vie déréglée. Homme déréglé. || Qui est dans le désordre moral.

DÉRÉGLEMENT, *s. m.* État de ce qui est déréglé. Le déréglement du pouls, d'une horloge. || Cours de ventre, dérangement. || Conduite déréglée.

DÉRÉGLÉMENT, *adv.* D'une manière déréglée.

DÉRÉGLER (*dé...* et *règle*), *v. a.* Faire qu'une chose ne soit plus réglée. Le froid, le chaud dérèglent les pendules. || Par extens. Troubler la discipline. Dérégler un collége. || Fig. Jeter dans le désordre moral. || Se dérégler, *v. r.* N'être plus réglé. || Fig. Tomber dans l'indiscipline, dans le désordre moral.

DÉRIDÉ, ÉE, *p. p.* de dérider.

DÉRIDER (*dé...* et *rider*), *v. a.* Effacer les rides. || Fig. Dérider le front, ôter au front toute apparence sérieuse ou soucieuse. || Se dérider le front, quitter l'air sérieux, devenir gai. || Rendre gai. Rien ne saurait le dérider. || Se dérider, *v. r.* Perdre ses rides. || Fig. Devenir gai.

DÉRISION (lat. *derisio*), *s. f.* Moquerie méprisante. Tourner quelqu'un en dérision. || Famil. C'est une dérision, c'est-à-dire c'est se moquer.

DÉRISOIRE (lat. *derisorius*), *adj.* Qui est dit ou fait par dérision. Propos, offres dérisoires.

* **DÉRISOIREMENT**, *adv.* D'une façon dérisoire.

* **DÉRIVABLE**, *adj.* Qu'on peut dériver.

DÉRIVATIF, IVE (lat. *derivativus*), *adj.* En méd. Qui sert à opérer une dérivation. || *S. m.* Les dérivatifs.

DÉRIVATION (lat. *derivatio*), *s. f.* Action de dériver des eaux courantes. La dérivation d'un fleuve. || Canal de dérivation, canal par lequel on fait venir les eaux pour les porter dans un réservoir. || En méd. Action par laquelle le sang ou les humeurs sont attirés vers une partie, à l'effet de les détourner d'une autre. || En gramm. Manière dont les mots d'une même racine se forment les uns des autres par le changement de désinence.

DÉRIVATION (*dériver*), *s. f.* T. de mar. L'action de sor-

tir de sa route. || Écart que fait hors de sa direction un projectile en vertu de sa forme et de la résistance de l'air.

DÉRIVE (voy *dériver*), *s. f.* La quantité dont un navire, poussé par le courant ou l'effort du vent, s'éloigne de la route qu'il s'était proposé de suivre. || Aller, être en dérive, se dit aussi d'un bâtiment qui, ne gouvernant plus ou n'étant plus amarré, est entraîné par le courant.

DÉRIVÉ, ÉE, *p. p.* de dériver. || En gramm. Qui se forme d'après un autre mot, par le changement de la désinence. || *S. m.* Mot formé d'un autre mot. Le verbe courir et ses dérivés.

DÉRIVER (*dé...* et *rive*), *v. n.* Quitter le rivage.

DÉRIVER (lat. *derivare*), *v. a.* Faire sortir les eaux du fil de leur courant, les détourner de leur cours au moyen d'un canal de dérivation. || En méd. Dériver les humeurs, les faire couler d'un côté différent de celui où elles se portaient. || Fig. En gramm. Faire provenir. D'où dérivez-vous ce mot? || *V. n.* Être détourné de son lit, en parlant des cours d'eaux. || Fig. Avoir sa cause, prendre son origine. || En gramm. Tirer sa formation d'après certaines règles. || Se dériver, *v. r.* Être dérivé.

DÉRIVER (angl. *to drive*), *v. n.* Suivre le courant, aller à la dérive, en parlant d'un bateau. || S'écarter plus ou moins de sa route par l'effet des vents ou des courants.

* **DÉRIVER** (*dé...* et *river*), *v. a.* Limer la rivure d'un clou pour le faire sortir. || Se dériver, perdre sa rivure.

DERME (δέρμα), *s. m.* Tissu qui fait le corps de la peau et qui en forme presque toute l'épaisseur.

DERNIER, IÈRE (lat. *de* et *retro*), *adj.* Qui vient après tous les autres. || Dernier à, avec un infinitif. Dernier à faire une chose. || T. de jeu. Qui ne doit jouer qu'après tous les autres. || Dernier venu, dernière venue, qui vient le dernier, la dernière, et *subst.* le dernier venu, la dernière venue. || Précédent. L'année dernière. || Il s'emploie *subst.* en ce sens pour désigner, entre plusieurs objets, celui qui a été nommé après les autres. Votre ami et son frère sont venus, ce dernier a dit.... || Le plus éloigné dans l'avenir. La dernière postérité. || Le seul qui reste, la seule chose qui reste. Il a employé jusqu'à son dernier sou. || Final, définitif. Jusqu'au dernier soupir. C'est sa volonté dernière. || Rendre le dernier devoir, les derniers devoirs, prendre part aux cérémonies religieuses après la mort de quelqu'un. || Au dernier mot, sans rien rabattre. || En dernier lieu, à la fin, après tout le reste. || Mettre, donner la dernière main à un travail, l'achever, lui donner toute la perfection possible. || Qui occupe la moindre place dans une hiérarchie. Les derniers citoyens. || Extrême, le plus considérable, le meilleur. Des affaires de la dernière conséquence, Mol. Vous employez les derniers efforts pour faire croire.... Pasc. || Extrême, le plus bas, le pire. Réduire au dernier désespoir. Ils regardent la mort comme le dernier des malheurs, Mass. || Au dernier point, autant qu'il est possible. || Le dernier supplice, la peine capitale. || Le dernier avec un adjectif pris substantivement, ce qu'il y a de plus... Ah! certes, cela sera du dernier beau, Mol. || Être du dernier bien avec quelqu'un, être très-lié avec lui. || *Subst.* Le dernier, la dernière, celui, celle qui vient, qui est après tous les autres. || Celui qui occupe le rang le plus humble dans le monde. || Le dernier, la dernière, la personne, la chose qui est la pire de toutes. C'est le dernier des hommes. || T. de certains jeux de course. Ne pas avoir le dernier, n'être pas le dernier touché. || Fig. N'ayez pas le dernier, Mol. || Fig. Il veut toujours avoir le dernier, se dit d'un opiniâtre qui veut toujours répliquer le dernier, porter un coup le dernier. || Prov. Aux derniers les bons, ce qui reste après le choix des autres est souvent le meilleur.

DERNIÈREMENT, *adv.* Depuis peu de temps, récemment.

DÉROBÉ, ÉE, *p. p.* de dérober. || Fig. Heures dérobées, heures qu'on soustrait au courant des occupations et que l'on consacre à quelque autre chose. || Escalier dérobé, corridor dérobé, porte dérobée, escalier, corridor, porte qui sert de dégagement secret à un appartement. || Fèves dérobées, fèves dont on a enlevé l'enveloppe. || À LA DÉROBÉE, *loc. adv.* En cachette, avec mystère.

DÉROBER (*dé...* et l'anc. fr. *rober*, enlever par vol), *v. a.* Enlever par larcin, prendre furtivement ce qui appartient à autrui. On m'a dérobé mon argent. || Absol. Vous ne déroberez point, Saci. || Fig. Dérober à quelqu'un la gloire qui lui est due. || Dérober se dit d'un auteur qui s'approprie l'œuvre d'un autre. || Prendre par surprise ou par adresse. Dérober un baiser. || Avec un complément direct de personne, dépouiller quelqu'un par larcin. Ce domestique dérobe ses maîtres. || Faire perdre. Chaque instant nous dérobe une partie de nous-mêmes. || Dérober quelques moments à ses affaires, prendre sur ses occupations des moments que l'on consacre à autre chose. || Soustraire à, enlever à, préserver de. Que le ciel te dérobe au danger! || Cacher à la vue, aux regards, à la connaissance. || T. d'art milit. Dérober une marche, une étape, la faire à l'insu de l'ennemi. || Oter l'enveloppe de certaines graines. Dérober des fèves. || Se dérober, *v. r.* Disparaître, se soustraire. Se dérober à tous les yeux, aux recherches. || Se dérober de, quitter. Télémaque se dérobe du camp pendant la nuit, Fén. || Absol. Me puis-je avec honneur dérober avec vous? Rac. || Se cacher. Le chevreuil est plus adroit à se dérober que le cerf, Buff. || Être caché. || Manquer, faire défaut. La mer agitée semblait se dérober sous le navire, Fén. || Fléchir, manquer, en parlant des genoux. Mes genoux se dérobaient sous moi, Fén. || Ce cheval se dérobe de dessous l'homme, se dit d'un cheval qui, tout à coup et par un mouvement irrégulier, s'échappe de dessous l'homme qui le monte.

* **DÉROBEUR**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dérobe.

* **DÉROCHAGE**, *s. m.* Action de nettoyer et d'affiner la surface de l'or, de l'argent et du cuivre.

* **DÉROCHER** (*dé...* et *roche*), *v. a.* Exécuter le dérochage, c'est-à-dire ôter de la surface du métal ce qui reste de la roche.

DÉROGATION (lat. *derogatio*), *s. f.* Action de déroger aux dispositions d'une loi, d'un acte, à un usage.

DÉROGATOIRE (lat *derogatorius*), *adj.* Qui contient, qui emporte une dérogation.

DÉROGEANCE, *s. f.* Action par laquelle on perdait les droits et priviléges attachés à la noblesse. || Par extens. Diminution de droits, de priviléges.

DÉROGEANT, ANTE, *adj.* Qui déroge. Des actions dérogeantes à la noblesse.

DÉROGER (lat. *derogare*), *v. n.* En jurispr. Prendre des dispositions qui sont différentes de dispositions antérieures ou qui y sont contraires. Déroger à une transaction par une autre. || Il se dit aussi de lois ou de dispositions qui en modifient ou révoquent une autre. Les priviléges dérogent au droit commun. || Ne pas se conformer à, porter atteinte à. Déroger aux droits de quelqu'un. || Déroger à noblesse ou absol. déroger, faire une chose qui entraînait la perte des droits et des priviléges de la noblesse. || Par extens. Le commerce dérogeait, il faisait que le noble qui commerçait n'était plus noble. || Faire une chose indigne de. Ne dérogez pas à votre caractère par une si lâche complaisance. || Condescendre, s'abaisser à. Il voulut bien déroger jusque-là.

DÉROIDI, IE, *p. p.* de déroidir.

DÉROIDIR (dé-roi-dir; la prononciation dé-rè-dir est aujourd'hui beaucoup plus usitée. *Dé...* et *roide*), *v. a.* Faire perdre à quelque chose sa roideur, faire cesser l'état de roideur. || Se déroidir, *v. r.* Les membres engourdis par le froid se déroidissent auprès du feu. || Fig. Son caractère commence à se déroidir.

DÉROUGI, IE, *p. p.* de dérougir.

DÉROUGIR (*dé...* et *rougir*), *v. a.* Oter le rouge, ce qui rend rouge. || *V. n.* Perdre de sa rougeur. || Se dérougir, *v. r.* Cesser d'être rouge.

DÉROUILLÉ, ÉE, *p. p.* de dérouiller.

* **DÉROUILLEMENT**, *s. m.* Action de dérouiller; état de ce qui est dérouillé.

DÉROUILLER (*ll* mouillées. *Dé...* et *rouiller*), *v. a.* Enlever la rouille. || Fig. Instruire, façonner, polir. L'air du monde dérouille l'esprit. || Se dérouiller, *v. r.* Perdre la rouille. || Fig. Se remettre au fait d'une chose qu'on a jadis apprise, pratiquée, etc. || Se façonner, se polir.

DÉROULÉ, ÉE, *p. p.* de dérouler.

DÉROULEMENT, *s. m.* Action de dérouler.

DÉROULER (*dé...* et *rouler*), *v. a.* Développer ce qui était roulé. Dérouler une pièce d'étoffe. || En géom. Dé-

rouler une courbe, la former par la disposition des rayons d'une autre courbe. || Étendre peu à peu. Un fleuve déroule ses eaux dans les campagnes. || Fig. Faire connaître par une sorte de développement. Il déroula devant nous le tableau de ses chagrins. Dérouler les annales des temps passés. || Se dérouler, *v. r.* Être déroulé. || Fig. Un tableau magnifique se déroula à nos yeux.

* **DÉROUTANT, ANTE,** *adj.* Qui peut déconcerter, rompre les mesures.

DÉROUTE (anc. part. fr. *derout*, rompu, du lat. *diruptus*), *s. f.* Fuite de troupes rompues et en désordre. Les ennemis furent mis en déroute. || Déroute se dit aussi de la déconfiture ou déconvenue qu'éprouve une personne ou un parti. || Mettre quelqu'un en déroute, le battre dans une discussion. || Famil. Être, se mettre en déroute, se déranger. || Fig. Renversement total des affaires de quelqu'un. La déroute d'une famille.

DEROUTÉ, ÉE, *p. p.* de dérouter.

DÉROUTER (*dé...* et *route*), *v. a.* Faire perdre le bon chemin. || Par extens. Dérouter les importuns. || Fig. Faire perdre le fil qu'on tenait, la trace d'une affaire qu'on suivait. || Rompre les mesures prises par quelqu'un, déconcerter. || Se dérouter, *v. r.* Perdre la bonne voie. || Fig. Ils se sont souvent déroutés dans ces vastes pays de l'antiquité, Boss.

DERRIÈRE (lat. *de retro*), *prép.* En arrière de, au dos de, au revers de. Les mains liées derrière le dos. Regarder derrière soi. || Fuir sans regarder derrière soi, fuir à la hâte et précipitamment. || À la suite. Ses gens venaient derrière lui. || Fig. Le désappointement marche derrière l'enthousiasme. || Laisser quelqu'un bien loin derrière soi, ou adverbialement bien loin derrière, le surpasser. || *Adv.* En arrière. Nous demeurâmes un peu derrière, Fén. || Sens devant derrière, *loc. adv.* En mettant le devant à la place du derrière. Mettre son bonnet sens devant derrière. || *S. m.* La partie postérieure d'un objet. Le derrière de la maison, de la tête, etc. || T. de mar. Synonyme d'arrière et de poupe. || Le derrière, l'arrière-corps d'un logis. Il loge sur le derrière. Porte de derrière. || Fig. Porte de derrière, un faux-fuyant, une échappatoire. Il a toujours quelque porte de derrière. || La partie inférieure et postérieure du corps. Chasser à coups de pied dans le derrière. || Popul. Montrer le derrière, avoir des vêtements en très-mauvais état; fuir dans un combat. || Les derrières d'une armée, les corps qui viennent les derniers. || Le côté auquel l'armée tourne le dos; le pays qu'elle laisse derrière elle. Assurer ses derrières. || Par derrière, *loc. adv.* Par le côté du dos. Tuer par derrière. || Par derrière, *loc. prép.* Par derrière la maison.

DERVICHE (persan *derouisch*, pauvre) ou **DERVIS** (dèr-vi), *s. m.* Espèce de moine musulman.

DES, *art. plur.* contracté pour *de les*, et qui se dit pour le masculin et le féminin. || Pris partitivement, quelques. Des hommes recommandables pensent que...

* **DES** ou **DÉS...** préfixe qui signifie l'action d'ôter, de retirer, de défaire, par exemple *dés-osser*, et qui vient des prépositions latines *de* et *ex*.

DÈS (lat. *de* et *ex*), *prép.* À partir de, à dater de, à compter de. L'homme dès sa naissance. || *Dès*, placé devant un adverbe ou nom de temps. Dès demain. Dès la nuit. Dès longtemps. || Dès lors, *loc. adv.* Dès ce moment, dès ce temps, aussitôt. || Dès lors que, du moment que, par cela que. Les grands se font honneur dès lors qu'ils nous font grâce, La Font. || *Dès*, placé devant un nom de ville ou un adverbe de lieu, à partir de là. Vous savez qu'il tomba malade dès Amboise. || Dès là, *loc. adv.* A partir de là, en conséquence. Dès là que Dieu existe, il est nécessaire que son existence remplisse tout l'espace et tous ses ouvrages, Volt. || Dès que, *loc. conj.* Aussitôt que, quand. || Dès que, signifiant puisque. Dès que vous en êtes tombé d'accord, je n'ai plus rien à dire.

* **DÉSABONNEMENT,** *s. m.* Action de se désabonner.

* **DÉSABONNER** (*dés...* et *abonner*), *v. a.* Faire cesser l'abonnement. || Se désabonner, *v. r.* Cesser de s'abonner.

* **DÉSABRITER** (*dés...* et *abriter*), *v. a.* Enlever un abri.

DÉSABUSÉ, ÉE, *p. p.* de désabuser.

* **DÉSABUSEMENT,** *s. m.* Action de se désabuser; résultat de cette action.

DÉSABUSER (*dés...* et *abuser*), *v. a.* Faire qu'on ne soit plus abusé, trompé. Il faut que le monde nous désabuse du monde, Boss. || Absol. La mort donne les plus grandes leçons pour désabuser de tout ce que le monde croit merveilleux, Fén. || Se désabuser, *v. r.* Cesser d'être abusé. Il s'est désabusé des vanités du monde.

DÉSACCORD (*dés...* et *accord*), *s. m.* Dissentiment, désunion. || Par extens. État de ce qui n'a plus l'accord.

DÉSACCORDÉ, ÉE, *p. p.* de désaccorder.

DÉSACCORDER (*dés...* et *accorder*), *v. a.* Produire le désaccord, la désunion. || En mus. Faire que les cordes d'un instrument ne soient plus d'accord. || Par extens. Mettre le désaccord dans des couleurs, dans un tableau. || Se désaccorder, *v. r.* Cesser d'être d'accord.

DÉSACCOUPLÉ, ÉE, *p. p.* de désaccoupler.

DÉSACCOUPLER (*dés...* et *accoupler*), *v. a.* Séparer des choses qui étaient par couple, par paire. || Désaccoupler des chiens, leur ôter la couple. || Se désaccoupler, *v. r.* Cesser l'accouplement.

DÉSACCOUTUMANCE, *s. f.* Perte d'une coutume, d'une habitude.

DÉSACCOUTUMÉ, ÉE, *p. p.* de désaccoutumer.

DÉSACCOUTUMER (*dés...* et *accoutumer*), *v. a.* Faire perdre une coutume, une habitude. Désaccoutumer quelqu'un du vice. || Se désaccoutumer, *v. r.* Perdre l'habitude. Il faut se désaccoutumer de souhaiter quelque chose, Sév.

* **DÉSACHALANDAGE,** *s. m.* Perte de chalands; état d'une boutique désachalandée.

DÉSACHALANDÉ, ÉE, *p. p.* de désachalander.

DÉSACHALANDER (*dés...* et *achalander*), *v. a.* Éloigner les chalands d'un marchand, d'une boutique. || Se désachalander, *v. r.* Perdre ses chalands.

* **DÉSACIÉRER** (*dés...* et *acier*), *v. a.* Faire perdre les propriétés de l'acier. Désaciérer une lame.

* **DÉSAFFECTION** (*dés...* et *affection*), *s. f.* Perte de l'affection. La désaffection des citoyens.

* **DÉSAFFECTIONNER** (*dés...* et *affectionner*), *v. a.* Oter, faire perdre l'affection. || Se désaffectionner, *v. r.* Perdre l'affection qu'on avait. Le peuple se désaffectionne.

* **DÉSAFFECTIONNÉ, ÉE,** *p. p.* de désaffectionner.

* **DÉSAFFECTIONNEMENT,** *s. m.* Enlèvement de l'affection; renoncement à l'affection, en parlant du refroidissement de l'amour du peuple pour le souverain.

DÉSAFFOURCHÉ, ÉE, *p. p.* de désaffourcher.

DÉSAFFOURCHER (*dés...* et *affourche*), *v. n.* Lever l'ancre d'affourche, la remettre à bord. || *V. a.* Désaffourcher l'ancre.

* **DÉSAFFUBLER** (*dés...* et *affubler*), *v. a.* Oter l'affublement. || Se désaffubler, *v. r.* Se débarrasser de ce qui affuble.

* **DÉSAGRAFER,** *v. a.* Mauvais mot pour dégrafer.

DÉSAGRÉABLE (*dés...* et *agréable*), *adj.* Qui déplaît. Figure désagréable. Personne désagréable.

DÉSAGRÉABLEMENT, *adv.* D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉÉ, ÉE, *p. p.* de désagréer, *v. a.* Dégréé.

DÉSAGRÉER (*dés...* et *agréer*), *v. n.* Ne pas agréer. Si cela ne vous désagrée pas.

DÉSAGRÉER (*dés...* et *agrès*), *v. a.* Ancien synonyme de dégréer.

* **DÉSAGRÉGATION,** *s. f.* Séparation de parties agrégées qui se réduisent en grains ou en poussière.

* **DÉSAGRÉGÉ, ÉE,** *p. p.* de désagréger.

* **DÉSAGRÉGEANT, ANTE,** *adj.* Qui désagrége. || En méd. Qui disjoint des choses agrégées. || *S. m.* Employer les désagrégeants.

* **DÉSAGRÉGER** (*dés...* et *agréger*), *v. a.* Disjoindre ce qui était agrégé. || Se désagréger, *v. r.* Être désagrégé.

DÉSAGRÉMENT (*dés...* et *agrément*), *s. m.* Chose qui désagrée, sujet de contrariété. S'attirer un désagrément.

* **DÉSAGUERRIR** (*dés...* et *aguerrir*), *v. a.* Désaccoutumer des dangers de la guerre.

* **DÉSAIMANTER** (*dés...* et *aimanter*), *v. a.* Détruire l'aimantation. || Se désaimanter, *v. r.* Perdre son aimantation.

DÉSAJUSTÉ, ÉE, *p. p.* de désajuster.

* **DÉSAJUSTEMENT,** *s. m.* Action de désajuster une machine.

DÉSAJUSTER (*dés...* et *ajuster*), *v. a.* Déranger ce qui était ajusté. Désajuster un canon, une parure. || Se désajuster, *v. r.* Être désajusté.

• **DÉSALIGNEMENT**, *s. m.* Désordre dans l'alignement d'une troupe.

• **DÉSALIGNER** (*dés...* et *aligner*), *v. a.* Détruire un alignement. || T. d'art milit. Causer un désalignement.

• **DÉSALITER (SE)** (*dés...* et *aliter*), *v. r.* Cesser d'être alité.

• **DÉSALLAITEMENT**, *s. m.* Cessation de l'allaitement

• **DÉSALLAITER** (*dés...* et *allaiter*), *v. a.* Ne plus allaiter.

• **DÉSALTÉRANT, ANTE**, *adj.* Qui désaltère.

DÉSALTÉRÉ, ÉE, *p. p.* de désaltérer.

DÉSALTÉRER (*dés...* et *altérer*), *v. a.* Apaiser, en parlant de la soif. || Absol. L'eau rougie désaltère mieux que l'eau pure. || Fig. La rosée désaltère les plantes. || Se désaltérer, *v. r.* Satisfaire sa soif, boire.

• **DÉSAMARRER** (*dés...* et *amarrer*), *v. a.* T. de mar. Détacher un bâtiment, un objet qui est amarré.

• **DÉSAMORÇAGE**, *s. m.* Action de désamorcer.

• **DÉSAMORCER** (*dés...* et *amorcer*), *v. a.* Oter l'amorce d'une arme à feu. || Désamorcer une pompe, ôter l'eau qui sert à la faire fonctionner.

DÉSANCRER (*dés...* et *ancrer*), *v. n.* T. de mar. Lever l'ancre || *V. a.* Fig. Arracher quelqu'un d'un lieu où il se plait. || Désancrer quelque chose, l'ôter de l'esprit.

DÉSAPPAREILLÉ, ÉE, *p. p.* de désappareiller.

DÉSAPPAREILLER (*ll* mouillées. *Dés...* et *appareiller*), *v. a.* Synonyme de dépareiller, qui est plus usité. || *V. n.* T. de mar. Faire le contraire d'appareiller. || Se désappareiller, *v. r.* Cesser d'être appareillé.

DÉSAPPARIÉ, ÉE, *p. p.* de désapparier.

DÉSAPPARIER (*dés...* et *apparier*), *v. a.* Séparer un couple d'oiseaux. Désapparier des pigeons.

DÉSAPPOINTÉ, ÉE, *p. p.* de désappointer.

DÉSAPPOINTEMENT, *s. m.* Anciennement, action de désappointer, dans le sens de rayer quelqu'un de l'état des soldats ou officiers de guerre entretenus. || Attente déçue.

DÉSAPPOINTER (*dés...* et *appointer*), *v. a.* Autrefois, rayer un militaire des contrôles de l'armée. || Fig. Décevoir quelqu'un dans son attente.

DÉSAPPRENDRE (*dés...* et *apprendre*), *v. a.* Oublier ce qu'on avait appris. La science la plus difficile est de désapprendre le mal, FÉN. || Absol. Cet écolier désapprend. || Se désapprendre, *v. r.* Être désappris.

DÉSAPPRIS, ISE, *p. p.* de désapprendre.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE, *adj.* Qui désapprouve. Langage désapprobateur. || *Subst.* C'est un désapprobateur des banalités.

DÉSAPPROBATION, *s. f.* Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION, *s. f.* Abandon d'une propriété. || Renoncement à toute sorte de biens.

DÉSAPPROPRIÉ, ÉE, *p. p.* de désapproprier. Désapproprié de ce qu'il avait possédé.

DÉSAPPROPRIER (*dés...* et *approprier*), *v. a.* Oter, faire perdre à quelqu'un la propriété d'une chose. || T. de dévotion. Produire la renonciation à tous biens. || Se désapproprier, *v. r.* Faire abandon de sa propriété. Il faut se désapproprier de tout pour payer ses dettes. || T. de dévotion. Renoncer à toute sorte de biens.

DÉSAPPROUVÉ, ÉE, *p. p.* de désapprouver.

DÉSAPPROUVER (*dés...* et *approuver*), *v. a.* Ne pas approuver. || Désapprouver que, avec le verbe au subjonctif. || Absol. Il se plait à désapprouver. || Se désapprouver, *v. r.* Se refuser à soi-même l'approbation.

DÉSARÇONNÉ, ÉE, *p. p.* de désarçonner.

DÉSARÇONNER (*dés...* et *arçon*), *v. a.* Jeter hors des arçons, renverser de cheval. || Fig. Désarçonner quelqu'un, lui faire perdre sa position, son emploi. || Confondre, déconcerter. || Se désarçonner, *v. r.* Se faire perdre les arçons l'un à l'autre. || Fig. Être déconcerté.

DÉSARGENTÉ, ÉE, *p. p.* de désargenter. || Dans le langage familier, qui a dépensé tout son argent.

DÉSARGENTER (*dés...* et *argent*), *v. a.* Enlever la couche d'argent sur un objet argenté. || Épuiser tout l'argent comptant. Les frais de noce l'ont entièrement désargenté. || Se désargenter, *v. r.* Perdre la couche d'argent. || Dépenser son argent.

DÉSARMÉ, ÉE, *p. p.* de désarmer. || Par extens. Un regard désarmé de toutes ces rigueurs? Boss. || Qui n'a plus des sentiments de haine, de colère, de ressentiment, etc. J'ai ri, me voilà désarmé. || En hist. nat. Qui est dépourvu de piquants, d'aiguillons, de cornes.

DÉSARMEMENT, *s. m.* Action de faire rendre les armes à une troupe ou de les lui enlever. || Action d'une puissance qui passe du pied de guerre à l'état de paix. || État d'une puissance qui a réduit ses forces permanentes. || T. d'escrime. Action de faire sauter l'arme des mains de l'adversaire. || Action de désarmer un navire.

DÉSARMER (*dés...* et *armer*), *v. a.* Débarrasser quelqu'un de son armure. || Enlever à quelqu'un ses armes ou le contraindre à les rendre. || T. d'escrime. Désarmer son adversaire, lui faire sauter l'épée de la main. || Fig. Apaiser. Il désarme les critiques. Vous pouvez d'un mot désarmer sa colère, CORN. || Dépouiller, priver. Ces princes que la mort a désarmés de leur puissance. || T. de mar. Désarmer un vaisseau, lui ôter son artillerie, ses agrès, etc. || Absol. La flotte doit désarmer. || T. de guerre Désarmer un canon, en ôter le boulet. || Désarmer un fusil, mettre sa batterie à l'état de repos. || *V. n.* Cesser de se tenir sur le pied de guerre. Les puissances, la paix conclue, désarmèrent. || Se désarmer, *v. r.* Oter son armure, quitter ses armes. || Fig. Se laisser fléchir.

• **DÉSARRIMAGE**, *s. m.* Action de désarrimer.

• **DÉSARRIMER** (*dés...* et *arrimer*), *v. a.* Déranger les objets arrimés dans la cale.

DÉSARROI (*dés...* et *arroi*), *s. m.* Trouble qui survient dans les choses, confusion. Mettre des affaires en désarroi. || Fig. Le désarroi des opinions, des doctrines.

• **DÉSARTICULATION**, *s. f.* En chir. Désunion des surfaces articulaires des os. || Amputation dans l'articulation.

• **DÉSARTICULER** (*dés...* et *article*), *v. a.* Désunir une articulation. || En chir. Séparer des surfaces articulaires; faire une amputation dans l'articulation. || Se désarticuler, *v. r.* Sortir de l'articulation.

• **DÉSASSEMBLAGE**, *s. m.* Action de désassembler ou de se désassembler.

DÉSASSEMBLÉ, ÉE, *p. p.* de désassembler.

• **DÉSASSEMBLEMENT**, *s. m.* Action de désassembler.

DÉSASSEMBLER (*dés...* et *assembler*), *v. a.* Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie. || Se désassembler, *v. r.* Être désassemblé.

• **DÉSASSIÉGER** (*dés...* et *assiéger*), *v. a* Cesser d'assiéger. || Absol. Lever un siége.

• **DÉSASSOCIATION**, *s. f.* Action de ou de se désassocier.

• **DÉSASSOCIER** (*dés...* et *associer*), *v. a.* Détruire une association. || Se désassocier, *v. r.* Cesser d'être associé.

DÉSASSORTI, IE, *p. p.* de désassortir.

• **DÉSASSORTIMENT**, *s. m.* Action de désassortir; état des choses mal assorties. || État des marchands qui sont désassortis de ce qu'ils devraient avoir.

DÉSASSORTIR (*dés...* et *assortir*), *v. a.* Séparer des choses qui étaient assorties. || Faire qu'un marchand n'ait plus un assortiment. Désassortir un marchand, une boutique. || Se désassortir, *v. r.* Être désassorti.

• **DÉSASSURER** (*dés...* et *assurer*), *v. a.* Dépersuader. || Ne pas laisser sous la garantie d'une compagnie d'assurances. || Se désassurer, *v. r.* Faire cesser l'assurance sur sa vie, sur son navire, etc.

DÉSASTRE (*dés...* et *astre*, bonne fortune), *s. m.* Infortune très-grave. L'escadre a souffert mille désastres. Un grand désastre. || Déconfiture d'un commerçant.

DÉSASTREUSEMENT, *adv.* D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du désastre. Événement désastreux.

• **DÉSATTRISTER** (*dés...* et *attrister*), *v. a.* Faire cesser la tristesse. || Se désattrister, *v. r.* Cesser d'être triste. Donnez-lui le loisir de se désattrister, MOL.

DÉSAVANTAGE (*dés...* et *avantage*), *s. m.* Perte d'avantage, préjudice. L'affaire a tourné à son désavantage. || Se présenter avec désavantage, se présenter d'une manière peu favorable. || Voir quelqu'un à son désavantage, le voir sous un jour défavorable. || Infériorité dans quelque genre que ce soit, combat, lutte, jeu, etc. Avoir du désavantage au jeu. || Infériorité qui résulte de quelque circonstance. Le désavantage des armes, du poste, etc.

* **DÉSAVANTAGER** (*dés...* et *avantager*), *v. a.* Faire subir un désavantage, ôter un avantage. || Diminuer, en faveur d'un héritier, la part des autres.

DÉSAVANTAGEUSEMENT, *adv.* D'une manière désavantageuse.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE, *adj.* Qui a le caractère du désavantage. On pense de vous cent choses désavantageuses. || Qui cause du désavantage. Une clause désavantageuse. || Qui fait paraître quelqu'un à son désavantage. Une physionomie très-désavantageuse. || Qui offre du désavantage. Ce poste est désavantageux.

DÉSAVEU (*dés...* et *aveu*), *s. m.* Dans le droit féodal, refus de prêter foi et hommage. || T. de droit. Acte par lequel on déclare n'avoir point autorisé quelqu'un à faire ce qu'il a fait ou dit. || Désaveu d'un enfant, désaveu de paternité. || Par extens. Déclaration par laquelle on atteste qu'on n'est pas l'auteur d'un livre, ou de toute autre chose qui nous est attribuée. || Rétractation de ce qu'on avait avancé. Il fit un désaveu public de sa doctrine. || Refus de reconnaître qu'une chose soit. || Par extens. Ce qui contredit. Sa vie est un désaveu de ses principes.

DÉSAVEUGLÉ, ÉE, *p. p.* de désaveugler.

* **DÉSAVEUGLEMENT,** *s. m.* État d'une personne désaveuglée, désabusée.

DÉSAVEUGLER (*dés...* et *aveugler*), *v. a.* Tirer quelqu'un de son aveuglement, de son erreur. || Se désaveugler, *v. r.* Cesser d'être aveuglé.

* **DÉSAVOUABLE,** *adj.* Que l'on peut, que l'on doit désavouer.

DÉSAVOUÉ, ÉE, *p. p.* de désavouer.

DÉSAVOUER (*dés...* et *avouer*), *v. a.* Refuser d'avouer une personne en ce qu'elle a dit ou fait. || Dans le même sens. Désavouer quelqu'un de quelque chose. || Absol. Il désavoua sans désapprouver, Ségur. || Déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait. Désavouer un ambassadeur. || Ne pas avouer, ne pas ratifier, en parlant des choses. On doit désavouer de pareils moyens. || Désavouer un dépôt, nier qu'on l'ait reçu. || Être en contradiction avec. Ses actions désavouent ses paroles. || Prétendre qu'on n'a pas dit ou fait quelque chose. || Ne pas désavouer, ne pas nier. || Ne pas reconnaître comme sien. Désavouer quelqu'un pour son parent. || Désavouer quelqu'un, dire qu'on ne l'a pas pour ami. || Renier, condamner. Lui-même désavoua ses doctrines. || Se désavouer, *v. r.* Être désavoué.

* **DÉSAZOTER** (*dés...* et *azoter*), *v. a.* En chim. Faire perdre l'azote.

DESCELLÉ, ÉE, *p. p.* de desceller.

* **DESCELLEMENT,** *s. m.* Action de desceller.

DESCELLER (*dé...* et *sceller*), *v. a.* Ôter le sceau d'un acte, d'un titre. || Arracher ce qui était scellé. Il faut desceller ces gonds. || Se desceller, *v. r.* Être descellé.

DESCENDANCE, *s. f.* Filiation. || Les descendants d'un individu. La descendance de Hugues Capet.

DESCENDANT, ANTE, *adj.* Qui descend, qui va en bas. || La marée descendante, la mer qui baisse et s'éloigne de son rivage, par opposition à marée montante. || Il se dit des bateaux qui descendent habituellement une rivière. Les bateaux descendants et les bateaux montants. || T. de chemins de fer. Trains descendants, trains qui gagnent le bas, les côtes de la mer, par opposition à trains montants, ceux qui gagnent l'intérieur des terres. || T. de guerre. La garde descendante, celle qui cède le service d'un poste à la garde qui le reprend, à la garde montante. || Ligne descendante, ceux qui sont issus d'une même personne, par opposition à ligne ascendante. || En mus. Gamme descendante, la suite des tons de la gamme du haut en bas. || En arithm. Progression descendante, progression dont les termes vont en décroissant.

DESCENDANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tire son origine d'une personne, qui descend d'une race. Les descendants de Noé. || *S. m. pl.* Les descendants, la postérité, sans idée de descendance de famille.

DESCENDRE (lat. *descendere*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Aller de haut en bas. Descendre de sa chambre, de cheval, de voiture. || Venir d'un lieu élevé. Il descendait du palais. || Suivre le courant d'une rivière. || Fig. La corruption descend des hautes classes parmi le peuple. || Descendre du trône, se démettre de l'autorité royale ; être détrôné. || Il se dit dans le même sens de tout haut emploi. Descendre du ministère. || Absol. Et monté sur le faîte, il aspire à descendre, Corn. || Descendre au tombeau, dans la tombe, au cercueil, mourir. || Descendre en soi-même, dans sa conscience, s'interroger, s'examiner. || T. de mar. Descendre à terre, débarquer pour un moment. || Faire irruption, en parlant d'une invasion qui se fait par mer ou par des ennemis venant d'un pays plus élevé. Les Lombards descendirent en Italie. || Mettre pied à terre, soit de cheval, soit de voiture, soit même hors d'un bateau. || Loger en voyage. Il descend à l'hôtel. || T. de procédure. La justice a descendu chez lui, les officiers de justice se sont transportés chez lui et ont fait visite dans sa maison, l'ont interrogé, etc. || S'abaisser, aller plus bas, en parlant des choses. La marée descend. || Pendre. Les cheveux lui descendent jusqu'à la ceinture. || Aller en pente. Ce sentier descend vers le village. || Descendre dans le détail d'une affaire, s'y appliquer avec une minutieuse attention, et aussi rapporter les détails. || S'abaisser, se ravaler. Quoi ! je pourrais descendre à ce lâche artifice ! Corn. || Déchoir. || En mus. Passer de l'aigu au grave. Descendre d'un ton. || T. de mar. Le vent descend, lorsqu'il change dans la direction du nord vers le sud. || Être issu. || En ce sens, il se construit toujours avec l'auxiliaire *être*. || *V. a.* Mettre plus bas. Il faut descendre ce tableau. || Descendre un bateau, le faire aller en aval. || Popul. Faire tomber, abattre, tuer. || Descendre un escalier, une montagne, aller du haut de cet escalier, de cette montagne vers le bas. || Descendre un fleuve, une rivière, se rapprocher de l'embouchure, du confluent. || T. de guerre. Descendre la tranchée, descendre la garde, se retirer pour faire place à ceux qui doivent succéder. || Fig. et popul. Descendre la garde, tomber, faire une chute, et aussi mourir. || Mettre, déposer à terre. || En mus. Descendre un instrument de quelques tons, en relâcher les cordes. || Descendre la gamme, la parcourir en allant de l'aigu au grave.

DESCENDU, UE, *p. p.* de descendre.

DESCENTE (*descendre*), *s. f.* Action de descendre, d'aller d'un lieu élevé en un autre lieu plus bas. || Descente de lit, petit tapis de chambre à coucher. || À la descente, pendant le moment où la personne dont il s'agit descend de quelque part. À la descente de voiture. || Il se dit aussi des choses qui vont de haut en bas. La descente des eaux, d'un aérostat. || Action de porter en bas une chose. La descente d'une cloche. || En peint. Une Descente de croix, tableau représentant le corps de Jésus-Christ qu'on détache et descend de la croix. || Pente. La descente est rude. || T. de guerre. Débarquement de troupes pour attaquer quelque ville ou quelque pays. Faire une descente en Angleterre. || Invasion, en parlant d'une troupe qui arrive d'un lieu supposé plus élevé. || Descente de justice, perquisition faite en un lieu par les agents de justice. || Descente de lieux, transport d'un juge sur les lieux contentieux pour procéder à leur examen. || Tuyau de descente ou simplement descente, tuyau d'écoulement pour les eaux de pluie ou de ménage. || Poterie ou chausse d'aisance. || Nom vulgaire de la hernie.

* **DESCRIPTEUR** (lat. *descriptor*), *s. m.* Celui qui décrit.

DESCRIPTIF, IVE, *adj.* Qui a pour objet de décrire. La poésie descriptive. || Style descriptif, style rempli de descriptions, propre aux descriptions. || Poëme descriptif, poëme où l'on ne fait que des descriptions. || Genre descriptif, genre auquel on rattache les poëmes descriptifs. || Géométrie descriptive, ensemble de méthodes générales pour résoudre graphiquement les problèmes à trois dimensions. || Anatomie descriptive, cours, livre où l'on décrit les diverses parties du corps.

DESCRIPTION (lat. *descriptio*), *s. f.* Discours par lequel on décrit, on dépeint. Faire une description exacte de quelqu'un. || En rhét. et littér. Ornement du discours qui consiste à peindre sous les couleurs les plus vives ce que l'on croit être agréable au lecteur. || Définition imparfaite. || État, tableau détaillé, inventaire. La description d'une province, d'un mobilier. || État sommaire de titres, papiers et meubles, opposé à inventaire. || En géom. Action de décrire, de tracer une ligne, une surface.

DÉSÉCHOUÉ, ÉE, *p. p.* de déséchouer.

DÉSÉCHOUER (*dés...* et *échouer*), *v. a.* Remettre à flot un navire échoué. || Se déséchouer, *v. r.* Se remettre à flot, cesser d'être échoué.

DÉSEMBALLAGE, *s. m.* Action de désemballer.

DÉSEMBALLÉ, ÉE, *p. p.* de désemballer.

DÉSEMBALLER (*dés...* et *emballer*), *v. a.* Retirer des marchandises du ballot d'envoi.

DÉSEMBARQUÉ, ÉE, *p. p.* de désembarquer.

DÉSEMBARQUEMENT, *s. m.* Action de désembarquer.

DÉSEMBARQUER (*dés...* et *embarquer*), *v. a.* Tirer, faire sortir d'un navire. Désembarquer des troupes, des marchandises. || Se désembarquer, *v. r.* Sortir d'un navire pour venir à terre. || Être désembarqué.

DÉSEMBOURBÉ, ÉE, *p. p.* de désembourber.

DÉSEMBOURBER (*dés...* et *embourber*), *v. a.* Retirer de la bourbe. || Se désembourber, *v. r.* Se retirer de la bourbe. || Être désembourbé.

DÉSEMPARÉ, ÉE, *p. p.* de désemparer.

* **DÉSEMPAREMENT**, *s. m.* Action de désemparer un navire; état de ce qui est désemparé.

DÉSEMPARER (*dés...* et *emparer*), *v. n.* Quitter le lieu où l'on est, abandonner la place. Il a désemparé de la ville. || Sans désemparer, sans quitter la place, et fig. sans interruption. || *V. a.* T. de mar. Désemparer un vaisseau, le mettre hors d'état de servir en lui ôtant ses mâts et tous ses agrès.

DÉSEMPENNÉ, ÉE (*dés...* et *empenné*), *adj.* Qui n'est plus empenné. || Fig. Il va comme un trait désempenné, il va tout de travers.

DÉSEMPESÉ, ÉE, *p. p.* de désempeser.

DÉSEMPESER (*dés...* et *empeser*), *v. a.* Oter l'empois d'une étoffe. || Se désempeser, *v. r.* Perdre son empois.

* **DÉSEMPÊTRER** (*dés...* et *empêtrer*), *v. a.* Tirer de ce qui empêtre. || Se désempêtrer, *v. r.* Se tirer de ce qui empêtre.

DÉSEMPLI, IE, *p. p.* de désemplir.

DÉSEMPLIR (*dés...* et *emplir*), *v. a.* Oter ce qui remplissait une chose. || *V. n.* Cesser d'être empli. Sa maison ne désemplit pas de monde ou absol. ne désemplit pas. || Se désemplir, *v. r.* Devenir désempli.

* **DÉSEMPOISONNEMENT**, *s. m.* Action de désempoisonner.

* **DÉSEMPOISONNER** (*dés...* et *empoisonner*), *v. a.* Cesser d'empoisonner quelqu'un; administrer du contrepoison à quelqu'un.

* **DÉSEMPOISSONNER** (*dés...* et *empoissonner*), *v. a.* Oter, détruire le poisson d'une rivière, d'un étang. || Se désempoissonner, *v. r.* Ne pas conserver le poisson.

* **DÉSEMPRISONNER** (*dés...* et *emprisonner*), *v. a.* Mettre hors de prison, cesser de tenir en prison. || Par extens. Faire sortir quelqu'un d'un lieu où il était retenu malgré lui. || Se désemprisonner, *v. r.* Se tirer de prison.

DÉSENCHANTÉ, ÉE, *p. p.* de désenchanter.

DÉSENCHANTEMENT, *s. m.* Action de désenchanter. || Fig. Sentiment que fait éprouver la désillusion.

DÉSENCHANTER (*dés...* et *enchanter*), *v. a.* Rompre un charme, un enchantement. || Fig. Faire revenir quelqu'un de ses illusions. || Par extens. Ne désenchantez pas la vie. || Se désenchanter, *v. r.* Perdre son enchantement, ses illusions.

* **DÉSENCHANTEUR, ERESSE**, *adj.* Qui désenchante. Langage désenchanteur. || *S. m.* Celui qui désenchante.

* **DÉSENCLOUAGE**, *s. m.* Action de désenclouer une pièce de canon.

DÉSENCLOUÉ, ÉE, *p. p.* de désenclouer.

DÉSENCLOUER (*dés...* et *enclouer*), *v. a.* Défaire ce qui était encloué. || Désenclouer un cheval, tirer un clou qui le faisait boiter. || Désenclouer un canon, ôter le clou enfoncé dans la lumière.

* **DÉSENCOMBREMENT**, *s. m.* Action de désencombrer; état de ce qui est encombré.

* **DÉSENCOMBRER** (*dés...* et *encombrer*), *v. a.* Débarrasser de décombres || Par extens. Oter les empêchements; faire cesser l'encombrement. || Se désencombrer, *v. r.* Être désencombré.

* **DÉSENCROÛTEMENT**, *s. m.* Action de dégager ce qui est encroûté.

* **DÉSENCROÛTER** (*dés...* et *encroûter*), *v. a.* Opérer le désencroûtement. || Fig. et famil. Oter l'ignorance, les préjugés qui encroûtent. || Se désencroûter, *v. r.* Cesser d'être encroûté d'ignorance, de préjugés.

DÉSENFILÉ, ÉE, *p. p.* de désenfiler.

DÉSENFILER (*dés...* et *enfiler*), *v. a.* Défaire ce qui était enfilé. Désenfiler des perles. || Se désenfiler, *v. r.* Mon aiguille s'est désenfilée.

DÉSENFLÉ, ÉE, *p. p.* de désenfler.

* **DÉSENFLEMENT**, *s. m.* Cessation de l'enflement.

DÉSENFLER (*dés...* et *enfler*), *v. a.* Oter ce qui enfle. Désenfler un ballon. || Fig. Oter l'enflure morale. || Oter l'enflure du langage. || *V. n.* Devenir moins enflé. || Se désenfler, *v. r.* Cesser d'être enflé, au propre et au figuré.

DÉSENFLURE, *s. f.* Diminution d'enflure.

* **DÉSENGAGEMENT**, *s. m.* Action de désengager ou de se désengager.

* **DÉSENGAGER** (*dés...* et *engager*), *v. a.* Retirer d'un engagement. || Retirer une invitation. || T. milit. Annuler l'enrôlement. || Se désengager, *v. r.* Retirer un engagement qu'on a pris, l'acceptation d'une invitation.

DÉSENIVRÉ, ÉE, *p. p.* de désenivrer

* **DÉSENIVREMENT** (dé-zan-ni-vre-man), *s. m* Action de désenivrer ou de se désenivrer.

DÉSENIVRER (dé-zan-ni-vré. *Dés...* et *enivrer*), *v. a.* Faire passer l'ivresse. || Absol. Cet homme ne désenivre point. || Fig. La peur désenivre. || Se désenivrer, *v. r.* Sortir de son ivresse. || Fig. Sortir d'un transport, d'un ravissement, d'une illusion.

DÉSENNUYÉ, ÉE, *p. p.* de désennuyer.

DÉSENNUYER (*dés...* et *ennuyer*), *v. a.* Délivrer de l'ennui. || Absol. La lecture désennuie. || Se désennuyer, *v. r.* Chasser l'ennui qu'on a.

DÉSENRAYÉ, ÉE, *p. p.* de désenrayer.

* **DÉSENRAYEMENT**, *s. m.* Action de désenrayer

DÉSENRAYER (*dés...* et *enrayer*), *v. a.* Débarrasser une roue de ce qui la tenait enrayée. || Absol. Il faut désenrayer. || Se désenrayer, *v. r.* Être désenrayé.

DÉSENRHUMÉ, ÉE, *p. p.* de désenrhumer.

DÉSENRHUMER (*dés...* et *enrhumer*), *v. a.* Faire cesser le rhume. || Se désenrhumer, *v. r.* Cesser d'être enrhumé.

* **DÉSENRÔLEMENT**, *s. m.* Action de désenrôler.

* **DÉSENRÔLER** (*dés...* et *enrôler*), *v. a.* Casser un enrôlement.

DÉSENROUÉ, ÉE, *p. p.* de désenrouer.

* **DÉSENROUEMENT**, *s. m.* Cessation de l'enrouement.

DÉSENROUER (*dés...* et *enrouer*), *v. a.* Faire cesser l'enrouement. || Se désenrouer, *v. r.* Cesser d'être enroué.

* **DÉSENSABLER** (*dés...* et *ensabler*), *v. a.* Dégager un bateau ensablé.

DÉSENSEVELI, IE, *p. p.* de désensevelir.

DÉSENSEVELIR (*dés...* et *ensevelir*), *v. a.* Tirer de la sépulture.

* **DÉSENSEVELISSEMENT**, *s. m.* Action de désensevelir.

DÉSENSORCELÉ, ÉE, *p. p.* de désensorceler.

DÉSENSORCELER (*dés...* et *ensorceler*), *v. a.* Délivrer de l'ensorcellement. || Fig. On ne peut le désensorceler de cette fatale passion. || Se désensorceler, *v. r.* Cesser d'être ensorcelé. || Fig. N'avoir plus l'esprit captivé.

DÉSENSORCELLEMENT, *s. m.* Action de désensorceler; état de celui qui est désensorcelé.

* **DÉSENTASSEMENT**, *s. m.* Action de désentasser.

* **DÉSENTASSER** (*dés...* et *entasser*), *v. a.* Défaire le tas.

DÉSENTÊTÉ, ÉE, *p. p.* de désentêter.

* **DÉSENTÊTEMENT**, *s. m.* Action de désentêter ou de se désentêter.

DÉSENTÊTER (*dés...* et *entêter*) *v. a.* Faire cesser l'entêtement, la prévention. On ne peut le désentêter de cette opinion. || Faire cesser le mal de tête. La promenade m'a désentêté. || *V. r.* Se désentêter, perdre les préjugés, les opinions qui nous entêtaient

DÉSERT (lat. *desertum*), *s. m.* Lieu, pays sauvage et désert. || Fig. Je ne me plais qu'avec le monde, et tout sans lui m'est un désert, BOURD. || Par extens. Lieu, pays peu habité, retiré. || Faire un désert de sa maison, ne recevoir personne. || Famil. Parler, prêcher dans le désert, n'être pas écouté.

DESERT, ERTE (lat. *desertus*), *adj.* Qui est sauvage et sans habitants. Une campagne déserte. || Vide, dé-

peuplé. C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte, LA FONT. || Très-peu fréquenté. Rue déserte.

DÉSERTÉ, ÉE, *p. p.* de déserter.

DÉSERTER (*désert*), *v. a.* Quitter un lieu, le fuir. Déserter le royaume, la province. || Abandonner. Déserter son poste, la maison paternelle. || Abandonner son drapeau. Déserter le service, l'armée. || Par extens. Déserter la bonne cause, son parti. || *V. n.* S'en aller d'un lieu, avec l'idée que ce lieu n'est pas tenable. Le bruit des voisins m'a fait déserter de ma chambre. || Abandonner son drapeau. Déserter devant l'ennemi. Déserter à l'ennemi, quitter le drapeau et passer dans l'armée ennemie. || Fig. Il est dur de voir déserter les amis. || Se déserter, *v. r.* Être déserté, abandonné.

DÉSERTEUR (lat. *desertor*), *s. m.* Celui qui délaisse, abandonne, avec une idée de réprobation. Les déserteurs d'une sainte cause. || Particulièrement, militaire qui déserte. || Fig. et famil. Je vous ramène notre déserteur, l'ami qui nous avait quittés.

DÉSERTION (lat. *desertio*), *s. f.* Action de délaisser, d'abandonner. || En droit militaire, action de déserter, de quitter son corps sans permission. || Changement de parti.

DÉSESPÉRADE (esp. *desesperada*), *s. f.* Air de désespoir, acte de désespoir. || À LA DÉSESPÉRADE, *loc. adv.* À la manière d'un désespéré. || Cette locution a vieilli.

DÉSESPÉRANT, ANTE, *adj.* Qui fait désespérer, qui cause un grand chagrin. Une nouvelle désespérante. || Famil. C'est désespérant, cela est triste. || Qui nous ôte l'espoir, en parlant des personnes. Vous êtes désespérant.

DÉSESPÉRÉ, ÉE, *p. p.* de désespérer. || Qui ne laisse plus d'espoir d'un bon succès. Affaire désespérée. || Qui ne donne plus d'espoir, en fait de maladie. Une guérison désespérée. Un malade désespéré. || Être désespéré des médecins, être dans un état désespéré. || Dont on ne peut attendre la réformation, l'amendement. || Extrême. Un parti désespéré. || *Subst.* Un désespéré. Une désespérée. || Famil. Crier, courir, etc. comme un désespéré, c'est-à-dire de toutes ses forces.

DÉSESPÉRÉMENT, *adv.* D'une façon désespérée. || Avec excès, éperdument, surtout avec l'idée de manquer d'espoir dans le succès. Aimer désespérément.

DÉSESPÉRER (*dés..* et *espérer*), *v. n.* Perdre l'espoir. Désespérer du succès. || Désespérer, suivi de *que* et du subjonctif. Je désespère que vous veniez me voir. || Absol. Le véritable zèle de la charité ne désespère jamais, MASS. || Désespérer de quelqu'un, ne pas espérer qu'il tourne à bien, qu'il revienne à bien. || Désespérer de quelqu'un, ne plus espérer qu'il réussisse. || Désespérer d'un malade, regarder sa mort comme inévitable || *V. a.* Réduire au désespoir, causer une vive douleur. || Se désespérer, *v. r.* S'abandonner au désespoir, à une vive douleur.

DÉSESPOIR (*dés...* et *espoir*), *s. m.* Perte de l'espérance. La reine au désespoir de n'en rien obtenir, CORN. Jeter dans le désespoir. || En désespoir de cause, façon de parler adverbiale, tirée des habitudes du barreau, et signifiant qu'on a épuisé tous les moyens, que la cause est désespérée. J'ai cédé en désespoir de cause. || Faire une chose en désespoir de cause, essayer d'un dernier moyen, d'une ressource extrême, sans espérance de succès. || Par extens. Ce qui désespère comme inimitable, impossible à surpasser. Ce tableau est le désespoir des peintres. || Résolution extrême inspirée par un grand péril. Le désespoir tient lieu de force et de courage, VOLT. || Affliction extrême. Tomber dans le désespoir. || Prendre conseil de son désespoir, ne prendre conseil que de son désespoir, se résoudre à toutes les extrémités que le désespoir suggère. || Faire le désespoir de, désoler, attrister. || Par exagération, contrariété, déplaisir. Je suis au désespoir de ne pouvoir faire ce que vous désirez de moi. || Être au désespoir que.... avec le subjonctif. Elle a été au désespoir que vous m'ayez écrit, SÉV. || Mettre au désespoir, causer une vive affliction, une grande contrariété. || *Au pl.* De mille désespoirs mon cœur est assailli, CORN.

DÉSHABILLÉ, *s. m.* Habillement négligé que les femmes portent dans leur intérieur. || Fig. Se montrer, paraître en déshabillé, se montrer tel que l'on est.

DÉSHABILLÉ, ÉE, *p. p.* de déshabiller.

DÉSHABILLER (*dés...* et *habiller*), *v. a.* Ôter à quelqu'un ses habits. || Fig. Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul, remédier à un inconvénient par un inconvénient pareil. || Par extens. Dépouiller, mettre à la misère. || Fig. Déshabiller quelqu'un, mettre ses intentions, ses projets à nu. || Se déshabiller, *v. r.* Ôter ses habits. || Par extens. Changer de vêtements.

DÉSHABITÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est plus habité.

⋆ **DÉSHABITER** (*dés...* et *habiter*), *v. a.* Cesser d'habiter. || Se déshabiter, *v. r.* Devenir déshabité.

DÉSHABITUÉ, ÉE, *p. p.* de déshabituer.

DÉSHABITUER (*dés...* et *habituer*), *v. a.* Faire perdre l'habitude de quelque chose. || Se déshabituer, *v. r.* Perdre l'habitude. Je me suis déshabitué du tabac.

DÉSHÉRENCE (*dés...* et *hoir*), *s. f.* Défaut d'héritiers ordinaires, par suite duquel la succession revient à l'État. Succession en déshérence. Tomber en déshérence.

DÉSHÉRITÉ, ÉE, *p. p.* de déshériter. Privé d'un héritage. || Fig. Déshérité du ciel. || *Subst.* Un déshérité.

⋆ **DÉSHÉRITEMENT**, *s. m.* Action de déshériter; état de celui qui est déshérité.

DÉSHÉRITER (*dés...* et *hériter*), *v. a.* Priver d'une succession. || Faire perdre l'héritage. *Il vient déshériter ses fils par son retour*, CORN. || Fig. Priver de ce qui est assimilé à un héritage. La nature a déshérité ce pays.

DÉSHEURÉ, ÉE, *p. p.* de désheurer.

DÉSHEURER (*dés...* et *heure*), *v. a.* Déranger l'heure, les heures de certaines occupations habituelles, particulièrement celles des repas. || *V. n.* Sonner une heure autre que celle qui est marquée par les aiguilles, en parlant d'une horloge, d'une pendule. || Se désheurer, *v. r.* Être hors de ses heures habituelles.

DÉSHONNÊTE (*dés...* et *honnête*), *adj.* Qui est contre l'honnêteté ou la pudeur. Pensées, actions déshonnêtes.

DÉSHONNÊTEMENT, *adv.* D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ, *s. f.* Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR (*dés...* et *honneur*), *s. m.* Perte de l'honneur, de la considération. Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret, CORN. || Prier quelqu'un de son déshonneur, lui demander ce qui le déshonorerait, ou simplement lui déplairait. || Ne pas faire déshonneur, rapporter quelque honneur.

DÉSHONORABLE, *adj.* Qui n'est pas honorable.

DÉSHONORANT, ANTE, *adj.* Qui déshonore.

DÉSHONORÉ, ÉE, *p. p.* de déshonorer. || Je veux être déshonoré si.... sorte d'affirmation, de serment.

DÉSHONORER (*dés...* et *honorer*), *v. a.* Ôter à quelqu'un l'honneur, le priver de la considération, de l'estime. Cette action vous déshonore. || Déshonorer une femme, la séduire. || Flétrir, dégrader. Déshonorer sa famille. || Faire tort à. Les vices déshonorent les talents. || Ôter la beauté, l'éclat. Déshonorer une statue, la mutiler. Déshonorer un bâtiment, en altérer la forme. || Se déshonorer, *v. r.* Perdre l'honneur. Vous vous déshonorerez par une telle conduite.

⋆ **DÉSHYDRATATION**, *s. f.* En chim. Action de faire cesser l'état d'hydrate.

⋆ **DÉSHYDRATER** (*dés...* et *hydrate*), *v. a.* En chim. Enlever l'eau qui est en combinaison avec un autre corps. || Se déshydrater, *v. r.* Devenir déshydraté.

⋆ **DÉSHYDROGÉNATION**, *s. f.* Soustraction de l'hydrogène qui entre dans la composition d'une substance.

⋆ **DÉSHYDROGÉNÉ, ÉE**, *p. p.* de déshydrogéner.

⋆ **DÉSHYDROGÉNER** (*dés...* et *hydrogéner*), *v. a.* En chim. Enlever l'hydrogène d'une substance.

⋆ **DESIDERATA** (dé-zi-dé-ra-ta. Lat. *desiderata*), *s. m. pl.* Choses qui manquent et qu'on désire dans une science, une doctrine, etc. || On dit aussi au sing. un desideratum.

⋆ **DÉSIDÉRATIF, IVE** (lat. *desiderativus*), *adj.* En gram. Qui exprime le désir. Verbes désidératifs.

⋆ **DESIDERATUM** (dé-zi-dé-ra-tom'. Lat. *desideratum*), *s. m.* Voy. DESIDERATA.

DÉSIGNATIF, IVE (dé-zigh-na-tif. Lat. *designatum*, supin de *designare*), *adj.* Qui désigne et distingue. Le blanc a été la couleur désignative de nos rois.

DÉSIGNATION (dé-zi-gna-sion. Lat. *designatio*), *s. f.* Indication par des expressions ou par des marques distinctives. Désignation d'un lieu, d'un individu. || Choix, nomination. Il a fait la désignation de son successeur.

DÉSIGNÉ, ÉE, *p. p.* de désigner.

DÉSIGNER (dé-zi-gné. Lat. *designare*), *v. a.* Indiquer

de manière à faire reconnaître. Désigner les lieux. || Être le signe. Cet hiéroglyphe désigne telle chose. || Fixer. Désignez-moi le temps et le lieu. || Signaler. Désigner quelqu'un à la haine publique. || Choisir, nommer d'avance. Auguste désigna Tibère pour son successeur. || Se désigner, *v. r.* Se signaler soi-même, appeler sur soi la vue, l'attention. Se désigner au choix de ses concitoyens, aux coups de l'ennemi. || Être désigné.

• **DÉSILLUSION** (*dés...* et *illusion*), *s. f.* État d'un esprit, d'une âme qui a perdu ses illusions.

• **DÉSILLUSIONNEMENT**, *s. m.* Perte des illusions.

• **DÉSILLUSIONNER**, *v. a.* Faire cesser les illusions || Se désillusionner, *v. r.* Perdre ses illusions.

• **DÉSINCORPORATION**, *s. f.* Renvoi d'hommes qui avaient été incorporés dans une compagnie militaire.

DÉSINCORPORÉ, ÉE, *p. p.* de désincorporer.

DÉSINCORPORER (*dés..* et *incorporer*), *v. a.* Séparer une chose de celle avec laquelle elle était incorporée. || T. milit. Oter d'un corps.

DÉSINENCE (lat. *desinere*), *s. f.* En gramm. Terminaison des mots. Les désinences marquent les cas des noms, les modes, les temps des verbes, etc || En bot. Manière dont un organe se termine. Désinence aiguë.

DÉSINFATUÉ, ÉE, *p. p.* de désinfatuer.

DÉSINFATUER (*dés...* et *infatuer*), *v. a.* Faire revenir quelqu'un de son infatuation, de préventions aveugles. || Se désinfatuer, *v. r.* Perdre son infatuation.

• **DÉSINFECTANT, ANTE**, *adj.* Qui détruit ou fait disparaître l'infection, les miasmes, les virus. || *S. m.* Les désinfectants Le chlore est un désinfectant.

DÉSINFECTÉ, ÉE, *p. p.* de désinfecter.

DÉSINFECTER (*dés...* et *infecter*), *v. a.* Procurer la désinfection || Absol. C'est surtout avec les préparations de chlore que l'on désinfecte. || Se désinfecter, *v. r.* Devenir désinfecté.

• **DÉSINFECTEUR**, *adj.* Qui est propre à désinfecter. Appareil désinfecteur.

DÉSINFECTION (*dés...* et *infection*), *s. f.* Action d'enlever à l'air, à un appartement, aux vêtements ou à un corps quelconque, les miasmes dangereux ou les odeurs désagréables qui les infectent.

DÉSINTÉRESSÉ, ÉE, *p. p.* de désintéresser. Qui n'est engagé dans une affaire par aucun intérêt. || Qui n'agit pas par intérêt || En parlant des choses. Conseils désintéressés. || *Subst.* Les présents font une agréable violence aux plus désintéressés. || En théol. Amour désintéressé, amour qui porte l'homme à aimer Dieu pour lui-même, et sans la vue de la récompense.

DÉSINTÉRESSEMENT, *s. m.* Détachement de tout intérêt propre. Un esprit de désintéressement.

DÉSINTÉRESSÉMENT, *adv.* D'une façon désintéressée. || Très-peu usité.

DÉSINTÉRESSER (*dés...* et *intéresser*), *v. a.* Mettre quelqu'un hors d'une affaire en donnant satisfaction à ses intérêts. || Se désintéresser, *v. r.* Sortir d'une affaire avec ses intérêts saufs. Se désintéresser d'une affaire. || Fig. Se désintéresser sur les éloges.

• **DÉSINVESTIR** (*dés...* et *investir*), *v. a.* Cesser d'investir, de bloquer || Fig. Retirer un droit, une fonction dont on était investi. Désinvestir la chambre de l'examen des lois. || Se désinvestir de, *v. r.* Renoncer à.

• **DÉSINVESTISSEMENT**, *s. m.* Action de désinvestir, de lever le blocus. || Fig. Privation d'un droit, d'une fonction.

• **DÉSINVITER** (*dés...* et *inviter*), *v. a.* Rétracter une invitation.

• **DÉSINVOLTURE** (ital. *desinvoltura*), *s. f.* Tournure pleine de laisser-aller, d'une certaine grâce. || Il se dit aussi des choses. Il avait conservé toute la désinvolture de sa taille. || Fig. Ce style a de la désinvolture.

DÉSIR (voy. *désirer*), *s. m.* Envie d'obtenir, d'avoir quelque chose. Le désir de la paix. Régler ses désirs. || Bon désir, désir conforme à la volonté de Dieu, bonne intention. || Désir a quelquefois le sens de désir ardent. || L'objet même du désir. Léon seul est ma joie, il est mon seul désir, Corn.

DÉSIRABLE, *adj.* Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRÉ, ÉE, *p. p.* de désirer. || *Subst.* Le désiré des nations [le Messie] était venu, Boss.

DÉSIRER (lat. *desiderare*), *v. a.* Avoir désir de quelque chose. Désirer la fortune, les honneurs. Il désire vous parler. Voilà ce que vous désirez de savoir, Fén. || Désirer que, avec le subjonctif. Je désire que vous partiez. || Famil. Se faire désirer, ne pas se rendre à l'empressement que les autres ont de nous voir. || Ne laisser rien à désirer, être parfait en son genre. || Dans le sens contraire. Il y a quelque chose, beaucoup de choses à désirer. || Absol. L'homme désire sans cesse. || Souhaiter. Je vous désire toutes sortes de prospérités. || Convoiter. || Se désirer, *v. r.* Avoir du désir l'un pour l'autre. || Se désirer, être désiré, en parlant des choses.

DÉSIREUX, EUSE, *adj.* Qui désire avec ardeur Désireux de savoir. Désireux de son salut.

DÉSISTEMENT, *s. m.* En jur. Action de se désister. || Acte par lequel on se désiste. Faire son désistement.

DÉSISTER (SE) (lat. *desistere*), *v. r.* En jurispr. Renoncer à une poursuite. Se désister d'une plainte. || Dans le langage général, renoncer, se départir. Se désister de ses prétentions.

DÈS LORS, *loc. adv.* Voy. dès.

DÉSOBÉI, IE, *p. p.* de désobéir. || Bien que neutre, désobéir a un participe passif. Un père désobéi.

DÉSOBÉIR (*dés...* et *obéir*), *v. n.* Ne pas obéir à quelqu'un. Cet enfant désobéit sans cesse à sa mère. || Absol. Il ne faut pas désobéir. || Ne pas se soumettre, enfreindre. Désobéir à la loi.

DÉSOBÉISSANCE (*dés...* et *obéissance*), *s. f.* Action de désobéir. || Habitude de désobéir. || Un acte de désobéissance. Une seule désobéissance l'a fait punir.

DÉSOBÉISSANT, ANTE, *adj.* Qui désobéit.

DÉSOBLIGÉ, ÉE, *p. p.* de désobliger.

DÉSOBLIGEAMMENT, *adv.* D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE, *s. f.* Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, ANTE, *adj.* Qui désoblige. Un homme désobligeant. Procédé désobligeant.

DÉSOBLIGEANTE (*désobliger*), *s. f.* Sorte de voiture étroite qui ne peut contenir que deux personnes.

DÉSOBLIGER (*dés...* et *obliger*), *v. a.* Rendre un mauvais office. || Absol. Mais je sais que l'amour ne peut désobliger, Corn. || Causer du déplaisir. Vous me désobligerez beaucoup en n'acceptant pas. || Se désobliger *v. r.* Se rendre l'un à l'autre de mauvais services.

DÉSOBSTRUANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui est propre à dissiper les obstructions. || *S. m.* Un désobstruant.

DÉSOBSTRUCTIF, IVE, *adj.* Syn. de désobstruant.

* **DÉSOBSTRUCTION**, *s. f.* Action de désobstruer.

DÉSOBSTRUÉ, ÉE, *p. p.* de désobstruer.

DÉSOBSTRUER (*dés...* et *obstruer*), *v. a.* Débarrasser de ce qui obstrue, bouche, encombre. Désobstruer une rue, un canal. || En méd. Faire cesser une obstruction. || Se désobstruer, *v. r.* Être désobstrué.

DÉSOCCUPATION (*dés...* et *occupation*), *s. f.* État de celui qui n'a point d'occupation || État de celui dont l'âme n'est pas prise par une passion quelconque.

DÉSOCCUPÉ, ÉE, *adj.* Qui n'a rien à faire, qui ne s'occupe à rien. Que n'employez-vous aux édifices publics les artistes désoccupés? Volt. || Par extens. On croit qu'une vie désoccupée ne peut presque être innocente, Mass. || *Subst.* C'est la vie des désoccupés, Volt.

* **DÉSOCCUPER** (*dés...* et *occuper*), *v. a.* Débarrasser, défaire de ce qui occupait. Dieu entraîne l'âme et la désoccupe d'elle-même en l'occupant de lui, Fén. || Se désoccuper, *v. r.* Se désoccuper de tout soin.

DÉSŒUVRÉ, ÉE (*dés...* et *œuvre*), *adj.* Qui ne fait œuvre quelconque. || *Subst.* C'est un désœuvré.

DÉSŒUVREMENT, *s. m.* État d'une personne désœuvrée. Il passe sa vie dans le désœuvrement.

DÉSOLANT, ANTE, *adj.* Qui désole, qui cause une grande affliction. Une nouvelle désolante. || Se dit, par exagération, d'une simple contrariété. Cela est désolant. || En parlant des personnes, insupportable, ennuyeux, fatigant. Cet homme est désolant avec ses vers

DÉSOLATEUR, *s. m.* Celui qui désole, ravage. Les désolateurs de provinces. || Famil. Celui qui tourmente, désole, contrarie extrêmement. || *Adj.* Désolateur, désolatrice, qui désole, qui ravage. Des hordes désolatrices.

DÉSOLATION (lat. *desolatio*), *s. f.* Action de déso-

ler; résultat de cette action. La désolation de Jérusalem. || En style de l'Écriture, l'abomination de la désolation, voy. ABOMINATION. || Par extens. Extrême affliction. || De là naissent les désolations et les désespoirs, BOURD. || Vive contrariété. Vous me voyez dans la désolation.

DÉSOLÉ, ÉE, *p. p.* de désoler. || Un lieu désolé, un lieu qui présente l'image d'une solitude, effet d'un ravage. || Laissé seul, laissé dans la solitude. || Plongé dans l'affliction. || Par exagération, contrarié, fâché. Je suis désolé de vous avoir fait attendre.

DÉSOLER (lat. *desolare*), *v. a.* Faire la solitude, ravager. Désoler la campagne. || Causer peine et tourment par ce qui ravage, appauvrit, etc. On verra... Un perfide étranger désoler vos provinces, RAC. || Causer une grande affliction. La mort de son ami le désole. || Par exagération, contrarier. Ce contre-temps me désole. || Importuner, incommoder. Les solliciteurs le désolent. || Se désoler, *v. r.* S'abandonner à une grande affliction. || Être contrarié. Je me désole de ce qui vous arrive. || Se causer réciproquement de grandes afflictions.

⋆ **DÉSOPILANT, ANTE,** *adj.* Qui fait rire, qui réjouit.

DÉSOPILATIF, IVE, *adj.* En méd. Propre à désopiler.

DÉSOPILATION, *s. f* En méd. Guérison d'une obstruction.

DÉSOPILÉ, ÉE, *p. p.* de désopiler.

DÉSOPILER (*dés...* et lat. *oppilare*), *v. a.* En méd. Détruire les obstructions. Désopiler la rate. || Fig. Désopiler la rate, faire beaucoup rire. || Se désopiler la rate, rire beaucoup. || Se désopiler, *v. r.* Se mettre en gaieté.

DÉSORDONNÉ, ÉE, *adj.* Livré au désordre, mal réglé. Une maison désordonnée. Projets désordonnés. || Excessif. Des dépenses désordonnées. || Déréglé, dissolu. Mener une vie désordonnée. Homme désordonné.

DÉSORDONNÉMENT, *adv.* D'une manière désordonnée, avec licence et désordre. Vivre désordonnément. || Excessivement. Ce qu'ils aiment désordonnément, BOSS.

⋆ **DÉSORDONNER** (*dés...* et *ordonner*), *v. a.* Troubler l'ordre. Désordonner les rangs d'une armée. || Se désordonner, *v. r.* Se déranger, se confondre, sortir de l'ordre.

DÉSORDRE (*dés...* et *ordre*), *s. m.* Manque d'ordre, dérangement, confusion. Ses vêtements étaient en désordre. Des cheveux en désordre. || Il se dit aussi des affaires, de l'administration. Le désordre de ses affaires. || Il se dit encore des corps, des bandes, des troupes où la confusion se met. Mettre les ennemis en désordre. Le désordre se met parmi eux, BOSS. || Avec une épithète, désordre peut se prendre en un sens favorable. Un aimable désordre embellira la fête, COLLIN D'HARLEVILLE. || Dans la poésie lyrique, les écarts et les digressions que la passion du poëte rend excusables et même louables. Chez elle [l'ode] un beau désordre est un effet de l'art, BOIL. || Pillage, dégât. || Trouble de l'âme. De vos sens étonnés quel désordre s'empare! RAC. || Désordre d'esprit, désordre d'imagination, état d'un esprit, d'une imagination mal réglée. || Dissensions intestines, tumulte séditieux. De graves désordres éclatèrent dans cette province. || Déréglement de mœurs. Vivre, tomber dans le désordre. || Perturbation dans les fonctions du corps. L'intempérance produit des désordres dans l'économie.

⋆ **DÉSORGANISATEUR, TRICE,** *adj.* En méd. Qui désorganise. Un travail d'inflammation désorganisateur des tissus. || Fig. Qui attaque la morale, la société.

DÉSORGANISATION, *s. f.* En méd. Altération profonde dans la texture d'un organe ou d'une portion d'organe. || Fig. La désorganisation d'une administration.

DÉSORGANISÉ, ÉE, *p. p.* de désorganiser.

DÉSORGANISER (*dés...* et *organiser*), *v. a.* En méd. Détruire l'organisation d'une partie, d'un tissu. || Fig. Désorganiser un service public, un corps. || Se désorganiser, *v. r.* Perdre son organisation. || Fig. À l'approche des barbares l'empire romain se désorganisait.

DÉSORIENTÉ, ÉE, *p. p.* de désorienter. || Fig. Embarrassé, ne sachant que faire.

DÉSORIENTER (*dés...* et *orienter*), *v. a.* Faire perdre sa situation à quelque chose qui devait regarder l'orient. || Faire perdre la connaissance du côté où le soleil se lève. || Par extens. Faire perdre la direction à suivre. || Fig. Déconcerter, embarrasser. || Se désorienter, *v. r.* Perdre la direction.

DÉSORMAIS (*dès, or*, heure, *mais*, davantage, c'est-à-dire dès l'heure en avant), *adv de temps.* À partir de ce moment-ci ou d'un moment déterminé dans le discours. Que reste-t-il, que restait-il désormais à faire?

DÉSOSSÉ, ÉE, *p. p.* de désosser.

DÉSOSSEMENT, *s. m.* Action de désosser.

DÉSOSSER (*dés...* et *os*), *v. a.* Oter les os d'un poulet, d'un lièvre, etc. soit pour en mettre la chair en pâté, soit pour emplir la bête d'un hachis. || Fig. Décomposer, disséquer, examiner. || Pénétrer dans l'intérieur d'une personne. || Se désosser, *v. r.* Être désossé. || Fig. Prendre en des tours de force toute sorte d'attitudes.

DÉSOURDI, IE, *p. p.* de désourdir.

DÉSOURDIR (dé-zour-dir. *Dés...* et *ourdir*), *v. a* Défaire ce qui était ourdi.

⋆ **DÉSOXYDANT, ANTE,** *adj.* Qui désoxyde.

DÉSOXYDATION, *s. f.* En chim. Action d'enlever l'oxygène d'un métal oxydé.

DÉSOXYDÉ, ÉE, *p. p.* de désoxyder.

DÉSOXYDER (*dés...* et *oxyder*), *v. a.* En chim. Réduire un oxyde, lui enlever tout ou partie de son oxygène. On désoxyde les oxydes et les sels formés d'oxydes (voy. DÉSOXYGÉNER). || Se désoxyder, *v. r.* Perdre son oxygène, en parlant d'un oxyde.

DÉSOXYGÉNATION, *s. f.* Action de désoxygéner, état de ce qui est désoxygéné.

DÉSOXYGÉNER (*dés...* et *oxygéner*), *v. a.* Soustraire, en totalité ou en partie, l'oxygène qui entre dans la composition d'une substance. On désoxygène les corps qui ne sont pas des oxydes, des sels, ou dans lesquels l'oxygène est en simple mélange et non en combinaison chimique. || Se désoxygéner, *v. r.* Perdre son oxygène.

DESPOTE (δεσποτης), *s. m.* Prince qui gouverne avec une autorité arbitraire et absolue. || Par extens. Prince qui abuse d'une autorité qui en soi n'est pas absolue. || Ancien titre de plusieurs princes grecs, tels que ceux de Servie, de Valachie. || Fig. Personne qui s'arroge une autorité tyrannique. Cet homme est un despote chez lui.

DESPOTIQUE, *adj.* Qui est d'un despote. Gouvernement despotique. || Fig. Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique, BOIL. || *Subst.* Le despotique, l'état despotique

DESPOTIQUEMENT, *adv.* D'une manière despotique. Gouverner despotiquement.

DESPOTISME, *s. m.* Pouvoir d'un despote, pouvoir absolu et arbitraire. || Pouvoir exercé à la manière d'un despote, pouvoir oppressif. Le despotisme d'une assemblée. || Par extens. Toute autorité tyrannique. || Par extens. Tout acte qui contrarie vivement un esprit passionné. C'est une injustice, un despotisme affreux.

DESQUAMATION (lat. *de* et *squama*), *s. f.* En pharm. Opération par laquelle on enlève les tuniques qui recouvrent certaines racines bulbeuses. || En méd. Exfoliation ou séparation de l'épiderme sous forme d'écailles.

⋆ **DESQUAMER** (lat. *desquamare*), *v. a.* Détacher des parties qui s'enlèvent par plaques ou écailles. || Se desquamer, *v. r.* Éprouver la desquamation.

DESQUELS, DESQUELLES, voy. QUEL.

DESSAISI, IE, *p. p.* de dessaisir.

DESSAISIR (SE) (*dé...* et *saisir*), *v. r.* En jurispr. Céder à un autre ce qu'on avait en sa possession. Elle a de la peine à se dessaisir de l'original, BOSS. || Transporter un droit ou y renoncer. || Dans le langage général, remettre à des tiers ce qu'on tient.

DESSAISISSEMENT, *s. m.* Action de se dessaisir.

DESSAISONNÉ, ÉE, *p. p.* de dessaisonner.

⋆ **DESSAISONNEMENT,** *s. m.* Action de dessaisonner.

DESSAISONNER (*dé...* et *saison*), *v. a.* Déranger l'ordre de la culture et des semailles. || Changer l'époque de la floraison d'une plante; faire croître et fructifier une plante hors de l'époque naturelle.

⋆ **DESSALAISON,** *s. f.* Synonyme de DESSALEMENT.

DESSALÉ, ÉE, *p. p.* de dessaler. || Fig. et famil. Un homme dessalé, un homme fin, rusé. || *Subst.* Je vous connais il y a longtemps, et vous êtes une dessalée, MOL.

⋆ **DESSALEMENT,** *s. m.* Action de dessaler.

DESSALER (*dé...* et *saler*), *v. a.* Enlever le sel dont une chose est imprégnée. Dessaler des harengs. || Se dessaler, *v. r.* Être dessalé.

DESSANGLÉ, ÉE, *p. p.* de dessangler.

DESSANGLER (*dé...* et *sangler*), *v. a.* Lâcher ou défaire la sangle d'un cheval, d'un mulet, etc. || Se dessangler, *v. r.* Être dessanglé.

DESSÉCHANT, ANTE, *adj.* Qui dessèche. Un vent desséchant || Fig. Qui dessèche l'âme, rend les sentiments arides. L'égoïsme est desséchant.

DESSÉCHÉ, ÉE, *p. p.* de dessécher. || Fig. Qui est privé de douceur, de sympathie, d'onction. Un cœur desséché.

DESSÉCHEMENT, *s. m.* Action de dessécher, de faire écouler ou évaporer les eaux. Le dessèchement d'un marais. || Action de retirer l'humidité. Le dessèchement d'une plante. || Fig. Le dessèchement des cœurs, la perte de la sympathie, de la douceur, de l'onction. || Grand amaigrissement d'une partie du corps.

DESSÉCHER (*dé...* et *sécher*), *v. a.* Mettre à sec. Dessécher un étang. || Rendre sec ce qui était humide. Dessécher une plante. || Par extens. Amaigrir, réduire à un état de consomption. || Fig. Dessécher le cœur, le rendre froid insensible. Dessécher l'imagination, en tarir les sources. || Se dessécher, *v. r.* Devenir sec. Des troncs d'arbres qui se dessèchent. || Devenir maigre. || Fig. Devenir froid et dur. Son âme s'est desséchée.

DESSEIN (le même que *dessin*), *s. m.* Mode déterminé d'après lequel on conçoit quelque chose, plan. Le dessein d'un ouvrage. || Ensemble de combinaisons pour obtenir un résultat. De vastes desseins. Les desseins de la Providence. || Dessein sur, vue sur l'avenir de quelque personne ou de quelque chose. Les desseins qu'il a sur son peuple, Boss. || Avoir des desseins sur, former des entreprises pour gagner, pour attaquer, etc. || Dessein contre, plan formé contre. Peut-elle contre vous former quelque dessein? Rac. || Détermination à quelque chose. Il est parti dans le dessein de faire telle chose. || Bon dessein, bonnes intentions. || Faire dessein, avoir l'intention de... || Absol. Intention arrêtée, vues arrêtées. Vous avez du dessein, de la prudence, Sév. || Sans dessein, sans intention. || De dessein formé, de propos délibéré. || À ce dessein, dans cette intention, à cet effet. || À dessein, *loc. adv.* Avec une intention toute particulière. Il a été incivil à dessein. À dessein de perdre son ennemi. || À dessein que, avec le subjonctif. Cela a été fait à dessein que vous en fissiez votre profit.

DESSELLÉ, ÉE, *p. p.* de desseller.

DESSELLER (*dé...* et *seller*), *v. a.* Oter la selle à un cheval, à un mulet, etc.

* **DESSEMELER** (*dé...* et *semelle*), *v. a.* Oter la semelle d'une botte, d'un soulier.

DESSERRE (voy. *desserrer*), *s. f.* Usité seulement dans cette phrase familière : Être dur à la desserre, se dessaisir avec peine de son argent pour donner ou payer.

DESSERRÉ, ÉE, *p. p.* de desserrer. || Par extens. Rangs desserrés, rangs entre lesquels il y a trop d'intervalle.

DESSERRER (*dé...* et *serrer*), *v. a.* Relâcher ce qui était serré. Desserrer sa ceinture, un lien. || Desserrer un nœud, le rendre moins serré, et fig. desserrer les nœuds de l'amitié, rendre l'amitié moins étroite. || Desserrer les dents, ouvrir la bouche. || Fig. et famil. Desserrer les dents de quelqu'un, le faire parler. || Desserrer les dents, parler. || Ne pas desserrer les dents, ne pas dire un mot. || Desserrer un coup de pied, un coup de fouet, un soufflet, l'appliquer soudainement et avec violence. || Se desserrer, *v. r.* Devenir moins serré. || Fig. Avoir moins d'angoisse. Mon cœur s'est desserré.

DESSERT (*desservir*), *s. m.* Le dernier service d'un repas, composé de fromage, de confitures, de fruits et de pâtisserie. || Le moment du dessert. || Fig. et famil. On lui annonça pour son dessert cette bonne nouvelle.

DESSERTE (*desservir*), *s. f.* Mets qu'on a desservis. || Fonction du desservant attaché au service d'une cure, d'une chapelle. || Chemin de desserte, celui qui met en communication une propriété avec le grand chemin.

DESSERTI, IE, *p. p.* de dessertir.

DESSERTIR (*des...* et *sertir*), *v. a.* Dégager un brillant de son chaton, un médaillon de sa monture.

DESSERVANT (*desservir*), *s. m.* Prêtre qui dessert une cure, une chapelle.

DESSERVI, IE, *p. p.* de desservir.

DESSERVIR (*des...* négatif ou augmentatif et *servir*), *v. a.* Enlever les plats de dessus la table. || Absol. On dessert au plus vite, La Font. || Rendre un mauvais office à quelqu'un. Il vous a desservi auprès d'un tel. || Faire le service d'une cure, d'une chapelle. || Dans un sens tout à fait général, faire un service. Cette diligence dessert tous les lieux situés dans les environs. || Se desservir, *v. r.* Se rendre de mauvais offices l'un à l'autre.

DESSICCATIF, IVE (lat. *desiccativus*), *adj.* Qui a la propriété de dessécher. || *Subst.* Un dessiccatif. || En méd. Qui dessèche les plaies ou quelque partie trop humide. Onguent dessiccatif. || *Subst.* Un dessiccatif, un topique propre à dessécher. || En peint. Huile dessiccative, huile qui rend les couleurs auxquelles on la mêle propres à sécher promptement. || *Subst.* Un dessiccatif.

DESSICCATION (lat. *desiccatio*), *s. f.* Action de dessécher, de faire évaporer l'humidité qui se trouve dans un corps. La dessiccation d'une plante.

DESSILLÉ, ÉE, *p. p.* de dessiller.

DESSILLER (*ll* mouillées. *Des...* et *cil*), *v. a.* Séparer les paupières qui étaient jointes. || Fig. Dessiller les yeux de quelqu'un ou à quelqu'un, le désaveugler, lui faire voir la vérité. || Se dessiller, *v. r.* S'ouvrir à la lumière. Mes yeux se dessillèrent. || L'Académie donne aussi *déciller*, qui est inusité bien que meilleur.

DESSIN (voy. *dessiner*), *s. m.* Représentation à l'aide du crayon, de la plume, du pinceau. || L'art qui enseigne les procédés du dessin. Apprendre le dessin. || Les arts du dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure. || Délinéation des figures, des contours. On oppose le dessin à la couleur. || Ordonnance générale d'un tableau. || Figures d'ornement dans certains tissus. Cette étoffe est d'un joli dessin. || En archit. Plan d'un bâtiment, d'un jardin, etc. Ce parterre est fait sur le dessin de M. le Nôtre, Sév. || Dans un ouvrage littéraire, le plan et les principaux incidents, à l'exclusion du style. || En mus. La disposition de diverses parties d'un morceau.

DESSINATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exerce l'art du dessin. || En parlant des peintres, celui qui est habile à dessiner. || Il se dit spécialement par opposition à coloriste. || Celui qui trace le dessin, le plan d'un bâtiment, d'un jardin, etc. || Nom des artistes qui font des modèles pour les ouvriers, pour les manufactures d'étoffes et de tapisseries, pour les broderies.

DESSINÉ, ÉE, *p. p.* de dessiner. Tracé suivant l'art du dessin. || Fig. Un personnage fièrement dessiné.

DESSINER (le même que *désigner*), *v. a.* Faire le dessin de quelque objet. Dessiner un paysage. || En mus. Faire le dessin, concevoir l'ordonnance d'un morceau. || Figurer. Ces galeries écroulées dessinaient les places publiques, Volney. || Un vêtement qui dessine bien les formes, qui fait bien ressortir les formes du corps. || *V. n.* Dessiner au crayon, à la plume. || En peint. Tracer les contours des figures d'un tableau. || Se dessiner, *v. r.* Se montrer avec des contours bien arrêtés. || Fig. Être marqué, être apparent. Deux partis se dessinaient.

DESSOLÉ, ÉE, *p. p.* de dessoler. Un bœuf dessolé.

DESSOLÉ, ÉE, *p. p.* de dessoler. Une terre dessolée.

* **DESSOLEMENT,** *s. m.* En agric. Action de dessoler; état de ce qui est dessolé.

DESSOLER (*des...* et *sole*), *v. a.* Oter la sole d'un cheval, d'un mulet, d'un bœuf.

DESSOLER (*des...* et *sole* de la terre), *v. a.* Changer l'ordre des soles d'une terre labourable.

* **DESSOLURE,** *s. f.* Enlèvement de la sole d'un cheval, d'un bœuf.

* **DESSOLURE,** *s. f.* Changement du mode d'assolement d'une terre.

DESSOUDÉ, ÉE, *p. p.* de dessouder.

DESSOUDER (*des...* et *souder*), *v. a.* Oter la soudure, disjoindre des parties soudées. || Se dessouder, *v. r.* Cesser d'être soudé.

* **DESSOUDURE,** *s. f.* Action de dessouder; état de ce qui est dessoudé.

DESSOULÉ, ÉE, *p. p.* de dessouler.

DESSOULER (*des...* et *soûler*), *v. a.* T. bas. Dissiper l'ivresse. La peur l'a dessoulé. || Absol. Il ne dessoule pas. || Se dessouler, *v. r.* Sortir de l'ivresse.

DESSOUS (*de* et *sous*), *adv.* Marque qu'une chose est sous une autre. J'ai cherché sur la table et il était dessous. || Dans la première partie du XVIIe siècle, ***dessous***

a été employé couramment comme préposition. Cet emploi n'est plus usité. || Mettre dessous, renverser dans une lutte. || Sens dessus dessous, voy. SENS. || LÀ-DESSOUS, *adv.* Sous cela. || Fig. Il y a quelque piége là-dessous. || CI-DESSOUS, *adv.* Sous le lieu où l'on est. Ci-dessous gît un tel. || Ci-après. La note ci-dessous. || LE DESSOUS, *s. m.* La partie, le côté, l'endroit qui est sous le dessus. Le dessous d'une table, d'une étoffe. || Les dessous d'un théâtre, les trois étages à planches mobiles qui sont au-dessous de la scène. || Fig. Être enfoncé dans le troisième dessous, être très-mal dans ses affaires. || Le dessous des cartes, la partie des cartes qu'on ne laisse pas voir à l'adversaire, et fig. les ressorts secrets d'une intrigue, d'une affaire. || On dit aussi le dessous de cartes. || Absol. Un dessous, quelque chose de caché dont il faut se défier. || Avoir le dessous, avoir le désavantage dans un combat, dans une discussion. || EN DESSOUS, *loc. adv.* Dans la partie qui est dessous. Un pain brûlé en dessous. || Fig. Regarder en dessous, regarder sans lever les yeux. || Être en dessous, être morne et dissimulé. Il a l'air en dessous, il a l'air dissimulé. || PAR-DESSOUS, *loc. adv.* Par le côté qui est dessous. Il le prit par-dessous. || PAR-DESSOUS, *prép.* Par-dessous ses vêtements. || Fig. et famil. Par-dessous la jambe, avec promptitude et facilité. || AU-DESSOUS, *loc. adv.* Plus bas. || Fig. Être au-dessous, être inférieur. || AU-DESSOUS DE, *loc. prép.* Au-dessous du genou. || T. de mar. Être au-dessous du vent d'un vaisseau, être placé de manière que ce vaisseau reçoit le vent le premier. || Par extens. Il marque l'infériorité par rapport à un terme. Tous les hommes au-dessous de cinquante ans. || Fig. Être au-dessous de sa place, n'être pas en état de la remplir. || Cet emploi est au-dessous de lui, il est capable d'en remplir un plus élevé. || Voy aussi AU-DESSOUS à son rang alphabétique. || DE DESSOUS, *loc. adv.* Vêtement de dessous, vêtement qui se porte ordinairement sous d'autres. || DE DESSOUS, *loc. prép.* exprimant que l'on tire de quelque chose qui est dessus. Faire sortir une armée de dessous terre.

DESSUS (*de* et *sus* ou *sur*), *adv.* Exprime la situation supérieure, et est opposé à dessous. Ce qui est sous la table, mettez-le dessus. || Dans la première partie du XVIIe siècle, *dessus* a été couramment employé comme préposition. Cet emploi n'est plus usité. || T. de mar. Avoir le vent dessus, être masqué ou avoir ses voiles coiffées. || Sens dessus dessous, voy. SENS. || LÀ-DESSUS, *adv.* Sur cela. || Sur ce sujet, sur ce point. Revenons là-dessus. || Après cela, aussitôt après. On lui déclara qu'il n'obtiendrait rien, là-dessus il se retira. || CI-DESSUS, *adv.* Plus haut, en parlant de quelque chose qui est consigné par écrit. || LE DESSUS, *s. m.* Le côté d'une chose qui forme la partie supérieure. Le dessus d'une table, d'une étoffe. || Ce qui est en dessus. || L'étage supérieur d'une maison. Il demeure au-dessus. || Il se dit de diverses choses qui se mettent sur d'autres. Un dessus de table. || En archit. Dessus de porte, ornement de boiserie, de peinture ou de sculpture, placé dans un encadrement au-dessus du chambranle d'une porte. || Les dessus d'un théâtre, les étages qui sont au-dessus de la scène et dans lesquels remontent certaines machines, certaines décorations. || Adresse, suscription d'une lettre, d'un paquet. En fermant le paquet, j'écrirai le dessus, CORN. || T. de mar. Le dessus du vent, l'avantage du vent. Avoir, gagner le dessus du vent. || Fig. Avoir le dessus du vent, avoir l'avantage sur quelqu'un. || Le dessus, avantage, supériorité. Avoir le dessus dans un combat, dans une lutte quelconque. Que la passion n'ait pas le dessus sur la raison, BOSS. || Prendre le dessus, devenir prépondérant par les armes, par la force, par l'influence, etc. Tenir le dessus, avoir la supériorité. || En mus. Dessus, la partie la plus haute, par opposition à la basse. Premier, second dessus. || Personne qui chante le dessus. || EN DESSUS, *loc. adv.* Dans la partie supérieure. || PAR-DESSUS, *loc. adv.* Sur une autre chose; en outre. Il avait un habit et une redingote par-dessus. || PAR-DESSUS, *loc. prép.* Il porte un manteau par-dessus son habit. || Fig. En avoir par-dessus les yeux, par-dessus la tête, être excédé d'une chose. || Par-dessus les maisons, se dit en parlant de choses exorbitantes. Il a demandé des choses par-dessus les maisons, MOL. || Faire quelque chose par-dessus l'épaule, ne point le faire. || Outre, en plus que. Par-dessus ce qu'on lui devait. || PAR-DESSUS TOUT, *loc. adv.* Principalement, avant tout, surtout. || PAR-DESSUS, *s. m.* Sorte de vêtement, voy. PAR-DESSUS. || AU-DESSUS, *loc. adv.* Dans la situation supérieure, plus haut. || AU-DESSUS DE, *loc. prép.* Plus haut que. Au-dessus du genou. || Au-dessus de, sur la partie supérieure. Au-dessus de la porte. || Par extens. Il marque la supériorité par rapport à un terme indiqué. Les enfants de cinq ans et au-dessus. || Fig. Au-dessus de exprime une supériorité due au rang, au mérite, au crédit, etc. L'archevêque est au-dessus de l'évêque. || Être au-dessus de soi-même, se surpasser soi-même. || Être au-dessus de sa place, mériter mieux. || Être au-dessus des faiblesses humaines être incapable d'y succomber. || Être au-dessus de certaines choses, n'y être pas astreint. || Être au-dessus de l'opinion, ne pas s'en inquiéter. || Être au-dessus de ses affaires, avoir une fortune établie, avoir plus de revenu que de dépense à faire, avoir un établissement qui prospère. || Fig. Être au-dessus du vent, être sorti d'embarras, de péril. || DE DESSUS, *prép.* Exprime qu'une chose n'est plus placée sur une autre chose. Otez cela de dessus le buffet. || Voy. AU-DESSUS à son rang alphabétique.

DESTIN (voy. *destiner*), *s. m.* L'enchaînement des choses considéré comme nécessaire. Des arrêts du destin l'ordre est invariable, CORN. || Sort, issue. Tenter le destin des batailles. || Condition que le destin assigne. On ne peut fuir son destin. || Vie, existence. Si dans mes alarmes Le ciel me permettait d'abréger un destin, VOLT.

DESTINATAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle à qui une chose est destinée. || Celui ou celle qui doit recevoir par la poste, par le roulage, etc. une lettre, un ballot, etc. expédiés par une autre personne.

* **DESTINATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui destine une chose à telle personne, à tel but.

DESTINATION (lat. *destinatio*), *s. f.* Action de celui qui destine. Le Dauphin respectant ses vues et ses [de Louis XIV] destinations, MASS. || Ce à quoi une personne est destinée, réservée. L'homme seul de toutes les créatures capable d'une destination sérieuse, MASS. || Ce à quoi une chose est destinée. La destination d'un édifice. || En jurispr. Disposition déterminée. || Immeubles par destination, choses mobilières de nature, qu'on rend immobilières en les affectant au service ou à l'exploitation d'un immeuble. || Le lieu où l'on doit se rendre, où une chose est adressée. Partir pour sa destination.

DESTINÉ, ÉE, *p. p.* de destiner.

DESTINÉE, *s. f.* L'effet du destin. On rencontre sa destinée Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter, LA FONT. || *Au pl.* De tristes destinées. || Le destin. Mais enfin le succès dépend des destinées, RAC. || Condition, sort. || Vie, existence. Vous pouvez d'un seul mot trancher ma destinée, CORN.

DESTINER (lat. *destinare*), *v. a.* Fixer par l'enchaînement des choses. Dieu ne destine jamais la fin sans préparer les moyens, MASS. || Par extens. J'étais destiné à être malheureux. || Fixer, déterminer l'emploi, l'objet d'une personne, d'une chose. Destiner son fils au barreau. Destiner une somme à l'achat d'une terre. || Préparer, réserver. On lui destine de grandes récompenses. || Destiner avec *de* et un infinitif, avoir la résolution de. J'ai destiné de faire cela. || Se destiner, *v. r.* Avoir pour vue, pour carrière. Il se destine à l'Église. || Se destiner à quelqu'un, avoir le dessein de s'unir à lui par mariage.

DESTITUABLE, *adj.* Qu'on peut destituer.

DESTITUÉ, ÉE, *p. p.* de destituer. || Dépourvu, dénué de. Destitué de bon sens, de raison.

DESTITUER (lat. *destituere*), *v. a.* Renvoyer un fonctionnaire public de son emploi. Destituer un préfet. || Dépourvoir, priver. Destituer quelqu'un de ressources.

DESTITUTION (lat. *destitutio*), *s. f.* Action d'ôter à un fonctionnaire sa place.

DESTRIER (b. lat. *dextrarius*, cheval conduit à la main, du lat. *dextra*), *s. m.* Dans le langage de la chevalerie et du moyen âge, cheval de bataille.

DESTRUCTEUR, TRICE (lat. *destructor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui détruit. Scipion, destructeur de Carthage. || Fig. Destructeur des abus. || *Adj.* Les animaux destructeurs. Les enfants sont naturellement destructeurs.

DESTRUCTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui peut être détruit.

* **DESTRUCTIBLE** (lat. *destructibilis*), *adj.* Qui peut être détruit.

DESTRUCTIF, IVE (lat. *destructivus*), *adj.* Qui a la vertu de détruire. Principe destructif. Philosophie destructive de toutes les croyances, STAEL.

DESTRUCTION (lat. *destructio*), *s. f.* Action de détruire; résultat de cette action.

DÉSUÉTUDE (dé-su-é-tu-d'. Lat. *desuetudo*), *s. f.* Cessation, par laps de temps, d'une coutume, d'une loi, d'un usage, etc. Cette loi est tombée en désuétude.

DÉSUNI, IE, *p. p.* de désunir. || Fig. Cheval désuni, cheval dont le galop est désuni, qui galope à faux.

DÉSUNION (*dés...* et *union*), *s. f.* Cessation de l'union des parties d'un tout; état de ce qui est désuni. Par extens. Séparation. La désunion de deux cures. || Fig. Cessation de l'union morale, mésintelligence.

DÉSUNIR (*dés...* et *unir*), *v. a.* Séparer ce qui est uni, joint. Désunir les pièces d'un ouvrage de menuiserie. || Par extens. Le devoir désunit l'amitié la plus forte, CORN. || Fig. Rompre l'union, l'accord entre les personnes. L'intérêt les a désunis. || Se désunir, *v. r.* Cesser d'être joint. || Tomber dans la mésintelligence.

* **DÉSUNISSANT, ANTE**, *adj.* Qui désunit.

DÉTACHÉ, ÉE, *p. p.* de détacher. Dont on a enlevé les taches. Habit détaché.

DÉTACHÉ, ÉE, *p. p.* de détacher. Qui n'est plus attaché. || Pièces, pensées détachées, fragments de prose ou de vers, pensées sans liaison. || En mus. Note détachée, par opposition à coulée, note précédée, dans le chant et sur les instruments à vent, d'un coup de langue, et sur les instruments à cordes d'un coup d'archet en sens contraire du mouvement précédent. || *S. m.* Un détaché. || En peint. Figures détachées, figures dégagées l'une de l'autre, tout à fait séparées. || T. de fortification. Pièces détachées, celles qui sont séparées du corps de la place. Forts détachés. || Fig. Sans liaison d'amitié ou d'affaires. Je les croyais détachés l'un de l'autre, J. J. ROUSS. || Qui n'a plus d'attachement. Peux-tu voir tant de pleurs d'un œil si détaché? CORN. Vous êtes trop détaché des richesses pour... FÉN. || T. mystique. Qui est dans le détachement. Détaché de soi-même. || T. milit. Envoyé en détachement.

DÉTACHEMENT, *s. m.* État de celui qui est détaché, délivré d'un sentiment, d'une opinion, d'une passion. Un grand détachement de ses intérêts personnels. || T. mystique. État de l'âme qui, séparée de tout attachement au siècle, n'a plus d'autre aspiration que vers le ciel. Le détachement du monde et de ses biens, BOURD. || T. de guerre. Partie de troupe que l'on sépare du gros de l'armée et que l'on charge d'une mission spéciale.

DÉTACHER (*dé...* et *tacher*), *v. a.* Enlever les taches. Détacher un habit. || Absol. Savon à détacher.

DÉTACHER (*dé...* et *tache*), *v. a.* Dégager d'une attache. Détacher un chien. || Faire qu'une chose ne soit plus attachée. Détacher une tapisserie. || Par extens. Détacher les yeux d'un objet, cesser de le regarder. || Oter, défaire ce qui sert à attacher. Détacher une épingle. || Séparer ce qui était joint, adhérent. Détacher une pêche de la branche qui la porte. || Écarter, séparer, isoler. Détachez vos bras du corps. Détacher les notes du texte par un filet. || Disjoindre. Il a détaché ce traité de son ouvrage. || En mus. Détacher des notes, voy. DÉTACHÉ. || En peint. Faire ressortir le relief des objets. || Fig. Inspirer le détachement, rompre des attaches morales. Détacher quelqu'un d'un parti, d'une alliance. || T. mystique. Produire le détachement. Purifier l'âme, la détacher du monde, MASS. || Envoyer partie d'une troupe, d'une escadre en détachement. || Envoyer à, contre. Détacher des gendarmes contre quelqu'un. || Famil. Détacher un soufflet, une ruade, l'appliquer soudain avec force. || Se détacher, *v. r.* Cesser d'être tenu par quelque chose qui attache. Votre manteau se détache. || Par extens. Ses yeux ne pouvaient se détacher de ce spectacle. || Être isolé de. || Être apparent, en saillie. || S'écarter de personnes avec qui l'on est. || Fig. Rompre ce qui liait, attachait. Je me détache du monde, SÉV. || Absol. On ne se détache pas aisément. || Être assené comme un coup qu'on détache. || En mus. Être articulé.

DÉTAIL (*l* mouillée. Voy. *détailler*), *s. m.* Partage d'une chose en plusieurs parties, en morceaux. || Vente de marchandises par petites quantités, en petits membres. Magasin de détail. Marchand en détail. Commerce de détail. || Droit de détail, droit perçu sur la vente des boissons en détail. || Par extens. Énumération des parties. Les détails d'un compte. || Exposé circonstancié d'une affaire, d'un événement. Descendre, entrer dans le détail. || *Au pl.* Les détails, les circonstances particulières. Les détails d'un procès. || Minutie, la petite besogne. Il a l'esprit de détail. C'est un homme de détail. || T. de littér. et de beaux-arts. Petite partie d'un ensemble. Exceller dans les détails. Des beautés de détail. || En peint. Se dit des petits accidents de la peau, des draperies, des broderies, des feuilles des arbres, etc. et en architecture, des rosaces, des modillons, des feuilles d'acanthe, etc. || Guerre de détail, guerre de partisans et qui use l'ennemi en détail. || EN DÉTAIL, *loc. adv.* Par parties. Vendre en détail. || Fig. Dans toutes les parties, dans toutes les particularités. Voici l'affaire en détail. || Peu à peu, par parties. L'homme meurt en détail.

DÉTAILLANT, ANTE, *adj.* Qui vend en détail. Un marchand détaillant. || *S. m.* et *f.* Un détaillant, une détaillante. || Un détaillant, un marchand de vin au détail.

DÉTAILLÉ, ÉE, *p. p.* de détailler.

DÉTAILLER (*ll* mouillées. *Dé...* et *tailler*), *v. a.* Couper par morceaux, distribuer par parties. Détailler un bœuf. || Vendre en détail. || Raconter avec détail. || Absol. en t. de littérature et de beaux-arts, entrer dans les détails. || Se détailler, *v. r.* Être débité par morceaux. || Se vendre au détail.

DÉTAILLEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui vend en détail. || Aujourd'hui, on ne dit plus que détaillant.

DÉTALAGE, *s. m.* Action de détaler des marchandises.

DÉTALÉ, ÉE, *p. p.* de détaler.

DÉTALER (*dé...* et *étaler*), *v. a.* Resserrer, remballer la marchandise qui était étalée. || Absol. Les marchands ont détalé. || *V. n.* Dans le langage familier, décamper, s'en aller au plus vite. Que l'on détale de chez moi, MOL.

DÉTALINGUER (*dé...* et *étalinguer*), *v. n.* Oter le câble d'une ancre.

* **DÉTAPISSER** (*dé...* et *tapisser*), *v. a.* Oter les tapis, les tapisseries. Détapisser une chambre.

* **DÉTAXE** (*dé...* et *taxe*), *s. f.* T. d'administration. Remise de tout ou partie d'une taxe.

* **DÉTAXER** (*détaxe*), *v. a.* Faire une réduction sur une taxe, supprimer une taxe. Détaxer une lettre, un paquet. || Détaxer le pain, la viande, etc. en supprimer la taxe.

DÉTEINDRE (*dé...* et *teindre*), *v. a.* Faire perdre la couleur, la teinture. || *V. n.* Cette étoffe déteint. || Fig. Son caractère avait déteint sur ceux qui vivaient avec lui, c'est-à-dire ils avaient pris quelque chose de son caractère. || Se déteindre, *v. r.* Perdre sa couleur.

DÉTEINT, EINTE, *p. p.* de déteindre.

* **DÉTELAGE**, *s. m.* Action de dételer les chevaux d'une voiture, d'une charrue.

DÉTELÉ, ÉE, *p. p.* de dételer.

DÉTELER (*dé...* et *atteler*), *v. a.* Détacher l'attelage de la charrue, de la voiture. || Absol. Dételez.

DÉTENDRE (*dé...* et *tendre*), *v. a.* Relâcher ce qui était tendu. Détendre une corde, un arc. || Fig. Détendre l'arc, se donner quelque relâche d'esprit. || Fig. Faire cesser un état de tension morale ou intellectuelle. || Détacher ce qui était tendu, déployé, dressé. Détendre une tapisserie. || On dit dans le même sens : Détendre un salon. || Absol. Défaire les tentures; défaire les tentes d'un camp. || Se détendre, *v. r.* Cesser d'être tendu, se relâcher. || Fig. Mon esprit se détend. || Se détendre se dit aussi du temps qui devient moins froid.

DÉTENDU, UE, *p. p.* de détendre.

DÉTENIR (lat. *detinere*), *v. a.* Tenir entre ses mains. || En jurispr. Garder en sa possession ce qui appartient à d'autres. Détenir le bien d'autrui. || Retenir quelqu'un contre sa volonté. || Par extens. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis au changement, BOSS. || Détenir quelqu'un en prison ou simplement détenir, le retenir en prison. || Se détenir, *v. r.* Être détenu.

DÉTENTE (*détendre*), *s. f.* Pièce de la batterie d'une

arme à feu, qui sert à détendre le ressort. Presser la détente. || Action de lâcher la détente. Fusil dur, aisé à la détente. || Fig. Être dur à la détente, être avare. || Relâchement de quelque tension morale ou intellectuelle.

DÉTENTEUR, TRICE (lat. *detentor*), *s. m.* et *f.* En jur. Celui, celle qui est en possession d'une chose. || Celui qui possède une chose à un titre légal. || *Adj.* Tiers détenteur, l'acquéreur d'un objet sur lequel on prétend un droit de propriété ou de créance contre le vendeur.

DÉTENTION (lat. *detentio*), *s. f.* En jur. Action de détenir, de garder en sa possession. La détention des effets d'une succession. || État de celui qui est détenu en prison. || En droit crim. Peine qui consiste à être enfermé dans une forteresse pendant 5 ans au moins et 20 ans au plus.

DÉTENU, UE, *p. p.* de détenir. || Retenu dans un lieu de détention. || *Subst.* Un détenu.

DÉTERGÉ, ÉE, *p. p.* de déterger.

DÉTERGENT, ENTE, *adj.* En méd. Qui déterge. || *Subst.* Un détergent. Les détergents.

DÉTERGER (lat. *detergere*), *v. a.* En méd. Nettoyer, purifier. Déterger les intestins. Déterger une plaie. || Se déterger, *v. r.* Devenir détergé.

⋆ **DÉTÉRIORANT, ANTE,** *adj.* Qui détériore.

DÉTÉRIORATION, *s. f.* Action de détériorer; résultat de cette action.

DÉTÉRIORÉ, ÉE, *p. p.* de détériorer.

DÉTÉRIORER (lat. *deterior*), *v. a.* Rendre pire, gâter. Détériorer une habitation. || Se détériorer, *v. r.* Éprouver des dégradations, se gâter. || Avec ellipse du pronom *se*. On a laissé détériorer ces marchandises.

⋆ **DÉTERMINABLE** (lat. *determinabilis*), *adj.* Qui peut être déterminé.

DÉTERMINANT, ANTE, *adj.* Qui détermine. Un motif déterminant. || En gramm. Proposition déterminante, celle qui en détermine une autre.

DÉTERMINATIF, IVE, *adj.* En log. et gramm. Qui a la propriété de déterminer. Adjectif déterminatif, comme *ce*, *cette*, etc. par opposition à adjectif qualificatif. || Proposition déterminative, proposition qui en détermine une autre. || *S. m.* En gramm. Un déterminatif.

DÉTERMINATION (lat. *determinatio*), *s. f.* Action de déterminer, de définir, de caractériser; état de ce qui est déterminé. La détermination d'une espèce en zoologie. || En gramm. Effet de limitation que le mot qui en suit un autre auquel il se rapporte, produit sur ce mot-là. || En math. Action de déterminer les inconnues d'un problème. || Résolution prise après avoir balancé entre plusieurs partis. Prendre une détermination. || En métaphys. Une des phases de la volonté, celle qui se manifeste entre la délibération et la volition. || Caractère de l'homme déterminé. Il marcha avec détermination à l'assaut. || La détermination du mouvement, ce qui détermine la direction d'un corps en mouvement.

DÉTERMINÉ, ÉE, *p. p.* de déterminer. || Qui a pris une résolution. Un homme déterminé à mourir. || Adonné sans réserve. Chasseur, joueur déterminé. || Que rien ne détourne ou ne fait reculer. Soldat déterminé. Un air déterminé. || *Subst.* Un vrai déterminé, un homme audacieux, capable de violences et d'excès.

DÉTERMINÉMENT, *adv.* D'une façon qui caractérise, qui détermine, expressément. Parler d'une chose déterminément. || Avec résolution, détermination. Il y a des gens qui veulent déterminément une chose, LA BRUY. || Avec intrépidité. Aller déterminément à l'assaut.

DÉTERMINER (lat. *determinare*), *v. a.* Préciser les termes, les limites, les caractères. Déterminer une famille de plantes. || Reconnaître, indiquer avec précision la solution d'un problème. || En gramm. Préciser, fixer l'étendue, le sens d'un mot. || En philos. Donner une certaine manière d'être. Les motifs qui déterminent la volonté. || Décider, arrêter, régler. || Faire prendre à quelqu'un une résolution, un parti. Je l'ai déterminé à cela. L'intérêt le détermine. || Avec la préposition *de* et un verbe à l'infinitif, prendre une résolution. Il a déterminé de partir. || Occasionner, causer. Les écarts de régime déterminent des maladies. || Se déterminer, *v. r.* Être déterminé, recevoir une détermination, une limitation, un caractère. || Se résoudre à, prendre un parti. Se déterminer à quelque chose. || Absol. Sachez vous déterminer.

DÉTERRÉ, ÉE, *p. p.* de déterrer. || *Subst.* Avoir l'air d'un déterré, avoir le visage pâle et défait.

⋆ **DÉTERREMENT,** *s. m.* Action de déterrer.

DÉTERRER (*dé...* et *terre*), *v. a.* Retirer de terre ce qui avait été enfoui ou caché. Déterrer un trésor. || Tirer un corps de la sépulture. || Découvrir ce qu'on cherche, ce qui était caché, ignoré. Je ne sais où tu as été déterrer cet attirail ridicule, MOL. Colbert déterrait le mérite dans l'obscurité, VOLT. || Déterrer quelqu'un, parvenir à savoir où il est.

⋆ **DÉTERREUR,** *s. m.* Celui qui est habile à découvrir les raretés, les curiosités.

DÉTERSIF, IVE (lat. *detersum*, supin de *detergere*), *adj.* En méd. Propre à nettoyer les plaies et les ulcères. || *S. m.* Un bon détersif.

⋆ **DÉTERSION** (lat. *detersio*), *s. f.* En méd. Action de déterger; résultat de cette action.

DÉTESTABLE (lat. *detestabilis*), *adj.* Qu'on doit détester. Un projet détestable, RAC. || Il se dit aussi des personnes. || Par exagération, très-mauvais en son genre. Le temps est détestable. Vin détestable.

DÉTESTABLEMENT, *adv.* D'une manière détestable, très-mal.

DÉTESTATION (lat. *detestatio*), *s. f.* Action de détester. S'attirer la détestation de tout le monde || Horreur qu'on a du péché. Une détestation sincère de ses crimes.

DÉTESTÉ, ÉE, *p. p.* de détester.

DÉTESTER (lat. *detestari*), *v. n.* Jurer, pester. Le voilà qui déteste et jure de son mieux, LA FONT. || *V. a.* Condamner par paroles de réprobation. Détester son crime. || Avoir en horreur. Je respecte autant l'un que je déteste l'autre, CORN. || Ne pouvoir endurer, supporter. Je déteste l'hiver. || Se détester, *v. r.* Avoir horreur de ses fautes. || Avoir une haine violente l'un pour l'autre.

DÉTIRÉ, ÉE, *p. p.* de détirer.

DÉTIRER (*dé...* et *tirer*), *v. a.* Tirer en tout sens. Détirer des dentelles. || Se détirer, *v. r.* Allonger ses membres, comme quelqu'un qui bâille en étendant les bras.

DÉTISÉ, ÉE, *p. p.* de détiser.

DÉTISER (*dé...* et *tison*), *v. a.* Séparer les tisons qui brûlent. On détise le feu quand on va se coucher.

DÉTISSÉ, ÉE, *p. p.* de détisser.

DÉTISSER (*dé...* et *tisser*), *v. a.* Défaire un tissu. || Se détisser, *v. r.* Être détissé.

⋆ **DÉTITRER** (*dé...* et *titre*), *v. a.* Enlever un titre, une qualité.

⋆ **DÉTONANT, ANTE,** *adj.* Qui est susceptible de détoner. Poudre détonante.

DÉTONATION (*détoner*), *s. f.* Bruit plus ou moins violent qui se fait entendre, soit dans de rapides combinaisons ou décompositions chimiques, soit quand un corps change brusquement d'état ou de volume.

DÉTONER (lat. *detonare*), *v. n.* Faire un bruit explosif. Faire détoner de la poudre.

⋆ **DÉTONNATION,** *s. f.* Action de sortir du ton.

DÉTONNÉ, ÉE, *p. p.* de détonner.

DÉTONNER (*dé...* et *ton*), *v. n.* En mus. Sortir du ton, chanter faux. || Fig. Être ou faire disparate, en parlant des choses. || *V. a.* Chanter à voix bruyante et peu musicale. Détonner quelques chansons.

DÉTORDRE (*dé...* et *tordre*), *v. a.* Défaire ce qui était tordu. || Se détordre, *v. r.* Cesser d'être tordu.

DÉTORDU, UE, *p. p.* de détordre. Qui n'est plus tordu.

DÉTORQUÉ, ÉE, *p. p.* de détorquer.

DÉTORQUER (lat. *detorquere*), *v. a.* Donner un sens forcé, une interprétation fausse pour en tirer avantage. Détorquer un texte, un passage.

DÉTORS, ORSE (dé-tor. *Dé...* et *tors*), *adj.* Qui n'est plus tors. Du fil détors. De la soie détorse.

DÉTORSE (*détors*), *s. f.* Foulure. || Ce mot n'est plus usité; on dit entorse.

DÉTORTILLÉ, ÉE, *p. p.* de détortiller.

DÉTORTILLER (*ll* mouillées. *Dé...* et *tortiller*), *v. a.* Défaire ce qui était tortillé. Détortiller un cordon. || Se détortiller, *v. r.* Être détortillé.

DÉTOUR (*dé...* et *tour*), *s. m.* Changement de direction. La rivière fait un détour. || Voie sinueuse et difficile à reconnaître et à suivre. Les détours des montagnes. || Par extens. Voie détournée, allongée. C'est un

détour d'une lieue. || Fig. Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois Errer dans les détours d'un dédale de lois, Boil. || Les détours du cœur, ses replis secrets. || Moyen subtil, rusé, biais. Les détours de la chicane. Chercher des détours. || Sans détour, sans rien cacher, sans subterfuge. || Être sans détour, être franc, ouvert, loyal.

DÉTOURNÉ, ÉE, *p. p.* de détourner. || Chemin, sentier détourné, chemin écarté et peu fréquenté. || Fig. Voie détournée, moyen indirect pour arriver à un but. || En gramm. Sens détourné, toute signification qui n'est pas la signification propre de mot. || Louange détournée, louange délicate, qui ne s'adresse pas directement à la personne qu'on veut louer. || On dit de même : Reproche détourné.

* **DÉTOURNEMENT**, *s. m.* Action de détourner. Des détournements de tête. || Soustraction frauduleuse. Détournement de fonds, de papiers. || Détournement de mineur, de mineure, action de soustraire illicitement un jeune garçon, une jeune fille au domicile.

DÉTOURNER (*dé...* et *tourner*), *v. a.* Faire prendre une autre direction. Détourner quelqu'un de son chemin. Détourner un coup. || Fig. Détourner les soupçons. || Changer le cours. Détourner le cours d'une rivière. || Découvrir, par le moyen du limier, le lieu où le cerf a sa reposée et en marquer l'enceinte. || Tourner d'un autre côté. *Détourner* son visage, la tête. || Fig. Détourner les oreilles, ne pas écouter. || Fig. Détourner les yeux, ne pas donner attention. || Tourner en sens contraire. Détourner une corde, une manivelle. || Ecarter de manière à préserver. Détourner un fléau, un coup. || Donner une autre destination. Détourner des fonds de leur emploi. || Soustraire frauduleusement. Détourner des fonds, des papiers. || Détourner un mineur, une mineure, en faire le détournement. || Écarter quelqu'un de sa voie, de ses intentions, de ses projets, par des discours, par des conseils, etc. Détourner quelqu'un de son devoir, d'un dessein, de ses tristes pensées, etc. || Déranger. Je crains de vous détourner de votre travail. || Détorquer. Détourner le sens d'un passage, d'une loi. || *V. n.* Tourner. Vous n'avez qu'à suivre cette route et détourner à main droite, Mol. || Se détourner, *v. r.* Sortir de son chemin. || Se tourner d'un autre côté. Craignant de pleurer, il se détourna. || Être écarté, en parlant d'un coup, d'un mal, etc. Que votre colère et votre fureur se détournent de votre cité de Jérusalem, Saci. || Fig. Perdre les attaches, les sentiments qu'on avait. Un homme qui ne se détourna jamais de ses devoirs, Fléch.

DÉTRACTÉ, ÉE, *p. p.* de détracter.

DÉTRACTER (lat. *detractum*), *v. a.* Rabaisser le mérite de quelqu'un ou de quelque chose. || Absol. C'est un homme enclin à détracter. || Se détracter, *v. r.* Dire du mal de soi-même. || Dire du mal l'un de l'autre.

DÉTRACTEUR (lat. *detractor*), *s. m.* Celui qui rabaisse le mérite, la valeur de quelqu'un ou de quelque chose. || *Adj. m.* Un esprit détracteur. Un langage détracteur.

DÉTRACTION (lat. *detractio*), *s. f.* Action de détracter. La détraction contre le prochain.

DÉTRANGER (*dé...* et *étranger*, mettre dehors), *v. a.* Faire la guerre aux taupes, aux mulots.

DÉTRAQUÉ, ÉE, *p. p.* de détraquer. || Fig. Cervelle détraquée. Le temps est détraqué depuis six jours, Sév.

* **DÉTRAQUEMENT**, *s. m.* Action de détraquer; état de ce qui est détraqué.

DÉTRAQUER (*dé...* et *traquer*), *v. a.* Faire perdre à un cheval ses bonnes allures. || Par extens. Déranger un mécanisme. || Détraquer un piége, le faire partir. || Fig. et famil. Troubler. Cela lui a détraqué le cerveau, l'esprit. || Se détraquer, *v. r.* Perdre ses bonnes allures. || Perdre la faculté de fonctionner, en parlant d'un mécanisme. Ma montre se détraque. || Avec ellipse du pronom *se*. Je m'attendais à sentir détraquer ma machine vingt fois le jour, J. J. Rouss. || Fig. Sa tête se détraque.

DÉTREMPE (voy. *détremper*), *s. f.* En peint. Couleurs détrempées avec de l'eau et de la colle, de la gomme, du blanc d'œuf, sans graisse, ni résine, ni chaux. Peindre en détrempe. || Se dit aussi de la peinture faite en détrempe. Une détrempe. || Fig. Ouvrage en détrempe, œuvre littéraire qui est une faible imitation d'une autre.

DÉTREMPÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes détremper.

DÉTREMPER (*dé...* augmentatif et *tremper*), *v. a.* Amollir ou délayer avec un liquide. Détremper de la farine avec de l'eau. || Se détremper, *v. r.* Être délayé, amolli. Les couleurs se détrempent.

DÉTREMPER (*dé...* et *tremper*), *v. a.* Faire perdre à l'acier sa trempe, en le faisant rougir au feu. || Se détremper, *v. r.* Perdre sa trempe.

DÉTRESSE (lat. *destrictum*), *s. f.* Serrement de cœur, angoisse causée par un besoin, par un danger, par une souffrance. Cris de détresse. || Dénûment extrême, danger pressant. || T. de mar. Signal de détresse, signal par lequel un bâtiment annonce qu'il est en danger et qu'il a besoin de secours. Canon de détresse. || Fig. Signal de détresse, tout ce qui fait présumer qu'une personne est dans un embarras pressant.

* **DÉTRESSER** (*dé...* et *tresser*), *v. a.* Défaire des tresses. || Se détresser, *v. r.* Défaire ses tresses.

DÉTRIMENT (lat. *detrimentum*), *s. m.* Dommage, préjudice. || En hist. nat. Débris de corps. Des détriments de coquilles. || On dit aujourd'hui détritus.

DÉTRITUS (dé-tri-tus'. Lat. *detritus*), *s. m.* Résidu, amas des débris d'une substance ou d'un corps quelconque défait, désorganisé. Le détritus des roches calcaires. Des détritus végétaux.

DÉTROIT (lat. *districtus*), *s. m.* Bras de mer resserré entre deux terres. || Passer le détroit, passer la Manche. || Fig. Les pénibles détroits d'une vie orageuse, A. Chén. || Défilé. Le détroit des Thermopyles. || En ce sens, il n'est plus guère usité.

DÉTROMPÉ, ÉE, *p. p.* de détromper.

* **DÉTROMPEMENT**, *s. m.* Action de détromper; état de celui qui est détrompé.

DETROMPER (*dé...* et *tromper*), *v. a.* Tirer d'erreur. Il faut le détromper. Détrompé de la fausse nouvelle de la mort du roi de Suède, Volt. || Absol. Avant d'instruire, il faut détromper, Montesq. || Détromper de quelqu'un, ôter à quelqu'un l'opinion qu'il avait d'une autre personne. || Détromper se dit des choses dans le même sens. Détrompez son erreur, Rac. || Se détromper, *v. r.* Sortir d'une erreur. Rien n'aide tant à se détromper du monde que le monde même, Mass.

DÉTRÔNÉ, ÉE, *p. p.* de détrôner. || Fig. Un roi détrôné, un homme déchu du haut rang, de la gloire qui devaient lui appartenir. || Jouer au roi détrôné, sorte de jeu d'enfants. || Fig. Jouer au roi détrôné, se dit des personnes qui s'enlèvent successivement des places.

* **DÉTRÔNEMENT**, *s. m.* Action de détrôner; état d'un souverain détrôné.

DÉTRÔNER (*dé...* et *trôner*), *v. a.* Déposséder du trône. Détrôner un roi. || Fig. Faire perdre la prééminence. || Il se dit aussi des choses auxquelles on ôte la prééminence. Détrôner le faux goût.

DÉTROUSSÉ, ÉE, *p. p.* de détrousser.

* **DÉTROUSSEMENT**, *s. m.* Action de détrousser; état de celui qui est détroussé.

DÉTROUSSER (*dé...* et *trousser*), *v. a.* Laisser retomber ce qui était troussé. Détrousser sa robe. || Dépouiller sur la voie publique. || Absol. On détrousse, on pille. || Se détrousser, *v. r.* Détrousser son vêtement.

DÉTROUSSEUR, *s. m.* Brigand qui détrousse les passants. Détrousseur de grand chemin.

DÉTRUIRE (lat. *destruere*), *v. a.* Renverser une construction de manière qu'il n'en reste plus d'apparence. Détruire un palais. || Par extens. Ruiner, anéantir. Les barbares ont détruit l'empire romain. || Absol. Il est plus aisé de détruire que de bâtir. || Fig. Détruire son ouvrage. Détruire la religion. || Perdre, en parlant des personnes auxquelles on enlève la vie, la fortune, le pouvoir, l'amitié, etc. || Détruire quelqu'un dans l'esprit d'un autre, l'y décréditer entièrement. || Se détruire, *v. r.* Tomber en ruine. || Être en opposition les unes avec les autres, en parlant des choses qui se combattent. Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, Rac. || Se donner la mort l'un à l'autre. || Se donner la mort à soi-même. || Se nuire l'un à l'autre, en se discréditant réciproquement, en se rendant de mauvais offices.

* **DÉTRUISANT, ANTE**, *adj.* Qui détruit.

DÉTRUIT, ITE, *p. p.* de détruire.

DETTE (lat. *debitum*), *s. f.* Ce qu'on doit à quelqu'un. Être criblé, noyé de dettes, avoir des dettes par-dessus

la tête, devoir beaucoup plus qu'on n'a vaillant. || Dettes criardes, sommes dues à des ouvriers, à de petits marchands, à des fournisseurs de tous les jours, et qui sont réclamées avec insistance. || Dettes d'honneur, dettes contractées sur l'honneur, et particulièrement dettes de jeu. || Avouer une dette, avouer la dette, nier, désavouer la dette, convenir, nier qu'on doit la somme dont il est question. || Fig. Avouer la dette, nier la dette, avouer une chose qu'on voudrait cacher, la nier. || J'en fais ma dette, je m'en rends caution. || Dette publique, les sommes que l'État a empruntées et pour lesquelles il paye un intérêt annuel nommé rente. Dette flottante, la partie de la dette publique qui se compose d'emprunts remboursables dans des termes assez rapprochés. Dette consolidée, l'ensemble de la dette qui se trouve inscrite au grand-livre. || Prison où les créanciers faisaient détenir leurs débiteurs. || Fig. Tout devoir dont l'accomplissement est indispensable. Acquitter la dette de la reconnaissance. || Payer sa dette à la patrie, entrer au service militaire. || Payer sa dette à la nature, payer la dette de la nature, mourir. || Prov. Qui paye ses dettes s'enrichit.

DEUIL (*l* mouillée. Voy. *douloir*), *s. m.* Profonde tristesse causée par une grande calamité, par la perte de quelqu'un. Mettre en deuil, remplir de deuil une famille, un pays. Ils pleurèrent beaucoup Jonathas, et tout Israël en fit un grand deuil, Saci. || Famil. Faire son deuil d'une chose, n'y plus compter et se résigner à sa perte. || Fig. et poétiq. Le deuil de la nature, l'aspect triste de la nature par l'effet de l'hiver ou de toute autre cause. || Il se dit des signes extérieurs du deuil. Prendre le deuil, être en deuil de quelqu'un. Grand deuil, le costume de deuil dans toute sa rigueur. Petit deuil, costume de deuil devenu moins sévère à mesure qu'on s'éloigne davantage de l'époque de la mort. || Deuil de cour, costume de deuil que prend la cour quand meurt quelqu'un de la famille régnante ou quelqu'un des princes des maisons souveraines de l'Europe. || Couleur de deuil. Le violet est le deuil des rois. || Dépenses faites pour prendre le deuil. Donner tant à une veuve pour son deuil. || Le temps du deuil. Elle est à la fin de son deuil. || Cortége de parents et d'amis dans les funérailles. || Conduire le deuil, être en tête du cortége funéraire. || Les étoffes, ordinairement noires, dont on tend une chambre, une église, etc. Tendre une chambre, une église de deuil. || Demi-deuil, moitié du temps du deuil. || Costume que les parents d'un défunt portent après que la moitié du temps de leur deuil est expirée.

DEUTÉROCANONIQUE (δεύτερος et *canonique*), *adj.* Livres deutérocanoniques, livres saints qui n'ont pas été mis d'abord dans les canons de l'Écriture.

DEUTÉRONOME (δευτερονόμιον), *s. m.* Nom du cinquième livre du Pentateuque.

DEUX (lat. *duo*), *adj. numér.* des deux genres signifiant un nombre double de l'unité. Deux hommes. Deux et deux font quatre. || Tous deux, tous les deux, l'un et l'autre, ensemble. || Famil. N'en faire ni un ni deux, n'en pas faire à deux fois, se décider sur-le-champ. || On dit aussi, au féminin, n'en faire ni une ni deux (s. ent. *fois*). || Cela est clair comme deux et deux font quatre, cela est évident. || Deux à deux, par couples. || En deux, en deux parties. Casser en deux. || De deux en deux, se dit pour exprimer un retour périodique. De deux en deux ans il va visiter sa terre. || Donner, piquer des deux (s. ent. *éperons*), exciter le plus possible le cheval, aller le plus vite possible, et fig. faire grande diligence. || Ce sont deux ou famil. ça fait deux, se dit pour exprimer que deux choses ne peuvent se comparer. || On dit dans le même sens : C'est deux. Promettre et tenir, c'est deux. || Petit nombre indéterminé. J'ai deux mots à vous dire. || Deuxième. Page deux. Henri II. || *Subst.* Le produit de deux. || Le deux du mois ou simplement le deux, le deuxième jour du mois. || Chiffre qui marque le nombre deux. || Au jeu de cartes, le deux de cœur, etc. la carte qui porte deux cœurs, etc. || Au jeu de dés, le deux, la face du dé qui a deux points. || Au jeu de dominos, le double deux, le domino sur lequel le point de deux est répété. || Le deux, sorte de plomb à tirer.

DEUXIÈME (*deux*), *adj. ord.* Second, qui vient après le premier. Le deuxième sur la liste. Article deuxième.

DEUXIÈMEMENT, *adv.* En second lieu.

⋆ **DEUX-MÂTS**, *s. m.* T. de mar. Bâtiment à deux mâts.

⋆ **DEUX-POINTS**, *s. m. pl.* Signe de ponctuation annonçant une citation, une explication ou un développement de ce qui précède.

⋆ **DEUX-QUATRE**, *s. m.* En mus. Mesure qui contient deux noires. || Un deux-quatre, un morceau où la mesure est en deux-quatre.

DÉVALÉ, ÉE, *p. p.* de dévaler.

DÉVALER (*dé*... et *val*), *v. a.* Faire descendre quelque chose. Dévaler du charbon à la cave. || Dévaler les degrés, les descendre. || *V. n.* Descendre, aller en bas. Pauvres enfants qui dévalaient bien tristes de leurs montagnes, Chateaubriand. || Se dévaler, *v. r.* Être descendu.

DÉVALISÉ, ÉE, *p. p.* de dévaliser.

⋆ **DÉVALISEMENT**, *s. m.* Action de dévaliser; état de celui qui est dévalisé.

DÉVALISER (*dé*... et *valise*), *v. a.* Voler à quelqu'un sa valise, son argent, etc. || Par ext. Dévaliser un joueur.

⋆ **DÉVALISEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dévalise.

DEVANCÉ, ÉE, *p. p.* de devancer.

DEVANCER (*de* et *avant*), *v. a.* Dépasser en gagnant les devants. Devancer quelqu'un à la course. || Il se dit aussi des choses avant lesquelles on arrive. Ce matin j'ai voulu devancer la lumière, Rac. || Par extens. Faire quelque chose avant quelqu'un. || Aller en avant. Les éclaireurs devancent l'armée. || Avoir le pas sur quelqu'un dans les cérémonies. || Précéder dans l'ordre des temps. Ceux qui nous ont devancés dans la carrière. || Surpasser, dépasser. Devancer ses rivaux. || Devancer le temps, l'âge, être plus avancé que ne comporte l'âge qu'on a. || Devancer son siècle, lui être supérieur par quelques connaissances que l'on a acquises et qui ne sont pas encore devenues la propriété de tous. || Se devancer, aller plus loin l'un que l'autre.

DEVANCIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a précédé un autre dans une carrière, un emploi. || *Au pl.* Aïeux. Imitez l'exemple de vos illustres devanciers.

DEVANT (*de* et *avant*), *prép.* En avant, dans la direction de l'avant, en face. Devant la maison. || Fig. Un roi sage.... Craint le Seigneur son Dieu, sans cesse a devant lui Ses préceptes.... Rac. || Aller devant soi, cheminer sans s'écarter de son chemin, et fig. être simple d'esprit. || En présence de. Je vous jure devant Dieu. || Être devant Dieu, être mort. || Par extens. Devant quelqu'un, à ses yeux, à son esprit. Nous sommes tous égaux devant Dieu. || Fig. Les gouvernements devant l'opinion publique. || Cette affaire a été portée devant tel tribunal, elle est soumise à son jugement. || En avant de. Porter quelque chose devant soi. || Avoir du temps devant soi, avoir du temps de reste pour faire quelque chose. || Avoir de l'argent devant soi, avoir une réserve d'argent disponible. || Préposition d'ordre par rapport au lieu, à la place, et par opposition à *après*. Il passe devant moi. || Fig. L'intérêt de l'honneur va devant l'amitié, Rotrou. || Préposition d'ordre par rapport au temps et marquant l'antériorité. Un peu devant sa mort, Boss. || *Adv.* Exprimant un rapport de situation en avant. Courez devant. || T. de mar. Être vent devant, se dit d'un navire qui est debout au vent. || Il exprime un rapport d'antériorité dans le temps, auparavant. Amis comme devant, Régnier. Je suis gros Jean comme devant, La Font. || Ci-devant, *loc. adv.* Précédemment. || Autrefois. Ci-devant employé. || *Adj. invar.* Un ci-devant noble, un noble qui ne l'est plus. || Pendant la Révolution, on a dit un ci-devant pour un noble. Les ci-devant. || Il s'emploie dans le style familier et par moquerie devant un qualificatif. Un ci-devant jeune homme. Des ci-devant beaux. || Sens devant derrière, *loc. adv.* Voy. sens. || Devant derrière, en mettant le devant à la place du derrière. || Devant que, *loc. conj.* gouvernant le subjonctif. Avant que. Cependant devant qu'il fût nuit, La Font. Il lui demanda, devant que de l'acheter, à quoi il lui serait propre, id. || Devant que, avec l'infinitif, même sens. Devant que sortir des confins d'Italie, La Font. || Les locutions *devant que*, *devant de* sont vieillies et inusitées. || *S. m.* La partie antérieure. Le devant de la tête. Le devant d'un édifice. || Fig. et famil. Il bâtit sur le devant, se dit

d'un homme qui prend du ventre. || T. de mar. Synonyme d'avant ou même de proue. || Ce qui se met devant quelque chose. Un devant d'autel. || Le devant, ce qui précède dans un écrit. || Les devants d'un tableau, les premiers plans. || On le dit aussi au singulier. On voit sur le devant un soldat mort ou blessé, DIDEROT. || L'avance qu'on a. Prendre, gagner le devant, les devants, partir avant quelqu'un ou le devancer en route. || Fig. Prendre les devants, prévenir quelqu'un, le gagner de diligence en quelque affaire. || Prendre les devants, prendre d'avance toutes les mesures nécessaires. || AU-DEVANT DE, *loc. prép.* À la rencontre de. La foule se porta au-devant du prince. || Fig. Aller au-devant de, prévenir. Aller au-devant d'une objection. || AU-DEVANT, *loc. adv.* À la rencontre. Aller au-devant. || Fig. Aller au-devant, faire les premiers pas, être le premier à entamer une affaire, à se réconcilier, etc. || Courir au-devant de, s'exposer à. || Voy. AU-DEVANT, à son rang alphabétique. || PAR-DEVANT, *loc. adv.* Par la partie antérieure. Il le saisit par-devant. || PAR-DEVANT, *loc. prép.* T. de palais. En présence de. Par-devant notaire. || Dès devant, dès avant. Dès devant la pointe du jour, LA FONT. || Prov. Les premiers vont devant, les plus diligents ont l'avantage.

DEVANTIER (*devant*), *s. m.* Tablier que portent les femmes du peuple. || Il est vieux et familier.

DEVANTIÈRE (*devant*), *s. f.* Sorte de jupe fendue que portent les femmes quand elles montent à cheval à la manière des hommes.

DEVANTURE (*devant*), *s. f.* La face antérieure d'une maison. || Devanture de boutique, revêtement en boiserie du devant d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE (lat. *devastator*), *adj.* Qui dévaste. Un torrent dévastateur. || *S. m.* Celui qui dévaste. Dévastateur du monde.

DÉVASTATION (lat. *devastatio*), *s. f.* Action de dévaster. Les dévastations des torrents.

DÉVASTÉ, ÉE, *p. p.* de dévaster. || Par extens. Physionomie dévastée, physionomie défigurée par les ravages d'une maladie. || Crâne dévasté, crâne devenu chauve.

DÉVASTER (lat. *devastare*), *v. a.* Rendre désert d'une façon quelconque. || Rendre désert par le ravage. Les ennemis ont dévasté cette province. || Fig. L'amour dévaste les âmes où il règne, CHATEAUBRIAND.

* **DÉVEINE** (*dé...* et *veine*), *s. f.* Au jeu, suite de chances défavorables : c'est le contraire de la veine.

* **DÉVELOPPABLE**, *adj.* Qui peut être développé. || En géom. Surface développable, surface courbe que l'on conçoit comme se développant et s'appliquant en totalité sur un plan.

* **DÉVELOPPANTE**, *adj.* En géom. Courbe développante ou *subst.* une développante, courbe produite par le déroulement d'un fil enroulé sur sa développée.

DÉVELOPPÉ, ÉE, *p. p.* de développer.

DÉVELOPPÉE, *s. f.* En géom. Courbe par le développement de laquelle on peut supposer qu'une autre courbe est formée.

DÉVELOPPEMENT, *s. m.* Action de développer, de déployer, de dérouler. Le développement d'une pièce d'étoffe. || En archit. Dessin des plans des coupes, et des élévations sur toutes les faces d'un édifice. || En géom. Action par laquelle on développe une courbe pour lui faire décrire une développante. || T. d'escrime. Aisance que l'on montre en tirant, et par laquelle le corps se déploie. || En méd. Développement du pouls, se dit du pouls qui devient plus ample et plus fort. || En peint. et sculpt. Ampleur dans la pose d'une figure et dans la ligne qui forme la suite des parties. || Croissance des corps organiques. Le développement d'un bourgeon. || Fig. Mode suivant lequel croît la civilisation. Le développement de l'humanité. || Par analogie. Le développement d'une maladie. Le développement des passions, des sentiments. || Exposition détaillée. Cela exigerait des développements. || Fig. Le développement d'un caractère, d'une situation, la série par laquelle passent un caractère, une situation pour se dessiner. || Au théâtre, le développement d'une intrigue. || Étendue. Ce général donna trop de développement à son aile droite.

DÉVELOPPER (ital. *sviluppare*), *v. a.* Oter l'enveloppe qui contient quelque chose. Développer un paquet. || Fig. Mon âme en toute occasion Développe le vrai caché sous l'apparence, LA FONT. || Déployer, dérouler. Développer du drap. || Fig. Développer le fil d'un complot. || En algèbre, développer une fonction, une série, trouver les différents termes qui y sont implicitement renfermés. || En archit. Rapporter sur un plan toutes les différentes faces d'une pierre, et même les parties d'une voûte. || En méd. Développer le pouls, lui donner plus d'ampleur et de force. || Donner croissance, en parlant des êtres organisés, des facultés intellectuelles ou morales. Développer le corps. Développer l'intelligence d'un enfant. || Exposer, présenter en détail. Développer le sujet d'un ouvrage. || Faire connaître. Il faut développer ce mystère à vos yeux, RAC. || Mettre en usage. Développer toutes les adresses et tous les secrets de la politique. || Se développer, *v. r.* N'être plus ployé, enroulé. || S'étendre. L'armée se développa dans la plaine. || Fig. Vous voyez tous les siècles précédents se développer, pour ainsi dire, en peu d'heures devant vous, BOSS. || Se développer se dit du pouls devenant plus ample et plus fort. || Prendre croissance. Les organes se développent lentement. || Même sens, en parlant des facultés intellectuelles ou morales, des maladies qui naissent. Son génie ne se développe que lentement. || Passer par une série de phases. L'action de cette pièce se développe lentement.

DEVENIR (lat. *devenire*), *v. n.* Prendre une certaine manière, une certaine qualité. Devenir grand, sage. || Que devenez-vous? c-à-d. où allez-vous, que voulez-vous faire? || Qu'est devenue telle chose, c-à-d. où est-elle? || Dans les phrases interrogatives et dubitatives, avoir tel sort, tel résultat, telle issue. Je ne sais ce que tout ceci deviendra. || Que voulez-vous devenir? quelle carrière voulez-vous suivre? || Que devins-je à ces paroles, à ce spectacle, quelle ne fut pas ma douleur, mon saisissement, etc.? || Que devenir, quel sera le sort? || Famil. Ne savoir que devenir, être dans un malaise extrême. || Devenir à rien, diminuer, se réduire considérablement.

DEVENU, UE, *p. p.* de devenir.

DÉVERGONDAGE, *s. m.* Libertinage scandaleux. || Par extens. Dévergondage d'esprit, d'imagination, excès auquel se livre un esprit déréglé.

DÉVERGONDÉ, ÉE, *p. p.* de dévergonder. Qui est sans honte dans son libertinage. || *Subst.* Un dévergondé.

* **DÉVERGONDER (SE)** (*dé...* et *vergogne*), *v. r.* Perdre toute honte dans le libertinage, dans la débauche.

* **DÉVERROUILLER** (*ll* mouillées. *Dé...* et *verrouiller*), *v. a.* Oter les verrous.

DEVERS (*de...* et *vers*), *prép.* Du côté de. Tourne un peu ton visage devers moi, MOL. || Approchant. Devers la fin. || PAR DEVERS, *loc. prép.* En la possession de. Quand on a par devers soi de longs services. || Par devers soi, au fond de son esprit ou de son cœur. Garder par devers soi quelque chose. || Par-devant. Se pourvoir par devers le juge. || Tous ces emplois de *devers* ont vieilli.

DÉVERS, ERSE (dé-vèr. Lat. *deversus*), *adj.* Qui n'est pas droit, ni d'aplomb. Un mur dévers. || *S. m.* Le dévers d'une pièce de bois en est le gauchissement ou la pente.

DÉVERSÉ, ÉE, *p. p.* de déverser. Du bois déversé.

* **DÉVERSEMENT**, *s. m.* Action de déverser, de s'incliner, de pencher de côté.

* **DÉVERSEMENT**, *s. m.* Action de déverser les eaux d'un canal ; action des eaux qui se déversent.

DÉVERSER (*dévers*), *v. a.* Courber, incliner. Déverser une pièce de bois. || *V. n.* Pencher, s'incliner, devenir courbe. Un mur qui déverse. || Se déverser, *v. r.* Devenir déversé. Du bois qui se déverse.

* **DÉVERSER** (*de* et *verser*), *v. a.* Faire couler des eaux d'un lieu dans un autre. || Fig. Déverser le blâme ou le mépris sur quelqu'un. Il vaut mieux dire : Verser le blâme, etc. || Se déverser, *v. r.* Passer d'un lieu dans un autre, en parlant des eaux.

DÉVERSOIR (*déverser*), *s. m.* Endroit par où déverse, s'épanche le trop-plein des eaux d'un étang, d'un canal. || Nom donné à la vanne même qui sert de décharge.

DÉVÊTIR (*dé...* et *vêtir*), *v. a.* Oter un vêtement. Dévêtir sa robe. || Se dévêtir, *v. r.* Se dégarnir d'habits. || Fig. On se dévêtait des sentiments de l'un pour se revêtir des sentiments de l'autre, PASC. || En jurispr. Se dessaisir. Se dévêtir d'un héritage.

DÉVÊTISSEMENT, *s. m.* En jurispr. Dessaisissement de ce qu'on possède.

DÉVÊTU, UE, *p. p.* de dévêtir.

* **DÉVIATEUR, TRICE**, *adj.* Qui produit la déviation.

* **DÉVIATIF, IVE**, *adj.* Qui tend à dévier, à faire dévier.

DÉVIATION, *s. f.* En phys. Quantité dont un corps pesant s'écarte de la verticale. || En méd. Direction vicieuse que prennent certaines parties. Déviation de la colonne vertébrale. || Fig. Écart moral. Déviation de principes.

* **DÉVIDAGE**, *s. m.* Action de dévider.

DÉVIDÉ, ÉE, *p. p.* de dévider.

DÉVIDER (*dé...* et *vide*, rendre vide le fuseau, ou *dé...* et l'all. *winden*), *v. a.* Mettre en écheveau, au moyen du dévidoir, le fil qui est sur le fuseau. || Mettre en peloton ce qui est en écheveau. || Poétiq. Les Parques d'une même soie Ne dévident pas tous nos jours, MALH. || Fig. Expliquer, débrouiller... Qui dévidât mieux un cas de conscience, RÉGN. || Se dévider, *v. r.* Être dévidé.

DÉVIDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dévide.

DÉVIDOIR, *s. m.* Instrument pour dévider.

DÉVIÉ, ÉE, *p. p.* de dévier.

DÉVIER (lat. *deviare*), *v. n.* Se détourner ou être détourné de sa direction. Dévier de son chemin. || Fig. Dévier des principes de la justice. || *V. a.* Oter la rectitude. Dévier la colonne vertébrale. || Se dévier, *v. r.* Sortir de la rectitude. Sa taille se dévie.

DEVIN, INE (lat. *divinus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prétend découvrir ce qui est caché, soit dans le passé, soit dans le présent, soit dans l'avenir. Moi devine! on se moque, LA FONT. || Le féminin devineresse est plus usité que devine, voy. DEVINEUR. || Fig. Je ne suis pas devin, je ne pouvais prévoir cela, et aussi je ne comprends pas ce qu'on veut dire. || Le devin ou *adj.* le serpent devin, nom vulgaire du boa constricteur.

* **DEVINABLE**, *adj.* Qu'on peut deviner, facile à deviner.

DEVINÉ, ÉE, *p. p.* de deviner.

* **DEVINEMENT**, *s. m.* Action de deviner.

DEVINER (*devin*), *v. a.* Découvrir par des procédés surnaturels ce qui est caché dans le passé, le présent ou l'avenir. || Absol. Pratiquer l'art de deviner. Un homme qui se mêle de deviner, PASC. || Par extens. Interpréter, discerner par voie de conjecture. Deviner les lois de la nature. Je connais tes détours et devine tes ruses, CORN. || Absol. Qui devine est souvent sujet à se méprendre, CORN. || Trouver le mot. Deviner une énigme, une charade. || C'est une énigme à deviner, se dit de ce qui est obscur. || Je vous le donne à deviner en dix, en cent, se dit d'une chose que la personne à qui l'on parle ne s'imaginera jamais. || Se deviner, *v. r.* Être deviné. || Se pressentir l'un l'autre. Ces deux âmes s'étaient devinées.

DEVINEUR, ERESSE ou **EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la prétention de deviner. Jeanne d'Arc fut qualifiée de superstitieuse, devineresse du diable, VOLT. Chez la devineuse on courait Pour se faire annoncer ce que l'on désirait, LA FONT. || Fig. et famil. Celui qui juge par voie de conjecture. || En ce sens et en parlant de charades, etc. le féminin est devineuse, non devineresse.

* **DÉVIRER** (*dé...* et *virer*), *v. a.* Détourner un cabestan.

DEVIS (de-vi. Lat. *divisum*), *s. m.* Description de toutes les choses qu'on doit exécuter pour la construction d'un bâtiment, avec l'estimation des dépenses. Faire un devis. || Menus propos, entretien familier. De joyeux devis.

DÉVISAGÉ, ÉE, *p. p.* de dévisager.

DÉVISAGER (*dé...* et *visage*), *v. a.* Déchirer le visage avec les ongles ou les griffes. || Popul. Dévisager quelqu'un, faire effort pour reconnaître les traits de quelqu'un. || Se dévisager, *v. r.* Se déchirer le visage l'un à l'autre. || Popul. Chercher à se reconnaître l'un l'autre.

DEVISE (voy. *devis*), *s. f.* En blas. Division d'une pièce honorable de l'écu. Une fasce en devise. || Figure emblématique avec une sentence concise qui l'explique. Le corps de la devise, la figure. L'âme de la devise, la sentence. || Petite phrase ou sentence signifiant une qualité qu'on attribue aux choses ou aux personnes. Plutôt souffrir que mourir, C'est la devise des hommes, LA FONT. || Devise de bonbons, petit papier contenant une pensée en vers ou en prose et dont on enveloppe les bonbons.

DEVISER (*devis*), *v. n.* Échanger avec quelqu'un de menus propos. Tout en devisant.

DÉVISSÉ, ÉE, *p. p.* de dévisser.

* **DÉVISSEMENT**, *s. m.* Action de dévisser.

DÉVISSER (*dé...* et *visser*), *v. a.* Oter les vis qui fixent une chose. || Séparer une chose adaptée à une autre avec des vis. || Se dévisser, *v. r.* Cesser d'être vissé.

DÉVOIEMENT (*dévoyer*), *s. m.* En archit. Action de dévoyer, d'incliner un tuyau de cheminée ou de descente. || En méd. Flux de ventre, déjections alvines liquides.

DÉVOILÉ, EE, *p. p.* de dévoiler. || Religieuse dévoilée, religieuse qui a quitté le voile.

DÉVOILEMENT, *s. m.* Action de dévoiler. Le dévoilement de figures qui étaient couvertes. || Fig. Le dévoilement des figures de l'Ancien Testament. || Action de porter à la connaissance. Le dévoilement d'un mystère.

DÉVOILER (*dé...* et *voiler*), *v. a.* Découvrir en levant, en ôtant un voile. Dévoiler une statue. || Montrer sans voile, sans rien qui cache. || Fig. Dévoiler une religieuse, la relever de ses vœux. || Découvrir ce qui était secret. || Se dévoiler, *v. r.* Oter, relever son voile. || Fig. J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant Est venu lui montrer un glaive étincelant, RAC. || Être porté à la connaissance. Le mystère se dévoile. || Se découvrir, se trahir. || Apparaître. Un autre monde se dévoilait à nos regards, J. J. ROUSS.

DEVOIR (lat. *debere*), *v. a.* Avoir à payer une somme d'argent ou à fournir toute autre valeur. || Absol. Il doit de tous côtés. || Devoir à Dieu et à diable, au tiers et au quart, devoir de l'argent à un très-grand nombre de personnes. || Fig. Devoir tribut, être obligé de se conformer à. Une femme surtout doit tribut à la mode, BOIL. || N'en devoir rien à, ne pas céder à, ne pas être inférieur. || Doit, par opposition à avoir, partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit et ce qu'elle a reçu. Tenir ses comptes par doit et par avoir. || Avoir obtenu par. Je lui dois la place que j'occupe. || Devoir avec *de* et un verbe à l'infinitif, même sens. || Devoir se dit aussi en mauvaise part. Je lui dois tous mes maux. || Avoir obtenu par des choses. Cette colline doit son nom à tel événement. Il y a de certains grands sentiments que nous devons moins à la force de notre esprit qu'à la bonté de notre naturel, LA BRUY. || Être tenu, obligé envers. Je vous dois beaucoup pour ce service. Il ne doit compte de ses actions à personne. || Se devoir à soi-même de, etc. être tenu, en vertu de sa propre considération, de, etc. || Devoir, suivi d'un verbe à l'infinitif, exprime qu'une chose arrivera infailliblement. Tous les hommes doivent mourir. || Il exprime une obligation morale. Un bon fils doit respecter son père. || Il marque qu'il y a une sorte de justice ou de raison à ce qu'une chose soit. On devrait planter des arbres le long de cette route. Un jour seul perdu devrait nous laisser des regrets, MASS. || On s'en sert pour marquer l'intention. Je dois aller à la campagne. || Il marque aussi un futur indéterminé. Il doit partir demain. || Devoir exprime quelquefois une supposition. C'est lui qui doit avoir fait cela. || L'imparfait du subjonctif, placé en tête de la phrase, s'emploie dans le sens de *quand même*. Dussé-je être blâmé, etc. || Se devoir, *v. r.* Être dû, être obligatoire. Cela se doit. || Être obligé de se consacrer à. Un roi se doit à tous les hommes qu'il gouverne, FÉN. || Prov. Fais ce que dois, advienne que pourra.

DEVOIR, *s m.* Ce qu'on doit faire, ce à quoi l'on est obligé par la loi ou par la morale, par son état ou les bienséances. || Il est du devoir, le devoir oblige à. Il est de mon devoir de vous donner cet avis. || Faire son devoir, agir comme on doit agir, et en parlant d'un régiment, d'un soldat, combattre vaillamment. || En un autre sens, faire son devoir, se bien acquitter, parler, agir. || Être, rentrer dans son devoir, c'est-à-dire dans la soumission, le respect, l'obéissance où l'on doit se tenir. || Ramener, ranger quelqu'un à son devoir, tenir dans le devoir, obliger à faire ce qui doit être fait. || Se ranger à son devoir, faire ce qu'on doit faire. || En devoir de, prêt à. Il était déjà en devoir de vous aller trouver. || Se mettre en devoir de faire une chose, la commencer ou s'y préparer. || Être à son devoir, être à son poste. || T. de féod Devoirs seigneuriaux, droits que le vassal devait à son seigneur. || Par extens. Devoir et plus souvent au pluriel devoirs, marques de civilité, de politesse. Rendre ses devoirs à quelqu'un, lui présenter ses

hommages, lui faire une visite de politesse. || Les derniers devoirs, les devoirs funèbres, les funérailles. Rendre à quelqu'un les derniers devoirs, présider ou simplement assister à ses funérailles || Travail, exercices donnés à un élève. || Devoir pascal, l'obligation de communier à Pâques. || Association d'ouvriers unis par les liens du compagnonnage. Compagnons du devoir.

* **DEVOIRANT** ou par corruption **DÉVORANT** (*devoir*), *s. m.* Ouvrier compagnon du devoir.

DÉVOLE (*dé...* et *vole*), *s. f.* Au jeu de cartes, vole manquée. Il a fait la dévole.

DÉVOLER (*dévole*), *v. n.* Être en dévole.

DÉVOLU, *s. m.* En droit canonique, provision d'un bénéfice vacant par incapacité du collataire. || Jeter un dévolu sur un bénéfice, y former une prétention juridique. || Fig. Jeter son dévolu, un dévolu sur quelqu'un, sur quelque chose, fixer son choix, arrêter son idée sur...

DÉVOLU, UE (lat. *devolutus*), *adj.* En jurispr. Qui est transporté, transféré, échu, acquis par droit. Héritage dévolu à la ligne paternelle. || Dans le langage général, acquis, destiné. Les honneurs me sont dévolus.

DÉVOLUTAIRE, *s. m.* Celui qui a obtenu un dévolu.

DÉVOLUTIF, IVE, *adj.* En jurisp. Qui fait qu'une chose passe d'une personne à une autre. || Appel dévolutif, appel par lequel un procès est dévolu à un juge supérieur.

DÉVOLUTION (*dévolu*), *s. f.* En jurispr. Attribution des biens à une ligne successorale par suite de l'extinction ou de la renonciation de l'autre. Droit de dévolution.

* **DÉVORANT**, *s. m.* Voy. DEVOIRANT.

DÉVORANT, ANTE, *adj.* Qui dévore. Des chiens dévorants. || Un appétit dévorant, un très-grand appétit. Faim dévorante. || Fig. Qui est avide d'argent, de faveurs. || Qui détruit, comme fait un animal qui dévore. La foudre dévorante. || Air, climat dévorant, air, climat funeste aux habitants. || Fig. Un mal dévorant. Des soucis dévorants.

DÉVORÉ, ÉE, *p. p.* de dévorer.

DÉVORER (lat. *devorare*), *v. a.* Saisir à belles dents et manger une proie. Les bêtes l'ont dévoré. || Par extens. Les chenilles ont tout dévoré. || Très-famil. Se dévorer le bras, la jambe, se gratter avec une sorte de rage. || Manger avidement. || Absol. Cet enfant dévore. || Fig. Être rapace. || Dissiper, user en prodigue d'un bien. || Consumer, détruire. Le temps dévore tout. La flamme vole et dévore le vaisseau, FÉN. || C'est une terre qui dévore ses habitants, se dit d'un pays malsain. || Piller, épuiser. L'armée dévorait le pays. || Fig. Faire éprouver une sensation pénible, en parlant de la soif, de la fièvre, de la chaleur. || Dans le même sens, en parlant des passions. Le chagrin me dévore. || Dévorer un livre, le lire avec avidité. || Dévorer en espérance, convoiter avidement quelque chose. || Dévorer des yeux, jeter des regards pleins d'ardeur et de convoitise. || Dévorer le temps, les heures, etc. anticiper avec impatience sur le temps. || Ne pas laisser paraître, renfoncer en soi-même. Dévorer ses larmes, ses chagrins. || Dévorer un affront, l'endurer sans en faire paraître aucun ressentiment. || Dévorer les difficultés, venir courageusement à bout de ce qui est difficile. || Se dévorer, *v. r.* Se dévorer l'un l'autre. || Se dévorer soi-même. || Famil. Se dévorer, se gratter avec une sorte de rage. || Se livrer à l'impatience, au chagrin. Je me dévore de cette envie, SÉV.

* **DÉVOREUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dévore. On peut juger quels terribles dévoreurs de viande étaient les hommes de ce temps-là, J. J. ROUSS. || Fig. Un dévoreur de livres, un homme qui lit avidement.

DÉVOT, OTE (lat. *devotus*), *adj.* Attaché aux pratiques religieuses. || Être dévot à... avoir une dévotion particulière pour la Vierge, pour un saint, etc. || Qui a le caractère de la dévotion, en parlant des choses. Air dévot. || Il se dit quelquefois par dénigrement, soit d'une mauvaise dévotion, soit de l'hypocrisie qui feint la dévotion. Louis XI fut un prince dévot et cruel. || *Subst.* Il est de faux dévots ainsi que de faux braves, MOL. || Dévot de place, faux dévot qui affiche les pratiques. || C'est une de ses dévotes, se dit d'une femme qui est sous la direction d'un prêtre. || Fig. Homme dévoué à un homme, à une doctrine. Un dévot de la philosophie moderne.

DÉVOTEMENT, *adv.* D'une manière dévote.

DÉVOTIEUSEMENT, *adv.* D'une manière dévotieuse.

DÉVOTIEUX, EUSE, *adj.* Rempli de dévotion. C'est un homme fort dévotieux. || *Subst.* Les dévotieux.

DÉVOTION (lat. *devotio*), *s. f.* Attachement aux pratiques religieuses. || Avoir dévotion à, adresser particulièrement ses pratiques religieuses à un saint, à une église, etc. || Pratique de dévotion. || Faire ses dévotions, remplir ses devoirs religieux, à certaines époques de l'année. || Livres, tableaux de dévotion, livres, tableaux sur un objet de piété. || Fête, jeûne de dévotion, fête, jeûne qui n'est pas d'obligation. || Attachement comparé à celui qu'on a pour les choses de piété. Ma dévotion pour vous est sans bornes. || Être à la dévotion de quelqu'un, lui être entièrement dévoué.

DÉVOUÉ, ÉE, *p. p.* de dévouer. || Disposé à tout pour le service, le salut de. Dévoué à sa patrie. || Je suis votre dévoué serviteur, votre tout dévoué, formule de salutation par laquelle on clôt une lettre familière.

DÉVOUEMENT ou, comme quelques-uns écrivent, dit l'Académie, **DÉVOÛMENT**, *s. m.* Action de dévouer. Le dévouement de la fille de Jephté. || Action de se dévouer. Le dévouement des Spartiates aux Thermopyles. || Par extens. Disposition à servir quelqu'un, avec abnégation personnelle. Acte de dévouement. || Agréez, recevez l'assurance de mon dévouement, formule de salutation par laquelle on clôt une lettre. || Disposition à se sacrifier pour l'humanité, la société. La doctrine du dévouement.

DÉVOUER (*dé...* et *vouer*), *v. a.* Consacrer par un vœu. || Dévouer quelqu'un à la haine, à l'exécration publique, appeler sur lui la haine, l'exécration. || Dévouer sa tête, s'exposer résolûment aux périls. || Immoler en sacrifice. || Par extens. Consacrer au service de... par zèle, amour ou un motif quelconque. Vous lui dévouez vos personnes, et lui il se livre tout entier à vous, BOURDAL. || Se dévouer, *v. r.* Se consacrer par un vœu. Se dévouer à la vie monastique. || Se dévouer à la mort ou simplement se dévouer, se sacrifier par humanité, par patriotisme, par un motif quelconque.

DÉVOYÉ, ÉE, *p. p.* de dévoyer. || Fig. En ce lieu où l'Église appelle ses enfants dévoyés, Boss. || *Subst.* Priez pour l'Église et pour les dévoyés, Boss.

DÉVOYER (*dé...* et *voie*), *v. a.* Écarter du chemin à suivre. || T. de construction. Mettre quelque chose hors de l'équerre de son plan. Dévoyer un tuyau de cheminée. || Fig. Entraîner dans l'erreur. || Causer la diarrhée. || Se dévoyer, *v. r.* S'égarer. || Fig. Tomber dans l'erreur.

DEXTÉRITÉ (lat. *dexteritas*), *s. f.* Adresse de main. || Fig. Adresse d'esprit. Une incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, Boss.

DEXTRE (lat. *dexter*), *adj.* En blas. Le côté dextre, le côté droit. À dextre. || *S. f.* La main droite. || N'est usité que dans le style élevé et surtout quand on parle de la main de Dieu, ou dans le style héroï-comique.

DEXTREMENT, *adv.* Avec dextérité.

* **DEXTRINE** (*dextre*, à cause que la dextrine fait tourner à droite plus que toute autre substance le plan de polarisation de la lumière), *s. f.* En chim. Matière de nature gommeuse, en laquelle se transforment les globules d'amidon sous l'influence des acides, des oxydes, etc.

* **DEXTROCHÈRE** (dèk-stro-kè-r'. Lat. *dexter* et χείρ), *s. m.* En blas. Bras droit représenté avec la main.

DEY (dè. Arabe *dâ'i*, celui qui appelle), *s. m.* Titre du chef barbaresque qui gouvernait la régence d'Alger.

* **DI...** préfixe grec qui vient de δίς et signifie deux fois.

* **DI...** préfixe latin équivalent à *dis...* et signifiant séparation, éloignement, etc.

DIA, *expr. invar.* Cri des charretiers pour faire aller les chevaux à gauche. || Fig. Il n'entend ni à hue, ni à dia, ni à dia ni à huhau, on ne peut lui faire entendre raison. || L'un tire à hue et l'autre à dia, l'un tire à dia et l'autre à huhau, se dit de deux personnes qui, agissant en sens contraire, se nuisent au lieu de s'aider.

DIABÈTE (διαβήτης), *s. m.* En phys. Vase muni d'un siphon et d'où la liqueur s'écoule tout entière dès qu'on le remplit jusqu'au bord. || Maladie caractérisée par l'émission d'une urine abondante et sucrée.

DIABÉTIQUE, *adj.* Qui tient du diabète. Une affection diabétique. || Affecté du diabète. || *Subst.* Un diabétique.

DIABLE (lat. *diabolus*, de διάβολος), *s. m.* Le principe du mal moral en général. || Nom des anges déchus. || Sa-

tan, le prince des mauvais anges. || Avocat du diable, celui qui est chargé, dans la chancellerie romaine, de contester les mérites d'une personne dont la canonisation est proposée. || Ne craindre ni Dieu ni diable, n'être arrêté par aucune crainte. || Loger le diable dans sa bourse, n'avoir pas le sou. || Quand le diable y serait, malgré tout. || Le diable ne le lui ferait pas faire, se dit d'un homme entêté. || Le diable était représenté dans le moyen âge avec une queue et des cornes; de là quelques locutions. Tirer le diable par la queue, être dans une position gênée. Il mangerait le diable et ses cornes, se dit d'un grand mangeur. || En général, nom des anges rebelles précipités avec Satan dans l'enfer. Les diables de l'enfer. || La beauté du diable, les seuls attraits de la jeunesse. || Les diables bleus, sorte de mélancolie, de vapeurs. || Être possédé du diable, avoir, selon la croyance de l'Église catholique, dans le corps un diable qui se substitue à la volonté de l'individu et parle et agit pour lui, et fig. être livré à des passions violentes, à une excessive ardeur. || Fig. Avoir le diable au corps, être vif, emporté, vigoureux. || Avoir le diable au corps, exceller en certaines choses de courage, d'adresse, de talent, d'esprit. || C'est le diable! Voilà le diable! C'est là le diable! se dit de ce qu'une chose présente de fâcheux, de difficile. || Donner son âme au diable, faire un prétendu pacte avec le diable, qui, en retour de l'âme qu'on lui abandonnait, assurait au contractant la richesse, la puissance, les plaisirs. || Fig. Se donner au diable, se désespérer. || Se donner à tous les diables, éprouver une excessive impatience. || Je me donne au diable, je veux que le diable m'emporte si..., le diable m'emporte si..., ou simplement du diable si..., au diable si..., locutions qu'on emploie, par forme de serment, pour nier ou pour affirmer. || Il se dit par forme d'imprécation, d'aversion, de répulsion, d'impatience. Envoyer au diable, à tous les diables. Au diable l'importun! || Être au diable, être on ne sait où, fort loin. Il m'a fait aller au diable vauvert (et non au diable au vert), il m'a fait aller très-loin. || S'en aller au diable, à tous les diables, être perdu sans retour. || Être au diable, à tous les diables, être perdu sans retour. || Envoyer au diable, à tous les diables, perdre, dissiper. || Faire le diable, le diable à quatre, faire grand bruit, grand tumulte, se donner beaucoup de mouvement pour une chose. || Faire le diable contre quelqu'un, lui faire le plus de mal qu'on peut. || Dire le diable contre quelqu'un, en dire beaucoup de mal. || Cela ne vaut pas le diable, cela ne vaut absolument rien. || Diable, employé comme complément déterminatif, signifie extrême, excessif. Avoir une peur de diable. Un vent de tous les diables. || Suivi d'un complément, diable signifie singulier, bizarre, méchant, dangereux, etc. Un diable d'homme. Ces diables de gens. Cette diable de femme. || Personne très-méchante, emportée, ou bien d'une turbulence, d'une pétulance extrême. C'est un diable, un vrai diable. || Un méchant diable, un mauvais homme. Diable a été pris aussi pour exprimer quelque chose de peu blâmable, ou même quelque chose de louable. || Un grand diable, un homme grand et dégingandé. || Un bon diable, un homme facile, de joyeuse humeur. || Un pauvre diable, une personne à plaindre. || Comme tous les diables, beaucoup, extrêmement. La justice est sévère comme tous les diables, MOL. || À LA DIABLE, *loc. adv.* À la hâte, sans soin. || Être fait à la diable, être mal vêtu ou habillé avec désordre. || Avec un caractère de violence et d'exagération. || EN DIABLE, *loc. adv.* Fort, extrêmement. Cela tient en diable. || DIABLE! *interj.* de Surprise, d'impuissance. Diable! Que diable faire? || *S. m.* Toupie d'Allemagne double. || Machine à deux ou quatre roues ordinairement basses, employée au transport des fardeaux. || Nom de divers animaux, oiseaux, poissons. || Prov. Quand le diable est vieux, il se fait ermite, libertin dans la jeunesse, dévot dans la vieillesse.

DIABLEMENT, *adv.* Excessivement. Cela est diablement chaud. Il a diablement d'argent.

DIABLERIE, *s. f.* Opération magique dans laquelle le diable est supposé intervenir. || Possession, introduction d'un diable dans le corps d'une personne. || Ancien spectacle, pièce populaire, où le diable joue le principal rôle. || Machination secrète. Il y a quelque diablerie là-dessous. || Méchanceté de diable. Ils ne sont pas capables d'une telle diablerie, VOLT. || Conduite mauvaise et déréglée. C'est une vraie diablerie, SÉV. || Petits dessins représentant des diables pour la lanterne magique.

DIABLESSE, *s. f.* Diable femelle. || Femme acariâtre. || *Adj.* Je veux une vertu qui ne soit point diablesse, MOL. || Diablesse, une méchante femme. || *Adj.* Une femme diablesse. || Famil. Une bonne diablesse, une femme de caractère facile. || Une pauvre diablesse, une femme qui excite la pitié. || Une grande diablesse, une grande femme dégingandée. || Suivi de la préposition *de* et d'un complément, et exprimant le caractère vif, singulier, diabolique, etc. de la personne ou de la chose dont on parle. Comme vous a dit cette diablesse de Mme de R..., SÉV. Que fera votre diablesse d'imagination? VOLT.

* **DIABLETEAU**, *s. m.* Petit diable.

DIABLEZOT, *exclam. famil.* Vous ne m'y prendrez pas, je ne suis pas assez sot. Vous me voulez faire croire cela, diablezot. || Il est vieux.

DIABLOTIN (dim. de *diable*), *s. m.* Petit diable. || *Adj.* La forme diablotine. || Petit enfant vif, espiègle. || Dragée de chocolat, couverte de nonpareille.

DIABOLIQUE (lat. *diabolicus*), *adj.* Qui vient du diable. Tentation diabolique. || Fig. Méchant, pernicieux. || Difficile, pénible. Affaire diabolique.

DIABOLIQUEMENT, *adv.* Avec un esprit, une méchanceté diabolique.

DIACHYLON ou **DIACHYLUM** (di-a-chi-lon ou lom'. Διά et χυλός), *s. m.* Nom d'emplâtres résolutifs, faits des sucs de certaines plantes. || Toile de diachylon ou diachylon, toile sur laquelle on étend le diachylon.

DIACODE (διά et κωδία), *s. m.* Sirop préparé avec des têtes de pavot blanc. || *Adj.* Sirop diacode.

DIACONAL, ALE (b. lat. *diaconalis*), *adj.* Qui a rapport au diacre. Offices diaconaux.

DIACONAT (b. lat. *diaconatus*), *s. m.* Office de diacre.

DIACONESSE ou **DIACONISSE** (b. lat. *diaconissa*, fém. de *diaconus*), *s. f.* Nom de veuves ou de filles qui, dans la primitive Église, recevaient l'imposition des mains, et rendaient aux personnes de leur sexe des services religieux que les diacres ne pouvaient rendre.

* **DIACONISER**, *v. a.* Conférer le diaconat.

DIACONISSE, *s. f.* Voy. DIACONESSE.

DIACRE (lat. *diaconus*, de διάκονος), *s. m.* Serviteur dans la synagogue juive. || Dans l'Église catholique, celui qui est revêtu du second des ordres sacrés.

* **DIACRISE** (διά et *crise*), *s. f.* Crise qui conduit à la distinction exacte d'une maladie d'avec toute autre.

* **DIACRITIQUE** (διά et κρίνειν), *adj.* En gramm. Qui sert à distinguer. Signes diacritiques, signes qui empêchent la confusion des mots; tels sont certains accents, par exemple dans *a* et *à*, *ou* et *où*. || Points diacritiques, points mis sur certaines lettres de l'alphabet arabe. || En méd. Signes diacritiques, signes qui distinguent exactement une maladie de toutes les autres.

DIADELPHIE (*di*... et ἀδελφός), *s. f.* Classe du système de Linné qui comprend les plantes à plusieurs étamines réunies par la base en deux faisceaux distincts.

DIADÈME (lat. *diadema*), *s. m.* Bandeau de laine, de fil ou de soie, enrichi de pierreries, broderies et autres ornements, dont les souverains se ceignent le front. || Ceindre le diadème, devenir roi. || Fig. La royauté même. Perdre le diadème. || Il se dit d'une coiffure de femme composée ordinairement d'un cercle. || On dit aussi arranger ses cheveux en diadème.

DIAGNOSTIC (di-ag-no-stik), *s. m.* En méd. Art de reconnaître les maladies par leurs symptômes.

DIAGNOSTIQUE (διαγνωστικός), *adj.* En méd. Qui sert à reconnaître. Signes diagnostiques, signes d'après lesquels on peut établir la nature d'une maladie. || *Subst.* Les diagnostiques de la pneumonie. || Vieux en ce sens.

* **DIAGNOSTIQUER**, *v. a.* En méd. Reconnaître par les signes diagnostiques une maladie. || Absol. Bien, mal diagnostiquer. || Se diagnostiquer, *v. r.* Être diagnostiqué.

DIAGONAL, ALE (lat. *diagonalis*), *adj.* En géom. Qui va d'un angle à un autre, dans une figure rectiligne. Ligne diagonale. || *S. f.* La diagonale, ligne menée d'un angle d'une figure quelconque à un des angles non adjacents. Tirer une diagonale. || En diagonale, obliquement.

DIAGONALEMENT, *adv*. En diagonale.

* **DIAGRAMME** (διάγραμμα), *s. m*. Délinéation. Le diagramme du type des animaux vertébrés. || Fig. Le diagramme de l'histoire de l'humanité.

DIALECTE (διάλεκτος), *s. m*. Langage d'une contrée, ne différant des parlers voisins que par des changements peu considérables et comportant une certaine culture littéraire. La Grèce avait quatre dialectes principaux. L'ancien français avait plusieurs dialectes : le normand, le picard, le bourguignon. || Abusivement. Langue.

DIALECTICIEN, IENNE, *s. m.* et *f*. Celui, celle qui cultive la dialectique, qui raisonne suivant les règles.

DIALECTIQUE (lat. *dialectica*), *adj*. Qui a rapport à l'art de raisonner, de discuter. Les procédés dialectiques. || *S. f*. La dialectique, l'art de discuter.

* **DIALECTIQUE** (*dialecte*), *adj*. Qui appartient à un dialecte. Les différences dialectiques.

DIALECTIQUEMENT, *adv*. Selon les formes de la dialectique.

DIALOGIQUE (*dialogue*), *adj*. Qui est en forme de dialogue. Traité dialogique.

DIALOGISME (*dialogue*), *s. m*. L'art, le genre du dialogue. || Figure de rhétorique qui consiste à mettre sous la forme de dialogue les idées ou les sentiments que l'on prête à ses personnages.

DIALOGISTE (*dialogue*), *s. m.* et *f*. Celui ou celle qui a fait un dialogue, des dialogues. || Peu usité.

DIALOGUE (lat. *dialogus*), *s. m*. Entretien entre deux ou plusieurs personnes. || Par ext. Ouvrage littéraire en forme de conversation. Les Dialogues des morts de Fontenelle. || La manière dont un auteur dramatique fait parler ses personnages. Le dialogue de Molière. || En mus. Parties qui se répondent et qui souvent se réunissent.

DIALOGUÉ, ÉE, *p. p.* de dialoguer.

DIALOGUER, *v. n*. Famil. Converser. || Écrire, parler, chanter en dialogue. || En mus. Faire dialoguer deux voix. || *V. a*. Bien dialoguer une scène, faire que les différents personnages parlent comme ils doivent parler.

* **DIALYSE** (διάλυσις), *s. f*. En chim. Séparation et purification de certaines substances à l'aide du dialyseur. || En chir. Solution de continuité. || Figure par laquelle on omet certaines conjonctions, *et* par exemple.

* **DIALYSER**, *v. a*. En chim. Séparer par le dialyseur.

* **DIALYSEUR** (*dialyse*), *s. m*. En chim. Instrument composé d'un papier-parchemin tendu sur un cerceau de bois, en forme de tamis ; on verse le fluide à dialyser sur le papier, de manière à ne former qu'une couche d'un centimètre d'épaisseur, et l'on place le dialyseur dans un bassin plein d'eau ; c'est dans cette eau que passent les substances susceptibles de se séparer.

DIAMANT (lat. *adamas*, de ἀδάμας), *s. m*. Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes, et qui est du carbone pur. || Diamant brut, celui qui n'a pas été taillé. || Diamant faux, pierre naturelle ou factice qui imite le diamant. || Diamant rosette ou rose, voy. ROSE. || Diamant brillant, voy. BRILLANT. || Diamant d'Alençon, quartz hyalin noir. || Diamant du Rhin, quartz hyalin limpide. || Diamant spathique, corindon. || Bague qui a un diamant. Avoir un diamant au doigt. || Fig. C'est un diamant, se dit d'un petit ouvrage d'art ou de littérature d'une exécution parfaite. || Édition diamant, impression en caractères très-fins, mais nets et jolis à l'œil. || Diamant se prend au figuré comme le symbole de la dureté extrême. || Instrument au bout duquel est enchâssée une pointe de diamant et qui sert à couper le verre. || En archit. Pointes de diamant, pierres qui dans les parements à bossages sont taillées à facettes comme des diamants. || Couleur diamant, sorte de peinture dont la base est le graphite. || T. de mar. Le diamant d'une ancre, la jonction des deux bras avec la vergue.

DIAMANTAIRE, *s. m*. Celui qui vend ou qui taille des diamants. || On dit plus souvent lapidaire.

* **DIAMANTÉ, ÉE**, *p. p.* de diamanter. || Fleurs diamantées, fleurs artificielles tamisées avec le verre broyé ou avec de la poudre d'acier.

* **DIAMANTER**, *v. r*. Orner, couvrir de diamants. || Faire briller comme un diamant.

* **DIAMANTIFÈRE** (*diamant* et lat. *ferre*), *adj*. Qui contient du diamant. Terrain diamantifère.

* **DIAMANTIN, INE**, *adj*. Qui a la dureté du diamant.

DIAMÉTRAL, ALE, *adj*. Qui appartient au diamètre. Ligne diamétrale. || En géom. Plan diamétral, plan partageant les surfaces en deux portions équivalentes.

DIAMÉTRALEMENT, *adv*. D'une extrémité du diamètre à l'autre. Les deux pôles sont diamétralement opposés. || Fig. Je crois voir toutes choses diamétralement opposées au bon esprit, LA BRUY.

DIAMÈTRE (διάμετρος), *s. m*. En géom. Ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle au point opposé, en passant par le centre. || Dimension transversale de divers objets. Le diamètre de la tête. || Diamètre d'une colonne, droite que l'on tire d'un point de la circonférence à l'autre en passant par le centre.

DIANDRIE (*di*... et ἀνήρ), *s. f*. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à deux étamines.

* **DIANE** (lat. *Diana*), *s. f*. Déesse de la chasse et de la lune, chez les Latins. || Poétiq. La lune.

DIANE (esp *diana*, du lat. *dies*), *s. f*. Batterie de tambour qui se fait à la pointe du jour. Battre la diane.

DIANTRE, *s. m*. Mot qu'on emploie par euphémisme pour diable. || Diantre soit de... se dit pour envoyer au diable la personne ou la chose qui importune. || On peut supprimer la préposition *de*. Diantre soit la coquine! MOL. || Cela ne vaut pas le diantre, cela est très-mauvais. || Il s'emploie comme une sorte d'exclamation ou de jurement. Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer? MOL. || Diantre suivi d'un complément a le même sens que diable. Le Rhône, ce diantre de Rhône, SÉV.

DIAPALME (διά et *palme*), *s. m*. En pharm. Sorte d'emplâtre siccatif composé essentiellement de litharge, de sulfate de zinc, et de corps gras.

DIAPASON (di-a-pa-zon. Lat. *diapason*, de διὰ πασῶν, par toutes les notes), *s. m*. Nom de l'octave chez les Grecs et les Latins. || L'étendue des notes d'une voix ou d'un instrument, du son le plus grave au plus aigu. || Fig. Manière d'être générale, en parlant des mœurs, des opinions. || Fig. Se mettre au diapason de quelqu'un, se conformer à sa manière de voir, de sentir. || On lui fera baisser le diapason, on lui fera baisser le ton. || Hausser le diapason, élever la voix, élever ses prétentions. || Petit instrument d'acier à deux branches qui donne le *la*.

* **DIAPASONNER**, *v. a*. En mus. Mettre au diapason. || Se diapasonner, *v. r*. Se régler sur le diapason.

DIAPÉDÈSE (διαπήδησις), *s. f*. En méd. Éruption du sang à travers les tissus.

DIAPHANE (διαφανής), *adj*. Qui, tout en n'étant percé d'aucun pertuis visible, donne passage à la lumière.

DIAPHANÉITÉ, *s. f*. Propriété qu'ont les corps d'être diaphanes.

DIAPHORÈSE (διαφόρησις), *s. f*. En méd. Transpiration plus abondante que la transpiration naturelle et plus faible que la sueur.

DIAPHORÉTIQUE (διαφορητικός), *adj*. En méd. Qui excite la diaphorèse. || *Subst*. Un diaphorétique.

DIAPHRAGMATIQUE, *adj*. En anat. Qui a rapport ou appartient au diaphragme. || En bot. Gousse diaphragmatique, gousse divisée en loges par des cloisons.

DIAPHRAGME (διάφραγμα), *s. m*. En anat. Muscle très-large et fort mince qui sépare la poitrine de l'abdomen. || Par extens. Toute espèce de cloison. || En hist. nat. Cloison transversale qui sépare un fruit capsulaire.

DIAPRÉ, ÉE, *p. p.* de diaprer. Des ailes diaprées.

DIAPRER (ital. *diaspro*, jaspe), *v. a*. Varier de vives couleurs. || Se diaprer, *v. r*. Prendre diverses couleurs.

DIAPRUN (di-a-prun. Διά et *prune*), *s. m*. En pharm. Sorte d'électuaire où l'on incorpore les ingrédients à l'aide de la pulpe de pruneau.

DIAPRURE, *s. f*. État de ce qui est diapré.

DIARRHÉE (di-a-rée. Διάῤῥοια), *s. f*. En méd. Flux de ventre, évacuation fréquente de matières alvines.

* **DIARRHÉIQUE**, *adj*. Qui a rapport à la diarrhée. Flux diarrhéique. || *S. m*. Un diarrhéique, un malade affecté de diarrhée.

* **DIARTHROSE** (διά et ἄρθρον), *s. f*. En anat. Articulation qui permet aux os des mouvements en tous sens.

DIASCORDIUM (di-a-skor-di-om'. Διά et σκόρδιον), *s. m*. Électuaire dans lequel entrent les feuilles de scordium, et qui a des propriétés astringentes et sédatives.

DIASTASE (διάστασις), *s. f.* En chir. Espèce de luxation qui consiste dans la séparation ou écartement de deux os qui étaient contigus, par exemple du tibia et du péroné. || En chim. Matière blanche, azotée, que l'on extrait de l'orge, de l'avoine, du blé, des pommes de terre.

DIASTOLE (διαστολή), *s. f.* T. de physiologie opposé à systole. Dilatation active du cœur qui fait pénétrer le sang dans les oreillettes et de là dans les ventricules

* **DIASTOLIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la diastole.

DIASTYLE (διά et στῦλος), *s. m.* En archit. Édifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre à la distance de trois diamètres de leur grosseur.

DIATHÈSE (διάθεσις), *s. f.* Disposition générale en vertu de laquelle un individu est atteint de plusieurs affections locales de même nature.

DIATONIQUE (διά et τόνος), *adj.* En mus. Qui procède par tons et demi-tons. Chant diatonique.

DIATONIQUEMENT, *adv.* Par degrés diatoniques.

DIATRAGACANTHE (διά et τραγάκανθος), *s. m.* En pharm. Poudre dont le principal ingrédient est la gomme adragante et qui est adoucissante.

DIATRIBE (διατριβή), *s. f.* Écrit, discours violent et injurieux; critique amère.

DICHORÉE (di-ko-rée. *Di...* et χορεῖος), *s. m.* Pied d'un vers grec ou latin composé de deux chorées.

DICHOTOME (di-ko-to-m'. Διχότομος), *adj.* En zool. Qui a le corps bifurqué. || En bot. Qui se partage en deux. || En astron. La lune est dichotome quand on n'en voit que la moitié.

DICHOTOMIE (di-ko-to-mie. Voy. *dichotome*), *s. f.* En bot. Mode de division par deux des rameaux et des pédoncules sur la tige. || En astron. Phase de la lune où elle ne montre que la moitié de son disque.

* **DICHOTOMIQUE,** *adj.* Qui se divise et se subdivise de deux en deux.

DICOTYLÉDONE (*di...* et *cotylédon*), *adj.* En bot. Qui a deux lobes ou cotylédons. || *S. f.* Plante dont l'embryon a deux lobes ou cotylédons.

* **DICOTYLÉDONÉ, ÉE,** *adj.* Synonyme de dicotylédone, *adj.* || *S. f.* Synonyme de dicotylédone, *s. f.*

* **DICOTYLÉDONIE,** *s. f.* En bot. Embranchement renfermant les plantes dicotylédonées.

DICTAME (lat. *dictamnum*), *s. m.* Plante labiée fort aromatique, qui passait chez les anciens pour un puissant vulnéraire. Appliquer le dictame sur ses blessures. || Fig. Ma raison par ta bouche a reçu son dictame, CORN.

DICTAMEN (di-kta-mèn'. Lat *dictamen*), *s. m.* Le dictamen de la conscience, ce que dicte la conscience.

* **DICTAMNE** (lat. *dictamnum*), *s. m.* En bot. Nom d'un genre de plantes de la famille des rutacées, écrit à tort dictame par certains auteurs.

DICTATEUR (lat. *dictator*), *s. m.* Magistrat souverain qu'on nommait à Rome, en certaines circonstances critiques; son pouvoir était absolu et fixé à une durée légale de six mois. || Famil. Ton de dictateur, ton impérieux, absolu. || Nom donné à quelques chefs qui réunissent temporairement tous les pouvoirs en leurs mains.

DICTATORIAL, ALE, *adj.* Qui appartient au dictateur. Des pouvoirs dictatoriaux.

DICTATURE (lat. *dictatura*), *s. f.* Dignité, pouvoir de dictateur, à Rome. || Temps pendant lequel on exerçait la dictature. || Pouvoir absolu remis temporairement entre les mains d'un homme ou d'une assemblée.

DICTÉ, ÉE, *p. p.* de dicter.

DICTÉE, *s. f.* Action de dicter. Faire une dictée à des écoliers. Écrire sous la dictée. || Ce qui a été dicté. Il y a bien des fautes d'orthographe dans cette dictée.

DICTER (lat. *dictare*), *v. a.* Prononcer plus ou moins lentement et à haute voix ce qu'on fait écrire au fur et à mesure par quelqu'un. Dicter une lettre, un thème. || Absol. Ne dictez point, cela fatigue, SÉV. || Fig. Suggérer, en parlant de paroles, de discours, d'écrits. On a dicté à cet accusé toutes ses réponses. || Prescrire, imposer. La raison nous dicte cela.

DICTION (di-ksion. Lat. *dictio*), *s. f.* Manière de dire, de débiter un discours, des vers. || Manière de dire, eu égard au choix et à l'arrangement des mots. Une diction pure. || Mot. Des synonymes sont plusieurs dictions qui signifient une même chose, LA BRUY. || Ce sens a vieilli.

DICTIONNAIRE (*diction*), *s. m.* Recueil des mots d'une langue, des termes d'une science, d'un art, rangés par ordre alphabétique ou autre, avec leur signification. || Traduire à coups de dictionnaire, ne pas être encore familiarisé avec une langue. || Fig. Un dictionnaire vivant, un homme très-érudit.

DICTON (lat. *dictum*), *s. m.* Mot, sentence qui a passé en proverbe. Un dicton populaire. || Mot plaisant, mot piquant contre quelqu'un. Donner à chacun son dicton.

DICTUM (di-ktom'. Lat. *dictum*), *s. m.* Dispositif d'un jugement, d'un arrêt. || *Au pl.* Des dictums.

DIDACTIQUE (διδακτικός), *adj.* Qui est propre à l'enseignement, qui sert à l'instruction. Le genre didactique. L'Art poétique de Boileau est un poëme didactique. || Qui appartient à une science. Les termes didactiques. || *S. m.* Le didactique, le langage, le genre didactique. || *S. f.* La didactique, l'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT, *adv.* D'une manière didactique.

* **DIDASCALIE** (διδασκαλία), *s. f.* Chez les Grecs, instruction donnée par le poëte aux acteurs; travail critique sur le nombre et l'époque des pièces jouées. || Chez les Latins, note placée en tête d'une pièce de théâtre et indiquant l'origine de la pièce, l'époque de la représentation, etc.

DIDYME (δίδυμος), *adj.* En bot. Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies et réunies par un point de leur périphérie.

* **DIDYNAME** (*di...* et δύναμις), *adj.* En bot. Étamines didynames, étamines qui sont au nombre de quatre, dont deux plus longues que les autres et semblant les dominer. || Plante didyname, plante appartenant à la didynamie.

DIDYNAMIE (*didyname*), *s. f.* Classe du système de Linné qui renferme les plantes à étamines didynames.

* **DIÈDRE** (*di...* et ἕδρα), *adj.* Angle dièdre, angle formé par la rencontre de deux plans.

DIÉRÈSE (διαίρεσις), *s. f.* En gram. grecq. et lat. Division d'une diphthongue. || On donne aussi ce nom au signe qui indique la diérèse, au tréma.

DIÈSE (δίεσις), *s. m.* En mus. Signe qui indique qu'il faut hausser la note d'un demi-ton. || *Adj.* Note dièse, note marquée d'un dièse.

DIÉSÉ, ÉE, *p. p.* de diéser Marqué d'un dièse.

DIÉSER (*dièse*), *v. a.* Marquer une note d'un dièse, la hausser d'un demi-ton. || Se diéser, *v. r.* Être diésé.

DIÈTE (δίαιτα), *s. f.* Manière d'employer régulièrement tout ce qui est nécessaire pour conserver la vie, soit dans la santé, soit dans la maladie. || Régime qui consiste surtout dans l'abstention des aliments. Il fut mis à la diète. || Privation de nourriture.

DIÈTE (b. lat. *dieta*, du lat. *dies*), *s. f.* En chancellerie romaine, le chemin qu'on peut faire en un jour, évalué à dix lieues. || Assemblée où l'on règle les affaires publiques, en certains États. || Assemblée de tous les chapitres de certains ordres religieux.

DIÉTÉTIQUE (διαιτητικός), *adj.* En méd. Qui concerne la diète. Régime diététique. || *S. f.* Branche de la médecine qui s'occupe des règles à suivre dans la diète

DIÉTINE, *s. f.* Diète particulière. Les diétines de Pologne.

DIEU (lat. *Deus*), *s. m.* Nom du principe, unique ou multiple, qui dans toutes les religions est placé au-dessus de la nature. || L'Être infini, créateur et conservateur du monde dans la religion chrétienne, et aussi dans le mahométisme, le judaïsme et le déisme. || Quand Dieu signifie le créateur du monde, il prend un grand *D*; dans les autres cas il prend un petit *d*. || Il est devant Dieu, il est mort. || Par la grâce de Dieu, formule qu'emploient les princes souverains pour indiquer qu'ils tiennent leur pouvoir de Dieu. || *Adj.* L'Homme-Dieu, Jésus-Christ, par allusion au mystère de l'Incarnation. || Famil. Cela va comme il plaît à Dieu, cela va Dieu sait comme, se dit d'une affaire dont la conduite est négligée. || S'il plaît à Dieu, avec l'aide de Dieu, Dieu aidant, se dit pour exprimer le désir, l'espoir qu'on a de réussir. || Dieu merci, grâce à Dieu, se dit pour exprimer le contentement. || C'est un homme de Dieu, tout en Dieu, se dit d'un homme fort pieux. || Devant Dieu, Dieu m'est témoin, Dieu m'en est témoin, sur mon Dieu, formules d'affirmation. || Plaise à Dieu! Plût à Dieu! Dieu le veuille! locution qui exprime le désir. || A Dieu ne plaise! locu-

tion exprimant la crainte. || Dieu vous bénisse, Dieu vous assiste, Dieu vous entende, Dieu vous soit en aide, façon qu'on emploie quand quelqu'un éternue, et aussi pour adoucir le refus qu'on fait à un pauvre de lui donner l'aumône. || Pour l'amour de Dieu, dans la seule vue de plaire à Dieu, et par suite sans aucun intérêt. || Pour l'amour de Dieu, signifie aussi je vous prie en grâce. || Comme pour l'amour de Dieu, exprime qu'une chose a été dite ou faite à contre-cœur. || Locutions archaïques conservées, où Dieu est joint sans préposition au mot qu'il détermine. La Fête-Dieu, la fête du Saint-Sacrement. Hôtel-Dieu, nom donné à l'hôpital principal de plusieurs villes. || Interjections où le nom de Dieu est employé. *Dieu!* Mon Dieu! Grand Dieu! Juste Dieu! Bon Dieu! Pour Dieu! || Jour de Dieu, exclamation de colère, d'indignation. || Dieu me pardonne, exclamation par laquelle on s'excuse de quelque chose qu'on a fait ou qu'on allait faire, ou par laquelle on exprime aussi surprise, indignation. || Avec un article ou autre déterminatif, Dieu considéré à un point de vue particulier. Le Dieu des Juifs. Le Dieu des chrétiens. Le Dieu d'Abraham. || Le Dieu vivant, Dieu, l'Éternel. Le Dieu fort, le Dieu jaloux, le Dieu des armées, noms que Dieu a dans l'Écriture sainte. || *Le bon Dieu,* Dieu, et par extens. l'hostie consacrée et particulièrement le viatique. Porter, recevoir le bon Dieu. || Un homme du bon Dieu, un homme simple, doux, crédule. || Dieu, être surhumain du polythéisme qui présidait au gouvernement d'une classe de phénomènes, d'un domaine de la nature. Les douze grands dieux, Jupiter, Mars, Neptune, etc. || Les dieux de la Fable, les dieux du polythéisme, considérés comme appartenant non plus à une religion, mais à la mythologie. || En dieu, comme un être divin, supérieur. Agir en Dieu. || Famil. Comme un dieu, très-bien, parfaitement. Il parle comme un dieu. || Dieux! Justes dieux! Grands dieux! Bons dieux! *loc. interj.* dont on se sert pour exprimer des sentiments très-divers. || Jurer ses grands dieux, affirmer avec de grandes protestations. || Demi-dieu, être surhumain d'un ordre inférieur dans le polythéisme, ou homme né d'un dieu et d'une mortelle, comme Hercule. || Par extens. Héros, homme supérieur à l'humanité. C'est par elle [la justice] qu'un roi se fait un demi-dieu, CORN. || Par extens. Les dieux de la terre, les rois, les puissants du jour. || Personnage qui excite l'enthousiasme, la vénération, l'amour. Il est le dieu du peuple, CORN. || Celui qui a une grande supériorité, qui domine. Le dieu de la poésie. || Fig. L'objet d'un culte. L'argent est le dieu du *jour.* || Faire son dieu, se faire un dieu de quelqu'un ou de quelque chose, avoir pour quelqu'un, pour quelque chose un attachement excessif. || Prov. Ce que femme veut, Dieu le veut, les femmes viennent ordinairement à bout de ce qu'elles veulent. || La voix du peuple est la voix de *Dieu,* d'ordinaire le sentiment général est fondé sur la *vérité.* || L'homme propose et Dieu dispose, l'issue de ce que l'homme projette est dans les mains de Dieu.

DIEUDONNÉ, *s. m.* Donné de Dieu, surnom attribué à des fils de princes dont la naissance est regardée comme une faveur directe du ciel.

* **DIFFAMABLE,** *adj.* Qui peut être diffamé; qui mérite d'être diffamé.

DIFFAMANT, ANTE, *adj.* Qui diffame; qui flétrit la réputation.

DIFFAMATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui diffame par ses discours et par ses écrits.

DIFFAMATION (lat. *diffamatio*), *s. f.* Action de diffamer. || En jurispr. Allégation d'un fait précis qui porte atteinte à l'honneur et à la considération.

DIFFAMATOIRE, *adj.* Qui nuit publiquement à la réputation de quelqu'un. Un écrit diffamatoire.

DIFFAMÉ, ÉE, *p. p.* de diffamer. || En blas. Lion diffamé, lion sans queue. || Armes diffamées, armes dont on a retranché quelque pièce, ou auxquelles on a joint quelque chose de déshonorant.

DIFFAMER (lat. *diffamare*), *v. a.* Attaquer dans la réputation. On l'a diffamé dans des libelles. || Faire perdre la réputation. || Déshonorer. || Se diffamer, *v. r.* Se faire tort dans l'opinion publique, se salir.

DIFFÉRÉ, ÉE, *p. p.* de différer. Renvoyé à un autre temps. || Prov. Ce qui est différé n'est pas perdu.

DIFFÉREMMENT, *adv.* D'une manière différente. || Avec un complément. Les princes agissent différemment des particuliers.

DIFFÉRENCE (lat. *differentia*), *s. f.* État de ce qui est différent, de ce qui est autre. La différence de ces deux objets, d'un objet à un autre ou avec un autre, ou entre deux objets. Les mortels sont égaux, ce n'est pas la naissance, C'est la seule vertu qui fait la différence, VOLT. || Faire sentir la différence de ou entre, mettre de la différence entre, connaître, apprécier, distinguer. || À LA DIFFÉRENCE DE, *loc. prép.* Faisant d'une manière différente, faisant autrement. À la différence de ces philosophes qui, etc. || En log. Ce qui distingue entre elles les espèces d'un même genre. La définition est composée du genre et de la différence. || En mathém. Excès de grandeur, de longueur, de quantité, de poids d'une chose sur une autre. || Dans les marchés des effets publics à terme, différence qui existe entre le prix d'achat et le prix de vente, ou entre le prix de vente et celui de rachat.

DIFFÉRENCIÉ, ÉE, *p. p.* de différencier.

DIFFÉRENCIER (*différence*), *v. a.* Séparer par une différence. L'accent grave sert à différencier certains mots. || Se différencier, *v. r.* Être distingué, caractérisé.

DIFFÉREND (le même que *différent*), *s. m.* Contestation sur quelque point déterminé. Un différend s'était élevé entre nous. || Le différend qui s'élève au sujet du prix demandé et du prix offert, quand il s'agit d'achats. || Partager le différend, diviser par moitié la différence qui est entre les deux prix.

DIFFÉRENT, ENTE (*différer*), *adj.* Qui diffère, qui est autre. Ils sont différents d'humeur et de langage. Que vous le trouverez différent de lui-même! LA FONT. Être d'avis différents. || Cela est différent, locution familière qui s'emploie pour exprimer qu'on ne s'attendait pas à ce qui est dit ou voulu. || Avec un nom au pluriel, plusieurs, certains. Différentes personnes me l'ont dit.

DIFFÉRENTIÉ, ÉE, *p. p.* de différentier.

DIFFÉRENTIEL, ELLE (*différence*), *adj.* En math. Qui procède par différences infiniment petites. Quantité différentielle. || Calcul différentiel, calcul dans lequel les accroissements des variables sont considérés comme infiniment petits. || *S. f.* Une différentielle, accroissement infiniment petit d'une quantité variable. || T. de comm. Droit différentiel, taxe douanière qui varie selon la provenance des marchandises.

DIFFÉRENTIER (*différence*), *v. a.* En math. Calculer certaines propriétés d'une courbe, etc. d'après les différences infiniment petites qui existent entre deux positions successives et fort rapprochées de ses coordonnées. || Prendre la différentielle.

DIFFÉRER (lat. *differre*), *v. a.* Remettre à un autre temps. || *V. n.* Tarder à. On ne doit pas différer à bien vivre. || On le construit aussi avec la préposition *de* et un infinitif. || Absol. Demain, sans différer, etc. || Se différer, *v. r.* Être renvoyé à un autre temps.

DIFFÉRER (lat. *differre*), *v. n.* Être autre, n'être pas le même. Tous les hommes sont fous, et, malgré tous leurs soins, Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins, BOIL. || Différer d'opinion, d'avis, et absol. différer. Différer du blanc au noir.

DIFFICILE (lat. *difficilis*), *adj.* Qui n'est pas facile. Une chose difficile à dire. Il est difficile à contenter. Il est difficile de contenter tout le monde. || Difficile se dit aussi des lieux, chemins, fleuves dont le parcours n'est pas commode. || Qui donne peine, effort, labeur. Travail difficile. Un problème difficile à résoudre. || Qui donne du tourment. Une situation difficile. || Temps difficiles, les temps de troubles, de misère et de guerre. || Homme difficile, difficile à vivre, homme d'un caractère exigeant, capricieux, peu accommodant. || Cheval difficile, cheval ombrageux. || Cheval difficile à ferrer, cheval qui résiste quand on veut le ferrer. || Fig. Il est difficile à ferrer, se dit d'un homme qui se laisse difficilement persuader, conduire. || Qui est d'une délicatesse exigeante. Être difficile sur le choix des mots, des mets, etc. || *Subst.* Faire le difficile, la difficile.

DIFFICILEMENT, *adv.* Avec difficulté, avec peine.

DIFFICULTÉ (lat. *difficultas*), *s. f.* Qualité de ce qui est difficile. La difficulté des chemins, d'un travail

|| Manque de facilité. Il ne parle qu'avec difficulté. || Chose difficile. Les difficultés sont le champ des vertus, Rotrou. || Obscurité d'un texte. || Passage difficile d'un morceau de musique. || Traverse, opposition. Je n'y vois point de difficulté. Cette affaire est pleine de difficultés. || Objection, chose embarrassante. J'ai besoin de conseil dans ces difficultés, Corn. Il me vient une difficulté dans l'esprit, Pasc. Ce qui tranche toute difficulté, Boss. || Faire de la difficulté, faire difficulté, être sujet à objection, en parlant des choses. || Faire difficulté de quelque chose, élever des objections à l'encontre, avoir de la répugnance, du scrupule à s'en mêler. || Différend, contestation. Avoir une difficulté avec quelqu'un. || Sans difficulté, *loc. adv.* Sans empêchement, sans faire objection.

DIFFICULTUEUX, EUSE, *adj.* Qui est enclin à élever ou faire des difficultés à tout propos. Un homme difficultueux. Un caractère difficultueux.

DIFFORME (lat. *difformis*), *adj.* Dont la forme irrégulière est laide et déplaisante. Visage difforme. || Ce bâtiment est difforme, il est construit sans symétrie, sans art. || Fig. Rien n'est plus difforme que le vice.

DIFFORMÉ, ÉE, *p. p.* de difformer.

DIFFORMER, *v. a.* Dénaturer la forme propre d'une monnaie, d'une médaille.

DIFFORMITÉ, *s. f.* Vice de la conformation extérieure du corps qui la rend contraire aux conditions de beauté propres à l'espèce. Les difformités de la taille. || Fig. La difformité d'une âme en qui le péché habite, Mass.

* **DIFFRACTÉ, ÉE,** *p. p.* de diffracter. Rayon diffracté.

* **DIFFRACTER** (lat. *diffractum*, supin de *diffringere*), *v. a.* En phys. Opérer la diffraction.

* **DIFFRACTIF, IVE,** *adj.* Qui produit la diffraction.

DIFFRACTION, *s. f.* En phys. Inflexion que les rayons lumineux éprouvent, lorsque, en passant près des extrémités d'un corps, ils s'écartent de leur route directe.

DIFFUS, USE (di-ffu. Lat. *diffusus*), *adj.* Qui est répandu au travers. La force par laquelle nous agissons est diffuse dans tout le corps. || Anévrisme diffus, tumeur formée par le sang épanché hors d'une artère blessée. Phlegmon diffus, non circonscrit. || En bot. Plantes diffuses, plantes qui étalent leurs ramifications. || En phys. Lumière diffuse, lumière répandue, bien que la source dont elle émane soit voilée. || Qui délaye, étend la pensée outre mesure. Un avocat, un écrivain diffus. Langage, style diffus.

DIFFUSÉMENT, *adv.* D'une manière diffuse, en délayant outre mesure la pensée.

DIFFUSION (lat. *diffusio*), *s. f.* En phys. L'action de se répandre. La diffusion de la lumière, du son. || Par extens. La diffusion de la richesse. || En méd. Diffusion d'un médicament ou d'un poison, sa distribution molécule à molécule dans tous les tissus par la circulation ou l'assimilation. || Défaut du langage, du style diffus.

* **DIGAMMA** (δίς et *gamma*), *s. m.* Signe que les Éoliens plaçaient en tête des mots commençant par une voyelle, ou entre deux voyelles dans le corps du mot, et qui équivalait dans les autres dialectes grecs à l'esprit rude, dans le latin au *v* ou à l'*f*. || *Au pl.* Des digamma.

DIGASTRIQUE (δίς et γαστήρ), *adj.* En anat. Qui a deux parties charnues réunies par un tendon intermédiaire. || Le muscle digastrique et *subst.* le digastrique.

* **DIGÉRANT, ANTE,** *adj.* Qui digère. La faculté digérante étant anéantie chez moi, Volt.

DIGÉRÉ, ÉE, *p. p.* de digérer.

DIGÉRER (lat. *digerere*), *v. a.* Mettre en ordre. L'histoire qu'il avait digérée dès l'origine du monde, Boss. || Transmuer par la digestion les aliments introduits dans l'estomac. || Absol. Il digère bien. || En pharm. Faire digérer une substance, en extraire par digestion un principe utile. || Fig. Mener à maturité par un travail de l'esprit comparé à la digestion de l'estomac. J'ai conçu, digéré, produit un stratagème, Mol. Pour bien lire, il faut digérer la lecture, Boss. || Absol. Un esprit qui dévore plus qu'il ne digère. || Supporter en silence quelque chose de fâcheux. Digérer sa disgrâce. || En ce sens, il se construit avec *que* et le subjonctif. Nous avons peine à digérer que tel ou tel depuis si longtemps nous rendent de mauvais offices, Bourdal. || Il se construit aussi avec *de*. Il ne pouvait digérer de voir ses livres méprisés du public, Rac. || Cela est dur à digérer, difficile à supporter et à croire. || Se digérer, *v. r.* Être digéré. || Fig. Être médité. Ces lectures se digèrent. || Être supporté, accepté.

DIGESTE (lat. *digesta*, pl. neutre), *s. m.* Nom du recueil de décisions des jurisconsultes composé par l'ordre de l'empereur Justinien, qui lui donna force de loi. Le Digeste se nomme aussi les Pandectes.

DIGESTEUR (voy. *digestion*), *s. m.* Vase de cuivre très-épais, hermétiquement fermé, qui est propre à cuire promptement les viandes et à dissoudre la gélatine des os.

* **DIGESTIBILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est digestible.

* **DIGESTIBLE** (lat. *digestibilis*), *adj.* Qui peut être digéré ; qui se digère facilement. Aliment digestible.

DIGESTIF, IVE (lat. *digestivus*), *adj.* En anat. Qui sert à la digestion. Appareil digestif, ensemble des organes qui concourent à l'accomplissement de la digestion. || Qui aide à la digestion. Poudre digestive. || *S. m.* L'eau de Seltz est un digestif. || En pharm. Qui aide à la suppuration des plaies. Onguent digestif. || *S. m.* Un digestif.

DIGESTION (lat. *digestio*), *s. f.* Fonction caractérisée par la dissolution, la liquéfaction et l'absorption des aliments venus du dehors, avec déjection des résidus. || Élaboration des aliments dans les voies digestives. Digestion pénible. Troubler la digestion. || Fig. Cela est de dure digestion, cela est difficile à souffrir, à croire, à surmonter, etc. || Ce livre est de dure digestion, il est difficile à entendre ou pénible à lire. || En pharm. Séjour d'une substance médicinale dans un liquide propre à en extraire quelques principes à l'aide d'une température plus élevée que celle de l'atmosphère.

DIGITAL, ALE (lat. *digitalis*), *adj.* En anat. Qui appartient aux doigts. Nerfs digitaux. || *S. m.* Champignon.

DIGITALE (*digital*), *s. f.* Plante de la famille des scrofulariées, ainsi dite de la forme de sa corolle, qui ressemble à un doigtier renversé. || Digitale pourprée, doigtier, gantelée, doigt de Notre-Dame.

* **DIGITALINE,** *s. f.* En chim. Principe actif de la digitale pourprée.

DIGITÉ, ÉE (lat. *digitatus*), *adj.* Qui est en forme de doigt. Racine digitée. || En botan. Découpé en forme de doigts, en parlant de feuilles composées de plus de trois folioles. || *S. m. pl.* Les digités, ordre de mammifères, contenant ceux qui ont les doigts libres aux quatre pieds.

* **DIGITIGRADE** (lat. *digitus* et *gradi*), *adj.* En zool. Qui marche sur le bout des doigts. || *S. m.* Nom des carnassiers carnivores qui marchent sur les doigts seulement.

DIGNE (lat. *dignus*), *adj.* Qui mérite, en parlant des personnes. Digne de récompense. Digne d'être admiré. Il est faux que nous soyons dignes que les autres nous aiment, Pasc. || Qui mérite, en parlant des choses. Conduite digne d'éloges. Langage digne d'être applaudi. || Digne de créance, digne de foi, se dit des personnes et des choses. || En mauvaise part. Il est digne de punition. || Absol. Honnête, honorable, capable ; en ce sens, digne se met toujours avant son substantif. Un digne homme. Il a laissé cette affaire dans de dignes mains. || Cependant, si digne est modifié par quelque autre mot, on peut le mettre après son substantif. Un hôte si digne. || On le dit aussi des choses ; et alors il se met encore après son substantif. Une conduite digne. || Convenable, mérité ; en ce sens, il se met avant son substantif. On regarde sa mort comme un digne supplice, Corn. || Qui est en rapport, qui a de la convenance, de la conformité avec. Un fils digne de son père. Il montra une vertu digne de sa naissance. || Grave, réservé, fier, en parlant du ton, des manières ; en ce sens, il se met toujours après son substantif. Un air digne. || Il se dit quelquefois par dénigrement d'une affectation d'importance. Elle a un petit air digne qui me déplait.

DIGNEMENT, *adv.* D'une manière digne, méritée, en bonne et aussi en mauvaise part. Il a été dignement récompensé, puni. || Convenablement, très-bien. Toute philosophie ne parle pas dignement de Dieu, La Bruy.

DIGNITAIRE (voy. *dignité*), *s. m.* Personnage revêtu d'une dignité. Les grands dignitaires de l'État. || Il se dit au féminin dans les communautés religieuses. Les dignitaires, les religieuses revêtues des principaux offices.

DIGNITÉ (lat. *dignitas*), *s. f.* Fonction éminente dans l'État ou l'Église. La dignité royale, épiscopale. || En quelques églises, certains bénéfices auxquels est annexée quelque juridiction ecclésiastique, quelque prééminence

ou quelque fonction particulière dans le chapitre, comme celle de prévôt, doyen, trésorier, archidiacre, etc. ou dans le chœur, comme celle de chantre, etc. || Se dit des choses où l'on sent éminence et noblesse. Il comprit toute la dignité de son sujet. || En parlant des personnes. Toute la dignité de l'homme est en la pensée, Pasc. || Respect qu'on se doit à soi-même. Compromettre sa dignité. || Gravité dans les manières. Des manières pleines de dignité. Un air de dignité. || Affectation d'importance, de grandeur. Son air de dignité fait rire.

* **DIGRAMME** (*di*... et *γράμμα*), *s. m.* En gram. Groupe de deux lettres dont la valeur pourrait s'exprimer par un seul caractère. *Ph* pour *f* est un digramme.

DIGRESSION (lat. *digressio*), *s. f.* En astron. Écartement apparent des planètes par rapport au soleil. || Ce qui dans un discours s'éloigne du sujet. Faire une digression. S'égarer dans des digressions.

DIGUE (mot german. et celtique), *s. f.* Levée en terre ou en maçonnerie pour contenir des eaux. || Se dit aussi de portions de terrain qui jouent le rôle de digues. La mer rompant ses digues sépara la terre, Fén. || Fig. Obstacle. Les passions rompirent les digues de la justice, Fléch.

DILACÉRATION (lat. *dilaceratio*), *s. f.* Action de dilacérer, déchirement. La dilacération d'un papier, de la peau par un corps vulnérant.

DILACÉRÉ, ÉE, *p. p.* de dilacérer.

DILACÉRER (lat. *dilacerare*), *v. a.* Mettre en pièces. Dilacérer un acte, la peau. || Se dilacérer, *v. r.* Être dilacéré.

DILAPIDATEUR, TRICE, *adj.* Qui dilapide. Un ministre dilapidateur. || *Subst.* C'est un dilapidateur.

DILAPIDATION (lat. *dilapidatio*), *s. f.* Action de dilapider. La dilapidation des finances de l'État.

DILAPIDÉ, ÉE, *p. p.* de dilapider.

DILAPIDER (lat. *dilapidare*), *v. a.* Dissiper par une dépense excessive et sans règle. Dilapider les finances.

DILATABILITÉ, *s. f.* En phys. Propriété de se dilater.

DILATABLE, *adj.* En phys. Qui est susceptible de dilatation.

DILATANT, ANTE, *adj.* En phys. Qui produit la dilatation. || *S. m.* En chir. Nom donné à des corps qui servent à dilater ou à tenir libres certaines ouvertures.

DILATATEUR, *s. m.* En chir. Nom de certains instruments qui servent soit à tenir libres les canaux naturels ou des trajets accidentels, soit à les dilater. || *Adj.* Muscles dilatateurs ou *subst.* les dilatateurs, muscles qui, lorsqu'ils se contractent, dilatent les cavités aux parois desquelles ils ont leurs insertions.

DILATATION (lat. *dilatatio*), *s. f.* Action de dilater. La dilatation d'un ballon. || En chir. Agrandissement contre nature d'un canal ou d'une ouverture, comme dans les anévrismes, les varices. || Procédé opératoire qui a pour but d'augmenter ou de rétablir le calibre d'un canal, d'entretenir le trajet de certaines fistules. || Augmentation dans tous les sens qu'éprouvent les corps qui sont soumis à l'action de la chaleur. || Fig. Expansion du cœur. Il faut recevoir ces dons de Dieu avec dilatation, Boss.

DILATATOIRE, *s. m.* Synon. peu usité de dilatateur.

DILATÉ, ÉE, *p. p.* de dilater.

DILATER (lat. *dilatare*), *v. a.* Rendre plus ample, plus large. Dilater un ballon. || En phys. Augmenter le volume d'un corps par l'influence de la chaleur. || Fig. Dilater ses voies, étendre le cercle de ses idées, de ses actions. || Fig. Dilater le cœur, le rendre plus content, plus accessible aux bons sentiments. || Se dilater, *v. r.* Être dilaté. L'air se dilate par la chaleur. || Devenir plus large. La prunelle de l'œil se dilate. || S'étendre. Le nouveau peuple se dilate jusqu'aux extrémités de la terre, Boss. || Fig. S'épancher.

DILATOIRE (lat. *dilatorius*), *adj.* En jurispr. Qui fait différer, gagner du temps; qui tend à retarder le jugement d'un procès. Moyen dilatoire. || Dans le langage général. Les formes dilatoires de la prudence, Nodier.

DILAYÉ, ÉE, *p. p.* de dilayer.

DILAYER (voy. *délai*), *v. a.* Renvoyer à un temps plus éloigné. || Absol. User de remise. || Peu usité.

DILECTION (lat. *dilectio*), *s. f.* T. de dévotion. Tendresse qui chérit. La dilection du prochain. Un enfant de dilection, Mass. || Titre ou qualité qui se donnait en Allemagne aux électeurs. Sa Dilection.

DILEMME (*δίλημμα*), *s. m.* Argument présentant deux propositions contradictoires dont on laisse l'alternative à l'adversaire, certain que l'une comme l'autre le convaincra. Poser un dilemme.

* **DILETTANTE** (di-lè-ttan-t'. Ital. *dilettante*), *s. m.* Amateur de musique, surtout de musique italienne. || Par extens. Celui qui s'occupe d'une chose en amateur. || *Au pl.* Des dilettantes ou dilettanti, selon la forme italienne.

* **DILETTANTISME,** *s. m.* Goût très-vif pour la musique, surtout pour la musique italienne.

DILIGEMMENT, *adv.* Avec soin, attention. || Avec diligence, avec promptitude.

DILIGENCE (lat. *diligentia*), *s. f.* Soin attentif et appliqué. || Faire ses diligences, toutes ses diligences, apporter beaucoup de soin. || En jurispr. A la diligence d'un tel, sur la demande et la requête formée par une personne. On dit aussi : Poursuites et diligences d'un tel. || Activité qu'on apporte dans l'exécution d'une chose. Il mit peu de diligence à faire un si court trajet. Il faut user de diligence. || Faire diligence, se dépêcher, se hâter. || En diligence, *loc. adv.* Promptement, en toute hâte. || Résumé écrit de la leçon du prêtre que font, parmi les élèves du catéchisme, ceux qui sont les plus diligents. || Voiture publique de voyage. || C'est la diligence embourbée, se dit d'une personne trop lente dans ce qu'elle fait. || Les personnes qui sont dans une diligence. La diligence dîne en tel endroit.

DILIGENT, ENTE (lat. *diligens*), *adj.* Qui a de la diligence, qui s'applique avec attention. Un écolier diligent. Diligent en ses affaires. || Qui a le caractère de la diligence, en parlant des choses. Des soins diligents. || Qui fait avec activité et rapidité. Ouvrière diligente. Il est diligent à exécuter les ordres qu'on lui donne. || En jurispr. Partie la plus diligente, celle qui agit la première dans une poursuite dont le droit lui était commun avec d'autres. || Rapide, en parlant des choses. Des pas diligents.

DILIGENTÉ, ÉE, *p. p.* de diligenter.

DILIGENTER (*diligent*), *v. a.* Presser quelqu'un de mettre de la diligence, presser. Diligenter une affaire. || Absol. Mettre de l'activité. Il faut diligenter. || Se diligenter, *v. r.* Mettre de la diligence à ce qu'on fait.

* **DILUÉ, ÉE,** *p. p.* de diluer.

* **DILUER** (lat. *diluere*), *v. a.* Étendre d'eau une liqueur quelconque. || Séparer par la suspension dans l'eau les parties des corps plus divisées d'avec les plus grossières. || Se diluer, *v. r.* Être étendu d'eau.

* **DILUTION** (lat. *dilutio*), *s. f.* Action d'étendre d'eau une liqueur, une dissolution. || Opération par laquelle les homéopathes atténuent la dose d'un médicament.

* **DILUVIAL, ALE,** *adj.* Synonyme de diluvien.

DILUVIEN, IENNE (lat. *diluvium*), *adj.* En géol. Qui a rapport au déluge. Roches diluviennes. || Dépôt diluvien ou diluvial, dépôt de sable, d'argile, de gravier à gros grains, dont la formation est due à d'anciens courants considérables. || Terrains diluviens, ceux qui ont été formés par les alluvions antérieures aux temps historiques. || Fig. Pluie diluvienne, pluie très-abondante.

* **DILUVIUM** (di-lu-vi-om'. Lat. *diluvium*), *s. m.* Matière des alluvions antérieures aux temps historiques.

DIMANCHE (lat. *dies dominicus*), *s. m.* Le premier jour de la semaine, celui qui est consacré aux exercices de dévotion chez les chrétiens. Observer, sanctifier le dimanche. || Fig. Jour de fête, de plaisir. Là tous les jours sont des dimanches. || Le dimanche gras, celui qui précède le mercredi des Cendres. || Dimanche se dit quelquefois pour un temps à venir indéterminé, surtout en parlant à celui qui fait actuellement ce qu'on ne lui demande pas et qu'il n'a pas le temps de faire. Tu parleras dimanche. || Air de dimanche, air de fête, de gaieté. || Prov. Tel qui rit vendredi dimanche pleurera, Rac.

DÎME (lat. *decimus*), *s. f.* Prélèvement qui se faisait sur les Juifs du dixième des fruits de la terre pour offrir au Seigneur ou pour donner aux lévites. || Prélèvement que l'Église ou le seigneur faisait sur les récoltes, et qui en était ordinairement le dixième. Lever, payer la dîme. || Fig. Lever la dîme, faire un prélèvement non permis.

DIMENSION (lat. *dimensio*), *s. f.* Étendue d'un corps en tous sens. Les corps ont trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. || Fig. Prendre ses dimensions,

prendre toutes ses mesures pour exécuter une chose. || Timbre de dimension, timbre tarifé en raison de la dimension du papier, par opposition à timbre proportionnel. || T. de dessin. Rapport d'un objet artificiel avec le même objet pris en nature. La dimension d'un portrait.

DÎMER (*dîme*), *v. n.* Lever la dîme. Dîmer dans un champ, sur un vignoble. || Fig. Faire un prélèvement.

DÎMEUR, *s. m.* Celui qui était commis au prélèvement de la dîme.

DIMINUÉ, ÉE, *p. p.* de diminuer. || En archit. Colonne diminuée, colonne qui va en se rétrécissant de bas en haut. || En mus. Intervalles diminués, intervalles rendus plus petits au point de n'être plus consonnants. Une quinte diminuée.

* **DIMINUENDO** (di-mi-nu-in-do), *adv.* T. ital. de mus. En diminuant. Indique qu'il faut passer du forté au piano par une gradation insensible. || *Subst.* Un diminuendo.

DIMINUER (lat. *diminuere*), *v. a.* Rendre moindre. || *V. n.* Devenir moindre, se réduire, baisser, s'affaiblir. La rivière, la fièvre a diminué. || Maigrir. Cet enfant diminue. || Se diminuer, *v. r.* Devenir moindre.

DIMINUTIF, IVE (lat. *diminutivus*), *adj.* En gramm. Qui affaiblit ou adoucit l'idée, en parlant de certains dérivés par rapport au mot dont ils proviennent : fillette est une expression diminutive. || *S. m.* Un diminutif. || Il se dit d'un objet qui est en petit ce qu'un autre est en grand. Des diminutifs de la foudre, Desc.

DIMINUTION (lat. *diminutio*), *s. f.* Action de devenir moindre, de rendre moindre. Diminution des prix, de la fièvre, etc. || Absol. Diminution de prix. Demander, obtenir une diminution. || En archit. Le rétrécissement d'une colonne, depuis son tiers jusqu'au haut du fût.

* **DIMINUTIVEMENT**, *adv.* D'une façon diminutive, en diminutif.

DIMISSOIRE (lat. *dimissorius*), *s. m.* Lettre par laquelle un évêque consent qu'un de ses diocésains soit consacré par un autre évêque. Obtenir un dimissoire. || On a dit aussi, mais moins correctement, démissoire.

DIMISSORIAL, ALE, *adj.* Qui a rapport à un dimissoire. Lettres dimissoriales.

* **DIMORPHE** (δίς et μορφή), *adj.* En hist. nat. Qui est susceptible de prendre deux formes différentes. || En minéralogie, substance dimorphe, substance qui peut donner des cristaux appartenant à deux systèmes différents.

* **DIMORPHIE**, *s. f.* ou **DIMORPHISME**, *s. m.* Propriété qu'ont certains corps de présenter deux formes cristallines différentes et incompatibles géométriquement.

DINANDERIE (*Dinant*, ville de Belgique), *s. f.* Ustensiles de cuivre jaune, tels que des poêlons, des chaudrons, des plaques, etc.

* **DINANDIER**, *s. m.* Marchand ou fabricant d'ouvrages de dinanderie.

* **DÎNATOIRE**, *adj. m.* usité seulement dans : Déjeuner dinatoire, déjeuner qui sert en même temps de dîner.

DINDE (*d'Inde*), *s. f.* Poule d'Inde, femelle du dindon. || Fig. et famil. Une dinde, une femme sans intelligence. || *S. m.* Par abus, dindon. Un gros dinde.

DINDON (voy. *dinde*), *s. m.* Coq d'Inde, gros oiseau de basse-cour, de l'ordre des gallinacés. || Garder les dindons, vivre relégué à la campagne. || Je n'ai pas gardé les dindons avec lui, il est plus grossièrement familier que nos relations ne l'y autorisent. || Bête, colère, gourmand comme un dindon, d'une façon grossière. || Famil. Il en sera le dindon, il sera le dindon de la farce, il sera dupe dans cette affaire. || Fig. C'est un dindon, un franc dindon, c'est un homme stupide.

DINDONNEAU, *s. m.* Jeune dindon, jeune dinde.

* **DINDONNER**, *v. a.* Famil. Attraper, traiter comme un dindon, duper. Se laisser dindonner.

DINDONNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde les dindons. || *Adj.* La dindonnière gent, La Font.

DÎNÉ, *s. m.* Voy. dîner.

DINÉE (voy. *dîner*), *s. f.* Le dîner que l'on fait à l'auberge. Il nous en a coûté tant pour la dînée. || Le lieu où l'on s'arrête pour dîner en voyage.

DÎNER (*di* et lat. *cœnare*), *v. n.* Prendre le repas qui se prenait jadis et qui se prend encore à la campagne et dans certaines villes à midi. Bien dîner, mal dîner, faire un bon, un mauvais dîner. || Aujourd'hui, à Paris et ailleurs, prendre le repas qui se prend de cinq heures à sept heures du soir. || Dîner de, manger à son repas. Nous dînâmes de soupe et de bouilli. || Famil. en parlant d'un homme incommode, ennuyeux. Il me semble que j'ai diné quand je le vois! Mol. || Diner à l'infinitif pris substantivement. Il a raison de faire grand cas du dîner et du dormir, Volt. || Prov. Qui dort dîne, le sommeil tient lieu de nourriture.

DÎNER ou **DÎNÉ**, *s. m.* Repas qui se faisait autrefois et qui à la campagne et dans certaines villes se fait encore vers midi. || Repas qui se fait aujourd'hui de cinq à sept heures du soir. || Déjeuner-diner, voy. déjeuner. || Tout ce qui compose un dîner. Un grand dîner.

DÎNETTE (dim. de *dîner*), *s. f.* Petit repas réel ou simulé que font les enfants en jouant. Faire la dînette.

DÎNEUR, *s. m.* Celui qui assiste à un diner comme convive. || Celui qui fait du diner son principal repas. || Un beau dineur, un grand mangeur.

DIOCÉSAIN, AINE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est du diocèse. || *Adj.* Clergé diocésain. || Évêque diocésain et *subst.* le diocésain, l'évêque du diocèse.

DIOCÈSE (διοίκησις), *s. m.* Nom de circonscriptions administratives établies dans l'Asie Mineure par les Romains. || Grande sous-division de l'empire romain, sous Constantin, dont chacune était gouvernée par un vicaire. || Étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

DIŒCIE (di-é-sie. Δίς et οἰκία), *s. f.* Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs mâles sont sur un pied et les fleurs femelles sur un autre.

* **DIŒCIQUE**, *adj.* Appartenant à la diœcie, ayant rapport à la diœcie. Le chanvre est une plante diœcique.

DIOÏQUE (voy. *diœcie*), *adj.* En bot. Qui est relatif à la disposition des fleurs mâles et femelles sur deux individus différents, indépendamment de toute classification. Une plante dioïque et *subst.* une dioïque.

DIONÉE (Διώνη), *s. f.* En bot. La sensitive d'Amérique, plante dont les feuilles, en forme de coquille, se contractent au moindre attouchement.

DIONYSIAQUE (διονυσιακός), *adj.* T. d'antiq. Qui concerne Bacchus. || *S. f. pl.* Les Dionysiaques, fêtes que les Grecs célébraient en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE (διοπτρικός), *s. f.* Partie de la physique qui traite de la lumière réfractée et des phénomènes qu'elle produit en traversant des milieux de densité différente. || *Adj.* Télescope dioptrique.

* **DIORAMA** (διά et ὅραμα), *s. m.* Tableaux sur toiles de grande dimension, tendues sur un plan vertical, éclairées par le comble, et que les spectateurs, placés dans l'obscurité, voient à travers une espèce de corridor noir.

* **DIORITE** (διορίζω), *s. m.* Roche qui se compose essentiellement de feldspath et d'amphibolite.

* **DIOSCORÉE**, *s. f.* Nom moderne du genre igname.

* **DIPÉTALE** (δίς et *pétale*), *adj.* En bot. Qui a deux pétales; formé de deux pétales. || On dit aussi dipétalé.

DIPHTHONGUE (δίφθογγος), *s. f.* Combinaison de deux voyelles qui, prononcées par une seule émission de voix, font cependant entendre un double son, comme oi dans *loi*. || *Adj.* Son diphthongue. || On appelle aussi improprement diphthongue deux voyelles qui ne font entendre qu'un son, comme *ai* dans *plaire*.

DIPLOMATE (*diplôme*), *s. m.* Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique ou qui s'occupe de diplomatie. || Fig. C'est un habile diplomate, c'est un homme qui sait bien mener une affaire. || *Adj.* Qui entend bien la diplomatie. Un ministre diplomate.

DIPLOMATIE, *s. f.* Connaissance des rapports internationaux, des intérêts respectifs des États. || Relations entre les États entretenues au moyen des ambassadeurs. || Le personnel des ambassades. || Fig. Manéges dans la vie privée comparés à ceux des diplomates. || Faire de la diplomatie, user d'adresse, de subterfuges.

DIPLOMATIQUE, *adj.* Qui appartient à la diplomatie. Agent, document diplomatique. || Le corps diplomatique, les ambassadeurs et les ministres étrangers, résidant auprès d'une puissance.

DIPLOMATIQUE (*diplôme*), *adj.* Qui appartient aux diplômes et qui est d'usage pour les chartes et diplômes. Écritures diplomatiques. || *S. f.* La diplomatique, l'art de déchiffrer les anciens diplômes, les chartes, etc.

* **DIPLOMATIQUEMENT**, *adv*. D'une manière diplomatique, à la façon des diplomates.

* **DIPLOMATISTE**, *s. m*. Celui qui s'est livré à l'étude de la diplomatique.

DIPLÔME (δίπλωμα), *s. m*. Acte revêtu d'une autorité convenable, par lequel on accorde à quelqu'un quelque droit ou quelque privilége. Diplôme impérial, pontifical, etc. || Acte émané de l'Université ou d'une faculté, conférant un grade dans un corps savant. Le diplôme de bachelier, de licencié, de docteur. || Charte, titre, acte public émané des princes et seigneurs.

* **DIPODE** (δίς et ποῦς), *adj*. En zool. Qui n'a que deux pattes.

DIPTÈRE (δίς et πτερόν), *adj*. En zool. Qui a deux ailes. Insecte diptère. || *S. m*. Les diptères, insectes caractérisés par deux ailes et par une bouche organisée pour la succion seulement; tels sont les mouches, les cousins. || Graine diptère, graine garnie de deux ailes.

DIPTÈRE (δίπτερος), *s. m*. Temple, chez les anciens, entouré de deux rangs de colonnes, qui formaient comme deux ailes à sa droite et à sa gauche.

* **DIPTÉRIQUE**, *adj*. Qui a rapport au diptère. La figure de ce temple était diptérique, ROLLIN.

DIPTYQUES (δίπτυχος), *s. m. pl*. T. d'antiq. Deux tablettes réunies par une charnière. || Tablettes où l'on inscrivait le nom des consuls et des principaux magistrats. || Anciennement, registres où les monastères et certaines églises inscrivaient les noms des évêques, des bienfaiteurs, etc. || Se dit aujourd'hui, abusivement, de tableaux ou de bas-reliefs, recouverts par deux volets dont la surface intérieure est également peinte ou sculptée.

DIRE (lat. *dicere*), *v. a*. Exprimer par la parole. Dire un secret. Dire des injures à quelqu'un. Dire à quelqu'un ses vérités, son fait. Dire son avis, sa pensée. || Dire pis que pendre de quelqu'un, en dire toute sorte de mal. || On dit que..., le bruit court que... || *S. m*. Ce sont des on dit. || On dit s'emploie aussi lorsque nous voulons parler d'une locution ou expression usuelle. On dit savoir gré pour être reconnaissant. || Dire pris absolument. Comme vous dites. || Dire d'un, dire d'autre, tenir un langage qui varie. || Bien dire, s'exprimer en bons termes, dire ce qu'il faut. || L'art de bien dire, l'éloquence. || *Subst*. Le bien-dire, voy. BIEN-DIRE. || Bien disant, voy. BIEN-DISANT. || Prov. Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire. || Nommer, exprimer. Qui dit froid écrivain dit détestable auteur, BOIL. || Énoncer par écrit. Tel auteur a dit là-dessus d'excellentes choses. || Il se dit de l'écrit même. A ce que dit l'histoire. || Réciter, lire, débiter. Dire sa leçon, son rôle. || Absol. Cet auteur dit bien. || Dire la messe, célébrer la messe. || En mus. Bien dire les récitatifs, bien les chanter. Dire un morceau, l'exécuter. || Raconter. Dis-moi de mon époux le véritable sort, CORN. || Poétiq. Muse, dis la colère d'Achille. || Juger, penser. Qu'en dites-vous? || *Subst*. Le qu'en dira-t-on, les propos qui se tiennent sur le compte de quelqu'un. Se moquer, être au-dessus du qu'en dira-t-on. || Savoir qu'en dire, avoir passé par là. || Ne savoir que dire, être embarrassé. || Absol. Vous diriez que, on dirait que... avec l'indicatif, on penserait, on s'imaginerait. || Vous diriez que, on dirait que.... avec le subjonctif. Vous diriez qu'il soit devenu un autre David, BOSS. || Vous diriez, on dirait d'un fou, c'est-à-dire il se conduit, il parle comme s'il était fou (la locution s'explique par une ellipse : on dirait cela d'un fou). || Avertir, prévenir, ordonner, conseiller. Allez lui dire de venir. || Offrir, proposer. Dites-en un prix raisonnable. || Exprimer, en parlant des choses auxquelles on attribue une expression. Un silence respectueux dit beaucoup. || Le cœur me le disait bien, j'en avais le pressentiment. || De beaux yeux qui ne disent rien, qui sont sans expression. || Cela ne dit rien au cœur ni à l'esprit, cela ne les touche point. || Ne dire rien, se dit aussi des personnes dont les paroles n'ont guère de sens. || Vouloir dire, signifie faire entendre, insinuer, en parlant des personnes. Que voulez-vous dire? || Signifier. Que veut dire ce mot? || Trouver à dire, trouver à blâmer, ne pas avoir son compte. || À dire, manquant. Il n'y eut pas un cheval de perdu, ni un homme à dire. || Il y a bien à dire, il y a tout à dire, il y a une grande différence, il s'en faut de beaucoup. || Le cœur en dit, on y a inclination. || En dire, faire des reproches. || S'en dire, se faire des reproches. || Se le faire dire, hésiter beaucoup à faire une chose, ne pas se le faire dire, montrer beaucoup d'empressement. || Dans le style élevé. Que dis-je? sorte de retour sur soi, de transition, d'aggravation. || À DIRE VRAI, À VRAI DIRE, *loc. adv*. En disant la chose telle qu'elle est. || Pour ainsi dire, locution dont on se sert pour atténuer une expression, pour la faire passer. || Pour mieux dire, locution dont on se sert pour préciser davantage sa pensée. || Qu'est-ce à dire? qu'est-ce que cela signifie? || Ce n'est pas à dire pour cela que.... Ce n'est pas à dire que..., locution qui gouverne le subjonctif, et qui a un sens de rectification. || Ce n'est pas pour dire, locution très-familière qui signifie sans se vanter. || C'EST-À-DIRE, *loc. conj*. Annonce l'explication, la conséquence de ce qui vient d'être dit. || C'est-à-dire que, avec un verbe qui suit, même sens. || C'est tout dire ou c'est tout dit, il n'y a rien à ajouter, cela complète. || C'est beaucoup dire, c'est poser une limite extrême qui probablement ne sera pas atteinte. || Cela va sans dire, il va sans dire que..., cela va de soi. || Il n'y a pas à dire, l'affaire est décidée, il n'y a pas d'observation à faire. || Ce qui est dit est dit, la parole donnée sera tenue. || Voilà qui est dit, la chose est convenue, entendue. || Comme qui dirait, locution familière qui signifie une sorte de. C'était comme qui dirait un turban. || Se dire, *v. r*. Se donner, se faire passer pour. Il se dit votre parent. || Se dire, être dit. Cela se dit partout. || Soi-disant, voy. SOI-DISANT. || Prov. Qui ne dit mot consent, c'est-à-dire le silence est pris pour l'acquiescement.

DIRE, *s. m*. Ce qu'on dit, ce qu'on avance, ce qu'on déclare. Le dire des témoins. Leurs dires ne sont pas concordants. || À dire d'experts, en vertu d'une estimation d'experts, et fig. avec force, sans retenue. Mentir à dire d'experts. || T. de pratique. Pièce signifiée d'avoué à avoué et renfermant les moyens et réponses des parties.

DIRECT, ECTE (lat. *directus*), *adj*. Qui est en ligne droite. Route directe. || En ligne directe, sans détour. || Train direct, celui dans lequel on se rend à destination sans changer de wagon. || Par extens. Sans intermédiaire, immédiat. Correspondance, action directe. || Fig. Attaque directe, argument direct, attaque, argument qui va droit à la personne, à la chose. || Formel. Preuve directe. || En jurispr. Ligne directe, suite des degrés de parenté entre des personnes qui descendent l'une de l'autre. Héritier direct. || En gramm. Ordre direct, construction directe, ordre, construction des mots selon leur ordre analytique : sujet, verbe, attribut. || Complément ou régime direct, celui qui complète la signification du verbe sans le secours d'aucune préposition. || Mode direct, l'indicatif. || Dans les langues classiques, cas direct, le nominatif. || Discours direct, celui que l'on suppose prononcé par la personne même. || En log. Proposition directe, toute proposition considérée par opposition à la proposition inverse qui est celle qui résulte du renversement des termes. || En mus. Intervalle direct, celui que l'on compte en montant à partir de la basse. Accord direct.

DIRECTE (*direct*), *s. f*. T. de féod. Droit d'un seigneur sur le fonds qui relevait de lui en fief ou en censive, et du bailleur à emphytéose sur le fonds emphytéotique.

DIRECTEMENT, *adv*. En droite ligne, tout droit. || Directement en face, tout à fait vis-à-vis. || Fig. Cela est directement opposé à vos vues. || D'une manière directe, sans détour. Aller directement à son but. || Sans intermédiaire, sans entremise.

DIRECTEUR, TRICE (lat. *director*), *s. m*. et *f*. Celui, celle qui dirige. Le directeur d'une compagnie, d'un théâtre, etc. || Fonctionnaire chargé d'exercer en chef des fonctions de surveillance sur une branche de l'administration publique. || Directeur général, celui qui dirige un service public avec plusieurs directeurs sous ses ordres. Le directeur général des postes. || Directrice de poste, femme qui est préposée à un bureau de poste. || Le directeur de l'Académie française, son président. || Directeur de conscience ou simplement directeur, ecclésiastique qui dirige la conscience d'une personne. || Pendant la Révolution, titre de chacun des cinq membres du Directoire exécutif. || *Adj*. Comité directeur, comité qui dirige.

DIRECTION (lat. *directio*), *s. f.* Action de diriger. La direction d'une troupe. La direction des affaires. || Méthode particulière que suivent les gens d'Église pour conduire les âmes dévotes dans la voie du salut; fonction d'un directeur de conscience. || Action mentale par laquelle, dans un acte douteux ou mauvais, on dirige l'intention vers un côté qui n'est ni douteux ni mauvais. La direction d'intention. || Administration. La direction d'un établissement. La direction générale des postes. || Fonction du directeur. || Attributions, étendue et circonscription d'une direction. || Résidence du directeur. || Côté vers lequel une personne ou une chose va, marche. Quelle direction ont-ils prise en partant? La direction de l'aimant. || Être dans la direction d'un objet, l'avoir en face. || Fig. Donner une bonne direction à une affaire. || Prendre une bonne, une mauvaise direction, se lancer dans la voie du bien ou dans celle du mal. || Côté vers lequel on dirige ses recherches, ses travaux. Des essais dans une bonne direction.

DIRECTOIRE (lat. *director*), *s. m.* Conseil chargé d'une direction publique. Le directoire fédéral de la Suisse. || Le directoire exécutif et plus ordinairement le Directoire, corps composé de cinq membres auquel la constitution de l'an III avait délégué le pouvoir exécutif. || Livre où les offices de chaque jour sont marqués.

DIRECTORIAL, ALE, *adj.* Qui appartient au Directoire, qui en émane. Pouvoir directorial. Arrêtés directoriaux.

DIRECTRICE, *s. f.* Voy. DIRECTEUR.

DIRIGÉ, ÉE, *p. p.* de diriger.

DIRIGEANT, ANTE, *adj.* Qui a la principale direction.

DIRIGER (lat. *dirigere*), *v. a.* Tourner d'un côté. Diriger ses regards sur un objet, ses pas vers un endroit. || Fig. Diriger son attention sur quelque chose. || Fig. Son intérêt seul le dirige. Diriger des passions. || Conduire, administrer. Diriger des travaux, une compagnie, une maison d'éducation. || Diriger la conscience de quelqu'un, être son directeur. || T. de casuistique. Diriger l'intention, tourner, dans un acte mauvais, son intention vers ce qui dans cet acte est indifférent, de manière que le péché n'existe plus. || Se diriger, *v. r.* S'avancer vers.

DIRIMANT, ANTE (lat. *dirimere*), *adj.* T. de droit. Qui rend nul. Empêchement dirimant de mariage. Des raisons dirimantes.

⋆ **DIS....** préfixe latin, devenu français, qui signifie division et quelquefois négation, comme dans *discorde, disgrâce*, etc.

⋆ **DISANT,** *adj.* Voy. BIEN-DISANT. Les mieux-disants.

DISCALE (*dis*... et ital. *calo*, déchet), *s. f.* Déchet dans le poids d'une marchandise par suite de l'évaporation de son humidité.

⋆ **DISCERNABLE,** *adj.* Qui peut être discerné.

DISCERNÉ, ÉE, *p. p.* de discerner.

DISCERNEMENT, *s. m.* Action de séparer, de mettre à part. Faire le discernement des justes et des pécheurs, BOURD. || Action de distinguer les objets à l'aide de la vue. || Au moral, distinction qu'on fait entre des objets. Il a voulu que chaque particulier fît discernement de la vérité, Boss. || Distinction des personnes suivant ce qui leur est dû. Il n'a nul discernement des personnes, LA BRUY. || Faculté de bien apprécier les choses. Avec discernement [un bon prince] punit et récompense, CORN. || L'âge de discernement, en matière criminelle, l'âge où commence la responsabilité des actions. || Agir sans discernement, sans avoir conscience si l'on fait bien ou mal.

DISCERNER (lat. *discernere*), *v. a.* Séparer, mettre à part. Qui vous a discerné de ces âmes infidèles dont le monde est si plein? MASS. || Séparer, distinguer, reconnaître, à l'aide de la vue. || Fig. Faire la distinction. Discerner le bien et le mal. Discerner la vérité d'avec le faux, PASC. Sachez de l'ami discerner le flatteur, BOIL. || Se discerner, *v. r.* Être reconnu.

DISCIPLE (lat. *discipulus*), *s. m.* Celui qui reçoit un enseignement. || Celui qui adhère à l'enseignement, aux doctrines d'un maître. || Les disciples de Jésus-Christ, ceux qui écoutaient sa parole et ses enseignements, et aussi ceux qui aujourd'hui sont fidèles à la doctrine chrétienne. || Fig. Les disciples de la vérité.

DISCIPLINABLE, *adj.* Capable de se soumettre à la discipline. Des hommes disciplinables.

DISCIPLINAIRE, *adj.* Qui concerne la discipline. Le pouvoir disciplinaire. || Peines disciplinaires, celles qui regardent les fautes contre la discipline, et qui sont appliquées par les conseils spéciaux dans chaque corps, ou par les cours supérieures.

⋆ **DISCIPLINAIREMENT,** *adv.* Conformément à la discipline. Condamné disciplinairement.

DISCIPLINE (lat. *disciplina*), *s. f.* Instruction et direction morale. Ce héros élevé sous une discipline sévère, Boss. || Relations de maître à disciple. || Par extens. Ce peuple barbare Sous notre discipline est devenu romain, CORN. || Règle de conduite commune à une multitude, aux membres d'un corps. La discipline de l'Église. || Par extens. Pour rétablir la discipline des mœurs, Mass. || Ensemble des règles et devoirs professionnels imposés aux membres d'un ordre, d'une corporation. Conseil de discipline des avoués, des notaires. Chambre de discipline des avocats. || La règle qui règne dans un établissement d'instruction. || Règles des armées, rapport du commandement et de l'obéissance. La discipline fait la force des armées. || Conseil de discipline, tribunal dans la garde nationale où l'on juge les infractions à la discipline. || Compagnie de discipline, corps formé de militaires condamnés et soumis à un régime rigoureux. || Doctrine, science. Un homme ignare de bonne discipline, MOL. || Fouet fait de cordelettes ou de petites chaînes dont les religieux et aussi les personnes laïques se servent pour se mortifier ou pour châtier ceux qui sont sous leur conduite. || Coups de discipline. Donner la discipline.

DISCIPLINÉ, ÉE, *p. p.* de discipliner. Une armée disciplinée. Des écoliers bien disciplinés.

⋆ **DISCIPLINEMENT,** *s. m.* Action de discipliner. Le disciplinement des troupes.

DISCIPLINER, *v. a.* Soumettre à une règle. Discipliner une maison. || Assujettir, former à la discipline militaire. || Donner la discipline. || Se discipliner, *v. r.* Se former à la discipline. || Se donner des coups de discipline.

DISCOBOLE (δισχοβόλος), *s. m.* Athlète qui s'exerçait à lancer le disque. || En zool. Famille de poissons qui ont les nageoires ventrales réunies en disque sous la gorge.

⋆ **DISCONTINU, UE** (*dis*... et *continu*), *adj.* Qui n'est pas continu, qui offre des solutions de continuité. || En mathém. Fonction discontinue, fonction qui ne varie pas d'une manière insensible pour des variations infiniment petites de sa variable. || Qui n'est pas continuel. Un phénomène discontinu. || En droit, servitudes discontinues, celles qui ont besoin du fait actuel de l'homme pour être exercées; tels sont les droits de passage, puisage, pacage.

DISCONTINUATION, *s. f.* État de ce qui est discontinu; action de discontinuer. La discontinuation des travaux.

DISCONTINUÉ, ÉE, *p. p.* de discontinuer.

DISCONTINUER (*dis*... et *continuer*), *v. a.* Interrompre une chose commencée. || *V. n.* Sans discontinuer. Il a discontinué de travailler. || Se discontinuer, *v. r.* Être discontinué.

⋆ **DISCONTINUITÉ,** *s. f.* Défaut, absence de continuité.

DISCONVENANCE, *s. f.* Défaut de convenance, de rapport, de proportion. Toute la nature est pleine de convenances et de disconvenances, Boss. || Défaut de convenance, manque de ce qui convient, agrée.

⋆ **DISCONVENANT, ANTE,** *adj.* Qui ne convient pas avec, qui ne s'accorde pas avec.

DISCONVENIR (*dis*... et *convenir*), *v. n.* Ne pas convenir d'une chose, la nier; il ne s'emploie guère en ce sens qu'avec la négation. Je n'en disconviens pas. On ne peut disconvenir que, etc. || En ce sens, disconvenir se conjugue avec *être*. || Ne pas convenir à; n'avoir pas de convenance réciproque. Ces deux proportions disconviennent. || En ces deux sens, disconvenir se conjugue avec *avoir*. || Après disconvenir, on peut indifféremment supprimer *ne* ou l'employer. Je ne disconviens que cela ne soit ou que cela soit. On met d'ordinaire le subjonctif, mais on peut mettre aussi l'indicatif. Je ne disconviens que cela est; alors on ne met jamais *ne*.

DISCORD (di-skor. Voy. *discorder*), *s. m.* État de ceux qui ne s'accordent pas. Malgré notre discord. Étouffons nos discords dans nos embrassements, ROTROU. || *Au pl.* Dissensions civiles. Pensant aux funestes discords, etc. RAC. || Ce mot appartient à la poésie.

DISCORD (di-skor. Voy. *discorder*), *adj. m.* En mus. Qui n'est pas d'accord. || Fig. Inconséquent. Esprit discord.

DISCORDANCE, *s. f.* État de ce qui n'est pas d'accord moralement. Discordance de caractères. || Par extens. Discordance de couleurs. || Caractère de ce qui est discord. Discordance des sons. || En mus. Manque d'accord.

DISCORDANT, ANTE, *adj.* Qui est en dissentiment, qui ne s'accorde pas. Opinions, caractères discordants. || Qui manque de proportion. || Qui n'est pas d'accord. Instrument discordant. || Qui manque d'harmonie. Une poésie discordante.

DISCORDE (lat. *discordia*), *s. f.* Grave dissension publique ou privée. || Poétiq. La discorde en fureur *frémit* de toutes parts, RAC. || T. de mythologie. Déesse cause des dissensions. La Discorde aux crins de couleuvres, MALH. || Pomme de discorde, sujet de division, locution tirée de la pomme que la Discorde jeta entre les dieux avec cette inscription : A la plus belle ! et qui émut une querelle entre Junon, Minerve et Vénus. || La discorde est au camp d'Agramant, phrase proverbiale fondée sur un passage du *Roland furieux*, employée pour exprimer des discussions graves entre des hommes faisant partie d'un même corps. || Au jeu de l'hombre, la réunion des quatre rois.

DISCORDER (lat. *discordare*), *v. n.* Être en discorde. || N'avoir pas de convenance réciproque. || En mus. Être discordant. Ces instruments discordent.

DISCOUREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient de longs discours, beaucoup de discours. || En bonne part. Un aimable discoureur.

DISCOURIR (lat. *discurrere*), *v. a.* S'étendre sur un sujet, en parler avec une certaine méthode et quelque étendue. Selon l'intérêt tout le monde discourt, BOSS. On peut discourir sans fin sur tout cela, ID. Discourir en Caton des vertus et des vices, BOIL. || Tenir de longs propos. Marchons sans discourir, CORN. || Quelquefois discourir ne signifie rien de plus que parler. Eux discourant, pour tromper le chemin, De chose et d'autre, LA FONT.

DISCOURS (lat. *discursus*), *s. m.* Propos de conversation, d'entretien. || Faire des discours, tenir un discours, des discours, parler de. || De beaux discours, paroles, raisonnements dont on tient peu de compte. Mais vous perdez le temps et tous vos beaux discours, MOL. || Il se dit de toute espèce de composition considérée surtout par rapport à la diction. Sans cesse en écrivant variez vos discours, BOIL. || En gramm. La suite des mots ou des phrases, en tant qu'ils expriment nos pensées. Les dix parties du discours, les dix espèces de mots. || Ce qui, dit en public, traite d'un sujet avec une certaine méthode et longueur. || Composition que l'on fait dans les classes de rhétorique. || Dans le style élevé, récit, histoire. Si l'on nous fait un fidèle discours, RAC.

DISCOURTOIS, OISE (*dis*... et *courtois*), *adj.* Qui n'est pas courtois, qui est impoli. Langage discourtois. Un chevalier discourtois. || *Subst.* Un discourtois.

* **DISCOURTOISEMENT**, *adv.* D'une manière discourtoise.

DISCOURTOISIE, *s. f.* Manque de courtoisie.

DISCRÉDIT (*dis*... et *crédit*), *s. m.* Diminution, perte de crédit, en parlant des choses et des personnes.

DISCRÉDITÉ, ÉE, *p. p.* de discréditer.

DISCRÉDITER, *v. a.* Faire tomber en discrédit. Discréditer une marchandise, une personne. || Se discréditer, *v. r.* Perdre son crédit.

DISCRET, ÈTE (lat. *discretus*), *adj.* Séparé, mis à part. || En math. Quantité discrète, quantité qui se compose de parties séparées. || En méd. Variole discrète, variole dont les pustules sont séparées les unes des autres, par opposition à variole confluente. || Fig. Retenu dans ses paroles et dans ses actions. Un confident discret. || Père discret, mère discrète, religieux, religieuse qui assiste au conseil du supérieur. || Par extens. En parlant des choses. Sa conduite a été discrète. || Style discret, style où l'on évite l'ornement et le développement. || Qui sait garder un secret. Une femme discrète. || *Subst.* Faire le discret, affecter de taire un secret.

DISCRÈTEMENT, *adv.* Avec retenue, réserve. Se conduire discrètement. || Sans dire ce qui doit être tu.

DISCRÉTION (lat. *discretio*), *s. f.* Qualité par laquelle on discerne, on juge. L'âge de discrétion, l'âge de raison. || Par extens. Réserve, retenue prudente dans les paroles ou dans les actes. || S'en mettre, s'en remettre à la discrétion de quelqu'un, s'en rapporter à son jugement dans une affaire. || Par extens. Se mettre à la discrétion de quelqu'un, se livrer entièrement à sa volonté. || Être à la discrétion de quelqu'un, dépendre de sa volonté. || Je laisse cela à votre discrétion, vous arrangerez cela comme vous le jugerez bon. || À DISCRÉTION, *loc. adv.* À volonté. Avoir le pain à discrétion. || Vivre à discrétion, se dit de gens, et surtout de gens de guerre, qui se font donner par les habitants d'un lieu tout ce qu'ils veulent. || Se rendre à discrétion, se mettre à la merci du vainqueur. Cette ville s'est rendue à discrétion au général. || Fig. Lorsqu'on désire, on se rend à discrétion à celui de qui l'on espère, LA BRUY. || Discrétion des prix, taux modéré. || Ce qu'on gage ou ce qu'on joue sans le déterminer précisément et qu'on laisse à la volonté de celui qui perdra. Gagner une discrétion. || Qualité par laquelle on sait garder un secret.

DISCRÉTIONNAIRE, *adj.* Pouvoir discrétionnaire, faculté donnée à un juge de décider en certains cas selon son appréciation personnelle. || Il se dit aussi du pouvoir illimité qu'un gouvernement prend ou reçoit en certaines circonstances.

DISCRÉTOIRE (lat. *discretorium*), *s. m.* Lieu où se tiennent les assemblées des supérieurs de couvents. || L'assemblée elle-même.

* **DISCULPATION**, *s. f.* Action de disculper autrui ou de se disculper.

DISCULPÉ, ÉE, *p. p.* de disculper.

DISCULPER (*dis*... et lat. *culpa*), *v. a.* Justifier quelqu'un. Ses amis le disculpèrent de ce qu'on lui imputait. || Se disculper, *v. r.* Se justifier.

DISCURSIF, IVE (lat. *discursus*), *adj.* En log. Qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement. L'homme a la faculté discursive. || Méthode discursive, synthèse ou déduction. || T. de dévotion. Inquiet, agité. Le passage de l'état discursif à l'état contemplatif.

DISCUSSIF, IVE (lat. *discutere*), *adj.* En méd. Qui a la vertu de dissiper les humeurs d'une tumeur ou d'un engorgement. Topiques discussifs. || On dit aujourd'hui résolutif. || *Subst.* Les discussifs.

DISCUSSION (lat. *discussio*), *s. f.* Examen par débat. La discussion d'un projet de loi. || Par extens. Dispute, contestation. || En jurispr. Recherche et exécution des biens d'un débiteur pour en obtenir payement.

* **DISCUTABLE**, *adj.* Qui peut être discuté, qui est susceptible de discussion.

DISCUTÉ, ÉE, *p. p.* de discuter.

DISCUTER (lat. *discutere*), *v. a.* Examiner par un débat. Discuter un fait, un point de droit. || Discuter quelqu'un, discuter ses droits, ses prétentions à une admission, à une candidature. || Absol. Nous avons longtemps discuté là-dessus. || En jurispr. Opérer la discussion. Discuter les biens. Discuter un débiteur en ses biens, dans ses biens. || Se discuter, être discuté.

* **DISCUTEUR**, *s. m.* Celui qui discute, qui soutient des discussions, qui amène à discuter.

DISERT, ERTE (di-zèr. Lat. *disertus*), *adj.* Qui parle avec abondance et non sans élégance. || Par extens. Un discours disert.

DISERTEMENT, *adv.* D'une manière diserte.

DISETTE (orig. incert.), *s. f.* Manque de choses nécessaires et particulièrement de vivres. Année de disette. || Fig. Manque. Disette de mots, d'idées, etc.

DISETTEUX, EUSE, *adj.* Qui a le caractère de la disette. Une vie dure et disetteuse. || Qui est dans la disette. Une famille disetteuse. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui manque habituellement des choses nécessaires à la vie. Un disetteux. || Comme substantif, il a vieilli.

DISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dit. Diseur de riens. Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles, MOL. || Diseur, diseuse de bonne aventure, homme, femme qui prétend prédire l'avenir. || Un beau diseur ou absol. un diseur, un homme qui affecte de bien dire. || Un diseur, un homme qui fait des phrases, des promesses.

DISGRÂCE (*dis*... et *grâce*), *s. f.* Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. Encourir la disgrâce du

prince || Par analogie. Lorsque nous avons été assez malheureux que de tomber dans la disgrâce de Dieu, Mass. || État, par rapport aux événements, comparé à la disgrâce par rapport à une personne. J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces, Corn. || Mauvaise grâce. Cet homme met de la disgrâce jusque dans le bien qu'il fait.

DISGRACIÉ, ÉE, *p. p.* de disgracier. Qui est tombé dans la disgrâce. || *Subst.* Les disgraciés ont peu d'amis à la cour. || Disgracié de la nature et absol. disgracié, qui a quelque difformité, qui est d'un aspect désagréable.

DISGRACIER (*disgrâce*), *v. a.* Retirer ses bonnes grâces à quelqu'un. Le roi l'a disgracié.

DISGRACIEUSEMENT, *adv.* D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE (*dis*... et *gracieux*), *adj.* Qui est tout à fait dépourvu de grâce, d'agrément. Un homme disgracieux. || Qui cause une disgrâce, un déplaisir. Cela est tout à fait disgracieux. Son accueil fut disgracieux.

DISJOINDRE (lat. *disjungere*), *v. a.* Séparer ce qui était joint. || T. de procéd. Séparer deux ou plusieurs causes pour les juger à part. || Absol. Sauf à disjoindre s'il y échet. || Se disjoindre, *v. r.* Devenir disjoint.

DISJOINT, OINTE, *p. p.* de disjoindre. || En mus. Degré disjoint, passage d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme.

DISJONCTIF, IVE (lat. *disjunctivus*), *adj.* En gramm. Qui sépare les idées tout en unissant les expressions. *Ou, soit, ni,* sont des particules disjonctives. || *S. f.* La disjonctive *ou.* || En log. Proposition disjonctive, proposition composée de deux membres entre lesquels se trouve une particule disjonctive.

DISJONCTION (lat. *disjunctio*), *s. f.* Séparation de deux choses qui étaient jointes. || En rhét. Sorte d'ellipse par laquelle on supprime, pour obtenir plus de rapidité, les conjonctions copulatives. || En procéd. Séparation de deux instances, de deux procédures.

DISLOCATION, *s. f.* Séparation des pièces d'une machine. || En chir. Luxation d'un membre. La dislocation de l'épaule. || En géol. Rupture des couches terrestres. || T. de guerre. La dislocation d'une armée, la répartition de ses corps en divers cantonnements. || La dislocation d'un empire, sa dissolution en moindres États.

DISLOQUÉ, ÉE, *p. p.* de disloquer.

* **DISLOQUEMENT,** *s. m.* État de ce qui est disloqué.

DISLOQUER (lat. *dislocare*), *v. a.* Déboîter des pièces d'une machine. || Luxer. Se disloquer le bras. || Rompre les articulations, soit par un accident, soit par un supplice. || Disloquer une armée, en répartir les corps en leurs cantonnements, en leurs garnisons. || Se disloquer, *v. r.* Être disloqué. || Être dispersé.

* **DISPARAISSANT, ANTE,** *adj.* Qui disparait.

DISPARAÎTRE (*dis* .. et *paraître*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Cesser de paraître, d'être visible. || Par extens. Cesser d'être, d'exister. Cette multitude infinie de créatures qui disparaissent tous les jours à nos yeux, Mass. || On dit dans le même sens : Disparaître de. Troie a disparu de la surface de la terre. || On dit aussi : Disparaître à. Mourir, disparaître à tout ce qui nous environne, Mass. || Fig. Être éclipsé, effacé. Toute autre gloire disparut devant la sienne. || Se retirer dans la solitude, dans la retraite, dans un couvent. Je vais disparaître avec joie pour toujours au monde, Mass. || Disparaître de la scène du monde et absol. disparaître, cesser de se montrer dans le monde. || Se retirer, s'éloigner. Un homme habile sait disparaître le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part, la Bruy. || S'éloigner à la hâte. || S'esquiver furtivement. || Venir à manquer subitement, en parlant des personnes et des choses. Cet argent a disparu.

DISPARATE (lat. *disparatus*), *adj.* Qui tranche fortement sur. Les lois générales enchaînent les uns aux autres les phénomènes qui semblent les plus disparates, Laplace. || *S. f.* Une disparate, défaut d'analogie entre les mots, entre les idées, entre les choses.

DISPARITÉ (*dis*... et *parité*), *s. f.* Qualité de ce qui n'est pas pareil, manque de parité. Disparité d'âge.

DISPARITION (voy. *disparaître*), *s. f.* Action de disparaître. La disparition d'une comète. || Absence subite d'une personne ou d'une chose.

DISPARU, UE, *p. p.* de disparaître.

* **DISPENDIEUSEMENT,** *adv.* D'une manière disp[endieuse]
dieuse.

DISPENDIEUX, EUSE (lat. *dispendiosus*), *adj.* [...] exige une grande dépense.

* **DISPENSABLE,** *adj.* Pour lequel on peut accor[der] dispense. Cas dispensable.

DISPENSAIRE (voy. *dispenser*), *s. m.* En méd. [...] vrage contenant la description des médicaments sim[ples] ou composés, et les formules des préparations officin[ales] || Laboratoire où l'on prépare les substances qui entr[ent] dans les médicaments composés. || Établissement [de] bienfaisance institué pour donner gratuitement des s[oins] et des médicaments aux malades indigents.

DISPENSATEUR, TRICE (lat. *dispensator*), *s. m.* [et] *f.* Celui, celle qui dispense ou distribue. La justice [...] la dispensatrice des peines et des récompenses.

DISPENSATION (lat. *dispensatio*), *s. f.* Action [de] dispenser, de répartir. La dispensation des grâces, [des] récompenses. || Administration, conduite. Je sais qu'[une] sage dispensation a obligé l'Église de se relâcher [des] épreuves publiques de la pénitence, Mass. || En phar[m.] Opération consistant à peser, conformément aux do[ses] prescrites, les drogues simples, et à les arranger d[ans] l'ordre où elles doivent être mises en usage.

DISPENSE (voy. *dispenser*), *s. f.* Au sens positif, [au]torisation, permission. Dispense de manger de la viand[e]. || Dispense de mariage, dispense relative aux empêche[]ments, et aussi aux publications et au domicile. || Indul[]gence, remise. On écrit que l'Église donne des dispen[ses] des crimes les plus atroces, Boss. || Au sens négatif, p[er]mission de ne pas faire, exemption. Dispense de jeûn[e]. Dispense d'âge. || La pièce qui constate la dispen[se].

DISPENSÉ, ÉE, *p. p.* de dispenser.

DISPENSER (lat. *dispensare*), *v. a.* Départir, d[is]tribuer. La sagesse qui dispense les grâces, Boss. || [En] pharm. Préparer. Dispenser la thériaque. || Dispen[ser] de, permettre à quelqu'un de ne pas faire quelque ch[ose] qui est ordonné. Dispenser du jeûne. || Fig. Dispense[r ...] valeur d'un combat inégal, Corn. || Dispenser, sans [ré]gime indirect, absoudre ou relever d'une faute comm[ise]. Le pape seul peut dispenser en cas de simonie. || Il [se] dit en termes de civilité. Dispensez-moi de vous rec[on]duire. Je l'ai dispensé de m'accompagner. || Se dispen[]ser, *v. r.* Être départi. || S'exempter de, prendre la pe[r]mission de ne pas faire. || S'excuser de faire, s'absten[ir].

DISPERSÉ, ÉE, *p. p.* de disperser.

DISPERSER (lat. *dispersum*, supin de *dispergere*), *v. a.* Jeter, pousser çà et là. Disperser les débris [de] quelque chose. || Répartir çà et là, diviser. Disperse[r] des troupes en cantonnement. || Mettre en fuite, dis[]per. || Se disperser, *v. r.* Être dispersé.

* **DISPERSIF, IVE,** *adj.* En phys. Qui produit le ph[é]nomène de la dispersion. || Phénomène dispersif, décom[]position de la lumière.

DISPERSION (lat. *dispersio*), *s. f.* Action de dispe[r]ser, état de ce qui est dispersé. La dispersion des Ju[ifs]. || Mise en fuite. La dispersion d'une armée. || En phy[s.] Quantité dont un rayon de lumière s'élargit par l'eff[et] de la réfraction.

DISPONDÉE (lat. *dispondeus*), *s. m.* T. de prosodi[e] grecq. et lat. Pied composé de deux spondées.

DISPONIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est dispo[]nible. La disponibilité d'une somme d'argent. || En ju[]risp. Faculté de disposer de ses biens. || État de mili[]taires en non-activité, mais qui peuvent, au premie[r] moment, être rappelés. Officier en disponibilité. || Dan[s] les administrations civiles, état des employés qui son[t] provisoirement écartés de leur emploi par punition o[u] autrement. || *S. pl.* Les disponibilités, fonds disponibles.

DISPONIBLE, *adj.* Dont on peut disposer. Somme dis[]ponible. || En jurisp. Biens disponibles, portion, quotité disponible, dont on a la faculté de disposer à titre gratuit. || Qui est en disponibilité. Officier disponible.

DISPOS (di-spô. Lat. *dispositus*), *adj. m.* Propre à tout ce qui demande de l'agilité. Gaillard et dispos, Mol. || Il se dit aussi de l'esprit, du moral. Un esprit dispos.

* **DISPOSANT, ANTE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une disposition par donation entre-vifs ou par testament.

DISPOSÉ, ÉE, *p. p.* de disposer. || Porté à. Disposé à servir ses amis. || Être bien ou mal disposé pour quelqu'un, être pour lui dans des dispositions favorables ou défavorables. || Qui a une certaine disposition de corps ou d'esprit. Il est disposé aux mathématiques.

DISPOSER (*dis*... et *poser*), *v. a.* Arranger, distribuer d'une certaine manière. || Approprier, préparer pour une circonstance. Disposer une salle pour un bal. || Par extens. Disposer utilement son temps. || Disposer les affaires, les arranger de manière que telle fin soit atteinte. || Préparer quelqu'un à quelque chose. Disposer quelqu'un à la mort. || Disposer quelqu'un pour une opération ou à une opération, le disposer à ou pour prendre les eaux, etc. || Donner au corps une certaine propension vers ceci ou cela. || Absol. Une alimentation insuffisante dispose à la phthisie. || Engager, déterminer à. Cette princesse chrétienne disposa son mari à recevoir le baptême, Volt. || *V. n.* Régler, prescrire, décider. Vous êtes maître ici, commandez, disposez, Corn. || On dit dans le même sens : En disposer. Tu vois comme le ciel autrement en dispose, Corn. || Dans ce sens et en style administratif, on dit : Disposer que. || Disposer de, aliéner des biens. Les mineurs ne peuvent disposer de leur bien. || Faire de quelqu'un ou de quelque chose ce que l'on veut, l'avoir à sa disposition. Disposez de moi pour vous servir. || Se disposer, *v. r.* Être placé, arrangé d'une certaine manière. || Faire ses dispositions, se tenir prêt à. Il se disposait à partir. || Prov. L'homme propose et Dieu dispose, la réussite des projets de l'homme ne dépend pas de lui, mais d'une puissance supérieure.

DISPOSITIF, *s. m.* En jur. Les dispositions d'une loi. || Partie du jugement qui contient la décision des juges.

DISPOSITIF, IVE, *adj.* En méd. Qui prépare, qui dispose. || Peu usité.

DISPOSITION (lat. *dispositio*), *s. f.* Distribution selon un certain ordre. La disposition des parties du corps. La disposition d'un appartement. || La seconde des parties de la rhétorique, celle par laquelle on dispose dans le meilleur ordre ce que l'on a trouvé par l'invention. || La disposition d'un ouvrage, le plan de cet ouvrage. || Arrangement des troupes pour livrer bataille. Prendre ses dispositions. || En astrol. État des astres et de leurs aspects. || *Au pl.* Préparatifs. || Disposition, manière d'être, en parlant du tempérament, de la santé. La disposition habituelle du corps. || Être en bonne, en mauvaise disposition, se porter bien, mal. || Manière d'être de l'âme, des sentiments. Sonder les dispositions de quelqu'un. || Tendance. La taille de cet enfant a quelque disposition à se contourner. || Fig. Il se sent une grande disposition à être votre ami. || Aptitude, en bonne ou en mauvaise part. Il a de grandes dispositions à l'étude. Les mauvaises dispositions de ce jeune homme. || Absol. et toujours en bonne part. Il a beaucoup de dispositions. || Intention, dessein. Sa disposition à vous servir est manifeste. || Pouvoir, faculté de disposer. Avoir en sa disposition, avoir la disposition de grands biens. || Manière d'employer. Une disposition utile des fonds publics. || Action de régler par testament, par volonté dernière. || En jurispr. Action de disposer de son bien. || En ce sens, il se dit souvent au pluriel. || Chaque point réglé par une loi, par un arrêt. || Absol. La disposition de la loi, ce que la loi ordonne ; et par opposition, la disposition de l'homme, ce qu'une personne peut prescrire par acte entre-vifs. || Dispositions d'un jugement, le dispositif.

DISPROPORTION (*dis*... et *proportion*), *s. f.* Défaut de proportion entre deux ou plusieurs choses. || Disproportion se dit aussi en n'énonçant qu'un seul terme de la comparaison. Une disproportion de fortune, d'âge. || Disproportion du corps, se dit d'un corps dont toutes les parties n'ont pas entre elles la proportion convenable.

DISPROPORTIONNÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est pas proportionné, qui manque de proportion, en parlant d'objets que l'on compare. || Il se dit dans le même sens, en n'énonçant qu'un seul terme de la comparaison. Une taille disproportionnée. || Qui n'est pas en proportion, en rapport. Des liaisons disproportionnées. Des louanges disproportionnées à vos actions, Fén.

DISPUTABLE (lat. *disputabilis*), *adj.* Qui peut être disputé, contesté. Cela est fort disputable.

⋆ **DISPUTAILLER** (*ll* mouillées), *v. n.* Disputer fréquemment et longtemps.

⋆ **DISPUTAILLEUR, EUSE** (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* T. famil. Celui, celle qui disputaille, qui aime à disputer.

⋆ **DISPUTANT,** *s. m.* Celui qui dispute.

DISPUTE, *s. f.* Discussion entre deux ou plusieurs personnes sur un point de théologie, de philosophie ou de science. || Être en dispute, avoir une discussion. || Être en dispute, en parlant des choses, être l'objet d'une discussion. || L'esprit de dispute, l'inclination à disputer sur des questions subtiles. || Dispute de mots, discussion qui roule sur une distinction de mots. || Hors de dispute, incontestable. || Dispute, actes ou discussions publiques qui se faisaient dans les écoles sur des questions de théologie ou de philosophie. || Débat où l'on a querelle. Il y a eu une dispute entre eux. || Querelle. Il y a une dispute dans la rue. Il cherche dispute à ses voisins.

DISPUTÉ, ÉE, *p. p.* de disputer.

DISPUTER (lat. *disputare*), *v. n.* Avoir une dispute sur un point de théologie, de philosophie, de science, etc. Il ne faut pas disputer des couleurs, ni des goûts Il ne faut jamais disputer sur un fait, Pasc. || Disputer si, débattre la question de savoir si. || Ne pas disputer que, avec le subjonctif, ne pas contester. On ne dispute pas qu'il soit écrit, Boss. || Avoir sur une chose quelconque une vive discussion. || Disputer sur la pointe d'une aiguille, avoir une dispute pour des choses sans valeur. || Disputer de la chape à l'évêque, voy. chape. || Fig. Rivaliser. Ce jeu où les peuples ont disputé de la puissance, Boss. || Disputer à. Le peuple disputait avec la noblesse à qui agirait le plus par ces maximes, Boss. || *V. a.* Faire de quelque chose l'objet d'une lutte contre quelqu'un. Disputer la première place, le rang, le pas, le terrain. || Fig. Disputer le terrain, soutenir vivement ses opinions, ses intérêts dans un débat. || Le disputer à quelqu'un, prétendre l'égaler. || Se disputer une personne, une chose, disputer à qui la possédera. || Fig. Mille objets se disputaient nos regards. || Se disputer, *v. r.* Avoir une querelle. Ils se sont longtemps disputés. Il se disputa avec son portier. Ces locutions sont vicieuses et il faut dire : Ils ont longtemps disputé ensemble, il disputa avec son portier.

DISPUTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à disputer d'objets de controverse. Les Grecs, grands disputeurs, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses, Montesq. || *Adj.* L'esprit disputeur. Ils étaient vains, indiscrets, disputeurs, Fén. || Celui, celle qui aime à élever des discussions sur quoi que ce soit.

DISQUE (lat. *discus*), *s. m.* Sorte de palet très-pesant que les anciens s'exerçaient à lancer. Le jeu du disque. || Nom donné généralement à un corps solide, mince, de forme circulaire, ayant deux surfaces parallèles. || Plateau. || En astron. Le corps rond du soleil ou de la lune, tel qu'il se présente à notre vue.

DISQUISITION (lat. *disquisitio*), *s. f.* Recherche curieuse. Se livrer à des disquisitions philosophiques.

⋆ **DISSECTEUR,** *s. m.* Celui qui dissèque.

DISSECTION (di-sè-ksion. Lat. *dissectio*), *s. f.* Action de disséquer. || En chir. Partie de certaines opérations où l'on dissèque les organes comme un anatomiste fait sur un corps mort. || État d'un corps disséqué. || On dit aujourd'hui de préférence : Préparation. || Fig. Examen attentif, scrupuleux. Faisons la même dissection de notre âme que Dieu en fera dans son jugement dernier, Bourdal.

DISSEMBLABLE (*dis*... et *semblable*), *adj.* Qui n'est pas semblable. || Dissemblable à ou de. Une volonté particulière dissemblable à la volonté générale. L'Église, en cela dissemblable des autres mères, Boss.

⋆ **DISSEMBLABLEMENT,** *adv.* D'une manière dissemblable.

DISSEMBLANCE (*dis*... et anc. fr. *semblance*), *s. f.* Manque de ressemblance. || Sorte d'opposition par laquelle on remarque les différences entre deux objets.

DISSÉMINATION, *s. f.* Action par laquelle les graines se dispersent naturellement sur la terre ; manière dont les plantes répandent leurs graines mûres. || Par extens. La dissémination des peuples sur la terre, des idées.

DISSÉMINÉ, ÉE, *p. p.* de disséminer.

DISSÉMINER (lat. *disseminare*), *v. a.* Semer, épar

piller çà et là. || Par extens. On dissémina des troupes, des erreurs, etc. || Se disséminer, *v. r.* Être disséminé.

DISSENSION (lat. *dissensio*), *s. f.* Diversité des sentiments ou des intérêts. Les dissensions de l'Église. || Discorde causée par cette diversité. Dissensions civiles.

DISSENTIMENT (lat. *dissentire*), *s. m.* Différence dans la manière de sentir, de voir. Être en dissentiment.

DISSÉQUÉ, ÉE, *p. p.* de disséquer.

DISSÉQUER (lat. *dissecare*), *v. a.* Ouvrir, diviser les parties d'un cadavre ou d'une plante pour en étudier la structure. || Absol. Il dissèque bien. || Fig. Disséquer un ouvrage d'esprit, en faire une analyse minutieuse.

DISSÉQUEUR, *s. m.* Celui qui dissèque.

DISSERTATEUR (lat. *dissertator*), *s. m.* Celui qui disserte, avec un sens de pédantisme.

DISSERTATION (lat. *dissertatio*), *s. f.* Examen de quelque point de doctrine, soit de vive voix, soit par écrit. Une dissertation savante. || Sorte de composition qu'on donne à faire aux élèves de philosophie.

DISSERTER (lat. *dissertare*), *v. n.* Faire une dissertation ; discourir méthodiquement.

* **DISSERTEUR, EUSE** (lat. *dissertor*). *s. m.* et *f* Celui, celle qui soutient, développe une opinion. Ne craignez point de faire la disserteuse, VOLT.

DISSIDENCE (lat *dissidentia*), *s. f.* État d'esprits qui ne s'accordent plus. Dissidence d'opinions.

DISSIDENT, ENTE (lat. *dissidens*), *adj.* Qui est en dissidence sur un point de doctrine avec le plus grand nombre, ou avec une église officielle. Secte, faction dissidente. || *Subst.* Les presbytériens sont des dissidents.

DISSIMILAIRE (*dis...* et *similaire*), *adj.* Qui est d'un autre genre, d'une autre espèce. Parties dissimilaires.

DISSIMULATEUR, TRICE (lat. *dissimulator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dissimule. Des dissimulateurs de la vérité, MASS. || *Adj.* Un silence dissimulateur.

DISSIMULATION (lat. *dissimulatio*), *s. f.* Action de dissimuler ses sentiments, ses desseins. || Caractère de l'homme dissimulé. || Acte de dissimulation, feinte de ne pas voir ou savoir. Ses dissimulations me révoltent.

DISSIMULÉ, ÉE, *p. p.* de dissimuler. || Qui est accoutumé à dissimuler. Un homme dissimulé. || *Subst.* Un dissimulé. || Il se dit aussi des choses. Caractère dissimulé.

DISSIMULER (lat. *dissimulare*), *v a.* Ne pas laisser apercevoir ce qu'on a dans l'âme. Dissimuler sa haine. || Absol. L'art de dissimuler. || Cacher, taire. On lui dissimula son malheur. Dissimuler une partie de sa fortune. || Se dissimuler quelque chose à soi-même, ne pas s'avouer, ne pas reconnaître une chose. || Paraître ne pas remarquer, ne pas ressentir. Dissimuler un affront. || Absol. Théodose était informé de ces désordres et dissimulait sagement jusqu'à ce qu'il fût en état d'y remédier, FLÉCH. || Rendre moins apparent. || Se dissimuler, *v. r.* Être dissimulé, caché. || Famil. Ne pas se laisser voir, se cacher, en parlant des personnes. || Se retirer sans bruit.

DISSIPATEUR, TRICE (lat. *dissipator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dissipe sa fortune dans le désordre. || *Adj.* Une cour follement dissipatrice.

DISSIPATION (lat. *dissipatio*), *s. f.* Action de dissiper, de disperser, de faire disparaître. || Action d'évaporer, déperdition. La dissipation de l'humidité de la terre. || Emploi prodigue et mal entendu. La dissipation des finances. || Fig. La dissipation que vous avez faite des grâces de Dieu, MASS. || Relâchement d'application. liberté qu'on s'accorde de se réjouir, pour soulager l'esprit et le corps. Il vous faut un peu de dissipation. || État d'un esprit qui ne s'applique pas La dissipation de son esprit est cause qu'il ne fait rien. || Vie où l'on se livre à tous les amusements. Vivre dans la dissipation.

DISSIPÉ, ÉE, *p. p.* de dissiper. || Qui manque d'attention, très-léger. || Vie dissipée, vie livrée aux distractions et aux amusements. || *S. m.* et *f.* Un dissipé.

DISSIPER (lat. *dissipare*), *v. a.* Faire évanouir en disséminant, en écartant. Le soleil dissipe les ténèbres. || Dissiper un orage, l'empêcher d'éclater, et fig. L'estime où l'on vous tient a dissipé l'orage, MOL. || Fig. Dissiper les illusions, les doutes de quelqu'un, l'en délivrer. || Écarter loin de soi. || Disperser. Dissiper les attroupements, et par analogie dissiper les factions. || Consumer en dépenses folles, excessives. Dissiper son patrimoine. || Dissiper son temps, sa jeunesse, perdre son temps, sa jeunesse. || Distraire, récréer. La promenade vous dissipera. || Absol. La promenade dissipe. || Jeter dans la dissipation. Les mauvaises compagnies l'ont dissipé. || V. n. En physiol. Perdre par le mouvement vital. On dissipe par l'exercice. || Se dissiper, *v. r.* Être dissipé, se perdre L'orage se dissipe. || Fig. Mes craintes se sont dissipées. || Se disperser. || Être perdu en dépenses folles ou excessives. || Se distraire. || Être livré à la dissipation.

* **DISSOCIABLE** (lat. *dissociabilis*), *adj.* Qu'on peut dissocier ou séparer.

* **DISSOCIATION,** *s. f.* Action de dissocier.

* **DISSOCIÉ, ÉE,** *p. p.* de dissocier.

* **DISSOCIER** (lat. *dissociare*), *v. a.* Rompre une association, dissoudre une société. || Disjoindre, désagréger. || *V. r.* Se dissocier, se disjoindre, se désagréger.

DISSOLU, UE (lat *dissolutus*), *adj.* Livré à la dissolution, à la débauche. Un homme dissolu. || En parlant des choses. Vie dissolue.

DISSOLUBLE (lat. *dissolubilis*), *adj.* || En chim. Qui peut être dissous. Substance dissoluble dans l'eau. || En jurisp. Qui peut être rompu. Mariage dissoluble.

DISSOLUMENT, *adv.* D'une manière dissolue.

DISSOLUTIF, IVE (lat. *dissolutum*), *adj.* Qui a la vertu de dissoudre. || On dit plutôt aujourd'hui dissolvant.

DISSOLUTION (lat. *dissolutio*), *s. f.* Séparation des parties d'un corps par voie de décomposition. Tomber en dissolution. || En chim. Action de dissoudre une substance dans un liquide. || Le liquide qui en résulte. || Fig. Disjonction. La dissolution du corps et de l'âme. || Absol. Mort naturelle. || Ruine. L'État est menacé d'une entière dissolution. || Séparation des personnes qui composent une réunion quelconque. La dissolution d'une confrérie. || Retrait des pouvoirs d'une assemblée. La dissolution de la Chambre. || En jurisp. Anéantissement d'un état juridique. La dissolution d'une société, d'un mariage. || Dans le langage général, rupture, cessation. || Déréglement de mœurs, débauche. Vivre dans la dissolution.

DISSOLVANT, ANTE (lat. *dissolvens*), *adj.* En chim. Qui a la propriété de dissoudre, en parlant d'un liquide. || *S. m.* L'eau régale est le dissolvant de l'or. || Fig. Cause qui amène une dissolution, l'affaiblissement des pouvoirs publics, de l'opinion publique, des mœurs.

DISSONANCE (lat. *dissonantia*), *s. f.* Réunion de sons qui ne s'accordent pas. || Par analogie. Certaines couleurs jointes forment une dissonance pour les yeux. || Dissonance dans le style, mélange disparate de formes. || En gramm. Réunion de plusieurs syllabes dures. || En mus. Accord dissonant, accord composé de notes qui forment un son composé agréable, mais qui demande pourtant à se résoudre sur un autre. || Fig. Sauver une dissonance, faire disparaître quelque difficulté.

DISSONANT, ANTE, *adj.* Qui ne s'accorde pas, qui forme ensemble un son désagréable à l'oreille. Cris dissonants. Voix dissonante. || En gramm. Désagréable à l'oreille par la réunion de syllabes dures. || En mus. Accord dissonant, note dissonante, formant une dissonance.

DISSONER (lat. *dissonare*), *v. n.* Faire dissonance ou être dissonant, dans le premier sens seulement, car dissoner n'est pas un terme de musique.

DISSOUDRE (lat. *dissolvere*), *v. a.* Défaire, dénouer. Viens dissoudre ces nœuds, LA FONT || En chim. Opérer la dissolution d'un corps solide, le combiner avec un liquide de manière à détruire complétement l'agrégation de ses molécules. L'eau dissout le sel. || En méd. Faire disparaître. Dissoudre un engorgement. || Fig. Défaire, ruiner comme par dissolution. || Produire la mort naturelle. || En jurisp. Annuler. || Dans le langage général, faire cesser. || Retirer les pouvoirs. Dissoudre une assemblée politique. || Se dissoudre, *v. r.* Subir la dissolution. || Avec ellipse du pronom *se*. Faire dissoudre une substance dans un acide. || Être annulé. || Cesser ses fonctions, en parlant d'un corps élu. || Se séparer, en parlant de personnes qui s'étaient réunies. || Être détruit.

DISSOUS, OUTE, *p. p.* de dissoudre.

DISSUADÉ, ÉE, *p. p.* de dissuader.

DISSUADER (lat. *dissuadere*), *v. a.* Détourner par conseil. Dissuader quelqu'un d'une entreprise.

DISSUASION (lat. *dissuasio*), *s. f.* Action de dissuader.

DISSYLLABE (di-sil-la-b'. Lat. *disyllabus*), *adj*. En gramm. Qui est de deux syllabes. || S. *m*. Mot de deux syllabes. Ce vers est composé de dissyllabes.

DISSYLLABIQUE, *adj*. En gramm. Qui a deux syllabes; qui est de deux syllabes. || Qui est composé de tous mots de deux syllabes. Vers dissyllabique.

DISTANCE (lat. *distantia*), *s. f*. Espace qui sépare un lieu d'un autre. On dit : La distance des lieux; la distance d'un lieu à un autre ; la distance entre ces deux lieux. || Distance légale, éloignement en raison duquel les délais de justice sont calculés. || T. milit. L'espace laissé entre les rangs ou les subdivisions d'une colonne. || En astron. Distance apparente de deux astres, angle sous lequel on voit de la terre l'espace qui est entre eux. || Tenir à distance, empêcher d'approcher. || Fig. Tenir à distance, repousser la familiarité par une réserve calculée. || Intervalle qui sépare dans le temps. Ceux que la distance des temps et des lieux éloigne de nos regards. || Fig. La distance qu'il y a entre vouloir et faire. La naissance met des distances entre les hommes.

* **DISTANCÉ, ÉE**, *p. p*. de distancer.

* **DISTANCER**, *v. a*. Il se dit du cheval qui en dépasse un autre dans la course. || Fig. Cet élève distance ses camarades. Distancer dans la carrière des honneurs.

DISTANT, ANTE (lat. *distans*), *adj*. Qui est à une certaine distance, en parlant des lieux et du temps. Ces deux villes sont distantes l'une de l'autre de cent lieues. Ces deux époques ne sont pas fort distantes.

DISTENDRE (lat. *distendere*), *v. a*. Causer un gonflement excessif. Des aliments lui distendaient l'estomac. || Causer une extension trop considérable. Distendre l'articulation du poignet. || Se distendre, *v. r*. Être distendu.

DISTENDU, UE, *p. p*. de distendre.

DISTENSION (lat. *distensio*), *s. f*. Tension considérable qui résulte d'un gonflement intérieur. La distension d'un estomac chargé d'aliments. || Extension trop considérable. La distension d'une courroie. || Tiraillement, en sens opposé, des tissus, des parties ligamenteuses d'une articulation.

DISTILLATEUR (lat. *distillator*), *s. m*. Celui qui obtient par distillation les alcools, les eaux-de-vie, etc.

DISTILLATION (lat. *distillatio*), *s. f*. Opération par laquelle on sépare, au moyen du feu et dans des vaisseaux clos, les parties volatiles d'une substance d'avec ses parties fixes. || En chim. Art de distiller. Distillation sèche, celle qui s'opère sans addition d'eau.

DISTILLATOIRE, *adj*. Qui appartient à la distillation, qui sert à distiller. Appareil distillatoire.

DISTILLÉ, ÉE, *p. p*. de distiller.

DISTILLER (lat. *distillare*), *v. a*. Laisser couler goutte à goutte. || Fig. Épancher. Distiller du venin. Il distilla sa rage en ces tristes adieux, Boil. || Vaporiser un liquide par la chaleur, pour en condenser ensuite les vapeurs par le refroidissement et les recueillir goutte à goutte. Distiller du vin, des plantes. || Fig. Se distiller le cerveau, se donner beaucoup de peine de tête. || Distiller du miel, se dit du travail de l'abeille. || *V. n*. Couler lentement. Des gouttes d'eau distillent de la voûte. || Fig. La malédiction et la vengeance divine distillent sur lui goutte à goutte, Fén. || Se distiller, *v. r*. Être distillé.

DISTILLERIE, *s. f*. Établissement où l'on distille. || Métier de distillateur.

DISTINCT, TE (lat. *distinctus*), *adj*. Que l'on distingue, différent. Ces deux questions sont distinctes. Ceci est distinct de cela. || Se dit d'un organe qui n'a ni connexions ni adhérences avec les organes voisins. || Qui s'aperçoit, se discerne. || Qui se fait bien entendre. Une voix distincte. || Clair, précis. Notion distincte.

DISTINCTEMENT, *adv*. D'une manière distincte, qui fait discerner, entendre. Prononcer distinctement. || D'une manière distincte, qui fait comprendre, saisir nettement. Voir, comprendre distinctement.

DISTINCTIF, IVE, *adj*. Qui sert à distinguer. Les caractères distinctifs d'un genre.

DISTINCTION (lat. *distinctio*), *s. f*. Action de distinguer. La distinction de deux choses, entre deux choses, d'une chose d'avec une autre. || La distinction du bien et du mal, connaissance morale de ce qui est bon et de ce qui est mauvais. || En log. Explication des sens divers d'une proposition. Par le moyen d'une distinction, il échappera à la difficulté qu'on lui fait. || Ce qui établit une préférence, une prérogative. La distinction des rangs. Les distinctions plaisent aux hommes. || Un officier de distinction, officier remarqué pour son mérite. || Un personnage de distinction, personnage d'un rang élevé. || Emploi, charge de distinction, emploi important, honorable. || Ce qui dans la tenue a un caractère d'élégance, de noblesse et de bon ton. Avoir de la distinction, un air de distinction. || Ce dernier sens est récent.

DISTINGUÉ, ÉE, *p. p*. de distinguer. || Qui porte le caractère de la distinction, de l'éminence, en parlant des personnes. Un personnage, un savant distingué. || En parlant des choses. Naissance distinguée.

DISTINGUER (lat. *distinguere*), *v. a*. Ne pas confondre. Distinguer une chose d'une autre ou d'avec une autre. || Spécifier chaque sens qu'une proposition peut recevoir. || Absol. Distinguons. || Reconnaître par quelqu'un des sens. Distinguer les voix, les odeurs, les sons. || Fig. Discerner par l'opération de l'esprit. Ils ne peuvent plus distinguer un sentiment d'avec un sentiment, Montesq. Distinguons la sensation du sentiment, Buff. || Élever au-dessus du commun, en parlant des choses qui distinguent. Voilà ce qui distingue ce grand siècle. || Absol. Vous aimez, dans la vertu même, tout ce qui distingue, Mass. || Élever au-dessus du commun par quelque marque. Je veux qu'on me distingue, Mol. || Se distinguer, *v. r*. Être séparé, n'être pas confondu. || Apparaître, se montrer. || Être distingué comme éminent. Se distinguer dans les lettres. || Il s'emploie quelquefois en mauvaise part. Néron s'est distingué par ses cruautés.

DISTIQUE (δίστιχος), *s. m*. T. de prosodie grecq. et lat. Deux vers renfermant un sens complet, dont l'un est hexamètre et l'autre pentamètre. || T. de versification française. Pièce composée de deux vers seulement.

* **DISTORDRE** (*dis*... et *tordre*), *v. a*. Altérer par une torsion la configuration d'un objet. || Donner une distorsion ou entorse. || Se distordre, *v. r*. Être distordu.

* **DISTORDU, UE**, *p. p*. de distordre.

* **DISTORS, ORSE** (dis-tor. *Dis*... et *tors*), *adj*. Qui est de travers ou contourné.

DISTORSION (lat. *distorsio*), *s. f*. Action de distordre. La distorsion de la face. || En chir. Action de tiraillement qui produit l'entorse. La distorsion d'un bras.

DISTRACTION (lat. *distractio*), *s. f*. Démembrement, séparation d'une partie d'avec son tout. Demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes générales, Volt. || Distraction d'une somme d'argent, action de l'employer autrement qu'on ne doit ou qu'on ne s'est proposé. || En jurisp. Répétition par un tiers d'une terre, d'un objet compris à tort dans une saisie. Demande en distraction. || Distraction de juridiction, action d'ôter à un juge et d'attribuer à un autre la connaissance d'une cause. || Inattention aux choses présentes. || Chose faite par distraction. Voilà une distraction un peu forte. || Toute diversion qui détourne l'âme ou l'esprit. Les distractions du monde. Une vie de distractions.

DISTRAIRE (lat. *distrahere*), *v. a*. Séparer, démembrer. On a distrait cette province de sa domination. || Distraire une somme d'argent, l'employer à un objet autre que celui auquel elle était destinée. || En jurisp. Oter, enlever quelque partie d'un tout. Distraire une terre d'un apanage. || Distraire quelqu'un de ses juges naturels, le traduire devant une juridiction exceptionnelle. || Détourner. Rien n'a pu le distraire de cette résolution. || Détourner l'esprit d'un objet, d'une occupation. Il ne faut pas distraire les gens qui travaillent. || Distraire d'une personne, en détourner la pensée qui s'y fixait. || Détourner l'esprit d'une pensée fixe. Il faut distraire les affligés. || Distraire la douleur, l'inquiétude, y faire diversion. || Se distraire, *v. r*. Être séparé, disjoint. || Fig. Détourner son esprit. || Absol. Se distraire, se livrer aux distractions, aux amusements. || Se distraire, devenir distrait, être en proie à des absences d'esprit.

DISTRAIT, AITE, *p. p*. de distraire. || Qui a des distractions, des absences d'esprit. || *Subst*. La Bruyère a peint le distrait. || En parlant des choses. Air distrait.

* **DISTRAYANT, ANTE**, *adj*. Qui donne une distraction. Les discours inutiles et distrayants, Boss.

* **DISTRIBUABLE,** *adj.* Qui peut, qui doit être distribué.

DISTRIBUÉ, ÉE, *p. p.* de distribuer. || Des appartements bien distribués, dont la disposition est commode. || En peint. Un ouvrage bien distribué.

DISTRIBUER (lat. *distribuere*), *v. a.* Répartir, partager entre, dispenser. Distribuer des aumônes. || Distribuer un travail entre des ouvriers. || Répandre en divisant. Ces conduits distribuent l'eau dans la ville. || En jurisp. Distribuer un procès, commettre un juge pour l'examiner. || Diviser en disposant en un certain ordre. Distribuer avec art toutes les parties d'un sujet. || Distribuer un appartement, en disposer les pièces selon certains usages. || T. d'imprim. Distribuer les lettres et absol. distribuer, répartir dans les cassetins les différents caractères après le tirage. || Appliquer, en parlant de coups, de horions. || Se distribuer, *v. r.* Être distribué, réparti. || Être répandu par des canaux.

DISTRIBUTEUR, TRICE (lat. *distributor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui distribue. Les distributeurs des grâces, BOURD. || Celui, celle qui tient un bureau de distribution, dans les communes où il n'y a pas de direction des postes.

DISTRIBUTIF, IVE (lat. *distributivus*), *adj.* Qui a la vertu de distribuer, le caractère de la distribution. || Justice distributive, celle qui répartit les récompenses et les peines. || En gramm. et log. Qui sépare et individualise, par opposition à collectif. Sens distributif. || Noms de nombre distributifs : un à un, deux à deux.

DISTRIBUTION (lat. *distributio*), *s. f.* Action de distribuer. La distribution des rôles, du travail, de l'eau aux habitants d'une ville, etc. || Distribution des prix, solennité par laquelle on donne des récompenses, dans un collége, dans un concours, dans une académie, etc. à ceux qui les ont méritées. || Service du facteur qui porte les lettres à domicile. || Lettres à distribuer. || T. d'écon. polit. Distribution des richesses ou des revenus, ensemble de conditions suivant lesquelles la richesse est répartie entre les différents membres de la société. || En proc. Répartition entre les créanciers des deniers provenant de la saisie d'un débiteur. || Disposition par division, ordonnance. La distribution d'une matière par chapitres. || En peint. La distribution du jour et des ombres dans un tableau. || Division intérieure d'un appartement. || T. d'imprim. Action de répartir les caractères dans leurs cassetins après le tirage. || Les caractères mêmes à distribuer.

DISTRIBUTIVEMENT, *adv.* En un sens distributif.

DISTRICT (di-strik. Voy. *détroit*), *s. m.* Anciennement, étendue d'une juridiction. || Fig. Cela n'est pas de mon district, cela n'est pas de ma compétence. || Subdivision de département établie en 1789. || Par extens. Un territoire quelconque d'une étendue limitée. || Par analogie, compartiment. Les différents districts de la nature.

DIT (lat. *dictum*), *s. m.* Mot, propos, maxime notable. Un dit mémorable. || Dits et redits, beaucoup de propos sur un même sujet. || Avoir son dit et son dédit, être sujet à se dédire. || Titre qu'on donnait, dans le moyen âge, à certaines compositions narratives.

DIT, ITE, *p. p.* de dire. || Tout est dit, tout est fini, terminé. || Voilà qui est dit, c'est une chose dite, c'est une chose résolue. || Se le tenir pour dit, ne plus revenir à la charge. || Se tenir pour dit, être assuré que... || À l'heure dite, à l'heure fixée. || C'est bientôt dit, ce n'est pas aussi facile à faire qu'à dire. || Surnommé. Charles V dit le Sage. || T. de pratique. Ledit sieur, audit lieu, mondit, vosdits, etc. locutions employées pour rappeler qu'il a été déjà question de ces personnes, de ces choses.

DITHYRAMBE (διθύραμβος), *s. m.* Chez les anciens, poëme lyrique en l'honneur de Bacchus et du vin. || Danse en l'honneur de Bacchus. || Aujourd'hui, poëme qui se rapproche de l'ode par le mouvement et l'enthousiasme et qui en diffère par l'irrégularité des stances. || Fig. et avec un sens moqueur. Grandes louanges. Entonner un dithyrambe en l'honneur de quelqu'un.

DITHYRAMBIQUE , *adj.* Qui appartient au dithyrambe. Poésie dithyrambique. || Fig. et famil. Des louanges dithyrambiques, des louanges exagérées.

DITO (*dit*). Mot invariable. T. de comm. Déjà dit, énoncé. On l'emploie pour éviter la répétition d'un objet déjà désigné. Vingt sacs de café à tant ; trente dito à tant.

DITON (δίτονος), *s. m.* T. de mus. anc. Espace de deux tons considérés d'ensemble et sans les diviser. || T. de mus. mod. Intervalle qui comprend deux tons.

DIURÉTIQUE (διουρητικός), *adj.* En méd. Qui augmente la sécrétion de l'urine. || *S. m.* Un diurétique.

DIURNAL (lat. *diurnalis*), *s. m.* Nom d'une sorte de bréviaire, où l'on a recueilli les prières qui sont chaque jour à l'usage des gens d'Église. || *Au pl.* Des diurnaux.

* **DIURNAL, ALE** (lat. *diurnalis*), *adj.* Les actes diurnaux, sorte de journal dans l'ancienne Rome.

DIURNE (lat. *diurnus*), *adj.* Qui se fait dans un jour. || Mouvement diurne de la terre, sa rotation sur elle-même. || En bot. Qui s'ouvre et se ferme pendant le jour. Fleur diurne. || En zool. Oiseaux diurnes ou *subst.* les diurnes, les oiseaux de proie qui volent le jour || *Subst.* Le diurne, sorte de papillon de jour. || Actes diurnes, voy. DIURNAL, *adj.*

* **DIVA,** *adj. f.* Mot italien qui signifie divine et se dit quelquefois en parlant des cantatrices en renom.

* **DIVAGATEUR, TRICE,** *adj.* Qui divague, qui aime à divaguer. Un esprit divagateur.

DIVAGATION (lat. *divagatio*), *s. f.* En jurisp. Action de vaguer ou de laisser vaguer çà et là. La divagation des animaux malfaisants est interdite. || Fig. Action de divaguer, de s'écarter de son sujet, en parlant ou en écrivant. || Par extens. Les divagations d'un aliéné.

DIVAGUER (lat. *divagari*), *v. n.* Errer çà et là. || Cet emploi a vieilli. || Sortir de son lit, en parlant d'une rivière. || En jurisp. Errer à l'abandon, en parlant des animaux malfaisants ou des fous. || Fig. S'écarter sans raison de son sujet. || On le dit dans ce sens d'un aliéné.

DIVAN (arabe *diouân*), *s. m.* Chambre du conseil d'État de Turquie. || Ce conseil présidé par le sultan ou le grand vizir. || Audience donnée par le Grand Seigneur. || Tribunal de justice. || Chancellerie de la Porte. Ministère ottoman. || Sorte de sofa. || Salon garni de coussins.

DIVE (lat. *divus*), *adj. f.* Divine. Vieux mot qui ne se dit plus que dans cette locution : La dive bouteille.

DIVE (persan *diu*), *s. f.* Sorte de déesse subalterne dans la mythologie persane. Les dives et les péris.

DIVERGENCE, *s. f.* En géom. Situation de deux lignes qui vont en s'écartant. || En optique, divergence des rayons lumineux. || Fig. Divergence des opinions, des idées.

DIVERGENT, ENTE, *adj.* En géom. Qui va en s'écartant l'un de l'autre, en parlant des lignes, des rayons. || Fig. Qui ne s'accorde pas. Des opinions divergentes.

DIVERGER (lat. *divergere*), *v. n.* S'écarter de plus en plus l'un de l'autre, en parlant des lignes, des rayons. || Fig. Des opinions qui divergent l'une de l'autre.

DIVERS, ERSE (lat. *diversus*), *adj.* Qui présente plusieurs faces, plusieurs apparences. Selon l'objet divers le goût est différent, CORN. || Il se dit, dans le même sens, des personnes. Ô combien l'homme est inconstant, divers ! LA FONT. || Différent. Les divers sens d'un mot. || *Au pl.* Quelques, plusieurs. Diverses personnes.

DIVERSEMENT, *adv.* De diverse manière.

* **DIVERSICOLORE** (lat. *diversicolor*), *adj.* En hist. nat. Dont la couleur varie d'un individu à un autre.

* **DIVERSIFIABLE,** *adj.* Que l'on peut diversifier.

* **DIVERSIFICATION,** *s. f.* Action de diversifier.

DIVERSIFIÉ, ÉE, *p. p.* de diversifier. Rendu divers.

DIVERSIFIER (lat. *diversus* et *facere*), *v. a.* Rendre divers. Il faut diversifier les choses si l'on veut qu'elles plaisent. || Se diversifier, *v. r.* Devenir divers.

DIVERSION (lat. *diversus*), *s. f.* Opération par laquelle on détourne l'ennemi ou on le force à se détourner. La diversion qu'il voulait faire en Syrie, BOSS. || Fig. Action d'agir sur l'esprit et le cœur comme fait une diversion militaire sur l'ennemi. Des diversions agréables. Faire diversion à sa douleur

DIVERSITÉ (lat. *diversitas*), *s. f.* État de ce qui est divers. La diversité des temps, des talents, etc.

DIVERTI, IE, *p. p.* de divertir.

DIVERTIR (lat. *divertere*), *v. a.* Tourner d'un autre côté, détourner, écarter. Après de si beaux coups qu'il a su divertir, MOL. || Fig. Divertir quelqu'un, détourner son esprit vers un autre côté. Divertir quelqu'un de ses occupations. || Détourner, en parlant de l'esprit, des idées, etc. Divertir l'attention. || Amuser, récréer. Il faut

le divertir. || Absol. Les sottises ne divertissent point, Mol. || Dilapider par fraude ou malversation. Divertir les fonds de l'État. || Se divertir, *v. r.* S'écarter, se détourner de. || Se distraire, se récréer. || Se divertir à. Se divertir au jeu, à danser. || Se moquer, se rire de. Tous ces Normands voulaient se divertir de nous, Rac.

* **DIVERTISSABLE,** *adj.* Qu'on peut divertir.

DIVERTISSANT, ANTE, *adj.* Qui divertit, récrée. Un homme, un spectacle divertissant. || Qui plaît, qui excite l'intérêt. Une histoire divertissante.

DIVERTISSEMENT, *s. m.* Action de divertir, de récréer. Les divertissements du carnaval. Se livrer aux divertissements. Se donner le divertissement de..., etc. || *T. de théâtre.* Nom d'intermèdes de danse et de chant dans un opéra. Pièce à divertissements. || En mus. Morceau d'un genre facile et léger. || Action de détourner, par fraude ou malversation, des effets, des fonds.

DIVIDENDE (lat. *dividendus*), *s. m.* Nombre à diviser dans l'opération appelée division. || *Adj.* La fraction dividende, la fraction qui est à diviser par une autre. || Part qui revient, dans une liquidation, à chaque créancier ou associé. || Intérêt qui revient à chaque associé ou actionnaire dans le revenu d'une compagnie.

DIVIN, INE (lat. *divinus*), *adj.* Qui est de Dieu, qui appartient, qui est propre à Dieu. La divine Providence. || Les personnes divines, les trois personnes de la Trinité. Le Verbe divin, le Fils de Dieu. L'Être divin, Dieu. || Qui est dû à Dieu. Le service, le culte divin. || Il s'applique aussi aux dieux du paganisme. Les oracles divins. || Mis au nombre des dieux. Le divin Auguste. || Fig. Qui est au-dessus de la nature. Il y a là quelque chose de divin. || Excellent, parfait en son genre. Une divine poésie. Cela est divin. C'est le plus divin de tous les livres, Sév. L'auteur le plus divin, Boil. || *S. m.* Le divin, ce qu'il y a de divin, de dû à des causes occultes, supérieures.

* **DIVINATEUR, TRICE** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la divination. || *Adj.* Qui prévoit. Sens divinateur.

DIVINATION (lat. *divinatio*), *s. f.* Art chimérique de savoir et de prédire l'avenir par des sortiléges ou de fausses sciences, telles que l'astrologie, la chiromancie, l'interprétation des songes. || Par extens. Ce fut par une sorte de divination que Champollion pénétra le sens des hiéroglyphes. || Pratiques divinatoires. Les Romains avaient plusieurs sortes de divinations.

DIVINATOIRE, *adj.* Qui appartient à la divination. Les arts divinatoires. Baguette divinatoire, voy. BAGUETTE.

DIVINEMENT, *adv.* Par la vertu divine. Noé ayant été divinement averti de ce qui devait arriver, Mass. || Par extens. Excellemment, parfaitement. Divinement habillé. Bourdaloue prêche divinement bien, Sév.

* **DIVINISATION,** *s. f.* Action de diviniser.

DIVINISÉ, ÉE, *p. p.* de diviniser.

DIVINISER, *v. a.* Attribuer le caractère divin, mettre au rang des dieux. Les anciens divinisaient les héros. || Par extens. Platon divinisa le monde en lui donnant une âme, Volt. || Fig. Exalter au-dessus de tout. || Absol. Il [le poëte] honore ou flétrit, accuse ou divinise, Millevoye.

DIVINITÉ (lat. *divinitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est divin. || Divinité de Jésus-Christ, nature divine par laquelle il est une des personnes de la Trinité. || L'Être divin lui-même, dieu ou déesse. Les sombres divinités, les dieux infernaux. || Par antonomase, le vrai Dieu. || Par extens. Ce qu'on adore, ou ce qu'on est censé adorer. || Fig. *Femme très-belle.* C'est une divinité.

DIVIS (di-vi. Lat. *divisus*), *s. m.* En jurispr. Partage. Demander le divis. Posséder par divis.

* **DIVISANT, ANTE,** *adj.* Qui divise.

* **DIVISE** (lat. *divisa*), *s. f.* En blas. Pièce qui n'a que la moitié de sa largeur ordinaire ou qui est divisée.

DIVISÉ, ÉE, *p. p.* de diviser. || En blas. Se dit de la fasce, de la bande qui n'ont que la moitié de leur largeur.

DIVISER (lat. *divisum*, supin de *dividere*), *v. a.* Séparer par parties. Diviser un corps avec un instrument tranchant. Diviser un sermon en trois points. || T. de typographie. Diviser un mot, le séparer en deux parties, dont la première reste à la fin d'une ligne. || Séparer par parties pour partager. Je divisai mon argent entre eux. || Absol. Établir des divisions. Diviser et classer. || Par extens. Séparer l'un de l'autre. || Diviser se dit avec *de* et *d'avec*. Diviser l'esprit du corps. Ces mers qui divisent la Grèce d'avec l'Italie, Fén. || En mathém. Diviser un nombre, une quantité par une autre, chercher combien de fois cette autre est contenue dans la première. || Semer la discorde, la désunion entre les personnes. || Absol. Diviser pour régner. || Se diviser, *v. r* Être séparé en parties. || Fig. C'est en cette sorte que les esprits se sont divisés en tant de sectes, Boss. || En arithm. Contenir un certain nombre de fois. 25 se divise exactement par 5. || N'être pas de même opinion. Les juges se divisèrent sur la question de droit. || Être en dissension.

DIVISEUR (lat. *divisor*), *s. m.* En arithm. Nombre par lequel on en divise un autre. || Nombre qui en divise exactement un autre. || Commun diviseur, nombre qui en divise exactement plusieurs autres. Le plus grand commun diviseur, le plus grand nombre qui est commun diviseur entre plusieurs nombres. || *Adj.* Nombre diviseur.

DIVISIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui peut être divisé. La divisibilité de tout nombre pair par 2. || Propriété de la matière pondérable, en vertu de laquelle elle peut être séparée en parties de plus en plus ténues, jusqu'à ce qu'elles échappent à nos sens et à nos instruments.

DIVISIBLE (lat. *divisibilis*), *adj.* Qu'on peut diviser. Plusieurs philosophes ont prétendu que la matière est divisible à l'infini. || En math. Qui contient exactement un certain nombre de fois. 6 est divisible par 2 et par 3.

* **DIVISIBLEMENT,** *adv.* D'une manière divisible.

DIVISION (lat. *divisio*), *s. f.* Opération par laquelle on réduit un corps solide en parties plus ou moins ténues. || En chir. Séparation fortuite et accidentelle de parties naturellement réunies. || T. d'imprim. Petit tiret qui se met au bout d'une ligne, entre une partie d'un mot et celle qui est rejetée à la ligne suivante. || Distribution par parties. La division de la France en départements. || Division du travail, organisation du travail de telle sorte que chaque ouvrier, n'en faisant qu'une seule partie toujours la même, acquière ainsi une grande promptitude. || T. de pratique. Sans division ni discussion, solidairement l'un pour l'autre, et un seul pour le tout. || En langage de corps délibérants, division de la question, délibération séparée sur les divers points que présente une question. || Partie divisée, séparée d'un tout. Une division territoriale, administrative. Les divisions du mètre, d'un livre. || Division active, réunion de deux et quelquefois de trois brigades d'infanterie ou de cavalerie, toujours accompagnées d'artillerie, de génie et d'équipages militaires. Général de division. || Réunion de deux compagnies ou de deux pelotons. Former les divisions. || Division militaire, circonscription territoriale composée généralement de plusieurs départements et placée sous le commandement d'un général de division. || T. de mar. Réunion de trois bâtiments de guerre au moins. || T. d'administration. Réunion de bureaux sous la direction d'un chef de division. || Dans un lycée, portion d'une même classe placée sous la direction d'un professeur distinct. || Opération de calcul par laquelle, connaissant un produit et un de ses facteurs, on trouve l'autre facteur. || T. de rhét. Partie d'un discours qui consiste à diviser en plusieurs points tout ce que l'on a à dire. || Fig. Désunion, discorde. Jeter la division parmi les ennemis.

DIVISIONNAIRE, *adj.* Qui appartient à une division, à une circonscription. Inspecteur divisionnaire. || Professeur divisionnaire ou *subst.* divisionnaire, professeur d'une division, quand le nombre trop grand des élèves oblige à diviser une classe. || Général divisionnaire et *subst.* un divisionnaire, général de division. || Monnaie divisionnaire, monnaie qui représente les divisions de l'unité monétaire.

DIVORCE (lat. *divortium*), *s. m.* Rupture légale du mariage du vivant des époux. || Fig. Séparation. Ce divorce avec le monde, Bourd. || Faire divorce avec, renoncer à. Il a fait divorce avec les plaisirs. || Dissension entre parents, amis, etc. Il est en divorce avec tout le monde.

DIVORCÉ, ÉE, *p. p.* de divorcer. || *Subst.* Un divorcé.

DIVORCER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Faire divorce. Ces époux ont divorcé, sont divorcés. || Fig. Divorcer avec le bon sens, avec les plaisirs, etc. y renoncer.

★ **DIVULGATEUR, TRICE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui divulgue, qui publie.

DIVULGATION (lat. *divulgatio*), *s. f.* Action de divulguer ; résultat de cette action. Divulgation d'un secret.

DIVULGUÉ, ÉE, *p. p.* de divulguer.

DIVULGUER (lat. *divulgare*), *v. a.* Porter à la connaissance du public ce qui était ignoré. Divulguer un secret. || Se divulguer, *v. r.* Être divulgué.

DIX (lat. *decem*), *adj. num. card.* des deux genres. Nombre formé de deux fois cinq. || Par exagération. Dix fois, c'est-à-dire plusieurs fois, souvent. || Dix lignes, une courte lettre, quelques mots par écrit. || En composition. Soixante-dix ou soixante et dix, etc. || Pris pour un adjectif numéral et ordinal, dixième. Chapitre dix. Louis X, dit le Hutin. || *S. m.* Le dix du mois, le dixième jour du mois. || Sans *de* : Le dix mai. || Absol. Le dix, quand le mois est connu d'ailleurs. || Nom de certaines cartes marquées de dix points. Le dix de cœur. || Le chiffre dix. Un dix romain, X. || Conseil des dix, tribunal suprême composé de dix nobles à Venise.

DIX-HUIT, *adj. num. card.* des deux genres. Nombre qui se compose de dix et huit. || Il se dit pour dix-huitième. Chapitre dix-huit. Louis XVIII. || *S. m.* Le dix-huit du mois. || In-dix-huit, format d'un livre dans lequel la feuille pliée forme dix-huit feuillets ou trente-six pages. Il s'indique ordinairement par in-18.

DIX-HUITIÈME, *adj. num.* Nombre ordinal de dix-huit. || *S. m.* Un dix-huitième, chaque partie d'un tout divisé en dix-huit parties égales. || *S. f.* Au piquet, une dix-huitième, série des huit cartes d'une couleur, qui compte dix-huit points.

DIX-HUITIÈMEMENT, *adv.* En dix-huitième lieu.

DIXIÈME (lat. *decimus*), *adj. num.* Nombre ordinal de dix. Le dixième jour. || *S. m.* La dixième partie. Il s'en faut d'un dixième. || Impôt extraordinaire que le roi levait autrefois. || *S. f.* En mus. Intervalle de neuf degrés diatoniques ou d'une octave et d'une tierce.

DIXIÈMEMENT, *adv.* En dixième lieu.

DIX-NEUF, *adj. num. card.* des deux genres. Nombre qui se compose de dix et neuf. || Il se dit pour dix-neuvième. Page dix-neuf. || *Subst.* Le dix-neuf du mois.

DIX-NEUVIÈME, *adj. num.* Nombre ordinal de dix-neuf. || *S. m.* Un dix-neuvième, chaque partie d'un tout divisé en dix-neuf parties égales.

DIX-NEUVIÈMEMENT, *adv.* En dix-neuvième lieu.

DIX-SEPT, *adj. num. card.* des deux genres. Nombre qui se compose de dix et sept. || Il se dit pour dix-septième. Page dix-sept. || *Subst.* Le dix-sept du mois.

DIX-SEPTIÈME, *adj. num.* Nombre ordinal de dix-sept. || *S. m.* Un dix-septième, chaque partie d'un tout divisé en dix-sept parties égales. || *S. f.* Au piquet, une dix-septième, une suite de sept cartes de la même couleur, de l'as au huit ou du roi au sept, qui compte dix-sept points. || En mus. La seizième note après une première, c'est-à-dire la double octave de la tierce.

DIX-SEPTIÈMEMENT, *adv.* En dix-septième lieu.

DIZAIN (*dix*), *s. m.* Petite pièce composée de dix vers. || Nom de dix grains de chapelet, qui ont, à l'un et à l'autre bout du dizain, un gros grain dit *pater*. || Paquet de dix jeux de cartes.

DIZAINE, *s. f.* Total composé de dix personnes ou de dix choses. || Se dit quelquefois pour un nombre indéfini qui approche de dix. Une dizaine de personnes. || Collection de dix unités. Les dizaines et les centaines.

DIZEAU (*dix*), *s. m.* Tas de dix gerbes de blé, de dix bottes de foin. || *Au pl.* Des dizeaux.

DIZENIER ou **DIZAINIER,** *s. m.* Autrefois, chef d'une dizaine ou portion d'un quartier de ville.

★ **DJINN** (arabe *djinn*), *s. m.* Nom, chez les Arabes, d'un mauvais esprit ou démon. Les djinns funèbres.

D-LA-RÉ. Ancien terme de musique par lequel on désignait le ton de ré.

★ **DO,** *s. m.* Nom par lequel les Italiens d'abord et après eux presque tous les maîtres de chant ont remplacé dans la solmisation la syllabe *ut*. || *Au pl.* Des do.

DOCILE (lat. *docilis*), *adj.* Qui a de la disposition à se laisser instruire, conduire. Un enfant docile. Un élève docile aux leçons de ses maîtres. || *Subst.* Le docile et le faible sont susceptibles d'impressions : l'un en reçoit de bonnes, l'autre de mauvaises, LA BRUY. || En parlant des animaux. Un bœuf docile au joug. || Il se dit aussi des choses qui se prêtent, qui obéissent. Un ruisseau docile, RAC. Son bras docile, BOIL.

DOCILEMENT, *adv.* Avec docilité. Recevoir docilement des avis.

DOCILITÉ (lat. *docilitas*), *s. f.* Disposition naturelle à se laisser instruire, conduire. La docilité des esprits. Le peuple se façonne à la docilité, VOLT.

DOCIMASIE (do-si-ma-zie. Δοκιμασία), *s. f.* Partie de la chimie qui enseigne à connaître la nature et les proportions des métaux utiles contenus dans les mélanges naturels ou artificiels.

DOCIMASTIQUE (do-si-ma-sti-k'. Δοκιμαστικός), *adj.* Qui appartient à la docimasie. || *S. f.* La docimastique, l'ensemble de tout ce qui se rapporte à la docimasie.

★ **DOCK** (hollandais *dok*), *s. m.* Vaste bassin entouré de quais, dans lequel entrent les vaisseaux pour déposer leurs cargaisons ou opérer le chargement. || Cale couverte pour la construction des vaisseaux. || Établissement commercial comprenant des bassins et des magasins.

DOCTE (lat. *doctus*), *adj.* Instruit, versé en toute sorte de connaissances littéraires. || Fait habilement, en parlant des choses. Cette docte harangue, CORN. || On donne quelquefois l'épithète de doctes aux Muses ; de là doctes veilles peut prendre le sens d'œuvre poétique. || Qui est versé dans les choses d'érudition. Le docte Saumaise. || En parlant des choses. De doctes leçons. || *S. m. pl.* Les doctes, les gens habiles dans les choses littéraires, plus particulièrement dans les choses d'érudition.

DOCTEMENT, *adv.* D'une manière savante, habile. Traiter doctement une matière. || Ironiq. Avec pédanterie.

DOCTEUR (lat. *doctor*), *s. m.* Celui qui enseigne, qui dogmatise. || Les docteurs de l'Église, ceux qui enseignent les vérités du christianisme, et particulièrement les Pères de l'Église. || Il se dit aussi des principaux maîtres de la scolastique. || Les docteurs de la loi dans l'Ancien Testament, ceux qui enseignaient et interprétaient la loi judaïque. || Dans un sens général, faire le docteur, prendre le ton de docteur, se donner un air capable. || Celui qui est habile en quelque chose que ce soit. || Par extens. Et les femmes docteurs ne sont point de mon goût, MOL. || Celui qui est promu au plus haut grade d'une faculté, après avoir écrit et soutenu une ou deux thèses, suivant la faculté. Docteur en théologie, en droit, en médecine, ès lettres, ès sciences. || Docteur-médecin, médecin qui a le titre de docteur. || Docteur, par ellipse pour docteur en médecine. Consulter son docteur.

DOCTORAL, ALE, *adj.* Qui appartient au doctorat. Bonnet doctoral. Les examens doctoraux. || Par extens. Ton doctoral, ton tranchant et plein de supériorité.

★ **DOCTORALEMENT,** *adv.* D'un ton doctoral.

DOCTORAT, *s. m.* Le grade de docteur.

DOCTORERIE, *s. f.* Ensemble des actes qu'on fait en théologie pour être reçu docteur.

DOCTRINAIRE, *s. m.* Prêtre ou clerc séculier de la Doctrine chrétienne. || *Adj.* Un prêtre doctrinaire. || Sous la Restauration, homme politique qui voulait faire triompher les doctrines du véritable gouvernement représentatif. || *Adj.* Les opinions doctrinaires. L'école doctrinaire.

★ **DOCTRINAIREMENT,** *adv.* Selon le système des doctrinaires.

DOCTRINAL, ALE (lat. *doctrinalis*), *adj.* Qui se rapporte à une doctrine quelconque. Résumé doctrinal. || Qui se rapporte aux matières de doctrine dont s'occupaient les docteurs des universités. Un jugement doctrinal. || Avis doctrinal, sentiment d'un docteur en théologie.

DOCTRINE (lat. *doctrina*), *s. f.* L'ensemble des dogmes, soit religieux soit philosophiques, qui dirigent un homme dans l'interprétation des faits et dans la direction de sa conduite. La doctrine de Platon. || Théorie relative à un point particulier de la religion, de la philosophie ou de la science. La doctrine de la métempsycose. Les doctrines médicales. || Opinion. Doctrine politique. || Savoir dans les choses d'enseignement, de dogmes, de philosophie. Homme d'une profonde doctrine. || T. d'école. Décisions et commentaires des auteurs. Interprétation par voie de doctrine. || Doctrine chrétienne, nom d'une congrégation de clercs réguliers. Frères de la Doctrine chré-

tienne, religieux laïques institués pour enseigner gratuitement aux enfants du peuple les principes de la religion et les éléments de l'instruction primaire.

DOCUMENT (lat. *documentum*), *s. m.* Chose qui enseigne ou renseigne ; titre, preuve. Documents relatifs à l'histoire de France. || Anciennement, leçon. Profitez des bons documents qu'on vous donne, MOL.

DODÉCAÈDRE (δωδεκάεδρος), *s. m.* Solide terminé par douze faces. || Dodécaèdre régulier ou absol. dodécaèdre, solide régulier formé de douze pentagones égaux.

DODÉCAGONE (δωδεκάγωνος), *adj.* Ancien synonyme de dodécagonal. || *S. m.* Polygone de douze côtés.

⋆ **DODÉCAGYNIE** (δώδεκα et γυνή), *s. f.* En bot. Ordre du système de Linné renfermant les plantes qui ont de douze à dix-neuf pistils.

DODÉCANDRIE (δώδεκα et ἀνήρ), *s. f.* En bot. Classe du système de Linné qui renferme les plantes dont les fleurs ont de douze à dix-neuf étamines.

DODINER (*dodo ?*), *v. a.* Bercer. || *V. n.* T. d'horlog. Osciller. Ce pendule dodine bien. || Se dodiner, *v. r.* Se bercer, et fig. avoir beaucoup de soin de sa personne.

DODO. Sorte d'interjection du langage des nourrices qui signifie dors. || *S. m.* Par extens. Sommeil. Faire dodo, dormir. || Lit dans le langage enfantin.

DODU, UE (orig. inc.), *adj.* Qui est bien en chair. Des pigeons dodus. || Qui a un embonpoint ferme et de bonne nature. Un corps frais et dodu. || *Subst.* Un gros dodu.

DOGARESSE (ital. *dogaressa*), *s. f.* La femme d'un doge.

DOGAT, *s. m.* La dignité du doge ; durée de cette magistrature.

DOGE (ital. *doge*), *s. m.* Chef de l'ancienne république de Venise. || Chef de l'ancienne république de Gênes.

DOGMATIQUE (δογματικός), *adj.* Qui a rapport au dogme. Terme dogmatique. || Qui attache de la certitude à un certain nombre d'opinions, particulièrement d'opinions philosophiques. Un philosophe dogmatique. || Philosophie dogmatique, par opposition à philosophie sceptique, celle qui établit des dogmes. || Qui s'exprime d'une manière impérieuse et tranchante. Un esprit dogmatique. Style dogmatique. || *S. m.* Partie dogmatique d'un ouvrage. Bolingbroke a séparé le dogmatique d'avec l'historique, VOLT. || Partisan du dogmatisme. || *S. f.* La dogmatique, l'ensemble des dogmes d'une religion.

DOGMATIQUEMENT, *adv.* D'une manière dogmatique. || D'un ton décisif.

DOGMATISER, *v. n.* Établir des dogmes. Les grands hommes dogmatisent, le peuple croit, VAUVENARGUES. || Enseigner une doctrine religieuse ou philosophique. || Se mêler de raisonner là où rien ne nous y autorise. || Débiter ses discours d'un ton sentencieux et tranchant.

DOGMATISEUR, *s. m.* Celui qui prend le ton dogmatique.

⋆ **DOGMATISME**, *s. m.* Doctrine de ceux qui ont des dogmes, c'est-à-dire de ceux qui admettent des certitudes. || Disposition de l'esprit à affirmer et à croire.

DOGMATISTE, *s. m.* Celui qui, partisan des doctrines du dogmatisme, affirme des certitudes philosophiques.

DOGME (δόγμα), *s. m.* Point de doctrine établi comme fondamental, incontesté, certain. Les dogmes de la religion. Un dogme philosophique. || Collectivement, le dogme, l'ensemble des dogmes de la religion chrétienne.

DOGRE (hollandais *dogger*), *s. m.* Bâtiment dont la navigation ordinaire était de la Hollande au Dogrebanc (mer du Nord). || Aujourd'hui, bâtiment dont la mâture consiste en un grand mât, un mât d'artimon et un beaupré, et qui fait le grand cabotage et le long cours.

DOGUE (anglais *dog*), *s. m.* Gros chien de garde à nez écrasé et à lèvres pendantes. || Être d'une humeur de dogue, être de très-mauvaise humeur. || Homme violent qui se lance ou qu'on lance contre quelqu'un. || *S. m. pl.* Chiens dont on se sert pour assaillir et coiffer les sangliers et les loups.

DOGUIN, INE (do-ghin. Dimin. de *dogue*), *s. m.* et *f.* Mâle et femelle de petits dogues.

DOIGT (lat. *digitus*), *s. m.* Chacune des parties distinctes et mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme. || Compter sur ses doigts ou avec ses doigts, faire par ce moyen un calcul qu'on ne peut faire de tête. || Montrer du doigt, faire avec le doigt le geste de montrer. || Fig. Montrer quelqu'un du doigt, au doigt, s'en moquer. || Mettre le doigt sur la bouche, signe qui indique de garder le silence. || Donner sur les doigts, infliger une correction manuelle, faire éprouver un échec, et fig. réprimander, châtier. || Avoir sur les doigts, être châtié, réprimandé, moqué. || Mordre ses doigts, acte réel qui est un signe d'impatience, d'embarras, de préoccupation. || Fig. Se mordre les doigts, se repentir d'une chose. || Ils sont comme les deux doigts de la main, se dit de deux amis très-intimes. || Fig. Toucher du doigt, au doigt, voir, comprendre clairement. || Fig. Se mettre le doigt dans l'œil, se faire un tort, du mal. || Vous avez mis le doigt dessus, vous avez deviné. || Les cinq doigts, la main entière. || Au bout des doigts, d'une manière facile, aisée, sans peine. || Avoir mal au bout du doigt, avoir un mal léger. || Avoir des yeux au bout des doigts, avoir le toucher très-fin, faire avec habileté des ouvrages de main délicats. || Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts, avoir beaucoup d'esprit. || Toucher du bout du doigt, toucher légèrement. || Toucher une chose du bout du doigt, la toucher du doigt, se dit en parlant d'une chose qui est près d'arriver. || Savoir sur le bout du doigt, savoir parfaitement. || En mus. Avoir des doigts, de bons doigts, avoir les doigts très-agiles, très-forts, très-exercés. || Doigt mouillé, manière entre enfants de décider certains litiges. Tirer au doigt mouillé. || Le doigt de Dieu, sa puissance, son intervention. Le doigt de Dieu était dans cette œuvre, BOSS. || En zoolog. Nom donné aux prolongements qui terminent les membres, à partir des os métatarsiens et métacarpiens. Les doigts des chats sont armés de griffes. || Par analogie, les doigts d'un gant. || Doigt, grandeur équivalente à un travers de doigt. Il s'en faut seulement de deux doigts. || Un doigt de vin, une très-petite quantité de vin. || Être à deux doigts de sa ruine, en être fort proche. || En astron. Un doigt, une des douze parties égales en lesquelles on divise le disque du soleil et de la lune. || Prov. Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce, ou entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt, il ne faut pas s'ingérer dans les affaires des personnes naturellement unies.

⋆ **DOIGTÉ**, *s. m.* Voy. DOIGTER, *s. m.*

DOIGTÉ, ÉE, *p. p.* de doigter. Morceau bien doigté.

DOIGTER, *v. n.* En mus. Poser les doigts comme il convient pour jouer de certains instruments. || *V. a.* Exécuter un morceau en employant les doigts comme il convient. Doigtez bien ce passage. || Indiquer sur la musique, par des chiffres, le doigt pour chaque note.

DOIGTER ou **DOIGTÉ**, *s. m.* En mus. Manière d'employer les doigts sur le clavier d'un piano, le manche d'un violon, d'une guitare, etc. Ce doigter est bon.

DOIGTIER, *s. m.* Doigt de gant qu'on met pour couvrir un doigt. Un doigtier de cuir. || Espèce de fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt malade.

DOIT, *s. m.* T. de commerce. Voy. DEVOIR, verbe.

⋆ **DOIT** ou **DOIS** (doî. Lat. *ductus*), *s. m.* Petit cours d'eau, terme usité en Normandie, en Bretagne et ailleurs.

DOL (lat. *dolus*), *s. m.* En jurispr. Tromperie, fraude.

DOLCE (dol-tché. Ital. *dolce*), *adv.* T. de musique indiquant une expression douce dans l'exécution.

DOLÉ, ÉE, *p. p.* de doler.

DOLÉANCE (anc. fr. *doleant*, dolent), *s. f.* Plainte au sujet d'un grief. Faire ses doléances. || Autrefois et seulement au pluriel, demandes ou représentations qui étaient faites dans les cahiers des états généraux.

DOLEMMENT, *adv.* D'une manière dolente.

DOLENT, ENTE (lat. *dolens*), *adj.* Qui souffre et se plaint. Une femme dolente. || Qui exprime la douleur. Un langage dolent. || *Subst.* Faire le dolent, la dolente.

DOLER (lat. *dolare*), *v. a.* Aplanir, unir avec la doloire. || Dégrossir à la doloire les douves des futailles.

DOLIMAN (turc *thoulâmet*), *s. m.* Nom d'un habit turc, sorte de longue robe de dessus, avec des manches étroites, boutonnées au poignet.

DOLLAR (do-lar. Anglais *dollar*), *s. m.* Monnaie d'argent des États-Unis, dont la valeur est de 5 fr. 40 c.

DOLMAN (voy. *doliman*), *s. m.* Veste à manches faisant partie de l'uniforme des hussards.

⋆ **DOLMEN** (dol-mèn'. Gaëlique *tolmen*, table de pierre) ou **DOLMIN** (dol-min'), *s. m.* Monument formé d'une grande pierre plate posée sur deux pierres dressées verticalement, qu'on trouve surtout dans l'Armorique et en Angleterre, qu'on attribue généralement aux druides et aux Celtes, et que d'autres disent appartenir à un peuple antérieur et plus sauvage. || *Au pl.* Des dolmens, des dolmins, prononcé comme au singulier.

DOLOIRE (lat. *dolabra*), *s. f.* Hache de tonnelier qui sert pour aplanir le bois et tailler les cerceaux. || Instrument de maçon pour corroyer la chaux et le sable. || En blas. Hache sans manche. || En chir. Bandage en doloire, celui dont les circonvolutions vont en biaisant.

⋆ **DOLOMIE** (*Dolomieu*, célèbre naturaliste) ou **DOLOMITE**, *s. f.* Variété de carbonate de chaux.

DOM (don. Lat. *dominus*), *s. m.* Titre d'honneur que l'on donnait à certains religieux. || Titre d'honneur particulier aujourd'hui à la langue portugaise.

DOMAINE (lat. *dominium*), *s. m.* En jurispr. Possession d'un bien; propriété. Il y a plusieurs manières d'acquérir le domaine d'une chose. || Bien foncier possédé. Avoir un petit domaine. || Propriété foncière composée de terres arables, forêts, prairies, pâturages, etc. pourvue de bâtiments d'habitation et d'exploitation. || Ensemble de biens ruraux où se trouve un château ou une maison d'habitation pour le maître. || Domaine royal, au moyen âge, territoire possédé directement par le roi. || Le domaine public ou domaine de l'État, et absol. le domaine ou les domaines, l'ensemble des biens qui appartiennent à l'État. || En jurispr. Domaine public, objets consacrés à un service public et administrés par l'État, tels que les routes, les rivières navigables, les fortifications; et domaine de l'État, objets possédés par l'État. || Le domaine de la couronne, biens qui font partie de la liste civile du souverain. || Le domaine privé, les biens particuliers du prince. || Domaine public, ce qui n'est pas susceptible d'appropriation privée. || Fig. Être, tomber dans le domaine public, se dit des productions des auteurs, des artistes, des inventeurs, dont le produit a cessé de leur appartenir. || Le domaine, l'administration des domaines de l'État. || Fig. Possession comparée métaphoriquement à celle d'un domaine. Toutes nos pensées qui n'ont pas Dieu pour objet sont du domaine de la mort, Boss. || Être, n'être pas du domaine de, être, n'être pas de la compétence de. || Tout ce qu'embrasse un art, une science. Le domaine de l'éloquence. || Puissance, autorité, souveraineté. Dieu qui a un domaine supérieur et absolu sur nous, Bourdal.

DOMANIAL, ALE, *adj.* Qui est du domaine de l'État ou de la couronne. Biens domaniaux.

DÔME (lat. *doma*, de δῶμα), *s. m.* En archit. Construction en forme de demi-sphère creuse surmontant un grand édifice. Le dôme du Panthéon. || Par analogie. Dôme de verdure, voûte de feuillage. || Le dôme des cieux, la voûte céleste. || Nom que l'on donne, en plusieurs villes d'Italie et d'Allemagne, à l'église principale.

DOMERIE, *s. f.* Espèce de bénéfice ecclésiastique dont le possesseur porte le titre de dom.

⋆ **DOMESTICATION**, *s. f.* Action de domestiquer.

DOMESTICITÉ, *s. f.* Condition d'une personne qui est au service d'une autre. || L'ensemble des domestiques d'une maison. || État de dépendance, de servitude, dans lequel vivent, relativement à l'homme, certains animaux.

DOMESTIQUE (lat. *domesticus*), *adj.* Qui appartient à la maison, à l'intérieur de la famille. Soins domestiques. || Chez les anciens, les dieux domestiques, les pénates. || Qui a rapport au ménage. L'économie domestique. || Il se dit par opposition à étranger. Les troubles domestiques de la France. || Qui appartient à l'individu même, par opposition à ce qui lui est étranger. Ces ennemis domestiques [les passions] qui sont nés avec moi et dans moi, Bourd. || État domestique, état d'une personne qui sert moyennant des gages. || En parlant des animaux, il se dit par opposition à sauvage. Un animal domestique. || *S. m.* et *f.* Personne payée pour le service de la maison. || *S. m.* Collectivement, les gens de service. Un nombreux domestique. || L'intérieur d'un ménage. Qu'il les admette jusque dans son domestique, la Bruy.

⋆ **DOMESTIQUÉ, ÉE**, *p. p.* de domestiquer.

DOMESTIQUEMENT, *adv.* En qualité de domestique, à la manière d'un domestique. || Dans la familiarité. Il vit domestiquement avec nous.

⋆ **DOMESTIQUER**, *v. a.* Rendre domestique un animal sauvage. || Se domestiquer, *v. r.* Tel animal se domestique difficilement.

DOMICILE (lat. *domicilium*), *s. m.* L'habitation fixe ou la plus ordinaire de quelqu'un. || En droit, le lieu où la personne est présumée être quant à l'exercice de ses droits et à l'accomplissement de ses fonctions. || Domicile d'origine, celui du père et de la mère d'une personne. || Domicile élu, par opposition à domicile réel, celui qui est indiqué pour l'accomplissement d'un acte juridique. || Domicile politique, le lieu où l'on exerce ses droits politiques. || À domicile, *loc. adv.* Dans la demeure même. Secours à domicile.

DOMICILIAIRE, *adj.* Qui concerne le domicile. || Visite domiciliaire, descente faite par autorité de justice au domicile de quelqu'un.

DOMICILIÉ, ÉE, *p. p.* de se domicilier.

DOMICILIER (SE), *v. r.* Établir, fixer son domicile.

⋆ **DOMINANCE**, *s. f.* Qualité, caractère de ce qui est dominant.

DOMINANT, ANTE, *adj.* En parlant des choses, qui domine, qui prévaut. Goût dominant. || Religion dominante, religion qui domine dans un pays. || En parlant des personnes, qui domine, qui exerce l'autorité. || Dans la féodalité, un fief dominant, un fief qui avait sous lui d'autres fiefs. || En jurispr. Fonds dominant, celui en faveur duquel est établie une servitude, par opposition à fonds servant, celui qu'elle frappe.

DOMINANTE, *s. f.* T. de plain-chant. La note que l'on répète le plus souvent à quelque degré que l'on soit de la finale. || En mus. mod. La cinquième note au-dessus de la tonique ou fondamentale. || Accord de dominante, celui qui se pratique sur la dominante.

DOMINATEUR, TRICE (lat. *dominator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui domine. La dominatrice des mers. || *Adj.* Un esprit, un peuple dominateur.

DOMINATION (lat. *dominatio*), *s. f.* Autorité qui, acceptée ou non des subordonnés, s'exerce pleinement. Esprit de domination. La domination de l'âme sur le corps. || En théol. Les Dominations, le quatrième des ordres de la hiérarchie céleste.

DOMINÉ, ÉE, *p. p.* de dominer.

DOMINER (lat. *dominari*), *v. n.* Exercer la domination. Les Francs n'admettent point de femme à dominer, Corn. || Dominer sur. Un gueux a un chien pour avoir un être sur qui dominer, Saint-Foix. || Avoir la prépondérance, prévaloir. Il domine au conseil, dans la compagnie. || Être le plus apparent, avoir le plus de force, en parlant des choses. Cette figure domine dans le tableau. Pour moi j'aime surtout que le poivre domine, Boil. || Dépasser en hauteur ce qui environne. Sa tête domine au-dessus de la foule. || *V. a.* Tenir en domination, maîtriser. Vous dominerez sur plusieurs nations, et nul ne vous dominera, Saci. || Il se dit des choses qui prennent de l'empire. La mauvaise honte et la timidité dominent votre cœur, Fén. || Avoir par sa hauteur une sorte de domination sur l'espace environnant. Une hauteur domine le cours de la rivière. || Se dominer, *v. r.* Se commander à soi-même.

DOMINICAIN, AINE, *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, dit aussi frère prêcheur.

DOMINICAL, ALE (lat. *dominicalis*), *adj.* Qui appartient au Seigneur. Les jours dominicaux. L'Oraison dominicale, le Pater. || Lettre dominicale ou *subst.* la dominicale, lettre qui pendant toute l'année est le signe du jour du mois où tombe le dimanche. || *S. f.* Sermon du dimanche, hors de l'avent et du carême.

DOMINO (b. lat. *domino*, vêtement de tête pour les prêtres), *s. m.* Espèce de robe que les prêtres portaient l'hiver par-dessus leur surplis. || Capuchon noir, dit plus souvent camail. || Costume de bal masqué ou costumé qui consiste en une robe avec un capuchon ou camail. || La personne qui porte ce costume. || Jeu composé de vingt-huit pièces plates d'os ou d'ivoire, recouvertes de bois noir en dessous et marquées en dessus d'un certain nombre de points depuis le double blanc jusqu'au double

six. Faire domino, gagner la partie. || Fruit du prunier non greffé. || Nom d'une espèce d'oiseau du genre gros-bec.

DOMINOTERIE, *s. f.* Toutes sortes de papiers imprimés et coloriés servant aux jeux, tels que le loto, l'oie.

DOMINOTIER, *s. m.* Marchand ou fabricant de dominoterie. || Prunier non greffé.

DOMMAGE (lat. *damnum?*), *s. m.* Préjudice ou dégât causé à quelqu'un, à quelque chose. || Perte. Ils mirent en commun le gain et le dommage, LA FONT. || Fig. A son dommage, en souffrant un mal, un tort, une perte. || C'est dommage, c'est grand dommage, manières d'exprimer ce que certaines choses ont de fâcheux, de regrettable. || En jurispr. Dommages et intérêts ou dommages-intérêts, somme allouée à quelqu'un pour l'indemniser d'un préjudice. || En dommage, en causant du dégât. Ce bétail a été trouvé en dommage.

DOMMAGEABLE, *adj.* Qui cause ou porte dommage. Une grâce injuste, dommageable à l'État, MASS.

* **DOMMAGEABLEMENT**, *adv.* D'une manière dommageable.

DOMPTABLE (don-ta-bl'), *adj.* Qui peut être dompté. Ce cheval, ce caractère n'est pas domptable.

DOMPTÉ, ÉE, *p. p.* de dompter.

* **DOMPTEMENT**, *s. m.* Action de dompter; état de ce qui est dompté.

DOMPTER (don-té. Lat. *domitare*), *v. a.* Faire fléchir la résistance. César dompta les Gaulois. Dompter la sédition. || Fig. Faire céder. Dompter les humains. || Triompher de, en parlant des sentiments, des passions. || Se dompter, *v. r.* Faire la loi à ses passions. || Se contenir. *Je voyais sa fureur à peine se dompter*, CORN.

DOMPTEUR (don-teur), *s. m.* Celui qui dompte, qui triomphe. Dompteur des tyrans. || Celui qui triomphe du caractère sauvage des animaux. Un dompteur de lions.

DOMPTE-VENIN (don-te-ve-nin), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de la plante appelée autrefois asclépiade.

DON (lat. *donum*), *s. m.* Action d'accorder gratuitement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose; la chose ainsi accordée. || En pur don, de la façon la plus gratuite. || Faire don de son cœur, accorder à quelqu'un son entière amitié. || Dans les contes de fées, quelque faculté extraordinaire accordée par une fée à un enfant. La fée lui fit un don. || Par analogie, ce qui vient de Dieu, de la nature, etc. Les dons qu'il a reçus du ciel. || Les dons de la terre, ses productions. || Les dons de la fortune, les richesses. || Poétiq. Les dons de Cérès, *le blé, le pain*. Les dons de Flore, de Bacchus, *les fleurs, le vin*. || Avoir le don des langues, se dit des apôtres qui reçurent de Jésus-Christ la faculté de parler toutes les langues, et par analogie de ceux qui ont une facilité toute particulière pour apprendre les langues. || Avoir le don des larmes, pleurer à volonté ou trop facilement. || Fig. Qualité, avantage naturel. La nature le combla de ses dons. Avoir le don de plaire. || Offrande. Il me nourrit des dons offerts sur son autel, RAC. || T. de droit. Donation. Don mutuel entre époux.

DON (lat. *dominus*), *s. m.* **DONA** (lat. *domina*), *s. f.* Titre d'honneur particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal. || On écrit souvent doña prononcé do-gna.

DONATAIRE (lat. *donatarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle à qui une donation est faite.

DONATEUR, TRICE (lat. *donator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait donation.

DONATION (lat. *donatio*), *s. f.* Acte par lequel une personne donne gratuitement une chose à une autre; se dit plus spécialement de la donation entre-vifs. || Donation à cause de mort, donation faite dans la prévoyance de la mort, avec faculté de révoquer l'acte après le péril passé. || Acte qui constate le don. Transcrire une donation.

DONATISTE (lat. *Donatus*, chef de la secte), *s. m.* Nom d'anciens hérétiques selon lesquels il n'y avait plus d'Église qu'en Afrique.

DONC (lat. *de unquam*), *conj.* Sert à marquer la conclusion qu'on tire d'un raisonnement. Je pense, donc je suis. || Exprime en général qu'une chose est ou doit être la conséquence d'une autre. || Sert souvent de simple transition pour revenir au sujet après une digression. || Sert à marquer une sorte d'étonnement. O sort, voilà donc de tes coups! || Sert à rendre plus pressante une demande, une injonction. Dites donc ce qu'il y a. || Ironiq. Allons donc! marque d'incrédulité, de défi.

DONDON, *s. f.* Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur. Une grosse dondon.

DONJON (b. lat. *domnio*), *s. m.* Grosse tour crénelée ajoutée à un château qu'elle domine. || Tourelle sur une plate-forme. || Pavillon élevé au comble d'une maison.

DONJONNÉ, ÉE, *adj.* En blas. Muni de tourelles.

DONNANT, ANTE, *adj.* Qui aime à donner. || Prov. Donnant donnant, signifie qu'on ne veut donner une chose qu'en en recevant une autre.

DONNE, *s. f.* Au jeu, action de donner, de distribuer les cartes. Qui mal donne perd sa donne.

DONNÉ, ÉE, *p. p.* de donner. || Absol. Donné 100 francs. || En mathém. Connu et servant à la solution d'un problème. Le nombre donné. || Par extens. Un espace, un temps donné, un certain espace, un certain temps.

DONNÉE, *s. f.* Le point sur lequel on fonde un raisonnement, et qui est reconnu. || Donnée dramatique et en général donnée, ce qui est d'abord supposé et admis d'après la nature des personnages, et subsidiairement l'arrangement, la disposition du fond principal.

DONNER (lat. *donare*), *v. a.* Faire don ou donation de quelque chose à quelqu'un. || Absol. La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne, CORN. || Faire l'aumône. Qui donne aux pauvres prête à Dieu, V. HUGO. || Accorder. Donner sa fille en mariage à quelqu'un. || Procurer. Donner un précepteur à son fils. La passion donne de l'éloquence. || Se donner, donner à soi. Se donner un maître, un but, du bon temps, etc. || Causer. Donner de l'appétit. || Se donner du tourment, du chagrin, être tourmenté, chagriné. || Se donner une entorse, un accès de fièvre, causer à soi-même une entorse, un accès de fièvre. || Inspirer. Donner de l'amour à quelqu'un. || Communiquer, transmettre. Donner la peste. Donner ses goûts, son humeur à quelqu'un. || Donner la vie, l'être, engendrer, et par extens. rendre la santé. || Fig. Donner la vie à quelqu'un, causer une vive joie à quelqu'un qui était dans la douleur, le tirer d'une extrême inquiétude. || Donner la mort, tuer, faire mourir. || Se donner la mort, se tuer soi-même. || Fig. Donner la mort à quelqu'un, lui causer une extrême douleur. || Faire le sacrifice de. Donner sa vie, son sang pour la patrie. || Remettre. Donner un paquet au messager. || Livrer. Donner de la marchandise à crédit. || Céder en échange, en retour; offrir un prix. || Attribuer, supposer. Quel âge lui donnet-on? || Se donner, s'attribuer. Se donner tout l'honneur d'une entreprise. || Donner quelqu'un, quelque chose pour, vouloir faire passer quelqu'un, quelque chose pour... || Fournir. Donner des sûretés, des preuves, des marques d'estime. || Donner lieu, matière, sujet à..., fournir le sujet, l'occasion, etc. || Manifester. Donner des signes de vie. || Fig. Ne pas donner signe de vie, ne pas répondre, ne pas se mouvoir, ne pas agir. || Apporter, présenter. Donnez-moi mes habits. || Il se dit de certaines munificences qu'on fait. Donner un repas, une fête, etc. || Donner une pièce, se dit de l'auteur qui fait représenter une pièce de théâtre, ainsi que des acteurs, du théâtre qui la représentent. || Octroyer, concéder. Donner audience. || Je ne lui donne pas six mois à vivre, je pense qu'avant six mois il sera mort. || Consacrer. Donne aux saints devoirs d'un chrétien Tout ce que Dieu te donne à vivre, CORN. || Donner à, abandonner. Ne rien donner au hasard. || Laisser prévaloir. On donne souvent à la vanité ce qu'on croit donner à la vérité, MASS. || Famil. Donner du Monseigneur à quelqu'un, lui donner ce titre par flatterie. || Se donner de l'Excellence, se faire donner le titre d'Excellence. || Exposer, énoncer. Donner ses raisons. || Imposer, prescrire, assigner. Donner un pensum, un titre à un ouvrage. || Donner des lois à un pays, en être le législateur. || Fig. Donner des lois, commander en maître. || Appliquer sur une personne. Donner des remèdes, les sacrements. || Donner un coup de pied, frapper avec le pied, et par ellipse du mot *coup*, donner à quelqu'un du pied dans le derrière. || Fig. et famil. Il ne se donne pas de coups de pied, il parle trop avantageusement de lui-même. || Donner, en parlant de choses qui fournissent. Cette fontaine donne de l'eau à toute la ville. || Produire. Ces terres, ces arbres ont

beaucoup donné. || Fournir une humeur. La plaie donne beaucoup de pus, et absol. la plaie ne donne plus. || Permettre. Qui me donnera que, etc. || Impers. et au passif. Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu que saint Louis, Volt. || Donner la main, présenter la main pour qu'on la prenne, ce qui est une sorte de civilité. || Donner sa main, se dit, dans le style élevé, d'une femme qui épouse un homme. || T. de manége. Donner la main, lâcher la bride au cheval. || Fig. Donner les mains, céder ; locution tirée du latin, où elle se dit du vaincu qui tend les mains, en signe qu'il se rend. || Par extens. Donner la main ou les mains à quelque chose, la favoriser. || Donner le bras, voy. BRAS. || Au jeu, distribuer. Donner les cartes et absol. donner. || Donner beau jeu, donner beau, la donner belle, voy. BEAU. || Donner à, suivi d'un verbe à l'infinitif, présenter, remettre. Donnez-nous à manger. Donner à teter à un enfant. || Donner à boire et à manger, tenir auberge. || Donner à parler, faire tenir de soi de mauvais propos. || Donner à rire, se rendre un objet de moquerie. || Donner à penser, susciter des réflexions dans l'esprit de quelqu'un, l'inquiéter. || Donner à entendre, insinuer. || Famil. Le donner en dix, en cent, donner quelque chose à deviner ou à faire. || On dit aussi je vous donne sans le mot *le*. Et je donne aux plus fins à, etc. || En donner à quelqu'un, lui en donner d'une, le tromper, mentir. || En donner à garder, tromper, abuser. || En donner du long et du large à quelqu'un, lui en donner tout du long de l'aune, le battre violemment ou lui en faire accroire. || Se donner, acheter pour soi. Je me suis donné une montre. || Se donner garde de, se défier, éviter. || On dit aussi : Se donner de garde de, etc. || Famil. S'en donner, lâcher le frein à un désir, à un besoin, aux amusements. || Se donner au cœur joie de quelque chose, ou s'en donner à cœur joie, en jouir pleinement.

Donner, *v. n.* Heurter contre. La voiture donna contre la muraille. || Frapper, porter un coup. Il vous donnera de son épée dans le ventre. || T. de mar. Donner à la côte, aller échouer à terre par nécessité, ou faire naufrage. || Donner sur les doigts à quelqu'un, le frapper sur les doigts, et fig. le tancer. || Donner sur les oreilles à quelqu'un, le frapper, le maltraiter. || Donner de la tête contre, se heurter la tête contre. || Fig. Ne savoir où donner de la tête, ne savoir que faire, que devenir. || Donner tête baissée dans quelque chose, s'y porter avec ardeur et avec une sorte d'aveuglement. || Par extens. Le soleil donne à plomb. || Donner dans la tête, être capiteux, en parlant d'un vin. || Donner dans un piége, dans un filet, être pris à ce piége, dans ce filet, et fig. se laisser prendre par. || Donner dans, se laisser aller à. Donner dans l'erreur. || Se plaire excessivement à. Tout le monde donne là dedans aujourd'hui, Mol. || User habituellement de. Les esprits justes donnent naturellement dans la métaphore, La Bruy. || Donner dans les yeux, dans la vue de quelqu'un, à quelqu'un, l'éblouir. || Fig. Donner dans l'œil, dans les yeux, donner dans la vue, plaire. || Donner sur un plat, y revenir à plusieurs fois. || Donner sur, s'attacher à, rechercher de préférence. || Donner à, mordre à. Voilà l'appât ; il y a donné, Boss. || Donner au travers de, se jeter au milieu de, et fig. employer sans discernement. || T. de mar. Donner à pleines voiles dans une passe, y entrer toutes voiles dehors. || Fig. Donner à pleines voiles dans un parti, dans une opinion, les embrasser avec ardeur, sans réserve. || Charger dans un combat. Le régiment donna. || Par extens. Donner sur, critiquer vivement, censurer. || Être situé. La maison donne sur la rue. || Donner, faire entendre un son. Donner du cor. Le chien donne de la voix.

Se donner, *v. r.* Se donner, faire don de soi-même. || Être donné. || Être vendu. || Se vouer. Ceux qui se donnent à Dieu, Pasc. || Se livrer, se rendre. Se donner au vainqueur. || Se donner, dans le style élevé, en parlant d'une femme qui prend un mari. || S'offrir, se présenter. Se donner en spectacle. || Être publié. Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, Boil. || Être représenté, en parlant d'une pièce de théâtre. || S'adonner. En se donnant au plaisir, Pasc. || Se donner pour, se faire passer pour. || Se dit d'une bataille qui s'est engagée.

DONNEUR, EUSE (lat. *donator*), *s. m.* et *f.* Celui. celle qui donne. || Donneur d'eau bénite, celui qui dans une église offre de l'eau bénite aux personnes qui entrent. || Fig. Un donneur d'eau bénite de cour, et simplement un donneur d'eau bénite, celui qui fait de belles promesses sans avoir aucune envie de les tenir. || En mauvaise part. Des donneurs d'avis. Ces affables donneurs d'embrassades frivoles, Mol. Des donneurs de recette, La Font. || Donneur d'ordre, celui par ordre duquel une lettre de change est tirée.

* **DON QUICHOTTE**, *s. m.* Héros du célèbre roman de Cervantes, qui va chercher des aventures à mener à fin et des torts à redresser. || Fig. Celui qui se fait le champion de causes qui ne sont pas les siennes. || Se dit aussi d'une personne grande et très-maigre.

* **DON-QUICHOTTISME**, *s. m.* Folie de don Quichotte, habitude ou manie de soutenir, à tort et à travers, la justice, la vertu, les bonnes mœurs, etc.

DONT (lat. *de unde*), *pron. rel.* ou *conj.* des deux genres et des deux nombres. De qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles ; il s'applique aux personnes et aux choses. Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir, Rac. || De quoi. Ce dont je vous ai parlé. || On peut supprimer *ce* dans le style familier. Ah ! poltron, dont j'enrage ! Mol. || Dans la langue du XVIIe siècle, *ce* se supprimait couramment. Et c'est dont je vous plains, Corn. Hélène est arrivée, dont je suis ravie, Sév. || Dont signifiant par lequel, par laquelle, par lesquels, par lesquelles. Du coup dont ma raison vient d'être confondue, Rac.

DONZELLE (b. lat. *dominicella*, dimin. du lat. *domina*), *s. f.* Fille ou femme de distinction. || Cet emploi est tombé en désuétude. || Fille ou femme dont on parle très-familièrement ou légèrement.

DORADE (forme provençale du part. p. *dorée*), *s. f.* Poisson de mer à écailles dorées. || Dorade chinoise, poisson du genre cyprin qu'on appelle aussi poisson rouge.

DORADILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires d'une fougère, le cétérac officinal.

* **DORAGE**, *s. m.* Action de dorer. || Couche légère de jaune d'œuf dont on enduit le dessus de la pâtisserie.

* **DORCADE** ou **DORCAS** (δορκάς), *s. f.* Espèce d'antilope.

DORÉ, ÉE, *p. p.* de dorer. || Qui est d'un jaune brillant. Cheveux d'un blond doré. || Qui a une belle couleur, en parlant du rôti. || Pâtisserie dorée, pâtisserie enduite d'un mélange de jaune d'œuf et de beurre. || Fig. Riche, brillant. Un avenir doré. Quand je vois un homme doré décrier le luxe, J. J. Rouss. || Fig. Avoir la langue dorée, avoir la parole facile et agréable, et l'art de séduire. || *S. m.* Dorure. Le doré d'une glace.

DORÉNAVANT (*de ore*, heure, *en avant*), *adv. de temps.* À partir de ce moment, à l'avenir.

DORER (lat. *deaurare*), *v. a.* Couvrir d'or moulu ou d'or en feuilles. || En pharm. Dorer une pilule, la recouvrir d'une mince couche d'or pour que le goût n'en soit pas senti. || Fig. Dorer la pilule, adoucir par des paroles flatteuses les regrets que cause une chose désagréable. || Dorer les fers, cacher sous quelque apparence ce qu'une servitude a de déplaisant et de honteux. || Absol. Dorer sur bois, appliquer de l'or sur des cadres, etc. || Dorer sur tranche, appliquer de l'or sur la tranche d'un livre. || Fig. Donner une teinte d'or. Les rayons du soleil doraient le sommet des montagnes, Fén. || Le soleil dore les moissons, les jaunit en les faisant mûrir. || Étendre du jaune d'œuf délayé sur de la pâtisserie. || Se dorer, *v. r.* Être enduit d'une couche d'or. || Prendre une teinte d'or. Les moissons se dorent.

DOREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui travaille en dorure. Doreur sur bois. Doreur en cuivre.

DORIEN, IENNE (δώριος, *adj.* Propre aux Doriens. Le dialecte dorien et *subst.* le dorien, le dialecte que parlaient les Doriens. || En mus. Le mode dorien.

DORIQUE (δωρικός), *adj.* En gramm. Qui est propre aux Doriens. Dialecte dorique et *subst.* le dorique. || En archit. Ordre dorique et *subst.* le dorique, le second des cinq ordres. || Un dorique, un petit ordre de pilastres.

DORLOTÉ, ÉE, *p. p.* de dorloter.

DORLOTER (anc. fr. *dorlot*, favori), *v. a.* Traiter délicatement. Cette mère dorlote son enfant. || Se dorloter, *v. r.* Se traiter délicatement. Aimer à se dorloter.

DORMANT, ANTE, *adj*. Qui dort. || Fig. Il se dit de ce qui reste en place sans remuer. Une eau dormante. || Fig. C'est une eau dormante, se dit d'une personne qui cache des passions vives sous un air tranquille. || Châssis dormant, châssis qui ne se lève point. || Pont dormant, par opposition à pont-levis. || Verre dormant, lucarne vitrée, par laquelle on a le droit de prendre du jour sur l'héritage d'un voisin, et qui ne doit jamais s'ouvrir. || Ligne dormante, ligne qui reste dans l'eau sans que le pêcheur la tienne. || T. de mar. Manœuvres dormantes, celles qui ne sont jamais dérangées. || *S. m.* Dans le haut d'une porte, d'une croisée, frise ou châssis de bois fixe.

Dormant de table, plateau garni de cristaux, qui reste au milieu de la table pendant tout le repas.

DORMEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dort, qui dort beaucoup, qui aime à dormir.

DORMEUSE, *s. f.* Sorte de voiture de voyage où l'on peut s'étendre pour dormir. || Sorte de fauteuil ou de chaise longue où l'on peut dormir.

DORMIR (lat. *dormire*), *v. n.* Reposer dans le sommeil. Dormir d'un léger somme. || Dormir tout debout ou simplement dormir debout, n'en pouvoir plus de sommeil. || Conte à dormir debout, conte puéril, ennuyeux. || Dormir sur l'une et l'autre oreille, et plus souvent sur les *deux oreilles*, dormir profondément, et fig. être plein de *sécurité*. || Ne dormir que d'un œil, être en une vigilance inquiète. || Fig. Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre, Corn. || Dormir construit avec des substantifs et ayant en apparence le sens actif. Le malade a dormi (s. e. *pendant*) plusieurs heures de suite; les douze heures qu'il a dormi. Dormir (s. e. *pendant*) la grasse matinée. || Dans le style élevé, il se dit du sommeil de la mort. Dormir dans la poussière du tombeau, Mass. || Fig. Être en repos, en sécurité. || Fig. Ne point agir quand on devrait le faire. Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers, Volt. || Dormir sur une affaire, la conduire lentement, doucement. || Laisser dormir un ouvrage d'esprit, attendre pour en mieux juger que l'imagination soit refroidie. || Laisser dormir une affaire, attendre pour y donner suite. || Laisser dormir les lois, en suspendre momentanément l'exécution. || Laisser dormir ses fonds, ne pas les faire valoir. || Rester immobile, être sans mouvement, en parlant des choses. L'eau dort. || On dit qu'un sabot, qu'une toupie dorment, quand le mouvement qui les anime est si rapide qu'ils semblent immobiles. || Fig. Dormir comme un sabot, dormir profondément. || *V. a.* Dans le langage élevé et dans cette seule locution : Dormir son sommeil. Dormez votre sommeil, riches de la terre, Boss. || Famil. Dormir un bon somme. || *S. m.* Le long dormir est exclu de ce lieu, La Font. || Prov. Il n'y a pas de pire eau que celle qui dort, il faut se défier des gens qui ne manifestent rien de ce qu'ils ressentent. || Qui dort dîne, c'est-à-dire en dormant on s'engraisse aussi bien qu'en mangeant. || Le bien, la fortune lui vient en dormant, c'est-à-dire sans rien faire.

DORMITIF, IVE (lat. *dormitivus*), *adj*. En méd. Qui provoque le sommeil. Potion dormitive. || *S. m.* Un dormitif.

DORONIC (mot arabe), *s. m.* Genre de plantes synanthérées, dont une espèce jouit des propriétés de l'arnica.

DORSAL, ALE (lat. *dorsum*), *adj*. En anat. Qui appartient au dos. L'épine dorsale. Les muscles dorsaux. || *S. f.* La dorsale, nageoire située sur le dos des poissons.

* **DORSET** (dor-sé), *adj*. Race dorset, race de moutons du Dorsetshire, en Angleterre. || *Subst.* Un dorset.

DORTOIR (lat. *dormitorium*), *s. m.* Salle commune où sont les lits dans un collége, dans une communauté religieuse, etc.

DORURE, *s. f.* Or étendu sur les objets. || L'action, l'art de dorer. || Objets dorés. C'est sous l'habit rustique d'un paysan et non sous la dorure d'un courtisan qu'on trouvera la force, J. J. Rousseau. || Marchand de dorures, celui qui fait le commerce des matières d'or et d'argent. || Préparation de jaunes d'œufs pour dorer les pâtes; couleur jaune donnée à l'aide de cette préparation.

DOS (lat. *dorsum*), *s. m.* Partie du corps de l'homme et des animaux depuis les épaules jusqu'aux reins ou lombes, et qui est postérieure chez l'homme et supérieure chez les animaux. || Le dos au feu, le ventre à table, se dit de ceux qui, en dînant, ont le dos tourné vers un bon feu, et fig. de ceux qui se donnent toutes leurs aises. || Faire le gros dos, se dit des chats lorsqu'ils relèvent leur dos en bosse. || Fig. et famil. Faire le gros dos, faire l'important, l'homme capable. || Plier le dos, céder, être humble devant ses supérieurs. || Mettre quelque chose sur le dos de quelqu'un, l'en rendre responsable. || Battre quelqu'un sur le dos d'un autre, faire à quelqu'un des reproches, des critiques qui retombent sur un autre. || Être sur le dos, être couché ou alité. || Tourner le dos dans une bataille, fuir devant l'ennemi. || Tourner le dos, s'éloigner un moment. || Tourner le dos à quelqu'un, lui témoigner son mécontentement, son mépris. || Avoir bon dos, avoir un dos sur lequel on peut frapper fortement, et fig. être en état de supporter une perte, ou bien être insensible aux railleries, aux reproches. || Dos à dos, figure de danse. || Fig. Mettre les gens dos à dos, renvoyer deux personnes qui sont en différend, sans donner aucun avantage à l'une ni à l'autre. || Avoir le sac au dos, porter le sac militaire, être soldat. || Fig. Avoir, porter quelqu'un sur son dos, en être obsédé. || Être sur le dos de quelqu'un, l'importuner, l'obséder. || A dos, derrière soi. || Fig. Se mettre tout le monde à dos, contre soi. || La partie postérieure de certaines choses. Le dos d'un habit, d'une chaise, d'un couteau, etc. || Le dos d'un billet, d'un acte, le revers. || Le dos de la main, du pied, la partie supérieure de la main, du pied. || Le dos d'un livre, la partie opposée à la tranche. || Dos brisé, dos d'un livre fait de telle façon que le livre que l'on ouvre demeure de lui-même tout ouvert. || Dans le style élevé et la poésie, la partie supérieure. Cependant sur le dos de la plaine liquide, Rac. || En dos d'âne, voy. Âne.

* **DOSABLE,** *adj*. Dont on peut faire le dosage.

* **DOSAGE,** *s. m.* En chim. Détermination, en poids, des divers composants d'une substance. || En pharm. Action de déterminer la dose d'un médicament ou de mettre la dose prescrite.

DOSE (lat. *dosis*, de δόσις), *s. f.* Quantité d'un médicament qui doit être administrée à un malade. || Quantité précise de chacun des ingrédients qui doivent entrer dans un médicament composé. || Chaque partie d'un médicament prise en une fois. || La quantité de ce qui entre dans un composé quelconque. Une dose de poivre. || Par extens. Une quantité quelconque. || Fig. Chaque homme a sa dose d'imperfection et de démence, Volt.

DOSÉ, ÉE, *p. p.* de doser. Mis par dose.

DOSER, *v. a.* Indiquer, mettre la quantité des ingrédients qui doivent entrer dans une préparation.

* **DOSSE** (*dos?*), *s. f.* Grosse planche qui, étant sciée d'un côté, conserve son écorce de l'autre. || Côté de l'osselet qui est bombé, par opposition au côté creux.

DOSSIER (*dos*), *s. m.* Le dos de certains siéges, d'un canapé, d'un fauteuil. || Dossier de lit, la traverse ou la planche qui soutient le chevet. || T. de pratique. Liasse de papiers enfilés avec un tiré de parchemin. || Carton ou chemise qui renferme les papiers concernant une affaire, ou tous les documents relatifs à un individu.

DOT (dot'. Lat. *dos*), *s. f.* Ce qu'on donne à une fille en mariage, le bien qu'elle apporte à son mari. Prendre une fille sans dot. || Par extens. Quand on ne prend en dot que la seule beauté, Le remords est bien près de la solennité, Mol. || Apport que fait au couvent une fille qui entre en religion. || Se dit aussi, abusivement, de ce qu'on donne à un fils.

DOTAL, ALE (lat. *dotalis*), *adj*. Qui est relatif, qui appartient à la dot. Deniers dotaux. || Régime dotal, régime de contrat de mariage où des précautions sont prises pour conserver la dot de la femme.

DOTATION (lat. *dotatio*), *s. f.* Action de doter une église, un prince, etc. || Le fonds, le revenu assigné.

DOTÉ, ÉE, *p. p.* de doter.

DOTER (lat. *dotare*), *v. a.* Pourvoir d'une dot. Doter des filles pauvres. || Faire une dotation, assigner un revenu à un établissement, à un corps, à un prince, etc. || Fig. Les grâces dont la nature avait doté cette femme.

DOUAIRE (dou-ê-r'. B. lat. *dotarium*, du lat. *dotare*), *s. m.* Portion de biens qui est donnée à une femme par son mari à l'occasion du mariage, dont elle jouit pour son entretien après la mort de son mari, et qui descend après elle à ses enfants. Assigner, stipuler un douaire.

DOUAIRIER (dou-é-rié), *s. m.* En droit anc. Enfant qui se tenait au douaire de sa mère en renonçant à la succession de son père.

DOUAIRIÈRE (dou-é-riè-r'), *adj. f.* Se dit d'une veuve qui jouit d'un douaire. Reine, duchesse douairière. || *Subst.* Mme la douairière de Rohan. || Femme âgée, dans le style familier. Une vieille douairière.

DOUANE (δοχάνη ou arabe *addinân*?) *s. f.* Taxe établie sur les marchandises à l'entrée et à la sortie d'un État. || Administration chargée de percevoir les droits à l'entrée et à la sortie des marchandises. Commis de la douane. Droits de douane. || Bureaux de cette administration.

DOUANIER, *s. m.* Commis de la douane. || *Adj.* Douanier, douanière, qui a rapport à la douane.

* **DOUAR** (arabe *adouâr*, habitations), *s. m.* Village temporaire que construisent les Arabes pasteurs en alignant leurs tentes en rues. || Fraction de tribu en Algérie.

DOUBLAGE, *s. m.* T. de manuf. Action de joindre deux fils simples. || En typogr. Répétition de mots ou de lettres. || Revêtement d'un navire en feuilles de cuivre.

DOUBLE (lat. *duplex* ou *duplus*), *adj. num.* Formé de deux choses semblables ou de même nature. Un double rang de colonnes. || Acte double, acte fait en deux exemplaires. || Double hectolitre, futaille contenant deux hectolitres. || Double décalitre, mesure qui contient deux décalitres. || En jurispr. Double droit, droit payé pour défaut d'enregistrement de certains actes dans les délais de la loi. || En gramm. Lettre double, lettre qui est composée de deux autres, comme æ, œ, ou qui a la valeur de deux autres, comme l'*x*. || Au jeu de dominos, double-as, double-deux, etc. dé sur lequel l'as, le point deux, etc. est répété. || En chim. Sel double, celui qui résulte de la combinaison de deux autres sels. || En bot. Fleurs doubles, celles dont les étamines et les pistils se sont convertis en pétales. || Par extens. Un double malheur. || Fièvre double, fièvre intermittente, qui, outre les accès de la fièvre simple, a, dans les jours intercalaires, des accès qui se correspondent. || Coup double, voy. COUP. || Fig. Il s'emploie comme augmentatif. Double bière. Encre double. Double pendard. || Qui a de la duplicité. Ame double. Dieu maudit ceux qui sont doubles de cœur, PASC. || *S. m.* Quantité une fois plus grande. Être condamné au double. Gagner le double. || Jouer à quitte ou double, quitte ou double, jouer une dernière partie qui acquittera celui qui a déjà perdu ou qui doublera le gain de celui qui a déjà gagné. || Chose semblable ou symétriquement pareille. Le double d'un corps de logis. || Copie. Le double d'un tableau. || Duplicata. Le double d'un compte. || Objet pareil. Avoir des doubles dans sa bibliothèque, avoir plusieurs exemplaires d'un même auteur. || Au jeu de dominos, un double, un dé double. || Acteur, actrice qui remplace le chef d'emploi. La pièce a été jouée par les doubles. || Doublure est aujourd'hui plus usité. || *S. f.* La double, le premier des quatre ventricules dans les ruminants, dit la panse. || DOUBLE, *adv.* Voir double, voir comme si les objets étaient doubles. Payer double, payer deux fois le prix ordinaire. || AU DOUBLE, EN DOUBLE, *loc. adv.* Une fois de plus, en deux. || Mettre les morceaux en double, manger à la hâte.

DOUBLÉ, ÉE, *p. p.* de doubler. || En méd. Fièvre doublée, fièvre intermittente qui le même jour a deux accès se correspondant respectivement. || Fig. C'est un hypocrite doublé d'un débauché, c'est-à-dire il est à la fois hypocrite et débauché. || *S. m.* Au jeu de billard, le doublé, manière de faire une bille en la faisant frapper contre une bande. || Doublé, objet recouvert d'une mince plaque d'argent ou d'or. || On dit plus souvent plaqué.

DOUBLEAU (*double*), *s. m.* Forte solive d'un plancher qui porte les chevêtres. || Arc-doubleau, voy. à son rang.

* **DOUBLE-CANON,** *s. m.* Caractère d'imprimerie entre le gros et le triple canon. || *Au pl.* Des doubles-canons.

DOUBLEMENT, *adv.* De deux manières, à un degré double. Je vous suis doublement obligé. Et donner à propos c'est donner doublement, C. DELAVIGNE.

DOUBLEMENT, *s. m.* Action de doubler. Doublement des consonnes. || T. milit. Mouvement par lequel un rang de soldats est mis sur deux. || En mus. Doublement des notes d'un accord, emploi simultané, en harmonie, du même son par deux ou plusieurs parties différentes.

DOUBLER (*double*), *v. a.* Ajouter une chose à une autre de même valeur, augmenter d'une fois autant, multiplier par deux. || Doubler le pas, aller plus vite. || T. milit. Doubler les rangs, mettre en rang sur deux. Doubler l'étape, faire étape double. || En mus. doubler une partie, la faire répéter à l'unisson ou à l'octave par un ou plusieurs autres instruments. || Garnir d'une doublure. Doubler un manteau. || Doubler un vaisseau, le revêtir de planches, et aussi y mettre un doublage en cuivre. || Mettre en double. Doubler du fil, une serviette. || Au théâtre, remplir un rôle en l'absence du chef d'emploi. || Par extens. Doubler un acteur. || T. de collége. Doubler une classe, en suivre les cours une seconde année. || Au billard, doubler une bille, la faire au doublé. || T. de mar. Doubler un cap, le franchir. || *V. n.* Devenir double. Leur nombre a doublé. || Se doubler, *v. r.* Devenir double.

DOUBLET, *s. m.* Faux brillant formé de deux morceaux de cristal qui, joints ensemble, ont entre eux une feuille colorée. || Sorte de loupe, instrument d'optique. || T. de trictrac. Coup de deux dés amenant le même point, comme deux as, deux trois, etc. Doublet d'as. || Au billard, synonyme de doublé. || Nom donné à des mots qui, étant les mêmes au fond, ne diffèrent que par quelque particularité d'orthographe et de prononciation, mais auxquels l'usage a attribué des acceptions spéciales, par exemple *créance* et *croyance*.

DOUBLETTE (*double*), *s. f.* Celui des jeux de l'orgue qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

DOUBLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui double la laine, la soie sur le rouet. || *S. m.* Ouvrier qui fabrique le doublé.

DOUBLON (esp. *doblon*), *s. m.* Monnaie d'or espagnole valant 25 fr. 95 c. d'après la loi de 18[illegible]. || T. d'imprim. Faute des ouvriers lorsqu'ils composent deux fois le même mot, la même ligne, la même phrase.

DOUBLURE, *s. f.* Etoffe dont un habit, un manteau est doublé. || Au théâtre, celui qui joue les rôles en l'absence du chef d'emploi.

DOUCE-AMÈRE, *s. f.* Sous-arbrisseau du genre morelle, dont les tiges, d'une saveur un peu amère, laissent un arrière-goût sucré, et qui est employé dans certaines affections de la peau. || *Au pl.* Des douces-amères, qu'on prononce comme au singulier.

DOUCEÂTRE *adj.* Qui est d'une douceur fade. Goût douceâtre. Une eau douceâtre.

DOUCEMENT, *adv.* D'une manière douce, délicate, légère. Frapper, toucher, marcher doucement. || Lentement. Aller tout doucement. || À voix basse, sans bruit. Parler doucement. || Doucement, tout doucement, peu à peu, graduellement. || D'une manière calme, modérée, sans éclat. Je prends tout doucement les hommes comme ils sont, MOL. || Aller doucement en besogne, agir mollement. || Avec bonté, sans sévérité. Reprendre quelqu'un doucement. || Commodément, agréablement, avec douceur. Passer le temps doucement avec ses amis. || Médiocrement bien. Comment va le malade? — Tout doucement. || Doucement s'emploie elliptiquement pour avertir quelqu'un de trop vif. Doucement, monsieur, vous ne songez pas que vous êtes malade, MOL.

* **DOUCEREUSEMENT,** *adv.* D'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE, *adj.* Qui est doux sans être agréable au goût. Vin fade et doucereux. || Fig. Qui a un agrément, une douceur fade. Des bergers doucereux, BOIL. || *Subst.* Un doucereux. || Il se dit aussi des choses. Des propos doucereux. || Qui a une douceur affectée. Il y a des vieillards doucereux, circonspects, VOLT.

DOUCET, ETTE, *adj.* Diminutif de doux. Vous êtes si gente et doucette, RÉGNIER. || *Subst.* Mon fils, dit la souris, ce doucet est un chat, LA FONT.

DOUCETTE, *s. f.* Sorte de mâche.

DOUCETTEMENT, *adv.* Tout doucement.

DOUCEUR (lat. *dulcor*), *s. f.* Qualité de ce qui est doux. La douceur d'un fruit, d'un parfum, d'un chant, etc. || *Au pl.* Des choses douces au goût. Aimer les douceurs. || Se dit de la température et des climats qui n'ont rien d'excessif en froid ou en chaud. || Qualité morale répondant à la qualité physique de douceur. Un air de douceur. || Modération, mesure. J'aime qu'avec douceur nous

nous montrions sages, Mol. || Ce qui flatte l'âme, agrément, jouissance. Les douceurs de la vie. Saintes douceurs du ciel, Corn. || Dédommagement. Cela lui a valu quelque douceur. || Petit profit qu'on donne à quelqu'un pour reconnaître sa peine. || *Au pl.* et rarement *au sing.* Paroles flatteuses, propos galants. Dire des douceurs à quelqu'un. || En douceur, *loc. adv.* Avec douceur, en bien-être. Où l'on puisse en douceur couler quelque moment, Corn. || Peu à peu. || T. de métier. Par une gradation insensible. Amincir une planche en douceur. || T. de mar. Filer en douceur, filer sans secousse un cordage tendu. || Avec modération, avec ménagement, sans éclat. Prendre les choses en douceur. || Prov. Plus fait douceur que violence, La Font.

DOUCHE (lat. *ductus*), *s. f.* Colonne de liquide d'une hauteur et d'un diamètre déterminés qu'on dirige sur une partie du corps où elle agit par le choc et par la température. Douche descendante, ascendante, latérale.

DOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de doucher. La partie douchée.

DOUCHER (*douche*), *v. a.* Arroser par la douche. Doucher le genou. || Se doucher, *v. r.* Se donner une douche.

* **DOUCHEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui administre les douches.

DOUCI, IE, *p. p.* de doucir. || *S. m.* Le douci d'une glace.

DOUCINE, *s. f.* En archit. Moulure de corniche moitié convexe et moitié concave. || Rabot dont le menuisier se sert pour pousser des moulures.

DOUCIR (*doux*), *v. a.* Donner le poli à une glace avant de l'étamer. Doucir à la roue.

* **DOUCISSAGE,** *s. m.* Action de doucir.

DOUÉ, ÉE, *p. p.* de douer. Qui a reçu un douaire. || Fig. Qui a en partage. Doué de toutes les vertus. || Un homme heureusement doué, un homme pourvu de qualités heureuses. || Absol. C'est un homme doué.

DOUELLE (voy. *douve*), *s. f.* En arch. Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir. || Courbure d'une voûte.

DOUER (lat. *dotare*), *v. a.* Assigner un douaire à celle qu'on épouse. || Dans le langage général, gratifier, accorder, en parlant de Dieu, de la nature, des génies, des fées. La nature l'a doué d'heureuses facultés.

* **DOUET,** *s. m.* Voy. doit.

DOUILLE (*ll* mouillées. B. lat. *ductile*, gouttière), *s. f.* La partie creuse et cylindrique de certains instruments en fer, au moyen de laquelle ils s'adaptent à un autre corps. La douille d'une baïonnette, d'une bêche. || Nom donné aujourd'hui aux cartouches toutes préparées pour les fusils de chasse se chargeant par la culasse.

DOUILLET, ETTE (dim. de l'anc. adj. *douille*, mou, du lat. *ductilis*), *adj.* Doux et mollet. Lit douillet. || Tendre et délicat. Peau douillette. || Trop sensible aux petites impressions désagréables. || *Subst.* Un douillet.

DOUILLETTE, *s. f.* Pardessus de soie ouatée.

DOUILLETTEMENT, *adv.* D'une manière douillette.

* **DOUILLETTER,** *v. a.* Avoir des soins excessifs pour une personne. || Se douilletter, *v. r.* Se traiter douillettement.

DOULEUR (lat. *dolor*), *s. f.* Impression anomale et pénible reçue par une partie vivante et perçue par le cerveau ; souffrance physique. || *Au pl.* Les souffrances de l'accouchement. Être dans les douleurs. || Souffrance de l'âme. Que j'ai de douleur de voir que Dieu vous abandonne ! Pasc. Il devrait y avoir dans le cœur des sources inépuisables de douleur pour de certaines pertes, La Bruy. || Fig. Expression de la douleur. Les douleurs de l'élégie.

DOULOIR (SE) (lat. *dolere*), *v. réfl.* Usité seulement à l'*infinitif*, et encore rarement. Ressentir de la douleur, se plaindre. J'ai commencé à me douloir dans tous les membres, Beaumarchais. On l'entend se douloir.

DOULOUREUSEMENT, *adv.* Avec douleur physique. || Avec un sentiment de douleur ou un ton de douleur.

DOULOUREUX, EUSE (lat. *dolorosus*), *adj.* Qui cause de la douleur physique. Une opération douloureuse. || Qui est endolori. Il a le pied douloureux. || Qui exprime la douleur. Des plaintes douloureuses. || Qui cause de la douleur morale. Séparation douloureuse.

* **DOURO** (esp. *duro*), *s. m.* Nom, en Espagne, de la piastre forte, qui est de 5 fr. 15 c. || *Au pl.* Des douros.

DOUTE (*douter*), *s. m.* Incertitude où l'on est sur la réalité d'un fait, la vérité d'une assertion. || Être en doute, douter. || Laisser une chose, en doute, ne pas l'éclaircir. || Laisser quelqu'un en doute, ne pas dissiper son incertitude. || Mettre en doute, révoquer en doute, contester la vérité d'un fait, l'obligation de quelque devoir. L'obéissance est mise en doute, Boss. || Scepticisme. Cette philosophie n'aboutit qu'au doute. || Défaut de croyance à une religion révélée. || Difficulté, scrupule. J'ai un doute à vous proposer, Pasc. || Conjecture, soupçon. J'en ai quelques doutes. || Appréhension, crainte. Dans le doute d'un accident fâcheux. || Sans doute, *loc. adv.* Assurément, certes, selon toutes les apparences. || Il est sans doute que, avec l'indicatif, on ne peut douter que. || Sans doute que, probablement. Sans doute qu'il n'y a plus pensé. || Hors de doute, incontestable, certain. Cela est hors de doute. || Prov. Dans le doute abstiens-toi.

DOUTER (lat. *dubitare*), *v. n.* Ne savoir si l'on doit croire ou ne pas croire quelque chose. || *Douter* suivi de *que* veut toujours le subjonctif. Je doute qu'il vienne. Lorsque la phrase est négative ou interrogative, le verbe au subjonctif prend *ne ;* cependant on peut supprimer le *ne :* Je ne doute pas que cela ne soit vrai, ou soit vrai. Doutez-vous que cela ne soit ou que cela soit vrai ? || Douter si. Je doute si je serai en mesure d'accomplir ma promesse. || Douter de quelqu'un, n'avoir pas confiance en lui. || Être dans le scepticisme soit à l'égard de la religion, soit à l'égard de la philosophie. Je ne doute pas de la religion. || Absol. C'est une partie de bien juger que de douter quand il faut, Boss. || Hésiter. Pourriez-vous un moment douter de l'accepter ? Rac. || Ne douter de rien, trancher les questions qu'on connaît mal, se jeter sans réflexion dans des entreprises hasardeuses ; se faire illusion, voir tout du beau côté. || Se douter, *v. r.* Conjecturer, soupçonner. Je ne me doutais pas qu'il vînt. || Ne pas se douter de, ignorer, ne pas soupçonner.

* **DOUTEUR** (lat. *dubitator*), *s. m.* Celui qui doute. Que je hais ceux qui font les douteurs de miracles ! Pasc.

DOUTEUSEMENT, *adv.* Avec doute, d'une façon douteuse. Les gens de bonne foi devraient traiter douteusement des choses douteuses, le chevalier de Méré.

DOUTEUX, EUSE, *adj.* Qui est sujet à doute, à incertitude. Un succès douteux. Des paroles douteuses. || Dont on n'est pas sûr, suspect, en parlant des personnes et des choses. Probité douteuse. Homme douteux. || Pièce douteuse, pièce de monnaie qu'on soupçonne d'être fausse ou de bas aloi. || Dangereux. || Mot douteux, mot qui peut être interprété d'une manière blessante ; mot de la correction duquel on n'est pas sûr. || Jour douteux, lumière douteuse, qui permet à peine de distinguer les objets. || En gramm. Nom douteux, nom dont le genre n'est pas fixé par l'usage. Voyelle douteuse, voyelle longue ou brève à volonté. || Indécis. Cœur douteux. Douteux de son choix. || Timide, méfiant Ainsi toujours douteux, chancelant ou volage.... Boil. || *S. m.* Ce qui est douteux. Risquer le certain pour le douteux.

DOUVAIN, *s. m.* Bois qui sert à faire des douves.

DOUVE (lat. *doga*, de δοχή), *s. f.* Nom de planches qui forment le corps du tonneau. || Fossé servant de limite aux champs et d'écoulement aux eaux.

DOUVE (*douve*, fossé), *s. f.* Nom vulgaire de deux espèces de renoncules qui croissent dans les marais.

DOUX, OUCE (lat. *dulcis*), *adj.* Dont la saveur est agréable. || Vin doux, jus de raisin qui n'a pas encore fermenté. || Qui manque d'assaisonnement. Une sauce trop douce. || Qui n'est pas salé. Eau douce, celle des lacs et des rivières. || Par extens. Qui fait sur les sens une impression agréable. Une chose douce au toucher. Une douce odeur. Doux accents. || Il fait doux, la température de l'air n'est pas froide. || || Qui n'a rien de difficile, de fatigant. Un escalier doux. Pente douce. || Voiture douce, voiture bien suspendue. || Pluie douce, pluie menue et chaude. || Lime douce, lime dont les aspérités sont fines et peu saillantes. || Il se dit de certains métaux purs et peu cassants. Le fer doux, par opposition au fer aigre. || Gravure en taille-douce ou simplement taille-douce, gravure qui se fait avec le burin ou l'eau-forte sur des planches de cuivre ; l'art de faire cette gravure (voy. taille). || En gramm. Les consonnes douces sont *b, g, d,* etc. || En gramm. grecq. Esprit doux, signe en forme de virgule, qui se met sur les voyelles initiales qui ne doivent pas être aspirées. || Fig. Qui fait sur l'esprit ou le cœur

une impression agréable. Un doux espoir. Il est doux de vivre en liberté. || Faire les doux yeux ou les yeux doux, chercher à plaire. || Billet doux, doux propos, billet, paroles de galanterie, d'amour. || Qui n'a rien de pénible, de rigoureux, de cruel. Une morale douce. Une douce raillerie. || Qui a de la bénignité, de l'indulgence, de l'humanité. Un homme doux. Des mœurs douces. || En parlant des animaux, qui n'est pas méchant. Un cheval doux. || Doux, *adv*. Doucement. On va mieux quand on va doux, LA FONT. || Famil. Filer doux, demeurer dans la soumission, ne rien répliquer à une injonction, à une réprimande. || TOUT DOUX, *loc. interj*. dont on se sert pour retenir quelqu'un qui s'emporte, qui s'oublie. || *S. m*. Ce qui est doux. Passer du grave au doux. || Famil. Faire le doux, la douce, affecter une fausse douceur.

DOUZAINE, *s. f. collectif*. Douze objets de même nature. Une douzaine d'œufs. || Famil. À la douzaine, se dit de quelqu'un ou de quelque chose de fort ordinaire. Un poëte à la douzaine. || Quantité indéterminée, mais se rapprochant de douze. Une douzaine de personnes.

DOUZE (lat. *duodecim*), *adj. num. invar*. Dix et deux. Les douze apôtres et absol. les douze. || En artill. Pièce de douze, pièce dont le boulet pèse douze livres. || Douzième. Page douze. Louis XII. || *S. m*. Le nombre douze. Le produit de douze multiplié par cinq. || Au loto et ailleurs, le numéro douze. || Le douze, le douzième jour. Le douze du mois. || Un in-douze ou, comme on l'écrit d'ordinaire, un in-12, un livre dont chaque feuille forme douze feuillets ou vingt-quatre pages. || *Au pl*. Des in-douze ou des in-12. || En mus. Douze-quatre, douze-huit, douze-seize, noms de trois espèces de mesures à quatre temps, où chaque temps comprend trois noires, ou trois croches, ou trois doubles croches.

DOUZIÈME (*douze*), *adj. num. ord*. de douze. || *Subst*. Il est le douzième sur la liste. || *S. m*. Un douzième, la douzième partie. || *S. f*. En mus. Intervalle de onze degrés conjoints ; octave de la quinte.

DOUZIÈMEMENT, *adv*. En douzième lieu.

DOYEN (lat. *decanus*), *s. m*. Titre de dignité ecclésiastique. Le doyen du sacré collège, d'une église cathédrale. || Titre du directeur d'une faculté universitaire. Le doyen de la Faculté des lettres, de l'École de droit, de l'École de médecine. || Le plus ancien de son corps. Le doyen de l'Académie. || Par extens. Le plus âgé. || Le doyen d'âge, celui qui dans un corps est le plus âgé.

* **DOYENNE**, *s. f*. La plus âgée de deux ou plusieurs femmes. || La supérieure dans certains chapitres, dans certaines abbayes de filles.

DOYENNÉ, *s. m*. Dignité de doyen dans une église. || L'habitation du doyen. || Poire de doyenné ou simplement doyenné, poire d'automne très-fondante.

DRACHME (dra-gm'. Lat. *drachma*, de δραχμή), *s. f*. Quelques-uns écrivent dragme, dit l'Académie. Poids grec qui était de 3 grammes 24 centigrammes. || Monnaie grecque d'argent, valant 69 centimes. || Anciennement, synonyme du gros ou huitième partie de l'once.

* **DRAGAGE**, *s. m*. Voy. DRAGUAGE.

DRAGÉE (b. lat. *dragata, tragemata*, de τραγήματα), *s. f*. Amandes diverses recouvertes de sucre très-fin et durci. || Dragées d'attrape, dragées amères. || Fig. et famil. Avaler la dragée, avoir quelque déboire. || La dragée est amère, cela est difficile à supporter. || Menu plomb de chasse. || Fig. Tenir la dragée haute à quelqu'un, lui faire bien payer ce qu'il désire, ou le lui faire beaucoup attendre.

DRAGEOIR (*dragée*), *s. m*. Sorte de soucoupe dans laquelle on servait des dragées sur la fin du repas.

DRAGEON (gothique *draibjan*, pousser), *s. m*. Nouvelle pousse qui naît de la racine d'un végétal, tout près de sa tige, et qu'on détache pour replanter ailleurs.

DRAGEONNER, *v. n*. Pousser des drageons.

DRAGOMAN, *s. m*. Voy. DROGMAN.

DRAGON (lat. *draco*), *s. m*. Animal fabuleux qu'on représente avec des griffes, des ailes et une queue de serpent. || Fig. Un dragon de vertu, femme d'une vertu austère et farouche. || Fig. Faire le dragon, montrer une vertu farouche. || C'est un vrai dragon, un petit dragon, se dit familièrement d'une femme vive et acariâtre, et d'un enfant mutin. || Dans le style de l'Écriture, le dragon infernal ou simplement le dragon, le démon. || Fig. Souci, inquiétude, remords, chimère. J'ai mille dragons, SÉV. || Ce sens était très-usité au XVIIe siècle. || Nom d'un ancien étendard sur lequel était figuré un dragon. || Dans l'ancienne armée, nom d'une cavalerie légère qui combattait tantôt à cheval, tantôt à pied. || Aujourd'hui, dragon, espèce de soldat de cavalerie qui appartient à la cavalerie de ligne. || Les dragons sont pris, comme les grenadiers, les hussards, pour le type de la licence et de la brusquerie militaire. || Espèce de lézard de l'Inde, muni d'ailes membraneuses. || Sang de dragon, voy. SANG-DRAGON. || Constellation de l'hémisphère boréal. || Sorte de tache dans l'œil de l'homme, du cheval. || *S. m. pl*. Points ou taches dans le diamant.

DRAGONNADE, *s. f*. Persécutions exercées contre les protestants par Louis XIV, dans lesquelles les dragons furent particulièrement employés. || Ne se dit qu'au plur.

DRAGONNE, *s. f*. Cordon ou galon qui orne la poignée d'une épée.

* **DRAGONNE (À LA)**, *loc. adv*. D'une façon hardie, leste.

* **DRAGONNÉ, ÉE**, *adj*. En blas. Animaux dragonnés, auxquels on ajoute une queue ou des ailes de dragon.

DRAGONNIER, *s. m*. Grand et gros arbre exotique d'où découle pendant les fortes chaleurs une substance résineuse appelée sang-dragon.

* **DRAGUAGE**, *s. m*. Action de draguer. || Action de se servir du filet nommé drague.

DRAGUE (angl. *drag*), *s. f*. Pelle recourbée et munie d'un long manche, qui sert à tirer du sable des rivières et à curer des puits. || Espèce de filet à manche pour pêcher à la traîne et particulièrement pour les coquillages.

DRAGUE (anc. scandinave *dregg*), *s. f*. Orge cuite qui demeure dans le brassin après qu'on a cuit la bière.

DRAGUÉ, ÉE, *p. p*. de draguer.

DRAGUER, *v. a*. Nettoyer à la drague ou avec un bateau dragueur. || Prendre des coquillages avec une drague.

DRAGUEUR, EUSE, *s. m*. et *f*. Celui, celle qui s'occupe de draguer, de prendre à la drague du poisson, des huîtres, etc. || *S. m*. Bateau qui porte une machine propre à draguer. || *Adj*. Bateau dragueur.

* **DRAIN** (angl. *drain*), *s. m*. Fosse de drainage. || Tuyau de terre cuite, placé sous le sol des terrains humides et servant à recevoir l'eau dans le drainage.

* **DRAINAGE**, *s. m*. Art d'assainir les terres trop humides au moyen de rigoles souterraines que l'on garnit intérieurement de pierres ou de fascines, de briques ou de tuiles le plus souvent, ou de tuyaux dits drains.

* **DRAINER**, *v. a*. Faire écouler l'eau surabondante d'un terrain au moyen de drains. Drainer un marais.

* **DRAINEUR**, *s. m*. Celui qui opère un drainage.

DRAMATIQUE (δραματικός), *adj*. Qui appartient au théâtre. L'art dramatique. Œuvre, poëte dramatique. || Artiste dramatique, comédien. || Musique dramatique, musique propre aux pièces de théâtre. || Par extens. Qui émeut vivement. Situation, récit dramatique. || *S. m*. Le genre, la forme dramatique. || Ce qui excite l'intérêt, l'émotion. Il y a du dramatique dans cette scène.

* **DRAMATIQUEMENT**, *adv*. D'une manière dramatique.

* **DRAMATISER**, *v. a*. Rendre dramatique.

DRAMATISTE, *s. m*. et *f*. Celui, celle qui écrit pour le théâtre. || Il est peu usité.

DRAMATURGE (δραματουργός), *s. m*. Celui qui fait des ouvrages dramatiques.

* **DRAMATURGIE**, *s. f*. Art de la composition des pièces de théâtre. || Manie de composer des pièces de théâtre. || Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part.

* **DRAMATURGIQUE**, *adj*. Qui a rapport à la dramaturgie.

DRAME (δρᾶμα), *s. m*. Toute pièce de théâtre, soit tragique, soit comique. Les drames de Shakspeare. || Drame lyrique, opéra. || En un sens plus restreint, pièce de théâtre en vers ou en prose, d'un genre mixte entre la tragédie et la comédie. Drame historique. || Fig. Suite d'événements qui émeuvent, qui touchent.

DRAP (mot germanique), *s. m*. Étoffe dont la chaîne et la trame sont en laine et dont le tissu est couvert d'un duvet plus ou moins fin. || Tailler en plein drap, couper un vêtement dans la pièce du drap, et fig. avoir plein pouvoir dans une affaire, pleine disposition de

l'argent, etc. || Par extens. Drap d'or, de soie, tissu d'or, de soie. || Drap d'or, ancien nom d'une tulipe; variété de prune; variété de poire. || Morceau de toile ou de coton qui garnit le lit. Une paire de draps. || Entre deux draps, au lit. || Fig. Mettre quelqu'un dans de beaux draps, le compromettre, le mettre dans une fâcheuse position. || Être dans de mauvais draps, et ironiquement, dans de beaux draps, être dans une mauvaise situation.

DRAPÉ, ÉE, *p.p.* de draper. || Bas drapés, bas dont le tissu imite le drap. || En bot. Garni de poils tellement courts et serrés qu'ils forment comme un tissu.

DRAPEAU (dimin. de *drap*), *s. m.* Au sens primitif, pièce de drap, ce qui sert à emmailloter un enfant. || Haillon, vieux morceau de linge. || Pièce d'étoffe qui, mise au bout d'une lance, sert à distinguer par ses couleurs les nations ou les partis, et aussi à donner un signal. Le drapeau tricolore. Le drapeau rouge. || Être sous les drapeaux, sous le drapeau, être en activité de service. || Par métonymie, l'état militaire, l'armée. L'honneur du drapeau. || *Au pl.* Les drapeaux, les armées d'une puissance, d'un prince. Combattre sous les drapeaux de la France. || Fig. Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un, prendre parti pour lui. || En un sens restreint, l'enseigne d'une troupe, d'un régiment d'infanterie.

DRAPER, *v. a.* Recouvrir de drap noir en signe de deuil. Draper un tambour, un carrosse. || Absol. Le souverain drape de violet. || Garnir de draperies. Draper un lit, une fenêtre. || En peint. Habiller une figure de vêtements amples, ou la représenter habillée de vêtements amples. || Absol. Le talent de bien draper. || Fig. et famil. Dire beaucoup de mal de quelqu'un. On dit qu'on l'a drapé dans certaine satire, Boil. || Se draper, *v. r.* En parlant des acteurs, disposer son costume à l'antique, et fig. prendre une attitude théâtrale. || Se draper dans sa vertu, dans sa probité, vanter sa vertu, sa probité. || Se draper, dire beaucoup de mal l'un de l'autre.

DRAPERIE, *s. f.* Manufacture de drap; le commerce du drapier et les articles de ce commerce. || En peint. et sculpt. Représentation de vêtements amples et flottants. || Ornements de tapisserie à grands plis.

DRAPIER, *s. m.* Fabricant, marchand de draperie. || *Adj.* Marchand drapier. || *Au fém.* Une drapière.

* **DRAPIÈRE**, *s. f.* Grosse épingle courte dont les marchands se servent pour fermer leurs ballots.

DRASTIQUE (δραστικός), *adj.* En méd. Qui purge énergiquement. || *S. m.* Un drastique.

DRÊCHE (mot germanique), *s. f.* Orge fermentée dont on a arrêté la germination au moyen de la chaleur et que l'on emploie pour la préparation de la bière. || Résidu de l'orge qui a servi à la fabrication de la bière.

* **DRESSAGE**, *s. m.* Action de dresser le fil destiné à faire des aiguilles ou des épingles; de dresser une glace, un miroir, etc. des barres de métal, etc. || Partie de l'éducation qui a pour but d'habituer les animaux aux allures, au travail, au genre d'exercice dont l'homme a besoin. || Palissage à sec qui se fait après la taille d'un arbre.

DRESSÉ, ÉE, *p. p.* de dresser.

DRESSER (*dret*), *v. a.* Lever et tenir droit. Dresser la tête. Dresser un mât. || Fig. Cette parole fait dresser les oreilles, excite vivement l'attention. || Ériger, élever. Dresser des statues. || Établir, disposer. Dresser la table, un lit, une batterie. || Fig. Dresser ses batteries, prendre ses mesures pour faire réussir un projet. || Dresser un piége, des embûches à quelqu'un, au propre et au figuré. || Dresser une volaille, l'arranger pour la mettre à la broche. Dresser la soupe, un plat, le disposer de manière à être servi. || T. de métier. Unir, aplanir, rendre droit. || Dresser une palissade, couper les branches qui s'écartent. || Dresser du linge; on dit aujourd'hui repasser. || Diriger, tourner. Dressons notre promenade, ma fille, vers cette belle grotte où j'ai promis d'aller, Mol. || Vieux en ce sens. || T. de mar. Diriger en droite ligne. Dresser sa route vers le nord. || Fig. Dresser son intention, la diriger vers une bonne fin. || Tracer ou mettre par écrit. Dresser le plan d'un ouvrage, une carte de géographie, un mémoire. || Rédiger dans une certaine forme prescrite. Dresser un contrat. || Instruire, former. Dresser la jeunesse au métier des armes. Dresser un chien, un cheval. || *V. n.* Cela fait dresser les cheveux à la tête ou sur la tête, cela cause une horreur excessive. || Se dresser, *v. r.* Se tenir droit ou levé. Se dresser sur la pointe du pied. Ses cheveux se dressent sur sa tête, Fén. || Se dresser, être instruit, formé.

* **DRESSEUR**, *s. m.* Celui qui dresse des animaux.

* **DRESSOIR** (*dresser*), *s. m.* Armoire sans portes où l'on range la vaisselle et les objets dont on se sert à tout instant dans une cuisine. || Nom de différents outils.

* **DRET, ETTE** (drè), *adj.* Ancienne prononciation de *droit.* De taille haute et drette, La Font.

DRILLE (*ll* mouillées. Anc. h. all. *drigil*, serviteur), *s. m.* Fantassin, soldat à pied. || Inusité en ce sens. || Aujourd'hui et famil. Un vieux drille, un soldat qui a vieilli dans le service, et fig. un homme qui a vieilli dans la ruse, dans les mauvaises affaires. || Un bon drille, un bon compagnon. || Un pauvre drille, un pauvre diable.

DRILLES (*ll* mouillées. Mot celtique), *s. f. pl.* Vieux chiffons qui servent à la fabrication du papier.

DRISSE (ital. *drizza*), *s. f.* T. de mar. Cordage destiné à hisser un pavillon, une vergue, etc.

DROGMAN (dro-gman. Voy. *truchement*), *s. m.* Interprète dans les échelles du Levant.

* **DROGMANAT**, *s. m.* Qualité, fonctions de drogman.

DROGUE (mot celtique), *s. f.* Nom générique des ingrédients propres à la teinture, à la chimie et à la pharmacie. || Fig. Il débite bien sa drogue, il est charlatan, il fait passer une chose pour plus qu'elle ne vaut. || Par extens. Épices. Assaisonner de drogues. || Ce qui est mauvais en son genre. Ce drap n'est que de la drogue.

DROGUE, *s. f.* Sorte de jeu de cartes usité parmi les soldats et dans lequel le perdant porte sur le nez un petit morceau de bois fendu dit drogue.

DROGUÉ, ÉE, *p. p.* de droguer.

* **DROGUEMENT**, *s. m.* Action de droguer.

DROGUER, *v. a.* Faire prendre beaucoup de drogues à un malade. || Droguer un mal, faire prendre beaucoup de drogues pour ce mal. || Falsifier, altérer la qualité d'une substance. Droguer du vin. || Se droguer, *v. r.* Prendre des drogues.

* **DROGUER**, *v. n.* Jouer à la drogue. || Fig. et popul. Attendre en perdant son temps et en s'ennuyant.

DROGUERIE, *s. f.* Commerce de drogues; les articles de ce commerce. Faire la droguerie.

DROGUET (*drogue*), *s. m.* Autrefois, étoffe de laine de bas prix. || Aujourd'hui, étoffe brochée de laine et coton, ou de laine, coton et soie, ou quelquefois de soie.

* **DROGUEUR**, *s. m.* Médecin qui aime à médicamenter.

DROGUIER, *s. m.* Cabinet ou boite portative où l'on serre les drogues. || Collection des échantillons de médicaments simples, rangés dans un ordre méthodique.

DROGUISTE, *s. m.* Marchand de drogues. || *Adj.* Épicier droguiste.

DROIT, OITE (lat. *directus*), *adj.* Qui n'a ni courbure ni flexion ni inclinaison d'aucun côté. Une ligne droite. || En droite ligne, directement. || La droite voie, la voie du salut. || La ligne droite, le droit chemin, le chemin le plus court, et fig. la voie de l'honneur, de la probité. || Avoir la taille droite, n'avoir aucune inflexion vicieuse dans la taille. || Être droit, se tenir droit, avoir, tenir le corps dans une position où il ne soit ni courbé ni fléchi. || *Subst.* Une droite, une ligne droite. || Angle droit et *subst.* un droit, angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. || Qui n'est pas couché, qui est debout. Droit sur ses pieds. || Qui a le poids voulu, la valeur voulue. Monnaie droite de poids. || Fig. Honnête, équitable, sans détours. Un homme droit et simple. Une intention droite. || Sain, judicieux. La droite raison. Le sens droit. || Droit, *adv.* En droite ligne, directement. Viser droit. Écrire droit. || Marcher droit, aller droit devant soi, et fig. se bien comporter. || Fig. D'une manière directe. Aller droit à ses fins. Cela va droit au cœur. || Aller droit au fait, en venir tout de suite à ce qui est essentiel. || Penser droit, ne pas se tromper. || Dans le langage des ouvriers, placer une chose au droit d'une autre, les placer de manière qu'elles se répondent exactement.

DROIT, OITE, *adj.* Qui est opposé à gauche. La main droite. || La rive droite d'une rivière, celle qui est à la droite de celui qui en descend le courant. || Le côté droit d'une assemblée, celui qui est à la main droite du

président. || *S. f.* La droite, le côté droit. || Donner la droite à quelqu'un, le placer à sa droite pour lui faire honneur. || La droite, la main droite. || La droite, l'aile droite d'une armée. || Dans nos assemblées parlementaires, la droite, les conservateurs. || Poétiq. La main. || À DROITE, *loc. adv.* Du côté droit. || À droite et à gauche, des deux côtés du corps; de tous côtés. || Prendre à droite et à gauche, recevoir de toutes mains.

DROIT, *s. m.* Ce qui est droit, ce qui est fondé sur la rectitude du sens ou du cœur. Cela est contre tout droit et raison. || Avec droit, conformément au droit. || Ce qui est conforme à la loi, ce qui a rapport à la loi. Il a le droit pour lui. Question de droit. || Par extens. À bon droit, selon toute raison. || Faire droit, rendre bonne justice. || Faire droit à une demande, statuer sur une demande, et en un sens plus général, l'accorder. || DE DROIT, *loc. adv.* En vertu de la loi. Possesseur de droit. || À qui de droit, à une personne ayant droit spécial ou confiance. || Faculté reconnue, naturelle ou légale, d'accomplir ou de ne pas accomplir un acte. Droit de chasse, de pêche. Droits civils. Droits politiques. || En philos. Droit et devoir sont corrélatifs. || T. de pratique. Droits, disposition de son bien. || Ce qui donne une influence, une autorité morale, etc. Les droits du sang, de l'amitié. || Avoir droit de, avoir lieu, sujet de. || Ensemble des règles qui régissent la conduite de l'homme en société. || Ensemble des lois et des coutumes qui régissent chaque peuple. Droit français. || Ensemble des règles propres à une partie de la législation. Droit civil, commercial, politique, etc. || Droit des gens, droit qui règle les rapports des nations. || Connaissance, science des lois. Étudier le droit. École de droit. || Impôt, taxe. Droits d'octroi, de douane, d'enregistrement. || Droits réunis, sous le premier Empire, les contributions indirectes. || Salaire donné à quelqu'un par la taxe, par un règlement. Droit de signature, de présence. || À DROIT OU À TORT, *loc. adv.* Justement ou injustement. || A tort et à droit, sans examiner si la chose est juste ou injuste. || Prov. Où il n'y a pas de quoi, le roi perd son droit.

DROITEMENT, *adv.* D'une manière droite, équitable, avec droiture. Agir, penser, juger droitement.

DROITIER, ÈRE, *adj.* Qui se sert mieux de la main droite que de la main gauche. || *Subst.* Les droitiers.

DROITURE, *s. f.* Direction qui ne s'écarte ni à droite ni à gauche. La droiture du chemin. || Vieilli en ce sens. || EN DROITURE, *loc. adv.* Directement, en droite ligne. || Fig. Tout est bon et va en droiture, Boss. || État d'un esprit droit et judicieux. Force et droiture d'esprit. || État d'une âme droite et loyale. Agir avec droiture.

⋆ **DROLATIQUE** (*drôle*), *adj.* Qui a de la drôlerie, qui fait rire. Des conversations drolatiques.

⋆ **DROLATIQUEMENT**, *adv.* D'une façon drolatique.

DRÔLE (all. *drollig*), *s. m.* Se dit d'un homme ou d'un enfant qui, ayant quelque chose de décidé, de déluré, ne laisse pas d'exciter quelque inquiétude. || En un sens tout à fait injurieux, un mauvais drôle ou simplement un drôle, une personne méprisable. || *Adj.* Qui a quelque chose de singulier et de plaisant. Cet homme-là est bien drôle. Un conte fort drôle. || *Subst.* en ce sens, un drôle d'homme, une drôle (et non drôlesse) de femme.

DRÔLEMENT, *adv.* T. famil. D'une manière drôle.

DRÔLERIE, *s. f.* Trait de gaillardise ou de bouffonnerie. || Chose de peu de valeur, bagatelle. Hé bien, messieurs, me ferez-vous voir votre petite drôlerie? MOL.

DRÔLESSE, *s. f.* Fille ou femme d'une conduite mal réglée. || Femme dont on fait peu de cas.

DROMADAIRE (lat. *dromedarius*, de δρομάς), *s. m.* Espèce de chameau à une seule bosse.

DROME (δρόμος?) *s. f.* T. de mar. Fagot, faisceau ou radeau composé de pièces de bois travaillé ou non. || Drome des embarcations, se dit, dans un arsenal, de la réunion des chaloupes et canots des bâtiments non armés.

⋆ **DROSCHKI** (droch-ki. Mot russe), *s. m.* Petit équipage à quatre roues, bas, découvert, à un ou deux chevaux, fort commun en Russie.

DRU, UE (mot celtique), *adj.* Bien venant, venant serré, en parlant de l'herbe, des blés, etc. || Par extens. Une pluie drue et menue. || DRU, *adv.* D'une manière serrée Il pleut dru. Semer dru. || Fig. et famil. Vivement, sans façon. Vous y allez dru. || Par extens. En parlant des personnes, bien venant, vif et gaillard. || Il se dit des petits oiseaux assez forts pour s'envoler du nid.

DRUIDE (lat. *druida*), *s. m.* Prêtre des Celtes de la Gaule, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

DRUIDESSE, *s. f.* Prêtresse des Gaulois.

DRUIDIQUE, *adj.* Qui a rapport aux druides.

DRUIDISME, *s. m.* Religion des druides.

DRUPE (lat. *drupa*), *s. m.* En bot. Fruit charnu indéhiscent, qui renferme un seul noyau, comme la cerise, la pêche et la noix revêtue de son brou.

DRYADE (δρυάς), *s. f.* Nymphe des bois.

DU, *art. masc.* contracté pour *de le*.

DÛ, *s. m.* Ce qui est dû à quelqu'un. Demander son dû. || Fig. Ce à quoi on est obligé. Allons, monsieur, faites le dû de votre charge, MOL.

DÛ, DUE, *p. p.* de devoir. || T. de pratique. Un acte en due forme, acte rédigé conformément à la loi et revêtu de toutes les formalités voulues.

⋆ **DUALISME** (lat. *dualis*), *s. m.* Système religieux ou philosophique, suivant lequel l'univers a été formé et continue d'exister par le concours de deux principes également nécessaires et éternels. || Système chimique qui suppose que, les sels étant des composés binaires formés par la combinaison d'un acide et d'une base, tout autre composé a une disposition moléculaire semblable.

⋆ **DUALISTE**, *adj.* Qui a le caractère du dualisme. Le système dualiste. || *S. m.* Celui qui admet le dualisme.

⋆ **DUALISTIQUE**, *adj.* Qui a rapport au dualisme, qui a les caractères du dualisme.

⋆ **DUALITÉ** (lat. *dualis*), *s. f.* En métaphys. Caractère de ce qui est double en soi. La dualité de l'être humain. || En gramm. Le caractère, l'usage du duel.

DUBITATIF, IVE (lat. *dubitativus*), *adj.* En gramm. et log. Qui exprime le doute. Conjonction dubitative. Proposition dubitative.

DUBITATION (lat. *dubitatio*), *s. f.* En rhét. Figure de pensée par laquelle l'orateur semble hésiter entre plusieurs mots, plusieurs partis à prendre, etc.

⋆ **DUBITATIVEMENT**, *adv.* D'une manière dubitative.

DUC (lat. *dux*), *s. m.* T. de féod. Souverain d'un duché. || Duc et pair, duc qui, en vertu de son duché, était pair du royaume. || Titre le plus élevé parmi la noblesse de France après celui de prince. || Titre de quelques princes souverains. Le duc de Parme. || Grand-duc de Russie, l'héritier présomptif de la couronne de Russie.

DUC, *s. m.* Oiseau nocturne de la famille des chouettes.

DUCAL, ALE, *adj.* Qui appartient, qui est propre au duc. Couronne ducale, couronne ouverte et garnie de huit feuilles ou fleurons. || Anciennement, à Venise, la dignité ducale, le dogat. || Grand-ducal, qui appartient, qui est propre à un grand-duc, à une grande-duchesse Manteau grand-ducal. Cour grand-ducale. || Dans cet adjectif composé, *grand* demeure invariable.

DUCAT (ital. *ducato*), *s. m.* Monnaie d'or fin dont la valeur varie de dix à douze francs, selon les pays. || Le ducat d'argent vaut environ la moitié du ducat d'or

DUCATON, *s. m.* Ducat d'argent.

DUCHÉ (b. lat. *ducatus*), *s. m* Seigneurie, principauté à laquelle le titre de duc est attaché. || Duché-pairie, *s. m.* ou *f.* Duché auquel la pairie était attachée || Grand-duché, état dont le souverain est un grand-duc ou une grande-duchesse.

DUCHESSE, *s. f.* La femme d'un duc; celle qui possède un duché. || Grande-duchesse, femme d'un grand-duc, et aussi celle qui a le même rang qu'un grand-duc, ou qui possède un grand-duché. || Duchesse se dit ironiquement d'une femme qui affecte de grands airs. Elle fait sa duchesse. || Sorte de lit de repos à dossier || Duchesse d'Angoulême ou simplement duchesse, nom d'une grosse et belle poire très-fondante. || Lettres à la duchesse, écriture dans laquelle les pleins tiennent la place des déliés, et réciproquement.

⋆ **DUCROIRE** (avoir *du croire*, avoir de la confiance), *s. m.* Prime accordée au commissionnaire qui répond des personnes auxquelles il vend la marchandise.

DUCTILE (lat. *ductilis*), *adj.* T. de métallurgie. Qui peut être tiré, allongé, étendu sans se rompre. L'or est le plus ductile de tous les métaux.

DUCTILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est ductile. || Propriété qu'ont certains corps de s'étendre en fil.

DUÈGNE (du-è-gn'. Esp. *dueña*, du lat. *domina*), *s. f.* Gouvernante chargée de veiller sur la conduite d'une jeune personne. || T. de théâtre. Emploi de duègne.

DUEL (lat. *duellum*), *s. m.* Combat singulier, entre deux hommes. Duel au pistolet, à l'épée. || Duel judiciaire, combat singulier ordonné jadis par la justice et admis comme preuve juridique dans les questions douteuses.

DUEL (lat. *dualis*), *s. m.* Nombre dans la langue grecque et dans quelques autres, qui désigne deux objets.

DUELLISTE, *s. m.* Celui qui se bat en duel. || Celui qui se bat souvent en duel. Un duelliste de profession.

DUIRE (lat. *ducere*), *v. n.* qui n'est plus usité qu'à la 3e personne du présent de l'indicatif. Convenir, plaire. Tout duit aux gens heureux, LA FONT.

DULCIFICATION, *s. f.* Action de dulcifier; résultat de cette action.

DULCIFIÉ, ÉE, *p. p.* de dulcifier. Rendu doux.

DULCIFIER (lat. *dulcis* et *facere*), *v. a.* En pharm. Rendre doux, tempérer l'âcreté, l'acidité, la force d'un liquide en le mêlant avec un autre liquide plus doux.

DULCINÉE (héroïne du roman de Don Quichotte), *s. f.* Nom badin qu'on donne à une femme aimée.

DULIE (δουλεία), *s. f.* T. de théol. Le culte de dulie, culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints, par opposition au culte de latrie qu'on rend à Dieu seul.

DÛMENT, *adv.* T. de pratique. En due forme, comme il faut. La chose a été bien et dûment constatée.

DUNE (mot celtique), *s. f.* Monticule de sable sur les bords de la mer. Les dunes de la Gascogne.

DUNETTE (dim. de *dune*), *s. f.* T. de mar. Étage élevé à la partie postérieure du gaillard d'arrière.

DUO (ital. *duo*), *s. m.* Morceau fait pour être chanté par deux voix ou exécuté par deux instruments. || Fig. Duo d'injures, échange d'injures. || *Au pl.* Des duos.

* **DUODÉCIMAL, ALE** (lat. *duo* et *décimal*), *adj.* Qui se compte, se divise par douze. Système duodécimal.

* **DUODÉCIMO** (lat. *duodecimo*, s. e. *loco*), *adv.* Se dit pour douzièmement. Il s'écrit souvent 12°.

* **DUODÉNAL, ALE**, *adj.* Qui appartient ou a rapport au duodenum. Artères et veines duodénales.

DUODENUM (du-o-dé-nom'. Lat. *duodeni*), *s. m.* Première portion de l'intestin grêle, ainsi dite de ce que la longueur n'en est guère que de douze travers de doigt.

DUODI (lat. *duo* et *dies*), *s. m.* Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUPE (anc. fr. *dube*, huppe), *s. f.* Personne qui a été jouée, trompée, ou qu'il est facile d'abuser. Être la dupe de quelqu'un. Prendre quelqu'un pour dupe. Nous fûmes la dupe de son stratagème. Nous fûmes les dupes (au plur. parce qu'il s'agit de duperies successives) de ses stratagèmes. || Faire des dupes, abuser de la confiance d'un certain nombre de personnes. || Être la dupe d'une affaire, n'y pas trouver son compte. || Fig. Notre esprit est la dupe de notre cœur, SÉV. || *Adj.* La suite fera voir que ces derniers ne seront pas les plus dupes, PASC.

DUPÉ, ÉE, *p. p.* de duper.

DUPER *v. a.* Prendre pour dupe, tromper. || Absol. Il ne cherche qu'à duper. || Il se dit aussi de certains sentiments que l'on trompe. Il a dupé mon attente. || Se duper, *v. r.* Des fripons qui se dupent l'un l'autre.

DUPERIE, *s. f.* Ce qui fait qu'on est dupe. C'est une franche duperie. || État de dupe.

DUPEUR, *s. m.* Celui qui dupe. || Fig. Un dupeur d'oreilles, lecteur assez habile pour faire trouver bon ce qui est médiocre.

DUPLICATA (lat. *duplicata*), *s. m.* Double d'un acte, d'une quittance, d'une dépêche. Expédier un acte en ou par duplicata. || *Au pl.* Des duplicata.

DUPLICATION (lat. *duplicatio*), *s. f.* Action de doubler une quantité. || En bot. Mode de multiplication particulier à quelques genres de végétaux microscopiques.

DUPLICITÉ (lat. *duplicitas*), *s. f.* État de ce qui est double. Certains verres donnent une duplicité d'image du même objet. Il y a duplicité d'action dans cette tragédie. || Fig. Caractère d'une âme double; mauvaise foi.

DUPLIQUE, *s. f.* T. de pratique anc. Réponse à une réplique. || En général, toute réponse à une réplique.

DUPLIQUER (lat. *duplicare*), *v. n.* T. de pratique anc. Fournir des dupliques.

DUPONDIUS (du-pon-di-us'. Lat. *dupondius*), *s. m.* Terme d'antiq. romaine. Monnaie valant deux as.

DUQUEL, *adj. conj. masc. sing.* Voy. LEQUEL.

DUR, URE (lat. *durus*), *adj.* Difficile à pénétrer, à entamer. Le fer est un métal très-dur. Du pain dur. || Un œuf dur, œuf cuit jusqu'à ce que le blanc et le jaune soient pris. || Qui oppose de la résistance. Ce ressort est dur. || Dur à digérer, de digestion difficile, et fig. peu supportable, difficile à croire, ou très-ennuyeux, en parlant de livres. || Dur à cuire, de cuisson difficile, et fig. difficile à manier, à plier aux usages, en parlant surtout de gens qui ont pris leur pli. || *Subst.* C'est un dur à cuire. || *Au pl.* Des durs à cuire (qui se prononce comme au singulier). || Eau dure, celle qui, chargée de sels calcaires, n'est pas propre à cuire les légumes. || Vin dur, vin qui a beaucoup d'âpreté. || En parlant de certaines facultés qui ne s'exercent qu'avec peine. Être dur d'oreille, avoir l'oreille dure. || Avoir la tête dure, ne pas comprendre facilement. || Fig. Mais il est des esprits durs, indisciplinables, CORN. || Qui est désagréable à l'oreille. Une voix dure. Un style dur. || En mus. Se dit des intervalles ou des accords qui blessent l'oreille par leur dissonance. || Qui, dans les arts du dessin ou de la peinture, est marqué trop fortement, a des contours roides ou heurtés. Un dessin dur. Un crayon, un pinceau dur. || Il se dit aussi en ce sens de celui qui peint. C'est un peintre dur. || Pénible, affligeant, difficile à supporter. Une réprimande, une vie dure. || Rigoureux par le froid. Un climat, un hiver dur. || Fig. Les temps sont durs, on a bien de la peine à vivre par le temps qui court. || Qui est sans bonté, sans humanité. || Dans le même sens, en parlant des dehors, des manières, des discours, etc. Regard dur. Des paroles dures. || Qui supporte la fatigue, la peine. Un homme dur au travail, à la peine. || Avoir la vie dure, résister aux causes de mort. || Rendre à quelqu'un la vie dure, lui faire du mal, lui donner de la peine. || DUR, *adv.* Difficilement. Entendre dur. || *S. m.* T. d'art. Le dur est le contraire du moelleux. || DURE, *s. f.* La terre nue. Coucher sur la dure.

DURABLE (lat. *durabilis*), *adj.* Capable de durer longtemps. Des monuments, des chagrins durables.

* **DURABLEMENT**, *adv.* D'une manière durable.

DURACINE (lat. *duracinus*), *s. f.* Pêche dont la chair a une certaine dureté.

DURANT (part. prés. de *durer*), *prép.* Dans la durée de, pendant l'intervalle de. Durant ce temps. || *Durant* peut par inversion se mettre après son régime. Sa vie durant. || DURANT QUE, *conj.* Dans le temps que.

* **DUR-BEC**, *s. m.* Nom d'un genre d'oiseaux insectivores. || *Au pl.* Des durs-becs.

DURCI, IE, *p. p.* de durcir. Rendu dur.

DURCIR (lat. *durescere*), *v. a.* Rendre dur. || Fig. Endurcir, fortifier contre. On les durcissait aux travaux, Boss. || *V. n.* Devenir dur. || Faire durcir un œuf, le cuire jusqu'à ce qu'il soit dur. || Se durcir, *v. r.* Devenir dur.

DURCISSEMENT, *s. m.* Acte de se durcir, état de ce qui est durci.

DURÉE (lat. *durata*, p. p. de *durare*), *s. f.* Absol. La continuation indéfinie. L'espace et la durée. || Espace de temps que dure quelque chose. La durée d'un règne, de la vie, etc. || DE DURÉE, *loc. adv.* signifiant qui résiste à l'usure, à la fatigue. Une étoffe de durée.

DUREMENT, *adv.* D'une manière dure. Être couché durement. || D'une manière désagréable pour l'oreille, les yeux, etc. Versifier durement. Des contours durement exprimés. || Fig. D'une manière qui agit désagréablement sur les sentiments, sur le moral. Répondre durement. || Avec austérité. Vivre très-durement.

DURE-MÈRE (*dure* et *mère*), *s. f.* En anat. La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui enveloppent l'encéphale et la moelle épinière.

DURER (lat. *durare*), *v. n.* Être dur contre les causes de destruction, continuer d'être, persister à être. || Fig. La mémoire de Sem a toujours duré dans le peuple hébreu, Boss. || Faire durer, prolonger. || Ne pas s'user. Ce drap dure beaucoup. || Il se dit du temps qui se prolonge. Et nos jours criminels ne pourront plus durer, CORN.

|| Sembler long. Un moment loin de vous me durait une année, RAC. || Impers. Il me dure que vous soyez de retour. || En parlant des personnes, continuer à vivre. Son fils ne dura guère, BOSS. || Fig. Se conserver dans ses dignités, dans son crédit, dans sa fortune, etc. || Supporter, rester, vivre avec. Quelle sécheresse de conversation! on n'y dure point, MOL. Il ne peut durer au lit. Ne pouvoir durer avec quelqu'un. || Famil. Ne pouvoir durer en place, être agité, tourmenté. || Ne pouvoir durer de froid, de chaud, au froid, au chaud, en être extrêmement incommodé.

DURET, ETTE (dimin. de *dur*), *adj.* Un peu dur.

DURETÉ (lat. *duritas*), *s. f.* Propriété qu'ont les corps solides de résister à ce qui tend à en entamer la substance. La dureté du fer. || Défaut de mollesse, de la qualité tendre. La dureté de la viande, d'un lit. || En méd. Tumeur dure. || Dureté de ventre, constipation. || Dureté d'oreille, défaut de sensibilité de l'oreille. || Défaut de sensibilité, d'humanité. Grande dureté de cœur. La dureté pour les pauvres. La dureté du regard, des traits. || *Au pl.* Paroles dures, offensantes. Dire à quelqu'un des duretés. || Excessive sévérité. La dureté d'un gouvernement. || La dureté du travail, l'opiniâtreté au travail. || Qualité qui est pour l'oreille et pour la vue ce que la dureté est pour le toucher. Dureté de prononciation, de style, de crayon, de pinceau, etc. || La dureté d'un climat, d'un hiver, la rigueur de la température qui s'y fait sentir. || La dureté du temps, la rigueur de la température, et fig. la misère, la souffrance qui pèse sur un pays en certaines circonstances.

⋆ **DURHAM** (du-ram'. *Durham*, contrée d'Angleterre). Race de durham ou *adj.* race durham, race bovine anglaise. || *Subst.* Un durham, un bœuf de cette race.

DURILLON (*ll* mouillées. Dérivé de *dur*), *s. m.* Sorte de dureté produite par des frottements rudes fréquemment répétés. || Partie dure dans le marbre.

⋆ **DURILLONNER (SE)**, *v. r.* Se couvrir de durillons.

⋆ **DURISSIME** (lat. *durissimus*), *adj.* Très-dur. Il ne se dit que par plaisanterie. Une volaille durissime.

DURIUSCULE (lat. *duriusculus*), *adj.* T. de plaisanterie. Un peu dur. Le pouls est duriuscule, MOL. Il y a quelques vers duriuscules, VOLT.

DUUMVIR (du-om'-vir. Lat. *duumvir*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Nom de certains magistrats ou juges qui étaient ordinairement au nombre de deux.

⋆ **DUUMVIRAL, ALE** (du-om'-vi-ral), *adj.* Qui a rapport aux duumvirs. Les offices duumviraux.

DUUMVIRAT (du-om'-vi-ra. Lat. *duumviratus*), *s. m.* Dignité, charge de duumvir, temps de son exercice.

DUVET (du-vé. Mot germanique), *s. m.* Les premières plumes dont se couvre le jeune oiseau et qui ne se perdent jamais complétement. || Par métonymie. Lit de plume. || Fig. Les pêches sont couvertes d'un petit duvet. || Première barbe d'un jeune homme.

⋆ **DUVETÉ, ÉE**, *adj.* En hist. nat. Qui est garni de duvet.

DUVETEUX, EUSE, *adj.* Qui tient du duvet, qui ressemble au duvet. Poils duveteux. Matières duveteuses.

⋆ **DYNAME**, *s. m.* ou **DYNAMIE** (δύναμις), *s. f.* L'unité du travail avec laquelle on évalue la force utile d'une machine, et qui est le travail nécessaire pour élever mille kilogrammes à un mètre de hauteur.

DYNAMIQUE (δυναμικός), *s. f.* Partie de la mécanique qui étudie les différents mouvements. || *Adj.* Qui concerne le mouvement. Problème dynamique.

⋆ **DYNAMISME** (δύναμις), *s. m.* Système qui suppose que la matière est animée de forces immanentes.

⋆ **DYNAMISTE**, *s. m.* Partisan du dynamisme.

DYNAMOMÈTRE (δύναμις et μέτρον), *s. m.* Instrument qui sert à évaluer en poids la force et les effets d'un moteur. || Nom des instruments employés à mesurer la force musculaire de l'homme et des animaux.

DYNASTE (δυνάστης), *s. m.* T. d'antiq. Titre de certains petits souverains.

DYNASTIE (δυναστεία), *s. f.* Succession de souverains d'une même famille. || Suite de rois.

⋆ **DYNASTIQUE**, *adj.* Qui concerne une dynastie. Les intérêts dynastiques. || Qui défend une dynastie régnante. || *Subst.* Les dynastiques, les partisans d'une dynastie.

⋆ **DYS...** préfixe qui est le grec δύς, et qui exprime que la chose est difficile, mauvaise.

DYSCOLE (δύσκολος), *adj.* Difficile à vivre. Votre enfant dyscole gâte tout ce qu'il touche, J. J. ROUSS.

DYSPEPSIE (δυσπεψία), *s. f.* En méd. Difficulté à digérer; digestion dépravée.

⋆ **DYSPEPTIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la dyspepsie. || Qui est affecté de dyspepsie, et *subst.* un dyspeptique.

DYSPNÉE (δύσπνοια), *s. f.* En méd. Difficulté de respirer.

DYSSENTERIE (δυσεντερία), *s. f.* En méd. Phlegmasie du gros intestin caractérisée par de fréquentes évacuations de matières muqueuses ou puriformes, souvent mêlées de sang. || On devrait écrire *dysenterie*.

DYSSENTÉRIQUE, *adj.* Qui appartient à la dyssenterie. Flux dyssentérique. || *Subst.* Un dyssentérique.

DYSURIE (di-zu-rie. Δυσουρία), *s. f.* En méd. Difficulté à uriner.

⋆ **DYSURIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la dysurie.

E

E (lat. *e*), *s. m.* Cinquième lettre de l'alphabet et seconde voyelle. || L'E majuscule se met par abréviation pour Excellence ou Éminence. || E. signifie le point cardinal de l'est. || Dans le calendrier, E est la cinquième lettre dominicale. || Il y a quatre sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*é* aigu, l'*è* grave et l'*ê* circonflexe.

EAU (anc. fr. *aigue*, *iaue* ou *iave*, du lat. *aqua*), *s. f.* Substance liquide, transparente, sans saveur ni odeur, réfractant la lumière et susceptible de dissoudre un grand nombre de corps. Eau de source, de pluie, courante, dormante, etc. || Eau de mer, eau amère, chargée de sels. || Eau claire, par opposition à l'eau bourbeuse ou à l'eau mêlée d'une substance utile ou agréable. || Fig. Eau claire, résultat illusoire. || Eau rougie, eau mêlée d'une légère quantité de vin rouge. || Famil. Un buveur d'eau, celui qui ne boit que de l'eau, ou qui met beaucoup d'eau dans son vin. || Être au pain et à l'eau, n'avoir que du pain à manger et de l'eau à boire. || Porter de l'eau à la rivière, donner à quelqu'un qui est riche, apporter une chose qui abonde déjà. || Vert d'eau, couleur d'eau, vert semblable au vert de l'eau. Une étoffe vert d'eau, couleur d'eau. || Fig. Il a mis de l'eau dans son vin, se dit d'un homme dont la colère est tombée, dont les prétentions ont baissé. || Dans l'ancienne philosophie, l'un des quatre éléments qui constituaient toute chose. || C'est le feu et l'eau, se dit de deux choses contraires, ou de deux personnes qui diffèrent essentiellement de sentiments et d'opinions. || En chim. Corps composé de 88,91 parties d'oxygène avec 11,09 d'hydrogène en poids, et en volume, de 1 d'oxygène et de 2 d'hydrogène. || Eau mère, résidu d'une dissolution saline qu'on a fait cristalliser, lorsque cette eau, épaissie, refuse de donner des cristaux. || Mer, rivière, étang, lac. || Les grandes eaux, afflux d'eau de pluie ou de neige qui grossissent les rivières et les fleuves. || Pleine eau, se dit de la rivière où l'on va nager librement, par opposition aux bassins fermés où l'on s'exerce. Faire une pleine eau. || Fig. Nager en grande eau, être en pleine fortune. Être en grande eau, être dans l'abondance et dans la sécurité. || Eau douce, se dit de l'eau des rivières, des lacs, des étangs et des fontaines, par opposition à l'eau de mer. || Eau trouble, eau d'une rivière ou d'un étang qui est mélangée de limon et qui convient pour certaines pêches. Pêcher en eau trouble, et fig. faire des affaires peu honorables. || Fig. Tomber dans l'eau, ne pas réussir. || Revenir sur l'eau, se dit d'un homme qui, tombant

dans l'eau, reparaît à la surface. || Fig. Revenir sur l'eau, se dit d'un homme qu'on croyait abîmé et qui rétablit ses affaires, d'un projet qu'on croyait abandonné et qui est remis sur le tapis. || Nager entre deux eaux, nager en mettant sous l'eau la tête qu'on ne retire que pour respirer, et fig. se ménager entre les différents partis. || Laisser couler, courir l'eau, ne point se soucier comme vont les affaires. || Faire venir l'eau au moulin, faire venir de l'argent à la maison, donner du débouché à une industrie. || T. de mar. Faire eau, avoir, en parlant d'un navire, quelque trou par où l'eau de la mer s'introduit. || Faire de l'eau, faire provision d'eau douce, pour la navigation. || Les eaux d'un navire, son sillage. || Être dans les eaux d'un navire, gouverner dans le même sillage, et fig. être dans les eaux de quelqu'un, être de son parti, de son opinion. || Haute eau et basse eau, la marée haute et basse. || Eaux mortes, petite marée; eaux vives, grande marée. || Eaux jaillissantes ou absol. eaux. Les eaux de Versailles. || Eaux minérales, voy. MINÉRAL, et absol. les eaux. Faire une cure d'eaux. || Le lieu où se prennent les eaux. Aller aux eaux. || Eau de riz, eau d'orge, eau dans laquelle on a fait bouillir du riz, de l'orge. || Eau bénite, voy. BÉNIT. || Le baptême. L'eau sainte du baptême. || Pluie. Il tombe de l'eau. || Suc des fruits, des légumes. || Larmes. Pleurez, pleurez, mes yeux et fondez-vous en eau, CORN. || Salive, seulement dans la locution : L'eau en vient à la bouche, qui fig. se dit de ce qui excite un désir de possession. || Sueur. L'eau lui coulait du front. || Sérosité. || Urine. Lâcher ou faire de l'eau. || Eaux aux jambes, maladie cutanée qui a son siége au pied et à la partie inférieure de la jambe chez le cheval. || Lustre, brillant des diamants et des perles. Ce diamant est d'une eau admirable. || Eau, liqueur artificielle extraite de diverses substances ou préparée avec diverses substances. Eau gazeuse. Eau blanche. Eau de Cologne, etc. || Eau seconde, acide nitrique affaibli. || Eaux et forêts, voy. FORÊT.

EAU-DE-VIE, *s. f.* Le produit de la distillation du vin, des liqueurs spiritueuses et du grain. De l'eau-de-vie de Cognac. || *Au pl.* Des eaux-de-vie.

EAU-FORTE, *s. f.* Acide azotique du commerce. || Estampe tirée sur une planche préparée à l'eau-forte. || *Au pl.* Des eaux-fortes.

ÉBAHI, IE, *p. p.* de ébahir.

ÉBAHIR (S') (*es*... et *bah!* ou *bayer*), *v. r.* Rester la bouche ouverte, s'étonner, être surpris.

ÉBAHISSEMENT, *s. m.* État de celui qui est ébahi.

* **ÉBARBAGE**, *s. m.* Action d'ébarber.

ÉBARBÉ, ÉE, *p. p.* d'ébarber.

* **ÉBARBEMENT**, *s. m.* L'action d'ébarber; le résultat de cette action. || En chir. Action d'enlever avec le bistouri ou les ciseaux des productions morbides végétantes.

ÉBARBER (*es*... et *barbe*), *v. a.* Rogner les barbes des plumes, et ce que l'on compare à ces barbes dans le papier, dans la taille d'une gravure. || Couper le chevelu des plantes ou des arbres qu'on met en terre. || Tondre une haie, une charmille. || T. de fondeur. Oter les bavures du plomb. || En chir. Pratiquer l'ébarbement.

ÉBARBOIR, *s. m.* Outil qui sert à ébarber.

* **ÉBARBURE**, *s. f.* Ce qui se détache d'une chose qu'on ébarbe.

ÉBAT (é-ba. Voy. *ébattre*), *s. m.* Ne s'emploie guère qu'au pluriel. Mouvements folâtres du corps. L'enfant... Avecque ses pareils se plaît en ses ébats, RÉGN. || Passetemps, divertissement. || Prendre ses ébats, se livrer au divertissement. || *Au sing.* Promenade qu'on fait faire aux chiens pour leur santé. Conduire des chiens à l'ébat.

ÉBATTEMENT, *s. m.* Action de s'ébattre. || Ébattement d'une voiture, son balancement entre les brancards.

ÉBATTRE (S') (*es*... et *battre*), *v. r.* Se donner un mouvement folâtre. S'ébattre avec des amis. || Se divertir.

ÉBAUBI, IE (*es*... et lat. *balbus*), *adj.* Interdit, surpris, au point de bégayer. Je suis toute ébaubie, MOL.

* **ÉBAUCHAGE**, *s. m.* Action d'ébaucher.

ÉBAUCHE (voy. *ébaucher*), *s. f.* Préparation d'un ouvrage de peinture, de sculpture, dans laquelle les parties principales sont seulement indiquées. || Fig. Premiers essais, premier développement d'une chose, esquisse. || Production informe et grossière.

* **ÉBAUCHÉ, ÉE**, *p. p.* d'ébaucher.

* **ÉBAUCHEMENT**, *s. m.* Action d'ébaucher.

ÉBAUCHER (*es*... et anc. fr. *bauche*, mortier à bâtir), *v. a.* En peint. et sculpt. Disposer, en commençant un ouvrage, les masses et les parties principales. || Fig. Mais pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'ébauché, LA FONT. || Ébaucher le bois, le dégrossir. || Préparer, commencer. Ébaucher un ouvrage. || Donner une idée d'une chose. || S'ébaucher, *v. r.* Être ébauché, préparé.

ÉBAUCHOIR, *s. m.* Outil dont les sculpteurs se servent pour ébaucher et modeler.

ÉBAUDI, IE, *p. p.* d'ébaudir.

ÉBAUDIR (*es*... et anc. fr. *baud*, hardi), *v. a.* T. famil. Mettre en allégresse. || S'ébaudir, *v. r.* Devenir ébaudi.

ÉBAUDISSEMENT, *s. m.* T. famil. Action de s'ébaudir; état de celui qui s'est ébaudi.

* **ÉBÉNACÉ, ÉE**, *adj.* En bot. Qui ressemble à l'ébène. || *S. f.* Les ébénacées, famille de plantes, d'arbres ou d'arbustes, dont l'ébène est le type.

ÉBÈNE (lat. *ebenus*), *s. f.* Bois de l'ébénier. || Ébène fossile, lignite ou jayet. || On se sert du mot ébène pour caractériser un noir très-foncé. Noir d'ébène. Des cheveux d'ébène. || Le genre d'*ébène* a varié; on le trouve au masculin dans Voltaire.

ÉBÉNÉ, ÉE, *p. p.* d'ébéner. Du bois ébéné.

ÉBÉNER, *v. a.* Donner au bois la couleur de l'ébène.

ÉBÉNIER, *s. m.* Arbre des Indes, qui fournit l'ébène. || Faux ébénier, arbrisseau d'agrément, nom vulgaire du *cytise laburnum*.

ÉBÉNISTE, *s. m.* Menuisier qui travaille l'ébène et les autres bois du même genre, et fait des meubles.

ÉBÉNISTERIE, *s. f.* L'art de l'ébéniste, et aussi les ouvrages que fait l'ébéniste.

* **ÉBÊTIR**, *v. a.* Rendre bête. Quand ils l'eurent ébêti, VOLT. || On dit plus souvent et beaucoup mieux *abêtir*.

ÉBLOUI, IE, *p. p.* d'éblouir.

ÉBLOUIR (*es*... et *bleu*, faire bleu devant les yeux, ou anc. h. all. *blôdi*, interdit), *v. a.* Frapper les yeux par un éclat qu'ils ne peuvent soutenir. Le soleil m'éblouissait. || Fig. Produire sur l'esprit le même effet qu'une lumière trop vive sur les yeux. Être ébloui de sa gloire. Il croyait m'éblouir par ses promesses, FÉN. || Absol. Le monde n'éblouit jamais tant que quand on le voit de loin sans l'avoir jamais vu de près, FÉN. || S'éblouir, *v. r.* Se laisser fasciner, étourdir, enorgueillir.

ÉBLOUISSANT, ANTE, *adj.* Dont l'éclat éblouit. Des éclairs éblouissants. || Par extens. Une toilette éblouissante. Cette éblouissante beauté. || Fig. Le titre éblouissant de général d'armée, CORN.

ÉBLOUISSEMENT, *s. m.* Trouble de la vue causé par une éclatante lumière. || Trouble de la vue causé par quelque incommodité, telle qu'une congestion cérébrale. Il m'a pris tout à coup des éblouissements. || Fig. Éblouissement de l'esprit.

* **ÉBORGNAGE**, *s. m.* T. de jard. Action d'éborgner.

ÉBORGNÉ, ÉE, *p. p.* d'éborgner.

* **ÉBORGNEMENT**, *s. m.* Action d'éborgner; état de celui qui est éborgné.

ÉBORGNER (*es*... et *borgne*), *v. a.* Rendre borgne. || Par exagération, éborgner quelqu'un, lui faire grand mal à l'œil. || Par extens. Éborgner une maison, ôter le jour à une maison par quelque bâtiment qu'on fait devant. || T. de jardinage. Supprimer, à la taille des arbres fruitiers, les yeux inutiles. || S'éborgner, *v. r.* Se crever un œil ou se faire grand mal à l'œil.

ÉBOUILLI, IE, *p. p.* d'ébouillir.

ÉBOUILLIR (*ll* mouillées. Lat. *ebullire*), *v. n.* Se conjugue avec l'auxiliaire *être*. Se consumer, diminuer à force de bouillir. Ne laissez point tant ébouillir le pot.

ÉBOULÉ, ÉE, *p. p.* d'ébouler.

ÉBOULEMENT, *s. m.* Chute de ce qui s'éboule. L'éboulement d'une muraille. || État d'une chose éboulée; amas de choses éboulées.

ÉBOULER (*es*... et *boule*), *v. a.* Renverser en faisant rouler. Ébouler de la terre. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se renverser en roulant. Ce monticule a éboulé; il est éboulé depuis hier. || S'ébouler, *v. r.* Être renversé et rouler.

ÉBOULIS (é-bou-li), *s. m.* Amas de matières éboulées.

* **ÉBOURGEONNAGE**, *s. m.* Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNÉ, ÉE, *p. p.* d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNEMENT, *s. m.* Opération qui consiste à retrancher des bourgeons, pendant la végétation.

ÉBOURGEONNER (*es*... et *bourgeon*), *v. a.* Pratiquer l'ébourgeonnement. || Abs. Ébourgeonnez au printemps.

* **ÉBOURIFFANT, ANTE**, *adj.* Néologisme du langage comique. Qui surprend extrêmement. Succès ébouriffant.

ÉBOURIFFÉ, ÉE, *adj.* T. famil. Dont la coiffure est en désordre. || On dit de même : Cheveux ébouriffés. || Fig. Agité, troublé. Il est tout ébouriffé.

* **ÉBOURIFFER** (*es*... et *bourre ?*), *v. a.* T. famil. Mettre la coiffure en désordre. || Fig. Surprendre extrêmement, rendre tout interdit. || S'ébouriffer, *v. r.* Ébouriffer ses cheveux, et fig. s'étonner.

ÉBOUSINÉ, ÉE, *p. p.* débousiner.

ÉBOUSINER (*es*... et *bousin*), *v. a.* Ébousiner une pierre, enlever le bousin et pénétrer jusqu'au vif.

* **ÉBRANCHAGE**, *s. m.* Synonyme d'ébranchement.

ÉBRANCHÉ, ÉE, *p. p.* d'ébrancher.

ÉBRANCHEMENT, *s. m.* Action de couper ou de casser les branches d'un arbre ; résultat de cette action.

ÉBRANCHER (*es*... et *branche*), *v. a.* Couper ou casser une partie des branches d'un arbre ou la totalité.

* **ÉBRANCHOIR**, *s. m.* Serpe qu'on manie au bout d'une perche.

ÉBRANLÉ, ÉE, *p. p.* d'ébranler.

ÉBRANLEMENT, *s. m.* État de ce qui est ébranlé. L'ébranlement des vitres par le tonnerre. || Fig. L'ébranlement des fortunes, du crédit, des empires, de la santé, des nerfs, etc. || Émotion. Craignons ces grands ébranlements de l'âme qui préparent l'ennui et le dégoût, Fén.

ÉBRANLER (*es*... et *branler*), *v. a.* Mettre en branle, communiquer un mouvement d'oscillation. Ébranler une cloche. Ebranler les airs de ses cris. || Faire chanceler. Le torrent ébranle les rochers. || Mettre en désordre. L'apparition des gendarmes ébranla la foule. || Fig. Faire chanceler. Ébranler un trône. Des scandales qui peuvent ébranler leur foi, Mass. || Faire branler, rendre peu ferme, rendre incertain. Il ébranla ma résolution, la fidélité des troupes, etc. La frayeur de la mort ébranle le plus ferme. || Modifier les convictions, les sentiments. Mais le dessein est pris, rien ne peut m'ébranler, Rac. || Ébranler la gravité, faire presque rire. || Ebranler la santé, les nerfs, rendre la santé moins solide, les nerfs plus susceptibles. || S'ébranler, *v. r.* Être mis en branle. || Se mettre en mouvement pour se porter en avant. Les régiments s'ébranlèrent. || Se mettre en mouvement pour se retirer, s'enfuir. || Fig. Il répondit, sans s'ébranler. Les esprits s'ébranlaient, Volt.

ÉBRASÉ, ÉE, *p. p.* d'ébraser.

ÉBRASEMENT, *s. m.* En archit. Action d'ébraser.

ÉBRASER (voy. *embrasure*), *v. a.* En archit. Élargir à l'intérieur, suivant un plan oblique, la baie d'une porte, d'une fenêtre.

ÉBRÉCHÉ, ÉE, *p. p.* d'ébrécher.

* **ÉBRÈCHEMENT**, *s. m.* Action d'ébrécher ; résultat de cette action.

ÉBRÉCHER (*es*... et *brèche*), *v. a.* Faire une brèche à un instrument tranchant. Ébrécher un couteau. || S'ébrécher une dent, en faire sauter un morceau. || Fig. Entamer, diminuer. Ébrécher sa fortune, sa réputation. || S'ébrécher, *v. r.* Le couteau s'ébrécha.

ÉBRENÉ, ÉE, *p. p.* d'ébrener. Un enfant ébrené.

ÉBRENER (*es*... et *bran*), *v. a.* Nettoyer un enfant qui s'est sali dans son maillot.

* **ÉBRIÉTÉ** (lat. *ebrietas*), *s. f.* État d'une personne ivre. Une légère ébriété.

ÉBROUÉ, ÉE, *p. p.* d'ébrouer. Des étoffes ébrouées.

ÉBROUEMENT (*s'ébrouer*), *s. m.* Éternument chez les animaux domestiques, accompagné d'une vive secousse de la tête. || Ronflement du cheval surpris ou effrayé.

ÉBROUER (all. *brühen*), *v. a.* Laver, passer dans l'eau une pièce de toile ou d'étoffe pour en ôter les fils, les pailles et autres ordures.

ÉBROUER (S') (orig. inc.), *v. r.* Faire ébrouement. || Souffler de surprise ou de frayeur, en parlant du cheval.

ÉBRUITÉ, ÉE, *p. p.* d'ébruiter.

* **ÉBRUITEMENT**, *s. m.* Action d'ébruiter.

ÉBRUITER (*es*... et *bruit*), *v. a.* Mettre dans le bruit public, divulguer. Il ne faut point ébruiter cela. || S'ébruiter, *v. r.* Se répandre dans le public.

ÉBUARD (orig. inc.), *s. m.* Coin de bois fort dur.

ÉBULLITION (lat. *ebullitio*), *s. f.* Mouvement d'un liquide soumis à l'action d'un feu assez fort pour le mettre en vapeur et produire des bulles qui viennent crever à la surface. || En chim. Effervescence, dégagement de bulles d'air par suite du mélange de certaines substances. || En méd. Nom d'éruptions apyrétiques, de très-courte durée. || Fig. Je ne saurais souffrir les ébullitions de cerveau de nos marquis de Mascarille, Mol.

* **ÉBURNÉEN, ENNE** (lat. *eburneus*) ou **ÉBURNIN, INE**, *adj.* En hist. nat. Qui a les caractères de l'ivoire.

ÉCACHÉ, ÉE, *p. p.* d'écacher. Écrasé en aplatissant. Des noix écachées. || Nez écaché, nez camus et aplati.

* **ÉCACHEMENT**, *s. m.* T. de métier. Action d'écacher ; état de ce qui est écaché.

ÉCACHER (*es*... et l'anc. fr. *cacher*, fouler, du lat. *coactus*), *v. a.* Écraser en aplatissant. Écacher du sel. Écacher la pointe d'un instrument. || Aplatir le fil, en le faisant passer entre deux cylindres d'acier. || S'écacher, *v. r.* Être écaché. Une pointe qui s'écache.

* **ÉCAILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'enlever les écailles. || Action d'écailler les huîtres, de les ouvrir. || Défaut d'une poterie, d'une peinture qui s'écaille.

ÉCAILLE (*ll* mouillées. Gothique *skalja*, tuile), *s. f.* Nom des lames plates et minces qui couvrent la peau des poissons et de certains reptiles. || Les mailles d'une armure, les plaques qui forment certaines armes défensives. || Petites plaques cornées qui garnissent les pattes des oiseaux et la queue de certains mammifères, comme la queue du castor. || Enveloppe dure qui couvre et défend le corps de certains mollusques. Écailles d'huître. || Fig. Laisser les écailles, s'emparer de tout le profit d'une affaire, c'est-à-dire manger l'huître et laisser les écailles aux autres. || Substance provenant des grandes plaques épidermiques ou cornées qui recouvrent la carapace d'une tortue marine. Une tabatière d'écaille. || En bot. Lames minces, folioles étroites qui protégent certaines parties des plantes, des fleurs. || Poussière répandue sur les ailes des lépidoptères. || Par analogie, tout ce qui se détache des corps en petites parties minces et légères. Ce vieux tableau tombe par écailles. || Fig. Causes de l'aveuglement de l'esprit. Voilà les écailles qui tombent de ces yeux fermés à la lumière, Fén. || En archit. Nom de petits ornements en forme d'écailles de poisson.

ÉCAILLÉ, ÉE, *p. p.* d'écailler. Dont on a enlevé les écailles. || Couvert d'écailles. Animaux écaillés.

* **ÉCAILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'ôter les écailles, la coquille. L'écaillement des huîtres. || Action de s'écailler. L'écaillement d'un tableau.

ÉCAILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Dépouiller des écailles un poisson, une huître, etc. || S'écailler, *v. r.* S'enlever, tomber par écailles. Ce tableau s'écaille.

ÉCAILLER, ÈRE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui vend et ouvre des huîtres.

* **ÉCAILLETTE** (*ll* mouillées), *s. f.* Petite écaille.

ÉCAILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Qui est susceptible de s'enlever par écailles. Ardoise écailleuse. || En hist. nat. Couvert ou formé d'écailles.

ÉCALE (le même que *écaille*), *s. f.* Enveloppe qui couvre la coque des noix. || Gousse dans laquelle se trouvent les fèves, les pois. || Coquille d'œuf.

ÉCALÉ, ÉE, *p. p.* d'écaler. Dépouillé de son écale.

ÉCALER, *v. a.* Oter l'écale. Écaler des noix. || S'écaler, *v. r.* Se détacher de l'écale. || Se séparer par lames.

ÉCARBOUILLÉ, ÉE, *p. p.* d'écarbouiller.

ÉCARBOUILLER (*ll* mouillées. Lat. *excarbunculare*), *v. a.* Popul. Réduire en fragments, en écachant. Écarbouiller la tête. || S'écarbouiller, *v. r.* Être écarbouillé. || Beaucoup de personnes prononcent escarbouiller.

ÉCARLATE (lat. *galaticus rubor*), *s. f.* Teinture rouge fort vive. || Yeux bordés d'écarlate, yeux rouges sur le bord. || Drap fin d'un rouge éclatant. Un manteau d'écarlate. || Coque adhérente au *quercus conifera*, formée par un insecte dit kermès, et servant à la teinture en écarlate. Graine d'écarlate. || *Adj.* De couleur d'écarlate. Des rubans écarlates.

ÉCARLATINE, *adj. f.* Voy. SCARLATINE, seul usité.

ÉCARQUILLÉ, ÉE, *p. p.* d'écarquiller.

ÉCARQUILLEMENT, *s. m.* Action d'écarquiller.

ÉCARQUILLER (*ll* mouillées. Orig. incert.), *v. a.* Ouvrir d'une manière ridicule. Écarquiller les yeux. || Écarter d'une manière ridicule. Écarquiller les jambes. || S'écarquiller, *v. r.* Ses yeux, ses jambes s'écarquillent.

ÉCART (voy. *écarter*), *s. m.* Les cartes dont le joueur se défait. Faire son écart. || À L'ÉCART, *loc. adv.* En un lieu détourné, écarté. || À part. Se tenir à l'écart. | Se jeter à l'écart, s'écarter du sujet. || Mettre à l'écart, mettre en réserve. || Mettre à l'écart, faire abstraction, ne pas tenir compte. || Mettre, laisser quelqu'un à l'écart, ne pas le faire participer à un avantage, à une affaire, etc. || Mettre à l'écart, se dit aussi de choses qu'on n'emploie pas. || Écart, action de s'écarter de sa direction, de se jeter de côté. Mon cheval a fait un écart. || T. de danse. Mouvement du pied pour se jeter de côté. | Entorse de l'articulation des membres antérieurs du cheval. || Digression, développement étranger au sujet que l'on traite. || Toute action par laquelle on s'écarte de la raison, de la morale, de la bienséance, etc. || Localité écartée. Les écarts et hameaux qui en dépendent.

* **ÉCART** (*es...* et *quart*), *s. m.* En blas. Quart d'un écu partagé en quatre parties.

* **ÉCARTABLE,** *adj.* Qui peut ou qui doit être écarté. Cette carte est-elle écartable?

ÉCARTÉ, *s. m.* Jeu de cartes qui, analogue à la triomphe, se joue à deux, et dans lequel on écarte.

ÉCARTÉ, ÉE, *p. p.* d'écarter. || Isolé, retiré. Une maison écartée.

ÉCARTELÉ, ÉE, *p. p.* d'écarteler. || En blas. Ecu écartelé, écu partagé en quatre.

ÉCARTÈLEMENT, *s. m.* Action d'écarteler. || En blas. Partage des armoiries en quatre parties.

ÉCARTELER (lat. *ex* et *quartellus*, dimin. de *quartus*), *v. a.* Mettre en quatre quartiers, faire tirer par quatre chevaux un condamné. || En blas. Partager l'écu en quatre. || Absol. Il écartèle de telles et telles armes.

ÉCARTELURE, *s. f.* En blas. Division de l'écu en quatre parties.

ÉCARTEMENT, *s. m.* Action d'écarter, de séparer; état de ce qui est écarté. L'écartement des doigts. || Disjonction de ce qui devrait être joint.

ÉCARTER (*es...* et *carte*), *v. a.* Au jeu, mettre à part, rejeter des cartes dont on ne veut pas se servir. || Absol. Bien écarter, mal écarter. || Par extens. Séparer. Écarter les jambes, les bras. Écarter un rideau, les nuages. Éloigner. On écarta tous les témoins. Écartons l'ennemi de nos frontières. || Fig. J'écarte de vos jours un péril manifeste, RAC. || Écarter quelqu'un, l'éloigner des postes qu'il pourrait occuper. || Faire faire un écart, détourner. Écarter quelqu'un de la bonne voie. || Écarter le plomb, se dit d'un fusil qui ne lance pas son plomb bien serré. || Absol. Ce fusil écarte. || S'écarter, *v. r.* Être mis dans l'écart. Les as s'écartent quelquefois. | Présenter un écartement. Ses doigts s'écartèrent. La foule s'écarte. || S'éloigner. S'écarter du bon chemin. La chèvre aime à s'écarter dans les solitudes, BUFF. || Fig. Jamais de la nature il ne faut s'écarter, BOIL.

ÉCARTILLEMENT, ÉCARTILLER, voy. ÉCARQUILLEMENT, ÉCARQUILLER, seuls usités aujourd'hui.

* **ÉCATIR** (*es...* et *catir*), *v. a.* Donner aux draps un apprêt, un lustre.

* **ÉCATISSAGE,** *s. m.* Action d'écatir les draps.

* **ÉCATISSEUR,** *s. m.* Ouvrier chargé de l'écatissage.

ECCE HOMO (é-ksé-o-mo. Lat. *ecce homo*), *s. m.* Tableau, statue représentant Jésus-Christ couronné d'épines. || Fig. Homme pâle et maigre.

ECCHYMOSE (é-ki-mô-z'. 'Εκχύμωσις), *s. f.* En chir. Tache livide, noirâtre ou jaunâtre, formée par le sang extravasé dans le tissu lamineux sous-cutané.

* **ECCHYMOSÉ, ÉE,** *p. p.* d'ecchymoser.

* **ECCHYMOSER,** *v. a.* En méd. Produire une ecchymose. || S'ecchymoser, *v. r.* Être affecté d'ecchymose.

ECCLÉSIASTE (é-klé-zi-a-st'. 'Εκκλησιαστής), *s. m.* Nom de l'un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament attribué à Salomon. || L'auteur de ce livre.

ECCLÉSIASTIQUE (é-klé-zi-a-sti-k'. Lat. *ecclesiasticus*), *adj.* Qui appartient à l'Église, au clergé. Biens ecclésiastiques. Auteur ecclésiastique. || Écoles ecclésiastiques, écoles destinées à former des sujets pour le sacerdoce. || *S. m.* Celui qui est attaché à l'Église, prêtre. || Un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament composé par Jésus, fils de Sirach.

ECCLÉSIASTIQUEMENT (é-klé-zi-a-sti-ke-man), *adv.* En ecclésiastique. Vivre ecclésiastiquement.

ECCOPROTIQUE (é-kko-pro-ti-k'. 'Εκκοπρωτικός), *adj.* En méd. Qui purge doucement, laxatif. || *S. m.* Les eccoprotiques.

ECCRINOLOGIE (é-kkri-no-lo-jie. 'Εκκρίνειν et λόγος), *s. f.* Partie de la médecine qui traite des excrétions.

* **ECDÉMIQUE** (é-kdé-mi-k'. 'Εκ et δῆμος), *adj.* En méd. Maladie ecdémique, maladie qui tient à des causes étrangères aux localités et qui n'attaque pas les masses, par opposition à endémique et épidémique.

ÉCERVELÉ, ÉE (*es...* et *cervelle*), *adj.* Qui est sans cervelle, sans prudence. C'est une tête écervelée. || *S. m.* et *f.* Un écervelé. Une écervelée.

ÉCHAFAUD (le même que *catafalque*), *s. m.* Assemblage de pièces de bois formant un plancher élevé sur lequel travaillent les ouvriers en bâtiment. || Fig. Les pièces justificatives sont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice, VOLT. || Estrade de laquelle on voit un cortége, une cérémonie. || Plancher élevé pour l'exposition ou l'exécution des criminels.

ÉCHAFAUDAGE, *s. m.* Action d'établir les échafauds nécessaires à un travail de bâtiment. || L'assemblage de ces échafauds. || Fig. Préparatifs, préparation. Tout cet échafaudage fut en pure perte. || Raisonnements captieux, vain étalage. Un échafaudage de maximes pompeuses.

ÉCHAFAUDÉ, ÉE, *p. p.* d'échafauder.

ÉCHAFAUDER, *v. n.* Faire un échafaudage pour travailler à un bâtiment. || *V. a.* Fig. Préparer une œuvre. || S'échafauder, *v. r.* Préparer l'échafaudage sur lequel on veut s'élever, l'estrade sur laquelle on veut paraître. || Fig. S'élever, s'aider, se créer des appuis. || Être échafaudé, être soutenu comme par un échafaud.

ÉCHALAS (é-cha-lâ. B. lat. *eschara*, *carratium*, de χάραξ), *s. m.* Bâton de longueur variable auquel on attache un cep de vigne. || Fig. C'est un vrai échalas, se dit de quelqu'un qui est maigre et mince. || Se tenir droit comme un échalas, affecter de se tenir fort droit.

ÉCHALASSÉ, ÉE, *p. p.* d'échalasser. Muni d'échalas.

ÉCHALASSEMENT, *s. m.* Action d'échalasser la vigne.

ÉCHALASSER, *v. a.* Garnir la vigne d'échalas.

ÉCHALIER (*escalier*), *s. m.* Petite échelle servant à passer par-dessus une haie. || Clôture faite de branches d'arbre, pour fermer aux bestiaux l'entrée d'un champ.

ÉCHALOTE (lat. *ascalonia*), *s. f.* Plante potagère, genre ail, cultivée pour ses bulbes que l'on emploie comme assaisonnement.

ÉCHAMPIR (*es...* et *champ*), *v. a.* En peint. Imiter le relief, faire sortir du champ du tableau.

ÉCHANCRÉ, ÉE, *p. p.* d'échancrer. || Qui offre une entaille naturelle, une échancrure. Feuille échancrée.

ÉCHANCRER (*es...* et *chancre*), *v. a.* Tailler, évider de l'étoffe, du bois, etc. en forme de croissant. || S'échancrer, *v. r.* Être échancré. Le rivage s'échancrait.

ÉCHANCRURE, *s. f.* Coupure en forme de croissant, de demi-cercle. Une échancrure de manche. || Empiétement en forme d'arc de la mer sur les côtes. || Il se dit aussi d'une trouée à travers les montagnes. || En bot. et anat. Entaille naturelle en forme de demi-cercle.

ÉCHANGE (*es...* et *change*), *s. m.* Changement d'une personne, d'une chose contre une autre. L'échange des prisonniers. || En jurispr. Contrat par lequel les parties se transmettent respectivement une chose autre qu'une somme d'argent. || Commerce d'échange, celui qui se fait sans argent et par le seul échange des marchandises. || Libre échange, théorie qui soutient que les communications commerciales entre les peuples doivent être affranchies des prohibitions et des impôts; pratique de cette théorie. || Communication, envoi réciproque. Un échange de courriers, de pouvoirs entre plénipotentiaires. || Fig. Un échange de bons offices, d'injures, etc. || En échange de, au lieu de, à la place de.

ÉCHANGÉ, ÉE, *p. p.* d'échanger.

ÉCHANGEABLE, *adj.* Qui peut être échangé.

ÉCHANGER (*échange*), *v. a.* Donner et recevoir par échange. Échanger une chose pour ou contre une autre. || Échanger des prisonniers, rendre les prisonniers qu'on a contre ceux qu'a l'ennemi. || Se communiquer, se remettre réciproquement. Échanger des notes, des ratifications. || Fig. Échanger des compliments, des injures, des coups de poing, etc. || S'échanger, *v. r.* Être donné par échange. || Être donné par communication réciproque. Les ratifications s'échangèrent. || Fig. Des regards menaçants s'échangeaient entre eux.

⋆ **ÉCHANGEUR,** *s. m.* Celui qui fait des échanges

⋆ **ÉCHANGISTE,** *s. m.* Libre échangiste, celui qui est partisan du libre échange.

ÉCHANSON (anc. h. all. *scenco*), *s. m.* Officier dont les fonctions consistent à servir à boire aux rois et aux princes. || Fig. Toute personne qui sert à boire.

ÉCHANSONNERIE, *s. f.* Corps des échansons. || Commun de la maison du roi où se faisait la distribution du vin.

ÉCHANTILLON (*ll* mouillées. Dim. de l'anc. fr. *échantil*, étalon de mesure, de *es*... et *cant*, morceau), *s. m.* Petit morceau d'étoffe, petite quantité d'une marchandise servant de montre. Échantillon de drap, de blé. || Fig. Juger de la pièce par l'échantillon, juger d'une chose par ce qu'on en montre. || Aperçu, idée d'une chose. Ce n'est qu'un petit échantillon de sa mauvaise humeur, Mol. Donner un échantillon de son savoir-faire. || Fragments de passages détachés d'un ouvrage et propres à faire juger du reste. || En archit. Dimensions et formes déterminées par les règlements pour certaines espèces de matériaux. Brique d'échantillon. || La mesure qui sert de règle pour rendre égale la grandeur de toutes ces choses. || Force et dimension des pièces de bois qui servent aux constructions navales. Bâtiment d'un grand échantillon.

⋆ **ÉCHANTILLONNAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'échantillonner, de disposer par échantillon.

ÉCHANTILLONNÉ, ÉE, *p. p.* d'échantillonner.

ÉCHANTILLONNER, *v. a.* Couper des échantillons d'une pièce d'étoffe. || Disposer par échantillon. || Confronter un poids, une mesure, etc. avec un modèle. || S'échantillonner, *v. r.* Être échantillonné.

ÉCHAPPADE, *s. f.* T. de grav. Coup de burin fait par accident. || En échappade, *loc. adv.* À la dérobée.

ÉCHAPPATOIRE, *s. f.* Excuse frivole, subterfuge pour s'échapper, pour sortir d'embarras.

ÉCHAPPÉ, ÉE, *p. p.* d'échapper. || Un cheval échappé, un cheval qui s'est débarrassé du cavalier ou de la voiture, et qui court sans guide, et fig. un jeune homme indocile, emporté. || *Subst.* Vous couriez par le monde comme des échappés, Volt. || Un échappé des Petites-Maisons, un insensé. || Un échappé de prison, un homme mal vêtu, à mine suspecte. || Qui est engendré, en parlant du cheval, d'un étalon et d'une cavale de races différentes. Un cheval échappé et *subst.* un échappé de normand. || Fig. et famil. Se dit d'un homme qu'on soupçonne appartenir à telle ou telle race. Un échappé de Juif.

ÉCHAPPÉE, *s. f.* Action d'échapper. Faire une petite échappée. || Fuite de bestiaux qui se répandent dans les terres en défens. || Fig. Action par laquelle on s'échappe en quelque chose d'imprudent, d'irréfléchi, d'insolite. C'est une échappée de jeune homme. || Espace ménagé pour le tournant des voitures, à leur entrée dans une cour, dans une remise. || En archit. L'espace compris entre les marches d'un escalier tournant et le dessous de la révolution supérieure. || Échappée de vue, vue resserrée entre des collines, des maisons. || En peint. Lointain dans un paysage ou dans un tableau. || Échappée de lumière, lumière qu'on suppose passer entre plusieurs corps, et qui éclaire une partie du tableau. || Une échappée de beau temps et absol. une échappée, instant de beau temps. || Par échappées, *loc. adv.* Par intervalles, à la dérobée. || À l'échappée, à la dérobée.

ÉCHAPPEMENT, *s. m.* Action d'échapper, de sortir avec violence. || T. de mécan. et d'horlog. Mécanisme qui sert à modérer, à régulariser le mouvement. || En archit. Échappée, espace entre un escalier et le plafond.

ÉCHAPPER (b. lat. *excapare* ou *excampare*, sortir de la cape ou du champ), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Échapper de, s'enfuir, s'en aller. Il a échappé, il est échappé de prison. || Absol. L'eau si fluide, si propre à échapper, Fén. || Se sauver de. Si nous échappons au naufrage. Si nous échappons de cette tempête, Fén. || Échapper à, se soustraire à, se dérober à. Échapper à la mort. || Avec l'auxiliaire *avoir*. Ulysse, m'avez-vous échappé pour jamais, Fén. || Être soustrait, être dérobé. L'autorité, la vie lui échappa. || Il se dit des personnes qui meurent, qui disparaissent; des personnes dont les sentiments changent. || N'être pas saisi par les sens, compris par l'intelligence. Des insectes si petits, qu'ils échappent à la vue. Quand on lit pour s'instruire, on voit tout ce qui a échappé lorsqu'on ne lisait qu'avec les yeux, Volt. || Sortir de la mémoire. Son nom m'échappe. || N'être plus tenu, retenu. La plume lui échappa. || Fig. La victoire échappe de ses mains, Fén. || Laisser échapper, ne pas tenir, ne pas retenir. Laisser échapper un soupir, un cri, un secret. || Être fait ou dit par mégarde, par imprudence. Laisser échapper une bévue. || Absol. Une parole échappe. || Impers. Il m'était échappé d'en faire confidence, Corn. Jamais il ne m'a échappé une seule parole qui pût découvrir le moindre secret, Fén. || Il se dit des sentiments qui se font jour involontairement. Comme sa joie lui échappe! La Bruy. || La patience lui échappe, sa patience est à bout. || Absol. S'enfuir, se perdre. L'occasion échappe. || Se dérober par une échappatoire. || Se tirer d'une maladie, guérir. || Laisser échapper, ou faire échapper un cheval de la main, le faire partir de la main, le pousser à toute bride.

Échapper, *v. a.* Éviter. Il a échappé la prison. Qu'un enfant ait échappé tous les périls, Sév. || Famil. Il ne l'échappera pas, il n'évitera pas ce qui le menace. || L'échapper belle, échapper à quelque grand péril ou inconvénient. Nous l'avons échappé (et non *échappée*) belle.

S'échapper, *v. r.* S'évader, s'enfuir. S'échapper de prison. || Se dérober un moment à quelque société. || Sortir, s'épandre. Des pleurs s'échappent de ses yeux. || Céder à son emportement, se laisser aller à des paroles ou à des actions inconsidérées, légères, condamnables. S'échapper en paroles déshonnêtes. Il s'échappa jusqu'à dire... || Un esprit qui s'échappe, se dit d'un homme qui a par moments une espèce de folie. || Se découdre, en parlant d'une étoffe. Cette couture s'échappe, ou neutralement elle échappe. || En horticulture. Pousser de grandes et belles branches qui ne fructifient pas. Ce pêcher s'échappe, ou neutralement échappe.

ÉCHARDE (*es*... et lat. *carduus*), *s. f.* Piquant de chardon. || Petits corps aigus, ligneux ou autres, qui s'introduisent accidentellement dans l'épaisseur de la peau.

⋆ **ÉCHARDONNAGE,** *s. m.* Action d'enlever les chardons.

ÉCHARDONNÉ, ÉE, *p. p.* d'échardonner.

ÉCHARDONNER (*es*... et *chardon*), *v. a.* Débarrasser par l'échardonnage.

ÉCHARNÉ, ÉE, *p. p.* d'écharner.

⋆ **ÉCHARNEMENT,** *s. m.* Action d'enlever les parties charnues que le boucher a laissées adhérentes à une peau.

ÉCHARNER (*es* et anc. fr. *charn*, chair), *v. a.* T. de corroyeur. Opérer l'écharnement.

ÉCHARNOIR, *s. m.* Instrument avec lequel on écharne.

ÉCHARNURE, *s. f.* Reste de chair détachée de la peau.

ÉCHARPE (anc. h. all. *scherbe*, poche), *s. f.* Large bande d'étoffe portée en forme de baudrier ou de ceinture. || Insigne de certaines dignités. L'écharpe de maire. || Insigne de guerre ou de parti. || Changer d'écharpe, changer de parti. || Ornement que les femmes portent en sautoir, ou qui, entourant les épaules, a les deux bouts ramenés par devant. || Bandage passé au cou pour soutenir un bras malade. Avoir le bras en écharpe. || En écharpe, *loc. adv.* Obliquement. Coup de sabre donné en écharpe. || Batterie en écharpe, celle qui bat quelque endroit obliquement ou de côté. Tirer en écharpe.

ÉCHARPÉ, ÉE, *p. p.* d'écharper. Taillé en pièces.

ÉCHARPER (*es*... et anc. fr. *charpir*, mettre en pièces, du lat. *carpere*), *v. a.* Faire une grande blessure avec un instrument tranchant. On lui a écharpé le corps à coups de sabre. || Il se dit aussi d'un chirurgien maladroit. || Tailler en pièces. || Diviser certaines matières en les battant ou en les cardant. || S'écharper, *v. r.* Se faire réciproquement de grandes entailles; se tailler en pièces.

* **ÉCHARPILLER** (*ll* mouillées. Dérivé d'*écharper*), *v. a.* T. famil. Mettre en petites pièces.

ÉCHASSE (anc. flamand *schaetse*), *s. f.* Bâton garni d'un étrier auquel on attache le pied pour marcher dans les terres marécageuses ou sablonneuses. || Fig. Être monté sur des échasses, avoir de longues jambes. || Fig. Monter sur des échasses, s'efforcer de se grandir dans l'opinion des autres; se guinder, employer les grandes paroles, les grands sentiments. || Fig. Des échasses, des choses qui font paraître plus grand.

ÉCHASSIER, *s. m.* Ordre d'oiseaux qui semblent, à cause de leurs longues jambes, être montés sur des échasses.

ÉCHAUBOULÉ, ÉE (*es*... *chaud* et *boule*, ampoule), *adj.* Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE, *s. f.* Nom vulgaire des petites élevures rouges qui viennent sur la peau pendant les chaleurs de l'été, et causent une vive démangeaison.

* **ÉCHAUDAGE**, *s. m.* Action d'échauder les tonneaux.

* **ÉCHAUDAGE**, *s. m.* Lait de chaux qui sert à blanchir les murs; cette opération elle-même.

ÉCHAUDÉ, *s. m.* Espèce de petit gâteau de pâte échaudée, d'œufs, de beurre et de sel.

ÉCHAUDÉ, ÉE, *p. p.* d'échauder. || Brûlé avec de l'eau chaude. || Chat échaudé craint l'eau froide, quand on a éprouvé quelque grande peine, quelque désappointement, on en redoute jusqu'à l'apparence. || Blé échaudé, blé dont le grain, maigre et flétri, contient peu de farine.

* **ÉCHAUDEMENT**, *s. m.* État du blé et des graines qui sont échaudés.

ÉCHAUDER (*es*... et *chaud*), *v. a.* Causer une brûlure par l'action d'un liquide bouillant. || Fig. et famil. Être échaudé, éprouver une perte, un dommage. || Laver avec de l'eau bouillante. || Ôter le poil d'un cochon de lait par le moyen de l'eau chaude. || Jeter de l'eau chaude sur quelque chose. Échauder de la pâte. || Échauder des tonneaux, y passer de l'eau bouillante pour s'assurer qu'ils ne fuient pas. || S'échauder, *v. r.* Se brûler avec de l'eau bouillante. || Fig. Éprouver quelque dommage.

* **ÉCHAUDER** (*es*... et *chaux*), *v. a.* Donner aux plafonds plusieurs couches de chaux éteinte et claire.

* **ÉCHAUDEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui échaude.

ÉCHAUDOIR, *s. m.* Lieu où l'on échaude. || Vaisseau qui sert à échauder.

* **ÉCHAUDURE**, *s. f.* Effet produit sur la peau par un corps trop chaud, et spécialement par l'eau bouillante.

ÉCHAUFFAISON, *s. f.* T. popul. Indisposition qui se manifeste par quelque éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT, ANTE, *adj.* Qui échauffe. || Qui augmente la chaleur animale. Aliment échauffant. || Dans le langage vulgaire, aliment échauffant, aliment qui resserre le ventre. || *S. m.* Aliment, médicament échauffant.

ÉCHAUFFÉ, ÉE, *p. p.* d'échauffer. || Il se dit de la tête, de la poitrine, où une chaleur incommode et même morbide se fait sentir. || Teint échauffé, teint marqué de taches rouges, de boutons, signes d'échauffement. || *S. m.* Nom donné à une certaine odeur rance due à la chaleur, à l'entassement. Cette viande sent l'échauffé.

ÉCHAUFFEMENT, *s. m.* Action d'échauffer. L'échauffement des terres par l'action solaire. || Augmentation de chaleur dans l'économie animale. || Dans le langage vulgaire, constipation. || État de grains, de farines qui ont subi un commencement de fermentation par la chaleur.

ÉCHAUFFER (*es*... et *chauffer*), *v. a.* Rendre chaud. || Causer un excès de chaleur dans l'économie animale. || Dans le langage vulgaire, constiper. || Causer une sorte de fermentation et d'altération dans les substances organiques. || Fig. Échauffer quelqu'un, lui donner une sorte de chaleur morale qui l'excite, l'enflamme, l'irrite. || Il se dit aussi des choses. Pour échauffer notre amour, Boss. || Absol. Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauffer, comme le soleil de l'hiver, VAUVENARGUES. || Famil. Échauffer les oreilles, impatienter, irriter. || Échauffer le sang, la bile, la tête à quelqu'un, l'irriter. || S'échauffer, *v. r.* Devenir chaud. || Se donner une irritation. Il s'est échauffé en travaillant trop. || On dit de même: Il est trop sédentaire, son sang s'échauffe. || Fig. S'animer, s'exciter. || Se mettre en colère, s'emporter. || Par extens. La dispute, le jeu s'échauffe. || Subir un commencement de fermentation par la chaleur succédant à l'humidité, en parlant des substances organiques.

ÉCHAUFFOURÉE (orig. incert.), *s. f.* Entreprise téméraire, mal concertée. || T. de guerre. Rencontre imprévue.

ÉCHAUFFURE, *s. f.* Petite rougeur qui vient sur la peau dans une échauffaison. || Action de s'échauffer, en parlant des substances organiques qui fermentent et s'altèrent.

ÉCHAUGUETTE (all. *Schaar*, troupe, et *gucller*), *s. f.* Espèce de guérite de bois qui est placée sur un lieu élevé et où l'on met une sentinelle.

ÉCHAULER, *v. a.* Voy. CHAULER.

* **ÉCHAUMER** (*es*... et *chaume*), *v. a.* Arracher le chaume, le pied du blé après la moisson.

* **ÈCHE** (lat. *esca*), *s. f.* Voy. AICHE.

ÉCHÉANCE, *s. f.* Époque du payement d'une créance, d'une rente, d'un billet, d'un fermage, etc. || Dans le langage de la procédure, terme d'un délai.

ÉCHÉANT, *p. prés.* d'échoir. Les termes échéant en juillet. || Il s'emploie adjectivement. Les billets échéants.

ÉCHEC (é-chèk. Voy. *échecs*), *s. m.* Terme qu'on emploie au jeu d'échecs chaque fois qu'on attaque le roi ou qu'on met la reine en prise. Échec au roi, à la reine. Faire échec. Être en échec. || Échec et mat, se dit quand le roi ne peut plus se couvrir ni se retirer, ce qui décide du gain de la partie. || Fig. Échec et mat, sorte de proposition elliptique pour dire qu'on n'a pas réussi, qu'on a échoué dans une entreprise. Être échec et mat. || Tenir en échec, mettre dans l'impossibilité d'agir, de prendre une résolution. || Dommage, revers. Sa fortune a éprouvé un échec considérable. || Perte considérable éprouvée par une armée.

ÉCHECS (é-chè. Persan *sha*, roi), *s. m. pl.* Jeu qui se joue à deux personnes, sur un damier de 64 cases, avec huit pièces et huit pions de chaque côté. || L'ensemble des pièces de ce jeu. Des échecs en ivoire.

ÉCHELETTE (dim. d'*échelle*), *s. f.* Petite échelle attachée à côté du bât pour y accrocher des gerbes, des bottes de foin ou des légumes, etc. || Ridelle qu'on met sur le devant d'une charrette, et qui sert à retenir la charge.

* **ÉCHELIER**, *s. m.* Longue pièce de bois traversée par des chevilles pour descendre dans une carrière, etc.

ÉCHELLE (lat. *scala*), *s. f.* Machine composée de deux longues pièces de bois servant de supports à des bâtons disposés de manière à former un escalier. || Échelle double, échelle qui est composée de deux échelles réunies par le sommet à l'aide d'une charnière. || Fig. Tenir l'échelle, aider à l'élévation de quelqu'un. || Après lui il faut tirer l'échelle, on ne peut mieux faire que lui. || Faire la courte échelle à quelqu'un, joindre les mains de manière que le camarade puisse y poser un pied, puis porter l'autre sur une épaule et s'élever ainsi. || Fig. Faire la courte échelle, aider quelqu'un à se pousser. || Échelle de corde, sorte d'échelle faite de corde et qui s'attache à l'aide de crochets. || Échelle de meunier, escalier droit et à jour. || Potence. Autrefois l'échelle était l'insigne de la haute justice. || Fig. Échelle sociale, ensemble des diverses conditions de la société considérées dans leur superposition respective. || Échelle des êtres, théorie philosophique qui suppose que, depuis la matière brute et les derniers des êtres organisés jusqu'aux plus élevés, il y a une série non interrompue d'êtres de plus en plus parfaits. || T. de géogr. et de topographie. Ligne divisée en parties égales et placée au bas d'une carte ou d'un plan pour servir de mesure. Carte, plan sur une grande, sur une petite échelle. || Fig. Travailler sur une grande échelle, faire un ouvrage de grande proportion, faire de grandes affaires. On dit en un sens opposé : Sur une petite échelle. || Moyen de mesure. Il faut se faire une échelle pour y rapporter les mesures qu'on prend, J. J. Rouss. || Échelle de proportion, tableau indiquant par des divisions linéaires ou par des nombres les variations éprouvées par des valeurs commerciales. || Échelle d'un baromètre, d'un thermomètre, les différents degrés qui marquent sur ces instruments les mouvements des liquides qu'ils contiennent. || En mus. Échelle diatonique, succession des tons de la gamme. || T. de mar. Échelles du Levant, nom de certaines villes de commerce qui sont sur la Méditerranée, vers le Levant, telles que Smyrne, Alep, etc. || Faire

échelle, relâcher dans un port du Levant. On dit plus souvent : Faire escale.

ÉCHELON (*échelle*), *s. m.* Chacune des petites pièces de bois qui forment les degrés de l'échelle. || Fig. Ce qui sert à l'élévation, à l'avancement. Le premier échelon de ma fortune. || Le dernier échelon, l'échelon le plus élevé, le point le plus élevé, ou, en un sens contraire, le point le plus bas. || Descendre d'un échelon, descendre un échelon, descendre de son rang, de son grade, au rang, au grade inférieur. || T. d'art milit. Disposer des troupes par échelons, les disposer sur divers plans, de manière qu'elles puissent se soutenir et se remplacer.

ÉCHELONNÉ, ÉE, *p. p.* d'échelonner.

ÉCHELONNER, *v. a.* T. d'art milit. Ranger par échelons. Échelonner des troupes. || S'échelonner, *v. r.* Se mettre par échelons.

ÉCHENILLAGE, *s. m.* Action d'écheniller.

ÉCHENILLÉ, ÉE, *p. p.* d'écheniller.

ÉCHENILLER (*ll* mouillées. *Es...* et *chenille*), *v. a.* Débarrasser des chenilles. Écheniller les arbres.

* **ÉCHENILLEUR,** *s. m.* Ouvrier qui échenille les arbres. || Genre d'oiseaux qui vivent de chenilles.

ÉCHENILLOIR, *s. m.* Instrument pour écheniller.

ÉCHEOIR, *v. n.* Voy. ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU (lat. *scapellus*, dim. de *scapus*), *s. m.* Certaine longueur de brins de fils roulés en cercle et attachés à une partie de ce cercle par le bout qui s'appelle centaine. || T. de comm. Assemblage de dix échevettes.

ÉCHEVELÉ, ÉE, *adj.* Qui a la chevelure éparse et flottante. || Par extens. Pendant et en désordre.

* **ÉCHEVELER** (b. lat. *excapillare*), *v. a.* Laisser flotter sa chevelure; mettre en désordre la chevelure. || S'écheveler, *v. r.* Sa crinière s'échevelle.

* **ÉCHEVETTE,** *s. f.* T. de comm. Petit écheveau.

ÉCHEVIN (b. lat. *scabinus*, de l'anc. h. all. *sceffen*), *s. m.* Anciennement, magistrat municipal.

ÉCHEVINAGE, *s. m.* Fonction d'échevin. || Temps de cette fonction. || Corps des échevins.

ÉCHIMOSE (é-ki-mô-z'), *s. f.* Voy. ECCHYMOSE.

ÉCHINE (anc. h. all. *skina*, aiguille), *s. f.* Épine du dos, longue colonne située entre la tête et le bassin. || Frotter l'échine, donner des coups de bâton sur le dos. || Fig. Courber ou plier l'échine, se soumettre bassement. || Avoir l'échine souple, flexible, être prêt à toutes les complaisances pour ses supérieurs. || Longue échine, maigre échine, personne fort maigre.

ÉCHINE (ἐχῖνος), *s. f.* En archit. Ornement dit aussi ove, semblable à des châtaignes ouvertes, qui se met au chapiteau de la colonne ionique. || Moulure qui forme un quart de rond et qui est placée au-dessous du tailloir dans le chapiteau dorique.

ÉCHINÉ, ÉE, *p. p.* d'échiner.

ÉCHINÉE, *s. f.* Quartier du dos d'un cochon.

ÉCHINER, *v. a.* Rompre l'échine. || Tuer dans une déroute. || Échiner de coups ou absol. échiner, assommer quelqu'un. || S'échiner, *v. r.* Se rompre l'échine. || Fig. S'excéder de fatigue, se donner beaucoup de peine.

ÉCHIQUETÉ, ÉE (voy. *échiquier*), *adj.* En blas. Divisé en carrés semblables à ceux d'un échiquier.

ÉCHIQUIER (*échecs*), *s. m.* Table divisée en carrés alternativement blancs et noirs, sur laquelle on joue aux échecs et aux dames. || EN ÉCHIQUIER, *loc. adv.* Par carrés alternés. || Des arbres plantés en échiquier, disposés en carrés alternés. || En blas. Écu divisé en plusieurs carrés, les uns de métal et les autres de couleur. || Position de troupes, dite ainsi parce qu'elle a quelque ressemblance avec les cases de la table du jeu d'échecs. || En Angleterre, juridiction qui règle toutes les affaires des finances; le trésor. La cour de l'Échiquier. Le chancelier de l'Échiquier. || Filet carré soutenu par deux demi-cerceaux et attaché au bout d'une longue perche.

ÉCHO (é-ko. Ἠχώ), *s. m.* Répétition plus ou moins distincte d'un son heurtant contre un corps qui le réfléchit. || Écho simple, celui qui ne répète les sons qu'une fois; écho multiple, celui qui les répète plusieurs fois. || Lieu où l'écho est reproduit. Les cris dont je faisais retentir les échos de ce rivage, FÉN. || Fig. Que tous les échos me redisent cette charmante nouvelle, SÉV. || Personne qui répète ce qu'un autre a dit. On a vu trop d'auteurs échos des erreurs accréditées de l'antiquité, VOLT. || En mus. Répétition adoucie d'un certain nombre de notes. || *S. f.* Dans la mythologie, nymphe fille de l'Air.

ÉCHOIR (lat. *ex* et *cadere*), *v. n. déf.* Se conjugue avec l'auxiliaire *être*. Être dévolu par le sort. || T. de pratique. Si le cas y échoit, y échet, ou simplement s'il y échet, s'il y a lieu. || Le cas échéant, à l'occasion, en telle circonstance. || Se faire, avoir lieu à un certain temps préfix. Le terme échoit à la Saint-Jean. || En parlant des personnes, échoir bien, échoir mal, avoir bonne ou mauvaise chance. Je suis mal échu.

ÉCHOPPE (anc. h. all. *schupfa*), *s. f.* Petite boutique en planches, ordinairement bâtie en appentis.

ÉCHOPPE (lat. *scalpellum*), *s. f.* Pointe d'acier, à l'usage des graveurs, pour graver sur le cuivre, à l'eau-forte.

ÉCHOPPÉ, ÉE, *p. p.* d'échopper.

ÉCHOPPER, *v. a.* Travailler avec l'échoppe.

* **ÉCHOPPIER, IÈRE,** *s. m.* et *f.* Petit marchand, petite marchande établie dans une échoppe.

ÉCHOUAGE, *s. m.* Situation d'un bâtiment dont la quille porte sur le fond de la mer. || Plage unie sur la côte, où s'arrêtent, en touchant sans danger, les navires. || Action d'aller, de s'arrêter au lieu où est l'échouage.

ÉCHOUÉ, ÉE, *p. p.* d'échouer. || *Subst.* Celui qui a échoué, qui a fait naufrage.

ÉCHOUEMENT, *s. m.* Action d'un navire qui touche un haut fond, un rocher, un écueil, et s'arrête faute d'eau suffisante pour le retenir à flot. || Fig. L'échouement des deux partis.

ÉCHOUER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Arriver à l'échouement. Le navire échoua sur un écueil. || Fig. Ne pas réussir, en parlant des personnes. || Il se dit aussi des choses. Souvent nos projets échouent. Nos résolutions viennent échouer contre nos penchants, MASS. || Fig. Faire échouer, empêcher le succès. || Arriver à l'échouage. || *V. a.* Conduire un navire à l'échouage pour le réparer. || Jeter un navire à la côte pour le soustraire à la prise par l'ennemi et en sauver l'équipage. || S'échouer, *v. r.* Se jeter à la côte.

ÉCHU, UE, *p. p.* d'échoir. Fermage échu.

* **ÉCIMAGE,** *s. m.* Action d'écimer les arbres.

ÉCIMÉ, ÉE, *p. p.* d'écimer. Arbre écimé. || En blas. Chevron écimé, chevron dont la pointe est emportée.

ÉCIMER (*es...* et *cime*), *v. a.* Couper la cime des arbres.

ÉCLABOUSSÉ, ÉE, *p. p.* d'éclabousser.

ÉCLABOUSSEMENT, *s. m.* Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER (*éclat* et *boue*), *v. a.* Faire rejaillir de la boue sur quelqu'un, sur quelque chose. || Fig. Éclabousser tout le monde, étaler un luxe insolent. || S'éclabousser, *v. r.* Faire rejaillir sur soi de la boue.

ÉCLABOUSSURE, *s. f.* Boue qui a rejailli sur quelqu'un ou sur quelque chose. Un manteau couvert d'éclaboussures. || Par extens. Fragment détaché d'un corps. D'après Buffon, les comètes sont des éclaboussures du soleil. || Fig. Désagrément qui arrive par contre-coup.

ÉCLAIR (voy. *éclairer*), *s. m.* Lumière vive et soudaine qui, s'échappant du sein des nuages, précède ordinairement le bruit du tonnerre et est produite par l'électricité atmosphérique. || Éclair de chaleur, celui qui n'est suivi d'aucun bruit. || Par extens. Toute apparition subite et rapide de la lumière. Un éclair de soleil. || Les feux que semblent jeter les pierres précieuses et les cristaux. Cette parure lance des éclairs. || Fig. Tout ce qui présente de l'éclat, de la vivacité. Des éclairs sortaient de ses yeux. || Se dit pour caractériser tout ce qui se montre et disparaît promptement. Cet heureux temps a passé comme un éclair. Il partit comme un éclair. || Un éclair de génie, une inspiration soudaine. Un éclair de passion, transport soudain. || Sorte de gâteau.

ÉCLAIRAGE, *s. m.* Action de distribuer habituellement une lumière artificielle dans une ville, dans un grand établissement. Éclairage à l'huile, au gaz. || Action de se procurer une lumière artificielle dans les maisons.

* **ÉCLAIRANT, ANTE,** *adj.* Qui a la propriété d'éclairer, de produire l'éclairage. Gaz éclairant.

ÉCLAIRCI, IE, *p. p.* d'éclaircir. || *Subst.* Il y eut un peu d'éclairci, le ciel devint clair pendant quelques moments.

ÉCLAIRCIE, *s. f.* Endroit clair qui paraît au ciel en temps de brouillard. || Espace découvert, dégarni d'ar-

ares, dans un bois. || Mode d'exploitation qui laisse les arbres assez rapprochés pour garnir le bois et assez espacés pour bien croître. Méthode des éclaircies.

ÉCLAIRCIR (*es*... et *clair*), *v. a.* Rendre clair, plus clair. Le vent a éclairci le temps. || Fig. N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennuis? Rac. || Donner plus de netteté. Éclaircir la voix, la vue. || Rendre plus brillant. Éclaircir une arme. || Éclaircir le teint, le rendre plus pur. || Éclaircir une couleur, lui donner une teinte moins foncée. || Rendre moins épais, en parlant d'un liquide. || Rendre moins serré, moins compacte. Éclaircir une forêt, des rangs, etc. || Arracher une partie de ce qu'on a semé ou planté. || Avec un nom de chose pour régime direct, rendre clair, intelligible. Éclaircir des faits, une question, etc. || Avec un nom de personne pour régime direct, instruire, informer. S'il refusait de l'éclaircir sur ce point, Boss. Mon cœur plus à loisir vous éclaircira mieux, Rac. || Cet emploi sans régime indirect a vieilli. || S'éclaircir, *v. r.* Devenir clair. Son teint s'est éclairci. Le ciel s'éclaircit. || Fig. L'horizon s'éclaircit, l'avenir est moins menaçant. || Devenir moins épais. || Devenir moins serré. || Cesser d'être obscur, se débrouiller. Tous vos doutes s'éclairciront. || S'instruire d'une chose. Je puis le lire tout entier pour m'en éclaircir, Pasc. || S'expliquer, avoir un éclaircissement.

* **ÉCLAIRCISSANT, ANTE,** *adj.* Qui éclaircit, explique.

ÉCLAIRCISSEMENT, *s. m.* Explication d'une chose obscure. L'éclaircissement de ce passage. || Explication demandée sur des actes ou des paroles dont le caractère a paru équivoque, blessant. Je veux avoir un éclaircissement avec vous. || T. d'eaux et forêts. Syn. d'éclaircie.

ÉCLAIRE (*éclairer*, à cause que cette plante était supposée éclaircir la vue), *s. f.* L'éclaire ou grande éclaire, la chélidoine. Petite éclaire, renoncule ficaire.

ÉCLAIRÉ, ÉE, *p. p.* d'éclairer. || Être nourri, logé, éclairé, avoir la nourriture, le logement et l'éclairage. || Cet appartement est bien éclairé, mal éclairé, le jour y pénètre d'une manière suffisante, insuffisante. || Qui a beaucoup de lumières sur les choses. Homme, juge éclairé. || En parlant des choses. Jugement éclairé.

ÉCLAIRER (*es* .. et *clair*), *v. a.* Répandre la clarté sur. Le soleil nous éclaire. || Poétiq. Tant que le jour l'éclaire, tant qu'il vit. || Au jeu, éclairer le tapis, mettre devant soi la somme que l'on veut jouer. || Fig. Éclaircir, porter la lumière. Le Seigneur éclairera les ténèbres les plus épaisses, Fléch. || Mettre en évidence. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse, éclaire les défauts de sa vieillesse, la Bruy. || Donner la lumière intellectuelle. La raison nous éclaire. || Donner des lumières, de l'intelligence, détromper. Ses avis m'éclaireront. || En peint. Disposer la lumière dans un tableau. || Surveiller, épier, observer. Au diable le fâcheux qui toujours nous éclaire! Mol. || Éclairer l'ennemi, en observer, en surveiller les mouvements. || Éclairer sa marche, faire reconnaître exactement le chemin qu'on va parcourir, pour savoir si l'ennemi n'en occupe pas quelque point. || *V. n.* Jeter une lueur. Cette bougie éclaire mal. La lune éclaire sans échauffer. || Éclairer à quelqu'un, faire qu'il y voie à l'aide d'une lumière. || Il se dit aussi d'une personne que l'on précède ou auprès de qui on se tient pour qu'elle voie clair. Éclairez à monsieur. || Absol. Éclairez. || Aujourd'hui, on le fait actif en ce sens, abusivement. Éclairez monsieur. || *V. imp.* Il éclaire, il fait des éclairs. || S'éclairer, *v. r.* Recevoir de la lumière. || Fournir à son éclairage. || Fig. Acquérir des lumières, des connaissances. || T. milit. Éclairer sa marche.

ÉCLAIREUR, *s. m.* Soldat qui va à la découverte.

* **ÉCLAMPSIE** (ἔκλαμψις), *s. f.* Affection convulsive des enfants dans le bas âge.

* **ÉCLAMPTIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'éclampsie.

ÉCLANCHE (orig. incert.), *s. f.* Épaule de mouton séparée du corps de l'animal.

ÉCLAT (voy. *éclater*), *s. m.* Partie détachée d'un corps dur. Un éclat de bois, de pierre, de bombe, etc. || Fente, commencement de rupture dans une pièce de bois. || Son, bruit soudain et violent. Les éclats du tonnerre. Des éclats de rire. Un grand éclat de voix. || Fig. Un éclat de tonnerre, quelque chose de foudroyant, d'atterrant. || Manifestation remarquable, violente, bruyante. Les éclats de la colère, de la passion, etc. || Faire éclat de, divulguer. || Faire éclat, se livrer à quelque manifestation violente. || Faire éclat, se dit aussi des choses dont la manifestation est violente. La rupture fit éclat. || En venir à un éclat, à une extrémité violente. || Manifestation qui fait scandale. Mais je suis bonne et ne veux point d'éclat, la Font. || Intensité avec laquelle une vive lumière, et par suite une surface polie, une couleur animée frappent l'œil; aspect brillant. L'éclat du soleil, des fleurs, des couleurs, etc. || Il se dit aussi des yeux, du teint. || Avoir de l'éclat, se dit d'une femme qui est dans le brillant de la jeunesse et de la beauté. || Magnificence, splendeur. Aimer l'éclat. L'éclat des habits, des toilettes, des cérémonies, etc. || Fig. Ce qui, dans les pensées, dans le style, a comme un éclat de lumière. || Il se dit aussi, au sens moral, de tout ce qui resplendit comme une lumière. L'éclat de sa gloire, de ses armes victorieuses. Tous les discours sont des sottises Partant d'un homme sans éclat, Mol.

ÉCLATANT, ANTE, *adj.* Qui a de l'éclat. Une lumière, une robe éclatante. || Fig. Une beauté éclatante. Éclatant de beauté, de jeunesse. Le mérite a toujours des charmes éclatants, Corn. || Qui fait un grand bruit. Un chant éclatant. || Par extens. Qui a de la sonorité. Une voûte éclatante. || Qui se fait remarquer en bonne et en mauvaise part, en parlant des choses. Une victoire éclatante. Des vices éclatants. || Qui fait éclat. Les plus grands déplaisirs sont les moins éclatants, Corn.

ÉCLATÉ, ÉE, *p. p.* d'éclater. || En blas. Écu éclaté, écu dont les divisions sont tracées non en ligne droite, mais en zigzags, comme s'il avait été rompu violemment.

* **ÉCLATEMENT,** *s. m.* Action d'éclater; résultat de cette action. L'éclatement d'un fusil.

ÉCLATER (anc. h. all. *skleizân*, rompre), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se briser par éclats. La branche éclata. || Faire explosion. La bombe éclate. || Fig. La bombe va éclater, il va survenir quelque malencontre, quelque grand mystère va être connu. || Faire entendre un bruit soudain et violent. Le tonnerre éclata. || Fig.....Sur eux quelque orage est tout près d'éclater, Rac. || Parler à très-haute voix. || Éclater de rire et absol. éclater, rire avec effusion et d'une manière bruyante. || Manifester sa colère, son chagrin, par de vives paroles, par des pleurs, par des cris. Éclater en injures, en pleurs, en cris. Éclater contre quelqu'un. || Absol. J'éclate. || Se manifester d'une manière qui frappe les yeux, les esprits. Un prodige qui a éclaté aux yeux de tout le peuple, Boss. Il faut que mon secret éclate à votre vue, Rac. || Se produire avec violence. La conspiration, la révolte éclata. || Faire éclater, provoquer l'explosion, rendre manifeste. || Frapper par l'intensité de la lumière. L'or éclate dans sa parure. Un feu divin éclatait dans ses yeux, Fén. || Fig. La joie éclatait malgré elle sur son visage, Fén. Dieu se plut à faire éclater la gloire de ses martyrs, Boss. || *V. a.* Briser en éclats, détacher en rompant. Éclater une branche. || S'éclater, *v. r.* Se briser en éclats. || S'éclater de rire et absol. s'éclater, faire de grands rires.

ÉCLECTIQUE (ἐκλεκτικός), *adj.* En philos. Qui admet ce que chaque système paraît offrir de bon. Philosophie éclectique. || Il se dit de ceux qui professent cette doctrine. Un philosophe éclectique et *subst.* un éclectique. || Dans le langage ordinaire, se dit de tout. Éclectique en littérature, en politique, en religion.

* **ÉCLECTIQUEMENT,** *adv.* D'une manière éclectique; comme les éclectiques.

ÉCLECTISME, *s. m.* Philosophie éclectique.

ÉCLIPSE (ἔκλειψις), *s. f.* Disparition apparente d'un astre, résultant de l'interposition d'un autre corps céleste entre cet astre et l'observateur. Éclipse partielle, totale, annulaire. Éclipse de soleil ou solaire. Éclipse de lune. || Fig. Obscurcissement de ce qui a un éclat intellectuel ou moral. La vertu la plus pure et la plus brillante a ses taches et ses éclipses, Mass. || Famil. Faire une éclipse, s'absenter, disparaître tout à coup.

ÉCLIPSÉ, ÉE, *p. p.* d'éclipser.

* **ÉCLIPSEMENT,** *s. m* L'action d'éclipser.

ÉCLIPSER (*éclipse*), *v. a.* Intercepter la lumière d'un astre. La lune éclipse le soleil. La terre éclipse la lune. || Obscurcir, faire disparaître. || Fig. Surpasser, effacer.

|| S'éclipser, *v. r.* Disparaître derrière un corps. Le soleil s'éclipse derrière la lune. || Disparaître à la dérobée. Que fait-il? il s'éclipse, il part, LA FONT. || Il se dit aussi des choses qui disparaissent.|| Être effacé, perdre de sa puissance, de son crédit. Ma grandeur s'est éclipsée. Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier, VOLT.

ÉCLIPTIQUE (ἐκλειπτικός), *s. f.* Chez les anciens, orbite que le soleil paraît décrire annuellement autour de la terre. || Chez les modernes, orbite de la terre décrite en un an autour du soleil. || *Adj.* Qui a rapport aux éclipses. Conjonction écliptique.

ÉCLISSE (voy. *clisse*), *s. f.* Éclat allongé de bois. || Nom qu'on donne au bois de fente et aux petits ais qui servent à faire des ouvrages légers. || Bois plat et mince dont on fait les côtes d'un luth, d'un violon. || En chir. Nom donné aux soutiens de bois ou d'autre matière qui s'appliquent sur les fractures. || Rond d'osier sur lequel on fait égoutter le lait caillé et le fromage.

ÉCLISSÉ, ÉE, *p. p.* d'éclisser. Une fracture éclissée.

ÉCLISSER, *v. a.* En chir. Mettre des éclisses le long d'un membre fracturé.

ÉCLOPPÉ, ÉE, *adj.* T. famil. Dont la marche est pénible, en raison de quelque mal aux jambes.

★ **ÉCLOPPER** (*es*... et l'anc. adj. *clop*, boiteux), *v. a.* Rendre boiteux. || S'éclopper, *v. r.* Devenir écloppé.

ÉCLORE (*es*... et *clore*), *v. n. déf.* Se conjugue avec *être*. Sortir de l'œuf, naître. Les serins éclosent. || On se dit aussi des œufs d'où sortent les petits. Les œufs sont éclos ce matin. || S'ouvrir, en parlant des graines, des fleurs. || Commencer à paraître. Le jour est près d'éclore. Ma vie à peine a commencé d'éclore, RAC. || Faire éclore, produire. Faire éclore des projets.

ÉCLOS, OSE, *p. p.* d'éclore. Fleurs fraîches écloses.

ÉCLOSION, *s. f.* Action d'éclore, de sortir de l'œuf. L'éclosion des petits. || Épanouissement des fleurs.

ÉCLUSE (b. lat. *exclusa aqua*), *s. f.* Construction en maçonnerie servant à faire monter ou descendre d'un bief à un autre le bateau qui parcourt un canal. Ouvrir, fermer, lever, baisser l'écluse. || Fig. En ouvrant les écluses du cœur, elle fait que le sang circule plus vite, DESCARTES.

ÉCLUSÉE, *s. f.* La quantité d'eau que doit recevoir une écluse pour fonctionner. || Masse d'eau accumulée de distance en distance dans des rivières par des barrages.

★ **ÉCLUSER,** *v. a.* Faire passer un bateau par une écluse. || Garnir, munir d'écluses.

ÉCLUSIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gouverne une écluse et qui en perçoit le péage. || *Adj.* Porte éclusière, porte d'une écluse.

★ **ÉCŒURÉ, ÉE,** *p. p.* d'écœurer. Dégoûté.

★ **ÉCŒURER** (*es*... et *cœur*), *v. a.* Pop. Faire perdre le cœur, dégoûter. || Fig. Un pareil langage m'écœure. || S'écœurer, *v. r.* Perdre le cœur.

ÉCOFRAI (gothique *skoh*, soulier) ou **ÉCOFROI,** *s. m.* Sorte de grosse table sur laquelle les artisans en cuir taillent leur ouvrage.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** (*es*... et *coin*), *s. m.* Travail de menuiserie, meuble appliqué à l'angle d'une chambre. Une armoire en écoinçon. || Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte ou d'une croisée.

★ **ÉCOLAGE,** *s. m.* État de celui qui est à l'école; enseignement d'école. || Frais d'école, droit que paye chaque écolier. Le prix d'écolage.

ÉCOLÂTRE (b. lat. *scholaster*), *s. m.* Ecclésiastique dans les cathédrales, dont la principale fonction est d'enseigner aux jeunes gens qui se destinent au service de l'Église les humanités et les devoirs de leur profession.

ÉCOLE (lat. *schola*), *s. f.* Établissement où l'on enseigne les lettres, les sciences, les arts || École primaire ou absol. école, celle où on enseigne aux enfants à lire, écrire, compter. || Tenir école de, enseigner quelque chose. || Renvoyer quelqu'un à l'école, lui faire sentir son ignorance. || École buissonnière, voy. BUISSONNIER || Prendre le chemin de l'école, prendre le chemin le plus long. || Établissement d'un ordre plus élevé ou plus spécial. L'École polytechnique. L'École normale. || Le local où l'école est établie. || Par extens. Tous les élèves d'une école. || Les écoles, les élèves des écoles de droit, de médecine, etc. || T. milit. École de peloton, de bataillon, les exercices de peloton, de bataillon. || Fig. Ce qui forme ou éclaire par l'expérience. La rude école des événements. L'école du monde. || Être à bonne école, être sous la direction d'une personne habile. || On dit par opposition : Être à mauvaise école. || Manières, ton d'écolier, manières gauches, pédantes. Il sent l'école. || Enseignement de la théologie et de la philosophie suivant la méthode et les principes des écoles du moyen âge. Le langage de l'école. || Secte ou doctrine de quelque philosophe ou docteur célèbre. L'école de Platon, d'Hippocrate. || Caractère commun à des œuvres d'art, de littérature ou de science. L'école classique. || École flamande, école d'Italie, école française, etc. suite de peintres célèbres qui ont travaillé dans le goût de ces pays, et dont la plupart étaient flamands, italiens, français, etc. || Faire école, se dit d'un auteur, d'un artiste qui a des imitateurs. || T. de manége. Ce cheval a de l'école, il a été dressé au manége. Basse école, les exercices par lesquels les élèves apprennent à monter à cheval. Haute école, les exercices de la voltige. || Au trictrac, faire une école (c.-à-d. mériter d'être renvoyé à l'école), oublier de marquer les points que l'on gagne, ou en marquer mal à propos. Mettre à l'école, marquer l'école, marquer pour soi les points que l'adversaire a oublié de marquer ou a marqués de trop. || Fig. Il a fait une école, il a fait une faute de conduite.

ÉCOLIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui va à l'école, qui est dans un établissement d'instruction. || Tour, malice d'écolier, espièglerie. || Faute d'écolier, faute grossière. || Prendre le chemin des écoliers, prendre le chemin le plus long, s'amuser en route. || Par extens. Personne peu experte dans son art. Ce n'est qu'un écolier. || Nom qu'on donnait aux étudiants qui fréquentaient les universités du moyen âge. || *Adj.* Papier écolier, sorte de papier qui sert aux écoliers.

ÉCONDUIRE (*es*... et *conduire*), *v. a.* Éloigner avec plus ou moins de ménagement quelqu'un de chez soi, d'une société. || Par extens. Se défaire par quelque adresse d'une personne qui nous demande quelque chose.

ÉCONDUIT, ITE, *p. p.* d'éconduire.

ÉCONOMAT, *s. m.* Charge, office d'économe. || Bureaux de l'économe. || Administration d'un bénéfice vacant.

ÉCONOME (lat. *œconomus*, de *οἰκονόμος*), *s. m.* Celui qui est chargé de la dépense d'une maison, de l'administration du matériel dans une grande maison. L'économe d'un lycée, d'un hôpital. || *S. m.* et *f.* Religieux ou religieuse qui a soin de la dépense de la maison.

ÉCONOME, *adj.* Qui sait épargner la dépense. || Fig. Être économe de louanges, de paroles, louer peu, parler peu. || *Subst.* Le plus riche des hommes, c'est l'économe, le plus pauvre c'est l'avare, CHAMFORT.

ÉCONOMIE (lat. *œconomia*, de *οἰκονομία*), *s. f.* Bon ordre dans la conduite et l'administration de tout établissement qui s'alimente par la production et la consommation. || Économie domestique ou privée, administration d'un ménage privé, d'une maison. || Économie politique, science qui traite de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. || Fig. Bon emploi d'une chose quelconque. Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités; il faut en avoir l'économie, LA ROCHEF. || Épargne dans la dépense. || Économie de bouts de chandelle, voy. CHANDELLE. || Le résultat de l'épargne, l'argent mis de côté. Faire des économies. || Arrangement réciproque et concourant des parties d'un ensemble, soit matériel, soit intellectuel. L'économie du corps humain. L'économie d'une pièce de théâtre.

ÉCONOMIQUE (lat *œconomicus*), *adj.* Qui concerne l'administration, le ménage d'une maison, d'une exploitation. || Écrivain économique, s'est dit autrefois pour économiste. || Qui réduit les frais, la dépense. Cheminée économique. || Qui coûte peu de frais. Chauffage économique. || *S. f.* L'économique, ce qui concerne le gouvernement d'une famille, d'un Etat.

ÉCONOMIQUEMENT, *adv.* Avec économie, à peu de frais. || Selon les principes de l'économie politique. Traiter économiquement une question.

ÉCONOMISÉ, ÉE, *p. p.* d'économiser.

ÉCONOMISER, *v. a.* Administrer avec économie. || Faire des épargnes sur la dépense, sur la consommation. Économiser le bois, la chandelle. || Absol. Qui économise s'enrichit. || Fig. Économiser son temps, ses forces.

ÉCONOMISTE, *s. m.* Celui qui s'occupe spécialement d'économie politique. Les économistes du XVIIIe siècle.

ÉCOPE (voy. *escope*), *s. f.* Sorte de pelle de bois étroite, creuse et munie d'un manche, qui sert à vider l'eau entrée dans une embarcation.

* **ÉCOPERCHE** (anc. fr. *escot*, bâton, et *perche*), *s. f.* Machine qui sert à élever des pierres, des fardeaux. || *S. f. pl.* Grandes perches pour échafauder.

* **ÉCORÇAGE**, *s. m.* Action d'écorcer.

ÉCORCE (lat. *cortex*), *s. f.* Enveloppe de la tige des plantes ligneuses. || Par extens. Enveloppe de certains fruits. Écorce d'orange. || Famil. Quand on a pressé l'orange, on jette l'écorce, on néglige celui dont on n'a plus besoin. || L'écorce du globe, les couches de terrain qui forment la croûte solide du globe terrestre. || Fig. La superficie des choses, l'apparence. Le vulgaire s'arrête à l'écorce et aux apparences, PATRU. || Prov. Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt, il n'est jamais prudent d'intervenir dans les querelles de famille.

ÉCORCÉ, ÉE, *p. p.* d'écorcer.

* **ÉCORCEMENT**, *s. m.* Action d'écorcer ; résultat de cette action.

ÉCORCER (*écorce*), *v. a.* Dépouiller de l'écorce. Écorcer des peupliers. || Par extens. Écorcer le riz, le débarrasser de son enveloppe. || S'écorcer, *v. r.* Se dépouiller de son écorce.

* **ÉCORCHANT, ANTE**, *adj.* Qui écorche. || Fig. Qui fait mal à la gorge ou à l'oreille par la dureté de la prononciation ou du son.

ÉCORCHÉ, ÉE, *p. p.* d'écorcher. || En blas. Animaux écorchés, animaux peints tout entiers de gueules. || *S. m.* T. de dessin. Figure d'étude laissant voir les muscles à nu.

ÉCORCHE-CUL (À), *loc. adv.* et très-famil. En glissant, en se traînant sur le derrière. Ces enfants jouent à écorche-cul. || Fig. et bassement. À contre-cœur.

ÉCORCHÉE, *s. f.* Nom vulgaire du coquillage que les zoologistes apppellent *conus geographicus*.

* **ÉCORCHEMENT**, *s. m.* Action d'écorcher.

ÉCORCHER (b. lat. *excorticare*), *v. a.* Dépouiller un animal de sa peau. Écorcher un cheval, un prisonnier tout vif. || Écorcher l'anguille par la queue, commencer par où l'on devrait finir, par ce qu'il y a de plus difficile. || Il crie comme si on l'écorchait, ou avant qu'on ne l'écorche, il se plaint sans grand sujet. || Enlever une partie de la peau. Je me suis écorché le bras. || Par extens. Les charrettes en passant ont écorché cet arbre. || Faire mal au palais, à la gorge. Ce vin vous écorche le palais. || Par extens. Ce mot écorchait le gosier d'un Athénien, VOLT. || Écorcher l'oreille, les oreilles, mal prononcer les mots, ou produire des sons discordants, et par extens. faire de la peine, déplaire. || Famil. Écorcher les auteurs, les expliquer à grand'peine. || Écorcher une langue, la parler d'une manière incorrecte. || Écorcher un mot, le mal prononcer. || Exiger au-dessus du prix. Cet hôtelier écorche les gens. || S'écorcher, *v. r.* Se faire une écorchure. || Fig. Il ne s'écorche pas, il parle trop avantageusement de lui-même. || Subir une perte superficielle de substance. La couverture de ce livre s'écorche.

ÉCORCHERIE, *s. f.* Voirie où l'on écorche les bêtes. || Fig. Demande excessive.

ÉCORCHEUR, *s. m.* Celui qui écorche les bêtes mortes. || Celui qui rançonne ses clients. || *S. m. pl.* Brigands qui désolèrent au XIVe siècle une partie de la France.

ÉCORCHURE, *s. f.* Plaie légère de la peau ou des membranes muqueuses produite par un frottement violent.

ÉCORNÉ, ÉE, *p. p.* d'écorner.

* **ÉCORNEMENT**, *s. m.* Action d'écorner ; état de ce qui est écorné.

ÉCORNER (*es*... et *corne*), *v. a.* Rompre une corne à un animal. || Par exagération. Il fait un vent à écorner les bœufs. || Par extens. Casser un angle, une partie à un objet. Écorner une table, une pierre. || Écorner un livre, casser un des coins de la couverture. || Fig. Écorner son bien, en vendre, en dissiper une partie. || S'écorner, *v. r.* Perdre une corne ou ses cornes. || Fig. Son bien s'écorne tous les jours, le capital en diminue.

ÉCORNIFLÉ, ÉE, *p. p.* d'écornifler.

ÉCORNIFLER (*écorner*), *v. a.* Prendre, se faire donner çà et là de l'argent, un dîner, etc.

ÉCORNIFLERIE, *s. f.* Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écornifle. || Celui qui s'empare de quelque chose qui n'est pas à lui. Les écornifleurs du Parnasse, VOLT.

ÉCORNURE, *s. f.* Éclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un meuble. || Brèche occasionnée par l'enlèvement de l'angle d'une pierre, d'un marbre, etc.

* **ÉCOSSAIS, AISE**, *s. m.* et *f.* Nom du peuple qui habite le nord de la Grande-Bretagne. || *S. m.* L'écossais, le dialecte parlé dans les basses terres en Écosse. || *Adj.* Étoffe écossaise, étoffe à carreaux et à lignes croisées carrément, de diverses couleurs, et *subst.* un écossais.

ÉCOSSÉ, ÉE, *p. p.* d'écosser.

ÉCOSSER (*es*... et *cosse*), *v. a.* Tirer de la cosse. Écosser des fèves. || S'écosser, *v. r.* Sortir de la cosse.

ÉCOSSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écosse des pois, des fèves.

ÉCOT (é-ko. Anc. frison *scot* et gaélique *sgot*), *s. m.* Quote-part à payer par chaque convive dans un repas pris à frais communs. || Une compagnie de gens qui mangent ensemble dans une auberge, dans un cabaret. Il y a deux écots dans ce jardin. || Fig. Parlez à votre écot, se dit à une personne se mêlant de parler à des gens qui ne lui adressent pas la parole. || Être de tous écots, se mêler de toutes choses. || La totalité de la dépense que l'on fait pour un repas. J'ai payé l'écot pour tous.

ÉCOT (é-ko. Anc. h. all. *scuz*), *s. m.* T. d'eaux et forêts. Nom donné aux grosses branches et aux troncs mal dépouillés de leurs menues branches, de sorte qu'il y reste des bouts excédants. || En blas. Représentation d'un tronc d'arbre garni de quelques branches rompues.

* **ÉCOUAILLES** (*ll* mouillées. Voy. *coaille*), *s. f. pl.* Laine que l'on coupe sous la cuisse et la queue des moutons et qui est de basse qualité.

* **ÉCOUFLE** (orig. inc.), *s. m.* Sorte de milan.

ÉCOULÉ, ÉE, *p. p.* d'écouler.

ÉCOULEMENT, *s. m.* Mouvement des liquides qui suivent leur pente, des fluides qui ne sont plus contenus. || Sortie, par un orifice, d'un liquide hors du vase qui le contient. || En méd. Sortie d'une humeur fournie par un organe malade ou non. || T. de comm. L'écoulement des produits, des marchandises, la vente successive de ces produits, de ces marchandises. || Il se dit aussi de la foule qui passe, qui sort d'un lieu.

ÉCOULER (S') (*es*... et *couler*), *v. r.* Couler hors, en parlant d'un liquide ou d'un fluide. L'eau s'écoule. || Par extens. Les années s'écoulent rapidement. || Fig. S'évanouir, se perdre. Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule, RAC. || Se passer, en parlant du temps. Le temps qui s'écoule depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, Boss. || Cheminer à la suite les uns des autres, et s'en aller, en parlant d'une foule. || Se vendre successivement. Cette marchandise s'écoule par une foule de débouchés. || *V. a.* Débiter, vendre. Écouler des marchandises. || Avec les verbes *faire*, *voir*, *laisser*, *sentir*, etc. on peut supprimer le pronom personnel de *s'écouler*.

ÉCOURGEON, *s. m.* Voy. ESCOURGEON.

ÉCOURTÉ, ÉE, *p. p.* d'écourter. Cheval écourté.

ÉCOURTER (lat. *excurtare*), *v. a.* Couper trop court. Écourter un manteau. || Couper la queue, les oreilles, en parlant des animaux. Écourter un cheval, un chien. || Fig. Abréger trop. Écourter une scène, un voyage, etc. || S'écourter, *v. r.* Être trop abrégé.

ÉCOUTANT, ANTE, *adj.* Qui écoute. || Par plaisanterie. Avocat écoutant, celui qui ne plaide point. || *S. m.* Celui qui écoute, dans le langage familier et badin... N'avons-nous point ici quelque écoutant? MOL. || *Au pl.* Les auditeurs. Il faut entendre l'opinion des écoutants.

ÉCOUTE, *s. f.* Lieu propre à écouter ce qui se dit. || Fig. Être aux écoutes, être attentif à ce qui se dit. || *Adj.* Sœur écoute, religieuse envoyée au parloir pour accompagner celle qu'on demande et ouïr ce qu'on lui dit.

ÉCOUTE (gothique *skauts*), *s. f.* T. de mar. Cordage attaché au coin inférieur d'une voile pour servir à la déployer et à l'étendre.

ÉCOUTÉ, ÉE, *p. p.* d'écouter. || T. de manége. Des mouvements écoutés, mouvements faits avec précision.

ÉCOUTER (lat. *auscultare*), *v. a.* Prêter l'oreille pour entendre ; prêter son attention à ce qu'on vous dit.

|| Absol. Je suis venu ici pour écouter. || T. de théâtre. Cet acteur sait écouter, il est bien en scène quand l'interlocuteur lui parle. || Fig. Écouter aux portes, commettre des indiscrétions de curiosité, et aussi se tenir au courant des choses secrètes. || N'écouter que d'une oreille, faire peu d'attention. || Par plaisanterie. Un écoute s'il pleut, un moulin auquel l'eau manque souvent, et fig. un homme faible que la moindre chose arrête; une promesse illusoire. || Par extens. Écouter, donner audience, entendre une réclamation, une demande, une observation. || Écouter quelqu'un en confession, recevoir sa confession. || Accueillir, ne pas repousser. Le choix est glorieux et vaut bien qu'on l'écoute, Mol. || Se laisser aller à un sentiment ou à une passion. Écouter sa douleur. || Écouter trop son mal, s'en affecter trop vivement, se trop ménager. || S'écouter, *v. r.* Prêter attention aux pensées qui surgissent dans l'esprit. || N'écouter que soi-même, ne consulter que ses propres inspirations. || S'écouter parler ou absol. s'écouter, parler lentement et affecter de bien dire. || Se laisser aller à l'intérêt pour soi-même. || S'écouter, ménager ses forces, sa santé.

ÉCOUTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écoute. || Celui, celle qui écoute par indiscrétion. Un écouteur aux portes. || *Adj.* Cheval écouteur, voy. ÉCOUTEUX.

ÉCOUTEUX (anc. forme d'*écouteur*), *adj. m.* Cheval écouteux, cheval distrait par les objets qui le frappent.

ÉCOUTILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Ouverture faite au pont d'un navire pour établir une communication entre deux étages et pour faciliter le chargement et le déchargement du navire. Fermer les écoutilles.

ÉCOUVILLON (*ll* mouillées. Dim. de l'anc. fr. *escoube*, balai, du lat. *scopa*), *s. m.* Linge attaché à un long bâton, avec lequel les boulangers nettoient leur four. || Instrument dont les canonniers se servent pour nettoyer l'âme du canon lorsqu'il a tiré.

ÉCOUVILLONNÉ, ÉE, *p. p.* d'écouvillonner.

ÉCOUVILLONNER, *v. a.* Nettoyer avec l'écouvillon.

ÉCRAN (all. *Shragen*), *s. m.* Sorte de meuble dont on se sert pour se garantir de l'action directe du feu. || Sorte d'éventail qu'on tient à la main pour le même objet. || Fig. Il se mit devant moi pour me servir d'écran.

* **ÉCRASAGE,** *s. m.* Action d'écraser.

* **ÉCRASANT, ANTE,** *adj.* Qui écrase. || Par extens. En t. de guerre, forces écrasantes, forces de beaucoup supérieures. || Fig. Qui étourdit, qui humilie.

ÉCRASÉ, ÉE, *p. p.* d'écraser. || Fig. Très-aplati. Comble écrasé. Nez écrasé. || Une personne écrasée, une personne dont la taille est courte et ramassée.

* **ÉCRASEMENT,** *s. m.* Action d'écraser; état de ce qui est écrasé. || Fig. L'écrasement de l'amour-propre. || En chir. Écrasement linéaire, procédé opératoire qui, au lieu de couper par un instrument tranchant les parties à retrancher, les coupe par l'écrasement et la constriction.

ÉCRASER (anc. scand. *krassa*, broyer), *v. a.* Briser par une forte compression, par un choc violent. Écraser le raisin, un insecte. || T. de manuf. Trop frapper une étoffe. || Défigurer par une forte compression. || Anéantir, réduire à rien. Écraser une armée. || Fig. Le sentiment du bonheur écrase l'homme, J. J. Rouss. || Fatiguer, accabler, importuner. Être écrasé de travail. Écraser un peuple d'impôts. || Jeter dans l'infériorité, dans l'ombre. Écraser son rival. || Surpasser, vaincre. Écraser quelqu'un dans une discussion. || S'écraser, *v. r.* Être écrasé.

* **ÉCRASEUR,** *s. m.* Celui qui écrase. || En chir. Écraseur linéaire, l'instrument avec lequel on pratique l'écrasement linéaire.

* **ÉCRÉMAGE,** *s. m.* Première opération pour faire le beurre, qui consiste à enlever la crème sur le lait.

ÉCRÉMÉ, ÉE, *p. p.* d'écrémer.

ÉCRÉMER (*es*... et *crème*), *v. a.* Oter la crème. Écrémer du lait. || Fig. Enlever d'un tout ce qu'il y a de meilleur. Écrémer une bibliothèque.

* **ÉCRÉNAGE,** *s. m.* Façon donnée par le fondeur à certaines lettres longues.

* **ÉCRÉNER** (*es*... et *cran*), *v. a.* T. de fondeur. Dégager le haut ou le bas d'une lettre d'un peu de matière qui la fait porter à faux. || S'écréner, *v. r.* Être écréné.

* **ÉCRÉNEUR,** *s. m.* Ouvrier qui pratique l'écrénage.

ÉCRÊTÉ, ÉE, *p. p.* d'écrêter.

* **ÉCRÊTEMENT,** *s. m.* T. milit. Action d'écrêter un parapet.

ÉCRÊTER (*es*... et *crête*), *v. a.* Oter la crête. Écrêter un coq. || T. milit. Battre à coups de canon un mur, un épaulement par le haut. || T. de ponts et chaussées. Écrêter une route, l'abaisser.

ÉCREVISSE (anc. h. all. *chrebiz*), *s. f.* Animal de la famille des crustacés, qui vit dans l'eau. || Buisson d'écrevisses, plat d'écrevisses. || Aller comme les écrevisses, reculer au lieu d'avancer. || Être rouge comme une écrevisse, être très-rouge comme l'est une écrevisse cuite. || Yeux d'écrevisse, concrétions pierreuses renfermées dans l'estomac de l'écrevisse et employées en médecine. || Signe du zodiaque, dit plus souvent Cancer.

ÉCRIER (S') (*es*... et *crier*), *v. r.* Jeter subitement un grand cri, une exclamation. || Prononcer des paroles en criant. Il s'écria que c'était une injustice. || S'écrier à quelqu'un, dire en criant quelque chose à quelqu'un. Fuyons, s'écriait-il à la bête, Fén. || Pousser un cri d'admiration. Nous ferons notre devoir de nous écrier comme il faut sur tout ce qu'on dira, Mol.

ÉCRILLE (*ll* mouillées. *Es*... et *crille* pour *grille*), *s. f.* Claie ou clôture de barres de bois pour empêcher que le poisson ne sorte des étangs par les décharges.

ÉCRIN (lat. *scrinium*), *s. m.* Petit coffret pour serrer les pierreries, les bijoux. || Fig. C'est le plus beau joyau de son écrin, c'est ce qu'il possède de plus précieux. || Les joyaux que renferme l'écrin. Un riche écrin.

ÉCRIRE (lat. *scribere*), *v. a.* Exprimer avec des lettres les sons de la parole et le sens du discours. || Se dit en parlant de musique, d'arithmétique ou d'algèbre. Écrire un morceau, un air, une addition, une opération. || Absol. Savoir lire et écrire. || Inscrire. O mon Dieu, vous l'aviez écrit sur le livre éternel, Mass. || Fig. Dieu a écrit sa loi dans nos consciences. || Orthographier. Comment écrivez-vous tel mot? || Adresser et envoyer une lettre à quelqu'un. || Informer par lettre ou par correspondance. Je lui ai écrit la mort de son père. || Absol. Je vous écrirai. || S'écrire, avoir un commerce de lettres. || Rédiger, composer un ouvrage. Écrire un traité, une histoire. || Absol. Écrire en prose, en vers. || On dit aussi : Écrire d'une chose. || Il se dit du genre de style. Cet homme parle bien, mais ne sait pas écrire. || Écrire au courant de la plume, écrire rapidement, sans beaucoup de réflexion. || Avancer, exposer, enseigner dans un ouvrage. || En mus. Composer. || T. de pratique. Exposer ses moyens dans un mémoire, dans une requête. Ils furent appointés à écrire et produire. || Rédiger un procès-verbal, un interrogatoire, une déposition. || Marquer, indiquer. Son sang sur la poussière écrivait mon devoir, Corn. || S'écrire, *v. r.* Être écrit. Tout ce qui peut se dire ne se doit pas écrire, d'Olivet. || Être orthographié. || S'écrire chez quelqu'un, inscrire son nom chez quelqu'un à qui l'on fait visite.

ÉCRIT, *s. m.* Papier ou parchemin sur lequel une chose est consignée avec des lettres. || Un mot d'écrit, lettre très-courte, écrit très-court. || En écrit, par écrit, sur le papier, par opposition à de vive voix. || En procédure, instruction, procès par écrit, instruction, procès où tout est fait par écrit. || Mettre en écrit, par écrit, écrire une chose pour s'en souvenir, ou exposer une chose dans un écrit, dans un mémoire. || Acte, convention écrite. || Ouvrage littéraire ou scientifique. || En général, écrit se dit des ouvrages en prose.

ÉCRIT, ITE, *p. p.* d'écrire. || Langue écrite, langue littéraire et grammaticale, par opposition à langue parlée. || Ce qui est écrit est écrit, on ne peut rien changer à ce qui est écrit. || Cela était écrit au ciel ou absol. cela est écrit, était écrit, cela doit, devait arriver. || Absol. Cela n'est pas écrit, se dit d'un ouvrage dont le style est sans correction ni élégance.

ÉCRITEAU (dim. d'*écrit*), *s. m.* Affiche faisant connaître une chose au public. || Mettre écriteau, annoncer par un écriteau que quelque chose est à vendre ou à louer.

ÉCRITOIRE (lat. *scriptorium*), *s. f.* Petit meuble portatif où l'on met tout ce qu'il faut pour écrire. || Se dit pour encrier, en prenant le tout pour la partie.

ÉCRITURE (lat. *scriptura*), *s. f.* Ce qui est écrit. || T. d'administration. Comptes, correspondances, rap-

ports. Multiplier les écritures. || T. de comm. Tenir les écritures, être chargé des comptes et correspondances. || T. de palais. Écrits qu'on fait pour un procès. || T. de mar. Papiers, registres, passeports. || L'art d'écrire; reproduction de la parole par des lettres. L'écriture est la peinture de la voix, VOLT. || Art, manière de former les lettres. Avoir une belle écriture. || Forme particulière des caractères. L'écriture gothique, cursive, anglaise. || L'Écriture sainte ou absol. l'Écriture, les Écritures, l'Ancien et le Nouveau Testament.

* **ÉCRIVAILLER** (*ll* mouillées. Forme péjorative d'*écrire*), *v. n.* Écrire avec négligence des choses sans valeur. || *V. a.* Écrivailler de mauvais romans.

* **ÉCRIVAILLERIE**, *s. f.* Démangeaison d'écrire.

ÉCRIVAILLEUR, *s. m.* Mauvais auteur.

ÉCRIVAIN (b. lat. *scribanus*, du lat. *scriba*), *s. m.* Celui qui écrit pour d'autres. Écrivain public. || Expert écrivain, maître d'écriture assermenté près d'un tribunal. || T. de mar. Employé qui remplit quelques-unes des fonctions attribuées au commis de la marine. || Homme qui compose des livres. || Il se dit aussi des femmes. Mme de Staël est un très-bon écrivain. || Absol. C'est un écrivain, c'est un homme habile dans l'art d'écrire.

* **ÉCRIVANT, ANTE**, *adj.* Qui écrit. La secte écrivante, cabalante, intrigante.

ÉCRIVASSIER (dérivé péjoratif d'*écrivant*), *s. m.* Mauvais auteur qui écrit beaucoup.

* **ÉCRIVEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* T. famil. Celui, celle qui écrit beaucoup de lettres, qui aime à en écrire.

ÉCROU (all. *Schraube*), *s. m.* Pièce de bois ou de toute autre matière, percée en hélice, qui reçoit la vis.

ÉCROU (b. lat. *escroa*, cédule), *s. m.* Article du registre des emprisonnements, portant le nom du prisonnier, la cause de l'arrestation. Dresser, lever un écrou.

ÉCROUÉ, ÉE, *p. p.* d'écrouer.

ÉCROUELLES (lat. *scrofulæ*), *s. f. pl.* Maladie caractérisée par la tuméfaction des glandes du cou et par une détérioration générale de la constitution; c'est la même chose que scrofules. Avoir les écrouelles.

* **ÉCROUELLÉ, ÉE**, *adj.* Qui est atteint des écrouelles.

* **ÉCROUELLEUX, EUSE**, *adj.* Qui a rapport aux écrouelles. || Qui est atteint des écrouelles. || *Subst.* Un écrouelleux. Une écrouelleuse.

ÉCROUER (*écrou*), *v. a.* Inscrire un acte d'arrestation sur les registres des écrous; emprisonner.

ÉCROUES (*écrou*), *s. f. pl.* Autrefois états ou rôles de la dépense de bouche de la maison du roi.

ÉCROUI, IE, *p. p.* d'écrouir.

ÉCROUIR (*écrou?*), *v. a.* Rendre un métal plus dense et lui donner du ressort, en le battant à froid ou en le faisant passer à la filière. || S'écrouir, *v. r.* Être écroui.

* **ÉCROUISSAGE**, *s. m.* Action d'écrouir.

ÉCROUISSEMENT, *s. m.* Action d'écrouir; augmentation de dureté et de densité qui en résulte.

ÉCROULÉ, ÉE, *p. p.* d'écrouler.

ÉCROULEMENT, *s. m.* Chute d'un mur, d'un édifice, d'une montagne. || Fig. L'écroulement de ma fortune.

ÉCROULER (S') (*es...* et *crouler*), *v. r.* Crouler complétement. || Fig. Sa fortune s'est écroulée. || Avec les verbes *faire* et *laisser*, on peut admettre l'ellipse du pronom personnel. Les pluies ont fait écrouler le mur.

* **ÉCROÛTAGE**, *s. m.* Action d'écroûter une friche.

ÉCROÛTÉ, ÉE, *p. p.* d'écroûter.

* **ÉCROÛTEMENT**, *s. m.* Action d'écroûter; résultat de cette action.

ÉCROÛTER (*es...* et *croûte*), *v. a.* Oter la croûte. Ecroûter le pain. || Labourer superficiellement un ancien guéret, en détacher la superficie en tranches plates.

ÉCRU, UE (*cru*), *adj.* Qui n'a point été soumis à l'eau. Soie écrue. || Fil écru, fil qui n'a point été lavé. || Toile écrue, toile qui n'a point été blanchie. || *S. m.* Qualité de ce qui est écru. De la soie dans son écru. || Étoffe écrue. Des écrus de la Chine.

* **ÉCRUES** (*es...* et *cru*), *s. f. pl.* Bois qui ont crû spontanément sur des terres labourables.

ECTROPION (ἐκτρόπιον), *s. m.* En chir. Renversement de la paupière inférieure ou supérieure en dehors.

ECTYPE (ἔκτυπος), *s. f.* Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet.

ÉCU (lat. *scutum*), *s. m.* Bouclier que portaient les chevaliers. || Figure de l'écu représentant les armoiries. L'écu est le champ qui renferme les pièces des armoiries. L'écu de France. Écu écartelé. || Monnaie d'argent, ainsi dite parce que sur une des faces elle portait, comme un écu de blason, trois fleurs de lis. Écu de trois livres, de six livres. || Petit écu, ancienne pièce d'argent valant trois livres. || En t. de compte. Mille écus, trois mille francs. || De nos jours, pièce de monnaie frappée à l'effigie du prince et valant cinq francs. Un écu de cinq francs. || Absol. et *au pl.* Argent, richesse. Il a des écus.

ÉCUBIER (orig. inc.), *s. m.* T. de mar. Trou rond, percé à l'avant du navire, à droite ou à gauche de l'étrave, pour le passage du câble attaché à une ancre.

ÉCUEIL (*l* mouillée. Lat. *scopulus*), *s. m.* Rocher, banc de sable, de coquillages, de corail, etc. qui, élevé à la surface ou près de la surface des eaux, présente aux navires qui passent le danger de s'y échouer ou même d'y périr. Donner sur un écueil. || Fig. Il se dit de tout ce qui est dangereux pour la vertu, l'honneur, la fortune, etc. La fausse gloire est l'écueil de la vanité, LA BRUY.

ÉCUELLE (lat. *scutella*), *s. f.* Vase creux contenant la portion à manger d'une seule personne. Écuelle de bois, de terre, d'argent. || Fig. Prendre l'écuelle aux dents, se mettre à manger. || Manger à la même écuelle, manger ensemble, et fig. avoir des affaires communes. || Il a plu dans son écuelle, il lui est venu beaucoup de bien. || Le contenu d'une écuelle. || Prov. Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné, celui qui fait trop de fonds sur autrui est souvent déçu.

ÉCUELLÉE, *s. f.* Ce que contient une écuelle.

* **ÉCUISSAGE**, *s. m.* Action d'écuisser un arbre.

ÉCUISSÉ, ÉE, *p. p.* d'écuisser.

ÉCUISSER (*es...* et *cuisse*), *v. a.* Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULÉ, ÉE, *p. p.* d'éculer.

ÉCULER (*es...* et *cul*), *v. a.* Marcher sur le talon de ses chaussures; le rabattre en marchant. Éculer ses souliers. || S'éculer, *v. r.* Se déformer du côté du talon.

* **ÉCUMAGE**, *s. m.* Action d'écumer.

ÉCUMANT, ANTE, *adj.* Qui écume, qui jette de l'écume. La mer écumante. Homme écumant de colère.

ÉCUME (anc. h. all. *scûm*), *s. f.* Sorte de mousse blanchâtre qui se forme à la surface des liquides agités, chauffés, ou en fermentation. L'écume de la mer, du pot au feu, etc. || Bave de certains animaux. || Sueur qui s'amasse sur le corps du cheval. Ce cheval était couvert d'écume. || Fig. Partie la plus vile d'une foule. C'est l'écume de la société. || Scorie des métaux en fusion. || Écume de mer, variété blanche et légère de magnésite, dont on fait les pipes dites d'écume de mer.

ÉCUMÉ, ÉE, *p. p.* d'écumer.

ÉCUMÉNICITÉ, ÉCUMÉNIQUE, ÉCUMÉNIQUEMENT, voy. ŒCUMÉNICITÉ, ŒCUMÉNIQUE, ŒCUMÉNIQUEMENT.

ÉCUMER, *v. n.* Se couvrir d'écume; jeter de l'écume. La mer écume. Le chien écumait. || Fig. Écumer de rage, de colère, être au dernier degré d'exaspération. || *V. a.* Oter l'écume qui se forme sur un liquide en ébullition. Écumer le pot-au-feu. || Popul. et fig. Écumer les marmites, vivre en parasite. || Fig. Débarrasser. J'écumais votre chambre des fâcheux, SÉV. || Fig. Écumer, prendre çà et là. Écumer des nouvelles. || Écumer les mers, écumer les côtes, y exercer la piraterie.

ÉCUMEUR, *s. m.* Celui qui écume. || Fig. Un écumeur de marmites, un parasite. || Écumeur de mer, corsaire ou pirate. || Fig. Corsaire littéraire, plagiaire.

ÉCUMEUX, EUSE, *adj.* Qui est couvert d'écume, qui jette beaucoup d'écume. Les flots écumeux, BOIL.

ÉCUMOIRE, *s. f.* Ustensile de cuisine en forme de cuiller ronde, mince, criblé de trous, servant à écumer la marmite. || Il a la figure comme une écumoire, il est extrêmement marqué de petite vérole.

* **ÉCURAGE**, *s. m.* Action d'écurer, de nettoyer; résultat de cette action. || Nettoyage de la tôle destinée à la fabrication du fer-blanc.

ÉCURÉ, ÉE, *p. p.* d'écurer.

ÉCURER (lat. *ex* et *curare*), *v. a.* Débarrasser de toute ordure. Écurer un puits, ses dents, la vaisselle, etc.

ÉCUREUIL (*l* mouillée. B. lat. *scuriolus*, du lat. *scu-*

rus, de σκίουρος), *s. m.* Petit quadrupède de la famille des rongeurs, vivant sur les arbres. || Fig. C'est un écureuil, il est vif comme un écureuil, se dit d'un jeune homme vif et qui tient à peine en place.

ÉCUREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écure de la vaisselle, etc.

ÉCURIE (anc. h. all. *skûra*), *s. f.* Habitation réservée aux solipèdes et particulièrement au cheval. || Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors, prendre des précautions quand le mal est arrivé. || C'est un cheval à l'écurie, se dit d'une chose qui nécessite des frais sans être utile. || Les écuries d'Augias, voy. ÉTABLES. || Il sent l'écurie, c'est un valet d'écurie, se dit d'un homme grossier dans ses propos. || On dit d'une chambre sale. C'est une écurie. || Train, équipage d'un prince. La grande, la petite écurie.

ÉCUSSON (dim. d'*écu*), *s. m.* Écu d'armoiries. L'écusson de France. || Morceau d'écorce portant un œil qu'on détache au moment de la séve pour l'insérer entre le bois et l'écorce d'un autre pied. Greffer en écusson. || En archit. Tablette ou cartouche représentant des pièces héraldiques, des inscriptions, des figures, etc.

* **ÉCUSSONNABLE**, *adj.* Qui peut être écussonné.

ÉCUSSONNÉ, ÉE, *p. p.* d'écussonner.

ÉCUSSONNER, *v. a.* Greffer en écusson.

ÉCUSSONNOIR, *s. m.* Petit couteau pour écussonner.

ÉCUYER (é-kui-ié. B. lat. *scutarius*, du lat. *scutum*), *s. m.* Anciennement, gentilhomme qui portait l'écu d'un chevalier. || Écuyer tranchant, officier qui coupe les viandes à la table des princes. || Titre des simples gentilshommes et des anoblis. || L'intendant des écuries d'un prince. Le grand écuyer. Écuyer cavalcadour. || Celui qui enseigne la théorie et la pratique de l'équitation, qui dresse les chevaux, etc. || Celui qui monte bien à cheval. || Celui qui fait divers exercices sur le cheval dans un théâtre. || Écuyer de bouche, de cuisine, le maître d'hôtel d'une grande maison. || Rampe d'un escalier.

ÉCUYÈRE, *s. f.* Femme qui monte à cheval. || Femme qui fait des exercices équestres dans un spectacle public. || À L'ÉCUYÈRE *loc. adv.* En façon d'écuyer. Bottes à l'écuyère, grandes bottes pour monter à cheval.

* **ECZÉMA** (ἔκζεμα), *s. m.* Affection cutanée caractérisée par de petites vésicules très-rapprochées.

* **ECZÉMATEUX, EUSE**, *adj.* Qui a rapport à l'eczéma.

EDDA (*Edda*, la bisaïeule), *s. f.* Célèbre recueil de la mythologie des peuples germaniques du Nord.

ÉDEN (é-dèn'. Hébreu *eden*, jardin), *s. m.* Nom que l'Écriture donne au paradis terrestre. || Par extens. Lieu de délices et de bonheur tranquille.

ÉDENTÉ, ÉE, *p. p.* d'édenter. || *Subst.* Une édentée. || En zool. Qui a l'appareil dentaire plus ou moins incomplet. || *S. m. pl.* Les édentés, huitième ou dernier ordre des mammifères, à dents toutes similaires ou nulles.

ÉDENTER (*es*... et *dent*), *v. a.* Faire perdre les dents. || Arracher les dents, genre de torture. || Par extens. User, rompre les dents d'une scie, d'un peigne, etc. || S'édenter, *v. r.* Perdre les dents.

* **ÉDICTÉ, ÉE**, *p. p.* d'édicter. Peine édictée par la loi.

* **ÉDICTER**, *v. a.* Publier par édit.

ÉDIFIANT, ANTE, *adj.* Qui édifie, qui porte à la vertu, à la piété. Des lectures édifiantes. || Lettres édifiantes, lettres écrites par des missionnaires et publiées par les jésuites. || Par antiphrase. C'était quelque chose d'édifiant que de la voir à table, HAMILTON.

ÉDIFICATEUR (lat. *ædificator*), *s. m.* Celui qui édifie, qui fait construire un édifice.

ÉDIFICATION (lat. *ædificatio*), *s. f.* Action de bâtir quelque grand édifice. || Fig. Sentiments de vertu et de piété qu'on inspire par de bons exemples ou de sages discours. L'édification des fidèles. || Ironiquement ou non, instruction. Pour votre édification, vous saurez que...

ÉDIFICE (lat. *ædificium*), *s. m.* Grand bâtiment, palais, temple. || Par extens. Il se dit de toutes les choses faites, arrangées, combinées avec art. L'édifice de sa coiffure. || Fig. Ce qui résulte d'un ensemble de combinaisons. L'édifice de la société féodale.

ÉDIFIÉ, ÉE, *p. p.* d'édifier. || Fig. Satisfait. Je suis édifié, je sais ce que je désirais savoir. || Touché par le bon exemple. Nous sommes édifiés de sa dévotion, SÉV.

ÉDIFIER (lat. *ædificare*), *v. a.* Construire un é[...] || Fig. Créer un ensemble de choses. Édifier un sy[...] Détruire d'une main ce que vous édifierez de l'a[...] MASS. || Porter à la vertu, à la piété par le bon exe[...] par les sages discours. || Absol. On édifie par le [...] exemple. || Instruire de quelque chose. Je veux [...] édifier là-dessus. || S'édifier, *v. r.* Être construit. || Recevoir des impressions édifiantes. || Se donner [...] proquement des impressions édifiantes.

ÉDILE (lat. *ædilis*), *s. m.* Nom de magistrats [...] avaient à Rome l'inspection des édifices et des je[...] le soin de l'approvisionnement de la ville, et qui ét[...] au nombre de quatre. || Dans le style d'apparat, les é[...] les magistrats municipaux d'une grande ville.

ÉDILITÉ (lat. *ædilitas*), *s. f.* Magistrature des é[...] exercice de cette charge. || Dans le langage d'ap[...] les magistratures municipales. L'édilité parisienne.

ÉDIT (lat. *edictum*), *s. m.* Chez les Romains, r[...] ments faits par certains magistrats pour être obse[...] durant leur magistrature. || Édit perpétuel ou édi[...] préteur, compilation de tous les *édits* rendus par les p[...] teurs. || Sous les empereurs, constitutions des princes, [...] nouvelles faites de leur propre mouvement. || En Fr[...] dans l'ancien régime, constitution faite par le pr[...] Édit de Nantes. || Ordonnance faite par le souve[...]

* **ÉDITÉ, ÉE**, *p. p.* d'éditer. || T. de palais. Cité dans [...] arrêts ou jugements, en parlant des lois ou ordonnance[...]

* **ÉDITER** (voy. *éditeur*), *v. a.* Publier, en parlant d'[...] livre, de la musique, des gravures et de tout ce qui p[...] se reproduire par l'impression. || S'éditer, *v. r.* Être [...] blié. || Publier son propre livre.

ÉDITEUR (lat. *editor*), *s. m.* Celui qui publie [...] vrage d'un autre. L'éditeur des pensées de Pascal. [...] braire qui publie un livre à son compte, et *adj.* libr[...] éditeur. || Il se dit aussi de celui qui imprime de la [...] sique. || Tout homme qui publie un livre à son co[...] Il est à lui-même son éditeur. || Éditeur respons[...] celui sous la responsabilité de qui paraît un jour[...] et fig. celui qui a la responsabilité de quelque cho[...] Il est l'éditeur responsable des sottises qui se font d[...] lui. || Éditeur, marchand d'estampes.

ÉDITION (lat. *editio*), *s. f.* Impression et publicati[...] d'un ouvrage. Ménage a donné une édition de Malherbe. || Édition princeps, première édition d'un ancien auteur.

ÉDREDON (suédois *eider*, oie du Nord, et *dun*, duvet), *s. m.* Duvet fourni par des oiseaux palmipèdes et surtout par l'eider. || Un édredon, couvre-pied d'édredon.

* **ÉDUCABILITÉ**, *s. f.* Aptitude à être instruit, dressé.

* **ÉDUCABLE**, *adj.* Apte à recevoir l'éducation.

* **ÉDUCATEUR, TRICE** (lat. *educator*), *adj.* Qui concerne l'éducation; qui donne l'éducation. || *Subst.* Un éducateur.

ÉDUCATION (lat. *educatio*), *s. f.* Action d'élever, de former un enfant, un jeune homme; ensemble des habiletés intellectuelles ou manuelles qui s'acquièrent, et ensemble des qualités morales qui se développent. || Maison d'éducation, maison où l'on prend des enfants pour les instruire. || Première éducation, soins et enseignements qui se donnent dans la première enfance. || En parlant des animaux domestiques, l'ensemble des moyens auxquels on a recours pour les rendre de bonne heure dociles à la volonté de l'homme et pour développer en eux les facultés de l'instinct et celles du corps, de manière qu'ils soient le plus utiles qu'il est possible. || Soin que l'on prend pour produire et entretenir certains animaux, certaines plantes. L'éducation des abeilles, des plantes. || La connaissance et la pratique des usages du monde. Ce jeune homme est sans éducation.

ÉDULCORATION, *s. f.* En pharm. Addition d'une certaine quantité de sucre, de miel ou de sirop à une substance pour en adoucir ou masquer la saveur, ou pour rendre agréable une substance insipide.

ÉDULCORÉ, ÉE, *p. p.* d'édulcorer.

ÉDULCORER (lat. *dulcis*), *v. a.* En pharm. Opérer l'édulcoration. || Verser de l'eau sur des substances en poudre pour les dépouiller des principes acides qu'elles contiennent. || S'édulcorer, *v. r.* Être édulcoré.

* **ÉDUQUER** (lat. *educare*), *v. a.* Néologisme famil. Former par l'éducation. Un enfant bien éduqué.

ÉFAUFILÉ, ÉE, *p. p.* d'éfaufiler.

ÉFAUFILER (*es...* et *faufiler*), *v. a.* Défaire une trame en tirant le fil par le bout d'un ouvrage ourdi. || S'éfaufiler, *v. r.* Ce linge s'éfaufile aisément.

EFENDI, *s. m.* Voy. EFFENDI.

EFFAÇABLE, *adj.* Qu'on peut effacer.

EFFACÉ, ÉE, *p. p.* d'effacer. || Par extens. Couleur effacée, couleur qui a perdu de sa vivacité. || Fig. Qui n'a pas conservé suffisamment sa propre empreinte. Un caractère effacé. Une expression effacée.

* **EFFACEMENT,** *s. m.* Action d'effacer; résultat de cette action. L'effacement de l'écriture. || Fig. L'effacement de nos offenses, BOUHOURS. || Perte de l'empreinte propre. L'effacement des caractères.

EFFACER (*es...* et *face*), *v. a.* Faire disparaître une face, une figure ou des couleurs par le frottement, ou en biffant, en raturant. || Absol. Il efface et corrige sans cesse. || Par extens. Faire disparaître. La beauté passe, le temps l'efface. MOL. || Fig. Faire oublier. Cela efface le chagrin. Pour effacer ma honte, CORN. || Éclipser, l'emporter d'une façon quelconque. Il a effacé la gloire de tous les conquérants, FÉN. Vous ne pouvez souffrir ceux qui vous effacent, MASS. || Effacer le corps, une épaule, se tenir bien de côté, de manière à présenter le moins de surface à l'adversaire, ou à rentrer dans l'alignement du rang. || S'effacer, *v. r.* Être effacé, enlevé par frottement ou autrement. || Fig. Mais tous les préjugés s'effacent à ta voix, VOLT. || Être mis de côté, négligé. Par le salut public devant qui tout s'efface, VOLT. Être oublié. S'effacer de la mémoire. || Disparaître. || S'éclipser soi-même. Il s'effaçait pour faire briller son ami. || Perdre son empreinte propre. || T. d'escrime. Se présenter bien de côté, en offrant la moindre surface. || T. milit. Rentrer dans l'alignement.

* **EFFACEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui efface.

EFFAÇURE, *s. f.* Ce qui est effacé.

* **EFFANAGE,** *s. m.* Action d'effaner.

* **EFFANÉ, ÉE,** *p. p.* d'effaner.

EFFANER (*es...* et *faner*), *v. a.* Couper les fanes ou feuilles de certaines plantes.

* **EFFANEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui effane.

* **EFFANURES,** *s. f. pl.* Ce qui provient des blés et des plantes qu'on a effanés.

EFFARÉ, ÉE, *p. p.* d'effarer. || Il se dit de la figure sur laquelle se peint l'effarement. Mine effarée. || *Subst.* Il s'en est allé comme un effaré. || En blas. Cheval effaré, cheval levé sur ses pieds.

* **EFFAREMENT,** *s. m.* État de celui qui est effaré.

EFFARER (lat. *efferare*), *v. a.* Frapper de quelque trouble moral qui se peint sur la physionomie. || S'effarer, *v. r.* Devenir effaré.

* **EFFAROUCHANT, ANTE,** *adj.* Qui effarouche; qui donne de l'ombrage. Une proposition effarouchante.

EFFAROUCHÉ, ÉE, *p. p.* d'effaroucher. || En blas. Chat effarouché, chat représenté droit sur ses pattes de derrière; se dit aussi du chat en action rampante.

* **EFFAROUCHEMENT,** *s. m.* Action de s'effaroucher; état de celui qui est effarouché.

EFFAROUCHER (*es...* et *farouche*), *v. a.* Effrayer, faire fuir, en parlant des animaux. Effaroucher du gibier. || Mettre en crainte et en défiance. Il faut, si vous m'en croyez, n'effaroucher personne, MOL. || Fig. Effaroucher les pigeons, éloigner d'une maison les personnes qui y apportent profit. || Fig. Rendre quelqu'un moins traitable, le choquer. || S'effaroucher, *v. r.* Être effarouché. || Fig. Mon cœur s'en effarouche, et j'en frémis d'horreur, CORN. || Il se dit aussi des sentiments. Je connais sa vertu prompte à s'effaroucher, RAC.

EFFECTIF, IVE (lat. *effectivus*), *adj.* En théol. Qui produit des effets. L'amour effectif, celui qui fait pratiquer la loi, par opposition à l'amour affectif. || Qui existe effectivement. Trente mille hommes effectifs. || Réel, positif. La puissance effective. || Un homme effectif, homme qui ne promet rien qu'il ne donne. Effectif dans ses résolutions, FLÉCH. || Dans le même sens. Sa parole est effective. || *S. m.* Nombre réel des soldats d'une armée, d'une troupe.

EFFECTIVEMENT, *adv.* Avec effet. Agir effectivement. || Réellement, en réalité.

EFFECTUÉ, ÉE, *p. p.* d'effectuer. Mis à effet.

EFFECTUER (lat. *effectus*), *v. a.* Mettre à effet. Effectuer ses promesses, sa retraite, etc. || Absol. Ce n'est pas tout de promettre, il faut effectuer. || En mathém. Faire un calcul qui n'est qu'indiqué. Effectuer une opération. || S'effectuer, *v. r.* Être effectué, être accompli.

* **EFFÉMINATION,** *s. f.* Action d'efféminer; état de celui qui s'est efféminé.

EFFÉMINÉ, ÉE, *p. p.* d'efféminer. || *Subst.* Un efféminé. Une efféminée. || En parlant des choses. Une mélodie, une démarche, une vie efféminée.

* **EFFÉMINÉMENT,** *adv.* D'une manière efféminée.

EFFÉMINER (lat. *effeminare*), *v. a.* Rendre par les habitudes un homme faible comme une femme. || Il se dit aussi des choses. Efféminer les mœurs. || S'efféminer, *v. r.* Devenir efféminé.

EFFENDI (è-fan-di. Turc *efandi*), *s. m.* Titre d'honneur et de dignité en Turquie signifiant seigneur, maître. || Le reis-effendi, le ministre des affaires étrangères.

* **EFFÉRENT, ENTE** (lat. *efferens*), *adj.* En physiol. Qui emporte. Vaisseaux efférents, vaisseaux qui emportent les fluides sécrétés hors des glandes. Nerfs efférents.

EFFERVESCENCE, *s. f.* Bouillonnement déterminé par le dégagement d'un gaz quelconque de l'intérieur d'un liquide. Être en effervescence. || Anc. méd. État d'échauffement. || Fig. Sorte de bouillonnement de l'âme. L'effervescence des passions. || Émotion des esprits, favorable ou défavorable. L'effervescence populaire.

EFFERVESCENT, ENTE (lat. *effervescens*), *adj.* En chim. Qui est en effervescence ou susceptible d'entrer en effervescence. || Fig. Prêt à s'emporter comme par un bouillonnement. Tête effervescente. Foule effervescente.

EFFET (lat. *effectus*), *s. m.* Ce qui est fait par un agent quelconque. Point d'effet sans cause. || Avoir son effet, son plein effet, produire le résultat attendu. || Faire effet, son effet, opérer. || Acte, par opposition à simple parole. Les effets décident mieux que les paroles, MOL. || Réalisation, exécution. L'effet de ses menaces. || En jurispr. Conséquence, application. La loi n'a point d'effet rétroactif. || L'effet d'une machine, la puissance qu'elle transmet. || Impression morale. Ses paroles n'ont fait aucun effet sur vous, MOL. || Faire effet, faire de l'effet, produire une impression. || À effet, destiné à produire de l'effet. Un morceau à effet || Faire un bel effet, un vilain effet, avoir une bonne apparence, une vilaine apparence. || En littérat. peint. et art. Résultat d'une combinaison qui frappe les yeux, captive l'esprit, touche le cœur. || En peint. Effet de lumière, disposition de la lumière qui frappe par une combinaison heureuse et inattendue. || Au billard, effet de queue ou absol. effet, mouvement particulier produit dans la bille par une certaine manière de la frapper avec la queue || Effet, le procédé ou rondelle de cuir qui est au bout de la queue. || T. de comm. Billet à ordre, lettre de change. Souscrire, endosser, escompter un effet. || Effet au porteur, effet payable à la requête du porteur. || Les effets publics, les rentes et autres titres cotés à la Bourse. || *Au pl.* Objets, vêtements à l'usage d'une personne. || En jurispr. Effets mobiliers et absol. effets, les biens. || EN EFFET, *loc. adv.* Dans la réalité, dans l'acte. Reine longtemps de nom, mais en effet captive, RAC. || Assurément, véritablement. || À L'EFFET DE, *loc. prép.* Dans l'intention de, pour. Il voyage à l'effet de s'instruire. || À CET EFFET, POUR CET EFFET, *loc. adv.* En vue de, pour l'exécution de. || À QUEL EFFET? à quelle intention?

* **EFFEUILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Syn. d'effeuillaison. || Action de couper les feuilles sans ôter le pétiole, pour faire mûrir le fruit et laisser le soleil le colorer.

EFFEUILLAISON (*ll* mouillées), *s. f.* Action d'effeuiller. L'effeuillaison de la vigne.

EFFEUILLÉ, ÉE, *p. p.* d'effeuiller.

* **EFFEUILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* État des arbres dépouillés de leur feuillage ou qui s'en dépouillent.

EFFEUILLER (*ll* mouillées. *Es...* et *feuille*), *v. a.* Oter, arracher les feuilles, les pétales. Effeuiller une rose. || S'effeuiller, *v. r.* Perdre ses feuilles, ses pétales.

EFFICACE (lat. *efficax*), *adj.* Qui produit son effet. Un remède efficace, efficace contre le poison. || En théol. La grâce efficace, celle qui a toujours son effet.

EFFICACE (lat. *efficacia*), *s. f.* T. de théol. Efficacité. O Dieu, donnez efficace à votre parole, Boss.

EFFICACEMENT, *adv.* D'une manière efficace.

EFFICACITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est efficace. L'efficacité d'un remède, de la grâce.

EFFICIENT, ENTE (lat. *efficiens*), *adj.* Cause efficiente, cause qui produit effectivement son effet, une chose. Le soleil est la cause efficiente de la chaleur.

EFFIGIE (lat. *effigies*), *s. f.* Représentation en relief ou en peinture de la figure d'une personne. Monnaie frappée à l'effigie d'un prince. || Figure grossière qu'on faisait d'une personne et qu'on attachait à une potence, lorsque cette personne était condamnée à mort par contumace. Exécuter un criminel en effigie.

EFFIGIÉ, ÉE, *p. p.* d'effigier.

EFFIGIER (lat. *effigiare*), *v. a.* Exécuter en effigie.

⋆ **EFFILAGE**, *s. m.* Action d'effiler; résultat de cette action.

EFFILÉ, ÉE, *p. p.* d'effiler. || Autrefois, linge effilé ou *subst.* effilé, linge bordé de frange de fil qui se portait dans le deuil. Être en effilé. || *S. m.* Synonyme de frange.

EFFILÉ, ÉE, *p. p.* d'effiler. Aminci, atténué. Taille effilée. || Cheval effilé, cheval qui a l'encolure fine et déliée.

EFFILER (*es*... et *fil*), *v. a.* Défaire un tissu fil à fil. Effiler une toile. || S'effiler, *v. r.* Se défaire en fils.

⋆ **EFFILER** (*es*... et *fil*, c.-à-d. donner le fil, amincir), *v. a.* T. de chasse. Énerver, fatiguer. Effiler les chiens.

⋆ **EFFILOCHE** ou **EFFILOQUE** (voy. *effiloquer*), *s. f.* Soie légère de rebut. || Bouts de soie qui se trouvent aux lisières d'une étoffe. || *S. f. pl.* Nom qu'on donne à toutes les soies non torses, dites aussi soies folles.

⋆ **EFFILOCHER**, *v. a.* Synonyme d'effiloquer.

⋆ **EFFILOCHEUR, EUSE** ou **EFFILOQUEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui effiloche les chiffons destinés à faire le papier. || *Adj.* Cylindre effilocheur ou *subst.* l'effilocheur, outil pour effilocher.

EFFILOQUÉ, ÉE, *p. p.* d'effiloquer.

EFFILOQUER (*es*... et *filoche*), *v. a.* Effiler une étoffe quelconque, et particulièrement une étoffe de soie pour en faire de l'ouate. || S'effiloquer, *v. r.* S'en aller en filoches.

⋆ **EFFILOQUES**, *s. f. pl.* Voy. EFFILOCHE.

⋆ **EFFILOQUEUR**, *s. m.* Voy. EFFILOCHEUR.

⋆ **EFFILURE**, *s. f.* Fil qui provient d'un tissu effilé.

EFFLANQUÉ, ÉE, *p. p.* d'efflanquer. || Par extens. Un grand garçon fort efflanqué, J. J. Rouss. || Fig. Sans vigueur et sans nerf. Style efflanqué, J. B. Rouss.

EFFLANQUER (*es*... et *flanc*), *v. a.* Rendre les flancs creux, amaigrir et affaiblir par un excès de fatigue ou la privation de nourriture. Efflanquer un cheval.

EFFLEURÉ, ÉE, *p. p.* d'effleurer.

⋆ **EFFLEUREMENT**, *s. m.* Action d'effleurer; résultat de cette action. Effleurement de la peau par une balle.

EFFLEURER (*es*... et *fleur*), *v. a.* Oter les fleurs. Effleurer les rosiers. || N'entamer, ne toucher que la superficie. Le coup d'épée lui a effleuré la poitrine. Ne faire qu'effleurer la terre en labourant. || Fig. Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs, Boil. || Ne faire que toucher une question. || T. de tanneur. Effleurer une peau, c'est, après l'avoir planée et lavée à la rivière, en enlever la fleur ou superficie du cuir du côté où était le poil ou la laine. || S'effleurer, *v. r.* Être effleuré.

EFFLEURI, IE, *p. p.* de s'effleurir.

EFFLEURIR (S') (*es*... et *fleurir*), *v. r.* T. de minéralogie. Tomber en efflorescence. || *V. n.* Beaucoup de pierres effleurissent à l'air.

EFFLORESCENCE, *s. f.* En bot. L'acte par lequel la floraison commence, le premier moment où elle a lieu. || En chim. Conversion d'une substance solide en une matière pulvérulente par son exposition à l'air libre. Des efflorescences salines. || Couche saline produite sur les murs salpêtrés. || En méd. Toute espèce d'exanthème peu élevé au-dessus du niveau de la peau.

EFFLORESCENT, ENTE (lat. *efflorescens*), *adj.* En bot. Qui est en voie de floraison. Plantes efflorescentes. || En chim. Qui tombe en efflorescence. Sels efflorescents. || Qui est revêtu d'une couche saline.

EFFLUENCE, *s. f.* Ce qui flue hors, coule hors, s'exhale d'une manière invisible. Des effluences de marais. Des effluences électriques.

EFFLUENT, ENTE (lat. *effluens*), *adj.* En phys. Fluant hors. Matière effluente.

⋆ **EFFLUVE** (lat. *effluvium*), *s. m.* En méd. Nom de substances organiques altérées, tenues en suspension dans l'air, et donnant particulièrement lieu à des fièvres. || Effluves magnétiques, nom donné aux influences exercées par les magnétiseurs sur les magnétisés, et attribuées à un prétendu fluide magnétique. || Fig. et dans le style néologique. Les effluves de la passion.

EFFONDRÉ, ÉE, *p. p.* d'effondrer.

EFFONDREMENT, *s. m.* Action d'effondrer, de fouiller la terre. || Action d'effondrer, de s'effondrer.

EFFONDRER (*es*... et *fond*), *v. a.* Remuer la terre à une certaine profondeur. || Briser en enfonçant. Effondrer une futaille, un coffre, etc. || Accabler par la surcharge. Effondrer un plancher. || Effondrer une volaille, la vider. || S'effondrer, *v. r.* Manquer par le fond, s'écrouler.

EFFONDRILLES (*ll* mouillées. *Es*... et *fond*), *s. f. pl.* Parties grossières qui restent au fond d'un vase après une ébullition. Ce bouillon est plein d'effondrilles.

EFFORCER (S') (b. lat. *exfortiare*, du lat. *ex* et *fortis*), *v. r.* Faire un effort de toutes ses forces. Ne vous efforcez pas, vous vous blesserez. Ne vous efforcez pas à parler, de parler. || Absol. Faire effort sur soi-même. Feignez, efforcez-vous, Rac. || Employer toute son énergie, tous ses moyens à quelque chose. Il s'efforça de parler. On s'empresse à vous voir, on s'efforce à vous plaire, Corn.

EFFORT (voy. *efforcer*), *s. m.* Contraction musculaire qui a pour objet, soit de résister à une puissance, soit de vaincre une résistance. || Action de force physique. Il faut faire tous ses efforts pour repousser la mort, Fén. || Fig. Action énergique des forces morales. Faire tous ses efforts pour arriver à ses fins. Effort de mémoire, d'esprit, de vertu. || Faire effort sur soi-même, se déterminer à une chose malgré une vive répugnance. || En général, faire un effort, se résigner à quelque chose qui coûte, qui répugne. || Faire l'effort de, prendre la peine de. || Coup d'effort, coup d'audace, entreprise hardie. || Un heureux effort de la plume, production heureuse. || Il se dit aussi des autres beaux-arts. Le renard en louant l'effort de la sculpture, La Font. || En mauvaise part. C'est un effort de démence dans un gouvernement d'avilir la plus grande partie de la nation, Volt. || Il se dit aussi des choses qui exercent une action comparée à un effort musculaire. L'effort de l'eau, de la tempête. || Effet. Le fer ne produit point de si puissants efforts, Rac. || Il se dit des actions armées des peuples ou des partis entre eux. Les Gaulois font un dernier effort pour leur liberté, Boss. || Dans le langage vulgaire, nom donné à une douleur vive survenue dans un muscle à l'occasion d'une violente contraction de ses fibres. || Tiraillement douloureux éprouvé dans la région lombaire en soulevant un fardeau trop pesant. || Hernie.

EFFRACTION (lat. *effractio*), *s. f.* Fracture des clôtures d'un lieu habité. Vol avec effraction.

EFFRAIE (è-frê. *Effrayer?*), *s. f.* Nom vulgaire de la chouette effraie, oiseau nocturne, du genre des rapaces.

EFFRAYANT, ANTE, *adj.* Qui effraye ou est capable d'effrayer. Une pensée effrayante. Des regards effrayants. || Il se dit, par exagération, d'une personne qui intimide.

EFFRAYÉ, ÉE, *p. p.* d'effrayer. || En blas. Se dit d'un cheval représenté dans une situation rampante.

EFFRAYER (voy. *frayeur*), *v. a.* Causer de la frayeur. Effrayer un enfant, un cheval. || S'effrayer, *v. r.* Concevoir de la frayeur. S'effrayer du danger.

EFFRÉNÉ, ÉE (lat. *effrenatus*), *adj.* En blas. Se dit d'un cheval qui n'a ni bride ni selle, et qui se nomme autrement gai. || Fig. Qui est sans frein moral, sans retenue. Une licence, une passion effrénée.

EFFRITÉ, *p. p.* d'effriter. Terre effritée.

⋆ **EFFRITEMENT**, *s. m.* Épuisement d'une terre par le retour de certaines cultures.

EFFRITER (*es*... et *fruit*, rendre incapable de fruit), *v. a.* Produire dans une terre l'effritement. || S'effriter, *v. r.* La terre s'effrite, si l'on n'y met pas d'engrais. || On dit aussi effruiter, qui est la forme originelle.

EFFROI (voy. *effrayer*), *s. m.* Grande frayeur. Porter, inspirer l'effroi. || Fig. Cause d'effroi. Ce conquérant a été l'effroi et la terreur de la terre entière.

EFFRONTÉ, ÉE (*es*... et *front*), *adj*. Qui a du front, de l'impudence, qui ne rougit de rien. || Effronté comme un page de cour ou simplement comme un page, très-effronté. || Il se dit aussi des choses. Désirs effrontés. Luxe effronté. || *Subst*. Un effronté. Une effrontée.

EFFRONTÉMENT, *adv*. Avec effronterie.

EFFRONTERIE, *s. f*. Impudence, acte d'effronté.

EFFROYABLE, *adj*. Qui inspire un effroi mêlé d'horreur. Un spectacle, une mort effroyable. || Par extens. Qui est d'une laideur repoussante. Figure effroyable. Excessif, incroyable. Dépense effroyable.

EFFROYABLEMENT, *adv*. D'une manière effroyable, excessive.

* **EFFRUITER**, *v. a*. Voy. EFFRITER. || Oter le fruit. Effruiter un arbre.

EFFUSION (lat. *effusio*), *s. f*. Action de répandre le contenu d'un vase. Nous sacrifierons à la reine du ciel et nous lui ferons des effusions, Boss. || En méd. Écoulement d'un liquide qui sort de ses vaisseaux ou réservoirs et qui s'épanche dans une cavité ou dans les tissus. || Par extens. Effusion de sang. || Action de répandre hors. Le Père produit continuellement le Fils par une effusion de sa substance, Pasc. || Fig. Effusion du cœur ou simplement effusion, épanchement d'un cœur affectueux et sincère. || Effusion de tendresse, tendresse manifestée par les paroles, les gestes, les actions.

ÉFOURCEAU (lat. *furca?*), *s. m*. Nom d'une voiture à deux roues qui sert à conduire de pesants fardeaux.

ÉGAL, ALE (lat. *æqualis*), *adj*. Pareil en quantité, en valeur. Deux sommes égales entre elles. Il a un mérite égal à sa naissance. || Absol. Suivre d'un pas égal. Il n'est bien sous le ciel qui vous parût égal, La Font. || Toutes choses égales, ou tout étant égal d'ailleurs, en supposant qu'il n'y ait aucune différence entre les choses dont il s'agit. || La partie est égale, n'est pas égale, se dit de deux joueurs, de deux combattants qui sont ou ne sont pas de même force. || En géométrie, égal, quand il se dit de ce qui est figuré, ne s'applique pas seulement à la valeur, mais aux angles et aux dimensions, de telle sorte qu'on puisse concevoir l'exacte superposition des figures. || Qui jouit des mêmes droits. Tous les hommes sont égaux. || Qui est toujours le même. Un mouvement, un style égal. || En méd. Le pouls est égal, la respiration est égale, lorsque les mouvements qui les constituent sont semblables pour la force et la durée. || Qui est d'un caractère doux et sans hauts ni bas. || Se dit aussi de l'humeur, du caractère. || Égal à soi-même, qui ne se dément en rien. || Qui est objet d'indifférence. Tout m'est égal. || Famil. C'est égal, quoi qu'il en soit. || Uni, qui est de niveau, qui n'est pas raboteux. Un chemin égal. || *Subst*. Celui, celle qui est égale aux autres. Ne nous associons qu'avecque nos égaux, La Font. || Qui n'a pas d'égal, sans égal, qui ne peut être égalé. Un malheur qui n'eut jamais d'égal. Un bonheur sans égal. || D'égal, *loc. adv*. Sur le pied de l'égalité. Abraham traitait d'égal avec les rois, Boss. || À l'égal de, *loc. prép*. Comme, de même que, autant que. Un homme que je hais à l'égal de la mort, Mol. À l'égal des Persans je veux qu'on les honore, Rac. || À son égal, en comparaison de. La perte de l'univers n'est rien à son égal, Mass.

* **ÉGALABLE**, *adj*. Qu'on peut égaler.

ÉGALÉ, ÉE, *p. p*. d'égaler.

ÉGALEMENT, *s. m*. Distribution faite avant partage entre des enfants héritiers de leur père ou de leur mère qui avait donné un avancement d'hoirie à l'un d'entre eux.

ÉGALEMENT, *adv*. D'une manière égale, semblablement. Il les traita également.

ÉGALER (*égal*), *v. a*. Rendre égal. La mort égale les hommes. || Égaler à, rendre égal à. || Être égal à. La recette égale la dépense. || Être égal en droits. Aucun roi n'égalait un citoyen romain. || Être égal en mérite. Cet auteur a égalé les anciens. || Égaler quelqu'un à un autre, prétendre qu'il lui est égal. Laissons-lui égaler le fol et le sage, Boss. || Rendre uni ; on dit plutôt égaliser. || S'égaler, *v. r*. Devenir égal. || Se prétendre égal.

ÉGALISATION, *s. f*. Action d'égaliser. || Spécialement, action d'égaliser les lots dans un partage.

ÉGALISÉ, ÉE, *p. p*. d'égaliser.

ÉGALISER (*égal*), *v. a*. Rendre égal, de même valeur, en parlant des choses. Égaliser les lots dans un partage. || Égaliser un terrain, le rendre uni. || Égaliser la poudre, la mettre en grains et la tamiser. || Égaliser les cheveux, les couper d'égale longueur. || S'égaliser, *v. r*. Devenir égal.

* **ÉGALITAIRE** (*égalité*), *adj*. Néologisme. Qui aime l'égalité, qui fait prévaloir l'égalité. Une société égalitaire. || Qui est partisan de l'égalité dans la société. Les opinions égalitaires. || *S. m*. Partisan de ces opinions.

ÉGALITÉ (lat. *æqualitas*), *s. f*. Qualité de ce qui est égal. Égalité de deux lignes, de deux angles, d'âge, de mérite, etc. || À égalité, si les choses dont on parle sont égales. À égalité de prix, de mérite. || Absol. État de conditions égales. L'amitié demande l'égalité. || L'égalité devant la loi, condition d'après laquelle tous les citoyens sont sujets de la loi, sans exception ni privilége. || Organisation sociale dans laquelle tous les priviléges de classes sont détruits. || Uniformité. L'égalité du mouvement, du pouls. || Égalité d'humeur ou simplement égalité, modération que ne trouble aucune impatience. || Superficie plane et unie. L'égalité du sol.

ÉGARD (anc. fr. *esgarder*, de *es*... et *garder*, avoir soin), *s. m*. Proprement, action de regarder, prise en considération. || En ce sens, égard s'emploie surtout comme complément, avec le verbe *avoir* et les prépositions *sans* et *par*. Ayez égard à votre devoir. Sans égard pour, sans tenir compte de. Par égard à ou pour, par considération pour. || Eu égard à, en considération de. || Eu égard que ou à ce que. || Égard ou égards, déférence, marque de considération, d'estime. || En ce sens, égard au singulier n'est jamais sujet de phrase ; il peut l'être au pluriel : Les égards ne vous auraient rien coûté. || À l'égard de, *loc. prép*. Relativement, quant à. || À l'égard de, envers. Que ferai-je donc à l'égard de ces rois? Fén. || En comparaison de. La terre est bien petite à l'égard du soleil. || À cet égard, par rapport à cet objet. || À certains égards, à certains points de vue. || À tous égards, à tous les points de vue.

ÉGARD (anc. fr. *esgarder*, surveiller), *s. m*. Nom qu'on donnait, dans l'ordre de Malte, à un tribunal qui jugeait par commission les procès entre les chevaliers.

ÉGARÉ, ÉE, *p. p*. d'égarer. || Qui annonce l'égarement. Les yeux égarés. || Qui a quitté le droit chemin. Des âmes égarées. || Brebis égarée, celui qui est sorti du sein de l'Église et le pécheur qui ne s'amende pas. || *Subst*. Ces misérables égarés, Pasc.

ÉGAREMENT, *s. m*. Action de s'égarer, de perdre son chemin. || Fig. Tous mes pas ont été des égarements, Fén. || Trouble de l'âme qui se perd en elle-même. || Distraction. || Égarement d'esprit, dérangement de l'intelligence. || État d'un esprit qui s'abuse. || Déréglement de cœur ; déréglement d'imagination.

ÉGARER (*es*... et *garer*), *v. a*. Détourner du droit chemin. || Fig. Égarer quelqu'un de quelque chose, l'en détourner. || Faire errer, laisser errer. Par ces chemins de fleurs... Qu'il est doux d'égarer ses désirs et ses pas ! C. Delavigne. || Ne savoir où trouver. Il a égaré ses papiers. || Jeter dans l'erreur, tromper. || Mettre hors de la raison. La colère égarait son esprit. || Faire quitter la ligne du devoir. || S'égarer, *v. r*. Perdre son chemin. || S'égarer de quelqu'un, perdre, en s'égarant, sa compagnie. || Fig. Se fourvoyer, se tromper, quitter le droit chemin. || Laisser errer son esprit. Je ne m'égare point dans ces vastes désirs, Rac. || Avec ellipse du pronom personnel. Où laissé-je égarer mes vœux et mon esprit ? Rac. || N'être plus maître de sa raison, de son âme. || Tomber dans l'égarement de l'âme, de l'esprit. || Être distrait. || Errer çà et là. Votre œil s'égare. || Se montrer d'une manière fugitive. Un souris s'égarait sur sa bouche.

ÉGAYÉ, ÉE, *p. p*. d'égayer.

* **ÉGAYEMENT**, *s. m*. Action d'égayer.

ÉGAYER (*es*... et *gai*), *v. a*. Rendre gai. Égayer la compagnie, la conversation. || Par extens. Donner quelque ornement à. Égayer son style, un tableau, etc. || Égayer son deuil, commencer à le porter moins rigoureusement. || T. d'hortic. Égayer un arbre, en ôter le bois inutile. || S'égayer, *v. r*. Devenir gai. || S'égayer aux dépens de quelqu'un, s'en moquer. || Se donner carrière. Le poëte s'égaye en mille inventions, Boil.

ÉGAYER, *v. a.* Voy. AIGUAYER.

* **ÉGÉRIE** (lat. *Egeria*), *s. f.* Nymphe qui inspirait Numa. || Fig. Toute femme ou toute chose personnifiée, du genre féminin, considérée comme inspiratrice.

ÉGIDE (αἰγίς), *s. f.* Le bouclier de Pallas. || Fig. Protection, sauvegarde. Placé sous l'égide des lois.

ÉGILOPS (αἰγίλωψ), *s. m.* En méd. Petit ulcère calleux, qui se forme dans l'angle interne des paupières.

ÉGLANTIER (voy. *églantine*), *s. m.* Nom donné à plusieurs espèces de rosiers, et particulièrement au rosier canin et au rosier églantier, qui croissent dans les buissons.

ÉGLANTINE (lat. *aculeus*), *s. f.* La fleur de l'églantier. || L'églantine, fleur d'églantier en métal précieux qu'on décerne aux Jeux Floraux.

* **ÉGLEFIN**, *s. m.* Espèce de morue des mers du Nord. || On l'appelle aussi aigrefin (voy. ce mot).

ÉGLISE (lat. *ecclesia*), *s. f.* L'assemblée des chrétiens; toute communion ou secte chrétienne. L'Église primitive, l'Église catholique. Les Églises réformées, etc || Il se dit particulièrement de l'Église catholique et romaine. Le pape est le chef visible de l'Église. || Retrancher de l'Église, déclarer hérétique, excommunier. || En face de l'Église, solennellement et selon le rit. || Cour d'Église, la juridiction de l'archevêque ou de l'évêque. || L'état ecclésiastique. Entrer dans l'Église. || Les gens d'Église ou absol. l'Église, les ecclésiastiques, le clergé. Un homme d'Église. || Temple chrétien. Église en croix grecque, en croix latine. || Honneurs d'église, honneurs réservés aux patrons et aux fondateurs d'une église. || Il est gueux comme un rat d'église, il est si pauvre qu'il n'a pas de quoi manger. || Diocèse, cure. Ce prêtre passa de l'église de Noyon à celle de Paris. || Petite Église, classe d'ecclésiastiques et de catholiques qui se refusèrent à reconnaître le concordat de 1801. || Fig. Petite Église, coterie peu nombreuse. || Église prend un *é* minuscule quand il signifie temple; partout ailleurs il prend un É majuscule.

ÉGLOGUE (ἐκλογή), *s. f.* Ouvrage de poésie pastorale où l'on introduit des bergers qui conversent ensemble. || T. de philologie. Recueil de pièces choisies.

ÉGOÏSER (voy. *égoïsme*), *v. n.* Ne parler que de soi.

ÉGOÏSME (lat. *ego*), *s. m.* Vice qui fait rapporter tout à soi. || En philos. Ensemble de penchants ou d'instincts qui servent à la conservation et à l'entretien de l'individu.

ÉGOÏSTE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui a le vice d'égoïsme. || *Adj.* Homme égoïste. Sentiments égoïstes. || En physiol. Les penchants égoïstes, ceux qui servent à la conservation de l'individu et à son intérêt personnel.

ÉGORGÉ, ÉE, *p. p.* d'égorger.

* **ÉGORGEMENT**, *s. m.* Action d'égorger.

ÉGORGER (*es*... et *gorge*), *v. a.* Couper la gorge. Égorger un mouton. || Tuer avec le fer, en parlant des êtres humains. || Faire payer aux gens beaucoup plus qu'ils ne doivent. On égorge les gens dans cette auberge. || Ruiner les affaires de quelqu'un; desservir d'une manière cruelle. || S'égorger, *v. r.* Se couper la gorge à soi-même. || Fig. Se faire un très-grand tort à soi-même. || Se tuer l'un l'autre dans un combat.

* **ÉGORGEUR, EUSE**, *s. m* et *f.* Celui, celle qui égorge.

ÉGOSILLER (S') (*ll* mouillées. *Es*... et anc. fr. *gosillier*, gosier), *v. r.* Se faire mal au gosier à force de crier. || Avec le verbe *faire*, il peut y avoir ellipse du pronom personnel. Tu m'as fait égosiller, MOL. || En parlant des oiseaux, chanter beaucoup, longtemps.

ÉGOUT (voy. *égoutter*), *s. m.* Eau qui tombe et s'écoule goutte à goutte. Se tenir sous l'égout du toit. || Rangée de tuiles ou ardoises qui débordent du toit. || Pente de toit. Un toit à deux égouts. || Conduit par où s'écoulent les eaux sales et les immondices d'une ville. || Fig. Ce qui, en tant qu'immonde, est comparé à un égout, à un cloaque. Cette ville est l'égout de l'Europe.

* **ÉGOUTIER**, *s. m.* Homme chargé du curage et de l'entretien des égouts publics.

* **ÉGOUTTAGE**, *s. m.* Action de faire égoutter.

ÉGOUTTÉ, ÉE, *p. p.* d'égoutter. || Fromage égoutté, fromage de lait caillé, dont on a égoutté le petit-lait.

* **ÉGOUTTEMENT**, *s. m.* Action d'égoutter, de s'égoutter.

ÉGOUTTER (*es*... et *goutte*), *v. a.* Faire écouler goutte à goutte l'eau ou l'humidité dont certaines choses sont pénétrées. Égoutter des terres basses. || Égoutter de la vaisselle, la placer de manière que l'eau de lavage en tombe d'elle-même. Égoutter le lait, faire tomber le petit-lait du lait caillé. || S'égoutter, *v. r.* Perdre son eau, son humidité. || Avec ellipse du pronom personnel. Mettre à égoutter des fromages, de la vaisselle.

ÉGOUTTOIR, *s. m.* Planche, treillis sur lequel on met à égoutter quelque chose.

ÉGOUTTURE, *s. f.* Le liquide restant dans une bouteille qu'on vient de vider.

ÉGRAINER, *v. a.* Voy. ÉGRENER.

* **ÉGRAPPAGE**, *s. m.* Action d'égrapper les raisins, les groseilles, etc.

ÉGRAPPÉ, ÉE, *p. p.* d'égrapper.

ÉGRAPPER (*es*... et *grappe*), *v. a.* Séparer de leur grappe les grains d'un raisin mûr, de la groseille, etc. || S'égrapper, *v. r.* Être égrappé.

* **ÉGRAPPOIR**, *s. m.* Instrument pour séparer les grains de raisin dans la fabrication du vin.

ÉGRATIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'égratigner. || T. de grav. Cette planche, cette gravure n'est qu'égratignée, le cuivre n'a pas été coupé avec hardiesse et netteté.

ÉGRATIGNER (*es*... et *gratiner*, de *gratter*), *v. a.* Déchirer la peau avec les ongles, avec quelque chose de piquant. || Fig Faire une légère blessure à l'amour-propre, aux sentiments, etc. || Légèrement médire. || Labourer peu profondément. || Donner certaine façon à une étoffe de soie avec la pointe d'un fer. || S'égratigner, *v. r.* Se faire à soi-même une égratignure. || Se faire l'un à l'autre des égratignures, au propre et au figuré.

* **ÉGRATIGNEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui égratigne. || *Adj.* Ce chat est égratigneur.

ÉGRATIGNURE, *s. f.* Légère blessure faite en égratignant. || Par extens. Toute blessure légère. || Fig. Il ne peut souffrir la moindre égratignure, il n'endure rien. || Marque, cicatrice que laisse une égratignure.

ÉGRAVILLONNÉ, ÉE, *p. p.* d'égravillonner.

ÉGRAVILLONNER (*es*... et *gravier*), *v. a.* Lever un arbre en motte, et dégager les racines de la terre.

* **ÉGREFIN**, *s. m.* T. d'hist. nat. Voy. AIGREFIN. || Autrefois, sobriquet donné à de petits officiers, enseignes, sous-lieutenants, pauvres, tapageurs et intrigants.

* **ÉGRENAGE**, *s. m.* Action d'égrener.

ÉGRENÉ, ÉE, *p. p.* d'égrener.

ÉGRENER (*es*... et *grain*), *v. a.* Faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes; détacher les raisins de la grappe. || Égrener son chapelet, en faire passer les grains entre ses doigts. || S'égrener, *v. r.* Tomber en grains.

ÉGRILLARD, ARDE (*ll* mouillées. *Es*... et *grille*, qui sort des grilles), *adj.* Qui a quelque chose d'un peu trop gaillard. Air égrillard. Des chansons égrillardes. || *Subst.* Oh! oh! quels égrillards, MOL. Une égrillarde.

* **ÉGRISAGE**, *s. m.* Action d'égriser le diamant. || Opération qui, précédant le polissage du marbre, fait disparaître les trous que le ciseau et la scie ont laissés.

ÉGRISÉ, ÉE, *p. p.* d'égriser. || *S. m.* Syn. d'égrisée.

* **ÉGRISÉE**, *s. f.* Poudre de diamant servant à polir les pierres fines. || On dit aussi égrisé au masculin.

ÉGRISER (*es*... et all. *Gries*), *v. a.* Oter d'un diamant les parties les plus brutes avant que de le tailler, en le frottant contre un autre diamant brut. || Frotter le bord d'une glace sur une planche avec du grès fin, ou deux glaces l'une sur l'autre. || Commencer à polir le marbre.

ÉGRUGÉ, ÉE, *p. p.* d'égruger.

ÉGRUGEOIR, *s. m.* Petit vaisseau de bois dans lequel on égruge le sel avec un pilon.

ÉGRUGER (*es*... et *gruger*), *v. a.* Réduire en petits grains, écraser. Égruger du sel.

ÉGUEULÉ, ÉE, *p. p.* d'égueuler. Une cruche égueulée.

ÉGUEULEMENT, *s. m.* Altération faite par le boulet à la bouche des canons.

ÉGUEULER (*es*... et *gueule*), *v. a.* Casser l'ouverture d'un vase de terre ou de verre, ou l'embouchure d'un canon. || S'égueuler, *v. r.* Être déformé à l'ouverture.

* **ÉGYPTIAC** (αἰγυπτιακός), *adj. m.* Onguent égyptiac, préparation pharmaceutique composée de miel, de vinaigre et de vert-de-gris.

ÉGYPTIEN, IENNE (αἰγύπτιος), *s. m.* et *f.* Sorte de vagabonds qu'on appelle aussi bohémiens, et qu'on suppose originaires d'Égypte.

EH ! *interj.* Exprime la douleur, la surprise, l'admiration. || *Eh!* redoublé s'emploie pour faire entendre ce qu'on ne veut pas dire. || **Eh bien!** *loc. interj. interrogative.* Sert à donner de la force à l'expression. Eh bien, Antiochus, vous dois-je la couronne? Corn.

ÉHANCHÉ, ÉE (*es...* et *hanche*), *adj.* Cheval éhanché, cheval dont une des hanches est, par quelque grand effort, descendue plus bas que celle de l'autre côté.

ÉHERBER (*es...* et *herbe*), *v. a.* Syn. de sarcler. Oter les herbes qui poussent là où elles ne doivent pas pousser.

ÉHONTÉ, ÉE (*es...* et *honte*), *adj.* Qui est sans honte. Un homme éhonté. || *Subst.* Un éhonté. Une éhontée.

ÉHOUPÉ, ÉE, *p. p.* d'éhouper.

ÉHOUPER (*es...* et *houppe*), *v. a.* T. d'eaux et forêts. Couper la cime et les houppes d'un arbre.

* **EIDER** (è-dèr. All. *Eider*), *s. m.* Espèce de canard du nord de l'Europe qui fournit l'édredon.

ÉJACULATEUR, *adj. m.* En anat. Qui contribue à l'éjaculation. Muscles éjaculateurs.

ÉJACULATION (*éjaculer*), *s. f.* Action par laquelle certains animaux lancent une matière liquide. || En phys. anc. L'émission de la lumière. Éjaculation des corpuscules lumineux. || Nom donné à certaines prières courtes et ferventes, qui se prononcent à quelque occasion passagère, comme si elles se jetaient vers le ciel.

ÉJACULÉ, ÉE, *p. p.* d'éjaculer.

ÉJACULER (lat. *ejaculari*), *v. a.* Lancer hors de soi avec force un liquide.

* **ÉJECTION** (lat. *ejectio*), *s. f.* Action d'expulser hors du corps. La respiration facilite l'éjection des excréments en pressant les intestins, Boss. || Matières expulsées.

* **ÉJOUIR (S')** (*es...* et *jouir*), *v. r.* Se livrer à la joie Maint repas, Dont maint voisin s'éjouit d'être, La Font.

* **ÉLABORANT, ANTE,** *adj.* Qui élabore. Les cellules élaborantes.

* **ÉLABORATEUR, TRICE,** *adj.* Qui fait la fonction d'élaborer. Organe élaborateur.

ÉLABORATION (lat. *elaboratio*), *s. f.* En physiol. Action d'élaborer, de s'élaborer.

ÉLABORÉ, ÉE, *p. p.* d'élaborer. Le chyle élaboré par les intestins. || Fig. Un projet élaboré.

ÉLABORER (lat. *elaborare*), *v. a.* Faire subir par un labeur, par un travail, par une combinaison, une modification spéciale. L'estomac élabore les aliments. || Fig. Élaborer un projet de loi. Il élabore péniblement ses idées. || S'élaborer, *v. r.* Devenir élaboré. La sève s'élabore. || Fig. Les idées s'élaborent par la réflexion.

* **E-LA-FA,** *s. m.* En mus. anc. Dénomination donnée au ton de mi bémol, à l'époque où l'on solfiait par les muances.

ÉLAGAGE, *s. m.* Action d'élaguer des arbres. || Branches coupées.

ÉLAGUÉ, ÉE, *p. p.* d'élaguer.

ÉLAGUER (*es...* et anc. h. all. *lah,* incision des arbres), *v. a.* Couper les branches, principalement les branches inférieures d'un arbre. || Fig. Détruire ou écarter ce qui est superflu ou nuisible. || Par analogie, retrancher d'un ouvrage d'esprit ce qui est surabondant.

ÉLAGUEUR, *s. m.* Celui qui élague.

* **E-LA-MI,** *s. m.* Dans l'ancien solfége, le mi, qu'on chantait tantôt sur la syllabe la, tantôt sur la syllabe mi.

ÉLAN (voy. *élancer*), *s. m.* Mouvement pour s'élancer. Il prit son élan. N'avancer que par élans. || Action d'élancer la voix. Il pousse des élans et des soupirs, La Bruy. || Fig. Ardeur inspirée par la passion, par l'enthousiasme. Avoir de l'élan. Des élans de dévotion. Des élans vers la postérité.

ÉLAN (anc. h. all. *elaho* ou celtique *elain*), *s. m.* Espèce de cerf qui se trouve dans le Nord.

ÉLANCÉ, ÉE, *p. p.* d'élancer. || En blas. Cerf élancé, cerf courant. || En parlant de la conformation du corps, qui est bien mince et bien pris. Une taille élancée. || Par extens. Clocher élancé. || Cheval élancé, cheval dont le corps est efflanqué. || Arbre élancé, arbre dont le tronc s'élève très-haut sans branches.

ÉLANCEMENT, *s. m.* Action de s'élancer. || Action de faire un élan. || Fig. Ardentes aspirations de l'âme. Les élancements de l'âme vers Dieu. || Douleur vive, aiguë, analogue à celle qu'occasionnerait un coup de lance.

ÉLANCER (*es...* et *lancer*), *v. a.* Lancer avec force. L'espérance et le désir nous élancent vers l'avenir. || Peu usité à l'actif. || *V. n.* Causer des élancements. Le doigt m'élance. || S'élancer, *v. r.* Prendre son élan vers. || Fig. L'étude de la nature force notre âme à s'élancer vers l'auteur des choses, J. J. Rouss. || Devenir élancé. Sa taille s'élance. || S'élancer se dit des arbres qui prennent une grande élévation sans grossir à proportion.

ÉLARGI, IE, *p. p.* d'élargir.

ÉLARGIR (*es...* et *large*), *v. a.* Rendre plus large. Élargir une rue, un fossé. || Fig. Rendre plus étendu. Élargir ses idées, la sphère de ses connaissances. || Mettre hors de prison. Élargir un prisonnier. || S'élargir, *v. r.* Devenir, être plus large. || Se mettre au large. || S'agrandir dans son domaine. || Fig. Gagner de l'étendue, en parlant des idées, de l'esprit. || Se mettre en liberté.

ÉLARGISSEMENT, *s. m.* Action d'élargir, résultat de cette action. L'élargissement d'une rue. || Mise en liberté. || Fig. Mise à l'aise. L'élargissement de sa fortune. || En un autre sens, satisfaction d'un cœur qui est mis à l'aise.

ÉLARGISSURE, *s. f.* Ce qu'on ajoute à un vêtement, à un meuble pour le rendre plus large.

ÉLASTICITÉ, *s. f.* Propriété en vertu de laquelle certains corps reprennent leur état primitif, dès que cesse la cause qui en avait changé la forme ou le volume. L'élasticité d'un ressort, de l'air. || Fig. État d'un esprit, d'une âme comparée à un ressort. L'esprit mis à la gêne perd toute son élasticité, Volt.

ÉLASTIQUE (ἐλαστής), *adj.* Qui a de l'élasticité. Les gaz sont très-élastiques. || Bretelles élastiques, bretelles munies de ressorts élastiques. || Gomme élastique, caoutchouc. || Balle élastique, balle faite avec des filets de caoutchouc. || En anat. Tissu élastique, tissu qui jouit de l'élasticité. || *S. m.* Ressort que l'on met aux bretelles, aux jarretières; sorte de bracelet pour tenir les manches. || Gomme élastique. Une balle d'élastique.

ELBEUF, *s. m.* Drap qui se fabrique à Elbeuf, en Normandie. Du bon elbeuf.

* **ELDORADO** (esp. *el dorado*), *s. m.* Prétendu pays qu'aurait découvert un lieutenant de Pizarre dans l'Amérique du Sud. || Fig. Lieu, pays d'abondance et de délices.

ÉLECTEUR (lat. *elector*), *s. m.* Celui qui élit, qui a le droit d'élire. || Grand électeur, l'un des grands dignitaires de l'État sous le premier empire. || Prince de l'ancien empire d'Allemagne qui avait le droit d'élire l'empereur.

ÉLECTIF, IVE, *adj.* Qui est nommé par élection. Leurs rois étaient électifs, Boss. || Il se dit aussi des dignités, des fonctions qui se donnent à l'élection. || Chambre élective, chambre nommée par l'élection, chambre des députés, des communes, par opposition aux chambres des lords, des pairs héréditaires, des sénateurs nommés par le souverain. || En chim. Affinité élective, attraction élective, la force qui fait qu'un corps simple détermine la décomposition d'un composé binaire.

ÉLECTION (lat. *electio*), *s. f.* Choix qui est fait de quelqu'un par voie de suffrages. || Élection directe, celle qui confère immédiatement les fonctions. Élection indirecte, celle qui désigne d'autres électeurs qui doivent eux-mêmes faire le choix. || T. mystique. Choix fait par Dieu lui-même. L'élection du peuple juif. || Vase ou instrument d'élection, créature dont Dieu fait choix pour l'accomplissement de ses desseins || En philos. Faculté qui permet de faire un choix entre deux ou plusieurs déterminations. J'ai une conviction intime que je puis vouloir et ne vouloir pas; qu'il y a en moi une élection, Fén. || T. de droit. Élection de domicile, action d'assigner un lieu où les actes de justice puissent être signifiés. || Anciennement, nom des tribunaux où l'on jugeait en première instance tout ce qui avait rapport aux tailles, aux aides et aux gabelles; certaine étendue de pays sur laquelle les élus exerçaient leur juridiction.

* **ÉLECTIVITÉ,** *s. f.* Qualité d'un magistrat électif.

ÉLECTORAL, ALE, *adj.* Qui est relatif au droit d'élire, aux élections. Loi électorale Colléges électoraux. || Réunion électorale, assemblée d'électeurs qui se fait pour discuter les titres des candidats. || Droit électoral, les droits des électeurs.

ÉLECTORAT, *s. m.* Dignité des princes électeurs de l'Empire. || Territoire soumis à un électeur. || Droit d'élire, de contribuer à l'élection de députés.

ÉLECTRICE, *s. f.* La femme d'un électeur de l'Empire.

ÉLECTRICITÉ, *s. f.* En phys. Propriété qui se manifeste à la surface de certains corps frottés, chauffés ou comprimés, et qui consiste en ce que ces corps attirent d'autres corps, les repoussent ensuite et produisent des étincelles. || Nom donné au fluide hypothétique auquel on attribue les phénomènes électriques. || Fig. État moral comparé à la tension électrique. Une électricité morale.

ÉLECTRIQUE (ἤλεκτρον), *adj.* En phys. Qui a rapport à l'électricité, qui la développe ou en provient. Machine, télégraphe électrique. || Force électrique, la cause inconnue des phénomènes de l'électricité. || Fluide électrique, fluide impondérable que l'on suppose produire les phénomènes de l'électricité. || Fig. Qui excite, comme fait l'électricité. Eloquence électrique.

* **ÉLECTRISABLE,** *adj.* En phys. Qui est susceptible d'acquérir les propriétés électriques. || Fig. Susceptible d'être enthousiasmé.

* **ÉLECTRISANT, ANTE,** *adj.* En phys Qui électrise. || Fig. Qui emporte et entraine. Paroles électrisantes.

ÉLECTRISATION, *s. f.* Action d'électriser; état d'un corps électrisé. || Application de l'électricité.

ÉLECTRISÉ, ÉE, *p. p.* d'électriser. Rendu électrique. Un corps électrisé. || Fig. Électrisé par ces paroles.

ÉLECTRISER, *v. a.* Mettre en évidence, exciter la propriété électrique des corps. || Électriser quelqu'un, lui donner la commotion électrique. || Fig. Faire sur l'esprit une impression vive qui l'exalte. Son exemple m'électrisa. || S'électriser, *v. r.* Devenir électrique. || Fig. S'enthousiasmer.

* **ÉLECTRISEUR,** *s. m.* En phys. Celui qui électrise. || Médecin qui emploie l'électricité comme curatif.

* **ÉLECTRO.....** élément de composition des mots qui signifie électricité, et vient du latin *electrum*, succin.

* **ÉLECTRO-AIMANT,** *s. m.* En phys. Fer doux transformé en aimant au moyen d'un courant électrique.

ÉLECTROMÈTRE (*électro...* et *mètre*), *s. m.* Instruments qui servent soit à mesurer l'intensité électrique développée à la surface d'un corps, soit à faire connaître la nature de l'électricité dont un corps est chargé.

* **ÉLECTROMOTEUR, TRICE,** *adj.* Qui produit ou développe de l'électricité. Appareil électromoteur. || *S. m.* Appareil propre à développer l'électricité par le simple contact de corps de différente nature.

* **ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE,** *adj.* Qui se porte au pôle positif de la pile voltaïque.

ÉLECTROPHORE (*électro...* et φορός), *s. m.* Gâteau de résine sur lequel on développe de l'électricité.

* **ÉLECTRO-POSITIF, IVE,** *adj.* Qui se porte au pôle négatif de la pile voltaïque.

* **ÉLECTRO-THÉRAPIE** (*électro...* et *thérapie*), *s. f.* Emploi de l'électricité comme moyen thérapeutique.

ÉLECTUAIRE (lat. *electuarium*), *s. m.* Médicament fait de poudres composées et aussi de pulpes et d'extraits, avec des sirops à base de sucre ou de miel.

ÉLÉGAMMENT, *adv.* Avec élégance.

ÉLÉGANCE (lat. *elegantia*), *s. f.* Qualité de ce qui est d'élite, de distinction dans la parure, dans les manières, dans la taille, etc. || Distinction dans le langage et le style qui, sans affectation ni recherche, résulte de la justesse et de l'agrément. || *Au pl.* Les élégances, phrases ou tournures toutes faites recommandées pour leur caractère de distinction. || Dans le langage des classes, bonnes expressions; ne se dit que pour le latin.

ÉLÉGANT, ANTE (lat. *elegans*), *adj.* Qui a de l'élégance. Costume élégant. Taille élégante. Auteur élégant, || Formes élégantes, se dit dans les beaux-arts des figures qui ont de la distinction. || En mathém. Qui est à la fois simple et ingénieux. Solution élégante d'un problème. || *Subst.* Personne élégante dans son costume et dans ses manières. C'est un de nos élégants, une de nos élégantes.

ÉLÉGIAQUE (*élégie*), *adj.* Qui appartient à l'élégie. Le genre élégiaque. Poëte élégiaque. || Par moquerie, mélancolique, qui cherche à se faire plaindre. Un accent élégiaque. || *S. m.* Un élégiaque, un poëte élégiaque.

ÉLÉGIE (ἐλεγεία), *s. f.* Chez les Grecs et les Latins, pièce de vers dont le caractère essentiel fut d'être composée d'hexamètres et de pentamètres. || Aujourd'hui, petit poëme dont le sujet est triste ou tendre.

* **ÉLÉGIR** (*es...* et *léger*), *v. a.* Diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois en y poussant des moulures.

* **ÉLÉGISSEMENT,** *s. m.* Action d'élégir.

ÉLÉMENT (lat. *elementum*), *s. m.* Chez les anciens, nom donné à la terre, à l'eau, à l'air et au feu, considérés comme constituant l'univers. || *Au pl.* Les éléments, l'ensemble des conditions de saison, de sol, d'atmosphère et de mer. L'armée avait les éléments à combattre. || En chim. Corps simple, substance indécomposée et regardée provisoirement comme indécomposable. || Composé qui forme une combinaison nouvelle. L'acide nitrique et la potasse sont les éléments du salpêtre. || Par extens. Tout ce qui entre dans la composition d'une autre chose et sert à la former. Les mots sont les éléments du discours. || En phys. Couples de plaques de zinc et de cuivre d'une pile voltaïque à auges. || Le milieu dans lequel vit un animal. L'élément du poisson, c'est l'eau. || Fig. Être dans son élément, se trouver là où l'on se plaît le mieux; disserter sur les choses qu'on connaît; faire ce à quoi l'on est particulièrement propre. || Être hors de son élément, se trouver là où l'on n'est pas à son aise. || *Au pl.* Notions premières. Les éléments de la grammaire, d'une science. || Titre de certains ouvrages qui contiennent les premières notions d'un enseignement. Éléments de grammaire latine.

ÉLÉMENTAIRE, *adj.* Qui est de la nature de l'élément. Les molécules élémentaires. || En hist. nat. Parties élémentaires, celles qu'on retrouve semblables à elles-mêmes dans toutes les parties des animaux et des végétaux. || Qui concerne les premiers principes d'un art ou d'une science. Un traité, un auteur élémentaire. || Mathématiques élémentaires, les premières parties d'un cours complet de mathématiques (arithmétique, géométrie, algèbre et trigonométrie). || Dans les colléges, classes élémentaires, la 8ᵉ et la 7ᵉ.

ÉLÉPHANT (lat. *elephantus*), *s. m.* Grand et gros mammifère de l'ordre des pachydermes, qui se distingue par sa trompe et ses longues défenses. || Famil. Éléphant se dit d'une personne grosse et forte, surtout peu gracieuse. || Éléphant de mer, éléphant marin, nom vulgaire du morse et d'une espèce de phoque à trompe.

* **ÉLÉPHANTE,** *s. f.* En zool. Femelle de l'éléphant.

* **ÉLÉPHANTIAQUE** (lat. *elephantiacus*), *adj.* Qui est atteint d'éléphantiasis. || *Subst.* Les éléphantiaques.

ÉLÉPHANTIASIS (ἐλεφαντίασις), *s. f.* En méd. Éléphantiasis des Grecs ou éléphantiasis proprement dite, lèpre du moyen âge. || Éléphantiasis des Arabes ou jambe des Barbades, maladie qui rend les jambes grosses comme celles d'un éléphant.

* **ÉLÉPHANTIN, INE** (lat. *elephantinus*), *adj.* D'éléphant. Le gent éléphantine. || D'ivoire.

* **ÉLÉPHANTIQUE** (lat. *elephanticus*), *adj.* Qui a rapport à l'éléphant. || Qui est affecté d'éléphantiasis.

* **ÉLEVABLE,** *adj.* Qui peut être élevé.

* **ÉLEVAGE** (*élever*), *s. m.* Ensemble des opérations qui ont pour objet la multiplication et l'éducation des animaux domestiques.

ÉLÉVATEUR (lat. *elevator*), *adj.* En anat. Qui a pour fonction d'élever certaines parties. Le muscle élévateur ou *subst.* l'élévateur de l'œil. || Appareil élévateur ou *subst.* élévateur, appareil destiné à soulever les navires.

ÉLÉVATION (lat. *elevatio*), *s. f.* Action de rendre plus haut; résultat de cette action. Élévation d'une muraille. L'aérostat parvint à une très-grande élévation. || Fig. Tout ce qui est mortel est par son fond incapable d'élévation, Boss. || L'élévation de l'hostie ou simplement l'élévation, endroit de la messe où le prêtre, ayant consacré, élève l'hostie. || Éminence, terrain élevé. || En bot. La hauteur du lieu où croît une plante au-dessus du niveau de la mer. || Élévation du pôle dans un lieu, la distance qui se trouve de l'horizon au pôle. Angle d'élévation. || En archit. Coupe verticale d'une construction vue de face. Les plans et élévations d'un bâtiment. || Accroissement de certaines choses. Élévation de température. || L'élévation de la voix, ton de voix plus haut que celui qu'on prend habituellement. || Élévation de voix, passage d'un ton à un ton plus haut. || En méd. Élévation du pouls, de la respiration, accélération du pouls, de la respiration. || En mathém. Élévation d'un nombre

à la seconde, à la troisième puissance, etc. action de le carrer, de le cuber, etc. || Augmentation, hausse. Une élévation du prix des denrées. || Action de s'élever en dignité. || Grandeurs, dignités. Le malheur de ceux qui naissent dans l'élévation, Fén. || Noblesse morale, grandeur intellectuelle. Il a beaucoup d'élévation dans l'âme. Élévation de sentiments. L'élévation des idées, du style. || Mouvement vif et affectueux de l'âme vers Dieu.

ÉLÈVE (voy. *élever*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui reçoit ou qui a reçu les leçons, l'enseignement de quelqu'un dans les arts ou dans les sciences. || Celui qui dans certains arts suit la manière d'un maître. || Celui, celle qui reçoit l'instruction dans un lycée, dans un collége, dans une pension, dans une école spéciale, etc. || Celui ou celle qui reçoit de quelqu'un l'éducation intellectuelle et morale. || Jeune animal dont l'éducation et le développement ne sont point terminés. || Se dit des plantes, des arbres que l'on a semés ou plantés, ou dont on a eu des variétés nouvelles. Faire des élèves.

* **ÉLÈVE**, *s. f.* Synonyme d'élevage. L'élève des bestiaux, du cheval, etc. || Plant provenant de semis.

ÉLEVÉ, ÉE, *p. p.* d'élever. || Haut. Lieu élevé. || Latitudes élevées, celles qui de plus en plus s'éloignent de l'équateur. || Pouls élevé, respiration élevée, pouls, respiration qui se sont accélérés. || Qui occupe une haute position sociale. || Noble, grand, sublime. Un caractère élevé. Des desseins élevés. || Style élevé, style noble et soutenu. || Qui a reçu éducation, instruction. Élevé au collége. || Élevé à, habitué par l'éducation à. || Un enfant bien élevé, mal élevé, enfant qui a reçu une bonne, une mauvaise éducation. || Personne bien élevée, mal élevée, personne dont les manières sont bonnes, sont grossières. || *Subst.* C'est un mal élevé. || *S. m.* T. de danse. Action d'étendre les genoux après les avoir pliés.

* **ÉLÈVEMENT**, *s. m.* Action d'élever. Élèvement des mains. || Action de monter aux dignités, aux hautes positions. L'ambition consiste à désirer l'élèvement pour l'élèvement et l'honneur pour l'honneur, Pasc.

ÉLEVER (lat. *e* et *levare*), *v. a.* Faire monter plus haut, porter plus haut. Élever un mur d'un mètre. Élever ses mains vers le ciel. || Fig. Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes, La pureté du cœur et la simplicité, Corn. || Porter quelqu'un à un haut rang. Élever au plus haut rang, au trône ou sur le trône. || Exalter, vanter, préconiser. || Élever quelqu'un jusqu'aux nues, le vanter à l'excès. || Inspirer des sentiments élevés. || Élever ses pensées, son cœur vers Dieu, faire Dieu l'objet de ses pensées, le but de ses sentiments. || Absol. Dans le même sens : Élevez vos cœurs. || Élever son style, prendre un ton plus soutenu. || Augmenter. Élever le prix des denrées. || Élever la température, rendre plus chaud. || En math. Élever un nombre au carré, au cube, à une puissance quelconque, le multiplier par lui-même autant de fois que l'indique l'exposant. || Élever la voix, parler haut; prendre un ton de menace ou de supériorité. || Élever la voix en faveur de quelqu'un, prendre hautement sa défense. || En mus. Élever le ton d'un morceau, le transposer en un ton plus haut que celui où il avait été composé. || Ériger, bâtir. || En géom. Élever une perpendiculaire sur une ligne, sur un plan, la tracer à partir de cette ligne ou de ce plan. || Établir, fonder. Élever sa fortune, des systèmes. || Mettre en avant, susciter. Élever une chicane, des doutes, une dispute, une contestation, un incident, une prétention. || Faire entendre. Élever un cri, une plainte. || Allaiter, nourrir, entretenir un enfant. || Il se dit aussi des animaux et des plantes. || Instruire, développer, donner de l'éducation. || Élever à, habituer à.... par l'éducation. Ils élèveront leurs enfants au travail, Fén.

S'ÉLEVER, *v. r.* Aller de bas en haut. S'élever en l'air. Ce terrain s'élève en amphithéâtre. || Le temps s'élève, il commence à s'éclaircir. || S'élever contre, se soulever contre. Il est temps de s'élever contre de tels désordres, Pasc. || Accuser quelqu'un, porter témoignage contre lui. Son péché s'élèvera contre lui. || Être porté en témoignage. Des charges considérables s'élevaient contre l'accusé. || Naître, surgir. Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue, Rac. || Le vent s'élève, il commence à souffler avec force. || Impers. Il s'éleva un vent violent. || Devenir plus aigu, en parlant des sons. || Devenir plus fort, en parlant de la voix. || S'augmenter. La température s'élève. || Aller jusqu'à, en parlant de nombres, de quantités. Cette somme s'élève à tant. || Se couvrir de boutons. A la moindre irritation sa peau s'élève partout; avec ellipse du pronom personnel : Un rien lui fait élever toute la peau. || Être bâti, dressé. || Fig. Être établi, fondé. || Se porter, être porté dans un rang élevé. S'élever aux premières charges de l'État. || S'enorgueillir. Celui qui s'élève sera abaissé. || Devenir moralement grand. L'esprit s'élève par la contemplation de la nature. || S'élever au-dessus des intérêts humains, des passions, s'y rendre inaccessible. || Se dit de l'esprit qui devient supérieur à lui-même. S'élever aux idées d'ordre, de justice. || T. de mar. S'élever en latitude, s'écarter de l'équateur. S'élever en longitude, s'éloigner du premier méridien. || Recevoir la nourriture et l'entretien destinés aux enfants. Cet enfant s'élève bien. || Se dit aussi des animaux et des plantes. || Recevoir de l'éducation.

* **ÉLEVEUR**, *s. m.* Celui qui élève des bestiaux, des chevaux.

ÉLEVURE, *s. f.* Petite ampoule qui vient sur la peau.

* **ELFE** (all. *Elfe*), *s. m.* Nom des génies élémentaires de l'air, dans la mythologie scandinave.

ÉLIDÉ, ÉE, *p. p.* d'élider.

ÉLIDER (lat. *elidere*), *v. a.* Ne pas compter dans un vers une voyelle à la fin d'un mot, devant une autre au commencement du mot suivant. || Supprimer dans l'écriture une voyelle finale devant un mot qui commence par une autre voyelle. || S'élider, *v. r.* Être élidé.

ÉLIGIBILITÉ, *s. f.* Réunion des conditions nécessaires pour être élu.

ÉLIGIBLE (lat. *eligere*), *adj.* Qui réunit les conditions nécessaires pour être élu. || *Subst.* Les éligibles.

ÉLIMÉ, ÉE, *p. p.* d'élimer. Très-usé.

ÉLIMER (S') (*es...* et *limer*), *v. r.* S'user à force d'être porté, en parlant des vêtements. || *V. a.* Fig. User, affaiblir. L'intérêt élime les passions, les atténue, J. J. Rouss.

* **ÉLIMINATEUR, TRICE**, *adj.* Qui élimine.

ÉLIMINATION, *s. f.* Action d'éliminer; état de ce qui est éliminé. || En méd. Élimination des poisons, l'expulsion des poisons introduits dans le corps. || En algèbre, opération qui consiste, étant donné plusieurs inconnues et autant d'équations, à faire disparaître successivement ces inconnues, en les ramenant toutes à une dernière, laquelle, se déterminant par la dernière équation, conduit à la connaissance de toutes les autres.

ÉLIMINÉ, ÉE, *p. p.* d'éliminer.

ÉLIMINER (lat. *eliminare*), *v. a.* Mettre hors. On a éliminé plusieurs noms de la liste. || T. d'alg. Éliminer une inconnue, la faire disparaître d'une équation algébrique, en y substituant une valeur égale en quantités connues ou combinées avec d'autres inconnues. || Absol. Un procédé commode pour éliminer. || S'éliminer, *v. r.* Être chassé, en parlant de quantités mathématiques.

* **ÉLINGUE** (angl. *sling*), *s. f.* T. de mar. Corde qui a un nœud coulant à chaque bout, et qui sert à entourer les fardeaux pour les charger ou décharger.

ÉLIRE (lat. *eligere*), *v. a.* Nommer à une dignité, à une fonction par suffrages. || Choisir. || Élire domicile, assigner un lieu où la signification des actes de procédure puisse se faire et où l'on exerce ses droits de citoyen.

* **ÉLISANT, ANTE**, *adj.* Cardinaux élisants et *subst.* les élisants, les trois cardinaux que le collége charge d'élire un pape quand le conclave ne peut réussir par le scrutin.

ÉLISION (lat. *elisio*), *s. f.* En gramm. Action d'élider, résultat de cette action.

ÉLITE (anc. part. fém. d'*élire*), *s. f.* Ce qu'il y a de choisi, de distingué. L'élite de la noblesse. || D'élite, qui est de premier choix. Ame d'élite. Une troupe d'élite. || Dans l'armée, compagnies d'élite, les compagnies de grenadiers et de voltigeurs d'un bataillon d'infanterie. || Il se dit aussi des choses. J'ai l'élite de ses livres.

ÉLIXIR (arabe *al aksir*, la quintessence), *s. m.* Nom générique de préparations qui résultent du mélange de certains sirops avec des alcoolats. || Fig. Ce qu'il y a de meilleur, de plus précieux dans quelque chose.

ELLE (lat. *illa*), *pron. de la 3e pers. fém.* S'emploie comme sujet. Elle a dit. || *Elle qui...* au féminin, tandis

que, au masculin, on dit *lui qui*. || *Elle* ne sert pas de régime direct à un verbe actif, on le remplace par *la* devant ce verbe : Je *la* chéris, pour je chéris *elle*. || *Elle* ne sert pas ordinairement de régime indirect à un verbe quand ce verbe est marqué par *à*; on y substitue *lui* : Parlez-lui, et non parlez à elle. || Quand on ajoute *même* à *elle*, on peut dire *à elle* : Parlez à elle-même (voy. MÊME). || *Elle* se construit aussi avec une préposition comme complément d'un adjectif ou d'un verbe. Je ne suis pas content d'elle. Je pense à elle. || *Elle* se construit moins bien de la sorte, quand il s'agit de choses et non de personnes. Cette muraille menace ruine, ne vous approchez pas d'elle, dites : Ne vous en approchez pas.

* **ELLÉBORACÉ, ÉE**, *adj*. Qui ressemble à l'ellébore.

ELLÉBORE (ἐλλέβορος), *s. m.* Plante qui passait pour guérir la folie. || Avoir besoin d'ellébore, avoir l'esprit troublé. || Genre de plantes renonculacées, dont une espèce d'Europe sert en médecine.

ELLÉBORINE, *s. f.* Plante dont plusieurs espèces ont les feuilles semblables à celles de l'ellébore.

ELLIPSE (ἔλλειψις), *s. f.* En gramm. Figure par laquelle on retranche quelque mot dans une phrase. || En géom. Courbe résultant de la section d'un cône droit par un plan oblique à l'axe; c'est un cercle allongé.

* **ELLIPSOÏDAL, ALE**, *adj* Qui a la forme d'un ellipsoïde.

ELLIPSOÏDE (*ellipse* et εἶδος), *s. m.* En géom. Solide engendré par la révolution d'une moitié d'ellipse autour de l'un de ses axes. || *Adj*. Qui a la forme d'une ellipse. Graine ellipsoïde. || *S. f.* Ligne courbe dont la forme approche de celle de l'ellipse.

ELLIPTICITÉ, *s. f.* En gramm. Qualité d'une phrase, d'une tournure elliptique. || En géom. Forme elliptique d'une figure.

ELLIPTIQUE (ἐλλειπτικός), *adj*. En gramm. Qui présente une ellipse. Tour elliptique. || Langue elliptique, langue où l'ellipse est fréquente. || En géom. Qui est de la nature de l'ellipse. Figure elliptique. || Qui appartient ou qui a rapport à l'ellipse. Segment elliptique.

ELLIPTIQUEMENT, *adv*. En géom. En forme d'ellipse. || En gramm. Par ellipse.

ELME (SAINT-) (sin-tèl-m'). Feu Saint-Elme, météore qui apparaît à la pointe des mâts sous forme d'aigrettes lumineuses, ou qui voltige à la surface des flots.

ÉLOCUTION (lat. *elocutio*), *s. f.* Manière de s'exprimer. Élocution facile. || Manière de prononcer un discours. || Quelquefois synonyme de style. || Partie de la rhétorique qui traite du choix et de l'arrangement des mots.

ÉLOGE (lat. *elogium*), *s. m.* Discours public fait à l'honneur de quelqu'un, après sa mort. Éloge funèbre. Éloge historique. || Discours académique fait dans les mêmes circonstances. || Par extens. Louange de quelqu'un ou de quelque chose. || Faire l'éloge de, louer. || Cela fait son éloge, cela témoigne favorablement pour lui.

* **ÉLOGIEUX, EUSE**, *adj*. Néologisme. Qui est rempli d'éloges, de louanges. Discours élogieux.

ÉLOIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'éloigner. || Qui est au loin, dans l'espace ou dans le temps. Pays, temps éloigné. || Qui s'écarte, qui diffère. Ce récit est éloigné de la vérité. || Il se dit des personnes. Être bien éloigné de faire une chose, n'en point avoir l'intention ou le pouvoir. Être bien éloigné de compte, de son compte, voy. COMPTE.

ÉLOIGNEMENT, *s. m.* Action d'éloigner ou de s'éloigner. L'éloignement des personnes suspectes. || Vivre dans un grand éloignement de Dieu, vivre dans une grande inattention pour les choses de son salut. || Absence. L'éloignement efface l'amitié. || Distance d'un lieu à un autre. || Dans l'éloignement, en éloignement, au loin, dans le lointain. || Fig. L'imagination fait voir comme en éloignement les agitations du monde, FLÉCH. || La distance dans le temps. L'éloignement des temps rend fort obscurs les détails de cet événement. Voir de grands biens en éloignement. || Éloignement d'une chose ou seulement éloignement, retardement. || Antipathie, répugnance. Il a de l'éloignement pour cette personne, pour cette profession. Il leur inspirait un extrême éloignement de leur impiété, BOSS.

ÉLOIGNER (*es*... et *loin*), *v. a.* Mettre loin. Éloigner une table. Éloignez cela de moi. || Par extens. Éloigner un jeune homme des mauvaises compagnies. || Il se dit du temps. Chaque jour nous éloigne de cette époque. || Retarder, différer. Éloigner un payement. || Rejeter, éviter, détourner. Éloignez de vous ces pensées. Le travail éloigne le vice. || Éloigner de, avec un verbe à l'infinitif Une modestie qui l'éloigne de penser qu'il fasse le moindre plaisir, LA BRUY. || Oter l'affection. Rien n'est plus capable d'éloigner les cœurs. || S'éloigner, *v. r.* S'en aller, quitter un lieu. || En peint. Cette figure s'éloigne bien, elle fuit bien. || Fig. S'éloigner de son devoir, y manquer. || S'éloigner des vues, des intentions de quelqu'un, ne pas s'y conformer || Ne pas s'éloigner de, n'être pas loin de, n'avoir pas de répugnance à. || Être différent. Ces deux doctrines s'éloignent peu l'une de l'autre.

ÉLOQUEMMENT, *adv*. Avec éloquence.

ÉLOQUENCE (lat. *eloquentia*), *s. f.* Facilité à s'exprimer. || L'art, le talent d'émouvoir et de persuader par le bien-dire. || L'éloquence du cœur, langage éloquent qui émeut, qui persuade et qui est suggéré non par l'esprit, mais par le cœur. || Par extens. La physionomie, le geste ont leur éloquence. || On dit qu'une chose a de l'éloquence, quand l'aspect seul parle pour ainsi dire. Les faits ont leur éloquence. || Il se dit d'un genre d'élocution. L'éloquence de la chaire, du barreau, de la tribune. || Éloquence est quelquefois pris dans le sens de rhétorique. Les règles de l'éloquence. || Dans quelques circonstances l'éloquence s'oppose à la poésie, et signifie l'ensemble des ouvrages en prose écrits dans une langue. Un cours d'éloquence latine.

ÉLOQUENT, ENTE (lat. *eloquens*), *adj*. Qui a de l'éloquence. Un homme éloquent. || Par extens. Un discours, un style éloquent || Fig. Un silence éloquent.

ÉLU, UE, *p. p.* d'élire. || Domicile élu, voy. DOMICILE. || *Subst*. Le nouvel élu. || *S. m.* Les élus, ceux que la grâce prédestine au bonheur céleste. || Par extens. Un élu de cette vie, un homme prédestiné au bonheur sur la terre. || Nom des juges du tribunal de l'élection. || L'élue, la femme de l'élu.

* **ÉLUCIDATION**, *s. f.* Action d'élucider.

* **ÉLUCIDER** (lat. *elucidare*), *v. a.* Éclaircir. Élucider une question || S'élucider, *v. r.* S'éclaircir.

* **ÉLUCUBRATEUR**, *s. m.* Néologisme. Celui qui se livre aux élucubrations, à des travaux longs et assidus.

ÉLUCUBRATION (lat. *elucubratio*), *s. f.* Veilles, travail qu'un ouvrage a coûté. || Ouvrage composé à force de veilles et de travail. Il nous présenta ses élucubrations. || Ce mot ne se dit guère qu'au pluriel.

* **ÉLUCUBRER** (lat. *elucubrare*), *v. a.* Néologisme. Composer à force de veilles. Élucubrer un ouvrage.

* **ÉLUDABLE**, *adj*. Néologisme. Que l'on peut éluder.

ÉLUDÉ, ÉE, *p. p.* d'éluder.

ÉLUDER (lat. *eludere*), *v. a.* Éviter en échappant. Éluder une question, une promesse. || Absol. Il élude et temporise. || S'éluder, être éludé.

* **ÉLUDEUR**, *s m.* Néolog. Celui qui élude les questions.

ÉLYSÉE (lat *elysium*), *s. m.* Dans les enfers des anciens, le séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort. || Fig Lieu, séjour délicieux. C'est un Élysée. || *Adj*. Les champs Élysées.

ÉLYSÉEN, ENNE, *adj*. Qui appartient à l'Élysée. Les ombres élyséennes.

ÉLYSIENS, *adj. m. pl.* De l'Élysée. Aux champs Élysiens, LA FONT.

ÉLYTRE (ἔλυτρον), *s. m.* Aile supérieure, cornée, qui recouvre les ailes membraneuses des coléoptères.

* **ELZÉVIR**, *s. m.* Édition imprimée dans le XVIe siècle et le commencement du XVIIe par l'un des cinq typographes hollandais du nom d'Elzévir, tous de la même famille. Un bel elzévir. La collection des elzévirs.

* **ELZÉVIRIEN, IENNE**, *adj*. Qui appartient aux Elzévirs ; qui a été publié ou adopté par les imprimeurs de ce nom. Édition elzévirienne. Format elzévirien.

* **ÉMACIATION** (voy. *émacié*), *s. f.* Amaigrissement.

* **ÉMACIÉ, ÉE** (lat. *emaciare*), *adj*. Qui est amaigri, qui est devenu maigre.

ÉMAIL (*l* mouillée. Anc. h. all. *smelzan*, fondre), *s. m.* Fondant que l'on broie et auquel on ajoute des oxydes métalliques réduits en poudre et destinés, dans la fusion produite par le feu, à colorer le fondant, tout en lui lais-

sant sa translucidité. Les émaux sont fusibles. || Émail cloisonné, émail dont les couleurs sont séparées par de petites cloisons de métal. Émail champlevé, émail où la séparation des couleurs est produite par des cavités creusées dans la plaque de fond. || L'émail de la porcelaine, de la faïence, la matière vitreuse dont on l'enduit. || Nom donné aux décorations de peintures appliquées sur métal. || Par métonymie, nom donné à la plaque de métal émaillée. De beaux émaux. || Fig. Diversité, variété des fleurs. Une grande prairie toute parée de l'émail des fleurs, MONTESQ. || En blas. Se dit des couleurs et des métaux dont un écu est chargé. Le blason a sept émaux, dont deux métaux et cinq couleurs. || Substance qui revêt la couronne des dents. L'émail des dents.

ÉMAILLÉ, ÉE, *p. p.* d'émailler.

ÉMAILLER (*ll* mouillées. *Émail*), *v. a.* Appliquer de l'émail, orner avec de l'émail. || Fig. Orner, parer, en parlant des fleurs. Mille fleurs émaillaient les tapis verts... FÉN. || Fig. S'émailler, *v. r.* Devenir émaillé.

* **ÉMAILLERIE**, *s. f.* Art de faire de l'émail, des émaux.

ÉMAILLEUR, *s. m.* Celui qui travaille en émail.

ÉMAILLURE, *s. f.* Ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION (lat. *emanatio*), *s. f.* Action d'émaner; ce qui émane. Les odeurs sont des émanations de certains corps. || En phys. Émission de particules lumineuses, dans le système qui attribue la lumière à l'émission de corpuscules. || Fig. L'autorité de l'Église est une émanation de la puissance de Dieu.

* **ÉMANCIPATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui émancipe.

ÉMANCIPATION (lat. *emancipatio*), *s. f.* En jurispr. Droit accordé à un mineur de faire les actes d'administration. || État de celui qui, dégagé de toute tutelle, peut administrer librement ses biens. || Par extens. Affranchissement. L'émancipation des esclaves. || Fig. L'émancipation de l'esprit, état de l'esprit qui se dégage de préjugés traditionnels.

ÉMANCIPÉ, ÉE, *p. p.* d'émanciper.

ÉMANCIPER (lat. *emancipare*), *v. a.* En jurispr. Accorder l'émancipation. || Fig. Affranchir. Émanciper le peuple. || S'émanciper, *v. r.* Se rendre émancipé. || Il ne se dit guère qu'au fig. Prendre des libertés. || S'émanciper à... Il s'est émancipé à lui dire des injures. || On a dit aussi : S'émanciper de..., s'affranchir de...

ÉMANÉ, ÉE, *p. p.* d'émaner.

ÉMANER (lat. *emanare*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. || S'échapper sous forme de particules subtiles. Des corpuscules émanent des corps odorants. || Fig. Provenir. Tout émane de Dieu || En théol. Procéder. Le Verbe émane du Père éternel.

ÉMARGÉ, ÉE, *p. p.* d'émarger.

ÉMARGEMENT, *s. m.* Action d'émarger. || Ce qui est écrit ou porté en marge d'un compte, d'un mémoire.

ÉMARGER (*es...* et *marge*), *v. a.* Couper, diminuer la page. Émarger une estampe || Signer un reçu en marge d'un compte, d'un état. || Absol. Émarger, toucher l'argent, le revenu affecté à une fonction.

EMBABOUINÉ, ÉE. *p. p.* d'embabouiner.

EMBABOUINER (*en* et *babouin*), *v. a.* Amener quelqu'un par des cajoleries à faire ce qu'on souhaite de lui.

EMBALLAGE, *s. m.* Action d'emballer. || Frais d'emballage. || Toile d'emballage, toile grossière à emballer.

EMBALLÉ, ÉE, *p. p.* d'emballer.

EMBALLER (*en* et *balle*), *v. a.* Mettre dans une balle, empaqueter. || Absol. La foire terminée, tout le monde emballe. || Fig. et famil. Emballer quelqu'un, le faire partir. On l'a emballé dans une diligence. || Famil. Capter, tromper. || Famil. S'emballer, *v. r.* Monter en voiture, partir. || Se surcharger de vêtements.

EMBALLEUR, *s. m.* Celui qui fait profession d'emballer des marchandises. || Fig. et famil. Celui qui s'empare de l'esprit de quelqu'un par de beaux discours.

* **EMBARBOUILLER** (*ll* mouillées. *En* et *barbouiller*), *v. a.* Faire perdre à quelqu'un le fil de ses idées, de sa conduite. || S'embarbouiller, *v. r.* Se perdre dans ce qu'on dit.

EMBARCADÈRE (esp. *embarcadero*), *s. m.* T. de mar. Cale ou jetée avancée qui sert soit à l'embarquement, soit au débarquement des marchandises. || Par extens. Syn. de débarcadère, lieu de départ d'un bateau à vapeur, d'un chemin de fer. || Lieu, édifice où se font les chargements des marchandises.

EMBARCATION (esp. *embarcacion*), *s. f.* Toute barque qui ne va qu'à la rame, et aussi petit navire à un ou deux mâts. || On l'emploie, abusivement et à tort, pour embarquement, en parlant des personnes.

EMBARGO (esp. *embargo*), *s. m.* Défense faite par un gouvernement de laisser partir les navires étrangers qui sont dans ses ports. Mettre l'embargo sur des vaisseaux. Frapper d'embargo. Lever l'embargo. || Par ext. L'embargo mis à la poste sur tout ce qui vient de moi, P. L. COURIER.

EMBARQUÉ, ÉE, *p. p.* d'embarquer.

EMBARQUEMENT, *s. m.* Action d'embarquer. L'embarquement des troupes. || Fig. Entrée dans quelque affaire, dans quelque intrigue.

EMBARQUER (*en* et *barque*), *v. a.* Mettre, charger dans une barque ou dans un navire || Embarquer un coup de mer, un paquet de mer, et absol. embarquer, recevoir par-dessus le bord une forte lame. || Fig. Mettre quelqu'un dans une affaire. || *V. n.* Se rendre à bord d'un vaisseau. || S'embarquer, *v. r.* Monter sur un navire pour faire un voyage. || Avec ellipse du pronom personnel. Hâtez-vous de faire embarquer ce jeune étranger, FÉN. || Par extens. Se mettre dans un véhicule quelconque pour aller d'un lieu à un autre. S'embarquer dans une diligence. || Fig. S'engager, commencer, entreprendre. S'embarquer dans une affaire. || S'embarquer à.... Se mettre à, entreprendre de. Je ne veux point m'embarquer à vous dire, SÉV.

EMBARRAS (*en* et *barre*), *s. m.* Obstacle qui barre une voie, un chemin. Un embarras de voitures. || Fig. et famil. Faire de l'embarras, des embarras, ses embarras, se donner de grands airs, affecter de grandes prétentions. || Ce qui gêne. Une tête empanachée N'est pas petit embarras, LA FONT. || Embarras de la langue, difficulté à articuler. || Confusion de choses difficiles à débrouiller. L'embarras de mes affaires. || Pénurie d'argent. Cette famille est dans un grand embarras. || Difficulté résultant d'une multitude d'affaires. Se trouver dans un embarras inextricable d'affaires. Des embarras du trône effet inévitable, RAC. || Difficulté résultant de ne savoir que faire, que répondre. || Embarras d'esprit, peine d'esprit. || État de celui qui est interdit, troublé. || En méd. Embarras gastrique, trouble de la digestion avec nausées, vomissements, et souvent coliques et diarrhée.

EMBARRASSANT, ANTE, *adj.* Qui cause ou donne de l'embarras, de l'incommodité, de la gêne.

EMBARRASSÉ, ÉE, *p. p.* d'embarrasser. || Qui n'est pas clair. Ses propositions furent embarrassées. || Qui éprouve de l'embarras, de l'incertitude. || Interdit, troublé. || Être embarrassé de sa personne, ne savoir quelle contenance avoir.

* **EMBARRASSEMENT**, *s. m.* Action d'embarrasser.

EMBARRASSER (*embarras*), *v. a.* Obstruer par un embarras. || S'embarrasser, embarrasser à soi. Il s'embarrassa les jambes dans des cordes. || Fig. Il est certains esprits dont les sombres pensées Sont d'un nuage épais toujours embarrassées, BOIL. || Empêcher la liberté du mouvement. Votre manteau vous embarrasse. || Entortiller. || Fig. Mettre dans l'embarras, dans l'incertitude, dans l'hésitation. || Absol. L'intention qu'on suppose embarrasse souvent plus que la vérité, Mme DE GENLIS. || Embarrasser une question, une affaire, la compliquer, l'embrouiller. || S'embarrasser, *v. r.* S'entortiller, s'empêtrer. S'embarrasser dans ses éperons. || Fig. Comme en sa propre fourbe un menteur s'embarrasse! CORN. || S'embarrasser dans ses discours, perdre la suite de ce qu'on dit. || Sa langue s'embarrasse, il ne fait que balbutier. || Son esprit s'embarrasse, ses idées se troublent. || Se causer une gêne à soi-même. || Se causer une gêne réciproque. Ils s'embarrassent les uns les autres dans cette confusion, FÉN. || Devenir interdit. || Prendre souci de. Il ne s'embarrassait point de mes chagrins, FÉN. || S'embarrasser de tout, se faire une grande affaire des moindres choses. C'est un homme qui ne s'embarrasse de rien. || Dans une formule de politesse, s'embarrasser de quelqu'un, se charger de lui. || En méd. La tête, la poitrine s'embarrasse, se dit d'un malade dont les idées se troublent, qui ressent de l'oppression.

EMBASEMENT (*en* et *base*), *s. m.* En archit. Base continue en saillie, au pied d'un bâtiment.

* **EMBASTILLÉ, ÉE,** *p. p.* de embastiller.

* **EMBASTILLEMENT,** *s. m.* Action d'embastiller.

* **EMBASTILLER** (*ll* mouillées. *En* et *bastille*), *v. a.* Mettre à la Bastille ou dans une autre prison d'État. || Embastiller une ville, l'entourer de forts, de bastilles.

EMBATAGE, *s. m.* Opération qui consiste à poser le fer des roues.

EMBÂTÉ, ÉE, *p. p.* d'embâter.

EMBÂTER (*en* et *bât*), *v. a.* Garnir du bât une bête de somme. || Fig. et famil. Embarrasser ou ennuyer. Embâter quelqu'un d'un homme, d'une affaire désagréable.

EMBÂTONNÉ, ÉE, *p. p.* d'embâtonner. Armé d'un bâton. || En blas. Colonnes embâtonnées, colonnes cannelées dont la cannelure est remplie de figures de bâtons.

EMBÂTONNER (*en* et *bâton*), *v. a.* Armer d'un bâton. || En archit. Remplir de figures de bâtons les cannelures d'une colonne jusqu'à une certaine partie de son fût. || S'embâtonner, *v. r.* S'armer d'un bâton.

EMBATRE (*en* et *battre*), *v. a.* Appliquer les bandes de fer qui se mettent sur la circonférence des roues.

EMBATU, UE, *p. p.* d'embatre.

EMBAUCHAGE, *s. m.* Action d'embaucher des ouvriers. || Bienvenue, repas qu'un ouvrier paye à ses camarades lorsqu'il est admis à travailler chez un maître. || Par extens. Action de faire passer des soldats à l'ennemi.

EMBAUCHÉ, ÉE, *p. p.* d'embaucher.

* **EMBAUCHEMENT,** *s. m.* Action d'embaucher.

EMBAUCHER (*en* et *bauge*), *v. a.* Engager un ou plusieurs ouvriers. || Attirer des ouvriers dans un nouvel atelier au préjudice du patron pour lequel ils travaillaient. || Chercher à faire déserter le drapeau. || S'embaucher, *v. r.* Pratiquer l'un sur l'autre l'embauchage.

EMBAUCHEUR, *s. m.* Celui qui embauche des travailleurs. || Celui qui embauche des soldats.

EMBAUCHOIR (*embaucher*), *s. m.* Forme qu'on introduit dans des bottes pour les maintenir ou pour les élargir. On dit aussi embouchoir.

EMBAUMÉ, ÉE, *p. p.* d'embaumer. Air embaumé.

EMBAUMEMENT, *s. m.* Action d'embaumer un corps.

EMBAUMER (*en* et *baume*), *v. a.* Remplir d'une odeur de baume, et en général de toute bonne odeur. Les citronniers embaument l'air. || Absol. Ce vin embaume. || Remplir un corps mort de substances balsamiques ou autres, pour le préserver de la putréfaction. || S'embaumer, *v. r.* Être imprégné d'une bonne odeur || Être préservé de la putréfaction.

* **EMBAUMEUR,** *s. m.* Celui qui embaume les cadavres.

EMBÉGUINÉ, ÉE, *p. p.* d'embéguiner.

EMBÉGUINER (*en* et *béguin*), *v. a.* Coiffer d'un béguin, envelopper la tête de linge. || Fig. Infatuer, entêter de. Ceux qui se laissent facilement embéguiner des opinions. || S'embéguiner, *v. r.* Se couvrir d'un béguin. || Fig. S'infatuer. Ce beau monsieur le comte dont vous vous êtes embéguiné, MOL.

EMBELLI, IE, *p. p.* d'embellir. Qui est devenu beau ou plus beau. || Fig. Une retraite embellie par les arts et par l'amitié.

EMBELLIE, *s. f.* T. de mar. Amélioration du temps, devenant beau pour un moment, après une bourrasque, un grain violent ou un coup de vent obstiné.

EMBELLIR (*en* et *bel*), *v. a.* Rendre beau ou plus beau. || Absol. La parure embellit. || Fig. Orner, répandre des agréments sur. Une amitié sincère embellit la vie. || Embellir une histoire, un récit, y ajouter des traits qui ne sont pas vrais pour la rendre plus piquante ou pour la faire valoir. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir beau ou plus beau. || Famil. et ironiq. Ne faire que croître et embellir, se dit de défauts, d'habitudes, de passions qui vont toujours augmentant. || S'embellir, *v. r.* Devenir beau. || Fig. Dans le bonheur tout s'embellit à nos yeux.

* **EMBELLISSANT, ANTE,** *adj.* Qui embellit.

EMBELLISSEMENT, *s. m.* Action d'embellir, d'orner quelque chose. L'embellissement d'une ville. || La chose qui embellit. Faire des embellissements à sa maison. || Ornement. Les embellissements d'un discours. || Action d'ajouter à un récit des traits qui ne sont pas vrais.

* **EMBELLISSEUR,** *s. m.* Néolog. Celui qui embellit.

* **EMBÉRIZE** (all. *Emmeriz*), *s. f.* Nom moderne du genre bruant.

* **EMBERLIFICOTER,** *v. a.* T. popul. Embarrasser, au propre et au figuré. || S'emberlificoter, *v. r.* Il s'est emberlificoté dans une corde, dans ses explications.

EMBERLUCOQUÉ, ÉE, *p. p.* d'emberlucoquer.

EMBERLUCOQUER (S') (*berlue?*), *v. r.* T. famil. S'entêter d'une idée, s'attacher aveuglément à une opinion.

EMBESOGNÉ, ÉE (*en* et *besogne*), *adj.* Famil. Qui est fort occupé à une besogne. Vous voilà bien embesogné.

* **EMBÊTANT, ANTE,** *adj.* T. très-trivial. Qui embête.

* **EMBÊTEMENT,** *s. m.* T. très-trivial. Action d'embêter. || Chose qui ennuie, contrariété.

* **EMBÊTER** (*en* et *bête*), *v. a.* T. très-trivial. Rendre stupide. || Ennuyer. || S'embêter, *v. r.* S'ennuyer.

* **EMBLAVAGE,** *s. m.* Action d'emblaver.

EMBLAVÉ, ÉE, *p. p.* d'emblaver.

EMBLAVER (lat. *in* et *bladum*), *v. a.* Ensemencer une terre en blé. || On le dit aussi d'autres productions. Emblaver un champ en ou de pommes de terre.

EMBLAVURE, *s. f.* Champ ensemencé de blé.

EMBLE, *s. m.* Voy. AMBLE.

EMBLÉE (D') (*embler*), *loc. adv.* Du premier coup, du premier effort. Emporter une ville d'emblée. || On dit de même : Emporter une affaire d'emblée. || Il a été élu, nommé d'emblée, c'est-à-dire sans opposition.

EMBLÉMATIQUE, *adj.* Qui a le caractère de l'emblème. Figure emblématique.

EMBLÈME (ἔμβλημα), *s. m.* Figure symbolique, avec une légende. || Insigne. Les emblèmes de la royauté. || Symbole. Le coq est l'emblème de la vigilance.

* **EMBLER** (lat. *involare*, enlever en volant), *v. a.* Ravir avec violence ou par surprise.

* **EMBOBELINER** ou **EMBOBINER** (*en* et *bobine*), *v. a.* T. famil. Enjôler, séduire par des paroles flatteuses.

EMBOIRE (S') (*en* et *boire*), *v. r.* Devenir terne et se confondre, en parlant des couleurs d'un tableau. || *V. a.* T. de fondeur. Emboire un moule, l'enduire d'huile ou de cire fondue pour empêcher la matière d'y adhérer.

EMBOISÉ, ÉE, *p. p.* d'emboiser.

EMBOISER (*en* et anc. fr. *boise*, tromperie), *v. a.* T. popul. et vieilli. Engager quelqu'un par des promesses, par des cajoleries, à faire ce qu'on souhaite de lui.

EMBOISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* T. popul. et vieilli. Celui, celle qui emboise.

EMBOÎTÉ, ÉE, *p. p.* d'emboîter.

EMBOÎTEMENT, *s. m.* Jonction, union de deux pièces qui s'emboîtent l'une dans l'autre. L'emboîtement des mortaises d'une charpente, de deux os d'une articulation.

EMBOÎTER (*en* et *boîte*), *v. a.* Enchâsser une chose dans une autre. Emboîter des tuyaux. || T. milit. Emboîter le pas, marcher en file serrée de manière que le pied de l'homme qui suit se pose à la place que quitte le pied de l'homme qui précède, et fig. se soumettre, céder, obéir. || S'emboîter, *v. r.* Être emboîté.

EMBOÎTURE, *s. f.* Insertion d'une chose dans une autre. L'emboîture des os les uns dans les autres. || Emboîture d'une porte, les deux ais de travers en haut et en bas, dans lesquels les autres ais sont emboîtés.

EMBOLISME (ἐμβολισμός), *s. m.* Intercalation de plusieurs mois dont les Grecs se servaient pour faire concourir l'année lunaire avec l'année solaire dans le cycle de dix-neuf ans ou autres.

EMBOLISMIQUE, *adj.* Qui appartient à l'embolisme.

EMBONPOINT (*en*, *bon* et *point*), *s. m.* Bon état du corps; se dit surtout des personnes un peu grasses. Avoir, prendre de l'embonpoint. L'embonpoint du visage.

* **EMBOQUER** (*en* et anc. fr. *boque*, bouche), *v. a.* Mettre de la mangeaille dans la bouche des animaux, afin de les engraisser plus vite.

EMBORDURÉ, ÉE, *p. p.* d'embordurer.

EMBORDURER, *v. a.* Mettre un cadre, un bord, une bordure à un tableau.

EMBOSSAGE, *s. m.* T. de mar. Action d'embosser, de s'embosser; position d'un vaisseau embossé.

EMBOSSÉ, ÉE, *p. p.* d'embosser.

EMBOSSER (*en* et *bosse*, cordage), *v. a.* Amarrer un navire de l'avant et de l'arrière, de manière que, présen-

tant le flanc, il ne soit attaqué et ne combatte que d'un côté. || S'embosser, *v. r.* Les vaisseaux s'embossèrent.

EMBOUCHÉ, ÉE, *p. p.* d'emboucher. || Fig. Être mal embouché, parler grossièrement, dire des injures. || En blas. Se dit du bout d'un cor ou d'une trompette, représenté dans la bouche, et d'un émail différent de celui du cor.

★ **EMBOUCHEMENT,** *s. m.* Action d'emboucher.

EMBOUCHER (*en* et *bouche*), *v. a.* En mus. Appliquer sa bouche à un instrument à vent pour en tirer des sons. Emboucher un cor. || Fig. et poétiq. Emboucher la trompette, prendre un ton élevé, sublime, et fig. dire à tout le monde, ébruiter. || Mettre le mors dans la bouche d'un cheval. || Fig. Instruire d'avance de ce qu'il faut dire. On l'a bien embouché. || S'emboucher, *v. r.* Avoir son embouchure, en parlant des rivières. La Marne s'embouche dans la Seine près de Paris.

EMBOUCHOIR, *s. m.* Le bout d'une trompette ou d'un cor qui s'applique à la bouche pour sonner. On dit aussi bocal. || Synonyme d'embauchoir.

EMBOUCHURE (*emboucher*), *s. f.* La partie d'un cor, d'une trompette, qui s'applique à la bouche quand on veut jouer. || La manière dont on embouche certains instruments à vent. Avoir une bonne embouchure. || T. de manége. Synonyme de canon, partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. || Il se dit de la manière dont se comporte la bouche du cheval. [Pégase] Fringant, délicat d'embouchure, LA FONT. || Ouverture d'entrée L'embouchure d'un bocal, d'un canon. || T. de fortification. Ouverture pour donner passage à une bouche à feu. || Ouverture dans les terres par où un fleuve entre dans la mer, un cours d'eau dans un autre.

EMBOUÉ, ÉE, *p. p.* d'embouer.

EMBOUER (*en* et *boue*), *v. a.* Salir de boue. || S'embouer, *v. r.* Se salir de boue.

EMBOUQUEMENT, *s. m.* T. de mar. L'entrée d'une passe étroite, d'un canal resserré entre deux terres.

EMBOUQUER (*en* et anc. fr. *bouque*, bouche), *v. n.* T. de mar. Entrer dans un canal ou dans un détroit. || *V. a.* Embouquer le canal.

EMBOURBÉ, ÉE, *p. p.* d'embourber. || Jurer comme un charretier embourbé, jurer beaucoup, avec emportement. || Fig. C'est la diligence embourbée, se dit ou d'un service qui se fait mal, ou d'une personne qui ne sait venir à bout de rien, qui n'avance pas.

★ **EMBOURBEMENT,** *s. m.* L'action d'embourber; l'état de ce qui est embourbé.

EMBOURBER (*en* et *bourbe*), *v. a.* Engager dans un bourbier. || Fig. Embourber quelqu'un dans une mauvaise affaire, l'y engager. || S'embourber, *v. r.* S'enfoncer dans un bourbier. || Fig. Se perdre en des explications, en des contradictions.

★ **EMBOURRAGE,** *s. m.* Action d'embourrer.

EMBOURRÉ, ÉE, *p. p.* d'embourrer. Garni de bourre.

★ **EMBOURREMENT,** *s. m.* Action d'embourrer; résultat de cette action.

EMBOURRER (*en* et *bourre*), *v. a.* Garnir de bourre. || On dit plus souvent rembourrer.

★ **EMBOURRURE,** *s. f.* Ce qui sert à embourrer. L'embourrure d'une chaise. || Grosse toile qui couvre la matière dont le tapissier entoure certains meubles.

EMBOURSÉ, ÉE, *p. p.* d'embourser.

★ **EMBOURSEMENT,** *s. m.* Action d'embourser; résultat de cette action.

EMBOURSER (*en* et *bourse*), *v. a.* Recevoir de l'argent. || Fig. Embourser des coups de bâton, en recevoir.

★ **EMBOUSER** (*en* et *bouse*), *v. a.* Garnir de bouse.

★ **EMBOUT** (*en* et *bout*), *s. m.* Garniture de fer ou de cuivre qu'on met au bout d'une canne, d'un parapluie.

★ **EMBOUTÉ, ÉE,** *p. p.* d'embouter. || En blas. Pièce emboutée, pièce qui se termine par une virole d'argent.

★ **EMBOUTER,** *v. a.* Mettre un embout.

EMBOUTI, IE, *p. p.* d'emboutir.

EMBOUTIR (*embout*), *v. a.* Travailler une plaque de métal au marteau et sur une enclume, de manière à la rendre concave d'un côté et convexe de l'autre, comme une bassine, une casserole, etc. || En archit. Former des ornements en tôle, au marteau et au repoussoir.

★ **EMBOUTISSAGE,** *s. m.* Action d'emboutir; résultat de cette action.

★ **EMBOUTISSEUR,** *s. m.* Ouvrier qui emboutit.

★ **EMBOUTISSOIR,** *s. m.* Machine au moyen de laquelle on donne à des plaques de fer unies les formes nécessaires pour en faire divers ustensiles, tels que bassines, etc.

EMBRANCHEMENT, *s. m.* Division du tronc d'un arbre. || Jonction de deux ou plusieurs routes. || Chemin partant de la route principale et moins important. || Voie de fer qui se relie à une ligne principale. || Ramification de tuyaux dans une distribution d'eau, de gaz, etc. || Fig. Division principale d'une science. || Grande division établie dans l'un des règnes de la nature.

★ **EMBRANCHER** (*en* et *branche*), *v. a.* Réunir des tuyaux, des chemins. || S'embrancher, *v. r.* Être embranché, former embranchement.

EMBRASÉ, ÉE, *p. p.* d'embraser. || Extrêmement chaud. Une atmosphère embrasée.

EMBRASEMENT, *s. m.* L'action d'embraser; le résultat de cette action. || Fig. Quel embrasement ces huit jours ont allumé dans mon âme, J. J. ROUSS. || Désordres, troubles en un pays. Un coup de canon en Amérique peut être le signal de l'embrasement de l'Europe, VOLT.

★ **EMBRASEMENT,** *s. m.* En archit. Synonyme d'ébrasement, qui est beaucoup plus usité.

EMBRASER (*en* et *braise*), *v. a.* Mettre en braise. Embraser une ville. || Rendre extrêmement chaud. Le soleil embrasait l'atmosphère. || Fig. Exalter, échauffer. La religion les embrase d'un saint zèle. || Livrer à la guerre, à la ruine, au désordre. Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore, RAC. || S'embraser, *v. r.* Prendre feu. || Fig. Son cœur s'embrase.

EMBRASSADE, *s. f.* Action de deux personnes qui s'embrassent.

★ **EMBRASSANT, ANTE,** *adj.* Qui a l'habitude d'embrasser, qui aime à embrasser. || En bot. Se dit des feuilles et du pétiole quand leur expansion embrasse tout ou partie de la tige d'où ils sortent.

★ **EMBRASSE** (*embrasser*), *s. f.* Bande d'étoffe ou ganse qui est attachée à une patère, et qui sert à tenir les rideaux drapés.

EMBRASSÉ, ÉE, *p. p.* d'embrasser.

EMBRASSEMENT, *s. m.* Action d'embrasser ou de s'embrasser.

EMBRASSER (*en* et *bras*), *v. a.* Serrer dans ses bras, caresse qui est souvent accompagnée d'un baiser. Il embrassa son père avec effusion. || Formules de salutation épistolaire. Je vous embrasse de tout cœur, etc. || Il se dit, par extension, de tout ce qu'on serre, saisit avec les bras. Embrasser l'autel. || Embrasser les genoux, se mettre aux pieds de quelqu'un et lui serrer les genoux pour l'implorer. || Entourer, environner, en parlant des choses. Le lierre embrasse l'ormeau. La mer embrasse la terre. || Saisir par la vue. Il embrassa d'un regard tout le champ de bataille. || Saisir par l'esprit. Aristote a embrassé l'ensemble des connaissances humaines de son temps. || Saisir par l'imagination. Mon esprit embrassant tout ce qu'il s'imagine, CORN. || Saisir par l'exécution. Dans les grandes affaires, il faut tout envisager et se contenter de ce qu'on peut exécuter avec succès, sans vouloir embrasser tout à la fois, ROLLIN. || Adopter, suivre. Embrasser la profession des armes, la religion chrétienne. || Se charger de, se mettre du côté de. Embrasser la défense, les intérêts de quelqu'un. || Par extens. Saisir, ne pas laisser échapper. L'occasion est belle, il la faut embrasser, RAC. || Contenir en soi. Ce royaume embrasse plusieurs provinces. || Confondre. Nous ne devons point embrasser l'innocent avec le coupable, MOL. || S'embrasser, *v. r.* Se presser dans les bras l'un de l'autre. || Prov. Qui trop embrasse mal étreint, se dit de celui qui, entreprenant beaucoup, réussit mal à chaque chose.

★ **EMBRASSEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la manie d'embrasser à tout propos.

EMBRASURE (orig. inc.), *s. f.* Ouverture dans un parapet où l'on pointe le canon pour tirer sur l'ennemi. || Ouverture dans le mur d'une habitation, encadrant les portes et les fenêtres. || Biais donné à l'épaisseur du mur à l'endroit des fenêtres. Dans l'embrasure de la fenêtre.

EMBRENÉ, ÉE, *p. p.* d'embrener.

★ **EMBRÈNEMENT,** *s. m.* Action d'embrener; état de ce qui est embrené.

EMBRENER (*en* et *bran*), *v. a.* Popul. Salir de bran. Il ne se dit que des petits enfants. || S'embrener, *v. r.* Se dit d'un enfant qui se salit. || Fig. Se fourvoyer, s'embourber dans une mauvaise affaire.

* **EMBRIGADÉ, ÉE,** *p. p.* d'embrigader.

* **EMBRIGADEMENT,** *s. m.* T. milit. Action d'embrigader les régiments; division par brigades. || Organisation hiérarchique donnée à des agents par leur réunion en brigades. L'embrigadement des gardes champêtres. || T. d'eaux et forêts. Réunion de trois ou cinq gardes. || Enrôlement de gens pour quelque dessein.

* **EMBRIGADER** (*en* et *brigade*), *v. a.* Distribuer des troupes par brigades; introduire des hommes dans le cadre d'une brigade. || Réunir deux régiments pour en former une brigade. || Réunir des agents en brigades. || Par extens. Enrôler pour quelque dessein.

EMBROCATION (ἐμβροχή), *s. f.* En méd. Action de verser lentement et par arrosement un liquide quelconque sur une partie malade.

EMBROCHÉ, ÉE, *p. p.* d'embrocher.

* **EMBROCHEMENT,** *s. m.* Action d'embrocher.

EMBROCHER (*en* et *broche*), *v. a.* Mettre de la viande à la broche. Embrocher un gigot. || Absol. Il est temps d'embrocher. || Par extens. et famil. Embrocher quelqu'un, le percer d'un coup d'épée. || S'embrocher, *v. r.* Se percer soi-même. || Se percer l'un l'autre.

* **EMBROUILLAMINI** (*ll* mouillées. *Embrouiller*), *s. m.* Synonyme de brouillamini. Il y a au troisième acte un embrouillamini qui me déplaît, Volt.

EMBROUILLÉ, ÉE, *p. p.* d'embrouiller.

EMBROUILLEMENT (*ll* mouillées, *s. m.* Action d'embrouiller; résultat de cette action. L'embrouillement des fils. || Fig Embrouillement d'affaires, d'idées.

EMBROUILLER (*ll* mouillées. *En* et *brouiller*), *v. a.* Mettre de la confusion par le brouillement. Embrouiller des écheveaux. || Fig. Embrouiller une affaire, un discours, etc. || Embrouiller l'esprit, la cervelle, y mettre la confusion, l'incertitude. || S'embrouiller, *v. r.* Devenir embrouillé. || Fig. Perdre le fil de ses idées, et aussi s'embarrasser l'esprit. || T. de mar. Se charger de vapeurs, de nuages, en parlant du temps.

* **EMBROUILLEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jette la confusion dans les choses dont il se mêle.

EMBRUMÉ, ÉE, *adj.* Chargé de brume. Un temps embrumé. Horizon embrumé.

* **EMBRUMER (S')** (*en* et *brume*), *v. r.* Se charger de brume. Le ciel s'embrume.

* **EMBRUN** (*en* et *brume*), *s. m.* T. de mar. Ciel couvert de brouillards. || Pluie fine qui résulte du vent ou du choc des lames.

* **EMBRUNI,** *s. m.* T. de mar. Synonyme d'embrun.

* **EMBRUNIR** (*en* et *brun*), *v. a.* Rendre brun ou plus brun. || En peint. Peindre d'une couleur trop brune.

* **EMBRYOGÉNIE** (*embryon* et γεννή), *s. f.* En anat. et physiol. Formation et développement des êtres vivants, depuis l'ovule jusqu'à la naissance.

* **EMBRYOGÉNIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'embryogénie.

EMBRYON (ἔμβρυον), *s. m.* En hist. nat. Germe dans son premier état de développement au sein de la mère. || En bot. Germe de la plante renfermé dans la graine et qui se développe par la germination. || Fig. Un embryon, un tout petit homme. || Homme sans valeur. || Il se dit aussi de quelque chose qui est à l'état naissant. Son livre n'est encore qu'en embryon.

* **EMBRYONNAIRE,** *adj.* En hist. nat. Qui a rapport à l'embryon. || Qui est à l'état d'embryon.

EMBU, UE, *p. p.* d'emboire. || *S. m.* Taches, tons ternes qui se voient dans un tableau embu.

EMBÛCHE (voy. *embusquer*), *s. f.* Sorte de guet-apens que l'on dispose pour prendre ou tuer quelqu'un. Dresser des embûches à quelqu'un. Tomber dans des embûches. || Par extens. Toute espèce de piége.

EMBUSCADE (ital. *imboscata*), *s. f.* Lieu caché où l'on attend les ennemis pour les attaquer à l'improviste. Dresser, préparer une embuscade. Donner, tomber dans une embuscade. || Par extens. Se mettre, se tenir en embuscade, se cacher, se poster, guetter quelqu'un au passage. || La troupe même qui est en embuscade.

EMBUSQUÉ, ÉE, *p. p.* d'embusquer.

EMBUSQUER (*en* et le radical *bosc*, bois), *v. a.* Mettre en embuscade. || S'embusquer, *v. r.* Se mettre en embuscade.

ÉMENDÉ, ÉE, *p. p.* d'émender.

ÉMENDER (lat. *emendare*), *v. a.* T. de droit. Réformer. La cour, émendant, ordonne....

ÉMERAUDE (lat. *smaragdus*, de σμάραγδος), *s. f.* Pierre précieuse, ordinairement d'un beau vert.

* **ÉMÈRE,** *s. m.* En bot. Arbrisseau d'agrément, le séné bâtard des jardiniers.

* **ÉMERGÉ, ÉE,** *adj.* Qui n'est pas plongé dans l'eau.

* **ÉMERGEMENT,** *s. m.* T. de géologie. Action d'émerger, en parlant des montagnes soulevées.

* **ÉMERGENCE,** *s. f.* Point d'émergence, point par lequel un rayon lumineux sort d'un milieu qu'il a traversé.

ÉMERGENT, ENTE, *adj.* Terrain émergent, terrain qui, à mer basse, se trouve à découvert. || En phys. Rayons émergents, ceux qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé.

* **ÉMERGER** (lat. *emergere*), *v. n.* T. de géologie. Être soulevé par une force centrale au-dessus du niveau de la mer. || Par extens. Le soleil émergeant d'une nuit sombre éclairait le fleuve, Chateaubriand.

ÉMERI (σμύρις), *s. m.* Composé naturel d'alumine, de silice et d'oxyde de fer, d'un gris foncé, employé sous forme de poudre pour polir les pierres, les métaux et le cristal. || Flacon bouché à l'émeri, flacon dans lequel les surfaces du bouchon et du goulot sont polies avec de l'émeri pour que le contact soit plus parfait.

ÉMERILLON (*ll* mouillées. Lat. *merula*), *s. m.* Femelle du faucon æsalon, dont le mâle est appelé rochier.

ÉMERILLON (*ll* mouillées. Le même que le précédent), *s. m.* T. de mar. Croc de poulie ou de palan destiné à faire tourner les manœuvres sur elles-mêmes. || T. de pêche. Petit crochet de fer tournant sur son manche.

ÉMERILLONNÉ (*ll* mouilllées. *Emerillon*), *adj.* Vif, éveillé. Œil émerillonné. || *Subst.* Vous nous feriez plaisir de nous donner cette petite émerillonnée, Sév.

* **ÉMERILLONNER (S')** (*ll* mouillées. *Émerillon*), *v. r.* Prendre une humeur gaie et joviale.

* **ÉMÉRITAT,** *s. m.* État d'un professeur émérite.

ÉMÉRITE (lat. *emeritus*), *adj.* Qui, ayant exercé un emploi, a pris sa retraite et jouit des honneurs de son titre. Professeur émérite. || Aujourd'hui on dit professeur en retraite. || *Subst.* Certain émérite envieux, Volt. || Fig. Qui a longtemps pratiqué ce dont il s'agit, et qui y a vieilli. Un buveur émérite. Une coquette émérite.

ÉMERSION (lat. *emersio*), *s. f.* En phys. Soulèvement d'un corps qui vient à la surface d'un fluide, dans lequel il avait été plongé. || En astron. Sortie d'une planète hors de l'ombre d'un corps qui l'avait éclipsée.

ÉMÉRUS (é-mé-rus'), *s. m.* Voy. émère.

* **ÉMERVEILLABLE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui émerveille.

ÉMERVEILLÉ, ÉE, *p. p.* d'émerveiller.

* **ÉMERVEILLEMENT,** *s. m.* Action de s'émerveiller.

ÉMERVEILLER (*ll* mouillées. *Es*... et *merveille*), *v. a.* Étonner par une sorte de merveille. || S'émerveiller, *v. r.* S'étonner. Il n'y a pas de quoi s'émerveiller.

ÉMÉTIQUE (ἐμετικός), *s. m.* Le tartrate de potasse et d'antimoine, qui provoque le vomissement. || Par extens. Se dit des autres vomitifs. || *Adj.* Poudre, vin émétique.

ÉMÉTISÉ, ÉE, *p. p.* d'émétiser.

ÉMÉTISER, *v. a.* Mettre de l'émétique dans un breuvage. || Déterminer le vomissement au moyen de substances émétiques. Émétiser un malade.

ÉMETTRE (*es*... et *mettre*), *v. a.* En phys. Lancer hors de soi. Les rayons qu'émet le soleil. || Mettre en circulation des valeurs. || Fig. Exprimer, produire, publier. Émettre son opinion.

ÉMEUTE (anc. part. fém. d'*émouvoir*), *s. f.* Tumulte séditieux. Exciter, réprimer une émeute. || Fig. Vos vers tant lus, tant relus, Ont fait émeute au Parnasse, Millev.

* **ÉMEUTIER,** *s. m.* Néolog. Agent d'émeute, de sédition.

ÉMIÉ, ÉE, *p. p.* d'émier. Du pain émié.

ÉMIER (*es*... et *mie*), *v. a.* Froisser un corps entre les doigts de manière à le réduire en petites parties. Émier de l'alun, du pain.

ÉMIETTÉ, ÉE, *p. p.* d'émietter.

* **ÉMIETTEMENT**, *s. m.* Action d'émietter.

ÉMIETTER (*es...* et *miette*), *v. a.* Mettre en miettes. Émietter un gâteau, du pain. || S'émietter, *v. r.* Être réduit en miettes.

ÉMIGRANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui émigre de son pays pour aller s'établir ailleurs. La loi de 1791 sur les émigrants (on dit maintenant *émigrés* en ce sens). || *Adj.* Troupe émigrante. || Animaux émigrants, animaux qui émigrent à certaines époques de l'année.

ÉMIGRATION (lat. *emigratio*), *s. f.* Action d'émigrer. L'émigration des Allemands en Californie. || Absol. L'ensemble des personnes qui quittèrent la France pendant la Révolution française. || En zool. Passage annuel et régulier de certains animaux d'une contrée dans une autre.

ÉMIGRÉ, ÉE, *p. p.* d'émigrer. Qui a émigré. || *Subst.* Celui, celle qui a quitté son pays. Loi contre les émigrés.

ÉMIGRER (lat. *emigrare*), *v. r.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Quitter sa patrie pour aller s'établir ailleurs. Une foule de cultivateurs ont émigré d'Europe en Amérique. || Changer de contrée, en parlant de certains animaux.

ÉMINCÉ, ÉE, *p. p.* d'émincer. Coupé par tranches. || *S. m.* Un émincé de gigot.

ÉMINCER (*es...* et *mince*), *v. a.* Couper en tranches minces. Émincer de la viande.

ÉMINEMMENT, *adv.* À un degré éminent, au plus haut point.

ÉMINENCE (lat. *eminentia*), *s. f.* Élévation de terrain. || En anat. Saillie, en parlant des os. || Supériorité, excellence. L'éminence de la science. || Titre d'honneur qu'on donne aux cardinaux (Éminence, en ce sens, prend un É majuscule).

ÉMINENT, ENTE (lat. *eminens*), *adj.* Qui s'élève, qui est plus haut que le reste. Lieu éminent. || Fig. Très-grand. Une vertu éminente. Un service éminent. || Excellent, distingué entre tous. Ces hommes éminents en doctrine et en sagesse, PASC.

ÉMINENTISSIME (lat. *eminentissimus*), *adj.* Très-éminent. Qualification donnée aux cardinaux.

ÉMIR (arabe *emir*, commandant), *s. m.* Chez les Arabes, gouverneur d'une province ou d'une tribu considérable. || Titre que portent les princes descendants de Mahomet par les femmes.

ÉMIS, ISE, *p. p.* d'émettre.

ÉMISSAIRE (lat. *emissarius* et *emissarium*), *s. m.* Agent chargé d'une mission secrète. || T. d'hydraulique. Canal, tuyau qui sert à vider un bassin, un lac. || En anat. Syn. d'émonctoire. || *Adj.* Bouc émissaire, voy. BOUC.

* **ÉMISSIF, IVE**, *adj.* En phys. Qui a la faculté d'émettre de la chaleur ou de la lumière dans tous les sens.

ÉMISSION (lat. *emissio*), *s. f.* Action d'émettre, de lancer au dehors. || Système dans lequel on suppose que le soleil lance des molécules lumineuses, par opposition au système de l'ondulation. || En physiol. Action par laquelle une chose est poussée au dehors. Émission de l'urine. || Action de livrer à la circulation. Émission de papier-monnaie, de fausse monnaie, etc. || Action de faire entendre. Émission de la voix. || En droit canon, l'émission des vœux, prononciation solennelle des vœux.

EMMAGASINAGE, *s. m.* Action d'emmagasiner.

EMMAGASINÉ, ÉE, *p. p.* d'emmagasiner.

* **EMMAGASINEMENT**, *s. m.* Placement des marchandises dans un magasin.

EMMAGASINER (*en* et *magasin*), *v. a.* Mettre en magasin. || S'emmagasiner, *v. r.* Être mis en magasin.

EMMAIGRI, IE, *p. p.* d'emmaigrir.

EMMAIGRIR (*en* et *maigrir*), *v. a.* Rendre maigre. || *V. n.* Devenir maigre. || S'emmaigrir, *v. r.* Devenir maigre. || Il est moins usité que *maigrir* et *amaigrir*.

EMMAILLOTTÉ, ÉE, *p. p.* d'emmaillotter. || Nymphe emmaillottée, celle dont l'enveloppe laisse voir les diverses parties de l'insecte parfait.

* **EMMAILLOTTEMENT**, *s. m.* Action d'emmaillotter.

EMMAILLOTTER (*ll* mouillées. *En* et *maillot*), *v. a.* Mettre en maillot, envelopper de langes. Emmaillotter un enfant. || Par extens. Emmaillotter un pied. || Fig. Envelopper quelqu'un de toutes parts, se rendre maître de ses volontés. || S'emmaillotter, *v. r.* S'envelopper.

EMMANCHÉ, ÉE, *p. p.* d'emmancher. || En blas. Se dit des haches, faux, etc. qui ont un manche d'un émail différent, et des partitions de l'écu où les pièces s'enclavent l'une dans l'autre en forme de longs triangles pyramidaux. || En peint. Membre bien emmanché, mal emmanché, membre qui se joint bien, se joint mal au corps.

EMMANCHEMENT, *s. m.* Action d'emmancher. L'emmanchement d'un outil. || En peint. et sculpt. Manière dont les membres tiennent et se rapportent au tronc.

EMMANCHER (*en* et *manche*), *v. a.* Mettre un manche. Emmancher une faux. || Fig. et popul. Entamer une affaire. || S'emmancher, *v. r.* S'ajuster au manche. || Fig. S'ajuster aux circonstances, aux conditions. L'affaire s'était mal emmanchée.

EMMANCHEUR, *s. m.* Celui qui emmanche.

EMMANCHURE, *s. f.* Ouverture pratiquée au corps d'un vêtement, et à laquelle s'adaptent les manches.

EMMANNEQUINÉ, ÉE, *p. p.* d'emmannequiner.

EMMANNEQUINER, *v. a.* T. de jardinier. Mettre des plantes avec la terre qui tient à leurs racines dans un mannequin ou un panier.

EMMANTELÉ, ÉE, *adj.* Enveloppé, couvert d'un manteau. || Par analogie, qui a un plumage, un pelage en partie coloré. Corneille emmantelée.

* **EMMANTELER** (*en* et anc. fr. *mantel*, manteau), *v. a.* Envelopper d'un manteau.

* **EMMARCHEMENT** (*en* et *marche*), *s. m.* Disposition des marches d'un escalier.

* **EMMÊLEMENT**, *s. m.* Action d'emmêler; résultat de cette action.

* **EMMÊLER** (*en* et *mêler*), *v. a.* Brouiller, en parlant du fil, de la soie, des filets de pêche, etc. || Fig. et famil. Une affaire emmêlée. || S'emmêler, *v. r.* Être brouillé.

EMMÉNAGÉ, ÉE, *p. p.* d'emménager || T. de mar. Bâtiment bien emménagé, bien distribué.

EMMÉNAGEMENT, *s. m.* Action de porter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement. || *S. m. pl.* T. de mar. Logements, compartiments pratiqués dans l'intérieur d'un navire.

EMMÉNAGER (*en* et *ménage*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Faire transporter, ranger ses meubles dans un logement. || *V. a.* Transporter les meubles de quelqu'un dans un logement. || S'emménager, *v. r.* Se pourvoir de meubles.

EMMENÉ, ÉE, *p. p.* d'emmener.

EMMENER (*en* et *mener*), *v. a.* Mener quelqu'un avec soi d'un lieu dans un autre. || Se dit aussi des bestiaux et des choses.

EMMENOTTÉ, ÉE, *p. p.* d'emmenotter.

EMMENOTTER (*en* et *menottes*), *v. a.* Mettre des menottes, des fers aux mains.

* **EMMEULAGE**, *s. m.* Action d'emmeuler.

* **EMMEULER** (*en* et *meule*), *v. a.* Mettre les foins en meule.

EMMIELLÉ, ÉE, *p. p.* d'emmieller. || Fig. Des paroles emmiellées, paroles d'une douceur affectée.

* **EMMIELLEMENT**, *s. m.* Action d'emmieller.

EMMIELLER (*en* et *miel*), *v. a.* Enduire de miel. || Emmieller une liqueur, y mettre du miel. || Fig. Faire passer à l'aide de quelque douceur préliminaire ce qui est amer ou pénible.

EMMIELLURE, *s. f.* Topique qui a le miel pour excipient, et qu'on applique sur le pied d'un cheval pour adoucir et détendre la corne.

EMMITOUFLÉ, ÉE, *p. p.* d'emmitoufler.

EMMITOUFLER (*en* et *moufle*), *v. a.* Envelopper quelqu'un de fourrures ou de tissus pour le tenir chaudement. || S'emmitoufler, *v. r.* Elle aime à s'emmitoufler.

EMMORTAISÉ, ÉE, *p. p.* d'emmortaiser.

EMMORTAISER (*en* et *mortaise*), *v. a.* Insérer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois.

EMMOTTÉ, ÉE (*en* et *motte*), *adj.* T. de jardinier. Dont la racine est entourée d'une motte de terre.

EMMUSELÉ, ÉE, *p. p.* d'emmuseler.

EMMUSELER (*en* et anc. fr. *musel*, museau), *v. a.* Mettre une muselière à un animal. Emmuseler des ours. || Par extens. Couvrir le nez et la bouche. || Fig. Empêcher de parler, de se plaindre.

ÉMOI (*es...* et anc. h. all. *magan*, être fort, c.-à-d. action d'ôter la force), *s. m.* Trouble par crainte ou par

inquiétude. Mettre en émoi, en grand émoi. Tout le parti fut en émoi. || Il se dit quelquefois en bonne part, avec une épithète déterminative. Un doux émoi.

ÉMOLLIENT, ENTE (lat. *emolliens*), *adj*. En méd. Qui a la propriété de relâcher, de ramollir les parties enflammées. Cataplasme émollient. || En pharm. Espèces émollientes, les feuilles sèches de mauve, de guimauve, et farines émollientes, celles de lin, de seigle et d'orge. || *Subst*. Les émollients.

ÉMOLUMENT (lat. *emolumentum*), *s. m*. Rétribution, avantage pécuniaire. || *Au pl*. Appointements. || En jurispr. Bénéfice, par opposition aux charges. Les émoluments d'une succession. || Profits casuels, par opposition aux revenus fixes et certains. || T. de pratique. Honoraires accordés par tarifs aux officiers ministériels, en plus des déboursés.

ÉMOLUMENTER, *v. n*. Tirer quelque émolument ou profit. || Vieux et ne se prenant qu'en mauvaise part.

ÉMONCTOIRE (lat. *emunctorium*), *s. m*. En physiol. Canal, conduit ou en général organe destiné à évacuer les humeurs devenues superflues. || En méd. Émonctoires artificiels, les cautères et les vésicatoires.

* **ÉMONDAGE**, *s. m*. Action d'émonder.

* **ÉMONDATION**, *s. f*. En pharm. Opération par laquelle on retire de substances animales ou végétales certaines portions inutiles ou nuisibles.

ÉMONDÉ, ÉE, *p. p*. d'émonder.

* **ÉMONDEMENT**, *s. m*. Action d'émonder; résultat de cette action.

ÉMONDER (lat. *emundare*), *v. a*. Nettoyer les arbres, les débarrasser des branches mortes, des plantes parasites, des mousses, etc. || Absol. De ses arbres à fruit retranchait l'inutile, Ébranchait, émondait, LA FONT.

ÉMONDES (voy. *émonder*), *s. f. pl*. Branches retranchées des arbres. || Fagots faits avec les émondes.

* **ÉMONDEUR, EUSE**, *s. m*. et *f*. Celui, celle qui émonde. || *S. m*. Sorte de crible pour nettoyer le blé.

* **ÉMORFILER** (*es*... et *morfil*), *v. a*. Enlever le morfil et les vives arêtes d'une pièce de métal ou de cuir.

ÉMOTION (lat. *emotio*), *s. f*. Mouvement qui se passe dans une population. || Mouvement excité dans les humeurs, dans l'économie. || Une émotion de fièvre, un léger mouvement de fièvre. || En méd. Emotion du pouls, état d'un pouls qui s'écarte un peu, pour la vivacité et la fréquence, de l'état naturel. || Agitation populaire qui précède une sédition, et quelquefois la sédition ellemême. || Mouvement moral qui trouble et agite, et qui se produit sous l'empire d'une idée, d'un spectacle, d'une contradiction, et quelquefois spontanément sous l'influence d'une perturbation nerveuse. || Trouble heureux ou doux de l'âme. La musique cause de douces émotions.

* **ÉMOTIONNER**, *v. a*. Néolog. Causer des émotions. || S'émotionner, *v. r*. Éprouver des émotions.

* **EMOTTAGE**, *s. m*. Action d'émotter.

ÉMOTTÉ, ÉE, *p. p*. d'émotter.

* **ÉMOTTEMENT**, *s. m*. L'action d'émotter; le résultat de cette action.

ÉMOTTER (*es*... et *motte*), *v. a*. Briser les mottes de terre restées entières après les labours et les hersages. || S'émotter, *v. r*. Être brisé, en parlant des mottes.

* **ÉMOTTEUR, EUSE**, *s. m*. et *f*. T. d'agriculture. Celui, celle qui émotte.

ÉMOUCHÉ, ÉE, *p. p*. d'émoucher.

ÉMOUCHER (*es*... et *mouche*), *v. a*. Chasser les mouches. Émoucher un cheval. || Par extens. Battre, comme si les coups étaient donnés pour chasser les mouches. Il se sentit émoucher les épaules, LA FONT. || Émoucher un fleuret, en ôter la mouche ou le bouton. || S'émoucher, *v. r*. Écarter de soi les mouches.

ÉMOUCHET (b. lat. *muscetus*, du lat. *musca*, à cause des mouchetures de son plumage), *s. m*. Oiseau de proie semblable à l'épervier.

* **ÉMOUCHETER** (*es*... et *mouchette*, petite mouche), *v. a*. Casser la pointe d'un instrument aigu. Fleuret émoucheté. || Donner le fini aux rubans.

ÉMOUCHETTE (*émoucher*), *s. f*. Sorte de caparaçon fait en réseau garni de cordelettes pendantes, qu'on met aux chevaux pour les émoucher.

* **ÉMOUCHEUR**, *s. m*. Celui qui émouche.

ÉMOUCHOIR, *s. m*. Queue de cheval attachée à un manche, dont les maréchaux se servent pour émoucher les chevaux.

ÉMOUDRE (lat. *emolere*), *v. a*. Aiguiser sur la meule. Émoudre des couteaux, des ciseaux.

ÉMOULEUR, *s. m*. Ouvrier employé à façonner sur la meule le tranchant de la lame, la surface ou la pointe des différents instruments métalliques.

ÉMOULU, UE, *p. p*. d'émoudre. || Dans les tournois, combattre à fer émoulu, se battre avec des armes affilées. || Être frais émoulu du collége, ne faire que d'en sortir.

ÉMOUSSÉ, ÉE, *p. p*. d'émousser. Dont la pointe est détruite. || En bot. Se dit d'organes qui sont dépourvus de pointe. || En blas. Se dit des instruments de fer sans pointe. || Fig. Rendu moins actif, moins pénétrant. Sensations émoussées. Des sens émoussés.

ÉMOUSSÉ, ÉE, *p. p*. d'émousser. Arbres émoussés.

ÉMOUSSER (*es*... et l'adj. *mousse*), *v. a*. Rendre mousse, moins tranchant, moins aigu. Émousser un rasoir. || Fig. Affaiblir, diminuer. L'habitude émousse le plaisir. || S'émousser, *v. r*. Devenir moins aigu. Le fer s'émousse. || Fig. Le courage s'émousse dans l'oisiveté.

ÉMOUSSER (*es*... et le subst. *mousse*), *v. a*. Oter la mousse d'un arbre.

ÉMOUSTILLÉ, ÉE, *p. p*. d'émoustiller.

ÉMOUSTILLER (*ll* mouillées. *Es*... et *moustille*), *v. a*. Exciter à la gaieté, à la bonne humeur. Cela vous émoustille. || Absol. Le champagne émoustille. || S'émoustiller, *v. r*. Sortir de sa torpeur.

* **ÉMOUVANT, ANTE**, *adj*. Qui émeut, qui cause de l'émotion. Scène émouvante.

ÉMOUVOIR (lat. *emovere*), *v. a*. Mettre en mouvement. Six chevaux attelés à ce fardeau pesant Ont peine à l'émouvoir, BOIL. || Agiter, troubler. Cette drogue émeut les humeurs. Le vent émeut les flots. || Fig. Émouvoir la bile, exciter la colère. || Faire naître, susciter. Émouvoir une question, une guerre, des troubles, etc. || Pousser au soulèvement, à la sédition. Antoine émut le peuple contre ceux qui avaient tué César, BOSS. || Fig. Produire sur l'âme un mouvement comparé au mouvement physique. Je ne saurais voir d'honnêtes pères chagrinés par leurs enfants, que cela ne m'émeuve, MOL. || Émouvoir à, porter à un sentiment. On prend plaisir à se sentir émouvoir à toutes sortes de passions, DESCARTES. || Absol. On n'émeut point sans être ému. || Il se dit aussi des sentiments qu'on met en mouvement. Je pourrai de mon père émouvoir la tendresse, RAC. || S'émouvoir, *v. r*. Éprouver une émotion. || Par extens. La terre s'en émeut, l'air en est infecté, RAC. || S'emporter, s'irriter. || S'inquiéter. Sans s'émouvoir de rien. || S'agiter, s'insurger. À ce spectacle le peuple s'émut, BOSS. || S'élever, être suscité. Entre deux bourgeois d'une ville S'émut jadis un différend, LA FONT. || Impers. Il s'émut une grande querelle, MONTESQUIEU.

EMPAILLAGE (*ll* mouillées), *s. m*. L'art ou l'action d'empailler des chaises, une paillasse, des animaux.

EMPAILLÉ, ÉE, *p. p*. d'empailler.

* **EMPAILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m*. Action d'empailler les chaises, les animaux morts. || Action d'entourer de paille une plante pour la garantir du froid.

EMPAILLER (*ll* mouillées. *En* et *paille*), *v. a*. Garnir de paille. Empailler des chaises. || Empailler des animaux, garnir leur peau de manière à conserver les formes qu'ils avaient dans l'état de vie. || Entourer de paille des arbres pour les protéger contre le froid, le soleil, les atteintes des animaux ou des instruments.

EMPAILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m*. et *f*. Celui, celle qui empaille des chaises, des oiseaux, etc.

EMPALÉ, ÉE, *p. p*. d'empaler.

EMPALEMENT, *s. m*. Action d'empaler; supplice du pal. L'empalement est usité chez les Turcs.

EMPALER (*en* et *pal*), *v. a*. Faire subir le supplice du pal. || Par extens. Empaler de pauvres insectes, J. J. ROUSS. || S'empaler, *v. r*. Tomber de haut sur quelque objet pointu et se faire une blessure.

* **EMPAMPRÉ, ÉE**, *adj*. Garni de pampre.

EMPAN (all. *Spanne*), *s. m*. Mesure de longueur qu'on prend du bout du pouce à l'extrémité du petit doigt, lorsque la main est ouverte le plus possible.

EMPANACHÉ, ÉE, *p. p.* d'empanacher. Une tête empanachée N'est pas petit embarras, LA FONT.

EMPANACHER (*en* et *panache*), *v. a.* Garnir, orner d'un panache. Empanacher un casque. || S'empanacher, *v. r.* Se parer d'un panache.

EMPANNÉ, ÉE, *p. p.* d'empanner. Mis en panne.

EMPANNER (*en* et *panne*), *v. a.* T. de mar. Mettre en panne. || *V. n.* Un navire empanne ou est empanné, quand il est masqué par le côté de l'écoute de ses voiles.

* **EMPAQUETAGE,** *s. m.* Action d'empaqueter.

EMPAQUETÉ, ÉE, *p. p.* d'empaqueter.

EMPAQUETER (*en* et *paquet*), *v. a.* Mettre en paquet. || S'empaqueter, *v. r.* S'envelopper, se charger d'habits. || Par ext. S'empaqueter, s'entasser dans une voiture.

EMPARER (S') (lat. *in* et *parare*), *v. r.* Se saisir de quelque chose. S'emparer d'un héritage, d'une ville. || En chim. Se dit des substances qui se combinent avec certaines autres, lorsqu'elles se trouvent en présence. Le fer s'empare de l'oxygène. || Fig. S'emparer de la conversation. S'emparer de l'esprit de quelqu'un. || Prendre possession de l'âme, en parlant des passions et émotions. Une juste fureur s'empare de mon âme, RAC.

EMPÂTÉ, ÉE, *p. p.* d'empâter. || En peint. Se dit des tons moelleux et bien fondus. || Pâteux, embarrassé comme par de la pâte. Langue empâtée. || Par extens. Homme, cheval empâté, de formes épaisses.

EMPATEMENT (*en* et *patte*), *s. m.* Ce qui sert de pied à quelque chose pour la soutenir. || En archit. Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur.

EMPÂTEMENT, *s. m.* État de ce qui est empâté ou pâteux. || Engraissement des volailles. || En peint. Action d'empâter un tableau. || État de ce qui est embarrassé comme par de la pâte. L'empâtement de la langue, de la voix. || En méd. Gonflement mal circonscrit.

EMPÂTER (*en* et *pâte*), *v. a.* Couvrir de pâte ou de matière pâteuse. Cela empâte les mains. || Empâter une volaille, l'engraisser avec une pâte composée. || En peint. Donner de l'épaisseur aux couleurs. || Rendre pâteux, épais. Empâter la langue. || S'empâter, *v. r.* Devenir pâteux, épais. La langue s'empâte.

* **EMPÂTEUR,** *s. m.* Celui qui empâte la volaille.

EMPAUMÉ, ÉE, *p. p.* d'empaumer.

EMPAUMER (*en* et *paume*), *v. a.* Recevoir une balle, un éteuf dans la paume de la main ou en pleine raquette, et les relancer avec vigueur. || Fig. Empaumer la balle, saisir à propos le moment, l'occasion. || On dit que les chiens empaument la voie, quand, rencontrant la piste, ils la suivent avec ardeur. || Fig. Empaumer une affaire, la bien saisir, la bien conduire. || Empaumer quelqu'un, se rendre maître de son esprit.

EMPAUMURE, *s. f.* Partie du gant qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce. || Le haut de la tête du cerf, qui s'élargit comme une main, et où il y a plusieurs andouillers rangés inégalement comme des doigts.

* **EMPÊCHANT, ANTE,** *adj.* Qui empêche, qui gêne.

EMPÊCHÉ, ÉE, *p. p.* d'empêcher. || Embarrassé. Combien les beaux esprits sont quelquefois empêchés de leur personne! SÉV. On serait bien empêché de dire ce qui arrivera, ID. || Empêché, dans ce sens, suivi d'un infinitif, prend ordinairement *à* et quelquefois *de*. || Retenu par des occupations. || *Subst.* Faire l'empêché, se donner des airs d'homme très-occupé.

EMPÊCHEMENT, *s. m.* Action d'empêcher, entrave, obstacle. || Empêchement de la langue, difficulté de prononciation. || En jurispr. Empêchement de mariage, obstacle au mariage de deux personnes.

EMPÊCHER (lat. *impedicare*), *v. a.* Mettre entrave à quelqu'un. || Être cause que quelque chose ne se fasse pas. || Empêcher veut *de* avant l'infinitif; avec *que*, la proposition subordonnée prend *ne* : J'empêche qu'il ne vienne ; cette règle peut être négligée dans les vers. Si empêcher est accompagné de la négation ou est dans une phrase interrogative, la proposition subordonnée peut prendre ou ne pas prendre *ne* : Je n'empêche pas qu'il ne sorte ou qu'il sorte. || Gêner l'exercice de. Trop de distance et trop de proximité empêche la vue, PASC. || S'empêcher, *v. r.* Se défendre, s'abstenir de. Il ne put s'empêcher de parler. || S'embarrasser. La raison en est belle, et c'est par là qu'il s'empêcherait des choses! MOL.

EMPEIGNE (b. lat. *impedia*, de *in* et *pes*, sur le pied), *s. f.* Pièce de cuir qui dans un soulier s'étend depuis le cou-de-pied jusqu'à la pointe.

EMPENNÉ, ÉE, *p. p.* d'empenner. Flèche empennée.

EMPENNER (an-pé-nné. Lat. *in* et *penna*), *v. a.* Garnir une flèche de plumes.

EMPEREUR (lat. *imperator*), *s. m.* Titre donné depuis Auguste aux chefs de l'empire romain. || Nom donné autrefois à l'empereur d'Allemagne qui, par Charlemagne, se disait héritier des empereurs romains. || Chef souverain de certains États. L'empereur des Français. L'empereur d'Autriche. L'empereur de Russie.

* **EMPERLER** (*en* et *perle*), *v. a.* Orner de perles. || Fig. Emperler son style. || S'emperler, *v. r.* S'orner de perles.

EMPESAGE, *s. m.* Action d'empeser; état d'un linge empesé.

EMPESÉ, ÉE, *p. p.* d'empeser. || Fig. Qui est d'une gravité affectée. Air empesé. L'empesé magistrat, VOLT. || *S. m.* Ce qu'il y a d'empesé.

EMPESER (*empois*), *v. a.* Apprêter du linge avec de l'empois. Empeser une collerette.

EMPESEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui empèse.

EMPESTÉ, ÉE, *p. p.* d'empester. || Fig. Bouche empestée, bouche qui répand l'erreur, la calomnie, etc. La chaire empestée du mensonge.

EMPESTER (*en* et *peste*), *v. a.* Infecter de la peste ou de toute autre maladie contagieuse. || Par extens. La vapeur du marais empestait l'air, FÉN. || Par exagération, empuantir, incommoder de mauvaise odeur. || Absol. Cette charogne empeste. || Fig. Corrompre, en parlant des mauvaises doctrines, des hérésies.

EMPÊTRÉ, ÉE, *p. p.* d'empêtrer. || Fig. Gêné, contraint.

EMPÊTRER (*en* et b. lat. *pastorium*, entraves), *v. a.* Lier les jambes d'un cheval qu'on met en pâture. || Embarrasser les pieds dans des liens ou filaments. || Fig. Embarrasser. Pourquoi m'avez-vous empêtré de cet homme-là? Empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire. || S'empêtrer, *v. r.* S'embarrasser. || Fig. et famil. S'empêtrer dans de mauvaises spéculations.

EMPHASE (ἔμφασις), *s. f.* Exagération dans l'expression, le ton, la voix, le geste. Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement, elles se gâtent par l'emphase, LA BRUY. || T. de rhétor. Figure qui consiste à employer un mot qui a beaucoup de force, comme *enflammé de colère*.

EMPHATIQUE (ἐμφατικός), *adj.* Qui a de l'emphase. Homme, ton emphatique. || Qui donne de la force par l'exagération. Ce mot est pris ici dans le sens emphatique.

EMPHATIQUEMENT, *adv.* Avec emphase.

* **EMPHYSÉMATEUX, EUSE,** *adj.* En méd. Qui a rapport à l'emphysème. Gonflement emphysémateux.

EMPHYSÈME (ἐμφύσημα), *s. m.* En méd. Tumeur blanche, élastique, indolente, causée par l'introduction de l'air dans le tissu cellulaire.

EMPHYTÉOSE (ἐμφύτευσις), *s. f.* Convention par laquelle un propriétaire cède la jouissance d'un héritage pour un temps très-long, sous la réserve d'une redevance.

EMPHYTÉOTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jouit par bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE, *adj.* Qui appartient à l'emphytéose. Bail emphytéotique, bail ordinairement de 99 ans.

* **EMPIERREMENT,** *s. m.* Fondation faite de pierres. || Empilement de pierres dans un trou ou dans un fossé, pour donner de l'écoulement aux eaux entre leurs interstices. || Revêtement formé de pierres qui n'ont reçu qu'une façon grossière.

* **EMPIERRER** (*en* et *pierre*), *v. a.* Faire un empierrement.

* **EMPIÉTANT,** *adj. m.* En blas. Oiseau empiétant, oiseau qui tient sa proie entre ses serres.

EMPIÉTÉ, ÉE, *p. p.* d'empiéter. Pris pied à pied.

EMPIÉTEMENT, *s. m.* Action d'empiéter; résultat de cette action. || Par extens. L'empiétement de la mer sur les terres. || Fig. L'empiétement d'une autorité sur l'autre.

EMPIÉTER (*en* et *pied*), *v. a.* T. de fauconnerie. Prendre avec les serres. || Gagner pied à pied et par usurpation. Il a empiété sur moi plus d'un arpent. || Absol. Disposé à empiéter sur ses voisins, BOSS. || Par analogie.

La mer empiète sur les côtes. || Fig. Usurper. Le peuple leur laissa empiéter le pouvoir suprême, Boss. || Absol. S'arroger des droits qu'on n'a pas.

EMPIFFRÉ, ÉE, *p. p.* d'empiffrer.

EMPIFFRER (*en* et *piffre*), *v. a.* Bourrer de nourriture. || Rendre gros et gras. || S'empiffrer, *v. r.* Trop manger. || Devenir trop gros.

⋆ **EMPIFFRERIE,** *s. f.* Action d'empiffrer.

⋆ **EMPILAGE,** *s. m.* Action d'empiler. || Temps pendant lequel une chose reste empilée.

EMPILÉ, ÉE, *p. p.* d'empiler.

EMPILEMENT, *s. m.* Action d'empiler; état de ce qui est empilé.

EMPILER (*en* et *pile*), *v. a.* Mettre en pile, en tas. Empiler du bois, des écus. || Empiler les dames, les mettre en tas sur la première flèche du trictrac. || Absol. Amasser de l'argent. || S'empiler, *v. r.* Être mis en pile.

⋆ **EMPILEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui empile du bois, des marchandises.

EMPIRE (lat. *imperium*), *s. m.* Commandement, autorité, puissance. || Absol. S'il traite avec douceur, il traite avec empire, Corn. || Il se dit aussi par rapport aux animaux. L'empire de l'homme sur les animaux. || Ascendant, influence. Prendre de l'empire sur quelqu'un. L'esprit a grand empire sur le corps, Mol. || Exercer, avoir de l'empire sur soi-même, se contenir, commander à ses passions. || L'empire de la mode, de la beauté. || Autorité souveraine, impériale, royale ou dictatoriale. || Il se dit d'un État considérable, quelle que soit la forme du gouvernement. Vous voyez comme les empires se succèdent les uns aux autres, Boss. || En particulier, état gouverné par un empereur. L'empire français. L'empire de Russie. || Bas-empire, l'empire romain depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la prise de Constantinople. || L'empire d'Occident, la partie de l'empire romain qui comprenait l'Italie, l'Espagne, la Gaule et la Bretagne; l'empire d'Orient, celle qui comprenait la Grèce, l'Asie Mineure, l'Égypte et l'Afrique septentrionale. || Le saint-empire, l'empire romain établi par Charlemagne en 800. || Absol. Se dit du règne de Napoléon I[er]. Les guerres de l'Empire. || Absol. Il se disait autrefois de l'empire d'Allemagne. Les cercles de l'Empire. || Se dit des animaux dans le langage poétique. Deux taureaux se disputaient l'empire. || Famil. Il ne céderait pas pour un empire, pour rien au monde. || Les peuples compris dans un empire. L'empire se souleva. || Règne. Virgile vivait sous l'empire d'Auguste. || L'empire de la mer, la domination des mers. || L'empire des morts, les demeures souterraines où l'on supposait que les morts résidaient.

EMPIRÉ, ÉE, *p. p.* d'empirer. Devenu pire.

⋆ **EMPIREMENT,** *s. m.* Action d'empirer; résultat de cette action.

EMPIRER (*en* et *pire*), *v. a.* Rendre pire. Les remèdes n'ont fait qu'empirer son mal. || *V. n.* Devenir pire. Les affaires empirent. || S'empirer, *v. r.* Devenir pire. Leur état allait s'empirant, Boss.

EMPIRIQUE (ἐμπειρικός), *adj.* Qui se guide seulement par l'expérience. Procédés empiriques. || *Subst.* Un empirique, un homme qui traite les maladies par des remèdes secrets, et sans aucune notion scientifique du corps et de ses maladies. || En phil. Qui appartient à l'empirisme. || *S. m.* Les empiriques, les philosophes qui appartiennent à l'empirisme. || En mauvaise part, ceux qui suivent la routine.

⋆ **EMPIRIQUEMENT,** *adj.* D'une manière empirique.

EMPIRISME, *s. m.* Recherche de l'expérience seule, sans aucune théorie. || En philos. Système dans lequel l'origine de nos connaissances est uniquement attribuée à l'expérience. || État d'une science quand les faits n'y sont encore liés par aucune loi générale ou théorie. || En mauvaise part, aveugle routine. || Empirisme médical, pratique qui ne tient aucun compte de la théorie.

EMPLACEMENT, *s. m.* Endroit convenable pour construire, établir ou faire quelque chose. || Place. L'emplacement de la Bastille.

EMPLÂTRE (lat. *emplastrum*, de ἔμπλαστρον), *s. m.* Topique glutineux qui, se ramollissant par la chaleur, adhère à la partie sur laquelle on l'applique. Mettre, lever un emplâtre. || Fig. Mettre un emplâtre à une affaire, couvrir, réparer ce qu'il y a de défectueux dans une affaire. || Fig. Personne infirme et maladive, et ironiquement personne sans activité, sans énergie.

EMPLETTE (b. lat. *implicita*, dépense), *s. f.* Action d'employer une somme d'argent en achats. || Faire ses emplettes, aller aux emplettes dans les villes de fabrique, en parlant d'un marchand. || Achat de marchandises, d'objets de peu de conséquence ou d'usage ordinaire. || L'objet acheté. Montrer ses emplettes.

EMPLI, IE, *p. p.* d'emplir.

EMPLIR (lat. *implere*), *v. a.* Rendre plein. || Fig. De sa vaste folie emplir toute la terre, Boil. || Famil. Il emplit bien son pourpoint, se dit d'un homme gros et gras. || *V. n.* T. de mar. Être gagné par une voie d'eau, en parlant d'un vaisseau. || S'emplir, *v. r.* Devenir plein.

EMPLOI (voy. *employer*), *s. m.* Usage qu'on fait de quelque chose. L'emploi du fer, du temps, d'un mot, etc. || Double emploi, se dit de tout ce qui fait une répétition inutile. || T. de finance. Application de fonds à une destination. || En jurispr. Emploi des deniers, usage conforme à leur destination déterminée par la loi ou la convention. || Faux emploi, l'emploi d'une somme portée en dépense, quoique la dépense n'ait point été faite. || Occupation. Le ciel... Pour différents emplois nous fabrique en naissant, Mol. || Faire son emploi de, s'occuper à, faire son affaire de. || Fonction, place. Demander un emploi. || T. de théâtre. Rôles d'un même caractère. Cet acteur tient l'emploi des rois. || Chef d'emploi, le premier acteur dans les rôles de chaque emploi.

⋆ **EMPLOYABLE,** *adj.* Qui peut être employé.

EMPLOYÉ, ÉE, *p. p.* d'employer. || C'est bien employé, c'est bien fait, la chose est méritée. || *S. m.* Homme employé dans une administration, dans un bureau, etc.

EMPLOYER (lat. *implicare*), *v. a.* Faire emploi de quelque chose. Employer beaucoup d'argent en aumônes. Employer de l'étoffe. Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté, La Bruy. || Par extens. La lumière emploie environ un demi-quart d'heure à nous venir du soleil. || Mettre en œuvre. Employer ses bons offices pour quelqu'un, tous les moyens pour réussir. || Famil. Employer le vert et le sec, faire tous ses efforts, mettre toutes sortes de moyens en œuvre. || Employer une somme, l'appliquer à une dépense. || Employer une phrase, un mot, un tour, en user en parlant ou en écrivant. || Employer une raison, une pièce, la faire valoir, s'en appuyer. || Donner de l'emploi, de l'occupation. Employer un grand nombre d'ouvriers. || S'employer, *v. r.* Être employé, mis en œuvre. Ce moyen ne peut s'employer. Ce mot ne s'emploie pas en ce sens. || User de son crédit en faveur de quelqu'un. Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui, Corn. || Employer régit *à* devant les verbes : Employez votre argent à secourir les malheureux. Il régit *à* devant les noms, quand ils sont déterminés : J'ai employé vingt mille francs à cette acquisition; et *en* quand ils sont indéterminés, c'est-à-dire sans article ou sans autre déterminatif. Il a employé tout son argent en bagatelles.

⋆ **EMPLOYEUR,** *s. m.* T. d'écon. politique. Celui qui demande le travail et qui emploie les travailleurs.

EMPLUMÉ, ÉE, *p. p.* d'emplumer. || Qui a les jambes couvertes de plumes. || Orné de plumes.

EMPLUMER (*en* et *plume*), *v. a.* Garnir de plumes. || S'emplumer, *v. r.* Se garnir de plumes.

EMPOCHÉ, ÉE, *p. p.* d'empocher.

EMPOCHER (*en* et *poche*), *v. a.* Serrer dans sa poche. || Mettre en poche avec empressement. Il a empoché nos fonds. || Absol. Empocher. || Fig. Empocher se dit d'une parole désagréable, surtout quand on n'a rien à répliquer. Il a empoché de bonnes vérités. || S'empocher, *v. r.* Être mis en poche.

⋆ **EMPOIGNANT, ANTE,** *adj.* Dans un langage familier et d'artistes, saisissant, émouvant. Un tableau, un drame empoignant. Une scène empoignante.

EMPOIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'empoigner.

⋆ **EMPOIGNEMENT,** *s. m.* T. popul. Action d'empoigner.

EMPOIGNER (an-po-gné. *En* et *poigne*), *v. a.* Prendre et serrer avec le poing. Il l'empoigna par le bras. || Saisir quelqu'un pour le mettre en arrestation ou l'expulser. || Fig. Dans un langage familier et d'artistes, in-

téresser vivement ou causer une forte émotion. Cette scène m'a empoigné. || S'empoigner, *v. r.* Popul. Se colleter, et fig. entamer une vive discussion. || Être saisi avec les poings.

⋆ **EMPOIGNEUR,** *s. m.* Celui qui empoigne.

⋆ **EMPOINTAGE,** *s. m.* Action de faire la pointe des épingles, des aiguilles.

⋆ **EMPOINTER** (*en* et *pointe*), *v. a.* Retenir les plis d'une pièce d'étoffe par quelques points d'aiguille. || Faire la pointe des épingles, des aiguilles.

⋆ **EMPOINTEUR,** *s. m.* Celui qui empointe les pièces d'étoffe. || Celui qui fabrique la pointe des aiguilles.

EMPOIS (an-poi. *En* et *poix*), *s. m.* Espèce de colle épaisse, formée par l'amidon ou la fécule, dont les grains ont été gonflés et crevés par l'eau bouillante.

⋆ **EMPOISONNANT, ANTE,** *adj.* Qui empoisonne.

EMPOISONNÉ, ÉE, *p. p.* d'empoisonner. || Fig. Les discours empoisonnés de la médisance, Boss.

EMPOISONNEMENT, *s. m.* Action d'empoisonner. || Au sens actif. L'empoisonnement de Britannicus par Néron. || Au sens passif. Les empoisonnements de la Brinvilliers, c'est-à-dire les empoisonnements commis par la Brinvilliers. || Ensemble des effets produits par un poison introduit dans l'économie.

EMPOISONNER (*en* et *poison*), *v. a.* Infecter de poison. Empoisonner des viandes, un fruit, des flèches, etc. || Empoisonner un étang, un cours d'eau, y jeter des substances propres à faire mourir le poisson. || Fig. Empoisonner son langage. || Faire prendre du poison à dessein de causer la mort. || Il se dit aussi des substances vénéneuses. La noix de galle empoisonne les chiens. || Absol. Certains champignons empoisonnent. || Par exagération. Faire manger quelque chose de très-mauvais. || Exhaler une odeur infecte. || Absol. Les exhalaisons de cet étang empoisonnent. || Remplir de choses nuisibles. || Au moral, remplir de quelque chose comparé à un poison. On nous empoisonne de mauvais romans. Un je ne sais quel trouble empoisonne ma joie, Rac. || Corrompre l'esprit, le cœur. || Prendre et offrir le mauvais côté des choses, les dénaturer malignement. Les médisants empoisonnent tout. || S'empoisonner, *v. r.* S'administrer du poison. || Fig. L'âme s'empoisonne de ces vices. || Devenir comme un poison. Tout s'empoisonne entre nos mains, Mass.

EMPOISONNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui empoisonne. || Par plaisanterie, mauvais cuisinier. || Fig. Celui qui débite, propage des doctrines pernicieuses. || *Adj.* Loin du trône nourri, de ce fatal honneur Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur, Rac.

EMPOISSÉ, ÉE, *p. p.* d'empoisser.

EMPOISSER (*en* et *poix*), *v. a.* Enduire de poix.

EMPOISSONNÉ, ÉE, *p. p.* d'empoissonner.

EMPOISSONNEMENT, *s. m.* Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER (*en* et *poisson*), *v. a.* Peupler de poissons. Empoissonner un étang.

EMPORTÉ, ÉE, *p. p.* d'emporter. || Fig. Vif, qui se laisse aller. Ce courage emporté. || Qui se laisse aller à des emportements de colère. Homme emporté. Caractère emporté. || Il se dit aussi des choses. Des discours emportés. || *Subst.* Celui, celle qui se laisse aller à la colère, à ses passions.

EMPORTEMENT, *s. m.* Mouvement déréglé, violent, qu'excite une passion. Il y a des biens que l'on désire avec emportement, la Bruy. || Transport de colère. Pleurs mêlés d'emportements. Des emportements de colère.

EMPORTE-PIÈCE, *s. m.* Outil d'acier dont on se sert pour découper d'un seul coup différentes matières. || Fig. Homme railleur et qui dans la discussion inflige de rudes sarcasmes. || *Au pl.* Des emporte-pièce. || *Adj.* Un ton, une parole emporte-pièce.

EMPORTER (*en* et *porter*), *v. a.* Enlever d'un lieu pour porter dans un autre. || Fig. Vous ne l'emporterez pas en paradis, se dit par menace et pour signifier qu'on se vengera tôt ou tard. || Famil. Que le diable vous emporte! se dit pour exprimer le dépit, l'impatience contre quelqu'un. || Que le diable m'emporte si...., locution familière et hors du ton de la société, pour nier une chose ou l'affirmer, suivant qu'on ajoute *ne* ou qu'on ne l'ajoute pas. || On retranche aussi le *que*. Le diable m'emporte. || Emporter, enlever et porter avec soi. || Fig. J'emporte un souvenir heureux de mon séjour à la campagne. || Il se dit aussi des choses qui entraînent, emmènent avec soi. L'inondation a emporté les ponts. || Autant en emporte le vent, se dit de paroles, de menaces, de promesses qui ne se réalisent pas. || Prendre, ravir. Les voleurs ont tout emporté. || Emporter une place, emporter une place à la pointe de l'épée, s'en rendre maître de vive force, et fig. emporter quelque chose à la pointe de l'épée, l'emporter avec de grands efforts. || Fig. Entraîner moralement. Le goût du plaisir vous emporte. Que votre puissance ne vous emporte pas à des moqueries insolentes, Boss. || Faire aller au delà de ce que l'on voudrait. La colère m'emporte. || Causer la mort. Cette maladie l'emportera. || Détruire, faire cesser, faire disparaître. Le temps emporte la douleur. Ce remède emporte la fièvre. || Par exagération. Le chat lui a emporté la main, lui a fait de très-fortes égratignures. || Fig. Emporter la pièce, railler d'une manière très-mordante. || Obtenir, avec une idée d'effort, de force, de violence. Emporter l'avantage sur son concurrent. || Absol. Obtenir à force d'instances, faire prévaloir une opinion dans un conseil. Le célèbre Vauban emporta que la ville serait attaquée, St-Simon. || Emporter un choix, le décider. || Emporter la balance, déterminer la préférence. || Emporter quelque chose de haute lutte, l'obtenir, s'en emparer rapidement et malgré toute opposition. || L'emporter, être plus pesant. || Fig. L'emporter, prévaloir. || L'emporter se dit aussi des choses. || Avoir pour conséquence. Ce crime emporte la peine capitale. || T. de procédure. La forme emporte le fond, elle prévaut sur le fond. Dans le sens contraire, le fond emporte la forme.

S'emporter, *v. r.* Être emporté, ôté. || Ne plus obéir, en parlant d'un cheval, etc. || Se laisser aller à des mouvements, à des paroles, à des actes violents, passionnés. || S'emporter à, jusqu'à. Télémaque s'emporta jusqu'à menacer Phalante, Fén. || S'emporter en. Je m'emporte en regrets superflus, Volt. || S'emporter de colère, se laisser emporter par la colère. || Ellipse de *se*, avec le verbe *laisser*. Laissant emporter son esprit aux impressions précipitées de la surprise, Vauvenargues. || Se fâcher violemment, s'abandonner à la colère.

⋆ **EMPOTAGE** *s. m.* Action d'empoter.

EMPOTÉ, ÉE, *p. p.* d'empoter.

EMPOTER (*en* et *pot*), *v. a.* Mettre en pot des plantes. || Mettre en pot des confitures, des conserves.

EMPOURPRÉ, ÉE, *p. p.* d'empourprer. Des fleurs, des raisins empourprés. Horizon empourpré. || Revêtu de la pourpre. Empourprés cardinaux, Volt.

EMPOURPRER (*en* et *pourpre*), *v. a.* Colorer de pourpre ou de rouge. || S'empourprer, prendre la couleur de pourpre. L'horizon s'empourprait.

EMPREINDRE (lat. *imprimere*), *v. a.* Produire en relief ou en creux, par la pression sur une surface, une figure, des traits, etc. Il empreignit son sceau dans la cire. || Fig. La nature a empreint ces sentiments dans nos cœurs. || S'empreindre, *v. r.* Être marqué.

EMPREINT, EINTE, *p. p.* d'empreindre. || Fig. L'auguste majesté sur votre front empreinte, Rac.

EMPREINTE (p. p. d'*empreindre*), *s. f.* Figure marquée par impression. Empreinte en creux, en relief. || En géol. Figures d'insectes, de plantes, etc. empreintes sur une roche. || Fig. L'univers porte l'empreinte de Dieu. || En peint. Première couleur couchée uniformément sur la toile avant d'y dessiner le sujet du tableau. || On dit aussi impression.

EMPRESSÉ, ÉE (voy. *empresser*), *adj.* Qui met de l'empressement. || Empressé à ou de. Tu me verras souvent à te suivre empressé, Boil. Empressé de voir, etc. || *Subst.* Il fait l'empressé. || En parlant des choses, qui a le caractère de l'empressement. Des secours empressés.

EMPRESSEMENT, *s. m.* Action de s'empresser. || Actions témoignant qu'on s'empresse. Ces doux empressements Qui d'un cœur paternel font les vrais mouvements, Corn. || On dit également : L'empressement de faire quelque chose et l'empressement à faire quelque chose.

EMPRESSER (S') (*en* et *presser*), *v. r.* Se hâter. Il s'empresse de parler. || Se presser autour pour témoigner de l'affection, du respect, de la politesse. S'em-

presser auprès de, près de, autour de quelqu'un. || Témoigner de l'ardeur pour. S'empresser à mon secours. S'empresser de secourir ou à secourir un malheureux.

EMPRISONNÉ, ÉE, *p. p.* d'emprisonner.

EMPRISONNEMENT, *s. m.* Action d'emprisonner; état de celui qui est emprisonné. || Peine en matière correctionnelle, distincte de la réclusion et de la détention, qui sont des peines en matière criminelle.

EMPRISONNER (*en* et *prison*), *v. a.* Mettre en prison. || Par extens. Retenir, empêcher de sortir. || Il se dit aussi, dans le langage technique, des gaz ou des liquides qui se trouvent retenus. || S'emprisonner, *v. r.* Se tenir reclus. || Fig. Être renfermé.

EMPRUNT (voy. *emprunter*), *s. m.* L'action d'emprunter; la chose empruntée. Sommes qu'un gouvernement, une commune, une grande entreprise obtient par les souscriptions volontaires des particuliers, à la condition d'en servir les intérêts. || Emprunt forcé, somme qu'un gouvernement lève par emprunt, sans laisser aux citoyens la possibilité de refuser de prêter. || Emprunt forcé, entre particuliers, prêt qu'on ne veut pas ou ne peut pas refuser. || Fig. Cet auteur a soin de cacher ses emprunts. || D'EMPRUNT, *loc. adj.* Factice, qui n'est pas propre au sujet. Érudition, esprit d'emprunt. || PAR EMPRUNT, *loc. adv.* Accidentellement, indirectement. Ils n'ont tenu la puissance que par emprunt, Boss.

EMPRUNTÉ ÉE, *p. p.* d'emprunter. || Qui n'est pas sien, pris par une sorte d'emprunt. Des titres empruntés. || Ce livre a paru sous un nom emprunté, il a paru sous un autre nom que celui de son auteur. || Factice, faux. Chacun chercha pour plaire un visage emprunté, Boil. || Embarrassé, gauche, en parlant des personnes ou de ce qui a rapport aux personnes. Un air emprunté.

EMPRUNTER (lat. *promutuari* ou *promptare?*), *v. a.* Obtenir à titre de prêt || Absol. Ceux qui empruntent sont bien malheureux, Mol. || Tirer de, prendre de, recevoir de. || Quand le régime indirect d'emprunter est un nom de chose, il faut *de:* La lune emprunte sa lumière du soleil; quand c'est un nom de personne, on met indifféremment *à* ou *de* · J'ai emprunté mille francs de mon ami ou à mon ami. || Avoir recours à, employer. J'emprunte du secours et le fais hautement, Corn. || Se couvrir d'une fausse apparence. Emprunter le masque de la vertu. || En arithm. Se dit, dans l'opération de la soustraction, pour prendre une unité sur le chiffre placé à la gauche d'un chiffre trop faible pour que la soustraction se fasse. || S'emprunter, *v. r* Être obtenu par emprunt.

EMPRUNTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui emprunte, qui ne fait qu'emprunter. || *Adj.* Personne très-emprunteuse. Mon esprit emprunteur, Regnard.

EMPUANTI, IE, *p. p.* d'empuantir.

EMPUANTIR (*en* et *puant*), *v. a.* Infecter de mauvaise odeur. || S'empuantir, *v. r.* Devenir puant.

EMPUANTISSEMENT, *s. m.* État de ce qui s'empuantit.

EMPYÈME (ἐμπύημα), *s. m.* En méd. Au sens propre qui n'est plus usité, collection de pus. || Par extens. Toute collection séreuse, sanguine ou purulente dans la cavité des plèvres. || Opération par laquelle on pratique une ouverture pour donner écoulement à ce dépôt.

EMPYRÉE (ἐν et πῦρ), *s. m.* Selon les notions de l'antiquité, la plus élevée des quatre sphères célestes, celle qui contenait les astres. || Plus tard, le ciel des fixes, exclusivement au ciel des planètes. || Poétiq. Le ciel. || Le séjour des bienheureux. || Fig. Être dans l'empyrée, dans un lieu de délices. || *Adj.* Le ciel empyrée.

EMPYREUMATIQUE, *adj.* Qui tient de l'empyreume.

EMPYREUME (ἐμπύρευμα), *s. m.* Goût et odeur particulière et désagréable que contractent les substances animales ou végétales soumises à la distillation.

ÉMU, UE, *p. p.* d'émouvoir. || Touché par une passion. || On dit aussi avec *de:* Ému de joie, de pitié, de colère, etc. || Attendri. || Mis en colère. || Inquiet.

ÉMULATEUR, TRICE (lat. *æmulator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est animée du sentiment d'émulation.

ÉMULATION (lat. *æmulatio*), *s. f.* Sentiment généreux qui excite à égaler, à surpasser quelqu'un en talents, en mérite.

ÉMULE (lat. *æmulus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rivalise avec un autre dans les choses louables. || *Au fém.* Carthage fut la puissante émule de Rome. || Fig. Une expédition digne émule de celle d'Égypte, Ségur.

ÉMULGENT, ENTE (lat. *emulgens*), *adj.* En anat. Se dit des vaisseaux qui appartiennent aux reins.

ÉMULSIF, IVE, *adj.* Dont on peut tirer de l'huile par expression. Semences émulsives.

ÉMULSION (lat. *emulsum*, supin d'*emulgere*), *s. f.* Préparation extraite des semences émulsives et qui a ordinairement la couleur blanche et l'opacité du lait.

ÉMULSIONNÉ, ÉE, *p. p.* d'émulsionner.

ÉMULSIONNER, *v. a.* En pharm. Mêler une émulsion avec une tisane ou avec une boisson quelconque.

EN (lat. *in*), *prép.* À l'intérieur de, avec l'idée de repos. Être en France. En la ville de Paris. || Dans la personne de. Jésus-Christ en qui Adam n'avait point péché, Boss. || Il est en moi, en lui, je possède, il possède la faculté de, le pouvoir de. || Par extens. En parlant du temps, en l'espace de. En un an. || Pendant. En hiver. En l'an mille. || Exprime la situation. En plaine. || Exprime l'état, la manière d'être, la disposition, l'occupation. Être en affaire, en prière, en bonne santé, en appétit, en habit d'amazone, etc. || En hommes, en femmes, etc. se dit pour spécifier la qualité des personnes dans une assemblée. Il n'y avait en femmes que, etc. || Comme, de même que, en qualité de. Vous parlez en soldat, je dois agir en roi, Corn. || En tant que, c'est-à-dire selon que, autant que. En tant que besoin sera. || En tant que, comme. En tant qu'ennemis, il les combattit. || À l'intérieur de, vers l'intérieur de, avec mouvement, Aller en ville. || Marque la direction. Les yeux baissés en terre. || Indique un rapport de succession. D'aujourd'hui en huit. De pis en pis. || Marque la division, la distribution, la forme. Un poëme en quatre chants. Roulé en cercle. || S'en aller en fumée. || Indique la destination, le motif, le but. Mettre en vente, en gage. En considération de. || Marque aussi l'état avec mouvement, l'état dans lequel on entre. Se mettre en colère. || *En* précède fort souvent le participe présent invariable, et forme avec lui ce qu'on appelle gérondif; il désigne alors le temps, l'époque, la manière. On apprend en vieillissant. || *En* sert à former une foule de locutions adverbiales, comme : En avant, en dessus, en bas, en haut, en travers, en outre, etc. || *En*... préfixe, représente la préposition latine *in*, et donne au verbe le sens d'aller dans, comme dans *enfoncer;* ou un sens augmentatif, comme dans *enchérir*. || Des grammairiens disent que *en* ne peut être employé pour exprimer la matière. Le fait est que l'Académie n'a aucun exemple de *en* signifiant la matière: mais il est vrai aussi que l'usage de cette signification est très-fréquent et appuyé par quelques exemples d'auteurs. Statue en argent massif. Table en chêne.

EN (lat. *inde*), *pron. relatif* de la 3ᵉ pers. des deux genres et des deux nombres. De ce lieu, de ces lieux. Vous allez à Lyon, j'en viens. || D'adverbe de lieu, *en* passe au rôle de pronom et signifie : de ce, de ceci, de cela, de cette chose, de ces choses. Cette affaire est délicate, le succès en est douteux. || Il se dit aussi des personnes et signifie : de lui, d'elle, d'eux, d'elles. La crainte de faire des ingrats ou le déplaisir d'en avoir trouvé, ne l'ont jamais empêché de faire du bien, Fléch. || *En* signifie : par lui, par elle, par eux, par elles. || Sert à rappeler d'une manière plus ou moins régulière et précise l'idée énoncée dans une proposition. Consultez-en, Seigneur, la reine votre mère, Corn. || Il entre dans un grand nombre de gallicismes comme : Il en veut à un tel; il s'en donne; je m'en promets; en venir aux mains; il s'en faut, etc. || Il en est de..., c'est-à-dire la chose se comporte comme. Il en sera de cette réclamation comme de celle de l'an passé. || C'en est assez, cela suffit. || C'en est trop, la chose dépasse la mesure. || En être, être d'un complot, d'un secret, d'une cabale, etc. || En être à, n'être pas plus avancé que... || En être pour, perdre. J'en suis pour mon argent. || C'en est fait, la chose est terminée, résolue. || En tenir, être joué, être trompé, être amoureux. || En donner d'une, tromper, abuser. || N'en pouvoir mais, n'être pas cause de... || En être jusqu'à, et en supprimant *jusque,* en être à,

être conduit au point de. Pour moi, j'en suis souvent jusqu'à verser des larmes, MOL. || S'en tenir à, n'aller pas plus loin que. || S'en dire, se faire à soi-même des reproches, des remontrances. || En croire quelqu'un, ajouter foi à ses dires. || À qui en a-t-il? c'est-à-dire contre qui est-il en colère? || *En*... sert aussi de préfixe pour indiquer déplacement, comme dans *emporter*.

ÉNALLAGE (ἐναλλαγή), *s. f.* En gramm. Ellipse particulière qui a lieu quand, après avoir employé un mode, on en prend subitement un autre que n'admet pas la construction ordinaire; comme dans cette phrase: Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir, LA FONT.

ENARRHEMENT, *s. m.* Voy. ARRHEMENT.

ENARRHÉ, ÉE (an-na-ré), *p. p.* d'enarrher.

ENARRHER (an-na-ré. *En* et *arrhes*), *v. a.* Donner des arrhes. || On dit plutôt arrher.

ENCÂBLURE (*en* et *câble*), *s. f.* T. de mar. Distance de cent vingt brasses (environ deux cents mètres).

ENCADRÉ, ÉE, *p. p.* d'encadrer.

ENCADREMENT, *s. m.* Action d'encadrer; ce qui encadre. L'encadrement d'un tableau. || En archit. Profils ou ornements ajoutés pour servir d'entourage à un panneau. || Fig. Ce qui fait comme fait le cadre d'un tableau. Ces arbres font un bel encadrement au château.

ENCADRER (*en* et *cadre*), *v. a.* Garnir d'un cadre. || Par extens. Entourer. Des haies d'aubépine encadraient cette prairie. Un bandeau de cheveux noirs encadre son front. || Fig. Insérer dans un ouvrage d'esprit. || T. milit. Mettre dans le cadre d'un régiment, d'un corps. || S'encadrer, *v. r.* Être placé comme dans un cadre.

ENCAGÉ, ÉE, *p. p.* d'encager. || Fig. Mis en prison. Pour ses méfaits dans la geôle encagé, VOLT.

ENCAGER (*en* et *cage*), *v. a.* Mettre en cage. Encager des oiseaux. || Par extens. et famil. Mettre en prison.

* **ENCAISSAGE**, *s. m.* Action d'encaisser une plante.

* **ENCAISSANT, ANTE**, *adj.* Qui encaisse, qui forme un encaissement.

* **ENCAISSE** (*en* et *caisse*), *s. f.* Somme totale des valeurs qui sont dans la caisse ou en portefeuille. || L'encaisse métallique, les valeurs en métaux précieux.

ENCAISSÉ, ÉE, *p. p.* d'encaisser. || Dont les bords sont escarpés. Route, rivière encaissée.

ENCAISSEMENT, *s. m.* Action de mettre en une caisse. L'encaissement d'un oranger. || Action de recevoir en caisse une somme ou la valeur d'un billet, d'une lettre de change. || État d'un fleuve, d'un chemin encaissé. || Faire une route par encaissement, c'est-à-dire en creusant une tranchée qu'on remplit de cailloux.

ENCAISSER (*en* et *caisse*), *v. a.* Mettre dans une caisse. Encaisser des marchandises, des orangers. || Encaisser des fonds, les recevoir et les porter en avoir. Encaisser un effet, un billet, une traite, en toucher la valeur. || Encaisser une rivière, la contenir par des berges artificielles, par des digues continues. || Encaisser une route, en creuser l'emplacement. || S'encaisser, *v. r.* S'enfoncer comme dans un encaissement.

ENCAN (lat. *in quantum*), *s. m.* Vente publique à l'enchère. Vendre, mettre à l'encan. || Fig. Mettre l'honneur, la justice à l'encan.

ENCANAILLÉ, ÉE, *p. p.* d'encanailler.

ENCANAILLER (*ll* mouillées. *En* et *canaille*), *v. a.* Mêler, associer avec de la canaille, avec des gens d'un rang bien inférieur. Avec qui nous avez-vous encanaillés? || S'*encanailler*, *v. r.* Faire société avec la canaille.

ENCAPUCHONNÉ, ÉE *p. p.* d'encapuchonner.

ENCAPUCHONNER (*en* et *capuchon*), *v. a.* Couvrir d'un capuchon. || S'encapuchonner, *v. r.* Se couvrir la tête d'un capuchon. || Fig. Embrasser la vie monastique.

ENCAQUÉ, ÉE, *p. p.* d'encaquer. || Famil. Ils sont encaqués comme des harengs, ils sont très-serrés.

* **ENCAQUEMENT**, *s. m.* Action, manière d'encaquer.

ENCAQUER (*en* et *caque*), *v. a.* Mettre en caque. Encaquer des harengs, de la poudre à canon. || Par extens. et famil. Presser, entasser dans une voiture, dans un vaisseau, dans un appartement, dans une prison, etc. || S'encaquer, *v. r.* S'entasser, en parlant des personnes.

ENCAQUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui encaque des harengs.

* **ENCART** (an-kar. Voy. *encarter*), *s. m.* T. de relieur. Les huit pages qui dans une feuille in-12 se placent entre les huit premières et les huit dernières. || On trouve aussi enquart, qui est une mauvaise orthographe.

ENCARTÉ, ÉE, *p. p.* d'encarter.

ENCARTER (*en* et *carte*), *v. a.* T. d'imprim. Insérer un carton dans une feuille à l'endroit où il doit être. || T. de relieur. Mettre dans une feuille in-12 les encarts || Syn. d'encartonner. || S'encarter, *v. r.* Être encarté.

* **ENCARTONNAGE**, *s. m.* Action d'encartonner.

* **ENCARTONNEMENT**, *s. m.* État d'une chose encartonnée.

* **ENCARTONNER** (*en* et *carton*), *v. a.* Insérer des cartons entre les plis du drap qu'on veut catir à chaud. || On dit aussi encarter.

* **EN-CAS** (an-kâ. *En* et *cas*), *s. m.* Chose préparée pour servir en cas de besoin. C'est un en-cas (voy. CAS).

ENCASTELÉ, ÉE, *p. p.* d'encasteler. Cheval encastelé, celui dont la fourchette du pied n'a pas sa grandeur naturelle, parce qu'il a le talon trop étroit.

ENCASTELER (S') (b. lat. *incastellare*, garnir de murailles), *v. r.* T. de vétérinaire. Devenir encastelé.

ENCASTELURE, *s. f.* Défectuosité du sabot des chevaux qui consiste dans le resserrement des quartiers et même des talons, et cause une compression douloureuse.

* **ENCASTILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* T. de mar. La partie d'un vaisseau qui paraît aux yeux depuis la surface de l'eau jusqu'en haut du bois.

* **ENCASTILLÉ, ÉE** (*ll* mouillées. *En* et *castel*), *adj.* T. de mar. Navire encastillé, navire qui est fort élevé par ses hauts, c'est-à-dire par les parties qui sont sur le pont.

ENCASTRÉ, ÉE, *p. p.* d'encastrer.

ENCASTREMENT, *s. m.* Action d'encastrer. || Entaille dans le bois ou le fer pour y introduire une autre pièce.

ENCASTRER (*en* et all. *kasten*), *v. a.* Joindre deux choses par le moyen d'une entaille. Encastrer une pierre dans une autre. || S'encastrer, *v. r.* Se joindre en rentrant l'un dans l'autre, en parlant de deux pièces entaillées

ENCAUSTIQUE (ἐγκαυστική), *s. f.* Peinture préparée avec de la cire fondue. || *Adj.* Peinture encaustique. || Préparation faite avec de l'essence de térébenthine et de la cire pour rendre luisants les meubles et les parquets.

* **ENCAUSTIQUER**, *v. a.* Étendre de l'encaustique et frotter pour rendre luisants les objets encaustiqués.

ENCAVÉ, ÉE, *p. p.* d'encaver.

ENCAVEMENT, *s. m.* Action d'encaver.

ENCAVER (*en* et *cave*), *v. a.* Mettre du vin en cave. || S'encaver, *v. r.* Être encavé.

ENCAVEUR, *s. m.* Celui qui encave le vin.

ENCEINDRE (lat. *incingere*), *v. a.* Entourer d'une ceinture. || Par extens. Enceindre de fossés, de palissades.

ENCEINT, EINTE, *p. p.* d'enceindre.

ENCEINTE (p. p. f. d'*enceindre*), *s. f.* Circuit de murailles, de fossés. || T. de fortification Enceinte d'une place, les courtines, les bastions et le fossé qui l'environnent. || Un espace qui est clos. || Fig. Ils se renfermèrent dans l'enceinte d'une retraite austère, MASS. || Salle plus ou moins vaste. L'enceinte du tribunal. || T. de chasse. Endroit qu'on entoure de pieux, de toiles, de filets ou de chasseurs, pour y prendre ou tuer du gibier, des loups, des sangliers.

ENCEINTE (lat. *incincta*), *adj. fém.* Femme enceinte, femme qui porte un enfant dans son sein.

* **ENCELLULEMENT**, *s. m.* Action d'encelluler; état d'une personne encellulée.

* **ENCELLULER** (*en* et *cellule*), *v. a.* Mettre, enfermer dans une cellule, en parlant de religieuses, de prisonniers.

ENCENS (an-san. Lat. *incensum*), *s. m.* Nom vulgaire de la résine appelée, en matière médicale, oliban. || Composition que l'on brûle comme parfum. || Donner de l'encens, brûler de l'encens devant quelqu'un ou devant quelque chose, pour accomplir une cérémonie religieuse. || Fig. Hommage, louange, flatterie. Vendre au plus offrant son encens et ses vers, BOIL. || Un grain d'encens, un peu de flatterie. || Au XVII[e] siècle, *encens* se disait au pluriel pour louanges, flatteries. Porter nos vœux et nos encens aux pieds du trône, FLÉCH. Un auteur qui partout va gueuser des encens, MOL. || Aujourd'hui, on ne se sert du pluriel qu'en parlant de différentes espèces d'encens.

ENCENSÉ, ÉE, *p. p.* d'encenser.

ENCENSEMENT, *s. m.* Action d'encenser.

ENCENSER, *v. a.* Faire brûler l'encens devant quelqu'un, devant quelque chose. Encenser une idole. Encenser l'évêque. || Absol. Il entra pendant qu'on encensait. || Fig. Honorer d'une sorte de culte, d'hommage. On encense et on adore l'idole qu'on méprise, Mass. || Donner des louanges excessives. Encenser la fortune, les défauts de quelqu'un. || Famil. Encenser à tour de bras, donner des louanges outrées. || S'encenser, *v. r.* Se donner les uns aux autres de l'encens, des flatteries.

ENCENSEUR, *s. m.* Ne se dit qu'au fig. Celui qui donne de l'encens, des louanges excessives.

ENCENSOIR, *s. m.* Vase sacré, ou sorte de cassolette suspendue à de longues chaînettes, dans laquelle on brûle de l'encens. || Fig. Prendre l'encensoir, louer excessivement. || Fig. et famil. Casser le nez à coups d'encensoir, donner de l'encensoir par le nez, donner en face des louanges outrées. || Fig. Le sacerdoce, le pontificat. Il tient le sceptre et l'encensoir.

ENCÉPHALE (ἐγκέφαλον), *s. m.* En anat. L'organe nerveux qui, chez tous les animaux vertébrés, est contenu dans la cavité du crâne.

ENCÉPHALIQUE, *adj.* Qui appartient à l'encéphale.

⋆ **ENCÉPHALITE**, *s. f.* Inflammation de l'encéphale.

ENCHAÎNÉ, ÉE, *p. p.* d'enchaîner.

ENCHAÎNEMENT, *s. m.* Action de mettre à la chaîne. L'enchaînement des forçats. || Fig. Suite ou série de choses de même nature, ou qui ont des rapports entre elles. L'enchaînement des causes, des idées, etc.

ENCHAÎNER (*en* et *chaîne*), *v. a.* Attacher avec une chaîne. Enchaîner un criminel, un animal féroce. || Par extens. Le froid enchaîne les eaux, il en glace la surface, qui cesse de couler. || Fig. Maudit soit le premier dont la verve insensée... Voulut avec la rime enchaîner la raison! Boil. || Enchaîner la victoire, être constamment victorieux; enchaîner la fortune, avoir des succès constants. || Enchaîner à son char, devenir le maître de, rendre esclave (voy. char). || Subjuguer, dompter, asservir. Lorsque son bras enchaîne et ravage la terre, Volt. || Attacher par des liens moraux. || Unir par des liens logiques, coordonner. Enchaîner des propositions, des faits, etc. || Suspendre l'activité, le mouvement habituel. La peur enchaîne ses pas. Enchaîner les vents. || S'enchaîner, *v. r.* Se mettre soi-même à la chaîne. || Être lié l'un à l'autre. Les prospérités s'enchaînent comme les revers.

ENCHAÎNURE, *s. f.* Entrelacement d'anneaux, de fils, de cordons et autres objets semblables.

ENCHANTÉ, ÉE, *p. p.* d'enchanter. Fait par enchantement. Séjour enchanté. || Très-agréable. Lieu enchanté.

⋆ **ENCHANTELAGE**, *s. m.* Action d'enchanteler.

ENCHANTELÉ, ÉE, *p. p.* d'enchanteler.

ENCHANTELER (*en* et *chantier*), *v. a.* Mettre du bois dans le chantier. || Établir une pièce de vin sur deux pièces de bois pour l'élever de terre.

ENCHANTEMENT (lat. *incantamentum*), *s. m.* Action d'enchanter. Les enchantements de Médée. || Effet produit par cette action. Rompre un enchantement. || Par exagération. Cet édifice s'est trouvé bâti comme par enchantement. || Chose merveilleuse, qui surprend. C'était une succession d'enchantements. || Ce qui captive le cœur et les sens. Les enchantements de la poésie. || Satisfaction, joie vive. Cette nouvelle l'a mis dans l'enchantement.

ENCHANTER (lat. *incantare*), *v. a.* Produire une opération surnaturelle sur quelqu'un ou quelque chose par des paroles magiques. || Se laisser enchanter, ne pas résister à ce qui charme, captive. || Il se dit des choses en un sens analogue. Il enchanta ma vie. || Causer un très-vif plaisir. La musique m'enchante. || Rendre charmant. L'amitié enchante ce séjour. || S'enchanter, *v. r.* Être ravi, enchanté. || Se plaire vivement l'un à l'autre.

ENCHANTEUR, ERESSE (lat. *incantator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des enchantements. || Par extens. Celui, celle qui séduit, qui entraîne les cœurs. || *Adj.* Qui enchante, charme, séduit. Un séjour enchanteur. Une voix enchanteresse.

⋆ **ENCHAPER** (*en* et *chape*), *v. a.* Enfermer un baril de vin ou de marchandise dans un second baril.

ENCHAPERONNÉ, ÉE, *p. p.* d'enchaperonner. || Couvert du chaperon de deuil, dans un convoi funèbre.

⋆ **ENCHAPERONNEMENT**, *s. m.* Action d'enchaperonner; résultat de cette action.

ENCHAPERONNER (*en* et *chaperon*), *v. a.* T. de chasse. Couvrir la tête d'un chaperon. Enchaperonner l'oiseau.

⋆ **ENCHARGER** (*en* et *charge*), *v. a.* Donner charge, commission, recommandation. On m'a enchargé de prendre garde que personne ne me vît, Mol.

ENCHÂSSÉ, ÉE, *p. p.* d'enchâsser.

ENCHÂSSER (*en* et *châsse*), *v. a.* Insérer, fixer dans une châsse. Enchâsser des reliques. || Fig. et par plaisanterie. Enchâsser, faire enchâsser, conserver comme une relique ce qui ne mérite pas un pareil soin. || Mettre dans une monture, encastrer. Enchâsser un diamant. || Fig. Enchâsser une citation dans une histoire. || S'enchâsser, *v. r.* Être enchâssé.

ENCHÂSSURE, *s. f.* Action d'enchâsser; son résultat.

⋆ **ENCHATONNEMENT**, *s. m.* Action d'enchatonner; effet de cette action.

⋆ **ENCHATONNER** (*en* et *chaton*), *v. a.* Insérer une pierre précieuse dans un chaton. || S'enchatonner, *v. r.* S'incruster dans un chaton.

ENCHAUSSÉ, ÉE, *p. p.* d'enchausser.

ENCHAUSSER (*en* et *chausser*), *v. a.* Couvrir de paille ou de fumier une plante, soit pour la faire blanchir, soit pour la garantir de la gelée.

ENCHÈRE (lat. *in* et *carus*), *s. f.* Offre d'un prix supérieur dans une vente; somme que l'on met pour cette offre. Mettre une enchère. || Folle enchère, enchère trop haute et qu'on ne peut pas payer; ce qui force à une nouvelle enchère dont la différence et les frais sont à la charge de celui qui a fait la folle enchère. || Fig. Payer la folle enchère, être victime de sa propre imprudence. || L'encan. Vendre aux enchères, à l'enchère. || Fig. Mettre une faveur aux enchères, ne l'accorder qu'au plus offrant. || Fig. Mettre enchère, disputer comme dans un encan. || Être à l'enchère, se dit de l'homme prêt à vendre ses services à celui qui les payera le mieux.

ENCHÉRI, IE, *p. p.* d'enchérir.

ENCHÉRIR (*enchère*), *v. a.* Mettre une enchère sur quelque chose. Enchérir une maison. || *V. n.* Mettre une enchère, des enchères. Enchérir sur un autre. || Fig. Aller au delà, faire plus qu'un autre. La renommée enchérit toujours sur la vérité. || Ce mot enchérit sur tel autre, il ajoute à l'idée qu'il exprime. || *V. a.* Augmenter le prix d'une marchandise. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. Devenir plus cher.

ENCHÉRISSEMENT, *s. m.* Augmentation de prix.

ENCHÉRISSEUR, *s. m.* Celui qui met une enchère. Vendre au plus offrant et dernier enchérisseur. || Fol enchérisseur, celui qui a fait une folle enchère.

⋆ **ENCHEVALEMENT** (*en* et *chevalement*), *s. m.* Opération par laquelle on étaye une maison pour y faire des reprises en sous-œuvre.

⋆ **ENCHEVAUCHER** (*en* et *chevaucher*), *v. a.* Pratiquer une enchevauchure.

⋆ **ENCHEVAUCHURE**, *s. f.* Jonction de pièces de bois par feuillure ou recouvrement. || Position des tuiles et des ardoises qui se couvrent en partie les unes les autres.

ENCHEVÊTRÉ, ÉE, *p. p.* d'enchevêtrer. || Fig. Qui est mal en ordre, difficile à débrouiller. Affaires enchevêtrées. || Style enchevêtré, style dont l'obscurité vient de la construction de la phrase.

⋆ **ENCHEVÊTREMENT**, *s. m.* Action d'enchevêtrer; résultat de cette action. || Fig. État de choses difficiles à débrouiller. || Vice du style enchevêtré.

ENCHEVÊTRER (*en* et *chevêtre*), *v. a.* Mettre un chevêtre, un licou à un cheval. || T. de charpentier. Joindre des solives par un chevêtre. || Fig. Embrouiller. || S'enchevêtrer, *v. r.* Se prendre la jambe. || Fig. S'embrouiller. Il s'enchevêtra dans un raisonnement.

ENCHEVÊTRURE, *s. f.* T. de charpentier. Assemblage de solives qui dans un plancher environnent et supportent le foyer de la cheminée. || T. de vétérinaire. Excoriation ou plaie qu'un cheval se fait au pli du paturon, ou même plus haut, avec sa longe.

ENCHIFRENÉ, ÉE, *p. p.* d'enchifrener.

ENCHIFRÈNEMENT, *s. m.* Embarras dans le nez résultant d'un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER (*en* et *chanfrein*), *v. a.* Causer un

enchifrènement. || S'enchifrener, *v. r.* Je me suis subitement enchifrené.

* **ENCHIRIDION** (an-ki-ri-dion. Ἐγχειρίδιον), *s. m.* Manuel, petit livre portatif. || Se dit seulement du manuel d'un auteur ancien. L'Enchiridion d'Épictète.

ENCHYMOSE (an-ky-mô-z'. Ἐγχύμωσις), *s. f.* En méd. Afflux de sang dans les vaisseaux cutanés.

* **ENCIREMENT**, *s. m.* Action d'encirer; son effet.

* **ENCIRER** (*en* et *cire*), *v. a.* Enduire, imbiber de cire.

* **ENCLASSÉ, ÉE**, *p. p.* d'enclasser.

* **ENCLASSEMENT**, *s. m.* Action d'enclasser.

* **ENCLASSER** (*en* et *classer*), *v. a.* Mettre dans des classes. On enrôle, on enclasse les matelots, VOLT.

ENCLAVE (voy. *enclaver*), *s. f.* Terrain entouré par d'autres terrains. || Pays renfermé dans un autre. || En jurispr. État d'un fonds entouré de tous côtés par des fonds appartenant à autrui. || En archit. Engagement d'un corps dans un autre.

ENCLAVÉ, ÉE, *p. p.* d'enclaver.

ENCLAVEMENT, *s. m.* Action d'enclaver; état de ce qui est enclavé.

ENCLAVER (lat. *in* et *clavus*), *v. a.* Enclore une chose dans une autre. Enclaver une terre dans un parc. || Enclaver une pierre, la lier avec d'autres pierres qui sont déjà placées. || S'enclaver, *v. r.* Être enclavé.

ENCLIN, INE (lat. *inclinis*), *adj.* Qui a un penchant pour quelque chose. || Plus enclin à blâmer que savant à bien faire, BOIL. || On dit enclin à avec un verbe; et avec un substantif, enclin à ou enclin vers.

* **ENCLIQUETAGE**, *s. m.* Appareil pour s'opposer à la rétrogradation, dans une mécanique.

* **ENCLIQUETER** (*en* et *cliquet*), *v. a.* Faire un encliquetage; arrêter au moyen d'un encliquetage.

ENCLITIQUE (ἐγκλιτικός), *s. f.* En gramm. grecq. Mot qui, perdant son accent, se lie au mot précédent et en fait pour la prononciation réellement partie. || En français, *ce* est enclitique dans : Est-ce? était-ce? que sera-ce? etc. || *Adj.* Les mots, les particules enclitiques.

* **ENCLOÎTRER** (*en* et *cloître*), *v. a.* Mettre dans un cloître. || S'encloîtrer, *v. r.* Se mettre dans un cloître.

ENCLORE (*en* et *clore*), *v. a.* Clore de murs, de haies, etc. Enclore son jardin. || Enclaver. Il a enclos ce bois dans son parc. || Enfermer. Ceux qu'enclôt la tombe noire, LA FONT. || S'enclore, *v. r.* Fermer de murs son jardin, son champ.

ENCLOS (an-klô), *s. m.* Espace enfermé dans une enceinte de murs, de haies, etc. Un enclos attenant au jardin. || L'enceinte même. Réparer son enclos.

ENCLOS, OSE (an-klô), *p. p.* d'enclore.

* **ENCLOUAGE**, *s. m.* Action d'enclouer une pièce de canon.

ENCLOUÉ, ÉE, *p. p.* d'enclouer.

ENCLOUER (*en* et *clouer*), *v. a.* Blesser le cheval avec un clou, quand on le ferre. || Enfoncer avec force un clou dans la lumière d'un canon pour empêcher qu'on ne puisse s'en servir. || S'enclouer, *v. r.* Etre blessé par un clou qui entre dans le pied, en parlant du cheval. || S'enferrer, se prendre par ses propres arguments.

ENCLOUURE, *s. f.* Blessure d'un cheval qui s'est encloué. || Blessure faite au pied du cheval et du bœuf par les clous que le maréchal implante pour fixer le fer. || Fig. Empêchement, nœud d'une difficulté. Voilà l'enclouure.

ENCLUME (lat. *incus*), *s. f.* Masse de fer aciérée sur laquelle on bat le fer et les autres métaux. || Dur comme une enclume, très-dur. || Se trouver entre l'enclume et le marteau, être engagé entre deux partis, entre deux intérêts contraires, de manière à souffrir des deux côtés. || Remettre un ouvrage sur l'enclume, le refaire, lui donner une autre forme. || En anat. Un des osselets de l'oreille moyenne. || Prov. Il faut être enclume ou marteau, il faut être opprimé ou oppresseur. || Il vaut mieux être marteau qu'enclume, il vaut mieux battre qu'être battu.

ENCLUMEAU ou **ENCLUMOT** (dim. d'*enclume*), *s. m.* Petite enclume portative.

* **ENCLUMETTE**, *s. f.* Petite enclume portative à l'usage des faucheurs, pour aiguiser leur faux en la battant.

* **ENCOCHE** (*en* et *coche*), *s. f.* Établi du sabotier. || Entaille faite par le boulanger sur la taille, pour marquer le pain qu'il fournit à crédit.

ENCOCHÉ, ÉE, *p. p.* d'encocher. || En blas. Flèche posée sur un arc, que l'arc soit bandé ou non.

* **ENCOCHEMENT**, *s. m.* Action d'encocher.

ENCOCHER (*en* et *coche*), *v. a.* Appliquer la coche d'une flèche sur la corde de l'arc. || Faire une encoche sur la taille d'un boulanger.

ENCOFFRÉ, ÉE, *p. p.* d'encoffrer.

ENCOFFRER (*en* et *coffre*), *v. a.* Enfermer dans un coffre. || Fig. Mettre en prison. || Serrer soigneusement par avarice. || S'approprier par friponnerie.

* **ENCOIFFER (S')** (*en* et *coiffe*), *v. r.* S'enticher, s'infatuer. Si on y songe trop, on s'entête et on s'encoiffe, PASCAL.

ENCOIGNURE ou **ENCOGNURE** (*en* et *coin*), *s. f.* Coin formé par la jonction de deux murailles. L'encoignure de la rue. || Petit meuble fait pour être placé dans un coin.

ENCOLLAGE, *s. m.* Action d'encoller; résultat de cette action. || L'apprêt même qui sert à encoller.

ENCOLLÉ, ÉE, *p. p.* d'encoller.

ENCOLLER (*en* et *colle*), *v. a.* Appliquer, étendre sur quelque chose un apprêt de colle ou de gomme. || T. de doreur. Encoller le bois, y appliquer une ou plusieurs couches de colle, avant que de le dorer.

ENCOLURE (*en* et *col*), *s. f.* Nom que l'on donne au cou du cheval et des autres mammifères. || Famil. La tournure, la façon d'être d'une personne. || Avoir l'encolure de, avoir l'air, l'apparence de... Avoir l'encolure d'un fripon. || T. de tailleur. Le dégagement de l'habit autour du cou.

* **ENCOMBRANT, ANTE**, *adj.* Qui encombre, qui cause de l'encombrement. Marchandises encombrantes.

ENCOMBRE (lat. *in* et *cumulus*), *s. m.* Accident fâcheux qui empêche, qui fait échouer.

ENCOMBRÉ, ÉE, *p. p.* d'encombrer.

ENCOMBREMENT, *s. m.* Action d'encombrer. || Amas de matériaux, de voitures, de personnes qui encombrent un passage.

ENCOMBRER, *v. a.* Obstruer un passage. || Fig. Ils encombrent les antichambres. || S'encombrer, *v. r.* Devenir encombré.

ENCONTRE (À L') (*en* et *contre*), *loc. prép.* À l'encontre de, en s'opposant à. Je ne vais pas à l'encontre de ce que vous dites. || Absol. Je ne vais pas à l'encontre. || À l'opposite, en face. Quand ces beaux oiseaux volent à l'encontre du soleil, etc. CHATEAUBRIAND. || T. de mar. Deux navires vont à l'encontre l'un de l'autre, lorsqu'ils font des routes diamétralement opposées.

ENCOR, *adv.* Voy. ENCORE.

ENCORBELLEMENT (*en* et l'anc. fr. *corbel*, corbeau), *s. m.* En archit. Construction en saillie portant à faux sur quelque console ou corbeau, au delà d'un mur. Balcon, galerie en encorbellement.

ENCORE (lat. *hanc horam*), *adv. de temps.* Jusqu'au moment dont il s'agit. Il vit encore. || S'emploie quelquefois substantivement comme *les si, les mais.* Et les encore, LA FONT. || D'encore en encore, en allant d'un encore à un autre encore, en allant encore plus loin. || De nouveau, Quoi! vous le faites encore? || De plus. || Indique aussi augmentation, surcroît. Il est encore plus riche que son frère. || En un sens restrictif. Je n'y sais qu'un remède, encore est-il fâcheux, CORN. || Car encore, c'est-à-dire passe pour, on admettrait que. || Du moins. Encor si nous pouvions prolonger son erreur! VOLT. || Pas encore, se dit par abréviation pour: non pas encore. Faut-il venir? Pas encore. || Encore! pris elliptiquement signifie soit recommencez, ajoutez, soit l'improbation et le mécontentement que fait éprouver un fait qui se renouvelle. || Mais encore s'emploie comme corrélatif de non-seulement. || ENCORE QUE, *loc. conj.* gouvernant le subjonctif, quoique, bien que. Encor qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent, CORN. || Encore que se construit avec des adjectifs et des adverbes. Et ce souhait impie encore qu'impuissant, CORN. Vous en êtes la cause encor qu'innocemment, ID. || En vers, on écrit *encore* ou *encor*, suivant le besoin de la rime ou de la mesure. L'ancienne prose écrivait aussi *encores*.

ENCORNÉ, ÉE, *adj.* Qui a des cornes.

* **ENCORNER** (*en* et *corne*), *v. a.* Frapper, percer avec les cornes.

* **ENCORNETER** (*en* et *cornette*), *v. a.* Coiffer d'une

cornette, habiller en femme. || S'encorneter, *v. r.* Se coiffer d'une cornette.

ENCOURAGEANT, ANTE, *adj.* Qui encourage.

ENCOURAGÉ, ÉE, *p. p.* d'encourager.

ENCOURAGEMENT, *s. m.* Action d'encourager. L'encouragement au travail. || Ce qui encourage. Les éloges et les récompenses sont des encouragements. || Dans le langage administratif, toute protection, toute récompense accordée aux arts et à l'industrie, etc. || Société d'encouragement, nom donné à diverses sociétés scientifiques, agricoles ou industrielles.

ENCOURAGER (*en* et *courage*), *v. a.* Inspirer du courage, exciter, animer. || Favoriser par une protection spéciale. Encourager les sciences, les arts, etc. || Il se dit aussi des choses mauvaises que l'on favorise. Encourager le vice, le crime. || S'encourager, *v. r.* Se donner réciproquement du courage. || S'encourager soi-même.

ENCOURIR (*en* et *courir*), *v. a.* Tomber par quelque méfait sous le coup d'une pénalité. Encourir des peines, une amende. || Par extens. S'exposer à. Encourir la honte, le blâme.

ENCOURU, UE, *p. p.* d'encourir.

ENCRASSÉ, ÉE, *p. p.* d'encrasser. Plein de crasse.

* **ENCRASSEMENT,** *s. m.* Action d'encrasser; résultat de cette action. L'encrassement d'une machine.

ENCRASSER (*en* et *crasse*), *v. a.* Rendre crasseux. La poudre encrasse les habits. || S'encrasser, *v. r.* Se couvrir de crasse. || Fig. et famil. Se mésallier; s'avilir par la fréquentation de gens de mauvaise compagnie.

ENCRE (lat. *encaustum*, d'ἔγκαυστον), *s. f.* Liqueur ordinairement noire dont on se sert pour écrire, pour imprimer. || Encre rouge, bleue, etc. liquides colorés dont on se sert quelquefois pour écrire. || Encre d'imprimerie, pâte liquide qui consiste en un mélange de noir de fumée et d'huile de lin cuite. || Fig. Des soupçons plus noirs que l'encre. || Écrire de la bonne encre ou de bonne encre à quelqu'un, lui écrire sans ménagement, vertement. || C'est la bouteille à l'encre, se dit d'une affaire compliquée et rendue obscure, d'une personne qu'on ne comprend pas et qui ne se comprend pas elle-même. || Être dans la bouteille à l'encre, être dans le secret d'une affaire, d'une intrigue. On dit plus ordinairement : Être dans la bouteille. || Encre de Chine, composition sèche qu'on emploie en détrempe et au pinceau.

ENCRÉ, ÉE, *p. p.* d'encrer.

* **ENCRÊPÉ, ÉE,** *p. p.* d'encrêper.

* **ENCRÊPER** (*en* et *crêpe*), *v. a.* Garnir de crêpe. || S'encrêper, *v. r.* Prendre un crêpe, s'habiller de deuil.

ENCRER, *v. a.* T. d'imprim. Enduire d'encre.

ENCRIER, *s. m.* Petit vase où l'on met de l'encre pour la prendre avec la plume. Encrier de corne ou cornet.

* **ENCRINE** (ἐν et κρίνον), *s. m.* Sorte de zoophyte.

* **ENCRINITE,** *s. m.* Encrine pétrifié.

* **ENCRINITIQUE,** *adj.* Terrain encrinitique, terrain qui renferme des encrinites.

* **ENCROISEMENT,** *s. m.* Action d'encroiser, de faire une croix.

* **ENCROISER** (*en* et *croiser*), *v. a.* T. de tisserand. Croiser les fils d'une partie ourdie.

ENCROUÉ, ÉE (*en* et *croc*), *adj.* Arbre encroué, celui qui étant tombé sur un autre par une cause quelconque y demeure embarrassé.

* **ENCROÛTANT, ANTE,** *adj.* En zool. Qui enveloppe les corps et y forme une sorte de croûte.

ENCROÛTÉ, ÉE, *p. p.* d'encroûter. || Fig. et famil. Encroûté de préjugés, qui en a l'esprit imbu. Un pédant encroûté, un homme d'une extrême pédanterie. || Absol. Il est encroûté.

* **ENCROÛTEMENT,** *s. m.* Action d'encroûter.

ENCROÛTER (*en* et *croûte*), *v. a.* Enduire un mur de mortier. || S'encroûter, *v. r.* Se couvrir d'une sorte de croûte. || Fig. et famil. Devenir routinier, stupide; et aussi avec un régime. S'encroûter de préjugés.

ENCUIRASSÉ, ÉE, *p. p.* d'encuirasser.

ENCUIRASSER (*en* et *cuirasse*), *v. a.* Couvrir d'une cuirasse, d'une couche de poussière, etc. || S'encuirasser, *v. r.* Se couvrir d'une couche épaisse de poussière, de crasse, en parlant de la peau, du linge. || Par extens. Se couvrir d'un corset, comparé à une cuirasse.

* **ENCUVAGE,** *s. m.* Action d'encuver le linge ou la vendange.

ENCUVÉ, ÉE, *p. p.* d'encuver. Mis dans la cuve.

* **ENCUVEMENT,** *s. m.* Action d'encuver.

ENCUVER (*en* et *cuve*), *v. a.* Mettre dans une cuve ce qui doit y recevoir sa préparation. Encuver la vendange, du linge à blanchir.

ENCYCLIQUE (ἐγκύκλος), *s. f.* Lettre circulaire du pape sur quelque point de dogme ou de doctrine. Une encyclique. || *Adj.* Lettre encyclique.

ENCYCLOPÉDIE (ἐγκυκλοπαιδεία), *s. f.* Enchaînement, ensemble de toutes les sciences réunies dans un même ouvrage ou dans une même tête. || Encyclopédie méthodique, ouvrage traitant méthodiquement de toutes les sciences et de tous les arts. || Abusivement, encyclopédie d'une science, d'une connaissance, l'ensemble de cette science, de cette connaissance. || Absol. L'Encyclopédie, ouvrage fait par Diderot, d'Alembert et ceux qu'on nommait au XVIIIe siècle les philosophes. || Fig. Une encyclopédie vivante, un homme qui embrasse toutes les connaissances ou du moins le plus grand nombre. Sa tête est une véritable encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIQUE, *adj.* Qui appartient à l'encyclopédie. || Qui embrasse toutes les sciences. Un esprit encyclopédique. Revue encyclopédique.

ENCYCLOPÉDISTE, *s. m* Écrivain, auteur d'une encyclopédie. || Absol. Les encyclopédistes, ceux qui ont travaillé à l'Encyclopédie du XVIIIe siècle.

ENDÉCAGONE, *adj.* Voy. HENDÉCAGONE.

* **ENDÉMIE** (an-dé-mie. Ἐνδημία), *s. f.* En méd. Maladie qui règne habituellement dans un canton, dans un pays, et qui est due à une cause locale.

ENDÉMIQUE (an-dé-mi-k'), *adj.* En méd. Qui a le caractère de l'endémie. La lèpre endémique en Judée.

ENDENTÉ, ÉE, *p. p.* d'endenter. Être bien endenté, avoir de belles dents. || Fig. Avoir bon appétit. || Par extens. Muni de dents. Roue endentée. || En blas. Bande, pal endenté, c'est-à-dire entaillé de petites dents.

* **ENDENTEMENT,** *s. m.* En mécan. Action d'endenter.

ENDENTER (*en* et *dent*), *v. a.* Garnir de dents une roue, une machine. || Endenter une poutrelle, la fixer dans une entaille faite à une autre poutre. || S'endenter, *v. r.* Être fixé dans une entaille.

ENDETTÉ, ÉE, *p. p.* d'endetter. Qui a des dettes.

* **ENDETTEMENT,** *s. m.* Action de s'endetter. || L'endettement public, les dettes contractées par l'État.

ENDETTER (*en* et *dette*), *v. a.* Charger de dettes. || S'endetter, *v. r.* Contracter des dettes.

ENDÊVÉ, ÉE, *p. p.* d'endêver et *adj.* || Impatient, irritable, obstiné. || *Subst.* Un endêvé. Une endêvée.

ENDÊVER (*en* et anc. fr. *desver*), *v. n.* T. popul. Avoir grand dépit de quelque chose. Il endêvait de cela. || Faire endêver quelqu'un, le faire enrager, le dépiter.

ENDIABLÉ, ÉE, *adj.* Qui est possédé du démon. || Qui a la nature du diable, qui ne vaut pas mieux que le diable. Vous êtes endiablé. Chemins endiablés, SÉV. || *Subst.* C'est un endiablé. || Qui a le diable au corps, dont l'ardeur est dévorante. || Être endiablé de, avoir la manie de. Chacun est endiablé de me croire habile homme, MOL. || Être endiablé après ou sur, courir après. C'est bien être endiablé après mon argent, MOL.

ENDIABLER (*en* et *diable*), *v. n.* Enrager, être furieux, se donner à tous les diables. Faire endiabler quelqu'un.

* **ENDIGAGE,** *s. m.* Synonyme d'endiguement.

* **ENDIGUEMENT,** *s. m.* Action de contenir les eaux au moyen de digues. || Travaux faits pour endiguer.

* **ENDIGUER** (*en* et *digue*), *v. a.* Contenir des eaux à l'aide d'une digue. Endiguer un fleuve.

ENDIMANCHÉ, ÉE, *p. p.* d'endimancher.

ENDIMANCHER (*en* et *dimanche*), *v. a.* Mettre à quelqu'un les habits du dimanche. || S'endimancher, *v. r.* Mettre ses habits du dimanche, ses plus beaux habits.

ENDIVE (lat. *intybus*), *s. f.* La chicorée des jardins.

* **ENDOCTRINABLE,** *adj.* Qui peut être endoctriné.

ENDOCTRINÉ, ÉE, *p. p.* d'endoctriner.

* **ENDOCTRINEMENT,** *s. m.* Action d'endoctriner, résultat de cette action.

ENDOCTRINER (*en* et *doctrine*), *v. a.* Donner à quelqu'un une doctrine, c'est-à-dire une croyance, une

opinion toute faite. || Par extens. et ironiq. Donner de l'instruction. || Donner à quelqu'un certaines instructions pour qu'il fasse ou dise une chose comme on le désire.

⋆ **ENDOCTRINEUR, EUSE,** *s. m.* Néologisme. Celui qui endoctrine.

ENDOLORI, IE, *p. p.* d'endolorir et *adj.* Membres endoloris.

⋆ **ENDOLORIR** (*en* et *douleur*), *v. a.* Rendre douloureux. || S'endolorir, *v. r.* Devenir douloureux.

⋆ **ENDOLORISSEMENT,** *s. m.* Néologisme. Action d'endolorir; état d'une partie qui est devenue douloureuse.

ENDOMMAGÉ, ÉE, *p. p.* d'endommager.

⋆ **ENDOMMAGEMENT,** *s. m.* Action d'endommager; résultat de cette action.

ENDOMMAGER (*en* et *dommage*), *v. a.* Causer du dommage. || S'endommager, *v. r.* Être endommagé.

⋆ **ENDORMANT, ANTE,** *adj.* Qui est propre à endormir. || Fig. Ennuyeux. Des histoires endormantes.

ENDORMEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Malfaiteur qui emploie des drogues somnifères. || Fig. Celui, celle qui endort quelqu'un, c'est-à-dire l'entretient dans des espérances chimériques ou dans une inaction préjudiciable. || Celui qui ennuie par ses paroles ou par ses ouvrages.

ENDORMI, IE, *p. p.* d'endormir. || *Subst.* Fig. C'est un endormi, une endormie. || Faire l'endormi, faire semblant de dormir ou d'être peu intelligent, peu actif.

ENDORMIR (*en* et *dormir*), *v. a.* Faire dormir. Endormir un enfant. || Fig. Il se dit de ce qui est fort ennuyeux, d'abord de l'ouvrage ou du récit, et par suite de l'auteur même. Cette pièce, cet auteur m'endort. || Jeter dans un état moral comparé au sommeil du corps. Endormir la prudence, la vigilance de quelqu'un. || Engourdir, calmer. Endormir un membre, la douleur, etc. || S'endormir, *v. r.* Tomber dans le sommeil. || Fig. N'avoir pas soin de son devoir, de ses affaires, n'y pas veiller. S'endormir dans l'oisiveté. Les erreurs sur lesquelles votre esprit s'endort, Mass. || Absol. Ne pas s'endormir, être très-éveillé sur ses intérêts. || S'endormir du sommeil de la mort, de la tombe, mourir. || S'endormir dans le Seigneur, mourir en état de grâce.

⋆ **ENDOS** (an-dô. *En* et *dos*), *s. m.* Signature qu'on écrit au dos d'un billet pour le passer à l'ordre d'un autre. Mettre son endos à une lettre de change.

⋆ **ENDOSMOSE** (an-do-smô-z'. Ἐνδὸν et ὠσμός), *s. f.* En phys. Courant de dehors en dedans qui s'établit à travers une cloison membraneuse séparant deux liquides de densité différente; c'est l'opposé de l'exosmose.

⋆ **ENDOSMOTIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'endosmose.

ENDOSSE (voy. *endosser*), *s. f.* Toute la peine et la responsabilité de quelque chose. Vous en aurez l'endosse.

ENDOSSÉ, ÉE, *p. p.* d'endosser.

ENDOSSEMENT, *s. m.* Ordre écrit au dos d'un billet à ordre pour le transmettre. || Synonyme d'endossure.

ENDOSSER (*endos*), *v. a.* Mettre sur son dos, se revêtir de. Il s'habille en berger, endosse un hoqueton, La Font. || Fig. Endosser la cuirasse, s'est dit pour devenir militaire. || Fig. et famil. Endosser le harnais, se revêtir des habits de sa profession. || Endosser l'uniforme, devenir militaire. || Fig. Charger quelqu'un d'une commission désagréable. On l'a endossé de cela. || On dit dans le même sens: Il a endossé cela. || Au jeu, charger ou être chargé de la perte. || T. de comm. Mettre sa signature au dos d'un billet; faire un endossement. Endosser une lettre de change. || T. de relieur. Faire le dos d'un volume relié. || S'endosser, *v. r.* Être endossé.

ENDOSSEUR, *s. m.* Celui qui a endossé un effet de commerce pour en faire le transport à un autre. || Fig. et famil. Celui qui prend la responsabilité d'une affaire.

⋆ **ENDOSSURE,** *s. f.* T. de relieur. Préparation du dos d'un livre relié. || On dit aussi endosse.

ENDROIT (*en* et *droit*), *s. m.* Le beau côté d'une étoffe par rapport à l'envers. || Fig. Aspect particulier d'une personne ou d'une chose. Et voyons l'homme enfin par l'endroit le plus beau, Boil. || Se montrer, se faire voir par son bel endroit, par son mauvais endroit, par son vilain endroit, se montrer par ses qualités avantageuses, par ses défauts. || C'est le plus bel endroit de sa vie, l'action la plus louable. || Il se dit des parties du corps. Blessé deux fois au même endroit. || Fig. C'est son endroit sensible, se dit de tout ce qui touche le plus quelqu'un. || Endroit faible, le côté par lequel on a le moins de force, de mérite, de talent, etc. Prendre quelqu'un par son endroit faible. || Espace déterminé. Voilà l'endroit où l'on veut bâtir. || Famil. Le lieu qu'on habite, en parlant d'une ville peu importante, d'un bourg, d'un village. Les gens de l'endroit. || Partie, passage d'un ouvrage. Le plus bel endroit d'un livre. || Origine, source. Elle le savait d'un endroit non suspect, Sév. || Au propre, bon endroit, bonne provenance. Du vin qui vient d'un bon endroit. || Fig. Ce que je vous dirai vient directement de bons endroits, Sév. || A l'endroit de, *loc. prép.* Envers, à l'égard de. Le peuple, inégal à l'endroit des tyrans, S'il les déteste morts, les adore vivants, Corn. || En son endroit, à son égard.

ENDUIRE (lat. *inducere*), *v. a.* Couvrir d'un enduit. Enduire une muraille de plâtre. || S'enduire, *v. r.* Être enduit. || S'enduire soi-même.

⋆ **ENDUISANT, ANTE,** *adj.* Qui est propre à enduire.

ENDUIT, *s. m.* Matière molle dont on couvre la surface de certains objets. || Couche de chaux, de plâtre, de mortier, etc. qu'on applique sur les murailles.

ENDUIT, ITE, *p. p.* d'enduire.

⋆ **ENDURABLE,** *adj.* Qui peut être enduré.

ENDURANT, ANTE, *adj.* Qui sait supporter les choses dures. || N'être pas endurant, être peu endurant, ne pas supporter ce qui offense, blesse, impatiente.

ENDURCI, IE, *p. p.* d'endurcir. || Fig. Qui a pris une dureté morale. Pécheur endurci. Endurci dans ses habitudes. || *Subst.* Celui qui a perdu tout sentiment de piété.

ENDURCIR (*en* et *durcir*), *v. a.* Rendre dur. || Fig. Donner une dureté morale. || Il se dit des sentiments, du cœur, etc. || Un cœur qu'ont endurci la fatigue et les ans, Rac. || Absol. Les grandeurs endurcissent toujours, Montesq. || Rendre résistant, robuste, capable de supporter. L'exercice endurcit le corps. || Absol. Il n'y a rien qui endurcisse comme le travail des champs. || S'endurcir, *v. r.* Devenir dur. || Fig. Contracter une dureté morale. S'endurcir au crime. Les hommes corrompus s'endurcissent contre ce qui pourrait les toucher, Fén. || Devenir résistant à la fatigue, apprendre à supporter. S'endurcir à la peine. Son corps s'endurcit.

ENDURCISSEMENT, *s. m.* En méd. Augmentation de la consistance, de la densité d'un organe qui, de mou qu'il était, devient dur. || Fig. Perte de la sensibilité. || État d'une âme qui a perdu tout sentiment de piété, de vertu. L'endurcissement au péché traîne une mort funeste, Mol. || Opiniâtreté. || Action de s'endurcir, de devenir dur à la fatigue, capable de supporter. L'endurcissement du corps aux fatigues.

ENDURÉ, ÉE, *p. p.* d'endurer.

ENDURER (*en* et *durer*), *v. a.* Supporter ce qui est dur, pénible. || Endurer que, avec le subjonctif, endurer de, avec l'infinitif, permettre. || *V. n.* Avoir de la constance à supporter. On recommande assez la patience aux autres, Mais il s'en trouve peu qui veuillent endurer, Corn. || S'endurer, *v. r.* Être enduré

ÉNERGIE (ἐνέργεια), *s. f.* Puissance active de l'organisme. L'énergie musculaire. || Vertu naturelle et efficace que possèdent les choses. L'énergie d'un remède. || Énergie d'un mot. || Force d'âme. Montrer de l'énergie. || L'énergie d'un sentiment, la force qu'il possède.

ÉNERGIQUE, *adj.* Qui a de l'énergie. Homme énergique. || Il se dit des choses. Remède, mesures énergiques.

ÉNERGIQUEMENT, *adv.* Avec énergie.

ÉNERGUMÈNE (ἐνεργούμενος), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est possédé du démon. || Fig. Personne qu'agite un enthousiasme déréglé ou une vive passion. Crier comme un énergumène. || Par hyperbole, homme qui pousse ses raisonnements ou ses assertions jusqu'à la folie.

⋆ **ÉNERVANT, ANTE,** *adj.* Qui est propre à énerver. || Au sens moral. Une éducation énervante.

⋆ **ÉNERVATION** (lat. *enervatio*), *s. f.* Supplice dans lequel on estropiait le patient en appliquant le feu sur les jarrets et les genoux. || Section de deux tendons à la tête du cheval. || Fig. Action d'énerver, de rendre moralement faible.

ÉNERVÉ, ÉE, *p. p.* d'énerver. Qui a perdu sa force || Par abus. Qui a les nerfs agacés

* **ÉNERVEMENT**, *s. m.* État de ce qui est énervé.

ÉNERVER (lat. *enervare*), *v. a.* Faire subir le supplice de l'énervation. || Fig. Oter le nerf, la force physique ou morale. La chaleur énerve le corps. || Absol. Les voluptés énervent. || Fig. Énerver le langage, le style. || S'énerver, *v. r.* Être énervé. Le courage s'énerve dans les voluptés.

* **EN ÉTANT** (*en* et *estant*, qui est debout). T. d'eaux et forêts. Bois en étant, bois sur pied.

ENFAÎTÉ, ÉE, *p. p.* d'enfaîter.

ENFAÎTEAU (*enfaîter*), *s. m.* Tuile en demi-canal, qui sert à couvrir le faîte d'une maison.

ENFAÎTEMENT, *s. m.* Garniture de plomb qui recouvre le faîte d'un toit en ardoises.

ENFAÎTER (*en* et *faîte*), *v. a.* Couvrir le faîte d'un toit avec un enfaîtement ou des enfaîteaux.

ENFANCE (lat. *infantia*), *s. f.* Période de la vie humaine qui s'étend depuis la naissance jusque vers la septième année, et dans le langage général, un peu au delà, jusqu'à treize ou quatorze ans. || Collectivement. Les enfants. Ils n'épargnèrent ni la vieillesse, ni l'enfance. || Fig. État de puérilité prolongé dans le reste de la vie. Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir, Rac. || Retomber, tomber en enfance, être en enfance, tomber, être dans l'imbécillité de la vieillesse. || Acte, sentiment d'enfant, enfantillage. C'est une vraie enfance. Faire des enfances, Sév. || Fig. Les commencements d'une chose. L'enfance d'un art, d'une science. Dans les temps bien heureux du monde en son enfance, Boil.

ENFANT (lat. *infans*), *s. m.* Individu de l'espèce humaine qui est dans l'âge de l'enfance. || Ce n'est pas un jeu d'enfant, ce n'est pas jeu d'enfant, se dit quand il s'agit de choses sérieuses et importantes. || Être innocent comme l'enfant qui vient de naître, être tout à fait innocent. || Enfant gâté, l'enfant à qui ses parents laissent faire toutes ses volontés, et par extens. personne qui se passe ou à qui l'on passe tous ses caprices. || Faire l'enfant, être enfant, badiner comme un enfant, s'amuser à des choses puériles. || *Adj.* Tout enfant qu'elle était, Fléchier. || Un peuple enfant, un peuple qui n'est pas encore civilisé. || D'enfant, *loc. adj.* Faible, futile. Ce sont scrupules d'enfant. || Mal d'enfant, le travail de l'accouchement. || *S. f.* Petite fille, jeune fille. La pauvre enfant. || Enfant exprime un rapport de génération, fils ou fille. Il eut plusieurs enfants. || Enfant de famille, enfant chéri, enfant qui était avantagé aux dépens des autres. || Enfant de famille, enfant de bonne maison. || Enfant de France, prince ou princesse, enfant du roi qui occupait le trône. || Enfant de chœur, enfant qui chante au chœur. || Enfants perdus, soldats qui marchent, pour quelque entreprise extraordinaire, à la tête d'un corps de troupes; personnes qu'on met en avant dans une affaire hasardeuse. || Néologisme. Enfant terrible, enfant qui, en répétant ce qu'il a entendu dire, blesse profondément ceux à qui il parle, et par extens. celui qui par trop de sincérité compromet sa cause, son parti. || Terme de familiarité, d'encouragement, avec un accent paternel. Mon enfant, écoutez-moi. || Un bon enfant, un homme de bonne humeur, et aussi un homme qui n'a pas de malice. || On dit de même : Une bonne enfant. || Il est bon enfant de croire cela, il est bien simple de croire cela. || *Adj.* Un air, un sourire bon enfant. || Les êtres humains considérés comme fils du ciel, de Dieu, de la terre, de la patrie, etc. Les enfants d'une même patrie. Les enfants de Dieu et de l'Église. || *S. m. pl.* Descendants. Nous sommes tous enfants d'Adam. || Natif. Les enfants de Paris. || Partisan, sectateur, disciple. Les enfants de la liberté et de l'égalité. || Les enfants de Bellone, de Mars, les guerriers. Les enfants d'Apollon, les poëtes. || Ce qui est l'effet, la conséquence, le produit de. Les arts sont les enfants de la nécessité, La Font.

ENFANTÉ, ÉE, *p. p.* d'enfanter.

ENFANTEMENT, *s. m.* Action d'enfanter. || Fig. Ce long enfantement de la grandeur romaine, Delille. || Composition, conception littéraire. Cet ouvrage a été d'un enfantement laborieux.

ENFANTER, *v. a.* Donner le jour à un enfant. || Par extens. Que la terre enfante son sauveur! Rac. || Absol. Le chaos se féconde et la nature enfante, Delille. || Fig. Créer, concevoir, produire. Enfanter des tempêtes. Le génie enfante des miracles. || Absol. Cet auteur enfante difficilement, il ne produit des ouvrages qu'avec peine. || Dans le langage mystique, enfanter une âme en ou à Jésus-Christ, la rendre digne de Jésus-Christ et de la vie éternelle. || S'enfanter, *v. r.* Être enfanté, être produit. || Prov. C'est la montagne qui enfante une souris, se dit de grands projets qui ne produisent rien.

ENFANTILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Actions, manières, paroles qui ne conviennent qu'à un enfant.

ENFANTIN, INE, *adj.* Qui appartient à l'enfance. Visage enfantin. Des jeux enfantins.

ENFARINÉ, ÉE, *p. p.* d'enfariner. || Fig. Être enfariné d'une science, en avoir quelque teinture. || Etre enfariné d'une doctrine, en être infatué. || Venir la gueule enfarinée, venir avec une folle confiance.

ENFARINER (*en* et *farine*), *v. a.* Poudrer de farine. || S'enfariner, *v. r.* Se couvrir de farine. || Fig. et famil. Prendre une légère teinture de quelque science.

ENFER (lat. *infernus*), *s. m.* Dans les anciennes religions, lieu souterrain qu'habitaient les âmes des morts. Les enfers comprenaient le Tartare pour les méchants, et les champs Élysées pour les justes. Les trois juges des enfers, Minos, Éaque et Rhadamanthe. || En ce sens, enfer se dit le plus souvent au pluriel. || Lieu destiné au supplice des damnés, dans la religion chrétienne; on dit dans le même sens, au pluriel, les enfers. || Fig. Chose excessivement déplaisante, pénible. Sauvez-vous de cet enfer-là [les procès]. Mol. || Par extens. Les démons, les puissances de l'enfer. || Un enfer, lieu, réunion, vie commune où règnent la discorde, la confusion. || Désordre, trouble. Mettre le scandale et l'enfer dans sa maison, J. J. Rouss. || Violente peine qu'inspire la passion ou le remords. Avoir l'enfer dans le cœur. Porter son enfer avec soi. || Furie d'enfer, monstre échappé de l'enfer, personne très-méchante. || Tison d'enfer, porte d'enfer, personne capable d'opérer la perte des âmes. || D'enfer, *loc. adj.* Excessif. Faire un feu d'enfer. Un train, un jeu d'enfer. || C'est un métier d'enfer, c'est un métier extrêmement fatigant.

ENFERMÉ, ÉE, *p. p.* d'enfermer. || *Subst.* Celui qui est enfermé. Les enfermés périssaient. || *S. m.* Sentir l'enfermé, exhaler une odeur que contractent souvent les choses enfermées. || On dit plus souvent le renfermé.

ENFERMER (*en* et *fermer*), *v. a.* Mettre en un lieu fermé. || Fig. Enfermer le loup dans la bergerie, enfermer quelqu'un dans l'endroit même où il peut faire le plus de mal; se dit aussi d'une plaie, d'un ulcère qu'on ferme trop tôt. || Absol. Enfermer, mettre dans une prison, dans un cloître, dans une maison d'aliénés, dans un appartement qui sert de lieu de réclusion. || Serrer. Enfermer le sucre. || Enfermer son chagrin, ne pas s'y abandonner. || Enfermer sa honte, la cacher. || Entourer, clore. || Contenir, avoir en soi. Ce corps n'enferme point une âme si commune, Corn. Tout ce que le monde enferme, Mass. || Supposer, contenir comme conséquence. La qualité de menteur enferme l'intention de mentir, Pasc. || S'enfermer, *v. r.* Se mettre en un lieu fermé. || S'enfermer dans une place, s'établir, pour la défendre, dans une place qui va être assiégée. || Fermer la porte sur soi pour s'isoler. || S'impliquer. Ces trois choses ne se séparent jamais et s'enferment l'une l'autre, Boss.

ENFERRÉ, ÉE, *p. p.* d'enferrer.

ENFERRER (*en* et *fer*), *v. a.* Enfoncer le fer d'une arme dans le corps de quelqu'un. || S'enferrer, *v. r.* Se percer de l'épée de son adversaire. || Fig. S'embrouiller, se prendre à ses propres piéges, se compromettre.

* **ENFIELLER** (*en* et *fiel*), *v. a.* Mêler de fiel. || Fig. Emplir de malveillance, d'envie. Une plume enfiellée.

* **ENFIÉVRER** (*en* et *fièvre*), *v. a.* Donner la fièvre. || Fig. Communiquer une passion, quelque chose de comparé à la fièvre. Il m'a enfiévré de sa passion, Beaumarch.

ENFILADE, *s. f.* Suite de chambres dont les portes sont sur une même ligne. || En enfilade, *loc. adv.* Se dit de pièces de plain-pied qui ouvrent l'une dans l'autre. Plusieurs pièces en enfilade. || Par extens. Choses qui se suivent et s'enchaînent. Une enfilade de noms. || T. milit. Action de diriger le feu sur un bâtiment, sur un ouvrage ou sur une troupe de manière à les prendre dans le sens de la longueur. Prendre, tirer en enfilade.

ENFILÉ, ÉE, *p. p.* d'enfiler. || En blas. Se dit des pièces rondes, telles que les couronnes, les annelets, etc. lorsqu'elles sont passées dans des lances, dans des fasces, etc.

ENFILER (*en* et *fil*), *v. a.* Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. || Fig. et famil. Ce n'est pas pour enfiler des perles, ce n'est pas en vain, ce n'est pas sans quelque motif caché. || Percer de part en part. || Enfiler un chemin, une rue, s'y engager. || Absol. Enfiler à droite, à gauche || Fig. J'enfilais une fausse route, J. J. Rouss. || Raconter, débiter. Quand un plaideur s'en vient m'enfiler son procès, La Font. || Famil. Engager dans une partie de jeu désavantageuse. || Popul. Tromper, enjôler. || T. d'artillerie. Battre dans le sens de la longueur. Le feu de la place enfile cette tranchée. || T. de mar. Tirer en enfilade sur un bâtiment. || Donner sur, être ouvert sur, en parlant de communications. Une porte enfile cet appartement. || S'enfiler, *v. r.* Être enfilé. || Se percer l'un l'autre d'une épée. || T. de jeu. S'engager dans une mauvaise veine, s'engager dans une perte considérable.

* **ENFILEUR,** *s. m.* Ouvrier qui passe les têtes des épingles dans les branches. || Fig. Ces enfileurs de paroles, Gresset. || Popul. Trompeur, enjôleur.

ENFIN (*en* et *fin*), *adv.* Définitivement, pour conclure. Mais enfin que vous a-t-il dit? || Après une attente. Enfin je vous trouve.

ENFLAMMÉ, ÉE, *p. p.* d'enflammer.

ENFLAMMER (lat. *inflammare*), *v. a.* Mettre en feu, en flammes. || Fig. Exciter comme une flamme dans le cœur, dans l'âme. Je sais combien est pur le zèle qui t'enflamme, Rac. J'enflammerai son jeune cœur de tous les sentiments d'amitié, de générosité, de reconnaissance, J. J. Rouss. || Il se dit aussi des passions qui brûlent et emportent. Ah! que vous enflammez mon désir curieux! Rac. || Faire naître la passion de l'amour. Un regard a suffi pour l'enflammer. || En méd. Causer l'inflammation. || Fig. Les veilles enflamment le sang. || S'enflammer, *v. r.* Prendre feu. || Fig. La guerre s'enflamme. || Se passionner, s'animer, s'emporter. Cet homme s'enflamme facilement. Ils s'enflamment de l'amour de la gloire, Fén. || Il se dit aussi de passions qui éclatent dans les yeux, dans le sang, etc. Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de colère, Corn. || Être saisi du sentiment de l'amour. || En méd. Prendre les caractères de l'inflammation.

* **ENFLE,** *s. m.* Jeu de cartes qui se joue avec un jeu complet et un nombre indéterminé de joueurs.

ENFLÉ, ÉE, *p. p.* d'enfler. || Être enflé, être hydropique. || *Subst.* Un gros homme. || C'est ce gros enflé de conseiller, Beaumarchais. || Être enflé comme un ballon, être très-enflé, et fig. avoir un orgueil excessif. || Qui a de l'emphase. Un style enflé. || *Subst.* Je hais également le bouffon et l'enflé, Pascal.

* **ENFLEMENT,** *s. m.* État d'une chose enflée.

ENFLER (lat. *inflare*), *v. a.* Remplir de souffle, d'air. Enfler ses chalumeaux. || Grossir, en remplissant d'air, de gaz. Enfler un ballon, ses joues. || Le vent enfle les voiles, il les rend tendues par le souffle. || Fig. Enfler les voiles, se dit de ce qui favorise, fait avancer. || Grossir, en remplissant d'un liquide. L'eau enfle le ventre d'un hydropique. || Fig. Faire paraître plus grand par une sorte d'enflure. Ceux qui croient augmenter leur mérite à force d'enfler leur nom, Fonten. || Enfler la voix, un son, les renforcer. || Augmenter par l'afflux d'un liquide. Les pluies ont enflé la rivière. || Fig. De mille exploits fameux enfler ma renommée, Corn. Enfler si fort votre revenu, Mass. || Exagérer, surfaire. Enfler la dépense. Enfler son mérite. || Donner plus de force à certains sentiments. Cela enfle mon courage. || Inspirer de l'orgueil, de la confiance, de la présomption. Les bons succès nous enflent, Fléch. || Absol. Vous allez voir la science qui enfle céder à la simplicité qui édifie, Mass. || Enfler son style, écrire d'une manière ampoulée. || *V. n.* Devenir plus gros. || S'enfler, *v. r.* Devenir enflé. Le ballon s'enfla. Les voiles s'enflent d'un vent favorable, Fén. || Devenir tuméfié. Son pied s'enfla beaucoup. || Être soulevé. L'onde s'enfle dessous [les vaisseaux], Corn. || Devenir plus gros, plus ample. || S'enorgueillir. S'enfler d'orgueil. Ne vous enflez donc pas d'une si grande gloire, Mol. || Être exagéré. Des hommes naturellement outrés et dans la bouche desquels tout s'enfle, Mass. || Prendre un ton, un style ampoulé.

ENFLURE, *s. f.* État de ce qui est enflé. Une enflure au cou. || Fig. L'enflure du cœur, vaine présomption de soi-même. || L'enflure du style, le vice du style enflé.

* **ENFONÇAGE,** *s. m.* Action d'enfoncer, d'empiler une substance dans un récipient; par exemple, de la poudre dans un baril. || Action de remettre le fond à un tonneau.

ENFONCÉ, ÉE, *p. p.* d'enfoncer. || Profond. Une alcôve enfoncée. || Des yeux enfoncés dans la tête, des yeux creux. || Il a la tête enfoncée entre les deux épaules, c'est-à-dire il a le cou très-court. || Fig. Esprit enfoncé dans la matière, épais, stupide. || Un homme enfoncé, un homme qui cache ses pensées, ses sentiments. || Bossuet et Fénelon ont employé *enfoncé* dans le sens de *foncé;* ce sens n'est plus en usage. Un vert enfoncé. || Néolog. popul. Vaincu, déjoué, ruiné.

ENFONCEMENT, *s. m.* Action de faire pénétrer profondément. || Action de rompre, de forcer. L'enfoncement d'une porte. || Un creux. Un enfoncement de terrain. || Vide produit par une paroi en retrait. L'enfoncement d'un mur. || Partie de façade formant un arrière-corps. || Partie la plus reculée. Dans l'enfoncement de la scène on voit un palais. || En peint. Il y a beaucoup d'enfoncement dans ce tableau, la perspective des fonds y est bien rendue. || T. de mar. Endroit enfoncé dans une baie, dans une rade. || Abri pour un vaisseau.

ENFONCER (*en* et *foncer*), *v. a.* Pousser vers le fond; faire pénétrer profondément. Enfoncer un pieu en terre, son épée dans le corps. || Fig. Cela nous enfonça davantage dans nos maux. || Enfoncer son chapeau dans la tête, faire entrer avant la tête dans le chapeau. || Fig. Enfoncer son chapeau, prendre une attitude de déterminé, et aussi prendre une résolution hardie. || Fig. Enfoncer à quelqu'un le poignard dans le sein, lui causer un très-vif chagrin, une perte cruelle. || Néologisme popul. Vaincre, déjouer ou ruiner quelqu'un. Il m'a enfoncé. || Forcer, briser, faire une ouverture dans les parois. Enfonçons la maison. Enfonce la porte. Enfoncer une côte. || Fig. et famil. Enfoncer une porte ouverte, se vanter d'avoir surmonté un obstacle qui n'existait pas. || T. milit. Mettre une troupe en désordre. || Mettre le fond à une futaille. || *V. n.* Aller au fond. La nacelle enfonça. Enfoncer dans un bourbier. || Fig. Enfoncez, vous trouverez partout des intérêts cachés, Boss. || S'enfoncer, *v. r.* Toucher, pénétrer dans un fond. Le vaisseau s'enfonce dans les vagues. Le terrain s'enfonce sous ses pas. || Par extens. Il s'enfonça dans son lit. || Pénétrer fort avant. Je m'enfonçai dans une sombre forêt, Fén. || Fig. Tous les jours ils s'enfonçaient de plus en plus dans le crime, Boss. || S'écrouler, en tombant dans le fond. Le plancher s'enfonça. || Présenter un enfoncement, un retrait. || Être dans un fond. || S'adonner entièrement à, s'absorber dans. S'enfoncer dans des rêveries. || Popul. Se ruiner soi-même. || Se ruiner l'un l'autre.

ENFONCEUR, *s. m.* Celui qui enfonce. || Fig. Un enfonceur de portes ouvertes, un fanfaron qui se vante de braver des obstacles, des périls imaginaires.

ENFONÇURE, *s. f.* Creux qui se fait par enfoncement. En une enfonçure du rocher, La Font. || Assemblage des pièces du fond d'une futaille, d'un lit, etc.

ENFORCI, IE, *p. p.* d'enforcir.

ENFORCIR (*en* et *force*), *v. a.* Rendre plus fort, plus résistant. || *V. n.* Devenir plus fort, croître. || Popul. En parlant des personnes, devenir plus gras, plus gros. || S'enforcir, *v. r.* Devenir plus fort.

ENFOUI, IE, *p. p.* d'enfouir. || Fig. Souvenir enfoui.

ENFOUIR (*en* et *fouir*), *v. a.* Mettre dans un trou en terre. Enfouir son argent, un animal mort. || Enfouir des plantes, les mettre en terre. || Par extens. Cacher sous d'autres choses, retirer dans un lieu reculé. || Fig. Il ne faut pas enfouir les talents que la nature nous a donnés. || S'enfouir, *v. r.* Se cacher sous terre. || Fig. Se retirer dans un lieu reculé. S'enfouir dans une province.

ENFOUISSEMENT, *s. m.* Action d'enfouir.

* **ENFOUISSEUR,** *s. m.* Celui qui enfouit.

ENFOURCHÉ, ÉE, *p. p.* d'enfourcher.

ENFOURCHER (*en* et *fourche*), *v. a.* Se placer sur un cheval en faisant la fourche, c'est-à-dire jambe deçà jambe delà. || Percer avec la fourche.

★ **ENFOURCHURE**, *s. f.* Point où un arbre se bifurque. || La tête d'un cerf, lorsque l'extrémité du bois se termine en deux pointes qui ont l'apparence d'une fourche. || La naissance de la fourche que forment les deux jambes d'un pantalon, d'un caleçon.

★ **ENFOURNAGE**, *s. m.* Action d'enfourner.

ENFOURNÉ, ÉE, *p. p.* d'enfourner. Mis dans le four.

★ **ENFOURNEMENT**, *s. m.* Action de mettre les pains au four. || Suite des opérations d'une verrerie, etc.

ENFOURNER (lat. *infornare*), *v. a.* Mettre dans un four. Enfourner du pain. || Mettre dans un creuset les matières du verre. || Absol. On enfournera à neuf heures. || Fig. et famil. Bien enfourner, mal enfourner, commencer une chose bien ou mal. || S'enfourner, *v. r.* S'engager dans un lieu d'où l'on ne peut que difficilement sortir, et par extens. s'engager dans quelque affaire difficile. || À l'enfourner, au début, en commençant une affaire.

★ **ENFOURNEUR**, *s. m.* Ouvrier qui enfourne.

ENFREINDRE (lat. *infringere*), *v. a.* Rompre, en parlant de ce qui engage, lie, oblige. Enfreindre les lois, sa promesse, etc. || S'enfreindre, *v. r.* Être enfreint.

ENFREINT, EINTE, *p. p.* d'enfreindre.

ENFROQUÉ, ÉE, *p. p.* d'enfroquer. Qui porte un froc. || *Subst.* Des enfroqués.

ENFROQUER (*en* et *froc*), *v. a.* Mettre le froc, faire moine. || S'enfroquer, *v. r.* Se faire moine.

ENFUI, IE, *p. p.* d'enfuir. Des esclaves enfuis. Le temps enfui. || Ce participe, à l'état isolé, n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

ENFUIR (S') (*en* et *fuir*), *v. r.* Se retirer en toute hâte, en prenant la fuite. S'enfuir au moment du danger. S'enfuir de prison. || Avec ellipse du pronom personnel. Comment l'avez-vous laissé enfuir? || Par extens. Les rivages s'enfuyaient loin de nous, Fén. || S'évanouir, disparaître. Le temps s'enfuit. || S'échapper d'un vase, en parlant d'une liqueur. || Par métonymie. Un vase s'enfuit, lorsqu'il laisse échapper la liqueur qu'il contient. || Aujourd'hui, on dit plus ordinairement en ce sens *fuir*.

ENFUMÉ, ÉE, *p. p.* d'enfumer. || Tableau enfumé, tableau noirci par le temps. || Verre enfumé, verre noirci par la fumée, dont on se sert pour regarder le soleil. || De couleur de fumée. Teint jaune, enfumé.

ENFUMER (*en* et *fumer*), *v. a.* Emplir de fumée. || Noircir par la fumée. || T. de beaux-arts. Étendre une teinte rousse sur un tableau pour lui donner l'apparence d'un vieil original. || Incommoder par la fumée. || Enfumer un renard, des abeilles, les forcer de sortir de leur retraite par la fumée. || Fig. Troubler l'esprit par les fumées de l'orgueil ou du vin. || S'enfumer, *v. r.* S'entourer de fumée. || Se noircir par la fumée.

ENGAGÉ, ÉE, *p. p.* d'engager. || *S. m.* Un engagé, un homme qui est entré au service militaire.

ENGAGEANT, ANTE, *adj.* Qui engage, qui attire. Une personne engageante. Paroles, manières engageantes.

ENGAGEANTES, *s. f. plur.* Parure, nœud de rubans que les femmes portaient autrefois au cou.

ENGAGEMENT, *s. m.* Mise en gage. || En jurispr. Engagement d'immeubles, acte par lequel on cède à quelqu'un la jouissance d'un bien-fonds pour la sûreté d'une dette. || Acte ou billet qui renferme l'énoncé d'un engagement. Action d'engager, de s'engager par un acte. || Faire honneur à ses engagements, payer tout ce qu'on doit, et fig. tenir tout ce qu'on a promis. || Il se dit aussi des actes diplomatiques. || Promesse qui engage. Engagement tacite. || Par extens. Le succès qu'il a obtenu est comme un engagement d'en mériter d'autres. || État où l'on est engagé, lié, mariage, amour, monde. Les engagements du monde. Un tendre engagement de cœur. || Ce qui engage, pousse, excite. C'est un engagement à bien faire. || Action de s'engager pour un service, de s'enrôler. Un engagement dans un corps de troupes, au théâtre. || Le prix de l'engagement. || Combat partiel entre des corps séparés. || T. d'escrime. Attaque composée qui se fait en gagnant le faible de l'épée de l'adversaire pour se rendre maître de la ligne droite.

ENGAGER (*en* et *gage*), *v. a.* Mettre en gage. || Assigner pour gage. Engager ses biens à ses créanciers. || Engager sa foi, sa parole, son cœur. || Obliger, lier, promettre. Outre mon intérêt ma parole m'engage, Rotrou. Il lui engagea sa fille. || Absol. Cela n'engage à rien. || Prendre des gens à gages. Engager un domestique. || Faire contracter un engagement. Engager un acteur. || Enrôler. || Engager une chose dans une autre, l'y faire entrer ou pénétrer de manière à ne pouvoir que difficilement l'en dégager. || En archit. Faire pénétrer une construction dans une autre. || On le dit aussi de personnes, de troupes qui pénètrent en quelque lieu. Il engage l'armée dans un défilé. || T. d'escrime. Engager le fer, faire un engagement; toucher le fer de son adversaire. || Engager le combat, le commencer en attaquant le premier. || Engager une troupe, lui faire prendre part au combat. || Par extens. Engager une discussion, la partie, etc. || Fig. Engager le combat, commencer une querelle, une discussion. || Faire entrer, en parlant de sentiments, de passions, de positions où l'on est retenu comme un gage. Engager quelqu'un dans ou en sa querelle. Engager dans les intérêts du roi. || Pousser, exhorter. Je vous engage à prendre patience. || On trouve aussi : Engager de, devant un infinitif. || Entraîner, induire, en parlant des choses. L'intérêt du pays n'est pas ce qui l'engage, Corn. || Inviter. Engager quelqu'un à dîner. || S'engager, *v. r.* Être mis en gage. || Contracter un emprunt, un engagement. || Se faire caution, répondre. || Par extens. S'engager à ou de, devant un infinitif. || Absol. Ne vous engagez pas. || S'engager à quelqu'un, s'obliger envers lui. || Prendre un engagement, entrer dans une condition où l'on est tenu de rester. S'engager dans le service militaire, dans les ordres, à l'Opéra, etc. || Absol. S'engager, se faire soldat; et avec ellipse du pronom personnel : Son père l'a fait engager. || S'avancer, pénétrer avant. S'engager dans un défilé, dans un mauvais pas. || Être commencé, en parlant d'un combat, d'une discussion, d'une affaire. || En méd. Devenir malade, en parlant des organes. La poitrine s'engage. || Entrer dans quelque sentiment, dans quelque situation morale, s'appliquer à. S'engager dans l'étude des sciences. Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages? Boil. Il s'est trop engagé pour reculer.

ENGAGISTE, *s. m.* Celui qui obtenait, à certaines conditions, la possession de quelque partie du domaine royal pour un certain nombre d'années.

ENGAINÉ, ÉE, *p. p.* d'engainer. || Statue engainée, celle qui se termine non par des membres, mais par une sorte de gaine. Les Hermès sont des statues engainées.

ENGAINER (*en* et *gaine*), *v. a.* Mettre en gaine. || En bot. Envelopper les tiges par la base, en parlant des feuilles. || S'engainer, *v. r.* Être engainé.

★ **ENGAZONNEMENT**, *s. m.* Action de couvrir de gazon, de faire naître du gazon.

★ **ENGAZONNER** (*en* et *gazon*), *v. a.* Garnir de gazon.

ENGÉ, ÉE, *p. p.* d'enger. T. famil. Embarrassé de.

ENGEANCE (*enger*), *s. f.* Race, en parlant de certains animaux domestiques. || Par extens. Il se dit des hommes. L'engeance humaine, La Font. || En mauvaise part. L'engeance des médisants. || Il se dit parfois même d'une seule personne. Ah! malheureuse engeance!

★ **ENGEANCER**, *v. a.* T. famil. Embarrasser de quelqu'un. || S'engeancer, *v. r.* Être engeancé.

ENGELURE (*en* et *geler*), *s. f.* Gonflement circonscrit, causant démangeaison et douleur, que le froid fait venir aux doigts des mains et des pieds et au talon.

★ **ENGENDRABLE**, *adj.* Qui peut être engendré.

★ **ENGENDRANT, ANTE**, *adj.* Qui engendre, qui produit.

ENGENDRÉ, EE, *p. p.* d'engendrer. || On met *par* quand on nomme le père. Isaac engendré par Abraham. || On met à volonté *de* ou *par* en toute autre circonstance.

★ **ENGENDREMENT**, *s. m.* Action d'engendrer; résultat de cette action.

ENGENDRER (lat. *ingenerare*), *v. a.* T. du style biblique. Produire par voie de génération. Abraham engendra Isaac. || En théol. Dieu le Père engendra le Fils. || Fig. Causer, occasionner, produire, donner lieu à. || Ne pas engendrer la mélancolie, être d'un naturel gai. || En géom. Produire, décrire, en se mouvant, une ligne, une courbe, etc. || S'engendrer, *v. r.* Être engendré.

★ **ENGENDRER**, *v. a.* Famil. Pourvoir d'un gendre. || Prendre pour gendre. || S'engendrer, *v. r.* Se donner un gendre.

★ **ENGENDREUR**, *s. m.* Celui qui engendre. L'engendreur et l'engendré, VOLT.

ENGEÔLER, *v. a.* Voy. ENJÔLER.

ENGEOLEUR, *s. m.* Voy. ENJÔLEUR.

ENGER (orig. incert.), *v. a.* Anciennement, pourvoir d'un plant, d'une herbe. L'ambassadeur Nicot a engé la France de l'herbe nicotiane [tabac]. || Aujourd'hui, embarrasser d'une sotte ou d'une mauvaise engeance. Votre père se moque-t-il de vouloir vous enger de son avocat de Limoges? MOL. || Il est vieux et peu usité.

★ **ENGERBAGE**, *s. m.* Action d'engerber les blés qui sont en javelles, des tonneaux de vin.

ENGERBÉ, ÉE, *p. p.* d'engerber.

ENGERBER (*en* et *gerbe*), *v. a.* Mettre en gerbes. || Par extens. Entasser l'un sur l'autre, mettre en tas. Engerber des tonneaux de vin, des javelles de blé.

ENGIN (lat. *ingenium*), *s. m.* Adresse, industrie. || En ce sens, il ne se dit plus que proverbialement : Mieux vaut engin que force. || Instrument. Un engin pour casser des noix. || Nom donné à toutes sortes de machines, surtout à celles qui servent à lever ou à tirer des fardeaux. || Engins de guerre, les machines dont on se servait avant l'emploi du canon. || Piége. Un engin à prendre les rats. || L'ensemble de ce qui sert à équiper un chasseur, un pêcheur. Engins prohibés.

ENGLOBÉ, ÉE, *p. p.* d'englober.

ENGLOBER (*en* et *globe*), *v. a.* Réunir dans un seul tout. Les Romains englobèrent la Judée dans leur empire.

ENGLOUTI, IE, *p. p.* d'engloutir.

ENGLOUTIR (*en* et voy. *glouton*), *v. a.* Avaler avec avidité. || Fig. Absorber, s'emparer de, saisir pour soi. Ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'univers, BOSS. || Absorber comme dans un gouffre. La mer engloutit le vaisseau. || Fig. Éternité, néant, passé, sombres abîmes, Que faites-vous des jours que vous engloutissez? LAMARTINE. || Dissiper, dévorer. || S'engloutir, *v. r.* Se perdre dans un gouffre.

★ **ENGLOUTISSEMENT**, *s. m.* Néologisme. Action d'engloutir; résultat de cette action.

★ **ENGLOUTISSEUR**, *s. m.* Celui qui engloutit.

ENGLUÉ, ÉE, *p. p.* d'engluer.

★ **ENGLUEMENT**, *s. m.* Action d'engluer; résultat de cette action. || T. rural. Composition destinée à recouvrir les plaies des arbres.

ENGLUER (*en* et *glu*), *v. a.* Enduire de glu. || Prendre avec de la glu. || Fig. Prendre comme dans de la glu. || S'engluer, *v. r.* Être pris à la glu. || S'épaissir comme de la glu. || Fig. S'engluer, être pris à quelque piége.

★ **ENGOBAGE**, *s. m.* Action d'engober.

★ **ENGOBE**, *s. m.* Matière terreuse dont les potiers recouvrent leur pâte pour en changer la couleur.

★ **ENGOBER** (*en* et *gober*), *v. a.* Appliquer un engobe.

★ **ENGOMMAGE**, *s. m.* Action d'engommer.

★ **ENGOMMER** (*en* et *gomme*), *v. a.* Enduire de gomme.

ENGONCÉ, ÉE, *p. p.* d'engoncer. || Qui a le cou enfoncé dans les épaules.

★ **ENGONCEMENT**, *s. m.* État d'une personne engoncée.

ENGONCER (*en* et *gond*), *v. a.* Faire paraître, en parlant d'un habit, le cou dans les épaules. Cet habit vous engonce. || S'engoncer, *v. r.* Enfoncer le cou dans les épaules, ou s'habiller de façon à paraître engoncé. S'engoncer dans son habit, dans sa cravate.

ENGORGÉ, ÉE, *p. p.* d'engorger. || En méd. Qui est le siége d'un engorgement. || Moulure engorgée, moulure qui a perdu une partie de ses formes par la quantité de peinture qui a été mise dessus.

ENGORGEMENT, *s. m.* Gêne d'écoulement par obstruction, dans un tuyau, dans un canal. || En méd. Augmentation de volume et souvent de consistance, caractérisée par la présence d'une matière amorphe demi-solide ou liquide qui a exsudé. L'engorgement des glandes. || Distension des vaisseaux ou des conduits excréteurs et intestinaux, avec embarras à l'écoulement des matières qu'ils renferment. || Fig. Gêne, embarras. Engorgement de marchandises. L'engorgement de la circulation, en parlant de l'argent.

ENGORGER (*en* et *gorge*), *v. a.* Obstruer un conduit, un passage. || S'engorger, *v. r.* Être engorgé.

ENGOUÉ, ÉE, *p. p.* d'engouer.

ENGOUEMENT, *s. m.* Embarras dans le gosier. || En méd. Obstruction d'un conduit ou d'une cavité quelconque par des matières accumulées. || Fig. Sentiments favorables et excessifs que l'on conçoit sans grande raison pour quelqu'un ou quelque chose. Son engouement pour cet ouvrage, pour cette personne est extrême.

ENGOUER (*en* et le radical qui est dans *gavion*), *v. a.* Obstruer le gosier. || S'engouer, *v. r.* Se causer un embarras dans le gosier. || Fig. Être pris d'engouement. S'engouer de quelqu'un, de quelque chose. || Absol. Cette homme s'engoue facilement.

ENGOUFFRÉ, ÉE, *p. p.* d'engouffrer.

ENGOUFFRER (S') (*en* et *gouffre*), *v. r.* Tomber dans un gouffre. || Par extens. Il se dit des courants d'eau ou d'air qui pénètrent dans une sorte de gouffre. Le vent s'engouffrait dans la cheminée. || Fig. Que de fortunes viennent s'engouffrer dans les jeux de bourse! || *V. a.* Engouffrer, faire tomber, faire disparaître dans un gouffre. || La forme active n'est pas donnée par l'Académie.

★ **ENGOULANT, ANTE**, *adj.* En blas. Se dit d'un animal qui est représenté engloutissant dans sa gueule une pièce des armoiries.

ENGOULÉ, ÉE, *p. p.* d'engouler. || En blas. Dont les extrémités entrent dans les gueules d'animaux.

ENGOULER (*en* et anc. fr. *goule*, gueule), *v. a.* Saisir à pleine gueule. Ce chien engoule tout ce qu'on lui jette.

★ **ENGOULEVENT** (*engouler* et *vent*) *s. m.* Genre d'oiseaux dont l'espèce la plus commune est vulgairement appelée crapaud volant.

ENGOURDI, IE, *p. p.* d'engourdir. || Fig. N'avoir pas les mains engourdies, être habile à prendre, à voler. || Fig. Un esprit engourdi.

ENGOURDIR (*en* et *gourd*), *v. a.* Causer dans un membre une sorte de paralysie momentanée, incomplète. Le froid engourdit les membres. || Fig. L'oisiveté engourdit l'esprit. || S'engourdir, *v. r.* Devenir engourdi. || Fig. Vous vous engourdissez dans le repos.

ENGOURDISSEMENT, *s. m.* Sorte de paralysie momentanée causée par le froid ou une autre cause. Un engourdissement au bras. || Il se dit aussi d'un état qui rend les facultés obtuses. Un engourdissement total m'ôta jusqu'à la faculté de parler et de penser. || Il se dit enfin de l'état où tombent certains animaux hibernants, tels que la marmotte, le hérisson, etc. || Fig. Torpeur. L'engourdissement de l'esprit.

ENGRAIS (voy. *engraisser*), *s. m.* Pâture qu'on donne aux volailles pour les engraisser. || Mettre à l'engrais, se dit des bestiaux que l'on met dans les herbages pour qu'ils s'y engraissent. || Tout ce qui, déposé à la surface du sol et mêlé à la terre arable, augmente ou rétablit la fécondité.

★ **ENGRAISSANT, ANTE**, *adj.* Qui engraisse. || Qui tache de graisse. La pommade est trop engraissante, SÉV.

ENGRAISSÉ, ÉE, *p. p.* d'engraisser.

ENGRAISSEMENT, *s. m.* Action d'engraisser. L'engraissement des bestiaux. || État de celui qui engraisse.

ENGRAISSER (*en* et *graisse*), *v. a.* Faire devenir gras. Engraisser des bestiaux, des poulets, etc. Des gens qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leurs corps, BOURD. || Enduire d'un corps gras. || Souiller de graisse. Engraisser ses habits. || On dit plutôt graisser. || Engraisser des terres, leur donner de l'engrais. || Fig. Rendre riche. || *V. n.* Devenir gras, prendre de l'embonpoint. || S'engraisser, *v. r.* Devenir gras. || Fig. S'enrichir. Il s'engraisse du travail et de la substance des pauvres, FLÉCH. || Prov. L'œil du maître engraisse le cheval, quand le maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin, et fig. quand on surveille soi-même ses affaires, il n'y a pas de coulage, de dilapidation.

★ **ENGRAISSEUR**, *s. m.* Celui qui engraisse des bestiaux.

ENGRANGÉ, ÉE, *p. p.* d'engranger.

★ **ENGRANGEMENT**, *s. m.* Action d'engranger.

ENGRANGER, (*en* et *grange*), *v. a.* Serrer dans une grange. || Absol. Hâtez-vous d'engranger.

ENGRAVÉ, ÉE, *p. p.* d'engraver.

ENGRAVEMENT, *s. m.* État d'un bateau, d'un train de bois engravé. || Ensablement.

ENGRAVER (*en* et *gravier*), *v. a.* Engager une embarcation dans le sable, dans la vase. || Ensabler. La Loire engrava des terres ensemencées de blé. || *V. n.* La chaloupe engrava. || S'engraver, *v. r.* S'engager dans le sable. Notre bateau s'engrava. Nous nous engravâmes.

★ **ENGRAVER** (*en* et *graver*), *v. a.* Graver sur. Engraver des lettres sur une colonne. || T. de construction. Entailler le plomb d'une gouttière, d'une lucarne.

★ **ENGRAVURE**, *s. f.* T. d'art. Résultat de l'action d'engraver, et par extens. l'action elle-même d'engraver.

ENGRÊLÉ, ÉE (*en* et *grêle*), *adj.* En blas. Se dit de certaines pièces honorables de l'écu, qui sont à petites dents fort menues, dont les côtés s'arrondissent un peu.

★ **ENGRÊLER**, *v. a.* Mettre une engrêlure à une dentelle.

ENGRÊLURE, *s. f.* En blas. Bordure engrêlée. || Espèce de dentelle d'un demi-centimètre de largeur, formant un jour à dents aiguës rapprochées et égales.

ENGRENAGE, *s. m.* Disposition de roues qui s'engrènent.

★ **ENGRENANT, ANTE**, *adj.* Qui engrène. Roue engrenante.

ENGRENÉ, ÉE, *p. p.* d'engrener. Garni de grain. Trémie engrenée. || Nourri de grain. Volailles engrenées.

ENGRENÉ, ÉE, *p. p.* d'engrener. Des roues engrenées.

★ **ENGRÈNEMENT**, *s. m.* Action de mettre le blé dans la trémie du moulin. || Action d'engrener des animaux.

★ **ENGRÈNEMENT**, *s. m.* Action d'engrener une roue. || Action de présenter le blé à la machine à battre.

ENGRENER (*en* et *grain*), *v. a.* Mettre du grain dans la trémie du moulin. || Fig. et absol. Puisqu'il a engrené, c'est-à-dire il faut qu'il achève ce qu'il a commencé. || Fig. Commencer d'une certaine façon. Engrener une affaire. || Engraisser avec du grain les bestiaux, la volaille, etc. || Au sens neutre, être mis au grain. || Prov. Qui bien engrène, bien finit.

ENGRENER (*en* et lat. *crena*), *v. n.* Se dit d'une roue dentelée qui, en entrant dans une autre, la fait mouvoir. || *V. a.* Présenter le blé avec sa paille à la machine à battre. || S'engrener, *v. r.* Se joindre par engrenure. Cette roue s'engrène sur ou dans celle-là.

★ **ENGRENEUR**, *s. m.* Celui qui présente le blé avec sa paille à la machine à battre.

ENGRENURE, *s. f.* Position respective de deux roues qui s'engrènent. || En anat. Mode d'union des os de la voûte du crâne à l'aide de dentelures qui s'engrènent.

ENGRI (orig. inc.), *s. m.* Espèce de léopard du Congo. || On trouve aussi engroi.

ENGRUMELÉ, ÉE, *p. p.* d'engrumeler.

ENGRUMELER (*en* et *grumeau*), *v. a.* Mettre en grumeaux. || S'engrumeler, *v. r.* Se mettre en grumeaux. || Avec ellipse du pronom. Cela fait engrumeler le sang.

★ **ENGUENILLÉ, ÉE**, *p. p.* d'enguenilller.

★ **ENGUENILLER** (*en* et *guenille*), *v. a.* Couvrir de guenilles. || S'enguenilller, *v. r.* Se couvrir de guenilles.

★ **ENGUICHÉ, ÉE** (*en* et anc. fr. *guiche*, lien), *adj.* En blas. Se dit des trompes et autres instruments, dont l'embouchure est d'un autre émail que le corps.

★ **ENGUICHURE** (*enguiché*), *s. f.* Nom des cordons qui servent à porter un cor de chasse.

★ **ENGUIRLANDER** (*en* et *guirlande*), *v. a.* Garnir, décorer de guirlandes.

ENHARDI, IE (an-har-di), *p. p.* d'enhardir.

ENHARDIR (an-har-dir. *En* et *hardi*), *v. a.* Donner de la hardiesse, faire oser. Ce bon succès l'a enhardi. || Absol. Le succès enhardit. || S'enhardir, *v. r.* Devenir hardi, oser. || On dit ordinairement enhardir à avec un verbe à l'infinitif; mais on trouve aussi enhardir de.

★ **ENHARDISSEMENT** (an-har-di-se-man), *s. m.* Action d'enhardir, de s'enhardir.

ENHARMONIQUE (é-nar-mo-ni-k'. 'Εναρμονικός), *adj.* En mus. anc. Le genre enharmonique ou *subst.* l'enharmonique, façon particulière de diviser la quarte. || En mus. mod. Manière d'écrire dans le genre chromatique, en désignant le même son successivement par deux notes différentes, comme *sol* dièse et *la* bémol.

ENHARNACHÉ, ÉE, *p. p.* d'enharnacher.

★ **ENHARNACHEMENT** (an-har-na-che-man), *s. m.* Action d'enharnacher; ce qui enharnache; harnois.

ENHARNACHER (an-har-na-ché. *En* et *harnacher*), *v. a.* Mettre le harnais. Enharnacher un cheval. || Habiller grotesquement. || S'enharnacher, *v. r.* Se vêtir grotesquement.

ENHERBÉ, ÉE (an-nèr-bé), *p. p.* d'enherber.

ENHERBER (an-nèr-bé. *En* et *herbe*), *v. a.* Mettre en herbe. Enherber un terrain.

ÉNIGMATIQUE, *adj.* Qui renferme une énigme, dont le sens n'est pas clair. Discours énigmatique. || Fig. Un homme énigmatique, homme dont on ne connaît pas la position, dont on ne peut pénétrer les sentiments.

ÉNIGMATIQUEMENT, *adv.* D'une manière énigmatique.

ÉNIGME (αἴνιγμα), *s. f.* Définition de choses en termes obscurs qui sont données à deviner. || Le mot de l'énigme, ce qui est à deviner dans une énigme. || Fig. et famil. Voilà le mot de l'énigme, voilà l'explication de ce qu'on ne comprenait pas. || Par extens. Tout ce qu'il n'est pas facile de comprendre, de deviner au premier abord. Cet homme est une énigme. Parler par énigmes.

ENIVRANT, ANTE (an-ni-vran), *adj.* Qui enivre. Boisson enivrante. || Fig. Qui abuse, qui exalte, qui charme. Louanges enivrantes.

ENIVRÉ, ÉE (an-ni-vré), *p. p.* d'enivrer.

ENIVREMENT (an-ni-vre-man), *s. m.* État de celui qui est enivré. || Fig. État d'ivresse morale. L'enivrement des passions. || Absol. La passion de l'étude a ses instants d'humeur et de dégoût comme ses moments de plaisir et d'enivrement, D'ALEMBERT.

ENIVRER (an-ni-vré. *En* et *ivre*), *v. a.* Causer l'ivresse. Un verre de vin l'enivre. || Absol. Certains vins enivrent très-vite. || Faire boire jusqu'à l'ivresse. || Fig. Faire, pour ainsi dire, boire ce qui cause une ivresse morale. Enivrer quelqu'un de louanges. || Il se dit aussi de choses qui causent une ivresse morale. Sa trop grande prospérité enivra son cœur, FÉN. || Absol. La prospérité enivre. || S'enivrer, *v. r.* Se mettre en état d'ivresse. || Fig. S'enivrer de sang, d'encens, de la bonne opinion de soi-même, etc. || Famil. Il s'enivre de son vin, il s'entête de ses propres idées.

ENJAMBÉ, ÉE, *p. p.* d'enjamber. || Être haut enjambé, avoir les jambes fort longues.

ENJAMBÉE, *s. f.* Pas le plus grand qu'on puisse faire en étendant les jambes. || Espace d'une enjambée. Ce fossé n'a qu'une enjambée.

ENJAMBEMENT, *s. m.* T. de versification. L'état ou le défaut du vers qui enjambe sur le suivant.

ENJAMBER (*en* et *jambe*), *v. a.* Franchir avec les jambes seules, soit que l'on coure, que l'on marche ou que l'on saute. Enjamber deux marches à la fois. || Fig. Enjamber, se dit d'un homme qui saute par-dessus un degré, d'un écolier qui saute une classe. || *V. n.* Il ne faut qu'enjamber pour passer le ruisseau. || Marcher à grands pas. || En archit. Il se dit d'une poutre qui se prolonge sur une autre. || T. de versification. Un vers enjambe sur un autre quand, le sens n'étant pas fini, on rejette sur le vers suivant un ou deux mots. || Famil. Empiéter. Il a enjambé sur l'héritage de son voisin.

ENJAVELÉ, ÉE, *p. p.* d'enjaveler. Blés enjavelés.

ENJAVELER (*en* et *javelle*), *v. a.* Mettre en javelle des moissons que l'on coupe.

ENJEU (*en* et *jeu*), *s. m.* Argent qu'on met au jeu à chaque partie. || Fig. Retirer son enjeu, se retirer à temps d'une mauvaise affaire.

ENJOINDRE (*en* et *joindre*), *v. a.* Commander expressément et avec autorité. On lui enjoint de répondre. || Par extens. Je sais ce que l'honneur m'enjoint.

ENJOINT, OINTE, *p. p.* d'enjoindre.

ENJÔLÉ, ÉE, *p. p.* d'enjôler.

★ **ENJÔLEMENT**, *s. m.* Action d'enjôler.

ENJÔLER (*en* et *geôle*), *v. a.* Abuser par des manières ou paroles flatteuses. Il m'enjôla si bien par ses beaux discours que j'acceptai la proposition, LESAGE. || S'enjôler, *v. r.* S'enjôler l'un l'autre.

ENJÔLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui enjôle.

ENJOLIVÉ, ÉE, *p. p.* d'enjoliver. Rendu plus joli.

ENJOLIVEMENT, *s. m.* Action d'enjoliver; ce qui rend une chose plus jolie.

ENJOLIVER (*en* et anc. fr. *jolif*, joli), *v. a.* Rendre quelque chose plus joli. Enjoliver un ouvrage, son style, etc. || S'enjoliver, *v. r.* Devenir plus joli.

ENJOLIVEUR, *s. m.* Celui qui aime à enjoliver.

ENJOLIVURE, *s. f.* Ornement fait à de petits ouvrages.

ENJOUÉ, ÉE, *adj.* Qui a de l'enjouement; où il y a de l'enjouement. Un homme enjoué. Style enjoué.

ENJOUEMENT, *s. m.* Gaieté qui semble se jouer. Avoir de l'enjouement dans l'esprit.

* **ENJOUER** (*en* et *jouer*), *v. a.* Rendre enjoué. Il enjoue sa narration et occupe agréablement le lecteur, Boil.

ENKYSTÉ, ÉE, *adj.* En méd. Logé dans un kyste.

* **ENKYSTEMENT,** *s. m.* En méd. Action de s'enkyster; résultat de cette action.

* **ENKYSTER (S'),** *v. r.* Se loger, être logé dans un kyste. Une tumeur qui s'enkyste.

ENLACÉ, ÉE, *p. p.* d'enlacer.

ENLACEMENT, *s. m.* Action d'enlacer; état de ce qui est enlacé. L'enlacement des bras, des rimes, etc.

ENLACER (*en* et *lacs*), *v. a.* Disposer en forme de lacs. Enlacer des rubans, des fleurs, etc. || Passer plusieurs choses dans un même lacet. Enlacer des papiers. || Fig. Étreindre, prendre comme dans un lacs. || S'enlacer, *v. r.* Être enlacé. || S'enlacer l'un l'autre.

ENLAIDI, IE, *p. p.* d'enlaidir. Rendu laid.

ENLAIDIR (*en* et *laid*), *v. a.* Rendre laid. || Absol. La colère enlaidit. || Fig. Peut-être mon âme a-t-elle des taches et des rides qui l'enlaidissent à vos yeux, Mass. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir laid. || S'enlaidir, *v. r.* Se rendre laid.

ENLAIDISSEMENT, *s. m.* Action d'enlaidir; résultat de cette action.

ENLEVÉ, ÉE, *p. p.* d'enlever. || En sculpt. Feuilles enlevées, feuilles détachées du fond. || Fig. et famil. Cela est enlevé, se dit d'un dessin large, facile et hardi, d'un morceau de musique joué très-bien et très-vivement, et aussi d'une scène, au théâtre. || Fait rapidement.

ENLÈVEMENT, *s. m.* Action d'enlever, d'emporter. L'enlèvement d'un échaffaudage, d'un corps mort, etc. || En parlant des personnes, rapt. || Accaparement. L'enlèvement des grains amena la disette.

ENLEVER (*en* et *lever*), *v. a.* Faire aller en haut. Ce plateau de la balance enlève l'autre. || Emporter, entraîner. || Emporter d'un endroit dans un autre. Enlever des matériaux. || Enlever un corps, prendre un corps mort pour le porter en terre ou pour le présenter à l'église. || Oter à. || Enlever un poste, une place, un régiment, s'en emparer de vive force ou vivement. Enlever des drapeaux à l'ennemi. || Ravir, prendre par force. || Causer la mort, en parlant des maladies. || Enlever des marchandises, se hâter de les acheter; accaparer. || Commettre un rapt. || Oter, arracher. Enlever l'écorce d'un arbre. || Faire disparaître. Ce savon enlève les taches. || Par exagération. Enlever le palais, se dit des mets trop chauds ou trop épicés. || Faire une arrestation. || Enlever un cheval, le porter vigoureusement en avant. || Famil. Faire une chose rapidement. Enlevez-moi cela. || Ravir, transporter. Cet orateur enlève son auditoire. || Absol. Une éloquence qui enlève. || Obtenir par une sorte de violence. Enlever les suffrages. || Il se dit aussi de l'action exercée sur une multitude, sur une troupe pour la décider, l'entraîner. Ces paroles enlevèrent la foule. || S'enlever, *v. r.* Être levé en haut. || Être détaché, ôté. || Être effacé. || Être acheté avec empressement.

* **ENLEVEUR,** *s. m.* Celui qui enlève.

ENLEVURE, *s. f.* Ampoule qui vient sur la peau. || On dit plutôt aujourd'hui élevure. || En peint. Élévation de la couleur qui se détache de la toile. || En sculpt. Saillie.

* **ENLIASSER,** *v. a.* Mettre en liasses.

ENLIÉ, ÉE, *p. p.* d'enlier.

ENLIER, *v. a.* Joindre ensemble des pierres et des briques, dans la construction d'un mur, en les posant à plat, les unes en long et les autres en large.

ENLIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'enligner.

* **ENLIGNEMENT,** *s. m.* Action d'enligner; état de ce qui est enligné.

ENLIGNER (*en* et *ligne*), *v. a.* T. de charp. Mettre, avec la règle et le cordeau, les pièces de bois sur une même ligne. || T. de typogr. Disposer les lignes d'un livre.

* **ENLIZEMENT,** *s. m.* Action d'enlizer ou de s'enlizer.

* **ENLIZER** (*en* et *lize*), *v. a.* Enfoncer dans une lize, dans un sable mouvant. || S'enlizer, *v. r.* S'enfoncer dans les sables mouvants.

ENLUMINÉ, ÉE, *p. p.* d'enluminer. Colorié. || Figure enluminée, figure rendue très-rouge par l'usage des liqueurs alcooliques ou par quelque passion.

* **ENLUMINEMENT,** *s. m.* Action d'enluminer; état de ce qui est enluminé.

ENLUMINER (*en* et lat. *luminare*), *v. a.* Ajouter avec le pinceau des couleurs vives sur une estampe, sur une carte de géographie. || Absol. L'art d'enluminer. || Par extens. Colorer. L'ardeur de la fièvre lui avait enluminé le visage. || S'enluminer la trogne, boire avec excès. || Fig. Enluminer son style, y répandre des ornements qui ont plus d'éclat que de naturel. || S'enluminer, *v. r.* Se mettre du rouge. || Devenir rouge.

ENLUMINEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui enlumine. Enlumineur d'images.

ENLUMINURE, *s. f.* Action d'enluminer; l'art de l'enlumineur; objet enluminé. || Peintures qui ornaient autrefois les manuscrits. || Par extens. Coloration rouge et brillante, surtout celle du visage. || Fig. Faux éclat dans le style. Les enluminures m'ont fait tort, Pasc.

* **ENNÉA....** préfixe qui veut dire neuf, du grec ἐννέα.

* **ENNÉAGONAL, ALE,** *adj.* Qui a neuf angles.

ENNÉAGONE (é-nné-a-go-n'. *Ennéa...* et γωνία), *s. m.* En géom. Figure qui a neuf côtés. || *Adj.* Autrefois, on a dit ennéagone pour ennéagonal.

* **ENNÉAGYNIE** (é-nné-a-ji-nie. *Ennéa...* et γυνή), *s. f.* Ordre du système de Linné renfermant les plantes à neuf pistils.

ENNÉANDRIE (é-nné-an-drie. *Ennéa...* et ἀνήρ), *s. f.* Classe du système de Linné renfermant les plantes dont la fleur a neuf étamines.

ENNEMI, IE (è-ne-mi. Lat. *inimicus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui hait quelqu'un, et cherche toutes les occasions de lui nuire. || Un ennemi juré, celui qui a fait comme le serment de haïr quelqu'un. || Un ennemi de Dieu, un impie. || Un ennemi de l'État, un séditieux, un agent de trouble. || Être ennemi de soi-même, nuire à ses propres intérêts. || Fig. Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis, Boil. || L'ennemi du genre humain et absol. l'ennemi, le démon. || Les gens, l'armée, la nation contre laquelle on combat. || Il se dit des animaux. Le chat est ennemi de la souris. || Par extens. Celui, celle qui a de l'aversion, de l'éloignement pour certaines choses. Un ennemi du travail. || Il se dit des choses qui sont opposées. L'eau et le feu sont ennemis. || *Adj.* Hostile. Des peuples ennemis. || Qui hait. Ennemi du mensonge. || Contraire. La fortune ennemie. || Astre ennemi, se dit, par une métaphore tirée de l'astrologie, d'une influence malfaisante, d'un destin funeste. || En peint. Des couleurs ennemies, couleurs qui ne s'assortissent pas. || Pôles ennemis, les pôles qui se repoussent, en parlant des aimants et de l'électricité. || Prov. Le mieux est l'ennemi du bien, on gâte souvent ce qu'on cherche trop à améliorer.

ENNOBLI, IE (an-no-bli), *p. p.* d'ennoblir.

ENNOBLIR (an-no-blir. *En* et *noble*), *v. a.* Donner de la noblesse, de l'élévation, de la dignité. || Absol. L'habitude d'ennoblir, en écrivant. || S'ennoblir, *v. r.* Gagner de la noblesse, de la dignité, de l'honneur.

ENNUI (an-nui. Lat. *in odio*), *s. m.* Tourment de l'âme causé par la mort de personnes aimées, par leur absence, par la perte d'espérances, par des malheurs quelconques. Ce n'est qu'avec le temps qu'un grand ennui se passe, Quinault. || Contrariété. Être accablé d'ennuis. || Sorte de vide qui se fait sentir à l'âme privée d'action ou d'intérêt aux choses. Avoir, éprouver de l'ennui. L'ennui est entré dans le monde par la paresse, La Bruy. || Dégoût de tout. L'ennui de la vie.

ENNUYANT, ANTE, *adj.* Qui ennuie, importune, contrarie, dans le moment. Homme, temps ennuyant.

ENNUYÉ, ÉE, *p. p.* d'ennuyer. || *Subst.* Un ennuyé.

ENNUYER (*ennui*), *v. n. impers.* Il ennuie à, c'est-à-dire de l'ennui est éprouvé. Il m'ennuie de ne plus vous avoir, Sév. || *V. a.* Causer de l'ennui. Le sage quelquefois évite le monde de peur d'être ennuyé, La Bruy. || Absol. Un homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie, id. || S'ennuyer, *v. r.* Éprouver de l'ennui. S'ennuyer de tout. || S'ennuyer à, avec l'infinitif. S'ennuyer à attendre.

ENNUYEUSEMENT, *adv.* D'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE, *adj.* Qui cause de l'ennui, d'une manière constante. Cet homme est bien ennuyeux. || Famil. Ennuyeux comme la pluie, très-ennuyeux. || *Subst.* C'est un ennuyeux. || Qui ennuie, en parlant des choses. Un discours ennuyeux.

ÉNONCÉ, ÉE, *p. p.* d'énoncer. || *S. m.* Ce qu'on énonce. L'énoncé d'un problème. || Un simple énoncé, une chose avancée sans développement ou explication. || Un faux énoncé, une chose avancée contre la vérité.

ÉNONCER (lat. *enunciare*), *v. a.* Rendre en termes nets. Savoir énoncer ce que l'on pense. || En procédure. Énoncer faux, articuler quelque chose contre la vérité. || S'énoncer, *v. r.* Être énoncé. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Boil. || Exposer sa pensée, parler. Il s'énonce avec facilité.

ÉNONCIATIF, IVE (lat. *enunciativus*), *adj.* Qui énonce. Terme énonciatif.

ÉNONCIATION (lat. *enunciatio*), *s. f.* Action d'énoncer par la parole ou dans un écrit. || Les termes mêmes qui énoncent. Énonciation d'une clause. || Syn. de proposition. Une énonciation affirmative ou négative parfaite est un axiome, Diderot. || La manière de s'énoncer.

ENORGUEILLI, IE, *p. p.* d'enorgueillir.

ENORGUEILLIR (an-nor-gheu-llir, *ll* mouillées. *En* et *orgueil*), *v. a.* Rendre orgueilleux. Les succès l'enorgueillissent. || S'enorgueillir, *v. r.* Devenir orgueilleux. S'enorgueillir de ses succès.

ÉNORME (lat. *enormis*), *adj.* Qui sort des règles, des bornes; qui est choquant ou révoltant par son excès. Une faute énorme. Cela semble énorme et insensé. || Extraordinaire par sa grosseur ou par sa grandeur. Un énorme bloc de granit. Une fortune énorme. || Par extens. et famil. Il y avait un monde énorme. || Il se dit aussi de la durée. Un temps énorme.

ÉNORMÉMENT, *adv.* D'une manière énorme.

ÉNORMITÉ (lat. *enormitas*), *s. f.* Qualité de ce qui sort des règles, des bornes, de ce qui révolte par l'excès. L'énormité de son crime. || Absol. Action atroce, indigne, honteuse. || Paroles absurdes, révoltantes. Commettre, dire des énormités. || Excès de grandeur, de grosseur. L'énormité de sa taille. || Fig. L'énormité des dettes.

ÉNOUÉ, ÉE, *p. p.* d'énouer.

ÉNOUER (*es* et *nœud*), *v. a.* Éplucher le drap, en ôter avec de petites pincettes de fer les nœuds de fil, etc.

* **ENQUART**, *s. m.* Voy. encart.

ENQUÉRANT, ANTE (an-ké-ran), *adj.* Qui s'enquiert avec trop de curiosité. || Il est peu usité.

ENQUÉRIR (S') (an-ké-rir. Lat. *inquirere*), *v. r.* Faire des recherches sur. Enquérez-vous de cela. || En blas. Armes à enquérir, voy. enquerre. || Chercher à connaître, étudier. S'enquérir des principes des choses.

ENQUERRE (an-kê-r'. Anc. infin. avant *enquérir*), *v. a.* En blas. Armes à enquerre ou à enquérir, armes qui, étant contre les règles ordinaires, font qu'en les voyant on se demande la raison de cette manière extraordinaire.

ENQUÊTE (p. p. lat. *inquisita*), *s. f.* Audition de témoins en justice, pour vérifier l'existence ou la non-existence de faits articulés dans un procès. || Il se dit aussi, en termes de canonisation ou de béatification, des recherches pour constater les faits. || Études, recherches, en matière d'administration, faites par ordre de l'autorité. Enquête commerciale. Enquête sur les fers. || Enquête *de commodo et incommodo*, littéralement enquête sur l'avantage et le désavantage, celle qui précède la mise en activité de certaines usines ou fabriques rangées parmi les établissements dangereux ou insalubres.

ENQUÊTER (S'), *v. r.* S'enquérir. || Ne s'enquêter de rien, ne se mettre en peine de rien.

* **ENQUÊTEUR**, *s. m.* Autrefois, juge ou officier qui avait pouvoir de faire des enquêtes. || *Adj.* Juge enquêteur.

ENQUIS, ISE, *p. p.* d'enquérir. Auprès de qui on a fait enquête. Ce témoin enquis de son âge, s'il avait vu, etc.

* **ENRACINABLE**, *adj.* Qui peut être enraciné.

ENRACINÉ, ÉE, *p. p.* d'enraciner. || Qui a beaucoup de racines, beaucoup de chevelu, en parlant d'une plante.

* **ENRACINEMENT**, *s. m.* Action d'enraciner, de s'enraciner. || Fig. L'enracinement des vices.

ENRACINER (*en* et *racine*), *v. a.* Faire prendre racine à. Enraciner un arbre. || Fig. Fixer par des attaches morales comparées à des racines. C'est un préjugé qu'on a enraciné dans les esprits, Fén. || S'enraciner, *v. r.* Prendre racine. || Fig. Se fixer par des attaches morales. Cette coutume s'enracina. || Avec suppression du pronom personnel. Ne laissez pas enraciner les abus.

ENRAGÉ, ÉE, *p. p.* d'enrager. Qui est affecté de la rage. || Fig. Un chien enragé, un fort méchant homme. || Popul. Il a mangé de la vache enragée, il a beaucoup souffert de privations et de fatigues. || Fig. Très-irrité. || Être enragé contre quelqu'un, être très-animé contre. || Très-violent, excessif, en parlant des personnes. Bavard enragé. || Il se dit aussi des choses. Il fait une dépense enragée, Sév. Un bruit enragé, la Bruy. || Une musique enragée ou d'enragé, musique bruyante et discordante; se dit aussi du tapage. || *Subst.* Un enragé, une enragée, une personne atteinte de la rage. || Fig. Celui, celle qui se livre à des actions violentes ou folles. || Crier comme un enragé, jeter les hauts cris.

ENRAGEANT, ANTE, *adj.* Famil. Qui fait enrager.

* **ENRAGEMENT**, *s. m.* L'état de celui qui enrage.

ENRAGER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens: Être pris de la rage. Ce chien a été mordu; il est à craindre qu'il n'enrage. || Par extens. Souffrir une douleur excessive. Il enrage du mal de dents. || Il n'enrage pas de mentir, ou il n'enrage pas pour mentir, c'est un grand menteur. || Être tourmenté d'un violent désir. Enrager de soif, de jouer, etc. || Éprouver un violent dépit, une grande impatience. Faire enrager quelqu'un. Quand vous devriez en enrager, Sév. || Il se construit avec *de* et le verbe à l'infinitif ou avec *que* et le verbe au subjonctif. J'enrage de me taire et d'entendre mentir, Corn. J'enrage que mon père et ma mère ne m'aient pas bien fait étudier dans toutes les sciences, quand j'étais jeune, Mol.

* **ENRAIEMENT**, *s. m.* Action d'enrayer.

ENRAYÉ, ÉE, *p. p.* d'enrayer. || Fig. Affaire enrayée.

ENRAYÉ, ÉE, *p. p.* d'enrayer. Champ enrayé.

ENRAYER (*en* et anc. fr. *rai*, rayon), *v. a.* Mettre les rais d'une roue dans leurs mortaises. || Retenir les roues en barrant les rais avec un bâton, une chaîne, une corde, ou en se servant d'un sabot. || Absol. On enraye aux descentes rapides. || Fig. Retenir. || Fig. S'arrêter sur une mauvaise pente. Il est temps d'enrayer.

ENRAYER (*en* et *raie*), *v. a.* Tracer le premier sillon dans un champ qu'on veut labourer.

ENRAYURE, *s. f.* Ce qui sert à enrayer une roue.

ENRÉGIMENTÉ, ÉE, *p. p.* d'enrégimenter.

ENRÉGIMENTER (*en* et *régiment*), *v. a.* Former en régiment. Enrégimenter des soldats. || Fig. Faire entrer dans un parti, dans une coterie. || S'enrégimenter, *v. r.* Se mettre dans un parti, dans une coterie.

* **ENREGISTRABLE**, *adj.* Qui peut, qui doit être enregistré.

ENREGISTRÉ, ÉE, *p. p.* d'enregistrer.

ENREGISTREMENT, *s. m.* Action d'enregistrer. Bureau, droit d'enregistrement. || Taxe qui se perçoit sur l'enregistrement des actes. || Absol. L'enregistrement, l'administration de l'enregistrement. || Acte par lequel une cour souveraine faisait transcrire sur ses registres une ordonnance, un édit du roi.

ENREGISTRER, *v. a.* Noter quelque chose sur un registre. || Famil. Prendre note || Transcrire, mentionner un acte sur un registre public. Enregistrer un acte de vente. || Anciennement, faire, en parlant d'une cour souveraine, l'enregistrement d'une ordonnance. || S'enregistrer, *v. r.* Être enregistré.

* **ENREGISTREUR**, *s. m.* En phys. Appareil qui enregistre à fur et mesure certains phénomènes tels qu'ils se passent. || *Adj.* Appareil enregistreur.

ENRHUMÉ, ÉE, *p. p.* d'enrhumer. || *Sub.* Un enrhumé.

ENRHUMER (*en* et *rhume*), *v. a.* Causer un rhume. || S'enrhumer, *v. r.* Contracter un rhume.

ENRICHI, IE, *p. p.* d'enrichir. || *Subst.* Les enrichis.

ENRICHIR (*en* et *riche*), *v. a.* Rendre riche. || Absol. Le travail enrichit. || Par extens. et fig. Se dit de tout ce que l'on compare à une richesse. Il enrichit continuellement sa mémoire. Elle n'a travaillé qu'à enrichir son âme, Patru. || Garnir de quelque ornement riche ou pré-

cieux. Enrichir une montre de pierreries, un livre de figures. || Fig. Il se dit d'ornements moraux ou intellectuels. Enrichir la science de nouvelles découvertes. || Enrichir une langue, la doter d'expressions nouvelles, de tournures heureuses. || S'enrichir, *v. r.* Devenir riche. || T. de mineur. Un filon s'enrichit lorsqu'il devient ou plus épais ou plus chargé de parties métalliques. || Par extens. Devenir possesseur d'objets considérés comme précieux. On s'enrichit du bien qu'on fait. || Fig. Recevoir des richesses intellectuelles ou morales. La mémoire s'enrichit par la lecture. S'enrichir de mille vertus. || Prov. Qui paye ses dettes s'enrichit.

ENRICHISSEMENT, *s. m.* Action de rendre riche. || Action d'augmenter le prix par quelque chose de précieux. L'enrichissement d'un habit, d'un palais. || Fig. Il se dit des embellissements moraux, intellectuels, littéraires. Sans chercher aucun enrichissement d'éloquence, CORN. || L'enrichissement d'une langue, l'acquisition de mots nouveaux, de tournures nouvelles.

* **ENROCHEMENT**, *s. m.* Fondation en roche sur un sol submergé ou mobile.

* **ENROCHER** (*en* et *roche*), *v. a.* Faire un enrochement.

ENRÔLÉ, ÉE, *p. p.* d'enrôler. || *Subst.* Les enrôlés.

ENRÔLEMENT, *s. m.* Action d'enrôler ou de s'enrôler. || L'acte, la feuille constatant l'enrôlement.

ENRÔLER (*en* et *rôle*), *v. a.* Inscrire sur un rôle, et particulièrement sur les rôles de l'armée. Enrôler des soldats. || Fig. Il enrôla tous les amours-propres dans cette ligue, CHATEAUBRIAND. || S'enrôler, *v. r.* Entrer au service militaire. S'enrôler dans l'infanterie. || Fig. S'enrôler dans un parti, au service de quelqu'un, etc.

* **ENRÔLEUR**, *s. m.* Celui qui enrôle des soldats.

ENROUÉ, ÉE, *p. p.* d'enrouer. Qui a de l'enrouement. Voix enrouée. || Parler enroué, parler d'une voix enrouée.

ENROUEMENT, *s. m.* Altération particulière de la voix et de la toux, qui les rend sourdes et voilées.

ENROUER (*en* et lat. *raucus*), *v. a.* Causer l'enrouement. || S'enrouer, *v. r.* Être affecté d'enrouement.

ENROUILLÉ, ÉE, *p. p.* d'enrouiller. Couvert de rouille. || Fig. Le savoir enrouillé des pédants, MOL.

* **ENROUILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de s'enrouiller; état de ce qui s'enrouille.

ENROUILLER (*ll* mouillées. *En* et *rouille*), *v. a.* Rendre rouillé, couvrir de rouille. || Fig. L'oisiveté enrouille l'esprit. || S'enrouiller, *v. r.* Devenir rouillé. || On dit plutôt : Se rouiller. || Ne pas laisser enrouiller ses dents, manger de grand appétit. || Fig. S'enrouiller en province, n'être plus au courant des habitudes du monde. || S'enrouiller dans l'oisiveté, perdre son activité, son aptitude.

* **ENROULAGE**, *s. m.* Action d'enrouler, de s'enrouler.

ENROULÉ, ÉE, *p. p.* d'enrouler. || Chenille enroulée, chenille qui vit dans des feuilles qu'elle roule en cornet.

ENROULEMENT, *s. m.* Action d'enrouler ou de s'enrouler; état de ce qui est enroulé, de ce qui est en forme de spirale. L'enroulement d'un cordon autour du corps. || En bot. Déformation dans laquelle les organes axiles des végétaux sont courbés de haut en bas et roulés sur eux-mêmes. || En archit. Ornement en ligne spirale. La volute est un enroulement. || Ornements engagés les uns dans les autres. Les enroulements du genre arabesque.

ENROULER, *v. a.* Rouler plusieurs fois une chose autour d'une autre; la replier sur elle-même. || S'enrouler, *v. r.* Former plusieurs tours.

* **ENRUBANNER** (*en* et *ruban*), *v. a.* Néologisme. Couvrir de rubans. Chapeau enrubanné. || S'enrubanner, *v. r.* Se parer de rubans.

ENSABLÉ, ÉE, *p. p.* d'ensabler.

ENSABLEMENT, *s. m.* Obstruction d'un chenal par le sable que les eaux ou les vents amènent. || Action de remplir de sable, et le résultat de cette action.

ENSABLER (*en* et *sable*), *v. a.* Faire échouer sur le sable. || Couvrir de sable. La Loire ensabla ce pays. || Remplir de sable. Ensabler une barque. || S'ensabler, *v. r.* Échouer dans le sable. || Être rempli de sable.

* **ENSABOTÉ, ÉE**, *p. p.* d'ensaboter. Chaussé de sabots.

* **ENSABOTEMENT**, *s. m.* Action d'enrayer une voiture avec le sabot.

* **ENSABOTER** (*en* et *sabot*), *v. a.* Chausser quelqu'un avec des sabots. || Enrayer une voiture avec le sabot.

ENSACHÉ, ÉE, *p. p.* d'ensacher. Mis dans un sac.

* **ENSACHEMENT**, *s. m.* Action d'ensacher.

ENSACHER (*en* et *sac*), *v. a.* Mettre dans un sac.

ENSAISINÉ, ÉE, *p. p.* d'ensaisiner.

ENSAISINEMENT, *s. m.* En droit féodal, action d'ensaisiner. || En droit coutumier, ensaisinement des rentes constituées, formalité qui donnait au créancier un privilége pour sa créance.

ENSAISINER (*en* et *saisine*), *v. a.* En droit féodal, reconnaître par acte un nouveau tenancier, en parlant du seigneur. || Mettre en possession de quelque chose.

ENSANGLANTÉ, ÉE, *p. p.* d'ensanglanter.

* **ENSANGLANTEMENT**, *s. m.* Action d'ensanglanter; le résultat de cette action.

ENSANGLANTER (*en* et *sanglant*), *v. a.* Souiller de sang. || Rougir de son propre sang. || Rougir du sang des autres. || Par extens. Il se dit d'objets et d'événements à propos desquels le sang est versé. Jephté ensanglante sa victoire par un sacrifice qui ne peut être excusé que par un ordre secret de Dieu. BOSS. || Ce prince a ensanglanté son règne, il s'est montré cruel. || Il se dit aussi de ce qui fait verser beaucoup de sang. Ces guerres ont ensanglanté l'Europe bien longtemps, VOLT. || Ensanglanter des jeux, les faire dégénérer en rixe sanglante. || Ensanglanter la scène, représenter des meurtres sur le théâtre. || S'ensanglanter, *v. r.* Se tacher de sang.

* **ENSEIGNABLE**, *adj.* Qui peut être enseigné, en parlant des personnes et des choses.

* **ENSEIGNANT, ANTE**, *adj.* Qui enseigne. Notre manie enseignante et pédantesque, J. J. ROUSS. || Le corps enseignant, l'université. || Église enseignante, la réunion des premiers pasteurs de l'Église.

ENSEIGNE (lat. *insignia*), *s. f.* Marque, indice pour faire reconnaître quelque chose. Donner de bonnes, de fausses enseignes. || À bonnes enseignes, à bon titre, avec sûreté, en toute garantie. || À telles enseignes que, en preuve que. || Tableau figuratif appliqué au mur d'une maison pour indiquer le commerce ou la profession de celui qui l'habite. L'enseigne fait la chalandise, LA FONT. || Nous sommes tous deux logés à la même enseigne, nous sommes dans le même embarras, ou malheur, ou perte. || Il a logé à l'enseigne de la lune, il a couché à l'enseigne de la belle étoile, se dit de quelqu'un qui a couché dehors. || Fig. On ne passe point dans le monde pour se connaître en vers, si l'on n'a mis l'enseigne de poëte, PASC. || C'est une enseigne à bière, se dit d'un portrait, d'un tableau mal peint. || Drapeau, signe de ralliement dans les armées romaines. Les enseignes romaines étaient des aigles. || Par extens. Toute espèce d'étendard. || Fig. Marcher, combattre sous les enseignes de quelqu'un, se ranger sous son autorité. || T. de mar. Enseigne de poupe, le pavillon qui se met sur la poupe. || Dans l'ancienne infanterie française, la charge de porte-drapeau. || La compagnie commandée par celui qui avait la charge d'enseigne. || *S. m.* Celui qui portait l'enseigne. || Dans la marine, un enseigne de vaisseau, officier dont le grade était le moins élevé; on dit maintenant lieutenant de frégate. || Prov. À bon vin pas d'enseigne, il n'est pas nécessaire de faire beaucoup d'efforts pour mettre en vogue ce qui est bon.

ENSEIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'enseigner.

ENSEIGNEMENT, *s. m.* L'action d'enseigner. || Enseignement public, l'enseignement que donne l'État; il se divise en primaire, secondaire et supérieur. || Se dit des différentes méthodes d'enseignement. Enseignement individuel, mutuel, simultané. || Enseignement libre, enseignement que donnent les particuliers. || La carrière de l'enseignement, le corps enseignant. Il est entré dans l'enseignement. || L'action d'instruire en général. L'enseignement développe la moralité d'un peuple. || Précepte qui enseigne à faire ou à éviter. Les enseignements que Dieu donnait à son peuple, BOSS.

ENSEIGNER (b. lat. *insignare*), *v. a.* Indiquer par signes, faire connaître. Enseigner le chemin. || Faire savoir, démontrer, en parlant d'un art, d'une science, en donner des leçons. Enseigner le latin, le dessin, etc. || Absol. Les gens qui veulent toujours enseigner em-

pêchent beaucoup d'apprendre, Montesq. || Faire connaître comme par une sorte de leçon. Enseignez la raison, la justice et les mœurs, Volt. Tout le monde veut enseigner à bien faire, et personne ne veut l'apprendre, J. J. Rouss. || Instruire, avec un nom de personne pour complément direct. Enseigner la jeunesse. || S'enseigner, *v. r.* Se faire leçon à soi-même. || Être enseigné, démontré.

⋆ **ENSEIGNEUR**, *s. m.* Celui qui enseigne. Ceux qui se disaient penseurs, enseigneurs, Volt.

ENSELLÉ, ÉE, *adj.* Dont le dos et les reins, en parlant du cheval, présentent une concavité marquée, semblable à une selle. || Navire ensellé, navire dont l'avant et l'arrière sont fort relevés, et le milieu fort bas.

⋆ **ENSELLER**, *v. a.* Mettre la selle à un cheval.

ENSEMBLE (lat. *in* et *simul*), *adv.* L'un avec l'autre, les uns avec les autres. Ils sont sortis ensemble. || Être bien ensemble, se dit de gens qui ont de bons rapports entre eux. || À la fois, en même temps, simultanément. || Tout ensemble, même sens. || Ensemble, en corps, en masse. || Le tout ensemble, le tout pris à la fois et sans avoir égard aux détails. || En peint. Cette figure est bien ensemble, elle a de justes proportions. Mettre une figure ensemble, en ensemble ou d'ensemble. || *S. m.* L'union des parties dans un tout; l'effet qui en résulte. Tout cela forme un bel ensemble. || En mus. Accord. Exécuter des chœurs avec ensemble. || Morceau d'ensemble ou simplement ensemble, morceau composé de plusieurs parties exécutées par plusieurs instruments ou plusieurs voix. || T. milit. Ces soldats commencent à mettre de l'ensemble dans leurs mouvements, ils manœuvrent, ils manient leurs armes avec accord. || La totalité. L'ensemble des hommes qui peuplent la terre.

ENSEMENCÉ, ÉE, *p. p.* d'ensemencer.

ENSEMENCEMENT, *s. m.* Action de répandre sur le sol et d'enterrer les semences destinées à reproduire des récoltes nouvelles.

ENSEMENCER (*en* et *semence*), *v. a.* Opérer l'ensemencement. Ensemencer un champ. || Ensemencer un étang, une rivière, y mettre du poisson, de l'alevin. || S'ensemencer, *v. r.* Pour les céréales, la terre s'ensemence à l'automne ou au printemps.

ENSERRÉ, ÉE, *p. p.* d'enserrer. Serré dans.

ENSERRÉ, ÉE, *p. p.* d'enserrer. Mis en serre.

⋆ **ENSERREMENT**, *s. m.* Action d'enserrer, d'enfermer.

ENSERRER (*en* et *serrer*), *v. a.* Serrer dans, enfermer, contenir. Enserrer un trésor. Tout ce que le globe enserre Célèbre un Dieu créateur, J. B. Rouss.

ENSERRER (*en* et *serre*), *v. a.* Mettre en serre. Enserrer des orangers.

ENSEVELI, IE, *p. p.* d'ensevelir.

ENSEVELIR (*en* et lat. *sepelire*), *v. a.* Dans le style élevé, déposer dans la sépulture. || Absol. Qui tôt ensevelit bien souvent assassine, Mol. || Par extens. Mettre sous quelque chose qui est considéré comme un tas. C'est sous les ruines du trône qu'il faut l'ensevelir, Marmontel. || Faire disparaître. Un homme de cœur qui n'a pas un assez beau nom doit l'ensevelir sous un meilleur, la Bruy. || Cacher. Ensevelir son secret dans le sein d'un ami. || Envelopper le corps d'un mort dans un linceul. || S'ensevelir, *v. r.* Laisser tomber sur soi ce qui est comparé à une sépulture. S'ensevelir sous les ruines de la place, la défendre jusqu'à la mort. || Se cacher. S'ensevelir dans la retraite, dans la solitude, se retirer du monde. || Par extens. S'absorber, se plonger dans. S'ensevelir dans les livres, dans la débauche, dans le chagrin.

ENSEVELISSEMENT, *s. m.* Action d'ensevelir.

⋆ **ENSEVELISSEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ensevelit.

⋆ **ENSORCELANT, ANTE**, *adj.* Qui charme, qui plaît. Paroles ensorcelantes, la Font.

ENSORCELÉ, ÉE, *p. p.* d'ensorceler.

ENSORCELER (*en* et le radical de *sorcier*), *v. a.* Troubler, abuser par des sortiléges. || Captiver les bonnes grâces. Il flatte, il s'insinue, il ensorcelle tous ceux qui ne pouvaient pas le souffrir, Fén. || Avec un nom de personne ou de chose pour complément indirect. Rien n'est pareil aux cajoleries dont la duchesse de Bourgogne sut ensorceler Mme de Maintenon, St-Simon. || S'ensorceler, *v. r.* Être captivé par. S'ensorceler de visions.

ENSORCELEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ensorcelle.

ENSORCELLEMENT, *s. m.* Action d'ensorceler; résultat de cette action. || Fig. Passion ou préjugé aveugle.

ENSOUFRÉ, ÉE, *p. p.* d'ensoufrer. Rempli de soufre.

ENSOUFRER (*en* et *soufre*), *v. a.* Enduire de soufre; imprégner de la vapeur du soufre.

⋆ **ENSOUPLE** (lat. *insubulum*), *s. f.* Rouleau de bois sur lequel le tisserand monte la chaîne, pour faire la toile.

⋆ **ENSUIFER**, *v. a.* Garnir de suif; enduire de suif.

ENSUITE (*en* et *suite*), *adv.* À la suite de, après cela. Travaillez d'abord, vous vous reposerez ensuite. || Ensuite de, *loc. prép.* A la suite de, après. || Ensuite de quoi, après quoi. Ensuite de cela.

ENSUIVANT, *adj. m.* T. de pratique. Suivant. Le dimanche ensuivant. || Vieilli et peu usité.

ENSUIVRE (S'), *v. r.* Ne se conjugue qu'à la 3e pers. du sing. et du plur. Venir après. Ce qui s'ensuit. || Survenir comme effet, découler comme conséquence. Voilà le principe; la conséquence s'en ensuivra. Quels inconvénients auraient pu s'en ensuivre, Mol. || Les exemples des meilleurs auteurs prouvent qu'*ensuivre* se construit comme *s'enfuir*. Il ne faudrait pas écrire *s'en suivre*, en deux mots, pour signifier découler de là; en ce sens, on se sert de *suivre*, verbe neutre : Il suit de là, et non il se suit de là. || Impers. Il s'ensuit que...

⋆ **ENSUPLE**, *s. f.* Voy. ensouple.

⋆ **ENTABLÉ, ÉE**, *p. p.* d'entabler. Cheval entablé.

ENTABLEMENT (*en* et *table*), *s. m.* En archit. La saillie qui est au haut des murailles d'un bâtiment. || Partie de l'édifice au-dessus de la colonne, du pilastre, et qui comprend l'architrave, la frise et la corniche.

ENTABLER (S') (*en* et *table*), *v. r.* On dit qu'un cheval s'entable, quand les hanches devancent les épaules.

ENTACHÉ, ÉE, *p. p.* d'entacher. Entaché de lèpre. || Fig. Être entaché d'avarice. Un acte entaché de nullité. || Absol. Homme entaché, homme qui a quelque tache à son honneur, à sa moralité.

ENTACHER (*en* et *tacher*), *v. a.* Gâter par quelque maladie qui agit comme une tache. Son mauvais régime l'a entaché de scrofules. || Peu usité en cet emploi. || Fig. Marquer d'une tache, d'une souillure. Cet arrêt l'entache dans son honneur. || S'entacher, *v. r.* Devenir entaché.

ENTAILLE (*ll* mouillées. *En* et *taille*), *s. f.* Coupure avec enlèvement de parties. Faire une entaille au pain. || Incision, blessure faite avec un instrument tranchant. || Portion de tige ou de branche enlevée au-dessus et au-dessous d'une branche, d'un œil, etc. en entamant légèrement l'aubier pour interrompre le cours de la sève.

ENTAILLÉ, ÉE, *p. p.* d'entailler.

ENTAILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Faire une entaille. Entailler une poutre. || S'entailler le doigt, la main, s'y faire une coupure. || Anciennement, sculpter.

ENTAILLURE (*ll* mouillées), *s. f.* Entaille.

ENTAME (*entamer*), *s. f.* Premier morceau coupé d'un pain. || Fig. Prémices de certains objets. Il en a l'entame.

ENTAMÉ, EE, *p. p.* d'entamer.

⋆ **ENTAMEMENT**, *s. m.* L'action d'entamer.

ENTAMER (lat. *intaminare*), *v. a.* Couper le premier morceau, commencer à prendre une partie d'une chose. Entamer un pain, un sac d'argent. || Par extens. Couper en incisant. Entamer la peau. || Fig. Faire impression sur. || Porter atteinte à. Entamer la réputation, le crédit de quelqu'un. || Entamer quelqu'un, entreprendre sur ses droits, empiéter sur sa charge; avoir de l'avantage sur lui. || Faire capituler quelqu'un avec son devoir. Il n'est pas facile de l'entamer. || Pénétrer les vœux, les sentiments secrets de quelqu'un. Il est impénétrable, on ne peut l'entamer. || T. milit. Entamer un carré, un corps de troupes, commencer à le rompre, à le faire fléchir. || Commencer. Entamer une discussion, un procès.

ENTAMURE, *s. f.* Synonyme d'entame. Entamure du pain. || L'action de faire l'entame. || Coupure, incision.

ENTASSÉ, ÉE, *p. p.* d'entasser. || Se dit d'un homme qui a la tête enfoncée dans les épaules.

ENTASSEMENT, *s. m.* Amas confus. Un entassement de papiers, de livres. || Fig. C'est un entassement de faussetés, d'absurdités et d'injures, Volt. || État d'hommes ou d'animaux rassemblés dans un lieu trop étroit.

ENTASSER (*en* et *tas*), *v. a.* Mettre en tas. || Accumuler. Entasser des écus. || Absol. Sa passion est d'entasser toujours. || Fig. Entasser des citations. Entasser vertu sur vertu, bonne œuvre sur bonne œuvre. Entasser les honneurs sur la tête d'un homme. || Réunir dans un espace trop étroit. || S'entasser, *v. r.* Être mis en tas. || Se mettre, en parlant de personnes, dans un lieu étroit.

* **ENTASSEUR**, *s. m.* Néologisme. Celui qui entasse.

ENTE (an-t'. Ἔμφυτον), *s. f.* Espèce de greffe qui consiste à insérer un scion dans un autre arbre. || L'arbre même où l'on a fait une ente. De jeunes entes.

ENTE, *s. f.* Le bois qui sert de manche à un pinceau.

ENTÉ, ÉE, *p. p.* d'enter. || Par extens. Une tête de lion entée sur le corps d'une chèvre. || Fig. Il se dit aussi des choses qui sont supposées unies, entées. Il a un orgueil enté sur une très-grande dignité d'âme. || Cette maison est entée sur telle autre, elle en a pris le nom. || Il se dit d'une personne par rapport à ses diverses qualités. C'est un financier enté sur un praticien.

* **ENTEMENT**, *s. m.* Action d'enter.
* **ENTENDANT, ANTE**, *adj.* Qui entend.

ENTENDEMENT, *s. m.* L'esprit considéré en tant qu'il conçoit. L'entendement est la lumière que Dieu nous a donnée pour nous conduire, Boss. || Bon esprit, *jugement, sens.* C'est un homme d'entendement.

ENTENDEUR, *s. m.* Celui qui entend et comprend. || Se dit surtout en ces deux locutions : À bon entendeur salut (littéralement, celui qui comprend bien se sauve), celui qui comprend ce qu'on dit doit en faire son profit ; À bon entendeur peu de paroles ou demi-mot, une longue explication est inutile à un homme intelligent.

ENTENDRE (lat. *intendere*), *v. n.* Étymologiquement, tendre vers, d'où avoir intention, dessein, avec un verbe à l'infinitif, ou *que* et le verbe au subjonctif ou quelquefois au conditionnel. J'entends être obéi ou qu'on m'obéisse. || Avec le mot indéterminé *le*, il se prend activement. Je l'entends ainsi, je veux que la chose soit ainsi. || Entendre à, consentir, acquiescer. Elle ne veut entendre à nulle proposition, Sév. || *V. a.* Recevoir l'impression des sons. Entendre du bruit. || Entendre dire, apprendre ce qui se dit. || Entendre parler d'une chose, en être informé par la parole. || Ne pas vouloir entendre parler d'une chose, la rejeter absolument sans vouloir même y prêter l'oreille. || Faire entendre, faire parvenir à l'ouïe. || Se faire entendre, être ouï. || Être dit de manière à être compris. || Se faire entendre à, parler à. La gloire s'est fait entendre à son cœur. || Absol Entendre, avoir l'ouïe. Parlez plus haut, il n'entend pas. || Entendre dur, clair, avoir l'oreille dure, fine. || Fig. N'entendre que par, être uniquement dirigé par. || Fig. Il n'entend pas de cette oreille-là, il ne veut pas écouter la proposition qu'on lui fait. || Prêter l'oreille. Que ceux qui m'entendent me jugent. Condamner sans entendre. || Entendre en confession ou simplement entendre, se dit du prêtre qui entend la confession d'un pénitent. || Entendre la messe, les vêpres, le sermon, y assister. || A l'entendre, si on l'en croit. || Ne pas savoir auquel ou à qui ou à quoi entendre, ne pas savoir à qui ou à quoi il importe de faire attention. || Exaucer. Dieu entendit ses vœux. || Comprendre, saisir le sens. Des mystères sacrés que nous n'entendons pas, Corn. Il n'entend pas un mot de français. || Entendre à demi-mot, comprendre ce qui est dit d'une façon mystérieuse, voilée. || Donner à entendre, laisser entendre, faire entendre, insinuer, faire comprendre une chose. || Se faire entendre, être compris. || Absol. Comprendre. En vain vous feignez de ne pas entendre. || Entendre, vouloir dire. Qu'entendez-vous par ces paroles ? || Entendre, connaître, être habile dans. Entendre la guerre. || L'entendre bien, mal, le comprendre bien, mal, y être habile, malhabile. || Entendre finesse à quelque chose, y vouloir comprendre plus que la chose ne signifie. || Ne pas entendre malice à quelque chose, faire ou dire quelque chose sans mauvaise intention. || Entendre raillerie, prendre bien les choses dites en plaisantant. || Entendre raison, acquiescer à ce qui est juste et raisonnable.

S'ENTENDRE, *v. r.* Être perçu par l'oreille. || S'entendre, s'entendre l'un l'autre. || Être compris. || Cela s'entend, cela s'entend bien, cela se suppose ainsi. || S'entend, cela va sans dire. || Se comprendre l'un l'autre. || Se comprendre soi-même. || Se concerter, être d'accord, d'intelligence. Je ne veux point m'entendre avec vos ennemis, Sév. || Nous nous entendons bien, nous vivons bien ensemble. || S'entendre comme larrons en foire, se concerter pour quelque chose de blâmable ou de suspect. || S'entendre en ou à, être habile dans une chose, se connaître à une chose. Il s'entend en musique, en tableaux. Il s'entend à la culture. || Famil. Il s'y entend comme à ramer des choux, il ne comprend rien à ce qu'il fait. || Prov. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, il faut entendre les deux parties. || Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, se dit d'un homme qui feint de ne pas ouïr ou de ne pas comprendre.

ENTENDU, UE, *p. p.* d'entendre. || T. de palais. La cause est entendue, les débats sont clos. Entendu toutes les parties, ou bien les parties entendues. || BIEN ENTENDU, *loc. adv.* Assurément, sans doute. || BIEN ENTENDU QUE, *loc. conj.* Toutefois, pourtant. || Entendu, qui a l'intelligence d'une chose. Un homme entendu aux affaires. Qu'on ne croie pas qu'il fût peu entendu dans ces affaires, Boss. || Faire l'entendu, agir en personne qui s'entend aux choses, et le plus souvent faire l'important, le capable. || Bien entendu, disposé avec intelligence, avec art. || Bien entendu, mal entendu, se dit aussi des choses morales. Un zèle mal entendu.

ENTENTE, *s. f.* Manière d'entendre, de comprendre. Mot à double entente. || Intelligence dans la distribution des parties d'une composition, d'un ensemble. Il a l'entente du coloris, des lumières, etc. || Par extens Cet auteur a l'entente de la scène. || Bonne intelligence. Il y a de l'entente dans cette famille. Entente cordiale.

ENTER (*ente*), *v. a.* Greffer par ente. || Fig. Ils entent sur cette politesse un esprit de règle, LA BRUY. || Allonger plus ou moins quand on a préalablement coupé le bout qui était usé ou trop court. Enter des bas. || S'enter, *v. r.* Être enté. || Fig. Un vice s'ente sur un autre vice.

ENTÉRINÉ, ÉE, *p. p.* d'entériner.

ENTÉRINEMENT, *s. m.* Action d'entériner ; jugement par lequel on entérine. || État d'un acte entériné.

ENTÉRINER (anc. fr. *entérin*, entier), *v. a.* Ratifier juridiquement un acte pour le rendre valable. Entériner une requête. || Absol. Le parlement entérine.

* **ENTÉRITE** (ἔντερον), *s. f.* Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le canal intestinal.
* **ENTÉRO...** Élément de composition pour les mots de médecine qui vient de ἔντερον, intestin, intérieur.

ENTERRÉ, ÉE, *p. p.* d'enterrer. || Qui a, en parlant d'un lieu, une situation basse, une vue bornée.

ENTERREMENT, *s. m.* Mise en terre. L'enterrement des charognes. || Mise dans la sépulture. || Cérémonies observées dans les funérailles. || Le cortège funèbre. || Figure, air, mine d'enterrement, figure sombre, triste.

ENTERRER (*en* et *terre*), *v. a.* Mettre dans la terre. Enterrer son or. || Fig. Enterrer de l'argent, le dépenser en travaux, en remuements de terre. || Inhumer, mettre un corps mort en terre. || Absol. Autrefois on enterrait dans les églises. || Par extens. Survivre à. Il nous enterrera tous. || Recouvrir de choses comparées à un tas de terre. Sa maison tomba et les débris l'enterrèrent. || Obliger à demeurer dans un lieu triste et ennuyeux. Il veut m'enterrer en province. || Il se dit des choses qu'on met comme en terre et qu'on fait oublier. Enterrer ses talents. || Faire oublier, effacer la réputation de quelqu'un. Ce poëte a enterré ses rivaux. || Voir la fin de. || Famil. Enterrer le carnaval, se livrer aux dernières folies du carnaval. || Tenir caché. Enterrer un secret. || S'enterrer, *v. r.* Être inhumé. || Etre recouvert de débris qui s'écroulent. || Fig. S'enterrer sous les ruines d'une place, mourir en défendant une place de guerre. || Se mettre dans un lieu retiré, dans une retraite profonde. S'enterrer dans une province. || S'enterrer tout vif, rompre tout commerce avec le monde.

* **ENTERREUR**, *s. m* Celui qui enterre.
* **EN-TÊTE**, *s. m.* Ce qui s'écrit en tête d'une lettre, d'un tableau. Faire imprimer des en-tête.

ENTÊTÉ, ÉE, *p. p.* d'entêter. || Absol. Qui tient à ses volontés, à ses idées, sans en démordre. Un vieillard entêté. || *Subst.* Un entêté. Une entêtée.

ENTÊTEMENT, *s. m.* Action de se porter à la tête, d'affecter la tête. L'entêtement par des parfums. || Fig. État d'un esprit, d'un cœur, d'une âme entêtée. L'entêtement pour les anciens. || Il se dit de celui qui est un objet d'entêtement. Lorsque vous étiez la coqueluche et l'entêtement de certaines femmes, LA BRUY. || Attachement excessif d'une personne à ses opinions.

ENTÊTER (*en* et *tête*), *v. a.* Remplir la tête de vapeurs qui l'incommodent. || Absol. Le charbon entête. || Fig. Porter à la tête des fumées d'orgueil, de vanité, etc. Sa grandeur l'entête. || Absol. Les louanges entêtent. || Prévenir d'une passion pour. Qui vous a entêté de cette personne, d'une pareille opinion? || S'entêter de, *v. r.* Prendre des préventions favorables et tenaces à l'égard de quelqu'un. || Il se dit aussi des choses. S'entêter d'un préjugé. || Tenir fortement à sa volonté, à ses opinions. Il s'entête dans cette détermination.

ENTHOUSIASME (ἐνθουσιασμός), *s. m.* Fureur divine, état physique désordonné comme celui des sibylles qui rendaient des oracles. || Par extens. Inspiration divine, se manifestant par des discours pleins de grandes images. L'enthousiasme des prophètes. || Mouvement passionné, transport qu'un poëte, un artiste éprouve dans le moment de la composition. L'enthousiasme transporte les poëtes. || Tout transport qui, enlevant l'âme à elle-même, excite à des actes extraordinaires. L'enthousiasme guerrier, religieux. || Grande joie, vive allégresse. Il fut accueilli avec enthousiasme. || Admiration vive et passionnée. Son enthousiasme pour cet auteur l'aveugle.

ENTHOUSIASMÉ, ÉE, *p. p.* d'enthousiasmer.

ENTHOUSIASMER, *v. a.* Ravir d'enthousiasme, d'admiration. || S'enthousiasmer, *v. r.* S'éprendre d'enthousiasme. Cet homme s'enthousiasme pour tout ce qui est nouveau. Il s'enthousiasme sur votre solide mérite, SÉV.

ENTHOUSIASTE, *s. m.* et *f.* Celui que l'on croyait possédé de la divinité ou violemment inspiré par elle. || Visionnaire qui se croit inspiré. || Celui, celle qui a une admiration excessive pour quelque chose. || *Adj.* Inspiré, visionnaire. Pythagore, disciple enthousiaste des prêtres de l'Égypte. || Prompt à s'enthousiasmer. Un peuple enthousiaste des nouveautés. || Qui tient de l'enthousiasme. Des démonstrations enthousiastes.

ENTHYMÈME (ἐνθύμημα), *s. m.* Syllogisme réduit à deux propositions, dont la première est appelée antécédent, et la seconde conséquent. La proposition de Descartes: Je pense, donc je suis, est un enthymème.

ENTICHÉ, ÉE, *p. p.* d'enticher. Qui commence à se gâter, en parlant des fruits. || Aujourd'hui, on ne dit plus que taché. || Fig. Qui a quelque lésion morale comparée à la lésion d'un fruit entiché. Grâce au ciel je ne suis point entiché de ce vice-là, LESAGE. || Qui est opiniâtrément attaché à. Entiché d'une opinion.

* **ENTICHEMENT**, *s. m.* Néologisme. Action d'enticher; résultat de cette action. Ses entichements nobiliaires.

ENTICHER (*en* et anc. fr. *tèche*, tache), *v. a.* Commencer à gâter, à corrompre. En ce sens il n'est usité qu'au participe passé. || Fig. Gâter par quelque chose de faux ou de moralement mauvais. Qui vous a entiché de cette opinion? || S'enticher, *v. r.* Devenir entiché. Il s'était entiché de ce vice. || S'éprendre d'une personne.

ENTIER, IÈRE (lat. *integer*), *adj* Qui a toutes ses parties, toute son étendue. L'univers entier. || Qui n'est pas châtré. Cheval entier. || En arithm. Nombre entier, nombre qui ne renferme que des unités entières. || Fig. Il se dit des choses abstraites, morales, qui sont dans leur totalité. Une entière confiance || Qui n'a pas subi de diminution, de déchet, de modification. Conserver ses facultés entières. || || Qui maintient entières ses idées, ses volontés. C'est un homme entier. || Il se joint à *tout;* ce qui lui donne plus de force. Le pays tout entier. || Tout entier à, uniquement occupé de || Se livrer tout entier à, se donner tout entier à, se donner entier à, se donner, consacrer tout son temps, se dévouer à. || Mourir tout entier, mourir sans laisser de postérité, de souvenir, de renommée. || *S. m.* La totalité, l'ensemble d'une chose. || En son entier, dans un état d'intégrité, dans le même état qu'auparavant. || En arithm. Un entier, un nombre entier. || Un entier, un cheval entier. || EN ENTIER, *loc. adv.* Entièrement, complètement.

ENTIÈREMENT, *adv.* D'une manière entière. Se livrer entièrement à l'étude.

ENTITÉ (b. lat. *entitas*, du lat. *ens*), *s. f.* T. de philos. scolastique. Ce qui constitue l'existence d'une chose, existence considérée comme distincte et indépendante de la chose même.

ENTOILAGE, *s. m.* Action d'entoiler; le résultat de cette action; la toile dont on s'est servi pour entoiler.

ENTOILÉ, ÉE, *p. p.* d'entoiler. Une estampe entoilée.

ENTOILER (*en* et *toile*), *v. a.* Garnir de toile quelque chose de plus léger et de plus fin pour le soutenir, le garantir d'accident. Entoiler une carte, une estampe.

ENTOMOLOGIE (an-to-mo-lo-jie. Ἔντομον et λόγος), *s. f.* Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE, *adj.* Qui appartient, qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE, *s. m.* Celui qui s'occupe d'entomologie, de l'étude des insectes.

* **ENTONNAGE**, *s. m.* Action d'entonner un liquide.

ENTONNÉ, ÉE, *p. p.* d'entonner. Mis en tonneau.

ENTONNÉ, ÉE, *p. p.* d'entonner. Mis sur le ton.

* **ENTONNEMENT**, *s. m.* Action de mettre en tonne.

ENTONNER (*en* et *tonne*), *v. a.* Verser une liqueur dans un tonneau. || Fig. et absol. Il entonne *bien*, il boit bien. || S'entonner, *v. r.* S'engouffrer avec impétuosité dans un lieu étroit, en parlant du vent.

ENTONNER (lat. *intonare*), *v. a.* Mettre un air sur le ton. Entonner un air. || Chanter le commencement d'une hymne, d'une antienne. || Absol. Ce chantre entonne bien. || Se mettre à chanter. || Fig. Entonner les louanges de quelqu'un. || Fig. Entonner la trompette, prendre le style héroïque ou lyrique.

ENTONNOIR, *s. m.* Instrument à l'aide duquel on verse une liqueur dans un tonneau, dans un vase. || EN ENTONNOIR, *loc. adv.* En forme d'entonnoir. Une vallée en entonnoir. Fleur en entonnoir. || En anat. Prolongement conique de la base du troisième ventricule du cerveau. || En chir. Instrument qui sert à conduire le cautère actuel vers certaines parties.

ENTORSE (*en* et *tors*, anc. part. de *tordre*), *s. f.* Distension violente et subite des ligaments et des parties molles qui entourent les articulations et particulièrement celles du pied. || Fig. et famil. Donner une entorse à quelqu'un, lui enlever une partie de son crédit. || Donner une entorse à un texte, le détourner du vrai sens. || Donner une entorse à la vérité, l'altérer.

* **ENTORTILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'entortiller; résultat de cette action.

ENTORTILLÉ, ÉE, *p. p.* d'entortiller. || Fig. Qui a le caractère de l'entortillage. Des phrases entortillées.

ENTORTILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de ce qui s'entortille autour d'une chose; état d'une chose entortillée autour d'une autre. || Fig. Embarras, obscurité du style. Quel entortillement dans tout ce discours, BOSS.

ENTORTILLER (*ll* mouillées. *En* et *tortiller*), *v. a.* Envelopper tout autour en tortillant. Entortillez cela dans un linge. || Fig. Exprimer une chose d'une manière embarrassée, avec recherche. Entortiller son style. || Famil. Circonvenir, séduire. || S'entortiller, *v. r.* S'attacher à une chose en l'entourant plusieurs fois. Le serpent s'entortilla autour de sa jambe. || Famil. S'envelopper dans un manteau, dans une couverture. || Fig. S'entortiller dans des phrases équivoques. || Absol. Vous vous entortillez.

ENTOUR (*en* et *tour*), *s. m.* N'est guère usité qu'au pluriel. Lieux circonvoisins. Les entours des Tuileries. || Fig. Ce qui entoure, ce qui concourt à. Allons, je veux savoir Tous les entours de ce procédé noir, VOLT. || Par extens. Ceux qui vivent dans la familiarité de quelqu'un, ses voisins, ses serviteurs, etc. || Savoir bien prendre les entours, gagner ceux qui entourent la personne dont on a besoin. || À L'ENTOUR, *loc. adv.* Voy. ALENTOUR.

ENTOURAGE, *s. m.* Se dit de tout ce qui entoure, protège un objet. Mettre un entourage à un arbre. || Ornements qui entourent un bijou. Entourage de perles. || Fig. Ceux qui vivent dans la familiarité de quelqu'un.

* **ENTOURANT, ANTE**, *adj.* Qui sert à entourer.

ENTOURÉ, ÉE, *p. p.* d'entourer. || Fig. Un homme bien, mal entouré, un homme qui a dans sa familiarité des gens honnêtes, malhonnêtes.

ENTOURER (*entour*), *v. a.* Mettre autour. Entourer une ville de murailles. || Fig. Entourer de soins un enfant. || Il se dit des personnes qui se mettent autour d'une autre, et des personnes que l'on met autour de quelqu'un. Les gendarmes entourent les rebelles. La police l'a entouré d'espions. || Former la société, la compagnie habituelle de quelqu'un. || S'entourer, *v. r.* Réunir autour de soi, établir dans sa familiarité. S'entourer de savants, d'artistes. || Mettre autour de soi, en parlant de choses. S'entourer d'objets d'art. || Fig. S'entourer de précautions, de mystère.

ENTOURNURE (anc. fr. *entourner*), *s. f.* Partie du corsage où la manche s'adapte. || Le haut de la manche lui-même. L'entournure de la manche. || Fig. et famil. Cela le gêne dans les entournures, cela le met mal à l'aise. || C'est là l'entournure, le point difficile.

* **EN-TOUT-CAS**, *s. m.* Espèce de parapluie qui est plus petit que la forme ordinaire des parapluies et un peu plus grand qu'une ombrelle, et qui sert à abriter de la pluie ou du soleil. || *Au pl.* Des en-tout-cas.

* **ENTOZOAIRE** (an-to-zo-ê-r'. Ἐντός et ζωάριον), *s. m.* Animal qui vit dans le corps d'autres animaux.

* **ENTR'ABATTRE (S')**, *v. r.* S'abattre l'un l'autre.

* **ENTR'ABORDER (S')**, *v. r.* S'aborder mutuellement.

ENTR'ACCORDER (S'), *v. r.* S'accorder, se mettre de bonne intelligence ensemble. || Par extens. Et pour lier des mots si mal s'entr'accordants, Boil.

ENTR'ACCUSER (S'), *v. r.* S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE, *s. m.* Intervalle entre deux actes d'une pièce de théâtre. || Partie d'un spectacle qui s'exécute entre deux actes, intermède. || Par extens. Il y a des entr'actes à nos conversations, Sév.

* **ENTR'ADMIRER (S')**, *v. r.* S'admirer mutuellement.

ENTR'AIDER (S'), *v. r.* S'aider mutuellement.

ENTRAILLES (*ll* mouillées. Lat. *interanea*), *s. f. pl.* Nom générique donné aux parties enfermées dans le tronc de l'homme et des animaux, et particulièrement dans le ventre. || Sentir crier ses entrailles, avoir faim. || Fig. Déchirer ses entrailles, en parlant d'un peuple, être en proie aux discordes civiles. || Fig. Sentir ses entrailles, se déchirer, éprouver une vive douleur. || Sein de la mère. Le fruit de vos entrailles. || Il se dit des lieux les plus profonds de la terre. || Fig. Ce qu'il y a de plus intime dans une composition littéraire. Les entrailles du sujet. || Ce qui sort de nous, notre famille, nos enfants. Madame, épargnez-les, épargnez vos entrailles, Corn. || L'intérieur, le fond de l'âme. Ceux qui tirent, pour ainsi dire, de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier, La Bruy. || Sensibilité, tendre affection. Mes entrailles se troublent pour lui. Avoir pour quelqu'un des entrailles de mère, de père. || Absol. La politique n'a point d'entrailles. Un homme sans entrailles. || Cet acteur a des entrailles, il joue avec chaleur et une grande vérité dans les situations pathétiques. || T. de dévotion. Les entrailles de la miséricorde divine.

ENTR'AIMER (S'), *v. r.* S'aimer l'un l'autre. Souvenez-vous que tous les hommes doivent s'entr'aimer, Fén.

* **ENTRAIN** (*en* et *train*), *s. m.* Chaleur, gaieté naturelle et communicative. Cet homme a de l'entrain. || Ardeur au travail. Étudier avec entrain. || Mouvement rapide et animé d'une pièce de théâtre, d'une composition, dans l'enchaînement des scènes et des situations.

* **ENTRAÎNABLE**, *adj.* Néologisme. Que l'on peut entraîner, qui se laisse entraîner.

ENTRAÎNANT, ANTE, *adj.* Qui entraîne le cœur, l'esprit.

ENTRAÎNÉ, ÉE, *p. p.* d'entraîner.

ENTRAÎNÉ, ÉE, *p. p.* d'entraîner. || Cheval entraîné, cheval préparé pour la course.

ENTRAÎNEMENT, *s. m.* Action d'entraîner ; état de ce qui est entraîné. || Fig. L'entraînement de l'exemple, des passions. || Absol. Mêler le calcul à l entraînement.

* **ENTRAÎNEMENT**, *s. m.* Action de préparer un cheval pour la course, un homme pour certains exercices, par un régime convenable.

ENTRAÎNER (*en* et *traîner*), *v. a.* Traîner avec soi, après soi. || Fig. Entraîner quelqu'un dans sa ruine. || Agir sur les sentiments. Cet orateur entraîne tous les esprits. Entraîner dans un complot, dans le vice, etc. || Absol. Le charme de cette lecture entraîne. || Être la cause, avoir pour conséquence. La guerre entraîne avec elle ou après elle bien des maux. || En jur. Avoir pour effet nécessaire. || S'entraîner, *v. r.* S'entraîner l'un l'autre.

* **ENTRAÎNER** (*en* et l'angl. *to train*, dresser), *v. a.* Préparer par un système d'alimentation et de médicaments un cheval à la course, un boxeur à la lutte, etc.

* **ENTRAÎNEUR**, *s. m.* Celui qui entraîne, qui prépare les chevaux pour la course.

ENTRAIT (*en* et *trait*), *s. m.* La pièce principale d'un comble, celle qui empêche l'écartement des arbalétriers.

ENTRANT, ANTE, *adj.* Qui entre. Les personnes entrantes. || *Subst.* La personne qui entre. Les entrants et les sortants. || Par extens. Qui prend son tour dans l'exercice temporaire d'une fonction. Le vérificateur entrant. || *Subst.* Un nouvel entrant. Les nouveaux entrants. || Fig. Qui entre, qui pénètre, qui s'insinue. Sois entrant, effronté, Régnier.

ENTR'APPELER (S'), *v. r.* S'appeler l'un l'autre.

* **ENTR'APPRENDRE (S')**, *v. r.* Se donner des leçons réciproques.

* **ENTR'APPROCHER (S')**, *v. r.* S'approcher l'un de l'autre.

* **ENTR'ASSASSINER (S')**, *v. r.* S'assassiner l'un l'autre.

* **ENTR'ASSOMMER (S')**, *v. r.* S'assommer l'un l'autre.

* **ENTR'ATTAQUER (S')**, *v. r.* S'attaquer l'un l'autre.

* **ENTRAVANT, ANTE**, *adj.* Qui entrave.

* **ENTRAVE**, *s. f.* Voy. ENTRAVES.

ENTRAVÉ, ÉE, *p. p.* d'entraver.

ENTRAVER (*entraves*), *v. a.* Mettre des entraves. || Fig. Embarrasser, gêner. Entraver la marche des affaires. || S'entraver, *v. r.* Se prendre dans des entraves. || Fig. Se faire mutuellement obstacle.

ENTR'AVERTIR (S'), *v. r.* S'avertir mutuellement.

ENTRAVES (*en* et lat. *trabes*), *s. f. pl.* Lien qu'on met aux jambes de certains animaux et particulièrement des chevaux. || Ce mot a aussi un singulier ; car on peut mettre une entrave ou deux entraves à un cheval. || Fig. Ce qui retient, contient, empêche. Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves, Boil. Les entraves de la langue. || En ce sens, il s'emploie aussi au sing. La jeunesse a besoin de quelque entrave qui la retienne.

* **ENTR'AVOUER (S')**, *v. r.* S'avouer quelque chose réciproquement l'un à l'autre.

ENTRE (lat. *inter*), *prép.* Dans l'espace qui sépare deux ou plusieurs objets. Tours est entre Paris et Bordeaux. || Famil. Mettre quelqu'un entre quatre murailles, le mettre en prison. || Entre deux eaux, sous l'eau. || Entre deux vins, dans un état voisin de l'ivresse. || Famil. Entre quatre yeux (on prononce quatre-z-yeux), seul à seul, sans témoins. || Regarder quelqu'un entre les deux yeux, le regarder fixement. || Entre les bras, sur le sein. || Entre les mains de, au pouvoir de... || Entre ses mains, en parlant d'un médecin, d'un avocat, d'un professeur, d'un directeur de conscience, etc. signifie être traité par lui, être sous sa direction, etc. || Fig. Entre les deux, ni bien ni mal. || Il se dit des objets intellectuels, moraux, abstraits. L'homme placé entre le vice et la vertu. || Être entre la vie et la mort, être près d'expirer. || Il se dit, en un sens analogue, d'un intervalle qui n'est qu'idéal, moral, entre les personnes. Se tenir entre deux partis. || Dans un temps qui suit une époque et en précède une autre. Entre midi et une heure. || Entre la poire et le fromage, voy. FROMAGE. || Entre chien et loup, voy. CHIEN. || Il exprime le rapport que des personnes ou des choses ont l'une avec l'autre. L'accord conclu entre la France et l'Angleterre. Entre amis. || Soit dit entre nous, ou elliptiquement entre nous, que cela ne soit pas redit à d'autres, mais de vous à moi seulement, entre vous et moi. || Entre nous, signifie aussi sans personne d'étranger. || Famil. Entre nous tous, nous ensemble ; entre eux tous, eux ensemble. || Entre avec un pronom personnel au pluriel signifie souvent sans sortir de la classe où l'on est. Ils se marient entre eux. || Au nombre de, parmi. Vous que l'Orient compte entre ses plus grands rois, Rac. || Entre autres, se dit quand on veut désigner d'une façon particulière quelqu'un ou quelque chose. || Entre tous, au suprême degré. || Brave entre les braves, extrêmement brave. || Il exprime aussi distribution, séparation, distinction,

choix. Il se distingue entre tous ses disciples, LA BRUY. || D'entre, du milieu de. Jésus avait ressuscité Lazare d'entre les morts. || Parmi. Quelqu'un d'entre vous....

ENTRÉ, ÉE, *p. p.* d'entrer.

ENTRE-BÂILLÉ, ÉE, *p. p.* d'entre-bâiller.

* **ENTRE-BÂILLEMENT**, *s. m.* État de ce qui est ouvert à demi. L'entre-bâillement d'une porte.

ENTRE-BÂILLER, *v. a.* Ouvrir un peu. Entre-bâiller une porte. || S'entre-bâiller, *v. r.* La porte s'entre-bâille.

ENTRE-BAISER (S'), *v. r.* Se baiser réciproquement.

* **ENTRE-BATTRE (S')**, *v. r.* Se battre l'un l'autre.

* **ENTRE-BLESSER (S')**, *v. r.* Se blesser l'un l'autre.

* **ENTRE-CHARGER (S')**, *v. r.* Se charger réciproquement. || S'accuser l'un l'autre.

ENTRECHAT (ital. *intrecciato*), *s. m.* T. de danse. Saut léger, dans lequel les pieds battent rapidement l'un contre l'autre. Battre un entrechat.

* **ENTRE-CHERCHER (S')**, *v. r.* Se chercher l'un l'autre.

* **ENTRE-CHOQUEMENT**, *s. m.* Choc de plusieurs combattants.

ENTRE-CHOQUER (S'), *v. r.* Se choquer l'un l'autre. || Se contredire, s'opposer l'un à l'autre. || Gilbert l'a employé activement : Le verre entre-choque le verre.

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT**, *s. m.* En archit. Espace compris ou projeté entre deux colonnes consécutives.

* **ENTRE-COMMUNIQUER (S')**, *v. r.* Communiquer réciproquement l'un à l'autre. Le mieux sera de ne plus rien s'entre-communiquer, Boss.

* **ENTRE-CONNAÎTRE (S')**, *v. r.* Se connaître mutuellement. On s'entre-connaît bien, CORN.

* **ENTRE-CONSOLER (S')**, *v. r.* Se consoler l'un l'autre.

ENTRE-CÔTE, *s. m.* Morceau de viande coupé entre deux côtes du bœuf. || *Au pl.* Des entre-côtes.

ENTRECOUPÉ, ÉE, *p. p.* d'entrecouper. Coupé en divers points. La Grèce entrecoupée de tous côtés par des mers. || Par extens. Interrompu, saccadé. Une voix entrecoupée de profonds soupirs. Mots entrecoupés.

* **ENTRECOUPEMENT**, *s. m.* Action d'entrecouper, résultat de cette action.

ENTRECOUPER, *v. a.* Couper, diviser en plusieurs endroits. Des canaux entrecoupaient les jardins. || T. de couture. Poser les patrons sur une étoffe de façon que les contours des uns entrent dans ce qui est laissé par les entailles des autres, afin qu'il y ait le moins possible d'étoffe perdue. || Par extens. Interrompre fréquemment. Entrecouper un récit de digressions. De profonds soupirs entrecoupaient toutes mes paroles, FÉN. || S'entrecouper, *v. r.* Se dit des chevaux qui se blessent en frottant un pied contre l'autre. On dit plus ordinairement se couper. || Se dit de lignes qui se croisent. Des parallèles qui s'entrecoupent. || Couper réciproquement l'un à l'autre. Ils se sont entrecoupé la gorge. || Par extens. S'interrompre l'un l'autre. Nous nous entrecoupâmes de mille questions, MOL.

* **ENTR'ÉCOUTER (S')**, *v. r.* S'écouter réciproquement.

* **ENTRE-CRAINDRE (S')**. Se craindre réciproquement.

* **ENTR'ÉCRIRE (S')**, *v. r.* Écrire réciproquement quelque chose l'un à l'autre.

ENTRE-CROISÉ, ÉE, *p. p.* d'entre-croiser.

* **ENTRE-CROISEMENT**, *s. m.* État de choses qui s'entre-croisent.

ENTRE-CROISER, *v. a.* Croiser réciproquement. Entre-croiser des fils. || S'entre-croiser, *v. r.* Se croiser l'un l'autre. Des lignes qui s'entre-croisent.

ENTRE-DÉCHIRER (S'), *v. r.* Se déchirer l'un l'autre. || Par extens. Se battre. || Fig. Médire l'un de l'autre.

* **ENTRE-DEMANDER (S')**, *v. r.* Se demander réciproquement quelque chose l'un à l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S'), *v. r.* Se détruire l'un l'autre. || Par extens. Être en opposition, en contradiction. Vos réponses s'entre-détruisent, PASC.

ENTRE-DEUX, *s. m.* Partie ou place qui forme séparation entre deux choses. L'entre-deux des épaules. || Fig. Il y a des amusements de passion ou de vanité qui dissipent et qui mettent quelque entre-deux entre Dieu et nous, FÉN. || ENTRE-DEUX, *loc. adv.* Exprime un terme ou un degré moyen. Fait-il froid ? — Entre-deux. || *S. m.* Espèce de console qu'on place entre deux fenêtres. || Petite bande de dentelle ou de mousseline ou percale brodée.

* **ENTRE-DEVOIR (S')**, *v. r.* Devoir réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Ils s'entre-doivent la vie, CORN.

ENTRE-DÉVORER (S'), *v. r.* Se dévorer mutuellement.

* **ENTRE-DIRE (S')**, *v. r.* Dire réciproquement quelque chose l'un à l'autre. Ils s'entre-dirent leurs vérités.

ENTRE-DONNER (S'), *v. r.* Se donner réciproquement quelque chose. || Absol. Se frapper l'un l'autre. Les deux éperviers s'entre-donnaient du bec, VAUGELAS.

ENTRÉE, *s. f.* Action d'entrer. || Cérémonie solennelle avec laquelle un personnage considérable entre ou est reçu dans une ville. L'entrée d'Alexandre à Babylone. || Entrée se dit aussi d'un vainqueur qui est reçu dans une ville soumise. || T. de théâtre. Action d'entrer en scène ; moment d'y entrer. Manquer son entrée || Entrée de ballet ou simplement entrée, divertissement exécuté par un certain nombre de danseurs, dans un ballet, dans un opéra. Une entrée de paysannes. || En mus. Se dit du moment où chaque partie commence à se faire entendre. L'entrée des cors. || Droit d'entrer sans payer dans un spectacle. Avoir son entrée ou ses entrées à la Comédie-Française. || Droit de siéger. Avoir entrée au conseil d'État. || Accès dans un lieu. || Autrefois, privilége attaché à certains rangs et à certaines charges, d'entrer à certaines heures dans la chambre du roi. Cette charge donne toutes les entrées. Les grandes entrées, les entrées qu'avaient les gentilshommes de la chambre. Les petites entrées, les entrées que donnaient les autres charges. || Admission. L'entrée de mon fils au collége. L'examen d'entrée à une école. || Ce qu'on payait en entrant en charge ; bienvenue. || Endroit par où l'on entre, l'on pénètre. L'entrée de la maison. || Les abords. À l'entrée du bois. || Ouverture de certaines choses. L'entrée d'un chapeau, d'une chaussure, d'une manche. || Ouverture par laquelle une clef entre dans la serrure. || Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à une action d'entrer, à un acheminement. Ce serait leur fermer l'entrée de notre religion, PASC. Solon donna entrée dans les affaires publiques à tout le peuple, FÉN. || L'entrée dans le monde, se dit des personnes qui commencent à fréquenter la société. || Occasion, opportunité. Donner entrée à un abus. || Il se dit du premier temps, des premiers moments de quelque chose qui dure. À l'entrée de l'hiver, de son pontificat, etc. || Début, commencement. Ce que j'ai touché dès l'entrée de ce discours, BOSS. || On dit dans le même sens : Entrée en possession, en jouissance. || Entrée en séance, action de commencer une séance. || D'ENTRÉE, *loc. adv.* Tout d'abord, dès le début. || D'entrée de jeu, dès le commencement du jeu, et fig. d'abord. || Permission d'entrer dans un pays, en parlant de marchandises, de livres, etc. || Avoir l'entrée d'un port, avoir accompli les formalités nécessaires pour y être admis. || T. de douane. Droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans certaines villes ou certains pays. || T. de cuisine. Mets qui se servent au commencement du repas. || *S. f. pl.* T. de commerce. Se dit des valeurs, des marchandises qui entrent. Le livre des entrées.

* **ENTRE-FAIRE (S')**, *v. r.* Se faire l'un à l'autre. Les vents s'entre-font la guerre.

ENTREFAITES (part. d'*entrefaire*), *s. f. pl.* Usité seulement dans : Sur ces entrefaites, c'est-à-dire dans cette circonstance, en ce moment-là. || On dit aussi Dans ces entrefaites. || On dit quelquefois au singulier Dans ou sur cette entrefaite, sur l'entrefaite.

* **ENTRE-FLATTER (S')**, *v. r.* Se flatter réciproquement. La vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle, on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter, PASC.

ENTRE-FRAPPER (S'), *v. r.* Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT (mot emprunté à la fauconnerie : l'habitude pour les faucons de vivre *entre gens* sans s'effrayer), *s. m.* Adresse à se conduire dans le monde, à se lier, à obtenir ce qu'on désire. || Savoir, avoir l'entregent.

ENTR'ÉGORGER (S'), *v. r.* S'égorger les uns les autres. || Par exagération. Se combattre à outrance.

* **ENTRE-GRATTER (S')**, *v. r.* Se gratter l'un l'autre, et fig. se flatter l'un l'autre.

* **ENTRE-HAÏR (S')**, *v. r.* Se haïr mutuellement.

* **ENTRE-HEURTER (S')**, *v. r.* Se heurter mutuellement.

* **ENTRE-JURER (S')**, *v. r.* Se jurer réciproquement quelque chose l'un à l'autre.

ENTRELACÉ, ÉE, *p. p.* d'entrelacer. Deux mains entrelacées. || Fig. Rimes entrelacées.

ENTRELACEMENT, *s. m.* Action d'entrelacer ou de s'entrelacer; état de ce qui est entrelacé. Entrelacement de chiffres, de branches. || Fig. Les vers irréguliers ont le même entrelacement de rimes que les odes, FÉN.

ENTRELACER, *v. a.* Joindre comme par un lacs. Entrelacer des guirlandes. Ils entrelacent leurs bras en dansant. || S'entrelacer, *v. r.* Être disposé comme un lacs. Le lierre s'entrelace à cet arbre.

ENTRELACS (an-tre-lâ. *Entre* et *lacs*), *s. m.* Cordons entrelacés pour faire quelques nœuds. || En archit. Ornements de fleurons et de listels liés ensemble et croisés. || En peint. Ornement de feuillages qui se croisent dans un tableau. || Traits de plume qui se lient et s'entrelacent les uns dans les autres.

ENTRELARDÉ, ÉE, *p. p.* d'entrelarder. || Viande entrelardée, viande mêlée de gras et de maigre. || Fig. Style entrelardé, style mêlé de français et d'une autre langue, surtout de latin. || On dit aussi : Style bigarré.

* **ENTRELARDEMENT**, *s. m.* T. de cuisine. Action d'entrelarder; état d'une viande entrelardée.

ENTRELARDER, *v. a.* Piquer de lard. Entrelarder un filet de bœuf. || Fig. Entrelarder un discours de vers, de citations, y insérer des vers, des citations.

ENTRE-LIGNE, *s. m.* L'espace entre deux lignes d'écriture. || En entre-ligne, dans l'espace qui est entre deux lignes. || En mus. Les espaces ou intervalles qui sont entre les lignes de la portée. On dit plutôt intervalle ou interligne. || Ce qui est écrit entre deux lignes. Un entre-ligne portait que... || *Au pl.* Des entre-lignes.

* **ENTRE-LIRE**, *v. a.* Lire imparfaitement, à demi. Je n'ai fait que l'entre-lire, BEAUMARCHAIS.

* **ENTRE-LOUER (S')**, *v. r.* Se louer l'un l'autre.

ENTRE-LUIRE, *v. n.* Luire à demi.

ENTRE-MANGER (S'), *v. r.* Se manger les uns les autres.

ENTREMÊLÉ, ÉE, *p. p.* d'entremêler.

* **ENTREMÊLEMENT**, *s. m.* Action d'entremêler; résultat de cette action.

ENTREMÊLER, *v. a.* Mêler par-ci par-là, insérer par-ci par-là. Entremêler des fleurs rouges à, avec, dans, de, parmi des fleurs blanches. || Fig. Entremêler la retraite et la société. || S'entremêler, *v. r.* Être entremêlé. || S'entremettre. À quoi bon s'entremêler ici?

ENTREMETS (an-tre-mè. *Entre* et *mets*), *s. m.* En t. de cuisine, le second service, celui où paraît le rôti. || Particulièrement, les entremets, ou au singulier dans le sens de plat d'entremets, les mets servis en même temps que le rôti et que l'on mange après, pâtisseries, œufs, fritures, salades, etc. || L'instant de ce service.

ENTREMETTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'entremet. Il a été l'entremetteur de cette affaire. || En mauvaise part, celui, celle qui sert des intrigues.

ENTREMETTRE (S'), *v. r.* S'employer dans une affaire en faveur de tiers. Il s'entremit de cette affaire.

ENTREMIS, ISE, *p. p.* d'entremettre.

ENTREMISE, *s. f.* Action de celui qui s'entremet. Il a obtenu cette place par l'entremise d'un ami.

* **ENTRE-MOQUER (S')**, *v. r.* Se moquer l'un de l'autre.

ENTRE-NŒUD, *s. m.* En bot. Espace compris entre deux nœuds de certaines tiges. || *Au pl.* Des entre-nœuds.

* **ENTR'ENTENDRE (S')**, *v. r.* Être d'intelligence l'un avec l'autre. Vous vous entr'entendez comme larrons en foire, CORN.

ENTRE-NUIRE (S'), *v. r.* Se nuire réciproquement l'un à l'autre. Elles se sont entre-nui.

ENTREPAS, *s. m.* Synonyme peu usité d'amble.

* **ENTRE-PAYER (S')**, *v. r.* Se payer l'un l'autre. Nous nous entre-payons de la même monnaie, CORN.

ENTRE-PERCER (S'), *v. r.* Se percer l'un l'autre.

ENTRE-PONT, *s. m.* Étage entre deux ponts dans un vaisseau. || L'étage inférieur d'un grand navire. || Faux entre-pont, second entre-pont. || *Au pl.* Des entre-ponts.

ENTREPOSÉ, ÉE, *p. p.* d'entreposer.

ENTREPOSER, *v. a.* Mettre des marchandises en entrepôt.

ENTREPOSEUR, *s. m.* Celui qui tient les marchandises en entrepôt. || Agent préposé à la garde et à la vente de certaines choses dont le gouvernement a le monopole. Un entreposeur des tabacs.

* **ENTREPOSITAIRE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a, ou qui dépose des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT, *s. m.* Lieu de dépôt pour les marchandises, en attendant la vente, ou l'expédition, ou l'acquittement des droits de douane. || Certains magasins où l'on vend pour le compte du gouvernement ou d'une compagnie. Entrepôt de tabac, de sel.

ENTRE-POUSSER (S'), *v. r.* Se pousser quelque chose l'un à l'autre. || Se pousser l'un l'autre.

* **ENTREPRENABLE**, *adj.* Qui peut être entrepris.

ENTREPRENANT, ANTE, *adj.* Qui se porte activement à quelque entreprise. Un homme entreprenant. || En mauvaise part, qui se laisse aller à des hardiesses excessives. Le roi entreprenant est odieux à tous les autres, FÉN.

ENTREPRENDRE, *v. a.* Se mettre à faire une chose. || Tout entreprendre, se porter aux dernières extrémités. || Entreprendre de, avec l'infinitif. N'entreprenez donc plus de faire les maîtres, PASC. || Absol. Ce n'est pas tout d'entreprendre, il faut exécuter. || S'engager à faire certains travaux ou certaines fournitures à un prix et à des conditions déterminés. Il a entrepris la fourniture des vivres. || Entreprendre quelqu'un, s'attaquer à lui. || Tâcher de gagner quelqu'un. || Commencer à s'occuper d'une personne pour la former, l'instruire. || Rendre perclus. Un rhumatisme lui entreprend toute la jambe. || *V. n.* Entreprendre sur, faire des attaques, des empiétements. Entreprendre sur ses voisins. C'est entreprendre sur la clémence de Dieu, de punir sans nécessité, VAUVENARGUES. || Entreprendre contre quelqu'un, entreprendre contre sa vie, sur sa vie, chercher à le faire périr. || Entreprendre sur la liberté de quelqu'un, essayer de lui ôter la liberté. || S'entreprendre, *v. r.* Être entrepris. || S'attaquer réciproquement. || Devenir malade.

ENTREPRENEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui entreprend quelque chose. || Celui, celle qui entreprend d'exécuter certains travaux, de faire certaines fournitures. || Celui, celle qui se livre à certaines exploitations. Entrepreneur de diligences. || *Adj.* Maître entrepreneur. || Absol. Un entrepreneur, un constructeur de bâtiments.

* **ENTRE-PRESSER (S')**, *v. r.* Se presser l'un l'autre. Tant qu'à passer s'entre-pressant chacune, LA FONT.

* **ENTRE-PRÊTER (S')**, *v. r.* Se prêter réciproquement quelque chose l'un l'autre. Il faut s'entre-prêter des yeux à se conduire, CORN.

ENTREPRIS, ISE, *p. p.* d'entreprendre. || Malade de, perclus. Entrepris d'un torticolis. || Fig. et famil. Se dit d'un homme embarrassé de sa contenance.

ENTREPRISE, *s. f.* Dessein formé qu'on met à exécution. Échouer dans une entreprise. || Opérations militaires. || Entreprise industrielle, opération de l'industrie. || Conditions déterminées pour l'exécution de certains travaux, pour une fourniture. Les travaux publics se donnent à l'entreprise. || Établissement industriel ou commercial. Entreprise générale des messageries. || Opération de commerce. || Empiétement. Une entreprise sur la prérogative royale. || Tentative contre, attaque. Une entreprise contre la personne d'un prince.

ENTRE-QUERELLER (S'), *v. r.* Se quereller l'un l'autre.

ENTRER (lat. *intrare*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Passer du dehors au dedans. Entrons dans le salon. || Entrer en prison, être mis en prison. || Entrer au port, aborder. || Entrer en chaire, à l'autel, y monter, en parlant d'un prêtre. || Entrer en scène, paraître sur la scène pour jouer son rôle. || Absol. J'entre et je salue. || Fig. Sortant d'un embarras pour entrer dans un autre, MOL. || Il se dit aussi de l'introduction en des conditions comparées à un lieu où l'on entre. Entrer dans les emplois. || Entrer au service, devenir militaire. || Entrer dans les pages, aux pages, ou simplement entrer page, être reçu page. || Entrer dans une famille, s'allier avec elle. || Entrer dans une carrière, l'embrasser. Entrer dans le commerce, dans la marine, dans l'administration, etc. || Entrer en ménage, se marier. || Entrer en religion, se faire religieux. || Entrer dans le monde, à la cour, com-

mencer à paraitre dans le monde, à la cour. || Entrer dans la vie, naitre. || Entrer dans le monde, y être reçu. || Entrer dans un collége, au collége, à l'École polytechnique. || Entrer dans un corps, dans une académie, y être nommé, être élu pour en faire partie. || Entrer en condition, entrer en place, devenir domestique. || Entrer au service de quelqu'un, devenir domestique de quelqu'un. || Entrer exprime le commencement d'une chose. Entrer en convalescence. Entrer dans la belle saison. || Entrer en concurrence, faire une entreprise, poursuivre un but en rivalité d'intérêt avec quelqu'un. || Entrer en danse, prendre place dans une danse, et fig. s'engager dans quelque affaire dont d'abord on n'était que spectateur. || Fig. Éprouver certains sentiments. Entrer en désespoir, en indignation, en colère, en fureur. || Comprendre, saisir. Entrer dans la pensée de quelqu'un, dans le sens d'un auteur. || Donner adhésion, assentiment. Entrer dans les sentiments, dans les idées de quelqu'un. || Entrer avant dans une science, y acquérir des connaissances profondes. || Cet auteur, ce peintre entre bien dans les passions, il les exprime, il les représente bien. || Ce comédien entre bien dans l'esprit de ses rôles, il reproduit fidèlement le personnage qu'il représente. || Entrer dans la plaisanterie, s'y prêter. || Sympathiser à. Elle feignit d'entrer dans sa douleur, Fén. || Prendre part à, s'occuper de. Ne paraissant entrer en rien, Mass. || Entrer dans un complot, dans une intrigue, dans une affaire, dans une guerre, y participer. || Contribuer à. J'entrerai dans la dépense. || S'engager dans, entamer, exposer. Entrer en propos. || Entrer en matière, commencer à traiter le sujet dont il s'agit. || T. de théologie. Entrer en jugement, se dit de Dieu jugeant les hommes. || Entrer en tentation, être tenté. || Entrer dans l'âme, dans le cœur, s'y insinuer, y faire impression. || Pénétrer, avec un nom de chose pour sujet. Le vaisseau entra dans le port. || Il se dit des marchandises, des produits qui sont apportés dans une contrée, dans un lieu. || Fig. S'insinuer, naître en parlant de sentiments. La défiance entre dans les cœurs. || Entrer dans l'esprit, se dit des connaissances, des idées que l'esprit saisit. || On ne peut rien lui faire entrer dans la tête, on ne peut rien lui faire comprendre. || Cela ne m'est jamais entré dans l'esprit, dans la tête, etc. je ne l'ai jamais cru, ou je n'y ai jamais songé; et impers. Il ne m'est jamais entré en pensée que, etc. || Faire partie, être compris. L'égoïsme entre dans une grande partie de nos actions. || Cela n'entre pas dans ses vues, dans ses intentions, cela n'est pas conforme à ses vues; et impers. Il n'entre pas dans ses vues que, etc. || Être pour quelque chose. Notre intérêt entre pour beaucoup dans notre fidélité, Mass. || Être employé dans la composition d'une chose, dans sa confection. Les drogues qui entrent dans ce remède. || Être contenu. Cela n'entrera pas dans votre poche. || Impers. Il entre deux mètres d'étoffe dans ce manteau. || Par hypallage. Ce chapeau ne peut entrer, la tête ne peut entrer dans le chapeau. || *V. a.* Faire entrer (l'Académie n'a pas *entrer* dans le sens actif). Entrez ce cheval dans l'écurie, ce piano par la fenêtre. || T. de commerce. Inscrire des objets sur le registre des entrées. Entrez ces traites. || Il se dit aussi des marchandises étrangères qu'on apporte dans un pays. Il vaut mieux défendre de porter ces dentelles que de les entrer, J. J. Rouss.

* **ENTRE-REGARDER (S')**, *v. r.* Se regarder l'un l'autre. Les vieillards s'entre-regardèrent en souriant, Fén. || Entre-regarder, *v. a.* Regarder furtivement, jeter de temps en temps un coup d'œil.

ENTRE-RÉPONDRE (S'), *v. r.* Se répondre réciproquement l'un à l'autre.

ENTRE-SECOURIR (S'), *v. r.* Se secourir l'un l'autre.

ENTRE-SOL, *s. m.* En archit. Logement pris sur la hauteur d'un étage; appartement entre le rez-de-chaussée et le premier étage. || *Au pl.* Des entre-sols.

* **ENTRE-SOUTENIR (S')**, *v. r.* Se soutenir l'un l'autre.

* **ENTRE-SUIVI, IE**, *adj.* Qui ne se suit pas également, qui est entrecoupé, semé de variations. L'aise et l'ennui de la vie Ont leur course entre-suivie, Malh.

ENTRE-SUIVRE (S'), *v. r.* Venir à la suite l'un de l'autre. Les jours et les nuits s'entre-suivent.

ENTRETAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* T. de grav. Taille légère entre d'autres plus fortes. || Chez les graveurs sur bois, taille plus nourrie dans certains endroits que dans le reste de la longueur.

ENTRE-TAILLÉ, ÉE, *p. p.* de s'entre-tailler.

ENTRE-TAILLER (S') (*ll* mouillées), *v. r.* S'entrecouper. Ce cheval s'entre-taille en marchant.

ENTRETAILLURE (*ll* mouillées), *s. f.* Blessure que se fait aux jambes un cheval qui s'entre-taille.

ENTRE-TEMPS, *s. m.* Intervalle de temps entre deux actions. Tout est à craindre dans cet entre-temps, Sév.

ENTRETÈNEMENT, *s. m.* Action de pourvoir à l'entretien de quelqu'un ou de quelque chose. L'entretènement de ses plaisirs ne coûte rien à personne, Balzac. || Il a vieilli. L'on ne dit plus guère qu'entretien.

* **ENTRETENEUR**, *s. m.* Celui qui entretient. Boute-feu et entreteneur de séditions. || Peu usité en ce sens. || En mauv. part, celui qui pourvoit aux dépenses de quelqu'un.

ENTRETENIR, *v. a.* Tenir en bon état. Entretenir un bâtiment, une route, une maison, etc. || Tenir sur pied. Entretenir une armée. || Maintenir dans le même état, rendre durable. Entretenir l'abondance. || S'entretenir la main, continuer à tenir la main agile et adroite par l'exercice. || Entretenir une correspondance, écrire et répondre par lettres. || Entretenir commerce avec quelqu'un, être en relations suivies avec lui. || Nourrir, repaitre. Tout contribue à entretenir son illusion. || Entretenir ses pensées, ses rêveries, méditer, rêver. || Il se dit aussi des personnes chez qui l'on nourrit certains sentiments. La plupart de ceux qui nous entourent, nous entretiennent dans leurs préjugés, Condillac. || Entretenir quelqu'un d'espérances, de belles promesses, le tromper en lui donnant des espérances, des promesses qu'on n'a pas intention d'effectuer. || Fournir ce qui est nécessaire à la dépense. Entretenir une nombreuse famille, une armée, un grand train, etc. || Parler à quelqu'un, conférer sur un sujet. || S'entretenir, *v. r.* Être tenu, assujetti réciproquement. Ces deux pièces de bois s'entretiennent. || Fig. Toutes les choses s'entretiennent par un lien naturel et insensible, Pasc. || Être conservé. La sagesse s'entretient par les bons conseils. || Se fournir de choses nécessaires. || S'entretenir du jeu, y gagner de quoi vivre. || Fig. S'entretenir de chimères, s'en repaître. || S'entretenir, se maintenir en état pour ne pas perdre la souplesse de ses membres, pour ne pas oublier ce qu'on sait. || Converser. || S'entretenir de Dieu, parler de Dieu. || S'entretenir avec Dieu, penser à Dieu. || S'entretenir de ses pensées, avec ses pensées, méditer, réfléchir.

ENTRETENU, UE, *p. p.* d'entretenir.

ENTRETIEN, *s. m.* Action d'entretenir, de maintenir, de conserver. Éternel entretien de haine et de pitié, Corn. || Ce qui est nécessaire pour la subsistance et les autres besoins. L'entretien d'une famille. || Nourriture et soins que l'on donne aux animaux. || Particulièrement, dépense pour l'habillement. || Réparations qu'exigent certaines choses pour être tenues en état. L'entretien du pavé. || Dépense faite pour les réparations. Ce bâtiment est de grand entretien. || Conversation sur un sujet particulier. || Talent de conversation. Le pauvre esprit de femme et le sec entretien! Mol. || Le sujet de la conversation. Vous faites aujourd'hui l'entretien de la ville, Th. Corn. || *S. pl.* Titres de certains ouvrages en dialogues.

ENTRETOILE, *s. f.* Ornement de dentelle placé entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE, *s. f.* Pièce de bois, de fer, qui se met entre deux autres pour les fortifier ou les unir.

* **ENTRE-TOUCHER (S')**, *v. r.* Se toucher mutuellement.

* **ENTRE-TROMPER (S')**, *v. r.* Se tromper l'un l'autre.

* **ENTRE-TUER (S')**, *v. r.* Se tuer l'un l'autre.

* **ENTRE-VOIE**, *s. f.* Espace compris entre deux voies d'un chemin de fer. || *Au pl.* Des entre-voies.

ENTREVOIR, *v. a.* Ne voir qu'imparfaitement. || Fig. Nous ne faisons qu'entrevoir la vérité. || Prévoir. || Ne voir qu'un moment. || S'entrevoir, *v. r.* Avoir une rapide entrevue. || Se rendre mutuellement visite.

ENTREVOUS (*entre* et *voussoir* ou *voûte*), *s. m.* L'espace qui est entre chaque solive. || Espace garni de plâtre ou maçonnerie entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVU, UE, *p. p.* d'entrevoir.

ENTREVUE, *s. f.* Rencontre entre des personnes pour causer ou pour traiter d'affaires.

ENTR'OUÏ, ÏE, *p. p.* d'entr'ouïr.

ENTR'OUÏR, *v. a.* N'entendre qu'à demi.

ENTR'OUVERT, ERTE, *p. p.* d'entr'ouvrir. || Cheval entr'ouvert, cheval qui s'est écarté les jambes de derrière par un effort, et qui en reste incommodé.

ENTR'OUVERTURE, *s. f.* État de ce qui est entr'ouvert. L'entr'ouverture d'une porte. || Incommodité d'un cheval entr'ouvert.

ENTR'OUVRIR, *v. a.* Ouvrir par disjonction. Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux, RAC. || Ouvrir à demi. Entr'ouvrir la porte, les yeux. || S'entr'ouvrir, *v. r.* La terre s'entr'ouvrit. || S'ouvrir à demi.

ENTURE, *s. f.* La fente où l'on met l'ente ou la greffe. Chevilles qui forment des échelons dans une pièce de bois.

ÉNUMÉRATEUR, *s. m.* Celui qui fait une énumération. On prête l'oreille aux déclamateurs, aux énumérateurs, LA BRUY.

ÉNUMÉRATIF, IVE, *adj.* Qui énumère, qui sert à l'énumération. || En gramm. Se dit des adverbes qui servent à énumérer, comme : premièrement, etc.

ÉNUMÉRATION (lat. *enumeratio*), *s. f.* Action d'énumérer. || Figure de rhétorique, qui consiste à passer en revue toutes les manières, toutes les circonstances, toutes les parties. || Partie d'un discours qui précède la péroraison, où l'auteur récapitule toutes les preuves comprises dans l'argumentation. || En log. Énumération incomplète, sorte de sophisme.

ÉNUMÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'énumérer.

ÉNUMÉRER (lat. *enumerare*), *v. a.* Compter un à un. || T. de rhétorique. Faire une énumération.

ENVAHI, IE, *p. p.* d'envahir.

ENVAHIR (lat. *invadere*), *v. a.* Occuper par force. Envahir un pays, l'autorité, etc. || Il se dit aussi des animaux. Les sauterelles envahissent des contrées entières. || Il se dit de l'action de s'emparer du commerce et autres choses comparées à un domaine. || Occuper, gagner, en parlant du feu, de l'eau, des plantes, etc. || Fig. La politique envahit tout, on ne s'occupe que de politique.

* **ENVAHISSANT, ANTE,** *adj.* Qui envahit.

ENVAHISSEMENT, *s. m.* Action d'envahir. L'envahissement de la mer. || Fig. Les envahissements du pouvoir.

ENVAHISSEUR, *s. m.* Celui qui envahit. || *Adj.* Un peuple, un conquérant envahisseur.

* **ENVASEMENT,** *s. m.* Dépôt de terre ou de vase fait par les eaux sur un terrain. || État d'une chose envasée.

* **ENVASER** (*en* et *vase*), *v. a.* Encombrer de vase, enfoncer dans la vase. || S'envaser, *v. r.* Être encombré de vase. || S'enfoncer dans la vase.

* **ENVELOPPANT, ANTE,** *adj.* Qui enveloppe. La partie enveloppante, J. J. ROUSS. || *S. f.* En géom. Enveloppante, ligne qui en enveloppe une autre.

ENVELOPPE, *s. f.* Ce qui enveloppe ou sert à envelopper. L'enveloppe d'un paquet, d'une lettre. || Écrire sous l'enveloppe de quelqu'un, enfermer sous son adresse une lettre destinée à un autre. || En bot. Enveloppes florales, le périanthe, c'est-à-dire le calice et la corolle. || T. de fortification. Ouvrage qui en entoure et en couvre un autre. || Fig. Ce qui cache, comme fait une enveloppe. Vous ne verrez la vérité que sous de belles enveloppes, FÉN. || Fig. Enveloppe épaisse, apparence d'un corps épais et de lourdeur que présentent certains hommes. Homme d'esprit sous une enveloppe épaisse.

ENVELOPPÉ, ÉE, *p. p.* d'envelopper. || Avoir l'esprit enveloppé dans la matière, être fort grossier, sans esprit. || Fig. Un esprit enveloppé, un homme dont les idées sont confuses et les expressions obscures. || Discours enveloppé, discours dont l'expression est rendue obscure par circonspection. || Raisonnement enveloppé, raisonnement obscur, embarrassé.

* **ENVELOPPÉE,** *s. f.* T. de fortification. Ouvrage qui a pour objet de rétrécir un fossé. || En géom. Ligne enveloppée par une autre.

* **ENVELOPPEMENT,** *s. m.* Action d'envelopper. || Par extens. Germes en état d'enveloppement, encore dans leurs enveloppes, et fig. idées à l'état d'enveloppement, idées qui n'ont encore reçu aucun développement.

ENVELOPPER (*en* et l'anc. fr. *veloper*), *v. a.* Mettre autour d'une chose quelque objet qui la couvre. Envelopper des marchandises. || Il se dit de la chose qui enveloppe. La toile qui enveloppe ces marchandises. || Par extens. Le vent l'enveloppe. || Environner, entourer. Envelopper l'ennemi. || Prendre comme dans un filet. Envelopper une dupe, LA BRUY. || Comprendre dans. Envelopper quelqu'un dans une accusation, dans sa ruine. || Obscurcir, voiler. Tout à coup une noire tempête enveloppa le ciel, FÉN. || Par extens. Une nuit obscure enveloppe son esprit. || Cacher, déguiser, dissimuler. On a enveloppé cette vérité de fables ridicules. || S'envelopper, *v. r.* Mettre autour de soi quelque chose qui entoure. S'envelopper dans son manteau. || Fig. S'envelopper de mystère. || S'obscurcir. || Être compris, renfermé. || S'exprimer avec obscurité, avec ambages.

ENVENIMÉ, ÉE, *p. p.* d'envenimer.

* **ENVENIMEMENT,** *s. m.* Action d'envenimer; résultat de cette action.

ENVENIMER (*en* et *venin*), *v. a.* Infecter de venin. Certains sauvages enveniment leurs flèches. || On dit plutôt empoisonner. || Donner un caractère malin à une plaie. || Fig. Donner un caractère odieux. Envenimer un fait, un récit. || Inspirer des sentiments d'aigreur, de haine contre quelqu'un. || Rendre plus cuisant, plus vif, en parlant de sentiments, de querelles, etc. Envenimer une querelle. || S'envenimer, *v. r.* Devenir envenimé. || Être tourné par la malveillance en un mauvais sens.

* **ENVENIMEUR,** *s. m.* Fig. Celui qui envenime.

ENVERGÉ, ÉE, *p. p.* d'enverger.

ENVERGER (*en* et *verge*), *v. a.* Garnir de petites branches d'osier. || Croiser les fils d'une partie ourdie.

ENVERGUÉ, ÉE, *p. p.* d'enverguer.

ENVERGUER, *v. a.* Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGURE an-vèr-gu-r'), *s. f.* T. de mar. L'arrangement des voiles dans leur largeur sur les mâts. || Largeur d'un bâtiment. || Par analogie, étendue des ailes d'un oiseau, du bout de l'une à l'extrémité de l'autre.

ENVERS (*en* et *vers*), *prép.* À l'égard de, pour. Compatissant envers les pauvres. || ENVERS ET CONTRE TOUS, *loc. adv.* qui terminait les formules des serments de foi et hommage, et qui signifiait contre tout le monde.

ENVERS (lat. *inversus*), *s. m.* Le côté opposé à l'endroit, le côté qui ne doit pas être exposé à la vue. L'envers d'une étoffe. || Étoffe à deux envers, plus souvent aujourd'hui sans envers, étoffe qui n'a ni envers ni endroit. L'envers d'une feuille d'arbre, le côté qui regarde le sol. || Fig. Le contraire. Vous serez toujours... Un envers du bon sens, MOL. || À L'ENVERS, *loc. adv.* qui se dit lorsque l'envers se met ou se prend par erreur pour l'endroit. Mettre sa chemise à l'envers. || Fig. Dans un état de désordre et de ruine. Ses affaires sont à l'envers. || Avoir la tête, la raison à l'envers, être tout à fait étranger au bon sens, à la raison.

* **ENVI** (*envi*), *s. m.* Argent qu'on met au jeu pour enchérir sur son compagnon. On fait des envis au brelan.

ENVI (À L') (lat. *invitus*, *loc. adv.* À qui mieux mieux, en rivalité; se dit des personnes et des choses. || Il se dit d'une seule personne qui rivalise comme avec elle-même. La flotte qu'à l'envi favorisait Neptune, CORN. || À L'ENVI DE, *loc. prep.* En rivalisant avec.

* **ENVIABLE,** *adj.* Digne d'envie; que l'on peut envier.

ENVIE (lat. *invidia*), *s. f* Chagrin et haine qu'on ressent du bonheur, des succès, des avantages d'autrui. || Désir de jouir d'un avantage pareil à celui d'autrui. Regarder d'un œil d'envie le bonheur d'autrui. || Faire envie, exciter l'envie, le désir. || L'odieux d'une chose. Jeter sur quelqu'un toute l'envie d'une vilaine action. || Désir, volonté. Sans pouvoir satisfaire à leurs vaines envies, LA FONT. || Avoir envie, avoir désir. || Faire envie, se dit des choses qui excitent le désir. || Envie s'applique aussi aux différents besoins corporels. Envie de manger, de boire. || Envie de vomir, soulèvement de cœur. || Petites portions de peau qui se détachent autour des ongles. || Taches que les enfants apportent en naissant. || Prov. Il vaut mieux faire envie que pitié.

ENVIÉ, ÉE, *p. p.* d'envier.

ENVIEILLI, IE, *p. p.* d'envieillir. || Fig. Qui a contracté par le long temps quelque habitude. Les pécheurs

les plus envieillis, Pasc. || Invétéré, en parlant des choses. Une haine, une maladie envieillie.

ENVIEILLIR, *v. n.* Devenir vieux dans. Faire envieillir l'innocence dans la misère. || *V. a.* Faire paraître vieux. || S'envieillir, *v. r.* Devenir vieux.

⋆ **ENVIEILLISSEMENT**, *s. m.* L'action d'envieillir; le résultat de cette action.

ENVIER (*envie*), *v. a.* Éprouver envers quelqu'un le sentiment de l'envie. || Éprouver pour quelque chose le sentiment de l'envie. || Envier quelque chose à quelqu'un, désirer posséder ce qu'il possède. || Souhaiter, sans être envieux, ce que quelqu'un possède. Envier la haute fortune de quelqu'un. || Ne pas accorder, refuser. Pourquoi m'enviez-vous l'air que vous respirez? Rac. || S'envier, *v. r.* Se porter envie l'un à l'autre.

ENVIEUX, EUSE (lat. *invidiosus*), *adj.* Qui éprouve de l'envie. Envieux du bien d'autrui. Un esprit envieux. || *Subst.* Un envieux. Une envieuse. || Qui a le caractère de l'envie. Un regard envieux. || Désireux. Envieux d'arrêter le carnage. || Qui n'accorde pas, qui refuse. Quel démon envieux M'a refusé l'honneur de mourir à vos yeux? Rac.

ENVINÉ, ÉE, *adj.* Qui a pris l'odeur du vin, en parlant d'un vase.

ENVIRON (*en* et l'anc. fr. *viron*, autour, de *virer*), *prép.* Dans le voisinage de. Une petite glande située environ le milieu de la substance, Desc. || Il se dit du voisinage dans le temps. Environ ce même temps. Environ la neuvième heure, Volt. || *Adv.* À peu près, un peu plus, un peu moins. Il y a environ vingt ans. || L'Académie ne donne pas *environ* préposition.

⋆ **ENVIRONNANT, ANTE**, *adj.* Qui environne, qui est dans les environs. Les lieux environnants.

ENVIRONNÉ, ÉE, *p. p.* d'environner.

⋆ **ENVIRONNEMENT**, *s. m.* Action d'environner; résultat de cette action.

ENVIRONNER, *v. a.* Mettre autour. Environner une ville de fossés. || Être autour. Un mur environnait la ville. || Se mettre autour. Le peuple l'environne. || Fig. Les dangers l'environnent de toutes parts. || S'environner, *v. r.* Réunir autour de soi. || Prendre pour entours. Il ne s'environne que d'hommes suspects.

ENVIRONS, *s. m. plur.* Les lieux circonvoisins. Paris et ses environs. || Aux environs de, ne se dit que de l'espace, et non du temps; ne dites donc pas : J'irai te voir aux environs de Noël; aux environs de quatre heures.

ENVISAGÉ, ÉE, *p. p.* d'envisager.

⋆ **ENVISAGEMENT**, *s. m.* Action d'envisager.

ENVISAGER (*en* et *visage*), *v. a.* Regarder une personne au visage. Plus je vous envisage, Et moins je me remets, monsieur, votre visage, Rac. || Tourner le regard vers. || Fig. Tourner le regard vers, se régler sur. C'est lui seul que la cour envisage, Rac. || Regarder face à face en esprit. Envisager la mort avec fermeté. || Envisager de, avec l'infinitif. Il ne peut envisager de rentrer dans le service, Sév. || Considérer. Il faut observer par quel côté il envisage la chose, Pasc. || Se faire une idée de, regarder comme. || S'envisager, *v. r.* Se regarder soi-même. || Fig. Chacun s'envisage toujours par certains côtés favorables, Mass. || Se regarder mutuellement. || Être considéré.

ENVOI (voy. *envoyer*), *s. m.* Action d'envoyer, d'expédier des marchandises. || La chose même qu'on a envoyée. || Lettre d'envoi, lettre qui annonce qu'une chose a été envoyée. || En jurispr. Envoi en possession, jugement qui autorise à prendre possession de certains biens. || Vers mis à la suite de certaines pièces de poésie, comme un hommage à la personne à qui elles sont adressées.

ENVOILÉ, ÉE, *p. p.* de s'envoiler.

ENVOILER (S') (*en* et *voile*, par comparaison avec la courbure de la voile), *v. r.* Se courber, gauchir, en parlant du fer, de l'acier, lorsqu'on les trempe.

ENVOISINÉ, ÉE, *adj.* Qui a des voisins. Être bien, mal envoisiné.

⋆ **ENVOISINER** (*en* et *voisin*), *v. a.* Entourer de voisins. || S'envoisiner, *v. r.* Se donner des voisins.

ENVOLÉ, ÉE, *p. p.* de s'envoler.

ENVOLER (S'), *v. r.* Partir en volant. || Avec ellipse du pronom personnel. Le moindre bruit fera envoler cet oiseau. || Famil. Les oiseaux se sont envolés ou sont envolés, se dit lorsque certaines personnes, s'étant retirées dans un endroit où l'on espérait les surprendre, ne s'y trouvent plus. || Par extens. Se dit des choses légères que le vent emporte. Mes papiers s'envolèrent. || L'âme s'envole, se dit pour exprimer que l'on meurt. || Disparaître, s'effacer, s'écouler. Le temps, l'occasion s'envole. Sur les ailes du temps la tristesse s'envole, La Font.

ENVOÛTÉ, ÉE, *p. p.* d'envoûter.

⋆ **ENVOÛTEMENT**, *s. m.* Opération magique par laquelle on envoûtait une personne.

ENVOÛTER (b. lat. *involtare*, du lat. *in* et *vultus*), *v. a.* Faire un prétendu maléfice, qui consistait à former une figure de cire suivant la ressemblance d'une personne, avec la persuasion qu'à la suite de certaines pratiques on faisait souffrir à la personne elle-même toutes les atteintes portées à cette figure.

⋆ **ENVOYE** (an-voî), *s. m.* Un des noms vulgaires du serpent qu'on nomme aussi orvet et aveugle.

ENVOYÉ, ÉE, *p. p.* d'envoyer. || *Subst.* Celui qui a quelque mission. Un envoyé. || Ministre envoyé par un souverain ou par une république, mais dont la dignité est inférieure à celle d'ambassadeur. || Envoyée, *s. f.* La femme d'un envoyé.

ENVOYER (*en* et *voie*), *v. a.* Mettre en voie, en chemin; faire partir. Envoyer un courrier, des présents, etc. || Envoyer à la mort, remettre quelqu'un à ceux qui doivent lui ôter la vie, et fig. exposer à un péril mortel. || Fig. et famil. Envoyer promener, paître, coucher, renvoyer, congédier quelqu'un avec humeur, avec colère. || Envoyer quelqu'un au diable, à tous les diables, le repousser avec colère, avec impatience. || Envoyer dans l'autre monde, envoyer *ad patres*, faire mourir. || Absol. J'enverrai ce soir chez lui. || Envoyer suivi d'un infinitif prend tantôt la préposition *pour* et tantôt ne la prend pas: J'envoyai mon fils au-devant de lui l'assurer... ou pour l'assurer. On ne peut mettre l'infinitif sans préposition que quand le régime d'*envoyer*, exprimé ou sous-entendu, fait lui-même l'action dont il s'agit. Il faut donc dire : J'envoyai mon fils au-devant de lui pour l'empêcher de venir. || Faire porter. Envoyer une lettre, un défi. || Lancer. La lumière que le soleil nous envoie. Envoyer un coup de canon, un coup de fusil. || Par extens. Envoyer un coup de pied, un soufflet, donner un coup de pied, un soufflet. || Fig. Envoyer un mot piquant. || Fig. Faire parvenir. Envoyer l'effroi, la guerre. || Il se dit de ce que l'on attribue à une volonté divine, à la nature, au sort. Dieu nous envoie des biens, des maux. || Députer à une assemblée. Paris a envoyé un tel à l'assemblée. || S'envoyer, *v. r.* Être envoyé.

⋆ **ENVOYEUR**, *s. m.* Celui qui fait un envoi, celui à qui l'envoi est fait recevant le nom de destinataire.

⋆ **ÉOCÈNE** (ἠώς et καινός), *adj.* T. de géologie. Se dit du groupe le plus ancien parmi les terrains récents.

ÉOLIEN, IENNE (Αἰολεύς), *adj.* Dialecte éolien et *subst.* l'éolien, celui des cinq dialectes de la langue grecque qui était propre aux peuples de l'Éolie. || Mode éolien, l'un des modes de la musique des Grecs.

ÉOLIENNE (*Éole*), *adj. f.* Usité seulement dans cette locution : Harpe éolienne, table ou boîte sonore sur laquelle sont tendues des cordes que le vent fait vibrer.

ÉOLIPYLE (*Éole* et πύλη), *s. m.* En phys. Instrument consistant en une sphère creuse pourvue d'un tube, qui remplie d'eau et chauffée donne issue à un jet de vapeur.

ÉOLIQUE (αἰολικός), *adj.* Voy. éolien.

⋆ **ÉPACTAL, ALE**, *adj.* Qui se rapporte à l'épacte.

ÉPACTE (ἔπακτος), *s. f.* Nombre indiquant l'âge de la lune au commencement de l'année, c'est-à-dire le nombre de jours écoulés depuis la dernière nouvelle lune jusqu'à la fin de l'année qui vient de finir. || Différence en jours, heures, minutes et secondes, qui existe entre une révolution solaire et douze révolutions lunaires. || Cycle des épactes, espace de trente années, après lesquelles épactes reviennent dans le même ordre.

ÉPAGNEUL, EULE (*espagnol*), *s. m.* et *f.* Espèce de chien de chasse à longs poils, originaire d'Espagne. || *Adj.* Un chien épagneul. Une chienne épagneule.

ÉPAIS, AISSE (lat. *spissus*), *adj.* Qui a une certaine épaisseur, quant à la dimension. Mur épais de deux mètres. || Fort, solide, par opposition à mince. Drap épais.

|| Par extens. Langue épaisse, langue pâteuse, lourde, articulant difficilement. || Taille épaisse, taille grosse, peu élégante. || Cheval épais, cheval gros, lourd, sans élégance. || Serré, touffu. Des cheveux, des bataillons, des bois épais. || Dense, peu fluide. Du vin épais. Un épais brouillard. || Fig. et famil. Épais à couper au couteau, se dit d'un esprit grossier, d'une ruse grossière, etc. || Fig. Lourd, pesant, grossier. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Une ignorance épaisse. || *Subst.* Épaisseur. Une pierre qui a deux pieds d'épais. || *Adv.* Avec densité, d'une manière serrée. Semer trop épais.

* **ÉPAISSEMENT,** *adv.* D'une manière épaisse.

ÉPAISSEUR, *s. f.* En géom. L'une des trois dimensions d'un corps solide, par opposition à la longueur et à la largeur. || Dans le langage ordinaire, épaisseur se dit également, en parlant d'un corps solide, de la dimension dans le sens vertical ou profondeur, et de la dimension dans le sens horizontal ou largeur. Épaisseur d'un mur, d'une pierre. || Qualité de ce qui a une certaine épaisseur. || Degré de densité, de résistance d'un tissu. || Qualité de ce qui est serré, rapproché. L'épaisseur de la foule, d'un plant, d'un bois. || Qualité de ce qui a beaucoup de consistance. L'épaisseur d'un sirop. || Qualité de ce qui est dense. L'épaisseur du brouillard. || Il se dit d'esprits comparés à quelque chose d'épais, de lourd, de peu subtil.

ÉPAISSI, IE, *p. p.* d'épaissir.

ÉPAISSIR, *v. a.* Rendre plus épais quant à la dimension. Épaissir un mur. || Rendre plus épais quant à la consistance. Épaissir un sirop. || Rendre plus dense. Les vapeurs épaississent l'air. || Fig. Épaississons la nuit qui voile sa naissance, Volt. || *V. n.* Devenir plus large. Sa taille épaissit. || Devenir plus consistant. Le sirop épaissit en cuisant. || Par extens. Devenir plus dense, plus serré, touffu. L'ombre du bois épaissit. || S'épaissir, *v. r.* Devenir gros. || Devenir plus consistant. || Fig. Plus il avançait dans la carrière, plus les ténèbres s'épaississaient autour de lui, Barthélemy. || Devenir embarrassé. Sa langue s'épaissit. || Devenir lourd, inhabile à comprendre. Son esprit s'épaissit tous les jours.

* **ÉPAISSISSANT, ANTE,** *adj.* Qui a la propriété d'épaissir ou de s'épaissir.

ÉPAISSISSEMENT, *s. m.* Action d'épaissir, de s'épaissir ; état de ce qui est épaissi, au propre et au figuré.

* **ÉPAMPRAGE,** *s. m.* Action d'épamprer la vigne, le blé.

ÉPAMPRÉ, ÉE, *p. p.* d'épamprer.

ÉPAMPREMENT, *s. m.* Action d'épamprer la vigne.

ÉPAMPRER (*es*... et *pampre*), *v. a.* Ôter de la vigne les pampres, les feuilles inutiles. || Par extens. Diminuer, au printemps, l'excès de végétation herbacée des blés.

ÉPANCHÉ, ÉE, *p. p.* d'épancher.

ÉPANCHEMENT, *s. m.* Action d'épancher. L'épanchement du vin dans les libations que faisaient les anciens. || Fig. Magnifique et inépuisable dans l'épanchement de ses dons, Marmontel. || En méd. Accumulation d'un fluide dans une partie du corps qui n'est pas destinée à le contenir. Épanchement de sang, de bile. || Fig. Communication de sentiments et de pensées intimes. Des épanchements de cœur.

ÉPANCHER (lat. *expandere*), *v. a.* Dans le style élevé, verser. Épancher du vin. || Fig. Produire libéralement. Les fruits que la terre épanchait de son sein, Fén. Un grand cœur veut dans l'ombre épancher ses bienfaits, Gilbert. || Communiquer des choses intimes. Épancher son secret. || Épancher son cœur, exposer avec sincérité sa pensée, ses sentiments. || S'épancher, *v. r.* Être épanché. || Fig. Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher, Boil. || En méd. Se dit du sang, d'une humeur qui s'extravase. Le sang s'est épanché dans la poitrine. || Verser librement les sentiments de son cœur.

ÉPANDRE (lat. *expandere*), *v. a.* Étendre en versant, en dispersant, en éparpillant. Ce fleuve épand ses eaux dans la campagne. Épandre du fumier dans un champ. || Fig. Verser, donner, accorder en abondance. Je ne sais d'homme nécessaire Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien, la Font. || S'épandre, *v. r.* Être épandu. Les eaux s'épandent dans la campagne. || Fig. Un bruit s'épand qu'Enghien et Condé sont passés, Boil. Un embrasement qui s'épand au loin dans une forêt, la Bruy. || Être versé, donné libéralement.

ÉPANDU, UE, *p. p.* d'épandre.

ÉPANORTHOSE (ἐπανόρθωσις), *s. f.* Figure de rhétorique, dite plus souvent correction, par laquelle on feint de corriger ce qu'on avait dit, comme trop faible.

ÉPANOUI, IE, *p. p.* d'épanouir. || Fig. Cœur épanoui.

ÉPANOUIR (anc. fr. *espanir*, épandre), *v. a.* Se dit, en parlant des fleurs et des boutons dont les feuilles, les pétales s'ouvrent et s'étalent. La chaleur épanouit les fleurs. || Fig. La gaieté épanouit le visage. || Fig. et famil. Épanouir la rate, faire rire, réjouir. || S'épanouir, *v. r.* Déployer ses feuilles, sortir du bouton. || Fig. Mon âme s'épanouit. || Son visage s'épanouit, il prend l'aspect de la joie, du contentement. || Sa rate s'épanouit, il devient gai. || Être joyeux, radieux.

ÉPANOUISSEMENT, *s. m.* Action de s'épanouir ; état de ce qui est épanoui. L'épanouissement des fleurs. || En anat. Épanouissement des vaisseaux, des fibres tendineuses, des nerfs, disposition anatomique qui résulte de la subdivision en branches, fibres et tubes. || Fig. Se dit d'un sentiment chaud et agréable qui agit sur le cœur en l'épanouissant. Épanouissement du cœur. || Épanouissement du visage, air de gaieté, de vif contentement. || Épanouissement de rate, joie, gaieté éclatante.

ÉPARCET, *s. m.* Voy. esparcette.

ÉPARER (S') (ital. *sparare*, du lat. *ex* et *parare*), *v. r.* T. de manége. Synonyme peu usité de ruer.

ÉPARGNANT, ANTE, *adj.* Qui use d'épargne, qui est très-économe. Un homme épargnant.

ÉPARGNE (voy. *épargner*), *s. f.* Administration des dépenses telle qu'elles soient moindres que les recettes. || L'épargne de bouche, la diminution de dépense sur la nourriture. || Aller à l'épargne, chercher à épargner. || La somme que l'on a économisée. || Caisse d'épargne, établissement de bienfaisance où les plus petites sommes sont reçues et portent intérêt. || Ancien nom du trésor royal. || Fig. Il se dit de tout ce qu'on économise comme on fait pour l'argent. L'épargne du temps. || Poire d'épargne ou simplement épargne, sorte de poire, dite aussi beau-présent. || T. de grav. Taille d'épargne, taille en épargne, sorte de taille qui se fait lorsque, enlevant le fond, on laisse en relief les traits qui doivent paraître.

ÉPARGNÉ, ÉE, *p. p.* d'épargner.

ÉPARGNER (lat. *parcere* ou all. *sparen?*), *v. a.* User d'épargne dans la dépense ; ménager une chose. Épargner son argent, son pain. || Absol. Il faut épargner. || S'épargner une chose, se la refuser par épargne. || Fig. Ne donner qu'avec réserve. Épargner ses pas, ses démarches. || Supprimer, écarter. Épargnons des discours superflus, Corn. || Ne pas épargner, employer sans réserve. || Ne rien épargner, employer tous les moyens. || S'épargner quelque chose, épargner à soi quelque chose, s'en dispenser, s'en exempter. Épargnez-vous ce soin. || Épargner quelque chose à quelqu'un, l'en préserver, l'en garantir. || En un sens analogue. Ces deux maximes bien entendues épargneraient bien des préceptes de morale, J. J. Rouss. || Traiter avec indulgence. Épargner la vieillesse, l'enfance, la faiblesse, etc. || Ne m'épargnez pas, mettez-moi à contribution. || Laisser vivre, laisser subsister. La mort n'épargne personne. || Faire grâce, parler avec ménagement de quelqu'un. || Épargner quelqu'un, en parler avec modération ; ne pas l'épargner, en parler mal ; n'épargner personne, médire de tout le monde. || Ne pas épargner, battre. || T. d'arts. Employer avec habileté la matière que l'on travaille. || T. de dessin. Faire servir le blanc du papier ou de l'ivoire aux effets de lumière. || En peint. Ne rien coucher sur certaines parties d'un tableau. || S'épargner, *v. r.* Se traiter l'un l'autre avec ménagement. || Ne pas s'épargner, dire tout ce qu'on sait de soi, bon ou mauvais. || Ne pas s'épargner à une chose, y travailler de toutes ses forces.

ÉPARPILLÉ, ÉE, *p. p.* d'éparpiller. Disséminé.

ÉPARPILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'éparpiller ; état de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER (*ll* mouillées. *Es*... et prov. *parpalho*, papillon), *v. a.* Disperser çà et là. Éparpiller des papiers, des notes. || Éparpiller ses troupes, les distribuer en petits corps. || Fig. La vie de Paris éparpille les idées, Volt. || Éparpiller l'argent, le répandre en différentes mains. || Éparpiller son argent, le dépenser en frivolités. || S'é-

parpiller, *v. r.* Être éparpillé. || Se disperser. || Passer d'idées à autres, d'occupations à autres. Il ne faut pas s'éparpiller sur plusieurs choses.

⋆ **ÉPARS** (é-par. Anc. fr. *espars*, éclair, de l'anc. fr. *espardre*, éclairer, disperser), *s. m.* T. de mar. Petit éclair qui n'est pas suivi de coup de tonnerre.

ÉPARS, ARSE (é-par. Lat. *sparsus*), *adj.* Épandu çà et là. Des membres épars. || Avoir les cheveux épars, les avoir en désordre. || Fig. Souvenirs épars.

ÉPARVIN ou **ÉPERVIN** (*épervier*, parce que le cheval tient haut le pied malade comme fait l'épervier), *s. m.* Tumeur qui vient au jarret d'un cheval.

ÉPATÉ, ÉE, *p. p.* d'épater. Dont le pied est cassé. Un verre épaté. || Un nez épaté, nez court, plat, écrasé.

⋆ **ÉPATEMENT,** *s. m.* Etat de ce qui est épaté, plat. Épatement du nez.

ÉPATER (*es*... et *patte*), *v. a.* Rompre le pied d'un verre. || Popul. Faire tomber sur les quatre pattes, et fig. étonner, déconcerter. || S'épater, *v. r.* Être épaté. || Prendre une certaine largeur, en devenant moindre en hauteur. || Tomber à terre tout de son long.

ÉPAULARD (*épaule*), *s. m.* Nom vulgaire de la phocène orque de Cuvier.

ÉPAULE (lat. *spathula*), *s. f.* Partie la plus élevée du bras chez l'homme. || Famil. Hausser, lever les épaules, témoigner, en haussant les épaules, qu'une chose déplaît, choque. || Mettre quelqu'un à la porte par les deux épaules, le chasser honteusement. || Porter sur les épaules, se dit d'un fardeau dont on a les épaules chargées, et fig. de quelqu'un qui est à charge. || Plier, baisser les épaules, subir un affront avec résignation. || Avoir les épaules assez fortes, trop faibles pour..., être capable, incapable d'exécuter une chose. || Donner un coup d'épaule à quelqu'un, lui venir en aide dans un embarras, dans une difficulté. || Prêter l'épaule à quelqu'un, lui fournir les ressources dont il a besoin. || Prêter l'épaule à quelque chose, y être favorable. || Un tour d'épaule, un coup d'épaule, un effort pour quelque chose. || Regarder quelqu'un par-dessus l'épaule, le regarder avec mépris. || Faire quelque chose par-dessus l'épaule, ne point la faire du tout. || Partie la plus élevée de la jambe de devant chez les quadrupèdes. Une épaule de mouton. || T. de fortification. L'épaule d'un bastion, le terrain à l'endroit où la face et le flanc se joignent.

ÉPAULÉ, ÉE, *p. p.* d'épauler.

ÉPAULÉE, *s. f.* Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. || Fig. et famil. Faire une chose par épaulées, à diverses reprises, négligemment. || T. de boucherie. Le quartier de devant du mouton, dont on a retranché l'épaule.

ÉPAULEMENT, *s. m.* Rempart de fascines, de terre, etc. servant à garantir du feu de l'ennemi. || Mur qui sert à soutenir des terres. || L'épaulement d'un tenon, côté d'un tenon moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la pièce de bois. || T. de menuisier. Petit espace de bois plein entre deux mortaises.

ÉPAULER (*épaule*), *v. a.* Rompre, démettre l'épaule, en parlant des animaux. || Fig. Prêter l'épaule, assister, aider à. Je vous épaulerai de mon crédit. || T. milit. Épauler des troupes, les mettre à l'abri du feu de l'ennemi par un épaulement. || Épauler un fusil, en appuyer la crosse contre l'épaule pour faire feu. || S'épauler, *v. r.* En parlant des quadrupèdes, se blesser à l'épaule. || Fig. Se donner réciproquement de l'appui, du secours. || T. milit. Se couvrir d'un épaulement.

ÉPAULETTE (dim. d'*épaule*), *s. f.* Bande de toile ou d'étoffe, attachée sur la partie du vêtement qui couvre le dessus de l'épaule. L'épaulette d'une robe. || Large bande de galon que les militaires portent sur chaque épaule, et qui est ordinairement garnie d'une touffe de filets pendants. || Épaulette à grosse torsade, celle qui indique un grade supérieur ; les grades inférieurs ont de petites torsades. || Épaulette se prend surtout pour désigner le grade d'officier. Obtenir l'épaulette. Double épaulette, le grade de capitaine.

ÉPAVE (lat. *expavidus*), *adj.* En jur. Qui est égaré et dont on ne connaît point le propriétaire. Cheval, biens épaves. || *S. f.* Chose perdue et non réclamée dont la propriété appartient à l'État. || Épaves maritimes, les objets que la mer jette sur ses bords. || Épaves d'eau, objets trouvés dans les rivières ou sur leurs rives. || Fig. Ce qui reste après perte ou ruine. Recueillir les épaves de sa fortune.

ÉPEAUTRE (mot germanique), *s. m.* Espèce de froment.

ÉPÉE (lat. *spatha*), *s. f.* Chez les anciens, arme offensive semblable à un sabre droit, dont on frappait l'adversaire ; chez les modernes, arme offensive longue et aiguë que l'on porte suspendue au côté. || Avoir l'épée sur la gorge, être saisi et menacé d'être tué, et fig. être vivement pressé. || Un coup d'épée, un coup donné avec l'épée. || Famil. Un coup d'épée dans l'eau, un effort sans résultat. || Poursuivre, presser l'épée dans les reins, presser vivement à la guerre, dans une affaire, dans une discussion. || Emporter une chose à la pointe de l'épée, l'obtenir par la voie des armes, et fig. avec effort, de vive force. || Poser l'épée, cesser la guerre. || Rendre son épée, se déclarer vaincu, céder. || Briser son épée, quitter le service. || Fig. Se blesser de son épée, se faire du mal en voulant en faire aux autres. || Épée de chevet, voy. CHEVET. || Épée à deux mains, épée à lame très-longue et très-forte dont on se servait au moyen âge. || L'état militaire. A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée, CORN. || Les gens d'épée, les militaires. || Fig. Vaillance à la guerre. Il ne doit son élévation qu'à son épée. || Une bonne épée, un bon tireur, un homme brave.

ÉPELÉ, ÉE, *p. p.* d'épeler.

ÉPELER (goth. *spillôn*), *v. a.* Nommer les lettres qui composent un mot et en former des syllabes en les assemblant. Épeler un mot. || Absol. Cet enfant commence à épeler. || Lire avec difficulté.

ÉPELLATION, *s. f.* Action d'épeler ; l'art d'épeler.

ÉPENTHÈSE (é-pan-tè-z'. Ἐπένθεσις), *s. f.* En gramm. Addition, insertion d'une lettre ou même d'une syllabe au milieu d'un mot.

ÉPENTHÉTIQUE, *adj.* Qui est ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, UE (part. pas. de l'anc. fr. *esperdre*), *adj.* Qui est profondément troublé par la crainte ou par une passion quelconque. || Vif, violent, en parlant de l'amour. Un amour éperdu. || Transporté d'amour.

ÉPERDUMENT, *adv.* D'une manière éperdue.

ÉPERLAN (all. *Spierling*), *s. m.* Petit poisson de mer qui a des couleurs nacrées fort brillantes. || Avaler l'éperlan sans l'éplucher, manger goulûment.

ÉPERON (anc. h. all. *sporo*), *s. m.* Petite branche de métal qui s'adapte aux talons, et est armée à l'extrémité d'une espèce de roue en étoile dont les pointes servent à exciter le cheval. || Anciennement, chausser les éperons, faire chevalier. || Famil. Gagner ses éperons, se distinguer à sa première affaire, et fig. bien mériter par ses actes. || Fig. Cet homme a besoin d'éperon, il a besoin d'être excité, poussé. || Chausser de près les éperons à quelqu'un, poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. || Ce cheval n'a ni bouche ni éperon, il a la bouche dure et n'est pas sensible à l'éperon, et fig. cet homme n'a ni bouche ni éperon, il est stupide, insensible. || Par analogie, ergot des coqs. || En bot. Prolongement postérieur de la base du calice ou de la corolle de certaines fleurs. || Chez les anciens, partie de la proue d'un bâtiment terminée en pointe. || T. de guerre. Fortification en angle saillant, qui se fait au milieu des courtines, sur les bords des rivières, etc. pour garantir une place. || Tout ouvrage en pointe qui sert à rompre le cours de l'eau. || Ouvrage de maçonnerie terminé en pointe et servant d'appui à un bâtiment, à un mur. || Fig. et famil. Rides qui se forment au coin de l'œil des vieillards.

ÉPERONNÉ, ÉE, *adj.* Qui a des éperons aux talons. || Muni d'un éperon, en parlant des coqs et des chiens. || En bot. Terminé en éperon. || Avoir les yeux éperonnés ou être éperonné, avoir des rides au coin de l'œil.

⋆ **ÉPERONNEMENT,** *s. m.* Action d'éperonner.

⋆ **ÉPERONNER,** *v. a.* Piquer avec l'éperon. || Fig. Aiguillonner, stimuler. La peur l'éperonne et retarde, RÉGNIER. || Chausser les éperons à quelqu'un. || Éperonner un coq, chausser ses ergots de pointes d'acier pour le combat.

ÉPERONNIER, *s. m.* Celui qui fait ou qui vend des éperons, des mors, des étriers, etc.

ÉPERVIER (anc. h. all. *sparvari*), *s. m.* Oiseau de proie dont on se sert dans la fauconnerie. || Filet à prendre du poisson. Jeter l'épervier.

ÉPERVIÈRE, *s. f.* Genre de plantes à fleurs composées.

ÉPERVIN, *s. m.* Voy. ÉPARVIN.

* **ÉPHÈBE** (ἔφηβος), *s. m.* T. d'antiq. grecq. Jeune homme parvenu à l'âge de puberté.

ÉPHÉLIDE (ἐφηλίς), *s. f.* En méd. Tache à la peau.

ÉPHÉMÈRE (ἐφήμερος), *adj.* Qui ne dure, qui ne vit qu'un jour. Fleurs, animaux éphémères. || Par extens. Momentané, passager. Bonheur, ouvrages, productions éphémères. || *S. m.* Genre d'insectes névroptères qui naissent et meurent le même jour. || *S. f.* En bot. Éphémère de Virginie ou simplement éphémère, nom vulgaire de la tradescantie virginienne.

ÉPHÉMÉRIDES (ἐφημερίς), *s. f. pl.* Tables astronomiques par lesquelles on détermine, jour par jour, le lieu de chaque planète dans le zodiaque. || *Au sing.* Ouvrage qui énumère et enseigne les événements sujets à calcul et à prévision dans l'année. || Livres, ouvrages indiquant les événements arrivés le même jour de l'année à différentes époques. || Titre, dans l'antiquité, d'ouvrages racontant jour par jour la vie d'un personnage.

ÉPHOD (é-fod'), *s. m.* Espèce de surplis de toile de lin, en usage parmi les lévites; il tombait jusqu'à terre.

ÉPHORE (ἔφορος), *s. m.* Magistrats lacédémoniens au nombre de cinq établis pour contre-balancer l'autorité des rois et du sénat, et qu'on renouvelait tous les ans.

ÉPI (lat. *spica*), *s. m.* Partie du blé, du froment et de plusieurs autres graminées, qui, placée au sommet de la tige, est formée par la réunion des graines. || Graines, fleurs disposées en épi. || Par extens. Un épi de diamants, un assemblage de diamants montés en forme d'épi. || Épi de cheveux, petite touffe de cheveux qui ont une direction contraire aux autres.

* **ÉPIAGE** (*épier*), *s. m.* La formation de l'épi dans le chaume et sa sortie du tuyau.

ÉPIALE (ἠπίαλος), *adj.* Fièvre épiale, nom, chez les anciens, d'une fièvre continue dans laquelle on sentait avec une chaleur générale des frissons intercurrents.

ÉPICE (lat. *species*), *s. f.* Toute drogue aromatique ou piquante dont on se sert pour l'assaisonnement. || Quatre épices, mélange de girofle, de muscade, de poivre noir, de cannelle ou de gingembre en poudre. || Pain d'épice, sorte de pain qui se fait avec de la farine de seigle, du miel et des épices, et qui est d'une couleur jaune foncé. || De pain d'épice, de couleur de pain d'épice. || *S. f. pl.* Anciennement, dragées, confitures. || Ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit. || Fig. et famil. Mordant du style, ou langage graveleux. Il n'épargne pas les épices.

ÉPICÉ, ÉE, *p. p.* d'épicer. || Fig. Rempli de traits mordants ou de choses graveleuses.

* **ÉPICÉA**, *s. m.* Mot corrompu de picéa (voy. PICÉA).

ÉPICÈNE (ἐπίκοινος), *adj.* En gramm. Qui désigne indifféremment l'un ou l'autre sexe : par exemple *enfant*, qui désigne un garçon ou une fille, est un nom épicène.

ÉPICER, *v. a.* Assaisonner avec des épices. || Absol. Ce cuisinier épice trop. || Autrefois, on disait qu'un juge épiçait rudement, pour signifier qu'il taxait trop haut les épices d'un procès.

ÉPICERIE (*épicier*), *s. f.* Toutes sortes d'épices. Le commerce des épiceries. || Commerce non-seulement des épices, mais aussi du sucre, du miel, du café et d'une foule d'autres menus objets de consommation courante.

ÉPICHÉRÈME (é-pi-ké-rè-m'. Ἐπιχείρημα), *s. m.* Syllogisme dans lequel les prémisses ou l'une des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE (*épice*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient un commerce d'épicerie. || Fig Ce livre ira chez l'épicier, est bon pour l'épicier, se dit d'un mauvais ouvrage qui sera vendu pour le papier et servira à faire des sacs et des cornets. || *Adj.* Marchand, garçon épicier.

ÉPICRÂNE (ἐπικράνιος), *s. m.* En anat. L'ensemble des parties qui recouvrent le crâne. || *Adj.* Qui est situé sur le crâne. Le muscle épicrâne.

* **ÉPICRÂNIEN, IENNE**, *adj.* Voy. ÉPICRÂNE.

* **ÉPICURÉISME**, *s. m.* Voy. ÉPICURISME, qui est meilleur.

ÉPICURIEN, *s. m.* Sectateur d'Épicure. || Un voluptueux, qui aime le plaisir et qui s'y connaît. || *Adj.* Conforme aux opinions d'Épicure. Système épicurien. || Qui cherche les plaisirs des sens. Morale épicurienne.

ÉPICURISME, *s. m.* Doctrine d'Épicure et des épicuriens. || Morale des épicuriens, recherche de la volupté, soit au sens élevé, soit au sens bas.

ÉPICYCLE (ἐπίκυκλος), *s. m.* Petit cercle imaginé par les anciens astronomes, et dont le centre parcourt la circonférence d'un cercle plus grand.

* **ÉPICYCLOÏDAL, ALE**, *adj.* Qui a rapport, qui appartient à l'épicycloïde.

ÉPICYCLOÏDE (*épicycle* et εἶδος), *s. f.* Courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur la partie concave ou convexe d'un autre cercle.

ÉPIDÉMIE (ἐπιδήμιος), *s. f.* Maladie, contagieuse ou non, qui attaque un très-grand nombre de personnes. || Fig. Ce qui s'empare des esprits comme l'épidémie s'empare des corps. Il est pour ainsi dire des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche comme une espèce de contagion, J. J. ROUSS.

ÉPIDÉMIQUE, *adj.* Qui tient de l'épidémie. Maladie épidémique. || Fig. Qui a le caractère de l'épidémie morale. Un engouement épidémique.

* **ÉPIDÉMIQUEMENT**, *adv.* D'une manière épidémique.

ÉPIDERME (ἐπιδερμίς), *s. m.* Membrane transparente qui fait partie de la peau et recouvre toute la surface du derme. || Fig. Il a l'épiderme sensible, il est facile à toucher, à offenser. || Chatouiller à quelqu'un l'épiderme, le flatter. || Par extens. Pellicule mince servant d'enveloppe aux plantes herbacées et aux jeunes rameaux. || Couche extérieure qui enveloppe quelque chose. À peine connaissons-nous l'épiderme de notre globe, BONNET.

* **ÉPIDERMIQUE**, *adj.* Qui a rapport ou qui appartient à l'épiderme.

ÉPIÉ, ÉE, *p. p.* d'épier. Monté, posé en épi.

ÉPIÉ, ÉE, *p. p.* d'épier. Observé secrètement.

ÉPIER (*épi*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Monter en épi. Le blé a épié, est épié.

ÉPIER (anc. h. all. *spehôn*), *v. a.* Observer secrètement quelqu'un. || Il se dit aussi des choses. On épie vos démarches || Absol. On épie. || Par extens. Observer attentivement, essayer de découvrir, de pénétrer. || Épier l'occasion, le moment d'agir, attendre l'instant convenable. || S'épier, *v. r.* S'observer secrètement l'un l'autre.

* **ÉPIERRAGE**, *s. m.* Synonyme d'épierrement.

* **ÉPIERRÉ, ÉE**, *p. p.* d'épierrer.

* **ÉPIERREMENT**, *s. m.* Enlèvement des pierres qui couvrent un terrain.

ÉPIERRER (*es* et *pierre*), *v. a.* Oter les pierres d'un terrain. || Absol. Épierrer n'est pas toujours utile.

ÉPIEU (lat. *spiculum*), *s. m.* Bâton d'un mètre et demi environ de longueur, garni par le bout d'un fer large et pointu, et qui sert particulièrement à la chasse du sanglier et autres grosses bêtes.

* **ÉPIEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui épie.

* **ÉPIGASTRALGIE** (*épigastre* et ἄλγος), *s. f.* En méd. Douleur à l'épigastre.

* **ÉPIGASTRALGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'épigastralgie.

ÉPIGASTRE (ἐπιγάστριον), *s. m.* En anat. La partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE, *adj.* Qui appartient à l'épigastre. La région épigastrique.

ÉPIGLOTTE (ἐπιγλωττίς), *s. f* En anat. Valvule fibro-cartilagineuse, qui, placée à la partie supérieure du larynx, recouvre la glotte au moment de la déglutition, et empêche ainsi l'introduction des aliments ou des boissons dans les voies aériennes.

ÉPIGRAMMATIQUE (lat. *epigrammaticus*), *adj.* Qui appartient à l'épigramme. Style, trait épigrammatique.

* **ÉPIGRAMMATIQUEMENT**, *adv.* D'une manière épigrammatique.

ÉPIGRAMMATISTE, *s. m.* Auteur d'épigrammes.

ÉPIGRAMME (ἐπίγραμμα), *s. f.* Anciennement, petite pièce de vers sur toute sorte de sujets. || Courte pièce de vers qui se termine par un mot ou par un trait piquant. || Par extens. Mot très-piquant ou railleur, lancé dans la conversation ordinaire ou ailleurs.

ÉPIGRAPHE (ἐπιγραφή), *s. f.* Inscription mise sur un édifice pour en marquer la date, la destination, etc. || Courte citation qu'on met en tête d'un ouvrage ou d'un chapitre pour en indiquer l'esprit.

★ **ÉPIGRAPHIE**, *s. f.* Science des inscriptions.

★ **ÉPIGRAPHIQUE**, *adj.* Qui est propre à l'épigraphe. Style épigraphique. || Qui est relatif à l'épigraphie.

★ **ÉPILATION**, *s. f.* Action d'arracher des poils. || En méd. Avulsion des cheveux, afin de guérir certaines affections du système pileux.

ÉPILATOIRE, *adj.* Qui sert à épiler. Pâte épilatoire.

ÉPILÉ, ÉE, *p. p.* d'épiler.

ÉPILEPSIE (ἐπιληψία), *s. f.* En méd. Affection cérébrale caractérisée par la perte subite de connaissance et par des convulsions. Avoir une attaque d'épilepsie.

ÉPILEPTIQUE (ἐπιληπτικός), *adj.* Qui est de la nature de l'épilepsie. Convulsions épileptiques. || Qui y est sujet. || *Subst.* Un épileptique. Une épileptique.

ÉPILER (*es*... et lat. *pilus*), *v. a.* Arracher, faire tomber les poils et les cheveux || Absol. Onguent pour épiler. || Enlever les cheveux blancs. || S'épiler, *v. r.* S'ôter les cheveux, et en particulier les cheveux blancs.

ÉPILEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui épile.

ÉPILLET (*ll* mouillées. Dim. d'*épi*), *s. m.* En bot. Subdivision d'un épi composé.

ÉPILOGUE (ἐπίλογος), *s. m.* Sorte de conclusion, de résumé placé à la fin d'un apologue, d'un poëme ou d'un discours, et surtout d'un livre.

ÉPILOGUÉ, ÉE, *p. p.* d'épiloguer.

ÉPILOGUER (*épilogue*), *v. n.* Chercher, trouver à redire. C'est un homme qui épilogue sur tout. || *V. a.* Censurer. Épiloguer les actions d'autrui. || S'épiloguer, *v. r.* Se critiquer mutuellement.

ÉPILOGUEUR, *s. m.* Celui qui épilogue, qui ne fait qu'épiloguer. || Se dit aussi au féminin. Une épilogueuse.

ÉPINARD (*épine*, à cause des pointes épineuses du calice fructifère), *s. m.* Plante potagère. || Vert d'épinards, jus des épinards cuits et pilés. || Fig. Frange, épaulette, gland à graine d'épinards. L'épaulette à graine d'épinards indique un grade supérieur dans l'armée française.

ÉPINE (lat. *spina*), *s. f.* Arbre ou arbrisseau dont les branches sont armées de piquants. || Épine blanche, aubépine. || Épine noire, prunellier. || Piquant qui vient sur certains végétaux. La rose et ses épines. || Fig. Une épine au pied, un sujet de gêne et d'inquiétudes. || Tirer à quelqu'un une épine du pied, le tirer d'embarras. || *Au pl.* Difficultés, choses fâcheuses, désagréables. Les mariages ont assez d'épines sans cette amertume, Fén. || Être sur les épines, sur des épines, être dans une grande impatience, dans une grande anxiété. || Marcher sur les épines, se trouver dans une conjoncture très-difficile. || En anat. Nom donné aux éminences osseuses allongées, telles que l'épine nasale. || L'épine du dos, l'épine dorsale ou absol. l'épine, la colonne vertébrale. || Fig. Courber l'épine, faire une platitude ou une démonstration de civilité exagérée. || Prov. Il n'est point de roses sans épines, il n'est point de joie sans quelque déplaisir.

ÉPINETTE (dim. d'*épine*), *s. f.* Nom d'un instrument de musique, dont on jouait par un clavier composé de quarante-neuf touches, et dont les cordes étaient pincées par des pointes de plumes de corbeau en forme d'épines.

★ **ÉPINETTE** (dim. d'*épine*), *s. f.* Cage en bois, en osier, dans laquelle on place une volaille pour l'engraisser.

ÉPINEUX, EUSE (lat. *spinosus*), *adj.* Hérissé d'épines. Les arbres épineux. || Fig. Hérissé de difficultés, d'embarras. Une affaire épineuse. Les questions les plus épineuses. || Qui fait des difficultés sur tout. Les hommes sont si épineux sur les moindres intérêts, La Bruy.

ÉPINE-VINETTE (*épine* et *vin* ou *vignette*, petite vigne), *s. f.* Arbuste armé de piquants, qui produit de petites baies acides. || *Au pl.* Des épines-vinettes.

ÉPINGARD ou **ÉPINGARE** (voy. *espingole*), *s. m.* Petit canon au-dessous d'une livre de balles.

ÉPINGLE (lat. *spinula* ou all. *Spange*), *s. f.* Petite pointe métallique en fil de laiton garnie d'une tête, dont on se sert généralement pour la toilette. || Fig. et famil. Tirer son épingle du jeu (locution empruntée à un jeu d'enfants), se dégager adroitement ou sans perte d'une mauvaise affaire. || Être tiré à quatre épingles, être très-paré, très-ajusté. || Cela ne vaut pas une épingle, cela est sans valeur, sans importance. || Fig. Coups d'épingles, petites offenses, petites contrariétés. || Épingle à cheveux, épingle à deux branches qui sert aux femmes à retenir leurs cheveux. || Bijou en forme d'épingle, qui se fixe au linge sur la poitrine et sur la cravate. Épingle de diamant. || *Au pl.* Don fait à une femme quand on conclut quelque marché avec son mari. || En quelques provinces, épingles se dit pour arrhes.

★ **ÉPINGLÉ**, *adj.* Velours épinglé, tissu à petites côtes légères en travers de l'étoffe, faites avec des fils de soie.

★ **ÉPINGLER**, *v. a.* Ficher une épingle, attacher avec une épingle. || Déboucher la lumière d'un fusil avec l'épinglette. || Épingler un bec de gaz, nettoyer à l'aide d'une épingle très-fine les petits trous par où le gaz s'échappe. || S'épingler, *v. r.* Attacher ses épingles.

★ **ÉPINGLERIE**, *s. f.* Manufacture d'épingles.

ÉPINGLETTE (dim. d'*épingle*), *s. f.* Aiguille de fer pour percer la gargousse avant d'amorcer. || Épingle de fil d'archal pour déboucher la lumière du fusil.

ÉPINGLIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou qui vend des épingles.

ÉPINIÈRE (*épine*), *adj.* En anat. La moelle épinière, organe central nerveux que renferme l'épine du dos ou colonne vertébrale, et qui est continu avec le cerveau.

ÉPINIERS (*épine*), *s. m. pl.* Fourrés d'épines, où se retirent les bêtes noires.

★ **ÉPINOCHE** (*épine*), *s. f.* Petit poisson commun dans les ruisseaux, vulgairement écharde ou épinard.

★ **ÉPIOOLITHIQUE** (ἐπί et *oolithique*), *adj.* En géol. Se dit des terrains situés au-dessus du calcaire oolithique.

★ **ÉPIPASTIQUE** (ἐπίπαστος), *adj.* En pharm. Papier épipastique, papier saupoudré de poudre de cantharides.

ÉPIPHANIE (ἐπιφάνεια), *s. f.* Fête de la manifestation de Jésus aux gentils ; le jour des Rois.

ÉPIPHONÈME (ἐπιφώνημα), *s. m.* En rhét. Sorte d'exclamation sentencieuse par laquelle on termine un récit.

ÉPIPHORA (ἐπιφορά), *s. m.* Flux habituel des larmes qui tombent sur les joues au lieu de passer par les points lacrymaux.

ÉPIPLOON (é-pi-plo-on Ἐπίπλοον), *s. m.* Grand repli du péritoine qui flotte sur la surface des intestins.

ÉPIQUE (ἔπος), *adj.* Se dit des grandes compositions en vers où le poëte raconte une action. || Propre à l'épopée. Le genre épique. Des vers épiques. Le ton épique. || Qui s'applique à l'épopée. Un poëte épique. || Par extens. Digne de l'épopée.

ÉPISCOPAL, ALE (lat. *episcopalis*), *adj.* Qui appartient à l'évêque. Palais épiscopal. Ornements épiscopaux. || L'Église épiscopale, l'Église anglicane, ainsi dite parce qu'elle a conservé les évêques. || Épiscopaux, nom qu'on donne, en Angleterre, à ceux qui composent l'Église anglicane, par opposition aux presbytériens.

ÉPISCOPAT (lat. *episcopatus*), *s. m.* Dignité d'évêque. || Temps durant lequel un évêque occupe un siége. || Corps des évêques. L'épiscopat français.

ÉPISODE (ἐπεισόδιον), *s. m.* Action incidente liée à l'action principale dans un poëme, dans un roman, dans un récit, dans un tableau. || Incident, fait remarquable qui se rattache à un ensemble d'événements importants.

ÉPISODIQUE, *adj.* Qui appartient à l'épisode, qui n'est pas essentiel à l'action principale. || Pièce épisodique ou pièce à tiroirs, pièce composée de scènes qui ne sont pas liées entre elles, comme les Fâcheux de Molière.

★ **ÉPISODIQUEMENT**, *adv.* D'une façon épisodique.

ÉPISPASTIQUE (ἐπισπαστικός), *adj.* En pharm. Qui irrite la peau et soulève l'épiderme. Les cantharides sont épispastiques. || *S. m.* Un épispastique énergique.

ÉPISSÉ, ÉE, *p. p.* d'épisser.

ÉPISSER (h. all. *splizan*, fendre), *v. a.* T. de mar. Séparer les torons de deux bouts de corde et les entrelacer de manière à réunir les deux cordes.

ÉPISSOIR, *s. m.* T. de mar. Instrument en forme de poinçon, dont on se sert pour épisser les câbles.

ÉPISSURE, *s. f.* T. de mar. Assemblage de deux bouts de cordages par l'entrelacement de leurs torons.

ÉPISTOLAIRE (lat. *epistolaris*), *adj.* Qui appartient à l'épître ; qui concerne la manière d'écrire les lettres. Genre épistolaire. || *S. m.* Auteur qui a cultivé ce genre. Mme de Sévigné et Voltaire sont nos meilleurs épistolaires.

★ **ÉPISTOLIER, ÈRE** (lat. *epistolaris*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est célèbre par les lettres qu'il a écrites, et aussi celui, celle qui écrit beaucoup de lettres.

ÉPISTOLOGRAPHE (ἐπιστολογράφος), *s. m.* Celui qui écrit des lettres. || Auteur ancien d'un recueil de lettres.

ÉPISTYLE (ἐπιστύλιον), *s. m.* En archit. Architrave ou poutre placée horizontalement sur des chapiteaux de colonnes et s'étendant de l'un à l'autre, de manière à former un lit continu sur lequel repose la construction qui couronne l'édifice.

ÉPITAPHE (ἐπιτάφιος), *s. f.* Inscription sur un tombeau. || Fig. Faire l'épitaphe de quelqu'un, dire après sa mort le bien ou le mal qu'on en pense. || Menteur comme une épitaphe, se dit d'un louangeur exagéré.

ÉPITASE (ἐπίτασις), *s. f.* Chez les anciens, appui de la voix sur la syllabe accentuée. || Partie du poëme dramatique qui, venant après la protase, contient les incidents essentiels et le nœud de la pièce.

ÉPITHALAME (ἐπιθαλάμιον), *s. m.* Petit poëme pour célébrer un mariage. || Gravure allégorique composée pour accompagner des vers sur la célébration d'un mariage.

ÉPITHÈME (ἐπίθεμα), *s. m.* Tout médicament topique autre que l'onguent et l'emplâtre.

ÉPITHÈTE (ἐπίθετος), *s. f.* Mot qualificatif. Dans *nuit obscure* le mot *obscure* est une épithète. || Qualification, ordinairement en mauvaise part. L'épithète est trop forte.

⁎ **ÉPITHÉTIQUE**, *adj.* Chargé, rempli d'épithètes.

ÉPITOGE (lat. *epitogium*), *s. f.* Sorte de manteau des anciens Romains, qui se portait par-dessus la toge. || Sorte de chaperon que les présidents à mortier et le greffier en chef du parlement portaient dans les grandes cérémonies. || Sorte d'ornement en soie, dit aussi chausse, que les professeurs portent sur la robe, attaché sur l'épaule, pendant devant et derrière.

ÉPITOME (é-pi-to-m') ou plus usité **ÉPITOMÉ** (lat. *epitome*, de ἐπιτομή), *s. m.* Abrégé d'un livre. || S'écrit et se prononce toujours épitomé, quand on parle d'un abrégé de l'histoire sainte ou de l'histoire grecque à l'usage des élèves qui commencent l'étude du latin.

ÉPÎTRE (lat. *epistola*, de ἐπιστολή), *s. f.* Lettre missive chez les anciens. Les épîtres de Cicéron. || Famil. J'ai reçu de lui une longue épître. || Lettre en vers sur un sujet philosophique ou satirique. Les Épîtres de Boileau. || Épître dédicatoire, dédicace mise en tête d'un livre. || Leçon qui se dit un peu avant l'évangile. La messe en est à l'épître. || Le côté de l'épître, la droite de l'autel.

ÉPITROPE (ἐπιτροπή), *s. f.* Figure de rhét. qui consiste à accorder quelque chose qu'on pourrait contester, afin de donner plus d'autorité à ce qu'on veut persuader.

⁎ **ÉPIZOÏQUE** (ἐπί et ζῶον), *adj.* En géol. Se dit de terrains supérieurs à ceux qui renferment des débris de corps organisés.

ÉPIZOOTIE (é-pi-zo-o-sie. 'Επί et ζῶον), *s. f.* Maladie qui règne sur beaucoup d'animaux à la fois.

ÉPIZOOTIQUE, *adj.* Qui tient de l'épizootie.

ÉPLORÉ, ÉE (*es*... et anc. fr. *plorer*, pleurer), *adj.* Qui est tout en pleurs. Une femme éplorée. || Par extens. Les rameaux éplorés du saule.

ÉPLOYÉ, ÉE (*es*... et *ployé*), *adj.* En blas. Oiseaux éployés, ceux qui ont les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE, *s. m.* Action, manière d'éplucher des étoffes, des légumes, etc. || Fig. Examen minutieux.

ÉPLUCHÉ, ÉE, *p. p.* d'éplucher.

ÉPLUCHEMENT, *s. m.* Voy. ÉPLUCHAGE.

ÉPLUCHER (*es*... et *pluche*), *v. a.* Enlever les bourres, les pailles, etc. des étoffes. Éplucher des laines. || Oter soigneusement les ordures qui peuvent se trouver dans des herbes, dans des grains, etc. Éplucher de la salade, un fruit, des lentilles, etc. || Éplucher un champ, le débarrasser des herbes. || Fig. Examiner comme on fait pour une chose qu'on épluche. Éplucher les questions épineuses de la dialectique? FONTEN. || Éplucher une personne, s'enquérir de ce qu'elle est, de sa conduite, etc. || T. de palais. Éplucher une personne, tâcher de la trouver en défaut. || Rechercher avec un soin minutieux ce qu'il peut y avoir d'incorrect, de répréhensible en quelque chose. Éplucher les défauts, la conduite le style, etc. de quelqu'un. || S'éplucher, *v. r.* Il se dit de certains animaux qui se nettoient le poil ou la plume. || Fig. S'examiner soi-même. || Être épluché, être nettoyé.

ÉPLUCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, dans une manufacture, épluche les laines, les soies. || Celui, celle qui épluche des herbes, des légumes, etc. || Fig. Celui qui ne laisse rien passer. Un éplucheur de mots.

ÉPLUCHOIR, *s. m.* Instrument pour éplucher.

ÉPLUCHURE, *s. f.* Ordure qu'on enlève quand on épluche. || Fig. Depuis la mort du roi, l'ancienne cour se trouvait éparpillée, Dangeau, retiré chez lui, ne voyait plus que des restes d'épluchures, ST-SIMON.

ÉPODE (ἐπῳδή), *s. f.* T. de prosodie grecq. La troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode. || Les épodes d'Horace, le dernier livre de ses odes.

⁎ **ÉPOINTAGE**, *s. m.* Action d'épointer un outil.

ÉPOINTÉ, ÉE, *p. p.* d'épointer. || Cheval épointé, cheval qui s'est démis les hanches. || Chien épointé, chien qui s'est cassé les cuisses.

⁎ **ÉPOINTEMENT**, *s. m.* État d'un outil épointé.

ÉPOINTER (*es*... et *pointe*), *v. a.* Casser la pointe, émousser. Épointer une aiguille, un couteau. || S'épointer, *v. r.* Perdre sa pointe.

ÉPOIS (é-poi. Le même qu'*épieu*), *s. m. pl.* T. de vénerie. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE (lat. *spongia*), *s. f.* Substance provenant d'un zoophyte marin, très-légère et poreuse, qui absorbe les liquides dans lesquels on la plonge. || Famil. Boire comme une éponge, boire beaucoup. || Avoir une éponge dans le gosier, dans l'estomac, être grand buveur. || Passer l'éponge, effacer avec l'éponge. || Fig. Passer l'éponge sur quelque faute, la pardonner. || Presser l'éponge, extorquer de quelqu'un tout ce qu'il est possible d'en tirer. || Le zoophyte lui-même. || En bot. Éponge d'églantier, voy. BÉDÉGAR. || En chim. Éponge ou mousse de platine, platine spongieux, provenant de la décomposition par le feu du chlorure de platine ammoniacal.

ÉPONGÉ, ÉE, *p. p.* d'éponger.

ÉPONGER, *v. a.* Étancher avec une éponge ou quelque chose de spongieux. || Nettoyer avec l'éponge. || S'éponger, *v. r.* S'essuyer.

ÉPONYME (ἐπώνυμος), *adj.* L'archonte éponyme ou *subst.* l'éponyme, le premier des neuf archontes d'Athènes qui donnait son nom à l'année. || Se dit aussi des divinités qui, donnant leur nom à une ville, l'avaient sous leur protection. Les dieux éponymes ou les éponymes.

ÉPOPÉE (ἐποποιΐα), *s. f.* Narration en vers d'actions grandes et héroïques. L'Iliade est une épopée. || Le poëme épique proprement dit, soumis à ses règles.

ÉPOQUE (ἐποχή), *s. f.* Point déterminé dans l'histoire; moment où quelque fait remarquable s'est passé. La naissance de Jésus-Christ est l'époque où commence l'ère chrétienne. || Événement remarquable choisi dans l'histoire pour y établir des divisions; chaque espace de temps qui s'écoule entre deux de ces événements. || Faire époque, se dit d'un fait important et remarquable. || Toute partie du temps par rapport à ce qui s'y passe. L'époque de sa mort. Les connaissances de notre époque. || En géol. Nom des durées qui ont succédé chaque fois et respectivement aux grands changements que la terre a subis.

ÉPOUDRÉ, ÉE, *p. p.* d'époudrer.

ÉPOUDRER (*es*... et *poudre*), *v. a.* Oter la poussière, la poudre dont une chose est couverte. Époudrer des meubles. || On dit plus souvent épousseter.

ÉPOUFFÉ, ÉE, *adj.* T. famil. Qui s'est essoufflé pour un sujet sans importance. Il arrive tout épouffé.

ÉPOUFFER (S') (*es*... et *pouffer*), *v. r.* Popul. Se dérober, disparaître, s'enfuir.

⁎ **ÉPOUFFER (S')** (*es*... et *pouffer* ou *bouffer*), *v. r.* Famil. S'essouffler. Ne se dit guère que dans : S'épouffer de rire, rire avec excès.

ÉPOUILLÉ, ÉE, *p. p.* d'épouiller.

ÉPOUILLER (*ll* mouillées. *Es*... et *pou*), *v. a.* Chercher les poux à quelqu'un. || S'épouiller, *v. r.* Chercher ses poux.

ÉPOUMONÉ, ÉE, *p. p.* d'époumoner.

ÉPOUMONER (*es*... et *poumon*), *v. a.* Fatiguer les poumons à parler, à crier. Cette lecture m'a époumoné. || S'époumoner, *v. r.* Se fatiguer les poumons.

ÉPOUSAILLES (*ll* mouillées. Lat. *sponsalia*), *s. f. pl.* Célébration d'un mariage. Le jour des épousailles.

ÉPOUSE, *s. f.* Voy. ÉPOUX.

ÉPOUSÉ, ÉE, *p. p.* d'épouser. Qui a contracté mariage, en parlant d'une femme, et plus rarement de l'homme. || *S. m.* L'épousé.

ÉPOUSÉE, *s. f.* Celle qu'on vient d'épouser ou qu'on va épouser. || Marcher comme une épousée, marcher lentement, d'une manière réservée. || Être parée comme une épousée de village, être chargée de parure.

ÉPOUSER (lat. *sponsare*), *v. a.* Prendre pour époux ou pour épouse. || Il se dit des choses qu'on reçoit en épousant une femme. Épouser une grosse dot. || Il épouse la misère, se dit en parlant d'une personne qui se marie à une autre très-pauvre. || Fig. S'attacher par choix à, prendre parti pour. Il fallut épouser les passions du frère, Corn. Tu épouseras mes intérêts, Lesage. || Famil. Épouser une étude, un instrument de musique, s'y appliquer. || S'épouser, *v. r.* S'unir par mariage.

ÉPOUSEUR, *s. m.* Celui qui recherche une fille en mariage.

* **ÉPOUSSETAGE**, *s. m.* Action d'épousseter.

ÉPOUSSETÉ, ÉE, *p. p.* d'épousseter.

ÉPOUSSETER (*époussette*), *v. a.* Oter la poussière avec une vergette, une brosse. Épousseter son habit. || Absol. On n'en finit pas d'épousseter. || Fig. Épousseter quelqu'un, le battre. || Critiquer sans ménagement. || S'épousseter, *v. r.* Se brosser.

ÉPOUSSETTE (*es*... et *pousse*, radical de *poussière*), *s. f.* Réunion de plusieurs brins de bruyère, de poil ou de crin liés ensemble, dont on se sert pour faire tomber la poussière de dessus les meubles. || On l'emploie très-souvent au pluriel, quoiqu'il ne s'agisse que d'une époussette. || Abusivement, brosse ou vergette.

ÉPOUVANTABLE, *adj.* Capable de causer une épouvante. Cris épouvantables. || Par exagération et en mauvaise part, excessif, monstrueux. Action épouvantable.

ÉPOUVANTABLEMENT, *adv.* D'une manière épouvantable, excessive.

ÉPOUVANTAIL (*l* mouillée), *s. m.* Objet quelconque propre à effrayer les oiseaux et placé dans un champ, un jardin, pour les empêcher de venir manger les semences déposées dans la terre, les fruits, etc. || Fig. C'est un épouvantail de chènevière, à chènevière, ou simplement c'est un épouvantail, se dit d'une personne ou d'une chose beaucoup moins redoutable qu'elle ne le paraît. || Personne très-laide. || Fig. Ce qui cause l'épouvante. Ce grand mot dont il fait un épouvantail à son parti, Boss. || *Au pl.* Des épouvantails.

ÉPOUVANTE (voy. *épouvanter*), *s. f.* Terreur profonde et soudaine. Prendre l'épouvante. Ce cri glace d'épouvante les ennemis, Fén.

ÉPOUVANTÉ, ÉE, *p. p.* d'épouvanter.

* **ÉPOUVANTEMENT**, *s. m.* Action d'épouvanter. L'Écriture appelle la mort le roi des épouvantements, Chateaub.

ÉPOUVANTER (lat. *expavere*), *v. a.* Causer de l'épouvante. || Inspirer de l'horreur. Le nom seul d'assassin l'épouvante et l'arrête, Rac. || S'épouvanter, *v. r.* Être frappé d'épouvante.

ÉPOUX, OUSE (lat. *sponsus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a épousé, qui est conjoint par mariage. || Dans le langage mystique, le céleste époux, l'époux de l'Église, Jésus-Christ. || L'épouse de Jésus-Christ, l'Église || Les épouses de Jésus-Christ, les religieuses. || *S. m. pl.* Les époux, le mari et la femme; les gens mariés.

ÉPREINDRE (lat. *exprimere*), *v. a.* Presser entre ses doigts quelque chose pour en exprimer le suc. Épreindre du verjus, des herbes. || Se dit aussi du liquide qu'on fait sortir en épreignant. || S'épreindre, *v. r.* Être épreint.

ÉPREINT, EINTE, *p. p.* d'épreindre.

ÉPREINTE (*épreint*), *s. f.* Envies fréquentes, inutiles et douloureuses d'aller à la selle. Avoir des épreintes. || Il ne se dit guère qu'au pluriel.

ÉPRENDRE (S') (*es*... et *prendre*), *v. r.* Se mettre à, s'attacher à, en parlant du feu. Si le feu s'éprend en ces corps, Desc. || Fig. Se laisser entraîner par quelque passion, quelque sentiment. Il s'est épris d'une belle passion pour moi. Qu'il étudie les plus grands maîtres, qu'il s'éprenne de la simplicité, Diderot. || *V. a.* Éprendre, inspirer amour, amitié. Et l'amour qui pour lui m'éprit si follement, Corn. || Éprendre, *v. a.* qui n'est pas dans l'Académie, ne se trouve qu'au figuré.

ÉPREUVE (voy. *éprouver*), *s. f.* Opération à laquelle on juge si une chose a la qualité que nous lui croyons. || Fig. Faire l'épreuve d'une chose, en essayer. || Faire l'épreuve, recevoir témoignage de, marque de. Il fit l'épreuve de mon amitié. || Au sens moral. La vraie épreuve du courage N'est que dans le danger que l'on touche du doigt, La Font. || Se dit aussi en parlant des personnes. Tenter une épreuve sur quelqu'un. || Mettre quelqu'un, quelque chose à l'épreuve, essayer si quelqu'un, quelque chose peut suffire, résister, fournir, etc. Je ne veux point mettre ma vertu à l'épreuve, Sév. || Famil. Mettre à l'épreuve la patience de quelqu'un, abuser de sa patience. || À l'épreuve, après avoir essayé. Acheter quelque chose à l'épreuve. || Être à l'épreuve de, pouvoir résister à. Cette cuirasse est à l'épreuve du mousquet. || Fig. Mon cœur n'est point à l'épreuve des traits, Corn. || Absol. Être à l'épreuve, à toute épreuve, opposer à tout une force invincible de résistance. || Dans les assemblées délibérantes, épreuve par assis et levé, mode de voter dans lequel ceux qui adoptent, puis ceux qui rejettent se lèvent; le bureau juge où est la majorité. || Souffrances, malheurs, dangers, etc. qui éprouvent et qui exigent force et courage. || Épreuve judiciaire, manière de décider de la vérité ou de la fausseté d'une accusation, en usage au moyen âge. Épreuve du feu, de l'eau, etc. || Feuille d'impression sur laquelle on indique les corrections et les changements que le compositeur doit faire. || Première feuille d'essai d'une planche gravée. || Toute estampe tirée après que le travail est entièrement terminé. Épreuve avant la lettre, après la lettre (voy. lettre).

ÉPRIS, ISE, *p. p.* d'éprendre. || Fig. Épris de colère et d'amour, Rotrou. Il y a des âmes sales, éprises du gain et de l'intérêt, La Bruy. || Absol. Amoureux.

ÉPROUVÉ, ÉE, *p. p.* d'éprouver. || En parlant des choses. Une fidélité éprouvée. || C'est un homme dont la vie a été fort éprouvée, qui a été éprouvé, il a beaucoup souffert.

ÉPROUVER (*es*... et *prouver*), *v. a.* Reconnaître par une opération si une chose a la qualité requise. Éprouver une arme à feu, un remède. || Mettre à l'épreuve, en parlant des personnes, des choses. || Faire subir des épreuves, mettre en des difficultés ou des souffrances qui donnent occasion au mérite. Dieu nous éprouve en toutes manières, Boss. || Apprendre par sa propre expérience. J'éprouvai trop tard que... || Ressentir. Éprouver un froid rigoureux, du plaisir, etc. || Subir. La forme du gouvernement éprouva de grandes altérations. || S'éprouver, *v. r.* Être éprouvé. || Se mettre soi-même à l'épreuve || Se mettre l'un l'autre à l'épreuve. || Tenter aventure. Contre un si grand courage il voulut s'éprouver, Rac.

ÉPROUVETTE, *s. f.* Instrument dont on se sert pour faire quelque épreuve. || En phys. Tube de verre ou de cristal, fermé par un bout, ouvert par l'autre, ordinairement divisé en parties d'une égale capacité et servant à diverses manipulations. || En chir. Espèce de sonde.

EPTACORDE, EPTAGONE, voy. heptacorde, heptagone.

ÉPUCÉ, ÉE, *p. p.* d'épucer.

ÉPUCER (*es*... et *puce*), *v. a.* Débarrasser des puces. || S'épucer, *v. r.* Se débarrasser de ses puces.

ÉPUISABLE, *adj.* Qui peut être épuisé.

* **ÉPUISANT, ANTE**, *adj.* Qui est propre à épuiser. Culture épuisante, culture qui épuise rapidement la terre

ÉPUISÉ, ÉE, *p. p.* d'épuiser.

ÉPUISEMENT, *s. m.* Action d'épuiser. L'épuisement des eaux de la mine. || Perte considérable des forces et de l'énergie vitale. Tomber dans l'épuisement. || Tarissement moral. L'épuisement du cœur || Épuisement des finances, pénurie du trésor public. || En math. Méthode par épuisement, méthode qui consiste à épuiser toutes les racines d'une équation.

ÉPUISER (*es*... et *puiser*), *v. a.* Mettre à sec. || Il se dit du sang et de tout ce qui contribue à entretenir les forces du corps. On l'a épuisé par des saignées. Ses débauches ont épuisé ses forces. || Absol. C'est ce qui épuise le plus. || Il se dit des forces morales et intellectuelles. La nature nous a donné des goûts qu'il est aussi dangereux d'éteindre que d'épuiser, Barthélemy. || Épuiser une terre, la faire devenir inféconde par suite de cultures mal combinées ou de mauvais assolements. || Épuiser une mine, en extraire tout le métal qu'elle contient. || Causer l'appauvrissement d'un État, la *dépopulation* d'un pays, la ruine d'une armée. || Consommer, absorber complétement. Épuiser ses ressources. || Fig. Épuiser le

crédit de ses amis. || Épuiser la patience, faire qu'on ne puisse plus supporter. || Épuiser le sort, les coups, la vengeance, la colère, etc avoir éprouvé du sort, du ciel, etc. tout ce qu'il y a de plus funeste. || Mettre en usage toutes les ressources de. On épuise toutes sortes d'artifices pour le tromper, Fén. || Épuiser un sujet, n'y omettre aucun détail, le traiter à fond. || En mathém. Traiter comme par la méthode de l'épuisement. || S'épuiser, *v. r.* Se tarir. Les sources, les vivres, etc. s'épuisent. || Se vendre jusqu'au dernier exemplaire. Une édition qui s'épuise rapidement. || Employer tout ce qu'on a de force ou d'habileté. S'épuiser en regrets inutiles, en efforts superflus. || S'épuiser en conjectures, faire une multitude de conjectures coup sur coup. || Employer tout ce qu'on a. Ceux qui s'épuisent en folles dépenses, Fléch. Son État s'épuise d'argent et d'hommes, Fén.

* **ÉPUISETTE** (*épuiser*), *s. f.* Écope. || T. de pêche. Petit filet en forme de poche, monté sur un cerceau.

ÉPULIDE ou **ÉPULIE** (ἐπουλίς), *s. f.* En chir. Petite excroissance qui se forme sur les gencives.

ÉPULONS (lat. *epulæ*), *s. m. pl.* Prêtres de Rome qui présidaient aux repas donnés en l'honneur des dieux.

ÉPULOTIQUE (ἐπουλωτικός), *adj.* En pharm. Qui favorise la cicatrisation. || *S. m.* Un bon épulotique.

ÉPURATION, *s. f.* Action d'épurer. L'épuration des métaux, des huiles. || Fig. L'épuration des mœurs, du goût. || Par extens. L'épuration d'un corps, d'une compagnie, exclusion de ceux qui sont indignes d'en faire partie.

* **ÉPURATOIRE**, *adj.* Qui sert à épurer.

ÉPURE (*es...* et *pur*), *s. f.* En archit. Dessin d'une construction tracé sur une muraille ou sur un plancher, de la grandeur dont l'ouvrage doit être exécuté. || En géom. Représentation sur un plan des points et lignes situés dans l'espace et appartenant à un corps de forme déterminée. || L'ensemble de lignes et de points que l'on trace sur un plan pour résoudre un problème de géométrie descriptive, pure ou appliquée.

ÉPURÉ, ÉE, *p. p.* d'épurer.

* **ÉPUREMENT**, *s. m.* Action d'épurer; état de ce qui est épuré. L'épurement des métaux. || Fig. Se dit de la pureté morale. La croix est la vraie épreuve de la foi, le parfait épurement de la charité, Boss. || Exclusion pour cause politique ou autre. L'épurement d'une compagnie.

ÉPURER (*es...* et *pur*), *v. a.* Rendre pur, purifier. Épurer de l'eau, de l'huile, des métaux. || Rendre plus pur, en parlant des choses morales. Épurer les mœurs, les sentiments, etc. || Épurer un auteur, l'expurger. || Épurer le théâtre, n'y mettre rien qui puisse blesser les mœurs. || Rendre poli, châtié, en parlant du langage et des ouvrages d'esprit. Épurer la langue. Épurer son style de certains idiotismes. || Éliminer d'une compagnie, d'un corps, les membres qui sont jugés indignes d'en faire partie. || S'épurer, *v. r.* Devenir plus pur. || Fig. Cette purification par laquelle l'âme s'épure peu à peu, Boss. || Devenir plus châtié, en parlant de la langue.

ÉPURGE (*es...* et *purger*), *s. f.* Un des noms vulgaires de l'*euphorbia lathyris*, dite petite épurge. || Grande épurge, un des noms vulgaires du ricin commun.

ÉQUARRI, IE, *p. p.* d'équarrir.

ÉQUARRIR (é-ka-rir. *Es...* et *carré*), *v. a.* Tailler à angle droit. Équarrir une pierre. || Rendre carré. L'habitude où nous sommes d'équarrir nos parterres, Bern. de St-P. || Couper par quartiers, dépecer un animal mort ou qu'on abat. Équarrir un cheval, un mouton.

ÉQUARRISSAGE, *s. m.* État de ce qui est équarri. || Bois d'équarrissage, bois qui doit avoir au moins seize centimètres en tous les sens. || Action de dépecer, pour en utiliser les diverses parties, les cadavres d'animaux dont la chair ne doit pas être consommée par l'homme.

ÉQUARRISSEMENT, *s. m.* Action d'équarrir ; état de ce qui est équarri. || Manière de mesurer les pierres.

ÉQUARRISSEUR, *s. m.* Celui qui fait métier de dépecer les bêtes mortes ou abattues.

ÉQUATEUR (é-koua-teur. Lat. *æquator*), *s. m.* Grand cercle de la sphère céleste, perpendiculaire à l'axe, et qui la divise en deux hémisphères, l'un méridional, l'autre septentrional. || Grand cercle de la sphère terrestre, projection de l'équateur céleste sur notre globe, appelé autrement ligne équinoxiale ou simplement ligne.

ÉQUATION (é-koua-sion. Lat. *æquatio*), *s. f.* En alg. Formule de l'égalité établie entre deux quantités. Équation du premier degré. || En astron. Quantité variable, mais déterminée par le calcul, qu'il faut ajouter ou ôter aux mouvements moyens pour obtenir les mouvements vrais.

* **ÉQUATORIAL, ALE** (é-koua-to-rial), *adj.* Qui appartient à l'équateur. Les climats équatoriaux. Plante équatoriale. || Ligne équatoriale, l'équateur. || *S. m.* Instrument pour suivre le mouvement des astres, pour déterminer leur ascension droite et leur déclinaison.

ÉQUERRE (é-kè-r'. Lat. *ex* et *quadrare*), *s. f.* Instrument de mathématiques ou de construction, servant à tracer des angles droits. || Fausse équerre, équerre à charnière qui s'ouvre et se ferme. || Fausse équerre, l'angle formé par les faces contiguës d'un bâtiment, d'une pièce de bois, etc. lorsque cet angle n'est pas un angle droit. || Ce qui est à angle droit. Mettre d'équerre.

ÉQUESTRE (é-kuè-str'. Lat. *equestris*), *adj.* Figure, statue équestre, figure, statue représentant une personne à cheval. || L'ordre équestre, l'ordre des chevaliers romains. || Noblesse du second rang en Pologne.

ÉQUIANGLE (é-kui-an-gl'. Lat. *æquus* et *angulus*), *adj.* Se dit des figures dont tous les angles sont égaux.

ÉQUIDISTANT, ANTE (é-kui-di-stan. Lat. *æquidistans*), *adj.* En géom. Qui, dans toutes ses parties, est également éloigné des parties d'un autre corps. Les lignes parallèles sont équidistantes.

ÉQUILATÉRAL, ALE (é-kui-la-té-ral. Lat. *æquilateralis*), *adj.* Géom. Dont tous les côtés sont égaux entre eux.

ÉQUILATÈRE (é-kui-la-tèr'. Lat. *æquilaterus*), *adj.* En géom. Synonyme peu usité d'équilatéral.

* **ÉQUILIBRANT, ANTE**, *adj.* Qui établit, qui rétablit l'équilibre. La puissance équilibrante.

ÉQUILIBRE (é-ki-li-br'. Lat. *æquilibrium*), *s. m.* En mécan. État d'un corps sollicité par deux ou un plus grand nombre de forces qui s'entre-détruisent ou qui s'annulent sur une résistance. || Dans le langage général, état d'un corps qui se tient debout, sans pencher d'aucun côté. Cela est en équilibre. || Perdre l'équilibre, perdre la position où l'équilibre se maintient. || Fig. Un certain état d'équilibre entre le crime et la vertu, Mass. || T. de danse. Position du corps sur un seul pied. || Tour d'équilibre, tour d'adresse dans lequel on maintient le corps ou quelque objet fragile en équilibre. || Fig. Juste proportion, juste mesure. De la droite raison je sens mieux l'équilibre, Boil. || Faire, rétablir, tenir l'équilibre, rendre des choses égales. Tenez l'équilibre entre les uns et les autres, Fén. || L'équilibre des humeurs, ancien terme de physiologie pour exprimer une juste proportion des humeurs. || En peint. L'équilibre d'une composition, la distribution égale des masses dans un tableau. || T. de polit. État des pouvoirs qui se contiennent les uns les autres. || L'équilibre européen, la balance des possessions territoriales telle que les traités l'ont établie.

* **ÉQUILIBRÉ, ÉE**, *p. p.* d'équilibrer. || Fig. Dont les facultés se maintiennent en un juste rapport.

* **ÉQUILIBRER**, *v. a.* Mettre, tenir en équilibre. || S'équilibrer, *v. r.* Se mettre en équilibre. || Se faire équilibre l'un à l'autre.

* **ÉQUILIBRISTE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de faire des tours d'adresse.

* **ÉQUILLE** (é-ki-ll', *ll* mouillées), *s. f.* Nom, sur les côtes de Normandie, du poisson dit ailleurs lançon.

ÉQUINOXE (é-ki-no-ks'. Lat. *æquinoctium*), *s. m.* Moment donné où le soleil, passant à l'équateur, rend les jours égaux aux nuits dans tous les pays du monde. L'équinoxe du printemps. L'équinoxe d'automne.

ÉQUINOXIAL, ALE (é-ki-no-ksi-al. Lat. *æquinoctialis*), *adj.* Qui appartient à l'équinoxe. || La ligne équinoxiale, l'équateur terrestre. || Points équinoxiaux, les points où l'écliptique coupe l'équateur. || Les pays équinoxiaux, ceux qui sont voisins de l'équateur. || En bot. Fleurs équinoxiales, fleurs qui s'ouvrent et se ferment chaque jour à des heures déterminées.

ÉQUIPAGE (voy. *équiper*), *s. m.* T. de mar. Le personnel de bord pour la manœuvre et le service du vaisseau. || Par extens. Toutes les choses nécessaires pour certaines entreprises ou opérations. Équipage de chasse. || En bon équipage, bien disposé, bien préparé. || Équipage de

construction, les chariots, grues, échelles, etc. || Train, suite de chevaux, de voitures, de valets, etc. Il marche sans suite et sans équipage, Fléch. || Équipage de guerre, les fourgons, chevaux, harnais, tentes et autres appareils. || Voiture de maître et ce qui en dépend. || Avoir équipage, avoir voiture et chevaux. || Tout ce qu'il faut pour mettre une personne en état de s'acquitter d'un certain office. Elle est prête à partir sans plus grand équipage, Corn. || Famil. Manière dont une personne est vêtue. En équipage de chasseur. Le trop superbe équipage Peut souvent en un passage Causer du retardement, la Font. || Mettre en piteux équipage, gâter de toute façon.

* **ÉQUIPE** (*équiper*), *s. f.* Réunion de deux, quatre ou six ouvriers qui transportent sur brancards des pierres. || Un certain nombre d'ouvriers attachés à un travail spécial. Homme d'équipe. || Série de bateaux amarrés les uns aux autres, allant à la voile ou traînés par des hommes.

ÉQUIPÉ, ÉE, *p. p.* d'équiper.

ÉQUIPÉE, *s. f.* Proprement, action de partir avec équipage. || Fig. Action, démarche irréfléchie.

ÉQUIPEMENT, *s. m.* Tout ce qui sert aux manœuvres, à l'armement du navire, à la subsistance de l'équipage. || Tout ce qui sert à habiller, à pourvoir d'outils, d'armes, etc. L'équipement d'un soldat. || Action de pourvoir à ces besoins. L'équipement des troupes est complet.

ÉQUIPER (*esquif*), *v. a.* Pourvoir un vaisseau de tout ce qu'il lui faut pour la manœuvre, la subsistance, la défense, etc. Pourvoir de choses nécessaires, de vêtements. Équiper un soldat. || Accoutrer. || Fig. et famil. Il a été bien équipé, il a été maltraité, raillé comme il faut. || S'équiper, *v. r.* Pourvoir à son équipement. || S'accoutrer.

* **ÉQUIPOLLÉ, ÉE,** *p. p.* d'équipoller.

ÉQUIPOLLENCE (é-ki-pol-lan-s'), *s. f.* Égalité de valeurs. || Peu usité. || En log. Il se dit des propositions équivalentes. L'équipollence des propositions.

ÉQUIPOLLENT, ENTE (é-ki-pol-lan. Lat. *æquipollens*), *adj.* T. vieilli. Équivalent. L'un est équipollent à l'autre. || *S. m.* L'équivalent. Je lui ai rendu l'équipollent. || À l'équipollent, *loc. adv.* À proportion.

ÉQUIPOLLER (voy. *équipollent*), *v. a.* T. vieilli. Égaler, valoir autant. Le gain équipolle la perte. || *V. n.* Équivaloir. Cette clause équipolle à l'autre.

* **ÉQUISÉTACÉES** (é-kui-sé-ta-sée. Lat. *equisetum*), *s. f. pl.* Famille de plantes acotylédones, qui ne renferme que le genre *equisetum*, prêle.

ÉQUITABLE, *adj.* Qui a de l'équité, en parlant des personnes. Il n'est pas permis au plus équitable homme du monde d'être juge en sa cause, Pasc. || Conforme à l'équité, en parlant des choses. Un jugement équitable.

ÉQUITABLEMENT, *adv.* D'une manière équitable.

ÉQUITATION (é-kui-ta-sion. Lat. *equitatio*). *s. f.* L'art de monter à cheval. Apprendre l'équitation. || Action de monter à cheval. On lui recommande l'équitation.

ÉQUITÉ (é-ki-té. Lat. *æquitas*), *s. f.* Disposition à faire à chacun part égale, à reconnaître impartialement le droit de chacun. || La justice naturelle, par opposition à la justice légale. || En équité, *loc. adv.* Conformément à l'équité, indépendamment de toute loi ou convention.

* **ÉQUIVALENCE,** *s. f.* Qualité de ce qui est équivalent. L'équivalence de deux termes. || Obtention d'un grade de l'université de France, sans examen ni thèse, par un gradué d'une université étrangère.

ÉQUIVALENT, ENTE, *adj.* Qui équivaut, qui est de même valeur. Un service équivalent à celui que l'on a reçu. || En géom. Se dit des surfaces ou des volumes qui ont les mêmes contenances sans avoir les mêmes formes. || *S. m.* Ce qui équivaut. On lui offrit l'équivalent.

ÉQUIVALOIR (lat. *æquivalere*), *v. n.* Être de même prix, de même valeur. || Par extens. Être à peu près la même chose que. Cette réponse aurait équivalu à un refus. || C'est une grosse faute de faire *équivaloir* actif ; Cette chose équivaut telle autre ; il faut : à telle autre.

ÉQUIVOQUE (lat. *æquivocus*), *adj.* Qui peut s'interpréter en différents sens, s'appliquer à différentes choses. Un terme équivoque. || Se dit de tout ce sur quoi on peut porter des jugements divers. Une expérience équivoque. || En mauvaise part, suspect, en parlant des personnes. || Un homme équivoque, homme à qui l'on ne peut se fier. || Il se dit aussi des choses qui excitent quelque soupçon peu honorable. Des professions équivoques. || *S. f.* Sens équivoque, interprétation à double entente. || Mauvais jeu de mots, calembour.

ÉQUIVOQUER, *v. n.* User d'équivoque. || S'équivoquer, *v. r.* Dire involontairement un mot pour un autre.

ÉRABLE (lat. *acer* et *arbor*), *s. m.* Genre d'arbres de la famille des acérinées, qui croît dans les pays tempérés. || Érable sycomore, nom vulgaire de l'érable faux-platane des botanistes.

ÉRADICATION (lat. *eradicatio*), *s. f.* Action de déraciner, d'extirper.

ÉRAFLÉ, ÉE, *p. p.* d'érafler. Joue éraflée.

ÉRAFLER (*es*... et *rafler*), *v. a.* Écorcher légèrement, effleurer la peau. || Enlever une portion de la surface intérieure de l'âme d'un canon, en parlant d'un boulet.

ÉRAFLURE, *s. f.* Légère écorchure.

ÉRAILLÉ, ÉE, *p. p* d'érailler. || Qui présente un aspect semblable à celui d'une étoffe éraillée. Visage, teint éraillé. || Avoir l'œil éraillé, avoir des filets rouges dans l'œil, ou les paupières renversées.

ÉRAILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'érailler. Renversement de la paupière inférieure, qui l'empêche de se réunir à la paupière supérieure pour couvrir l'œil.

ÉRAILLER (*ll* mouillées. *Es*... et lat. *rallum*), *v. a.* Relâcher, séparer, en parlant du tissu des étoffes. Érailler du satin. || S'érailler, *v. r.* Devenir éraillé. La soie sujette à s'érailler. Ses yeux se sont éraillés.

ÉRAILLURE (*ll* mouillées), *s. f.* Marque qui reste à une étoffe quand elle est éraillée.

ÉRATÉ, ÉE, *p. p.* d'érater. || Fig. et famil. Rire, courir comme un ératé, rire beaucoup, courir sans point de côté, comme si on n'avait pas de rate (voy. dératé).

ÉRATER (*es*... et *rate*), *v. a.* Oter la rate. || Fig. et famil. S'érater, *v. r.* S'essouffler à force de courir.

ÈRE (lat. *æra*), *s. f.* Époque fixe d'où l'on commence à compter les années. || Ère des Olympiades, ère grecque commençant l'an 776 avant J. C. || Ère de la fondation de Rome, commençant à l'an 753 avant J. C. || Ère chrétienne, ère vulgaire, ère de l'incarnation, commençant à la naissance de J. C. || Ère des musulmans, voy. [illegible] || Ère républicaine, ère établie à partir du 22 septembre 1792 et supprimée à partir du 1er janvier 1806. || La suite des années que l'on compte depuis un point fixe. Les événements qui se sont accomplis durant l'ère républicaine. || Par extens. Époque remarquable ; ouverture d'un nouvel ordre de choses. Une nouvelle ère commence.

ÉRÈBE (ἔρεβος), *s. m.* T. de myth. La partie la plus obscure de l'enfer ; l'enfer même.

ÉRECTEUR (voy. *érection*), *adj.* En anat. Muscles érecteurs ou *subst.* les érecteurs, muscles qui servent à redresser certains organes.

ÉRECTION (lat. *erectio*), *s. f.* Action d'ériger un monument. L'érection d'une statue, d'un temple. || Fig. Institution, établissement. L'érection d'un tribunal. L'érection d'une terre en duché.

ÉREINTÉ, ÉE, *p. p.* d'éreinter. || Par ext. Très-fatigué.

* **ÉREINTEMENT,** *s. m.* Néologisme. Action d'éreinter un auteur, un acteur, un homme politique, etc.

ÉREINTER (*es*... et *rein*), *v. a.* Rompre ou fouler les reins, et par extens. battre, rosser. || Famil. Excéder de fatigue. || Fig. Faire perdre le crédit, la réputation, etc. || Éreinter quelqu'un, le maltraiter excessivement dans une feuille publique, dans un compte rendu. || S'éreinter, *v. r.* Se donner un tour de rein. || Se fatiguer excessivement. || Fig. Se maltraiter l'un l'autre par la critique.

* **ÉREINTEUR,** *s. m.* Néolog. Celui qui éreinte dans un discours public, dans un journal ou dans un écrit.

ÉRÉMITIQUE (voy. *ermite*), *adj.* D'ermite. La vie érémitique, la vie isolée, par opposition à la vie cénobitique.

ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE, *adj.* Voy. érysipélateux.

ÉRÉSIPÈLE, *s. m.* Orthographe et prononciation vulgaire et vicieuse du mot érysipèle (voy. érysipèle).

ÉRÉTHISME (ἐρεθισμός), *s. m.* En physiol. État d'irritation, d'excitation ; exaltation des phénomènes vitaux dans un organe. || Fig. Violence d'une passion portée à son plus haut degré.

* **ERGO** (lat. *ergo*), *conj.* Conséquemment, donc. Ma fille est nonne, ergo, c'est une sainte, la Font. || *S. m.* Un ergo sophistique, Régnier. || *Au pl.* Des ergo.

ERGO-GLU ou **ERGO-GLUC.** Expression familière par laquelle on se moque de grands raisonnements qui ne concluent rien.

ERGOT (èr-go. Orig. inc.), *s. m.* Ongle pointu, éperon qui est à la partie postérieure du pied de certains oiseaux. Les ergots d'un coq. || Fig. et famil. Se lever, monter sur ses ergots, le prendre sur un ton fier et menaçant. || En bot. Ergot de blé, ergot de seigle, maladie qui attaque le grain de blé ou de seigle.

* **ERGOTAGE,** *s. m.* Voy. ERGOTERIE.

ERGOTÉ, ÉE, *adj.* Qui a des ergots. Chien bien ergoté. || Seigle ergoté, seigle attaqué par l'ergot.

ERGOTER (*ergo* ou *ergot?*), *v. n.* Chicaner par des raisonnements captieux, trouver à redire.

* **ERGOTERIE,** *s. f.* Action d'ergoter ; observation vétilleuse ; raisonnements captieux. || On dit aussi ergotage.

ERGOTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait qu'ergoter.

* **ÉRICACÉES** ou **ÉRICINÉES** (lat. *erice*), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones monopétales.

ÉRIDAN (lat. *Eridanus*), *s. m.* Ancien nom du Pô. || Constellation de l'hémisphère austral.

ÉRIGÉ, ÉE, *p. p.* d'ériger.

ÉRIGER (lat. *erigere*), *v. a.* Élever, construire, dresser. Ériger un temple, un autel. || Instituer, établir. Ériger un tribunal, une église en cathédrale. || Fig. Transformer en une chose considérée comme plus élevée, plus importante. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, BOIL. L'argent en honnête homme érige un scélérat, ID. || S'ériger, *v. r.* Être érigé, dressé, construit. || Se poser comme. S'ériger en tyran, en juge, etc.

ÉRIGNE ou moins usité **ÉRINE** (anc. fr. *iragne, araigne*, araignée), *s. f.* Petite pince armée de crochets dont on se sert soit en disséquant, soit dans certaines opérations, pour soulever et écarter les parties qu'on veut disséquer.

ERMIN, *s. m.* Droit qui se paye pour l'entrée et la sortie des marchandises dans les échelles du Levant.

ERMINETTE ou **HERMINETTE** (*hermine*), *s. f.* Espèce de hache lunaire convexe pour planer et doler le bois.

ERMITAGE ou **HERMITAGE,** *s. m.* Habitation d'un ermite. || Par abus, couvent d'ermites. || Fig. Lieu écarté, solitaire. || Petite maison de campagne simple et modeste. || Vin de l'Hermitage, vin d'un cru fameux du Dauphiné.

ERMITE ou **HERMITE** (lat. *eremita*, de ἐρημίτης ; l'orthographe juste est donc *ermite*), *s. m.* Solitaire retiré dans un lieu désert, où il se livre à des exercices de piété. || Famil. Vivre comme un ermite, vivre seul, loin du monde. || En zool. Crustacé du genre pagure appelé aussi bernard-l'ermite. || Prov. Quand le diable fut vieux, il se fit ermite, un vieux pécheur se convertit alors que l'âge lui interdit les plaisirs.

* **ÉRODÉ, ÉE,** *p. p.* d'éroder.

* **ÉRODER** (lat. *erodere*), *v. a.* T. didactique. Ronger. L'arsenic érode l'estomac.

* **ÉROSIF, IVE,** *adj.* Qui a la propriété d'éroder.

ÉROSION (lat. *erosio*), *s. f.* Action ou effet d'une substance érosive.

ÉROTIQUE (ἐρωτικός), *adj.* Qui appartient, qui se rapporte à l'amour. Ouvrage, poëme érotique. || En méd. Délire érotique. || *S. m. pl.* Les érotiques grecs, les poëtes grecs qui ont chanté l'amour.

* **ÉROTIQUEMENT,** *adv.* D'une manière érotique.

ÉROTOMANIE (ἔρως et μανία), *s. f.* En méd. Aliénation mentale causée par l'amour, ou caractérisée par un délire érotique.

ERPÉTOLOGIE, *s. f.* Voy. HERPÉTOLOGIE.

ERRANT, ANTE (*errer*), *adj.* Qui erre, qui n'est pas fixé. Peuples errants. Une vie errante. || Fig. Mener une vie errante, vivre au hasard, sans but. || Étoiles errantes, les planètes, par opposition aux étoiles fixes. || Poétiq. Qui flotte. Et mon âme déjà sur mes lèvres errante, RAC. || Par extens. Qui ne se fixe pas. Imagination errante. Ses yeux sont sans cesse errants de tous côtés, FÉN. || Qui se trompe, qui erre dans la doctrine, dans la religion. || *S. m. pl.* Ceux qui errent dans la foi.

ERRANT, ANTE (anc. fr. *errer*, b. lat. *iterare*, du lat. *itinerare*), *adj.* Qui voyage au hasard. Usité seulement dans ces deux locutions : Le juif errant ; Chevalier errant, chevalier qui courait le monde à la recherche d'aventures. || Fig. et famil. C'est un chevalier errant, il change souvent de demeure, il voyage sans cesse.

ERRATA (lat. *erratum*), *s. m.* Liste des fautes reconnues dans l'impression d'un livre. || *Au pl.* Des errata. L'Académie remarque que quelques-uns disent *erratum* quand il n'y a qu'une seule faute. Mais il vaut mieux se servir d'*errata* en tous cas.

ERRATIQUE (lat. *erraticus*), *adj.* En zool. Qui n'a pas d'habitation fixe. || En astron. Planète erratique, comète. || En méd. Irrégulier, déréglé. Fièvres, douleurs erratiques. || En géol. Blocs erratiques, fragments de roche qui paraissent avoir été transportés loin des formations auxquelles ils appartenaient.

ERRATUM (è-rra-tom'), *s. m.* Voy. ERRATA.

ERRE (ê-r'. Lat. *iter*), *s. f.* Train, allure. Il n'est usité que dans ces locutions : Aller grand'erre ; Aller belle erre. || T. de mar Vitesse acquise par le navire. || *Au pl.* Traces et routes d'un cerf. || Fig. Suivre les erres, aller sur les erres de quelqu'un, l'imiter dans sa conduite ; adopter ses opinions, ses sentiments.

ERREMENTS (anc. fr. *errer*, du lat. *itinerare*), *s. m. pl.* Procédé habituel, en parlant d'affaires. Suivre les derniers, les anciens errements. Suivre les vieux errements, faire une chose comme on la faisait autrefois.

ERRER (lat. *errare*), *v. n.* Aller de côté et d'autre, à l'aventure. Errer çà et là. || Fig. S'égarer, flotter çà et là. Mais sans errer en vain dans ces vagues propos, BOIL. || Se dit de la pensée, de l'esprit qui ne se fixe pas. Notre esprit erre sur mille vains objets, MASS. || Laisser errer, laisser en toute liberté. Laisser errer sa plume sur le papier. Laisser errer ses pensées, s'abandonner à ses rêveries. || Se tromper, avoir une opinion fausse. Ils n'auront point le malheur d'avoir erré dans la foi, PASC. || Absol. Se tromper dans quelque doctrine.

ERREUR (lat. *error*), *s. f.* Action d'errer çà et là. Contez-moi d'Ilion les terribles assauts Et vos longues erreurs sur la terre et sur l'onde, DELILLE. || Ne se dit, en ce sens, que dans le style élevé. || Action d'errer moralement ou intellectuellement ; état d'un esprit qui se trompe. || Laisser dans l'erreur, ne pas redresser quelqu'un qui se trompe. || Mettre en erreur, faire que quelqu'un se trompe. || Illusion. L'erreur des sens. || Fausse doctrine, fausse opinion. || Erreur populaire, fausse opinion accréditée parmi le vulgaire. || *Au pl.* Déréglement dans les mœurs. Il reviendra tôt ou tard de ses erreurs. || Faute, méprise. Erreur de rédaction. || Erreur de calcul, faute commise dans une supputation. || En astron. Différence entre le calcul et l'observation. || En jurispr. Opinion contraire à la vérité sur le fait ou sur le droit. || Erreur dans la personne, erreur qui consiste à prendre une personne pour une autre. || Erreur sur la substance, chose prise pour une autre. || Prov. Erreur n'est pas compte, on peut toujours revenir sur une erreur.

ERRHIN, INE (ἔῤῥινον), *adj.* Se dit des médicaments qu'on introduit dans les narines. || *S m.* Les errhins.

ERRONÉ, ÉE (lat. *erroneus*), *adj.* Qui est entaché d'erreur. Proposition erronée.

ERS (èr. Lat. *ervum*), *s m.* En bot. Genre de plantes légumineuses dont la principale espèce est l'ers lentille.

ERSE, *adj.* Le dialecte erse ou *subst.* l'erse, dialecte celtique parlé dans la haute Écosse.

ERUCAGE ou **ÉRUCAGO** ou **ÉRUCAGUE** (lat. *eruca*), *s. f.* En bot. Plante qui est une espèce de roquette et qui croît dans les blés de nos provinces méridionales.

ÉRUCTATION (lat. *eructatio*), *s. f.* Émission sonore par la bouche de gaz provenant de l'estomac.

ÉRUDIT, ITE (lat. *eruditus*), *adj.* Qui a beaucoup d'érudition. || Le peuple érudit, les savants qui cultivent l'érudition. || Qui a le caractère, les qualités de l'érudition. Ouvrage érudit. || *S. m.* Un érudit.

ÉRUDITION (lat. *eruditio*), *s. f.* Savoir approfondi dans les langues anciennes, dans les origines des peuples, dans les inscriptions et les médailles, en un mot dans tous les documents qui fournissent les matériaux à l'histoire. || Choses érudites, recherches savantes, curieuses. Des éruditions la cour est ennemie, LA FONT.

ÉRUGINEUX, EUSE (lat. *æruginosus*), *adj.* Qui tient de la rouille de cuivre ; qui est de la couleur de vert-de-gris. Crachats érugineux.

ÉRUPTIF, IVE (voy. *éruption*), *adj.* En géol. Qui a rapport aux éruptions volcaniques. || En méd. Accompagné d'éruption. Fièvre éruptive.

ÉRUPTION (lat. *eruptio*), *s. f.* Sortie instantanée et violente. L'éruption d'un volcan. || En méd. Évacuation abondante de sang, d'humeur, de pus. || Sortie de taches, de pustules, de boutons, etc. qui paraissent à la peau. Éruption de petite vérole. || Éruption des dents, la crise dans laquelle les premières dents sortent de l'alvéole. || Par extens. Éruption des branches d'un arbre.

* **ÉRYSIMON** (ἐρύσιμον), *s. m.* Genre de plantes crucifères.

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE, *adj.* Qui tient de l'érysipèle. Inflammation érysipélateuse.

ÉRYSIPÈLE (ἐρυσίπελας), *s. m.* En méd. Inflammation superficielle de la peau avec tension et tumeur.

* **ÉRYTHRO...** mot employé en composition dans les termes de science, et signifiant rouge, de ἐρυθρός.

* **ES...** préfixe, répondant à la préposition latine *ex.*

ÈS (contraction d'*en les*), *prép.* Dans les. Bachelier ès lettres. Licencié ès sciences. || Hors de cet emploi, *ès* se dit par plaisanterie avec affectation d'archaïsme. S'il advient que ces petits vers-ci Tombent ès mains de quelque galant homme, VOLT.

* **ESBROUFE,** *s. m.* T. popul. et trivial. Faire de l'esbroufe, faire ses esbroufes, faire de l'embarras, se donner de grands mouvements pour rien.

* **ESBROUFEUR,** *s. m.* Popul. Celui qui fait de l'esbroufe.

ESCABEAU (lat. *scabellum*), *s. m.* ou **ESCABELLE,** *s. f.* Siége de bois sans bras, ni dossier.

ESCACHE (voy. *écacher*), *s. f.* Mors ovale.

ESCADRE (ital. *squadra*), *s. f.* Réunion de vaisseaux de guerre sous un amiral. || Chef d'escadre, aujourd'hui contre-amiral. || Anciennement, division d'une flotte.

* **ESCADRILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* Escadre de vaisseaux légers, comme frégates, corvettes, etc.

ESCADRON (ital. *squadrone*), *s. m.* Troupe de combattants, généralement à cheval. || Toute espèce de bande, comparée à un escadron de guerre. Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, BOSS. || Division d'un régiment de cavalerie, commandée par un capitaine. || Chef d'escadrons (au pluriel) dans la cavalerie; chef d'escadron dans l'artillerie et l'état-major, grade au-dessous de lieutenant-colonel, au-dessus de capitaine.

ESCADRONNER, *v. n.* Faire des évolutions propres à la cavalerie.

ESCALADE (ital. *scalata*, du lat. *scala*), *s. f.* Attaque, assaut à l'aide d'échelles. Monter à l'escalade. Donner l'escalade. || Action d'un voleur qui s'introduit quelque part en franchissant un obstacle, mur ou haie.

ESCALADÉ, ÉE, *p. p.* d'escalader.

ESCALADER, *v. a.* Attaquer, emporter par escalade. Escalader une forteresse. || Monter dans une maison par les fenêtres; passer par-dessus un mur de clôture. || Par extens. Escalader un arbre pour cueillir des fruits.

ESCALE (ital. *scala*), *s. f.* T. de mar. Ville maritime de la Méditerranée ou plus particulièrement des États barbaresques, où les navires de commerce abordent. || Faire escale, relâcher.

* **ESCALER,** *v. n.* T. de mar. Relâcher.

ESCALIER (b. lat. *scalarium*, du lat. *scala*), *s. m.* Suite de degrés qui, dans un bâtiment ou autre part, sert à monter ou à descendre. || Machine pour élever l'eau par échelons. || On dit *escalier* pour *degré* abusivement : Monter les escaliers quatre à quatre. Escalier signifie une réunion de degrés.

ESCALIN (all. *Schilling*), *s. m.* Monnaie des Pays-Bas qui vaut soixante-cinq centimes environ.

* **ESCALOPE** (all. *Schale*), *s. f.* Tranche de veau ou autre viande apprêtée d'une manière particulière.

ESCAMOTAGE, *s. m.* L'art, l'action de l'escamoteur. || Fig. Action de dérober subtilement.

* **ESCAMOTE** (voy. *escamoter*), *s. f.* Petite balle de liége qui sert à escamoter avec les gobelets. || En général, objet que les saltimbanques escamotent.

ESCAMOTÉ, ÉE, *p. p.* d'escamoter.

ESCAMOTER (esp. *escamotar*), *v. a.* Faire disparaître quelque chose par un tour de main, un tour de gobelet, ou de toute autre manière. Escamoter une muscade, une carte. || Absol. Il escamote bien. || Par extens. Dérober subtilement. || T. milit. Escamoter l'arme, supprimer, dans le maniement du fusil, certains mouvements prescrits par l'ordonnance, afin d'accélérer la charge.

ESCAMOTEUR, *s. m.* Celui qui escamote. || Fig. Escamoteur, escamoteuse, celui, celle qui dérobe subtilement.

* **ESCAMPATIVOS** (è-skan-pa-ti-vôs. Forme burlesque tirée d'*escamper*), *s. m. pl.* Faire des escampativos, s'échapper furtivement, faire une absence furtive. || Au *sing.* Je vais faire un petit escampativos.

ESCAMPER (ital. *scampare*), *v. n.* T. famil. Se retirer, s'enfuir en grande hâte.

ESCAMPETTE (dim. de l'anc. fr. *escampe*), *s. f.* T. famil. Usité seulement dans la locution : Prendre la poudre ou de la poudre d'escampette, s'enfuir.

ESCAPADE (ital. *scappata*), *s. f.* Action de s'échapper d'un lieu, en manquant à un devoir pour un plaisir ou un caprice. Faire une escapade. || Action subite d'un cheval qui s'emporte. || Fig. Acte par où l'on s'échappe des règles de la bienséance ou du bon sens.

ESCAPE (lat. *scapus*), *s. f.* En archit. Le fût d'une colonne, et proprement la partie inférieure et la plus proche de la base.

* **ESCARBILLE** (*ll* mouillées. Dim. tiré du lat. *carbo*), *s. f.* Portion de houille qui, ayant échappé à la combustion, reste mêlée avec des cendres.

ESCARBOT (lat. *scarabæus*, de σκάραβος), *s. m.* Insecte du genre des scarabées. || Nom du hanneton vulgaire dans certaines contrées. || *Adj.* La gent escarbote, LA FONT.

ESCARBOUCLE (lat. *carbunculus*), *s. f.* Nom que les anciens donnaient au rubis. || Fig. Des yeux d'escarboucle.

* **ESCARBOUILLER** (*ll* mouillées. *Escarbille*), *v. a.* Écraser. Le nez escarbouillé, RÉGNIER.

ESCARCELLE (b. lat. *escarcellus*, de l'anc. fr. *eschars*, avare, ou de l'anc. h. all. *scherbe*, poche), *s. f.* Grande bourse à l'antique, qui se portait suspendue à la ceinture. || Fig. Il pleut dans son escarcelle, il devient riche.

ESCARGOT (esp. *caracol*), *s. m.* Espèce de limaçon. || T. d'hydraulique. Machine en spirale, dite ordinairement vis d'Archimède, servant à épuiser l'eau. || Escalier en escargot ou simplement escargot, escalier en spirale.

ESCARMOUCHE (ital. *scaramuccia;* anc. h. all. *skerman*, combattre), *s. f.* Combat entre des corps détachés ou entre des tirailleurs. || Fig. Escarmouche de plumes.

ESCARMOUCHER, *v. n.* Combattre par escarmouches. || Disputer légèrement. || S'escarmoucher, *v. r.* Même sens.

ESCARMOUCHEUR, *s. m.* Celui qui va à l'escarmouche.

ESCAROLE (lat. bot. *scariola*), *s. f.* Plante potagère, espèce de chicorée à larges feuilles, dite aussi scarole.

ESCAROTIQUE, *adj.* Fausse orthographe du Dictionnaire de l'Académie pour escharotique.

ESCARPE (ital. *scarpa*, anc. h. all. *scarp*), *s. f.* T. de fortification. Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place.

* **ESCARPE,** *s. m.* T. d'argot. Voleur, et particulièrement celui qui ne recule pas devant l'assassinat.

ESCARPÉ, ÉE, *p.* p. d'escarper et *adj.* Qui a un talus fort roide, abrupt. Rivage escarpé. Ile escarpée.

ESCARPEMENT, *s. m.* État de ce qui est escarpé. L'escarpement d'une montagne. || T. de géographie. Pentes des plateaux; monts accolés aux plateaux; versant le plus abrupt d'une montagne. || T. de fortification. Pente roide. L'escarpement d'un fossé.

ESCARPER, *v. a.* Couper droit de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé, d'une route, etc. Les vagues de la mer rongent le pied de certaines côtes et en escarpent toute la hauteur en falaise, CUVIER. || S'escarper, *v. r.* Devenir escarpé, roide, incliné.

ESCARPIN (ital. *scarpino*), *s. m.* Soulier léger qui laisse le cou-de-pied découvert. || Fig. Jouer de l'escarpin, s'enfuir. || *S. m. pl.* Sorte de torture qui consistait dans le serrement des pieds. On lui a mis les escarpins.

ESCARPOLETTE (ital. *scarpoletta*), *s. f.* Siége suspendu par des cordes sur lequel on se balance.

ESCARRE, *s. f.* Fausse orthographe d'eschare.

ESCARRE (anc. h. all. *scar*, couper), *s. f.* T. vieilli. Ouverture faite avec violence, avec fracas. Le canon a fait une grande escarre dans ce bataillon, dans ce mur.

ESCAVEÇADE (*es...* et *caveçon*), *s. f.* T. de manége. Secousse du caveçon pour presser le cheval d'obéir.

⋆ **ESCHARE** (è-ska-r'. Ἐσχάρα), *s. f.* Croûte noirâtre qui se forme sur la peau par gangrène ou par application d'un caustique ou du feu.

⋆ **ESCHARIFICATION**, *s. f.* Production d'une eschare.

⋆ **ESCHARIFIER**, *v. a.* Produire une eschare.

⋆ **ESCHAROTIQUE** (ἐσχαρωτικός), *adj.* Qui produit une eschare. || *S. m.* Un escharotique, substance qui, appliquée sur une partie vivante, la désorganise.

ESCIENT (è-si-an. Lat. *sciens*), *s. m.* Il ne s'emploie que dans ces deux locutions adverbiales : À son escient, à mon escient, sciemment, avec connaissance de cause ; À bon escient, sciemment, tout de bon, véritablement.

ESCLAIRE, *s. m.* T. de fauconnerie. Oiseau de proie dont le corps est allongé et qui vole bien.

ESCLANDRE (lat. *scandalum*), *s. m.* Bruit scandaleux à propos de quelque accident fâcheux, désagréable. || Faire esclandre ou causer de l'esclandre, faire du tapage. || Faire esclandre, éclater d'une façon scandaleuse. || Faire un esclandre à quelqu'un, lui faire une querelle publique et scandaleuse.

ESCLAVAGE, *s. m.* État d'esclave dans l'antiquité. Réduire en esclavage des femmes, des enfants. || État d'esclave chez les modernes. L'esclavage des nègres. || *Par extens.* Assujettissement, dépendance. Être en esclavage sous un despote. Tenir les peuples dans l'esclavage. || Fig. Ce qui assujettit, subjugue. L'esclavage des passions. || L'esclavage de la rime, la gêne, la contrainte qu'elle impose. || Ce qui laisse peu de liberté, de loisir. Cet emploi est un esclavage. || Sorte de chaîne, ordinairement ornée de diamants ou de pierres précieuses, qui descend sur la poitrine en demi-cercle.

⋆ **ESCLAVAGISTE**, *s. m.* Néolog. Celui qui, dans les pays où les nègres sont esclaves, est partisan de l'esclavage.

ESCLAVE (*Slave*, nom d'un peuple asservi par Othon le Grand et ses successeurs), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est sous la puissance absolue d'un maître. || Fig. Il [un livre] est esclave né de quiconque l'achète, Boil. || Celui qui est soumis à une domination étrangère, à un gouvernement despotique. Fut-il jamais au joug esclaves plus soumis? Rac. || En esclave, à la façon des esclaves, servilement. || Dominé par, assujetti à. Une âme mondaine est esclave de ses passions, Mass. || Être esclave de sa parole, tenir religieusement la promesse qu'on a faite. || Être esclave de son devoir, l'accomplir scrupuleusement. || Qui est volontairement asservi aux volontés de quelqu'un. || Qui n'a aucun moment de libre. Cet emploi le rend esclave. || *Adj.* Les nègres esclaves. || Fig. Avoir une âme esclave, avoir une âme vile et basse. || Par extens. Qui obéit comme ferait un esclave.

⋆ **ESCOBAR**, *s. m.* Nom d'un jésuite, célèbre casuiste. || Adroit hypocrite, qui use de mots à double entente, etc.

ESCOBARDÉ, ÉE, *p. p.* d'escobarder.

ESCOBARDER, *v. n.* User de réticences, de mots à double entente dans le dessein de tromper. || *V. a.* Obtenir, se procurer par ruse, par mensonge.

ESCOBARDERIE, *s. f.* Parole, acte par lequel on escobarde.

ESCOFFION (ital. *scuffio*), *s. m.* Ancienne coiffure à l'usage des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE (orig. inc.), *s. m.* Celui qui prend hardiment, sans demander. || Famil. Homme de grande taille et mal fait. Ce grand escogriffe de maître d'armes, Mol.

ESCOMPTE (*es...* et *compte*), *s. m.* Prime payée au banquier ou à toute autre personne qui fait avance du montant d'un effet avant l'échéance. Le taux de l'escompte. || Opération de banque qui consiste à payer le montant d'un effet non échu, sous déduction d'une somme pour intérêt, change ou frais de recouvrement.

ESCOMPTÉ, ÉE, *p. p.* d'escompter.

ESCOMPTER, *v. a.* Payer à quelqu'un le montant d'un effet avant l'échéance, moyennant un escompte. || Absol. Faire l'escompte des billets, faire la banque. || Dépenser d'avance. Escompter le succès d'une affaire. || Dépenser, consommer rapidement et prématurément. Escompter la vie, sa jeunesse. || S'escompter, *v. r.* Être escompté.

⋆ **ESCOMPTEUR**, *s. m.* Homme qui fait l'escompte. || *Adj.* Banquier escompteur, celui qui fait l'escompte.

ESCOPE (angl. *scoop*), *s. f.* Voy. Écope.

ESCOPETTE (esp. *escopeta*, du lat. *scloppus*), *s. f.* Espèce de carabine que l'on portait ordinairement en bandoulière. || Sorte d'arquebuse dont la cavalerie française se servait sous le règne de Henri IV et de Louis XIV.

ESCOPETTERIE, *s. f.* Décharge d'escopettes.

ESCORTE (ital. *scorta*), *s. f.* Troupe armée qui est commandée pour suivre quelqu'un ou quelque chose, et veiller à sa sûreté, dans une route. || Escorte d'honneur, troupe de soldats ou de citoyens armés qui accompagne un souverain, un prince ou tout autre grand personnage. || T. de mar. Vaisseaux de guerre qui accompagnent des bâtiments de transport, des navires marchands, etc. || Cortége. Faire escorte à quelqu'un. || Il se dit aussi d'une seule personne. Je vous servirai d'escorte. || Fig. L'ambition et toute son escorte, Boil.

ESCORTÉ, ÉE, *p. p.* d'escorter.

ESCORTER, *v. a.* Accompagner pour protéger, défendre ou surveiller pendant la marche. || Il se dit de même d'une seule personne qui accompagne. || Fig. Le mérite est un sot si l'argent ne l'escorte, Montfleury.

⋆ **ESCOT** (*écossais*), *s. m.* Sorte d'étoffe de laine à tissu croisé, dont on fait des robes de deuil, des vêtements pour religieuses et des tabliers communs.

ESCOUADE (ital. *squadra*), *s. f.* Fraction d'une compagnie sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier.

ESCOURGÉE (lat. *ex* et *corrigia*), *s. f.* Fouet fait de plusieurs lanières de cuir. || Coups donnés avec ce fouet.

ESCOURGEON (orig. inc.), *s. m.* Variété d'orge appelée orge d'automne ou d'hiver. || Variété précoce de l'orge commune, que l'on fait manger en vert aux chevaux.

ESCOUSSE (lat. *excussa*), *s. f.* Famil. Élan qu'on prend pour mieux sauter. Prendre son escousse.

ESCRIME (voy. *escrimer*), *s. f.* Art de faire des armes ; exercice pour apprendre à se battre à l'épée ou au sabre. Maître d'escrime. || Fig. Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime, Boil.

ESCRIMER (anc. h. all. *skirm*, bouclier), *v. n.* S'exercer à faire des armes. || Faire le coup d'épée. || Fig. Faire tous ses efforts. || Famil. Disputer contre quelqu'un sur une matière d'érudition, de science, etc. || S'escrimer, *v. r.* Se battre. || Fig. S'escrimer des pieds et des mains, faire les plus grands efforts. || Se disputer. || S'escrimer de, s'exercer, s'appliquer à. S'escrimer de poésie, du pinceau. || S'escrimer à une chose impossible. || Popul. S'escrimer des mâchoires, des dents, bien manger.

ESCRIMEUR, *s. m.* Celui qui connaît l'escrime.

ESCROC (è-skro. Ital. *scrocco*, de l'anc. h. all. *scurgo* coquin), *s. m.* Celui qui pratique l'escroquerie.

ESCROQUÉ, ÉE, *p. p.* d'escroquer.

ESCROQUER (*escroc*), *v. a.* Tirer quelque chose d'une personne par fourberie. || Avec un nom de personne pour complément. Escroquer quelqu'un. || Absol. Il ne fait qu'escroquer. || Fig. Escroquer des approbations. || S'escroquer, *v. r.* Se faire l'un à l'autre des escroqueries.

ESCROQUERIE, *s. f.* Action d'escroquer. || En jurispr. Vol à l'aide d'artifices, de manœuvres frauduleuses.

ESCROQUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui escroque.

E-SI-MI. Anc. t. de mus. Le ton de mi.

⋆ **ÉSOTÉRIQUE** (ἐσωτερικός), *adj.* Doctrine ésotérique, doctrine secrète que certains philosophes de l'antiquité ne communiquaient qu'à un petit nombre de leurs disciples ; il se dit par opposition à exotérique.

ESPACE (lat. *spatium*), *s. m.* Certaine étendue superficielle. || Étendue indéfinie. || Il se dit au pluriel dans le même sens. Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye, Pasc. || Espace céleste ou simplement espace, le ciel. || Espaces imaginaires, espaces qui n'existent pas, locution tirée de la philosophie ancienne qui, au delà de la sphère du monde, n'admettait ni aucun corps ni aucun lieu. || Famil. Se promener ou voyager dans les espaces imaginaires, se créer des visions, des idées chimériques. || Se perdre dans les espaces, divaguer. || Étendue de temps. Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses, L'espace d'un matin, Malh. || En mus. Intervalle blanc des lignes de la portée. || *S. f.* T. d'imprim. Petite pièce de fonte qui sert à séparer les mots.

ESPACÉ, ÉE, *p. p.* d'espacer. Mis à distance.

ESPACEMENT, *s. m.* Action d'espacer. || T. d'imprim. Intervalle entre les mots, entre les lignes.

ESPACER, *v. a.* Ranger plusieurs choses de manière à laisser entre elles l'espace nécessaire. || T. d'imprim. Établir un intervalle régulier entre les mots et les lignes. || S'espacer, *v. r.* Prendre de l'espace, s'étendre.

ESPADON (ital. *spadone*, augmentatif de *spada*), *s. m.* Grande et large épée qu'on tenait à deux mains. || T. d'escrime. Sabre. Se battre à l'espadon. || En hist. nat. Squale dont la mâchoire supérieure est armée d'un os plat et allongé comme un glaive.

ESPADONNER, *v. n.* Se servir de l'espadon.

⋆ **ESPADRILLE** (*ll* mouillées. Dim. tiré de l'esp. *sparto*, sparte), *s. f.* Nom donné, dans les Pyrénées, à une espèce de chaussure dont la semelle est en sparte.

ESPAGNOLETTE (ital. *spagnoletta*), *s. f.* Sorte de ratine fine qu'on fabriquait en Espagne, et qui a été imitée en France. || Ferrure servant à fermer une fenêtre.

ESPALIER (ital. *spalliere*, appui pour les épaules), *s. m.* Rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont dressées et appliqués contre un mur ou sur un treillage.

⋆ **ESPALME** (voy. *espalmer*), *s. m.* Matière qu'on mêle au goudron employé à calfater la carène des vaisseaux.

ESPALMÉ, ÉE, *p. p.* d'espalmer.

ESPALMER (lat. *expalmare*), *v. a.* T. de mar. Nettoyer la carène d'un bâtiment et l'enduire de suif.

⋆ **ESPAR** (all. *Sparren*), *s. m.* Levier qui sert pour la grosse artillerie. || Longues pièces de sapin dont on fait de petits mâts, des bouts-dehors de vergues, etc.

ESPARCETTE, *s. f.* Nom vulgaire du sainfoin.

ESPARS, *s. m. pl.* Voy. ESPAR. L'Académie ne donne que le pluriel de ce mot.

ESPÈCE (lat. *species*), *s. f.* En théol. Dans le sacrement de l'eucharistie, les apparences du pain et du vin après la transsubstantiation. Communier sous les deux espèces. || Sorte, qualité. Diverses espèces de délit. Marchandises de toutes les espèces. || Espèce de, suivi d'un nom de personne, se dit de personnes, d'êtres qui n'ont pas toutes les qualités requises, qui ne sont pas tout à fait ce qu'il faudrait qu'ils fussent. Une espèce d'intendant, d'avocat, etc. || Espèce de, suivi d'un nom de chose, se dit des choses qui sont très-voisines et qui se remplacent presque. L'enseignement est une espèce de sacerdoce. || Une pauvre espèce et absol. une espèce, se dit de gens sans mérite, sans qualités. || Des gens de toute espèce, c.-à-d. de toute condition, de tout caractère. || En pharm. Les poudres mélangées qui forment la base des électuaires. || Mélange de racines, de fleurs, de semences ou d'autres substances végétales, douées de propriétés médicales. Espèces amères, apéritives, etc. || Division du genre, réunion d'individus sous un caractère commun qui les distingue de ceux qui appartiennent au même genre. || Un des lieux communs de rhétorique. Le genre et l'espèce. || En chim. Espèce, collection d'individus identiques par leur composition élémentaire et immédiate. || Collection d'individus descendants d'êtres vivants ou ayant vécu, qui se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à tous les autres analogues. Les espèces vivantes. || L'espèce humaine, le genre humain. || En jurispr. Le cas particulier sur lequel il s'agit de prononcer. Cet argument n'est pas admissible dans l'espèce. || En arithm. Se dit de quantités, par rapport à leur nature. Dix heures et trois minutes sont des quantités de même espèce. || *S. f. pl.* Espèces sonnantes ou absol. espèces, pièces de monnaie. Payer en espèces sonnantes. || Se dit aussi au sing. L'espèce est rare dans sa bourse.

ESPÉRANCE, *s. f.* Attente d'un bien qu'on désire et qu'on entrevoit comme probable. Nous n'avons jamais qu'un moment à vivre, et nous avons toujours des espérances pour plusieurs années, FLÉCH. || De grande espérance, qui fait concevoir une haute idée d'un mérite futur. || En espérance, en perspective, en comptant qu'une chose se fera. || Dans l'espérance de ou que, en espérant que, etc. || Être sans espérance, se dit d'un malade qu'on n'espère plus conserver et aussi des personnes qui n'espèrent plus le conserver. || *Au pl.* Espérances signifie ce que l'on attend au décès de quelque parent. Elle a de belles espérances. || Se dit pour la personne ou la chose sur laquelle se fonde l'espérance. Voilà donc votre roi, votre unique espérance, RAC. || Celle des trois vertus théologales par laquelle nous espérons posséder Dieu.

⋆ **ESPÉRANT, ANTE**, *adj.* Qui espère. Une jeunesse espérante et enthousiaste.

ESPÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'espérer.

ESPÉRER (lat. *sperare*), *v. a.* Attendre un bien qu'on désire et que l'on entrevoit comme probable. J'espère que vous le ferez. Je n'espère pas que vous le fassiez. J'espérais qu'il viendrait. || Espérer avec *de* et un infinitif. Hélas! puis-je espérer de vous revoir encore? RAC. || Espérer avec un infinitif, sans préposition. J'espérais y régner sans effroi, BOIL. || Espérer quelqu'un, espérer sa venue, sa présence. || Absol. Espérez. || Espérer en, avoir confiance. Espère en ton courage, espère en ma promesse, CORN. || Espérer à. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, MALH. || Espérer de, avec une personne pour régime. Ceux de qui j'espérais sont tous mes ennemis, VOLT. || Espérer bien de, avec un nom de chose pour régime, avoir bonne espérance qu'une chose se fera.

ESPIÈGLE (all. *Eulenspiegel*, héros d'un conte allemand), *adj.* Vif et malicieux sans méchanceté. Un enfant espiègle. || *Subst.* Un espiègle. Une espiègle.

ESPIÈGLERIE, *s. f.* Tour d'espiègle.

ESPINGOLE (all. *springen*), *s. f.* Fusil court, à canon évasé en trompe, qu'on charge de plusieurs balles.

ESPION, ONNE (*épier*), *s. m.* et *f.* Celui qui se glisse dans le camp ennemi pour surprendre les desseins des chefs. || Personne de la police chargée d'épier la conduite et les projets de certaines personnes. || Celui, celle qui surveille par intérêt ou par curiosité les actions d'autrui. || En bonne part. Colbert avait des espions pour découvrir le mérite caché ou naissant, FONTEN.

ESPIONNAGE, *s. m.* Action d'espionner; métier d'espion.

ESPIONNÉ, ÉE, *p. p.* d'espionner.

ESPIONNER, *v. a.* Observer quelqu'un, ses actions, ses discours en espion. || S'espionner, *v. r.* S'observer l'un l'autre en espions.

ESPLANADE (anc. fr. *esplaner*, de *es*... et *plan*), *s. f.* T. de fortif. Espace uni ou terre-plein qui s'étend depuis le glacis d'une citadelle jusqu'aux premières maisons de la ville. || Espace uni et découvert devant un grand édifice. L'esplanade des Invalides. || Lieu plus ou moins élevé d'où l'œil embrasse une certaine étendue de pays.

ESPOIR (lat. archaïque *speres*), *s. m.* Le fait même d'espérer. || Sous espoir, dans l'espoir de, en espérant. || En espoir, dans l'imagination qui espère. Des succès en espoir. || *Au pl.* Les doux espoirs.

ESPONTON (ital. *spuntone*), *s. m.* Demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert sur les vaisseaux pour l'abordage.

ESPRINGALE (all. *springen*), *s. f.* Espèce de baliste autrefois en usage dans les armées du moyen âge.

ESPRIT (lat. *spiritus*), *s. m.* Souffle. L'esprit de Dieu était porté sur les eaux, SACI. || En gramm. grecq. anc. Aspiration. Esprit rude, signe d'aspiration, esprit doux, signe qui marque absence d'aspiration. || Substance incorporelle et intellectuelle. Le premier de tous les esprits, c'est Dieu, BOSS. || Le Saint-Esprit, l'Esprit-Saint, la troisième personne de la Trinité. || Les esprits célestes, les anges. || Les esprits de ténèbres, les anges déchus. || Fig. L'esprit du démon, pensée malfaisante qui germe en nous et qui se révèle par quelque action méchante. || Lutin, génie, revenant, apparition d'un mort. Il revient des esprits. || La vie considérée, suivant l'opinion ancienne, en tant qu'elle est le souffle. Un esprit vit en nous et meut tous les ressorts, LA FONT. || Rendre l'esprit, mourir. || Les corps légers et subtils qu'on regardait comme le principe de la vie et des sentiments. Esprits vitaux. || Reprendre ses esprits, sortir de syncope, se remettre. || En chim. La partie la plus volatile des corps soumis à la distillation. Esprit-de-vin. || Absol. Les esprits, nom des liqueurs alcooliques et en particulier de l'esprit-de-vin. || En anc. chim. Esprit volatil, nom donné à tous les sous-carbonates d'ammoniaque provenant de la distillation de matières animales. || L'âme de l'homme. L'esprit et le corps. || Dans l'Écriture sainte, l'esprit par opposition à la chair. Vivre selon l'esprit. || En esprit, spirituellement. Les Gentils s'unissent en esprit aux Juifs, BOSS. || Les esprits bienheureux, les âmes qui sont en paradis. || Grâce et don de Dieu. L'esprit de prophétie,

|| L'âme considérée comme l'agent des pensées, des souvenirs, des volontés. || Être bien, se mettre bien dans l'esprit de quelqu'un, posséder, gagner ses bonnes grâces, sa bienveillance. || Mettre en l'esprit, suggérer, inspirer. || Venir en l'esprit, se dit des pensées qui surviennent. Perdre l'esprit, devenir fou. || En esprit, par la pensée, en imagination. || Les facultés intellectuelles. Esprit solide, orné. || L'esprit et le cœur, la partie intellectuelle et la partie morale de l'homme. || Bon esprit, un esprit qui a les qualités requises. || Avoir le bon esprit de, être assez raisonnable pour. || Avoir l'esprit bien fait, avoir un bon esprit, et aussi ne pas se fâcher des contrariétés, des plaisanteries. || L'esprit humain, l'esprit de l'homme en général. || Vivacité d'esprit qui fait trouver des saillies piquantes, des mots spirituels, des aperçus ingénieux. Traits d'esprit. L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, GRESSET. || Faux esprit, pensée fausse et recherchée. || Prov. L'esprit court les rues, rien n'est plus commun que l'esprit. || Les sentiments de l'âme. Ce que j'ai dans l'esprit, je ne le puis celer, CORN. || Humeur, caractère. Un esprit remuant. || Le bel esprit, la culture des belles-lettres, de la littérature. || Un bel esprit, de beaux esprits, ceux qui se distinguent par l'élégance et la délicatesse, parfois affectées. || Une femme bel esprit, une femme qui a des prétentions aux connaissances qui constituent le bel esprit. || Se dit des personnes considérées par rapport au caractère de leur esprit. Les esprits généreux jugent tout par eux-mêmes, CORN. || Un grand esprit, un homme dont les pensées ont de l'étendue, de la portée, de la profondeur. || Un esprit faux, celui qui ne voit pas les vrais rapports des choses. || Un petit esprit, un homme dont les pensées manquent d'étendue, de portée. || Un esprit fort, celui qui affecte de se mettre au-dessus des opinions reçues, surtout en matière religieuse. || Opinions, sentiments communs à un certain nombre de personnes et aux grands corps. L'esprit de famille, de parti, de corps, etc. || Esprit public, opinion qui se forme dans une nation sur les objets qui l'intéressent. || Les esprits, les hommes d'un état, d'un corps, d'une assemblée, considérés par rapport aux dispositions collectives qui les animent. Les esprits étaient irrités. || Principes, motifs, impulsions, tendances, d'après lesquels on se dirige. L'esprit d'une législation. L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement; l'esprit de la république est la paix et la modération, MONTESQ. || Entrer dans l'esprit de son rôle, jouer un rôle comme il doit être joué. || Esprit de retour, le désir qu'une personne éloignée de son pays a d'y retourner. || Aptitude, disposition. Il a l'esprit des affaires, du commerce. || Le sens d'un auteur, d'un texte, etc. || Le caractère d'un auteur. || La lettre tue et l'esprit vivifie, il faut s'attacher au sens, non aux mots. || Choix de pensées extraites d'un auteur. L'Esprit de Montesquieu. || Aigrette de plumes que les femmes mettent dans leur coiffure. || Tulle point d'esprit, voy. POINT.

ESQUICHER (anc. fr. *eschisser*, glisser), *v. n.* Au jeu de reversi, jouer sa carte la plus faible. || S'esquicher, *v. r.* Même sens. || Fig. Éviter de se prononcer.

ESQUIF (è-skif. Gothique *skip*), *s. m.* Canot, barque.

ESQUILLE (*ll* mouillées. Lat. *schidiæ*, de σχίδιον), *s. f.* En chir. Petit fragment d'un os carié ou fracturé.

* **ESQUILLEUX, EUSE,** *adj.* Qui se brise en esquilles; qui est garni d'esquilles. Cassure esquilleuse.

ESQUINANCIE (è-ski-nan-sie. Ital. *schinanzia*, de κυνάγχη), *s. f.* En méd. Inflammation de la gorge.

ESQUINE (autre forme d'*échine*), *s. f.* T. de manége. Se dit des reins du cheval. || Vieux et inusité.

ESQUINE, *s. f.* En bot. Plante d'Amérique dont la racine est employée comme sudorifique.

ESQUIPOT (è-ski-po. Orig. inc.), *s. m.* Sorte de tirelire en terre cuite où l'on dépose de minces épargnes. || Se dit aussi, à certains jeux, de la masse des enjeux.

ESQUISSE (è-ski-s'. Lat. *schedius*, de σχέδιος), *s. f.* En peint. Premier plan d'un ouvrage. Esquisse au crayon. || En sculpt. Premier modèle qu'on fait en terre cuite ou en cire. || Par extens. Se dit des ouvrages d'esprit. Une esquisse littéraire. L'esquisse d'un discours.

ESQUISSÉ, ÉE, *p. p.* d'esquisser.

ESQUISSER, *v. a.* Faire une esquisse. Esquisser une figure, un tableau. || Par extens. Décrire sommairement.

ESQUIVÉ, ÉE, *p. p.* d'esquiver.

* **ESQUIVEMENT**, *s. m.* Action d'esquiver.

ESQUIVER (anc. h. all. *skiuhan*, avoir peur), *v. a.* Éviter adroitement quelque chose ou quelqu'un. || Par extens. Esquiver une difficulté, s'y soustraire, sans la résoudre. || Absol. Les petits, en toute affaire, esquivent fort aisément, LA FONT. || S'esquiver, *v. r.* Se retirer d'un lieu, d'un cercle, en évitant d'être remarqué.

ESSAI (lat. *exagium*), *s. m.* Moyens divers par lesquels on s'assure si un objet convient à l'emploi qu'on en veut faire. Faire l'essai d'une machine, d'un remède. || Opération analytique qu'on exécute en petit, à l'effet de reconnaître la nature et le nombre des substances contenues dans un minéral. || Opération qu'on fait subir à l'or et à l'argent pour en apprécier le degré de pureté. || Action de déguster les mets chez les rois et les princes. Faites faire un essai par quelque domestique, CORN. || La coupe dans laquelle se fait cet essai. || Petite portion de quelque chose qui sert à juger du reste. Des essais de vin. || Petite bouteille. || Fig. Tentative comparée aux opérations d'essai. Faire essai de ses forces. || Prémices, avant-goût. D'un courage naissant sont-ce là les essais? RAC. || Faire l'essai, ressentir, éprouver. || Coup d'essai, première tentative. || À l'essai, par forme d'essai. Prendre à l'essai un domestique. || Mettre à l'essai, éprouver, pousser à bout. || Première production d'un esprit qui s'essaye dans un genre quelconque. Les essais d'un jeune homme. || Titre de beaucoup de livres spéciaux. Les Essais de Montaigne. Essai de morale.

ESSAIM (lat. *examen*), *s. m.* Colonie d'abeilles sortant de la ruche mère pour aller chercher une autre habitation. || Par extens. Multitude d'autres insectes. || Fig. Des essaims de barbares venus du Nord.

* **ESSAIMAGE**, *s. m.* Temps de l'année où les essaims d'abeilles sortent des ruches.

* **ESSAIMEMENT**, *s. m.* Partage qui se fait, à certaines époques de l'année, des abeilles d'une ruche, une partie abandonnant l'ancienne demeure pour aller s'en construire une autre.

ESSAIMER, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Sortir en essaim, en parlant des abeilles.

ESSANGÉ, ÉE, *p. p.* d'essanger.

ESSANGER (lat. *exsaniare*), *v. a.* Décrasser du linge dans de l'eau, avant de le mettre à la lessive.

* **ESSART** (voy. *essarter*), *s. m.* Champ défriché et prêt à être mis en culture.

ESSARTÉ, ÉE, *p. p.* d'essarter.

ESSARTEMENT, *s. m.* Action d'essarter.

ESSARTER (b. lat. *exartare*, fréq. de *ex* et *sarrire*), *v. a.* Arracher le bois, les épines d'une terre pour la défricher. || Essarter des bois, les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines.

ESSAYÉ, ÉE, *p. p.* d'essayer.

ESSAYER (*essai*), *v. a.* Reconnaître par certains moyens si l'objet convient, est capable de son office, etc Essayer un cheval, une arme à feu. || Essayer de l'or, de l'argent, examiner à quel titre ils sont. || Essayer un vêtement, le mettre afin de voir s'il va bien. || Déguster. Essayer du vin. || Fig. Reconnaître, comme par des essais, l'action de. Essayez sur Cinna ce que peut la clémence, CORN. || Soumettre à l'essai, à l'appréciation. Essayer le goût du public en lui donnant des ouvrages nouveaux. || Reconnaître si quelque chose est réel. Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses, RAC. || Tenter. J'essairai tour à tour la force et la douceur, RAC. || *V. n.* Essayer d'une chose, l'éprouver pour savoir si elle est propre à ce qu'on en attend. Essayez de tous les plaisirs; ils ne guériront pas ce fonds d'ennui, MASS. || Essayer de ou à, avec l'infinitif, tâcher, faire ses efforts. Essayez de le distraire. Essayez sur ce point à la faire parler, CORN. || S'essayer, *v. r.* S'éprouver, voir si l'on est capable d'une chose. S'essayer à la course, à nager. || Faire la première épreuve de ses forces. || S'éprouver l'un l'autre.

ESSAYEUR, *s. m.* Celui qui dans un hôtel des monnaies est préposé à l'essai des matières d'or et d'argent et à la vérification du titre des monnaies. || Essayeur, essayeuse, se dit, chez les tailleurs et chez les couturières, de celui ou celle qui essaye un vêtement.

ESSE (la lettre *S*), *s. f.* Cheville de fer tortue, placée

au bout de l'essieu d'une voiture pour empêcher la roue de sortir de l'essieu. || Crochet qui termine chaque extrémité du fléau d'une balance, et auquel on attache les cordons. || Crochet au bout d'un câble pour élever les pierres. || Ouverture faite en S qui est sur la table des instruments de la famille du violon.

ESSENCE (lat. *essentia*), *s. f.* En philos. et théol. Ce qui est. Dieu est l'essence première. || La divine essence, Dieu. || Ce qui fait le fond, la nature d'un objet. Il est de l'essence d'un bon livre d'avoir des censeurs, Boil. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Lycurgue, Volt. || T. de pratique. La chose même que l'on a reçue. Rendre en essence. || T. d'eaux et forêts. Espèce, nature des arbres qui prédominent en un terrain. Un bois d'essence de chêne. || En chim. Essences, liquides sans viscosité, très-volatils, appelés autrefois huiles essentielles. || En pharm. Substance aromatique très-volatile qu'on extrait de certains végétaux. Essence de rose. || Essence d'Orient, liqueur préparée avec des écailles de l'ablette, pour la fabrication des fausses perles.

ESSÉNIEN (syriaque *asa*, soin), *s. m.* Nom d'une secte de Juifs faisant profession de communauté de biens.

ESSENTIEL, ELLE (lat. *essentialis*), *adj.* Qui appartient à l'essence ou nature propre d'une chose. La rondeur est essentielle au cercle. || Absol. Nécessaire, indispensable, qu'on ne peut séparer. La justice est la vertu essentielle d'un roi. || En hist. nat. Caractères essentiels, ceux qui expriment les particularités les plus remarquables des espèces, des genres. || Grave, important, sérieux. || En parlant des personnes, doué de qualités sur lesquelles on peut compter. Ami aussi essentiel qu'aimable, Volt. || En pharm. Principes essentiels, produits qui appartiennent en propre à chaque plante. || Huile essentielle, ancien synonyme d'essence. || *S. m.* Le point principal, important. L'essentiel est de faire bien.

ESSENTIELLEMENT, *adv.* Par essence. L'homme est essentiellement sociable. || A un très-haut degré.

ESSETTE (la lettre *S*), *s. f.* Sorte de marteau à tête ronde d'un côté et tranchant de l'autre.

ESSEULÉ, ÉE, *p. p.* d'esseuler. Laissé seul, éloigné de tous. || L'Académie ne donne esseulé que comme adj.

⋆ **ESSEULER** (*es*... et *seul*), *v. a.* Laisser seul.

ESSIEU (lat. *axiculus*), *s. m.* Pièce de bois ou de fer dont les bouts entrent dans les moyeux des roues.

ESSOR (voy. *essorer*), *s. m.* Action de l'oiseau qui s'élance pour prendre son vol. Prendre l'essor. || Par extens. Son âme, prenant l'essor... Rac. || Prendre l'essor, s'en aller à la hâte. || Fig. Mouvement moral par lequel un homme, un esprit, une âme se portent aux choses élevées, étendues. Donner l'essor à son génie, à son imagination. || Prendre l'essor, se dégager d'une contrainte, d'une sujétion, d'une infériorité. || Développement rapide. Essor des arts, de l'industrie.

⋆ **ESSORANT, ANTE**, *adj.* En blas. Oiseau représenté les ailes à demi ouvertes et l'œil regardant le soleil.

ESSORÉ, ÉE, *p. p.* d'essorer. || En blas. Se dit de la couverture d'une maison, quand elle est d'un émail différent de celui du corps de ladite maison.

ESSORER (b. lat. *exaurare*, du lat. *ex* et *aura*), *v. a.* Exposer du linge à l'air pour qu'il sèche. || Rouler du linge mouillé dans un linge sec pour le repasser. || S'essorer, *v. r.* Se dit de l'oiseau qui s'écarte, et qui revient difficilement sur le poing.

ESSORILLÉ, ÉE, *p. p.* d'essoriller. || *S. m. pl.* Les essorillés, famille de mammifères de l'ordre des rongeurs.

⋆ **ESSORILLEMENT**, *s. m.* Action d'essoriller un chien.

ESSORILLER (*ll* mouillées. Lat. *ex* et *auricula*), *v. a.* Couper les oreilles. Essoriller un chien.

ESSOUFFLÉ, ÉE, *p. p.* d'essouffler. Hors d'haleine.

ESSOUFFLEMENT, *s. m.* État de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER (*es*... et *souffler*), *v. a.* Mettre hors d'haleine par une course ou une ascension rapide. || S'essouffler, *v. r.* Perdre haleine.

ESSUI (voy. *essuyer*), *s. m.* Lieu où l'on étend une chose pour la faire sécher. || Émail terne.

ESSUIE-MAIN, *s. m.* Linge avec lequel on s'essuie les mains après les avoir lavées. || *Au pl.* Des essuie-main ou essuie-mains.

⋆ **ESSUYAGE**, *s. m.* Action d'essuyer; résultat de cette action.

ESSUYÉ, ÉE, *p. p.* d'essuyer.

ESSUYER (lat. *exsuccare*), *v. a.* Oter l'eau, la sueur, l'humidité, etc. en frottant. Essuyer une table, de la vaisselle. || Essuyer les larmes, les ôter du visage avec un mouchoir, et fig. consoler. || Essuyer les plâtres, occuper le premier un appartement dans une maison nouvelle, et fig. s'exposer au premier inconvénient d'une affaire. || Sécher, en parlant de l'action du soleil, du vent. || Oter une tache, un enduit. || Subir, supporter. Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie, Rac. || Essuyer le feu de l'ennemi, recevoir des décharges de canons et de fusils, et fig. essuyer le premier feu, recevoir le premier des manifestations de colère, des reproches, etc. || S'essuyer, *v. r.* Oter l'humidité, les taches qu'on a sur soi.

EST (all. *Ost*), *s. m.* Celui des quatre points cardinaux qui est du côté du soleil levant. || Par extens. La partie du ciel, de la terre, d'une contrée, qui est du côté de l'est. Un vent d'est. || *Adj.* Longitude est.

ESTACADE (ital. *steccata*), *s. f.* Grosses et longues pièces de bois garnies de fer et de chaînes qu'on met à l'entrée d'un port, dans un chenal, pour les fermer.

ESTAFETTE (ital. *staffetta*; anc. h. all. *staph*, pas), *s. f.* Courrier qui porte le paquet d'une poste à l'autre.

ESTAFIER (ital. *staffiere*), *s. m.* En Italie, domestique armé et portant manteau. || En France, en mauvaise part, laquais de haute taille.

ESTAFILADE (ital. *staffilata*), *s. f.* Grande coupure. Une estafilade sur le nez. Ce manteau a une estafilade.

ESTAFILADÉ, ÉE, *p. p.* d'estafilader.

ESTAFILADER, *v. a.* Faire, donner une estafilade.

⋆ **ESTAGNON** (lat. *stannum*), *s. m.* Sorte de bouteille en cuivre étamé, usitée dans le midi de la France.

ESTAME (lat. *stamen*), *s. f.* Laine tricotée dont on fait des bas et d'autres pièces d'habillement.

ESTAMET (dim. d'*estame*), *s. m.* Petite étoffe de laine.

⋆ **ESTAMETTE**, *s. f.* Voy. ESTAMET.

ESTAMINET (orig. inc.), *s. m.* Café où l'on fume. || La salle particulière où l'on fume dans un café. || Fig. Ton, langage d'estaminet, ton, langage sans gêne.

⋆ **ESTAMPAGE**, *s. m.* Action d'estamper. Prendre l'estampage d'un monument épigraphique. || Action d'imprimer des ornements dans les pâtes céramiques. || Opération par laquelle on donne la forme convenable à des pièces de tôle, etc. découpées à l'emporte-pièce.

ESTAMPE (ital. *stampa*), *s. f.* Image imprimée par le moyen d'une planche gravée. || Outil servant à estamper.

ESTAMPÉ, ÉE, *p. p.* d'estamper.

ESTAMPER, *v. a.* Faire une empreinte avec une matrice gravée. On estampe la monnaie avec le balancier.

⋆ **ESTAMPEUR**, *s. m.* Orfèvre, bijoutier qui estampe. || *Adj.* Les balanciers estampeurs à la Monnaie.

⋆ **ESTAMPILLAGE**, *s. m.* Action d'estampiller.

ESTAMPILLE (*ll* mouillés. Dim. d'*estampe*), *s. f.* Empreinte appliquée sur des lettres, brevets, diplômes, etc. pour en constater l'authenticité. || Marque attestant la provenance de certaines marchandises. || Marque apposée à des livres pour indiquer la bibliothèque à laquelle ils appartiennent, et aussi pour leur permettre de circuler. || Instrument avec lequel on fait les estampilles.

ESTAMPILLÉ, ÉE, *p. p.* d'estampiller.

ESTAMPILLER, *v. a.* Marquer d'une estampille.

⋆ **ESTANT**, voy. EN ESTANT.

ESTER (lat. *stare*), *v. n.* T. de palais usité seulement à l'infinitif : Ester en jugement, poursuivre une action en justice ou défendre à cette action.

ESTÈRE (esp. *estera*, du lat. *storea*), *s. f.* Natte de jonc.

ESTERLIN (voy. *sterling*), *s. m.* Nom d'une ancienne monnaie. || En orfèvr. Poids de vingt-huit grains et demi.

ESTEUBLE, *s. f.* Voy. ÉTEULE.

ESTHÉTIQUE (αἰσθητικός), *s. f.* Science qui détermine le caractère du beau dans les productions de la nature et de l'art; philosophie des beaux-arts.

⋆ **ESTHÉTIQUE**, *adj.* Se dit de ce qui se rapporte au sentiment du beau. Appréciation esthétique.

ESTIMABLE (lat. *æstimabilis*), *adj.* Qui mérite d'être estimé. || Qui a des qualités solides, mais non brillantes. Un auteur, un livre estimable.

ESTIMATEUR (lat. *æstimator*), *s. m.* Celui qui estime, qui apprécie. Le monde, injuste estimateur des choses du ciel, MASS. || Celui qu'on charge d'estimer la valeur, le prix de certaines choses.

ESTIMATIF, IVE, *adj.* Qui a pour objet une estimation. État, devis estimatif.

ESTIMATION (lat. *æstimatio*), *s. f.* Action d'évaluer, d'apprécier. || Appréciation qu'on fait en mer du chemin parcouru, de la position du navire, etc. || Jugement par lequel on attache du prix. Cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talents pernicieux, J. J. ROUSS.

ESTIME, *s. f.* Sentiment qui attache du prix à quelqu'un ou à quelque chose. || Estime de soi-même, la juste opinion de soi que donne une bonne conscience. || Faire estime, faire cas. || Estime au sens passif, l'estime qu'on inspire, bonne réputation, gloire. Être en grande estime. L'estime de modération qu'il avait parmi les nôtres, BOSS. || Opinion, jugement, appréciation. C'est de mon jugement avoir mauvaise estime. || Évaluation approximative, surtout en termes de mer.

ESTIMÉ, ÉE, *p. p.* d'estimer.

ESTIMER (lat. *æstimare*), *v. a.* Déterminer la valeur, le prix de quelque chose. || Faire cas, avoir de la considération pour. || Croire, réputer, présumer. Je n'estime pas que l'homme soit capable de former un projet... LA BRUY. || T. de mar. Faire une estime. || S'estimer, *v. r.* Avoir de l'estime pour soi-même. || S'estimer son prix, avoir de soi la juste opinion qu'on doit en avoir. || Avoir une estime réciproque. || Déterminer sa propre valeur. || Se croire, se réputer. S'estimer heureux.

* **ESTIVAGE** (voy. *estival*), *s. m.* Saison d'été que les troupeaux passent dans les montagnes.

ESTIVAL, ALE (lat. *æstivalis*), *adj.* Qui appartient à l'été. || En bot. Qui est d'été. Fleurs estivales. || En méd. Maladies estivales, maladies qui règnent en été.

* **ESTIVATION** (lat. bot. *æstivatio*), *s. f.* Sorte d'engourdissement qui s'empare de certains animaux, par exemple des serpents, des crocodiles, pendant un certain nombre de jours de la saison la plus chaude.

* **ESTIVER** (lat. *æstivare*), *v. a.* Mettre les bestiaux pendant l'été dans les pâturages. || *V. n.* Demeurer dans un endroit pendant l'été.

ESTOC (è-stok. All. *Stock*), *s. m.* T. d'eaux et forêts. Souche. Couper un arbre à blanc estoc, le couper au pied sur la souche. Faire une coupe à blanc estoc, sans laisser de baliveaux. || Fig. Être réduit à blanc estoc, être entièrement ruiné. || T. de palais. Souche, origine d'une famille. Être de bon estoc. || Fig. Cela ne vient pas de son estoc, cela ne lui vient pas naturellement. || Brin d'estoc, bâton ferré en pointe par les deux bouts. || Par extens. Ancienne épée droite fort longue. || La pointe d'une épée. Frapper d'estoc et de taille. || Fig. D'estoc et de taille, de quelque manière que ce soit.

ESTOCADE (*estoc*), *s. f.* T. d'escrime. Botte, grand coup de pointe. Allonger, parer une estocade. || Famil. Attaque à laquelle on ne s'attend pas.

ESTOCADER, *v. n.* Porter des estocades. || Fig. Argumenter vivement contre quelqu'un.

ESTOMAC (é-sto-ma. Lat. *stomachus*, de *στόμαχος*), *s. m.* Viscère où s'opère la digestion des aliments. || Avoir l'estomac creux, vide, n'avoir pas mangé. || Il a deux estomacs, plusieurs estomacs, se dit d'un gros mangeur. || La partie du corps qui répond à l'estomac, la poitrine. Recevoir un coup dans l'estomac. || L'estomac d'une volaille ou d'une perdrix, ce qui reste quand les cuisses et les ailes ont été détachées.

ESTOMAQUÉ, ÉE, *p. p.* de s'estomaquer.

ESTOMAQUER (S'), *v. r.* Se tenir pour offensé de quelque chose, s'en choquer. || S'épuiser à force de parler.

ESTOMPE (all. *stumpf*), *s. f.* Petit rouleau fait de peau ou de papier, et terminé ordinairement en pointe, pour étendre le crayon ou le pastel sur le papier. Dessin à l'estompe. || Ce dessin même.

ESTOMPÉ, ÉE, *p. p.* d'estomper.

ESTOMPER, *v. a.* Dessiner, ombrer avec l'estompe.

ESTOUFFADE, *s. f.* Manière de cuire des viandes en vases clos. || Le mets ainsi préparé. Une estouffade de perdrix. || On dit plutôt étouffade et surtout étouffée.

ESTRADE (ital. *strada*, du lat. *strata*), *s. f.* T. de guerre usité seulement en cette locution : Battre l'estrade, courir la campagne, aller à la découverte. || Les batteurs d'estrade, les éclaireurs, et par extens. les gens qui courent les chemins. || Plancher élevé dans une chambre, dans un édifice, un peu au-dessus du parquet, pour y placer un lit, un trône, pour y faire une cérémonie.

ESTRAGON (lat. *draco*), *s. m.* Espèce d'armoise aromatique, qu'on met dans les salades et dans les ragoûts.

ESTRAMAÇON (ital. *stramazzone*, de l'all. *Schramme*, blessure, et anc. h. all. *sahs*, couteau), *s. m.* Épée droite, longue et à deux tranchants. || Coup d'estramaçon ou simplement estramaçon, coup de taille.

ESTRAMAÇONNÉ, ÉE, *p. p.* d'estramaçonner.

ESTRAMAÇONNER, *v. a.* Frapper de coups d'estramaçon. || *V. n.* Il ne cessa d'estramaçonner. || S'estramaçonner, *v. r.* Se battre à coups d'estramaçon.

ESTRAPADE (ital. *strappata*), *s. f.* Supplice de mer qui consiste à guinder un coupable à la hauteur d'une vergue, d'où le laissant tomber dans la mer, on l'y plonge autant de fois que le porte sa sentence. || L'estrapade de terre se donne en liant les pieds et les mains du coupable derrière le dos, et le laissant tomber jusqu'à deux ou trois pieds de terre. || La potence au haut de laquelle on élevait le patient. || Tour d'acrobate qui passe le corps entre ses bras et la corde à laquelle il est suspendu par les mains.

ESTRAPADÉ, ÉE, *p. p.* d'estrapader.

ESTRAPADER, *v. a.* Infliger l'estrapade.

ESTRAPASSÉ, ÉE, *p. p.* d'estrapasser.

ESTRAPASSER (ital. *strapazzare*), *v. a.* Fatiguer, excéder un cheval par un exercice trop violent.

* **ESTRAPONTIN,** *s. m.* Voy. STRAPONTIN.

ESTROPIÉ, ÉE, *p.* d'estropier. || *Subst.* Un estropié.

* **ESTROPIEMENT,** *s. m.* Action d'estropier ; résultat de cette action.

ESTROPIER (ital. *stroppiare*), *v. a.* Priver de l'usage d'un membre par coups ou blessures. || Par extens. En parlant des maladies. Un rhumatisme l'a estropié. || Estropier un nom, un mot, les défigurer en prononçant ou en écrivant. || Estropier une pensée, un passage, en altérer le sens, l'expression. || Estropier un vers, en altérer la mesure. || Estropier un morceau, une chanson, le jouer mal, la chanter mal. || En peint. Estropier une figure, n'en pas observer les proportions. || S'estropier, *v. r.* S'estropier soi-même. || S'estropier l'un l'autre. || Fig. Voulant se redresser soi-même on s'estropie, BOIL.

* **ESTUAIRE** (lat. *æstuarium*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Étang maritime où l'on nourrissait du poisson. || Sinuosité du littoral qui n'est couverte d'eau qu'à la marée montante. || Embouchure d'un fleuve qui forme un golfe.

ESTURGEON (anc. h. all. *sturio*), *s. m.* Gros poisson qui remonte de la mer dans les grands fleuves.

ÉSULE, *s. f.* Nom de plusieurs euphorbes.

ET (lat. *et*), *conj.* Sert à lier entre elles les parties semblables du discours. Corneille et Racine. Bon et sage. || Après les noms d'heure, de mesure, quand il y a une fraction on met *et* : Midi et demi. || On peut aussi supprimer *et*, excepté quand la fraction est *demi* : Minuit un quart ; une aune un tiers, etc. || Dans les noms de nombre composés, *et* se met généralement devant *un* quoiqu'il ne se mette pas devant *deux*, *trois*, *quatre*, etc. Vingt et un, trente et un, etc. Il n'y a d'exception que pour *cent* et *quatre-vingt* : Quatre-vingt-un, cent un. || *Et* se met aussi devant *onze* après *soixante*. Soixante et onze. || *Et* répété sert à donner plus de force à la phrase. || *Et* s'emploie au commencement des phrases qui en suivent d'autres sans liaison immédiate, dans le style biblique ou poétique. Et Jésus dit à ses disciples. || *Et fût-il*, quand même il serait. || *Et fussiez-vous*, quand même vous seriez. || *Et de*, suivi d'un infinitif, se met quelquefois à la fin d'un récit pour signifier que l'événement se termina par l'action que l'infinitif exprime. Ainsi parla-t-il ; et chacun de rire. || ET CÆTERA, et les autres choses, et le reste, et tout ce qui s'en suit. Par abréviation on écrit *etc.* || *S. m.* Le signe qui représente cette expression. Un et cætera. Des et cætera.

ÉTABLAGE, *s. m.* Ce qu'on paye pour la place d'un cheval, d'un bœuf, etc. dans une étable, une écurie.

ÉTABLE (lat. *stabulum*), *s. f.* Logement où l'on met les bestiaux et plus particulièrement les bœufs. || T. de

mythol. Les étables d'Augias, étables si encombrées de fumier que ce fut un des travaux d'Hercule de les nettoyer, et fig. lieux très-sales, et aussi affaires embrouillées et malhonnêtes.

ÉTABLE (all. *Stab*), *s. m.* Continuation de la quille d'un vaisseau depuis l'endroit où elle commence à se courber.

ÉTABLÉ, ÉE, *p. p.* d'établer.

ÉTABLER (lat. *stabulare*), *v. a.* Loger dans une étable, dans une écurie. Établer des moutons.

ÉTABLI, *s. m.* Sorte de table longue, étroite et épaisse sur laquelle les menuisiers, les serruriers, etc. fixent les pièces auxquelles ils travaillent || Table haute sur laquelle les tailleurs travaillent, les jambes croisées.

ÉTABLI, IE, *p. p.* d'établir. || Fig. Le gouvernement établi, le gouvernement qui, au moment où l'on parle, a le pouvoir. || Institué. Obéir aux puissances établies.

ÉTABLIR (lat. *stabilire*), *v. a.* Asseoir et fixer une chose en quelque endroit. Établir les fondements d'un édifice. || Fig. Établir sa réputation, sa renommée. || Bien établir sa fortune, son crédit, les rendre assez solides pour qu'il ne soit pas facile d'y porter atteinte. || Absol. La violence abat, la douceur établit. || Installer, placer, mettre. Établir un camp, une machine. || Fonder. Établir une fabrique. || Pratiquer, disposer. Établir une correspondance entre deux villes. || Mettre à demeure en un certain lieu. Les Phocéens établirent dans la Gaule une colonie qu'ils nommèrent Marseille. || Mettre en un logement. || Il se dit semblablement des choses. Établir sa demeure à Paris. || En t. de guerre, poster d'une façon stable. || Instituer, pourvoir d'une fonction. Établir un magistrat dans une charge. || On le dit de même des choses. Établir un gouvernement, une administration, un impôt. || Mettre dans un état, dans un emploi avantageux, dans une condition fixe. Il a bien établi tous ses enfants. || Établir une fille, la marier. || Mettre en crédit, en faveur. Ses alliances l'établirent à la cour. || Il se dit en parlant des doctrines, des lois, des devoirs, etc. Établir la foi chez les infidèles. Établir l'ordre. || Démontrer. Établir une vérité, une proposition, un fait. || Établir un compte, la balance d'un compte, faire un état de ce qui est dû. || S'établir, *v. r.* Fixer sa demeure en un lieu. || Prendre place à demeure pour un temps plus ou moins long. Il s'est établi dans mon cabinet. || S'affermir. || Prendre position. || Gagner faveur, confiance. || Se faire un état, une position. S'établir marchand de vin. || Se marier. || S'instituer, se considérer comme. S'établir juge des actes d'autrui. || Être établi. || *Impers.* Il s'établissait peu à peu parmi eux l'opinion que... || T. de mar. S'établir, s'affourcher pour séjourner sur une rade.

ÉTABLISSEMENT, *s. m.* Action d'établir, d'instituer, de fonder. L'établissement d'une fabrique, d'un tribunal. || Par extens. L'établissement du christianisme. || Fondation d'un ordre social ou politique. Établissement politique, religieux. || Lieu où une personne fixe sa résidence, le siége de ses affaires. || Il se dit dans un sens analogue de colonies qui se fixent en une contrée. Une colonie d'Ioniens fit un établissement sur la côte d'Asie. || Le lieu même occupé avec ses dépendances. Les établissements des Anglais dans l'Inde. || Ce qui sert essentiellement à l'exercice d'une profession, d'un métier. Un établissement de menuisier. || Toute espèce de fonds de commerce. || T. de guerre. Action de se poster. || Emploi, charge. Ils osent honorer le mérite dénué de grands établissements, LA BRUY. || Action de procurer emploi, charge ou avoir. L'établissement d'un parent, de ses enfants. || Mariage. || Exposé, preuve. L'établissement d'un fait, d'un droit. || T. de pratique. Établissement de propriété, analyse des titres en vertu desquels les parties contractantes possèdent un bien cédé. || Fondation faite en vue d'un service public. Des établissements de charité. || Établissements publics, édifices élevés aux frais du public et destinés à certains services; tels sont les églises, les hôpitaux, les musées, les casernes, etc. || Usine, siége d'exploitation industrielle. || *S. m. pl.* Les Établissements de saint Louis, recueil de coutumes fait sous ce roi. || T. de mar. L'établissement du port ou l'établissement des marées, l'indication de l'heure de la haute mer, le jour de la nouvelle et de la pleine lune, dans un certain port.

ÉTAGE (lat. *stare* par une forme fictive *staticum*), *s. m.* Espace entre deux planchers, formant un ou plusieurs appartements de plain-pied. || Maison à un étage, maison qui n'a que le rez-de-chaussée. || Le premier étage, celui qui est au-dessus du rez-de-chaussée. || Communément on sous-entend *étage*, et l'on dit : Le premier, le second, etc. || Par analogie, il se dit des choses disposées par rang les unes au-dessus des autres. Deux étages de redoutes. || Fig. C'est un sot à triple étage, il est sot au dernier point. || Se dit des différents plans d'un terrain qui monte. || Dans le style badin, sillon qui partage le menton chez les personnes très-grasses. Son menton sur son sein descend à double étage, BOIL. || Fig. Rang, condition. Il tutoie en parlant ceux du plus haut étage, MOL. || Degré, espèce, genre. Des esprits de tout étage.

ÉTAGÉ, ÉE, *p. p.* d'étager.

* **ÉTAGEMENT,** *s. m.* Disposition de ce qui est étagé.

ÉTAGER, *v. a.* Disposer, tailler par étages. || Étager des redoutes, disposer des redoutes les unes au-dessus des autres. || S'étager, *v. r.* Être rangé comme en étage.

* **ÉTAGÈRE,** *s. f.* Dressoir, meuble composé de tablettes disposées par étages.

ÉTAI (flamand *staye*, appui), *s. m.* Forte pièce de bois qu'on emploie pour soutenir un mur qui menace ruine, une construction qu'on reprend en sous-œuvre. || Gros cordage qui sert à soutenir les mâts d'un navire.

ÉTAIM (lat. *stamen*), *s. m.* Sorte de longue laine qu'on a fait passer par un peigne ou grande carde.

ÉTAIN (lat. *stannum*), *s. m.* Métal d'un blanc grisâtre, plus dur mais moins pesant que le plomb, ductile et oxydable, faisant entendre un petit craquement nommé cri de l'étain, quand on le plie en différents sens.

ÉTAL (anc. h. all. *stal*, lieu clos et couvert), *s. m.* Anciennement, table sur laquelle un marchand mettait en vente sa marchandise. || Aujourd'hui, table sur laquelle les bouchers débitent les viandes. || Boutique de boucher. Ce boucher a plusieurs étaux.

ÉTALAGE, *s. m.* Exposition de marchandises; les marchandises étalées. || Droit d'étaler. || Fig. et famil. Grande toilette. || Montre, faite avec ostentation, de ce qu'on est ou de ce qu'on a. Un étalage d'éloquence.

ÉTALAGISTE, *adj.* Qui étale sa marchandise dans les rues ou sur les places. Un marchand, une marchande étalagiste. || *S. m.* et *f.* Un étalagiste. Une étalagiste.

* **ÉTALE,** *adj.* Se dit de la mer qui a cessé de monter et qui ne descend pas encore. || *S. m.* L'étale de la marée. || *Adj. m.* et *f.* Vent étale, vent médiocrement fort.

ÉTALÉ, ÉE, *p. p.* d'étaler.

* **ÉTALEMENT,** *s. m.* Action d'étaler.

ÉTALER (*étal*), *v. a.* Exposer pour vendre. || Fig. Étaler sa marchandise, tirer vanité de ce qu'on sait, de ce qu'on possède. || Absol. L'endroit où les marchands étalent. || Étendre, déployer. Étaler une robe. || Étaler son jeu, montrer toutes ses cartes. || Faire voir, montrer avec l'idée d'éclat, de solennité. Étaler sa puissance. Elle m'étale avec plaisir toute sa belle âme, SÉV. Un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière, BOSS. || Exposer en un langage qui fait valoir les choses. Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles! BOIL. || Faire parade, déployer avec vanité. Étaler sa science. || Popul. Jeter par terre. || S'étaler, *v. r.* Se montrer avec ostentation. || Être montré avec ostentation. || S'étendre. S'étaler sur l'herbe. || Popul. Se laisser tomber. || S'étendre, se répandre, se déployer.

* **ÉTALER** (*étal*), *v. a.* T. de mar. Étaler la marée, étaler contre la marée, mouiller pendant la marée contraire.

ÉTALIER, *s. m.* Celui qui tient un étal au compte d'un maître boucher. || *Adj.* Garçon étalier.

ÉTALINGUÉ, ÉE, *p. p.* d'étalinguer.

ÉTALINGUER (esp. *entalingar*), *v. a.* T. de mar. Amarrer un câble à l'organeau de l'ancre.

ÉTALON (b. lat. *stallum*, écurie), *s. m.* Cheval entier pour la conservation de la race.

ÉTALON (anc. h. all. *stihil*, bâton), *s. m.* Modèle des mesures et des poids légalement autorisés. Fixer l'étalon d'une mesure. || Aire sur laquelle on trace le plan d'un bâtiment. || Baliveau de l'âge de la dernière coupe.

ÉTALONNAGE, *s. m.* Action d'étalonner des poids, des mesures.

ÉTALONNÉ, ÉE, *p. p.* d'étalonner.

ÉTALONNEMENT, *s. m.* Synonyme d'étalonnage.

ÉTALONNER (*étalon*), *v. a.* Faire une empreinte sur une mesure, sur un poids dont on a constaté la conformité avec l'étalon.

ÉTALONNEUR, *s. m.* Celui qui est préposé à l'étalonnage.

ÉTAMAGE, *s. m.* Action d'étamer; manière dont une chose est étamée.

ÉTAMBOT (anc. fr. *estant*, qui est debout, et holl. *bord*, pièce de bois), *s. m.* T. de mar. Forte pièce de bois élevée à l'extrémité de la quille sur l'arrière du bâtiment.

ÉTAMÉ, ÉE, *p. p.* d'étamer.

ÉTAMER (*étain*), *v. a.* Recouvrir d'une couche d'étain. || Étamer une glace, y mettre le tain.

ÉTAMEUR, *s. m.* Artisan qui étame.

ÉTAMINE (*estame*), *s. f.* Petite étoffe légère. Étamine à voile pour les religieuses. || Tissu très-peu serré de crin, de laine, etc. Un blutoir fait d'étamine. || Toute pièce d'étoffe qui sert à filtrer. || Passer par l'étamine, être examiné sévèrement; être soumis à des épreuves. || Activ. Il faut passer ces opinions par l'étamine.

ÉTAMINE (lat. *stamina*), *s. f.* Organe des végétaux composé du filet qui s'élève du centre de la fleur, et de l'anthère qui termine le filet en forme de petite tête.

ÉTAMINIER, *s. m.* Celui qui fait de l'étamine.

* **ÉTAMPAGE,** *s. m.* Action d'imprimer, par une forte pression, un dessin à une plaque métallique mince, en la frappant fortement entre deux moules, dont l'un est gravé en creux et l'autre en relief.

* **ÉTAMPE,** *s. f.* Modèle sur lequel on frappe un métal pour y faire l'empreinte. || Instrument pour percer le fer.

ÉTAMPÉ, ÉE, *p. p.* d'étamper.

ÉTAMPER (le même qu'*estamper*), *v. a.* Étamper un fer à cheval, y faire les huit trous. || Se servir de l'étampe pour pratiquer diverses opérations.

* **ÉTAMPEUR,** *s. m.* Ouvrier qui étampe.

ÉTAMURE, *s. f.* La matière qui sert à l'étamage.

* **ÉTANCHE** (*étancher*), *adj.* Se dit de ce qui retient bien les liquides. Un tonneau, une chaussée étanche.

ÉTANCHÉ, ÉE, *p. p.* d'étancher.

ÉTANCHEMENT, *s. m.* Action d'étancher.

ÉTANCHER (lat. *stagnare*), *v. a.* Arrêter l'écoulement d'un liquide. Étancher une source. || Étancher ses larmes, cesser de pleurer. || Étancher les larmes de quelqu'un, le consoler. || T. de mar. Étancher une voie d'eau, la boucher, l'arrêter. || Étancher la soif, l'apaiser en buvant. || S'étancher, *v. r.* Être arrêté, en parlant d'un liquide qui coule. || Être apaisé, en parlant de la soif.

ÉTANÇON (anc. fr. *estance*, appui, d'*estant*), *s. m.* Pièce de bois qu'on met pour soutenir un mur ou des terres minées. || T. de mar. Nom de pièces de bois posées debout, sous les baux, et qui servent, pendant que les vaisseaux sont amarrés dans les ports, à les soutenir.

ÉTANÇONNÉ, ÉE, *p. p.* d'étançonner.

* **ÉTANÇONNEMENT,** *s. m.* Action d'étançonner; résultat de cette action.

ÉTANÇONNER, *v. a.* Soutenir par des étançons.

ÉTANFICHE (anc. fr. *estant*, qui est debout, et *fiche*), *s. f.* Hauteur de plusieurs lits de pierre qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG (é-tan. Lat. *stagnum*), *s. m.* Amas d'eau stagnante. || Étang salé, étang communiquant avec la mer.

ÉTANT, *p. prés.* du verbe être.

* **ÉTANT (EN),** *loc. adv.* Voy. EN ÉTANT.

ÉTAPE (flamand *stapel*, entrepôt), *s. f.* Ville, localité, comptoir, où il y a entrepôt et commerce d'échange. Alexandrie étant devenue la seule étape, cette étape grossit, MONTESQ. || Fourniture de vivres, de fourrages qu'on fait aux troupes qui sont en route. || Magasin où l'on met les vivres destinés aux troupes qui passent. || Lieu où des troupes en marche s'arrêtent pour passer la nuit. || La distance entre deux étapes. || Fig. Faire une bonne étape, faire une bonne partie d'un travail. || Par extens. Lieu où l'on s'arrête. || Fig. Les étapes de l'humanité.

ÉTAPIER, *s. m.* Celui qui est chargé de fournir l'étape ou les provisions aux gens de guerre qui passent.

ÉTAT (lat. *status*), *s. m.* Manière d'être, fixe et durable. || L'état de nature, par opposition à l'état de société, la vie des hommes sauvages ou des hommes supposés dans l'état d'isolement. || En théol. État d'innocence, état auquel le premier homme a été avant le péché. || État de grâce, de péché, état de l'âme réconciliée, non réconciliée. || En jurispr. État des personnes, l'ensemble des qualités juridiques d'une personne, de ses droits et de ses obligations. || Qualité à raison de laquelle une personne exerce un droit ou accomplit une obligation. État de mineur. || État civil, condition d'une personne dérivant des actes qui constatent les rapports de parenté, de mariage, et les autres faits de la vie civile. || État d'accusation, état du prévenu contre lequel la chambre d'accusation a prononcé le renvoi à la cour d'assises. || En astron. État du ciel, disposition où se trouvent les astres les uns à l'égard des autres dans un certain moment. || En phys. Manière d'être de la matière pondérable, qui se présente sous trois formes: l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux. || Faire état de, compter sur. || Faire état que, présumer, penser, être assuré. || Faire état de, estimer, attacher de l'importance, faire cas. || Disposition dans laquelle une personne, une chose se trouve. Être dans son état naturel. Mon arc est en bon état. || Popul. Être dans tous ses états, être fort troublé, fort agité. || Être en état de, être dans une situation telle, que l'on peut, etc. Mon père est en état de vous accorder tout, CORN. || Il se dit avec *que* et le subjonctif. Je suis bien en état que l'on me vienne voir! MOL. || Être hors d'état de, ne pouvoir pas. || Mettre en état, hors d'état, donner, ôter le pouvoir de. || Absol. En état, en bonne condition. Mettre les lieux en état. || Laisser les choses en état, les laisser telles qu'elles se trouvent. || En l'état, les choses étant ainsi. || En tout état de cause, quoi qu'il en soit. || L'état de la question, l'exposition de tout ce qui concerne une question, une affaire. || État de situation, écrit, exposé qui indique quel est à un moment donné le recouvrement de l'impôt, quel est le nombre d'hommes présents à un corps de troupes, etc. || Absol. État, liste, tableau. || État de la France, de l'Angleterre, titre de certains livres qui contiennent le dénombrement des charges, des dignités, des forces, etc. || Mémoire, détail article par article. État de comptes, etc. || État de lieux, acte contenant la description détaillée d'un immeuble. || Position sociale. Il ne faut pas avoir des goûts au-dessus de son état. || Être au-dessus de son état, avoir des sentiments ou des lumières supérieures à la condition où l'on est. || Manière de vivre. Tenir un grand état, vivre splendidement. || Avoir un grand état de maison, avoir une maison considérable, un grand nombre de domestiques. || Profession. || Anciennement, réunion de députés des divers ordres représentant soit le pays tout entier, soit une province. Une tenue d'états. || Les états généraux ou absol. les états, l'assemblée des trois ordres du royaume. || Le tiers état, la partie de la nation française qui n'était comprise ni dans le clergé ni dans la noblesse, et qui formait le tiers ou troisième ordre dans les états généraux. || Pays d'états, en France, provinces qui avaient des assemblées locales, par opposition à pays d'élection. || La forme du gouvernement d'un peuple, d'une nation. État monarchique, républicain. || Le gouvernement, l'administration suprême d'un pays. Le chef de l'État. || L'étendue de pays soumise à une seule souveraineté politique. || On écrit avec un É majuscule État, quand il signifie le gouvernement d'un pays, un corps de nation, l'ensemble d'un pays sous une même domination.

ÉTAT-MAJOR, *s. m.* En général, se dit des officiers et sous-officiers sans troupes. || Les officiers attachés à un général. || Corps d'officiers chargés spécialement du service d'état-major. || État-major général, le corps des officiers généraux; l'état-major du général en chef. || Le lieu où se tiennent les bureaux de l'état-major. || Dans la marine, les officiers d'un bâtiment. || Fig. État-major se dit souvent, par plaisanterie, des personnages les plus considérables. L'état-major d'une association.

ÉTAU (all. *Stock*), *s. m.* Instrument au moyen duquel les serruriers, les forgerons, etc. établissent et fixent les pièces auxquelles ils travaillent. || Fig. Être pris, serré comme dans un étau, ou simplement être dans un étau, être très-étroitement serré.

* **ÉTAYAGE,** *s. m.* Action d'étayer.

ÉTAYÉ, ÉE, *p. p.* d'étayer. Une maison étayée.

ÉTAYEMENT, *s. m.* Action d'étayer ; manière dont une chose est étayée.

ÉTAYER (*étai*), *v. a.* Appuyer, soutenir par des étais. Étayer un mur. || Fig. Et du nom de justice Vous osez abuser pour étayer vos droits, M. J. CHÉN. || S'étayer, *v. r.* Se soutenir sur un étai, sur un bâton. || Fig. S'étayer du nom de ses aïeux. || Se soutenir l'un l'autre.

ÉTÉ (lat. *æstas*), *s. m.* La saison qui suit le printemps et précède l'automne. || Été astronomique, qui commence au 21 juin et finit au 22 septembre. || Été météorologique, qui est le véritable été dans le sens populaire; il commence du 10 au 15 mai, et va jusqu'au 15 ou 20 août. Salon d'été. Habit d'été. || Famil. Se mettre en été, quitter les habillements d'hiver et se vêtir légèrement. || L'été de la Saint-Martin, de la Saint-Denis, l'époque de ces fêtes, ainsi dit parce qu'à ce moment de l'automne il y a souvent de beaux jours. || Fig. Été de la Saint-Martin, les retours de jeunesse, les derniers rayons de beauté des femmes. || Fig. et poétiq. L'été de la vie, de l'âge, l'époque de force et de maturité. || Pas d'été ou simplement été, figure de contredanse, la seconde du quadrille ordinaire.

ÉTÉ, *p. p.* du verbe être.

* **ÉTEIGNEMENT,** *s. m.* Action d'éteindre ; résultat de cette action.

* **ÉTEIGNEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui éteint, au propre et au figuré.

ÉTEIGNOIR, *s. m.* Petit ustensile creux en forme de cône qui sert à éteindre la chandelle. || Famil. Celui ou ce qui éteint le sentiment, les lumières, les progrès.

ÉTEINDRE (lat. *exstinguere*), *v. a.* Étouffer le feu, en arrêter l'activité, l'action. Éteindre un incendie. || Il se dit aussi de ce qui est allumé. Éteindre la bougie. || Fig. Éteindre les lumières, empêcher le développement des sciences, de l'instruction, etc. || Éteindre la chaux, mettre de la chaux vive en contact avec de l'eau pour former un hydrate de chaux. || || Poétiq. Éteindre la clarté des yeux, rendre aveugle. || T. milit. Éteindre le feu, faire cesser le feu de l'artillerie ennemie par une artillerie supérieure. || Éteindre la vie, faire mourir. || Éteindre une famille, une race, n'en laisser subsister aucun membre pour la continuer. || Calmer, en parlant de tout ce qui est comparé à un feu, à une flamme, à un incendie. Éteindre l'ardeur de la fièvre. Éteindre sa soif dans un clair ruisseau, FÉN. || Détruire, faire disparaître. L'indifférence éteint en quelque sorte la volonté, Boss. || Éteindre une rente, une dette, la rembourser, la payer. || En peint. Adoucir, affaiblir. Éteindre les lumières d'un tableau. || Il se dit, en un sens analogue, d'un éclat qui s'efface. La tristesse a éteint l'éclat de ses yeux. || S'éteindre, *v. r.* Cesser de brûler. Le feu, la bougie s'éteint. || Il se dit des maisons, des dignités qui finissent faute d'héritiers. || Avec suppression du pronom personnel. Le jour qui de leurs rois vit éteindre la race, RAC. || Cesser d'exister, être détruit. || Mourir doucement. || Se dit en parlant du jour qui finit. || Expirer, en parlant de la voix.

ÉTEINT, EINTE, *p. p.* d'éteindre. || Homme éteint, homme dont les facultés sont amorties soit par les fatigues, soit par l'âge. || Une voix éteinte, une voix si faible qu'on peut à peine l'entendre.

ÉTENDAGE, *s. m.* Assemblage de cordes tendues pour y étendre des objets à sécher. || Lieu où est l'étendage.

ÉTENDARD (lat. *extendere* ou le germanique *stand*, être debout), *s. m.* Toute sorte d'enseigne de guerre. || Aujourd'hui, étendard ne se dit que des enseignes de la cavalerie. || Fig. L'étendard, le parti sous lequel on se range. || Suivre les étendards, se ranger sous les étendards, combattre sous les étendards de, etc. embrasser le parti de..., s'attacher à.... || Lever l'étendard, se déclarer chef d'un parti, d'une faction. || Lever, arborer l'étendard de la révolte, se révolter. || Lever l'étendard, pratiquer avec ostentation quelque chose. On peut être homme de bien sans lever l'étendard, MASS.

ÉTENDOIR, *s. m.* Long liteau en bois, surmonté par un bout d'une traverse qui sert à porter et à étendre sur des cordes les feuilles imprimées sortant de la presse. || Endroit où l'on étend ce qu'on veut faire sécher. || Perche sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

ÉTENDRE (lat. *extendere*), *v. a.* Donner à une chose plus de surface. || Étendre des troupes, leur faire occuper plus de terrain, leur donner plus de front. || Fig. et famil. Déployer en long et en large. Étendre son manteau par terre pour se coucher. || Étendre du linge, le placer sur des cordes pour qu'il y sèche. || Étendre les bras, les jambes, les allonger. || Coucher de son long. Étendre un blessé sur un lit. || Renverser à terre. Étendre un homme sur le carreau, le renverser mort par terre. || Développer, amplifier. Étendre un sujet. || Étendre le sens, la signification d'un mot, les termes d'un arrêt, lui attribuer un sens plus ample qu'il n'a. || Augmenter, agrandir, prolonger. Étendre son empire, sa domination, sa vie. || Fig. On n'étend l'esprit qu'en abrégeant ses idées, MALEBR. || Porter jusqu'à, faire aller jusqu'à. Étendre sa gloire dans tout l'univers. Il étend ses soins sur toutes les parties de l'administration. || Étendre la vue, la porter sur un point éloigné. || En chim. Étendre de l'alcool, y ajouter de l'eau et l'affaiblir de la sorte. || On dit de même étendre du vin avec de l'eau. || S'étendre, *v. r.* Prendre plus de surface. || Se déployer. || Se coucher tout de son long. || Être allongé. Ses jambes s'étendaient sous la table. || Aller jusqu'à. Et sa bonté s'étend sur toute la nature, RAC. || Occuper une certaine étendue. L'empire des Perses s'étendait jusqu'à l'Indus, MONTESQ. || Par extens. Sa réputation s'étend par toute l'Europe. || Fig. Prendre plus de portée, en parlant de l'esprit. Ses idées se sont étendues. || Il se dit des personnes, en parlant de leurs propriétés. Ce propriétaire s'est étendu de ce côté. || Il se dit de la vue, de la voix. La vue s'étend très-loin. || Embrasser, être applicable à. Cette règle s'étend à tout. || S'étendre sur quelque sujet, le traiter avec développement. || Se dit d'une armée qui pousse au loin ses corps, ses partis. || Durer. La vie ordinaire ne s'étend pas au delà de soixante-dix ans.

ÉTENDU, UE, *p. p.* d'étendre. || Vaste, grand. || Fig. Nos devoirs sont fort étendus. || Qui saisit par l'intelligence beaucoup d'objets. Un esprit étendu. || Qui a de l'extension. Ce terme est très-étendu. || En phys. Qui jouit de la propriété de la matière dite étendue. || En chim. A quoi on a ajouté de l'eau.

ÉTENDUE, *s. f.* L'espace étendu devant nos yeux, sous nos pas. || Propriété générale de la matière, qui fait qu'elle occupe une certaine portion de l'espace. || Se dit aussi de chaque dimension. L'étendue d'une ligne, d'une surface. || Superficie. Un parc d'une grande étendue. || Durée. || Portée, en parlant de la vue, de la voix. || En mus. Distance entre le son le plus grave et le son le plus aigu, ou somme de tous les sons propres à une voix, à un instrument. || Fig. Ce qu'une chose embrasse. L'étendue d'un engagement. || En gramm. Étendue des noms appellatifs, l'ensemble des êtres auxquels ces noms peuvent convenir. Le mot *cheval* a moins d'étendue que le mot *quadrupède*. || Développement, longueur. L'étendue d'un discours. || Étendue d'esprit, la faculté de comprendre un grand nombre d'objets sans les confondre.

ÉTERNEL, ELLE (b. lat. *æternalis*, du lat. *æternus*), *adj.* Qui n'a pas eu de commencement et n'aura point de fin. Dieu est éternel. || Une vérité éternelle, une vérité immuable. || Qui n'aura point de fin. Le bonheur éternel du paradis. || La ville éternelle, Rome. || Poétiq. Le sommeil éternel, la mort. || Par extens. Dont on ne peut prévoir la fin, fixer le terme. || Un éternel adieu, adieu que se font des personnes qui ne doivent plus se revoir. || Qui semble ne devoir pas finir, qui fatigue, qui ennuie. Une plainte éternelle. Un causeur éternel. || *S. m.* Dieu. L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage, RAC. || En cet emploi on met un É majuscule.

ÉTERNELLE, *s. f.* Plante. Voy. IMMORTELLE.

ÉTERNELLEMENT, *adv.* D'une façon éternelle. Dieu existe éternellement. || Sans fin. Le bonheur des élus durera éternellement. || Sans cesse, continuellement. Resterez-vous là éternellement?

ÉTERNISÉ, ÉE, *p. p.* d'éterniser.

ÉTERNISER, *v. a.* Faire durer sans fin. Éterniser son nom, son pouvoir. || Donner une gloire sans fin. || Prolonger indéfiniment, traîner en longueur. Éterniser un procès, la guerre, etc. || S'éterniser, *v. r.* Se donner une durée sans fin. || Se perpétuer. Les abus s'éternisent.

|| Se donner une renommée éternelle. || Famil. Rester longtemps, trop longtemps quelque part.

ÉTERNITÉ (lat. *æternitas*), *s. f.* Durée qui n'a ni commencement ni fin. L'éternité de Dieu. || De toute éternité, dans l'éternité, d'après le dessein éternellement le même de Dieu. Son heure était marquée de toute éternité. || De toute éternité signifie aussi de temps immémorial. || Temps qui n'aura point de fin. L'éternité des peines. || L'éternité bienheureuse, le bonheur sans fin des élus. L'éternité malheureuse, le malheur sans fin des damnés. || *Au pl.* Éternités, l'éternité passée et l'éternité à venir. Notre existence se trouve entre deux éternités, VOLT. || Par exagération, un temps fort long. || Mémoire éternelle. Se promettre l'éternité.

* **ÉTERNUE** (*éternuer*), *s. f.* Nom, chez les herboristes, de la ptarmique vulgaire.

ÉTERNUER (lat. *sternutare*), *v. n.* Faire un éternument. Le tabac me fait éternuer.

* **ÉTERNUEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui éternue fréquemment.

ÉTERNUMENT, *s. m.* Mouvement subit et convulsif du diaphragme, par suite duquel l'air est expiré brusquement par le nez et par la bouche.

ÉTÉSIENS (ἐτησίαι), *adj. m. pl.* Les vents étésiens, vents du nord qui soufflent dans la Méditerranée après le lever de la canicule, pendant quarante jours environ.

ÉTÊTÉ, ÉE, *p. p.* d'étêter. Arbre étêté. || En blas. Se dit des animaux représentés sans tête.

ÉTÊTEMENT, *s. m.* Mode d'élagage qui consiste à retrancher les branches qui forment la tête d'un arbre.

ÉTÊTER (*es...* et *tête*), *v. a.* Couper la tête d'un arbre. Étêter des saules. || Par analogie, étêter un clou, etc.

ÉTEUF (é-teu. Voy. *étoffe*), *s. m.* Petite balle pour jouer à la longue paume. || Courir après son éteuf, se donner beaucoup de peine pour ressaisir un avantage qui échappe. || Se renvoyer l'éteuf, se rendre la pareille.

ÉTEULE ou **ESTEUBLE** (lat. *stipula*), *s. f.* Chaume qui reste sur place après la moisson faite.

ÉTHER (lat. *æther*, αἰθήρ), *s. m.* Selon les anciens, substance très-subtile au-dessus de la sphère de l'air, qui était la matière du feu. || Chez les modernes, l'air le plus pur, celui qui est dans les régions supérieures de l'atmosphère. || Par extens. Les espaces célestes. || En phys. Fluide hypothétique, admis pour expliquer les phénomènes de la lumière et de la chaleur. || En chim. Liquides très-volatils qu'on obtient par la distillation d'un acide mêlé avec de l'alcool. Éther sulfurique.

ÉTHÉRÉ, ÉE (lat. *æthereus*), *adj.* Qui est de la nature de l'éther, qui appartient à l'éther. || La voûte éthérée, le ciel. || Les régions éthérées, l'espace du ciel, et fig. les régions pures et sublimes de l'âme. || Fig. Il se dit des sentiments très-purs et très-élevés. Une piété éthérée. || En chim. Qui a les qualités ou les propriétés de l'éther. Liqueur, odeur éthérée.

* **ÉTHÉRIFICATION,** *s. f.* Conversion en éther.

* **ÉTHÉRIFIER** (*éther* et lat. *facere*), *v. a.* En chim. Convertir, transformer en éther.

* **ÉTHÉRIQUE,** *adj. m.* Se dit d'un acide produit par la combustion de l'alcool.

* **ÉTHÉRISATION,** *s. f.* Action d'éthériser.

* **ÉTHÉRISER,** *v. a.* En chim. Combiner avec l'éther. || Plonger, en faisant respirer l'éther, dans un état où la personne perd tout sentiment d'elle-même.

ÉTHIOPS (αἰθίοψ), *s. m.* Nom donné à certains oxydes et à des sulfures métalliques, de couleur noire.

ÉTHIQUE (ἠθικός), *s. f.* La science de la morale. || *Adj.* Qui appartient à la morale. Préceptes éthiques.

ETHMOÏDAL, ALE, *adj.* En anat. Qui appartient à l'ethmoïde. Les os ethmoïdaux.

ETHMOÏDE (ἠθμός et εἶδος), *adj.* En anat. Os ethmoïde et *subst.* au masculin l'ethmoïde, os du crâne dont la lame supérieure est criblée de petits trous, et qui concourt à former les cavités nasales.

ETHNARCHIE (ἐθναρχία), *s. f.* T. d'antiq. Dignité d'ethnarque. || Territoire possédé par un ethnarque.

ETHNARQUE (ἐθνάρχης), *s. m.* T. d'antiq. Celui qui commandait dans une province.

ETHNIQUE (ἐθνικός), *adj.* Qui appartient au paganisme, dans le style des Pères de l'Église. || En gramm. Mot ethnique, mot qui désigne l'habitant d'un certain pays. Français est un mot ethnique. || *S. m.* L'ethnique, la désignation qui caractérise un peuple.

ETHNOGRAPHE (ἔθνος et γράφειν), *s. m.* Celui qui s'adonne à l'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE, *s. f.* Science qui a pour objet l'étude et la description des divers peuples.

ETHNOGRAPHIQUE, *adj.* Relatif à l'ethnographie.

* **ETHNOLOGIE** (ἔθνος et λόγος), *s. f.* Traité sur l'origine et la distribution des peuples.

* **ETHNOLOGIQUE,** *adj.* Qui concerne l'ethnologie.

* **ETHNOLOGISTE,** *s. m.* Celui qui s'occupe d'ethnologie.

ÉTHOLOGIE (ἦθος et λόγος), *s. f.* Discours ou traité sur les mœurs et les manières.

* **ÉTHOLOGIQUE,** *adj.* Qui appartient à l'éthologie.

* **ÉTHOLOGUE,** *s. m.* Celui qui s'occupe d'éthologie.

ÉTHOPÉE (ἦθος et ποιεῖν), *s. f.* Peinture des mœurs et des passions humaines.

* **ÉTHOS** (ἦθος), *s. m.* Voy. ITHOS, qui est le même mot selon la prononciation des Grecs modernes.

* **ÉTHYLE,** *s. m.* En chim. Composé qu'on obtient en décomposant l'éther iodhydrique par le zinc.

ÉTIAGE (b. lat. *æstivaticum*, le niveau de l'été, du lat. *æstas*), *s. m.* Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière. L'étiage est marqué par un zéro.

ÉTIER (lat. *æstuarium*), *s. m.* Fossé par lequel on fait entrer l'eau de mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT, ANTE, *adj.* Qui étincelle. || Fig. Des yeux étincelants. Les yeux étincelants de joie. || Fig. Qui jette un vif éclat, en parlant de ce qui brille moralement, littérairement. Des vers étincelants de beauté.

ÉTINCELÉ, ÉE, *adj.* En blas. Semé d'étincelles.

ÉTINCELER (lat. *scintillare*), *v. n.* Jeter des étincelles. || Se dit de ce qui brille comme si des étincelles en sortaient. Les étoiles étincellent. || Par extens. Le regard, l'œil étincelle, il devient brillant. || Les passions étincellent par ou dans les yeux. || Fig. Avoir d'éclatantes beautés, en parlant des ouvrages d'esprit. || On peut dire aussi que les beautés étincellent dans un ouvrage. || Il se dit même des personnes. Malgré son fatras obscur, Souvent Brébeuf étincelle, BOIL.

ÉTINCELLE (lat. *scintilla*), *s. f.* Parcelle en ignition et lumineuse qui se détache d'un corps qui brûle ou d'un corps qu'on a choqué. || Fig. L'étincelle divine qui anime l'homme, l'âme, l'intelligence. || Fig. Ce qui est comparé à une étincelle qui met le feu ou à une étincelle qui jette une courte et vive lumière. Une étincelle de courage. Des étincelles de génie. || En phys. Étincelle électrique, trait de lumière et de feu qui part soudain d'un corps électrisé, quand on en approche un autre.

ÉTINCELLEMENT, *s. m.* Éclat de ce qui étincelle. || Scintillation, en parlant des étoiles.

ÉTIOLÉ, ÉE, *p. p.* d'étioler.

ÉTIOLEMENT, *s. m.* En bot. État d'une plante qui, ayant crû dans un endroit obscur ou peu éclairé, n'a fourni que des pousses grêles, allongées, d'un blanc jaunâtre. || En méd. Affaiblissement morbide qui survient chez les individus soustraits à l'influence de la lumière et d'un air pur et vif. || Fig. L'étiolement de l'esprit.

ÉTIOLER (*éteule*), *v. a.* En bot. Causer l'étiolement. || En méd. Produire l'étiolement sur une personne. || S'étioler, *v. r.* Devenir étiolé. || Par extens. Un enfant qui s'étiole. || Fig. Il se dit du caractère, de l'intelligence, des grâces, de l'esprit, de la beauté, etc.

ÉTIOLOGIE (αἰτιολογία), *s. f.* En philos. Étude sur les causes des choses.

* **ÉTIOLOGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'étiologie.

ÉTIQUE (le même que *hectique*), *adj.* En méd. anc. Qui est dans l'étisie. || Fièvre étique, fièvre habituelle qui amaigrit le corps. On dit aujourd'hui hectique. || Par extens. Très-maigre. Corps, visage étique.

ÉTIQUETÉ, ÉE, *p. p.* d'étiqueter.

ÉTIQUETER, *v. a.* Marquer d'une étiquette. Étiqueter des papiers, des marchandises.

ÉTIQUETTE (flamand *stikke*), *s. f.* Petit écriteau qu'on met sur des objets pour reconnaître ce qu'ils sont. || Autrefois, petit écriteau qu'on fixait sur un sac de procès, avec les noms du demandeur, du défendeur, du procureur, etc. || Fig. Juger, condamner sur l'éti-

quette du sac ou simplement sur l'étiquette, prononcer à simple vue et sans examen. || Cérémonial de cour. || Formes cérémonieuses dont les particuliers usent entre eux. Tenir à l'étiquette. Dîner d'étiquette.

* **ÉTIRABLE,** *adj.* Qui peut être étiré.

* **ÉTIRAGE,** *s. m.* Action d'étirer un fil métallique. || Allongement des barres d'un métal.

ÉTIRÉ, ÉE, *p. p.* d'étirer.

ÉTIRER (*es*... et *tirer*), *v. a.* T. de métallurgie. Étendre, allonger. Étirer du fer. || S'étirer, *v. r.* Être étiré. || Popul. S'étirer, s'étendre les membres.

ÉTISIE (voy. *étique*), *s. f.* Maladie qui amaigrit et fait fondre le corps. || État d'émaciation extrême, résultant de quelque maladie chronique.

ÉTOFFE (all. *Stoff*, du lat. *stupa*), *s. f.* Nom général des tissus de soie, de laine et d'autres matières dont on fait des habits et des ameublements. || Fig. Ne pas épargner l'étoffe, employer une plus grande quantité de matière qu'il ne fallait. || Tailler en pleine étoffe, se donner ses coudées franches, prendre autant qu'on veut, faire ce qu'on veut. || Fig. Matière, matériaux, sujet. L'étoffe me manque quelquefois pour remplir mes lettres, Sév. || Valeur et qualité des personnes et des choses. Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon, LA ROCHEF. || Il y a en lui l'étoffe d'un grand écrivain, il est capable de devenir grand écrivain. || Absol. Il y a de l'étoffe, se dit de quelqu'un qui a de la valeur, de grandes dispositions. || Condition, naissance. Être de mince étoffe. || *Au pl.* Proprement le matériel d'une imprimerie, et par extension l'intérêt que l'imprimeur en doit tirer et qu'il calcule en dehors des prix de composition, de mise en pages et de tirage, etc.

ÉTOFFÉ, ÉE, *p. p.* d'étoffer. || Fig. Un homme bien étoffé, bien vêtu. Maison bien étoffée, bien meublée. || Qui a du corps, de l'embonpoint. || Qui a des qualités de force et d'ampleur. Une voix de basse étoffée.

ÉTOFFER, *v. a.* Employer pour une chose toute l'étoffe, toute la matière nécessaire. || Garnir de tout ce qui est nécessaire. Étoffer un carrosse, un lit.

ÉTOILE (lat. *stella*), *s. f.* Primitivement et dans le langage ordinaire, tout astre, soit fixe, soit errant. || Fig. Personne éminente ou chère. || L'étoile du matin, l'étoile du soir, l'étoile du berger, la planète Vénus. || Étoile fixe ou simplement étoile, astre fixe qui brille de sa lumière propre. Chaque étoile fixe est un soleil comme le nôtre. || Famil. Loger, coucher à la belle étoile, coucher dehors, en plein air. || Faire voir à quelqu'un les étoiles en plein midi, lui donner un grand coup sur les yeux, sur la tête, qui lui fait voir mille bluettes, et aussi lui en imposer, lui en faire accroire. || Étoiles tombantes, étoiles filantes, petits corps que l'on voit pendant la nuit traverser l'air et s'éteindre presque aussitôt. || Fig. Destinée, fortune, influence prétendue des astres. || Être né sous une heureuse, sous une fâcheuse étoile, réussir, échouer en ce qu'on fait. || Lire dans les étoiles, se dit des faiseurs d'horoscope. || Ornement qui a quelque ressemblance avec une étoile. || Insigne de décoration. || L'étoile des braves, la croix de la Légion d'honneur. || Fêlure en forme d'étoile faite à une bouteille, à une vitre, etc. || T. d'imprim. Astérisque. || T. de vétérinaire. Étoile en tête ou simplement étoile, marque blanche au front du cheval et du bœuf. || Etoile de mer, astérie. || Point central où aboutissent plusieurs allées, qui forment comme autant de rayons d'étoiles. || T. de fortification. Étoile ou fort à étoile, ouvrage de fortification fait à angles saillants et qui a six pointes.

ÉTOILÉ, ÉE, *p. p.* d'étoiler. || Le séjour étoilé, la voûte étoilée, le ciel. || En bot. Feuilles étoilées, petites feuilles verticillées, fort étalées, disposées en rayons. || Chambre étoilée, juridiction exceptionnelle établie en Angleterre depuis Henri VII jusqu'à la fin du long parlement.

* **ÉTOILEMENT,** *s. m.* Fêlure en étoile.

ÉTOILER (*étoile*), *v. a.* Garnir d'étoiles. || Fêler en étoile. || S'étoiler, *v. r.* Se fêler en forme d'étoile.

ÉTOLE (lat. *stola*, de στολή), *s. f.* Ornement sacerdotal qui consiste dans une bande d'étoffe, chargée de trois croix et qui descend du cou jusqu'aux pieds.

ÉTONNAMMENT, *adv.* D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, ANTE, *adj.* Qui frappe d'ébranlement moral. Une étonnante nouvelle. || Qui étonne. Un bonheur étonnant. || Il est, il n'est pas étonnant que... avec le verbe suivant au subjonctif, on doit, on ne doit pas être surpris que... || Famil. C'est un homme étonnant, c'est un homme digne d'admiration, ou singulier.

ÉTONNÉ, ÉE, *p. p.* d'étonner. || En archit. Se dit d'une voûte, d'une construction, d'une pierre qui a été ébranlée, lézardée par une commotion quelconque. || Saisi par quelque chose d'inattendu, de singulier. Un air étonné. || *Subst.* Jouer l'étonné, faire comme si on était étonné.

ÉTONNEMENT, *s. m.* Ébranlement, commotion. Depuis sa chute, il lui est resté un étonnement du cerveau. || Étonnement du sabot, ébranlement occasionné dans le pied du cheval par un choc violent. || Fig. Ébranlement moral. La colère de Dieu le tenait dans un profond étonnement, Boss. || Sensation morale causée par quelque chose d'extraordinaire, de singulier, d'inattendu. Je suis dans l'étonnement de voir, etc. || *Au pl.* Dans ces étonnements dont mon âme est frappée, CORN. || Au grand étonnement de tout le monde, tout le monde étant étonné. || Admiration. Être ravi d'étonnement.

ÉTONNER (lat. *ex* et *tonare*), *v. a.* Causer un ébranlement. Le coup lui a étonné la tête. || Se dit du sabot d'un cheval qui se heurte violemment à quelque obstacle. Ce cheval s'est étonné le pied. || Étonner un diamant, y faire une fêlure. || Fig. Causer un ébranlement moral. Trop de vérité nous étonne, PASC. || Causer, en qualité d'extraordinaire, de singulier, d'inattendu, une certaine sensation. Les exploits de ce héros étonnent l'univers. || Absol. Ces œuvres marquaient le pouvoir de bien faire plutôt que la volonté d'étonner, J. J. ROUSS. || S'étonner, *v. r.* Se dit d'une voûte, lorsque, étant surchargée, elle paraît s'affaiblir par le poids. || Ressentir un ébranlement moral, hésiter, s'effrayer. || Trouver étrange, singulier. Je m'étonne de vos manières. || On dit : Ne pas s'étonner si ; Ne pas s'étonner de ce que ; S'étonner que, avec le verbe suivant au subjonctif ; S'étonner de, avec le verbe à l'infinitif.

ÉTOUFFADE, *s. f.* Voy. ÉTOUFFÉE.

* **ÉTOUFFAGE,** *s. m.* Action d'asphyxier les abeilles, la cochenille, les chrysalides des vers à soie, etc.

ÉTOUFFANT, ANTE, *adj.* Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire à peine. Un air étouffant.

ÉTOUFFÉ, ÉE, *p. p.* d'étouffer. || Endroit étouffé, endroit où il y a peu d'air. || Rire étouffé, le rire qui échappe à une personne s'efforçant de le retenir.

* **ÉTOUFFÉE,** *s. f.* Préparation de viandes cuites dans un vase bien fermé. Perdrix à l'étouffée.

ÉTOUFFEMENT, *s. m.* Action d'étouffer. L'étouffement d'un incendie. || Fig. L'étouffement d'une révolte. || Difficulté à respirer. J'ai des étouffements.

ÉTOUFFER (*es*... et un radical *touf* se rattachant à τῦφος), *v. a.* Oter la respiration en privant de communication avec l'air ou en comprimant. || Par exagération, serrer fortement. || Fig. Étouffer quelqu'un, le perdre, le faire périr. || Oter la communication avec l'air libre, et par là empêcher de brûler. Étouffer un incendie, du charbon. || Fig. Étouffer la révolte. || Étouffer une affaire, empêcher qu'elle n'éclate, qu'elle n'ait des suites. || Priver les plantes de l'air nécessaire à leur végétation. || Fig. Le prédicateur a étouffé le philosophe, VOLT. || Étouffer des sons, les rendre moins éclatants. || Ne pas laisser entendre. Étouffer les cris d'un innocent. || Étouffer la voix, en empêcher l'émission. || Fig. Étouffer la voix de la nature. || Retenir sa voix, ses soupirs, etc. || Supprimer, détruire. Il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature. SÉV. On étouffe l'esprit des enfants sous un amas de connaissances inutiles, VOLT. || *V. n.* Avoir la respiration gênée par défaut d'air. || Famil. Étouffer de rire, rire jusqu'à perdre la respiration. || Étouffer à force de manger, avoir la respiration gênée parce que l'estomac est trop plein. || Étouffer de rage, être si en colère qu'on en perd la respiration. || Fig. J'étouffais dans l'univers, j'aurais voulu m'élancer dans l'infini, J. J. ROUSS. || S'étouffer, *v. r.* Perdre la respiration. || S'étouffer, se serrer les uns les autres dans une grande foule. || Se faire périr l'un l'autre. || Être étouffé, n'être pas entendu.

* **ÉTOUFFEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui étouffe, au sens actif. || Nom vulgaire du boa.

ÉTOUFFOIR, *s. m.* Espèce de boîte en tôle, dont on se sert pour éteindre la braise. || Fig. Pièce chaude et sans air. || Petits tampons de drap qui retombent sur les cordes d'un piano, et en étouffent le son aussitôt que le doigt cesse de presser la touche.

* **ÉTOUPAGE**, *s. m.* Action d'étouper; ce qui étoupe.

ÉTOUPE (lat. *stuppa*), *s. f.* Partie la plus grossière de la filasse. || Fig. Mettre le feu aux étoupes, exciter à la sédition, aux querelles, aux procès, à satisfaire quelque passion. || On dit de même : Le feu prend aux étoupes.

ÉTOUPÉ, ÉE, *p. p.* d'étouper.

* **ÉTOUPEMENT**, *s. m.* Action d'étouper; résultat de cette action.

ÉTOUPER (*étoupe*), *v. a.* Boucher, remplir avec de l'étoupe. Étouper un bateau, les fentes d'un tonneau. || S'étouper les oreilles, se les remplir de coton.

ÉTOUPILLE (*ll* mouillées. Dim. d'*étoupe*), *s. f.* Sorte de mèche inflammable qui sert d'amorce au canon.

ÉTOUPILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Mèche d'étoupe suiffée qu'on met dans la lumière du canon pour garantir la charge contre l'humidité.

ÉTOURDERIE, *s. f.* Caractère, acte d'étourdi.

ÉTOURDI, IE, *p. p.* d'étourdir.

ÉTOURDI, IE, *adj.* Qui agit sans réflexion. || Être étourdi comme un hanneton, comme le premier coup de matines, être fort étourdi. || Il se dit aussi des choses. Une action étourdie. || *Subst.* L'étourdi ne calcule rien. || À L'ÉTOURDIE, *loc. adv.* Étourdiment.

ÉTOURDIMENT, *adv.* D'une façon étourdie.

ÉTOURDIR (*es...* et lat. *torpidus*), *v. a.* Causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble et en suspend les fonctions. || Fig. La pesanteur du coup souvent nous étourdit, CORN. || Il se dit de ce qui cause une sorte d'ivresse. Quelques verres de vin l'étourdirent. || Fig. Les honneurs l'ont étourdi. || Absol. L'opium étourdit. || Fatiguer par le bruit. || Famil. Importuner, fatiguer par du bavardage. || On dit de même : Étourdir les oreilles. || Étourdir quelqu'un de quelque chose, le lui répéter d'une manière fastidieuse. || Étourdir une douleur physique, faire qu'elle soit moins sensible. || Étourdir une douleur morale, faire que l'esprit en soit moins occupé. || Étourdir quelqu'un, l'empêcher par toutes sortes de distractions de réfléchir. || Causer étonnement, stupeur. || Étourdir la viande, la cuire à demi. || Étourdir l'eau, la chauffer légèrement. || S'étourdir, *v. r.* S'occuper follement. Il s'étourdit de chimères. || Distraire son esprit de ce qui l'occupe, l'inquiète. || S'étourdir sur quelque chose, y penser le moins possible, s'en distraire. || Chercher à s'étourdir, chercher à étourdir sa douleur, à distraire son chagrin, ses inquiétudes, etc.

ÉTOURDISSANT, ANTE, *adj.* Qui étourdit par son bruit. || Fig. Des fêtes étourdissantes. Une toilette étourdissante. On dit aussi : Elle était étourdissante de toilette.

ÉTOURDISSEMENT, *s. m.* Ébranlement causé par un coup violent ou par une forte commotion. || État de trouble cérébral qu'on éprouve soit en montant sur un édifice élevé, soit en regardant dans un abîme, soit par une cause interne. Avoir des étourdissements. || Trouble où nous jette un malheur subit, une mauvaise nouvelle. || Action de s'étourdir sur.... || État qui fait tourner la tête par orgueil, vanité, etc. Il est bien difficile d'être aussi fortuné sans un peu d'étourdissement, MARMONTEL.

ÉTOURNEAU (lat. *sturnus*), *s. m.* Sansonnet, de l'ordre des passereaux. || Fig. Homme léger, inconsidéré. || Cheval d'un poil gris jaunâtre. || *Adj.* Cheval étourneau.

ÉTRANGE (lat. *extraneus*), *adj.* Étranger. Messire Jean, est-ce quelqu'un d'étrange? LA FONT. || Vieilli en ce sens. || Qui est hors des conditions, des apparences communes. Une résolution étrange. Il n'est pas étrange de penser beaucoup et peu juste, VAUVEN. || Il se dit aussi des personnes. Il n'est pas si étrange que vous le dites.

ÉTRANGÉ, ÉE, *p. p.* d'étranger. Éloigné d'un pays.

ÉTRANGEMENT, *adv.* D'une manière étrange.

ÉTRANGER, ÈRE (lat. *extraneus*), *adj.* Qui est d'une autre nation, qui appartient, qui a rapport aux autres pays. Les coutumes, les nations étrangères. || Affaires étrangères, relations d'un État avec les gouvernements étrangers. || Être étranger dans son pays, ne pas en connaître les usages. || Par extens. Être étranger dans sa famille, ne savoir pas les affaires de sa maison. || N'être étranger nulle part, avoir ce qu'il faut pour ne se trouver embarrassé nulle part. || Qui n'appartient pas à. On écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi qui n'es qu'un fat, LA BRUY. || Avec quoi on n'a pas de rapport. Quel séjour étranger et pour vous et pour moi, RAC. || Qui ne concerne pas. || En parlant des personnes, qui n'est pas parent. || Qui ne se mêle point d'une chose. Il n'est pas étranger à cette affaire. || Être étranger à une science, à un art, n'en avoir aucune notion. || Qui n'a point de liaison, d'intimité avec. Nous sommes étrangers l'un à l'autre. || Qui n'a aucun rapport, aucune conformité avec l'objet dont on parle. Une dissertation étrangère au sujet. || Qui n'est pas naturel ou propre à une personne ou à une chose. Se montrer sous des dehors étrangers. || En parlant des choses, ignoré de. Cette science m'est étrangère. || Ignoré, en parlant des sentiments. La bienveillance lui est étrangère. || Qui est inconnu. Vos traits ne me sont pas étrangers. || En chim. Qui n'est pas de même nature que le corps auquel il est uni, allié. Métal purifié de tout corps étranger. || En chir. Corps étranger, toute chose qui se trouve engagée contre nature dans les parties vivantes. || *S. m.* Un peuple étranger. L'étranger est en fuite, RAC. || Les pays étrangers. Vivre, passer à l'étranger. || *S. m.* et *f.* Étranger, étrangère, une personne qui n'est pas du pays où elle se trouve. || Celui, celle qui n'est pas d'une famille.

ÉTRANGER (*étrange*), *v. a.* Faire éloigner d'un lieu, désaccoutumer d'y venir, en parlant d'animaux. Étranger le gibier d'un pays. || Fig. et famil. Écarter, éloigner, en parlant des personnes. || S'étranger, *v. r.* S'éloigner, s'écarter. Le gibier s'est étrangé de cette plaine.

ÉTRANGETÉ, *s. f.* Caractère de ce qui est étrange. Étrangeté de mise, de langage. || Chose étrange.

* **ÉTRANGLANT, ANTE**, *adj.* Qui accable, qui étonne. || Qui coupe court à tout. C'est une raison étranglante, SÉV.

ÉTRANGLÉ, ÉE, *p. p.* d'étrangler. || Fig. Un pays étranglé entre deux armées. || Voix étranglée, voix comme d'un homme qu'on étrangle. || En chir. Qui a subi l'étranglement, la constriction. Hernie étranglée. || Qui est resserré dans quelque partie de sa longueur. Le corps de la guêpe est étranglé par le milieu. || Qui manque de développement. || Habit étranglé, habit trop étroit.

ÉTRANGLEMENT, *s. m.* Action d'étrangler, état de celui qui est étranglé. || En chir. Toute constriction exercée sur une partie quelconque de manière à y suspendre la circulation. Étranglement des hernies. || État de ce qui est étranglé, rétréci en certains points.

ÉTRANGLER (lat. *strangulare*), *v. a.* Faire perdre la respiration ou la vie en pressant le gosier avec force ou en l'obstruant. || Par exagération. Étrangler quelqu'un, le maltraiter, le châtier. || Fig. J'ai un mot qui m'étrangle, c'est-à-dire je ne puis m'empêcher de le dire. || Famil. Causer la ruine. || Ne pas donner à une chose la largeur nécessaire. Étrangler un corridor. || Ne pas donner à un sujet l'étendue et les développements qu'il exige. || Étrangler une affaire, l'expédier trop promptement et sans l'avoir bien examinée. || *V. n.* Éprouver ce qu'on éprouve quand quelqu'un nous étrangle. || Étrangler de soif, avoir grande soif. || S'étrangler, *v. r.* S'ôter la vie par étranglement. || Se prendre réciproquement à la gorge. || Se faire mal à la gorge. S'étrangler à force de crier. || S'étrangler, avaler de travers.

ÉTRANGUILLON (*ll* mouillées. *Étrangler*), *s. m.* Angine qui attaque le bœuf et le cheval. || Poire d'étranguillon, espèce de poire très-âpre.

ÉTRAPE (voy. *étraper*), *s. f.* Petite faucille qui sert à couper le chaume.

ÉTRAPÉ, ÉE, *p. p.* d'étraper.

ÉTRAPER (anc. fr. *estreper*, déraciner, du lat. *exstirpare*), *v. a.* Couper le chaume avec l'étrape.

ÉTRAVE (holl. *steven*), *s. f.* Nom des pièces de bois courbes qui forment la proue du vaisseau.

ÊTRE (lat. *esse*, *fui* et *stare*), *v. n.* Sert en général à lier l'attribut au sujet, à indiquer l'existence de l'attribut dans le sujet, à attribuer à quelqu'un ou à quelque chose une qualité, un état, etc. || Avec suppression de l'attribut, avoir l'existence réelle. Que l'homme considère ce qu'il est au prix de ce qui est, PASC. || Se dit aussi d'une exis-

tence purement idéale. Où la vertu n'est point, la liberté n'est pas, Ducis. || Cela n'est pas, cela n'est pas vrai, réel. || Cela sera, cela arrivera. || Vous n'étiez pas encore au monde, ou simplement vous n'étiez pas encore, vous n'étiez pas encore né. || En poésie et dans le style élevé, n'être plus, avoir cessé de vivre. || Le prétérit *fut* ou impers. *il fut* se dit pour signifier que quelque chose a cessé d'exister. Il fut des Juifs, il fut une insolente race, Rac. || *Être* se dit quelquefois pour exprimer la réalité, par opposition à l'apparence. Il faut être, si l'on veut paraître, Sév. || Se trouver en un lieu. Soyez là. || Fig. Être ailleurs, ne pas prêter son attention. || *Être* se construit avec certains adverbes et avec des locutions adverbiales. Être bien, être mal avec quelqu'un, être avec quelqu'un dans de bons, dans de mauvais rapports. Être bien, être mal, se porter bien, se porter mal. || *Être*, construit avec la préposition *à*, exprime en particulier l'appartenance, la dépendance. Cette maison est à moi. || *Être à*..., être lié par les nœuds du mariage; être au service de. || Je suis tout à vous, tout disposé à faire ce qui vous sera agréable. || Il n'est plus à lui, se dit d'un homme dont l'esprit est dans une agitation extrême. || On dit dans un sens analogue : N'être plus soi-même. || Être à, se dit aussi de la situation, du temps, de l'occupation, etc. Le malade est à l'agonie. Il est à son travail. || Être à, se dit en mathématiques des rapports et des proportions. 2 est à 4 comme 8 est à 16. || Être à quelque chose, s'en occuper, y prêter attention. || Être à, suivi d'un infinitif, être occupé à. || Famil. Il est toujours à se plaindre. || Être à plaindre, à blâmer, être digne de pitié, de blâme. || Cela est à vendre, à louer, on veut vendre, on veut louer cela. || Impers. Il est à croire, à désirer, etc. on doit croire, désirer, etc. || *Être*, construit avec la préposition *de*, indique le rapport de l'effet à la cause, l'origine, l'extraction. Cette tragédie est de Corneille. Ces figues sont du Levant. || *Être de*, exprime la profession, la condition, la matière, l'occupation, la participation, la manière d'être, etc. || T. de généalogie. Être du trois au quatre, du cinq au quatre avec quelqu'un, avoir un bisaïeul, un trisaïeul commun. || *Être*, construit avec la particule *en*, exprime le point où l'on est parvenu dans un travail, dans une affaire, et quelquefois l'état où l'on est réduit. Où en êtes-vous de votre ouvrage? Où en est l'affaire? || Il ne sait où il en est, il est troublé au point qu'il ne sait plus ce qu'il fait. || *En être*, être de la partie, de l'affaire, etc. || J'en suis pour ma peine, pour mon argent, j'ai perdu ma peine, mon argent. || *En être sur*, pointiller sur... En être avec moi sur le plus ou sur le moins, La Bruy. || *En être*, se dit du résultat, des conséquences d'une chose. || Il en est de, il n'en est pas de, exprime ou nie la similitude, la conformité. || *Être*, construit avec la particule *y*. Y être, être chez soi. Je n'y suis pour rien, je n'ai pris aucune part à la chose dont il s'agit, ou je n'y suis pas compromis. Vous n'y êtes pas, vous ne comprenez pas. Il n'y est plus, il ne fait plus attention, ou il est dérouté. || *Être* se construit avec différentes prépositions, *après*, *avec*, *pour*, *sous*, *selon*, *sur*. || *Être que de*, *être de*, être à la place de; ne se dit qu'avec les conjonctions *si* ou *quand*. Quand je serais de vous, je ne le ferais pas davantage. Si j'étais que de vous, je saurais, etc. || Impers. *Il est*, il y a, on trouve. Il est des hommes que la résistance anime. || Un coquin s'il en est, un coquin s'il en fut, se dit pour exprimer qu'un homme est aussi coquin qu'il est possible. || *Il en est de*..., il est au pouvoir de... || *Est-il*, signifiant il est certain, ne s'emploie que dans des phrases construites ainsi : Toujours est-il; or est-il. || Il est midi, trois heures, c'est-à-dire l'heure actuelle est midi, trois heures. Il est jour. Il est nuit. || *Il n'est que de*..., c'est-à-dire le mieux est de... || *Il n'est pas que*... avec *ne* et le verbe suivant au subjonctif. Il n'est pas que vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire, Mol. || *Être*, construit avec *ce* antécédent, voy. ce. || *C'est*... *que*, avec un substantif. C'est une plate composition que cette comédie. || *Est-ce que* se dit pour interroger. || *C'est à vous de*.., il vous appartient de. || *Ce n'est pas que*... avec l'indicatif ou avec le subjonctif précédé de *ne*, c.-à-d. après tout. || *Ce que c'est que de*..., c.-à-d. à quoi aboutit.... voilà le sort. || *Voilà ce que c'est*, voilà en quoi consiste la chose. || *C'est-à-dire*, voy. dire. || *Soit!* expression elliptique d'assentiment. Vous le voulez; soit! || *Ainsi soit-il*, formule qui termine certaines prières. || Expression de souhait. Sois-je du ciel écrasé, si je mens! || || Soit, *conj*. Voy. soit. || Elliptiquement. *N'était*, *n'eût été*, si ce n'était, si ce n'eût été. || *Fût-il*..... quand même il serait... || *Ne fût-ce*... *que*, quand ce ne serait que... || *Cela étant*, vu que la chose est ainsi. || *Étant*, *en étant*, dans une construction absolue, c'est-à-dire ne se rapportant ni au sujet ni au régime de la phrase. Vous ne pouvez différer, étant important de ne vous pas arrêter davantage, Boss. || *Être* s'emploie comme auxiliaire des verbes passifs, d'un grand nombre de verbes neutres et de tous les verbes réfléchis. || *Être* aux temps passés se dit pour *aller*, quand on est allé dans un lieu et qu'on en est revenu. Il a été à Rome exprime qu'il est revenu. C'est abusivement qu'on l'emploie en d'autres circonstances; cependant, dans l'usage vulgaire, on se sert souvent de *je fus* et *j'ai été* au sens d'*aller* avec un infinitif suivant. À peine ai-je été les voir trois ou quatre fois, Mol. Je fus retrouver mon janséniste, Pasc. Elle fut au-devant d'elle les bras ouverts, Sév. || Prov. On ne peut pas être et avoir été, on ne peut être vieux et jeune tout ensemble.

ÊTRE, *s. m.* État, existence, qualité de ce qui est. Si notre être n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus que peut-il être? Boss. || Le non-être, le néant, l'anéantissement. || Ce qui est. Moi néant, moi ombre de l'être, je vois Celui qui est, Fén. || Être suprême, l'être au-dessus de tout. || Absol. L'Être suprême, l'Être des êtres, Dieu. || Quand *Être* signifie Dieu, on met un É majuscule. || La science de l'être, l'ontologie. || Tout ce qui existe, considéré comme ayant l'existence d'une façon quelconque. Les êtres vivants. || Être pensant, l'être doué de la pensée. || Être de raison, ce qui n'existe que dans l'imagination ou dans la conception. || Une personne. Un pauvre petit être. || Personne, avec une signification de dénigrement. Quel être insupportable! || Vie, naissance. Donner l'être. Vous ignorez son nom et ceux de qui il tient l'être, Mol. || Ce qui constitue la nature, le fond d'une chose, le caractère d'un être vivant. C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, Pasc. || Un nouvel être, nouveaux sentiments, nouvelles forces, nouvelles ardeurs. J'ai pris un nouvel être. || La réalité. Préférer l'être au paraître. || Manière d'être, condition, position dans le monde. || *S. m. pl.* Les êtres, voy. êtres.

ÊTRE (*ester*). *s. m.* T. d'admin. forestière qui s'emploie dans la locution : À blanc être, syn. de à blanc estoc.

ÊTRECI, IE, *p. p.* d'étrécir. Rendu plus étroit.

ÉTRÉCIR (anc. fr. *etreit*, étroit), *v. a.* Rendre plus étroit. Étrécir un habit. || Aujourd'hui, on dit plus souvent rétrécir. || Fig. De peur que les peines n'étrécissent le cœur que Dieu veut dilater, Boss. || S'étrécir, *v. r.* Devenir plus étroit. || Fig. Devenir plus intime. || Fig. Devenir étroit, inhabile à comprendre. L'esprit s'étrécit à mesure que l'âme se corrompt, J. J. Rousseau.

ÉTRÉCISSEMENT, *s. m.* Action d'étrécir; état de ce qui est étréci.

ÉTREINDRE (lat. *stringere*), *v. a.* Serrer fortement par un lien. || Serrer, presser. || Fig. Étreindre les nœuds d'une alliance, les resserrer. || S'étreindre, *v. r.* Se serrer l'un l'autre. || Prov. Qui trop embrasse mal étreint, il ne faut pas faire plusieurs entreprises à la fois.

ÉTREINT, EINTE, *p. p.* d'étreindre.

ÉTREINTE, *s. f.* Action par laquelle on étreint. L'étreinte d'un nœud. || Par extens. Action de presser quelqu'un dans ses bras. || Lien qui unit avec une grande force morale. D'un nœud sacré l'inviolable étreinte, Corn.

ÉTRENNE (lat. *strena*), *s. f.* Présent à l'occasion du premier jour de l'an. || En ce sens, il s'emploie le plus souvent au pluriel. || *Au sing.* Un cadeau. || *Au sing.* Première vente que fait un marchand dans sa journée. || Le premier usage qu'on fait d'une chose.

ÉTRENNÉ, ÉE, *p. p.* d'étrenner.

ÉTRENNER, *v. a.* Donner des étrennes à quelqu'un. Il a étrenné d'une poupée cette petite fille. || Par extens. Faire usage d'une chose pour la première fois. || Être le premier qui achète à un marchand. || *V. n.* Faire une première vente, en parlant des marchands.

ÊTRES (orig. inc.), *s. m. pl.* Les diverses parties d'une

maison; la distribution différente des pièces dont elle se compose. Je sais les êtres, je vous conduirai.

ÉTRÉSILLON (*ll* mouillées. *Es*... et *trésillon*), *s. m.* Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées des fondations. || Étançon pour maintenir les terres dans une mine. || Pièce de bois, qui sert d'arc-boutant.

ÉTRÉSILLONNÉ, ÉE, *p. p.* d'étrésillonner.

ÉTRÉSILLONNER, *v. a.* Soutenir avec des étrésillons.

ÉTRIER (anc. fr. *estrif*, courroie, du flamand *striepe*), *s. m.* Anneau pendant de chaque côté d'une selle et servant à appuyer les pieds du cavalier. || Pied de l'étrier, pied gauche. || Courir à franc étrier, courir autant que le cheval peut aller. || Avoir toujours le pied à l'étrier, être toujours en voyage, ou se tenir prêt à partir. || Avoir le pied à l'étrier, être sur le point de partir, et fig. être en bonne voie de réussir. || Mettre le pied à l'étrier à quelqu'un, l'introduire dans une carrière. || Perdre les étriers, vider les étriers, être renversé de cheval, et fig. être déconcerté, perdre de son crédit. || Être ferme sur ses étriers, être solide sur son cheval, et fig. être inébranlable dans sa manière de voir; être dans une position solide. || Tenir l'étrier à quelqu'un, lui aider à monter à cheval en tenant l'étrier, et fig. l'aider dans son entreprise. || Le coup de l'étrier, le dernier coup qu'on boit, au moment de partir. || En chir. Bandage pour le pied après la saignée. || Barre de fer qui sert à soutenir une poutre.

ÉTRILLE (*ll* mouillées. Lat. *strigilis*), *s. f.* Sorte de brosse en fer, employée dans le pansage des grands animaux domestiques et surtout des solipèdes. || Cela ne vaut pas le manche d'une étrille, cela n'a aucune valeur.

ÉTRILLÉ, ÉE, *p. p.* d'étriller.

ÉTRILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Nettoyer le poil d'un cheval avec l'étrille. || Fig. et famil. Étriller quelqu'un, le battre, le malmener. || Faire payer trop cher. On l'a étrillé dans cet hôtel. || Être étrillé, faire de grosses pertes au jeu ou ailleurs, ou passer par quelque rude maladie.

ÉTRIPÉ, ÉE, *p. p.* d'étriper.

ÉTRIPER (*es*... et *tripes*), *v. a.* Oter les tripes d'un animal. || Fam. Aller à étripe-cheval, presser un cheval.

ÉTRIQUÉ, ÉE, *adj.* Qui n'a pas l'ampleur suffisante. Un habit étriqué. || Fig. Une scène étriquée. || *Subst.* Les longueurs doivent être accourcies; mais l'étriqué et l'étranglé détruit tout, VOLT.

* **ÉTRIQUER** (flamand *stryken*), *v. a.* Rendre étriqué.

ÉTRIVIÈRE (voy. *étrier*), *s. f.* Courroie à laquelle est suspendu l'étrier. || Coup d'étrivière, coup donné avec l'étrivière. || Fig. Allonger l'étrivière, susciter une difficulté nouvelle, un nouveau retard. || *Au pl.* Coups d'étrivières. Donner les étrivières. || Fig. Mauvais traitement qui humilie ou déshonore. || S'en tirer avec les étrivières, recevoir quelque dommage, perdre de l'argent.

ÉTROIT, OITE (lat. *strictus*), *adj.* Qui a peu ou n'a pas assez de largeur. Habit étroit. Rue étroite. || Fig. Resserré, restreint. Vivre dans un cercle étroit. || Des bornes étroites, d'étroites limites, se dit de ce qui a peu d'extension, de ce qui est fort limité. || C'est un cerveau étroit, un esprit étroit, c'est un homme de peu de capacité, un homme dont les idées ont peu d'étendue. || Ce qui est sans portée, sans grandeur, sans générosité. Une politique étroite. || Où manque l'aisance. Une vie étroite. || Très-uni, intime. Un commerce étroit. Ce sont deux arts qui ont une étroite liaison ensemble, MOL. || Cœur étroit, cœur qui n'a point d'expansion, de charité, de sensibilité. || Droit étroit, droit rigoureusement conforme au texte de la loi, par opposition à droit par interprétation. || Prendre quelque chose dans le sens étroit, l'interpréter selon toute la rigueur de la lettre. || En termes de l'Écriture, la voie étroite, le chemin étroit, le chemin du salut, par opposition à la voie large, c'est-à-dire la perdition. || À L'ÉTROIT, *loc. adv.* Dans un espace trop resserré. || Fig. À la gêne. || Être à l'étroit, vivre à l'étroit, n'avoir pas les commodités de la vie.

ÉTROITEMENT, *adv.* À l'étroit, dans un espace resserré. || D'une manière étroite, serrée. Ils se tenaient embrassés étroitement. || Fig. Ils sont étroitement liés. || Rigoureusement, à la rigueur. Observer étroitement le carême. || Avec une grande surveillance. Garder étroitement un prisonnier. || En vertu d'une obligation étroite. Il vous est expressément et étroitement ordonné de, etc.

* **ÉTROITESSE,** *s. f.* Qualité de ce qui est étroit. L'étroitesse d'un petit logement. || Fig. L'étroitesse d'esprit.

ÉTRON (h. all. *strunzan*), *s. m.* T. très-bas. Matière fécale, consistante et moulée. || Étron de Suisse, petit cône fait avec de la poudre à canon mouillée et mise en pâte.

ÉTRONÇONNÉ, ÉE, *p. p.* d'étronçonner.

ÉTRONÇONNER (*es*... et *tronçon*), *v. a.* Couper fort bas la tête à un arbre.

ÉTUDE (lat. *studium*), *s. f.* Application d'esprit pour apprendre ou approfondir les sciences, les lettres, les beaux-arts. || Connaissances acquises. Avoir de l'étude. || N'avoir point d'étude, nulle étude, être sans étude, n'avoir point fait les études littéraires qu'on fait d'ordinaire dans la jeunesse. || *Au pl.* Les différents degrés de l'instruction classique. Faire de bonnes études. || Faire ses études, faire des études, passer par les différents degrés d'instruction qui doivent former l'esprit de la jeunesse. || T. de théâtre. Action d'apprendre par cœur un rôle. || Mettre une pièce à l'étude, en commencer les répétitions. || Étude se dit de tout travail préparatoire. L'étude d'une question. Les études d'un chemin de fer. || Un dessin ou un morceau de peinture, de sculpture, exécuté pour l'étude particulière d'un objet. Une étude de paysage. || Tête d'étude, tête dessinée pour servir de modèle. || En mus. Composition faite pour exercer au doigté, au jeu d'un instrument. || Soin particulier que l'on apporte à quelque chose. Ils emploient toute leur étude à chercher, PASC. Se faire une étude d'une bagatelle, BOSS. || Préméditation. Barbare avec étude, VOLT. || Objet d'étude, de soin. Votre exemple est partout une étude pour moi, CORN. || En mauvaise part, affectation, recherche. Évitez l'apprêt et l'étude. || Étude, titre d'ouvrage. Études sur la musique ancienne. || Lieu où l'on réunit les élèves pour étudier leurs leçons et faire leurs devoirs. Maître d'étude. || Le temps de ces exercices. L'étude du soir. || Pièce où un notaire, un avoué, un huissier fait travailler ses clercs. || Clientèle du notaire, de l'avoué, etc. Acheter une étude.

ÉTUDIANT, *s. m.* Celui qui étudie. || Celui qui étudie dans une université, et en France dans une faculté.

ÉTUDIÉ, ÉE, *p. p.* d'étudier. || Fig. Feignant des sentiments longtemps étudiés, VOLT. || Fait, travaillé, fini avec soin. || Qui sent l'étude, le travail. L'arrangement étudié des expressions, MASS. || Affecté, sans naturel. Des larmes étudiées. Cet homme est étudié.

ÉTUDIER, *v. n.* Appliquer son esprit à l'étude des sciences, des lettres, etc. Étudier en droit, en médecine. || Faire étudier, faire faire à un enfant le cours des classes. || *V. a.* S'appliquer à apprendre une science, un art, à comprendre un auteur, à bien connaître une chose. Étudier les mathématiques, le grec. || Tâcher d'apprendre par cœur. Étudier un rôle, ses leçons. || Méditer, préparer. Étudier un discours, un compliment. || S'exercer sur un instrument de musique. || Étudier un projet, un plan, en vérifier les moyens d'exécution et la dépense. || Étudier une draperie, une pose, s'assurer de leur effet avant l'exécution définitive. || Examiner attentivement. Étudier les phénomènes de l'électricité. || Observer avec soin l'humeur, les habitudes, les inclinations des personnes. || Étudier un terrain, en examiner les diverses parties pour l'objet qu'on se propose, et fig. chercher à connaître à fond les choses et les hommes. || Étudier le moment favorable, l'épier afin de le saisir et d'en profiter. || S'étudier, *v. r.* Être étudié. || Faire étude de soi-même. || S'étudier avec *à* et le verbe à l'infinitif, s'appliquer, s'exercer. Il s'étudiait à reconnaître les talents, FONTEN.

ÉTUDIOLE (dim. d'*étude*), *s. f.* Petit meuble à plusieurs tiroirs, qui se place sur une commode ou sur une table.

ÉTUI (moyen h. all. *stûche*), *s. m.* Sorte de boîte disposée de façon que les choses qu'on y veut placer y soient étroitement serrées. Étui de chapeau ou à chapeau. Étui de mathématique, boîte contenant des instruments de mathématique. || Petit meuble de poche cylindrique où l'on enferme des aiguilles. || Fig. Lieu étroit. || Le corps considéré comme un étui pour l'âme. La nature a donné à mon âme un étui très-faible et très-mauvais, VOLT. || Abusivement, étui se dit pour gaîne qui est le mot propre pour les choses tranchantes.

ÉTUVE (anc. h. all. *stupa*), *s. f.* Lieu où l'on élève à

volonté la température pour provoquer la transpiration. || Par exagération. Cette chambre est une étuve. || Lieu dont on élève artificiellement la température pour y faire dessécher différentes substances. || Lieu échauffé dans lequel on transforme le vin en vinaigre.

ÉTUVÉ, ÉE, *p. p.* d'étuver.

ÉTUVÉE, *s. f.* Manière de cuire les aliments dans leur vapeur. Mettre du veau à l'étuvée. || Mets ainsi préparé.

ÉTUVEMENT, *s. m.* Action d'étuver.

ÉTUVER, *v. a.* Mettre au four ou à l'étuve. || T. de cuisine. Faire une étuvée. || Faire une lotion douce. Étuver une plaie. || S'étuver, *v. r.* Se faire une lotion.

ÉTUVISTE, *s. m.* Celui qui tient des étuves, des bains de vapeur. || On dit aujourd'hui baigneur.

ÉTYMOLOGIE (ἐτυμολογία) *s. f.* Doctrine de la dérivation des mots par rapport à leurs racines, et de leur composition par rapport à leurs simples. || Dérivation d'un mot par rapport à un autre qui est dit la racine.

ÉTYMOLOGIQUE, *adj.* Qui concerne les étymologies.

⋆ **ÉTYMOLOGIQUEMENT,** *adv.* D'après l'étymologie, selon les règles de l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE, *s. m.* Celui qui recherche les étymologies.

EU, EUE, *p. p.* du verbe avoir.

EUBAGE (lat. *eubages*), *s. m.* Chez les Gaulois, classe qui, placée entre les druides et les bardes, avait pour principale occupation l'étude de l'astronomie, des choses naturelles et de la divination.

EUCHARISTIE (eu-ka-ri-stie. Εὐχαριστία), *s. f.* Le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. Exposer, porter l'eucharistie.

EUCHARISTIQUE (eu-ka-ri-sti-k'), *adj.* Qui appartient à l'eucharistie. Les espèces eucharistiques.

EUCOLOGE (εὐχολόγιον), *s. m.* Livre contenant l'office des dimanches et des principales fêtes de l'année.

EUCRASIE (εὐκρασία), *s. f.* Bonne constitution du corps, juste tempérament des humeurs.

⋆ **EUCRASIQUE,** *adj.* Qui a rappport à l'eucrasie ; capable d'améliorer la crase humorale.

EUDIOMÈTRE (εὐδία et *mètre*), *s. m.* Instrument consistant en un tube fort épais et employé à déterminer la proportion relative des gaz qui composent l'air atmosphérique ou tout autre mélange gazeux.

EUDIOMÉTRIE, *s. f.* Art d'analyser les gaz à l'aide de l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'eudiométrie.

EUFRAISE (εὐφρασία), *s. f.* Plante employée autrefois contre les maladies des yeux.

⋆ **EUH !** *interj.* Qui sert à marquer l'étonnement, l'appréhension, l'ennui, l'impatience, surtout quand elle est redoublée. || On s'en sert encore en la redoublant pour se dispenser de répondre d'une manière positive.

EULOGIES (εὐλογίαι), *s. f. pl.* Nom, dans l'Église grecque, des restes brisés des espèces eucharistiques, distribués entre les fidèles non encore admis à la communion.

EUMÉNIDE (Εὐμενίς), *s. f.* T. de mythologie. Furie.

EUNUQUE (εὐνοῦχος), *s. m.* Anciennement, chez les souverains de l'Asie et de l'Égypte, homme employé à la garde de la chambre des princes. || Homme employé à la garde des femmes, particulièrement dans l'Orient.

EUPATOIRE (εὐπατόριον), *s. f.* Genre de plantes de la famille des composées.

⋆ **EUPHÉMIQUE,** *adj.* Qui appartient à l'euphémisme.

⋆ **EUPHÉMIQUEMENT,** *adv.* Par euphémisme.

EUPHÉMISME (εὐφημισμός), *s. m.* Figure de rhétorique qui consiste dans l'adoucissement d'un mot dur.

EUPHONIE (εὐφωνία), *s. f.* En mus. Son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument. || En gramm. Ce qui rend la prononciation douce et coulante.

EUPHONIQUE, *adj.* Qui produit de l'euphonie, qui se met par euphonie. || Lettre euphonique, lettre employée pour adoucir la prononciation, comme l's dans *vas-y*.

⋆ **EUPHONIQUEMENT.** *adv.* D'une manière euphonique.

EUPHORBE (lat. *euphorbia*), *s. m.* Genre de plantes à suc laiteux, âcre et caustique. || L'Académie fait euphorbe du masculin, mais les botanistes n'usent que du féminin.

⋆ **EUPHORBIACÉES,** *s. f. pl.* Famille de plantes à laquelle le genre euphorbe a donné son nom.

EURYTHMIE selon l'Académie, plus correctement **EURHYTHMIE** (εὐρυθμία), *s. f.* Belle proportion, en parlant des parties d'un ouvrage d'architecture. || En peint. Harmonie dans la composition. || En mus. Heureux choix du rhythme et du mouvement d'un morceau.

⋆ **EURHYTHMIQUE,** *adj.* Qui a un rhythme régulier.

⋆ **EUROPÉEN, ENNE,** *adj.* Qui appartient à l'Europe. || *S. m.* et *f.* Habitant, habitante de l'Europe.

EUSTACHE (nom propre), *s. m.* Petit couteau grossier, à manche de bois.

EUX (lat. *illos*), *plur. masc.* du pronom *il, lui*. S'emploie comme régime de préposition. C'est à eux qu'il faut vous adresser. || *Eux* peut être complément direct du verbe quand ce verbe est sous-entendu. Qui accusez-vous ? Eux, sans doute. || S'emploie comme sujet. Nous voulons partir, eux prétendent rester. || Famil. Eux autres, ces gens-là dont on parle.

ÉVACUANT, ANTE, *adj.* Qui détermine des évacuations. Remède évacuant. || *S. m.* Un évacuant.

ÉVACUATIF, IVE, *adj.* Synonyme d'évacuant.

ÉVACUATION (lat. *evacuatio*), *s. f.* Action de vider. L'évacuation d'un hôpital. || Action de sortir d'une place, d'un pays qu'on occupait. || Action de sortir d'un établissement. || Sortie des matières excrémentitielles, sécrétées ou exhalées, à travers un organe quelconque ouvert naturellement ou par l'art. || Issue de matières par le haut ou par le bas. || Les matières évacuées.

ÉVACUÉ, ÉE, *p. p.* d'évacuer.

ÉVACUER (lat. *evacuare*), *v. a.* T. de guerre. Cesser d'occuper un lieu, un pays. || On dit aussi : Évacuer des troupes, les faire sortir du lieu qu'elles occupent. || Sortir d'un lieu quelconque. Le public a évacué la salle. || Faire sortir du corps un liquide, une humeur. || Absol. Évacuer, rendre beaucoup d'humeurs par le haut ou par le bas. || S'évacuer, *v. r.* Être évacué. || Être chassé hors du corps.

ÉVADÉ, ÉE, *p. p.* d'évader. || *Subst.* Les évadés.

ÉVADER (S') (lat. *evadere*), *v. r.* S'échapper furtivement d'un lieu où l'on était retenu. || Quitter un lieu sans être vu. || Absol. et avec ellipse du pronom personnel. Ce n'est pas mon dessein qu'on me fasse évader, Corn. || Fig. Se tirer d'embarras par une échappatoire.

ÉVAGATION (lat. *evagatio*), *s. f.* T. ascétique. Disposition qui fait que l'esprit se détache de l'objet auquel il devrait se fixer. Les évagations de mon esprit.

⋆ **ÉVALUABLE,** *adj.* Qui peut être évalué.

ÉVALUATION, *s. f.* Action d'évaluer.

ÉVALUÉ, ÉE, *p. p.* d'évaluer.

ÉVALUER (*es*... et *value*), *v. a.* Estimer la valeur, le prix d'une chose. || Fixer approximativement une quantité. La durée du phénomène fut évaluée à cinq minutes. || S'évaluer, *v. r.* Être évalué.

⋆ **ÉVANGÉLIAIRE** (b. lat. *evangeliarium*), *s. m.* Livre qui contient les évangiles lus ou chantés à chaque messe.

ÉVANGÉLIQUE (lat. *evangelicus*), *adj.* Qui appartient, qui est conforme à l'Évangile. Une vie évangélique. La loi évangélique. || Il se dit aussi des personnes. Des pauvres évangéliques contents de leur pauvreté, Bourdal. || Qui est de la religion protestante. Ministre évangélique. Chapelle évangélique. || *Subst.* Les évangéliques.

ÉVANGÉLIQUEMENT, *adv.* D'une manière évangélique. Vivre, prêcher évangéliquement.

⋆ **ÉVANGÉLISATION,** *s. f.* La prédication de l'Évangile ; ses effets.

ÉVANGÉLISÉ, ÉE, *p. p.* d'évangéliser.

ÉVANGÉLISER (lat. *evangelizare*), *v. a.* Prêcher l'Evangile. Saint Paul évangélisa les gentils. || Absol. Saint François Xavier a évangélisé dans le Japon.

⋆ **ÉVANGÉLISME,** *s. m.* Néologisme. Caractère des enseignements évangéliques.

EVANGÉLISTE (lat. *evangelista*), *s. m.* Chacun des quatre saints qui ont écrit les Évangiles. || Prédicateur en général. || Chez les protestants, celui qui assiste le pasteur.

ÉVANGILE (lat. *evangelium*, de εὐαγγέλιον), *s. m.* La loi, la doctrine de Jésus-Christ. || Nom des livres qui contiennent la vie et la doctrine de Jésus-Christ. L'Évangile selon saint Matthieu. || Absol. l'Évangile, le recueil des quatre Évangiles reconnus par l'Église. || Croire une chose comme l'Évangile, la croire sans réserve. || Famil. Ce n'est pas mot d'Évangile, c'est une chose qui mérite peu de foi. || Parole d'Évangile, chose qui mérite toute

confiance. || La partie de l'Évangile qu'on lit à la messe. || Le côté de l'évangile, le côté gauche de l'autel en entrant dans le chœur. || C'est l'évangile du jour, se dit d'une chose nouvelle dont tout le monde s'entretient. || Évangile prend un É majuscule quand il s'agit de la loi de Jésus-Christ, des livres qui contiennent sa vie, et du recueil de ces livres. Il prend un *é* minuscule quand il s'agit de la partie de l'Évangile que le prêtre dit.

ÉVANOUI, IE, *p. p.* de s'évanouir.

ÉVANOUIR (S') (lat. *ex* et *vanescere*), *v. r.* Disparaître sans laisser de trace. || Avec suppression du pronom personnel, quand certains verbes, *voir, sentir, faire,* etc. précèdent. Il sentit évanouir toute sa crainte. || Faire évanouir, dissiper, détruire. || T. d'algèbre. Faire évanouir une inconnue, la supprimer à l'aide d'une opération dans une équation. || S'évanouir, perdre connaissance, tomber en faiblesse. || Faire évanouir, causer une faiblesse, une perte de connaissance.

ÉVANOUISSEMENT, *s. m.* Action de disparaître sans laisser de trace. || T. d'algèbre. Disparition d'une quantité, d'un dénominateur. || Syncope, perte de sentiment.

* **ÉVAPORABLE,** *adj.* Qui est susceptible de s'évaporer.

* **ÉVAPORATIF, IVE,** *adj.* Qui tient à l'évaporation, qui en dépend ou la produit.

ÉVAPORATION (lat. *evaporatio*), *s. f.* Passage d'un liquide à l'état de gaz. || Ascension lente et graduelle dans l'air d'un liquide qui s'y répand sous la forme de fluide aériforme. || Opération par laquelle on sépare le sel de l'eau qui le contient. || Fig. Légèreté d'esprit.

* **ÉVAPORATOIRE,** *adj.* En phys. Appareil évaporatoire, appareil propre à favoriser l'évaporation.

ÉVAPORÉ, ÉE, *p. p.* d'évaporer. || Fig. Qui a de l'étourderie avec peu de réserve. || Il se dit aussi des choses. Des airs évaporés. || *Subst.* Un évaporé. Une évaporée.

ÉVAPORER (lat. *evaporare*), *v. a.* Résoudre en vapeur, en parlant des liquides. Évaporer un liquide. || Fig. Donner issue, laisser s'exhaler. || S'évaporer, *v. r.* S'en aller en vapeurs. || Avec suppression du pronom personnel. Faire évaporer une liqueur. || Fig. Se répandre au dehors, se faire jour. || Absol. avec ellipse du pronom personnel. Laissons évaporer un peu sa bile émue, REGNARD. || Se dissiper, se perdre. Au milieu des jeux et des assemblées où l'âme se dissipe et s'évapore ordinairement, FLÉCH. || Son esprit s'évapore, il devient fou. || Montrer de la légèreté dans ses discours, dans sa conduite.

ÉVASÉ, ÉE, *p. p.* d'évaser. Verre évasé. || Famil. Un nez évasé, nez dont les narines sont très-ouvertes.

ÉVASEMENT, *s. m.* Action d'évaser ; état de ce qui est évasé. Évasement des arches d'un pont, d'une embrasure.

ÉVASER (*es*... et *vase*), *v. a.* Élargir un orifice, une ouverture. || T. de jard. Évaser un arbre, lui faire prendre plus de circonférence. || S'évaser, *v. r.* Devenir évasé.

ÉVASIF, IVE, *adj.* Qui sert à éluder. Réponse évasive.

ÉVASION (lat. *evasio*), *s. f.* Action de s'évader. || Fig. Moyens, arguments évasifs.

* **ÉVASIVEMENT,** *adv.* D'une manière évasive.

ÉVÊCHÉ (voy. *évêque*), *s. m.* Territoire soumis à l'autorité spirituelle d'un évêque. || La dignité épiscopale. || Siége d'un évêché. || Le palais épiscopal.

ÉVEIL (*l* mouillée), *s. m.* Avis donné à quelqu'un sur une chose qui l'intéresse et à laquelle il ne pensait pas. Donner l'éveil à quelqu'un. || Tenir en éveil, tenir attentif. || Être, se tenir en éveil, être attentif, sur ses gardes.

ÉVEILLÉ, ÉE, *p. p.* d'éveiller. || Gai, vif. Il a l'air éveillé. || *Subst.* C'est un éveillé, une éveillée.

ÉVEILLER (*ll* mouillées. Lat. *evigilare*), *v. a.* Tirer quelqu'un du sommeil. || Fig. Donner de la gaieté. || Rendre plus actif. || Stimuler, exciter. Éveiller les soupçons, la jalousie. || Faire naître. Quelle foule d'idées j'éveille dans son cerveau par ce peu de mots! J. J. ROUSS. || S'éveiller, *v. r.* Sortir du sommeil. || Fig. Il n'est pas mauvais que le peuple s'éveille de temps en temps, RETZ. || Prendre de la vivacité, en parlant de choses.

ÉVÉNEMENT (lat. *evenire*), *s. m.* Tout ce qui arrive. || Faire événement, causer un sentiment de surprise. || C'est tout un événement, c'est une grande affaire, une chose inattendue. || Incident dramatique. Ce drame est plein d'événements. || Issue, bon ou mauvais succès. L'événement n'a point démenti mon attente, RAC. || Dénoûment dans une pièce de théâtre. || En jurispr. L'événement de la condition, la réalisation. || À TOUT ÉVÉNEMENT, *loc. adv.* À tout hasard, quoi qu'il arrive.

ÉVENT (voy. *éventer*), *s. m.* L'exposition au vent, le grand air. Mettre des marchandises à l'évent. Donner de l'évent à une pièce de vin. || Fig. et famil. Avoir la tête à l'évent, être très-étourdi. || Une tête à l'évent, un étourdi. || Évent, altération des viandes et des liqueurs qui ont été exposées trop longtemps au grand air.

ÉVENTAIL (*l* mouillée. *Éventer*), *s. m.* Sorte d'écran portatif avec lequel les dames s'éventent. || Peinture exécutée sur un éventail. || Tailler un arbre en éventail, lui donner la forme d'un éventail. || *Au pl.* Des éventails.

* **ÉVENTAILLIER,** *s. m.* Marchand d'éventails.

ÉVENTAILLISTE (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait des éventails. || Peintre qui ne peint que des éventails.

ÉVENTAIRE (*évent*), *s. m.* Sorte de plateau d'osier sur lequel des marchandes de fruits et de légumes portent leur marchandise.

ÉVENTÉ, ÉE, *p. p.* d'éventer. || Fig. Étourdi, inconsidéré. Une tête éventée. Des airs éventés. || *Subst.* Un vieux éventé.

* **ÉVENTEMENT,** *s. m.* Action d'éventer.

ÉVENTER (*es*... et *vent*), *v. a.* Agiter l'air avec un éventail. Des gens éventent le sultan pendant sa promenade. || Mettre au vent, exposer au grand air. || Éventer du grain, le remuer de temps en temps pour prévenir la fermentation. || Altérer par l'exposition à l'air. Éventer de la poudre, une liqueur, etc. || Éventer une mine, découvrir l'endroit où elle est pratiquée et en empêcher l'effet. || Fig. Éventer la mine, la mèche, la poudre, pénétrer un dessein secret et empêcher qu'il ne réussisse, le divulguer. Éventer un complot, un secret. || T. de jardinage. Éventer la séve, faire de trop grandes plaies aux arbres, ou tirer ses coupes trop en longueur. || T. de chasse. Éventer la voie, se dit du chien qui trouve une voie fraîche. || Absol. Lorsque le loup veut sortir du bois, il évente de tous côtés. || T. de mar. Éventer une voile, la disposer de manière à mettre le vent dedans. || *V. n.* T. de manége. Lever trop le nez, en parlant du cheval. || S'éventer, *v. r.* Se donner de l'air. || Se gâter à l'air. || Avec ellipse du pronom personnel. Laisser éventer du vin. || Être découvert, connu. Le secret s'est éventé.

* **ÉVENTEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui évente.

* **ÉVENTIF, IVE** (lat. *eventum*, supin de *evenire*), *adj.* Qui peut advenir. Des probabilités éventives.

ÉVENTOIR, *s. m.* Sorte d'éventail grossier dont on se sert dans les cuisines pour allumer les charbons.

ÉVENTRÉ, ÉE, *p. p.* d'éventrer.

ÉVENTRER (*es*... et *ventre*), *v. a.* Ouvrir le ventre. || T. de chasse. Blesser avec le boutoir. Le sanglier éventra plusieurs chiens. || Par extens. Ouvrir en coupant. Éventrer un pâté. || S'éventrer, *v. r.* S'ouvrir le ventre.

ÉVENTUALITÉ (*éventuel*), *s. f.* Caractère de ce qui est éventuel. L'éventualité d'une clause. || Événement futur, incertain. Les éventualités de la guerre.

ÉVENTUEL, ELLE (lat. *eventualis*), *adj.* Qui est subordonné à quelque événement incertain. Clause éventuelle. || Profits éventuels, profits qui ne sont pas fixes et réguliers. || Traitement éventuel et *subst.* l'éventuel, traitement attribué aux professeurs des facultés et des lycées, et prélevé pour les premiers sur les droits d'examen, et pour les seconds sur la pension et les frais d'études payés par les élèves.

ÉVENTUELLEMENT, *adv.* D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE (lat. *episcopus*), *s. m.* Prélat chargé de la direction spirituelle d'une circonscription territoriale. || Évêque *in partibus infidelium* ou par abréviation évêque *in partibus*, évêque dont le diocèse est dans les pays des infidèles, et qui par conséquent n'a point de siége effectif. || Prov. Devenir d'évêque meunier, passer d'une bonne à une médiocre condition, déchoir.

ÉVERSION (lat. *eversio*), *s. f.* Ruine, renversement d'une ville, d'un État.

ÉVERTUER (S') (*es*... et *vertu*), *v. r.* Faire vertu, faire effort pour arriver à quelque chose de louable ; s'efforcer de. Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever, BOSS. || Avec un nom de chose pour sujet. Ma

constance contre elle à regret s'évertue, CORN. || Absol. Se remuer, s'agiter. Allons, qu'on s'évertue, RAC.

ÉVICTION (lat. *evictio*), *s. f.* En jur. Dépossession que l'on subit, en vertu d'une sentence ou d'un droit exercé de quelque autre façon, d'une chose qu'on avait acquise de bonne foi. Subir l'éviction. Garantir de l'éviction.

⁎ **ÉVIDAGE**, *s. m.* Action d'évider.

ÉVIDÉ, ÉE, *p. p.* d'évider.

⁎ **ÉVIDEMENT**, *s. m.* État de ce qui est évidé.

ÉVIDEMMENT, *adv.* D'une manière évidente. || Évidemment, au commencement de la phrase, il est certain que. Évidemment il a prouvé ce qu'il voulait démontrer. || S'emploie dans les réponses pour certainement.

ÉVIDENCE (lat. *evidentia*), *s. f.* Caractère de ce qui est évident; notion si parfaite d'une vérité qu'elle n'a pas besoin d'autre preuve. || Mettre en évidence, faire connaître clairement, manifestement. || Mettre en évidence, faire qu'un objet frappe les yeux, soit remarqué. || Se mettre en évidence, se faire remarquer. || Se mettre en évidence, être manifesté, en parlant des choses. || Être en évidence, être remarqué, attirer l'attention générale. || Être en évidence, être manifesté, en parlant des choses.

ÉVIDENT, ENTE (lat. *evidens*), *adj.* Qui est connu tout d'abord et sans peine. Vérité évidente. || Il est évident que, il est clair et incontestable que.

ÉVIDER (*es...* et *vide*), *v. a.* Creuser en cannelure. Evider une lame d'épée. || Échancrer. || Creuser à l'intérieur. || En archit. Tailler à jour, sculpter.

ÉVIDOIR, *s. m.* Outil dont un facteur d'instruments se sert pour évider les flûtes, les clarinettes, etc.

ÉVIER (anc. fr. *ève*, eau), *s. m.* Large pierre creusée en bassin, sur laquelle on lave la vaisselle, et qui a un conduit pour l'écoulement des eaux de la cuisine.

ÉVINCÉ, ÉE, *p. p.* d'évincer.

ÉVINCER (lat. *evincere*), *v. a.* En jurispr. Déposséder juridiquement quelqu'un. || Par extens. Enlever à quelqu'un par intrigue une place, une affaire, etc. || S'évincer, *v. r.* Se chasser l'un l'autre.

ÉVITABLE (lat. *evitabilis*), *adj.* Qui peut être évité.

ÉVITAGE, *s. m.* T. de mar. Espace suffisant pour qu'un navire à l'ancre puisse facilement tourner lorsque le vent ou la marée change. || Mouvement que fait un navire pour éviter. Faire un évitage.

ÉVITÉ, ÉE, *p. p.* d'éviter.

ÉVITÉE, *s. f.* T. de mar. Synonyme d'évitage.

⁎ **ÉVITEMENT**, *s. m.* Action d'éviter. || Dans les chemins de fer, gare d'évitement, portion de voie supplémentaire pour remiser un train et laisser la voie principale libre et ouverte.

ÉVITER (lat. *evitare*), *v. a.* Se détourner de personnes ou d'objets, dont la rencontre est désagréable ou nuisible. || Dans le style élevé, il se dit aussi des choses. Ses yeux qui vainement voulaient vous éviter, RAC. || Échapper à. Éviter la prison, sa destinée, etc. || Ne pas donner lieu. Éviter une querelle. || Se garder de. Évitez les longueurs. || Avec *de* et l'infinitif. J'évite d'être long et je deviens obscur, BOIL. || Avec *que* et le subjonctif. J'évitais qu'il ne m'en parlât ou qu'il m'en parlât. || En mus. Éviter une cadence, passer brusquement, dans une note de cadence, à un accord différent de celui qu'elle annonçait; ajouter à cet accord final une dissonance pour faire transition. || *V. n.* Un vaisseau a évité, lorsqu'il a changé bout pour bout, à la longueur de son câble, sans qu'il ait levé ses ancres. || S'éviter, *v. r.* Se détourner l'un de l'autre. || S'éviter, faire effort pour perdre souvenir de soi-même. Il craint d'être à soi-même et cherche à s'éviter, BOIL. || Être évité. || Ne dites pas : Éviter quelque chose à quelqu'un. *Éviter* ne peut avoir un régime indirect. C'est *épargner* qu'il faut employer en ce cas.

ÉVOCABLE, *adj.* Qu'on peut évoquer. Un démon évocable. || En jurispr. Il se dit des causes que certains tribunaux peuvent évoquer.

ÉVOCATION (lat. *evocatio*), *s. f.* Action d'évoquer, de faire apparaître les démons, les ombres ou les âmes des morts. || Action de la part d'un tribunal supérieur de retenir la connaissance d'une affaire qui n'a pas subi le premier degré de juridiction, ou de s'en saisir d'office.

ÉVOCATOIRE (lat. *evocatorius*), *adj.* En jurispr. Qui donne lieu à une évocation. Cause évocatoire.

⁎ **ÉVOLUÉ, ÉE** (voy. *évolution*), *adj.* Qui a subi son évolution, son développement. La fièvre jaune évoluée.

⁎ **ÉVOLUER** (voy. *évolution*), *v. n.* T. d'art milit. et de mar. Exécuter des évolutions. Ce bâtiment évolue bien. || T. de métier. Faire un tour sur soi-même. || Fig. et néolog. Passer par des phases progressives.

ÉVOLUTION (lat. *evolutio*), *s. f.* En physiol. Action de sortir en se déroulant. L'évolution des bourgeons. || Fig. Développement d'une idée, d'un système, d'une science, d'un art. || L'évolution historique, le développement des sociétés suivant un ordre déterminé. || Mouvements du corps dans les exercices. || Mouvements qu'on fait exécuter dans un manége. || Mouvement de troupes qui changent leur position pour en prendre une nouvelle. || Se dit aussi d'une escadre. Évolution navale.

ÉVOQUÉ, ÉE, *p. p.* d'évoquer.

ÉVOQUER (lat. *evocare*), *v. a.* Faire apparaître les démons ou les âmes des morts par l'effet de certaines conjurations. || Fig. Il se dit des orateurs qui apostrophent les mânes des héros. || Évoquer un souvenir, le rappeler. || En jurispr. Attirer à soi la connaissance d'une affaire. Le parlement évoque à soi l'affaire, LA FONT.

⁎ **ÉVULSIF, IVE**, *adj.* Qui est propre à arracher.

⁎ **ÉVULSION** (lat. *evulsio*), *s. f.* T. didactique. Action d'arracher, extraction. Évulsion d'une dent.

EX (lat. *ex*), particule qui se joint par le trait d'union à certains mots pour exprimer l'état ou la position antérieure d'une personne : un ex-ministre.

⁎ **EX-ABRUPTO**, voy. ABRUPTO.

EXACERBATION (lat. *exacerbatio*), *s. f.* Accroissement passager de l'intensité des accidents d'une maladie.

EXACT, ACTE (è-gzakt. Lat. *exactus*), *adj.* Qui suit rigoureusement la vérité, la convention. Historien exact. Soyez exact au rendez-vous. || En parlant des choses, fait avec soin, avec ponctualité. Compte exact. Expression exacte. || Les sciences exactes, les mathématiques et les sciences qui s'appuient sur les mathématiques. || Qui est conforme à son modèle. Copie exacte. || Sévère, rigoureux. L'exacte justice. Une diète exacte.

EXACTEMENT, *adv.* D'une manière exacte.

EXACTEUR (lat. *exactor*), *s. m.* Celui qui exige ce qui est dû à lui ou à un autre. Un maître, sévère exacteur de ses droits, BOURD. || Celui qui commet une exaction.

EXACTION (lat. *exactio*), *s. f.* Action d'exiger une chose due. || Acte d'un percepteur des deniers publics, et en général d'un administrateur quelconque qui exige ce qui n'est pas dû ou plus qu'il n'est dû. || Contribution exigée d'une population comme amende et punition.

EXACTITUDE, *s. f.* Qualité de la personne qui est exacte. L'exactitude à garder les petites choses. Boss. || Précision, justesse dans les choses. L'exactitude d'un calcul, d'une mesure.

EXAÈDRE, *adj.* et *s.* Voy. HEXAÈDRE.

⁎ **EXAGÉRANT, ANTE**, *adj.* Qui exagère. Tertullien, plus exagérant que saint Cyprien, FÉN.

EXAGÉRATEUR, TRICE (lat. *exaggerator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exagère. || *Adj.* Il n'est point exagérateur.

EXAGÉRATIF, IVE, *adj.* Qui tient de l'exagération. Un langage exagératif, Boss.

EXAGÉRATION (lat. *exaggeratio*), *s. f.* Action d'exagérer; résultat de cette action. || T. de beaux-arts. L'exagération des formes, des gestes.

EXAGÉRÉ, ÉE, *adj.* Qui porte le caractère de l'exagération. Des expressions exagérées. || *S. m.* Ce qui porte le caractère de l'exagération. || Dont les sentiments ne gardent pas la juste mesure, en parlant des personnes. || *S. m.* Celui qui a des opinions outrées, violentes, surtout en politique. || T. de beaux-arts. Qui n'est pas soumis aux justes proportions.

⁎ **EXAGÉRÉMENT**, *adv.* D'une manière exagérée.

EXAGÉRER (lat. *exaggerare*), *v. a.* Donner aux choses des proportions plus grandes qu'elles n'ont réellement. || Exagérer quelqu'un, exagérer son mérite, ses qualités. || S'exagérer, exagérer à soi. S'exagérer sa peine. || Absol. Sans exagérer. || Donner une expression excessive. || En peint. et sculpt. Exagérer les formes, les proportions des figures. || Faire valoir, faire ressortir.

⁎ **EXAGÉREUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exagère. N'avez-vous point quelque exagéreuse? SÉV.

EXAGONE, *adj*. Voy. HEXAGONE.

* **EXALTABLE**, *adj*. Qui peut s'exalter.

* **EXALTANT, ANTE**, *adj*. Qui exalte. Passion exaltante.

EXALTATION (lat. *exaltatio*), *s. f.* Action d'élever, d'exhausser. L'exaltation de la sainte croix. || L'avénement, l'intronisation d'un pape. || Action de rendre plus éclatant, plus glorieux. L'exaltation du nom et de la grandeur de Dieu, PASC. || État de l'esprit haussé au delà de son état ordinaire. L'exaltation des esprits. || Exaltation politique, ardeur excessive dans les opinions ou les partis politiques. || En méd. Augmentation démesurée de l'action d'un organe ou d'un système d'organes.

EXALTÉ, ÉE, *p. p.* d'exalter. || En politique, le parti exalté, le parti révolutionnaire le plus ardent. || *S. m.* et *f.* C'est un exalté, une exaltée.

EXALTER (lat. *exaltare*), *v. a.* Élever très-haut, louer, vanter beaucoup. Exalter le mérite d'une action. || Rendre plus actif. Exalter les propriétés d'un médicament, les fonctions du foie. || Fig. Exalter des sentiments. || Élever l'esprit au-dessus de son état ordinaire. || Absol. S'exaltant pour exalter. || Exalter son âme, prendre des sentiments d'orgueil. || Jeter dans une sorte de transport, de délire. || S'exalter, *v. r.* Être élevé, loué. || Prendre de l'exaltation. || Se louer, se vanter réciproquement.

EXAMEN (è-gza-min. Lat. *examen*), *s. m.* Action d'examiner. L'examen d'une affaire. || Examen de conscience, préparation à la confession. || Faire son examen de conscience, examiner attentivement sa propre conduite. || En philos. Le libre examen, le droit naturel de n'accepter comme vrai que ce qu'admet la raison ou l'expérience. || Épreuve orale ou écrite que subit un candidat à tel ou tel grade ou à une école. Passer son examen. || Par extens. Sorte d'interrogatoire qu'on fait subir à quelqu'un sur certains faits. Examen d'un accusé.

* **EXAMINABLE**, *adj*. Qui peut, qui doit être examiné.

EXAMINATEUR, TRICE (lat. *examinator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui examine. Ces curieux examinateurs des coutumes reçues, PASC. || Celui, celle qui a pour fonction de faire subir les examens aux candidats pour des grades ou des fonctions. || *Adj.* Dame examinatrice.

* **EXAMINATION**, *s. f.* Action d'examiner.

EXAMINÉ, ÉE, *p. p.* d'examiner.

EXAMINER (lat. *examinare*), *v. a.* Considérer avec attention et pour se rendre compte. || Examiner, se dit des différentes commissions pour le théâtre, le colportage, les autorisations de livres, etc. || Absol. On doute, on examine. || Regarder attentivement. || Faire subir un examen. || S'examiner, *v. r.* Examiner sa conscience, ses propres actions. || Se regarder l'un l'autre.

* **EXANTHÉMATEUX, EUSE** ou **EXANTHÉMATIQUE**, *adj*. Qui a rapport aux exanthèmes.

EXANTHÈME (ἐξάνθημα), *s. m.* Groupe de maladies cutanées dont le caractère est une rougeur plus ou moins vive, disparaissant momentanément sous la pression du doigt, et existant sans vésicules, papules, ni pustules.

EXARCHAT (è-gzar-ka), *s. m.* Province gouvernée par un exarque. L'exarchat de Ravenne. || Dignité d'exarque.

EXARQUE (ἔξαρχος), *s. m.* Vicaire général de l'empereur en Occident qui faisait sa résidence à Ravenne. || Dans l'Église grecque, dignitaire député par le patriarche pour visiter les provinces.

EXASPÉRATION (lat. *exasperatio*), *s. f.* État d'un esprit exaspéré. || Par extens. État d'agitation, d'irritation des esprits. || En méd. Accroissement de l'intensité des symptômes d'une maladie.

EXASPÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'exaspérer.

EXASPÉRER (lat. *exasperare*), *v. a.* Irriter à l'excès. || Rendre plus âpre, plus cuisant. Exaspérer une douleur. || S'exaspérer, *v. r.* Devenir irrité. || Devenir plus âpre, en parlant d'un mal.

EXAUCÉ, ÉE, *p. p.* d'exaucer.

* **EXAUCEMENT**, *s. m.* Action d'exaucer ; état de celui qui est exaucé.

EXAUCER (le même qu'*exhausser*), *v. a.* Écouter favorablement celui qui prie, supplie. || Se dit aussi de l'accomplissement de ce qu'on demande. Exaucer des vœux.

EXCAVATION (lat. *excavatio*), *s. f.* Action d'excaver. || Creux dans le sol.

* **EXCAVER** (lat. *excavare*), *v. a.* Creuser sous terre.

EXCÉDANT, ANTE, *adj*. Qui excède, qui est de surcroît. Les sommes excédantes. || *S. m.* Surcroît ; nombre, quantité qui excède. Un excédant de compte. || Fig. Un excédant de forces. || Qui excède, qui fatigue, importune à l'excès. Un ton excédant.

EXCÉDÉ, ÉE, *p. p.* d'excéder.

EXCÉDER (lat. *excedere*), *v. a.* Outre-passer, aller au delà des justes bornes. Excéder son pouvoir. || Absol. Dieu a tout fait avec mesure, avec nombre et avec poids ; rien n'excède, rien ne manque, BOSS. || Dépasser. N'excédez pas cette somme. || Surpasser en longueur, en dimension, en valeur. || Battre outrageusement (sens autrefois très-usité en matière criminelle). || Excéder quelqu'un de coups. || Accabler au delà de ce qu'on peut supporter. Cette course m'a excédé. || Excéder de plaisir, fatiguer à force de plaisir. || Famil. Excéder quelqu'un de bonne chère, l'exciter à quelque excès de table par l'abondance des mets. || Importuner, tourmenter. || S'excéder, *v. r.* Se fatiguer à l'excès. S'excéder à la chasse, de travail, de débauches, etc.

EXCELLEMMENT, *adv*. D'une manière excellente, parfaitement. || Par excellence. Qui n'est pas contre eux est excellemment pour eux, PASC.

EXCELLENCE (lat. *excellentia*), *s. f.* Éminent degré de qualité, en un genre. L'excellence d'un remède, d'un fruit. || Famil. Avoir une grande idée de sa propre excellence, être infatué de soi, de son mérite. || Prix d'excellence, prix unique décerné à l'élève qui s'est le plus distingué pendant toute l'année scolaire, dans toutes les branches d'étude réunies ; prix donné à l'élève qui a obtenu le plus de points dans les compositions durant les deux premiers trimestres de l'année, dit aussi prix de semestre. || PAR EXCELLENCE, *loc. adv.* Au plus haut degré. Bien fait et beau par excellence, LA FONT. Aristote a été appelé le philosophe par excellence. Dieu est l'être par excellence. || Titre qu'on donne aux ambassadeurs, aux ministres. Il se fait donner de l'Excellence, on l'appelle Votre Excellence. || Une Excellence, une personne qui a droit au titre d'Excellence. || En ce sens, on met des majuscules : Votre Excellence, Son Excellence. On écrit aussi en abrégé V. Exc. et S. Exc.

EXCELLENT, ENTE (lat. *excellens*), *adj*. Qui est à un degré éminent, qui l'emporte. || Titre qui se donne dans certaines formules nobiliaires. Très-haut et très-excellent prince. || Qui est très-bon en son genre. Excellent vin. Un excellent cheval. Un excellent prince. L'art des plus excellents ouvriers, LA BRUY. || Un excellent homme ou un homme excellent, un homme doué d'une grande bonté de cœur. || Être excellent sur quelqu'un, sur quelque chose, en bien parler, et quelquefois ironiquement, s'en moquer. || *S. m.* Ce qui excelle. Se consoler du grand et de l'excellent par le médiocre, LA BRUY.

EXCELLENTISSIME (lat. *excellentissimus*), *adj*. Forme superlative d'excellent. Titre donné aux sénateurs de Venise. || Famil. Très-bon, parfait. C'est excellentissime. Un vin excellentissime.

EXCELLER (lat. *excellere*), *v. n.* Être supérieur en son genre. La plupart de ceux qui ont excellé en quelque genre n'y ont point eu de maître, FONTEN. || Il se construit avec *à* et l'infinitif. Tel excelle à rimer qui juge sottement, BOIL. || Il se dit aussi des choses. La géométrie excelle en ces trois genres, PASC.

EXCENTRICITÉ, *s. f.* En géom. Distance du centre d'une ellipse à son foyer. || Éloignement du centre. L'excentricité d'un quartier. || Fig. et néolog. emprunté de l'anglais. Caractère original, bizarre, façons singulières. Se faire remarquer par son excentricité, par ses excentricités.

EXCENTRIQUE (lat. *excentricus*), *adj*. En géom. Qui est en dehors du centre ; dont les centres ne se rapportent pas. || Se dit des ellipses par rapport à leur plus ou moins grande excentricité. || T. milit. Mouvement excentrique, mouvement qui écarte un corps du centre des opérations. || En bot. Couches ligneuses excentriques, celles qui ne sont pas concentriques à la moelle de l'arbre. || Qui est loin du centre. Quartier excentrique. || Fig. et néologisme emprunté de l'anglais. Qui pense et agit en opposition avec les habitudes reçues.

* **EXCENTRIQUEMENT**, *adv*. D'une manière excentrique.

EXCEPTÉ, *prép*. À la réserve de. Tout était Dieu ex-

cepté Dieu lui-même, Boss. || Excepté, suivi d'une préposition, quand le terme duquel on excepte est lui-même régi par cette préposition. La malheureuse facilité qu'ont les hommes de s'accoutumer à tout, excepté au repos et au bonheur, Barthél. || Cependant on peut suivre aussi la règle ordinaire. Il faut regarder Dieu comme l'auteur de tous les biens et de tous les maux, excepté le péché, Pasc. || Excepté que, *conj.* avec l'indicatif. || *Excepté* est invariable, comme préposition, placé avant le substantif, et variable, comme participe, placé après : Excepté une femme ; une femme exceptée.

EXCEPTÉ, ÉE, *p. p.* d'excepter.

EXCEPTER (lat. *exceptare*), *v. a.* Ne pas comprendre dans. On excepta les chefs de l'amnistie. || Excepter que, avec l'indicatif. || S'excepter, *v. r.* Se mettre en dehors de. || On excepte toujours les présents ou les personnes présentes, c'est-à-dire les jugements qu'on exprime sont censés ne s'appliquer en rien aux présents.

EXCEPTION (lat. *exceptio*), *s. f.* Action d'excepter. || À l'exception de, *loc. prép.* Excepté, hormis. || Ce qui n'est pas soumis à la règle, à la loi commune. C'est une exception. Il n'y a point d'exception à cette loi. || Cet homme est une exception, il a des qualités ou des vices qui le mettent à part. || En gramm. Constatation d'une irrégularité ; mot qui échappe à la règle. || En jurispr. Tous moyens opposés à une demande judiciaire, particulièrement à la procédure. || Lois, tribunaux d'exception, lois, tribunaux qui sont hors de la règle de la constitution du pouvoir judiciaire. || Prov. L'exception confirme la règle, c'est-à-dire l'exception, manifestant la règle, la constate. || Il n'y a point de règles sans exceptions, se dit pour excuser quelque manquement.

EXCEPTIONNEL, ELLE, *adj.* Qui a rapport à une exception. Disposition exceptionnelle. || Néolog. Qui fait exception, extraordinaire. Un bon marché exceptionnel.

⋆ **EXCEPTIONNELLEMENT,** *adj.* D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS (lat. *excessus*), *s. m.* Différence en plus de deux quantités inégales. L'excès d'une ligne sur une autre. || En arithmétique, le résultat d'une soustraction. || Fig. Ce qui dépasse une limite ordinaire, une mesure moyenne. L'excès du froid, du plaisir, etc. || Absol. Se jeter d'un excès dans l'autre. || Excès de pouvoir, fait de rendre une décision ou d'agir en dehors des attributions légales. || *Au pl.* Débauche, déréglement. Faire des excès. || *Au sing.* Famil. Nous avons fait hier un petit excès, se dit d'une partie de table. || *Au pl.* Violences, outrages. Il prévit à quels excès ils se porteraient, Boss. || En jurispr. Séparation de corps pour cause d'excès, de sévices et d'injures graves. || À l'excès, jusqu'à l'excès, *loc. adv.* Outre mesure, à l'extrême. || Dans l'excès, au delà de la limite ordinaire. Madame de Nesles est affligée dans l'excès, Sév. || Prov. L'excès en tout est un défaut.

EXCESSIF, IVE, *adj.* Qui excède la règle, la mesure, le degré ordinaire. Un froid, un prix excessif. || Climat excessif, celui où l'hiver est extrêmement froid, et l'été extrêmement chaud. || Il se dit des personnes qui portent les choses à l'excès. C'est un homme excessif.

EXCESSIVEMENT, *adv.* Avec excès, à un degré excessif. Boire excessivement. Excessivement grand.

EXCIPER (lat. *excipere*), *v. n.* En jurispr. Alléguer une exception, une fin de non-recevoir. Exciper de l'autorité de la chose jugée. || S'appuyer, s'autoriser d'une pièce, etc. Il excipa de plusieurs actes.

EXCIPIENT (lat. *excipiens*), *s. m.* En pharm. Substance qui sert à dissoudre ou à incorporer certains médicaments, soit pour leur donner la forme convenable, soit pour en masquer la saveur ou en diminuer l'activité.

EXCISE (angl. *excise*, voy. *accise*), *s. f.* Impôt établi sur la bière, le cidre, etc. en Angleterre. || Le bureau où l'on perçoit l'excise.

⋆ **EXCISER,** *v. a.* En chir. Faire une excision.

EXCISION (lat. *excisio*), *s. f.* En chir. Opération par laquelle on enlève des parties d'un petit volume.

⋆ **EXCITABILITÉ,** *s. f.* Faculté qui appartient aux corps vivants d'entrer en action, quand ils reçoivent l'action d'une cause stimulante.

⋆ **EXCITABLE,** *adj.* Qui est susceptible d'être excité.

EXCITANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui a pour effet d'augmenter l'action vitale des organes. || *S. m.* Les excitants. || En théol. Grâce excitante, grâce qui excite seulement sans déterminer. || Dans le langage général, qui excite, anime, provoque. Des paroles excitantes.

⋆ **EXCITATEUR, TRICE** (lat. *excitator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui excite. Un excitateur de troubles. || *S. m.* En phys. Instrument métallique à l'aide duquel on décharge, sans recevoir de commotion, un appareil électrique.

EXCITATIF, IVE, *adj.* Syn. d'excitant, qui est plus usité.

EXCITATION (lat. *excitatio*), *s. f.* Action d'exciter. || En jurispr. Excitation à la haine ou au mépris du gouvernement, à la débauche, etc. délits prévus et punis par le code. || En méd. État d'activité plus grande, soit d'un organe, soit de l'économie tout entière. || Fig. L'excitation des esprits était grande.

EXCITÉ, ÉE, *p. p.* d'exciter. || Absol. Qui est dans un état d'excitation.

⋆ **EXCITEMENT,** *s. m.* État de ce qui est excité. L'excitement des esprits.

EXCITER (lat. *excitare*), *v. a.* Pousser à, presser de. Exciter quelqu'un au travail. || Avec certains noms de chose pour régime. Exciter le courage, la douleur, etc. || Avec un nom de chose pour sujet. Ma gloire, mon repos, tout m'excite à partir, Rac. || Animer, encourager. Exciter les soldats par son exemple. || Absol. Le bon exemple excite. || Irriter. N'excitez pas ces animaux. || Faire naître, causer, avec un nom de personne ou de chose pour sujet. Nul mets n'excitait leur envie, La Font. Exciter le rire et les larmes. || Exciter l'envie, la pitié, l'admiration, etc. être un objet d'envie, de pitié, etc. || En méd. Produire l'excitation. || S'exciter, *v. r.* Se donner excitation. S'exciter au combat. || S'exciter réciproquement. || Être excité, causé. Je prévis les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève, Volt. || Impers. Il s'excite en nous divers sentiments, Boss.

⋆ **EXCLAMATIF, IVE,** *adj.* Qui exprime, marque l'exclamation. Point exclamatif. Phrase exclamative.

EXCLAMATION (lat. *exclamatio*), *s. f.* Cri subit de joie, d'admiration, de surprise, d'indignation, etc. || En gramm. Point d'exclamation, point ainsi figuré (!) || Figure de rhétorique, qui consiste à se livrer tout à coup dans le discours aux élans impétueux de la passion.

⋆ **EXCLAMER (S')** (lat. *exclamare*), *v. r.* Pousser des exclamations. || On devrait dire *exclamer* comme au XVIe siècle ; mais l'assimilation avec *s'écrier* l'a emporté.

EXCLU, UE, *p. p.* d'exclure. || *Subst.* On a admis de nouveau les exclus. || Jusque dans le courant du XVIIIe siècle, on a dit *exclus, excluse*, comme *exclu, exclue*.

EXCLURE (lat. *excludere*), *v. a.* Interdire l'accès, retrancher, renvoyer quelqu'un d'un corps, d'une assemblée. || Fig. Oter l'accès, le droit de. Julien exclut les chrétiens non-seulement des honneurs, mais des études, Boss. || N'être pas compatible avec. La faveur des princes n'exclut pas le mérite et ne le suppose pas aussi, La Bruy. || S'exclure, *v. r.* Se mettre hors, s'interdire. || Se mettre hors l'un l'autre. Ces deux prétendants s'efforçaient de s'exclure. || Il se dit des choses incompatibles.

EXCLUSIF, IVE, *adj.* Qui a la force d'exclure. Un droit exclusif de tout autre. || Avoir voix exclusive dans une élection, avoir le droit d'exclure le candidat présenté. || Qui jouit de priviléges exclusifs. Une compagnie exclusive. || Qui est incompatible avec. Des idolâtries exclusives du salut, Boss. || Il se dit aussi des personnes qui n'admettent pas ce qui est contraire à leur opinion, à leurs goûts. L'esprit de parti rend exclusif. || On dit dans le même sens : Goût, patriotisme exclusif, etc.

EXCLUSION (lat. *exclusio*), *s. f.* Action d'exclure, de mettre hors. || Fig. Tant s'en faut que l'imagination donne l'exclusion au génie, Vauven. || Action d'interdire quelque chose à quelqu'un. || Incompatibilité. || Caractère exclusif. || T. de calcul. Méthode d'exclusion, mode de solution des problèmes fondé sur ce qu'on exclut successivement les inconnues. || À l'exclusion de, *loc. prép.* Telle personne ou telle chose étant exclue.

EXCLUSIVEMENT, *adv.* En excluant. Si exclusivement à toute autre science vous endoctrinez votre enfant dans la géométrie, Chateaubr. || Uniquement. || En ne comprenant pas. Jusqu'au mois de mai exclusivement.

⋆ **EXCLUSIVISME.** *s. m.* Néolog. Esprit d'exclusion.

EXCOMMUNICATION (lat. *excommunicatio*), *s. f.* Punition ecclésiastique, séparant quelqu'un de la communion de l'Église. Fulminer une excommunication.

EXCOMMUNIÉ, ÉE, *p. p.* d'excommunier. || *S. m.* Un excommunié. || Fig. Il est fait comme un excommunié, il est mal habillé, en désordre. || Un visage d'excommunié, une mauvaise mine.

EXCOMMUNIER (lat. *excommunicare*), *v. a.* Retrancher quelqu'un de la communion de l'Église. || Absol. Le consistoire chez les protestants seul a droit d'excommunier. || S'excommunier, *v. r.* Se retrancher de la communion des fidèles. Il s'excommunie lui-même du christianisme, Boss. || S'excommunier l'un l'autre.

EXCORIATION, *s. f.* Légère plaie qui n'intéresse que la peau.

EXCORIÉ, ÉE, *p. p.* d'excorier.

EXCORIER (lat. *excoriare*), *v. a.* En chir. Écorcher légèrement. || S'excorier, *v. r.* Se faire une excoriation à soi-même. || Être excorié.

EXCRÉMENT (lat. *excrementum*), *s. m.* Tout ce qui est évacué du corps de l'animal par les émonctoires naturels, comme les matières fécales, l'urine, la sueur, etc. || En particulier, les matières fécales. || Fig. Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre, LA FONT.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, *adj.* En méd. Qui est de la nature de l'excrément.

EXCRÉMENTIEL, ELLE ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE,** *adj.* En méd. Qui appartient à l'excrément. Humeurs excrémentitielles. || Excrémentiel n'est plus guère usité.

* **EXCRÉTER,** *v. a.* En physiol. Opérer l'excrétion.

EXCRÉTEUR, TRICE, *adj.* Qui sert aux excrétions. Conduit, vaisseau excréteur.

EXCRÉTION (lat. *excretio*), *s. f.* En physiol. Action par laquelle certains organes creux rejettent au dehors les matières liquides ou solides qu'ils contiennent. L'excrétion des matières fécales, de l'urine, de la salive, etc. || Les excrétions, les matières excrémentitielles.

EXCRÉTOIRE (lat. *excretum*), *adj.* En anatom. Qui procure l'excrétion. || Glandes excrétoires des plantes, celles dont la surface laisse suinter un liquide.

EXCROISSANCE (lat. *excrescentia*), *s. f.* Sorte de tumeur qui se forme sur le corps des animaux ou des végétaux. || Fig. Le parlement de Dombes n'était qu'une excroissance inutile, VOLT. || Par extens. De petites excroissances que nous nommons des montagnes, BONNET.

EXCURSION (lat. *excursio*), *s. f.* Course au dehors. Des excursions botaniques. || Fig. Digression. Faire une excursion hors de son sujet. || Irruption sur le territoire ennemi. || Longue dissertation sur un point d'antiquité peu connu, à l'occasion d'un mot, d'une pensée d'un auteur. || On dit aussi excursus, en ce sens.

* **EXCURSIONNISTE,** *s. m.* Néolog. Celui qui fait une excursion scientifique ou de plaisir.

* **EXCURSUS** (èk-skur-sus'. Lat. *excursus*), *s. m.* Voy. EXCURSION, dans son dernier sens seulement.

EXCUSABLE (lat. *excusabilis*), *adj.* Qui est digne d'excuse, en parlant des personnes ou des choses.

EXCUSATION (lat. *excusatio*), *s. f.* Anc. jurispr. Excuses qu'on allègue pour être dispensé d'une tutelle, d'une charge. || On ne dit plus aujourd'hui qu'excuse.

EXCUSE (voy. *excuser*), *s. f.* Raison qu'on allègue pour se disculper ou pour disculper un autre. || Fig. Leur incrédulité n'a plus d'excuse, Boss. || Prétexte. || Motif qui empêche un juré de siéger, un élève d'assister à la classe, etc. || Motif légal pour se dispenser d'une charge imposée par la loi. || Circonstance qui diminue la gravité d'un crime et par suite atténue la peine. || Faire excuse à quelqu'un, le prier qu'il excuse. || Famil. Je vous fais excuse, formule en usage quand on veut contredire. || Faire des excuses à quelqu'un, lui témoigner le regret que l'on a de l'avoir offensé, gêné ou contrarié. || Exiger des excuses, demander une réparation par excuse. || Faire ses excuses, se dit par politesse, quand on manque à quelque devoir de société ou qu'on refuse poliment quelque invitation. || Recevoir les excuses de quelqu'un, se déclarer satisfait de la politesse qu'il a faite en s'excusant. || Il faut rejeter la locution *demander excuse* dans le sens de *demander pardon*.

EXCUSÉ, ÉE, *p. p.* d'excuser.

EXCUSER (lat. *excusare*), *v. a.* Donner les raisons qui peuvent disculper quelqu'un d'une faute. Excuser quelqu'un d'une faute. || Excuser une chose sur, la rejeter sur. || Excuser à, suivi d'un nom de personne, excuser envers, auprès de. Vous m'excuserez à lui si, etc. || Recevoir, admettre les raisons que quelqu'un allègue pour se disculper. || Excuser un juré, un député, etc. recevoir comme valables les motifs qui l'empêchent de siéger. || Servir d'excuse, avec un nom de chose pour sujet. || Pardonner, tolérer par indulgence. Excusez cet oubli. || Excuser quelqu'un de faire une chose, le dispenser de la faire. || Absol. Être indulgent. Je vous prie d'excuser. || Excusez-moi, vous m'excuserez, formules de civilité. || S'excuser, *v. r.* Présenter ses excuses, ses raisons pour se disculper. Il s'excuse sur ce qu'il ignorait cette défense. || S'excuser sur une personne ou une chose, rejeter la faute sur cette personne ou cette chose. || S'excuser de faire une chose, s'en dispenser. || Absol. S'excuser. || Être excusé. Une telle action ne saurait s'excuser, MOL.

EXEAT (è-gzé-at'. Lat. *exeat*), *s. m.* Permission que l'évêque donne à un ecclésiastique, son diocésain, d'aller exercer dans un autre diocèse. || Dans les lycées, colléges, etc. bulletin, permis de sortie. || Dans les bibliothèques, permis de sortir avec des livres. || Fig. Donner à quelqu'un son exeat, le congédier. || *Au pl.* Des exeat.

EXÉCRABLE (lat. *exsecrabilis*), *adj.* Qu'on doit exécrer, avoir en horreur. Un acte exécrable. Un exécrable Juif, l'opprobre des humains, RAC. || Serment exécrable, serment accompagné d'imprécations. || Par exagération, très-mauvais, pitoyable. Un vin, un livre exécrable.

EXÉCRABLEMENT, *adv.* D'une manière exécrable.

EXÉCRATION (lat. *exsecratio*), *s. f.* Chez les anciens, menaces et malédictions sous des formules religieuses. || Aujourd'hui, imprécation, jurement. || Sentiment qui fait maudire. La sagesse est en exécration aux pécheurs, SACI. || Chose exécrable. || Dans le même sens, en parlant des personnes. Il sera l'exécration de la postérité.

EXÉCRÉ, ÉE, *p. p.* d'exécrer.

EXÉCRER (lat. *exsecrari*), *v. a.* Avoir en exécration. Tout le mondre l'exècre. || S'exécrer, *v. r.* Avoir une haine violente l'un pour l'autre.

EXÉCUTABLE, *adj.* Qui peut être exécuté.

EXÉCUTANT, *s. m.* En mus. Musicien qui exécute sa partie dans un concert. || On dit au féminin exécutante.

EXÉCUTÉ, ÉE, *p. p.* d'exécuter.

EXÉCUTER (lat. *exsecutum*), *v. a.* Mettre à effet, mener à accomplissement. Exécutez mon ordre. || Absol. Commandez, j'exécuterai. || T. d'arts. Faire un ouvrage d'après un modèle, un plan. Exécuter un monument, un bas-relief. || Absol. Il conçoit bien, mais il exécute mal. || Par extens. Exécuter un morceau de musique, un ballet, un opéra. || Exécuter des mouvements, se mouvoir d'une certaine façon. On dit de même : Exécuter une manœuvre, des évolutions. || En procéd. Saisir les biens d'un débiteur pour les vendre par autorité de justice. || T. de bourse. Exécuter une personne, faire vendre ou acheter publiquement les valeurs dont cette personne est acheteur ou vendeur, lorsqu'elle ne remplit pas au terme son engagement. || T. de guerre. Exécuter militairement un soldat, le punir de mort. || Exécuter militairement une ville, y exercer toutes les rigueurs militaires. || Exécuter à mort ou simplement, ce qui est plus usité, exécuter, faire mourir par suite d'une condamnation judiciaire. || S'exécuter, *v. r.* Se résoudre à faire une chose par raison ou par complaisance. || Vendre ce qu'on possède pour éviter la saisie. || Avec un nom de chose pour sujet, être mis à effet. L'édit du prince s'exécute, LA FONT.

EXÉCUTEUR, TRICE (lat. *exsecutor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exécute. Le prince est exécuteur de la loi de Dieu, Boss. || *Adj.* Puissance exécutrice. || On dit plutôt aujourd'hui *exécutif* (qui est un néologisme). || Exécuteur, exécutrice testamentaire, celui, celle que le testateur a chargé d'exécuter ses dispositions testamentaires. || L'exécuteur des hautes œuvres ou absol. l'exécuteur, le bourreau. || Par extens. L'exécuteur de la justice de Dieu.

EXÉCUTIF, IVE, *adj.* Chargé de l'exécution. La puissance exécutive, le pouvoir exécutif (voy. EXÉCUTEUR), pouvoir chargé d'exécuter les lois. || On dit quelquefois substantivement l'exécutif pour le pouvoir exécutif.

EXÉCUTION (lat. *exsecutio*), *s. f.* Action de passer du projet, du dessein conçu à l'acte, à l'accomplissement. || Mettre à exécution, exécuter. || Homme d'exécution, homme capable d'exécuter hardiment une entreprise. || T. d'arts. Action d'exécuter d'après certaines règles, ou conformément à un modèle, à un plan. || Manière d'exécuter. || En peint. Habileté à exécuter. Ce peintre a de l'exécution. || En mus. L'action de jouer sur des instruments ou de chanter un morceau. || Facilité de lire et d'exécuter une partie vocale ou instrumentale. || L'exécution d'un mouvement, d'une manœuvre, l'action d'opérer un mouvement, une manœuvre. || En jurispr. Fait d'accomplir ce qu'un acte ou un jugement prescrivent. || En procéd. Exécution d'un débiteur, vente de ses biens par autorité de justice. || T. de bourse. Vente ou achat public des valeurs dont une personne est acheteur ou vendeur, lorsque cette personne ne remplit pas au terme son engagement. || T. de guerre. Exécution militaire, mise à mort d'un condamné par un conseil de guerre. || Exécution militaire, dégât que l'on fait dans un pays, dans une ville pour punir les habitants ou les contraindre à faire ce qu'on exige d'eux. || Supplice capital.

EXÉCUTOIRE, *adj.* En jurispr. Qui doit être mis à exécution ; qui donne le pouvoir d'exécuter. Les lois sont exécutoires en vertu de leur promulgation. || T. de pratique. Titre exécutoire ou *subst.* un exécutoire, mandement du juge qui taxe le chiffre des frais et en vertu duquel on en poursuit le payement.

* **EXÉCUTOIREMENT,** *adv.* D'une manière exécutoire.

EXÉGÈSE (ἐξήγησις), *s. f.* Explication grammaticale et mot pour mot. || Interprétation grammaticale et historique de la Bible. || Explication des lois et textes du droit. Exégèse du Code. || Toute interprétation en matière d'histoire. L'exégèse historique.

EXÉGÉTIQUE, *adj.* Qui sert à interpréter, à expliquer. Commentaire exégétique. || Méthode exégétique, celle qui procède par l'interprétation des textes.

EXEMPLAIRE (lat. *exemplaris*), *adj.* Qui peut servir d'exemple. Une conduite exemplaire. || Qui doit effrayer comme exemple. Punition exemplaire.

EXEMPLAIRE (lat. *exemplare*), *s. m.* Modèle à suivre. Ce roi, des bons rois l'éternel exemplaire, MALH. || Archétype, idée divine. L'univers, selon Platon, est un exemplaire de la divinité. || Chaque objet provenant d'un type commun. Il n'y a que deux exemplaires de ce livre. || Par extens. Individus de même espèce ou variété, soit animale, soit végétale, que l'on conserve dans les collections comme échantillons de cette espèce ou variété.

* **EXEMPLAIREMENT,** *adv.* D'une manière exemplaire. Vivre, punir exemplairement.

EXEMPLE (lat. *exemplum*), *s. m.* Ce qui peut être imité en tant que modèle. Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes, MONTESQ. || Le commun exemple, ce que chacun fait. || Un homme de mauvais exemple, un homme dont la conduite est déréglée. || Prendre exemple de, sur, se conformer à. || Exemple de bonté, de charité, acte de bonté, de charité. || Donner un exemple de, faire un acte de. || Donner l'exemple, faire le premier. || Chose dont on peut tirer enseignement. Vous devez un exemple à la postérité. || Personne du sort ou des actions de laquelle on peut tirer enseignement. Quel exemple terrible ne suis-je pas pour les rois ? FÉN. || Il est l'exemple de ses condisciples, il se conduit de manière à servir d'exemple à ses condisciples. || Faire un exemple de quelqu'un, le punir pour apprendre aux autres les peines auxquelles ils s'exposeraient s'ils commettaient les mêmes fautes. || Absol. Faire des exemples. || Exemple d'une chose, celui, celle qui a éprouvé, subi une certaine chose et qui en sert aux autres d'avertissement. Rome a été un exemple de la justice de Dieu, BOSS. || Chose pareille à la chose dont il s'agit. O vertu sans exemple ! CORN. || Exemple que..., fait qui prouve que... J'avoue que j'ai vu dans nos histoires des exemples qu'on a payé de son bien une erreur, VOLT. || Passage d'auteur qui sert à prouver quelque fait de langage. || Modèle d'écriture. L'Académie dit que plusieurs font en ce sens *exemple* du féminin ; mais il n'y a aucune raison pour conserver cette anomalie. || PAR EXEMPLE, *loc. adv.* S'emploie pour expliquer ou confirmer ce qu'on veut dire. Par exemple, il est certain que... || Sorte d'exclamation familière qui exprime l'étonnement, la surprise. Par exemple ! voilà qui est fort. || À L'EXEMPLE DE, *loc. prépos.* Par imitation, pour se conformer à.

EXEMPT (èg-zen. Ainsi dit parce qu'il était exempté du service de cavalerie ordinaire), *s. m.* Autrefois, sous-officier de cavalerie qui commandait en l'absence du capitaine et des lieutenants. || Aujourd'hui, officier de police.

EXEMPT, EMPTE (èg-zan. Lat. *exemptus*). *adj.* Qui n'est point assujetti à. Exempt d'impôt. || Fig. On ne plaint jamais dans autrui que des maux dont on ne se croit pas exempt soi-même, J. J. ROUSS. || Dispensé de. || Qui n'éprouve pas. Exempt d'ambition. || Il se dit de même des choses. Un ouvrage exempt de défauts.

EXEMPTÉ, ÉE, *p. p.* d'exempter. || *Subst.* Un exempté.

EXEMPTER (é-gzan-té. *Exempt*), *v. a.* Rendre exempt, affranchir d'une chose obligatoire. Exempter d'impôt. || Préserver, garantir de. || Dispenser de. || S'exempter, *v. r.* S'ôter une chose obligatoire. S'exempter de toute responsabilité. || Se dispenser de.

EXEMPTION (é-gzan-psion. Lat. *exemptio*), *s. f.* Dispense, affranchissement d'une charge, d'une obligation. Exemption du service militaire. || Certificat que le maître donne à un écolier quand il est satisfait de lui, et à l'aide duquel l'écolier peut se racheter de quelque punition ou obtenir une sortie de faveur. || État où l'on n'est pas sujet à, où l'on est délivré de. L'exemption des peines de la vie.

EXEQUATUR (è-gzé-koua-tur. Lat. *exsequatur*), *s. m. invar.* T. de pratique. Ordre ou permission d'exécuter. || Formule par laquelle une sentence d'arbitres ou un jugement rendu par un tribunal étranger est rendu exécutoire. || Autorisation à un agent étranger d'exercer ses fonctions dans le pays. Ce consul a reçu son exequatur.

* **EXERÇANT, ANTE,** *adj.* Qui exerce, qui pratique. Médecin exerçant. La pharmacie exerçante.

EXERCÉ, ÉE, *p. p.* d'exercer. || Exercé dans la guerre, BOSS. Un peuple qui est exercé à la vertu, FÉN.

EXERCER (lat. *exercere*), *v. a.* Dresser, former par certains mouvements réguliers. Exercer le corps. Exercer des conscrits au maniement des armes. Exercer des chiens à la chasse. || Mouvoir, pour mettre ou tenir en état de mieux faire certaines fonctions. Exercer ses bras, ses jambes. || Exercer son bras, sa vigueur, user pleinement de sa force musculaire. || S'exercer, exercer à soi-même. S'exercer les doigts sur le piano. || Fig. Il se dit des choses intellectuelles et morales. Exercer des acteurs, la mémoire d'un enfant. Exercer la patience. || Exercer sa plume, son éloquence, ses talents, employer sa plume, son éloquence, ses talents. || Avec un nom de chose pour sujet. Cela exerce l'esprit. || Mettre à l'épreuve. Exercer la patience de quelqu'un. Dieu se plaît à exercer les bons. || Pratiquer une profession, un métier. || Exercer une charge, en faire les fonctions. || On dit de même : Exercer la piraterie, le brigandage. || Se dit absolument, en parlant d'une charge, d'une profession. Ce médecin n'exerce plus. || Gérer, administrer. Exercer l'autorité souveraine. || Exercer la police, faire observer la police, et fig. surveiller attentivement. || Exercer son droit, ses droits, en user, les faire valoir. || Exercer une grande surveillance sur quelqu'un, sur quelque chose, surveiller attentivement quelqu'un ou quelque chose. || Fig. Exercer de l'ascendant, de l'influence, avoir beaucoup d'empire, d'ascendant, d'influence. || Exercer une action sur, influer sur. || Exercer une action, produire un effet, avec un nom de chose pour sujet. L'action que la lumière exerce sur les plantes. || Mettre en usage. Exercer sa clémence, sa cruauté, sa colère, etc. faire des actes de clémence, de cruauté, de colère, etc. || *V. n.* Se dit des commis du fisc qui vont chez certains marchands constater ce qui est soumis aux droits indirects. On dit aussi activ. Exercer un cabaretier. || T. de prat. Exercer un droit, une action, agir en vertu d'un droit, d'une action. || S'exercer, *v. r.* Se préparer, se former par des mouvements réguliers. S'exercer à faire des armes. || Il se dit aussi des membres, des forces. || Par extens. S'exercer à la patience. || Prendre pour objet de ses attaques. Leur critique s'exerce sur ce livre. || Être pratiqué. La fraude s'exerce impunément. || Il se dit des choses intellectuelles ou morales mises à l'épreuve. Ma patience a de quoi s'exercer.

EXERCICE (lat. *exercitium*), *s. m.* Action d'exercer quelqu'un à quelque chose ou de s'y former soi-même. Cela s'apprend par un long exercice. Les exercices du corps. || L'action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions. L'exercice du fusil. || Exercice à feu, exercice où l'on apprend aux soldats à tirer. || Les exercices du corps soumis à certaines règles, tels que monter à cheval, danser, etc. Les exercices de la gymnastique. || Fig. et famil. Peine, fatigue, embarras. L'ennemi nous a donné bien de l'exercice. || Ce qui exerce l'esprit, les facultés. L'exercice de la mémoire. || Exercices publics, conférences sur ce qui se faisait dans les hautes écoles. || Dans les classes, exercices au tableau, les exercices de traduction ou de calcul que l'élève fait à la craie sur un tableau noir. || Devoirs donnés pour familiariser l'élève avec les règles. || Livres qui contiennent les exercices. || *Au pl.* Ce qui fait l'occupation habituelle d'une compagnie. Exercices académiques. || En mus. Morceau composé pour familiariser un exécutant avec une des difficultés du chant ou de l'instrument. || Il se dit des choses morales qu'on met en pratique. L'exercice du culte, de la religion catholique. || Exercices spirituels, certaines pratiques de dévotion qui se font dans les communautés religieuses où l'on se met en retraite. || Occupation. Tout autre exercice que la guerre leur était interdit, Rollin. || Action de faire ce qui est d'une fonction, d'une charge, du pouvoir. L'exercice d'une profession, du pouvoir. || Être dans l'exercice de ses fonctions, remplir actuellement certaines fonctions. || Action d'user d'un droit. L'exercice d'un privilége. || Collége de plein exercice, collége où les classes comprennent jusqu'à la philosophie inclusivement, avec les classes de mathématiques. || T. de finance. La perception et l'emploi des revenus publics relativement à chaque année. || Visite des commis chez certains marchands pour la perception des droits indirects.

EXÉRÈSE (ἐξαίρεσις), *s. f.* En chir. Opération par laquelle on enlève du corps tout ce qui lui est inutile, étranger ou nuisible.

EXERGUE (ἐξ et ἔργον), *s. m.* Petit espace hors d'œuvre, qui se pratique dans une médaille, pour y mettre l'inscription, la date. || Le mot, la devise, la date, qui se trouvent dans cet espace.

EXFOLIATION, *s. f.* Soulèvement et chute de l'écorce par feuillets minces et desséchés. || En chir. Séparation, par feuilles ou par lames, des parties d'un os, d'un tendon, d'un cartilage, etc. qui sont frappés de nécrose.

EXFOLIÉ, ÉE, *p. p.* d'exfolier.

EXFOLIER (lat. *exfoliare*), *v. a.* En bot. Enlever une écorce par lamelles. || S'exfolier, *v. r.* Se dit de l'écorce qui s'en va par lamelles. || Se dit aussi d'une substance qui s'enlève par des parties larges et minces. || Se dit enfin d'un os, d'un tendon, d'un cartilage malade, dont les parties privées de vie se détachent par parcelles.

EXHALAISON (lat. *exhalatio*), *s. f.* Vapeur, odeur qui s'exhale de certains corps.

EXHALANT, ANTE, *adj.* En anat. Vaisseaux exhalants, vaisseaux servant à l'exhalation.

EXHALATION (lat. *exhalatio*), *s. f.* Action d'exhaler. || En bot. L'action des plantes qui donnent à l'atmosphère les gaz absorbés par elles. || En physiol. Action par laquelle certains fluides sont versés à la surface des diverses membranes et de la peau.

EXHALÉ, ÉE, *p. p.* d'exhaler.

EXHALER (lat. *exhalare*), *v. a.* Émettre, dégager, en parlant de vapeurs, d'odeurs. || Fig. Depuis que je suis né, j'ai vu la calomnie Exhaler les venins de sa bouche impunie, Volt. || Exhaler son âme, sa vie, mourir. || Exprimer avec vivacité ; faire éclater en paroles. Exhaler sa douleur, sa bile, sa mauvaise humeur. || S'exhaler, *v. r.* Être exhalé. Les vapeurs qui s'exhalent le soir. || Impers. Il s'exhale des vapeurs de ce marais. || Fig. Tout le venin empesté du noir Cocyte semblait s'exhaler de son cœur, Fén. || Éclater, en parlant de sentiments, de passions. Non, je n'ai point un courroux à s'exhaler en paroles vaines, Mol.

EXHAUSSÉ, ÉE, *p. p.* d'exhausser.

EXHAUSSEMENT, *s. m.* Élévation, en parlant de construction. L'exhaussement d'un mur.

EXHAUSSER (lat. *exaltare*), *v. a.* Élever à une grande hauteur. || Les titres dont les hommes tâchent d'exhausser leur bassesse, Mass. || Donner plus de hauteur à ce qui a déjà une certaine hauteur. Exhausser un mur. || S'exhausser, *v. r.* Devenir plus haut.

EXHÉRÉDATION (lat. *exheredatio*), *s. f.* Action, droit d'exhéréder. || L'état de celui qui est exhérédé.

EXHÉRÉDÉ, ÉE, *p. p.* d'exhéréder.

EXHÉRÉDER (lat. *exheredare*), *v. a.* Syn. technique de déshériter. || Absol. Le droit d'exhéréder.

EXHIBÉ, ÉE, *p. p.* d'exhiber.

EXHIBER (*exhibere*), *v. a.* Produire une pièce en justice. Exhiber ses titres. || Famil. Il nous exhiba une pancarte chargée d'attestations. || S'exhiber, *v. r.* Se produire, se montrer, dans le langage plaisant.

EXHIBITION (lat. *exhibitio*), *s. f.* Action de produire un acte, une pièce. || Famil. Action de montrer, de tirer de sa poche, etc. || Réunion, dans un lieu donné, des animaux qui concourent pour des prix ou des primes. || On dit de même : Exhibition de tableaux.

⋆ **EXHILARANT, ANTE** (lat. *exhilarans*), *adj.* Qui donne de l'hilarité. La douceur exhilarante de l'harmonie, Mol.

EXHORTATION (lat. *exhortatio*), *s. f.* Discours en vue d'exhorter. || Exhortation religieuse, discours de piété, en langage familier, qui se fait pour exhorter à la dévotion. || Fig. Ce succès était une exhortation.

EXHORTÉ, ÉE, *p. p.* d'exhorter.

EXHORTER (lat. *exhortari*), *v. a.* Pousser à.... par des paroles. Exhorter à la paix, à bien vivre. || Donner du courage. Exhorter des troupes. || Exhorter quelqu'un à la mort, l'exhorter à mourir en bon chrétien. || Exhorter avec *que* et le verbe suivant au subjonctif. Nous vous exhortons que vous ne receviez pas en vain la grâce de Dieu, Boss. || Exhorter avec *de* et le verbe suivant à l'infinitif (plus rare que *exhorter à*). Elle m'exhortait de consulter d'habiles gens, J. J. Rouss. || S'exhorter, *v. r.* Se donner des exhortations à soi-même. || Se donner des exhortations réciproques.

EXHUMATION, *s. f.* Action d'exhumer un corps.

EXHUMÉ, ÉE, *p. p.* d'exhumer.

EXHUMER (lat. *exhumare*), *v. a.* Tirer un corps de la sépulture. || Fig. Tirer de l'oubli. Exhumer des titres.

EXIGÉ, ÉE, *p. p.* d'exiger. Réclamé comme dû.

EXIGEANT, EANTE, *adj.* Qui est habitué à exiger beaucoup. Se montrer exigeant.

EXIGENCE (lat. *exigentia*), *s. f.* Caractère, prétention de celui qui est exigeant. || Ce qui est exigé. Les exigences du monde. || Prétention injuste imposée à une personne. || Occurrence, besoin. Selon l'exigence des affaires.

EXIGER (lat. *exigere*), *v. a.* Réclamer quelque chose en vertu d'un droit fondé ou prétendu. || Obliger ou vouloir obliger à quelque chose qui n'est pas dû. Il exige des intérêts exorbitants. || Faire fournir par force. Exiger des contributions de guerre. || Fig. Il se dit, avec un nom de chose pour sujet, de ce qui oblige moralement. Je sais ce que de moi le rang de père exige, Rac. || Avoir nécessairement besoin. Cette affaire exige votre présence. || S'exiger, *v. r.* Être exigé.

⋆ **EXIGIBILITÉ,** *s. f.* État de ce qui est exigible. L'exigibilité d'une dette.

EXIGIBLE, *adj.* Qu'on peut exiger. Dette exigible.

EXIGU, UË (lat. *exiguus*), *adj.* Petit, avec insuffisance. Un logement, un repas exigu.

EXIGUÏTÉ (lat. *exiguitas*), *s. f.* Petitesse, avec insuffisance. L'exiguïté de ses ressources.

EXIL (é-gzil. Lat. *exilium*), *s. m.* Expulsion hors de la patrie. || Exil volontaire, action de quitter volontairement son pays. || Par extens. Tout séjour hors du lieu où l'on voudrait être. La ville où nous sommes est pour nous un lieu d'exil. Vivre loin de vous est un exil pour moi. || Dans le langage mystique. La terre est un lieu d'exil.

EXILÉ, EE, *p. p.* d'exiler. || *Subst.* Un exilé.

EXILER, *v. a.* Envoyer en exil. || Par extens. Les oiseaux que l'hiver exile Reviendront avec le printemps, Béranger. || Reléguer quelqu'un dans ses terres ; c'était le roi, non les tribunaux, qui infligeait cette sorte de punition. || Par extens. Exiler quelqu'un de notre présence, lui défendre de se présenter devant nous. || S'exiler, *v. r.* Se condamner à un exil volontaire ; se retirer loin du

monde. || S'exiler l'un l'autre. || Être exilé. || Fig. L'amour du bien commun de tous les cœurs s'exile, C. Delav.

EXISTANT, ANTE, *adj*. Qui existe actuellement. Toutes les créatures existantes. || *S. m.* Ce qui existe.

EXISTENCE, *s. f.* État de ce qui existe. L'existence de Dieu. || Réalité. L'existence d'un complot, d'un fait. || T. d'admin. et de comm. L'existence en magasin, la quantité de marchandises que renferment les magasins. || Vie. Donner, recevoir l'existence. || Être persuadé d'une chose comme de son existence, y croire fermement. || Rang, position sociale. Avoir une belle existence.

EXISTER (lat. *existere*), *v. n.* Avoir l'être. Rien n'existe que par Celui qui est, J. J. Rouss. || Simplement, être, se trouver, avoir lieu actuellement. Ce monument n'existe plus depuis longtemps. || Impers. Il existe une loi qui, etc. || Vivre. Quand j'aurai cessé d'exister.

EXOCET (é-gzo-sè. ἐξώκοιτος), *s. m.* Genre de poissons malacoptérygiens abdominaux, pourvus de grandes nageoires pectorales qui leur permettent de voler.

EXODE (ἔξοδος), *s. m.* Le second livre du Pentateuque, qui contient l'histoire de la sortie d'Égypte.

EXOMPHALE (ἐξόμφαλος), *s. f.* Hernie ombilicale.

* **EXONÉRATION** (lat. *exoneratio*), *s. f.* T. de pratique. Décharge, soulagement. Exonération d'impôts. || Remplacement militaire fait par l'État même, au moyen d'une somme fixée chaque année.

* **EXONÉRER** (lat. *exonerare*), *v. a.* Faire cesser ce qui est onéreux, ou écarter la partie onéreuse d'une chose. || Exonérer une marchandise, ne pas lui faire payer les droits de douane. || Payer à l'État ce qu'il faut pour exempter du service militaire. || S'exonérer, *v. r.* Acquitter une dette. || Payer à l'État son remplacement militaire.

EXOPHTHALMIE (ἐξόφθαλμος), *s. f.* En chir. Sortie de l'œil hors de l'orbite par l'effet de quelque lésion.

EXORABLE (lat. *exorabilis*), *adj.* Qui se laisse fléchir par des supplications. Qu'exorable à la prière, le prince soit ferme contre les demandes, Montesq.

EXORBITAMMENT, *adv.* D'une manière exorbitante.

* **EXORBITANCE**, *s. f.* Néolog. Qualité de ce qui est exorbitant. L'exorbitance des profits, d'une prérogative.

EXORBITANT, ANTE (lat. *exorbitans*), *adj.* Qui sort des limites ; qui dépasse de beaucoup la juste mesure. Une dépense exorbitante. Un prix exorbitant. || On dit : Exorbitant de. Des priviléges exorbitants du droit commun. || Fig. Qui blesse les convenances, la morale, la règle. C'est une action exorbitante, Mol.

EXORCISÉ, ÉE, *p. p.* d'exorciser.

EXORCISER (lat. *exorcisare*, de ἐξορκίζειν), *v. a.* Conjurer les démons, les chasser du corps des possédés à l'aide des paroles et des cérémonies de l'Église. || Absol. Le pouvoir d'exorciser. || Exorciser un possédé, employer les exorcismes de l'Église pour le délivrer. || Prononcer sur le sel, sur l'eau, les prières de l'Église.

* **EXORCISEUR**, *s. m.* Celui qui pratique l'exorcisme.

EXORCISME (lat. *exorcismus*, de ἐξορκισμός), *s. m.* Nom de certaines prières ecclésiastiques qui se font pour chasser le démon. || Sorte de charme qui consiste à dire de certains vers ou de certaines paroles dans la vue de produire des effets surnaturels.

EXORCISTE (lat. *exorcista*, de ἐξορκιστής), *s. m.* Prêtre qui exorcise.

EXORDE (lat. *exordium*), *s. m.* T. de rhét. La première partie du discours. Exorde par insinuation. Exorde ex abrupto. || Par extens. Début, commencement.

* **EXOSMOSE** (ἔξω et ὠσμός), *s. f.* En phys. Courant de dedans en dehors qui s'établit, en même temps que son opposé l'endosmose, à travers une cloison membraneuse séparant deux liquides de densité différente.

EXOSTOSE (ἐξόστωσις), *s. f.* Tumeur osseuse qui se développe à la surface d'un os. || Excroissances, tumeurs sur le tronc de certains arbres.

EXOTÉRIQUE (ἐξωτερικός), *adj.* Qui se fait au dehors, public, opposé à ésotérique. Doctrine exotérique.

EXOTIQUE (lat. *exoticus*, de ἐξωτικός), *adj.* Qui n'est pas naturel au pays. Végétaux exotiques. || Fig. Terme, usage exotique.

EXPANSIBILITÉ, *s. f.* En phys. Propriété des gaz, des vapeurs qui tendent à occuper un plus grand espace.

EXPANSIBLE, *adj.* Susceptible d'expansibilité.

EXPANSIF, IVE, *adj.* Qui peut dilater ou se dilater. Force expansive. Fluide expansif. || Fig. Qui s'épanche avec effusion. Bonté expansive. Homme expansif.

EXPANSION (lat. *expansio*), *s. f.* En phys. Dilatation d'un corps doué d'expansibilité. || En anat. et bot. Prolongement de certaines parties. || Ces parties elles-mêmes prolongées. || Fig. Action de s'étendre, de se développer. L'expansion du mouvement révolutionnaire. || Épanchement des pensées, des sentiments.

EXPATRIATION, *s. f.* Action d'expatrier ou de s'expatrier.

EXPATRIÉ, ÉE, *p. p.* d'expatrier.

EXPATRIER (lat. *ex* et *patrie*), *v. a.* Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. || S'expatrier, *v. r.* Quitter sa patrie, aller s'établir à l'étranger.

EXPECTANT, ANTE (lat. *expectans*), *adj.* Qui attend. Médecine expectante, celle qui, attendant que la nature agisse par elle-même, emploie des moyens peu actifs. || Par extens. Méthode expectante. || Être dans une attitude expectante, attendre les événements pour se décider. || Qui est dans l'attente d'une place, d'un payement, etc. || *S. m.* Celui qui doit avoir la première place vacante. Il fut reçu expectant à l'Hôtel-Dieu, Fontes.

EXPECTATIF, IVE, *adj.* Qui donne droit d'attendre, d'espérer. Les indults étaient des grâces expectatives.

* **EXPECTATION** (lat. *expectatio*), *s. f.* Attente de quelque événement. La grande expectation du public a été heureusement terminée, Boss. || En méd. Méthode dans laquelle le médecin, laissant agir la nature, n'intervient activement qu'à l'apparition de symptômes fâcheux.

EXPECTATIVE, *s. f.* Attente fondée sur des droits, des promesses ou des probabilités. Être dans l'expectative. Avoir l'expectative d'un emploi, d'une succession. || En expectative, en espérance. || Espèce de droit de survivance qu'on donne en certains pays. Le roi d'Espagne lui donna l'expectative de la première commanderie vacante.

EXPECTORANT, ANTE, *adj.* Qui facilite l'expectoration. || *Subst.* Un bon expectorant.

EXPECTORATION, *s. f.* En méd. Action d'expectorer.

EXPECTORÉ, ÉE, *p. p.* d'expectorer.

EXPECTORER (lat. *expectorare*), *v. a.* En méd. Rejeter, en toussant, les mucosités ou autres matières qui obstruent les bronches. || Absol. Cela fait expectorer. || Fig. T. de cour romaine. Rendre publique une nomination *in petto*. Expectorer un cardinal.

EXPÉDIÉ, ÉE, *p. p.* d'expédier. || *S. f.* Expédiée, genre d'écriture courante.

EXPÉDIENT (lat. *expedire*), *adj. m.* Qui expédie, facilite, profite. Il est expédient de faire cela. Vous seul [Dieu] savez ce qui m'est expédient, Pasc. || Expédient n'est employé qu'au masculin et avec le verbe *être*.

EXPÉDIENT, *s. m.* Moyen de se tirer d'embarras, d'arriver à ses fins. Être fécond, fertile en expédients. || Il se prend souvent en mauvaise part pour indiquer une mesure qui tire d'embarras pour le moment, mais laisse subsister la difficulté. Ce n'est là qu'un expédient. || Au *pl.* Moyens onéreux et extrêmes qu'on emploie pour se procurer de l'argent. Il est aux expédients.

EXPÉDIER (lat. *expedire*), *v. a.* Faire partir pour une destination. Expédier un ballot par le chemin de fer. Expédier un courrier. || Hâter l'exécution d'une chose, la fin d'une affaire. Ceux qui expédient le plus d'affaires, Fén. || En ce sens, il se dit aussi de personnes. Ce juge expédie promptement les parties. || Déclarer à la hâte. Expédier ses motifs. || Famil. Expédier de l'argent, des provisions, les dépenser promptement. || Se débarrasser de. Expédier un importun. || Mettre à mal ruiner. || Faire mourir. La maladie l'aura bientôt expédié. Ce médecin expédie ses malades. || T. de pratique. Faire la copie littérale d'un acte. || S'expédier, *v. r.* Se hâter, se dépêcher. || Être fait à la hâte, promptement.

EXPÉDITEUR, *s. m.* Celui qui expédie des marchandises.

EXPÉDITIF, IVE, *adj.* Qui expédie promptement les affaires, prompt en besogne. C'est un homme expéditif, qui aime à dépêcher ses malades, Mol. || Il se dit aussi des choses qu'on dépêche et qu'on fait promptement. Un moyen expéditif.

EXPÉDITION (lat. *expeditio*), *s. f.* Action d'expédier.

d'envoyer par une voie quelconque de transport. || *Au pl.* Dépêches, lettres, actes. Ce courrier attend ses expéditions. || Action d'expédier, de hâter; diligence. L'expédition des affaires. || Homme d'expédition, homme qui termine promptement les affaires. || T. de guerre. Entreprise à main armée et en corps de troupe contre un pays. L'expédition de Xerxès contre la Grèce. || Expédition maritime ou simplement expédition, entreprise pour des découvertes, pour le commerce ou pour la guerre de mer. || Fig. et ironiquement, équipée, chose faite mal à propos. || T. de pratique. Action de copier. L'expédition d'un acte. || Copie légale non revêtue de la forme exécutoire d'actes notariés ou de jugements.

EXPÉDITIONNAIRE, *s. m.* Celui qui est chargé de faire des envois de marchandises. || Commis chargé de faire des expéditions ou copies. || *Adj.* Chargé d'une expédition militaire. L'armée expéditionnaire du Mexique.

* **EXPÉDITIVEMENT,** *adv.* D'une manière expéditive.

EXPÉRIENCE (lat. *experientia*), *s. f.* Acte d'éprouver, d'avoir éprouvé. L'expérience du monde en dégoûte, J. J. Rouss. || Faire l'expérience d'une chose, la ressentir, l'éprouver; essayer si une chose réussit. || Faire l'expérience de, faire l'apprentissage. Faire l'expérience de la guerre. || Connaissance des choses acquise par un long usage. L'expérience consommée est la couronne des vieillards, Saci. Un roi sans expérience de la guerre, Fén. || Tentative pour reconnaître comment une chose se passe. Expérience de physique, de chimie. || Expérience se dit quelquefois absolument pour méthode expérimentale.

EXPÉRIMENTAL, ALE (lat. *experimentum*), *adj.* Qui est fondé sur l'expérience. Physique expérimentale. Résultats expérimentaux.

* **EXPERIMENTALEMENT,** *adv.* D'une manière expérimentale.

* **EXPÉRIMENTATEUR, TRICE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des expériences. || *Adj.* Habileté expérimentatrice.

* **EXPÉRIMENTATION,** *s. f.* Néolog. Action d'expérimenter. || Méthode par laquelle s'acquièrent les connaissances positives, dans la plupart des sciences.

EXPÉRIMENTÉ, ÉE, *p. p.* d'expérimenter. || *Adj.* Un médecin expérimenté.

EXPÉRIMENTER (lat. *experimentare*), *v. a.* Éprouver par expérience. Expérimenter un remède. || Absol. Le désir d'expérimenter. || Absol. Dans les sciences expérimentales, solliciter la production des faits qu'on veut observer, afin de pouvoir parvenir à en assigner la loi, à en déterminer les causes, etc. || S'expérimenter, *v. r.* S'instruire par expérience. || Être l'objet d'une expérience. Un remède doit s'expérimenter facilement.

EXPERT, PERTE (èk-spêr. Lat. *expertus*), *adj.* Qui a acquis par l'expérience une grande habileté dans un métier, dans quelque chose. || On dit : Expert en, dans et à. Avec un infinitif, on dit : Expert à. || *Subst.* Je le laisse juger aux experts, La Font. || *S. m.* En jurispr. Celui qui, ayant la connaissance de certaines choses, est commis pour les vérifier et pour en décider. S'en rapporter au dire des experts. || A dire d'experts, voy. dire.

EXPERTISE, *s. f.* En jur. Visite et opération d'experts. Faire une expertise. || Procès-verbal, rapport des experts.

* **EXPERTISER,** *v. n.* Faire une expertise. || *V. a.* On expertisera le dégât. || S'expertiser, *v. r.* Être expertisé.

* **EXPIABLE** (lat. *expiabilis*), *adj.* Qui peut être expié.

* **EXPIATEUR, TRICE** (lat. *expiator*), *adj.* Propre à expier. Des dons expiateurs. Une victime expiatrice.

EXPIATION (lat. *expiatio*), *s. f.* Action d'expier un crime, un délit, une faute. || Cérémonie religieuse faite en vue d'apaiser la colère céleste. || Fête de l'expiation, la quatrième des fêtes établies par Moïse.

EXPIATOIRE (lat. *expiatorius*), *adj.* Qui se rapporte à l'expiation. Des victimes expiatoires. || Sacrifice expiatoire, sacrifice qui se fait pour l'expiation de quelque faute.

EXPIÉ, ÉE, *p. p.* d'expier.

EXPIER (lat. *expiare*), *v. a.* Réparer un crime par la peine qu'on fait subir. || T. d'antiquité. Purifier quelqu'un, au moyen de la cérémonie appelée expiation, de la souillure contractée par quelque faute grave. || Réparer, par la peine qu'on subit, un crime, une faute. Expier son crime. || Avec un nom de chose pour sujet. L'opprobre et le supplice expieront votre audace, La Motte. || Réparer d'une façon quelconque. Impatient déjà d'expier son offense, Rac. || S'expier, *v. r.* Être expié.

EXPIRANT, ANTE, *adj.* Qui expire, qui est près d'expirer. || Fig. Qui finit. Un pouvoir expirant. || Voix expirante, voix qui se fait à peine entendre.

EXPIRATEUR, *adj. m.* En anat. Muscles expirateurs, muscles qui contribuent à l'expiration.

EXPIRATION (lat. *expiratio*), *s. f.* En physiol. Action par laquelle les poumons expulsent l'air qu'ils ont inspiré. || Se dit aussi en parlant d'un soufflet de forge. || Fin, terme. Expiration d'un brevet. || Fin d'un certain temps marqué. A l'expiration de l'année. || Échéance d'un terme convenu. L'expiration d'un bail.

EXPIRÉ, ÉE, *p. p.* d'expirer.

EXPIRER (lat. *expirare*), *v. a.* En physiol. Expulser l'air qui est entré dans la poitrine. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Mourir. Cet homme a expiré à l'instant; il est expiré depuis quelques heures. || Fig. Les flots expirent à mes pieds. La liberté expire. || Prendre fin, arriver à son terme. Son bail expire à la Saint-Jean. || Fig. Cesser, se dissiper, s'évanouir.

EXPLÉTIF, IVE (lat. *expletivus*), *adj.* En gramm. Se dit des mots inutiles au sens, mais qui servent à remplir la phrase. *Moi* est explétif dans : Prends-moi le bon parti, Boil. || Particule explétive, petit mot ou partie de mot qui s'ajoute sans changer le sens. || *S. m.* Un explétif.

* **EXPLÉTIVEMENT,** *adv.* D'une manière explétive.

EXPLICABLE (lat. *explicabilis*), *adj.* Qui peut être expliqué. Cela n'est pas explicable.

EXPLICATEUR (lat. *explicator*), *s. m.* Celui qui fait l'explication de certaines choses exposées à la curiosité publique. L'explicateur d'une ménagerie, d'un panorama.

EXPLICATIF, IVE (lat. *explicativus*), *adj.* Qui sert à expliquer. Commentaire explicatif. || En gramm. Proposition explicative, proposition incidente qui ne sert qu'à expliquer une idée principale.

EXPLICATION (lat. *explicatio*), *s. f.* Discours par lequel on expose quelque chose de manière à en donner l'intelligence, la raison. L'explication des songes. || Ce qui aide à trouver la cause, le motif d'une chose difficile à concevoir. Cela me donne l'explication de certains faits. || Justification, éclaircissement. Me donnerez-vous l'explication d'une telle conduite? || Avoir une explication avec quelqu'un, le forcer à expliquer ses intentions. || Demander à quelqu'un l'explication d'une parole, lui demander d'expliquer un propos qu'il a tenu et qui paraît offensant. || Il se dit très-souvent au plur. Demander des explications. || Interprétation, par la parole, de représentations et choses figurées. L'explication de la sphère. || Dans les classes, l'explication, la traduction de vive voix d'un auteur après préparation ou à livre ouvert.

EXPLICITE (lat. *explicitus*), *adj.* Qui est formellement expliqué, énoncé. Clause, volonté explicite.

EXPLICITEMENT, *adv.* D'une manière explicite.

EXPLIQUÉ, ÉE, *p. p.* d'expliquer.

EXPLIQUER (lat. *explicare*), *v. a.* Rendre intelligible ce qui est obscur. || Faire connaître la cause, le motif de ce qui paraît singulier, inconcevable. Expliquer un phénomène. Ceci explique pourquoi il n'est pas venu. || S'expliquer, expliquer à soi-même. || Faire entendre nettement, déclarer. Expliquer sa pensée. || Faire connaître, exprimer, manifester. || Interpréter des représentations figurées. Expliquer un tableau. || Instruire sur quelque chose. J'adore le Seigneur, on m'explique sa loi, Rac. || Faire un exposé. || Donner la traduction. || T. de classe. Expliquer un auteur, le traduire de vive voix; et absol. On a trop peu de temps pour expliquer. || S'expliquer, *v. r.* Faire connaître sa pensée, sa manière de voir. || S'expliquer, donner un éclaircissement. || S'expliquer avec quelqu'un, avoir avec lui un éclaircissement. || Avec ellipse du pronom personnel. Il faut faire expliquer cet homme. || On dit aussi : Je le ferai s'expliquer. || S'expliquer d'une chose, en dire ce qu'on en pense. || Être expliqué, être rendu intelligible. Cela s'explique de soi-même. || Être expliqué l'un par l'autre. || Se faire connaître, en parlant des sentiments. Que n'est-il permis à votre douleur de s'expliquer? Mass. || Être exposé, manifesté. || Se déployer, se développer. Ainsi la tragédie agit, marche et s'explique, Boil.

★ **EXPLIQUEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui explique. La science des expliqueurs de songes.

EXPLOIT (voy. *exploiter*), *s. m.* Chose accomplie en guerre, action d'éclat. || T. de pratique. Acte que l'huissier dresse et signifie pour assigner, notifier, saisir.

EXPLOITABLE, *adj.* Qui peut être exploité avec avantage. Ferme exploitable. || Bois exploitables, bois en état d'être abattus. || Se dit des biens qui peuvent être saisis par exploit et vendus par justice.

EXPLOITANT, *adj. m.* Huissier exploitant par tout le ressort, huissier qui a droit d'y signifier des exploits. || *S. m.* Celui qui exploite une entreprise, des terres, etc.

EXPLOITATION, *s. f.* Action d'exploiter des terres, des bois, une mine, etc. || Chemin d'exploitation, chemin fait pour les besoins d'une exploitation. || Chemin de fer en état d'exploitation, chemin de fer achevé et tout prêt pour servir au transport. || Par extens. Se dit d'un privilége de théâtre, d'un journal, d'un brevet. || La chose exploitée. || Le lieu où l'on exploite. Il a en Algérie une vaste exploitation. || En un sens défavorable. exploitation d'un homme, le profit excessif que l'on en tire en l'employant.

EXPLOITÉ, ÉE, *p. p.* d'exploiter.

EXPLOITER (fréquentatif du lat. *explicare*), *v. a.* Faire valoir, tirer le produit. Exploiter une ferme, une mine, un chemin de fer, un journal, un théâtre, etc. || Exploiter des bois, abattre, façonner et débiter les bois dans la forêt. || Par extens. Tirer profit ou bon parti de quelque chose. Exploiter la curiosité publique. || En mauvaise part, tirer un profit illicite ou peu honorable de quelque chose. Exploiter la crédulité publique. Exploiter une dupe, des ouvriers. || *V. n.* Par plaisanterie, faire quelque exploit, quelque prouesse. || Exploiter sur les grands chemins, voler sur la grande route. || T. de pratique. Dresser et signifier des exploits. || Activ. Sommer par exploit. || S'exploiter, *v. r.* Être exploité.

★ **EXPLOITEUR,** *s. m.* Celui qui exploite une terre, une mine, etc. || Celui qui tire des avantages illicites ou excessifs de quelque position. || Celui qui abuse, à son profit, de la confiance d'une personne.

★ **EXPLORABLE,** *adj.* Qu'on peut explorer.

EXPLORATEUR (lat. *explorator*), *s. m.* Celui qui explore. || Celui qui va ou qu'on envoie à la découverte dans un pays. || *Adj.* Qui explore, qui se livre à des recherches. Philosophe explorateur. || En chir. Qui a pour but de reconnaître quelque chose dans un organe, dans une tumeur. Ponction exploratrice.

EXPLORATION (lat. *exploratio*), *s. f.* Action d'explorer un pays. || Recherche scientifique. || Action d'examiner attentivement les symptômes d'une maladie, de sonder une plaie, un ulcère.

EXPLORÉ, ÉE, *p. p.* d'explorer.

EXPLORER (lat. *explorare*), *v. a.* Parcourir en examinant, en cherchant à découvrir. Explorer des contrées. || Parcourir du regard. || Fig. Explorer une bibliothèque, les vieux documents. || En méd. Examiner attentivement les symptômes d'une maladie; sonder une plaie, etc.

★ **EXPLOSIBLE,** *adj.* Susceptible de faire explosion.

★ **EXPLOSIF, IVE,** *adj.* En phys. Qui est relatif à l'explosion; qui a le caractère d'une explosion.

EXPLOSION (lat. *explosio*), *s. f.* Action d'éclater avec un bruit instantané. L'explosion d'une mine, d'un volcan. || Action d'éclater, en parlant d'une passion, d'une sédition, d'une révolution, d'une maladie, etc.

★ **EXPORTATEUR** (lat. *exportator*), *s. m.* Celui qui exporte des marchandises. || *Adj.* Fabricant exportateur.

EXPORTATION (lat. *exportatio*), *s. f.* Action d'exporter des marchandises. L'exportation du blé. || Fig. L'exportation des idées. || Choses qu'on fait sortir d'un pays. Le chiffre des exportations s'est accru.

EXPORTÉ, ÉE, *p. p.* d'exporter.

EXPORTER (lat. *exportare*), *v. a.* Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie nationale. || Absol. Défense d'exporter. || S'exporter, *v. r.* Être exporté.

★ **EXPORTEUR,** *s. m.* Synonyme d'exportateur.

EXPOSANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui expose ses prétentions dans une requête en justice ou autre. || Celui, celle qui met ses produits industriels ou artistiques dans une exposition publique. || T. d'algèbre. Petit chiffre placé à droite et un peu au-dessus d'un nombre et qui en exprime la puissance.

EXPOSÉ, *s. m.* Récit d'un fait et de ses circonstances. || Ce qui est déduit dans une requête présentée au juge. || Compte rendu. L'exposé d'une doctrine.

EXPOSÉ, ÉE, *p. p.* d'exposer.

EXPOSER (*ex* et *poser*), *v. a.* Mettre en vue, présenter aux regards. || Exposer en spectacle, faire voir à tout le monde. || Fig. Être exposé à la vue du public, aux regards, aux yeux de tous, être dans une situation qui attire l'attention publique. Cette place expose à la vue de toute la terre, aux yeux de tout le monde. || Exposer le saint sacrement, le présenter à l'adoration des fidèles. || Se dit des artistes, des agriculteurs, des industriels qui mettent leurs œuvres, leurs produits sous les yeux du public. || Absol. Cet artiste n'a pas exposé cette année. || Exposer en vente, se dit des choses que l'on expose à la vue du public pour être vendues. || Exposer un criminel, lui faire subir la peine du carcan. || Exposer un enfant, dans le sens ancien, abandonner un enfant dans un lieu désert pour s'en défaire, pour qu'il y périsse. || Dans le sens moderne, l'abandonner dans un établissement destiné à recueillir les enfants. || Placer, tourner vers. Bien exposer un bâtiment, un espalier, l'exposer au levant, au midi. || Soumettre à l'action de. Exposer des hardes à l'air. || Exposer aux bêtes un condamné, le leur livrer pour qu'elles le déchirent. || Exposer au péril, au danger, faire courir le péril, le danger. || Absol. Exposer quelqu'un, lui faire courir un péril. || Exposer à, faire courir le risque de. || Exposer quelque chose, courir risque de la perdre. Exposer sa vie. || Faire courir risque, avec un nom de chose pour sujet. Cela vous expose à bien des calomnies. || Être exposé à, courir le risque de. Être exposé à périr. || Être exposé à, être en butte à. || Exposer, faire connaître. || Faire un exposé. || Expliquer. Exposer une doctrine. || Absol. Ce professeur expose bien. || T. de littér. Faire l'exposition d'une œuvre dramatique. || S'exposer, *v. r.* Être mis en vue. || Courir un péril. S'exposer à la mort. || Absol. S'exposer, se mettre en danger, courir des risques. || Se mettre en butte. S'exposer au feu des ennemis. || Se mettre dans le cas de faire ou de subir quelque chose de fâcheux. S'exposer à un refus. || Être expliqué.

EXPOSITION (lat. *expositio*), *s. f.* Action d'exposer aux regards; état de la chose exposée, mise en vue. L'exposition du saint sacrement. || Exposition de peinture ou simplement exposition, mise sous les regards du public, de tableaux, en un lieu approprié. || Exposition des produits de l'art et de l'industrie. Exposition universelle, celle dans laquelle sont reçus les produits de tous les pays. || Le lieu où l'on expose. || Manière dont un tableau est placé relativement au point d'où lui vient le jour et au point d'où il doit être vu. || La peine infamante du carcan. || Action d'abandonner un enfant sur la voie publique ou dans un hospice. || Direction de la surface d'un terrain, d'un édifice, par rapport aux points cardinaux. L'exposition au midi. || Récit, narration. || Explication. L'exposition de la doctrine chrétienne. || En litt. Partie d'une œuvre où l'on fait connaître le sujet.

EXPRÈS (èk-sprè), *adv.* À certaine fin, avec une intention positive. Vous vous taisez exprès, MOL. || Tout exprès, même sens avec plus de force. || C'est comme un fait exprès, se dit d'une chose qui devient fâcheuse par l'occurrence. || Ne dites pas : *Par exprès.*

EXPRÈS, ESSE (èk-sprè. Lat. *expressus*), *adj.* Qui est exprimé de manière à ne laisser aucun doute. Ce sont ses mots exprès. || Il se dit de ce qui est fermement déterminé, arrêté. Intention expresse. || Qui s'exprime en termes exprès, en parlant des personnes ou des livres. || *S. m.* Messager chargé d'une mission déterminée.

★ **EXPRESS** (èk-sprès'. Mot emprunté à l'anglais, qui le tient lui-même du français *exprès*), *adj. m.* T. de chemin de fer. Train express ou *subst.* express, train qui marche beaucoup plus vite que les trains directs et omnibus, et qui ne s'arrête qu'à un petit nombre de stations.

EXPRESSÉMENT, *adv.* En termes exprès; tout exprès.

EXPRESSIF, IVE, *adj.* Qui a la vertu de bien exprimer. Un terme, un geste expressif. || Qui a de l'expression. Une physionomie expressive.

EXPRESSION (lat. *expressio*), *s. f.* Action d'exprimer le suc de certaines choses par la pression. Huiles tirées par expression. || Fig. Manière de rendre sa pensée par la parole ou par la plume. || Les mots eux-mêmes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, Boss. || Au-dessus de toute expression, au delà de toute expression, au delà de l'expression, qui ne peut être suffisamment exprimé, soit en bien, soit en mal. || Manière dont les impressions que nous recevons du dehors se peignent dans tout notre extérieur, et notamment dans les traits du visage. || Absol. L'expression, une certaine disposition des traits qui fait que les sentiments s'y peignent en caractères nets et apparents. Tête pleine d'expression. || En peint. Représentation vive et naturelle des passions, des attitudes, des actions de ceux qu'on peint. || En mus. Qualité par laquelle le compositeur sent vivement et rend avec vérité. || Il se dit aussi des exécutants, des chanteurs, des instruments. || Manifestation. De cette manière la parole des députés serait l'expression de la voix de la nation, Montesq. || En math. Forme sous laquelle on représente des constructions, des résultats. Une expression algébrique. || Réduire à sa plus simple expression, ramener les termes d'une fraction, d'une formule, d'une équation au moindre nombre possible. || Fig. Réduire quelque chose à sa plus simple expression, la réduire au moindre volume.

* **EXPRESSIVEMENT**, *adv.* D'une manière expressive.

EXPRIMABLE, *adj.* Qui peut être exprimé, énoncé.

EXPRIMÉ, ÉE, *p. p.* d'exprimer.

EXPRIMER (lat. *exprimere*), *v. a.* Extraire la liqueur de certaines choses en les pressant. || Fig. Les malheureux dont on exprime la sueur. || Rendre par les paroles. || Énoncer en termes exprès. || Représenter par le style, le dessin ou la musique. || Manifester, faire connaître. Exprimer sa douleur par des larmes. || S'exprimer, *v. r.* Être tiré par expression. Le vin s'exprime du raisin. || Se faire comprendre par la parole. S'exprimer en bons termes. || Être exprimé.

EX PROFESSO, *loc. adv.* Voy. professo.

EXPROPRIATION, *s. f.* Action d'exproprier. Expropriation pour cause d'utilité publique. || En jurispr. Expropriation forcée, saisie des biens d'un débiteur.

EXPROPRIÉ, ÉE, *p. p.* d'exproprier. || *Subst.* Les expropriés.

EXPROPRIER (lat. *ex* et *proprius*), *v. a.* Oter à quelqu'un la propriété d'un bien par voie légale. || Exproprier pour cause d'utilité publique, se dit de l'administration qui, pour un service public, prend la propriété de quelqu'un, moyennant indemnité.

* **EXPUGNABLE** (lat. *expugnabilis*), *adj.* Que l'on peut prendre de vive force.

EXPULSÉ, ÉE, *p. p.* d'expulser. || *Subst.* Les expulsés. || En méd. Un calcul expulsé de la vessie.

EXPULSER (lat. *expulsare*), *v. a.* Chasser quelqu'un du lieu où il était établi, d'un bien dont il était en possession. On l'expulsa de sa terre. || Par extens. Exclure d'un lieu, d'une compagnie. || En méd. Faire évacuer.

* **EXPULSEUR, ULTRICE** (lat. *expulsor, expultrix*), *adj.* Qui expulse. Action expultrice. || En physiol. Force expultrice, celle que possède la substance organisée de rejeter les principes qui lui sont devenus nuisibles.

EXPULSIF, IVE (lat. *expulsivus*), *adj.* T. didactique. Qui a la vertu, la force d'expulser.

EXPULSION (lat. *expulsio*), *s. f.* Action d'expulser. L'expulsion des rois à Rome. || En jurispr. Action de faire sortir un locataire, un tenancier des lieux qu'il occupe. || En méd. L'expulsion des mauvaises humeurs.

* **EXPURGATION** (lat. *expurgatio*), *s. f.* Action d'expurger un livre.

EXPURGATOIRE, *adj.* Index expurgatoire, catalogue de livres qui sont défendus à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été purgés et corrigés.

* **EXPURGÉ, ÉE**, *p. p.* d'expurger.

* **EXPURGER** (lat. *expurgare*), *v. a.* Oter les expressions licencieuses ou grossières qui peuvent se trouver dans un livre, et aussi cette qui choque telle ou telle doctrine ou opinion établie. || S'expurger, *v. r.* Être expurgé.

EXQUIS, ISE (èk-ski. Lat. *exquisitus*), *adj.* Qui a quelque chose de recherché et d'excellent. Un mets exquis. || Il se dit de choses de prix. Des meubles exquis. || Fig. Un travail exquis. || Qui est d'une excellence où se fait sentir la délicatesse, en parlant des qualités de l'esprit, du cœur. Un jugement, un goût exquis. || Il se dit quelquefois des personnes. || *S. m.* Ce qui est exquis.

* **EXQUISEMENT**, *adv.* D'une manière exquise.

EXSUCCION (lat. *ex* et *succion*), *s. f.* Action d'absorber par la succion. Les ventouses tirent le sang par une sorte d'exsuccion.

EXSUDATION (lat. *exsudatio*), *s. f.* En physiol. Suintement d'une humeur à travers les parois de son réservoir naturel. || Issue d'un liquide hors des tissus, sortant tel qu'il est et non élaboré par l'organe sécréteur.

EXSUDÉ, ÉE, *p. p.* d'exsuder.

EXSUDER (lat. *exsudare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Sortir à la façon de la sueur. Le sang exsude quelquefois.

EXTANT, ANTE (lat. *extans*), *adj.* T. vieilli de prat. Qui est en nature. Tous les effets extants de la succession.

EXTASE (ἔκστασις), *s. f.* Élévation extraordinaire de l'esprit dans la contemplation des choses divines, qui détache une personne des objets sensibles jusqu'à rompre la communication de ses sens avec tout ce qui l'environne. || Par extens. Vive admiration, volupté intime qui absorbe tout autre sentiment. Etre en extase d'admiration. Cela me ravit en extase. || En méd. Affection du cerveau dans laquelle l'exaltation de certaines idées suspend les sensations, arrête les mouvements volontaires.

EXTASIÉ, ÉE, *p. p.* de s'extasier.

EXTASIER (S'), *v. r.* Être saisi d'une vive admiration. || S'extasier à, sur, devant quelque chose. || Avec ellipse du pronom personnel. Chaque vers qu'il entend le fait extasier, Boil.

EXTATIQUE (ἐκστατικός), *adj.* Qui est causé par l'extase. Des transports extatiques. || Qui est ravi en extase. Un esprit extatique. || *Subst.* Un extatique. Une extatique. || Qui cause un vif transport comparé à l'extase.

EXTENSEUR, *adj.* En anat. Qui sert à étendre. Les muscles extenseurs du bras. || *S. m.* L'extenseur du pouce.

EXTENSIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est extensible.

EXTENSIBLE, *adj.* Qui est susceptible d'être étendu par l'action simultanée de deux forces agissant en sens contraire. L'or est le plus extensible de tous les métaux. || En anat. Qui peut s'étendre, s'allonger.

EXTENSIF, IVE (lat. *extensivus*), *adj.* Qui a la vertu de produire l'extension. Force extensive. || En gramm. Qui exprime l'extension. Mot pris dans un sens extensif.

EXTENSION (lat. *extensio*), *s. f.* Action d'étendre ou de s'étendre. L'or est susceptible d'une extension prodigieuse. || En physiol. Action de mettre un membre en droite ligne avec un autre. L'extension de la main, de l'avant-bras. || En chir. Action d'étendre un membre raccourci par une fracture ou une luxation. || En mus. Effort d'écartement du petit doigt pour atteindre à certaines notes élevées sur les cordes du violon. || Dans le langage vulgaire, relâchement, distension, par quelque effort, d'un tendon, d'un ligament. || Étendue. Extension en longueur, en largeur, en profondeur. || Fig. Accroissement, augmentation. L'extension de son autorité. || Action d'étendre une loi, un article à des objets qui n'y étaient pas d'abord inclus. || En log. Syn. d'étendue. || En gramm. Action d'étendre la signification d'un mot.

* **EXTENSO (IN-)** (i-nèk-stin-so. Lat. *in extenso*), *adv.* Dans toute son étendue. Citer les pièces in-extenso.

EXTÉNUATION (lat. *extenuatio*), *s. f.* Action de rendre ténu, maigre et faible ; résultat de cette action. || Figure de pensée qui consiste à substituer à la véritable idée de la chose dont on parle, une idée du même genre, mais moins forte.

EXTÉNUÉ, ÉE, *p. p.* d'exténuer. Visage exténué.

EXTÉNUER (lat. *extenuare*), *v. a.* Rendre ténu et faible. Il est exténué par une longue abstinence. || Fig. Amoindrir beaucoup. Exténuez l'effet de certaines paroles. || S'exténuer, *v. r.* Se faire petit, ténu. || Diminuer, devenir moindre. || S'épuiser, user ses forces.

EXTÉRIEUR, EURE (lat. *exterior*), *adj.* Qui est au dehors. La forme extérieure. || Avantages extérieurs, la beauté, la taille, etc. || Qui se passe au dehors. Une vie tout extérieure. Le culte extérieur. || Qui a rapport

aux pays étrangers. Le commerce extérieur. La politique extérieure. Ministre des relations extérieures. || S. *m.* Ce qui est au dehors d'un local. J'entends du bruit à l'extérieur. || Les pays étrangers. Des nouvelles de l'extérieur. || Ce qui paraît au dehors. L'extérieur d'un bâtiment. || L'ensemble de l'apparence d'une personne. Un extérieur simple. || Ce qui paraît de la conduite. Donner trop à l'extérieur dans les exercices de la piété, Boss.

EXTÉRIEUREMENT, *adv.* À l'extérieur, au dehors. || Fig. Il n'est honnête homme qu'extérieurement.

EXTERMINATEUR, TRICE (lat. *exterminator*), *adj.* Qui extermine. Une peste exterminatrice. || L'ange exterminateur, celui qui tua les premiers-nés des Égyptiens. || *Subst.* Exterminateur des monstres.

EXTERMINATION (lat. *exterminatio*), *s. f.* Action d'exterminer. L'extermination d'un peuple, de l'hérésie. Guerre d'extermination.

EXTERMINÉ, ÉE, *p. p.* d'exterminer.

EXTERMINER (lat. *exterminare*), *v. a.* Chasser entièrement, faire disparaître. Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes, Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes, Volt. || Par extens. Exterminer la religion païenne. || Faire périr entièrement. On doit de tous les Juifs exterminer la race, Rac. || Il se dit aussi d'une seule personne. Et ne pouvez-vous pas d'un mot l'exterminer? Rac. || Absol. La politique des monarques de l'Asie était d'exterminer pour commander, Condillac. || S'exterminer, *v. r.* Se chasser l'un l'autre. || Dans le langage familier, se fatiguer beaucoup.

EXTERNAT, *s. m.* École où l'on ne reçoit que des élèves externes. || L'ensemble des élèves externes. || Service d'externe dans les hôpitaux.

EXTERNE (lat. *externus*), *adj.* Qui est au dehors. || En méd. Se dit des affections qui, occupant les parties superficielles du corps, ne sont pas produites par des causes intérieures. || Médicament pour l'usage externe, médicament qui doit être appliqué à la peau, et non être pris à l'intérieur. || En géom. Angle externe. || Elève externe ou *subst.* externe, élève qui vient du dehors à un établissement d'instruction pour y suivre un cours. || *S. m.* Nom donné à des étudiants en médecine chargés du premier degré du service médical dans les hôpitaux.

EXTINCTION (lat. *extinctio*), *s. f.* Action d'éteindre; état de ce qui est éteint. L'extinction d'un incendie. || Action de verser de l'eau sur la chaux vive et de la transformer en chaux éteinte. || Action de diminuer l'intensité de la lumière. || Perte totale. L'extinction des forces, de la chaleur naturelle. || Famil. Disputer jusqu'à extinction de chaleur naturelle ou simplement jusqu'à extinction, disputer longtemps et avec opiniâtreté. || Extinction de voix, affection du larynx qui affaiblit tellement la voix qu'on peut à peine se faire entendre. || Fig. Se dit de ce qu'on éteint comme un feu. L'extinction de l'hérésie. || Se dit aussi des familles, races, tribus dont il ne reste plus personne en vie. || Acte qui met fin à l'existence d'une obligation, d'une dette, d'une action, d'un privilége.

EXTIRPATEUR, *s. m.* Celui qui extirpe. || Fig. L'extirpateur de l'hérésie. || Instrument agricole servant à déraciner et à entraîner les herbes nuisibles.

EXTIRPATION (lat. *extirpatio*), *s. f.* Action d'arracher les racines des plantes. || En chir. Action de retrancher une tumeur, un polype, jusque dans les derniers prolongements. || Fig. Destruction. L'extirpation des vices, des hérésies.

EXTIRPÉ, ÉE, *p. p.* d'extirper.

EXTIRPER (lat. *extirpare*), *v. a.* Arracher une plante avec ses racines. || Il ne se dit guère qu'en parlant des plantes qui nuisent. || En chir. Enlever en ôtant toutes les racines. Extirper un cancer. || Fig. Détruire entièrement. Extirper les abus, les vices. || Extirper une race, une population, la détruire entièrement.

EXTORQUÉ, ÉE, *p. p.* d'extorquer.

EXTORQUER (lat. *extorquere*), *v. a.* Obtenir par violence morale. Extorquer un consentement, de l'argent, etc.

* **EXTORQUEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui extorque.

EXTORSION (lat. *extorsio*), *s. f.* Manière violente de prendre ou de se procurer quelque chose. L'extorsion d'un consentement. || Exaction, concussion.

* **EXTRA** (lat. *extra*), préfixe qui signifie en dehors.

* **EXTRA** (abrégé populaire d'*extraordinaire*), *s. m.* T. famil. Ce que l'on fait d'extraordinaire. || Ce que l'on mange, ce que l'on sert sur la table de plus que de coutume ou de meilleure qualité que de coutume. Faire un extra. Du vin d'extra. || *Au pl.* Des extra.

EXTRACTIF, IVE (lat. *extractum*), *adj.* En gramm. Qui marque extraction. *De* est une préposition extractive. || En chim. Qui est extrait des végétaux. Principes extractifs. || Qui sert, qui est relatif à l'extraction. Machine extractive.

EXTRACTION (lat. *extractio*), *s. f.* Action d'extraire, de tirer hors. || En chir. L'extraction d'une dent, d'une balle. || L'extraction d'un prisonnier, l'action de le faire sortir momentanément de la prison pour quelque objet. || En chim. et pharm. Opération par laquelle on sépare une substance quelconque du composé dont elle fait partie. L'extraction d'un sel. || Opération par laquelle on tire les métaux de la terre, de la mine. || Fig. La naissance considérée par rapport à la famille d'où l'on provient. La noblesse d'extraction. Homme de basse extraction. || En mathém. La manière de trouver les racines d'un nombre donné, et l'opération par laquelle on les trouve.

EXTRADITION (lat. *ex* et *traditio*), *s. f.* Action de remettre un réfugié pour une cause quelconque au gouvernement étranger qui le réclame.

EXTRADOS (èk-stra-do. *Extra...* et *dos*), *s. m.* La surface convexe et extérieure d'une voûte.

EXTRADOSSÉ, ÉE, *adj.* Qui a un extrados.

* **EXTRADOSSER** (*extrados*), *v. a.* Faire l'extrados.

* **EXTRA-FIN, INE** (*extra*, abrégé populaire d'*extraordinaire*, et *fin*), *adj.* Qui est d'une qualité très-fine. Liqueurs extra-fines.

EXTRAIRE (lat. *extrahere*), *v. a.* Tirer une chose d'un lieu, d'un corps où elle s'est formée ou introduite. Extraire des pierres d'une carrière, une épine du pied, une balle, une dent. || Par extens. Extraire un prisonnier de prison, l'en faire sortir pour comparaître, pour être transféré, etc. || Séparer une substance d'une autre par une opération chimique. || Copier un passage, un article dans un livre, dans un journal. || Extraire un livre, en faire un résumé, et aussi en faire des extraits. || En math. Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre, la chercher, la trouver. || Extraire les entiers d'une fraction, chercher combien de fois le numérateur contient le dénominateur. || S'extraire, *v. r.* Être extrait. || Se dit aussi des racines des nombres.

EXTRAIT, *s. m.* En chim. Produit qu'on a extrait d'une substance. Extrait de guimauve. || Passage, article tiré d'un livre, d'un écrit. || Abrégé, sommaire. Faire l'extrait d'un livre, d'une correspondance. || T. de pratique. Analyse ou copie sommaire ou partielle d'un acte. || Fig. et famil. Un extrait d'homme, un très-petit homme. || Extrait des registres de l'état civil, copie certifiée d'après les registres de l'état civil, et constatant naissance, mariage, mort. Extrait baptistaire ou extrait de baptême. || Au jeu de loto, numéro unique sorti sur une ligne. || A la loterie, un seul numéro gagnant.

EXTRAIT, AITE, *p. p.* d'extraire.

EXTRAJUDICIAIRE, *adj.* Acte extrajudiciaire, acte qui ne se rattache pas à un procès pendant en justice.

EXTRAJUDICIAIREMENT, *adv.* Par acte ou forme extrajudiciaire.

* **EXTRA-MUROS** (èk-stra-mu-ros'), *adv.* Locution latine qui s'est introduite dans le langage familier et dans le langage administratif, et qui signifie hors des murs d'une ville ou d'une citadelle. Demeurer extra-muros.

EXTRAORDINAIRE (lat. *extraordinarius*), *adj.* Qui n'est pas selon l'ordinaire, selon l'ordre. Action, événement extraordinaire. || Dépense extraordinaire, dépense qui excède celle que l'on fait ordinairement, ou dépense imprévue. || Conseiller d'État en service extraordinaire, conseiller d'État qui n'a pas de traitement et qui ne remplit pas de fonctions au conseil. || Ambassadeur extraordinaire, celui qu'un gouvernement envoie en certains cas particuliers. || Singulier, rare. Un génie, un homme extraordinaire. || Étrange, bizarre. || *S. m.* Chose qui se fait contre l'ordinaire. Le goût de l'extraordinaire est le caractère de la médiocrité, Diderot. || D'extraordinaire,

en surplus, non attendu. Vingt personnes d'extraordinaire à table, Sév. || Dans les comptes, ce qui est outre la dépense ordinaire fonds pour y faire face. L'extraordinaire monte à tant. || Anciennement, l'extraordinaire des guerres ou de la guerre, et absol. l'extraordinaire, fonds destiné aux dépenses de la guerre. || En matière ecclésiastique, autorité placée en dehors de celle du diocésain. Se confesser à l'ordinaire ou à l'extraordinaire, Boss.

EXTRAORDINAIREMENT, *adv.* D'une façon extraordinaire, par extraordinaire. || Extrêmement.

EXTRAPASSER, *v. a.* Voy. STRAPASSER.

EXTRA-RÉGLEMENTAIRE, *adj.* Qui est en dehors des règlements.

EXTRAVAGAMMENT, *adv.* D'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE, *s. f.* État de celui qui est extravagant. || Se dit des choses. L'extravagance de sa conduite. Fait, discours extravagant. Faire, dire des extravagances.

EXTRAVAGANT, ANTE, *adj.* Qui extravague, qui est bizarre. Des gens extravagants. || Qui a le caractère de l'extravagance. Discours extravagant. Un prix extravagant. || *Subst.* Un extravagant. Une extravagante.

EXTRAVAGANTE, *s. f.* Nom de constitutions des papes postérieures aux Clémentines, ainsi dites parce qu'elles furent conservées en dehors du corps du droit canonique.

EXTRAVAGUER (lat. *extra* et *vagari*), *v. n.* Dire, faire des choses folles et dépourvues de raison.

EXTRAVASATION ou **EXTRAVASION** (*extravaser*), *s. f.* En méd. Épanchement d'un liquide hors de ses vaisseaux. L'extravasation du sang.

EXTRAVASÉ, ÉE, *p. p.* de s'extravaser.

EXTRAVASER (S') (lat. *extra* et *vas*), *v. r.* En méd. Se répandre, en parlant d'une humeur, hors de ce qui la contient. || Il se dit des sucs végétaux. || Avec ellipse du pronom. Une commotion morale fit extravaser la bile.

EXTRAVASION, *s. f.* Voy. EXTRAVASATION.

EXTRÊME (lat. *extremus*), *adj.* Qui est tout à fait au bout. L'extrême limite. À l'extrême frontière. || Porté au dernier point, au plus haut degré. Ma surprise est extrême. Les maux les plus extrêmes. || Parti extrême, parti violent, hasardeux. || Les voies extrêmes, ce qui est le plus à la rigueur. || Remèdes extrêmes, remèdes hasardeux auxquels on n'a recours que quand ils paraissent être devenus la seule ressource du malade. || Qui est éloigné de l'état modéré. Toutes ses affections sont extrêmes. || Les climats extrêmes, les climats très-chauds ou très-froids ; et aussi les climats où les différences sont très-grandes entre l'été et l'hiver. || Qui outre, qui n'a point de mesure, en parlant des personnes. Les femmes sont extrêmes, elles sont meilleures ou pires que les hommes, LA BRUY. || *S. m.* Dernière limite des choses. || À l'extrême, à la dernière limite, sans mesure ni réserve. || Pousser, porter tout à l'extrême, n'avoir de modération en rien. || Les extrêmes, les deux dernières limites d'une chose qui sont l'une à une extrémité et l'autre à l'autre, et par suite les contraires. || Les extrêmes se touchent, il arrive souvent que des choses opposées sont pourtant très-voisines, ou reviennent l'une à l'autre. || En arithm. Le premier et le dernier terme d'une proportion. || Parti violent. Les extrêmes sont toujours fâcheux ; mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires, RETZ. || Prov. Aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes.

EXTRÊMEMENT, *adv.* D'une manière extrême, au dernier degré. Des gens extrêmement vertueux. || Très, beaucoup, fort. Il est extrêmement riche.

EXTRÊME-ONCTION, *s. f.* Le sacrement qu'on administre aux malades en danger de mourir, par l'application des saintes huiles. Recevoir l'extrême-onction.

EXTREMIS (IN) (i-nèk-stré-mis'), *loc. lat. adv.* À la dernière extrémité, à l'article de la mort. Disposition testamentaire in extremis. Mariage in extremis.

EXTRÉMITÉ (lat. *extremitas*), *s. f.* Bout, fin. Les deux extrémités d'une ligne. Les extrémités du monde. || Le bout d'une époque, d'un temps. À l'extrémité du IXe siècle. || Fig. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, Boss. || *S. m. pl.* Les membres et le plus ordinairement les pieds et les mains seulement. || Position la plus fâcheuse, la plus dangereuse. Le peuple souffrait les plus dures extrémités, Boss. Vous voyez en quelle extrémité sont réduits les alliés, FÉN. || Parti extrême, pensée extrême. Le zèle tout seul s'emporte à des extrémités dangereuses, FLÉCH. || Pousser les choses à l'extrémité, les traiter sans mesure, les conduire à une catastrophe. || Pousser quelqu'un à l'extrémité, aux extrémités, le pousser à bout. || Voies de fait. Il s'est porté contre lui aux extrémités les plus odieuses. || Grandeur extrême, énormité. L'extrémité de nos misères. Rien ne peut égaler l'extrémité du danger où je me trouve, MASS. || Excès. La parfaite raison fuit toute extrémité, MOL. Vous allez toujours d'une extrémité à l'autre, PASC. || À l'extrémité, au dernier moment. || À la dernière extrémité, à toute extrémité, quand on ne peut plus faire autrement. || À l'extrémité, à la dernière extrémité, à toute extrémité, au dernier instant de la vie, dans le plus grand danger. || En parlant d'une place assiégée. La ville est à l'extrémité.

EXTRINSÈQUE (lat. *extrinsecus*), *adj.* Qui est ou se trouve en dehors. Causes extrinsèques. || En rhétor. Lieux communs extrinsèques, ceux qui ne sont pas tirés de la définition même d'un fait, mais des circonstances qui s'y rapportent, comme la loi, les titres, les témoins, la voix publique, etc. || T. de monnaie. Valeur extrinsèque, valeur légale d'une monnaie, abstraction faite du poids.

* **EXTRINSÈQUEMENT**, *adv.* D'une manière extrinsèque.

* **EXUBÉRAMMENT**, *adv.* D'une manière exubérante.

EXUBÉRANCE (lat. *exuberantia*), *s. f.* Plénitude qui surabonde. Exubérance de végétation. || Fig. Exubérance de séve, se dit d'une personne en qui la force et l'ardeur surabondent. || Défaut de l'écrivain qui ne sait pas s'arrêter. Exubérance d'images, d'idées.

EXUBÉRANT, ANTE (lat. *exuberans*), *adj.* Qui a de l'exubérance. Style exubérant.

* **EXUBÉRER** (lat. *exuberare*), *v. n.* Être exubérant.

* **EXULCÉRATION**, *s. f.* En méd. Ulcération légère et superficielle.

EXULCÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'exulcérer.

EXULCÉRER (lat. *exulcerare*), *v. a.* Causer, déterminer une exulcération. || S'exulcérer, *v. r.* Être exulcéré.

* **EXULTATION** (lat. *exsultatio*), *s. f.* Action d'exulter. Je vois l'exultation barbare de mes ennemis, J. J. ROUSS.

* **EXULTER** (lat. *exsultare*), *v. n.* Témoigner une joie triomphante. Nos voisins exultaient de nos défaites. Il exulte en public, VOLT. || Ce verbe est peu usité.

EXUTOIRE (lat. *exutum*), *s. m.* Ulcère établi et entretenu par l'art, pour déterminer une suppuration permanente. || Fig. Issue donnée à de mauvaises dispositions.

EX-VOTO (lat. *ex voto*), *s. m.* Figure représentative qu'on suspend, à la suite d'un vœu, dans les chapelles. || *Au pl.* Des ex-voto.

F

F (lat. *f*), *s. f.* quand on prononce cette lettre *èf*, et *s. m.* quand on la prononce *fe*. La sixième lettre de l'alphabet et la quatrième consonne. || En mus. F ou F-ut-fa indique le ton de fa. || F écrit au-dessus ou au-dessous d'une note signifie *forte;* FF signifie *fortissimo*.

FA, *s. m.* La quatrième note de la gamme d'*ut*. || Signe qui représente cette note || La clef de *fa*, signe en forme de C retourné et suivi de deux points, qui indique la ligne sur laquelle est la note *fa*.

FABAGO, *s. m.* ou **FABAGELLE**, *s. f.* Plante qui passe pour vermifuge.

FABLE (lat. *fabula*), *s. f.* Sujet de malins récits. Nous allons servir de fable et de risée à tout le monde, MOL. || Récit imaginaire, c'est-à-dire d'imagination. || Récits

mythologiques relatifs au polythéisme. Les dieux de la Fable. || En ce sens il s'écrit avec majuscule. || Tout récit ayant un caractère mythologique quelconque. Les fables sont l'histoire des temps grossiers, Volt. || La suite des faits qui forment une pièce dramatique ou épique. || Petit récit qui cache une moralité sous le voile d'une fiction, et dans lequel d'ordinaire les animaux sont les personnages. || Mensonge, chose controuvée.

FABLIAU (dim. de *fable*), *s. m.* Conte en vers, à la mode dans les premiers âges de la poésie française.

* **FABLIER**, *s. m.* Poëte, auteur de fables. || Recueil de fables. Fablier de l'enfance.

FABRICANT, *s. m.* Celui qui fabrique ou qui fait fabriquer. Fabricant de draps. || Le chef d'un établissement d'industrie manufacturière. Les fabricants de Lyon.

FABRICATEUR, TRICE (lat. *fabricator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait fabriquer. || Le fabricateur souverain, Dieu, le Créateur. || En mauvaise part. Un fabricateur de fausse monnaie, de calomnies.

FABRICATION (lat. *fabricatio*), *s. f.* L'art ou l'action de fabriquer. La fabrication des chandelles. || En écon. polit. Industrie qui modifie les produits naturels et qu'on nomme ordinairement industrie manufacturière. || En mauvaise part. La fabrication de la fausse monnaie, d'un faux en écriture, de fausses nouvelles.

FABRICIEN ou **FABRICIER** (*fabrique*), *s. m.* Membre du conseil de fabrique d'une paroisse.

FABRIQUE (lat. *fabrica*), *s. f.* Construction d'un édifice; il ne se dit guère qu'en parlant d'une église. || Par analogie. Une fabrique si immense [l'univers], Volt. || En archit. Construction dont la principale décoration consiste dans l'arrangement et l'appareil des matériaux. Ce bâtiment présente de belles fabriques. || Par extens. Toutes constructions qui servent à l'ornement des parcs, des jardins. Une belle fabrique rustique. || En peint. Tous les bâtiments en général que les peintres représentent, mais plus particulièrement ceux qui ont plus d'apparence. || Fabrication. Ce drap est de bonne fabrique. || De fabrique, se dit de certaines marchandises de médiocre qualité. Des montres de fabrique. || Fig. et famil. Ces deux hommes sont de même fabrique, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre. || Établissement où l'on fabrique. || Établissement où l'on fabrique les articles dont on parle. Cette étoffe est de la fabrique de Lyon. || Collectivement. Les ouvriers d'une fabrique. || Fig. Cela sort de sa fabrique, c'est pure invention de sa part. || Tout ce qui appartient à une église paroissiale, les fonds et revenus affectés à l'entretien de l'église, l'argenterie, le luminaire, les ornements, etc. || Collectivement. Les marguilliers chargés de l'administration des revenus et dépenses d'une église. || Banc que les marguilliers occupent dans l'église.

FABRIQUÉ, ÉE, *p. p.* de fabriquer.

FABRIQUER (lat. *fabricare*), *v. a.* Faire certains ouvrages par des procédés mécaniques. Fabriquer des draps. || Tenir une fabrique, faire fabriquer. || Absol. Il a cessé de fabriquer. || En mauvaise part. Fabriquer de la fausse monnaie. || Fig. Fabriquer de fausses nouvelles, une calomnie. || Se dit de ce qui est comparé au produit d'une fabrique. Le ciel... pour différents emplois nous fabrique en naissant, Mol. || Se fabriquer, *v. r.* Être fabriqué.

FABULEUSEMENT, *adv.* D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE (lat. *fabulosus*), *adj.* Qui tient de la fable; controuvé, imaginaire. || Qui a rapport à la mythologie. Les temps fabuleux. || Fig. Qui passe toute croyance, bien que réel. Une fortune fabuleuse. || Famil. Extraordinaire, à peine croyable. || *S. m.* Les circonstances fabuleuses d'un récit. Ces aventures tiennent du fabuleux. Le fabuleux d'un poëme.

FABULISTE, *s. m.* Auteur qui compose des fables.

FAÇADE (ital. *facciata*), *s. f.* Un des côtés d'un bâtiment, d'un édifice lorsqu'il se présente au spectateur ou lorsqu'il décore une place, une rue. || Le côté où se trouve la principale entrée. La façade du Louvre.

FACE (lat. *facies*), *s. f.* Visage. La face humaine. Les muscles de la face. || Un homme à deux faces, à double face, homme perfide, trompeur, faux. || Faire face, se retourner quand on est poursuivi, et résister aux assaillants, et fig. pourvoir à une chose, parer à un inconvénient. Faire face à ses engagements. || T. milit. Faire face à l'ennemi, lui présenter le front des lignes. || Dans une pièce de monnaie, côté où se trouve la tête du souverain. || Pile ou face, voy. PILE. || Face, en histoire naturelle, se dit aussi des animaux mammifères. La face du chien. || Au jeu de bassette, la première carte que découvre celui qui tient la banque. || Il se dit des tempes par rapport aux cheveux qui les couvrent. Il a les faces dégarnies. || En peint. et sculpt. Hauteur équivalant à celle de la face et qui sert à déterminer la dimension en longueur d'une figure humaine. On divise ordinairement la hauteur du corps en dix parties égales que l'on appelle faces. || T. de l'Écriture. La face de Dieu, la présence de la divinité. || Façade. S'il rencontre un palais, il m'en décrit la face, Boil. || Faire face, avoir la façade tournée vers un point. || Surface que présente une chose. La face supérieure d'un bloc de marbre. || En géom. Les diverses surfaces planes qui limitent un solide. Les pyramides d'Égypte ont quatre faces. || Superficie. La face de la terre. || Aspect. Paris a changé de face. || Fig. Il se dit des divers aspects ou points de vue que présente quelque chose. Le ton de voix change un discours de face, Pasc. || État, situation des choses. La face des affaires. || À LA FACE DE, *loc. prép.* En présence, à la vue de. À la face du soleil. || Fig. À la face de tout l'univers. || DE FACE, *loc. adv.* Du point où l'on voit toute la face. Une figure dessinée de face. || T. milit. De face, de front. || EN FACE, *loc. adv.* Par devant. Voir quelque chose en face. || Regarder quelqu'un en face, fixer ses regards sur son visage, et fig. soutenir le regard de quelqu'un. || Regarder le péril, la mort en face, les regarder sans effroi, sans trouble. || Vis-à-vis. Avoir le soleil en face. || Devant la personne même, la personne même étant présente. Quoi! vous osez me soutenir en face que, etc. || EN FACE DE, *loc. prép.* Vis-à-vis. En face du théâtre. || Se placer en face de quelqu'un, se placer devant lui, et fig. lui résister ouvertement. || En face de l'Église, devant les ministres de l'Église, et suivant les formes ordinaires de l'Église. Se marier en face de l'Église. || FACE À FACE, *loc. adv.* Vis-à-vis l'un de l'autre, en parlant de deux personnes. || Fig. Nous voilà face à face avec la vérité. Voir Dieu face à face.

FACÉ, ÉE, *adj.* Usité seulement dans la locution: Être bien facé, avoir le visage plein, une noble figure.

FACÉ, ÉE, *p. p.* de facer.

FACER (*face*), *v. a.* Au jeu de bassette, amener la carte sur laquelle un joueur a mis son argent.

FACÉTIE (fa-sé-sie. Lat. *facetia*), *s. f.* Discours, acte qui tient le milieu entre la plaisanterie et la bouffonnerie.

FACÉTIEUSEMENT, *adv.* D'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, EUSE (fa-sé-sieû), *adj.* Qui a le caractère de la facétie. Un conte facétieux. Un homme facétieux. || *S. m.* Une personne facétieuse. || Le ton facétieux.

FACETTE (dim. de *face*), *s. f.* Petite face; un des côtés d'un corps à faces nombreuses. Diamant taillé à facettes. || Être à facettes, présenter des aspects divers. Un homme à facettes. || Style à facettes, style qui présente des brillants entrecoupés. || Yeux à facettes, yeux des insectes, composés d'une multitude de petites faces.

FACETTÉ, ÉE, *p. p.* de facetter.

FACETTER (*facette*), *v. a.* T. de lapidaire. Tailler à facettes. Facetter un diamant.

FÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de fâcher.

FÂCHER (prov. *fastigar*, du lat. *fastidium*), *v. a.* Exciter un déplaisir permanent, indisposer fortement. Il ne faut fâcher personne. || Causer du déplaisir, de la peine. Votre refus l'a fâché. || Avec un nom de chose pour sujet. Une chose me fâche, c'est que, etc. || Dans le style élevé, causer de la douleur, de l'indignation. || Fâcher s'emploie impersonnellement et signifie il est pénible à. Il me [à moi] fâche de voir que, etc. || Avec *que* et le subjonctif. Il leur fâchait qu'il en fût ainsi. || Se fâcher, *v. r.* Prendre de l'humeur, témoigner un vif mécontentement. Je ne me fâche de rien. Je ne me fâche jamais que l'on m'écrive, Boss. || S'affliger. || S'irriter. || Se brouiller, se mettre mal avec quelqu'un.

FÂCHERIE, *s. f.* État d'une personne fâchée. Les grands et les petits ont mêmes accidents, mêmes fâcheries, Pasc. || Brouille. Il y a de la fâcherie entre eux.

* **FÂCHEUSEMENT**, *adv*. D'une manière fâcheuse.

FÂCHEUX, EUSE, *adj*. Qui fâche, qui cause du chagrin, en parlant des choses. De fâcheuses nouvelles. || Fâcheux à, suivi d'un infinitif. Pardonnez-moi ce mot, il est fâcheux à dire, CORN. || Un air fâcheux, air qui annonce de mauvaises dispositions. || Il est fâcheux de, avec l'infinitif, ou *que* avec le subjonctif, c'est une chose triste, regrettable de ou que. || *S. m.* Ce qu'il y a de fâcheux. Le fâcheux de l'affaire est que, etc. || Pénible. Un chemin fâcheux. || Qui est d'humeur difficile, en parlant de personnes. || Rigoureux, sévère, cruel. Rome eut des maîtres fâcheux, BOSS. || Importun, incommode. || *Subst.* Un fâcheux est celui qui, sans faire à quelqu'un un fort grand tort, ne laisse pas de l'embarrasser beaucoup, LA BRUY.

FACIAL, ALE, *adj*. En anat. Qui appartient à la face. Angle facial. Nerfs faciaux.

FACIENDE (fa-si-an-d'. Lat. fictif *faciendus*), *s. f.* T. vieilli. Cabale, intrigue. Ils sont de la même faciende.

* **FACIES** (fa-si-ès'. Lat. *facies*), *s. m.* En hist. nat. L'aspect, le port, la physionomie d'un corps, tel qu'il se présente à première vue et avant un examen ultérieur.

FACILE (lat. *facilis*), *adj*. Que l'on fait, que l'on obtient sans peine. || Avoir le travail facile, travailler vite et bien. || Auteur facile, auteur que l'on comprend sans peine. || Impers. Il est facile de... || *Subst.* C'est là le facile de la chose. || Facile à... en parlant des choses, avec un verbe à l'infinitif, se dit de ce qui se fait sans peine ; et alors le verbe prend la signification passive. Idée facile à concevoir. || Famil. Cela est facile à dire, sorte de reproche qu'on adresse à ceux qui conseillent ce qu'ils ne feraient pas. || Facile à..., en parlant des personnes. Le plus facile des hommes à se consoler. || Il se dit des compositions qui ne sentent point la gêne, qui se développent sans peine, sans effort. Un style facile. Des chants faciles. || Qui fait sans peine, qui crée, qui produit, exécute aisément. Un génie, un talent facile. || On dit de même : Une plume, un crayon facile. || Traitable. || En parlant des choses. Une mer facile. || Il se dit des dispositions morales commodes aux autres. Déjà même les dieux nous semblaient plus faciles, VOLT. || Un homme facile à vivre, un homme dont l'humeur est égale et accommodante. || Il se dit des choses dans le même sens. Sa facile bonté, sur son front répandue, RAC. || Qui manque de la fermeté nécessaire, qui se laisse aller à une indulgence, à une complaisance excessive.

FACILEMENT, *adv*. Avec facilité, sans peine.

FACILITÉ (lat. *facilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est facile. La facilité d'un travail. || Absence d'obstacle. La facilité de sortir, d'entrer. || *Au pl.* Moyen d'arriver à un but. Vous apportez toutes les facilités possibles à l'union, BOSS. || Délai accordé à un acheteur, à un débiteur pour le payement. || *Au sing.* Vendre avec facilité pour le payement. || Disposition à faire quelque chose sans peine ni effort. Il a une grande facilité à ou pour parler. Écrire avec facilité. || Absol. Aptitude à concevoir, à produire, à travailler sans efforts. Cet enfant n'a aucune facilité. || On dit dans le même sens : Facilité d'esprit, de conception, etc. || Manière facile dont une chose est ou semble faite. Son style a de la facilité. || Condescendance, complaisance. Il est d'une grande facilité en affaires. || Manque de fermeté, complaisance, indulgence excessive. || Facilité de mœurs ou de caractère, disposition naturelle à s'accommoder sans peine avec tout le monde.

FACILITÉ, ÉE, *p. p.* de faciliter. || *Subst.* en mus. Facilité, variante plus simple d'un passage difficile.

FACILITER, *v. a.* Rendre facile, moins difficile.

FAÇON (lat. *factio*), *s. f.* Action de faire. Un trait de ma façon. Ce héros de ma façon, CORN. || Travail de l'artisan qui a fait quelque chose. Payer la façon d'un habit. || À façon, se dit d'un travail qu'un ouvrier accomplit chez lui pour un patron qui fournit la matière. Un ouvrier à façon. || Bois à façon, bois que l'on fournit à l'entrepreneur. || *Au pl.* Les apprêts que l'on fait subir à certains objets pour les employer. || Manière dont on fait une chose, forme qu'on lui donne. Son habit est d'une façon toute particulière. || En bonne façon, suivant les règles, bien conditionné. || Venu à sa dernière façon, achevé. || En agric. Opération qui a pour but le travail, l'ameublissement de la terre. Les labours, hersages, etc. sont des façons. Donner une première façon à la vigne. || T. de mar. Les façons d'un bâtiment, les courbes données à la carène, à l'avant, à l'arrière. || Manière, sorte. C'est sa façon. On en parle d'une façon étrange. || En toutes façons, à tous égards. || De toute façon, quoi qu'il en soit, en dépit de tout. || Famil. S'en donner de la bonne façon, bien manger, faire une grande dépense. || Famil. En donner de la bonne façon à quelqu'un, le maltraiter en actions ou en paroles. || On dit de même : De la belle façon. || Famil. Des gens d'une certaine façon, des gens d'un certain rang. || Façon d'agir, façon de faire, manière de se comporter. || Façon de voir, opinion, idée qu'on se fait. || Façon de penser, pensées que l'on a, jugement que l'on porte. || Façon de parler, de dire, manière dont on s'exprime. || Façon de parler, phrase, locution. || Fig. C'est une façon de parler, c'est-à-dire ce qui est dit ne doit pas être pris à la rigueur. || Par façon de, et elliptiquement dans le langage familier, façon de. Je lui dis, façon de plaisanter, que, etc. || Façon d'être, manière de se conduire. || Manière propre d'un écrivain, d'un artiste. La seconde façon d'un auteur est la critique de la première, D'OLIVET. || Une façon de..., se dit de ce qui n'a guère que l'apparence. C'est une façon de bel esprit. || L'air, le maintien, le port d'une personne. || Famil. N'avoir ni mine ni façon, en parlant d'une personne, être sans grâce et sans maintien ; en parlant d'une chose, n'avoir point de mine, et fig. être absurde. || *Au pl.* Manières, procédés dont on use. Les enfants ont de petites façons qui plaisent. || Faire des façons à quelqu'un, l'inviter, l'agacer. || Manières affectées, ton. || Faire des façons, prendre un air affecté, se donner un air de réserve et de pruderie. || Politesses cérémonieuses, manière gênante de témoigner ses égards, sa réserve. || Sans façon, sans cérémonie. Un dîner sans façon. Un homme sans façon. || SANS FAÇON, *s. m.* Conduite simple, non cérémonieuse, ou qui va jusqu'au familier déplacé. || Façons, difficulté pour se décider, pour consentir. || Ne pas faire façon de, ne pas hésiter à, sur. || Soin, attention, circonspection. Cela ne mérite pas qu'on apporte tant de façons. || Sans plus de façon, sans autre façon, incontinent, sans s'arrêter. || Ornement broché à l'extrémité des coins d'une paire de bas. || PAR FAÇON, *loc. adv.* Pour faire comme le veut l'usage. || DE LA FAÇON, *loc. adv.* De cette façon. || DE FAÇON QUE OU DE TELLE FAÇON QUE, *loc. conj.* avec l'indicatif. Si bien que, tellement que. Je vis de façon que je ne fais de tort à personne. || DE FAÇON QUE OU DE TELLE FAÇON QUE, *loc. conj.* avec le subjonctif. Il faut vivre de façon qu'on ne fasse tort à personne. || DE FAÇON À, *loc. prép.* avec l'infinitif. De telle façon que... Conduisez-vous de façon à vous faire aimer.

FACONDE (lat. *facundia*), *s. f.* Facilité à parler d'abondance. || Loquacité, incontinence de paroles.

FAÇONNÉ, ÉE, *p. p.* de façonner. || Étoffe façonnée, étoffe qui est tissée de manière à former des dessins. || *S. m.* Le façonné.

* **FAÇONNEMENT**, *s. m.* Action de façonner, de donner la façon ; résultat de cette action.

FAÇONNER, *v. a.* Travailler une chose, lui donner une façon, une forme particulière. || Façonner du bois qui vient d'être abattu, l'ébrancher, le scier de manière qu'il puisse être vendu. || Donner la dernière façon à un ouvrage, y ajouter des ornements. Façonner un vase, une étoffe. || Façonner un champ, une vigne, leur donner les façons convenables. || Fig. Former les mœurs, l'esprit. On façonne les hommes par l'éducation. || En mauvaise part. Façonner au crime. || Façonner un cheval, lui donner une allure régulière et gracieuse. || Accoutumer. Je l'ai façonné à mes manières. || Se façonner, *v. r.* Recevoir une certaine façon. || Se former. || S'accoutumer, se conformer. Au joug depuis longtemps ils se sont façonnés, RAC.

* **FAÇONNERIE**, *s. f.* Manière de façonner les étoffes; son action ; ses effets.

FAÇONNIER, IÈRE, *adj*. Qui fait trop de façons, de cérémonies. || Il se dit aussi des choses. L'éducation façonnière des riches, J. J. ROUSS. || *Subst.* Un façonnier. une façonnière. || Celui qui affecte une vertu qu'il n'a pas. || *S. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui travaille aux ouvrages façonnés. || *Adj.* Ouvrier façonnier.

★ **FAC-SIMILAIRE**, *adj*. Néolog. Qui tient du fac-simile. Copie fac-similaire, copie qui reproduit l'original.

FAC-SIMILE (fa-ksi-mi-lé. Lat. *fac* et *simile*), *s. m.* Imitation exacte, soit imprimée, soit gravée, d'une écriture, d'un dessin. || *Au pl.* Des fac-simile.

★ **FACTAGE**, *s. m.* L'action du facteur pour transporter la marchandise de la messagerie, ou du roulage, ou du chemin de fer, au domicile ou au magasin du destinataire. || Compagnie établie pour le transport des paquets, pour les commissions. || Ce qu'on paye au facteur.

FACTEUR (lat. *factor*), *s. m.* Celui qui fabrique des instruments de musique. Facteur de pianos. || En math. Les facteurs du produit ou simplement les facteurs, le multiplicande et le multiplicateur. || Fig. Chacun des éléments qui concourent à un résultat. Le travail et le capital sont les deux facteurs de la richesse publique. || Celui qui est chargé d'un négoce pour le compte d'un autre. || Employé chargé de distribuer les lettres envoyées par la poste. || Factrice, femme qui fait le même service que le facteur. || Employé dans une entreprise de transport, qui charge et décharge, porte les objets transportés à leur destination. || *Au fém.* Factrice, femme qui dans les magasins est chargée de servir les acheteurs. || Celui qui, préposé par le gouvernement dans les marchés publics, vend les denrées aux enchères et en gros. Les facteurs de la halle. || Il se dit aussi au féminin, en ce sens.

FACTICE (lat. *facticius*), *adj.* Qui est fait ou imité par l'art. Pierre factice. || Fig. Qui n'est pas naturel. Un goût factice. || Besoin factice, besoin qui résulte non de la nature, mais du caprice ou de l'habitude. || En gramm. Mot factice, mot qui n'est pas reçu, mais qui est formé selon l'analogie. || Idée factice, idée qui dérive d'un travail de l'intelligence, par opposition à idée innée.

★ **FACTIEUSEMENT**, *adv.* D'une manière factieuse.

FACTIEUX, EUSE (lat. *factiosus*), *adj.* Qui excite du trouble dans l'État. Une secte factieuse. || *Subst.* Celui qui fait partie d'une faction, qui a un esprit de désordre. || Qui est en proie aux factions. Des temps factieux. || Qui a le caractère de la faction. Une gloire factieuse.

FACTION (lat. *factio*), *s. f.* Action de faire, au sens propre qui ne subsiste plus que dans un terme d'alchimie : Faction de l'œuvre divin, accomplissement du grand œuvre. || Chez les Latins, différentes troupes de concurrents aux jeux du cirque. || Parti remuant et séditieux dans un État, dans un corps. || La garde que fait un soldat en un poste. Faire sa faction. Relever de faction. || Fig. et famil. Attente prolongée. Faire faction dans la rue.

FACTIONNAIRE, *adj.* T. milit. Qui est assujetti à faire faction. Soldat factionnaire. || *S. m.* Soldat en faction.

★ **FACTORAT**, *s. m.* Charge, fonction de facteur.

FACTORERIE ou plus correctement **FACTORIE**, *s. f.* Siége des bureaux des facteurs d'une compagnie de commerce à l'étranger. Factorie hollandaise.

FACTOTUM (fa-kto-tom'; on a écrit et prononcé autrefois, et on prononce quelquefois encore factoton. Lat. *fac totum*), *s. m.* Celui qui fait toute chose dans une maison, auprès d'une personne. || *Au pl.* Des factotums.

FACTUM (fa-ktom'. Lat. *factum*), *s. m.* Exposé des faits d'un procès. || Aujourd'hui l'on dit, en ce sens, mémoire. || Mémoire qu'une personne publie pour attaquer ou pour se défendre. || *Au pl.* Des factums.

FACTURE (lat. *factura*), *s. f.* Manière dont une chose est faite, en parlant de productions littéraires, de musique, de peinture. La facture de cette scène est bonne. || Couplet de facture, couplet composé pour l'effet. || En mus. Caractère d'un morceau de musique au point de vue de l'art de la composition. || Qualité, largeur, grosseur des tuyaux d'orgue. Les jeux de la petite facture.

FACTURE, *s. f.* Mémoire de l'espèce et du prix des marchandises vendues à quelqu'un. Présenter sa facture.

★ **FACTURER**, *v. a.* Fabriquer. Les Arabes facturent le sel ammoniac, BUFF. || Dans les maisons de commerce, se dit pour faire la facture de. Facturer un article.

FACULTATIF, IVE, *adj.* Qui accorde une faculté, un droit, un pouvoir. Bref facultatif. || Par extens. Qui donne ou laisse la faculté de faire ou de ne pas faire une chose. Cette disposition de la loi est facultative. || T. de droit. Obligation facultative, celle où le débiteur a la faculté de donner en payement une chose autre que la chose due.

★ **FACULTATIVEMENT**, *adv.* D'une manière facultati[ve].

FACULTÉ (lat. *facultas*), *s. f.* Moyen, pouvoir, d[roit] de faire quelque chose. Je n'ai pas la faculté de déli[bé]rer. La faculté de disposer de son bien. || La faculté du [lé]gat, ses pouvoirs. || Puissance physique ou morale, fo[nc]tion du corps ou de l'esprit. La faculté de se mouvo[ir]. Les facultés de l'âme. || Par extens. Vertu d'une su[b]stance, pouvoir. L'aimant a la faculté d'attirer le f[er]. || Facilité, talent. La faculté de bien dire. Il est d[oué] de brillantes facultés. || *Au pl.* Les biens, les ressources, les moyens dont on dispose. Chacun a été taxé selon [ses] facultés. || Corps scientifique ou littéraire chargé d'[un] enseignement spécial dans une université. Il y a[vait] autrefois quatre facultés, la faculté de théologie, ce[lle] de droit, celle de médecine et celle des arts. Depuis [la] création de l'université impériale, la faculté des arts a [été] divisée en deux, celle des sciences et celle des lettres, [de] sorte qu'il y a aujourd'hui cinq facultés. || Dans l'usage commun, la faculté de médecine se nomme simplement la Faculté. || Dans le langage des classes, genre d'exercice ou de composition. La version est sa meilleure faculté.

FADAISE (*fade*), *s. f.* Bagatelle fade ; mot, pensée, discours qui ne signifie rien ou qui exprime quelque chose de si commun que cela ne vaut pas la *peine d'être* dit. || Absol. La fadaise, les propos qui sont *pures bagatelles*. Songez à me répondre, et laissons la fadaise, Mol.

★ **FADASSE** (*fade*), *adj.* Néologisme trivial. Qui a quelque chose de fade au point d'entraîner le dégoût. || *Subst.* C'est une blonde, une grande fadasse.

FADE (lat. *vapidus*), *adj.* Qui est sans saveur. Un vin fade. || Se sentir le cœur fade, avoir du dégoût. || Fig. Un plaisir ennuyeux et fade. || Fig. Il se dit de ce qui n'est ni piquant, ni vif. Un compliment fade. || En parlant de l'air et du visage, qui offre le caractère de l'insipidité déplaisante. || En parlant des personnes, insipide et prétentieux. Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun, LA BRUY. || *Subst.* Un grand fade, J. J. Rou[ss].

★ **FADEMENT**, *adv.* D'une manière fade.

FADEUR, *s. f.* Qualité de ce qui est fade. La fade[ur] d'un mets. || Fig. Il se dit de ce qui manque de vi[va]cité, de piquant, d'animation. || Il se dit aussi de [la] mine, des manières, de la conversation. || Il se dit en[core] d'un excès de flatterie dans la complaisance ou dans [la] louange. La fadeur des éloges lui était à charge, [...] || Discours fade ; louange fade ; galanterie fade.

FAGOT (orig. inc.), *s. m.* Assemblage de menues bran[ch]es ; bourrée dans laquelle se trouvent trois ou quatre brins de bois plus gros que les autres. || L'âme d'un fagot, l'intérieur fait du plus menu bois. || Famil. C'est un fa[g]ot d'épines, se dit d'une personne revêche et bourru[e]. || Popul. Être habillé comme un fagot, c'est un fagot ha[bi]llé, se dit d'une personne habillée fort mal, sans a[ucun] goût. || Elle est faite comme un fagot, elle est mal faite. || Cet homme sent le fagot, il a des sentiments d'héré[ti]que, et court risque d'être brûlé. Un livre qui sent [le] fagot, livre qui pourrait faire brûler son auteur. || Au[jour]d'hui, sentir le fagot ne se dit guère qu'en plaisant[ant] pour faire entendre à quelqu'un qu'on n'a pas gra[nde] confiance dans la sincérité de ses croyances. || Fig. Conte[s] fagotés, récit de choses peu importantes, bourdes. Cette nouvelle est un fagot. || Paquet, faisceau. J'ai reçu un fagot de lettres, SÉV. || Ouvrage de charpenterie, de menuiserie, dont les pièces démontées sont liées en paquet. || En mus. Ancien synonyme de basson. || Prov. Il y a fagots et fagots, il y a de la différence entre des personnes de même état, entre des choses de même sorte.

FAGOTAGE, *s. m.* Acte de celui qui fagote ; action de fagoter. || Bois propre à être mis en fagots. || Fig. et famil. Travail, opération, collection faite à la hâte et sans soin.

FAGOTÉ, ÉE, *p. p.* de fagoter.

★ **FAGOTEMENT**, *s. m.* Synonyme de fagotage.

FAGOTER, *v. a.* Mettre en fagots. || Fig. Mal disposer, mal arranger. || Habiller avec mauvais goût. || Arranger un conte, un mensonge, et, en un autre sens, tramer. Je ne sais ce qu'ils fagotent ensemble. || Se fagoter, *v. r.* Être mis en fagots. || Fig. S'habiller avec mauvais goût. || Être composé, inventé sans grand soin.

FAGOTEUR, *s. m.* Celui qui fait des fagots. || Fig. et par dénigrement. Un fagoteur de romans.

FAGOTIN (dim. de *fagot*), *s. m.* Petit fagot préparé avec des morceaux de bois blanc qu'on fend en une multitude de bûchettes pour allumer le feu. || Singe habillé que montrent les charlatans et les bateleurs. || Par extens. Bouffon d'un théâtre de foire. || Famil. C'est un vrai fagotin, se dit d'un mauvais plaisant.

FAGOUE, *s. f.* Nom donné par les bouchers au ris de veau. || Nom vulgaire du pancréas chez le porc.

FAGUENAS (fa-ghe-nâ. Orig. inc.), *s. m.* T. famil. et vieilli. Odeur rebutante qui sort d'un corps échauffé; odeur d'hôpital.

FAIBLE (lat. *flebilis*), *adj.* Qui est sans force, sans vigueur. || Dans un âge faible, dans l'enfance. || Avoir les yeux faibles, la vue faible, supporter difficilement le grand jour. || Il se dit des facultés intellectuelles. Notre faible raison. Une tête faible. || Un esprit faible, un esprit qui n'a pas de force ou d'étendue, qui se laisse dominer. || Qui manque de puissance, de ressources, etc. Un État faible. || Qui est dépourvu de talent, de capacité. Un écrivain faible. Un élève faible. || Il se dit, dans un sens analogue, des productions de l'art ou de l'esprit. Un ouvrage faible. || Style faible, style qui n'a pas de force. || Qui manque de force morale, qui est trop indulgent. Une mère trop faible. Un cœur faible. || Peu considérable, par rapport à la quantité, à la valeur, à l'intensité. De si faibles sujets troublent cette grande âme, CORN. || Du vin faible, du café faible, du vin, du café où la partie aqueuse prédomine. || Qui est au-dessous du taux, du titre, de l'étalon légal. Monnaie faible. Un mètre faible. || Qui n'a pas assez d'épaisseur, de grosseur, de solidité. Cette poutre est faible. || Il se dit d'un poste, d'une place de guerre mal fortifiée. || Le côté faible, voy. CÔTÉ. || Faible de, avec un substantif, indique le genre de faiblesse. Un cheval faible de reins. Un homme faible de caractère. || *S. m.* Il se dit de toute personne qui manque de force et a besoin de protection. Donner courage aux faibles, PASC. || Il se dit aussi des personnes dont l'âme n'est pas forte, se trouble, s'émeut facilement. || Ce qu'il y a de moins fort, de moins solide dans une chose. Le faible d'une place de guerre. || *T.* d'escrime. Le faible d'une épée, le tiers du tranchant, qui fait l'extrémité de la lame. || Fig. Ce qu'il y a de défectueux en quelque chose. Toutes les grandeurs ont leur faible. || Le fort et le faible, ce sur quoi l'on peut compter et ce sur quoi l'on ne peut pas compter. || Le principal défaut d'une personne, sa passion dominante. || Tendresse trop complaisante. Il a un faible pour cet enfant. || Ce qui manque à quelqu'un. || Infériorité. || DU FORT AU FAIBLE, *loc. adv.* En moyenne, toute compensation faite. || On dit aussi simplement : Le fort et le faible. || Le fort portant le faible, même sens.

FAIBLEMENT, *adv.* D'une manière faible.

FAIBLESSE, *s. f.* Manque de force. La faiblesse du corps. || Il se dit des facultés intellectuelles. Faiblesse de jugement, de mémoire. || Manque de puissance, de ressources. || Défaillance, évanouissement. Tomber en faiblesse. || Fig. Manque de talent, de capacité. || Il se dit, dans un sens analogue, des productions de l'art et de l'esprit. La faiblesse du style. || La faiblesse d'un raisonnement, d'un argument, leur insuffisance à prouver ce qui est en question. || Manque de force morale. || On dit de même : Faiblesse de caractère, d'âme, d'esprit, de cœur, de courage, etc. || Complaisance, inclination qui se laisse aller. Les faiblesses d'une mère pour ses enfants. || Défaut de raison, d'empire sur soi-même, et actes qui en sont la suite. || En parlant des choses, manque de solidité ou de force. La faiblesse d'une poutre, d'une digue, etc. || Il se dit de ce qui est peu considérable en son genre. La faiblesse de nos connaissances. || La faiblesse d'un poids d'une mesure, d'une monnaie, condition d'un poids, d'une mesure, d'une monnaie qui sont un peu audessous de la valeur légale.

FAIBLIR, *v. n.* Perdre de sa force, de son courage, de sa persévérance. Il sentit son courage faiblir. || Perdre de son mérite dans les arts ou dans les lettres. || Il se dit aussi des ouvrages mêmes. Cette pièce faiblit de scène en scène. || En parlant des choses. Le vent faiblit

* **FAIBLISSANT, ANTE**, *adj.* Qui faiblit, qui devient faible. Une voix faiblissante.

FAÏENCE (*Faenza*, bourg d'Italie), *s. f.* Poterie de terre vernissée ou émaillée.

FAÏENCERIE, *s. f.* Fabrique de faïence. Établir une faïencerie. || Poterie en faïence. Fonds, articles de faïencerie. || L'art de faire la faïence.

FAÏENCIER, IÈRE, *s. m* et *f.* Celui, celle qui fabrique ou qui vend de la faïence. || *Adj.* Qui appartient à la faïence, qui tient de la faïence. L'industrie faïencière. Ouvrier faïencier.

* **FAILLE** (*ll* mouillées. *Faillir*), *s. f.* En géol. Rupture, solution de continuité d'une couche, d'une stratification; solution remplie de matériaux étrangers.

* **FAILLE** (*ll* mouillées. Flamand *falie*), *s. f.* Étoffe de soie noire à gros grains, fabriquée primitivement en Flandre. || Vêtement de tête des bourgeoises flamandes.

FAILLI, IE, *p. p.* de faillir. || Failli de cœur, cœur failli, lâche, sans cœur. || À jour failli, à coup failli, voy. FAILLIR. || En blas. Se dit de deux chevrons rompus dans leurs montants. || *S. m.* Commerçant qui a fait faillite. || *Adj.* Un commerçant failli.

FAILLIBILITÉ (*ll* mouillées), *s. f.* Possibilité de faillir, de se tromper.

FAILLIBLE (*ll* mouillées), *adj.* Qui peut se tromper faillir. Tout homme est faillible.

FAILLIR (*ll* mouillées. Lat. *fallere*), *v. n.* Manquer le but, ne pas toucher ce qu'on vise. || Jouer à coup faillant, à coup failli, jouer à la place du premier des joueurs qui manque. || Faire défaut, manquer à. Pas n'y faudrai, LA FONT. || J'irai là sans faillir, j'irai sans faute, sans y manquer. || En parlant des choses, faire défaut. || Se tromper, se méprendre en quelque chose. || Tomber en faute, avoir tort, pécher. || Céder, manquer. Cet édifice a failli par le pied. || Être au bout, au terme. À jour faillant. À jour failli. || Prov. Au bout de l'aune faut le drap, à force d'auner on arrive au bout de la pièce de drap, et fig. toutes choses ont leur fin. || Il se dit des fonctions de la vie qui manquent, qui font défaut. La mémoire lui a failli ou lui est faillie suivant le sens. || Le cœur me faut, se dit quand on sent quelque faiblesse, quelque épuisement, et qu'on a besoin de manger. || Le cœur faut, se dit aussi de l'effet d'impressions morales. || Faire faillite. Ce banquier a failli ou est failli. || En ce sens, l'usage s'introduit de conjuguer régulièrement *faillir* sur *finir*. Un négociant qui faillit, qui faillissait, etc. || Être sur le point de. Je faillis à mourir de rire. || On peut supprimer, et aujourd'hui on supprime communément la préposition *à*. On faillit tout gâter. || On dit aussi faillir de. J'ai failli de tomber.

FAILLITE (*ll* mouillées), *s. f.* Action d'un commerçant qui cesse ses payements; état d'un commerçant qui a cessé ses payements. Faire faillite.

FAIM (lat. *fames*), *s. f.* Besoin de manger. || Avoir faim, ressentir le besoin de manger. || Avoir faim de, avoir appétit de. || Famil. Crier à la faim, être pressé de manger. || On dit aussi : Crier la faim. || Mourir de faim, crever de faim, manquer des choses nécessaires à la vie. || *Subst.* Un meurt-de-faim, voy. MOURIR. || Faim canine, état maladif dans lequel les chiens mangent avec une grande voracité les aliments qu'ils vomissent bientôt. || Faim de loup, la boulimie. || Par extens. Faim canine, faim de loup, appétit dévorant. || Famine. || Fig. Désir très-vif, passionné, en mauvaise part. La faim insatiable des richesses. || En bonne part. Ceux qui ont faim de la justice, BOSS. || Prov. La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup hors du bois, la faim oblige les plus fainéants à travailler, ou bien contraint un homme à faire des choses hors de son caractère.

FAIM-VALLE (fin-va-l'. *Faim*, et b. breton *gwall*, mauvais?), *s. f.* Sorte de névrose qui force les chevaux à s'arrêter tout à coup et ne leur permet de reprendre le travail qu'après que le besoin de manger qui les saisit est satisfait. || On trouve aussi faim-calle.

FAÎNE (lat. *fagina*), *s. f.* Le fruit du hêtre.

FAINÉANT, ANTE (*faire* et *neant*), *adj.* Qui ne fait rien qui ne veut point travailler. Ouvrier fainéant. || Les rois fainéants, rois de la première race, qui abandonnèrent le pouvoir aux maires du palais. || *Subst.* Celui, celle qui n'aime point le travail, qui vit dans la paresse.

FAINÉANTER, *v. n.* Être fainéant, faire le fainéant.

FAINÉANTISE, *s. f.* Vice du fainéant.

★ **FAÎNÉE**, *s. f.* Récolte des faines.

FAIRE (lat. *facere*), *v. a.* Donner l'être ou la forme. Dieu a fait l'homme à son image. || Engendrer. || Faire des petits, en parlant des femelles des animaux, mettre bas. || Façonner, fabriquer, construire, en parlant des œuvres matérielles de l'art ou de l'industrie. Faire du pain, un habit, une maison, etc. Faire le vin. Faire le dîner, le déjeuner. || En parlant des œuvres de l'intelligence, de l'imagination. Faire un projet, un plan, un poëme, etc. || Peindre. Faire l'histoire. Faire les animaux. || En parlant de tout ce qu'un sujet opère, effectue, exécute dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral. || Faire que sage, faire la chose que ferait une personne sage. || Faire quelque chose pour quelqu'un, lui accorder ou lui faire obtenir quelque chose. || Il se dit des choses. La mine fit explosion. || Opérer. Les planètes font leur révolution autour du soleil. || Se faire, faire à soi, se créer, se procurer. || Se faire fête d'une chose, s'en réjouir. || Se faire honneur ou gloire de quelque chose, s'en tenir honoré, glorieux. || Faire d'une personne, d'une chose..., la changer en, en user comme de... Que de tous tes sujets il fasse des rebelles, Corn. || Faire de quelque chose une obligation, un devoir, etc. l'imposer comme une obligation, un devoir. || Faire ses délices de quelque chose, y prendre un plaisir extrême. || Faire, suivi de la préposition *de*, signifie disposer de quelqu'un ou de quelque chose, en tirer parti d'une façon quelconque. Que faire de cet homme-là ? || N'avoir que faire de, n'avoir pas besoin de, être inutile, ne faire nul cas de. || Employer ses forces, son activité à quelque chose, s'en occuper, y passer son temps. Faire un travail, sa besogne, etc. || Faire du mal à quelqu'un, lui causer une souffrance physique ou morale. || Faire quelque chose à quelqu'un, l'offenser, lui faire du mal. Faire du bien à quelqu'un, donner des secours à quelqu'un dans la gêne ; se dit aussi d'une chose qui procure du bien-être. || En agric. Récolter. On fait beaucoup de vin en Bourgogne. Faire les foins, la moisson, etc. || Fig. Faire ses orges, voy. orge. || Semer, cultiver, sans impliquer l'idée de récolte. J'avais fait du blé d'hiver. || Dans le commerce, faire signifie le genre d'opérations auxquelles on se livre. Ce négociant fait les eaux-de-vie. || Produire le même effet, le même résultat que... Le coup de fusil, quoique chargé de petit plomb, fit balle. || Arranger, mettre dans un état convenable. Faire une chambre, un lit. || Mettre en pratique, observer, en parlant des choses d'obligation, de précepte. Faire ce que Dieu ordonne. Faites votre devoir. || En jurispr. Obligation de faire, obligation d'accomplir une action. || Se conformer à une prescription, à une obligation temporaire. Faire diète. || Fig. Faire son devoir, se dit de choses employées avec succès à faire quelque chose. Le canon fit son devoir de démolir la place. || Faire une fête, la célébrer. || Former par un exercice convenable. || Accoutumer, habituer. Les voyages l'ont fait à la fatigue. || Se dit des choses qui marquent espace, étendue. Faire des pas, une promenade. || Fig. Faire son chemin, obtenir de l'avancement, s'enrichir. || Faire exprime un grand nombre de modes d'action et de manières d'être, au moyen des autres mots de la phrase auxquels il est lié et qui lui donnent sa signification spéciale. En voici quelques exemples. Faire l'admiration, être admiré. Faire des affaires à quelqu'un, lui susciter des embarras, des querelles, des périls. Faire de mauvaises affaires, se ruiner, faire faillite. Faire sentinelle, faire faction. || T. de mar. Faire de l'eau, voy. eau. Faire les vivres, faire du bois, faire la provision de vivres, de bois pour le bâtiment. || T. de vénerie. Faire sa tête, se dit du cerf dont le bois pousse depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août. || T. de jeux. Faire les cartes, les battre avant de les distribuer. Absol. À qui est-ce à faire ? Faire une levée. Faire le jeu, mettre au jeu. Faire tant de points, gagner tant de points. Faire la partie de quelqu'un, jouer avec lui. Faire le whist, le boston de quelqu'un, jouer habituellement avec lui le whist, le boston. Au billard, faire signifie faire entrer une bille dans la blouse. || Amasser, mettre ensemble, en parlant d'argent ou de choses dont on a besoin. Faire une somme. Faire des provisions. || Faire de l'argent, s'en procurer. || Faire des recrues, appeler des hommes sous les drapeaux. || Acquérir, gagner. Faire de beaux bénéfices. || Faire fortune, gagner beaucoup d'argent. || Faire sa fortune, devenir riche. || Consacrer un temps à l'étude d'une chose. Faire son apprentissage. || Faire son temps, accomplir les années de son service. || Ce vieillard a fait son temps, il a vécu longtemps. || Cela a fait son temps, cela n'est plus de mise, n'a plus d'influence. || Il se dit en parlant des professions, métiers, emplois qu'on exerce. Faire la médecine, le commerce, la banque. || Fig. Faire métier et marchandise de, trafiquer malhonnêtement de. || Passer par, en parlant de domestiques. Ce domestique a fait plusieurs maîtres. || Faire une maladie, la subir. || Il se dit de différentes occupations de la vie courante. Faire de l'exercice, des visites, une promenade, un bon dîner, etc. || Constituer quelqu'un en une certaine dignité ou titre. Je puis faire les rois, je puis les déposer, Rac. || Faire de l'Académie, élire membre de l'Académie. || Faire, donner une profession. Il a fait son fils avocat. || Donner à quelqu'un certaine qualité, condition, avec un nom de personne pour sujet. Vous l'avez fait heureux. Faire quelqu'un dupe. || Avec un nom de chose pour sujet. Inspirez-nous cette bonne volonté qui fait les justes, Mass. || T. de bourse. La rente, la bourse a fait tant, le taux de la rente, de la bourse a été tant. || Il se dit des personnes qu'on se concilie, qu'on s'attache, etc. J'ai fait un ami. || Représenter un personnage. Faire les valets. || Fig. Faire tel ou tel personnage, se donner pour avoir telle ou telle qualité. || Fig. Faire un sot personnage, un plat personnage, figurer d'une manière peu honorable, désagréable ou nulle. || Prendre le caractère de, jouer le rôle de. Faire le prophète. || Feindre d'être ce qu'on n'est pas. Tu fais adroitement le doux et le sévère, Corn. || Mettre de l'affectation à se montrer avec telle ou telle qualité. On fait le philosophe et l'esprit fort. Mass. || Se donner certains airs, prendre certaines manières. Il fait l'impertinent. || Faire le mort, faire semblant d'être mort, et fig. et famil. dissimuler. || Faire du, trancher de, simuler. Il fait de l'insensible, Corn. || Causer, déterminer, procurer, avec un nom de personne ou de chose pour sujet. Quand je lui veux partout faire des ennemis, Corn. Vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit. || Fig. Faire la pluie et le beau temps, régler tout à son gré. || Cela ne lui fait ni chaud ni froid, cela lui est tout à fait indifférent. || Être, constituer. L'habit fait la doctrine, Pasc. || Il se dit aussi de choses qui, par leur réunion, forment un tout, un ensemble. Deux et deux font quatre. Les qualités qui font le grand homme. || Faire tout, avoir la suprême influence, être décisif. || Ne rien faire à..., être sans importance dans... || Représenter comme, en parlant de personnes ou de choses. On me fait l'auteur de ce pamphlet. || Évaluer à un certain prix. Combien faites-vous le mètre de velours ? || Allouer, en parlant d'une somme. || Faire les fonds, fournir l'argent nécessaire. || En gramm. Avoir une certaine désinence ou flexion. Cheval fait au pluriel chevaux. || Rendre des excréments. Faire du sang, de la bile. || Absol. Rendre ses excréments. || Chemin faisant, tout en cheminant ; par inversion pour : en faisant chemin. || Faire, suivi d'un adjectif pris adverbialement. Faire court, abréger. || Faire tant que, en venir à. À tant faire que de choisir, encore faut-il avoir ce qu'il y a de mieux. || Faire, construit avec la particule *en*. En faire de même, trop, assez, autant. || En faire à sa tête, ne faire que sa volonté. || En faire à deux fois, se reprendre plus d'une fois à quelque chose, avoir de l'hésitation. || Faire, construit avec un infinitif ; en cet emploi, le participe *fait* est toujours invariable. Les soupçons qu'il a fait naître. || Être cause. Cela fait dire à Cicéron que... || Faire faire, être cause qu'on fait. Télémaque prend ces armes, don précieux de la sage Minerve, qui les avait fait faire par Vulcain, Fén. || Avec *faire*, on supprime d'ordinaire le pronom personnel d'un verbe réfléchi. Je l'en ferai repentir. || Charger de. Je ferai bâtir ma maison à ou par cet architecte. || Attribuer, prétendre. Vous faites dire à Cicéron une chose qu'il n'a jamais dite. || Faire à savoir, faire connaître. On fait à savoir à tous que, etc. (la forme vraie et ancienne est *assavoir*).

Faire, *v. n.* Opérer, travailler, se comporter. Il faut faire et non pas dire, Mol. || Ainsi fit-il, aussi fit-il, se dit par inversion pour il fit ainsi. || Faire, avec un adverbe ou une locution adverbiale, se comporter comme l'indiquent l'adverbe ou la locution. Ayez soin que tous deux fassent en gens de cœur, Corn. || Bien faire, agir à propos. || Bien faire. faire du bien. La miséricorde divine ne cesse jamais de bien faire aux hommes, Boss. || Faire bien, se bien conduire. || Bien faire, mal faire, se comporter bien, mal dans un combat. || Faire bien, avoir du succès, réussir. || Faire bien, faire mal, s'assortir, ne pas s'assortir, produire un bon, un mauvais effet. Le bleu et le jaune font bien l'un avec l'autre. || Faire bien à, en parlant des choses, être agréable, utile. || Faire bien ou mal, ou tout autre adverbe ou locution adverbiale avec *de*, avoir raison, tort de... Nous ferions bien de partir. || Faire à quelqu'un, lui causer une certaine impression. || Rien ne lui fait, il est insensible aux avis, aux reproches, etc. || Faire des armes, s'exercer à l'escrime. || Faire, avoir une part dans le jeu, dans une affaire. Faisons de moitié. || Faire que, agir de manière que, avec l'indicatif quand la phrase est affirmative et à l'indicatif : Cela fait qu'on vient, cela fera qu'on viendra; avec le subjonctif, quand on veut exprimer un souhait, un désir, un but qu'on se propose : Faites qu'on vienne. || Fasse le ciel que! se dit par forme de souhait. || Finir. Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions, etc. || Faire de, avec *ainsi, comme*, etc. se comporter à l'égard de. Tout homme bien sage Doit faire des habits ainsi que du langage, Mol. || Faire pour quelqu'un, le suppléer, tenir sa place, et aussi être son agent, son commissionnaire, sa caution. || Faire dans les draps, être négociant en draps. || Faire pour, travailler pour. Et comme ils font pour eux, faisons aussi pour nous, Corn. || Faire pour, faire contre, être favorable à, contraire à, avec un nom de personne pour sujet. || Avec un nom de chose pour sujet. Avoir une influence, un effet quelconque. L'argent fait plus auprès de lui qu'aucune recommandation. || Faire à, importer à, contribuer à. || Dire, répliquer; il n'est d'usage que dans ces locutions familières : Fait-il, fis-je, etc. || Avoir fort à faire, avoir beaucoup d'efforts à faire pour venir à bout de quelque chose. || C'est à faire à... de..., se dit de quelqu'un qu'on reconnaît pour très-capable de faire une chose. C'est à faire à lui d'ordonner une fête. || Absol. C'était à faire à eux. || C'est à faire à... de..., il n'appartient qu'à. || Ne faire que, suivi d'un infinitif, signifie incessamment. Il ne fait qu'étudier. || En un autre sens, ne faire que équivaut à seulement. Je n'ai fait que le voir. || Ne faire que de, tout à l'heure. Il ne fait que de sortir. || *Faire* sert à remplacer un verbe qu'il faudrait répéter, et prend alors la signification de ce verbe. L'exemple touche plus que ne fait la menace, Corn. || Impers. Faire sert à marquer l'état de l'atmosphère. Il fait jour, froid, etc. || Par extens. Se dit des diverses conditions des choses. Il fait cher vivre à Paris.

Se faire, *v. r.* Se constituer en un certain état. Se faire avocat. || Se produire réciproquement. Les grands hommes se font les uns les autres, Boss. || Se faire, être son propre instituteur, son propre maître. || Se développer, en parlant des personnes. Ce jeune homme se fera. || Se bonifier, en parlant des choses. Ce vin s'est fait. || Se faire à, s'accoutumer, s'habituer, condescendre à. || Se faire, suivi d'un adjectif, devenir. Ces arbres commencent à se faire beaux. || Se faire, suivi d'un infinitif, rend le verbe causatif en même temps que réfléchi. Elle s'est fait connaître. L'histoire, de quelque manière qu'elle soit écrite, a le privilége de se faire lire, d'Olivet. || Famil. Se laisser faire, ne pas opposer de résistance. || Se faire, être fait. Tout se fait par lui. || La nuit se fait, la nuit commence. || Impers. Être, arriver. Comment se fait-il que vous ne soyez pas venu? Il s'est fait des choses qu'on ne sait pas. || On dit de même : Il se fait tard, il se fait nuit.

FAIRE, *s. m.* L'action, la puissance de faire. Dieu donne le vouloir et le faire selon son bon plaisir, Fén. || Manière propre de chaque artiste. || Ton général, caractère d'une œuvre. || *Au pl.* Des faires différents.

FAIRE-LE-FAUT, *s. m.* Chose inévitable, qu'il faut faire, subir. Je voyais la chose devenir un faire-le-faut.

FAISABLE, *adj.* Qui peut être fait. Des choses faisables. || Cela est faisable, cela ne répugne point à la justice. || Au billard, une bille faisable, celle qu'on peut faire.

FAISAN (lat. *phasianus*), *s. m.* Oiseau de la famille des gallinacés, de la grosseur d'une poule.

FAISANCES, *s. f. pl.* Ce qu'un fermier s'oblige de fournir à son bailleur en sus du prix du bail. || Faisance-valoir, action de faire valoir une terre; terre que l'on fait valoir.

FAISANDE, *adj.* Voy. faisane.

FAISANDÉ, ÉE, *p. p.* de faisander.

FAISANDEAU (dim. de *faisan*), *s. m.* Jeune faisan.

FAISANDER, *v. a.* Donner au gibier, en le gardant quelque temps, un certain fumet que le faisan prend en se mortifiant. || Se dit aussi de toute viande qu'il est à propos de garder avant de l'apprêter. || Se faisander, *v. r.* Devenir faisandé. || Avec ellipse du pronom *se*. Vous avez trop laissé faisander ce lapin.

FAISANDERIE, *s. f.* Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER, *s. m.* Celui qui tient une faisanderie.

FAISANE, *s. f.* La femelle du faisan. || *Adj.* Poule faisane. || On dit aussi faisande.

* **FAISANT, ANTE**, *adj.* Qui fait, qui agit.

FAISCEAU (b. lat. *fascellus*, dim. du lat. *fascis*), *s. m.* Assemblage de choses longues, liées ensemble. Un faisceau de flèches. || Fig. En parlant de personnes bien unies, former un faisceau. || *Au pl.* Verges liées avec une hache qui les surmontait; c'était chez les Romains le symbole de la puissance. Prendre les faisceaux, être élevé à la dignité consulaire. Déposer les faisceaux, se démettre de l'autorité consulaire ou dictatoriale. || En phys. Faisceau aimanté, réunion méthodique d'aimants artificiels. Faisceau lumineux, assemblage de rayons de lumière partant du même point, se dirigeant dans l'espace en divergeant et formant un cône lumineux. || En anat. Groupe régulier de fibres. || En archit. Colonne en faisceau, colonne formée d'un assemblage de petites colonnes. || T. milit. Assemblage de fusils qu'on forme en engageant les baïonnettes les unes dans les autres.

FAISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait quelque chose. Les faiseurs de projets. || Faiseur de tours, escamoteur. || Faiseur d'affaires, homme qui a un cabinet et qui traite pour autrui toute sorte d'affaires d'argent. || Par extens. et famil. Faiseur d'embarras, celui qui affecte des airs, des prétentions. || Celui, celle qui fabrique certains objets. Un faiseur d'instruments. || Famil. Cela est d'un bon faiseur, c'est l'œuvre d'un artisan habile. Une robe de la bonne faiseuse. || Il se dit en parlant des auteurs. Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits, Boil. || Souvent il se prend en mauvaise part. Des faiseurs de romans. Un faiseur de phrases. || Absol. Celui qui travaille habituellement pour un autre. Ce libraire a ses faiseurs attitrés. || Absol. et en mauvaise part. Un homme qui a envie de faire du nouveau, du bruit; un intrigant; celui qui fait des affaires peu honorables. || Prov. Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs.

FAIT (fè. Lat. *factum*), *s. m.* Chose faite, acte, action. Chacun répond de son fait. || Venir au fait, passer à l'acte. || Au fait et au prendre, au moment d'agir, de parler, etc. || Prendre quelqu'un sur le fait, le surprendre dans l'acte même qu'il commet. || Cela est du fait d'un tel, c'est un tel qui en est l'auteur. || *Au pl.* Belles actions, exploits. Les faits de guerre ne sont pas trop amusants, Volt. || On le joint souvent en ce sens avec une épithète. Des hauts faits. Des faits glorieux. || Faits et gestes d'une personne, se dit, par plaisanterie, de sa conduite. || Fait de guerre, acte qui a le caractère de guerre entre nations. || Combat. Un brillant fait de guerre. || Voie de fait, acte par lequel on s'empare violemment d'une chose; acte de rigueur, et par extens. coups portés, blessure faite par la violence; en ce sens, il se dit surtout au pluriel. || T. de palais. Prendre le fait de quelqu'un, prendre fait et cause pour quelqu'un, intervenir en cause pour lui, et dans le langage commun, se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti. || Toute chose qui arrive, qui a lieu. Un fait avéré. || Faits accomplis, questions jugées par l'événement et faits sur lesquels il n'y a plus à revenir. || L'événement, le cas, l'espèce dont il s'agit dans une contestation, dans une discussion, dans une plaidoirie. || Aller au fait, venir au

fait, s'occuper du point de la discussion, et famil. en venir à l'essentiel, au principal, à l'intéressant. || Elliptiq. Au fait. || Au fait, tout bien considéré. || Erreur de fait, se dit quand on s'appuie sur un fait qui n'est pas réel. || C'est un fait à part, c'est un autre fait, c'est autre chose, c'est une autre affaire. || Mettre, poser en fait, avancer une proposition incontestable. || Se mettre au fait, s'instruire de quelque chose, s'y faire, s'y former. || En jurispr. Il se dit par opposition à droit. La possession de fait. || Toute chose dont on a reconnu, constaté la réalité. L'observation des faits. || Ce qui concerne quelqu'un, ce qui lui est spécial. Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypocrisie, MOL. || Conduite. Il y a un peu de malice dans son fait. || Ce qui est convenable à quelqu'un. Cet emploi serait bien son fait. || La part qui revient à quelqu'un. Chacun a eu son fait. || Fig. Donner à quelqu'un son fait, se venger de lui, le battre dans une discussion, dans une lutte, dans un combat. || Le bien, la fortune de quelqu'un. Bienheureux celui qui a tout son fait bien placé, MOL. || DANS LE FAIT, *loc. adv.* Réellement, effectivement. || PAR LE FAIT, même sens. || DE FAIT, *loc. adv.* En réalité, véritablement. || En effet, certainement. || ET DE FAIT, même sens. || EN FAIT DE, *loc. prép.* En ce qui concerne. Maître en fait d'armes. || SI FAIT, *loc. adv.* Au contraire, quand on veut affirmer ce qu'un autre nie. || TOUT À FAIT, *loc. adv.* Entièrement.

FAIT, AITE, *p. p.* de faire. || Bien fait, mal fait, ayant le corps bien ou mal proportionné. || Esprit bien fait, mal fait, personne dont la raison est, n'est pas saine et droite. || Être fait pour, être propre à, capable de, destiné à. || Habillé, arrangé. Suis-je fait en voleur ou bien en assassin? CORN. || Homme fait, homme arrivé à la force de l'âge. || Qui est à point pour être mangé. De la viande faite. || Phrase faite, phrase consacrée dans sa construction et dans laquelle on ne peut rien changer. || À prix fait, à prix convenu. || C'en est fait, la chose est accomplie. || C'est fait de moi, je suis perdu. || On trouve aussi : C'en est fait de, par un pléonasme vicieux de *en* et *de*. || Prov. Ce qui est fait est fait, quand une chose est accomplie, il faut en prendre son parti.

FAÎTAGE (*faîte*), *s. m.* Nom de la pièce de bois qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment. || Plomb ou tuiles concaves qui protégent le haut d'un toit.

FAITARDISE (anc. fr. *faitard*, de *fait* et *tard*), *s. f.* T. vieilli. Paresse, fainéantise.

FAÎTE (lat. *fastigium*), *s. m.* La partie la plus élevée d'un édifice. || Syn. de faîtage. || Par extens. La partie la plus haute de quelque chose d'élevé. Le faîte d'une cheminée. || Fig. Le plus haut point. Le faîte des grandeurs. || Côté opposé à la lisière dans les draps, les étoffes.

FAÎTIÈRE (*faîte*), *adj. f.* Qui est placée au faîte d'un comble. Tuile faîtière. || *S. f.* Faîtière, tuile à demi-canal qui recouvre le faîte d'un toit. || Sorte de lucarne pratiquée dans le toit.

FAIX (fê. Lat. *fascis*), *s. m.* Charge sous laquelle on plie. || Par extens. Charge. || Fig. Il ne peut porter tout seul le faix de tant de grandes affaires. || Absol. Succomber sous le faix, plier sous le faix, ne pas pouvoir supporter quelque chose qui accable. || Poétiq. Le faix des ans. || Se dit en parlant d'un bâtiment qui s'est affaissé comme il doit faire. Ce bâtiment a pris son faix.

FAKIR, *s. m.* Voy. FAQUIR.

FALAISE (h. all. *felisa*, rocher), *s. f.* Terres ou rochers escarpés le long de la mer.

FALAISER, *v. n.* T. de mar. Briser contre une falaise, en parlant de la mer. || Peu usité.

FALARIQUE (lat. *falarica*), *s. f.* T. d'antiq. Espèce de lance, entortillée d'étoupes pleines de soufre et d'autres matières inflammables, qu'on lançait pour mettre le feu aux maisons, aux tours en bois.

FALBALA (orig. inc.), *s. m.* Bande d'étoffe plissée que l'on met au bas et autour des jupes. || Aujourd'hui, on dit volant. || On met aussi des falbalas à des rideaux.

FALCIDIE ou **FALCIDIENNE** (lat. *lex falcidia*), *adj. f.* En droit rom. Quarte falcidie ou falcidienne, portion dont l'héritier testamentaire, chargé de legs excessifs, avait le droit de faire la distraction. || *Subst.* La falcidie.

FALLACE (lat. *fallacia*), *s. f.* Action de tromper en quelque mauvaise intention. || Il est vieux.

FALLACIEUSEMENT, *adv.* D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE (lat. *fallaciosus*), *adj.* Qui trompe et égare pour nuire. Homme, serment fallacieux.

FALLOIR (lat. *fallere*), *v. n. impers.* Faire besoin. Il lui fallait cent francs. || Il se dit de l'argent à donner pour achat d'une marchandise, pour prix d'un salaire. Combien vous faut-il pour votre marchandise? || Employé avec le pronom personnel *se* et précédé de la particule *en*, ce verbe indique une différence en moins, et il se conjugue comme les verbes réfléchis avec le verbe *être*. Il s'en faut tant que la somme y soit. Il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'un cheveu. || On le dit aussi avec la préposition *de*. Il ne s'en est fallu que d'un moment, VOLT. || Il se construit avec *que* et le subjonctif. Il s'en fallait qu'il n'eût achevé. || Il s'en faut beaucoup, il s'en faut bien, la différence en moins est grande. Il s'en faut beaucoup qu'il ait satisfait l'attente du public. || On dit aussi : Beaucoup s'en faut; il s'en faut de beaucoup. || Avec *ne* surabondant (qu'il vaut mieux ne pas mettre). Il s'en fallait beaucoup que tout ne fût fait, FONTENELLE. || Il s'en faut peu, peu s'en faut, la différence en moins est petite, locution qui a pris le sens de presque. Peu s'en est fallu que je ne vinsse. || Il s'en faut de peu, s'emploie quand il s'agit d'une différence en quantité. || Après *il s'en faut, il s'en faut beaucoup, de beaucoup, il s'en faut peu que,* le verbe de la proposition subordonnée ne prend *ne* que si la première proposition est interrogative ou renferme une expression négative. || Falloir, être de nécessité, de devoir, d'obligation. Il ne faut pas croire tout ce qu'on dit. || Avec *que* il veut le subjonctif. Il faut bien que je pleure, CORN. || En ce sens il est peu usité à l'infinitif. Il va falloir partir. || *Il*, dans le langage familier, peut se supprimer. Fallut partir. || Faut-il? fallait-il? etc. s'emploie pour exprimer un regret. Fallait-il qu'il entreprît ce fatal voyage? || Avec ellipse du verbe qui précède. Parler plus qu'il ne faut (s. e. parler). || Il le faut, cela est nécessaire. || Un homme comme il faut, homme de bon ton, de bonne compagnie. L'air très comme il faut. || SI FAUT-IL QUE ou ENCORE FAUT-IL QUE, *loc. conj.* Il est nécessaire, malgré tout, que. || TANT S'EN FAUT QUE, *loc. conj.* Bien loin que. || Famil. Tant s'en faut qu'au contraire, s'emploie pour dire simplement au contraire.

FALOT (fa-lo. Anc. fr. *fanot*, de φανός), *s. m.* Grande lanterne. || En blas. Meuble d'armoiries en forme de vase avec un manche. || T. de mar. Le falot ou fanal est la lanterne dorée sur son chandelier, au plus haut de la poupe.

FALOT, OTE (fa-lo. Orig. inc.), *adj.* Plaisant, drôle, grotesque. Conte falot. || *Subst.* Il fait le falot.

FALOTEMENT, *adv.* D'une manière falote.

* **FALOTERIE,** *s. f.* Acte de falot.

FALOURDE (orig. inc.), *s. f.* Fagot de quatre ou cinq bûches liées ensemble.

FALQUER (lat. fictif *falcare*, faucher), *v. n.* T. de manége. Faire falquer un cheval, le faire couler sur les hanches en deux ou trois temps.

* **FALSIFIABLE,** *adj.* Qui peut être falsifié.

FALSIFICATEUR, *s. m* Celui qui falsifie.

FALSIFICATION, *s. f.* Action de falsifier; résultat de cette action. La falsification des monnaies. || Altération volontaire et frauduleuse des substances alimentaires, des vins, des alcools, d'une substance médicamenteuse. || Altération des textes, des faits.

FALSIFIÉ, ÉE, *p. p.* de falsifier.

FALSIFIER (lat. *falsificare*), *v. a.* Altérer avec dessein de tromper. Falsifier l'écriture, un seing, etc. || Altérer une substance par un mélange. || Falsifier de la monnaie, en altérer la valeur. || Ne pas rendre, ne pas rapporter les choses telles qu'elles sont. || Donner une fausse apparence. || Falsifier les clefs, faire de fausses clefs. || Se falsifier, *v. r.* Être falsifié.

FALUN (orig. inc.), *s. m.* Débris coquilliers de divers âges formant des dépôts meubles, exploités en quelques endroits pour l'amendement des terres.

* **FALUNAGE,** *s. m.* Action de déposer du falun sur les terrains en culture, pour les amender.

FALUNÉ, ÉE, *p. p.* de faluner.

FALUNER, *v. a.* Amender un champ avec du falun.

* **FALUNEUR,** *s. m.* Ouvrier qui exploite le falun.

FALUNIÈRE, *s. f.* Mine de falun; endroit d'où l'on tire du falun. Les falunières de la Touraine.

FÂME (lat. *fama*), *s. f.* Réputation. Mot tombé en désuétude et conservé seulement dans cette locution d'anc. pratique: Rétabli en sa bonne fâme et réputation.

FAMÉ, ÉE (*fâme*), *adj.* Ne se dit que joint aux adverbes *bien, mal :* Bien famé, mal famé, qui a une bonne, une mauvaise réputation.

FAMÉLIQUE (lat. *famelicus*), *adj.* Qui a souvent faim, faute d'avoir de quoi manger. Un écrivain famélique. La famélique et honteuse lésine, Boil. || En parlant des choses. Visage famélique. || *S. m.* Un famélique.

* **FAMEUSEMENT**, *adv.* D'une manière fameuse. || Dans le langage populaire, extrêmement, excellemment.

FAMEUX, EUSE (lat. *famosus*), *adj.* Qui a une grande réputation, bonne ou mauvaise. || Il se dit aussi des choses. Une journée fameuse. || Il se dit aussi dans le langage familier, en mauvaise part, pour désigner un excès. Un fameux ivrogne. || Dans le langage populaire, excellent, admirable. C'est fameux!

* **FAMILIAL, ALE**, *adj.* Qui est de la famille, qui a rapport à la famille. Organisation familiale. Liens familiaux.

FAMILIARISÉ, ÉE, *p. p.* de familiariser.

FAMILIARISER, *v. a.* Rendre familier, apprivoisé. || Habituer à. Familiariser quelqu'un au travail, un cheval avec le bruit des armes à feu. || Se familiariser, familiariser à soi, se rendre propre. Se familiariser la manière d'un artiste, le style d'un auteur. || Se familiariser un auteur, le posséder bien, l'entendre bien. Se familiariser une langue étrangère. || Se familiariser, *v. r.* Se rendre familier avec quelqu'un. Se familiariser avec tout le monde. || Absol. Prendre des manières trop familières. || S'accoutumer à. Se familiariser avec le danger. || Acquérir la connaissance facile d'une chose. Se familiariser avec une langue étrangère, Boil.

FAMILIARITÉ (lat. *familiaritas*), *s. f.* Grande intimité. Admettre, recevoir quelqu'un dans sa familiarité. || Manière libre et familière. La familiarité a toujours quelque fâcheuse conséquence. || Ton familier. || *Au pl.* Choses familières, traits familiers. || Manières libres et inconvenantes. Prendre des familiarités avec quelqu'un.

FAMILIER, ÈRE (lat. *familiaris*), *adj.* Qui vit avec quelqu'un sans façon et comme en famille. Un de ses amis les plus familiers. || T. de myth. rom. Dieux familiers, dieux lares des maisons de chaque particulier. || Petits génies, lutins, qu'on croyait habiter la maison. || Esprit, démon, génie familier, être surnaturel que l'on disait être attaché à une personne pour l'inspirer, la diriger. || Qui se familiarise, qui se comporte avec familiarité. Une femme douce et familière. || Qui a trop de familiarité. || Il se dit des choses qui ont un caractère de familiarité. Ils vivent dans un commerce très-familier. Il a des manières un peu trop familières. || Animal familier, animal qui a de la tendance à s'apprivoiser. || Qui est du parler de la conversation. Style familier. || Ordinaire, habituel. L'allégorie est familière aux poëtes grecs. || Avec quoi l'on se familiarise. L'accoutumance ainsi nous rend tout familier, La Font. || Il se dit de ce que l'on connaît pour l'avoir souvent vu, étudié, pratiqué. Son visage m'est familier. Des notions familières à tout le monde. || *S. m.* et *f.* Familier, familière, celui, celle qui est dans la familiarité d'une personne éminente. || Les familiers de la maison, ceux qui sont reçus habituellement et familièrement dans une maison. || Celui, celle qui affecte la familiarité avec les personnes d'un rang au-dessus du sien. Il fait le familier avec le ministre. || Officier de l'inquisition. Un familier du saint office. || *S. m.* Ce qui a le caractère du style familier. || Manières familières. Il a été d'un familier auquel je ne m'attendais guère.

FAMILIÈREMENT, *adv.* D'une manière familière.

FAMILLE (*ll* mouillées. Lat. *familia*), *s. f.* Chez les Romains, réunion de serviteurs, d'esclaves appartenant à un seul individu ou attachés à un service public. || Toutes les personnes, parents ou non, maîtres ou serviteurs, qui vivent sous le même toit. Chef de la famille. || L'ensemble des personnes d'un même sang, comme père, mère, enfants, frères, oncles, neveux, cousins, etc. || La grande famille humaine, l'humanité tout entière. || Avoir un air de famille, se dit de la ressemblance que l'on trouve entre les différents membres d'une même famille. || Fils de famille, enfant de famille, jeune homme qui est d'une bonne famille. || Les personnes du même sang vivant sous le même toit, et plus particulièrement le père, la mère et les enfants. || Père de famille, mère de famille, celui, celle qui est mariée et qui a des enfants. || En famille, chez soi, au milieu des siens. || La sainte Famille, Joseph, la Vierge et l'Enfant Jésus. || Une Sainte Famille, tableau qui représente la sainte Famille. || Les enfants par rapport aux parents. Avoir de la famille. || Race composée de ceux qui sont du même sang par les mâles. Il est de famille de robe. Famille régnante. || Tous les religieux d'un même ordre, d'une même classe, d'un même monastère. || Tous les philosophes d'une même école. || Il se dit des choses qui offrent des analogies d'origine ou de ressemblance. || En hist. nat. Groupes de genres liés par des caractères communs. La famille des labiées, des singes, etc. || En chim. La famille des sels. || En gramm. Famille de mots, ensemble de mots se rattachant à la même racine.

FAMINE (lat. *fames*), *s. f.* Manque d'aliments, dans une ville, dans une province, etc. || Il se dit quelquefois même en parlant d'un seul individu. Pressé par la famine, le loup brave le danger, Buff. || Crier famine, se plaindre du manque où l'on est. || Crier famine sur un tas de blé, se plaindre sans raison. || Prendre une place par famine, se dit d'une place bloquée qui finit par se rendre faute de vivres. || Fig. Prendre quelqu'un par famine ou par la famine, lui retrancher le nécessaire, lui refuser de l'argent pour lui faire faire ce qu'il ne veut pas.

FANAGE, *s. m.* Action de faner. || Salaire du faneur. || Tout le feuillage d'une plante. || Dessiccation des plantes fourragères.

FANAISON, *s. f.* Temps où l'on fane les foins.

FANAL (b. lat. *fanale*, de φανός), *s. m.* Feu qu'on allume durant la nuit au sommet des tours, à l'entrée des ports, le long des plages maritimes. Allumer des fanaux. || Fig. Athènes étant comme le fanal de toute la terre, Rollin. || Grosse lanterne dont on se sert à bord des vaisseaux. || Par extens. Lanterne, réverbère. || Fig. Ce qui sert de guide, de lumière intellectuelle.

FANATIQUE (lat. *fanaticus*), *adj.* Qui croit avoir des inspirations divines. || Qui est animé d'un zèle outré pour la religion. || Par extens. Qui se passionne à l'excès pour une opinion. Homme fanatique de la liberté. || Il se dit des passions, des doctrines. Un zèle fanatique. Des doctrines fanatiques. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui croit avoir des inspirations divines. || Celui, celle que le fanatisme religieux inspire. || Par extens. Celui, celle qui a une passion excessive pour quelqu'un ou quelque chose. Les fanatiques de Corneille. Les fanatiques en politique.

FANATISÉ, ÉE, *p. p.* de fanatiser.

FANATISER, *v. a.* Rendre fanatique pour une religion, un parti. || Se fanatiser, *v. r.* Devenir fanatique.

* **FANATISEUR**, *s. m.* Néologisme. Celui qui fanatise.

FANATISME, *s. m.* Illusion du fanatique, de celui qui croit avoir des inspirations divines. || Secte ou doctrine fanatique. || Zèle outré pour une religion. || Attachement opiniâtre et violent à un parti, à une opinion, etc.

* **FANCHON** (nom de femme), *s. f.* Petit fichu à pointe ou arrondi que les femmes portent en place de bonnet ou par-dessus le bonnet.

* **FANDANGO** (esp. *fandango*), *s. m.* Danse espagnole à trois temps et à mouvement vif, avec accompagnement de castagnettes; air de cette danse. || *Au pl.* Des fandangos.

FANE (*faner*), *s. f.* Feuille sèche tombée de l'arbre. || Débris de feuilles ou d'arbres que l'on ramasse pour faire litière aux animaux. || Tiges vertes ou desséchées des plantes qui ne sont pas cultivées comme fourragères, telles que la pomme de terre, le colza, la fève, etc. || L'enveloppe de la fleur des anémones et des renoncules.

FANÉ, ÉE, *p. p.* de faner. || Qui a perdu sa fraîcheur. Fleur fanée. || Par extens. Beauté fanée.

FANER (lat. *fœnum*), *v. a.* Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché pour la faire sécher. || Absol. Voilà un bon temps pour faner. || Faire perdre la fraîcheur. Le grand hâle fane les fleurs. || Par extens. Altérer l'éclat d'une étoffe, du teint. || Se faner, *v. r.* Perdre sa fraîcheur, son éclat. || Par extens. Se dit des

couleurs et du teint. || On dit de même : La beauté se fane. || Avec ellipse du pronom. Laisser faner une fleur.

FANEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fane les foins. || *S. f.* Faneuse, machine composée pour remplacer le rateau et la fourche dans le fanage.

FANFAN (altération d'*enfant*), *s. m.* et *f.* Un petit enfant. || Il se dit aussi d'un grand niais. Un grand fanfan.

FANFARE (onomatopée), *s. f.* Air dans le mode majeur et d'un mouvement vif et bien rhythmé, exécuté par des cors ou des trompettes. || Par extens. Toute musique militaire. || Air qu'on sonne au lancer du cerf. || Réunion de musiciens se servant d'instruments de cuivre. || Fig. Démonstrations de triomphe et de satisfaction.

FANFARON, ONNE (esp. *fanfarron*), *adj.* Qui sonne la fanfare sur lui-même, qui exagère sa bravoure. || En général, qui se vante trop, qui veut passer pour valoir plus qu'il ne vaut en effet. || Particulièrement, qui affecte une bravoure qu'il n'a pas. || Il se dit des choses. Un air fanfaron. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui se vante outre mesure de succès réels ou imaginaires. || Celui qui se vante de qualités, d'un mérite qu'il n'a pas. Ce ne sont point fanfarons de vertu, Mol. || Un fanfaron de vice, celui qui se vante d'être plus vicieux qu'il ne l'est en effet. || Celui, celle qui fait parade de courage sans en avoir. || Fanfaron s'est dit pour muscadin.

FANFARONNADE, *s. f.* Acte, parole de fanfaron.

* **FANFARONNER**, *v. n.* Faire des fanfaronnades.

FANFARONNERIE, *s. f.* Caractère du fanfaron. || Habitude de faire, de dire des fanfaronnades.

FANFRELUCHE (b. lat. *famfaluca*, de πομφόλυξ), *s. f.* Chose très-petite, presque sans substance et qui se détruit très-facilement. || Ornement apparent, de peu de valeur et de peu de goût. || Fig. Cette idée m'a toujours paru une fanfreluche de Rabelais, Volt.

FANGE (lat. *famix*), *s. f.* Boue, bourbe. || Par extens. et poétiq. Pays marécageux. || Fig. Ce qui souille comme fait la fange; bassesse, abjection. Des hommes nés dans la fange. Vous êtes depuis longtemps enfoncés dans la fange de notre antique barbarie, Volt. || Couvrir de fange, insulter grossièrement, couvrir d'ignominie. || Les voluptés du monde, par opposition à la vie dévote. Plongé dans la fange des voluptés terrestres.

FANGEUX, EUSE, *adj.* Qui est plein de fange. || Couvert de fange, en parlant des personnes.

* **FANOIR**, *s. m.* Cône en bois, à claire-voie, sur lequel on jette l'herbe fauchée, etc. pour la faire sécher.

FANON (goth. *fana*), *s. m.* Pièce de drap, de toile, de soierie, suspendue au bout d'une lance, d'une pique, et qui sert de signe de ralliement. || En blas. Large bracelet qui pend au bras droit. || Manipule que les prêtres portent au bras gauche lorsqu'ils officient. || *Au pl.* Les deux pendants de derrière de la mitre d'un évêque, d'un archevêque, d'une bannière. || Fanon, peau pendante que les taureaux, les bœufs ont sous la gorge. || Fanon de dindon. || Lames cornées qui garnissent transversalement le palais de certains cétacés. Les fanons de la baleine.

FANON (anc. fr. *fenon*, foin), *s. m.* En chir. Espèce de cylindre fait avec une poignée de paille entourée d'une bande étroite et serrée que l'on employait dans le pansement des fractures de la cuisse et de la jambe.

FANTAISIE (φαντασία), *s. f.* Ancien synonyme d'imagination. || De fantaisie, par l'œuvre de l'imagination, sans réalité. || Tête de fantaisie, tête de pure imagination. || Robe, habit de fantaisie, robe, habit qui n'est pas conforme à la mode courante, surtout à l'uniforme réglementaire, et qu'on imagine. || Un objet de fantaisie ou une fantaisie, une chose curieuse, singulière. || Un nom de fantaisie, un nom qu'on imagine de prendre. || Esprit, pensée, idée. Ce qu'un enfant a dans la fantaisie, La Font. Un certain fou athénien s'était mis dans la fantaisie que tous les vaisseaux lui appartenaient, Fonten. || Avoir en fantaisie, avoir dans l'idée. || Volonté passagère. La fantaisie m'a pris de me lever, Sév. || Désir singulier, goût passager. || À la fantaisie, selon qu'on en a volonté. Vivre à sa fantaisie. || Goût particulier. De tous les visages il n'y en avait point à sa fantaisie comme le vôtre, Sév. || Avoir des fantaisies, avoir des goûts extraordinaires qui ne sont pas de durée. || Il se dit d'un amour passager. || Caprice, boutade. Cet homme a des fantaisies ridicules. || Se passer la fantaisie d'une chose, satisfaire son caprice. || En peint. Ouvrage où l'on a suivi son caprice et son imagination en s'affranchissant des règles. Des arabesques sont des fantaisies. || En mus. Réunion d'airs pris selon le caprice du compositeur, et liés entre eux par des transitions ou ritournelles.

* **FANTAISISTE**, *s. m.* Néolog. Peintre de fantaisies. || Écrivain qui est dans les lettres ce que le fantaisiste est dans la peinture. || *Adj.* Un peintre fantaisiste.

* **FANTASIA** (fan-ta-zi-a. Ital. *fantasia*), *s. f.* Courses usitées chez les Arabes dans les fêtes, qui consistent à s'élancer de toute la vitesse de leurs chevaux, à revenir sur leurs pas, avec de grands cris, en déchargeant leurs armes.

FANTASMAGORIE (φάντασμα et ἀγορεύω), *s. f.* Art de faire paraître des figures lumineuses au sein d'une obscurité profonde. || En littér. Abus d'effets produits par des moyens où l'on trompe l'esprit.

FANTASMAGORIQUE, *adj.* Qui appartient à la fantasmagorie. Apparition fantasmagorique.

* **FANTASMAGORIQUEMENT**, *adv.* À la manière d'une fantasmagorie.

* **FANTASMASCOPE** ou **FANTASMATOSCOPE** (φάντασμα et σκοπεῖν), *s. m.* T. d'optique. Instrument qui produit la fantasmagorie.

FANTASQUE (lat. *fantasticus*), *adj.* Sujet à des fantaisies. || Cheval fantasque, cheval qui a des caprices. || Bizarre, extraordinaire en son genre. Habit fantasque. || *S. m.* et *f.* Un fantasque. Une fantasque.

FANTASQUEMENT, *adv.* D'une manière fantasque.

FANTASSIN (ital. *fantaccino*, dim. de *fante*, aphérèse de *infante*), *s. m.* Soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE (lat. *fantasticus*, de φανταστικός), *adj.* Qui n'existe qu'en imagination. Des idées fantastiques. Persée, Bacchus et autres personnages fantastiques, Volt. || Qui n'a que l'apparence d'un être corporel. Vision fantastique. || Contes fantastiques, contes de fées, contes de revenants; contes où le surnaturel joue un grand rôle. || *S. m.* Ce qui n'existe que dans l'imagination. || Le fantastique, le genre des contes fantastiques.

* **FANTASTIQUEMENT**, *adv.* D'une manière fantastique.

FANTOCCINI (fan-to-tchi-ni. Ital. *fantoccini*), *s. m. pl.* Marionnettes de théâtre.

FANTÔME (lat. *fantasma*, de φάντασμα), *s. m.* Image des morts qui apparaît surnaturellement. || Par extens. Ce qui a l'apparence d'un fantôme. || Il se dit poétiquement de personnages fictifs qui occupent l'imagination. || Simulacre surnaturel d'une personne. || Par extens. Personne très-maigre. || Personne qui n'a que l'apparence de ce qu'elle devrait être. Mettre sur le trône un fantôme pour roi, Corn. || Par extens. Un imposteur, un fantôme de pénitent, Mass. || Vaine apparence que présentent les choses. Ils courent après un fantôme d'une fausse gloire, Fén. || Chimères. Tous ces fantômes qui l'abusaient s'évanouiront, Mass. || Fig. Combattre des fantômes, discuter ce qui n'a pas été dit. || Famil. Se faire des fantômes de rien, s'exagérer une difficulté, un péril. || En chir. Mannequin propre à l'étude de certaines opérations.

FANTON, *s. m.* Voy. fenton.

FANUM (fa-nom'. Lat. *fanum*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Terrain consacré par des paroles religieuses; temple.

FAON (fan. Lat. *fœtus*), *s. m.* Le petit de la biche, ou de la chevrette, ou de la daine. || Absol. Se dit toujours du faon de la biche. || Par extens. Petit de toute autre bête fauve. Le faon du renne.

FAONNER (fa-né. *Faon*), *v. n.* Mettre bas, en parlant des biches et des chevrettes ou femelles de chevreuil. || Se dit aussi en parlant de toute autre bête fauve.

FAQUIN (ital. *facchino*), *s. m.* Portefaix (sens propre, qui n'est plus du tout usité). || Mannequin de bois ou de paille, propre à l'exercice de la lance. || Fig. Un homme de néant, mélange de ridicule et de bassesse.

FAQUINERIE, *s. f.* Action ou caractère de faquin.

FAQUIR ou **FAKIR** (arabe *faqîr*, pauvre), *s. m.* Religieux mahométan qui vit d'aumônes et qui se livre souvent à un extrême ascétisme.

FARANDOLE (prov. *farandolo*), *s. f.* Danse provençale, qui est une espèce de course mesurée, exécutée par plusieurs personnes qui se tiennent par la main. || L'air de la farandole, allégro à six huit fortement cadencé.

FARAUD (fa-rô. Orig. inc.), *s. m.* Popul. Celui qui porte de beaux habits et en est fier. || Il se dit aussi au féminin. Une faraude. || *Adj.* Un air faraud.

FARCE (lat. *farsus*), *s. f.* Viandes hachées et épicées, qu'on introduit dans les volailles ou dans le gibier mis à la broche, dans les pâtés, etc. || Hachis fait d'herbes cuites. Farce d'épinards. || Par extens. Farce d'oseille.

FARCE (voy. le précédent), *s. f.* Pièce dramatique et souvent simple dialogue où l'on emploie les plaisanteries hasardées et les lazzis burlesques. || En mus. Petit opéra bouffe en un acte en usage en Italie. || Le comique bas et grossier propre aux farces. Cet auteur tombe dans la farce. || Fig. Action plaisante, ridicule, récit bouffon. || Popul. Faire une farce à quelqu'un, lui faire une mauvaise plaisanterie. || Faire des farces, se divertir d'une manière bouffonne. || Faire ses farces, mener une conduite déréglée. || Il se prend comme adjectif dans le langage populaire, au sens de plaisant. Des paroles farces.

FARCEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Comédien, comédienne qui ne joue que dans les farces. || Fig. Un homme qui est dans l'habitude de faire des bouffonneries. || Popul. Se dit d'un jeune homme qui a mauvaise conduite. || Il se dit aussi de celui qui se moque du monde, ou de celui sur la parole ou la probité duquel on ne peut compter.

FARCI, IE, *p. p.* de farcir. || Fig. Sa lettre est toute farcie de tendresse, Sév. || Pièces farcies, pièces dans lesquelles on mêlait à la langue vulgaire des mots de latin ou même d'une autre langue.

FARCIN (lat. *farciminum*), *s. m.* Affection chronique et souvent contagieuse qui attaque les chevaux, les mulets, et qui consiste en une inflammation, suivie de ramollissement des ganglions et vaisseaux lymphatiques.

FARCINEUX, EUSE, *adj.* Qui a le farcin. Cheval farcineux. || Qui tient du farcin. Bouton farcineux.

FARCIR (lat. *farcire*), *v. a.* T. de cuisine. Remplir de farce. || Par extens. Se farcir, farcir à soi, se remplir. Se farcir l'estomac de viandes. || Fig. Remplir comme on remplit d'une farce. Farcir un discours de citations. || Farcir à soi. Le fatras dont je m'étais farci la tête, J. J. Rouss. || Se farcir, *v. r.* Être farci.

* **FARCISSURE**, *s. f.* Action de farcir; la farce dont un mets est farci.

FARD (far. Anc. h. all. *farwjan*, teindre), *s. m.* Composition destinée à embellir le teint, en remédiant aux défauts qu'il a. || Fig. Déguisement, feinte, dissimulation dans les discours. Leurs paroles n'ont point de fard, Malh. || En littér. Faux ornements. Soyez simple avec art, Sublime sans orgueil, agréable sans fard, Boil.

FARDÉ, ÉE, *p. p.* de farder. || Prov. Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée.

FARDEAU (orig. inc.), *s. m.* Chose plus ou moins pesante destinée à être transportée ou élevée soit par l'homme, soit par les bêtes de somme, soit par un véhicule. || Fig. Se dit, dans le langage élevé, d'impôts trop lourds. || Poétiq. Fardeau de la terre, homme, race inutile au monde. || Ce qui pèse moralement. Se délivrer par la calomnie du fardeau de la reconnaissance, Marm. || Poétiq. Le fardeau des ans. || Ce qui exige beaucoup de soin et engage la responsabilité. Le fardeau de l'empire. || Se dit de ce que coûtent les guerres en hommes et en argent. Ils soutinrent le fardeau de tant de guerres, Boss. || T. de mines. Terres, roches qui menacent d'ébouler.

* **FARDEMENT**, *s. m.* L'action de farder.

FARDER (*fard*), *v. a.* Mettre du fard. || Se farder, farder à soi. Se farder le visage. || Donner à une chose du lustre, une apparence qui en cache les défauts. Farder une étoffe, sa marchandise. || Fig. Farder sa marchandise, tromper, faire illusion. || Déguiser ce qui peut déplaire et choquer. Je vous estime trop pour vouloir rien farder, Corn. || En littér. Parer d'ornements de mauvais goût. Farder un discours, son langage. || Se farder, *v. r.* S'enduire de fard. || Fig. On a beau se farder aux yeux de l'univers, Boil. || Être fardé. Tout se farde à la cour, jusqu'à la vérité, Boursault.

FARDER (*fardeau*), *v. n.* S'affaisser sous son propre poids, en parlant de murs et de constructions. || T. de mar. Se dit d'une voile qui prend sous le vent une forme arrondie.

* **FARDEUR**, *s. m.* Celui qui déguise, qui farde quelque marchandise.

FARDIER (*fardeau*), *s. m.* Chariot à roues basses pour transporter des blocs de pierre, des statues, etc.

FARFADET (far-fa-dè. Orig. inc.), *s. m.* Esprit follet, lutin. || Fig. et famil. Homme vif en ses mouvements, frivole en ses goûts et en ses discours.

FARFOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de farfouiller.

FARFOUILLER (*ll* mouillées. *Fouiller*), *v. n.* Famil. Fouiller dans une chose et la mettre en désordre. || *V. a.* Déranger, bouleverser. On a farfouillé mes papiers.

* **FARFOUILLEUR**, *s. m.* Celui qui farfouille.

FARIBOLE (orig. inc.), *s. f.* Chose vaine et frivole.

* **FARIDONDAINE**, *s. f.* Mot qui entre dans le refrain de certaines chansons. || On dit de même la faridondon, quand il faut rimer en *on*.

FARINACÉ, ÉE (lat. *farinaceus*), *adj.* Qui est de la nature de la farine; qui en a l'apparence.

FARINE (lat. *farina*), *s. f.* Poudre blanche que l'on obtient par la trituration des graines des céréales. || Fleur de farine, la plus belle farine de froment. || Par extens. Poudre que l'on obtient par la trituration de diverses semences. || Fig. De même farine, se dit de choses et de personnes qui ne valent pas mieux l'une que l'autre. Des gens de même farine.

* **FARINER**, *v. a.* Saupoudrer de farine. || *V. n.* Produire une poussière semblable à de la farine. La peau farine. || Se fariner, *v. r.* Se blanchir avec de la farine.

FARINET (*farine?*), *s. m.* Dé à jouer, marqué sur une seule face.

FARINEUX, EUSE (lat. *farinosus*), *adj.* Qui est de la nature de la farine. Des substances farineuses. || Qui contient, qui produit beaucoup de farine. || Qui contient une grande quantité de fécule amylacée. || *Subst.* Les farineux. || Qui est blanc de farine. || Couvert d'une espèce de poussière blanche, semblable à de la farine. || Se dit des animaux dont le corps est couvert d'une poussière farinacée. || Se dit des plantes qui offrent une poussière blanchâtre sur leurs rameaux. || Se dit, en pathologie, de certaines dartres ou éruptions cutanées dans lesquelles l'épiderme s'exfolie en petites parcelles semblables à de la farine. || En peint. Coloris farineux, coloris d'un ton gris et fade.

FARINIER, *s. m.* Marchand de farine.

* **FAR-NIENTE** (far-niin-té. Ital. *fare* et *niente*), *s. m.* Mot italien qui est entré dans la langue française, et qui signifie une douce oisiveté.

* **FARO**, *s. m.* Espèce de bière de Bruxelles.

FAROUCHE (lat. *ferox*), *adj.* Qui n'est point apprivoisé. Les bêtes farouches. || Cheval farouche, cheval qui craint la présence de l'homme. || Famil. Cet homme n'est pas farouche, se dit d'un homme qui se laisse corrompre facilement par l'intérêt. || Qui fuit la société. || Qui a une rudesse sauvage. || *Subst.* Un farouche. || Il se dit de même de l'air, du regard, des manières, des sentiments, etc. La vertu n'a garde d'être austère et farouche, Balzac. || Redoutable dans le combat. Soldats farouches. || Dur, barbare, cruel. || Il se dit aussi des choses. Ayons une valeur qui n'ait rien de farouche, Mol.

FARRAGO (fa-rra-go. Lat. *farrago*), *s. m.* Mélange de diverses espèces de grains. || Fig. Amas, mélange confus de choses disparates. Ce livre est un farrago.

FASCE (lat. *fascia*), *s. f.* En blas. Pièce honorable qui coupe l'écu horizontalement par le milieu, et qui en occupe le tiers. || En archit. Les frises ou les trois bandes qui composent l'architrave.

FASCÉ, ÉE, *adj.* En blas. Divisé en fasces égales en largeur et en nombre.

FASCICULE (lat. *fasciculus*), *s. m.* En pharm. Quantité de plantes qu'on peut embrasser avec un bras ployé contre la hanche; on l'évalue à douze poignées. || En libr. Partie des ouvrages publiés par livraison.

FASCICULÉ, ÉE, *adj.* En bot. Feuilles, racines fasciculées, feuilles, racines rassemblées en faisceau.

FASCIÉ, ÉE (lat. *fascia*), *adj.* En hist. nat. Marqué de bandes. Coquillage fascié.

FASCINAGE, *s. m.* T. de fortif. Action de faire des fascines; ouvrage fait de fascines. || Opération qui consiste à garnir de fascines les bords d'un cours d'eau.

* **FASCINATEUR, TRICE**, *adj.* Qui fascine.

FASCINATION (lat. *fascinatio*), *s. f.* Action de fas-

ciner. || Faculté de fasciner leur proie qu'on attribue à certains animaux. || Puissance que les adeptes du magnétisme prétendent exercer sur les personnes soumises à leurs opérations. || Fig. Impression comparée à l'action de la fascination.

FASCINE (lat. *fascina*), *s. f.* Sorte de fagots dont on se sert pour combler les fossés d'une place, pour épauler des batteries, ou pour accommoder de mauvais chemins.

FASCINÉ, ÉE, *p. p.* de fasciner.

FASCINER (lat. *fascinare*), *v. a.* Troubler, égarer par sorcellerie. || Il se dit de certains animaux qui paralysent les mouvements de leur proie en la regardant fixement. || Fig. Charmer, tromper, abuser. Le charme qui le fascinait tombe tout d'un coup, MASS. || Absol. La fraude fascine, et le fanatisme subjugue, VOLT. || Se fasciner, *v. r.* Se causer à soi-même une fascination.

FASÉOLE (lat. *faseolus*), *s. f.* Espèce de haricot.

⋆ **FASHION** (fa-chion. Angl. *fashion*), *s. f.* Néolog. Mot anglais qui s'emploie pour désigner la mode, le ton et les manières du grand monde, et le beau monde lui-même.

⋆ **FASHIONABLE** (fa-chio-na-bl'. Angl. *fashionable*), *s. m.* et *f.* Jeune homme, jeune femme qui est à la tête de la mode. || *Adj.* Tenue fashionable.

FASIER (orig. inc.), *v. n.* T. de mar. Les voiles fasient, se dit lorsque le vent ne donne pas bien dans les voiles et que la ralingue vacille incessamment.

FASTE (lat. *fastus*), *s. m.* Magnificence qui se déploie et s'étale. Le faste royal. || Affectation de paraître avec luxe et éclat. || Par extens. Étalage, ostentation dans les actes ou dans les paroles. Toujours un peu de faste entre parmi nos pleurs, LA FONT. || Faste n'a pas de pluriel.

⋆ **FASTE** (lat. *fastus*), *adj.* T. d'antiq. rom. Jour faste, jour où il était permis de rendre la justice, par opposition à jour néfaste.

FASTES (lat. *fasti*, s. e. *libri*), *s. m. pl.* Les tables du calendrier des anciens Romains. || Les fastes consulaires, registre qui contenait, outre les triomphes, les noms des consuls, des dictateurs et des censeurs. || Dans le style élevé, calendrier en général. || Fig. Les monuments écrits qui conservent le souvenir et la suite des événements. || Les fastes sacrés de l'Église, le martyrologe. || Inscrire son nom dans les fastes de la gloire, se rendre illustre, immortel.

FASTIDIEUSEMENT, *adv.* D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE (lat. *fastidiosus*), *adj.* Qui cause de l'ennui, du dégoût. || Il se dit aussi des personnes. Cet homme est fastidieux. || *Subst.* C'est un fastidieux.

FASTIGIÉ, ÉE (lat. *fastigiatus*), *adj.* En bot. Se dit des rameaux, des fleurs qui, partant d'un point commun, s'élèvent à la même hauteur et forment un plan horizontal.

FASTUEUSEMENT, *adv.* D'une manière fastueuse.

FASTUEUX, EUSE (lat. *fastuosus*), *adj.* Qui aime le faste, le luxe, la magnificence. || Où il y a du faste. Un fastueux équipage. || Fig. Qui s'étale comme fait le faste. Une science fastueuse. || Il se dit aussi des personnes en ce sens. L'ignorant s'érige en savant fastueux, BOIL. || Où règne l'orgueil. Des titres fastueux.

FAT (le *t* se prononce. Lat. *fatuus*), *adj.* qui n'est usité qu'au masculin. Sot, niais. || Ce sens a vieilli. || Qui est à la fois sans jugement et plein de complaisance pour lui-même. || Il se dit quelquefois des choses. Il y a peut-être je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille, VOLT. || *Subst.* Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite, LA BRUY. || Il se dit de celui qui a des prétentions, ou dont la parure est très-recherchée.

FATAL, ALE (lat. *fatalis*), *adj.* Qui porte avec soi une destinée irrévocable. || En ce sens, aujourd'hui, fatal ne s'emploie qu'absolument; mais au XVII[e] siècle il comportait la préposition *à* et un complément. C'était une chose fatale à la race de Brutus de délivrer la république, VAUGELAS. || Marqué par le destin. L'instant fatal. || L'heure fatale, l'heure de la mort. || La barque fatale, la barque dans laquelle le polythéisme raconte que les âmes des morts traversaient l'Achéron pour entrer dans les enfers. || Qui entraîne avec soi quelque suite importante, en bien ou en mal. || Qui produit du mal, des malheurs. Sans ce métier fatal au repos de ma vie, BOIL. || Le coup fatal, le coup qui donne la mort. || T. de comm. Terme fatal, le terme après lequel tout délai expire. || Fatal n'a point de pluriel. Cependant l'Académie inscrit *fatals* en disant qu'il est peu usité.

FATALEMENT, *adv.* Par une destinée inévitable. || Par un malheur extraordinaire.

FATALISME, *s. m.* Doctrine qui attribue tout à la fatalité, et ne laisse rien au libre arbitre.

FATALISTE, *s. m.* Celui qui croit au fatalisme. || *Adj.* Un esprit fataliste. Système fataliste.

FATALITÉ (lat. *fatalitas*), *s. f.* Enchaînement des choses fatales, de ce qui est réglé par le destin. Une fatalité inévitable. Le dogme de la fatalité. || Dans la philosophie moderne, la nécessité qui résulte de la nature des choses. || Circonstances malheureuses. Il est des fatalités qui nous entraînent malgré nous, J. J. ROUSS.

FATIDIQUE (lat. *fatidicus*), *adj.* Qui révèle ce que les destins ont ordonné. Le trépied fatidique, le trépied sur lequel était placée la pythie à Delphes.

FATIGANT, ANTE, *adj.* Qui fatigue. Travail, exercice fatigant. || Qui demande une attention pénible. Lecture, étude fatigante. || Par extens. Importun, ennuyeux. Conversation fatigante. C'est un homme fatigant.

FATIGUE (voy. *fatiguer*), *s. f.* Sentiment douloureux avec difficulté d'agir, que cause un travail excessif ou trop prolongé. Être excédé de fatigue. || Homme de fatigue, homme capable de supporter un travail pénible. || Cheval de fatigue, celui qu'on applique aux plus rudes travaux. || Habit de fatigue, celui qu'on porte pour vaquer à ses occupations ordinaires. || Tomber de fatigue, ne pouvoir se soutenir sur ses jambes à cause d'une excessive fatigue. || La fatigue du cheval, de la voiture, celle que cause le mouvement du cheval, la secousse de la voiture. || Travail pénible.

FATIGUÉ, ÉE, *p. p.* de fatiguer.

FATIGUER (lat. *fatigare*), *v. a.* Causer de la fatigue. Fatiguer un cheval, l'ennemi, etc. || Causer un certain malaise comparé à la fatigue. Cette écriture fatigue les yeux. || Absol. Cette étude fatigue. || Fatiguer un champ, lui faire produire une même récolte plus souvent qu'il ne faudrait. || Importuner. Ce sceptre, cet empire... fatiguent souvent leur triste possesseur, RAC. || Dans le style élevé, fatiguer le ciel de ses prières, adresser au ciel des demandes incessantes. || Famil. Fatiguer une salade, la retourner longtemps. || Fatiguer la terre, la retourner souvent. || Fatiguer sa voix, lui faire perdre sa fraîcheur. || T. d'arts. Fatiguer un ouvrage, le retoucher avec un soin trop minutieux. || Fatiguer la couleur, y porter à diverses reprises le pinceau, de sorte que le coloris perd sa fraîcheur et les tons leur franchise. || *V. n.* Se donner, éprouver de la fatigue. Les troupes fatiguent. Tu fatigues assez pour gagner davantage, LA FONT. || Par extens. Une poutre qui fatiguait rompit. || Se dit d'un vaisseau violemment tourmenté par les lames. || Se fatiguer, *v. r.* Ressentir de la fatigue. || On dit aussi : Se fatiguer de. On se fatigue même du plaisir.

FATRAS (fa-trâ. Lat. *fartus*), *s. m.* Amas confus de choses. Un fatras de papiers, de livres. || Par extens. Amas de choses fastidieuses, paroles ou écrits. || Absol. Le fatras, le style confus et insipide.

⋆ **FATRASSER**, *v. n.* S'occuper à des niaiseries.

⋆ **FATRASSERIE**, *s. f.* Recueil de fatras et d'inutilités; ouvrage de celui qui fatrasse; action de fatrasser.

⋆ **FATRASSEUR** ou **FATRASSIER**, *s. m.* Celui qui fatrasse.

FATUAIRE (lat. *fatuari*), *s. m.* T. d'antiq. Enthousiaste qui se croyait inspiré et annonçait les choses futures.

FATUITÉ (lat. *fatuitas*), *s. f.* Sottise accompagnée d'une bonne opinion de soi-même, qui fait prendre ridiculement l'air, les manières et les prétentions du mérite. || Il se dit aussi du genre de fatuité que donnent quelquefois les succès dans le monde. || Propos ou actes impertinents. Il a dit une grande fatuité.

FAUBOURG (*fors*, hors, et *bourg*), *s. m.* Quartier d'une ville situé en dehors de son enceinte. || La ville et les faubourgs, tout le monde. || Dans certaines grandes villes, quartier qui primitivement était un des faubourgs. A Paris, le faubourg Saint-Germain. || La population des faubourgs de Paris. Soulever les faubourgs.

⋆ **FAUBOURIEN, ENNE**, *adj.* Popul. Qui appartient, qui a rapport aux faubourgs ou à ses habitants. Des manières faubouriennes. || *S. m.* Habitant des faubourgs de Paris.

FAUCHAGE, *s. m.* Action de faucher; travail du faucheur. Le fauchage d'un pré.

FAUCHAISON, *s. f.* Temps où l'on fauche.

FAUCHE, *s. f.* Le produit du fauchage. La fauche a été bonne. || Il se dit aussi du temps où l'on fauche.

FAUCHÉ, ÉE, *p. p.* de faucher.

FAUCHÉE, *s. f.* Ce qu'un faucheur peut couper de foin par jour ou sans affiler sa faux.

FAUCHER (*faux*), *v. a.* Couper les foins, la moisson avec la faux. Faucher l'herbe. || Fig. La mort fauche tout, anéantit tout. || Faucher les abus, les préjugés. || *V. n.* On dit d'un cheval qu'il fauche, lorsque, en avançant une des jambes de devant, il lui fait décrire un demi-cercle.

FAUCHET (dim. de *faux*), *s. m.* Râteau armé de dents de bois, qui sert à rassembler l'herbe fauchée.

FAUCHEUR, *s. m.* Ouvrier qui fauche les foins, les avoines.

FAUCHEUR ou **FAUCHEUX** (*faucher*), *s. m.* Nom d'une araignée des champs, dont les jambes sont fort longues, menues, couvertes de poil.

FAUCILLE (*ll* mouillées. Dim. de *faux*), *s. f.* Instrument qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle, fixée à une poignée de bois, et qui sert à couper les tiges des plantes céréales pour la récolte des grains. || Popul. Droit comme une faucille, se dit d'une chose toute tortue. || Fig. Mettre la faucille dans la moisson d'autrui, empiéter sur les fonctions, le métier d'autrui.

FAUCILLON (*ll* mouillées. Dim. de *faucille*), *s. m.* Instrument recourbé en forme de faucille pour couper du menu bois.

FAUCON (lat. *falco*), *s. m.* Oiseau de proie de l'ordre des rapaces. || Anciennement, espèce de petit canon.

FAUCONNEAU (dim. de *faucon*), *s. m.* Jeune faucon. || Anciennement, sorte de petit canon.

FAUCONNERIE, *s. f.* Art de dresser et de gouverner les faucons et tous les oiseaux de proie. || Traité sur la chasse à l'oiseau. || La chasse avec l'oiseau de proie. || Lieu où l'on nourrit les faucons. || L'équipage de la chasse au faucon.

FAUCONNIER, *s. m.* Celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie. || Le grand fauconnier, officier de la maison du roi ayant autorité sur tous les fauconniers.

FAUCONNIÈRE, *s. f.* Gibecière des fauconniers. || Toute espèce de gibecière séparée en deux, que l'on met à l'arçon de la selle pour porter de menues hardes.

* **FAUFIL** (*faux* et *fil*), *s. m.* Fil employé pour aider à faire une couture ou pour empêcher une doublure de se déranger, et qui ne doit pas rester.

FAUFILÉ, ÉE, *p. p.* de faufiler. || Fig. Qui a société avec. Les académiciens et autres gens de lettres avec lesquels j'étais déjà faufilé, J. J. Rouss.

FAUFILER (*faufil*), *v. a.* Faire une couture à longs points pour mieux faire ensuite la couture définitive. || Absol. Elle ne sait même pas faufiler. || Fig. Introduire. || *V. n.* Faire société. Et si vous l'ignorez, sachez que je faufile Avec ducs, etc. Regnard. || Se faufiler, *v. r.* S'insinuer avec adresse auprès de quelqu'un, dans une maison, dans une société. || Se glisser à travers. Il se faufile dans la foule ou à travers la foule.

* **FAUFILURE**, *s. f.* Couture à points espacés. || L'action de faufiler.

FAULX, *s. f.* Ancienne orthographe de faux, *s. f.*

FAUNE (lat. *faunus*), *s. m.* Divinité champêtre chez les Romains. || *Au fém.* Nymphe qui, dans les compositions des arts du dessin, s'allie aux faunes, et qui en a les traits. || *S. f.* L'ensemble des animaux d'un pays. || Ouvrage contenant la description des animaux d'un pays.

FAUSSAIRE (lat. *falsarius*), *s. m.* Celui qui fait un faux acte, une fausse signature, ou qui altère un acte authentique. || *Adj.* Il y a même dans cette fiction je ne sais quoi de faussaire qui me fait de la peine, Volt. || Il se dit quelquefois pour menteur, trompeur.

FAUSSÉ, ÉE, *p. p.* de fausser.

FAUSSEMENT, *adv.* Contre la vérité.

FAUSSER (lat. *falsare*), *v. a.* Rendre faux, rendre contraire à la vérité, en parlant des promesses faites, de la foi donnée. Fausser son serment, sa foi, etc. || Fausser le sens de la loi, d'un texte, donner une fausse interprétation à une loi, à un texte. || Famil. Fausser compagnie, proprement être faux à une compagnie, quitter une compagnie sans prendre congé; ne pas se trouver à un rendez-vous; ne pas faire ce qui était promis ou attendu. || Rendre faux, détruire la justesse. Fausser la voix. || Courber, tordre un corps solide, de sorte qu'il ne se redresse plus de lui-même. Fausser une clef, une lame. || Fausser une serrure, en gâter les ressorts. || Enfoncer sans traverser. Les coups d'épée faussèrent ses armes. || *V. n.* Chanter faux. || Se fausser, *v. r.* Être faussé. || Devenir faux. || Être tordu, enfoncé. || T. milit. Ne plus former une ligne droite, en parlant des rangs.

FAUSSET (ital. *falsetto*), *s. m.* En mus. Voix de tête. La comtesse s'égosille, le comte prend son fausset, Sév. || Famil. Avoir une voix de fausset, se dit d'un homme fait dont la voix est grêle. || Celui qui a une voix de fausset.

FAUSSET (orig. inc.), *s. m.* Petite broche de bois servant à boucher le trou fait avec un foret à un tonneau.

FAUSSETÉ (lat. *falsitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est faux. La fausseté d'une nouvelle. || Chose fausse. Recourir à des faussetés. || Duplicité, hypocrisie.

FAUTE (lat. *fallere*), *s. f.* Action de faillir, manquement contre. Faire une faute. || Ce n'est pas ma faute, je n'ai pu prévenir la chose, elle ne m'est pas imputable. || En jurispr. Négligence ou incurie sans intention de nuire. || Manquement contre un principe, une règle. Faute d'orthographe, de style. || Imperfection dans un ouvrage. || État de ce qui a failli, privation, absence. Il y a faute de vivres. Faute de secours. || Faire faute, manquer, être en moins, faire défaut. || Faire faute à ou de, manquer à, ne pas faire. || Se faire faute de, s'abstenir de. Pourquoi se feraient-ils faute de pleurer, J. J. Rouss. || Ne pas se faire faute de quelque chose, user de quelque chose sans ménagement, sans réserve. || Crevasse qui s'est faite dans un tuyau de conduite en plomb. || Faute de, *loc. prép.* Par manque. Faute de s'entendre. || *Faute de* signifie par manque de... C'est faute d'attention qu'il n'a pas relevé cette erreur. Mais en parlant d'une erreur commise par quelqu'un, on ne dira pas : C'est une faute d'attention; il faudra dire : C'est une faute d'inattention, ou plutôt : C'est une faute commise par inattention. || À faute de, *loc. adv.* Dans le cas où manquerait... si on ne pouvait pas... À faute d'être aimée on peut se faire craindre, Corn. || Sans faute, *loc. adv.* Immanquablement. || Prov. Qui fait la faute la boit, celui qui a fait une faute en doit porter la peine.

FAUTEUIL (anc. h. all. *faltstuol*), *s. m.* Grand siége à dos et à bras. || Fauteuil à la Voltaire ou fauteuil Voltaire, grand fauteuil à dos renversé. || Fauteuil que dans la salle des séances de l'Académie française chaque académicien occupe. || Absol. Le fauteuil. || Fig. La place de membre de l'Académie française. Solliciter le fauteuil. || Absol. La présidence d'une assemblée délibérante.

FAUTEUR, TRICE (lat. *fautor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui favorise, protége. || Il se dit le plus souvent en mauvaise part. Un fauteur de désordres, de l'hérésie.

FAUTIF, IVE, *adj.* Qui est sujet à faillir. L'homme est fautif. Nos sens sont fautifs. || Plein de fautes. Rien n'est si fautif que ces lois, Pasc. || On dit souvent, mais à tort, *fautif* dans le sens de qui a failli.

* **FAUTIVEMENT**, *adv.* D'une manière fautive.

FAUVE (anc. h. all. *falo*), *adj.* Qui tire sur le roux. Poil fauve. || Les bêtes fauves, les cerfs, les chevreuils et les daims. || *S. m.* La couleur fauve. || *S. m.* L'ensemble des bêtes fauves. Il y a du fauve dans cette forêt.

FAUVETTE (dim. de *fauve*), *s. f.* Passereau du genre sylvie. || Fig. Chanteuse agréable. C'est une fauvette.

FAUX (lat. *falx*), *s. f.* Instrument formé d'une lame longue, un peu courbée et attachée au bout d'un long manche, à l'aide duquel on coupe les plantes fourragères, etc. || Fig. et poétiq. La faux du temps, de la mort, le temps, la mort. || Lames de faux dont on armait, dans l'antiquité, des chars destinés à être lancés sur les bataillons ennemis.

FAUX, AUSSE (lat. *falsus*), *adj.* Qui n'est pas vrai. De faux rapports. || Faux témoin, voy. témoin. || Faux emploi, voy. emploi. || Avoir un faux air de quelqu'un, avoir avec lui une certaine ressemblance. || Il est faux que... avec le subjonctif. || Vain, mal fondé. Fausse joie. || Qui s'écarte du naturel, du vrai, en parlant d'ouvrages d'esprit et des compositions des artistes. Genre, coloris faux.

|| Couleur fausse, couleur qui ne se range pas nettement dans une couleur déterminée. || Qui manque de justesse, d'exactitude, de rectitude. Calcul, argument, raisonnement faux. || Qui n'est pas conforme aux exigences de la règle. Vers faux. || En blas. Fausses armes, celles qui ne sont pas suivant les règles. || En mus. Qui n'est pas dans le ton, qui n'est pas juste. || Fausse note, note jouée ou chantée à la place de la note véritable. || Note fausse, note qui n'est pas juste. || Se dit de tout ce qui n'est pas tel qu'il doit être ou qu'il a coutume d'être. Fausses démarches. Fausses mesures. || Faux bond, voy. BOND. || Faux feu, voy. FEU. || Faux jour, voy. JOUR. || Faire un faux pas, trébucher, et fig. commettre quelque faute. || En arith. Règle de fausse position, voy. RÈGLE. || T. de danse. Fausse position, voy. POSITION. || T. de mar. Fausse route, voy. ROUTE. || T. de mar. Fausse manœuvre, voy. MANŒUVRE. || Au jeu, fausse carte, carte marquée avec laquelle on triche au jeu. || Fausse carte, une carte entrée seule dans un jeu, et qui est désavantageuse. || En jurispr. Supposé, altéré. Signature fausse. || À fausses enseignes, en se servant de marques supposées (locution qui a vieilli). || Fausse clef, clef qui ouvre la porte d'autrui. || Fait à l'imitation d'une chose vraie. Faux cheveux. Diamants faux. || Fig. Faux brillants, voy. BRILLANT. || Simulé, contrefait. Un prétexte faux. || Faux semblant, voy. SEMBLANT. || T. de guerre. Fausse attaque, attaque faite pour détourner l'attention de l'ennemi du point où la véritable attaque se fait. || Fausse alarme, alarme donnée pour inquiéter l'ennemi, et dans le langage général, alarme vaine et sans sujet. || Qui n'est pas, en parlant des personnes, ce qu'il semble ou ce qu'il dit être. Un faux ami. Un faux brave. || Qui affecte, pour tromper, des sentiments qu'il n'a pas. Un cœur faux. || Il se dit aussi de l'air, du regard, etc. Un air faux. || En hist. nat. Faux s'ajoute aux noms de végétaux ou de minéraux ayant quelque ressemblance avec les végétaux ou minéraux que ces noms désignent. Faux ébénier. Faux diamant, zircone. || Il se joint à beaucoup de noms d'objets qui ont certaines ressemblances avec d'autres. Fausses manches. Fausse équerre, etc. || Fausses côtes, voy. CÔTES. || Faux-bourdon, voy. BOURDON. || *S. m.* Ce qui n'est pas vrai. Discerner le faux d'avec le vrai. || Fig. Plaider le faux pour savoir le vrai, dire des choses fausses, pour ne pas laisser pénétrer sa pensée et amener ainsi les autres à dire la leur. || En littér. Ce qui n'est pas naturel. Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant, BOIL. || En mus. Ce qui n'est pas dans le ton. || Altération, supposition d'actes, de pièces, de signatures. Commettre un faux. || S'inscrire en faux, attaquer en justice un acte, une pièce comme fausse. || S'inscrire en faux contre une allégation, la nier positivement. || Ce qui n'a que l'apparence d'être précieux, en parlant de certains objets de parure ou d'utilité. || Fabricant en faux, celui qui fabrique des objets imitant l'or, l'argent ou autres matières précieuses. || FAUX, *adv.* D'une manière fausse. Raisonner faux. || À FAUX, *loc. adv.* À tort, d'une manière fautive. Accuser à faux. || Frapper à faux, se dit d'un coup de marteau qui ne frappe pas juste sur le clou, et fig. mal appliquer un reproche, une punition. || En archit. Porter à faux, se dit des pièces mal posées qui ne portent pas directement sur leur point d'appui. || *Subst.* Un porte-à-faux. Des porte-à-faux. || Fig. Porter à faux, se dit de ce qui n'est pas solidement prouvé, établi.

FAUX-FUYANT, *s. m.* Chemin détourné, voie par laquelle on peut s'en aller sans être vu. || Fig. Défaite, échappatoire. Chercher des faux-fuyants.

FAUX-MONNAYEUR, *s. m.* Voy. MONNAYEUR.

FAUX-SAUNAGE, *s. m.* Voy. SAUNAGE.

FAUX-SAUNIER, *s. m.* Voy. SAUNIER.

FAVEUR (lat. *favor*), *s. f.* Au sens actif, bienveillance, bonnes grâces, appui donné par un prince, par un personnage puissant, par le public, etc. La faveur du prince. La faveur publique. || Absol. Devoir tout à la faveur. || Hommes, gens de faveur, personnes qui ne doivent leur élévation qu'à la protection. || Place, emploi de faveur, place, emploi qu'on accorde à quelqu'un sans qu'il y ait de titres. || Prendre faveur, s'accréditer. || Dans les théâtres, entrée de faveur, entrée gratuite accordée à une personne qui n'y a point de droit. || Billet de faveur, billet accordé gratuitement pour une seule représentation. || Fig. Les faveurs de la fortune, les honneurs, les richesses, etc. || Au sens passif, bienveillance, bonnes grâces, appui reçu par quelqu'un ; crédit, pouvoir qu'on a auprès d'un prince, d'un personnage puissant. Être en faveur auprès de quelqu'un. || Absol. La puissance d'un favori. || Bienfait, octroi gracieux, marque d'amitié, de bienveillance. Il le combla de faveurs. || Formule de politesse. Faites-moi la faveur de... ayez la bonté de... || *Au pl.* Les bonnes grâces d'une femme. || Indulgence. Les juges l'ont traité avec faveur. || Condition favorable. || Ruban uni et très-étroit. || EN FAVEUR DE, *loc. prép.* En considération de. || Au profit, à l'avantage. Faire un testament en faveur de quelqu'un. || Dans l'intérêt de, pour la cause de. Il écrivit au sénat en faveur des chrétiens, BOSS. || À LA FAVEUR DE, *loc. prép.* Au moyen, à l'aide de. À la faveur de la nuit.

FAVORABLE (lat. *favorabilis*), *adj.* Qui donne faveur. Favorable à ceux qui méritaient sa protection, FLÉCH. || Se dit des choses. Sort favorable. || Succès favorable, heureux succès. || Qui est en faveur de. Avoir une idée favorable de quelqu'un. Présenter une chose du côté favorable.

FAVORABLEMENT, *adv.* D'une manière favorable.

FAVORI, ITE (part. p. de l'anc. verbe *favorir*), *adj.* Qui est l'objet d'une faveur particulière. Plutarque est ma lecture favorite. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est l'objet d'une prédilection habituelle. || Celui, celle qui tient le premier rang dans la faveur, les bonnes grâces d'une personne en crédit. || Fig. Les favoris de la fortune. || Favori des Muses, d'Apollon, poëte excellent. || *S. m.* Favori, touffe de barbe qui encadre les joues.

FAVORISÉ, ÉE, *p. p.* de favoriser.

FAVORISER, *v. a.* Donner faveur, aide. Un bon juge ne favorise jamais une partie aux dépens de l'autre. || Gratifier quelqu'un d'une chose, la lui accorder. Il finit par me favoriser de sa protection. || Fig. La nature l'a favorisé de ses dons, il a en partage des avantages naturels. || Être conforme aux désirs, seconder les desseins, en parlant des choses. Cette porte secrète ici nous favorise, CORN. || Aider à, contribuer à. Favoriser le développement d'une industrie. || Se favoriser, *v. r.* Se prêter faveur, secours l'un à l'autre.

* **FAVORITISME**, *s. m.* Néologisme. Règne, domination, influence des favoris.

FAYENCE, FAYENCERIE, FAYENCIER, voy. FAÏENCE, FAÏENCERIE, FAÏENCIER.

FÉAGE (b. lat. *feodagium*, de *feodum*, fief), *s. m.* En jurispr. féod. Contrat d'inféodation ; tenure en fief.

FÉAL, ALE (anc. forme de *fidèle*), *adj.* Vieux mot qui était usité dans les lettres royales. Fidèle. À nos amés et féaux conseillers, etc. || Famil. C'est mon féal, son féal, mon ami dévoué, son compagnon fidèle.

· **FÉBRICITANT, ANTE** (lat. *febricitare*), *adj.* En méd. Qui a la fièvre. || *Subst.* Un fébricitant.

FÉBRIFUGE (lat. *febrifugia*), *adj.* En méd. Qui combat, qui guérit les fièvres d'accès. || *S. m.* Un fébrifuge.

FÉBRILE (lat. *febrilis*), *adj.* En méd. Qui tient à la fièvre, qui est de la nature de la fièvre. Pouls fébrile. || Fig. Une ardeur fébrile, une ardeur excessive.

FÉCAL, ALE (lat. *fæcalis*), *adj.* Qui appartient aux gros excréments de l'homme et des animaux. Matière fécale. Résidus fécaux.

FÈCES (fé-sès'. Lat. *fæces*), *s. f. pl.* En chim. et pharm. Sédiment formé par toute espèce de liqueur. || En méd. Synonyme d'excréments, de matière fécale.

FÉCIAL (lat. *fecialis*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Nom donné à des prêtres de Jupiter italique, qui jouaient un grand rôle dans les rapports internationaux et dans la conclusion des traités de paix. || *Adj.* Qui appartient aux féciaux. Le droit fécial.

FÉCOND, ONDE (lat. *fecundus*), *adj.* Propre à la reproduction, qui peut produire beaucoup. || Race féconde, race d'animaux qui se fait remarquer par son abondante multiplication. || Plante féconde, plante qui produit beaucoup. || Qui produit abondamment, en parlant de la terre ou de ce qui est comparé à la terre. Des champs féconds. || Fig. Source féconde, mine féconde, ce qui produit abondamment. C'est une source féconde d'erreurs. || Fig. Il se dit de tout ce qui produit abondamment. La France,

en grands noms plus féconde Qu'aucun climat de l'univers, LA FONT. Qu'en nobles sentiments il soit toujours fécond, BOIL. || Principe fécond, principe dont on déduit un grand nombre de conséquences. || Sujet, matière féconde, sujet, matière qui prête beaucoup à l'imagination de l'artiste, du poëte. || On dit de même : Esprit fécond, imagination féconde. || Auteur fécond, auteur qui a beaucoup écrit. || Fécondant. Des pluies fécondes.

FÉCONDANT, ANTE, *adj.* Qui féconde.

* **FÉCONDATEUR, TRICE,** *adj.* Qui a la force de féconder.

FÉCONDATION, *s. f.* Action de féconder, résultat de cette action, en parlant des êtres organisés.

FÉCONDÉ, ÉE, *p. p.* de féconder.

FÉCONDER (lat. *fecundare*), *v. a.* Communiquer à un germe la cause immédiate de son développement. || Rendre abondant en produits. Le Nil féconde l'Égypte. || Fig. La méditation féconde l'esprit. || Se féconder, *v. r.* Devenir fécond.

FÉCONDITÉ (lat. *fecunditas*), *s. f.* Faculté dont jouissent les corps vivants de se reproduire. || En particulier, dans l'espèce humaine, production des enfants, en parlant des mariages ou des femmes. || Faculté que possède la terre de produire. Le Nil portait partout la fécondité, BOSS. || Par extens. Se dit de l'esprit qui produit. || Il se dit, dans un sens analogue, de ce qui prête beaucoup aux développements, aux aperçus. La fécondité d'un sujet.

FÉCULE (lat. *fæcula*), *s. f.* Autrefois, nom donné aux matières qui se précipitent des sucs obtenus par expression. || Aujourd'hui, substance analogue à l'amidon qu'on retire de diverses plantes. Fécule de pommes de terre.

FÉCULENCE (lat. *fæculentia*), *s. f.* En chim. État des liqueurs qui sont chargées de lie, de sédiment. || Qualité de ce qui contient de la fécule ou amidon.

FÉCULENT, ENTE (lat. *fæculentus*), *adj.* Épais, chargé de lie. || Qui renferme de la fécule ou amidon. Une substance féculente. || *S. m.* Un féculent.

* **FÉCULERIE,** *s. f.* Fabrique de fécule.

* **FÉCULEUX, EUSE,** *adj.* Qui contient de la fécule.

* **FÉCULIER,** *s. m.* Celui qui fabrique de la fécule.

FÉDÉRAL, ALE (lat. *fœdus*), *adj.* Qui a rapport à une confédération d'États. La Suisse, les États-Unis sont des gouvernements fédéraux.

* **FÉDÉRALISÉ, ÉE,** *p. p.* de fédéraliser.

* **FÉDÉRALISER,** *v. a.* Néologisme. Organiser en fédération, soumettre au régime fédératif. || Se fédéraliser, *v. r.* Se former en fédération.

* **FÉDÉRALISME,** *s. m.* Néologisme. Système, doctrine du gouvernement fédératif.

* **FÉDÉRALISTE,** *adj.* Qui a rapport au fédéralisme. || *S. m.* Partisan du fédéralisme.

FÉDÉRATIF, IVE, *adj.* Qui a rapport à une confédération, à une alliance politique. Gouvernement, pacte fédératif.

FÉDÉRATION (lat. *fœderatio*), *s. f.* Union politique d'États. La fédération américaine. || Par extens. Fédération du genre humain. || Nom des associations armées qui se formaient pendant la Révolution. || Réunion des députés de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée, qui se fit au Champ de Mars à Paris en 1790 pour prêter serment à la constitution.

FÉDÉRÉ, ÉE, *adj.* Qui fait partie d'une fédération. Les cantons fédérés. || *S. m.* Membre d'une fédération.

* **FÉDÉRER** (lat. *fœderare*), *v. a.* Néolog. Former en une fédération. || Se fédérer, *v. r.* Se former en fédération.

FÉE (lat. *fata*), *s. f.* Être fantastique à qui l'on attribuait un pouvoir surnaturel, le don de divination et une très-grande influence sur la destinée, et que l'on se figurait avec une baguette, signe de puissance. || Conte de fées, sorte de conte où les fées jouent un rôle. || Fig. Une table qui semblait avoir été servie par les fées. || C'est une fée, se dit d'une femme qui charme par ses grâces et sa dextérité. || Ouvrage de fée, ouvrage délicat, fait avec une grande perfection. || Travailler comme une fée, travailler avec une adresse admirable. || *Adj.* Enchanté. Bayard, cheval de Renaud, était un cheval fée.

FÉÉ, ÉE, *p. p.* de féer. Produit par l'art magique.

FÉER (*fée*), *v. a.* Douer de propriétés magiques.

FÉERIE (fé-rie. *Féer*), *s. f.* L'art ou la puissance des fées. || Merveilleux où figurent les fées, les génies. || Pièce de théâtre où paraissent des fées, des démons, des enchanteurs, etc. || Fig. C'est une féerie, une vraie féerie, c'est un spectacle ravissant.

* **FÉERIQUE** (fé-ri-k'), *adj.* Néologisme. Qui appartient aux fées ; qui est produit par la puissance des fées. || Par extens. Merveilleusement beau. Spectacle féerique.

FEINDRE (lat. *fingere*), *v. a.* Faire, produire, prendre une apparence fausse pour tromper. Feignez, si vous voulez, de ne me pas entendre, MOL. Pourquoi feindre à nos yeux une fausse tristesse? RAC. || Absol. Il est honteux de feindre. || Supposer. || Controuver, imaginer. Feindre une maladie. || Feindre à quelqu'un, rapporter faussement. || Se feindre quelque chose, feindre à soi quelque chose, supposer à soi quelque chose. || Hésiter, faire difficulté. Il se construit avec la préposition *à*, quand il n'est pas accompagné d'une négation. Vous ne devez point feindre à me le faire voir, MOL. || Il se construit avec la préposition *de*, quand il est accompagné d'une négation. Nous ne feignons point de mettre tout en usage, MOL. || Se feindre, *v. r.* Se supposer. Se feindre coupable. || Être feint.

FEINT, EINTE, *p. p.* de feindre. || Qui n'est pas véritable. || Porte, colonne, fenêtre feinte, représentation d'une porte, d'une colonne, d'une fenêtre que l'on fait pour la symétrie ou pour l'agrément. || *S. m.* Le feint, imitation, par la peinture, des diverses espèces de marbres, de bois, de moulures, etc.

FEINTE, *s. f.* Action de feindre, de cacher sous une fausse apparence. || Avoir une feinte, feindre quelque chose. || Figure de rhétorique qui consiste à feindre de passer sous silence une chose qu'on ne laisse pas d'exprimer. On dit plus souvent prétérition, prétermission, paralepse. || Par extens. Art du poëte, invention. La feinte est un pays plein de terres désertes, Tous les jours nos auteurs y font des découvertes, LA FONT. || T. d'escrime. Jeu couvert et trompeur, par lequel on frappe l'ennemi dans un endroit différent de celui où on le menace. || Se dit aussi au jeu. || T. d'impr. Défaut de touche dans une feuille. || Légère claudication dans la marche d'un cheval.

FEINTISE (*feinte*), *s. f.* Habitude de la feinte. || Synonyme vieilli de feinte.

* **FELD-MARÉCHAL** (all. *Feldmarschall*), *s. m.* Le grade de feld-maréchal correspond, chez les puissances du Nord, à celui de maréchal de France.

FELDSPATH (fèld-spat'. All. *Feldspath*), *s. m.* Pierre dure, à structure lamelleuse, composée de silice, d'alumine et de potasse, et qui ressemble au cristal de roche.

* **FELDSPATHIQUE,** *adj.* Qui contient du feldspath.

FÊLÉ, ÉE, *p. p.* de fêler. || *S. m.* Ce vase sonne le fêlé. || Fig. Avoir la tête fêlée. le timbre fêlé, être un peu fou. || C'est un pot fêlé, se dit d'une personne valétudinaire.

FÊLER (lat. *fissiculare*), *v. a.* Fendre des parois minces, des bords minces, sans que ces parois, ces bords se séparent. Fêler une bouteille. || Se fêler, *v. r.* Être fêlé. || Fig. Sa tête se fêle, il devient un peu fou.

FÉLICITATION, *s. f.* Action de féliciter ; compliment sur ce qui est arrivé d'agréable à quelqu'un.

FÉLICITÉ (lat. *felicitas*), *s. f.* État où l'on jouit de ce qui contente. || *Au pl.* De quel comble de gloire et de félicités Dans quel abîme affreux vous me précipitez ! RAC. || Il se dit aussi quelquefois au sens actif pour la félicité qu'une chose donne. || Chose qui contribue à la félicité. || Il se dit en ce sens plus souvent au pluriel. Je m'élève aujourd'hui au-dessus de toutes les félicités humaines, FLÉCH. || Fortune qui favorise, heureuse chance.

FÉLICITÉ, ÉE, *p. p.* de féliciter.

FÉLICITER (lat. *felicitare*), *v. a.* Exprimer à quelqu'un que l'on prend part à la joie que lui cause un succès, un événement heureux ou agréable. Je vous félicite de vos succès. || On dit aussi : Féliciter sur. || Se féliciter, *v. r.* S'applaudir, s'estimer heureux. || Se faire compliment l'un à l'autre.

* **FÉLIN, INE** (lat. *felinus*), *adj.* En zool. Qui a de la ressemblance avec le chat; qui appartient au genre chat. La race féline. || Fig. Cette femme a des manières félines, une grâce toute féline.

* **FELLAH** (arabe *felach*, laboureur), *s. m.* Nom des paysans de l'Égypte. Les fellahs.

FÉLON, ONNE (b. lat. *felo*), *adj*. Traître et rebelle ; il se disait d'un vassal qui agissait contre la foi due à son seigneur. || Par extens. Traître et méchant. || Il se dit aussi des choses. Les ongles félons de la lionne, LA FONT. || *Subst*. Un félon, une félonne.

FÉLONIE, *s. f*. Acte de félon, offense d'un vassal envers son seigneur, ou réciproquement du seigneur envers son vassal. || Fig. Vous me jurerez de ne point commettre acte de félonie, J. J. ROUSS. || Par extens. Mélange de méchanceté et de trahison.

FELOUQUE (arabe *faluka*, navire), *s. f*. T. de mar. Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames.

FÊLURE, *s. f*. Fente d'une chose fêlée. || Fig. et famil. Léger trouble de l'intelligence. Il a une fêlure.

FEMELLE (lat. *femella*), *s. f*. Animal du sexe féminin. La femelle du singe. || Il se dit de femmes en termes de succession et de généalogie. Les avantages des mâles et des femelles. || S'emploie familièrement lorsque l'on parle de femmes en mauvaise part. C'est une adroite femelle. || *Adj*. Un serin femelle. Une perdrix femelle. || Fig. C'est un démon femelle, se dit d'une femme très-méchante. || Famil. Le peuple femelle, les femmes. || En bot. Il se dit de l'organe destiné à donner le fruit. Le pistil est l'organe femelle. Fleur femelle, celle qui ne porte que des pistils. || Duché femelle, celui qui pouvait être possédé par les femmes.

FÉMININ, INE (lat. *femininus*), *adj*. Qui appartient au sexe féminin. || Qui appartient aux femmes ou leur est propre. L'esprit féminin. || Qui tient de la femme. Un visage féminin. || En gramm. Noms féminins, noms qui représentent les êtres femelles, ou ceux qui sont considérés comme tels. Genre féminin, genre attribué à ces noms. Adjectif féminin, celui qui a la forme affectée à ce genre. Terminaison féminine, celle que forme l'*e* muet. Dans le même sens, vers féminin, rime féminine. || *S. m*. Le féminin, le genre féminin.

FÉMINISÉ, ÉE, *p. p*. de féminiser.

FÉMINISER, *v. a*. En gramm. Donner à un mot le genre féminin. || Rendre efféminé. Féminiser les manières. || Se féminiser, *v. r*. Devenir efféminé.

FEMME (fa-m'. Lat. *femina*), *s. f*. L'être qui dans l'espèce humaine appartient au sexe féminin ; la compagne de l'homme. || Elle est bien femme, elle a les penchants, les qualités, les grâces ordinaires à son sexe. || Être femme à, avec un verbe à l'infinitif, être capable de. || Famil. Une bonne femme, une femme dont le caractère est simple et bon ; une femme âgée ; une femme d'une condition inférieure. || Remède de bonne femme, un de ces remèdes, le plus souvent inactifs, dont la connaissance est familière aux femmes âgées. || Épouse. || Chercher femme, chercher à se marier. || Femme de bien, femme d'honneur, femme qui se conduit bien. || Celle qui est ou a été mariée, par opposition à fille. || Femme de qualité, femme appartenant à la noblesse. || La femme une telle, se dit en parlant d'une femme d'une condition peu relevée; se dit aussi en justice. || Femme de chambre, femme attachée au service intérieur et particulier d'une personne du sexe. || *Au pl*. et absol. Femmes, se dit de plusieurs femmes de chambre attachées au service de la même personne. || Femme de charge, femme attachée au service d'une maison, pour avoir soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc. || Femme de ménage, femme du dehors par laquelle on fait faire son ménage. || Se dit aussi de la maîtresse de maison. C'est une excellente femme de ménage. || Femme de journée, femme qu'on emploie à la maison pour un travail quelconque, et que l'on paye à tant la journée. || Fig. C'est une femme, une vraie femme, se dit d'un homme sans énergie, sans courage. || Femme, se prend quelquefois adjectivement. Et je sais même sur ce fait [garder un secret] Bon nombre d'hommes qui sont femmes, LA FONT.

FEMMELETTE (fa-me-lè-t'. Dim. de *femme*), *s. f*. Femme légère, ignorante, sans conséquence. || Fig. Homme qui a des manières féminines.

* **FÉMORAL, ALE**, *adj*. En anat. Qui a rapport ou qui appartient au fémur, à la cuisse. Les muscles fémoraux.

FÉMUR (lat. *femur*), *s. m*. En anat. L'os de la cuisse.

FENAISON (lat. *fenum*), *s. f*. Action de couper les foins ; temps où se fait cette coupe. || Action de dessécher les produits des prairies naturelles et artificielles.

FENDANT (*fendre*), *s. m*. Celui qui veut se faire passer pour brave, se faire craindre. Faire le fendant.

FENDANT (*fendre*), *s. m*. T. d'escrime qui vieillit. Coup de taille appliqué de haut en bas.

FENDERIE (*fendre*), *s. f*. L'art, l'action de fendre le fer, de le séparer en verges après qu'il a été mis en barres. || Partie d'une forge où l'on fend le fer. || Machine pour faire des verges carrées de fer.

FENDEUR, EUSE, *s. m*. et *f*. Celui, celle qui fend. Fendeur de bois. || *S. m*. Ouvrier qui travaille à fendre le fer, l'ardoise, etc.

FENDILLÉ, ÉE, *p. p*. de fendiller.

* **FENDILLEMENT**, *s. m*. Action du bois qui se fendille.

FENDILLER (SE) (*ll* mouillées. Dim. de *fendre*), *v. r*. Il se dit du bois et de toute matière dans laquelle il se forme de petites fentes, des gerçures.

FENDOIR, *s. m*. Outil qui sert à fendre.

FENDRE (lat. *findere*), *v. a*. Diviser un corps dur ou résistant dans le sens de sa longueur. Fendre du bois. Fendre la tête d'un coup de sabre. || Fig. Fendre la tête à quelqu'un, lui faire aux oreilles un bruit insupportable. || Famil. Il me semble qu'on me fend la tête, j'éprouve un très-violent mal de tête. || Fig. Fendre le cœur, exciter la plus vive commisération. || Fig. Fendre un cheveu en quatre, faire des distinctions, des divisions trop subtiles. || Séparer, traverser les parties d'une masse. Les éclairs fendaient la nue. La flèche fend l'air. || Par extens. Fendre une foule, la traverser en l'écartant. || Faire que les parties d'un corps continu se séparent et laissent des intervalles entre elles. La gelée fend les pierres. Geler à pierre fendre. || *V. n*. Ne s'emploie que figurément et avec *cœur* ou *tête*. Le cœur me fend, j'éprouve un vif chagrin, une vive pitié. La tête me fend, j'éprouve un embarras extrême à la tête. || Se fendre, *v. r*. Être fendu. Le bois blanc se fend facilement. || Il se dit d'une masse dont les parties se séparent et laissent des ouvertures entre elles. || Par extens. Se dit d'une foule qui s'ouvre. || Fig. Mon cœur se fend. || Avec suppression du pronom personnel. Des choses qui vous feraient fendre le cœur. || T. d'escrime. Se fendre, porter la jambe droite en avant en laissant le pied gauche en place. || Popul. Se fendre, faire une dépense extraordinaire (locution figurée tirée de l'escrime).

FENDU, UE, *p. p*. de fendre. || Il se dit des yeux, de la bouche dont l'ouverture est grande. Des yeux bien fendus. || Famil. Avoir la bouche fendue jusqu'aux oreilles, l'avoir démesurément grande. || Un homme bien fendu, homme qui a les cuisses et les jambes longues.

FÊNE, *s. f*. Voy. FAÎNE.

FENESTRÉ, ÉE, *adj*. Voy. FENÊTRÉ.

FENÊTRAGE, *s. m*. En archit. L'ensemble des fenêtres d'une maison. || L'ordre, la disposition des jours, des fenêtres d'un édifice.

FENÊTRE (lat. *fenestra*), *s. f*. Ouverture ménagée dans les murs d'une construction pour introduire le jour et l'air à l'intérieur. || Se mettre à la fenêtre, passer la tête en dehors de la fenêtre. || Fig. Jeter quelqu'un par la fenêtre, le faire sauter par la fenêtre, sorte de menace pour donner une haute idée de sa force. || Famil. Jeter tout par les fenêtres, dissiper son bien en folles dépenses. || Il ne jettera pas son bien par les fenêtres, se dit d'un bon ménager. || Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre, se dit d'un importun dont on ne saurait se débarrasser. || Cadre vitré qui ferme la fenêtre. || En anat. Les deux ouvertures placées à la paroi interne de la cavité du tympan.

* **FENÊTRÉ, ÉE**, *p. p*. de fenêtrer. || En bot. Feuilles fenêtrées, feuilles percées à jour. || En chir. Compresses, linges fenêtrés, où l'on a pratiqué des ouvertures.

* **FENÊTRER**, *v. a*. Percer des fenêtres, les garnir de châssis et de vitrerie. || En chir. Faire des trous à jour. Fenêtrer un linge.

FÉNIL (*l* mouillée, selon l'Académie ; plusieurs prononcent fé-ni, même devant une voyelle. Lat. *fœnile*), *s. m*. L'endroit où l'on serre les fourrages.

FENOUIL (*l* mouillée. Lat. *fœniculum*), *s. m*. Plante aromatique de la famille des ombellifères, qui porte des fleurs jaunes.

FENOUILLET (*ll* mouillées. *Fenouil*), *s. m.* ou **FENOUILLETTE**, *s. f.* Sorte de pomme qui a une odeur de fenouil. || Le pommier qui produit cette pomme.

FENOUILLETTE (*ll* mouillées. *Fenouil*), *s. f.* Eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil.

FENTE (substantif verbal de *fendre*), *s. f.* Petite ouverture en long. Fente d'une muraille. || En jardin. Enter, greffer en fente. || État du bois qui se fend spontanément. || Bois de fente, celui qu'on fend pour échalas, lattes, etc. || En anat. Échancrure étroite et profonde existant dans un os, et donnant passage à des nerfs ou à des vaisseaux. || En chir. Fracture légère, incomplète, des os du crâne. || Excavation, gerçures dans une masse. Des fentes de rochers.

FENTON ou **FANTON** (*fendre*), *s. m.* Nom donné au fer réduit en baguettes carrées. || En charpenterie, morceaux de bois coupés pour en faire des chevilles.

FENUGREC (fe-nu-grèk'. Lat. *fœnum græcum*), *s. m.* Plante légumineuse à graine odorante.

FÉODAL, ALE (voy. *fief*), *adj.* Qui appartient à un fief. || Seigneur féodal, le seigneur d'un fief. || Droits féodaux, ceux auxquels les vassaux étaient soumis envers leurs seigneurs. || Qui appartient à la féodalité, en tant que mode de gouvernement. Gouvernement, régime, système féodal. || Temps féodaux, les temps où le gouvernement féodal était en vigueur. || Il se dit, par dénigrement, pour caractériser ce que le régime féodal a d'antipathique à la liberté moderne. Ces tyrans féodaux, VOLT.

FÉODALEMENT, *adv.* En vertu du droit féodal.

* **FÉODALISER**, *v. a.* Pourvoir d'institutions féodales.

* **FÉODALISME**, *s. m.* Néologisme. Système politique de la féodalité. || Domination des possesseurs de grands domaines, de grands capitaux.

FÉODALITÉ, *s. f.* Qualité de fief; tenue d'un héritage à titre de fief. || Foi et hommage que le vassal doit au suzerain. || Qualité de ce qui est féodal. La féodalité d'une rente. || Régime féodal; l'ensemble des institutions féodales. || Fig. La féodalité financière, système ou situation dans laquelle les grands capitalistes dominent.

FER (lat. *ferrum*), *s. m.* Métal ductile, malléable, d'un emploi considérable dans les arts. || En t. de commerce, il se dit au pluriel. Les différentes sortes de fers. || Fig. et famil. Un corps de fer, une santé de fer, un tempérament de fer, c.-à-d. robuste, qui résiste à tout. || Une tête de fer, une personne que la plus grande contention d'esprit ne fatigue pas, et aussi une personne extrêmement opiniâtre. || Un cœur de fer, un cœur dur, impitoyable, inflexible. || Fig. Avoir un bras de fer, une main de fer, avoir le bras, la main extrêmement vigoureuse; exercer avec dureté, avec rigueur le pouvoir dont on est revêtu. Gouverner avec un sceptre de fer. Un joug de fer. || Le siècle de fer, l'âge de fer, l'âge qui, suivant la mythologie, succéda au siècle d'airain, et fut signalé par le débordement des violences et des crimes. || Un siècle de fer, un siècle d'ignorance, de barbarie, et aussi un siècle signalé par les guerres et les violences. || La pointe qui termine une pique, une lance, une flèche. || L'épée, le fleuret. Croiser, engager le fer. || Famil. Battre le fer, s'exercer à l'escrime. || Un instrument tranchant. || En chir. Employer le fer et le feu, employer dans une opération l'instrument tranchant et le fer rougi, et fig. employer les moyens les plus violents. || Dans le style oratoire ou poétique, poignard, épée, et en général toute arme tranchante. || Porter le fer et la flamme dans un pays, ravager un pays en tuant et en brûlant. || Il se dit de quelques outils servant à divers usages. Un fer à friser, à gaufrer, etc. || Fer chaud, instrument en fer que l'on chauffait pour marquer à l'épaule certains condamnés. || Fer à repasser, fer dont les lingères se servent pour repasser le linge. || Fig. Mettre les fers au feu, s'occuper activement d'une affaire. || Fer, instrument qui sert à faire des empreintes sur la reliure. || Fer de cheval ou elliptiquement fer, bande de fer formant semelle, que l'on fixe sous la face inférieure du pied du cheval et de quelques autres bêtes de somme. || Par catachrèse, fer d'argent, fer d'or. || Tomber les quatre fers en l'air, se dit d'un cheval à qui les quatre pieds manquent à la fois et qui tombe sur le dos, et famil. d'un homme qui tombe à la renverse, et fig. de celui qui reste frappé d'étonnement. || Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien, cela ne vaut rien du tout. || En fer à cheval, en forme de croissant. Cela fait le fer à cheval, forme le fer à cheval, etc. || En archit. Fer à cheval, escalier qui a deux rampes et qui est fait en demi-cercle. || Fer de cheval, se dit d'un fer qu'on met au pied d'un cheval; fer à cheval, d'un ouvrage en forme de fer de cheval. || Fer de lacet, fer d'aiguillette, petite pièce de métal dont un lacet, une aiguillette est garnie par le bout. || *S. m. pl.* Chaînes, ceps, menottes. Avoir les fers aux pieds et aux mains. || On dit, surtout pour les peines militaires : Il a été condamné à cinq ans de fers. || Fig. Jeter quelqu'un dans les fers, le retenir dans les fers, le mettre en prison, le retenir en prison. || Fig. et poétiq. État d'oppression, d'esclavage. Rompez vos fers, tribus captives, RAC. || Poétiq. Tyrannie qu'exerce l'amour. || Cette pièce de monnaie est entre deux fers, se dit d'une pièce qui ne trébuche pas quand on la pèse. || Prov. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, il ne faut point suspendre la poursuite d'une affaire en voie de succès.

FER (orig. inc.), *s. m.* T. de jurispr. employé dans cette locution : Cheptel de fer, celui dans lequel le preneur doit représenter, à la fin du bail, des bestiaux d'une valeur égale à celle de ceux qu'il a reçus.

FER-BLANC (*fer* et *blanc*), *s. m.* Fer doux réduit en lames déliées qu'on trempe dans de l'étain fondu. || *Au pl.* Des fers-blancs.

* **FERBLANTERIE**, *s. f.* Art, commerce, marchandises du ferblantier.

FERBLANTIER, *s. m.* Celui qui travaille en fer-blanc, qui vend des ouvrages en fer-blanc. || *Adj.* Marchand ferblantier.

FER-CHAUD, *s. m.* Maladie qui consiste en une chaleur insupportable à l'estomac : c'est la pyrosis.

FÉRET (dim. de *fer*), *s. m.* Hématite rouge.

* **FÉRIABLE** (*férie*), *adj.* Qui doit être fêté.

FÉRIAL, ALE (*férie*), *adj.* Qui concerne la férie. Les offices fériaux.

FÉRIE (lat. *feria*), *s. f.* T. d'antiq. rom. Jour pendant lequel il y avait cessation de travail. || Aujourd'hui, jour de fête durant lequel on ne travaille pas. || T. de liturgie. Les différents jours de la semaine, à l'exception de samedi et de dimanche. Le lundi est la deuxième férie.

FÉRIÉ (lat. *feriatus*), *adj. m.* Il se dit des jours où la cessation du travail est prescrite par la religion.

FÉRIR (lat. *ferire*), *v. a.* Frapper. T. vieilli usité seulement dans cette locution : Sans coup férir, sans en venir aux mains, fig. et famil. sans difficulté, sans résistance.

FERLÉ, ÉE, *p. p.* de ferler.

FERLER (angl. *to furl*), *v. a.* Plisser la voile et l'attacher le long de la vergue. || Se ferler, *v. r.* Être ferlé.

FERMAGE, *s. m.* Le prix du bail à ferme, payé annuellement au propriétaire pendant la durée du bail.

* **FERMAIL** (*l* mouillée. B. lat. *firmaculum*, du lat. *firmare*), *s. m.* Agrafe, crochet, boucle, surtout en parlant de livres. || En blas. Boucle ronde ou en losange. || *Au pl.* Des fermaux.

FERMANT, ANTE, *adj.* Qui se ferme. Meuble fermant. || À PORTES FERMANTES, *loc. adv.* Quand on ferme les portes. || À JOUR FERMANT, *loc. adv.* À la fin du jour. || *S. m.* Fermant, volet qui recouvre un tableau ou un miroir.

FERME (lat. *firmus*), *adj.* Qui a de la consistance, de la dureté. Un terrain ferme. || La terre ferme, le continent. || Qui tient fixement. Ce plancher est ferme. || Fig. Une paix ferme. || Qui se tient sans chanceler. Être ferme sur ses pieds, à cheval. || Être ferme sur ses étriers, se tenir d'aplomb à cheval, et fig. défendre son sentiment, être immuable dans sa résolution. || DE PIED FERME, *loc. adv.* Sans reculer; sans bouger d'un lieu. || Fig. et famil. Attendre quelqu'un de pied ferme, l'attendre avec la résolution de lui résister. || Un pas ferme, un pas dans lequel le pied se pose avec solidité sur le sol. || Fig. Il marchait d'un pas ferme au bord des précipices, VOLT. || Vigoureux, fort. Avoir la main ferme, les reins fermes. || Avoir la main ferme, avoir une main qui ne tremble pas. || Fig. Tracer d'une main ferme le tableau d'une époque, en raconter les événements dans un style ferme. || Il se dit dans un sens analogue de la santé. Une constitution très-ferme. || T. d'art et de littér.

Qui a le caractère de la vigueur. Burin, pinceau ferme. Exécution ferme. Style ferme. || Fig. Qui a de la solidité morale, qui ne se laisse ni changer, ni détourner. Ferme dans son devoir. Un ami ferme et sûr. || Rester ferme, ne pas changer d'opinion; ne point se laisser abattre par l'adversité, intimider par le péril. || Il se dit des choses en un sens analogue. Une ferme espérance. || Avoir le jugement ferme, l'esprit ferme, la tête ferme, avoir l'esprit solide et droit. || Qui révèle de la fermeté. Regard, voix ferme. || T. de comm. et de bourse. Marché, achat, vente ferme, marché, achat, vente qui emporte obligation de faire ou de prendre livraison. || Marché à prix ferme, marché passé par les ministres avec les fournisseurs pour les approvisionnements de l'armée, etc. || Ferme, *adv*. D'une manière ferme, fortement. Frapper ferme. || Se tenir ferme, se tenir solidement. || Faire ferme, s'arrêter dans une retraite, et tenir tête à l'ennemi. || Tenir ferme, opposer une résistance vigoureuse. || Fig. Il tint ferme contre la critique. || Tenir ferme, ne pas renoncer à, ne pas abandonner. Tenons ferme dans l'espérance, Boss. || Parler ferme à quelqu'un, lui parler avec force et de manière à lui en imposer. || Fort et ferme, avec force, avec ardeur, avec appétit, etc. || Ferme, *loc. interj*. S'emploie pour exciter, encourager. Allons, ferme!

FERME (lat. *firmus*), *s. f.* Convention par laquelle un propriétaire abandonne à quelqu'un, pour un temps et moyennant un prix, la jouissance d'une terre, d'une maison, etc. Donner, prendre à ferme. || Par extens. Convention par laquelle le propriétaire d'un droit abandonne à quelqu'un, pour un temps et pour un prix déterminés, la jouissance de ce droit. La ferme des chaises d'une église. || La ferme des jeux, la faculté accordée par un État de tenir des maisons de jeu. || Délégation que le souverain fait du droit de percevoir certains revenus. Le Sénat donnait les revenus à ferme, Montesq. || Dans l'ancienne monarchie, les fermes du roi, certaines portions de revenus royaux et des impôts publics, dont la levée était confiée par un bail à une ou plusieurs personnes, qui en rendaient la somme convenue au trésor royal. || Administration chargée de percevoir les revenus publics donnés à ferme. || Ferme générale, administration composée de tous les fermiers généraux réunis. || Domaines ruraux donnés à ferme. || Habitation du fermier; bâtiment d'exploitation de la ferme.

FERME (*fermer*), *s. f.* Décoration de théâtre montée sur un châssis et qui se détache de la toile du fond. Les fermes représentent une colonnade, un arbre, etc. || T. de charpenterie. Assemblage de pièces, sur lesquelles posent d'autres pièces qui portent un comble.

FERMÉ, ÉE, *p. p.* de fermer. || En gramm. *É* fermé, *é* aigu, comme dans *bonté*. || Fig. Cieux fermés, un ciel qui ne verse ni pluie, ni rosée. || Yeux fermés, yeux dont les paupières sont appliquées l'une contre l'autre. || Fig. Les yeux fermés, se dit quand on agit par confiance ou par déférence pour quelqu'un; se dit aussi de celui qui se laisse abuser, induire en erreur. || T. de mar. Port fermé, port obstrué par les glaces ou bien entouré de côtes. || Nuit fermée, le moment où l'obscurité est devenue complète. || Aristocratie fermée, classe fermée, celles dont les membres ne s'allient qu'entre eux.

FERMEMENT, *adv*. D'une manière ferme, avec vigueur. || D'une manière ferme, invariablement, constamment.

FERMENT (lat. *fermentum*), *s. m.* Substance qui a la propriété, sous certaines influences, de développer dans les matières organiques une action moléculaire d'où résultent différents produits tels que de l'alcool, de l'acide acétique, etc. || Fig. Ce qui excite ou entretient. Un ferment de discorde, de guerre.

* **FERMENTANT, ANTE**, *adj.* Qui fermente.

FERMENTATIF, IVE, *adj.* Qui produit la fermentation. La levûre de bière est une matière fermentative.

FERMENTATION, *s. f.* En chim. Réaction spontanée qui s'opère dans un corps d'origine organique par la seule présence d'un ferment. || Fermentation vineuse, spiritueuse ou alcoolique, celle qui produit l'alcool par la décomposition du sucre. Fermentation acide, celle qui produit l'acide acétique. || Fig. Agitation des esprits. Les esprits sont en fermentation.

FERMENTÉ, ÉE, *p. p.* de fermenter.

FERMENTER (lat. *fermentare*), *v. n.* En chim. Être, entrer en fermentation. || Fig. S'agiter, s'émouvoir. Les esprits, les têtes fermentent. || Il se dit aussi des passions et des sentiments.

* **FERMENTESCIBLE**, *adj.* Qui est sujet à la fermentation.

FERMER (lat. *firmare*), *v. a.* Arrêter, fixer. Fermer un bateau, l'arrêter ou l'attacher. Fermer une baie de porte ou de croisée, établir sur ses pieds-droits une arcade ou une plate-bande, ou y poser des linteaux. || Fermer l'*e*, lui donner le son fermé. || Appliquer, mettre ferme une chose qui sert à clore. Fermez la porte. || Fermer la porte à quelqu'un, l'empêcher d'entrer. || Famil. Fermer la porte au nez de quelqu'un, pousser rudement la porte contre lui au moment où il se présente pour entrer. || Fig. Fermer la porte à quelqu'un, ne pas le recevoir. || Absol. Fermer sa porte, refuser toute visite. || Fig. La porte des emplois, des honneurs lui est fermée. || Fig. Fermer la porte aux désordres, aux abus, les empêcher, les prévenir. || Fermer la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils, les éloigner, les rejeter. || Fermer ses portes, se dit d'une ville qui se décide à résister à un ennemi. || Par extens. Clore ce qui est ouvert. Fermer un magasin, un secrétaire, une boutique, etc. || Fig. et famil. Fermer boutique, cesser de travailler ou de vendre, quitter le commerce. || En archit. Fermer une voûte, en poser la clef. || T. de mar. Fermer un port, en barrer l'entrée. || Par analogie, fermer un robinet, un tiroir, les rideaux, etc. || Rapprocher l'une contre l'autre des parties dont l'écartement figurait une ouverture. Fermer un couteau, des ciseaux, un livre, la main. || Fermer une lettre, la plier et la cacheter. || Fermer les yeux, rapprocher les paupières, et par extens. mourir. || Ne pouvoir fermer l'œil, ne pouvoir dormir. || Fig. Fermer les yeux sur quelque chose, faire semblant de ne pas s'apercevoir de ce qui a lieu. || Fermer les yeux à la vérité, à l'évidence, se refuser à voir ce qui est évident, à croire ce qui est certain. || Fermer les yeux, intercepter la vue. || Fermer les yeux à quelqu'un, rapprocher ses paupières après qu'il est mort, et fig. l'assister dans ses derniers moments. || Fermer la bouche, rapprocher ses lèvres de manière que la bouche ne soit plus ouverte. || Fermer la bouche, se dit d'une cérémonie dans laquelle le pape impose les doigts sur la bouche d'un nouveau cardinal pour l'avertir qu'il n'a point encore voix délibérative. || Fig. Fermer la bouche à quelqu'un, lui imposer silence d'autorité, ou le réduire à ne pouvoir répondre. Fermer la bouche à la médisance, à la calomnie. || Fig. Fermer le cœur de quelqu'un à un sentiment, l'empêcher de l'éprouver. || Fermer l'oreille à quelque chose, ne pas l'écouter. Fermer l'oreille à la calomnie, aux médisances. || Fermer sa bourse, en nouer les cordons, et fig. cesser de prêter de l'argent. || Fermer une plaie, la cicatriser, et fig. réparer des maux. || Rendre un passage difficile, impossible. Fermer un chemin. || Empêcher l'accès, repousser. Une armée fermait le passage. Fermer les mers. || Fig. Fermer à quelqu'un le chemin des honneurs. || Enclore. Fermer une ville, un parc. || Fermer la parenthèse, mettre le signe qui la termine, et fig. terminer une digression, revenir à son sujet. || Cesser, suspendre des travaux, des exercices, des réunions. Fermer un atelier, un temple, etc. || Fermer le palais, le théâtre, faire cesser la plaidoirie, les spectacles. || Arrêter, clore, terminer. Fermer une liste, un débat, une session. || Fermer la marche, marcher le dernier. || Fermer le jeu, au domino, poser un dé auquel personne ne peut en adapter un autre. || *V. n.* Être bien clos. Cette porte ferme bien. || N'être plus ouvert. || Ne pas tenir ouvert. Les marchands ferment les jours de fête. || Fermer la porte, les portes. On ferme. || Servir à clore. || T. de bourse. Les cours ont fermé à tel taux, le taux était tel quand les derniers cours ont été cotés. || Se fermer, *v. r.* Être clos, cesser d'être ouvert. || Fig. Son cœur va se fermer pour moi. || Ses yeux se ferment, il s'endort, il meurt. || Se cicatriser. || S'enfermer.

FERMETÉ (lat. *firmitas*), *s. f.* État de ce qui est fermement fixé. || Qualité de ce qui ne cède pas ou cède peu à la pression. La fermeté des chairs. || Vi-

gueur, force. La fermeté des reins. || Fermeté de la main, assurance de la main qui exécute quelque chose. || Fig. Fermeté d'esprit, de jugement, esprit, jugement qui n'erre ni ne chancelle. || T. d'art. Vigueur, hardiesse d'exécution. Fermeté de pinceau, de burin. || Fig. Fermeté de style. || Il se dit de la contenance, de la voix, du regard qui ne se laisse pas troubler. Parler, regarder avec fermeté. || Force morale, qui s'exerce contre les obstacles, dans les périls, dans les souffrances, dans les revers. La fermeté dans le malheur.

FERMETURE, *s. f.* Ce qui sert à fermer, à clore. || L'action de fermer. La fermeture des bureaux. || Fermeture d'un magasin, se dit d'un magasin qui cesse de vendre. || Au jeu de dominos, action de fermer le jeu.

FERMIER, ÈRE (*ferme*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient à bail un bien-fonds, une exploitation rurale. || Celui, celle qui prend des droits, des entreprises à ferme. Le fermier des chaises d'une église. || Fermier d'annonces, celui qui prend à ferme les annonces dans un journal. || Fermier, celui à qui le souverain afferme le droit de lever certains impôts. || Dans l'ancienne monarchie, fermier général ou simplement fermier, un de ceux auxquels les droits du roi étaient affermés. || *Adj.* Garçon fermier.

FERMOIR (*fermer*), *s. m.* Petite attache ou agrafe qui sert à tenir fermé un livre, un portefeuille, etc. || Fermeture de métal des sacs de femme, bourses, etc. || Ciseau de charpentier ; ciseau de sculpteur à ébaucher.

FÉROCE (lat. *ferox*), *adj.* Qui se plaît dans le meurtre, en parlant des animaux. Un tigre féroce. || Fig. C'est une bête féroce, se dit d'un homme brutal, cruel. || Par extens. Se dit des personnes par rapport à leur caractère, à leurs habitudes. || Qui a le caractère de la férocité. Une résolution féroce. || Par exagération, il se dit de mœurs dures. || Par plaisanterie, un appétit féroce, une faim qui ne doit rien épargner.

FÉROCITÉ (lat. *ferocitas*), *s. f.* Naturel d'un animal féroce. || Naturel farouche. || Par extens. Il se dit des personnes, de leur caractère, de leurs manières. Ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes, LA BRUY. || Acte de férocité. || Par exagération, il se dit de manières, de mœurs dures, brusques.

⁎ **FERRAGE** (fè-ra-j'), *s. m.* Action de ferrer un cheval, une roue, etc. || L'ensemble des instruments en fer.

FERRAILLE (fè-râ-ll', *ll* mouillées. *Fer*), *s. f.* Vieux fers usés ou rouillés mis au rebut.

FERRAILLER (fè-râ-llé, *ll* mouillées. *Ferraille*), *v. n.* Frapper des lames de sabre ou d'épée les unes contre les autres ou contre quelque autre objet, de manière à faire du bruit. || T. d'escrime. Tirer mal, contre les principes. || Il se dit, en un sens opposé, des spadassins, des querelleurs qui ne cherchent que l'occasion de se battre à l'épée. || Par extens. Faire la guerre comme un spadassin tire l'épée. || Fig. Disputer fortement.

FERRAILLEUR (fè-ra-lleur, *ll* mouillées), *s. m.* Marchand de ferraille. || Famil. Homme qui aime à ferrailler. || Fig. Celui qui a des disputes.

⁎ **FERRANDINE** (orig. inc.), *s. f.* Étoffe légère dont toute la chaîne était de soie, mais dont la trame n'était qu'en laine, ou même en poil, en fil ou en coton.

FERRANDINIER, *s. m.* Fabricant de ferrandine.

FERRANT (fè-ran), *adj. m.* Maréchal ferrant, maréchal qui ferre les chevaux.

⁎ **FERRATE** (fè-rra-t'), *s. m.* En chim. Nom des sels formés avec l'acide ferrique.

FERRÉ, ÉE, *p. p.* de ferrer. || Avoir le palais ferré, manger avidement quelque chose de brûlant. || Popul. Il avalerait des charrettes ferrées, se dit d'un grand mangeur. || Un mangeur de charrettes ferrées, un fanfaron, un faux brave. || Souliers ferrés, souliers garnis de clous. || Fig. et famil. Être ferré, être ferré à glace sur un sujet, y être fort habile. || Eau ferrée, eau dans laquelle on a fait éteindre un fer rouge, ou rouiller des clous. || Chemin ferré, chemin dont le fond est ferme et pierreux.

FERREMENT (fè-re-man), *s. m.* Outil de fer. || Instruments de chirurgie. || *Au pl.* Pièces de fer qui entrent dans la construction d'un bâtiment, d'une machine.

FERRER (fè-ré. Lat. *ferrare*), *v. a.* Garnir de fer. Ferrer une porte, un bâton. || Ferrer des lacets, des aiguillettes, en garnir les extrémités de métal. || Par catachrèse, ferrer d'or, d'argent. || Ferrer un cheval, garnir ses pieds de fers attachés avec des clous. || Ferrer un cheval à glace, lui appliquer des fers cramponnés ou des clous à tête pointue, pour l'empêcher de glisser. || Fig. et famil. Cet homme n'est pas facile à ferrer, il est difficile à diriger, à convaincre. || Se laisser ferrer, être docile, obéissant, soumis. || Dans la pêche à la ligne, donner un coup sec du poignet, au moment où le poisson mord, afin d'engager le fer de l'hameçon dans les chairs. || Appliquer un plomb de visite sur une pièce d'étoffe et la marquer avec un coin d'acier.

FERRET (fè-ré. Dim. de *fer*), *s. m.* Petit fer et en général morceau de métal ou de corps dur terminant une aiguillette ou un lacet.

FERREUR (fè-reur), *s. m.* Ouvrier qui met des ferrets. || Ouvrier qui pose des serrures.

FERRIÈRE (fè-riè-r'), *s. f.* Sac de voyage, dans lequel on porte ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval || Sac de cuir où les serruriers mettent leurs outils.

⁎ **FERRIFÈRE** (fè-rri-fè-r'. Lat. *ferrum* et *ferre*), *adj.* Qui porte du fer ; qui contient du fer.

⁎ **FERRIQUE** (fè-rri-k'. Lat. *ferrum*), *adj.* En chim. Acide ferrique, acide non encore isolé, obtenu à l'état de ferrate de potasse.

FERRONNERIE (fè-ro-ne-rie'), *s. f.* Lieu où l'on fabrique les gros ouvrages de fer. || Menus ouvrages de fer que fabriquent les cloutiers.

FERRONNIER, IÈRE (fè-ro-nié), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des ouvrages de fer.

⁎ **FERRONNIÈRE** (fè-ro-niè-r'), *s. f.* Chaîne d'or portant au milieu un joyau que les femmes se placent sur le front.

FERRUGINEUX, EUSE (fè-rru-ji-neû. Lat. *ferrugo*), *adj.* Qui tient de la nature du fer à l'état d'oxyde. Terre, eau ferrugineuse. || *S. m. pl.* Les ferrugineux, médicaments qui contiennent une préparation de fer.

FERRURE (fè-ru-r'), *s. f.* Garniture de fer. La ferrure d'une porte. || Opération qui consiste à adapter des fers convenables sur le sabot du cheval, de l'âne, du mulet, et sur les onglons du bœuf. || Manière de ferrer. || L'ensemble des fers que porte actuellement un animal.

FERTILE (lat. *fertilis*), *adj.* Qui produit, qui rapporte beaucoup, en parlant de la terre. Terre fertile, fertile en blé. || Par extens. Année fertile, année abondante en récoltes. || En bot. Étamines fertiles, celles dont les anthères sont pleines de pollen. || Fig. Qui produit abondamment. La satire en leçons, en nouveautés fertile, BOIL. || Esprit, imagination fertile, esprit, imagination qui produit beaucoup et sans peine. || Sujet fertile, matière fertile, sujet sur lequel il y a beaucoup de choses à dire, matière qui fournit d'amples développements.

FERTILEMENT, *adv.* D'une manière fertile.

⁎ **FERTILISABLE**, *adj.* Qui peut être fertilisé.

⁎ **FERTILISANT, ANTE**, *adj.* Qui est propre à fertiliser.

⁎ **FERTILISATION**, *s. f.* Action de rendre fertile.

FERTILISÉ, ÉE, *p. p.* de fertiliser.

FERTILISER, *v. a.* Rendre fertile. Les engrais fertilisent les terres. || Se fertiliser, *v. r.* Devenir fertile.

FERTILITÉ (lat. *fertilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est fertile. La fertilité de la terre. || Abondance. Année de fertilité. || Fig. Une grande fertilité d'esprit.

FÉRU, UE, *p. p.* de férir. || T. de vétérinaire. Blessé d'un coup. Ce cheval a le tendon féru. || Fig. Être féru d'une personne, d'une chose, en être très-épris. || Être féru contre quelqu'un, être fort indisposé contre lui.

FÉRULE (lat. *ferula*), *s. f.* Genre de plantes ombellifères. || Petite palette de bois ou de cuir avec laquelle on frappe les écoliers dans la main. || Coup de férule. Donner, recevoir des férules. || Fig. Donner la férule, tenir la férule, être régent dans un collége ou maître d'école, et fig. exercer une autorité sévère. || Être sous la férule de quelqu'un, être sous la direction sévère d'une personne. || Fig. Autorité sévère, rigoureuse.

FERVEMMENT, *adv.* Avec ferveur.

FERVENT, ENTE (lat. *fervens*), *adj.* Qui a beaucoup de ferveur. || Où il y a de la ferveur, qu'on fait avec ferveur. Une prière fervente.

FERVEUR (lat. *fervor*), *s. f.* Sentiment vif qui porte

aux choses de piété, de charité. || *Au pl.* Se livrant aux ferveurs de la charité la plus consommée, BOURDAL. || Ardeur d'un goût, d'une passion. La ferveur de l'étude.

FESCENNIN, INE (lat. *fescenninus*), *adj.* T. d'ant. lat. Se dit d'une sorte de poésie grossière et licencieuse, qui, usitée à Fescennie en Étrurie, passa de là à Rome et fut employée dans les divertissements dramatiques.

FESSE (lat. *fissus*), *s. f.* Chacune des deux parties charnues du derrière de l'homme et du singe. || Donner sur les fesses, donner le fouet. || Fig. Il en a eu dans les fesses, il a fait quelque grosse perte. || T. de mar. Partie de la poupe du navire.

FESSÉ, ÉE, *p. p.* de fesser.

FESSE-CAHIER (*fesser*, faire vite, et *cahier*), *s. m.* T. de dénigrement. Copiste qui gagne sa vie à faire des écritures. || *Au pl.* Des fesse-cahier ou fesse-cahiers.

FESSÉE, *s. f.* T. famil. Coups de main ou de verges donnés sur les fesses. Il a eu la fessée.

* **FESSE-MAILLE** (*fesser* et *maille*, petite monnaie), *s. m.* Popul. Un avare, un vilain, un ladre. || On dit mieux pince-maille.

FESSE-MATHIEU (orig. inc.), *s. m.* Famil. Usurier sordide ; homme qui prête sur gage. || *Au pl.* Des fesse-mathieux, d'après l'Académie.

FESSER, *v. a.* Frapper sur les fesses avec des verges ou avec la main. || En général et dans le langage plaisant, châtier. || Fig. Se faire fesser, s'exposer aux choses les plus humiliantes. Il se ferait fesser pour moins d'un quart d'écu, MOL. || Fig. Faire vite. || Fesser son vin, boire beaucoup. || Fesser le cahier, faire des rôles à la hâte. || Se fesser, *v. r.* Se donner le fouet à soi-même. || Se donner le fouet l'un à l'autre.

FESSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fouette.

FESSIER, *s. m.* T. très-famil. Les fesses.

FESSIER, IÈRE, *adj.* En anat. Qui appartient aux fesses. Muscles fessiers. || *Subst.* Les fessiers.

FESSU, UE, *adj.* T. famil. Qui a de grosses fesses.

FESTIN (anc. fr. *feste*, fête), *s. m.* Repas somptueux. || Famil. Il n'y avait que cela pour tout festin, il n'y avait que cela à manger. || Prov. Il n'est festin que de gens chiches, les gens parcimonieux sont magnifiques dans les occasions d'éclat.

FESTINÉ, ÉE, *p. p.* de festiner.

FESTINER (*festin*), *v. n.* Famil. Faire festin. || *V. a.* Servir un festin à quelqu'un.

* **FESTIVAL** (lat. *festivalis*), *s. m.* Nom de grandes fêtes musicales. || *Au pl.* Des festivals.

* **FESTOIEMENT**, *s. m.* Action de festoyer.

FESTON (lat. *festum*), *s. m.* Mélange de fleurs, de feuilles et de petites branches liées en cordon qu'on emploie dans les fêtes. || Par extens. Les festons des arbres. || En archit. Ornement en forme de festons. || Fig. et popul. Faire ou décrire ou dessiner des festons, aller en zigzag. Cet ivrogne fait des festons. || Il se dit de découpures en forme de festons. || Feston ou point de feston, point de broderie. || Broderie que compose ce point. Un col au feston. || La partie de draperie retroussée en petits flots croisés, que l'on met par le haut d'une tenture, d'une croisée, pour cacher la tête des rideaux.

FESTONNÉ, ÉE, *p. p.* de festonner. || En bot. Se dit des feuilles munies de découpures peu profondes. || Un col festonné, un col brodé au point de feston.

FESTONNER, *v. a.* Orner de festons. || Broder ou découper en festons. || Absol. Festonner, faire une broderie en point de feston. || *V. n.* Fig. et popul. Aller en zigzag, étant ivre. || Se festonner, *v. r.* Se garnir de festons.

* **FESTOYANT** ou **FÉTOYANT**, *s. m.* Celui qui festoie.

FESTOYÉ, ÉE ou **FÉTOYÉ, ÉE**, *p. p.* de festoyer.

FESTOYER ou **FÉTOYER** (anc. fr. *feste*, fête), *v. a.* T. famil. Faire fête à quelqu'un, le bien recevoir. || Se festoyer, *v. r.* Se faire fête l'un à l'autre.

* **FESTUCAIRE** (lat. *festuca*), *s. m.* Genre de vers intestinaux.

FÊTE (lat. *festum*), *s. f.* Jour consacré à des actes de religion, cérémonies par lesquelles on célèbre ce jour. || Dans la religion catholique, célébration du service divin en commémoration de quelque mystère ou en l'honneur de quelque saint. || Jour de fête, jour férié. || Par extens. C'est pour nous un jour de fête. || Fête-Dieu (c.-à-d. Fête de Dieu) ou Fête du saint sacrement, la fête que l'on célèbre en l'honneur du saint sacrement (on met une majuscule à Fête). || Fêtes fêtées ou fêtes chômées, celles où le travail est défendu et qui sont d'obligation. || Famil. Fêtes carillonnées, les plus grandes fêtes. || Fête d'une personne, le jour de la fête du saint dont cette personne porte le nom comme nom de baptême. || Fête patronale, ou fête d'un lieu, d'un village, le jour de la fête du saint sous l'invocation duquel est placé ce lieu, ce village. || Commémoration d'un anniversaire. Fête de naissance. || Réjouissances publiques faites à des époques mémorables, à l'occasion de quelque événement, et aussi réjouissances données par un roi, un prince, un grand seigneur. || Réjouissances qui se font dans des assemblées de famille ou d'amis. Des habits de fête. || Les garçons de la fête, jeunes garçons, parents ou amis des mariés, qui font les honneurs de la fête. || Fig. Se donner une fête, se divertir aux dépens de quelqu'un. || Faire fête, célébrer une fête. || Faire fête à quelqu'un, lui faire un accueil empressé, le bien traiter. || Se faire une fête de quelque chose, s'en promettre beaucoup de plaisir. || Troubler la fête, troubler la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière. || Divertissement de danse et de chant que l'on introduit dans un opéra ou un drame. || Prov. Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain, quand on se met en fête un jour, le lendemain on s'amuse encore. || Ce n'est pas tous les jours fête, l'occasion de se réjouir ne se présente pas tous les jours.

FÊTÉ, ÉE, *p. p.* de fêter.

FÊTER (*fête*), *v. a.* Chômer, célébrer une fête. Fêter la Saint-Jean. || Fig. C'est un saint qu'on ne fête point, qu'on ne fête plus, se dit d'un homme qui n'a point de crédit, ou qui a perdu tout son crédit. || Par analogie. Je veux fêter le jour qui nous rassemble. || Fêter quelqu'un, célébrer sa fête, et fig. le bien traiter, l'accueillir. || Fêter la bouteille, aimer à boire, boire souvent.

FETFA (arabe *fetoua*), *s. m.* Chez les musulmans, sentence prononcée par le mufti sur un point de doctrine ou de droit difficile à résoudre; elle supplée au silence de la loi et demeure sans appel. || *Au pl.* Des fetfas.

FÉTICHE (portugais *feitiço*), *s. m.* Objet naturel, animal divinisé, bois, pierre, idole grossière qu'adorent les nègres. || Fig. C'est son fétiche, c'est la personne pour laquelle il a le plus de vénération. || *Adj.* Dieux fétiches.

FÉTICHISME, *s. m.* Le culte des fétiches. || Fig. Adoration aveugle d'une personne, de ses défauts, de ses caprices, et aussi d'un système. Le fétichisme de la royauté.

* **FÉTICHISTE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui adore les fétiches. || *Adj.* Les populations fétichistes.

FÉTIDE (lat. *fetidus*), *adj.* Qui a une odeur très-désagréable et qui fait soulever le cœur. || On dit aussi : Odeur fétide.

FÉTIDITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est fétide.

FÉTOYER, *v. a.* Voy. FESTOYER, qui est plus usité.

FÉTU (lat. *festuca*), *s. m.* Brin de paille. || Cela ne vaut pas un fétu, se dit de choses dont on ne fait aucun cas.

* **FÉTUQUE** (lat. *festuca*), *s. f.* Genre de plantes graminées.

* **FÉTUS** (fé-tus'), *s. m.* Voy. FOETUS.

FEU (lat. *focus*), *s. m.* Développement de chaleur et de lumière, d'où résulte la combustion ou l'échauffement des corps. || Au plur. La montagne vomissait des feux. || Faire feu, se dit de corps qui, se choquant, produisent du feu, des étincelles. || Fig. Faire feu des quatre pieds, faire tous ses efforts pour réussir. || Fig. Jeter feu et flamme, vomir feu et flamme, se livrer à un grand emportement. || Prendre feu, s'enflammer, et fig. s'émouvoir, s'irriter vivement et tout à coup. || Fig. C'est le feu et l'eau, se dit de deux choses tout à fait contraires, de deux personnes qui se haïssent ou qui sont d'opinions opposées, de caractères incompatibles. || Fig. Famil. N'y voir que du feu, être ébloui au point de ne rien voir, et aussi ne rien comprendre dans une affaire. || Calorique. Le feu répandu dans l'intérieur du globe. || Chez les anciens, un des quatre éléments. || Le feu, objet principal du culte des anciens Persans. || Feu sacré, feu qui, chez les Romains, était entretenu constamment et gardé nuit et jour par les vestales. || Fig. Feu sacré, sentiments nobles et passionnés qui se conservent et se transmettent.

Le feu sacré de la liberté. || Feu sacré, génie. || Feu sacré, dévouement, zèle à servir. || Feu central, le foyer de chaleur qu'on suppose exister au centre du globe terrestre. || Incendie, embrasement. || Mettre le feu, incendier, et fig. porter le trouble, soulever les passions. || Courir au feu, se hâter de porter du secours quand un incendie éclate. || Fig. On y court comme au feu, se dit de tout ce qui attire un grand concours de personnes. || Courir comme au feu, se dit aussi d'un grand empressement. || Jeter des cris de feu, jeter de grands cris, comme dans un incendie. || Faire la part du feu, laisser brûler des parties qu'on croit ne pouvoir sauver, pour préserver ce qu'il y a chance de préserver. || Toute matière combustible allumée. Feu vif. || Mettre de l'eau sur le feu, mettre sur le feu un vase plein d'eau. || Mettre les fers au feu, voy. FER. || Passer une chose au feu, la passer au travers de la flamme. || Jeter au feu, se dit de quelque objet qu'on veut anéantir. || Fig. Feu de paille, sentiment, ardeur de peu de durée. || Feu de paille, troubles passagers. || Jeter de l'huile sur le feu, le rendre plus actif, en y versant de l'huile, et fig. exciter encore des passions déjà allumées. || Fig. Faire trop grand feu du bois de quelqu'un, user trop librement de son argent, de ses provisions. || Jouer avec le feu, manier du feu pour s'amuser, et fig. s'exposer imprudemment à quelque péril. || Fig. Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un, l'exciter vivement. || Ce qui sert à allumer. J'ai un cigare, mais je n'ai pas de feu. || Donner le feu trop chaud, trop ardent à la viande, la faire rôtir à trop grand feu. || Cuire à petit feu, en faisant un petit feu. || Coup de feu, action d'animer le feu pour donner aux mets le dernier degré de cuisson, et fig. le moment où l'on est le plus occupé. || Feux de joie, ceux qu'on allume en signe de réjouissance. || Feu de la Saint-Jean, feu qu'on allume le jour de la Saint-Jean. || *Au pl.* Les feux qu'allume une armée, et son bivouac. || Le feu, le supplice du bûcher. Le supplice du feu. || Brûler à petit feu, brûler lentement un condamné. || Fig. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer des peines d'esprit, des inquiétudes, des chagrins qui le minent. || Au moyen âge, épreuve du feu, épreuve qui s'employait pour décider des accusations. || Fig. Mettre la main au feu pour une personne ou une chose, en être sûr, en répondre. || On dit dans le sens contraire : Je n'en mettrais pas la main au feu. || Fig. et famil. Il se jetterait dans le feu pour lui, il se mettrait au feu pour lui, il ferait tout pour lui prouver son affection, son dévouement. || Danse du feu, danse de sauvages autour du poteau auquel ils attachent leurs prisonniers. || Le feu de l'enfer, les tourments des damnés. || Cautérisation à l'aide du fer rouge. || Fig. Employer le fer et le feu, employer les moyens les plus violents. || Donner le feu à un cheval, appliquer un couteau de fer tout ardent sur quelque tumeur qu'on veut résoudre. || Feu, bas fourneau où s'opère la réduction d'un métal. || Feu catalan, bas fourneau en forme de renardière. || Coup de feu, défaut résultant de l'action trop vive du feu sur un objet, sur un rôti, sur une porcelaine, etc. || Pompe à feu, pompe mue par une machine à vapeur; la machine elle-même. || Pompe à feu, pompe à incendie. || Décharges d'armes à feu. Essuyer le feu de l'ennemi. || Faire feu, se dit d'une troupe qui tire avec ses fusils et son artillerie. || Dans la marine : Faire feu des deux bords. || Faire feu, se dit aussi d'un soldat qui lâche isolément un coup de fusil. || Feu roulant, suite incessante de coups. || Fig. Un feu roulant de saillies, d'épigrammes, saillies, épigrammes lancées coup sur coup. || Exercice à feu, voy. EXERCICE. || Entre deux feux, se dit d'un corps de troupes enveloppé par l'ennemi et sur lequel on tire de deux côtés. || Fig. Entre deux feux, se dit d'une personne pressée de deux côtés par des créanciers, par des ordres contraires, etc. || Aller au feu, aller à un combat. || Voir le feu, assister à un combat. || Mettre le feu à un canon, allumer l'amorce qui enflamme la charge. || Les armes à feu, les fusils, les pistolets, les canons, les mortiers. || Bouche à feu, une pièce d'artillerie. || Coup de feu, détonation, décharge d'un fusil; blessure faite par une arme à feu. || Pot à feu, voy. POT. || Feu d'artifice, jeux et effets de lumière produits par la préparation de matières inflammables d'après les règles de la pyrotechnie, et fig. suite de traits brillants dans la conversation. || Le feu qu'on entretient ordinairement dans une cheminée, dans un poêle. Il y a toujours six feux dans cette maison. || Cheminée, chambre à feu. Le coin du feu, voy. COIN. || Garniture de feu ou simplement feu, l'ensemble de ce qui garnit une cheminée, chenets, pelle et pincettes. || Un ménage, une famille dans un village ou dans un bourg. Il y a cent feux dans ce village. || N'avoir ni feu ni lieu, n'avoir point de logis assuré. || Lueur des torches, des flambeaux, des fanaux. Pêcher au feu. || T. de palais. Bougies dont on se sert aux audiences des criées pour déterminer la durée du temps pendant lequel on peut enchérir. Après l'extinction de trois feux. || Ce qu'un acteur reçoit en sus de ses appointements fixes, chaque fois qu'il joue. || Torche, instrument de destruction. Le fer et le feu à la main. || Mettre à feu et à sang, exercer toutes les destructions, toutes les cruautés de la guerre. || Fanal allumé sur une plage. Le feu du Havre. || T. de mar. Fanaux allumés la nuit sur un bâtiment pour faire connaître la position qu'il occupe. || Feu Saint-Elme, voy. ELME (SAINT-). || Feu follet, voy. FOLLET. || Feu grisou, voy. GRISOU. || La lumière des astres, du soleil. L'orient était tout en feu, FÉN. || Les feux du firmament, les feux de la nuit, les astres. || Les feux du jour, de l'aurore, l'éclat du jour. || La chaleur du soleil. Les feux d'un soleil brûlant. || Les feux de l'été, les chaleurs excessives de l'été. || Éclat que lance un diamant frappé par la lumière. || Fig. Le feu des regards, des regards animés. || Le feu lui sort par les yeux, ses yeux étincellent de colère. || Couleur de feu, couleur qui ressemble à celle du feu. Un ruban couleur de feu. || Tache de feu ou simplement feu, tache rousse qui se voit sur la tête ou le corps de certains chevaux, chiens ou autres animaux. || Marque de feu, tache d'alezan vif tranchant sur le fond de la robe. || Vive chaleur qui se fait sentir dans le corps ou dans une partie du corps. Le feu de la fièvre. || Nom vulgaire de diverses éruptions. || Passions, sentiments, mouvements de l'âme comparés à un feu qui brûle. Le premier feu de la colère. Le feu du courage. || Jeter tout son feu, faire ou dire tout ce que la colère ou l'indignation inspire, et s'apaiser soudain. || Jeter son feu, faire d'abord preuve de talent, de génie, et puis rester au-dessous des espérances conçues. || De feu, en feu, passionné, ardent, très-animé. L'âme toute en feu, les yeux étincelants, CORN. || Être de feu, tout de feu, tout feu pour quelque chose, être passionné, engoué pour cette chose. || Feu, vivacité d'esprit, d'imagination, de style. || On dit dans un sens analogue : Un esprit tout de feu ; une âme de feu. || Avoir du feu, se dit d'un cheval qui a de la vivacité. || Inspiration. Être plein d'un beau feu. || Le feu de la composition, l'espèce d'entraînement, d'application ardente, avec laquelle on travaille à une œuvre quelconque. || Vivacité d'action, de mouvement, de geste. Cet orateur a du feu. || Il se dit des liqueurs spiritueuses dans lesquelles l'alcool laisse sentir son montant. Cette eau-de-vie a du feu. || Poétiq. Feu, la passion de l'amour. || Révolution, agitation, mouvements populaires, guerres. Toute l'Europe est en feu, SÉV. Dans le feu des disputes. || Mettre en feu, exciter guerres, troubles, querelles. || Feu ardent, un des noms vulgaires de la bryone. || Prov. Il n'est feu que de bois vert, il n'y a pas d'activité plus grande que celle de la jeunesse.

FEU, EUE (orig. inc.), *adj.* Défunt, défunte. || Après l'article défini ou après un adjectif possessif, il s'accorde avec son substantif. La feue reine. || Avant l'article défini ou l'adjectif possessif, il est invariable. Feu la reine. || Il se met devant *monsieur* et *madame*, et alors il est invariable. || D'après l'Académie, *feu* n'a pas de pluriel ; cette opinion n'est pas fondée ; et il est correct de dire : Les feus rois de Prusse et d'Angleterre; feus mes oncles.

FEUDATAIRE (anc. fr. *feud*, fief), *s. m.* Celui qui possède un fief avec foi et hommage au seigneur suzerain. || *Adj.* Les princes feudataires d'Allemagne.

FEUDISTE (anc. fr. *feud*, fief), *s. m.* Homme versé dans la matière des fiefs. || *Adj.* Un docteur feudiste.

FEUILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Ensemble des feuilles d'une plante. Le feuillage des arbres. || Branches

couvertes de feuilles. || Amas de feuilles. Un lit de feuillage. || T. d'arts. Représentation de feuillage. || En archit. Ornement des chapiteaux, des corniches et autres membres, composé de feuilles d'acanthe ou autres.

FEUILLAISON (*ll* mouillées), *s. f.* Le renouvellement annuel des feuilles. Le temps de la feuillaison.

FEUILLANT (*ll* mouillées), *s. m.* Nom de religieux réformés de l'ordre de Cîteaux, dont le siége était au village des Feuillants, en Languedoc. || Membre d'un club de royalistes modérés qui avaient adhéré à la constitution (en 1791, 1792). || *Adj.* Le parti feuillant.

FEUILLANTINE (*ll* mouillées), *s. f.* Religieuse de l'ordre des feuillants.

FEUILLANTINE, *s. f.* Sorte de pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD (*feuille*), *s. m.* Réunion de branches d'arbres encore garnies de leurs feuilles et conservées pour l'alimentation des bestiaux. || Branches de châtaignier ou de saule fendues, dont on fait des cercles.

FEUILLE (*ll* mouillllées. Lat. *folium*), *s. f.* Partie mince et plate et ordinairement verte du végétal, qui naît des tiges et des rameaux. || La chute des feuilles, le temps où les feuilles tombent. || Feuille morte, feuille qui se détache des arbres à l'automne. || Une robe feuille-morte, voy. FEUILLE-MORTE. || Vin, bois de deux, de trois feuilles, vin, bois de deux, de trois années. || Trembler comme la feuille, avoir une grande peur. || Les pétales, les pièces qui forment la corolle de certaines fleurs. Une feuille de rose. || Ornements qui imitent des feuilles. Une broderie en feuilles d'olivier. || En archit. Feuilles d'acanthe, d'olivier et d'autres arbres, ornements de chapiteaux. || Par analogie, matière étendue, plate et mince. Feuille de carton, de tôle, de fer-blanc. || Partie mince qui se détache par couches d'un tout. L'ardoise se détache par feuilles. || Or, argent battu et très-mince. Une feuille d'or. || Chaque partie d'un paravent qui se replie. || Morceau de papier d'une certaine grandeur, coupé carrément et qui se plie en deux parties dites feuillets. || Un livre en feuilles, non encore broché. || T. d'impr. Nombre de pages déterminé suivant la différence de format. Feuille in-quarto, celle qui a huit pages; feuille in-octavo, celle qui en a seize, etc. || Journal, gazette. Une feuille périodique. || Feuille volante, feuille détachée, imprimée ou écrite. || Par extens. Feuilles volantes, petits écrits, journaux, brochures. || Cahiers volants sur lesquels on écrit tous les jours le courant d'affaires soit publiques soit privées. La feuille d'audience. || Chez les messagers et les voituriers, extrait ou duplicata des registres. || Feuille de route, indication des étapes d'une troupe. || Écrit semblable délivré à un militaire qui voyage isolément. || Feuille des bénéfices, celle où l'on inscrit les bénéfices vacants et les bénéfices que l'on confère.

FEUILLÉ, ÉE, *p. p.* de feuiller. || *S. m.* La partie d'un paysage qui représente les feuilles. || Manière de feuiller.

FEUILLÉE (*ll* mouillées), *s. f.* Abri formé de feuillage. Sous la feuillée. || Petites constructions qu'on fait dans un champ ou ailleurs avec des branchages. || Branches d'arbre nouvellement coupées, que l'on emploie pour orner quelque lieu. || Branches d'arbres, fraîches ou sèches, pour la nourriture des animaux.

FEUILLE-MORTE, *adj. invar.* Qui est de la couleur des feuilles sèches. Les feuilles qui tombent sont feuille-morte; mais celles qui tiennent encore sont vertes, SÉV. || La couleur feuille-morte. Une robe feuille-morte.

FEUILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Feuiller le fourneau, recouvrir un fourneau à charbon d'une couche de feuilles vertes. || En peint. Représenter le feuillage des arbres. || Absol. Ce paysagiste feuille bien. || *S. m.* En peint. Feuiller, syn. de feuillé. || T. de menuisier. Faire une feuillure. || *V. n.* Prendre des feuilles, se garnir de feuilles. || Se feuiller, *v. r.* Se garnir de feuilles.

FEUILLET (*ll* mouillées), *s. m.* Chaque partie d'une feuille de papier pliée formant deux pages. || En géol. Parties minces dans lesquelles se subdivise une couche, une assise, un lit. || Planche mince propre à faire des panneaux. || Troisième estomac des ruminants.

FEUILLETAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Manière de feuilleter la pâtisserie. || Pâtisserie feuilletée.

FEUILLETÉ, ÉE, *p. p.* de feuilleter. || Pâte feuilletée, et *subst.* du feuilleté.

FEUILLETER (*feuillet*), *v. a.* Parcourir un livre, un manuscrit, en en tournant les feuillets; lire légèrement, superficiellement. || Par extens. Étudier, rechercher dans des livres. || Fig. Feuilletez à loisir tous les siècles passés, BOIL. || T. de pâtisserie. Préparer la pâte de manière qu'elle se lève comme par feuillets. || Se feuilleter, *v. r.* Se diviser en feuillets ou par feuillets.

FEUILLETON (*ll* mouillées. Dim. de *feuillet*), *s. m.* T. de relieur. Petit cahier composé de huit pages, le gros en ayant seize, dans la feuille in-douze. || Feuilleton des pétitions, tableau distribué aux membres des assemblées délibérantes, contenant les noms et l'objet de la demande des pétitionnaires. || Article de littérature, de critique, de beaux-arts, roman inséré au bas d'un journal.

* **FEUILLETONNISTE**, *s. m.* Faiseur de feuilletons.

FEUILLETTE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Tonneau contenant environ 135 litres; demi-muid.

FEUILLU, UE (*ll* mouillées), *adj.* Qui a beaucoup de feuilles. Sous le rameau le plus feuillu, BUFF.

FEUILLURE (*ll* mouillées. *Feuiller*), *s. f.* En menuiserie, entaillure dans laquelle les fenêtres et les portes sont encadrées pour qu'elles ferment juste.

FEURRE (feu-r'. Anc. h. all. *fuotar*), *s. m.* Paille de toute sorte de blé. || Paille pour empailler les chaises.

* **FEUTRABLE**, *adj.* Qui est susceptible de se feutrer.

FEUTRAGE, *s. m.* Action de feutrer du poil ou de la laine.

FEUTRE (b. lat. *filtrum*, de l'anc. h. all. *filz*, foulé), *s. m.* Sorte d'étoffe faite avec de la laine ou du poil foulé. Un chapeau de feutre. || Par métonymie, un feutre pour un chapeau de feutre, et même pour tout chapeau. || Bourre dont les selliers rembourrent les selles. || Espèce de bottines en feutre qu'on met dans l'appartement.

FEUTRÉ, ÉE, *p. p.* de feutrer.

* **FEUTREMENT**, *s. m.* Action, manière de feutrer.

FEUTRER, *v. a.* Mettre en feutre du poil ou de la laine. || Garnir de bourre. || Se feutrer, *v. r.* Être feutré.

FEUTRIER, *s. m.* Ouvrier en feutre. || *Adj.* Ouvrier feutrier.

FÈVE (lat. *faba*), *s. f.* Plante de la famille des légumineuses qui produit des semences alimentaires. || Les semences de cette plante. || La fève de marais, la grosse fève, celle qui se sert sur les tables. || La robe d'une fève, l'enveloppe que l'on ôte quand on veut la manger. || Gâteau de la fève, gâteau dans lequel on met une fève le jour des Rois. || Roi de la fève, celui à qui est échue la fève du gâteau. || Par extens. Semences de certaines autres plantes. Fève de haricot, le haricot. || Tabac à la fève, tabac aromatisé. || Chrysalide des insectes.

FÉVEROLE (dim. de *fève*), *s. f.* Petite fève, variété de fève particulièrement réservée pour l'usage des bestiaux.

FÉVRIER (lat. *februarius*), *s. m.* Le second mois de l'année.

* **FEZ** (fèz'), *s. m.* Calotte de laine rouge ou blanche, que l'on fabrique à Fez, capitale du Maroc.

FI (lat. *fi*), *interj.* Exprime le blâme, le dédain, le mépris. || Se construit avec la préposition *de*. Adieu donc; fi du plaisir Que la crainte peut corrompre! LA FONT. || Faire fi d'une chose, la dédaigner. || Fi donc, se dit quand on entend exprimer quelque chose qui blesse la délicatesse, et aussi quelque chose d'équivoque.

FIACRE (dit ainsi de l'hôtel *Saint-Fiacre* où se tenaient les premiers fiacres), *s. m.* Carrosse, voiture qui stationne sur les places et que l'on prend pour un prix fixé à la course ou à l'heure. || Par extens. Le cocher de fiacre. || Popul. Jouer, chanter comme un fiacre, jouer, chanter très-mal. || Jurer, sacrer comme un fiacre, prononcer beaucoup de jurements. || Mauvaise voiture.

FIANÇAILLES, *s. f. pl.* Promesse de mariage faite devant le prêtre. || En général, promesse de mariage.

FIANCÉ, ÉE, *p. p.* de fiancer. || *Subst.* Un fiancé. Une fiancée.

FIANCER (anc. fr. *fiance*, état de l'âme qui se fie), *v. a.* Unir par une promesse solennelle de mariage. || Faire la cérémonie des fiançailles. || Accorder en mariage, en parlant du père, de la mère. || Se fiancer, *v. r.* Devenir fiancé.

* **FIASCO**, *s. m.* Mot italien usité dans ces locutions: Faire fiasco, échouer complétement. C'est un fiasco.

FIBRE (lat. *fibra*), *s. f.* En anat. Élément anatomique long et frêle. Fibre nerveuse. || Poétiq. Les cordes d'une lyre. || Longs filets qui entrent dans la composition des végétaux. || Filaments des substances terreuses ou métalliques. || Fig. Disposition à s'irriter. Avoir la fibre sensible. || En ce sens, il ne s'emploie qu'au singulier.

FIBREUX, EUSE, *adj.* Qui est composé de fibres, qui est formé par une réunion de fibres.

FIBRILLE (fi-bri-l'. Dim. de *fibre*), *s. f.* En anat. Petite fibre. || En bot. Dernières ramifications de la racine.

FIBRINE (*fibre*), *s. f.* Substance organique blanche, insipide et inodore, qui se rencontre dans la lymphe, le chyle, le sang et certains liquides émanés du sang.

* **FIBULE** (lat. *fibula*), *s. f.* Agrafe antique.

FIC (fik. Lat. *ficus*), *s. m.* En chir. Excroissance, tumeur qui vient en différentes parties du corps.

* **FICAIRE** (lat. *ficus*), *s. f.* Plante commune dans les prés, du genre renoncule.

FICELÉ, ÉE, *p. p.* de ficeler.

FICELER, *v. a.* Attacher, lier fortement avec de la ficelle. || Fig. et popul. Se ficeler, *v. r.* S'habiller.

FICELLE (dim. du lat. *filum*), *s. f.* Petite corde. || Fig. Tenir la ficelle ou les ficelles, faire mouvoir à son gré des personnes; locution tirée de la ficelle avec laquelle on fait mouvoir les pantins. || Popul. On voit la ficelle, on voit comment la chose s'est faite. || Les ficelles d'un art, les procédés dans ce qu'ils ont de grossier.

FICELLIER, *s. m.* Dévidoir pour la ficelle.

FICHANT, TE, *adj.* T. de fortication. Feu fichant, ancien synonyme de feu plongeant.

FICHE (voy. *ficher*), *s. f.* Action de ficher, d'enfoncer; quantité dont on enfonce dans le sol un pieu de fondation. || Petit morceau de fer ou d'autre métal servant à la penture des portes, des fenêtres, des armoires, etc. || Morceau d'ivoire ou d'os long et plat qui sert de monnaie ou de marque au jeu. || Fiche de consolation, fiche que l'on donne en surcroît du bénéfice en certains jeux, et fig. petit dédommagement de quelque perte, adoucissement à une disgrâce. || Feuilles de carton sur lesquelles on écrit des titres d'ouvrages, que l'on classe alphabétiquement dans des boites, et auxquelles on recourt pour trouver le volume dans la bibliothèque. || Étiquette.

FICHÉ, ÉE, *p. p.* de ficher.

FICHER (lat. *figere*), *v. a.* Faire pénétrer et fixer par la pointe, par un bout. || Se ficher, ficher à soi, enfoncer dans soi. || Fig. Se dit des yeux, des regards qu'on arrête sur quelqu'un ou quelque chose. Ficher les yeux en terre, sur quelque chose. || Se ficher, *v. r.* Être fiché, enfoncé.

FICHET, *s. m.* Petit morceau d'ivoire qu'on met dans les trous du trictrac pour marquer les trous gagnés. || Petite fiche insérée à moitié dans les volumes d'une bibliothèque et portant le numéro du volume.

FICHU (orig. inc.), *s. m.* Léger vêtement en pointe dont les femmes se couvrent le cou, la gorge et les épaules.

FICHU, UE (orig. inc.), *adj.* Famil. Mal fait, ridicule, inconvenant. Un fichu drôle. Prométhée fera une fichue figure, Volt. || Très-famil. Perdu sans ressource.

FICOÏDE (lat. *ficus* et εἶδος), *s. f.* Genre de plantes exotiques à feuilles charnues et à fleurs rayonnées.

FICTIF, IVE (lat. *fictus*), *adj.* Qui n'est pas réel. Des monnaies fictives. Un être fictif. Entrepôt fictif.

FICTION (lat. *fictio*), *s. f.* Invention de choses fictives. La poésie épique Se soutient par la fable et vit de fiction, Boil. || En jurispr. Fiction de droit, fiction légale, fiction de la loi, fiction introduite ou autorisée par la loi en faveur de quelqu'un. || De fiction, par convention. Une valeur de fiction. || Mensonge, dissimulation.

FICTIVEMENT, *adv.* Par fiction.

FIDÉICOMMIS (fi-dé-i-ko-mi. Lat. *fideicommissum*), *s. m.* Don ou legs que celui qui reçoit la libéralité doit remettre à une autre personne.

FIDÉICOMMISSAIRE (lat. *fideicommissarius*), *adj.* Qui a rapport au fidéicommis. Héritier fidéicommissaire. || *S. m.* Fidéicommissaire, celui à qui la libéralité doit être remise en exécution du fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR (lat. *fidejussor*), *s. m.* En jurispr. Caution, celui qui s'oblige pour garantir une dette.

FIDÉJUSSION (lat. *fidejussio*), *s. f.* T. de droit. Cautionnement. || Action du fidéjusseur.

* **FIDÉJUSSOIRE**, *adj.* Qui a rapport à la fidéjussion

FIDÈLE (lat. *fidelis*), *adj.* Qui garde la foi donnée, les engagements pris. Fidèle à son roi, à sa parole, etc. || Être fidèle à, ne pas manquer à. Être fidèle à ses principes, à garder un secret. || Dont les affections ne changent pas. Ami fidèle. || Il se dit aussi des sentiments eux-mêmes. Amitié fidèle. || En parlant d'un employé, d'un domestique, etc. qui ne commet point de soustractions. || Qui professe la vraie religion. Le peuple fidèle. || Qui ne s'écarte point de la vérité. Fidèle en ses paroles. || Exact, conforme à la vérité. Un fidèle rapport. Une mémoire fidèle. || Souvenir fidèle, souvenir exact et durable. || Miroir, glace fidèle, qui reproduit exactement les traits. || Traducteur, traduction fidèle, qui reproduit exactement l'original. || Il se dit des choses qui accomplissent ce qu'on en attend. Un service fidèle. || *S. m.* Ami dévoué. C'est mon fidèle. || Celui qui a la vraie foi. || Dans les temps mérovingiens, compagnons du prince.

FIDÈLEMENT, *adv.* D'une manière fidèle, exacte.

FIDÉLITÉ (lat. *fidelitas*), *s. f.* Qualité de celui qui est fidèle, attaché à ses devoirs, à ses engagements. La fidélité à ses serments. Jurer fidélité à la constitution. || Qualité qui fait qu'on garde la foi promise à un souverain. || Conservation des sentiments tendres entre amis. || Exactitude, vérité, sincérité. La fidélité d'un historien, d'un récit. || Il se dit de la mémoire retenant bien et exactement. || Probité. La fidélité d'un caissier.

FIDUCIAIRE (lat. *fiduciarius*), *adj.* En droit romain, héritier fiduciaire, celui qui est chargé de remettre un fidéicommis. || En écon. polit. Qui dépend de la confiance. Monnaie fiduciaire, monnaie de papier.

* **FIDUCIAIREMENT**, *adv.* D'une manière fiduciaire.

FIÉ, ÉE, *p. p.* de fier. Remis à la foi de.

FIEF (fièf. B. lat. *feudum* ou *feodum*, de l'anc. h. all. *fehu*, troupeau), *s. m.* T. de féodalité. Domaine noble, relevant du seigneur d'un autre domaine, concédé sous condition de foi et hommage, et assujetti à certains services et à certaines redevances. || Fief de dignité, celui auquel était attaché un titre, comme un duché, etc. || Certaines propriétés, autres que les domaines, et possédées de la même manière que les fiefs. Le droit de chasse, les essaims d'abeilles pouvaient devenir fiefs.

FIEFFÉ, ÉE, *p. p.* de fieffer. Qui tenait quelque chose en fief. || Qui est donné en fief. || Fig. et famil. Il se joint à une appellation injurieuse qu'il renforce. Un coquin fieffé. Une coquette fieffée.

FIEFFER (*fief*), *v. a.* Donner en fief. Fieffer un domaine. || Aujourd'hui en Normandie, vendre moyennant une rente perpétuelle ou foncière.

FIEL (lat. *fel*), *s. m.* La bile des animaux. || Fig. Amertumes, chagrins, peine. || Haine, animosité, humeur caustique. Ils déchargent tout leur fiel sur l'homme, Boss. || Plume trempée dans le fiel, manière d'écrire pleine d'amertume et de méchanceté. || Être sans fiel, n'avoir point de fiel, n'avoir ni méchanceté ni rancune. || Se nourrir de fiel, s'abreuver de fiel, vivre dans le mécontentement, la jalousie, la haine.

FIENTE (lat. *fimus*), *s. f.* Excréments de certains animaux mollasses ou liquides. Fiente de vache, de pigeon.

FIENTER, *v. n.* Rendre de la fiente.

FIER (lat. *fidere*), *v. a.* Commettre à la foi de quelqu'un. Je lui fierais tout ce que j'ai au monde. || Se fier, *v. r.* Mettre sa confiance. || Se fier à quelqu'un ou à quelque chose, s'assurer sur quelqu'un ou sur quelque chose. || Se fier à quelqu'un de quelque chose, avoir confiance en quelqu'un pour cette chose. || Se fier en, mettre sa confiance en. || Se fier sur, compter sur.

FIER, IÈRE (fi-èr. Lat. *ferus*), *adj.* En blas. Se dit d'un lion qui a le poil hérissé. || Violent, qui a l'audace, l'intrépidité d'une bête farouche. De fiers coursiers. || Qui a un orgueil se montrant dans la contenance, dans les manières. || Il se dit de la conduite, de la contenance, du ton, des actions, des discours, etc. Une attitude, une démarche fière. || Qui s'enorgueillit de. Il est fier de ses richesses. || Qui a des sentiments nobles, élevés. Une âme fière. || En peint. Touche fière, touche vigoureuse et hardie. Fier ciseau. || Dans le langage familier, grand, remarquable. Voilà une fière étourderie. Un fier marcheur. || *Subst.* Faire le fier, se montrer fier.

FIER-À-BRAS (nom d'un géant, composé du lat. *ferrea* ou *fera brachia*), *s. m.* Famil. Faux brave, fanfaron, rodomont. || *Au pl.* Des fier-à-bras.

FIÈREMENT, *adv.* D'une manière fière. || Avec courage, bravement. || Peindre fièrement, coucher les couleurs hardiment et à grands coups. || Il se dit, dans un sens analogue, des peintures faites par le style. Un personnage fièrement dessiné. || Dans le langage populaire, extrêmement, fortement. On l'a fièrement tancé.

FIERTE (lat. *feretrum*), *s. f.* La châsse d'un saint.

FIERTÉ (lat. *feritas*), *s. f.* Qualité d'un courage fier, intrépidité. || État d'un esprit fier, qui s'enorgueillit de ses avantages réels ou supposés. || *Au pl.* Fiertés, actes de fierté. || Qualité d'une âme fière, hauteur de courage. || Fig. Il se dit des choses. La fierté de sa contenance. || En peint. Fierté de touche, de coloris.

FIÈVRE (lat. *febris*), *s. f.* État maladif, caractérisé par l'accélération du pouls et l'augmentation de la chaleur du corps. Un accès de fièvre. || Popul. Avoir les fièvres, être atteint d'une fièvre intermittente. || Famil. Sentir la fièvre, répandre une odeur aigre et légèrement nauséabonde qui sort du corps de la plupart des fiévreux. || Avoir une fièvre de cheval, une fièvre très-violente. || Fig. Émotion, trouble violent de l'âme. Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre, LA FONT. || Agitation des esprits. Paris avait la fièvre.

FIÉVREUX, EUSE, *adj.* Qui cause la fièvre. Un pays fiévreux. || Qui est sujet à la fièvre. Un tempérament fiévreux. || *Subst.* Personne malade de la fièvre. || Fig. Qui cause une agitation morale comparée à la fièvre du corps. L'ardeur fiévreuse des plaisirs.

FIÉVROTTE (dim. de *fièvre*), *s. f.* Famil. Petite fièvre.

FIFRE (anc. h. all. *pfifa*), *s. m.* Petite flûte d'un son fort aigu. || Musicien qui joue du fifre.

FIGÉ, ÉE, *p. p.* de figer.

FIGEMENT, *s. m.* Action de figer; état de ce qui est figé.

FIGER (lat. *figere*), *v. a.* Congeler, par l'effet du refroidissement, en parlant des liquides gras. || Par extens. Le venin fige le sang. || Se figer, *v. r.* Être congelé. || Il se dit quelquefois de la coagulation du sang. || Fig. Ah! vous me faites peur, et tout mon sang se fige, MOL.

FIGUE (lat. *ficus*), *s. f.* Le fruit du figuier. || Fig. et famil. Moitié figue et moitié raisin, moitié de gré, moitié de force, bien et mal; partie sérieusement, partie en plaisantant. || Faire la figue, mépriser, braver, se moquer. || Figue de Barbarie, fruit du cactier ou figuier d'Inde.

FIGUERIE (lat. *ficaria*), *s. f.* Lieu planté de figuiers.

FIGUIER, *s. m.* Arbre de la famille des urticées qui produit la figue. || Figuier d'Adam, figuier des banians, le bananier. || Figuier d'Inde, le cactier.

* **FIGULINE** (lat. *figulina*), *s. f.* Vase en terre cuite. Palissy s'intitulait inventeur des figulines rustiques, VOLT.

* **FIGURABLE,** *adj.* Susceptible de prendre des figures.

* **FIGURANT, ANTE,** *adj.* Qui sert de symbole.

FIGURANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Danseur, danseuse qui a un rôle dans les corps de ballets. || Personnage accessoire ou muet dans une pièce de théâtre.

FIGURATIF, IVE (lat. *figurativus*), *adj.* Qui représente la figure, la forme d'un objet. Plan figuratif. || Écriture figurative, celle qui est formée de la représentation des objets. || En gram. grecq. Lettre figurative ou *subst.* la figurative, la lettre caractéristique de certains temps des verbes. || Qui expose par figure, par symbole. L'Ancien Testament est figuratif.

* **FIGURATION** (lat. *figuratio*), *s. f.* Action de figurer. La figuration de la prononciation. || Figure particulière d'un minéral.

FIGURATIVEMENT, *adv.* D'une manière figurative.

FIGURE (lat. *figura*), *s. f.* La forme extérieure d'un corps. La figure de la terre. Quelque divinité sous une figure humaine, FÉN. || Le visage de l'homme. || Absol. Avoir de la figure, avoir une figure qui se fait remarquer. || L'apparence, la contenance, les manières. Un orgueil qui se cache sous la figure de l'humilité. Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut, MOL. || Absol. Faire figure, être dans une situation avantageuse, paraître beaucoup, dépenser beaucoup. || Le Chevalier de la triste figure, don Quichotte, et par allusion celui qui a l'air maussade. || Faire triste figure, avoir une mine piteuse, et fig. jouer un rôle misérable en quelque affaire. || Représentation de certains objets. Figures d'animaux, de plantes, etc. || T. d'art. Représentation d'un personnage. Il n'y a que deux figures dans ce tableau. || En archit. Trait que l'on fait de la forme d'un bâtiment pour en lever les mesures. || T. de danse. Chemin décrit par les danseurs suivant certaines lignes déterminées. || Les danses qui sont figurées d'une manière particulière. Il y a cinq figures dans un quadrille. || T. d'escrime. Les différentes positions du corps, du bras ou de l'épée. || Les cartes qui représentent les rois, les dames et les valets. || En mus. Notes de différentes valeurs, silences, et généralement signe quelconque employé dans l'écriture musicale. || En géom. Espace borné par des lignes. Figure plane. || En rhét. et gramm. Certaines formes de langage qui donnent au discours plus de grâce et de vivacité, d'éclat et d'énergie. De figures sans nombre égayez votre ouvrage, BOIL. || Figures de mots, celles qui tirent quelque effet de l'arrangement des mots ou de leur forme matérielle (répétition, opposition, onomatopée). || Figures ou tropes, celles qui consistent soit à étendre, soit à détourner la signification d'un mot (catachrèse, métonymie, etc.). || Figures de construction, ou de syntaxe, ou de grammaire, celles dans lesquelles les constructions s'écartent de l'ordre simple, naturel ou direct (ellipse, etc.). || Figures de pensée, celles qui sont indépendantes de l'expression (antithèse, apostrophe, etc.). || Figures de rhétorique, toutes les figures de pensée et de mots. || Dans le sens mystique, ce qui est regardé comme la représentation, le symbole. Jérusalem fut la figure de l'Église. || Dans le langage général, en un sens analogue. Ne parlons plus en figure.

FIGURÉ, ÉE, *p. p.* de figurer. || Plan figuré d'une maison, d'une terre, plan qui en retrace la figure. || Copie figurée d'une écriture, fac-simile. || Pierre figurée, pierre dont la forme présente certaine ressemblance avec un objet quelconque naturel ou artificiel. || Danse figurée, danse composée de différentes figures et de différents pas. || En blas. Se dit de toutes les choses sur lesquelles la figure humaine est exprimée, telles que le soleil, les vents. || Accoutré. Voici monsieur Dubois plaisamment figuré, MOL. || En arithm. Nombres figurés, suite de nombres formés selon une certaine loi. || En mus. Musique figurée, par opposition au plain-chant. || En rhét. et gramm. Qui est détourné de l'emploi propre. Le sens figuré d'un mot. || Terme, phrase figurée, terme, phrase dans laquelle il y a une figure. || Style figuré, langage figuré, style, langage dans lequel on trouve beaucoup de figures. || *S. m.* Le sens métaphorique. Ce mot est pris au figuré. || En géom. Représentation des différents objets que renferme un terrain dont on lève le plan.

FIGURÉMENT, *adv.* D'une manière figurée, métaphorique. Parler figurément.

FIGURER (lat. *figurare*), *v. a.* Donner une certaine forme ou figure. Ce n'est point à l'argile à juger du temps qu'on emploie à la figurer, ROLLIN. || Représenter par la peinture, par la sculpture. || Avoir la forme de. La corolle de la capucine figure un capuchon. || Représenter comme. Ce Dieu... N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux, RAC. || Se figurer, figurer à soi, se représenter, s'imaginer. Peut-on se figurer de si folles chimères? BOIL. || Se figurer, suivi d'un infinitif, ne demande point de préposition. Il se figure pouvoir réussir. || Représenter par un symbole. Les Égyptiens figuraient l'année par un serpent qui se mord la queue. || Dans un sens mystique, être la figure. L'immolation de l'agneau pascal figurait l'immolation de Jésus-Christ sur la croix. || *V. n.* En parlant des choses, avoir de la convenance, être en harmonie. Ces deux tableaux figurent bien de chaque côté de la cheminée. || Représenter dans une pièce de théâtre un personnage accessoire ou un personnage muet. || Par extens. Être en hors-d'œuvre, n'être que pour l'apparence. || Exister, être placé. Son nom ne figure plus sur la liste. || Fig. Jouer un certain rôle. || Absol. Paraître avec distinction, tenir un certain rang. || Se figurer, *v. r.* Être représenté.

FIGURINE (dim. de *figure*), *s. f.* Très-petite figure de terre ou de métal. || En peint. Figure de petite dimension et d'arrière-plan.

FIGURISME, *s. m.* Système de ceux qui regardent l'Ancien Testament comme la figure du Nouveau.

FIGURISTE, *s. m.* Celui qui coule des figures en plâtre. || En théol. Celui qui embrasse le figurisme. || Celui qui explique l'histoire par des figures ou symboles.

FIL (lat. *filum*), *s. m.* Fibre longue et déliée qu'on détache de l'écorce des plantes textiles. Fil de chanvre, de lin. || Ce qui se forme avec des brins de chanvre ou de lin qu'on tord entre les doigts avec le fuseau ou le rouet. || Ne tenir qu'à un fil, manquer, pouvoir être détruit, etc. pour la moindre cause. || Famil. Donner du fil à retordre, donner de la peine à quelqu'un, lui causer des embarras, des difficultés. || Ce qui est fait de petits brins de soie, de coton, de laine, etc. tordus ensemble. Fil de laine, de coton, de soie, etc. || Le fil qu'Ariane donna à Thésée pour sortir du labyrinthe, et fig. le fil, ce qui dirige. || Le fil considéré dans son emploi pour tisser les étoffes. || Couper de droit fil, ou aller de droit fil, couper de la toile entre deux fils sans biaiser. || Par extens. De droit fil, en droite ligne. || Substance flexible et déliée que les chenilles, les araignées tirent de leur corps. || Fils de la Vierge, fils de Notre-Dame, filandres qui voltigent dans l'air en automne et qui sont produits par diverses araignées. || Fil de perles, collier de perles enfilées. || Fil à plomb, masse pesante suspendue à l'extrémité d'un fil, indiquant la direction de la pesanteur ou la ligne verticale. || Le fil qui tient à une marionnette et qui sert à la faire mouvoir. || Fig. Tenir les fils, faire jouer les fils. || Métal tiré à la filière. Fil d'argent, d'archal. || Le fil de la vie, de nos destinées, de nos jours, etc. le cours de la vie, par allusion à la fable des Parques. || Il se dit des fibres dont l'assemblage forme le bois. || Bois de fil, bois employé de manière que toutes les fibres en sont disposées sur la longueur de l'ouvrage. || Par analogie, le fil de la viande, d'un cristal, du marbre. || Le tranchant d'un instrument coupant. || Donner le fil à un rasoir, à un sabre, en rendre la lame fort tranchante. || On dit dans un sens analogue : Ce rasoir a le fil. || Oter le fil à une lame tranchante, la passer sur la pierre à aiguiser pour en ôter la partie faible et pliante du fil. || Passer au fil de l'épée, tuer en passant l'épée au travers du corps. || Fig. et popul. Avoir le fil, être fin, rusé. || Courant de l'eau. || Fig. Dès qu'on est dans le fil de l'eau, il n'y a qu'à se laisser aller, VOLT. || Fig. Aller contre le fil de l'eau, entreprendre une chose à laquelle tout est contraire. || Fig. Suite, liaison, enchaînement. Reprendre le fil de son discours. Tenir le fil d'une affaire.

* **FILABLE**, *adj.* Qui peut être filé.

FILAGE, *s. m.* Action, manière de filer le chanvre, le lin, la laine, la soie, etc. || Ouvrage du fileur pour lequel il doit recevoir un salaire.

FILAGRAMME, *s. m.* Voy. FILIGRANE.

FILAMENT (lat. *filare*), *s. m.* Petit brin long et délié comme celui qu'on tire du chanvre, du lin. Les filaments des plantes. || En anat. Organe ou débris d'organe mince et allongé formé de fibres ou de tubes.

FILAMENTEUX, EUSE, *adj.* En hist. nat. Qui a des filaments. Écorce filamenteuse.

FILANDIÈRE, *s. f.* En style archaïque ou badin, femme dont le métier est de filer. || *Adj.* Les sœurs filandières, les Parques.

FILANDRES, *s. f. pl.* Longs fils blancs qui voltigent dans l'air en automne. || Longues fibres coriaces qu'on trouve dans les chairs des animaux. || Longs filets qui existent dans certains légumes et les rendent désagréables.

FILANDREUX, EUSE, *adj.* Rempli de filandres. Viande filandreuse. Légumes filandreux. || Fig. Style filandreux, style dont les phrases sont longues et entortillées. || On dit aussi : Un écrivain filandreux.

FILANT, ANTE, *adj.* Qui file, coule doucement. Un liquide filant. || Étoiles filantes, voy. ÉTOILE.

FILASSE (*fil*), *s. f.* Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre ou du lin, et qui, mis sur la quenouille, donne le fil à l'aide du fuseau. || Des cheveux de filasse, des cheveux qui ont la couleur de la filasse. || Fig. Ce n'est que de la filasse, se dit d'une viande filandreuse.

FILASSIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui façonne la filasse, qui en fait le commerce.

FILATEUR, *s. m.* Celui qui dirige une filature.

FILATURE, *s. f.* Usine où l'on fabrique du fil pour étoffe. || L'art de filer en grand. || Action de filer.

FILE (*fil*), *s. f.* Suite, rangée de choses ou de personnes disposées une à une sur une même ligne, les unes derrière les autres. || Prendre la file des voitures, mettre sa voiture à la queue des autres. || Fig. Une longue file de prospérités. || À la file, l'un après l'autre. || Rangée de soldats qui sont les uns derrière les autres. || Serrer les files, se rapprocher à mesure qu'un homme manque dans les files. || Chef de file, le premier d'une file ; le chef. || Feu de file, feu d'une troupe où tous les hommes tirent l'un après l'autre et sans interruption.

FILÉ, *s. m.* Or, argent tiré à la filière, et appliqué sur un fil de soie ou de chanvre. Du filé d'or.

FILÉ, ÉE, *p. p.* de filer. || T. de luthier. Cordes filées, celles qui sont entourées d'un fil de laiton argenté. || Fig. par allusion au fil des Parques, des jours filés d'or et de soie, une vie heureuse, brillante.

* **FILEMENT**, *s. m.* Action de filer.

FILER (*fil*), *v. a.* Tordre ensemble des brins de chanvre, de lin, de soie, de laine, et en former un fil. || Absol. Filer au fuseau, au rouet. || Par analogie, filer se dit de la fabrication des cordes et des métaux dont on fait des fils. || Filer des cordes, se dit, pour les instruments de musique, des cordes à boyau ou en soie recouvertes d'un fil argenté. || Il se dit des vers à soie qui font sortir la soie de leur corps, et de l'araignée qui produit les fils nécessaires à la fabrication de sa toile. || Absol. Les vers à soie filent. || Filer avec *jours*, *vie*, *destin*, se dit en parlant de l'accomplissement de la vie des mortels, par allusion aux Parques. || Conduire d'une manière égale et soutenue. Filer un son. || Famil. Filer une période, faire une période à plusieurs membres. || Filer une intrigue, une scène, la préparer, la conduire avec art. || T. de mar. Filer un cordage, le détendre par degrés quand il est roide et le forcer de céder doucement à l'effort qui le tend et l'entraîne. || Filer du câble, mettre hors du navire une longueur de câble plus grande que celle qui y était déjà. || Il se dit de la vitesse plus ou moins grande d'un navire. Ce navire file huit ou dix nœuds à l'heure. || Absol. Ce bâtiment file bien. || Au jeu, filer ses cartes, les découvrir lentement et peu à peu, et aussi s'en débarrasser. || Filer la carte, tirer chaque carte avec assez d'attention pour la reconnaître par l'envers, et se procurer par tricherie les bonnes. || *V. n.* Être lâché, en parlant d'une manœuvre, d'une corde. || Aller de suite, près à près. || Faire filer des troupes dans un pays, les y faire passer sans bruit. || Se dit du gibier quand il vole ou court sans faire de crochets. || En parlant de certains météores, se mouvoir dans le ciel avec assez de rapidité pour offrir à l'œil une ligne de feu. Une étoile qui file. || Popul. S'en aller, se retirer. || Famil. Filer doux, se soumettre sans murmurer, supporter, subir quelque chose de désagréable. || Ne mettre au jeu que ce qu'on est obligé d'y mettre. || À la bouillotte, ne pas tenir, après avoir ouvert la partie, ce qui est proposé. || Il se dit des liqueurs qui deviennent visqueuses. || Se filer, *v. r.* Être filé.

FILERIE, *s. f.* Lieu où l'on file le chanvre pour faire les cordes. || Bande de fer plat pour passer le fil de fer.

FILET (dim. de *fil*), *s. m.* Petit fil, fil délié. || N'avoir qu'un filet de vie, être d'une constitution très-débile. || Bridon léger à mors articulé. || T. d'arts. Divers ornements longs et déliés. Reliure avec filets. || Filet de vis, la saillie en spirale qui règne autour de son cylindre. || Petit trait tracé sur le papier. || T. d'impr. Traits plus ou moins déliés et de formes diverses. || En bot. Fibre dans une plante ; la partie déliée de l'étamine, celle qui supporte l'anthère. || En anat. Ramifications les plus ténues des nerfs. || Mince membrane qui rattache le dessous de la langue à la paroi inférieure de la bouche. || Avoir le filet, se dit improprement de ceux dont la langue est embarrassée. || Il n'a pas le filet, se dit de quelqu'un qui parle beaucoup. || T. de boucherie. La partie la plus estimée du bœuf, qui est placée entre le rognon et les côtes, vers la partie postérieure de l'échine et dans l'intérieur du corps. || Faux filet, partie du bœuf qui se trouve sur l'échine dans la longueur du filet, mais au-dessus des os. || Par analogie, un filet de sole. || Petite quantité d'un liquide qui coule. Un filet d'eau. || Un filet

de vinaigre, un peu de vinaigre mêlé avec un assaisonnement. || Fig. Un filet de voix, une voix faible. || Rets pour prendre des poissons ou des oiseaux. || Fig. Prendre d'un seul coup de filet plusieurs voleurs, les prendre à la fois. || Fig. Un bon coup de filet, une bonne aubaine, un profit considérable; une rafle. || Fig. Piége, séduction. Elle le prend ainsi au filet par de longs discours, Saci. || T. de mar. Filet de bastingage, filet dans lequel les matelots rangeaient leurs sacs et leurs hamacs. || Réseau ou maille formée en tournant un fil quelconque autour d'un petit moule. Une bourse au filet. || Sorte de sac. Le filet au pain. || Ouvrage à mailles dont on enveloppe les cheveux. || Un filet de voiture, filet suspendu au plafond d'une voiture. || Les rets du jeu de paume placés au-dessus des murs.

* **FILETER**, *v. a.* Faire le filet d'une vis. || T. de luthier. Incruster la table et le fond d'un violon, d'une basse, etc. d'un double filet très-mince. || Faire passer, par les trous calibrés d'une filière, les fils métalliques. || *V. n.* Pousser des lignes ou filets.

FILEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui file. Fileur d'or. || Fileur de cartes, escroc aux jeux de cartes. || *Adj.* Qui file. Araignée fileuse.

FILIAL, ALE (lat. *filialis*), *adj.* Propre à l'enfant, relativement au père ou à la mère. Respect filial. Soins filiaux. || Par extens. Sentiment filial, sentiment qui ressemble aux sentiments d'un fils pour son père.

FILIALEMENT, *adv.* D'une manière filiale.

FILIATION (lat. *filiatio*), *s. f.* Descendance de père en fils en ligne directe. || Se dit particulièrement du seul degré de génération des pères et mères aux enfants. || Fig. Il y a dans l'ordre des sciences une espèce de filiation. || Dépendance d'un monastère à l'égard d'un autre, parce qu'il en tire son origine. || Adoption d'un corps, d'une compagnie par une autre. || Liaison entre des choses qui naissent les unes des autres. La filiation des mots, des idées.

FILICULE (lat. *filicula*), *s. f.* En bot. Petites espèces de fougères employées dans les pharmacies.

FILIÈRE (*fil*), *s. f.* En blas. Bordure étroite qui n'a qu'un tiers d'une des sept parties de la largeur de l'écu. || Plaque d'acier percée de plusieurs trous, par lesquels on fait passer les métaux pour les réduire en fils. || Fig. Passer par la filière de, être obligé de subir, etc. || Passer par la filière, subir de longues, de rudes épreuves. || Filière de gens, grand nombre de gens par les mains desquels doit passer une affaire.

FILIFORME (lat. *filum* et *forma*), *adj.* En hist. nat. Délié comme un fil. || En méd. Pouls filiforme, pouls tellement faible et vide qu'il ne se sent plus que comme un fil.

FILIGRANE (ital. *filigrana*, du lat. *filum* et *granum*), *s. m.* Ouvrage d'or ou d'argent travaillé à jour et dont les figures sont formées de petits filets enlacés les uns dans les autres ou contournés les uns sur les autres; il y a des grains sur les filets. || Lettres, lignes ou figures fixées sur la forme à fabriquer le papier et dont la marque paraît sur la feuille. || Cette marque même. || On dit aussi filagramme, dans les deux sens.

FILIN (*fil*), *s. m.* T. de mar. Nom donné à tout cordage qui n'est pas câble ou grelin.

FILIPENDULE (lat. *filum* et *pendere*), *adj.* En hist. nat. Qui est attaché, suspendu à des filets. Graine filipendule. || *S. f.* Plante de la famille des rosacées.

FILLE (*ll* mouillées. Lat. *filia*), *s. f.* Personne du sexe féminin, par rapport à son père et à sa mère || Fig. La foi, fille du ciel. || Poétiq. Les filles de Mémoire, les Muses. || Les filles d'enfer, les Furies. || Dans le style élevé, celle qui est issue, originaire de. La fille des Césars. || Filles de France, les filles du roi et de la reine de France. || Fille d'Ève, femme et surtout femme curieuse. || Fig. Une fille de l'Église, une femme catholique. || Tout enfant du sexe féminin. Le ciel a comblé mes vœux en me donnant une fille. || Fille se dit par opposition à femme mariée. Rester fille. || La fille, terme très-famil. qui se dit en parlant à une fille dont on ne sait pas le nom. || Nom qu'on donne à certaines religieuses. Les filles du Calvaire. || Fig. Il se dit des églises, abbayes et prieurés qui sont de la fondation et de la dépendance d'une autre église ou abbaye. || Celle qu'on regarde, qu'on aime ou qu'on traite comme sa fille. Elle est une fille pour moi. || Ma fille, terme d'affection. || Anciennement, la Fille aînée des rois de France, l'université de Paris. || Fille d'honneur, fille de qualité attachée au service d'une princesse. || Les filles de la reine. || Par extens. Fille d'honneur, jeune fille qui assiste et accompagne la mariée pendant la journée des épousailles. || Fille de boutique, fille employée à la vente dans une boutique. || Fille de service, fille d'auberge, fille employée aux différents services d'une maison, d'une auberge. || Absol. La fille, la servante. || Fille d'opéra, chanteuse ou danseuse à l'opéra. || Fig. Fille se dit de ce qui est produit par. La misère est fille du vice.

FILLETTE (dim. de *fille*), *s. f.* Petite fille, jeune fille.

FILLEUL, EULE (*ll* mouillées. Lat. *filiolus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a été tenue sur les fonts de baptême, par rapport à son parrain et à sa marraine.

FILOCHE (*fil*), *s. f.* Espèce de tissu, de filet fait de corde, de fil ou de soie.

* **FILOIR**, *s. m.* Machine à filer.

FILON (*fil*), *s. m.* Veine métallique ou fossile. || Fig. L'Angleterre développe tous les genres d'industrie, exploite tous les filons de la prospérité humaine, Mirabeau.

FILOSELLE (ital. *filugello*), *s. f.* Soie irrégulière, dite aussi fleuret ou bourre de soie, distribuée autour des longs fils qui forment le corps des cocons.

FILOU (orig. inc.), *s. m.* Voleur qui emploie l'adresse. || *Adj.* Un Dieu filou [Mercure], Fén. || Il se dit aussi de celui qui trompe au jeu.

* **FILOUTAGE**, *s. m.* Habitude de filou ; métier de filou.

FILOUTÉ, ÉE, *p. p.* de filouter.

FILOUTER, *v. a.* Voler en filou. || Absol. Aller filouter, Pasc. || Tromper au jeu. || Famil. Filouter quelqu'un de tant, le tromper de tant.

FILOUTERIE, *s. f.* Action, tour de filou.

* **FILOUTIER, IÈRE**, *adj.* De filou.

FILS (fi. Lat. *filius*), *s. m.* Un enfant mâle, par rapport à son père ou à sa mère. || Fils se construit souvent avec le nom du père sans préposition : Le fils ou les fils Guérin. || Le fils de la maison, le fils du maître de la maison. || Fils de famille, celui qui vit sous l'autorité de son père et de sa mère, ou sous l'autorité d'un tuteur; jeune homme qui est d'une bonne famille. || Fils de France, enfant mâle du roi de France. || Fils naturel, fils né hors du mariage. || Fils en Jésus-Christ, se dit des fidèles par rapport à leurs pères spirituels. || Le Fils aîné de l'Église, titre des rois de France. || Le Fils de Dieu, Jésus-Christ. || Celui qu'on regarde ou qu'on aime comme son fils. || Mon fils, manière amicale dont les personnes d'un certain âge ou d'un caractère vénérable adressent la parole à un jeune homme ou à un homme qui n'est pas leur fils. || Poétiq. Les fils de Mars, les guerriers. || Les fils de la victoire, les guerriers que la victoire favorise. || Les fils d'Apollon, les poëtes. || Se dit aussi pour désigner simplement le sexe masculin, un enfant mâle, un garçon. || Dans le style élevé, celui qui est de tel ou tel pays. Les fils d'Albion, les Anglais. || Descendant, issu de telle ou telle race. Fils des rois et des dieux. || Fig. Un fils de la terre, un homme obscur qui s'est élevé à un haut rang. || Fig. Il est fils de ses œuvres, se dit d'un homme qui ne doit qu'à lui-même la position à laquelle il est arrivé. || Fig. Il se dit de ce qui est produit par. Le luxe est fils de la vanité.

* **FILTRAGE**, *s. m.* L'action, l'opération de passer ou de faire passer une liqueur à travers un filtre.

FILTRANT, ANTE, *adj.* Qui sert à filtrer.

FILTRATION, *s. f.* Opération qui consiste à passer un liquide à travers un filtre pour le débarrasser des parties solides qui en troublent la transparence et qui sont trop légères pour se précipiter. || Passage d'un liquide à travers un corps destiné à l'éclaircir.

FILTRE (le même que *feutre*), *s. m.* Étoffe, papier, linge, charbon, et en général corps poreux à travers lequel on fait passer un liquide pour le clarifier. || Appareil destiné à la filtration des eaux en grand.

FILTRE, *s. m.* Voy. PHILTRE.

FILTRÉ, ÉE, *p. p.* de filtrer.

FILTRER, *v. a.* Faire passer par le filtre. || *V. n.* Passer à travers un filtre. || Par extens. Passer comme à tra-

vers un filtre. L'eau filtrait de tous côtés. || Se filtrer, *v. r.* Passer à travers un filtre, comme à travers un filtre.

FILURE, *s. f.* Qualité de ce qui est filé.

FIN (lat. *finis*), *s. f.* Celle des deux extrémités où une chose cesse d'exister, en parlant soit de l'espace, soit de la durée. || Mettre fin à, faire cesser; achever, accomplir. || Faire une fin, se fixer, et en particulier se marier. || Famil. N'avoir ni fin ni cesse, ne pas cesser, ne pas finir. || Mort. || Telle vie, telle fin, veut dire que les méchants finissent mal. || Faire une bonne fin, une belle fin, mourir dans des sentiments de piété et de repentir. || Tirer à la fin, à sa fin, être près de finir, d'expirer. || T. de chasse. Être sur ses fins, en parlant de la bête qui va succomber. || Ce qu'on se propose pour but, le terme d'une action. Quelle fin on doit se proposer en gouvernant les hommes, Fén. La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance, La Bruy. || La fin justifie les moyens, se dit pour excuser des moyens coupables en considérant la bonté de la fin. || Faire une chose à bonne fin, à mauvaise fin, la faire à bonne intention, à mauvaise intention. || À ces fins, afin d'effectuer l'objet qu'on se propose. || On dit au singulier : À cette fin. || À toute fin, pour servir en tout cas. || Un cheval à toute fin, un cheval de selle et d'attelage à la fois. || À telle fin que de raison (pour une fin telle que la raison indiquera), se dit, dans le style d'affaires, pour exprimer qu'on fait une chose sans savoir précisément à quoi elle servira, mais dans la prévision qu'elle pourra être utile. || Dans le langage général, à fin que de raison, pour servir comme il conviendra, à tout événement. || Le but auquel un être tend par sa nature. L'homme devient à lui-même son principe et sa fin, Fléch. || Il se dit aussi des choses. Cette nation connut la vraie fin de la politique, Boss. || En procéd. Fin et plus souvent fins désigne toute espèce de demande, prétention ou exception présentée au tribunal par les parties. Le prévenu demande à être renvoyé des fins de la plainte. || Fin de non-recevoir, refus d'admettre une action judiciaire, et dans le langage général refus pour des raisons extrinsèques. || T. de comm. et de banque. Fin courant indique la fin du mois qui court, et fin prochain celle du mois prochain. Fin janvier. || À la fin, *loc. adv.* Enfin, après tout. || Famil. À la fin des fins, en fin finale, même sens que enfin. || Sans fin, sans qu'il y ait de terme, de fin. || En fin de compte, finalement. || Prov. La fin couronne l'œuvre, c'est-à-dire on regarde le succès, et s'il est bon, le reste est oublié. || Qui veut la fin veut les moyens, quand on veut une chose, il faut accepter les moyens.

FIN, INE (lat. *finitus*), *adj.* Qui est à l'état de pureté. Or fin. || *S. m.* C'est du fin, c'est de l'or ou de l'argent. || Qui est de qualité supérieure. Vin fin. || Fines herbes, menues herbes qui servent aux assaisonnements, comme le cerfeuil, le persil, la pimprenelle, l'estragon. || Fine fleur de la chevalerie, l'élite des chevaliers, et parfois un chevalier accompli. || Véritable, par opposition à faux, en parlant d'ouvrages de broderie, de pierres précieuses, de dentelles d'or et d'argent. || Se dit explétivement dans certaines locutions pour renforcer le sens du mot auquel il est joint. Le fin fond de la mer. || Fig. et famil. Le fin mot, le mot dernier, décisif, par lequel une personne fait connaître son intention, ses vues; le véritable motif, le motif caché qu'on n'avoue qu'à la dernière extrémité. || Il se joint dans le langage familier à quelques adjectifs. Fin seul, tout à fait seul. Le fin premier, le premier de tous. || Qui excelle en quelque qualité, en parlant des personnes. Un fin connaisseur. || Recherché, en parlant des mets. Un souper fin. || Qui a délicatesse et élégance. Des traits fins. || Qui est de forme svelte, élégante. Avoir la taille fine, la jambe fine. || Cheval fin, cheval qui a la tête sèche, la taille dégagée et les jambes en rapport avec le corps. || Qui est délié, menu. La pointe de cet instrument est trop fine. Du fil fin. || Oiseaux à bec fin ou simplement becs-fins, nom donné, en raison de la forme de leur bec, à différents petits oiseaux. || Se dit des étoffes faites avec des fils très-fins. Un drap fin. || *Subst.* Blanchisseuse de fin, de linge fin. || Plume fine, plume à écrire dont le bec est fin. || *Subst.* Écrire en fin, employer la plus fine écriture. || En parlant des sens, qui a une grande sensibilité. Odorat très-fin. Oreille fine. || Avoir le nez fin, en parlant d'un chien, bien sentir le gibier, et fig. avoir beaucoup de sagacité. || Fig. Avoir l'oreille fine, se connaître en musique. || Qui n'est appréciable que par un esprit pénétrant ou un goût délicat. Une expression, une plaisanterie fine. || Il se dit de l'esprit, du goût, du jugement, etc. pour en signifier la subtilité, la sagacité. || Rusé, adroit, pénétrant. Un fin matois. Le renard est très-fin. || Fig. C'est un fin renard, une fine bête, une fine mouche, une personne fort rusée. || *Subst.* De plus fins y ont été pris comme moi. || Faire le fin, se piquer de ruse, d'adresse, de finesse. || Famil. Jouer au plus fin, c'est-à-dire à qui sera le plus fin. || Il se dit des choses qui décèlent de l'adresse, de la ruse. Le tour est fin. || *Adv.* Au billard, prendre une bille fin, la toucher sur le côté. || *Adj.* Prenez la bille très-fine. || *S. m.* Ce qu'il y a de décisif, de principal. C'est prendre le fin des choses, Mol. || Ce qu'il y a de plus caché en une affaire. || Savoir le fort et le fin d'un art, le connaître parfaitement. || Le fin de l'autruche, ce qu'il y a de plus délié dans le plumage de l'autruche.

FINAGE (*fin*), *s. m.* T. d'anc. pratique. Étendue d'une juridiction ou d'une paroisse. || Se dit, en quelques provinces, de l'étendue du territoire d'une commune.

FINAL, ALE (lat. *finalis*), *adj.* Qui finit, qui est à la fin. Compte final. || Point final, le point qui termine une phrase. || En théol. Qui dure jusqu'à la fin de la vie. Impénitence finale. || Famil. Mourir dans l'impénitence finale, garder, contre les avis, une opinion qu'on s'est formée. || Cause finale, le but qu'on se propose. || En philos. Cause finale, la fin, la destination dernière des choses et par conséquent l'objet pour lequel elles sont faites. || *S. f.* La dernière syllabe d'un mot. || T. de danse. La cinquième et dernière figure du quadrille ordinaire. || Final *adj.* fait au masculin pluriel *finals.*

FINALE (ital. *finale*), *s. m.* Morceau d'ensemble qui termine un acte d'opéra; le dernier morceau d'une symphonie, d'une sonate, etc. || *Au pl.* Des finales.

FINALEMENT, *adv.* Pour en finir, en dernier résultat.

* **FINALITÉ** (lat. *finalitas*), *s. f.* En philos. Doctrine d'après laquelle on admet que rien n'est et ne se fait que pour une fin voulue et déterminée.

FINANCE (anc. fr. *finer*, finir), *s. f.* Argent comptant. || Au pl. L'état de la fortune, les ressources pécuniaires d'une personne. Il est mal dans ses finances. || Les recettes et les dépenses de l'État. Loi des finances. Le ministre des finances. || L'administration qui régit les deniers de l'État. || L'art d'établir et de régir le trésor public. Il sait bien les finances. || Il se dit aussi en ce sens au singulier. || Il se dit de ceux qui manient les revenus de l'État, ou de ceux qui font de grandes affaires d'argent. Un homme de finance. || La haute finance, les banquiers, les grands capitalistes. || Matières, affaires de finance, matières, affaires relatives aux finances.

FINANCÉ, ÉE, *p. p.* de financer.

FINANCER (*finance*), *v. n.* Famil. Fournir, débourser de l'argent, avec l'idée qu'on paye ou trop ou malgré soi.

FINANCIER, *s. m.* Celui qui fait des opérations de banque, de grandes affaires d'argent. || Autrefois, ceux qui avaient la ferme ou la régie des droits du roi. || Celui qui entend les affaires de finance. || Fam. Homme opulent. || T. de théâtre. Comédien qui joue les rôles de financier.

FINANCIER, ÈRE, *adj.* Qui a rapport aux finances. Système financier. Opérations financières. || Qui est propre aux gens de finance. Morgue financière. || Écriture financière, écriture en lettres rondes. || *S. f.* Financière, sorte de préparation culinaire. Vol-au-vent à la financière.

* **FINANCIÈREMENT**, *adv.* En matière de finance. || À la manière des financiers.

FINASSER (*fin*), *v. n.* User de mauvaises finesses.

FINASSERIE, *s. f.* Petite ou mauvaise finesse.

FINASSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui finasse.

* **FINASSIER, IÈRE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui emploie des finasseries. || *Adj.* Un caractère finassier.

FINAUD, AUDE (*fin*), *adj.* Qui a une finesse dont il est bon de se défier. Un paysan finaud. || *Subst.* Un finaud.

FINEMENT, *adv.* D'une façon fine, avec élégance et délicatesse. || D'une façon menue, fine, déliée. Du lin filé

finement. || Il se dit des sens. Sentir finement. || Avec un esprit délicat et subtil. Juger finement des choses. || Avec adresse, avec ruse. Il l'a attrapé finement.

FINESSE (*fin*), *s. f.* Qualité de ce qui est fin, de ce qui a le caractère d'une élégante délicatesse. Réponse pleine de finesse. || Il se dit de ce qui a une forme délicate et élégante. La finesse des traits. || Finesse de ciseau, de pinceau, de burin, manière délicate et gracieuse de sculpter, de peindre, de graver. || Finesses de touche, finesses de ton, effets de touche, de ton, remarquables par leur grâce et leur délicatesse. || Qualité de ce qui est svelte et élégant. La finesse de la taille. || Qualité de ce qui est fin, délié, menu. La finesse des cheveux, d'une dentelle. || Subtilité des sens. La finesse de l'ouïe. || Qualité qui fait que l'esprit saisit et perçoit les choses fines. La finesse du jugement. || Absol. Finesse se dit pour finesse d'esprit. || Entendre finesse à quelque chose, y donner un sens fin et quelquefois malin. Chercher finesse à une chose. || N'y pas savoir de finesse, ne pas vouloir tromper, faire illusion. || Faire finesse d'une chose ou simplement faire finesse, cacher, dissimuler ce qu'on ne devrait pas cacher, dissimuler. || Il se dit de la chose même qui est difficile à saisir, à sentir. Les finesses de la langue. || Supercherie, ruse. Enfin j'ai vu le monde et j'en sais les finesses, Mol. || Acte de finesse, de ruse. Des finesses cousues de fil blanc, des artifices grossiers.

FINET, ETTE (*fin*), *adj.* Qui a de petites finesses.

FINETTE (*fin*), *s. f.* Étoffe croisée à l'endroit et tirée à poils à l'envers. Camisole, doublure de finette.

FINI, IE, *p. p.* de finir. || Tout est fini, les choses sont dans un état tel, qu'il n'y a plus à y changer. || Un homme fini, un homme qui n'a plus rien à attendre de l'avenir. || T. d'art. Soigneusement terminé. || Dans le parler vulgaire, qui atteint le plus haut degré, qui possède une qualité au plus haut degré. || Qui n'est pas sans fin ou sans bornes. || En math. Grandeur finie, celle qui a des bornes. || Modes finis, les modes personnels dans les verbes; on dit plutôt modes définis. || *S. m.* Le fini, ce qui a des bornes. || La qualité d'un ouvrage terminé avec soin.

FINIMENT, *s. m.* En peint. Qualité d'un ouvrage travaillé avec le plus grand soin. || On dit plutôt le fini.

FINIR (lat. *finire*), *v. a.* Conduire à achèvement, à terme. Finir un ouvrage. || Mettre fin à, faire cesser. Finir sa vie. || Finir le cours de, mettre un terme à. || Finir son cours, avec un nom de chose pour sujet, cesser. || Finir un verre, un plat, etc. achever de boire, de manger ce qui restait dedans. || Avec un nom de chose pour sujet, être la fin, le terme. L'instant qui va finir sa vie. || Mettre la dernière main. Finir un ouvrage. || Exécuter avec beaucoup de soin, d'une manière minutieuse. || Absol. Ce peintre finit trop. || *V. n.* Ne pas continuer de faire ou de dire. || Il se construit avec *de* et l'infinitif. Finir de parler. || En finir, mettre fin à quelque chose, et d'ordinaire à une chose longue et ennuyeuse. Finissez-en. || Ne pas finir à, avec un infinitif, ne pouvoir achever de. || Prendre fin, arriver à son terme. Comptons comme un pur néant tout ce qui finit, Boss. || Ne pas finir, n'avoir point de borne, être infini. || Être terminé, se terminer. Le mur finit en tel endroit. || Famil. Ne pas finir, avoir une longueur démesurée. || Finir en, avoir l'extrémité conformée en. Sa queue finit en pointe. || Avoir une certaine issue. Cela finira mal. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Ce jeune homme finira mal. || Finir par, avec un infinitif, arriver à la longue à un terme. Il finira par payer. || Mourir. || Se finir, *v. r.* Prendre fin, cesser.

* **FINISSANT, ANTE,** *adj.* Qui finit, qui touche à sa fin.

FIOLE (lat. *phiala*, de φιάλη), *s. f.* Petit flacon de verre. || Petite bouteille à col long et d'un verre très-mince, en usage chez les pharmaciens.

FIORITURES (ital. *fioriture*), *s. f. pl.* En mus. Ornements ajoutés à la musique vocale, à la musique instrumentale par d'habiles exécutants, et qui consistent en gammes, traits, appoggiatures, trilles, etc.

FIRMAMENT (lat. *firmamentum*), *s. m.* Dans la Bible, cloison solide qui soutient le ciel et sépare les eaux supérieures des eaux inférieures. || Dans l'ancienne astronomie, le huitième ciel dans lequel on supposait que les étoiles fixes étaient placées, et que l'on se représentait comme étant de cristal. || Dans le langage actuel, le ciel, la voûte circulaire où les astres semblent attachés.

FIRMAN (persan *firman*), *s. m.* Ordre émané de la Sublime Porte ou de toute autre cour musulmane. || Passeport ou permission de trafiquer qu'on accorde aux marchands étrangers qui font le commerce dans le Levant.

FISC (fisk. Lat. *fiscus*), *s. m.* Le trésor du prince; les finances de l'État. || L'administration du fisc, celle des finances publiques. Les employés du fisc.

FISCAL, ALE (lat. *fiscalis*), *adj.* Qui appartient au fisc, qui concerne le fisc. Droits fiscaux. || Qui a pour but d'augmenter les produits de l'impôt. Mesure fiscale. || Très-zélé pour le fisc, en mauvaise part. || Anciennement, procureur fiscal, avocat fiscal et *subst.* le fiscal, nom d'officiers des justices seigneuriales, qui y remplissaient les fonctions de ministère public.

* **FISCALEMENT,** *adv.* D'une manière fiscale.

FISCALITÉ, *s. f.* Système de lois relatives au fisc. || Disposition à exagérer les droits du fisc.

FISSIPÈDE (lat. *fissus* et *pes*), *adj.* Il se dit des quadrupèdes qui ont les pieds divisés en plusieurs doigts. Les chiens et les loups sont fissipèdes. || Il se dit aussi des oiseaux dont les doigts ne sont pas réunis par une membrane. || *Subst.* Les fissipèdes.

FISSURE (lat. *fissura*), *s. f.* Petite fente, crevasse. Les fissures d'un mur. || En anat. Nom donné à différents sillons. || En chir. Toute solution de continuité étroite et peu profonde. || Fracture longitudinale d'un os fêlé.

* **FISTULAIRE,** *adj.* Qui est percé d'un pertuis dans toute sa longueur. || *S. f.* Genre d'algues marines. || Genre de mollusques.

FISTULE (lat. *fistula*), *s. f.* Ulcère dont l'entrée est étroite et qui communique avec une cavité naturelle. Fistule lacrymale. || Dans le langage vulgaire, fistule s'entend de la fistule à l'anus. || Ulcère en forme de canal étroit, entretenu par un état pathologique local ou par la présence d'un corps étranger, sans communication avec une cavité naturelle.

FISTULEUX, EUSE (lat. *fistulosus*), *adj.* Qui est de la nature de la fistule. || En bot. Qui est cylindrique et percé d'un canal intérieur. Tige fistuleuse.

* **FIXAGE,** *s. m.* T. technique. Action de fixer. || En photographie, opération par laquelle on détruit la sensibilité d'une préparation photographique amenée par la lumière à un état dont on veut conserver l'impression.

* **FIXATEUR,** *s. m.* En photographie, ce qui fixe l'image. L'hyposulfite de soude s'emploie comme fixateur.

* **FIXATIF, IVE,** *adj.* T. technique. Qui sert à fixer.

FIXATION, *s. f.* Action de fixer. La fixation d'un poteau dans la terre. || Arrêt d'un corps mobile horizontal ou suspendu. La fixation d'une girouette. || En chim. Opération par laquelle on rend solide un corps liquide ou gazeux. || Action de déterminer, de régler d'après un taux, un étalon, etc. Fixation d'un prix de vente. || Fig. La fixation des idées, des termes, du langage.

FIXE (lat. *fixus*), *adj.* Qui ne se meut point, qui est toujours à la même place. Point fixe. || Être à poste fixe en un lieu, y être à demeure, y être sédentaire. || Avoir la vue fixe, les yeux fixes, le regard fixe, tenir les yeux attachés sur un objet, et aussi avoir les yeux ouverts et immobiles. || Les étoiles fixes et *subst. fém.* les fixes, les étoiles qui gardent toujours la même situation entre elles, par opposition aux planètes. || Qui ne varie point. Prix fixe. || Couleur fixe, couleur qui reste la même de quelque côté qu'on la regarde. || Douleur fixe, douleur qui se fait sentir, sans discontinuation, en un point. || Idée fixe, idée dominante qui absorbe l'esprit. || Déterminé. À jour fixe. || Réglé, par opposition à casuel. Des appointements fixes. || *S. m.* Le fixe, la quotité fixe des appointements. || Décidé à, résolu à. Tantôt à me venger fixe et déterminée, Rac. || En chim. Qui n'est point volatilisable par le feu. || Gaz fixes, gaz qui ne peuvent être amenés à l'état liquide ou solide. || *S. m. pl.* Les fixes, les corps qui ne sont pas volatilisables par le feu. || Fixe, *loc. interj.* T. de commandement militaire, pour qu'une troupe regarde juste devant soi.

FIXÉ, ÉE, *p. p.* de fixer. || *S. m.* Fixé, petit tableau à l'huile, ordinairement peint sur taffetas, et appliqué à une glace qui lui tient lieu de vernis.

FIXEMENT, *adv.* D'une manière fixe.

FIXER, *v. a.* Rendre fixe, affermir, arrêter. Fixer au moyen d'un clou. || Par extens. Fixer ses yeux, ses regards, sa vue sur quelqu'un, sur quelque objet, les y tenir attachés. On ne doit pas dire *fixer* quelqu'un, quelque chose. || Fig. Fixer les regards, fixer l'attention, attirer l'attention. || Fixer les yeux, rendre les yeux fixes. Un désespoir farouche fixe vos yeux troublés, VOLT. || Fixer ses idées sur le papier, les écrire. Fixer quelque chose sur la toile. || Fixer dans la mémoire, dans l'esprit, établir d'une manière durable dans le souvenir. || Fixer les esprits, les arrêter à une opinion déterminée. || Arrêter sur un objet l'esprit, les goûts de quelqu'un. Fixer les désirs de quelqu'un. || Assurer, déterminer. Le combat doit, dit-on, fixer nos destinées, RAC. || Fixer ses vues sur quelqu'un, le choisir en vue d'un but qu'on se propose. || Fixer son choix sur quelqu'un, sur quelque chose, le choisir. || Fixer son attention sur un objet, l'examiner attentivement. || Fixer les soupçons sur quelqu'un, faire qu'ils se portent sur lui. || Régulariser, en parlant des affections morales. Fixer la conduite, les inclinations, etc. || Régler, préciser, évaluer. Fixer la valeur des monnaies, l'état de la question, etc. || Assigner. Fixer le lieu du rendez-vous. || Fixer une langue, déterminer quel est l'usage des meilleurs écrivains à une époque classique, le suivre ou l'imposer. || Faire résider. Le commerce nous a fixés dans ce port. || Fixer sa demeure à, établir son domicile à. || En chim. Mettre un corps volatil en état de supporter l'action du feu sans se sublimer ou se volatiliser. || En photographie, opérer le fixage. || Se fixer, *v. r.* S'attacher. || Par extens. Tous les yeux se fixèrent sur lui. || Se fixer, se dit aussi des yeux qui deviennent immobiles. || Fig. Se fixer, prendre une attache ferme, définitive. || Absol. S'établir par un mariage. || Se ranger, prendre pied dans le bien. || Se déterminer à quelque chose. A quoi vous fixez-vous? Mon choix s'est fixé sur... || Établir sa résidence d'une manière fixe.

FIXITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est fixe. || Fig. La fixité des principes. || En chim. Propriété qu'ont certains corps de ne pouvoir être volatilisés par l'action du feu.

FLACCIDITÉ (lat. *flaccidus*), *s. f.* En phys. et en méd. État d'une chose flasque, qui fléchit sous la pression. La flaccidité des chairs.

FLACON (b. lat. *flasco*), *s. m.* Petite bouteille qui se ferme avec un bouchon de verre ou de métal. || Par extens. Bouteille de vin.

FLAGELLANT, *s. m.* Nom d'une espèce d'hérétiques du treizième siècle, qui s'assemblaient pour se donner la discipline. || Nom de corporations religieuses, mais composées de laïques, qui subsistent encore dans le midi de la France et qui prennent part à certaines cérémonies.

FLAGELLATION (lat. *flagellatio*), *s. f.* Action d'infliger le supplice du fouet. || Tableau représentant la flagellation de Jésus-Christ; en ce sens, il prend une majuscule. || L'action de se flageller.

FLAGELLÉ, ÉE, *p. p.* de flageller.

FLAGELLER (lat. *flagellare*), *v. a.* Infliger le supplice du fouet. || Fig. Se dit des écrits satiriques qui attaquent quelqu'un avec acerbité. || Se flageller, *v. r.* Se fouetter soi-même dans un esprit de mortification. || Se fouetter l'un l'autre; fig. s'infliger de violentes critiques.

FLAGEOLER (voy. *flageolet*), *v. n.* Jouer du flageolet. || Se dit du cheval, lorsque ses jambes du genou et du jarret tremblent et vacillent dans la marche. || Par extens. Se dit des jambes de l'homme qui lui font défaut.

FLAGEOLET (dim. de l'anc. fr. *flajol*, dim. de *flaüte*, flûte), *s. m.* Sorte de flûte à bec percée de six trous et armée de clefs, qui a des sons très-aigus. || Le jeu de l'orgue le plus aigu.

* **FLAGEOLET** (altération de *fageolet*, dim. de *fageol*, du lat. *phaseolus*), *s. m.* Variété de haricots, dite aussi nain hâtif de Laon.

FLAGORNÉ, ÉE, *p. p.* de flagorner.

FLAGORNER (orig. inc.), *v. a.* Flatter souvent et bassement. || Absol. Il a l'habitude de flagorner. || Se flagorner, *v. r.* Se flatter bassement l'un l'autre.

FLAGORNERIE, *s. f.* Flatterie basse et assidue.

FLAGORNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui flagorne.

* **FLAGRANCE,** *s. f.* État de ce qui est flagrant.

FLAGRANT, ANTE (lat. *flagrans*), *adj.* Qui se commet au moment même. Pris en flagrant délit. || Fig. Être pris en flagrant délit de médisance.

FLAIR (voy. *flairer*), *s. m.* Action de flairer. || L'odorat du chien. || Fig. Il a du flair, c'est un homme fin.

FLAIRÉ, ÉE, *p. p.* de flairer.

* **FLAIREMENT,** *s. m.* Action de flairer.

FLAIRER (lat. *fragare*), *v. a.* Appliquer avec intention le sens de l'odorat, reconnaître à l'odeur. || *Subst.* L'agneau distingue au simple flairer son tyran de son défenseur, B. DE ST-P. || Fig. et famil. Pressentir. J'avais flairé cela. || Se flairer, *v. r.* Se flairer l'un l'autre. || Fig. Être flairé, être pressenti.

FLAIREUR, *s. m.* Celui qui flaire. || Un flaireur de cuisine, un parasite. || Fig. Celui qui évente une affaire.

FLAMANT (*flammant* ou *flambant*), *s. m.* Oiseau de l'ordre des échassiers, ainsi nommé à cause de son plumage rouge clair; c'est le phénicoptère.

* **FLAMBAGE,** *s. m.* Action de flamber les toiles de coton pour brûler le duvet. || Action de flamber une volaille.

FLAMBANT, ANTE, *adj.* Qui flambe. Des tisons flambants. || Popul. Un habit tout flambant neuf, un habit tout neuf. || Se dit aussi de la personne. Il était tout flambant. || En blas. Qui est ondé en forme de flamme.

FLAMBE (lat. *flammula*), *s. f.* Au propre et inusité, flamme. || L'iris. || Épée à lame ondulée de l'archange Michel, qui ressemble à une flamme qui monte.

FLAMBÉ, ÉE, *p. p.* de flamber. || En hist. nat. Qui offre des dessins ondoyants en forme de flamme. || Fig. et famil. Ruiné, perdu, en parlant des personnes. || *S. m.* Flambé, espèce de papillon.

FLAMBEAU (*flambe*), *s. m.* Espèce de torche de cire pour éclairer dans les rues et dans les cours. || Flambeau de poing, flambeau de cire qu'on porte à la main. || Aux flambeaux, à la lumière des flambeaux. || Fig. Marcher au flambeau de l'espérance. || Chandelle de cire ou de suif qu'on allume pour éclairer l'intérieur des maisons. || Par métonymie, chandelier. Flambeau d'argent, de bronze. || Poétiq. Les flambeaux de la nuit, les étoiles. || Le pâle flambeau de la nuit, des nuits, la lune. || Le flambeau du monde, le soleil. || Fig. Il se prend pour ce qu'on représente avec un flambeau soit pour éclairer soit pour brûler. Le flambeau de l'hymen, le mariage. Le flambeau de la guerre, de la discorde. Le flambeau de la vie, la vie même. || Les lumières qui éclairent la raison, l'esprit, l'intelligence. || Poétiq. Personnes éminentes par leurs lumières. Flambeaux de nos conseils, prêtres qui m'entendez, C. DELAVIGNE.

* **FLAMBÉE,** *s. f.* Feu clair de bourrée ou de javelle.

FLAMBER (*flambe*), *v. n.* Jeter de la flamme. || *V. a.* Passer quelque chose par la flamme. Flamber des hardes, une volaille, un cochon. || Flamber un fusil, des pistolets, y brûler une amorce par précaution quand il y a longtemps qu'on s'en est servi. || Fig. Dépenser follement. Flamber sa fortune. || Dévaliser au jeu ou autrement.

FLAMBERGE (*flanc* et all. *bergen*, couvrir), *s. f.* L'épée de Renaud de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon. || Par plaisanterie, épée. || Mettre flamberge au vent, tirer son épée, et fig. faire bravade. || Elliptiq. Flamberge au vent.

FLAMBOYANT, ANTE, *adj.* Qui flamboie. Œil flamboyant. || En archit. Gothique flamboyant, gothique qui emploie des ornements contournés en forme de flamme, et qui est le second âge de l'architecture ogivale. || *S. f.* Flamboyante, fusée qui a la forme d'une comète.

FLAMBOYER (*flamber*), *v. n.* Briller avec l'éclat du feu, surtout en parlant des armes ou des pierreries. || Par extens. Son œil flamboie.

FLAMINE (lat. *flamen*), *s. m.* Prêtre chez les Romains.

FLAMME (lat. *flamma*), *s. f.* Auréole lumineuse et diversement colorée qui s'élève à la surface des corps qu'on brûle, et qui résulte de la combustion des gaz produits par la décomposition de ces corps. || Flamme du Bengale, sorte d'artifice qui lance une lumière colorée de diverses couleurs. || Livrer aux flammes, détruire par l'incendie et aussi faire périr sur le bûcher. || Porter le fer et la flamme en un pays, y tuer les gens et y brûler les demeures. || Fig. Mettre un pays

en flamme, y porter la guerre ou la discorde. || Les flammes éternelles, les flammes de l'enfer, les tourments des damnés. || Les flammes du purgatoire, les souffrances de ceux qui sont dans le purgatoire. || Fig. Passion, ardeur. Les discours qui tendent à allumer de telles flammes, Boss. || Être de flamme pour, être épris de... || Jeter feu et flamme contre quelqu'un, être fort irrité contre quelqu'un et l'exprimer avec une extrême violence. || En particulier, la passion de l'amour. || T. de mar. Bande d'étoffe plus ou moins large et longue, et terminée par une double langue, qu'on met pour parer le vaisseau au grand mât et aux vergues. || Éclat, brillant. La flamme de l'émeraude.

FLAMME (lat. *phlebotomus*), *s. f.* Sorte de lancette pour saigner les chevaux.

FLAMMÈCHE (dérivé de *flamme*), *s. f.* Petite parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.

⋆ **FLAMMEROLE** (dim. de *flamme*), *s. f.* Exhalaison qui sort des lieux marécageux et qui s'enflamme dans l'atmosphère. || *S. f. pl.* Le feu Saint-Elme.

FLAN (b. lat. *flato*, du lat. *flatus*, soufflé), *s. m.* Tarte faite avec de la crème fouettée, des œufs et de la farine.

FLAN (voy. le précédent), *s. m.* Pièce de métal qu'on a taillée et préparée pour en faire une pièce de monnaie, un jeton, une médaille.

FLANC (flan. Lat. *flaccus*? ou anc. h. all. *flancha*, flanc), *s. m.* Chaque côté du corps, depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. || Famil. Être sur le flanc, être alité. || Battre du flanc ou des flancs, se dit d'un cheval essoufflé. || Fig. Se battre les flancs pour quelque chose, se donner beaucoup de mouvement sans succès (métaphore prise du lion qui se bat les flancs de sa queue quand il est irrité). || Les entrailles. Des victimes vous-même interrogez le flanc, Rac. || Poétiq. Le sein d'une mère. || Se dit des objets creux et enfoncés. Les flancs des rochers. || Côté d'une chose. Le flanc d'un vaisseau. || Pente d'une montagne; la partie comprise entre la cime et le pied. || T. de fortif. Partie du bastion qui est entre la face du bastion et la courtine. || T. milit. Le côté d'une troupe par opposition à son front. || Par le flanc droite, par le flanc gauche, commandement militaire pour faire tourner tout le monde en même temps à droite ou à gauche. || Marche de flanc, marche d'une armée qui se dirige par le côté qu'un de ses flancs occupe. || Une troupe prête le flanc, quand son flanc, qui est son côté faible, est exposé aux attaques de l'ennemi. || Fig. Prêter le flanc, donner prise aux attaques de la critique.

FLANCONADE (*flanc*), *s. f.* T. d'escrime. Botte de quarte forcée qu'on porte dans le flanc de son adversaire.

FLANDRIN, INE, *adj.* Qui est de Flandre. Brebis flandrines. || *S. m.* Famil. Flandrin, homme grand et fluet.

FLANELLE (b. lat. *flamineum*, du lat. *flamen*), *s. f.* Étoffe mince de laine plucheuse, tissée un peu lâche.

⋆ **FLÂNER** (orig. inc.), *v. n.* Se promener sans but, au hasard; user son temps sans profit.

⋆ **FLÂNERIE**, *s. f.* Action de flâner; promenade sans but, au hasard, à l'aventure.

⋆ **FLÂNEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui flâne.

FLANQUANT, ANTE, *adj.* Angle, bastion flanquant, celui d'où l'on découvre le pied des fortifications d'une place, de manière à en défendre les approches.

FLANQUÉ, ÉE, *p. p.* de flanquer. || En blas. Se dit de toutes les figures qui en ont d'autres à leurs côtés.

FLANQUÉ, ÉE, *p. p.* de flanquer. Un coup de fouet flanqué à travers le visage.

FLANQUEMENT, *s. m.* T. de fortif. Action de flanquer; résultat de cette action. || Action de protéger le flanc d'un corps d'armée, d'un bataillon.

FLANQUER (*flanc*), *v. a.* T. de fortif. Il se dit de la partie d'une fortification qui en voit une autre de flanc. Bastions qui flanquent la courtine. || Construire, élever la partie d'une fortification qui doit en flanquer une autre. || En archit. Il se dit des ouvrages ou ornements qui terminent une façade. || Être placé à côté comme accompagnement. || T. milit. Se placer sur le flanc d'un bataillon, d'un corps d'armée pour le protéger.

FLANQUER (*flaquer*?), *v. a.* Popul. Lancer un coup; jeter brusquement quelque chose à quelqu'un. || Se flanquer, *v. r.* Se flanquer contre le mur, par terre.

FLAQUE (flamand *vlacke*, lieu bas), *s. f.* Petite mare d'eau croupissante.

FLAQUÉ, ÉE, *p. p.* de flaquer.

FLAQUÉE, *s. f.* Une certaine quantité de liquide lancée avec force.

FLAQUER (onomatopée), *v. a.* T. famil. Jeter avec force un liquide. Il flaque plus de la moitié de son vin au visage de celui qui est à sa droite, La Bruy.

FLASQUE (lat. *flaccidus*), *adj.* Qui est sans fermeté ni résistance. Des chairs flasques. || Par extens. Mou, faible, sans vigueur. Un homme flasque. || Il se dit d'un style lâche et traînant, et des auteurs qui ont ce style.

FLASQUE (orig. inc.), *s. m.* Nom de deux pièces de charpente, qui forment les deux côtés d'un affût de canon.

⋆ **FLASQUEMENT**, *adv.* D'une manière flasque.

FLÂTRÉ, ÉE, *p. p.* de flâtrer.

FLÂTRER (anc. fr. *flat*, coup), *v. a.* Appliquer un fer rouge en forme de clef à un animal qui a été mordu, afin de le préserver de la rage.

FLATTÉ, ÉE, *p. p.* de flatter.

FLATTER (anc. h. all. *flaz*, uni), *v. a.* Caresser par quelque attouchement. Flatter un enfant, un cheval avec la main. || Se flatter, caresser à soi-même. Se flatter le menton de la main. || Flatter la corde d'un instrument de musique, la toucher doucement. || Flatter le dé, jeter doucement les dés, et fig. déguiser, adoucir quelque chose de fâcheux pour quelqu'un. || Traiter avec trop de douceur et de ménagement. || Flatter une plaie, n'y appliquer que des remèdes trop doux. || Adoucir. Pour flatter votre douleur. || Charmer, délecter, en parlant des sens. La musique flatte l'oreille. || Causer une vive satisfaction. Le joug du devoir n'a rien qui flatte l'orgueil, Mass. || Favoriser. Ceux que flatte la fortune. || Donner des louanges vraies ou fausses dans le dessein de plaire, de séduire. || Absol. Il ne sut jamais flatter. || Excuser par une complaisance répréhensible. Flatter les défauts de quelqu'un. || En peint. Flatter une personne, la représenter plus belle qu'elle n'est. || Ce miroir flatte, il fait paraître les traits plus agréables. || Tromper, en déguisant la vérité d'une manière avantageuse pour celui à qui on s'adresse. Vous me flattez. || Il se dit, en un sens analogue, des choses qui trompent, qui font illusion. Vain espoir qui me flatte! Rac. || Faire espérer. Ne m'as-tu pas flatté d'une fausse espérance! Rac. On m'a flatté que vous pourriez venir dans nos retraites, Volt. || Se flatter, *v. r.* Être trop prévenu à son avantage. || Tirer vanité. Se flatter de sa naissance. || Tirer contentement. Je ne me flatte point d'une gloire insensée, Rac. || Se donner l'un à l'autre des louanges excessives. || S'entretenir d'une espérance. Il se flatte qu'on aura besoin de lui. Il se flatte de plaire. || Absol. Conserver des espérances au sujet d'un malade en danger. || Entretenir quelque sentiment qui plaît. || Se persuader, aimer à croire. Il se flatte que vous approuverez sa conduite.

FLATTERIE, *s. f.* Action de flatter, louange fausse ou exagérée donnée dans une vue intéressée.

FLATTEUR, EUSE, *adj.* Caressant par quelque attouchement. Le chien est un animal flatteur. || Avoir des manières flatteuses, avoir des manières douces, insinuantes. || Agréable, séduisant. Un espoir si flatteur. || Il se dit de ce qui est un témoignage d'approbation, de louange, de faveur. Un murmure flatteur s'éleva dans l'assemblée. || Qui loue avec exagération. || Miroir flatteur, miroir où l'on se voit plus beau qu'on n'est. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui cherche à séduire par des louanges.

FLATTEUSEMENT, *adv.* D'une manière flatteuse.

FLATUEUX, EUSE (lat. *flatus*), *adj.* En méd. Qui cause des vents. Certains aliments sont flatueux.

FLATUOSITÉ (*flatueux*), *s. f.* En méd. Gaz développé dans le canal digestif. Être sujet aux flatuosités.

FLÉAU (lat. *flagellum*), *s. m.* Instrument qui sert à battre le blé. || Fléau d'armes, arme contondante en forme de fléau, dont on se servait dans le moyen âge. || Fig. Fouet qui châtie; il se dit des personnes ou des choses qui semblent être instruments des punitions divines. Notre faiblesse gémit sous les fléaux de Dieu, Boss. Cet homme était un fléau de la colère des cieux, Rollin. || Fig. Toute grande calamité ou souffrance. || Par analogie, ce qui est nuisible, funeste. Les fléaux

de la vie humaine. Les rois qui ne songent qu'à se faire craindre sont les fléaux du genre humain, Fén. || Par exagération, personne ennuyeuse, insupportable. Un bavard est un fléau dans un salon. || Dans une balance, tige de fer aux extrémités de laquelle sont suspendus les plateaux de la balance. || Barre de fer ou de bois qui sert à fermer les deux battants d'une porte cochère.

FLÈCHE (moyen h. all. *flitsch*), *s. f.* Tige de bois armée d'un fer aigu qu'on lance avec un arc ou une arbalète. || Fig. C'est la flèche du Parthe, c'est un trait piquant lancé au moment où l'on se retire ; par allusion aux Parthes qui tiraient en fuyant. || Fig. Tout bois n'est pas bon à faire flèche, il faut savoir choisir les personnes quand on veut les employer. || Fig. Faire flèche de tout bois, mettre tout en œuvre pour arriver à quelque fin. || Fig. Ce qui est comparé à une flèche. Les flèches de la colère de Dieu, fléaux qu'il envoie aux hommes pour les punir. Les flèches de l'Amour, les impressions qu'il produit dans les cœurs. || Signe en forme de flèche dont on se sert dans les cartes de géographie, dans les plans, etc. || Certaines choses représentant une flèche, ou faites en forme de flèche. La flèche d'un lit. || Longue pièce de bois cambrée qui dans un carrosse joint le train de derrière avec celui de devant. || La partie d'un clocher qui surmonte la tour ou la cage et qui est en pointe. || T. d'eaux et forêts. La tige, le tronc d'un arbre. || T. de fortif. Syn. de bonnette. || Languettes pointues de couleurs alternantes qui divisent la table du trictrac. || En géom. La flèche d'un arc de cercle, la perpendiculaire menée du milieu de la corde à l'arc.

FLÈCHE (all. *Fleck*), *s. f.* Bande levée depuis l'épaule jusqu'à la cuisse du porc.

FLÉCHI, IE, *p. p.* de fléchir.

* **FLÉCHIÈRE** (*flèche*), *s. f.* Syn. de sagittaire, plante.

FLÉCHIR (lat. *flectere*), *v. a.* Donner une inflexion, ployer. Fléchir la tige d'un arbre. || Il se dit de l'action des muscles qui font faire aux membres une inflexion, un angle. Les muscles qui fléchissent le pied sur la jambe. || Fléchir le genou, s'agenouiller, et fig. se soumettre. || Fléchir les genoux devant les idoles, adorer les idoles. || Fig. Toucher, attendrir, faire céder. La grâce fléchit les cœurs les plus endurcis, Boss. || *V. n.* Avoir une courbure. || Plier, céder sous la charge. || Le genou fléchit, on s'agenouille, et fig. on se soumet. || Fig. Se soumettre, céder. Tout a fléchi sous leur menace, Malh. || Fléchir sous le joug, s'y soumettre. || Se relâcher de sa sévérité ou de sa fermeté. || Diminuer, devenir moindre. || Ne plus combattre avec la même vigueur, commencer à céder. || Se fléchir, *v. r.* Être ployé. || S'accommoder à. La raison se fléchit à tout, Bonnet. || Être touché, apaisé. Qui l'eût cru que pour moi le ciel dût se fléchir ! Boil.

* **FLÉCHISSABLE**, *adj.* Qui peut être courbé, ployé.

FLÉCHISSEMENT, *s. m.* Action de fléchir les membres. || État d'un corps qui fléchit sous la charge.

FLÉCHISSEUR, *adj. m.* En anat. Qui détermine la flexion des parties, en parlant des muscles. || *S. m.* Les fléchisseurs du genou.

FLEGMAGOGUE ou **PHLEGMAGOGUE** (φλεγμαγωγός), *adj.* En méd. Qui évacue le flegme, la pituite.

FLEGMASIE, *s. f.* Voy. phlegmasie.

FLEGMATIQUE (lat. *phlegmaticus*, de φλεγματικός), *adj.* En méd. Qui abonde en phlegme, lymphatique. Tempérament flegmatique. || En ce sens, on écrit aussi phlegmatique. || Fig. Qui est d'un caractère froid et lent. Un homme flegmatique. || *Subst.* Un flegmatique.

* **FLEGMATIQUEMENT**, *adv.* D'une manière flegmatique.

FLEGME (φλέγμα), *s. m.* En méd. L'une des quatre humeurs cardinales des anciens, dite aussi pituite. || Aujourd'hui, syn. peu employé de sérosité, d'humeur aqueuse. || Dans ces deux sens, on écrit aussi phlegme. || Matière pituiteuse qu'on rejette en toussant, en crachant, en vomissant. || Les flegmes, produits aqueux de la première distillation des mélasses, des jus de betteraves ou de grains. || Fig. Caractère posé, patient. Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien ? Mol.

FLEGMON, FLEGMONEUX, voy. phlegmon, etc.

* **FLÉOLE** (orig. inc.), *s. f.* Genre de graminées, la plupart vivaces, et donnant un bon fourrage.

FLÉTRI, IE, *p. p.* des deux verbes flétrir.

FLÉTRIR (lat. *flaccere*), *v. a.* Faire perdre à une plante la couleur de vie. || Ternir. Le grand air flétrit les couleurs. || Fig. Flétrir les lauriers, porter atteinte à la gloire. || Il se dit de l'action de l'âge, des passions, des souffrances sur le visage, sur le corps. L'âge flétrit la beauté. || Abattre, ôter l'énergie, la vigueur, le courage. La douleur avait flétri son cœur, Fén. || Se flétrir, *v. r.* Devenir flétri. Les fleurs se flétrissent du matin au soir. || Il se dit, en chirurgie, d'une partie, d'une tumeur, d'une végétation qui perd sa vitalité et devient flasque.

FLÉTRIR (anc. scandinave *fletia*, rendre plat), *v. a.* Marquer une personne d'un fer chaud en punition d'un crime. || Frapper d'une condamnation déshonorante. || Absol. Ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public, Volt. || Fig. Diffamer, déshonorer, traiter comme infâme. Flétrir la vertu, la gloire de quelqu'un. || Se flétrir, *v. r.* Se déshonorer.

FLÉTRISSANT, ANTE, *adj.* Qui fait perdre la couleur de vie à une plante. || Fig. Quand l'âge aura sur nous mis sa main flétrissante, A. Chén.

FLÉTRISSANT, ANTE, *adj.* Qui déshonore.

FLÉTRISSURE, *s. f.* Altération de la fraîcheur et de l'éclat des fleurs, des couleurs, du teint, de la beauté, etc.

FLÉTRISSURE, *s. f.* La marque d'un fer chaud. || Fig. Grave atteinte à la réputation, à l'honneur. Porter sur son front la flétrissure des vices.

FLEUR (lat. *flos*), *s. f.* Corolle simple ou composée de certaines plantes, ordinairement odorante et douée de vives couleurs. Fleur simple, double. || Langage des fleurs, langage symbolique dans lequel on exprime une pensée, un sentiment secret par des fleurs isolées ou arrangées d'après un certain choix. || En pharm. Les quatre fleurs, celles de mauve, de pied-de-chat, de pas-d'âne et de coquelicot, dont on fait une tisane pectorale. || Par extens. Plantes qu'on cultive pour l'agrément. || Figure, représentation de diverses fleurs. || Étoffe à fleurs, étoffe où il y a des fleurs. Damas à fleurs. || Fleurs artificielles et *absol.* fleurs, imitations des fleurs ou des plantes à fleurs, employées à la parure ou à la décoration. || En archit. Ornements qui imitent les fleurs. || Fig. Semer, jeter, répandre des fleurs sur la tombe de quelqu'un, donner des louanges à sa mémoire. || Agréments, plaisirs. De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs, Promenons nos désirs, Rac. || Cacher sous des fleurs, couvrir de fleurs le bord du précipice, un piége, cacher sous des apparences séduisantes des choses dangereuses. || Le temps où certaines choses sont dans toute leur beauté, dans tout leur éclat. À la fleur des ans. || Poétiq. Personne jeune, belle, ou même jeune enfant. De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée, Rac. || Ornement, embellissement, parure d'un style fleuri. Jeter quelques fleurs sur un sujet aride. || Fleurs de rhétorique, nom donné à tous les ornements du style. || En mauvaise part, se dit d'un discours où les fleurs de rhétorique sont prodiguées sans mesure et sans goût. || Velouté délicat qui recouvre la peau de certains fruits. Des prunes couvertes de leur fleur. || Les couleurs brillantes du teint. || Par extens. Lustre, tendre éclat de la beauté, de la santé. La mort ternit dans les plus beaux corps toute cette fleur de beauté, Boss. || La jeunesse en sa fleur brille sur son visage, Boil. || Par extens. Lustre, éclat des choses morales ou intellectuelles. Cette fleur d'innocence qui donne tant de charme au jeune âge. || Superficie. Son esprit ne contemple que la fleur des objets. || À fleur de, *loc. prép.* Au niveau, sur le même plan. La digue est à fleur d'eau. || Fleur de coin, voy. coin. || Première vue ou premier usage d'une chose nouvelle. Avoir la fleur d'une étoffe. || Ce qu'il y a de meilleur, d'excellent. Ne prendre que la fleur d'un sujet. || Par antiphrase. La fleur des drôles, Beaumarchais. Fine fleur de Normand, La Font. || Fleur de chevalerie, fine fleur de chevalerie, voy fin. || La fleur des chevaliers, le plus brave des chevaliers. || Fleur des coursiers, un excellent cheval. || La fleur des pois, voy. pois. || Fleur de farine, la partie la plus fine de la farine. || Fleur est le nom d'une foule de plantes. || Fleurs de vin, de bière, de vinaigre, pellicules qui se produisent sur ces liquides et qui sont formées de petites plantes, dites mycodermes. || En anc.

chim. Fleurs, les substances en poudre et les sublimés, qui se composent de particules très-divisées ou d'aiguilles fort déliées. Fleur d'alun, d'antimoine. || T. de tanneur. Le côté de la peau d'où le poil a été enlevé.

FLEURAISON, *s. f.* En bot. Développement et épanouissement de la fleur. || L'époque où les plantes fleurissent. || L'état des plantes en fleur.

FLEURDELISÉ, ÉE, *p. p.* de fleurdeliser.

FLEURDELISER (*fleur de lis*), *v. a.* Orner de fleurs de lis un écusson, un manteau. || Anciennement, marquer un criminel d'une fleur de lis avec un fer chaud.

FLEURÉ, ÉE (*fleur*), *adj.* En blas. Se dit des bandes, des bordures et d'autres pièces qui ont leurs bords en forme de fleur. || On dit aussi fleureté et fleuronné.

FLEURER (autre forme de *flairer*), *v. n.* Répandre, exhaler une odeur. Cela fleure bon. || Cela fleure comme baume, cela sent très-bon, et fig. cela doit être avantageux, lucratif. || Sa réputation fleure comme baume, elle est excellente. || Au XVIIe siècle il n'y avait aucune distinction, pas plus qu'auparavant, entre fleurer et flairer.

FLEURET (dim. de *fleur*, à cause du bouton comparé à un bouton de fleur), *s. m.* Sorte d'épée à lame carrée et flexible, terminée par un bouton garni de cuir, et qui sert à s'exercer à l'escrime. || Instrument d'acier qu'on emploie pour percer les roches.

FLEURET (*fleur*), *s. m.* Sorte de soie tirée de la bourre qui est aux environs du cocon. || Fil de bourre de soie qu'on mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie ou de la laine. || Ruban fait de ce même fil. || Étoffe faite avec la soie des cocons de rebut.

FLEURET (*fleur*), *s. m.* Ancien pas de danse qui se composait d'un demi-coupé et de deux pas marchés sur la pointe du pied.

FLEURETÉ, ÉE, *adj.* Voy. FLEURÉ.

FLEURETTE (dim. de *fleur*), *s. f.* Petite fleur. || Par extens. Chose sans importance. || Fig. Propos galant. Conter des fleurettes. || Compliments, choses flatteuses.

FLEURI, IE, *p. p.* de fleurir. || La saison fleurie, le printemps. || Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux. || Fig. Route fleurie, chemin fleuri, les moyens faciles, la vie heureuse, etc. || Qui est d'une bonne couleur, en parlant du visage, du teint, de la peau. || En peint. Couleur fleurie, couleur dont tous les tons brillants semblent tenir de l'éclat des fleurs. || Barbe fleurie, barbe blanche. || Jaspe fleuri, jaspe panaché, jaspe dans lequel le vert domine. || *S. m.* Fleuri, aspect nuancé que présentent certaines billes de bois après avoir été sciées. || En littér. Rempli d'ornements. Le style fleuri. || Esprit fleuri, esprit remarquable surtout par l'éclat et l'agrément. || En mus. Contre-point fleuri ou figuré, celui où les parties procèdent par des valeurs ou des rhythmes différents. || En archit. Roman fleuri, gothique fleuri, roman, gothique où les ornements sont multipliés à l'excès.

FLEURIR (lat. *florere*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Pousser des fleurs, être en fleur. || Par extens. Se dit de la barbe qui commence à pousser à la joue d'un jeune homme. || Être dans son commencement. || Fig. Être dans un état brillant comparé à l'éclat d'un arbre en fleur. || En ce sens, *fleurir* fait à l'imparfait *fleurissait* et *florissait*, et *florissant* au participe présent. Il faut toujours dire *florissait* quand il s'agit d'une personne ou d'une collection de personnes. Athènes florissait sous Périclès. || *V. a.* Parer d'une fleur, d'un bouquet. || Fig. Fleurir son style, y mettre beaucoup d'ornements, de fleurs. || Se fleurir, *v. r.* Prendre des fleurs pour en faire un bouquet ou les mettre à sa boutonnière, à son chapeau.

FLEURISSANT, ANTE, *adj.* Qui pousse des fleurs; qui est en fleur. Un pré plein d'herbe et fleurissant, LA FONT. || Fleurissant se dit au propre et florissant au figuré.

FLEURISTE, *s. m.* Amateur de fleurs, celui qui prend plaisir à les cultiver. || Fleuriste artificiel, celui qui fait ou vend des fleurs artificielles. || Au fém. et absol. Ouvrière qui fait des fleurs artificielles. || Peintre qui s'adonne particulièrement à peindre les fleurs. On dit maintenant peintre de fleurs. || *Adj.* Marchand, marchande fleuriste, celui, celle qui vend des fleurs artificielles. || Jardinier fleuriste, jardinier qui cultive des fleurs. || Jardin fleuriste, jardin destiné à la culture des fleurs.

FLEURON (dérivé de *fleur*), *s. m.* Ornement en forme de fleur. Les fleurons d'une couronne. || Fig. C'est le plus beau fleuron de sa couronne, c'est une des importantes prérogatives, une des plus belles provinces du prince; par extens. ce qu'il y a de plus avantageux pour une personne. || Ornement qu'on place dans les endroits d'un livre où il reste de l'espace à remplir et sur le dos des livres. || En archit. Ornement sculpté représentant une feuille ou une fleur. || En bot. Chacune des petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée.

FLEURONNÉ, ÉE, *adj.* En blas. Syn. de fleuré. || T. de paléographie. Orné de fleurs. Lettres fleuronnées. || Se dit des plantes dont les fleurs sont des fleurons.

* **FLEURONNER**, *v. a.* Orner de fleurons.

FLEUVE (lat. *fluvius*), *s. m.* Grand cours d'eau qui conserve ordinairement son nom jusqu'à la mer. || Fig. Ce qui abonde et coule comme fait un fleuve. Des fleuves de sang. || Un fleuve d'éloquence, de poésie, une éloquence, une poésie qui coule avec l'abondance et la grandeur d'un fleuve. || Poétiq. Le fleuve de la vie, le cours de la vie. || T. de mythologie. Divinité qui préside à un fleuve. || Famil. Ruisseler comme un fleuve, dégoutter d'eau, de pluie. || En sculpt. et peint. Personnage allégorique représentant la divinité d'un fleuve.

FLEXIBILITÉ (lat. *flexibilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est flexible. La flexibilité du jonc. || Fig. Ce qui se plie comme les choses flexibles. La flexibilité de l'esprit, PASC. || Flexibilité de la voix, qualité qui fait qu'elle peut augmenter ou diminuer sans le moindre effort l'intensité des sons, et passer rapidement d'une note à une autre. || En peint. Flexibilité des contours, le contraire de roideur.

FLEXIBLE (lat. *flexibilis*), *adj.* Qui se laisse courber jusqu'à un certain point sans se briser. || Fig. qui cède facilement aux impressions qu'on veut lui donner. Caractère flexible. || Esprit flexible, esprit qui passe avec facilité d'un travail, d'un sujet à un autre. || Voix flexible, voix qui passe facilement d'un ton à un autre.

FLEXION (lat. *flexio*), *s. f.* Action de fléchir; état de ce qui est fléchi. La flexion d'une solive. || En physiol. Action des muscles fléchisseurs. || En gramm. Modifications qu'éprouvent un mot qui se décline, un verbe qui se conjugue.

FLEXUEUX, EUSE (lat. *flexuosus*), *adj.* Fléchi plusieurs fois dans sa longueur. Tige flexueuse.

FLEXUOSITÉ, *s. f.* État de ce qui est flexueux.

* **FLIBUSTER** (voy. *flibustier*), *v. n.* Se livrer au métier de flibustier. || *V. a.* Popul. Voler, filouter.

* **FLIBUSTERIE**, *s. f.* Action de flibuster.

FLIBUSTIER (holl. *vrybuiter*), *s. m.* Aventurier, pirate appartenant à une association d'hommes établis dans quelques iles d'Amérique, et toujours en guerre autrefois contre les Espagnols. || Par extens. Brigand, voleur à main armée. || Chevalier d'industrie, homme qui vit de rapine et d'escroquerie.

FLIC FLAC. Onomatopée par laquelle on exprime le bruit du coup de fouet ou de soufflets donnés de suite. On entendit flic flac. || *S. m.* T. de danse. Sorte de pas (alors les deux mots se réunissent). Faire des flicflacs.

FLINT (flint') ou **FLINT-GLASS** (flint'-glas'. Angl. *flint-glass*), *s. m.* Verre en cristal servant avec le crown-glass à faire les lentilles achromatiques des microscopes.

* **FLOCHE** (*flocon*), *s. f.* Petit lambeau qui s'effile. || *Adj.* Soie floche, celle dont les brins ne sont pas moulinés.

FLOCON (lat. *floccus*), *s. m.* Petite touffe de laine, de soie. || Par extens. Ce qui a la forme d'un flocon de laine. Des flocons de plumes, de neige. || En chim. Se dit de certains précipités qui ont la forme de flocons.

FLOCONNEUX, EUSE, *adj.* Plein, rempli de flocons. || Précipité floconneux, pus floconneux, précipité, pus blanc, léger, formé de filaments entremêlés sans ordre. || En bot. Qui est disposé par flocons.

FLONFLON, *s. m.* Onomatopée qui s'employait comme refrain de chanson, et qui maintenant désigne les refrains, des couplets de vaudeville. De gais flonflons.

FLORAISON, *s. f.* Syn. de fleuraison. || Quelques botanistes font une distinction entre fleuraison et floraison, mot auquel ils donnent le sens exclusif d'état de fleur.

FLORAL, ALE (lat. *floralis*), *adj.* En bot. Qui appartient à la fleur ou qui l'accompagne. Des appendices flo-

raux. || Enveloppes florales, le calice et la corolle. || En zool. Qui vit ou se trouve sur les fleurs. || T. d'antiq. rom. Jeux Floraux, ceux qu'on célébrait en l'honneur de Flore. || Par extens. Jeux Floraux, concours de poésie et d'éloquence ouvert chaque année à Toulouse, et où l'on distribue divers prix représentant des fleurs d'or et d'argent. Académie des Jeux Floraux.

FLORE (lat. *flora*), *s. f.* Chez les anciens Latins, la déesse des fleurs. || Livre contenant la description des plantes qui croissent naturellement dans un pays. La Flore française. || Par extens. L'ensemble des plantes d'un pays. On ne met pas de capitale en ce sens.

FLORÉAL (lat. *flos*), *s. m.* Le huitième mois du calendrier républicain (du 20 avril au 20 mai).

FLORENCE, *s. m.* Taffetas léger qu'on tirait autrefois de la ville de Florence.

FLORENCÉ, ÉE, *adj.* En blas. Se dit d'une croix terminée en fleur de lis dans ses quatre pointes.

* **FLORENTINE**, *s. f.* Satin façonné.

FLORÈS (flo-rès'. Lat. *flores*). T. famil. Faire florès, briller, faire une dépense d'éclat. || Obtenir des succès, de la réputation. Cet acteur fait florès en province.

FLORIN (ital. *fiorino*, monnaie marquée d'une fleur de lis), *s. m.* Pièce de monnaie. Florin d'or. || Monnaie de compte qui varie de valeur suivant les pays.

FLORISSANT, ANTE (voy. *fleurissant*), *adj.* Qui est dans un état prospère. Une santé florissante. Un État florissant. || Qui est en honneur, en crédit, en vogue.

FLOSCULEUX, EUSE (lat. *flosculus*), *adj.* Se dit d'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons.

FLOT (flo. Lat. *fluctus*), *s. m.* Lame d'eau soulevée dans la mer par l'action du vent. || Fig. Il [l'homme] a, comme la mer, ses flots et ses caprices, Boil. || Au pl. La mer. || Il se dit aussi des lames d'eau soulevées dans un lac, dans un fleuve par le vent ou par toute autre cause. || Les flots ou le flot d'un fleuve, simplement les eaux de ce fleuve. || La marée montante. || Il se dit de ce qui ondule comme font les flots. Les flots d'une noire chevelure. || Fig. Il se dit de ce qui abonde comme un flot. Des flots de sang. || Par exagération. Des flots d'encre ont coulé dans ce débat. || Des flots de bile, de violentes invectives dictées par la colère, l'indignation, le mépris. || Poétiq. Des flots d'harmonie, une musique ou une poésie qui charme l'oreille. || Les mouvements d'une grande foule; la multitude elle-même. Des flots d'ennemis.

FLOT (subst. verbal de *flotter*), *s. m.* État de ce qui flotte; usité seulement dans ces locutions : Être à flot, avoir assez d'eau pour flotter; Mettre, remettre à flot. || Fig. et famil. Mettre quelqu'un à flot, lui fournir des moyens, des fonds, des ressources pour qu'il fasse ses affaires. || Mettre du bois à flot, jeter des arbres, des bûches dans un cours d'eau pour qu'ils descendent en flottant. || À flot perdu, sans que les bûches soient attachées les unes aux autres. || Flot, train de bois qui flotte; quantité de bois jeté dans un courant qui l'emmène; l'action d'y jeter des bûches.

* **FLOTTABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui flotte. Puissance de flottabilité d'un navire blindé.

FLOTTABLE, *adj.* Il se dit des ruisseaux et des rivières sur lesquels le bois peut flotter en train ou à bûche perdue. || Qui peut flotter, se tenir à flot.

FLOTTAGE, *s. m.* Transport par eau de bois flotté. || Bois abandonné au cours de l'eau.

FLOTTAISON, *s. f.* T. de mar. Plan qui divise la partie du vaisseau qui est dans l'eau, de celle qui est hors de l'eau. || Ligne de flottaison, celle qui sépare la partie submergée de celle qui ne l'est pas.

FLOTTANT, ANTE, *adj.* Qui flotte. Des glaces flottantes. || Ligne flottante, ligne où l'hameçon est soutenu dans l'eau. || Poétiq. Se dit des corps célestes qui paraissent flotter dans l'espace. || Par extens. Qui ondoie comme le flot. Une robe flottante. Des cheveux flottants. || En peint. Draperie flottante, draperie dessinée avec plis amples et larges. || Fig. Peu assuré, peu fixe. Des esprits flottants. Toujours flottant entre le devoir et la fortune, Mass. || Mal assuré. Espoir flottant, Corn. || Dette flottante, portion de la dette publique qui, n'ayant point été consolidée, est exigible à certains termes.

FLOTTE (*flot*), *s. f.* Réunion d'un certain nombre de bâtiments marchands ou de vaisseaux de guerre, destinés à naviguer ensemble. || Aller de flotte, aller de conserve ou en compagnie. || La force navale d'une nation. || Dans le langage populaire, il signifie quelquefois grand nombre. Il en est arrivé une flotte.

FLOTTE (*flotter*), *s. f.* Bouées ou tonneaux vides que l'on attache à différents points de la longueur d'un câble pour le tenir suspendu. On dit aussi flotteur. || Morceau de liége ou autre corps léger qui soutient la ligne et les hameçons dans l'eau.

FLOTTÉ, ÉE, *p. p.* de flotter. || Bois flotté, bois à brûler qui est venu par le flottage.

FLOTTEMENT, *s. m.* T. de guerre. Mouvement d'ondulation qui dérange l'alignement d'une troupe. || Fig. Hésitation, irrésolution.

FLOTTER (*flot*), *v. n.* Être porté sur un liquide sans aller au fond. || Fig. Nous flottons dans la mer de ce monde au gré de nos passions, Nicole. || Être, rester à flot, en parlant du bois qu'on fait descendre un cours d'eau. || Faire aller ses flots. Il verra les deux mers flotter sous son empire, J. B. Rouss. || Voltiger en ondoyant. Leurs beaux cheveux flottaient au gré du vent, Fén. || En peint. Se dit des plis d'une draperie qui se détachent bien. || N'être pas retenu, tendu d'une façon ferme. Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes, Rac. || T. milit. Ne pas bien conserver son alignement, en parlant d'une troupe. || Fig. Être emporté çà et là. Pour vous ôter du trouble où flottent vos esprits, Corn. || Aller au hasard. Je laissais au hasard flotter ma rêverie, A. de Musset. || N'être pas fixé, en parlant de choses, de soupçons, etc. || Hésiter, être résolu, incertain. Mon cœur étonné flotte plus que jamais, Corn. On peut flotter quelques années entre les sacrements et les rechutes, Mass. || Tenir de l'un et de l'autre. La finesse flotte entre le vice et la vertu, la Bruy. || Être mal assuré. Nos couronnes.... flotteraient sur nos têtes, Rac. || *V. a.* T. de mar. Flotter un câble, le faire soutenir ou soulager dans l'eau.

FLOTTEUR, *s. m.* Ouvrier qui fait ou qui conduit les trains de bois. || Corps léger que l'on fait flotter sur un cours d'eau pour en mesurer la vitesse. || Dans les machines à vapeur, flotteur d'alarme, instrument qui avertit les chauffeurs de l'abaissement du niveau de l'eau par un bruit aigu.

FLOTTILLE (*ll* mouillées. Dim. de *flotte*), *s. f.* Flotte de petits bâtiments.

FLOU (anc. fr. *flo*, faible, du flamand *flauw*), *s. m.* En peint. Manière légère et fondue, par opposition aux tons durs et secs. || *Adj.* Léger, gracieux. Un pinceau flou. || *Adj.* En un sens péjoratif, lâchement dessiné. || *Adv.* Peindre flou, peindre d'une manière légère, bien fondue.

* **FLOUER** (*filouter?*), *v. a.* T. d'argot devenu populaire. Voler, escroquer, duper. || Absol. Il ne fait que flouer.

* **FLOUERIE**, *s. f.* Popul. Escroquerie, tromperie.

* **FLOUEUR**, *s. m.* Popul. Filou; faiseur de dupes. || Au fém. Une floueuse.

* **FLOU-FLOU**, *s. m.* Onomatopée pour imiter le léger bruit que le vent fait faire à une étoffe de soie. || *Au pl.* Les flou-flou d'une robe.

* **FLOUVE**, *s. f.* En bot. Genre de plantes graminées.

* **FLUCTUANT, ANTE** (lat. *fluctuans*), *adj.* Qui ondoie comme un flot. || En chir. Qui offre de la fluctuation, la sensation d'un liquide renfermé. Tumeur fluctuante.

FLUCTUATION (lat. *fluctuatio*), *s. f.* Agitation, alternative de ce qui est comparé à un flot. Les fluctuations de l'opinion, de la rente. || En chir. Mouvement d'oscillation d'un fluide épanché dans quelque tumeur.

FLUCTUEUX, EUSE (lat. *fluctuosus*), *adj.* Agité de mouvements contraires, violents.

* **FLUENT, ENTE**, *adj.* En philos. Qui coule. Les choses fluentes, par opposition aux choses permanentes.

FLUER (lat. *fluere*), *v. n.* Couler, s'épancher. Cette rivière flue vers le couchant. || Se dit de la mer qui monte. La mer flue et reflue. || En méd. Se dit des humeurs qui coulent de quelques parties du corps.

FLUET, ETTE (dim. de *flou*), *adj.* Se dit du corps mince et d'apparence délicate. Il est fluet. Taille fluette.

FLUIDE (lat. *fluidus*), *adj.* En phys. Il se dit, par opposition à solide, des corps dont les molécules sont si peu adhérentes entre elles, qu'elles se meuvent faci-

lement les unes sur les autres, comme l'eau, l'air. || *S. m.* L'air est un fluide. || Nom donné aux substances hypothétiques que les physiciens ont imaginées pour se rendre compte de certains phénomènes. Le fluide électrique. || Dans le langage du magnétisme animal, prétendues émanations dont le magnétisme croit disposer.

* **FLUIDIFICATION**, *s. f.* En phys. Réduction d'un corps à l'état de fluide.

* **FLUIDIFIER** (*fluide* et lat. *facere*), *v. a.* En phys. Réduire à l'état de fluide.

FLUIDITÉ (*fluide*), *s. f.* État de ce qui est fluide.

FLUOR (lat. *fluor*), *adj.* En minéralogie, épithète donnée à plusieurs minéraux incombustibles et fusibles. || Spath fluor ou simplement fluor, sorte de pierre nommée en chimie fluorure de calcium. || *S. m.* En chim. Corps simple, non encore isolé, dit aussi fluorine et phthore, radical présumé de l'acide fluorhydrique.

* **FLUORHYDRATE** (*fluor* et une abréviation d'*hydrogène*), *s. m.* Sel produit par la combinaison de l'acide fluorhydrique avec une base.

* **FLUORHYDRIQUE** (*fluor* et une abréviation d'*hydrogène*), *adj.* Acide fluorhydrique, acide produit par la combinaison de l'hydrogène avec le fluor.

* **FLUORINE** (*fluor*), *s. f.* Espèce minérale résultant de la combinaison du fluor avec le calcium ; dite aussi chaux fluatée. || Radical hypothétique du fluor.

* **FLUORIQUE** (*fluor*), *adj.* Acide fluorique, ancien nom de l'acide fluorhydrique.

* **FLUORURE** (*fluor*), *s. m.* Combinaison de fluor avec un autre corps simple.

FLÛTE (voy. *flûter*), *s. f.* Dans un sens général, tout instrument à vent, en bois et à trous que l'on bouche avec les doigts, et dans lequel on souffle. || Fig. Ajustez vos flûtes, se dit soit en parlant à un homme qui ne paraît pas d'accord avec lui-même, soit en parlant à plusieurs personnes qui ne conviennent pas des moyens de faire réussir quelque chose. || En ce dernier sens, on dit également : Accordez vos flûtes. || Flûtes à bec, les instruments comme la clarinette, le hautbois et surtout le flageolet. || Double flûte, nom d'un instrument usité chez les anciens, qui avait un bec et deux corps. || Instrument à vent en forme de cylindre, percé de trous, garni de clefs ; on dit aussi flûte traversière. || Petite flûte, flûte d'un timbre perçant. || L'artiste qui joue la flûte ; on dit aussi flûtiste. || Jeu de flûtes, la partie d'un jeu d'orgues qui ressemble au son des flûtes. || Flûte à l'oignon, mirliton. || Flûte de pan, voy. PAN. || Sorte de petit pain long. || Sorte de long verre à boire. || Être monté sur des flûtes, avoir des jambes longues et grêles. || Prov. Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour, le bien mal acquis ou acquis trop facilement se dissipe de même (c.-à-d. ce qu'on a gagné en jouant de la flûte se dépense à faire jouer du tambour). || Il est du bois dont on fait des flûtes, il dit et fait tout ce qu'on veut.

FLÛTE (holl. *fluit*), *s. f.* Navire de charge, à fond plat, large, gros et lourd, au XVIIe siècle.

FLÛTÉ, ÉE, *adj.* Qui imite le son doux de la flûte. || Se dit particulièrement des sons produits sur les instruments à cordes en laissant aller mollement l'archet. || Fig. Voix flûtée, voix douce. || Un ton flûté, un ton de voix dans lequel il y a une certaine affectation de douceur.

FLÛTÉ, ÉE, *p. p.* de flûter.

FLÛTEAU (dim. de *flûte*), *s. m.* Flûte grossière ; sifflet.

FLÛTER (anc. fr. *flaüter*, du lat. *flatus*), *v. n.* Jouer de la flûte. Il ne se dit que par ironie ou en plaisantant. || Fig. et popul. Boire beaucoup.

FLÛTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* T. de plaisanterie. Celui, celle qui joue de la flûte. || Nom de plusieurs oiseaux.

* **FLÛTISTE**, *s. m.* Néolog. Musicien qui joue de la flûte.

FLUVIAL, ALE (lat. *fluvialis*), *adj.* Qui appartient aux fleuves, aux rivières. La pêche fluviale. Bassins fluviaux.

FLUVIATILE (lat. *fluviatilis*), *adj.* Qui vit, qui croît dans l'eau des fleuves, des ruisseaux, ou sur leurs bords. Plantes, coquilles fluviatiles.

FLUX (flû. Lat. *fluxus*), *s. m.* Marée montante. || Fig. Le flux impétueux de la foule. || Le flux et le reflux, la marée montante et la marée descendante. || Par extens. Les baleines faisant avec leurs narines un flux et un reflux de l'onde amère, FÉN. || Fig. Le flux et le reflux de la faveur populaire. || Écoulement abondant, effusion. Le flux de nos larmes, MALH. || Flux de paroles, bavardage. || En méd. Écoulement d'un liquide quelconque hors de son réservoir habituel. Flux purulent. Flux de bile. || Flux de sang, flux dyssentérique, dévoiement dans lequel on rend du sang. || Flux de ventre ou absolument flux, diarrhée ou dyssenterie. || En chim. Syn. de fondant. || À certains jeux, suite de cartes de même couleur.

FLUXION (lat. *fluxio*), *s. f.* En méd. Abord d'un liquide vers le point où l'appelle une cause excitante. || Afflux de sang ou d'autres liquides en certains tissus qui se tuméfient. Fluxion sur les yeux. || Engorgement phlegmoneux du tissu cellulaire des joues et des gencives. || Fluxion de poitrine, synonyme vulgaire de pneumonie ou de pleurésie. || En math. Méthode des fluxions, celle où l'on considère les quantités finies comme engendrées par un flux continuel ; ainsi la ligne est la fluxion du point, la surface la fluxion de la ligne, etc.

FLUXIONNAIRE, *adj.* En méd. Qui est sujet aux fluxions. || Qui a rapport aux fluxions.

FOC (fok. All. *Fock*), *s. m.* Voile triangulaire qui se déploie entre le mât de misaine et le beaupré. || Grand foc, voile triangulaire qui se hisse à la tête du petit mât de hune. || Foc d'artimon, sorte de voile d'étai qui s'installe entre le grand mât et le mât d'artimon.

* **FOCAL, ALE** (lat. *focus*), *adj.* En géom. et phys. Qui a rapport au foyer d'un miroir ou d'une lentille.

FOERRE ou **FOARRE** (voy. *feurre*), *s. m.* T. vieilli. Paille longue de toute sorte de blé.

FŒTUS (fé-tus'. Lat. *fœtus*), *s. m.* En physiol. Le produit de la conception encore renfermé dans l'utérus.

FOI (lat. *fides*), *s. f.* Fidélité, exactitude à remplir ses engagements ; et par extens. assurance, serments, protestations de loyauté. || La foi des traités, des engagements, du serment, etc. l'assurance que l'on donne de quelque chose par les traités, les engagements, etc. || Fig. Sur la foi des traités, selon la confiance établie entre les honnêtes gens. || Donner sa foi, faire une promesse solennelle. || Jurer sa foi, affirmer par serment. || Foi de gentilhomme, foi d'honnête homme, etc. façons de parler dont on use pour attester plus fermement quelque chose. || Foi de, sur ma foi, par ma foi, ma foi, locutions affirmatives de ce qu'on dit ou de ce qu'on avance. || Foi et hommage, serment de fidélité que le vassal prêtait entre les mains du suzerain. Homme de foi. || En blas. Foi se dit de deux mains jointes en signe d'alliance. || Foi conjugale, la promesse de fidélité que les deux époux se font au moment du mariage. || Bonne foi, qualité de celui pour qui la foi est toujours sacrée, et plus généralement sincérité, franchise. || Laisser quelqu'un sur sa bonne foi, le laisser maître de sa conduite, ne pas le surveiller. || Être de bonne foi, être trop confiant. || En jurispr. Bonne foi, la conviction où l'on est que l'on exerce un droit légitimement, dans les conditions légales. || En bonne foi, de bonne foi, manière d'en appeler à la franchise, à la justice. || De bonne foi, en bonne foi, sincèrement. || Mauvaise foi, déloyauté, absence de franchise, de sincérité. Homme de mauvaise foi. || Foi, valeur du témoignage rendu, véracité. Croire sur la foi d'autrui. Attester la foi publique. || Faire foi, prouver, témoigner. || Dans le langage des certificats : En foi de quoi j'ai signé, etc. || Fig. Sur la foi de, en se confiant, en croyant à... || Créance que l'on accorde aux hommes ou aux choses. J'ai foi à, en, dans vos discours. || Ajouter foi à, prêter foi à, croire, donner créance à. || Avoir foi en soi-même, être plein de confiance en son habileté, en son succès, etc. || Croyance aux dogmes de la religion. La propagation de la foi. || Avoir la foi, être convaincu de la vérité d'une religion, et en particulier de la religion chrétienne. || La foi, avec l'espérance et la charité, est une des trois vertus théologales. || Famil. N'avoir ni foi ni loi, n'avoir ni religion ni morale. || L'objet de la foi, les dogmes d'une religion ; cette religion même. Les ennemis de la foi. Il est de foi que, etc. || Profession de foi, exposition des dogmes ou principes que l'on tient pour orthodoxes, et dans le langage général, toute déclaration de principes auxquels on adhère, et particulièrement la déclaration qu'un candidat fait de ses opinions. || Articles de foi, voy. ARTICLE.

FOIBLE, FOIBLESSE, FOIBLIR, voy. FAIBLE, FAIBLESSE, FAIBLIR, seuls usités aujourd'hui.

FOIE (lat. *ficatum*), *s. m.* Viscère qui occupe l'hypocondre droit et une partie de l'épigastre. || T. de cuisine. Il se dit du foie que l'on mange. Un pâté de foie gras. || En anc. chim. Substance dont la couleur ressemble à celle du foie. Foie de soufre.

FOIN (lat. *fœnum*), *s. m.* Herbe des prairies fauchée et séchée au soleil pour la nourriture des bestiaux. || Bête à manger du foin, très-bête. || Fig. et famil. Mettre du foin dans ses bottes, amasser de l'argent. || Avoir du foin dans ses bottes, avoir de la fortune. || Herbe des prairies qui n'est pas encore fauchée. Une pièce de foin. || En ce sens, on se sert surtout du pluriel. Faire ses foins. || Fig. Faire ses foins, faire de gros profits. || Foin d'artichaut, amas de barbes qui garnissent le fond d'un artichaut.

FOIN, *loc. interj.* famil. dont on se sert pour exprimer la répulsion. Foin du loup et de sa race! LA FONT.

FOIRE (lat. *feria*), *s. f.* Assemblée considérable et publique qui se tient en temps et lieu désignés d'avance, où tous les marchands peuvent étaler et vendre des objets de leur commerce. || Foires franches, foires établies avec certaines exemptions de droits. || Champ de foire, le lieu où se tient une foire. || Fig. Ils s'entendent comme larrons en foire, voy. LARRON. || Prov. La foire n'est pas sur le pont, il n'est pas besoin de tant se presser. || Présent qu'on fait au temps de la foire.

FOIRE (lat. *foria*), *s. f.* T. bas. Flux de ventre. Avoir la foire. || Fig. et bassement. Avoir la foire, avoir peur.

FOIRER, *v. n.* T. très-bas. Aller par bas, quand on a le cours de ventre. || Fig. Se conduire lâchement.

FOIREUX, EUSE, *adj.* T. bas. Qui a la foire. || Popul. Avoir la mine foireuse, avoir le teint pâle. || *Subst.* Un foireux. || Trivialement et fig. Un poltron.

FOIS (lat. *vices*), *s. f.* Terme par lequel on considère un cas, un fait, une vicissitude dans leur unité ou dans leur réitération. Une fois par an. || Ne se pas faire dire une chose deux fois, se hâter de la faire. || Une fois, deux fois, se dit dans les enchères. || Par extens. dans l'usage ordinaire, une fois, deux fois, trois fois, encore une fois, pour la dernière fois, expressions par lesquelles on insiste, on enjoint. || Par exagération, vingt fois, cent fois, mille fois, etc. fort souvent, un très-grand nombre de fois. || Il se dit particulièrement de quantités qu'on répète ou qu'on multiplie ou que l'on compare à d'autres. Deux fois trois font six. || Fig. Avoir deux fois, cent fois raison, être parfaitement assuré de son fait. || Une fois, une fois pour toutes, une bonne fois, décidément, définitivement. || Vingt fois, cent fois, mille fois pour une, se dit d'une chose qu'on a été trop souvent obligé de faire ou de dire. || Avec *par*. Par deux fois. || Avec *à*. Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître, CORN. || Fig. À DEUX FOIS, *loc. adv.* Avec attention, avec réserve, avec lenteur. Y regarder à deux fois. || N'en pas faire à deux fois, ne pas hésiter. || Avec *pour*. Cela est bon pour une fois. || D'autres fois, en d'autres moments. || Une fois, jadis. || Dans une certaine occasion, à une certaine époque. J'étais une fois à lire. || Toutes les fois que ou à toutes les fois que, aussi souvent que. || UNE FOIS QUE, *loc. conj.* Dès que, aussitôt que. Une fois que je serai parti. || Par ellipse. Une fois parti, je ne reviendrai plus. || On dit dans le même sens: Dès qu'une fois, lorsqu'une fois. || DE FOIS À AUTRE, *loc. adv.* De temps à autre. || À LA FOIS, TOUT À LA FOIS, *loc. adv.* En même temps, ensemble. || Prov. Une fois n'est pas coutume. || Il n'y a que la première fois qui coûte.

FOISON (lat. *fusio*), *s. f.* Extrême abondance. Il y a foison de fruits. || À FOISON, *loc. adv.* En abondance.

★ **FOISONNANT, ANTE**, *adj.* Qui foisonne.

★ **FOISONNEMENT**, *s. m.* Action de foisonner; augmentation du volume de certains corps, en passant d'un état à un autre, par exemple la chaux.

FOISONNER, *v. n.* Avoir à foison. Cette province foisonne en blés. || Être à foison. || Augmenter en volume. Les chaux grasses foisonnent beaucoup. || Multiplier, produire des petits à foison. Les lapins foisonnent beaucoup. || Prov. Cherté foisonne, on ménage les choses quand elles sont chères, ou les marchands en apportent quantité.

FOL, OLLE, *adj.* Voy. FOU.

FOLÂTRE (*fol*), *adj.* Qui aime à faire gaiement de petites folies. || *Subst.* Laissons ce folâtre. || Se dit aussi de choses. Air folâtre. Jeux folâtres.

★ **FOLÂTREMENT**, *adv.* D'une manière folâtre.

FOLÂTRER, *v. n.* Faire le folâtre.

FOLÂTRERIE, *s. f.* Action, parole folâtre.

FOLIACÉ, ÉE (lat. *foliaceus*), *adj.* En bot. Qui est de la nature des feuilles. || En zool. Qui est en forme de feuille. || En minér. Qui se divise en feuilles ou lames.

FOLICHON, ONNE (dérivé de *fol*), *adj.* T. famil. Qui aime à se livrer à quelque gaie folie. Un esprit folichon.

★ **FOLICHONNER**, *v. n.* Faire le folichon.

FOLIE (voy. *fol*), *s. f.* Dérangement de l'esprit. || Aimer à la folie, aimer à l'excès. || La folie de la croix, ce qui dans le christianisme paraît insensé aux sages de la terre. || Dans le langage médical, lésion plus ou moins complète des facultés intellectuelles et affectives. || Par exagération, absence de raison, extravagance, manque de jugement. || Action folle, idée folle. || Gaieté vive dans laquelle on fait ou dit des choses propres à divertir. || La Folie, personnage fictif qu'on représente sous la figure d'une femme avec une marotte et des grelots. || Joyeusetés en paroles ou en actions. Dire, faire mille folies. || Idées bizarres ou absurdes. || Écart de conduite. Folies de jeunesse. || Caricature, charge plaisante. || Écrit plaisant qui a un caractère de charge, de caricature. || Goût exclusif, idée en laquelle on se complaît. Chacun a sa folie. || Prov. Les plus courtes folies sont les meilleures.

FOLIE, *s. f.* Se dit de certaines maisons de plaisance, d'ordinaire avec l'idée qu'elles ont coûté beaucoup d'argent. La folie-Beaujon.

FOLIÉ, ÉE (lat. *foliatus*), *adj.* En bot. Garni de feuilles. || En pharm. Réduit ou préparé en forme de feuilles.

FOLIO (ablatif du lat. *folium*), *s. m.* Syn. de feuillet, c'est-à-dire une feuille de papier considérée par rapport à ses deux pages; il se dit en parlant de registres, de manuscrits. || Folio recto ou simplement recto, la première page du feuillet. Folio verso ou simplement verso, la seconde page du feuillet. || En imprim. Le chiffre qui numérote chaque page. || *Au pl.* Des folios.

FOLIOLE (lat. *foliolum*), *s. f.* En bot. Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée. || Les pièces du calice, et celles de l'involucre.

FOLLEMENT, *adv.* D'une manière folle.

FOLLET, ETTE, *adj.* T. famil. Qui fait ou dit de petites folies. || *Subst.* La follette. || Esprit follet ou *subst.* follet, sorte de lutin familier plus malin que malfaisant. || Poil follet, poil rare et léger qui pousse avant la barbe. || Feu follet, flamme erratique produite par des émanations gazeuses qui, s'élevant des endroits marécageux, s'enflamment spontanément et n'ont que peu de durée, et fig. chose fugace, qui ne fait que passer.

FOLLICULAIRE (*follicule*), *s. m.* T. de dénigrement. Journaliste. || *Adj.* Les aboyeurs folliculaires, VOLT.

FOLLICULE (lat. *folliculus*), *s. m.* En bot. Fruit capsulaire, membraneux et allongé, qui n'a qu'une seule suture. || Cocon du ver à soie. || En anat. Nom de glandes caractérisées par leur forme, qui est celle d'un petit sac.

★ **FOMENTATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fomente des troubles, qui excite à la sédition, à la révolte.

FOMENTATION (lat. *fomentatio*), *s. f.* Application d'un épithème chaud et liquide sur une partie du corps.

FOMENTÉ, ÉE, *p. p.* de fomenter.

FOMENTER (lat. *fomentare*), *v. a.* En méd. Faire des fomentations. || Entretenir, en parlant d'une substance dont l'application est nuisible. Ce remède fomente le mal. || Fig. Entretenir, exciter. Fomenter la guerre, les factions, etc. || Se fomenter, *v. r.* Être fomenté, entretenu.

FONCÉ, ÉE, *p. p.* de foncer. || Fig. Qui est de la nuance la plus sombre d'une couleur. Bleu foncé.

FONCÉ, ÉE, *p. p.* de foncer. Qui a un certain fonds d'argent. Cet homme-là est foncé. || Fig. Habile en certaines choses. Il est foncé sur ces matières. || Peu usité.

FONCER (*fond*), *v. a.* Mettre un fond à un tonneau. || T. de cuisine. Préparer un morceau de pâte pour faire le fond d'un pâté, etc. || Foncer un puits, le creuser. || Fig. Charger une couleur, la rendre plus sombre par la teinture. || *V. n.* Fig. et popul. Se jeter sur quelqu'un. Il a foncé sur moi. || Se foncer, *v. r.* Devenir foncé.

FONCER (*fonds*), *v. n.* T. vieilli. Fournir des fonds, de l'argent. || Foncer à l'appointement, fournir aux dépenses nécessaires.

FONCIER, IÈRE (*fonds*), *adj.* Qui est relatif à un fonds de terre. Propriétaire foncier. || Qui est établi sur le fonds d'une terre. Rente foncière. || Impôt foncier et *subst.* le foncier, impôt établi sur le fonds d'un terrain édifié ou non. || Crédit foncier, voy. CRÉDIT. || Fig. Qui pénètre jusqu'au fond. Un orgueil foncier, Boss.

FONCIÈREMENT, *adv.* À fond. Il sait foncièrement cette affaire. || Dans le fond. Foncièrement méchant.

FONCTION (lat. *functio*), *s. f.* Action propre à chaque emploi. Les fonctions de juge, de roi. || Fig. Faire fonction de, tenir lieu de. || L'emploi, la charge même. Fonction publique. || Il se dit en ce sens souvent au pluriel. Il a repris ses fonctions. || Dans l'économie animale et dans le langage ordinaire, l'action des différents organes. Les fonctions des sens. || Faire bien ses fonctions, bien manger, bien digérer, bien dormir, etc. || En mathém. Une quantité est dite fonction d'une autre quand elle en dépend, que cette dépendance puisse ou non s'exprimer analytiquement. || En chim. Fonction d'un corps, l'ensemble des propriétés qu'il possède.

FONCTIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui remplit une fonction.

* **FONCTIONNANT, ANTE**, *adj.* Qui est en train de fonctionner, qui peut fonctionner. Machine fonctionnante.

* **FONCTIONNEMENT**, *s. m.* Néolog. L'action d'une machine, la manière dont elle fonctionne. || Se dit aussi d'établissements. Le fonctionnement de l'amortissement est suspendu. || Se dit enfin des organes du corps vivant.

FONCTIONNER, *v. n.* Faire sa fonction. || Il se dit surtout du jeu des machines. || Par extens. Son estomac fonctionne mal. || Il se dit aussi de certains établissements. L'amortissement a cessé de fonctionner.

FOND (lat. *fundus*), *s. m.* Ce qu'il y a de plus bas dans une cavité, dans une chose creuse ou profonde. Le fond d'un vase, de l'abîme. || En archit. Fond de cuve, creux dont les angles sont arrondis. || Fossé à fond de cuve, celui qui est escarpé des deux côtés. || Fig. et famil. Le fond du sac, ce qu'il y a de caché, de mystérieux dans une affaire. || T. de mar. Fond de cale, voy. CALE. || Ce qui est, ce qui reste au fond. Le fond d'une bouteille. || Le sol sur lequel repose la mer, une rivière, etc. Le fond de la mer. || Fig. C'est une mer sans fond et sans rive, se dit des choses qui dépassent la portée de l'esprit humain. || C'est une affaire, une question qui n'a ni fond, ni rive, c'est une affaire, une question fort embrouillée. || Couler à fond, voy. COULER. || T. de mar. Superficie de la terre, au-dessous de l'eau. Fond de sable. || Hauteur d'eau. Il y a peu de fond. || Haut-fond, fond qui s'élève presque jusqu'à la superficie de l'eau et où les bâtiments risquent de toucher. || T. de pêche. Ligne de fond, celle qui plombée repose sur le fond. || Terrain considéré par rapport à sa fermeté, à sa composition, pour fonder, bâtir, etc. || Fig. Faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose, y compter fermement, s'en faire un appui, un auxiliaire. || La partie la plus reculée, la plus profonde, la plus retirée. Le fond d'une boutique, des forêts. || Fig. Du fond de sa misère il crie vers le ciel. || Côté de certaines cavités opposé à l'ouverture. Le fond d'un coffre. Boîte à double fond. Le fond d'un chapeau. || L'assemblage de petites douves qui ferme un tonneau. || Le fond d'un carrosse, la partie opposée aux glaces du devant. || Un fond de lit, le châssis qui porte la paillasse. || Fond de bain, le linge dont on revêt l'intérieur d'une baignoire. || Un fond de pantalon, la partie de derrière. || Le fond d'un artichaut, le réceptacle charnu qui porte les feuilles. || L'étoffe sur laquelle on fait quelque broderie. Broder sur un fond de satin. || Réseau qui sert d'assiette aux dessins pour les dentelles. || En peint. Le champ d'un tableau sur lequel les figures se détachent. || T. de peint. en bâtiments. Nom des premières couches, lorsque celles-ci sont recouvertes par d'autres que l'on nomme couches de teinte. || Par extens. Le fond de son plumage est brun, BUFF. || Les plans les plus reculés d'un paysage. || La représentation du lieu de la scène dans un tableau. Un paysage sert de fond au tableau. || Au théâtre, la décoration qui forme le fond de la scène. || Fig. Ce qui fait comme un fond, comme quelque chose de permanent. || Un fond de vérité, de raison se dit pour exprimer qu'il y a quelque chose de vrai, de raisonnable dans une chose. || Venir au fond des choses ou simplement venir au fond, entrer dans le fond, examiner complétement, s'expliquer sans détour. || Avoir du fond, se dit d'un cheval qui supporte un long exercice sans se fatiguer, et d'un homme, quand il peut supporter le travail, la fatigue, etc. ou quand il possède des connaissances solides. || En procéd. Ce qui fait la matière du procès. Plaider, juger au fond. || Fig. Ce qu'il y a de plus intime, de plus caché dans le cœur. Le Seigneur voit le fond du cœur, SACI. || DE FOND EN COMBLE, *loc. adv.* De la base au sommet. Détruire un monument de fond en comble. || Fig. Entièrement, radicalement. Ruiner une personne, un système de fond en comble. || À FOND, *loc. adv.* Complétement, jusqu'au bout. Examiner les choses à fond, PASC. || Charger à fond, faire une charge à fond, attaquer avec impétuosité et acharnement. || À fond de train, voy. TRAIN. || AU FOND, DANS LE FOND, *loc. adv.* En réalité.

FONDAMENTAL, ALE (voy. *fondement*), *adj.* Qui sert de fondement. Pierre fondamentale. || En anat. L'os fondamental, le sacrum. || Qui joue dans une chose le rôle que joue le fondement dans un édifice. Principes fondamentaux. La loi fondamentale d'un État. || En théol. Articles fondamentaux, les dogmes que tout chrétien est obligé de professer sous peine de damnation. || En mus. Son fondamental, note qui sert de fondement à l'accord. Accord fondamental.

FONDAMENTALEMENT, *adv.* Sur de bons fondements, sur de bons principes. Une maxime fondamentalement établie. || Au fond, essentiellement. || Totalement, complétement.

FONDANT, ANTE (*fondre*), *adj.* Qui a beaucoup d'eau, qui se fond dans la bouche. Une poire fondante. || Bonbons fondants ou *subst.* fondants, bonbons qui contiennent à l'intérieur une liqueur ou une pâte sucrée et parfumée. || Qui est tout mouillé, ruisselant. Une jeune fille toute fondante en larmes. || En méd. Médicament fondant ou *subst.* fondant, médicament auquel on attribue la propriété de résoudre les engorgements. || *S. m.* En chim. Substance qui, fondant facilement, facilite la fusion de certains corps infusibles par eux-mêmes.

FONDATEUR, TRICE (lat. *fundator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a fondé une institution, un gouvernement, une religion, une doctrine, etc. || Celui, celle qui a fondé quelque maison religieuse ou quelque hôpital, des messes dans une église, des prix dans une académie, etc. || *Adj.* Membres fondateurs. Dames fondatrices.

FONDATION (lat. *fundatio*), *s. f.* Action d'asseoir les fondements d'un bâtiment. || Par abus, les fondements mêmes; en ce sens, il se dit souvent au pluriel. || Fig. Action de créer quelque établissement. La fondation d'une colonie, d'un hôpital. || Il se dit, absolument surtout au pluriel, de l'établissement même. Les fondations de Louis XIV. || Fonds légué pour une œuvre pieuse, ou charitable, ou louable d'une façon quelconque.

FONDÉ, ÉE, *p. p.* de fonder. || Fig. Un édifice fondé sur le sable, édifice qui ne paraît pas solide, et fig. un système spécieux, une doctrine mal sûre. || Fig. Fondé sur, fondé en, établi sur, qui repose sur. La théologie de Grotius est fondée en raison et en pratique, Boss. || Absol. Qui est appuyé de raisons ou d'autorités. Nouvelles, reproches fondés. || Être fondé à, avoir des raisons plausibles de. || *Subst.* Un fondé de pouvoir, de procuration ou absol. un fondé, celui qui est muni du pouvoir d'agir pour un autre, de la procuration d'un autre.

FONDEMENT (lat. *fundamentum*), *s. m.* Maçonnerie qui sert de base aux murs d'un édifice; il s'emploie beaucoup au pluriel. || Au pl. L'excavation pour asseoir les fondements. || Par extens. Les fondements d'une ville. Les fondements d'une montagne, la terre ou les roches sur lesquelles elle repose. || Abusivement, les fondements de la terre, les parties profondes que l'on croyait soutenir la terre. || Fig. Le premier établissement d'un empire, d'un royaume, d'une doctrine. Il pose les fondements de son Église, Boss. || Fig. Ce qui fait le fond, l'appui, la base, le principal soutien. L'histoire du peuple de Dieu fait le fondement de la religion, Boss.

|| Fond, confiance. Il n'y a point de fondement à faire sur son amitié. || Cause, raison, motif. Une haine sans fondement. || Vérité, réalité. O ciel! de ce discours quel est le fondement? RAC. || Nom vulgaire de l'anus.

FONDER (lat. *fundare*), *v. a.* Établir les fondements d'une construction. || Fonder une ville, être le premier à la bâtir. || Famil. Fonder sa cuisine, pourvoir à ce qui regarde la subsistance. || Fig. Faire le premier établissement d'une chose. Fonder une académie, une colonie, un ordre religieux, etc. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet, servir comme de fondement. Cet ouvrage fonda sa réputation. || Léguer, donner un fonds pour l'établissement d'une œuvre religieuse, charitable, littéraire. Fonder une église, un prix d'éloquence. || Fig. Établir d'une façon permanente. || Fonder sur, asseoir, faire reposer sur. Malheureux l'homme qui fonde Sur les hommes son appui, RAC. || Justifier, donner la raison de. Voilà sur quoi il fonde son opinion. || T. de droit. Fonder quelqu'un de procuration, lui donner sa procuration. || Se fonder, *v. r.* Être fondé, au propre et au fig. || Fig. Être appuyé sur. Comme le seul espoir où mon bonheur se fonde, CORN. || Prendre ses motifs, ses raisons. Il se fonde sur nos pères, PASC.

FONDERIE, *s. f.* Usine où l'on fond des métaux, où l'on purifie le métal tiré de la mine. || Usine où l'on fabrique certains objets avec du métal fondu. Une fonderie de canons, de caractères. || L'art du fondeur.

FONDEUR, *s. m.* Celui qui fait profession de fondre des métaux. || *Adj.* Maître fondeur. || Fondeur en caractères d'imprimerie ou simplement fondeur en caractères. || Fig. Être surpris, penaud comme un fondeur de cloches, voy. CLOCHE. || Marchand de fonte.

FONDOIR, *s. m.* Lieu où les bouchers fondent la graisse de leurs animaux pour en faire du suif.

FONDRE (lat. *fundere*), *v. a.* Rendre liquide un corps solide en le soumettant à l'action de la chaleur. || Fig. Je ne sais quoi de divin semblait fondre son cœur, FÉN. || Fondre les métaux, fabriquer, mouler certains objets avec des métaux que l'on fond à cet effet. || Jeter en moule. Fondre une cloche, une statue, des caractères d'imprimerie, des balles. || Fig. Fondre la cloche, voy. CLOCHE. || Fig. Consumer en prodigalités. Fondre son bien. || En méd. Exercer une action résolutive sur un engorgement. Fondre un calcul, le dissoudre. || Fig. Faire que des choses auparavant distinctes ne forment qu'un seul tout. Fondre deux systèmes, un ouvrage dans un autre. || En peint. Fondre des couleurs, des teintes, ménager les passages entre les couleurs, les teintes.

FONDRE, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir liquide, entrer en fusion. La cire fond. || Par extens. Se dissoudre. Le sucre fond dans l'eau. || En méd. Entrer en résolution. || Fig. Diminuer, se réduire à rien. L'argent fond entre ses mains. || Famil. Fondre à vue d'œil, perdre tout son embonpoint. || Fig. et par exagération. Le ciel fond en eau et absol. le ciel fond, il tombe une très-forte pluie. || Fondre en sueur, être trempé de sueur. || Fondre en larmes, verser des larmes abondantes. || S'abîmer, s'écrouler. *Fondre* ne se conjugue qu'avec *avoir* en ce sens et dans les suivants. || Être lancé, se lancer avec violence de haut en bas. Le tonnerre fond sur la terre. || Assaillir impétueusement. Fondre sur l'ennemi. || Fig. Les maux fondent sur eux.

SE FONDRE, *v. r.* Devenir liquide par l'action de la chaleur. || Se fondre en eau, se dit du ciel, des nuages qui laissent tomber une pluie abondante. || Se fondre en larmes, en sueur, pleurer, suer abondamment. || Il s'est fondu ou il est fondu, se dit de quelqu'un ou de quelque chose qui a disparu tout à coup sans qu'on sache ce qu'il est devenu. || Diminuer, être réduit à rien. || Être transformé en, avec une idée de réduction. || Se laisser amollir, attendrir, séduire. || En parlant des couleurs, de la lumière, se confondre par des nuances graduées. || Être combiné, se confondre.

* **FONDRIER** (*fond*), *adj. m.* Bois fondrier, bois qui ne flotte plus, qui va au fond.

FONDRIÈRE (*fond*), *s. f.* Sorte d'enfoncement dans le sol où les eaux bourbeuses s'amassent.

FONDS (lat. *fundus*), *s. m.* Le sol d'un champ, d'une terre, d'un domaine. || Absol. Biens-fonds, biens immeubles, tels que les terres, les maisons. || Le fonds et le tréfonds, voy. TRÉFONDS. || Par extens. Somme d'argent plus ou moins considérable destinée à quelque usage. || Au pl. Un avoir, un pécule en argent. Nos fonds sont bas. || Être en fonds, avoir de l'argent comptant. || Fig. Être en fonds pour faire quelque chose, être bien en état de la faire. || Un bien, un capital quelconque, par opposition aux revenus qu'il produit. Mangeant son fonds avec son revenu, LA FONT. || Les fonds publics ou absol. les fonds, les fonds destinés à servir les intérêts des emprunts qu'a faits l'État. Les fonds ont baissé, ont monté. || Fig. et par plaisanterie, les fonds sont en baisse, l'argent manque. || Fonds perdu ou fonds perdus, capital aliéné moyennant une rente qui s'éteint à la mort de celui qui a déposé le fonds. Placer ses biens à fonds perdu. || Établissement industriel ou commercial, avec son achalandage, ses ustensiles, ses marchandises, etc. Un fonds de commerce. || Fig. Ce qui constitue, par rapport aux dispositions corporelles, morales ou intellectuelles, comme un fonds, un capital. Un fonds de savoir, de malice, de philosophie, de santé, etc. || On dit d'un homme ou d'un esprit qu'il a ou qu'il n'a pas de fonds, pour exprimer qu'il a ou qu'il n'a pas de solidité et de connaissances acquises. || Matière à traiter. C'est un fonds très-riche et qu'on n'a pas encore exploité.

FONDU, UE, *p. p.* de fondre. || Cheval fondu, jeu d'enfants qui sautent l'un par-dessus l'autre.

FONDUE, *s. f.* Mets qui se fait avec des œufs brouillés et un mélange de fromage de Gruyères fondu au feu.

FONGIBLE (lat. *fungibilis*), *adj.* En jurispr. Se dit de toutes les choses qui peuvent se compter, se peser ou se mesurer, et qui se consomment par l'usage.

FONGOSITÉ, *s. f.* État de ce qui est fongueux. || En méd. Petite tumeur fongueuse. || Végétation charnue, mollasse, spongieuse, en forme de champignon.

FONGUEUX, EUSE (lat. *fungosus*), *adj.* En méd. Qui est de la nature du fongus. Ulcère fongueux. || En bot. Qui ressemble au champignon.

FONGUS (fon-gus'. Lat. *fungus*), *s. m.* En méd. Excroissance charnue qui s'élève d'un ulcère ou d'une plaie en forme de champignon. || En bot. Champignon de mer.

FONTAINE (b. lat. *fontana*), *s. f.* Eau vive qui s'épanche sur le sol par un cours continu. || Des yeux devenus fontaines, des yeux qui pleurent abondamment. || Fontaine de Jouvence, voy. JOUVENCE. || Vaisseau de cuivre, de grès, de terre, etc. qui sert de réservoir d'eau et qu'on place d'ordinaire dans une cuisine. || Édifice public qui verse l'eau. || Syn. de fontanelle. || Prov. Il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau, c'est-à-dire il ne faut pas assurer qu'on n'aura jamais besoin de telle personne ou de telle chose.

FONTAINIER, *s. m.* Voy. FONTENIER.

FONTANELLE (dim. de *fontaine*), *s. f.* Endroit où la suture coronale et la suture sagittale aboutissent, et qui est fort mou chez les enfants. || Cautère, vésicatoire, séton en plein écoulement.

FONTANGE (nom propre de femme), *s. f.* Nœud de ruban que les femmes portaient sur leur coiffure.

FONTE (*fondre*), *s. f.* Action de fondre. || Remettre un objet à la fonte, le faire fondre de nouveau, pour le travailler. || Fig. Remettez pour le mieux ces deux vers à la fonte, LA FONT. || Conversion des monnaies de cours en d'autres monnaies nouvelles. || Acte de ce qui fond, de ce qui se liquéfie. La fonte des neiges. || L'action ou l'art de mouler certains objets qu'on fait avec le bronze ou avec quelque autre métal fondu. || Fer de fonte ou simplement fonte, produit immédiat du minerai de fer traité par le charbon dans les hauts fourneaux. || Certain alliage de métaux dont le cuivre fait la base. Canon de fonte. || L'art, le travail du fondeur. || T. d'imprim. Ensemble de caractères fondus sur un certain type. Une fonte de petit romain. || En peint. Passage bien ménagé d'une teinte à une autre. || En méd. Fonte purulente d'un organe, la suppuration consécutive à l'inflammation.

FONTE (b. lat. *funda*, bourse), *s. f.* Chacun des deux fourreaux de cuir où se placent les pistolets sur le devant d'une selle.

FONTENIER ou **FONTAINIER**, *s. m.* Celui qui est chargé de la surveillance ou du service des fontaines

publiques. || Celui qui fabrique ou qui vend des fontaines pour l'usage domestique. || *Adj*. Marchand fontainier. || Celui qui va à la recherche des sources.

FONTICULE (lat. *fonticulus*), *s. m.* Syn. de cautère.

FONTS (fon. Lat. *fontes*), *s. m. pl.* Dans l'ancienne Église, vaisseau où l'on pratiquait le baptême par immersion. || Aujourd'hui, vaisseau où l'on reçoit l'eau qui tombe pendant l'administration du baptême. Les fonts baptismaux. || Tenir un enfant sur les fonts, en être le parrain ou la marraine.

FOR (lat. *forum*), *s. m.* Juridiction. N'est usité qu'en ces locutions : Le for extérieur, l'autorité de la justice humaine. || Le for intérieur, l'autorité de l'Église sur les âmes et sur les choses spirituelles. || Fig. Le for intérieur ou le for de la conscience, le jugement de la propre conscience.

FORAGE (*forer*), *s. m.* Action de forer; résultat de cette action. Le forage d'un canon, d'un puits artésien.

FORAGE (lat. *forum*), *s. m.* T. de féodalité. Droit sur le vin et autres boissons, levé par le seigneur.

FORAIN, AINE (b. lat. *foraneus*, du lat. *foras*), *adj.* Qui est de dehors, étranger. || Propriétaire forain, celui qui n'a pas son domicile dans le lieu où sont ses biens. || Marchand forain ou *subst.* un forain, marchand qui court les foires. || Théâtre forain, petit théâtre dressé à la foire. || *S. m. pl.* Les forains, les bateleurs de la foire. || T. de mar. Rade foraine, rade ouverte aux vents du large.

FORBAN (lat. *foris* et b. lat. *bannum*, ban), *s. m.* Corsaire, pirate. || Un forban littéraire, un plagiaire.

FORÇAGE (*forcer*), *s. m.* T. de monnayage. Excédant que peut avoir une pièce au-dessus du poids.

FORÇAT (for-sa. Part. passé à forme provençale du verbe *forcer*), *s. m.* Malfaiteur que la justice condamne à des travaux auxquels il ne peut se soustraire. || Autrefois le forçat subissait sa peine dans les galères, où il ramait. || Aujourd'hui les forçats sont ou employés dans les arsenaux militaires ou déportés. || Forçat libéré, forçat qui a accompli la durée de sa détention. || Fig. Travailler comme un forçat, travailler excessivement.

FORCE (b. lat. *fortia*, du lat. *fortis*), *s. f.* La propriété qui fait que le corps d'un homme ou d'un animal a une grande puissance d'action. || De toute sa force, autant que l'on peut. || Être de force à, être assez fort pour, et par extens. être assez habile pour, ou ironiquement assez niais pour, et généralement être capable de. || Tour de force, action qui demande beaucoup de force ou d'adresse, et fig. solution heureuse d'une grande difficulté. || Tour de force, dans les beaux-arts, se dit, en mauvaise part, des effets plus difficiles qu'agréables. || Dans les métiers, manœuvres ou opérations de force, celles qui exigent des efforts considérables et des appareils puissants. || Au pl. Les forces du corps. || La force de l'âge, l'époque de la vie où l'on a le plus de force. Être dans toute sa force. || Être dans toute sa force, se dit des affaires politiques ou autres qui sont au plus haut point du débat, et qui préoccupent l'attention publique. || Puissance, supériorité. Moïse brisa autrefois la force d'Amalec, Mass. || Avoir force, avoir une influence active. Son exemple aurait force, Corn. || Ressources que procurent le bien, le crédit, le pouvoir, le talent, la position, etc. Les forces d'un parti. || Les forces humaines, ce que l'homme en général est en état de faire ou de supporter. || Force se dit des États que l'on compare à un corps vivant. Les grands hommes font la force d'un empire, Boss. || Il se dit aussi de la puissance d'un peuple, d'un État, de ses ressources, de ce qui le rend florissant. Les forces de la France. || La force d'une armée, ce qui la rend considérable, redoutable. || La force d'une place de guerre, ses moyens de défense, ses fortifications, sa garnison. || Être en force, être en état de se défendre ou d'attaquer. || Au pl. Les forces, les troupes d'un État, d'un souverain. || T. de mar. Force ou forces navales, la flotte d'un pays. || Supériorité physique de force; pouvoir de contraindre. Repousser la force par la force. || Force majeure, force à laquelle on ne peut résister. || Force publique, réunion des forces individuelles organisées par la constitution pour maintenir les droits de tous et assurer l'exécution de la volonté générale. || Force armée, corps de troupe requis pour faire exécuter la loi, ou les mesures des agents de l'autorité, lorsqu'il y a résistance. || Force est demeurée à la loi, les magistrats chargés de l'exécution de la loi ont triomphé de ceux qui voulaient l'enfreindre. || Force ouverte, l'emploi patent de la force. || Faire force à, contraindre, contenir. || Violence. Employer la force. || Maison de force, maison où l'on enferme les gens de mauvaises mœurs qu'on veut corriger. || Il est bien force, force m'est, force lui est de, il est nécessaire, indispensable de. || Aptitude à concevoir, à combiner, à réfléchir, à imaginer. Avoir une grande force de tête, de conception. || Absol. Ce penseur a de la force. || Habileté, talent, expérience qu'on a dans un art, dans un exercice, dans une science. Il est de première force sur le violon, aux échecs. || Ironiq. Un fou de sa force, un homme aussi fou que lui. || Il se dit de l'énergie morale. La force d'âme. || Avoir la force de, être assez ferme pour, etc. || Il se dit de la puissance d'action et d'impulsion des agents physiques. La force de la poudre à canon, d'une machine. || Impulsion qu'a reçue le corps lancé, poussé. La force d'un boulet, d'un coup. || T. de mar. Faire force de rames, ramer à toutes forces. Faire force de voiles, augmenter la surface de la voilure, donner plus de prise au vent, et fig. faire tous ses efforts pour réussir en quelque affaire. Faire force de vent, force de voiles. || L'impétuosité. La force du courant. || La force du pouls, le plus ou moins de force avec laquelle l'artère soulève le doigt qui la presse. || Son cœur bat avec force. || Force se dit aussi de la puissance de résistance. La force d'une poutre, d'un drap. || En mécan. Toute cause de mouvement. Force centripète, centrifuge. Force mouvante ou motrice. || Forces vives, le produit de la force motrice par le carré de la vitesse. || Fig. Les forces vives de la nation, la partie la plus vigoureuse et la plus saine de la nation. || Force d'inertie, celle en vertu de laquelle un mobile tend à conserver l'impulsion reçue, et aussi la résistance qu'il oppose à ce qui doit le mettre en mouvement quand il est en repos. || Fig. Force d'inertie, résistance passive qui consiste surtout à ne pas obéir. || Au sens métaphysique, les forces, les substances qui sont causes. L'esprit est une force. || Forces de la nature, les diverses propriétés de la matière, telles que la gravitation, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, la vie, etc. || En parlant des choses, intensité, énergie, efficacité. La force de la chaleur, d'un poison, de la séve, etc. || Qualité du son appelée aussi intensité. || En parlant des choses intellectuelles et morales. Il me faut essayer la force de mes pleurs. Les lois perdent leur force. || La force du sang, mouvements secrets de la nature entre personnes unies par les liens du sang. || Il se dit du discours, du style, des expressions, pour signifier l'action puissante exercée sur l'esprit. La force de l'éloquence. || Dans la force, dans toute la force du mot, complétement, sans réserve. || Il se dit du raisonnement, des preuves pour exprimer l'action par laquelle ils s'imposent à l'esprit. La force du raisonnement. || En un sens analogue, la force de la situation, en parlant d'une situation dramatique. || En peint. et sculpt. Caractère et vigueur manifestés dans les formes ; en parlant du coloris, emploi intelligent de couleurs vigoureuses; en parlant d'un tableau entier, effet vigoureux que produit l'opposition habile des ombres et des lumières. || Ce qu'il y a de fort, de contraignant dans les choses, et quelquefois de nécessaire ou d'inévitable. La force des choses, de l'habitude, etc. || La force de la vérité, le pouvoir que la vérité a sur l'esprit des hommes. || En jurispr. Force de chose jugée, autorité d'une décision administrative ou judiciaire rendue en dernier ressort. || Force de loi, autorité équivalente à celle d'une loi. Une coutume ayant force de loi. || Il s'emploie pour exprimer une forte quantité. Force gens. La renommée n'en dit pas force bien, Mol. || À force, *loc. adv.* Beaucoup, extrêmement. Travailler à force. || À force de, *loc. prép.* Par beaucoup de. À force de sagesse on peut être blâmable, Mol. || À force de bras, sans autre aide que les bras. || À force de rames, en forçant de rames. || À force de reins, par la force des reins. À la force du poignet. || À toute force, *loc. adv.* Par toute sorte de moyens. || À toute extrémité. À toute force enfin elle se résolut, La Font. || À tout prendre. On pourrait à toute force lui

accorder ce qu'il demande. || DE FORCE, *loc. adv.* Avec effort. Faire entrer de force une chose dans une autre. || Par la contrainte. || Prendre une ville de force, s'en emparer par une attaque. || De gré ou de force, soit qu'on veuille ou qu'on ne veuille pas. || PAR FORCE, À FORCE OUVERTE, DE VIVE FORCE, *loc. adv.* En employant la force, la violence; par une violence manifeste. || Malgré qu'on en ait. Les Maures ont appris par force à vous connaître, CORN. || Emporter une place de vive force, l'emporter par une attaque brusque. || Fig. Attaquer de vive force un préjugé.

FORCÉ, ÉE, *p. p.* de forcer. || Qui n'est pas volontaire. Emprunt forcé. || Travaux forcés, voy. TRAVAIL. || Marche forcée, marche plus rapide ou plus prolongée que la marche ordinaire. || Qui manque de sincérité et de liberté. Des sentiments forcés. Il a un ris forcé, LA BRUY. || Qui n'a ni souplesse ni liberté, éloigné du naturel, en parlant des ouvrages d'esprit. || Tiré de trop loin. Rapprochement forcé. || Style forcé, style où l'on sort du naturel. || En peint. Coloris forcé, coloris outré.

⋆ **FORCEMENT,** *s. m.* Action de forcer.

FORCÉMENT, *adv.* Par force, par contrainte. Il a fait forcément cette démarche. || Par une conséquence forcée.

FORCENÉ, ÉE (lat. *foris* et all. *Sinn*), *adj.* Qui est hors de sens. La perte de toute espérance rend forcené, FÉN. Forcené de douleur. || Passionné pour. Me voilà forcené des échecs, J. J. ROUSS. || Furieux. Des cris forcenés. || En blas. Se dit d'un cheval emporté et furieux. || *Subst.* Un forcené. Une forcenée.

FORCEPS (lat. *forceps*), *s. m.* Instrument de chirurgie destiné à embrasser la tête du fœtus et à l'extraire.

FORCER (*force*), *v. a.* Faire subir à une chose une violence, une effraction. Forcer une porte. || Forcer une clef, une serrure, tordre une clef, les ressorts d'une serrure. || Forcer la main, se dit en parlant d'un cheval qui refuse d'obéir. || Fig. Forcer la main à quelqu'un, le contraindre à faire quelque chose. || Avoir la main forcée, faire quelque chose malgré soi. || Fig. Forcer le sens, y faire quelque violence qui le dénature. || Prendre, traverser de vive force. Forcer une ville, le passage, l'entrée, etc. || Par extens. Forcer la consigne, l'enfreindre avec violence. || Fig. Forcer la porte de quelqu'un, entrer chez quelqu'un malgré la défense qu'il a faite de laisser entrer. || Triompher de la résistance d'une troupe militaire. Forcer les ennemis dans leur retranchement. || Fig. Forcer quelqu'un dans ses retranchements, voy. RETRANCHEMENT. || Faire violence à une femme. || Forcer un cheval, l'excéder de fatigue. || Se dit aussi des hommes. On force les nègres de travail, BUFF. || Forcer sa main, se fatiguer la main par quelque effort. || T. de chasse. Forcer une bête, la courre jusqu'aux abois. || Surmonter, vaincre. Forcer les obstacles. || Fig. Faire fléchir le courage. Si on a pu le vaincre, on n'a pu le forcer, BOSS. || Ne pas laisser la liberté de faire ou ne pas faire. || Il se dit des sentiments, des passions, etc. Apprends d'elle à forcer ton propre sentiment, CORN. || Forcer, avec *à* suivi d'un infinitif. Nous sommes forcés à reconnaître nos misères, BOURD. || Forcer, avec *de* et un infinitif. L'intempérance du malade force quelquefois le médecin d'être cruel, PATRU. || T. de jeux. Contraindre à jeter une carte forte ou un atout, au whist et au boston. || Obtenir par force, par importunité. Forcer le consentement de quelqu'un. || Forcer les respects, l'admiration, les obtenir de ceux mêmes qui ne sont pas disposés à les accorder. || T. de jard. Forcer une plante, l'obliger à fleurir ou à porter du fruit plus tôt qu'elle ne le ferait naturellement, au risque de la fatiguer. || Forcer à fruit, tailler long pour avoir plus de fruits. || Exagérer, outrer. Ne forçons point notre talent, LA FONT. || Forcer sa voix, faire des efforts de voix. || Forcer nature, faire plus qu'on ne doit ou qu'on ne peut. || Forcer la recette, passer en recette plus qu'on n'a reçu. || Hâter, précipiter. Forcer le pas, la marche. || *V. n.* T. de mar. Forcer de voiles, augmenter la voilure. || Forcer de rames, ramer aussi fort qu'il est possible. || T. de jeux. Jeter une carte supérieure à celle qui a d'abord été jouée. || Se forcer, *v. r.* Faire trop d'efforts, mettre trop de véhémence à quelque chose. || S'efforcer. Forcez-vous à lui plaire, CORN. || Faire effort sur soi-même. Forcez-vous, avalez cette médecine.

FORCES (lat. *forfices*), *s. f. pl.* Sorte de grands ciseaux pour tondre les draps, pour couper les étoffes et les tailler, pour couper les tôles, etc. Une paire de forces.

FORCLORE (*fors* et *clore*), *v. a.* Qui n'est usité qu'au prés. de l'infin. et au part. passé. T. de pratique. Exclure de faire quelque production en justice, après certains délais passés. Forclore quelqu'un de produire.

FORCLOS, OSE, *p. p.* de forclore.

FORCLUSION (*forclus*, anc. part. de forclore), *s. f.* T. de pratique. Exclusion de faire une production en justice par suite de l'expiration du délai préfixe.

FORÉ, ÉE, *p. p.* de forer. Clef forée.

FORER (lat. *forare*), *v. a.* Faire un trou, percer à l'aide d'engins mus par un mécanisme. Forer une clef, un canon, un puits artésien.

FORESTIER, IÈRE (voy. *forêt*), *adj.* Qui a une charge dans les forêts. Garde forestier. || *Subst.* Un forestier. || Qui concerne les forêts. Le code forestier. || Arbres forestiers, arbres des grandes forêts. || École forestière, école destinée à former les employés propres à soigner et à conserver les forêts de l'État et de la liste civile.

FORET (*forer*), *s. m.* Petit instrument de fer dont on se sert pour percer des plaques métalliques. || Petit instrument en pointe avec lequel on perce les tonneaux.

FORÊT (b. lat. *foresta*, bois non clos), *s. f.* Vaste terrain planté de bois; terrain couvert d'arbres exploités pour le chauffage, les constructions, etc. || Fig. et famil. Vous étiez là dans une forêt, vous étiez au milieu des fripons. || On dit dans le même sens: C'est la forêt de Bondy, à cause qu'il y eut un temps où la forêt de Bondy près Paris était infestée de voleurs. || Eaux et forêts, les forêts, les étangs, les cours d'eau, en tant qu'ils sont l'objet d'une surveillance exercée par l'État. || Les eaux et forêts, l'administration des cours d'eau, des lacs, des bois dépendants du domaine public. || Par extens. Grande quantité, amas de choses longues et menues. Une forêt de lances, de mâts, de cheveux, etc. || Grande quantité de pièces de bois qui forment le comble de quelque vaste édifice. La forêt du dôme des Invalides, de Notre-Dame.

FORFAIRE (*fors* et *faire*), *v. n.* Faire quelque chose contre le devoir, l'honneur. || Forfaire à l'honneur, commettre un acte qui déshonore. || *V. a.* Perdre par un forfait.

FORFAIT, *s. m.* Crime énorme commis avec audace.

FORFAIT (b. lat. *forum*, prix, et *factum*), *s. m.* Marché par lequel on s'engage à faire ou à fournir une chose pour un prix déterminé, à perte ou à gain. Traiter, prendre à forfait. || Vendre, acheter à forfait, vendre, acheter en bloc, et sans estimation préalable.

FORFAIT, AITE, *p. p.* de forfaire. Perdu pour cause de grand crime. Son fief forfait pour cause de félonie.

FORFAITURE, *s. f.* Prévarication d'un magistrat. || T. de féod. Violation du serment de foi et hommage.

FORFANTE (ital. *furfante*), *s. m.* T. vieilli. Hâbleur, fanfaron, charlatan.

FORFANTERIE (ital. *furfanteria*), *s. f.* Caractère du forfante, et caractère des choses que fait le forfante. Que d'affectation et de forfanterie! MOL.

FORGE (lat. *fabrica*), *s. f.* Usine dans laquelle la fonte de fer est transformée en fer proprement dit. || Fourneau, atelier où les métaux se travaillent au feu et au marteau. || T. de mar. Forge volante, petite forge de tôle, avec l'enclume, le soufflet, etc. || Fig. Cet ouvrage sort de la forge, est encore tout chaud de la forge, il sort des mains de l'auteur. || Atelier d'un maréchal ferrant. || Forge de campagne, petite forge portative qui sert aux maréchaux ferrants dans les armées en marche.

FORGÉ, ÉE, *p. p.* de forger.

FORGEABLE, *adj.* Qu'on peut forger.

⋆ **FORGEAGE** ou **FORGEMENT,** *s. m.* Action de forger.

FORGER (lat. *fabricare*), *v. a.* Travailler le fer, l'argent, etc. au feu et au marteau. || Se forger, forger pour soi. || Absol. Apprendre à forger. || Forger à froid, travailler un métal au marteau sans le faire chauffer. || Fig. Forger ses fers, se forger des fers, être cause de sa propre servitude. || Fig. Forger des vers, les faire péniblement. || Fig. Imaginer, inventer. Forger des mots, des systèmes. || Se forger, forger à soi-même, s'imaginer, se figurer. Se forger des chimères, des monstres. Le loup déjà se forge une félicité... LA FONT. || Supposer un écrit,

l'attribuer à un auteur qui ne l'a pas écrit. || *V. n.* En parlant du cheval, frapper, dans les allures du pas et du trot, les fers de devant avec ceux de derrière. || Se forger, *v. r.* Être forgé, au propre et au figuré.

FORGERON (*forger*), *s. m.* Celui qui travaille le fer à la forge et au marteau. || *Adj.* Ouvrier forgeron. || Par extens. Le propriétaire, le directeur d'une ou de plusieurs forges. || Prov. À forger, ou en forgeant on devient forgeron, à force de faire un métier on l'apprend.

FORGEUR (*forger*), *s. m.* Ouvrier qui forge certains objets. || *Adj.* Cylindres forgeurs. || Fig. Celui qui invente des faussetés. Forgeur de nouvelles, de calomnies.

FORHUER ou **FORHUIR** (*fors* et *huer*), *v. n.* Sonner d'un instrument pour appeler les chiens. Forhuir du cor. || Forhuir ne se dit qu'à l'infinitif; forhuer, qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie, donne les autres temps : forhuant, forhuais, etc.

* **FORJET**, *s. m.* En archit. Saillie hors d'alignement.

FORJETER (*fors* et *jeter*), *v. n.* En archit. Sortir de l'alignement, de l'aplomb. Ce mur forjette. || *V. a.* Construire des saillies, hors de l'alignement général d'un édifice. || Se forjeter, *v. r.* S'avancer hors de l'alignement.

FORLANCÉ, ÉE, *p. p.* de forlancer.

FORLANCER (*fors* et *lancer*), *v. a.* T. de chasse. Faire sortir une bête de son gîte.

* **FORLIGNEMENT**, *s. m.* Action de forligner.

FORLIGNER (*fors* et *ligne*), *v. n.* Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. Il a forligné de l'honneur de son père.

* **FORLONGE**, *s. m.* Il va de forlonge, il chasse le forlonge, se dit d'un chien qui suit de loin, qui chasse de loin.

FORLONGÉ, ÉE, *p. p.* de forlonger. Un cerf forlongé.

FORLONGER (*fors* et *longer*), *v. n.* T. de chasse. S'écarter de ses parages ordinaires, en parlant de la bête. || Avoir beaucoup d'avance sur les chiens, en parlant du cerf. || Se forlonger, *v. r.* S'écarter de ses parages. || S'éloigner. La chasse se forlongea.

FORMALISÉ, ÉE, *p. p.* de formaliser. Qui s'est fâché.

FORMALISER (SE) (*formel*, attaché aux formes), *v. r.* S'offenser, trouver mauvais. Je ne saurais me formaliser de cela. || Dans le langage ordinaire, il est souvent actif. Il suffit d'un rien pour le formaliser.

* **FORMALISME** (voy. *formel*), *s. m.* Attachement excessif aux formalités. || T. de religion. Réglementation excessive des actes de la vie. || Goût de l'étiquette.

FORMALISTE (voy. *formel*), *adj.* Qui s'attache scrupuleusement aux formes. Les Romains étaient extrêmement formalistes, MONTESQ. || Attaché aux choses d'étiquette. Ces princes si formalistes sur leur rang, LA BRUY. || *S. m.* Un formaliste sévère.

FORMALITÉ (voy. *formel*), *s. f.* Manière formelle, expresse, de procéder dans certains actes civils, judiciaires, administratifs, religieux. Remplir les formalités. || Formalités de justice, la manière de procéder qu'impose la justice. || Acte de cérémonie, d'étiquette recherchée. || Attachement aux formes reçues.

FORMAT (lat. *formatus*), *s. m.* Dimension d'un livre, déterminée par le nombre de pages que renferme chaque feuille. Format in-folio, in-quarto, in-dix-huit.

* **FORMATEUR, TRICE** (lat. *formare*), *adj.* Qui forme, qui crée. Il existe une intelligence formatrice, VOLT. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui forme. Dieu, parfait architecte et absolu formateur de tout ce qui est, BOSS.

* **FORMATIF, IVE** (lat. *formare*), *adj.* En gramm. La lettre formative et *subst.* la formative, dite aussi la caractéristique, la lettre qui, dans quelques langues, sert à déterminer certaines formes spéciales des mots.

FORMATION (lat. *formatio*), *s. f.* Au sens actif, action de former, d'instituer. La formation d'un régiment, d'un camp. || Au sens passif, action par laquelle une chose se forme ou est formée. La formation d'un abcès. || En géol. Mode de production d'une roche, etc. || Ensemble de couches, de terrains qui ont été formés à la même époque et par une semblable opération. Formation calcaire, etc. || Disposition que prennent les différentes sections d'une troupe. La formation en bataille. || En gramm. La manière de modifier un nom, un verbe, en ajoutant certaines désinences. La formation des cas, des temps, etc.

FORME (lat. *forma*), *s. f.* L'ensemble des qualités d'un être; ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. || En phys. Forme solide, liquide, gazeuse, les corps à l'état solide, liquide, gazeux. || Fig. État, aspect. La misère sous toutes ses formes. || Fig. La constitution, le mode particulier de certaines choses. Changer la forme de l'État. || En gramm. La forme d'un mot, sa composition, ses modifications. Les formes actives d'un verbe. || L'apparence extérieure sous laquelle un corps se montre à nos yeux. Une cour de forme carrée. Sous une forme humaine. || Prendre forme, prendre une manière d'être, un aspect qui satisfait, ou simplement qui permet de distinguer. || Formes cristallines, les formes régulières propres à chaque espèce de cristal. || Au pl. Les contours d'un objet. Les formes du corps. || Tour du style, diverses façons d'exprimer la pensée. Cette forme appartient à la prose. || Manière dont une chose est présentée ou traitée. La forme d'un compliment. || Par forme de, en manière de. Par forme d'avis. || La formule usitée dans certains actes ou écrits. La forme d'une quittance. || La forme d'un argument, la manière bonne ou mauvaise dont les parties d'un argument sont disposées. || En forme, conformément à la manière dont l'argument doit être disposé pour qu'il soit selon les règles. J'en ferai un argument en forme, PASC. || Manière ou façon d'agir, de procéder suivant certaines règles, certains usages convenus. Prescrire une forme de conduite. Les formes de la justice. || Sans forme de procès, sans avoir observé les formes de justice, et fig. sans rien écouter. || Dans les formes, suivant les règles établies, les usages convenus. Rien ne se fait dans les formes, BOSS. || En forme, en bonne forme, avec toutes les formalités requises, et aussi avec tous les caractères, avec toutes les conditions que la chose comporte. Un combat en forme. || Pour la forme, pour sauver les apparences. || Absol. en procéd. Se dit des formes judiciaires, par opposition à ce qui fait le fond d'un procès. La forme a emporté le fond. || Au pl. Manière d'agir, de s'exprimer. Il a les formes un peu rudes. || Absol. et famil. Avoir des formes, avoir des formes polies. || T. d'arts. Moule sur lequel on donne à certaines choses la forme qui leur convient. Mettre un chapeau sur forme. || Forme du chapeau, la partie élevée au-dessus des bords et dans laquelle entre la tête. || Morceau de bois qui a la figure du pied et qui sert à monter un soulier. || Vase ou panier percé de trous dans lequel on met égoutter le fromage. || T. d'imprim. Châssis de fer dans lequel on serre la composition. || Banc garni d'étoffe et rembourré. Une forme de velours. || Stalle de chœur. || T. de chasse. Gîte du lièvre. Lièvre en forme. || T. de mar. Bassin sur le bord de la mer pour la construction ou le carénage d'un vaisseau.

FORMÉ, ÉE, *p. p.* de former. || Fruits formés, fruits noués. || Fig. Suffisamment développé. Un goût formé.

FORMEL, ELLE (lat. *formalis*), *adj.* Exprès, nettement déterminé. Un texte, un démenti formel. || En philos. Qui fait qu'une chose est telle qu'elle est. Une cause formelle. || *Subst.* Le formel et le matériel. || Qui est en effet. Cette réalité que les philosophes appellent actuelle ou formelle, DESC.

FORMELLEMENT, *adv.* D'une manière formelle.

FORMER (lat. *formare*), *v. a.* Donner l'être et la forme. Dieu a formé l'homme à son image. || Donner une certaine forme, une certaine figure. Former des vases, un triangle, ses lettres en écrivant. || T. d'hortic. Former les arbres, les façonner, leur donner une bonne forme. || En gramm. Composer des mots, les modifier par le changement des désinences. Former les temps d'un verbe. || Produire, donner naissance à, avec un nom de personne pour sujet. Former des liens, des nœuds, une liaison avec quelqu'un. || Avec un nom de chose pour sujet. Les vapeurs forment les nuages. || Constituer, composer. Les qualités et les défauts qui forment le caractère français. || Faire entendre. Former des sons. || Proposer, exposer ce qu'on a conçu. Former des objections. || Organiser, instituer, établir. Former une société. || Concevoir, en parlant d'idées, de projets, de sentiments. Former des desseins, une entreprise. || Faire contracter, par une certaine éducation, de l'habileté, des habitudes, des manières, des mœurs. Former des soldats, des marins. Former le cœur, l'esprit d'un jeune homme. Dieu ayant résolu de former son peuple à la vertu par des lois,

Boss. || Régler sur un certain modèle. Par le secours de l'histoire, ils forment leurs jugements... sur les événements passés, Boss. Former son style sur celui d'un autre. Former son goût ou se former le goût. || Se former, former à soi-même. || Se former, *v. r.* Prendre forme. || Être produit, recevoir naissance, en parlant des personnes et des choses. || Être conçu dans l'esprit. || Apparaître, surgir. Plus on poursuivait les sorciers, plus il s'en formait, Volt. || Prendre une certaine organisation, institution. Des rassemblements se forment. Les empires se forment. || T. de guerre. Se disposer, s'arranger. Le régiment se forma en bataille. || Absol. Les régiments se formèrent. || Être dressé, élevé, instruit. Corneille s'était formé tout seul, Volt. || Se dit des choses dont la forme devient plus parfaite, plus prononcée, et des personnes elles-mêmes. Sa taille se forme. Les enfants se forment et grandissent, J. J. Rouss. || Devenir plus parfait. Le goût se forme par la lecture des bons auteurs. || Devenir plus habile, prendre de meilleures manières, etc.

FORMICA-LEO, *s. m.* Voy. fourmi-lion.

FORMICANT (lat. *formicans*), *adj. m.* En méd. Pouls formicant, pouls petit, faible et fréquent, qui ne donne que la sensation d'un fourmillement.

FORMIDABLE (lat. *formidabilis*), *adj.* Capable d'inspirer la plus grande crainte, en parlant des personnes. Des hommes formidables. Formidable à tout le genre humain. || Il se dit aussi des choses. Une voix formidable. Cette grandeur formidable au monde, Boss.

FORMIER (*forme*), *s. m.* Celui qui fait, qui vend des formes pour les chaussures.

* **FORMIQUE** (lat. *formica*), *adj.* En chim. Acide formique, acide qu'on extrait des fourmis.

FORMUÉ, ÉE, *p. p.* de formuer. Un faucon formué.

FORMUER (*fors* et *muer*), *v. a.* T. de vénerie. Faire passer la mue à un oiseau.

FORMULAIRE, *s. m.* Livre, recueil de formules. Formulaire des notaires. Formulaire pharmaceutique. || Fig. Tout ce jargon n'est qu'un vain formulaire, J. J. Rouss. || Modèle sur lequel on doit rédiger un tableau, un état, une statistique. || Profession de foi dressée par articles.

* **FORMULATION**, *s. f.* Action de formuler; résultat de cette action.

FORMULE (lat. *formula*), *s. f.* Forme d'expression qui contient les termes mêmes dans lesquels un acte doit être conçu. Formule de testament. || Confession de foi. || Formules philosophiques, phrases qui résument et définissent un système. || Fig. Ne parler que par formules, avoir un langage sentencieux et compassé. || Certaines expressions qu'il faut prononcer en certaines circonstances. || Certaines expressions cérémonieuses ou de convenance dans les relations habituelles de la vie. Formules de politesse. || En mathém. Ensemble de termes algébriques contenant l'expression générale d'un calcul ou son résultat. Formule algébrique. || En chim. Formule atomique ou simplement formule, celle qui réunit les symboles ou éléments entrant dans la constitution d'un composé quelconque. || En méd. Exposé des substances qui doivent entrer dans un médicament composé.

FORMULÉ, ÉE, *p. p.* de formuler.

FORMULER, *v. a.* T. de pratique. Dresser suivant les formules. Formuler un jugement. || En alg. Donner la formule générale d'un calcul. || En méd. Déterminer la composition d'un médicament dans les termes de l'art. || Fig. et néolog. Énoncer avec la précision d'une formule. Formuler sa pensée. || Se formuler, *v. r.* Être formulé.

FORNICATEUR, TRICE (lat. *fornicator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui commet le péché de fornication.

FORNICATION (lat. *fornicatio*), *s. f.* T. dogmatique. Le péché de la chair. || Fig. Infidélité du peuple juif abandonnant le vrai Dieu pour les dieux étrangers.

FORNIQUER (lat. *fornicari*), *v. n.* Commettre le péché de fornication.

FORPAISER (*fors* et *pays*), *v. n.* T. de chasse. Quitter son gîte et s'en aller en des parages éloignés, en parlant des bêtes qu'on poursuit.

FORPAÎTRE (*fors* et *paître*), *v. n.* T. de chasse. En parlant des bêtes, aller chercher sa pâture dans des lieux éloignés.

FORS (for. Lat. *foris*), *prép.* T. vieilli pour lequel on dit hors, hormis, excepté. Tout est perdu fors l'honneur.

FORSENANT (*forcener*), *adj. m.* T. de chasse. Se dit d'un chien qui a beaucoup d'ardeur.

FORT, ORTE (lat. *fortis*), *adj.* Qui a beaucoup de force. || Famil. Être fort comme un Turc, comme un bœuf, être extrêmement fort. || Dans le langage biblique, le Dieu fort, Dieu. || Il se dit de la force de certaines choses. Les aimants les plus forts. || Par extens. Qui a pour soi la force matérielle. La raison du plus fort est toujours la meilleure, La Font. || Qui a pour soi la force morale, la puissance, l'influence. || Fort de, qui puise force et confiance dans. Fort de sa vertu. || Fig. En parlant de choses. Des vers forts de choses. || Se faire fort (littéralement, se donner pour assez fort, se dire assez fort pour), se porter caution, s'engager à faire quelque chose. Je me fais fort d'en venir à bout. Se porter fort pour quelqu'un, répondre de son consentement, et aussi se porter garant pour lui (*fort* dans ces deux cas-là est toujours invariable). || T. de guerre. Redoutable par le nombre, l'armement, la position, etc. Un ennemi fort. Une armée forte de trente mille hommes. || Qui est en état de résister aux attaques de l'ennemi, en parlant de positions, de villes de guerre. || Capable, par la grosseur, par l'épaisseur, de résister au choc, au poids, en parlant des choses. De fortes murailles. || Il se dit de même des tissus, des cuirs, etc. Une étoffe très-forte. || Grand et puissant de corps. Un homme grand et fort. Un fort cheval. || On dit de même : Avoir la main forte, le pied fort. || Qui est considérable en son genre, en parlant des choses. Un fort salaire. || Un ordinaire fort, une table servie copieusement chaque jour. Un plat fort, un plat copieux. || Qui est en quelque excès sur la juste mesure. Des mesures fortes. || Monnaie forte, monnaie évaluée sur un pied avantageux à celui qui la reçoit en payement. || Qui a une longue portée, en parlant de la vision. Une forte lunette. Des yeux forts. || Voix forte, voix pleine et qui se fait bien entendre. || En gramm. Articulations fortes, *p, t, k, f, s, ch*. || En mus. Temps fort, voy. temps. || Qui a une grande ténacité. Colle forte. Terre forte, terre grasse tenace et difficile à labourer. || Touffu, dru, rangé près à près. Les blés sont forts. || Rude, difficile. Un ressort très-fort. || Chargé, en parlant d'une couleur, d'une liqueur. Bouillon fort. Des teintes plus fortes. || Qui fait beaucoup d'impression sur le goût, l'odorat. De fortes épices. || Liqueurs fortes, liqueurs alcooliques. || Âcre au goût, désagréable à l'odorat. Du beurre fort. Une haleine forte. || Fig. Qui a de la grandeur, de l'impétuosité, de la violence, en parlant des choses. Une forte maladie. Un pouls fort. || En parlant de la mer, grosse, houleuse. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses morales. La vérité est forte. Une forte haine. || Un fort marchand, un marchand qui fait de grandes affaires. || Qui a de la force d'âme, de la fermeté. La femme forte de l'Écriture. Une âme forte. || Il se dit, en un même sens, de certaines choses morales ou intellectuelles. Une éducation forte et sévère. || Habile, capable. Vous êtes plus fort que moi aux échecs. Fort en raisonnement, sur la géographie, etc. || Absol. Un homme fort, un homme dont l'esprit a beaucoup d'étendue, de pénétration, de force. || Un élève fort, un élève qui sait bien ce qu'on lui enseigne. || Famil. Il est fort pour parler, il parle plus qu'il n'agit. || Famil. Être fort pour, avoir du goût pour. || Être fort en gueule, avoir la repartie prompte, piquante, insolente. || En parlant des ouvrages d'esprit, qui témoigne de la force, de l'habileté. Ce jeune homme a fait une composition très-forte. || C'est une forte tête, c'est un homme judicieux et sagace. || Une tête forte, un homme qui supporte bien le vin. || Une imagination forte, imagination qui se représente les choses avec énergie. || Avoir l'esprit fort, avoir de la vigueur, de la pénétration dans l'esprit. || Esprit fort, voy. esprit. || Bien fondé, appuyé sur de bons principes. De fortes preuves. || Il se dit du style, des expressions, pour signifier que l'énergie est jointe à la justesse. Un style fort. || En peint. Qui a de la précision et ne laisse rien de douteux. Contours forts. || Il se dit, en un autre sens, des expressions qui ont quelque chose d'outré, de dur. Le paradoxe est fort, Mol. || Famil. Cela est fort, paraît fort, c'est par trop fort, etc. se

dit d'une chose qu'on ne peut croire, qui surprend désagréablement. || *S. m.* Celui qui a une grande force musculaire ; il ne se dit que dans cette locution : Les forts de la halle, les portefaix qui font le service de la halle au blé de Paris. || Celui qui a la force ou la puissance. Protéger le faible contre le fort. || La partie la plus forte, la plus résistante d'une chose. Le fort d'une poutre. || Le fort de l'épée, le tiers du tranchant qui est à partir du talon, et avec lequel on pare surtout. || Le fort et le faible, ce qu'il y a de fort et de faible dans une personne, dans une chose. || Du fort au faible, le fort portant le faible, toute compensation faite. || Se dit en parlant des sons. Passer du doux au fort. || T. de monnaie. Le fort, ce qui est en excès. || T. de chasse. Le plus épais du bois et des buissons, où les bêtes sauvages se retirent. Relancer la bête dans son fort. || Ouvrage de terre ou de maçonnerie capable de résister aux attaques de l'ennemi. || Fig. La partie essentielle, principale d'une chose. Le fort de l'objection, de la dispute. || Le fort et le fin, ce qu'il y a de plus difficile dans un art, dans une science. || Le plus fort, ce qu'il y a de plus difficile, de plus pénible. || De son plus fort, autant que l'on peut. || Le plus haut degré, en parlant de choses physiques ou morales. Au fort de la tempête. Dans le fort de la colère. || Ce qui fait la force, la supériorité d'une personne. La critique est son fort. || Faire fort sur, compter sur, arguer de. || FORT, *adv.* D'une manière forte. Pousser fort. || Au sens moral. Aimer fort. || Famil. De plus fort en plus fort, avec une force croissante. || Extrêmement, beaucoup. Il gêle fort. Fort beau. || Si fort, suivi d'un adjectif. Un si rare service et si fort important, CORN.

FORTE (for-té. Ital. *forte*), *adv.* En mus. Se met aux endroits où le son doit être renforcé. || *Subst.* Un forte. || S'est dit autrefois pour forte-piano. || *Au pl.* Des forte.

FORTEMENT, *adv.* Avec une grande force musculaire. || Il se dit aussi de la force qu'a une chose. Cela tient fortement à la muraille. || Par extens. Avec vigueur. Ce bois pousse fortement. Des contours, des muscles fortement dessinés. Les traits du visage marqués fortement. || Fig. Avec énergie. Appuyer fortement une demande. Fortement irrité. Penser, écrire fortement.

FORTE-PIANO (for-té-pi-a-no. Ital. *forte-piano*), *s. m.* Nom qui fut donné pendant quelque temps à l'instrument que nous nommons aujourd'hui piano.

FORTERESSE, *s. f.* Lieu régulièrement fortifié pour résister aux attaques d'un ennemi. || Fig. Les impies se retranchent comme dans leur forteresse imprenable, BOSS.

★ **FORTIFIABLE**, *adj.* Qui peut être fortifié.

FORTIFIANT, ANTE, *adj.* Qui augmente les forces, en parlant des remèdes, des aliments. || *Subst.* Un fortifiant.

FORTIFICATION (lat. *fortificatio*), *s. f.* Action de fortifier une place, un poste. || L'art de fortifier. || Au pl. Étudier les fortifications, s'entendre aux fortifications. || Ouvrage de défense, ou ensemble des ouvrages qu'on élève autour d'une ville pour la défendre contre les entreprises de l'ennemi. || En ce sens, il se dit surtout au pluriel.

FORTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de fortifier.

FORTIFIER (lat. *fortificare*), *v. a.* Rendre fort, donner des forces. Cet exercice fortifie le corps. || En peint. Fortifier une figure, lui donner plus de grosseur. Fortifier les teintes, les ombres. || Fig. Il se dit au sens moral. Ces méditations fortifient l'esprit. || Fortifier quelqu'un dans une résolution, l'y affermir, l'y faire persister. || Corroborer, confirmer. Cela fortifie les soupçons. || Fortifier une place, un poste, l'entourer d'ouvrages de défense. || Se fortifier, *v. r.* Devenir plus fort. Cet enfant se fortifie. || Fig. L'esprit se fortifie par l'étude. || Avec ellipse du pronom personnel. Chaque jour voyait fortifier leur charité, MASS. || S'affermir. Se fortifier dans sa résolution. || Se donner l'un à l'autre des forces, du courage. || S'entourer de fortifications.

FORTIN (dim. de *fort*), *s. m.* Petit fort.

FORTIORI (À) (a-for-si-o-ri), *adv.* T. de logique emprunté au latin. À plus forte raison. Conclure à fortiori.

★ **FORTISSIMO** (ital. *fortissimo*), *adv.* En mus. Très-fort. || *Subst.* Un fortissimo. || *Au pl.* Des fortissimo.

FORTITRER (*fors*, et anc. fr. *titre*, lieu où les chiens sont attitrés, mis sur la voie), *v. n.* Un cerf fortitre, quand il évite de passer près des chiens frais et des relais.

FORTRAIT, AITE (p. p. de l'anc. verbe *fortraire*, surmener), *adj.* Cheval fortrait, cheval malade par suite d'une fatigue excessive.

FORTRAITURE, *s. f.* Maladie du cheval fortrait.

FORTUIT, ITE (lat. *fortuitus*), *adj.* Qui arrive par fortune, par accident, sans liaison de cause. Un incident fortuit. || *Subst.* Le forfuit.

FORTUITEMENT, *adv.* D'une manière fortuite.

FORTUNE (lat. *fortuna*), *s. f.* T. du polythéisme gréco-romain. Divinité qui présidait aux hasards de la vie. || Il s'écrit en ce sens avec une majuscule. || Il se dit, par allusion, en un sens analogue au précédent, mais sans majuscule. La fortune est changeante. || La roue de la fortune, les accidents divers dans la vie des hommes et dans le sort des États. Les jeux, les coups, les caprices de la fortune. || Fig. Adorer, encenser la fortune, s'attacher à ceux qui sont en faveur, en crédit. || Chance, hasard. Nous courons fortune de tout perdre. Voilà une étrange fortune ! || Tenter fortune, s'engager dans des entreprises dont l'issue dépend de chances qu'on ne peut ni calculer ni prévoir. || Chercher fortune, chercher les occasions qui peuvent procurer ce que l'on désire, biens, plaisirs, etc. || La fortune des armes, les hasards, les chances de la guerre. || Famil. La fortune du pot, le dîner tel qu'il se trouve. || DE FORTUNE, PAR FORTUNE, DE GRANDE FORTUNE, PAR FORTUNE, *loc. adv.* Par hasard, par grand hasard. || Bonne fortune, heureuse circonstance, chance heureuse. || Bonne fortune, la bonne aventure. || Bonne fortune, faveurs d'une femme. Un homme à bonnes fortunes. || Être en bonne fortune, être à un rendez-vous. || Mauvaise fortune, adversité, suite d'événements fâcheux. || Il se prend quelquefois pour bonheur. Je vous dois cette fortune. || Il est en fortune, il gagne tout ce qu'il veut. || Fig. Être en fortune, être en verve, en crédit. || En un sens opposé, malheur. Contre fortune bon cœur. || On dit aussi sans ellipse : Faites contre fortune bon cœur. || La bonne et la mauvaise fortune, la prospérité et l'adversité. || T. de mar. Fortune de mer, les accidents qui arrivent aux navigateurs, naufrages, tempêtes, pirates, etc. || Fortune de vent, gros temps. || Gouvernails, mâts, etc. de fortune, gouvernails, mâts qui ne servent que momentanément. || La fortune de quelqu'un, ce qui peut lui arriver de bien ou de mal. Suivre la fortune de son maître. || Il se dit aussi des choses. La fortune d'un livre, des empires. || La fortune de quelqu'un, son heureuse fortune, les succès qu'il obtient. || Il se dit, au pluriel, des variations du sort, de la destinée. Cette doctrine a eu des fortunes très-diverses. || L'état, la condition où l'on est. Se contenter de sa fortune. Les fortunes médiocres. || Une grande fortune, une condition élevée. || Chacun est artisan de sa fortune, en général nos succès dépendent de nous. || Élévation de quelqu'un dans la condition, le rang, les honneurs, les emplois, les richesses. || Les biens de la fortune, les richesses, les honneurs, les emplois. || Faire fortune, s'élever haut dans les honneurs, les emplois, les richesses, et fig. en parlant des choses, obtenir du succès, réussir. || Faire la fortune de quelqu'un, le faire parvenir à une position élevée. || Faire sa fortune, parvenir à une position élevée. || Soldat de fortune, homme de guerre qui s'est élevé des derniers grades aux plus élevés par ses propres efforts. || Autrefois, officier de fortune, soldat devenu officier. || Les grandes fortunes, les personnes élevées par le rang, les honneurs, les emplois, les richesses. || Richesses, biens. Jouir d'une grande fortune. || Homme de fortune, homme riche. || Être mal avec la fortune, être besogneux. || Faire fortune, devenir riche.

FORTUNÉ, ÉE (lat. *fortunatus*), *adj.* Bien traité de la fortune ou du sort. Fortuné ne doit pas être employé pour riche. || *Subst.* Les fortunés du siècle. || Qui a le caractère du bonheur. Siècle fortuné. Région fortunée.

FORT-VÊTU, *s. m.* Mauvaise orthographe de l'Académie pour forvêtu.

FORUM (fo-rom'. Lat. *forum*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Place où se tenait quelque marché. || Particulièrement, place où le peuple romain discutait les affaires publiques. || En cet emploi on met une F majuscule. || Fig. Les lieux où se discutent les affaires publiques. En cet emploi, on ne met pas de majuscule. || *Au pl.* Des forum.

FORURE, *s. f.* Trou fait avec un foret. || Trou d'une clef.

FORVÊTU (*fors* et *vêtu*), *s. m.* T. vieilli. Homme de néant à qui on a mis un bel habit sur le corps.

FOSSE (fô-s'. Lat. *fossa*), *s. f.* Creux fait dans la terre. || T. de chasse. Trou creusé à plomb pour prendre des loups. || Trou creusé en terre et dans lequel on met les morts. || Fig. Être sur le bord de sa fosse, avoir un pied dans la fosse, être fort vieux ou dangereusement malade. || Fig. Creuser sa fosse, altérer sa santé. || Creux longitudinal que font les jardiniers pour planter des asperges. || En anat. Cavité plus ou moins grande, dont l'ouverture est plus large que le fond. Les fosses nasales. || Basse-fosse, cachot très-profond dans une prison. || Fosse d'aisances, excavation voûtée dans laquelle sont reçues les matières des latrines.

FOSSÉ (fô-sé. Lat. *fossatum*), *s. m.* Sorte de fosse continue servant soit à l'écoulement des eaux, soit à la séparation de terrains. || Fig. Le grand fossé, le tombeau. || Fig. Sauter le fossé, se risquer après avoir longtemps hésité; faire par nécessité ce qu'on ne voudrait pas faire. || Creux continu servant à la défense d'une place de guerre. || Prov. Au bout du fossé la culbute; manière de faire entendre qu'on se résout aux conséquences fâcheuses que pourrait avoir une résolution hardie et imprudente. || Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat, ce qu'on laisse tomber est pour celui qui le ramasse.

FOSSETTE (dim. de *fosse*), *s. f.* Petite fosse que les enfants font pour jouer aux billes, etc. Il courut jouer à la fossette, MOL. || T. de chasse. Petite fosse pour prendre des oiseaux. || Petit creux, cavité que certaines personnes ont au menton ou à la joue.

FOSSILE (lat. *fossilis*), *adj.* En géol. Qui est extrait, qui provient du sein de la terre, en parlant de certaines substances. Sel, charbon fossile. || Qui est trouvé dans le sein de la terre, en parlant des restes de corps organisés. Plantes, animaux fossiles. || Fig. et par plaisanterie, fossile se dit de ce qui est arriéré, hors de mode. || *S. m.* Toute substance qui se tire de la terre, telle que minéraux, roches, etc. || Coquilles, plantes, et tous restes de corps organisés que l'on trouve enfouis à différentes profondeurs et qui présentent encore leurs formes primitives malgré leur pétrification.

FOSSOYAGE, *s. m.* Action de fossoyer; travail du fossoyeur.

FOSSOYÉ, ÉE, *p. p.* de fossoyer.

FOSSOYER (*fosse*), *v. a.* Clore par des fossés.

FOSSOYEUR, *s. m.* Celui qui creuse les fosses dans un cimetière. || *S. f.* La fossoyeuse, la mort. || Le fossoyeur, nom vulgaire et spécifique du nécrophore fossoyeur.

FOU (devant une consonne) ou **FOL** (devant une voyelle ou un *h* muette), **FOLLE** (b. lat. *follis*), *adj.* Qui a perdu la raison. || Par exagération. Être fou de, avoir pour ainsi dire perdu l'esprit à cause de. Il est fou de joie. || Chien fou, chien enragé. || Celui ou celle qui fait ou dit des extravagances. || Par exagération, fou à lier, extrêmement fou, extrêmement déraisonnable. || Fig. Être fou de, avoir une passion, une affection, un goût très-prononcé pour... Un avare idolâtre et fou de son argent, BOIL. || Il se dit de ceux qui ne montrent pas le sens, la prudence, la modération nécessaires. Tel se croit sage qui est fou. || Contraire à la prudence, à la raison, à la modération. Un fol espoir. || T. de pratique. Folle enchère, voy. ENCHÈRE. || Excessif. Il y avait un monde fou. Un mal de tête fou. || Un rire fou, un rire excessif. Un fou rire, un rire qu'on ne peut maîtriser. || Fort gai, très-enjoué. Que vous êtes fou! Humeur, gaieté folle. || Boussole folle, aiguille folle, boussole, aiguille aimantée qui ne s'arrête plus à un point fixe. || Folle avoine ou avoine stérile, noms vulgaires d'une graminée du genre avoine. || Fou, FOLLE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a perdu la raison. || Celui, celle qui, sans avoir l'esprit dérangé, fait ou dit des extravagances. || Être comme un fou, avoir pour ainsi dire perdu l'esprit par quelque émotion morale. || Fig. La folle du logis, l'imagination. || Bouffon, en parlant des bouffons à gages qu'avaient autrefois les rois. || Faire le fou, faire le bouffon en société. || Nom d'un genre d'oiseaux palmipèdes.

FOU (orig. inc.), *s. m.* Pièces du jeu d'échecs, dont l'une se place à côté du roi et l'autre à côté de la reine, et qui peuvent parcourir tout l'échiquier en diagonale.

FOUACE (voy. *feu*), *s. f.* Sorte de pain fait de fleur de farine, en forme de galette, cuit sous la cendre. || Fig. Rendre pain blanc pour fouace, se venger d'une légère offense par une plus grande.

FOUAGE (voy. *feu*), *s. m.* Redevance féodale exigée pour chaque feu sur les biens roturiers.

FOUAILLE (*ll* mouillées. B. lat. *focale*, foyer), *s. f.* T. de chasse. Part qu'on fait aux chiens d'un sanglier; c'est ce qu'on appelle curée, en parlant du cerf.

FOUAILLÉ, ÉE, *p. p.* de fouailler.

FOUAILLER (*ll* mouillées. *Fouet*), *v. a.* Frapper souvent avec le fouet. || Famil. Corriger des enfants indociles. || T. milit. Détruire par l'artillerie.

FOUDRE (lat. *fulgur*), *s. m.* et *f.* Sorte de trait enflammé qui vient le plus souvent des nuées, et qu'accompagne une violente détonation. || Que la foudre m'écrase, sorte d'imprécation par laquelle on affirme ou nie. || Foudre, au propre, est dans le langage ordinaire du féminin, mais le langage élevé et la poésie peuvent le faire masculin. Tout chargé de lauriers, craignez encor le foudre, CORN. Anastase mourut frappé du foudre, BOSS. || Comme la foudre, avec la rapidité de la foudre, avec une violence, une rapidité irrésistible. || Ensemble des phénomènes que produit l'électricité atmosphérique lorsqu'elle se combine par étincelle avec celle de la terre ou d'un autre nuage. || Coup de foudre, atteinte infligée par la foudre, et fig. événement désastreux qui atterre, qui déconcerte, qui cause une peine extrême. || Pierre de foudre ou carreau, pierre qui passait pour être tombée du ciel avec la foudre; c'est un aérolithe. || Sorte de dard enflammé qui était l'arme de Jupiter. || En peint. et sculpt. Représentation de la foudre de Jupiter. || En ces deux sens, foudre est toujours masculin. || La colère, la vengeance divine. || Poétiq. Catastrophe, destruction. || Au fém. et au masc. Les foudres de l'Église, les foudres de Rome, les foudres du Vatican, les foudres de l'excommunication, les foudres des censures ecclésiastiques, les sentences d'excommunication. || Au fém. et au masc. Les foudres de l'éloquence, les grands mouvements par lesquels l'orateur confond ses adversaires. || Un foudre d'éloquence, un grand orateur. || Au masc. et au fém. L'artillerie, les canons, les mines. || Les foudres de la guerre, les canons, l'artillerie. || Foudre de guerre, un conquérant, un guerrier qui fait trembler ses ennemis, un homme vaillant.

FOUDRE (all. *Fuder*), *s. m.* Grand tonneau contenant plusieurs muids de liquide.

FOUDROIEMENT, *s. m.* Action de foudroyer.

FOUDROYANT, ANTE, *adj.* Qui foudroie. || Fig. Qui frappe avec la rapidité de la foudre. Épée foudroyante. || Apoplexie foudroyante, apoplexie qui cause une prompte mort. || Qui exprime une vive indignation, une terrible colère. Une lettre foudroyante. Des regards foudroyants. || Qui terrifie, qui interdit et confond. Nouvelle foudroyante. || *S. f.* Foudroyante, espèce de fusée.

FOUDROYÉ, ÉE, *p. p.* de foudroyer.

FOUDROYER (*foudre*), *v. a.* Frapper de la foudre. || Que le ciel me foudroie, sorte d'affirmation, de serment. || Battre, renverser à coups de canon. Foudroyer une ville. || Frapper avec une arme à feu quelconque. || Frapper, renverser comme avec la foudre. Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiége, BOSS. || Fig. Interdire, étonner comme avec la foudre. || Terrasser, confondre. Foudroyer l'orgueil. || Combattre avec véhémence, frapper de réprobation. L'Église ne foudroie pas toujours les erreurs naissantes, BOSS. || *V. n.* Se dit de la foudre qui éclate. O toi qui foudroies sur les impies, D'ABLANCOURT. || Fig. Avoir l'éclat et la force de la foudre, en parlant d'un orateur, d'un poëte.

FOUÉE (b. lat. *focata*, ce qui tient au foyer), *s. f.* Chasse aux petits oiseaux qui se fait la nuit à la clarté du feu. || Feu qu'on allume dans un four. || Fagot.

FOUET (fouè. *Fouée*, fagot, ou l'anc. fr. *fou*, hêtre), *s. m.* Longue cordelette de cuir ou de chanvre fixée au bout d'un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les chevaux. || Fig. et famil. Donner un coup de fouet, menacer, presser, obliger quelqu'un de faire promptement ce qu'on exige de lui. || Coup de fouet, impulsion, excitation. || Coups de verge dont on châtie

les enfants. Donner le fouet. || Coups de verge dont la justice faisait châtier quelques délinquants ou criminels. || Fig. Toute punition morale infligée à un vice, à un travers. Le fouet de la satire, du ridicule. || Lanière de cuir qui sert à frapper un sabot pour le faire tourner. || Ficelle que les cochers et les charretiers mettent d'ordinaire au bout de leur fouet. || Nom de ficelles employées dans la reliure. || Le fouet de l'aile, le bout de l'aile des oiseaux. || Chez certains mammifères, les poils longs ou en touffe qui garnissent le bout de la queue. || T. d'artillerie. Tir de plein fouet, tir horizontal.

* **FOUETTABLE**, *adj*. Qui mérite d'être fouetté.

FOUETTÉ, ÉE, *p. p.* de fouetter. Crème fouettée. || Fig. Crème fouettée, ouvrage brillant, mais peu solide. || En parlant des fleurs, des fruits, tacheté de petites raies.

* **FOUETTEMENT**, *s. m.* Action de fouetter. || Il se dit aussi de la pluie, de la neige, etc. qui fouettent.

FOUETTER, *v. a.* Frapper du fouet. Fouetter les chevaux. || Donner le fouet. || Famil. Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, c'est une bagatelle, une faute légère. || Fig. Avoir bien d'autres chiens à fouetter, avoir bien d'autres affaires en tête. || Fig. Donner des verges pour se faire fouetter, fournir des armes contre soi-même. || Fig. Frapper par la satire. Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour, Gilbert. || Fouetter des œufs, de la crème, les battre avec des verges pour les faire mousser. || Fouetter le sang, exciter l'impatience, l'irritation. || Fouetter le sang, le faire circuler. || Frapper, cingler à la manière d'un fouet. La pluie me fouette le visage. || Lancer comme avec un fouet. La tourmente leur fouette la neige au visage. || T. de mar. Les voiles fouettent les mâts, lorsqu'elles frappent avec violence contre. || Se dit du canon qui bat sans obstacle un endroit. || *V. n.* La pluie fouettait contre la fenêtre. || Se fouetter, *v. réfl.* Se donner à soi-même des coups de fouet. || Se donner réciproquement des coups de fouet.

FOUETTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fouette. || *Adj.* Le frère fouetteur, celui qui, dans les anciens colléges ecclésiastiques, donnait le fouet.

FOUGASSE (lat. *focus*), *s. f.* Espèce de mine qui n'est qu'un petit fourneau en forme de puits, qu'on charge de barils de poudre, et qu'on fait jouer par le moyen d'une saucisse. || Fig. Coup de tête, incartade.

FOUGER (lat. *fodicare*), *v. n.* Creuser et fouiller le sol avec le boutoir, se dit du sanglier et du porc.

* **FOUGERAIE**, *s. f.* Lieu planté de fougères.

FOUGÈRE (lat. *filix*), *s. f.* Famille de plantes qui croît dans les bois et dans les landes. || Poétiq. Verre à boire, ainsi dit parce que, avant qu'on eût, pour la fabrication du verre, la soude, on y employait la potasse extraite des cendres de la fougère ou de tout autre végétal.

* **FOUGEROLE**, *s. f.* Petite fougère.

FOUGON (lat. *focus*), *s. m.* T. de mar. de la Méditerranée. Le foyer ou la cuisine du vaisseau.

FOUGUE (lat. *fuga* ou *focus?*), *s. f.* Mouvement impétueux, violent, ordinairement avec emportement et colère. Être, entrer en fougue. || Impétuosité naturelle. Un cheval qui a trop de fougue. La fougue du caractère. || La fougue de la jeunesse, l'emportement avec lequel les jeunes gens se livrent aux plaisirs. || L'emportement propre aux artistes et qui leur fait faire des hardiesses et même des écarts.

FOUGUE, *s. f.* Mât de fougue, le mât d'artimon. || Vergue de fougue, vergue qui ne porte point de voiles. || Perroquet de fougue, hunier du mât d'artimon.

FOUGUEUX, EUSE, *adj.* Plein de fougue. Un torrent, un animal fougueux. Ma fougueuse jeunesse.

FOUI, IE, *p. p.* de fouir.

FOUILLE (*ll* mouillées. Voy. *fouiller*), *s. f.* Ouverture faite en fouillant la terre, pour creuser un canal, des fondations, pour mettre à découvert de vieux monuments ensevelis, etc. Faire des fouilles.

FOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de fouiller.

FOUILLE-AU-POT, *s. m.* Petit marmiton. || *Au pl.* Des fouille-au-pot.

* **FOUILLEMENT**, *s. m.* Action de fouiller, de chercher.

FOUILLER (*ll* mouillées. Lat. *fodicare*), *v. a.* Creuser la terre. || Chercher en creusant. La bécassine fouille les vers dans la vase, Buff. || Fouiller quelqu'un, chercher dans ses poches pour voir s'il n'y cache point quelque chose. || Fouiller les manuscrits, les bibliothèques, y faire des recherches laborieuses. || Fig. Fouiller la nature, faire des recherches pour la connaître. || Fig. Fouiller les cendres des morts, faire une recherche odieuse de la vie d'un homme mort. || T. de guerre. Fouiller un bois, y faire une reconnaissance. || En sculpt. et archit. Tailler et évider les ornements, pour leur donner plus de relief. Fouiller le marbre, une draperie. || Fig. et par abus, fouiller son style. || *V. n.* Faire des creux dans la terre. || Chercher quelque chose en remuant, en déplaçant les objets qui peuvent se cacher. Fouiller dans une armoire. || Fouiller dans les poches et absol. fouiller, faire une recherche dans les poches de quelqu'un. || Fouiller à la poche, dans sa poche, dans sa bourse, mettre la main à sa propre poche, à sa bourse, pour y chercher quelque chose. || Faire des recherches. || Fig. Fouiller dans les secrets de la nature, dans l'avenir. Fouiller dans sa mémoire. || Se fouiller, *v. r.* Rechercher ce qu'on a dans ses poches. || Faire l'un sur l'autre une recherche dans les vêtements, dans les poches.

* **FOUILLEUR**, *s. m.* Celui qui fouille. || Instrument d'agriculture propre à remuer et à ameublir le sous-sol, sans ramener à la surface la terre qui le compose.

* **FOUILLIS** (*ll* mouillées), *s. m.* Masse d'objets confus et en désordre. Un fouillis de papiers. || Il se dit aussi en parlant de fleurs, de plantes, de broussailles. || Fig. Il se dit des compositions littéraires, où se trouvent beaucoup de choses désordonnées.

FOUINE (lat. *faginus*), *s. f.* Nom vulgaire de la martre des hêtres. || La peau fournie par la fouine.

FOUINE (lat. *fuscina*), *s. f.* Instrument de fer dont on se sert pour soulever et empiler les gerbes. || Trident ou fourche à plusieurs branches pointues ou barbelées qu'on lance à certains gros poissons. || On dit aussi en ce sens foène et fouane.

FOUIR (lat. *fodere*), *v. a.* Creuser. Fouir la terre, un puits. || Par extens. Mettre dans la terre qui a été fouie. L'un y va fouir des haricots, l'autre de la vesce, P. L. Cour.

* **FOUISSEUR**, *s. m.* Nom commun de tous les mammifères qui creusent le sol avec une grande facilité, comme font les taupes. || *Adj.* Les animaux fouisseurs.

FOULAGE, *s. m.* T. d'arts. Action de fouler; le résultat de cette action. Préparer les draps au foulage. || Il se dit aussi de l'écrasement des raisins pour faire le vin.

FOULANT, ANTE, *adj.* En phys. Pompe foulante.

FOULARD (orig. inc.), *s. m.* Nom d'un taffetas des Indes orientales, imprimé en diverses nuances, pour faire des mouchoirs, des robes. || Mouchoir de poche ou de cou.

FOULE (voy. *fouler*), *s. f.* T. d'arts. Action de fouler les draps. || Opération par laquelle on foule les feutres. || Atelier où l'on foule. || Presse qui résulte d'une grande multitude de gens, et par suite cette multitude elle-même. || Le vulgaire, le commun des hommes. || Se tirer de la foule, se distinguer, s'élever au-dessus du commun. || Par extens. Grand nombre. Une foule de gens se sont opposés ou s'est opposée à mon passage. Une foule de raisons. || En foule, *loc. adv.* En grand nombre, en parlant des personnes et des choses.

FOULÉ, ÉE, *p. p.* de fouler.

FOULÉE, *s. f.* T. de manége. Instant pendant lequel le pied du cheval pose sur le sol. || *Au pl.* T. de chasse. Traces légères que la bête laisse en passant sur l'herbe ou sur les feuilles. || Quantité de peaux que l'on pile à la fois.

* **FOULEMENT**, *s. m.* Action de fouler.

FOULER (le radical du lat. *fullo*), *v. a.* Presser, écraser une chose qui n'oppose guère de résistance. Fouler un lit. || Fouler une cuve, y écraser les grappes de raisin. || Fouler le drap pour le rendre plus ferme et plus serré. || Fouler le cuir, lui donner un certain apprêt en le foulant aux pieds dans une cuve. || Manier et préparer le chapeau à force de bras sur le fouloir. || Marcher dessus. La terre que je foule est à moi, J. J. Rouss. || Fouler aux pieds, marcher dessus en appuyant avec les pieds, presque toujours avec le sens du mépris, de la colère, de la vengeance, et fig. traiter avec mépris, dédaigner, braver. || Opprimer. || Accabler d'impôts, d'exactions. Fouler le peuple. || Blesser par frottement ou par tiraillement. La selle foule ce cheval. || Distendre une articulation,

la contondre. Cette chute m'a foulé le poignet. || Se fouler, fouler à soi. Se fouler le pied. || Fig. et popul. Il ne se foule pas la rate, il ne se donne ni mal ni peine. || *V. n.* Exercer une action de pression. On feutre en foulant. || Se dit de l'action de la presse à imprimer sur les feuilles. || Se fouler, *v. r.* Être pressé, serré par la foule. || Fig. et famil. Il ne se foule pas, il ne se donne pas beaucoup de peine. || Éprouver une foulure.

FOULERIE, *s. f.* Atelier de foulage. || Machine à fouler.

* **FOULEUR,** *s. m.* Celui qui foule le raisin dans la cuve. || Synonyme de foulon.

FOULOIR, *s. m.* Instrument avec lequel on foule. || Le lieu où l'on foule.

FOULON (lat. *fullo*), *s. m.* Artisan qui prépare les étoffes de laine en les faisant fouler au moulin. || Moulin à foulon, moulin qui sert à fouler les draps. || Terre à foulon, argile qui sert à dégraisser les draps.

FOULQUE (lat. *fulica*), *s. f.* Genre d'oiseaux échassiers.

FOULURE, *s. f.* Action de fouler des draps, des peaux. || Au pl. T. de chasse. Marques légères que le pied du cerf laisse sur l'herbe. || Blessure d'une partie foulée. Une foulure au pied.

FOUR (lat. *furnus*), *s. m.* Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, où l'on fait cuire le pain. || Four de campagne, ustensile de ménage, espèce de couvercle en tôle, à double rebord, dont l'un, plus creux, emboîte le plat, et dont l'autre reçoit des charbons allumés. || Pièce de four, gâteau et autre pièce de pâtisserie cuite au four. || Petits fours, sorte de petite pâtisserie légère pour desserts, pour soirées, etc. || Famil. Il y fait chaud comme dans un four, et absol. c'est un véritable four, se dit d'un endroit où il fait une très-grande chaleur. || Il y fait noir comme dans un four, se dit d'un lieu très-obscur. || Grande comme un four, se dit d'une bouche très-étendue. || L'endroit où est le four. Aller au four. || Lieux voûtés et ouverts par en haut, où l'on fait cuire la chaux, le plâtre, etc. || Four à poulet, endroit clos où l'on entretient une température suffisante pour faire éclore les œufs. || Faire four, se disait des comédiens qui refusaient de jouer, quand la recette ne couvrait pas les frais. || Aujourd'hui, se dit d'un comédien ou de tout autre qui échoue, d'un livre, d'une entreprise qui ne réussit pas. || On dit dans le même sens : C'est un four. || Prov. Vous viendrez cuire à mon four, vous aurez besoin de moi, et je me vengerai. || Ce n'est pas pour vous que le four chauffe, la chose, l'affaire n'est pas pour vous.

FOURBE (ital. *furbo*), *adj.* Qui a recours, pour tromper, à des moyens odieux. || *S. m.* et *f.* Un fourbe.

FOURBE, *s. f.* Caractère du fourbe ; disposition à fourber, habitude de fourber. La fourbe n'est le jeu que des petites âmes, CORN. || Acte de fourbe. Sa fourbe fut bientôt découverte, Boss.

FOURBÉ, ÉE, *p. p.* de fourber.

FOURBER, *v. a.* Tromper en fourbe. Oui, oui, fourber un fourbe est une œuvre louable, DESTOUCHES. || Absol. Prendre plaisir à fourber sans dessein, CORN.

FOURBERIE, *s. f.* Action de fourber. || Par extens. Penchant à fourber.

FOURBI, IE, *p. p.* de fourbir.

FOURBIR (anc. h. all. *furban*), *v. a.* Polir par le frottement, en parlant d'ustensiles de fer, de cuivre, et des armes. || Se fourbir, *v. r.* Être fourbi. || Se fourbir, se dit de cuirassiers ou autres qui nettoient leur armure.

* **FOURBISSAGE,** *s. m.* Action de fourbir; le résultat de cette action.

FOURBISSEUR, *s. m.* Artisan qui fourbit et qui monte les sabres, les épées.

* **FOURBISSIME** (superlatif à forme latine de *fourbe*), *adj.* Mot dit par plaisanterie. Très-fourbe.

FOURBISSURE, *s. f.* Action de fourbir.

FOURBU, UE (p. p. de l'anc. fr. *forboire*, boire avec excès), *adj.* Atteint de fourbure, maladie qui ôte aux chevaux l'usage des jambes. || Fig. Incapable de marcher à cause d'un excès de fatigue. Je suis fourbu.

FOURBURE, *s. f.* Inflammation du tissu réticulaire du pied chez le cheval, et en général chez les solipèdes et les ruminants.

FOURCHE (lat. *furca*), *s. f.* Instrument à long manche, muni, au bout, de dents aiguës, et qui sert à remuer le fumier, les fourrages, etc. || Fig. et famil. Faire quelque chose à la fourche, le faire négligemment, grossièrement. || Bois fourchu. Une fourche de bois. || T. de mar. Se dit de deux mâts ou mâtereaux réunis vers le sommet pour élever des fardeaux. || Autrefois, fourche d'arquebuse, bâton garni d'un fer fourchu dont on se servait pour appuyer le mousquet en tirant. || Faire la fourche, se dit d'un chemin, d'une rivière, etc. qui se bifurque. || Fourches patibulaires, gibet à plusieurs piliers élevé dans la campagne. || Fourches Caudines, défilé où l'armée romaine prise par les Samnites ne fut lâchée qu'après avoir passé sous le joug. || Fig. Passer par les Fourches Caudines, subir des conditions humiliantes. || Instrument qui sert à prendre le poisson en l'enferrant. || En blas. La queue du lion, lorsqu'elle est divisée en deux.

FOURCHÉ, ÉE, *p. p.* de fourcher. Qui fait la fourche, qui se bifurque. Pied fourché. Chemin fourché. || En blas. Croix fourchée, celle dont les branches sont terminées par trois pointes. || Pied fourché, bureau où l'on payait les droits d'entrée sur le bétail qui a le pied fendu.

* **FOURCHÉE,** *s. f.* La quantité de fumier, de foin, de fourrage qu'on enlève d'un coup avec une fourche.

* **FOURCHE-FIÈRE** (lat. *furca ferrea* ou *fera*), *s. f.* Fourche à deux dents longues, aiguës et solides.

FOURCHER, *v. n.* Faire la fourche. Un arbre qui fourche. || Être bifurqué. Le chemin fourchait. || Fig. Cette famille, cette race n'a point fourché, elle n'a formé qu'une seule branche. || Fig. La langue fourche, quand elle prononce un mot pour un autre. || Se fourcher, *v. r.* Prendre une disposition fourchue. || Se bifurquer.

* **FOURCHETÉE,** *s. f.* Ce qu'on peut prendre en une seule fois avec une fourchette.

FOURCHETTE (dim. de *fourche*), *s. f.* Ustensile de table à trois ou quatre dents dont on se sert pour prendre les morceaux dans son assiette. || Grande fourchette, la fourchette à découper. || Déjeuner à la fourchette, manger de la viande en déjeunant. || Fig. et famil. On dit aussi : Une bonne fourchette, un homme qui mange bien. Il a un joli coup de fourchette. || La fourchette du père Adam, se dit par plaisanterie quand on prend avec les doigts ce qui se mange ordinairement avec une fourchette. || Au hasard de la fourchette, se disait de ces établissements où l'on plongeait la fourchette dans le pot pour un sou, avec droit de garder ce qu'on amenait, et fig. sans choix, sans discernement. || Sorte de pieu fourchu dont les arquebusiers se servaient pour appuyer leur arme en tirant. || Le petit os divisé en deux branches qui est entre les deux ailes d'une volaille. || Popul. La fourchette de l'estomac, le bréchet. || Partie du sabot du cheval située à sa face inférieure. || Au jeu de cartes, avoir la fourchette, avoir la dame et l'as.

FOURCHON, *s. m.* Chaque branche d'une fourche, d'une fourchette. || Fourche d'un arbre, l'endroit d'où sortent les branches.

FOURCHU, UE, *adj.* Qui fait la fourche. Une queue fourchue. || Arbre fourchu, arbre qui se bifurque. || Faire l'arbre fourchu, se poser la tête en bas et les pieds en haut écartés l'un de l'autre. || Pied fourchu, pied fendu des animaux ruminants. || Les pieds fourchus, les bœufs, moutons, etc. ou en général tous les animaux qui ruminent. || Pied fourchu, pied attribué par la mythologie aux sylvains, et par imitation au diable. || Fig. Il a le pied fourchu, se dit d'un homme méchant, dangereux, mécréant.

FOURGON (*fourche*), *s. m.* Longue perche garnie de fer pour remuer la braise dans le four. || Prov. La pelle se moque du fourgon, se dit de deux personnes également ridicules, qui se moquent l'une de l'autre, ou d'une personne qui blâme dans une autre ce qu'on pourrait reprendre en elle-même.

FOURGON (orig. inc.), *s. m.* Longue voiture couverte dont on se sert dans les équipages militaires et dans les voyages, pour porter les bagages, les provisions.

FOURGONNER, *v. n.* Remuer la braise du four avec le fourgon. || Famil. Remuer le feu avec les pincettes. || Par extens. Fouiller en dérangeant tout.

FOURMI (lat. *formica*), *s. f.* Petit insecte hyménoptère qui vit en société sous terre. || Fig. Se faire plus petit qu'une fourmi, s'abaisser, s'humilier. || Avoir des

fourmis dans quelque partie du corps, y sentir des picotements. || Œufs de fourmis ou de fourmi, nom donné improprement aux larves et aux nymphes de la fourmi fauve.

FOURMILIER, *s. m.* Mammifère de l'Amérique, qui se nourrit particulièrement de fourmis. || Nom d'oiseaux de la Guyane qui se nourrissent de fourmis.

FOURMILIÈRE, *s. f.* Habitation des fourmis. || Toutes les fourmis qui habitent la même fourmilière. || Par extens. Une grande quantité de certains autres insectes ou d'animaux. Une fourmilière de vers. || Fig. Lieu où réside une multitude de personnes. Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, J. J. Rouss. || Une grande multitude de personnes se remuant, s'agitant.

FOURMI-LION, *s. m.* Petit insecte névroptère, fort vorace, qui se nourrit de fourmis et autres insectes.

* **FOURMILLANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj.* Où les habitants sont nombreux comme des fourmis.

FOURMILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de fourmiller. Le fourmillement d'une multitude. || Sensation de picotement comme si des fourmis couraient sur la peau.

FOURMILLER (*ll* mouillées), *v. n.* S'agiter, se remuer en grand nombre comme des fourmis. || On donne aussi pour sujet à ce verbe le nom des choses où est ce qui fourmille. Ce fromage fourmille de vers. || Être épars et en grand nombre. Le mauvais fourmille et le bon est rare, Volt. || Être abondant en, rempli de. Le monde fourmille de philosophes, Vauvenargues. || Être le siége d'un picotement. Toute la main me fourmille.

FOURNAGE, *s. m.* Ce qu'on paye au fournier pour la cuisson du pain.

FOURNAISE (lat. *fornax*), *s. f.* Grand four où brûle un feu ardent. || Fig. Jeter un peu d'eau dans la fournaise, faire quelque chose pour calmer des passions qui n'en deviennent que plus allumées. || Par extens. C'est une fournaise, se dit d'un feu très-ardent, et aussi d'un lieu très-échauffé. || Fig. Creuset. La vertu s'épure dans l'adversité, comme le métal dans la fournaise.

FOURNEAU (lat. *furnellus*), *s. m.* Sorte de four dans lequel on fond le verre. || Petite construction en maçonnerie ou en brique, et même en fonte ou en tôle, pour cuire les aliments. || Ustensile, ordinairement de terre ou de fer, servant aux mêmes usages dans les petites cuisines. || Appareil composé de vaisseaux et de foyers pour soumettre certaines substances à l'action du feu. || Fourneau à réverbère, fourneau muni d'un dôme ou réverbère, qui rabat la chaleur sur le corps placé dans l'appareil. || Haut fourneau, bâtiment dans lequel on réduit les minerais de fer. || Haut fourneau désigne aussi l'usine entière. || Ustensile de laboratoire dans lequel on chauffe à une haute température des vases où doit s'effectuer une réaction chimique ou une opération pharmaceutique. || Fourneau de mine ou simplement fourneau, cavité pratiquée dans l'intérieur de la terre ou d'une maçonnerie, disposée de telle sorte que, le feu étant mis à la poudre dont on la remplit, l'effet soit dirigé contre l'obstacle que l'on veut détruire. || Le fourneau d'une pipe, la partie où l'on fait brûler le tabac.

FOURNÉE, *s. f.* La quantité de pain que l'on fait cuire à la fois dans un four. || Ce qu'on met à cuire dans les fours à tuile, à poterie, etc. || Certain nombre de personnes qui sont nommées à la fois à une même dignité; il se dit avec un sens d'ironie ou de défaveur. Fournée de sénateurs. || Il se dit aussi de ceux qui sont jugés ensemble. On n'a fait qu'une fournée de toute la bande.

FOURNI, IE, *p. p.* de fournir. || Qui a un certain volume, une certaine ampleur. || Épais, touffu. Un bois bien fourni. Il a les cheveux bien fournis.

FOURNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient un four à pain. || Celui qui travaille au four.

FOURNIL (four-ni. Anc. fr. *fourn*, four), *s. m.* Pièce attenant au four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT (*fournir*), *s. m.* Anciennement, étui à poudre que portaient les mousquetaires à pied. || Aujourd'hui, buffleterie, objets d'équipement d'un soldat.

FOURNIR (anc. h. all. *frumjan*, procurer), *v. a.* Procurer une provision de quelque chose. Fournir l'armée de blé. || Il se dit particulièrement avec une idée d'habitude. Fournir une maison de chandelle. || Absol. Procurer en général les provisions nécessaires. Fournir une maison. || Garnir. Fournir une maison de meubles. || Livrer, faire avoir, avec un nom de personne pour sujet. Fournir de l'argent à quelqu'un. || Avec un nom de chose pour sujet. Les fruits fournissent une nourriture saine. || Fig. Fournir matière à des conjectures. || En jurispr. Fournir et faire valoir une dette, une rente, la garantir, et la payer soi-même en cas d'insolvabilité du débiteur. || T. de pratique et d'admin. Produire, exposer. Fournir ses pièces. || Parfaire, achever. Fournir la somme entière. || T. d'escrime. Fournir à quelqu'un un coup d'épée, lui donner un bon coup d'épée. || Fournir la carrière, la parcourir tout entière. || Fig. Fournir sa carrière, achever de vivre. || Fournir une carrière, accomplir quelque travail, achever quelque œuvre. || *V. n.* Fournir habituellement les provisions. || Subvenir, contribuer. Fournir à la dépense, aux frais. || Suffire. Il faut un corps de fer pour fournir aux plaisirs que le monde vous impose, Mass. || Jouer une carte de la couleur qui est demandée. Fournir à trèfle, et activement fournir du trèfle. || Se fournir, *v. r.* S'approvisionner.

FOURNISSEMENT, *s. m.* Action de fournir, de procurer. Le sel pour le fournissement des greniers. || On dit aujourd'hui fourniture. || Fonds, apport de chaque associé. || Action d'établir les comptes respectifs.

FOURNISSEUR, *s. m.* Celui qui entreprend la fourniture de marchandises ou de certaines denrées.

FOURNITURE, *s. f.* Provision fournie ou à fournir. || Action d'approvisionner. || Ce que fournissent certains ouvriers, les tailleurs, les tapissiers, en employant l'étoffe, la matière principale. || Fines herbes pour assaisonnement, pour salade.

FOURRAGE (anc. fr. *forre*, paille, du gothique *fôdr*), *s. m.* Nom donné aux tiges, feuilles et racines des plantes vertes dont les bestiaux se nourrissent. || L'herbe qu'on coupe à l'armée pour la nourriture des chevaux. || L'action même de couper, d'apporter le fourrage. Aller au fourrage. || Se dit aussi des troupes commandées tant pour faire le fourrage que pour le soutenir. || T. d'artillerie. Foin, herbe dont on se sert pour bourrer le canon.

FOURRAGÉ, ÉE, *p. p.* de fourrager. Pillé.

* **FOURRAGEMENT**, *s. m.* Action de fourrager.

FOURRAGER, *v. n.* Aller au fourrage. || Fig. Fourrager dans tous les livres, se dit d'un compilateur ou d'un plagiaire. || *V. a.* Ravager. Fourrager un pays. || Famil. Mettre en désordre. Fourrager des papiers.

FOURRAGÈRE, *adj. f.* Plante fourragère, plante qu'on cultive comme fourrage. || Culture fourragère, culture qui a pour but la production des fourrages.

FOURRAGEUR, *s. m.* Cavalier qui va au fourrage.

* **FOURRAGEUX, EUSE**, *adj.* Qui fournit du fourrage, qui se consomme comme fourrage.

FOURRÉ, *s. m.* Partie de bois très-fournie d'arbrisseaux, d'arbustes, etc. || Par analogie, un fourré de lilas.

FOURRÉ, ÉE, *p. p.* de fourrer. Manteau fourré. || Un innocent fourré de malice, homme malicieux qui feint d'être simple et bon. || Langue fourrée, langue de bœuf, de cochon, de mouton, recouverte d'une peau et que l'on fait cuire selon certaine manière. || Garni d'arbres, d'arbustes, etc. Pays fourré. || Bois fourré, bois qui est très-garni de broussailles et d'épines. || Médaille, monnaie fourrée, celle dont l'intérieur n'est pas d'or ou d'argent, comme les faces. || On dit aujourd'hui médaille plaquée. || Fig. Paix fourrée, paix fausse, peu sincère, comme est fausse une médaille fourrée. || T. d'escrime. Coup fourré, coup que l'on donne en même temps que l'on en reçoit un, et fig. mauvais offices que se rendent deux personnes en même temps l'une à l'autre.

FOURREAU (gothique *fôdr*), *s. m.* Sorte de gaîne, d'enveloppe servant à recouvrir un objet pour le préserver. Fourreau d'épée, de parapluie. || Fig. Le fourreau est jeté, se dit d'une guerre à outrance. || Tirer l'épée du fourreau, commencer la guerre. Remettre l'épée au fourreau, faire la paix. || Coucher dans son fourreau, coucher tout habillé. || Fig. La lame use le fourreau, se dit d'une personne chez qui la grande activité de l'âme use le corps. || Robe d'enfant. || Ce qui enferme et couvre l'épi quand il n'est pas encore bien formé.

FOURRER (anc. fr. *fuere*, fourreau), *v. a.* Garnir, doubler de fourrure. Fourrer un manteau d'hermine.

|| T. de monnayage. Couvrir avec des lames d'or et d'argent soudées par les bords un flan qu'on passe ensuite dans les fers pour le monnayer. Fourrer une médaille. || Donner avec excès, sans discrétion. Elle lui fourre toujours à manger. || Mettre dans un endroit creux, caché. Fourrez cela dans votre poche. || Introduire, mettre dans. Fourrer son bras dans un trou. || Fig. et famil. Fourrer son nez où on n'a que faire, fourrer son nez partout, se mêler indiscrètement de tout. || Fourrer en prison, emprisonner. || Fig. Fourrer dans l'esprit, mettre dans l'esprit. || Fourrer une chose dans la tête, dans l'esprit de quelqu'un, la lui faire comprendre. || Fourrer dans l'esprit, infatuer d'une chose. || Se fourrer dans la tête, dans l'esprit, s'obstiner, s'infatuer. || Introduire quelqu'un dans une maison, dans une administration, l'engager dans une affaire. || Insérer mal à propos. Il fourre toujours du latin dans ses discours. || Se fourrer, *v. r.* Se vêtir de fourrures ou chaudement. || Se mettre, se placer. || Fig. Il cherche quelque trou où se fourrer, se dit d'un homme qui cherche quelque emploi, quelque condition. || Fig. S'introduire, s'entremettre. Vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire, Mol.

FOURREUR, *s. m.* Marchand de fourrures.

FOURRIER (anc. fr. *feurre* ou *forre*, fourrage), *s. m.* Autrefois, officier dont la fonction était de marquer le logement de ceux qui suivaient la cour. || Fig. Avant-coureur. Un fourrier de la mort, Corn. || Aujourd'hui, sous-officier chargé de pourvoir au logement des soldats, de répartir les vivres, etc. || *Adj.* Sergent-fourrier. || T. de mar. Celui qui travaille en sous-ordre aux écritures du service et de la comptabilité.

FOURRIÈRE (anc. fr. *feurre*, paille), *s. f.* Bâtiment dans l'arrière-cour d'une grande maison où l'on renferme diverses provisions. || Service chargé de distribuer et de fournir ces provisions. || Lieu où l'on retient des chevaux, voitures, etc. qui ont été saisis, jusqu'au payement des amendes. Mettre une voiture en fourrière.

FOURRURE (*fourrer*), *s. f.* Peau de certains animaux, munie de son poil et préparée, dont on garnit les vêtements. || Par extens. en parlant d'oiseaux. La fourrure des eiders. || Robe garnie de fourrures. La fourrure d'un docteur, d'un président. || Par extens. La personne même qui porte cette robe. || En blas. Peaux velues qui entrent dans les armoiries; il y en a deux, l'hermine et le vair.

FOURVOIEMENT, *s. m.* Action de se fourvoyer, de s'égarer. || Fig. Erreur, méprise.

⋆ **FOURVOYANT, ANTE**, *adj.* Qui fourvoie, qui égare.

FOURVOYÉ, ÉE, *p. p.* de fourvoyer.

FOURVOYER (lat. *foris* et *via*), *v. a.* Faire perdre le vrai chemin. || Fig. Les mauvais exemples l'ont fourvoyé. || Fig. Mettre en défaut. || Se fourvoyer, *v. r.* Perdre le vrai chemin. || T. de vénerie. S'écarter de la voie. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire fourvoyer quelqu'un, être cause qu'il se fourvoie. || Fig. Plus on suit ses passions, plus on se fourvoie. || Il se dit des méprises grossières. Cet auteur s'est fourvoyé.

FOUTEAU (dim. de l'anc. fr. *fou*, hêtre, du lat. *fagus*), *s. m.* Un des noms provinciaux du hêtre.

FOUTELAIE (fou-te-lè), *s. f.* Lieu planté de fouteaux.

⋆ **FOYARD** (anc. fr. *fou*, hêtre, du lat. *fagus*), *s. m.* Un des noms vulgaires du hêtre.

FOYER (lat. *focus*), *s. m.* Lieu dans les pièces d'une maison où l'on fait le feu. || Fig. et famil. Garder son foyer, mener une vie retirée et tranquille. || Par extens. Le feu même qui brûle dans le foyer. || Par extens. Un feu allumé par la nature, un volcan. || La partie où se met le feu dans certains appareils. Le foyer d'un fourneau. || Le fourneau d'une pipe. || Lieu, point d'où la lumière ou la chaleur rayonne. || Fig. Le siége, le centre. Cette ville est le foyer des lumières. || En physiol. Foyer perceptif, endroit du cerveau où se font les perceptions apportées par certains nerfs. || Foyer d'une maladie, le siége principal de cette maladie. || Le foyer d'une maladie contagieuse, le lieu où elle sévit avec le plus d'intensité. || Fig. Maison. Tout malheureux trouvait asile à leur foyer, M. J. Chén. || Au pl. Demeure, pays. Rentrer dans ses foyers. || T. de théâtre. La salle commune où se rassemblent les acteurs. Le foyer des acteurs. || La salle commune où se promènent les spectateurs pendant les entr'actes. || En phys. Le point de l'axe d'un miroir concave ou d'une lentille biconvexe où se réunissent et s'entre-croisent les rayons lumineux ou calorifiques après la réflexion et la réfraction. || En géom. Le foyer d'une ellipse, d'une hyperbole, d'une parabole, le point ou les points où se réunissent et d'où partent les rayons vecteurs. || Espèce de tapis qu'on place devant le foyer.

FRAC (frak. Allem. *Frack*), *s. m.* Habit d'homme qui se boutonne sur la poitrine et se termine en deux longues basques.

FRACAS (fra-kâ. Voy. *fracasser*), *s. m.* Rupture ou fracture violente et bruyante. || Bruit semblable à celui d'une chose qu'on brise; grand bruit. || Tout ce qui offre tumulte, désordre avec bruit. Le fracas du monde, des villes. || Faire du fracas, crier bien haut, se plaindre hautement. || Dans les compositions littéraires, et surtout dans les pièces de théâtre, ce qui frappe l'oreille et l'esprit comme fait le fracas. Le public veut de grands mots et du fracas, Volt. || En peint. Multitude et confusion d'objets qui frappent et fatiguent la vue. || Bruit qu'on fait dans le monde. Faire du fracas. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses qui, attirant l'attention du public, excitent une sorte de soulèvement.

FRACASSÉ, ÉE, *p. p.* de fracasser.

FRACASSER (ital. *fracassare*), *v. a.* Briser en éclats. || Se fracasser, *v. r.* Être brisé en éclats.

FRACTION (lat. *fractio*), *s. f.* Action de rompre, de briser le pain eucharistique. || Portion, partie. Une fraction de l'assemblée. || En arithm. Quantité qui exprime une ou plusieurs parties égales de l'unité.

FRACTIONNAIRE, *adj.* Il se dit de toute quantité représentée sous la forme d'une fraction. || Nombre fractionnaire, celui qui se compose d'un entier et d'une fraction.

⋆ **FRACTIONNÉ, ÉE**, *p. p.* de fractionner.

⋆ **FRACTIONNEMENT**, *s. m.* Action de réduire en fractions, en portions; effet de cette action.

⋆ **FRACTIONNER**, *v. a.* Réduire en fractions, en petites parties. || Se fractionner, *v. r.* Être fractionné.

FRACTURE (lat. *fractura*), *s. f.* Action de fracturer. Fracture d'une porte. || État de ce qui est fracturé. La fracture du jaspe paraît terreuse. || En chir. Solution de continuité des os ou des cartilages. La fracture du bras.

FRACTURÉ, ÉE, *p. p.* de fracturer.

FRACTURER, *v. a.* Rompre la continuité d'un corps solide. || En chir. Rompre la continuité d'un os, d'un cartilage. Fracturer le crâne. || Se fracturer, avec un régime direct, éprouver la fracture de. Il s'est fracturé la jambe. || Se fracturer, *v. r.* Éprouver une solution de continuité, en parlant d'un corps solide, d'un os.

FRAGILE (lat. *fragilis*), *adj.* Facile à briser, sujet à se casser. Un vase fragile. || Famil. Fragile comme le verre, très-fragile. || Fig. Qui n'est pas solidement établi, qui est de peu de durée. Biens fragiles. Les œuvres des humains sont fragiles comme eux, Volt. || Sujet à tomber en faute, enclin au péché.

FRAGILITÉ (lat. *fragilitas*), *s. f.* Disposition à être brisé facilement. La fragilité du verre. || Fig. Instabilité. La fragilité des choses humaines. || Faiblesse contre les tentations; facilité à pécher. La fragilité de l'espèce humaine. On se pardonne facilement des fragilités, Mass.

FRAGMENT (lat. *fragmentum*), *s. m.* Morceau d'une chose qui a été brisée en éclats. Les fragments d'un vase. || Petites parcelles de l'hostie rompue. || Fig. Ce qui est resté d'un livre, d'un poëme perdu. || Morceau d'un livre, d'un ouvrage qui n'est point encore terminé ou qui n'a pu l'être. || Morceau détaché. Fragments historiques. || Morceau extrait d'un ouvrage.

⋆ **FRAGMENTAIRE**, *adj.* Qui est par fragments.

⋆ **FRAGMENTATION**, *s. f.* Action de fragmenter; division par fragments.

⋆ **FRAGMENTER**, *v. a.* Diviser, séparer par fragments. || Se fragmenter, *v. r.* Être divisé par fragments.

⋆ **FRAGMENTEUX, EUSE**, *adj.* T. didactique. Qui résulte d'un assemblage de fragments.

FRAI (frè. Voy. *frayer*), *s. m.* Action de frayer, acte de la fécondation chez les poissons. || Œufs fécondés par le frai. || Petits poissons pour peupler. Mettre du frai dans un étang. || Se dit aussi des œufs de quelques ovipares aquatiques, comme la grenouille, le crapaud.

FRAI (frè. Lat. *fractus*), *s. m.* Diminution de poids des monnaies par l'effet de la circulation.

FRAÎCHEMENT, *adv.* Au frais, dans un endroit frais. || Être vêtu fraîchement, avoir des habits qui ne tiennent pas chaud. || Récemment, depuis peu.

FRAÎCHEUR (voy. *frais*), *s. f.* Froid doux et modéré qui, tempérant la chaleur de l'atmosphère, cause une sensation agréable. La fraîcheur de la nuit, d'un bois. || Absol. La fraîcheur, le moment du jour où il fait frais. || Froid plus ou moins vif. Les fraîcheurs du soir sont perfides dans cette saison. || Douleur causée par le froid, l'humidité. Gagner des fraîcheurs. || Fig. Lustre, brillant, vif éclat. La fraîcheur d'un costume, d'un tableau. || Par extens. La fraîcheur des pensées, de l'imagination, du style. || Air de jeunesse, de santé. || T. de mar. Vent très-faible qui commence après un calme plat.

FRAÎCHIR, *v. n.* T. de mar. Devenir plus fort, en parlant du vent. || Impers. Il fraîchit.

FRAIRIE (lat. *fratria*, de φρατρία), *s. f.* Partie de bonne chère et de divertissement. Être de frairie.

FRAIS (b. lat. *fractum*, dépense), *s. m. pl.* Argent qu'on emploie à quelque chose ; ce que coûte une chose. || Être de grands frais, occasionner de grandes dépenses. || À peu de frais, sans dépenser beaucoup d'argent, et fig. sans embarras, sans peine. || Faire les frais d'une chose, fournir l'argent qu'elle exige, et fig. faire les frais de quelque chose, fournir la matière principale de quelque chose, contribuer le plus à quelque chose. Faire les frais de la conversation. || Fig. Faire les frais, faire les premiers frais, faire les avances, solliciter le premier. || Absol. Faire des frais pour quelqu'un, lui faire des avances. || Se mettre en frais, faire, à quelque occasion, plus de dépense que de coutume. || Fig. Faire des efforts pour réussir, pour plaire. Se mettre en frais d'amabilité. || Fig. En être pour ses frais, ne pas obtenir ce pour quoi on avait fait des avances. || Sur nouveaux frais, en considérant tout ce qu'on avait fait comme nul ; de nouveau, derechef. || T. de pratique. Déboursés et émoluments accordés par tarifs aux officiers ministériels. || Faux frais, dépenses qui n'entrent pas en taxe, et dans le langage général, toutes les menues dépenses qui accompagnent une dépense principale. || Se dit, à certains jeux, tels que le billard, la paume, etc. de la dépense qu'on y fait.

FRAIS, AÎCHE (anglo-saxon *fresc*), *adj.* Qui est d'une température intermédiaire entre le chaud et le froid. Un vent frais. Une cave fraîche. || Une robe fraîche, un habit frais, robe, habit qui ne tient pas chaud. || T. de mar. Vent frais, vent assez fort, qui est favorable à la navigation. || *Subst.* Joli frais, bon frais, grand frais. || Nouvellement fait, produit. Des traces toutes fraîches. || Fig. La plaie est encore fraîche, se dit d'une vive affliction que le temps n'a pas encore adoucie. || Qui n'est pas encore séché. Écriture fraîche. || Pain frais, par opposition à pain rassis, pain conservant encore la mollesse qu'il a en sortant du four dans la mie, et dans la croûte la dureté cassante. || Noix fraîches, des noix qui ne sont pas séchées. || Qui n'est ni salé, ni fumé. Du porc, du beurre frais. || Qui est de date récente. Nouvelles fraîches. || Avoir le souvenir frais, la mémoire fraîche de quelque chose, en avoir un souvenir très-présent. || Être frais de quelque chose, en avoir la mémoire récente. || Il est encore tout frais du collége, il ne fait que d'en sortir. || Qui n'a souffert aucune altération par l'effet du temps. Poisson frais. || Qui a conservé l'éclat que donne l'état frais, récent, qui ne s'est point flétri. Des roses fraîches. || Fig. Il se dit de ce que l'on compare au lustre des fleurs. Cette jeune personne est fraîche comme une rose. Des étoffes fraîches. || En peint. Coloris frais. || Qui a un certain air de jeunesse et de vigueur. Un vieillard encore frais. || Qui n'est pas fatigué ou qui n'est plus fatigué. Des chevaux frais. J'ai dormi une heure, je suis frais. || Troupes fraîches, troupes qui ne sont point encore fatiguées, qui n'ont point encore donné. || Ironiq. Qui est dans un grand embarras. Vous avez perdu votre argent au jeu, vous voilà frais ! || LE FRAIS, *s. m.* Air frais, température fraîche. || Par plaisanterie. Mettre quelqu'un au frais, le mettre en prison. || FRAIS, *adv.* Il fait frais. Boire frais. || *Frais*, construit avec un participe, signifie tout nouvellement, et bien qu'il soit adverbe, s'accorde avec son substantif en genre et en nombre. Une maison toute fraîche bâtie. Des roses fraîches cueillies. || De frais, tout récemment. Un homme rasé de frais. || Popul. À la fraîche, au moment de la journée où il fait frais.

FRAISE (lat. *fragum*), *s. f.* Fruit du fraisier. || Par extens. Tache naturelle qui affecte la forme d'une fraise.

FRAISE (orig. inc.), *s. f.* T. de boucherie. Le mésentère du veau, de l'agneau.

FRAISE, *s. f.* Sorte de collet double et à godrons qu'on portait au seizième siècle et au commencement du dix-septième. || La fraise du dindon, la chair rouge qui lui pend sous le bec. || T. de fortification. Palissades plantées dans le talus extérieur du parapet et inclinées à l'horizon.

FRAISÉ, ÉE, *p. p.* de fraiser.

FRAISER, *v. a.* Plisser en forme de fraise. || T. de fortification. Garnir un bastion d'une fraise.

FRAISER (lat. *fresus*), *v. a.* Fraiser la pâte, la pétrir.

FRAISETTE, *s. f.* Petite fraise, manchette.

FRAISIER, *s. m.* Plante de la famille des rosacées, à fleurs blanches et qui produit les fraises. || Fraisier en arbre, l'arbousier.

* **FRAISIÈRE,** *s. f.* Terrain planté de fraisiers.

FRAISIL (frè-zi. Orig. inc.), *s. m.* Nom que les serruriers et autres artisans en fer donnent à la cendre du charbon de terre qui demeure dans la forge.

FRAMBOISE (anc. h. all. *brâmberi*, fruit de la ronce), *s. f.* Le fruit du framboisier.

FRAMBOISÉ, ÉE, *p. p.* de framboiser.

FRAMBOISER, *v. a.* Aromatiser avec de la framboise.

FRAMBOISIER, *s. m.* Arbrisseau épineux de la famille des rosacées, du genre ronce, qui produit la framboise.

FRAMÉE (lat. *framea*), *s. f.* Arme des anciens Francs, qui était une espèce de lance à fer très-long.

FRANC (fran. Lat. *francus*), *s. m.* Anciennement, synonyme de la livre tournois valant 20 sous. || Aujourd'hui, pièce d'argent alliée d'un $\frac{165}{1000}$ de cuivre, pesant cinq grammes, unité monétaire du système décimal. || Au marc le franc ou au centime le franc, proportionnellement à ce que chacun doit ou à ce qui est dû à chacun.

FRANC, ANCHE (fran devant une consonne, frank devant une voyelle. Lat. *francus*), *adj.* Qui jouit de sa liberté. Un esclave en entrant en France devient franc et libre. || Corps francs, voy. CORPS. || Coudées franches, voy. COUDÉE. || Qui n'a point souffert de dommage. Échappé, Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue, LA FONT. || Exempt d'impôts, de dettes, de charges. || Fig. Être franc de, exempt de. Franc d'ambition. || Port franc, port où les marchandises jouissent de la franchise des droits d'entrée et de sortie. || Villes franches, celles qui ne payaient pas la taille. || Fig. Part franche, celle à laquelle on a droit sans payer. || Dont on a payé d'avance le transport. Une lettre franche de port. || Franc de port se dit adverbialement. Une bourriche franc de port. || Fig. Qui dit ouvertement ce qu'il pense, qui agit conformément à ce qu'il dit. || Il se dit des choses. Une conduite, des manières franches. || Qui a les qualités requises, sans mélange. Drogue franche. Vin franc. || Terre franche, bonne terre végétale sans cailloux. || En peint. et sculpt. Dessin, pinceau, ciseau franc, net et hardi. || T. de mar. Vent franc, vent dont la direction et la force ne varient pas. || Vrai, véritable (mais avec une nuance ironique). Ce qu'il vous dit est une franche sottise. Ces francs pêcheurs, pêcheurs endurcis, PASC. || Un franc Breton, un franc Picard, un homme qui a pleinement les qualités et les défauts des gens de ces provinces. || Sert à renforcer certains termes injurieux. De francs ivrognes. Un franc animal. || Entier, complet, en parlant de choses. Huit jours francs. || T. d'escrime. Botte franche, coup de fleuret porté net et qui n'a pu être paré. || Avoir un jeu (manière de jouer) franc, avoir un jeu bien dessiné et sans timidité. || Fig. Y aller de franc jeu, y aller pour tout de bon, sans arrière-pensée. || T. d'horticulture. Qui n'a pas été greffé. || Un arbre franc de pied ou simplement arbre franc, arbre qui, sans avoir besoin d'être greffé, produit une bonne espèce de fruit. || On le dit des fruits mêmes. Noisettes franches. || Cheval franc du collier, voy. COLLIER. || En blas. Franc canton, pièce à dextre dans un carré. || FRANC, *adv.* Ouvertement, résolûment, sans rien déguiser ; il

ne se dit qu'avec *tout, un peu*. Je vous dirai tout franc que, etc. || Franc et net, même sens. || Franc-pensant s'est dit pour libre penseur. Tous les franc-pensants, Volt. || Entièrement, sans qu'il y manque rien. Il sauta le fossé franc, tout franc. || Avec exemption de toutes charges, peines, dettes, etc.

FRANC, ANQUE (lat. *Francus*), *s. m.* et *f.* Nom générique des Européens dans les ports du Levant. || *Adj.* Langue franque, jargon mêlé d'italien, d'espagnol, etc. à l'usage des Francs d'Orient.

FRANÇAIS, AISE (voy. *Franc*), *adj.* Qui est de France. Le territoire, le caractère français. || Théâtre français, théâtre de Paris consacré spécialement à la représentation des tragédies et des comédies. || On dit, dans le même sens, au pluriel, les Français. || Théâtre français, l'ensemble de toutes les pièces dramatiques qui ont eu du succès sur nos théâtres. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est née en France. || Collectivement. Le Français, né malin, forma le vaudeville, Boil. || *S. m.* Le français, la langue française. || Entendre le français, comprendre la langue française, et fig. comprendre à demi-mot. || En bon français, clairement, franchement, sans ménagement. || *Adj.* Ce qui n'est pas clair n'est pas français. || Cela n'est pas français, se dit d'un propos contraire à l'honneur, au sentiment national. || *Adv.* Parler français, s'exprimer en langage français, et fig. s'expliquer clairement, intelligiblement. || Parler français à quelqu'un, lui parler avec autorité et d'un ton menaçant. || A la française, à la manière des Français. S'habiller à la française.

FRANC-ALLEU, *s. m.* Voy. ALLEU.

FRANCATU (orig. inc.), *s. m.* Espèce de pomme qui se conserve longtemps. || *Au pl.* Des francatu.

* **FRANC-BORD**, *s. m.* Terrain laissé libre sur le bord et le long d'une rivière, d'un canal. || T. de mar. Bordage qui couvre un vaisseau de la quille à la préceinte. || *Au pl.* Des francs-bords.

FRANC-ÉTABLE (DE), *loc. adv.* T. de mar. Voy. ÉTABLE.

FRANC-FIEF, *s. m.* Voy. FIEF.

FRANC-FUNIN, *s. m.* Voy. FUNIN.

FRANCHEMENT, *adv.* Avec exemption de toutes charges, dettes, etc. || Avec franchise. Parlez franchement. || D'une manière résolue et précise, sans hésiter ni se retenir. || Fig. Se prononcer franchement pour une opinion.

FRANCHI, IE, *p. p.* de franchir.

* **FRANCHIPANE**, *s. f.* Voy. FRANGIPANE.

FRANCHIR (*franc*), *v. a.* Traverser résolûment, franchement des passages difficiles, de grands espaces. || Franchir les limites, franchir les bornes, passer au delà des bornes. || Fig. Franchir les bornes du savoir, de la pudeur. || Passer en sautant par-dessus quelque chose. Franchir une barrière. || T. de mar. Franchir une barre, un écueil, les passer sans échouer. || Franchir la lame, s'élever sur la lame et la descendre facilement. || Fig. Il se dit de ce que l'on compare à des passages difficiles, à des obstacles que l'on franchit. Franchir les difficultés, les obstacles. || *V. n.* T. de mar. La pompe franchit, quand elle donne plus d'eau que le vaisseau n'en reçoit. || Le vent franchit, quand il commence à devenir favorable. || Se franchir, *v. r.* Être franchi.

FRANCHISE (*franc*), *s. f.* État de celui qui n'est assujetti à aucun maître; liberté. || Les franchises d'un pays, d'une ville, les droits que possède un pays, une ville, et qui limitent l'autorité souveraine. || Immunité, exemption. Jouir de certaines franchises. || La franchise d'un lieu, l'avantage dont il jouit de recevoir les marchandises étrangères franches de toute taxe. || Franchise des lettres, exemption de droits de poste accordée à certaines lettres. || Droit d'asile attaché à certains lieux. || Le lieu même de la franchise. || Sincérité avec laquelle on parle à autrui. || Franchise de pinceau, franchise de burin, travail facile et hardi du pinceau, du burin.

* **FRANCHISSABLE**, *adj.* Qu'on peut franchir.

FRANCISATION, *s. f.* T. de droit commercial. Acte qui constate la nationalité d'une navire français. || Action de franciser. La francisation d'un mot latin.

FRANCISCAIN, *s. m.* Religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise. || *Adj.* Un moine franciscain.

FRANCISÉ, ÉE, *p. p.* de franciser.

FRANCISER, *v. a.* Donner la forme française à un mot étranger. || Donner les manières françaises. Racine a francisé les héros de l'antiquité. || Se franciser, *v. r.* Devenir français. || Prendre les manières françaises.

FRANCISQUE (lat. *francisca*), *s. f.* Hache d'armes que portaient les Francs.

FRANC-MAÇON, *s. m.* Celui qui est initié à la franc-maçonnerie. Une loge de francs-maçons.

FRANC-MAÇONNERIE, *s. f.* Association secrète et philanthropique, qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les lieux de réunion sont appelés loges. || Fig. Sentiment de sympathie qui naît facilement entre gens de même profession, de mêmes idées.

FRANCO (ital. *franco*), *adv.* T. de commerce. Sans frais de transport. Vous recevrez ce paquet franco.

FRANCOLIN (ital. *francolino*), *s. m.* Oiseau de la famille des sylvains, qui est de la grosseur du faisan.

FRANC-QUARTIER, *s. m.* En blas. Voy. QUARTIER.

FRANC-RÉAL (*franc* et *réal*, royal), *s. m.* Espèce de poire. Le franc-réal d'été. || *Au pl.* Des francs-réals.

FRANC-SALÉ, *s. m.* Droit de prendre à la gabelle certaine quantité de sel sans payer la taxe.

* **FRANC-TIREUR**, *s. m.* Soldat de certains corps pendant les guerres de la Révolution et la guerre de la France contre la Prusse en 1870. || *Au pl.* Des francs-tireurs.

FRANGE (lat. *fimbria*), *s. f.* Bande d'un tissu étroit d'où pendent des filets et qui sert à orner les robes, les meubles, les parements d'église, etc.

FRANGÉ, ÉE, *p. p.* de franger. || En blas. Gonfanons frangés, gonfanons qui ont des franges d'un autre émail. || En hist. nat. Découpé sur les bords. || *Subst.* Un frangé.

FRANGER, *v. a.* Garnir, orner de franges.

FRANGER ou **FRANGIER**, *s. m.* Ouvrier qui fait de la frange.

* **FRANGIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est frangible.

* **FRANGIBLE** (lat. *frangere*), *adj.* Qui est susceptible d'être rompu.

FRANGIPANE (Marquis de *Frangipani*, inventeur), *s. f.* Espèce de parfum. Pommade à la frangipane. || Sorte de liqueur parfumée. || Gants à la frangipane, gants faits avec une peau parfumée. || Espèce de crème dont on se sert pour garnir ou foncer certaines pièces de pâtisserie. Tarte à la frangipane ou de frangipane. || La tarte elle-même. || Genre de poire. || On a dit aussi franchipane.

FRANGIPANIER, *s. m.* Arbrisseau des îles d'Amérique qui a des rapports avec le laurier-rose et qui donne un suc laiteux et fort caustique.

FRANQUE, *adj. fém.* Voy. FRANC.

FRANQUETTE (dim. de *franc*), *s. f.* Usité seulement dans cette locution familière : A la franquette, à la bonne franquette, c'est-à-dire tout uniment, franchement.

FRAPPANT, ANTE, *adj.* Qui fait une vive impression sur l'esprit et les sens. Portrait frappant. Vérité frappante.

FRAPPE, *s. f.* Empreinte que le balancier laisse sur la monnaie. || Assortiment de matrices pour fondre des caractères d'imprimerie.

FRAPPÉ, ÉE, *p. p.* de frapper. || Drap bien frappé, drap fort serré. || Qui reçoit une empreinte par le coup du balancier. Pièce de monnaie bien frappée. || Fig. Un ouvrage frappé au bon coin, un bon ouvrage. || Rafraîchi par le moyen de la glace. Du champagne frappé. || *S. m.* En mus. Temps de la mesure dans lequel on baisse le pied ou la main, ou le bâton de mesure, et qui marque la note la plus forte. || *Adj.* Le temps frappé.

FRAPPEMENT, *s. m.* Action de frapper. || Le frappement du rocher, l'action de Moïse frappant le rocher.

FRAPPER (holl. *flappen*), *v. a.* Donner un ou plusieurs coups. || Se frapper, frapper à soi. Se frapper le sein. || Frapper un coup, donner un coup sur quelque chose, et fig. faire quelque tentative violente, périlleuse. || Frapper les grands coups, employer les grands moyens, faire quelque chose d'extraordinaire. || Frapper l'air, ébranler l'air par la commotion d'un bruit. || Battre et serrer sur le métier la trame d'une toile, etc. || T. de monnayage. Donner l'empreinte. Frapper de la monnaie. || Fig. Bien frapper un vers, le marquer d'une vive empreinte. || Frapper avec un instrument tranchant ou avec une arme. || Absol. Il frappe et le tyran tombe aussitôt sans vie, Corn. || Frapper de glace ou simplement frap-

per, rafraîchir très-promptement du vin, une liqueur avec de la glace. || Se porter vers, darder sur. La lumière frappe ce mur. || Faire impression sur les organes de la vue ou de l'ouïe. || Fig. Frapper les yeux, attirer l'attention. || Faire impression sur l'esprit ou le cœur. || Absol. Voilà ce qui surprend, frappe, saisit, attache, Boil. || Il se dit des coups du sort, des afflictions divines. La main de Dieu m'a frappé. || Absol. Tu frappes, tu guéris, tu perds et ressuscites, Rac. || Faire mourir. Dieu frappa tous les premiers-nés des Égyptiens. || Punir. || Affecter, affliger. || Il se dit des maladies. Il a été frappé d'apoplexie. || En jurispr. Être établi, assigné sur. Cette hypothèque frappe tous les biens du débiteur. || Absol. Son hypothèque frappe sur tel immeuble. || T. d'admin. Frapper les marchandises d'un droit à l'entrée, à la sortie. || *V. n.* Donner un coup. Frapper dans la main, du pied. || Frapper à une porte ou simplement frapper, frapper pour la faire ouvrir. || Fig. Frapper à toutes les portes, s'adresser à toutes sortes de personnes. || Fig. Frapper à, s'approcher de. || Frapper à la borne, atteindre la limite. || L'heure a frappé, elle a sonné. || Se frapper, *v. r.* Se donner un coup. || Se porter un coup d'une arme. || Se frapper réciproquement. || S'affecter de terreur ou de crainte. || Être frappé, en parlant du vin qu'on rafraîchit par la glace.

FRAPPEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui frappe. || Ouvrier forgeron. || *Adj.* Esprit frappeur, esprit que l'on s'imagine frapper les murs, les meubles, et faire par là connaître sa volonté.

FRASQUE (ital. *frasca*), *s. f.* Famil. Acte extravagant fait avec quelque éclat ou scandale. Faire une frasque.

FRATER (fra-tèr. Lat. *frater*), *s. m.* Garçon chirurgien. || Chirurgien ou médecin de bas étage. || Celui qui fait la barbe à bord d'un vaisseau et dans un régiment.

FRATERNEL, ELLE (lat. *fraternus*), *adj.* Qui appartient, qui convient à des frères. Union fraternelle. || Par extens. Une paix fraternelle. || Charité fraternelle, charité des chrétiens entre eux. || Correction fraternelle, réprimande douce et secrète.

FRATERNELLEMENT, *adv.* D'une manière fraternelle. Vivre fraternellement.

* **FRATERNISATION**, *s. f.* Action de fraterniser.

FRATERNISER (lat. *fraternus*), *v. n.* Vivre en frères, faire acte de bonne amitié. Fraterniser avec quelqu'un. || Il se dit de deux corps ou compagnies qui se réunissent pour quelque solennité commune, pour se donner des marques de bon vouloir. || Pendant la Révolution, contracter une union politique, adhérer aux opinions nationales.

FRATERNITÉ (lat. *fraternitas*), *s. f.* Parenté entre frères et sœurs. || Liaison étroite de ceux qui, sans être frères, se traitent comme frères. Fraternité des arts. || L'amour universel qui unit tous les membres de la famille humaine. || Fraternité d'armes, union que contractaient deux chevaliers qui se promettaient de s'aider envers et contre tous. || Par extens. Se dit de deux guerriers quelconques, des peuples. La fraternité des peuples.

FRATRICIDE (lat. *fratricida*), *s. m.* Celui qui tue son frère ou sa sœur. || *Adj.* Une guerre fratricide.

FRATRICIDE (lat. *fratricidium*), *s. m.* Crime que commet celui qui tue son frère ou sa sœur.

FRAUDE (lat. *fraus*), *s. f.* Acte de mauvaise foi et de tromperie. || Fraude pieuse, moyen illégitime employé pour assurer l'empire de la religion; ruse employée pour décider quelqu'un à une bonne action. || Action de soustraire des marchandises aux droits de douane ou d'octroi. || Les marchandises elles-mêmes. || En fraude, sans payer les droits. Entrer du vin en fraude.

FRAUDÉ, ÉE, *p. p.* de frauder.

FRAUDER (lat. *fraudare*), *v. a.* Tromper, décevoir. || Frustrer par quelque fraude. || Fig. Frauder les lois, faire quelque chose qui est défendu par les lois. || Éluder par quelque ruse le payement de droits, de taxes, de redevances. || Frauder du vin, des dentelles, etc. faire passer du vin, des dentelles en fraude. || Absol. Frauder, soustraire des marchandises au payement des droits.

FRAUDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la fraude, qui soustrait aux droits ce qui en est passible.

FRAUDULEUSEMENT, *adv.* D'une manière frauduleuse.

FRAUDULEUX, EUSE (lat. *fraudulosus*), *adj.* Porté à la fraude. Un esprit frauduleux. || Qui est entaché de fraude. || Banqueroute frauduleuse, voy. BANQUEROUTE. || Qui fraude les droits de douane, de régie ou d'octroi.

* **FRAXINÉES** (lat. *fraxinus*), *s. f. pl.* En bot. Groupe d'arbres ayant pour type le genre frêne.

FRAXINELLE (lat. *fraxinus*), *s. f.* Plante ainsi nommée de la ressemblance des feuilles avec celles du frêne.

FRAYÉ, ÉE, *p. p.* de frayer. Route frayée.

FRAYÉ, ÉE, *p. p.* de frayer. Cheval frayé aux ars.

* **FRAYEMENT**, *s. m.* Action de frayer un chemin.

FRAYER (lat. *fricare*), *v. a.* Rendre praticable par les pas et le cheminement. Frayer un chemin. || Fig. Frayer le chemin, l'accès, aplanir les difficultés, faciliter l'accès, et quelquefois simplement précéder. || Se frayer, frayer à soi, rendre praticable pour soi un chemin, une voie; fig. se frayer le chemin au trône, le chemin des honneurs.

FRAYER (lat. *fricare*), *v. a.* Frotter contre. La roue m'a frayé la cuisse. || Aujourd'hui on dit plus communément frôler. || T. de vénerie. Le cerf fraye sa tête. || Se frayer, *v. r.* Se léser par frottement. || T. de vétérinaire. Se frayer aux ars, se dit des chevaux qui s'excorient à cette région par un exercice pénible ou seulement rapide.

FRAYER (*frai*), *v. n.* Se dit de l'acte de la génération chez les poissons. La saison où frayent les poissons.

FRAYER (lat. *fricare*), *v. n.* S'user par le frottement, en parlant de la monnaie. || Fig. Avoir des relations habituelles et amicales avec quelqu'un. Ces deux hommes ne frayent pas ensemble. || *V. a.* Altérer des pièces d'or et d'argent en imitant l'altération que l'usure produit.

FRAYEUR (lat. *frigor*), *s. f.* Grande peur. || Par exagération, faire frayeur, exciter un sentiment de malaise.

FRAYOIR, *s. m.* T. de chasse. Endroit sur les baliveaux où le cerf a frayé sa tête et où il a enlevé l'écorce.

FREDAINE (orig. inc.), *s. f.* Écart de conduite par folie de jeunesse, de tempérament ou autrement. Faire des fredaines. || Par ext. Ce qui est irrégulier, capricieux.

FREDON (orig. inc.), *s. m.* Vocalise qui se composait principalement d'une foule de petits agréments abandonnés aujourd'hui. || Refrains, ritournelles. || Anciennement, réunion de trois cartes semblables, à certains jeux. Fredon de rois. || Fig. Rendez-vous de trois personnes.

FREDONNÉ, ÉE, *p. p.* de fredonner.

FREDONNEMENT, *s. m.* Chant de celui qui fredonne.

FREDONNER, *v. n.* En mus. Faire des fredons. || Chanter entre ses dents, sans articuler les paroles. || *V. a.* Fredonner un air. || Par extens. On dirait que Ronsard Vient encor fredonner ses idylles gothiques, Boil.

* **FREDONNEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui fredonne, qui chante à demi-voix.

FRÉGATE (ital. *fregata*), *s. f.* Anciennement, très-petit bâtiment à rames, usité dans la Méditerranée. || Aujourd'hui, bâtiment de guerre qui pour la force vient après les vaisseaux de ligne, le plus grand des navires de guerre à une seule batterie. || Oiseau de mer des tropiques qui vole fort loin des terres.

FREIN (lat. *frenum*), *s. m.* Mors, partie de la bride qu'on passe dans la bouche du cheval pour le gouverner. || Fig. Celui qui met un frein à la fureur des flots, Rac. || Ronger son frein, se dit du cheval qui, forcé au repos, mâche le frein qu'il a dans la bouche, et fig. ronger son frein, réprimer le dépit qu'on éprouve; être condamné à l'ennui. || Fig. Ce qui retient sous l'autorité, dans les bornes du devoir, de la raison. Mettre un frein à ses passions. || Mettre un frein à sa langue, s'abstenir de parler par prudence ou par honnêteté. || En anat. Nom de certains ligaments qui brident ou retiennent une partie. Le frein de la langue. || Appareil pour modérer ou détruire la vitesse d'un mécanisme. Le frein d'une locomotive.

FRELAMPIER (altération de *frère lampier*), *s. m.* T. popul. et vieilli. Homme de peu et qui n'est bon à rien.

FRELATAGE, *s. m.* Action de frelater du vin, des drogues, etc.

FRELATÉ, ÉE, *p. p.* de frelater.

* **FRELATEMENT**, *s. m.* Synonyme de frelatage.

FRELATER (flamand *verlaten*, transvaser), *v. a.* Altérer par mélange ou sophistication. Frelater des eaux-de-vie. || Fig. Frelater le goût. Ne laissez point ainsi frelater votre cœur, Volt. || Se frelater, *v. r.* Être frelaté.

FRELATERIE, *s. f.* Synonyme de frelatage.

FRELATEUR, *s. m.* Celui qui frelate du vin, des drogues, etc.

FRÊLE (lat. *fragilis*), *adj.* Qui a peu de solidité, de résistance. Une frêle barque. Ma vieille et frêle machine, VOLT. || Par extens. Un corps, une santé frêle. || Fig. La beauté du visage est un frêle ornement, MOL.

FRELON (*frêle*), *s. m.* Nom vulgaire de la guêpe frelon. || Fig. Celui qui, étant incapable de faire un ouvrage, cherche à le décrier, et quelquefois à s'en emparer.

FRELON, *s. m.* Houx-frelon, petit-houx ou housson.

FRELUCHE (orig. inc.), *s. f.* Petite houppe de soie sortant d'un bouton, d'un gland, etc. || Nom de certains petits fils qui volent en l'air dans les beaux jours de l'été. || *S. f. pl.* Fig. Choses frivoles et badines.

FRELUQUET (dim. de *freluche*), *s. m.* Homme léger, frivole et sans mérite. || *Adj.* Un air freluquet.

FRÉMIR (lat. *fremere*), *v. n.* Produire un bruit par l'agitation de ce qui a beaucoup de parties. J'entends frémir les flots. Le feuillage frémit. || Il se dit, par extension, de tout grand bruit. La discorde en fureur frémit de toutes parts, RAC. || Éprouver un mouvement de vibration qui produit un frémissement léger, un faible murmure. Des cordes à l'unisson frémissent. || Il se dit aussi de l'eau qui murmure et s'agite avant de bouillir. || Fig. Éprouver un tremblement, une sorte de vibration intérieure par l'effet de la crainte, de l'horreur, de la colère. Frémir de crainte, de colère, etc. || Fig. Cela fait frémir le bon goût. || Cela fait frémir la nature, se dit de ce qui cause beaucoup d'horreur.

FRÉMISSANT, ANTE, *adj.* Qui frémit. Des coursiers frémissants. Les vagues frémissantes.

FRÉMISSEMENT, *s. m.* Bruit de ce qui s'agite en beaucoup de parties. Le frémissement du feuillage, de l'océan, de l'air, etc. || Par extens. Toute espèce de grand bruit. || Mouvement léger de vibration, surtout en parlant des corps sonores. Le frémissement d'une cloche, des cordes d'une harpe. || Bruit particulier produit par le dégagement de l'air contenu dans de l'eau qu'on fait chauffer sur un foyer. || En méd. Tremblement des membres ou de tout le corps qui précède ou accompagne le frisson de la fièvre. || Fig. Émotion de celui qui frémit. Frémissement d'horreur, de plaisir, etc.

* **FRÊNAIE** (frê-nê. *Frêne*), *s. f.* Lieu planté de frênes.

FRÊNE (lat. *fraxinus*), *s. m.* En bot. Genre de la famille des oléacées. || Arbre forestier dont le bois est blanc et sans nœuds. || Bois de cet arbre.

FRÉNÉSIE (lat. *phrenesis*), *s. f.* Anc. t. de méd. État de délire, de fureur, qui survient dans quelques maladies de l'encéphale. Charles VI tombé en frénésie, VOLT. || Par extens. Fol emportement comparé à la frénésie du malade.

FRÉNÉTIQUE (lat. *phreneticus*), *adj.* En méd. Qui a rapport à la frénésie, ou qui en est atteint. || *Subst.* C'est un frénétique qui s'élance hors de la porte de l'hôpital, DIDER. || Poussé jusqu'à la frénésie. Passion frénétique.

FRÉQUEMMENT, *adv.* D'une manière fréquente.

FRÉQUENCE (lat. *frequentia*), *s. f.* Il se dit de ce qui arrive, de ce qui se fait plusieurs fois. || En méd. La fréquence du pouls, la succession rapide de ses battements.

FRÉQUENT, ENTE (lat. *frequens*), *adj.* Qui arrive plusieurs fois. De fréquentes entrevues. || En méd. Pouls fréquent, pouls qui bat plus vite qu'à l'ordinaire. || Respiration fréquente, mouvement de respiration plus accéléré que dans l'état normal.

FRÉQUENTATIF, IVE (lat. *frequentativus*), *adj.* En gramm. Mots fréquentatifs, mots dérivés qui indiquent une action faite fréquemment. Criailler est un mot fréquentatif. || *Subst.* Un fréquentatif.

FRÉQUENTATION (lat. *frequentatio*), *s. f.* Action de fréquenter. La fréquentation des gens de bien. || La fréquentation des sacrements, le fréquent usage de la confession et de la communion.

FRÉQUENTÉ, ÉE, *p. p.* de fréquenter.

FRÉQUENTER (lat. *frequentare*), *v. a.* Aller souvent dans un lieu. Fréquenter les églises, les spectacles, etc. || Fréquenter les sacrements, en faire souvent usage. || Avoir des relations habituelles avec quelqu'un, le visiter souvent. Dites-moi qui vous fréquentez, je vous dirai qui vous êtes, BOURDAL. || *V. n.* Il fréquentait au logis de l'intimé, PATRU. Il fréquentait chez le compère Pierre, LA FONT. || Se fréquenter, *v. r.* Avoir des relations habituelles l'un avec l'autre.

FRÈRE (lat. *frater*), *s. m.* Celui qui est né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux. || Fig. Celui qui a les sentiments d'un frère. En lui je trouve un frère. || Frère de père et de mère ou frère germain, voy. GERMAIN. || Frère de père ou frère consanguin, voy. CONSANGUIN. || Frère de mère ou frère utérin, voy. UTÉRIN. || Frère de lait, le fils de la nourrice par rapport au nourrisson, et réciproquement. || Beau-frère, voy. BEAU-FRÈRE. || Titre que les rois, les empereurs de la chrétienté se donnent entre eux en s'écrivant ou en parlant l'un de l'autre. || Se dit de tous les hommes comme liés par des sentiments de fraternité. Enfants du même Dieu, vivons du moins en frères, VOLT. || Se dit particulièrement des chrétiens considérés comme tous enfants de Dieu par le baptême. || Frère d'armes, camarade de guerre. || Frères d'armes, se disait spécialement de deux chevaliers qui avaient contracté une alliance d'armes. || Fig. Il se dit des choses qui ont une certaine communauté. Le sommeil frère de la mort. || Titre que se donnent les religieux. Frère Antoine. || Au pl. Titre qui se joint au nom de certains ordres. Les frères de la Doctrine chrétienne. || Les membres d'une même société. Trahir ses frères. || Un faux frère, celui qui trahit ses associés.

* **FRÉROT** (dim. de *frère*), *s. m.* Terme familier dont on se sert quelquefois dans le sens de frère.

FRESAIE (fre-zê. Lat. *præsaga avis*), *s. f.* Oiseau nocturne dit aussi effraie.

FRESQUE (ital. *al fresco*), *s. f.* Manière de peindre qui consiste à enduire la muraille de mortier et à peindre sur cette surface encore fraîche avec des couleurs à l'eau. Peindre à fresque. || Peinture à fresque. Les fresques de Michel-Ange et de Raphaël au Vatican.

FRESSURE (lat. *frixura*), *s. f.* T. de boucherie. Les gros viscères qui se tiennent, comme les poumons, le cœur, le foie. Fressure de cochon, de veau.

FRET (frè. All. *Fracht*), *s. m.* T. de mar. Action de louer un bâtiment à un tiers. Prendre, donner un navire à fret. || Prix que l'on paye pour la location d'un navire, ou pour le loyer d'une place dans un navire. || Prix du transport des marchandises. || La cargaison même.

FRÉTÉ, ÉE, *p. p.* de fréter.

* **FRÈTEMENT**, *s. m.* T. de mar. Action de louer un bâtiment à un tiers.

FRÉTER, *v. a.* Donner un navire à louage. || Absol. Fréter au mois. || Il s'emploie parfois abusivement pour affréter, prendre à louage. || Charger, équiper un navire.

FRÉTEUR, *s. m.* Celui qui loue ou donne à fret un navire qui est sa propriété. || Se dit abusivement du commerçant qui prend le bâtiment à louage.

FRÉTILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui frétille.

FRÉTILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER (*ll* mouillées. B. lat. *fritillare*), *v. n.* Se remuer par des mouvements vifs et courts. Cette carpe frétille encore. || Famil. Les pieds lui frétillent, se dit d'un homme qui a impatience de s'en aller. || La langue me frétille, j'ai grande envie de parler.

* **FRÉTILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Personne qui s'agite sans cesse.

FRETIN (b. lat. *freto*, quart du denier, de l'anglo-saxon *feorthling*), *s. m.* Choses de rebut, de peu de valeur. || Se dit aussi des personnes. || Le menu poisson. Un carpeau qui n'était encore que fretin, LA FONT.

* **FRETTAGE**, *s. m.* Action de fretter.

FRETTE (dim. contracté de *fer*), *s. f.* Lien de fer dont on garnit le moyeu des roues, la tête d'un pieu, un canon.

* **FRETTE** (voy. *flèche*), *s. f.* En blas. Barreaux entrelacés en filets.

FRETTÉ, ÉE, *p. p.* de fretter. Pieu fretté.

FRETTÉ, ÉE (*frette*), *adj.* En blas. Couvert de bâtons croisés en sautoirs, qui laissent des espaces vides et égaux en forme de losanges.

FRETTER, *v. a.* Garnir d'une frette. Fretter une roue, un pieu, un canon.

FREUX (mot germanique), *s. m.* Espèce de corbeau.

FRIABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est friable.

FRIABLE (lat. *friabilis*), *adj.* Qui est susceptible de se réduire en menus fragments ou en poudre grossière.

FRIAND, ANDE (*frire*), *adj.* Qui flatte le palais d'une manière délicate. Un mets friand. || Fig. Un morceau friand. || Qui aime et apprécie la chère fine et délicate. || Avoir le goût friand, avoir le goût délicat et bien apprécier les bons morceaux. || Être friand de, aimer beaucoup une chose. || Fig. Être friand de louanges.

FRIANDISE, *s. f.* Goût pour la chère délicate. || Fig. Leur friandise de louanges, MOL. || Au pl. Choses friandes, particulièrement des sucreries et des pâtisseries.

FRICANDEAU (voy. *fricasser*), *s. m.* Morceau de veau lardé qu'on fricassait dans la poêle. || Aujourd'hui, morceau de veau piqué cuit dans son jus, dans du bouillon ou de l'eau, et servi sur de l'oseille ou de la chicorée.

FRICASSÉ, ÉE, *p. p.* de fricasser.

FRICASSÉE, *s. f.* Viande fricassée. Une fricassée de poulet. || Fig. Tas d'objets amalgamés comme une fricassée. || Popul. Faire une fricassée, tout casser.

FRICASSER (b. lat. *fricare*, frire), *v. a.* Accommoder de la viande ou des légumes avec du beurre, ou les faire cuire dans une sauce. Fricasser du veau, des pommes de terre. || Fig. et famil. Dissiper en dépenses extravagantes. Sans fruit aucun [il] vendit et fricassa Tout son avoir, LA FONT. || Fig. et très-famil. Faire périr, perdre. || Se fricasser, *v. r.* Être fricassé.

FRICASSEUR, *s. m.* Celui qui fait des fricassées. || Il ne se dit que d'un mauvais cuisinier.

FRICHE (all. *frisch* ou b. lat. *fractitium*), *s. f.* Terrain non cultivé, soit de tout temps, soit par abandon. || En friche, dans l'état de non-culture.

* **FRICOT** (voy. *fricasser*), *s. m.* Popul. Toute viande en ragoût. Un bon fricot.

* **FRICOTER,** *v. n.* Popul. Faire un ragoût, faire de la cuisine. || Se régaler. || Fig. Agioter. || *V. a.* Fricoter tout son bien, le dépenser en bombances. || Fig. Fricoter une affaire, faire une affaire d'agiotage.

* **FRICOTEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Mauvais cuisinier. || Fig. Celui qui se procure des bénéfices illicites dans les affaires. || Dans les armées, maraudeur.

FRICTION (lat. *frictio*), *s. f.* En méd. Frottement sur une partie de la peau à l'aide d'un corps rude ou avec une substance médicamenteuse.

FRICTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de frictionner.

FRICTIONNER, *v. a.* Faire des frictions. Frictionner un noyé. || Absol. Frictionnez fort. || Se frictionner, *v. r.* Se faire des frictions.

FRIGIDITÉ (lat. *frigidus*), *s. f.* Qualité de ce qui est froid et excite la sensation du froid.

FRIGORIFIQUE (lat. *frigorificus*), *adj.* En phys. Qui cause le froid. Mélanges frigorifiques.

FRILEUX, EUSE (lat. fictif *frigidulosus*), *adj.* Qui est très-sensible au froid. || *Subst.* Un frileux. Une frileuse.

FRIMAIRE (voy. *frimas*), *s. m.* Le troisième mois du calendrier républicain (du 21 novembre au 20 décembre).

FRIMAS (fri-mâ. Anc. scandinave *hrim*, gelée blanche), *s. m.* Petits glaçons dus à un brouillard épais qui se congèle avant de tomber. || Le temps, la saison des frimas, l'hiver.

FRIME (lat. *frumen?*), *s. f.* Popul. Semblant, feinte. Ce n'est que pour la frime.

* **FRIMOUSSE** (*frime*), *s. f.* Mot populaire par lequel on désigne la figure, le visage.

FRINGALE (corruption de *faim-valle*), *s. f.* Besoin irrésistible de manger qu'il faut satisfaire à l'instant.

FRINGANT, ANTE (*fringuer*), *adj.* Qui a quelque chose de vif et comme de dansant. || *Subst.* Faire le fringant, se donner des airs pétulants.

FRINGUER (lat. *frigere*, sauter), *v. n.* Popul. Sautiller en dansant. || Il se dit aussi des chevaux.

FRIPÉ, ÉE, *p. p.* de friper.

FRIPER (anc. fr. *fripe*, chiffon), *v. a.* Chiffonner. Friper sa robe. || Gâter par usure. || Famil. Dissiper en de folles ou vilaines dépenses. || Popul. Manger goulûment. || Dérober, friponner. || Se friper, *v. r.* Devenir chiffonné, usé.

FRIPERIE (anc. fr. *fripe*, chiffon), *s. f.* Vêtements, meubles qui, ayant servi, sont plus ou moins usés. || Se jeter sur la friperie de quelqu'un, se jeter sur lui pour le battre, et fig. se moquer de quelqu'un, en dire du mal. || Fig. Friperie littéraire, vieilleries, lieux communs, etc. || Métier qui consiste à acheter et à vendre de vieux meubles, de vieux habits. || Lieux où logent ceux qui vendent de la friperie. Acheter un habit à la friperie.

FRIPE-SAUCE, *s. m.* Popul. Goinfre, goulu. || Mauvais cuisinier. || *Au pl.* Des fripe-sauce.

FRIPIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait le commerce de friperie. || *Adj.* Un marchand fripier. || Fig. et famil. Fripier d'écrits, compilateur, plagiaire.

FRIPON, ONNE (*friper*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vole adroitement, par ruse. || Se dit d'une personne qui ne se fait aucun scrupule de tromper, qui se rend coupable de quelque acte déloyal. || Par badinage, se dit des enfants, de gens jeunes, qui sont espiègles, malins. Un fripon d'enfant. || *Au f.* Femme coquette, adroite et fine. || *S. m. pl.* Petites tresses de cheveux ou anneaux que les femmes faisaient descendre sur leur front au-dessus des yeux. || *Adj.* Qui est sans probité par rapport à l'argent. || Coquet, éveillé. Un air fripon.

FRIPONNÉ, ÉE, *p. p.* de friponner.

FRIPONNEAU (dim. de *fripon*), *s. m.* Un pauvre diable qui est fripon, voleur. || Jeune fripon.

FRIPONNER, *v. a.* Escroquer en fripon. || En parlant de personnes. Voilà un fripon que je friponnerai, sur ma parole, REGNARD. || Absol. Friponner au jeu.

FRIPONNERIE, *s. f.* Action de fripon.

FRIQUET (gothique *friks*, vif), *s. m.* Nom d'une espèce de moineau.

FRIRE (lat. *frigere*), *v. a. déf.* Mettre du beurre, de l'huile ou de la graisse dans une poêle, faire bien chauffer et faire cuire dedans. Frire du poisson. || Famil. Il n'y a rien à frire, il n'y a rien à manger. || Fig. N'avoir plus de quoi frire, n'avoir plus de bien, de ressource. || Fig. Il n'y a rien à frire dans cette affaire, elle n'offre aucun profit à faire. || *V. n.* Se cuire dans la poêle. Le beurre frit dans la poêle. || Se frire, *v. r.* Être frit.

FRISE (b. lat. *frisium*, *phrygium*, broderie), *s. f.* En archit. Partie de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche. || Par extens. Les bas-reliefs et les ornements en général disposés autour d'un vase, ou à un chambranle de porte ou de cheminée. || T. de menuiserie. Frises de parquet, bandes qui séparent les feuilles du parquet. || *S. f. pl.* Bandes de toile placées au cintre d'un théâtre, pour figurer un ciel ou un plafond.

FRISE (*friser*), *s. f.* Sorte d'étoffe de laine à poil frisé. || T. de mar. Morceaux de laine épaisse qui garnissent les sabords pour empêcher l'eau de pénétrer.

FRISE, *s. f.* Sorte de toile venant de la Frise en Hollande. Des toiles de Frise ou simplement des frises.

FRISE (*Frise* en Hollande), *s. f.* T. de fortification usité seulement en cette locution : Cheval de frise, pièce de bois longue de dix à douze pieds, et taillée à cinq ou six pans armés de pointes de fer, qu'on met en travers pour boucher une brèche ou pour retrancher un camp.

FRISÉ, ÉE, *p. p.* de friser. || Choux frisés, choux crépus et verts qui viennent en hiver. || *S. m.* Ce qui est roulé en dessus et en dessous. Le frisé d'un chou.

FRISER (orig. inc.), *v. a.* Donner la forme de boucle aux cheveux. Friser ses cheveux au fer, avec le fer. Fer à friser. || Friser quelqu'un, lui friser les cheveux. || Fig. Un bel esprit méprise une histoire nue ; il veut l'habiller, l'orner de broderies, la friser, FÉN. || Friser le poil de certaines étoffes. || Fig. et famil. Raser la surface, effleurer en passant. La balle lui a frisé le bras. Progné me vient enlever les morceaux, Caracolant, frisant l'air et les eaux, LA FONT. || Friser quelqu'un, passer fort près de lui. || Au jeu de paume, friser la corde, se dit de la balle quand, passant très-près de la corde, il s'en faut de très-peu qu'elle ne soit arrêtée dans le filet. || Fig. Friser la corde, être bien près de subir quelque perte. || Courir de très-près le risque de. || Friser la corde, se dit de quelqu'un qui court le risque d'être pendu. || Fig. Approcher de. Friser l'impertinent, se montrer presque tel. Friser la quarantaine, avoir bien près de quarante ans. || *V. n.* Être frisé. Ses cheveux frisent naturellement. || Se dit des caractères qui paraissent doublement imprimés sur la feuille. || Se friser, *v. r.* Être frisé. || Se faire une frisure. || Se friser, passer fort près l'un de l'autre.

* **FRISON,** *s. m.* Chacune des boucles d'une frisure.

FRISOTTÉ, ÉE, *p. p.* de frisotter.

FRISOTTER (fréquentatif de *friser*), *v. a.* Friser souvent et par petites boucles. || Se frisotter, *v. r.*

* **FRISQUE** (all. *frisch*), *adj.* Vif et pimpant.

* **FRISQUET, ETTE** (dim. de *frisque*), *adj.* Se dit populairement d'un petit froid vif et piquant. Il fait frisquet.

FRISQUETTE (orig. inc.), *s. f.* T. d'imprim. Pièce de la presse à bras que les imprimeurs abaissent sur la feuille, pour la maintenir sur le tympan, et pour que les marges et les blancs ne soient pas maculés.

FRISSON (b. lat. *frictio*, de *frigere*), *s. m.* Contraction subite et passagère de la peau et des fibres superficielles des plans musculaires, accompagnée d'un sentiment de froid. || Par extens. Léger mouvement d'une chose qui tremble. Au frisson d'une feuille il est prêt à s'enfuir, ANDRIEUX. || Fig. Vif saisissement de terreur, d'horreur. Rien que d'y penser, j'en ai le frisson. || Il se dit aussi des émotions agréables. Sentir un doux frisson.

* **FRISSONNANT, ANTE**, *adj.* Qui frissonne. || Qui éprouve un léger tremblement, en parlant des choses.

FRISSONNEMENT, *s. m.* Action de frissonner. Le frissonnement de la fièvre. || Frémissement causé par l'émotion. Un frissonnement d'horreur et de crainte, VOLT.

FRISSONNER, *v. n.* Avoir le frisson. || Avoir le frisson parce qu'on est exposé au froid. || Éprouver un léger tremblement, en parlant des choses. Les feuilles frissonnent. || Éprouver un frémissement d'émotion. Mon âme cependant de colère frissonne, RÉGNIER. Cette pensée me fait frissonner, SÉV. || Éprouver un frémissement de terreur. || Éprouver un frémissement d'admiration.

FRISURE, *s. f.* Façon de friser. || Chevelure frisée. Le vent a dérangé sa frisure. || Façon donnée au poil de certaines étoffes de laine, draps, ratines.

FRIT, ITE, *p. p.* de frire. || Fig. Cet homme est frit, il est perdu sans ressource. || Tout est frit, tout est mangé, dissipé.

FRITILLAIRE (lat. *fritillis*), *s. f.* Genre de plantes liliacées dont la fleur ressemble à celle de la tulipe, et dont les bulbes renferment un principe âcre et drastique.

* **FRITTAGE**, *s. m.* Action de réduire en fritte.

FRITTE (*frit*), *s. f.* Mélange de substances terreuses et de substances salines auquel on a fait éprouver un commencement de fusion pour en former le verre.

* **FRITTER**, *v. a.* Exposer les mélanges vitrifiables à la calcination.

FRITURE, *s. f.* Action, manière de frire. || La graisse ou le beurre fondu qui sert à frire. || Plat de poissons frits. Friture de goujons.

FRIVOLE (lat. *frivolus*), *adj.* Léger et de peu d'importance. Amusements frivoles. || En parlant des choses, qui ne mérite point de confiance. Espoir frivole. || En parlant des personnes, qui ne se plaît qu'aux choses légères et sans importance. Esprit frivole et superficiel. || *S. m.* Ce qui est frivole. Le goût du frivole.

* **FRIVOLEMENT**, *adv.* D'une manière frivole.

FRIVOLITÉ (lat. *frivolitas*), *s. f.* Caractère de celui qui est frivole, de ce qui est frivole. La frivolité ôte à l'attention sa force, à la pensée son originalité, STAEL. || Chose frivole. Ne s'occuper que de frivolités. || Espèce de petite fleur qu'on fait avec du fil et un petit moule ou une navette sans aiguille ni crochet. Un col en frivolités.

FROC (frok. Anc. h. all. *hrock*, habit), *s. m.* La partie de l'habit des moines qui couvre la tête et les épaules. || Par extens. L'habillement entier. || Fig. La profession monacale. Prendre, porter, quitter le froc. || Famil. Jeter le froc aux orties ou simplement jeter le froc, renoncer à la vie religieuse. || Par extens. Quitter la profession, l'occupation qu'on avait embrassée.

FROCARD, *s. m.* T. de mépris et famil. Un moine.

FROID (lat. *frigidum*), *s. m.* Manque de chaleur, sensation que fait éprouver toute déperdition de calorique. Sentir du froid. Avoir froid aux mains. || Prendre froid, avoir un refroidissement. || Fig. Souffler le froid et le chaud, approuver et blâmer, être tour à tour d'avis contraire. || Famil. Cela ne fait ni froid ni chaud, cela ne sert ni ne nuit. || Cela ne lui fait ni chaud ni froid, cela lui est indifférent. || Popul. Il n'a pas froid aux yeux, c'est un homme brave et résolu (c'est-à-dire il a les yeux ardents). || Basse température. Le froid de l'hiver. Il fait froid. || Il se dit en ce sens au pluriel. Les froids de cette année. || Poétiq. Ce qui est comparé au froid des hivers. Un cœur déjà glacé par le froid des années, RAC. || Refroidissement du corps, par l'effet d'une cause corporelle ou morale. Un froid mortel a passé dans mon cœur, VOLT. || Air sérieux et sévère. Il est d'un froid glacial. || Indifférence. Et nous-même, comment en parlons-nous? avec le même froid que si nous n'y prenions nul intérêt, BOURD. || Mésintelligence, mécontentement. Il y a du froid entre eux. || Manque de chaleur et de vie dans les ouvrages d'esprit. Cela jette du froid sur cette scène.

FROID, OIDE (lat. *frigidus*), *adj.* Qui n'a pas de chaleur. Climat, vent froid. || Fig. Une vie triste et froide. || Fig. et famil. Il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid, c'est un homme qui prend de toutes mains. || Qui ne garantit pas du froid. Vêtement, habitation froide. || Refroidi. Ce potage est froid. || Déjeuner froid, déjeuner où l'on ne sert que des mets froids. || Viandes froides, viandes préparées pour être mangées froides. || Qui atténue, corrige la chaleur animale. Les quatre semences froides, les semences de concombre, de melon, de citrouille et de courge. || Qui détruit la chaleur animale. Il y a des poisons froids. || Humeurs froides, nom vulgaire des scrofules. || Qui n'a pas beaucoup de chaleur animale. Animaux à sang froid. || Fig. Qui ne s'émeut pas, en raison d'un tempérament flegmatique. Un homme, un air froid. || Qui ne s'émeut pas, en raison du calme, de la force de l'âme. La froide raison. Être froid dans le péril, LA BRUY. || Sang-froid, voy. SANG. || Qui n'a pas ou qui a peu de chaleur morale. Cœur froid. Il resta froid à ce spectacle. Orateur froid, orateur qui ne touche pas ses auditeurs, et qui ne paraît pas lui-même touché. Imagination froide, imagination dépourvue de chaleur, d'activité, d'énergie. Un auteur froid, un auteur qui n'émeut pas son lecteur. Un acteur froid, un acteur qui n'émeut pas son public. Des raisons froides, des raisons qui ne partent pas d'un esprit touché. || Qui n'a pas de zèle à servir. Un ami froid. || Qui a réserve, froideur, éloignement. Il est bien froid aujourd'hui avec vous. Faire froide mine à quelqu'un. || En parlant des choses, qui témoigne réserve, froideur, éloignement. Un abord froid. Sa réponse fut froide. || Faire froid à quelqu'un ou plus souvent battre froid à quelqu'un, lui faire mauvaise mine, mauvais accueil. || Qui marque une profonde insensibilité. Une haine froide et réfléchie. || T. de littér. Qui n'a rien d'animé, qui manque d'expression. Cette tragédie est froide. || Style froid, style qui ne produit aucun effet sur les âmes. || En peint. et sculpt. Qui manque de vie et de chaleur. Un morceau de musique, un tableau froid. Tons froids, tons qui manquent d'éclat. || À FROID, *loc. adv.* Sans être échauffé. Forger un fer à froid. Infuser à froid. || Fig. À froid, sans émotion, sans passion, sans emportement. || T. de teinturier. Donner une couleur à froid, teindre à froid, teindre sans feu, ne point faire passer les étoffes par un bain chaud.

FROIDEMENT, *adv.* De manière à sentir le froid. Être vêtu froidement. || Fig. D'une manière froide, sans chaleur, sans émotion. Il écoute froidement les injures. Il conte brièvement mais froidement, LA BRUY. || D'une manière froide, avec réserve, sans encourager. Vous louez les œuvres d'autrui froidement, GOMBAUT.

FROIDEUR, *s. f.* État de ce qui est froid. La froideur du temps, du marbre. || Fig. Il se dit de ce qui glace comme le froid. La froideur de la vieillesse. || Il se dit du tempérament. || Fig. Manque de chaleur morale. La froideur du caractère. || On dit dans un sens analogue : La froideur de l'imagination. || Il se dit des compositions littéraires. La froideur d'une tragédie, du style. || Manières, paroles par lesquelles on témoigne son indifférence. Sa froideur, ses froideurs me désespèrent. || On dit dans un sens analogue : La froideur d'un accueil, d'une réponse. || Diminution, refroidissement d'affection, état de personnes qui ne vivent plus ensemble avec la même amitié qu'auparavant. Il y a de la froideur entre eux.

FROIDI, IE, *p. p.* de froidir.

FROIDIR, *v. n.* Devenir froid, cesser d'être chaud. || Se froidir, *v. r.* Le dîner se froidit. || On dit de préférence refroidir, se refroidir.

FROIDURE, *s. f.* Le froid du temps, de la saison, du climat. || En poésie, l'hiver.

FROIDUREUX, EUSE, *adj.* Qui amène la froidure.

FROISSÉ, ÉE, *p. p.* de froisser.

FROISSEMENT, *s. m.* Action de froisser ; résultat de cette action. Le froissement des vêtements, d'un membre contre une pierre, etc. || Fig. Choc, lutte. Le froissement des intérêts, des amours-propres. || Offense, désagrément. Il a éprouvé des froissements.

FROISSER (lat. *fricare*), *v. a.* Frotter fortement, de manière à produire un commencement d'écrasement. || Froisser des épis, en faire sortir le grain par la pression. || Chiffonner, faire prendre des plis irréguliers. Froisser du drap. || Meurtrir par une pression violente, par un choc. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé, Boil. || Se froisser un membre, avoir un membre froissé par... || Fig. Offenser, choquer. Froisser les intérêts, les amours-propres. || Se froisser, *v. r.* Être froissé. || Fig. Se piquer, prendre de l'humeur.

FROISSURE, *s. f.* Impression produite sur un corps par le froissement. La froissure d'une étoffe.

FRÔLÉ, ÉE, *p. p.* de frôler.

FRÔLEMENT, *s. m.* Action de frôler, l'effet d'une chose qui frôle. Le frôlement de la langue contre le palais. Je sentis le frôlement de sa robe.

FRÔLER (lat. *frictulare*, dim. de *fricare*), *v. a.* Toucher légèrement en frottant. La balle le frôla.

FROMAGE (b. lat. *formaticum*), *s. m.* Substance alimentaire préparée avec la crème ou le caséum du lait, et plus ordinairement avec ces deux matières unies. || Masse de fromage en pain. Fromage de Gruyères. || Famil. Entre la poire et le fromage, au dessert, lorsque la gaieté excitée par la bonne chère fait parler librement. || Fromage à la crème, celui qui est fait avec du bon lait auquel on ajoute de la crème. || Fromage à la glace ou fromage glacé, mets composé de crème, de sucre, etc. et frappé de glace. || Par extens. Fromage de cochon, hachis de charcuterie. || Fromage d'Italie, foie de veau ou de cochon haché et pilé avec du lard et de la panne.

FROMAGER, ÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou qui vend des fromages. || *S. m.* Vaisseau percé de trous dans lequel on dresse le lait caillé pour faire des fromages.

FROMAGER (*fromage*), *s. m.* En bot. Genre de la famille des sterculiacées ; ce sont des arbres de l'Amérique tropicale, très-grands et portant des fruits très-gros.

FROMAGERIE, *s. f.* Fabrique, commerce de fromages. || Chambre où l'on fait sécher les fromages ; lieu où on les conserve. || Boutique, marché où on les vend.

FROMENT (lat. *frumentum*), *s. m.* La meilleure espèce de blé. || Le grain du froment. Un hectolitre de froment. || Dans le langage mystique, le froment des élus, ce qu'il y a de plus saint dans la doctrine. || Se dit aussi des âmes les plus pures, les plus saintes.

FROMENTACÉE, *adj. f.* Se dit des plantes qui ont du rapport avec le froment, comme les orges, les chiendents.

⋆ **FRONCE** (voy. *froncer*), *s. f.* T. de couture. Sorte de pli formé par le fil d'un point devant passé dans une étoffe et tiré pour en diminuer la largeur ou l'ampleur. || Pli défectueux qui se trouve dans le papier.

FRONCÉ, ÉE, *p. p.* de froncer. Corsage froncé.

FRONCEMENT, *s. m.* Action de froncer ; état de ce qui est froncé. Le froncement des sourcils.

FRONCER (lat. *frons*), *v. a.* Rider en contractant, en resserrant. Le rhinocéros ne peut ni froncer, ni contracter sa peau, Buff. || Froncer les sourcils, les rapprocher, ce qui est souvent un signe de mécontentement. || Coudre à plis serrés. || Froncer une jupe, faire des fronces au haut de cette jupe. || Se froncer, *v. r.* Se rider.

FRONCIS (fron-si), *s. m.* Les plis d'un vêtement froncé. Faire un froncis à une manche.

FRONDE (lat. *funda*), *s. f.* Arme à jet, consistant en un fond de cuir suspendu par deux cordes. || En chir. Bandage à quatre chefs. || Nom du parti qui s'insurgea contre Mazarin et la cour pendant la minorité de Louis XIV ; en ce sens on met une majuscule.

⋆ **FRONDE** (lat. *frons, frondis*), *s. f.* En bot. Nom qu'on donne généralement aux expansions membraneuses des acotylédones. Les fougères ont des frondes.

FRONDÉ, ÉE, *p. p.* de fronder.

FRONDER (*fronde*), *v. a.* Lancer avec la fronde. || Par extens. Il lui fronda une assiette à la tête. || Fronder quelque chose ou quelqu'un, le frapper avec une chose lancée. || Absol. S'est dit, sous la minorité de Louis XIV, pour prendre part aux intrigues, aux luttes de la Fronde. || Par extens. L'art de fronder et bouleverser les États est d'ébranler les coutumes établies, Pasc. || Faire le mécontent, le critique à l'égard de choses ou de personnes. Bien des gens ont frondé cette comédie, Mol. || Absol. Cet homme passe sa vie à fronder.

FRONDEUR, *s. m.* Celui qui lance des pierres avec la fronde. || Frondeur, frondeuse, celui, celle qui, sous la minorité de Louis XIV, appartenait au parti de la Fronde. || Par extens. Celui, celle qui parle contre le gouvernement. || Celui, celle qui fronde, qui critique. || *Adj.* Un siècle, un esprit frondeur. || Celui qui montre une humeur morose, chagrine, qui désapprouve tout.

FRONT (fron. Lat. *frons*), *s. m.* Partie de la face qui s'étend de l'origine des cheveux aux sourcils et d'une tempe à l'autre. || Fig. Sion a son front dans les cieux, Rac. || Le front rougit, se dit d'un sentiment de honte qui y fait monter la rougeur. || Fig. N'avoir point de front, n'avoir ni honte, ni pudeur. || Le devant de la tête de certains animaux. Le front d'un cheval, d'un bœuf. || Se dit pour le visage entier. Un front sévère. || Fig. Humilier, courber, baisser le front, se dit de l'humiliation, de l'abaissement de la servitude. || Fig. Relever le front, reprendre du courage, de l'audace, de la fermeté. || Le front levé, avec assurance, sans craindre aucun reproche. Aller, marcher le front levé. || La personne elle-même, dans le langage poétique. Un front couronné. || L'air, l'attitude, le langage, les manières, surtout en poésie. Il s'avance au trépas Avec le même front qu'il donnait les États, Corn. || Impudence, effronterie. Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau ! Mol. || De quel front, avec quelle impudence. || Un front d'airain, voy. airain. || Fig. et poétiq. Le haut, le sommet. Cette montagne élève son front jusque dans les nues. || Étendue que présente le devant de certaines choses. Le front d'un bâtiment. || T. de fortification. Front d'une place, ce qui est compris entre les deux bastions voisins. || La face d'une troupe rangée en ligne. Le front d'un bataillon. || Front de bandière, voy. bandière. || Front de bataille, rang antérieur d'une troupe ou d'une ligne déployée. || Faire front, se dit d'une troupe qui, étant de flanc, se tourne de manière à présenter le front. || Front ! commandement militaire, pour dire à une troupe de faire face. || De front, *loc. adv.* Par devant. || Fig. Sans ménagement, sans prendre des biais. Une loi qui attaque de front un vice. || De front, sur la même ligne. M. Leibnitz mena de front toutes les sciences, Fonten. || Fig. En même temps. Mener deux affaires de front. || Front à front, *loc. adv.* Opposé l'un à l'autre, en face l'un de l'autre.

FRONTAL, *s. m.* Topique appliqué sur le front en forme de bandeau. || Sorte de question, de torture qui consiste à étreindre avec une corde à nœuds le front du patient. || Il se dit pour fronteau de cheval (voy. fronteau).

FRONTAL, ALE, *adj.* En anat. Qui appartient au front. Les muscles frontaux. || Os frontal ou coronal, *subst.* le frontal, os situé à la partie antérieure du crâne et supérieure de la face.

FRONTEAU, *s. m.* Sorte de bandeau appliqué sur le front. || Bandeau que se mettent les Juifs autour du front, et qui porte en inscription le nom de Dieu ou quelque passage de l'Écriture. || Partie de la têtière qui passe audessus des yeux du cheval. || En archit. Petit fronton qu'on met au-dessus des petites portes ou des fenêtres.

FRONTIÈRE (*front*), *s. f.* Limites qui séparent un État d'un autre État. || *Adj.* Qui est sur la frontière. Ville frontière.

⋆ **FRONTIGNAN,** *s. m.* Vin muscat récolté près de Frontignan (Hérault). Du vieux frontignan.

FRONTISPICE (b. lat. *frontispicium*), *s. m.* La face principale et la plus haute d'un grand édifice. || Titre d'un livre orné de figures gravées ou imprimées. || Gravure que l'on place en regard du titre d'un livre et dont le sujet est analogue au but et à l'esprit de l'ouvrage.

FRONTON (*front*), *s. m.* Ornement d'architecture, de forme triangulaire ordinairement, qui surmonte et couronne la principale entrée d'un édifice.

FROTTAGE, *s. m.* Travail du frotteur.

* **FROTTANT, ANTE,** *adj.* Qui sert à frotter. Substance frottante. || Qui est soumis à un frottement.

* **FROTTÉ, ÉE,** *p. p.* de frotter. || Fig. Qui a pris une légère teinture, une légère connaissance de quelque chose. Frotté de grec et de latin. || Fig. et famil. Battu, rossé.

* **FROTTÉE,** *s. f.* Famil. Rossée que l'on administre à quelqu'un. || Frottée d'ail, croûte de pain frottée d'ail.

FROTTEMENT, *s. m.* Action de frotter. || Résistance que les corps éprouvent à se mouvoir les uns sur les autres. || Fig. Fréquentation, contact. Le frottement du monde.

FROTTER (lat. *frictum*), *v. a.* Passer une chose sur une autre en appuyant. || Se frotter les yeux, passer sa main sur ses yeux quand on se réveille pour écarter les paupières et rendre la vue plus nette, et fig. être surpris, étonné. || Se frotter les mains, frotter ses mains l'une contre l'autre, pour les nettoyer, les réchauffer, etc. et fig. se réjouir. || Enduire avec de la cire et frotter pour faire reluire. Frotter des chaises. || Particulièrement, étendre de la cire sur un parquet et le frotter avec une brosse pour le faire reluire. Frotter un appartement. || Absol. Ce domestique sait frotter. || Faire des onctions. || Faire des frictions. || Battre, maltraiter, rosser. || On dit de même : Frotter les oreilles à quelqu'un. || *V. n.* Se dit d'une chose qui glisse sur une autre sans exercer une pression. || Se frotter, *v. r.* Exercer sur soi-même un frottement. Se frotter avec la main. Se frotter contre quelque chose. || Exercer réciproquement un frottement. Se frotter l'un l'autre. || Fig. Fréquenter, avoir commerce avec. Il est bon de se frotter aux savants. || Fig. S'attaquer à quelqu'un, entreprendre certaines choses. J'ai mon compte, je ne m'y frotte plus, J. J. Rouss. || S'enduire, se frictionner. || Fig. Prendre une légère connaissance de. Se frotter de latin. || Se frotter, se battre l'un contre l'autre. || Prov. Qui s'y frotte s'y pique, celui qui s'attaque à cet homme, qui entreprend cette affaire, en reçoit du dommage.

FROTTEUR, *s. m.* Celui qui frotte les parquets.

FROTTOIR, *s. m.* Linge dont on se sert pour frotter la tête ou le corps. || Linge dont les barbiers se servent pour essuyer le rasoir. || En phys. Chacun des coussins entre lesquels on fait tourner le plateau de verre d'une machine électrique. || Brosse pour frotter le plancher.

FROUER (onomatopée), *v. n.* Faire un certain sifflement, par lequel on imite le cri de la chouette, pour attirer des oiseaux.

FRUCTIDOR (lat. *fructus*), *s. m.* Le douzième mois du calendrier républicain (du 18 août au 16 septembre).

* **FRUCTIFIANT, ANTE,** *adj.* Qui fructifie. Il ne se dit qu'au figuré. Des paroles fructifiantes.

FRUCTIFICATION (lat. *fructificatio*), *s. f.* En bot. Production de fruits. || Ensemble des phénomènes qui accompagnent la formation du fruit jusqu'à sa maturité. || Disposition des parties dont la réunion forme le fruit. || Ensemble des fruits que porte un végétal quelconque. || Le temps où la fructification a lieu. || Dans les cryptogames, ensemble des organes reproducteurs.

FRUCTIFIER (lat. *fructificare*), *v. n.* Produire du fruit. || En bot. Il se dit des végétaux qui sont en fructification. || Fig. Produire un effet, un résultat avantageux. Les bons exemples fructifient. || Produire des bénéfices. Faire fructifier une somme d'argent. || Faire fructifier la vigne du Seigneur, faire des conversions.

FRUCTUEUSEMENT, *adv.* Avec fruit, avec succès.

FRUCTUEUX, EUSE (lat. *fructuosus*), *adj.* Qui produit du fruit. Rameaux fructueux. || Fig. Utile, salutaire. Cette affliction fructueuse, cette douleur salutaire de la pénitence, Boss. || Lucratif. Occupation fructueuse.

FRUGAL, ALE (lat. *frugalis*), *adj.* inusité au plur. masc. Qui se contente d'une nourriture simple, d'aliments peu recherchés. || Il se dit des choses au même sens. Une vie frugale. Repas frugal.

FRUGALEMENT, *adv.* D'une manière frugale.

FRUGALITÉ (lat. *frugalitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est frugal ; simplicité de vie, de mœurs.

FRUGIVORE (lat. *fruges* et *vorare*), *adj.* Qui ne se nourrit que de fruits, de végétaux. L'ours brun est frugivore. || On dit de même : Vie frugivore. || *S. m. pl.* Les frugivores, animaux ne vivant que de fruits et de grains.

FRUIT (lat. *fructus*), *s. m.* Produit des végétaux qui provient de l'évolution de la fleur et qui contient les graines. || Se dit particulièrement des productions des arbres fruitiers. || Fruits rouges, les fraises, framboises, cerises, groseilles. || En pharm. Les quatre fruits, les dattes privées de noyaux, les jujubes, les figues et les raisins ou les pruneaux secs. || Mettre à fruit, tailler un arbre de manière qu'il rapporte du fruit. || Fig. La mort, ennemie des fruits que nous promettait la princesse, les a ravagés dans la fleur, Boss. || Le fruit défendu, le fruit auquel Dieu avait défendu dans le paradis terrestre qu'Adam et Ève touchassent, et fig. ce qu'on ne peut désirer que témérairement ou indûment, et qu'on désire précisément parce qu'on en est privé. || Fig. C'est du fruit nouveau, c'est une chose nouvelle, inattendue. || Fruits secs, fruits que l'on fait sécher et que l'on conserve. || Fig. Fruit sec, expression servant à désigner des jeunes gens qui n'ont pas satisfait complétement aux examens de sortie d'une école fournissant des sujets pour les services publics. Un fruit sec de Saint-Cyr. || Le dessert. Servir le fruit. || En cet emploi, il n'a point de pluriel. || Fruit monté, fruit de dessert décoré avec des cristaux, des figures de sucre, etc. || Au pl. Les productions de la terre, les récoltes. || En jurispr. Les produits, les revenus d'une terre, d'un fonds, d'une charge. || Par assimilation, l'enfant par rapport à sa mère, quand il est encore dans le sein maternel ou qu'il vient de naître. Le fruit de vos entrailles est béni. || L'enfant déjà né, par rapport au père et à la mère. Enghien, de son hymen le seul et digne fruit, Boil. || Fig. Allez, partez, mes vers, dernier fruit de ma veine, Boil. || Fig. Avantage, profit. Quel fruit de ce labeur pensez-vous recueillir? La Font. || On dit, au pluriel, dans un sens analogue : Les fruits d'un travail, d'une industrie, de la paix, etc. || Le résultat, l'effet de quelque chose, en bien ou en mal. Sa modération était le fruit d'une sagesse consommée, Boss. Le fruit des guerres civiles de Rome a été l'esclavage, Volt. || Dans le langage de l'Église, effets avantageux obtenus par la pénitence, par les exhortations, les prédications, etc. Le grand fruit que faisait parmi les gentils la prédication de l'Évangile, Boss. || En archit. Fruits, ornements de sculpture qui représentent des fruits naturels.

FRUIT (orig. inc.), *s. m.* Inclinaison donnée à la face antérieure d'un mur, qui, à mesure qu'il s'élève et pour en diminuer l'épaisseur, s'éloigne du plan vertical mené par sa base. Un mur à plomb n'a point de fruit.

FRUITÉ, ÉE, *adj.* En blas. Se dit d'un arbre chargé de fruits d'un émail différent.

FRUITERIE, *s. f.* Endroit où l'on conserve le fruit. || Office où sont déposés les fruits, etc. || Le commerce du fruitier ; sa boutique.

FRUITIER, IÈRE, *adj.* Qui produit du fruit. Des arbres fruitiers. || Jardin fruitier, jardin planté d'arbres à fruit.

FRUITIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend du fruit, des légumes. || *S. m.* Jardin rempli uniquement d'arbres fruitiers. On dit plutôt verger. || Endroit où l'on garde le fruit.

FRUSQUIN (orig. inc.), *s. m.* Popul. Ce qu'on a d'argent, l'avoir en général. || On dit aussi saint-frusquin. Il a mangé tout son saint-frusquin.

FRUSTE (lat. *frustum*), *adj.* Se dit d'une médaille ou d'une pierre antique dont on ne peut plus reconnaître les figures et les caractères ; d'une sculpture dont le temps a altéré la forme. || Fig. Style, poésie fruste, style, poésie rude qui porte la marque d'une haute antiquité. || *S. m.* Diognète sait d'une médaille le fruste, La Bruy.

* **FRUSTRATEUR,** *s. m.* Celui qui frustre.

* **FRUSTRATION** (lat. *frustratio*), *s. f.* Action de frustrer.

FRUSTRATOIRE (lat. *frustratorius*), *adj.* En jurispr. Fait pour frustrer, pour éluder. Acte frustratoire.

FRUSTRATOIRE, *s. m.* Boisson sucrée ou aromatisée qu'on prend après le repas pour la digestion.

FRUSTRÉ, ÉE, *p. p.* de frustrer.

FRUSTRER (lat. *frustrari*), *v. a.* Priver quelqu'un de ce qui lui est dû, de ce qui lui doit revenir, de ce qu'il espère. Frustrer de son bien ses enfants. || Fig. Tromper. Frustrer l'espoir, l'attente. J'espère que je ne serai plus frustré dans mon attente, Boss. || Se frustrer de, *v. r.* Se priver soi-même de.

⋆ **FRUTESCENT, ENTE** (lat. *frutex*), *adj*. En bot. Qui a le port ou la nature d'un arbrisseau.

⋆ **FUCACÉ, ÉE** (lat. *fucus*), *adj*. En bot. Qui ressemble à un fucus. || *S. f. pl*. Les fucacées, famille de plantes qui appartient à l'ordre des phycées, classe des algues.

⋆ **FUCHSIA** (fu-ksi-a. *Fuchs*, botaniste bavarois), *s. m*. Genre de plantes de la famille des œnothérées, dont plusieurs espèces sont cultivées pour l'ornement.

⋆ **FUCHSINE** (fu-ksi-n'. *Fuchs*, traduction allemande de *Renard*, nom de l'inventeur), *s. f*. Matière colorante rouge fabriquée avec l'aniline.

FUCUS (fu-kus'. Lat. *fucus*), *s. m*. En bot. Genre de plantes, dit aussi varech, qui sert de type à la famille des fucacées, et qui renferme le fucus vésiculeux.

FUGACE (lat. *fugax*), *adj*. Qui fuit, s'échappe, dure peu. Symptôme, perception fugace. || Couleur fugace, celle qui se détruit promptement par l'action de l'air ou de la lumière. || Qui laisse échapper. Mémoire fugace.

⋆ **FUGACITÉ** (lat. *fugacitas*), *s. f*. Néol. Qualité de ce qui est fugace. La fugacité de certains symptômes.

FUGITIF, IVE (lat. *fugitivus*), *adj*. Qui s'enfuit, qui s'est échappé. Un esclave fugitif. || Fig. Hommes déserteurs de votre âme et fugitifs de vous-mêmes, Boss. || Banni, chassé de son pays. Une reine fugitive. || *Subst*. Un fugitif. || Il se dit des choses qui passent et s'éloignent rapidement. Une ombre fugitive. Des pensées fugitives. || Peu durable. Des biens fugitifs. || En littér. Poésies fugitives, petites pièces de vers sur des sujets légers.

⋆ **FUGITIVEMENT**, *adv*. Néol. D'une manière fugitive.

FUGUE (ital. *fuga*), *s. f*. Fugue, au sens propre, fuite, n'est usité que dans le langage familier. Faire une fugue, s'enfuir. Vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, Volt. || En mus. Sorte de composition où l'on a réuni toutes les difficultés possibles sous les noms de sujet, contre-sujet, réponse, exposition, épisodes, reprises modulées, stretto et pédales, ces diverses parties se répondant toujours et semblant se fuir l'une l'autre.

⋆ **FUGUÉ, ÉE** (ital. *fugato*), *adj*. En mus. Qui est dans la forme d'une fugue. Chœur fugué.

FUI, IE, *p. p*. de fuir. Dont on s'éloigne.

FUIE (lat. *fuga*), *s. f*. Petite volière où l'on nourrit des pigeons domestiques en petite quantité.

FUIR (lat. *fugere*), *v. n*. Se soustraire hâtivement à un péril, à une menace, à quelque chose ou à quelqu'un. || Quitter son pays, s'éloigner. || T. de mar. Fuir devant le temps, fuir vent arrière, se dit d'un bâtiment qui, pris par un très-gros temps, court avec une très-grande vitesse en se laissant aller au vent. || S'éloigner de, s'écarter de. Fuis plutôt de ses yeux, Corn. || Fig. Éluder, différer, échapper à une conclusion. Je ne puis terminer avec cet homme ; il fuit toujours. || En parlant des choses, passer, s'éloigner rapidement. Tout fuit, tout disparaît à mes yeux, Boss. Le port semblait fuir derrière nous, Fén. || Il se dit du temps qui s'écoule rapidement. Hâtons-nous, le temps fuit et nous traîne avec soi, Boil. || Ne pas échoir. Cette succession ne peut lui fuir. || Fuir de, avec un infinitif, avoir de la répugnance pour, éviter de. La véritable vertu ne fuit pas toujours de se faire voir, mais jamais elle ne se montre qu'avec sa simple parure, Boss. || Se dérober sous les pas. Le terrain fuyait sous nos pas. || En peint. Il se dit des parties du tableau qui paraissent s'enfoncer dans le lointain. || Par analogie. Le front du nègre fuit en arrière. || Il se dit d'un vase ou tonneau qui laisse échapper le liquide.

Fuir, *v. a*. Éviter par crainte ou par aversion, se soustraire à. On ne vous oblige pas à fuir le monde, Bourd. || S'éloigner de. J'ai fui la ville aux muses si contraire, A. Chén. || Fig. Fuir le vice, le travail, etc. || Il se dit dans un sens analogue des choses qui, métaphoriquement, s'éloignent. L'amour fuit la contrainte, Rac. La santé que j'appelle et qui fuit mes douleurs, A. Chén. || Dépasser l'intelligence, la conception. Vous qui devez savoir les choses de la vie, Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé, La Font. || Ne pas se présenter à l'esprit. Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui, Boil.

Se fuir, *v. r*. Fuir loin l'un de l'autre. || Se distraire d'un remords, d'une peine. Irai-je, errant encore, et me fuyant moi-même? Volt.

FUITE (anc. fr. *fuit*, p. p. de *fuir*), *s. f*. Action de fuir. || Fig. Un grand bruit mit mon songe en fuite. || Prendre la fuite, se dit d'un banqueroutier qui se dérobe, d'un homme infidèle qui emporte ce qui ne lui appartient pas. || Une Fuite, tableau représentant la fuite de la Sainte Famille. || *S. f. pl*. T. de vénerie. Voies du cerf qui fuit, distance d'un élan à un autre. || Fig. Action d'éviter, de s'éloigner de. La fuite des honneurs, de la cour. || Il se dit des choses qui passent, qui s'éloignent rapidement. La fuite du temps, de l'occasion. || En peint. De belles fuites, de beaux lointains. || Échappatoire, délai. C'est l'ordinaire de ceux qui ont tort de chercher des fuites, La Font. || Fente par où un liquide s'échappe. || Le liquide même ou le gaz qui s'échappe.

⋆ **FULGURAL, ALE** (lat. *fulguralis*), *adj*. Qui concerne les éclairs et la foudre. || Science fulgurale, prétendue divination par la foudre, usitée chez les Romains.

⋆ **FULGURANT, ANTE** (lat. *fulgurare*), *adj*. Environné d'éclairs. Trombe fulgurante.

FULGURATION (lat. *fulguratio*), *s. f*. Lueur électrique qui se montre dans les hautes régions de l'atmosphère, sans être accompagnée, comme l'éclair, par le bruit du tonnerre. || En chim. Éclair de la coupelle.

FULIGINEUX, EUSE (lat. *fuliginosus*), *adj*. Qui est de couleur de suie, noirâtre. Des taches fuligineuses. || Vapeurs fuligineuses, vapeurs qui portent avec elles une sorte de suie. || En méd. Lèvres, langue fuligineuse, lèvres, langue couverte d'un enduit noirâtre.

⋆ **FULMI-COTON** (lat. *fulmen* et *coton*), *s. m*. Coton qu'une préparation chimique a rendu détonant comme la poudre ; dit aussi coton-poudre et pyroxyle.

FULMINANT, ANTE (lat. *fulminans*), *adj*. Qui lance la foudre. Jupiter fulminant. || Qui produit la foudre. Nuage fulminant. || En chim. Composés fulminants, composés qui détonent facilement. Poudre fulminante. || Fig. Qui éclate en menaces. Il est toujours fulminant. || Qui révèle un grand emportement. Un regard fulminant. Une lettre fulminante. || Qui foudroie, qui accable. Cette censure ne laisse pas d'être fulminante, Boss.

⋆ **FULMINATE** (*fulminer*), *s. m*. En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base.

FULMINATION (lat. *fulminatio*), *s. f*. En chim. Détonation de matières fulminantes, produite par une décomposition instantanée. || En droit canonique, l'action de fulminer une sentence. Fulmination d'un monitoire.

FULMINÉ, ÉE, *p. p*. de fulminer.

FULMINER (lat. *fulminare*), *v. n*. Lancer la foudre et les éclairs. || En chim. Faire explosion, détoner. || Fig. S'emporter en violentes menaces, en violents reproches. || *V. a*. En droit canon, publier un acte de condamnation avec certaines formalités. Fulminer une excommunication, une bulle. || Par extens. Fulminer un arrêt.

⋆ **FULMINIQUE**, *adj. m*. En chim. Acide fulminique, combinaison du cyanogène et de l'oxygène.

FUMAGE (*fumer*), *s. m*. Fausse couleur d'or qu'on donne à l'argent filé et aux lames d'argent en les exposant à la fumée de certaines compositions. || L'action de fumer certains comestibles pour les mieux conserver.

⋆ **FUMAGE**, *s. m*. ou **FUMAISON**, *s. f*. Action de mettre du fumier dans une terre.

FUMANT, ANTE, *adj*. Qui jette de la fumée. Une mèche fumante. Ses chevaux fumants de sueur, Fén. || Fumant de sang, couvert d'un sang qui coule encore. || Qui ressemble à la fumée. L'écume fumante des flots. || Fig. Animé au point de sembler exhaler feu et fumée. Fumant encor d'un généreux courroux, Corn.

⋆ **FUMAROLLE**, *s. f*. Voy. fumerolle.

FUMÉ, *s. m*. T. de gravure en caractères. Empreinte faite sur une carte avec un poinçon noirci à la fumée, et qui montre si la lettre est bien gravée.

FUMÉ, ÉE, *p. p*. de fumer. || Verre fumé, verre exposé à la fumée, dont on se sert pour observer les éclipses ; verre de couleur de fumée employé pour ménager la vue. || Fig. et pop. Perdu. Il est fumé. C'est une affaire fumée.

FUMÉ, ÉE, *p. p*. de fumer. Qui a reçu du fumier.

FUMÉE (lat. *fumus*), *s. f*. Espèce de nuage grisâtre ou noir, qui s'élève des foyers de combustion. || Noir de fumée, voy. noir. || Il se dit de l'haleine des monstres fabuleux qu'on suppose vomir du feu. || Fumée du tabac, celle qui s'exhale d'une pipe, d'un cigare qui brûlent.

|| Vapeur qui s'exhale des viandes chaudes. Qui vint à ces festins conduit par la fumée, Boil. || Fig. Manger son pain à la fumée du rôt, se repaître d'une vaine fumée, tandis que les autres ont le rôt, le bon de l'affaire. || La fumée qui sort d'un encensoir, et fig. louange. || Vapeur qui s'élève de l'haleine et de la transpiration, surtout pendant l'hiver. || Vapeur qu'exhalent les corps humides, quand ils sont plus chauds que l'air ambiant. || Fig. Ce qui n'a, comme la fumée, ni consistance, ni valeur. Le monde et sa fumée, Mass. La réputation est une fumée, l'amitié est le seul plaisir solide, Volt. || S'en aller en fumée, se perdre sans effet ni résultat. || Se repaître, s'enivrer de fumée, se livrer à des espérances chimériques. || *S. f. pl.* Effet produit sur le cerveau par l'ingestion dans l'estomac d'une trop grande quantité de liqueurs spiritueuses. Les douces fumées d'un vin de Sillery, La Bruy. || Vapeurs qu'on suppose monter de l'estomac ou des entrailles au cerveau. Des fumées noires lui troublent le cerveau. || Fig. Ce qui monte à l'esprit comme les fumées du vin montent au cerveau. Déjà les fumées de l'ambition me montaient à la tête, J. J. Rouss. || *S. f. pl.* Taches qui diminuent beaucoup la valeur d'un diamant. || La fiente des bêtes fauves. || Prov. Il n'y a point de fumée sans feu, il n'y a pas d'effet sans cause, il ne court point de bruit sans quelque fondement.

FUMER (lat. *fumare*), *v. n.* Jeter de la fumée. Le bois vert fume beaucoup. L'encens fume. || Cette cheminée, cette chambre fume, se dit quand la fumée, au lieu de sortir par le tuyau de la cheminée, se rabat et entre dans la chambre. || Impers. Il fume dans cette chambre. || Poétiq. Faire fumer les autels, y brûler de l'encens, y offrir des sacrifices. || Par extens. Exhaler une vapeur humide qui devient visible. Le marécage, ce cheval, le sang fume. || Fig. et popul. Avoir du dépit, de l'impatience. Il fume, mais il n'ose témoigner son dépit. || *V. a.* Exposer à la fumée. Fumer des jambons. || T. de chasse. Fumer les renards, remplir de fumée le terrier des renards. || Aspirer et rendre en fumée par la bouche. Fumer la pipe, le cigare, l'opium. || Absol. Fumer, prendre du tabac en fumée. || Se fumer, *v. r.* Être exposé à la fumée. || Être fumé. Le tabac se fume avec plaisir.

FUMER (voy. *fumier*), *v. a.* Épandre du fumier sur une terre. Fumer un champ. || Absol. Il faut fumer si l'on veut avoir des récoltes.

⋆ **FUMEROLLE** (lat. *fumariolum*), *s. f.* Émission de vapeurs chaudes, de fumées, par les crevasses du sol dans le voisinage de feux souterrains. || On dit aussi fumarolle.

FUMERON (*fumer*), *s. m.* Morceau de charbon mal cuit et qui jette beaucoup de fumée.

FUMET (fu-mè. *Fumer*), *s. m.* Vapeur agréable à l'odorat, qui s'exhale de certaines viandes, de certains vins. || T. de chasse. Émanation qui se dégage du corps des animaux et des lieux fréquentés par eux.

FUMETERRE (lat. *fumus terræ*), *s. f.* Plante officinale très-amère, dite aussi fiel de terre.

FUMEUR, *s. m.* Celui qui a l'habitude de fumer du tabac. || On le dit aussi d'autres substances. Fumeur d'opium, de cigarettes de camphre.

FUMEUX, EUSE (lat. *fumosus*), *adj.* Qui exhale, qui répand de la fumée. Une lampe fumeuse. || Fig. Qui envoie des fumées, des vapeurs à la tête. Un vin fumeux.

FUMIER (b. lat. *fimarium*, du lat. *fimus*), *s. m.* La paille qui a servi de litière aux animaux domestiques, s'est mêlée avec leur fiente, s'est imbibée de leur urine et s'est ensuite décomposée par la fermentation. || Se dit abusivement de différents engrais tels que les excréments d'animaux, la gadoue, les matières animales ou végétales en putréfaction, les balayures des rues, etc. || Amas de fumier que l'on forme dans un trou, dans une fosse, dans une cour. || Fig. Il ne faut pas l'attaquer sur son fumier, il ne faut pas l'attaquer chez lui, là où il est le plus fort. || Être comme Job sur son fumier, être réduit au dernier degré de misère et de souffrance. || Mourir sur un fumier, mourir dans la misère après avoir tout perdu. || Fig. Misère et abjection. Les uns sur le fumier, les autres sur le trône, Mass. || Fig. Se dit de ce dont on ne fait aucun cas. Et comme du fumier regarde tout le monde, Mol.

FUMIGATION, *s. f.* En méd. Action d'exposer à des fumées, à des vapeurs le corps ou une partie du corps. || Action de répandre la fumée ou la vapeur d'une substance odorante ou désinfectante pour assainir un lieu.

FUMIGATOIRE, *adj.* En méd. Qui sert aux fumigations. Appareil fumigatoire. || Boîte fumigatoire, boîte contenant les objets qui servent aux fumigations pour les noyés ou les asphyxiés.

FUMIGÉ, ÉE, *p. p.* de fumiger.

FUMIGER (lat. *fumigare*), *v. a.* En chim. Exposer un corps à la fumée de certaines substances brûlées ou chauffées. || En méd. Administrer une fumigation.

FUMISTE, *s. m.* Celui dont la profession est de construire les cheminées et de les empêcher de fumer. || *Adj.* Poêlier fumiste.

⋆ **FUMISTERIE,** *s. f.* Art, travail du fumiste.

⋆ **FUMIVORE** (lat. *fumus* et *vorare*), *adj.* Qui absorbe la fumée. Appareil, cheminée fumivore.

⋆ **FUMOIR,** *s. m.* Pièce où l'on va fumer sa pipe ou son cigare dans un cercle ou chez un particulier. || Bâtiment destiné à fumer les viandes et les poissons.

⋆ **FUMURE,** *s. f.* Engrais d'un champ par le fumier. || Quantité de fumier pour la préparation à une récolte.

FUNAMBULE (lat. *funambulus*), *s. m.* et *f.* Danseur, danseuse de corde.

FUNÈBRE (lat. *funebris*), *adj.* Qui appartient aux funérailles. Devoir funèbre. Les honneurs funèbres. || Les pompes funèbres, administration qui se charge de pourvoir à tout ce qui regarde les funérailles. || Fig. Qui inspire des idées de tristesse et de mort. Mille cloches émues D'un funèbre concert font retentir les nues, Boil. || La couche funèbre, le lit où quelqu'un est mort. || Oiseaux funèbres, nom donné à certains oiseaux nocturnes.

FUNÉRAILLES (*ll* mouillées. Lat. *funeralia*), *s. f. pl.* Cérémonie des enterrements pompeux. || Fig. Les funérailles de la félicité publique morte en France depuis plus de quatre ans, Boil. || Poétiq. La mort. Ce jour presque éclaira vos propres funérailles, Rac.

FUNÉRAIRE (lat. *funerarius*), *adj.* Qui concerne les funérailles. Frais funéraires. || Colonne funéraire, colonne qui porte une urne renfermant les cendres d'un mort.

FUNESTE (lat. *funestus*), *adj.* Qui porte malheur et désolation avec soi. Une race funeste. Le naufrage et la mort sont moins funestes que les plaisirs qui attaquent la vertu, Fén. || Le coup funeste, le coup qui donne la mort. || Funeste à. Combien il en paraît [d'hommes] dans l'histoire, à qui leur audace a été funeste ! Boss. || Triste et douloureux. Je fis les plus funestes réflexions.

FUNESTEMENT, *adv.* D'une manière funeste.

FUNGUS (fon-gus'), *s. m.* Voy. fongus.

⋆ **FUNICULAIRE** (lat. *funiculus*), *adj.* Qui est composé de cordes. Machines, appareils funiculaires.

FUNIN (lat. *funis*), *s. m.* T. de mar. Nom de divers cordages d'un vaisseau.

FUR (lat. *forum*, marché, prix), *s. m.* Ne se dit que dans ces locutions : Au fur et à mesure, à fur et mesure, à fur et à mesure que ou de, c'est-à-dire à mesure que ou de.

FURET (fu-rè. Lat. *furo*), *s. m.* Petit animal du genre des martres dont on se sert pour la chasse des lapins de garenne. || Fig. et famil. Personne qui fouille partout. || Homme qui a beaucoup d'habileté à découvrir certaines choses. || Amusement qui consiste à se passer l'un à l'autre un objet quelconque, de telle façon qu'il échappe à la personne qui doit le saisir. Jouer au furet.

⋆ **FURETAGE,** *s. m.* Chasse au lapin avec le furet. || Fig. Action de fureter. || Action d'ôter les arbres mûrs, viciés, dépérissants, nuisibles à la bonne tenue d'une forêt.

FURETÉ, ÉE, *p. p.* de fureter.

FURETER, *v. n.* Chasser au furet. || *V. a.* Fureter un terrier, un bois, une garenne. || Fig. Fouiller, chercher partout. || Fig. et activ. Des gens qui, furetant les clefs du coffre-fort, Regnard. || Absol. S'empresser à savoir des nouvelles de tout, chercher à satisfaire sa curiosité sur tout. || Activ. Fureter des nouvelles.

FURETEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui qui chasse au furet. || Fig. et famil. Celui, celle qui fouille, qui cherche partout. || Celui, celle qui s'enquiert de tout, qui cherche à tout savoir. Fureteur de nouvelles.

FUREUR (lat. *furor*), *s. f.* Folie frénétique. Des accès de fureur. || Par exagération. Sorte de folie. || Passion excessive, démesurée pour ou contre une personne.

Il aime, il hait avec fureur, jusqu'à la fureur. || À la fureur, d'une façon passionnée. || Passion excessive, démesurée pour une chose. La fureur des duels. La fureur de la plupart des Français, c'est d'avoir de l'esprit, MONTESQ. || Faire fureur, être fort en vogue. || Famil. Habitude importune, fatigante, nuisible de faire quelque chose. La fureur de parler. || Colère extrême. || Se dit aussi des animaux. || Emportement, violence. L'autre d'un si grand zèle admire la fureur, CORN. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, BOSS. || Agitation violente de choses inanimées. La fureur des flots. || Transport qui ravit l'âme. La fureur prophétique, poétique. || Au pl. Il se dit des emportements, des transports en tout genre. Les fureurs de la guerre, de l'amour. De poétiques fureurs.

FURIBOND, ONDE (lat. *furibundus*), *adj*. Sujet à de grands emportements de colère. || Dont les traits, les gestes annoncent une grande colère. || *Subst*. Un furibond. Une furibonde. || Qui annonce la fureur. Gestes furibonds. || Qui a le caractère de la fureur. Rage furibonde.

FURIE (lat. *furia*), *s. f.* Dans la mythologie, nom des trois divinités infernales qui tourmentaient les méchants. || Par extens. La volupté... c'est une Furie n'épargne rien, MASS. || En ce sens, il prend une majuscule. || Fig. Femme très-méchante et très-emportée. || Emportement de colère. Que sert de s'emporter à ces vaines furies? CORN. Leur effroyable décharge met les nôtres en furie, BOSS. || Par exagération, il se dit d'un simple mécontentement. Il me met en furie par le sot livre qu'il vient de lire, SÉV. || Il se dit du mouvement violent et impétueux d'un animal irrité. La furie des bêtes sauvages. || Impétuosité de colère, d'attaque. || La furie française, l'impétuosité de la première attaque des troupes françaises. || Impétuosité d'action, action rapide. Il écrit, de cette furie, à tout ce qui est hors de Paris, SÉV. || Passion excessive et déraisonnable. N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie, BOIL. || Grande violence des choses. La mer en furie. || L'état le plus violent d'une chose, la plus grande intensité. La furie de la mêlée. Dans la furie de son mal.

FURIEUSEMENT, *adv*. Avec furie. || Fig. et famil. Extrêmement, excessivement.

FURIEUX, EUSE (lat. *furiosus*), *adj*. Qui est en proie à une sorte de folie violente. || *Subst*. En jurispr. Celui qui est atteint de fureur. Prononcer l'interdiction d'un furieux. || Qui est en fureur. Furieux contre ses rivaux. || *Subst*. Un furieux. Une furieuse. || Se dit aussi des animaux. Faibles agneaux livrés à des loups furieux, RAC. || En blas. Se dit d'un taureau élevé sur ses pieds. || Poussé, animé par la fureur. Une main furieuse. On ne sait point d'où part ce dessein furieux, RAC. || Qui dénote la fureur. Cris, regards furieux. || Violent, en parlant des choses. Vent furieux. || Qui se porte à l'attaque comme si la furie le transportait. Furieux dans la guerre, CORN. || Il se dit des choses de guerre dans le même sens. Charge furieuse. || Il se dit des passions sans frein. || Fig. et famil. Excessif, en parlant soit des personnes, soit des choses. Un furieux mangeur. Il fait une furieuse dépense en esprit, MOL. || En ce sens, il se met devant son substantif.

FUROLLES (orig. inc.), *s. f. pl.* Exhalaisons enflammées qui apparaissent sur la terre et à la surface de la mer.

FURONCLE (lat. *furunculus*), *s. m.* En chir. Tumeur inflammatoire circonscrite, offrant au centre une saillie; d'où le nom vulgaire de clou que porte le furoncle.

FURTIF, IVE (lat. *furtivus*), *adj*. Qui se fait comme un vol, en cachette, à la dérobée. Regard furtif. Une édition furtive. || On dit de même : Une main furtive.

FURTIVEMENT, *adv*. D'une manière furtive.

FUSAIN (lat. *fusus*), *s. m.* En bot. Arbrisseau des haies. || Charbon fourni par le fusain et servant à tracer des esquisses. || Absol. Un fusain, un crayon de fusain. || Un dessin fait au fusain. Voilà un beau fusain.

FUSAROLLE (*fuseau*), *s. f.* Petit membre d'architecture, taillé en forme de collier, à grains un peu longs, sous l'ove des chapiteaux.

FUSEAU (lat. *fusellus*), *s. m.* Petit instrument en bois tourné qui sert à tordre et à enrouler le fil, lorsqu'on file à la quenouille. || Famil. Jambes de fuseau, jambes très-minces. || Fig. Faire bruire ses fuseaux, voy. BRUIRE. || Poétiq. Le fuseau des Parques, la vie. || Sorte de petit fuseau où le fil est enroulé pour faire du passement, de la dentelle. || En géom. Portion d'une surface sphérique comprise entre deux demi grands cercles.

FUSÉE (voy. *fuseau*), *s. f.* La masse de fil enroulé sur le fuseau. || Fig. Démêler une fusée, pénétrer un mystère, une intrigue, etc. || En archit. Colonne de fusée, celle qui ressemble à un fuseau par quelque défaut de proportion qui la fait paraître trop ventrue. || Pièce d'artifice formée d'un cylindre de carton ou de papier rempli de poudre à canon. || Fusée à la congrève, voy. CONGRÈVE. || T. d'horlog. Petit cône cannelé autour duquel se loge la chaîne d'une montre, quand on la monte. || En chir. Trajet plus ou moins long et sinueux que parcourt le pus dans certains cas. || En blas. Meuble de l'écu en forme de losange. || En mus. Trait diatonique très-rapide.

FUSELÉ, ÉE (anc. fr. *fusel*), *adj*. Qui est en forme de fuseau. || Colonne fuselée, colonne dont le fût est renflé vers le tiers de sa hauteur. || En blas. Chargé de fusées.

FUSER (lat. *fusus*), *v. n.* Se répandre imperceptiblement. Couleurs qui fusent. || Se répandre en fondant au feu. La cire fuse. || Se dit des sels dont la fonte est accompagnée d'une légère déflagration.

FUSIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est fusible; disposition à se fondre. La fusibilité des métaux.

FUSIBLE (lat. *fusibilis*), *adj*. Qui a la *propriété* de passer de l'état solide à l'état liquide *par l'effet de la* chaleur. Le plomb est très-fusible.

FUSIFORME (lat. *fusus* et *forme*), *adj*. Qui est en forme de fuseau. Racine fusiforme.

FUSIL (fu-zi. Ital. *focile*, du lat. *focus*), *s. m.* Petite pièce d'acier avec laquelle on bat la pierre à feu pour allumer l'amadou. Battre le fusil. || Par extens. Arme à feu longue de plusieurs pieds et portative. Fusil de chasse, à un coup, à deux coups. Fusil à percussion ou à piston. || Fusil de munition, fusil de gros calibre qui est l'arme ordinaire de l'infanterie, et auquel s'adapte une baïonnette. || Fusil à vent, autrefois canne à vent, instrument fait en forme d'un fusil ordinaire, mais où la balle est chassée par l'action de l'air fortement comprimé. || En phys. Fusil électrique, le pistolet de Volta. || Morceau de fer ou d'acier pour aiguiser des couteaux.

FUSILIER, *s. m.* Fantassin armé d'un fusil. || Dans un bataillon d'infanterie, soldat des compagnies du centre, par opposition aux grenadiers et aux voltigeurs.

FUSILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Décharge de coups de fusil. Une vive fusillade.

FUSILLÉ, ÉE, *p. p.* de fusiller.

FUSILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Tuer à coups de fusil. || Fig. et famil. Accabler de plaisanteries, de lazzi. || Se fusiller, *v. r.* Se combattre à coups de fusil.

FUSION (lat. *fusio*), *s. f.* Passage d'un corps solide à l'état liquide par la chaleur. Le métal entre en fusion. || Fig. Mélange intime, réunion, conciliation. La fusion de deux systèmes, de deux partis.

* **FUSIONNEMENT**, *s. m.* Action de fusionner. Le fusionnement des partis, des compagnies de chemins de fer.

* **FUSIONNER**, *v. a.* Opérer la fusion entre des compagnies, des partis, etc. || *V. n.* Faire fusion. Ces compagnies ont fusionné. || Se fusionner, *v. r.* Même sens.

* **FUSIONNISTE**, *adj*. Qui tient à un système de fusion. Politique fusionniste. || *Subst*. Les fusionnistes.

FUSTE (lat. *fusta*), *s. f.* T. de mar. vieilli. Long bâtiment qui va à voiles et à rames.

FUSTET (dim. de l'anc. fr. *fust*, fût), *s. m.* En bot. Espèce de sumac dont le bois, jaunâtre et veiné, sert en médecine et pour la teinture. || On a dit aussi fustel.

FUSTIGATION, *s. f.* Action de fustiger.

FUSTIGÉ, ÉE, *p. p.* de fustiger.

FUSTIGER (lat. *fustigare*), *v. a.* Battre à coups de fouet. || Se fustiger, *v. r.* Se donner des coups de fouet.

FÛT (fû. Lat. *fustis*), *s. m.* Bois de haut fût, bois élevé. || Le bois sur lequel est monté le canon d'un fusil. || Par extens. Le fût d'un rabot. || En archit. Le corps de la colonne compris entre la base et le chapiteau. || Tonneau où l'on met le vin. || Sentir le fût, en parlant du vin, avoir un mauvais goût pris dans le tonneau.

FUTAIE (fu-tê. *Fût*), *s. f.* Bois, forêt de grands arbres. Bois de haute futaie. || Bois venu par graine. || Mode d'exploitation d'une forêt, où l'on laisse les arbres arriver à une longue croissance; il est opposé à taillis.

FUTAILLE (*ll* mouillées. B. lat. *fustalia*, dérivé du lat. *fustis*), *s. f.* Tonneau pour le vin, le cidre, etc. || Double futaille, futaille renfermée dans une autre. || Grande quantité de tonneaux.

FUTAINE (ital. *fustagno*), *s. f.* Étoffe de fil et de coton. Camisole de futaine.

FUTÉ, ÉE (anc. fr. *fuster*, battre), *adj.* Au sens propre, usité seulement en blason, muni d'un fût. Javeline futée, javeline dont le fer et le bois sont de deux émaux différents. || Fig. Qui a de l'expérience, de la ruse, comme celui qui a été battu et rebattu d'une chose.

FUTÉE (*fût*), *s. f.* Espèce de mastic composé de sciure de bois et de colle forte, qui sert à remplir les fentes et les trous du bois.

F-UT-FA. Anc. t. de mus. Le ton de fa.

FUTILE (lat. *futilis*), *adj.* Qui est de peu de conséquence, de peu de valeur. Un talent futile. Raisons futiles. || Il se dit aussi des personnes. Un homme futile.

FUTILITÉ (lat. *futilitas*), *s. f.* Caractère de ce qui est futile. La futilité d'un raisonnement. || Chose futile. S'attacher à des futilités.

FUTUR, URE (lat. *futurus*), *adj.* Qui sera. Le temps futur. || T. de pratique. Le futur mariage, le mariage dont on dresse le contrat. Les futurs époux, le futur époux, la future épouse, les deux personnes qui contractent ensemble pour se marier ensuite. || *Subst.* Les futurs, le futur, la future. || On dit aussi dans le langage ordinaire : Gendre futur, belle-mère future, etc. || *S. m.* Ce qui sera. Il y en a qui n'ont du futur aucune inquiétude, Boss. || En gramm. Temps du verbe qui exprime une action, un état qui seront. || Futur antérieur, futur passé. || En log. Futur contingent, ce qui peut arriver ou n'arriver pas.

FUTURITION, *s. f.* Qualité d'une chose en tant que future. Ce qui n'a aucune possibilité n'a aucune futurition, Fén.

FUYANT, ANTE, *adj.* Qui fuit. || Fig. et poétiq. Adieu, monde fuyant, Lamart. || En peint. Qui paraît s'enfoncer sur l'arrière-plan d'un tableau. || Échelle fuyante, décroissement graduel des objets en raison de la perspective. || *Subst.* Les fuyants d'un tableau. || Front fuyant, front déprimé en avant et incliné en arrière.

FUYARD, ARDE, *adj.* Qui a coutume de s'enfuir. Troupe fuyarde. || Pigeon fuyard, pigeon qui ne s'arrête pas dans les volières et basses-cours. || *Subst.* Des fuyards.

G

G (lat. *g*), *s. m.* La septième lettre de l'alphabet et la cinquième consonne.

GABARE (ital. *gabara*), *s. f.* Embarcation à voiles et à rames qui sert à charger et à décharger les bâtiments. || Sorte de bâtiment de pêcheur. || Dans la marine de guerre, bâtiment de charge et de transport. || Gros bateau qui navigue sur les rivières. || Filet, sorte de grande seine.

GABARIER, *s. m.* Patron, matelot des petites gabares. || Portefaix qui charge et décharge les gabares.

GABARIT (ga-ba-ri. Esp. *galibo*, de l'arabe *gâlib*, moule), *s. m.* T. de mar. Modèle de grandeur naturelle que les charpentiers font avec des pièces de bois fort minces pour représenter la longeur, la largeur et le calibre des membres et des parties du vaisseau, et d'après lequel ils travaillent les pièces de bois qui doivent effectivement entrer dans le bâtiment.

GABATINE (ital. *gabbatina*), *s. f.* Action d'en faire accroire en se moquant. || Donner de la gabatine à quelqu'un, lui en faire accroire. Un donneur de gabatine.

* **GABEGIE** (anc. fr. *gaber*, se moquer), *s. f.* Pop. Fraude, supercherie. Il y a de la gabegie là-dessous.

GABELAGE, *s. m.* Espace de temps que le sel doit demeurer dans le grenier, avant d'être mis en vente. || Marques des commis pour reconnaître la qualité du sel.

GABELÉ, ÉE, *p. p.* de gabeler. Sel gabelé.

GABELER, *v. a.* Porter le sel dans un magasin pour le faire sécher.

GABELEUR, *s. m.* Employé de la gabelle. || Homme chargé de faire sécher le sel.

GABELLE (anglo-saxon *gafol*, impôt), *s. f.* Anciennement, l'impôt sur le sel. || Pays de gabelle, les provinces où l'impôt de la gabelle était établi. || Frauder la gabelle, faire quelque fraude pour échapper aux droits du sel, et fig. échapper par adresse à une obligation qui pèse sur tous les autres. || Grenier où se vendait le sel. || Anciennement, tout impôt sur les denrées et les produits de l'industrie. Gabelle de drap, de vin, etc.

GABIER (ital. *gabbiere*), *s. m.* Matelot qui se tient dans les hunes pour visiter et entretenir le gréement.

GABION (ital. *gabbione*, de *gabbia*, cage), *s. m.* Grand panier qu'on remplit de terre dans les siéges pour mettre à couvert les travailleurs et les soldats.

GABIONNÉ, ÉE, *p. p.* de gabionner.

GABIONNER (*gabion*), *v. a.* Couvrir avec des gabions. || Se gabionner, *v. r.* Se couvrir de gabions.

* **GÂCHE** (voy. *gâcher*), *s. f.* Outil de maçon qui sert à détremper la chaux ou le plâtre.

GÂCHE (orig. inc.), *s. f.* Pièce de fer percée dans laquelle entre le pêne de la serrure d'une porte.

GÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de gâcher.

GÂCHER (anc. h. all. *waskan*, laver), *v. a.* Délayer du mortier ou du plâtre pour maçonner. || Fig. et fam. Faire un ouvrage grossièrement, sans goût. || Famil. Donner sa marchandise à vil prix.

GÂCHETTE (dim. de *gâche*), *s. f.* La petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne. || Morceau de fer qui fait partir la détente d'un fusil.

GÂCHEUR, *s. m.* Ouvrier qui gâche le mortier, le plâtre. || Fig. et popul. Mauvais ouvrier; on le dit aussi d'un mauvais écrivain. || Marchand qui vend à vil prix. || *Au f.* Gâcheuse, femme qui travaille mal.

GÂCHEUX, EUSE, *adj.* Détrempé d'eau, bourbeux.

GÂCHIS (gâ-chi. *Gâcher*), *s. m.* Espèce de mortier fait de plâtre, de sable et de chaux. || Par extens. Quantité de boue détrempée, tas d'ordure liquide. || Fig. et famil. Affaire embrouillée et désagréable. || Écrit, discours où les idées sont sans ordre et confuses.

GADE (γάδος), *s. m.* Genre de poissons dont la morue, le merlan, la barbote ou lotte forment les principales espèces.

GADOUARD (*gadoue*), *s. m.* Vidangeur.

GADOUE (orig. inc.), *s. f.* La matière fécale tirée des fosses d'aisances qui sert d'engrais. || Se dit aussi des boues et des immondices des rues employées pour engrais.

* **GAÉLIQUE,** *adj.* Qui appartient aux Gaëls. La langue gaélique ou *subst.* le gaélique, langue parlée au nord de l'Ecosse, dans les hautes terres, dite aussi erse.

GAFFE (gaélique *gaf*), *s. f.* Longue perche à l'extrémité de laquelle est fixée une pointe de fer garnie latéralement d'un crochet. La gaffe sert à conduire le bateau, à sonder l'eau, à tirer à terre les gros poissons, etc.

GAFFÉ, ÉE, *p. p.* de gaffer.

GAFFER, *v. a.* Accrocher avec une gaffe.

GAGE (lat. *vas* ou gothique *vadi*, caution), *s. m.* Dépôt qu'on fait de quelque objet entre les mains d'autrui, pour sûreté d'une dette, d'un emprunt. Emprunter sur gage. Mettre en gage. || Fig. Demeurer pour les gages ou pour gage, périr dans une circonstance où d'autres s'échappent; être arrêté, être pris d'une façon quelconque. || Fig. Donner des gages à un parti, faire une démarche décisive, éclatante, pour être accepté dans un parti. || Par extens. Tout meuble ou immeuble qui assure le payement d'une dette. || Dans les petits jeux ou jeux de société, objet qu'on dépose quand on s'est trompé, et qu'on ne peut retirer qu'après avoir subi une pénitence. || Ce que l'on consigne et met en main tierce, pour garantie d'une somme à payer, quand, dans une contestation entre deux ou plusieurs personnes, il est convenu que celle qui sera condamnée payera cette somme. || Autrefois, gage de

bataille ou gage du combat, engagement de combattre manifesté par l'offre d'un gant pour gage, et contracté quand l'ennemi, en ramassant le gant, avait accepté le gage. || Fig. Tout ce qui est assimilé à un gage comme garantie. Épée que Laërte lui avait donnée comme un gage de sa tendresse, FÉN. || Gage de l'amour, enfant. || *S. m. pl.* Ce qu'on paye aux domestiques par an pour leurs services. || Être aux gages de quelqu'un, être payé par lui pour certains offices. || À gages, qui reçoit des gages. Un homme à gages. || En mauvaise part, à gages, qui est payé pour faire quelque service peu honorable. Des applaudissements à gages. || Gages se dit quelquefois du salaire d'un capitaine de navire, d'un matelot.

GAGÉ, ÉE, *p. p.* de gager. || Meubles gagés, ceux qui ont été saisis pour la sûreté de quelque dette.

GAGE-MORT, *s. m.* Voy. MORT-GAGE.

GAGER, *v. a.* S'engager à..., par une sorte de gage. || Convenir avec quelqu'un, sur une contestation, que celui des deux qui aurait tort donnera à l'autre une somme ou quelque autre chose. || Absol. Gageons. || Il se dit quelquefois comme simple affirmation. Et moi je gage qu'il ne saurait être approuvé d'aucune personne raisonnable, MOL. || Donner des gages, un salaire, des appointements à quelqu'un.

GAGERIE, *s. f.* T. de pratique. Saisie-gagerie, simple saisie de meubles sans transport, sans condamnation et même sans permission du juge, ayant seulement pour objet d'assurer le gage du créancier.

GAGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gage, ou qui est dans l'habitude de gager.

GAGEURE (ga-ju-r'), *s. f.* Promesse de payer telle ou telle somme, de donner tel ou tel objet, stipulée par des personnes qui ont fait un pari. || Faire gageure que, avancer une chose, en offrant de la soutenir par une gageure. || Soutenir la gageure, accepter la gageure qui est proposée, et fig. persévérer dans une entreprise. || La chose gagée elle-même. Payer une gageure.

GAGISTE, *s. m.* Celui qui est gagé pour quelque service sans être domestique. Gagiste de théâtre, de musique.

GAGNAGE (anc. fr. *gagner*, paître), *s. m.* Pâtis, pâturage où vont paître les troupeaux. || Champs ensemencés. || T. de chasse. On dit que les bêtes vont au gagnage, quand elles vont chercher leur nourriture dans les terres semées de grains ou chargées d'herbe.

GAGNANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gagne au jeu, à la loterie. || *Adj.* Billet gagnant. Carte gagnante.

GAGNÉ, ÉE, *p. p.* de gagner. || Partie gagnée, partie de jeu où l'on a eu l'avantage. || Donner gagné, reconnaître qu'une personne a l'avantage sur nous.

GAGNE-DENIER, *s. m.* Celui qui gagne sa vie par un travail corporel, sans savoir un métier en particulier. || *Au pl.* Des gagne-deniers.

GAGNE-PAIN, *s. m.* Ce qui fait subsister quelqu'un, ce qui sert à gagner sa vie, son pain. Un bûcheron perdit son gagne-pain, c'est sa cognée, LA FONT. || Il se dit aussi des personnes. || *Au pl.* Des gagne-pain.

GAGNE-PETIT (*gagner* et *petit*, peu), *s. m.* Rémouleur, celui qui va par les rues pour aiguiser des couteaux, des ciseaux. || *Au pl.* Des gagne-petit.

GAGNER (anc. h. all. *weindanjan*, faire paître), *v. a.* T. de chasse. Paître, en parlant des animaux de chasse. || Tirer un profit en général. || Absol. On hasarde de perdre en voulant trop gagner, LA FONT. || Gagner de l'argent, devenir possesseur de sommes d'argent par un travail, par des entreprises, etc. || Assurer par le travail. Gagner sa vie en travaillant à la terre. || Absol. Gagner sa vie, gagner de quoi vivre en travaillant. || Acquérir au jeu la possession de quelque chose. || Gagner les cartes, faire une ou plusieurs levées de plus que son adversaire. || Jouer à qui perd gagne, convenir que le gain de la partie sera pour celui qui la perdra. || Telle carte gagne, signifie que celui qui a cette carte gagne ce qu'on a mis dessus. || Aux loteries, tel billet, tel numéro gagne, un lot est échu à tel billet, à tel numéro. || Il se dit des avantages que l'on remporte. Gagner le prix de la lutte, de la course. || Il se construit quelquefois avec la préposition *sur*. Il a gagné le prix sur un tel. || Gagner une bataille, battre l'ennemi. || Gagner un procès, avoir en sa faveur la sentence du juge. || Gagner une gageure, un pari, avoir l'avantage dans une gageure, dans un pari. || Gagner la partie ou absol. gagner, avoir l'avantage dans une partie de jeu. || Fig. Mériter. Il gagne bien son argent. || Gagner le ciel, le paradis, le mériter par ses œuvres. || Gagner du temps, s'arranger de manière que le temps soit ménagé, que la chose soit différée, renvoyée à un meilleur moment. || Il se dit des avantages, des qualités qu'une personne ou qu'une chose acquiert. || En un sens opposé, prendre quelque mal, tomber en quelque inconvénient. Gagner un rhume, une pleurésie. || Obtenir quelque chose de quelqu'un. || Acquérir, en parlant des cœurs, des esprits, des sentiments. Gagner les suffrages, etc. || Se rendre favorable. || Se laisser gagner, permettre à sa volonté de céder. || En mauvaise part, corrompre par des dons ou autrement. || S'emparer, se rendre maître. || Par extens. La mer gagne du terrain. || Famil. Gagner du chemin, du pays, avancer, poursuivre sa route, et fig. faire des progrès, réussir. || Se diriger vers un endroit, y parvenir. Ils gagnent leurs vaisseaux, CONV. || Famil. Gagner la porte, se diriger vers la porte pour s'enfuir. || Famil. Gagner le large, gagner les champs, etc. s'enfuir, s'esquiver. || T. de mar. Gagner le vent, le dessus du vent, se mettre, à l'égard d'un autre vaisseau, entre lui et le côté d'où le vent souffle. || *Gagner au vent*, s'approcher du point de l'horizon *d'où le vent* paraît souffler. || Atteindre, rejoindre, ou même dépasser. || Gagner quelqu'un de vitesse, arriver avant lui, et fig. le prévenir. || Se propager, faire des progrès. Le feu gagnait la maison voisine. || La faim, le froid me gagne, s'empare de moi peu à peu.

GAGNER, *v. n.* Devenir meilleur. || Avoir un profit, un avantage. || Avancer en crédit, en considération. Il y a des gens qui gagnent à être extraordinaires, LA BRUY. || Paraître meilleur. Cet ouvrage gagne à la lecture. || Gagner sur, obtenir que. J'avais gagné sur lui qu'il aimerait la vie, CORN. || L'emporter. Pourvu que votre amour gagne sur vos douleurs, CORN. || S'étendre, se propager. L'incendie, le mal gagnait.

SE GAGNER, *v. r.* Être acquis à titre de profit. || Être obtenu, conquis, en parlant du cœur, de l'affection, etc. || Se vaincre, se surmonter. Il y a mille choses sur lesquelles je ne saurais me gagner, MASS. || Être contracté, en parlant de la maladie. Ce mal se gagne.

★ **GAGNEUR,** *s. m.* Celui qui gagne, qui fait un profit. || Gagneur de batailles, celui qui remporte des victoires.

GAGUI (ga-ghi. Orig. inc.), *s. f.* Popul. Fille ou femme qui a beaucoup d'embonpoint et qui est fort enjouée.

GAI, GAIE (anc. h. all. *gâhi*, prompt), *adj.* Qui a de la gaieté. || Famil. Être un peu gai, être un peu animé par le vin. || Cheval gai, cheval qui a de la vivacité. || En blas. Cheval gai, cheval nu sans harnais. || Qui porte le caractère de la gaieté, en parlant des choses. Humeur gaie. || Où règne la gaieté. Un gai repas. || Qui inspire de la gaieté. Une chanson gaie. || Appartement gai, appartement bien exposé, qui a une vue agréable. || Avoir le vin gai, être de belle humeur quand on a un peu bu. || En peint. Couleurs gaies, couleurs vives, légères et brillantes. || La gaie science, le gai savoir, noms que portait autrefois la poésie des troubadours. || En mus. Syn. d'allegro. || Propos, conte gai, se dit de propos, de contes un peu libres. || Gai ! interjection qui s'emploie pour exciter à la gaieté et aussi au mouvement, à l'action.

GAÏAC (*guaiacan*, nom indigène de cet arbre), *s. m.* Arbre d'Amérique, de la famille des rutacées, dont le bois est dur, pesant et résineux.

GAIEMENT ou **GAÎMENT,** *adv.* Avec gaieté. Vivre gaiement. || De bon cœur. Aller gaiement au combat.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ,** *s. f.* Belle humeur. || Avoir de la gaieté dans le style, écrire d'une manière agréable et enjouée. || Vivacité de belle humeur franche et communicative. || Pointe de vin. Être en gaieté. || Ce cheval a de la gaieté, il a de la vivacité. || Au pl. Paroles, actions gaies, folâtres. || DE GAIETÉ DE CŒUR, *loc. adv.* De propos délibéré et sans sujet.

GAILLARD (*ll* mouillées. *Château gaillard*, château fort), *s. m.* Gaillard d'arrière, toute la partie du pont située à l'arrière du mât d'artimon. Gaillard d'avant, tout ce qui est en avant du mât de misaine.

GAILLARD, ARDE (*ll* mouillées. Mot celtique), *adj.*

Qui a un caractère de vaillance et de hardiesse. || Plein d'allégresse et de vivacité. || Il se dit aussi des choses. Une humeur gaillarde. || Qui est légèrement pris de vin. || Il se dit des discours, des actes un peu libres. Un propos gaillard. || Sain, dispos. || Vent gaillard, vent qui est un peu froid. || *S. m.* Un gaillard, un homme vigoureux, dispos, décidé. || *Au fém.* Une gaillarde, une femme peu scrupuleuse, trop libre.

GAILLARDE (*ll* mouillées), *s. f.* Caractère d'imprimerie qui est entre le petit-romain et le petit-texte.

GAILLARDE (*ll* mouillées), *s. f.* Nom d'une ancienne danse française. || L'air sur lequel on la dansait.

GAILLARDEMENT, *adv.* D'une façon gaillarde. || Légèrement, sans façon. Il fait cela un peu gaillardement. || Avec entrain et courage. Attaquer gaillardement.

GAILLARDISE (*ll* mouillées), *s. f.* Gaieté un peu vive. || Discours, propos un peu libre.

GAILLET (*ll* mouillées. Contraction de *caille-lait*), *s. m.* Voy. CAILLE-LAIT.

GAÎMENT, *adv.* Voy. GAIEMENT.

GAIN (voy. *gagner*), *s. m.* Ce que l'on gagne, ce que l'on obtient en fait d'argent ou de valeurs. || Fig. Avantage, succès, réussite dans une entreprise, une affaire. || Gain d'une bataille, action de remporter une victoire. || Gain d'un procès, avantage dans un procès obtenu par sentence des juges. || Gain de cause, l'avantage que l'on obtient dans un procès, et par extens. dans un débat quelconque. || Le gain d'une partie, l'avantage obtenu dans une partie de jeu.

GAÎNE (lat. *vagina*), *s. f.* Étui de couteau ou d'un instrument tranchant ou aigu. || En archit. Espèce de support, plus large du haut que du bas, sur lequel on place un buste. || En bot. Partie inférieure de certaines feuilles embrassant la tige et remplaçant en quelque sorte le pétiole. || En anat. Nom donné à certaines parties qui servent d'enveloppe à d'autres.

* **GAÎNERIE,** *s. f.* Fabrique de gaînes; commerce du gaînier; les ouvrages qu'il vend.

GAÎNIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des gaînes.

GAÎNIER, *s. m.* Gaînier commun, voy. ARBRE DE JUDÉE.

GAÎTÉ, *s. m.* Voy. GAIETÉ.

GALA (ital. *gala*), *s. m.* Mot qui dans plusieurs cours signifie fête, réjouissance. || Par extens. Il se dit des fêtes, des réjouissances des particuliers. || Voitures de gala, voitures qui ne servent que dans certaines circonstances solennelles. || Famil. Un repas splendide.

* **GALACTOMÈTRE** (γάλα et μέτρον), *s. m.* Instrument propre à mesurer la pureté du lait.

GALAMMENT, *adv.* D'une manière galante. || Avec goût et élégance. S'habiller galamment. || De bonne grâce. Faire les choses galamment. || Avec courage. Il a galamment soutenu cette affaire. || En galant homme. || Habilement, adroitement.

* **GALANDAGE,** *s. m.* Cloison de briques posées de champ l'une à côté de l'autre.

GALANT, ANTE (part. de l'anc. fr. *galer*, se réjouir), *adj.* Empressé auprès des femmes; qui cherche à leur plaire. || Femme galante, femme qui est dans l'habitude d'avoir des commerces de galanterie. || Qui a le caractère de la galanterie, en parlant des choses. Humeur, intrigue galante. || En peint. Goût galant, celui qui peint des sujets gracieux, des pastorales. || Qui a de la grâce, de l'élégance. || Distingué, élégant, en parlant des choses. Cela a un tour spirituel et galant, MOL. Les habits sont magnifiques et galants, SÉV. || *Subst.* Le galant, ce qui est galant. || Un galant homme, un homme qui a de la probité, des procédés de bonne compagnie. || *S. m.* Un galant, un homme qui a de l'élégance, de la grâce, de l'habileté à plaire. || Amant, amoureux. || Homme alerte, à qui il ne faut pas trop se fier. || Verts galants, sorte de bandits du XVe siècle, ainsi nommés parce qu'ils se tenaient dans les bois. || Fig. Vert galant, homme vif, alerte, vigoureux, et particulièrement homme empressé auprès des femmes.

GALANTERIE, *s. f.* Soins, empressement auprès des femmes qu'inspire le désir de leur plaire. || Propos flatteurs qu'on tient à une femme. || Commerce amoureux. || Il se dit des petits présents qu'on se fait dans la société. Il m'a fait une jolie galanterie. || Fig. Ceux qui se font galanterie de se déchirer l'un l'autre, MOL.

GALANTIN, *s. m.* Famil. Homme ridiculement galant.

GALANTINE (b. lat. *galatina*), *s. f.* Sorte de mets composé de volaille, de chair de veau, de lard, d'épices, etc.

GALANTISÉ, ÉE, *p. p.* de galantiser.

GALANTISER, *v. a.* Flatter d'une manière galante, dire des galanteries. || Absol. Galantiser.

GALAXIE (γαλαξίας κύκλος), *s. f.* Voie lactée.

GALBANUM (gal-ba-nom'. Lat. *galbanum*), *s. m.* Gomme-résine tirée d'une plante du même nom. || Fig. et famil. Du galbanum, de fausses promesses, des paroles mensongères. Donner, vendre du galbanum.

GALBE (ital. *garbo*), *s. m.* En archit. Grâce du contour d'une colonne, d'un vase, du feuillage d'ornement, de la courbure extérieure d'une coupe. || Par extens. Caractère d'une figure. La régularité du galbe grec.

GALE (lat. *galla*), *s. f.* Maladie cutanée et contagieuse caractérisée par de petites vésicules, la présence d'un insecte nommé acare, et de grandes démangeaisons. || Être méchant comme la gale, être fort méchant. || En bot. Maladie des végétaux caractérisée par des rugosités.

GALÉ, *s. m.* En bot. Nom vulgaire et spécifique du *myrica galé*, famille des amentacées.

GALÉACE ou **GALÉASSE** (anc. fr. *galée*, galère), *s. f.* Au moyen âge, nom d'un grand vaisseau de bas bord, à rames et à voiles.

GALÉE, *s. f.* Planche rectangulaire garnie de deux tasseaux formant équerre, et dans laquelle le compositeur place les lignes qu'il a construites dans son composteur.

GALÉGA (esp. *gallega*), *s. m.* En bot. Genre de plantes légumineuses, qui a pour type le galéga officinal.

GALÈNE (γαλήνη), *s. f.* Sulfure de plomb natif.

GALÉNIQUE (γαληνικός), *adj.* En méd. Qui a rapport à la doctrine de Galien. || Qui traite les maladies suivant les principes de Galien.

GALÉNISME, *s. m.* La doctrine de Galien.

GALÉNISTE, *s. m.* Médecin sectateur de Galien. || *Adj.* Médecin galéniste.

GALÉOPSIS (γαλίοψις), *s. m.* En bot. Nom d'un genre de plantes labiées.

GALER (*gale*), *v. a.* Popul. Égratigner. || Se galer, *v. r.* Se gratter.

GALÈRE (ital. *galera*), *s. f.* T. de mar. Bâtiment à rames et à voiles qui était le vaisseau de guerre des anciens. || La galère fut aussi le vaisseau du moyen âge. || Dans les temps modernes, bâtiment long et peu élevé au-dessus de l'eau, qui allait à voiles et à rames. || Fig. Que diable allait-il faire dans cette galère? locution tirée du *Scapin* de Molière et qui signifie : Pourquoi s'est-il mêlé de cette affaire mauvaise, périlleuse, etc. || Fig. Vogue la galère! arrive ce qui pourra. || Au pl. La peine de ceux qui étaient condamnés à ramer sur les galères, peine remplacée par les travaux forcés. || Fig. et famil. Condition désagréable. Ce métier est une galère. Vie de galère. || Long fourneau en briques réfractaires, dans lequel on peut faire chauffer plusieurs vases à la fois.

GALERIE (ital. *galleria*), *s. f.* Lieu d'une maison qui est couvert et qui est propre à la promenade. || Corridor ou allée qui sert à la communication et au dégagement des appartements. || Galerie de tableaux, de peintures, galerie où on a réuni une collection de tableaux. || La collection même de ces tableaux. || Fig. Collection de portraits, de statues ou de bustes représentant des personnages célèbres. || Galerie où l'on a réuni des objets d'histoire naturelle. || Dans un jeu de paume, allée longue et couverte d'où l'on regarde les joueurs. || Par extens. Toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer. || Fig. Le monde, les hommes considérés comme assistants. On doit faire le bien sans s'inquiéter de la galerie. || Dans les théâtres, balcon en encorbellement, avec un ou deux rangs de banquettes. || T. de mar. Balcon saillant hors du bordage vers l'arrière. || T. de fortification. Passage couvert de tous côtés à l'aide de planches. || Route que les mineurs pratiquent sous terre pour découvrir les filons. || Issues pratiquées pour les eaux.

GALÉRIEN, *s. m.* Celui qui ramait sur les galères. || Il se dit aujourd'hui pour forçat. || Souffrir comme un galérien, mener une vie de galérien, mener une existence dure et pénible. || Travailler comme un galérien, se livrer à un travail pénible.

GALERNE (mot celtique), *s. f.* Vent entre le nord et l'ouest. Un vent de galerne. La galerne est froide.

GALET (ga-lè. Dim. de l'anc. fr. *gal*, caillou, mot celtique), *s. m.* Caillou poli et arrondi qui se trouve sur le bord de la mer. || Collectivement. Le galet, un amas de galets. || Jeu où l'on pousse un palet sur une longue table.

GALETAS (ga-le-tâ. *Galatas*, nom d'un appartement dans la maison des templiers), *s. m.* Logement pratiqué sous les combles. || Tout logement misérable.

GALETTE (*galet*), *s. f.* Gâteau rond et plat. || T. de mar. Nom du biscuit qui se distribue aux gens de mer. || La carcasse du chapeau d'homme faite en poil de lapin, ou en carton, ou en toile imprégnée de gomme laque.

GALEUX, EUSE, *adj.* Qui a la gale. || Fig. Brebis galeuse, personne dont la fréquentation est dangereuse. Éviter, fuir une personne comme une brebis galeuse. || Par extens. Il se dit des arbres et des plantes. || *Subst.* Une personne qui a la gale. Un galeux. Une galeuse.

GALHAUBAN (anc. fr. *garlande*, guirlande, et *hauban*), *s. m.* T. de mar. Nom de longues cordes qui, descendant du haut des mâts de hune et de perroquet aux deux côtés du vaisseau, servent à soutenir ces mâts.

GALIMAFRÉE (orig. inc.), *s. f.* Ragoût composé de restes de viandes. || Mets mal préparé, déplaisant.

GALIMATIAS (ga-li-ma-tiâ. Orig. inc.), *s. m.* Discours embrouillé, confus, obscur. || Galimatias double, galimatias inintelligible et à celui qui le fait et à celui qui l'écoute. || Imbroglio.

GALION (anc. fr. *galée*, galère), *s. m.* T. de mar. Grand bâtiment de charge que l'Espagne employait autrefois à transporter en Europe les produits des mines du Pérou. || Fig. Les galions sont arrivés, on a reçu beaucoup d'argent.

GALIOTE (dim. de l'anc. fr. *galée*, galère), *s. f.* Petit bâtiment qui va à rames et à voiles. || Galiote à bombes, bâtiment très-fort de bois, employé à porter des mortiers et lancer des bombes. || Long bateau couvert dont on se sert pour voyager sur les rivières.

GALIPOT (ga-li-po. Orig. inc.), *s. m.* Térébenthine concrète, impure, qui s'est solidifiée sur l'arbre même par l'évaporation spontanée de son essence. || Sorte de mastic particulier à la marine.

* **GALLATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide gallique avec une base.

GALLE (lat. *galla*), *s. f.* En bot. Excroissance produite sur diverses parties des végétaux par les piqûres d'insectes qui y déposent leurs œufs. || Noix de galle ou galle du Levant, galle d'un chêne de l'Asie Mineure qui sert à teindre en noir et à faire de l'encre. || Galle du rosier, plus connue sous le nom de bédegar ou bédeguar.

GALLICAN, ANE (lat. *gallicanus*), *adj.* usité seulement dans ces phrases : l'Église gallicane, l'Église de France ; le rite gallican, le rite de l'Église gallicane. || *S. m.* Partisan des libertés de l'Église gallicane.

* **GALLICANISME**, *s. m.* Ensemble des principes de l'Église gallicane ; attachement à ces principes.

GALLICISME (lat. *gallicus*), *s. m.* Forme de construction propre à la langue française. || Façon de parler empruntée du français et transportée dans une autre langue.

GALLINACÉS (lat. *gallinaceus*), *s. m. pl.* Nom du quatrième ordre de la classe des oiseaux, ordre qui comprend les poules, dindons, en un mot la plupart de nos oiseaux de basse-cour. || *Adj.* Les oiseaux gallinacés.

GALLIQUE (lat. *gallicus*), *adj.* Qui appartient aux anciens Gaulois. Peuplades, poésies galliques.

GALLIQUE (*galle*), *adj.* En chim. Acide gallique, acide existant dans la noix de galle.

GALLON (ga-lon. Anglais *gallon*), *s. m.* Mesure anglaise de capacité pour les liquides, de 4 litres 54.

* **GALLO-ROMAIN, AINE** (lat. *Gallus* et *Romanus*), *adj.* Qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains depuis la conquête des Gaules par les Romains. Période gallo-romaine. || *Subst.* Les Gallo-Romains.

GALOCHE (lat. *gallicæ*, chaussure gauloise), *s. f.* Chaussure de cuir que l'on porte par-dessus les souliers pour garantir les pieds de l'humidité. || Famil. Menton de galoche, menton long et recourbé.

GALON (*gala*), *s. m.* Tissu d'or, d'argent, de soie, plus étroit et plus épais qu'un ruban. || Vieux habits, vieux galons, cri des fripiers dans les rues de Paris. || Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre, c'est-à-dire quand on est à même, il faut prendre tout ce qui peut être pris. || Bande de galon, de différent tissu suivant le grade, que les sous-officiers portent sur la manche de leur habit. Les galons de caporal. || Petit ruban de soie pour les souliers de femme.

GALONNÉ, ÉE, *p. p.* de galonner. || Famil. Il est tout galonné, il est tout couvert de galons.

GALONNER (*galon*), *v. a.* Orner ou border de galon. Galonner un habit, un chapeau. || Se galonner, *v. r.* S'orner de galons.

GALOP (ga-lo. Voy. *galoper*), *s. m.* La plus élevée et la plus rapide des allures du cheval. || Un temps de galop, un court espace parcouru au galop. || Par extens. Aller, courir le galop, se hâter, aller fort vite. || Fig. Chassez le naturel, il revient au galop, DESTOUCHES. || Fig. Aller au galop, courir au galop, faire une chose avec précipitation. || Danse hongroise à deux temps et d'un mouvement vif, introduite dans la danse française et formant une des figures du quadrille. || Air sur lequel on danse le galop. || Fig. et popul. Réprimande, gronderie.

GALOPADE, *s. f.* Action de galoper. || Air de manége, sorte de galop en trois temps et très-raccourci. || Popul. Réprimande, gronderie.

* **GALOPANTE**, *adj. f.* En méd. Phthisie galopante, phthisie pulmonaire dont la marche est très-rapide.

GALOPÉ, ÉE, *p. p.* de galoper.

GALOPER (gothique *gahlaupan*), *v. n.* Aller le galop. Ce cheval galope bien. || Il se dit du cavalier. || Fig. Le chagrin monte en croupe et galope avec lui, BOIL. || Famil. Courir de côté et d'autre. || Faire beaucoup de démarches pour une affaire. || Marcher d'un pas très-rapide. || Fig. Je vois déjà comme le temps galopera, SÉV. || Faire à la hâte. || Danser le galop. || *V. a.* Galoper un cheval, le faire aller au galop. || Fig. et famil. Poursuivre quelqu'un. Les gendarmes l'ont galopé. || Galoper quelqu'un, se rendre assidu dans tous les lieux où l'on peut le voir, où l'on peut lui parler. || Fig. et famil. Il se dit de ce qui tourmente avec intensité. La peur le galope.

GALOPIN (*galoper*), *s. m.* Petit garçon qu'on emploie à faire des commissions. || Dans les grandes maisons royales, petits marmitons. || Popul. et par mépris. Petit polisson, petit garçon quelconque.

GALOUBET (ga-lou-bè. Orig. inc.), *s. m.* Instrument à vent qui n'a que trois trous et qu'on joue de la main gauche, tandis que la droite frappe sur un tambourin.

GALUCHAT (ga-lu-cha'. Nom de l'inventeur), *s. m.* Peau d'une espèce de raie qu'on colore en vert et qu'on emploie à couvrir des étuis, des gaînes, des fourreaux.

GALVANIQUE, *adj.* En phys. Qui a rapport au galvanisme. Pile galvanique.

* **GALVANIQUEMENT**, *adv.* D'une manière galvanique; par le galvanisme.

* **GALVANISATION**, *s. f.* Opération par laquelle on recouvre les objets en fer d'une couche légère de zinc pour les préserver de l'oxydation. || Application immédiate de l'électricité produite par les actions chimiques.

* **GALVANISÉ, ÉE**, *p. p.* de galvaniser.

* **GALVANISER**, *v. a.* En phys. Électriser au moyen de la pile galvanique ou voltaïque. || Communiquer des mouvements aux muscles soit pendant la vie, soit peu de temps après la mort, à l'aide de l'électricité galvanique. || Fig. Donner une vie factice et momentanée.

GALVANISME (*Galvani*, physicien italien), *s. m.* Électricité qui se développe par le simple contact de deux corps hétérogènes. || Phénomène électrique qui consiste en des excitations produites dans les nerfs et les muscles.

* **GALVANOPLASTIE** (*galvanisme* et πλάσσειν), *s. f.* Art d'appliquer une couche métallique sur une matière quelconque au moyen de la pile galvanique.

GALVAUDÉ, ÉE, *p. p.* de galvauder.

GALVAUDER (orig. inc.), *v. a.* Réprimander quelqu'un avec hauteur. || Vieux en ce sens. || Popul. Mettre en désordre, gâter, gâcher. Galvauder un ouvrage, une affaire, sa fortune. || Fig. Déshonorer.

* **GAMAY** (ga-mè. *Gamay*, village de Bourgogne), *s. m.* Cépage de qualité inférieure. || On écrit aussi gamet.

GAMBADE (ital. *gambata*), *s. f.* Saut sans art et sans

cadence. || Fig. Faire des gambades, se réjouir, s'en donner. || Par dénigrement, la danse. Au lieu d'occuper mon élève à des gambades, J. J. Rouss. || Fig. Faire la gambade, payer en gambades, payer en monnaie de singe, se défendre de payer une dette par toutes sortes de raisons, répondre à une demande sérieuse par des plaisanteries.

GAMBADER, *v. n.* Faire des gambades.

★ **GAMBADEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gambade.

GAMBILLER (*ll* mouillées. Dim. de l'anc. fr. *gambe*, jambe), *v. n.* Famil. Remuer les jambes de côté et d'autre quand elles sont pendantes.

GAMBIT (gan-bi. Ital. *gambetto*, croc-en-jambe), *s. m.* Coup au jeu d'échecs qui consiste, au commencement de la partie, à jouer le pion de la reine, et à s'emparer d'une tour dans les trois ou quatre premiers coups.

GAMELLE (lat. *camella*), *s. f.* Écuelle de bois ou de fer-blanc dans laquelle plusieurs matelots ou soldats mangent ensemble. || Être à la gamelle, manger à la gamelle, être à l'ordinaire des soldats; manger dans le même plat.

★ **GAMET** (ga-mè), *s. m.* Voy. GAMAY.

GAMIN (orig. inc.), *s. m.* Petit garçon qui aide les poêliers, les fumistes, les briquetiers, etc. || Popul. Petit garçon qui passe son temps à jouer et à polissonner dans les rues. || *Au fém.* Se dit familièrement d'une petite fille espiègle et hardie. || *Adj.* Un peuple gamin.

★ **GAMINER**, *v. n.* Famil. Faire le gamin.

★ **GAMINERIE**, *s. f.* Action, espièglerie de gamin.

GAMME (*gamma*, nom d'une lettre grecque), *s. f.* Les sept notes principales de la musique disposées selon leur ordre naturel dans l'intervalle d'une octave. Gamme majeure, mineure. || Fig. Chanter sa gamme à quelqu'un, le réprimander et lui dire des vérités dures. || Changer de gamme, changer de langage, de conduite. || Hors de gamme, ne sachant plus que faire, mis dans l'embarras. || Succession de nuances. || En peint. Gamme de tons, succession de tons, de couleurs qui s'harmonisent.

GANACHE (ital. *ganascia*, du lat. *gena*), *s. f.* La mâchoire inférieure du cheval. || Fig. et popul. Une ganache, une personne dépourvue de talents et d'intelligence.

★ **GANDIN**, *s. m.* Néol. Dandy ridicule.

GANER (voy. *gano*), *v. n.* Au jeu de l'hombre, laisser aller la main.

GANGLION (γάγγλιον), *s. m.* En anat. Nom donné à divers organes qui ont l'apparence d'une nodosité. || Tumeur dure et indolente.

GANGRÈNE (gan-grè-n'; l'Académie dit qu'on prononce can-grè-ne; c'est une prononciation ancienne. Γάγγραινα), *s. f.* En méd. Destruction complète de la vie dans une partie du corps. || Gangrène sénile, gangrène qui affecte les extrémités chez les vieillards. || Fig. Doctrines pernicieuses, corruption des mœurs. Il n'est point de gangrène si contagieuse que l'hérésie, BOURD. || Maladie des arbres qui détruit l'écorce et le bois.

GANGRENÉ, ÉE, *p. p.* de gangrener.

GANGRENER, *v. a.* Causer la gangrène. La congélation gangrène les parties qu'elle frappe. || Fig. Une âme que vous avez gangrenée, FÉN. || Se gangrener, *v. r.* Se corrompre par la gangrène.

GANGRÉNEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature de la gangrène. Une inflammation, une odeur gangréneuse.

GANGUE (gan-gh'. All. *Gang*), *s. f.* Nom donné, dans les filons métallifères, aux parties non métalliques qui enveloppent le minerai. La gangue du diamant.

GANO (esp. *gano*, je gagne), *s. m.* T. du jeu d'hombre qui signifie : Laissez-moi venir la main, j'ai le roi.

GANSE (orig. inc.), *s. f.* Cordonnet de coton, de soie, d'or, d'argent, etc. || Ganse de cheveux, tresse de cheveux, cheveux tressés en forme de ganse.

GANT (gan. Suédois *wante*), *s. m.* Partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément. Une paire de gants. Gants de peau, de fil, etc. || Gants d'ambre, de fleur d'orange, de jasmin, gants parfumés avec ces différentes odeurs. || Prendre ses gants, se disposer à sortir. || Les gants jaunes, sobriquet donné quelquefois aux dandys. || Jeter le gant, se disait autrefois d'un chevalier qui jetait effectivement son gant quand il défiait au combat un autre chevalier, qui, le relevant, acceptait le combat. || Fig. Jeter le gant, défier quelqu'un au combat ou à toute autre lutte. || Relever, ramasser le gant, accepter le défi. || Fig. et famil. Être souple comme un gant, être d'une humeur facile, accommodante. || Au pl. Gants se disait jadis pour bonne main. || Fig. Avoir les gants d'une chose, en avoir la première idée, ou le mérite, ou le profit. || Se donner les gants d'une chose, s'en attribuer l'honneur mal à propos. || Gant de Notre-Dame, nom de différentes plantes : ancolie, digitale, gantelée.

GANTÉ, ÉE, *p. p.* de ganter.

GANTELÉE (*gant*), *s. f.* Espèce de campanule, dite aussi gantelet. || Gantelée se dit aussi de la digitale.

GANTELET (gan-te-lè. Dim. de *gant*), *s. m.* Gant couvert de lames de fer, qui faisait partie de l'armure d'un chevalier. || Morceau de cuir dont les chapeliers, les cordonniers, les relieurs, etc. se couvrent la paume de la main ou le bras pour le travail. || Syn. de gantelée.

GANTER, *v. a.* Mettre des gants à. Ganter un enfant. || Il se dit aussi des gants par rapport à la main. Ces gants me gantent mal. || Absol. Des gants qui gantent bien. || Fig. et famil. Cela me gante, cela fait mon affaire, me convient. || Se ganter, *v. r.* Mettre ses gants. || Être ganté. Elle a la main si petite qu'elle ne trouve pas à se ganter.

GANTERIE, *s. f.* Le métier ou le commerce du gantier. || Fabrique, magasin de gants.

GANTIER, IERE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou qui vend des gants. || *Adj.* Marchand gantier.

★ **GARAGE**, *s. m.* T. de navigation. Action de faire entrer les bateaux dans une gare. || T. de chemin de fer. Action de garer les vagons. || Voie de garage, voie dans laquelle on doit garer les vagons de service, etc.

★ **GARANÇAGE**, *s. m.* Teinture à la garance.

GARANCE (orig. inc.), *s. f.* Plante de la famille des rubiacées, dont les racines desséchées et pulvérisées fournissent une belle teinte rouge. || La couleur rouge qu'on tire de cette plante. || *Adj. inv.* Des draps garance.

GARANCÉ, ÉE, *p. p.* de garancer.

GARANCER, *v. a.* Teindre en garance.

★ **GARANCIÈRE**, *s. f.* Champ semé de garance.

GARANT, ANTE (anc. h. all. *waren*, cautionner), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui. Tout homme est garant de ses faits et promesses. || *Adj.* Les parties garantes. || Fig. et famil. Je vous suis garant, je vous suis garante que cela est vrai, je vous l'assure. || En jurispr. Celui, celle qui est caution d'un autre. Être garant d'une dette, d'une obligation. || Celui, celle qui est obligée de faire jouir un autre de la chose qu'il lui a vendue ou transportée. || Fig. Auteur dont on a tiré un fait, un principe. || Personne de qui on tient une nouvelle. || En parlant des choses, sûreté, garantie. Sa conduite passée vous est garant de l'avenir. || En cet emploi, garant est toujours masculin. || À GARANT, *loc. adv.* En garantie. Prendre à garant.

GARANTI, IE, *p. p.* de garantir. || *S. m.* En jurispr. Le garanti, celui qu'on est obligé de garantir.

GARANTIE, *s. f.* Engagement par lequel on se rend garant. Vendre avec garantie. || Dédommagement auquel on s'est obligé. Appeler quelqu'un en garantie. || Demande en garantie, acte par lequel le défendeur au principal appelle en cause la personne contre laquelle il a un recours à exercer. || Ce qui garantit une chose, ce qui la rend sûre. Je veux de bonnes garanties. || Garanties constitutionnelles, celles qui résultent pour les citoyens de la constitution. || Garantie individuelle, la protection que la loi doit à chaque citoyen. || Bureau de garantie, lieu où l'on constate le titre des matières d'or et d'argent.

GARANTIR, *v. a.* Se rendre garant, répondre d'une chose. Garantir une créance, un traité. || Assurer pour un temps la bonté, la qualité d'une marchandise. || Par extens. Rendre sûr, indubitable. Le contrôle garantit le titre des pièces d'or et d'argent. || Affirmer, certifier. Je vous le garantis. || Défendre quelqu'un contre une demande. Garantir quelqu'un de toutes poursuites. || Indemniser quelqu'un du tort qu'il souffre par une éviction, par une condamnation, etc. || Mettre à l'abri. Ce paravent nous garantit du froid. Garantir quelqu'un du besoin. || Garantir une chose, prendre les précautions nécessaires pour qu'elle ne soit pas endommagée. || Se garantir, *v. r.* Se mettre en sûreté. Se garantir du péril. || Absol. Par ce moyen Ésope se garantit, LA FONT.

GARBURE (orig. inc.), *s. f.* Potage épais, fait de pain de seigle, de choux et de lard.

GARCETTE (orig. inc.), *s. f.* T. de mar. Tresse plate de fil de caret. || Instrument avec lequel on frappait sur le dos nu des matelots qui avaient encouru un châtiment.

GARÇON (voy. *gars*), *s. m.* Enfant mâle. || Famil. Il se dit pour fils. || Famil. Un jeune homme, un homme. || Bon garçon, homme serviable et facile à vivre. || Brave garçon, celui qui a fait une chose dont on est satisfait. || Déjeuner, diner de garçons, déjeuner, diner où il n'y a que des hommes. || Les garçons de la noce, les jeunes gens chargés de faire les honneurs de la noce. || Garçons d'honneur, les deux jeunes gens qui, dans la cérémonie du mariage, tiennent le poêle sur la tête des mariés. || Famil. Mauvais garçon, méchant garçon, homme déterminé, brave, querelleur. || Être petit garçon auprès de quelqu'un, lui être fort inférieur. || Traiter quelqu'un en petit garçon, le traiter comme si on avait une grande supériorité sur lui. || Celui qui demeure dans le célibat. || Faire sa vie de garçon, mener une vie indépendante, s'affranchir de tout devoir, de toute réserve. || Logement, appartement de garçon, logement, appartement qui ne convient qu'à un homme seul et non marié. || Ouvrier qui travaille pour le compte d'un maître. Garçon tailleur. || Domestique. || Nom donné en général à ceux qui servent les acheteurs chez certains marchands, aux domestiques de restaurant, de café, aux employés subalternes dans certains établissements, dans certaines administrations. Un garçon de café, de bain, de bureau, etc.

GARÇONNIÈRE, *s. f.* T. famil. et qui n'est pas sans quelque blâme. Jeune fille qui aime à jouer, à courir avec les garçons. || *Adj.* Cette petite fille est trop garçonnière.

GARDE (*garder*), *s. f.* Action de garder, de conserver, de défendre quelqu'un ou quelque chose. Avoir la garde d'une bibliothèque, d'une ville, etc. || À la garde, sous la garde de Dieu, sous la protection de Dieu. || Famil. À la garde de Dieu, il en arrivera ce qu'il pourra. || Mettre quelqu'un sous bonne garde, le donner à garder à qui peut en répondre. || En parlant des personnes et au sens actif, être de bonne garde, garder avec soin ce qu'on possède. || En parlant de certaines choses, des fruits, etc. et au sens passif, être de bonne garde ou être de garde, se conserver longtemps sans se gâter. || Étendue de la juridiction d'un officier préposé à la conservation des bois. || Guet, surveillance. Tant les chiens faisaient bonne garde, LA FONT. || Fig. Elle mit une garde de prudence sur ses lèvres, FLÉCH. || Prendre garde, faire attention. || Prendre garde à un sou, à un denier, être très-parcimonieux. || Prendre garde à, veiller, prendre ses précautions. || Garde à vous! commandement militaire signifiant à une troupe de se tenir prête à exécuter le commandement qui va suivre. || Prendre garde, avec *que* et le subjonctif, sans négation, avoir soin que telle chose soit. Prenez garde, mon fils, que vous entendiez tout ce que vous faites, BOSS. || Prendre garde, avec *que* et le subjonctif, et *ne*, avoir soin que la chose ne soit pas. On m'a enchargé de prendre garde que personne ne me vît, MOL. || Prendre garde que, avec l'indicatif, remarquer. Prenez garde que l'auteur ne dit pas ce que vous pensez. || Prendre garde à, et un infinitif construit sans négation, avoir soin de. Prenez garde à sanctifier l'extérieur par l'intérieur, BOSS. || Prendre garde à, prendre garde de, et un infinitif construit avec une négation, avoir soin de ne pas. Il faut prendre garde à ne pas se tromper, PASC. Prends garde de ne t'enfler pas, BOSS. || Prendre garde de, et un infinitif construit sans négation, s'efforcer d'éviter. Prenez garde de tomber. || Se donner de garde, se donner garde de, se défier, prendre ses précautions. Donnez-vous de garde des faux prophètes, BOSS. || Se donner de garde d'une chose, l'éviter, la fuir. Donnez-vous de garde de toute avarice, BOSS. || N'avoir garde de, n'avoir pas la volonté, le pouvoir. Ils n'avaient garde de le reconnaître au milieu des flots, FÉN. || Fig. N'avoir garde de, en parlant des choses, ne pouvoir. Cette permission n'avait garde d'être refusée. || Service de surveillance rempli par une personne ou un corps de personnes. || Service des pages, des gentilshommes, des valets de pied, etc. auprès des rois et des princes. || Service de vingt-quatre heures que fait un petit corps de troupe pour garder ou surveiller. Monter la garde, faire ce service. Descendre la garde, voy. DESCENDRE. || Collectivement. Les soldats qui montent la garde. Doubler la garde. || Corps de garde, voy. CORPS. || Absol. La garde, les soldats ou les officiers de police qui sont postés en un lieu déterminé pour veiller à la sûreté publique. || À la garde! locution elliptique dont on se sert pour appeler la garde dans un moment de danger. || Corps de troupes affecté au service près du souverain. Garde royale, impériale. || Grand'garde, corps de cavalerie placé à la tête d'un camp pour empêcher que l'armée ne soit surprise. || Garde avancée, corps que l'on met au delà de la grand'garde pour plus de sûreté. || Garde nationale, citoyens armés pour le maintien de l'ordre. || Garde d'honneur, troupe choisie pour escorter des personnages auxquels on rend des honneurs militaires. || La partie d'une épée, d'un sabre ou d'un poignard qui sert à couvrir la main. || Monter une garde, établir la garde d'une épée telle qu'elle doit être, et fig. et famil. monter une garde à quelqu'un, le réprimander vivement. || On a dit au pluriel les gardes d'une épée; de là la locution : S'en donner jusqu'aux gardes, boire et manger tout son soûl, et en général prendre d'un plaisir sans réserve ni modération. || T. d'escrime. La garde, l'attitude du bras quand on tient l'épée pour le combat. || Se mettre, se tenir en garde, se mettre, se tenir en état de défense, l'épée à la main. || Elliptiq. En garde! Mettez-vous en garde. || Fig. Se tenir, être en garde, se défier, veiller à n'être point surpris. || Fig. Être hors de garde, être déconcerté dans ses mesures. || Il y a quatre gardes générales de l'épée (prime, seconde, tierce, quarte), de là la locution figurée : Être, se mettre, se tenir sur ses gardes, faire attention à ne pas se laisser surprendre. || Au jeu, petite carte de même couleur qu'un roi ou une carte principale, et qui protége ce roi, cette carte principale. || Fig. et famil. Avoir toujours garde à carreau, être toujours prêt à se défendre, à riposter. || *S. f. pl.* Petites pointes de fer qui entrent dans les fentes du panneton d'une clef. || Feuillet que l'on met au commencement et à la fin d'un livre.

GARDE, *s. m.* Celui que l'on charge de garder, de surveiller une personne. || Homme armé faisant partie de la garde d'un roi, d'un prince, d'un gouverneur, etc. || Garde royal, garde impérial, soldat de la garde royale, de la garde impériale. || Garde national, citoyen qui fait partie de la garde nationale. Les gardes nationaux. || Un garde d'honneur, un soldat appartenant à la garde d'honneur. || Garde du corps, celui qui gardait la personne du roi. || Le régiment des gardes ou absol. les gardes ou au fém. les gardes françaises, régiment d'infanterie destiné à garder les avenues des lieux où le roi était logé. || Garde est masculin : Un garde du roi ; mais quand on parlait du corps entier des gardes, l'usage avait fait ce substantif féminin : Les gardes françaises. || Au masc. Un garde française, un soldat des gardes françaises. || Gardes maritimes, les garde-pêche. || Employé chargé de la garde de certains dépôts. Garde des meubles de la couronne. || Garde général des archives, employé supérieur qui est à la tête du dépôt des archives de l'État. || Garde des sceaux, le ministre de la justice, auquel sont confiés les sceaux de l'État. || Garde champêtre, agent préposé à la garde des propriétés rurales. || Garde forestier, agent préposé à la conservation des forêts. || Garde de commerce, officier subalterne chargé de mettre à exécution les contraintes par corps. || Garde d'artillerie, du génie. sous-officiers d'état-major chargés de la conservation du matériel de l'artillerie ou du génie.

GARDE, *s. f.* Femme dont la profession est de garder et de soigner les malades. || On dit aussi garde-malade.

GARDÉ, ÉE, *p. p.* de garder. || Aux cartes, roi gardé, dame gardée, roi, dame qui a une ou plusieurs gardes.

⋆ **GARDE-BARRIÈRE**, *s. m.* Homme préposé à la garde d'une barrière sur un chemin de fer. || Employé de l'octroi aux portes d'une ville. || *Au pl.* Des garde-barrières.

GARDE-BOIS, *s. m.* Garde préposé pour la conservation des bois et de la chasse d'un domaine. || *Au pl.* Des garde-bois.

GARDE-BOURGEOISE, *s. f.* En jurispr. féod. Droit des bourgeois analogue à la garde-noble pour les nobles. || *Au pl.* Des gardes-bourgeoises.

GARDE-BOUTIQUE, *s. m.* Tout objet que le marchand a dans sa boutique et qu'il ne peut vendre. || Le martin-pêcheur. || *Au pl.* Des garde-boutique ou boutiques.

⁎ **GARDE-CENDRE**, *s. m.* Plate-bande en cuivre qui sert à retenir la cendre et les charbons qui pourraient s'échapper du foyer. || *Au pl.* Des garde-cendre ou cendres.

GARDE-CHASSE, *s. m.* Celui qui est préposé à la garde du gibier dans une terre. || *Au pl.* Des garde-chasse ou chasses. On dit aussi : Garde des chasses, garde de chasse.

⁎ **GARDE-CHIOURME**, *s. m.* Surveillant des forçats dans les bagnes. || *Au pl.* Des garde-chiourme.

GARDE-CORPS, *s. m.* T. de mar. Syn. de garde-fou.

GARDE-CÔTE, *s. m.* Vaisseau chargé de surveiller les côtes. || *Adj.* Vaisseau garde-côte. || *Au pl.* Garde-côtes ou gardes-côtes, suivant l'Académie, milice chargée de la garde des côtes. || *Adj.* Des compagnies garde-côtes.

⁎ **GARDE-CROTTE**, *s. m.* Bandes de cuir qui, mises au-dessus des roues des calèches, garantissent de la boue. || *Au pl.* Des garde-crotte.

GARDE-ÉTALON, *s. m.* Agent de l'administration des haras qui a la garde de l'étalon donné par l'État pour les haras. || *Au pl.* Des garde-étalon ou étalons.

GARDE-FEU, *s. m.* Grille ou légère plaque de fer, de tôle et surtout de toile métallique que l'on met devant une cheminée pour se préserver des accidents du feu. || *Au pl.* Des garde-feu ou feux.

GARDE-FOU, *s. m.* Balustrade ou parapet qui, mis au bord des ponts, des quais, des terrasses, etc. empêche de tomber en bas. || *Au pl.* Des garde-fous.

⁎ **GARDE-MAGASIN**, *s. m.* Employé chargé de garder les magasins. || *Au pl.* Des garde-magasin ou magasins.

⁎ **GARDE-MAIN**, *s. m.* Papier que l'on met sous la main en écrivant, en dessinant ou en brodant, afin de préserver l'ouvrage que l'on fait. || *Au pl.* Des garde-main ou mains.

⁎ **GARDE-MALADE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne ses soins aux malades. || *Au pl.* Des garde-malade ou malades.

GARDE-MANCHE, *s. m.* Fausse manche qu'on met pour garantir les bras d'un vêtement. || *Au pl.* Des garde-manche ou manches.

GARDE-MANGER, *s. m.* Lieu pour garder ou serrer de la viande et autres aliments. || Petite armoire formée de châssis garnis de toile ou l'on renferme les aliments. || *Au pl.* Des garde-manger.

GARDE-MEUBLE, *s. m.* Lieu où l'on garde des meubles. || Le garde-meuble de la couronne ou absol. le garde-meuble, le lieu où l'on garde les meubles de l'État. || L'administration du garde-meuble. || *Au pl.* Des garde-meuble ou meubles.

GARDE-NOBLE, *s. f.* En jurispr. féod. Droit qu'avait le survivant de deux époux nobles, de jouir du bien des enfants, venant de la succession du prédécédé, jusqu'à un certain âge des enfants, à la charge de les nourrir, entretenir et élever. || *Au pl.* Des gardes-nobles.

GARDE-NOTE, *s. m.* Qualité qui se joignait autrefois à celle de notaire. Notaire garde-note. || *Au pl.* Des garde-note ou notes, ou suivant l'Académie des gardes-notes.

GARDE-PÊCHE, *s. m.* Celui qui est chargé de la police des fleuves, des rivières, etc. en ce qui concerne la pêche. || *Au pl.* Des garde-pêche ou pêches.

⁎ **GARDE-PORT**, *s. m.* Agent chargé de recevoir les marchandises déposées dans les ports des rivières et de les placer. || *Au pl.* Des garde-port ou ports.

GARDER (anc. h. all. *warten*), *v. n.* Prendre garde, avoir soin qu'une chose soit évitée. Rentrez dans la maison et gardez de rien dire, Mol. || Garder avec *que*, sans *ne* consécutif. Adieu, sors, et surtout garde bien qu'on te voie, Corn. || Garder avec *que* et *ne* consécutif. Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate, Rac.

Garder, *v. a.* Prendre garde, surveiller, prendre soin. Garder un enfant, la chasse, etc. || Garder des prisonniers, prendre garde qu'ils ne s'évadent. || Garder les gages, les enjeux, en être dépositaire. || Fig. et famil. En donner à garder à quelqu'un, lui en faire accroire. || Rester dans la chambre d'un malade pour lui donner les petits soins. || Veiller à la sûreté d'un souverain, d'une personne considérable. || Prendre soin, en parlant des troupeaux. Garder les vaches. || Défendre un lieu, un poste. || Ne pas quitter. Garder la chambre. || Garder le lit, demeurer au lit, d'ordinaire pour cause de maladie. || Garder la prison, garder les arrêts, rester en prison, aux arrêts. || Garder les rangs, demeurer dans les rangs. || Préserver, garantir. Ce qui est nécessaire pour nous garder de toute injure, Pasc. Grand Dieu, gardez son innocence, Mass. || Par forme de souhait. Dieu m'en garde! que Dieu me préserve de! || Conserver une chose, l'empêcher de se perdre, de se gâter, etc. || Retenir une chose, ne pas s'en dessaisir. Garder copie d'un acte. || Par extens. Garder la fièvre, un rhume, en être longtemps malade. || Ne pas perdre, en parlant de choses morales. Garder ses habitudes. || Fig. Garder son rang, soutenir avec dignité son rang. || Être fidèle à, observer. Ma parole est donnée et je la veux garder, Corn. Garder les lois, une trêve, etc. || Garder le silence, rester silencieux. || Garder un secret, ne pas le révéler. || Ne pas changer la personne dont on se sert pour quoi que ce soit. Garder ses domestiques. || Garder quelqu'un, le retenir chez soi. || Réserver. On court grand risque de s'abuser, lorsque l'on compte sur le bien qu'un autre vous garde, Mol. || Fig. et famil. La garder à quelqu'un, la lui garder bonne, lui en garder, conserver du ressentiment contre quelqu'un.

Se garder, *v. r.* Prendre garde contre, se préserver de. Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique, Boil. || Se garder de, suivi d'un infinitif, avoir grand soin de ne pas. Gardez-vous de rien dédaigner, La Font.

⁎ **GARDERIE**, *s. f.* T. d'eaux et forêts. Étendue de bois qui est sous la surveillance d'un garde.

GARDE-ROBE, *s. f.* Chambre destinée à renfermer les habits, le linge et toutes les hardes. || Grande armoire où l'on suspend des habits, des robes, sans les plier. || Par extens. Tous les habits à l'usage d'une personne. || Lieu où l'on met la chaise percée. Aller à la garde-robe. || Une garde-robe, une évacuation alvine. || Nom donné à diverses plantes odorantes auxquelles on attribue la propriété d'écarter des vêtements les insectes.

GARDE-ROBE, *s. m.* Tablier de toile que les femmes et les enfants portent pour conserver leurs vêtements. || *Au pl.* Des garde-robes.

GARDE-RÔLE, *s. m.* Celui qui gardait les rôles des offices de France. || *Au pl.* Des garde-rôle ou rôles.

GARDE-SACS, *s. m.* Greffier garde-sacs, officier qui était chargé de garder les sacs des procès. || *Au pl.* Des garde-sacs.

GARDE-SCEL, *s. m.* Officier préposé, dans les anciennes juridictions, pour sceller les expéditions. || *Au pl.* Des garde-scel.

⁎ **GARDE-SCELLÉS**, *s. m.* Homme commis pour garder des scellés. || *Au. pl.* Des garde-scellés.

GARDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde des animaux. Un gardeur de vaches, de cochons.

GARDE-VAISSELLE, *s. m.* Celui qui a la vaisselle du roi en sa garde. || *Au pl.* Des garde-vaisselle.

GARDE-VENTE, *s. m.* Celui, dit aussi facteur, qu'un marchand de bois prépose à la garde et à l'exploitation des bois dont il s'est rendu adjudicataire. || *Au pl.* Des garde-vente ou ventes.

GARDE-VUE, *s. m.* Visière qu'on place au-dessus des yeux pour se garantir du trop grand éclat de la lumière. || Espèce d'abat-jour. || *Au pl.* Des garde-vue.

GARDIEN, IENNE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde quelqu'un ou quelque chose. Le gardien d'un détenu, d'un dépôt, etc. || Celui qui veille à la conservation d'une chose. Le gardien d'un monument. || Agent préposé à la surveillance dans les jardins publics, dans les musées. || Celui qui est préposé par la justice à la garde des objets saisis. || Titre que l'on donne au supérieur de certains couvents. || Par extens. Celui qui défend, protège. Vous êtes le gardien de nos libertés. || Fig. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté, Volt. || *Adj.* Ange gardien, ange qui, d'après les croyances catholiques, protége chaque individu, et fig. personne qui veille sur une autre avec affection.

GARDON (orig. inc.), *s. m.* Petit poisson d'eau douce. || Famil. Être frais comme un gardon, avoir un air de fraîcheur et de santé.

GARE (impératif de *garer*), *interj.* S'emploie lorsqu'on avertit de se ranger, de faire place, d'éviter quelque chose qui est lancé, qui tombe. Gare l'eau! || Frapper sans dire gare, sans avoir menacé. || Sans dire gare, sans aver-

tir. || Gare exprime aussi qu'on appréhende certaines choses fâcheuses. Gare le froid!

GARE (*garer*), *s. f.* Lieu disposé sur les rivières pour servir d'abri aux bateaux contre les glaces, les inondations, etc. || Par extens. Lieu de dépôt de marchandises; station d'embarquement et de débarquement des voyageurs et des marchandises sur les chemins de fer.

GARÉ, ÉE, *p. p.* de garer.

GARENNE (*garer*), *s. f.* Lieu à la campagne planté d'arbres, où il y a des lapins et où on a soin de les conserver. || Lapin de garenne, par opposition à lapin de clapier ou de choux. || Lieu de garde, de réserve pour certains animaux. || Garenne à poisson, espèce de réservoir que l'on fait dans les rivières ou étangs.

GARENNIER, *s. m.* Celui qui garde une garenne.

GARER (anc. h. all. *warôn*, mettre à l'abri, prendre garde), *v. a.* Faire entrer et mettre à l'abri dans une gare. Garer un bateau, un convoi. || Se garer, *v. r.* Se ranger de côté, en parlant d'un bateau qui en laisse passer d'autres. || Se dit d'un train de chemin de fer qui entre dans la gare d'évitement pour laisser passer un autre train. || Il se dit aussi des personnes qui se rangent, se détournent. Se garer des voitures. || Fig. et famil. Se préserver, se défendre, éviter. Garez-vous de cet homme.

* **GARGANTUA,** *s. m.* Personnage gigantesque de Rabelais célèbre par son appétit. || Par antonomase, homme qui mange énormément.

GARGARISÉ, ÉE, *p. p.* de gargariser.

GARGARISER (lat. *gargarizare*), *v. a.* Laver la gorge, la bouche avec un liquide qu'on met en contact avec toute la membrane muqueuse gutturale ou buccale, en le promenant et l'agitant dans la bouche. || Se gargariser, *v. r.* Laver sa bouche ou sa gorge avec un liquide. || Avec suppression du pronom. Faites gargariser cet enfant.

GARGARISME (lat. *gargarisma*), *s. m.* Liqueur préparée pour se gargariser. || L'action de se gargariser.

GARGOTAGE, *s. m.* Popul. Repas malpropre; viande mal apprêtée.

GARGOTE (voy. *gargoter*), *s. f.* Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. || Tout cabaret ou restaurant ou même ménage où l'on mange malproprement.

GARGOTER (onomatopée), *v. n.* Hanter les gargotes. || Boire et manger malproprement.

GARGOTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une gargote. || Mauvais traiteur, mauvais cuisinier.

GARGOUILLADE (*ll* mouillées. *Gargouiller*), *s. f.* Nom d'un pas de danse qui n'est plus en usage. || En mus. Ornement de mauvais goût, sans netteté.

GARGOUILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* L'endroit soit d'une gouttière, soit d'un tuyau, par où l'eau tombe. || Canal rond et étroit, construit entre des murs pour faciliter l'entrée et la sortie des eaux. || En blas. Certaines figures de serpent.

GARGOUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Bruit que fait quelquefois l'eau dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER (*ll* mouillées. *Gargouille*), *v. n.* Il se dit du bruit qui se produit dans les intestins. Le ventre lui gargouille. || Faire le bruit d'une eau tombant d'une gargouille. || Barboter dans l'eau, en parlant des enfants.

* **GARGOUILLETTE** (*ll* mouillées. Dim. de *gargouille*) ou **GARGOULETTE,** *s. f.* Sorte de vase.

GARGOUILLIS (gar-gou-llî, *ll* mouillées), *s. m.* Famil. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOUSSE (corruption de *cartouche*), *s. f.* Charge de poudre à canon dans son enveloppe.

GARIGUE (prov. *garric*), *s. f.* Lande, terre inculte.

* **GARLANDAGE** (anc. fr. *garlande*, guirlande), *s. m.* T. de mar. Rebord de la hune.

GARNEMENT (voy. *garnir*), *s. m.* Mauvais sujet, libertin, vaurien.

GARNI, IE, *p. p.* de garnir. || Meublé pour être loué. Chambre garnie. Hôtel garni. || *S. m.* Un garni, maison meublée où l'on donne à loger à des ouvriers.

GARNIR (anglo-saxon *warnian*, avoir soin, fournir), *v. a.* Pourvoir un objet de ce qui est nécessaire pour le mettre en état de remplir sa destination. Garnir une boutique. Garnir une bibliothèque de livres. || Popul. Se garnir le ventre, la panse, bien manger. || Munir de ce qui est nécessaire pour la défense. Garnir une place de guerre. || Entourer d'une chose comme ornement ou accessoire. Garnir un chapeau de rubans, une chambre de tableaux. || Garnir une robe, y mettre une garniture. || Garnir un ragoût, un mets, y mettre des champignons, etc. Garnir une salade, y mettre de petites herbes hachées. || Il se dit des choses mêmes avec lesquelles on garnit. Les meubles qui garnissent un appartement. || Remplir, occuper un espace. Des femmes élégamment parées garnissent les loges. || Renforcer. Garnir des volets de tôle. Garnir des bas, y mettre des morceaux ou passer des fils pour faire comme une doublure aux talons. || Se garnir, *v. r.* Se munir. || Se garnir contre le froid, se vêtir de manière à être préservé du froid. || Se garnir d'argent, en prendre sur soi. || Être garni. Les robes se garnissent. || Devenir plein. La salle se garnit lentement.

GARNISAIRE (*garnir*), *s. m.* Celui qu'on établit chez les contribuables en retard, pour les obliger à payer.

GARNISON (*garnir*), *s. f.* Troupes qu'on met dans une place pour la défendre ou y séjourner quelque temps. || Ville de garnison, ville où l'on met ordinairement des troupes en garnison. || Lieu de séjour pour les troupes. Passer sa vie dans des garnisons. || Un homme ou plusieurs hommes qui gardent les *meubles d'une* personne lorsqu'ils sont saisis, ou qui *sont établis chez* un débiteur du fisc pour l'obliger à payer.

GARNITURE (*garnir*), *s. f.* Ce qui est mis à une chose pour la garnir ou l'orner. || Meubles d'une chambre; l'intérieur et l'entourage d'un lit. || Garniture de cheminée, pendule, flambeaux, porcelaines, etc. qui parent le dessus d'une cheminée. || Garniture de foyer, pelle, pincettes, chenets, barre. || Ornement en passementerie, lacet, soutache, ruban, fleurs ou étoffe qui se pose sur un vêtement quelconque de femme ou objet de lingerie. Mettre une garniture, des garnitures à une robe. || T. de cuisine. Accessoires qui servent à l'assaisonnement ou à l'ornement. || Ce qui se met à une chose pour la renforcer. Mettre une garniture à des bas. || Assortiment complet de quelque chose que ce soit. Garniture de boutons. || T. d'imprim. Morceaux de bois ou de métal avec lesquels on serre les formes dans leurs châssis.

GAROU, *s. m.* Voy. LOUP-GAROU.

GAROU (orig. inc.), *s. m.* Arbrisseau toujours vert, le daphné. || Garou des bois, bois gentil.

GAROUAGE (*garou*), *s. m.* Aller en garouage, être en garouage, aller en partie de plaisir.

GARROT (ga-ro. Orig. inc.), *s. m.* Trait d'arbalète. || Morceau de bois court que l'on passe dans une corde pour la serrer en tordant. Le supplice du garrot.

GARROT (ga-ro. Orig. inc.), *s. m.* Partie du corps de certains quadrupèdes, particulièrement du cheval, du mulet, du bœuf, etc. qui, du sommet des épaules, s'étend jusqu'à l'extrémité du cou et de l'encolure.

* **GARROTTAGE,** *s. m.* Action de garrotter; état de ce qui est garrotté.

GARROTTÉ, ÉE, *p. p.* de garrotter.

GARROTTER, *v. a.* Attacher comme avec un garrot, fortement. || Fig. Trop de préjugés garrottent encore les mortels, MIRABEAU. || Fig. Garrotter quelqu'un, prendre dans un acte toutes les précautions possibles pour qu'il ne manque pas aux engagements contractés.

GARS (gâ. Orig. inc.), *s. m.* Famil. Garçon.

GARUS (*Garus*, nom de l'inventeur), *s. m.* Élixir employé dans certaines affections de l'estomac. Prendre du garus. || On dit aussi élixir de Garus.

GASCON, ONNE (lat. *Vasco*), *s. m.* et *f.* Habitant de la Gascogne. || Fig. et famil. Fanfaron, hâbleur. || En Gascon, sans se compromettre. Se tirer en Gascon d'une semblable affaire, LA FONT. || *Adj.* Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon, BOIL. || *S. m.* Le gascon, patois propre aux habitants de la Gascogne. || *Adj.* Cette façon de parler est gasconne.

GASCONISME, *s. m.* Façon de parler vicieuse propre aux Gascons.

GASCONNADE, *s. f.* Langage de Gascon, fanfaronnade, vanterie outrée.

GASCONNER, *v. n.* Parler avec l'accent gascon || Dire des hâbleries, des gasconnades.

GASPILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Action de gaspiller.

GASPILLÉ, ÉE, *p. p.* de gaspiller.

GASPILLER (*ll* mouillées. Anc. h. all. *gaspildan*, consumer, prodiguer), *v. a.* Mettre en désordre. Gaspiller des papiers. || Dépenser au hasard, sans but et sans profit. Gaspiller son bien. || Fig. Gaspiller son temps, le perdre sans profit. || Se gaspiller, *v. r.* Être gaspillé.

GASPILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gaspille.

GASTER (ga-stèr. Lat. *gaster*, de γαστήρ), *s. m.* Le ventre, l'estomac.

* **GASTÉROPODES** (γαστήρ et πούς), *s. m. pl.* Ordre de la classe des mollusques.

GASTRALGIE (γαστραλγία), *s. f.* Douleur nerveuse d'estomac, sans fièvre.

* **GASTRALGIQUE,** *adj.* Qui a le caractère de la gastralgie.

GASTRIQUE, *adj.* En anat. Qui appartient, qui a rapport à l'estomac.

GASTRITE, *s. f.* Inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac.

* **GASTRO....** Élément de composition des mots venant de γαστήρ, et signifiant ventre, estomac.

GASTRONOME (γαστήρ et νόμος), *s. m.* Celui qui connaît l'art de faire bonne chère, qui aime la bonne chère.

GASTRONOMIE, *s. f.* L'art de faire bonne chère.

GASTRONOMIQUE, *adj.* Qui appartient, qui a rapport à la gastronomie.

GASTRORRHAPHIE (γαστήρ et ῥαφή), *s. f.* En chir. Suture que l'on fait aux parois abdominales pour réunir les plaies pénétrantes étendues et inégales.

GASTROTOMIE (γαστήρ et τομή), *s. f.* En chir. Incision faite à la cavité du ventre pour réduire une hernie, faire cesser un étranglement, etc.

GÂTÉ, ÉE, *p. p.* de gâter. || Altéré par la putréfaction. Viande gâtée. Fruits gâtés. || *S. m.* Le gâté, la partie gâtée. || Enfant gâté, enfant que ses parents gâtent par une trop grande indulgence.

GÂTEAU (moyen h. all. *wastel*), *s. m.* Pâtisserie faite avec de la farine, du beurre et des œufs. || Gâteau des Rois, gâteau qu'on mange le jour des Rois, et dans lequel il y a une fève. || Fig. Trouver la fève au gâteau, avoir quelque bonne chance. || Gâteau de riz, gâteau de pommes de terre, gâteau où le riz, la pomme de terre remplacent la farine. || Fig. Quelque bon morceau, quelque affaire utile, avantageuse. Se partager le gâteau. || Certaines sucreries qui tiennent de la conserve. Gâteau à la crème. Gâteau de Savoie. || La gaufre où les abeilles font la cire et le miel. || Masse de résine pour isoler les corps qu'on veut électriser. || Morceau de cire ou de terre dont les sculpteurs remplissent les creux d'un moule. || Masse de métal se figeant après fusion dans le fourneau.

GÂTE-ENFANT, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gâte un enfant. || *Au pl.* Des gâte-enfant ou enfants.

GÂTE-MÉTIER, *s. m.* Celui qui donne sa marchandise ou sa peine à trop bas prix. || *Au pl.* Des gâte-métier ou métiers.

* **GÂTE-PAPIER,** *s. m.* Mauvais écrivain. || *Au pl.* Des gâte-papier.

GÂTE-PÂTE, *s. m.* Mauvais boulanger ou mauvais pâtissier. || Fig. Tout homme qui fait mal ce qui est de son métier, de sa profession. || *Au pl.* Des gâte-pâte.

GÂTER (lat. *vastare*), *v. a.* Ravager, dévaster (sens vieilli). L'armée ennemie gâta le pays. || Mettre en mauvais état, détériorer. Le tailleur a gâté cet habit. || Par extens. Il se dit des choses qui ôtent la forme, la régularité. Certaines restaurations gâtent les monuments. || Fig. Altérer les choses morales, intellectuelles, les affaires. L'affectation gâte les dons naturels. || Famil. Gâter les affaires, empêcher, par imprudence ou par malice, qu'une affaire ne se conclue, qu'un raccommodement ne s'accomplisse, etc. || Gâter ses affaires, perdre la faveur qu'on avait auprès d'une personne. || Gâter le métier, faire trop bon marché de sa peine ou de sa marchandise, en sorte que cela fait tort aux autres. || Fig. Gâter le métier, faire que ce que font les autres paraît peu de chose. || Salir, tacher. Gâter son habit. || Fig. Gâter du papier, écrire beaucoup et mal. || Altérer par la putréfaction. || Fausser le jugement. Les fables qui gâtent l'esprit, Volt. || Fig. Corrompre, dépraver. || Entretenir les faiblesses, les défauts, les vices de quelqu'un par trop de complaisance, de douceur. Gâter une femme, un enfant. || Se gâter, *v. r.* Devenir détérioré. || Il se dit des affaires qui vont mal. || Absol. Cela se gâte, cela va mal. || Le temps, le ciel se gâte, il se couvre de nuages, nous aurons de l'eau. || Être attaqué par la corruption. Ces fruits se gâtent. || Fig. Se salir. || Fig. Être changé de bien en mal.

* **GÂTERIE,** *s. f.* Action de gâter, cajolerie, petits soins.

* **GÂTE-SAUCE,** *s. m.* Marmiton; mauvais cuisinier. || *Au pl.* Des gâte-sauce ou sauces.

* **GÂTEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gâte. Gâteur d'enfants.

* **GÂTEUX, EUSE** (*gâter*), *s. m.* et *f.* Paralytique et infirme, qui rend involontairement les urines et les selles. || *Adj.* Un malade gâteux. || Aliéné chez lequel l'intelligence est profondément affaiblie.

GATTILIER (orig. inc.), *s. m.* Genre vitex, famille des verbénacées. L'agnus-castus est un gattilier.

* **GATTINE,** *s. f.* Maladie des vers à soie.

GAUCHE (ancien h. all. *welk*, faible), *adj.* Qui est de travers. Une règle, du bois gauche. || Qui se présente en obliquité. || Fig. Les lois des Visigoths sont puériles, gauches, idiotes, Montesq. || Qui est du côté où le cœur bat. La main gauche. || Gauche se dit aussi des animaux. Le pied gauche d'un cheval. || Mariage de la main gauche, mariage dans lequel le marié, qui est noble et d'une condition supérieure à celle de la mariée, l'épouse en lui donnant la main gauche, et ne lui communique ni à elle ni aux enfants son rang et sa condition. || Par extens. Tout mariage inégal. || Mariage du côté gauche, toute union entre un homme et une femme qui n'a pas été consacrée par l'état civil et par l'Église. || *S. f.* La gauche (sous-entendu main), le côté gauche. || Gauche se dit d'une armée, d'une troupe, etc. L'aile gauche ou *subst.* la gauche, la partie de l'armée qui est du côté gauche de chacun des hommes supposés regarder l'ennemi. || Dans une assemblée délibérante, il se dit de la partie qui est à la gauche du président. Le côté gauche ou *subst.* la gauche, parti de l'opposition dans les chambres françaises. || En parlant d'un bâtiment, le côté gauche répond au côté gauche d'un homme qui serait adossé à la façade de ce bâtiment. || Il se dit d'une rivière relativement à la personne qui en suit le cours. La rive gauche d'un fleuve. || La partie gauche d'un objet, celle qui répond au côté gauche du spectateur placé en face. La gauche d'un tableau. La gauche de la scène. || Fig. Maladroit. Une démarche gauche. || Gêné, contraint, sans grâce. Un maintien gauche. || *S. m.* Le gauche, ce qu'il y a de gauche, de contraint. || À gauche, *loc. adv.* Du côté gauche, à main gauche. || Fig. À gauche, mal, sans fondement, de travers. || Donner à gauche, se tromper, et aussi se mal conduire. || Prendre une chose à gauche, la comprendre, l'interpréter dans un sens tout à fait différent du sens réel. || À droite et à gauche, de tous côtés. || Prendre à droite et à gauche, prendre de toutes mains.

GAUCHEMENT, *adv.* D'une manière contrainte, gênée, maladroite. Se présenter gauchement.

GAUCHER, ÈRE, *adj.* Qui se sert de la main gauche plus souvent que de la droite, et spécialement qui se sert exclusivement de la main gauche pour un certain usage, par exemple pour écrire, pour faire des armes, etc. || *Subst.* Un gaucher. Une gauchère.

GAUCHERIE, *s. f.* Action d'une personne gauche, maladroite, peu sagace. || Manque d'aisance, d'adresse, de grâce. La gaucherie du maintien.

GAUCHIR (anc. h. all. *wankjan*, céder), *v. n.* Perdre sa forme, se contourner. Cette règle gauchit. || Détourner le corps pour éviter quelque coup. || Se détourner de la ligne directe de sa route. || Fig. S'écarter de la rectitude, de la franchise. Quelle misère de gauchir toujours, et de n'oser jamais parler franchement dans une matière de religion! Boss. || Gauchir à, autour, contre, ne pas aborder franchement. Gauchir aux difficultés. Contre son insolence on ne doit point gauchir, Mol.

GAUCHISSEMENT, *s. m.* Action de gauchir; le résultat de cette action.

GAUDE (all. *Waude*), *s. f.* Espèce de réséda employée pour la teinture en jaune.

GAUDE, *s. f.* Bouillie faite avec de la farine de maïs.

GAUDIR (SE) (lat. *gaudere*), *v. r.* Famil. Se réjouir. || Se moquer. Se gaudir de quelqu'un. || Il est vieux.

GAUDRIOLE (*gaudir*), *s. f.* Propos gai et un peu libre.

★ **GAUFRAGE**, *s. m.* Action de gaufrer les étoffes, les rubans, les papiers et autres objets.

GAUFRE (all. *Waffel*), *s. f.* Rayon, gâteau de miel. Une gaufre de miel. || Pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers. || Façon qu'on donne à une étoffe, à une reliure, en y faisant plusieurs figures avec un fer chaud.

GAUFRÉ, ÉE, *p. p.* de gaufrer.

GAUFRER, *v. a.* Imprimer de certaines figures sur des étoffes, sur des papiers ou autres objets avec des fers faits exprès. || Se gaufrer, *v. r.* Être gaufré.

GAUFREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER, *s. m.* Ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres.

GAUFRURE, *s. f.* Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

★ **GAULAGE**, *s. m.* Action de gauler; résultat de cette action. Le gaulage des noix.

GAULE (lat. *vallus* ou gothique *valus?*), *s. f.* Grande perche. C'est avec une gaule qu'on abat les noix. || Bâton. Il ne me fallait pas payer en coups de gaule, MOL. || Houssine servant à dresser les chevaux. || Manche de ligne.

GAULÉ, ÉE, *p. p.* de gauler.

GAULER, *v. a.* Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber le fruit. || Se gauler, *v. r.* Être gaulé.

GAULIS (gô-li. *Gaule*), *s. m.* T. d'eaux et forêts. Branches d'un taillis qu'on laisse croître. || T. de chasse. Grandes branches qui arrêtent les chasseurs courant dans l'épaisseur des bois. || Lames de gaulis, lames minces de bois qui servent à faire différentes espèces de paniers.

GAULOIS, OISE (lat. *gallus*), *adj.* Qui est de la Gaule. Les peuples gaulois. || Fig. Qui a le caractère des vieilles et bonnes mœurs. Une franchise gauloise. || Qui a le caractère inculte et mal poli des vieux temps. Des manières gauloises. || Suranné. Expression gauloise. || Esprit gaulois, mot gaulois, trait d'esprit, mot dont la liberté n'observe pas toutes les convenances. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est du pays de Gaule. || Homme d'une certaine rudesse de manières ou de caractère. || *S. m.* Langue parlée par les anciens Gaulois, qui était un dialecte des langues celtiques. || Locution surannée. C'est du gaulois.

GAUPE (orig. inc.), *s. f.* T. d'injure et de mépris. Femme malpropre et désagréable.

GAURES, *s. m. pl.* Sectateurs de Zoroastre, désignés plus souvent sous le nom de Guèbres (voy. GUÈBRES).

GAUSSER (SE) (esp. *gozarse*), *v. r.* Famil. Se railler. Et nous voyons que d'un homme on se gausse, MOL. || Absol. Vous vous gaussez. || *V. n.* Pierre s'arrête, rit, et en gaussant me dit, P. L. COURIER. || Activ. J'enrageais quand je vis cent hommes me gausser, POISSON.

GAUSSERIE, *s. f.* Popul. Moquerie, raillerie.

GAUSSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se gausse des autres. || *Adj.* Elle est gausseuse.

★ **GAVE** (lat. *cavus?*), *s. m.* Popul. Jabot des oiseaux.

★ **GAVE**, *s. m.* Nom que l'on donne dans les Pyrénées aux cours d'eau qui descendent des montagnes.

★ **GAVEAU**, *s. m.* Membre d'une association d'ouvriers.

★ **GAVER** (*gave*), *v. a.* Popul. Faire manger beaucoup et malgré eux des poulets, des pigeons, etc. pour les engraisser. || Par extens. Gorger. Gaver un enfant de bonbons. || Se gaver, *v. r.* Se gorger de nourriture.

GAVION (*gave*), *s. m.* Popul. Gosier.

GAVOTTE (*Gavots*, habitants du pays de Gap), *s. f.* Danse grave sur un air à deux temps. || Air sur lequel on danse la gavotte.

GAYAC, *s. m.* Voy. GAÏAC.

GAZ (on prononce le *z*. Flamand *geest*, esprit), *s. m.* En chim. Tout fluide aériforme. || Absol. Le gaz, celui qui est employé pour l'éclairage. || Le gaz, la compagnie du gaz, celle qui fournit le gaz de l'éclairage. || Le gaz, l'éclairage au gaz. || Se dit aussi, improprement, des vapeurs de l'estomac et des intestins.

GAZE (*Gaza*, ville d'Orient), *s. f.* Espèce d'étoffe fort claire, faite de soie ou de fil d'or et d'argent. || Fig. Voile, adoucissement. Nuls traits à découvert n'auront ici de place; Tout y sera voilé, mais de gaze, LA FONT.

GAZÉ, ÉE, *p. p.* de gazer.

★ **GAZÉIFIABLE**, *adj.* En chim. Qui est susceptible de se convertir en gaz.

★ **GAZÉIFICATION**, *s. f.* En chim. Réduction d'une substance à l'état de gaz.

GAZÉIFIÉ, ÉE, *p. p.* de gazéifier.

GAZÉIFIER (*gaz* et lat. *facere*), *v. a.* Transformer en gaz. || Se gazéifier, *v. r.* Être transformé en gaz.

GAZÉIFORME, *adj.* Qui est à l'état de gaz.

★ **GAZÉITÉ**, *s. f.* En chim. Propriété qu'ont certains corps d'exister à l'état gazeux.

GAZELLE (arabe *ghaza*), *s. f.* Bête fauve du genre des antilopes.

GAZER, *v. a.* Mettre une gaze sur quelque chose. || Fig. Voiler légèrement, déguiser ce qui est trop libre dans un écrit ou ce qui déplairait. || Absol. Gazer.

GAZETIER, *s. m.* Celui qui compose, publie un journal, une gazette. || Aujourd'hui, on dit journaliste. || Fig. Celui qui annonce à un tiers les nouvelles du pays où il est. || Celui qui recueille les bruits qui courent. || Par dénigrement. Ces gazetiers de mensonge, VOLT.

GAZETIN, *s. m.* T. vieilli. Petite gazette.

GAZETTE (vénitien *gazzetta*), *s. f.* Écrit périodique contenant les nouvelles politiques, littéraires, etc. || Une vieille gazette, une chose qui n'a plus aucun intérêt. || Titre de différents journaux. La Gazette de France. || Détail minutieux de circonstances. Faire la gazette de la cour. || Par dénigrement. Histoire, poëme, récit où les choses sont racontées sèchement et sans intérêt. || Personne curieuse d'apprendre et de débiter toutes sortes de nouvelles. C'est la gazette du quartier.

★ **GAZETTE**, *s. f.* Altération de casette (voy. CASETTE).

GAZEUX, EUSE, *adj.* En chim. Qui est de la nature du gaz; qui est à l'état de gaz. || Air gazeux, ancien nom de l'acide carbonique. || Limonade gazeuse, voy. LIMONADE.

★ **GAZIER**, *s. m.* Ouvrier qui travaille au gaz de l'éclairage.

GAZIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière en gaze.

★ **GAZIFÈRE** (*gaz* et lat. *ferre*), *adj.* En chim. Qui sert à faire le gaz. || *S. m.* Appareil servant à faire le gaz inflammable pur.

★ **GAZOFACTEUR** (*gaz* et *facteur*), *s. m.* Usine où l'on fait du gaz portatif.

★ **GAZOGÈNE** (*gaz* et *γενής*), *s. m.* Appareil portatif avec lequel on fait de l'eau de Seltz.

GAZOMÈTRE (*gaz* et *μέτρον*), *s. m.* En chim. Appareil propre à mesurer la quantité d'un gaz. || Appareil mesurant la quantité du gaz d'éclairage.

GAZON (anc. h. all. *waso*), *s. m.* Herbe courte et menue. || Gazon d'olympe, nom vulgaire de la *statice armérie*, dite aussi gazon d'Espagne. || Gazon anglais, nom vulgaire de l'ivraie vivace. || Terre couverte de gazon. Danser sur le gazon. || T. de fortif. Revêtement d'un parapet. || Au pl. Mottes de terre carrées et couvertes de gazon, dont on se sert pour faire des gazons artificiels. Lever des gazons. || Par plaisanterie, la perruque d'un chauve.

GAZONNÉ, ÉE, *p. p.* de gazonner.

GAZONNEMENT, *s. m.* Action de gazonner.

GAZONNER, *v. a.* Revêtir de gazon. || Établir un gazon sur le terrain. Gazonner un carré de jardin.

★ **GAZOUILLANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui gazouille. L'onde gazouillante.

GAZOUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Petit bruit agréable que font les oiseaux en chantant. || Par extens. Le murmure d'une eau courante. || La conversation, le chuchotement de petites filles. || On dit aussi gazouillis.

GAZOUILLER (*ll* mouillées. Dim. de *jaser*), *v. n.* Faire un petit bruit doux et agréable comme celui que produit le chant confus des petits oiseaux. || Par extens. Il se dit des personnes. || Activ. Prononcer, chanter comme en gazouillant. Gazouiller des couplets. || Il se dit du bruit que font les ruisseaux en coulant sur les cailloux.

GAZOUILLIS (ga-zou-lli, *ll* mouillées), *s. m.* Synonyme de gazouillement.

GEAI (*gai*, adj. ?), *s. m.* Oiseau de la famille des corbeaux, remarquable par son plumage bigarré; il est de ceux à qui on peut apprendre à parler. || C'est le geai paré des plumes du paon, le geai de la fable, se dit de quelqu'un qui se fait honneur d'une chose d'emprunt.

GÉANT, ANTE (lat. *gigas*, de γίγας), *s. m.* et *f.* Nom d'êtres fabuleux d'une taille énorme, qui étaient fils de la Terre. || Il se dit aussi d'êtres à forme plus ou moins humaine et d'une très-grande taille. || Par extens. Personne qui excède de beaucoup la taille ordinaire. || Aller, marcher à pas de géant, aller, marcher à très-grands pas, et fig. faire des progrès rapides. || Fig. Géant se dit quelquefois d'un génie prodigieux. Michel-Ange est un géant. || Il se dit des animaux d'une taille colossale. La baleine, ce géant des mers. || En hist. nat. Tout corps organisé dont la stature dépasse les proportions communes des individus de son espèce. || *Adj.* Une taille géante.

GÉHENNE (jé-è-n'. Hébreu *geia Hinnom*, vallée de Hennom), *s. f.* Vallée près de Jérusalem où les Juifs brûlaient leurs fils et leurs filles en l'honneur des idoles. Fig. L'enfer, en style de l'Écriture. La géhenne du feu.

★ **GEIGNANT, ANTE,** *adj.* Qui a l'habitude de geindre.

GEINDRE (lat. *gemere*), *v. n.* Fam. Gémir, mais avec l'idée de blâmer celui qui geint, ou de se moquer de lui.

★ **GELABLE,** *adj.* Qui est susceptible d'être gelé. || Qui est exposé à être gelé.

GÉLATINE (lat. *gelare*), *s. f.* Substance qu'on extrait, sous forme de gelée, des os des animaux.

GÉLATINEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature de la gélatine. || Qui a l'apparence de la gélatine.

GELÉ, ÉE, *p. p.* de geler.

GELÉE, *s. f.* Froid qui glace l'eau et qui rend les corps plus rigides. || Gelée blanche, congélation de la rosée avant le lever du soleil, pendant les nuits sereines du printemps et de l'automne. || Suc de viande ou de quelque autre substance qui a pris une consistance molle en se refroidissant. Gelée de veau. || Jus de fruits cuits qui se coagule par le refroidissement. Gelée de groseilles.

GELER (lat. *gelare*), *v. a.* Transformer en glace, durcir par le froid. || Par extens. Détruire la vie dans les plantes, dans leurs boutons, dans leurs fleurs. || Par exagération. Causer du froid. Voilà une porte qui nous gèle. || Fig. Cet homme gèle ceux qui l'abordent, son froid accueil les met mal à l'aise. || *V. n.* Se congeler. La rivière a gelé. || Il se dit du mal que le froid cause aux végétaux ou à l'homme. Les vignes ont gelé. Mes doigts gelèrent. || Avoir un froid excessif. || Impers. Il gèle à pierre fendre. || Il a gelé blanc, il y a eu une gelée blanche. || Se geler, *v. r.* Être transformé en glace. || Être durci par le froid. || Avoir très-froid.

GÉLIF, IVE, *adj.* Qui s'est fendu ou qui se fend par la gelée. Arbres gélifs. Pierres gélives. || Buffon dit au féminin *gélisse* comme au XVIᵉ siècle, et comme on dit encore dans beaucoup de campagnes.

GELINE (lat. *gallina*), *s. f.* Poule ou poularde.

GELINOTTE (dim. de *geline*), *s. f.* Petite poule engraissée dans une basse-cour. || Gelinotte des bois ou absol. gelinotte, espèce d'oiseau sauvage, bon à manger.

GÉLIVURE (*gélif*), *s. f.* Gerçure, fente des arbres causée par une forte gelée. || État d'une pierre gélive.

GÉMEAUX (lat. *gemellus*), *s. m. pl.* Frères jumeaux. || *Adj.* Deux princes gémeaux. || L'un des douze signes du zodiaque; en ce sens, il prend une majuscule.

GÉMINÉ, ÉE, (lat. *geminatus*), *adj.* T. de palais. Réitéré. Arrêts géminés. || En archit. Colonnes géminées, colonnes groupées deux à deux, mais avec quelque intervalle. || En bot. Se dit de parties qui sont disposées deux à deux, ou qui naissent par paire d'un même point.

GÉMIR (lat. *gemere*), *v. n.* Exhaler sa souffrance, sa peine, d'une voix plaintive et inarticulée. || Par extens. Se plaindre sous un poids qui accable. || Fig. J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence, RAC. Le royaume gémissait sous la tyrannie, FÉN. || Être péniblement ou désagréablement affecté de quelque chose. Gémir de ou sur quelque chose. || Il se dit du cri de certains oiseaux. La colombe gémit. || Par analogie, il se dit des choses qui font entendre une sorte de murmure. Les marteaux faisaient gémir les cavernes de la terre, FÉN. || S'affaisser, en parlant des choses qui reçoivent un poids, une pression considérable. La mer gémissait sous le nombre et sous la grandeur énorme de nos navires, MASS. || Fig. et famil. Faire gémir la presse, faire beaucoup imprimer.

GÉMISSANT, ANTE, *adj.* Qui gémit. Des voix gémissantes.

GÉMISSEMENT, *s. m.* Cri plaintif de celui qui gémit. || T. de dévotion. Gémissement du cœur, vif sentiment de regret d'avoir péché. || Plainte en général. Les gémissements de l'opprimé. || Cri de la colombe, de la tourterelle. || Bruit, murmure, que certaines choses font entendre. Le sourd gémissement des forêts.

GEMMATION (lat. *gemmatio*), *s. f.* En bot. Développement des boutons dans les plantes vivaces. || Époque de leur épanouissement. || Ensemble des bourgeons d'un végétal. || Disposition générale des bourgeons.

GEMME (lat. *gemma*), *s. f.* Toute espèce de pierres précieuses. || Gemme orientale, nom donné vulgairement aux variétés du corindon hyalin. || *Adj.* Se dit des pierres précieuses et du sel. Pierre gemme. Sel gemme, sel cristallisé qui se tire des mines.

★ **GEMME** (lat. *gemma*), *s. f.* En bot. Nom donné à toutes les parties susceptibles de reproduire un végétal.

GÉMONIES (lat. *Gemoniæ*), *s. f. pl.* A Rome, escalier sur lequel on exposait les corps des condamnés qui avaient été étranglés dans la prison; de là on traînait ces corps avec des crocs dans le Tibre. || Fig. Traîner Socrate aux gémonies, LAMARTINE.

GÉNAL, ALE (lat. *gena*), *adj.* En anat. Qui appartient aux joues. Glandes génales. Muscles génaux.

GÊNANT, ANTE, *adj.* Qui gêne. Une loi gênante.

GENCIVE (lat. *gingiva*), *s. f.* Chair, tissu rougeâtre, qui garnit les deux arcades dentaires et adhère fortement au pourtour du collet des dents.

GENDARME (*gent d'arme*), *s. m.* Anciennement, homme de guerre à cheval armé de toutes pièces et qui avait sous ses ordres un certain nombre d'hommes à cheval. || En ce sens, on écrit quelquefois : Gens d'armes. || Plus tard, cavalier de certaines compagnies d'ordonnance. || Famil. C'est un gendarme, un vrai gendarme, c'est une femme forte et hardie. || Aujourd'hui, soldat appartenant à un corps qui est chargé de maintenir la sûreté et la tranquillité publiques. || Nom donné à certains points qui se trouvent dans les diamants ressemblant à une fêlure. || Petite tache qui se forme à l'œil. || Au pl. Bluettes qui sortent du feu.

GENDARMÉ, ÉE, *p. p.* de gendarmer.

GENDARMER (SE), *v. r.* S'emporter mal à propos pour peu de chose. Votre esprit se gendarme toujours contre tout ce qu'on dit, MOL.

GENDARMERIE, *s. f.* Anciennement, corps composé de gendarmes ou hommes d'armes. || Aujourd'hui, corps militaire qui veille à la sûreté publique. || La caserne des gendarmes. Aller à la gendarmerie.

GENDRE (lat. *gener*), *s. m.* Nom du mari par rapport au père et à la mère de sa femme.

GÊNE (contraction de *géhenne*), *s. f.* La question qu'on faisait subir aux accusés pour leur arracher des révélations. || Mettre à la gêne, donner la question, et fig. soumettre à une vive peine, mettre dans un grand embarras. || Donner la gêne, donner la question, et fig. imposer un grand effort. || Par extens. Douleurs très-vives comparées à celles de la question. || Ce qui met trop à l'étroit, mal à l'aise. Être à la gêne dans ses souliers. Gêne dans la respiration. || Embarras que cause le séjour d'une personne chez une autre. || Contrainte fâcheuse, état pénible où l'on se trouve. || Être sans gêne, prendre ses aises sans s'inquiéter des autres. || On dit dans un sens analogue : C'est un monsieur sans gêne ou c'est un sans gêne. || *Subst.* Le sans-gêne, voy. SANS-GÊNE. || État voisin de la pauvreté, pénurie. Être dans la gêne. || Prov. Où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir.

GÊNÉ, ÉE, *p. p.* de gêner.

GÉNÉALOGIE (lat. *genealogia*, de γενεαλογία), *s. f.* Suite d'ancêtres qui établit une filiation. || Il se dit aussi des chevaux de pur sang. || Étude et connaissance de l'origine et de la filiation des familles. Savant en généalogie.

GÉNÉALOGIQUE, *adj.* Qui appartient à la généalogie. Histoire généalogique. || Arbre généalogique des sciences, classification des connaissances humaines, suivant un certain plan, une certaine dérivation.

★ **GÉNÉALOGIQUEMENT,** *adv.* D'une manière généalogique.

GÉNÉALOGISTE, *s. m.* Celui qui dresse des généalogies.

* **GÉNÉPI** ou **GÉNIPI** (orig. inc.), *s. m.* Armoise médicale, tonique et sudorifique qu'on trouve dans les Alpes.

GÊNER (*gêne*), *v. a.* Faire souffrir la torture (sens qui a vieilli). Celle que dans les fers elle aimait à gêner, CORN. || Fig. Faire souffrir, infliger une torture morale. || Causer de la gêne, incommoder les mouvements du corps. || Empêcher le libre mouvement de quelque chose que ce soit. Gêner la circulation du sang, des voitures, la navigation, etc. || Par extens. Causer de l'embarras chez quelqu'un. || Être un embarras pour quelqu'un. || Mettre obstacle, empêcher, contraindre. Gêner le commerce. || Causer une pénurie d'argent. || Se gêner, *v. r.* Se causer à soi-même une vive affliction. || Se serrer soit les uns contre les autres, soit contre quelque chose. || Se causer de l'embarras réciproquement l'un à l'autre. || S'imposer à soi-même une gêne, une contrainte. || S'imposer une pénurie d'argent.

GÉNÉRAL, ALE (lat. *generalis*), *adj.* Commun à un genre, à la plupart. Faits généraux. Une opinion générale. || Parler, répondre en termes généraux, parler, répondre de manière à ne pas préciser. || Un combat général, un combat dans lequel toute l'armée est engagée. || En méd. Maladies ou affections générales, celles dans lesquelles toutes les parties de l'économie offrent des troubles. || Il se joint comme titre à des noms d'offices publics, pour en exprimer l'étendue. Inspecteur, directeur, avocat général, etc. || Officiers généraux, officiers supérieurs qui commandent une portion plus ou moins grande d'une armée, formée de plusieurs corps distincts. || *S. m.* Général, chef militaire qui commande une armée ou un corps d'armée, ou une arme spéciale. || *S. f.* Générale, la femme d'un général. || Le supérieur de tout un ordre religieux. || *S. m.* En log. Ce qui convient au genre entier. On ne doit point conclure du particulier au général. || EN GÉNÉRAL, *loc. adv.* Ordinairement, d'une manière générale. || En général, au point de vue général.

GÉNÉRALAT, *s. m.* Dignité de général, de chef militaire. || Emploi de celui qui est le supérieur de tout un ordre. || Temps que dure le généralat.

GÉNÉRALE, *s. f.* Batterie de tambour pour rassembler tout le monde, et en particulier pour donner l'alarme. Battre la générale.

GÉNÉRALEMENT, *adv.* En général, communément. Opinion généralement reçue. || Au point de vue général.

* **GÉNÉRALISABLE**, *adj.* Qui peut être généralisé.

* **GÉNÉRALISANT, ANTE**, *adj.* Qui a la propriété de généraliser.

* **GÉNÉRALISATEUR, TRICE**, *adj.* Qui généralise. Esprit généralisateur.

GÉNÉRALISATION, *s. f.* Action de généraliser. || Faculté de généraliser. || Action de se généraliser, de devenir général. || En méd. Généralisation d'une maladie, état d'une maladie qui de locale devient générale.

GÉNÉRALISÉ, ÉE, *p. p.* de généraliser.

GÉNÉRALISER, *v. a.* Rendre général. Généraliser une idée, une méthode. || Absol. Les anciens généralisaient. || Rendre commun à beaucoup. Généraliser une opinion. || Se généraliser, *v. r.* Devenir commun à beaucoup. || En méd. Devenir commun à toute l'économie.

GÉNÉRALISSIME (superlatif à forme latine de *général*), *s. m.* Général supérieur, celui qui commande même aux généraux, ou celui qui a l'autorité supérieure sur plusieurs armées.

GÉNÉRALITÉ (lat. *generalitas*), *s. f.* En log. Qualité de ce qui est général. || Au pl. L'ensemble des idées générales d'un sujet quelconque. Généralités scientifiques. || Au pl. Paroles, discours sans rapport direct au sujet. Se perdre en généralités. || Le plus grand nombre. L'opinion de la généralité des philosophes. || Anciennement, division du royaume de France pour la levée des impôts. Chaque généralité était subdivisée en élections.

GÉNÉRATEUR, TRICE (lat. *generator*), *adj.* Qui sert à la génération. || Fig. Qui produit. Le principe générateur d'une erreur. || En géom. Points, lignes ou figures dont le mouvement est supposé former des plans ou des solides. || *S. f.* La génératrice, la ligne qui par son mouvement produit une surface. || En mus. Son générateur, la basse relativement aux accords qui s'y superposent. || *S. m.* Syn. de chaudière à vapeur.

GÉNÉRATIF, IVE, *adj.* Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION (lat. *generatio*), *s. f.* Production d'un être semblable à ses parents. La génération des corps vivants, des plantes, etc. || En théol. Rapport entre le Père et le Fils. || Les personnes engendrées, les descendants. La génération de Noé. || Chaque degré de filiation en ligne directe. Il y a une génération du père au fils, et deux du père au petit-fils. || Espace de trente ans, qui sert d'évaluation courante pour la durée moyenne de la vie humaine. || Tous les hommes vivants dans le même temps ou à peu près. La génération présente. || Filiation, en parlant des monastères fondés par un autre monastère. || Fig. Production. La génération des idées. || En géom. Construction d'une étendue déterminée, par le moyen d'une autre étendue supposée en mouvement. || En mus. Génération des sons, hypothèse d'après laquelle la basse produit des sons qui s'y superposent de tierce en tierce.

GÉNÉREUSEMENT, *adv.* D'une manière généreuse, avec un grand cœur. || D'une main libérale. || Courageusement. Répandre généreusement son sang pour la patrie.

GÉNÉREUX, EUSE (lat. *generosus*), *adj.* Qui est d'un naturel noble, qui a un grand cœur. || Il se dit de certains animaux. Un généreux coursier. || Il se dit aussi des choses qui décèlent une noble nature. Un dessein généreux. || Qui donne d'une main libérale. || Courageux. Un généreux et vaillant soldat. || Sol généreux, sol qui a une grande force productive. || Vin généreux, vin bon et d'une certaine force. || *Subst.* Un généreux, une généreuse, un homme généreux, une femme généreuse. || Famil. Faire le généreux, se montrer magnanime, libéral.

GÉNÉRIQUE (lat. *genus*), *adj.* Qui appartient au genre. Terme générique. Caractère générique.

* **GÉNÉRIQUEMENT**, *adv.* D'une manière générique.

GÉNÉROSITÉ (lat. *generositas*), *s. f.* Caractère de celui qui est généreux, qui a un grand cœur. || Disposition à donner d'une main libérale. Des actes de générosité. || Au pl. Dons, bienfaits. Faire des générosités à ses amis. || Il se dit quelquefois au singulier : Voilà une belle générosité qu'il vous a faite!

GENÈSE (γένεσις), *s. f.* Le premier livre de l'Ancien Testament, qui contient la création du monde. || En cet emploi, il prend une majuscule. || Système cosmogonique.

GENESTROLLE (dérivé de *genêt*), *s. f.* Espèce de genêt qu'on emploie pour teindre en jaune.

GENET (je-nè. Esp. *ginete*), *s. m.* Espèce de cheval d'Espagne, de petite taille, mais bien proportionné.

GENÊT (je-nê. Lat. *genista*), *s. m.* Genre de plantes de la famille des légumineuses qui renferme divers arbrisseaux à fleurs jaunes. Le genêt d'Espagne.

GÉNÉTHLIAQUE (γενεθλιακός), *adj.* Qui est relatif à la naissance d'un enfant. Poëme généthliaque.

GENETTE (esp. *gineta*, de l'arabe *djerneyth*), *s. f.* Genre de mammifères carnivores digitigrades.

GENETTE (À LA) (*genet*), *loc. adv.* Aller à cheval à la genette, avec les étriers fort courts.

GENÉVRIER (*genièvre*), *s. m.* Genre de la famille des conifères, où l'on distingue le genévrier commun, dit aussi genièvre.

* **GENÉVRIÈRE**, *s. f.* Lieu planté de genévriers.

GÉNIE (lat. *genius*), *s. m.* T. du polythéisme. Esprit ou démon bon ou mauvais qui présidait à la destinée de chaque homme. || Fig. Le bon génie, le mauvais génie de quelqu'un, la personne qui par ses exemples ou ses conseils ou ses actions exerce une influence heureuse ou funeste sur la destinée de quelqu'un. || Esprits ou démons qu'on croyait présider à de certains lieux, à des villes, etc. Le génie de Rome. || Par extens. Le génie de la France, l'ange tutélaire de la France. || Fig. Le génie de la peinture, de la musique, le génie qu'on imagine comme présidant à chacun de ces arts. || Figures allégoriques d'enfants ou d'hommes ailés, qui représentent les vertus, les arts, les passions, etc. || Fig. Talent inné, disposition naturelle à certaines choses. Il avait du génie pour la musique. Ceux en qui on remarque le génie de la guerre, FÉN. || En mauvaise part. Avoir le génie du mal. || De génie, se dit d'un travail inspiré par la propre invention de l'auteur. C'est le défaut de tous les écrivains qui n'écrivent point de génie, mais par imitation, VAUVE-

NARGUES. || Aptitude spéciale dépassant la mesure commune soit dans les lettres et les beaux-arts, soit dans les sciences et la philosophie, soit dans la guerre, la politique, etc. Le génie n'est autre chose qu'une grande aptitude à la patience, BUFF. || Fig. Ce qui inspire comme fait le génie. Le cœur fut leur génie, A. CHÉN. || Joint à des épithètes défavorables, il exprime le peu de génie, de capacité qu'a une personne. Génie borné. || Personne de génie. Ce génie fut la lumière de son siècle. || Fig. Caractère propre et distinctif de personnes. Du ciel la prudence infinie Départ à chaque peuple un différent génie, CORN. || Caractère propre et distinctif de choses. Le génie de la langue française est la clarté. || L'art de l'attaque et de la défense des places, des postes, etc. École d'artillerie et du génie. || Absol. Le génie, le corps des troupes du génie. || Le génie civil, l'art des constructions civiles. || Le corps d'ingénieurs chargé de ces constructions. || Génie maritime, l'art de construire les vaisseaux. || Corps d'officiers institué pour appliquer les hautes sciences à l'architecture navale.

GENIÈVRE (lat. *juniperus*), *s. m.* Nom vulgaire du genévrier commun. || Le fruit du genièvre. || Liqueur qu'on en extrait.

GÉNISSE (lat. *junix*), *s. f.* Jeune vache qui n'a point porté.

GÉNITAL, ALE (lat. *genitalis*), *adj.* Qui sert à la génération.

GÉNITIF (lat. *genitivus*), *s. m.* En gramm. lat. et grecq. Cas auquel sont employés les noms comme compléments des noms, de quelques verbes, etc.

GÉNITURE (lat. *genitura*), *s. f.* Famil. L'enfant par rapport au père et à la mère. Quand la mère apaisant sa chère géniture, LA FONT. || Il se dit aussi des animaux. Il advint qu'au hibou Dieu donna géniture, LA FONT.

GENOU (lat. *genu*), *s. m.* Partie antérieure de l'articulation de la cuisse avec la jambe. || Mettre à genoux, genre de punition usité dans les écoles. || Être, tomber, se prosterner aux genoux de quelqu'un, prendre une posture de suppliant devant lui. || Fig. Être aux genoux de quelqu'un, lui témoigner son amour par des respects et des adorations. || À genoux, les genoux en terre. Être à genoux pour prier. Tomber, se jeter à genoux devant quelqu'un. || On dit aussi : Se mettre à deux genoux. || À genoux! locution elliptique par laquelle on commande de se mettre à genoux. || Fig. À genoux, avec une profonde soumission. || Fig. À genoux, en suppliant. Votre Rome à genoux vous parle par ma bouche, CORN. || Fig. Demander une chose à genoux, à deux genoux, la demander avec instance. || Fig. Être à genoux, avoir des sentiments serviles par intérêt ou autrement. || Genou se dit aussi des animaux. Le genou de l'éléphant. || En mécan. Boule de cuivre ou d'autre matière, que l'on met en haut du pied qui soutient certains instruments, de façon à leur permettre de tourner en tous sens.

GENOUILLÈRE (*ll* mouillées. Anc. franc. *genouil*, genou), *s. f.* Partie de l'armure qui recouvrait le genou du chevalier. || Partie des bottes à l'écuyère qui surpasse le genou. || Ce qu'on attache sur le genou pour le garantir. || Les genouillères d'un cheval, petite enveloppe de cuir qu'on attache aux genoux des chevaux.

GÉNOVÉFAIN (lat. *Genovefa*, Geneviève), *s. m.* Chanoine de Sainte-Geneviève.

GENRE (lat. *genus*), *s. m.* Caractère commun à diverses espèces ; ce qui comprend plusieurs espèces. Le genre animal. || Assemblage de corps organiques ou inorganiques qui constituent des espèces et qui se ressemblent par quelques caractères communs. || Par extens. Genre prend, dans le langage ordinaire, le sens d'espèce, de famille, d'ordre, de classe. || Le genre humain, l'ensemble des hommes considérés collectivement. || Sorte, manière. Ce genre d'ornement ne me plait pas. || Mode, goût. Voilà une plaisanterie de bien mauvais genre. || Famil. Sorte d'affectation. Il se donne un genre. || Ironiq. Le grand genre, les usages du grand monde. || Le style de l'auteur ; la manière de l'artiste. Un tableau dans le genre du Corrége. || Genres de style ; les anciens en reconnaissaient trois : le sublime, le simple et le tempéré. || Espèce de composition littéraire ; partie, subdivision dans les beaux-arts. Le genre descriptif, historique. || Peintre, tableau de genre, peintre, tableau de portraits, de fleurs, d'intérieurs, par opposition à peintre, à tableau d'histoire et de paysage. || En gramm. Propriété qu'ont les noms de représenter les sexes et dans certaines langues l'absence de sexe. Les genres masculin, féminin et neutre.

GENS (jan. Pluriel de *gent*), *s. pl.* Nom collectif signifiant en général un certain nombre de personnes ; dans ce sens, gens est, suivant l'emploi, tantôt masculin, tantôt féminin. Tous les honnêtes gens. Les vieilles gens. Il y a à la ville, comme ailleurs, de fort sottes gens, des gens fades, oisifs, désoccupés, LA BRUY. || Absol. Les gens, les hommes en général. On doit se regarder soi-même un peu longtemps, Avant que de songer à condamner les gens, MOL. || Gens suivi de la préposition *de* et d'un substantif ; en cet emploi, gens est toujours masculin. Les gens de cœur, d'honneur. || Les gens de bien, les personnes qui ont probité et honneur. || Les plus gens de bien, ceux qui ont le plus de vertu. || Les gens du monde, les personnes qui vivent dans la société. || Être gens à, être capables de. || Gens sert à désigner certaines classes de personnes, certaines professions ; en ce sens, il est toujours masculin. Les gens de finance, d'Église, d'épée, de robe. || Les gens du roi, les procureurs et avocats généraux, et ceux qu'on désignait sous les noms de procureurs ou avocats du roi. || Gens d'armes, cavaliers des anciennes compagnies d'ordonnance (écrit plus ordinairement en un seul mot, voy. GENDARME). || Gens de guerre, les militaires. || Les gens de cour, les courtisans. || Gens d'affaires, les hommes qui s'occupent d'affaires de bourse, de banque, de commerce, etc. || Les gens de lettres, les hommes livrés à la culture des lettres. || Ceux qui sont d'un parti ; troupe soit d'une nation en guerre, soit d'un meneur quelconque ; en ce sens, il est toujours masculin. Dix de nos gens y périrent. || Les domestiques, les personnes à la suite. Les gens de M. un tel. Mes gens. || Bêtes et gens, les personnes avec les chevaux, avec les mulets qui leur servent.

GENT (jan. Lat. *gens*), *s. f.* Au sing. Nation, race. La gent qui porte le turban! MALH. || Cet emploi dans le style noble tombe en désuétude. || Au sing. dans le style familier, race, espèce. Vive la gent qui fend les airs! LA FONT. || Fig. La gent moutonnière, ceux qui suivent l'impulsion donnée par les autres. || Au pl. Anciennement, le droit des gens, le droit des nations (*gens* s'écrit toujours sans *t*), le droit naturel qui est commun à toutes les nations. || Aujourd'hui, le droit de nation à nation.

GENT, ENTE (jan, jan-t'. Lat. *genitus*), *adj.* En style archaïque ou badin, gentil, joli.

GENTIANE (jan-si-a-n'. Lat. *gentiana*), *s. f.* Genre de plantes qui croissent surtout dans les montagnes.

GENTIL (jan-ti. Lat. *gentilis*), *s. m.* Il se dit des anciens polythéistes, par opposition aux Juifs et aux Chrétiens. || L'apôtre des gentils, saint Paul.

GENTIL, ILLE (au masculin, l'*l* ne se prononce pas, excepté devant une voyelle, et alors elle se mouille. Lat. *gentilis*), *adj.* Dans le style archaïque, le gentil pays de France, le noble pays de France. || Délicat, généreux. Un gentil procédé. || Par extens. En parlant des personnes, joli, mignon. || *Subst.* Faire le gentil, affecter des manières agréables. || En parlant des choses, joli, mignon. Ce bijou est gentil. Une chanson gentille. || Ironiq. Vous faites là un gentil personnage, vous faites là un vilain personnage. || Bois gentil, nom vulgaire du *daphne mezereum*, dit garou des bois.

* **GENTILÉ** (jan-ti-lé. Lat. *gentile*), *s. m.* Nom des habitants d'un pays, d'une ville. Algérien est le gentilé d'Alger.

GENTILHOMME (jan-ti-llo-m', *ll* mouillées ; au plur. gentilshommes, prononcé jan-ti-zo-m'), *s. m.* Celui qui est de race noble. || Vivre en gentilhomme, vivre sans rien faire. || Titre de certains officiers attachés au service des princes. Gentilshommes de la chambre, gentilshommes qui servaient le roi lorsqu'il mangeait en chambre. Gentilshommes ordinaires du roi, gentilshommes qui se trouvaient auprès du roi pour recevoir ses ordres.

GENTILHOMMERIE, *s. f.* Qualité de gentilhomme, avec un sens de moquerie ou de dénigrement. || T. collectif. Les gentilshommes.

GENTILHOMMIÈRE, *s. f.* T. de dénigrement. Bien de campagne, petite maison d'un gentilhomme.

GENTILITÉ (*gentil*), *s. f.* Les nations païennes. || Profession d'idolâtrie. Demeurer dans la gentilité.

GENTILLÂTRE (*ll* mouillées. Dérivé péjoratif de *gentil*), *s. m.* T. de dénigrement. Gentilhomme pauvre.

GENTILLESSE (*ll* mouillées), *s. f.* Caractère de ce qui est à la fois joli et gracieux. La gentillesse d'un enfant, d'une fable, d'un conte, etc. || Tour de souplesse. Il a fait mille gentillesses devant nous. || Saillie agréable. Les gentillesses de mon esprit. || Ironiq. Trait de malice, de mauvaise conduite.

⋆ **GENTILLET, ETTE** (*ll* mouillées), *adj.* Assez gentil.

GENTIMENT, *adv.* D'une manière gentille. Je voudrais que cela fût tourné gentiment, Mol. || Ironiq. et très-famil. Vous voilà gentiment arrangé !

⋆ **GENTLEMAN** (djin-tle-man' ou plus à la française jan-tle-man'. Anglais *gentle* et *man*), *s. m.* Titre que prend en Angleterre tout individu bien élevé.

GÉNUFLEXION (lat. *genuflexio*), *s. f.* Action de fléchir le genou ou les genoux, en signe d'adoration ou de soumission. Il fit une génuflexion.

GÉOCENTRIQUE (γῆ et κέντρον), *adj.* En astron. Qui appartient à une planète vue de la terre. || Qui a rapport au centre de la terre. Latitude géocentrique.

⋆ **GÉODE** (γεώδης), *s. f.* Rognon de silex creux.

GÉODÉSIE (γεωδαισία), *s. f.* Science qui a pour objet de mesurer le globe terrestre et ses parties, d'en déterminer la forme, etc. Traité de géodésie.

⋆ **GÉODÉSIEN**, *s. m.* Celui qui s'occupe de géodésie.

GÉODÉSIQUE, *adj.* Qui a rapport à la géodésie.

⋆ **GÉODÉSIQUEMENT**, *adv.* Par la géodésie, d'après la géodésie.

GÉOGNOSIE (γῆ et γνῶσις), *s. f.* Science traitant de la composition minéralogique, de la structure, de la forme et étendue des diverses couches ou masses minérales qui constituent la partie solide du globe terrestre.

⋆ **GÉOGNOSTE**, *s. m.* Celui qui s'occupe de géognosie.

⋆ **GÉOGNOSTIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la géognosie.

GÉOGRAPHE (lat. *geographus*, de γεωγράφος), *s. m.* Celui qui sait la géographie ; celui qui écrit sur la géographie ou qui l'enseigne. || *Adj.* Ingénieur-géographe, celui qui dresse des cartes.

GÉOGRAPHIE (lat. *geographia*, de γεωγραφία), *s. f.* Science qui a pour objet de connaître les différentes parties de la superficie de la terre et d'en donner la description. || Géographie physique, description de la terre par rapport aux dispositions de la surface, continents, eaux, montagnes, etc. || Géographie politique, description de la terre par rapport aux États. || Géographie botanique, partie de la botanique qui a pour objet la connaissance de la distribution des espèces végétales à la surface du globe terrestre. || Géographie historique, description des pays par rapport aux événements de l'histoire. || Carte de géographie ou simplement carte, voy. CARTE. || Traité de géographie. Une géographie.

GÉOGRAPHIQUE (lat. *geographicus*), *adj.* Qui appartient à la géographie. Dictionnaire géographique. Des cartes géographiques. || Division géographique, celle qui est indiquée par les conditions naturelles du sol.

⋆ **GÉOGRAPHIQUEMENT**, *adv.* D'une manière géographique, selon les principes de la géographie.

GEÔLAGE (jô-la-j'), *s. m.* Droit payé au geôlier à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

GEÔLE (jô-l'. Ital. *gabbiula*, du lat. *caveola*), *s. f.* Prison. || La demeure du geôlier. Allez à la geôle.

GEÔLIER (jô-lié), *s. m.* Le concierge d'une prison.

GEÔLIÈRE (jô-liè-r'), *s. f.* La femme du geôlier. || Par extens. Gardienne de prison.

GÉOLOGIE (γῆ et λόγος), *s. f.* Science qui a pour objet l'histoire naturelle de la terre, la connaissance de la forme extérieure du globe, l'étude des différents terrains, celle de leur formation et de leur position actuelle.

GÉOLOGIQUE, *adj.* Qui concerne la géologie.

⋆ **GÉOLOGIQUEMENT**, *adv.* D'une manière conforme à la géologie.

GÉOLOGUE, *s. m.* Celui qui s'occupe de géologie.

GÉOMANCE ou **GÉOMANCIE** (lat. *geomantia*), *s. f.* Art prétendu de deviner l'avenir en jetant une poignée de poussière ou de terre au hasard sur une table, d'après les lignes et les figures qui en résultent.

GÉOMANCIEN, IENNE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la géomancie.

GÉOMÉTRAL, ALE, *adj.* En archit. Qui offre la dimension, la forme et la position des parties d'un ouvrage. Élévation, coupe géométrale. Des plans géométraux. || Chenille géométrale, syn. d'arpenteuse.

GÉOMÉTRALEMENT, *adv.* En archit. D'une manière géométrale. Un dessin tracé géométralement.

GÉOMÈTRE (lat. *geometra*, de γεωμέτρης), *s. m.* Celui qui sait la géométrie. Arpenteur-géomètre. || Celui qui est versé dans les mathématiques. Newton fut un grand géomètre. || Fig. L'éternel géomètre, Dieu. || *Adj.* Qui caractérise le géomètre. Avoir l'esprit géomètre, Volt.

GÉOMÉTRIE (lat. *geometria*, de γεωμετρία), *s. f.* Science qui a pour but la mesure des lignes, des surfaces et des volumes. Géométrie élémentaire, descriptive. || Fig. Il se dit des actions auxquelles on dirait que la géométrie préside. Il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main. || Traité de géométrie. Une géométrie.

GÉOMÉTRIQUE (lat. *geometricus*), *adj.* Qui appartient à la géométrie. Démonstration géométrique. || Pas géométrique, mesure de terrain de 1^{m},62. || Esprit géométrique, esprit qui procède avec méthode et exactitude.

GÉOMÉTRIQUEMENT, *adv.* D'une manière géométrique. || Avec une grande rigueur. Voilà qui est établi géométriquement.

⋆ **GÉORAMA** (γῆ et ὅραμα), *s. m.* Globe creux, dont la surface intérieure offre la figure de la terre, de sorte que le spectateur, placé au centre de ce globe, aperçoit l'ensemble des mers, des continents, etc.

GÉORGIQUES (lat. *georgica*, de γεωργικός), *s. f. pl.* Ouvrages qui ont rapport aux travaux champêtres. Les Géorgiques de Virgile. || *Adj.* Poëme géorgique.

⋆ **GÉRANCE**, *s. f.* Fonctions de gérant. Avoir la gérance d'une entreprise. || Temps que durent les fonctions du gérant. || L'ensemble des personnes qui ont cette gérance.

GÉRANIUM (jé-ra-ni-om'. Lat. *geranium*, de γεράνιον), *s. m.* En bot. Genre de plantes dont le fruit figure un bec de grue.

GÉRANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gère pour un particulier ou pour une société. Le gérant d'un journal, d'une entreprise, etc. || *Adj.* Procureur gérant.

GERBE (anc. h. all. *garba*), *s. f.* Faisceau de blé coupé. Lier des gerbes. || Absol. T. de féod. Dîme sur les moissons. Lever la gerbe. || Gerbe de fleurs, gros bouquet de fleurs. || Fig. Gerbe d'eau, faisceau que font plusieurs jets d'eau. || Gerbe de feu ou simplement gerbe, assemblage de fusées qui partent ensemble. || Se dit semblablement de ce que l'on compare à une gerbe d'eau ou de feu.

GERBÉ, ÉE, *p. p.* de gerber.

GERBÉE, *s. f.* Botte de paille où il reste encore quelque grain. || Fourrage composé de fanes et de fruits des céréales et des légumineuses que l'on récolte un peu avant la maturité et que l'on fait sécher.

GERBER (*gerbe*), *v. a.* Mettre en gerbe. Gerber du blé. || Mettre des pièces de vin les unes sur les autres dans une cave, dans un cellier. || Empiler des bombes ou des boulets en un tas ayant une forme de prisme ou de pyramide. || *V. n.* Foisonner en gerbe. Du froment qui gerbe bien.

GERBOISE (orig. inc.), *s. f.* Genre de mammifères rongeurs, à pattes de devant fort courtes et à queue garnie de longs poils à son extrémité.

GERCE (voy. *gercer*), *s. f.* Espèce de teigne qui ronge les étoffes. || Fente produite par la dessiccation dans une pièce de bois.

GERCÉ, ÉE, *p. p.* de gercer.

⋆ **GERCEMENT**, *s. m.* Action de gercer; effet de cette action.

GERCER (b. lat. *garsa*, scarification, de *charaxare*), *v. a.* Causer de petites crevasses à la peau. Gercer les lèvres, le visage. || Par extens. Les chaleurs ont gercé la terre. || *V. n.* Devenir gercé. Les lèvres gercent. || Se gercer, *v. r.* Être gercé, avoir des gerçures.

GERÇURE, *s. f.* Petite fente ou crevasse peu profonde que l'on observe particulièrement à la peau, aux lèvres et qui est produite par le froid ou par différentes autres causes. || Petite fente qui se produit à la surface de la terre, à l'écorce des arbres, etc. || En peint. Fendillement qui s'opère dans l'enduit, dans le vernis d'un tableau.

GÉRÉ, ÉE, *p. p.* de gérer.

GÉRER (lat. *gerere*), *v. a.* Administrer certains intérêts. Gérer une tutelle, un domaine, des affaires, etc.

GERFAUT (all. *Geierfalk*), *s. m.* Oiseau de proie du genre faucon.

GERMAIN, AINE (lat. *germanus*), *s. m.* et *f.* En jurispr. Se dit des frères et sœurs nés d'un même père et d'une même mère. || *Adj.* Frères germains. Sœurs germaines. || Cousins germains, se dit des enfants issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. || Fig. Du bon temps... Que le vrai du propos était cousin germain, RÉGNIER. || Cousins issus de germain (germain écrit sans *s*), les enfants issus de deux cousins germains.

* **GERMAIN, AINE** (lat. *Germanus*), *adj.* Qui appartient à la Germanie, ancien nom de l'Allemagne. || *S. m.* et *f.* Nom du peuple habitant la Germanie.

* **GERMAIN (SAINT-)**, *s. m.* Variété de poire d'hiver. Poire de Saint-Germain. Du Saint-Germain. || *Au pl.* Des Saint-Germain (sous-entendu poires de).

GERMANDRÉE (ital. *calamandrea*), *s. f.* Genre nombreux de la famille des labiées. La germandrée officinale.

GERMANIQUE (lat. *germanicus*), *adj.* Qui appartient aux Germains. Les peuples germaniques. || Aujourd'hui, qui appartient aux Allemands, à l'Allemagne. || Empire germanique ou empire romain germanique, l'empire d'Occident renouvelé par Charlemagne.

* **GERMANISER**, *v. a.* Rendre germain ou allemand. || *V. n.* Faire des germanismes.

GERMANISME, *s. m.* Façon de parler, tour propre à la langue allemande.

* **GERMANISTE**, *s. m.* Celui qui étudie les langues germaniques.

GERME (lat. *germen*), *s. m.* Premier rudiment d'un nouvel être végétal. || En général, premier rudiment de tout être organisé, végétal ou animal. || La partie de la semence dont se forme la plante. Le germe du blé. || La première pointe qui sort d'une graine, d'une bulbe, etc. || Rudiment de certaines parties organiques. Les germes des dents. || Le germe d'une maladie, les premières altérations qui disposent à la maladie ou qui la commencent. || Fig. Le principe, la cause originelle de certaines choses. Le germe d'un poëme. || Au moral. Le germe des vertus. || En germe, à l'état caché et prêt à se développer.

GERMÉ, ÉE, *p. p.* de germer.

GERMER (lat. *germinare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Il se dit des grains, des tubercules, des bulbes qui commencent à faire apparaître leur germe. || Fig. Elle voyait germer ces précieuses semences de gloire et de vertu qu'elle avait jetées dans son cœur, FLÉCH. || S'implanter dans les esprits ou dans les cœurs. Ces idées germent dans les esprits. || *V. a.* Dans le style biblique et poétique, faire germer. Que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur, SACI. Que la terre germe l'herbe verte qui renferme une semence, FÉN.

GERMINAL (*germe*), *s. m.* Le septième mois de l'année dans le calendrier républicain (du 21 mars au 19 avril).

* **GERMINATEUR, TRICE** (lat. *germinare*), *adj.* Qui a le pouvoir de faire germer. La vertu germinatrice.

* **GERMINATIF, IVE** (lat. *germinare*), *adj.* En bot. Syn. plus usité de germinateur. || Faculté germinative, faculté qu'ont les graines de germer.

GERMINATION (lat. *germinatio*), *s. f.* Acte par lequel l'embryon végétal s'accroît, se débarrasse des enveloppes de la graine, et finit par se suffire à lui-même en tirant sa nourriture à l'aide de sa jeune racine.

GÉROFLE, *s. m.* Voy. GIROFLE.

GÉRONDIF (lat. *gerundivus*), *s. m.* En gramm. lat. Forme de l'infinitif constituant une sorte de déclinaison. || Nom donné souvent en français à la locution composée de la préposition *en* et du participe présent.

* **GÉRONTE** (γέρων), *s. m.* Nom donné, dans les comédies françaises du XVIIe siècle, à des vieillards qui se laissent dominer par ceux qui les entourent. || Fig. Homme faible et qui se laisse gouverner.

GERZEAU (*gerce*), *s. m.* Nielle, mauvaise herbe qui croît dans les blés.

GÉSIER (lat. *gigeria*), *s. m.* Deuxième estomac des oiseaux. Le grain passe du jabot dans le gésier, où il est broyé et réduit en pâte avant d'arriver à l'estomac.

GÉSINE (*gésir*), *s. f.* Mot vieilli signifiant les couches d'une femme. || La Fontaine l'a dit des animaux : Où la laie était en gésine.

GÉSIR (lat. *jacere*), *v. n. déf.* qui n'est plus usité qu'aux formes suivantes : il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent; je gisais, etc.; gisant; quelques-uns doublent l'*s*. Être couché, être étendu par terre. || T. de mar. La côte gît nord et sud, elle s'étend du nord au sud. || Ci-gît, formule des épitaphes. || Être caché, se trouver. L'endroit où gisait cette somme enterrée, LA FONT. || C'est là que gît le lièvre, c'est là le nœud de l'affaire, la difficulté. || Consister. La fable gît dans la moralité, LAMOTTE.

GESSE (orig. inc.), *s. f.* Genre de plantes légumineuses, dont quelques-unes servent de fourrage, et même d'aliment à l'homme. || La graine de la gesse.

GESTATION (lat. *gestatio*), *s. f.* L'état d'un individu qui est porté. Gestation à cheval, en voiture, etc. || En hist. nat. État des femelles des mammifères qui ont conçu ; durée de cet état.

* **GESTATOIRE** (lat. *gestare*), *adj.* usité seulement dans : Chaise gestatoire, la chaise à porteurs du pape.

GESTE (lat. *gestus*), *s. m.* L'action et le mouvement du corps et particulièrement des bras et des mains, action et mouvement employés à signifier quelque chose. || Simple mouvement du bras, du corps ou de la tête.

* **GESTE** (lat. *gesta*), *s. f.* Poëme du moyen âge où est racontée d'une façon légendaire l'histoire de personnages historiques et particulièrement de Charlemagne et de ses preux. || Chansons de geste, anciens poëmes qui traitent des actions des héros du cycle carlovingien.

GESTES (lat. *gesta*), *s. m. pl.* Actions belles et mémorables (acception qui vieillit). Ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre, BOIL. || Famil. Les faits et gestes, actions, conduite. Conter ses faits et gestes.

GESTICULATEUR (lat. *gesticulator*), *s. m.* Celui qui fait beaucoup de gestes en parlant.

GESTICULATION (lat. *gesticulatio*), *s. f.* Action de gesticuler.

* **GESTICULÉ, ÉE**, *adj.* Exprimé par gestes.

GESTICULER (lat. *gesticulari*), *v. n.* Faire beaucoup de gestes.

GESTION (lat. *gestio*), *s. f.* Action, manière de gérer.

* **GEYSER** (ghey-sèr), *s. m.* Sources jaillissantes d'eau bouillante, dont on trouve un grand nombre en Islande.

* **GIAOUR** (ji-a-our. Turc *giaour*, non croyant), *s. m.* Mot par lequel les Turcs désignent tous ceux qui ne font pas profession de l'islamisme.

GIBBEUX, EUSE (lat. *gibbosus*), *adj.* Relevé en bosses plus ou moins apparentes. Les parties gibbeuses de la lune sont les plus éclairées. || Partie gibbeuse du foie, celle d'où la veine cave prend naissance.

GIBBOSITÉ (lat. *gibbositas*), *s. f.* En hist. nat. Proéminence en forme de bosse. || En méd. Courbure de la colonne vertébrale; ce qui y produit une bosse.

GIBECIÈRE (anc. fr. *gibecer*, aller à la chasse du gibier), *s. f.* Sorte de bourse large et plate qu'on portait autrefois à la ceinture. || Sorte de grande poche ou de petit sac que le berger pend à son côté pour mettre son pain. || Sorte de grande bourse où les chasseurs portent leurs munitions et mettent le gibier. || Sac à l'usage des escamoteurs. || Tour de gibecière, escamotage.

GIBELET (orig. inc.), *s. m.* Petit foret à l'usage des marchands de vin pour percer d'un coup les pièces à déguster.

GIBELIN (Conrad de *Weibelingen*), *s. m.* Partisan d'une faction attachée à l'empereur d'Allemagne et opposée aux Guelfes, pendant le moyen âge, en Italie (on met un G majuscule). || *Adj.* Gibelin, ine. La faction gibeline.

GIBELOTTE (orig. inc.), *s. f.* Sorte de ragoût de lapin.

GIBERNE (ital. *giberna*), *s. f.* Boîte recouverte de cuir où les soldats mettent leurs cartouches.

GIBET (ji-bè. Orig. inc.), *s. m.* Instrument de supplice pour la pendaison. || Fourches patibulaires où l'on exposait les corps des suppliciés. || Gibet se dit aussi de la croix. Le gibet auquel Jésus fut attaché.

GIBIER (orig. inc.), *s. m.* T. collectif. Animaux qu'on prend à la chasse. || Gibier à plumes, les perdrix, cailles, etc. Gibier à poil, les lièvres, lapins, chevreuils, etc. Gros gibier, les cerfs, daims, sangliers, etc. Menu gibier, les lièvres, perdrix, bécasses, etc. || Fig. Il se

dit par mépris de personnes peu recommandables, dignes d'être chassées comme on fait le gibier. || Gibier de potence, celui qui mérite d'être pendu.

GIBOULÉE (orig. inc.), *s. f.* Espèce d'orage qui se réduit à des coups de vent passagers, avec de petites averses et de petites grêles, qui est bientôt suivi d'une éclaircie. Les giboulées de mars. || Par extens. Des giboulées de neige. || Popul. Volée de coups. Il a reçu une giboulée.

GIBOYER, *v. n.* Famil. Chasser, prendre du gibier.

GIBOYEUR, *s. m.* Celui qui chasse beaucoup. || Celui qui fait provision de gibier pour l'expédier aux marchands.

GIBOYEUX, EUSE, *adj.* Qui abonde en gibier. Pays giboyeux.

* **GIFLE** (orig. inc.), *s. f.* Popul. Coup avec la main, tape sur la joue. Donner, recevoir une gifle.

* **GIFLER**, *v. a.* Popul. Donner une gifle. || Se gifler, *v. r.* Se donner des gifles l'un à l'autre. || Se donner une gifle à soi-même.

* **GIFLEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Popul. Celui, celle qui donne des gifles.

GIGANTESQUE (ital. *gigantesco*), *adj.* Qui tient du géant. Taille gigantesque. || Fig. Qui a des proportions excessives. Projet gigantesque. || *S. m.* Ce qui a un caractère gigantesque. N'aimer que le gigantesque.

* **GIGANTESQUEMENT**, *adv.* Dans des proportions gigantesques.

GIGANTOMACHIE (γιγαντομαχία), *s. f.* T. de mythol. Le combat des géants contre les dieux. || Poëme dont ce combat est le sujet.

* **GIGOGNE** (lat. *giguere*?), *s. f.* Madame Gigogne ou la mère Gigogne, nom d'un personnage de théâtre d'enfants; elle est entourée d'un grand nombre de petits enfants qui sortent de dessous ses jupons. || Fig. Une mère Gigogne, une femme qui a beaucoup d'enfants.

GIGOT (ji-go. *Gigue*), *s. m.* Cuisse de mouton préparée par le boucher. || Gigot de mouton, partie du mouton depuis le jarret jusqu'au-dessus de la queue. || Manche de gigot, instrument qui emboîte l'os du gigot et le maintient tandis qu'on le découpe; et aussi cet os lui-même. || Au pl. Les jambes de derrière du cheval. || Popul. Jambes d'une personne. Étendre ses gigots. || Manches de robe très-amples du haut.

GIGOTTÉ, ÉE, *adj.* Qui a les membres forts, en parlant des chevaux et des chiens.

GIGOTTER, *v. n.* Popul. Remuer vivement les jambes. || Il se dit particulièrement d'un lièvre ou d'un autre animal qui secoue les jarrets en mourant. || Famil. Danser.

GIGUE (orig. inc.), *s. f.* Famil. Jambe et surtout jambe longue. || Se dit de la cuisse du chevreuil.

GIGUE (h. all. *gige*), *s. f.* Danse ancienne d'un mouvement vif et gai, sur un air à deux temps. || L'air sur lequel on danse. Jouer une gigue.

GILET (ji-lè. *Gille*), *s. m.* Sorte de veste courte et sans manches qui se porte sous l'habit ou la redingote. || Camisole qui se porte sur la peau. Gilet de flanelle.

* **GILETIER, IÈRE**, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait des gilets.

GILLE (nom propre), *s. m.* Personnage du théâtre de la foire, le niais. Jouer les rôles de Gille ou les Gilles (avec G majuscule). || Par extens. Homme niais qu'on bafoue.

GILLE (orig. inc.), *s. m.* Faire gille, locution populaire qui signifie se retirer, s'enfuir (gille ne prend point de majuscule en ce sens). || Faire gille, faire banqueroute.

GIMBLETTE (orig. inc.), *s. f.* Petite pâtisserie dure, sèche, en forme d'anneau.

* **GIN** (djinn. Anglais *gin*, corrompu de *genièvre*), *s. m.* Sorte d'eau-de-vie de grain qu'on fait en Angleterre.

* **GINDRE** (lat. *junior*), *s. m.* Premier ouvrier d'une boulangerie, celui qui pétrit le pain.

GINGAS (gin-gâ. Orig. inc.), *s. m.* Toile à carreaux dont on fait les matelas.

GINGEMBRE (lat. *zinziber*), *s. m.* Plante vivace du genre amome, dont la racine est employée comme condiment. || La racine même de cette plante.

* **GINGIVAL, ALE** (lat. *gingiva*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux gencives. Muqueuse gingivale.

* **GINGIVITE**, *s. f.* En méd. Inflammation des gencives.

* **GINGUER** (*giguer*?), *v. n.* T. des campagnes. Ruer.

GINGUET, ETTE (orig. inc.), *adj.* Qui a peu de force, peu de valeur. Vin ginguet. Habit ginguet. || Fig. Esprit ginguet, esprit médiocre et frivole. || *Subst.* Boire du ginguet, boire du petit vin.

GINSENG (jin-san. Chinois *ginsen*), *s. m.* Plante qui croît dans la Tartarie et dans le Canada, et dont la racine, appelée du même nom, est tonique et stimulante.

* **GIORNO** (A) (a-djior-no), *loc. adv. ital.* signifiant *à jour*, par laquelle on désigne un éclairage très-brillant. Une salle de spectacle éclairée a giorno.

* **GIPSY** (dji-psi. Anglais *gipsy*, corruption de *égyptien*), *s. m.* et *f.* Nom que l'on donne aux bohémiens d'Angleterre. || *Au pl.* Des gipsies; ce qui est le pluriel anglais.

GIRAFE (arabe *zurâfet*), *s. f.* Très-grand mammifère, dit anciennement caméléopard, qui se distingue surtout par son long cou et sa robe tachetée. || Popul. et fig. Femme grande et qui a un très-long cou.

GIRANDE (lat. *gyrare*), *s. f.* Faisceau de plusieurs jets d'eau. || Gerbe de fusées volantes.

GIRANDOLE (ital. *girandola*), *s. f.* Syn. de girande. || Chandelier à plusieurs branches, que l'on met sur une table, sur des guéridons. || Groupe de pierres précieuses que les femmes portent aux oreilles. || Il se dit de quelques plantes dont les fleurs sont disposées en bouquet.

GIRASOL (ji-ra-sol. Lat. *gyrare* et *sol*), *s. m.* Pierre précieuse qui jette un grand feu, surtout au soleil. Le corindon girasol. || Tournesol, plante.

GIRATOIRE (lat. *gyratorius*), *adj.* Mouvement giratoire, mouvement qui se fait en tournoyant. || Point giratoire, le point autour duquel ce mouvement s'exécute.

GIRAUMONT ou **GIRAUMON** (orig. inc.), *s. m.* Espèce de courge d'Amérique. || Le fruit de cette courge.

* **GIRIE** (orig. inc.), *s. f.* Popul. Plainte hypocrite, jérémiade ridicule. Faire des giries. || Il se dit aussi pour manières, façons dans le langage ou le maintien.

GIROFLE (lat. *caryophyllum*, de καρυόφυλλον), *s. m.* Bouton des fleurs du giroflier, qui a la figure d'un petit clou à tête et qui est employé comme épice. || Clou de girofle, nom donné le plus habituellement à ces boutons. || Plusieurs écrivent et disent gérofle.

GIROFLÉE (*girofle*), *adj. fém.* Ne s'emploie que dans : Cannelle giroflée, l'écorce du giroflier dans le commerce.

GIROFLÉE (*girofle*), *s. f.* Genre de plantes crucifères, dont plusieurs espèces sont cultivées pour la beauté et le parfum des fleurs. Giroflée de muraille ou jaune. Giroflée annuelle ou quarantaine. Giroflée de Mahon. || La fleur de ces plantes. Giroflée blanche, double, simple. || Fig. et popul. Une giroflée à cinq feuilles, un soufflet si fortement appliqué que les cinq doigts laissent leur trace.

GIROFLIER (*girofle*), *s. m.* Arbre de la famille des myrtacées, qui porte le girofle.

* **GIROLLE**, *s. f.* Espèce de champignon comestible.

GIRON (moyen h. all. *gêre*, pan), *s. m.* En blas. Triangle qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis et qui finit au cœur de l'écu. || Par extens. Espace qui s'étend de la ceinture aux genoux d'une personne assise. Un enfant endormi dans le giron de sa mère. || Fig. Le giron de l'Église, la communion des fidèles. || Rentrer dans le giron, revenir à une société, à un emploi qu'on avait quitté. || En archit. La largeur de la marche d'un escalier, le lieu où l'on pose le pied.

GIRONNÉ, ÉE (*giron*), *adj.* En blas. Écu gironné, écu divisé en plusieurs parties triangulaires dont les pointes s'unissent. || En archit. Marches gironnées, celles des quartiers tournants d'un escalier rond ou ovale.

GIROUETTE (lat. *gyrare*), *s. f.* Feuille de tôle taillée ordinairement en forme de banderole et mobile sur un pivot, qu'on place sur le haut des maisons pour indiquer la direction du vent. || Fig. Tourner à tous vents comme une girouette, changer d'opinion, de parti à toutes les occasions ou circonstances. || T. de mar. Toile tendue sur un cadre de bois qu'on place en haut des mâts. || Fig. C'est une girouette, se dit de celui qui change souvent de sentiments, d'opinions.

* **GIROUETTÉ, ÉE**, *adj.* En blas. Surmonté d'une girouette.

GISANT, ANTE (part. prés. de *gésir*), *adj.* Quelques-uns doublent l'*s*. Qui gît. Des soldats gisants sur la poussière. || Meule gisante, celle sur laquelle la meule supérieure tourne. || T. de mar. Navire gisant, navire échoué.

GISEMENT (*gisant*), *s. m.* T. de mar. Situation des côtes. Le gisement d'une terre. || Position des masses de minéraux dans certains terrains. Gisement en filons.

GÎT (ji), 3e pers. du prés. de l'indic. du verbe gésir.

* **GITANO, ANA**, *s. m.* et *f.* Nom espagnol des bohémiens. Des gitanos, des gitanas (prononcez ji-ta-nôs', nâs').

GÎTE (*gésir*), *s. m.* Le lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement. Trouver un bon gîte. || Par extens. Revenir au gîte, revenir parmi les siens. || La couchée en voyage. Arriver au gîte. || T. de chasse. Le lieu où le lièvre repose. || Masse de minéraux en son gisement. || Meule gisante. || T. de boucherie. Partie du bœuf qui se trouve au-dessus de l'articulation des jambes jusqu'au commencement du gros de la cuisse et de l'épaule. || Gîte à la noix, morceau du bœuf qui se trouve dans la partie arrondie de la cuisse. || Prov. Un lièvre va toujours mourir au gîte, c'est-à-dire après avoir bien voyagé, on finit toujours par revenir dans son pays.

GÎTÉ, ÉE, *p. p.* de gîter.

GÎTER (*gîte*), *v. n.* Famil. Demeurer, coucher. || Il se dit particulièrement des auberges où l'on couche en voyage. || Se dit des animaux. Savoir où le lièvre gîte. || Se gîter, *v. r.* Se loger, prendre un gîte.

GIVRE (lat. *vipera*), *s. f.* En blas. Serpent. || On dit aussi guivre.

GIVRE (orig. inc.), *s. m.* Légère couche de glace dont les corps se couvrent quand la température devient assez froide pour congeler l'humidité qui est dans l'air.

* **GIVRÉ, ÉE**, *adj.* Qui est couvert de givre.

* **GIVRÉ, ÉE**, *adj.* En blas. Orné d'une givre.

GLABRE (lat. *glaber*), *adj.* En hist. nat. Dépourvu de poils, de duvet. Plante glabre. Peau glabre.

GLAÇANT, ANTE, *adj.* Qui glace. Bise glaçante. || Fig. Abord glaçant.

GLACE (lat. *glacies*), *s. f.* Eau congelée, solidifiée par le froid. || Glaces flottantes ou simplement glaces, pièces de glace qui se détachent des côtes des régions polaires. || Rompre la glace, la casser, et fig. hasarder une démarche hardie, entamer une explication délicate. || La glace que l'on emploie pour remédier à certains états maladifs. Mettre de la glace sur la tête d'un malade. || La glace qu'on emploie pour rafraîchir les boissons. || Le degré qui dans les thermomètres indique le point de congélation et est marqué d'un zéro. Le thermomètre est à glace. || Fig. Froid intérieur causé par des impressions morales, par l'âge. Il ne sent plus le poids ni les glaces de l'âge, Boil. || Fig. Insensibilité, indifférence. L'homme est de glace aux vérités; Il est de feu pour le mensonge, La Font. || Être à la glace, se dit des ouvrages d'esprit qui glacent le lecteur ou le spectateur. || Certaine froideur qui paraît dans les manières et les actions. Quel accueil! quelle glace! Rac. || Sorte de sorbet à la glace. Glace à la vanille. || Jus de viande ou fond de cuisson réduit jusqu'à ce que la partie aqueuse en soit assez évaporée pour que le jus ait une consistance tremblante. || Espèce de vernis fait de sucre et de blanc d'œuf, dont on recouvre certaines pâtisseries. || Plaques de verre, de cristal dont on fait des miroirs. Étamer une glace. || Miroir de grande dimension. || Plaques de verre de grande dimension que l'on met dans des fenêtres, dans des portes. || Châssis mobile et vitré d'une voiture. || Dans un diamant, tache qui en diminue beaucoup la valeur.

GLACÉ, ÉE, *p. p.* de glacer. || Très-froid. || Fig. La main glacée de la mort. || Fig. Qui n'a aucune chaleur morale. Un cœur glacé. || Qui repousse par le froid des manières. Un accueil glacé. || *S. m.* État de ce qui est glacé par un enduit, par un vernis. Le glacé des gants, du papier.

GLACER, *v. a.* Changer en glace les liquides. || Par extens. Causer une vive sensation de froid. Ce vent glace le visage. || Fig. Il se dit de la mort qui éteint la chaleur naturelle, de l'âge qui la diminue. || Causer de la répulsion par le froid des manières. Son abord glace les gens. || Causer le froid de l'ennui. || Absol. Cet orateur a un débit qui glace. || Causer une profonde impression morale qui glace. Vous me glacez de crainte, d'horreur. || Fig. Glacer le sang, causer une émotion pénible et si forte que le mouvement du sang en semble arrêté. || Glacer l'esprit, lui ôter la faculté de produire ses œuvres. || On dit de même : Glacer l'imagination. || En peint. Étendre une couleur légère et transparente sur une autre, pour lui donner de l'éclat. || Donner un apprêt, un lustre à certaines étoffes, au papier, aux gants, etc. || Couvrir d'une couche de sucre. Glacer des oranges. || Couvrir certains mets d'une gelée de viande lisse et transparente. || *V. n.* Devenir glacé. || Se glacer, *v. r.* Être congelé. || Fig. Je sentis dans mon corps tout mon sang se glacer, Rac. || Fig. Se glacer, perdre de son feu, de son ardeur, de sa vigueur.

* **GLACERIE**, *s. f.* Art, commerce du glacier limonadier. || Commerce ou usine du glacier, de celui qui fait des glaces de verre. La glacerie de Saint-Gobain.

GLACEUX, EUSE, *adj.* Plein de glace, où il gèle. Contrées glaceuses. Nuit glaceuse. || Pierre glaceuse, pierre qui a des glaces. Diamant glaceux.

* **GLACIAIRE**, *adj.* En géol. Qui appartient aux glaciers. || Période glaciaire, période pendant laquelle la température de plusieurs vastes contrées a été beaucoup plus basse qu'elle n'est présentement.

GLACIAL, ALE (lat. *glacialis*), *adj.* sans plur. masc. Qui glace, qui est très-froid. Vent, air glacial. || Mer glaciale, mer polaire couverte de glaces. || Zone glaciale, la zone qui enferme le pôle arctique ou le pôle antarctique. || Fig. Qui repousse par un froid accueil. Un accueil glacial. || Un homme glacial, un homme qui ne manifeste aucune chaleur d'âme. || Un style glacial, un ouvrage glacial, style, ouvrage qui ennuie.

GLACIALE, *s. f.* En bot. Espèce de ficoïde dont les feuilles sont parsemées de vésicules transparentes.

GLACIER, *s. m.* Amas considérable de glace qu'on ne rencontre que dans les hautes vallées des montagnes.

GLACIER, *s. m.* Limonadier qui fait des glaces. || Fabricant de glaces de verre.

GLACIÈRE, *s. f.* Amas de glaces. || Cavité souterraine dans laquelle on conserve de la glace pour l'été. || Fig. Lieu très-froid. Cette chambre est une glacière.

GLACIS (gla-si), *s. m.* Talus, pente douce et unie. || T. de fortification. Pente adoucie qui descend du haut du chemin couvert jusqu'à la campagne ouverte.

GLACIS (gla-si), *s. m.* Préparation de couleurs légères et fuyantes qu'on applique avec un pinceau fort délié sur d'autres couleurs pour leur donner plus d'éclat.

GLAÇON, *s. m.* Morceau de glace. || Fig. On dit d'une personne très-froide : C'est un glaçon. || En archit. Ornements qui imitent les glaçons naturels.

* **GLAÇURE**, *s. f.* Action de recouvrir les poteries d'un enduit qui au feu doit se vitrifier.

GLADIATEUR (lat. *gladiator*), *s. m.* Celui qui combattait dans les jeux du cirque à Rome. || Par extens. Ferrailleur, duelliste. || Fig. Gladiateurs de plume, Marchoix.

GLAÏEUL (lat. *gladiolus*), *s. m.* Nom du genre *gladiolus*, famille des iridées. || On désigne aussi sous le nom de glaïeul deux espèces du genre iris : le glaïeul des marais et le glaïeul puant.

GLAIRE (lat. *clara pars ovi*), *s. f.* Le blanc de l'œuf quand il n'est pas cuit. || Blanc d'œuf dont les relieurs se servent pour frotter la couverture des livres en veau. || Humeur que sécrètent les membranes muqueuses.

GLAIRÉ, ÉE, *p. p.* de glairer.

GLAIRER (*glaire*), *v. a.* T. de relieur. Frotter la couverture d'un livre avec une éponge trempée dans des blancs d'œufs, pour y donner du lustre.

GLAIREUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature des glaires.

GLAISE (b. lat. *glitea*), *s. f.* Argile grasse et plastique qui sert à la fabrication de la poterie grossière. || *Adj.* Terre glaise.

GLAISÉ, ÉE, *p. p.* de glaiser.

GLAISER, *v. a.* Faire un corroi de glaise. || Glaiser des terres, les amender avec de la glaise.

GLAISEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature de la glaise. Les terres glaiseuses.

GLAISIÈRE, *s. f.* Endroit d'où l'on tire la glaise.

GLAIVE (lat. *gladius*), *s. m.* En poésie et dans le style soutenu, épée tranchante. || Fig. Le glaive du Seigneur. De quel glaive de douleur son âme ne fut-elle pas percée? Mass. || La guerre, les combats. Le glaive peut seul décider entre ces deux rivaux. || Le droit de vie et de mort. Le souverain a la puissance du glaive. Le glaive des lois. || Le glaive spirituel, la juridiction de l'Église. || Le glaive de la parole, le pouvoir de l'éloquence. || Au

moyen âge, lance. || Glaive courtois, lance sans fer tranchant. || L'espadon, poisson.

GLAMA, *s. m.* Voy. LAMA.

GLANAGE, *s. m.* Action de glaner.

GLAND (glan. Lat. *glans*), *s. m.* Le fruit que porte le chêne. || Gland doux, fruit comestible de plusieurs espèces de chênes. || Gland de terre, la gesse tubéreuse. || Morceau de métal ou de bois taillé en forme de gland, et par extens. petites houppes de laine, de fil ou de soie qui terminent des cordons. Glands de rideaux, de bourse.

GLANDE (lat. *glans*), *s. f.* En anat. Nom des parties qui ont pour fonction d'effectuer la sécrétion de certains fluides. || En bot. Nom d'organes de forme variée, remplis d'un liquide spécial. || Tumeur survenue soit dans les glandes, soit dans les ganglions lymphatiques.

GLANDÉ, ÉE, *adj.* En blas. Se dit des chênes chargés de glands d'un émail différent de celui de l'arbre.

GLANDÉ, ÉE, *adj.* Cheval glandé, cheval qui a une tuméfaction des ganglions lymphatiques de la ganache.

GLANDÉE, *s. f.* Récolte du gland.

* **GLANDIFÈRE** (lat. *glans* et *ferre*), *adj.* En bot. Qui porte des glands.

GLANDULAIRE (*glandule*), *adj.* Syn. de glanduleux.

GLANDULE (lat. *glandula*), *s. f.* Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE (lat. *glandulosus*), *adj.* En anat. Qui a la forme, qui est de la nature d'une glande. Tissu glanduleux.

GLANE (orig. inc.), *s. f.* Poignée d'épis ramassés dans les champs après l'enlèvement des gerbes. || Fig. Il y a encore champ pour faire glane, il reste encore pour les autres assez de travail ou de profit dans une affaire, dans une science, etc. || Par extens. Glane ou torche, petit faisceau de brins de paille liés ensemble ou tordus. || Glane d'oignons, plusieurs oignons attachés à une glane de paille.

GLANÉ, ÉE, *p. p.* de glaner.

GLANER (*glane*), *v. a.* Recueillir dans les champs les épis échappés au moissonneur. || On dit aussi : Glaner un champ. || Absol. N'allez point dans un autre champ pour glaner, SACI. || Fig. Recueillir le peu qui a été laissé ou négligé par d'autres, en parlant de profits. || Fig. Il se dit en un sens analogue des choses d'esprit. || Absol. L'on ne fait plus que glaner après les anciens, LA BRUY.

GLANEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui glane.

GLANURE, *s. f.* Ce que l'on glane après la moisson.

GLAPIR (anc. h. all. *klaffôn*), *v. n.* Il se dit de l'aboi aigre des renards et des petits chiens. || Se dit, par dénigrement, d'une voix humaine aigre et désagréable.

GLAPISSANT, ANTE, *adj.* Qui glapit. Des sons glapissants. || Par dénigrement, voix glapissante, voix comparée à celle des animaux qui glapissent.

GLAPISSEMENT, *s. m.* L'aboi aigre des renards et des petits chiens. || Par dénigrement, il se dit aussi des personnes. || Fig. Les glapissements de l'envieuse médiocrité, MIRABEAU.

GLAS (glâ. Lat. *classicum*), *s. m.* Son d'une cloche qu'on tinte pour annoncer la mort ou l'agonie de quelqu'un. || Se dit des salves d'artillerie tirées aux funérailles d'un souverain ou d'un militaire élevé en grade.

GLAUCOME (γλαύκωμα), *s. m.* En méd. Maladie des yeux où l'humeur vitrée devient opaque, avec déformation de la pupille et affaiblissement de la vue.

GLAUQUE (lat. *glaucus*), *adj.* Qui est de couleur vert de mer. Feuilles glauques.

GLÈBE (lat. *gleba*), *s. f.* T. de féod. Fonds de terre avec ses serfs et ses droits. || Attaché à la glèbe, se disait de celui qui ne pouvait quitter la glèbe, qui changeait de propriétaire quand la terre en changeait. || Dans le style élevé, le champ qu'on travaille. || Motte de terre.

GLÈNE (γλήνη), *s. f.* En anat. Cavité peu profonde d'un os dans laquelle un autre os s'articule.

GLÉNOÏDAL, ALE, *adj.* En anat. Cavité glénoïdale, cavité qui sert à l'emboîtement d'un os dans un autre.

GLÉNOÏDE (γλήνη et εἶδος), *adj.* En anat. Syn. de glénoïdal. Fosse glénoïde.

GLETTE (all. *Glätte*), *s. f.* Nom dans l'affinage de l'oxyde de plomb ou litharge.

* **GLEUCOMÈTRE** (γλεῦκος et μέτρον), *s. m.* Instrument qui indique la pesanteur spécifique du moût de raisin, et par suite la quantité de sucre qu'il contient.

GLISSADE (*glisser*), *s. f.* Action de glisser. Il fit une glissade et tomba. || Jeu d'enfant qui consiste à se lancer sur une surface de glace qu'on a frayée. || L'endroit même de la glace ainsi frayée, nommé plus exactement glissoire. || Fig. Faux pas, manquement dans la conduite. || T. de danse. Nom d'une espèce de coupé, qui ne se fait que pour aller de côté et sur la même ligne.

* **GLISSAGE**, *s. m.* Action de faire descendre les bois des montagnes par les couloirs.

GLISSANT, ANTE, *adj.* Où l'on glisse facilement. Le pavé est glissant. || Fig. Où l'on ne se maintient qu'avec difficulté ou péril. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie ; de l'une à l'autre le pas est glissant, LA BRUY.

GLISSÉ, *s. m.* Pas de danse qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en effleurant le plancher.

GLISSÉ, ÉE, *p. p.* de glisser.

GLISSEMENT, *s. m.* Action de glisser.

GLISSER (allem. *glitschen*), *v. n.* Couler sur un corps gras, ou lisse, ou poli. || Absol. Faire des glissades. || Manquer, en parlant du pied qui vient à couler sur quelque chose de gras, de poli, de mouvant. Il glissa sur le pavé. || Le pied lui a glissé, son pied a glissé ; fig. se dit d'une personne qui insensiblement est tombée dans quelque faute. || Un coup glisse, quand, au lieu d'enfoncer, il descend sans entamer profondément. || *Fig.* Faire peu d'impression. Nos remontrances n'ont fait que glisser sur lui. || Cheminer, comme en glissant, sur les eaux, dans les airs. La barque glisse sur les eaux. || Échapper, ne pas être retenu. Cela m'a glissé des mains. || Fig. et famil. Glisser des mains à quelqu'un, lui échapper. || Pénétrer, en parlant des choses morales qui s'insinuent peu à peu. Ces paroles firent glisser l'espérance jusqu'au fond des entrailles de Calypso, FÉN. || Passer légèrement sur quelque matière. Il ne faut pas glisser sur une matière aussi importante. || *V. a.* Faire glisser. En glissant un pied vers lui, VOLT. || Couler adroitement ou furtivement un objet en quelque endroit. Glisser sa main dans la poche de quelqu'un, quelque pièce d'argent dans la main d'un pauvre. || Fig. Mettre dans ce qu'on écrit ou ce qu'on dit quelque chose qu'on veut cacher ou qu'on n'ose pas énoncer directement. Glisser son compliment. || Glisser deux mots à l'oreille de quelqu'un, lui dire deux mots à l'oreille. || Fig. Insinuer, faire pénétrer par insinuation. Glisser une erreur parmi le peuple. || Se glisser, *v. r.* Se couler, pénétrer sans être aperçu ou avec précaution. || Fig. Pénétrer sans être aperçu, en parlant de choses. Il s'est glissé des fautes dans cet ouvrage. || S'insinuer.

GLISSEUR, *s. m.* Celui qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE, *s. f.* Endroit frayé sur la glace pour y glisser. || On dit aussi, mais moins bien, glissade.

GLOBE (lat. *globus*), *s. m.* Corps rond ou à peu près sphérique. Un globe de verre. || Il se dit des astres, des planètes. Le globe du soleil, de la terre. || Absol. La terre. Faire le tour du globe. || Globe terrestre, globe de cuivre ou de carton sur lequel est représentée la figure de la terre. || Globe céleste, celui sur lequel sont représentées les étoiles dans les constellations qu'elles composent. || Boule ronde surmontée d'une couronne, celle-ci d'une croix, symbole de la puissance souveraine. || En anat. Globe de l'œil ou globe oculaire.

GLOBULAIRE, *adj.* Qui a la forme d'un globe. Des masses globulaires de fumée.

GLOBULE (lat. *globulus*), *s. m.* Corps sphérique très-petit. || En physiol. Nom donné à des corpuscules plus ou moins arrondis, qui existent dans beaucoup de liquides et dans quelques tissus animaux. Les globules du sang. || En pharm. Très-petite pilule dans laquelle on administre certains médicaments très-actifs. || Dans l'homéopathie, dose infiniment petite sous forme globulaire.

GLOBULEUX, EUSE, *adj.* Qui est en forme de globule, ou composé de globules.

GLOIRE (lat. *gloria*), *s. f.* Célébrité grande et honorable, en parlant des personnes. Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire, LA FONT. || Dire, publier quelque chose à la gloire de quelqu'un, dire, publier quelque chose qui lui fait honneur. || Faire gloire, se faire gloire, se faire une gloire, tenir à gloire, mettre sa gloire à, se vanter d'une chose, en faire vanité. || Éclat digne de louange, en parlant des choses. La gloire des armes, du

nom, etc. || En mauvaise part, vain orgueil. || Vaine gloire, le sentiment trop avantageux de soi-même que la vanité inspire. || Fausse gloire, fausse opinion de l'honneur, ambition déplacée. || Il se dit des personnes justement célèbres. Il fut la gloire de son siècle. || Éclat, splendeur. Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire, Rac. || L'honneur, les hommages rendus à la Divinité. Dieu est jaloux de sa gloire. || Rendre gloire à Dieu, lui rendre hommage, le confesser. || A la gloire de la vérité, pour rendre à la vérité la gloire qui lui appartient. || La splendeur dont Dieu s'environne quand il se manifeste. Le Fils de Dieu viendra dans sa gloire. || Par extens. Les riches palais, les meubles brillants, les vêtements magnifiques des princes. Salomon dans toute sa gloire. || La béatitude céleste. La gloire des élus. || En peint. Cercle de lumière qui se met autour de la tête des saints ou des personnes illustres par leurs vertus. || Représentation du ciel ouvert avec les personnages divins, les anges, etc. Une Gloire du Titien. || En sculpt. Assemblage de rayons divergents au centre desquels apparaît un triangle, symbole de la Trinité. || Machine de théâtre entourée de rayons lumineux sur laquelle se placent les acteurs qui représentent des dieux, etc.

* **GLORIA PATRI** ou simplement **GLORIA**, *s. m.* Verset qui termine tous les psaumes. || Popul. Gloria, liqueur chaude composée de café, de sucre et d'eau-de-vie.

* **GLORIETTE** (dim. de *gloire*), *s. f.* Petit bâtiment, pavillon, cabinet de verdure, dans un parc ou un jardin.

GLORIEUSEMENT, *adv.* D'une manière glorieuse, digne de louange.

GLORIEUX, EUSE (lat. *gloriosus*), *adj.* Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire. Il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, Boss. || Qui est plein de gloire, qui procure de la gloire, en parlant des choses. Une destinée glorieuse. Un trépas glorieux. || On dit d'un prince illustre qui n'est plus : Prince de glorieuse mémoire. || Il se dit de la Vierge et des saints. La glorieuse Vierge Marie. || En théol. Corps glorieux, état où seront les corps des bienheureux après la résurrection. || Qui a le sentiment d'une sorte de gloire personnelle. Soyons assez glorieux pour ne point nous plaindre, Sév. || Être glorieux de quelque chose, s'en faire honneur, en tirer vanité. || Qui pousse ce sentiment de gloire jusqu'au défaut. La nation des auteurs est un peu vaine et glorieuse, Lesage. || *S. m.* et *f.* Un glorieux, une glorieuse, celui, celle qui a le défaut d'être glorieux.

GLORIFICATION (lat. *glorificatio*), *s. f.* Action de glorifier. La glorification de cet acte. || En théol. Élévation des justes à la gloire éternelle. La glorification des élus.

GLORIFIÉ, ÉE, *p. p.* de glorifier.

* **GLORIFIEMENT**, *s. m.* État de ce qui est glorifié.

GLORIFIER (lat. *glorificare*), *v. a.* Donner de la gloire. Glorifier un homme, une action. || Rendre gloire et honneur à Dieu. Glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, Bourd. || En théol. Rendre participant de la gloire, de la béatitude éternelle. Je glorifierai quiconque m'aura rendu gloire, Saci. || Se glorifier de, *v. r.* Se faire gloire de quelque chose. || Se glorifier dans, placer sa gloire dans. Un père se glorifie dans ses enfants.

GLORIOLE (lat. *gloriola*), *s. f.* Petite gloire qu'on tire de petites choses. Ma gloriole d'auteur est satisfaite.

GLOSE (lat. *glossa*, de γλῶσσα), *s. f.* Mot vieilli ou difficile, recueilli dans les auteurs grecs et expliqué. || Par extens. Note explicative sur les mots ou sur le sens d'un texte, dans la même langue que le texte. || Notes servant à l'éclaircissement d'un texte. || Parodie rimée d'une pièce de poésie dont on répète un vers à la fin de chaque stance. || Réflexions, interprétations critiques. C'est un texte où chacun fait sa glose, Boil.

GLOSÉ, ÉE, *p. p.* de gloser.

GLOSER, *v. a.* Commenter par gloses. || Fig. Critiquer, censurer. Quoi! pour un maigre auteur que je glose en passant, Boil. || *V. n.* Donner une glose. Ces commentateurs qui ont glosé sur les lois, Boss. || Fig. Gloser sur l'Évangile, être madré, fûté. || Parler d'une façon désapprobative. Et prend droit de gloser sur tous tant que nous sommes, Mol.

GLOSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui glose sur tout, qui interprète tout en mal.

GLOSSAIRE (lat. *glossarium*), *s. m.* Dictionnaire des mots anciens ou peu connus d'une langue et qui ont besoin d'être expliqués. || Par extens. Vocabulaire.

GLOSSATEUR (*glose*), *s. m.* Celui qui recueille ou qui rédige des gloses. || Auteur d'une glose.

GLOSSITE (γλῶσσα), *s. f.* En méd. Inflammation de la langue.

GLOSSOPÈTRE (γλῶσσα et πέτρα), *s. m.* En hist. nat. Nom de certaines pierres fossiles qui représentent une langue ; ce sont des dents de poissons fossiles.

GLOTTE (γλῶττα), *s. f.* En anat. Ouverture du larynx qui sert à l'émission de la voix.

GLOUGLOTER ou **GLOUGLOUTER** (*glouglou*), *v. n.* Il se dit du cri des dindons. Le dindon glouglote.

GLOUGLOU (onomatopée), *s. m.* Bruit que fait le vin qu'on verse d'une bouteille. Bouteille jolie, Qu'ils sont doux Vos petits glouglous, Mol. || Le cri du dindon.

GLOUME, *s. f.* Voy. GLUME.

GLOUSSEMENT (*glousser*), *s. m.* Cri de la poule. || Par extens. Les gloussements des dindons.

GLOUSSER (lat. *glocire*), *v. n.* Faire des gloussements, en parlant du cri des poules qui couvent.

GLOUTERON (anc. h. all. *chletto*), *s. m.* Nom que l'on a donné à la bardane. || Se dit aussi du caille-lait.

GLOUTON, ONNE (lat. *gluto*), *adj.* Qui mange avec avidité, avec excès. || Il se dit des choses. Des appétits gloutons. || *Subst.* Un glouton. Une gloutonne.

GLOUTONNEMENT, *adv.* D'une manière gloutonne.

GLOUTONNERIE, *s. f.* Vice du glouton.

GLU (lat. *gluten*), *s. f.* Matière visqueuse et tenace dont on se sert pour prendre les oiseaux et qui est fournie par la seconde écorce du houx et par le gui. || Fig. Le plaisir est une glu qui colle et attache l'âme à son objet, Nicole.

GLUANT, ANTE, *adj.* Qui est visqueux comme la glu. || Fig. La pauvreté est si gluante qu'on ne s'en saurait dépêtrer, d'Ablancourt. || Avoir les mains gluantes, avoir les mains salies de quelque chose de gluant, et fig. retenir plus qu'on ne doit de l'argent qui passe par les mains.

GLUAU (*glu*), *s. m.* Petite branche enduite de glu. Tendre des gluaux aux oiseaux.

* **GLUCOSE**, *s. f.* Voy. GLYCOSE, qui est seul correct.

GLUÉ, ÉE, *p. p.* de gluer.

GLUER (*glu*), *v. a.* Enduire de glu. || Salir de quelque chose de gluant. Les confitures m'ont glué les mains.

GLUI (flamand *gluye*), *s. m.* Grosse paille de seigle dont on couvre les toits. || On s'en sert pour faire des liens, etc.

GLUME (lat. *gluma*), *s. f.* En bot. Bractée scarieuse, dite aussi balle, sorte d'écaille qui enveloppe la fleur des graminées.

* **GLUMÉ, ÉE**, *adj.* Qui est muni d'une glume.

GLUTEN (glu-tèn'. Lat. *gluten*), *s. m.* En hist. nat. Matière qui lie ensemble les parties d'un corps solide. || Matière organique visqueuse et riche en azote qui reste lorsqu'on a enlevé de la farine des céréales l'amidon qu'elle contenait. || Espèce de pâte faite avec du froment.

GLUTINATIF, IVE (lat. *glutinativus*), *adj.* En méd. Syn. d'agglutinatif.

GLUTINEUX, EUSE (lat. *glutinosus*), *adj.* Qui ressemble au gluten, qui contient du gluten. || Qui est collant, visqueux comme le gluten.

* **GLYCÉRINE** (γλυκερός), *s. f.* En chim. Liquide sirupeux, d'une saveur sucrée, miscible à l'eau, à l'alcool et à l'éther, que la saponification sépare de toutes les graisses.

* **GLYCÉRINIEN, ENNE** ou **GLYCÉRIQUE**, *adj.* Qui se rapporte à la glycérine ou à ses préparations. || Acide glycérique, acide produit par la combinaison de l'acide azotique avec la glycérine.

* **GLYCINE** (γλυκύς), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue un bel arbuste sarmenteux, à grappes de fleurs bleues.

* **GLYCOMÈTRE**, *s. m.* Syn. moins bon de gleucomètre.

GLYCONIEN ou **GLYCONIQUE** (Γλύκων, nom de l'inventeur), *adj. m.* T. de prosodie grecq. et lat. Qui est composé d'un spondée et de deux dactyles. || Vers glyconien, sorte de vers ancien.

* **GLYCOSE** (γλυκύς), *s. f.* En chim. Le sucre de raisin ou d'amidon. || On dit bien moins glucose.

* **GLYPHE** (γλυφή), *s. m.* En archit. Tout trait gravé en creux, tout canal creusé dans les ornements.

GLYPTIQUE (γλυπτός), *s. f.* L'art de graver sur les pierres fines.

* **GNEISS** (ghnès. Mot saxon), *s. m.* Roche composée de feldspath et de mica.

GNOME (γνώμη), *s. m.* Nom des esprits qui, dans le système des cabalistes, président à l'élément de la terre et à tout ce qu'elle renferme dans son sein.

GNOMIDE, *s. f.* Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE (γνωμικός), *adj.* Qui contient des maximes, en parlant de poëmes, de vers. Poésie gnomique. || *S. m.* Les gnomiques, les plus anciens philosophes grecs auteurs de sentences.

GNOMON (γνώμων), *s. m.* Espèce de grand style dont les astronomes se servent pour connaître la hauteur du soleil. || L'aiguille ou style du cadran solaire.

GNOMONIQUE (*gnomon*), *s. f.* Art de tracer des cadrans solaires, lunaires ou astraux.

* **GNOSE** (γνῶσις), *s. f.* En théol. La science religieuse supérieure. || Doctrine des gnostiques.

* **GNOSTICISME**, *s. m.* Système des gnostiques.

GNOSTIQUE (γνωστικός), *s. m.* et *f.* Nom d'hérétiques d'Égypte et de Syrie qui suivaient la gnose, c'est-à-dire un système mêlant les doctrines orientales et les idées chrétiennes. || *Adj.* L'hérésie gnostique.

GO (TOUT DE) (*gober*), *loc. adv.* Librement, sans obstacles. Entrer tout de go. || Sans façon, sans cérémonie.

GOBBE (voy. *gober*), *s. f.* Sorte de bol pour empoisonner les bêtes puantes et aussi les chiens errants. || Bol pour engraisser la volaille.

GOBÉ, ÉE, *p. p.* de gober.

GOBELET (b. lat. *gubellus*, dim. du lat. *cupa*), *s. m.* Vase à boire, rond et sans anse. || Hausser le gobelet, boire beaucoup. || Ce que tient un gobelet. || Autrefois, dans la maison du roi, office qui avait en charge le linge, le pain, le vin et le fruit qu'on devait servir au roi. || Le gobelet, les officiers préposés à ce service. || Sorte de vase à l'usage des escamoteurs. || Un joueur de gobelets, un escamoteur, et fig. un fourbe, un homme qui ne cherche qu'à tromper. || En bot. Se dit de fleurs qui ont la forme d'un godet. || Disposition des arbres fruitiers.

* **GOBELETTERIE**, *s. f.* Fabrication et commerce de gobelets, et en particulier de vases en verre et bouteilles.

* **GOBELETTIER**, *s. m.* Ouvrier qui travaille en gobeletterie. || Marchand de gobeletterie. || *Adj.* Apprenti gobelettier.

GOBELINS, *s. m. pl.* Manufacture de teinture et de tapisserie à Paris, fondée par la famille des Gobelins.

GOBELOTTER (*gobelet*), *v. n.* Famil. Boire à plusieurs petits coups; faire une partie de table. || Boire dans des cabarets de bas étage.

* **GOBELOTTEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à gobelotter, qui gobelotte souvent.

GOBE-MOUCHES, *s. m.* Oiseau de l'ordre des passereaux, qui se nourrit principalement de mouches. || Fig. et famil. Celui qui n'a point d'avis à lui et qui paraît être de l'avis de tout le monde. || Homme qui croit sans examen toutes les nouvelles débitées. || Homme qui s'occupe de bagatelles. || *Au pl.* Des gobe-mouches.

GOBER (gaélique *gob*, bouche), *v. a.* Famil. Avaler sans savourer, sans mâcher. || Saisir et avaler. || Fig. Gober des mouches, du vent, perdre du temps à niaiser, à attendre. || Popul. Tu la gobes, tu es attrapé, puni, malmené. || Fig. Gober le morceau, l'hameçon, se laisser facilement tromper. || Popul. Faire prisonnier quelqu'un que l'on guette. || Fig. Croire légèrement et sottement. Amusez les rois par des songes.... Ils goberont l'appât, LA FONT. || Se gober, *v. r.* Être avalé en gobant.

GOBERGE (altération d'*écoperche*), *s. f.* Nom d'une perche ou d'un instrument de bois, qui sert à tenir quelque chose en presse, surtout chez les menuisiers. || Au pl. Petits ais qui soutiennent la paillasse sur un bois de lit.

GOBERGER (SE) (*goberge*), *v. r.* Famil. Prendre ses aises. || Se divertir. || Se moquer. Gobergeons-nous ensemble de ce cousin de meunier, DANCOURT.

GOBET (go-bè. *Gober*), *s. m.* Famil. Morceau que l'on gobe. || Fig. et popul. Prendre un homme au gobet, le prendre, le saisir sans qu'il s'y attende. || Espèce de cerise. Des gobets à courte queue. || Popul. C'est un bon gobet, c'est un homme crédule, qui gobe tout ce qu'on dit.

GOBETÉ, ÉE, *p. p.* de gobeter.

GOBETER (*gobet*), *v. a.* Jeter du mortier ou du plâtre avec la truelle et passer la main ou le plat de la truelle dessus, pour le faire entrer dans les joints.

* **GOBETIS** (go-be-ti), *s. m.* Plâtre jeté avec une truelle ou un balai, et sur lequel on passe la main pour le faire entrer dans les joints. || Le travail ainsi exécuté.

* **GOBEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gobe. || Fig. Celui qui croit tout ce qu'on lui dit. || Gobeur de mouches, oiseau dit aussi bouvier; fig. homme crédule.

GOBIN (lat. *gibbus*), *s. m.* T. famil. et peu usité. Bossu.

* **GODAGE** (orig. inc.), *s. m.* Faux pli d'une étoffe qui gode. || Forme défectueuse du papier.

* **GODAILLE** (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Popul. Débauche de table, grande ribote. || Mauvais vin.

GODAILLER (*ll* mouillées. *Godaille*), *v. n.* Popul. Boire avec excès et souvent.

* **GODAILLEUR**, *s. m.* Celui qui aime à godailler.

* **GODAN** ou **GODANT** (orig. inc.), *s. m.* Popul. Conte, tromperie. Donner dans le godant, se laisser abuser.

GODELUREAU (orig. inc.), *s. m.* Jeune homme d'une conduite étourdie, qui fait le joli cœur auprès des femmes.

GODENOT (orig. inc.), *s. m.* Petite figure de bois dont les joueurs de gobelets se servent pour amuser les spectateurs. || Popul. Petit homme mal fait.

GODER (*godet?*), *v. n.* En parlant d'une étoffe, faire un pli un peu en rond là où l'étoffe doit être à droit fil.

GODET (dim. du lat. *guttus*), *s. m.* Petit vase à boire qui n'a ni pied ni anse. || Fig. Faux pli d'une étoffe. || Petit vase dans lequel les peintres mettent leurs couleurs. || Il se dit des vaisseaux qui sont attachés aux cordes des roues servant à puiser l'eau. Une roue à godets. || Verre recevant l'huile qui tombe d'un quinquet.

* **GODILLE** (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Aviron qui, placé dans une entaille arrondie sur le derrière d'une embarcation, sert à la faire avancer et à la diriger.

* **GODILLER** (*ll* mouillées), *v. n.* Gouverner un batelet avec la godille.

GODIVEAU (orig. inc.), *s. m.* Sorte de pâté chaud composé d'andouillettes, de hachis de veau, etc.

GODRON (orig. inc.), *s. m.* Moulure ovale qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent. || En sculpt. et archit. Ornements qu'on taille sur des moulures, les uns fleuronnés, d'autres creusés. || Plis ronds qu'on fait aux fraises, aux jabots. || Fer avec lequel on fait ces plis.

* **GODRONNAGE**, *s. m.* Action de godronner, et résultat de cette action.

GODRONNÉ, ÉE, *p. p.* de godronner.

GODRONNER, *v. a.* Faire des godrons. Godronner de la vaisselle, du linge.

* **GODRONNEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui fait des godrons.

GOÉLAND (kymri *guilan*), *s. m.* Oiseau de mer, espèce de grande mouette.

GOÉLETTE (*goëland*), *s. f.* Bâtiment à deux mâts, du port de trente à cent tonneaux. || Hirondelle de mer.

GOÉMON (orig. inc.), *s. m.* Varech ou herbe marine. || Engrais végétal composé de plantes de la famille des algues, recueillies sur les rochers au bord de la mer.

GOÉTIE (go-é-sie. Γοητεία), *s. f* Espèce de magie par laquelle on invoquait les génies malfaisants.

GOFFE (ital. *goffo*), *adj.* T. familier et vieilli. Mal fait, grossier. Un homme, un habit goffe.

GOGAILLE (*ll* mouillées. Anc. fr. *gogue*, divertissement), *s. f.* Repas joyeux. Faire gogaille. Être en gogaille.

GOGO (À) (orig. inc.), *loc. adv.* Famil. Dans l'abondance, à son aise. Vivre à gogo. On a toute chose à gogo.

GOGUENARD, ARDE (anc. fr. *gogue*, plaisanterie), *adj.* Qui plaisante en se moquant. Un ton goguenard. || *Subst.* Un goguenard.

GOGUENARDER, *v. n.* Famil. Faire le goguenard.

GOGUENARDERIE, *s. f.* Plaisanterie de goguenard.

GOGUETTES (dim. de l'anc. fr. *gogue*, divertissement), *s. f. pl.* Famil. Propos joyeux. || Être en goguettes, être en ses goguettes, être en belle humeur. || Il se dit aussi au singulier. Un homme en goguette. || Se mettre en goguettes, se griser. || Fig. Chanter goguettes ou goguette à quelqu'un, lui dire des injures, des choses offensantes, fâcheuses. || Goguette, festin où règne la liberté.

GOINFRE (orig. inc.), *s. m.* Famil. Celui qui mange beaucoup et salement.

GOINFRER, *v. n.* Famil. Manger beaucoup, gloutonnement, malproprement.

GOINFRERIE, *s. f.* Caractère, acte de goinfre.

GOÎTRE (lat. *guttur*), *s. m.* Tumeur qui se développe au-devant de la gorge.

GOÎTREUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du goître. Tumeur goitreuse. || Qui est affecté de goitre. Les individus goitreux. || *Subst.* Un goitreux. Une goitreuse.

GOLFE (ital. *golfo*, de κόλπος), *s. m.* Partie de mer qui rentre dans les terres, et dont l'ouverture du côté de la mer est ordinairement fort large.

* **GOMMAGE**, *s. m.* Action de gommer; résultat de cette action. Le gommage des enveloppes à lettres.

GOMME (lat. *gummi*), *s. f.* Substance visqueuse et transparente qui découle de certains arbres. Gomme de cerisier, de prunier. || Gomme adragant, voy. ADRAGANT. || Gomme arabique, gomme fournie par plusieurs plantes du genre acacia, de la famille des légumineuses mimosées. || Gomme laque, voy. LAQUE. || Gomme élastique, voy. CAOUTCHOUC. || Absol. Gomme, morceau de gomme élastique qui sert à effacer le crayon. || Maladie qui vient aux pêchers, aux pruniers, etc. et qui consiste en une plaie de l'écorce avec écoulement d'une matière gommeuse.

GOMMÉ, ÉE, *p. p.* de gommer.

GOMME-GUTTE (lat. *gummi guttæ*), *s. f.* Gomme-résine qui, formant avec l'eau une émulsion d'un beau jaune, sert à l'aquarelle. || *Au pl.* Des gommes-guttes.

* **GOMMEMENT**, *s. m.* Action de gommer.

GOMMER, *v. a.* Enduire de gomme. || En peint. Gommer une couleur, y mettre un peu de gomme.

GOMME-RÉSINE, *s. f.* Produit végétal qui participe de la nature des gommes et de celle des résines. || *Au pl.* Des gommes-résines.

GOMMEUX, EUSE (lat. *gummosus*), *adj.* Qui jette de la gomme. Des arbres gommeux. || Qui est de la nature de la gomme, qui contient de la gomme.

GOMMIER, *s. m.* L'acacia des pays chauds qui donne beaucoup de gomme. || Nom de plusieurs légumineuses mimosées.

* **GOMMIFÈRE** (*gomme* et lat. *ferre*), *adj.* En bot. Qui produit de la gomme.

* **GOMMIQUE**, *adj.* Qui se rapporte aux gommes. || Acide gommique, corps qui, uni à des traces de chaux et autres bases terreuses, forme les gommes naturelles.

GOMPHOSE (γόμφωσις), *s. f.* En anat. Espèce d'articulation immobile où les os sont emboîtés.

GOND (gon. B. lat. *gumphus*, de γόμφος), *s. m.* Morceau de fer coudé, rond par la partie d'en haut, sur lequel tournent les pentures d'une porte. || Fig. Faire sortir, mettre quelqu'un hors des gonds, exciter sa colère, sa crainte, son impatience, au point qu'il ne soit plus maître de lui. || On dit aussi : Sortir des gonds.

* **GONDOLAGE**, *s. m.* Action de gondoler, de se déjeter, de se renfler, en parlant du bois atteint par l'humidité.

GONDOLE (ital. *gondola*), *s. f.* Petit bateau long et plat en usage à Venise. || Nacelle d'aérostat. || Petit vase à boire long et étroit, sans pied ni anse. || Nom de certaines voitures publiques. Gondoles parisiennes.

* **GONDOLÉ, ÉE**, *adj.* T. de mar. Construit en forme de gondole. || Du bois gondolé, du bois déjeté.

* **GONDOLER**, *v. n.* T. de mar. Un bâtiment gondole, quand les extrémités s'en relèvent comme celles des gondoles. || Se gonfler, se déjeter, en parlant du bois.

GONDOLIER, *s. m.* Batelier qui conduit une gondole.

GONFALON ou **GONFANON** (ital. *gonfalone*, de l'anc. h. all. *guntfano*, bannière de combat), *s. m.* Écharpe ou bandelette terminée en pointe et dont les chevaliers ornaient leurs lances. || Bannière ecclésiastique.

GONFALONIER, *s. m.* Celui qui porte le gonfalon. || Titre du chef de plusieurs républiques de l'Italie. || On dit aussi gonfanonier.

GONFLÉ, ÉE, *p. p.* de gonfler.

GONFLEMENT, *s. m.* État de ce qui est gonflé.

GONFLER (lat. *conflare*), *v. a.* Rendre plus ample par une distension intérieure. Gonfler une vessie. || Par extens. L'orage gonfle les torrents. || Gonfler se dit aussi des aliments qui produisent des flatuosités, un sentiment de distension. || Fig. Agir sur l'âme comme ce qui gonfle agit sur le corps. Sa fortune l'a gonflé d'orgueil. || *V. n.* Devenir gonflé. Cette pluie fera gonfler le raisin. || Se gonfler, *v. r.* Devenir gonflé. Ses veines se gonflent. || Le cœur se gonfle quand il devient gros et qu'on a envie de pleurer. || On dit aussi que le cœur se gonfle de joie. || Fig. Éprouver un sentiment qui gonfle l'âme comme l'air gonfle un ballon. Se gonfler d'orgueil.

* **GONG** (gongh'), *s. m.* Syn. de tam-tam.

GONIN (nom d'un faiseur de tours célèbre), *s. m.* Employé seulement dans : Maître gonin, homme adroit, rusé, fripon. Un tour de maître gonin.

GONIOMÈTRE (γωνία et μέτρον), *s. m.* Instrument servant à mesurer l'ouverture des angles des cristaux. || Appareil approprié à la mensuration de l'angle facial.

GONIOMÉTRIE, *s. f.* Art de mesurer les angles.

GONORRHÉE (γονόρροια), *s. f.* En méd. Écoulement muqueux par le canal de l'urèthre.

GORD (gor. Lat. *gurges*), *s. m.* Pêcherie consistant en deux rangs de perches plantées dans le fond de la rivière et formant un angle dont le sommet est fermé par un filet.

GORDIEN, *adj. m.* Voy. NŒUD.

GORET (go-rè. Dim. de l'anc. fr. *gore*, truie), *s. m.* Petit cochon. || Fig. et popul. Petit garçon malpropre.

GORGE (lat. *gurges*), *s. f.* La partie antérieure du cou. || Tendre la gorge au couteau ou simplement tendre la gorge, présenter la gorge pour être égorgé. || Fig. Tendre la gorge, ne plus faire de résistance. || Tenir quelqu'un à la gorge, lui serrer la gorge avec les mains, et fig. le réduire dans un état où il ne peut plus faire de résistance. || Fig. Prendre quelqu'un à la gorge, lui faire violence, le presser sans relâche. || Fig. Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un, lui mettre, lui tenir le pistolet, le poignard, le couteau sur la gorge, lui faire violence. || Fig. Avoir le poignard, le couteau sur la gorge, se dit de la personne qui est l'objet d'une violence. || Couper la gorge à quelqu'un, le tuer, l'égorger, et fig. le ruiner, faire avorter ses desseins, lui faire le plus grand tort. || Se couper la gorge, se donner la mort en s'ouvrant la gorge. || Se couper la gorge l'un l'autre, s'entre-tuer. || Se couper la gorge avec quelqu'un, se battre avec lui. || Il en a menti par sa gorge, il en a audacieusement menti. || Gorge se dit aussi des animaux. Le dogue prit le loup à la gorge. || Le dedans de la gorge, gosier. Mal de gorge. || Arroser la gorge, boire. || Rire, crier à gorge déployée, à pleine gorge, de toute sa force. || T. de chasse. Ce chien a belle gorge, il a la voix grosse et forte. || En mus. Chanter de la gorge, chanter en resserrant la gorge avec effort. || On dit dans le même sens : Voix de la gorge. || T. de fauconnerie. Le sachet supérieur de l'oiseau, dit vulgairement poche, et par métonymie ce qui entre dans la gorge, l'aliment. || Gorge chaude, la chair des animaux vivants que l'on donne aux oiseaux de proie. || Fig. Faire des gorges chaudes, une gorge chaude de quelqu'un ou de quelque chose, faire des plaisanteries, exercer sa malignité. || Rendre gorge, se dit de l'oiseau qui rend la viande qu'il a avalée. || Fig. Rendre gorge, restituer par force ce qu'on a pris ou acquis par des voies illicites. Faire rendre gorge à quelqu'un. || Le sein d'une femme. Une belle gorge. || Entrée, ouverture plus ou moins rétrécie de certaines choses. || Passage étroit entre deux montagnes. Les gorges du Tyrol. || T. de fortification. Entrée d'une fortification du côté de la place. La gorge d'un bastion, d'une redoute. || En archit. Moulure concave. || Nom de différents oiseaux. Gorge blanche, sylvie grisette et mésange nonnette. Gorge noire, le rossignol des murailles. Rouge gorge, voy. ROUGE-GORGE.

GORGÉ, ÉE, *p. p.* de gorger. || En blas. Animal gorgé, celui qui a le cou ceint d'une couronne dont l'émail est différent de celui de l'animal. || T. de vétérinaire. Ce cheval a les jambes gorgées, il a les jambes enflées.

GORGE-DE-PIGEON, *adj. invar.* Se dit d'une couleur mélangée qui paraît varier suivant les points de vue comme la gorge du pigeon. Des robes gorge-de-pigeon. || *S. m.* Le gorge-de-pigeon, la couleur gorge-de-pigeon.

GORGÉE, *s. f.* Quantité de liquide qu'on peut avaler en une fois. Boire à petites gorgées.

GORGER, *v. a.* Mettre dans la gorge. || Il se dit de l'action de l'homme qui gorge des pigeons, des dindons pour

les engraisser. || Donner à manger avec excès. Il ne faut pas gorger les enfants. || Fig. Combler. On les a gorgés de biens. || Se gorger, *v. r.* S'emplir de nourriture. Se gorger de boire et de manger. || Par extens. Se remplir. || Fig. Un pirate à nos yeux se gorge de butin, LA FONT.

GORGERETTE (*gorge*), *s. f.* Sorte de collerette que les femmes portaient autrefois.

GORGERIN (*gorge*), *s. m.* Pièce de l'armure qui couvrait la gorge de l'homme d'armes. || Partie du chapiteau dorique au-dessus de l'astragale de la colonne.

GORGONE (Γοργώ), *s. f.* T. de mythol. Nom de trois femmes, Méduse, Euryale et Sthényo, ayant le pouvoir de pétrifier ceux qui les regardaient. || La tête de Méduse que portait l'égide ou bouclier de Minerve. || Genre de polypiers qui ressemblent à des arbrisseaux.

* **GORILLE** (*ll* mouillées. Lat. *gorilla*), *s. m.* Singe anthropomorphe, haut de 1m,65 et 1m,85.

GOSIER (orig. inc.), *s. m.* Partie intérieure de la gorge, qui communique de l'arrière-bouche à l'œsophage. || Fig. Avoir le gosier pavé, manger fort chaud ou très-épicé. || Avoir le gosier sec, aimer à boire, avoir toujours soif. || Le canal par où sort la voix. Le gosier d'un rossignol. || Un beau gosier, un gosier brillant, une belle voix.

GOSSAMPIN (lat. *gossympinos*), *s. m.* En bot. Espèce de fromager, grand arbre de la famille des malvacées, dont le fruit renferme une sorte de coton.

GOTHIQUE (lat. *gothicus*), *adj.* Qui appartient aux Goths. La langue gothique ou le gothique, langue parlée par les Goths. || Par extens. et par abus, qui appartient au moyen âge. Les siècles gothiques. || *S. f.* La gothique, l'écriture gothique. || Architecture gothique, architecture dite plus proprement ogivale. || *S. m.* Le gothique, le style gothique, en parlant d'architecture et de sculpture. || Par extens. et par mépris, il se dit de ce qui est trop ancien ou hors de mode. Le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique, VOLT. || À LA GOTHIQUE, *loc. adv.* D'une façon gothique. Une église bâtie à la gothique, FÉN.

GOUACHE (ital. *guazzo*), *s. f.* Sorte de peinture pour laquelle on emploie des couleurs opaques délayées avec de l'eau et de la gomme. || Tableau en ce genre de peinture.

GOUDRON (arabe *katrân*), *s. m.* Matière visqueuse à demi fluide, qui est le produit de la combustion et de la distillation des différentes parties des pins et des sapins. || Boire sur le goudron, boire du goudron, boire de l'eau goudronnée. || Dans la marine, goudron mêlé d'huile de poisson, de suif, etc. qui sert à enduire les bâtiments, les cordages, etc. || Goudron minéral, sorte de bitume ou d'asphalte. || Goudron de houille, ou goudron minéral, ou goudron des gaz, résidu de la distillation de la houille dans la fabrication du gaz de l'éclairage.

* **GOUDRONNAGE**, *s. m.* Action de goudronner.

GOUDRONNÉ, ÉE, *p. p.* de goudronner. || Eau goudronnée, eau dans laquelle on a mis du goudron.

GOUDRONNER, *v. a.* Enduire ou imbiber de goudron. Goudronner un mât, des cordages.

* **GOUDRONNEUX, EUSE**, *adj.* Qui est de la nature du goudron. Des matières goudronneuses.

GOUET (gou-è. Orig. inc.), *s. m.* En bot. Plante dite aussi pied-de-veau, *arum maculatum*.

GOUFFRE (le même que *golfe*), *s. m.* Cavité profonde, vide ou remplie d'eau, de feu, de flammes, etc. || Fig. Ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini, PASC. || Tournoiement d'eau. Les gouffres de la mer sont produits par le mouvement de deux ou de plusieurs courants contraires. || Fig. Ce qui, comparé à un gouffre, engloutit comme lui. Les hommes vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, BOSS. || Fig. Il se dit de malheurs, de misères, de dangers dans lesquels on tombe comme dans un gouffre. Dans ce gouffre de maux c'est lui qui m'a plongée, CORN. || Fig. Il se dit de toutes les choses où l'on fait des frais, des sacrifices, des pertes immenses. Ce procès est un gouffre. || C'est un gouffre d'argent, se dit d'une affaire où il faut toujours employer une grande quantité d'argent. || C'est un gouffre que cet homme-là, c'est un grand dissipateur.

GOUGE (lat. *guvia*), *s. f.* Outil de fer fait en forme de demi-canal, avec un manche de bois, à l'usage des sculpteurs, des plombiers, des menuisiers, des charpentiers.

GOUINE (orig. inc.), *s. f.* Terme très-bas d'injure. Femme de mauvaise vie.

GOUJAT (gou-ja. Orig. inc.), *s. m.* Valet d'armée. || Apprenti maçon, dont la fonction est de porter les matériaux. || Par extens. Homme sale et grossier. || Homme malhonnête, coquin. || Celui qui fait de mauvaise besogne.

GOUJON (lat. *gobio*), *s. m.* Nom d'un genre de poissons dans la famille des cyprinoïdes. || Fig. Faire avaler le goujon à quelqu'un, lui faire accroire quelque chose.

GOUJON, *s. m.* Cheville de fer ; morceau de bois rond.

* **GOUJONNIER**, *s. m.* Petit épervier dont les mailles sont très-serrées.

* **GOUJONNIÈRE**, *adj. f.* Perche goujonnière, nom donné par les pêcheurs de la Seine à la gremille.

* **GOULE** (arabe *ghul*), *s. f.* Génie qui, d'après les superstitions du Levant, dévore les corps dans les cimetières.

GOULÉE (anc. fr. *goule*, gueule), *s. f.* Popul. Grosse bouchée. || N'en faire qu'une goulée, manger très-avidement quelque chose. || Prov. Brebis qui bêle perd sa goulée, celui qui parle beaucoup à table mange peu, et fig. en parlant beaucoup on perd le temps d'agir.

GOULET (dim. de l'anc. fr. *goule*, gueule), *s. m.* Le cou d'une bouteille. || On dit plutôt aujourd'hui goulot. || Entrée étroite d'un port ou d'une rade.

GOULETTE, *s. f.* En archit. Voy. GOULOTTE.

GOULOT (gou-lo. Dim. de l'anc. fr. *goule*, gueule), *s. m.* Le cou de tout vase dont l'entrée est étroite. Le goulot d'une bouteille, d'un arrosoir.

GOULOTTE (*goulot*), *s. f.* En archit. Petite rigole pour l'écoulement des eaux de la pluie.

GOULU, UE (anc. fr. *goule*, gueule), *adj.* Qui aime à manger, qui mange avec avidité. || Fig. Cette amitié goulue qui n'en veut que pour soi, MOL. || *Subst.* Un goulu. Une goulue. || Pois goulu, espèce de pois dont on mange les cosses. || On dit aussi des poids gourmands.

GOULÛMENT, *adv.* D'une manière goulue.

GOUPILLE (*ll* mouillées. Lat. *cuspicula*), *s. f.* Petite fiche ou cheville de laiton ou de fer, pour fixer les parties d'un ouvrage d'horlogerie, etc. || Petite pièce de métal en forme de clavette, qu'on passe dans les chevilles de fer et autres métaux pour les tenir fermes.

* **GOUPILLER**, *v. a.* Garnir de goupilles.

GOUPILLON (*ll* mouillées. Anc. fr. *goupil*, renard), *s. m.* Petit bâton au bout duquel il y a des soies de cochon, et qui sert à l'église pour offrir ou donner de l'eau bénite. || Fig. Donner à quelqu'un du goupillon, lui donner de l'eau bénite de cour. || T. d'arts. Sorte de brosse.

GOURD, OURDE (gour. Lat. *gurdus*), *adj.* Perclus par le froid. Mains gourdes. || Fig. N'avoir pas les mains gourdes, se dit d'un filou adroit, ou d'un homme âpre au gain.

GOURDE (esp. *gordo*), *adj.* Piastre gourde et *subst.* une gourde, monnaie d'argent (voy. PIASTRE).

GOURDE (anc. fr. *cougourde*, du lat. *cucurbita*), *s. f.* Calebasse ou courge séchée et vidée dans laquelle les soldats et les pèlerins portent leur boisson. || Par extens. Bouteille clissée.

GOURDIN (*gourd*, épais), *s. m.* Gros bâton court.

GOURE (arabe *gharur*, tromperie), *s. f.* En pharm. Toute drogue falsifiée. || Fig. Popul. Attrape.

GOUREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui falsifie des drogues, ou qui trompe dans un petit commerce.

GOURGANDINE (orig. inc.), *s. f.* T. très-famil. Femme de mauvaise vie.

GOURGANE (orig. inc.), *s. f.* Petite fève de marais.

GOURGOURAN (orig. inc.), *s. m.* Étoffe de soie qui vient des Indes. || Coquille du genre cône.

GOURMADE (voy. *gourmer*), *s. f.* Famil. Coup de poing, particulièrement sur la figure.

GOURMAND, ANDE (orig. inc.), *adj.* Qui mange avec avidité et avec excès. || *Subst.* Un gourmand. Une gourmande. || Un amateur de bonne chère, un gastronome. || Par extens. Gourmand de, qui aime un certain mets. || Fig. Vous connaissez comme je suis gourmand de vos ouvrages, VOLT. || En agricul. Qui occupe la terre aux dépens des plantes utiles. Des herbes gourmandes. || Branche gourmande, branche nouvelle détruisant par l'activité de sa végétation l'équilibre des diverses parties d'un arbre fruitier. || Arbre gourmand, arbre qui pousse trop en branches. || *S. m.* Un gourmand, rameau prenant un

accroissement trop grand. || Pois gourmands ou pois goulus, pois dont la cosse se mange.

GOURMANDÉ, ÉE, *p. p.* de gourmander.

GOURMANDER (*gourmand*), *v. n.* Se livrer à la gourmandise. || Ce sens a vieilli. || *V. a.* Fig. Réprimander avec dureté ou vivacité. Moi, la plume à la main, je gourmande les vices, Boil. || Gourmander un cheval, le manier rudement de la main. || Contenir, dominer. Je prétends gourmander mes propres sentiments, Mol. || En horticulture, se gourmander, *v. r.* Se nuire, se gêner.

GOURMANDISE, *s. f.* Vice du gourmand. || Choses que les gourmands aiment. || Par analogie, défaut d'un arbre, d'une branche qui se nourrit au détriment des autres.

GOURME (orig. inc.), *s. f.* Maladie particulière aux jeunes chevaux, qui consiste dans l'inflammation de la muqueuse des premières voies respiratoires. || Croûtes de lait chez les enfants. || Jeter sa gourme, se dit des petits enfants qui ont quelque maladie de peau, et fig. des jeunes gens qui font des folies en entrant dans le monde.

GOURMÉ, ÉE, *p. p.* de gourmer. || Fig. Être gourmé, présenter l'apparence de la raideur et de la présomption. || Qui a reçu des gourmades.

GOURMER (orig. inc.), *v. a.* Mettre la gourmette à un cheval. || Battre à coups de poings. || Se gourmer, *v. r.* Affecter un air raide. || Se battre à coups de poings.

GOURMET (gour-mè. Dim. du hollandais *grom*, jeune garçon), *s. m.* Celui qui se connait en vins, qui sait les goûter. || Expert gourmet piqueur de vins, titre des experts attachés à l'entrepôt des vins de Paris. || Par extens. Fin gourmand. || *Adj.* Un vieillard gourmet.

GOURMETTE (*gourmer*), *s. f.* Petite chaîne réunissant les deux branches du mors d'un cheval et passant sous la ganache. || Fig. Rompre sa gourmette, s'abandonner à ses passions après avoir vécu dans la retenue. || Fig. Lâcher la gourmette à quelqu'un, lui donner plus de liberté.

GOUSSANT ou **GOUSSAUT** (orig. inc.), *s. m.* Cheval qui a l'encolure épaisse, les épaules grosses et qui est court des reins. || Se dit aussi d'un chien lourd et trapu.

GOUSSE (orig. inc.), *s. f.* Enveloppe des graines des plantes légumineuses. Gousse de pois. || On dit aussi une gousse d'ail, d'échalote, pour une tête d'ail, d'échalote. || En archit. Ornement propre au chapiteau ionique.

GOUSSET (dim. de *gousse*), *s. m.* Le creux de l'aisselle. || La mauvaise odeur qui vient de l'aisselle. Sentir le gousset. || Pièce à la partie de la manche d'une chemise correspondant au gousset. || Petite bourse que l'on portait d'abord sous l'aisselle et que l'on attacha ensuite en dedans de la ceinture de la culotte. || Avoir le gousset garni, être bien pourvu d'argent. || Avoir le gousset vide, le gousset plat, être sans argent. || Petite poche pratiquée à la ceinture du pantalon. Un gousset de montre.

GOÛT (lat. *gustus*), *s. m.* Celui des sens par lequel l'homme et les animaux perçoivent les saveurs. || Par extens. Saveur. Ce pâté est d'un goût exquis. || Haut goût, tout ce qui réveille l'appétit et se met dans les sauces, comme le poivre, le citron, la muscade, le verjus, etc. Cette sauce est de haut goût, elle est salée, épicée. || Fig. Des plaisanteries de haut goût. || Cette sauce n'a point de goût, elle est fade. || Par abus, odeur. Un goût de renfermé. || Appétence des aliments, plaisir qu'on trouve à boire et à manger. Ce malade ne trouve goût à rien. || Préférence dans le choix des aliments. Dites votre goût. || Fig. Faculté qui fait apprécier les beautés et les défauts dans les ouvrages d'esprit et dans les productions des arts. Vous avez le goût bon, Mol. || Absol. Goût se dit souvent pour bon goût. || Bon goût, faculté acquise ou innée qui nous fait discerner l'à-propos, la convenance de telle ou telle chose, de telle ou telle manière. Elle ne trouve pas ce procédé d'un trop bon goût, Sév. || Mauvais goût s'emploie dans le sens opposé. || Sentiment d'appréciation propre à chacun. Il ne faut point disputer sur les goûts. || Inclination qu'on a pour certaines choses et plaisir qu'on y trouve. Avoir du goût pour les sciences. Le goût de la chasse, de la pêche. Il a du goût à se faire voir, La Bruy. || Mettre en goût, donner envie, désir. || Être en goût, avoir envie, désir. || Faire une chose par goût, la faire pour son plaisir. || Être au goût de, être du goût de, être conforme à l'envie, au désir. || Prendre goût à, se plaire à. || Inclination pour les personnes et empressement à les rechercher. Le goût qu'elle a pour vous, Sév. Il est marié à une personne toute à son goût, id. || Manière dont une chose est faite, caractère particulier de quelque ouvrage. Des ornements d'un goût recherché. Le goût du jour. || Absol. Élégance, grâce, agrément. || Le grand goût, manière grande et élevée dans la littérature et les beaux-arts. || La manière propre à un artiste, le caractère d'un siècle, etc. Des vers dans le goût de Corneille. Leurs ouvrages sont faits sur le goût de l'antiquité, La Bruy. || Famil. Dans le goût de, semblable à.

GOÛTÉ, ÉE, *p. p.* de goûter.

GOÛTER (lat. *gustare*), *v. a.* Sentir par le sens du goût ce qui est savoureux. || Absol. Goûter sans avaler. || Se dit aussi des choses dont on ne juge que par l'odorat. Goûtez ce tabac. || Vérifier la saveur d'une chose, en mettant dans la bouche une petite quantité de cette chose. || Fig. Approuver, trouver bon et agréable. || Faire cas de, en parlant des personnes. || T. de dévotion. Goûter Dieu, servir Dieu avec amour. || Sentir avec plaisir, jouir de. Il ne put goûter le fruit de sa victoire, Fén. || *V. n.* Boire ou manger quelque peu d'une chose dont on n'a pas encore bu ou mangé. Goûtez à notre vin. || Fig. Essayer, tâter, faire l'épreuve de. Goûter de l'empire, de la vie, de tous les plaisirs, etc. || Se goûter, *v. r.* Avoir du goût l'un pour l'autre. || Avoir du goût pour soi-même, se laisser aller à l'amour-propre. || Être goûté. Le vin se goûte mieux quand on mange.

GOÛTER, *v. n.* Faire un léger repas entre le dîner et le souper, ou entre le déjeuner et le dîner.

GOÛTER, *s. m.* Léger repas qu'on fait entre le dîner et le souper, ou le déjeuner et le dîner.

* **GOUTTANT, ANTE,** *adj.* Qui s'égoutte. Linge gouttant.

GOUTTE (lat. *gutta*), *s. f.* Globule qui se détache de la masse d'un liquide. Une goutte d'eau. || Se ressembler comme deux gouttes d'eau, comme deux gouttes de lait, se ressembler beaucoup. || Suer à grosses gouttes, être tout couvert de sueur. || Se dit des larmes. De grosses gouttes coulaient le long de ses joues. || Il se dit aussi des mucosités nasales. Avoir la goutte au nez. || Fig. C'est une goutte d'eau dans la mer, se dit d'une petite quantité qui se perd dans une plus grande. || Par extens. Petite quantité de liquide. Une goutte de bouillon. || Fig. Une goutte d'eau, une très-petite quantité de quoi que ce soit, et qui est tout à fait insuffisante pour les besoins. || La dernière goutte, la petite quantité qui emplit le vase et le fait déborder; et aussi la goutte du fond. Boire jusqu'à la dernière goutte. || Goutte se dit du sang qui coule dans les veines ou hors des veines. Tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines. || Fig. S'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines. || Fig. N'avoir pas une goutte de sang dans les veines, être saisi d'effroi, d'horreur. || Popul. Petit verre plein d'eau-de-vie ou autre liqueur spiritueuse. Offrir la goutte. || En pharm. Mesure de certains liquides médicamenteux qui s'emploient à très-petite dose. Des gouttes de laudanum. || En archit. Petits ornements de forme conique qui se placent dans les plafonds. || Goutte se joint à la négation pour lui donner plus d'énergie. Ne voir, n'entendre goutte. || Goutte à goutte, *loc. adv.* Goutte après goutte. Verser goutte à goutte. || Mère goutte ou première goutte, le vin, le cidre qui coule de la cuve ou du pressoir, sans qu'on ait pressuré le raisin, les pommes. || On dit aussi : Vin de goutte. || Fig. Pressurer quelqu'un jusqu'à la dernière goutte, en tirer tout ce qu'on peut lui arracher.

GOUTTE (lat. *gutta*), *s. f.* Maladie des petites articulations caractérisée par de la rougeur, du gonflement, de vives douleurs. Avoir la goutte aux mains. || N'avoir pas la goutte aux pieds, être tout prêt à courir, à s'enfuir. || Goutte remontée, goutte qui, quittant les petites articulations, se porte sur un organe important. || Goutte sciatique, voy. sciatique. || Goutte sereine, amaurose.

GOUTTELETTE, *s. f.* Petite goutte d'un liquide.

* **GOUTTER,** *v. n.* Laisser tomber goutte à goutte. Les toits gouttent. Votre nez goutte.

GOUTTEUX, EUSE, *adj.* Qui a la goutte ou qui y est sujet. || *Subst.* Un goutteux. Une goutteuse.

GOUTTIÈRE (*goutte*), *s. f.* Bord inférieur des toits d'où l'eau tombe par gouttes quand il pleut. || Par ex-

tens. Le toit. || Canal demi-cylindrique attaché au-dessous du bord inférieur des toits pour recevoir l'eau de la pluie. || En gouttière, en forme de gouttière. || En anat. Rainure creusée sur la surface d'un os. || T. de relieur. La gouttière d'un livre, côté du volume opposé au dos.

* **GOUVERNABLE,** *adj.* Néol. Qui peut être gouverné.

GOUVERNAIL (*l* mouillée. Lat. *gubernaculum*), *s. m.* Nom d'une pièce de bois longue, plate et large, qui est placée à l'arrière des vaisseaux ou bateaux et sert à la conduite du bâtiment. La barre du gouvernail. || Fig. Il se dit en parlant du gouvernement d'un État. Etre au gouvernail, tenir le gouvernail des affaires.

GOUVERNANCE (*gouvernant*), *s. f.* Juridiction qui existait dans quelques villes des Pays-Bas et à la tête de laquelle était le gouverneur. || Place de gouverneur.

* **GOUVERNANT, ANTE,** *adj.* Qui gouverne. Le parti gouvernant. La faction gouvernante. || *S. m. pl.* Les gouvernants, ceux qui tiennent le gouvernement.

GOUVERNANTE, *s. f.* Femme d'un gouverneur de province. || Femme qui a le gouvernement d'une province, d'une ville. || Femme à qui l'on confie l'éducation d'un ou de plusieurs enfants. || Dame chargée à la cour de la conduite de certaines jeunes filles ou jeunes dames. || Femme qui a soin du ménage d'un homme seul.

GOUVERNE, *s. f.* Ce qui doit servir de règle de conduite dans une affaire. Cette lettre vous servira de gouverne. || Par extens. Je vous dis cela pour votre gouverne.

GOUVERNÉ, ÉE, *p. p.* de gouverner. || *S. m. pl.* Les gouvernés, les sujets, ceux qui obéissent.

GOUVERNEMENT, *s. m.* Action de gouverner, de régir. Le gouvernement d'une banque, d'un ménage, etc. || Avoir quelque chose en son gouvernement, être chargé d'en avoir soin. || Le gouvernement des âmes, la direction morale, religieuse qu'on donne aux âmes. || Autorité qui régit un État; constitution d'un État. Gouvernement monarchique, républicain. || Absol. La science du gouvernement. || Le pouvoir suprême de Dieu. Le gouvernement du monde. || Manière de gouverner. Gouvernement tyrannique. || Ceux qui gouvernent. || Charge d'un gouverneur. || Ville, pays régi par un gouverneur. || Division militaire de la France avant 1789. || L'hôtel du gouverneur.

* **GOUVERNEMENTAL, ALE,** *adj.* Qui appartient à l'autorité supérieure. Le pouvoir gouvernemental. || Qui appuie le gouvernement. Parti gouvernemental.

GOUVERNER (lat. *gubernare*), *v. a.* Diriger avec le gouvernail. || Absol. Ce pilote gouverne bien. || Fig. Bien gouverner sa barque, conduire sagement sa fortune. || Par extens. Diriger, conduire. Gouverner des chevaux, un aérostat. || Fig. Il semblait à son gré gouverner le tonnerre, RAC. || Fig. Régir, conduire avec autorité. C'est au père à gouverner ses enfants. Je gouverne l'empire où je fus acheté, RAC. || Absol. Le roi règne et ne gouverne pas, dans le régime parlementaire. || Il se dit de l'action de Dieu sur le monde. Dieu gouverne l'univers. || Avoir l'empire sur des sentiments, des passions. Gouverner ses passions. || Avoir une grande influence sur quelqu'un, le faire agir à son gré. Il y a autant de paresse que de faiblesse à se laisser gouverner, LA BRUY. || Se dit des choses qui nous commandent, auxquelles nous obéissons. L'opinion gouverne le monde. || Administrer. Bien gouverner son ménage. || Avoir soin qu'une chose soit en bon état. Gouverner le vin, une cave. || Gouverner un enfant, en être le gouverneur. || Soigner, élever des animaux. || En gramm. Régir. Ce verbe gouverne l'accusatif. || *V. n.* Obéir au gouvernail. Le vaisseau ne gouvernait plus. || Se gouverner, *v. r.* Régir ses propres affaires, en parlant d'un peuple, d'un État. || Être gouverné. || Tenir une conduite bonne ou mauvaise. || Se maîtriser.

GOUVERNEUR, *s. m.* Celui qui est chargé du commandement dans une province, dans une place, dans une maison royale. || Le gouverneur de la Banque de France, du Crédit foncier, etc. le directeur général de ces établissements. || Celui qui dirige l'éducation d'un jeune homme.

GOYAVE (orig. inc.), *s. f.* Fruit du goyavier.

GOYAVIER, *s. m.* Grand arbre d'Amérique et de l'Inde, qui porte un fruit long ou ovale dit goyave.

GRABAT (gra-ba. Lat. *grabatus*), *s. m.* Méchant lit; le lit du pauvre. || Famil. Être sur le grabat, être malade au lit. || Mettre sur le grabat, rendre malade.

GRABATAIRE, *s. m.* et *f.* Nom de sectaires qui différaient de recevoir le baptême jusqu'au lit de mort. || *Adj.* Malade et alité. || *Subst.* Dans le langage des bureaux de bienfaisance, malade qui ne quitte pas le lit.

GRABUGE (orig. inc.), *s. m.* Querelle, noise. || Nom d'une partie de cartes. Jouer au grabuge.

GRÂCE (lat. *gratia*), *s. f.* Ce qui plaît dans les attitudes, les manières, les discours. || Famil. et ironiq. Faire ses grâces, se donner des grâces, vouloir prendre un air gracieux. || Bonne grâce, grâce relevée de quelque chose de simple, de franc et de libre. || Bonne grâce, se dit aussi des choses. Cela a bonne grâce. || En un sens opposé, mauvaise grâce. Personne de mauvaise grâce. Que tout cet artifice est de mauvaise grâce! CORN. || De bonne grâce, volontiers, sans répugnance, sans se faire prier. || En un sens opposé, de mauvaise grâce. || N'avoir pas bonne grâce, avoir mauvaise grâce de faire ou à faire telle ou telle chose, faire quelque chose qui est contre la raison ou contre la bienséance. || Agréments dans les choses, les animaux. La grâce et la légèreté du cerf. Les grâces dont la nature a orné la campagne, FÉN. || Qualité du style qui consiste dans l'élégance unie à la facilité. Cette expression a de la grâce. || Nom donné aux trois déesses compagnes de Vénus. Les trois Grâces (on met un grand G), Aglaé, Thalie et Euphrosyne. || Fig. Sacrifier aux Grâces, avoir une grande élégance dans ses manières, dans ses discours. || T. de tapissier. Les bonnes grâces d'un lit, les étoffes qu'on attache vers le chevet et vers les pieds pour accompagner les grands rideaux des lits à l'ancienne mode. || Bienveillance qu'une personne accorde à une autre. || Être en grâce auprès de quelqu'un, avoir sa bienveillance, sa faveur. || Être en grâce avec l'argent, avoir de l'argent. || Fig. Rentrer en grâce avec. se plaire de nouveau à. || Revenir en grâce, plaire de nouveau. || Bonnes grâces, faveur, bienveillance, amitié. Gagner les bonnes grâces de quelqu'un. || Ce qui est accordé à quelqu'un comme lui étant agréable, utile, sans lui être dû strictement. Je demande la mort pour grâce ou pour supplice, CORN. || Fig. La grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, BOSS. || Demander en grâce, demander comme une grâce, instamment. || Faire la grâce de, formule de politesse. La lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire. || Par la grâce de Dieu, formule que les princes souverains ont coutume de mettre dans leurs titres. || De grâce, par grâce, par pure bonté. || En théol. Secours intérieur accordé par le ciel pour l'exercice du bien et pour la sanctification. || Grâce suffisante, grâce donnée généralement à tous les hommes. || La grâce justifiante ou sanctifiante, celle qui rend juste intérieurement. || Être en état de grâce, n'avoir sur la conscience aucun péché mortel. || Grâce d'état, grâce propre et particulière, et dans le langage familier illusions attachées à une condition et qui la rendent supportable. || An de grâce, se dit des années de l'ère chrétienne. || Coup de grâce, dernier coup que l exécuteur appliquait sur l'estomac du patient roué vif, pour hâter sa fin; et fig. ce qui achève de ruiner, de perdre quelqu'un. || Ce qui est accordé au delà du terme ordinaire. Des jours, des années de grâce. || Pardon, indulgence. Demander grâce. || Trouver grâce aux yeux, devant les yeux, être excusé, pardonné, et aussi plaire, gagner la faveur. Esther lui plut et trouva grâce devant lui, SACI. || Faire une grâce, faire grâce à quelqu'un, lui accorder ce qu'il ne pourrait justement exiger. || Faire grâce de, ne pas exiger. || Fig. Faire grâce de, épargner quelque chose à quelqu'un. || Absol. Grâce! c.-à-d. ne continuez pas. || Fig. Faire grâce à quelque chose, l'accepter. Je fais grâce à l'esprit en faveur des sentiments, SÉV. || Remise de la peine que le prince fait à un condamné. Le souverain a le droit de grâce. || Lettres de grâce ou simplement grâce, lettres par lesquelles le souverain accorde la grâce d'un criminel. || Absol. Grâce! c.-à-d. demander grâce, crier grâce. || Au pl. Remerciment, témoignage de reconnaissance. Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain, CORN. || On dit au si : Actions de grâce. Rendre des actions de grâces. || Fig. Rendre grâce à quelque chose, attribuer à quelque chose une action favorable. || Grâce à Dieu, grâce au ciel, par la faveur du ciel, heureusement. || On dit aussi : Grâces au ciel, dans la poésie ou le style élevé.

|| Grâce à vous, grâce à vos soins, formules polies de remerciment. || Grâce à, grâces à, quand il s'agit de choses, signifie : par elles, par leur action. || Au pl. Prière que l'on fait après le repas. Dire ses grâces. || Titre d'honneur des ducs d'Angleterre. Sa Grâce le duc d'Hamilton. || Grâce en cet emploi prend un G majuscule.

GRACIABLE, *adj*. En droit criminel, qui peut mériter grâce. Cas graciable. || Qu'on peut pardonner. La désobéissance n'eût pas été graciable, J. J. Rouss.

GRACIÉ, ÉE, *p. p.* de gracier. || *Subst.* Les graciés.

GRACIER (*grâce*), *v. a.* En droit criminel, faire remise de sa peine à un condamné.

GRACIEUSÉ, ÉE, *p. p.* de gracieuser.

GRACIEUSEMENT, *adv.* D'une manière gracieuse.

GRACIEUSER, *v. a.* Famil. Faire de grandes démonstrations de bienveillance à quelqu'un.

GRACIEUSETÉ (lat. *gratiositas*), *s. f.* Civilité toute affectueuse. || Gratification.

GRACIEUX, EUSE (lat. *gratiosus*), *adj.* Qui a de la grâce. Des traits gracieux. || Qui porte à l'imagination, à l'âme des idées, des peintures douces et charmantes. Une fable gracieuse. Un tableau gracieux. || *S. m.* Le gracieux, ce qu'il y a de gracieux. || Poli, doux, civil. Il est gracieux pour tout le monde. || A titre gracieux, par pure grâce, sans qu'on y soit obligé par aucune considération. || Qui accorde des grâces. Il n'est usité en ce sens que comme titre de certains souverains. Notre gracieux souverain. || *S. m.* Le gracieux, le gracioso.

GRACILITÉ (lat. *gracilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est grêle. La gracilité de la voix.

★ **GRACIOSO** (gra-si-o-zo. Lat. *gratiosus*), *s. m.* Bouffon de la comédie espagnole. || *Au pl.* Des graciosos.

GRADATION (lat. *gradatio*), *s. f.* Passage successif d'un état à un autre. Ces gradations insensibles qui amènent les saisons, VOLT. Les gradations entre les êtres. || Accroissement progressif. La gradation de la lumière. || En rhét. Figure par laquelle on accumule plusieurs termes ou plusieurs idées qui enchérissent l'une sur l'autre. || En peint. Passage insensible d'un ton à un autre. || En mus. Progression du *piano* au *forte* et au *fortissimo*.

GRADE (lat. *gradus*), *s. m.* Degré de dignité, d'honneur dans une hiérarchie. Un grade éminent. || Se dit de l'armée. Le grade de capitaine. || Il se dit aussi des rangs universitaires. Il y a trois grades dans l'université : bachelier, licencié, docteur. Prendre ses grades.

GRADÉ, *adj. m.* Qui a un grade dans l'armée. Militaire gradé. || Ne se dit que des grades inférieurs.

GRADIN (dérivé de *grade*), *s. m.* Petit degré qu'on met sur un autel, sur un buffet, etc. pour y placer des chandeliers, des fleurs, etc. || Bancs disposés en étages, par exemple dans les amphithéâtres. || Absol. Les gradins des classes. Il est encore sur les gradins. || T. de jardinage. Gradins de gazon, marches ou degrés revêtus de gazon.

GRADUATION, *s. f.* En phys. Opération par laquelle on détermine les degrés de l'échelle de quelques instruments de précision, comme les baromètres, les thermomètres, etc. || En chim. Concentration progressive de certains liquides, pour en retirer les substances salines.

GRADUÉ, ÉE, *adj.* En géom. Cercle gradué, cercle divisé en trois cent soixante degrés. || En chim. Feu gradué, feu donné par degrés. || Où la graduation est ménagée. Cours de thèmes gradués. || Qui a obtenu un grade dans une faculté. || *Subst.* Un gradué.

GRADUEL (lat. *gradus*, parce que ces psaumes étaient chantés par les Hébreux sur les degrés du Temple), *s. m.* Versets qui se disent à la messe entre l'épître et l'évangile. || Livre qui contient tout ce qui se chante au lutrin pendant la messe.

GRADUEL, ELLE, *adj.* Qui va par degrés. Augmentation graduelle. || En jurispr. Substitution graduelle.

GRADUELLEMENT, *adv.* Par degrés, d'une façon graduelle.

GRADUER (lat. *gradus*), *v. a.* Marquer des degrés de division. Graduer un thermomètre. || Augmenter par degrés. Graduer les difficultés suivant la force des élèves. || Conférer des degrés dans quelqu'une des facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences ou de lettres.

★ **GRADUS AD PARNASSUM** (gra-dus' ad-par-na-ssom') ou simplement **GRADUS**, *s. m.* Titre d'un dictionnaire latin qui, indiquant la quantité de chaque mot, les synonymes, les épithètes, etc. sert à faire des vers latins.

★ **GRAFITTO** (lat. *graphium*), *s. m.* Mot italien employé pour désigner ce qu'on trouve d'écrit sur les murailles dans les villes et les monuments de l'antiquité. || *Au pl.* Des grafitti, selon l'usage italien. Les grafitti de Pompéi.

GRAILLEMENT (gra-lle-man, *ll* mouillées. *Grailler*), *s. m.* Voix sourde ou enrouée.

GRAILLER (gra-llé, *ll* mouillées. Anc. fr. *graile*, trompette), *v. n.* T. de chasse. Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens.

GRAILLON (*ll* mouillées. Anc. fr. *graille*, gril), *s. m.* Goût, odeur de graisse ou de viande brûlée. || Restes ramassés d'un repas. Marchande de graillons.

★ **GRAILLON** (gra-llon, *ll* mouillées), *s. m.* Excrétion épaisse de la poitrine dont on se débarrasse par la toux.

★ **GRAILLONNER** (*graillon*), *v. n.* Prendre un goût, une odeur de graillon.

★ **GRAILLONNER** (*graillon*), *v. n.* Tousser d'une manière cassée pour expulser la pituite hors de la gorge.

★ **GRAILLONNEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui graillonne souvent.

GRAIN (lat. *granum*), *s. m.* Le fruit et la semence des céréales. Un grain de froment. || Absol. Les grains récoltés. L'importation, l'exportation des grains. || Menus grains, ceux qui servent à la nourriture des animaux, tels que l'orge, l'avoine, les vesces et les pois. || Poulets de grain, poulets qu'on élève au printemps et qu'on nourrit de grain. || Par extens. Fruit grenu ou semence grenue de certaines plantes. Un grain de moutarde, de raisin, etc. || Petite partie qui est comparée à un grain de céréales. Un grain de sel, de sable, de poudre à canon. || Un grain d'encens, une petite portion d'encens, et fig. un peu de flatterie. || Il se dit de certaines choses faites en forme de grain. Les grains d'un chapelet. || En pharm. Nom donné à des préparations de forme globuleuse. || Verroteries bleues, ou jaunes, ou blanches, ou rayées. Un collier de grains. || Fig. Très-petite quantité. Un grain d'orgueil, d'ambition, d'humeur, etc. || Avoir un grain de folie dans la tête ou absol. avoir un grain, être un peu fou. || Petit poids, qui était la soixante-douzième partie d'un gros. || Fig. Ne pas peser un grain, être svelte, allègre, et fig. être de peu de valeur, d'importance. || Petites aspérités qui couvrent la surface de certaines étoffes, de certains cuirs, de certains fruits, etc. || Parties serrées entre elles qui forment la masse des pierres, des métaux. Le grain de l'ardoise, de l'acier. || Pustules et marques de petite vérole. || Grain de beauté, petite tache noire sur la peau humaine. || Pluie subite accompagnée de bourrasque. || T. de mar. Grain de vent ou simplement grain, changement subit dans l'atmosphère accompagné de violents coups de vent. || Nuages qui annoncent le grain. Grain noir. || Veille au grain, sorte d'avertissement nautique. || Fig. Veiller au grain, veiller à ses intérêts.

★ **GRAINAILLE** (*ll* mouillées. Dérivé de *graine*), *s. f.* Petite ou mauvaise graine.

GRAINE, *s. f.* Dans une plante la partie qui la reproduit. De la graine de laitue. || Monter en graine, se dit de certaines plantes qui montent et portent leur graine. || Fig. Monter en graine, se dit de filles qui vieillissent sans se marier. || Fig. C'est une mauvaise graine, se dit des jeunes gens malins, et aussi de mauvaises gens. || C'est de la graine de niais, cela ne peut tromper que les sots; c'est un niais. || Graine de vers à soie ou simplement graine, les œufs de bombyx. || Graine d'écarlate, cochenille. || Frange, gland à graine d'épinards, frange, gland dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. || Épaulettes à graine d'épinards, celles qui indiquent dans l'armée française un grade supérieur.

GRAINETIER, *s. m.* Voy. GRÈNETIER.

GRAINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend en détail toutes sortes de grains, graines, légumes, même du foin et de la paille. || On dit plus souvent grènetier.

GRAISSAGE, *s. m.* Action de graisser. || Ce qui sert à graisser.

GRAISSE (voy. *gras*), *s. f.* Substance onctueuse, de peu de consistance, fondant facilement, et répandue en diverses parties du corps. || Prendre de la graisse, devenir gras. || Vivre de sa graisse, sur sa graisse, se dit de

l'ours, de la marmotte, du loir, etc. qui vivent de leur propre corps durant leur sommeil d'hiver; fig. vivre sur son bien. || En cuisine, graisse se dit de la graisse fondue et de la friture. || Embonpoint. La graisse l'incommode. || Faire de la graisse, s'engraisser dans le sommeil, dans l'indolence. || Fig. La graisse de la terre, la substance qui contribue le plus à la fertilité. || Sorte d'altération du vin dans laquelle il prend une apparence huileuse.

GRAISSÉ, ÉE, *p. p.* de graisser.

GRAISSER, *v. a.* Frotter, oindre de graisse ou d'un corps gras. Graisser un essieu, des souliers, etc. || Famil. Graisser ses bottes, faire ses préparatifs de départ, et fig. se préparer à la mort. || Fig. et famil. Graisser la patte à quelqu'un, le gagner par de l'argent. || Fig. Graisser le marteau, donner de l'argent au portier pour être admis. || Tacher de graisse. || Rendre sale et crasseux. Graisser son linge, ses habits. || *V. n.* Tourner à la graisse, en parlant du vin. || Se graisser, *v. r.* Se tacher de graisse.

GRAISSEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature de la graisse. Les corps graisseux.

GRAMEN (gra-mèn'. Lat. *gramen*), *s. m.* Plante qui constitue principalement le gazon. || *Au pl.* Des gramens.

GRAMINÉE (lat. *gramineus*), *adj. f.* Qui est de la nature du gazon. Les plantes graminées. || *S. f. pl.* En bot. Famille de plantes monocotylédones à étamines hypogynes. Le blé, le riz, le roseau, etc. sont des graminées.

GRAMMAIRE (b. lat. *gramma*, lettre), *s. f.* L'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage. || Classes de grammaire, les classes de sixième, cinquième et quatrième dans les colléges et lycées. || Grammaire générale, science raisonnée des principes communs à toutes les langues. || Grammaire comparée, étude comparative des différentes langues. || Livre où les règles du langage sont expliquées. La grammaire de Port-Royal.

GRAMMAIRIEN, *s. m.* Celui qui s'occupe spécialement de la grammaire et des règles ou des usages d'une langue ; celui qui a écrit sur la grammaire. || Chez les anciens, nom donné à ceux qui se livraient à l'étude et à l'enseignement des lettres en général. || *S. f.* Grammairienne, femme qui étudie, qui enseigne la grammaire.

GRAMMATICAL, ALE (lat. *grammatica*), *adj.* Qui appartient, qui est conforme à la grammaire. Explication grammaticale. Des exercices grammaticaux.

GRAMMATICALEMENT, *adv.* Selon la grammaire.

GRAMMATISTE (lat. *grammatista*), *s. m.* Celui qui chez les Grecs enseignait aux enfants à lire et à écrire. || Celui qui enseigne la grammaire, et qui ne voit rien au delà des règles matérielles.

GRAMME (γράμμα), *s. m.* Nom donné, dans le nouveau système des poids et mesures, au poids d'un centimètre cube d'eau qu'on a distillée et qui est à son maximum de densité; il sert d'unité conventionnelle pour la formation des autres poids.

GRAND, ANDE (lat. *grandis*), *adj.* Qui a des dimensions plus qu'ordinaires. Une grande ville. || Il se dit pour marquer simplement différence ou égalité entre des objets que l'on compare. Sa maison est moins grande que la vôtre. || Plus grand que nature, se dit d'une statue, d'un tableau qui donne aux personnages une stature plus grande que la taille naturelle. || La fenêtre est restée toute grande ouverte, ouverte autant qu'elle pouvait l'être. || Dans cet emploi, *grande*, tout en étant au féminin, a une signification adverbiale. || Il se dit d'une taille élevée. Un homme grand. || Il se dit de ce qui a pris une certaine croissance. Petit poisson deviendra grand, LA FONT. || Famil. Une grande personne, les grandes personnes, se dit de personnes d'âge fait, par opposition aux enfants. || Il y a deux grandes lieues d'ici là, il y a deux lieues et plus. Deux grandes heures, deux heures et plus. || Qui est en grande quantité. Il n'a pas grand argent. || Le grand air, l'atmosphère libre en un lieu découvert. || Qui, au physique ou au moral, surpasse la plupart des autres choses de même genre. De grands fardeaux. Grande fatigue. || Fig. De grands mots, des mots emphatiques. || Le grand remède, celui auquel on a recours quand les autres sont épuisés. || En alchimie, le grand art, l'art de faire la pierre philosophale. Le grand œuvre, voy. ŒUVRE. || Il se dit de l'âge. Un grand âge. || Important, principal. Un des grands principes de la philosophie. || Il se dit des personnes qui surpassent les autres par le rang, par le pouvoir, par la dignité. Un grand prince. || Absol. Trancher du grand, affecter la grandeur, la magnificence. || Famil. Les grands parents, les grand-pères, grand'mères, grands-oncles, etc. || Se dit aussi de Dieu. Dieu seul est grand. || Grand Dieu! exclamation d'étonnement, de crainte, etc. || Grands dieux! quand c'est un païen qui parle. || Promettre, jurer ses grands dieux, faire de grandes protestations. || Il se dit des personnes qui surpassent les autres par le génie, par les qualités morales, par les talents, etc. Une grande reine. Un grand peintre. || Titre de certains princes ou personnages illustres (en cet emploi, grand prend une majuscule). Louis le Grand. || Grand devant un substantif lui donne, en bonne ou en mauvaise part, un sens superlatif. Grand poltron. Grande bête. || Courageux, magnanime, noble. Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste, BOIL. || Qui a un caractère de noblesse et d'élévation. Ses traits sont grands et fiers, A. CHÉN. || T. de beaux-arts. Grande manière, manière appropriée aux sujets nobles, aux compositions vastes. || Titre des dignitaires les plus élevés dans leur ordre. Grand chancelier de la Légion d'honneur. Grand prêtre. || Se dit de certains officiers principaux de certains ordres. Grand officier de la Légion d'honneur. || Monsieur le Grand, dans l'ancienne cour, le premier écuyer de la grande écurie du roi. || Titre de certains princes souverains. Le Grand Seigneur, le Grand Turc, le grand-duc. || Grand, devant un certain nombre de mots féminins, ne prend pas l'*e* du féminin; c'est un reste de l'ancienne langue dans laquelle *grand* était des deux genres. Grand'-bande, voy. BANDE. Grand'chambre, une chambre de l'ancien parlement. Grand'salle, salle du palais de justice à Paris. Grand'chère. Grand'chose. Grand'faim. Grand'-soif. Grand'garde, sorte de poste avancé. Grand'hâte. Grand'mère. Grand'tante. Grand'messe. À grand'peine. Grand'peur. Grand'pitié. La grand'rue. En grand'cérémonie, LA FONT. || *S. m.* Les grands, les personnes d'un âge fait. || Un grand, un personnage élevé en dignité. Les grands pour la plupart sont masques de théâtre, LA FONT. || Grand d'Espagne, titre de la première distinction en Espagne. || Ce qu'il y a de grand, d'élevé, de noble. Aimer le grand et l'extraordinaire. || T. de beaux-arts. *Le* grand, ce qui se distingue par la puissance d'exécution et la grandeur de pensée. || Se dit aussi du luxe, de la dépense. Donner dans le grand. || Du petit au grand, en comparant les petites choses aux grandes. || EN GRAND, *loc. adv.* De dimension naturelle. Il s'est fait peindre en grand. || En grand, avec toute l'étendue que comporte la chose dont il s'agit. La culture en grand. || En grand se dit aussi par comparaison avec ce qui est plus petit. On veut que l'univers ne soit en grand que ce qu'une montre est en petit, FONTEN. || Fig. Travailler en grand, travailler sur un vaste plan, d'après une vue générale et complète. || Penser, agir en grand, penser, agir d'une manière noble, élevée. || En grand, en gros, en masse. Il avait vu en grand les mœurs des nations, MARMONTEL. || À LA GRANDE, *loc. adv.* À la manière des grands seigneurs. On ne peut voyager ni plus agréablement, ni plus à la grande, SÉV.

GRAND-CROIX, *s. f.* Dignité élevée dans un ordre de chevalerie. || *S. m.* Celui qui est revêtu de cette dignité. C'est un grand-croix. || *Au pl.* Des grands-croix.

* **GRAND-DUCAL, ALE**, *adj.* Qui appartient à un grand-duc. Les cours grand-ducales. Les [illegible] grand-ducaux.

GRANDELET, ETTE (dim. de *grand*), *adj.* Famil. Un peu grand.

GRANDEMENT, *adv.* Avec grandeur. || Faire les choses grandement, se dit d'une personne qui n'épargne pas la dépense. || Beaucoup. Il est grandement temps. || Largement, en abondance. Il a grandement de quoi vivre.

GRANDESSE (esp. *grandeza*), *s. f.* Dignité de grand d'Espagne.

GRANDEUR (*grand*), *s. f.* Dimension de ce qui est grand. La grandeur d'un parc, d'un homme, etc. || Famil. et fig. Regarder du haut de sa grandeur, avoir à l'égard des autres des manières de supériorité. || En astron. Grandeur se dit pour caractériser les différences d'éclat des étoiles fixes. Une étoile de première grandeur.

|| En mathém. Quantité, tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution. || Longueur. La grandeur du voyage l'effraye. || Fig. Importance, étendue, intensité. La grandeur d'un crime. || Puissance, pouvoir, dignités, honneurs, magnificence. Au comble de la grandeur et de la gloire. On ne partage point la grandeur souveraine, Rac. || Absol. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, la Font. || Il se dit aussi de Dieu. J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies, Rac. || Élévation et noblesse morales. La grandeur de l'homme. || Un air de grandeur, un ton, des manières qui affectent la grandeur. || Grandeur d'âme, qualité d'une âme grande. || Titre qu'on donne aux évêques. Sa Grandeur.

GRANDI, IE, *p. p.* de grandir.

GRANDIOSE (ital. *grandioso*), *adj.* Qui frappe l'imagination par son caractère de grandeur, de noblesse. Cette architecture est d'un style grandiose. || *S. m.* Caractère grandiose. Le grandiose de la campagne romaine.

GRANDIR (lat. *grandire*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir grand. Cet enfant a bien grandi, est bien grandi. || Fig. Grandir en sagesse. || *V. a.* Rendre plus grand. || Faire paraître plus grand. || Fig. Donner de la grandeur morale. L'adversité l'a grandi. || Exagérer. Il grandit les moindres événements. || Se grandir, *v. r.* Se rendre plus grand. || Fig. La médiocrité croit se grandir en rabaissant le mérite.

* **GRANDISSANT, ANTE,** *adj.* Qui grandit, qui croît peu à peu. Une puissance grandissante.

GRANDISSIME (lat. *grandissimus*), *adj.* Famil. Très-grand. Vous me ferez un grandissime plaisir.

GRAND'MÈRE, *s. f.* Aïeule. || On dit quelquefois mère-grand, mais très-familièrement et surtout dans les contes d'enfants. || Grand'mère se dit aussi de femmes très-vieilles. || *Au pl.* Des grand'mères.

GRAND-ONCLE, *s. m.* Le frère du grand-père ou de la grand'mère. || *Au pl.* Des grands-oncles.

GRAND-PÈRE, *s. m.* Aïeul. Grand-père paternel, maternel. || *Au pl.* Des grands-pères.

GRAND'TANTE, *s. f.* La sœur du grand-père ou de la grand'mère. || *Au pl.* Des grand'tantes.

GRANGE (b. lat. *granica*), *s. f.* Bâtiment de ferme destiné au logement des gerbes et au battage des grains.

GRANIT (gra-nit'. B. lat. *granitum*, grenu), *s. m.* Roche composée de grains de feldspath et de mica agrégés ensemble. || On trouve aussi granite. || Sorte d'apparence donnée à la reliure et à la peinture en bâtiments.

GRANITELLE (b. lat. *granitellus*), *adj.* Marbre granitelle, marbre qui ressemble au granit. || *S. m.* Variété de granit gris à petits grains.

GRANITIQUE, *adj.* Qui est de la nature du granit.

* **GRANIVORE** (lat. *granum* et *vorare*), *adj.* En zool. Qui vit de grains || *S. m. pl.* Oiseaux qui vivent de graines, famille des conirostres, ordre des passereaux.

GRANULATION (*granuler*), *s. f.* Opération par laquelle on réduit un métal en grenailles plus ou moins fines, en le faisant fondre, le faisant passer, à l'état liquide, à travers une sorte de crible, et le recevant dans un vase rempli d'eau. || En bot. Apparence granuleuse de certaines substances végétales. || En méd. Petites tumeurs arrondies, semblables à des grains.

GRANULÉ, ÉE, *p. p.* de granuler. || En hist. nat. Qui renferme ou porte des granulations, ou en a l'apparence.

GRANULER (lat. *granulum*), *v. a.* Réduire un métal en petits grains, en grenailles. Granuler du plomb.

GRANULEUX, EUSE (lat. *granulum*), *adj.* Qui est en petits grains. Terre granuleuse. || Qui est à surface rugueuse. Peau granuleuse. || En méd. Qui présente des granulations. Poumon granuleux.

GRAPHIQUE (γραφικός), *adj.* Qui est figuré par le dessin. Représentation graphique d'une machine. || Qui appartient à l'écriture. Signes graphiques. || En géom. Opérations graphiques, celles qui consistent à résoudre des problèmes par le tracé des figures.

GRAPHIQUEMENT, *adv.* Par le dessin.

* **GRAPHITE** (γράφειν), *s. m.* Substance dite aussi plombagine, qui est du carbone presque pur, et dont on se sert pour fabriquer les crayons dits de mine de plomb.

GRAPHOMÈTRE (γραφή et μέτρον), *s. m.* Instrument pour mesurer les angles dans les opérations d'arpentage.

GRAPIN, *s. m.* Voy. grappin.

GRAPPE (anc. h. all. *chrapfo*, crochet), *s. f.* Assemblage de fruits ou de fleurs disposés par étage et soutenus sur un axe commun. Grappe de raisin, de groseilles. || Fig. et famil. Mordre à la grappe, commencer à goûter une idée, saisir plus ou moins avidement une proposition. || Par extens. Il se dit de choses disposées comme une grappe de raisin. || Excroissances charnues qui se développent autour du paturon du cheval, de l'âne et du mulet. || Grappe de raisin, sachet de balles et de biscaïens qu'on tire comme mitraille.

* **GRAPPILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'enlever les grappes qui restent aux ceps après la vendange. || Fig. Petites voleries. || Action de faire quelque petit gain.

GRAPPILLÉ, ÉE, *p. p.* de grappiller.

GRAPPILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Cueillir les petites grappes laissées par les vendangeurs. || Fig. Faire un petit gain secret, illicite. || *V. a.* Faire quelque petit gain. Il a grappillé quelque chose dans cette affaire. || Fig. Prendre au hasard. Vous n'avez jamais lu les Provinciales qu'en courant, grappillant les endroits plaisants, Sév.

GRAPPILLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui grappille. || Fig. Celui, celle qui fait de petits profits illicites.

GRAPPILLON (*ll* mouillées. Dim. de *grappe*), *s. m.* Partie de grappe ; petite grappe. Un grappillon de raisin.

GRAPPIN (*grappe*), *s. m.* T. de mar. Petite ancre de chaloupe à quatre ou cinq branches recourbées. || Sorte de crochet pour l'abordage. || Fig. Jeter, mettre le grappin, son grappin sur quelqu'un, se rendre maître de son esprit.

GRAS, ASSE (lat. *crassus*), *adj.* Semblable, analogue à la graisse. Des substances grasses. || Qui est fourni de graisse. Femme trop grasse. Poularde grasse. || Être gras comme un moine, être gras à lard, être fort gras. || Dormir la grasse matinée, dormir bien avant dans le jour. || Fig. Sortir bien gras d'un emploi, d'une affaire, s'y être enrichi. || Il se dit de la viande par opposition au poisson et aux légumes. L'Église défend les aliments gras en carême. || La soupe grasse, la soupe faite avec du bœuf ou du lard. || Jours gras, chez les catholiques, jours où il est permis de manger de la viande; plus particulièrement, le jeudi et les trois jours qui précèdent le carême. || Où il y a plus ou moins de graisse. Cette sauce est trop grasse. || Sali, rempli de graisse. Avoir le menton gras. || Qui s'épaissit trop avec le temps. De l'huile grasse. || Fromage gras, fromage qui est fait avec le lait non écrémé. || Vin gras, vin qui a pris la graisse. || En peint. Couleur grasse, couleur qui est couchée avec abondance. || Avoir la poitrine grasse, être sujet à la toux suivie de l'expectoration de mucosités épaisses. Toux grasse. || Terre grasse, terre forte, tenace et fangeuse. || Terre grasse, argile qui sert à dégraisser les étoffes, à ôter les taches. || Argile grasse, argile qui contient peu de silice. || Mortier gras, mortier qui contient trop de chaux. || Par extens. Le pavé est gras quand on glisse dessus. On dit aussi : Il fait gras marcher. || Fertile. Pays gras et abondant Gras pâturages. || En bot. Plantes grasses, celles dont les tiges et les feuilles sont épaisses, charnues, telles que les cactus. || Avoir un parler gras, ou bien avoir la langue grasse, parler comme si on avait quelque chose de gras, de pâteux dans la bouche. || Parler gras, grasseyement. || T. de charpente. Pièce de bois grasse, pièce plus forte qu'elle ne doit être. || Fig. Licencieux, graveleux. Des discours un peu gras. || *S. m.* La partie grasse d'une viande. Le gras d'un jambon. || Absol. La viande. Il aime le gras. || Légumes au gras, légumes accommodés avec de la graisse. || Chez les catholiques, le gras, la viande, les mets gras. || Manger gras, manger de la viande les jours maigres. || Le gras de la jambe, le mollet. || Maladie des vers à soie. || Tourner au gras, se dit du vin qui prend la graisse. || En chim. Gras des cadavres, corps gras qui se forme par saponification des tissus animaux restés longtemps plongés dans l'eau ou enfouis dans une terre humide. || Gras, *adv.* Parler gras, grasseyer. || Peindre gras, peindre par couches épaisses.

GRAS-DOUBLE, *s. m.* La membrane de l'estomac du bœuf. Un plat de gras-double. || *Au pl.* Des gras-doubles.

GRAS-FONDU, *s. m* ou **GRAS-FONDURE,** *s. f.* Diarrhée, chez le cheval, accompagnée d'un amaigrissement considérable. || Se dit aussi d'autres animaux.

GRASSEMENT, *adv*. Fort à l'aise. Vivre grassement. || Largement, sans lésinerie. Récompenser grassement.

GRASSET, ETTE (dim. de *gras*), *adj*. Qui est un peu gras.

GRASSETTE, *s. f.* Genre de plantes aquatiques.

GRASSEYEMENT, *s. m.* Défaut de prononciation de celui qui grasseye.

GRASSEYER (*gras*), *v. n.* Prononcer les *r* d'une manière vicieuse. Cette femme grasseye.

* **GRASSEYEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE (*ll* mouillées), *adj*. Diminutif de grasset. Un enfant grassouillet et potelé.

GRATERON (*gratter*), *s. m.* Nom vulgaire du gaillet accrochant, de l'aspérule odorante, de la bardane.

* **GRATICULE** (lat. *craticula*), *s. f.* Châssis préparé pour réduire un tableau.

GRATICULER, *v. n.* Diviser un dessin en un certain nombre de carreaux, reproduits en égal nombre, mais en petit, sur un papier ou sur une toile, afin d'en faire une copie réduite. || On dit aussi craticuler.

GRATIFICATION (lat. *gratificatio*), *s. f.* Libéralité qu'on fait à quelqu'un. || Somme qu'on accorde à des employés comme récompense de leur travail.

GRATIFIÉ, ÉE, *p. p.* de gratifier.

GRATIFIER (lat. *gratificari*), *v. a.* Accorder un don, une faveur. Gratifier quelqu'un d'une pension, d'un titre d'honneur. || Ironiq. et famil. Attribuer mal à propos une chose à quelqu'un. Il me gratifie de ses bévues. || Se gratifier, *v. r.* S'accorder l'un à l'autre.

GRATIN (*gratter*), *s. m.* Partie de certains mets qui s'attache au fond du vase dans lequel on les a fait cuire. Le gratin d'une bouillie. || Apprêt de certains mets couverts de chapelure et cuits entre deux feux. Sole au gratin. || Le mets lui-même. Un gratin.

* **GRATINER**, *v. n.* Se former en gratin, s'attacher au fond du poêlon. || Faire gratiner un mets, le préparer en gratin. || S'emploie aussi avec le pron. pers. Cela se gratine.

GRATIOLE (gra-si-o-l'. Lat. *gratiola*), *s. f.* Genre de plantes de la famille des scrofularinées. || Gratiole officinale, plante employée comme purgatif.

GRATIS (gra-tis'. Lat. *gratis*), *adv.* Gratuitement, sans qu'il en coûte rien. Ce médecin traite les pauvres gratis. Bal, spectacle, billets gratis. || *Subst.* Gratis est mort. || Dans la chancellerie romaine, remise gratuite. Obtenir le gratis de ses bulles.

GRATITUDE (lat. *gratitudo*), *s. f.* Sentiment de gré qu'on a à l'égard de celui qui a rendu service.

* **GRATTAGE**, *s. m.* Action de gratter.

GRATTÉ, ÉE, *p. p.* de gratter.

GRATTE-CUL, *s. m.* Le fruit du rosier et en particulier de l'églantier. || *Au pl.* Des gratte-cul ou culs.

GRATTELEUX, EUSE, *adj.* Qui a la grattelle.

GRATTELLE (*gratter*), *s. f.* Menue gale.

GRATTE-PAPIER, *s. m.* T. de dénigrement. Copiste, clerc, expéditionnaire, ou même chétif auteur, écrivain, journaliste. || *Au pl.* Des gratte-papier ou papiers.

GRATTER (anc. h. all. *chrazôn*), *v. a.* Entamer légèrement la superficie. Gratter une écriture pour l'effacer. || Gratter une maison, enlever la couche noire mise par le temps. || Fig. et famil. Gratter le papier, gagner sa vie en travaillant dans la basse pratique. || Remuer avec ses ongles, avec le sabot, en parlant de certains animaux. || Par extens. Gratter la terre, la labourer légèrement. || Gratter la terre, se dit aussi de tout labour de la terre. || Frotter légèrement et à diverses reprises la peau avec les ongles ou quelque chose de semblable. Gratter l'endroit qui démange. || Fig. Gratter l'épaule à quelqu'un, chercher à se le rendre favorable. || Se gratter la tête, l'oreille, faire le geste de se gratter, ce qui est un signe d'embarras. || Par extens. Faire une impression désagréable sur le sens du goût. Ce vin gratte le gosier. || Fig. et famil. Flatter, caresser. Il le gratte par où il se démange, Mol. || *V. n.* Fouiller avec la patte, le pied, le sabot, etc. || Fig. Faire de petits profits ou de petites économies. || Gratter à une porte, se dit d'une manière respectueuse d'avertir qu'on désire entrer. || Par plaisanterie, gratter de la guitare, gratter du piano, jouer de ces instruments. || Se gratter, *v. r.* Exercer un frottement sur la peau. || Fig. Se flatter soi-même. || Ce sont deux ânes qui se grattent, se dit de deux ignorants qui s'encensent mutuellement. || Prov. Trop parler nuit, trop gratter cuit.

* **GRATTEUR**, *s. m.* Celui qui gratte. || Gratteur de papier, mauvais écrivain.

GRATTOIR, *s. m.* Petit instrument propre à effacer l'écriture en grattant le papier. || Il se dit de divers instruments qui servent à gratter.

GRATUIT, ITE (lat. *gratuitus*), *adj.* Qu'on donne pour rien. Consultations gratuites. Enseignement primaire gratuit. || À titre gratuit, sans qu'il en coûte rien. || *Subst.* Le gratuit. || École gratuite, école où l'enseignement est gratuit. || Élève gratuit, élève qui ne paye rien. || Don gratuit, somme que le clergé et certaines provinces octroyaient de temps en temps au roi pour les besoins de l'État. || Fig. Qui n'a pas de raison suffisante, pas de motif. Supposition, méchanceté gratuite.

GRATUITÉ, *s. f.* Caractère de ce qui est gratuit. La gratuité de l'enseignement primaire. || En théol. Ce qui est pur don de Dieu. La gratuité de la prédestination.

GRATUITEMENT, *adv.* D'une manière gratuite, pour rien, sans rétribution. || Fig. Sans fondement, sans motif.

GRAVATIER (*gravats*), *s. m.* Charretier qui enlève les gravois ou décombres.

GRAVATIF, IVE (lat. *gravare*), *adj.* En méd. Qui consiste en un sentiment de pesanteur. Douleur gravative.

GRAVATS (gra-vâ), *s. m. pl.* Syn. de gravois.

GRAVE (lat. *gravis*), *adj.* En phys. Qui a un certain poids. Les corps graves. || Fig. Qui a du poids, du sérieux, de la réserve. Un grave magistrat. || Il se dit, en ce sens, des manières, des mœurs, des pensées, du style. || Qui a de l'influence, du poids, de la considération. Une autorité, un auteur grave. || Important, de conséquence. Et garde-toi de rire en ce grave sujet, Boil. || Qui peut entraîner des conséquences fâcheuses. Une affaire grave. || Dangereux. Blessure, maladie grave. || En mus. Il se dit des sons que produisent un petit nombre de vibrations en une seconde. Les notes graves de la voix. || Se dit aussi d'un mouvement d'une certaine lenteur. || Accent grave, accent qui est tourné de gauche à droite. || En ce sens, on dit un *a* grave, un *e* grave, un *u* grave, c'est-à-dire marqué de l'accent grave. || *S. m.* En phys. Corps pesant. La chute des graves. || En littér. Pensée, style grave. Passer du grave au doux, Boil. || En mus. Ton grave. Passer de l'aigu au grave.

GRAVÉ, ÉE, *p. p.* de graver.

GRAVELÉE (*gravelle*), *adj. f.* Cendre gravelée, cendre faite avec de la lie de vin qu'on brûle.

GRAVELEUX, EUSE (*gravelle*), *adj.* Qui est mêlé de gravier. || En méd. Qui est relatif à la gravelle ou qui la dénote. Affection graveleuse. || Qui est sujet à la gravelle. || *S. m.* Un homme affecté de la gravelle. || Fig. Qui est trop libre et voisin de l'obscénité. Conte graveleux.

GRAVELLE (dim. de l'anc. fr. *grave*, grève), *s. f.* En méd. Nom donné à de petits corps granuleux que dépose l'urine de certaines personnes. || Maladie qui consiste en des urines chargées de cette gravelle. || Nom donné à la lie de vin desséchée.

GRAVELURE (*graveleux*), *s. f.* Propos trop libre et voisin de l'obscénité.

GRAVEMENT, *adv.* Avec gravité, d'une manière composée. || Dangereusement, d'une manière à entraîner de fâcheuses conséquences. Gravement malade. || En mus. Indique un mouvement lent, mais moins lent que celui qui est indiqué par *lentement*.

GRAVER (néerlandais *graven*), *v. a* Tracer quelque figure avec le burin, avec le ciseau. || Fig. Ses rides sur son front ont gravé ses exploits, Corn. || Absol. Graver sur l'airain, en creux, en relief, etc. || Graver sur une planche de cuivre, sur le bois la copie d'un tableau, d'un dessin, des lettres, etc. Graver un tableau, de la musique. || Absol Graver, graver sur le cuivre, sur bois, et activ. graver un bois. || Graver une médaille, une monnaie. graver le poinçon avec lequel on frappe cette médaille, cette monnaie. || Graver des caractères d'imprimerie, graver les poinçons avec lesquels on frappe les matrices employées à la fonte des caractères. || Fig. Empreindre, marquer. Gravez ces paroles dans vos cœurs. || Se graver, *v. r.* Être gravé. || Fig. Être empreint profondément.

GRAVEUR, *s. m.* Celui dont la profession est de graver. Graveur sur acier, sur bois. || *Adj.* Apprenti graveur.

GRAVI, IE, *p. p.* de gravir.

GRAVIER (anc. fr. *grave*, grève), *s. m.* Gros sable mêlé de fort petits cailloux. || Petite pierre qui se trouve dans le sédiment des urines.

GRAVIR (ital. *gradire*, du lat. *gradus*), *v. n.* Monter avec effort à quelque endroit escarpé en s'aidant des pieds et des mains. || Activ. Gravir une muraille. || Monter avec effort une pente raide. Gravir jusqu'au sommet de la colline. || Activ. Gravir les monts.

⋆ **GRAVISSET, GRAVISSON** ou **GRAVISSEUR,** *s. m.* Un des noms vulgaires du grimpereau.

⋆ **GRAVITANT, ANTE,** *adj.* Qui gravite.

GRAVITATION (*graviter*), *s. f.* En phys. Force en vertu de laquelle tous les corps célestes pèsent les uns sur les autres en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance.

GRAVITÉ (lat. *gravitas*), *s. f.* Pesanteur. La figure des corps ne change en rien leur gravité, Volt. || Centre de gravité, point d'un corps situé de telle façon qu'une force appliquée en ce point tiendra le corps en équilibre. || Fig. Qualité d'une personne grave ou d'une chose grave. Perdre sa gravité. Discours plein de gravité. || Qualité du style grave. || Importance. La gravité du sujet, des circonstances. || Caractère dangereux. La gravité d'une maladie. || Il se dit d'un son par rapport aux sons plus aigus. La gravité d'un son, de la voix.

GRAVITER (lat. *gravis*), *v. n.* En phys. Être animé de la force dite gravitation. || Fig. Tendre vers. Toutes les sociétés gravitent vers le despotisme et la dissolution, Raynal.

GRAVOIS (voy. *gravier*), *s. m. pl.* La partie la plus grossière du plâtre après qu'on l'a sassé. || Débris d'une muraille, d'un bâtiment. || On dit aussi gravats.

GRAVURE, *s. f.* L'art de graver. Gravure sur acier, sur bois. || L'ouvrage du graveur. La gravure de ces planches est fort soignée. || Estampe. || En archit. Tout ouvrage de sculpture de peu de profondeur.

GRÉ (lat. *gratum*), *s. m.* Ce qui plaît, ce qui convient, ce qui est agréable à la volonté. Se marier contre le gré de ses parents. || Avoir quelque chose en gré, le recevoir en gré, le prendre en gré, agréer, trouver bon quelque chose. || Prendre en gré quelqu'un, se plaire avec lui. || À gré, agréable, qui convient. || Trouver quelqu'un à son gré, le trouver agréable. || Au gré de, suivant la volonté de, suivant le désir, suivant ce qui plaît à. || Fig. Voguer au gré des flots. || Fig. Au gré de, suivant l'opinion de. Le sang, à votre gré, coule trop lentement, Rac. || De gré ou de force, de bonne volonté ou malgré soi. || De gré à gré, à l'amiable. || Bon gré, bonne, franche volonté de faire quelque chose. Les hommes n'obéissent de bon gré qu'aux lois qu'ils se sont faites pour le bien de la société, Volt. || Bon gré mal gré, volontairement ou de force. || Bon gré malgré qu'il en ait, qu'il le veuille ou non. || Gratitude, reconnaissance. Il y a des volontés de Dieu qui n'exigent de nous autre chose que le gré du cœur, Bourd. || Savoir gré, bon gré de, être satisfait de. || Se savoir gré, bon gré de, s'applaudir de. || Savoir mauvais gré, peu de gré de, être mal satisfait de.

GRÈBE (all. *Grebe*), *s. m.* Oiseau aquatique dont le plumage est d'un blanc argenté. || Se dit aussi des plumes de ces oiseaux. Un manchon de grèbe.

GREC, ECQUE (lat. *græcus*), *adj.* Qui est de Grèce, qui appartient à la Grèce. La nation grecque. || Qui a rapport aux usages, à la langue des Grecs. || Y grec, la pénultième des lettres de l'alphabet français. || Profil grec, profil dans lequel le front et le nez se trouvent sur une ligne droite. || L'Église grecque, l'Église d'Orient, qui diffère de l'Église romaine sur quelques points de dogme et sur l'autorité du pape. || *S. m.* et *f.* Grec, Grecque, celui, celle qui habite la Grèce. || Celui, celle qui appartient à l'Église grecque. || L'empire des Grecs, l'empire d'Orient ou Bas-Empire. || *S. m.* Le grec, la langue grecque. || Fig. Cela est du grec pour moi, je n'y entends rien. || Famil. Un grec, un homme qui filoute au jeu. || À la grecque, à la manière des Grecs.

GRÉCISÉ, ÉE, *p. p.* de gréciser.

GRÉCISER, *v. a.* Donner une forme grecque à un mot d'une autre langue.

⋆ **GRÉCITÉ** (lat. *græcitas*), *s. f.* L'ensemble de la langue grecque. Haute grécité, le grec ancien. Basse grécité, le grec des bas temps de l'empire d'Orient. || Qualité de ce qui est ou n'est pas grec. Fixer la grécité d'un mot.

⋆ **GRÉCO-ROMAIN, AINE,** *adj.* Qui appartient aux Grecs et aux Romains. L'architecture gréco-romaine.

GRECQUE, *s. f.* Ornement composé d'une suite de lignes brisées à angles droits et rentrant sur elles-mêmes.

GREDIN, INE (gothique *grêdus*), *s. m.* et *f.* Mendiant, mendiante (vieilli en ce sens). || Fig. Une personne qui ne mérite aucune considération, qui est sans bien et sans bonnes qualités.

GREDIN, INE, *s. m.* et *f.* Petit chien à longs poils.

⋆ **GREDINER,** *v. n.* Faire le gredin, agir en gredin.

GREDINERIE, *s. f.* Famil. Action de gredin, bassesse.

GRÉÉ, ÉE, *p. p.* de gréer.

GRÉEMENT (gré-man) ou **GRÉMENT,** *s. m.* T. de mar. L'ensemble de tous les cordages ou manœuvres nécessaires pour gréer un bâtiment. || On dit dans un sens analogue : Le gréement d'un mât, d'une vergue. || Art, action de gréer les bâtiments. || Manière de gréer.

GRÉER (gothique *geraidjan*, apprêter), *v. a.* T. de mar. Garnir un bâtiment de voiles, poulies, manœuvres, etc. dont il a besoin pour naviguer. || Par extens. Gréer un mât, une vergue.

GRÉEUR, *s. m.* Ouvrier qui grée les bâtiments.

GREFFE (lat. *graphium*), *s. m.* Le lieu d'un tribunal où l'on dépose les minutes des actes de procédure, et où se font certaines déclarations, certains dépôts.

GREFFE (lat. *graphium*, poinçon), *s. f.* Opération par laquelle on ente sur un arbre une petite branche, un œil emprunté à un autre arbre, afin que la fleur ou le fruit de celui-ci soit porté sur celui-là. || Jeune tige ou portion d'écorce pourvue d'un ou de plusieurs bourgeons qu'on transporte sur un autre individu.

GREFFÉ, ÉE, *p. p.* de greffer.

GREFFER, *v. a.* Faire une greffe. || Absol. Il y a plusieurs manières de greffer. || Fig. La législation anglaise est comme un arbre antique sur lequel les légistes ont greffé sans cesse les rejetons les plus étrangers, Tocqueville. || Se greffer, *v. r.* Être greffé.

GREFFEUR, *s. m.* Celui qui greffe, qui sait greffer.

GREFFIER (lat. *graphiarius*), *s. m.* Fonctionnaire qui tient le greffe, écrit les minutes des jugements, des arrêts, et assiste le juge dans certaines occasions. || Greffière, femme d'un greffier.

GREFFOIR, *s. m.* Instrument pour greffer.

GRÉGE (ital. *seta greggia*), *adj.* Soie grége, celle que l'on tire directement des cocons en les dévidant. || *Subst.* Des gréges. || On dit aussi : Fil grége.

GRÉGEOIS (lat. *græcensis*), *s. m.* Anciennement, nom du peuple dit aujourd'hui les Grecs. || *Adj. m.* Employé seulement aujourd'hui dans cette locution : Feu grégeois, composition de matières combustibles.

GRÉGORIEN, IENNE (lat. *Gregorius*), *adj.* Chant grégorien, le plain-chant d'Église, dont l'invention est attribuée au pape Grégoire Ier. || Calendrier grégorien, réformation de l'ancien calendrier faite par l'ordre du pape Grégoire XIII, en 1582.

GRÈGUE (ital. *grechesco*), *s. f.* Haut-de-chausses, culotte ; on ne le dit plus qu'au pluriel. || Tirer ses grègues, s'enfuir. || Popul. Laisser ses grègues, mourir.

GRÊLE (lat. *gracilis*), *adj.* Long et menu. Une tige grêle. Des jambes grêles. || En anat. Intestin grêle, la portion d'intestin qui s'étend depuis l'estomac jusqu'au cæcum exclusivement. || Par extens. Se dit de ce qui est chétif, non suffisamment plein ou développé. Une physionomie grêle. || Se dit d'une voix aiguë et faible. || Ton grêle, le ton le plus haut d'un cor ou d'une trompette. || *Subst.* en ce sens. Sonner du grêle ou sonner grêle.

GRÊLE (même radical que *grésil*), *s. f.* Météore aqueux formé par de l'eau qui, congelée en l'air, tombe par grains de glace. || Famil. On le craint comme la grêle, se dit d'un homme qui fait beaucoup de mal en un pays. || Fig. La grêle est tombée sur votre jardin, sur vos vignes, c'est un grand malheur pour vous, une grande perte. || Fig. Quantité considérable. Une grêle de pierres. Une grêle de coups. || En méd. Tumeur qui se développe dans le tissu des paupières, dite aussi chalazion.

GRÊLÉ, ÉE, *p. p.* de grêler. || Fig. Avoir l'air grêlé, être mal vêtu, avoir l'air misérable. || Fig. Marqué de la petite vérole. || *Subst.* Un grêlé. Une grêlée. || En blas. Il se dit des couronnes de marquis ou de comte qui sont chargées d'un rang de grosses perles rondes.

GRÊLER, *v. impers.* Se dit quand il tombe de la grêle. Il grêle. || Fig. Grêler sur le persil, exercer son influence, son pouvoir, sa critique sur des gens faibles, ou dans des choses de peu de conséquence. || *V. a.* Endommager par la grêle. L'orage a grêlé nos vignes. || Il se dit aussi des personnes dont les propriétés ont été grêlées. Je suis grêlé. || Fig. Cet homme a été grêlé, il a fait de grandes pertes, il a eu de grandes infortunes.

GRELIN (all. *Greling*), *s. m.* T. de mar. Tout cordage dont la grosseur est au-dessous de celle du câble.

GRÊLON, *s. m.* Grain de grêle.

GRELOT (dim. de l'anc. fr. *grele*, trompette), *s. m.* Petite boule de métal creuse et percée de trous, renfermant un morceau de métal mobile qui la fait résonner dès qu'on la remue. || Fig. Attacher le grelot, faire la première tentative dans une affaire hasardeuse. || Insigne que porte la marotte de la Folie. || En bot. Fleurs en grelot, fleurs qui ont la forme d'un grelot.

* **GRELOTTANT, ANTE,** *adj.* Tremblant de froid.

GRELOTTER (*grelot*), *v. n.* Trembler de froid.

GRÉMENT, *s. m.* Voy. GRÉEMENT.

GRÉMIAL (lat. *gremium*), *s. m.* Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux du prélat officiant quand il s'assied. || *Au pl.* Des grémiaux.

GRÉMIL (gré-mil. Lat. *granum milii*), *s. m.* Plante de la famille des borraginées, à graines nettes et très-dures.

* **GREMILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* La perche goujonnière.

* **GRENACHE,** *s. m.* Grenache blanc, grenache noir, cépages estimés des Pyrénées orientales. || Vin de grenache, vin de liqueur fait avec le grenache.

GRENADE (lat. *granatum*, s. e. *malum*), *s. f.* Fruit du grenadier. || Fleur des grenadiers de nos jardins qui ne donnent pas de fruit. || Boule de fer creuse qu'on remplit d'étoupes et de poudre, et à laquelle on met le feu par une fusée, pour la jeter à la main dans un poste ennemi. || Ornement militaire qui représente une grenade.

GRENADIER, *s. m.* Arbre originaire d'Afrique, de la famille des myrtacées, qui produit les grenades. || Autrefois, soldat qui était chargé de lancer à la main les grenades. || Aujourd'hui, soldat d'élite qui forme la première compagnie des bataillons d'infanterie, et qui est d'une taille élevée. || C'est un grenadier, se dit d'une femme de haute taille qui a les manières libres et hardies. || *Adj.* Ton grenadier.

GRENADIÈRE, *s. f.* Gibecière dans laquelle autrefois un grenadier portait des grenades. || Nom de la seconde capucine d'un fusil, à laquelle s'attache la bretelle.

GRENADILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Plante d'Amérique, dite aussi fleur de la passion.

GRENADIN, *s. m.* Petit oiseau d'Afrique. || Volaille farcie. || Espèce d'œillet. || *Adj.* Sirop grenadin, sirop contre la toux fait avec du jus de grenade.

GRENADINE, *s. f.* Soie qu'on emploie dans la fabrication de la dentelle noire. || Barége de soie.

* **GRENAGE,** *s. m.* Action de grener la poudre de guerre et de chasse. || État du sucre quand il cristallise en cristaux plus ou moins divisés.

GRENAILLE (*ll* mouillées. Dérivé de *graine*), *s. f.* Graine de rebut qui sert à nourrir la volaille. || Métal réduit en petits grains.

GRENAILLÉ, ÉE, *p. p.* de grenailler.

* **GRENAILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de grenailler; réduction en grenailles.

GRENAILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Mettre un métal en petits grains.

GRENAT (gre-na. Lat. *granatum*), *s. m.* Pierre fine ayant une couleur d'un rouge qu'on a comparé au rouge de la grenade. || Faux grenat, cristal d'un rouge obscur. || Sorte de toile damassée.

GRENAUT (orig. inc.), *s. m.* Poisson à fort grosse tête.

GRENÉ, ÉE, *p. p.* de grener. || *S. m.* État grenu, surface grenue. Le grené d'une meule. || Les parties d'un dessin, d'une gravure, etc. offrant une multitude de petits points très-rapprochés les uns des autres. Un beau grené.

GRENELÉ, ÉE, *p. p.* de greneler.

GRENELER (*grain*), *v. a.* Faire paraître du grain sur une surface, comme on fait sur le cuir du chagrin.

GRENER (*graine*), *v. n.* Produire de la graine, rendre beaucoup de grains. Les blés ont bien grené cette année. || *V. a.* Réduire en petits grains. Grener du tabac, la poudre de guerre. || Grener le sel, le raffiner pour le réduire en sel blanc. || Grener une peau, la rendre grenue. || Se grener, *v. r.* Se cristalliser, en parlant du sel.

* **GRENETER** (*grenette*), *v. a.* Faire le grain sur le cuir avec un fer. || Enrichir d'ornements en forme de grains.

GRÈNETERIE (grè-nè-te-rie et non grèn'-te-rie), *s. f.* Commerce du grènetier.

GRÈNETIER, IÈRE (grè-ne-tié. *Grenette*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend les graines. || *Adj.* Marchand grènetier (voy. GRAINIER).

GRÈNETIS (grè-ne-ti), *s. m.* Cordon, en forme de grain, qui enferme les légendes des monnaies, des médailles.

GRENETTE (dim. de *graine*), *s. f.* Grains de poudre qui restent sur le tamis lorsqu'on passe la poudre sèche.

GRENIER (lat. *granarium*), *s. m.* Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les blés et les fourrages. Grenier à blé, à foin. || Fig. C'est un grenier à coups de poing, se dit d'un enfant qu'on ne peut corriger, quelque châtiment qu'on lui inflige. || Fig. En général, grenier à, chose qui produit beaucoup de. C'est un beau grenier à tracasserie, VOLT. || Greniers publics ou greniers d'abondance, magasins où l'on tient des grains en réserve pour les temps de disette. || Grenier à sel, lieu où l'on débitait le sel sous la surveillance de l'autorité. || Par extens. Dernier étage d'une maison, celui qui est sous les toits. Corneille et la Fontaine moururent dans des greniers, VOLT. || Famil. Chercher depuis la cave jusqu'au grenier, chercher dans tous les endroits de la maison. || Fig. Il va du grenier à la cave, se dit d'un homme qui a des inégalités dans son humeur, ou dont les propos ne se suivent pas; et de celui qui n'écrit pas droit. || Fig. Province, pays fertile dont on tire beaucoup de blé. La Beauce est un des greniers de Paris. || Bateau, navire chargé à même. Charger en grenier du blé, du charbon.

GRENOUILLE (*ll* mouillées. Lat. *ranuncula*), *s. f.* Petit animal qui appartient aux reptiles batraciens, de la famille des anoures. || Popul. La somme d'argent qui a été mise en réserve par une association. || Manger, faire sauter la grenouille, dérober cette somme d'argent.

GRENOUILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Terme popul. et vieilli. Ivrogner.

GRENOUILLÈRE (*ll* mouillées), *s. f.* Lieu marécageux où les grenouilles se retirent. || Fig. Lieu humide et malsain. Ce jardin est une grenouillère.

GRENOUILLET (*ll* mouillées), *s. m.* Espèce de muguet sauvage, dit sceau de Salomon. || Syn. de grenouillette.

GRENOUILLETTE (*ll* mouillées), *s. f.* Nom vulgaire de la renoncule aquatique à fleurs blanches. || En chir. Petite tumeur molle sous la langue.

GRENU, UE (*grain*), *adj.* Qui a beaucoup de grains. Épi grenu. || Dont le grain est beau et pressé, en parlant des cuirs. Marocain grenu. || *Subst.* Le grenu d'un cuir, d'un papier. || En hist. nat. Qui semble composé de petits grains. Pierre grenue. Antenne grenue.

GRÈS (grê. Anc. h. all. *griez*), *s. m.* Pierre formée de grains de sable fin. Pavé de grès. || Grès de Fontainebleau, carbonate de chaux quartzifère ou quartz hyalin sableux. || Pavé fait avec cette pierre. || Poudre qui provient de cette pierre. || Espèce de terre glaise naturellement mêlée d'un sable fin, avec laquelle on fait la poterie dite de grès. || Poterie, pots fabriqués avec cette glaise.

GRÉSIL (*l* mouillée. Dérivé de *grès*), *s. m.* Variété de grêle, qui tombe au printemps et qui paraît formée de couches concentriques successivement congelées autour d'un noyau ou grêlon central. || Verre pilé et réduit en poudre. || On trouve aussi groisil, en ce sens.

GRÉSILLÉ, ÉE, *p. p.* de grésiller.

GRÉSILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de grésiller; état de ce qui est grésillé. Le grésillement du parchemin par le feu.

GRÉSILLER (*ll* mouillées), *v. imp.* Se dit du grésil qui tombe. Il grésillait, il a grésillé toute la journée.

GRÉSILLER (*ll* mouillées. Voy. *griller*), *v. a.* Déter-

miner un plissement, un racornissement. Le feu grésille le parchemin. || Se grésiller, *v. r.* Le fer se grésille lorsqu'il se met en petits grumeaux, quand on le chauffe.

G-RÉ-SOL. Anc. terme de musique. Le ton de sol.

GRESSERIE (*grès*), *s. f.* La carrière d'où l'on tire le grès. || Pierres de grès mises en œuvre. || Pots, vases, etc. faits de grès.

GRÈVE (voy. *gravier*), *s. f.* Terrain uni et sablonneux le long de la mer ou d'une grande rivière. || La Grève, place de Paris sur le bord de la Seine, à côté de l'Hôtel-de-Ville, où se faisaient les exécutions juridiques. || Faire grève, se tenir sur la place de Grève en attendant de l'ouvrage, suivant l'habitude de plusieurs corps de métiers parisiens (en ce sens on met un petit *g*). || Par extens. Coalition d'ouvriers qui refusent de travailler, tant qu'on ne leur aura pas accordé certaines conditions qu'ils réclament. Se mettre en grève.

GREVÉ, ÉE, *p. p.* de grever. || En jurispr. Grevé de substitution, qui est héritier ou légataire à charge de substitution. || *Subst.* Le grevé.

GREVER (lat. *gravari*), *v. a.* Causer un grief, faire tort, apporter du dommage, faire du chagrin. || Charger de contributions, d'hypothèques. || Fig. Grever son budget, s'imposer une lourde dépense. || Se grever, *v. r.* S'imposer de lourdes dépenses.

GRIANNEAU (orig. inc.), *s. m.* Jeune coq de bruyère.

GRIBLETTE (orig. inc.), *s. f.* Petit morceau de porc, de veau, de volaille, etc. enveloppé de bandes de lard qu'on fait rôtir sur le gril.

GRIBOUILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Famil. Mauvaise peinture ; écriture mal formée.

GRIBOUILLER (*ll* mouillées. Hollandais *krabbelen*, griffonner), *v. n.* Faire du gribouillage. || *V. a.* Écrire en gribouillage. Gribouiller son devoir. || L'actif n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

GRIBOUILLETTE (*ll* mouillées), *s. f.* Jeu d'enfants. Jeter une chose à la gribouillette, la jeter au milieu d'enfants qui se disputent à qui l'aura.

* **GRIBOUILLEUR, EUSE** (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gribouille.

GRIÈCHE (orig. inc.), *adj.* Signifiant douloureux, méchant, usité seulement dans : Ortie-grièche, pie-grièche.

GRIEF (voy. *grief*, adj.), *s. m.* Dommage que l'on reçoit. Redresser les griefs. || Motifs de plainte. Exposez vos griefs. || Au pl. Mémoire où l'on expose le préjudice résultant d'un jugement dont on appelle. Donner des griefs.

GRIEF, IÈVE (gri-èf. Lat. *gravis*), *adj.* Qui pèse sur la personne comme un poids qui l'accable. Des jugements téméraires, plus griefs que l'on ne pense, Boss. || Douloureux. Non qu'il ne me soit grief que la terre possède Ce qui me fut si cher, Malh.

GRIÈVEMENT, *adv.* D'une manière griève ; excessivement. Grièvement malade. Grièvement offensé.

GRIÈVETÉ (lat. *gravitas*), *s. f.* Énormité. La grièveté du péché. Selon la grièveté des cas.

GRIFFADE, *s. f.* Coup de griffe.

GRIFFE (all. *Griff*), *s. f.* Ongle crochu de certains quadrupèdes ou d'un oiseau de proie. Les griffes du lion. || Fig. Donner un coup de griffe à quelqu'un, lui rendre un mauvais service, médire de lui. || Se dit par plaisanterie de l'homme et du démon. La griffe du diable. || Fig. et famil. Pouvoir injuste et tyrannique ; rapacité des gens de chicane. Tomber sous la griffe des gens de loi. || T. de jardinage. Les caïeux de renoncule, d'anémone, etc. Griffes d'asperges, le plant d'asperge. || En bot. Appendice crochu à l'aide duquel certaines plantes grimpantes s'attachent aux corps qui les entourent. || Empreinte imitant la signature d'une personne. Exemplaire revêtu de la griffe de l'éditeur. || L'instrument qui sert à faire cette empreinte. || Sorte d'instrument en forme de griffe d'animal qui sert à saisir, à tenir.

GRIFFÉ, ÉE, *p. p.* de griffer.

GRIFFER, *v. a.* T. de fauconnerie. Prendre avec la griffe. || Donner un coup de griffe. Le chat l'a griffé. || Se griffer, *v. r.* Se donner l'un à l'autre des coups de griffe.

GRIFFON (lat. *gryphus*), *s. m.* Oiseau de proie semblable à l'aigle. || Animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion. || Nom donné aux différents points d'émergence des filets d'eau qui constituent une source. || Chien anglais qui a les poils du corps très-durs, et ceux tête longs et hérissés.

* **GRIFFON** (*griffe*), *s. m.* Hameçon double.

GRIFFONNAGE, *s. m.* Écriture mal formée et illisible. || Écrit de peu de valeur.

GRIFFONNER (*griffe*), *v. a.* Écrire mal, d'une manière très-difficile à lire. || Absol. Vous griffonnez. || Fig. et famil. Composer, rédiger avec précipitation et négligence. Il brûle tout ce qu'il griffonne, Sév. || Absol. C'est un homme qui ne sait que griffonner, c'est un mauvais écrivain. || Dessiner grossièrement. Griffonner un croquis.

GRIFFONNEUR, *s. m.* Celui qui griffonne. || Auteur qui écrit beaucoup, à la hâte et sans soin.

GRIGNON (voy. *grignoter*), *s. m.* Morceau de l'entamure du pain, du côté où il est le plus cuit.

GRIGNOTÉ, ÉE, *p. p.* de grignoter.

GRIGNOTER (fréq. de l'anc. fr. *grigner*, montrer les dents, de l'anc. h. all. *grinan*, grincer des dents), *v. n.* Manger doucement en rongeant. || Fig. et popul. Faire quelque petit profit Il trouve à grignoter dans cette affaire. || *V. a.* Grignoter son pain.

GRIGNOTIS (gri-gno-ti. *Grignoter*), *s. m.* Travail du graveur qui consiste en points ou en traits tremblés.

GRIGOU (orig. inc.), *s. m.* Popul. Gueux, misérable ; homme avare et sordide.

GRIL (gri. Anc. fr. *grail*, du lat. *craticulum*), *s. m.* Ustensile de cuisine qui est formé de verges de fer parallèles et un peu écartées l'une de l'autre, et sur lequel on fait rôtir de la viande, du poisson, etc. || Fig. et famil. Être sur le gril, être dans une situation fâcheuse, dans une grande inquiétude, dans une grande impatience.

GRILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Manière d'apprêter certaines viandes en les grillant. || Viande grillée.

GRILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Action de griller ; résultat de cette action. || Opération de métallurgie qui consiste à faire passer le minerai par plusieurs feux avant de le fondre. || En chim. Combustion d'un corps à l'air libre. || T. de confiseur. Action de faire griller des fruits, des noyaux dans du sucre. || La chose grillée.

GRILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Garniture de fil de fer qu'on met aux fenêtres. || T. de pêche. Barreaux pour empêcher le poisson de sortir d'un étang.

* **GRILLAGER** (*ll* mouillées), *v. a.* Faire, poser des grillages. Grillager une fenêtre, un soupirail.

* **GRILLAGEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait du grillage, qui le pose

GRILLE (*ll* mouillées. Anc. fr. *graïlle*, du lat. *craticula*), *s. f.* Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois, se traversant les uns les autres et servant à fermer une fenêtre, une ouverture. || Être sous les grilles, être en prison. || Barrière en petits carreaux fort serrés, qui sépare en deux le parloir d'un couvent. || Le parloir même. || Treillis de fer qui sépare d'avec la chœur ou la nef la place destinée aux religieuses. || Clôtures ou séparations formées de longs barreaux montants et parallèles. La grille du château. || Barres de fer sur lesquelles on place le charbon dans un fourneau. || En blas. Barreaux de la visière d'un heaume, qui servaient à garantir les yeux.

GRILLÉ, ÉE, *p. p.* de griller. || *S. m.* Le grillé, mauvais état du raisin causé par une trop longue et trop forte chaleur. Il y a beaucoup de grillé dans les vignes.

GRILLÉ, ÉE, *p. p.* de griller. Fermé avec une grille. || T. de théâtre. Loge grillée, loge fermée du côté de la scène par une grille, qui permet de voir sans être vu.

GRILLER (*ll* mouillées. *Gril*), *v. a.* Rôtir sur le gril. || Griller des métaux, les faire chauffer à plusieurs reprises avant de les fondre. || Par extens. Brûler d'une façon quelconque. Se griller les doigts. || Chauffer trop fort Ce feu grille les jambes. || Absol. Ce feu grille. || Il se dit de l'effet produit par la chaleur du soleil, par la gelée sur les plantes. || *V. n.* Éprouver un excès de chaleur. || Fig. Griller de, avoir un extrême désir. L'autre grille déjà d'en conter la nouvelle, La Font. || Famil. Griller d'impatience, griller dans sa peau ou absol. griller, être en proie à une vive impatience. || Se griller, *v. r.* Être rôti sur le gril. || Avec suppression du pronom personnel : Faites griller ces côtelettes. || Être brûlé d'une façon quelconque. Ces fleurs se grillent. || Se chauffer trop fortement.

GRILLER (*ll* mouillées. *Grille*), *v. a.* Fermer avec une grille. Griller une fenêtre. || Famil. Griller une fille, la mettre au couvent.

GRILLET (*ll* mouillées. *Grelot*), *s. m.* ou **GRILLETTE**, *s. f.* En blas. Sonnette ronde au cou des chiens et aux jambes des oiseaux de proie.

GRILLETÉ, ÉE (*ll* mouillées), *adj.* En blas. Qui a des grillettes au pied ou au cou.

GRILLON (*ll* mouillées. Dim. du lat. *gryllus*), *s. m.* Petit insecte de l'ordre des orthoptères, qui aime les lieux chauds et obscurs et qui fait entendre un certain bruit. Le grillon du foyer. || Grillon-taupe, courtilière.

GRIMAÇANT, ANTE, *adj.* Qui grimace. Figure grimaçante. || Fig. Un style bigarré et grimaçant, VOLT. || Par analogie, qui fait de mauvais plis. Robe grimaçante.

GRIMACE (*grime*), *s. f.* Contorsion du visage faite involontairement ou volontairement. Son visage faisait des grimaces hideuses, FÉN. || Fig. Faire la grimace, témoigner son déplaisir. || Fig. Faire la grimace à quelqu'un, lui faire mauvais accueil. || Fig. et famil. Faire la grimace, en parlant des vêtements, faire de mauvais plis. || Fig. Feinte, dissimulation. || Au pl. Manières affectées. || Boîte à pains à cacheter dont le dessus est une pelote.

GRIMACER, *v. n.* Faire une grimace, des grimaces. || Fig. En termes d'art, il se dit d'une expression outrée. Ne fais plus grimacer les odieux portraits, VOLT. || Fig. Il se dit des vêtements qui font de mauvais plis. || *V. a.* Simuler laidement. L'on voit à nu toutes les difformités du vice grimaçant la vertu, BUFF.

⋆ **GRIMACERIE,** *s. f.* Action de grimacer. Il fit autour force grimaceries, LA FONT.

GRIMACIER, ÈRE, *adj.* Qui fait ordinairement des grimaces. || *Subst.* Un grimacier. Une grimacière. || Par extens. Qui a des façons minaudières. || *Subst.* Une grimacière. || Fig. Qui a le caractère de l'hypocrisie. Des démonstrations grimacières, J. J. ROUSS. || *Subst.* Ils donnent bonnement dans le panneau des grimaciers, MOL.

GRIMAUD (*grime*), *s. m.* Anciennement, nom donné aux écoliers des basses classes, aux élèves les plus ignorants. || Fig. Mauvais écrivain, mauvais artiste. Allez, petit grimaud, barbouilleur de papier, MOL. || Pédant encroûté. Il sait le grec, c'est un grimaud, LA BRUY. || *Adj.* Grimaud, grimaude, qui est d'humeur chagrine.

GRIME (ital. *grimo*), *s. m.* Mauvais écolier. C'est un grime. || Au théâtre, personnage des vieillards ridicules. Jouer les grimes ou *adj.* les pères grimes. || On dit dans le même sens : Cet acteur est un excellent grime.

GRIMÉ, ÉE, *p. p.* de grimer.

GRIMELIN (dim. de *grime*), *s. m.* Petit garçon. || Joueur dont le jeu est mesquin.

GRIMELINAGE, *s. m.* Petit jeu mesquin. || Petit gain qu'on se ménage dans une affaire.

GRIMELINÉ, ÉE, *p. p.* de grimeliner.

GRIMELINER (*grimelin*), *v. n.* Jouer petit jeu et mesquinement. || Se ménager quelque petit profit dans une affaire. || *V. a.* Grimeliner des lods et ventes, VOLT.

GRIMER (SE) (ital. *grimo*), *v. r.* T. de théâtre. Se peindre des rides et se donner la physionomie d'un vieillard, d'une duègne.

GRIMOIRE (anc. fr. *gramaire*, du b. lat. *gramma*, lettre), *s. m.* Livre des sorciers pour évoquer les démons, etc. || Fig. Savoir le grimoire, entendre le grimoire, être habile dans les choses dont on se mêle. || Fig et famil. Discours obscur, écriture difficile à lire.

GRIMPANT, ANTE, *adj.* Qui grimpe, qui a l'habitude de grimper. Un animal grimpant || En bot. Plante grimpante, plante dont la tige, trop faible pour se soutenir elle-même, s'élève le long des corps voisins, soit en se roulant autour d'eux, soit en s'y accrochant.

⋆ **GRIMPÉ, ÉE,** *p. p.* de grimper.

GRIMPER (holl. *grippen*, saisir), *v. n.* Gravir en s'aidant des pieds et des mains. || Il se dit des animaux en un sens analogue. || S'élever en s'attachant aux corps voisins, en parlant des plantes. || Monter sur un lieu haut, sur quelque chose d'élevé. Grimper sur les toits des maisons. || *V. r* Se grimper sur l'impériale.

GRIMPEREAU (*grimper*), *s. m.* Genre de petits oiseaux qui grimpent le long des arbres.

GRIMPEURS (*grimper*), *s. m. pl.* En hist. nat. Ordre d'oiseaux dont les doigts sont conformés de manière à leur permettre de grimper facilement le long des arbres.

GRINCEMENT, *s. m.* Action de grincer les dents.

GRINCER (anc. h. all. *gremizôn*), *v. a.* Serrer les dents les unes contre les autres, de manière à faire entendre un craquement. Les douleurs de la néphrétique lui feront grincer les dents, J. J. ROUSS. || *V. n.* Grincer des dents. || Absol. et fig. Et sa muse qui toujours grince, VOLT. || Par extens. Une roue, une porte grince, quand elle fait un bruit désagréable en tournant.

⋆ **GRINCHEUX, EUSE,** *adj.* Popul. Qui est revêche.

⋆ **GRINGALET** (grin-ga-lè. Orig. inc.), *s. m.* Homme faible de corps et grêle. || Homme sans consistance.

GRINGOLÉ, ÉE (*gringole*, corruption de *gargouille*), *adj.* En blas. Il se dit de certaines croix dont les extrémités aboutissent en têtes de serpents dites gargouilles.

GRINGOTTER (orig. inc.), *v. n.* En parlant des petits oiseaux, fredonner. || Famil. Il se dit des personnes qui fredonnent mal. || Activ. Gringotter un air.

GRINGUENAUDE (orig. inc.), *s. f.* Ordure qui s'attache aux émonctoires. || Restes de diverses choses bonnes à manger. Des gringuenaudes de pâté.

GRIOTTE (anc. fr. *agriote*, de ἄγριος), *s. f.* Espèce de cerise à courte queue, qui est un peu aigre et plus grosse que les autres.

GRIOTTE (*griotte*, cerise), *s. f.* Marbre tacheté de rouge et de brun. La griotte d'Italie.

GRIOTTIER, *s. m.* Arbre qui porte les griottes.

GRIPPE (voy. *gripper*), *s. f.* Famil. Fantaisie, goût passager, capricieux. C'est sa grippe d'acheter des livres. || Prendre quelqu'un en grippe, se prendre de grippe contre quelqu'un, se prévenir sans motif contre lui. || Catarrhe épidémique. Avoir la grippe.

GRIPPÉ, ÉE, *p. p.* de gripper. || En méd. Face grippée, face dans laquelle les traits sont resserrés et contractés sur eux-mêmes. || Atteint de la grippe.

⋆ **GRIPPEMENT,** *s. m.* En méd. Grippement de la face, état de la face dans les douleurs abdominales aiguës.

GRIPPER (gothique *greipan*), *v. a.* En parlant du chat ou de tout autre animal à griffes, saisir subtilement. || Par extens. et famil. Dérober le bien d'autrui. || Popul. Arrêter, saisir. || Fig. Prévenir défavorablement. || Se gripper, *v. r.* Se retirer, se froncer, en parlant des étoffes. || On dit aussi au neutre : Cette étoffe grippe. || Fig. et famil. Se prévenir défavorablement et sans raison.

GRIPPE-SOU, *s. m.* Nom qu'on donnait à celui qui recevait à l'Hôtel de Ville de Paris les rentes des particuliers, moyennant deux liards par livre. || Homme qui fait de petits gains sordides. || *Au pl.* Des grippe-sou ou sous.

GRIS, ISE (anc. saxon *gris*, qui a les cheveux blancs), *adj.* Qui est de couleur entre blanc et noir. || Papier gris, papier qui n'a pas de colle et qui sert à filtrer. || Vin gris, vin paillet. || Patrouille grise, ronde d'agents de police qui fait un service de sûreté pendant la nuit. || Sœur grise, espèce de religieuse qui sert les malades. || Il se dit de la nuance des cheveux qui par l'âge perdent leur couleur naturelle. Tête grise || Famil. Être tout gris, avoir les cheveux gris. || Par extens. Sombre. || Temps gris, temps couvert et froid. || Ellipliq. Il fait gris. || Fig. Qui est déplaisant comme quelque chose de sombre. Faire grise mine à quelqu'un, lui faire mauvais visage. || Popul. En voir de grises, éprouver de grandes contrariétés. || En faire voir de grises, faire éprouver de grandes contrariétés. || Fig. et famil. Être gris, être à moitié ivre. || *S. m.* La couleur grise. Le gris brun. || *Adj.* (emploi où *gris* reste invariable.) Couleur gris de fer. Étoffe gris-brun, gris de perle. Gris de souris. || Le gris, robe du cheval caractérisée par un mélange de poils blancs et de poils noirs. || Gris pommelé, qui est mêlé de blanc et de noir. || Habillement gris. Il ne porte que du gris. || Petit-gris, voy. PETIT-GRIS.

GRISAILLE (*ll* mouillées. Dérivé de *gris*), *s. f.* Peinture qui se fait avec du blanc et du noir, et qui représente des objets supposés blancs. Les grisailles sont une imitation du bas-relief. Peindre en grisaille. || Grisailles, verres peints en tons légers. || Esquisses préparatoires où les couleurs locales ne sont point indiquées. || Mélange de cheveux bruns et de cheveux blancs dont on fait des perruques.

GRISAILLÉ, ÉE, *p. p.* de grisailler. Fait en grisaille.

GRISAILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Enduire de gris. || *V. n.* Prendre la couleur grise.

GRISÂTRE (dérivé de *gris*), *adj.* Qui tire sur le gris. Un vêtement grisâtre. Un ciel grisâtre.

GRISÉ, ÉE, *p. p.* de griser. Devenu à moitié ivre. || Fig. Grisé par les louanges, par le succès.

GRISER (*gris*), *v. a.* Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. || En parlant de liqueurs fortes, de la fumée de tabac, etc. Porter à la tête, étourdir. || Fig. Ces belles promesses l'avaient grisé. || Se griser, *v. r.* Devenir gris. || Fig. S'exalter, devenir comme ivre. Il se grise de ses propres paroles.

GRISET (dim. de *gris*), *s. m.* Jeune chardonneret qui n'a encore que ses plumes grises.

GRISETTE (dim. de *gris*), *s. f.* Vêtement d'étoffe grise de peu de valeur. || Jeune fille de petite condition; jeune fille qui a un état, couturière, brodeuse, etc. || Nom vulgaire de la sylvie cendrée.

GRISOLLER (onomatopée), *v. n.* Il se dit du chant de l'alouette. L'alouette grisolle.

GRISON, ONNE (dérivé de *gris*), *adj.* Qui grisonne, qui est gris. Barbe, chevelure grisonne. || *S. m.* La teinte grisonne. Un homme entre les deux âges Et tirant sur le grison, LA FONT. || *S. m.* Un grison, un homme qui grisonne, qui vieillit. || Famil. Un âne, un baudet.

* **GRISONNANT, ANTE,** *adj.* Qui commence à devenir gris. Tête grisonnante.

* **GRISONNEMENT,** *s. m.* Qualité de ce qui grisonne.

GRISONNER, *v. n.* Devenir grison.

GRISOU (*gris*), *s. m.* Gaz inflammable et explosible qui s'infiltre de temps en temps dans les mines, dans les houillères, et cause de graves accidents. || *Adj.* Feu grisou.

GRIVE (orig. inc.), *s. f.* Oiseau dont le plumage est mêlé de blanc et de brun, appartenant au genre merle. || Fig. Être soûl comme une grive, être complétement ivre, locution qui vient de ce que, au temps des vendanges, les grives mangent beaucoup de raisin.

GRIVELÉ, ÉE (dérivé de *grive*), *adj.* Mêlé de gris et de blanc. Un plumage grivelé.

GRIVELÉ, ÉE, *p. p.* de griveler.

GRIVELÉE, *s. f.* Petit profit illicite.

GRIVELER (orig. inc.), *v. n.* Faire de petits profits secrets et illicites. || Activ. Griveler quelque argent.

GRIVÈLERIE, *s. f.* Action de griveler.

GRIVELEUR, *s. m.* Celui qui fait des grivelées.

* **GRIVELURE,** *s. f.* Coloration en gris et en blanc.

GRIVOIS, OISE (orig. inc.), *s. m.* et *f.* Homme ou femme d'un caractère libre, entreprenant, alerte à toute chose. || *Adj.* D'une humeur libre et hardie; leste en propos et en actions. Des buveurs grivois. || Il se dit des choses dans le même sens. Des chansons grivoises.

GROG (anglais *grog*), *s. m.* Boisson faite d'eau-de-vie, de rhum ou autre liqueur, d'eau chaude, de sucre et de citron. Un verre de grog ou absol. un grog.

GROGNARD, ARDE, *adj.* Qui est dans l'habitude de grogner. || Il se dit aussi des choses. L'air grognard et maussade des valets, J. J. ROUSS. || *Subst.* Un grognard. Une grognarde. || Nom donné aux soldats de la vieille garde sous le premier empire, et en général à un vieux soldat.

GROGNEMENT, *s. m.* Cri des pourceaux. || Par extens. L'écureuil a un petit grognement de mécontentement, BUFF. || Famil. Il se dit des personnes. Cet homme fit entendre un grognement.

GROGNER (lat. *grunnire*), *v. n.* Il se dit du cri du cochon. || Fig. et famil. Murmurer, témoigner son mécontentement par un bruit sourd. || *V. a.* Popul. Gronder quelqu'un. || *V. r.* Ils sont toujours à se grogner.

* **GROGNERIE,** *s. f.* Famil. Murmure, plainte, reproche.

GROGNEUR, EUSE, *adj.* Qui grogne souvent par mécontentement. || *Subst.* Un grogneur. Une grogneuse.

GROGNON, *adj. m.* et *f.* Famil. Qui est d'humeur grondeuse. Caractère grognon. || *Subst.* Une vieille grognon.

* **GROGNONNER,** *v. n.* Grogner comme le pourceau. || Faire le grognon, gronder habituellement et sans motif.

GROIN (grou-in. *Grogner*), *s. m.* Museau de cochon. || Par extens. Laid visage.

GROLLE (lat. *gracula*), *s. f.* Espèce de corbeau.

GROMMELER (anc. all. (*grummeln*), *v. n.* Famil. Murmurer, se plaindre entre les dents. || *V. a.* On n'entend point ce qu'il grommelle entre ses dents.

* **GROMELLEMENT,** *s. m.* Action de grommeler.

* **GRONDANT, ANTE,** *adj.* Qui gronde. Des animaux grondants. || Qui fait entendre un bruit sourd.

GRONDÉ, ÉE, *p. p.* de gronder.

GRONDEMENT, *s. m.* Manière sourde et menaçante de faire entendre la voix, chez certains animaux. || Par extens. Bruit sourd et prolongé. Grondement du tonnerre.

GRONDER (lat. *grundire*), *v. n.* Faire entendre une voix sourde et menaçante, en parlant des animaux. || Par extens. Murmurer, se plaindre entre ses dents, en parlant des hommes. || Activ. Grondant une petite chanson entre vos dents, MOL. || Faire un bruit sourd, en parlant des choses. La mer, les vents grondent. || *V. a.* Réprimander quelqu'un avec humeur dans le ton, dans les paroles. || Absol. Cependant laisse ici gronder quelques censeurs, BOIL. || Se gronder, *v. r.* Se faire à soi-même une réprimande. || Se gronder, se gronder l'un l'autre.

GRONDERIE, *s. f.* Réprimande faite avec humeur.

GRONDEUR, EUSE, *adj.* Qui aime à gronder. Humeur grondeuse. || *Subst.* Un grondeur. Une grondeuse.

GRONDIN (*gronder*), *s. m.* Nom de plusieurs poissons constituant un très-bon aliment.

* **GROOM** (groum'. Anglais *groom*), *s. m.* Palefrenier. || Petit laquais.

GROS, OSSE (grô. Lat. *grossus*), *adj.* Qui a beaucoup de circonférence, de volume. Gros homme. Gros arbre. || Fig. Il a plus d'esprit qu'il n'est gros, il a beaucoup d'esprit. || Les gros murs d'un bâtiment, ceux qui, formant l'enceinte de ce bâtiment, portent les combles, les voûtes, etc. || Grosses réparations, celles des gros murs, des voûtes, des couvertures, etc. || Il se dit pour exprimer la grosseur relative. Les souris sont moins grosses que les rats. Le gros bout et le petit bout. || Famil. Pas plus gros que rien, très-petit. || De grosses lettres, de gros caractères, des lettres, des caractères plus forts que les caractères ordinaires. || Écrire en gros, se dit des enfants que l'on exerce d'abord à former de grosses lettres. || Grossi, enflé. Avoir la joue grosse. La rivière est grosse. || Avoir les yeux gros de larmes, les avoir remplis de larmes. || Fig. Cœur gros de soupirs, se dit d'une personne qui a besoin de se soulager le cœur en soupirant. || On dit de même : Le cœur gros de chagrin. || Avoir le cœur gros, avoir un chagrin profond. || *Adj. f.* Enceinte. Cette femme est grosse de six mois. || Fig. Une nuée grosse d'orage, une nuée qui porte l'orage. || Fig. Gros de, qui entraîne, qui porte comme conséquence. L'avenir est gros de malheurs. || T. de mar. Soulevé en vagues fortes. La mer est grosse. || Gros temps, temps où le vent souffle avec force et soulève beaucoup la mer. || Qui surpasse en étendue, en volume, en valeur, en importance la plupart des choses de même genre. Une grosse rivière. De grosses pensions. Jouer gros jeu. || Qui est supérieur en nombre. Une grosse escorte. || Les gros bataillons, les armées les plus puissantes. || Fig. Qui a de la gravité; qui a des suites, des conséquences. Une grosse affaire. Une grosse fièvre. Grosse querelle. || En parlant des personnes, riche, opulent. Une grosse héritière. De gros bourgeois. || Une grosse maison, une famille considérable par sa fortune et son importance; et aussi une maison où il se fait beaucoup de dépenses. || Une grosse maison, dans le commerce, une maison qui fait beaucoup d'affaires. || Une grosse fortune, de grandes richesses. || Épais, grossier. Gros fil. Grosse toile. Gros drap. || Gros vin, vin couvert et épais. || Les gros ouvrages, dans une maison, ce qu'il y a de plus pénible dans le service. || Fig. Des choses grosses, des choses qui sont palpables. || Fig. et famil. N'avoir qu'un gros bon sens, avoir le sens bon et droit, mais peu délicat. || Un gros lourdaud, un gros animal, une grosse bête, un homme stupide, maladroit, grossier. || À la grosse, grossièrement. || Grosse voix, voix grave et forte. || Faire la grosse voix, contrefaire sa voix en lui donnant un ton grave. || Bruyant, éclatant. Gros rire. Grosse gaieté. || Fig. et famil. Gros mot, parole offensante ou de querelle. || De gros mots, des jurements. || Famil. Gros juron, jurement grossier. || De gros mots, des paroles un peu libres. || Fig et famil. Grosses vérités, vérités dures,

reproches graves. || Mettre à la grosse aventure ou simplement à la grosse, voy. AVENTURE. || On dit de même : Contrat à la grosse, prêt à la grosse. || Gros vert, gros bleu, vert foncé, bleu foncé. || *S. m.* La partie la plus grosse. Le gros de l'arbre, le tronc. || La partie la plus forte en nombre. Il suivait avec le gros de son infanterie, ROLLIN. || Le gros du monde, la plus grande partie du monde. || Un gros, un grand nombre de. Un gros de courtisans. || Ce qu'il y a de principal et de plus considérable. Des parenthèses qui font oublier le gros de l'histoire, LA BRUY. || Le gros se dit du commerce dans lequel on ne vend que par notables parties. Marchand en gros. Tenir le gros. || Demi-gros, commerce où l'on vend à la fois en gros et en détail. || Le gros, le revenu fixe d'une cure, par opposition au casuel. || Gros de Naples, gros de Tours, étoffes de soie à gros grains. || Gros, la cent-vingt-huitième partie de la livre ou la huitième partie d'une once. || GROS, *adv.* D'une manière grosse. || Écrire gros, écrire en caractères plus gros que d'habitude. || Beaucoup. Gagner, perdre gros. || Au jeu, coucher gros, jouer gros jeu, et fig. risquer beaucoup. || Fig. Il y a gros à parier que, il y a de fortes raisons de croire que. || EN GROS, *loc. adv.* Par grande quantité. Vendre en gros. || Considéré ensemble. En gros j'ai fait de vous un portrait fort avantageux, FÉN. || D'une manière sommaire. Voilà l'histoire en gros, MOL. || TOUT EN GROS, *loc. adv.* Seulement, pas davantage. Il y avait vingt personnes tout en gros.

GROS-BEC, *s. m.* Genre de passereaux qui ont le bec court, gros et dur. || *Au pl.* Des gros-becs.

GROSEILLE (*ll* mouillées. H. all. *krauselbeere*), *s. f.* Fruit du groseillier. || Sirop de groseille. Buvez de la groseille. || Confiture de groseille. Une tartine de groseille. || *Adj. inv.* Couleur de la groseille rouge. Des rubans groseille. || Groseille à maquereau ou groseille verte, fruit vert ou rougeâtre plus gros que la groseille ordinaire, ainsi dite parce qu'elle entre dans une sauce que l'on fait pour le maquereau.

GROSEILLIER, *s. m.* Arbrisseau qui porte la groseille.

⋆ **GROS-NOIR,** *s. m.* Espèce de raisin noir à gros grains. || *Au pl.* Des gros-noirs.

GROSSE (*gros*), *s. f.* Douze douzaines de certaines marchandises. Une grosse de soie, d'écheveaux de soie.

GROSSE (*gros*), *s. f.* Écriture en gros caractères. || T. de pratique. Expédition d'un acte ou d'un jugement, qui, délivrée en forme exécutoire par un notaire, par un greffier, est écrite ordinairement en plus gros caractères que la minute. La grosse d'un contrat.

⋆ **GROSSEMENT,** *adv.* En gros, d'une manière non fine. Cela est grossement fait.

GROSSERIE, *s. f.* Tous les gros ouvrages des taillandiers. || Le commerce en gros.

GROSSESSE, *s. f.* L'état d'une femme enceinte ; la durée de cet état.

GROSSEUR, *s. f.* La circonférence, le volume de ce qui est gros. La grosseur du corps, d'un arbre, etc. || Tumeur. Il a une grosseur au cou.

GROSSI, IE, *p. p.* de grossir.

GROSSIER, IÈRE (*gros*), *adj.* Qui manque de ténuité, de finesse, de délicatesse. Un air grossier. Du linge grossier. || Vêtements grossiers, ceux qui sont faits d'une étoffe grosse et de peu de valeur. || Traits grossiers, ceux qui, sans être irréguliers, n'ont ni finesse ni grâce. || Il se dit des aliments peu recherchés ou de mauvaise qualité. || Qui n'est pas délicatement fait, proprement fait. Un travail grossier. || Par extens. Un essai grossier. Imitation grossière. || Fig. Il se dit au moral de ce qui n'a rien de délicat. Des plaisirs grossiers. || Fig. Mal poli, inculte de mœurs et d'esprit. Une âme basse et grossière. Des peuples grossiers. || Qui suppose ignorance, sottise, maladresse. Erreur grossière. || Ignorance grossière, grande, profonde ignorance. || N'avoir de quelque chose qu'une idée grossière, n'en avoir qu'une connaissance sommaire et imparfaite. || Incivil, malhonnête. || Il est grossier comme du pain d'orge, il est très-grossier. || *Subst.* Un grossier. || Injures grossières, injures qui consistent en termes insultants et bas. || Obscène Être grossier dans ses propos. Discours, propos grossiers. || *S. m.* Ce qui est grossier. Le grossier et le bas, Boss.

GROSSIÈREMENT, *adv.* D'une manière grossière. Grossièrement vêtu. || Avec maladresse. Il loue grossièrement. || D'une manière qui suppose ignorance. Se tromper grossièrement. || Avec incivilité. || Imparfaitement. Juger grossièrement de la distance.

GROSSIÈRETÉ, *s. f.* Caractère de ce qui est grossier, rude, sans délicatesse. La grossièreté d'un travail, d'une étoffe, etc. || Par analogie, la grossièreté d'un mensonge. || Rudesse qui vient du défaut de civilisation. La grossièreté des mœurs, d'une langue, etc. || Impolitesse, défaut de civilité. || Parole grossière, malhonnête, action incivile. Dire, faire des grossièretés. || Ce qui est contraire aux sentiments purs, aux choses spirituelles, intellectuelles.

GROSSIR (*gros*), *v. n.* Devenir gros. || Recevoir surcroît, augmentation. Nous verrons notre camp grossir à chaque pas, RAC. || Paraître plus gros. || T. de mar. Se dit de l'état de la mer, lorsque les lames s'accroissent à chaque instant. || *V. a.* Rendre gros, plus gros, apporter de l'augmentation. Les pluies ont grossi la rivière. Ses troupes malgré lui grossirent votre armée, CORN. || Fig. Grossir sa voix, prendre une voix plus forte et plus grave. || Faire paraître gros. Certains verres grossissent les objets, FÉN. || Fig. Notre imagination nous grossit le temps présent, PASC. || T. de photographie. Reproduire en plus grand. || Fig. Exagérer. La peur grossit les objets. Que vous prenez de peine à grossir vos ennuis ! CORN. || Se grossir, *v. r.* Devenir plus gros La rivière s'est grossie. Leur troupe se grossit peu à peu. || Se faire plus gros. || Paraître plus gros. || Fig. Être exagéré.

⋆ **GROSSISSANT, ANTE,** *adj.* Qui a la propriété de grossir. Un verre grossissant. || Qui devient plus gros. Dette grossissante.

GROSSISSEMENT, *s. m.* Action de grossir ; le résultat de cette action. Le grossissement du raisin. || En phys. Rapport, dans les instruments d'optique, entre la grandeur absolue de l'image et celle de l'objet. || En photographie, action de reproduire en plus grand.

GROSSOYÉ, ÉE, *p. p.* de grossoyer. Un acte grossoyé.

GROSSOYER (*gros*), *v. a.* Faire la grosse d'un acte.

GROTESQUE, *adj.* Voy. GROTESQUES.

GROTESQUEMENT, *adv.* D'une manière grotesque, ridicule, extravagante. Grotesquement vêtu.

GROTESQUES (ital. *grottesca*), *s. f. pl.* Arabesques à l'imitation de celles qui ont été trouvées dans les édifices anciens ensevelis sous terre. || Par extens. Figures qui font rire en outrant la nature. || *Adj* Qui outre et contrefait la nature d'une manière bizarre. Des figures, des peintures grotesques. || Fig. Ridicule, bizarre, extravagant. || *S. m.* Ce qui est dans le genre grotesque. Il ne faut pas mêler le sublime au grotesque. || Danseur, bouffon, et par extens. figure risible.

GROTTE (lat. *crypta*), *s. f.* Caverne naturelle ou faite de main d'homme.

GROUILLANT. ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Famil. Qui grouille, qui remue. Des enfants tout grouillants. || Qui fourmille de. Une barbe grouillante de vermine.

GROUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Mouvement et bruit de ce qui grouille. Le grouillement des intestins.

GROUILLER (*ll* mouillées. Orig. inc.), *v. n.* Famil. Se remuer. Elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois, MOL. || Il se dit du bruit des flatuosités dans les intestins. Les boyaux lui grouillent. || Fourmiller. Ce fromage grouille de vers. Les vers grouillent dans ce fromage.

GROUP (group'. Orig. inc.). *s. m.* Sac d'argent cacheté qu'on envoie d'une ville à l'autre.

GROUPE (ital. *groppo*), *s. m.* Un certain nombre de personnes réunies. Un groupe de curieux. || En sculpt. et peint. Assemblage d'objets tellement rapprochés ou unis que l'œil les embrasse à la fois. Un groupe d'animaux. || Se dit de plusieurs colonnes accouplées. || En mus. Se dit de plusieurs notes réunies ensemble par leurs queues. || Fig. Réunion d'objets formant un tout distinct. Un groupe d'îles, de maisons, de lettres, etc.

GROUPÉ, ÉE, *p. p.* de grouper.

⋆ **GROUPEMENT,** *s. m.* Action de grouper, réunion d'objets propres à se grouper.

GROUPER, *v. a.* Réunir, en parlant de choses ou d'êtres vivants. Grouper des faits, des mots, des bataillons, etc. || Disposer en groupe. Les peintres groupent leurs figures, MONTESQ. || Grouper des colonnes, les réu-

nir deux à deux. || *V. n.* En termes d'art, être groupé. Ces figures groupent bien. || Se grouper, *v. r.* Former un groupe. || Être en groupe.

GRUAU (anc. h. all. *gruzi*), *s. m.* Grain mondé et moulu grossièrement, de manière à présenter un grain de farine non réduit en poussière, mais sans trace de son. || Par extens. Farine d'orge ou d'avoine, séchée au four, dont on sépare le son sans bluteau. || La fine fleur de froment. Pain de gruau. || Bouillie, tisane faite avec du gruau. Boire du gruau.

GRUE (lat. *grus*), *s. f.* Gros oiseau voyageur, de l'ordre des échassiers, qui vole par bandes. || Fig et famil. Faire le pied de grue, attendre longtemps sur ses pieds. || Avoir un cou de grue, avoir le cou très-long. || Fig. et famil. Niais, qui se laisse facilement tromper. Me prends-tu pour une grue? BRUEYS. || Grande femme qui a l'air gauche. || En astron. Constellation de l'hémisphère austral.

GRUE (voy. le précédent), *s. f.* Grande machine de bois ou de fer qui sert à élever de grosses pierres, de grands fardeaux. || Ancienne machine de guerre.

GRUERIE (*gruyer*), *s. f.* Nom d'une ancienne juridiction subordonnée aux maitres des eaux et forêts, qui jugeait en première instance de ce qui concernait les bois. || Lieu où s'exerçait cette juridiction.

GRUGÉ, ÉE, *p. p.* de gruger.

GRUGER (b. all. *grusen*, écraser), *v. a.* Briser quelque chose de dur avec les dents. Gruger du sucre. || Famil. Manger. Perrin fort gravement ouvre l'huître et la gruge, LA FONT. || Fig. Gruger quelqu'un, lui dissiper son bien par toutes sortes de petites rapines.

* **GRUGEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gruge, qui mange, qui dépouille. Les grugeurs de nos biens.

GRUME (orig. inc.), *s. f.* Écorce laissée sur le bois coupé. Des chênes en grume. || Bois en grume, bois de charpente et de charronnage qui a encore son écorce.

GRUMEAU (lat. *grumellus*), *s. m.* Petite agglomération de quelque chose de pulvérulent, de sablonneux, etc. Du sel en grumeaux. || Particulièrement, petite masse d'albumine, de fibrine ou de caséine, coagulée dans un liquide animal, tel que le sang, le pus, le lait.

GRUMELÉ, ÉE, *p. p.* de grumeler.

GRUMELER (SE), *v. r.* Se mettre en grumeaux.

GRUMELEUX, EUSE, *adj.* Qui a de petites inégalités dures, au dehors ou au dedans. Bois grumeleux. Poire grumeleuse. || Composé de grumeaux. Sang grumeleux.

GRUYER (anc. all. *gruo*, vert), *s. m.* Le seigneur qui avait un droit d'usage sur la forêt de ses vassaux. || Officier qui connaissait, en première instance, des délits commis dans les forêts et dans les rivières de son département.

GRUYER, ÈRE, *adj.* Usité seulement dans ces locutions : Oiseau gruyer, celui qui est dressé à voler la grue; faisan gruyer, faisan qui ressemble à la grue.

GRUYÈRE, *s. m.* Fromage fait de lait de vache qui tire son nom de Gruyère, bourg du canton de Fribourg, en Suisse. Du fromage de Gruyère. De bon gruyère.

* **GUANO** (goua-no), *s. m.* Substance produite par des amas de fiente d'oiseaux de mer, qui se trouve dans les îles de la côte du Pérou et est employée comme engrais.

GUÉ (ghé. Lat. *vadum*), *s. m.* Endroit d'une rivière où l'eau est si basse qu'on peut la passer en marchant.

GUÉABLE, *adj.* Que l'on peut passer à gué.

GUÈBRE (ghè-br'. Persan *ghebar*, adorateur du feu), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est attachée à la religion de Zoroastre. || On dit aussi Gaures (voy. ce mot).

GUÈDE (ghè-d'. Anc. h. all. *weit*), *s. f.* En bot. Pastel, plante dont les feuilles servent à teindre en bleu foncé. || T. de teinturier. Cuve au pastel, pour teindre en bleu.

GUÉDÉ, ÉE, *p. p.* de guéder. Teint en guède.

GUÉDER (*guède*), *v. a.* Teindre avec la guède. || Fig. Soûler, rassasier. On l'a guédé de truffes et de vins fins. || Se guéder, *v. r.* Se rassasier.

GUÉÉ, ÉE, *p. p.* de guéer.

GUÉER, *v. a.* Traverser à gué. Guéer une rivière. || Baigner, laver dans l'eau. Guéer du linge, un cheval. || Se guéer, *v. r.* Être passé à gué.

GUELFE (ghèl-f'. All. *Welf*), *s. m.* Dans le moyen âge, celui qui appartenait au parti soutenant les papes contre les empereurs d'Allemagne. || *Adj.* Le parti guelfe.

GUENILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Haillon, chiffon. || Par extens. et surtout au plur. Toutes sortes de hardes vieilles et usées. || En guenille, se dit d'une personne dont le vêtement est tout délabré. || Fig. et famil. Être après les guenilles de quelqu'un, le poursuivre, lui faire une mauvaise affaire. || Fig. Chose de peu d'importance. Le corps, cette guenille, MOL.

GUENILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Petite guenille. De sales guenillons, BOIL. || Par extens. et par plaisanterie, petit morceau de papier, billet. Un petit guenillon de billet, SÉV. || Fig. Petit écrit, écrit de peu de valeur.

GUENIPE (holl. *knippe*), *s. f.* T. très-famil. Femme malpropre, maussade, de très-basse condition. || Femme de mauvaise vie.

GUENON (orig. inc.), *s. f.* Genre de singes à longue queue. || La femelle du singe || Une femme très-laide, sans mérite, sans agrément. || Une femme de mauvaise vie.

GUENUCHE (dérivé de *guenon*), *s. f.* Petite guenon. || Fig. Femme petite et laide.

* **GUÉPARD** (orig. inc.), *s. m.* Espèce de chat des Indes.

GUÊPE (lat. *vespa*), *s. f.* Genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères, dont les femelles sont pourvues d'un aiguillon rétractile analogue à celui des abeilles. || On dit aussi mouche-guêpe. || La guêpe-frelon, le frelon. || Fig. Taille de guêpe, taille excessivement fine.

GUÊPIER, *s. m.* Lieu où les guêpes construisent les alvéoles qui leur servent de nid. || Fig. Tomber dans un guêpier, dans le guêpier, être engagé dans une fâcheuse affaire; se trouver au milieu de gens suspects ou menaçants. || Se mettre la tête dans le guêpier, s'engager dans une affaire où l'on risque d'être dupé. || On dit dans un sens analogue : Cette affaire est un guêpier.

GUERDON (ghèr-don. Anc. h. all. *widarlôn*, récompense en retour), *s. m.* T. vieilli. Récompense.

GUERDONNÉ, ÉE, *p. p.* de guerdonner.

GUERDONNER, *v. a.* T. vieilli. Récompenser.

GUÈRE ou en vers **GUÈRES** (anc. h. all. *weigaro*, beaucoup), *adv.* Signifiant beaucoup, mais qui n'est plus employé qu'avec la négation et le sens de peu. Il ne s'en est guère fallu que, etc. || *Ne... guère...*, presque point. C'est un don que le ciel ne nous refuse guère, RAC. || *Ne... guère... que...*, à peu près, seulement. Il n'y a guère que vous qui ayez lu ce livre. || *Guère* précédé de la préposition *à*. Le pauvre Segrais ne tient à guère, SÉV. || *Guère* précédé de la préposition *de*. Il ne s'en faut de guère que, etc. || *Guère* suivi de la préposition *de*. N'avoir guère d'argent. || Dans le langage familier, on sous-entend dans quelques cas la négation; ce qui donne à *guère* le sens de peu. Je vais vous verser du vin. — Guère, je vous prie.

GUÉRET (lat. *vervactum*), *s. m.* Terre labourée et non ensemencée. || Poétiq. Toutes terres labourables. Des guérets d'épis chargés, BOIL.

GUÉRI, IE, *p. p.* de guérir.

GUÉRIDON (orig. inc.), *s. m.* Table ronde à un seul pied, sur laquelle on place des flambeaux, des porcelaines, etc.

* **GUÉRILLA** (ghé-ri-lla. Esp. *guerilla*), *s. f.* Nom espagnol des corps francs, des partisans. Bandes de guérillas.

* **GUÉRILLERO** (ghé-ri-lle-ro), *s. m.* Soldat qui fait partie d'une guérilla. Les guérilleros.

GUÉRIR (gothique *warjan*, défendre), *v. a.* Délivrer de maladie, faire revenir en santé. || Par extens. Guérir un rhume. || Absol. Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites, RAC. || L'art de guérir, la médecine. || Fig. et famil. Cela ne guérit de rien, cela ne sert à rien. || Fig. Guérir quelqu'un, faire disparaître en lui ce qui est comparé à une maladie. || Guérir quelqu'un de quelque chose, lui ôter quelque inclination, quelque habitude qui n'est pas bonne. Guérir quelqu'un du goût des romans. || Il se dit aussi des choses qu'on guérit. Le temps guérit tout. || *V. n.* Recouvrer la santé. || Fig. Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même, LA BRUY. || Famil. On ne guérit point de la peur, de l'ivrognerie, etc. ce sont des défauts qui ne se corrigent pas ; et activement : On ne guérit point la peur, l'ivrognerie, etc. || Absol. Il se dit des maladies qui s'en vont. Cette blessure guérira. || Se guérir, *v. r.* Être guéri. Une maladie dont on ne peut se guérir. || Fig. Se guérir de ses préjugés. || Recevoir guérison, en parlant de la maladie. Son mal se guérit. || Se procurer la guérison à soi-même, au propre et au figuré.

GUÉRISON, *s. f.* Recouvrement de la santé. La guérison d'un fiévreux. || L'action de faire disparaître la maladie. La guérison des fièvres par le quinquina. || Fig. Action de faire disparaître ce qui est comparé aux maladies du corps. Nos maux de votre main eurent leur guérison, RAC.

GUÉRISSABLE, *adj.* Qu'on peut guérir.

* **GUÉRISSEUR**, *s. m.* Celui qui guérit.

GUÉRITE (anc. p. p. fém. de *guérir*), *s. f.* Refuge; sens primitif conservé seulement dans cette locution: Gagner la guérite, s'enfuir. || Petit logement de bois ou de pierre, rond ou carré, qui sert de retraite aux sentinelles. || Petit donjon au haut d'un bâtiment pour avoir de la vue.

GUERRE (anc. h. all. *werra*, querelle), *s. f* La voie des armes employée de peuple à peuple, de prince à prince, pour vider un différend. || Guerre de mer, guerre maritime, guerre qui se fait sur mer. || Guerre civile, intestine, guerre entre les citoyens d'un même État. || Guerre étrangère, guerre contre une nation étrangère. || Guerre de religion, guerre qui se fait à cause de la religion. || Guerre sainte, guerre qui se faisait autrefois contre les infidèles pour conquérir la terre sainte. || Guerre à mort, guerre dans laquelle on ne fait aucun quartier. || Guerre d'extermination, guerre à outrance. || Faire la guerre à l'œil, observer attentivement les démarches de l'ennemi, et fig. observer avec soin ce qui se fait, afin de profiter des conjonctures. || De guerre lasse, quand on est las de la guerre (c.-à-d. la *guerre*, pour les gens qui font la guerre, étant *lasse*). || Fig. Faire quelque chose de guerre lasse, le faire après avoir longtemps résisté. || De bonne guerre, se dit de ce qui se fait selon les lois et usages de la guerre, et fig. de bonne prise, légitimement. || Faire bonne guerre, user de tous les ménagements que les lois de la guerre permettent, et fig. en user honnêtement dans une discussion d'intérêts; prendre ses avantages sans blesser aucune des bienséances et des règles de l'honnêteté. || On personnifie quelquefois la guerre. La Guerre au front d'airain, BOIL. || Expédition, campagne. Ce régiment a fait plusieurs guerres. || En guerre, durant le temps de guerre. || S'en aller en guerre, partir pour une expédition. || Ruse de guerre, stratagème employé dans la guerre. || Fig. Tour de vieille guerre, ruses, adresses qui sont à la disposition d'un homme expérimenté. || L'art militaire. Ce général sait la guerre. || Homme de guerre, homme qui sait la guerre. || Gens de guerre, militaires. || Petite guerre, celle qui se fait par détachement ou par partis; simulacre de combat pour faire manœuvrer et exercer les troupes. || Absol. Le département de la guerre, le ministère, les bureaux de ce département. Ministre de la guerre. Chef de bureau à la guerre. || Guerre ouverte, hostilité déclarée, et fig. inimitié, agression qui ne se cache pas. || Nom de guerre, nom que chaque soldat prenait autrefois en s'enrôlant, et fig. sobriquet donné par plaisanterie. || Il se dit en parlant des animaux qui en attaquent d'autres pour en faire leur proie. Le loup fait la guerre aux brebis. || État de guerre, état d'hostilité de tous contre tous. || Fig. Toute espèce de débat, de démêlé, de lutte. Cet homme est toujours en guerre avec ses voisins. || Famil. Faire la guerre à quelqu'un, lui faire souvent des réprimandes, lui chercher querelle. || Faire la guerre à quelque chose, s'en prendre à cette chose, l'attaquer, la détruire. || Faire la guerre au pain, en manger beaucoup. || Faire la guerre à, combattre, lutter contre. || Faire la guerre à ses passions, combattre, réprimer ses passions. || Guerre de plume, discussion, dispute par des écrits entre des hommes de différents partis. || Fig. Guerre se dit des choses qui combattent, qui attaquent, qui sont en lutte. Les éléments en guerre. || Prov. À la guerre comme à la guerre, c'est-à-dire il faut souffrir la fatigue ou prendre du bon temps selon les occasions. || Qui terre a guerre a, celui qui possède de la terre est sujet à avoir des procès.

GUERRIER, IÈRE, *adj.* Qui appartient à la guerre. Les travaux guerriers. La trompette guerrière. || Qui est porté ou propre à la guerre. Un prince guerrier. Ardeur guerrière. || Avoir l'air guerrier, la mine guerrière, avoir l'air, la contenance d'un homme de guerre. || *S. m.* Celui qui fait la guerre. || Au fém. Une guerrière. || Poétiq. Soldat.

* **GUERROYANT, ANTE**, *adj.* Qui aime à guerroyer. Humeur guerroyante.

GUERROYER, *v. n.* Faire la guerre. || Fig. Guerroyer contre les philosophes. || Activ. Je veux guerroyer le roi mon seigneur, VOLT.

GUERROYEUR, *s. m.* Celui qui se plaît à faire la guerre.

GUET (ghè. Anc. h. all. *wahta*), *s. m.* Action par laquelle on observe, on épie ce qui se passe, ce qui se fait. Faire le guet. || Avoir l'œil, l'oreille au guet, regarder, écouter attentivement ce qui se passe. || Il se dit de quelques animaux. Le chat est au guet. Ce chien est de très-bon guet. || Surveillance exercée pendant la nuit dans une place de guerre, dans une ville. Ce sont les bourgeois qui font le guet. || Troupe chargée de la surveillance pendant la nuit dans une ville. || Chevalier du guet, chef de la compagnie du guet. || Mot du guet, mot donné à ceux qui sont du guet pour qu'ils puissent se reconnaître. || Fig. Ils se sont donné le mot du guet, ils sont d'intelligence.

GUET-APENS (ghè-ta-pan. *Guet* et anc. fr. *apensé*, prémédité), *s. m.* Embûche dressée pour assassiner, pour dévaliser quelqu'un, pour lui faire quelque grand outrage. || Fig. Tout dessein prémédité de nuire. || Fig. C'est un guet-apens, se dit familièrement de mille petites surprises dans la vie ordinaire. || *Au pl.* Des guets-apens (prononcé comme au singulier).

GUÊTRE (orig. inc.), *s. f.* Chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du soulier, et qui se ferme sur le côté avec des boucles ou des boutons. || Demi-guêtre, guêtre montant à mi-jambe. || Fig. et famil. Tirer ses guêtres, s'en aller. Laisser ses guêtres quelque part, y mourir. || Dans ces locutions, on dit *guêtres* pour *grègues*, par confusion.

GUÊTRÉ, ÉE, *p. p.* de guêtrer.

GUÊTRER, *v. a.* Mettre des guêtres. || Se guêtrer, *v. r.* Mettre ses guêtres.

GUETTÉ, ÉE, *p. p.* de guetter.

GUETTER (*guet*), *v. a.* Épier, observer, à dessein de surprendre, de nuire. Le chat guette la souris. || Fig. Attendre quelqu'un à un endroit où il doit passer. || Absol. Guettez de ce côté. || Guetter une occasion favorable, se tenir prêt à saisir l'occasion quand elle se présentera. || Se guetter, *v. r.* Faire le guet l'un de l'autre.

GUETTEUR, *s. m.* Anciennement, employé qui se tenait dans le beffroi d'une ville pour annoncer par le son d'une cloche l'arrivée des troupes, un incendie, etc. || Celui qui, placé à une station maritime, indique ce qui se montre en mer ou ce qui survient.

GUEULARD, ARDE, *s. m.* et *f.* Popul. Celui, celle qui a l'habitude de crier, de parler fort haut et beaucoup. || Celui, celle qui aime à manger. || *S. m.* T. de métallurgie. Ouverture supérieure du haut fourneau.

GUEULE (lat. *gula*), *s. f.* La bouche dans la plupart des quadrupèdes carnassiers et des poissons. La gueule d'un chien, d'un brochet, etc. || Fig. La gueule du loup, voy. LOUP. || Poétiq. Gueule de certains êtres mythologiques ou monstrueux. || Popul. et par mépris, la bouche, en parlant des personnes. || Fig. et popul. Quelle gueule il a! comme il bavarde, comme il crie! || Donner sur la gueule à quelqu'un, lui donner un coup sur la face, et fig. le faire taire. || Fort en gueule, bavard et insolent. || Gueule ferrée, homme qui a l'injure à la bouche, qui a de l'impudence. || Fig. Gueule, en tant qu'elle sert à manger. Certain hâbleur à la gueule affamée, BOIL. || Avoir la gueule pavée, la gueule ferrée, manger très-chaud ou des choses très-épicées. || Gueule fine, se dit d'une personne qui se connaît en bons morceaux. || Ouverture. La gueule d'un four. || En bot. Gueule-de-loup, nom vulgaire donné au muflier à grandes fleurs.

GUEULÉ, ÉE, *p. p.* de gueuler.

GUEULÉE, *s. f.* Grosse bouchée, ce qui tient dans la gueule, dans la bouche.

GUEULER, *v. n.* Parler beaucoup et fort haut; se plaindre en criant. || *V. a.* T. de chasse. Il se dit d'un lévrier qui saisit bien le lièvre.

GUEULES (b. lat. *gulæ*, bordure de pelleterie), *s. m.* En blas. La couleur rouge. Dans la gravure, le gueules se marque par une suite de lignes parallèles et verticales.

GUEUSAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* T. popul. et collectif. Troupe de gueux.

GUEUSAILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Popul. Faire métier de gueuser.

GUEUSANT, ANTE, *adj.* Qui gueuse.

GUEUSARD, *s. m.* Famil. Gueux renforcé.

GUEUSE (all. *Guss*), *s. f.* Masse de fonte brute, de forme triangulaire, qui sort du haut fourneau.

GUEUSÉ, ÉE, *p. p.* de gueuser.

GUEUSER, *v. n.* Faire métier de demander l'aumône. Et moi qui l'ai reçu gueusant et n'ayant rien, MOL. || Activ. Gueuser son pain. || Fig. Un auteur qui partout va gueuser des encens, MOL.

GUEUSERIE. *s. f.* Condition de gueux. || Mendicité. Tout pays où la gueuserie est une profession, est mal gouverné, VOLT. || Fig. Une chose vile, de peu de prix.

GUEUX, EUSE (autre forme de *queux*), *adj.* Qui est nécessiteux, réduit à mendier. || Famil. Être gueux comme un rat, comme un rat d'église, être fort pauvre. || Qui n'a pas de quoi vivre selon son état ou ses désirs. Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers, BOIL. || Il se dit des choses qui attestent la gueuserie. Un équipage gueux. || *S. m.* Celui qui fait métier de demander l'aumône. || Celui qui est dans la gêne. || Terme de dédain qu'on applique à des gens de mauvaise apparence ou de mauvaise conduite. Coquin, fripon. || *Au fém.* Très-familier. Une coquine, une femme qui vit mal. || Gueux de, dans le langage populaire, s'emploie comme diable de. Une gueuse de souris m'empêche de dormir. || *S. m. pl.* Les Gueux, les huguenots de Flandres, au seizième siècle.

GUI (ghi. Lat. *viscus*), *s. m.* En bot. Nom d'un genre de plantes parasites qui naissent sur les branches de différents arbres. || Gui de chêne ou simplement gui, le gui blanc des botanistes.

GUICHET (ghi-chè. Anc. scandinave *vik*, réduit), *s. m.* Petite porte pratiquée dans une grande, surtout en parlant des portes d'une ville, d'une forteresse, d'une prison. || Petite ouverture à hauteur d'appui dans un mur ou une porte, par laquelle on peut parler à quelqu'un ou lui faire passer quelque chose sans ouvrir la porte.

GUICHETIER, *s. m.* Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets. || Par extens. Homme qui en garde un autre.

GUIDE (orig. inc.), *s. m.* Celui, celle qui conduit une personne et, l'accompagnant, lui montre le chemin. Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent, BOIL. || T. de guerre. Personne du pays qui connaît les routes et dirige la marche d'un détachement. || Dans le premier empire, les guides, compagnies ou escadrons qui étaient comme les gardes du corps d'un général en chef. || Soldats sur lesquels les autres doivent régler leurs mouvements dans les évolutions. Le guide d'un peloton. || Fig. Celui ou celle qui dirige dans la vie, dans les affaires, dans une entreprise. Une jeune fille ne peut avoir de meilleur guide que sa mère. || Tout ce qui dirige ou inspire quelqu'un dans ses actions. La loi seule est mon guide. || Titre de divers ouvrages qui renferment des instructions. Le Guide de l'arpenteur. Le Guide des étrangers à Paris.

GUIDE, *s. f.* Lanières de cuir ou cordons de chanvre dont se servent les postillons ou cochers pour diriger les chevaux attelés à une voiture. || Payer les guides, payer au postillon le droit prescrit pour chaque poste. Payer les guides doubles, payer le double de ce droit. || Conduire à grandes guides, aller à toute vitesse. || Fig. Mener la vie à grandes guides, prodiguer sa fortune, sa santé.

GUIDÉ, ÉE, *p. p.* de guider.

GUIDE-ÂNE, *s. m.* Famil. Tout ce qui contient des instructions, des règles propres à guider dans un travail. || Petit livre qui contient l'ordre des offices relatifs à chaque fête. || Transparent rayé employé pour écrire droit. || *Au pl.* Des guide-âne ou guide-ânes.

★ **GUIDE-MAIN,** *s. m.* Barre attachée au piano devant le clavier, destinée, pour les enfants qui commencent, à tenir les poignets droits. || *Au pl.* Des guide-main ou mains.

GUIDER (orig. inc.), *v. a.* Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin. || Fig. Guider quelqu'un dans le chemin de l'honneur. || Il se dit des choses qui mettent sur la voie. Des traces sur le sol nous guidaient. || Faire aller, diriger. Guider un bateau. || Fig. Il se dit de ce qui, personne ou chose, dirige quelqu'un dans ses actions, dans son langage, etc. Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide, RAC. || Se guider, *v. r.* Se diriger.

GUIDON, *s. m.* Autrefois, l'étendard d'une compagnie de gendarmerie ou grosse cavalerie. || Nom de l'officier qui portait l'enseigne dans les compagnies de gendarmes. || La charge de guidon. || Aujourd'hui, petit drapeau qui sert dans l'alignement. || T. de mar. Banderole plus courte que la flamme et qui sert aux signaux. || Bannière d'une confrérie, d'un corps quelconque. || Titre de certains ouvrages servant de guide. Le Guidon de la mer.

GUIGNARD, *s. m.* Oiseau du genre des pluviers, dont la chair est très-délicate.

GUIGNE (anc. h. all. *wihsela*), *s. f.* Cerise douce assez semblable au bigarreau, mais plus petite.

GUIGNÉ, ÉE, *p. p.* de guigner.

GUIGNER (orig. inc.), *v. n.* Fermer à demi les yeux en regardant du coin de l'œil. Guigner de l'œil. || *V. a.* Regarder sans faire semblant, à la dérobée, guetter. || Fig. Former quelque dessein sur quelque personne, sur quelque chose. Guigner une héritière, un héritage.

GUIGNIER, *s. m.* Arbre qui porte les guignes.

★ **GUIGNOL,** *s. m.* Sorte de polichinelle.

GUIGNON (*guigner*), *s. m.* Mauvaise chance, principalement au jeu. Tu me portes guignon. Être en guignon.

★ **GUIGNONANT, ANTE,** *adj.* Popul. Irritant, impatientant. Cela est guignonant.

GUILDIVE (orig. inc.), *s. f.* Nom qu'on donne, dans les îles de l'Amérique, à l'eau-de-vie qu'on tire des gros sirops de sucre et de l'écume des premières chaudières. || On dit aussi tafia.

GUILÉE (orig. inc.), *s. f.* Giboulée, pluie soudaine.

GUILLAGE (*ll* mouillées. *Guiller*), *s. m.* Fermentation de la bière récemment entonnée, qui produit l'écume nommée levûre.

GUILLAUME (all. *Wilhelm*), *s. m.* Sorte de rabot qui sert à faire les moulures et dont le fût est fort étroit.

GUILLEMET (ghi-lle-mè, *ll* mouillées. Nom de l'inventeur), *s. m.* Sorte de double crochet, très-petit, qu'on emploie en tête et à la fin d'une citation.

GUILLEMETÉ, ÉE, *p. p.* de guillemeter.

GUILLEMETER (*ll* mouillées), *v. a.* Distinguer par des guillemets. Je guillemetterai ces trois lignes.

★ **GUILLER** (*ll* mouillées. Orig. inc.), *v. n.* Se dit de la bière qui pousse la levûre au dehors.

GUILLERET, ETTE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *adj.* Qui a une pointe de gaieté. || Fig. Un habit guilleret, un habit trop léger pour la saison. || Ouvrage guilleret, ouvrage peu solide. || Un peu libre. Un conte guilleret.

GUILLERI (*ll* mouillées. Onomatopée), *s. m.* Chant du moineau.

★ **GUILLOCHAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de guillocher ; résultat de cette action.

GUILLOCHÉ, ÉE, *p. p.* de guillocher.

GUILLOCHER (*ll* mouillées. *Guillot*, nom de l'inventeur), *v. a.* Faire des guillochis sur quelque chose.

GUILLOCHIS (ghi-llo-chi, *ll* mouillées), *s. m.* Ornement composé de lignes, de traits qui se croisent avec symétrie. || Guillochis de parterre, compartiments de buis ou de gazon diversement entrelacés.

GUILLOTINE (*ll* mouillées. *Guillotin*, nom propre), *s. f.* Instrument de supplice, qui sert à trancher la tête d'un condamné. || Fenêtre à guillotine, fenêtre à coulisse qui se lève au lieu de s'ouvrir.

GUILLOTINÉ, ÉE, *p. p.* de guillotiner. || *Subst.* Un guillotiné.

★ **GUILLOTINEMENT,** *s. m.* Action de guillotiner.

GUILLOTINER (*ll* mouillées), *v. a.* Trancher la tête au moyen de la guillotine. || *V. r.* Se guillotiner, s'envoyer l'un l'autre à la guillotine.

GUIMAUVE (b. lat. *bismalva*, du lat. *ibiscum malva*), *s. f.* En bot. Genre de plantes de la famille des malvacées. || La guimauve ordinaire ou absol. guimauve.

GUIMBARDE (orig. inc.), *s. f.* Chariot long et couvert à quatre roues. || Petit instrument sonore, composé d'une branche de fer pliée en deux, avec une languette d'acier qui fait ressort ; on en joue en le tenant entre les dents. || Mauvaise guitare. || Jeu de la guimbarde, espèce de jeu de cartes appelé aussi la mariée. || Outil de menuisier pour fouiller des fonds parallèlement au dessus de l'ouvrage.

GUIMPE (anc. h. all. *wimpal*, habit d'été), *s. f.* Toile dont les religieuses se couvrent la gorge. || Espèce de fichu ou chemisette qui se met avec les robes décolletées et qui monte jusqu'au cou.

GUINDAGE, *s.m.* Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine. || T. de mar. Action de guinder un mât.

* **GUINDAL** (*guinder*), *s. m.* T. de mar. Machine pour hisser les fardeaux qu'on doit embarquer.

GUINDANT, *s. m.* T. de mar. La hauteur d'un pavillon du côté où il est attaché, par opposition à sa longueur, qu'on nomme le battant.

GUINDÉ, ÉE, *p. p.* de guinder. || Fig. Qui a un caractère factice d'élévation. Un bel esprit guindé. || Il est toujours guindé, il a l'air contraint, il veut paraître toujours grave. || Être guindé à cheval, s'y tenir raide.

GUINDER (anc. h. all. *windan*, hisser), *v. a.* Lever en haut par le moyen d'une machine. || T. de mar. Hisser, en parlant d'un mât. || Fig. Donner une élévation factice. Guinder son style, son esprit. || Se guinder, *v. r.* Se hisser soi-même, se porter à un lieu plus élevé. || Par extens. Nous grimpons à son cinquième étage et par une échelle nous nous guindons à un sixième, MONTESQ. || Fig. Prendre des airs de grandeur. || Affecter trop d'élévation dans les choses morales, dans les choses d'esprit. Il vaut mieux écrire froidement que de se guinder, VAUVEN.

GUINÉE (anglais *guinea*), *s. f.* Ancienne monnaie d'or anglaise qui valait 21 shillings ou 26 francs 50 centimes, ainsi dite parce que les premières guinées furent frappées avec de l'or de Guinée. || Toile bleue de coton.

GUINGAN (*Guingamp*, ville de Bretagne), *s. m.* Étoffe de coton fine et employée souvent à faire des robes.

GUINGOIS (ghin-goi. Orig. inc.), *s. m.* Travers, ce qui n'est point droit, ce qui n'a point la figure qu'il devrait avoir. Il y a du guingois dans cette construction. || Fig. Il y a du guingois dans cet esprit-là. || DE GUINGOIS, *loc. adv.* De travers. || Fig. Avoir l'esprit de guingois.

GUINGUETTE (voy. *ginguet*), *s. f.* Cabaret des environs des villes, et où le peuple va boire et se réjouir les jours de fête. || Petite maison de campagne.

GUIPURE (gothique *veipan*, tisser), *s. f.* Espèce de dentelle dans laquelle il n'y pas de fond.

GUIRLANDE (ital. *ghirlanda*), *s. f.* Arrangement de fleurs, de feuilles ou d'objets servant d'ornement, formant une chaine flexible et pouvant s'enrouler, se suspendre. || Choses qui par leur disposition imitent des festons, des guirlandes. Une guirlande de diamants. || Ornements de feuillage ou de fleurs peints ou sculptés. || Fig. Choix de petites pièces de poésie. Une guirlande poétique.

GUISE (ghi-z'. Anc. h. all. *wisa*), *s. f.* Manière, façon, goût, fantaisie. Chacun agit selon sa guise. Les poëtes font à leur guise, MOL. || EN GUISE DE, *loc. adv.* À la façon de, en manière de, à la place de.

GUITARE (lat. *cithara*, de κιθάρα), *s. f.* Instrument de musique à six cordes et à manche divisé en demi-tons par des touchettes. || Fig. et famil. Répétition ennuyeuse, rengaine. C'est toujours la même guitare. || Au fig. la guitare représente les chansons ou la poésie badine, comme la lyre la poésie noble.

GUITARISTE, *s. m.* Celui qui joue de la guitare.

* **GUIVRE** (ghi-vr'), *s. f.* Voy. GIVRE, *s. f.*

* **GUIVRÉ, ÉE**, *adj.* En blas. Orné de guivres.

GUMÈNE (ital. *gomena*, de l'arabe *al gommal*, cordage de navire), *s. f.* En blas. Le câble d'une ancre.

GUSTATIF, IVE (lat. *gustare*), *adj.* En anat. Qui appartient à l'organe du goût. Le nerf gustatif.

GUSTATION (lat. *gustatio*), *s. f.* Perception des saveurs; exercice du goût.

* **GUTTA-PERCHA** (gu-tta-pèr-ka. Anglais *gutta-percha*, du malais *getah Pertjah*, gomme de Sumatra), *s. f.* Substance différant du caoutchouc, en ce qu'elle n'est ni élastique ni extensible, bien que douée de flexibilité.

GUTTE, voy. GOMME-GUTTE.

GUTTURAL, ALE (gu-ttu-ral. Lat. *guttur*), *adj.* En anat. Qui appartient au gosier. Toux gutturale. || Conduit guttural du tympan, la trompe d'Eustache. || En gramm. Qui se prononce du gosier. Sons gutturaux. || *S. f.* Lettre qu'on prononce du gosier. Les gutturales *k*, *g*.

GYMNASE (γυμνάσιον), *s. m.* Lieu où les Grecs s'exerçaient à lutter, à jeter le disque, et autres jeux de force. || Établissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps. || Gymnase ou gymnasium, nom que l'on donne en Allemagne aux colléges ou écoles latines.

GYMNASIARQUE (γυμνασίαρχης), *s. m* T. d'antiq. Chef du gymnase. || Celui qui dans les écoles publiques dirige un système d'exercices gymnastiques.

GYMNASTE (γυμναστής), *s. m.* T. d'antiq. Officier préposé dans le gymnase à l'éducation des athlètes. || Chez les modernes, celui qui enseigne par son exemple à exécuter les mouvements de la gymnastique. || Par extens. Celui qui fait des tours de force et d'agilité.

GYMNASTIQUE (γυμναστικός), *adj.* Qui concerne les exercices du corps. Les exercices gymnastiques. || *S. f.* La gymnastique, l'art, l'action d'exercer le corps pour le fortifier. || Fig. La déclamation était une gymnastique de l'éloquence. || Par extens. Le lieu où sont établis les objets nécessaires à ces exercices et où l'on va s'exercer.

GYMNIQUE (γυμνικός), *adj.* T. d'antiq. Il se dit des jeux où les athlètes combattaient. Jeux gymniques. || *S. f.* La gymnique, l'art des exercices des athlètes.

GYMNOSOPHISTE (γυμνοσοφιστής), *s. m.* Philosophe indien qui s'abstenait de viandes et s'adonnait à la contemplation. La secte des gymnosophistes.

GYMNOSPERME (γυμνός et σπέρμα), *adj.* En bot. Qui appartient à la gymnospermie. || *S. f.* Graine nue et paraissant dépourvue d'épisperme.

GYMNOSPERMIE, *s. f.* Dans le système de Linné, premier ordre de la didynamie, lequel renferme les plantes dont les fleurs ont quatre graines nues au fond du calice.

* **GYNANDRE** (γυνή et ἀνήρ), *adj.* En bot. Dont les étamines sont attachées au pistil. Plantes gynandres. || Se dit aussi des étamines. Étamines gynandres.

GYNANDRIE, *s. f.* Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les étamines naissent sur le pistil.

GYNÉCÉE (γυναικεῖον), *s. m.* T. d'antiq. Appartement des femmes.

GYNÉCOCRATIE (γυνή et κρατεῖν), *s. f.* État où les femmes peuvent gouverner. L'Angleterre est une gynécocratie. || Empire composé de femmes.

GYNÉCOCRATIQUE, *adj.* Qui a rapport à la gynécocratie.

* **GYPAÈTE** (γύψ et ἀετός), *s. m.* Espèce d'oiseau de proie intermédiaire entre le vautour et le faucon.

GYPSE (γύψος), *s. m.* La pierre à plâtre ou sulfate de chaux, qui est appelé plâtre lorsqu'il est déshydraté par la calcination et pulvérisé.

GYPSEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du gypse.

GYRATOIRE, *adj.* Voy. GIRATOIRE.

GYROMANCIE (γῦρος et μαντεία), *s. f.* Divination qui se pratiquait en marchant en rond.

* **GYROMANCIEN**, *s. m.* Celui qui pratique la gyromancie.

GYROVAGUE (γῦρος et lat. *vagari*), *s. m.* Moine des premiers temps qui passait sa vie à courir de province en province, de cellule en cellule, vivant d'aumônes.

H

H (lat. *h.*), *s. f.* quand on prononce cette lettre *ache*, *s. m.* quand on la prononce *he*. La huitième lettre de l'alphabet. H muette. H aspirée.

HA (*h* aspirée) ! *interj.* Exprime la surprise et quelquefois le soulagement. À tous les beaux endroits qui méritent des has, MOL.

HABILE (lat. *habilis*), *adj.* Dispos, apte à agir, expéditif. || *Adv.* Habile, habile! dépêchez-vous. || En jurispr. Qui a la capacité, le droit de faire une chose. Habile à succéder. || Fig. Qui sait faire, capable d'appliquer ce qu'il sait. Un habile capitaine. Habile dans les arts. Habile à profiter de ses avantages. Nous nous croyons

bientôt les plus habiles, quand nous sommes les plus heureux, Boss. || Dans un sens péjoratif, il se dit de celui qui a quelque industrie mauvaise, quelque habileté fâcheuse. Un habile fripon. || Mal habile, voy. MALHABILE. || En parlant des actions, où il y a de l'habileté, qui témoigne de l'habileté. Cette démarche est habile. || *S. m.* Celui qui est habile. || Les habiles, ceux qui ont pour habileté l'intrigue.

HABILEMENT, *adv.* Promptement, diligemment. || Fig. Avec habileté, adresse, intelligence.

HABILETÉ (lat. *habilitas*), *s. f.* Qualité de celui qui est habile.

HABILITÉ (lat. *habilitas*), *s. f.* Qualité qui rend propre à, apte à. Nous n'apportons point en naissant l'habilité à faire ces choses, Boss. || Il se dit surtout en jurisprudence. Habilité à succéder.

HABILITÉ, ÉE, *p. p.* de habiliter.

HABILITER (lat. *habilitare*), *v. a.* En jurispr. Rendre quelqu'un habile à faire quelque chose, lever les obstacles qui l'en empêchaient. Habiliter un mineur à contracter.

HABILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* T. de cuisine. Préparation des pièces qu'on met à la broche. || T. de boucherie. Opération qui consiste à écorcher, vider et mettre en état pour la cuisine les bêtes tuées.

⋆ **HABILLANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui sied, qui va bien. Étoffe habillante.

HABILLÉ, ÉE, *p. p.* d'habiller. Qui est couvert d'un vêtement. || *Subst.* Un habillé de noir. || Fig. et popul. Un habillé de soie, un porc. || Famil. Un habit habillé, un habit de cérémonie, de grande toilette.

HABILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Tout ce qui sert à couvrir le corps, sauf la chaussure. || Action d'habiller, de pourvoir d'habits. L'habillement des troupes.

HABILLER (*ll* mouillées. *Habile*, qui est à point), *v. a.* T. de cuisine. Dépouiller, vider du gibier, du poisson pour l'accommoder. || T. de boucherie. Faire l'habillage d'une bête tuée. || Mettre sur quelqu'un les diverses pièces d'étoffe dont on couvre le corps. || Donner, fournir des habits à quelqu'un. || Faire des habits à quelqu'un. || Absol. Ce tailleur habille très-bien. || Fig. Habiller quelqu'un de toutes pièces ou simplement habiller, en dire beaucoup de mal. || Faire prendre tel ou tel costume. Habiller des Romains en Perses. || Fig. Habiller une pensée en vers, la mettre en vers. || Fig. Donner à un personnage un caractère qui lui est étranger. || Il se dit de l'effet que font les habits qu'on porte. Ce costume vous habille très-bien. || Absol. Cette étoffe habille bien. || Par extens. Couvrir, envelopper. || T. d'art. Draper les figures. || S'habiller, *v. r.* Mettre des habits. || Se pourvoir d'habits. Il s'habille chez les premiers tailleurs. || Il se dit de la manière de s'habiller. Cette femme s'habille bien. || Absol. S'habiller, se mettre en toilette. || Fig. Se couvrir. Ces imposteurs qui s'habillent insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre, Mol.

HABIT (lat. *habitus*), *s. m.* Ce qui se met par-dessus la chemise et le gilet pour couvrir le corps, chez l'homme, et chez la femme, ce qui se met par-dessus le jupon. || Mettre habit bas, quitter son habit pour se livrer à quelque travail manuel. || Partie de l'habillement de l'homme ouverte par devant, et à basques plus ou moins larges. Un habit noir. || Habit long, la soutane. || Habit court, l'habit que les ecclésiastiques portent quelquefois au lieu de leur soutane. || Le vêtement des religieux et religieuses. || Absol. Prendre l'habit, se faire religieux, religieuse. || Prise d'habit, entrée en religion. || Prov. L'habit ne fait pas le moine, on ne doit pas juger des personnes par l'apparence.

HABITABLE (lat. *habitabilis*), *adj.* Qui peut être habité, où l'on peut habiter. Maison habitable. || La terre habitable, la partie du globe terrestre où les hommes peuvent résider.

HABITACLE (lat. *habitaculum*), *s. m.* Habitation, demeure; il ne se dit que dans le style soutenu et dans celui de l'Écriture. L'habitacle du Très-Haut. Un bourg... habitacle d'impies, LA FONT. || T. de mar. Armoire dans laquelle est placée la boussole ou compas de route.

HABITANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite, qui fait sa demeure fixe en un lieu. Les habitants des mondes. || Poétiq. Les habitants des forêts, les animaux sauvages. Les habitants de l'air, les oiseaux. Les habitants des eaux, les poissons. || Celui qui possède un domaine, une habitation dans une colonie. Un habitant de la Martinique. || *Adj.* En termes de pratique, domicilié.

⋆ **HABITAT** (a-bi-ta. Lat. *habitatum*), *s. m.* En bot. Lieu spécialement habité par une espèce végétale.

HABITATION (lat. *habitatio*), *s. f.* Action d'habiter un lieu. L'habitation de cette maison est malsaine. || Il se dit des animaux. Le tigre fait son habitation dans les contrées brûlantes. || L'endroit où l'on demeure, domicile, maison. Une belle habitation. || En hist. nat. Climat que chaque être vivant préfère. On ne doit pas confondre l'habitation avec l'habitat, qui est un lieu spécial, tandis que l'habitation est un climat, une région. || L'habitation d'un animal, les lieux qu'il fréquente habituellement. || L'établissement qu'une colonie forme dans un pays éloigné. || Bien possédé par un particulier aux colonies.

HABITÉ, ÉE, *p. p.* d'habiter.

HABITER (lat. *habitare*), *v. a.* Occuper comme demeure. || Fig. La paix habite ce séjour. || *V. n.* Faire sa demeure. Habiter à la campagne. || Il se dit des animaux et des plantes. || Fig. Ce n'est point sur ses bords [du Permesse] qu'habite la richesse, BOIL. || Il se dit de l'impression sanctifiante que Dieu fait sur l'âme. Dieu descend et revient habiter parmi nous, RAC. || En un sens contraire. C'est le péché qui habite en moi, SACI.

HABITUDE (lat. *habitudo*), *s. f.* En hist. nat. Conformation, configuration d'un végétal ou d'un animal. || En méd. Habitude extérieure, habitude du corps, la constitution, l'aspect général du corps. || Par extens. Disposition acquise par la répétition des mêmes actes. Prendre une habitude. La force de l'habitude. || Habitude se dit des animaux. Les habitudes naturelles de ces oiseaux, BUFF. || Famil. C'est un homme d'habitude, le moindre changement dans sa manière de vivre le dérange. || Fig. et famil. dans le même sens : C'est un animal, une bête d'habitude. || Habitude avec la préposition *de* suivie d'un substantif ou d'un verbe. Vous vous êtes fait une habitude de votre présomption, BOURD. Je me suis fait une habitude nécessaire de vous voir, SÉV. || Habitude avec la préposition *à* suivie d'un substantif ou d'un verbe. L'habitude à régner et l'horreur d'en déchoir, CORN. L'habitude qu'il a à la flatterie, LA BRUY. || Par habitude, pour obéir à ses propres habitudes. || D'habitude, selon l'habitude qu'on a. || Bonne, mauvaise habitude, se dit particulièrement de certaines dispositions de corps ou d'esprit auxquelles on s'habitue. || Accès auprès de quelqu'un, fréquentation. Les habitudes qu'il avait eues avec les plus renommés politiques, FLÉCH. || État d'un prêtre habitué. || Prov. L'habitude est une autre nature, une seconde nature, elle a beaucoup d'influence sur l'esprit.

HABITUÉ, ÉE, *p. p.* d'habituer. || *Subst.* Celui qui va habituellement dans un lieu. Un habitué de la maison. || Prêtre habitué, ecclésiastique attaché au service d'une paroisse, sans y avoir ni charge ni dignité.

HABITUEL, ELLE (lat. *habitualis*), *adj.* Qui est passé en habitude. Un mal habituel. || En théol. Grâce habituelle, celle qui réside toujours dans le sujet. || En hist. nat. Caractère habituel, celui qui se rencontre dans un être organisé sans différence de l'un à l'autre de même espèce. || En rhét. Qualités habituelles du style, celles qui doivent s'y trouver constamment, comme la clarté, etc.

HABITUELLEMENT, *adv.* D'habitude, d'ordinaire.

HABITUER (lat. *habituare*), *v. a.* Faire prendre l'habitude. Habituer les jeunes gens à la fatigue, à obéir. || S'habituer, *v. r.* Prendre l'habitude. S'habituer au travail, à supporter la fatigue.

HÂBLER (*h* aspirée. Esp. *hablar*), *v. n.* Parler avec vanterie, avec exagération.

HÂBLERIE (*h* aspirée), *s. f.* Langage de celui qui hâble.

HÂBLEUR, EUSE (*h* aspirée), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à hâbler.

HACHE (*h* aspirée. Lat. *ascia* ou anc. h. all. *hacco*), *s. f.* Instrument de fer tranchant dont on se sert pour couper et pour fendre du bois et autres choses. Mettre la hache, porter la hache dans un bois. || Famil. et fig. Ouvrage fait à coups de hache, ouvrage fait très-grossièrement. || Instrument de supplice avec lequel le bourreau tranche la tête. || Les haches que les licteurs por-

taient avec les faisceaux devant certains magistrats romains. || Hache consulaire, hache entourée de faisceaux et de verges. || Instrument employé pour tuer les animaux offerts en sacrifice. || Hache d'armes, sorte d'arme offensive. || Prov. Aller au bois sans hache, ne pas se munir de ce qui est nécessaire.

HACHÉ, ÉE, *p. p.* de hacher.

⋆ **HACHE-LÉGUMES** (*h* aspirée), *s. m.* Instrument qui sert à couper menu les légumes pour les juliennes. || *Au pl.* Des hache-légumes.

HACHE-PAILLE (*h* aspirée), *s. m.* Instrument dont on se sert pour hacher la paille que l'on donne aux bestiaux. || *Au pl.* Des hache-paille.

HACHER (*h* aspirée), *v. a.* Couper en petits morceaux avec une hache, un couperet. Hacher de la viande. || Hacher menu comme chair à pâté, mettre en pièces. || Par exagération, hacher quelqu'un en pièces, le hacher en morceaux, le frapper de plusieurs coups d'une arme tranchante. || Se faire hacher en pièces, se faire hacher pour quelqu'un, être disposé à le défendre à tout risque. || Couper, découper maladroitement. || Par extens. Détruire, ravager. L'orage a haché les récoltes. || Porter le ravage dans une troupe. || Se faire hacher en pièces ou simplement se faire hacher, combattre jusqu'à la dernière extrémité. || En dessin et gravure, faire des traits qui se croisent les uns les autres. || Fig. Hacher ses phrases, son style, écrire, faire des phrases trop courtes et insuffisamment liées. || Se hacher, *v. r.* Être haché.

HACHEREAU (*h* aspirée), *s. m.* Petite cognée.

HACHETTE (*h* aspirée), *s. f.* Petite hache.

⋆ **HACHICH** (*h* aspirée), *s. m.* Voy. HASCHICH.

HACHIS (ha-chi, *h* aspirée. *Hacher*), *s. m.* Mets fait avec de la viande ou du poisson haché.

HACHOIR (*h* aspirée), *s. m.* Petite table de chêne sur laquelle on hache les viandes. || Grand couteau pour hacher.

HACHURE (*h* aspirée), *s. f.* En dessin et gravure, traits croisés qui forment les demi-teintes et les ombres.

HAGARD, ARDE (*h* aspirée. All. *Hag*, haie), *adj.* Faucon hagard, faucon qui a été pris après plus d'une mue et qui ne s'apprivoise pas aisément. || Fig. Qui a l'air farouche et sauvage. || Il se dit, dans un sens analogue, du visage, du regard, etc. La mine hagarde.

HAGIOGRAPHE (ἁγιογράφος), *adj.* Qui traite de choses saintes. Livres hagiographes, les livres de la Bible autres que ceux de Moïse et des prophètes. || *S. m.* Écrivain sacré qui a composé quelqu'un des livres hagiographes. || Auteur qui traite de la vie et des actions des saints.

⋆ **HAGIOGRAPHIE**, *s. f.* Traité sur les choses saintes. || Science de celui qui a écrit sur les saints.

⋆ **HAGIOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui concerne l'hagiographie.

⋆ **HAGIOLOGIE** (ἅγιος et λόγος), *s. f.* Discours sur les saints ou sur les choses saintes.

HAGIOLOGIQUE, *adj.* Qui concerne l'hagiologie.

HAHA (*h* aspirée. *Ha! ha!*), *s. m.* Tout obstacle interrompant brusquement un chemin. || Ouverture faite au mur d'un jardin avec un fossé en dehors pour laisser la vue libre.

HAHÉ (*h* aspirée. *Ha! hé!*), *s. m.* Cri pour arrêter les chiens qui prennent le change ou qui s'emportent trop.

⋆ **HAI** (hè, *h* aspirée), *interj.* La même que HÉ.

HAÏ, ÏE, *p. p.* de haïr.

HAIE (hè, *h* aspirée. Anc. h. all. *haga*), *s. f.* Clôture faite d'arbres ou d'arbustes ou d'épines entrelacées. || Haie vive, haie formée d'arbustes épineux en pleine végétation. || Haie sèche ou haie morte, haie faite avec des branches de bois mort ou des morceaux de bois fendu. || Course de haies, course de chevaux où il faut franchir des haies. || Fig. Ce qui fait un obstacle comparé à une haie. Une haie de boucliers et de piques. || Fig. File de personnes ou de soldats, rangée comme l'est une haie. || Border la haie et aussi former ou faire la haie, être rangé en haie.

HAIE (hé, *h* aspirée), *s. f.* Syn. d'age de charrue.

⋆ **HAIE** (haye, *h* aspirée), *interj.* Exprime la douleur physique. || Exprime aussi le chagrin.

HAÏE (ha-ie, *h* aspirée). Cri que font les charretiers pour animer leurs chevaux.

HAILLON (*h* aspirée, *ll* mouillées. Anc. h. all. *hadil*, lambeau), *s. m.* Vieux lambeau de toile ou d'étoffe.

HAINE (*h* aspirée. Voy. *haïr*), *s. f.* Action de haïr. || Quand la Haine est personnifiée on met une majus[cule] || Objet de la haine. Vous êtes son amour, craignez d[e] sa haine, CORN. || Activ. La haine de, sentiment épro[uvé] contre. La haine des tyrans. || Passivement, haine [de,] sentiment éprouvé par. Ceux qui sont chargés de la h[aine] d'un parti, VOLT. || Haines nationales, inimitiés des p[eu]ples entre eux. || En théol. Haine d'abomination, l'h[or]reur pour le péché, sans aversion néanmoins pour [la] personne du pécheur. || Sentiment d'aversion qu['on] éprouve pour certaines choses. La haine du change[ment.] || Ce qu'il y a d'odieux, l'odieux. Détourner sur les au[tres] la haine d'un mauvais succès, LA BRUY. || EN HAINE [DE,] *loc. prép.* En haïssant, par animosité contre.

⋆ **HAINEUSEMENT** (*h* aspirée), *adv.* D'une manière h[ai]neuse, avec haine.

HAINEUX, EUSE (*h* aspirée), *adj.* Qui est naturel[le]ment porté à la haine. Âme haineuse. || *Subst.* Un haine[ux.] || Qui a le caractère de la haine. Des préjugés haine[ux.]

HAÏR (*h* aspirée. Anglo-saxon *hatian*), *v. a.* Av[oir] pour quelqu'un un sentiment qui fait que nous lui vo[u]lons du mal. || Haïr quelqu'un ou quelque chose comm[e] la peste, comme la mort, le haïr extrêmement. || Haïr qu[el]qu'un de, lui en vouloir à cause de. Mais je hais vos m[es]sieurs de leurs honteux délais, MOL. || Faire haïr, rend[re] odieux; se faire haïr, se rendre odieux. || En parlant d[es] choses, avoir de l'aversion, de la répugnance. Il haïss[ait] l'étude. || Il se dit quelquefois des choses dont on reç[oit] quelque incommodité. Haïr le froid. || Haïr que, avec [le] subjonctif. Je hais qu'on demande toujours. || Haïr [de,] avec un infinitif. Avoir de la répugnance pour. Ils ha[ïs]sent autant à voir les femmes avec de la céruse sur [le] visage, qu'avec de fausses dents, LA BRUY. || Haïr, avec négation, aimer assez. Il ne hait pas le vin. Elles ne ha[ïs]sent pas de primer dans ce nouveau genre de vie, [LA] BRUY. Des défauts dont nous ne haïssons pas à ê[tre] raillés, ID. || Se haïr, *v. r.* Avoir de la haine pour soi. || [En] termes de religion, se haïr soi-même, haïr en soi la [na]ture humaine. || Avoir une haine réciproque.

HAIRE (hê-r', *h* aspirée. Anc. h. all. *hâra*, poil), *s.* [*f.*] Petite chemise de crin ou de poil de chèvre portée [sur] la peau par esprit de mortification et de pénitence.

HAÏSSABLE (*h* aspirée), *adj.* Qui mérite d'être haï, [qui] inspire la haine, en parlant des personnes ou des cho[ses.]

HALAGE (*h* aspirée), *s. m.* L'action de haler, de ti[rer] un bateau. || Chemin de halage, chemin sur lequel [se] fait le halage.

HALBRAN (*h* aspirée. All. *Halbente*), *s. m.* Je[une] canard sauvage. Ragoût de halbrans.

HALBRENÉ, ÉE (*h* aspirée. *Halbran*), *adj.* Se dit [en] fauconnerie d'un oiseau de proie qui a des plumes ro[m]pues. || Fig. et famil. Fatigué, harassé, en mauvais éq[ui]page. || Il est vieux en ce sens.

HÂLE (*h* aspirée. Voy. *hâler*), *s. m.* Certaine con[sti]tution d'air sec qui dessèche et flétrit. || Vent sec de l'[est] ou du nord, qui dessèche la terre et les plantes.

HALÉ, ÉE, *p. p.* de haler. Bateau halé.

HÂLÉ, ÉE, *p. p.* de hâler. Teint hâlé.

HALEINE (voy. *halener*), *s. f.* L'air qui sort des po[u]mons pendant l'expiration. || Retenir son haleine, s[us]pendre momentanément sa respiration, et fig. ne f[aire] aucun bruit. || La faculté de respirer. Être hors d'h[a]leine. || À perdre haleine, à perte d'haleine, en allant j[us]qu'à s'essouffler, en faisant de grands efforts. || Fig. Fa[ire] des discours à perte d'haleine, faire des discours vains, interminables. || Reprendre son haleine, recommence[r à] respirer après une interruption accidentelle plus [ou] moins longue, et fig. se reposer, reprendre des forc[es.] || La faculté d'être un certain temps sans respirer. Av[oir] l'haleine longue, l'haleine courte. || Tout d'une halei[ne,] sans reprendre haleine. || Fig. Débiter un discours to[ut] d'une haleine, sans s'arrêter. || Fig. D'une haleine, [de] suite, sans interruption. || Période de longue halei[ne,] phrase longue à prononcer. || Fig. De longue halein[e,] qui exige temps et efforts. Un ouvrage de longue halein[e.] || Courte haleine, essoufflement, respiration difficile [et] fréquente. || Fig. et famil. Cet auteur a l'haleine court[e,] il a peu de facilité et d'abondance. || Il se dit des vent[s.] Les vents retenaient leurs haleines, FÉN. || Fig. Forc[e,] capacité. Je n'ai pas assez d'haleine pour un si gran[d]

ouvrage. || EN HALEINE, *loc. adv.* En exercice, en habitude de travailler soit de corps, soit d'esprit. Se mettre en haleine, se tenir en haleine. || Être en haleine, être en train de faire quelque chose; être en bonne disposition pour faire quelque chose.

HALENÉ, ÉE, *p. p.* de halener.

HALENÉE (*haleine*), *s. f.* Une bouffée d'air qu'on souffle par la bouche. || Cette bouffée d'air accompagnée d'odeur. Une halenée de vin, de tabac.

HALENER (*h* aspirée. Lat. *anhelare*), *v. n.* Pousser son haleine. || *V. a.* Sentir l'haleine de quelqu'un. || En parlant des chiens de chasse, prendre l'odeur d'une bête.

HALER (*h* aspirée. Scandinave *hala*), *v. a.* T. de mar. Faire effort sur une corde attachée à un objet pour produire un effet voulu. || Attacher avec une corde quelque objet embarrassant que l'on veut élever. || Haler à la cordelle, faire avancer un bateau au moyen d'une corde tirée à force de bras ou par des chevaux. || T. de mar. Haler le vent ou se haler dans le vent, s'approcher de la direction du vent. || Haler sur une manœuvre, faire force dessus pour la tendre et la tirer. || Se haler, *v. r.* Être halé

HALER (*h* aspirée. Angl. *to hallow*), *v. a.* En parlant des chiens, exciter. Haler les chiens après quelqu'un.

HÂLER (*h* aspirée. Flamand *hael*, sec), *v. a.* Rendre le teint brun et rougeâtre, en parlant du soleil et du grand air. Le soleil hâle le teint. || Faire éprouver aux plantes le hâle. || Se hâler, *v. r.* Être noirci par le hâle.

HALETANT, ANTE (*h* aspirée), *adj.* Qui est hors d'haleine. || Par extens. Le voyageur... Redouble en vain sa marche haletante, MILLEVOYE. || Fig. Qui soupire pour. Une foule haletante et cupide.

HALETER (*h* aspirée. Lat. *halitare*), *v. n.* Respirer, comme quand on est hors d'haleine. || Fig. Être désireux de. Haletant vers le gain, les honneurs, la richesse, A. CHÉN. Haletant après l'ombrage des bois, CHATEAUBRIAND.

HALEUR, EUSE (*h* aspirée), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui hale un bateau.

HALITUEUX, EUSE (lat. *halitus*), *adj.* En méd. Couvert d'une douce vapeur. Peau, chaleur halitueuse.

HALLAGE (*h* aspirée. *Halle*), *s. m.* Droit levé dans les halles et dans les foires sur les marchandises qu'on y étale.

HALLALI (orig. inc.). Cri de chasse qui annonce que la bête est sur ses fins. || *S. m.* Air de chasse que les trompes exécutent quand la bête est rendue. Sonner l'hallali.

HALLE (*h* aspirée. Anc. h. all. *halla*, temple), *s. f.* Place publique ordinairement couverte, où se tient le marché. || Les dames de la halle, les femmes qui vendent à la halle. || Langage des halles, langage bas et grossier. || Magasin public où les gens d'un même commerce tiennent leurs produits. La halle aux draps. || Fig. Bâtiment ouvert à tous les vents. Ce salon est une halle.

HALLEBARDE (*h* aspirée. Anc. all. *helmbarte*, hache), *s. f.* Arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant. || Fig. et famil. Quand il tomberait des hallebardes, quand il pleuvrait à verse.

HALLEBARDIER (*h* aspirée), *s. m.* Garde à pied qui portait la hallebarde.

HALLEBREDA (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* et *f.* Se dit d'une personne grande et mal bâtie.

HALLIER (*h* aspirée. *Halle*), *s. m.* Celui qui garde les marchandises déposées dans une halle. || Marchand qui étale aux halles.

HALLIER (*h* aspirée. B. lat. *hasla*, branche), *s. m.* Réunion de buissons fort épais. || T. de chasse. Filet dit aussi tramail, que l'on tend perpendiculairement.

HALLUCINATION (lat. *hallucinatio*), *s. f.* En méd. Perception de sensations sans aucun objet extérieur qui les fasse naître.

* **HALLUCINÉ, ÉE,** *p. p.* d'halluciner. || *S. m.* et *f.* Un halluciné. Une hallucinée.

* **HALLUCINER** (lat. *hallucinari*), *v. a.* En méd. Produire des hallucinations. || S'halluciner, *v. r.* Éprouver des hallucinations.

HALO (*h* aspirée. Lat. *halos*, de ἅλως), *s. m.* Cercle brillant et ordinairement coloré qu'on aperçoit quelquefois autour du disque du soleil, de la lune et des planètes.

* **HALOGÈNE** (*h* aspirée. Ἅλς et γεννάω), *adj.* En chim. Corps halogènes, les corps électro-négatifs, tels que le chlore, l'iode, le brome, etc. qui produisent des sels en se combinant avec les métaux électro-positifs.

HALOIR (*h* aspirée. *Hâler*), *s. m.* Lieu où l'on sèche le chanvre.

HALOT (ha-lo, *h* aspirée. Anglo-saxon *hal*, cavité), *s. m.* T. de chasse. Trou de lapins dans une garenne.

HALOTECHNIE (*h* aspirée. Ἅλς et τέχνη), *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la préparation des sels.

HALTE (*h* aspirée. All. *Halt*), *s. f.* Station que font des gens de guerre, des chasseurs, des voyageurs dans une marche. || Faire halte, s'arrêter. || Faire faire halte, arrêter le mouvement d'une troupe en marche. || Lieu fixé pour la halte. || Repas que l'on fait pendant la halte. || Fig. Pause, interruption momentanée. || HALTE! *interj.* dont on se sert pour commander à une troupe de s'arrêter. || Halte-là! arrêtez-vous, ne continuez pas.

* **HALTÈRE** (ἁλτῆρες), *s. m.* T. de gymnastique. Nom de deux masses de fer, ordinairement sphériques, réunies par un petit arbre de fer que la main embrasse facilement.

HALURGIE (*h* aspirée. Ἅλς et ἔργον), *s. f.* Art d'extraire ou de fabriquer les sels.

HAMAC (ha-mak, *h* aspirée. All. *Hangematte*), *s. m.* T. de mar. Lit composé d'un rectangle de toile qui est suspendu horizontalement et où couchent les matelots. || Sorte de lit portatif qu'on suspend entre deux arbres.

HAMADRYADE (ἁμαδρυάς), *s. f.* T. de mythologie. Nymphe des bois qui naissait et mourait avec l'arbre dont la garde lui était confiée.

HAMEAU (*h* aspirée. Dim. de l'anglo-saxon *ham*, demeure), *s. m.* Petit groupe de maisons écartées du lieu où est la paroisse.

HAMEÇON (lat. *hamus*), *s. m.* Petit crochet armé de pointes, qu'on met au bout d'une ligne avec de l'appât pour prendre du poisson. || Fig. Mordre à l'hameçon, se laisser séduire par l'apparence de quelque chose d'agréable ou d'utile. || Fig. Ce qui attire et trompe.

HAMPE (*h* aspirée. Lat. *hasta* ou all. *Handhabe*), *s. f.* Le bois d'une hallebarde, d'une pertuisane, d'un drapeau, etc. || Manche de pinceau. || En bot. Long pédoncule axillaire, nu, s'élevant d'un point très-rapproché du collet.

* **HAMSTER** (ham'-stèr, *h* aspirée. All. *Hamster*), *s. m.* Genre de mammifères rongeurs commun en Europe.

HAN (*h* aspirée), *s. m.* Onomatopée qui représente le cri sourd et guttural d'un homme qui frappe un coup avec effort.

HAN (*h* aspirée), *s. m.* Orthographe vicieuse pour kan.

HANAP (*h* aspirée. Anc. h. all. *hnapf*), *s. m.* T. vieilli. Grand vase à boire. || La contenance d'un hanap.

HANCHE (*h* aspirée. Anc. h. all. *ancha*, jambe), *s. f.* Partie du corps qui est formée par l'évasement de l'os iliaque et les parties molles environnantes, et qui se continue avec la cuisse par l'articulation du fémur ou os de ce membre. || Avoir de la hanche, avoir les hanches prononcées. || Le train de derrière d'un cheval, depuis les reins jusqu'au jarret. || T. de mar. La partie arrondie du vaisseau qui du flanc s'étend à l'arrière.

HANEBANE (angl. *henbane*), *s. f.* La jusquiame.

HANGAR (*h* aspirée. B. lat. *angarium*, de ἄγγαρος), *s. m.* Remise ouverte de différents côtés, destinée à abriter les chariots, les instruments de labourage, les outils, etc.

HANNETON (*h* aspirée. All. *Hahn*), *s. m.* Insecte de la famille des coléoptères qui paraît au printemps. || Famil. Étourdi comme un hanneton, très-étourdi. || Fig. Un hanneton, un étourdi.

HANSCRIT (*h* aspirée), *s. m.* Voy. SANSCRIT, seul usité.

HANSE (*h* aspirée. Anc. h. all. *hansa*, association. Quelques-uns écrivent anse, dit l'Académie; mais cette orthographe est mauvaise), *s. f.* Hanse teutonique ou simplement hanse, confédération de plusieurs villes d'Allemagne et du Nord qui étaient unies pour le commerce.

HANSÉATIQUE (quelques-uns écrivent anséatique, dit l'Académie), *adj.* Il se dit des villes qui faisaient partie de la hanse teutonique.

HANSIÈRE (*h* aspirée), *s. f.* T. de mar. Voy. HAUSSIÈRE.

HANTÉ, ÉE, *p. p.* de hanter. || Par extens. Fréquenté par les esprits ou par les fées. Maison hantée.

HANTER (*h* aspirée. Lat. *habitare*), *v. a.* Visiter souvent, en parlant soit des lieux, soit des personnes. Hanter la mauvaise compagnie. Je hante les palais, LA FONTAINE.

|| *V. n.* Ne saurait-il souffrir qu'aucun hante céans? MOL. || Se hanter, *v. r.* Se voir, se visiter réciproquement. || Prov. Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es, on juge des mœurs d'une personne par sa société habituelle.

HANTISE (*h* aspirée), *s. f.* Commerce familier.

HAPPE (*h* aspirée. Anc. h. all. *happa*, faucille), *s. f.* Demi-cercle de fer qu'on met au bout des essieux pour empêcher que la roue ne les use à force de tourner. || Crampon qui sert à lier les pièces de bois, les pierres, etc.

HAPPÉ, ÉE, *p. p.* de happer.

HAPPELOURDE (*h* aspirée. *Happer* et *lourd*), *s. f.* Pierre fausse qui a l'éclat d'une pierre précieuse. || Fig. Personne d'un extérieur agréable, mais dépourvue d'esprit. || Cheval de belle apparence, mais sans vigueur.

* **HAPPEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* Action de happer. || Adhérence que certaines substances contractent avec la langue quand on les pose sur cet organe.

HAPPER (*h* aspirée. Holl. *happen*, mordre), *v. a.* Attraper, saisir, surprendre à l'improviste. || Prendre avidement, en parlant du chien qui saisit quelque chose. || *V. n.* Happer à la langue, s'y attacher, en parlant des substances qui s'y collent quand on les essaye.

HAQUENÉE (*h* aspirée. Angl. *hackney*), *s. f.* Cheval ou jument docile, et marchant ordinairement à l'amble. || Ce cheval va la haquenée, il va l'amble. || La haquenée des cordeliers, un bâton. || Fig. et famil. Une grande haquenée, une grande femme mal faite et dégingandée.

HAQUET (ha-kè, *h* aspirée. Dim. du germanique. *hack*, cheval), *s. m.* Charrette longue, étroite et sans ridelles, qui sert à voiturer du vin, des ballots, etc.

HAQUETIER (*h* aspirée), *s. m.* Conducteur de haquet.

HARANGUE (*h* aspirée. Anc. h. all. *hring*, cercle), *s. f.* Discours fait à une assemblée, à un prince ou à quelque autre personne élevée en dignité. || Discours quelconque. || Discours ennuyeux, longue remontrance.

HARANGUÉ, ÉE, *p. p.* de haranguer.

HARANGUER (*h* aspirée), *v. a.* Adresser une harangue. Haranguer ses troupes. || Famil. et absol. Parler beaucoup et avec emphase. || Famil. Réprimander. || Se haranguer, *v. r.* S'adresser l'un à l'autre une harangue.

HARANGUEUR (*h* aspirée), *s. m.* Celui qui harangue. || Fig. Celui qui parle beaucoup, qui fait des réprimandes sur toutes choses. || Harangueuse, femme qui harangue.

HARAS (ha-râ, *h* aspirée. Arabe *faras*, cheval), *s. m.* Lieu où l'on loge des étalons et des juments pour élever des poulains. || Établissement dans lequel sont entretenus les reproducteurs de l'espèce chevaline. || Les étalons et les cavales renfermés dans le haras. || Au plur. L'administration des haras. Employé aux haras.

HARAS (a-ra), *s. m.* Voy. ABA, qui est plus usité.

HARASSÉ, ÉE, *p. p.* de harasser.

* **HARASSEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* État d'une personne harassée.

HARASSER (*h* aspirée. Orig. inc.), *v. a.* Fatiguer à l'excès. || Se harasser, *v. r.* S'épuiser de fatigue.

* **HARCELAGE** (*h* aspirée), *s. m.* Action de harceler.

HARCELÉ, ÉE, *p. p.* de harceler.

HARCELER (*h* aspirée. Anc. fr. *harce*, dim. de *hart*, baguette), *v. a.* Tourmenter, inquiéter par de petites mais fréquentes attaques. Un avorton de mouche en cent lieux le harcèle [le lion], LA FONT. || Harceler les ennemis, les inquiéter, les fatiguer par de fréquentes attaques. || Se harceler, *v. r.* Se tourmenter l'un l'autre.

* **HARCELLEMENT** (*h* aspirée), *s. m* Action de harceler.

HARDE (*h* aspirée Gothique *hairda*, troupeau), *s. f* T. de chasse Troupe de bêtes fauves. || T. de fauconnerie. Troupe d'oiseaux.

HARDE (*h* aspirée. *Hart*), *s. f.* T. de chasse. Lien qui attache les chiens quatre à quatre ou six à six. || Harde de chiens, plusieurs couples de chiens attachés ensemble.

HARDÉ, ÉE, *p. p.* de harder. Des chiens hardés.

HARDER (*h* aspirée. *Harde*), *v. a.* T. de chasse. Attacher les chiens quatre à quatre ou six à six. || Se harder, *v. r.* Être hardé. Les chiens se hardent.

HARDES (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. f pl.* Tout ce qui est d'un usage ordinaire pour l'habillement.

HARDI, IE (*h* aspirée. Part. de l'anc. verbe *hardir*, de l'anc. h. all. *hartjan*, endurcir), *adj.* Qui ose beaucoup. De hardis aventuriers. || Hardi à, suivi d'un infinitif Plus hardi à faire qu'à parler, BOSS. || Un hardi joueur, un homme qui joue gros jeu ou qui tient avec petit jeu. || Ferme, intrépide, assuré. La mine hardie. || En parlant des choses, qui dénote de la hardiesse. Un projet hardi. || Insolent, effronté. Hardi comme un page. || Qu'il est dangereux ou difficile de soutenir, en parlant de doctrines, d'opinions, etc. || En littér. Heureusement hasardé. Pensée hardie. Style hardi. || En art, qui hasarde avec succès. Pinceau hardi. || C'est une plume hardie, se dit d'un auteur qui a un style hardi, et aussi d'un auteur qui écrit librement sur des matières délicates. || Dans certains arts, conçu, exécuté avec une aisance qui ne dénote ni hésitation ni timidité. Une écriture hardie. Le jeu de ce musicien est hardi. || En archit. Se dit des ouvrages qui, malgré leur masse, présentent élégance et légèreté. || HARDI! *loc. interj.* qui sert à exciter.

HARDIESSE (*h* aspirée), *s. f.* Qualité de celui qui est hardi. || En un sens défavorable, témérité, insolence. La hardiesse de ses manières me déplait. || Licence. Excusez si je prends la hardiesse de... || Nature hardie, caractère hardi, en parlant des choses. Hardiesse d'une entreprise, d'une doctrine. || Il y a des hardiesses dans cet ouvrage, il y a des choses hasardées dans cet ouvrage. || Il se dit du style, des expressions et dans certains arts d'une exécution hardie. Une grande hardiesse de style, de pinceau, etc. || Il se dit du caractère d'ouvrages d'art qui présentent quelque chose d'inaccoutumé et qui n'avait pas été fait jusque-là. La hardiesse d'un pont, d'une flèche. || Licence que se permet un écrivain, un artiste.

HARDIMENT (*h* aspirée). *adv.* Avec hardiesse. || Avec effronterie, impudence. Mentir hardiment. || Librement, sans hésiter. Dites-lui hardiment que je n'y consens pas. || Sans crainte de se tromper.

HAREM (ha-rèm, *h* aspirée. Arabe *charam*, chose sacrée), *s. m.* L'appartement des femmes, chez les musulmans. || La réunion des femmes qui habitent un harem.

HARENG (ha-ran, *h* aspirée. Anc. h. all. *harinc*), *s. m.* Poisson de mer de deux à trois décimètres qui arrive du nord en bandes innombrables et qui est un objet très-considérable de pêche. || Hareng saur, voy. SAUR. || Hareng blanc, hareng salé, mais non fumé. || Hareng pec, celui qui se mange cru, après avoir été dessalé. || Hareng bouffi, hareng légèrement fumé et salé. || Être rangés, serrés, pressés comme des harengs en caque ou simplement comme des harengs, se dit de personnes ou de choses rangées et pressées l'une contre l'autre. || Maigre comme un hareng sauret, comme un hareng saur, très-maigre.

HARENGAISON (*h* aspirée), *s. f.* Temps de la pêche du hareng. || La pêche du hareng.

HARENGÈRE (*h* aspirée), *s. f.* Celle qui vend en détail des harengs et du poisson. || Fig. Femme grossière.

HARGNEUX, EUSE (*h* aspirée. Anc. fr. *hargne*, querelle), *adj.* Qui est d'humeur chagrine et disposé à tourmenter, à inquiéter les autres. || *Subst.* Les hargneux. || Il se dit des chevaux, des chiens qui mordent.

* **HARIA,** *s. m.* Voy. ARIA.

HARICOT (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* Haricot de mouton, ragoût fait avec du mouton coupé en morceaux, des pommes de terre et des navets.

HARICOT (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* Fève de haricot ou plus ordinairement haricot, plante de la famille des légumineuses, qui produit des semences alimentaires. || Les semences mêmes de la plante. || Des haricots verts, des haricots dont on mange la gousse encore verte.

HARIDELLE (*h* aspirée Orig. inc.), *s. f.* Mauvais cheval maigre. || Fig. Femme grande, sèche et maigre.

HARMONICA (all. *Harmonika*), *s. m.* Primitivement, instrument de musique inventé en Allemagne, se composant de cloches ou tasses de verre qui contenaient de l'eau à des niveaux différents et qu'on faisait vibrer en passant dessus le doigt mouillé. || Aujourd'hui, tout instrument à touches de verre.

* **HARMONICORDE** (*harmonie* et *corde*), *s. m.* Piano à queue posé verticalement et accompagné d'un mécanisme qui se meut au moyen du pied.

HARMONIE (lat. *harmonia*, de *ἁρμονία*), *s. f.* Agencement entre les parties d'un tout, de manière qu'elles concourent à une même fin. L'harmonie des corps vivants, des parties d'un tableau, etc. || Tout ce qui va

bien ensemble et par cela même paraît agréable. Les ruines ont des harmonies avec leurs déserts, Chateaubr. || Être en harmonie avec, être d'accord avec, ne pas faire de disparate. || Fig. Concorde. Ils vivent dans la plus parfaite harmonie. || En littér. L'ensemble des qualités qui rendent le discours agréable à l'oreille. || Harmonie imitative, arrangement de mots par le son desquels on cherche à imiter un bruit naturel. || Poétiq. Harmonie, le son des vers. || Le dieu de l'harmonie, Apollon. || Table d'harmonie, cette partie d'un piano sur laquelle les cordes sont tendues; se dit aussi du violon et des instruments de cette famille. || Fig. En mus. En général, tout ce qui est agréable à l'oreille. || Science des accords et des lois qui en régissent les successions et le système de classification. || Absol. L'harmonie, l'ensemble des principes et règles de l'harmonie. Traité d'harmonie. || Concert d'harmonie, concert qui n'est composé que d'instruments à vent et d'instruments de percussion.

HARMONIEUSEMENT, *adv*. Avec harmonie. Chanter harmonieusement. || Il se dit aussi de l'arrangement. Des couleurs harmonieusement combinées.

HARMONIEUX, EUSE, *adj*. Qui a un son flatteur pour l'oreille. Un chant, des mots harmonieux. || Par extens. En parlant des personnes, qui lit ou chante avec harmonie. || Dont le style est harmonieux. || Il se dit des choses qui sont en harmonie entre elles. Des couleurs harmonieuses.

HARMONIQUE (lat. *harmonicus*), *adj*. Dont toutes les parties concourent à un même but ou effet. || Sons harmoniques, sons produits par la division spontanée d'une corde vibrante, et qui s'accordent avec le son fondamental; c'est l'octave, la douzième, la double octave, la dix-septième, la dix-neuvième et la triple octave. || *S. m.* Un harmonique. || *S. f.* Les harmoniques, les cordes harmoniques. || Échelle harmonique, succession de sons qui s'engendrent suivant des rapports constants. || En mus. Qui appartient à l'harmonie. Marche harmonique.

HARMONIQUEMENT, *adv*. En mus. Suivant les lois de l'harmonie.

* **HARMONISER**, *v. a.* Néolog. Mettre en harmonie, faire accorder. || En mus. Mettre en parties harmoniques une mélodie. || S'harmoniser, *v. r.* Se mettre en harmonie, être en harmonie.

HARMONISTE, *s. m.* Musicien qui connaît les règles de l'harmonie. || Peintre qui entend l'harmonie des couleurs.

* **HARMONIUM** (ar-mo-ni-om'), *s. m.* Orgue de salon. || *Au pl.* Des harmoniums.

HARNACHÉ, ÉE, *p. p.* de harnacher.

* **HARNACHEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* Action de harnacher. || L'ensemble des harnais. || Équipage d'uniforme des chevaux de cavalerie. || Fig. Un costume lourd et ridicule.

HARNACHER (*h* aspirée. *Harnais*), *v. a.* Mettre le harnais à un cheval. || Fig. et famil. Mettre des vêtements disgracieux et dont les couleurs ne vont point ensemble. || Se harnacher, *v. r.* Se vêtir d'une manière ridicule.

* **HARNACHEUR** (*h* aspirée), *s. m.* Ouvrier sellier. || Valet qui harnache les chevaux. || Marchand de harnais.

HARNAIS (har-nè, *h* aspirée) ou **HARNOIS** (har-noì; cette prononciation n'est usitée qu'en poésie. Mot celtique), *s. m.* Anciennement, l'armure complète d'un homme d'armes. || Endosser le harnois, embrasser la profession des armes; fig. et par plaisanterie, revêtir les habits de sa profession. || Fig. et famil. Suer dans son harnois ou dans son harnais, être mal à l'aise. || Blanchir sous le harnais, sous le harnois, vieillir dans le métier des armes ou dans un métier quelconque. || Par extens. Toute espèce d'habit militaire. || Harnais, tout l'équipage d'un cheval de selle. || Tout l'équipage de cuir d'une voiture. || Cheval de harnais, cheval de charrette. || Tout l'équipage qui sert pour la chasse des petits oiseaux ou pour la pêche.

HARO (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* T. de pratique dont on se servait pour faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, et pour procéder sur-le-champ devant le juge. || Clameur de haro, opposition que l'on formait. || Fig. et famil. Crier haro sur quelqu'un, se récrier contre ce qu'il dit ou fait. || Le haro, le cri qui s'élève dans le public.

* **HARPAGON** (lat. *harpago*), *s. m.* Personnage principal de *l'Avare* de Molière. || Fig. Homme avare et avide.

HARPAILLER (SE) (*h* aspirée, *ll* mouillées. Fréq. de *harper*), *v. r.* Se quereller avec aigreur.

HARPE (*h* aspirée. Anc. scandinave *harpa*), *s. f.* Chez les anciens Juifs, instrument de musique triangulaire et portatif. || Chez les modernes, instrument de musique de forme semblable à la harpe juive, mais aussi haut que l'homme, et qui a une quarantaine de cordes. || Harpe éolienne, voy. éolienne. || Fig. La poésie religieuse, sans doute par allusion à la harpe de David. || Nom vulgaire d'un poisson, la triple lyre de Linné.

HARPE (*h* aspirée. Voy. *harper*), *s. f.* T. de vénerie. La griffe d'un chien. || Harpe de fer, morceau de fer coudé, servant à relier les poteaux corniers des pans de bois aux murs. || T. de maçonnerie. Pierre d'attente.

HARPÉ, ÉE (*h* aspirée. *Harpe*), *adj.* T. de vénerie. Lévrier harpé, celui qui a le devant et les deux côtés fort ovales avec un peu de ventre, de manière à présenter une sorte de ressemblance avec une harpe.

HARPÉ, ÉE, *p. p.* de harper.

HARPÉGE, HARPÉGER, voy. arpége, arpéger.

HARPER (*h* aspirée. Anc. h. all. *harfan*, saisir), *v. a.* Prendre et serrer fortement avec les mains. || Se harper, *v. r.* Se saisir violemment l'un l'autre.

HARPER (*h* aspirée. *Harpe*), *v. n.* Un cheval harpe lorsqu'il fléchit brusquement les jarrets dans l'allure du pas et du trot.

HARPIE (*h* aspirée. Ἅρπυια), *s. f.* Monstre fabuleux qui avait un visage de femme, un corps de vautour, des ongles tranchants et des ailes. || Fig. Personne avide, rapace ou méchante. || Famil. Femme méchante et acariâtre.

HARPISTE (*h* aspirée), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue de la harpe.

HARPON (*h* aspirée. Voy. *harper*), *s. m.* T. de mar. Instrument qui sert à piquer les gros poissons dont on fait la pêche. Lancer le harpon. || Barre de fer ou de bronze, coudée par un bout, qui sert à fixer une pièce de bois contre une autre ou dans la pierre.

HARPONNÉ, ÉE, *p. p.* de harponner.

* **HARPONNEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* Action de harponner.

HARPONNER (*h* aspirée. *Harpon*), *v. a.* Darder, accrocher avec le harpon. Harponner une baleine.

HARPONNEUR (*h* aspirée), *s. m.* Matelot qui lance le harpon.

HART (har, *h* aspirée. Orig. inc.), *s. f.* Lien d'osier ou d'autre bois pliant qui sert à lier les fagots. || La corde dont on étranglait les criminels. Sous peine de la hart.

HARUSPICE, *s. m.* Voy. aruspice.

HASARD (*h* aspirée. Arabe *al sâr*, le dé), *s. m.* À quelques jeux de dés, les hasards sont certains points fixes toujours favorables à celui qui tient le dé. || Jeux de hasard, jeux où les combinaisons volontaires n'ont point de part. || Événement non lié à une cause, imprévu. C'est un grand hasard. Le hasard de la bataille. || Coup de hasard, événement tout à fait fortuit. || Absol. Le hasard, l'ensemble des événements non liés à des causes. Un coup du hasard. Ce qui est hasard à l'égard des hommes est dessein à l'égard de Dieu, Boss. || Probabilités. La doctrine des hasards. || Marchandise de hasard, marchandise qu'on trouve à acheter ou à vendre d'occasion. || Elliptiq. Du hasard, des marchandises d'occasion. C'est un hasard qui vaut du neuf. || Risque. Au hasard de la vie. || Courir hasard, être en péril. || Mettre au hasard, mettre en hasard, faire courir péril, risque. || Poétiq. Les hasards, les périls, et en particulier ceux des combats. Je sais qu'il ne se plaît qu'au milieu des hasards, Rac. || Au hasard, *loc. adv.* À l'aventure, sans réflexion, inconsidérément. Son amitié ne se donnait pas au hasard, Fléch. On marche au hasard pendant toute la vie, Fén. || Au hasard de, au risque de. Au hasard d'un refus. Au hasard de tomber. || Par hasard, *loc. adv.* Fortuitement. || De hasard, même signification. || À tout hasard, *loc. adv.* À tout événement, quoi qu'il puisse arriver. || Prov. Il faut laisser quelque chose au hasard, on ne peut tout prévoir.

HASARDÉ, ÉE, *p. p.* de hasarder. || En littér. Qui, étant en dehors de l'usage, court risque de n'être pas bien accueilli des connaisseurs. || Blond hasardé, blond qui tire sur le roux.

HASARDER (*h* aspirée), *v. a.* Exposer aux chances du hasard, du péril. Hasarder sa tête. || Risquer de perdre. || Hasarder quelque chose ou quelqu'un à, l'exposer à. Mais voyez les périls où vous me hasardez, Corn.

|| Tenter hasardeusement, témérairement. Hasarder une bataille générale. || Émettre avec crainte et comme chose hasardeuse. Hasarder un mot, une prière. || En littér. et beaux-arts, user de quelque chose qui, n'étant pas encore établi, court hasard de choquer les connaisseurs. || *V. n.* Tenter le hasard. On ne ferait jamais rien, si on ne hasardait pas un peu, VOLT. || Hasarder de, avec un infinitif. || Se hasarder, *v. r.* Courir hasard, s'exposer à un danger. || Faire une démarche délicate. || Se hasarder à, suivi d'un infinitif, tenter hasardeusement, avec quelque péril. || Se hasarder de, même sens, bien qu'aujourd'hui moins usité. Si quelqu'un se hasarde de lui emprunter quelques vases, LA BRUY. || Être hasardé. || Prov. Qui ne hasarde rien n'a rien, il faut un peu de hardiesse si l'on veut réussir.

HASARDEUSEMENT (*h* aspirée), *adv.* D'une manière hasardeuse, avec péril.

HASARDEUX, EUSE (*h* aspirée), *adj.* Qui se hasarde volontiers. Si vous étiez moins hasardeux, j'aurais plus de repos, SÉV. Humeur hasardeuse, ID. || Qui tente des choses hasardeuses. C'est un médecin trop hasardeux. || Où il y a du danger. Conseil hasardeux. Il sut bien se tirer d'un pas si hasardeux, CORN. || En littér. Qui sort de l'usage et est au hasard de choquer les connaisseurs.

* **HASCHISCH** (ha-chich, *h* aspirée. Arabe *hachich*, herbe sèche), *s. m.* Nom donné aux feuilles du chanvre indien, que l'on fait sécher pour les mâcher ensuite ou les fumer. || Préparation enivrante faite avec ce végétal.

HASE (ha-z', *h* aspirée. Anc. h. all. *haso*, lièvre), *s. f.* La femelle du lièvre, du lapin de garenne.

HAST (ast'. Voy. *haste*), *s. m.* Nom peu usité de la lance. || Arme d'hast, toute arme emmanchée au bout d'un long bâton, comme la pique, la hallebarde.

HASTAIRE (lat. *hastarius*), *s. m.* Syn. de hastat.

* **HASTAT** (ha-sta. Lat. *hastatus*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Soldat armé d'un javelot.

HASTE (*h* aspirée. Lat. *hasta*), *s. f.* T. d'antiq. Longue lance.

HASTÉ, ÉE (*h* aspirée), *adj.* En bot. Qui a la figure d'un fer de pique, par exemple la feuille de l'oseille.

HÂTE (*h* aspirée. All. *Hast*), *s. f.* Activité à faire, promptitude à faire. || Avoir hâte, avoir une grande hâte, avoir grande hâte, avoir extrêmement hâte, être très-pressé. On dit aussi grand'hâte (voy. GRAND). || EN HÂTE, AVEC HÂTE, *loc. adv.* Promptement, en diligence. || À LA HÂTE, *loc. adv.* Avec précipitation.

HÂTÉ, ÉE, *p. p.* de hâter. || Qui a hâte. Il est extrêmement hâté.

HÂTER (*h* aspirée), *v. a.* Rendre plus rapide, plus prompt, plus prochain. Hâter les progrès des arts, un voyage, etc. || Hâter le pas, marcher plus rapidement. || T. de jardinage. Favoriser le développement des fleurs ou des fruits d'une plante. || Faire dépêcher. Hâter la besogne, le dîner, etc. || Il se dit avec *de* et un infinitif. || Se hâter, *v. r.* Faire diligence. Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie; Qui sait si nous serons demain? RAC. || Sans complément verbal. Hâtez-vous lentement.

HÂTEUR (*h* aspirée. Anc. fr. *haste*, broche), *s. m.* Anciennement, nom d'un officier de cuisine de la bouche du roi, qui était chargé du soin du rôt.

HÂTIER (*h* aspirée. Anc. fr. *haste*, broche), *s. m.* Grand chenet de cuisine, à plusieurs crochets de fer.

HÂTIF, IVE (*h* aspirée), *adj.* Qui devance le temps, en parlant de ce qui est susceptible d'accroissement. Croissance hâtive. Esprit hâtif. || Qui est en avance. Fruit hâtif. || Qui produit avant le temps. Terrain hâtif. || Pois, choux hâtifs, variétés qui produisent plus tôt que l'espèce.

HÂTIVEAU (*h* aspirée. *Hâtif*), *s. m.* Poire lisse qui mûrit une des premières.

HÂTIVEMENT (*h* aspirée), *adv.* Avant le temps ordinaire. || En hâte.

HÂTIVETÉ (*h* aspirée), *s. f.* Croissance hâtive.

HAUBAN (*h* aspirée. Flamand *hobant*), *s. m.* T. de mar. Tout cordage dont la fonction est d'assujettir les mâts dans le sens latéral ou contre la chute vers l'avant.

HAUBERGEON (*h* aspirée), *s. m.* Petit haubert.

HAUBERT (hô-bèr, *h* aspirée. Anc. h. all. *halsberc*), *s. m.* Sorte d'ancienne cuirasse. || Fief de haubert, le plus noble fief après ceux de dignité et les baronies.

HAUSSE (*h* aspirée. Voy. *hausser*), *s. f.* Ce qui sert à hausser. Mettre une hausse à des chaussures. || Espèce de targette graduée, adaptée à la culasse d'un canon, et se haussant ou se baissant à volonté. Un fusil à hausse. || Petite pièce de bois qui se place à la poignée de l'archet, sous l'attache des crins, pour les éloigner de la baguette. || T. de finance. Mouvement d'augmentation de valeur dans le cours soit des effets publics, soit des denrées et marchandises. Les fonds sont en hausse. Jouer à la hausse.

HAUSSÉ, ÉE, *p. p.* de hausser.

HAUSSE-COL (*h* aspirée), *s. m.* Petite plaque dorée, en forme de croissant, que les officiers d'infanterie portent au-dessous du cou lorsqu'ils sont de service. || *Au pl.* Des hausse-cols, selon l'Académie, ou des hausse-col.

HAUSSEMENT (*h* aspirée), *s. m.* Action de hausser, d'élever quelque chose. Le haussement d'un mur. || Un haussement d'épaules, mouvement qu'on fait par dédain ou par mépris. || Fig. Le haussement des monnaies, augmentation de leur valeur numéraire. || Haussement du prix des denrées, enchérissement. || Le haussement de la voix, action de parler d'une voix plus forte.

HAUSSER (*h* aspirée), *v. a.* Rendre plus haut. Hausser un mur. || Lever en haut. Hausser le bras. || Hausser les épaules, les lever en signe de dédain, de mépris. || Fig. Augmenter. Hausser le prix du vin. || Hausser la monnaie, en augmenter la valeur numéraire. || Rendre plus fort, en parlant de la voix. || En mus. Hausser le diapason, prendre pour note du diapason une note plus élevée. || Hausser le ton d'un morceau de musique, en hausser le diapason. || Fig. Hausser le ton, prendre un ton de commandement, de menace, élever ses prétentions. || Donner plus de force, en parlant du cœur, du courage. Cette place lui a bien haussé le cœur. || *V. n.* Devenir plus haut, plus élevé. La rivière a haussé. || Fig. Prendre une valeur plus grande. Les prix ont haussé. || Fig. Hausser d'un ton, prendre un ton de supériorité, de menace. || Se hausser, *v. r.* Se rendre plus grand, et fig. tâcher de paraître avoir plus de mérite, plus de crédit, etc. qu'on n'en a. || Être haussé. || Le temps se hausse, il s'élève, il s'éclaircit.

* **HAUSSIER** (*h* aspirée), *s. m.* Spéculateur qui joue à la hausse sur les fonds publics.

HAUSSIÈRE (orig. inc.), *s. f.* T. de mar. Cordage fait avec trois ou quatre torons. || On dit aussi aussière et par corruption hansière.

HAUT, HAUTE (*h* aspirée. Lat. *altus*), *adj.* Qui a une étendue considérable depuis un point inférieur jusqu'à un point supérieur. Un haut clocher. Un homme haut de six pieds. || Qui est situé au-dessus, en parlant de choses les unes par rapport aux autres. Les hautes régions de l'air. || Le temps est haut, les nuages sont élevés. || Le haut bout d'une chambre, d'une table, la place la plus honorable. || Les hautes latitudes, les latitudes qui s'avancent vers le pôle. || Haut se dit aussi de la différence de niveau entre des lieux qui dominent et une partie plus basse. La ville haute. || Qui s'élève haut. L'aigle a le vol très-haut. || Qui est à un niveau supérieur, en parlant des cours d'eau ou des régions considérées par rapport au niveau de la mer. La haute Allemagne. || Le haut Rhin, la partie de ce cours d'eau qui est du côté de la source. || Quand *haut* entre dans un nom de département, il prend une majuscule et est uni par un trait d'union au nom qui suit. Le préfet de la Haute-Marne. || Qui est relevé, dressé. Marcher la tête haute; fig. se montrer partout sans rien craindre. || Haut à la main, qui frappe pour se faire obéir; et fig. être haut à la main, être arrogant, hautain. || Tenir la bride haute, la tenir courte. || Fig. Tenir la bride haute à un jeune homme, lui laisser peu de liberté. || Avoir la haute main dans une affaire, dans une société, y dominer. || En blas. Épée haute, épée droite. || Profond. L'eau est haute en cet endroit. || Dont l'eau est plus élevée qu'à l'ordinaire. Les eaux sont hautes. || La marée, la mer est haute, elle est à son plus haut point. || Hautes marées, marées plus fortes que les autres. || La haute mer, la pleine mer. || En mus. Élevé, aigu. Ton haut. Sons hauts. || Fig. et famil. Prendre le haut ton, le prendre d'un ton haut, sur un ton haut, sur le haut ton, prendre un ton fier, menaçant, arrogant. || Retentissant, qui s'entend au loin, en parlant de la voix. || Fig. et famil. Jeter les hauts cris, se ré-

crier, se plaindre hautement. || Avoir la parole haute, être haut en parole, avoir le verbe haut, parler fièrement. || En peint. et teinture, couleurs hautes, celles qui ont de l'éclat, de la vivacité, comme le rouge. || Être haut en couleur, avoir le teint très-coloré. || Éloigné dans le temps. Une haute antiquité. || Carême haut, carême tardif, qui ne commence qu'au mois de mars. || Haut, se dit des personnes qui occupent les premiers rangs de la société. Très-haut prince. || Il se dit en parlant des bontés, de la bienveillance, de la protection qui émanent des princes, des souverains. Une haute protection. || Le Dieu très-haut ou *subst.* le Très-Haut (avec deux majuscules), Dieu. || Les hautes classes, les classes de la société qui tiennent le premier rang. || La chambre haute, la chambre des lords dans le parlement anglais, et la chambre des pairs en France. || Anciennement, haute justice, la juridiction d'un seigneur dont le juge pouvait connaître de toutes causes, excepté des cas royaux. Seigneur haut justicier. || L'exécuteur de la haute justice ou le maître des hautes œuvres, le bourreau. || Haut se dit aussi de la naissance, en parlant de la noblesse. Haute naissance. || En haut lieu, à la cour, chez le souverain. || Grand, excellent, distingué dans son genre. Haute estime. De hautes fonctions. || En chir. Haut appareil, une des manières de faire l'opération de la taille. || De haut goût, très-épicé. || Le haut mal, l'épilepsie. || Les hautes sciences, la théologie, la philosophie et les mathématiques. || Dans les colléges et lycées, les hautes classes, celles où l'on enseigne la rhétorique, la philosophie et les mathématiques spéciales. || Le haut enseignement ou enseignement supérieur, l'enseignement des facultés et du Collége de France. || Haut style, langage rempli de termes nobles et d'expressions riches et magnifiques. || Qui a de l'élévation morale et de la fierté. Loin d'en être abattu, son cœur en est plus haut, Corn. || Qui annonce de l'élévation morale. Avoir le cœur haut. || Orgueilleux, impérieux, qui a de la hauteur. || En mauvaise part, excessif en son genre. Haute effronterie. || Haute trahison, se dit des crimes qui intéressent la sûreté de l'État. || Les hautes cartes, celles qui ont le plus de valeur, surtout les as et les figures. || Haut prix, valeur très-élevée. || Les blés, les vins sont hauts, ils sont à haut prix.

Haut, *s. m.* Élévation, hauteur. Cette maison a quinze mètres de haut. || Tomber de son haut, tomber de toute sa hauteur, et fig. être extrêmement surpris d'une chose. || Du haut en bas, de haut en bas, de l'extrémité supérieure à l'extrémité inférieure. || Fig. et famil. Regarder quelqu'un de haut en bas, regarder quelqu'un du haut de sa grandeur, le regarder avec un air de mépris. || Fig. Traiter quelqu'un du haut en bas, de haut en bas, le traiter avec mépris, arrogance. || Fig. Voir les choses de haut, embrasser les choses dans toute leur étendue ; n'en avoir que des idées générales. || Au plur. T. de mar. Les hauts du navire, ce qui, du navire, est au-dessus de la flottaison. || Montagne, éminence. Sur un haut, vers cet endroit Était leur infanterie, Mol. || Gagner au haut, gagner le haut, s'enfuir, se mettre en sûreté. || Le faite, le sommet, la partie supérieure. Le haut d'une tour, d'une montagne, etc. || Fig. Monter au plus haut de la félicité, Corn. || Fig. Du haut de son esprit, en s'attribuant un esprit supérieur. || Crier du haut de sa tête, crier aussi fort que l'on peut. || Le haut du pavé, la partie la plus haute du pavé. || Fig. Tenir le haut du pavé, être au premier rang. || Le haut du jour, le temps où le soleil est le plus haut, midi. || Fig. Le haut et le bas, ce qu'il y a d'élevé et ce qu'il y a d'infime. Le haut et le bas de notre cœur. Le jeu a ses hauts et ses bas. || Il y a du haut et du bas, des hauts et des bas dans l'humeur, dans l'esprit, dans la conduite, dans les ouvrages de cet homme. || En mus. Le haut, les notes élevées.

Haut, *adv.* Dans la partie la plus haute. Monter haut. Être haut perché. || Cheval monté haut ou haut monté, cheval dont le tronc est supporté par des membres longs et grêles. || Mener un cheval haut la main, tenir haut les rênes. || Fig. et famil. Haut la main, avec autorité, sans difficulté. || Porter haut la tête, se dit du cheval qui porte bien sa tête. || Porter haut la tête, le porter haut, être fier. || Haut le pied, en levant le pied. || Elliptiq. Haut le pied! marchez, décampez. || Faire haut le pied, s'enfuir. || *S. m.* Un haut-le-pied, en termes familiers, homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement. || *Au pl.* Des haut-le-pied. || Fig. Haut, *adv.* À un rang élevé, à un point élevé. Des personnes haut placées. || Prétendre trop haut, avoir des prétentions trop élevées. || Dans les temps passés. Quelque haut qu'on puisse remonter. || Reprendre les choses de plus haut, remonter à des vérités antérieures, à des principes généraux. || Plus haut, ci-dessus, dans ce qui précède. || En mus. Dans un ton haut. Sa voix ne peut pas monter plus haut. || Fig. Le prendre haut, très-haut, montrer de l'arrogance, de la présomption. || À haute voix. Parlez haut. || Elliptiq. Plus haut ! c'est-à-dire parlez plus haut. || Fig. Parler haut, parler ouvertement, sans réticence ni ambages ; s'exprimer d'un ton décidé et même arrogant; parler librement contre les abus des gouvernements ou des institutions. || Penser tout haut, faire connaître avec franchise ses pensées. || T. de jeu. Couper haut, couper avec un fort atout. || Monter haut, s'élever à une somme considérable. La dépense monte haut. || En haut, *loc. adv.* Dans le lieu qui est le plus haut. Regarder en haut. || D'en haut, d'un lieu supérieur. || D'en haut, du ciel même, par la vertu céleste. Des hommes justes suscités d'en haut, Mass. || D'en haut, se dit aussi pour signifier la cour et autres autorités supérieures. Un ordre d'en haut. || En haut de, *loc. prép.* Dans la partie supérieure. Il est tout en haut de la maison. || Là-haut, dans le lieu qui est là au-dessus. || Dans le ciel, par opposition à ici-bas. || Par en haut, *loc. adv.* Par le haut. Passer par en haut. || Aller par haut et par bas, vomir et aller à la selle.

HAUT-À-BAS (*h* aspirée), *s. m.* T. vieilli. Porte-balle. || *Au pl.* Des haut-à-bas.

HAUT-À-HAUT (*h* aspirée), *s. m.* Cri de chasse pour appeler.

HAUTAIN, AINE (*h* aspirée. *Haut*), *adj.* Qui s'élève haut par sa fierté et sa magnanimité. Une âme hautaine. || Qui pousse la hauteur d'âme jusqu'à l'arrogance. Un jeune homme hautain. || *Subst.* Le hautain. || Il se dit aussi des choses. Une humeur hautaine.

HAUTAINEMENT (*h* aspirée), *adv.* D'une manière hautaine.

HAUTBOIS (*h* aspirée. *Haut* et *bois*, flûte), *s. m.* Instrument à anche terminé par un petit pavillon, dont les sons rappellent ceux de la musette. || Fig. La poésie pastorale. || Musicien qui joue du hautbois. || Jeu de l'orgue.

* **HAUTBOÏSTE** (*h* aspirée), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue du hautbois.

HAUT-DE-CHAUSSE ou **HAUT-DE-CHAUSSES** (*h* aspirée), *s. m.* Ancien nom de la partie du vêtement de l'homme qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux et qui était retenu par une ceinture mobile. On dit aujourd'hui culotte. || Fig. Cette femme porte le haut-de-chausse, elle est maîtresse au logis. || *Au pl.* Des hauts-de-chausse ou hauts-de-chausses.

HAUTE-CONTRE (*h* aspirée. *Haut* et *contre*, ce qui est à l'extrême), *s. f.* En mus. La plus haute voix d'homme, celle qui est au-dessus du ténor. || Celui qui a une voix de haute-contre. || *Au pl.* Des hautes-contre.

HAUTEMENT (*h* aspirée), *adv.* Avec hauteur, orgueil. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, La Bruy. || Avec hauteur, gloire. Mais d'Assur hautement le triomphe s'apprête, Volt. || Avec hauteur, vigueur. Charles XII fit demander hautement à l'empereur d'Allemagne l'exécution du traité, Volt. || D'une manière manifeste. Montrons-leur hautement que nous avons des yeux, Corn. || Hardiment, librement, résolûment. Parler hautement. || À voix haute.

HAUTESSE (*h* aspirée), *s. f.* Titre qu'on donne au sultan ; en cet emploi, on met une majuscule. Sa Hautesse.

HAUTE-TAILLE (*h* aspirée), *s. f.* Ancien terme de musique qui se disait par opposition à basse-taille. C'est la taille ou ténor. || *Au pl.* Des hautes-tailles.

HAUTEUR (*h* aspirée), *s. f.* Dimension d'un corps considéré du bas à son sommet. || Tomber de sa hauteur, tomber tout de son long, et fig. être saisi de surprise. || Hauteur du baromètre, la longueur de la colonne de mercure. || En géogr. Hauteur absolue, hauteur d'une montagne, d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

Hauteur relative, hauteur d'une montagne au-dessus du sol sur lequel elle s'appuie. || Il se dit de ce qui va en montant. Un chemin que sa hauteur et son âpreté rendent toujours assez difficile, Boss. || L'élévation d'un corps au-dessus de la terre ou d'une surface. La hauteur des nuages. || En astron. Quantité, mesurée par un arc de grand cercle, dont un astre ou le pôle est élevé au-dessus de l'horizon. Prendre la hauteur du pôle. || T. de mar. Être à la hauteur d'une île, d'une ville, être dans le même degré de latitude. || Colline, éminence. || La hauteur d'un bataillon, d'un escadron, la quantité de rangs qui le composent. || Profondeur. Jeter la sonde pour prendre la hauteur. || Fig. Ce qui est supérieur, d'un ordre élevé. La hauteur des entreprises. || Être à la hauteur de, être en état de comprendre, d'apprécier; occuper convenablement un poste. || Être à la hauteur de la situation, avoir les qualités nécessaires pour suffire aux exigences de la situation. || Être à la hauteur du siècle, de son siècle, n'être pas étranger aux connaissances, aux idées de son temps. || Fig. Caractère d'une âme haute, fière; magnanimité. || Sorte d'orgueil ou même d'arrogance qui se manifeste par le ton, les manières, etc. || Au pl. Sentiments, actions, paroles de hauteur. Nos hauteurs, dont tous ceux qui nous environnent souffrent, nous les ignorons, Mass.

HAUT-FOND (*h* aspirée), *s. m.* Voy. FOND.

HAUT-LE-CORPS (*h* aspirée), *s. m.* Brusque mouvement du corps, tressaillement involontaire. || Saut, bond que fait un cheval. || *Au pl.* Des haut-le-corps.

HAUTURIER, IÈRE (*h* aspirée. *Haut*), *adj.* T. de mar. anc. Qui est de la haute mer. Navigation hauturière, navigation de long cours. Pilote hauturier.

* **HAVANE** (*h* aspirée), *s. m.* Cigare de la Havane. D'excellents havanes.

HÂVE (*h* aspirée. Anglo-saxon *hasva*), *adj.* Pâle, maigre et défiguré. Des faces hâves.

HAVI, IE, *p. p.* de havir. Viande havie. || *S. m.* Action d'une chaleur trop vive du four qui brûle le pain.

HAVIR (*h* aspirée. Anc. h. all. *heien*, brûler), *v. a.* En parlant de la viande qu'on fait rôtir, dessécher et brûler à la surface, sans obtenir de cuisson à l'intérieur. || *V. n.* La viande havit à un trop grand feu. || Se havir, *v. r.* Être havi.

HAVRE (*h* aspirée. Anglo-saxon *häfen*), *s. m.* Anciennement, port de mer quelconque. || Ne se dit plus que de certains ports qui sont à sec à marée basse.

HAVRE-SAC (*h* aspirée. All. *Habersak*), *s. m.* Nom du grand sac de peau que les fantassins portaient sur le dos dans les marches. Aujourd'hui on dit sac. || Sac que les gens de métier portent sur le dos, et où ils mettent leurs provisions et leurs ustensiles. || *Au pl.* Des havre-sacs.

HÉ (*h* aspirée)! *interj.* Sert principalement à appeler. Hé! venez ici. || Sert à donner de la force à ce qui suit. Hé! mon père, oubliez votre rang à ma vue, Rac. || S'emploie pour avertir. Hé! prenez donc garde. || Se dit pour exprimer de la pitié, du regret, de la douleur. Hé! mon Dieu! || HÉ BIEN! *loc. interj.* qui exprime l'étonnement et qui sert à interroger. Hé bien! de quoi est-il question?

HEAUME (hô-m', *h* aspirée. Anc. h. all. *helm*), *s. m.* Sorte de casque élevé en pointe qui couvrait la tête et le visage, et qui n'avait qu'une ouverture garnie de grilles à l'endroit des yeux. || En blas. Le heaume est une pièce d'armoiries, mais ordinairement il sert de timbre.

HEBDOMADAIRE (lat. *hebdomadarius*), *adj.* Qui appartient à la semaine. || Qui se renouvelle chaque semaine. Journal hebdomadaire. Notes hebdomadaires.

* **HEBDOMADAIREMENT,** *adv.* Toutes les semaines.

HEBDOMADIER, *s. m.* Celui qui est de semaine dans un chapitre ou dans un couvent, pour y faire l'office et y présider. || *Adj.* Chanoine hebdomadier. || Au fém. Hebdomadière, religieuse qui est de semaine.

HÉBERGE (anc. h. all. *heriberga*, campement militaire), *s. f.* Endroit où deux bâtiments établis sur un même mur commencent à se séparer, étant d'inégale hauteur.

HÉBERGÉ, ÉE, *p. p.* d'héberger.

* **HÉBERGEMENT,** *s. m.* Action d'héberger.

HÉBERGER, *v. a.* Loger, recevoir chez soi. || S'héberger, *v. r.* En arch. S'adosser sur et contre un mur mitoyen.

* **HÉBÉTANT, ANTE,** *adj.* Qui hébète. Une occupation hébétante.

* **HÉBÉTATION** (lat. *hebetatio*), *s. f.* État d'émoussement des sens. L'hébétation des sens du goût et du toucher, Buff.

HÉBÉTÉ, ÉE, *p. p.* d'hébéter. Un homme hébété. Des yeux hébétés. || *Subst.* Un hébété. Une hébétée.

HÉBÉTER (lat. *hebetare*), *v. a.* Rendre obtus, émoussé, en parlant de l'esprit, des sens. Ce gouvernement hébète les peuples. || S'hébéter, *v. r.* Devenir hébété.

HÉBRAÏQUE (lat. *hebraïcus*), *adj.* Qui appartient aux Hébreux. La langue hébraïque.

* **HÉBRAÏQUEMENT,** *adv.* À la manière des Hébreux.

HÉBRAÏSANT, *s. m.* Savant qui s'attache à l'étude de la langue hébraïque.

* **HÉBRAÏSER** (ἑβραΐζειν), *v. n.* Se servir d'hébraïsmes. || Étudier l'hébreu. || Adopter les opinions des Hébreux.

HÉBRAÏSME, *s. m.* Locution particulière à la langue hébraïque.

HÉBREU (lat. *hebræus*), *s. m.* Nom du peuple juif. || Ce mot n'a pas de féminin; on dit les Juives. || Langue hébraïque. || Fig. et famil. C'est de l'hébreu, on n'y peut rien comprendre. || *Adj. m.* Le texte hébreu. Cet adjectif est inusité au féminin; en ce cas on le remplace par hébraïque. Le texte en langue hébraïque.

HÉCATOMBE (ἑκατόμβη), *s. f.* Sacrifice de cent bœufs ou d'un grand nombre de victimes. || Fig. Massacre, effusion de sang humain.

* **HECT....** ou **HECTO....** préfixe du nouveau système métrique qui signifie cent, et est une contraction de ἑκατόν.

HECTARE, *s. m.* Mesure agraire d'une superficie de cent ares.

HECTIQUE (ἑκτικός), *adj.* En méd. Qui consume. Fièvre hectique, fièvre ordinairement continue, accompagnée d'amaigrissement progressif.

HECTISIE, *s. f.* En méd. État de ceux qui ont la fièvre hectique.

* **HECTO,** *s. m.* Abréviation usuelle d'hectogramme. Trois hectos de viande.

HECTOGRAMME, *s. m.* Poids de cent grammes.

HECTOLITRE, *s. m.* Mesure de cent litres.

* **HECTOMÈTRE,** *s. m.* Mesure de longueur égale à cent mètres.

* **HECTOMÉTRIQUE,** *adj.* Qui appartient à l'hectomètre.

* **HECTOSTÈRE,** *s. m.* Mesure de cent stères.

* **HÉDÉRACÉ, ÉE** (lat. *hedera*), *adj.* En bot. Qui ressemble au lierre. || *S. f. pl.* Les hédéracées, famille de plantes dont le lierre est le type.

* **HÉGÉMONIE** (ἡγεμονία), *s. f.* Suprématie qui appartenait à un peuple dans les fédérations de l'antiquité grecque. || Il s'applique aussi aux États modernes.

HÉGIRE (arabe *hejireth*, fuite), *s. f.* L'ère des mahométans, qui commence à l'époque où Mahomet s'enfuit de la Mecque, et qui correspond à l'an 622 de Jésus-Christ.

HEIDUQUE (bohème *hayduk*), *s. m.* Nom d'une milice de la Hongrie. || Domestique vêtu à la hongroise.

HEIM ou **HEIN** (hin, *h* aspirée. Lat. *hem*)! *interj.* S'emploie en guise d'interrogation, et signifie : n'est-ce pas? qu'en dites-vous? || Exprime aussi l'étonnement.

HÉLAS (*hé* et *las*)! *interj.* Exprime la douleur. || *S. m.* Que cet hélas a de peine à sortir! Corn.

HÉLÉ, ÉE, *p. p.* de héler.

HÉLER (*h* aspirée. Angl. *to hail*), *v. a.* T. de mar. Appeler un navire avec un porte-voix. || Par extens Appeler de fort loin. || Se héler, *v. r.* S'appeler l'un l'autre en mer ou de loin.

HÉLIANTHE (ἥλιος et ἄνθος), *s. m.* Genre de plantes de la famille des composées.

HÉLIANTHÈME, *s. m.* Genre de plantes dont la plus connue porte des fleurs d'un jaune luisant disposées en épi, et est dite vulgairement herbe d'or.

HÉLIAQUE (ἡλιακός), *adj.* En astron. Lever héliaque, coucher héliaque, se disent d'un astre qui se lève ou qui se couche au moment où, le soleil allant se lever ou venant de se coucher, il n'y a pas assez de lumière pour que l'astre en question ne soit pas visible.

HÉLIASTES (ἡλιαστής), *s. m. pl.* Nom que portaient à Athènes les membres d'un tribunal, dont les assemblées commençaient au lever du soleil.

HÉLICE (ἕλιξ), *s. f.* Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. || Escalier en hélice, escalier composé de marches gironnées attachées les unes sur les autres autour d'une colonne de bois ou de pierre. || T. de mécan. Tout appareil en forme de vis ou de tire-bouchon. || Hélice propulsive ou simplement hélice, appareil qui remplace les roues à aubes dans les bateaux à vapeur. || Genre de coquillages en forme de spirale.

HÉLICON, *s. m.* Montagne de Béotie, fameuse parmi les poëtes, qui la regardaient comme un des séjours ordinaires d'Apollon et des Muses. || Fig. La poésie en général.

HÉLIOCENTRIQUE (ἥλιος et *centre*), *adj.* En astron. Rapporté au soleil comme centre. Lieu, point héliocentrique d'une planète, lieu, point de l'écliptique où paraîtrait cette planète, vue du soleil.

* **HÉLIOGRAPHIE** (ἥλιος et γράφειν), *s. f.* En astron. Description du soleil. || Sorte de photographie.

HÉLIOSCOPE (ἥλιος et σκοπεῖν), *s. m.* Lunette destinée à regarder le soleil. || Instrument à l'aide duquel on dirige l'image du soleil dans une chambre obscure.

* **HÉLIOSTAT** (ἥλιος et στατός), *s. m.* Appareil d'optique par lequel un mouvement d'horlogerie maintient dans une direction constante, malgré le mouvement du soleil, un rayon introduit dans une chambre obscure.

HÉLIOTROPE (ἥλιος et τροπή), *s. m.* Genre de plantes de la famille des borraginées. || Nom de quelques plantes qui se tournent vers le soleil tant qu'il est sur l'horizon. || Pierre précieuse qui est verdâtre et rayée de veines rouges; c'est une espèce de jaspe oriental.

HÉLIX (ἕλιξ), *s. m.* En anat. Le grand bord replié de l'oreille externe.

HELLANODICES ou **HELLANODIQUES** (ἑλλανοδίκαι), *s. m. pl.* Officiers qui présidaient aux jeux Olympiques.

HELLÉBORE, HELLÉBORINE, voy. ELLÉBORE, etc.

* **HELLÈNE** (Ἕλλην), *s. m.* Nom que les anciens Grecs se donnaient et que les Grecs modernes se donnent encore.

HELLÉNIQUE (ἑλληνικός), *adj.* Qui appartient à la Grèce. || Langue hellénique, la langue grecque ancienne. || *S. m.* L'hellénique, le grec ancien. || *S. f. pl.* Titre que portaient plusieurs Histoires de la Grèce.

HELLÉNISME (ἑλληνισμός), *s. m.* Tour, expression qui tient au génie de la langue grecque. || L'ensemble des idées et des mœurs de la Grèce.

HELLÉNISTE (ἑλληνιστής), *s. m.* Nom donné aux Juifs qui étaient dispersés parmi les Grecs, surtout à ceux qui habitaient Alexandrie. || *Adj.* Les Juifs hellénistes. || Érudit versé dans l'étude de la langue grecque.

* **HELMINTHE** (ἕλμινς), *s. m.* Nom donné aux entozoaires ou vers intestinaux.

HÉLOSE (εἵλωσις), *s. f.* Renversement des paupières avec convulsion des muscles de l'œil.

* **HELVÉTIEN, IENNE** (lat. *helvetius*), *s. m.* et *f.* Se dit en poésie pour Suisse. || *Adj.* Les champs helvétiens.

HELVÉTIQUE, *adj.* Qui appartient à la nation suisse. || Corps ou ligue helvétique, la confédération des Suisses.

HEM (hèm', *h* aspirée. Lat. *hem*), *interj.* Sert pour appeler. Hem, venez çà. || Sert aussi pour interroger.

HÉMATITE (αἱματίτης), *s. f.* Minerai de fer qui est un peroxyde de ce métal. || *Adj.* Pierre hématite.

HÉMATOCÈLE (αἷμα et κήλη), *s. f.* Tumeur sanguine.

HÉMATOSE (αἱμάτωσις), *s. f.* En physiol. Conversion du chyle en sang et du sang veineux en sang artériel.

HÉMATURIE (αἱματουρία), *s. f.* En méd. Pissement de sang.

HÉMÉROCALLE (ἡμεροκαλλίς), *s. f.* Genre de plantes liliacées. L'hémérocalle jaune. L'hémérocalle bleue.

HÉMI.... mot qui, dans les composés d'origine grecque, signifie demi ou la moitié, et est le grec ἡμι.

HÉMICYCLE (ἡμίκυκλος), *s. m.* Salle demi-circulaire. || Siége de marbre en forme de demi-cercle dans les jardins de style français. || En archit. Trait d'une voûte demi-circulaire. || En géogr. Moitié d'une mappemonde.

* **HÉMICYCLIQUE**, *adj* Qui est relatif à l'hémicycle, à un hémicycle.

HÉMINE (lat. *hemina*), *s. f.* Mesure de capacité chez les anciens Romains, contenant 27 centilitres.

* **HÉMIONE** (ἡμίονος), *s. m.* Espèce du genre cheval.

HÉMIPLÉGIE ou **HÉMIPLEXIE** (ἡμιπληξία), *s. f.* Paralysie d'une moitié latérale du corps.

* **HÉMIPLÉGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'hémiplégie. || *Subst.* Une personne atteinte d'hémiplégie.

HÉMIPTÈRES (*hémi...* et πτερόν), *s. m. pl.* Genre d'insectes dont la bouche est en suçoir et dont les ailes sont recouvertes à moitié par des élytres ou étuis.

HÉMISPHÈRE (lat. *hemisphærium*), *s. m.* La moitié d'une sphère. || La moitié du globe terrestre ou céleste. || En anat. Hémisphères du cerveau, les deux moitiés latérales de cet organe.

HÉMISPHÉRIQUE, *adj.* Qui a la forme d'une moitié de sphère.

HÉMISTICHE (lat. *hemistichium*, de ἡμιστίχιον), *s. m.* La moitié d'un vers alexandrin. || Il se dit aussi de la moitié d'un vers de dix syllabes, quand il est coupé en deux parties de cinq syllabes chacune. || Il se dit aussi, mais inexactement, pour des parties de vers qui ne sont pas portions de vers déterminées par l'hémistiche.

HÉMOPTOÏQUE, *adj.* Mot barbare pour hémoptyique.

* **HÉMOPTYIQUE** (αἱμοπτυϊκός), *adj.* Qui est atteint d'hémoptysie. || Crachats hémoptyiques, ceux qui sont rejetés pendant l'hémoptysie.

HÉMOPTYSIE (αἱμόπτυσις), *s. f.* Crachement de sang; hémorrhagie de la membrane muqueuse du poumon.

HÉMORRAGIE, suivant l'Académie, mais mieux **HÉMORRHAGIE** (é-mo-ra-jie. Lat. *hæmorrhagia*, de αἱμοῤῥαγία), *s. f.* Écoulement du sang hors des vaisseaux qui doivent le contenir. || Hémorrhagie cérébrale, épanchement de sang dans le tissu du cerveau.

* **HÉMORRAGIQUE** ou mieux **HÉMORRHAGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'hémorrhagie.

HÉMORROÏDAL, ALE, suivant l'Académie, mais mieux **HÉMORRHOÏDAL, ALE** (é-mo-ro-i-dal), *adj.* Qui a rapport aux hémorrhoïdes. Les flux hémorrhoïdaux.

HÉMORROÏDES, suivant l'Académie, mais mieux **HÉMORRHOÏDES** (é-mo-ro-i-d'. Lat. *hæmorrhoïs*, de αἱμοῤῥοΐς), *s. f. pl* Tumeur des veines de l'anus. || Il se dit au singulier. Faire l'ablation d'une hémorrhoïde. || Il se dit aussi des tumeurs analogues qui se forment au col de la vessie, de l'utérus.

HÉMOSTATIQUE (αἱμοστατικός), *adj.* Qui arrête les hémorrhagies. || *Subst.* Un hémostatique.

* **HENDÉCAGONAL, ALE** (in-dé-ka-go-nal), *adj.* Qui a onze angles. Prismes hendécagonaux.

HENDÉCAGONE (in-dé-ka-go-n'. Ἕνδεκα et γωνός), *adj.* En géom. Qui a onze angles et onze côtés. || *S. m.* Un hendécagone, un polygone de onze côtés.

HENDÉCASYLLABE (in-dé-ka-sil-la-b'. Ἕνδεκα et *syllabe*), *adj.* Qui a onze syllabes. Un vers hendécasyllabe. || *S. m.* Un hendécasyllabe.

* **HENDÉCASYLLABIQUE** (in-dé-ka-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui a onze syllabes. Vers hendécasyllabique.

* **HENNÉ** (hè-nné, *h* aspirée. Mot arabe), *s. m.* Plante qui sert aux femmes, en Asie et en Afrique, pour se teindre les ongles en jaune safran. || On écrit aussi henneh.

HENNIR (ha-nir, *h* aspirée. Lat. *hinnire*), *v. n.* Il se dit du cheval quand il fait son cri ordinaire.

* **HENNISSANT, ANTE** (ha-ni-san, *h* aspirée), *adj.* Qui hennit. Des cavales hennissantes.

HENNISSEMENT (ha-ni-se-man, *h* aspirée), *s. m.* Le cri ordinaire du cheval.

HÉPAR (ἧπαρ), *s. m.* Nom que les anciens chimistes donnaient aux sulfures.

HÉPATIQUE (ἡπατικός), *adj.* En anat. Qui appartient au foie. Les vaisseaux hépatiques. || En méd. Qui est dans le foie. Douleur hépatique. || *S. f.* Genre de renonculacées. || Famille de plantes acotylédones, qui renferme de petites plantes herbacées, rampantes, terrestres ou parasites.

HÉPATITE (ἡπατῖτις), *s. f.* En méd. Inflammation du foie. || Pierre précieuse qui est de la couleur du foie.

HEPTACORDE (ἑπτάχορδος), *s. m.* Lyre ou cithare à sept cordes des anciens. || Système de sons composé de sept notes, tel que la gamme. || *Adj.* Qui a sept cordes.

HEPTAGONE (ἑπτάγωνος), *adj.* En géom. Qui a sept angles. || *S. m.* Un heptagone, un polygone de sept côtés. || T. de fortification. Ouvrage composé de sept bastions.

* **HEPTAGYNE** (ἑπτά et γυνή), *adj.* En bot. Plante qui a sept pistils.

* **HEPTAGYNIE** (*heptagyne*), *s. f.* En bot. Classe renfermant les plantes à sept pistils.

HEPTAMÉRON (*ἑπταήμερος*), *s. m.* Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées.

* **HEPTANDRE** (*ἑπτά* et *ἀνήρ*), *adj.* En bot. Qui a sept étamines.

HEPTANDRIE, *s. f.* Classe du système de Linné qui renferme les plantes dont la fleur a sept étamines.

HÉRALDIQUE (voy. *héraut*), *adj.* Qui a rapport au blason. L'art héraldique. Science héraldique. || *S. f.* L'héraldique, la science héraldique.

HÉRAUT (hé-rô, *h* aspirée. B. lat. *heraldus*), *s. m.* Dans l'antiquité, officier chargé de publications solennelles et de diverses fonctions dans les cérémonies publiques. || Fig. Celui qui annonce. Le héraut du printemps [le rossignol], LA FONT. || Dans le moyen âge, officier qui faisait diverses proclamations ou messages, qui réglait les fêtes de chevalerie, etc. || Dans l'ancienne monarchie, officier qui servait pour les cérémonies des mariages et des sacres des rois, des publications de paix, etc.

HERBACÉ, ÉE (lat. *herbaceus*), *adj.* En bot. Qui a le caractère, l'apparence de l'herbe. || Plante herbacée, celle dont la tige et les branches, ne produisant pas de bois, périssent après quelques mois de végétation. || Se dit aussi par opposition à ligneux.

HERBAGE (b. lat. *herbaticum*), *s. m.* Toute sorte d'herbes. || L'herbe des prés, des pâturages. || Pré destiné à l'engrais des bœufs et des vaches.

* **HERBAGER**, *s. m.* Celui qui s'adonne à l'engrais des bœufs.

HERBE (lat. *herba*), *s. f.* Toute plante qui, n'étant point arbre, arbrisseau ou arbuste, est privée de bourgeons. || Bouillon d'herbes ou aux herbes, sorte de bouillon qu'on prend quand on se purge. || Fines herbes, voy. FIN, *adj.* || Mauvaise herbe, les herbes qui ne sont pas utiles à l'homme ou aux animaux. || Fig. Il a marché sur une mauvaise herbe, il lui est arrivé quelque chose qui l'a mis de mauvaise humeur. || Herbes de la Saint-Jean, herbes magiques que l'on cueillait le jour de la Saint-Jean. || Fig. Employer toutes les herbes de la Saint-Jean, employer tous les moyens dont on peut s'aviser pour réussir. || Collectivement, toutes les espèces d'herbes qui forment les prés, et qu'on coupe pour la nourriture des bestiaux. || Faire de l'herbe, couper de l'herbe. || Fig. L'herbe prise comme comparaison avec ce qui passe vite. Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs, BOSS. || En herbe, se dit des céréales lorsque, encore vertes, elles s'élèvent peu au-dessus des sillons. Blé en herbe. || Fig. Manger son blé en herbe, dépenser son revenu d'avance. || Fig. En herbe, se dit de ceux qui étudient pour obtenir quelque titre, ou qui sont en passe d'être élevés à quelque dignité, à quelque emploi. Avocat en herbe. || Herbe entre dans plusieurs noms vulgaires de plantes. Herbe aux ânes, herbe aux chats, etc. || Prov. À chemin battu il ne croît pas d'herbe, il n'y a point de profit à faire en un négoce dont trop de gens se mêlent. || Méchante herbe, mauvaise herbe croît toujours, se dit par plaisanterie d'un enfant qui grandit beaucoup.

HERBÉ, ÉE, *p. p.* d'herber. Toiles herbées.

HERBEILLER (*ll* mouillées. *Herbe*), *v. n.* Terme de chasse. Brouter l'herbe, en parlant du sanglier.

HERBER (*herbe*), *v. a.* Exposer, étendre sur l'herbe. Herber de la toile.

HERBETTE (dim. d'*herbe*), *s. f.* L'herbe courte et menue des champs (usité surtout dans le style pastoral).

HERBEUX, EUSE (lat. *herbosus*), *adj.* Où il croît de l'herbe. Champs herbeux.

HERBIER (lat. *herbarium*), *s. m.* Collection de plantes desséchées et mises entre des feuilles de papier. || Herbier artificiel ou simplement herbier, collection de dessins qui représentent des plantes. || Livre qui traite des plantes, en contient la description et la figure. || Le premier ventricule des ruminants, dit plus souvent panse.

HERBIÈRE, *s. f.* Vendeuse d'herbes.

HERBIVORE (lat. *herba* et *vorare*), *adj.* Qui se nourrit d'herbes. Le bœuf est herbivore. || *S. m.* Un herbivore.

* **HERBORISATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui herborise, qui fait des herborisations.

HERBORISATION, *s. f.* Action d'herboriser. || Promenade faite pour étudier sur place et recueillir des plantes. || Les personnes qui font partie de cette promenade. || Le dessin d'une pierre herborisée (en ce sens on dit plutôt arborisation).

HERBORISÉ, ÉE, *adj.* Syn. inusité d'arborisé.

HERBORISER, *v. n.* Aller dans les champs recueillir des plantes. || Activ. Un envoi de plantes que j'avais été herboriser, J. J. ROUSS.

HERBORISEUR, *s. m.* Celui qui s'amuse à herboriser.

HERBORISTE, *s. m.* et *f.* Celui qui vend des herbes employées comme médicaments.

* **HERBORISTERIE**, *s. f.* Tout ce qui concerne le commerce de l'herboriste. || Boutique d'herboriste.

HERBU, UE (*herbe*), *adj.* Couvert d'herbe. Les vallées herbues, CHATEAUBRIAND.

HERCOTECTONIQUE (*ἕρκος* et *τεκτονική*), *s. f.* Art de fortifier les places, de faire des retranchements, etc.

HERCULE (lat. *Hercules*), *s. m.* Demi-dieu de la Fable célèbre par sa force et par ses travaux. || Homme fort et robuste. || Personnage des spectacles forains, remarquable par sa force. || Constellation de l'hémisphère boréal.

* **HERCULÉEN, ENNE**, *adj.* Néolog. Digne d'Hercule. Taille, force, entreprise herculéenne.

HÈRE (*h* aspirée. All. *Herr* ou lat. *herus*), *s. m.* Homme sans considération, sans fortune. Un pauvre hère. || Espèce de jeu de cartes, dit aussi l'as qui court.

* **HÈRE** (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* T. de chasse. Le jeune cerf depuis dix-huit mois jusqu'à deux ans.

HÉRÉDITAIRE (lat. *hereditarius*), *adj.* Qui se transmet, qui vient par droit d'hérédité. Les propriétés héréditaires. || Il se dit des charges, des offices, des titres, etc. passant aux héritiers de ceux qui en sont pourvus. || Se dit par opposition à électif. Une royauté héréditaire. || Prince héréditaire, celui qui doit hériter du pouvoir. || Qui se transmet des parents aux enfants, aux descendants, en parlant de dispositions physiques ou mentales. Des maladies héréditaires. || Fig. Il se dit aussi des vertus, des vices, des passions. Des haines héréditaires.

HÉRÉDITAIREMENT, *adv.* D'une façon héréditaire.

HÉRÉDITÉ (lat. *hereditas*), *s. f.* En jurispr. Qualité d'héritier. || Droit de recueillir la totalité ou une partie des biens qu'une personne laisse à son décès. || Se dit en parlant de la succession au trône, à certains offices, à certaines charges, etc. || Tous les biens qu'une personne laisse en mourant (sens vieilli). || En physiologie, condition organique qui fait que les manières d'être corporelles et mentales passent des parents aux enfants.

HÉRÉSIARQUE (*αἱρεσιάρχης*), *s. m.* Auteur d'une hérésie; chef d'une secte hérétique.

HÉRÉSIE (lat. *hæresis*, de *αἵρεσις*), *s. f.* Opinion fausse, en matière de foi, condamnée dans les formes prescrites par l'Église. || Par extens. et famil. Doctrine, maxime en opposition avec les idées reçues.

HÉRÉTICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est entaché d'hérésie. || Qualité d'une personne qui est dans l'hérésie.

HÉRÉTIQUE (lat. *hæreticus*), *adj.* Qui appartient à l'hérésie. Une proposition hérétique. || Qui professe, qui soutient quelque hérésie. || *Subst.* Un hérétique. Une hérétique. || Par extens. Se dit de ceux qui ne sont pas d'accord avec le plus grand nombre sur certaines théories.

HÉRISSÉ, ÉE, *p. p.* de hérisser. || Fig. Un homme hérissé, un homme difficile avec qui on ne sait comment traiter. || Style hérissé, style rude et déplaisant. || Couvert, garni de choses touffues, droites, aiguës. Un rempart hérissé de piques et de dards, VOLT. || Poétiq. L'hiver hérissé de glaçons. || En bot. Couvert de poils rudes et fort apparents. || Fig. Hérissé de grec, de latin, qui cite à tout propos du grec, du latin. || Se dit des choses en un sens analogue. La vie est hérissée de ces épines, VOLT.

* **HÉRISSEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* Action des poils ou des plumes qui se dressent. || État de ce qui est hérissé.

HÉRISSER (*h* aspirée. Voy. *hérisson*), *v. a.* Dresser, en parlant du poil, des plumes ou des cheveux. Le sanglier hérisse son poil. || Par extens. Se dit de choses aiguës, saillantes, dressées, qui couvrent, qui garnissent. Des roches aiguës hérissent ce rivage. || Hérisser de, garnir de choses considérées comme aiguës, pointues. Hérisser de pieux un bastion. || Fig. Hérisser son style de termes nouveaux. || T. de construction, voy. HÉRISSONNER. || *V. n.* Devenir hérissé. Les cheveux lui hérissèrent à la tête.

|| Se hérisser, *v. r.* Dresser son poil, ses plumes. || Il se dit des cheveux, du poil, des plumes qui se dressent. || Fig. Se fâcher, se montrer opposé à. || Devenir couvert de choses aiguës. Ces champs se hérissent d'épines.

HÉRISSON (*h* aspirée. Lat. *ericius*), *s. m.* Genre de mammifères dont la peau est couverte de piquants longs et raides. || Fig. et famil. Personne d'un caractère difficile. || Hérisson de mer, oursin. || Roue motrice verticale portant des chevilles ou mentonnets. || Barrière faite d'une poutre armée de pointes de fer qu'on met aux portes des villes et qui tourne sur un pivot. || Assemblage de pointes de fer qu'on met aux grilles pour empêcher les voleurs de les escalader.

HÉRISSONNÉ, ÉE (*h* aspirée), *adj.* En blas. Se dit d'un chat ou d'un autre animal ramassé et accroupi.

* **HÉRISSONNEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* État de ce qui est hérissonné.

* **HÉRISSONNER (SE)** (*h* aspirée), *v. r.* Redresser son poil ou ses plumes. || *V. a.* T. de maçonnerie. Hérissonner un mur, le recrépir. || On dit aussi hérisser.

HÉRITAGE, *s. m.* Ce qui vient par voie de succession. Faire un grand héritage. || Héritage se dit aussi d'un trône qui passe de rois en rois dans une même famille. || Les immeubles réels, comme terres, maisons. || Fig. Ce qui arrive, comme arrive un héritage. Mourir digne de vous, voilà mon héritage, Volt. || Fig. L'héritage céleste, le royaume des cieux.

HÉRITÉ, ÉE, *p. p.* d'hériter.

HÉRITER (lat. *hereditare*), *v. n.* Recueillir une succession. || Devenir propriétaire d'une chose par droit de succession. Il a hérité d'une maison. || Fig. De votre injuste haine il n'a pas hérité, Rac. || Activ. C'est une maison qu'il a héritée de son père, La Bruy. || Fig. Vous avez hérité ce nom de vos aïeux, Corn.

HÉRITIER, IÈRE (lat. *hereditarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, d'après la loi, hérite ou doit hériter de quelqu'un. Héritier naturel, bénéficiaire, etc. || Se dit par rapport à la chose dont on hérite. Héritier d'une grande fortune. || Fig. Se montrer le digne héritier de la gloire de ses ancêtres. || Se dit pour enfant, à cause que les enfants sont les héritiers naturels. || *S. f.* Héritière, fille unique qui doit hériter d'une grande succession.

HERMAPHRODISME, *s. m.* Réunion de quelques-uns des caractères des deux sexes dans un seul individu.

HERMAPHRODITE (Ἑρμαφρόδιτος), *s. m.* T. de mythol. Personnage divin, fils de Mercure et de Vénus. || Par extens. Être humain auquel on attribue les deux sexes. || *Adj.* En zool. Qui a les deux sexes. Un animal hermaphrodite. || En bot. Se dit d'une plante qui réunit les deux sexes dans une même fleur.

HERMÉNEUTIQUE (ἑρμηνεύειν), *adj.* En philol. Qui interprète les textes sacrés. L'art herméneutique. || *S. f.* L'herméneutique, l'art d'interpréter les livres sacrés.

HERMÈS (èr-mès'. Ἑρμῆς), *s. m.* Gaîne portant une tête de Mercure. || Statue de Mercure. || L'art d'Hermès, ainsi dit d'Hermès Trismégiste, l'alchimie.

* **HERMÉTICITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est clos hermétiquement.

HERMÉTIQUE (*Hermès*), *adj.* En archit. Colonne hermétique, colonne qui a une tête d'homme au lieu de chapiteau. || Qui appartient aux doctrines d'Hermès Trismégiste. La science hermétique. || Qui appartient à l'alchimie. || Fermeture hermétique, fermeture parfaite que l'on obtient en faisant fondre les bords du vase que l'on veut clore; ces fermetures viennent de l'art hermétique.

HERMÉTIQUEMENT, *adv.* En chim. Fermer un vase hermétiquement, le sceller de sa propre matière par le moyen du feu, afin que rien n'en puisse sortir ni s'en dégager. || Par extens. Se dit de tout ce qui est bien fermé.

HERMINE (lat. *armenius*), *s. f.* Un des noms vulgaires de la martre blanche, dont la peau fournit une belle fourrure. || Fourrure faite avec de la peau d'hermine. || Fig. Une robe d'hermine, une innocence sans tache. || En blas. Une des deux fourrures; c'est un champ d'argent semé de petits triangles de sable.

HERMINÉ, ÉE, *p. p.* d'herminer. || En blas. Pièce herminée, pièce dont le fond est d'argent moucheté de noir.

HERMINETTE, *s. f.* Voy. ERMINETTE.

HERMITAGE, HERMITE, voy. ERMITAGE, ERMITE.

HERNIAIRE (*h* aspirée), *adj.* En chir. Qui appartient aux hernies. || Chirurgien herniaire, chirurgien qui s'occupe du traitement des hernies. || Bandages herniaires, bandages destinés à contenir les hernies.

HERNIE (*h* aspirée. Lat. *hernia*), *s. f.* Tumeur produite par la sortie, hors du ventre, d'une anse intestinale, d'une portion d'épiploon, ou d'une partie d'un viscère abdominal. || Hernie étranglée, hernie dans laquelle les bords de l'ouverture se resserrent sur la partie échappée. || Toute tumeur formée par le déplacement d'un viscère, ou d'une portion de viscère. Hernie de poumon.

HERNIOLE (*hernie*), *s. f.* Petite plante à fleurs verdâtres, qu'on appelle aussi turquette, herbe au cancer.

HERNUTE (*h* aspirée. *Herrenhut*, localité de la haute Lusace), *s. m.* Nom donné à des sectaires chrétiens d'une grande pureté de mœurs, dits aussi Frères moraves.

HÉRODIENS, *s. m. pl.* Gens qui, chez les Juifs, faisaient profession d'honorer la mémoire du roi Hérode.

HÉROÏ-COMIQUE, *adj.* Qui tient de l'héroïque et du comique. Le Lutrin est un poëme héroï-comique.

HÉROÏDE (ἡρωΐς), *s. f.* Épître amoureuse composée sous le nom de quelque héros ou d'un personnage fameux.

HÉROÏNE (lat. *heroïna*, de ἡρωΐνη), *s. f.* Femme qui a un grand courage, une grande noblesse de sentiments. || Fig. La femme qui figure comme principal personnage dans un poëme, un roman, une pièce de théâtre. || Par extens. Femme qui figure dans un événement.

HÉROÏQUE (lat. *heroïcus*, de ἡρωϊκός), *adj.* Qui appartient aux anciens héros mythologiques. Les âges héroïques. || Il se dit de la poésie primitive qui chanta les héros, et par extens. d'une poésie noble et élevée. || Vers héroïque, chez les anciens, le vers hexamètre; aujourd'hui, le vers alexandrin. || Poëme héroïque, le poëme épique. || Comédie héroïque, comédie où les personnages sont d'un rang élevé. || *S. m.* L'enjoué est mêlé à l'héroïque dans le Lutrin de Boileau. || Qui appartient aux héros, aux hommes d'une âme grande, aux capitaines illustres. Constance héroïque. || Il se dit des personnes qui montrent de l'héroïsme. Un héroïque vieillard. || En méd. Très-puissant, très-efficace. Un médicament héroïque. || Fig. Un remède héroïque, un parti héroïque, une grande résolution qui tranche une situation très-difficile.

HÉROÏQUEMENT, *adv.* D'une manière héroïque.

HÉROÏSME, *s. m.* Ce qui est propre aux héros. L'héroïsme est le caractère des hommes divins, Diderot. || Grandeur d'âme peu commune. Pousser la vertu jusqu'à l'héroïsme.

HÉRON (*h* aspirée. Anc. h. all. *heigro*), *s. m.* Grand oiseau de l'ordre des échassiers, qui a le bec fort long et les jambes très-hautes. || Héron, plume noire de héron dont les plumassiers font usage. || Héron de mer, poisson.

HÉRONNEAU (*h* aspirée), *s. m.* Petit héron.

HÉRONNIER, IÈRE (*h* aspirée), *adj.* Faucon héronnier, celui qui est dressé à la chasse du héron.

HÉRONNIÈRE (*h* aspirée), *s. f.* Lieu où les hérons se retirent. || Endroit où on élève les hérons.

HÉROS (*h* aspirée. Lat. *heros*, de ἥρως), *s. m.* Nom donné dans l'antiquité à ceux qu'on disait fils d'un dieu et d'une mortelle ou d'une déesse et d'un mortel. || Fig. Ceux qui se distinguent par une valeur extraordinaire ou des succès éclatants à la guerre. Loin de nous les héros sans humanité! Boss. || Tout homme qui se distingue par la force du caractère, la grandeur d'âme, une haute vertu. || Personnage principal d'un poëme, d'un roman, d'une pièce de théâtre. || Par extens. Héros de roman, personnage à qui il est arrivé des aventures extraordinaires. || Le héros d'une aventure, celui à qui elle est arrivée. || Le héros du jour, l'homme qui, en un certain moment, attire sur soi toute l'attention du public. || Le héros de la fête, celui pour qui elle se donne.

HERPES (anc. fr. *herper* ou *harper*, saisir), *s. f. pl.* T. vieilli. Herpes marines, certaines matières que la mer jette sur ses bords, telles que l'ambre gris et le corail.

* **HERPÉTOLOGIE** (ἑρπετόν et λόγος), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles. || L'Académie écrit, mais moins correctement, erpétologie.

HERSAGE (*h* aspirée), *s. m.* Action de herser. || Travail fait avec la herse.

HERSE (*h* aspirée. Lat. *hirpex*), *s. f.* Instrument

d'agriculture, composé de pièces de bois qui se croisent et qui par-dessous sont armées de pointes propres à diviser la superficie du sol, à l'égaliser, et principalement à recouvrir les semences. || T. de fortification. Contre-porte armée de pointes de fer par le bas, qui, étant suspendue à une corde, peut être lâchée à propos pour fermer le passage. || Sorte de candélabre fait en triangle et garni de pointes sur lesquelles on met des cierges.

HERSÉ, ÉE, *p. p.* de herser. || Porte hersée, porte avec une herse. || En blas. Château hersé, château qu'on représente avec une herse.

* **HERSEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* Action de herser.

HERSER (*h* aspirée), *v. a.* Passer la herse dans un champ. || Se herser, *v. r.* Être hersé.

HERSEUR (*h* aspirée), *s. m.* Celui qui herse.

* **HÉSITANT, ANTE**, *adj.* Qui hésite. Une femme hésitante. || Qui prononce avec difficulté. Voix hésitante.

HÉSITATION (lat. *hæsitatio*), *s. f.* Doute, indécision dans ce qu'on doit faire. || Incertitude dans l'énonciation. Parler avec hésitation.

HÉSITER (lat. *hæsitare*), *v. n.* S'arrêter incertain au sujet de. Il hésitait entre le désir et la honte, VAUGELAS. || Hésiter à, hésiter de, avec l'infinitif. Il n'hésita pas à favoriser son évasion, J. J. ROUSS. Hésiter d'obéir, c'est faire l'œuvre de Dieu avec négligence, BOURD. || Sans hésiter, sans la moindre tergiversation. || Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire. Il hésite, il bégaye, BOIL.

HÉTÉROCLITE (ἑτερόκλιτος), *adj.* En gramm. Qui s'écarte des règles de l'analogie grammaticale. *Délice*, masculin au singulier, féminin au pluriel est un substantif hétéroclite. || Se dit de certaines choses qui s'écartent des règles de l'art, ou semblent de nature contraire. Un bâtiment hétéroclite. || Fig. et famil. Ridicule, bizarre. Une mine hétéroclite.

HÉTÉRODOXE (ἑτερόδοξος), *adj.* Qui est contraire aux sentiments reçus dans une religion, par opposition à orthodoxe. Opinion hétérodoxe. Docteur hétérodoxe.

HÉTÉRODOXIE, *s. f.* Caractère hétérodoxe; opposition aux sentiments orthodoxes.

HÉTÉROGÈNE (ἑτερογενής), *adj.* Qui n'est pas de la même nature qu'une autre chose. Deux êtres aussi hétérogènes que le corps et l'âme, VOLT. || En arithm. Nombres hétérogènes, nombres composés d'entiers et de fractions. || En phys. Corps hétérogène, corps dont toutes les parties n'ont pas la même densité. || Roche hétérogène, roche dont les parties constituantes diffèrent entre elles de nature ou d'aspect. || En gramm. Substantif hétérogène, substantif qui est d'un genre au singulier et d'un autre au pluriel. || Fig. Qui n'est pas de même nature intellectuelle ou morale. Une société hétérogène.

HÉTÉROGÉNEITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est hétérogène.

* **HÉTÉROGÉNIE** (ἕτερος et γένεια), *s. f.* Production d'êtres vivants par des substances organiques ou inorganiques, sans germes ni ovules, dite aussi génération spontanée.

* **HÉTÉROGÉNISTE**, *s. m.* Partisan de l'hétérogénie.

HÉTÉROSCIENS (ἑτερόσκιος), *s. m. pl.* En géogr. Nom qu'on donne aux habitants des zones tempérées, parce que, le soleil étant toujours pour eux ou méridional ou septentrional, les ombres méridiennes des uns portent au nord, celles des autres au midi.

HETMAN (hè-tman. Mot russe), *s. m.* Titre de dignité chez les Cosaques.

* **HÊTRAIE** (hê-trê, *h* aspirée), *s. f.* Lieu planté de hêtres.

HÊTRE (*h* aspirée. B. all. *hester*), *s. m.* Grand arbre de la famille des amentacées, qui porte un fruit appelé faîne.

HEUR (anc. fr. *aür*, *eür*, lat. *augurium*), *s. m.* Bonne fortune, chance heureuse. Cet heur de vos armes, CORN. Vous devez bénir l'heur de votre destinée, MOL. || Il se dit, en parlant des personnes, de celle qui fait le bonheur de. Reine, l'heur de la France et de tout l'univers, MALH. || Prov. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde, ce qui fait la fortune des uns cause la ruine des autres; et plus souvent, tout dépend de la chance.

HEURE (lat. *hora*), *s. f.* La vingt-quatrième partie du jour. || En une heure, en un court espace de temps. || Une heure de chemin ou simplement une heure, l'espace que l'on parcourt en une heure de marche. || En astron. Heures solaires moyennes et égales, heures dont chacune est la vingt-quatrième partie d'un jour moyen. || Être à l'heure, être employé à tant par heure. || Prendre un ouvrier, un fiacre à l'heure, s'en servir à tant par heure. || Être à l'heure, avoir l'heure exacte; arriver juste au moment convenu. || Avoir l'heure, avoir une montre sur soi. || Avoir l'heure, se dit aussi de l'heure que marque la montre. || Famil. N'avoir pas une heure à soi, être tellement occupé qu'on ne peut disposer d'une heure. || On dit de même : N'avoir pas une heure de repos, de relâche. || Elliptiq. Des heures entières ou simplement des heures, se dit pour : pendant plusieurs heures. || Demi-heure, la moitié d'une heure. || Quart d'heure, voy. QUART. || Au pl. Dans le langage élevé et poétique, les heures, le temps, la durée. La fuite des heures. || Il se dit des divers moments du jour, comptés depuis minuit ou depuis midi. Quelle heure est-il? || Être sujet à l'heure, ne pouvoir disposer de son temps. || T. de pratique. À l'heure de midi, à midi. || Heure indue, voy. INDU. || Indication de l'heure donnée par un cadran, par une horloge, par une montre. || Une heure d'horloge, une heure de temps, une heure que l'attente ou une raison quelconque fait paraître longue. || Signes d'un cadran qui servent à indiquer les heures. || Moments de la journée, par rapport à la manière dont on les emploie. Ménager ses heures. Heures de loisir. || Moment où une chose se fait habituellement. L'heure du dîner. Il est l'heure de se coucher. || Heures canoniales, diverses parties du bréviaire, comme matines, vêpres, etc. qu'on récite aux diverses heures. || Livre d'heures ou simplement heures, livre où ces prières sont contenues. || Moment précis fixé pour un rendez-vous, pour une affaire. Donner son heure. Prendre heure. || Un temps, un moment, une époque quelconque. L'heure favorable. || D'heure en heure, d'heure à autre, d'une heure à l'autre, d'un moment à l'autre. || D'heure en heure, toutes les heures. || La dernière heure, l'heure dernière, l'heure suprême, l'instant de la mort. || Heure, employé absolument et avec un adjectif possessif, signifie le temps, le moment où quelque chose doit arriver à quelqu'un. Son heure n'était pas encore venue. || Divinités de la Fable au nombre de trois, qu'on représentait tenant des clepsydres. || On met une majuscule à Heure en ce sens. || Bonne heure, moment convenable pour faire quelque chose. || Famil. Arriver à la bonne heure, arriver à propos. || À la bonne heure, formule de souhait, heureusement, avec un bon succès. || Par extens. À la bonne heure, locution qui exprime l'approbation : soit, j'y consens. || De bonne heure, au matin. || Par extens. De bonne heure, tôt, par opposition à tard. || À une époque peu avancée. La jeunesse apprenait de bonne heure la science, BOSS. || Mauvaise heure, heure défavorable. || À L'HEURE QUE, *loc. conj.* Au moment où. À l'heure que je parle, etc. || À l'heure qu'il est, dans le moment actuel; et aussi dans le temps où nous sommes. || À cette heure, maintenant. || D'à cette heure, du temps présent. || À cette heure que, aujourd'hui que. || Dès cette heure, aussitôt. || Tout à cette heure, aussitôt, présentement. || À toute heure, à chaque instant, continuellement. || TOUT À L'HEURE, *loc. adv.* Dans un moment; il n'y a qu'un moment; aussitôt, tout de suite (emploi qui vieillit). Je dis que je veux avoir de l'argent tout à l'heure, MOL. || Sur l'heure, à l'instant même. || POUR L'HEURE, *loc. adv.* Pour le moment. || À l'heure, présentement, sans tarder. || À l'heure que, au moment où.

HEUREUSEMENT, *adv.* D'une manière heureuse. Vivre heureusement. || Avec succès. || Par bonheur. Heureusement il y a toujours d'honnêtes gens parmi les monstres, VOLT. || Dans ce sens, il est quelquefois suivi de *que*. || Avantageusement. Un des pays les plus heureusement situés. || En art et littér. D'une manière habile, originale. Cela est heureusement conçu, exprimé.

HEUREUX, EUSE (*heur*), *adj.* Qui promet une bonne chance. Un heureux pronostic. || Qui procure une bonne chance. Occasion heureuse. || Heureux à, qui procure une bonne chance à. Le Japon ne fut pas plus heureux à cet homme Que le Mogol l'avait été, LA FONT. || Choix, conseil heureux, choix, conseil suivi d'un bon succès. || Fig. Avoir la main heureuse, réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. || Qui a bonne chance,

en parlant des personnes. Il est né heureux. Heureux au jeu, en affaires. || Favorisé du sort, en parlant des choses. Je voudrais des chrétiens voir l'heureuse contrée, Volt. || Par extens. Qui jouit du bonheur. Heureux le peuple qui est conduit par un sage roi! Fén. || Être heureux comme un roi, être très-heureux. || Par formule de politesse. Je serai heureux de vous recevoir chez moi. || Dans quoi on jouit du bonheur. L'âge heureux de l'enfance. Une condition heureuse. || Qui procure du bonheur, du plaisir. Heureuse destinée. Heureux séjour. || Qui est couronné de succès. Heureuse tentative. || Qui se fait sans accident. Une heureuse navigation. || Il se dit de quelque accident qui n'a pas de suites fâcheuses. Une chute heureuse. || Il se dit des qualités favorables des lieux, des climats. Sous un ciel heureux. || Il se dit des bonnes qualités tant physiques que morales. Avoir la mémoire heureuse. || D'heureuse mémoire, se dit des princes morts dont la mémoire est en vénération. || Fig. Il se dit de ce que l'on compare, dans les choses d'esprit et d'art, au succès de l'heur, de la bonne chance. Heureuse expression. Vers heureux. || Fig. Qui prévient favorablement. Des dehors heureux. || *Subst.* Celui qui est dans le bonheur. || Les heureux du monde, de la terre, et dans le langage de la chaire, les heureux du siècle, ceux qui sont dans la richesse, dans la puissance. || Famil. Faire un heureux, faire des heureux, procurer un avantage grand ou petit.

HEURT (heur, *h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* Coup donné en heurtant contre quelque chose. || La marque que le coup a laissée. Ce cheval a un heurt au pied de devant.

HEURTÉ, ÉE, *p. p.* de heurter. || En peint. Dont les teintes ne sont pas fondues, les contours adoucis. Des tons heurtés. || En littér. Style heurté, style dont les pensées ne se suivent pas ou se lient difficilement, dont les expressions font entre elles des contrastes durs.

* **HEURTEMENT** (*h* aspirée), *s. m.* Action de heurter. || Hiatus. Le heurtement des voyelles, Volt.

HEURTER (*h* aspirée. *Heurt*), *v. a.* Toucher ou rencontrer rudement. Heurter quelqu'un en passant. Se heurter la tête contre un mur. || Fig. Il se dit des choses qui se contrarient. || Par extens. Se dit de la rencontre des voyelles. || Fig. Blesser, offenser, en parlant des personnes. Vous l'avez heurté. || Contrarier, en parlant des choses que l'on heurte. Heurter de front les sentiments de quelqu'un. || En peint. Peindre rudement. Heurter un tableau. || *V. n.* Donner un choc, recevoir un choc. Heurter contre une pierre. || Fig. Assortir les volontés tellement ensemble qu'elles ne heurtent point les unes contre les autres, Bourd. || Fig. C'est heurter de la tête contre la muraille, c'est se heurter la tête contre un mur, que de vouloir lui persuader quelque chose, se dit d'un homme très-difficile à persuader. || Frapper à la porte. On a heurté deux coups. || Fig. Heurter à toutes les portes, employer toute sorte de moyens, solliciter tout le monde. || Se heurter, *v. r.* Se frapper contre quelque chose. Elle s'est heurtée contre la table. || Fig. Se dit des couleurs, des expressions qui forment une opposition, un contraste trop brusque. || Se rencontrer en se choquant l'un l'autre. || Fig. Se contrarier.

HEURTOIR (*h* aspirée), *s. m.* Le marteau d'une porte.

HEXAÈDRE (ἕξ et ἕδρα), *adj.* En géom. Qui a six faces. Prisme hexaèdre. || *S. m.* Hexaèdre régulier ou cube, corps à six faces, dont chaque face est un carré.

* **HEXAÉDRIQUE,** *adj.* Qui se rapporte à l'hexaèdre.

* **HEXAGONAL, ALE,** *adj.* Qui se rapporte à l'hexagone. Figure hexagonale. || Se dit d'un solide dont la base est un hexagone. Prismes hexagonaux. Cristaux hexagonaux, cristaux prismatiques ayant pour base un hexagone.

HEXAGONE (ἕξ et γῶνος), *adj.* En géom. Qui a six angles. || *S. m.* Figure composée de six angles et de six côtés. || T. de fortification. Ouvrage composé de six bastions.

* **HEXAGYNE** (ἕξ et γυνή), *adj.* En bot. Qui a six pistils.

* **HEXAGYNIE,** *s. f.* En bot. Classe comprenant les plantes qui ont six pistils.

HEXAMÈTRE (ἑξάμετρος), *adj.* T. de versification grecq. et lat. Qui a six pieds. || Vers hexamètre, vers grec ou latin composé de six pieds. || *S. m.* Un hexamètre. || Par abus, hexamètre, vers français qui a six pieds de deux syllabes chacun; c'est l'alexandrin.

* **HEXANDRE** (ἕξ et ἀνήρ), *adj.* Qui a six étamines.

HEXANDRIE, *s. f.* Classe du système de Linné, qui comprend les plantes dont la fleur a six étamines.

HEXAPLES (ἑξαπλᾶ), *s. m. pl.* Ouvrage publié par Origène, contenant en six colonnes six versions grecques du texte hébreu de la Bible.

* **HEXAPODE** (ἕξ et πούς), *adj.* En zool. Qui a six pattes. || *S. m.* Nom d'un groupe d'insectes aptères.

HIATUS (i-a-tus'. Lat. *hiatus*), *s. m.* T. de versification. Rencontre, sans élision possible, de deux voyelles dont l'une finit un mot, et l'autre commence le mot suivant. || Fig. Lacune dans un ouvrage.

* **HIBERNAL, ALE** (lat. *hibernalis*), *adj.* En hist nat. Qui a lieu pendant l'hiver. Le repos hibernal des plantes. || En bot. Qui fleurit en hiver.

* **HIBERNANT, ANTE,** *adj.* En zool. Se dit des animaux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement et de léthargie d'où ils ne sortent qu'à l'entrée du printemps.

* **HIBERNATION,** *s. f.* En zool. Engourdissement ou sommeil d'hiver de certains animaux.

* **HIBERNER** (lat. *hibernare*), *v. n.* En zool. Être dans un état d'engourdissement pendant l'hiver.

HIBOU (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* Oiseau de proie nocturne. || Il vit seul comme un hibou, il vit dans la solitude, dans une retraite morose. || C'est une retraite de hiboux, un nid de hiboux, se dit d'une vieille masure inhabitée. || Fig. C'est un hibou, se dit d'un homme mélancolique et qui fuit la société. || *Au pl.* Des hiboux.

HIC (*h* aspirée. Lat. *hic est quæstio*), *s. m.* Famil. Le nœud ou la principale difficulté d'une affaire. Voilà le hic.

HIDALGO (esp. *hidalgo*), *s. m.* Titre des nobles espagnols qui se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne, sans mélange de sang juif ou maure. Les hidalgos.

HIDEUSEMENT (*h* aspirée), *adv.* D'une manière hideuse.

HIDEUX, EUSE (*h* aspirée. Lat. *hispidosus*), *adj.* Difforme à l'excès; très-désagréable à voir. Une chose hideuse à voir. Une femme hideuse. || Fig. Ce magistrat de hideuse mémoire, Boil.

HIE (*h* aspirée. Hollandais *hei*), *s. f.* Billot de bois, qui sert à enfoncer des pavés ou des pilotis.

HIÈBLE (lat. *ebulum*), *s. f.* Sureau à tige herbacée.

* **HIÉMAL, ALE** (lat. *hiemalis*), *adj.* En bot. Qui appartient à l'hiver, qui croît en hiver. Plantes hiémales.

* **HIÉMATION** (lat. *hiematio*), *s. f.* Action de passer l'hiver. || Propriété des plantes qui croissent en hiver.

HIER (lat. *heri*), *adv. de temps.* Se dit du jour qui précède immédiatement celui où l'on est. Hier matin. Hier au matin. || Avant-hier, le jour avant celui d'hier. || Se dit d'une époque indéterminée, mais récente. Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier, Volt. || Fig. et famil. Il est né d'hier, il est sans expérience. || C'était hier, se dit d'un temps assez éloigné, mais dont le souvenir est vif et présent. || *Subst.* Vous aviez hier tout entier pour vous décider.

HIÉRARCHIE (*h* aspirée. Lat. *hierarchia*, de ἱεραρχία), *s. f.* L'ordre des divers degrés de l'état ecclésiastique. La hiérarchie de l'Église. || L'ordre et la subordination des différents chœurs des anges. Il y a trois hiérarchies d'anges. || Par extens. Subordination de pouvoirs, d'autorités, de rangs. La hiérarchie sociale. || Fig. Subordination de certaines choses les unes aux autres.

HIÉRARCHIQUE (*h* aspirée), *adj.* Qui appartient à la hiérarchie. Ordre hiérarchique.

HIÉRARCHIQUEMENT (*h* aspirée), *adv.* D'une manière hiérarchique.

HIÉRATIQUE (ἱερατικός), *adj.* Qui concerne les choses sacrées, qui appartient aux prêtres. || En sculpt. et peint. Style hiératique, style dans lequel la religion impose à l'artiste des formes traditionnelles. || Chez les anciens Égyptiens, écriture hiératique, écriture cursive, qui est une abréviation de l'écriture hiéroglyphique.

HIÉROGLYPHE (ἱερόγλυφος), *s. m.* Nom donné aux signes que les Égyptiens employaient pour exprimer leurs idées par l'écriture. || Fig. Ce sont des hiéroglyphes pour moi, c'est une chose à laquelle je ne comprends rien.

HIÉROGLYPHIQUE, *adj.* Qui appartient aux hiéroglyphes. || Écriture hiéroglyphique, écriture des anciens Égyptiens. || *S. f.* Système d'écriture qui emploie les hié-

roglyphes. || *S. m.* Les lignes et les autres parties de la paume de la main que l'on consulte dans la chiromancie.

HIÉRONIQUE (ἱερονίκης), *s. m.* Vainqueur dans un des quatre jeux sacrés, Olympiques, Isthmiques, etc.

HIÉROPHANTE (ἱεροφάντης), *s. m.* Titre du prêtre qui présidait aux mystères d'Éleusis.

* **HILARANT, ANTE** ou **HILARIANT, ANTE** (lat. *hilaris*), *adj.* En chim. Gaz hilarant ou hilariant, protoxyde d'azote.

HILARITÉ (lat. *hilaritas*), *s. f.* Joie douce et calme. Une physionomie pleine d'hilarité. || Gaieté subite. Ces paroles excitèrent l'hilarité de l'assemblée.

HILE (*h* aspirée. Lat. *hilum*), *s. m.* En bot. Le point d'attache par où la graine reçoit les sucs nourriciers. || En anat. Le point généralement déprimé où un viscère parenchymateux reçoit ses vaisseaux. Hile du foie.

* **HILOTE,** *s. m.* Voy. ILOTE.

* **HINDOUSTANI,** *s. m.* Langue dérivée du sanscrit et qui se parle dans les villes principales de l'Inde.

HIPPIATRIQUE (ἱππιατρική), *s. f.* Médecine des chevaux, art de connaître et de traiter leurs maladies.

* **HIPPIQUE** (ἱππικός), *adj.* Qui a rapport au cheval. Connaissances hippiques.

* **HIPPOCAMPE** (ἱππόκαμπος), *s. m.* Nom donné aux chevaux marins qui traînaient Neptune et les autres divinités de la mer. || En zool. Cheval marin ou syngnathe.

HIPPOCENTAURE (ἱπποκένταυρος), *s. m.* Animal fabuleux, moitié homme et moitié cheval. || On dit plus souvent centaure.

HIPPOCRÈNE (ἱπποκρήνη), *s. f.* Fontaine du mont Hélicon, consacrée aux Muses, et qui passait pour inspirer les poëtes. || Fig. Il a bu les eaux de l'Hippocrène, il a le génie poétique.

HIPPODROME (ἱππόδρομος), *s. m.* Chez les anciens, lieu, cirque disposé pour les courses de chevaux et de chars. || Aujourd'hui, terrain sur lequel se font les courses plates des chevaux. || En archit. Espace oblong et terminé aux deux bouts par deux hémicycles.

HIPPOGRIFFE (ἵππος et lat. *gryphus*), *s. m.* Monstre fabuleux ailé, moitié cheval et moitié griffon.

HIPPOLITHE (ἵππος et λίθος), *s. f.* Pierre jaune qui se trouve dans les intestins et dans la vessie du cheval.

* **HIPPOLOGIE** (ἵππος et λόγος), *s. f.* Étude, science du cheval.

* **HIPPOLOGUE,** *s. m.* Celui qui s'occupe d'hippologie.

* **HIPPOPHAÉ** (ἱπποφαές), *s. f.* En bot. Genre de plantes, dont l'unique espèce est l'*hippophae rhamnoïdes*, dit vulgairement argousier.

* **HIPPOPHAGE** (ἵππος et φαγεῖν), *s. m.* Celui qui mange de la chair de cheval. || *Adj.* Population hippophage.

* **HIPPOPHAGIE,** *s. f.* Alimentation par la viande de cheval.

* **HIPPOPHAGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'hippophagie.

HIPPOPOTAME (ἱπποπόταμος), *s. m.* Nom d'un genre de mammifères pachydermes. || Fig. et famil. C'est un hippopotame, se dit d'un homme très-pesant.

* **HIRONDEAU,** *s. m.* Petit d'hirondelle.

HIRONDELLE (lat. *hirundo*), *s. f.* Oiseau de passage qui paraît au printemps. || Pierre d'hirondelle, pierre trouvée dans le nid d'une hirondelle et qu'on croyait bonne pour les yeux. || Hirondelle de mer, se dit de certains oiseaux de mer qui ont de la ressemblance avec l'hirondelle, et de quelques poissons volants. || Rond de fer plat et mobile qui entoure l'essieu.

* **HIRONDINÉES,** *s. f. pl.* Famille d'oiseaux à laquelle appartient l'hirondelle.

* **HIRUDINÉ, ÉE** (lat. *hirudo*), *adj.* Qui ressemble à une sangsue. || *S. f. pl.* Les hirudinées, nom du quatrième ordre de la classe des annélides.

* **HISPANIQUE** (lat. *hispanicus*), *adj.* Qui appartient à l'Espagne ou aux Espagnols.

* **HISPANISME,** *s. m.* Locution propre à la langue espagnole.

HISPIDE (lat. *hispidus*), *adj.* En bot. Couvert de poils rudes et épars. Tige hispide.

HISSE, ÉE, *p. p.* de hisser.

HISSER (*h* aspirée. All. *hissen*), *v. a.* T. de mar. Élever un objet, quel qu'il soit, ancre, tonneau, vergue, canot, etc. au moyen d'un cordage simple ou d'un palan. Hisser une voile. || En général, tirer en haut. || Se hisser, *v. r.* S'élever avec effort. Se hisser jusqu'à la fenêtre.

* **HISTIOLOGIE** (ἱστίον et λόγος), *s. f.* Voy. HISTOLOGIE.

HISTOIRE (lat. *historia*, de ἱστορία), *s. f.* Récit des faits, des événements relatifs aux peuples en particulier et à l'humanité en général. || Histoire sainte ou sacrée, l'Ancien et le Nouveau Testament. || Histoire profane, celle des peuples païens. || Histoire ecclésiastique, celle des événements qui appartiennent à la religion chrétienne. || Histoire politique, histoire civile, celle des différents gouvernements politiques. || Histoire universelle, histoire générale de l'espèce humaine. || Absol. L'histoire, les ouvrages historiques. Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes, BOSS. || Les histoires, les livres d'histoire. || On l'emploie souvent par une sorte de personnification. Interroger l'histoire. || Il se dit absolument par opposition à la Fable, aux fictions. || Peintre d'histoire, celui qui représente quelque action mémorable. || Récit d'actions, d'événements que l'on compare aux actions, aux événements de l'histoire. Télémaque lui fit l'histoire de son départ de Tyr, FÉN. || Le plus beau de l'histoire, le fait le plus remarquable, le plus singulier d'un récit, d'une aventure. || Récit de quelque aventure particulière. Une plaisante histoire. || Il se dit des ouvrages dans lesquels on raconte le développement des lettres, des sciences, des arts, etc. || Récit mensonger. C'est une histoire. || Fig. Affaire, chose dont on s'occupe. Ne parlez point, vous gâteriez l'histoire, LA FONT. || Voilà bien des histoires, voilà bien des façons, des difficultés. || Fig. Analyse, étude. L'histoire de l'esprit humain. || Fig. Description des choses naturelles. L'histoire des plantes, des minéraux, des animaux. || Absol. Histoire naturelle, la science des divers êtres et des diverses productions de la nature.

* **HISTOLOGIE** (ἱστός et λόγος), *s. f.* Histoire des lois qui président à la formation et à l'arrangement des tissus organiques. || On dit aussi histiologie.

HISTORIÉ, ÉE, *p. p.* d'historier.

HISTORIEN, *s. m.* Celui qui écrit l'histoire, qui a écrit une histoire, des histoires. || Par extens. Celui qui raconte quelque événement.

HISTORIER, *v. a.* Décrire, raconter. Sans historier le tout par le menu, RÉGNIER. || En peint. Observer tout ce qui regarde l'histoire. Bien historier un tableau. Historier un portrait. || Enjoliver de divers petits ornements. || Historier un récit, l'enjoliver de détails faux.

HISTORIETTE (dim. d'*histoire*), *s. f.* Récit d'une aventure plaisante ou d'un fait de peu d'importance.

HISTORIOGRAPHE (ἱστοριογράφος), *s. m.* Celui qui a charge d'écrire l'histoire du temps. Boileau et Racine furent les historiographes de Louis XIV.

HISTORIQUE (lat. *historicus*), *adj.* Qui appartient à l'histoire, qui a rapport à l'histoire. Une narration historique. Le style historique. || Temps historiques, temps où les événements sont appuyés sur des documents. || Nom historique, nom qui a quelque célébrité dans l'histoire. || Peinture historique, peinture qui représente une action empruntée à l'histoire sacrée ou profane. || Se dit d'actions, d'événements qui ne sont point un produit de l'imagination. || Pièce, roman historique, pièce, roman dont le sujet est tiré de l'histoire. Personnage historique. || Qui est digne de l'histoire. || *S. m.* Simple narration des faits dans leur ordre et avec leurs circonstances. L'historique d'une affaire, d'une science.

HISTORIQUEMENT, *adv.* D'un style historique, sans aucun ornement étranger. Raconter un fait historiquement. || En se conformant aux faits véritables. Rapporter un fait historiquement. || Suivant les règles de l'histoire. Examiner historiquement une question.

HISTRION (lat. *histrio*), *s. m.* Nom, chez les Romains, des acteurs qui jouaient dans les bouffonneries grossières importées d'Étrurie. || Aujourd'hui, comédien, mais avec un sens de mépris. Un vil, un misérable histrion.

HIVER (lat. *hibernus*), *s. m.* Saison qui suit l'automne et précède le printemps. L'hiver astronomique commence au 22 de décembre et finit au 20 de mars. L'hiver météorologique, qui commence à la fin de novembre et se termine en février, est la plus froide des saisons. || Habits, costume d'hiver, habits, costume qu'on prend en hiver

pour se défendre du froid. || Fruits d'hiver, fruits qui n'achèvent de mûrir qu'en hiver. || Quartier d'hiver, l'intervalle entre deux campagnes; lieu où l'on met les troupes en cantonnement pendant l'hiver. || Il se dit par rapport au froid qu'il fait en hiver. L'hiver est long. Il n'y a point eu d'hiver cette année. || Fig. L'hiver de l'âge, des ans, la vieillesse. || Année, dans le langage poétique, quand il s'agit d'un âge avancé. Il compte soixante hivers.

HIVERNAGE, *s. m.* T. de mar. Saison des tempêtes et des pluies dans certains pays. || Le temps de relâche des bâtiments pendant la mauvaise saison. || Port bien abrité où les bâtiments relâchent. || Labour qu'on donne aux terres avant l'hiver.

HIVERNAL, ALE (lat. *hibernalis*), *adj.* Qui appartient à l'hiver. Les froids hivernaux. || *S. m. pl.* Les hivernaux, les grains qu'on sème pendant l'hiver.

* **HIVERNATION**, *s. f.* Voy. HIBERNATION.

HIVERNÉ, ÉE, *p. p.* d'hiverner.

* **HIVERNEMENT**, *s. m.* Se dit pour hibernation.

HIVERNER (lat. *hibernare*), *v. n.* Passer l'hiver, la mauvaise saison; il se dit des troupes, des navires. || Passer l'hiver, en parlant de certains animaux. || *V. a.* Hiverner des terres, leur donner un labour avant l'hiver. || S'hiverner, *v. r.* S'exposer aux premiers froids, afin de s'y accoutumer.

HO (*h* aspirée)! *interj.* Sert à appeler, à avertir. || Exprime aussi l'étonnement, l'indignation. Ho! quel coup! || En ce sens, il se confond quelquefois avec oh! || Ho! cri des charretiers pour faire arrêter leurs chevaux.

HOBEREAU (*h* aspirée. Dim. de l'anc. fr. *hobe*, petit oiseau de proie, de l'anglais *hobby*), *s. m.* Petit oiseau de proie. || Fig. Petit gentilhomme campagnard.

HOC (hok, *h* aspirée. Lat. *hoc*), *s. m.* Sorte de jeu de cartes. || Fig. Ce qui est assuré à quelqu'un. Ah! que n'es-tu mouton; car tu me serais hoc, LA FONT. || Ad hoc, à la chose même. C'est une réponse ad hoc. || Ab hoc et ab hac, voy. AB HOC ET AB HAC.

HOCA (*h* aspirée. Mot catalan), *s. m.* Sorte de jeu de hasard.

HOCHE (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. f.* Coche faite sur une taille pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, etc. qu'on prend à crédit. || En termes de couture, petite entaille. || Brèche. Ce couteau a des hoches.

HOCHÉ, ÉE, *p. p.* de hocher.

HOCHEMENT (*h* aspirée), *s. m.* Action de hocher. Un hochement de tête.

HOCHEPIED (*h* aspirée), *s. m.* Nom qu'on donne au premier des oiseaux qui attrape le héron dans son vol, ou qu'on jette seul après le héron pour le faire monter.

HOCHEPOT (*h* aspirée), *s. m.* Espèce de ragoût fait de bœuf haché et cuit sans eau dans un pot, avec des marrons, des navets et autres assaisonnements.

HOCHEQUEUE (*h* aspirée), *s. m.* Un des noms de la bergeronnette.

HOCHER (*h* aspirée. Flamand *hotsen*), *v. a.* Secouer, remuer. Hocher un prunier. || Hocher la tête, la secouer en signe de désapprobation. || Fig. Hocher le mors, la bride à quelqu'un, essayer de l'animer, de l'exciter. || *V. n.* Hocher du nez, se dit du cheval lorsqu'il hausse et baisse alternativement le nez pour faire jouer le mors dans sa bouche. || Fig. Hocher du nez, témoigner par un mouvement de visage son mécontentement, sa désapprobation.

HOCHET (*h* aspirée. *Hocher*), *s. m.* Jouet qu'on donne aux petits enfants pour qu'ils le pressent entre leurs gencives pendant le travail de la dentition. || Fig. Chose futile, qui flatte, qui amuse. Les hochets de la vanité.

* **HODOMÈTRE** (ὁδόμετρον), *s. m.* Instrument servant à mesurer en marchant la distance d'un lieu à un autre. || Appareil servant à mesurer la longueur du chemin parcouru par une voiture. || L'Académie écrit odomètre.

HOGNER (*h* aspirée. Orig. inc.), *v. n.* Gronder, murmurer entre ses dents. || Gronder, en parlant des chiens.

HOIR (lat. *heres*), *s. m.* T. de pratique. Syn. d'héritier.

HOIRIE, *s. f.* T. de pratique. Héritage, succession directe. Avancement d'hoirie.

HOLÀ (*h* aspirée. *Ho* et *là*), *interj.* Sert pour appeler. || Se dit aussi pour avertir de ne pas aller si vite, de ne pas s'emporter. || Il signifie aussi : qu'on l'arrête, qu'on l'empêche. || Holà ho! Sert à appeler quelqu'un. || *S. m.* Famil. Mettre le holà ou les holà, faire cesser des gens qui se querellent, qui se battent.

* **HOLLANDAIS** (*h* aspirée), *s. m.* La langue parlée dans la Hollande, qui appartient aux idiomes germaniques.

* **HOLLANDE** (*h* aspirée. All. *Holland*), *s. f.* Toile très-fine qui se fabrique en Hollande. De la hollande. || Porcelaine de Hollande. || Espèce de groseille. || Espèce de pomme de terre jaune, grosse et farineuse. || *S. m.* On dit par ellipse du hollande, pour du fromage de Hollande.

HOLLANDÉ, ÉE, *p. p.* de hollander. || Batiste hollandée, batiste plus forte que la batiste ordinaire.

HOLLANDER (*h* aspirée. *Hollande*), *v. a.* Passer le tuyau d'une plume à écrire dans de la cendre chaude ou dans une lessive pour en ôter la graisse et l'humidité.

HOLOCAUSTE (ὁλόκαυστος), *s. m.* Chez les Juifs, sacrifice où la victime était entièrement consumée par le feu. Consumez mon cœur, faites-en l'holocauste parfait, FÉN. || La victime ainsi sacrifiée. Mettre l'holocauste sur l'autel. || Sacrifice en général. Jésus-Christ s'est offert en holocauste pour nos péchés.

HOLOGRAPHE (ὁλόγραφος), *adj.* Testament holographe, testament écrit en entier de la main du testateur.

HOM (*h* aspirée), *interj.* Exprime le doute, la défiance.

* **HOMALOGRAPHIQUE** (ὁμαλός et γράφειν), *adj.* En géogr. Projection homalographique, projection à parallèles rectilignes.

HOMARD (*h* aspirée. Danois *hommer*), *s. m.* Grosse écrevisse de mer. Le homard diffère de la langouste par ses deux premières pattes en forme de pince. || Famil. Rouge comme un homard, très-rouge d'embarras, de honte.

HOMBRE (esp. *hombre*), *s. m.* Jeu de cartes pris des Espagnols, qui se joue avec 40 cartes.

HOMÉLIE (ὁμιλία), *s. f.* Instruction sur l'Évangile ou sur des matières de religion, qu'on nomme aussi prône. || Au pl. Leçons du bréviaire extraites des homélies des Pères. || Fig. et par dénigrement, ouvrage ou discours ennuyeux par sa morale affectée.

* **HOMÉOPATHE** (ὅμοιος et πάθος), *s. m.* Partisan du système de l'homéopathie. || *Adj.* Médecin homéopathe.

* **HOMÉOPATHIE**, *s. f.* Système de médecine, inventé par Hahnemann, qui consiste à traiter la maladie par des remèdes qu'on suppose avoir la propriété de produire des symptômes semblables à cette maladie, et qu'on administre à dose infiniment petite.

* **HOMÉOPATHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'homéopathie. Traitement homéopathique.

* **HOMÉRIQUE** (ὁμηρικός), *adj.* Qui a rapport à Homère. || Rire homérique, rire très-bruyant et de bon cœur, ainsi dit à cause du rire qu'excita parmi les dieux Vulcain le boiteux servant d'échanson. || Qui est partisan d'Homère.

HOMICIDE (lat. *homicida*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tue un être humain. || Homicide de soi-même, celui qui se tue lui-même, et fig. celui qui ne se ménage pas assez et qui ruine sa santé. || Fig. Celui, celle qui cause la perte de quelqu'un. Homicides de nos frères, MASS. || *Adj.* Dans le style soutenu, qui tue dans les combats. Une guerre homicide. || Qui a commis un meurtre. || Qui est relatif au meurtre. Regard homicide, J. B. ROUSS. || Fig. Qui cause la mort, la perte. Chagrins homicides, M. J. CHÉN.

HOMICIDE (lat. *homicidium*), *s. m.* Meurtre.

HOMICIDÉ, ÉE, *p. p.* d'homicider.

HOMICIDER, *v. a.* T. vieilli. Tuer, commettre un homicide sur quelqu'un.

* **HOMINEM AD** (a-do-mi-nèm'), *loc. lat.* Argument ad hominem, autrement dit argument personnel, argument qui oppose à un adversaire ce qu'il a dit, ce qu'il a fait.

HOMMAGE (b. lat. *hominaticum*), *s. m.* T. de féod. Promesse de fidélité et de devoirs faite au seigneur par le vassal. || Hommage plein ou lige, promesse de défendre son seigneur envers et contre tous. || Fig. Rendre hommage d'une chose, la rapporter à celui de qui on l'a reçue. || Fig. Rendre hommage à la vérité, la reconnaître, la dire, la déclarer. || Soumission, vénération, en parlant des personnes à qui l'hommage est rendu. || Se dit aussi des choses qu'on vénère. Toujours à sa vertu vous rendiez quelque hommage, RAC. || Respects, civilités : dans ce sens, il se dit le plus souvent au pluriel. Présenter, offrir, rendre ses hommages à quelqu'un. || Offrande. Faire hommage à quelqu'un d'une chose.

HOMMAGÉ, ÉE, *adj.* T. de féod. Tenu en hommage.

HOMMAGER, *s. m.* Celui qui devait l'hommage. || *Adj.* Vassal hommager.

HOMMASSE (*homme* avec finale péjorative), *adj.* Qui a l'apparence d'un vilain homme. Cet homme a des traits hommasses. || Se dit d'une femme qui a les traits, la voix, les manières d'un homme.

HOMME (lat. *homo*), *s. m.* Animal raisonnable qui occupe le premier rang parmi les êtres organisés. || Absol. L'homme, l'être humain en général. Les hommes, la société. || L'être humain considéré dans ce qu'il a de supérieur à la bête. As-tu le cœur d'un homme? VOLT. || Dans le style de l'Écriture, les enfants des hommes, ceux qui vivent dans l'iniquité. || Homme se dit de Jésus-Christ, par allusion au mystère de l'Incarnation. L'Homme-Dieu, le Fils de l'Homme. || L'homme intérieur, l'homme spirituel, la partie de l'homme qui appartient à la spiritualité. L'homme charnel, la partie qui appartient à la chair et aux sens. || Le vieil homme, l'état de l'homme pécheur avant qu'il soit renouvelé par la pénitence et la grâce. || Dépouiller le vieil homme, se défaire des inclinations de la nature corrompue, et dans le langage familier, renoncer à ses vieilles et mauvaises habitudes. || Il se dit par rapport aux sentiments, aux passions, aux infirmités inhérentes à la nature de l'homme. Ah! pour être Romain je n'en suis pas moins homme, CORN. || L'homme, le fond humain. L'homme perce dans le philosophe Sénèque, DIDEROT. || L'homme, un individu de la race humaine. || Fig. C'est toujours le même homme, il n'a pas changé. || L'être qui, dans l'espèce humaine, appartient au sexe mâle. || En homme, en habits d'homme. || Celui qui est parvenu à l'âge de virilité. Un homme fait. || Absol. et fig. Homme de cœur, de fermeté. Se montrer homme. || Popul. Mari. || Homme soumis au commandement d'un autre, et particulièrement soldat, ouvrier. Le capitaine rassembla ses hommes. || Remplaçant militaire. || En jurispr. féod. Vassal, homme lige. || Par extens. du langage féodal, il est l'homme d'un tel, il est présenté, commis, rétribué par lui. || Un grand homme, un homme distingué par des qualités éminentes. || Homme, suivi de la préposition *de*, sert à marquer la profession, l'état, la qualité. Homme d'épée, d'Église, de robe, de lettres, de génie, de goût, etc. || Homme de qualité, homme qui appartient à la noblesse. || Homme d'État, homme qui régit les affaires publiques. || Homme d'ordre, de progrès, d'avenir, d'action, homme qui est attaché à l'ordre, qui favorise le progrès, qui a de l'avenir, qui est propre à agir. || Homme d'honneur, homme qui se comporte en tout suivant les lois de l'honneur. || Homme de loi, un avocat, un avoué. || Homme d'affaires, agent d'affaires, et aussi homme qui a soin des affaires d'une grande maison. || Homme de guerre, militaire. || Homme de mer, homme qu'une pratique longue et intelligente a familiarisé avec les choses de la mer; et aussi matelot. || Homme de pied, soldat d'infanterie. || Homme de cheval, soldat de cavalerie. || Homme de, avec l'article défini, celui qui appartient à, qui est propre à. Il n'est roi que pour être l'homme des peuples, FÉN. || Homme du monde, homme qui vit dans le grand monde. || Homme qui, homme capable de, susceptible de. Je suis homme qui aime à m'acquitter le plus tôt que je puis, MOL. || Homme à, suivi d'un infinitif, capable, qui peut faire quelque chose soit en bien, soit en mal. Il est homme à tout tenter. || Avec les adjectifs possessifs, homme propre et convenable à ce qu'on veut. C'est mon homme. || L'homme dont il s'agit, dont on parle. Je n'ai pas trouvé mon homme. || Homme des bois, l'orang-outang, et par plaisanterie, un homme rustre, gauche, etc.

HOMOCENTRIQUE (ὁμός et *centre*), *adj.* En géom. Qui a même centre; concentrique.

HOMOGÈNE (ὁμογενής), *adj.* Qui est de même nature, de même genre qu'un autre objet. Formé d'une substance homogène à la sienne, J. J. ROUSS. || Formé de parties semblables. Un tout homogène. || En math. Quantités homogènes, celles qui indiquent des objets de même nature.

HOMOGÉNÉITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est homogène.

HOMOLOGATION, *s. f.* Action d'homologuer.

HOMOLOGUE (ὁμόλογος), *adj.* En géom. Se dit des côtés qui, dans les figures semblables, se correspondent, et sont opposés à des angles égaux. || En chim. Corps homologues, substances organiques qui remplissent les mêmes fonctions, suivent les mêmes lois de métamorphose.

HOMOLOGUÉ, ÉE, *p. p.* d'homologuer.

HOMOLOGUER (ὁμολογεῖν), *v. a.* Confirmer par autorité de justice un acte fait entre particuliers.

HOMONYME (ὁμώνυμος), *adj.* Qui a même nom. || *Subst.* Il se dit de ceux qui portent le même nom. || En gramm. Mots homonymes et *subst.* homonymes, mots qui se prononcent de même, bien que l'orthographe ou l'origine du mot diffèrent; par exemple chêne et chaîne.

HOMONYMIE, *s. f.* Caractère de ce qui est homonyme. || Jeux de mots fondés sur la ressemblance des sons.

HOMOPHONIE (ὁμός et φωνή), *s. f.* En mus. Espèce de musique qui s'exécutait par diverses voix ou par divers instruments à l'unisson ou à l'octave. || En gramm. Son semblable de mots qui se prononcent de même.

HONCHETS (*h* aspirée), *s. m. pl.* Voy. JONCHETS.

HONGRE (*h* aspirée. *Hongre*, hongrois), *adj. m.* En parlant d'un cheval, non entier, impropre à la reproduction.

HONGRÉ, ÉE, *p. p.* de hongrer.

HONGRER (*h* aspirée), *v. a.* Rendre un cheval impropre à la reproduction.

HONGRIEUR ou **HONGROYEUR** (*h* aspirée), *s. m.* Ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie.

* **HONGROIERIE** (*h* aspirée), *s. f.* État, commerce, atelier du hongroyeur.

HONNÊTE (lat. *honestus*), *adj.* Conforme à la bienséance. Il n'est pas honnête de se louer soi-même. || Don honnête, don qui convient à celui qui le fait et à celui qui le reçoit. || Habit honnête, habit qui convient à la position de celui qui le porte. || Prix honnête, prix proportionné à la juste valeur des choses. Dans un sens analogue, récompense honnête. || Honnête homme, celui qui a toutes les qualités propres à se rendre agréable dans la société (sens très-usité au XVII[e] siècle). || Le pluriel, en ce sens, est honnêtes gens. || Honorable. Une retraite honnête pour les Français, PELLISSON. || Conforme à la probité, à la vertu, en parlant des choses. Action honnête. || Qui se conforme à la probité, à la vertu, en parlant des personnes. Une âme honnête. || À qui il n'y a rien à reprocher. Famille honnête. || Honnête homme, homme d'honneur et de probité. || Le pluriel d'honnête homme en ce sens est honnêtes gens. || Ironiq. Honnête coquin. || Honnête femme, celle qui est irréprochable dans sa conduite. || Civil, poli. Un homme honnête avec tout le monde. || En ce sens, il se met toujours après le nom de la personne. || Il se dit aussi des choses. Langage honnête. || Spécieux. Excuse, refus honnête. || Fig. Qui n'est beaucoup ni au-dessus, ni au-dessous d'un certain taux, d'un certain niveau. Honnête grosseur. || Naissance, condition honnête, naissance, condition moyenne. || Honnête aisance, fortune qui permet de vivre agréablement et avec une certaine indépendance. || *S. m.* Ce qui est moral, vertueux. Quitter l'utile pour l'honnête.

HONNÊTEMENT, *adv.* Avec les bienséances qu'exige la société. || D'une manière honorable. Vivre honnêtement. || En honnête homme, au sens du XVII[e] siècle. || Suffisamment, passablement.

HONNÊTETÉ (lat. *honestas*), *s. f.* Conformité à ce qui est honnête, bienséant. Les règles de l'honnêteté. || Conformité à l'honneur et à la probité. L'honnêteté de l'âme, des principes, etc. || Ensemble des qualités qui font l'honnête homme, l'homme accompli selon le monde. || Pudeur, modestie, chasteté. L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les grimaces, MOL. || Observation des bienséances de la société. Il n'a pas eu l'honnêteté d'aller le voir. || Acte, parole d'honnêteté. || Manière d'agir obligeante. L'honnêteté de son procédé. || Cadeau qu'on fait par reconnaissance.

HONNEUR (lat. *honor*), *s. m.* Estime glorieuse qui est accordée à la vertu, au courage, aux talents. N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues, BOIL. || Elliptiq. Honneur aux braves! || Soutenir l'honneur du corps, soutenir les prééminences, les privilèges de sa compagnie. || En honneur, en estime et réputation. || Faire honneur à, procurer estime et réputation. Faire honneur à son pays. || Faire honneur à sa naissance, en soutenir l'éclat. || Faire honneur à une lettre de change,

à sa signature, payer une lettre de change, payer l'engagement qu'on a souscrit. || Faire honneur à ses affaires, tenir tous ses engagements. || Faire honneur à quelqu'un d'une chose, la lui attribuer. || Champ d'honneur, champ de bataille. || Le besoin d'avoir de l'honneur, des distinctions, des préférences. L'honneur est le principe d'un gouvernement monarchique. || Le sentiment qui fait que l'on veut conserver la considération de soi-même et des autres. Les affronts à l'honneur ne se réparent point, CORN. || Perdre quelqu'un d'honneur, lui ôter toute l'estime dont il jouit. || Point d'honneur, ce qui pique, excite, en fait d'honneur, et oblige à ne pas céder, à ne pas reculer. || Par extens. Se faire un point d'honneur de quelque chose, y mettre un soin comparé au soin qu'on a de son honneur || Affaire d'honneur, débat, démêlé où les parties croient leur honneur engagé, et dans un sens plus restreint, duel. || Dettes d'honneur, dettes de jeu. || Qualité qui nous porte à faire des actions nobles et courageuses; vertu, probité. C'est un homme plein d'honneur. || Homme d'honneur, homme qui a probité, franchise et générosité. || Le pluriel en ce sens est gens d'honneur. || Par honneur, comme si on était engagé par les lois de l'honneur. || Avec honneur, en restant fidèle à l'honneur. || Sur l'honneur, sur mon honneur, en honneur, foi d'homme d'honneur, ou elliptiq. d'honneur, en vérité, assurément. || Parole d'honneur, promesse faite sur l'honneur. || Honneur, en parlant d'une femme, la chasteté ou le mariage légitime. || Femme d'honneur, femme qui se conduit bien. || Démonstration extérieure de respect, d'estime. Au vainqueur, non à moi, vous faites tout l'honneur, CORN. || Les honneurs suprêmes, les derniers honneurs, les honneurs funèbres, les honneurs de la sépulture, les funérailles. || Obtenir les honneurs de la guerre, ne pas rendre ses armes en abandonnant une place. || Fig. Sortir d'une querelle, d'un procès, etc. avec les honneurs de la guerre, en sortir honorablement. || Place d'honneur, la place réservée dans une cérémonie, dans un repas, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction. || Cour d'honneur, la cour principale d'une maison. On dit de même : Escalier d'honneur. || En honneur de, à l'honneur de, pour faire honneur à. || Faire les honneurs d'une maison, recevoir selon les règles de la politesse ceux qui viennent dans la maison. || Fig. Faire les honneurs de son esprit, montrer de l'esprit. || Faire les honneurs de quelqu'un, en parler, et ironiq. en mal parler. || Famil. Faire honneur à un repas, y bien manger. || Distinction qui flatte, qui honore. Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur, LA FONT. || L'honneur du pas, la préséance. || Honneur se met en ce sens avec *de* et un verbe à l'infinitif. L'honneur d'appartenir à l'Académie. || J'ai l'honneur de vous saluer, formule de civilité au bas d'une lettre. || Tenir à honneur, regarder comme une distinction. || Se faire un honneur, regarder comme honorable. || Ironiq. Faire beaucoup d'honneur à quelqu'un, lui faire bien de l'honneur, le traiter mieux qu'il ne mérite. || Fig. Avoir l'honneur de, venir à bout de, faire que. Madame de Langeron doit avoir l'honneur de ce changement, SÉV. || Fig. À... bonneur, avec un pronom possessif, heureusement, avec succès. À son honneur elle en sortit, LA FONT. || Légion d'honneur, ordre institué en France pour récompenser les services militaires et les mérites de toute sorte. || Chevalier d'honneur, dame d'honneur, personnes de qualité attachées au service d'une princesse. || Garçon, fille d'honneur, celui, celle qui, pendant la cérémonie nuptiale, assistent le marié, la mariée. || Président d'honneur, président honoraire. || Dans le langage poétique ou élevé, au pluriel, les honneurs, l'éclat de la gloire. Les honneurs de la terre. || Au plur. Dignité, charge. Élevé aux premiers honneurs. Les honneurs de l'Église. || Les honneurs, se dit, en certaines grandes cérémonies, telles que le sacre des rois, etc. des pièces principales qui servent à la cérémonie, comme le sceptre, etc. || Fig. Il se dit de ce qui fait l'ornement. Ce roi, l'honneur des souverains. || Au jeu, la partie d'honneur, la troisième partie que l'on joue, quand chacun des deux joueurs en a gagné une. || Absol. L'honneur, la partie d'honneur. || Les figures d'atout. J'ai un honneur, deux honneurs. || Prov. Les honneurs changent les mœurs. À tous seigneurs tous honneurs, ou à tout seigneur tout honneur, il faut rendre honneur à qui il appartient.

HONNI, IE, *p. p.* de honnir. || Honni soit qui mal y pense! devise de l'ordre anglais de la Jarretière.

HONNIR (ho-nir, *h* aspirée. H. all. *honjan*), *v. a.* Faire honte à quelqu'un. On le honnira s'il abandonne son parti. || Absol. On ne l'écoutait pas, on sifflait, on honnissait, DIDEROT. || Couvrir de honte, déshonorer. Quoi! ne tient-il qu'à honnir des familles? LA FONT.

⋆ **HONNISSEMENT** (*h* aspirée), *s. f.* Action de honnir.

⋆ **HONNISSEUR** (*h* aspirée), *s. m.* Celui qui honnit.

⋆ **HONORABILITÉ,** *s. f.* Qualité d'une personne honorable.

HONORABLE (lat. *honorabilis*), *adj.* Qui attire de l'honneur et du respect, en parlant des choses. || En blas. Pièces honorables de l'écu, les pièces principales et ordinaires. || Digne d'estime, qui mérite d'être honoré, en parlant des personnes. Une vieillesse honorable. || Qui vit noblement, grandement. C'est un homme fort honorable. || On dit de même : Il tient une maison honorable, etc. || Honorable est un terme de politesse qui se dit d'un membre d'une chambre parlementaire. L'honorable Mr N. || *S. m.* Un honorable. || Amende honorable, voy. AMENDE.

HONORABLEMENT, *adv.* D'une manière honorable. Parler honorablement de quelqu'un. || D'une manière qui fait honneur. Il a été enterré très-honorablement.

HONORAIRE (lat. *honorarius*), *adj.* Qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques. Un président honoraire.

HONORAIRE (lat. *honorarium*), *s. m.* Rétribution qu'on donne pour leurs services, à ceux qui exercent une profession qualifiée d'honorable, tels que les avocats, les médecins, etc. || Aujourd'hui, il s'emploie le plus souvent au pluriel, sans avoir la signification du pluriel. || T. de chancellerie. Droit d'expédition et de signature.

⋆ **HONORARIAT,** *s. m.* La qualité d'honoraire.

HONORÉ, ÉE, *p. p.* d'honorer. || Il s'emploie par politesse entre les personnes de la même profession. Mon honoré confrère.

HONORER (lat. *honorare*), *v. a.* Rendre honneur et respect. Honore ton père et ta mère. || Accorder des marques d'honneur, des distinctions. || Absol. Le roi ne sait que c'est d'honorer à demi, CORN. || Accorder comme une distinction, comme une faveur. Honore d'un regard ton épouse fidèle, VOLT. || Il se dit de la chose accordée comme honneur. Votre confiance m'honore. || Avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un. || Donner un caractère honorable à une chose. Des âmes oisives qui n'achètent ces titres vains de dignité que pour honorer leur paresse, FLÉCH. || Faire honneur à, être l'honneur de. Cet homme honore son pays. || Il se dit aussi des choses qui font honneur. Qu'il est doux de porter un nom qui nous honore, M. J. CHÉN. || Témoigner ses respects. J'honore de tout mon cœur madame votre sœur, BOSS. || Par formule de politesse : La lettre, la visite dont vous m'avez honoré. || T. de commerce. Accepter et payer avant la remise des fonds. Honorer une lettre de change. || S'honorer, *v. r.* Faire une chose qui honore. Il s'est honoré par cette action. || S'attirer de la considération. || Tirer vanité, honneur d'une chose. Et qui de ma faveur se voudrait honorer? RAC. || Avoir une estime réciproque l'un pour l'autre.

HONORES (AD) (a-do-no-rès). Expression empruntée au latin, dont on se sert en parlant de certains titres sans fonction et sans émoluments. Une place ad honores.

HONORIFIQUE (lat. *honorificus*), *adj.* Qui procure des honneurs. Titre honorifique.

⋆ **HONORIFIQUEMENT,** *adv.* D'une manière honorifique.

HONTE (*h* aspirée. Vieux saxon *honda*), *s. f.* Déshonneur, opprobre, humiliation. Se plaindre est une honte, CORN. || Être la honte, faire la honte de sa famille, lui faire un grand déshonneur. || À la honte de, en causant déshonneur. || Famil. C'est une honte, c'est grand' honte, il ne convient pas, il est messéant. || Il se dit au plur. La plus brillante fortune ne mérite point les hontes que j'essuie, LA BRUY. || Famil. Faire mille hontes, accabler d'outrages. || Sentiment pénible qu'excite dans l'âme la pensée ou la crainte du déshonneur. Il n'eut point de honte d'écrire que, etc. Seigneur, ce que je suis

ne me fait point de honte, Corn. || Avoir honte, éprouver de la honte. Il eut honte de se voir vaincu, Fén. || On le dit aussi au pluriel en ce sens. J'aurais toutes les hontes du monde, s'il fallait que.... Mol. || On dit également : Je n'ai point honte d'avoir fait cela, et je n'ai point de honte d'avoir fait cela. || Faire honte à quelqu'un, être pour lui une cause de honte. || Poétiq. Faire honte, éclipser. || Faire honte, faire des reproches qui causent de la honte, de la confusion. Qu'il sache faire honte à tous ceux qui aiment une dépense fastueuse, Fén. || Avoir perdu toute honte, mettre bas toute honte, avoir toute honte bue, être insensible au déshonneur. || Courte honte, insuccès. Tu me vois avec ma courte honte, Th. Corn. || Mauvaise honte, fausse honte de ce qui n'est pas blâmable, et quelquefois même de ce qui est louable. La mauvaise honte est le mal le plus dangereux, Fén. || Fausse honte, timidité mal placée, honte non justifiée.

HONTEUSEMENT (*h* aspirée), *adv.* D'une manière honteuse, ignominieuse.

HONTEUX, EUSE (*h* aspirée), *adj.* Qui cause de la honte, de l'ignominie. De honteux moyens. || Être honteux à, causer de la honte à. Toute excuse est honteuse aux esprits généreux, Corn. || Digne d'ignominie, en parlant des personnes. || Qui a de la honte, de la confusion. Mais de cette faiblesse un grand cœur est honteux, Corn. || Honteux de soi-même, qui éprouve de la confusion pour quelque action qu'il a faite. || Qui éprouve facilement le sentiment de la confusion. Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ou étourdis, la Rochef. || Pauvres honteux, ceux qui n'osent faire connaître publiquement leur misère. || Par extens. Honteux se dit de celui qui n'ose avouer publiquement une opinion qu'il approuve secrètement. || Qui exprime la confusion, la timidité, en parlant de l'air, des manières. Un air honteux. || Fig. Le morceau honteux, le dernier morceau qui reste dans un plat, et auquel personne n'ose toucher. || Prov. Il n'y a que les honteux qui perdent, souvent on ne réussit pas faute de hardiesse.

HÔPITAL (lat. *hospitale*), *s. m.* Établissement où l'on reçoit gratuitement des pauvres, des infirmes, des enfants, des malades. || Hôpital ambulant, voy. ambulant. || Par extens. Le monde est un grand hôpital de tout le genre humain qui doit exciter votre compassion, Fén. || C'est un hôpital, se dit d'une maison dans laquelle plusieurs personnes sont malades. || Fig. Misère, pauvreté. Un homme qui me réduit à l'hôpital, Mol. || Prendre le chemin de l'hôpital, se ruiner par des dépenses excessives ou par de mauvaises spéculations.

* **HOPLITE** (ὁπλίτης), *s. m.* Soldat grec d'infanterie pesamment armé.

HOQUET (ho-kè, *h* aspirée. Onomatopée), *s. m.* Contraction spasmodique du diaphragme, avec secousse brusque, bruit inarticulé. Avoir le hoquet. || Le hoquet de la mort, le hoquet qui survient souvent aux mourants.

HOQUETON (*h* aspirée. Arabe *al gothon*, coton), *s. m.* Casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt, du chancelier, etc. || Par extens. Archer qui était revêtu du hoqueton. || Casaque, en général.

HORAIRE (lat. *horarius*), *adj.* Qui a rapport aux heures. Les lignes horaires d'un cadran. || Cercles horaires, certains cercles de la sphère céleste. || Qui se fait par heure. Mouvement horaire. || Fleur horaire, fleur qui ne vit guère plus d'une heure.

HORDE (*h* aspirée. Mongol *ordoû*, le camp et la cour du roi), *s. f.* Troupe de Tartares réunis et de même race, qui, n'ayant pas d'habitation fixe, mènent une vie vagabonde, et campent sous des tentes ou sur des chariots. || Grande horde ou horde d'or, la plus puissante tribu des Mongols. || Par extens. Peuplade errante. || Troupe d'hommes indisciplinés et livrés à toute sorte de désordres.

HORION (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* Coup rudement déchargé. || Sorte de maladie, voy. tac.

HORIZON (ὁρίζων), *s. m.* Ligne circulaire, variable en chaque lieu, dont l'observateur est le centre et où le ciel et la terre semblent se joindre. || Être sur l'horizon, être visible dans la portion du ciel que l'observateur embrasse, et fig. se montrer, être en représentation. || Horizon visuel ou simplement horizon, la partie de la surface terrestre où se termine notre vue; la partie du ciel qui en est voisine. L'horizon est chargé de nuages. || En géogr. et astron. Horizon rationnel, grand cercle de la sphère, celui qui est perpendiculaire au rayon qui passe par les pieds de l'observateur. || Fig. Étendue. Plus on s'élève, plus l'horizon s'agrandit. || Fig. Espace dans lequel l'esprit, l'intelligence agit. L'horizon de l'humanité s'agrandit. || L'horizon politique ou elliptiq. l'horizon, l'état des affaires politiques. L'horizon se rembrunit. || En peint. Ligne qui termine le ciel d'un tableau.

HORIZONTAL, ALE, *adj.* Qui est parallèle à l'horizon. Terrains horizontaux. Plan horizontal. Ligne horizontale. || Se mettre dans la position horizontale, se coucher. || Qui se rapporte, qui a lieu à l'horizon. Parallaxe horizontale.

HORIZONTALEMENT, *adv.* Parallèlement à l'horizon.

HORLOGE (lat. *horologium*, de ὡρολόγιον), *s. f.* Instrument destiné à marquer les heures. || Horloge solaire, cadran solaire. || Horloge de sable, voy. sablier. || Horloge d'eau ou horloge à eau, voy. clepsydre. || Machine destinée à marquer et à sonner les heures, et servant à un usage public. || Monter, remonter une horloge, en bander les ressorts ou en hausser les poids. || Régler une horloge, la mettre à l'heure d'après le soleil. || Il est réglé comme une horloge, c'est une horloge, il est régulier dans ses habitudes. || Famil. Une heure d'horloge, voy. heure. || Horloge de Flore, plantes rangées par ordre et qui indiquent par leur ouverture et leur clôture successives l'heure qu'il est.

HORLOGER, *s. m.* Celui qui fait, qui répare les horloges, les pendules, les montres. || *S. f.* Horlogère, la femme d'un horloger.

HORLOGERIE, *s. f.* Art de faire des horloges, des pendules, des montres. || Les ouvrages d'horlogerie. || Commerce d'horlogerie. || Lieu où l'on fabrique l'horlogerie.

HORMIS (hor-mi. *Hors* et *mis*), *prép.* Excepté. Hormis toi, tout chez toi rencontre un doux accueil, Boil. || Avec un infinitif. Tout, hormis lui déplaire, Corn. || *Adv.* Vous avez écrit à tout le monde, hormis à moi, Sév. || Hormis que, *loc. conj.* Si ce n'est que.

HOROGRAPHIE (ὥρα et γράφειν), *s. f.* Art de faire des cadrans, nommé autrement gnomonique.

* **HOROGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'horographie.

HOROSCOPE (ὡροσκοπεῖον), *s. m.* Le point de l'écliptique qui se trouve à l'horizon quand un enfant naît. || Connaissance que les astrologues prétendaient tirer, pour l'avenir, de la situation où se trouvent les planètes et certaines étoiles, au moment de la naissance d'un homme ou d'une femme. Tirer l'horoscope de quelqu'un. Un faiseur d'horoscope. || Fig. Ce qu'on prédit par simple conjecture sur une personne ou sur une chose.

HORREUR (lat. *horror*), *s. f.* La sensation physique qui fait que la peau devient chair de poule et que les cheveux se hérissent. D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent, Boil. || Se dit des choses qui causent un sentiment d'effroi mêlé d'admiration, de respect, etc. Il est saisi d'une horreur divine, Fén. La religieuse horreur de l'église gothique, Chateaubr. || Mouvement accompagné de frémissement et causé par quelque chose d'affreux. Ce spectacle me glaça d'horreur. || Sentiments d'horreur. Que d'horreurs vous me jetez dans l'âme! Corn. || Faire horreur, exciter le sentiment de l'horreur. || Famil. Cela fait horreur, se dit d'une chose extrêmement laide, ou faite sans goût, sans habileté. || C'est une horreur, c'est une personne, une chose affreuse. || Haine, aversion, dégoût, exécration. L'injuste horreur qu'elle [Rome] eut toujours des rois, Corn. || Avoir horreur de, éprouver une aversion mêlée de dégoût. || Être en horreur à quelqu'un, lui inspirer une haine mêlée d'horreur. || Objet d'horreur. Il devint l'horreur du genre humain, Boss. || En phys. Horreur du vide, antipathie par laquelle on supposait que la nature tendait toujours à combler les vides à mesure qu'ils se formaient. || Ce que certaines choses ont d'effrayant. L'horreur d'un cachot, des combats, de la nuit, etc. || L'horreur d'un supplice, la cruauté d'un supplice. || Fig. Il se dit des souffrances morales. L'horreur de ma situation. || Au pl. dans un sens analogue, les horreurs de la guerre, de la famine, etc. || Les horreurs de la mort, les angoisses de l'agonie. || Une belle horreur, se dit des choses qui font éprouver un sentiment d'effroi mêlé d'admiration. La belle horreur d'un

orages. || L'énormité d'une action cruelle, infâme. Un tel excès d'horreur rend mon âme interdite, Rac. || Au pl. dans le même sens. La vie de ce tyran n'est qu'un tissu d'horreurs. || Les choses déshonorantes qu'on attribue à quelqu'un. Dire des horreurs de quelqu'un. || Famil. Injures. Il nous a dit des horreurs. || Propos obscènes.

HORRIBLE (lat. *horribilis*), *adj.* Qui fait horreur. Spectacle horrible. || Très-mauvais. Des chemins horribles. || Famil. Extrême, excessif. Un froid horrible. Une dépense horrible.

HORRIBLEMENT, *adv.* D'une manière horrible. || Famil. Très-mal. Je joue horriblement. || Famil. Extrêmement, excessivement. Elle est horriblement laide.

HORRIPILATION (lat. *horripilatio*), *s. f.* En méd. Frissonnement général qui précède la fièvre, et pendant lequel les poils se dressent sur la surface du corps.

* **HORRIPILER** (lat. *horripilare*), *v. a.* Néolog. Causer un sentiment de crainte ou d'irritation. Ce propos l'horripila. || S'horripiler, *v. r.* Devenir horripilé.

HORS (hor, *h* aspirée. Voy. *fors*), *adv.* A l'extérieur. Mettre vos meubles hors, et faire place à d'autres, Molière. || Fig. Si ce n'est. Vous commandez à tout ici hors à vous-même, Beaum. || *Prép.* A l'extérieur de. Nulle des sœurs ne faisait long séjour Hors le logis, La Font. || Hors la main, se dit d'un cheval qui n'obéit point à la bride. || Fig. Mettre hors la loi, se dit d'un pouvoir qui, mettant un homme hors de la protection de la loi, déclare qu'il suffira de constater son identité pour l'envoyer au supplice sans jugement. || Fig. Excepté. Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis, Mol. || Hors que, avec un verbe à l'indicatif ou au conditionnel, excepté que. || Hors que... ne, avec un verbe au subjonctif, signifie à moins que. || Hors, avec un verbe à l'infinitif précédé de la préposition *de*, à l'exception de. Tout est crime hors d'être musulman, Volt. || Hors de, *loc. prép.* Exprime exclusion du lieu et des choses considérées comme ayant quelque rapport au lieu. Hors de Paris. Notre souverain bien ne peut être hors de Dieu, Bourd. || Ellipliq. Hors d'ici, hors de là, sortez d'ici, retirez-vous de là. || Fig. Être hors de soi, être dans un état d'agitation extrême. || Mettre quelqu'un hors de lui, l'impatienter, l'irriter. || T. de palais. Mettre hors de cour ou hors de cour et de procès, renvoyer les parties en déclarant qu'il n'y a pas lieu de prononcer un jugement. || Mettre hors de cause, déclarer qu'une personne ne doit pas être partie au procès. Être hors de cause. || Fig. Cela est hors de cause, il n'est pas question de cela. || Hors d'œuvre et hors-d'œuvre, voy. œuvre. || Fig. Hors de, exprimant l'exclusion de la chose indiquée par le complément, sans aucun rapport au lieu. Le plein calme est un bien hors de notre puissance, Corn. || Hors de dispute, incontestable. || Hors d'haleine, essoufflé. || Ce malade est hors d'affaire, il ne court plus aucun danger. || Hors de prix, d'un prix excessif. || Être hors de combat, n'être plus en état de combattre, et fig. être réduit à l'impossibilité de continuer une lutte, une entreprise. || Être hors de service, se dit d'une chose qui ne peut plus servir. || Fig. Hors de là, sorti de là, cela ôté, à part cela. Sévère dans l'exercice de ses fonctions, hors de là très-indulgent. || Hors de, exprimant l'exclusion par rapport au temps. Nous voilà hors de l'hiver.

HORS-D'ŒUVRE (*h* aspirée), *s. m.* Voy. œuvre.

HORTENSIA, *s. m.* Arbrisseau du Japon, dit aussi rose du Japon, cultivé comme plante d'agrément, importé en Europe dans les dernières années du XVIIIe siècle et dédié par Commerson à Hortense Lepeaute.

* **HORTICOLE**, *adj.* Qui a rapport à l'horticulture, qui concerne les jardins. Revue horticole.

HORTICULTEUR, *s. m.* Celui qui s'occupe de la culture des jardins.

HORTICULTURE (lat. *hortus* et *cultura*), *s. f.* L'art de cultiver les jardins.

* **HOSANNA** (o-za-nna. Hébreu *hoscha*, sauve, *na*, présentement), *s. m.* Prière que les Juifs prononcent pendant la fête des Tabernacles. || Hymne qui se chante le jour des Rameaux. || Par extens. Louange, bénédiction, cri de joie. || *Au pl.* Des hosannas.

HOSPICE (lat. *hospitium*), *s. m.* Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs. L'hospice du Saint-Bernard. || Maison de charité où l'on nourrit et entretient des pauvres, des vieillards, des infirmes, des enfants. Hospice de la vieillesse, des incurables, des enfants trouvés, etc. || Il se dit d'établissements destinés aux maladies mentales. Hospice des aliénés.

HOSPITALIER, IÈRE (lat. *hospitalarius*), *adj.* Qui a rapport aux soins des malades ou des infirmes dans un hôpital ou un hospice. Les soins hospitaliers. Les maisons hospitalières. || A titre hospitalier, comme digne d'être reçu dans un hôpital. || Religieux hospitaliers ou *subst.* les hospitaliers, ordre militaire, de l'observance de Saint-Augustin, institué pour recevoir les pèlerins. || Sœurs hospitalières ou *subst.* les hospitalières, les filles de la Charité ou sœurs grises, et en général toutes les religieuses des ordres charitables. || Au masc. Garde-malade. || Qui exerce volontiers l'hospitalité. || Se dit des choses dans le même sens. Demeure hospitalière. || Poétiq. Protecteur de l'hospitalité. O dieux hospitaliers, La Font.

* **HOSPITALIÈREMENT**, *adv.* D'une façon hospitalière.

HOSPITALITÉ (lat. *hospitalitas*), *s. f.* Chez les anciens, société contractée entre deux ou plusieurs personnes de différents lieux, entre des familles et même des villes, en vertu de laquelle on se logeait mutuellement dans les voyages. || Libéralité qu'on exerce en logeant gratuitement les étrangers. Donner l'hospitalité à quelqu'un. || Obligation où sont certains religieux de recevoir les voyageurs. Il y a hospitalité dans cette abbaye.

HOSPODAR (mot slave), *s. m.* Titre de dignité qui se donne à certains princes vassaux du Grand Seigneur. L'hospodar de Valachie.

* **HOSPODARAT**, *s. m.* Charge, dignité d'hospodar. || Palais de l'hospodar. || Temps que dure le gouvernement de l'hospodar.

HOSTIE (lat. *hostia*), *s. f.* Toute victime que les Hébreux offraient et immolaient à Dieu. || Fig. Dans la poésie et le style élevé, victime. Du céleste courroux tous furent les hosties, La Font. || Personne qui consacre à Dieu tout ce qu'elle est. Hostie vivante de Jésus-Christ, Fléch. || Le pain sans levain que le prêtre offre et consacre à la messe, et dans lequel Jésus-Christ s'offre comme victime.

HOSTILE (lat. *hostilis*), *adj.* Qui est d'un ennemi, qui caractérise un ennemi. Entreprise hostile. || Il se dit aussi des inimitiés privées. Il est hostile pour vous, Sév. || Fig. Il y avait dans la nature quelque chose d'hostile, Staël. || Dans le langage de la politique, opposé, contraire. Les journaux hostiles au gouvernement.

HOSTILEMENT, *adv.* D'une manière hostile, en ennemi.

HOSTILITÉ (lat. *hostilitas*), *s. f.* Acte d'ennemi qu'un État fait exercer contre un autre. Commencer les hostilités. Commettre des actes d'hostilité. || Fig. Disposition à l'inimitié. || Disposition hostile des États et gouvernements. || Sentiment d'opposition hostile, quant à la politique. L'hostilité des journaux contre le ministère.

HÔTE, ESSE (lat. *hospes*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui reçoit et traite quelqu'un sans rétribution, qui lui donne l'hospitalité. || Celui, celle qu'on reçoit et qu'on traite bien. Régaler ses hôtes. || Fig. La folle inquiétude en ses plaisirs légère, Des lieux où l'on la porte hôtesse passagère, La Font. || Famil. Les animaux qui fréquentent la demeure de l'homme. Les rats sont des hôtes incommodes. || Habitant. Les hôtes des bois, les animaux qui les habitent. || Celui, celle qui tient une auberge, une hôtellerie. || Table d'hôte, table où plusieurs personnes réunies mangent à heure et à prix fixes. || Celui qui vient manger ou loger dans une hôtellerie, une auberge. || Prov. Qui compte sans son hôte compte deux fois, se dit de celui qui fait son compte en l'absence de la personne qui y est intéressée. || Compter sans son hôte, se méprendre, compter sur une chose qui ne se fait pas.

HÔTEL (lat. *hospitale*), *s. m.* Demeure somptueuse d'une personne éminente ou riche. || Absol. L'hôtel signifiait la maison du roi. Grand prévôt de l'hôtel. || Maître d'hôtel, officier qui dirige le service de table d'un prince, d'un seigneur, d'un riche particulier. || Grand édifice destiné à des établissements publics. Hôtel du ministère des finances. Hôtel des Monnaies || Hôtel de ville, l'édifice où siége l'autorité municipale. || Dans la Révolution française, l'Hôtel de ville, le pouvoir municipal. || A Paris, l'hôtel de ville, siége de la préfecture du départe-

ment de la Seine. || Hôtel-Dieu (c.-à-d. Hôtel de Dieu), nom du principal hôpital d'une localité (avec une H majuscule). || Maison garnie, auberge. Demeurer à l'hôtel.

HÔTELIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une hôtellerie.

HÔTELLERIE, *s. f.* Maison où les voyageurs sont logés et nourris pour leur argent. || Fig. Tout cela n'est rien encore, si l'âme ne revient dans l'hôtellerie [son corps], VOLT. || Dans les grosses abbayes, corps de logis destiné à recevoir les étrangers.

HÔTESSE, *s. f.* Voy. HÔTE.

HOTTE (*h* aspirée. Suisse *hutte*), *s. f.* Sorte de panier d'osier qui a des bretelles et qu'on porte sur le dos. Porter la hotte. || Cuvette recevant les eaux des cuisines et des combles. || Pente intérieure d'une cheminée, en forme de hotte renversée, dans les cheminées de cuisine. || Partie inférieure et évasée d'une cheminée, qui recouvre un fourneau de laboratoire, une forge.

HOTTÉE (*h* aspirée), *s. f.* Ce que contient une hotte.

* **HOTTER** (*h* aspirée), *v. a.* Porter avec une hotte.

* **HOTTEREAU** (*h* aspirée), *s. m.* Espèce de petite hotte.

HOTTEUR, EUSE (*h* aspirée), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui porte la hotte.

HOUBLON (*h* aspirée. Holl. *hop*), *s. m.* Plante grimpante de la famille des urticées, employée dans la fabrication de la bière.

HOUBLONNÉ, ÉE, *p. p.* de houblonner.

HOUBLONNER (*h* aspirée), *v. a.* Mettre du houblon dans une boisson.

HOUBLONNIÈRE (*h* aspirée), *s. f.* Champ planté de houblon.

HOUE (*h* aspirée. Anc. h. all. *houwa*), *s. f.* Instrument de petite culture, composé d'un manche en bois, et d'une lame de fer fixée au manche par une douille.

HOUÉ, ÉE, *p. p.* de houer.

HOUER (*h* aspirée), *v. a.* Labourer une terre avec la houe. || Absol. Tantôt fouir, houer, LA FONT.

* **HOUETTE** (*h* aspirée), *s. f.* Petite houe.

HOUILLE (*h* aspirée, *ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Nom générique de tous les fossiles appelés improprement charbon de terre.

HOUILLER, ÈRE (*h* aspirée, *ll* mouillées), *adj.* Qui renferme des couches de houille. Terrains houillers. || Formation houillère, ensemble des couches houillères.

HOUILLÈRE (*h* aspirée, *ll* mouillées), *s. f.* Mine de houille.

HOUILLEUR (*h* aspirée, *ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

HOUILLEUX, EUSE (*h* aspirée, *ll* mouillées), *adj.* Qui contient de la houille.

HOULAN (*h* aspirée), *s. m.* Voy. UHLAN.

HOULE (*h* aspirée. Mot celtique), *s. f.* Mouvement d'ondulation que la mer conserve après une tempête. || Grosses ondes formées par la houle.

HOULETTE (*h* aspirée. Lat. *agolum*), *s. f.* Bâton que porte le berger, et au bout duquel est une plaque de fer en forme de gouttière, qui sert pour lancer des mottes de terre aux moutons qui s'écartent. || Fig. et poétiq. L'état, la condition de berger. Pour prendre le fer j'ai quitté la houlette, ROTROU. || Ustensile de jardinage pour lever de terre les oignons de fleurs. || Instrument en forme de spatule pour divers usages.

HOULEUX, EUSE (*h* aspirée), *adj.* T. de mar. Agité par la houle, en parlant de la mer.

* **HOULQUE** (*h* aspirée. Lat. *holcus*, de ὁλκός), *s. f.* En bot. Genre de plantes graminées dont plusieurs espèces sont alimentaires. || On dit aussi houque.

HOUPÉ, ÉE, *p. p.* de houper.

HOUPER (*h* aspirée. *Houp*, interj.), *v. a.* T. de chasse. Appeler son compagnon. || Se houper, *v. r.* S'appeler réciproquement.

HOUPPE (*h* aspirée. Voy. *huppe*), *s. f.* Assemblage de fils de laine, de soie, formant un bouquet, une touffe. || En zool. Flocon de plumes que certains oiseaux portent sur la tête. || En bot. Petite touffe de poils étalés à l'extrémité d'une graine. || Chez les hommes, touffe de cheveux sur le devant de la tête.

HOUPPÉ, ÉE, *p. p.* de houpper. || En bot. Graine houppée, graine surmontée d'une houppe de poils.

HOUPPELANDE (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. f.* Espèce de douillette ou vêtement long, ouaté, non ajusté, à manches, à col plat, que les hommes mettaient par-dessus leur habit, et que les prêtres portent encore. || En général, vêtement large qui se met par-dessus l'habit.

HOUPPER (*h* aspirée), *v. a.* Mettre en houppes. Houpper de la soie. || Houpper de la laine, la peigner.

* **HOUPPETTE** (*h* aspirée), *s. f.* Petite houppe.

* **HOUQUE** (*h* aspirée), *s. f* Voy. HOULQUE.

HOURA (*h* aspirée), *s. m.* Voy. HOURRA.

HOURAILLER (*h* aspirée, *ll* mouillées), *v. n.* Chasser avec des hourets.

HOURAILLIS (hou-râ-lli, *h* aspirée, *ll* mouillées. *Houret*), *s. m.* T. de chasse. Meute qui dépérit, parce qu'il s'y trouve quantité de mauvais chiens.

HOURDAGE (*h* aspirée. *Hourder*), *s. m.* Maçonnage grossier de moellons et de plâtras. || On dit aussi hourdis. || La couche de gros plâtre qu'on met sur un lattis pour former l'aire d'un plancher.

HOURDÉ, ÉE, *p. p.* de hourder.

HOURDER (*h* aspirée. All. *Hürde*, claie), *v. a.* Faire un ouvrage grossier et sans enduit, en plâtre comme en mortier. || Hourder un plancher, en faire l'aire avec des lattes. || Relier, avec le mortier, des moellons, des briques, etc. pour donner plus de solidité aux murs.

HOURDIS (hour-dî, *h* aspirée), *s. m.* Syn. de hourdage.

HOURET (hou-ré, *h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* Mauvais petit chien de chasse.

HOURI (*h* aspirée. Mot arabe), *s. f.* Nom de beautés célestes qui, selon le Coran, seront dans le paradis les épouses des musulmans fidèles.

HOURQUE (*h* aspirée. Hollandais *hulk*), *s. f.* Ancien navire hollandais de transport à fond plat, dont l'avant et l'arrière sont arrondis. || Navire mal construit et mauvais marcheur.

HOURRA (*h* aspirée. Slave *hu-raj*, au paradis), *s. m.* Cri des troupes russes et particulièrement des Cosaques marchant à l'ennemi. Pousser des hourras. || Attaque imprévue que font des Cosaques, et en général des troupes légères en poussant des cris. || Cri de joie que poussent les marins anglais en l'honneur de leurs commandants ou de quelque grand personnage qui visite le vaisseau. || Par extens. Imprécations, malédictions. || En un sens contraire, cris d'acclamation. || Plusieurs écrivent houra.

HOURVARI (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. m.* Cri des chasseurs pour ramener les chiens qui sont tombés en défaut. || Par extens. Ruse des bêtes qui, après avoir longé quelque cent pas, reviennent à l'endroit d'où elles sont parties et mettent ainsi les chiens en défaut. || Fig. et famil. Grand bruit, grand tapage. || Contre-temps.

HOUSARD (*h* aspirée), *s. m.* Voy HUSSARD.

HOUSÉ, ÉE (*h* aspirée. *Houseaux*), *adj.* Vieux mot qui signifie botté. || Fig. Crotté. Il est arrivé tout housé.

HOUSEAUX (*h* aspirée. Dim. de l'anc. fr. *house*, botte, de l'anc. h. all. *hosa*, chausse), *s. m. pl.* Sorte de chaussure de jambes contre la pluie et la crotte. || Fig. Laisser ses houseaux quelque part, y mourir.

HOUSPILLÉ, ÉE, *p. p.* de houspiller.

* **HOUSPILLEMENT** (*h* aspirée, *ll* mouillées), *s. m.* Action de houspiller.

HOUSPILLER (*h* aspirée, *ll* mouillées. Orig. inc.), *v. a.* Tirailler et secouer quelqu'un pour le maltraiter, pour le tourmenter. || Fig. Maltraiter quelqu'un de paroles, le réprimander avec aigreur, avec malice. || Se houspiller, *v. r.* Se tourmenter l'un l'autre.

HOUSSAGE (*h* aspirée), *s. m.* Action de housser.

HOUSSAIE (hou-sê, *h* aspirée. *Houx*), *s. f.* Lieu où il croît beaucoup de houx.

HOUSSARD (*h* aspirée), *s. m.* Voy. HUSSARD.

HOUSSE (*h* aspirée. Anc. h. all. *hulst*, fourreau), *s. f.* Sorte de couverture attachée à la selle et couvrant les parties postérieures et latérales du ventre du cheval. || La couverture du siége du cocher. || Couverture d'étoffe légère dont on se sert pour garantir les meubles.

HOUSSÉ, ÉE, *p. p.* de housser. Des habits houssés.

HOUSSÉ, ÉE (*h* aspirée), *adj.* Couvert d'une housse.

HOUSSER (*h* aspirée. *Houx*), *v. a.* Nettoyer avec un houssoir. Housser une tapisserie, un meuble. || Absol. A-t-on houssé partout? || Se housser, *v. r.* Être houssé.

HOUSSINE (*h* aspirée *Houx*), *s. f.* Baguette flexible de houx ou de tout autre arbre, qui sert à faire aller un cheval ou à battre des habits, des meubles, etc.

HOUSSINÉ, ÉE, *p. p.* de houssiner.

HOUSSINER (*h* aspirée), *v. a.* Battre avec une houssine. || Fig et famil. Battre quelqu'un avec violence.

HOUSSOIR (*h* aspirée), *s. m.* Balai de houx ou autres branchages, et le plus souvent de plumes.

HOUSSON (*h* aspirée), *s. m.* Voy. HOUX.

HOUX (*h* aspirée. Anc h. all. *hûliz*), *s. m.* Arbre toujours vert dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants || Canne de houx. Vous avez là un joli houx. || Houx-frelon, dit aussi petit houx, housson.

HOYAU (*h* aspirée Dim. de *houe*), *s. m.* Houe à lame forte, aplatie, taillée en biseau, employée au défoncement des terrains et aux façons de la petite culture qui demandent le plus de force.

HUARD (*h* aspirée *Huer*), *s. m.* Nom vulgaire de l'orfraie ou aigle de mer

HUBLOT (*h* aspirée. Danois *huul*, creux), *s. m.* T. de mar. Petit sabord.

HUCHE (*h* aspirée. B. lat. *hutica*), *s. f.* Grand coffre de bois pour pétrir ou serrer le pain. || Caisse que l'on enfonce dans l'eau et dans laquelle on dépose le poisson que l'on doit consommer.

HUCHÉ, ÉE, *p p.* de hucher.

HUCHER *h* aspirée. B. lat. *huccus*, cri d'appel, du lat. *huc*), *v a.* Appeler. || En t. de chasse, appeler en criant ou en sifflant || Se hucher, *v. r.* S'appeler l'un l'autre.

HUCHET (*h* aspirée. *Hucher*), *s. m.* Cornet pour avertir de loin. || En blas. Représentation d'un cor de chasse dans les armoiries.

HUE (*h* aspirée. Onomatopée). Mot dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux. || Ils s'en servent aussi pour les faire tourner à droite. || Prov. L'un tire à hue et l'autre à dia, voy. DIA.

HUÉ, ÉE, *p. p.* de huer.

HUÉE (*h* aspirée), *s. f.* Le bruit que dans une battue les paysans font après le loup. || Fig. Cris de dérision qu'une réunion de gens fait contre quelqu'un. La canaille le poursuivit de ses huées.

HUER (*h* aspirée. *Hue*), *v. a.* Faire des huées après le loup. || Fig. Pousser des cris de dérision contre quelqu'un. Huer un auteur, une pièce. || Se huer, *v. r.* Se huer l'un l'autre.

HUETTE (*h* aspirée. *Huer*), *s. f.* Hulotte. || Petit duc.

HUGUENOT, OTE (*h* aspirée. All. *Eidgenossen* ou plutôt dim. de *Hugues*), *s. m.* et *f.* Sobriquet que les catholiques de France donnèrent autrefois aux calvinistes. || *Adj.* Le parti huguenot.

HUGUENOTE (*h* aspirée), *s. f.* T. de cuisine. Marmite de terre sans pieds où l'on fait cuire les viandes sans bruit, sur un fourneau.

HUGUENOTISME (*h* aspirée), *s. m.* Attachement à la religion réformée.

HUHAU (*h* aspirée. Onomatopée). Mot dont les charretiers se servent pour faire tourner les chevaux à droite. || On dit aussi hurhau (voy. HURHAU).

HUI (lat. *hodie*), *adv. de temps* servant à marquer le jour où l'on est. Vous serez le parrain, dès hui je vous en prie, LA FONT. || En termes de pratique, ce jourd'hui. || Hui a vieilli ; on dit : Aujourd'hui.

* **HUILAGE,** *s. m.* Action d'huiler, de frotter d'huile.

HUILE (lat. *oleum*), *s. f.* Liqueur grasse tirée de l'olive. || Huile vierge, huile d'olive de première expression à la température ordinaire. || Huile d'onction, huile sainte, huile dont les Juifs se servaient pour consacrer. || Les saintes huiles, celles dont on se sert pour le chrême et l'extrême-onction. || Par extens. Nom donné à tous les corps gras qui conservent l'état liquide à partir de la température de 15 à 20 degrés centigrades. Huile d'amandes douces, de chènevis, de colza, de navette, de noix, d'œillette ou de pavot, dite aussi huile blanche. || Huile de foie de morue, huile retirée du foie de certains poissons, entre autres des morues, et employée en médecine. || Fig. Jeter de l'huile dans le feu ou sur le feu, exciter une passion déjà très-violente. || C'est une tache d'huile, se dit d'un affront qui ne s'efface pas. || C'est une tache d'huile qui s'étend toujours, se dit de certaines choses mauvaises qui vont toujours en s'aggravant. || Huile à brûler, huile provenant, soit de matières minérales, soit de matières végétales, soit de matières animales, et qu'on brûle pour l'éclairage. || Cet ouvrage sent l'huile, c'est-à-dire il est très-travaillé, et quelquefois trop travaillé. || Il n'y a plus d'huile dans la lampe, se dit d'un homme qui s'éteint de vieillesse. || Couleurs à l'huile, couleurs broyées à l'huile pour les peintres. || Peindre à l'huile, peindre avec des couleurs broyées à l'huile. || Peinture à l'huile, la matière colorante broyée à l'huile qu'on emploie pour la peinture en bâtiment. || Huiles minérales, huiles provenant des schistes bitumineux et des sources naturelles de pétrole. || Huile de pétrole ou simplement pétrole, sorte de bitume moins liquide que le naphte. || Popul. De l'huile de cotret, des coups de bâton. || Huiles médicinales, combinaisons d'une huile fixe avec une huile volatile, ou dissolutions de diverses substances médicamenteuses dans l'huile fixe. Huile d'absinthe. || Huiles volatiles, huiles essentielles, nom donné autrefois à des substances qui n'ont rien d'oléagineux, et qu'on nomme aujourd'hui essences. || Nom de plusieurs liqueurs de dessert, qui semblent avoir une consistance huileuse, à cause du sucre. Huile de vanille, d'anis, etc. || Huile de charbon de terre ou de houille, liquide de consistance huileuse qui se produit dans la fabrication du gaz d'éclairage par la distillation de la houille. || Prov. Il tirerait de l'huile d'un mur, se dit d'un homme hardi et entreprenant qui sait tirer profit de tout. || On tirerait plutôt de l'huile d'un mur, se dit d'une chose impossible.

HUILÉ, ÉE, *p. p.* d'huiler. Papier huilé.

* **HUILEMENT,** *s. m.* Action d'huiler.

HUILER, *v. a.* Oindre, frotter avec de l'huile. || S'huiler, *v. r.* Se frotter d'huile.

* **HUILERIE,** *s. f.* Fabrique d'huile. || Cellier, magasin à huile. || Moulin à huile.

HUILEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature, et quelquefois de la consistance de l'huile. Substance huileuse. || Qui est comme imbibé ou frotté d'huile. Une peau huileuse. || Sauce huileuse, sauce mal liée, devenue grasse en chauffant.

HUILIER, *s. m.* Ustensile portant les burettes à l'huile et au vinaigre.

* **HUILIER,** *s. m.* Fabricant d'huile. || Marchand d'huile.

HUIS (ui. Lat. *ostium*), *s. m.* T. vieilli qui signifie porte. || T. de palais usité dans cette locution : À huis clos, sans que le public soit admis. Audience à huis clos. || Dans le langage général, à huis clos, en réunion privée. || *Subst.* Le huis clos. Demander le huis clos. || À huis ouvert, le public étant admis.

HUISSERIE (*huis*), *s. f.* Toutes les pièces de bois qui forment l'ouverture d'une porte.

HUISSIER (*huis*), *s. m.* Officier dont la principale charge est d'ouvrir et de fermer une porte. || Ceux qui se tiennent dans l'antichambre des ministres, des hauts fonctionnaires, etc. et qui introduisent les personnes admises à l'audience. || Gens préposés pour le service de certains corps. Les huissiers de l'Institut. || Officiers de justice chargés de signifier les actes de procédure et de mettre à exécution les jugements, etc. || Huissier audiencier, huissier près le tribunal de première instance.

HUIT (*h* aspirée. Lat. *octo*), *adj. numérique.* Deux fois quatre. || D'aujourd'hui en huit, dans huit jours. || Huitième. Page huit. Charles huit. || On écrit plus ordinairement : Charles VIII. || *S. m.* Le nombre exprimé par huit. || On dit de même : Le nombre huit. || Le huitième jour de chaque mois. Le huit de février, et par ellipse le huit février. || Le chiffre qui marque huit. Un huit mal fait. || Au jeu, la carte qui contient huit fois le signe de la couleur.

HUITAIN (*h* aspirée), *s. m.* Petite pièce de poésie composée de huit vers. || Stance de huit vers dans un plus long ouvrage.

HUITAINE (*h* aspirée), *s. f.* Nombre de huit ou environ. Une huitaine d'hommes. || Absol. Huit jours. || En style de pratique, la cause a été remise à huitaine.

HUITIÈME (*h* aspirée), *adj. ordinal* de huit. Le huitième siècle. || Le huitième jour du mois ou elliptiq. le huitième du mois. || *S. m.* La huitième partie. Le huitième d'une créance. || *S. f.* Au jeu de piquet, la sé-

quence des huit cartes de la même couleur, dite aussi dix-huitième. || *S. f.* La plus basse classe des colléges; le lieu où le maître et les écoliers de cette classe s'assemblent. || *S. m.* Un huitième, un écolier de huitième.

HUITIÈMEMENT (*h* aspirée), *adv.* En huitième lieu.

HUÎTRE (lat. *ostrea*), *s. f.* Mollusque acéphale renfermé dans une coquille à deux valves. || Huître perlière, huître où l'on trouve les perles. || Fig. et famil. Personne stupide. Quelle huître!

* **HUÎTRIER,** *s. m.* Genre d'oiseaux qui vivent de coquillages.

* **HUÎTRIÈRE,** *s. f.* Place de la mer où se trouve un banc d'huîtres. || *Adj.* L'industrie huîtrière, celle qui s'occupe de la pêche, de l'élève et de la vente des huîtres.

HULAN (*h* aspirée), *s. m.* Voy. UHLAN.

HULOTTE (*h* aspirée. Lat. *ulula*), *s. f.* Oiseau de nuit, de l'ordre des rapaces nocturnes. || On dit aussi huette.

* **HUM** (hom', *h* aspirée), *interj.* Marque doute, réticence, impatience.

HUMAIN, AINE (lat. *humanus*), *adj.* Qui concerne l'homme, qui appartient à l'homme en général, qui a le caractère de l'humanité. La vie humaine. Une considération humaine. || Le genre humain, l'ensemble des êtres humains. || Les choses humaines, toutes les choses auxquelles l'homme prend part. || Moyens humains, voies humaines, moyens, voies dont l'homme peut se servir. || Fig. et famil. N'avoir pas figure humaine, forme humaine, être difforme ou défiguré, être excessivement laid. || Plus qu'humain, qui excède la portée ordinaire des forces humaines. || Sensible à la pitié, bienfaisant, doux. || En ce sens, humain ne se met qu'après son substantif. Un homme humain. || Il se dit aussi des choses. Hazaël me regardant avec un visage doux et humain, FÉN. || Avoir, montrer des sentiments humains, montrer de la sensibilité, de la bienveillance. || N'avoir rien d'humain, être dur, impitoyable. || *S. m.* L'humain, la nature humaine, les forces humaines. [Les chrétiens] Ont quelque chose en eux qui surpasse l'humain, CORN. || *S. m. pl.* Dans le langage élevé et poétique, les humains, les hommes.

HUMAINEMENT, *adv.* Comme un homme, comme il convient à un homme. || Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme. Faire humainement ce qu'on peut. || Humainement parlant, en se conformant aux idées communes, reçues; et aussi en parlant suivant l'ordre de la nature, par opposition à surnaturellement. || Avec humanité, avec bonté. Traiter humainement les vaincus.

HUMANISÉ, ÉE, *p. p.* d'humaniser.

HUMANISER, *v. a.* Donner la nature humaine. || Donner le caractère humain. || Rendre bon, humain; civiliser. || Rendre plus traitable, plus favorable. || S'humaniser, *v. r.* Devenir plus doux. || Se dépouiller d'une trop grande sévérité de sentiments, d'une façon de vivre trop austère. || S'accommoder à la portée des autres.

HUMANISTE, *s. m.* Celui qui étudie les humanités dans un lycée ou un collége. || Celui qui sait, qui enseigne les humanités. Un bon humaniste.

* **HUMANITAIRE,** *adj.* Néolog. Qui intéresse l'humanité entière. Philosophie humanitaire. || *S. m.* Partisan de l'humanité considérée comme un grand être collectif.

HUMANITÉ (lat. *humanitas*), *s. f.* Nature humaine. L'humanité de Jésus-Christ. || Cela est au-dessus de l'humanité, cela passe la portée ordinaire des forces de l'homme. || Fig. Payer le tribut à l'humanité, commettre quelque faiblesse, et aussi mourir. || Sentiment actif de bienveillance pour tous les hommes. Loin de nous les héros sans humanité! BOSS. || Le genre humain, les hommes considérés comme formant un être collectif. || Au pl. Classes des colléges et lycées comprenant l'enseignement au-dessus de la grammaire jusqu'à la philosophie exclusivement, et dites aujourd'hui classes de lettres.

HUMBLE (lat. *humilis*), *adj.* Qui a de l'humilité. Un humble chrétien. Humble de cœur. || *Subst.* Il [Dieu] prend l'humble sous sa défense, RAC. || Qui a le caractère de l'humilité, en parlant des choses. Une humble supplication. || Dont la déférence est excessive. Être humble devant les grands. || T. de civilité. Faire de très-humbles remercîments. Votre très-humble serviteur. || Modeste. D'humbles vertus. || Qui a peu d'apparence, peu d'éclat, peu de force. L'humble violette. L'humble médiocrité. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. L'humble laboureur. || Absol. et poétiq. L'humble toit, la demeure des paysans, des gens du peuple. || Fig. Peu relevé. D'humbles fonctions.

HUMBLEMENT, *adv.* Avec des sentiments d'humilité. Mourir humblement en chrétien. || Avec respect et soumission. || En termes de civilité, je vous salue très-humblement. || Modestement. Vivre humblement. || Fig. La violette se cache humblement sous les bois.

HUMÉ, ÉE, *p. p.* de humer.

HUMECTANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui augmente la liquidité du sang et humecte nos organes. Des aliments humectants. || *S. m. pl.* Des humectants.

HUMECTATION (lat. *humectatio*), *s. f.* Action d'humecter. || Effet des substances humectantes. || État d'un corps humecté.

HUMECTÉ, ÉE, *p. p.* d'humecter.

HUMECTER (lat. *humectare*), *v. a.* Rendre humide, mouiller. Les pluies humectent la terre. || Rafraîchir. S'humecter la poitrine. || S'humecter le gosier, boire. || S'humecter, *v. r.* Devenir mouillé. La terre s'est humectée. || Popul. S'humecter, boire.

HUMER (*h* aspirée. Orig. inc.), *v. a.* Avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine. Humer un bouillon, un œuf. || Humer l'air, le vent, le faire pénétrer dans les poumons. || Humer le brouillard, s'y exposer. || Humer l'odeur des mets, les flairer avec délices. || Aspirer par le nez. Humer une prise de tabac. || Fig. L'âme est contente et hume tout l'encens [de la flatterie] en elle-même, Boss. || Se humer, *v. r.* Être humé.

HUMÉRAL, ALE, *adj.* En anat. Qui appartient au bras ou à l'os humérus. Les ligaments huméraux.

HUMÉRUS (u-mé-rus'. Lat. *humerus*), *s. m.* En anat. L'os du bras depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR (lat. *humor*), *s. f.* Toute substance liquide ou demi-liquide qui se trouve dans un corps organisé. || Vulgairement, il se dit des humeurs viciées du corps. Humeur âcre, maligne, etc. || Les humeurs froides, les écrouelles. || Disposition du tempérament ou de l'esprit, soit naturelle, soit accidentelle. Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine, CORN. Un certain homme avait trois filles, Toutes trois de contraire humeur, LA FONT. || Être d'humeur à, être habituellement disposé à. Je ne suis pas d'humeur à mourir de constance, CORN. || Être en humeur de, être actuellement disposé à. Jamais je ne fus tant en humeur de rire. || Humeur de, disposition à. Je n'écouterai plus cette humeur de conquête, CORN. || Famil. Être en humeur de bien faire, se dit de gens qui se mettent à table avec un grand appétit. || Belle humeur, disposition de gaieté et de satisfaction. Être en belle humeur. || Bonne humeur, bonne disposition de l'âme qui se manifeste par le ton, les manières, le langage. || Humeur noire, mélancolie, tristesse. || Absol. Humeur se dit pour mauvaise humeur, disposition chagrine, impatience. Avoir, prendre de l'humeur. || Famil. Humeur de dogue, de chien, très-mauvaise humeur. || Caprice, bouderie, fantaisie. Les tristes humeurs d'une femme grondeuse, FLÉCH. || Par humeur, par caprice. || Penchant à la plaisanterie, originalité facétieuse, dans le sens de l'anglais *humour* (voy. ce mot). || Par humeur, par inspiration originale. Ceux qui écrivent par humeur sont sujets à retoucher leurs ouvrages, LA BRUY.

HUMIDE (lat. *humidus*), *adj.* Qui tient de la nature de l'eau. Sur les humides bords des royaumes du vent, LA FONT. || L'humide élément, l'eau. || Les humides plaines, l'humide empire, la mer. || Imprégné de vapeurs aqueuses. Un air, un linge humide. || Yeux humides, yeux mouillés de larmes. || Un regard humide, regard d'un œil qui est légèrement mouillé. || *S. m.* En phys. anc. L'une des quatre premières qualités, opposée au sec. || En méd. anc. L'humide radical, le fluide qu'on supposait le principe de la vie des êtres organisés.

HUMIDEMENT, *adv.* Dans un lieu humide.

HUMIDITÉ (lat. *humiditas*), *s. f.* Qualité de ce qui est humide, état d'un corps qui est imbibé d'eau. L'humidité de l'air, de la terre. L'humidité du regard. || Absol. L'humidité, l'état de moiteur de l'air, du lieu. || Au plur. Humidités se dit d'une abondance excessive d'humeurs dans le tempérament. Les humidités du cerveau.

HUMILIANT, ANTE, *adj.* Qui humilie.

HUMILIATION (lat. *humiliatio*), *s. f.* Action par laquelle on est humilié; état d'une personne humiliée. || Ce qui cause de la confusion, de la mortification. Essuyer une grande humiliation.

HUMILIÉ, ÉE, *p. p.* d'humilier.

HUMILIER (lat. *humiliare*), *v. a.* Rendre humble. Humilier son cœur || Donner de la confusion, de la mortification. Humilier ses ennemis. || S'humilier, *v. r.* Se rendre humble, s'abaisser. Il s'est humilié sous la main de Dieu, Mass || S'infliger des humiliations réciproques.

HUMILITÉ (lat. *humilitas*), *s. f.* Vertu qui nous donne le sentiment de notre faiblesse et de notre insuffisance. Pratiquer l'humilité. || Acte d'humilité. Non, ne descendez pas dans ces humilités, Mol. || Famil. En toute humilité, aussi humblement qu'il est possible.

HUMORAL, ALE, *adj.* En méd. Qui a rapport aux humeurs, qui vient des humeurs. Les maladies humorales.

HUMORISME, *s. m.* En méd. La doctrine des médecins humoristes.

HUMORISTE, *adj.* Qui a souvent de l'humeur, difficile à vivre (peu usité en ce sens). || *Subst.* Un humoriste. || Enclin à une sorte de gaieté railleuse et originale. || Écrivain humoriste ou simplement humoriste, celui qui a de la fantaisie, une vivacité originale. || En méd. Qui appartient à un système dans lequel on attribue la cause des maladies à l'altération primitive des humeurs. || *S. m.* Les humoristes, les partisans de ce système.

⋆ **HUMORISTIQUE,** *adj.* En littér. Où il entre de l'humour. Boutade humoristique. || Écrivain humoristique, synonyme d'humoriste.

⋆ **HUMOUR** iou-meur ou à la française u-mour), *s. m.* Mot anglais qui signifie gaieté d'imagination, veine comique.

HUMUS (u-mus'. Lat. *humus*), *s. m.* Terre végétale.

HUNE (*h* aspirée. Islandais *hun*), *s. f.* T. de mar. Plate-forme établie horizontalement au sommet d'un mât qui la traverse. || Grand'hune, hune du grand mât. || Mâts de hune, mâts qui surmontent les bas mâts.

HUNIER (*h* aspirée), *s. m.* T. de mar. Voile du mât de hune. || Grand hunier, la voile du grand mât; petit hunier, celle du mât de misaine.

HUPPE (*h* aspirée. Lat. *upupa*), *s. f.* Oiseau de la grosseur d'un merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête. || Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête. || Fig. Rabattre la huppe, mortifier.

HUPPÉ, ÉE (*h* aspirée), *adj.* Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. Alouette huppée. || Fig. et famil. De haut parage, notable par la richesse ou par le rang. Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés...! Rac. || Prov. Les plus huppés y sont pris, ceux qui se croient les plus habiles y sont attrapés.

HURE (*h* aspirée. Orig. inc.), *s. f.* Tête hérissée et en désordre. || Tête de quelques animaux. Une hure de saumon, de brochet, de sanglier, de cochon. || La tête lorsqu'elle est coupée. || La hure, en charcuterie, préparation faite principalement avec la chair de la hure. || Brosse garnie de tous les côtés et adaptée à un manche.

HURHAU (*h* aspirée), voy. HUHAU.

⋆ **HURLANT, ANTE** (*h* aspirée), *adj.* Qui hurle. Une foule hurlante.

HURLÉ, ÉE, *p. p.* de hurler. Dit en hurlant.

HURLEMENT (*h* aspirée), *s. m* Le cri prolongé que fait le loup et quelquefois aussi le chien. || Par analogie, cri fort et prolongé. || Cris de douleur, de colère.

HURLER (*h* aspirée. Lat. *ululare*), *v. n* Pousser des hurlements, en parlant du loup, du chien. || Il se dit des cris aigus et prolongés que l'on pousse dans la colère, dans la douleur, etc. || Par personnification. La tempête en hurlant creuse et soulève l'onde, Ducis || Fig. Se dit de choses qu'on accouple malgré leur incompatibilité. Des mots qui hurlent de se voir accouplés. || Fig. Parler avec emportement, avec fureur Laissant là cette folle hurler, Boil || *V. a.* Prononcer avec un ton d'emportement ou de colère. Hurle son chant barbare, Delille. || Prov. Il faut hurler avec les loups, il faut s'accommoder aux manières, aux opinions des gens avec qui l'on vit.

⋆ **HURLEUR, EUSE** (*h* aspirée), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pousse des cris de colère, de passion, etc. || En zool. Se dit d'un animal dont le cri ressemble à un hurlement.

HURLUBERLU (orig. inc.), *s. m.* Celui qui est inconsidéré, brusque, étourdi. Agir en hurluberlu.

⋆ **HURON, ONNE** (*h* aspirée), *s. m.* et *f.* Homme, femme appartenant à une nation de sauvages, au nord du lac Huron, dans l'Amérique du Nord. || Fig. Homme grossier.

⋆ **HURRA** et **HURRAH** (*h* aspirée), *s. m.* Voy. HOURRA.

HUSSARD (*h* aspirée. Hongrois *huszar*), *s. m.* Cavalier hongrois. || Soldat de cavalerie légère dont l'uniforme ressemble à celui de la cavalerie hongroise. || Fig. Les hussards, de même que les dragons et les grenadiers, sont souvent donnés comme le type des mœurs ou du langage militaires et du sans-gêne ou même de la grossièreté. Des propos de hussard. || Hussard en jupon, une femme qui affecte une tenue ou des goûts militaires. || Vivre à la hussarde, vivre de pillage. || Fig. À la hussarde, à la housarde, à la façon des hussards, sans retenue.

⋆ **HUSSARDE** (*h* aspirée), *s. f.* Danse d'origine hongroise.

HUTTE (*h* aspirée. Gothique *hethjo*, chambre), *s. f.* Petite cabane faite de bois, de terre, de paille, etc. La hutte d'un sauvage.

HUTTER (SE) (*h* aspirée), *v. r.* Faire une hutte pour se loger. || Aujourd'hui, en parlant de soldats, on dit plus ordinairement se baraquer.

HYACINTHE (ὑάκινθος), *s. f.* Plante bulbeuse, voy. JACINTHE. || Pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge. || *Adj.* Qui est d'un bleu tirant sur le violet. La couleur hyacinthe.

HYADES (Ὑάδες), *s. f. pl.* T. de mythol. Filles d'Atlas qui pleurèrent tant leur frère Hyas, que Jupiter les transporta au ciel et les changea en astres. || En astron. Constellation de sept étoiles à la tête du Taureau.

⋆ **HYALIN, INE** (ὕαλος), *adj.* Qui a l'apparence ou la diaphanéité du verre. Quartz hyalin, le cristal de roche.

⋆ **HYBRIDATION,** *s. f.* Production de plantes, d'animaux hybrides.

HYBRIDE (lat. *hybrida*), *adj.* En physiol. Qui provient de deux espèces différentes. || Plantes hybrides, plantes dont la graine provient d'un végétal qui, au lieu d'être fécondé par sa propre espèce, l'a été par une autre. || Animal hybride, animal né de deux animaux de différentes espèces, comme le mulet. || *S. m.* Les hybrides. || En gramm. Mots hybrides, mots composés d'éléments provenant de langues différentes. *Minéralogie* est hybride, composé du français *minéral* et du grec λόγος.

⋆ **HYBRIDISME,** *s. m.* ou **HYBRIDITÉ,** *s. f.* Condition d'un être organisé, plante ou animal, qui est le produit de deux espèces différentes. || En gramm. Qualité d'un mot formé d'éléments empruntés à deux langues.

HYDATISME (ὕδωρ), *s. m.* En méd. Bruit causé par la fluctuation d'un liquide dans une cavité.

⋆ **HYDR...** ou **HYDRO...** préfixe représentant ὕδωρ, eau.

⋆ **HYDRACIDE** (*hydr* et *acide*), *s. m.* En chim. Acide qui résulte de la combinaison d'un corps simple ou composé avec l'hydrogène.

HYDRAGOGUE (ὑδραγωγός), *adj.* En méd. Qui a la propriété d'évacuer la sérosité. || *S. m* Un hydragogue.

⋆ **HYDRATATION,** *s. f.* En chim. Conversion en hydrate

HYDRATE (*hydr*), *s. m.* En chim. Combinaison d'un oxyde métallique et d'eau, dans laquelle cette dernière joue le rôle d'acide.

HYDRATÉ, ÉE, *p. p.* d'hydrater. Qui contient de l'eau à l'état de combinaison. || Acide hydraté, se dit souvent d'un acide contenant de l'eau qui n'est pas combinée.

⋆ **HYDRATER (S'),** *v. r.* En chim. Prendre le caractère des hydrates.

HYDRAULIQUE (ὑδραυλίς), *adj.* Qui se meut, qui joue par de l'eau conduite en des tuyaux. Orgue hydraulique. || Qui a rapport aux mouvements de l'eau dans des tuyaux, et en général aux mouvements quelconques des liquides. Travaux hydrauliques. || Machine hydraulique, machine qui élève l'eau. || Presse hydraulique, presse dans laquelle la pression est produite par de l'eau. || Mortier, chaux hydraulique, mortier, chaux qui a la propriété de durcir dans l'eau. || *S. f.* Science, art qui enseigne à conduire et à élever les eaux.

HYDRE (ὕδρα), *s. f.* Hydre de Lerne, serpent fabuleux à sept têtes qui renaissaient dès qu'on lui en avait coupé une. || Fig. Les Français combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante, Volt. || L'hydre de l'anar-

chie, les factions et les doctrines, considérées comme multiples et renaissantes, qui menacent l'ordre établi. || En blas. Couleuvre ou serpent d'eau à sept têtes. || En zool. Genre de reptiles ophidiens, serpents d'eau.

* **HYDRO...** préfixe, voy. HYDR.

* **HYDROCARBONATE**, *s. m.* Carbonate qui contient de l'eau à l'état de combinaison chimique.

* **HYDROCARBURE**, *s. m.* Syn. d'hydrogène carboné.

HYDROCÈLE (ὑδροκήλη), *s. f.* En chir. Tumeur formée par un amas de sérosité dans le tissu cellulaire.

HYDROCÉPHALE (ὑδροκέφαλος), *s. f.* Hydropisie de la tête. || *Adj.* Qui est affecté d'une hydrocéphale. Un enfant hydrocéphale. || *Subst.* Un hydrocéphale.

HYDROCHLORATE, HYDROCHLORIQUE, voy. CHLORHYDRATE, CHLORHYDRIQUE.

HYDROCOTYLE (*hydro* et κοτύλη), *s. f.* Genre de plantes ombellifères, parmi lesquelles est l'écuelle d'eau.

HYDRODYNAMIQUE (*hydro* et *dynamique*), *s. f.* En phys. Partie de l'hydraulique, science du mouvement des fluides et des lois de leur pression. || *Adj.* Qui a rapport aux lois du mouvement des fluides.

* **HYDROFUGE** (*hydro* et lat. *fugare*), *adj.* Qui garantit de l'humidité. Agents hydrofuges.

HYDROGÈNE (*hydro* et le suffixe *gène*), *s. m.* En chim. Corps simple, aériforme, dont la combinaison avec l'oxygène forme de l'eau. || *Adj.* Gaz hydrogène. || Hydrogène sulfuré, arsénié, etc. Hydrogène combiné avec du soufre, de l'arsenic, etc. || Hydrogène bicarboné, produit de la décomposition de la houille par la chaleur, formant le gaz de l'éclairage. || Hydrogène liquide, gaz liquide, mélange d'alcool et d'essence de térébenthine pour l'éclairage.

HYDROGÉNÉ, ÉE, *p. p.* d'hydrogéner.

* **HYDROGÉNER**, *v. a.* En chim. Combiner avec l'hydrogène. || S'hydrogéner, *v. r.* Se combiner avec l'hydrogène.

HYDROGRAPHE (*hydro* et γράφειν), *s. m.* Celui qui est versé dans l'hydrographie. || *Adj.* Ingénieur hydrographe.

HYDROGRAPHIE (*hydrographe*), *s. f.* Description des eaux éparses à la surface du globe. || Science qui enseigne à mesurer et à connaître la mer.

HYDROGRAPHIQUE, *adj.* Qui appartient à l'hydrographie. || Carte hydrographique ou marine, relevé des côtes, mouillages, sondages et rumbs de vent.

* **HYDROLAT** (i-dro-la. *Hydro*), *s. m.* En pharm. Liquide incolore qu'on obtient en distillant de l'eau sur des fleurs odorantes ou des substances aromatiques.

HYDROLOGIE (*hydro* et λόγος), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des eaux et de leurs différentes espèces.

* **HYDROLOGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'hydrologie.

* **HYDROLOGUE**, *s. m.* Celui qui sait, qui enseigne l'hydrologie.

HYDROMEL (ὑδρόμελι), *s. m.* Breuvage fait d'eau et de miel.

HYDROMÈTRE (*hydro* et μέτρον), *s. m.* Instrument propre à mesurer l'épaisseur de la couche d'eau qui tombe chaque année en un lieu donné.

* **HYDROMÉTRIE**, *s. f.* Science qui apprend à mesurer la densité, la vitesse, la force des liquides et particulièrement de l'eau.

* **HYDROMÉTRIQUE**, *adj.* Qui appartient à l'hydrométrie.

HYDROPHOBE (ὑδροφόβος), *s. m.* et *f.* En méd. Celui, celle qui a les liquides en horreur. || *Adj.* Un malade hydrophobe.

HYDROPHOBIE (ὑδροφοβία), *s. f.* En méd. Horreur de l'eau et des autres liquides. || Abusivement, la rage.

* **HYDROPHOBIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'hydrophobie.

HYDROPIQUE (ὑδρωπικός), *adj.* Qui est malade d'hydropisie. || *Subst.* Un hydropique. Une hydropique.

HYDROPISIE (ὑδρώπισις), *s. f.* En méd. Accumulation de sérosité dans une partie du corps. || Dans le langage ordinaire, l'ascite.

HYDROPNEUMATIQUE (*hydro* et *pneumatique*), *adj.* En chim. Cuve hydropneumatique, appareil qui sert à recueillir sur une cuve d'eau les gaz insolubles dans l'eau.

HYDROSCOPE (ὑδροσκόπος), *s. m.* Celui qui pratique l'art de rechercher les sources, les eaux souterraines. || Celui que l'on suppose avoir la faculté de sentir les émanations des eaux souterraines.

HYDROSCOPIE (*hydroscope*), *s. f.* Art de rechercher les sources, les eaux souterraines. || Faculté que certaines gens prétendent avoir de sentir les émanations des eaux souterraines. || Art de pronostiquer les météores aqueux, d'après l'expérience, surtout en mer.

HYDROSTATIQUE (*hydro* et *statique*), *s. f.* Partie de la mécanique qui traite des conditions de l'équilibre des liquides, et des pressions qu'ils exercent sur les parois des vases. || *Adj.* Qui a rapport à l'hydrostatique. || Balance hydrostatique, celle qui permet de peser les corps d'abord dans l'air, puis dans l'eau, pour en déterminer le poids spécifique.

HYDROSULFATE, HYDROSULFURE, HYDROSULFURIQUE, voy. SULFHYDRATE, SULFHYDRIQUE.

HYDROTIQUE (ὑδρωτικός), *adj.* Syn. d'hydragogue.

HYDRURE (*hydr*), *s. m.* En chim. Composé, qui n'est ni gazeux ni acide, d'hydrogène et d'un autre corps simple non gazeux. L'hydrure de soufre.

HYÉMAL, ALE, *adj.* Voy. HIÉMAL.

HYÈNE (i-è-n'; quelques-uns aspirent l'*h* à tort. Ὕαινα), *s. f.* Quadrupède de l'Asie et de l'Afrique, qui a beaucoup de rapport avec le loup par son naturel carnassier.

HYGIÈNE (ὑγιεινός), *s. f.* Partie de la médecine qui traite des règles à suivre pour la conservation de la santé.

HYGIÉNIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'hygiène.

* **HYGIÉNIQUEMENT**, *adv.* Conformément aux principes de l'hygiène.

* **HYGIÉNISTE**, *s. m.* Médecin qui s'occupe d'hygiène.

* **HYGRO...** préfixe qui signifie humide et vient de ὑγρός.

HYGROMÈTRE (*hygro* et *mètre*), *s. m.* Instrument de physique qui sert à mesurer le degré d'humidité atmosphérique.

* **HYGROMÉTRICITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est hygrométrique ; propriété qu'offrent les solides de s'imbiber des liquides avec lesquels ils se trouvent en contact.

HYGROMÉTRIE, *s. f.* Partie de la physique qui s'occupe de déterminer l'état d'humidité de l'air, la quantité d'eau en vapeur contenue dans l'air ou dans un gaz.

HYGROMÉTRIQUE, *adj.* Qui est sensible aux changements d'humidité de l'air. Substance hygrométrique.

* **HYGROMÉTRIQUEMENT**, *adv.* D'une manière hygrométrique.

* **HYGROSCOPE** (*hygro* et σκοπεῖν), *s. m.* En phys. Instrument propre à faire connaître l'existence de la vapeur d'eau dans l'air.

* **HYGROSCOPIE**, *s. f.* Emploi de l'hygroscope.

* **HYGROSCOPIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'hygroscopie.

HYMEN (i-mèn', d'après l'Académie ; d'autres prononcent i-min. Lat. *hymen*, de ὑμήν), *s. m.* Divinité païenne qui présidait aux noces. || Par extens. Mariage, union conjugale. || Les fruits de l'hymen, les enfants. || Fig. Toute l'année n'est qu'un heureux hymen du printemps et de l'automne, qui semblent se donner la main, FÉN.

HYMÉNÉE (ὑμέναιος), *s. m.* Nom de la divinité païenne qui présidait aux mariages. || Mariage, union conjugale.

HYMÉNOPTÈRES (ὑμήν et πτέρον), *s. m. pl.* Ordre de la classe des insectes, comprenant ceux qui ont quatre ailes membraneuses et nues, telles que les abeilles, les guêpes, les fourmis, etc. || *Adj.* Insecte hyménoptère.

HYMNE (lat. *hymnus*, de ὕμνος), *s. m.* Chez les anciens, poëme en l'honneur des dieux ou des héros. || Cantique en l'honneur de la divinité. || En général et poétiq. Chant. || *S. f.* Prière en strophes conformes à la prosodie latine, que l'on chante dans l'église.

HYOÏDE (ὑοειδής), *adj.* En anat. L'os hyoïde et *subst.* l'hyoïde, os situé entre la base de la langue et le larynx.

* **HYP...** ou **HYPO...** préfixe qui vient de ὑπό, et exprime souvent une diminution ; il est opposé à hyper.

HYPALLAGE (ὑπαλλαγή), *s. f.* En gramm. Figure par laquelle on parait attribuer à certains mots d'une phrase ce qui appartient à d'autres mots de cette phrase, sans qu'il soit possible de se méprendre au sens. Enfoncer son chapeau dans sa tête, pour sa tête dans son chapeau.

* **HYPER...** préfixe qui vient de ὑπέρ, et exprime en général l'excès, le plus haut degré ; il est opposé à hypo.

HYPERBATE (ὑπέρβατον), *s. f.* Figure de grammaire qui consiste à intervertir, à renverser l'ordre naturel du discours.

HYPERBOLE (ὑπερβολή), *s. f.* Figure de rhétorique

qui consiste à augmenter ou à diminuer excessivement la vérité des choses pour produire plus d'impression. || En math. Courbe telle, qu'en menant d'un quelconque de ses points des rayons à deux points fixes nommés foyers, la différence de ces rayons est toujours la même.

HYPERBOLIQUE, *adj.* Qui exagère beaucoup. || Il se dit des personnes dans le même sens. Homme hyperbolique. || En math. Qui a la forme de l'hyperbole, ou qui dépend de ses propriétés. Figure hyperbolique.

* **HYPERBOLISME,** *s. m.* Néolog. Emploi abusif de l'hyperbole. L'hyperbolisme de son langage.

HYPERBOLIQUEMENT, *adv.* Avec exagération. || En géom. Couper un cône hyperboliquement, le couper de manière à former une hyperbole.

HYPERBORÉE (lat. *hyperboreus*, de ὑπερβόρεος), *adj.* Qui est situé tout à fait au nord. Nations hyperborées.

HYPERBORÉEN, ENNE, *adj.* Syn. d'hyperborée. || Plantes hyperboréennes, plantes qui croissent dans des lieux très-froids.

* **HYPERCHLORATE,** *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hyperchlorique avec une base.

* **HYPERCHLORIQUE,** *adj. m.* En chim. Se dit d'un des oxacides du chlore.

HYPERCRITIQUE (*hyper* et *critique*), *s. m.* Censeur outré, critique qui ne pardonne rien.

HYPERDULIE (*hyper* et *dulie*), *s. f.* En théol. Culte qu'on rend à la sainte Vierge.

* **HYPEROXYDE,** *s. m.* En chim. Oxyde qui contient un excès d'oxygène.

* **HYPERTROPHIE** (*hyper* et τροφή), *s. f.* En méd. Accroissement excessif d'un organe ou d'une portion d'organe, sans altération réelle de sa texture intime. Hypertrophie du cœur.

* **HYPERTROPHIÉ, ÉE,** *p. p.* d'hypertrophier.

* **HYPERTROPHIER,** *v. a.* Causer l'hypertrophie. || S'hypertrophier, *v. r.* Devenir hypertrophié.

* **HYPERTROPHIQUE,** *adj.* Qui se rapporte à l'hypertrophie.

HYPÈTHRE (ὕπαιθρον), *s. m.* En archit. Édifice, temple découvert. || *Adj.* Temple hypèthre.

HYPNOTIQUE (ὑπνωτικός), *adj.* En méd. Qui procure le sommeil. || *Subst.* Les hypnotiques.

* **HYPO....** voy. HYP...

* **HYPOAZOTIQUE,** *adj. m.* En chim. Acide hypoazotique, acide obtenu en distillant l'azotate de plomb sec.

* **HYPOCHLORATE,** *s. m.* Voy. HYPOCHLORIQUE.

* **HYPOCHLOREUX,** *adj. m.* En chim. Acide hypochloreux, un des oxacides du chlore.

* **HYPOCHLORIQUE,** *adj.* En chim. Acide hypochlorique, acide obtenu en décomposant le chlorate de potasse par l'acide sulfurique.

* **HYPOCHLORITE,** *s. m.* En chim. Nom générique des sels formés par l'acide hypochloreux, dont plusieurs sont employés pour désinfecter.

HYPOCONDRE (ὑποχόνδριον), *s. m.* En anat. Chacune des parties latérales de l'abdomen situées sous les fausses côtes. || Homme mélancolique. || Fou, extravagant. || *Adj.* Il devient hypocondre. Un goût hypocondre.

HYPOCONDRIAQUE, *adj.* En méd. Qui appartient à l'hypocondrie. Les affections hypocondriaques. || Qui est atteint d'hypocondrie. Un malade hypocondriaque. || *Subst.* Un hypocondriaque. || Par extens. Fou, insensé.

HYPOCONDRIE, *s. f.* En méd. Sorte de maladie nerveuse qui, troublant l'intelligence des malades, leur fait croire qu'ils sont attaqués des maladies les plus diverses, de manière qu'ils sont plongés dans une tristesse habituelle. || En général, tristesse, mélancolie.

HYPOCRAS (i-po-kras'. Lat. *vinum hippocraticum*), *s. m.* Infusion de cannelle, d'amandes douces, d'un peu de musc et d'ambre, dans du vin édulcoré avec du sucre.

HYPOCRISIE (lat. *hypocrisis*, de ὑπόκρισις), *s. f.* Vice qui consiste à affecter une piété, une vertu, un noble sentiment qu'on n'a pas. || Affectation de sentiments qu'on n'éprouve pas.

HYPOCRITE (lat. *hypocrita*, de ὑποκριτής), *adj.* Qui a de l'hypocrisie, qui affecte des apparences de piété, de probité, de douceur, etc. || Se dit aussi des choses. Une mine hypocrite. || *Subst.* Un hypocrite. Une hypocrite.

* **HYPOCRITEMENT,** *adv.* D'une manière hypocrite.

HYPOGASTRE (ὑπογάστριον), *s. m.* En anat. La partie inférieure du ventre.

HYPOGASTRIQUE, *adj.* Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE (ὑπόγαιον), *s. m.* Excavation, construction souterraine où les anciens déposaient leurs morts.

HYPOGLOSSE (ὑπό et γλῶσσα), *adj.* En anat. Le nerf hypoglosse ou *subst.* l'hypoglosse, le nerf qui se distribue aux muscles de la langue et du pharynx, et qui préside aux mouvements de ces parties.

* **HYPOPHOSPHATE,** *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hypophosphorique avec une base.

* **HYPOPHOSPHITE,** *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hypophosphoreux avec une base.

* **HYPOPHOSPHOREUX,** *adj. m.* En chim. Se dit du premier des oxacides du phosphore.

* **HYPOPHOSPHORIQUE,** *adj. m.* En chim. Se dit d'un des oxacides du phosphore.

HYPOSTASE (ὑπόστασις), *s. f.* En théol. Suppôt, personne. Il y a en Dieu trois hypostases et une seule nature.

HYPOSTASE (ὑπόστασις), *s. f.* En méd. Dépôt, sédiment dans les urines.

HYPOSTATIQUE (ὑποστατικός), *adj.* En théol. Qui a rapport à l'hypostase. || Union hypostatique, celle des natures divine et humaine dans la personne de Jésus-Christ.

* **HYPOSTATIQUE,** *adj.* En méd. Qui a rapport à l'hypostase.

HYPOSTATIQUEMENT, *adv.* En théol. D'une manière hypostatique.

* **HYPOSTYLE** (ὑπό et στύλος), *adj.* En archit. Dont le plafond est soutenu par des colonnes. Salle hypostyle.

* **HYPOSULFATE,** *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hyposulfurique avec une base.

* **HYPOSULFITE,** *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide hyposulfureux avec une base.

* **HYPOSULFUREUX,** *adj. m.* En chim. Se dit du premier des oxacides du soufre.

* **HYPOSULFURIQUE,** *adj. m.* En chim. Se dit du troisième des oxacides du soufre, celui qui est moins oxygéné que l'acide sulfurique.

HYPOTÉNUSE (ὑποτείνουσα), *s. f.* En géom. Le côté qui est opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE (lat. *hypothecarius*), *adj.* En jurispr. Qui a droit d'hypothèque. Créancier hypothécaire. || Dette hypothécaire, dette qui donne hypothèque. || Inscription hypothécaire, inscription d'hypothèque. || Caisse hypothécaire, caisse fondée pour venir au secours de la propriété foncière, moyennant hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT, *adv.* En jurispr. Avec hypothèque, ou par rapport à l'hypothèque.

HYPOTHÈQUE (lat. *hypotheca*, de ὑποθήκη), *s. f.* En jurispr. Droit réel qui grève les immeubles affectés à la sûreté, à l'acquittement d'une obligation, d'une dette et qui les suit en quelque main qu'ils passent. || Première hypothèque, celle qui prime les autres. || Hypothèque générale, hypothèque qui frappe tous les biens présents du débiteur, ainsi que ses biens à venir. || Popul. Se dit de quelque maladie chronique. Mauvaise hypothèque.

HYPOTHÈQUE, *s. f.* Composition faite avec de l'eau-de-vie, du sucre et des fruits, qu'on buvait après le repas.

HYPOTHÉQUÉ, ÉE, *p. p.* d'hypothéquer. || Fig. et famil. Être hypothéqué, être mal hypothéqué, et ironiquement être bien hypothéqué, avoir une santé délabrée, des infirmités ; et aussi être dans l'embarras.

HYPOTHÉQUER, *v. a.* En jurispr. Soumettre à l'hypothèque, donner pour hypothèque. Hypothéquer une maison. || S'hypothéquer, *v. r.* Être hypothéqué.

HYPOTHÈSE (ὑπόθεσις), *s. f.* En philos. Supposition d'une chose possible ou non de laquelle on tire une conséquence. || Par extens. dans le langage général. Je fais mes préparatifs dans l'hypothèse que vous viendrez. || L'assemblage de plusieurs choses imaginées pour parvenir à l'explication de certains phénomènes. L'hypothèse des tourbillons de Descartes.

HYPOTHÉTIQUE (ὑποθετικός), *adj.* Qui est fondé sur une hypothèse. Un raisonnement hypothétique.

HYPOTHÉTIQUEMENT, *adv.* Par hypothèse, par supposition.

HYPOTYPOSE (ὑποτύπωσις), *s. f.* En rhét. Description animée, vive et frappante, qui met la chose sous les yeux.

HYSOPE ou **HYSSOPE** (lat. *hyssopum*, de l'hébreu *ezob*), *s. f.* Plante aromatique. || Fig. Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, depuis ce qu'il y a de plus grand jusqu'à ce qu'il y a de plus petit.

HYSTÉRIE (ὑστέρα), *s. f.* En méd. Maladie nerveuse qui se manifeste par accès et qui est caractérisée par des convulsions.

HYSTÉRIQUE, *adj.* En méd. Qui appartient à l'hystérie. || Qui est attaqué de l'hystérie. || *S. f.* Une hystérique, une femme atteinte d'hystérie.

I

I (lat. *i*), *s. m.* La neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles. || Droit comme un I, très-droit. || Fig. Mettre les points sur les i, expliquer les choses dans les détails les plus minutieux, et aussi s'expliquer de façon qu'il n'y ait pas d'erreur possible. || I dans les chiffres romains signifie un.

ÏAMBE (ἴαμβος), *s. m.* Dans la versification grecque et latine, pied dont la première syllabe est brève et la seconde longue. || Vers dont le second, le quatrième et le sixième pied sont ordinairement des ïambes. || *Adj.* Des vers ïambes. || Au plur. Dans la littérature française, pièce de vers satirique d'un caractère acerbe, composée d'un alexandrin et d'un octosyllabe, à rimes croisées.

ÏAMBIQUE (ἰαμβικός), *adj.* Composé d'ïambes. Vers ïambique. || *Subst.* Un ïambique, vers composé d'ïambes.

* **IATROCHIMIE** (ἰατρός et *chimie*), *s. f.* Chimie appliquée à la médecine, chimie médicale.

IBIDEM (i-bi-dèm'). Mot latin signifiant là même, au même endroit, dont on se sert dans les citations pour rappeler, sans le répéter, le nom, le titre d'un ouvrage et l'endroit précédemment cité. || On écrit par abréviation *ibid.* ou *ib.* || *Subst.* Des ibidem.

IBIS (i-bis'. Ἶβις), *s. m.* Oiseau échassier longirostre, vivant d'insectes, de mollusques et de plantes fluviatiles. Dans l'ancienne Égypte l'ibis était un oiseau sacré.

ICELUI, ICELLE (lat. *ecce ille*), *pron. dém.* Vieux mot employé quelquefois encore dans le style de pratique et dans le langage familier. Icelle dame. La maison d'icelui.

ICHNEUMON (i-kneu-mon. Ἰχνεύμων), *s. m.* Quadrupède de la taille d'un chat et de la forme d'une martre, que les Égyptiens révéraient. || Genre d'insectes hyménoptères, qui sont pourvus d'un aiguillon, et qui déposent leurs œufs dans le corps des chenilles.

ICHNOGRAPHIE (i-kno-gra-fie. Ἴχνος et γράφειν), *s. f.* En archit. Plan horizontal et géométral d'un édifice.

ICHNOGRAPHIQUE (i-kno-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à l'ichnographie. Plan, dessin ichnographique.

* **ICHNOGRAPHIQUEMENT** (i-kno-gra-fi-ke-man), *adv.* D'une manière ichnographique.

* **ICHOR** (i-kor. Ἰχώρ), *s. m.* En méd. Liquide purulent et putride que fournissent certaines plaies de mauvais caractère.

ICHOREUX, EUSE (i-ko-reû), *adj.* En méd. Qui contient de l'ichor, qui est de la nature de l'ichor.

ICHTHYOLITHE (i-kti-o-li-t'. Ἰχθυόλιθος), *s. m.* Poisson pétrifié, ou pierre qui porte l'empreinte d'un poisson.

ICHTHYOLOGIE (i-kti-o-lo-jie. Ἰχθυολογία), *s. f.* Partie de la zoologie qui traite des poissons.

ICHTHYOLOGIQUE (i-kti-o-lo-gi-k'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à l'ichthyologie ou aux poissons.

ICHTHYOLOGISTE (i-kti-o-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui étudie, qui connaît l'histoire des poissons.

ICHTHYOPHAGE (i-kti-o-fa-j'. Ἰχθυοφάγος), *adj.* Qui se nourrit de poisson. Un peuple ichthyophage. || *Subst.* Les ichthyophages.

* **ICHTHYOPHAGIE** (i-kti-o-fa-jie), *s. f.* Habitude de se nourrir de poisson.

* **ICTHYOSAURE** ou **ICTHYOSAURUS** (i-kti-o-so-r' ou i-kti-o-sô-rus'. Ἰχθύς et σαῦρος), *s. m.* Genre de reptiles appartenant aux époques antédiluviennes.

ICI (lat. *ecce hic*), *adv. de lieu.* En ce lieu-ci; il est souvent opposé à *là*. || Elliptiq. et très-famil. Ici, en appelant quelqu'un, c'est-à-dire venez ici; cela se dit surtout en appelant un chien. || D'ici, de ce lieu-ci, de ce pays-ci, de cette maison-ci. Je ne suis pas d'ici. || Par ici, par cet endroit-ci. || Il se dit du lieu même où est la personne qui parle. || Ici, en corrélation avec *là*, marque la différence des lieux, sans qu'on ait égard au plus ou moins d'éloignement. Ici il y a une forêt, là une montagne. || Ici signifie quelquefois un passage qu'on désigne dans un discours, dans un livre, etc. Ici Bossuet commence à parler des guerres d'Alexandre. || Ici, *adv. de temps.* En ce temps-ci. || D'ici là, depuis le moment présent jusqu'à un autre moment. || D'ici à demain, de ce moment-ci jusqu'à demain, et fig. pendant une longue suite. Il y aurait des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain, Sév. || Ici-bas, *loc. adv.* Dans ce bas monde, sur la terre. || Ici se joint à d'autres adverbes : Ici dessous, ici dedans, ici autour, etc.

ICOGLAN (turc *itch*, intérieur, et *oghlân*, jeune page), *s. m.* Page du Grand Seigneur.

* **ICONOCLASME**, *s. m.* Doctrine des iconoclastes.

ICONOCLASTE (εἰκονοκλάστης), *s. m.* Briseur d'images, nom d'une secte d'hérétiques du VIIIe siècle qui firent la guerre aux saintes images. || *Adj.* La persécution iconoclaste. || Par extens. Il se dit de tous ceux qui sont ennemis de la représentation des personnes divines. || *Adj.* La fureur iconoclaste des huguenots.

ICONOGRAPHE (εἰκονογράφος), *s. m.* Celui qui est savant en iconographie, qui s'occupe d'iconographie.

ICONOGRAPHIE (εἰκονογραφία), *s. f.* Connaissance et description des figures et des représentations divines ou humaines. || Connaissance des monuments antiques, tels que les bustes, les peintures, etc. || Collection de portraits d'hommes célèbres.

ICONOGRAPHIQUE, *adj.* Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLÂTRE (εἰκών et λατρεύειν), *s. m.* Adorateur d'images, nom que les iconoclastes donnaient aux catholiques.

* **ICONOLÂTRIE**, *s. f.* Adoration des images.

* **ICONOLÂTRIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'iconolâtrie.

ICONOLOGIE (εἰκονολογία), *s. f.* Explication des images, des monuments antiques. || Explication des figures allégoriques et de leurs attributs. || En peint. L'art de représenter les êtres de raison par des emblèmes, par des figures allégoriques.

* **ICONOLOGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'iconologie.

* **ICONOLOGISTE** ou **ICONOLOGUE**, *s. m.* Auteur d'une iconologie.

ICONOMAQUE (εἰκονομάχος), *s. m.* Celui qui combat le culte des images.

ICOSAÈDRE (εἰκοσάεδρος), *s. m.* En géom. Corps solide qui a vingt faces.

* **ICOSANDRE** (εἴκοσι et ἀνήρ), *adj.* En bot. Qui a vingt étamines ou plus. || *S. f.* Les icosandres.

ICOSANDRIE, *s. f.* En bot. Nom donné dans le système de Linné à une classe et à deux ordres renfermant des plantes qui ont vingt étamines ou plus.

ICTÈRE (ἴκτερος), *s. m.* En méd. Maladie caractérisée par la couleur jaune que prennent les téguments, la conjonctive et l'urine, et dite vulgairement jaunisse.

ICTÉRIQUE, *adj.* En méd. Qui tient de l'ictère. Affection ictérique. || Qui est affecté d'ictère.

IDE (orig. inc.), *s. m.* Au piquet à écrire, chacun des deux coups que l'on joue pour la décision d'un pari.

IDÉAL, ALE (lat. *idealis*), *adj.* Qui n'a d'existence que dans l'idée, dans l'esprit. Des êtres idéaux. || Chimérique. Richesses idéales. || Par extens. Qui réunit toutes les perfections que l'esprit peut concevoir, indépendamment de la réalité. Un bien idéal. Beauté idéale. || *S. m.* Assemblage abstrait de perfections dont l'âme se

forme l'idée, mais sans pouvoir y atteindre complétement. L'idéal de la beauté. || Le modèle intérieur du poëte, de l'artiste. || *Au pl.* Faut-il dire des idéals, comme on dit des chorals, ou des idéaux? L'usage n'a pas prononcé.

⋆ **IDÉALISATION**, *s. f.* Néolog. Action d'idéaliser.

⋆ **IDÉALISER**, *v. a.* Néolog. Donner aux choses ou aux personnes un caractère idéal. La beauté idéalisée dans les peintures de Raphaël. || S'idéaliser, *v. r.* Devenir idéalisé.

⋆ **IDÉALISME**, *s. m.* Nom commun des doctrines philosophiques qui considèrent l'idée soit comme principe de la connaissance, soit comme principe de la connaissance et de l'être tout à la fois. || Système dans lequel, ne regardant comme certaines que les idées du moi, on considère l'existence du monde corporel comme une pure apparence. || En littérature et beaux-arts, tendance vers l'idéal, recherche de l'idéal.

⋆ **IDÉALISTE**, *s. m.* Partisan de l'idéalisme. || *Adj.* La philosophie idéaliste.

⋆ **IDÉALITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est idéal. || Disposition de l'esprit à donner aux choses un caractère idéal. || *Au pl.* Rêveries, imaginations.

IDÉE (lat. *idea*, de ἰδέα), *s. f.* Représentation qui se fait de quelque chose dans l'esprit. || Demi-idée, idée incomplète. || Donner une idée d'une chose, la faire concevoir en gros. || Avoir une idée, se représenter. || Avoir idée, penser, s'imaginer. || N'avoir pas la première idée d'une chose, en être tout à fait ignorant. || Ne pas se faire d'idée, ne pouvoir comprendre. || Fait intellectuel qui répond dans notre esprit aux objets dont nous avons pris connaissance. L'origine des idées. || Idées innées, voy. INNÉ. || Idées générales, les idées les plus étendues auxquelles les idées particulières sont subordonnées. || En philos. Type, modèle éternel des choses. Les idées de toutes choses sont en Dieu. || Fig. Modèle, type, idéal. Vous êtes mon idée plus que jamais, SÉV. || Souvenir. || Image. Ne me rappelez point une trop chère idée, RAC. || Vision chimérique. Se repaître d'idées. || Opinion non fondée, fantaisie, vaine apparence sans réalité ni effet. || Fig. et famil. Petite quantité. Voulez-vous du café? Une idée seulement. || Pensée, conception, opinion. Idée sublime. Suivre le fil de ses idées. || Avoir une grande idée de, penser magnifiquement, orgueilleusement de. || Avoir, se faire une triste idée, une pauvre idée, penser peu de bien d'une chose. || Idée fixe, celle qui occupe exclusivement. || En méd. Idée fixe, forme de monomanie intellectuelle ou délire partiel et chronique. || Système philosophique. Les idées d'Aristote ont dominé le moyen âge. || Les idées nouvelles, les opinions qui tendent à renouveler la société. || Première conception d'où se développe une œuvre d'art ou de littérature. L'idée d'un tableau, d'une pièce. || En mus. Idée musicale, trait de chant qui se présente à l'esprit du compositeur. || Absol. et souvent au pl. Les idées, les conceptions qui inventent, qui donnent de l'originalité. Cet auteur a des idées. || Avoir de l'idée, avoir de l'intelligence, un esprit fécond en expédients. || Absol. au sing. L'ensemble idéal des aspirations du génie et de l'époque. Les penseurs sont les serviteurs de l'idée. || Esquisse, ébauche. Il en a jeté l'idée sur le papier. || Esprit, imagination; en ce sens, il ne s'emploie qu'avec les prépositions *en*, *dans*, *à*, *de*, etc. Il me revient à l'idée, en idée que, etc. || En idée, en esprit.

IDEM (i-dèm'), *adv.* Mot latin, qui signifie le même, et qu'on emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit. Il est principalement en usage dans les comptes, les inventaires, les citations, etc. Table en sapin, 10 francs; idem en chêne, 25 francs. || Famil. Vous partez pour la campagne, et moi idem, c'est-à-dire et moi aussi. || Par abréviation, on écrit le plus souvent *id.*

⋆ **IDENTIFICATION**, *s. f.* Action d'identifier, de s'identifier.

IDENTIFIÉ, ÉE, *p. p.* d'identifier.

IDENTIFIER, *v. a.* Rendre identique. Identifier les noms anciens des localités gauloises avec leurs noms modernes. || S'identifier, *v. r.* Être identifié. || Fig. S'identifier à ou plutôt avec, en parlant des personnes, se pénétrer de. L'auteur s'identifie avec ses personnages.

IDENTIQUE (lat. scolastique *identicus*, du lat. *idem*), *adj.* Qui est le même qu'un autre, qui ne fait qu'un avec un autre. Deux articles de loi identiques. || Il se construit avec les prépositions *avec* ou *à*. Ces propositions sont identiques l'une à l'autre, l'une avec l'autre. || En math. Équation identique ou *s. m.* un identique, équation dont les deux membres sont exactement les mêmes.

IDENTIQUEMENT, *adv.* D'une manière identique.

IDENTITÉ (lat. *identitas*), *s. f.* Qualité qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une. || En jurispr. Reconnaissance d'une personne en état d'arrestation, d'un prisonnier évadé, d'un mort, etc. || En algèbre, espèce d'équation ou d'égalité dont les deux membres sont identiquement les mêmes. || Conscience qu'une personne a d'elle-même. C'est la mémoire qui fait votre identité, VOLT. || Identité personnelle, persistance de la conscience de soi qu'a un individu.

⋆ **IDÉOGRAPHIE** (*idée* et γράφειν), *s. f.* Peinture des idées par des signes qui sont l'image figurée de l'objet.

⋆ **IDÉOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'idéographie. || En général, écriture, signe idéographique, se dit par opposition à phonétique.

IDÉOLOGIE (*idée* et λόγος), *s. f.* Science qui traite de la formation des idées. || Système philosophique d'après lequel la sensation est la source unique de nos connaissances et le principe unique de nos facultés.

IDÉOLOGIQUE, *adj.* Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie. Connaissances idéologiques.

IDÉOLOGISTE ou plus souvent **IDÉOLOGUE**, *s. m.* Celui qui s'occupe d'idéologie. || Celui qui est de l'école de Condillac. || En général, métaphysicien. || En un sens défavorable, rêveur philosophique et politique.

IDES (lat. *idus*), *s. f. pl.* Le quinzième jour des mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, et le treizième des autres mois, dans le calendrier des anciens Romains.

⋆ **IDIOMATIQUE**, *adj.* Qui appartient aux idiomes.

IDIOME (lat. *idioma*, de ἰδίωμα), *s. m.* Langue d'un peuple considérée dans ses caractères spéciaux. || Par extens. Le langage particulier d'une province.

IDIOPATHIE (ἴδιος et πάθος), *s. f.* En méd. Maladie qui existe par elle-même, et ne dépend pas d'une autre affection. || En morale, inclination particulière qu'on a pour une chose.

IDIOPATHIQUE, *adj.* En méd. Qui a le caractère de l'idiopathie.

⋆ **IDIOSYNCRASIE** (ἴδιος et σύγκρασις), *s. f.* En méd. Disposition qui fait que chaque individu ressent d'une façon qui lui est propre les influences des divers agents.

⋆ **IDIOSYNCRASIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'idiosyncrasie.

IDIOT, OTE (i-di-o. Lat. *idiota*, de ἰδιώτης), *adj.* Dépourvu d'intelligence. || En parlant des choses. Cette jurisprudence idiote et barbare, VOLT. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui manque d'intelligence. || En méd. Celui qui est affecté d'idiotisme.

⋆ **IDIOTIQUE**, *adj.* En méd. Qui appartient à l'idiot. État idiotique.

IDIOTISME (lat. *idiotismus*, de ἰδιωτισμός), *s. m.* En gramm. Construction, locution propre et particulière à une langue. *Il y a* est un idiotisme en français.

IDIOTISME (voy. le précédent), *s. m.* État d'un idiot, d'une personne dépourvue d'intelligence. || En méd. Absence congénitale de l'intelligence, presque toujours concomitante d'un défaut de développement du cerveau.

IDOINE (lat. *idoneus*), *adj.* T. vieux. Propre à quelque chose. Être apte et idoine à posséder des bénéfices.

IDOLÂTRE (lat. *idololatra*, de εἰδωλολάτρης), *adj.* Qui adore les idoles. Peuple idolâtre. || Il se dit également du culte même. Un culte idolâtre. || *Subst.* Un idolâtre. Une idolâtre. || Fig. Qui ressent un amour passionné ou servile pour une personne ou pour des choses. Cette femme, idolâtre d'elle-même et toute occupée des vanités du siècle, BOURD. Un avare, idolâtre et fou de son argent, BOIL. || Qui a pour quelqu'un un respect outré, qu'on peut comparer à l'idolâtrie. Le vulgaire idolâtre.

IDOLÂTRÉ, ÉE, *p. p.* d'idolâtrer.

IDOLÂTRER, *v. n.* Adorer les idoles. Idolâtrer est rendre à la créature les honneurs divins, BOSS. || *V. a.* Fig. Aimer avec trop de passion. J'aime, que dis-je aimer? j'idolâtre Junie, RAC. || Il se dit aussi des choses. Son corps qu'il avait toujours idolâtré, MASS. || S'idolâ-

trer, *v. r.* Être idolâtre de soi-même. || S'aimer passionnément l'un l'autre.

IDOLÂTRIE (lat. *idololatria*, de εἰδωλολατρεία), *s. f.* Adoration des idoles; culte rendu aux créatures. || Acte d'idolâtrie. || Fig. Amour excessif. Aimer avec idolâtrie.

* **IDOLÂTRIQUE,** *adj.* Qui a le caractère de l'idolâtrie.

IDOLE (lat. *idolum*, de εἴδωλον), *s. f.* Figure, statue représentant une divinité et exposée à l'adoration. || Fig. Fléchir le genou devant l'idole, se courber devant une personne riche, puissante, etc. || Fig. Personne à qui on prodigue les honneurs, les louanges. Il y a toujours eu dans les cours des idoles et des idolâtres, BALZAC. || L'idole du jour, de la veille, personne qui excite l'enthousiasme, l'admiration aujourd'hui, qui l'excitait hier. || Personne qui est l'objet d'une affection excessive. || Ce qui fait le sujet de l'affection, de la passion de quelqu'un. Cet honneur a toujours été l'idole des hommes, PASC. || Il se dit d'un homme qui se tient à ne rien faire. Il est là comme une idole. || Le genre de ce mot a varié: idole est masculin dans Corneille, dans la Fontaine; il est féminin dans Malherbe. C'est ce genre qui a prévalu.

IDYLLE (lat. *idyllium*, de εἰδύλλιον), *s. f.* Petit poëme dont le sujet est ordinairement pastoral. Les idylles de Théocrite. || Il se dit de petites pièces en prose de même genre et même de romans, de tableaux. Ce sujet, ce tableau est une idylle.

* **IDYLLIQUE,** *adj.* Qui appartient à l'idylle.

IF (anc. h. all. *iwa*), *s. m.* Arbre toujours vert, qui a la feuille étroite et un peu longue et qui porte un petit fruit rouge et rond, famille des conifères. || Espèce de charpenterie, de forme triangulaire, employée dans les illuminations, et destinée à porter plusieurs lampions.

IGNAME (i-gna-m'. Portugais *inhame*), *s. f.* Nom vulgaire de la dioscorée, qui, originaire de l'Inde et de l'Afrique, a été transportée aux Antilles.

IGNARE (i-gna-r'. Lat. *ignarus*), *adj.* Qui n'a point étudié. Gens ignares et non lettrés. || *Subst.* Un ignare.

IGNÉ, ÉE (igh-né. Lat. *igneus*), *adj.* Qui est de feu, qui a les qualités du feu. L'existence de cette matière ignée, si douteuse et si peu établie, PASC. || Fusion ignée, fusion qui a lieu par la chaleur seule. || Qui est produit par l'action du feu. Couche de formation ignée.

* **IGNESCENCE** (igh-nè-ssan-s'), *s. f.* État d'un corps ignescent.

* **IGNESCENT, ENTE** (igh-nè-ssan. Lat. *ignescere*), *adj.* Qui est en feu; qui s'enflamme.

IGNICOLE (igh-ni-ko-l'. Lat. *ignis* et *colere*), *adj.* Qui adore le feu. Des familles guèbres ou ignicoles, VOLT. || *Subst.* Les pieux ignicoles, VOLT.

IGNITION (igh-ni-sion. Lat. *ignis*), *s. f.* En chim. État des corps en combustion. || Application du feu aux métaux, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges, sans se fondre.

* **IGNIVOME** (igh-ni-vo-m'. Lat. *ignis* et *vomere*), *adj.* Qui vomit du feu. Se dit des volcans.

* **IGNOBILITÉ** (lat. *ignobilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est ignoble.

IGNOBLE (lat. *ignobilis*), *adj.* Qui est sans noblesse, sans distinction. Des sentiments ignobles. || Dans un sens analogue Un réduit ignoble. || Filons ignobles, filons métalliques trop peu riches pour qu'on les exploite.

IGNOBLEMENT, *adv.* D'une manière ignoble.

IGNOMINIE (lat. *ignominia*), *s. f.* Grand déshonneur. Je n'ai point de leur joug subi l'ignominie, RAC.

IGNOMINIEUSEMENT, *adv.* Avec ignominie.

IGNOMINIEUX, EUSE (lat. *ignominiosus*), *adj.* Qui porte ignominie, qui cause de l'ignominie. Une mort ignominieuse.

IGNORAMMENT, *adv.* Avec ignorance. Il confond ignoramment le vrai et le faux, BOSS.

IGNORANCE (lat. *ignorantia*), *s. f.* État de celui qui ignore une chose. || T. de pratique. Prétendre cause d'ignorance, alléguer son ignorance pour excuse, et dans le langage familier, faire semblant d'ignorer une chose que de fait on n'ignore pas. || Défaut de connaissance, manque de savoir. Un péché commis par ignorance. L'ignorance toujours est prête à s'admirer, BOIL. || Faute qui marque ignorance. Tomber dans des ignorances grossières.

IGNORANT, ANTE (lat. *ignorans*), *adj.* Qui est sans lettres, sans études, qui n'a point de savoir. || Qui n'est pas instruit de certaines choses. Ignorant en histoire. || En termes de palais, être ignorant du fait. || Un médecin, un magistrat ignorant, médecin, magistrat, qui n'ont pas les connaissances exigées par leur profession. || En parlant des choses, qui a le caractère de l'ignorance. Leurs ignorantes et iniques décisions. || *Subst.* Un ignorant. Une ignorante. || Ignorant de, qui ignore, qui ne connaît pas ceci ou cela. L'homme ignorant de sa destinée; on dit aussi en ce sens: Ignorant sur. || Ignorant en, dans, qui n'a pas d'instruction, de connaissances en ceci ou en cela. Ignorant en ou dans la jurisprudence.

IGNORANTIN (i-gno-ran-tin. Dim. d'*ignorant*, dit ainsi par modestie), *adj. m.* Les frères ignorantins et *subst.* les ignorantins, membres d'un ordre religieux fondé en 1680 par de la Salle et voué à l'éducation des enfants du peuple. On les appelle aussi Frères de la doctrine chrétienne, Frères des écoles chrétiennes ou simplement Frères.

* **IGNORANTISME** (i-gno-ran-ti-sm'), *s. m.* Néolog. Système de ceux qui prônent les avantages de l'ignorance, ou qui soutiennent que la science est mauvaise en soi.

IGNORÉ, ÉE, *p. p.* d'ignorer.

IGNORER (lat. *ignorare*), *v. a.* Ne pas savoir, ne pas connaître. || Ignorer que, avec l'indicatif si la phrase est négative, et avec le subjonctif si la phrase est affirmative. Je n'ignore pas qu'il a voulu me nuire. On ignore communément qu'il en soit ainsi. || Absol. Ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument, PASC. || Il se dit des personnes qui ne sont pas connues. Il s'éleva un nouveau roi dans l'Égypte qui ignorait Joseph, VOLT. || Ignorer les hommes, ne pas connaître le cœur humain. || Dans le style soutenu, ne pas connaître, ne pas pratiquer. Ignorer l'imposture. || *V. n.* Il n'ignore de rien. || S'ignorer, *v. r.* Ne pas se connaître soi-même. || N'avoir point une juste opinion de soi-même, de ses forces. || Être dans l'ignorance de ses propres sentiments.

IL (*ille*), *au sing.*, **ILS,** *au pl.*, *pron. masc.* qui désigne la troisième personne. Votre père va venir, il est prêt. || *Il* se met après le verbe dans les interrogations et dans certaines phrases exclamatives. Que fait-il? Est-il insensé! || Avec le *t* euphonique. Parle-t-il? || *Il* se met également après le verbe dans certaines phrases affirmatives. Quoi! dit-il. || *Il* se met avec les verbes impersonnels ou employés impersonnellement. Il pleut. Il m'en doit bien souvenir, MOL. || Dans ces constructions, *il* gouverne le verbe au singulier, bien que ce verbe soit suivi d'un nom au pluriel. Il est six heures. || *Il* pour *cela*. Il est vrai. Il est trop véritable, MOL. || Il n'est que de, la seule chose qui importe, qui soit utile. Ma foi, il n'est que de jouer d'adresse en ce monde, MOL. || Il n'est pas que vous n'ayez vu, certainement vous avez vu.

ÎLE (lat. *insula*), *s. f.* Espace de terre entouré d'eau de tous côtés. || Au plur. et absol. Les Iles, celles qui forment l'archipel du golfe du Mexique (on met un I majuscule). Faire fortune aux Iles. || Dans certaines villes, île se dit d'un nombre de maisons faisant groupe et borné par des rues, ou bien isolé des autres maisons.

ILÉON ou **ILÉUM** (i-lé-om'. Εἰλεῖν), *s. m.* En anat. Dernière portion de l'intestin grêle faisant suite au jejunum, et se continuant avec le cæcum. || *Adj.* L'intestin iléon.

ILES (lat. *ilia*), *s. m. pl.* En anat. Les parties latérales et inférieures du bas-ventre.

ILÉUS (i-lé-us'. Εἰλεός), *s. m.* En méd. Obstruction de l'intestin et interruption du cours des excréments.

ILIAQUE (*ilion*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux flancs. || Os iliaque ou os coxal, os des iles.

ILIAQUE (*iléus*), *adj.* En méd. Ne s'emploie que dans cette locution: Passion iliaque, synonyme d'iléus.

ILION ou **ILIUM** (i-li-om'. Lat. *ilia*), *s. m.* En anat. Nom de la plus grande des trois pièces qui forment l'os des hanches ou os iliaque.

ILLÉGAL, ALE (*in* négatif et *légal*), *adj.* Qui est contre la loi. Des actes illégaux.

ILLÉGALEMENT, *adv.* D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ, *s. f.* Caractère, vice de ce qui est illégal. || Acte illégal. Commettre des illégalités.

ILLÉGITIME (*in* négatif et *légitime*), *adj.* Qui n'est pas légitime. Enfant illégitime. || Fig. Injuste, déraisonnable. Prétention illégitime.

ILLÉGITIMEMENT, *adv.* D'une façon non légitime, sans fondement, sans raison.

ILLÉGITIMITÉ, *s. f.* Défaut de légitimité. L'illégitimité d'un titre. L'illégitimité de sa naissance.

ILLETTRÉ, ÉE (lat. *illitteratus*), *adj.* Qui n'est pas lettré, qui n'a point de connaissances en littérature. C'est un homme illettré. || Qui ne sait ni lire ni écrire.

* **ILLIBÉRAL, ALE** (lat. *illiberalis*), *adj.* Qui n'est pas libéral, qui ne donne pas. Homme illibéral. || Qui est restrictif de la liberté. Des mesures illibérales. || Qui appartient aux métiers. Profession illibérale.

* **ILLIBÉRALEMENT,** *adv.* Sans libéralité; avec avarice. || Sans libéralisme, en politique.

* **ILLIBÉRALISME**, *s. m.* Opinion opposée au libéralisme, en politique.

* **ILLIBÉRALITÉ**, *s. f.* Défaut de libéralité, de générosité. || Tendance à restreindre la liberté politique.

ILLICITE (lat. *illicitus*), *adj.* Qui n'est pas licite, qui est défendu par la morale ou par la loi. Conventions, moyens illicites. || *Subst.* L'illicite.

ILLICITEMENT, *adv.* D'une manière illicite.

ILLIMITÉ, ÉE (*in* négatif et *limité*), *adj.* Qui n'a point de limites. Espace illimité. Une liberté illimitée. || Congé illimité, congé dont le terme n'est pas fixé.

ILLISIBLE (*in* négatif et *lisible*), *adj.* Qu'on ne saurait lire. Cette écriture est illisible. || Dont on ne peut supporter la lecture. Un livre illisible (voy. INLISIBLE).

* **ILLISIBLEMENT**, *adv.* D'une manière illisible.

* **ILLOGIQUE** (*in* négatif et *logique*), *adj.* En philos. Qui est contraire à la logique.

* **ILLOGIQUEMENT**, *adv.* D'une manière illogique.

* **ILLOGISME**, *s. m.* Caractère de ce qui est illogique.

* **ILLUMINABLE** (lat. *illuminabilis*), *adj.* Qui peut recevoir les illuminations célestes. L'âme est illuminable.

* **ILLUMINANT, ANTE**, *adj.* Qui illumine, éclaire. Un corps illuminant. || Pouvoir illuminant d'un corps lumineux, la faculté qu'il possède d'éclairer plus ou moins.

ILLUMINATEUR (lat. *illuminator*), *s. m.* Celui qui répand de la lumière. Le céleste illuminateur [le soleil], Boss. || Celui qui illumine, qui se charge de faire des illuminations. || Fig. Celui qui explique, éclaire. Le Sauveur Jésus, l'illuminateur des antiquités. Boss.

ILLUMINATIF, IVE, *adj.* Qui a la faculté d'éclairer. || Fig. Qui illumine, en termes de dévotion mystique.

ILLUMINATION (lat. *illuminatio*), *s. f.* Action d'illuminer, d'éclairer; état de ce qui est illuminé, éclairé. L'illumination de la terre par le soleil. L'illumination des rues. || Action de disposer un grand nombre de lumières avec symétrie, à l'occasion d'une réjouissance. || Fig. en termes de dévotion, la lumière extraordinaire que Dieu répand parfois dans l'âme. Alors, par une soudaine illumination, elle se sentit si éclairée, etc. Boss. || Inspiration quelconque, trait de génie. || Enluminure, peintures dont on ornait les manuscrits au moyen âge.

ILLUMINÉ, ÉE, *p. p.* d'illuminer. || Fig. et subst. Un illuminé, une illuminée, celui, celle qui est visionnaire. || Hérétiques qui se prétendaient éclairés de Dieu.

ILLUMINER (lat. *illuminare*), *v. a.* Éclairer, répandre de la lumière sur quelque chose. La lune en son plein illuminait la campagne. || Fig. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours, Boss. || Faire des illuminations. || Absol. On ordonna d'illuminer. || Fig. Éclairer l'esprit de lumières intellectuelles, morales, religieuses. Dieu illumine les hommes. || S'illuminer, *v. r.* Devenir illuminé, éclairé. || Être garni d'illuminations.

ILLUMINISME, *s. m.* Opinions des illuminés.

ILLUSION (lat. *illusio*), *s. f.* Erreur qui semble se jouer de nos sens, les tromper. La révolution diurne du ciel ne fut qu'une illusion due à la rotation de la terre, LA PLACE. || Illusion d'optique, erreur du sens de la vue sur l'état des corps. || Dans les beaux-arts et spécialement au théâtre, état de l'âme qui fait que nous attribuons une certaine réalité à ce que nous savons n'être pas vrai. Plus d'intérêt sans illusion, MARMONTEL. || Fausse apparence que l'on attribuait au démon ou à la magie. Ce sont des illusions du démon. || Erreur qui semble se jouer de notre esprit. Ainsi la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle, PASC. || Faire illusion à quelqu'un, lui faire croire qu'on a plus de mérite, plus de crédit, etc. qu'on n'en a réellement. || Se faire illusion à soi-même, s'abuser soi-même. || Rêves ou fantômes qui flottent devant l'imagination. De douces illusions. || Pensée, imagination chimérique. Les illusions de l'amour-propre.

* **ILLUSIONNER**, *v. a.* Néolog. Causer des illusions; faire illusion. || S'illusionner, *v. r.* Se faire des illusions.

ILLUSOIRE (lat. *illusorius*), *adj.* Qui tend à tromper par une fausse apparence. Le sens de la vue est le plus illusoire, BUFF. || Dans le langage didactique. Proposition, contrat illusoire. || Qui est sans effet, qui ne se réalise point. Une promesse, un projet illusoire.

ILLUSOIREMENT, *adv.* D'une manière illusoire.

ILLUSTRATION (lat. *illustratio*), *s. f.* Action d'illustrer; état de ce qui est illustre. Ces victoires contribuèrent à l'illustration de son règne. || Marque d'honneur dont une famille reçoit de l'éclat. Illustre pour avoir fait du bien, la plus belle des illustrations, VOLT. || Néolog. Personnage illustre. Les illustrations de l'époque. || En littér. Explication, éclaircissement, commentaires. Cette nouvelle édition de Tite-Live est enrichie des illustrations de tel savant. L'illustration d'un passage. || Ornement colorié des anciens manuscrits. || Figures gravées sur bois et intercalées dans le texte d'un livre.

ILLUSTRE (lat. *illustris*), *adj.* Éclatant par quelque chose de louable et d'extraordinaire, en parlant des personnes. Un auteur illustre. || *Subst.* Un illustre, une personne qui excelle en quelque chose. || En hist. Titre honorifique. || Il se dit aussi en parlant des choses. Des faits illustres. || Abusivement, en parlant de choses mauvaises. D'illustres attentats ont fait toute leur gloire, VOLT.

ILLUSTRÉ, ÉE, *p. p.* d'illustrer.

ILLUSTRER (lat. *illustrare*), *v. a.* Rendre illustre. C'en serait assez pour illustrer une autre vie que celle du prince de Condé, Boss. || Rendre plus clair par des notes, des commentaires. Illustrer un manuscrit de notes. || Illustrer un livre, orner de gravures un livre imprimé. || T. de paléographie. Orner un manuscrit de peintures, d'enluminures. || S'illustrer, *v. r.* Se rendre illustre.

ILLUSTRISSIME (lat. *illustrissimus*), *adj.* Très-illustre, titre qu'on donne à quelques personnes élevées en dignité, et principalement aux ecclésiastiques.

ÎLOT (î-lo. Dim. d'*île*), *s. m.* Très-petite île. || Groupe de maisons circonscrit par des rues.

ILOTE (εἱλώτης ou εἵλως), *s. m.* Nom d'esclaves dans la république de Sparte. || Fig. Celui qui est réduit dans une société au dernier état d'abjection ou d'ignorance.

ILOTISME, *s. m.* Condition d'ilote. || Fig. L'état d'abjection et d'ignorance où quelque partie d'un peuple est réduite par ceux qui la dominent.

* **IM....** préfixe négatif (voy. IN), ou préfixe représentant *in*, dans, par exemple im-mersion pour in-mersion.

IMAGE (lat. *imago*), *s. f.* Ce qui imite, ce qui ressemble, ressemblance. Dieu fit l'homme à son image. || Représentation d'un objet dans l'eau, dans un miroir, etc. || En optique, réunion des faisceaux lumineux qui, émanés d'un corps, sont réfléchis ou réfractés par un autre corps. || Représentation de quelque chose en sculpture, en peinture, en gravure, en dessin. || Représentation soit des dieux du paganisme, soit de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints. || Estampe représentant des objets pieux ou autres. || Être sage comme une image, être fort sage. || C'est une belle image, se dit d'une femme belle mais froide et sans physionomie. || Fig. Ce qui imite. Ces jeux sont une image de la guerre. || Fig. Représentation des objets dans l'esprit, dans l'âme. L'esprit conserve des images de ce que nous avons vu. || Représentation des personnes dans l'esprit, dans le souvenir. Votre image est tracée dans mon cœur. || Fig. Idée. Il était agité par les images du malheur qui le menaçait. || Description. Opposer l'image des combats au tableau de la vie pastorale. || Métaphore, similitude. Presque tout est image dans Homère. || T. d'entomologie. Nom de l'insecte qui a subi toutes ses métamorphoses.

* **IMAGÉ, ÉE**, *p. p.* d'imager. Une éloquence imagée.

IMAGER, ÈRE, *s. m.* et *f.* T. vieilli. Celui, celle qui fait ou vend des images, des estampes.

* **IMAGER**, *v. a.* Néolog. Orner, embellir d'images, de métaphores. Imager son style.

* **IMAGERIE**, *s. f.* Fabrication, commerce d'images.

IMAGINABLE (lat. *imaginabilis*), *adj*. Qui peut être imaginé, conçu. Il a pour nous toutes les bontés imaginables, Boss.

IMAGINAIRE (lat. *imaginarius*), *adj*. Qui n'est que dans l'imagination, qui n'est point réel. Une vertu, un bien, un être imaginaire. || Espaces imaginaires, espaces qui, suivant la physique d'Aristote, placés au delà de la sphère des fixes, n'admettaient absolument rien, et fig. le vague, l'indéfini, l'impossible. || Fig. Être, voyager, se perdre dans les espaces imaginaires, se former des visions, se repaître d'idées imaginaires. || Qui n'est tel ou tel qu'en imagination, en parlant des personnes. Un vainqueur imaginaire. || Malade imaginaire, personne, la plupart du temps hypocondriaque, qui, éprouvant des souffrances nerveuses très-diverses, les rapporte à toutes sortes de maladies qu'elle n'a pas. || En algèbre, imaginaire se dit d'une valeur qui n'existe pas et ne peut pas même être conçue comme existante.

⋆ **IMAGINANT, ANTE**, *adj*. Qui imagine. La faculté imaginante, Pasc.

IMAGINATIF, IVE (lat. *imaginativus*), *adj*. Qui imagine aisément, qui a une grande fertilité d'imagination. Un esprit imaginatif. || La faculté, la puissance imaginative ou *subst*. l'imaginative, la faculté, la puissance par laquelle on imagine.

IMAGINATION (lat. *imaginatio*), *s. f.* Faculté que nous avons de nous rappeler vivement et de voir en quelque sorte les objets qui ne sont plus sous nos yeux. || Homme d'imagination, celui chez qui l'imagination est vive. || En imagination, d'une façon imaginaire. || En littér. et beaux-arts, faculté d'inventer, de concevoir, jointe au talent de rendre vivement les conceptions. || Se dit aussi des ouvrages. Roman plein d'imagination. || Résultat de la faculté d'imaginer, chose imaginée. Cette imagination me réjouit. || Pensée, idée. Moi qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice, Sév. || Croyance, opinion qu'on a par imagination. C'est une pure imagination. || Pensée, chose imaginaire. Quoi! les imaginations de vos auteurs passeront pour les vérités de la foi! Pasc. || En méd. Imaginations, mouches volantes.

IMAGINATIVE, *s. f.* Voy. IMAGINATIF.

IMAGINÉ, ÉE, *p. p.* d'imaginer.

IMAGINER (lat. *imaginari*), *v. a.* Se représenter quelque chose dans l'esprit. || Famil. Vous n'imaginez pas, vous ne pouvez vous faire une idée. || Imaginer, suivi de *que*. ....Gardez-vous, je vous prie, D'imaginer que vous soyez jolie, Volt. || Absol. C'est ce que j'appelle imaginer, Boss. || Inventer. Il a imaginé une machine curieuse. || Avoir l'idée de. Avez-vous imaginé pour notre affaire quelque chose de favorable? Mol. || S'imaginer, imaginer à soi, figurer dans son esprit. Ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession, Boss. || Croire, se mettre dans l'esprit. || S'imaginer, *v. r.* Être imaginé.

⋆ **IMAMAT** (i-ma-ma), *s. m.* Dignité d'iman. || Résidence de l'iman. || Pays gouverné par un iman.

IMAN (i-man. Arabe *imâm*, chef), *s. m.* Ministre de la religion mahométane. || Titre que portent les chefs de plusieurs États indépendants de l'Yemen. L'iman de Mascate. || Il serait plus correct d'écrire imam.

IMARET (i-ma-rè. Arabe *amâret*, habitation), *s. m.* Sorte d'hôtellerie turque où les élèves des différentes écoles vont prendre leurs repas; les pauvres y trouvent aussi gratuitement des vivres.

IMBÉCILE (lat. *imbecillus*), *adj*. Faible d'esprit et de corps, incapable. Un sexe, une vieillesse imbécile. || Qui n'a plus ses idées, qui est dans l'imbécillité. Le grand âge et les infirmités l'ont rendu imbécile. || Imbécile de corps et d'esprit, se dit d'une personne à qui l'âge ou les maladies ont ôté les forces du corps et affaibli la raison. || Dépourvu d'esprit, qui parle, qui agit sottement. || *Subst*. Un imbécile, une imbécile, celui, celle qui a les facultés intellectuelles trop faibles pour se conduire. || Par exagération, une personne dépourvue d'esprit, de moyens.

IMBÉCILEMENT, *adv*. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ (lat. *imbecillitas*), *s. f.* Faiblesse d'esprit et de corps, incapacité. || En méd. Faiblesse de l'esprit, premier degré de l'idiotisme. || Par exagération, sottise, niaiserie. Il a eu l'imbécillité de, etc.

IMBERBE (lat. *imberbis*), *adj*. Qui est sans barbe. Menton imberbe. || Très-jeune, trop jeune. Des docteurs imberbes.

IMBIBÉ, ÉE, *p. p.* d'imbiber.

IMBIBER (lat. *imbibere*), *v. a.* Pénétrer, en parlant de l'eau ou de quelque autre liquide. La pluie a imbibé la terre. || Faire pénétrer, en parlant d'eau ou d'autre liquide. Imbiber une éponge. || Attirer par imbibition. L'eau que les plantes imbibent. || S'imbiber, *v. r.* Devenir imbibé. || Pénétrer dans, en parlant du liquide. La teinture s'imbibe peu à peu dans la laine, Fén.

IMBIBITION, *s. f.* L'action d'imbiber, ou l'action, la faculté de s'imbiber. || En bot. Action par laquelle les feuilles des plantes pompent l'humidité de l'air.

⋆ **IMBOIRE** (*im* et *boire*), *v. a.* Humecter de. Imboire un corps d'un liquide. || Fig. On l'a imbu de ce principe. || Se pénétrer de. Ce peuple a imbu les mœurs de ses conquérants. || S'imboire, *v. r.* Devenir imbu. S'imboire de préjugés, J. J. Rouss.

⋆ **IMBRICATION** (lat. *imbricare*), *s. f.* État des choses qui se recouvrent les unes les autres, à la manière des tuiles d'un toit.

⋆ **IMBRIFUGE** (lat. *imber* et *fuga*), *adj*. Qui préserve de la pluie. Toile, chapeau imbrifuge.

⋆ **IMBRIQUANT, ANTE**, *adj*. En bot. Qui recouvre une autre partie à la manière des tuiles d'un toit.

IMBRIQUÉ, ÉE (lat. *imbricatus*), *adj*. En hist. nat. Appliqué en recouvrement à peu près comme les tuiles d'un toit, en parlant des parties des plantes, des écailles des poissons et des plumes des oiseaux.

IMBROGLIO (in-bro-llo, *ll* mouillées. Ital. *imbroglio*) ou, à la française, **IMBROILLE** (in-bro-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Embrouillement, confusion. Le détail causerait un imbroglio qui ferait tout abandonner, Boss. || Pièce de théâtre dont l'intrigue est fort compliquée. Les imbroglios italiens. Une espèce d'imbroille, Beaumarchais.

IMBU, UE, *p. p.* d'imboire. || Pénétré d'un liquide. Du papier imbu d'huile. || Fig. Dont l'esprit ou le cœur est pénétré de. Les faux principes dont ils sont imbus, Boss. || Il se dit, en un sens analogue, de ce qu'on sait. Assez imbu de belles-lettres, Marmontel. || *S. m.* Dans la peinture en bâtiment, la première couche à l'huile.

IMITABLE (lat. *imitabilis*), *adj*. Qui peut être imité. || Il se construit avec la préposition *à*. Ce n'est pas la puissance de Dieu qui est imitable aux hommes, Balzac.

IMITATEUR, TRICE (lat. *imitator*), *adj*. Qui imite, qui s'attache à imiter. N'attendez rien de bon du peuple imitateur, La Font. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui imite. || Il se dit particulièrement d'un écrivain ou d'un artiste qui imite le style, la manière, le genre d'un autre.

IMITATIF, IVE (lat. *imitativus*), *adj*. Qui imite. Bombe est un mot imitatif. || Harmonie imitative, arrangement de mots par lesquels on imite le son d'un objet naturel. || Il signifie aussi quelquefois qui a la faculté, l'habitude d'imiter. Le singe est un animal imitatif.

IMITATION (lat. *imitatio*), *s. f.* Action d'imiter; résultat de cette action. Trop d'imitation éteint le génie, Volt. || Les arts d'imitation, la peinture, la sculpture. || Au théâtre, don ou talent de contrefaire les acteurs célèbres. Exceller dans les imitations. || Œuvre dans laquelle on se propose d'en imiter une autre. C'est plutôt une imitation qu'une traduction. || En mus. Répétition d'une phrase ou d'un fragment de phrase musicale d'une partie dans une autre. || Absol. Imitation, l'Imitation de Jésus-Christ, ouvrage de piété très-célèbre. || Dans l'industrie, sorte de contrefaçon. Bijoux en imitation. || À l'imitation de, à l'exemple de, sur le modèle de.

IMITÉ, ÉE, *p. p.* d'imiter.

IMITER (lat. *imitari*), *v. a.* Chercher à reproduire ce qu'un autre fait. Le singe imite l'homme. || Contrefaire, copier. Imiter l'écriture, la signature d'une personne. || Prendre la conduite, les actions d'une personne pour modèle. || Imiter l'exemple de quelqu'un, faire ce qu'il a fait. || En littér. et beaux-arts, prendre pour modèle le style, le genre, la manière d'un autre. Ce tableau est imité de Raphaël. Cet ouvrage est imité de l'espagnol, il est imité d'un ouvrage espagnol. || Absol. Imiter ainsi, ce n'est point être plagiaire, Volt. || Dans les beaux-arts, faire l'image, la ressemblance d'une chose.

imiter la nature. || Ressembler, en parlant des choses. Cette composition imite le diamant. || S'imiter, *v. r.* Faire ce qu'on a fait. || S'imiter l'un l'autre.

IMMACULÉ, ÉE (i-mma-ku-lé. Lat. *immaculatus*), *adj.* En théol. Qui est sans tache de péché. L'immaculée mère de Dieu, Bourd. || L'Agneau immaculé, Jésus-Christ. || L'immaculée conception de la Vierge ou simplement la conception immaculée, voy. conception. || Dans le langage général, pur, sans tache. Honneur immaculé.

IMMANENT, ENTE (i-mma-nan. Lat. *immanens*), *adj.* En philos. Qui est existant à l'intérieur même des êtres et non opérant du dehors par action transitive ou transitoire. La volonté opère hors du corps; c'est un effort; ses actes ne sont point immanents, Dider. || En théol. Les actions immanentes de Dieu sont celles qui ont leur terme en Dieu, par opposition aux actions transitoires qui ont leur terme hors de Dieu : ainsi Dieu a engendré le Fils et le Saint-Esprit par des actions immanentes et créé le monde par des actions transitoires. || Qui est à demeure dans un sujet, qui n'en peut être séparé. La gravitation est immanente aux particules matérielles. || Permanent, constant.

IMMANGEABLE (in-man-ja-bl'. *Im* négatif et *mangeable*), *adj.* Qui ne peut être mangé. Cela est immangeable.

IMMANQUABLE (in-man-ka-bl'. *Im* négatif et *manquable*), *adj.* Qui ne peut manquer d'être, de se faire.

IMMANQUABLEMENT (in-man-ka-ble-man), *adv.* D'une manière immanquable, sans manquer.

IMMARCESCIBLE (i-mmar-sè-ssi-bl'. Lat. *immarcescibilis*), *adj.* Terme didactique. Qui ne peut se flétrir.

IMMATÉRIALITÉ, *s. f.* Qualité, état, manière d'être de ce qui est immatériel. L'immatérialité de l'âme.

IMMATÉRIEL, ELLE (lat. *immaterialis*), *adj.* Qui est sans matière. Une substance immatérielle.

IMMATÉRIELLEMENT, *adv.* D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION, *s. f.* Action d'immatriculer; état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE (*im*, dans, et *matricule*), *s. f.* Enregistrement. || Autrefois, enregistrement des rentes sur l'Hôtel de Ville. || Aujourd'hui, inscription d'un huissier parmi ceux qui ont le droit d'instrumenter près d'un tribunal, et de la patente qui lui confère ce droit.

IMMATRICULÉ, ÉE, *p. p.* d'immatriculer.

IMMATRICULER (*immatricule*), *v. a.* Mettre dans la matricule. Immatriculer un huissier. || En général, insérer dans un registre public.

IMMÉDIAT, ATE (i-mmé-di-a. *Im* négatif et *médiat*), *adj.* Qui est sans intermédiaire. L'objet propre et immédiat de la vue n'est autre chose que la lumière colorée, Volt. || Qui suit ou précède sans intermédiaire. Successeur immédiat. || Se disait, dans la féodalité, des nobles, des fiefs qui relevaient directement du roi ou de l'empereur. Baron immédiat de l'Empire. || Dans le langage vulgaire, qui se fait tout de suite. Son départ fut immédiat.

IMMÉDIATEMENT, *adv.* D'une manière immédiate, sans intermédiaire. Dans la hiérarchie, l'évêque est immédiatement après l'archevêque. || Immédiatement après, aussitôt après. Immédiatement après la paix. || Immédiatement a pris dans l'usage moderne le sens d'aussitôt. Il apprit la nouvelle et courut immédiatement.

IMMÉMORIAL, ALE (*im* négatif et *mémoire*), *adj.* Qui est si ancien qu'il n'en reste aucune mémoire. Des privilèges immémoriaux. Possession, coutume immémoriale. || De temps immémorial, de toute antiquité.

IMMENSE (lat. *immensus*), *adj.* Qui est sans bornes, sans mesure. Dieu, le monde est immense. || Par exagération, qui est d'une très-grande étendue. L'immense éloignement des astres. || Fig. Qui est très-considérable en son genre. Une érudition, une fortune immense.

IMMENSÉMENT, *adv.* D'une manière immense.

IMMENSITÉ (lat. *immensitas*), *s. f.* Grandeur sans bornes. L'immensité des cieux. || Fig. Tout cela ne peut remplir l'immensité de son cœur, Mass. || Par exagération, très-vaste étendue. L'immensité des mers. || Fig. Se dit des choses physiques ou morales, qui sont très-considérables. L'immensité de ses richesses, de ses désirs, etc.

* **IMMERGÉ, ÉE**, *p. p.* d'immerger. || En bot. Se dit de certaines plantes qui végètent entièrement plongées sous l'eau. || En astron. Il se dit d'un astre qui est plongé dans l'ombre d'un autre.

* **IMMERGER** (lat. *im* et *mergere*), *v. a.* Plonger dans l'eau, dans un liquide. || S'immerger, *v. r.* Être immergé.

* **IMMÉRITÉ, ÉE** (*im* négatif et *mérité*), *adj.* Qui n'a point été mérité. Reproches, malheurs immérités.

IMMERSION (lat. *immersio*), *s. f.* Action de plonger un corps dans l'eau ou dans quelque autre liquide. Les Grecs conservèrent toujours le baptême par immersion, Volt. || L'immersion des terres, état des terres sur lesquelles une eau déborde. || En astron. Commencement d'une éclipse, l'instant où une planète entre dans l'ombre d'une autre planète. || En optique, point d'immersion, celui par lequel un rayon lumineux se plonge dans un milieu quelconque.

* **IMMESURABLE** (*im* négatif et *mesurable*), *adj.* Qui ne peut être mesuré. Une force immesurable, Volt.

IMMEUBLE (lat. *immobilis*), *adj.* En jurispr. Qui ne peut être transporté d'un lieu à un autre, en parlant des biens-fonds et de certaines autres choses qui leur sont assimilées par une fiction de la loi. Les biens sont immeubles par leur nature ou par leur destination. || *Subst.* Un immeuble.

* **IMMIGRANT, ANTE**, *adj.* Qui vient s'établir dans un pays qui n'est pas le sien. || *Subst.* Les immigrants.

* **IMMIGRATION**, *s. f.* Établissement d'étrangers dans un pays; c'est l'opposé d'émigration.

* **IMMIGRER** (lat. *immigrare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Venir dans un pays pour s'y établir. Des Allemands ont immigré en Amérique.

IMMINENCE (lat. *imminentia*), *s. f.* Qualité de ce qui est imminent. L'imminence du péril.

IMMINENT, ENTE (lat. *imminens*), *adj.* Dont la menace est prochaine. Une disgrâce imminente.

* **IMMISCÉ, ÉE**, *p. p.* d'immiscer.

IMMISCER (lat. *immiscere*), *v. a.* Mêler quelqu'un dans quelque affaire. Il immisce tout le monde dans ses affaires. || S'immiscer, *v. r.* S'ingérer mal à propos dans quelque affaire, se mêler de quelque chose sans en avoir l'autorisation, le droit. Il s'est immiscé fort imprudemment dans cette querelle. || On dit quelquefois, surtout au barreau, s'immiscer de faire quelque chose. || En jurispr. Il se dit de celui qui, appelé à une succession, fait acte de propriétaire sur les biens qui la composent. Celui qui s'est immiscé dans une succession n'y peut plus renoncer. || L'Académie ne donne que s'immiscer, *v. r.*

IMMIXTION (lat. *immixtio*), *s. f.* Action de mêler une substance dans une autre; résultat de cette action. || Action de s'ingérer en quelque chose. || En jurispr. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE (lat. *immobilis*), *adj.* Qui ne se meut pas. On a cru longtemps que la terre était immobile. || Qui se meut très-peu ou beaucoup moins qu'à l'ordinaire. || Fig. Ferme, inébranlable. À cette nouvelle il est resté calme et immobile. || *Subst.* Ce qui est immobile. Il n'y a que l'immobile qui soit immuable, Volt.

IMMOBILIER, IÈRE (*im* négatif et *mobilier*), *adj.* En jurispr. Immeuble ou composé d'immeubles. Succession immobilière. || Qui concerne, qui a pour objet un immeuble, des immeubles. Saisie immobilière. || *S. m.* L'immobilier, les biens immeubles (sens qui vieillit).

IMMOBILISATION, *s. f.* En jurispr. Action d'immobiliser; le résultat de cette action. Immobilisation de rentes sur l'État.

IMMOBILISÉ, ÉE, *p. p.* d'immobiliser.

IMMOBILISER (*im* négatif et *mobiliser*), *v. a.* En jurispr. Donner à un effet mobilier la qualité d'immeuble. Immobiliser des rentes sur l'État.

* **IMMOBILISME**, *s. m.* Néolog. Disposition à s'attacher aveuglément aux choses anciennes. Esprit d'immobilisme.

IMMOBILITÉ (lat. *immobilitas*), *s. f.* État d'une chose qui ne se meut point. L'immobilité du soleil. || Par exagération, état d'une personne qui ne se meut que très-peu. || Fig. État d'un homme qui ne se donne aucun mouvement. Il est dans un état d'immobilité complète.

IMMODÉRÉ, ÉE (lat. *immoderatus*), *adj.* Qui est hors de la modération. Un homme immodéré. Immodéré dans ses chagrins et dans ses joies. || En parlant des choses. Chaleur, passion immodérée.

IMMODÉRÉMENT, *adv.* Sans modération.

IMMODESTE (lat. *immodestus*), *adj.* Qui manque à la modestie, à la pudeur, aux bienséances. Homme immodeste. || En parlant des choses. Discours immodestes.

IMMODESTEMENT, *adv.* D'une manière immodeste. S'habiller immodestement.

IMMODESTIE (lat. *immodestia*), *s. f.* Manque de modestie, de bienséance. || Manque de pudeur. || Action, parole qui blesse les convenances, la pudeur. Faut-il que le temple soit souillé par vos immodesties! Mass.

IMMOLATION (lat. *immolatio*), *s. f.* Action d'immoler. L'immolation des hosties. || Mise à mort des hommes. L'immolation des hommes sur les champs de bataille.

IMMOLÉ, ÉE, *p. p.* d'immoler.

IMMOLER (lat. *immolare*), *v. a.* Égorger en sacrifice. Immoler des victimes. || Il se dit du sacrifice sanglant et du sacrifice non sanglant de Jésus-Christ. Jésus-Christ que son amour vient d'immoler pour nous, Mass. || Par extens. Tuer, mettre à mort. || Immoler à, faire périr en considération de. Ils immolèrent à leur ambition toute la famille d'Alexandre, Boss. || Fig. Ruiner, perdre, sacrifier quelqu'un par passion, par obéissance à une nécessité, à un devoir. Immoler quelqu'un à ses ressentiments. || Il se dit, dans le même sens, d'une chose qu'on détruit, dont on se prive, à laquelle on renonce. Immoler son ressentiment. Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême, Rac. || Fig. Immoler quelqu'un, le livrer à la risée, au ridicule. || S'immoler, *v. r.* Se donner la mort, recevoir la mort. || Il se dit du sacrifice de Jésus-Christ. Jésus-Christ s'est immolé pour nous. || Fig. Exposer, sacrifier sa fortune, son bien-être, sa vie pour quelqu'un ou pour quelque chose. || Par plaisanterie, je m'immole, je surmonte une répugnance, je cède.

IMMONDE (lat. *immundus*), *adj.* Sale, impur. Une habitation immonde. || Il se dit surtout en parlant de ce qui a été déclaré impur par certains législateurs. Le pourceau était déclaré immonde par la loi des Juifs. || Fig. qui a le caractère de l'impureté morale. || Dans l'Écriture sainte, l'esprit immonde, les esprits immondes, le démon, les diables. || *S. m. pl.* Les immondes, ceux qui sont atteints d'impureté morale.

IMMONDICE (lat. *immunditia*), *s. f.* Chose sale, dégoûtante. || Plus souvent au pluriel, débris des halles et marchés, boues, ordures, etc. || Dans l'Écriture, immondice légale, impureté que contractaient les Juifs en touchant quelque chose d'immonde.

IMMORAL, ALE (*im* négatif et *moral*), *adj.* Qui est sans principe de morale, sans mœurs. Homme, caractère immoral. || En parlant des choses. Des ouvrages immoraux.

* **IMMORALEMENT**, *adv.* D'une manière immorale.

IMMORALITÉ, *s. f.* Caractère de l'homme immoral, de la chose immorale. L'immoralité de sa conduite, d'un livre. || Action immorale.

IMMORTALISÉ, ÉE, *p. p.* d'immortaliser.

IMMORTALISER (*immortel*), *v. a.* Donner une vie qui ne finisse point. || Fig. Rendre immortel dans la mémoire des hommes. Les Muses seules peuvent immortaliser les grandes actions, Fén. || Absol. Les grands crimes immortalisent Autant que les grandes vertus, Deshoulières. || S'immortaliser, *v. r.* Se rendre immortel dans la mémoire des hommes.

IMMORTALITÉ (lat. *immortalitas*), *s. f.* Qualité, état de ce qui est immortel. L'immortalité de l'âme. || Durée perpétuelle dans le souvenir des hommes. Cette immortalité que donne un beau trépas, Corn. || En blas. Immortalité, phénix sur son bûcher.

IMMORTEL, ELLE (lat. *immortalis*), *adj.* Qui n'est point sujet à la mort. L'âme est immortelle. || Les dieux immortels, nom que les anciens donnaient à leurs divinités. || Qui ne peut pas périr, en parlant des choses. Une vie immortelle. || Qu'on suppose ne devoir jamais cesser. Un amour immortel. || Fig. Dont la mémoire doit durer toujours. Les immortels ouvrages de ce poëte. Une gloire immortelle. || *Subst.* Les immortels, les divinités du paganisme. Une immortelle. || Famil. Un immortel, un membre de l'Académie française. Les quarante immortels. || L'immortel, ce qui est immortel.

IMMORTELLE, *s. f.* Plante de la famille des composées, dont la fleur ne se fane point. || Fleur de cette plante.

* **IMMORTELLEMENT**, *adv.* D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION (*im* négatif et *mortification*), *s. f.* État d'une personne qui n'est pas mortifiée. L'esprit du monde est un esprit de paresse et d'immortification, Mass. || Acte d'immortification.

IMMORTIFIÉ, ÉE, *adj* Qui n'est point mortifié.

* **IMMUABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est immuable. || On dit plutôt immutabilité.

IMMUABLE (*im* négatif et *muable*), *adj.* Qui n'éprouve aucun changement, en parlant de Dieu et des choses éternelles. || Par extens. Dont le caractère, les résolutions ne changent jamais. Un homme immuable. || Qui n'est point sujet à changer, en parlant des choses. Des lois immuables. Un immuable amour, Corn.

IMMUABLEMENT, *adv.* D'une manière immuable.

IMMUNITÉ (lat. *immunitas*), *s. f.* Droit fixe accordé à tout un corps, à toute une ville, et qui les affranchit d'impôts, de charges, de devoirs, etc. || Les immunités ecclésiastiques, les exemptions et les privilèges dont les ecclésiastiques jouissent. || En méd. Préservation, exemption de maladie.

IMMUTABILITÉ (lat. *immutabilitas*), *s. f.* État, qualité de ce qui est immuable, en parlant de Dieu ou des choses divines. || État, qualité de ce qui ne change pas. L'immutabilité n'appartient point aux hommes, Volt.

IMPAIR, AIRE (*im* négatif et *pair*), *adj.* En arithm. Opposé à pair; qu'on ne peut diviser en deux nombres entiers égaux. Trois est un nombre impair. || Jours impairs, les jours de la semaine qui, sur les six ouvrables, occupent le premier, le troisième et le cinquième rang, savoir lundi, mercredi et vendredi. || En anat. Organe impair, organe qui n'est pas double, qui n'a pas son semblable de l'autre côté du corps. Le foie est un organe impair. || *S. m.* Se dit, à plusieurs jeux, de l'ensemble des nombres impairs. Jouer l'impair. || Jouer à pair ou impair, donner à deviner si des objets qu'on tient dans la main fermée sont en nombre pair ou impair.

* **IMPAIREMENT**, *adv.* En nombre impair.

* **IMPALPABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE (lat. *impalpabilis*), *adj.* Qu'on ne peut palper à cause de sa ténuité. Une poudre impalpable.

IMPANATION (lat. *in* et *panis*), *s. f.* En théol. Coexistence du pain avec le corps de Jésus-Christ après la consécration, d'après l'opinion des luthériens.

IMPARDONNABLE (*im* négatif et *pardonnable*), *adj.* Qui ne mérite point de pardon. Un outrage impardonnable. || Il se dit aussi des personnes. Vous êtes impardonnable d'avoir agi ainsi.

IMPARFAIT (lat. *imperfectus*), *s. m.* En gramm. Temps du verbe qui sert principalement à indiquer une action considérée comme présente par rapport à un temps passé. L'imparfait de l'indicatif, du subjonctif.

IMPARFAIT, AITE (lat. *imperfectus*), *adj.* Qui n'est pas achevé. Un ouvrage imparfait. || A quoi il manque quelque chose pour être parfait. Une science imparfaite. Avoir une idée imparfaite d'une chose. || Livre imparfait, livre auquel il manque quelque feuille. || En mus. Accord imparfait, celui qui porte une dissonance ou une sixte, et celui qui n'est pas complet. || Consonnance imparfaite, celle qui peut être majeure ou mineure, comme la tierce et la sixte. || En bot. Fleur imparfaite, fleur à laquelle il manque quelque partie essentielle de la fructification. || *S. m.* L'imparfait, ce qui est imparfait.

IMPARFAITEMENT, *adv.* D'une manière imparfaite.

* **IMPARISYLLABE**, *adj.* Syn. d'imparisyllabique.

IMPARISYLLABIQUE (*impair* et *syllabe*), *adj.* En gramm. grecq. et lat. Noms imparisyllabiques, noms qui ont aux cas obliques du singulier une syllabe de plus qu'au nominatif, comme le latin *soror, sororis*.

IMPARTABLE (*im* négatif et *partir*, partager), *adj.* Dans l'ancien droit, qui ne peut être partagé dans une succession, comme les duchés, les marquisats, etc.

IMPARTAGEABLE (*im* négatif et *partageable*), *adj.* Qui ne peut être partagé.

IMPARTIAL, ALE (*im* négatif et *partial*), *adj.* Qui ne prend pas parti pour l'un plutôt que pour l'autre. Des juges impartiaux. || Il se dit aussi des choses. Une impartiale équité. Un examen impartial.

IMPARTIALEMENT, *adv.* D'une manière impartiale.

IMPARTIALITÉ, *s. f.* Qualité, caractère de celui qui est impartial. L'impartialité du juge, de l'historien.

IMPASSE (*im* négatif et *passer*), *s. f.* Petite rue qui n'a point d'issue; cul-de-sac. || Fig. Être dans une impasse, être dans une situation sans issue, dans un emploi où il n'y a aucun avancement à espérer.

IMPASSIBILITÉ (lat. *impassibilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est impassible. Impassibilité stoïque.

IMPASSIBLE (lat. *impassibilis*), *adj.* Qui n'est pas susceptible de souffrance. || Fig. Qui, par la force de son caractère, s'est mis au-dessus de la douleur physique ou morale. Un homme, une fermeté impassible. || Qui ne se laisse déterminer dans ses jugements par aucune considération particulière. Un juge impassible.

IMPASTATION (*im*, en, et anc. fr. *paste*, pâte), *s. f.* Réduction d'une substance quelconque à l'état de pâte. || T. de maçonnerie. Mélange de plusieurs matières pétries ensemble et liées par quelque mastic qui durcit à l'air. Le stuc est une impastation.

IMPATIEMMENT, *adv.* Avec impatience. || Avec chagrin. Néron porta impatiemment la mort de Narcisse, Rac.

IMPATIENCE (lat. *impatientia*), *s. f.* Manque de patience, soit dans la souffrance d'un mal, soit dans l'attente de quelque bien. Le peuple souffrait cet état avec impatience, Boss. Ils ont une grande impatience de s'en aller, Sév. || Famil. au pl. Espèce d'irritation nerveuse que cause l'impatience. Avoir des impatiences. || Il se dit aussi, en ce sens, d'une sensation toute physique. Avoir des impatiences dans les jambes.

IMPATIENT, ENTE (lat. *impatiens*), *adj.* Qui manque de patience, soit dans la souffrance, soit dans l'attente. || *Subst.* Un assemblage d'impatients qu'il faut accoutumer à la constance, Fléch. || Il se dit aussi des choses. Un esprit impatient. Une ardeur impatiente. || Impatient de, qui désire avec impatience. Impatient déjà d'expier son offense, Rac. || Dans la poésie et le style soutenu, qui ne peut supporter, souffrir. Un peuple impatient du joug. || Fig. Nos vaisseaux vous demandent, Impatients du port et de l'oisiveté, Gilbert. || En bot. Plantes impatientes, plantes dont les fruits mûrs s'ouvrent au moindre attouchement. || *S. f.* Impatiente, nom d'un genre de balsaminées, dont fait partie la balsamine des jardins.

IMPATIENTANT, ANTE, *adj.* Qui impatiente.

IMPATIENTÉ, ÉE, *p. p.* d'impatienter.

IMPATIENTER, *v. a.* Faire perdre patience. Tout l'impatiente. || Absol. Rien n'impatiente plus que d'attendre. || S'impatienter, *v. r.* Perdre patience. Ne vous impatientez pas. || S'impatienter de, avec un verbe à l'infinitif. Vous vous impatientez de savoir où j'en veux venir.

IMPATRONISÉ, ÉE, *p. p.* d'impatroniser.

IMPATRONISER (*im*, en, et *patron*), *v. a.* Introduire comme une sorte de patron, de maître. || Fig. Impatroniser un système. || S'impatroniser, *v. r.* S'établir comme chez soi. Un inconnu céans s'impatronise, Mol.

IMPAYABLE (*im* négatif et *payable*), *adj.* Qui ne se peut trop payer. Un ouvrier impayable. || Fig. Extraordinaire, très-plaisant, très-bizarre. Cet homme est impayable avec ses propositions. Une aventure impayable.

⋆ **IMPAYÉ, ÉE** (*im* négatif et *payé*), *adj.* Dont le payement n'a pas été effectué. Lettre de change impayée. || Qui n'a pas reçu son payement. Les créanciers impayés.

IMPECCABILITÉ (*im* négatif et *peccabilité*), *s. f.* En théol. État de celui qui est incapable de pécher.

IMPECCABLE (lat. *impeccabilis*), *adj.* En théol. Incapable de pécher. || Dans le langage général, qui ne peut faillir. Les supérieurs ne sont point impeccables, non plus que les inférieurs, Bourdaloue.

IMPÉNÉTRABILITÉ, *s. f.* État de ce qui est impénétrable. || En phys. Propriété en vertu de laquelle deux molécules ne peuvent occuper en même temps le même espace. || Fig. État de ce qui ne peut être pénétré par l'esprit. L'impénétrabilité des secrets de la nature. || Se dit d'une personne qui ne laisse pas pénétrer ses pensées.

IMPÉNÉTRABLE (lat. *impenetrabilis*), *adj.* Au travers duquel on ne peut passer, pénétrer. Une cuirasse impénétrable aux coups de flèche. Un asile impénétrable. || Fig. Dans lequel on ne peut faire impression, insensible. Un cœur impénétrable. || En phys. Qui a la propriété de l'impénétrabilité. La matière est impénétrable. || Fig. Que l'on ne peut connaître, expliquer. Le cœur des rois est impénétrable, Saci. || Qui cache soigneusement ses opinions, ses sentiments, ses desseins, en parlant des personnes. Le sénat fut impénétrable, Bossuet.

IMPÉNÉTRABLEMENT, *adv.* D'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE (lat. *impœnitentia*), *s. f.* État d'un homme impénitent. || Mourir dans l'impénitence finale, mourir sans s'être repenti de ses péchés, et fig. persister dans les sentiments que l'on a et que l'on présente, en plaisantant, comme étant des péchés.

IMPÉNITENT, ENTE (lat. *impœnitens*), *adj.* Qui ne se repent pas de ses péchés. Le pécheur impénitent. || Mourir impénitent, mourir après avoir mené une vie scandaleuse, sans donner aucune marque de repentir et de pénitence. || *Subst.* Un impénitent. Une impénitente. || Il se dit de choses dans le même sens. Une mort criminelle et impénitente, Bourdal. || En général, qui n'a point de repentir de ses fautes ou de ses crimes.

IMPENSE (in-pan-s'. Lat. *impensa*), *s. f.* En jurispr. Somme employée pour la conservation, l'amélioration ou l'agrément. Rembourser les impenses et les améliorations. || L'Académie ne donne *impenses* qu'au pluriel.

IMPÉRATIF (lat. *imperativus*), *s. m.* En gramm. Le mode des verbes qui exprime commandement, exhortation, défense. || *Adj.* Le mode impératif. || Proposition, phrase impérative, celle dont le verbe est à l'impératif.

IMPÉRATIF, IVE (lat. *imperativus*), *adj.* Qui ordonne absolument de faire une chose. Ton impératif. || Mandat impératif, mandat par lequel des électeurs, en nommant un député, l'astreignent à voter de telle ou telle façon sur telle ou telle question. || T. de pratique. Disposition impérative, disposition qui ordonne de faire une chose.

IMPÉRATIVEMENT, *adv.* D'une manière impérative.

IMPÉRATOIRE (lat. *imperatorius*), *s. f.* Plante ombellifère, à laquelle on attribuait de grandes vertus.

IMPÉRATRICE (lat. *imperatrix*), *s. f.* La femme d'un empereur, ou la princesse qui, de son chef, possède un empire. || Variété de prune oblongue.

⋆ **IMPERCEPTIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est imperceptible.

IMPERCEPTIBLE (*im* négatif et *perceptible*), *adj.* Qui ne peut être perçu soit par la vue, soit par un sens quelconque. Un son, une odeur imperceptible. || Par exagération, très-petit. Une tache imperceptible. || Qui échappe à la vue de l'esprit. Pour voir ce point imperceptible au commun des hommes, Pasc.

IMPERCEPTIBLEMENT, *adv.* D'une manière imperceptible, peu à peu.

IMPERDABLE, *adj.* Qu'on ne peut perdre, dont le gain est sûr. Partie, cause imperdable.

⋆ **IMPERFECTIBILITÉ**, *s. f.* État de ce qui n'est pas perfectible.

⋆ **IMPERFECTIBLE** (*im* négatif et *perfectible*), *adj.* Qui n'est pas susceptible de se perfectionner.

IMPERFECTION (lat. *imperfectio*), *s. f.* État de ce qui n'est point achevé, parfait. L'état d'imperfection d'un ouvrage. || Ce qui fait qu'une personne ou une chose n'est point parfaite. Imperfection de corps, d'esprit. || Défaut. Supporter les imperfections de ses amis. Les imperfections d'un écrit.

IMPERFORATION (*im* négatif et *perforation*), *s. f.* En méd. Vice de conformation, qui consiste en une occlusion permanente de canaux ou d'ouvertures qui naturellement doivent être libres et communiquer à l'extérieur.

IMPERFORÉ, ÉE (*im* négatif et *perforé*), *adj.* En méd. Qui n'est pas ouvert et qui devrait l'être. Anus imperforé.

IMPÉRIAL, ALE (lat. *imperialis*), *adj.* Qui appartient à un empereur ou à un empire. Sa Majesté Impériale. Couronne impériale. || En blas. Couronne impériale, espèce de mitre abaissée et surmontée du globe et de la croix || Qui appartient à l'ancien empire d'Allemagne. Diètes, villes impériales. || *S. m. pl.* Les Impériaux (avec I majuscule), les troupes de l'empereur d'Allemagne. || Eau impériale, espèce d'eau-de-vie distillée sur plusieurs sortes d'herbes et d'épices. || Couronne impériale ou simplement impériale, espèce de fritillaire panachée qui fleurit au printemps. || Prune impériale ou simplement impériale, espèce de grosse prune violette et longue.

IMPÉRIALE, *s. f.* Jeu de cartes qui tient du piquet et de la triomphe, et où l'on nomme également impériale une certaine séquence de cartes.

IMPÉRIALE (*impérial*, à cause de la situation élevée de l'impériale), *s. f.* Le dessus d'un carrosse. || L'impériale d'un lit, le dessus d'un lit, surtout en parlant d'un lit à colonnes. || En archit. Espèce de dôme ou de couverture dont le dos est en pointe et qui, en s'élargissant par en bas, représente la figure de deux S qui se joignent en haut et s'éloignent en bas. || On dit aussi impérial, *s. m.* et comble en impériale.

* **IMPÉRIALE**, *s. f.* Petite touffe de poils qu'on laisse pousser sous la lèvre inférieure.

* **IMPÉRIALEMENT**, *adv.* En empereur, d'une façon impériale.

* **IMPÉRIALISME**, *s. m.* Opinion des impérialistes.

* **IMPÉRIALISTE**, *s. m.* Partisan de l'ancien empire d'Allemagne. || Partisan du régime politique de l'empereur Napoléon Ier et de sa dynastie. || *Adj.* Le parti impérialiste.

IMPÉRIEUSEMENT, *adv.* Avec hauteur, d'un ton de commandement. Parler impérieusement. || Par une nécessité absolue. J'ai impérieusement besoin de vous.

IMPÉRIEUX, EUSE (lat. *imperiosus*), *adj.* Qui commande d'une façon absolue et sans qu'on puisse résister ou répliquer. Homme impérieux. || Se dit aussi du caractère, du ton, des manières. || Il se dit quelquefois poétiquement des animaux et même des choses. Tel qu'à vagues épandues Marche un fleuve impérieux, MALH. || Fig. À quoi on ne peut résister. Une circonstance impérieuse.

IMPÉRISSABLE (*im* négatif et *périssable*), *adj.* Qui ne saurait périr, et par extens. qu'on suppose devoir durer très-longtemps. Monument, souvenir impérissable.

IMPÉRITIE (in-pé-ri-sie. Lat. *imperitia*), *s. f.* Manque d'habileté. L'impéritie d'un chirurgien.

IMPERMÉABILITÉ, *s. f.* En phys. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE (lat. *impermeabilis*), *adj.* Qui ne se laisse point pénétrer par des fluides. Le verre est imperméable à l'eau. || Absol. Apprêté de manière que l'eau ne saurait passer à travers. Drap, cuir imperméable.

* **IMPERMUTABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est impermutable.

* **IMPERMUTABLE** (*im* négatif et *permuter*), *adj.* Qui ne peut être échangé contre autre chose.

* **IMPERSONNALITÉ**, *s. f.* En philos. Qualité de ce qui est impersonnel. L'impersonnalité de la raison, de la loi. || En gramm. Condition du verbe impersonnel.

IMPERSONNEL, ELLE (lat. *impersonalis*), *adj.* En philos. Qui n'appartient pas à une personne en particulier. La raison, la loi est impersonnelle. || En gramm. Verbe impersonnel, dit aussi unipersonnel, sorte de verbe défectif qui n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier des différents temps, comme : il faut, il pleut. Certains verbes deviennent quelquefois impersonnels ; comme *être, avoir*, etc. dans ces phrases : Il est juste ; il y a des hommes qui, etc. || *Subst.* Un impersonnel. || Modes impersonnels, modes du verbe qui ne reçoivent pas d'inflexions indiquant les personnes ; ce sont l'infinitif et le participe.

IMPERSONNELLEMENT, *adv.* En philos. Avec le caractère impersonnel. La raison décide impersonnellement. || En gramm. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT, *adv.* Mal à propos, d'une manière sotte, extravagante. Parler impertinemment. || Avec impertinence. Il a répondu impertinemment.

IMPERTINENCE, *s. f.* Caractère de ce qui n'est pas pertinent, de ce qui choque par la déraison ou par l'inconvenance. Le valet lui faisait comprendre à tous coups l'impertinence de ses propositions, MOL. || Chose, action impertinente, sottise. || Caractère de celui qui choque par des manières pleines de fatuité et de dédain. || Il se dit aussi des choses. Ces mots remplis d'impertinence Eurent le sort qu'ils méritaient, LA FONT. || Paroles et actions impertinentes. Faire, dire des impertinences.

IMPERTINENT, ENTE (lat. *impertinens*), *adj.* Qui ne se rapporte pas à ce dont il s'agit. Toutes ces questions du temps et du lieu sont impertinentes à l'égard de Dieu, FÉN. || Qui est contre le bon sens. Une infinité de fables impertinentes, BOSS. || Qui agit contre le bon sens. L'impertinent auteur ! BOIL. || *Subst.* Un impertinent. Une impertinente. || Qui blesse par des manières, des paroles discourtoises. Le plus impertinent des hommes. || *Subst.* Le fat est entre l'impertinent et le sot : il est composé de l'un et de l'autre, LA BRUY. || Il se dit aussi des choses. Des manières impertinentes.

IMPERTURBABILITÉ, *s. f.* État de ce qui est imperturbable. L'imperturbabilité de l'âme, de la mémoire.

IMPERTURBABLE (lat. *imperturbabilis*), *adj.* Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir. Un homme, un sang-froid, une mémoire imperturbable.

IMPERTURBABLEMENT, *adv.* D'une manière imperturbable.

* **IMPÉTIGO** (lat. *impetigo*), *s. m.* En méd. Affection cutanée, caractérisée par de petites pustules agglomérées ou discrètes, dont l'humeur se dessèche en croûtes épaisses.

IMPÉTRABLE (lat. *impetrabilis*), *adj.* Qu'on peut impétrer. Un bénéfice impétrable.

IMPÉTRANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui a obtenu des lettres du prince ou un bénéfice. || Celui qui a obtenu un diplôme universitaire. Signature de l'impétrant.

IMPÉTRATION (lat. *impetratio*), *s. f.* Action d'impétrer, d'obtenir. || En droit, obtention de lettres du prince ou de quelque bénéfice.

IMPÉTRÉ, ÉE, *p. p.* d'impétrer.

IMPÉTRER (lat. *impetrare*), *v. a.* Dans le style ascétique, obtenir. Sainte Vierge, impétrez-nous la charité, qui est mère de la paix, BOSS. || Obtenir, en parlant de bénéfices, de charges. || En droit, obtenir par une requête.

IMPÉTUEUSEMENT, *adv.* Avec impétuosité.

IMPÉTUEUX, EUSE (lat. *impetuosus*), *adj.* Qui se meut d'un mouvement rapide et violent. Vent, fleuve, bruit impétueux. || Il se dit aussi des personnes et des animaux. Le prélat hors du lit impétueux s'élance, BOIL. || Qui ne peut se contenir, se maîtriser. || *Subst.* Un jeune impétueux. || Il se dit des choses dans le même sens. Votre juste douleur est trop impétueuse, CORN.

IMPÉTUOSITÉ (lat. *impetuositas*), *s. f.* Qualité de ce qui est impétueux. L'impétuosité des flots, du vent. || Fig. Ma haine n'aura plus d'impétuosité, CORN. || Extrême vivacité. L'impétuosité d'un premier mouvement, CORN.

IMPIE (lat. *impius*), *adj.* Qui s'élève contre la Divinité. Une nation impie. || *Subst.* Un impie. Une impie. || En parlant des choses, qui est contraire à la religion. Des propositions impies. || Par extens. Il se dit de ce qui offense la patrie, la dignité paternelle, et tout ce qui est considéré comme une sorte de religion. Ordre impie.

IMPIÉTÉ (lat. *impietas*), *s. f.* Mépris pour les choses de la religion. || Il se dit aussi des choses. L'impiété de cette action. || Action, parole, sentiment contraire à la religion. Faire, dire des impiétés. || Par extens. Mépris des sentiments humains qui sont considérés comme une sorte de religion. Et quelle impiété de haïr un époux Pour avoir bien servi les siens, l'État et vous ? CORN.

IMPITOYABLE (*im* négatif et *pitoyable*), *adj.* Qui est sans pitié. Un cœur impitoyable. || Par exagération, être impitoyable, ne rien pardonner, ne rien laisser passer. || Il se dit aussi des choses. Un sort impitoyable.

IMPITOYABLEMENT, *adv.* D'une manière impitoyable, sans aucune pitié.

IMPLACABLE (lat. *implacabilis*), *adj.* Qui ne peut être apaisé. Un ennemi implacable. || Il se dit aussi des choses. Une haine implacable.

* **IMPLACABLEMENT**, *adv.* D'une manière implacable.

IMPLANTATION, *s. f.* Action d'implanter ou de s'implanter. L'implantation d'un ergot dans la crête d'un coq. L'implantation du gui sur le pommier.

IMPLANTÉ, ÉE, *p. p.* d'implanter.

IMPLANTER (*im*, en, et *planter*), *v. a.* Planter une chose dans une autre. || Fig. Le gouvernement qu'on essaya d'implanter en ce pays. || Fig. et famil. Il lui implanta cette idée dans la tête. || S'implanter, *v. r.* Être implanté. Le gui s'implante dans le chêne.

IMPLEXE (lat. *implexus*), *adj.* En poésie dramatique, composé d'événements variés, quoique liés naturellement au sujet. Une action peut être implexe sans être double.

IMPLICATION (lat. *implicatio*), *s. f.* En jurisp. Action

d'impliquer, état d'une personne impliquée dans une affaire criminelle. || En termes d'école, contradiction. Il y a implication dans ces deux propositions.

IMPLICITE (lat. *implicitus*), *adj*. Qui, sans être exprimé en termes formels, résulte naturellement, par déduction et conséquence, de ce qui est formellement exprimé. Ceci est contenu dans le contrat d'une manière implicite. || Volonté implicite, celle qui se manifeste moins par des paroles que par certains actes ou faits habituels. || En gramm. Proposition implicite, celle qui contient en un seul mot ou en deux sujet, verbe, attribut.

IMPLICITEMENT, *adv*. D'une manière implicite.

IMPLIQUÉ, ÉE, *p. p.* d'impliquer.

IMPLIQUER (lat. *implicare*), *v. a.* Envelopper, engager, embarrasser dans, en parlant de procès, d'affaires dangereuses. On m'impliqua dans cette affaire. || Il se dit des choses qui en font supposer d'autres. Nécessité implique privation. || Impliquer contradiction, se dit lorsque deux idées sont incompatibles ou se contredisent. || Impers. Il implique contradiction de dire qu'il y ait quelqu'un au-dessus de celui qui occupe le premier rang, Fén. || Absol. Cela implique, cela fait contradiction. || Absol. et impers. Il implique de dire que...

IMPLORÉ, ÉE, *p. p.* d'implorer.

IMPLORER (lat. *implorare*), *v. a.* Supplier avec instance et pour ainsi dire avec pleurs. J'ose vous implorer et pour ma propre vie..., Rac. || Demander instamment et comme avec pleurs. Seigneur, je viens pour elle implorer votre appui, Rac. || Implorer le bras séculier, se dit de la justice ecclésiastique qui demande aux juges séculiers de faire exécuter ses arrêts.

IMPOLI, IE (lat. *impolitus*), *adj*. Qui est sans politesse. Un homme impoli. || *Subst*. C'est un impoli. || Il se dit aussi des choses. Manières impolies.

IMPOLIMENT, *adv*. D'une manière impolie.

IMPOLITESSE (*im* négatif et *politesse*), *s. f.* Manque de politesse. || Il se dit aussi des choses. Réponse pleine d'impolitesse. || Action, procédé contraire à la politesse.

IMPOLITIQUE (*im* négatif et *politique*), *adj*. Qui est contraire à la bonne, à la saine politique, soit dans le gouvernement d'un État, soit même dans la conduite privée. Une conduite, une démarche impolitique.

IMPOLITIQUEMENT, *ad* D'une manière impolitique.

* **IMPONDÉRABILITÉ**, *s. f.* En phys. Qualité de ce qui est impondérable.

IMPONDÉRABLE (*im* négatif et *pondérable*), *adj*. En phys. Qui ne peut être pesé. Fluides impondérables, fluides auxquels on suppose une matérialité et auxquels on ne trouve pas de poids; comme la lumière, le calorique, l'électricité, le magnétisme. || *S. m.* Les impondérables.

IMPOPULAIRE (*im* négatif et *populaire*), *adj*. Que n'est pas bienvenu auprès du peuple. Prince impopulaire. || Il se dit aussi des choses. Lois, actes impopulaires.

IMPOPULARITÉ, *s. f.* Condition de celui qui est impopulaire. L'impopularité d'un ministre. || Il se dit aussi des choses. L'impopularité d'une mesure.

* **IMPORTABLE**, *adj*. T. de douanes. Que l'on peut importer, qu'il est permis d'importer.

IMPORTANCE, *s. f.* État de ce qui importe, de ce qui a un grand intérêt, de ce qui est considérable. Un secret d'une grande importance. || Mettre, attacher de l'importance à une chose, la considérer comme ayant beaucoup d'importance. || Prendre de l'importance, devenir important. || Autorité, crédit. Cette place lui donne de l'importance. || Se dit des choses en un sens analogue. C'est une auberge d'importance où l'on doit être bien traité, Picard. || Vanité de ceux qui veulent paraître plus considérables qu'ils ne le sont. Faire l'homme d'importance. || D'importance, *loc. adv.* Beaucoup, fortement. Si je prends un bâton, je vous rosserai d'importance, Mol.

IMPORTANT, ANTE, *adj*. Qui importe, qui est de conséquence, qui est considérable. Une affaire importante. Il est important de se hâter. || Qui a du crédit, de l'influence. Un ministre important. || En mauvaise part, qui est infatué de soi-même. || Il se dit aussi du ton, des manières. Un ton décisif et important. || *Subst*. Un important. Une importante. || *S. m.* L'important, la chose importante.

* **IMPORTATEUR**, *s. m.* Celui qui fait le commerce d'importation.

IMPORTATION, *s. f.* T. de commerce. Action d'importer. || Fig. L'importation des idées. || Les marchandises importées. || Introduction d'une race domestique étrangère dans une localité donnée. || Transport d'une maladie contagieuse d'un pays dans un autre.

IMPORTÉ, ÉE, *p. p.* d'importer.

IMPORTER (lat. *importare*), *v. a.* Introduire dans un pays des productions étrangères, une industrie, etc. || Absol. Importer en franchise. || Fig. Introduire dans une langue un mot étranger. || Il se dit aussi d'une maladie introduite. Les vaisseaux importèrent la peste en cette ville. || S'importer, *v. r.* Être importé.

IMPORTER (lat. *importare*), *v. n.* N'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. Être de conséquence. Et mon trépas importe à votre sûreté, Corn. || Importer de, avoir l'importance de, y aller de. En matière d'État, ne fût-ce qu'un atome, Sa perte quelquefois importe d'un royaume, Corn. Il avait un procès qui lui importait de dix mille francs, Regnard. || Impers. Ce qu'il importe à l'historien de savoir. Quand l'effet est certain, il n'importe des causes, Corn. || Importer s'emploie dans plusieurs locutions négatives ou interrogatives ou avec *peu*, pour exprimer l'indifférence qu'on a, le peu de cas qu'on fait. N'importe. Que m'importe, seigneur, sa haine ou sa tendresse? Rac. || Qu'importe, n'importe, avec la préposition *de*. Si en général le caractère est bon, qu'importe de quelques défauts qui s'y trouvent? Montesq. || Il faut employer *de* avec l'infinitif quand le second verbe se rapporte au régime : Il importe à votre frère de partir; mais quand le second verbe ne se rapporte pas au régime, il faut mettre *que* avec le subjonctif : Il importe à votre frère que vous partiez.

IMPORTUN, UNE (lat. *importunus*), *adj*. Qui est fâcheux d'une manière répétée, continue. C'est le rôle d'un sot d'être importun, La Bruy. Importun à tout autre, à soi-même incommode, Boil. || *Subst*. Un importun. Une importune. || Se dit aussi des choses. Des vœux importuns.

IMPORTUNÉ, ÉE, *p. p.* d'importuner.

IMPORTUNÉMENT, *adv*. D'une manière importune.

IMPORTUNER, *v. a.* Fatiguer en qualité d'importun. Je vous prie de ne m'importuner plus de vos querelles, Montesq. || Fig. et poétiq. Importuner les dieux, le ciel de ses prières, de ses vœux, adresser incessamment des prières, des vœux à la Divinité. || Il se dit aussi des choses qui sont importunes. Peut-être que mes vers importunent madame, Mol. || Absol. Le bruit importune. || S'importuner, *v. r.* Être inquiété.

IMPORTUNITÉ (lat. *importunitas*), *s. f.* Action d'importuner. Obtenir quelque chose par importunité. || Demande, sollicitation importune.

IMPOSABLE, *adj*. Qui doit, qui peut être imposé, en parlant des personnes. || Qui est sujet aux impositions, qui est susceptible d'être imposé, en parlant des choses.

IMPOSANT, ANTE, *adj*. Qui impose, qui est propre à faire naître l'attention, le respect, l'admiration, en parlant soit des personnes, soit des choses. Il a le ton imposant. Une beauté imposante. || Qui remplit l'âme d'admiration et de respect. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, Volt. || Forces imposantes, forces militaires considérables.

IMPOSÉ, ÉE, *p. p.* d'imposer.

IMPOSER (*im*, sur, et *poser*), *v. a.* Mettre dessus, ne se dit guère qu'avec *mains*. Après lui avoir imposé les mains sur la tête. || T. d'impr. Mettre dans des garnitures les pages composées et rangées dans l'ordre convenable, qu'on serre avec des coins dans un châssis de fer. || Fig. Imposer un nom, désigner une chose par un nom spécial. || Imposer un tribut, des droits, des réquisitions, obliger à payer un tribut, des droits, à fournir des réquisitions. || Il se dit aussi de celui qu'on soumet au tribut, aux droits, etc. Imposer une ville à la somme de... || Il se dit enfin des matières frappées de droits. Imposer les vins. || Donner d'autorité pour chef. Imposer un roi à un pays. || Faire une sorte de violence à quelqu'un pour lui faire accepter ou une personne, ou une opinion, ou une affaire, etc. || Charger quelqu'un de quelque chose de pénible, de difficile, de fâcheux. Puisque Sertorius m'impose ce devoir, Corn. || Prescrire. Le vainqueur impose la loi aux vaincus. || Imposer silence, faire taire.

|| Fig. Imposer silence aux passions, les réprimer. || Fig. Imposer silence aux médisants, à la calomnie, faire que les médisants, la calomnie ne soient plus écoutés. || S'imposer à soi-même quelque chose, s'en faire une loi. Imposez-vous la loi de ne plus jouer, BOURDAL. || Infliger. Imposer une peine. || Imposer le respect, inspirer le sentiment du respect. || Absol. Imposer, inspirer le respect, la soumission, la crainte. De fort près, c'est moins que rien; de loin, ils imposent, LA BRUY. || On dit dans le même sens en imposer. Ils n'auraient point cédé aux évêques; mais le cardinal légat leur en imposait, VOLT. Il est sûr que des ruines immenses en imposent, DIDEROT. || Imposer, faire illusion, tromper. Le fourbe qui longtemps a pu vous imposer, MOL. || On dit dans le même sens en imposer. La distinction que les grammairiens modernes ont voulu établir entre *imposer* et *en imposer* est contraire à l'usage des auteurs. || S'imposer, *v. r.* Être donné, en parlant d'une dénomination. || Être mis sur les contribuables. || S'imposer, se mettre une imposition. || Être soumis à l'impôt, en parlant des choses. || S'imposer, se dit de celui qui oblige d'autres à le recevoir comme chef, comme associé, etc. || Fig. S'imposer, être imposé, être mis dessus comme un fardeau. Un joug, un fardeau qui s'impose.

IMPOSITION (lat. *impositio*), *s. f.* Action d'imposer, de mettre dessus (usité seulement avec *mains*). L'imposition des mains. || T. d'impr. Action d'imposer les pages d'une forme. || Manière dont une feuille est imposée. L'imposition est défectueuse. || Fig. Imposition de nom, action de donner un nom. || Action d'infliger. L'imposition d'une pénitence. || Action de mettre des tributs, des droits. L'imposition d'une contribution de guerre. || Tribut, impôt, contributions. Receveur des impositions.

IMPOSSIBILITÉ (lat. *impossibilitas*), *s. f.* Défaut de possibilité. Il est de toute impossibilité que j'aille aujourd'hui vous voir. || Impossibilité métaphysique, ce qui implique contradiction. || Impossibilité physique, se dit d'une chose qui est impossible selon l'ordre de la nature. || Impossibilité morale, se dit d'une chose qui est vraisemblablement impossible.

IMPOSSIBLE (lat. *impossibilis*), *adj.* Qui ne peut être, qui ne peut se faire. À qui sait bien aimer, il n'est rien d'impossible, CORN. || Il est impossible que, avec le subjonctif. Il est impossible que les richesses ne donnent du pouvoir, MONTESQ. || Elliptiq. Impossible, cela ne se peut. || Par extens. Qui est très-difficile. || Qui ne peut être employé dans telle ou telle position, ne peut entrer dans telle ou telle combinaison de gouvernement. Se rendre impossible. || *S. m.* L'impossible, ce qui ne peut être fait, advenir. Tenter l'impossible. || Par exagération, faire l'impossible, faire tout ce qu'on peut. || Réduire quelqu'un à l'impossible, en exiger ce qu'il ne peut faire, et, en termes de logique, le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction. || Famil. Gagner, perdre l'impossible, gagner, perdre beaucoup. || Par impossible, en faisant une supposition qui paraît impossible ou improbable. || Prov. À l'impossible nul n'est tenu.

IMPOSTE (lat. *impostus*), *s. f.* En archit. La dernière pierre du pied-droit d'une porte ou d'une arcade faisant saillie, et sur laquelle on pose la première pierre qui commence à former le cintre de la porte, de l'arcade. || Menuiserie fixe qui surmonte la partie mobile d'une porte ou d'une croisée et qui en diminue la hauteur.

IMPOSTEUR (lat. *impostor*), *s. m.* Celui qui impose, qui trompe. || Celui qui charge quelqu'un d'imputations odieuses, mais mensongères. || Celui qui tâche de tromper en débitant une fausse doctrine. || Celui qui tâche de tromper en se parant des dehors de la vertu. || Celui qui tâche de tromper en se faisant passer pour un autre qu'il n'est. || *Adj.* Un oracle imposteur, VOLT.

IMPOSTURE (lat. *impostura*), *s. f.* Action de tromper, d'en imposer. Une grossière imposture. || Ce que l'on impute faussement à quelqu'un dans le dessein de lui nuire. || Hypocrisie, tromperie dans les mœurs, dans la conduite. Toute sa vie n'a été qu'une imposture. || Action de tromper en se faisant passer pour un autre. L'imposture des faux Démétrius en Russie. || Fig. Illusion, en bonne ou en mauvaise part. L'imposture des arts. De vos songes menteurs l'imposture est visible, RAC.

IMPÔT (in-pô. Lat. *impositum*), *s. m.* Nom qui ne se donnait autrefois qu'aux levées passagères des deniers que le gouvernement imposait pour les besoins de l'État. || Charge publique, droit imposé sur certaines choses. Impôts directs, indirects. || Absol. L'impôt, l'ensemble des impôts. || Fig. Ce que l'on paye pour des besoins réels ou imaginaires. Des habitudes de luxe sont un lourd impôt. || L'impôt du sang, la conscription militaire.

IMPOTENCE (lat. *impotentia*), *s. f.* En méd. État de celui qui est impotent.

IMPOTENT, ENTE (lat. *impotens*), *adj.* Qui est privé de l'usage d'un membre, soit par vice de nature, soit par accident. Impotent du bras droit. || *Subst.* Un impotent. || Se dit aussi des membres. Un bras impotent.

* **IMPRATICABILITÉ**, *s. f.* État de ce qui est impraticable.

IMPRATICABLE (*im* négatif et *praticable*), *adj.* Qui ne peut se faire, s'exécuter. Entreprise impraticable. || Où l'on ne peut passer, où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficultés. Chemin impraticable. || Se dit d'une maison, d'un appartement, d'une chambre qui a des inconvénients tels, qu'on ne peut l'habiter. || Fig. Insociable, très-difficile à vivre. Un homme, une humeur impraticable.

IMPRÉCATION (lat. *imprecatio*), *s. f.* Souhait qu'on fait contre quelqu'un. Faire des imprécations contre quelqu'un. || T. d'antiq. Formule solennelle par laquelle on flétrissait publiquement un ennemi de l'État, en l'exilant ou en le condamnant à mort par contumace. || En rhét. Figure par laquelle on souhaite des malheurs à celui dont on parle ou à qui l'on parle.

IMPRÉGNÉ, ÉE, *p. p.* d'imprégner.

IMPRÉGNER (lat. *imprægnare*), *v. a.* En hist. nat. Féconder. || Pénétrer, se répandre dans, en parlant des particules d'une substance. Imprégner une liqueur de sels. || S'imprégner, *v. r.* Être imprégné. || Fig. Les préjugés dont leur esprit s'était imprégné.

IMPRENABLE (*im* négatif et *prenable*), *adj.* Qui ne peut être pris. Une ville imprenable. || Qu'on ne peut prendre, dont on ne peut faire usage sans en éprouver quelque gêne. Ce tabac est imprenable.

* **IMPRESARIO** (in-prè-za-ri-o. Ital. *impresario*), *s. m.* Chef d'une entreprise théâtrale. || *Au pl.* Des impresarios.

IMPRESCRIPTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est imprescriptible. L'imprescriptibilité d'un droit.

IMPRESCRIPTIBLE (*im* négatif et *prescriptible*), *adj.* Qui n'est pas susceptible de prescription. Droit imprescriptible. || Il se dit dans le langage ordinaire avec une signification analogue. La loi de la nature, cette loi imprescriptible, qui parle au cœur de l'homme, J. J. ROUSS.

IMPRESSE (lat. *impressus*), *adj. f.* En philos. Espèces impresses, celles qui sont imprimées dans nos sens, qui laissent trace dans notre mémoire.

IMPRESSION (lat. *impressio*), *s. f.* Action de presser sur. Ce corps ne recevra aucune impression vers aucun côté, non plus qu'une girouette entre deux vents égaux, PASC. || Fig. Action de presser sur quelqu'un, en parlant de personnes qui l'influencent, le dirigent. Vous conduire par les impressions d'un guide éclairé, MASS. || Action par laquelle une chose appliquée sur une autre y laisse une empreinte; le résultat de cette action. L'impression d'un cachet sur la cire. || Fig. L'impression d'un caractère, l'action de donner un caractère, une qualité. || L'action de tirer des empreintes d'une surface où il y a des creux ou des saillies propres à se charger d'une couleur, qui par compression se reporte sur une autre surface. L'impression d'une étoffe. || Action d'imprimer un livre, etc.; résultat de cette action. Une belle impression. || En peint. La couleur qui sert de première couche. || Effet que l'action d'une chose quelconque produit sur un corps. Cette sorte de pierre qui se fond à l'impression de l'air, CHATEAUBR. || L'impression du mouvement, l'action qu'exerce le mouvement communiqué. || Fig. Suivre l'impression d'un premier mouvement, CORN. || Ce qui reste de l'action qu'une chose a exercée sur un corps. L'alambic laisse toujours une impression de feu dans les eaux distillées. Malgré l'impression qui me reste encore de deux ou trois accès de fièvre, D'ALEMB. || Marque. L'impression de Dieu y [dans l'homme]

reste encore si forte qu'il ne peut la perdre, Boss. || Effet plus ou moins prononcé que les objets extérieurs font sur les organes des sens. Les impressions de la douleur, du plaisir. En toute sensation, il se fait un contact et une impression réelle et matérielle sur nos organes, Buff. || Effet qui ne cause quelconque produit dans le cœur ou dans l'esprit. Si vous ouvrez votre âme à ces impressions, Corn. Un jeune homme toujours bouillant dans ses caprices Est prompt à recevoir l'impression des vices, Boil. || Bonnes impressions, mauvaises impressions, sentiments favorables, défavorables qui sont inspirés par une personne ou une chose. || Donner une impression, donner des impressions, faire juger, sentir suivant telle ou telle manière. || Faire de l'impression, agir fortement sur l'esprit. Faire impression dans l'esprit, sur les cœurs, etc. || Faire impression, se dit d'une personne qui attire sur elle l'attention dans une société.

* **IMPRESSIONNABILITÉ**, *s. f.* Néolog. Qualité de ce qui est impressionnable ou susceptible d'impression.

* **IMPRESSIONNABLE**, *adj.* Néolog. Susceptible de recevoir de vives impressions. Esprit impressionnable.

* **IMPRESSIONNÉ, ÉE**, *p. p.* d'impressionner.

* **IMPRESSIONNER**, *v. a.* Produire une impression matérielle. La lumière impressionne le chlorure d'argent. || Néolog. Causer une impression morale. Le récit de ce malheur l'impressionna. || S'impressionner, *v. r.* Recevoir une impression morale.

IMPRÉVOYANCE, *s. f.* Défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, ANTE (*im* négatif et *prévoyant*), *adj.* Qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, UE (*im* négatif et *prévu*), *adj.* Qu'on n'a pas prévu et qui arrive lorsqu'on y pense le moins. Un malheur imprévu.

IMPRIMÉ, ÉE, *p. p.* d'imprimer. || *S. m.* Un imprimé. || Une petite brochure; une feuille volante.

IMPRIMER (lat. *imprimere*), *v. a.* Faire ou laisser une empreinte, une marque, des traits, etc. sur quelque chose. Imprimer un sceau sur de la cire, la trace de ses pas sur le sable, etc. || Passer la planche encrée et couverte de la feuille sur la table de la presse, de telle sorte que l'encre de la planche s'attache au papier et y reproduise la figure gravée. Imprimer une estampe. || Faire, par l'application et la pression d'une surface sur l'autre, diverses fleurs et autres agréments sur la toile dite indienne, sur la mousseline, la mousseline de laine, les châles de laine, etc. || Empreindre sur une surface des lettres fondues ou gravées et chargées d'encre, et par extens. faire tous les travaux nécessaires pour la confection d'un livre. || Faire imprimer un ouvrage, le remettre à l'imprimeur pour qu'il l'imprime. || Absol. Imprimer nettement, sur vélin, etc. || Publier par la voie de l'impression. Il n'a encore rien imprimé. || Se faire imprimer, mettre au jour quelque ouvrage. || En peint. Coucher une première couleur qui sert de fond à celle qu'on doit mettre ensuite pour faire un tableau. || Dans la peinture en bâtiments, enduire d'une ou de plusieurs couches de couleur des ouvrages de serrurerie, de menuiserie, etc. || Fig. Donner une certaine marque, un certain caractère. L'irréparable affront Que sa fuite honteuse imprime à notre front, Corn. Le ciel a sur son front imprimé sa noblesse, Rac. || Fig. Faire une marque, une empreinte dans l'esprit, dans le cœur, dans la mémoire. Imprimer du respect, de la terreur, etc. || S'imprimer, imprimer à soi, graver dans son cœur, dans son esprit. Il faut s'imprimer bien avant cette vérité chrétienne, Boss. || Imprimer le mouvement, la force, etc. C'est Dieu qui imprime à la matière son mouvement, Malebr. La gravitation qui imprime le mouvement à tous les corps vers un centre, Volt. Une forte puissance imprime à la mer un mouvement périodique et réglé, Buff. || S'imprimer, *v. r.* Laisser une empreinte. || Être produit par l'imprimerie. || Être en cours d'impression || Fig. Être fixé dans l'esprit, dans le cœur. Les images des objets s'impriment dans la mémoire.

IMPRIMERIE, *s. f.* L'art d'imprimer des livres. || Collectivement, l'ensemble des caractères, des presses et de tout ce qui sert à l'impression des ouvrages. Acheter une imprimerie. || Établissement où l'on imprime des livres. || Imprimerie en taille-douce, imprimerie lithographique, établissement où l'on imprime des gravures en taille-douce, des lithographies. || Imprimerie de peinture, art d'obtenir par l'impression des gravures coloriées.

IMPRIMEUR, *s. m.* Celui qui est à la tête d'une imprimerie. || Imprimeur en taille-douce, imprimeur lithographe, celui qui a un établissement dans lequel on imprime des gravures, des lithographies. || L'ouvrier qui travaille à la presse. || Par extens. Tout ouvrier qui travaille dans une imprimerie. || *Adj.* Compagnon imprimeur.

IMPROBABLE (lat. *improbabilis*), *adj.* Qui n'est point probable, qui n'a point de probabilité.

IMPROBATEUR, TRICE (lat. *improbator*), *adj.* Qui désapprouve. Un silence improbateur. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui improuve.

IMPROBATION (lat. *improbatio*), *s. f.* Action d'improuver.

IMPROBITÉ (lat. *improbitas*), *s. f.* Défaut de probité.

IMPRODUCTIF, IVE (*im* négatif et *productif*), *adj.* Qui ne produit point. Capital improductif. Terre improductive. || En écon. polit. Consommation improductive, consommation d'où il ne résulte aucune nouvelle valeur.

* **IMPRODUCTIVEMENT**, *adv.* D'une manière improductive.

IMPROMPTU (in-pron-ptu. Lat. *in* et *promptu*), *s. m.* Tout ce qui se fait sur-le-champ et sans préparation. Ce concert était un impromptu. || Petite pièce de poésie faite sur-le-champ, madrigal, chanson et même pièce de théâtre Il met tous les matins six impromptus au net, Boil. || Par plaisanterie, un impromptu fait à loisir, petite pièce de poésie, bon mot, conte agréable, qui, préparé d'avance, est donné par l'auteur comme fait sur-le-champ. || *Adj.* Un bal impromptu. Des vers impromptus. || *Adv.* Parler impromptu sans avoir une minute pour me préparer, J. J. Rouss. || À l'impromptu, *loc. adv.* Sans préparation ou méditation. || L'Académie ne donne point d'*s* à *impromptu* au pluriel; mais elle note que quelques-uns lui donnent l'*s*; ce qui est préférable.

IMPROPRE (lat. *improprius*), *adj.* Qui ne convient pas, en parlant du langage. Terme impropre || Qui n'est pas propre à. Un homme impropre aux affaires.

IMPROPREMENT, *adv.* D'une manière impropre, en parlant du langage. Parler improprement.

IMPROPRIÉTÉ (lat. *improprietas*), *s. f.* Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage. L'impropriété d'un mot. || Qualité, état de n'être pas propre à.

IMPROUVÉ, ÉE, *p. p.* d'improuver.

IMPROUVER (lat. *improbare*), *v. a.* Ne pas approuver, blâmer. Ils ont raison d'improuver ce sentiment, Pasc.

IMPROVISATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui improvise, qui a le talent d'improviser. || *Adj.* Talent improvisateur.

IMPROVISATION, *s. f.* Action d'improviser || Produit de l'improvisation. Une improvisation brillante.

IMPROVISÉ, ÉE, *p. p.* d'improviser.

IMPROVISER (lat. *improvisus*), *v. n.* Faire sans préparation et sur-le-champ des vers, de la musique, un discours || *V. a.* Faire quelque chose, pièce de vers, dîner, bal, etc. sans préparation et sur-le-champ. Improviser un dîner, des vers, etc || Fig. Improviser un système, une explication, les donner, les exposer sans préparation. || S'improviser, *v. r.* Être improvisé.

IMPROVISTE (À L') (ital. *improvvisto*), *loc. adv.* Lorsqu'on y pense le moins, d'une façon inattendue et subite Il arriva à l'improviste.

IMPRUDEMMENT, *adv.* Avec imprudence.

IMPRUDENCE (lat. *imprudentia*), *s. f.* Manque de prudence. Lâcher ce qu'on a dans la main, Sous espoir de grosse aventure, Est imprudence toute pure, La Font. || Action contraire à la prudence. Faire des imprudences.

IMPRUDENT, ENTE (lat. *imprudens*), *adj.* Qui manque de prudence. Un homme imprudent || *Subst.* Un imprudent. Une imprudente. || Il se dit aussi des actions et des discours. Une valeur, une parole imprudente.

IMPUBÈRE (lat. *impubes*), *adj.* Qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté. || *S. m.* et *f.* Un, une impubère.

* **IMPUBERTÉ**, *s. f.* Age qui précède la puberté, enfance.

IMPUDEMMENT, *adv.* Avec impudence.

IMPUDENCE (lat. *impudentia*), *s. f* Manque de ce qui fait la bonne honte. Il ne faut rien de moins dans

le monde qu'une vraie et naïve impudence pour réussir, La Bruy. || Actions ou paroles impudentes.

IMPUDENT, ENTE (lat. *impudens*), *adj*. Qui offense, qui viole la bonne honte. || *Subst*. Un impudent. Une impudente. || Se dit aussi des choses. Impudente audace.

IMPUDEUR (*im* négatif et *pudeur*), *s. f.* Manque de pudeur. L'impudeur des gestes, de l'attitude. || Défaut, manque de l'honnête honte. Gorgés de biens, ils osent avec impudeur solliciter de nouveaux dons.

IMPUDICITÉ (*im* négatif et *pudicité*), *s. f.* Vice contraire à la pudicité. || Action impudique.

IMPUDIQUE (lat. *impudicus*), *adj*. Qui fait des actions contraires à la pudicité. Un pécheur impudique. || *Subst*. C'est la femme qui se fait un front d'impudique, comme parle l'Écriture sainte, Boss. || Il se dit aussi des choses. Phèdre seule charmait tes impudiques yeux, Rac.

IMPUDIQUEMENT, *adv*. D'une manière impudique.

IMPUGNÉ, ÉE, *p. p.* d'impugner.

IMPUGNER (in-pu-gné. Lat. *impugnare*), *v. a*. Attaquer, combattre une proposition, un droit. || Il est vieux.

IMPUISSANCE (*im* négatif et *puissance*), *s. f.* Manque de puissance pour faire quelque chose. Les ayant réduits à l'impuissance de répondre, Pasc. Seigneur, de mes efforts je connais l'impuissance, Rac. L'envie se tourne en rage dans l'impuissance où elle est de nuire, Fén. || Au pl. T. de dévotion. Les défaillances de la force et du courage.

IMPUISSANT, ANTE (*im* négatif et *puissant*), *adj*. Qui n'a pas de puissance, de force. Avec un verbe, *impuissant* prend *à* : Impuissant à connaître; avec un substantif, les prépositions *à* et *pour* : Impuissant pour le bien. || En parlant des choses, qui n'a pas d'effet, d'efficacité. Une haine impuissante. || Fig. Il se dit d'un auteur qui ne peut inventer, créer. || *Subst*. Un impuissant.

IMPULSIF, IVE (voy. *impulsion*), *adj*. Qui donne une impulsion. La force impulsive.

IMPULSION (lat. *impulsio*), *s. f.* Action de pousser. L'eau était poussée fort haut par la force de l'impulsion des pistons, Perrault. || Fig. Il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable, Boss. || Fig. Action de pousser quelqu'un à faire quelque chose. Céder aux impulsions d'une volonté étrangère. || Motif, mobile. Souvent les impulsions des héros ont quelque chose de divin qui est au-dessus de la raison, St-Évremond.

IMPUNÉMENT, *adv*. Avec impunité. On ne s'attaque point à Dieu impunément, Bourd. || Par antiphrase, sans recevoir punition de choses qui mériteraient récompense. Pensez-vous être saint et juste impunément? Rac. || Fig. Sans inconvénient. Rien ne se dit impunément devant les enfants, Rollin. || Sans en tirer vengeance. Néron impunément ne sera pas jaloux, Rac.

IMPUNI, IE (lat. *impunitus*), *adj*. Qui demeure sans punition, en parlant des choses. Une faute impunie. || Qui demeure sans punition, en parlant des personnes.

IMPUNITÉ (lat. *impunitas*), *s. f.* Manque de punition. L'impunité enhardit au crime.

IMPUR, URE (lat. *impurus*), *adj*. Qui n'est pas pur. Des eaux impures. || Qui a une impureté religieuse. Mon père.... De l'idolâtre impur fuit l'aspect criminel, Rac. || Qui a une impureté morale. Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre, Rac. || Les esprits impurs, les démons. || Il se dit aussi des choses. Le meurtrier du roi respire en ces États, Et de son souffle impur infecte nos climats, Volt. || Être né d'un sang impur, être né de parents malhonnêtes, déshonorés. || On dit dans le même sens : Une race impure. || *S. m.* L'impur, ce qui est moralement impur. || Impudique. Une femme impure. || Il se dit des choses. Pensées, mœurs impures.

IMPURETÉ (lat. *impuritas*), *s. f.* Qualité de ce qui est impur, mélangé de parties qui salissent. L'impureté des eaux, d'un métal. || Impureté du sang, état de la constitution qui fait qu'on est sujet aux éruptions rebelles, aux suppurations, etc. || Ce qu'il y a d'impur, de sale dans une chose. || Impudicité. Vivre dans l'impureté. || Au pl. Obscénités. Un livre plein d'impuretés. || Impureté légale, tache que l'on contractait en faisant certaines choses déclarées impures dans l'ancienne loi.

IMPUTABLE (*imputer*), *adj*. Qui peut, qui doit être imputé. Des abus imputables à une mauvaise administration. || En finance et jurispr. Qui doit être imputé sur une somme, sur une valeur, sur un compte, en parlant de sommes, de valeurs. Somme imputable sur le budget. || Fig. En théol. Qui peut être mis au compte de l'homme. Les mérites du Christ nous sont imputables.

IMPUTATION (lat. *imputatio*), *s. f.* En finance et jurispr. Compensation d'une somme avec une autre; déduction d'une somme, d'une valeur sur une autre. Faire sur la quotité disponible l'imputation d'un avancement d'hoirie. || Imputation de payement, déduction d'une somme sur une autre; compensation de créances réciproques. || En théol. L'application des mérites de Jésus-Christ. || Fig. Action d'imputer à quelqu'un une chose digne de blâme. || La chose même, la faute que l'on impute. Les imputations abominables dont les païens chargeaient les mystères chrétiens, Volt.

IMPUTÉ, ÉE, *p. p.* d'imputer.

IMPUTER (lat. *imputare*), *v. a.* En finance et jurispr. Porter en compte, appliquer un payement à une certaine dette; déduire une somme, une valeur sur une autre, l'en rabattre. L'avancement d'hoirie doit être imputé sur la quotité disponible. || Fig. Mettre au compte moral d'une personne. Une action ne peut être imputée à péché, si.... Pasc. || En théol. Mettre au compte de l'homme, en parlant des mérites de Jésus-Christ. || *Fig.* Attribuer à, avec l'idée d'éloge ou de blâme. Telle était son habileté que lorsqu'il était vaincu, on ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune, Fléch. || Imputer à, suivi d'un substantif sans article, attribuer ce qui est exprimé par ce substantif. Imputer à crime, à gloire, etc. || Imputer de, avec l'infinitif. Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison, Corn. || Imputer que, avec le verbe à l'indicatif. Imputer à de telles gens qu'ils sont soumis par faiblesse, etc. Bossuet. || S'imputer, imputer à soi. Il s'impute à péché la moindre bagatelle, Mol. || Attribuer. Vous m'imputez un poëme sur la religion naturelle, Volt. || S'imputer, *v. r.* Être imputé, mis en compte. || Fig. Être attribué à.

⋆ **IMPUTRESCIBILITÉ** (*imputrescible*), *s. f.* Qualité de ce qui est imputrescible.

⋆ **IMPUTRESCIBLE** (*im* négatif et *putrescible*), *adj*. Qui ne peut se putréfier.

IN.... préfixe qui a une signification négative, et qui dérive du latin *in*. *In* se change en *im* devant les labiales *b*, *p* ou *m* : imberbe, impur, immobile; en *il* devant *l* : illettré; en *r* devant *r* : irréligion.

IN ... préfixe qui signifie dans, en, qui est la préposition latine *in*; les variations orthographiques en sont les mêmes que pour *in* négatif.

INABORDABLE (*in* négatif et *abordable*), *adj*. Où l'on ne peut aborder. Des rochers inabordables. || Par extension. Dont on ne peut pas approcher, en parlant d'un lieu. Les bureaux de la comédie sont inabordables. || Fig. Qui est de difficile accès, en parlant d'une personne.

⋆ **INABRITÉ, ÉE** (*in* négatif et *abrité*), *adj*. Qui n'est point protégé par un abri. Port inabrité.

INACCEPTABLE (*in* négatif et *acceptable*), *adj*. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter.

INACCESSIBLE (lat. *inaccessibilis*), *adj*. Dont l'accès est impossible. Un roc inaccessible. || Fig. Des lits au bruit inaccessibles, Boil. || Fig. Qui ne peut être atteint par la capacité humaine. Aussi Dieu était-il inaccessible à notre nature, Boss. || Auprès de qui on ne peut trouver d'accès, à qui il est très-difficile de parler. C'est être faible et timide que d'être inaccessible et fier, Mass. || Fig. Qui n'est point touché de certaines choses, qui n'éprouve point certains mouvements de l'âme, certaines passions. Il oppose à l'amour un cœur inaccessible, Rac.

INACCOMMODABLE (*in* négatif et *accommodable*), *adj*. Qui ne se peut accommoder, concilier. Une querelle inaccommodable.

⋆ **INACCOMPLISSEMENT**, *s. m.* Manque d'accomplissement. L'inaccomplissement des conditions.

INACCORDABLE (*in* négatif et *accordable*), *adj* Qu'on ne peut mettre d'accord. Des intérêts inaccordables. || Qu'on ne peut octroyer. Une demande inaccordable.

INACCOSTABLE (*in* négatif et *accostable*), *adj*. Familier. Qu'on ne peut accoster. Un homme inaccostable.

INACCOUTUMÉ, ÉE (*in* négatif et *accoutumé*), *adj*.

Qui n'a pas coutume de se faire, d'advenir. Cérémonies inaccoutumées. || Qui n'est pas fait à, pas habitué à. Des yeux inaccoutumés à ces spectacles, Volt.

INACHEVÉ, ÉE, *adj.* Qui n'a point été achevé.

INACTIF, IVE (*in* négatif et *actif*), *adj.* Qui n'a point d'activité.

INACTION (*in* négatif et *action*), *s. f.* Cessation de toute action. Être dans l'inaction.

INACTIVITÉ (*inactif*), *s. f.* Manque d'activité; disposition à l'inaction.

INADMISSIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est inadmissible. L'inadmissibilité d'une preuve, d'un candidat.

INADMISSIBLE (*in* négatif et *admissible*), *adj.* Qui ne saurait être admis. Preuve, candidat inadmissible.

INADVERTANCE (lat. *in* négatif et *advertens*), *s. f.* Défaut de celui qui ne prend pas garde. || Action, faute que l'on fait par inadvertance. Être sujet aux distractions et aux inadvertances. || Négligence dans le style.

* **INAGUERRI, IE** (*in* négatif et *aguerri*), *adj.* Qui n'est point aguerri. Des soldats inaguerris.

INALIÉNABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est inaliénable. L'inaliénabilité des domaines de la couronne.

INALIÉNABLE (*in* négatif et *aliénable*), *adj.* Qui ne peut être aliéné, vendu ou donné. Des domaines inaliénables. || Fig. L'honneur est un bien inaliénable dont chacun se doit répondre à soi-même, Bourd.

* **INALIÉNATION,** *s. f.* État de ce qui n'est pas aliéné.

* **INALIÉNÉ, ÉE** (*in* négatif et *aliéné*), *adj.* Qui n'a pas été aliéné, distrait par vente ou donation.

INALLIABLE (*in* négatif et *alliable*), *adj.* Qui ne peut être combiné par alliage. Deux métaux inalliables. || Fig. Des usages inalliables avec ceux des autres nations, J. J. Rouss. Des idées par leur nature inalliables, Vauven.

* **INALTÉRABILITÉ** (*inaltérable*), *s. f.* Qualité de ce qui est inaltérable. L'inaltérabilité de l'or à l'air et dans l'eau. L'inaltérabilité des mouvements célestes, Laplace.

INALTÉRABLE (*in* négatif et *altérable*), *adj.* Qui ne peut être altéré. L'argent est moins inaltérable que l'or. || Par extens. Une santé inaltérable, une santé que rien ne trouble. || Fig. Une inaltérable douceur, Boss. D'un bonheur assuré l'inaltérable cours, Volt.

* **INALTÉRÉ, ÉE** (*in* négatif et *altéré*), *adj.* Qui n'a point subi d'altération, de changement en pis.

INAMISSIBILITÉ (*inamissible*), *s. f.* En théol. Qualité de ce qui est inamissible. C'est ce dogme qui est appelé l'inamissibilité de la justice, c'est-à-dire le dogme où l'on croit que la justice une fois reçue ne se peut plus perdre, Boss. || Il se dit, au même sens, dans le langage général. L'inamissibilité d'un droit.

INAMISSIBLE (lat. *inamissibilis*), *adj.* En théol. Qui ne peut se perdre. La foi inamissible ne se trouve que dans les élus, Fén. || Se dit, au même sens, dans le langage général. Des propriétés inamissibles.

INAMOVIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est inamovible. L'inamovibilité des magistrats, d'un emploi.

INAMOVIBLE (*in* négatif et *amovible*), *adj.* Qui ne peut être ôté d'un poste, qui ne peut être destitué de sa place arbitrairement. Les juges sont inamovibles. || Il se dit également des emplois à vie. Une place inamovible.

INANIMÉ, ÉE (lat. *inanimatus*), *adj.* Qui n'est point animé, doué de vie, ou qui a cessé de l'être. La matière inanimée. || Fig. Qui manque d'âme, de vivacité. Une figure, une beauté inanimée. Un chant inanimé.

INANITÉ (lat. *inanitas*), *s. f.* Au propre, état de ce qui est vide. Ne se dit qu'en cette locution de chronologie : Temps d'inanité, années du monde qui se sont écoulées avant la loi de Moïse. || Fig. Vide et vanité. L'inanité de notre existence. Des entretiens du siècle ont trop d'inanité, Corn.

INANITION (lat. *inanitio*), *s. f.* Épuisement par défaut de nourriture. Mourir d'inanition.

INAPERCEVABLE (*in* négatif et *apercevable*), *adj.* Qui ne peut être aperçu.

INAPERÇU, UE (*in* négatif et *aperçu*), *adj.* Qui n'est point aperçu. || Se dit aussi des personnes. Ils s'esquivèrent inaperçus.

INAPPÉTENCE (*in* négatif et *appétence*), *s. f.* En méd. Défaut d'appétit pour les aliments.

INAPPLICABLE (*in* négatif et *applicable*), *adj.* Qui ne peut être appliqué. Cet exemple est inapplicable au fait dont il s'agit.

INAPPLICATION (*in* négatif et *application*), *s. f.* Défaut, manque d'application, de soin.

INAPPLIQUÉ, ÉE (*in* négatif et *appliqué*), *adj.* Dont on n'a point fait l'application. Procédé inappliqué. || Qui n'applique point son esprit, son attention. Un roi faible et inappliqué, Fén.

INAPPRÉCIABLE (*in* négatif et *appréciable*), *adj.* Qui ne peut être apprécié, c'est-à-dire qui est hors de prix, qui est d'un grand prix. Un tableau, un serviteur inappréciable. || Qui ne peut être apprécié, évalué, qui est à peine sensible. Une différence inappréciable.

* **INAPPRIVOISABLE,** *adj.* Qu'on ne peut apprivoiser.

* **INAPTE** (*in* négatif et *apte*), *adj.* Qui manque d'aptitude. Inapte aux affaires.

INAPTITUDE (*in* négatif et *aptitude*), *s. f.* Défaut d'aptitude à quelque chose. Son inaptitude aux affaires.

INARTICULÉ, ÉE (*in* négatif et *articulé*), *adj.* En hist. nat. Qui n'offre pas d'articulations. || Qui n'est point prononcé, ou qui ne l'est qu'imparfaitement. Son inarticulé.

* **INASSERMENTÉ, ÉE** (*in* négatif et *assermenté*), *adj.* Qui n'a point prêté serment. Prêtre inassermenté, par opposition à prêtre assermenté (voy. assermenté).

* **INASSOUVI, IE** (*in* négatif et *assouvi*), *adj.* Qui n'est point assouvi. La férocité inassouvie des barbares.

INATTAQUABLE (*in* négatif et *attaquable*), *adj.* Qu'on ne peut attaquer. Un corps d'armée inattaquable. || Fig. Un droit, un titre inattaquable. || Un homme inattaquable, un homme qui se défend par son crédit, par sa position, par sa réputation.

INATTENDU, UE (*in* négatif et *attendu*), *adj.* Qu'on n'attendait pas, qu'on n'avait pas lieu d'attendre. Une mort, une nouvelle inattendue.

INATTENTIF, IVE (*in* négatif et *attentif*), *adj.* Qui n'a point d'attention. Cet enfant est inattentif.

INATTENTION (*in* négatif et *attention*), *s. f.* Défaut d'attention. || Faute commise par inattention. || Manque d'attentions, d'égards.

INAUGURAL, ALE, *adj.* Qui a rapport à l'inauguration. Fête inaugurale. || Discours inaugural, discours que prononce un professeur prenant possession de sa chaire.

INAUGURATION (lat. *inauguratio*), *s. f.* Cérémonies avec lesquelles on sacre les empereurs, les rois, les prélats ecclésiastiques. || On dit plus ordinairement sacre. || Cérémonie par laquelle on fait la consécration d'un temple, d'un édifice religieux ou civil. || Discours d'inauguration, discours inaugural d'un professeur.

INAUGURÉ, ÉE, *p. p.* d'inaugurer.

INAUGURER (lat. *inaugurare*), *v. a.* Faire l'inauguration d'un souverain. || Faire l'inauguration d'un temple, d'un monument, etc. || Fig. Commencer, être l'origine de. La mort de Lucrèce inaugura la liberté à Rome.

* **INAVOUABLE** (*in* négatif et *avouable*), *adj.* Qui ne peut être avoué. Des intentions inavouables.

* **INCA,** *s. m.* Nom que portaient les anciens souverains du Pérou, avant l'arrivée des Espagnols.

INCAGUÉ, ÉE, *p. p.* d'incaguer.

INCAGUER (in-ka-ghé. Lat. *incacare*), *v. a.* T. bas et vieilli. Défier quelqu'un, le braver, en lui témoignant beaucoup de mépris. J'incague ta fureur, Regnard.

INCALCULABLE (*in* négatif et *calculable*), *adj.* Qui ne peut être calculé. Le nombre incalculable des grains de sable de la mer. || Par extens. Très-nombreux ou très-considérable, très-grave. Des maux incalculables.

INCAMÉRATION, *s. f.* T. de chancellerie romaine. Union de quelque terre au domaine de la chambre ecclésiastique. || Par extens. Appropriation à l'État de biens appartenant à des communautés, à des corporations.

INCAMÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'incamérer.

INCAMÉRER (lat. *in* et *camera*), *v. a.* T. de chancellerie de la cour de Rome. Unir quelque terre au domaine de la chambre ecclésiastique.

INCANDESCENCE, *s. f.* État d'un corps échauffé jusqu'à devenir blanc. Un corps en incandescence. || Fig. Violente excitation. L'incandescence des esprits.

INCANDESCENT, ENTE (lat. *incandescens*), *adj.* Qui est porté à la chaleur blanche. Une masse de fer incandescente. || Fig. Emporté, très-excitable.

INCANTATION (lat. *incantatio*), *s. f.* Emploi de paroles magiques. Se servir d'incantations.

INCAPABLE (*in* négatif et *capable*), *adj.* En un sens défavorable, qui n'a pas la capacité pour certaines choses. Il est incapable d'affaires. || Absol. Qui est sans capacité ; malhabile. || *Subst.* Donner les places aux incapables. || En un sens favorable, incapable se dit de l'impossibilité morale où est un homme de faire quelque chose de mauvais, de blâmable. D'un si lâche dessein mon âme est incapable, Corn. || Qui n'est pas susceptible de, en parlant des choses, qui n'a pas les conditions requises. Des vérités incapables de démonstration, Pasc. Ces terres trop remuées et devenues incapables de consistance, Boss. || En jurispr. Qui est privé par la loi de certains droits, exclu de certaines fonctions. Incapable de succéder. || *Subst.* Un incapable. || Qui n'est pas en état de faire une chose Il est incapable de se tenir debout. Nous sommes incapables et de certitude et de bonheur, Pasc. || Qui est dans une situation, dans une disposition qui ne lui permet pas certaines choses. Il est incapable de venir ici. Son estomac est incapable de digérer ces aliments.

INCAPACITÉ (*in* négatif et *capacité*), *s. f.* Défaut de celui qui est incapable d'être ou de faire. J'en ai ressenti mon incapacité, Pasc Une si forte envie d'être heureux, une si grande incapacité de l'être, Fonten. || Absol. Défaut de capacité, inhabileté. || En jurispr. État d'une personne que la loi prive de certains droits.

INCARCÉRATION (*incarcérer*), *s. f.* En jurispr. Action d'incarcérer; état de celui qui est incarcéré. || En chir. Syn. d'étranglement, en parlant de la hernie.

INCARCÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'incarcérer.

INCARCÉRER (lat. *in* et *carcer*), *v. a.* En jurispr. Mettre en prison. || En chir. S'incarcérer, *v. r.* Subir l'étranglement, en parlant d'une hernie.

INCARNADIN, INE (voy. *incarnat*), *adj.* Qui est d'une couleur plus faible que l'incarnat. Moire incarnadine. || *Subst.* Ce ruban est d'un très-bel incarnadin. || *S. f.* Incarnadine, espèce d'anémone.

INCARNAT, ATE (in-kar-na. Ital. *incarnato*), *adj.* Qui est d'une couleur entre la couleur de cerise et la couleur de rose. || *S. m.* L'incarnat du teint, des joues.

INCARNATION (lat. *incarnatio*), *s. f.* Action de la Divinité qui s'incarne; résultat de cette action. || Absol. L'Incarnation, l'incarnation de Jésus-Christ (on met en ce sens un I majuscule). || Dans la religion brahmanique, entrée des divinités en un corps humain ou animal. || En chir. Production de chair en réparation d'une plaie.

INCARNÉ, ÉE, *p. p.* d'incarner. || En théol. Devenu chair, en parlant de la Divinité. Le Dieu incarné. || Fig. et famil C'est un diable incarné, un démon incarné, se dit d'une personne très-méchante. || Famil. Se dit de qualifications bonnes ou mauvaises qu'on attribue avec force à quelqu'un. C'est la malice incarnée que cet homme.

INCARNER (lat. *incarnare*), *v. a.* En théol. Donner à la Divinité la chair de l'homme. Dieu incarna son fils. || S'incarner, *v. r.* Devenir chair, se faire homme. Le Verbe s'est incarné. || Se dit aussi dans la religion brahmanique. Le dieu Vichnou s'est plusieurs fois incarné. || En chir L'ongle s'incarne, il entre dans les chairs.

INCARTADE (esp. *encartarse*, prendre une mauvaise carte), *s. f* Acte ou parole brusque qui a quelque chose de blessant pour celui qui en est l'objet. || Extravagances, folies que fait une personne.

INCENDIAIRE (lat. *incendiarius*), *adj.* Qui communique le feu, l'incendie. Matières, bombes incendiaires. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui cause volontairement un incendie. || Fig Qui allume le feu de la sédition, de l'anarchie, de la guerre. Des principes incendiaires. || *Subst.* Celui qui excite la sédition, l'anarchie.

INCENDIE (lat. *incendium*), *s. m.* Feu très-grand, très-étendu, surtout celui qui consume des édifices, des forêts, un vaste amas de matières. || Par extens. Le feu d'un volcan. Le mont Etna dont un incendie récent avait couvert de cendres et de flammes toute la contrée voisine, Rollin || Incendie se dit des dévastations par le feu que fait une troupe de guerre. Les deux incendies du Palatinat sont abominables, Volt. || Fig. Troubles excités par les factions; explosion de grandes guerres. || Prov. Il ne faut qu'une étincelle pour allumer un grand incendie.

INCENDIÉ, ÉE, *p. p.* d'incendier. || Dont la maison, les propriétés ont été incendiées. || *Subst.* Les incendiés.

INCENDIER, *v. a.* Mettre en feu, en parlant de maisons, de forêts, de grandes masses de matières combustibles. || Fig. Incendier un pays, les esprits, les agiter par des doctrines révolutionnaires. || S'incendier, *v. r.* Mettre le feu à sa propre maison.

INCERTAIN, AINE (*in* négatif et *certain*), *adj.* Qui n'est pas certain. Une nouvelle incertaine. || Variable, peu sûr. Le temps, la faveur des rois est incertaine. || Qui n'est pas fixe, déterminé. L'heure de la mort est incertaine. || T. de beaux-arts. Dessin incertain, dessin dont les contours, n'étant pas tracés d'une main ferme, manquent de justesse et de précision. || Incertain de, qui est dans le doute sur, en parlant des personnes. Je suis encore incertain du chemin que je prendrai, Volt. Infortuné, proscrit, incertain de régner, Rac. || Qui est dans l'indécision. Le trouble semble croître en leur âme incertaine, Rac. || Il se dit aussi, en ce sens, du caractère, du courage, etc. J'ai trouvé son courroux chancelant, incertain, Rac. || *S. m.* Ce qui est douteux, peu certain. Quitter le certain pour l'incertain.

INCERTAINEMENT, *adv.* Avec doute et incertitude.

INCERTITUDE (lat. *incertitudo*), *s. f.* Qualité de ce qui est incertain. L'incertitude des anciennes histoires, des doctrines philosophiques. || L'incertitude du temps, l'état du temps variable. || État d'une personne incertaine de ce qui arrive ou doit arriver. Je hais l'incertitude. || État d'une personne indécise sur ce qu'elle fera.

INCESSAMMENT, *adv.* Sans cesse, continuellement. || Sans retard, au plus tôt. J'arriverai incessamment.

* **INCESSANT, ANTE** (lat. *incessans*), *adj.* Qui ne cesse pas. Douleur, plainte incessante.

* **INCESSIBILITÉ**, *s. f.* En jurispr. Qualité de ce qui est incessible. Incessibilité d'un droit, d'une action.

INCESSIBLE (*in* négatif et *cessible*), *adj.* En jurispr. Qui ne peut être cédé. Des droits incessibles.

INCESTE (lat. *incestus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est coupable d'inceste. || *Adj.* Incestueux. Des flammes incestes, Corn. || Inceste, en ces emplois, tombe en désuétude et est remplacé par incestueux.

INCESTE (lat. *incestus*), *s. m.* Union illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par les lois.

INCESTUEUSEMENT, *adv.* Avec inceste, dans l'inceste. Vivre incestueusement.

INCESTUEUX, EUSE (lat. *incestuosus*), *adj.* Coupable d'inceste. || *Subst.* Un incestueux. Une incestueuse. || Où il y a inceste, en parlant des choses. Un reste mal éteint d'incestueuse flamme, Corn. || Fig. et en poésie, qui appartient à l'incestueux. Des mains incestueuses.

INCHOATIF, IVE (in-ko-a-tif. Lat. *inchoativus*), *adj.* En gramm. Qui commence. Verbe inchoatif et *subst.* inchoatif, verbe qui désigne un commencement d'action ou un passage d'un état à un autre, comme blanchir, grandir, etc Conjugaison, forme inchoative.

INCIDEMMENT, *adv.* Par incident, d'une manière incidente. Traiter une question incidemment. || T. de pratique Par connexité, par suite. Cet homme est défendeur au principal et incidemment demandeur par ses défenses.

INCIDENCE, *s. f.* En phys. Chute, sur une surface, d'un rayon, d'une onde, d'une bille, de tout ce qui peut être réfléchi. || Angle d'incidence, angle sous lequel un mobile ou un rayon de lumière rencontre le plan sur lequel il doit se réfléchir. || En géom. La rencontre d'une ligne ou d'une surface avec une ligne ou une surface. || En gramm. Qualité, nature d'une proposition incidente.

INCIDENT (lat. *incidens*), *s. m.* Événement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire. || Événement accessoire qui survient dans le cours de l'action principale d'un roman, d'une pièce de théâtre N'offrez point un sujet d'incidents trop chargé, Boil. || T. de pratique. Difficulté, contestation accessoire qui naît, qui survient pendant l'instruction de la cause principale. || Fig. Dans le langage ordinaire, difficulté qu'une personne élève dans une dispute, au jeu, dans une affaire.

INCIDENT, ENTE (lat. *incidens*), *adj.* En phys. Qui tombe sur. Rayon incident, rayon qui, tombant sur un plan en formant un angle plus ou moins ouvert, est ré-

fléchi par ce plan. || Fig. Il se dit de certains cas qui surviennent dans les affaires, et il s'emploie principalement dans le style de pratique. Une demande incidente. || En gramm. Proposition, phrase incidente, celle qui est insérée dans une proposition dont elle fait partie. || *S. f.* Une incidente, une proposition incidente.

INCIDENTAIRE, *s. m.* Celui qui forme des incidents, chicaneur. || *Adj.* Qui produit des incidents.

INCIDENTER, *v. n.* En procédure, faire naître, élever un incident, des incidents dans le cours d'un procès. || Dans le langage ordinaire, chicaner, faire des objections peu importantes, élever de mauvaises difficultés. Deviez-vous incidenter sur des choses si communes? VOLT.

INCINÉRATION (*incinérer*), *s. f.* Action de réduire en cendres. || L'incinération des morts, manière, chez les anciens, de rendre les derniers devoirs. || En chim. Action d'incinérer ou état de ce qui est incinéré.

INCINÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'incinérer.

INCINÉRER (lat. *in* et *cinis*), *v. a.* En chim. Réduire en cendres. Incinérer des plantes marines.

INCIRCONCIS, ISE (in-sir-kon-sì. Lat. *incircumcisus*), *adj.* Qui n'est point circoncis. || Il se disait, chez les Juifs, de ceux qui n'étaient pas de leur nation. || *Subst.* Les incirconcis. || Fig. dans le style de la chaire, immortifié. Hommes durs et inflexibles, hommes incirconcis du cœur, BOURD. || *Subst.* Les mœurs ne discernent presque plus le peuple de Dieu des incirconcis, MASS.

INCIRCONCISION, *s. f.* État de celui qui est incirconcis. || L'incirconcision, les gentils. || Fig. L'incirconcision du cœur, l'état de celui qui n'est pas mortifié.

INCISE (lat. *incisus*), *s. f.* En gramm. Petite phrase qui, formant un sens partiel, entre dans le sens total de la proposition. || En rhét. Partie d'un membre dans une période. || Chacun des membres d'une phrase musicale.

INCISÉ, ÉE, *p. p.* d'inciser. || En bot. Feuille incisée, feuille qui a des découpures plus profondes que celles auxquelles on donne le nom de dents ou de crénelures.

INCISER (lat. *incisum*), *v. a.* Faire une entaille avec quelque chose de tranchant. || Faire des taillades, des fentes dans un arbre. Inciser l'écorce d'un arbre.

INCISIF, IVE (*inciser*), *adj.* Qui incise. Dents incisives, dents au nombre de quatre à la partie antérieure de chaque mâchoire, chez l'homme; ainsi appelées parce qu'elles sont tranchantes. || Muscles incisifs, les muscles de la lèvre supérieure. || Fig. En méd. Médicaments incisifs, médicaments que l'on croit propres à diviser, à atténuer les humeurs. || *Subst.* Les incisifs. || Fig. Qui agit comme quelque chose de tranchant. Discours incisif. || Il se dit aussi des personnes. Un orateur incisif.

INCISION (lat. *incisio*), *s. f.* Entaille faite avec un instrument tranchant. || En chir. Division méthodique des parties molles avec un instrument tranchant. Faire une incision. || Incision cruciale, voy. CRUCIAL. || T. de jardinage. Incision annulaire, opération qui consiste à enlever un anneau circulaire d'écorce.

INCITANT, ANTE, *adj.* En méd. Qui augmente la vitalité. Remèdes incitants. || *Subst.* Les incitants.

* **INCITATEUR, TRICE** (lat. *incitator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui incite.

INCITATION (lat. *incitatio*), *s. f.* Action d'inciter. Incitation au crime, à la vertu, etc. || En physiologie, synonyme d'excitation. || En méd. Action d'augmenter la vitalité; résultat de cette action.

INCITÉ, ÉE, *p. p.* d'inciter.

INCITER (lat. *incitare*), *v. a.* Pousser à. Inciter quelqu'un à bien faire. Inciter quelqu'un au mal. || Absol. Celui qui incite au péché, BOURD. || S'inciter, *v. r.* Se donner l'un à l'autre des incitations. Ils s'incitaient au mal.

INCIVIL, ILE (lat. *incivilis*), *adj.* Qui manque de civilité, en parlant des personnes. J'aime mieux être incivil qu'importun. MOL. || Qui est contraire à la politesse, en parlant des choses. Procédé incivil. || En jurispr. Contraire aux lois civiles. Clause incivile (sens vieilli).

INCIVILEMENT, *adv.* D'une manière incivile.

INCIVILITÉ (lat. *incivilitas*), *s. f.* Manque de civilité. La sincérité passe pour incivilité et pour rudesse, FLÉCH. || Action ou parole contraire à la civilité.

INCIVIQUE, *adj.* Qui n'est point civique, en parlant des choses. Conduite, proposition incivique.

INCIVISME, *s. m.* Défaut de civisme. || Acte d'incivisme.

INCLÉMENCE (lat. *inclementia*), *s. f.* Défaut de clémence, en parlant des dieux, du ciel, du sort. L'inclémence des dieux. || L'inclémence du parterre, de la critique, etc. leur rigueur à l'égard des pièces de théâtre, des livres. || Fig. État rigoureux, en parlant des choses. L'inclémence du ciel et des saisons, LA BRUY.

INCLÉMENT, ENTE (lat. *inclemens*), *adj.* Qui n'a pas de clémence, en parlant des dieux, du ciel, du sort. || Qui est défavorable, en parlant des choses. Ciel inclément.

INCLINAISON (lat. *inclinatio*), *s. f.* État de ce qui est incliné. L'inclinaison d'un toit. || Inclinaison du terrain, manière dont le terrain se présente au soleil, à la pluie, aux vents. || En géom. La relation d'obliquité. L'inclinaison de deux plans l'un sur l'autre. || En astron. Angle que forme le plan de l'orbite d'une planète avec l'écliptique. || En phys. Inclinaison de l'aiguille aimantée, angle que fait avec l'horizon une aiguille qui peut se mouvoir librement autour de son centre de gravité dans le plan vertical du méridien magnétique.

INCLINANT, ANTE, *adj.* Cadran inclinant, cadran solaire tracé sur un plan qui n'est pas perpendiculaire à l'horizon, mais qui incline du côté du midi. || On dit aussi cadran incliné.

INCLINATION (lat. *inclinatio*), *s. f.* Action de pencher. Verser par inclination, en penchant doucement le vase. || Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. La religion ne consiste ni dans les inclinations du corps, ni dans la modestie des yeux, BOURD. Zadig s'arrêta et lui fit une profonde inclination, VOLT. || Fig. Mouvement de l'âme par lequel on est porté à quelque chose. L'inclination naturelle qu'on a à la vanité, PASC. || Contre son inclination, contre la volonté même qu'on a. || Affection, amitié, amour. Je ne veux point forcer ton inclination, MOL. || Mariage d'inclination, mariage où l'inclination est le motif déterminant. || Famil. La personne qu'on aime. || La chose pour laquelle on a du penchant. La chasse est mon inclination.

INCLINÉ, ÉE, *p. p.* d'incliner. || Plan incliné, plan qui n'est ni horizontal ni vertical; talus. || Cadran incliné, voy. INCLINANT. || En bot. Tige inclinée, tige des plantes, quand elle s'élève en décrivant une courbe bien prononcée, dont la convexité regarde le ciel. || Courbé vers la terre, en parlant du corps ou de parties du corps. Le front incliné. || Qui a du penchant pour. Incliné au mal.

INCLINER (lat. *inclinare*), *v. a.* Mettre dans une situation qui fait un angle avec une certaine direction, surtout par rapport à l'horizon. Incliner un vase pour verser la liqueur qu'il renferme. || Baisser, courber vers la terre. Incliner la tête. || Fig. Porter à, disposer à. Ces penchants heureux qui inclinent notre âme à la miséricorde, MASS. Quels que soient les secours étrangers qui vous ont incliné vers le bien, DIDEROT || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Être incliné, courbé vers. || Fig. Incliner vers sa fin, approcher de la fin, de la ruine. || La victoire incline de ce côté, se dit en parlant de l'armée qui commence à obtenir l'avantage dans une bataille. || Avoir de l'inclination, de la prédilection pour quelque chose. Son cœur incline pour vous. Les confesseurs inclinent toujours à la miséricorde, BOSS. Rome incline vers l'aristocratie, MONTESQ. || S'incliner, *v. r.* Être dans une certaine situation faisant angle avec une direction donnée, spécialement avec l'horizon. || Se baisser, se courber. L'arbre plie et s'incline, battu par les vents. || Fig. Se prosterner par respect, par crainte.

* **INCLURE** (lat. *includere*), *v. a.* J'inclus, tu inclus, il inclut, nous incluons, vous incluez, ils incluent; j'incluais; j'inclus; j'inclurai; j'inclurais; inclus, incluons; que j'inclue, que nous incluions; que j'inclusse; incluant, inclus. Renfermer. Inclure un billet dans une lettre. || Insérer. Inclure une clause dans un acte. || Fig. Impliquer, renfermer en soi.

INCLUS, USE, *p. p.* d'inclure. || Qui est contenu dans. La lettre ci-incluse. || Inclus, placé avant un nom pris indéfiniment, est invariable. Vous trouverez ci-inclus copie de ce que vous me demandez. Mais, quand le sens est précisé, inclus prend le genre et le nombre du substantif. Vous trouverez ci-incluse la copie que vous m'avez demandée. Inclus, placé après un nom, s'accorde

toujours avec lui : Une copie ci-incluse de ma lettre. || *S. f.* L'incluse, la lettre enfermée dans un paquet. || Pris inclusivement. Jusqu'à la page cinq incluse.

INCLUSIVEMENT, *adv.* Y compris, en y comprenant. Depuis le six janvier jusqu'au trente inclusivement.

INCOERCIBLE, *adj.* Qu'on ne peut retenir, arrêter. || En phys. Qui n'est pas coercible. Des vapeurs incoercibles. || Fluides incoercibles, les causes de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme et de la lumière, qu'on ne saurait renfermer dans aucune espèce de vaisseaux.

INCOGNITO (in-kogh-ni-to. Ital. *incognito*), *adv.* Sans être connu, en parlant de princes et de grands personnages qui, en pays étranger, ne veulent pas être connus ou traités selon leur rang. Voyager incognito. || Se dit de toute autre personne qui, se trouvant dans une ville, dans un endroit, ne veut pas y être connue, ou ne veut pas qu'on sache qu'elle y est. || *Subst.* Garder l'incognito. || Sans être aperçu, sans que la chose soit sue. Nous disons bien des sottises qui passent incognito, Montesq. || *Subst.* Le plaisir de l'incognito, Volt. || *Au pl.* Des incognitos.

INCOHÉRENCE, *s. f.* Qualité de ce qui est incohérent. L'incohérence des parties de l'eau. || Fig. Défaut de ce qui est incohérent, en parlant des idées, des paroles et aussi de la conduite. || En méd. Incohérence des idées, état mental symptomatique de certains empoisonnements ou de certaines ivresses.

INCOHÉRENT, ENTE (lat. *incohærens*), *adj.* En phys. Qui manque de cohérence. Les parties de l'eau sont incohérentes. || Fig. Il se dit des idées, des mots ou des phrases qui ne se suivent pas, qui ne forment pas un tout, un ensemble bien joint. || Métaphores incohérentes, celles qui réunissent deux images incompatibles.

INCOLORE (lat. *incolor*), *adj.* Qui n'est pas coloré. L'eau est un fluide incolore. || Fig. Style incolore, style sans éclat, sans rien de brillant ou de lumineux.

* **INCOMBER** (lat. *incumbere*), *v. n.* Être imposé, en parlant d'une charge, d'un devoir. Ce devoir m'incombe.

INCOMBUSTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est incombustible. L'incombustibilité de l'amiante.

INCOMBUSTIBLE (*in* négatif et *combustible*), *adj.* Qui n'est pas combustible. Toile incombustible.

* **INCOME-TAX** (in'-kom'-taks'), *s. f.* Mot anglais qui signifie impôt sur le revenu.

INCOMMENSURABILITÉ, *s. f.* En arithm. et géom. État, caractère de ce qui est incommensurable. || Qualité de ce qui est au delà de toute mesure. L'incommensurabilité de l'espace.

INCOMMENSURABLE (lat. *incommensurabilis*), *adj.* En arithm. et géom. Se dit de deux quantités qui n'ont point de commune mesure. || Par extens. Quelle raison a eue Dieu d'unir deux êtres incommensurables [l'âme et le corps]? Volt. || *S. f.* Les incommensurables, les racines qui ne peuvent être extraites exactement. || Qui ne peut être mesuré, qui est très-grand ou infini.

* **INCOMMODANT, ANTE,** *adj.* Qui incommode.

INCOMMODE (lat. *incommodus*), *adj.* Qui n'est pas commode, qui n'offre pas de commodité. Outil, logement incommode. || Qui cause du malaise, de la gêne. Une chaleur incommode. || Importun, en parlant des personnes. Importun à tout autre, à soi-même incommode, Boil. || Par extens. Il se dit des animaux qui gênent et troublent.

INCOMMODÉ, ÉE, *p. p.* d'incommoder. || Incommodé dans ses affaires ou absol. incommodé, qui a perdu de l'argent ou qui n'a pas d'argent. || Qui a une indisposition, une maladie légère. || Être incommodé d'un bras, d'une jambe, n'en avoir pas l'usage. || T. de mar. Bâtiment incommodé, bâtiment qui a souffert quelque avarie.

INCOMMODÉMENT, *adv.* D'une manière incommode.

INCOMMODER (lat. *incommodare*), *v. a.* Causer de l'incommodité. On incommode souvent les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais incommoder, la Rochefouc. || Absol. Trop de plaisir incommode, Pasc. || Mettre dans la gêne, dans l'embarras, relativement à la fortune. Cela vous incommodera-t-il de me donner ce que je vous dis? Mol. || Rendre un peu malade. || Dans ce sens, on l'emploie souvent au passif. Il était incommodé. || S'incommoder, *v. r.* Se causer à soi-même de l'incommodité. || Se causer de l'incommodité l'un à l'autre. || Se causer une gêne d'argent. || Se rendre légèrement malade.

INCOMMODITÉ (lat. *incommoditas*), *s. f.* Gêne, malaise que cause une chose incommode. || Gêne pécuniaire. Ce procès lui cause de l'incommodité. || Maladie légère, infirmité. Les incommodités de la vieillesse. || T. de mar. État d'un vaisseau qui a besoin d'être secouru.

INCOMMUNICABLE (lat. *incommunicabilis*), *adj.* Qui n'est pas communicable. Un droit incommunicable. Un des caractères les plus incommunicables de la Divinité est la connaissance de l'avenir, Rollin.

INCOMMUTABILITÉ (lat. *incommutabilitas*), *s. f.* En jurispr. Qualité d'une propriété, dont on ne peut être dépossédé légitimement.

INCOMMUTABLE (lat. *incommutabilis*), *adj.* En jurispr. Propriétaire incommutable, propriétaire qui ne peut être dépossédé. Propriété incommutable.

INCOMMUTABLEMENT, *adv.* En jurispr. En telle sorte qu'on ne puisse être dépossédé légitimement.

INCOMPARABLE (lat. *incomparabilis*), *adj.* Qui n'a pas de terme de comparaison. Ce qui est absolument incomparable est entièrement incompréhensible, Buff. || A quoi rien ne peut être comparé. Beauté incomparable. || En parlant des personnes. Un homme incomparable.

INCOMPARABLEMENT, *adv.* Sans comparaison possible. Incomparablement beau. || Il est suivi ordinairement de quelque adverbe de comparaison, *plus, mieux, moins.* Des parties incomparablement plus petites, Pasc.

INCOMPATIBILITÉ, *s. f.* Contrariété qui fait que des personnes ne peuvent s'accorder entre elles. Incompatibilité d'humeur, de caractère. || Incompatibilité légale, impossibilité légale que deux fonctions soient remplies en même temps par la même personne, ou que plusieurs personnes remplissent une fonction. Il n'y a point incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles de député. Il y a incompatibilité que deux frères soient juges dans un même tribunal. || Par extens. Impossibilité qui fait que des choses ne peuvent aller, compatir ensemble. L'incompatibilité de ces deux assertions. || En pharm. Opposition chimique que se font certains médicaments dans leur mélange, d'où il résulte qu'on ne peut les associer.

INCOMPATIBLE (*in* négatif et *compatible*), *adj.* Qui ne peut, en parlant des personnes, s'accommoder d'une chose. Coriolan, l'homme le plus incompatible avec l'injustice, mais le plus dur et le plus aigri, Boss. || Il se dit de ceux qui ne peuvent se supporter l'un l'autre. || Absol. Vaut-il mieux être farouche, dédaigneux, incompatible? Fén. || Il se dit aussi d'animaux qui ne peuvent s'accoupler ensemble. || Fig. Qui n'est pas compatible, en parlant de choses qu'on ne peut associer. Le plaisir et la gloire dans cette vie sont incompatibles, Bourd. La raison et la liberté sont incompatibles avec la faiblesse, Vauvenar. || Absol. Attribuer à la matière des qualités incompatibles. || En jurispr. Se dit des dignités, des fonctions qui ne peuvent être réunies dans la même personne.

* **INCOMPATIBLEMENT,** *adv.* D'une manière incompatible.

INCOMPÉTEMMENT, *adv.* En jurispr. Sans compétence, par un juge incompétent.

INCOMPÉTENCE, *s. f.* En jurispr. Manque de compétence. L'incompétence d'un juge, d'un tribunal. || Impossibilité où se trouve un fonctionnaire public de faire tel ou tel acte qui n'est pas de son ressort. || Fig. Dans le langage ordinaire, manque de connaissances nécessaires pour juger une chose, pour en parler.

INCOMPÉTENT, ENTE (lat. *incompetens*), *adj.* En jurispr. Qui n'est pas compétent. Juge, tribunal incompétent. || En parlant d'un jugement. Jamais jugement ne fut plus incompétent, Volt. || Fig. Dans le langage ordinaire, qui n'a pas les connaissances nécessaires. Il est fort incompétent en littérature.

INCOMPLET, ÈTE (lat. *incompletus*), *adj.* Qui n'est pas complet. Recueil incomplet. || En philos. Idées incomplètes, celles qui ne représentent qu'une partie de leur objet. || En bot. Fleur incomplète, fleur qui manque de calice, ou de corolle, ou d'étamines, ou de pistil. || Homme incomplet, homme à qui il manque une chose quelconque pour être tout ce qu'il devrait être. || On dit de même : Un esprit incomplet. || *S. m.* T. d'admin. milit. L'incomplet, ce qui manque à l'effectif. || En librairie, les incomplets, les livres incomplets.

* **INCOMPLÉTEMENT**, *adv.* D'une manière incomplète.

INCOMPLEXE (lat. *incomplexus*), *adj.* Qui n'est pas complexe. || En gramm. Sujet incomplexe, sujet simple ou exprimé par un seul mot. || Proposition incomplexe, proposition dont le sujet et l'attribut sont simples et n'ont point plusieurs termes, même inséparables. || En logiq. Syllogisme incomplexe, syllogisme dont les propositions sont simples. || Nombre incomplexe, nombre qui ne comprend pas de sous-divisions d'espèces différentes.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ, *s. f.* État de ce qui est incompréhensible. Le grand mystère de l'incompréhensibilité de Dieu, BOURDAL. || Chose incompréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLE (lat. *incomprehensibilis*), *adj.* Qui ne peut être compris. Des mystères incompréhensibles. || *Subst.* De quelque côté que je tourne mon esprit, je ne vois que l'incompréhensible, VOLT. || Qui est très-difficile à comprendre. || Il se dit d'une personne dont on ne peut s'expliquer le caractère, la conduite.

INCOMPRESSIBILITÉ, *s. f.* En phys. Qualité de ce qui est incompressible. || Fig. Condition de ce qui échappe à la compression politique ou morale. L'incompressibilité du libre examen.

INCOMPRESSIBLE (*in* négatif et *compressible*), *adj.* En phys. Qui n'est pas compressible, dont le volume ne se réduit pas par la compression. || Fig. Qui ne peut pas être empêché par l'autorité politique ou religieuse. Le libre examen est devenu incompressible.

* **INCOMPRIS, ISE** (*in* négatif et *compris*), *adj.* Qui n'est point compris. Livre, ouvrage incompris. || Qui n'est point apprécié à sa juste valeur. || Un homme incompris, une femme incomprise, se dit ironiquement d'un homme, d'une femme qui se croient des talents, des sentiments auxquels le monde ne rend pas justice. || *Subst.* Un incompris. Les incomprises.

INCONCEVABLE (*in* négatif et *concevable*), *adj.* Qui dépasse la conception humaine. C'est dans la succession, dans le renouvellement et dans la durée des espèces, que la nature paraît tout à fait inconcevable, BUFF. || Qui n'est pas explicable ; dont on ne peut facilement se rendre raison. Il est inconcevable que cet abus ne soit pas réformé. || Il se dit des personnes, en un sens analogue. Que les femmes sont inconcevables ! MARIV. || Surprenant, extraordinaire. Une rapidité inconcevable.

* **INCONCEVABLEMENT**, *adv.* D'une manière inconcevable.

INCONCILIABLE (*in* négatif et *conciliable*), *adj.* Qui n'est pas conciliable, qui ne peut entrer en accommodement. Il est inconciliable avec son frère. || Qui ne s'accorde pas avec, en parlant des choses. Ce fait est inconciliable avec les principes. Des maximes inconciliables.

INCONDUITE, *s. f.* Défaut de conduite.

INCONGRU, UE (lat. *incongruus*), *adj.* Qui n'est pas congru, convenable. Réponse incongrue. || En gramm. Qui pèche contre les règles de la syntaxe. Phrase incongrue. || Famil. Sujet à manquer aux usages du monde, aux bienséances. Un homme fort incongru.

INCONGRUITÉ (lat. *incongruitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est incongru. || Action, parole peu convenable aux circonstances. || Faute contre la syntaxe. || Fig. Une de ces choses sales qu'on rougirait de faire et même de nommer en bonne compagnie. Faire une incongruité.

INCONGRÛMENT, *adv.* D'une manière incongrue.

INCONNU, UE, *adj.* Qui n'est point connu. Un homme inconnu. Le mérite inconnu. || Inconnu à. L'ennui est inconnu à ceux qui savent s'occuper, FÉN. || On dit aussi : Inconnu de. || Qui n'a pas de renom. Un auteur inconnu. || En math. Quantité inconnue ou *s. f.* inconnue, quantité que l'on cherche pour la solution d'un problème. || Qu'on n'a pas encore éprouvé, ressenti. Un mal inconnu. || *S. m.* et *f.* Inconnu, inconnue, personne qu'on ne connaît pas. || *S. m.* L'inconnu, la chose inconnue.

* **INCONSCIENCE**, *s. f.* En psychologie, défaut de perception de certains actes intellectuels ou moraux.

* **INCONSCIENT, ENTE** (*in* négatif et *conscient*), *adj.* En psychologie, qui n'a pas conscience de soi-même. Il y a dans le sommeil des actions inconscientes.

* **INCONSÉQUEMMENT**, *adv.* Avec inconséquence.

INCONSÉQUENCE (lat. *inconsequentia*), *s. f.* Défaut de conséquence. Il y a de l'inconséquence dans ses procédés. || Inconséquence dans le style, défaut de suite dans les idées ou dans les mots. || Choses que l'on fait, que l'on dit par inconséquence. || Manque de réflexion qui compromet. || Actes de légèreté dans la conduite.

INCONSÉQUENT, ENTE (lat. *inconsequens*), *adj.* Où il n'y a pas de conséquence. Raisonnement inconséquent. || Qui n'est pas conséquent, en parlant des personnes. Les passions rendent inconséquent, GENLIS. || Qui se compromet par des actes irréfléchis. || Femme inconséquente, femme qui se compromet par une conduite légère. || *S. m.* et *f.* Un inconséquent, une inconséquente, une personne qui commet des inconséquences.

INCONSIDÉRATION (lat. *inconsideratio*), *s. f.* Défaut d'attention qui vient de ce qu'on ne considère pas assez les choses. La cause de mal juger est l'inconsidération, BOSS. || Légère imprudence dans le discours ou dans la conduite. Médire par inconsidération et par envie de parler, BOURD. || Privation, absence de considération, d'estime. Tomber dans l'inconsidération. || Manque d'égards.

INCONSIDÉRÉ, ÉE (lat. *inconsideratus*), *adj.* Qui n'est pas considéré, examiné, qui a la marque de l'imprudence, en parlant des choses. Une démarche inconsidérée. || Qui ne considère pas, n'examine pas, qui est imprudent, en parlant des personnes. Les esprits inconsidérés. || *Subst.* Un inconsidéré. Une inconsidérée.

INCONSIDÉRÉMENT, *adv.* D'une manière inconsidérée. Il a parlé inconsidérément.

* **INCONSISTANCE**, *s. f.* Défaut de consistance, de suite et d'ensemble. L'inconsistance des idées, du caractère.

* **INCONSISTANT, ANTE** (*in* négatif et *consistant*), *adj.* Qui manque de consistance morale. Un homme inconsistant. Une conduite inconsistante.

INCONSOLABLE (lat. *inconsolabilis*), *adj.* Qui ne peut se consoler ; qu'on ne peut consoler. Une mère inconsolable. Toute l'Égypte parut inconsolable de cette perte, FÉN. || Être inconsolable, être très-chagrin. || Il se dit aussi des peines qu'on éprouve. Des afflictions inconsolables

INCONSOLABLEMENT, *adv.* De manière à ne pouvoir être consolé. Il est affligé inconsolablement.

* **INCONSOLÉ, ÉE**, *adj.* Qui n'est point consolé ; qui ne se console pas. Une veuve inconsolée.

INCONSTAMMENT, *adv.* Avec inconstance.

INCONSTANCE (lat. *inconstantia*), *s. f.* Facilité à changer, en parlant des personnes. L'inconstance prodigieuse des Français sur leurs modes, MONTESQ. || Il se dit des choses en un sens analogue. L'inconstance du temps, de la fortune, etc. || Abandon d'une affection amoureuse. || Acte d'inconstance. D'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante ? BOSS. || En hist. nat. Variation de certains caractères qui n'ont rien de fixe, dans les végétaux ou les animaux.

INCONSTANT, ANTE (lat. *inconstans*), *adj.* Qui n'est pas constant, qui est sujet à changer, en parlant des personnes. Cœur inconstant. || Il se dit des choses en un sens analogue. La fortune inconstante. || Qui cesse d'aimer une personne. || *Subst.* Un inconstant. Une inconstante. || En hist. nat. Changeant, instable, en parlant des caractères zoologiques ou botaniques qui n'ont rien de fixe.

* **INCONSTITUTIONNALITÉ**, *s. f.* Qualité d'un acte, d'une opinion contraire à la constitution.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE (*in* négatif et *constitutionnel*), *adj.* Qui est contraire à la loi constitutionnelle de l'État. Proposition inconstitutionnelle.

* **INCONSTITUTIONNELLEMENT**, *adv.* D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABLE (*in* négatif et *contestable*), *adj.* Qui n'est pas contestable. Des droits incontestables.

INCONTESTABLEMENT, *adv.* D'une manière incontestable. || Sans conteste. Charles le Bel, qui s'était opposé à la loi salique, prit incontestablement la couronne et exclut les filles, VOLT.

INCONTESTÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est point contesté.

INCONTINENCE (lat. *incontinentia*), *s. f.* En méd. Incapacité de retenir. Incontinence d'urine. || Fig. Incontinence de la langue ou de langue, propension trop grande à parler. || Fig. Vice opposé à la continence.

INCONTINENT (lat. *in continenti*), *adv. de temps.* Aussitôt, au même instant, sur-le-champ. Incontinent après. J'aurai fait incontinent, MOL.

INCONTINENT, ENTE (lat. *incontinens*), *adj.* Qui n'a pas la vertu de continence. C'est un homme incontinent. || *Subst.* Les incontinents.

* **INCONVENANCE,** *s. f.* Manque de convenance; action qui blesse les usages du monde. Quelle inconvenance! || Qualité de ce qui est inconvenant, ne convient pas, est inopportun. L'inconvenance du moment, Mirabeau.

INCONVENANT, ANTE (*in* négatif et *convenant*), *adj.* Qui blesse les convenances. Une réponse inconvenante.

INCONVÉNIENT (lat. *inconveniens*), *s. m.* Ce qu'il y a de fâcheux dans une chose qu'on fait, dans un parti qu'on prend. Je ne vois point d'inconvénient à cela, à faire cela. || Désavantage attaché à une chose, résultat fâcheux qui en dépend. Y a-t-il quelque bien dans ce monde-ci qui soit sans inconvénient? Diderot.

* **INCONVERSIBLE** (lat. *inconversibilis*), *adj.* En log. Proposition inconversible, proposition qui ne peut avoir de converse (voy. converse).

* **INCORPORABLE,** *adj.* Qui peut être incorporé.

INCORPORALITÉ (lat. *incorporalitas*), *s. f.* T. dogmatique. Qualité des êtres incorporels.

INCORPORATION (lat. *incorporatio*), *s. f.* Action d'incorporer, de faire entrer un corps dans un autre. || En pharm. Action de faire entrer par mixtion un ou plusieurs médicaments dans un excipient mou ou liquide, pour donner au tout une certaine consistance. || Fig. Action de faire entrer des parties dans un tout. Incorporation d'une terre au domaine, des conscrits dans le régiment.

INCORPORÉ, ÉE, *p. p.* d'incorporer.

INCORPOREL, ELLE (lat. *incorporalis*), *adj.* Qui n'a point de corps. Les substances incorporelles. || En jurispr. Se dit des choses qui, ne tombant pas sous nos sens, n'ont qu'une existence morale, comme les droits, etc.

INCORPORER (lat. *incorporare*), *v. a.* Unir en un seul corps. || On dit incorporer dans, à ou avec. Incorporer du mercure dans de l'axonge. || Fig. Réunir en un seul tout. Des lois anciennes furent incorporées dans le code. || Se dit de la réunion avec des corps politiques, religieux, militaires, etc. Incorporer des soldats dans un régiment. Ils pourront dans la suite être incorporés à votre peuple, Fén. || Se dit de pays, de propriétés qu'on réunit avec d'autres. Incorporer une terre au royaume. || S'incorporer, *v. r.* Devenir incorporé. Cette drogue s'incorpore facilement avec les extraits. || Fig. Si vous saviez par combien d'imperceptibles liens les richesses s'attachent et pour ainsi dire s'incorporent à votre cœur, Boss. || Se joindre, être joint comme partie à un tout.

INCORRECT, ECTE (in-ko-rèkt'. Lat. *incorrectus*), *adj.* Qui n'est pas correct. Édition incorrecte. Style incorrect. || Il se dit aussi des personnes. Écrivain incorrect.

* **INCORRECTEMENT,** *adv.* D'une manière incorrecte.

INCORRECTION (lat. *incorrectio*), *s. f.* Défaut de correction. Incorrection de langage, de style, de dessin. || Endroit incorrect. Faire disparaître une incorrection.

INCORRIGIBILITÉ, *s. f.* Défaut de celui qui est incorrigible. L'incorrigibilité de cet enfant, de son caractère.

INCORRIGIBLE (lat. *incorrigibilis*), *adj.* Qu'on ne peut corriger. La vieillesse passe pour incorrigible, Volt. || Il se dit aussi des choses. Une paresse incorrigible.

INCORRUPTIBILITÉ (lat. *incorruptibilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est incorruptible, de ce qui ne se corrompt pas. || Fig. Qualité de ce qui ne peut être altéré, modifié. L'incorruptibilité de la loi naturelle, Diderot. || Intégrité d'un homme incapable de se laisser corrompre.

INCORRUPTIBLE (lat. *incorruptibilis*), *adj.* Qui n'est pas sujet à corruption. Le bois de cèdre est incorruptible. || Par extens. Qui ne subit pas d'altération, de modification. Rappeler des chrétiens le culte incorruptible, Volt. || Fig. Qui est incapable de se laisser corrompre, pour agir contre son devoir. Juge incorruptible. Un homme incorruptible dans ses mœurs, incorruptible à la faveur.

INCRASSANT, ANTE (lat. *incrassans*), *adj.* Médicaments incrassants, médicaments auxquels les humoristes attribuaient la propriété d'épaissir le sang ou les humeurs. || *S. m.* Les incrassants sont les opposés des incisifs.

INCRÉDIBILITÉ (lat. *incredibilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est incroyable. L'incrédibilité d'un fait.

INCRÉDULE (lat. *incredulus*), *adj.* Qui n'est pas crédule. Esprit incrédule. || Qui ne croit pas. Incrédules à la parole du Seigneur notre Dieu, Saci. || Qui n'a point la foi théologique. || *Subst.* Un, une incrédule.

INCRÉDULITÉ (lat. *incredulitas*), *s. f.* Répugnance à croire. Je voudrais vaincre enfin mon incrédulité, Rac. || Manque de croyance pour les choses théologiques.

INCRÉÉ, ÉE (*in* négatif et *créé*), *adj.* Qui existe sans avoir été créé. Créateur incréé de la nature entière, Volt. || Chez les chrétiens, la sagesse incréée, le Fils de Dieu. || *Subst.* L'incréé, ce qui n'est pas créé.

* **INCRIMINABLE,** *adj.* En jurispr. Que l'on peut imputer à crime; que l'on peut incriminer.

* **INCRIMINATION,** *s. f.* En jurispr. Action d'incriminer, état de la personne incriminée.

INCRIMINÉ, ÉE, *p. p.* d'incriminer. || *Subst.* L'incriminé. L'incriminée.

INCRIMINER (lat. *in* et *criminari*), *v. a.* Accuser quelqu'un d'un crime; imputer une chose à crime. Incriminer quelqu'un; incriminer sa conduite.

* **INCRISTALLISABLE** (*in* négatif et *cristallisable*), *adj.* En phys. Qui n'est pas susceptible de cristalliser.

* **INCROCHETABLE** (*in* négatif et *crochetable*), *adj.* Qui ne peut être crocheté. Serrure incrochetable.

INCROYABLE (*in* négatif et *croyable*), *adj.* Qui ne peut être cru ou qui est difficile à croire. Un bonheur, un mystère incroyable. || Incroyable à. Tant de harangues... qui nous sont presque incroyables, Fén. || Impers. Il est incroyable, on ne saurait croire, imaginer. || *Subst.* L'incroyable, ce qui ne peut se croire, le merveilleux. || Par exagération, qui passe la croyance, excessif, extraordinaire. Des revers incroyables. || En parlant des personnes, étrange, ridicule. || *S. m.* Nom donné aux petits-maîtres sous le Directoire. || Il s'est dit aussi des femmes d'une élégance outrée. Une incroyable.

INCROYABLEMENT, *adv.* Famil. D'une manière incroyable, excessivement.

* **INCRUSTANT, ANTE,** *adj.* Qui couvre un corps d'une croûte plus ou moins épaisse. Une source incrustante.

INCRUSTATION (lat. *incrustatio*), *s. f.* Action d'incruster; résultat de cette action. Des incrustations de marbre. || Action de former une croûte sur un corps. || Enduit pierreux qui se forme à la surface des corps déposés dans les eaux séléniteuses. || En pathologie, dépôt calcaire qui se forme dans les tissus organiques ou à leur surface.

INCRUSTÉ, ÉE, *p. p.* d'incruster. || *S. m.* Ouvrage d'ébénisterie ou de tabletterie fait par incrustation.

INCRUSTER (lat. *incrustare*), *v. a.* Garnir un objet d'ornements engagés dans la surface. Le temple était incrusté de marbre, Fén. || On dit simplement aussi : Incruster un temple, un pilastre, etc. || Engager dans une surface des objets d'ornement. Incruster une mosaïque dans le pavé d'un temple. || Former une croûte; couvrir d'une couche pierreuse. || S'incruster, *v. r.* Être incrusté. || Se couvrir d'une croûte pierreuse.

INCUBATION (lat. *incubatio*), *s. f.* Action de couver. || Incubation artificielle, procédé à l'aide duquel on fait éclore des œufs en entretenant une chaleur pareille à celle que donne la couveuse. || En méd. Le temps qui s'écoule entre l'action d'une cause morbifique sur l'économie animale et l'invasion de la maladie. La période d'incubation. L'incubation de la petite vérole.

INCULPATION (lat. *inculpatio*), *s. f.* Action d'inculper. Se justifier d'une inculpation.

INCULPÉ, ÉE, *p. p.* d'inculper. || *Subst.* L'inculpé, l'inculpée, celui, celle qu'on soupçonne d'un crime ou d'un délit.

INCULPER (lat. *inculpare*), *v. a.* Charger quelqu'un d'une faute. || S'inculper, *v. r.* S'attribuer une faute. || S'accuser mutuellement.

INCULQUÉ, ÉE, *p. p.* d'inculquer.

INCULQUER (lat. *inculcare*), *v. a.* Faire entrer une chose dans l'esprit à force de la répéter. Obligé de parler plusieurs fois d'une doctrine pour l'inculquer, Fén. || S'inculquer une chose dans l'esprit, l'inculquer à soi, la graver dans son esprit. || Absol. Il aime à répéter pour inculquer, Volt. || S'inculquer, *v. r.* Être inculqué.

INCULTE (lat. *incultus*), *adj.* Qui n'est point cultivé. Terre inculte. || Fig. Qui n'a pas reçu la culture intellectuelle et morale. Un homme, un naturel inculte. || Se dit parfois d'une barbe, d'une chevelure négligée.

INCULTURE, *s. f.* État de ce qui est inculte. L'état d'inculture où sont ces terres. || Fig. Absence de culture intellectuelle et morale.

* **INCUNABLE** (lat. *incunabulum*), *adj.* Édition incunable, édition qui date des commencements de l'imprimerie. || *S. m.* Un incunable, un livre qui date des premiers temps de l'imprimerie.

INCURABILITÉ, *s. f.* Caractère des maladies qui ne sont pas susceptibles de guérison. || Fig. Il se dit des mauvaises dispositions morales.

INCURABLE (lat. *incurabilis*), *adj.* Qui ne peut être guéri, en parlant de maladies. Maladies, blessures incurables. || Fig. Si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, Boss. || Il se dit aussi des personnes. Un malade incurable. || *Subst.* Un incurable, l'homme ou la femme atteints de maladies incurables. || *S. m. pl.* Les Incurables (avec I majuscule), hospice d'incurables.

INCURIE (lat. *incuria*), *s. f.* Défaut de soin, négligence. Il y en a qui ne trouvent leur repos que dans une incurie de toutes choses, Boss.

INCURIOSITÉ (lat. *incuriositas*), *s. f.* Insouciance d'apprendre ce qu'on ignore.

INCURSION (lat. *incursio*), *s. f.* Course de gens de guerre en pays ennemi. Les Turcs font des incursions en Hongrie, Volt. || Par extens. Courses, voyages que l'on fait dans un pays par curiosité ou pour l'explorer. || Fig. Étude, travail dans quelque partie des lettres, des sciences dont on ne s'occupe pas habituellement.

INCUSE (lat. *incusus*), *adj.* Se dit de certaines médailles frappées d'un seul côté par la négligence et la précipitation des ouvriers. || *S. f.* Une incuse.

INDE (lat. *India*), *s. m.* Couleur bleue que l'on tire de l'indigo. || On a donné abusivement le nom d'inde à une couleur bleue tirée de la guède. || Inde ou bois d'Inde, bois de campêche, qui fournit une couleur rouge.

INDÉBROUILLABLE, *adj.* Qui ne peut être débrouillé. La question du bien et du mal demeure un chaos indébrouillable pour ceux qui cherchent de bonne foi, Volt.

* **INDÉCACHETABLE** (*in* négatif et *décacheter*), *adj.* Qui ne peut être décacheté. Enveloppe indécachetable.

INDÉCEMMENT, *adv.* D'une manière indécente.

INDÉCENCE (lat. *indecentia*), *s. f.* Vice de ce qui est contraire à la décence, à l'honnêteté, aux bienséances. || Action, propos indécent. || Chose obscène.

INDÉCENT, ENTE (lat. *indecens*), *adj.* Qui est contre la décence, contre l'honnêteté, contre les bienséances. Des actes indécents. Des paroles indécentes. || Il se dit aussi des personnes. Vous êtes indécent.

INDÉCHIFFRABLE (*in* négatif et *déchiffrer*), *adj.* Qui ne peut être déchiffré. || Par extens. Difficile à lire, en parlant d'une écriture. || Fig. Obscur, embrouillé. Une énigme indéchiffrable. || Fig. Inexplicable, en parlant des personnes, de leur conduite.

INDÉCIS, ISE (lat. *indecisus*), *adj.* Sur quoi il n'y a pas de décision, de solution. Question, bataille indécise. || Douteux, incertain. Un choix indécis. || Qui ne sait pas prendre une résolution, en parlant des personnes. Un homme indécis. Indécis sur ce qu'il avait à faire. || *Subst.* La conscience est inquiète dans les indécis, Vauven. || Vague, difficile à déterminer, à limiter. La lumière indécise du crépuscule. Des bornes indécises.

INDÉCISION (*in* négatif et *décision*), *s. f.* Défaut de décision. || T. d'admin. Partie indécise dans un compte. Il reste à régler les indécisions. || Ce qu'il y a de non déterminé dans une chose. L'indécision des nuances.

INDÉCLINABILITÉ, *s. f.* En gramm. Qualité des mots indéclinables. || Qualité de ce qui est inévitable.

INDÉCLINABLE (lat. *indeclinabilis*), *adj.* En gramm. Qui ne se décline point. On appelle indéclinables les noms qui, sous une seule forme, s'emploient à tous les cas. || Qui ne reçoit pas les signes du genre et du nombre. || *S. m.* Nom qui ne se décline point. || Les indéclinables, les parties invariables du discours, adverbe, préposition, conjonction, interjection. || Qui ne peut être évité. D'une manière invincible, indéclinable, Fén.

INDÉCOMPOSABLE, *adj.* Qui ne peut être décomposé.

* **INDÉCOMPOSÉ, ÉE**, *adj.* Qui n'est pas décomposé. || Corps indécomposé, tout corps qui paraît simple.

INDÉCROTTABLE, *adj.* Qu'on ne peut décrotter. Des souliers indécrottables. || Fig. et famil. Homme indécrottable, homme malplaisant, qu'on ne saurait corriger.

INDÉFECTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est indéfectible. L'indéfectibilité de l'Église.

INDÉFECTIBLE (lat. *in* et *deficere*), *adj.* Qui ne peut défaillir, qui ne peut cesser d'être. L'Église est indéfectible.

* **INDÉFENDABLE** (*in* négatif et *défendable*), *adj.* Qui ne peut être défendu contre un ennemi, contre un adversaire, contre la critique. Cette place est indéfendable.

INDÉFINI, IE (lat. *indefinitus*), *adj.* Qui n'est pas défini, dont nous n'apercevons pas la limite. Espace indéfini. || *S. m.* En philos. L'indéfini n'est point l'infini. || À l'indéfini, *loc. adv.* Sans fin, sans limite. || Qui manque de définition, indéterminé. Une idée indéfinie. || En log. Proposition indéfinie, proposition générale qui convient à tous les êtres de même espèce. || En gramm. Qui exprime une idée vague ou générale qu'on n'applique point à un objet particulier et déterminé. Sens indéfini. *Un* est article indéfini, par opposition à *le* article défini. || Prétérit ou passé indéfini, temps de l'indicatif qui indique l'action comme passée, sans relation nécessaire à une époque déterminée, par exemple : J'ai dit. || Modes indéfinis, modes des verbes où il n'y a pas de personnes : l'infinitif, le participe. || En chim. Combinaisons indéfinies, celles qui se font en toutes proportions.

INDÉFINIMENT, *adv.* D'une manière indéfinie. Ajourner indéfiniment une affaire. || En gramm. Dans un sens indéfini. Ce mot est pris indéfiniment.

INDÉFINISSABLE, *adj.* Qu'on ne saurait définir. Il y a des termes si simples qu'ils sont indéfinissables. || Fig. Un trouble indéfinissable. || Qu'on ne peut pénétrer, expliquer, en parlant des personnes.

* **INDÉFRICHABLE**, *adj.* Qui ne peut être défriché.

INDÉLÉBILE (lat. *indelebilis*), *adj.* Qui ne peut être détruit. Encre indélébile. || Fig. Le caractère de prêtre est indélébile.

* **INDÉLÉBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui ne peut s'effacer. L'indélébilité du caractère de prêtre.

INDÉLIBÉRÉ, ÉE (lat. *indeliberatus*), *adj.* Qui n'est point délibéré, point réfléchi. Un mouvement indélibéré.

INDÉLICAT, ATE (*in* négatif et *délicat*), *adj.* Qui n'a pas de délicatesse dans les sentiments. Homme indélicat. || Il se dit aussi des choses. Procédé indélicat.

* **INDÉLICATEMENT**, *adv.* D'une manière indélicate.

* **INDÉLICATESSE**, *s. f.* Manque de délicatesse dans les sentiments. || Procédé indélicat.

INDEMNE (in-dè-mn'. Lat. *indemnis*), *adj.* En jurispr. Qui n'a pas éprouvé de perte ; indemnisé. Sortir indemne d'une affaire. || Il se dit en un sens analogue, dans le langage général. Sortir indemne d'une guerre.

* **INDEMNISATION** (in-da-mni-za-sion), *s. f.* Action d'indemniser. || Fixation d'une indemnité.

INDEMNISÉ, ÉE, *p. p.* d'indemniser.

INDEMNISER (in-da-mni-zé. *Indemne*), *v. a.* Compenser à quelqu'un le dommage qu'il a souffert, les pertes qu'il a faites. Indemniser quelqu'un de ses pertes. || Fig. Ses succès m'indemnisent des soins que j'ai pris de son éducation. || S'indemniser, *v. r.* Se donner à soi-même une indemnité, une compensation.

* **INDEMNITAIRE** (in-da-mni-tè-r'), *s. m.* Celui qui a droit à une indemnité.

INDEMNITÉ (in-da-mni-té. Lat. *indemnitas*), *s. f.* Compensation pécuniaire accordée à celui qui a éprouvé une perte. || Acte par lequel on promet d'indemniser. || Indemnité de logement, somme allouée à des employés qui ont droit à un logement et à qui l'administration n'en peut donner un. || Bill d'indemnité, voy. BILL.

INDÉPENDAMMENT, *adv.* Sans dépendance, d'une manière indépendante. Dieu nous a créés indépendamment de nous et sans nous, Bourd. || Sans aucun égard à. Indépendamment de tout événement. || Outre, par surcroît. Indépendamment du traitement, il a le logement.

INDÉPENDANCE, *s. f.* Absence de dépendance. Chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme, Boss. || État d'une personne indépendante. Il n'y a personne qui ne regarde le repos et l'indépendance comme le but de tous ses travaux, Volt. || Il se dit aussi par rapport à la fortune. Il s'est acquis une honnête indépendance.

|| Le goût de l'indépendance. || Condition d'un État, d'un pouvoir qui ne relève pas d'un autre. || Au jeu de boston, l'action de faire seul un certain nombre de levées.

INDÉPENDANT, ANTE (*in* négatif et *dépendant*), *adj.* Qui ne dépend point de, qui n'est point subordonné à, en parlant des personnes. Une âme indépendante de la fortune. || Qui est libre de toute dépendance politique. Un chef indépendant. || Qui ne dépend de personne, en parlant des particuliers. Il n'est pas toujours facile d'être pauvre et indépendant, J. J. Rouss. || Il se dit, dans le même sens, de la fortune, de la situation. Une fortune indépendante. || Qui aime à ne dépendre de personne, qui ne se laisse pas dominer par la volonté d'autrui. || Qui n'est pas subordonné à, en parlant des choses. Autorité indépendante du roi. || Se dit des choses qui n'ont point de rapport, de relation avec une autre. Une règle indépendante des lieux, des temps, des nations, des intérêts, Mass.

* **INDÉRACINABLE,** *adj.* Qu'on ne peut déraciner, faire disparaître. Un sentiment indéracinable.

* **INDESCRIPTIBLE,** *adj.* Qui ne peut être décrit.

INDESTRUCTIBILITÉ, *s. f.* Qualité ou état de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE (*in* négatif et *destructible*), *adj.* Qui ne peut être détruit. La masse indestructible des pyramides. || Fig. Une haine indestructible.

INDÉTERMINATION, *s. f.* Défaut de détermination, de volonté. || En philos. Absence de conditions qui déterminent, qui règlent. L'indétermination des rapports. || En algèbre, état de ce qui est indéterminé.

INDÉTERMINÉ, ÉE (lat. *indeterminatus*), *adj.* Qui n'est pas déterminé, fixé, en parlant des choses. Nombre indéterminé. || Qui n'est pas déterminé, résolu, en parlant des personnes. Ceux qui entrent dans les magasins, indéterminés sur le choix des étoffes qu'ils veulent acheter, la Bruy. || En math. Problèmes indéterminés, ceux qui ont un nombre indéterminé de solutions. || Quantités indéterminées, celles que l'on introduit dans le calcul sans leur assigner actuellement une valeur déterminée.

INDÉTERMINÉMENT, *adv.* D'une manière indéterminée. Un mot employé indéterminément.

* **INDEVINABLE,** *adj.* Qui n'est pas susceptible d'être deviné. Soyez impénétrable, soyez indevinable, Volt.

INDÉVOT, OTE (lat. *indevotus*), *adj.* Qui n'est pas dévot, en parlant des personnes. || *S. m.* et *f.* Un indévot. Une indévote. || Se dit aussi des choses. Discours indévot.

INDÉVOTEMENT, *adv.* D'une manière indévote.

INDÉVOTION (lat. *indevotio*), *s. f.* Manque de dévotion.

INDEX (lat. *index*), *s. m.* Table des matières d'un livre. || Index ou indice, catalogue des livres suspects de mauvaise doctrine dont le saint-siége interdit la lecture, quoiqu'ils ne soient pas encore condamnés juridiquement. Mettre un livre à l'index. Congrégation de l'index ou de l'indice. || Fig. Mettre une chose à l'index, l'interdire, en défendre l'usage. || Premier doigt de la main après le pouce. || *Adj.* Le doigt index. || *Au pl.* Des index.

* **INDIANISME,** *s. m.* Caractère indien; études indiennes.

* **INDIANISTE,** *s. m.* Celui qui s'occupe de l'étude du sanscrit et de l'histoire de l'Inde.

INDICATEUR, TRICE (lat. *indicator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui indique, qui dénonce un coupable (sens vieilli). || *S. m.* En anat. L'index. || *Adj.* Le doigt indicateur. || Nom donné aux journaux ou pancartes qui marquent les heures des chemins de fer (avec I majuscule).

INDICATIF, *s. m.* En gramm. Mode des verbes qui exprime l'état ou l'action d'une manière positive, certaine et absolue. || *Adj.* Le mode indicatif.

INDICATIF, IVE (lat. *indicativus*), *adj.* Qui a la propriété d'indiquer, qui indique. Signes indicatifs d'une maladie. Colonnes indicatives des marées. || T. de pratique. État indicatif de, état qui porte l'indication de.

INDICATION (lat. *indicatio*), *s. f.* Action d'indiquer. Il fut arrêté dans la foule sur l'indication d'un tel. || Renseignement, renvoi. || Ce qui est un indice, un signe. Son embarras est une indication de sa faute. || En méd. Notion fournie par l'examen d'un malade, et d'où l'on peut déduire quel est le traitement à employer. || En jurispr. Déclaration. L'indication des biens d'un débiteur.

INDICE (lat. *indicium*), *s. m.* Signe apparent qui indique avec probabilité. Condamner sur les indices les plus faibles. || Dénonciation (sens qui a vieilli). || Par extens. Aussi sert-il [un oiseau] d'indice au chasseur pour chasser le gibier, Buff. || T. de mar. Tout ce qui fait juger de l'approche d'une terre. || Syn. peu usité d'index, au sens de catalogue imprimé des livres défendus à Rome.

INDICIBLE (*in* négatif et lat. *dicere*), *adj.* Qu'on ne saurait dire, exprimer. Des tourments indicibles.

* **INDICT** (in-dikt'. Lat. *indictum*), *s. m.* T. d'anc. coutume. Indiction d'une foire. Un indict annuel.

INDICTION (lat. *indictio*), *s. f.* Convocation à certain jour. || Convocation d'un concile ou d'un synode. || Prescription. L'indiction d'un jeûne. || Période de quinze années. Indiction première, seconde, etc. première, seconde année de chaque indiction.

INDICULE (lat. *indiculus*), *s. m.* Petit index, petite table de matières.

* **INDIEN, ENNE,** *s. m.* et *f.* Habitant de l'Inde proprement dite. || Abusivement, indigène de l'Amérique.

INDIENNE, *s. f.* Étoffe de coton peinte qui se fait aux Indes. || Par extens. Étoffes du même genre fabriquées en Europe. || Vêtement en indienne; robe de chambre.

INDIFFÉREMMENT, *adv.* Sans faire de différence, de distinction. Rendant justice indifféremment à *tous ses sujets*, Fléch. || Avec indifférence, sans intérêt, *avec froideur*. Entendre indifféremment la parole de Dieu, Boss.

INDIFFÉRENCE (lat. *indifferentia*), *s. f.* État d'une personne indifférente. L'indifférence qu'ils ont pour la vérité, Pasc. || Indifférence en matière de religion, indifférence religieuse et absol. indifférence, état d'une personne qui, ne s'attachant à aucune religion, les met toutes au même rang. || État de l'âme d'une personne qui n'est point sensible à l'amour. || En chim. État d'un corps dont les affinités chimiques sont satisfaites, et qui n'a plus de tendance à se combiner à d'autres éléments.

INDIFFÉRENT, ENTE (lat. *indifferens*), *adj.* Qui en soi ne présente pas de différence, et par conséquent pas de cause de détermination ou de préférence, en parlant des choses. La maladie ou la santé lui devinrent indifférentes, Fléch. || Actions indifférentes, actions qui d'elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises. || Qui touche peu, dont on se soucie peu. Tout m'est indifférent. Cette femme m'est indifférente. || Qui est de peu d'importance, de conséquence. Parler de choses indifférentes. Conversation indifférente. || Visage indifférent, visage qui ne se fait remarquer par rien. || Qui n'a pas plus de penchant d'un côté que d'un autre, en parlant des personnes. Indifférent au milieu des partis. || Qui ne prend point d'intérêt à, qui n'est pas touché de. Indifférent à tout. || On dit : Indifférent à, sur, pour. || Absol. Qui n'est touché de rien. || Insensible à l'amour. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui demeure sans penchant pour ceci ou cela. || Les indifférents, ceux qui ne nous touchent en rien. || Celui, celle qui est insensible à l'amour. || En chim. Corps indifférents, corps composés qui n'exercent plus de réactions électro-chimiques, et qui ne se combinent point avec d'autres corps.

* **INDIGÉNAT** (in-di-jé-na), *s. m.* Qualité d'être indigène dans une contrée.

INDIGENCE (lat. *indigentia*), *s. f.* Manque des choses nécessaires à la vie. Être dans l'indigence. || Être à l'indigence, être inscrit parmi les indigents. || Absol. Les indigents en général. Secourir l'indigence. || Fig. Manque, en parlant de choses intellectuelles ou morales. Indigence d'esprit, d'idées. || Manque d'une chose quelconque.

INDIGÈNE (lat. *indigena*), *adj.* Qui est originaire du pays. Animaux, productions indigènes. || Il se construit avec *à*. Production indigène à l'Angleterre. || Qui est établi de tout temps en un pays, en parlant des nations. Peuple indigène. || *S. m.* et *f.* Un, une indigène. Les indigènes de l'Amérique. || Famil. et par plaisanterie, un habitant d'une localité, d'un village, etc.

INDIGENT, ENTE (lat. *indigens*), *adj.* Qui manque des choses nécessaires à la vie. || Fig. Une langue indigente. || *S. m.* et *f.* Un indigent. Une indigente.

INDIGESTE (lat. *indigestus*), *adj.* Qui n'est pas digéré (peu usité en ce sens). || Qui est difficile à digérer. || Fig. Qui est mal digéré, mal fondu, surtout en parlant des ouvrages d'esprit. Ouvrage, pensées indigestes.

INDIGESTION (lat. *indigestio*), *s. f.* Trouble momentané du tube gastro-intestinal, pendant lequel la digestion est arrêtée ou suspendue. || Fig. Cela donne une indigestion, se dit de choses qui fatiguent ou dégoûtent par leur excès, leur répétition, etc.

INDIGÈTE (lat. *indiges*), *adj.* Dans la religion romaine, dieux indigètes, héros divinisés, demi-dieux particuliers au pays.

INDIGNATION (lat. *indignatio*), *s. f.* Sentiment de colère et de mépris qu'excite une personne ou une chose indigne. Être rempli d'indignation.

INDIGNE (lat. *indignus*), *adj.* Qui n'est pas digne de, en parlant des personnes. Indigne de régner. || Indigne de, suivi d'un nom de personne, signifie qu'on n'est pas digne d'appartenir à cette personne. Mais enfin ce Rodrigue est indigne de vous, CORN. || À quoi on ne peut accorder de, en parlant des choses. Une faute indigne de pardon. || En jurispr. Qui est déchu d'une succession pour avoir manqué à quelque devoir essentiel envers le défunt. Déclaré indigne de succéder. || *Subst.* L'indigne. || Qui n'est pas séant, convenable, en parlant des choses. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, BOSS. || Absol. Qui mérite mépris ou haine, en parlant des personnes. Quoi! la peur a glacé mes indignes soldats! RAC. || Il se dit des choses dans le même sens. D'indignes traitements. ||Communion indigne, communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises. || Indigne est quelquefois une épithète que l'on se donne par humilité. Signé : Un tel, prêtre indigne. || Indigne, en bonne part, qui ne mérite pas un reproche, un mauvais sort, etc. || *S. m.* et *f.* Un indigne, une indigne, une personne vile et sans mérites.

INDIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'indigner.

INDIGNEMENT, *adv.* D'une manière indigne.

INDIGNER (lat. *indignari*), *v. a.* Exciter l'indignation. || Être indigné de ou que, éprouver de l'indignation. Il est indigné qu'on lui ait préféré un tel. Je suis indigné de tout ce que je vois. || S'indigner, *v. r.* Être indigné, éprouver de l'indignation.

INDIGNITÉ (lat. *indignitas*), *s. f.* Qualité qui rend indigne de. Exclu pour cause d'indignité. || Il se dit des choses, en un sens analogue. L'indignité de son état. || Qualité qui rend odieux ou méprisable, en parlant des choses. L'indignité de cette action. || Action indigne, odieuse. || Outrage, mépris. À cette indignité je ne connus plus rien, CORN.

INDIGO (esp. *indico*), *s. m.* Matière colorante qui sert à teindre en bleu, et que l'on retire des feuilles et des tiges des indigotiers. || La plante même qui fournit l'indigo. || Par extens. Toute couleur semblable à l'indigo. || Nom d'une des sept couleurs du spectre solaire.

INDIGOTERIE, *s. f.* Lieu où l'on prépare l'indigo. || Cuve destinée au travail de l'indigo.

INDIGOTIER, *s. m.* En bot. Genre de plantes légumineuses qui croissent dans la zone torride et fournissent la matière colorante qu'on nomme indigo.

* **INDIGOTIER**, *s. m.* Ouvrier qui travaille à la préparation de l'indigo.

* **INDIGOTINE**, *s. f.* En chim. Principe immédiat retiré de l'indigo.

INDIQUÉ, ÉE, *p. p.* d'indiquer.

INDIQUER (lat. *indicare*), *v. a.* Faire connaître, enseigner à quelqu'un une personne ou une chose. ||En méd. Fournir une indication. || Montrer, désigner par un indice quelconque. Indiquer une chose du doigt. || Faire connaître l'existence d'une chose, avec un nom de chose pour sujet. Ce mémoire indique une plume très-exercée. || Dénoncer (sens vieilli). || Déterminer, assigner. Indiquer les causes d'un phénomène. || Fixer. Indiquer une assemblée. || Dessiner, représenter quelque objet sans grands détails || Fig. Marquer les traits principaux, sans entrer dans les détails, en parlant d'un ouvrage d'esprit. || S'indiquer, *v. r.* Être indiqué.

INDIRECT, ECTE (in-di-rekt'. Lat. *indirectus*), *adj.* Qui n'est pas direct. Chemin indirect. || Fig. Qui suit une voie détournée. Avis indirect. || Louanges indirectes, celles qu'on donne adroitement à quelqu'un, sans qu'on témoigne avoir le dessein de le louer. || En gramm. Régime, complément indirect, celui qui ne reçoit l'action indiquée par le verbe qu'à l'aide d'une préposition. || Dans les langues classiques, cas indirects, le génitif, le datif, l'ablatif. || Modes indirects ou obliques dans les verbes, les modes personnels autres que l'indicatif. || En littér. Discours indirect, forme que prennent les historiens pour rapporter à la troisième personne les discours tenus ou supposés tenus à la première. || En jurispr. Avantage indirect, avantage que l'on fait à quelqu'un contre la loi, au moyen d'une personne interposée ou de quelque acte simulé. ||Ligne indirecte, ligne collatérale. || Contributions indirectes, voy. CONTRIBUTIONS.

INDIRECTEMENT, *adv.* D'une manière indirecte.

INDISCIPLINABLE (*in* négatif et *disciplinable*), *adj.* Qui n'est pas disciplinable. Enfant, armée indisciplinable.

INDISCIPLINE (lat. *indisciplina*), *s. f.* Manque de discipline.

INDISCIPLINÉ, ÉE (lat. *indisciplinatus*), *adj.* Qui n'est pas discipliné, qui manque à la discipline.

INDISCRET, ÈTE (lat. *indiscretus*), *adj.* Qui manque de discrétion, de retenue, en parlant des personnes. || Il se dit aussi en parlant des choses. Regard, zèle indiscret. || Qui ne sait point garder le secret. || Se dit aussi des choses par lesquelles on révèle ce qu'on devrait taire, cacher. Une langue indiscrète. || *S. m.* et *f.* Un indiscret, une indiscrète, celui, celle qui manque de retenue, de discrétion. || Celui, celle qui ne sait point garder un secret.

INDISCRÈTEMENT, *adv.* D'une manière indiscrète, sans retenue. Il en a usé indiscrètement. || En laissant aller un secret. Il a parlé indiscrètement.

INDISCRÉTION (lat. *indiscretio*), *s. f.* Manque de discrétion. Mais ne serait-ce point une indiscrétion de vous demander quelle peut être votre affaire? MOL. || Action indiscrète. || Parole indiscrète. || Manque de secret. Il est d'une indiscrétion reconnue.

* **INDISCUTABLE** (*in* négatif et *discutable*), *adj.* Qui n'est pas susceptible d'être discuté, qui ne soutient pas la discussion. Proposition indiscutable.

INDISPENSABLE (*in* négatif et *dispenser*), *adj.* Dont on ne peut avoir dispense. La défense d'épouser la femme de son frère est indispensable, BOSS. || Dont on ne peut se dispenser, se passer. Ces objets me sont indispensables. || *S. m.* Espèce de petit sac dans lequel les femmes portaient leur bourse, leur mouchoir, etc. || L'indispensable, ce qui est rigoureusement nécessaire.

INDISPENSABLEMENT, *adv.* D'une manière indispensable. Les hommes sont indispensablement obligés d'aimer Dieu, FÉN.

INDISPONIBLE (*in* négatif et *disponible*), *adj.* En jurispr. Dont les lois ne permettent pas de disposer, en parlant des biens.

INDISPOSÉ, ÉE, *p. p.* d'indisposer.

INDISPOSER (*in* et *disposer*), *v. a.* Rendre un peu malade. || Fig. Rendre peu favorable. Ses manières impérieuses ont indisposé les esprits, ont indisposé contre lui. || Fig. S'indisposer, *v. r.* Devenir défavorable.

INDISPOSITION, *s. f.* Incommodité légère; légère altération dans la santé. || Fig. Disposition peu favorable, éloignement pour quelqu'un, pour quelque chose. Leur indisposition à mon égard, contre moi.

INDISSOLUBILITÉ, *s. f.* En chim. Propriété d'un corps qui ne peut se dissoudre. || Fig. Qualité de ce qui ne peut se défaire. L'indissolubilité du mariage.

INDISSOLUBLE (lat. *indissolubilis*), *adj.* Qui ne peut être dissous. L'or est indissoluble dans l'acide sulfurique. || Qui ne peut être défait. Engagement indissoluble.

INDISSOLUBLEMENT, *adv.* D'une manière indissoluble. Il sont unis indissolublement.

INDISTINCT, INCTE (lat. *indistinctus*), *adj.* Qui n'est pas distinct. La vision devient indistincte, BUFF. || Par extens. Mal perçu, mal défini. Des voix confuses et indistinctes. Notions indistinctes.

INDISTINCTEMENT, *adv.* D'une manière indistincte, confuse. Voir, parler indistinctement. || Sans faire de distinction. On les punit tous indistinctement.

INDIVIDU (lat. *individuus*), *s. m.* Tout corps considéré comme un tout distinct par rapport à l'espèce à laquelle il appartient. || Échantillon d'une espèce quelconque, organique ou inorganique. || Il se dit particulièrement des personnes. Tous les individus qui composent

une nation. || L'être personnel considéré par opposition à l'État ou à la société. || Homme que l'on ne connait pas, ou qu'on ne veut pas nommer, ou dont on parle en plaisantant ou avec mépris. Quel est cet individu? || Famil. Soigner son individu, avoir grand soin de sa personne.

* **INDIVIDUALISATION**, *s. f.* Action d'individualiser; effet de cette action; état de l'objet individualisé.

INDIVIDUALISÉ, ÉE, *p. p.* d'individualiser.

INDIVIDUALISER, *v. a.* En philos. Rendre individuel. || Dans le langage général, donner une marque individuelle. || S'individualiser, *v. r.* Devenir individuel.

* **INDIVIDUALISME**, *s. m.* En philos. Système d'isolement dans l'existence, l'opposé de l'esprit d'association. || Théorie qui fait prévaloir les droits de l'individu sur ceux de la société.

* **INDIVIDUALISTE**, *adj.* Qui appartient à l'individualisme. Systèmes individualistes. || *S. m.* Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ, *s. f.* En philos. Ce qui constitue l'individu. || Néolog. Individu. Toutes les individualités entrent dans la lutte. || Il se dit aussi quelquefois pour personnalité. C'est une brillante individualité.

INDIVIDUEL, ELLE, *adj.* Qui est de l'individu, qui appartient à l'individu. Qualité individuelle. || Qui concerne chaque personne ou une seule personne. Les garanties individuelles. || *S. m.* Transporter le raisonnement de l'individuel au collectif.

INDIVIDUELLEMENT, *adv.* D'une manière individuelle. || Pour ce qui concerne chacun en particulier. Prêter individuellement serment.

INDIVIS, ISE (in-di-vi. lat. *indivisus*), *adj.* Qui ne se divise pas. Clause une et indivise. || T. de pratique. Qui n'est point divisé. Succession indivise. || Propriétaires indivis, ceux qui possèdent par indivis. || PAR INDIVIS, *loc. adv* Sans être divisé. Posséder par indivis.

INDIVISÉMENT, *adv.* T. de pratique. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui ne peut être divisé. L'indivisibilité d'un atome, de l'empire, etc.

INDIVISIBLE (lat. *indivisibilis*), *adj.* Qui n'est pas divisible. Un atome indivisible. || Fig. La question est indivisible. || La république une et indivisible, titre que prit la république française, par opposition aux tendances fédéralistes. || En jurispr. Obligation indivisible, obligation à laquelle chacun des obligés est tenu pour le tout. || *Subst.* L'indivisible, ce qui n'est pas divisible.

INDIVISIBLEMENT, *adv.* D'une manière indivisible.

INDIVISION (lat. *indivisio*), *s. f.* État d'une chose possédée par indivis, ou des personnes qui possèdent une chose par indivis. Demeurer dans l'indivision.

IN-DIX-HUIT, *adj. invar.* Format in-dix-huit, format où la feuille est pliée en dix-huit feuillets et fait trente-six pages. || *S. m.* Un in-dix-huit, un volume in-dix-huit. Des in-dix-huit. || On écrit aussi : in-18.

INDOCILE (lat. *indocilis*), *adj.* Qui n'est pas docile, qui est très-difficile à instruire, à gouverner. Un enfant, un peuple, un animal indocile. Indocile à ton joug, fatigué de ta loi, RAC. || Qui résiste à. Indocile à la flatterie. il en craignait jusqu'à l'apparence, BOSS. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Une indocile curiosité et un esprit de révolte, BOSS. || Indocile se construit avec la préposition *à*. Mais on ne dit pas : Indocile à une personne.

* **INDOCILEMENT**, *adv.* D'une manière indocile.

INDOCILITÉ, *s. f.* Caractère de celui qui est indocile. L'indocilité d'un enfant, d'un cheval, etc.

* **INDO-EUROPÉEN, ENNE**, *adj.* Qui commence à l'Inde et finit à l'Europe inclusivement. Langues, races indo-européennes.

* **INDOLEMMENT**, *adj.* Avec indolence.

INDOLENCE (lat. *indolentia*), *s. f.* En méd. Privation de sensibilité physique. L'indolence d'une tumeur. || En philos. État d'une âme qui ne s'émeut de rien, ni du bien, ni du mal. || État d'une personne peu sensible à ce qui touche ordinairement les autres hommes. || Privation de sensibilité morale. La tranquillité et l'indolence dans les crimes, MASS. || Nonchalance amoureuse des aises. Vivre dans l'indolence. Une grande indolence à penser.

INDOLENT, ENTE (lat. *indolens*), *adj.* En méd. Qui ne cause pas de douleur. Une goutte indolente. || Privé de sensibilité morale, sur qui rien ne fait impression. || Il se dit des choses en un sens analogue. On n'a aucune prise sur les naturels indolents, FÉN. || Qui ne se donne pas de peine. || Il se dit aussi des choses. Sa démarche était indolente. || *S. m.* et *f.* Un indolent. Une indolente.

INDOMPTABLE (in-don-ta-bl'. *In* négatif et *domptable*), *adj.* Qu'on ne peut dompter. Homme, cheval indomptable. || En parlant des choses. Ardeur indomptable.

* **INDOMPTABLEMENT** (in-don-ta-ble-man), *adv.* D'une manière indomptable.

INDOMPTÉ, ÉE (in-don-té. *In* négatif et *dompté*), *adj.* Qui n'est point dompté, ou qui n'a pu être encore dompté. Un cheval indompté. || Fougueux, emporté. || Qui n'a pas été subjugué. Un peuple indompté. || Qui n'a pas été subjugué moralement. Passions indomptées. || Qui ne peut être contenu, réprimé. Orgueil indompté.

IN-DOUZE, *adj. invar.* Format in-douze, format où la feuille est pliée en douze feuillets et fait vingt-quatre pages. Volume in-douze. || *S. m.* Un in-douze, un volume in-douze. Des in-douze. || On écrit aussi : in-12.

INDU, UE (*in* négatif et *dû*), *adj.* Qui est contre ce qu'on doit, contre la raison, contre la règle, contre l'usage. Une réclamation indue. || Heure indue, heure à laquelle il ne convient pas de faire quelque chose. || T. de droit. Qu'on ne doit pas. || *S. m.* L'indu, ce qu'on ne doit pas. Le payement de l'indu.

INDUBITABLE (lat. *indubitabilis*), *adj.* Dont on ne peut douter. Il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, BOURD. Les vérités géométriques sont indubitables.

INDUBITABLEMENT, *adv.* D'une façon indubitable.

* **INDUCTIF, IVE** (lat. *inductivus*, *adj.* Qui induit à. Des conseils inductifs à mal (peu usité en ce sens). || Qui procède par induction. Méthode inductive, voy. INDUCTION. || En phys. Capacité inductive, facilité plus ou moins grande avec laquelle l'électricité neutre se décompose et se recompose dans une même molécule.

* **INDUCTILE** (*in* négatif et *ductile*), *adj.* En phys. Qui n'est pas ductile.

* **INDUCTILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est inductile.

INDUCTION (lat. *inductio*), *s. f.* Action d'induire, de mener vers, suggestion. Il s'est laissé aller à cela par l'induction d'un tel (sens peu usité). || Manière de raisonner qui consiste à inférer une chose d'une autre. Il ne peut juger des choses qu'il ne voit pas que par induction sur celles qu'il voit, J. J. ROUSS. || En philos. Sorte d'analyse où l'on va des effets à la cause, des conséquences au principe, du particulier au général. || Conséquence que l'on tire par induction. || En phys. Courant d'induction, mode particulier d'action de l'électricité.

INDUIRE (lat. *inducere*), *v. a.* Mener à, conduire vers, pousser à. Je suis induit à ce sentiment par le succès de certaines gens, LA BRUY. || Il se prend souvent en mauvaise part. Induire à mal faire. || Induire à erreur, conduire à l'erreur. || Induire en erreur, faire tomber dans une erreur. || Induire en erreur, tromper à dessein. || Induire en tentation, faire tomber dans la tentation. || Faire une induction, tirer une conséquence. || Absol. Induire est un procédé logique constamment employé dans les sciences d'observation. || S'induire, *v. r.* Être induit, être conclu. || S'engager réciproquement à quelque chose. Ils s'induisent de bonne heure au mal.

INDUIT, ITE, *p. p.* d'induire. || En phys. Fil induit, fil de cuivre isolé par un fil de soie qui le recouvre, et servant à la production des courants d'induction.

* **INDULGEMMENT**, *adv.* D'une manière indulgente. Ils agissent trop indulgemment avec les pécheurs, BOSS.

INDULGENCE (lat. *indulgentia*), *s. f.* Facilité à excuser et à pardonner les fautes. La mollesse ou l'indulgence pour soi et la dureté pour les autres ne sont qu'un seul et même vice, LA BRUY. || Rémission de tout ou partie de la peine due au péché que le pape accorde en vertu des mérites du Sauveur (en ce sens il s'emploie souvent au pluriel). Indulgence plénière, voy. PLÉNIÈRE. || Fig et famil. Gagner, mériter les indulgences, les indulgences plénières, se dit, en plaisantant, d'une personne qui fait une chose méritoire, difficile, désagréable.

INDULGENT, ENTE (lat. *indulgens*), *adj.* Qui a de l'indulgence, qui pardonne aisément. || On dit indulgent à, pour, envers. Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent, BOIL. Henri IV était indulgent à ses amis,

VOLT. || Il se dit des choses dans le même sens. Une morale indulgente. Un regard indulgent.

INDULT (in-dult'. Lat. *indultum*), *s. m.* Privilége accordé par lettres du pape à quelque corps ou à quelque personne, de pouvoir nommer à certains bénéfices, ou de pouvoir les tenir contre la disposition du droit commun. || Droit particulier qu'avaient le chancelier de France et les officiers du parlement de Paris, de requérir sur un évêché ou sur une abbaye le premier bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre.

INDULTAIRE, *s. m.* Celui qui a droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDÛMENT, *adv.* T. de pratique. D'une manière indue. On a indûment procédé.

* **INDUSTRIALISME**, *s. m.* Néolog. Goût pour l'industrie; préférence donnée au monde industriel. || Système qui considère l'industrie comme le pivot des sociétés. || Prépondérance politique des industriels.

INDUSTRIE (lat. *industria*), *s. f.* Habileté à faire quelque chose, à exécuter un travail manuel. Cela est fait avec beaucoup d'industrie. || Fig. Invention, savoir-faire. Il a mille industries pour faire plaisir à son voisin, FÉN. || Vivre d'industrie, trouver moyen de subsister par son adresse et par son savoir-faire (ne se dit qu'en mauvaise part). || Chevalier d'industrie, voy. CHEVALIER. || Profession mécanique ou mercantile, art, métier que l'on exerce pour vivre. Exercer une industrie. || Nom sous lequel on comprend toutes les opérations qui concourent à la production des richesses. L'industrie agricole, commerciale, manufacturière. Les produits de l'industrie. || Industrie se dit quelquefois de tous les arts industriels, par opposition à l'agriculture. || Les grandes industries, celles qui travaillent et produisent en grand; les petites industries, celles qui travaillent et produisent en petit.

INDUSTRIEL, ELLE, *adj.* Qui appartient à l'industrie, qui en provient, qui s'en occupe. Les arts, les produits industriels. Études, écoles industrielles. || *S. m.* Un industriel, celui qui se livre à l'industrie.

* **INDUSTRIELLEMENT**, *adv.* D'une manière qui se rapporte à l'industrie, d'une manière industrielle.

INDUSTRIEUSEMENT, *adv.* D'une manière industrieuse.

INDUSTRIEUX, EUSE (lat. *industriosus*), *adj.* Qui a de l'industrie, de l'adresse. Une main industrieuse. || Fig. Industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, BOSS.

INDUTS (in-du. Lat. *indutus*), *s. m. pl.* Nom donné dans plusieurs églises aux ecclésiastiques qui assistent aux messes hautes, revêtus d'aubes et de tuniques pour servir le diacre et le sous-diacre.

INÉBRANLABLE (*in* négatif et *ébranler*), *adj.* Qui ne peut être ébranlé. Une masse inébranlable. || Par extens. Il se dit d'une troupe que le choc ennemi n'ébranle pas. || Fig. Les bornes de nos talents sont encore plus inébranlables que celles des empires, VAUVEN. || Constant, ferme, qui ne se laisse point abattre. Inébranlable dans ses amitiés. || Il se dit des choses morales. Amitié inébranlable. Mon cœur inébranlable aux plus cruels tourments, CORN. || Qu'on ne peut faire changer de dessein, d'opinion. J'étais inébranlable dans ces maximes, FÉN.

INÉBRANLABLEMENT, *adv.* D'une manière inébranlable. || Fig. Inébranlablement attaché à son devoir.

INÉDIT, ITE (i-né-di. Lat. *ineditus*), *adj.* Qui n'a point été édité. Œuvres inédites.

INEFFABILITÉ (lat. *ineffabilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est ineffable. L'ineffabilité des mystères.

INEFFABLE (lat. *ineffabilis*), *adj.* Qui ne peut être exprimé par des paroles. Une joie ineffable. || Il se dit particulièrement de Dieu et des mystères de la religion.

* **INEFFABLEMENT**, *adv.* D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE (*in* négatif et *effaçable*), *adj.* Qui ne peut être effacé. Une empreinte ineffaçable. || Fig. Les grandes impressions du cœur sont ineffaçables.

INEFFICACE (lat. *inefficax*), *adj.* Qui n'a point d'efficacité. Une résolution, un remède inefficace.

* **INEFFICACEMENT**, *adv.* D'une manière qui n'est point efficace. Après le saccagement de Rome, inefficacement secourue par les Français, VOLT.

INEFFICACITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est inefficace.

INÉGAL, ALE (lat. *inæqualis*), *adj.* Qui n'est point égal, c'est-à-dire qui n'est pas de même étendue, grandeur, durée, force, valeur, etc. Deux personnes de condition inégale. Des forces inégales. || En bot. Se dit des parties qui n'ont pas les mêmes dimensions. Étamines inégales. || Par extens. Combat inégal, combat où les forces ne sont pas égales des deux côtés. || Qui est raboteux. Un terrain inégal. || Qui n'est pas réglé, régulier, uniforme. Marcher d'un pas inégal. || Pouls inégal, celui dans lequel les pulsations diffèrent les unes des autres par rapport à la grandeur et à la durée. || Respiration inégale, celle dont les mouvements ne se succèdent pas d'une manière uniforme. || Fig. Mêlé de bon et de mauvais. Conduite inégale. Style inégal. L'homme du meilleur esprit est inégal, LA BRUY. || Qui offre de grandes et subites variations d'humeur. Un homme inégal.

INÉGALEMENT, *adv.* D'une manière inégale.

INÉGALITÉ (lat. *inæqualitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est inégal. Quelque apparente inégalité que la fortune ait mise entre nous, la nature n'a pas voulu qu'il y eût grande différence d'un homme à un autre, BOSS. || Les inégalités sociales, l'inégalité qui est entre les diverses classes de la société. || En algèbre, nom des expressions dans lesquelles figurent les signes $>$ (plus grand) ou $<$ (plus petit que). || État d'une surface qui n'est pas plane, unie. Les inégalités qui sont à la surface de la terre. || Défaut de régularité. L'inégalité du cours d'un fleuve, du pouls, etc. || En astron. Irrégularité que l'on observe dans le mouvement des astres. || Les inégalités d'un style, d'un auteur, se dit quand un style, un auteur a des passages faibles ou mauvais à côté d'autres qui sont bons. || Défaut d'égalité dans les dispositions morales. Les inégalités du caractère influent sur l'esprit, VAUVENARGUES.

INÉLÉGANCE (lat. *inelegantia*), *s. f.* Défaut d'élégance. L'inélégance et l'irrégularité du langage, BOSS.

INÉLÉGANT, ANTE (lat. *inelegans*), *adj.* Qui n'est pas élégant. Un tour de phrase inélégant.

* **INÉLIGIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de celui qui ne peut être élu.

INÉLIGIBLE (*in* négatif et *éligible*), *adj.* Qui n'est pas éligible.

* **INÉLUCTABLE** (lat. *ineluctabilis*), *adj.* Néolog. Contre quoi on ne peut lutter. Un destin inéluctable.

INÉNARRABLE (lat. *inenarrabilis*), *adj.* Qui ne peut être narré, raconté. Des choses inénarrables.

INEPTE (lat. *ineptus*), *adj.* Qui n'a point d'aptitude. C'est un homme inepte à tout, BOUHOURS. || On dit aujourd'hui inapte. || Qui ne s'adapte pas à, en parlant des choses. Des raisons ineptes. || Qui est sans aptitude aucune, sans capacité, sans esprit. C'est un homme inepte. || Il se dit des choses dans le même sens. Des paroles ineptes. || *Subst.* Les ineptes, les personnes ineptes.

* **INEPTEMENT**, *adv.* Avec ineptie; d'une manière inepte.

INEPTIE (i-nè-psie. Lat. *ineptia*), *s. f.* Caractère, actes d'un homme inepte. || L'ineptie, les gens ineptes. L'ineptie nomme ses fautes des malheurs, DUCLOS. || Se dit des choses. L'ineptie d'une pareille conduite. || Action, idée, parole absurde, impertinente. Dire, faire des inepties.

INÉPUISABLE (*in* négatif et *épuisable*), *adj.* Qu'on ne peut épuiser. Source inépuisable. || Par extens. Des richesses inépuisables. || Fig. Qui ne cesse jamais de fournir, d'abonder. Zèle inépuisable. || Se dit des personnes dans le même sens. Ce Dieu dans ses bontés toujours inépuisable, CORN.

* **INÉPUISABLEMENT**, *adv.* D'une manière inépuisable.

INERME (lat. *inermis*), *adj.* En bot. Qui n'a ni aiguillons, ni épines. Une tige inerme.

INERTE (lat. *iners*), *adj.* Qui est sans activité propre. Des corps inertes. || Sol inerte, partie du sol arable située entre le sol actif et le sous-sol. || Qui n'a point d'activité intellectuelle ou morale. Un esprit inerte. || Il se dit des choses dans le même sens. Une résistance inerte.

INERTIE (i-nèr-sie. Lat. *inertia*), *s. f.* En phys. Propriété qu'ont les corps de ne pouvoir modifier d'eux-mêmes l'état de mouvement ou de repos dans lequel ils sont. || Force d'inertie dans les corps, résistance au mouvement qui ne vient que de leur masse et qui est proportionnelle à la quantité de matière qui leur est propre.

|| Fig. Force d'inertie, résistance passive qui consiste principalement à ne pas obéir aux ordres qui prescrivent une action. || Manque d'activité intellectuelle ou morale.

INESPÉRÉ, ÉE (*in* négatif et *espéré*), *adj.* Qui n'est pas espéré. Les biens inespérés que le ciel vous envoie, CORN.

INESPÉRÉMENT, *adv.* D'une manière inespérée.

INESTIMABLE (lat. *inæstimabilis*), *adj.* Qu'on ne peut estimer, qui est au-dessus de toute estimation, en parlant des choses. Un bien, un prix inestimable.

INÉVITABLE (lat. *inevitabilis*), *adj.* Qu'on ne peut éviter. Des maux inévitables. || Il est inévitable, avec *que* et le subjonctif. Il est inévitable qu'on vous fasse un procès.

INÉVITABLEMENT, *adv.* D'une manière inévitable.

INEXACT, ACTE (*in* négatif et *exact*), *adj.* Qui n'est pas exact, en parlant des choses. Copie inexacte. || Qui n'est pas exact, en parlant des personnes. Homme inexact.

INEXACTEMENT, *adv.* D'une manière inexacte.

INEXACTITUDE, *s. f.* Défaut d'exactitude dans les choses. L'inexactitude d'un calcul. || Défaut d'exactitude dans les personnes. Il est d'une grande inexactitude à remplir ses devoirs. || Faute, erreur commise par inexactitude.

INEXCUSABLE (lat. *inexcusabilis*), *adj.* Qui ne peut être excusé, en parlant des choses. Un crime inexcusable. || Qui ne peut être excusé, en parlant des personnes. L'un pèche avec connaissance et il est plus inexcusable, FLÉCH. Vous êtes inexcusable d'en avoir usé ainsi.

INEXÉCUTABLE (*in* négatif et *exécutable*), *adj.* Qui ne peut être exécuté. Un ordre inexécutable.

* **INEXÉCUTÉ, ÉE,** *adj.* Qui n'a point été exécuté.

INEXÉCUTION (*in* négatif et *exécution*), *s. f.* Manque d'exécution. L'inexécution des lois, d'un contrat, etc.

INEXERCÉ, ÉE (*in* négatif et *exercé*), *adj.* Qui n'est pas exercé. Des troupes inexercées. Une main inexercée.

* **INEXIGIBILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est inexigible.

INEXIGIBLE (*in* négatif et *exigible*), *adj.* Qui n'est point exigible ; qui ne peut être exigé. Dette inexigible.

INEXORABLE (lat. *inexorabilis*), *adj.* Qui ne peut être touché par les prières. Mon père et mon devoir étaient inexorables, CORN. || Fig. Un honneur inexorable. || Inexorable à. Aurez-vous le cœur assez dur pour être inexorable à votre roi ? FÉN.

INEXORABLEMENT, *adv.* D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE, *s. f.* Manque d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE (*in* négatif et *expérimenté*), *adj.* Qui n'a point d'expérience. Un chef inexpérimenté. Des mains inexpérimentées. || Dont on n'a pas fait l'expérience. Une substance encore inexpérimentée.

INEXPIABLE (lat. *inexpiabilis*), *adj.* Qui ne peut être expié. Cette inexpiable faute. Un forfait inexpiable.

INEXPLICABLE (lat. *inexplicabilis*), *adj.* Qui ne peut être expliqué. Une énigme inexplicable. Il n'y a point d'insecte qui ne soit une merveille inexplicable, VOLT. || Dont on ne peut se rendre compte. La confiance comme la crainte sont inexplicables dans les affections vives, STAEL. || En parlant des personnes, dont on ne peut se rendre compte, bizarre, étrange. Un caractère inexplicable.

* **INEXPLIQUÉ, ÉE** (*in* négatif et *expliqué*), *adj.* Qui n'est pas expliqué.

* **INEXPLOITABLE,** *adj.* Qui ne peut pas être exploité.

* **INEXPLOITÉ, ÉE** (*in* négatif et *exploité*), *adj.* Qui n'est point exploité.

* **INEXPLORÉ, ÉE** (*in* négatif et *exploré*), *adj.* Qui n'a pas été exploré. Terre inexplorée.

* **INEXPLOSIBLE** (*in* négatif et *explosible*), *adj.* En phys. Qui ne peut faire explosion. Machine inexplosible.

* **INEXPRESSIF, IVE** (*in* négatif et *expressif*), *adj.* Qui n'est pas expressif. Une physionomie inexpressive.

INEXPRIMABLE (*in* négatif et *exprimer*), *adj.* Qu'on ne peut exprimer. Un charme inexprimable.

INEXPUGNABLE (lat. *inexpugnabilis*), *adj.* Qui ne peut être pris par la force des armes. Une tour inexpugnable. || Fig. Ce cœur inexpugnable, CORN.

* **INEXTENSIBILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui ne peut pas être étendu.

* **INEXTENSIBLE** (*in* négatif et *extensible*), *adj.* Qui ne peut être étendu. Un fil inextensible.

* **IN EXTENSO,** voy. EXTENSO.

INEXTINGUIBLE (lat. *inextinguibilis*), *adj.* Qui ne peut s'éteindre. Feu inextinguible. || Fig. Se dit de choses comparées à un feu. Soif, fièvre inextinguible. || Rire inextinguible, rire éclatant que rien ne peut arrêter.

IN EXTREMIS, voy. EXTREMIS.

INEXTRICABLE (lat. *inextricabilis*), *adj.* Dont on ne peut se tirer. Labyrinthe, embarras inextricable.

INFAILLIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui ne peut faillir, manquer d'arriver. L'infaillibilité d'un succès, d'un principe, etc. || Qualité de qui ne peut faillir, commettre une faute, se tromper. || Qualité de ne point faillir, de ne point errer en matière de foi, qui, suivant les catholiques, appartient à l'Église, aux conciles et au pape.

INFAILLIBLE (*in* négatif et *faillible*), *adj.* Qui ne peut manquer d'arriver. Mon entreprise est sûre et sa perte infaillible, CORN. || Recette, secret, remède infaillible, c'est-à-dire qui ne manque jamais de réussir. || Qui ne peut se tromper. Cette prudence présomptueuse qui se croyait infaillible, BOSS. || Chez les catholiques, qui ne peut errer dans les matières de foi. L'Église est infaillible. || Qui ne peut commettre de mauvaise action.

INFAILLIBLEMENT, *adv.* D'une manière infaillible.

INFAISABLE (*in* négatif et *faisable*), *adj.* Qui n'est pas faisable. Une chose infaisable.

INFAMANT, ANTE, *adj.* Qui porte infamie. Une note infamante. || En droit criminel, peines infamantes, peines frappant le condamné d'infamie.

INFAMATION (lat. *infamatio*), *s. f.* En jurispr. anc. Note d'infamie.

INFÂME (lat. *infamis*), *adj.* Qui s'est diffamé dans l'opinion publique. Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour, CORN. || Qui est flétri par les lois. Il y a des châtiments qui rendent infâme. || En parlant des choses, qui entraîne la flétrissure légale. La condition des comédiens était infâme chez les Romains, LA BRUY. || Il se dit des choses qui entraînent la flétrissure morale. Une vie infâme. || Il se dit par exagération de ce qui est messéant, indigne. Cela est infâme. || On l'applique aussi en ce sens aux personnes. || Sale, malpropre. Un taudis infâme. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a fait des choses flétries par la loi ou par la morale. || Par exagération, un infâme, une personne qui mérite les plus graves reproches.

INFAMIE (lat. *infamia*), *s. f.* Flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation, soit par la loi, soit par l'opinion publique. Note d'infamie. || Se dit aussi des choses qui rendent infâme. L'infamie de sa conduite. || Action infâme, honteuse, indigne d'un honnête homme. Faire des infamies. || Paroles injurieuses à l'honneur, à la réputation. Il lui a dit mille infamies. || En ce sens, il ne se dit qu'au pluriel. || Discours, pièce de vers, pièce de théâtre infâme par la licence et la grossièreté. Ces plates infamies qu'on a jouées pendant plus d'un siècle, VOLT.

INFANT, ANTE (esp. *infante*), *s. m.* et *f.* Titre qu'on donne aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal. L'infant, l'infante d'Espagne.

INFANTERIE (ital. *infanteria*), *s. f.* Gens de guerre qui marchent et qui combattent à pied. || Infanterie de marine, corps au service des colonies.

INFANTICIDE (lat. *infanticidium*), *s. m.* Meurtre d'un enfant, et particulièrement d'un enfant nouveau-né.

INFANTICIDE (lat. *infanticida*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tue un enfant, et particulièrement un enfant qui vient d'être mis au monde. || *Adj.* Une mère infanticide.

INFATIGABLE (lat. *infatigabilis*), *adj.* Qui ne peut être fatigué. De leurs vers fatigants lecteurs infatigables, MOL. Des hommes... infatigables à disputer et à écrire, BOSS. || Il se dit des choses. Des soins infatigables.

INFATIGABLEMENT, *adv.* D'une manière infatigable.

INFATUATION, *s. f.* Prévention sotte en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

INFATUÉ, ÉE, *p. p.* d'infatuer.

INFATUER (lat. *infatuare*), *v. a.* Donner une prévention folle pour une personne ou une chose. Nous sommes infatués du monde comme s'il ne devait jamais finir, FÉN. || S'infatuer, *v. r.* Devenir infatué. Un orgueilleux qui s'infatue de ses prétendues bonnes qualités, BOURD.

INFÉCOND, ONDE (lat. *infecundus*), *adj.* Qui n'est pas fécond, en parlant des femelles. || Il se dit des œufs, des germes. Un œuf infécond. || Par extens. Il se dit des terres. Champs inféconds. || Fig. Esprit infécond.

INFÉCONDITÉ (lat. *infecunditas*), *s. f.* Manque de

fécondité dans les animaux ou les végétaux. || Manque de fécondité dans le sol. L'infécondité d'une terre.

INFECT, ECTE (in-fèkt'. Lat. *infectus*), *adj.* Qui répand des exhalaisons puantes et malfaisantes. Des eaux infectes. || Qui excite un dégoût moral, en parlant des personnes et des choses. Cela est infect.

* **INFECTANT, ANTE**, *adj.* Qui infecte. Gaz infectant.

INFECTÉ, ÉE, *p. p.* d'infecter. || Rendu malfaisant par infection. Lieux infectés de la peste ou absol. lieux infectés.

INFECTER (*infect*), *v. a.* Imprégner d'émanations puantes, contagieuses, venimeuses. Un sang corrompu infectait l'air, Fén. || Fig. Infecter le pays d'une hérésie. Infecter les oreilles du prince est quelque chose de plus criminel que d'empoisonner les fontaines publiques, Boss. Un vil amour du gain infectant les esprits, Boil. || Absol. Répandre une odeur infecte. || S'infecter, *v. r.* Être infecté. || Se communiquer réciproquement l'infection.

INFECTION (lat. *infectio*), *s. f.* Action d'infecter, de produire une odeur corrompue et malfaisante. L'infection d'une plaie. || Corruption produite dans un corps par les substances ou miasmes délétères qui s'y introduisent. L'infection de l'air, d'un hôpital, etc. || Action exercée sur l'économie par des miasmes putrides ou par des liquides virulents. || Foyer d'infection, hôpital, prison ou tout autre lieu encombré et qui cause des maladies. || Infection se dit abusivement pour odeur infecte.

INFÉODATION (*inféoder*), *s. f.* En jurispr. féodale, acte par lequel le seigneur aliénait une terre et la donnait pour être tenue de lui en fief.

INFÉODÉ, ÉE, *p. p.* d'inféoder.

INFÉODER (lat. *in* et *feudum*, fief), *v. a.* En jurispr. féod. Donner une terre pour être tenue en fief. || Fig. S'inféoder, *v. r.* Se donner à une personne, à un parti, à une opinion, comme un vassal faisait à son seigneur.

INFÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'inférer.

INFÉRER (lat. *inferre*), *v. a.* Tirer une conséquence de quelque proposition, de quelque fait. J'infère de ce conte Que la plus forte passion C'est la peur, La Font. || Absol. Son âme pense, raisonne, infère, La Bruy. || S'inférer, *v. r.* Être inféré. Il s'infère de là que...

INFÉRIEUR, EURE (lat. *inferior*), *adj.* Qui est au-dessous, en bas. La partie inférieure du corps, d'un édifice, etc. || En géogr. Il se dit de la partie d'un pays qui est la plus éloignée de la source des fleuves ou la plus voisine de la mer. L'Égypte inférieure. Département de la Seine-Inférieure ou elliptiq. la Seine-Inférieure. || En astron. Planètes inférieures, celles qui, comparées à la terre, sont plus voisines du soleil; ce sont Mercure et Vénus. || Qui est au-dessous d'un autre, qui vaut moins que lui. Inférieur en science. Lucain est inférieur à Virgile. || *Subst.* Vous êtes mon inférieur en tout. || Être inférieur à une place, à une fonction, n'avoir pas toutes les qualités requises pour la remplir. || Inférieur se dit aussi des choses qui valent moins que d'autres. Marchandises d'une qualité inférieure. || Dans le langage philosophique, la partie inférieure, ceux des penchants, des instincts qui se rapportent spécialement aux besoins du corps. || Les classes inférieures de la société, celles des paysans et des ouvriers. || Tribunal inférieur, celui dont il y a appel. || Dans un collége, classes inférieures, celles par où commence le cours des études. || En zool. Animaux inférieurs, ceux dont l'organisation est la moins compliquée, et les fonctions les moins étendues. || *S. m.* Celui qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité.

INFÉRIEUREMENT, *adv.* Par la partie inférieure. || D'une manière inférieure.

INFÉRIORITÉ, *s. f.* Situation d'une chose au-dessous d'une autre. || Condition qui fait qu'une personne ou une chose est inférieure à une autre. L'infériorité du nombre.

INFERNAL, ALE (lat. *infernalis*), *adj.* Qui appartient à l'enfer. La nuit infernale. Les dieux infernaux. || Fig. Digne de l'enfer, horrible. Des trames infernales. De ces lieux infernaux on nous laisse sortir, Volt. || Galop infernal, galop d'une rapidité extrême. || Un homme, un esprit infernal, un homme dont la méchanceté égale celle des démons. || Machine infernale, amas d'artifices et de projectiles meurtriers préparés pour attenter aux jours de quelqu'un, et fig. combinaison de moyens odieux pour perdre quelqu'un. || Fig. et famil. Qui cause beaucoup d'ennui et de trouble. Un bruit infernal. || Se dit des personnes en un sens analogue. C'est encore ce page infernal! Beaum. || Pierre infernale, azotate d'argent fondu, substance employée en médecine pour brûler les chairs. || *S. m.* Espèce de brûlot à vapeur.

* **INFERNALEMENT**, *adv.* D'une manière infernale.

INFERTILE (lat *infertilis*), *adj.* Qui n'est pas fertile. Quelque coin de terre infertile, Fén. || Fig. Ma peine est infertile, Régnier. || Sujet, matière infertile, sujet, matière qui fournit peu de choses à dire.

* **INFERTILISABLE**, *adj.* Qui ne peut être fertilisé.

INFERTILITÉ (lat. *infertilitas*), *s. f.* État de ce qui est infertile. L'infertilité de ces terres.

INFESTÉ, ÉE, *p. p.* d'infester.

INFESTER (lat. *infestare*), *v. a.* Tourmenter par des irruptions, des courses, des brigandages. Des brigands infestaient les routes. || Il se dit de ce qui rend incommode, inhabitable, stérile. Des esprits infestaient ce château. Les mauvaises herbes infestent nos champs.

INFIDÈLE (lat. *infidelis*), *adj.* Qui n'est pas fidèle, qui ne remplit point ses devoirs, ses engagements. Infidèle à ses amis, à sa parole. || Qui ne garde pas la fidélité dans l'amour ou le mariage. Époux infidèle. || Qui commet des soustractions, en parlant d'un employé, d'un commis, d'un domestique. || Sur quoi on ne peut pas ou on ne peut plus compter. Le destin des combats peut vous être infidèle, Delavigne. || Qui n'a pas la vraie foi. Race infidèle. || Qui manque à la vérité, inexact, en parlant des personnes. Narrateur infidèle. || Même sens, en parlant des choses. Récit infidèle. || Mémoire infidèle, mémoire faible et peu sûre d'elle-même. || Miroir infidèle, miroir qui ne reproduit pas exactement l'image. || Traduction infidèle, traduction qui ne rend pas exactement l'original. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui manque à la fidélité, à la foi promise. || Celui, celle qui manque à la foi de l'amour ou du mariage. || Celui ou celle qui n'a pas la vraie foi.

INFIDÈLEMENT, *adv.* D'une manière infidèle.

INFIDÉLITÉ (lat. *infidelitas*), *s. f.* Manque de fidélité. L'infidélité d'un ami, d'un dépositaire, etc. || Fig. Les infidélités de la fortune. || Manque d'exactitude, de vérité, en parlant des personnes. L'infidélité d'un historien, d'un traducteur, d'un copiste. || Même sens, en parlant des choses. L'infidélité d'un récit. || L'infidélité d'un miroir, se dit d'un miroir qui représente mal les objets. || L'infidélité de la mémoire, défaut de mémoire. || Acte d'infidélité. || Acte par lequel on manque à la foi dans le mariage ou dans l'amour. || Acte par lequel une personne en qui on a confiance manque à cette confiance par soustraction de deniers, abus de dépôts, etc. || Inexactitudes. Il y a de grandes infidélités dans cette traduction. || État de ceux qui ne sont pas dans la vraie religion. Ces filles de Tyr vivant dans l'infidélité, Mass.

INFILTRATION, *s. f.* Action d'un fluide qui pénètre dans les interstices des substances solides. L'infiltration de l'eau dans les terres. || En méd. Engorgement mou formé par la présence d'un liquide épanché dans les tissus entre leurs éléments anatomiques qu'il tient écartés.

INFILTRÉ, ÉE, *p. p.* d'infiltrer.

INFILTRER (*in* et *filtre*), *v. a.* Pénétrer comme par un filtre. La sérosité a infiltré les jambes de ce malade. || S'infiltrer, *v. r.* Pénétrer par infiltration. || Fig. Opinion qui commence à s'infiltrer dans les esprits.

INFIME (lat. *infimus*), *adj.* Placé le plus bas, en parlant d'une hiérarchie, d'une série quelconque. Les rangs infimes de la société. Une espèce infime. || *Subst.* Les infimes, ceux qui occupent le plus bas rang.

INFINI, IE (lat. *infinitus*), *adj.* Qui n'est pas fini, qui est sans bornes. Dieu est infini. || Il se dit des attributs de Dieu. La justice divine est infinie. || Dont on ne peut assigner les bornes, le terme. Un espace infini. Une durée infinie. || Qui ne doit pas avoir de fin. Un supplice infini. || Par exagération, très-grand en étendue, en durée. On a de ce coteau une vue infinie. Une lettre infinie. || Innombrable. Des désordres infinis. Les compliments qu'on vous fait sont infinis, Sév. || *S. m.* L'infini, ce dont la grandeur n'a point de limite; ce qui ne peut pas absolument recevoir de bornes. Mon entendement, qui est fini, ne peut comprendre l'infini, Desc. || L'infini, l'idée des choses infinies, de Dieu, de l'univers illimité. || En

mathém. Se dit des quantités qui sont plus grandes que toute quantité assignable. || Le calcul de l'infini, la géométrie de l'infini, nom donné autrefois à ce qu'on nomme aujourd'hui calcul différentiel et intégral. || À L'INFINI, *loc. adv.* Sans fin, sans bornes, sans mesure. Les nombres sont divisibles à l'infini. La nature féconde Varie à l'infini les traits de ses dessins, VOLT. || Dans le langage ordinaire, beaucoup. La licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini, BOSS. || En retardant sans limite. Ne remettez point à l'infini.

INFINIMENT, *adv.* D'une manière infinie. L'espace, le temps étendu infiniment. Infiniment puissant. || En mathém. Quantité infiniment petite, celle qui est conçue comme moindre qu'aucune quantité assignable. || Le calcul des infiniment petits. le calcul différentiel. || Fig. et par moquerie, les infiniment petits, les humains. || Beaucoup, extrêmement. Je regrette infiniment que, etc.

INFINITÉ (lat. *infinitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est infini. L'infinité de la puissance divine. || Par extens. Besoin d'infini dans l'âme humaine. Les passions ont toutes une infinité qui se fâche de ne pouvoir être assouvie, BOSS. || Il se dit, par exagération, de ce qui est très-considérable. Que dites-vous de l'infinité de ma lettre? SÉV. || Un très-grand nombre. Une infinité d'affaires.

INFINITÉSIMAL, ALE (*infinitésime*), *adj.* En math. Qui a le caractère d'une quantité infiniment petite. || Calcul infinitésimal, nom commun du calcul différentiel et du calcul intégral.

* **INFINITÉSIME** (lat. *infinitus* avec la finale ordinale *esimus*), *adj.* En math. Infiniment petit. || *S. f.* Les infinitésimes, les parties infiniment petites d'une chose.

INFINITIF (lat. *infinitivus*), *s m.* En gramm. Mode des verbes qui exprime l'état ou l'action, sans déterminer ni le nombre ni la personne. || *Adj.* Le mode infinitif.

INFIRMATIF, IVE, *adj.* T. de palais. Qui infirme, qui rend nul. Arrêt infirmatif d'une sentence, d'un jugement.

* **INFIRMATION** (lat. *infirmatio*), *s. f.* T. de pratique. Action d'infirmer. L'infirmation d'un jugement.

INFIRME (lat. *infirmus*), *adj.* Qui n'est pas ferme, solide, résistant. L'esprit est prompt et la chair infirme, PASC. || *Subst.* Donner le lait aux infirmes et le pain aux forts, BOSS. || Qui est sujet à des infirmités ou qui a présentement quelque infirmité. Vieillesse infirme. || *S. m.* et *f.* Un infirme. Une infirme.

INFIRMÉ, ÉE, *p. p.* d'infirmer.

INFIRMER (lat. *infirmare*), *v. a.* Oter de la fermeté, force, créance. On se fait une étude d'infirmer les plus beaux titres de sa gloire, MASS. || Infirmer une preuve. un témoignage, en montrer le faible. || T. de palais. Infirmer une pièce, un acte, en attaquer la force, la créance. || Infirmer un jugement, une sentence, se dit d'un juge supérieur qui annule ou réforme la sentence rendue par un juge inférieur.

INFIRMERIE, *s. f.* Local destiné, dans les colléges et lycées, dans les couvents et autres lieux où sont réunies beaucoup de personnes, au traitement des malades. || Écurie destinée à recevoir des chevaux malades. || Famil. Maison où il y a plusieurs personnes malades.

INFIRMIER, ÈRE, *s m.* et *f.* Celui, celle qui soigne et sert les malades dans une infirmerie, dans un hôpital. || *Adj.* Aide infirmier.

INFIRMITÉ (lat. *infirmitas*), *s. f.* Défaut de force. Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance, BOSS || Indisposition ou maladie habituelle. La surdité, la cécité sont des infirmités. || Fig. Faiblesse morale, fragilité pour le bien. L'infirmité humaine.

* **INFLAMMABILITÉ,** *s. f.* Qualité ou caractère de ce qui est inflammable

INFLAMMABLE (voy. *enflammer*), *adj.* Qui s'enflamme facilement. Poudre inflammable. || En chim. Substances inflammables, substances simples qui prennent feu aisément et brûlent avec flamme. || Air inflammable, le gaz hydrogène || Fig. Qui est sujet à se prendre de passion, à s'enflammer tout à coup. Caractère inflammable.

INFLAMMATION (lat. *inflammatio*), *s. f.* Phénomène dans lequel un corps qui brûle produit de la flamme. L'inflammation de la poudre. || En méd. État caractérisé par la tumeur, la rougeur, la chaleur et la douleur de la patie. Il y a de l'inflammation à cette plaie. || Fig. Colère, irritation Mais qui cause, seigneur, votre inflammation? MOL.

INFLAMMATOIRE, *adj.* En méd. Qui cause de l'inflammation, qui tient de l'inflammation. Maladie inflammatoire. Phénomènes inflammatoires.

INFLÉCHI, IE, *p. p.* d'infléchir || En bot. Qui se recourbe de dehors en dedans.

INFLÉCHIR, *v. a.* Fléchir de manière à former un coude. En infléchissant les rayons du soleil, l'atmosphère nous fait ainsi jouir plus longtemps de sa présence, LAPLACE. || S'infléchir, *v. r.* Être infléchi.

INFLEXIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est inflexible. L'inflexibilité absolue n'existe dans aucun corps. || Fig. Qualité de celui qui ne cède pas. Votre inflexibilité dans le mal, BOSS. Avoir trop d'inflexibilité dans l'esprit, VOLT. || Caractère de celui qui ne se laisse pas attendrir.

INFLEXIBLE (lat. *inflexibilis*), *adj.* Qu'on ne peut fléchir, plier, courber. Il n'y a point de corps inflexibles dans la nature, BUFF. || Fig. Qui ne cède à aucun des motifs qui peuvent fléchir ou toucher l'âme. À mes plus saints désirs la trouvant inflexible, CORN Tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur, BOURD. || Se dit des choses, dans le même sens. Régularité, vertu inflexible.

INFLEXIBLEMENT, *adv.* D'une manière inflexible.

INFLEXION (lat. *inflexio*), *s. f.* Action d'infléchir. Les inflexions du corps. || En math. et phys. Déviation d'une ligne, d'un rayon lumineux. || Changements de ton, d'accent dans la voix, soit en chantant, soit en parlant. Des inflexions justes. || Disposition, facilité qu'un orateur a à faire ces changements, et à passer d'un ton à un autre. Cet orateur n'a point d'inflexion de voix ou dans la voix. || En gramm. Terme générique pour désigner les formes diverses des terminaisons des mots, et particulièrement les terminaisons des mots variables. L'inflexion des noms, des verbes. || On dit plus souvent flexion.

* **INFLICTION** (lat. *inflictio*), *s. f.* Action d'infliger.

INFLIGÉ, ÉE, *p. p.* d'infliger.

INFLIGER (lat. *infligere*), *v. a.* Appliquer, en parlant d'une peine quelconque, matérielle ou morale. Infliger la peine de mort. S'infliger des privations. || S'infliger, *v. r.* Être infligé.

INFLORESCENCE (lat. *in* et *florescere*), *s. f.* En bot Disposition particulière des fleurs d'une plante sur les rameaux et pédoncules. || Ensemble des organes et des opérations qui préparent ou effectuent la floraison.

INFLUÉ, ÉE, *p. p.* d'influer.

INFLUENCE (lat. *influentia*), *s. f.* Sorte d'écoulement matériel que l'ancienne physique supposait provenir du ciel et des astres et agir sur les hommes et sur les choses. S'il [le poëte] ne sent point du ciel l'influence secrète, BOIL. || En phys. Action qu'un corps électrisé exerce à distance sur un corps à l'état naturel. || Fig Action qui s'exerce entre des personnes ou des substances. Tant est grande l'influence d'un seul homme, quand il est maître et sait vouloir! VOLT. L'influence de l'homme sur la nature s'étend loin au delà de ce qu'on imagine, BUFF. || Fig. Autorité, crédit, ascendant, en parlant des personnes. Un homme sans influence || Il se dit aussi des choses en ce sens L'influence du printemps.

INFLUENCÉ, ÉE, *p. p.* d'influencer.

INFLUENCER, *v. a.* Exercer une influence, un ascendant. Influencer les esprits, les opinions, etc. || S'influencer, *v. r.* Exercer une influence l'un sur l'autre.

INFLUENT, ENTE, *adj.* Qui a de l'influence, du crédit.

INFLUER (lat. *influere*), *v. n.* Couler dans, en parlant d'un fluide inconnu que l'ancienne physique supposait provenir du ciel et des astres, et agir sur les hommes et sur les choses. Quand vous avez la fièvre, le soleil et la lune influent-ils sur vos jours critiques? VOLT. || Fig. Exercer une action comparée à celle qu'exercent les astres. L'éducation influe sur toute la vie. || *V. a.* Faire couler, faire pénétrer dans, en parlant de choses spirituelles, morales. Dieu est lui-même par son essence le bien essentiel qui influe le bien dans tout ce qu'il fait, BOSS.

IN-FOLIO (in-fo-li-o. Lat. *in*, en, et *folio*, feuille), *adj. inv.* Format in-folio, format où la feuille est pliée en deux. Livre in-folio. || *S. m.* Un in-folio. || On écrit quelquefois par abréviation: in-f°. || *Au pl.* Des in-folio.

INFORMATION (lat. *informatio*), *s. f.* En philos. Action de donner une forme. || En jurispr. Instruction à laquelle on procède pour la recherche ou la constatation d'un crime ou d'un délit. || Acte judiciaire où l'on rédige les dépositions des témoins sur un fait, en matière criminelle. || Dans le langage général, action de prendre des renseignements (il se dit surtout au pluriel).

INFORME (lat. *informis*), *adj.* Qui n'a pas de forme déterminée, qui n'a pas la forme qu'il devrait avoir, mal conformé. Une masse, un animal informe. || Fig. Une pensée, des essais informes. || En jurispr. Qui n'est pas revêtu des formes prescrites. Cet acte est informe.

INFORMÉ, ÉE, *p. p.* d'informer. || *S. m.* En jurispr. Un plus ample informé, une nouvelle et plus ample instruction de l'affaire, un supplément d'instruction.

INFORMER (lat. *informare*), *v. a.* En philos. Donner une forme. Le principe immatériel était l'être éternel qui informe; la matière était l'être éternel qui est informé, DIDEROT. || Fig. Avertir, instruire. On l'informe de ce qui se passe. || Se faire informer de, faire prendre des informations sur. || *V. n.* En jurispr. crim. Faire une information, une instruction. Je vais faire informer de cette affaire-ci contre ce Mascarille, MOL. || S'informer, *v. r.* Prendre des informations, s'enquérir. Ne vous informez point de l'état de mon âme, RAC.

* **INFORTIAT** (in-for-si-a. B. lat. *infortiatum*), *s. m.* Nom d'une subdivision du *Corpus juris*.

INFORTUNE (lat. *infortunium*), *s. f.* La mauvaise fortune. Tomber dans l'infortune. || Au pl. Les revers de fortune. Des infortunes inouïes.

INFORTUNÉ, ÉE (lat. *infortunatus*), *adj.* Qui a mauvaise fortune. Cessez de tourmenter une âme infortunée, RAC. || Il se dit aussi des choses. Il y traîne, seigneur, sa vie infortunée, RAC. || *Subst.* Un infortuné, une infortunée, personne en butte à la mauvaise fortune.

INFRACTEUR (lat. *infractor*), *s. m.* Celui qui enfreint. Un infracteur des lois, des traités.

INFRACTION (lat. *infractio*), *s. f.* Action d'enfreindre. Des infractions à un traité. || En jurispr. Infraction de ban, action d'un condamné au bannissement qui revient dans le pays d'où il a été banni, et d'un homme placé sous la surveillance de la police qui revient dans les lieux qui lui sont interdits.

* **INFRANCHISSABLE,** *adj.* Qu'on ne peut franchir. Distance infranchissable. || Fig. Difficulté infranchissable.

* **INFRÉQUENTÉ, ÉE,** *adj.* Qui n'est pas, qui n'a pas encore été fréquenté. Des lieux infréquentés, DELILLE.

INFRUCTUEUSMENT, *adv.* D'une manière infructueuse.

INFRUCTUEUX, EUSE (lat. *infructuosus*), *adj.* Qui ne rapporte point de fruit. Frappez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu, BOSS. || Fig. Qui n'est pas fructueux, qui est sans profit, sans résultat. Travail, soins infructueux.

INFUS, USE (in-fû. Lat. *infusus*), *adj.* Répandu dans, en parlant de choses intellectuelles et morales, de qualités, de sentiments. Peu de gens... Ont le don d'agréer infus avec la vie, LA FONT. || Science infuse, science qu'Adam possédait par la nature qu'il tenait de Dieu. || Il croit avoir la science infuse, se dit d'un homme qui se croit savant sans avoir étudié, et aussi du présomptueux.

INFUSÉ, ÉE, *p. p.* d'infuser. || *S. m.* En pharm. Un infusé, le produit d'une infusion.

INFUSER (*infus*), *v. a.* Faire pénétrer un liquide dans quelque chose. Infuser un sang nouveau dans les veines. || Fig. Pénétrer de. Infuser dans toute la nation l'âme des confédérés, J. J. ROUSS. || Laisser plus ou moins de temps une plante ou une drogue dans quelque liquide qui se charge des principes de la plante ou de la drogue. || S'infuser, *v. r.* Être infusé, tremper dans un liquide. || Avec ellipse du pronom *se*. Faire infuser une plante.

INFUSIBLE (*in* négatif et *fusible*), *adj.* Qui n'est pas fusible. Une substance infusible.

INFUSION (lat. *infusio*), *s. f.* Action de répandre, d'épancher. Le baptême par immersion avait été changé en infusion, BOSS. || Fig. Action de verser dans l'âme. Le Saint-Esprit se communique à l'âme par l'infusion de la vérité, FLÉCH. || Action d'infuser, opération qui consiste à laisser séjourner des substances dans une liqueur. Infusion à froid, à chaud. || La liqueur dans laquelle les substances ont séjourné. Une infusion de camomille.

INFUSOIRES (*infuser*), *s. m. pl.* En hist. nat. Classe comprenant les animalcules qui se développent dans les infusions végétales et animales, et qu'on n'aperçoit qu'à l'aide du microscope. || *Adj.* Des animalcules infusoires.

INGAMBE (in-gan-b'. Ital. *in* et *gamba*), *adj.* Qui est bien en jambes, léger, dispos, alerte. Jamais, avec l'air assez ingambe, je n'ai pu sauter un médiocre fossé, J. J. ROUSS. || Qui peut se déplacer, aller, venir.

INGÉNIER (S') (b. lat. *ingeniari*), *v. r.* Chercher dans son génie, dans son esprit, quelque moyen pour réussir. Chacun s'ingénie dans ce monde, VOLT.

INGÉNIEUR (b. lat. *ingeniator*), *s. m.* Celui qui invente, qui trace et qui conduit des travaux et des ouvrages pour attaquer, défendre ou fortifier des places. Ingénieur militaire. || Celui qui conduit des ouvrages ou travaux publics, tels que la construction et l'entretien des routes et des ponts, l'exploitation des mines, etc. Ingénieur des ponts et chaussées, des mines, etc. || Ingénieur civil, ingénieur qui ne sort pas de l'École polytechnique, ou qui travaille pour l'industrie privée. || Ingénieur-constructeur de la marine, ingénieur qui s'applique à l'art des constructions navales. || Ingénieur-géographe, celui qui dresse des cartes de géographie. || Ingénieur-hydrographe, voy. HYDROGRAPHE. || Ingénieur opticien, celui qui fait des instruments d'optique.

INGÉNIEUSEMENT, *adv.* D'une manière ingénieuse.

INGÉNIEUX, EUSE (lat. *ingeniosus*), *adj.* Plein d'esprit, d'invention et d'adresse. || En parlant des choses. Pièce, machine ingénieuse. || Qui met de l'application à faire quelque chose. Ingénieux pour les plaisirs des autres. Les mères sont ingénieuses à observer jusqu'aux moindres choses, BOSS. || En parlant des choses. Une douleur trop ingénieuse. || Se dit dans un sens défavorable. Le cœur est ingénieux pour se tourmenter, FÉN.

INGÉNU, UE (lat. *ingenuus*), *adj.* En droit romain, né libre et qui n'a jamais été dans une servitude légitime. || *Subst.* Les ingénus. || Par extens. Qui laisse voir avec naïveté ses sentiments. Une jeune fille ingénue. || Il se dit aussi des choses. Franchise ingénue. || *Subst.* Faire l'ingénu, l'ingénue. || Au théâtre, jouer les ingénues, jouer les rôles de jeunes filles naïves.

INGÉNUITÉ (lat. *ingenuitas*), *s. f.* En jurispr. anc. État d'une personne née libre. || Franchise naturelle et gracieuse, naïveté. L'ingénuité d'une jeune fille, d'une question, etc. || Au pl. Au théâtre, les ingénuités, les rôles de jeunes filles naïves.

INGÉNUMENT, *adv.* D'une manière ingénue. || Sincèrement, franchement. Confesser ingénument sa faute.

* **INGÉRENCE,** *s. f.* Action de s'ingérer. L'ingérence fâcheuse de l'État dans la gestion des propriétés privées.

INGÉRER (S') (lat. *ingerere*), *v. r.* Vouloir s'introduire auprès de, entrer dans, sans être demandé, sans avoir qualité. Ceux qui s'ingèrent auprès des rois, BOSS. S'ingérer dans un emploi, BOURD. || Se mêler de quelque chose sans en avoir le droit, ou sans en être requis. Vous êtes un impertinent de vous ingérer des affaires d'autrui, MOL. S'ingérer dans les intrigues et les intérêts du siècle, BOURD. || On dit, avec un substantif, s'ingérer de ou dans; avec un infinitif, s'ingérer de.

* **INGÉRER** (lat. *ingerere*), *v. a.* En physiologie, introduire par la bouche dans l'estomac. Les aliments ingérés.

* **INGOUVERNABLE** (*in* nég. et *gouvernable*), *adj.* Qui ne peut être gouverné. Peuple, caractère ingouvernable.

INGRAT, ATE (lat. *ingratus*), *adj.* Désagréable, qui déplait. La forme de ce tableau est ingrate, DIDEROT. || Peu attirant, qui inspire peu de confiance. Visage ingrat. || Qui n'a point de reconnaissance. Un homme ingrat. Ingrat envers ses amis. || Qui a le caractère de l'ingratitude, en parlant des choses. Des sentiments ingrats. || Ingrat d'une chose, qui n'en a pas de reconnaissance. L'Église n'est pas ingrate des bienfaits des rois, BOSS. || Ingrat à, qui n'a pas de reconnaissance pour. À moins que d'être ingrate à mon libérateur, CORN. || Ingrat à, avec un nom de chose pour régime, qui a de l'indifférence pour. Ingrat à tes bontés, VOLT. || Qui ne dédommage point des dépenses ou des peines. Travail ingrat. || Terre ingrate, celle qui ne répond pas aux dépenses et

aux travaux du cultivateur. || Fig. En travaillant pour le monde, vous avez semé dans une terre ingrate, Bourd. || Un instrument ingrat, un instrument de musique dont il est difficile de tirer bon parti. || En littér. et dans les beaux-arts, qui n'est pas favorable au développement du talent ou des beautés de l'art. Sujet ingrat. || *S. m.* et *f.* Un ingrat, une ingrate, celui, celle qui n'a pas de reconnaissance. || Celui, celle qui ne répond pas à un amour. Mais l'ingrate en mon cœur reprit bientôt sa place, Rac.

* **INGRATEMENT**, *adv.* Avec ingratitude.

INGRATITUDE (lat. *ingratitudo*), *s. f.* Vice des ingrats. Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables, la Bruy. || Au pl. Actes qui proviennent de ce vice. Repasse mes bontés et tes ingratitudes, Corn. || État d'un cœur qui ne répond pas à l'amour. Amour payé d'ingratitude. || Qualité de ce qui ne répond pas à la peine qu'on prend. L'ingratitude d'un sol.

INGRÉDIENT (in-gré-di-an. Lat. *ingrediens*), *s. m.* Choses qui entrent dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mets ou de quelque autre mélange.

INGUÉRISSABLE (*in* négatif et *guérissable*), *adj.* Qui ne peut être guéri, en parlant des personnes. || Il se dit aussi des choses. Une plaie inguérissable.

INGUINAL, ALE (in-gui-nal. Lat. *inguinalis*), *adj.* Qui appartient ou qui a rapport à l'aine. Glande inguinale.

* **INGURGITER** (lat. *ingurgitare*), *v. a.* Avaler d'une manière avide; engloutir. Les liquides ingurgités.

INHABILE (lat. *inhabilis*), *adj.* Qui n'est pas apte à. Un vieillard inhabile à régner. Un cœur inhabile aux vertus, A. Chén. || En droit, qui n'a pas les qualités requises pour faire une chose. Inhabile à tester. || Qui n'est pas habile. Ministre inhabile. Inhabile à tout.

* **INHABILEMENT**, *adv.* D'une manière inhabile.

INHABILETÉ, *s. f.* Manque d'habileté.

INHABILITÉ, *s. f.* En jurispr. Incapacité.

INHABITABLE (lat. *inhabitabilis*), *adj.* Qui n'est pas habitable. La zone torride n'est pas inhabitable.

INHABITÉ, ÉE (lat. *inhabitatus*), *adj.* Qui n'est point habité. Des pays inhabités.

* **INHALATION** (lat. *inhalatio*), *s. f.* Action d'inhaler. || Absorption, par respiration, soit des vapeurs d'éther ou de chloroforme, soit d'eaux minérales.

* **INHALER** (lat. *inhalare*), *v. a.* Aspirer, absorber par inspiration.

INHÉRENCE (voy. *inhérent*), *s. f.* Qualité de ce qui est inhérent. L'inhérence de l'accident à la substance.

INHÉRENT, ENTE (lat. *inhærens*), *adj.* Joint inséparablement. Qualité inhérente à la matière.

INHIBÉ, ÉE, *p. p.* d'inhiber.

INHIBER (lat. *inhibere*), *v. a.* T. de pratique et de chancellerie qui vieillit. Mettre opposition à, défendre.

INHIBITION (lat. *inhibitio*), *s. f.* En jurispr. Opposition à, défense. || Il se joint souvent avec le mot défense, et il est plus usité au pluriel qu'au singulier.

INHOSPITALIER, IÈRE (*in* négatif et *hospitalier*), *adj.* Qui n'est point hospitalier. Peuple inhospitalier. || Il se dit des lieux. Terre inhospitalière. || Qui a le caractère inhospitalier, en parlant des choses. Coutume inhospitalière.

* **INHOSPITALIÈREMENT**, *adv.* D'une façon inhospitalière. Recevoir, traiter inhospitalièrement.

INHOSPITALITÉ (lat. *inhospitalitas*), *s. f.* Refus de recevoir les étrangers; manque d'hospitalité.

INHUMAIN, AINE (lat. *inhumanus*), *adj.* Qui est sans humanité. || En parlant des choses. Sort inhumain. Une joie inhumaine. || Il se dit, par exagération, de certaines exigences. On est inhumain en ce pays pour recevoir les excuses de ceux qui n'écrivent pas dans les occasions, Sév. || Dans le langage des poëtes, beauté inhumaine, femme qui ne répond point à la passion de celui dont elle est aimée. || *Subst.* Cette aimable inhumaine, Corn. || *S. m.* Celui qui n'a pas d'humanité.

INHUMAINEMENT, *adv.* D'une manière inhumaine. || Se dit, par exagération, dans les rapports des personnes entre elles. Abuser inhumainement de mon obligeance.

INHUMANITÉ (lat. *inhumanitas*), *s. f.* Défaut d'humanité, cruauté. || Au pl. Actes d'inhumanité. Souffrant toutes sortes d'inhumanités, Boss.

INHUMATION (voy. *inhumer*), *s. f.* Action d'inhumer.

INHUMÉ, ÉE, *p. p.* d'inhumer.

INHUMER (lat. *inhumare*), *v. a.* Mettre en terre avec les cérémonies d'usage, en parlant des corps humains.

INIMAGINABLE (*in* négatif et *imaginable*), *adj.* Qu'on ne peut imaginer. Cette méprise est inimaginable.

INIMITABLE (lat. *inimitabilis*), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter. Corneille a un caractère original et inimitable, la Bruy. || Il se dit aussi des personnes. L'inimitable Racine, Volt. || Avec la préposition *à*. La nature a des beautés inimitables à l'art.

INIMITIÉ (lat. *inimicitia*), *s. f.* Sentiment contraire à l'amitié. Les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme, Volt. || Par extens. Antipathie qui existe entre certains animaux.

* **ININTELLIGENCE**, *s. f.* Manque d'intelligence.

* **ININTELLIGENT, ENTE** (*in* négatif et *intelligent*), *adj.* Qui manque d'intelligence.

ININTELLIGIBLE (lat. *inintelligibilis*), *adj.* Qui n'est pas intelligible. Oracle, auteur inintelligible.

* **ININTELLIGIBLEMENT**, *adv.* D'une manière inintelligible.

INIQUE (lat. *iniquus*), *adj.* Qui blesse l'équité. Action, jugement inique. || Il se dit des personnes. Juge inique.

INIQUEMENT, *adv.* D'une manière inique.

INIQUITÉ (i-ni-ki-té. Lat. *iniquitas*), *s. f.* Vice de ce qui est inique. L'iniquité d'un arrêt. La plus profonde iniquité est celle qui se couvre du voile de la piété, Boss. || Acte d'iniquité. || Par extens. La corruption des mœurs L'iniquité avait couvert la face de la terre. || Se dit, surtout au pluriel, des actes contraires à la religion, à la morale. Mets-lui devant les yeux ses iniquités, Boss.

INITIAL, ALE (lat. *initialis*), *adj.* Qui est au commencement. La marche initiale du phénomène. || Vitesse initiale d'un boulet, celle de ce projectile au sortir de la pièce. Les mouvements initiaux des projectiles. || Lettre initiale ou *s. f.* initiale, lettre qui commence un nom propre, un chapitre, une période : elle est toujours majuscule. || Particule initiale, particule ou préposition mise devant les radicaux pour en modifier la valeur.

* **INITIALEMENT**, *adv.* En initiale, au commencement.

* **INITIATEUR, TRICE** (lat. *initiator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui initie.

INITIATION (lat. *initiatio*), *s. f.* Chez les anciens, action d'initier aux mystères; cérémonie qui accompagnait cette action. || Fig. Première introduction à certaines choses ou secrètes ou élevées. L'initiation à une science, à l'état ecclésiastique, etc.

INITIATIVE (*initier*), *s. f.* Action de celui qui entame le premier quelque affaire. Prendre l'initiative. || Droit de faire le premier certaines propositions. En France, sous le gouvernement de juillet, l'initiative, pour la proposition des lois, appartenait à chacun des trois pouvoirs. || On dit dans le même sens : Droit d'initiative.

INITIÉ, ÉE, *p. p.* d'initier. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a été initié aux mystères chez les païens. || Fig. Celui qui sait le secret des affaires. Les initiés disent que...

INITIER (lat. *initiare*), *v. a.* Introduire à la connaissance et à la participation des mystères chez les païens. || Par extens. Se dit d'une religion quelconque. Initier les païens à la religion chrétienne. || Fig. Admettre quelqu'un dans une société, dans une compagnie. Nous l'avons initié parmi nous. || Faire admettre. Sa fortune l'a initié dans le grand monde. || Fig. Mettre au fait d'une affaire, d'une science, d'un art, etc. Si j'étais initié dans les mystères de l'art, Diderot. || S'initier, *v. r.* S'introduire. S'initier dans le monde. || Prendre connaissance. S'initier dans la connaissance des hiéroglyphes.

INJECTÉ, ÉE, *p. p.* d'injecter. || En méd. Face injectée, face colorée par l'afflux du sang dans les capillaires veineux. || Yeux injectés, yeux où se dessinent de petites veines pleines de sang.

INJECTER (lat. *injectare*), *v. a.* Introduire, par le moyen d'une seringue ou de tout autre instrument, un liquide dans une cavité du corps, dans une plaie, etc. || Remplir d'un liquide à l'aide d'une seringue une cavité quelconque. Injecter les veines. || Absol. L'art d'injecter. || S'injecter, *v. r.* Être injecté. || Être rempli par un liquide injecté. || En méd. Recevoir un excès de sang dans les vaisseaux capillaires. Ses yeux s'injectent.

★ **INJECTEUR**, *s. m.* Instrument pour injecter un liquide.

INJECTION (lat. *injectio*), *s. f.* Action d'injecter. Faire des injections dans l'oreille. || Introduction dans les vaisseaux de matières propres à les rendre plus apparents. || Le liquide que l'on injecte. || En méd. État de réplétion des vaisseaux capillaires par le sang.

INJONCTION (lat. *injunctio*), *s. f.* Action d'enjoindre. Faire une injonction à quelqu'un.

★ **INJOUABLE** (*in* négatif et *jouable*), *adj.* Qui ne peut être joué. La pièce est injouable, Volt. || En mus. Morceau injouable, morceau qu'on ne peut jouer, à cause de la difficulté. || Injouable se dit aussi aux cartes, au trictrac.

INJURE (lat. *injuria*), *s. f.* Ce qui est contre le droit, la justice; tort, dommage. Faire une injure à quelqu'un. || Fig. Effets nuisibles produits par les saisons, l'âge, le temps, etc. Les injures du temps, etc. || Les injures du sort, les malheurs extraordinaires et non mérités. || Poétiq. Ce qui a subi l'injure. Des débris d'un vieux vase, autre injure des ans, La Font. || Outrage, ou de fait, ou de parole, ou par écrit. Faire injure à quelqu'un. || Fig. Faire injure à, avec un nom de chose pour régime, déshonorer, flétrir cette chose. À l'éclat de son nom faire une telle injure, Corn. || Faire injure, soupçonner injustement. À ma fidélité ne faites point d'injure, Corn. || Parole offensante, outrageuse. Vomir des injures. || À l'injure de, *loc. adv.* En insultant.

INJURIÉ, ÉE, *p. p.* d'injurier.

INJURIER (lat. *injuriari*), *v. a.* Offenser par des paroles blessantes. || S'injurier, *v. r.* Se dire des injures les uns aux autres.

INJURIEUSEMENT, *adv.* Contre le droit. || D'une manière injurieuse. Traiter quelqu'un injurieusement.

INJURIEUX, EUSE (lat. *injuriosus*), *adj.* Qui est ou qui agit contre la justice et le droit. || Il se dit des choses, dans le même sens. Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux, Rac. || Qui fait outrage, déshonneur, offense. Un écrit, un soupçon injurieux. || Il se dit, dans le même sens, des personnes.

INJUSTE (lat. *injustus*), *adj.* Qui n'est point juste, en parlant des personnes. Un injuste guerrier, terreur de l'univers, Boil. || Qui n'est pas juste, en parlant des choses. Une injuste offense. || Déraisonnable et mal fondé. Des prétentions injustes. || Il se dit des personnes, dans un sens analogue. Non, non, mon intérêt ne me rend pas injuste, Rac. || *S. m.* et *f.* Un injuste, une injuste, celui, celle qui est injuste. || *S. m.* Ce qui est injuste.

INJUSTEMENT, *adv.* D'une manière injuste. || D'une manière mal fondée. Vous vous plaignez injustement.

INJUSTICE (lat. *injustitia*), *s. f.* Manque de justice. Les hommes ne blâment l'injustice que parce qu'ils ne peuvent la faire et qu'ils craignent de la souffrir, Boss. || Fig. L'injustice du sort, ce qui dans les dispensations du sort est comparé à une injustice. || Les gens injustes. Il couvrait l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connaissait, Boss. || Acte d'injustice. Faire une injustice. || Faire injustice à quelqu'un, être injuste à son égard. || Ce qui est injuste, mal fondé. Ah ciel! de mes soupçons quelle était l'injustice! Rac.

★ **INJUSTIFIABLE**, *adj.* Qui ne saurait être justifié.

INLISIBLE (*in* négatif et *lisible*), *adj.* Dont on ne peut pas lire les caractères. Une écriture inlisible. || Qui est indigne d'être lu. Un inlisible libelle, Volt. || Aujourd'hui, inlisible est bien moins usuel qu'illisible.

IN MANUS (in'-ma-nus'), voy. manus (in).

IN NATURALIBUS (in'-na-tu-ra-li-bus'), voy. naturalibus (in).

INNAVIGABLE (i-nna-vi-ga-bl'. Lat. *innavigabilis*), *adj.* Qui n'est pas navigable.

INNÉ, ÉE (i-nné. Lat. *innatus*), *adj.* Qui est né avec nous, que nous apportons en naissant. Qualités innées. || Idées innées, idées que certains philosophes, surtout Descartes, supposent inhérentes à l'intelligence humaine et non acquises par l'expérience.

★ **INNÉITÉ**, *s. f.* En philos. Qualité de ce qui est inné. L'innéité des idées. || En physiologie, dispositions propres à l'individu, par opposition à l'hérédité.

INNOCEMMENT, *adv.* Avec innocence, sans dessein de mal faire. Vivre innocemment. || Niaisement, sottement. Il tombe innocemment dans la même faute. Desc.

INNOCENCE (lat. *innocentia*), *s. f.* Qualité de qui ne nuit point. L'innocence des agneaux, d'un enfant, etc. || État de qui est innocent, non coupable. || L'innocence de la vie, manière de vivre dans laquelle on garde un cœur et des mains pures. || L'innocence des mœurs, chasteté, continence. || État de pureté qui appartient à l'ignorance du mal. || L'âge d'innocence, l'enfance. || Innocence originelle, l'état où le premier homme fut créé. || Innocence du baptême, état d'innocence de l'enfant lavé du péché originel par le baptême. || Fig. En style de dévotion, la robe d'innocence, l'état d'innocence. || Se dit des choses qui n'ont rien de blâmable. L'innocence d'une démarche. || Simplicité d'une personne qui ne connaît ni les choses ni les personnes.

INNOCENT, ENTE (lat. *innocens*), *adj.* Qui ne nuit point, qui ne fait point de mal. L'agneau est un animal innocent. || Il se dit des choses dans le même sens. Un remède innocent. || Qui n'est point coupable, en parlant des personnes. || Innocent se construit avec *de*. Je suis innocent de sa mort. || Le sang innocent, le sang des personnes innocentes. || *Subst.* Un innocent, une innocente, celui, celle qui n'est point coupable. || Qui n'est point coupable, en parlant des choses. Des occupations innocentes. || Famil. Un sabre innocent, un sabre qui n'a jamais servi. || Pur et sans malice, en parlant des personnes. Une jeune fille innocente. || Même sens, en parlant des choses. Cet âge innocent où l'on ne soupçonne point le mal. || Jeux innocents, petits jeux de société. || *Subst.* Un innocent, une innocente, celui, celle qui est sans malice et dans l'ignorance des choses de la vie. || Simple, crédule, niais. || *Subst.* Un grand innocent. || *S. m.* Un innocent, se dit, dans le langage familier, des enfants au-dessous de l'âge de sept à huit ans. || *S. m. pl.* Les Innocents, les saints Innocents (avec I majuscule), les petits enfants que le roi Hérode fit égorger.

INNOCENTÉ, ÉE, *p. p.* d'innocenter.

INNOCENTER, *v. a.* Déclarer innocent.

INNOCUITÉ (i-nno-ku-i-té. Lat. *innocuitas*), *s. f.* Qualité d'une chose qui n'est point nuisible. L'innocuité d'un végétal, d'un breuvage.

INNOMBRABLE (i-non-bra-bl'. Lat. *innumerabilis*), *adj.* Qui ne se peut nombrer. Un peuple aussi innombrable que la poussière de la terre, Saci. || Par exagération. Des crimes innombrables.

INNOMBRABLEMENT (in-non-bra-ble-man), *adv.* D'une manière innombrable.

INNOMÉ, ÉE (i-nno-mé), *adj.* Voy. innommé qui est seul correct.

INNOMINÉ, ÉE (i-nno-mi-né. Lat. *innominatus*), *adj.* En anat. Épithète donnée à différents organes: Les os innominés, les os iliaques; l'artère innominée, une des grandes artères du corps, etc.

★ **INNOMMÉ, ÉE** (i-nno-mé. *In* négatif et *nommé*), *adj.* Qui n'a pas reçu de nom. || En droit romain, contrats innommés, contrats qui n'ont point de dénomination particulière.

INNOVATEUR (i-nno-va-teur. Lat. *innovator*), *s. m.* Celui qui innove. || On dit aussi au féminin : Innovatrice. || *Adj.* Qui tend à innover. Pouvoir innovateur.

INNOVATION (i-nno-va-sion. Lat. *innovatio*), *s. f.* Action d'innover; résultat de cette action.

INNOVÉ, ÉE, *p. p.* d'innover.

INNOVER (i-nno-vé. Lat. *innovare*), *v. a.* Changer par esprit et désir de nouveauté. Ne rien innover. || Absol. Introduire des nouveautés, des changements. Une démangeaison d'innover sans fin, Boss.

★ **INOBSERVABLE** (lat. *inobservabilis*), *adj.* Que l'on ne saurait observer. Phénomènes inobservables. || Fig. Préceptes inobservables.

★ **INOBSERVANCE** (lat. *inobservantia*), *s. f.* Manque à observer certaines prescriptions.

INOBSERVATION (*in* négatif et *observation*), *s. f.* Action de ne pas observer, de ne pas se conformer à. L'inobservation des règlements, des fêtes et dimanches.

★ **INOBSERVÉ, ÉE** (lat. *inobservatus*), *adj.* Qui n'a pas été observé. Que de faits inconnus, inobservés!

INOCCUPÉ, ÉE (*in* négatif et *occupé*), *adj.* Qui n'est pas occupé. Vie inoccupée. Homme inoccupé. || En parlant des choses, qui n'est pas occupé, tenu. Place inoccupée.

IN-OCTAVO (i-no-kta-vo. Lat. *in* et *octavus*), *adj. inv.* Format in-octavo, format où la feuille est pliée en huit feuillets et a seize pages. Volume in-octavo. || *S. m.* Un in-octavo. || On écrit aussi in-8°. || *Au pl.* Des in-octavo.

★ **INOCULABILITÉ**, *s. f.* En méd. Propriété que possèdent certaines humeurs altérées d'être inoculées.

★ **INOCULABLE**, *adj.* Qui est susceptible d'être inoculé. Maladie inoculable.

INOCULATEUR, TRICE (lat. *inoculator*), *s. m.* et *f.* En méd. Celui, celle qui fait l'opération de l'inoculation. || *Adj.* Chirurgien inoculateur.

INOCULATION (lat. *inoculatio*), *s. f.* Action de communiquer artificiellement une maladie contagieuse, en en introduisant le principe matériel dans le corps. L'inoculation du vaccin. || Absol. L'inoculation, l'inoculation de la petite vérole. || Fig. Transmission, propagation d'idées, d'opinions. L'inoculation des doctrines hérétiques.

INOCULÉ, ÉE, *p. p.* d'inoculer. || *Subst.* Les inoculés.

INOCULER (lat. *inoculare*), *v. a.* Transmettre par inoculation un virus ou principe matériel de maladie. || S'inoculer, inoculer à soi-même. || Absol. Inoculer la petite vérole. || Fig. Les mauvais livres inoculent les mauvaises doctrines. || Communiquer à quelqu'un par inoculation un principe matériel de maladie. Inoculer un enfant. || S'inoculer, *v. r.* Être inoculé. || Se faire à soi-même l'opération de l'inoculation.

INOCULISTE, *s. m.* Partisan de l'inoculation.

INODORE (lat. *inodorus*), *adj.* Dépourvu d'odeur. Gaz inodore. Fleurs inodores. || Dont on a fait disparaître la mauvaise odeur. Fosses inodores.

INOFFENSIF, IVE (*in* négatif et *offensif*), *adj.* Qui ne fait d'offense, de mal à personne. Un homme inoffensif. || En parlant des choses. Une plaisanterie inoffensive.

★ **INOFFENSIVEMENT**, *adv.* D'une manière inoffensive.

INOFFICIEUX, EUSE (lat. *inofficiosus*), *adj.* En jurispr. Testament inofficieux, celui où l'héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur. || Donation inofficieuse, celle par laquelle un des enfants est avantagé aux dépens de la légitime des autres.

INOFFICIOSITÉ (lat. *inofficiositas*), *s. f.* En jurispr. Qualité d'un acte inofficieux. || Action d'inofficiosité, action intentée contre un testament inofficieux, etc.

INONDATION (lat. *inundatio*), *s. f.* Action d'inonder. L'inondation ne commence en Égypte que vers le 17 de juin, Buff. || Les eaux débordées. L'inondation couvrait le pays. || Fig. Afflux considérable de troupes armées ou non. L'inondation des barbares. || Afflux de choses, quelles qu'elles soient. Inondation de paroles, de maux, etc.

INONDÉ, ÉE, *p. p.* d'inonder. || *Subst.* Celui qui a souffert d'une inondation. Quêter pour les inondés.

INONDER (lat. *inundare*), *v. a.* Couvrir d'eau. || Pratiquer une inondation. On inonda la prairie. || Par exagération, mouiller beaucoup. J'ai reçu l'averse ; j'ai été inondé. La sueur l'inondait. || Inonder de sang, faire périr beaucoup de personnes. Le sang inonda Rome lors des proscriptions. || Fig. Il se dit des multitudes qui se répandent. La multitude inondait la place. Les barbares inondèrent l'empire romain. || Il se dit dans le même sens de ceux qui répandent les multitudes. Xerxès avait inondé le pays d'un si grand nombre d'hommes et d'animaux qu'ils avaient tari les fontaines, Vaugelas. || Il se dit de toute chose qui, affluant, couvre et envahit. L'idolâtrie inondait tout le genre humain, Boss. J'ai été inondé de lettres de Paris, Volt. || Il se dit semblablement de ceux qui procurent cet afflux. Il va nous inonder des torrents de sa plume, Boil. || S'inonder, *v. r.* Se faire à soi-même une inondation. || Être inondé.

INOPINÉ, ÉE (lat. *inopinatus*), *adj.* Sur quoi on n'avait pas d'opinion, à quoi on ne songeait pas. Bonheur inopiné.

INOPINÉMENT, *adv.* D'une manière inopinée.

INOPPORTUN, UNE (lat. *inopportunus*), *adj.* Qui n'est pas opportun, à propos. Mesure inopportune.

INOPPORTUNITÉ (lat. *inopportunitas*), *s. f.* Qualité de ce qui n'est pas opportun. Inopportunité d'une démarche.

INORGANIQUE (*in* négatif et *organique*), *adj.* En hist. nat. Qui n'est pas organisé. || Corps inorganiques, ceux dont chaque molécule représente un individu complet, et où toutes les conditions d'existence sont uniquement soumises à des lois mécaniques, physiques et chimiques. || Règne inorganique, ensemble des corps bruts ou dépourvus d'organisation, qu'on appelle des minéraux. || En gramm. Lettre inorganique, lettre qui n'appartient pas à la constitution essentielle et primitive du mot.

INOUÏ, ÏE (*in* négatif et *ouï*), *adj.* Qu'on n'a pas ouï. Cette façon de parler est inouïe à la cour, Vaugelas. || Dont on n'a jamais ouï parler. Il est beau de tenter des choses inouïes, Corn. || Inouï à. Cet amas de dogmes inouïs aux schismatiques même les plus audacieux, Fén. || Il est inouï que, avec le subjonctif. || On dit de même inouï de, avec l'infinitif. || Si extraordinaire, que jusque-là on n'avait ouï parler de rien de semblable. Supplices inouïs.

★ **INOXYDABLE** (*in* négatif et *oxydable*), *adj.* Qui n'est pas sujet à s'oxyder. Métal inoxydable.

IN PACE (in'-pa-sé), voy. PACE (IN).

IN PARTIBUS (in'-par-ti-bus'), voy. PARTIBUS (IN).

IN PETTO (in'-pè-tto), voy. PETTO (IN).

IN-PLANO (in'-pla-no. Lat. *in* et *planus*), *adj. inv.* Format in-plano, syn. de format atlantique. || *S. m.* L'in-plano est un format de luxe. || *Au pl.* Des in-plano.

IN-PROMPTU (in-pron-ptu), voy. IMPROMPTU.

★ **INQUALIFIABLE**, *adj.* Qui ne peut être qualifié, en mauvaise part. Conduite inqualifiable.

INQUART (in-kar. Lat. *in*, en, et *quart*), *s. m.* ou **INQUARTATION** (in-kar-ta-sion), *s. f.* En chim. Syn. de quartation (voy. ce mot).

IN-QUARTO (in-kouar-to. Lat. *in* et *quartus*), *adj. inv.* Format in-quarto, format où la feuille est pliée en quatre feuillets ; ce qui fait huit pages. || *S. m.* Un in-quarto, un livre de format in-quarto. || On écrit aussi : in-4°. || *Au pl.* Des in-quarto.

INQUIET, ÈTE (lat. *inquietus*), *adj.* Qui n'est pas en repos, qui ne peut rester en place. || Que la souffrance met dans une agitation continuelle. Le malade a été inquiet toute la nuit. || Sommeil inquiet, sommeil troublé. || Regard inquiet, regard qui se porte sans cesse deçà et delà. || Qui n'est jamais content de sa situation, de son état. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle, Boss. || Se dit, dans ce sens, des passions, des mouvements de l'âme. Une humeur inquiète. || Qui est dans l'agitation d'esprit et dans la peine pour une crainte ou un tourment quelconque. Inquiet sur l'issue de son procès. Le superbe Amurat est toujours inquiet, Rac. || Se dit, en ce sens, des sentiments et des passions. Calmez ce transport inquiet, Rac. || Qui marque l'inquiétude. Attitude inquiète. || Inquiet de..... marque la cause de l'inquiétude : Je suis inquiet de lui. Inquiet sur... exprime l'objet de l'inquiétude : Je suis inquiet sur cette affaire.

INQUIÉTANT, ANTE, *adj.* Qui cause de l'inquiétude.

INQUIÉTÉ, ÉE, *p. p.* d'inquiéter.

★ **INQUIÈTEMENT**, *adv.* D'une manière inquiète.

INQUIÉTER (lat. *inquietare*), *v. a.* Priver de repos, agiter. Le jansénisme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla, Volt. || Susciter quelque mauvaise affaire, quelque trouble. Il est inquiété pour ses opinions. || Troubler quelqu'un dans la possession d'une chose. On l'inquiète sur la légitimité de son titre, dans la possession de cette terre. || Absol. Si l'on m'inquiète, je ferai assigner mon vendeur en garantie. || Faire des démonstrations hostiles, des attaques pour troubler une armée, une province, une ville forte, etc. Inquiéter l'ennemi. || Causer de l'agitation, en raison d'une crainte quelconque. L'avenir l'inquiète, Rac. || S'inquiéter, *v. r.* Avoir l'esprit agité, en raison de quelque crainte.

INQUIÉTUDE (lat. *inquietudo*), *s. f.* Manque de repos, agitation. L'inquiétude d'un malade. || Au pl. Douleurs vagues, surtout aux jambes, qui donnent de l'agitation, de l'impatience. || Agitation d'esprit, impatience causée par quelque passion. || Inconstance d'humeur qui fait qu'on ne demeure pas content de ce qu'on est ou de ce qu'on a. L'inquiétude naturelle à l'homme. || Agitation pénible et douloureuse que cause une crainte quelconque. Dans quelle inquiétude, Esther, vous me jetez ! Rac.

INQUISITEUR (in-ki-zi-teur. Lat. *inquisitor*), *s. m.* Celui qui se livre à des recherches minutieuses, à des inquisitions. || Juge de l'inquisition. Inquisiteur de la foi. || *Adj.* Un prince inquisiteur. || Inquisiteurs d'État, magistrature secrète de Venise chargée de découvrir et de prévenir les complots contre l'État.

INQUISITION (in-ki-zi-sion. Lat. *inquisitio*), *s. f.* Recherche, enquête. Faire une inquisition du jour et du vrai temps de la mort d'une personne, Patru. || Recherche, perquisition rigoureuse où il se mêle de l'arbitraire. L'inquisition est devenue effroyable en France contre les bons livres, Bayle. || Juridiction ecclésiastique érigée par le saint-siége en certains pays pour rechercher et extirper les hérétiques, les juifs et les infidèles.

INQUISITORIAL, ALE (in-ki-zi-to-ri-al), *adj.* D'inquisiteur, qui appartient à un inquisiteur. Pouvoir inquisitorial. Visites inquisitoriales. || Par extens. Qui procède par inquisition. Des procédés inquisitoriaux.

INSAISISSABLE (*in* négatif et *saisir*), *adj.* Qui ne peut être saisi. Un malfaiteur insaisissable à la justice. || Cet homme est insaisissable, on ne peut le rencontrer. || En jurispr. Qu'on ne peut saisir valablement. || Fig. Qui ne peut être aperçu, compris. Différence insaisissable.

INSALUBRE (lat. *insalubris*), *adj.* Qui n'est pas salubre. Logement insalubre. || Arts insalubres, arts qui compromettent la santé des ouvriers ou celle du voisinage.

⋆ **INSALUBREMENT,** *adv.* D'une manière qui n'est point salubre. Être logé insalubrement.

INSALUBRITÉ (lat. *insalubritas*), *s. f.* Qualité de ce qui est insalubre. L'insalubrité d'un pays.

⋆ **INSANITÉ** (lat. *insanitas*), *s. f.* Privation de la raison, état d'un esprit malade. || Au pl. Actes ou paroles déraisonnables.

INSATIABILITÉ (lat. *insatiabilitas*), *s. f.* Qualité de celui dont on ne peut rassasier la faim. || Fig. Au sens passif, l'impossibilité d'être rassasié, contenté. L'insatiabilité des passions. || Au sens actif, l'impossibilité de rassasier, de contenter. L'insatiabilité des richesses.

INSATIABLE (lat. *insatiabilis*), *adj.* Qui ne peut être rassasié. Un homme, une faim insatiable. || Fig. Qui désire sans pouvoir être rassasié. Un homme insatiable de gloire. Haine, curiosité insatiable.

INSATIABLEMENT, *adv.* D'une manière insatiable.

⋆ **INSCIEMMENT** (in-si-a-man), *adv.* Sans savoir.

⋆ **INSCIENT, ENTE** (in-si-an. Lat. *insciens*), *adj.* Qui n'a pas conscience de...

INSCRIPTION (lat. *inscriptio*), *s. f.* Ce qu'on écrit sur le cuivre, le marbre, la pierre, etc. en mémoire d'un événement, etc. L'Académie des inscriptions et belles-lettres. || Courte indication, avis succinct qu'on place en un lieu apparent pour servir d'instruction, de renseignement. || Action d'inscrire une personne ou une chose sur un registre, une liste, etc. || Action d'inscrire un étudiant sur le registre de la faculté dans laquelle il étudie. || Chacune des inscriptions trimestrielles. Prendre des inscriptions en droit, en médecine. || Inscription maritime, enregistrement, au bureau des classes, de ceux qui peuvent être requis pour le service de la marine de l'État. || Inscription sur le grand livre de la dette publique, titres d'une rente perpétuelle due par le trésor. || En jurispr. Inscription hypothécaire, mention que le conservateur des hypothèques fait sur ses registres de l'hypothèque qu'une personne déclare et justifie avoir sur les biens d'un autre. || T. de pratique. Inscription de faux ou inscription en faux, acte par lequel on déclare que la pièce dont la partie adverse veut se servir est fausse ou falsifiée.

INSCRIRE (lat. *inscribere*), *v. a.* Écrire sur. Inscrire une maxime sur un monument. || Fig. Inscrire son nom au temple de Mémoire, dans les fastes de la gloire, se rendre célèbre par ses écrits, par des exploits guerriers. || Écrire dans. Inscrire quelqu'un sur la liste des candidats, une rente sur le grand livre, etc. || En math. Inscrire une figure dans une autre, tracer, dans l'intérieur d'une figure géométrique, une autre figure telle que le sommet de tous les angles de celle-ci touche le périmètre de celle-là. || S'inscrire, *v. r.* Inscrire ou faire inscrire son nom dans un registre, sur une liste. || T. de pratique. S'inscrire en faux, soutenir en justice qu'une pièce que la partie adverse produit est fausse. || Dans le langage ordinaire, s'inscrire en faux contre ou elliptiq. s'inscrire contre, nier une proposition. || En math. Être inscrit.

INSCRIT, ITE, *p. p.* d'inscrire. || *S. m.* Marin qui fait partie de l'inscription maritime.

INSCRUTABLE (lat. *inscrutabilis*), *adj.* Qui ne peut être scruté. Les desseins de Dieu sont inscrutables.

INSÇU (À L') (a-lin-su), voy. insu.

⋆ **INSÉCABILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est insécable.

⋆ **INSÉCABLE** (lat. *insecabilis*), *adj.* Qui ne peut être coupé, partagé. Les atomes sont insécables.

INSECTE (lat. *insectum*), *s. m.* Petit animal invertébré, dont le corps est divisé par étranglements ou par anneaux. || Fig. Être vil, misérable, sans importance. Ces insectes de la société, Volt.

⋆ **INSECTICIDE** (lat. *insectum* et *cædere*), *adj.* Qui détruit, qui tue les insectes. Poudre insecticide.

⋆ **INSECTIVORE** (lat. *insectum* et *vorare*), *adj.* Qui vit d'insectes. || *S. m.* Les insectivores, troisième subdivision de l'ordre des mammifères carnassiers.

IN-SEIZE (lat. *in*, en, et *seize*), *adj. inv.* Format in-seize, format où la feuille est pliée en seize feuillets; ce qui fait trente-deux pages. Volume in-seize. || *S. m.* L'in-seize. || On écrit aussi : in-16. || *Au pl.* Des in-seize.

INSENSÉ, ÉE (lat. *insensatus*), *adj.* Qui n'est pas sensé, qui a perdu le sens. Homme insensé. || Qui n'est pas conforme au bon sens, en parlant des choses. Discours insensé. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a perdu le sens.

INSENSIBILITÉ (lat. *insensibilitas*), *s. f.* Manque de sensibilité physique. || Manque de sensibilité morale. L'insensibilité des grands. L'insensibilité aux reproches. || Refus d'écouter l'amour.

INSENSIBLE (lat. *insensibilis*), *adj.* Qui n'a pas de sensibilité physique. || Qui ne sent point l'impression que l'objet doit faire sur les sens. Insensible au froid. || T. de manége. Bouche insensible, bouche qui ne répond pas à l'effet des rênes. || Qui n'a pas la sensibilité morale. Un homme insensible et froid. || Insensible à, qui n'est pas touché de. Insensible à l'outrage, à l'amitié, etc. || Qui n'est pas sensible à l'amour. L'insensible Hippolyte est-il connu de toi? Rac. || *Subst.* Un insensible. Une insensible. || Qui n'est perçu que difficilement par les sens, ou même qui n'est pas perçu du tout. Le mouvement de l'aiguille d'une horloge est insensible à l'œil.

INSENSIBLEMENT, *adv.* D'une manière peu sensible, peu perceptible, peu à peu.

INSÉPARABLE (lat. *inseparabilis*), *adj.* Qui ne peut être séparé. Des idées inséparables. Les noms sont inséparables des choses, Pasc. || En gramm. Particule inséparable ou *s. f.* une inséparable, particule qui ne s'emploie que dans des mots composés, comme *in*, *dé*, etc. || Se dit de personnes qui ne peuvent se séparer l'une de l'autre, qui ne se quittent jamais. || *Subst.* Deux inséparables.

INSÉPARABLEMENT, *adv.* D'une manière inséparable. Unis inséparablement.

INSÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'insérer. || En hist. nat. Qui a un point d'attache ou d'insertion.

INSÉRER (lat. *inserere*), *v. a.* Mettre dans. Insérer une greffe sous l'écorce. || Par extens. Introduire dans un texte, dans un registre, etc. Insérer une clause dans un contrat, un article dans un journal. || En hist. natur. et anat. S'insérer, *v. r.* Être inséré, être attaché à, sur.

⋆ **INSERMENTÉ** (*in* négatif et *serment*), *adj. m.* Prêtre insermenté, prêtre qui refusa de prêter le serment à la constitution civile du clergé en 1790.

INSERTION (lat. *insertio*), *s. f.* Action par laquelle on insère; résultat de cette action. L'insertion du vaccin sous l'épiderme, d'un article dans un journal, etc. L'insertion au procès-verbal. || En hist. nat. Attache d'une partie sur une autre. Insertion d'un tendon sur un os.

INSIDIEUSEMENT, *adv.* D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE (lat. *insidiosus*), *adj.* Qui dresse des embûches, en parlant des personnes. Valet, sophiste insidieux. || Qui est plein d'embûches, qui a le caractère de l'embûche, en parlant des choses. Projets insidieux.

INSIGNE (lat. *insignis*), *adj.* Qu'on distingue à quelque signe remarquable ; digne d'être distingué en bien ou en mal, en parlant des choses. Une valeur insigne. || Il se dit dans le même sens, en parlant des personnes. Un personnage insigne par ses services. || Insigne pris absolument ne se joint guère qu'à des noms exprimant un vice, un défaut. Un insigne fripon. Une insigne fausseté.

INSIGNE (lat. *insigne*), *s. m.* Marque distinctive de grades, de dignités, etc. Les insignes de la royauté. || Il ne s'emploie guère qu'au pluriel.

INSIGNIFIANCE, *s. f.* Qualité de ce qui est insigni-

fiant. || Fig. Manque de toute importance. L'insignifiance d'un homme, d'un événement.

INSIGNIFIANT, ANTE (*in* négatif et *signifier*), *adj.* Qui ne signifie rien. Une phrase insignifiante. || Fig. Qui est sans importance, en parlant des personnes et des choses. Homme insignifiant. Insignifiantes promesses.

INSINUANT, ANTE, *adj.* Qui s'insinue, qui pénètre doucement. L'eau si fluide, si insinuante, si propre à échapper, Fén. || Fig. Qui sait s'introduire auprès des gens et les gagner, les capter. || Il se dit dans le même sens, en parlant des choses. Des manières insinuantes.

INSINUATION (lat. *insinuatio*), *s. f.* Action de pénétrer, de s'introduire. L'insinuation de l'aliment dans les parties qui le reçoivent, Boss. || Fig. Adresse dans le langage par laquelle on insinue quelque chose. Le même agrément et les mêmes insinuations dans les entretiens, Boss. || En littér. Figure qui consiste à gagner préalablement la faveur de l'auditeur. Exorde par insinuation. || Adresse de manières, de langage, par laquelle on s'insinue auprès de quelqu'un, on capte sa faveur. || Paroles dites par insinuation. Une insinuation perfide.

INSINUÉ, ÉE, *p. p.* d'insinuer.

INSINUER (lat. *insinuare*), *v. a.* Introduire doucement et adroitement quelque chose. Le chirurgien insinua le doigt dans la plaie. || Fig. Faire entrer doucement dans l'âme. Insinuer de bons sentiments. || Fig. Faire entendre adroitement. Lui insinuant que quelques personnes lui rendaient de mauvais offices, Rollin. || S'insinuer, *v. r.* Pénétrer peu à peu. || Fig. Le doux sommeil s'était insinué dans ses membres, Fén. || En parlant des personnes, se faire admettre quelque part, s'y introduire avec adresse. S'insinuer à la cour, chez les grands. || Fig. Pénétrer doucement dans l'âme. L'espoir s'insinuait peu à peu dans son âme. || Fig. Se glisser dans les bonnes grâces de quelqu'un. J'ai commencé par m'insinuer dans l'esprit de la reine, Fén.

INSIPIDE (lat. *insipidus*), *adj.* Qui est sans saveur et qui par là est désagréable au goût. Breuvage insipide. || Fig. Qui est privé de toute saveur intellectuelle ou morale. Un poëme insipide, Boil. Cette passion rend insipides toutes les choses du ciel, Mass. || Qui n'a aucun agrément, en parlant des personnes. Harangueur insipide.

* **INSIPIDEMENT**, *adv.* D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est insipide. L'insipidité d'une nourriture. || Fig. Manque de saveur intellectuelle ou morale. L'insipidité de la vie.

INSISTANCE (*insister*), *s. f.* Action d'insister.

INSISTER (lat. *insistere*), *v. n.* Faire instance, persévérer à demander, à vouloir quelque chose. N'insistez pas. Il insiste à demander cette place. Il insiste pour me faire avoir cette place. || Insister que, avec le subjonctif. Le pape Adrien insiste qu'on lui rende le patrimoine de la Sicile, Volt. || S'arrêter avec force sur quelque chose, y appuyer. L'avocat insista sur ce moyen.

INSOCIABILITÉ (*insociable*), *s. f.* Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE (lat. *insociabilis*), *adj.* Qui n'est pas sociable. Un homme, un peuple insociable.

INSOLATION (lat. *insolatio*), *s. f.* Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose à la chaleur du soleil. || Moyen employé en thérapeutique pour exciter l'économie animale ou pour produire la rubéfaction. || Maladie qui est la suite de coups de soleil dans les pays chauds. || Quantité de chaleur solaire versée sur la terre.

* **INSOLÉ, ÉE**, *p. p.* d'insoler. Qui a reçu l'action du soleil. Du foin insolé. || T. de photographie. Soumis à l'action du soleil. Épreuve insolée.

INSOLEMMENT, *adv.* Avec insolence.

INSOLENCE (lat. *insolentia*), *s. f.* Perte de respect. Le perfide ! à quel point son insolence monte ! Rac. || Violence oppressive. || Orgueil offensant. L'insolence des parvenus. || Paroles et actions où il y a de l'insolence. Faire, dire des insolences.

INSOLENT, ENTE (lat. *insolens*), *adj.* Qui perd le respect, en parlant des personnes. Tout homme insolent est en abomination au Seigneur, Saci. || Insolent de. Insolent de ses succès. || Qui a le caractère de l'insolence, en parlant des choses. Discours insolent. || Qui offense la modestie, la pudeur. Insolent avec les femmes. || Qui est d'un orgueil outrageux. Vainqueur insolent. || Même sens, en parlant des choses. Insolent orgueil. || Fig. et famil. Extraordinaire, inouï, immérité. Bonheur insolent. || *S. m.* et *f.* Personne insolente. || Famil. Celui qui offense la modestie, la pudeur.

* **INSOLER** (lat. *insolare*), *v. a.* Exposer au soleil. || S'insoler, *v. r.* S'exposer aux rayons du soleil.

INSOLITE (lat. *insolitus*), *adj.* Qui n'est point d'usage, qui est contraire à l'usage. Des expressions nouvelles et insolites. Un procédé insolite.

INSOLUBILITÉ (lat. *insolubilitas*), *s. f.* En chim. Qualité des substances qui ne peuvent se dissoudre. || Impossibilité de résoudre un problème, une question, etc.

INSOLUBLE (lat. *insolubilis*), *adj.* En chim. Qui ne peut se dissoudre. La résine est insoluble dans l'eau. || Qu'on ne peut résoudre, expliquer. Problème insoluble.

INSOLVABILITÉ, *s. f.* Impuissance de payer.

INSOLVABLE (*in* négatif et *solvable*), *adj.* Qui n'a pas de quoi payer. Débiteur insolvable. || Fig. Insolvable de son fonds, l'âme sent sa pauvreté et sa misère, Bourd.

INSOMNIE (lat. *insomnia*), *s. f.* Privation de sommeil.

* **INSONDABLE**, *adj.* Qui ne peut être sondé. Des fondrières insondables. || Fig. Qui peut sonder de Dieu l'insondable pensée ? Lamartine.

* **INSOUCIAMMENT**, *adv.* D'une manière insouciante.

INSOUCIANCE (*insouciant*), *s. f.* État ou caractère de celui qui est insouciant. || Absence de souci, d'inquiétude sur quelque chose. L'insouciance du danger, de la mort.

INSOUCIANT, ANTE (*in* négatif et *soucier*), *adj.* Qui ne se soucie pas d'une chose ou des choses. Un homme, un caractère insouciant. Être insouciant du lendemain.

INSOUMIS, ISE (*in* négatif et *soumis*), *adj.* Non soumis. Des peuples insoumis. || *Subst.* Jeune soldat qui, ayant reçu une feuille de route, n'est pas arrivé à sa destination au jour fixé par cet ordre.

* **INSOUMISSION** (*in* négatif et *soumission*), *s. f.* Caractère, état de ce qui n'est pas soumis.

INSOUTENABLE (*in* négatif et *soutenable*), *adj.* Qu'on ne peut soutenir, défendre, justifier. Opinion insoutenable. || Qu'on ne peut supporter, endurer. Un état insoutenable. || Qui choque extrêmement. Homme, vanité insoutenable.

INSPECTÉ, ÉE, *p. p.* d'inspecter.

INSPECTER (lat. *inspectare*), *v. a.* Examiner avec autorité, ou avec une mission spéciale d'une autorité compétente. Inspecter les écoles, les collèges, des travaux, etc. || Absol. C'est M. un tel qui inspecte.

INSPECTEUR, TRICE (lat. *inspector*), *s. m.* et *f.* Celui ou celle dont la fonction est d'inspecter quelque chose. || Dans l'université, inspecteur d'académie, etc. || Inspectrice, dame chargée d'inspecter les pensions de jeunes filles. || Inspecteur général, celui qui a l'inspection sur toute une branche d'un service public. || Inspectrice, la femme d'un inspecteur.

INSPECTION (lat. *inspectio*), *s. f.* Action d'inspecter quelque chose. Faire l'inspection des armes. || Fonction d'examiner quelque chose, de le surveiller. Inspection des écoles, du matériel, etc. || Place, emploi d'inspecteur.

INSPIRATEUR, TRICE (lat. *inspirator*), *adj.* En physiologie, qui sert à l'inspiration. Mouvements inspirateurs. || Fig. Qui agit comme un souffle sur l'âme, sur l'esprit. Un souffle inspirateur. || *Subst.* L'inspirateur du génie. O toi l'inspiratrice et l'objet de mes chants, Delille.

INSPIRATION (lat. *inspiratio*), *s. f.* En physiologie, action par laquelle l'air entre dans les poumons. || Fig. Mouvements de l'âme, pensées, actions qui sont dus à une insufflation divine. Une inspiration divine. || L'enthousiasme qui entraîne les poëtes, les musiciens, les peintres. Poésie pleine d'inspiration. Des vers écrits d'inspiration. || Action de conseiller quelqu'un, de lui suggérer quelque chose. Se diriger par les inspirations des autres. || La chose inspirée. Écouter les inspirations de sa fureur.

INSPIRÉ, ÉE, *p. p.* d'inspirer. || *S. m.* et *f.* Un inspiré, une inspirée, personne qui reçoit du ciel ce qu'elle pense, ce qu'elle dit.

INSPIRER (lat. *inspirare*), *v. a.* Souffler dans. Inspirer de l'air dans la poitrine d'un noyé. || En physiologie, inspirer de l'air et absol. inspirer, faire entrer de l'air dans sa poitrine. || Fig. Souffler dans le cœur, dans l'es-

prit, en parlant de la Divinité de qui sont reçues des lumières surnaturelles. C'est le Saint-Esprit qui l'a inspiré. || Famil. Je fus bien inspiré quand je fis telle chose, j'eus une bonne idée. || Par extens. Donner l'enthousiasme poétique. Les poëtes disent que les Muses les inspirent. || Se dit, en un sens analogue, de ce qui fait naître l'inspiration chez l'écrivain ou l'artiste. Ce sujet inspira le musicien. || Faire naître dans le cœur ou l'esprit quelque dessein ou pensée. Votre exemple m'a inspiré la vertu. || Inspirer dans. Vos bontés à leur tour Dans les cœurs les plus durs inspireront l'amour, Rac. || Inspirer de, avec un infinitif. Dieu se plaît à récompenser ceux à qui il inspire de le servir, Fléch. || Inspirer que, avec le verbe à l'indicatif. Des âmes hautaines qui ne cessaient de lui inspirer qu'il devait s'en rendre le maître, Boss. || Inspirer, avec un nom de personne pour complément direct, conseiller, animer. Je vois que la sagesse elle-même t'inspire, Rac. || S'inspirer, *v. r.* Recevoir l'inspiration.

INSTABILITÉ (lat. *instabilitas*), *s. f.* Défaut de stabilité physique. L'instabilité d'un équilibre. || Fig. L'instabilité des choses humaines. || Fig. Défaut de stabilité morale. L'instabilité du cœur humain, des goûts, etc. || En chim. Non-permanence dans le même état.

⋆ **INSTABLE** (lat. *instabilis*), *adj.* Qui n'est pas stable, permanent dans la même assiette. Équilibre instable. || Fig. Caractère instable. || En chim. Combinaison instable, combinaison qui se défait facilement.

⋆ **INSTABLEMENT**, *adv.* D'une manière instable.

INSTALLATION, *s. f.* Acte par lequel un évêque, ou tout autre bénéficier, est mis en possession de sa dignité et de ses droits. || Par extens. Il se dit de toute autre installation. L'installation d'un juge. || T. de mar. Action de mettre dans une disposition convenable tous les objets qui se trouvent à bord d'un bâtiment. || Par extens. Arrangement intérieur dans un logement, dans une maison.

INSTALLÉ, ÉE, *p. p.* d'installer.

INSTALLER (lat. *in* et *stalle*), *v. a.* Faire l'installation d'un dignitaire ecclésiastique, et par extens. de tout autre dignitaire ou fonctionnaire. || Placer, établir quelqu'un en quelque endroit. Installer un commis à son bureau. || T. de mar. Disposer chaque objet à la place qui lui convient. || Par extens. Installer sa maison, y faire les dispositions nécessaires pour y être à son aise. || S'installer, *v. r.* Se donner à soi-même l'installation. || Se mettre, se caser. S'installer dans un fauteuil, dans son logement.

INSTAMMENT, *adv.* Avec instance.

INSTANCE (lat. *instantia*), *s. f.* Soin extrême, pressant. Et notre plus grand soin, notre première instance Doit être à le nourrir [l'esprit] du suc de la science, Mol. || Sollicitation pressante. Demander avec instance. || Le pluriel, en ce sens, est plus usité que le singulier. || Tout procès où il y a demande et défense. || Première instance, poursuite d'une action devant le premier juge. || Tribunal de première instance, tribunal inférieur qui connaît de toutes les contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme. || Dans la scolastique, argument nouveau pour détruire la réponse faite au premier.

INSTANT (lat. *instans*), *s. m.* La partie de temps infiniment petite qui est considérée comme actuelle et ne faisant qu'un point dans la durée. || Elliptiq. et famil. Un instant, signifie attendez, arrêtez. || À chaque instant, à tout instant, *loc. adv.* Continuellement, sans cesse. || À l'instant ou dans l'instant, *loc. adv.* Aussitôt, à l'heure même, tout à l'heure. || En un instant, en très-peu de temps. || Dans un instant, tout à l'heure. || Dès l'instant que, aussitôt que. || À l'instant que, dans l'instant où.

INSTANT, ANTE (lat. *instans*), *adj.* Qui poursuit, qui presse. Instante sollicitation. || Qui nous est prochain, qui est sur nous. Besoin, péril instant.

INSTANTANÉ, ÉE (*instant*), *adj.* Qui ne dure qu'un instant, qui se produit en un instant. La lumière n'est pas instantanée. Une frayeur instantanée.

⋆ **INSTANTANÉITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est instantané.

⋆ **INSTANTANÉMENT**, *adv.* D'une manière instantanée.

INSTAR (À L') (lat. *instar*), *loc. prép.* À la manière de, à l'exemple de, de même que. À l'instar des anciens.

INSTAURATION (lat. *instauratio*), *s. f* Établissement. L'instauration des jeux, du temple de Jérusalem.

⋆ **INSTAURER** (lat. *instaurare*), *v. a.* Donner l'instauration. Instaurer un temple, des jeux.

INSTIGATEUR, TRICE (lat. *instigator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui instigue, qui pousse à faire quelque chose. Il a été l'instigateur de cette affaire, de ce crime.

INSTIGATION (lat. *instigatio*), *s. f.* Action d'instiguer. Il a agi à l'instigation de, etc.

INSTIGUÉ, ÉE, *p. p.* d'instiguer.

INSTIGUER (lat. *instigare*), *v. a.* Exciter à, comme par un aiguillon. Cet homme est instigué par un tel.

INSTILLATION (lat. *instillatio*), *s. f.* Action de verser un liquide goutte à goutte. Verser par instillation.

INSTILLÉ, ÉE, *p. p.* d'instiller.

INSTILLER (in-sti-lé. Lat. *instillare*), *v. a.* Verser goutte à goutte. || S'instiller, *v. r.* Être instillé.

INSTINCT (in-stin. Lat. *instinctus*), *s. m.* Impulsion donnée, instigation. Par instinct de nature. L'instinct du Saint-Esprit. || Impulsion intérieure et involontaire qui meut l'âme humaine. Nous n'écoutons d'instincts que ceux qui sont les nôtres, La Font. || Stimulation intérieure qui détermine l'être vivant à une action spontanée, involontaire ou même forcée, pour un but de conservation ou de reproduction. || Absol. Aptitudes qu'on remarque chez les animaux. Ce chien a de l'instinct. || Très-grande aptitude. Avoir l'instinct de la musique.

INSTINCTIF, IVE, *adj.* Qui naît de l'instinct. Mouvement, sentiment instinctif.

INSTINCTIVEMENT, *adv.* Par instinct.

INSTITUÉ, ÉE, *p. p.* d'instituer. || Héritier institué, héritier par testament. || *Subst.* L'institué.

INSTITUER (lat. *instituere*), *v. a.* Donner commencement, établir. Instituer une fête. || Établir en charge, en fonction. Instituer un juge, un notaire. || En jurispr. Instituer un héritier, instituer héritier, nommer, faire quelqu'un son héritier par testament. || Donner des institutions. Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple, J. J. Rouss. || S'instituer, *v. r.* S'établir de sa propre autorité dans quelque fonction. || Être institué.

INSTITUT (in-sti-tu. Lat. *institutum*), *s. m.* En général, chose instituée. Suivant mon institut, suivant mes volontés, Vous opérez l'effet de votre ministère, Corn. || Constitution d'un ordre religieux, d'une règle de vie qui est prescrite à cet ordre au temps de son établissement. Les communautés qui s'appliquent, selon leur institut, à élever des filles, Fén. || L'ordre lui-même. L'institut des jésuites. || Fondation quelconque. || Corps de gens de lettres, de savants, d'artistes choisis. L'institut de Bologne. || Institut de France ou simplement Institut, compagnie comprenant les cinq académies : Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts et Académie des sciences morales et politiques. || Lieu où se tiennent les séances de l'Institut. Aller à l'Institut. || *S. m. pl.* Instituts se dit quelquefois pour Institutes.

INSTITUTES (lat. *institutiones*), *s. f. pl.* Ouvrage élémentaire qui renferme les principes du droit romain (avec I majuscule). Les Institutes de Gaïus, de Justinien. || Absol. Les Institutes, les Institutes de Justinien. || Par extens. Nom donné à certains autres ouvrages élémentaires de jurisprudence. || Quelques-uns disent : Instituts.

INSTITUTEUR, TRICE (lat. *institutor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui institue, qui établit. L'instituteur d'un ordre religieux. || Celui qui donne des institutions à un peuple. || Personne chargée de l'éducation et de l'instruction d'un ou de plusieurs enfants. || Celui, celle qui tient une pension, une école. || Aujourd'hui, instituteur ne se dit plus que de celui ou de celle qui tient une école.

INSTITUTION (lat. *institutio*), *s. f.* Action par laquelle on institue, on établit. L'institution de l'Église. || Ramener une chose à son institution, en faire revivre les principes. || Tout ce qui est inventé et établi par les hommes. Ce qui est d'institution est sujet à changement. || La chose instituée. Les caisses d'épargne sont une institution utile. || Les institutions, les lois fondamentales qui régissent un État. || En jurispr. Institution d'héritier, nomination d'un héritier. || Action d'instruire et de former, en parlant de ceux qui sont instruits. Vous faites de l'institution des enfants un grand objet de gouvernement, Volt. || École, maison d'éducation. Un chef d'institution.

INSTRUCTEUR (lat. *instructor*), *s. m.* Celui qui instruit. [Les apôtres] De leur siècle profane instructeurs généreux, VOLT. || Celui qui est chargé d'enseigner aux jeunes soldats le maniement des armes. || *Adj.* Capitaine instructeur. || Écuyer qui enseigne l'équitation. || Juge instructeur, juge d'instruction.

INSTRUCTIF, IVE, *adj.* Qui instruit, en parlant des choses. Ouvrage instructif. Lecture instructive.

INSTRUCTION (lat. *instructio*), *s. f.* Action d'instruire, de dresser à quelque chose. L'instruction d'un prince. || L'action d'enseigner diverses connaissances à la jeunesse. Répandre l'instruction. Instruction primaire, secondaire, professionnelle. || L'instruction publique, celle que l'État distribue au public par l'intermédiaire de certains corps. || Absol. L'instruction publique, le ministère de l'instruction publique. || Savoir, connaissances. Avoir de l'instruction. || Leçon, précepte qu'on donne pour instruire. La chute du peuple de Dieu devait être l'instruction de l'univers, Boss. Une des sœurs fera une instruction familière, ID. || Instruction pastorale, mandement d'évêque sur quelque point de doctrine. || Connaissance qu'on donne à quelqu'un de certains faits, de certains usages qu'il ignore. Je vous demande cela pour mon instruction. || Ordres, avis, explications qu'une personne donne à une autre pour la conduite de quelque affaire, de quelque entreprise ; dans ce sens, il s'emploie surtout au pluriel. Les instructions d'un ambassadeur. || *S. f. pl.* Ouvrage où l'on trouve des détails nautiques sur une côte, sur une mer, etc. || En jurispr. Ensemble des formalités et des informations nécessaires pour mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. L'instruction d'un procès. || Juge d'instruction, magistrat établi pour rechercher les crimes et délits, en recueillir les preuves ou indices.

INSTRUIRE (lat. *instruere*), *v. a.* Enseigner quelqu'un, lui apprendre quelque chose, lui donner des leçons, des préceptes pour les mœurs, pour quelque science, etc. Instruire la jeunesse. || Se faire instruire, se faire donner un enseignement. || Dans le langage poétique ou soutenu, avec un nom de chose pour complément. À peine ma langue commençait à se délier, qu'on l'instruisit à nommer votre saint nom, MASS. || Il se dit des choses qui donnent une sorte d'instruction. C'est presque toujours notre propre obliquité qui nous instruit à la défiance, MASS. || Absol. C'est qu'en instruisant tu sais plaire, LAMOTTE. || Habituer. Vous êtes dès longtemps instruite à m'outrager, VOLT. || Dresser un animal. Instruire un cheval, les chiens à chasser, etc. || Informer, avertir, donner connaissance de quelque chose. Cette lettre vous instruira de tout. || On dit : Instruire que, instruire qui et instruire si. C'était pour nous instruire Que souvent la raison suffit à nous conduire, VOLT. || En droit, mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. || Instruire le procès de quelqu'un, lui faire son procès en matière criminelle, et par extens. examiner rigoureusement ce que ses actions ont de coupable. || Absol. Instruire, instruire contre quelqu'un. || S'instruire, *v. r.* Recevoir de l'instruction. Instruisez-vous, arbitres du monde, Boss. || Se donner l'un à l'autre de l'instruction, des informations. || En jurispr. Être instruit. Ce procès s'instruit.

* **INSTRUISANT, ANTE,** *adj.* Qui donne de l'instruction. Il n'y a rien de plus instruisant pour un chrétien que la lecture des livres saints, MALEBRANCHE.

INSTRUIT, UITE, *p. p.* d'instruire. || Absol. Qui a beaucoup d'instruction. Homme instruit.

INSTRUMENT (lat. *instrumentum*), *s. m.* Tout agent mécanique qu'on emploie dans une opération quelconque. Des instruments d'optique, d'astronomie, etc. || En écon. polit. Instruments naturels de l'industrie, les matières et les forces que la nature fournit gratuitement à l'homme. || T. de liturgie. Instruments de paix, reliquaire, image, anneau, patène, etc. que l'on baise. || Instruments des sacrifices, objets servant chez les anciens à des usages sacrés. || Instruments de musique. Il s'endort, il s'éveille, au son des instruments, RAC. || Instrument à vent, ceux où le son est produit par le souffle de la bouche, comme la flûte, le cor, etc. ou par un soufflet, comme l'orgue, etc. || Instruments à cordes, ceux où le son est produit par des cordes, comme la guitare, le violon, le piano. || Instruments de percussion, ceux qu'on frappe pour marquer le rhythme, comme les tambours, les cymbales, etc. || Par extens. Tout ce qui sert pour faire une chose, une action quelconque. J'ai reconnu le fer instrument de sa rage, RAC. || Fig. Personnes ou choses qui servent à produire quelque effet, à parvenir à quelque fin. Force gens ont été l'instrument de leur mal, LA FONT. Dieu, dont l'homme n'est que l'instrument, PASC. || Titre par écrit établissant des droits. L'instrument d'un mariage, d'un traité. || Prov. C'est un bel instrument que la langue, il est plus facile de parler que d'exécuter.

INSTRUMENTAIRE, *adj.* En jurispr. Témoin instrumentaire, celui qui assiste un notaire ou quelque autre officier public dans les actes pour la validité desquels la présence de témoins est nécessaire. || T. de mar. Officier instrumentaire, officier d'administration du bord, quand il agit comme officier de l'état civil.

INSTRUMENTAL, ALE, *adj.* Qui sert d'instrument. La cause instrumentale. || En gramm. Cas instrumental, cas qui exprime l'instrument, le moyen. || En mus. Qui s'exécute, qui doit être exécuté par des instruments. Musique instrumentale. Concert vocal et instrumental.

INSTRUMENTATION, *s. f.* Art de tirer dans la musique un bon parti des instruments. || Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER (*instrument*), *v. n.* Dresser des contrats, des procès-verbaux, des exploits et autres actes publics. || Écrire pour chaque instrument la partie qui lui appartient dans une œuvre musicale. Ce compositeur instrumente bien. || Activ. Instrumenter un opéra.

* **INSTRUMENTISTE,** *s. m.* Celui qui joue d'un instrument et particulièrement d'un instrument à vent.

INSU (**À L'**) (*in* négatif et *su*), *s. m.* À l'insu de quelqu'un, à mon insu, à votre insu, etc. la chose n'étant pas sue de quelqu'un, de moi, de vous, etc.

* **INSUBMERSIBILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est insubmersible. L'insubmersibilité d'un bateau.

* **INSUBMERSIBLE** (*in* négatif et *submersible*), *adj.* Qui n'est pas susceptible d'être submergé.

INSUBORDINATION (*in* négatif et *subordination*), *s. f.* Défaut de subordination, manquement à la subordination. Esprit, acte d'insubordination.

INSUBORDONNÉ, ÉE, *adj.* Qui a l'esprit d'insubordination, qui manque fréquemment à la subordination.

* **INSUCCÈS** (*in* nég. *succès*), *s. m.* Manque de succès.

INSUFFISAMMENT, *adv.* D'une manière insuffisante.

INSUFFISANCE (lat. *insufficientia*), *s. f.* État de ce qui est insuffisant. L'insuffisance des capitaux, des récoltes, etc. || État d'un esprit qui n'est pas capable d'une certaine besogne, d'une certaine tâche.

INSUFFISANT, ANTE (lat. *insufficiens*), *adj.* Qui ne suffit pas. Somme, récolte insuffisante.

* **INSUFFLATEUR,** *s. m.* Instrument pour porter les remèdes pulvérulents dans le larynx ou le nez.

INSUFFLATION (lat. *insufflatio*), *s. f.* Action de souffler dans un organe ou dans une cavité quelconque un gaz, un liquide ou une substance pulvérulente. || Action de gonfler en soufflant dedans. Insufflation d'un ballon.

INSUFFLÉ, ÉE, *p. p.* d'insuffler.

INSUFFLER (lat. *insufflare*), *v. a.* En méd. Introduire à l'aide du souffle un gaz, une vapeur, une poudre. || Gonfler par insufflation. Insuffler une vessie.

INSULAIRE (lat. *insularis*), *adj.* Qui habite une île. Les peuples insulaires. || *S. m.* et *f.* Un, une insulaire.

INSULTANT, ANTE, *adj.* Qui insulte. Orgueil insultant. La foule insultante, VOLT.

INSULTE (lat. *insultus*), *s. f.* Action d'attaquer par un coup de main. Une place exposée aux insultes de l'ennemi. || Agression offensante de fait ou de parole. Faire insulte à quelqu'un. || Outrage qu'on fait à quelque sentiment. C'est une insulte aux douleurs de notre vie, VOLT. || Dans le XVII[e] siècle, insulte était du masculin.

INSULTÉ, ÉE, *p. p.* d'insulter. || *Subst.* L'insulté.

INSULTER (lat. *insultare*), *v. a.* Attaquer par un coup de main, en parlant d'une place de guerre et de fortifications. On insulta le chemin couvert, VOLT. || Attaquer quelqu'un de fait ou de parole d'une manière offensante. || *V. n.* Insulter en bravant avec affectation.

Insulter aux dieux. || Insulter en prenant avantage de la faiblesse, de la misère, etc. Insulter à la misère publique. || S'insulter, *v. r.* S'adresser des insultes l'un à l'autre.

* **INSULTEUR**, *s. m.* Néolog. Celui qui insulte habituellement, qui fait métier d'insulter. Insulteur public.

INSUPPORTABLE (*in* négatif et *supportable*), *adj.* Qui ne peut être supporté, en parlant des personnes ou des choses. Homme, mal insupportable. || Insupportable à. Ce vice rend le pécheur insupportable à lui-même, Mass.

INSUPPORTABLEMENT, *adv.* D'une manière insupportable.

INSURGÉ, ÉE, *p. p.* d'insurger. || *Subst.* Les insurgés.

INSURGENTS, *s. m. pl.* Nom donné à certaines troupes de Hongrie, levées extraordinairement pour le service de l'État || Nom donné, lors de la guerre pour l'indépendance des États-Unis, aux Américains soulevés.

INSURGER (lat. *insurgere*), *v. a.* Soulever contre. Insurger une nation. || S'insurger, *v. r.* Se soulever contre un gouvernement, une discipline, une autorité. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire insurger une province. || Par extens. S'insurger contre le bon sens.

INSURMONTABLE (*in* négatif et *surmonter*), *adj.* Qui ne peut être surmonté. Obstacle, aversion insurmontable. || Insurmontable à. Périclès se conserva toujours invincible et insurmontable aux richesses, Rollin.

* **INSURMONTABLEMENT**, *adv.* D'une manière insurmontable.

* **INSURRECTEUR, TRICE**, *adj.* Qui insurge, qui excite une insurrection. Comité insurrecteur.

INSURRECTION (in-su-rrè-ksion. Lat. *insurrectio*), *s. f.* Action de s'insurger. L'insurrection des Grecs. || Fig. L'insurrection des esprits.

INSURRECTIONNEL, ELLE, *adj.* Qui tient de l'insurrection. Mouvement, esprit insurrectionnel.

* **INSURRECTIONNELLEMENT**, *adv.* Par l'insurrection, d'une manière insurrectionnelle.

INTACT, TE (in-takt. Lat. *intactus*), *adj.* A quoi l'on n'a point touché, dont on n'a rien retranché. Cachet, dépôt intact. || Fig. Intact et pur. || Qui n'a point subi d'altération. Un monument intact. || Fig. Qui n'a souffert de dommage ni par soupçon ni par reproche. Honneur intact. Réputation intacte. Un homme intact.

INTACTILE (lat. *intactilis*), *adj.* Qui échappe au sens du tact. La lumière est intactile.

* **INTAILLE** (lat. *in* et *taille*), *s. f.* Pierre dure gravée en creux, à la différence des camées.

* **INTANGIBILITÉ** (*intangible*), *s. f.* Qualité de ce qui est intangible.

* **INTANGIBLE** (lat. *in* négatif et *tangibilis*), *adj.* Qui échappe au sens du toucher. Une cause intangible.

INTARISSABLE (*in* négatif et *tarissable*), *adj.* Qui ne peut être tari, épuisé. Source intarissable. || Fig. Qui ne s'épuise pas. Une imagination intarissable. Sujet intarissable de conversation. || Qui abonde en paroles. Il est intarissable sur ce sujet.

* **INTARISSABLEMENT**, *adv.* D'une manière intarissable.

* **INTÉGRABLE**, *adj.* En math. Qui peut être intégré.

INTÉGRAL, ALE (lat. *integralis*), *adj.* Entier, qui n'éprouve aucune diminution. Restitution intégrale. Des payements intégraux. || En math. Calcul inverse du calcul différentiel. || *S. f.* L'intégrale d'une quantité différentielle, la quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

INTÉGRALEMENT, *adv.* D'une manière intégrale.

* **INTÉGRALITÉ**, *s. f.* État d'une chose complète, entière.

INTÉGRANT, ANTE, *adj.* Qui contribue à l'intégrité d'un tout. Les bras, les jambes sont des parties intégrantes du corps humain. || En phys. Parties intégrantes, celles qui constituent les corps simples ou composés et qui sont semblables à la masse.

INTÉGRATION, *s. f.* En math. Action d'intégrer.

INTÈGRE (lat. *integer*), *adj.* Qui ne se laisse pas altérer, corrompre. Une vertu, un homme intègre.

INTÉGRÉ, ÉE, *p. p.* d'intégrer.

* **INTÈGREMENT**, *adv.* D'une manière intègre.

INTÉGRER (lat. *integrare*), *v. a.* En math. Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle.

INTÉGRITÉ (lat. *integritas*), *s. f.* État d'une chose qui est entière. L'intégrité du territoire, d'un dépôt, etc. || Fig. Les brigues et les partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, Boss. || État d'une chose saine et sans altération. L'intégrité de ces fruits, si bien conservés. || Fig. Qualité d'une personne qui ne se laisse entamer par aucun vice. L'intégrité de ma vie. || Qualité d'une personne intègre, incorruptible à l'argent.

INTELLECT (in-tel-lèkt. Lat. *intellectus*), *s. m.* L'esprit en tant qu'il conçoit; l'entendement.

INTELLECTIF, IVE (lat. *intellectivus*), *adj.* Appartenant à l'intellect. La faculté intellective. || *S. f.* L'intellective, la faculté de concevoir, compréhension.

INTELLECTUEL, ELLE (lat. *intellectualis*), *adj.* Qui appartient à l'intellect. Phénomène intellectuel. || Spirituel, par opposition à matériel. Substance intellectuelle.

* **INTELLECTUELLEMENT**, *adv.* D'une manière intellectuelle, dans l'intelligence.

* **INTELLIGEMMENT**, *adj.* Avec intelligence, d'une manière intelligente. Parler intelligemment de tout.

INTELLIGENCE (lat. *intelligentia*), *s. f.* Qualité de ce qui est intelligent; faculté de comprendre. Avoir l'intelligence vive. || Absol. Compréhension nette et facile. || Avoir de l'intelligence, comprendre facilement, agir avec discernement. || Il se dit aussi des animaux. L'éléphant a beaucoup d'intelligence. || L'esprit en tant qu'il conçoit. L'intelligence humaine. || Substance spirituelle, considérée en tant qu'intelligente. Dieu est la suprême intelligence. || Action de connaître, de savoir, de pénétrer par l'esprit. Avoir l'intelligence de trois ou quatre langues. Il a des vieux auteurs la pleine intelligence, Mol. || Avoir l'intelligence de quelque chose, la saisir, la pénétrer. || En termes d'art, entente de certains effets, talent, goût avec lequel l'artiste sait les reproduire. L'intelligence de la lumière, de la scène, etc. || Adresse, habileté, en parlant des moyens employés et de leur choix pour obtenir un certain résultat. S'acquitter d'une mission avec intelligence. || Communication entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. Avoir des intelligences avec l'ennemi. || Être d'intelligence avec, s'entendre avec. || Se dit aussi des choses qui s'accordent. Vos désirs et les miens seront d'intelligence, Corn. || Être de l'intelligence, être dans ce qui se concerte, se prépare. || Être de l'intelligence de quelqu'un, s'entendre avec lui. || Accord, union des sentiments. Être en bonne, en mauvaise intelligence avec quelqu'un.

INTELLIGENT, ENTE (lat. *intelligens*), *adj.* Pourvu de la faculté de concevoir, de comprendre. Les sages, en contemplant la nature, admettent un pouvoir intelligent et suprême, Volt. || Intelligent de. Un créateur tout-puissant n'a pu me créer qu'en me rendant intelligent de la vérité, Fén. || Qui a beaucoup d'habileté, d'adresse. Un élève, un domestique intelligent. || Il se dit aussi des animaux. Ce chien est fort intelligent.

* **INTELLIGIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est intelligible. L'intelligibilité d'une proposition.

INTELLIGIBLE (lat. *intelligibilis*), *adj.* Qui est aisé à comprendre. Un passage clair et intelligible. S'expliquer d'une manière intelligible. On n'est pas entendu seulement à cause que l'on s'entend soi-même, mais parce qu'on est en effet intelligible, La Bruy. || Qui peut être ouï et compris facilement et distinctement. Parler à haute et intelligible voix. || En philos. Qui appartient à l'ordre de l'intelligence. Les choses intelligibles. || *Subst.* L'intelligible. || Qui ne subsiste que dans l'entendement, par opposition à réel. Les universaux, les catégories sont purement intelligibles. || Monde intelligible, l'idée primitive du monde dans l'entendement divin.

INTELLIGIBLEMENT, *adv.* D'une manière facile à comprendre. Il parlait français fort intelligiblement, Volt. || D'une manière facile à ouïr et à comprendre. Prononcer intelligiblement. || D'une façon appartenant à l'ordre de l'intelligence. Par la grandeur et la beauté de la créature, on peut connaître intelligiblement le Créateur, Boss.

INTEMPÉRANCE (lat. *intemperantia*), *s. f.* Ce qui est opposé à la modération, à la juste mesure. Cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul, Bourd. Une intempérance de lecture, Fléch. || Vice opposé à la sobriété. L'intempérance des hommes change en poisons mortels les aliments destinés à conserver la vie, Fén.

|| Intempérance de langue, trop grande liberté qu'on se donne de parler. Intempérance de plume.

INTEMPÉRANT, ANTE (lat. *intemperans*), *adj.* Qui ne se contient pas, qui n'est pas contenu. Langue intempérante. || Qui n'est pas sobre. || *Subst.* L'intempérant.

INTEMPÉRÉ, ÉE (lat. *intemperatus*), *adj.* En qui le juste tempérament n'existe pas.

INTEMPÉRIE (lat. *intemperies*), *s. f.* Manque de juste tempérament, de bonne température, en parlant de l'air, des saisons, etc. Les intempéries de l'air ou simplement les intempéries. || Fig. Quel transport, quelle intempérie a causé ces violences et ces agitations? Boss.

INTEMPESTIF, IVE (lat. *intempestivus*), *adj.* Qui n'est pas fait en temps convenable. Demande intempestive.

INTEMPESTIVEMENT, *adv.* D'une manière intempestive. Faire une demande intempestivement.

INTENDANCE, *s. f.* Direction d'affaires. Le roi de Rome avait l'intendance des sacrifices, Montesq. || Anciennement, charge, fonction d'intendant de province. || Intendance militaire, corps des intendants militaires. || Maison où demeure un intendant, où il a ses bureaux. || Charge d'un intendant qui gère les biens d'un particulier.

INTENDANT (lat. *intendens*), *s. m.* Celui qui est chargé de l'administration de quelque affaire. || Autrefois, fonctionnaire qui était à la tête de l'administration des provinces. || Intendant de la marine, fonctionnaire qui administrait un des départements maritimes de France. || Fonctionnaire qui surveille et dirige un service public ou un grand établissement. Intendant des bâtiments. || Intendants militaires, délégués du ministère de la guerre pour tout ce qui concerne l'administration. || Celui qui gère les affaires d'une personne riche, d'une grande maison.

INTENDANTE, *s. f.* La femme d'un intendant. || Dans certains monastères de femmes, la supérieure.

INTENSE (lat. *intensus*), *adj.* Qui a de la tension, et par suite grand, fort, vif. Froid intense. || Se dit des sons qui vibrent fortement. || Maladie intense, maladie dont les symptômes se manifestent avec beaucoup de force.

INTENSITÉ, *s. f.* Degré de tension d'une chose, et par suite degré de force ou d'activité d'une chose, d'une qualité, d'une puissance. L'intensité du froid, du son, etc. || En gramm. Force plus grande avec laquelle la voix appuie sur une syllabe accentuée.

INTENTÉ, ÉE, *p. p.* d'intenter.

INTENTER (lat. *intentare*), *v. a.* Usité seulement dans ces locutions : Intenter une action, intenter un procès, intenter une accusation contre quelqu'un, faire un procès contre quelqu'un, former une accusation contre quelqu'un. || On dit aussi : Intenter un procès à quelqu'un.

INTENTION (lat. *intentio*), *s. f.* Action de tendre l'esprit, et par suite mouvement de l'âme par lequel on tend à quelque fin. Avoir de bonnes, de mauvaises intentions. || D'intention, en se joignant par l'intention. Être d'intention avec quelqu'un. || T. de casuiste. Diriger son intention, voy. DIRIGER. Direction d'intention, voy. DIRECTION. || Volonté, surtout quand il s'agit de celui qui a supériorité, autorité. L'intention de votre père est que vous partiez. || Inclination, amour. Si quelque intention le pressait pour Lucile, Mol. || À l'intention de, par destination pour. Ce livre a été fait à mon intention. || Faire des prières, donner des aumônes, dire la messe, etc. à l'intention de quelqu'un, faire ces choses dans le dessein qu'elles lui servent devant Dieu. || À bonne intention, avec l'intention d'être utile, de plaire, etc. || À mauvaise intention, avec le dessein de nuire. || En intention de ou que, avec la volonté de. || Sans intention, sans avoir l'intention de. Des coups portés sans intention de donner la mort. || Prov. L'enfer est pavé de bonnes intentions, il y a beaucoup de bonnes intentions, mais on ne les mène pas à fin. || L'intention est réputée pour le fait, avoir voulu une chose vaut autant, en bien ou en mal, que l'avoir faite.

INTENTIONNÉ, ÉE, *adj.* Qui a certaine intention. Bien intentionné, mal intentionné.

INTENTIONNEL, ELLE, *adj.* Qui appartient à l'intention, à la volonté. Le sens intentionnel d'un auteur. || En jurispr. Question intentionnelle, question soumise à la décision du jury, relativement à l'intention de l'accusé.

* **INTENTIONNELLEMENT**, *adv.* En intention.

INTERCADENCE, *s. f.* En méd. Trouble dans la succession des pulsations artérielles, qui offre de loin en loin une pulsation surnuméraire placée entre deux pulsations.

INTERCADENT, ENTE (lat. *inter* et *cadere*), *adj.* Pouls intercadent, pouls qui offre des intercadences.

INTERCALAIRE (lat. *intercalaris*), *adj.* Qui est intercalé. || Jour intercalaire, jour que l'on ajoute au mois de février dans l'année bissextile. || Année intercalaire, année civile à laquelle on ajoute un ou plusieurs jours pour la maintenir d'accord avec l'ordre des saisons. || En gramm. Vers intercalaire, vers qu'on répète plusieurs fois dans de petits poëmes, tels que les ballades, les virelais, etc. On dit plus souvent et mieux : Refrain.

INTERCALATION (lat. *intercalatio*), *s. f.* Action d'intercaler; résultat de cette action. || L'addition d'un jour dans le mois de février aux années bissextiles. || Toute addition de jours faite périodiquement, pour faire concorder l'année lunaire ou l'année civile avec l'année solaire. || Par extens. Action d'insérer entre ou dans, en parlant d'écrits. L'intercalation d'un mot, d'une ligne dans un acte, d'un article dans un compte, etc.

INTERCALÉ, ÉE, *p. p.* d'intercaler.

INTERCALER (lat. *intercalare*), *v. a.* Au propre, ajouter un jour, de quatre ans en quatre ans, dans le mois de février. || Par extens. Ajouter dans l'intérieur, insérer. Intercaler un mot, une ligne dans un acte. || S'intercaler, *v. r.* Être intercalé.

INTERCÉDER (lat. *intercedere*), *v. n.* Intervenir en faveur de. Intercéder pour les malheureux.

INTERCEPTÉ, ÉE, *p. p.* d'intercepter.

INTERCEPTER (lat. *inter* et *captare*), *v. a.* Prendre au passage, arrêter, empêcher. Intercepter les communications, la lumière, etc. || S'emparer par surprise de ce qui est adressé, envoyé à quelqu'un. Intercepter les convois, les lettres. || S'intercepter, *v. r.* Être intercepté.

INTERCEPTION (lat. *interceptio*), *s. f.* Action d'intercepter. Interception de la lumière, d'une lettre, etc.

INTERCESSEUR (lat. *intercessor*), *s. m.* Celui qui intercède. Un puissant intercesseur. Les saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu, Bourd.

INTERCESSION (lat. *intercessio*), *s. f.* Action d'intercéder.

INTERCOSTAL, ALE (lat. *inter* et *costa*), *adj.* En anat. Qui est entre les côtes. Espaces intercostaux.

INTERCURRENT, ENTE (lat. *intercurrens*), *adj.* Qui se met entre. Cet événement intercurrent déjoua leurs projets. || Maladies intercurrentes, celles qui surviennent dans le cours d'une autre maladie.

INTERDICTION (lat. *interdictio*), *s. f.* Action d'interdire, d'empêcher, de prohiber. || Interdiction de commerce, défense de faire le commerce avec une nation contre laquelle l'État est en guerre. || Tout ordre qui porte défense à un officier ou à un corps soit ecclésiastique, soit civil, d'exercer les fonctions de son ministère. || En jurispr. crim. Interdiction des droits civiques, civils et de famille, privation totale ou partielle des droits civiques, civils et de famille, prononcée contre l'individu reconnu coupable. || Chez les Romains, interdiction du feu et de l'eau, formule que l'on employait pour condamner à une espèce de mort civile ou de bannissement. || En jurispr. civile, action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens, et même de sa personne, quand on reconnaît qu'il est hors d'état de se conduire.

INTERDIRE (lat. *interdicere*), *v. a.* Empêcher d'user de. Interdisez-lui l'entrée de ces lieux. L'effroi me saisit l'âme et m'interdit la voix, Rotrou. || S'interdire une chose, l'interdire à soi-même. || Interdire le feu et l'eau, formule usitée chez les Romains dans les sentences de bannissement. || Fig. En parlant des choses auxquelles on attribue la faculté d'interdire, d'empêcher. Mes occupations m'interdisent ce plaisir. || Défendre par une sentence à un ecclésiastique l'exercice de ses fonctions, ou à tout ecclésiastique la célébration des sacrements et du service divin dans les lieux marqués par la sentence. Interdire une église, un prêtre. || Défendre à quelqu'un de continuer l'exercice de ses fonctions. On l'a interdit de sa charge. || En jurispr. Oter à quelqu'un la libre disposition de ses biens et même de sa personne. || Fig. Oter l'usage de la raison, étonner, troubler. Le passé m'in-

terdit et le présent m'accable, Volt. || S'interdire, *v. r.* Être interdit, défendu. || Se priver soi-même de certaines fonctions. || Devenir interdit, confus.

INTERDIT (lat. *interdictum*), *s. m.* Sentence ecclésiastique par laquelle l'Église défend l'administration des sacrements, la célébration de l'office divin. Jeter, lancer, lever l'interdit. Mettre un pays en interdit.

INTERDIT, ITE, *p. p.* d'interdire. || *Subst.* L'interdit.

INTÉRESSANT, ANTE, *adj.* Qui intéresse. Une nouvelle intéressante. || Dont la position, les qualités excitent l'intérêt. C'est un homme intéressant.

INTÉRESSÉ, ÉE, *p. p.* d'intéresser. Qui a un intérêt matériel. Intéressé dans cette affaire. || Être intéressé à une chose, y avoir intérêt. || Qui a un intérêt moral. À l'honneur d'un époux vous-même intéressée, Rac. || Se dit des choses, dans un sens analogue. Mais ma gloire en leur perte est trop intéressée, Corn. || À qui il importe. Très-intéressé à savoir ce qui se passait. || Se dit aussi des choses. L'industrie intéressée aux découvertes de la science. || *Subst.* Les intéressés, ceux à qui la chose importe. || Autrefois, ceux qui avaient intérêt dans les affaires du roi. Les intéressés dans les fermes. || Qui est compromis. Ma conscience n'y est pas intéressée, Pasc. || Qui est trop attaché à ses intérêts. || Inspiré, dicté par l'intérêt. Le véritable amour n'est point intéressé, Corn.

INTÉRESSER (lat. *interesse*), *v. a.* Donner un intérêt matériel. On l'a intéressé dans cette affaire. || Donner quelque chose à quelqu'un, pour le rendre favorable à une affaire. || Donner un intérêt moral. Le plaisir et la douleur servent à intéresser l'âme dans ce qui regarde le corps, Boss. || Il se dit des choses, en un sens analogue. J'intéressai sa gloire, Rac. || Intéresser le jeu, le rendre plus attachant par l'appât du gain. || Être d'importance. Cela m'intéresse beaucoup, intéresse ma santé. || Compromettre. Bien loin qu'on pensât à intéresser quelque principe de notre religion, on ne se soupçonnait pas même d'imprudence, Montesq. || En chir. Intéresser une partie, y faire, durant une opération, une lésion qui n'appartient pas à cette opération. || Inspirer de la bienveillance, de la compassion. Intéressons dans notre cause les gens de bien, Mass. || Absol. Cette femme intéresse. || Fixer l'attention, captiver l'esprit. Ce récit m'a vivement intéressé. || Absol. Cette tragédie intéresse.

S'intéresser, *v. r.* Prendre part dans une affaire. S'intéresser dans un entreprise. || Entrer dans les intérêts de quelqu'un, prendre intérêt à quelque chose. Je m'intéresse particulièrement à cette affaire. Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse, Corn. Neptune S'intéresse en ton infortune, id. Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire, Sév. || S'intéresser contre, prendre des sentiments contraires, défavorables. Qu'ai-je fait que le ciel contre moi s'intéresse, Corn. || Dans le XVIIe siècle, s'intéresser à et s'intéresser dans avaient le même sens. Aujourd'hui, l'usage tend à y mettre une différence : S'intéresser dans, c'est prendre un intérêt dans une affaire; s'intéresser à, c'est y avoir un intérêt moral.

INTÉRÊT (lat. *interest*), *s. m.* Profit qu'on retire de l'argent prêté ou dû. Prêt à intérêt. || Intérêt légal, intérêt déterminé par la loi. || Intérêt simple, celui qui se tire simplement du capital placé. Intérêt des intérêts, ou intérêt composé, ou anatocisme, profit qu'on retire de l'argent prêté, en convenant qu'à chaque terme échu ce profit se joindra au capital pour produire comme lui. || En jurispr. Dommages et intérêts ou dommages-intérêts, l'indemnité qui est due à quelqu'un pour le préjudice, pour le dommage qu'on lui a causé. || Ce qui importe aux personnes en quelque manière que ce soit. Notre propre intérêt est un merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement, Pasc. || Il est de notre intérêt de, avec l'infinitif, ou que, avec le subjonctif. || Avoir intérêt à, trouver qu'il nous importe de. || Avoir intérêt de, avec un verbe à l'infinitif. || Avoir intérêt que, avec un verbe au subjonctif. Trop de gens ont intérêt que les princes ne sachent pas la vérité tout entière, Boss. || Au pl. Les intérêts, l'ensemble de ce qui importe, des utilités, des avantages. Entendre ses intérêts. || Prendre les intérêts de, se montrer défenseur, apologiste. || Être dans les intérêts de quelqu'un, lui être favorable. || Entrer dans les intérêts de quelqu'un, lui devenir favorable. || Mettre, engager quelqu'un dans les intérêts de, le rendre favorable. || Absol. Les intérêts, l'ensemble de ce qui fait la fortune d'un pays, banque, commerce, industrie, etc. Les intérêts s'alarment. || Part que l'on a dans une opération de commerce ou d'industrie. || Mettre quelqu'un hors d'intérêt, le dédommager. || Fig. Si vous pouviez vous mettre un peu hors d'intérêt, Corn. || Fig. Ce qui importe aux choses, ce qui leur est avantageux. L'intérêt de votre réputation, de votre santé, etc. || Absol. Sentiment égoïste qui nous attache à notre utilité particulière. Le sang les avait joints, l'intérêt les sépare, La Font. || Sentiment qui nous inspire souci d'une personne ou d'une chose. Et ce grand intérêt que vous prenez pour eux, Corn. || Prendre intérêt à, avoir souci de. || Prendre intérêt à une affaire, désirer qu'elle réussisse, travailler à la faire réussir. || On a dit dans le même sens : Prendre intérêt en, dans. || Sentiment d'attention curieuse. Cette découverte excite l'intérêt des savants. || Qualité de certaines choses qui les rend propres à captiver l'attention, à toucher l'esprit. Une histoire pleine d'intérêt.

INTERFOLIÉ, ÉE, *p. p.* d'interfolier.

INTERFOLIER (lat. *inter* et *folium*), *v. a.* Brocher ou relier un livre, en insérant des feuillets blancs entre les feuillets qui portent l'écriture ou l'impression.

INTÉRIEUR, EURE (lat. *interior*), *adj.* Qui est au dedans ou qui a rapport au dedans. Les parties intérieures du corps. || Mer intérieure, celle qui se trouve au milieu d'une grande contrée ou entre des continents. || Fig. Qui appartient au dedans de l'individu, à son cœur, à son esprit. Sentiments intérieurs. Des voix intérieures. || T. de dévotion. Qui se livre à la spiritualité. Saint Augustin était intérieur, Boss. || L'homme intérieur, l'homme spirituel, par opposition à l'homme charnel. || *S. m.* La partie de dedans, le dedans. L'intérieur d'un temple, du corps, etc. || La partie d'une diligence qui suit le coupé. || Le dedans du pays. Tous ces produits se consomment à l'intérieur. Le ministre de l'intérieur. || L'intérieur, le ministère qui dirige les affaires administratives du pays, et les bureaux mêmes de ce ministère. || En peint. Tableau d'intérieur ou simplement intérieur, tableau de genre qui a pour objet principal la représentation de l'architecture et des effets de lumière à l'intérieur des maisons, des édifices. || Tableau représentant quelque scène de la vie domestique dans l'intérieur d'une maison. || L'intérieur d'une personne, l'intérieur de sa maison, de sa vie domestique. Aimer son intérieur. || Fig. L'intérieur, ce qu'il y a de secret dans la vie. Il connaît l'intérieur de ce ménage. || La partie intime de l'âme. Découvrir son intérieur à son confesseur.

INTÉRIEUREMENT, *adv.* Dans l'intérieur, au dedans. Ce fruit est gâté intérieurement. || Au dedans de l'âme, de l'esprit. Se dire intérieurement que, etc.

INTÉRIM (in-té-rim'. Lat. *interim*), *s. m.* L'entre-temps. Gouverneur par intérim. || Action de gouverner, d'administrer, de remplir une fonction dans le temps où le gouverneur, l'administrateur, le fonctionnaire est absent. Être chargé de l'intérim.

* **INTÉRIMAIRE,** *adj.* Qui a rapport à un intérim, qui n'existe que par intérim. Ministère intérimaire. || *S. m.* et *f.* Celui ou celle qui exerce par intérim.

* **INTÉRIMAT,** *s. m.* État d'un fonctionnaire exerçant par intérim.

* **INTERJECTIF, IVE,** *adj.* En gramm. Qui exprime l'interjection. Particule, locution interjective.

INTERJECTION (lat. *interjectio*), *s. f.* En gramm. Partie du discours qui exprime les passions, comme la douleur, la colère, la joie. *Oh! hélas!* sont des interjections. || T. de pratique. Interjection d'appel, déclaration par laquelle on appelle de quelque sentence.

* **INTERJECTIVEMENT,** *adv.* Avec interjection; d'une manière interjective.

INTERJETÉ, ÉE, *p. p.* d'interjeter.

INTERJETER (lat. *inter* et *jeter*), *v. a.* En jurispr. Usité seulement dans : Interjeter appel, un appel, appeler d'un jugement.

INTERLIGNE (lat. *inter* et *ligne*), *s. m.* L'espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. Écrire dans l'interligne, en interligne. || En mus. L'espace compris

entre deux lignes de la portée. || *S. f.* T. d'imprim. Lame de métal servant à séparer les lignes et à les maintenir.

INTERLIGNÉ, ÉE, *p. p.* d'interligner.

INTERLIGNER, *v. a.* T. d'imprim. Séparer par des interlignes. || Interligner un ouvrage, faire que les lignes du verso soient exactement placées sur celles du recto. || En général, dans l'écriture, écarter les lignes.

INTERLINÉAIRE (lat. *inter* et *linea*), *adj.* Qui est écrit dans l'interligne, dans les interlignes. Glose interlinéaire. || Éditions interlinéaires, éditions de textes latins, grecs ou en langue étrangère quelconque, dans lesquelles chaque ligne de texte est ramenée à la construction logique, avec le français mot à mot au-dessous.

* **INTERLINÉER,** *v. a.* Écrire entre les lignes.

INTERLOCUTEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Toute personne qui converse avec une autre. || Personnage qu'on introduit dans un dialogue.

INTERLOCUTION (lat. *interlocutio*), *s. f.* Discours qu'échangent les personnes introduites dans un dialogue. || Jugement par lequel on prononce un interlocutoire.

INTERLOCUTOIRE, *adj.* Jugement interlocutoire, celui qui ordonne une preuve, une instruction préalable, à l'effet de parvenir au jugement définitif, mais qui préjuge le fond. || Il se dit de la preuve ordonnée. Enquête interlocutoire. || *S. m.* Un interlocutoire.

INTERLOPE (anglais *to interlope*), *s. m.* Navire marchand qui trafique en fraude. || Fig. Ces interlopes qui sont l'opprobre de la littérature, VOLT. || *Adj.* Vaisseau interlope. Des liaisons interlopes.

INTERLOQUÉ, ÉE, *p. p.* d'interloquer.

INTERLOQUER (lat. *interloqui*), *v. a.* T. d'anc. pratique. Porter une sentence interlocutoire, c'est-à-dire ordonner qu'une chose sera prouvée ou vérifiée, avant qu'on prononce sur le fond de l'affaire. Interloquer une affaire, une personne. || Absol. Les juges ont interloqué. || Fig. Dans le langage familier, embarrasser, étourdir, interdire. Cette plaisanterie m'a interloqué. || S'interloquer, *v. r.* Devenir interdit, déconcerté.

INTERMÈDE (lat. *intermedius*), *s. m.* Sorte de divertissement et de représentation, comme ballet, danse, chœur, etc. entre les actes d'une pièce de théâtre. || Nom que l'on donnait dans le siècle dernier aux petits opéras. || Ce qui, placé entre deux choses, conduit l'action de l'une sur l'autre. Les nerfs sont, pour ainsi dire, l'intermède qui unit l'âme au corps, BONNET. C'est par l'intermède de l'eau que s'opèrent les concrétions, BUFF.

INTERMÉDIAIRE (*intermède*), *adj.* Qui est entre deux. Temps, espace, idées intermédiaires. || En géol. Terrains intermédiaires, terrains placés entre les roches des époques primitives et les couches de formation récente. || *S. m.* Ce qui est placé entre. Passer d'une idée à une autre sans intermédiaire. || Entremise, moyen, voie. Je me suis procuré cela par l'intermédiaire d'un tel. || La personne entremise, interposée.

INTERMÉDIAT, ATE (lat. *inter* et *médiat*), *adj.* Temps intermédiat, intervalle de temps entre deux actions, entre deux termes. || On dit plus ordinairement : Temps intermédiaire.

INTERMINABLE, *adj.* Qui ne saurait être terminé, qui dure très-longtemps. Un discours interminable.

INTERMISSION (lat. *intermissio*), *s. f.* Action de mettre un intervalle, une discontinuation. L'oraison sans intermission, FÉN. || En méd. Intervalle qui sépare les accès d'une affection intermittente.

INTERMITTENCE, *s. f.* Caractère, qualité de ce qui est intermittent. L'intermittence d'une source. Sans intermittence. || En méd. Intervalle qui sépare les accès d'une fièvre ou d'une maladie quelconque. || Intermittence du pouls, phénomène qui a lieu quand, sur un nombre donné de pulsations, il en manque une ou plusieurs.

INTERMITTENT, ENTE (lat. *intermittens*), *adj.* Qui discontinue et reprend par intervalles. Fontaine intermittente. || En méd. Fièvre intermittente, fièvre qui cesse et qui reprend à des intervalles réglés. || Pouls intermittent, pouls dont les battements cessent par des intervalles inégaux.

INTERMUSCULAIRE (lat. *inter* et *musculaire*), *adj.* En anat. Qui est placé entre les muscles.

* **INTERNAT,** *s. m.* Pension où les élèves couchent et mangent, par opposition à externat. || L'état de celui qui est interne. || L'ensemble des internes. || Fonctions que remplissent les élèves en médecine dans l'intérieur des hôpitaux civils. || Durée de ces fonctions.

* **INTERNATIONAL, ALE,** *adj.* Qui a lieu de nation à nation. Commerce international. || Droit international, droit des gens, droit de la paix et de la guerre. || *S. f.* L'Internationale, société d'ouvriers de différents pays.

INTERNE (lat. *internus*), *adj.* Qui est en dedans. Les angles internes d'un polygone. || Qui appartient au dedans. Les causes internes. || Observation interne, étude faite par l'âme de tous les faits qui se passent en elle-même. || En méd. Maladies internes, celles qui ont leur siége dans un organe intérieur. || Dans les lycées, colléges et pensions, élève interne ou *subst.* interne, élève qui habite dans la maison. || *S. m.* Interne des hôpitaux ou simplement interne, élève attaché au service des hôpitaux civils, et qui demeure dans l'hôpital.

* **INTERNÉ, ÉE,** *p. p.* d'interner. || *Subst.* Les internés.

* **INTERNEMENT,** *s. m.* Action d'interner.

* **INTERNER.** *v. a.* Faire entrer dans l'intérieur. Interner des marchandises. || Obliger à résider dans une certaine localité, sans permission d'en sortir. || *V. n.* Entrer dans l'intérieur ; aller habiter dans l'intérieur d'un pays.

INTERNONCE (lat. *internuncius*), *s. m.* Nonce par intérim, ministre chargé des affaires du pape auprès d'un gouvernement, pendant qu'il n'y a point de nonce.

INTEROSSEUX, EUSE (lat. *inter* et *osseux*), *adj.* En anat. Qui est placé entre les os. Artères, veines interosseuses. || Muscles interosseux ou *subst.* les interosseux, muscles qui occupent l'espace que les os du métacarpe et du métatarse laissent entre eux.

* **INTERPELLATEUR, TRICE** (lat. *interpellator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui interpelle.

INTERPELLATION (lat. *interpellatio*), *s. f.* Action d'interpeller. || *S. f. plur.* En langage parlementaire, action de demander à un ministère des explications sur ses actes. || T. de palais. Sommation, demande, interrogation.

INTERPELLÉ, ÉE, *p. p.* d'interpeller.

INTERPELLER (lat. *interpellare*), *v. a.* Sommer de répondre, de s'expliquer. Interpeller un ministre sur son administration. || T. de palais. Requérir, sommer.

INTERPOLATEUR (lat. *interpolator*), *s. m.* Celui qui interpole. Un interpolateur maladroit.

INTERPOLATION (lat. *interpolatio*), *s. f.* Action d'interpoler ; résultat de cette action.

INTERPOLÉ, ÉE, *p. p.* d'interpoler.

INTERPOLER (lat. *interpolare*), *v. a.* Insérer dans un texte des mots ou des phrases, soit pour éclaircir, soit pour compléter, soit pour dénaturer le sens. || Interpoler un livre, y faire des interpolations.

INTERPOSÉ, ÉE, *p. p.* d'interposer. || En jurispr. Personne interposée, donataire qui n'a reçu une libéralité que pour la transmettre à une personne à laquelle le donateur n'aurait pu faire directement cet avantage.

* **INTERPOSEMENT,** *s. m.* L'action d'interposer ; résultat de cette action.

INTERPOSER (lat. *inter* et *poser*), *v. a.* Poser une chose entre deux autres. La révolution de la lune interpose ce satellite entre le soleil et la terre. || Fig. Interposer ses bons offices, son crédit pour, etc. || S'interposer, *v. r.* Se placer entre. || Fig. Se placer entre des personnes. || Intervenir comme médiateur.

INTERPOSITION (lat. *interpositio*), *s. f.* Situation d'un corps interposé entre deux autres. || Par extens. L'interposition du nom de Dieu. || En jurispr. Interposition de personne, action de remettre une libéralité à une personne qui la transmettra à une autre qui ne pourrait la recevoir directement. || Fig. Intervention, médiation, surtout en parlant d'une autorité supérieure.

* **INTERPRÉTABLE,** *adj.* Que l'on peut interpréter.

* **INTERPRÉTATEUR** (lat. *interpretator*), *s. m.* Celui qui donne des interprétations. || *Adj.* Qui interprète le sens, la pensée. Des regards interprétateurs des paroles.

INTERPRÉTATIF, IVE (lat. *interpretativus*), *adj.* Qui sert à l'interprétation. Déclaration interprétative. || Sujet à interprétation. Permission interprétative.

INTERPRÉTATION (lat. *interpretatio*), *s. f.* Traduction d'une langue en une autre. L'interprétation en

français d'un texte latin. || Explication de ce qu'il y a d'obscur ou d'ambigu en un texte. L'interprétation des lois. || Explication, par une induction positive, de certaines choses. || Explication imaginaire de phénomènes naturels. L'interprétation des songes. || Action de prendre en bonne ou mauvaise part des paroles, des actes, etc.

* **INTERPRÉTATIVEMENT**, *adv.* D'une manière interprétative.

INTERPRÈTE (lat. *interpres*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui explique les mots d'une langue par les mots d'une autre langue. || Truchement, celui qui sert d'intermédiaire entre deux personnes ne sachant pas la langue l'une de l'autre. Interprète pour les langues orientales. || Celui, celle qui éclaircit, explique le sens d'un livre, d'une loi, d'un texte, ou toute autre chose. || Fig. Le temps fidèle interprète des prophéties, Boss. || Celui qui explique les songes, les présages. || Celui, celle qui fait connaître les volontés, les sentiments d'un autre. || En littér. Celui qui rend le caractère d'un personnage historique. || Fig. Ce qui sert à faire connaître d'une façon ou d'une autre ce qui est caché. Les yeux sont les interprètes du cœur, Pasc. || Les muets interprètes, les yeux, les regards.

INTERPRÉTÉ, ÉE, *p. p.* d'interpréter.

INTERPRÉTER (lat. *interpretari*), *v. a.* Traduire d'une langue dans une autre. Le discours fut interprété en français. || Expliquer ce qu'il y a d'obscur et d'ambigu dans un écrit, dans une loi, dans un acte. || Interpréter une loi, en expliquer le sens par une loi supplémentaire. || Donner à une chose, par de certaines règles ou inductions, un sens réel ou imaginaire. Interpréter les songes. || Prendre en bonne ou en mauvaise part. Il n'y a personne qu'on ne puisse perdre en interprétant ses paroles, Volt. || Au théâtre, rendre dans un rôle les intentions de l'auteur. || S'interpréter, *v. r.* Être interprété.

INTERRÈGNE (lat. *interregnum*), *s. m.* Intervalle de temps pendant lequel dans un royaume il n'y a point de roi. || Il se dit aussi en parlant des États gouvernés par d'autres que des rois. || Fonction de l'interroi.

INTERROGANT, ANTE (lat. *interrogans*), *adj.* En gramm. Qui marque l'interrogation. Point interrogant. || On dit ordinairement : Point d'interrogation. || Qui a la manie d'interroger, de questionner sans cesse.

INTERROGATEUR, TRICE (lat. *interrogator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui interroge. || *Adj.* Un geste interrogateur. Une œillade interrogatrice. || Examinateur.

INTERROGATIF, IVE (lat. *interrogativus*), *adj.* En gramm. Qui sert à interroger, qui marque interrogation. Particule interrogative. Une phrase interrogative.

INTERROGATION (lat. *interrogatio*), *s. f.* Action d'interroger. || Figure de rhétorique par laquelle l'orateur adresse à son adversaire ou au public une ou plusieurs questions auxquelles il sait bien qu'on ne répondra pas. || En gramm. Point d'interrogation, point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation.

INTERROGATOIRE (lat. *interrogatorius*), *s. m.* T. de pratique. Ensemble des questions du juge et des réponses de l'accusé. || Procès-verbal qui contient ces interrogations et ces réponses.

INTERROGÉ, ÉE, *p. p.* d'interroger. || *Subst.* L'interrogé.

INTERROGER (in-tè-ro-jé. Lat. *interrogare*), *v. a.* Faire des questions avec une certaine idée d'autorité, ou du moins avec une certaine idée d'importance dans la question. Interrogez-le sur ce fait. || Absol. Oubliant que l'amitié seule a droit d'interroger, Delille. || Faire des questions à quelqu'un pour s'assurer qu'il a bien appris certaines choses, qu'il possède certaines connaissances. Le candidat a été interrogé sur ces matières. || Fig. Consulter, examiner, en parlant des choses. Interroger la nature, son cœur, etc. || S'interroger, *v. r.* Se faire mutuellement des questions. || Fig. S'examiner, se consulter.

* **INTERROI** (lat. *interrex*), *s. m.* Magistrat romain à qui le pouvoir était confié entre la mort d'un roi et l'élection du successeur ou dans l'intervalle des consulats.

INTERROMPRE (in-tè-ron-pr'. Lat. *interrumpere*), *v. a.* Rompre la continuité ou la continuation d'une chose. La route est interrompue par un fossé. Les astres interrompent leur course. || En jurispr. Interrompre la possession, la prescription, empêcher qu'elle ne continue. || Interrompre quelqu'un, empêcher qu'il ne continue de faire ce qu'il faisait. || Empêcher de continuer à parler. || S'interrompre, *v. r.* Être interrompu. || Cesser de faire une chose. || Couper le fil de ce que l'on disait.

INTERROMPU, UE, *p. p.* d'interrompre. || Propos interrompu, conversation sans suite. || Propos interrompu, jeu de société dans lequel on prend la question d'un côté et la réponse d'un autre : ce qui fait que celle-ci ne s'adapte pas à celle-là. Jouer au propos interrompu.

INTERRUPTEUR (lat. *interruptor*), *s. m.* Celui qui interrompt une personne qui parle. || *Adj.* Interrupteur, interruptrice, qui interrompt, qui cause une interruption. Murmures interrupteurs. Une voix interruptrice.

INTERRUPTION (lat. *interruptio*), *s. f.* Action d'interrompre ; état de ce qui est interrompu. L'interruption des travaux, du commerce, de la vie, etc. || En jurispr. Interruption civile, interruption de la prescription par un acte signifié à la personne à qui on veut ôter le bénéfice de la prescription. || Action d'interrompre une personne qui parle. || Paroles prononcées pour interrompre. || En rhét. Figure dans laquelle on interrompt volontairement le fil de son discours pour se livrer à d'autres idées, et qui est plus connue sous le nom de suspension ou réticence.

INTERSECTION (lat. *intersectio*), *s. f.* En géom. Lieu où des lignes, des surfaces, des solides se coupent réciproquement. Point d'intersection. || Ligne d'intersection ou simplement intersection, ligne suivant laquelle deux surfaces, deux plans se coupent.

INTERSTICE (lat. *interstitium*), *s. m* En phys. Intervalle qui sépare les molécules d'un corps. || Par extens. Fente. || Temps que l'Église fait observer entre la réception de deux ordres sacrés

* **INTERTROPICAL, ALE** (lat. *inter* et *tropical*), *adj.* Qui est situé entre les tropiques. Les pays intertropicaux. || Qui vient entre les tropiques. || Qui appartient aux régions intertropicales. Les tourbillons intertropicaux.

INTERVALLE (lat. *intervallum*), *s. m.* Distance d'un lieu à un autre. || T. d'art milit. Espace qui isole les groupes principaux d'une ligne de bataille. || Distance d'un temps à un autre. || Par intervalles, de temps en temps. || Bon intervalle ou intervalle lucide, temps pendant lequel un fou jouit momentanément de sa raison. || En mus. Différence d'un son grave à un son aigu. || Fig. Inégalité de condition sociale. Cet immense intervalle Qu'a mis entre elle et moi la majesté royale, Volt.

INTERVENANT, ANTE, *adj.* Qui intervient, qui arrive au milieu de. Des difficultés intervenantes. || T. de pratique. Qui intervient, qui prend part à, secondairement et après l'instance engagée. Partie intervenante dans un procès, au procès. || *Subst.* L'intervenant.

INTERVENIR (lat. *intervenire*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Venir entre, prendre part. Intervenir dans une négociation. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Une bataille intervint. Jésus-Christ fait intervenir la religion à la réconciliation du genre humain, Boss. || Agir comme médiateur. Intervenir dans un différend. || Intervenir comme supérieur, comme plus fort. Faire intervenir la force armée. Intervenir dans un pays voisin. || T. de pratique. Demander d'être reçu dans une instance, dans un procès. Intervenir dans un procès, au procès. || Se dit de tout ce qui arrive pendant la durée d'une affaire, des jugements qui se rendent dans un procès, etc.

INTERVENTION (lat. *interventio*), *s. f.* Opération par laquelle on intervient, on se mêle de quelque affaire. L'intervention du gouvernement dans les négociations, aux négociations. || Se dit aussi des choses. L'intervention de la philosophie dans la conduite de la vie. || Action par laquelle on intervient soit comme médiateur, soit comme supérieur. L'intervention de la force armée. || Acte par lequel un peuple interpose sa médiation dans les affaires d'un autre peuple, soit par la voie des armes, soit par celle des négociations. || Action par laquelle on prend part à quelque affaire légale ou judiciaire. Intervention au procès, dans le procès. || Action de s'introduire dans une instance pendante entre des parties.

INTERVENU, UE, *p. p.* d'intervenir.

INTERVERSION (lat. *interversio*), *s. f.* Renversement d'ordre. L'interversion des idées, des saisons.

INTERVERTI, IE, *p. p.* d'intervertir.

INTERVERTIR (lat. *intervertere*), *v. a.* Changer en retournant, en renversant. Intervertir les saisons. || En phys. Changer la direction de la lumière polarisée. || Il se dit de l'ordre, de l'arrangement que l'on change. Intervertir l'arrangement des mots, l'ordre des droits, etc.

★ **INTERVERTISSEMENT,** *s. m.* Action d'intervertir; état de ce qui est interverti.

INTESTAT (in-tè-sta. Lat. *intestatus*), *adj.* T. de jurispr. qui ne s'emploie que dans : Mourir, décéder intestat, sans avoir fait de testament. || Hériter ab intestat, hériter d'une personne qui n'a point fait de testament. || On dit : Héritier ab intestat; succession ab intestat.

INTESTIN (lat. *intestinum*), *s. m.* Long conduit musculo-membraneux, logé dans la cavité abdominale, qui s'étend depuis l'estomac jusqu'à l'anus.

INTESTIN, INE (lat. *intestinus*), *adj.* Qui est dans l'intérieur du corps ou d'un corps. Chaleur intestine. || Fig. Qui est dans l'intérieur du corps social, d'un État. Guerre intestine. || Fig. Qui se passe dans l'intérieur de l'âme. Le philosophe s'occupe des dissensions intestines de sa raison avec ses penchants, Diderot.

INTESTINAL, ALE, *adj.* En anat. Qui appartient aux intestins. Conduit intestinal. Vers intestinaux.

INTIMATION (lat. *intimatio*), *s. f.* Action d'intimer. L'intimation d'un ordre. || L'acte de procédure par lequel on intime. L'exploit ne porte point intimation.

INTIME (lat. *intimus*), *adj.* Qui est le plus au dedans et le plus essentiel. La nature intime des choses nous est inconnue. || En phys. et chim. Qui pénètre, agit dans l'intérieur des corps et dans leurs molécules. || Fig. Qui existe au fond de l'âme. Persuasion intime. Le sentiment intime de la conscience ou simplement le sens intime. || Fig. Qui est très-étroit et très-cher, en parlant d'amitié, d'attachement. Union intime. Avoir des relations intimes avec quelqu'un. || Qui a et pour qui l'on a une affection très-forte. Mon plus intime ami. || *Subst.* Un intime. || *S. m.* Ce qu'il a de plus profond dans une chose. Dans l'intime de la volonté de Dieu, Pasc.

INTIMÉ, ÉE, *p. p.* d'intimer. || *S. m.* et *f.* La personne qui, ayant gagné son procès en première instance, est appelée devant un tribunal supérieur par sa partie.

INTIMEMENT, *adv.* D'une manière intime, dans le fond des choses. Des parties intimement liées entre elles. || Dans le fond de l'âme. || Avec une affection très-particulière et très-étroite. Ils sont intimement liés.

INTIMER (lat. *intimare*), *v. a.* Faire savoir, signifier avec autorité. On lui intima l'ordre de partir. || T. de pratique. Faire une signification légale. || Appeler en justice, principalement en parlant d'une assignation pour procéder sur un appel. || Intimer un concile, assigner le lieu et le temps auxquels un concile doit se tenir.

★ **INTIMIDABLE,** *adj.* Qui peut être intimidé, qui est susceptible de se laisser intimider.

★ **INTIMIDANT, ANTE,** *adj.* Qui intimide.

★ **INTIMIDATEUR,** *s. m.* Celui qui intimide. || *Adj.* Intimidateur, trice, qui intimide. Mesure intimidatrice.

★ **INTIMIDATION,** *s. f.* Action d'intimider; effet de cette action. Un système d'intimidation.

INTIMIDÉ, ÉE, *p. p.* d'intimider.

INTIMIDER (lat. *in* et *timidus*), *v. a.* Donner de la timidité, de la crainte à quelqu'un. || S'intimider, *v. r.* Prendre peur, en parlant des personnes ou des choses.

INTIMITÉ (*intime*), *s. f.* Qualité de ce qui est intime. L'intimité d'une combinaison chimique. || Fig. Le fond caché de l'intérieur de l'homme. Dans l'intimité de la conscience. || Liaison intime. Cette noble et touchante intimité qui met tout en commun, Stael.

INTITULÉ, ÉE, *p. p.* d'intituler. || *S. m.* T. de pratique. L'intitulé d'un acte, d'un jugement, etc. la formule usitée qui se met en tête d'un acte, d'un jugement, etc. || Titre. L'intitulé d'un livre.

INTITULER (lat. *intitulare*), *v. a.* Donner un titre. Intituler un ouvrage. || En jurispr. Mettre la formule en tête d'une loi, d'une ordonnance, d'un jugement, etc. || S'intituler, *v. r.* Se donner un titre. Il s'intitule prince.

★ **INTOLÉRABILITÉ** (lat. *intolerabilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est intolérable.

INTOLÉRABLE (lat. *intolerabilis*), *adj.* Qu'on ne peut supporter patiemment. Des conditions de paix intolérables. || Qu'on ne peut tolérer. Cela est intolérable. || Il se dit aussi des personnes.

★ **INTOLÉRABLEMENT,** *adv.* D'une manière intolérable.

INTOLÉRANCE (lat. *intolerantia*), *s. f.* Répugnance à supporter les hommes ou les choses. Il y a dans les choses de goût, ainsi que dans les choses religieuses, une espèce d'intolérance, Dider. || En méd. Impossibilité de supporter un remède. || Absol. Disposition à violenter, à persécuter ceux avec qui on diffère d'opinion religieuse.

INTOLÉRANT, ANTE (lat. *intolerans*), *adj.* Qui manque de tolérance; il se dit surtout en matière de religion et des personnes comme des choses. Un homme intolérant. Doctrine intolérante. || *Subst.* Les intolérants.

INTOLÉRANTISME, *s. m.* Sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre religion que la leur.

INTONATION (lat. *intonare*), *s. m.* En mus. Manière d'observer les tons, et en particulier action par laquelle on commence à entonner quelque air de chant. || En parlant du plain-chant, action de mettre un chant sur le ton dans lequel il doit être. || Par extens. Divers tons que l'on prend en parlant ou en lisant.

★ **INTOXICATION** (*intoxiquer*), *s. f.* En méd. Introduction d'une substance toxique dans l'économie vivante.

★ **INTOXIQUER** (lat. *in* et *toxicum*), *v. a.* Imprégner l'économie de substances toxiques.

INTRADOS (in-tra-dô. Lat. *intra* et *dos*), *s. m.* En archit. Ensemble des douelles intérieures.

INTRADUISIBLE, *adj.* Qu'on ne peut traduire.

INTRAITABLE (lat. *intractabilis*), *adj.* Avec qui on ne peut traiter, qui est d'un commerce difficile. || Intraitable à. La passion que Louis XI avait de vivre le rendait intraitable à quiconque l'osait avertir de sa mort, Fléch. || En un sens favorable, qui ne se plie pas aux mauvaises transactions. De l'intraitable vérité L'incommode sévérité, Delille. || À qui on ne peut faire entendre raison.

★ **INTRA-MUROS** (in-tra-mu-rôs. Lat. *intra muros*), loc. *adv.* Dans l'intérieur de la ville. Habitation intra-muros.

INTRANSITIF, IVE (lat. *intransitivus*), *adj.* En gramm. Verbe intransitif, verbe exprimant une action qui ne passe point hors du sujet. *Marcher* est un verbe intransitif. || On dit de même : Signification intransitive.

INTRANT (lat. *intrans*), *s. m.* Nom d'un officier qu'on choisissait autrefois dans chaque nation de l'université de Paris pour l'élection du recteur.

IN-TRENTE-DEUX, *adj.* Format in-trente-deux, format où la feuille pliée en trente-deux feuillets fait soixante-quatre pages. || *Subst.* Un in-trente-deux. || On écrit aussi : in-32. || *Au pl.* Des in-trente-deux.

INTRÉPIDE (lat. *intrepidus*), *adj.* Qui ne craint point, en parlant des personnes et de ce qui leur est propre. Un soldat intrépide. Aller d'un pas intrépide. || Intrépide à. Avec une gradation lente et ménagée, on rend l'homme et l'enfant intrépides à tout, J. J. Rouss. || *Subst.* Un intrépide. || Qui ne se laisse pas rebuter.

INTRÉPIDEMENT, *adv.* D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ (lat. *intrepiditas*), *s. f.* Qualité de l'intrépide. Regarder la mort avec intrépidité. || Il se dit aussi, en quelques cas particuliers, de toute autre fermeté que celle qui fait braver le danger. Cette intrépidité de bonne opinion.... Qui le rend en tout temps si content de soi-même, Mol.

★ **INTRIGAILLER** (*ll* mouillées), *v. n.* Famil. S'occuper d'intrigues mesquines.

★ **INTRIGAILLEUR** *s. m.* Celui qui intrigaille.

INTRIGANT, ANTE, *adj.* Qui se mêle de beaucoup d'intrigues. || Il se dit aussi des choses. Dévotion intrigante, Bourd. || *S. m.* et *f.* Un intrigant, une intrigante

INTRIGUE (voy. *intriguer*), *s. f.* Embarras, difficulté où l'on se trouve. Nous sommes sortis d'intrigue. || Combinaison et série de pratiques secrètes pour faire réussir une affaire. Ce qu'un savant gagne en intrigues, il le perd en génie, Volt. || Absol. Les combinaisons, le jeu des pratiques secrètes. || Habileté à intriguer. Être homme d'intrigue. || Différents incidents qui forment le nœud d'une pièce dramatique. || Comédie d'intrigue, celle où l'auteur s'occupe surtout d'intéresser et d'amuser par la multiplicité et la variété des incidents. || Commerce secret de galanterie.

INTRIGUÉ, ÉE, *p. p.* d'intriguer. || Qui est inquiet. || Qui est dans l'embarras. || Où l'intrigue est bien nouée, en parlant d'une pièce de théâtre, d'un roman.

INTRIGUER (lat. *intricare*), *v. n.* Faire une intrigue, des intrigues. || *V. a.* Donner à penser, mettre en souci. || Intriguer quelqu'un, exciter vivement, sans se faire connaître, la curiosité de quelqu'un. || Intriguer une pièce, y mettre une intrigue bien nouée. || S'intriguer, *v. r.* Combiner divers moyens pour faire réussir quelque chose. S'intriguer dans une affaire, d'une affaire, pour quelqu'un. || S'intriguer partout, se fourrer partout, se mêler de tout. || Se mettre en souci.

INTRINSÈQUE (lat. *intrinsecus*), *adj.* Qui est intérieur à quelque chose, en dedans de quelque chose. La contexture intrinsèque des corps. || En anat. Muscles intrinsèques, muscles propres à certains organes, par opposition à ceux qui appartiennent en même temps à ces organes et à d'autres parties voisines. || Fig. Qui est propre, essentiel à quelque chose. Qualité intrinsèque. || Valeur intrinsèque, la valeur qu'ont les objets indépendamment de toute convention. || En log. Arguments intrinsèques, arguments tirés de la nature même du sujet. || En rhét. Lieux communs intrinsèques ou intérieurs, ceux qui appartiennent au sujet même, comme la définition, l'énumération, les similitudes, les contraires, les causes et les effets, les circonstances.

INTRINSÈQUEMENT, *adv.* D'une manière intrinsèque.

INTRODUCTEUR, TRICE (lat. *introductor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui introduit, qui fait entrer. || Introducteur des ambassadeurs, celui dont la fonction est de conduire les ambassadeurs et les princes étrangers à l'audience d'un roi. || Fig. Celui, celle qui le premier amène quelque chose dans un pays, dans une ville, etc.

INTRODUCTIF, IVE, *adj.* Qui sert de commencement, d'entrée à quelque chose. Une réflexion introductive. || En procéd. Requête introductive.

INTRODUCTION (lat *introductio*), *s. f.* Action d'introduire quelqu'un, de le faire entrer. L'introduction des ambassadeurs auprès du prince. || Action de faire entrer dans. Introduction d'une sonde dans une plaie, des marchandises, etc. || Action de donner accès. L'introduction de cet homme dans votre société. Lettre d'introduction. || Fig. Action de faire recevoir, accepter. L'introduction d'une coutume dans un pays. || Fig. Ce qui sert comme d'entrée, de préparation à une science, à une étude, etc. Introduction à la physique. || Discours préliminaire qu'on met à la tête d'un ouvrage. || En procéd. Introduction d'une instance, le commencement d'une procédure à quelque tribunal. || En mus. Symphonie très-courte qui tient lieu d'ouverture à un opéra. || Petit morceau d'un mouvement lent qui précède le premier allégro d'une symphonie, d'une ouverture, etc.

INTRODUIRE (lat. *introducere*), *v. a.* Conduire quelqu'un dans un lieu. || Faire entrer dans. Introduire la main dans une ouverture, des marchandises dans un pays, etc. || Donner accès dans une société, auprès de quelqu'un. || Fig. Faire paraître, faire figurer. Introduire un personnage dans une pièce de théâtre. || Fig. Faire adopter. Introduire un usage. || Être cause de. Introduire le désordre. || S'introduire, *v. r.* Etre introduit. || Fig. Les abus s'introduisent. || Se faire recevoir dans, avoir accès. S'introduire dans une société. || Impers. Il s'introduit souvent de grands fripons dans les maisons, Beaum.

INTRODUIT, ITE, *p. p.* d'introduire.

INTROÏT (in-tro-it'. Lat. *introitus*), *s. m.* Prières dites par le prêtre à la messe quand il est monté à l'autel, et chantées par le chœur au commencement des grandes messes.

INTROMISSION (lat. *intromissio*), *s. f.* En phys. Action de mettre dans. L'intromission des sucs dans les plantes par les racines.

* **INTRÔNER** (lat. *in* et *trône*), *v. a.* Néolog. Mettre sur le trône, à la place de celui qui l'occupait.

INTRONISATION, *s. f.* Action par laquelle on intronise. || Moment où un souverain couronné se place sur le trône. || Fig. Avénement d'une doctrine, d'une religion, etc. L'intronisation de la philosophie de Descartes.

INTRONISÉ, ÉE, *p. p.* d'introniser.

INTRONISER (lat. *inthronizare*), *v. a.* Placer en cérémonie un évêque sur son siége épiscopal, lorsqu'il prend possession de son église. || Fig. Établir, donner la place souveraine à. La scolastique finit par introniser le nominalisme. || S'introniser, *v. r.* Devenir intronisé.

INTROUVABLE, *adj.* Qu'on ne peut trouver.

* **INTRURE** (lat. *intrudere*), *v. a.* Usité seulement aux temps composés. Introduire sans droit et sans titre. || S'intrure, *v. r.* S'introduire sans droit ni titre. La cause dans laquelle vous vous êtes intrus pour la gâter, Volt. || S'introduire par force ou par ruse, ou contre le droit et sans titre, dans quelque dignité ecclésiastique. Ceux qui se sont intrus dans le sanctuaire, Mass.

INTRUS, USE (in-tru), *p. p.* d'intrure. || Introduit, contre le droit, dans quelque dignité ecclésiastique. Un évêque intrus. || *Subst.* Un intrus. || Introduit illégitimement dans quelque fonction que ce soit. Intrus dans cette charge. || *Subst.* Le trône occupé par un intrus. || *S. m.* Celui qui s'introduit quelque part sans être invité ou sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION, *s. f.* Action par laquelle on s'introduit dans quelque dignité ecclésiastique, et par extens. dans quelque charge, dans quelque compagnie, etc. || En géol. Roches d'intrusion, roches volcaniques qui se sont introduites entre des roches préexistantes.

INTUITIF, IVE (voy. *intuition*), *adj.* En théol. Vision intuitive, voy. vision. || Fig. Qui se perçoit par l'esprit comme par une vue immédiate. Une proposition intuitive.

INTUITION (lat. *intuitio*), *s. f.* En théol. Voy. vision. || En philos. Connaissance soudaine, spontanée, indépendante de toute démonstration. || Par extens. Connaissance des choses ordinaires comparée à l'intuition philosophique. Il a eu l'intuition des événements qui se préparaient.

INTUITIVEMENT, *adv.* En théol. Par la vision intuitive. || En philos. D'une manière intuitive.

INTUMESCENCE (lat. *intumescere*), *s. f.* Action par laquelle une chose s'enfle. L'intumescence des mers par l'action combinée du soleil et de la lune. || En physiol. et méd. Augmentation de volume d'un tissu, d'une partie quelconque du corps. L'intumescence de la rate.

INTUSSUSCEPTION (in-tu-su-ssè-psion. Lat. *intus* et *susceptio*), *s. f.* En physiologie, acte par lequel les matières nutritives sont introduites dans l'intérieur des corps organisés, pour y être absorbées. || En chir. Entrée d'une portion d'intestin dans une autre.

* **INULE** (lat. *inula*), *s. f.* En bot. Genre de composées, tribu des radiées, dont l'espèce la plus utile est l'aunée.

* **INULINE,** *s. f.* En chim. Substance trouvée dans la racine de l'aunée.

* **INURBANITÉ,** *s. f.* Défaut d'urbanité.

* **INUSABLE,** *adj.* Qu'on ne peut user. Étoffe inusable.

INUSITÉ, ÉE (lat. *inusitatus*), *adj.* Qui n'est point ou qui n'est plus usité. Une chose inusitée.

INUTILE (lat. *inutilis*), *adj.* Qui n'est point utile, en parlant des choses. || Qui ne rend pas de services, en parlant des personnes. || Laisser quelqu'un inutile, ne pas employer ses talents. || *Subst.* Un inutile, une inutile, un homme, une femme inutile. || Dont on ne se sert pas. || Fig. La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile, Boil.

INUTILEMENT, *adv.* Sans utilité, en vain.

* **INUTILISÉ, ÉE,** *adj.* Qui n'est pas utilisé, qui demeure inutile. Des ressources inutilisées.

INUTILITÉ (lat. *inutilitas*), *s. f.* Manque d'utilité, en parlant des choses. L'inutilité des remèdes. || Incapacité, impossibilité d'être utile, en parlant des personnes. || Défaut d'emploi ou d'occasion de servir. C'est un homme qu'on laisse dans l'inutilité. || Chose inutile, chose superflue. Passer les jours dans les inutilités, Mass.

INVAINCU, UE, *adj.* Qui n'a jamais été vaincu. Ton bras est invaincu, mais non pas invincible, Corn.

* **INVALIDATION,** *s. f.* Action d'invalider.

INVALIDE (lat. *invalidus*), *adj.* Qui n'est point valide. || Se dit particulièrement des gens de guerre que l'âge ou leurs blessures ont rendus incapables de servir. || Qui n'a point les conditions légales requises pour produire son effet. Cette donation est nulle et invalide. || *S. m.* et *f.* Un invalide, une invalide, un homme, une femme dont la santé est mauvaise. || Homme de guerre que l'âge ou les blessures ont rendu incapable de servir. || Au pl. Les Invalides, l'hôtel des Invalides. || Traitement que

reçoivent les soldats invalides. Recevoir ses Invalides. || Fig. Avoir ses Invalides, recevoir une retraite honorable, une récompense qui couronne de longs services.

INVALIDÉ, ÉE, *p. p.* d'invalider.

INVALIDEMENT, *adv.* D'une manière invalide, qui n'est pas valide. Un acte invalidement conclu.

INVALIDER, *v. a.* En jurispr. Ôter la validité à un acte. || Invalider un acte, prouver qu'il n'est pas valable.

INVALIDITÉ, *s. f.* En jurispr. Manque de validité. || Par extens. L'invalidité d'une théorie.

INVARIABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est invariable. L'invariabilité de ses principes.

INVARIABLE (*in* négatif et *variable*), *adj.* Qui ne varie point, en parlant des choses. Des arrêts du destin l'ordre est invariable, CORN. || En gramm. Dont la terminaison ne varie jamais. || *S. m.* Les invariables, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. || Qui ne change point de résolution, de manière de penser. L'honnête homme est invariable dans ses résolutions.

INVARIABLEMENT, *adv.* D'une manière invariable.

INVASION (lat. *invasio*), *s. f.* Action d'envahir, de pénétrer militairement dans un pays. Une guerre d'invasion. || Action de s'emparer d'une propriété privée. || Par extens. Il se dit de tout ce qui peut être comparé à l'irruption d'ennemis. La bande joyeuse fit invasion dans le jardin. L'invasion de la ville par les eaux débordées. || Fig. Il se dit encore des choses morales qui s'emparent des esprits. L'invasion des fausses doctrines, du mauvais goût. || En méd. Début d'une maladie.

INVECTIVE (lat. *invectivus*), *s. f.* Discours injurieux, expression injurieuse contre quelque personne ou quelque chose. Se répandre en invectives contre quelqu'un.

INVECTIVER, *v. n.* Dire des invectives. || On dit : Invectiver contre quelqu'un et non invectiver quelqu'un.

INVENDABLE, *adj.* Qu'on ne peut vendre.

INVENDU, UE, *adj.* Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE (lat. *inventarium*), *s. m.* En jurispr. Dénombrement dans lequel sont contenus, par articles, les biens, les meubles, les effets, les papiers d'une personne, d'une maison. Dresser l'inventaire. || Bénéfice d'inventaire, voy. BÉNÉFICE. || Évaluation, au prix courant, des marchandises restées en magasin. || Dans le langage général, faire son inventaire, examiner ce qu'on a. || Fig. Faire inventaire, énumérer.

INVENTÉ, ÉE, *p. p.* d'inventer.

INVENTER (lat. *inventum*), *v. a.* Créer quelque chose de nouveau par la force de son esprit. Inventer un art. || Absol. Il n'est pas si aisé d'inventer que d'ajouter aux inventions des autres, ROLLIN. || Fig. Il n'a pas inventé la poudre, se dit d'un homme sans esprit. || Imaginer. Inventer des dieux, des raisons, etc. || Supposer, controuver. || Absol. Tu inventes. || S'inventer, *v. r.* Être inventé. || Être controuvé.

INVENTEUR, TRICE (lat. *inventor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a inventé. L'inventeur de l'imprimerie. || Absol. Celui dont l'esprit a le don d'inventer. || *Adj.* Esprit inventeur. || Celui qui trouve une médaille, un monument enfoui, etc. || Celui, celle qui imagine. Cet avis merveilleux dont je suis l'inventeur, MOL. || Celui, celle qui controuve. De tant de maux le funeste inventeur, RAC.

INVENTIF, IVE, *adj.* Qui a le génie, le talent d'inventer. Les Égyptiens avaient l'esprit inventif, BOSS. || Fig. Devenez inventifs en supplices nouveaux, CORN. || Qui est habile à imaginer. Inventif et industrieux pour trouver de nouveaux moyens de plaire aux princes, FÉN.

INVENTION (lat. *inventio*), *s. f.* Habileté d'inventer, disposition à inventer. Le génie de l'invention. || L'action d'inventer. L'invention des arts. || La chose inventée. Une belle invention. || Brevet d'invention, voy. BREVET. || Action d'imaginer, résultat de cette action. Voilà ce que m'a prêté l'histoire; le reste est de mon invention, CORN. || En rhét. Recherche et choix des arguments que l'on doit employer. || En peint. et sculpt. Procédé mental par lequel on trouve les images sensibles propres à exprimer le sujet aux yeux du spectateur. || Moyen, combinaison. Ne puis-je point trouver quelque invention pour me venger? MOL. || Famil. Vivre d'invention, vivre d'artifices, d'escroqueries. || Action de supposer; mensonge. || Découverte de reliques. L'invention du corps d'un saint.

INVENTORIÉ, ÉE, *p. p.* d'inventorier.

INVENTORIER (anc. fr. *inventoire*, inventaire), *v. a.* Inscrire dans un inventaire. || Fig. Les hommes inventorient leurs richesses et leurs forces, TURGOT.

INVERSABLE (*in* négatif et *versable*), *adj.* Qui ne peut verser. Des voitures inversables.

INVERSE (lat. *inversus*), *adj.* Placé dans un ordre, dans un sens, dans une direction opposée à un autre ordre, à un autre sens, à une autre direction. || En log. Proposition inverse, celle dont les termes sont dans un ordre inverse par rapport à ceux d'une autre proposition. || *S. f.* L'inverse, la proposition inverse. || En math. Il se dit de la variation d'une quantité augmentant à mesure qu'une autre dont elle dépend diminue, ou diminuant quand cette autre augmente. || Raison inverse, rapport inverse. Le soleil attire ces globes en raison inverse du carré de leurs distances, VOLT. || Fig. Il y a une estime publique attachée aux différents arts en raison inverse de leur utilité réelle, J. J. ROUSS. || *S. m.* Ce qui est dans un ordre inverse. Prenons l'inverse de la première supposition. || Famil. Faire l'inverse, faire le contraire de ce qu'on attendait, de ce qui était prescrit.

⋆ **INVERSEMENT,** *adv.* Dans une situation inverse.

⋆ **INVERSIF, IVE,** *adj.* En gramm. Qui use de l'inversion. Les langues inversives.

INVERSION (lat. *inversio*), *s. f.* Action d'invertir, de mettre dans un sens ce qui était dans un autre. || En gramm. Toute construction qui n'est pas conforme à l'ordre analytique. || T. milit. Disposition d'un corps qui, au lieu d'avoir sa première subdivision à sa droite, l'a à sa gauche. || T. de mar. Évolution qui porte en dernière ligne les bâtiments qui étaient en tête. || En mus. Espèce d'imitation qui consiste à reproduire un trait de mélodie en prenant les notes dans un ordre renversé.

INVERTÉBRÉ, ÉE (*in* négatif et *vertébré*), *adj.* En hist. nat. Qui n'a point de vertèbres. Les animaux invertébrés. || *S. m.* Les invertébrés.

⋆ **INVERTI, IE,** *p. p.* d'invertir.

⋆ **INVERTIR** (lat. *invertere*), *v. a.* Renverser symétriquement. || T. milit. Placer une troupe en inversion.

INVESTI, IE, *p. p.* d'investir.

INVESTIGATEUR, TRICE (lat. *investigator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des investigations sur quelque objet. || *Adj.* Regard investigateur. Activité investigatrice.

INVESTIGATION (lat. *investigatio*), *s. f.* Action de suivre à la trace, de rechercher attentivement. Les investigations des magistrats. || En gramm. Investigation du thème, recherche analytique du radical d'un verbe.

INVESTIR (lat. *investire*), *v. a.* Revêtir, mettre en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque avec de certaines cérémonies. Des princes profanes investissent des évêques avec la crosse et l'anneau, VOLT. || Mettre en possession d'un pouvoir, d'une autorité, d'un droit. À Rome, le dictateur était investi d'une autorité absolue. || Fig. Envelopper de troupes, environner de gardes pour fermer les issues. || Se dit d'une troupe qui en cerne une autre. || S'investir, *v. r.* Se donner à soi-même un droit, une autorité. S'investir de l'autorité.

INVESTISSEMENT, *s. m.* Action d'investir une place, une ville, une maison.

INVESTITURE, *s. f.* Acte par lequel on investit quelqu'un d'un fief ou d'une dignité ecclésiastique.

INVÉTÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'invétérer. || Qui s'est confirmé par trait de temps. Abus invétéré. || Qui a laissé vieillir en soi certaines manières d'être. Pécheur invétéré.

INVÉTÉRER (S') (lat. *inveterare*), *v. r.* Devenir confirmé par trait de temps. Cette passion s'est invétérée. || Avec ellipse de *se*. Habitude qu'on laisse invétérer.

⋆ **INVINCIBILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est invincible.

INVINCIBLE (lat. *invincibilis*), *adj.* Qu'on ne saurait vaincre. Ton bras est invaincu, mais non pas invincible, CORN. || Qui ne cède pas à l'amour. Une fierté jusqu'alors invincible, RAC. || Fig. Qui résiste victorieusement, qui ne se laisse pas surmonter. Invincible aux plaisirs, aux dangers, etc. || Dont on ne peut triompher, en parlant des choses. Obstacle invincible. || Argument, raisonnement invincible, argument, raisonnement auquel il n'y a point de bonne réplique. || Qui est plus fort que la volonté. Un dégoût invincible pour les choses du ciel, MASS.

|| Ignorance invincible, ignorance des choses dont il est impossible qu'une personne ait eu connaissance.

INVINCIBLEMENT, *adv.* D'une manière invincible.

INVIOLABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est inviolable, en parlant des personnes et des choses. L'inviolabilité des ambassadeurs, d'un asile, des serments. || Inviolabilité de la couronne, prérogative qui, dans une monarchie représentative, met la personne du monarque au-dessus de toute recherche pour les actes de son gouvernement.

INVIOLABLE (lat. *inviolabilis*), *adj.* Qu'on ne doit pas violer, auquel on ne doit pas attenter. Un asile inviolable. Leur fidélité fut inviolable, Boss. || À la personne de qui on ne doit pas porter atteinte. Dans les monarchies représentatives, la personne du souverain est inviolable. || Qu'on ne viole point. Des lois inviolables.

INVIOLABLEMENT, *adv.* D'une manière inviolable.

INVISIBILITÉ (lat. *invisibilitas*), *s. f.* État de ce qui est invisible.

INVISIBLE (lat. *invisibilis*), *adj.* Qui n'est pas visible, qui échappe à la vue. Élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu par les merveilles visibles de la nature, Fléch. || *S. m.* L'invisible, ce qui n'est pas visible. || Fig. Qui se cache, qui ne se laisse point voir. Des tyrans invisibles. || Famil. Être invisible, ne se faire voir, ne recevoir que rarement. || Cet homme est invisible, on ne le trouve jamais chez lui. || Devenir invisible, disparaître subitement sans que personne s'en aperçoive.

INVISIBLEMENT, *adv.* D'une manière invisible.

INVITATION (lat. *invitatio*), *s. f.* Action d'inviter. Invitation à un bal. Il a reçu l'invitation de se rendre à cet endroit || Action d'engager à, d'exciter à. Des invitations secrètes le poussaient à se déclarer.

INVITATOIRE (lat. *invitatorius*), *s. m.* Antienne qui se chante à matines. L'invitatoire du dimanche.

* **INVITE** (*inviter*), *s. f.* Au jeu de whist et de boston, carte que l'on joue pour faire connaître son jeu au partenaire, et qui a pour but de l'engager, s'il fait la levée, à jouer dans la même couleur. Invite au roi.

INVITÉ, ÉE, *p. p.* d'inviter. || *Subst.* Les invités.

INVITER (lat. *invitare*), *v. a.* Prier de se trouver, de se rendre quelque part, d'assister à. || Inviter à, avec un infinitif. || On dit quelquefois inviter de, avec l'infinitif. Une galère turque où on les avait invités d'entrer, Mol. || Exciter à. Qui pardonne aisément, invite à l'offenser, Corn. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. Le beau temps nous invite à la promenade. || Au whist, faire une invite. Inviter à cœur. || S'inviter, *v. r.* Venir sans avoir été prié. || Se faire des invitations réciproques.

INVOCATION (lat. *invocatio*), *s. f.* Action d'invoquer. L'invocation du Saint-Esprit, des saints. || Cette église est sous l'invocation de la sainte Vierge, elle est dédiée à la sainte Vierge. || Chez les poëtes, prière adressée à une Muse, à un génie, à quelque divinité.

INVOLONTAIRE (lat. *involuntarius*), *adj.* Qui n'est pas volontaire. Larmes, crime, mal involontaire.

INVOLONTAIREMENT, *adv.* D'une façon involontaire.

INVOLUCRE (lat. *involucrum*), *s. m.* Réunion de bractées formant autour d'une fleur, ou de fleurs réunies, ou à la base d'une ombelle, une enveloppe générale.

* **INVOLUCRÉ, ÉE**, *adj.* Qui est muni d'un involucre.

* **INVOLUTÉ, ÉE** (lat. *involutus*), *adj.* En bot. Qui est roulé en dedans.

* **INVOLUTIF, IVE**, *adj.* En bot. Qui se roule de dehors en dedans.

INVOLUTION (lat. *involutio*), *s. f.* Assemblage de difficultés, de procédures. Quelle involution d'affaires épineuses! Boss. || En bot. État de ce qui est involuté.

INVOQUÉ, ÉE, *p. p.* d'invoquer.

INVOQUER (lat. *invocare*), *v. a.* Appeler à son secours, à son aide. Invoquer Dieu. || Fig. Demander quelque chose comme par une sorte d'invocation. Invoquer le secours de ses amis, la clémence du prince, etc. || Fig. Citer en sa faveur, en appeler à. Invoquer le droit commun, une loi, un témoignage, etc.

INVRAISEMBLABLE (*in* négatif et *vraisemblable*), *adj.* Qui n'est pas vraisemblable. Nouvelle invraisemblable. || *Subst.* L'invraisemblable est quelquefois vrai.

* **INVRAISEMBLABLEMENT**, *adv.* D'une manière invraisemblable.

INVRAISEMBLANCE, *s. f.* Défaut de vraisemblance. L'invraisemblance d'un fait, d'un récit. || Choses invraisemblables. Les invraisemblances d'un roman.

* **INVULNÉRABILITÉ**, *s. f.* État, qualité de ce qui est invulnérable. L'invulnérabilité d'Achille. || Par extens. L'invulnérabilité des frégates cuirassées.

INVULNÉRABLE (lat. *invulnerabilis*), *adj.* Qui n'est pas vulnérable. Achille était invulnérable. || Fig. Le sage est invulnérable aux injures. Une âme invulnérable.

* **INVULNÉRABLEMENT**, *adv.* De manière à être invulnérable.

* **IODATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide iodique avec une base.

IODE (ἰώδης), *s. m.* En chim. Substance simple, d'un gris bleuâtre et d'un éclat métallique, trouvée dans les eaux mères des varechs, fusible à 107° et répandant, lorsqu'on la chauffe, une vapeur de couleur violette.

* **IODEUX**, *adj. m.* En chim. Acide iodeux, l'un des deux acides que l'iode produit en se combinant avec l'oxygène.

* **IODHYDRATE**, *s. m.* En chim. Sel formé par la combinaison de l'acide iodhydrique avec une base.

* **IODHYDRIQUE** (*iode* et *hydrogène*), *adj. m.* En chim. Acide iodhydrique, acide composé d'iode et d'hydrogène.

* **IODIQUE**, *adj.* En chim. Acide iodique, le second des acides que l'iode produit en s'unissant à l'oxygène.

* **IODURE**, *s. m.* En chim Combinaison de l'iode avec un corps simple.

* **IODURÉ, ÉE**, *adj.* En chim. Qui contient de l'iode.

IONIEN, ENNE (Ἴων), *adj.* Qui appartient à l'ancienne Ionie. || *S. m.* Les Ioniens, les peuples grecs qui habitaient l'Ionie. || Le dialecte ionien ou *subst.* l'ionien, le dialecte grec parlé par les Ioniens. On dit aussi ionique. || Dans la métrique ancienne, le pied ionien ou *subst.* l'ionien, pied composé soit de deux brèves et de deux longues, soit de deux longues et de deux brèves.

IONIQUE (lat. *ionicus*, de ἰωνικός), *adj.* Qui appartient, qui est particulier à l'ancienne Ionie. || Dialecte ionique, voy. IONIEN. || En archit. Ordre ionique, le troisième des cinq ordres d'architecture, où la colonne a en hauteur neuf fois son diamètre, et où le chapiteau est orné de volutes. Colonne ionique. || Philosophie ionique ou ionienne, philosophie qui se forma au sein des colonies grecques de l'Asie Mineure. || Vers ionique ou *subst.* l'ionique, vers grec ou latin composé de pieds ioniens.

IOTA (ἰῶτα), *s. m.* La neuvième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *i*. || Fig. Pas la moindre chose, rien. Un seul iota ne sera pas changé à sa loi, Mass.

IOTACISME (ἰωτακισμός), *s. m.* Emploi fréquent du son *i* dans une langue, comme dans le grec moderne.

* **IOULER** (onomatopée), *v. n.* En mus. Chanter à la manière des Tyroliens.

IPÉCACUANA (mot brésilien), *s. m.* Racine vomitive du Brésil, provenant de végétaux de la famille des rubiacées.

IPSO FACTO. Expression adverbiale empruntée au latin et signifiant : par le seul fait.

* **IRASCIBILITÉ**, *s. f.* Défaut d'une personne ou d'un caractère irascible.

* **IR** pour **IN** négatif (voy. IN).

IRASCIBLE (lat. *irascibilis*), *adj.* Qui s'irrite facilement, promptement. Homme irascible. Passions irascibles. || Dans la scolastique, l'appétit irascible, la faculté irascible, la faculté par laquelle l'âme s'irrite.

IRATO (AB), *loc. adv. lat.* Par un homme en colère. Testament ab irato. Satire écrite ab irato (voy. AB IRATO).

IRE (lat. *ira*), *s. f.* T. vieilli. Courroux, colère. L'ire du ciel. L'ire de Dieu.

* **IRIDÉES** (*iris*), *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'iris est le type.

* **IRIDIUM** (*iris*), *s. m.* En chim. Métal très-cassant, l'un des corps simples.

IRIS (Ἶρις), *s. f.* Divinité de la mythologie grecque, qui était la messagère des dieux, et qui, déployant son écharpe, produisait l'arc-en-ciel. || Fig. Messagère.

IRIS, *s. m.* Météore dit vulgairement arc-en-ciel. || Couleurs qui paraissent autour des objets quand on les regarde avec une lunette. || Pierre d'iris ou simplement iris, quartz irisé. || Nom spécifique d'un beau papillon.

IRIS, *s. m.* Membrane circulaire placée à la partie antérieure de l'œil, et percée d'une ouverture dite pupille.

IRIS, *s. m.* Genre de plantes qui est le type de la famille des iridées. || Iris des marais ou iris jaune, glaïeul des marais. || Poudre d'iris ou simplement iris, poudre de senteur faite de la racine d'iris. || Les botanistes font habituellement iris du féminin.

⋆ **IRISATION**, *s. f.* Propriété dont jouissent certains minéraux de produire à leur surface les couleurs de l'iris. || Ces couleurs elles-mêmes.

IRISÉ, ÉE, *p. p.* d'iriser. Des couleurs irisées.

⋆ **IRISER**, *v. a.* Donner les couleurs de l'iris, produire l'irisation. || S'iriser, *v. r.* Devenir irisé.

IRONIE (lat. *ironia*, de εἰρωνεία), *s. f.* Ignorance simulée, afin de faire ressortir l'ignorance réelle de celui contre qui on discute; de là l'ironie socratique, méthode de discussion qu'employait Socrate. || Par extens. Raillerie particulière par laquelle on dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre. || Fig. *L'ironie du sort*, événement malheureux qui semble une moquerie du destin.

IRONIQUE (εἰρωνικός), *adj.* Où il y a de l'ironie. Une expression, un sourire ironique.

IRONIQUEMENT, *adv.* D'une manière ironique.

IROQUOIS, OISE, *s. m.* et *f.* Nom d'une peuplade sauvage de l'Amérique du Nord. || Fig. et famil. Celui, celle dont la conduite ou les paroles sont peu conformes au bon sens ou au bon usage. || *Adj.* Une humeur iroquoise. || *S. m.* L'iroquois, la langue des Iroquois. || C'est de l'iroquois, on n'y comprend rien.

IRRACHETABLE, *adj.* Qu'on ne peut racheter.

IRRADIATION, *s. f.* En phys. Émission des rayons d'un corps lumineux. Irradiation du soleil à travers les nuages. || Diffusion opérée dans les images des corps lumineux et par laquelle le diamètre apparent en est agrandi. || En anat. Irradiation des fibres ou des vaisseaux, disposition qu'ils offrent, lorsque à partir d'un centre commun ils sont dirigés, sous forme de rayons, vers une partie périphérique plus ou moins étendue. || En physiol. Tout mouvement qui se fait d'un centre quelconque à la circonférence, chez un être organisé.

IRRADIER (lat. *irradiare*), *v. n.* En phys. Se propager à partir d'un point central, en parlant de la lumière. || Fig. Se développer, s'étendre, en partant d'un point central. La douleur irradie du point lésé.

IRRAISONNABLE, *adj.* Qui n'est pas doué de raison.

IRRATIONNEL, ELLE (lat. *irrationalis*), *adj.* Qui n'est pas rationnel. L'emploi de cette hypothèse est irrationnel. || En math. Qui est sans commune mesure, sans quotient exprimable en nombre entier ou en fraction.

⋆ **IRRATIONNELLEMENT**, *adv.* D'une manière qui n'est pas rationnelle.

⋆ **IRRÉALISABLE**, *adj.* Qui ne peut être réalisé.

IRRÉCONCILIABLE, *adj.* Qu'on ne peut réconcilier, en parlant des personnes ou des choses. Des rivaux, des haines irréconciliables. || Fig. Qui ne s'accommode pas de. Le juste, sévère à lui-même et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, Boss. || Fig. Qu'on ne peut concilier avec, en parlant des choses. Le plaisir d'ordinaire irréconciliable avec la fortune, Mass.

IRRÉCONCILIABLEMENT, *adv.* D'une manière irréconciliable.

⋆ **IRRECOUVRABLE**, *adj.* Qui ne peut être recouvré.

IRRÉCUSABLE (lat. *irrecusabilis*), *adj.* Qui ne peut être récusé. Juge, témoignage irrécusable.

⋆ **IRRÉCUSABLEMENT**, *adv.* D'une manière irrécusable.

IRRÉDUCTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est irréductible. L'irréductibilité d'une fraction, d'un corps, d'un métal. || L'irréductibilité d'un phénomène, condition d'un phénomène au delà duquel on ne peut pénétrer.

IRRÉDUCTIBLE (*ir* négatif et *réductible*), *adj.* En chir. Qui ne peut être réduit, remis en sa place. Fracture irréductible. || En arithmétique et algèbre, fraction, terme irréductible, ceux qu'on ne peut pas ramener à une expression plus simple. || En chim. Se dit d'un oxyde métallique qu'on ne peut ramener à l'état de métal.

IRRÉFLÉCHI, IE (*ir* négatif et *réfléchi*), *adj.* Sur quoi on n'a pas réfléchi. Des actions irréfléchies. || En parlant des personnes, qui n'est pas réfléchi, qui parle ou agit sans réflexion. Un homme irréfléchi.

IRRÉFLEXION, *s. f.* Manque de réflexion.

IRRÉFORMABLE (lat. *irreformabilis*), *adj.* T. de palais. Qui ne peut être réformé. Jugement irréformable. || Dans le langage général, qui n'est pas susceptible de réformation. Cet abus paraît irréformable, Volt.

IRRÉFRAGABLE (lat. *irrefragabilis*), *adj.* Qu'on ne peut contredire. Docteur irréfragable. || Il se dit des choses. Autorité, témoignage irréfragable.

⋆ **IRRÉFUTABLE** (lat. *irrefutabilis*), *adj.* Qui n'est point susceptible de réfutation. Argument irréfutable.

IRRÉGULARITÉ, *s. f.* Manque de régularité. L'irrégularité d'un bâtiment, des saisons, du style, du pouls, etc. || Chose faite irrégulièrement. Sa haute réputation et l'éclat de ses victoires couvrirent ces irrégularités, [illegible] || État où est un clerc, un prêtre irrégulier.

IRRÉGULIER, ÈRE (*ir* négatif et *régulier*), *adj.* Qui n'est point selon les règles. Bâtiment, poëme, verbe irrégulier. || En méd. Pouls irrégulier, celui dont les pulsations ne sont ni égales entre elles ni régulières dans leurs inégalités. || Troupes irrégulières, corps militaires qui n'appartiennent pas à l'armée de ligne. || *S. m. pl.* Irréguliers, nom de quelques troupes indigènes qui servent dans l'armée française en Algérie, sans en faire partie. || Non symétrique, non uniforme. Marche irrégulière. Des traits irréguliers. || Vers irréguliers ou libres, ceux que l'on ne s'assujettit point à faire tous de la même mesure, ni à disposer semblablement pour la rime. || En bot. Calice irrégulier, calice dont les parties diffèrent par la grandeur, la forme ou la position. || Qui ne sait ou qui ne peut s'assujettir aux règles, en parlant des personnes. Esprit irrégulier. || Il se dit des choses dans le même sens. Mœurs irrégulières. || Qui ne s'acquitte pas exactement de certaines obligations. || Capricieux. || En droit canon, se dit de celui qui, ayant encouru l'irrégularité, est devenu incapable de recevoir les ordres, ou de faire les fonctions ecclésiastiques, s'il les a reçus.

IRRÉGULIÈREMENT, *adv.* D'une façon irrégulière.

IRRÉLIGIEUSEMENT, *adv.* Avec irréligion.

IRRÉLIGIEUX, EUSE (lat. *irreligiosus*), *adj.* Qui a de l'irréligion. Un écrivain irréligieux. || Qui est contraire à la religion. Sentiments, discours irréligieux.

IRRÉLIGION (lat. *irreligio*), *s. f.* Manque de religion.

⋆ **IRREMBOURSABLE** (*ir* négatif et *remboursable*), *adj.* Qui ne peut être remboursé. Dette irremboursable.

IRRÉMÉDIABLE (lat. *irremediabilis*), *adj.* A quoi on ne peut remédier. Un mal irrémédiable. || Fig. A quoi on ne peut apporter aucune ressource. Des divisions irrémédiables, Boss. Fautes irrémédiables, Fén.

⋆ **IRRÉMÉDIABLEMENT**, *adv.* D'une manière irrémédiable. Irrémédiablement méchant, Nicole.

IRRÉMISSIBLE (lat. *irremissibilis*), *adj.* Qui ne mérite point de rémission, de pardon. Crime irrémissible.

IRRÉMISSIBLEMENT, *adv.* Sans rémission.

IRRÉPARABLE (lat. *irreparabilis*), *adj.* Qui ne peut être réparé. Un coup, un affront, une perte irréparable. || Qu'on ne peut retrouver, en parlant du temps écoulé. Le vol irréparable du temps, Boss.

IRRÉPARABLEMENT, *adv.* D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE (lat. *irreprehensibilis*), *adj.* Qu'on ne saurait reprendre, blâmer. Des hommes irrépréhensibles dans leurs mœurs, Bourd. || Où il n'y a rien à reprendre, en parlant des choses. Vie irrépréhensible. Vers irrépréhensibles.

IRRÉPROCHABLE (*ir* négatif et *reprochable*), *adj.* Qui ne mérite point de reproche. Un homme irréprochable. || T. de palais. Témoin irréprochable, témoin contre lequel on ne peut alléguer aucune cause de récusation. || En quoi il n'y a rien à reprendre. Des témoignages, des mœurs irréprochables. || Une scène, une pièce irréprochable, une scène, une pièce dans laquelle aucune faute n'est à reprendre. || Se dit aussi de certains animaux domestiques. Un cheval irréprochable, un cheval dont la structure n'offre aucun défaut.

IRRÉPROCHABLEMENT, *adv.* D'une manière irréprochable.

⋆ **IRRÉSISTIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est irrésistible. L'irrésistibilité d'une attaque. || Qualité d'une impulsion intérieure à laquelle on ne peut résister. || En théol. L'irrésistibilité de la grâce.

IRRÉSISTIBLE (lat. *irresistibilis*), *adj.* A quoi on ne peut résister. Une attaque, une curiosité irrésistible.

|| En théol. Grâce irrésistible, grâce à laquelle on ne peut résister. || À qui on ne peut résister, contre lequel on ne peut se défendre. C'est un homme irrésistible.

IRRÉSISTIBLEMENT, *adv.* D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, UE (*ir* négatif et *résolu*), *adj.* Qui n'a pas reçu de solution. Question irrésolue. || Qui n'a pas pris sa résolution. Un homme, un cœur irrésolu.

IRRÉSOLUMENT, *adv.* D'une manière irrésolue.

IRRÉSOLUTION, *s. f.* État de celui qui demeure irrésolu. Il est difficile de décider si l'irrésolution rend l'homme plus malheureux que méprisable, LA BRUY.

* **IRRESPECTUEUSEMENT**, *adv.* D'une manière dépourvue de respect.

IRRESPECTUEUX, EUSE (*ir* négatif et *respectueux*), *adj.* Qui manque au respect, ou qui blesse le respect. Irrespectueux envers son supérieur. Des manières irrespectueuses.

* **IRRESPIRABLE** (*ir* négatif et *respirable*), *adj.* Qui ne peut servir à la respiration. Air, gaz irrespirable.

* **IRRESPONSABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est irresponsable. || Dans les gouvernements parlementaires, doctrine, loi qui ôte toute responsabilité au souverain et la reporte tout entière sur ses ministres.

* **IRRESPONSABLE** (*ir* négatif et *responsable*), *adj.* Qui ne répond point de ses actes. Agent irresponsable.

* **IRRESPONSABLEMENT**, *adv.* D'une manière irresponsable.

IRRÉVÉREMMENT, *adv.* D'une manière irrévérente.

IRRÉVÉRENCE (lat. *irreverentia*), *s. f.* Manque de révérence. || Actions, paroles irrévérentes.

* **IRRÉVÉRENCIEUSEMENT**, *adv.* D'une manière irrévérencieuse.

* **IRRÉVÉRENCIEUX, IEUSE**, *adj.* Qui manque de respect. Personne, parole irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENT, ENTE (lat. *irreverens*), *adj.* Qui manque de la révérence due, surtout envers les choses saintes. Irrévérent envers Dieu. Des discours irrévérents.

IRRÉVOCABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est irrévocable. L'irrévocabilité du passé.

IRRÉVOCABLE (lat. *irrevocabilis*), *adj.* Qui ne peut être rappelé. Un moment qui s'enfuit d'une course précipitée et irrévocable, BOSS. || Qui ne peut être révoqué. Un don, une donation, une sentence irrévocable.

IRRÉVOCABLEMENT, *adv.* D'une manière irrévocable. Un projet irrévocablement arrêté.

* **IRRIGATEUR** (lat. *irrigator*), *s. m.* Instrument propre à l'arrosement des allées, etc. || Instrument à injection à jet continu, qui sert aux lavements, douches, etc.

IRRIGATION (lat. *irrigatio*), *s. f.* Arrosement des prés, des terres, par l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, etc. qu'on y amène à l'aide de diverses dispositions. || En chir. Arrosement d'une partie malade à l'aide d'un tuyau.

* **IRRIGATOIRE**, *adj.* Qui est propre à l'irrigation. Machine irrigatoire.

* **IRRIGUER** (lat. *irrigare*), *v. a.* Néolog. Opérer l'irrigation. Irriguer des prairies.

IRRITABILITÉ (lat. *irritabilitas*), *s. f.* Disposition à s'irriter. Il est d'une grande irritabilité. L'irritabilité du caractère. || En physiologie, nom donné aux degrés divers de l'activité vitale. L'irritabilité musculaire.

IRRITABLE (lat. *irritabilis*), *adj.* Qui s'irrite facilement. Homme, esprit irritable. || Qui est vivement affecté par les impressions reçues, tant au physique qu'au moral. || En physiologie, doué d'irritabilité.

IRRITANT, ANTE (lat. *irritare*), *adj.* En jurispr. Qui annule. || Condition, clause irritante, celle qui, n'étant pas remplie, rendrait l'acte nul.

IRRITANT, ANTE, *adj.* Qui irrite, qui cause de la colère. Un homme irritant. Paroles irritantes. || Qui excite des impressions vives, agréables ou désagréables. Par le sel irritant la soif est allumée, BOIL. || En méd. Qui excite nos organes outre mesure. Médicaments irritants. || *Subst.* Les irritants comprennent les rubéfiants, les épispastiques ou vésicants, les caustiques, etc.

IRRITATION (lat. *irritatio*), *s. f.* État d'une personne irritée. L'irritation des esprits. || En méd. Action de ce qui provoque une activité excessive dans une partie; résultat de cette action. Une irritation de la gorge.

IRRITÉ, ÉE, *p. p.* d'irriter.

IRRITER (lat. *irritare*), *v. a.* Mettre en colère, en parlant des personnes qui irritent. Irriter quelqu'un, un taureau, etc. || A . . ol. Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter, CORN. || Mettre en colère, en parlant des choses qui irritent. Ici tous les objets vous blessent, vous irritent, RAC. || Rendre plus vif, plus ardent, en parlant des personnes. Quel démon vous irrite et vous porte à médire? BOIL. || Rendre plus vif, plus violent, en parlant des choses. Irriter le mal, l'appétit, la fièvre, etc. || Causer une excitation sur les membranes et sur les nerfs. Cela m'irrite les nerfs. || En méd. Exciter dans une partie une activité excessive, accompagnée d'ordinaire d'une sensation plus ou moins douloureuse. La fumée irrite l'œil. || S'irriter, *v. r.* Devenir irrité, se mettre en colère. || On dit : S'irriter que, s'irriter de ou de ce que. || Par extens. Devenir impatient. Plus l'obstacle qu'on trouve à ses grandeurs paraît faible, plus l'ambition s'irrite de ne pas le vaincre, BOSS. || Fig. La mer s'irrite, la mer s'agite. || Devenir plus vif, en parlant des choses. Les haines s'irritaient en secret. || En méd. Contracter une irritation. Sa gorge s'irrite à force de parler.

* **IRRORATEUR**, *s. m.* Instrument qui sert à parfumer les appartements.

IRRORATION (lat. *irroratio*), *s. f.* Action d'exposer à la rosée ou à un arrosement en forme de rosée.

IRRUPTION (lat. *irruptio*), *s. f.* Entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un pays. L'irruption des barbares dans l'empire romain. || Entrée de force dans un lieu. || Par extens. Débordement, envahissement des eaux sur les terres. Une irruption de la mer.

ISABELLE (nom propre), *s. f.* Anciennement, sorte d'étoffe de couleur mitoyenne entre le blanc et le jaune. || *Adj. invar.* Qui est de couleur mitoyenne entre le blanc et le jaune, mais dans lequel le jaune domine. Ruban isabelle. || Cheval isabelle, cheval dont la robe est jaune clair. || *S. m.* Un isabelle, un cheval de couleur isabelle.

* **ISARD** (catalan *isart*), *s. m.* Nom donné dans les Pyrénées à l'antilope chamois.

* **ISATINE** (i-za-ti-n'. *Isatis*), *s. f.* En chim. Produit de l'oxydation de l'indigo bleu, quand on le chauffe avec de l'acide nitrique faible.

* **ISATIS** (i-za-tis'. Lat. *isatis*, de ἰσάτις), *s. m.* En bot. Plante qui donne le pastel.

ISCHION (i-ski-on. Ἰσχίον), *s. m.* En anat. Celui des trois os formant l'os coxal, où l'os de la cuisse est emboîté.

ISCHURÉTIQUE (i-sku-ré-ti-k'. *Ischurie*), *adj.* En méd. Propre à guérir l'ischurie.

ISCHURIE (i-sku-rie. Ἰσχουρία), *s. f.* En méd. Rétention d'urine.

ISIAQUE, *adj.* Qui appartient à Isis, divinité égyptienne. || Table isiaque, célèbre monument de l'antiquité qui contient la figure et les mystères d'Isis.

* **ISLAM** (i-slam'. Arabe *islâm*, résignation à la volonté de Dieu), *s. m.* La religion des mahométans. || Les pays musulmans.

* **ISLAMIQUE**, *adj.* Qui appartient à l'islamisme.

ISLAMISME (*islam*), *s. m.* La religion de Mahomet. || L'ensemble des pays où règne cette religion.

* **ISLAMITE**, *s. m.* Qui professe l'islam.

* **ISO**.... préfixe venant de ἴσος et signifiant égal.

ISOCÈLE, *adj.* Voy. ISOSCÈLE, qui est l'orthographe étymologique et correcte.

* **ISOCHIMÈNE** (i-zo-ki-mè-n'. Ἴσος et χειμαίνειν), *adj.* Ligne isochimène, ligne passant par tous les points de la terre qui ont la même température moyenne en hiver. || *S. f.* L'isochimène, la ligne isochimène.

ISOCHRONE (i-zo-kro-n'. Ἰσόχρονος), *adj.* En mécan. Qui se fait en temps égaux. Mouvements isochrones.

ISOCHRONISME, *s. m.* En mécan. Égalité de durée. L'isochronisme des oscillations du pendule.

* **ISOLABLE**, *adj.* Qui peut, qui doit être isolé. || Qui peut être séparé de toute connexité.

* **ISOLANT, ANTE**, *adj.* En phys. Qui ne transmet pas librement l'électricité. Les corps isolants.

* **ISOLATEUR**, *s. m.* En phys. Voy. ISOLOIR.

ISOLATION, *s. f.* En phys. Action d'isoler les corps que l'on veut électriser. L'isolation d'un fil télégraphique.

ISOLÉ, ÉE, *p. p.* d'isoler. || Colonne, statue isolée, co-

lonne, statue qui ne tient point au mur de l'édifice. || Par extens. Écarté, solitaire. || Séparé de ses connexions. Des propositions isolées. || Acclamations isolées, acclamations qui dans une foule ne partent que d'un individu. || Fig. Qui n'est pas joint à d'autres hommes. Il n'y a malheureusement que les fripons qui fassent des ligues, les honnêtes gens se tiennent isolés, DUCLOS. || Fig. Qui vit sans relations de parenté ou d'amitié. || A qui personne ne s'intéresse. || Qui est placé sur des corps non conducteurs, de manière à garder l'électricité communiquée. Corps isolé.

ISOLEMENT, *s. m.* État d'une chose isolée. L'isolement de ma maison. || État d'une personne qui vit isolée. || Mesure sanitaire ayant pour but de soustraire les hommes et les animaux sains à la contagion. || En archit. Distance entre deux parties de construction qui ne se touchent pas. || En phys. État d'un corps électrisé qui n'est en relation qu'avec des objets non conducteurs.

ISOLÉMENT, *adv.* D'une manière isolée. || À part.

ISOLER (ital. *isolare*, du lat. *insulatus*), *v. a.* Rendre comme une île, séparer de tous les côtés. Isoler un monument. || Fig. Ôter à quelqu'un ses relations. || Il se dit aussi des choses. || En phys. Isoler un corps, le soutenir ou le suspendre avec des substances qui conduisent mal l'électricité. || S'isoler, *v. r.* Se mettre dans l'isolement. || Être séparé de, en parlant des choses.

ISOLOIR, *s. m.* En phys. Tabouret ou support de bois garni de pieds de verre, sur lequel on met les corps qu'on veut électriser. || On dit aussi isolateur.

* **ISOMÈRE** (i-zo-mè-r'. Ἴσος et μέρος), *adj.* En minéralogie, qui est formé de parties semblables. || En chim. Corps isomères, corps composés des mêmes éléments et en même nombre, et dont pourtant les propriétés physique et chimiques diffèrent essentiellement.

* **ISOMÉRIE**, *s. f.* Qualité, état du composé isomère.

* **ISOMÉRIQUE**, *adj.* Qui appartient à l'isomérie.

* **ISOMÉRISME**, *s. m.* En chim. Condition, état des corps isomères.

* **ISOMORPHE** (i-zo-mor-f'. Ἴσος et μορφή), *adj.* En chim. Qui affecte la même forme cristalline.

* **ISOMORPHIE**, *s. f.* ou **ISOMORPHISME**, *s. m.* En chim. État des corps qui, ayant une composition chimique différente, affectent la même forme cristalline.

* **ISOSCÈLE** (i-zo-sè-l'. Ἰσοσκέλης), *adj.* En géom. Qui a deux côtés égaux entre eux. Triangle isoscèle, voy. ISOCÈLE. || En gramm. Période isoscèle, période à trois membres qui en a deux d'égaux.

* **ISOSCÉLIE**, *s. f.* ou **ISOSCÉLISME**, *s. m.* En géom. Propriété d'un triangle isoscèle.

* **ISOTHÈRE** (i-zo-tè-r'. Ἴσος et θέρος), *adj.* Ligne isothère, ligne passant par tous les points de la terre qui ont la même température moyenne en été. || *S. f.* L'isothère, la ligne isothère.

* **ISOTHERME** (i-zo-tèr-m'. Ἴσος et θερμός), *adj.* En phys. Qui est égal en température. || Lignes isothermes, lignes qui passent par tous les lieux du globe où la température moyenne de l'année est la même.

ISRAÉLITE, *s. m.* Nom des hommes appartenant au peuple d'Israël. || *Adj.* Qui appartient aux Israélites.

* **ISSANT, ANTE**, *part. prés.* de l'anc. verbe *issir*, sortir (lat. *exire*), *adj.* En blas. Se dit d'un animal qui se met au haut de l'écu, et dont il ne paraît que la tête.

ISSU, UE, *p. p.* de l'anc. verbe *issir*, sortir (lat. *exire*). Descendu d'une personne, d'une race. Issu de sang royal. || Cousins issus de germain, enfants de deux cousins germains. || On dit absol. Ils sont issus de germain. || Il n'est pas correct de dire : Cousins issus germains.

ISSUE (*issu*), *s. f.* Ouverture par où l'on peut sortir, s'échapper. || À L'ISSUE, *loc. adv.* En sortant de. À l'issue du conseil. || Ouverture par où une chose peut sortir. L'eau n'a point d'issue. || Les issues d'une ville, d'une maison, les dehors et les environs. || Fig. Résultat bon ou mauvais. L'issue est douteuse et le péril certain, CORN. || Expédient. Je ne vois point d'issue à cette affaire. || Ensemble des parties d'un animal destiné à la consommation, qui sont livrées par le boucher au commerce de la triperie ou à l'industrie, à savoir la peau, le suif, la tête et les pieds, le bas des membres et tous les viscères. Une issue d'agneau. || Au pl. Ce qui reste des moutures après la farine, comme le gros et le petit son.

ISTHME (i-sm'. Ἰσθμός), *s. m.* Langue de terre [...] sépare deux mers et joint deux terres.

* **ISTHMIEN, ENNE** ou **ISTHMIQUE**, *adj.* Qui a rap[...] à un isthme. || Jeux isthmiens ou isthmiques, jeux [...] l'on célébrait tous les trois ans dans l'isthme de Corin[the].

* **ITALIANISER** (ital. *italiano*), *v. n.* Affecter des [...] nures italiennes, une prononciation italienne. || [...] Donner une terminaison italienne. Italianiser un [...] propre. || S'italianiser, *v. r.* Prendre les mœurs, [...] coutumes, les idées des Italiens.

ITALIANISME, *s. m.* Manière de parler propre [...] langue italienne.

* **ITALIEN, IENNE** (ital. *italiano*), *adj.* Qui appar[tient] à l'Italie. || Musique italienne, musique qui a pour p[rin]cipal caractère la prééminence de la mélodie et [...] chant sur la partie harmonique. || Théâtre-Italien e[t] sol. les Italiens, théâtre de Paris où l'on joue des op[éras] italiens. || *S. m.* Les Italiens, les peuples de l'It[alie]. || L'italien, la langue italienne. || À L'ITALIENNE, *loc.* [...] À la manière des Italiens.

ITALIQUE (lat. *italicus*), *adj.* Qui appartient à l'[Ita]lie. La race italique. || Se dit particulièrement d[e ce] qui a rapport à l'ancienne Italie. || T. d'imprim. Ca[rac]tère italique ou *subst.* l'italique, caractère un peu [in]cliné de gauche à droite, inventé à Venise par Alde Man[uce].

ITEM (i-tèm'. Lat. *item*), *adv.* Sert dans les comp[tes,] dans les états que l'on fait, pour signifier de plus, se[m]blablement. J'ai donné tant pour cela, item pour ce[la]. || *S. m.* Un article de compte. Plusieurs petits item.

ITÉRATIF, IVE (lat. *iterativus*), *adj.* Fait une secon[de,] une troisième ou quatrième fois. Commandements [ité]ratifs. || En gramm. Verbe itératif, syn. de fréquenta[tif].

ITÉRATIVEMENT, *adv.* D'une manière itérative.

* **ITHOS** (i-tos'. Ἦθος), *s. m.* Partie de l'ancienne rh[éto]rique qui traitait des mœurs, par opposition au pa[thos]. || Discours affecté, prétentieux et souvent inintellig[ible]. Une apologie pleine d'ithos et de pathos, VOLT.

ITINÉRAIRE (lat. *itinerarius*), *adj.* Qui a rap[port] aux routes, aux chemins. || Mesures itinéraires, ce[lles] dont on fait usage pour mesurer et indiquer la long[ueur] de chemin d'un lieu à un autre. || Colonnes itiné[raires,] celles qui se posent dans les carrefours avec des ins[crip]tions qui enseignent les divers chemins. || *S. m.* In[dica]tion du chemin d'un lieu à un autre. || Itinéraire [de] chemin de fer, indication de toutes les stations. || [...] de voyages topographiques, de livres bons à cons[ulter] quand on visite le pays. Itinéraire de Suisse.

IULE (lat. *iuli*), *s. m.* En bot. Chaton de fleurs.

IVE ou **IVETTE** (orig. inc.), *s. f.* Espèce de german[drée].

IVOIRE (lat. *eboreus*), *s. m.* Substance dentaire [qui] constitue les défenses de l'éléphant. || Blanc co[mme] l'ivoire, d'un blanc qui a une nuance de carnation. [...] cou d'ivoire. || Se dit aussi des dents. Dents bla[nches] comme l'ivoire. || Plus blanc que l'ivoire, très-bla[nc;] fig. tout à fait innocent. || La matière des dents de [cer]tains autres animaux, tels que l'hippopotame, le na[rval,] etc. || Objets en ivoire. || Un morceau de sculpture [en] ivoire. Un bel ivoire. || Fig. et poétiq. Blancheur [ap]prochant la carnation. L'ivoire de son cou. || Il se di[t des] dents. Dans une bouche étroite un double rang d'iv[oire,] A. CHÉN. || Noir d'ivoire, poudre noire très-fine [faite] d'ivoire calciné et pulvérisé. || Dans la première [moitié] du XVIIe siècle, ivoire était couramment du fémi[nin].

* **IVOIRERIE**, *s. f.* L'art, le métier de l'ivoi[rier]. || Sculpture de l'ivoire.

* **IVOIRIER**, *s. m.* Sculpteur en ivoire.

IVRAIE (i-vrê. Lat. *ebriaca*), *s. f.* Plante ann[uelle] commune dans les champs cultivés, et de la famil[le des] graminées. || Fig. Recueillir de l'ivraie, être mal [payé] de ses peines. || Fig. L'ivraie et le bon grain, la [mau]vaise doctrine et la bonne, les bons et les méchants. [|| Ar]racher l'ivraie, extirper les mauvaises doctrines. || S[épa]rer l'ivraie d'avec le bon grain, séparer la mauvaise [doc]trine d'avec la bonne, ou les méchants d'avec les [bons].

IVRE (lat. *ebrius*), *adj.* Qui a l'esprit troublé p[ar le] vin ou une liqueur alcoolique. || Ivre mort, telle[ment] ivre qu'on semble mort. || Fig. Ivre de sang, de car[nage,] qui s'est plu à répandre le sang. || Fig. Qui a l'e[sprit] troublé par une passion. Ivre de joie, d'orgueil, etc.

IVRESSE, *s. f.* Ensemble des phénomènes que détermine un excès de boissons fermentées. || Trouble produit dans l'âme par une passion, par une possession. De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse, RAC. || On dit de même : L'ivresse des sens. || L'enthousiasme poétique.

IVROGNE, *adj.* Qui a l'habitude de s'enivrer. || *S. m.* Un ivrogne.

IVROGNER, *v. n.* Se livrer à l'ivrognerie.

IVROGNERIE, *s. f.* Habitude de s'enivrer. || Au pl. L'action même de s'enivrer. Cette femme a beaucoup à souffrir des ivrogneries de son mari.

IVROGNESSE, *s. f.* Popul. Femme sujette à s'enivrer. Une ivrognesse. || *Adj.* Une pauvre bourgeoise, ivrogne ou ivrognesse, meurt d'apoplexie, VOLT.

IXIA (ἰξία), *s. f.* Genre de plantes bulbeuses, de la famille des iridées.

J

J (lat. *i* consonne), *s. m.* La dixième lettre de l'alphabet et la septième des consonnes.

JÀ (lat. *jam*), *adv.* Déjà. Je l'ai jà dit d'autre façon, LA FONT. || Certes. Je le crois; mais d'en mettre jà Mon doigt au feu, ma foi je n'ose, LA FONT. || Il a vieilli.

JABLE (orig. inc.), *s. m.* Feuillure qu'on fait aux douves des tonneaux pour arrêter les pièces de fond.

JABLÉ, ÉE, *p. p.* de jabler.

JABLER, *v. a.* Faire le jable des douves.

* **JABLIÈRE** ou **JABLOIRE**, *s. f.* Instrument pour jabler.

JABOT (ja-bo. Orig. inc.), *s. m.* Poche membraneuse chez les oiseaux, dans laquelle les aliments arrivent d'abord avant de passer dans l'estomac. || Fig. Remplir son jabot, se remplir le jabot, bien manger. || Appendice de mousseline ou de dentelle, attaché à l'ouverture de la chemise des hommes, devant la poitrine. || Famil. Faire jabot, tirer en dehors le jabot de sa chemise pour en faire parade, et fig. se rengorger.

* **JABOTAGE**, *s. m.* Action de jaboter, de babiller.

JABOTER (*jabot*), *v. n.* Parler beaucoup, d'une voix peu élevée et de choses peu intéressantes. || On l'a dit de certains oiseaux. || *V. a.* Il m'en a jaboté quelque chose.

* **JACASSE** (dim. de *jacquot*, perroquet, pie), *s. f.* Popul. Femme, fille qui parle beaucoup. Une petite jacasse.

JACASSER, *v. n.* Crier; il ne se dit guère que de la pie. || Bavarder d'une façon fatigante.

* **JACASSERIE**, *s. f.* Bavardage.

JACÉE (b. lat. *jacea*), *s. f.* Espèce de plantes de la famille des composées. || Petite jacée, la pensée sauvage. || Jacée des jardiniers, lychnide dioïque.

JACENT, ENTE (lat. *jacens*), *adj.* T. de palais. Qui, étant gisant et délaissé, n'a point de propriétaire connu. Biens jacents. Succession jacente.

JACHÈRE (b. lat. *gascaria*), *s. f.* État d'une terre labourable qu'on n'a pas ensemencée, à l'effet de la laisser reposer. Terre en jachère. || La terre même quand elle repose. Labourer des jachères.

JACHÉRÉ, ÉE, *p. p.* de jachérer.

JACHÉRER, *v. a.* Labourer des jachères.

JACINTHE (lat. *hyacinthus*, de ὑάκινθος), *s. f.* Genre de plantes liliacées, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins. || Par extens. La fleur de cette plante. || Sorte de prune longue et violette.

JACOBÉE (lat. *Jacobus*), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique du seneçon jacobée (synanthérées).

JACOBIN, INE, *s. m.* et *f.* Religieux et religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, dits jacobins à cause de l'église de Saint-Jacques à Paris près de laquelle ils bâtirent leur couvent. || Membre d'une société politique établie, en 1789, à Paris, dans l'ancien couvent des jacobins, et ardente à soutenir et à propager les idées d'une démocratie et d'une égalité absolues. || Plus tard et par analogie, partisan des idées démocratiques ardentes. || *Adj.* Le parti jacobin.

* **JACOBINISME**, *s. m.* Idées, parti des jacobins.

JACONAS (ja-ko-nâ. Orig. inc.), *s. m.* Étoffe fine en coton d'un tissu peu serré, entre la mousseline et la percale.

* **JACQUART** (nom de l'inventeur), *s. f.* Métier pour tisser les étoffes de soie. || On dit aussi métier à la Jacquart.

* **JACQUERIE** (ja-ke-rie), *s. f.* Soulèvement des jacques ou paysans contre la noblesse en l'an 1358. || En général, insurrection des paysans et des classes inférieures.

* **JACQUES**, *s. m.* Nom propre qui est la forme vulgaire de *Jacob*. || Jacques Bonhomme, nom donné par dérision aux paysans, dans les XIVe et XVe siècles. || *S. m. pl.* Les jacques, les paysans révoltés dans le XIVe siècle contre les seigneurs. || Maître Jacques, homme qui réunit plusieurs emplois dans une maison, par allusion au maître Jacques de l'Avare de Molière.

* **JACQUET**, *s. m.* Jeu qui se joue sur le trictrac.

* **JACQUOT**, *s. m.* Nom vulgaire de plusieurs espèces de perroquets, ainsi que des geais ou pies qui parlent.

JACTANCE (lat. *jactantia*), *s. f.* Hardiesse à se vanter, à se faire valoir. || Paroles de jactance.

JACULATOIRE (lat. *jaculatorius*), *adj.* Fontaine jaculatoire, fontaine qui lance un jet d'eau à une grande hauteur. || Fig. Oraison jaculatoire, prière courte qu'on adresse au ciel avec un vif mouvement de cœur.

JADE (orig. inc.), *s. m.* Pierre compacte, tenace, qui raye le verre et même le quartz.

JADIS (lat. *jam* et *dies*), *adv.* Il y a longtemps. Dans Florence jadis vivait un médecin, BOIL. || Le temps de jadis ou simplement le temps jadis, le temps passé.

JAGUAR (ja-gouar. Mot brésilien), *s. m.* Quadrupède du genre chat, dont la peau est mouchetée comme celle des léopards et des panthères.

JAÏET (ja-iè), *s. m.* Voy. JAIS.

JAILLIR (*ll* mouillées. Lat. *jaculari*), *v. n.* Sortir impétueusement, en parlant de l'eau ou de quelque autre fluide. L'eau, la lumière a jailli. || Fig. Les traits brillants qui jaillissent de l'imagination de ce poëte.

JAILLISSANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui jaillit.

JAILLISSEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de jaillir.

JAIS (jè. Lat. *gagates*, du grec γαγάτης), *s. m.* Espèce de bitume, solide, dur, compacte et très-noir, qu'on regarde comme du bois charbonné et imprégné de pétrole, et qu'on taille pour en faire divers petits ouvrages. || Verre qu'on teint de différentes couleurs, et qui imite le jais. Du jais blanc, bleu. || *Adj.* Noir jais, noir d'un vernis brillant. || On dit aussi jaïet.

JALAGE (*jale*), *s. m.* Terme de coutume féodale. Droit qui se levait sur le vin vendu en détail.

JALAP (*Xalapa*, ville du Mexique), *s. m.* Plante qui appartient à la famille des convolvulacées. || La racine de cette plante. || Faux jalap, belle-de-nuit.

JALE (voy. *gallon*), *s. f.* Grande jatte ou baquet.

JALET (ja-lè. *Galet?*), *s. m.* Caillou rond qu'on lançait avec une arbalète. Arbalète à jalet, ou arc à jalet.

JALON (orig. inc.), *s. m.* Perche qu'on fixe en terre pour prendre des alignements. || Poteaux que les armées laissent sur les routes pour diriger les troupes qui marchent après elles. || Fig. Indications préliminaires ou principales. Il a posé les jalons de son travail.

JALONNÉ, ÉE, *p. p.* de jalonner.

* **JALONNEMENT**, *s. m.* Action de jalonner.

JALONNER, *v. n.* Planter des jalons. || *V. a.* Jalonner une allée, y planter des jalons pour la dresser. || T. milit. Jalonner une ligne ou absol. jalonner, placer des jalonneurs ou se placer en jalonneur. || Fig. Donner des directions. Ils ont jalonné la route à ceux qui suivront.

JALONNEUR, *s. m.* Homme chargé de jalonner. || T. milit. Homme qu'on place ou qui se place en jalon.

JALOUSÉ, ÉE, *p. p.* de jalouser.

JALOUSER, *v. a.* Avoir de la jalousie contre quelqu'un. On ne jalouse que ses supérieurs, DUCLOS. || Se jalouser, *v. r.* Avoir de la jalousie l'un pour l'autre.

JALOUSIE (*jaloux*), *s. f.* Attachement pour, zèle pour. Philippe IV d'Espagne sut conserver avec une jalousie particulière les bienséances du palais, Boss. || Mauvais sentiment qu'on éprouve quand on n'obtient pas ou ne possède pas les avantages obtenus ou possédés par un autre. || Se dit aussi des animaux. || Faire la jalousie, exciter la jalousie, être envié. || Une noble jalousie, syn. d'émulation. || Sentiment qui naît dans l'amour et qui est produit par la crainte que la personne aimée ne préfère quelque autre. || Par extens. Les tristes jalousies du monde. || Ombrage qu'un État, un prince donne à d'autres par sa puissance, par ses forces. || T. milit. Inquiétudes que l'on fait naître chez l'ennemi, en menaçant certains points. Le prince Charles, en donnant de la jalousie en plusieurs endroits, et faisant à la fois plus d'une tentative, Volt. || Tenir un pays en jalousie, l'environner de sujétions et d'alarmes. || Treillis de bois et de fer qui permet de voir à travers, sans être vu. || Espèce de contrevent formé de planchettes minces assemblées parallèlement, qu'on remonte et baisse à volonté.

JALOUX, OUSE (lat. *zelosus*), *adj.* Qui est zélé pour, qui tient beaucoup à, qui est fort attaché à quelque chose. Être jaloux de son honneur. || Jaloux contre, zélé contre. Des âmes mortes à elles-mêmes, qui sont jalouses contre leur amour-propre, Fén. || Qui a à cœur, qui est très-désireux de. Je suis jaloux d'acquérir votre estime. || Qui est peiné de ne pas obtenir ou posséder ce qu'un autre obtient ou possède. Ne soyez point jaloux du succès des autres, Fén. || Jaloux sur une chose, qui la dispute par jalousie. Ils sont jaloux sur les moindres choses, Fén. || Il se dit des choses, dans le même sens. Des regards jaloux. || Il s'emploie dans ce sens comme substantif. L'éclat de son grand nom lui fait peu de jaloux, Corn. || Tourmenté par la crainte de l'infidélité. C'est aimer froidement que n'être point jaloux, Mol. || Il se dit aussi des sentiments. Des transports jaloux. || *Subst.* Un jaloux. Une jalouse. || Dans l'Écriture sainte, le Dieu jaloux, le Dieu qui veut être adoré seul. || Fig. et poétiq. Qui fait obstacle, qui envie. Un voile jaloux la dérobait à tous les yeux. || T. milit. Qui est en jalousie, exposé aux attaques. Place jalouse. || T. de mar. Qui roule beaucoup, en parlant d'un petit bâtiment. || Se dit d'une voiture sujette à pencher d'un côté ou de l'autre.

JAMAIS (*jà* et *mais*), *adv. de temps.* En un temps quelconque. Vit-on jamais un homme meilleur? || Avec la négation, en nul temps. De pareilles erreurs ne produisent jamais que d'illustres malheurs, La Font. || Jamais, même sans négation, par ellipse d'une négation impliquée dans ce qui précède, en nul temps. C'est le cas ou jamais. Ces jeûnes sévères et presque jamais interrompus, Mass. || À jamais, dans tout le temps à venir. La mort les a réunis à jamais. || À tout jamais, même sens. || Pour jamais, pour toujours. || Au grand jamais, avec une négation, en nul temps. || Jamais plus, avec la négation, de la vie. Jamais plus je ne me rembarquerai.

JAMBAGE, *s. m.* T. de vénerie. Partie d'une peau qui couvrait les pattes de l'animal. || Jambages d'un tour, pièces de bois dans lesquelles sont emboîtées les jumelles. || Chaîne de pierres de taille, de moellons, de briques, qui soutient l'édifice, et sur laquelle on pose les grosses poutres. || Jambage de cheminée, assises de pierre qui soutiennent le manteau d'une cheminée. Le jambage d'une porte. || Lignes droites de l'*m*, de l'*n* et de l'*u*.

JAMBE (lat. *gamba*), *s. f.* Partie du membre abdominal qui s'étend depuis le genou jusqu'au pied. || Être haut des jambes ou sur jambes, avoir les jambes fort longues. || Jambe de-ci, jambe de-là, à califourchon. || À mi-jambe, jusqu'à la moitié de la jambe. || Je lui romprai bras et jambes, je le maltraiterai, je le rouerai de coups. || Aller, courir à toutes jambes, aller, courir vite, soit à pied, soit à cheval. || Faire la belle jambe, faire le beau. || Passer la jambe à quelqu'un, lui donner un croc-en-jambe, et fig. obtenir sur lui un avantage, le desservir, etc. || Jouer des jambes, s'enfuir. || Fig. et famil. Couper bras et jambes à quelqu'un, ôter à quelqu'un le moyen d'agir, d'arriver à ses fins; le frapper d'étonnement, de stupeur, de découragement. || Fig. et popul. Prendre ses jambes à son cou, partir sur l'heure, s'enfuir. || Fig. Par-dessous jambe ou par-dessous la jambe, sans peine. || Traiter quelqu'un par-dessous la jambe, le traiter comme une personne de peu de conséquence. || N'aller que d'une jambe, se dit d'une affaire qui fait peu de progrès, qui va mal. || Fig. Les jambes, la faculté de marcher. || Avoir de bonnes jambes, les jambes bonnes, être en état de bien marcher, de marcher longtemps. || N'avoir plus de jambes, n'avoir plus la force de marcher. || Membres de certains animaux qui soutiennent le corps. Les jambes d'un chien, d'un bœuf, d'un cheval. || Fig. Il a des jambes de cerf, c'est un excellent marcheur. || Chez le cheval, la région comprise entre le jarret et le sabot. || Ce cheval n'a point de jambes, il a les jambes de devant ruinées. || Jambe de bois, morceau de bois taillé pour tenir lieu de jambe. || Famil. Une jambe de bois, un invalide qui a une jambe de bois. || Par analogie, les deux branches d'un compas. || Jambe de force, pièce de bois verticale ou peu inclinée, posant sur une poutre pour soutenir le tirant d'une ferme, ou sur ce tirant pour le lier à l'arbalétrier. || Jambe sous poutre, la chaîne de pierres de taille mise dans un mur pour porter la poutre. || Prov. Cela ne lui rend pas la jambe bien faite, mieux faite, ou par ironie cela lui fait une belle jambe, cela ne lui apporte aucun avantage, est sans utilité pour lui.

JAMBÉ, ÉE, *adj.* Qui a la jambe faite d'une certaine façon. Être bien jambé.

JAMBETTE (dim. de *jambe*), *s. f.* Petite jambe. || Donner la jambette à quelqu'un, lui donner un croc-en-jambe. || T. de charpentier. Petits poteaux qui servent à soutenir diverses pièces. || Petite pièce de bois debout dans la charpente d'un comble, pour soutenir la jambe de force ou les chevrons. || Petit couteau pliant qui se porte dans la poche.

JAMBIER, IÈRE, *adj.* En anat. Qui appartient ou qui a rapport à la jambe. Les muscles jambiers ou *subst.* les jambiers. || *S. m.* Chacune des deux parties de l'étrier de cuir que le couvreur et le peintre à la corde s'attachent pour monter le long de la corde à nœuds. || *S. f.* Jambière, partie de l'ancienne armure qui couvrait les jambes. || Espèce de guêtre dont on s'enveloppe les jambes.

JAMBON (*jambe*), *s. m.* La cuisse ou l'épaule d'un cochon ou d'un sanglier qui a été salée. || Jambon se dit aussi en parlant d'autres animaux. Jambon d'ours.

JAMBONNEAU (dim. de *jambon*), *s. m.* Petit jambon.

JAN (lat. *Janus*), *s. m.* T. du jeu de trictrac, qui désigne tous les accidents par lesquels on peut gagner ou perdre des points. Le petit, le grand jan, etc. || Par extens. Parties de la table du trictrac où ces jans ont lieu.

JANISSAIRE (turc *ienitcheri*, nouvelle milice), *s. m.* Soldat de l'infanterie turque, qui servait à la garde du Grand Seigneur. Le corps des janissaires a été détruit par le sultan Mahmoud II en 1826. || Fig. Il se dit, en mauvaise part, des satellites d'une autorité quelconque.

JANSÉNISME, *s. m* Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination. || Fig. Grande sévérité, même sur des minuties; exagération de l'idée du devoir.

JANSÉNISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est du parti du jansénisme. || Fig. Personne d'une piété et d'une vertu austère ou pédante. || *Adj.* Qui tient au jansénisme. La morale janséniste. || À la janséniste, d'une manière rigide, austère.

JANTE (b. lat. *cames*), *s. f.* Nom des six pièces de bois courbées qui forment le cercle extérieur de la roue.

JANVIER (lat. *januarius*), *s. m.* Le premier mois de l'année suivant les Romains et suivant l'usage moderne chez les chrétiens, depuis Charles IX.

JAPON, *s. m.* Nom que l'on donne à la porcelaine apportée du Japon. || *Au pl.* Des japons.

* **JAPPANT, ANTE**, *adj.* Qui jappe; qui consiste en jappements.

JAPPEMENT, *s. m.* Action de japper, en parlant des petits chiens. || Se dit aussi du cri du renard.

JAPPER (onomatopée), *v. n.* Aboyer d'un aboiement plus clair que l'aboi ordinaire. || Il se dit plus ordinairement du cri des petits chiens. || Fig. Criailler. Ces roquets-là qui jappent pour gagner un écu, Volt.

JAQUE (*jacques*), *s. f.* Vieux mot qui signifiait un habillement court et serré.

JAQUEMART (orig. inc.), *s. m.* Figure de bois ou de

métal qui représente un homme armé, avec un marteau à la main, et qu'on met sur les horloges pour frapper les heures. || Homme de bois, auquel on tirait au blanc.

★ **JAQUERIE**, *s. f.* Voyez JACQUERIE.

JAQUETTE (dim. de *jaque*), *s. f.* Habillement qui descend jusqu'aux genoux ou un peu plus bas, et qui était anciennement à l'usage des paysans et des hommes du peuple. || Robe que portent les petits garçons avant qu'on leur donne la culotte.

JAQUIER, *s. m.* Genre de plantes de la famille des urticées, dont l'espèce la plus connue est l'arbre à pain.

JARDIN (gothique *gards*, maison), *s. m.* Espace clos d'ordinaire, planté de végétaux utiles ou d'agrément. || Jardin français, jardin où règne la symétrie. || Jardin anglais, jardin à l'anglaise, jardin où l'art est caché sous l'apparence d'une nature agreste. || Jardin potager, fruitier, botanique, voy. ces mots. || Jardin d'agrément, jardin qui ne rapporte ni légumes ni fruits et n'est fait que pour le plaisir des yeux. || Fig. Jeter une pierre, des pierres dans le jardin de quelqu'un, attaquer quelqu'un indirectement. || Fig. Pays fertile. || Le jardin de la France, la Touraine. || Jardin sec, herbier. || Jardin des racines grecques, recueil des racines grecques mises en vers par les grammairiens de Port-Royal.

JARDINAGE, *s. m.* Culture des jardins. || Nom collectif indiquant les parties qui sont cultivées en jardins. La moitié de cette ville est en jardinage. || Plantes potagères que le jardin produit. Une voiture de jardinage. || Mode d'exploitation des bois, dans lequel on choisit, pour les couper, les arbres qui dépérissent, ou ceux qui ont acquis le volume que l'on recherche.

JARDINER, *v. n.* Travailler au jardin par amusement. || *V. a.* T. d'eaux et forêts. Jardiner un bois, l'exploiter par la méthode du jardinage.

JARDINET (dim. de *jardin*), *s. m.* Petit jardin.

JARDINEUX, EUSE, *adj.* Émeraudes jardineuses, celles dont le vert n'est pas net et est mêlé de brun.

JARDINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de cultiver les jardins. || Celui qui entend bien l'ordonnance des jardins, et en donne les dessins. || *S. f.* Jardinière, meuble d'ornement portant une caisse dans laquelle on cultive des fleurs. || Mets composé de diverses sortes de légumes hachés. Côtelettes en jardinière, à la jardinière. || Nom de divers insectes qui attaquent les racines des plantes potagères.

★ **JARDINIER, IÈRE**, *adj.* Qui a rapport aux jardins. Plante jardinière. || Méthode jardinière, syn. de jardinage.

JARDONS (ital. *giardone*), *s. m. pl.* Tumeurs calleuses en dehors du jarret d'un cheval.

JARGON (orig. inc.), *s. m.* Langage corrompu. || Langage altéré que les auteurs comiques mettent dans la bouche des villageois ou des étrangers. || Abusivement, une langue étrangère qu'on ne connaît pas; de là fig. cela est jargon pour moi. || Langage particulier que certaines gens adoptent. Avec ce jargon un homme se croit grand philosophe, FÉN. || Absol. Le jargon, langage de convention dans un certain monde, dans certaines coteries. || Langage à double entente.

JARGON (ital. *giargone*), *s. m.* Espèce de diamant jaune, moins dur que le vrai diamant.

JARGONNÉ, ÉE, *p. p.* de jargonner.

JARGONNER, *v. n.* Parler un langage corrompu, non intelligible. || *V. a.* Ce More qui jargonne certains mots qui ne sont entendus de personne, TH. CORN. || Parler entre ses dents, d'une voix indistincte. || En ce sens, il est quelquefois actif. || *V. a.* S'exprimer en un jargon ou langage particulier à certaines gens. Jargonner le sentiment. || Crier comme l'oie ou le jars.

★ **JARGONNEUR**, *s. m.* Celui qui jargonne.

★ **JARNIDIEU, JARNIBLEU** ou **JARNI** (corruption de *je renie Dieu*). Sorte de jurement. || Les paysans de la comédie disent jarnigué, jarniguienne, jerniguienne.

JARRE (arabe *djara*), *s. f.* Grand vaisseau de terre vernissée. || Fontaine de terre cuite.

JARRET (breton *gâr*, jambe), *s. m.* Partie du membre inférieur qui est située derrière l'articulation du genou et où s'opère la flexion de la jambe sur la cuisse. || Avoir du jarret, être bon marcheur, bon danseur. || Fig. et famil. Être ferme sur ses jarrets, faire bonne contenance. || Chez les animaux, ensemble des articulations formées par le tibia, les os tarsiens et les métatarsiens. || En archit. On dit qu'une chose fait le jarret pour dire qu'elle a quelque inégalité ou quelque bosse.

JARRETÉ, ÉE, *adj.* T. de vétérinaire. Qui a les jambes de derrière tournées en dedans. Mulet jarreté. || En archit. Qui a un jarret. Pilastre jarreté.

★ **JARRETER**, *v. a.* Mettre des jarretières. || *V. n.* En archit. Se dit d'une voûte, d'un pilastre qui a un jarret. || Se jarreter, *v. r.* Se mettre une jarretière.

JARRETIÈRE (*jarret*), *s. f.* Sorte de lien avec lequel on soutient ses bas au-dessus ou au-dessous du genou. || Fig. et famil. Il ne lui va pas à la jarretière, il est bien loin de le valoir. || Ordre de la Jarretière, ordre de chevalerie institué par Édouard III d'Angleterre, en 1349.

JARS (jar. Orig. inc.), *s. m.* Le mâle de l'oie. || Fig. Il entend le jars, on ne lui en fait pas accroire aisément.

JAS (jâ. Orig. inc.), *s. m.* T. de mar. Nom donné à deux pièces de bois que l'on cheville au bout de la verge de l'ancre, pour la faire tomber sur le bon côté, étant au fond de l'eau. || On dit aussi jouet et jouail.

★ **JASEMENT**, *s. m.* Action de jaser.

JASER (prov. *gasar*), *v. n.* Causer, babiller. Car madame à jaser tient le dé tout le jour, MOL. || Dire, révéler quelque chose qu'on devait tenir secret. || Faire jaser quelqu'un, lui faire dire des choses qu'il aurait intérêt de ne pas dire. || Faire des remarques malignes, plus ou moins médisantes. Cela pourra d'abord faire jaser, VOLT. || Prononcer des paroles humaines, en parlant du geai, de la pie, du perroquet, etc. || Jaser comme une pie, comme une pie borgne, parler beaucoup, babiller.

★ **JASERAN** (arabe *Gazair*, Alger), *s. m.* Anciennement, espèce de cotte de mailles. || Collier d'or formé de mailles. || Chaîne de petits anneaux, dite par corruption jaseron, qui sert à suspendre au cou des croix, des médaillons, etc.

JASERIE, *s. f.* Babil.

★ **JASERON**, *s. m.* Voy. JASERAN. Jaseron de Venise.

JASEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jase. Un grand jaseur. || Celui qui est sujet à redire ce qu'il entend. || *S. m. pl.* Les jaseurs, genre d'oiseaux. || *S. f.* Jaseuse, espèce de perruche à queue courte.

JASMIN (arabe *idsmin*), *s. m.* Genre type de la famille des jasminées. || La fleur du jasmin. Bouquet de jasmin. || Parfum tiré de la fleur du jasmin.

★ **JASMINÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le jasmin est le type.

JASPE (ἴασπις), *s. m.* Pierre dure et opaque de la nature de l'agate. Jaspe panaché, sanguin, onyx. || Jaspe fleuri, celui qui est de plusieurs couleurs. || Les couleurs dont le relieur marque la tranche des livres.

JASPÉ, ÉE, *p. p.* de jasper. Tranche jaspée.

JASPER, *v. a.* Bigarrer de diverses couleurs en imitant le jaspe. || T. de relieur. Peindre la tranche ou la couverture d'un livre en couleur de jaspe.

JASPURE, *s. f.* Action de jasper; le résultat de cette action.

JATTE (lat. *gabata*), *s. f.* Espèce de vase rond, tout d'une pièce et sans rebord. || Il se dit pour jattée. Une jatte de lait. || Pièce d'artifice du genre des girandoles.

JATTÉE, *s. f.* Plein une jatte. Une jattée de lait.

JAUGE (orig. inc.), *s. f.* La juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir quelque liqueur ou du grain. Ce tonneau n'est pas de jauge, n'a pas la jauge. || Verge qui sert à mesurer la capacité des futailles. || Futaille qui sert d'étalon. || Métier et exercice de jauger; jaugeage. || Nom de divers instruments qui servent à prendre des mesures. || Tranchée longitudinale creusée pour la plantation des arbres ou arbustes, ou pour le défoncement. Mettre du plant en jauge.

JAUGÉ, ÉE, *p. p.* de jauger.

JAUGEAGE, *s. m.* Action de jauger.

JAUGER (*jauge*), *v. a.* Prendre la jauge d'un vase quelconque. || Fig. et popul. Apprécier la capacité d'un homme. || Mesurer un navire pour en connaître la capacité. || Jauger une source, une pompe, mesurer la quantité d'eau qu'elles fournissent en un temps déterminé.

JAUGEUR, *s. m.* Employé chargé de jauger.

JAUNÂTRE, *adj.* Qui tire sur le jaune. Un homme pâle et jaunâtre. Une eau jaunâtre. || *Subst.* Le jaunâtre.

JAUNE (lat. *galbinus*), *adj.* Qui est de couleur d'or, de citron, de safran. || Toile jaune, grosse toile de ménage qui n'a pas encore été blanchie. || Jaune safran, jaune comme le safran. || Fig. Bec jaune (on prononce béjaune), voy. BÉJAUNE. || Qui a une teinte jaune, en parlant de la couleur de la peau. || Être jaune, avoir le teint jauni par la maladie, la fatigue, l'inquiétude. || Être jaune comme un coing, avoir le teint fort jaune. || Race jaune ou mongolique, race d'hommes occupant la Chine et la Tartarie. || *Subst.* Les jaunes, les hommes de la race jaune. || Fièvre jaune, fièvre épidémique et contagieuse, dans le cours de laquelle la peau et les tissus blancs se teignent ordinairement en jaune. || *Adv.* Avec la couleur, la teinte jaune. || Fig. Rire jaune, avoir, malgré le rire, l'air du mécontentement. || *S. m.* Le jaune, la couleur jaune. Jaune citron. || Matières de couleur jaune servant à teindre ou à colorer en jaune. Jaune de Naples. Jaune de Cassel. || Jaune d'œuf, partie de l'intérieur de l'œuf qui est jaune. Des jaunes d'œufs. || Jaune antique, marbre que les anciens tiraient de la Numidie.

* **JAUNEMENT**, *adv.* D'une manière jaune.

* **JAUNET, ETTE** (dim. de *jaune*), *adj.* Qui est un peu jaune. || *S. m.* Popul. Une pièce d'or.

JAUNI, IE, *p. p.* de jaunir.

JAUNIR, *v. n.* Devenir jaune. Les feuilles, les blés jaunissent. || *V. a.* Rendre jaune, peindre ou teindre en jaune. Le soleil jaunit les blés.

JAUNISSANT, ANTE, *adj.* Qui devient jaune. Feuillages jaunissants. Une moisson jaunissante.

JAUNISSE, *s. f.* Teinte jaune de la peau. || Maladie qui jaunit la peau, et que, dans le langage médical, on nomme ictère. || Maladie des arbres. || Maladie des vers à soie.

* **JAUNISSEMENT**, *s. m.* Action de rendre jaune ou de devenir jaune.

JAVART (orig. inc.), *s. m.* Tumeur phlegmoneuse qui se forme au pied du cheval et du bœuf.

JAVEAU (anc. fr. *javel*, faisceau), *s. m.* Ile formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELÉ, ÉE, *p. p.* de javeler. || Avoine javelée, avoine noircie par la pluie pendant qu'elle était en javelle.

JAVELER, *v. a.* Mettre les blés en javelle. || *V. n.* Prendre la couleur jaune. Le blé javelle.

JAVELEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui javelle.

JAVELINE (orig. inc.), *s. f.* Dard long et menu.

* **JAVELINE** (dim. de *javelle*), *s. f.* Petite javelle.

JAVELLE (lat. *capella*), *s. f.* Poignée de blé scié, qui demeure couchée sur le sillon jusqu'à ce qu'on en fasse des gerbes. Mettre du blé en javelle. || Fagot de sarments de vigne. || Botte d'échalas ou de lattes.

* **JAVELLE (EAU DE)**, *s. f.* Chlorure de potassium en dissolution dans l'eau; ainsi dit du moulin de Javelle près Paris, où cette eau se fabriquait primitivement.

JAVELOT (orig. inc.), *s. m.* Espèce de lance qui se jetait avec la main et aussi avec les balistes.

* **JAYET**, *s. m.* Voy. JAIS, qui aujourd'hui est seul usité.

JE (lat. *ego*), *pron. pers.* de la première personne, du singulier et des deux genres. Il s'emploie toujours comme sujet de la proposition. || Il est quelquefois séparé du verbe dans certaines formules. Je soussigné certifie. || Il se met après le verbe dans les façons de parler interrogatives ou admiratives : Que ferai-je? Où suis-je? Quand le verbe se trouve enfermé dans une espèce de parenthèse : Vous remarquerez, lui dis-je, que, etc. Quand on l'emploie par manière de souhait : Puissé-je de mes mains te déchirer le flanc! VOLT. Dans ces phrases-ci et autres semblables : Dussé-je en périr ; fussé-je au bout du monde. || Dans ces dernières phrases, si le verbe est au présent de l'indicatif et de la première conjugaison, on met l'accent aigu sur l'*é*. || Quand le verbe qui doit être suivi du pronom *je* se trouve d'une seule syllabe ou terminé par deux consonnes, on prend une autre tournure et au lieu de dire : Dors-je, mens-je, m'endors-je, on dit : Est-ce que je dors? est-ce que je mens? etc.

* **JEAN**, *s. m.* Nom propre employé dans diverses locutions. || Le feu de la Saint-Jean, celui qu'on fait la veille de la Saint-Jean. || Toutes les herbes de la Saint-Jean, voy. HERBE. || Cela n'est que de la Saint-Jean, cela est sans valeur, sans mérite. || Le mal Saint-Jean, l'épilepsie. || Dame Jeanne, grosse bouteille.

* **JEANNETTE** (dim. de *Jeanne*), *s. f.* Croix à la Jeannette, croix suspendue au cou avec un étroit ruban.

* **JEANNOT**, *s. m.* Nom propre dérivé de Jean, qui sert à désigner un niais. || On écrit aussi Janot.

* **JEANNOTISME**, *s. m.* Caractère du Jeannot. || Vice de langage qui consiste à intervertir l'ordre des mots, comme par exemple. Je porte du beurre à ma mère qui est malade dans un petit pot. || On écrit aussi janotisme.

JECTISSES (anc. fr. *ject*, jet), *adj. f. pl.* Terres jectisses, celles qu'on remue pour les jeter d'un lieu dans un autre. || Produit du curage des fossés, canaux, etc.

JÉHOVAH (mot hébreu), *s. m.* Nom de Dieu en hébreu. || Assemblage de caractères qui représente ce nom.

JEJUNUM (jé-ju-nom'. Lat. *jejunus*), *s. m.* En anat. Le second intestin grêle.

JÉRÉMIADE (*Jérémie*), *s. f.* Plainte fréquente et importune. Finissez vos jérémiades.

JÉSUITE (*Jésus*), *s. m.* Nom des membres de l'ordre religieux fondé par Ignace de Loyola en 1534. || Jésuite de robe courte, laïque affilié à l'ordre des jésuites.

JÉSUITIQUE, *adj.* Qui appartient, qui est propre aux jésuites. La morale jésuitique. Se prend en mauv. part.

* **JÉSUITIQUEMENT**, *adv.* A la manière des jésuites.

JÉSUITISME, *s. m.* Système de conduite des jésuites ou de leurs adhérents. || Conduite jésuitique.

JÉSUS (mot hébreu signifiant *sauveur*), *s. m.* Nom du Fils de Dieu. || Bon Jésus! doux Jésus! Jésus! exclamations d'admiration, de crainte, de joie. || Compagnie ou société de Jésus, l'ordre des jésuites. || T. de papeterie. Papier nom de jésus ou simplement papier jésus, papier de grand format, qui s'emploie principalement dans l'imprimerie, et dont la marque portait ces lettres I H S.

JET (jè. Lat. *jactus*), *s. m.* Action de jeter. Le jet d'une pierre. || Le jet des dés, l'action de jeter les dés hors du cornet pour jouer. || Armes de jet, celles dont on se sert pour combattre de loin, telles que l'arbalète, la fronde, le javelot, le fusil. || Jet de pierre, espace que peut parcourir une pierre lancée par un homme. || T. de mar. Action de jeter à la mer un objet dont on veut se débarrasser. || Jet d'un filet, action de jeter un filet ; la quantité de poissons qui est prise dans un filet jeté. || Jet d'un fossé, la terre que l'on jette d'un côté et qui forme talus. || En peint. Le jet d'une draperie, la manière dont les plis d'une draperie sont rendus dans un tableau. || T. de fonderie. Action de faire couler dans le moule la matière en fusion. || D'un seul jet, se dit d'une pièce dont toutes les parties sont fondues à la fois dans un seul moule, et fig. en littérature et dans les arts, d'une composition produite par une première conception et sans être retouchée. || Jaillissement d'un liquide, d'un fluide. Jet de vapeur. || Jet d'eau, ajutage placé à l'extrémité d'une conduite. || Jet d'eau, colonne d'eau lancée de bas en haut ou dans une direction inclinée, par une certaine pression. || Jet de lumière, rayon de lumière qui paraît subitement. || Fig. Premier jet, ébauche d'une composition littéraire, d'un tableau, etc. || Du premier jet, du premier coup. || Jet d'abeilles, nouvel essaim qui sort de la ruche. || Nouvelle pousse d'un arbre. Cette canne est d'un seul jet, elle n'a point de nœuds.

JETÉ, *s. m.* Un des pas de la danse, mouvement par lequel on jette un pied en avant ou en arrière ou de côté, et on lève l'autre en même temps. || Au tricot, un jeté, le brin jeté sur l'aiguille avant de prendre la maille, ce qui fait une maille de plus si l'on veut.

JETÉ, ÉE, *p. p.* de jeter.

JETÉE, *s. f.* Construction de bois ou de pierre, faite pour redresser le lit d'un cours d'eau, pour protéger l'entrée d'un port. || Amas de pierres, de sable et de cailloux jetés dans un mauvais chemin pour le rendre praticable. || Chaque nouvel essaim d'abeilles.

JETER (*jet*), *v. a.* Communiquer un mouvement avec la main ou de quelque autre manière. Jeter une pierre. || T. de mar. Faire le jet. || Fig. Jeter quelque chose au nez de quelqu'un, lui en faire reproche. || Jeter un châle, un manteau, etc. sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un, mettre avec quelque promptitude un châle, etc. sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un. || En peint. Jeter une draperie, donner une certaine disposition aux plis de la draperie dont on revêt une figure.

|| Fig. Jeter un voile sur quelque chose, la passer sous silence. || Jeter un pont sur une rivière, établir à la hâte un pont. || Jeter les fondements d'un édifice, poser les fondements d'un édifice. || Fig. Il jeta les fondements de la religion, Boss. || T. de mar. Jeter l'ancre, laisser tomber, de l'endroit du navire où elle est retenue, une ancre qui doit aller mordre la terre et s'y fixer. || Jeter le plomb, la sonde, lancer à la mer un plomb de sonde attaché à une corde mesurée. || Se débarrasser de. || Jeter les armes, cesser de combattre. || Fig. Jeter loin, dédaigner. || Aux jeux de cartes, jeter ses cartes, les jouer. || Jeter se dit aussi, au piquet et à l'écarté, des cartes que l'on écarte. || Mettre, placer, diriger, non sans quelque idée de violence ou du moins de rapidité. J'ignore en quels climats nous jette la tempête, Volt. || Fig. Jeter dans les bras, remettre à la garde, à la protection. || Jeter dans un couvent, faire entrer dans un couvent. || Fig. Faire entrer dans une société. Un autre incident me jeta dans des sociétés nouvelles, Marm. || Jeter quelqu'un dans un cachot, dans les fers, le mettre en prison. || T. de guerre. Jeter des hommes, des munitions, des vivres, etc. dans une place, les y faire entrer promptement dans le besoin. || T. de mar. Jeter son navire à la côte, l'y échouer exprès. || T. d'impr. Jeter un blanc, ménager, laisser un blanc. || Jeter une couleur sur, donner une couleur à. || Fig. La tristesse que l'idée de votre délicate santé a jetée sur toutes mes pensées, Sév. || Dans un sens analogue, jeter l'ombre, les ténèbres, produire l'obscurité. || Diriger quelque partie du corps d'un certain côté. Il jeta la tête en arrière. || Jeter les yeux, la vue, les regards sur, regarder, considérer. || Pousser avec violence, faire tomber. || Jeter par terre, jeter à terre, faire tomber à terre. || Jeter, jeter bas une maison, une cloison, un mur, etc. les démolir, les abattre. || Fig. Mettre quelqu'un dans une certaine manière d'être. Dans quel trouble, seigneur, jetez-vous mon esprit! Rac. || Faire naître certains sentiments. Jeter la terreur chez les ennemis. || Fig. Jeter loin, obliger à reporter à une époque éloignée ce qu'on veut faire. || Entraîner à. || Fig. Jeter se dit aussi des choses abstraites que l'on assimile à quelque chose qui se jette. Si ce nom sur leur front jette tant d'infamie, Corn. Je jette cette pensée dans cette lettre, Sév. || Jeter des propos, avancer des propos. Jeter des paroles, des pensées. || Jeter des soupçons contre quelqu'un, le faire soupçonner. || Jeter sur le papier, tracer, écrire à la hâte. Jeter ses idées, un plan sur le papier. || Faire signifier, dénoncer. Jeter une excommunication. || Rejeter sur, attribuer. Jeter sur la conduite de Dieu ce qui n'est causé que par le déréglement de l'homme, Fléch. || Exciter à parler de. Feignons, pour le jeter sur l'amour de son maître, Mol. || Il se dit de l'argent, des valeurs qu'on fait entrer dans la circulation. Jeter des millions dans le commerce. || Jeter l'argent, être prodigue. || Jeter son bien par les fenêtres, dissiper son bien en folles dépenses. || Fig. et famil. Jeter une chose à la tête de quelqu'un, la lui offrir sans qu'il la demande. || Jeter au sort, décider quelque chose par la voie du sort. || Jeter les dés, les lancer hors du cornet pour amener les points. || Fig. Le dé en est jeté, le sort en est jeté, le parti en est pris. || Pousser, envoyer, lancer hors de soi. La lampe jette une pâle lumière. || Jeter des larmes, pleurer. || Jeter un soupir, un cri, faire un soupir, un cri. || Fig. et famil. Jeter les hauts cris, se récrier, se plaindre hautement. || Jeter des menaces. || Fig. et famil. Il a jeté tout son venin, il a dit, dans sa colère, tout ce qu'il avait sur le cœur. || Jeter des œufs, être ovipare. || En parlant des mouches à miel, produire et mettre dehors un nouvel essaim. || Absol. Ces mouches ont jeté. || En parlant des arbres et des plantes, produire des bourgeons ou des scions. || Absol. Les arbres commencent à jeter. || Jeter de profondes racines, s'enraciner profondément. || Fig. Cet abus avait jeté de profondes racines. || Rendre de l'humeur. || Absol. La plaie jette. || Faire couler du métal fondu dans quelque moule afin d'en tirer une figure. Jeter une statue en bronze. || Jeter en sable, prendre un moule avec du sable, et fig. avaler d'un trait. || Absol. Ce fondeur jette bien. || Fig. et famil. Cela ne se jette pas en moule, se dit d'un ouvrage qui ne peut se faire qu'avec beaucoup de soin et de temps.

Se jeter, *v. r.* Être jeté. || Être prodigué, en parlant de l'argent. || Se jeter, se lancer soi-même. || Ce fleuve se jette dans tel autre, dans la mer, il s'y rend, va s'y perdre. || T. de mar. Se jeter à la côte, y échouer son navire. || Se précipiter sur. Un loup se jeta sur le troupeau. || Se jeter sur un lit, sur un siége, s'y asseoir, s'y coucher avec précipitation. || Se jeter à genoux, se mettre précipitamment à genoux. || Se jeter au cou de quelqu'un, lui passer les bras autour du cou en l'embrassant. || Se jeter dans les bras, entre les bras de quelqu'un, se faire serrer, embrasser par quelqu'un, et fig. chercher un appui. || Fig. Se jeter à la tête de quelqu'un et absol. se jeter à la tête, s'offrir avec empressement et sans être recherché. || Se jeter sur quelque chose, s'y porter avidement. || Se jeter entre les mains, se remettre au pouvoir. || Se jeter dans, se dit aussi de tout ce qui est comparé à quelque abîme. Ce serait d'un malheur vous jeter dans un pire, Corn. || Se jeter à ou dans, tourner ses vues, ses désirs vers. Il se jettera à d'autres desseins, Pasc. || Se jeter, faire une expédition militaire. Se jeter sur les terres de son ennemi. || Attaquer avec impétuosité. || Se réfugier précipitamment en quelque endroit. Il se jeta dans une allée obscure. || Fig. Se jeter dans un couvent, dans un désert, s'y réfugier. || Fig. Prendre, accepter, se laisser aller à. Se jeter dans la dévotion. || Se jeter en un parti, se ranger du côté de ce parti. || Se jeter au travers, à la traverse, entre, venir déranger. || Se jeter sur, se dit des humeurs, des maladies qui attaquent une partie du corps. || Se jeter sur, parler de. || Se jeter au travers, parler sans réticence. || Se jeter dans, se laisser aller à. Se jeter dans de grands discours.

JETON (*jet*), *s. m.* Pièce de métal, d'ivoire, d'os, etc. plate et ordinairement ronde, dont on se servait autrefois pour calculer des sommes. || Pièce de métal, d'ivoire ou d'os dont on se sert pour marquer et compter au jeu. || Être faux comme un jeton, avoir un caractère faux. || Jeton de présence, jeton de métal que l'on donne, dans certaines sociétés ou compagnies, à chacun des membres qui sont présents, et par extens. honoraire payé pour chaque séance. || Essaim d'abeilles qui quitte la ruche.

JEU (lat. *jocus*), *s. m.* Action de se livrer à un divertissement, à une récréation. || Fig. La fourbe n'est le jeu que des petites âmes, Corn. || Ce sont jeux de prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, ou absol. ce sont jeux de prince, ce sont des actes qui causent peine et dommage à autrui. || Se faire un jeu de quelque chose, y mettre son plaisir, et en mauvaise part, faire un jouet de. || Action de se jouer. Roi cruel! ce sont là les jeux où tu te plais, Rac. || Jeu de la nature, action de la nature qui produit une chose bizarre, extraordinaire; la chose même produite par la nature qui semble se jouer. || Un jeu du hasard, un effet du hasard. || Jeu de la fortune, ce qui semble un pur caprice de la fortune. || Fig. et poétiq. Les jeux sanglants de Mars, les combats. || Jeu de mots, nom générique de toutes les phrases où l'on abuse de la ressemblance du son des mots. || *S. m. pl.* Les Jeux, certaines divinités allégoriques qui sont censées présider à la gaieté, à la joie. || Amusement soumis à des règles. Le jeu des barres, de colin-maillard, etc. || N'être pas du jeu, ne pas faire partie de la société qui joue à tel ou tel jeu. || Petits jeux ou jeux de société, jeux où l'on propose des questions à résoudre et des pénitences à faire. || Jeux innocents, jeux où il n'y a ni argent à exposer, ni danger moral d'aucune espèce. || Jeu d'enfant, jeu qui amuse les enfants, chose très-facile. || Jeux de main, jeux où l'on se donne de petits coups, sans dessein de se faire du mal. La main chaude est un jeu de main. || Jeu de main, action de lutter, de se porter des coups réciproques en plaisantant. || Prov. Jeux de main, jeux de vilain, ou au sing. jeu de main, jeu de vilain, les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés, et aussi ils finissent souvent par des querelles. || Jeux d'esprit, certains petits jeux qui demandent quelque facilité, quelque agrément d'esprit, et fig. certaines productions d'esprit qui n'ont aucune solidité, comme les énigmes, les bouts rimés, etc. || Amusement soumis à des règles, et auquel on hasarde ordinairement de l'argent. Jeux de hasard, jeux dans lesquels le hasard seul décide. Jeux de calcul et de com-

binaison, comme les dames, les échecs, jeux dans lesquels tout dépend de l'habileté du joueur. || Jeux de commerce, jeux de cartes où il y a un banquier. || Jeux d'adresse, le jeu de paume, le jeu de billard, etc. Jouer le jeu de quelqu'un, jouer le jeu qu'il lui plaît, et fig. entrer dans ses vues, dans ses intérêts. || Tenir le jeu de quelqu'un, jouer pour quelqu'un. || Mettre au jeu, déposer son enjeu, et fig. risquer des choses qui intéressent beaucoup. || Fig. Entrer en jeu, entrer dans une affaire, dans une discussion. || D'entrée de jeu, dès le commencement du jeu, et fig. tout d'abord. || Jouer bon jeu, bon argent, jouer avec l'intention de payer sur-le-champ. || Fig. Bon jeu, bon argent, tout de bon, sérieusement, franchement. || Fig. Mettre quelqu'un en jeu, le citer ou le mêler dans une affaire sans sa participation, à son insu. || Mettre en jeu, se dit aussi de choses qu'on fait agir, qu'on emploie. Ce qui leur fit mettre en jeu cette feinte, LA FONT. || Académie des jeux ou jeux publics, lieu où l'on donne à jouer toutes sortes de jeux. || Maison de jeu, maison publique, avouée ou clandestine, montée pour donner à jouer les jeux de hasard. || Il y a grand jeu dans cette maison, il s'y rassemble beaucoup de joueurs. || Tenir un jeu, donner à jouer chez soi ou en public. || Le jeu, les règles d'après lesquelles il faut jouer, la manière dont il convient de jouer ou dont une personne joue. Jouer le jeu. || Les cartes qui, données à chacun des joueurs, lui servent à jouer le coup. || Je n'ai point de jeu, je n'ai pas de cartes favorables. || Donner beau jeu, donner de bonnes cartes, et fig. présenter à quelqu'un une occasion favorable de réussir en quelque chose. || Fig. Faire voir beau jeu à quelqu'un, le maltraiter, lui nuire. || Fig. Jouer bien son jeu, conduire adroitement, habilement une affaire. || Cacher son jeu, prendre soin que l'adversaire ne voie pas les cartes que l'on porte, et fig. dissimuler son habileté. || Fig. Le dessous du jeu, ce qu'il y a de caché dans une affaire. || Aux jeux de cartes, avoir le jeu serré, ne point se hasarder, et fig. agir avec prudence, avec réserve. || Ce qui sert à jouer à certains jeux. Un jeu d'échecs, de dames. || Jeu de cartes, le nombre de cartes que doit avoir un paquet de cartes. || Ce que l'on met au jeu. Jouer petit jeu. || Fig. Jouer gros jeu, s'engager dans une affaire où l'on court de grands risques. || Par extens. Jeu de bourse, nom générique de toute espèce d'agiotage sur les fonds publics et les autres valeurs cotées à la Bourse. || Au jeu de paume, chacune des divisions de la partie. Une partie de quatre jeux. Être à deux de jeu, avoir gagné chacun deux jeux, et fig. n'avoir point d'avantage l'un sur l'autre; et aussi s'être rendu réciproquement de mauvais services. || Un jeu, un lieu où l'on joue à certains jeux. Un jeu de boule. || *S. m. pl.* Chez les anciens, les jeux, nom générique des courses, des luttes, des combats de gladiateurs, etc. Les jeux olympiques. Les jeux du cirque. || Poétiq. Les jeux de la scène, les représentations théâtrales. || La façon de faire des armes. || Savoir le jeu de quelqu'un, connaître les coups dont il se sert le plus habituellement, et fig. connaître sa manière d'agir. || Manière de jouer d'un instrument de musique. || Jeu d'orgue, orgue. Le jeu de voix humaine, le jeu de flûtes, etc. registres de l'orgue. Le plein jeu, ce qui sert dans l'orgue à produire des sons plus forts. || Manière dont un comédien remplit ses rôles. || Fig. C'est un jeu joué, se dit d'une feinte concertée entre deux ou plusieurs personnes. || Différentes expressions que prend la physionomie. || Le jeu de la lumière, les différents reflets que présente un corps éclairé. || En parlant des ouvrages d'art, facilité à se mouvoir. Donnez du jeu à cette porte. || En peint. Il y a du jeu dans cette composition, les objets n'y sont point entassés. || Jeu de piston, espace que parcourt, à chaque coup, le piston dans son corps de pompe. || Action d'un ressort. || Action régulière et combinée des diverses parties d'une machine. || Fig. Le jeu de la machine politique. || En jeu, en action. Des forces en jeu. || Jeu d'eau, diversité de formes des jets d'eau dont on varie les ajutages. || Jeu d'eau, jets qui, par le mouvement de l'eau, font jouer des instruments, des machines. || T. de mar. Jeu de voiles, l'appareil complet de toutes les voiles d'un vaisseau. || Prov. Les fautes sont faites pour le jeu, en toutes choses il y a des règles qu'il faut observer. || Le jeu ne vaut pas la chandelle, voy. CHANDELLE.

JEUDI (lat. *Jovis dies*), *s. m.* Le cinquième jour de la semaine. || Jeudi gras, le jeudi qui précède le mardi gras. || Jeudi saint, ou jeudi absolu, ou jeudi de l'absoute, le jeudi de la semaine sainte. || Prov. et popul. La semaine des trois jeudis, c'est-à-dire jamais.

JEUN (À) (jun. Lat. *jejunus*), *loc. adv.* Sans avoir rien mangé de la journée. || Dans le langage de l'Église, être à jeun, n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit.

JEUNE (lat. *juvenis*), *adj.* Qui n'est guère avancé en âge. Un homme, un chien, un chêne jeune. || Jeunes gens, les personnes qui sont dans la jeunesse. || *Subst.* Faire le jeune, la jeune, affecter des manières qui ne conviennent qu'à la jeunesse. || Qui n'est pas assez avancé en âge pour remplir certains offices. || Qui appartient à la jeunesse. Un visage jeune. || Le jeune âge, l'âge où l'on est jeune. || Fig. Jeune se dit de choses morales et intellectuelles. De ses jeunes erreurs désormais revenu, RAC. || Cadet, par opposition à aîné, à ancien. Pline le jeune. || Par extens. Qui conserve quelque chose de la vivacité et de l'agrément de la jeunesse. Cet homme est toujours jeune. Avoir la voix, le visage jeune. || Avoir les goûts jeunes, conserver, dans un âge avancé, des inclinations de la jeunesse. || Qui n'a point encore l'esprit mûri par l'expérience. || Famil. et par ironie, naïf, simple. || S. m. Les jeunes, les hommes peu avancés en âge. || Jeunes de langue, jeunes gens entretenus en France par l'État pour apprendre les langues orientales et devenir drogmans. || Prov. Jeune procureur et vieil avocat, un procureur doit être actif et un avocat réfléchi. On dit de même : Vieux médecin, jeune chirurgien. || Jeune chair, vieux poisson, il faut manger les animaux de boucherie, la volaille, le gibier jeune et les poissons vieux.

JEÛNE (lat. *jejunium*), *s. m.* Abstinence d'aliments. || Fig. Toute espèce de privation. Ne pas pouvoir lire est un véritable jeûne pour l'esprit. || Pratique religieuse qui consiste à s'abstenir d'aliments par mortification. Le jeûne des catholiques consiste à s'abstenir de viande en ne faisant qu'un repas dans toute la journée.

JEUNEMENT (*jeune*), *adv.* En jeune homme. Agir un peu jeunement. || Cerf de dix cors jeunement, cerf qui a pris depuis peu cinq andouillers de chaque côté.

JEÛNER (lat. *jejunare*), *v. n.* Manger moins qu'il ne faut, ou même point du tout, soit volontairement, soit par force. || Fig. S'abstenir ou être privé de. || S'abstenir d'aliments ou de certains aliments par esprit de dévotion.

JEUNESSE (*jeune*), *s. f.* Temps de la vie entre l'enfance et l'âge adulte. || État d'une personne jeune. J'admire ton courage et je plains ta jeunesse, CORN. || Famil. De jeunesse, dès la jeunesse. || Avoir un air de jeunesse, paraître encore jeune, quoique l'on soit déjà d'un certain âge. || Fig. Air de jeunesse. La jeunesse en sa fleur brille sur son visage, BOIL. || Seconde jeunesse, l'âge mûr chez les personnes qui ont conservé les goûts et les passions de la jeunesse. || Fig. Jeunesse se dit des qualités intellectuelles qui se conservent même dans un âge avancé. La jeunesse d'esprit, d'imagination, de cœur. || La jeunesse du monde, le temps voisins de l'origine des choses. || Collectivement, ceux qui sont dans l'âge de la jeunesse. || Une personne jeune, et surtout une jeune fille. Une jeunesse. || Jeunesse se dit aussi des animaux, des arbres, du vin, de l'eau-de-vie, etc. || Acte de jeune homme, imprudence, légèreté. Mais qui n'a eu ses jeunesses ? BALZAC. || Prov. La jeunesse revient de loin, les personnes jeunes reviennent de maladies dangereuses ou de grands égarements. || Si jeunesse savait et vieillesse pouvait, c'est-à-dire si la jeunesse avait de l'expérience, et que la vieillesse eût de la force. || Il faut que jeunesse se passe, se dit pour excuser les fautes des jeunes gens.

JEUNET, ETTE (dim. de *jeune*), *adj.* Tout jeune.

JEÛNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jeûne.

JOAILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Art, métier, commerce de joaillier. || Marchandises qui consistent en joyaux, en pierreries, etc. Des articles de joaillerie.

JOAILLIER, IÈRE (*ll* mouillées. Voy. *joyau*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui travaille en joyaux, ou dont la profession est d'en vendre. || *Adj.* Marchand joaillier.

JOCKEY (jo-kè. Mot anglais), *s. m.* Jeune domestique chargé surtout de conduire la voiture en postillon. || Ceux qui montent les chevaux dans les courses.

JOCKO (jo-ko. Orig. inc.), *s. m.* Espèce de singe.

JOCRISSE (orig. inc.), *s. m.* Benêt se laissant gouverner, ou s'occupant des soins du ménage qui conviennent le moins à un homme. || Valet niais et maladroit.

JOIE (lat. *gaudium*), *s. f.* Plaisir de l'âme. || Que le ciel vous tienne en joie ! Que la joie soit avec vous ! anciens souhaits de politesse. || Cris de joie, cris que l'on pousse dans un transport de joie. || Avoir la joie d'une chose, en jouir. || Être à la joie de son cœur, être dans la joie de son cœur, être transporté de joie. || Faire la joie de quelqu'un, être pour lui un grand sujet de joie. || Se donner au cœur-joie ou à cœur-joie de quelque chose, en jouir pleinement, s'en rassasier. || On dit de même : S'en donner à cœur-joie. || Feu de joie, voy. FEU. || Au pl. Plaisirs, jouissances. Les joies maternelles. Les joies temporelles, PASC. || Gaieté, humeur gaie. La joie bruyante des convives. || Aimer la joie, aimer les plaisirs.

JOIGNANT, ANTE (part. de *joindre*), *adj.* Qui est joint à, contigu. Maison joignante à la mienne. || Sans la préposition *à*. Un champ joignant la prairie. || JOIGNANT, *prép.* Tout proche. Tout joignant cette pierre, LA FONT.

JOINDRE (lat. *jungere*), *v. a.* Mettre des choses l'une à côté de l'autre, en sorte qu'elles se touchent ou qu'elles tiennent ensemble. || Joindre deux fleuves, les faire communiquer par un canal. || Fig. Votre hymen est le nœud qui joindra les deux mondes, VOLT. || Joindre les mains, approcher les deux mains en sorte qu'elles se touchent en dedans. || Mettre une chose avec une autre. || En procéd. Joindre deux causes, un incident à l'instance principale. || En gramm. Joindre un mot à un autre, avec un autre, les unir selon la syntaxe. || Ajouter. Joignez à cela que, etc. || Fig. Unir, allier. Joindre la sagesse à ou avec la beauté. || Joindre, en parlant des personnes, les associer, les unir par un lien moral. Un ami, qui m'est joint d'une amitié fort tendre, MOL. || Se réunir à, en parlant de troupes qui font leur jonction. Le régiment a joint sa division. || T. de mar. Joindre un navire, l'atteindre en le chassant, ou quand on cherche à le rallier. || Atteindre, attraper. || S'approcher de quelqu'un pour se réunir à lui. Il vous quitte brusquement pour joindre un seigneur, LA BRUY. || Joindre quelqu'un, parvenir à le trouver et à lui parler. || Être joignant, contigu. Une cabane qui joignait les murs du parc. || *V. n.* Se toucher sans laisser d'interstices. Ces planches ne joignent pas. || Se joindre, *v. r.* Être joint. A cette amabilité se joignait le plus grand sens, MARMONTEL. || Se joindre à ou avec, se réunir à, en parlant de personnes. Je me joins avec vous contre cet insensé, CORN. || S'associer, s'unir. || Se rencontrer en se cherchant l'un l'autre. || S'accoupler.

JOINT, *s. m.* L'endroit où deux os se joignent, articulation. Le joint de l'épaule. Trouver le joint en découpant une volaille. || Fig. et famil. Trouver le joint, trouver la meilleure façon de prendre une affaire. || Endroit où se joignent des pierres, des pièces de menuiserie.

JOINT, OINTE, *p. p.* de joindre. || A mains jointes, en appliquant le dedans des mains l'une contre l'autre, en signe de supplication. || A pieds joints, en rapprochant sur la même ligne les deux pieds. Sauter à pieds joints. || Ci-joint, joint ici ou joint à ceci, en parlant d'un écrit, d'une pièce qu'on joint à une lettre, à un mémoire, etc. La copie ci-jointe. Vous trouverez ci-joint copie de ce que vous demandez. Vous trouverez ci-jointe la copie ou une copie de l'acte. || Quand *ci-joint* commence la phrase, il est toujours invariable. Ci-joint quittance. || JOINT QUE, *loc. conj.* Ajoutez que, outre que. || On dit aussi : Joint à ce que, joint à cela que.

JOINTÉ, ÉE (anc. fr. *jointe*, articulation), *adj.* Cheval long-jointé, cheval dont les paturons sont allongés. || Cheval court-jointé, cheval dont les paturons sont courts.

JOINTÉE, *s. f.* Autant qu'il peut être contenu dans le creux des deux mains jointes. Une jointée d'orge.

JOINTIF, IVE, *adj.* En archit. et menuiserie, qui est joint. Lattes jointives, celles qui se touchent l'une l'autre, dans une couverture, dans un plafond. || *S. f. pl.* Les jointives, les cloisons dont les planches sont brutes, non assemblées, seulement posées près les unes des autres.

⋆ **JOINTOIEMENT**, *s. m.* Action de jointoyer.

JOINTOYÉ, ÉE, *p. p.* de jointoyer.

JOINTOYER (*joint*), *v. a.* Remplir les joints des pierres avec du mortier ou du plâtre. Jointoyer un mur.

JOINTURE (lat. *junctura*), *s. f.* Endroit où les os se joignent. || Endroit où se joignent des pierres, des planches. || T. de vétérinaire. La jointure longue ou courte caractérise le cheval long-jointé ou court-jointé.

JOLI, IE (anc. scandinave *jul*, fête), *adj.* Qui marque la vivacité, l'esprit, la gaieté. Il était de la plus jolie humeur du monde, HAMILTON. || Agréable. La plus jolie chose du monde. || Ironiq. et popul. Il est joli garçon, se dit d'un homme qui s'est enivré, ou qui a été battu, ou qui est en mauvais état. || Qui plaît par la gentillesse, sans avoir une beauté régulière et complète. || Famil. Un joli cœur, un homme qui fait l'agréable. Faire le joli cœur. || Qui plaît, agréable, en parlant des choses ou des animaux. De jolis yeux. Un joli cheval. || De jolies choses, des traits d'esprit pleins d'agrément. || Ironiq. De jolies choses, des choses très-désavantageuses. || Famil. Le tour est joli, c'est un tour plaisant, ou en un autre sens, c'est un méchant tour. || Qui donne agrément, aisance. Avoir une jolie place. || Ironiq. et famil. Déplaisant, ridicule, digne de blâme, en parlant des personnes ou des choses. Vous êtes joli de me parler de la sorte. || *S. m.* Ce qui est joli. Le beau est au-dessus du joli. || Famil. Le joli de l'affaire est que... le plaisant de l'affaire est que...

JOLIET, ETTE, *adj.* Diminutif de joli. La nymphe joliette, LA FONT.

JOLIMENT, *adv.* D'une manière agréable, satisfaisante. Votre enfant tiendra joliment sa place, SÉV. || D'une manière jolie. Il danse joliment. || Ironiq. J'ai joliment arrangé le drôle. || Famil. Beaucoup, extrêmement. Nous avons été joliment téméraires. || Famil. Très-mal ou point de tout. Vous avez été bien traité. — Oui, joliment !

JOLIVETÉ (anc. fr. *jolif*, joli), *s. f.* Trait d'esprit. Mille jolivetés qui dans l'esprit me viennent, TH. CORN. || Petit bijou, petit ouvrage qui n'a pas ou qui a peu d'utilité. || Gentillesses d'un enfant.

JONC (jon. Lat. *juncus*), *s. m.* Genre de plantes droites et flexibles qui sert de type à la famille des joncacées. || Absol. Canne de jonc. || Famil. Être droit comme un jonc, avoir la taille bien droite. || Jonc d'Espagne, le genêt d'Espagne.

JONC (jon), *s. m.* Espèce de bague dont le cercle est égal partout. Un jonc d'argent.

⋆ **JONCACÉES** ou **JONCÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones, dont le jonc est le type.

⋆ **JONCHAIE** (jon-chê), *s. f.* Lieu rempli de joncs.

JONCHÉ, ÉE, *p. p.* de joncher.

JONCHÉE, *s. f.* Grande quantité d'herbes, de fleurs et de branchages qu'on répand dans les rues, les églises, etc. pour quelque solennité. || Fig. Abatis, carnage. La principale jonchée Fut donc des principaux rats, LA FONT. || Petit fromage fait dans un panier de jonc.

⋆ **JONCHEMENT**, *s. m.* Action de joncher.

JONCHER (lat. *juncare*), *v. a.* Parsemer de jonc et par extens. de toutes sortes de feuilles, de branches. On joncha les rues d'herbes et de verdure. || Étendre çà et là sur le sol en grande quantité. Le champ de bataille était jonché de morts. || Se joncher, *v. r.* Être jonché.

⋆ **JONCHÈRE**, *s. f.* Lieu couvert de joncs.

JONCHET (dim. de *jonc*), *s. m.* Nom de fiches longues et menues, dont quelques-unes portent des figures ; on fait tomber ces fiches pêle-mêle sur une table, et avec de petits crochets il faut tirer le plus de fiches que l'on peut, sans en faire remuer aucune autre. Jouer aux jonchets. || Quelques-uns disent par altération honchets.

JONCTION (lat. *junctio*), *s. f.* Action de joindre ; résultat de cette action. La jonction de deux chemins, de deux mers. || En jur. Jonction d'instance, action de joindre deux instances entre lesquelles il y a connexité ; action de réunir une demande incidente à une demande principale. || Action de se joindre, en parlant de corps de troupes.

⋆ **JONGLER** (lat. *joculari*), *v. n.* Faire des tours de passe-passe, des tours d'adresse. || Faire sauter plusieurs boules ou autres objets qui s'entre-croisent en passant d'une main dans l'autre. || Fig. Se conduire en jongleur.

JONGLERIE, *s. f.* Tour de passe-passe et de prestige. || Fig. Toute fausse apparence ayant pour but de tromper, d'en imposer. Je ne suis pas la dupe de ses jongleries.

JONGLEUR (lat. *joculator*), *s. m.* Ménestrel qui

chantait et souvent composait des poëmes, des chansons, des fabliaux. || Par extens. Joueur de tours de passe-passe, bateleur qui joue avec des boules, avec des cercles qu'il lance en l'air. || Fig. Celui qui cherche à en imposer par de fausses apparences. || Il a un féminin dans le sens figuré. C'est une jongleuse.

JONQUE (mot chinois), *s. f.* Sorte de vaisseau fort en usage dans les Indes et à la Chine.

JONQUILLE (*ll* mouillées. Esp. *junquillo*, dim. du lat. *juncus*), *s. f.* Plante du genre des narcisses que l'on cultive dans les jardins. || La fleur de cette plante. || *S. m.* Le jonquille, couleur composée avec du blanc et du jaune.

JOSEPH, *adj. inv.* Papier joseph, sorte de papier mince et transparent. || Coton joseph. espèce de coton filé.

⋆ **JOUABLE,** *adj.* Qui peut être joué, au théâtre. || En mus. Ce morceau n'est pas jouable, il est trop difficile.

JOUAIL (*l* mouillée), *s. m.* T. de mar. Syn. de jas.

JOUAILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Famil. Jouer petit jeu et seulement pour s'amuser. || Jouer médiocrement de quelque instrument de musique.

JOUBARBE (lat. *Jovis barba*), *s. f.* Genre de plantes de la famille des crassulacées. || Joubarbe des toits, dite vulgairement joubarbe, grande joubarbe, artichaut sauvage. || Petite joubarbe, nom vulgaire de l'orpin blanc.

JOUE (lat. *gabata*), *s. f.* Partie du visage de l'homme au-dessous de l'œil, s'étendant jusqu'au menton. || Fig. S'en donner par les joues, manger son bien en débauches de table. || Famil. Donner sur la joue à quelqu'un, lui donner un soufflet. || Tendre la joue, présenter la joue. || Coucher, mettre en joue, ajuster son fusil contre la joue et viser pour tirer. || Elliptiq. En joue! commandement qui se fait à la troupe pour mettre le fusil en joue. || Partie de la tête du cheval qui répond à la joue dans l'homme. || T. de mar. Partie arrondie de la coque du navire, entre le mât de misaine et l'étrave.

JOUÉ, ÉE, *p. p.* de jouer.

JOUÉE (*joue*), *s. f.* En archit. Épaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, d'un soupirail, etc.

JOUER (lat. *jocari*), *v. n.* Se livrer à un amusement. || Plaisanter, badiner. || Jouer sur le mot ou sur les mots, faire des équivoques sur les mots. || Fig. Jouer avec sa vie, avec sa santé, ne pas ménager sa vie, sa santé. || Jouer avec la vie, ne point la regarder comme une chose sérieuse et agir en conséquence. || Se divertir à un jeu quelconque. Jouer à colin-maillard, aux échecs, etc. || Jouer de son reste, jouer de ce qu'on a encore d'argent, et fig. achever de consumer son bien; user des dernières ressources. || Ne jouer que pour l'honneur ou activ. ne jouer que l'honneur, jouer sans intéresser le jeu. || Jouer serré, jouer avec prudence, et fig. ne donner aucune prise à l'adversaire dans une discussion, dans une affaire. || Jouer de malheur, n'avoir point de chance au jeu. || On dit, dans le sens contraire : Jouer de bonheur. || Fig. Jouer à jeu sûr, être certain du succès des moyens qu'on emploie dans une affaire. || Jouer au plus sûr, choisir de deux expédients celui où il y a le moins de risque. || Fig. Jouer au fin, au plus fin, employer l'adresse, la finesse pour arriver à bout de ses desseins. || Fig. Jouer à, se mettre en danger de. Elle jouait à se noyer, Sév. || Absol. Avoir l'habitude de jouer de l'argent. || Donner à jouer, recevoir chez soi des joueurs. || Se servir de l'instrument nécessaire pour jouer à tel ou tel jeu. Jouer du battoir, au battoir. || Jouer des gobelets, faire des tours de passe-passe avec des gobelets, et fig. chercher à duper ceux avec qui on traite. || Jouer des mains, se donner des coups l'un à l'autre avec les mains; battre tout de bon. || Popul. Jouer des mains, filouter. || Fig. Jouer d'adresse, user d'habileté, de ruse. || Fig. et popul. Jouer des jambes, s'enfuir. || Fig. et popul. Jouer de la prunelle, parler des yeux, langage dont se servent deux personnes qui ne peuvent se dire ce qu'elles ont à se dire. || Se servir d'un instrument quelconque. Jouer de la dague, des couteaux, etc. || Se servir d'un instrument de musique, en tirer des sons. Jouer du violon. || Se mouvoir, agir d'une certaine façon, en parlant des ressorts, des machines. || Fig. Faire jouer toutes sortes de ressorts, employer tous les moyens dont on peut disposer. || Faire jouer les intérêts, les passions, les mettre en jeu. || Avoir un mouvement libre, facile. Cette serrure ne joue pas. || T. de mar. Le vaisseau joue sur son ancre, quand il est agité par le vent et en même temps retenu par son ancre. || En charpenterie et menuiserie, le bois joue quand, par suite de dilatations ou de contractions, un assemblage se dérange. || Jouer, en parlant des cascades, des jets d'eau, etc. qu'on fait jaillir. || Lancer de l'eau. Les pompes jouent. || Faire explosion. La mine joua. || Jouer se dit des couleurs qui ont différentes nuances. Les reflets du plumage du merle jouent entre le vert et le violet, Buff. || *V. a.* Exécuter les différentes combinaisons d'un jeu, d'une partie, d'un coup. Jouer une partie de piquet, tous les jeux. || Jouer une carte, la jeter, et neutralement jouer en carreau. || Jouer le jeu, jouer suivant les règles du jeu. || Fig. Jouer bien son jeu, se comporter adroitement. || Jouer un jeu, le savoir bien jouer, être dans l'habitude de le jouer. || Hasarder au jeu. Il joua et perdit cent écus. || Fig. Jouer sa vie, s'exposer témérairement. || Fig. et famil. Jouer quelqu'un par-dessous jambe, par-dessous la jambe, avoir facilement le dessus. || Fig. Jouer quelqu'un, le tromper, l'abuser. || Exécuter un air, un morceau de musique sur un instrument, avec des instruments. || Absol. Ce violoniste joue bien. || Représenter une pièce de théâtre. || Absol. Ce comédien joue bien. || Fig. Jouer une pièce, un tour à quelqu'un, lui faire un tour ou malin ou méchant. || On dit aussi neutralement : Jouer d'un tour à quelqu'un, lui en jouer d'une, lui en jouer d'une bonne. || Fig. Jouer un vilain tour, avec un nom de chose pour sujet, être funeste. Cela vous jouera un vilain tour. || Jouer la comédie, exercer la profession de comédien. || Absol. Cet acteur ne joue plus. || Par extens. Jouer la comédie, faire des actions plaisantes pour exciter à rire; feindre des sentiments qu'on n'a pas. || Fig. Jouer la douleur, l'homme d'importance, etc. feindre d'être affligé, d'être un homme d'importance, etc. || Jouer un rôle, le représenter, et fig. figurer dans quelque affaire. || Jouer un grand rôle, occuper une grande place dans l'État. || Absol. Jouer un rôle, avoir une grande influence. || Jouer un rôle, se dit quelquefois de choses personnifiées. Le rôle que joue la chimie dans l'industrie. || Jouer le rôle de, agir comme. || Jouer un personnage, le représenter. Jouer les pères nobles. || Fig. Jouer un mauvais personnage, un sot personnage, se comporter mal, sottement. || Jouer un récit, l'accompagner d'une sorte de mise en scène, d'une pantomime expressive. || Jouer quelqu'un, le tourner en ridicule sur le théâtre ou autrement. || Jouer une chose, s'en moquer. || En parlant d'une chose, imiter une autre chose, en avoir l'apparence. Cette étoffe joue la soie.

Se jouer, *v. r.* Se livrer à un divertissement. Plus il cherche à se jouer innocemment, plus il se trouble et s'amollit, Fén. || Faire quelque chose en se jouant, sans effort. || Se dit de choses auxquelles on attribue une sorte de dessein de se divertir. Les divers canaux qui formaient ces îles semblaient se jouer dans les campagnes, Fén. || Se jouer de quelque chose, faire sans peine ce qui pour d'autres semble difficile. Se jouer de toutes les difficultés. || Se jouer d'une chose, s'en moquer, ne pas la traiter sérieusement. Les dieux se jouent des desseins des hommes, Fén. || Disposer de quelque chose arbitrairement et selon le caprice. Vous vous jouiez de la vie des hommes, Fén. || Dans le style élevé et poétique, il se dit des choses qui semblent se moquer. Un rocher escarpé qui se joue de la rage des vents, Fén. || Se jouer de quelqu'un, se moquer de lui; en faire un jouet; le décevoir, tromper ses desseins, son attente; le tromper en lui donnant de belles paroles. || Fig. Se jouer à quelqu'un, l'attaquer inconsidérément. || Ne vous jouez pas à cela, ne soyez pas assez fou pour faire cela, vous vous en repentiriez. || Se jouer soi-même, se faire à soi-même illusion. Tant nous aimons à nous jouer nous-mêmes! Boss. || Se jouer, être joué, en parlant d'un jeu, d'un instrument de musique, d'un morceau de musique, d'une pièce de théâtre, etc. || Prov. Qui a joué jouera, c'est-à-dire on ne quitte pas ses vieilles habitudes.

JOUEREAU (joû-ro), *s. m.* Celui qui ne joue pas bien à quelque jeu, ou qui joue petit jeu.

JOUET (jou-è. Dim. de *jeu*), *s. m.* Ce qu'on donne aux enfants pour les amuser, et avec quoi ils jouent. || Fig. Personne ou chose dont on se joue. Les rois sont

exposés à être le jouet des autres hommes, Fén. || Fig. Ce qui est abandonné à l'action impétueuse des éléments. Un vaisseau devenu le jouet des flots. || Il se dit, dans un sens analogue, de l'action des choses morales. Être le jouet de ses passions. || T. de mar. Syn. de jas.

JOUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue, qui prend un divertissement avec d'autres personnes. || *Adj.* Un enfant joueur. || Celui qui joue à quelque jeu où il y a des règles. Joueur de boule, de piquet. || Celui, celle qui joue de l'argent à un jeu quelconque. || Bon joueur ou beau joueur, celui qui est d'une humeur égale, qu'il gagne ou qu'il perde. || On dit dans le sens contraire : Mauvais joueur. || Absol. Celui qui a la passion du jeu. || Joueur d'instrument. celui, celle qui joue de quelque instrument de musique. || Joueur de farces, de gobelets, de marionnettes, ceux qui divertissent le public par des farces, par des gobelets, par des marionnettes.

JOUFFLU, UE (*joue*), *adj.* Qui a de grosses joues. || *Subst.* Gros joufflu. Grosse joufflue.

JOUG (jough'. Lat. *jugum*), *s. m.* Pièce de bois servant à l'attelage des bœufs et des vaches. || Dans l'ancienne Italie, pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre et sous laquelle on faisait passer les ennemis vaincus. Faire passer les vaincus sous le joug. || Fig. Sujétion qu'impose un vainqueur ou une autorité oppressive. Il vous fera porter un joug de fer, Saci. || Il se dit de l'empire de l'amour et du lien du mariage. L'hyménée est un joug, Boil. || Contrainte morale, sujétion. Il est terrible de porter un joug auquel on ne s'est pas soi-même condamné, Mass. || Se dit, en bonne part, d'une contrainte salutaire. Un joug que m'imposait cette faveur publique, Corn. || Le joug du Seigneur, l'obéissance aux lois de la religion. || Bâton ou fléau d'une balance.

JOUIR (lat. *gaudere*), *v. n.* Tirer plaisir, agrément, profit de quelque chose. Jouir de son bien, de la vie, etc. || Absol. Savoir profiter de ce qu'on a, vie, temps, fortune, etc. || Jouir de l'embarras de quelqu'un, de sa détresse, etc. éprouver du plaisir à le voir ou à le savoir embarrassé, malheureux, etc. || Absol. Éprouver un plaisir sensuel. Le gastronome jouit en mangeant de bons morceaux. || Par extens Avoir la possession, l'usage de toute chose qui procure bien-être, avantage, agrément. Jouir d'une grande réputation, de l'estime publique, etc. || Jouir, impliquant une satisfaction, ne se dit pas des choses mauvaises. Ne dites donc pas : Il jouit d'une mauvaise santé, d'une mauvaise réputation. || Cet homme ne jouit pas de sa raison, il est fou, il est en enfance. || Avoir la possession de quelque bien, de quelque avantage, et en profiter. Jouir d'une terre, d'un emploi, des droits civils, politiques, etc. || Absol. Jouir de bonne foi. || Au sens juridique, percevoir les fruits que produit une chose. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet, il se dit des avantages attachés à cette chose. Cet ouvrage jouit d'une réputation méritée. || Jouir de quelqu'un, avoir la liberté, le temps de conférer avec lui, de l'entretenir, d'en tirer quelque service, quelque plaisir.

JOUISSANCE, *s. f.* Action de jouir, satisfaction intellectuelle et morale ou sensuelle. Les nobles jouissances de l'esprit. || Action de jouir de ce qui procure avantage ou agrément. Une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers, Boss. || Possession et usage de quelque chose. La jouissance d'un droit, de biens, etc. || T. juridique. La perception des fruits et l'usage. || T. de bourse. Droit aux intérêts ou aux dividendes de l'exercice courant. || Jouissance de telle époque, se dit de l'époque de l'année où le trésor public paye les intérêts de la dette inscrite, où une compagnie paye ses dividendes.

JOUISSANT, ANTE, *adj.* T. de pratique. Qui jouit. Majeur usant et jouissant de ses droits.

JOUJOU (*jouer*), *s. m.* Jouet d'enfant. Donner des joujoux à un enfant. || *Au pl.* Des joujoux.

JOUR (lat. *diurnus*), *s. m.* Clarté donnée à la terre par le soleil. || Beau comme le jour, très-beau. || Le haut du jour, le moment du jour où le soleil est le plus haut sur l'horizon. || Grand jour, le moment du jour où le soleil est tout à fait levé, et fig. la publicité. || Fig. Clair comme le jour, évident ou facile à comprendre. || C'est le jour et la nuit, se dit de deux choses ou de deux personnes qui diffèrent beaucoup entre elles. || Petit jour, le moment du jour où le soleil vient de se lever. || Poétiq. Voir le jour, être en vie. || Fig. Voir le jour, en parlant des choses qu'on retire du lieu où elles étaient cachées, enfouies. || Voir le jour, être publié. || Mettre au jour, donner vie, naissance, enfanter; créer, produire; publier, faire imprimer. || Mettre une chose au jour, la divulguer, la rendre publique. || Espace de temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil. || Jour et nuit, sans relâche. || Espace de vingt-quatre heures, comprenant le temps entre le lever et le coucher du soleil, ainsi que le temps entre le coucher et le lever. || Jour civil, période qui commence à minuit. || Jour astronomique, période qui commence à midi. || Jour vrai, le jour d'après le temps vrai. || Jour moyen, jour que l'on détermine par le calcul, à l'aide des jours vrais, qui ne sont pas rigoureusement égaux. || Jour, en un sens indéterminé. Ses jours de fête se changèrent en des jours de pleurs, Saci. || Jour pour jour, se dit de quelque chose qui arrive une ou plusieurs années le jour même dont il est question. || Prendre jour, fixer un jour pour faire quelque chose. || Prendre le jour de quelqu'un, prendre le temps, le moment qui lui convient. || Prendre son jour, prendre pour quelque chose le jour qu'on trouve le plus convenable. || Jour pris, ajournement en justice. || Avoir son jour, avoir un jour fixe où l'on fait quelque chose. || Avoir son jour, se dit aussi du jour où une personne reçoit du monde chaque semaine. || Un de ces jours, très-prochainement. || D'un jour à l'autre, en très-peu de temps, dans un très-court intervalle. || De jour à autre, de temps en temps. || Du jour au lendemain, sans retard. || De jour en jour, à mesure que les jours se passent. || Du premier jour, tout d'abord. || Par jour, chaque jour. || Jour à jour, chaque jour l'un après l'autre. || Tous les jours, chaque jour, très-fréquemment, et aussi de jour en jour. || De tous les jours, habituel, vulgaire. || Les vêtements de tous les jours, les vêtements ordinaires. || Mettre à tous les jours, faire un usage habituel. || Se mettre à tous les jours, ne se ménager point, s'employer aux moindres choses. || Être de jour, faire, pendant vingt-quatre heures, un service. || Être à son dernier jour, être tout près de mourir. || Dernier jour, jour du jugement dernier. || Gagner sa vie au jour la journée, vivre au jour la journée, au jour le jour, n'avoir pour subsister que ce qu'on gagne chaque jour, et fig. s'inquiéter peu du lendemain, se contenter d'expédients temporaires. || Au jour la journée, sans plan fixe, en se laissant diriger par les événements; sans relâche, continuellement. || Un jour, se dit d'une époque indéterminée dans le passé et dans l'avenir. || On dit dans ce même sens : Quelque jour. || Famil. Quelqu'un de ces jours, très-prochainement. || Du jour, qui appartient au jour même où l'on est. || Être du jour, du jour même, en parlant de choses dont on certifie la fraîcheur. || Le pain du jour, le pain quotidien. || Le saint du jour, le saint dont c'est la fête ce jour-là, et fig. l'homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu. || Du jour, se dit, dans un sens analogue, de ce qui actuellement a crédit, faveur. Le goût du jour. Les élégants du jour. || À jour, *loc. adv.* T. de commerce. Au courant. Livres à jour. || Se mettre à jour, mettre toute sa correspondance, tous ses comptes en règle. || Se dit aussi de toute besogne dont rien n'est arriéré. || Jour considéré par rapport à l'état de l'atmosphère, de la température. || Les beaux jours, les premiers jours du printemps, et fig. le temps de la première jeunesse ou les temps les plus heureux de la vie. || Famil. Un beau jour, un certain jour. || Fig. et famil. Les grands jours, les bons jours, les dimanches et jours de fête. || Il y a beaux jours, il y a longtemps. || Donner le bon jour à quelqu'un, lui souhaiter une bonne journée, sorte de salutation; on écrit aujourd'hui en un seul mot : Bonjour. || Les jours gras, les derniers jours du carnaval, jeudi, dimanche, lundi et mardi. || Un mauvais jour, un jour où l'on éprouve quelque souffrance; et en sens contraire, un bon jour. || On dit de même : C'est son jour de fièvre, de bonne humeur, etc. || Être dans un mauvais jour, être de mauvaise humeur, être peu apte aux choses. || On dit dans le même sens : Il n'est pas dans ses bons jours. || En jurispr. Jours utiles,

jours pendant lesquels il est possible d'agir juridiquement, et en dehors desquels l'action n'a plus lieu. || Autrefois, les grands jours, assises extraordinaires tenues par des juges choisis et députés par le roi. || || Fig. Un jour, un temps plus ou moins court. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour. || D'un jour, qui ne dure que peu de temps Vous ne sauriez sans regret voir tomber cette fleur d'un jour, Boss. || Au pl. Jours, une certaine durée, une certaine époque. Tous ses jours paraissent charmants, Rac. || Mourir plein de jours, très-vieux. || De mes jours, tant que je vivrai. || Sur nos vieux jours, dans nos vieux jours, dans notre vieillesse. || De nos jours, dans nos jours, de notre temps. || Demi-jour, jour à demi voilé, clarté faible. || Fig. Le demi-jour de la primitive histoire. || Toute clarté autre que celle du soleil. Le jour que donnent les bougies, le gaz. || Le jour, la vie, l'existence. || Ceux qui m'ont donné le jour, les parents de qui je suis né. || Fig. Clarté, éclaircissement, lumière. Jeter du jour sur des questions. || Manière dont un objet est éclairé. Couleurs diverses selon les divers jours dont on les regarde, La Bruy. || Mettre un tableau, quelque chose dans son jour, le placer à un jour convenable, de manière qu'on puisse bien le voir. || Fig. Il se dit de la manière de présenter une chose. Si je puis mettre dans leur jour ces trois importantes raisons, Boss. || Mettre en jour, exposer au jour qui convient, et fig. donner une tournure qui fasse valoir. || Faux jour, lumière qui éclaire mal les objets, de manière à les faire voir autrement qu'ils ne sont. || Fig. Si l'éclat de la gloire n'est appuyé sur une grandeur solide, il est faible et n'a qu'un faux jour, Boss. || En peint. Imitation de la lumière répandue sur les objets représentés en un tableau. Dans ce tableau le jour vient d'en haut. || Jour d'atelier, jour d'un tableau ménagé avec un soin particulier. || Placer, mettre un tableau à son jour, le placer de manière que le jour du lieu où on l'expose vienne du même côté que le jour qui paraît éclairer les objets représentés. || Il se dit, surtout au pluriel, des touches les plus claires d'un tableau. Les jours et les ombres. || Fenêtre, ouverture qu'on fait aux bâtiments pour qu'ils puissent recevoir du jour. || Ouverture, fissure par où le jour, l'air peut s'insinuer. || Se faire jour, se faire ouverture et passage, en parlant des choses. || Fig. La vérité se fait jour. || Se faire jour, se dit d'un homme ou d'une troupe qui perce un gros d'ennemis. || Fig. Se faire jour, se frayer son chemin. || À jour, en laissant passer le jour à travers. Cloison à jour. || On dit dans un sens analogue : Broderie à jour, points à jour. || Cette maison est à jour, tout à jour, elle n'est pas encore garnie de ses portes et fenêtres. || Percé à jour, percé de part en part. || Fig. Percé à jour, se dit de quelqu'un ou de quelque chose qui est dévoilé. || T. de joaillier. Monter à jour une pierre, la monter de telle sorte que, le bord seul étant entouré par la monture, elle reste transparente. || Fig. Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire. Je vois jour à réussir. || Ce jourd'hui, le jour où nous sommes (locution vieillie). || Prov. À chaque jour suffit sa peine, il ne faut pas se tourmenter inutilement sur l'avenir. || Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

JOURNAL (lat. *diurnalis*), *adj. m.* Qui est relatif à chaque jour. Livre journal ou *subst.* journal, registre où l'on écrit, jour par jour, ce qu'on a reçu ou payé, acheté ou vendu, etc. || *S. m.* Relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé. || Journal de bord, mémoire où l'on décrit jour pour jour la navigation du vaisseau. || Ouvrage quotidien ou périodique qui fait connaître les nouvelles politiques, scientifiques et littéraires, etc. || Ancienne mesure de terre.

JOURNALIER, IÈRE, *adj.* Qui se fait chaque jour. Une tâche journalière. || Qui est sujet à changer d'un jour à l'autre. Les armes sont journalières. || Un homme journalier, un homme qui d'un jour à l'autre n'est pas le même. || Une femme journalière, une femme capricieuse et aussi une femme qui un jour paraît belle et un autre laide. || *S. m.* Homme qui travaille à la journée.

* **JOURNALISME**, *s. m.* Néolog. État du journaliste. L'ensemble des journaux ; l'influence qu'ils exercent.

JOURNALISTE, *s. m.* Celui qui fait, qui rédige un journal ; qui travaille, comme rédacteur, à un journal.

JOURNÉE (anc. fr. *jorn*, jour), *s. f.* L'espace de temps entre le lever et le coucher du soleil, considéré surtout dans les occupations qui le remplissent. Le travail a l'avantage de raccourcir les journées et d'étendre la vie, Diderot. || Jour. La journée fut belle. || Travail d'un ouvrier pendant un jour. Travailler à la journée. || Fig. À la journée, continuellement. Mentir à la journée. || Salaire qu'on donne à un ouvrier pour le travail qu'il a fait pendant un jour. || Chemin qu'on fait d'un lieu à un autre dans l'espace d'une journée. S'en aller à petites journées, à grandes journées. || Jour de bataille ou la bataille même. La journée de Fontenoy. Il perdit une très-grande journée près de Chalcédoine, Mézerai. || Jour où se sont passés des événements mémorables. La journée de la Saint-Barthélemi. || Division des pièces de l'ancien théâtre espagnol. || Journée de terre, espace de terre labourable en un jour.

JOURNELLEMENT, *adv.* Tous les jours, chaque jour.

JOUTE (lat. *juxta*), *s. f.* Combat à cheval d'homme à homme avec la lance. || Joute sur l'eau, espèce de divertissement dans lequel deux hommes, placés chacun sur l'avant d'un batelet, tâchent de se faire tomber dans l'eau, en se poussant l'un l'autre avec de longues lances. || Par extens. Toute espèce de combat entre deux hommes. || Fig. Toute espèce de lutte ou de rivalité. Les joutes du barreau. || Il se dit de certains animaux qu'on fait combattre les uns contre les autres.

JOUTER (*joute*), *v. n.* Combattre à cheval avec des lances, l'un contre l'autre. || Se dit de la joute de certains animaux. || Fig. Lutter contre, disputer.

JOUTEUR, *s. m.* Celui qui joute. || Fig. Un rude jouteur, celui qui est redoutable en quelque sorte de combat, de jeu, de lutte ou de dispute que ce soit.

JOUVENCE (lat. *juventa*), *s. f.* Jeunesse ; usité seulement dans : La fontaine de Jouvence, fontaine fabuleuse à laquelle on attribuait la vertu de rajeunir. || Fig. Il se dit de tout ce qui rajeunit. || Fig. Il a bu de l'eau de la fontaine de Jouvence, il paraît rajeuni.

JOUVENCEAU, ELLE (dim. du lat. *juvenis*), *s. m.* et *f.* Adolescent, adolescente, avec une idée de grâce ou de plaisanterie. Ah ! qu'il est beau Le jouvenceau ! Mol.

JOUXTE (lat. *juxta*), *prép.* Vieux mot qui signifie proche. Jouxte le palais. || Conformément à. Jouxte la copie originale.

JOVIAL, ALE (lat. *jovialis*), *adj.* Qui aime à rire et à plaisanter. Des hommes joviaux. || Il se dit aussi des choses. Face, humeur joviale.

* **JOVIALEMENT**, *adv.* D'une manière joviale.

* **JOVIALITÉ**, *s. f.* Humeur joviale.

JOYAU (b. lat. *jocale*), *s. m.* Ornement précieux d'or, d'argent, de pierreries, etc. || Fig. Les joyaux d'une mère sont ses enfants. || En jurispr. Bagues et joyaux, les pierreries, chaînes et parures de métaux précieux et autres semblables objets de prix qui appartiennent à une mariée, et que son contrat de mariage lui donne le droit de reprendre après la mort de son mari. || Les joyaux de la couronne, les joyaux qui appartiennent à la couronne.

JOYEUSEMENT, *adv.* D'une manière joyeuse.

JOYEUSETÉ, *s. f.* Parole ou action réjouissante.

JOYEUX, EUSE, *adj.* Qui a de la joie. Vivre joyeux. || Mener une vie joyeuse, mener joyeuse vie, vivre dans les plaisirs. || Famil. Bande joyeuse, compagnie de gens qui s'amusent. || Qui exprime la joie. Des cris, des chants joyeux. || Qui donne la joie. Une nouvelle joyeuse.

JUBÉ (lat. *jube*), *s. m.* Lieu élevé dans une église en forme de galerie, entre la nef et le chœur. Chanter l'évangile au jubé. || Fig. Venir à jubé, se soumettre, venir à la raison par contrainte, malgré qu'on en ait.

JUBILAIRE, *adj.* Qui appartient au jubilé. || Année jubilaire, année de la célébration d'un jubilé. || Se dit de ceux qui ont satisfait à toutes les pratiques religieuses prescrites pour gagner les indulgences d'un jubilé.

* **JUBILANT, ANTE**, *adj.* Qui jubile. Un air jubilant.

JUBILATION (lat. *jubilatio*), *s. f.* Joie expansive et se manifestant par des signes extérieurs. Avoir un air de jubilation. Un visage de jubilation.

JUBILÉ (lat. *jubilæus*, de l'hébreu *iobel*, trompe), *s. m.* Solennité publique, chez les Juifs, qui, se célébrant de cinquante en cinquante ans, amenait la rémis-

sion de toutes les dettes, la restitution de tous les héritages aux anciens propriétaires et la mise en liberté de tous les esclaves. || Dans la religion catholique, indulgence plénière, solennelle et générale, accordée par le pape en certains temps et en certaines occasions. || Fête religieuse et domestique qu'on célèbre souvent au bout de cinquante ans d'exercice d'une fonction, au bout de cinquante ans de mariage. Mariage de jubilé. || *Adj.* Se dit d'un religieux, d'un chanoine, d'un docteur qui a cinquante ans de profession.

** **JUBILER** (lat. *jubilare*), *v. n.* Famil. Éprouver une satisfaction vive et se manifestant au dehors.

JUCHÉ, ÉE, *p. p.* de jucher.

JUCHER (orig. inc.), *v. n.* En parlant des poules et de quelques autres oiseaux, être perché sur une branche, sur une perche pour dormir. || Fig. et popul. Se loger très-haut. Jucher à un cinquième étage. || *V. a.* Placer quelqu'un ou quelque chose comme sur un juchoir. On le jucha sur l'impériale de la diligence. || Se jucher, *v. r.* Se percher sur le juchoir. || Par extens. Dans sa frayeur il était allé se jucher dans une soupente.

JUCHOIR, *s. m.* Assemblage de pièces de bois étroites ou de perches, élevé dans l'intérieur du poulailler, et sur lequel les poules, etc. vont se placer pour la nuit.

JUDAÏQUE (lat. *judaicus*), *adj.* Qui appartient aux Juifs. La religion judaïque. || Qui a, suivant les chrétiens, le caractère inférieur de la loi ancienne, par rapport à la loi nouvelle. La justice judaïque et pharisaïque. || Fig. Trop étroitement asservi à la règle. Des observances judaïques.|| Interprétation judaïque, interprétation qui s'attache à la lettre, lorsque le sens évident est autre ou plus étendu. || Pierres judaïques, pointes d'oursins fossiles.

** **JUDAÏQUEMENT,** *adv.* D'une manière judaïque.

** **JUDAÏSANT, ANTE,** *adj.* Qui suit les pratiques, les croyances des juifs. || Il se dit aussi des juifs convertis au christianisme, puis relaps.

JUDAÏSER (lat. *judaizare*), *v. n.* Suivre et pratiquer en tout ou en partie la loi judaïque. || Fig. Donner aux choses, aux mots une interprétation judaïque.

JUDAÏSME (lat. *judaismus*), *s. m.* La religion des juifs. || État, selon les chrétiens, d'infériorité de la loi ancienne par rapport à l'Évangile.

JUDAS, *s. m.* Nom du disciple qui trahit Jésus-Christ. || Fig. Un traître. C'est un Judas. || *Adj.* Que voilà qui est scélérat ! que cela est judas ! Mol. || Baiser de Judas, caresse que l'on fait à quelqu'un pour le trahir. || Poil de Judas, poil roux. || Fig. Petite ouverture pratiquée à un plancher pour voir ce qui se passe au-dessous.

JUDELLE (orig. inc.), *s. f.* Sorte d'oiseau aquatique.

JUDICATUM SOLVI (ju-di-ka-tom' sol-vi. Mots latins qui signifient : ce qui sera jugé sera payé). Caution judicatum solvi, caution qu'on peut obliger un étranger à fournir lorsqu'il veut intenter une action devant les tribunaux de France contre un Français.

JUDICATURE (lat. *judicare*), *s. f.* État, profession de toute personne employée à l'administration de la justice. La judicature est une espèce de sacerdoce, Fléch. || La dignité de juge chez les Hébreux.

JUDICIAIRE (lat. *judiciarius*), *adj.* Qui est relatif à l'administration de la justice. Organisation judiciaire. || Qui se fait en justice, par autorité de justice. Enquête judiciaire. || Dans le moyen âge, combat judiciaire, combat ordonné par autorité de justice entre deux parties ou leurs champions, et dont l'issue décidait la contestation. || En rhét. Genre judiciaire, celui des trois genres d'éloquence par lequel on accuse ou l'on défend. || Astrologie judiciaire, voy. astrologie. || Faculté judiciaire et *subst.* la judiciaire, faculté par laquelle on juge, on apprécie. Quelle netteté de judiciaire enfantine ! J. J. Rouss.

JUDICIAIREMENT, *adv.* En forme judiciaire.

JUDICIEUSEMENT, *adv.* D'une manière judicieuse.

JUDICIEUX, EUSE (lat. *judicium*), *adj.* Qui a du jugement, qui sait comparer et apprécier. || Qui a la marque d'un bon jugement. Des choix judicieux.

JUGE (lat. *judex*), *s. m.* Celui qui juge, qui a le droit et l'autorité de juger. Dieu le souverain juge. || Homme préposé par autorité publique pour rendre la justice aux particuliers. || Collectivement et absol. Tribunal. Renvoyer devant le juge, par-devant le juge. || Juges naturels, ceux que la loi assigne aux accusés, aux parties. || Juge d'instruction, voy. instruction. || Juge de paix, magistrat chargé de juger sommairement, sans frais et sans ministère d'avoués, les contestations de peu d'importance, et de concilier, s'il se peut, les différends dont le jugement est réservé aux tribunaux civils ordinaires. || Autrefois juges-consuls, aujourd'hui juges consulaires, juges pour les affaires commerciales, juges au tribunal de commerce. || Grand juge, le ministre de la justice sous le premier empire. || Celui qui est chargé de prononcer dans un concours. || Toute personne ou ensemble de personnes choisies pour prononcer sur un différend, ou dont le jugement, l'opinion a pouvoir de décider. || Il se dit, dans le même sens, de toute chose personnifiée. Je prends entre nous deux la victoire pour juge, Volt. || Celui qui est capable de juger d'une chose, de l'apprécier. || Juges du camp, ceux qui, dans les combats judiciaires, dans les joutes et combats de chevaliers, étaient chargés de veiller à ce que tout se passât suivant l'usage et la loyauté. || Francs juges, voy. vehme. || Magistrat suprême des Juifs avant la royauté. || Le livre des Juges ou les Juges, le septième livre de l'Ancien Testament.

JUGÉ, ÉE, *p. p.* de juger. || Fig. C'est un homme jugé, on connaît son peu de valeur intellectuelle ou morale. || En jurispr. La chose jugée, point de contestation jugé par les tribunaux ; jugement passé en force de chose jugée. || *Subst.* Le bien jugé, jugement bien rendu. Maintenir le bien jugé. || Le mal jugé, jugement défectueux

JUGEMENT, *s. m.* En jurispr. Action de juger ; décision prononcée en justice. Jugement d'un procès. || En parlant des cours supérieures, on dit arrêt et non jugement. || Fig. Les plus grands rois viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles, Boss. || Mettre quelqu'un en jugement, lui faire un procès criminel. || Il se dit de l'intervention de Dieu dans les choses humaines, de ses décrets, de ses desseins. Les jugements de Dieu sur le plus grand de tous les empires de ce monde ne nous ont pas été cachés, Boss. || Jugement de Dieu, épreuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, du fer chaud, etc. auxquelles, dans le moyen âge, on recourait pour décider certaines contestations. || Le jugement dernier, le jugement par lequel Dieu jugera les vivants et les morts à la fin du monde. || En jugement, en débat, en discussion. Nous osons sans cesse appeler le Seigneur en jugement avec nous, Mass. || Opinion motivée, rendue sur un point de doctrine, sur une question, sur un livre, etc. Le jugement de l'Académie sur le Cid. || Avis, sentiment. || Au jugement, selon l'opinion, selon l'avis. Au jugement des docteurs, Pasc. || Approbation ou condamnation. Vous êtes injuste dans le jugement que vous faites de vous, Sév. || Faculté de l'entendement qui saisit les rapports entre les idées, qui apprécie sainement les choses. Le jugement doit conduire toutes nos actions, Malh. || En log. Acte de l'entendement par lequel on décide qu'il y a convenance ou disconvenance entre deux idées.

JUGER (lat. *judicare*), *v. a.* Prononcer, en qualité de juge, sur une affaire ou sur une personne. Juger un procès, une personne. || Juger sur l'étiquette, voy. étiquette. || Absol. Il ne faut pas juger sans entendre les deux parties. || Il se dit de l'arrêt que Dieu porte sur les hommes. [Dieu] Juge tous les mortels avec d'égales lois, Rac. || Décider comme arbitre en quelque différend. Un coup difficile à juger. || Se former, énoncer une opinion sur quelqu'un ou sur quelque chose. Juger un auteur, un livre, etc. || Juger un homme, apprécier sa valeur intellectuelle ou morale. || Croire, estimer, être d'opinion. Que jugez-vous que je doive faire ? || Conjecturer. Il n'est pas difficile de juger ce qui en arrivera. || Se figurer, s'imaginer. Il est aisé de juger d'où cela part. || Au jeu de paume, juger la balle, prévoir le lieu où la balle va tomber, et fig. prévoir quel tour une affaire prendra. || T. de chasse. Reconnaître l'âge, la taille et l'espèce de bête par le pied, les fumées, etc. || Tirer au juger, tirer sans voir distinctement la bête, et en jugeant qu'elle est en tel endroit. || Absol. Discerner la convenance ou la disconvenance de deux idées. || *V. n.* Porter un jugement, prononcer un arrêt (emploi rare). C'est sur quoi l'Europe littéraire peut juger, Volt.

|| Juger de, apprécier, se faire une opinion sur. Juger des actions des hommes. || Juger des coups, regarder des joueurs et apprécier en quoi ils jouent bien ou mal, et fig. être simple spectateur des événements. || Juger de, se faire une idée de. Jugez de ma surprise. || Juger de, porter, en bien ou en mal, un jugement sur autrui. Juger mal de son prochain. || Juger de, être connaisseur en, apprécier le mérite de. Il juge bien de la poésie. || Absol. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement, Pasc. || Se juger, porter un jugement sur soi-même. || Porter un jugement les uns sur les autres. || Croire quelque chose sur son propre compte. Se juger digne d'une récompense. || Être jugé. Le procès se jugera demain.

* **JUGEUR,** *s. m.* Par dénigrement, celui qui juge. || Fig. Homme qui ne sait que juger et critiquer sans être capable de rien produire. Nos jugeurs de comédies, Beaum.

JUGULAIRE (lat. *jugulum*), *adj.* En anat. Qui appartient à la gorge. || Veines jugulaires ou *subst.* les jugulaires, quatre veines placées sur les parties latérales du cou, deux à droite, deux à gauche. || *S. f.* Les jugulaires, les mentonnières d'un shako, d'un casque, etc.

* **JUGULER** (lat. *jugulare*), *v. a.* Néolog. famil. Proprement, égorger, et par catachrèse, causer une perte considérable, une ruine. || Ennuyer excessivement, tourmenter, importuner. Vous me jugulez.

JUIF, IVE (lat. *judæus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui appartient au peuple hébreu. || Le Juif errant, personnage que l'on suppose condamné à errer jusqu'à la fin du monde, pour avoir outragé Jésus portant sa croix, et fig. homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse. || Celui, celle qui professe la religion judaïque. || Être riche comme un juif, être fort riche. || Fig. et famil. Celui qui prête à usure ou qui vend exorbitamment cher, et en général quiconque cherche à gagner de l'argent avec âpreté. || *Adj.* Juif, juive, qui appartient aux Juifs. Le peuple juif. || À la juive, *loc. adv.* À la manière des Juifs, quant aux mœurs et aux coutumes.

JUILLET (*ll* mouillées. Lat. *julius*), *s. m.* Le septième mois de l'année. || La mi-juillet, le milieu de juillet.

JUIN (lat. *junius*), *s. m.* Le sixième mois de l'année. || La mi-juin, le milieu du mois de juin.

JUIVERIE, *s. f.* Quartier d'une ville habité par les juifs. || Corporation des juifs. || Famil. et fig. Un marché usuraire, établissement usuraire. Il m'a fait une juiverie. Vos juiveries que vous appelez monts-de-piété, Volt.

JUJUBE (lat. *zizyphum*, de ζίζυφον), *s. f.* Fruit du jujubier. || *S. m.* Le suc extrait de la jujube. || Pâte de jujube, préparation faite avec la décoction du jujube.

JUJUBIER, *s. m.* Genre de la famille des rhamnées, dont le type est le jujubier commun.

JULE, *s. m.* Voy. iule.

JULE (*Jules*), *s. m.* Monnaie qui avait cours en Italie, et surtout à Rome. Le jule vaut environ trente centimes.

JULEP (ju-lèp. Arabe *jelâb*), *s. m.* Potion adoucissante ou calmante composée d'eau distillée et de sirop.

JULIEN, IENNE (lat. *Julius*). *adj.* Qui appartient à la réformation de l'année qui fut faite par l'ordre de Jules César. L'ère julienne. || Année julienne, l'année commune de trois cent soixante-cinq jours, ou bissextile de trois cent soixante-six jours.

JULIENNE, *s. f.* Genre de la famille des crucifères. Julienne blanche. Julienne violette.

JULIENNE, *s. f.* Potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes. Potage à la julienne.

JUMART (orig. inc.), *s. m.* Animal qu'on supposait engendré soit du taureau et de la jument ou d'une ânesse, soit d'un âne et d'une vache.

JUMEAU, ELLE (lat. *gemellus*), *adj.* Enfants jumeaux, enfants nés d'un même accouchement. || Il se dit aussi des animaux. || *Subst.* Un jumeau. Une jumelle. || Il se dit de deux objets qui se ressemblent et qui sont disposés semblablement. J'ai un profond mépris pour les lignes droites, les allées jumelles, Volt. || Lits jumeaux, deux lits de même forme placés parallèlement dans la même pièce. || En anat. Muscles jumeaux ou *subst.* les jumeaux, deux muscles qui concourent au mouvement de la jambe.

JUMELÉ, ÉE, *adj.* Fortifié par des jumelles. || *S. f. pl.* Jumelées, assemblage de deux pièces de bois s'ajustant longitudinalement l'une contre l'autre. || En blas. Pièce jumelée, pièce formée de deux jumelles.

JUMELLES (*jumeau*), *s. f. pl.* Nom de deux pièces de bois ou de métal qui sont semblables, et qui entrent dans la composition d'une machine ou d'un outil. || En blas. Espèce de fasces doubles dont on charge le milieu de l'écu. || Jumelles, espèce de double lorgnette. || Au sing. T. de mar. Pièce de bois appliquée sur une autre pour la conserver ou pour la fortifier. || Rangée de pavés formant la moitié d'un ruisseau et joignant la chaussée.

JUMENT (lat. *jumentum*), *s. f.* La femelle du cheval.

* **JUNGLE** (jon-gl'. Sanscrit *jungala*), *s. f.* Dans les Indes orientales, plaine fourrée et couverte de roseaux.

JUNON (lat. *Juno*), *s. f.* Épouse de Jupiter et reine des dieux. || Oiseau de Junon, le paon. || En astron. Planète qui est entre Vesta et Cérès.

JUNTE (jon-t'. Esp. *junta*), *s. f.* Nom qu'on donne à différents conseils, en Espagne et en Portugal.

JUPE (arabe *jubbet*), *s. f.* La partie de l'habillement des femmes qui descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds. || Dans le langage des tailleurs, partie de la redingote, du paletot, qui couvre les cuisses de l'homme.

* **JUPIN,** *s. m.* Forme du nom de Jupiter dans l'ancien français; ne se dit plus que dans le style familier.

JUPITER (lat. *Jupiter*), *s. m.* Nom du roi des dieux dans la mythologie gréco-latine. || En astron. Planète entre Mars et Saturne. || Dans l'ancienne chimie, l'étain.

JUPON (*jupe*), *s. m.* Jupe plus courte que les femmes mettent sous les robes.

JURANDE (*jurer*), *s. f.* Office annuel qui se donnait par élection dans les corps de métiers, et qui consistait à prendre soin des affaires du corps. || Le temps pendant lequel on exerçait cette charge. || Le corps des jurés.

* **JURASSIQUE,** *adj.* En géol. Terrain jurassique, terrain secondaire dont le type se trouve dans le Jura.

JURAT (ju-ra. Lat. *juratus*), *s. m.* Ancien titre d'office municipal dans plusieurs villes du midi de la France.

JURATOIRE (lat. *juratorius*), *adj.* En jurispr. Caution juratoire, serment fait en justice de représenter sa personne, ou de rapporter une chose dont on est chargé.

JURÉ, ÉE, *p. p.* de jurer. La foi jurée. || Ennemi juré, ennemi irréconciliable et déclaré.

JURÉ, ÉE, *adj.* Se disait de celui qui dans les corporations avait fait les serments requis par la maitrise. Écrivain juré. || Dans les corps d'artisans, hommes préposés pour faire observer les statuts et règlements à ceux de leur métier. Les maîtres jurés. || Fig. Maître juré filou. || *S. m.* Il était juré de sa communauté. || *S. m.* Autrefois, échevin, membre du conseil de la commune. || Aujourd'hui, chacun des douze citoyens appelés dans les assises à prononcer sur la culpabilité d'un accusé. || Juré en matière d'expropriation, membre d'un jury d'expropriation.

JUREMENT, *s. m.* Action de jurer, de faire un serment. || Blasphème, imprécation.

JURER (lat. *jurare*), *v. a.* Prendre par serment Dieu ou quelqu'un, ou quelque chose à témoin. || Jurer ses grands dieux, affirmer de la façon la plus formelle. || Assurer, promettre quelque chose par serment. Jurer fidélité au souverain. Jurer de dire la vérité. || Promettre fortement et comme par une espèce de serment. Je vous jure une amitié éternelle. || Se jurer, jurer l'un à l'autre. || Résoudre fermement une chose, et comme si on en avait fait le serment. Votre perte est jurée, Corn. || Blasphémer. Jurer le nom de Dieu. || *V. n.* Faire serment. Ils craignaient Dieu, juraient en son nom, Boss. On jure par son souverain, id. || Ne jurer que par quelqu'un, le croire en tout. || Promettre fortement comme par une espèce de serment. || Affirmer comme par une espèce de serment. Nous jurons qu'il a dit la vérité, Volt. || Je vous jure, je vous affirme, je vous proteste. || On jurerait, on affirmerait, on croirait. || Jurer de, assurer, affirmer fortement. Il ne faut jurer de rien. || Jurer, faire des serments sans nécessité. || Faire des jurements, blasphémer. || Produire une discordance, en parlant de choses dont l'union est choquante. Le vert jure avec le bleu. || Faire entendre un son aigre, désagréable, en parlant d'instruments de musique. Un violon faux qui jure sous l'archet, Boil. || Se jurer, *v. r.* Être assuré par serment. La paix se jura entre les adversaires.

JUREUR (lat. *jurator*), *s. m.* En droit coutumier, celui qui prête serment. || Celui qui jure beaucoup.

JURI, *s. m.* Voy. JURY.

JURIDICTION (lat. *jurisdictio*), *s. f.* Pouvoir du juge, de celui qui a droit de juger. || Fig. La Sorbonne n'a point de juridiction sur le Parnasse, PASC. || Degré de juridiction, chacun des tribunaux devant lesquels une même affaire peut être successivement portée. || Le ressort, l'étendue du lieu où le juge a le pouvoir de juger. || Fig. Cela n'est point de votre juridiction, vous vous mêlez d'une chose que vous n'entendez pas.

JURIDICTIONNEL, ELLE, *adj.* Qui est relatif à la juridiction. Droit, pouvoir juridictionnel.

JURIDIQUE (lat. *juridicus*), *adj.* Qui se fait en justice, dans les formes judiciaires. Un assassinat juridique.

JURIDIQUEMENT, *adv.* D'une manière juridique.

JURISCONSULTE (lat. *jurisconsultus*), *s. m.* Celui qui fait profession de donner des avis sur des questions de droit.

JURISPRUDENCE (lat. *jurisprudentia*), *s. f.* La science du droit et des lois. || L'ensemble des principes de droit qu'on suit dans chaque pays ou dans chaque matière. La jurisprudence romaine, criminelle, etc. || Manière dont un tribunal juge habituellement telle ou telle question. La jurisprudence de la cour a varié sur ce point.

JURISTE (lat. *jus*), *s. m.* Celui qui écrit sur les matières de droit. Un savant juriste.

JURON (*jurer*), *s. m.* Certaine façon de jurer dont une personne se sert habituellement. || Il se dit aussi de toute espèce de jurement. Lâcher un juron, un gros juron.

JURY ou **JURI** (anglais *jury*), *s. m.* En jurispr. Le corps des citoyens qui peuvent être jurés. || L'ensemble des jurés désignés pour une session. || La réunion des douze jurés auxquels une affaire est soumise. || Nom de certaines commissions chargées d'un examen particulier. Jury de l'exposition des produits de l'industrie. || Jury d'expropriation, jury qui statue sur les indemnités à accorder en cas d'expropriation. || Commission chargée de prononcer sur le mérite des concurrents dans un concours.

JUS (jû. Lat. *jus*), *s. m.* Partie liquide des végétaux ou de leurs organes obtenue par expression. Jus d'herbes. || Le jus de la vigne, de la treille, le vin. || Jus de réglisse, extrait de la racine de réglisse. || Jus que l'on tire de la viande par la coction. || Prov. C'est jus vert ou vert jus, c'est la même chose.

JUSANT (anc. adv. *jus*, en bas), *s. m.* Retraite ou descente de la marée. || Flot et jusant, flux et reflux.

JUSQUE (lat. *de usque*) ou **JUSQUES** (devant des voyelles, soit en vers pour avoir une syllabe de plus, soit en prose pour l'euphonie), *prép.* Elle marque un certain terme au delà duquel on ne passe pas, qu'on n'excède point; se construit avec *à*, *dans*, *sur*, etc. De Paris jusqu'à Rome. Jusqu'à présent. || Jusque se construit sans préposition avec les adverbes *où*, *ici* et *là*. || Jusqu'ici, jusqu'à cet endroit-ci. || Jusqu'ici, jusqu'à ce temps-ci, jusqu'à ce point-ci. || Jusque-là, jusqu'à cet endroit-là. || Jusque-là, jusqu'à ce moment-là. || Fig. Jusque-là, jusqu'à ce point-là. || JUSQUE-LÀ QUE, *loc. conj.* avec l'indicatif ou avec le subjonctif dans une phrase conditionnelle. || Avec *quand*, jusque ou jusques prend *à*. Jusques à quand serai-je dans le trouble? BOURD. Jusqu'à quand serez-vous emporté par vos passions? FLÉCH. || Avec *aujourd'hui*, on ne met pas la préposition *à*. Et jusques aujourd'hui Je l'ai pressé de feindre, RAC. || Avec *demain* et *hier*, il faut *à*. || JUSQU'À CE QUE, *loc. conj.* avec le subjonctif, jusqu'au temps, au moment où. Les hommes ont la volonté de rendre service jusqu'à ce qu'ils en aient le pouvoir, VAUVEN. || Jusqu'à tant que, se dit pour jusqu'à ce que, avec le subjonctif. || Jusqu'à, suivi d'un infinitif. J'en fus affligé jusqu'à en être malade. || Jusqu'au point de, avec l'infinitif. || Jusque signifie même. Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations, BOSS.

JUSQUIAME (ju-ski-a-m'. Lat. *hyoscyamus*, de ὑοσκύαμος), *s. f.* Genre de plantes de la famille des solanées.

JUSSION (lat. *jussio*), *s. f.* Commandement. || Lettres de jussion, commandement par lequel le roi enjoignait aux autorités supérieures de faire une chose qu'elles avaient refusé de faire.

JUSTAUCORPS (*juste au corps*), *s. m.* Espèce de vêtement à manches qui descend jusqu'aux genoux et qui serre la taille. || *Au pl.* Des justaucorps.

JUSTE (lat. *justus*), *adj.* Qui est conforme à la justice. Une action juste. || Famil. Comme de juste, locution populaire qui n'est pas reçue dans le bon usage; il faut dire : Comme il est juste. || *S. m.* Le juste, ce qui est juste. || Qui juge ou qui agit selon la justice, en parlant des personnes. || Par exclamation. Juste ciel! || *S. m.* Celui qui pratique la justice. || Qui observe exactement les devoirs de la religion. Homme juste et craignant Dieu. || *Subst.* Le juste, celui qui est sans péché, ou celui qui est justifié. || Le séjour, la demeure des justes, le paradis. || Fondé, légitime, en parlant des choses. De justes défiances. || Qui est conforme à une certaine mesure. C'est la juste matière d'un livre. || T. d'antiq. rom. Réglé par la loi. Justes funérailles. || Qui est exact, qui s'ajuste bien. La juste proportion. Le juste poids. || Cette montre est juste, elle marque exactement l'heure. || Cela est juste comme l'or, cela a précisément le poids, la qualité, etc. qu'il doit avoir. || En peint. et sculpt. Exactement conforme au modèle. Un dessin juste. || En mus. Son juste, son conforme aux règles de la musique, de notre gamme, de notre tonalité. || On dit de même : Une voix, un instrument juste. || Qui convient, qui est tel qu'il doit être, exact. Se faire une idée juste d'une chose. || Qui a le caractère de la justesse, du bon sens. Cette pensée est juste. || *Subst.* Le juste, ce qui convient, ce qui est conforme à la raison. || Qui s'accorde bien, qui cadre. Mon goût s'est trouvé juste avec le vôtre. || Qui apprécie bien les choses matérielles. Avoir le coup d'œil, l'oreille juste. || Qui apprécie bien les choses intellectuelles. Son esprit est juste. || Qui porte droit au but, en parlant d'une arme de jet. Ce fusil est juste. || Qui est trop court, trop étroit. Un habit, des souliers justes. || *Adv.* Être chaussé trop juste, avoir des souliers trop étroits. || Juste se dit aussi d'un temps, d'un délai à peine suffisant. Cela sera bien juste. || *Adv.* Exactement, précisément. || Tout juste, même sens. || Frapper juste, frapper sur l'endroit qu'il faut, et fig. agir, parler d'une façon décisive. || Dans la juste proportion. Peser, mesurer juste. || Sans laisser de jeu, de vide. Cela entre juste. || Il se dit des proportions exactes du dessin, de l'harmonie. Chanter juste. || En donnant précisément au point où l'on vise. Tirer juste. || Fig. Avec justesse, avec à-propos. Penser et parler juste. || AU JUSTE, *loc. adv.* Avec précision, en parlant de nombres, de poids, de mesure, de valeur. Estimer, connaître au juste.

JUSTE, *s. m.* Habillement de paysanne serrant le corps.

JUSTEMENT, *adv.* Avec justice. || Avec raison, sur de bons motifs. || Précisément, à point nommé.

JUSTESSE (*juste*), *s. f.* Qualité de ce qui s'adapte exactement. La justesse d'une vis et de son écrou. || Qualité de choses qui se rapportent l'une à l'autre avec une grande exactitude. || Fig. Exacte convenance. La justesse d'une expression, d'une métaphore, d'un raisonnement, etc. || Qualité de l'esprit, qui fait qu'on met dans les choses intellectuelles une exacte convenance. || Qualité de ce qui offre exactitude dans les rapports, dans les proportions. La justesse d'une balance, de la voix, des sons, etc. || Qualité qui fait apprécier les sons, les distances, etc. d'une manière exacte. Justesse du coup d'œil, de l'oreille. || Manière de faire une chose avec exactitude, précision. La justesse du tir, du jeu d'un violoniste, etc.

JUSTICE (lat. *justitia*), *s. f.* Règle de ce qui est conforme au droit de chacun; volonté constante et perpétuelle de donner à chacun ce qui lui appartient. La justice est le lien de toute société, VOLT. || Première innocence de l'homme avant son péché. || Observation exacte des devoirs de la religion. Marcher dans les voies de la justice. || La Justice (avec un J majuscule), divinité allégorique. || Au pl. Actes de justice. || Les justices du ciel, les punitions qu'il inflige. || Le pouvoir de faire droit à chacun, de récompenser et de punir; l'exercice de ce pouvoir. La justice humaine, divine. || Rendre la justice, exercer le pouvoir judiciaire. || Action de reconnaître le droit de quelqu'un à quelque chose, d'accueillir sa plainte, etc. Demander, rendre, obtenir justice. || Faire justice, prononcer un juste arrêt, et fig. punir,

châtier, traiter quelqu'un comme il le mérite. || Fig. Faire justice de quelque chose, infliger à quelque chose un juste blâme, une juste réprobation. || Faire justice à quelqu'un, examiner sa cause, prononcer en sa faveur un arrêt. || Faire justice au mérite, le reconnaître. || Se faire justice à soi-même, se venger soi-même, se payer par ses mains, etc. sans avoir recours aux voies ordinaires de la justice. || Absol. Se faire justice, se condamner quand on a tort. || Action d'accorder à une personne ce qu'elle demande et qu'il est juste qu'elle obtienne. Rendre justice à quelqu'un, lui rendre la justice qui lui est due; reconnaitre en lui ce qui est bon. Rendre justice au mérite, au courage, etc. de quelqu'un. || Rendre justice à, signifie aussi être équitable pour. || Se rendre justice à soi-même, apprécier ce qu'on vaut; confesser ses torts. || Bon droit. La justice de ma cause. || Pris sans article, justice s'emploie pour raison, convenance. C'était justice. || Juridiction considérée quant aux personnes chargées de rendre la justice; les tribunaux, les officiers et magistrats. Un homme de justice. || T. de mar. Barre de fer employée pour infliger la peine des fers à bord. || Juridiction considérée quant à la nature des causes. Justice civile, criminelle. || Justice de paix, fonction de juge de paix. || Le lieu où le juge de paix se tient. || La Justice (avec un J majuscule), le ministère chargé des sceaux en France. || Au pl. Les justices, les juridictions seigneuriales; elles étaient de trois sortes : la haute, la moyenne et la basse.

JUSTICIABLE, *adj.* Qui appartient à la juridiction de certains juges. || *Subst.* Les justiciables. || Fig. Un auteur est le justiciable de la critique.

JUSTICIÉ, ÉE, *p. p.* de justicier.

JUSTICIER, *v. a.* Punir quelqu'un d'une peine corporelle, en exécution de sentence ou d'arrêt.

JUSTICIER, *s. m.* Celui qui aime à rendre, à faire justice. Ce prince était grand justicier. || Celui qui a droit de justice en quelque lieu. Seigneur haut justicier.

JUSTIFIABLE, *adj.* Qui peut être justifié.

JUSTIFIANT, ANTE, *adj.* En théol. Qui rend juste intérieurement. La foi justifiante n'appartient qu'aux seuls élus, Boss. || Grâce justifiante, voy. GRÂCE.

⋆ **JUSTIFICATEUR, TRICE** (lat. *justificator*), *adj.* Qui justifie, qui tend à justifier.

JUSTIFICATIF, IVE, *adj.* Qui sert à justifier quelqu'un. Moyen, mémoire justificatif. || Qui sert à prouver ce qu'on allègue. Les pièces justificatives d'une histoire.

JUSTIFICATION (lat. *justificatio*), *s. f.* Action de justifier quelqu'un ou de se justifier. || Ce par quoi l'on justifie, l'on prouve. La justification d'un fait. || En théol. Rétablissement d'un pécheur dans la grâce. || T. d'impr. La longueur des lignes.

JUSTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de justifier. || En théol. Les justifiés, ceux qui ont reçu la justification.

JUSTIFIER (lat. *justificare*), *v. a.* Faire qu'une chose soit juste. On a justifié la force, PASC. || En théol. Donner la justice de la grâce. Justifier les pécheurs. || Faire qu'une chose soit légitime, fondée en raison. Il faut bien une fois justifier sa haine, RAC. || Mettre hors d'inculpation, en parlant des choses. Justifier sa conduite, la mémoire de quelqu'un, etc. || Faire l'apologie. Justifier des crimes. || Se justifier quelque chose, mettre cette chose hors d'inculpation devant sa propre conscience. Le cœur se justifie bientôt ce qui le captive, MASS. || Mettre hors d'inculpation, en parlant des personnes. || Donner raison à, avec un nom de chose pour régime. Justifiez les espérances qu'on a conçues de vous. || Il se dit avec un nom de chose pour sujet. La victoire le justifia. || Il se dit avec *que*. L'événement a justifié que Moïse n'avait pas parlé de lui-même, Boss. || Prouver la vérité d'une chose. Justifier un fait. || Il se dit avec *que*. Laissez-nous.... Justifier partout que nous sommes vos fils, RAC. || En jurispr. On dit justifier de. Justifier de sa qualité. || T. d'impr. Donner à une ligne la longueur qu'elle doit avoir. || Absol. Cet ouvrier justifie avec exactitude. || Justifier l'interligne, la rendre juste. || Se justifier, *v. r.* Se mettre hors d'inculpation. || Être justifié. Sa conduite se justifiait d'elle-même. || En théol. Obtenir la justification. Que celui qui est juste se justifie encore, et que celui qui est saint se sanctifie encore, Boss.

JUTEUX, EUSE (*jus*), *adj.* Qui a beaucoup de jus.

⋆ **JUVÉNILE** (lat. *juvenilis*), *adj.* Qui appartient à la jeunesse. Ardeur, grâce juvénile.

⋆ **JUVÉNILEMENT**, *adv.* D'une manière juvénile.

⋆ **JUVENILIA** (ju-vé-ni-li-a), *s. m. pl.* Mot latin qui signifie les choses jeunes, et qui se dit quelquefois de vers, de petites pièces qu'on a faites dans la jeunesse.

⋆ **JUVÉNILITÉ** (lat. *juvenilitas*), *s. f.* Néolog. Caractère de ce qui est jeune, juvénile.

⋆ **JUXTALINÉAIRE** (lat. *juxta* et *linea*), *adj.* Traduction juxtalinéaire, traduction qui consiste à ranger les mots du texte à traduire dans l'ordre logique, et à mettre la traduction dans la colonne à côté.

JUXTAPOSÉ, ÉE, *p. p.* de juxtaposer. || En gramm. Noms juxtaposés, noms réunis, par exemple : Le peuple roi, et surtout ceux qui sont joints par des traits d'union, par exemple : Porte-crayon, arc-en-ciel, etc.

JUXTAPOSER (lat. *juxta* et *poser*), *v. a.* Poser une chose à côté d'une autre. || Se juxtaposer, *v. r.* Être juxtaposé. Des particules qui se juxtaposent.

JUXTAPOSITION, *s. f.* Action de juxtaposer des objets. || Mode d'accroissement des corps inorganiques par l'addition de nouvelles couches à leur surface.

K

K (lat. *c*), *s. m.* La onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes; elle n'est employée que dans quelques mots tirés du grec ou des langues étrangères.

KABAK, *s. m.* Mot russe qui signifie un cabaret de bas étage.

KABIN (persan *kiâbin*), *s. m.* Chez les mahométans, somme d'argent que le mari est tenu de payer à la femme qu'il répudie.

⋆ **KABYLE** (arabe *kabâil*, tribu), *s. m.* et *f.* Nom des populations berbères qui occupent l'Afrique du Nord. || *S. m.* Le kabyle, langue parlée par les Kabyles.

KAHOUANNE (orig. inc.), *s. f.* Tortue dont on emploie l'écaille dans les ouvrages de marqueterie.

KAKATOËS (ka-ka-toi), *s. m.* Genre de la famille des psittacidés. || Sorte de perroquet remarquable par une huppe de plumes jaunes, rouges ou blanches, qui se couchent et se redressent au gré de l'oiseau (voy. CACATOIS). || On dit aussi par corruption katakoua.

⋆ **KAKERLAT** (ka-kèr-la), *s. m.* Voy. CANCRELAS.

⋆ **KALÉIDOSCOPE**, *s. m.* Voy. CALÉIDOSCOPE.

KALI (arabe *kaly*, la soude), *s. m.* Espèce de soude à feuilles épineuses qui croit abondamment et sans culture sur les bords de la mer, dans toute l'Europe.

⋆ **KALI**, *s. m.* En chim. La potasse.

⋆ **KALMIE** (*Kalm*, botaniste suédois), *s. f.* Genre de la famille des éricinées, comprenant plusieurs espèces d'arbustes cultivées pour l'ornement.

KAMICHI (ka-mi-chi. Orig. inc.), *s. m.* Grand oiseau noir de l'ordre des échassiers.

KAN ou **KHAN**, (persan *khân*), *s. m.* Titre de l'autorité souveraine en Tartarie. Kan des Tartares. || En Perse, titre porté par les gouverneurs de provinces.

KAN (persan *khân*), *s. m.* En Orient, station pour les caravanes dans les villes ou sur les routes.

KANDJAR ou **KANDJIAR** (arabe *khandjar*), *s. m.* Sorte de poignard à lame longue et tranchante des deux côtés.

KANGUROO ou **KANGUROU**, *s. m.* Genre de marsupiaux, ayant les membres postérieurs allongés et servant au saut plus qu'à la marche. || On écrit aussi kangourou.

KAOLIN (chinois *kao*, haut, et *ling*, colline), *s. m.*

Sorte d'argile blanche, très-pure, qui entre comme partie essentielle dans la fabrication de la porcelaine.

KARABÉ, *s. m.* Voyez CARABÉ.

KARAT, *s. m.* Voy. CARAT.

KARATA, *s. m.* Espèce d'aloès qui croît en Amérique.

KARMESSE, *s. f.* Voy. KERMESSE.

KATAKOUA, *s. m.* Voy. KAKATOÈS.

* **KEEPSAKE** (ki-psé-k'. Anglais *keepsake*), *s. m.* Recueil de pièces de vers ou de prose orné de gravures qui se donne en cadeau. || *Au pl.* Des keepsakes.

* **KÉPI** (orig. inc.), *s. m.* Genre de casquette que portent certains corps de troupes françaises. || Coiffure des jeunes garçons dans les lycées, colléges, pensions, etc.

KÉRATOPHYTE (κέρας et φυτόν), *s. m.* Nom donné anciennement à toute production polypeuse dont la substance est transparente comme la corne.

KERMÈS (kèr-mès'. Arabe *kermes*, cochenille), *s. m.* Petite coque ronde et rouge que forme la femelle d'un puceron sur une espèce de chêne vert; cette coque donne une belle teinture écarlate. || On dit aussi kermès animal. || Produit pharmaceutique qu'on se procure en faisant bouillir du sulfure d'antimoine en poudre et du carbonate de soude cristallisé, dans de l'eau. || On dit aussi kermès minéral. || Liqueur de table dite aussi alkermès.

KERMESSE (flamand *kerk-misse*, messe de l'église), *s. f.* Nom en Flandre et en Hollande de la foire annuelle de chaque lieu, où l'on fait des processions et des mascarades. || On dit aussi karmesse. || Tableau représentant une kermesse. Une Kermesse de Rubens.

* **KETMIE** (arabe *khathmiyy*), *s. f.* Nom du genre *hibiscus*, malvacées. Ketmie des jardins, la mauve en arbre.

* **KHALIFE**, *s. m.* Voy. CALIFE.

* **KHAMSIN** (kam'-sin'), *s. m.* Voy. CHAMSIN.

* **KILIARE** (χίλιοι et *are*), *s. m.* Mille ares.

* **KILO...** préfixe qui, dans le système métrique, signifie mille, et vient du grec χίλιοι.

* **KILO**, *s. m.* Voy. KILOGRAMME.

KILOGRAMME (*kilo* et *gramme*), *s. m.* Poids de mille grammes. || Par abréviation, on dit kilo. Cinquante kilos. Un demi-kilo.

KILOLITRE (*kilo* et *litre*), *s. m.* Mesure de capacité qui contient mille litres.

* **KILOMÉTRAGE**, *s. m.* Mesure par kilomètres. || Opération de kilométrer une route.

KILOMÈTRE (*kilo* et *mètre*), *s. m.* Mesure itinéraire de mille mètres.

* **KILOMÉTRER**, *v. a.* Placer des pierres ou des pieux indicateurs des kilomètres sur une route.

* **KILOMÉTRIQUE**, *adj.* Qui appartient au kilomètre.

* **KILOMÉTRIQUEMENT**, *adv.* Par kilomètre.

* **KIMRY**, *s. m.* Voy. KYMRI.

* **KINA**, *s. m.* En pharm. Se dit pour quinquina.

KING, *s. m.* Livres sacrés des Chinois, contenant la doctrine et la morale de Confucius. Les cinq kings.

KININE, *s. f.* Voy. QUININE.

KINO, *s. m.* Substance dure, opaque et d'un rouge foncé, qui s'emploie en médecine comme tonique.

KIOSQUE (turc *kieuchk*), *s. m.* Belvédère situé dans un jardin, sur une terrasse; pavillon turc ouvert de tous côtés, dont on décore les parcs, les jardins. || Petite boutique où l'on vend les journaux aux passants.

KIRSCH, *s. m.* Voy. KIRSCH-WASSER.

KIRSCH-WASSER (kirch-va-sr'. All. *Kirschwasser*), *s. m.* Liqueur obtenue par fermentation des cerises noires ou merises et de leurs noyaux, qu'on distille ensuite. || On dit par abréviation kirsch.

KLEPHTE, *s. m.* Voy. CLEPHTE.

* **KLIPPER** (kli-ppèr. Anglais *to clip*, fendre), *s. m.* T. de mar. Bâtiment anglais d'une vitesse remarquable. || Tout bon navire de commerce analogue au klipper.

KNOUT (knout'. Mot russe), *s. m.* Instrument de supplice, chez les Russes, composé de plusieurs nerfs de bœuf fortement entrelacés et terminés par des crochets en fer. || Supplice que l'on inflige avec cet instrument.

* **KOBOLD**, *s. m.* Nom allemand de certains lutins.

KOPECK, *s. m.* Monnaie de cuivre russe valant à peu près quatre centimes de France. || On écrit aussi copeck.

KORAN, *s. m.* Voy. CORAN.

KOUAN (orig. inc.), *s. m.* Plante dont la graine sert à faire du carmin.

KREUTZER (kreu-tzr'. All. *Kreutz*), *s. m.* Monnaie d'Allemagne, qui est la soixantième partie du florin.

KURTCHIS (kurt'-chis'), *s. m.* Corps de cavalerie chez les Persans, composé de l'ancienne noblesse.

* **KYMRI**, *s. m.* Voy. KYMRIQUE.

* **KYMRIQUE**, *adj.* L'idiome kymrique ou *subst.* le kymrique, idiome celtique. || On dit aussi kimry et kymri.

KYNANCIE, *s. f.* Voy. CYNANCIE.

* **KYRIÉ** ou **KYRIÉ-ÉLÉISON** (Κύριε ἐλέησον), *s. m.* Partie de la messe qui renferme une triple invocation à Dieu répétée trois fois. || La musique composée sur les paroles du Kyrié. Un beau Kyrié. Des Kyriés.

KYRIELLE (*Kyrié*), *s. f.* Litanie. || Fig. Longue suite de choses qui ne finissent pas. Une kyrielle de noms.

KYSTE (κύστις), *s. m.* Membrane en forme de vessie sans ouverture, qui renferme des humeurs ou autres matières contre nature.

KYSTIQUE, *adj.* Qui appartient, qui a rapport au kyste.

KYSTOTOME, *s. m.* Voy. CYSTOTOME.

KYSTOTOMIE, *s. f.* Voy. CYSTOTOMIE.

L

L (èl. Lat. *l*), *s. f.* et dans la nouvelle épellation (le), *s. m.* La douzième lettre de l'alphabet et la neuvième des consonnes. || L, dans les chiffres romains, vaut 50, et surmontée d'une ligne horizontale, 50,000.

LA, *art. f.* Voy. LE.

LA, *pron. relatif.* Voy. LE.

LA, *s. m.* En mus. La sixième note de la gamme d'ut. || Le signe qui représente cette note. || La seconde corde de quelques instruments, par exemple du violon.

LÀ (lat. *illac*), *adv. de lieu.* Se dit, par opposition à *ici*, d'un lieu considéré comme différent de celui où l'on est. || Il se dit aussi d'un lieu qu'on désigne d'une manière expresse. C'est là qu'il demeure. || Il se dit de même en parlant du temps. D'ici là, j'aurai arrangé l'affaire. || Alors, à ce moment. || En cela. Il y a là un bénéfice à faire. || Il se place devant quelques adverbes de lieu. Là-haut. Là-dessous. || Çà et là, voy. ÇA. || *Là* se met à la suite des pronoms démonstratifs et des noms, pour les désigner plus précisément; et en ces emplois, il s'unit par un trait d'union au pronom ou au nom. Celui-là. Ce paresseux-là. || Il s'emploie par une espèce de redondance et pour donner plus de force au discours. Que me dites-vous là? || Il signifie à ce point, à ce parti, à cette chose. S'en tenir là. || Joint à la préposition *de*, il marque la distance de lieu ou de temps. À cinq pas de là. || De là, c'est-à-dire de cela, de cette cause, par cette raison. De là dépendent vos destins, CORN. || De là ou delà, voy. DELÀ. || Dès là, voy. DÈS. || Jusque-là, voy. JUSQUE. || Par-là, voy. PAR. || Par-ci par-là, voy. PAR. || *Là* construit avec *vers*. Vers là, de ce côté. || Là où, dans le lieu où. || Là où, dans le cas où. En fait de mots, l'analogie n'a lieu que là où l'usage l'autorise, BEAUZÉE.

LA LA, *loc. interj.* S'emploie pour apaiser, pour consoler, pour menacer. La la, rassurez-vous.

LABARUM (la-ba-rom'. Lat. *labarum*), *s. m.* Étendard romain, qui consistait en une longue lance surmontée d'un bâton qui la traversait à angles droits, d'où pendait une riche pièce d'étoffe couleur de pourpre portant une croix avec un chiffre qui exprimait le nom de Jésus.

LABEUR (lat. *labor*), *s. m.* Travail pénible et suivi. Les labeurs du pauvre. Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête, MALH. || Il se dit pour labour. Des terres

en labeur. || Bêtes de labeur, celles qui servent pour la culture et le labourage. || T. d'impr. Ouvrage de labeur, ouvrage considérable et tiré à grand nombre.

LABIAL, ALE (lat. *labium*), *adj.* Qui a rapport aux lèvres. Articulation labiale. || Muscle labial, muscle placé autour de l'ouverture de la bouche, dans l'épaisseur des lèvres. || Lettre labiale ou *subst.* une labiale, lettre qui se prononce avec les lèvres. Les labiales sont *b, p, v, f, m.*

LABIÉ, ÉE (lat. *labium*), *adj.* En bot. Qui est en forme de lèvres. Fleur labiée. || Plantes labiées, plantes à corolles monopétales dont le limbe est divisé en deux lobes principaux disposés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres. || *S. f.* Les labiées.

LABILE (lat. *labilis*), *adj.* Sujet à glisser, à tomber, à manquer. || Mémoire labile, mémoire qui manque souvent au besoin. || En bot. Qui se détache et tombe aisément.

LABORATOIRE (lat. *laborare*), *s. m.* Local disposé pour y exécuter les opérations de la chimie, de la pharmacie, etc. || Fig. Le laboratoire de la nature, le sein de la terre, des eaux, de l'atmosphère, où se font les grandes modifications des substances. || Par extens. Ateliers garnis de fourneaux, où les distillateurs, confiseurs, limonadiers, etc. font leurs préparations.

LABORIEUSEMENT, *adv.* D'une manière laborieuse. Cet écrivain produit laborieusement. || En travaillant. On peut vivre gaiement et laborieusement, LA BRUY.

LABORIEUX, EUSE (lat. *laboriosus*), *adj.* Qui se livre au travail. Un homme laborieux. || En parlant des choses, qui coûte beaucoup de labeur, de fatigues. Une entreprise laborieuse. || Digestion laborieuse, digestion qui se fait lentement et péniblement. || Accouchement laborieux, celui qui exige quelques secours de l'art.

LABOUR (lat. *labor*), *s. m.* Travail de labourage. Donner deux labours à une terre. || Terres labourées.

LABOURABLE, *adj.* Propre à être labouré.

LABOURAGE, *s. m.* Action de labourer. || Façon donnée à la terre. || L'art de labourer la terre.

LABOURÉ, ÉE, *p. p.* de labourer. || T. de papeterie. Papier labouré, papier qui présente des défauts.

LABOURER (lat. *laborare*), *v. a.* Remuer, retourner la terre avec les instruments aratoires. Labourer avec la charrue, à la bêche. Il laboure le champ que labourait son père, RACAN. || Il se dit des animaux employés à remuer la terre. Vos taureaux qui labourent la terre, SACI. || Absol. Labourer avec des bœufs. || Par extens. Faire sur la superficie de la terre une impression comparée à celle des instruments aratoires. Les sangliers ont labouré ce champ. Le canon a labouré ce champ. || Par extens. L'artillerie labourait les rangs de l'ennemi, y faisait de grands ravages. || Fig. Tracer des rides sur le visage. Les chagrins ont labouré ton front. || T. de mar. Labourer le fond, se dit d'un vaisseau qui touche le fond sans être cependant arrêté. || Absol. Ce vaisseau laboure. || Fig. et famil. Faire quelque chose avec un effort comparé à celui du labourage. Me voilà labourant mes lettres d'affaires, SÉV. || Popul. Labourer sa vie, avoir beaucoup de peine, d'embarras, de traverses. || Absol. Faut-il toujours labourer et tirer le diable par la queue? SÉV.

LABOUREUR (lat. *laborator*), *s. m.* Celui qui laboure, soit l'ouvrier qui trace le sillon, soit le propriétaire ou le fermier qui cultive une terre.

LABYRINTHE (λαβύρινθος), *s. m.* T. d'antiq. Édifice composé d'un grand nombre de chambres et de passages disposés tellement qu'une fois engagé on n'en pouvait trouver l'issue. Le labyrinthe d'Égypte, de Crète. || Petit bois qu'on place dans les jardins et qui est coupé d'allées entrelacées. || En anat. Ensemble des cavités flexueuses situées entre le tympan et le conduit auditif interne. || Fig. Grand embarras, complication d'affaires embrouillées. Un labyrinthe d'embarras, de difficultés. || Difficultés, questions obscures. Cet esprit philosophique, qui est le fil de tous les labyrinthes, VOLT.

LAC (lak. Lat. *lacus*), *s. m.* Grand espace d'eau qui se trouve enclavé dans les terres. || Lac salé, lac dont l'eau contient, en proportion plus ou moins forte, les mêmes substances dissoutes que l'eau de mer.

LACÉ, ÉE, *p. p.* de lacer. || *S. m.* Lacé, entrelacement de petits grains de verre dont on orne les lustres.

* **LACEMENT**, *s. m.* Action de lacer.

LACER (*lacs*), *v. a.* Serrer avec un lacet. Lacer un corset. || Lacer une femme, lui attacher son corset. Se faire lacer. || T. de mar. Lacer la voile, attacher à la vergue une partie de la voile. || Faire les mailles d'un filet. || Se lacer, *v. r.* Se serrer avec un lacet.

LACÉRATION (lat. *laceratio*), *s. f.* En jurispr. Action de lacérer un écrit, un livre.

LACÉRÉ, ÉE, *p. p.* de lacérer. || En bot. Qui offre des divisions irrégulières semblables à des déchirures.

LACÉRER (lat. *lacerare*), *v. a.* Mettre en pièces. || En chir. La balle a lacéré les parties qu'elle a traversées. || En jurispr. Mettre en pièces, par autorité de justice. On lacérerait l'écrit scandaleux, VOLT.

LACERNE (lat. *lacerna*), *s. f.* T. d'antiq. rom. Habit grossier d'abord en usage pour la campagne, et dont on se servit à la ville pour se garantir de la pluie.

LACERON, *s. m.* Voy. LAITERON.

LACET (la-sè. Dim. de *lacs*), *s. m.* Cordon plat ou rond, ferré à l'un des bouts ou aux deux, avec lequel on serre un vêtement, un corset, etc. en le passant dans des œillets. || Lacs avec lequel on prend les perdrix, les lièvres, etc. || Fig. Être pris dans ses propres lacets, être pris par cela même à l'aide de quoi on voulait prendre les autres. || Fig. Piéges, embûches. || Corde garnie de boules que lancent les habitants de l'Amérique espagnole, et avec laquelle ils enlacent un cheval, un homme, et s'en rendent maîtres. || Cordon avec lequel les Turcs et autres peuples orientaux font étrangler un condamné. || Envoyer le lacet à un pacha, dépêcher auprès de lui un agent chargé de l'étrangler. || Les lacets d'un chemin, chemin de montagne en zigzag. Ce chemin fait le lacet.

LÂCHE (lat. *laxus*), *adj.* Qui n'est pas tendu, qui n'est pas serré. Corde, ceinture lâche. || Toile, drap lâche, dont la trame n'est pas assez battue ou la chaîne assez serrée. || En bot. Il se dit de quelques organes composés dont les diverses parties sont écartées les unes des autres. Épi lâche. || Ventre lâche, ventre trop libre. || Fig. Style lâche, style qui manque d'énergie et de concision. || Fig. Qui manque de vigueur et d'activité. Un ouvrier lâche au travail. || *Subst.* Un grand lâche, un homme très-mou, très-paresseux. || Il se dit des choses. Sa retraite ne fut ni lâche ni oisive, FLÉCH. || Fig. Qui manque de courage. || *Subst.* Le lâche. || Qui n'a que des sentiments vils et méprisables. Mon cœur, mon lâche cœur s'intéresse pour lui, RAC. || Qui indique bassesse de cœur. Des conseils, des actions lâches.

LÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de lâcher. || T. de beaux-arts. Qui a le caractère d'une certaine négligence.

LÂCHEMENT, *adv.* D'une manière qui n'est pas tendue, serrée. Un paquet lié trop lâchement. || D'une manière lâche, sans force. Qui fuit croit lâchement et n'a qu'une foi morte, CORN. || Fig. Écrire lâchement, écrire sans force, sans précision. || Honteusement, avec bassesse.

* **LÂCHEMENT**, *s. m.* Action de lâcher.

LÂCHER (lat. *laxare*), *v. a.* Faire qu'une chose soit lâche, moins tendue. Lâcher une corde. || Cet aliment lâche le ventre, il rend le ventre libre. || Absol. Les pruneaux lâchent. || T. de manége. Lâcher la bride, la main, voy. MAIN. || Lâcher pied, lâcher le pied, voy. PIED. || Laisser aller, en parlant des personnes ou des animaux que l'on tient, ou que l'on a près de soi, sous sa main. || Il se dit quand on laisse aller une personne ou des animaux pour qu'ils attaquent quelqu'un ou quelque chose. Lâcher les chiens. Il regardait le peuple comme une bête féroce qu'il fallait lâcher sur ses voisins, VOLT. || T. de fauconnerie. Lâcher l'autour, l'épervier, etc. le laisser partir. || Fig. et famil. Lâcher une personne après une autre, la mettre à sa poursuite, pour l'inquiéter, la tourmenter, ou l'amener à faire ce qu'on désire. || Laisser échapper un objet que l'on tient. || Lâcher prise, voy. PRISE. || Lâcher la bonde d'un étang, lâcher une écluse. || On dit aussi dans le même sens : Lâcher les eaux. || Ce malade lâche tout sous lui, il ne peut retenir ses excréments. || Famil. Lâcher de l'eau, uriner. || Lâcher un coup de fusil, de pistolet, etc. faire partir ces armes, en tirer un coup. || Popul. Lâcher un coup, donner un coup. || Fig. Faire partir quelque chose que l'on compare à un coup de fusil, à un trait. Lâcher un pamphlet dans le public. || Lâcher une parole, un mot, dire inconsidérément

quelque chose; prononcer une parole qui coûte à dire, faire un aveu. || *V. n.* Être détendu. Cette corde lâche trop. || S'échapper, manquer. Le crampon a lâché.|| Se lâcher, *v. r.* Se détendre, se débander. Ressort qui se lâche. || Fig. Tenir des propos indiscrets.

LÂCHETÉ (lat. *laxitas*), *s. f.* État de celui qui est lâche. || Il se dit aussi des choses. La lâcheté de sa conduite. || Action basse, indigne. Faire une lâcheté.

LACINIÉ, ÉE (lat. *laciniatus*), *adj.* En bot. Qui est découpé inégalement en lanières de forme irrégulière.

LACIS (la-si. *Lacer*), *s. m.* Espèce de réseau de fil ou de soie. || En anat. Sorte de réseau formé par un entrelacement de vaisseaux ou de nerfs.

⋆ **LACK** (persan *lax*), *s. m.* Nom de nombre usité dans l'Inde, lequel, joint à roupie, signifie cent mille.

LACONIQUE (λακωνικός), *adj.* Qui est propre à la Laconie, à Sparte. || Bref en paroles, à la manière des Lacédémoniens. || Il se dit aussi du style, de la manière d'écrire. Une élégance laconique, LA FONT.

LACONIQUEMENT, *adv.* D'une manière laconique.

LACONISME (λακωνισμός), *s. m.* Manière de parler en peu de paroles. || Manière courte, vive et sentencieuse d'exprimer une pensée.

⋆ **LACRYMA-CHRISTI** (lat. *lacryma Christi*), *s. m.* Vin que l'on récolte au pied du Vésuve.

LACRYMAL, ALE (lat. *lacryma*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux larmes. Points lacrymaux. || Fistule lacrymale, ouverture accidentelle au sac lacrymal.

LACRYMATOIRE (lat. *lacrymare*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Petit vase de terre cuite ou de verre que l'on trouve dans les sépultures romaines. || *Adj.* Urne lacrymatoire.

LACS (lâ. Lat. *laqueus*), *s. m.* Cordon délié. || Nœud coulant qui sert à prendre des oiseaux, des lièvres, etc. || Fig. Piége, embarras dont on a de la peine à se tirer. || Famil. Tomber dans le lacs, être dans le lacs, tomber, être dans l'embarras. || Liens de corde dont on fait usage pour assujettir les animaux. || Lacs d'amour, cordons repliés sur eux-mêmes, de manière à former un 8 couché.

⋆ **LACTATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide lactique avec une base salifiable.

LACTATION (lat. *lactatio*), *s. f.* En méd. Action d'allaiter un enfant. || La fonction organique qui consiste dans la sécrétion et l'excrétion du lait.

LACTÉ, ÉE (lat. *lacteus*), *adj.* Qui a rapport ou qui ressemble au lait. || Diète lactée, régime dans lequel le lait fait le principal aliment. || Fièvre lactée, fièvre de lait, voy. LAIT. || En anat. Vaisseaux lactés, veines lactées, conduits chylifères. || Plantes lactées, plantes qui abondent en suc laiteux. || En astron. Voie lactée, blancheur irrégulière qui entoure le ciel en forme de ceinture, et qui est formée d'un nombre infini de petites étoiles.

⋆ **LACTESCENT** (lat. *lactescere*), *adj.* Qui contient un suc laiteux. Plantes lactescentes.

⋆ **LACTIFÈRE** (lat. *lac* et *ferre*), *adj.* Qui porte, qui conduit, qui produit le lait. Conduits lactifères. || Plantes lactifères, celles qui abondent en sucs laiteux.

⋆ **LACTIQUE** (lat. *lac*), *adj. m.* En chim. Acide lactique, acide qui existe dans le petit-lait aigri.

⋆ **LACTOMÈTRE**, *s. m.* Voy. GALACTOMÈTRE.

⋆ **LACTUCARIUM** (la-ktu-ka-ri-om'. Lat. *lactuca*), *s. m.* En pharm. Suc laiteux de la laitue obtenu par incision et desséché au soleil. Sirop de lactucarium.

LACUNE (lat. *lacuna*), *s. f.* En bot. Nom donné aux cavités qui se forment d'une manière constante dans certaines plantes. || En anat. Petite cavité formant l'orifice commun d'un assemblage de follicules appartenant aux membranes muqueuses. || Interruption dans le texte d'un auteur, d'une série, etc. || Il se dit, dans un sens analogue, de l'esprit, de la mémoire. Mes souvenirs ont une lacune.

⋆ **LACUSTRE** (lat. *lacustris*), *adj.* Qui appartient à un lac. || Qui vit dans les lacs. Plantes lacustres. || En géol. Terrains lacustres, se dit de certaines couches du sol qui paraissent avoir été déposées au fond des eaux douces. || Cités lacustres, bourgades bâties sur pilotis à quelque distance de la rive des lacs en Suisse, en Savoie et dans la haute Italie par des hommes qui ont précédé les Celtes.

LADRE (forme vulgaire du nom de *Lazare*), *adj.* Attaqué de ladrerie, de lèpre ou éléphantiasis. || T. de chasse. Lièvre ladre, lièvre qui habite aux lieux marécageux. || Affecté de la maladie dite ladrerie particulière aux porcs. Pourceau ladre. || Insensible physiquement ou moralement. Il est ladre, il ne sent rien. || Excessivement avare. || *S. m.* et *f.* Ladre, ladresse, celui, celle qui est attaquée de la lèpre. || Celui, celle qui est extrêmement avare.

LADRERIE (*ladre*), *s. f.* Nom vulgaire de la lèpre au moyen âge. || Hôpital destiné aux lépreux. || Maladie particulière aux porcs. || Fig. Avarice sordide.

LADY (lé-di. Anglo-saxon *hlæfdie*), *s. f.* Titre donné en Angleterre aux femmes des lords et des chevaliers, et par courtoisie aux filles des lords et des chevaliers baronnets, en y joignant le nom de baptême. Lady Marie. || *Au pl.* Des ladys. Quelques personnes donnent au pluriel de ce mot la forme anglaise, ladies.

LAGOPHTHALMIE (λαγώφθαλμος), *s. f.* En méd. Disposition vicieuse de la paupière supérieure qui l'empêche de recouvrir le globe de l'œil.

LAGUNE (ital *laguna*, du lat. *lacuna*), *s. f.* Mer peu profonde et entrecoupée par des hauts-fonds ou des îlots; passage de peu de profondeur entre deux îlots ou hauts-fonds. Les lagunes de Venise. || Espèce de petit lac ou de flaque d'eau dans des lieux marécageux.

LAI (kymri *llais*, chant), *s. m.* Dans le moyen âge, sorte de petit poëme. Des lais d'amour. || Par extens. Tout espèce de petit poëme, complainte.

LAI, AIE (lat. *laïcus*), *adj.* Laïque. Un conseiller lai. || Frère lai, frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés. || Sœur laie, sœur converse. || *S. m. pl.* Les lais, les laïques.

LAÏC, voy. LAÏQUE.

LAÎCHE (anc. h. all. *lisca*, fougère), *s. f.* Genre de la famille des cypéracées.

LAID, AIDE (lè. Anc. h. all. *leid*, désagréable), *adj.* Qui déplaît à la vue pour quelque défectuosité dans la forme ou la couleur, en parlant du corps et de ses parties. Un visage laid. || Il se dit aussi des animaux. Un chien fort laid. || En général, désagréable à voir. Une maison laide. Un temps laid. || Déshonnête, contraire à la bienséance, au devoir. Ce que vous dites est laid. || *S. m.* et *f.* Celui qui est laid, celle qui est laide. || *S. m.* Ce qui est laid. || Ce qu'il y a de laid en quelque chose.

⋆ **LAIDEMENT**, *adv.* D'une laide manière.

LAIDERON (dérivé de *laid*), *s. f.* Jeune fille ou jeune femme laide. C'est une petite laideron.

LAIDEUR, *s. f.* État de ce qui est laid. La laideur du visage. || Au sens moral. La laideur du péché.

⋆ **LAIDIR**, *v. n.* Devenir laid. Et tout votre visage affreusement laidir, MOL.

LAIE (lê. Orig. inc.), *s. f.* La femelle du sanglier.

LAIE (lê. Anc. scandinave *leid*, passage), *s. f.* T. d'eaux et forêts. Route étroite percée dans une forêt, dans une futaie. || On dit aujourd'hui ligne.

LAINAGE, *s. m.* Marchandise de laine. || Toison des moutons. || Façon qu'on donne aux draps et aux étoffes de laine, qui consiste, pour les garnir de duvet, de poils, à les faire passer sur un cylindre recouvert de chardons.

LAINE (lat. *lana*), *s. f.* Poil doux, épais et long qui croît sur la peau des moutons et de quelques autres animaux; ce poil filé. || Bêtes à laine, béliers, moutons, brebis et agneaux. || Se laisser manger la laine sur le dos, se dit du mouton qui laisse la pie, perchée sur son dos, lui arracher de la laine, et fig. souffrir tout, ne pas savoir se défendre. || Poil de mouton ou de drap tondu rendu propre à faire les tentures et bordures veloutées. || Les cheveux épais et crépus des nègres. || En bot. Duvet composé de poils longs et mous qui couvre certaines plantes.

LAINÉ, ÉE, *p. p.* de lainer.

LAINER (*laine*), *v. a.* Donner le lainage au drap. || *Subst.* Le velouté et le lainer d'une étoffe. || Lainer une tapisserie, couvrir de laine hachée et réduite en poussière l'ouvrage encore frais du peintre.

LAINERIE, *s. f.* Nom collectif désignant toute sorte de marchandises de laine. || Atelier où les draps se lainent. || Lieu où l'on tond les moutons. || Lieu où l'on vend la laine. || Art de fabriquer les étoffes de laine.

⋆ **LAINEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui laine le drap. || *S. f.* Laineuse, machine qui sert à lainer.

LAINEUX, EUSE (lat. *lanosus*), *adj.* Qui a beaucoup de laine. Mouton laineux. || Bien fourni de laine. Drap

laineux. || En bot. Qui est garni de laine. Plante laineuse. || Qui a le caractère de la laine. || Qui a l'apparence de la laine, en parlant des cheveux de certaines races d'hommes.

LAINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Personne qui fait le commerce de laine. || Vieux en ce sens. || Ouvrier en laine.

LAÏQUE (lat. *laïcus*, de λαϊκός), *adj.* Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux. || *Subst.* Un laïque. Une laïque. || Qui est propre aux personnes laïques. Condition, habit laïque. || On écrit aussi laïc au masculin.

* **LAIRD** (lèrd. Autre forme de *lord*), *s. m.* Propriétaire d'une terre et d'un manoir en Écosse.

LAIS (lè. *Laisser*), *s. m. pl.* Jeune baliveau qu'on laisse, en coupant un taillis, afin qu'il croisse en haute futaie. || En jur. Atterrissement, alluvion. || On dit souvent, au lieu de lais simplement, les lais et relais de la mer.

LAISSE (lat. *laxus*), *s. f.* Corde dont on se sert pour mener des chiens attachés. || Une laisse de lévriers, deux lévriers. || Cordon avec lequel on conduit un chien. || Fig. Mener quelqu'un en laisse, lui faire faire tout ce qu'on veut. || Laisse se dit d'autres animaux que l'on conduit. Il arriva menant le taureau blanc en laisse, VOLT. || Espèce de cordon de chapeau, fait de crin, de fil ou de soie.

LAISSÉ, ÉE, *p. p.* de laisser.

LAISSÉES (*laisser*), *s. f. pl.* T. de chasse. La fiente des bêtes noires, telles que le loup, le sanglier.

LAISSER (lat. *laxare*), *v. a.* Se séparer d'une personne ou d'une chose qui reste dans l'endroit dont on s'éloigne. || Laisser quelqu'un loin derrière soi, le devancer beaucoup, et fig. l'emporter. || Laisser un chemin, une maison, etc. à droite, sur la droite, se diriger vers la gauche. || Laisser là un vêtement, s'en dépouiller. || Laisser là une chose, cesser de s'en occuper. || Laisser là quelqu'un, rompre avec quelqu'un. || Laisser là, ne plus parler de. || Laisser quelqu'un pour mort, s'en éloigner avec la conviction qu'il est mort. || Fig. Laisser la vie, perdre la vie. || Laisser des traces, se dit des marques qui demeurent de quelqu'un ou de quelque chose. || T. de mar. Laisser ses ancres, les abandonner au fond, en partant du mouillage. || Abandonner. Cette rivière a laissé son ancien lit. Pour l'intérêt public laissant mes intérêts, M. J. CHÉN. || Famil. Cette marchandise est à prendre ou à laisser, il faut en donner le prix demandé, ou on ne l'aura pas. || Il y a à prendre et à laisser dans ces marchandises, il s'y trouve du bon et du mauvais, et fig. il y a à prendre et à laisser dans cette affaire. || Céder. Je lui en laisse l'honneur. || Laisser une chose à un certain prix, consentir à la vendre pour un certain prix. || Léguer, transmettre par des dispositions testamentaires ou autrement. || Par extens. Transmettre à la postérité. || Il se dit aussi de ce qui reste après notre mort. Il laisse des enfants, de grands biens, etc. || Il se dit de l'opinion, des sentiments, etc. qui restent relativement à une personne, après sa mort ou son éloignement. Il a laissé une bonne réputation. || Il se dit des sensations ou impressions qui demeurent après quelque chose, des suites que produit quelque chose. Cette liqueur laisse un bon goût. || Confier, remettre. || Ne pas ôter, ne pas retirer une personne ou une chose que l'on peut ôter, retirer. Il laisse son enfant en nourrice. || Ne pas ôter une personne ou une chose de la place où elle est, de la situation où elle se trouve. || Fig. Laisser quelqu'un dans l'embarras, dans le danger, ne pas lui donner de secours. || Laisser quelqu'un tranquille, ne pas le troubler; le dédaigner. || Absol. Laissez donc, finissez. || Ne pas changer l'état où se trouve une personne, une chose. En quel funeste état ces mots m'ont-ils laissée! RAC. Laisser un champ en friche. || Ne pas prendre, ne pas enlever. Les voleurs lui ont laissé son habit, la vie. || Ne pas emmener, ne pas emporter avec soi; oublier de prendre avec soi. Il a laissé son fils, sa voiture, sa montre, etc. || Laisser la bride sur le cou à un cheval, le laisser aller de lui-même. || Laisser en blanc, réserver dans un écrit une place qu'on remplira plus tard. || Passer sous silence, ne pas s'occuper de. Laissons cela. || Fig. Laisser quelque chose à, renoncer à quelque chose comme ne valant pas la peine. Laissez les pleurs, Esther, à ces jeunes enfants, RAC. || Fig. Laisser à, livrer à. Laisse-le à ses remords. || Laisser beaucoup, quelque chose, peu, etc. avec *à* suivi d'un infinitif. Laisser quelque peu, beaucoup, etc à dire, à faire, à désirer, etc. || Je vous laisse à penser ce qui en arrivera, etc. c'est à vous de penser aux conséquences de cela, etc. || Ne pas laisser de, ne pas cesser, ne pas manquer à. Une chose qu'on ne laisserait pas de faire sans moi, MOL. Il faut ne laisser pas de faire du bien aux hommes, FÉN. || Cette locution a souvent le sens de néanmoins. La pièce n'a pas laissé de plaire, CORN. || Cela ne laisse pas de, en somme, en définitive. || On dit, bien que moins correctement : Ne pas laisser que de. Il ne faut pas laisser que de s'écrire, SÉV. || Laisser, suivi d'un infinitif, permettre, souffrir, ne pas empêcher; dans cette construction, le régime de laisser est direct. Laissez-le reprendre ses esprits. || Laisser faire, laisser dire, ne pas se mettre en peine de ce que fait ou dit quelqu'un. Laissez dire les sots. || Laisser voir, montrer, découvrir. || Fig. Laisser voir sa pensée, parler, agir de manière à faire deviner sa pensée. || Laisser aller les choses, le monde, prendre en patience les choses comme elles arrivent. || LAISSER ALLER, *s. m.* Espèce de négligence qui n'est pas sans grâce, et aussi facilité trop grande à prendre les opinions d'autrui, à se laisser diriger; facilité de mœurs. || LAISSER-PASSER, *s. m.* Permission d'entrer, de circuler. Des laisser-passer. || Laisser, avec le sens de souffrir, permettre, suivi d'un infinitif, peut avoir un régime par *à*. Laissez donc faire au ciel, au temps, à la fortune, CORN. || Laisser courre les chiens, voy. COURRE. || T. de manége. Laisser aller son cheval, le laisser aller à sa fantaisie. || T. de mar. Laisser tomber l'ancre, mouiller. Laisser arriver, manœuvrer pour produire un mouvement d'arrivée. || Se laisser, avec un verbe actif qui a pour régime le pronom *se*, permettre d'être. Elle s'est laissé vaincre. || Dans cette locution, l'infinitif peut être suivi de la préposition *à* qui prend le sens de *par*. Je me laissai conduire à cet aimable guide, RAC. || Se laisser gouverner, conduire, mener, laisser prendre de l'empire sur soi. || Famil. Se laisser faire, ne pas opposer de résistance, ne pas résister à des caresses, à des offres, à quelque chose de tentant. || Fig. et famil. Ce livre, cet ouvrage se laisse lire, on le lit sans fatigue, sans ennui. || *V. n.* T. de mar. Quand la mer se retire, au moment du reflux, on dit qu'elle laisse. || Se laisser, *v. r.* Être laissé. || Se laisser, permettre que, etc. Ces enfants se sont laissés tomber. || Se laisser aller à une chose, permettre que cette chose nous conduise, nous fasse agir. Se laisser aller à ses passions. || Se laisser aller, se relâcher, suivre ses mouvements naturels, sans projet, sans réflexion. || Famil. Se laisser mourir, mourir.

LAIT (lè. Lat. *lac*), *s. m.* Liquide opaque, blanc, fourni par les glandes mammaires de la femme et des femelles des animaux mammifères. || Frères, sœurs de lait, voy. FRÈRE, SŒUR. || Dents de lait, voy. DENT. || Vache à lait, voy. VACHE. || Veau de lait, cochon de lait, veau, cochon qui tette encore, ou qu'on ne nourrit que de lait. || Fig. Nourriture de l'âme, de l'esprit. Le témoignage intérieur est le lait des âmes tendres et naissantes, FÉN. || Sucer avec le lait une doctrine, une opinion, etc. recevoir dès l'enfance une doctrine, une opinion, etc. On dit de même : Il a sucé le lait des saines doctrines. || Lait considéré comme aliment des personnes qui ne tettent plus. Vivre de lait. || Se mettre au lait, faire du lait sa principale nourriture. || Fig. et famil. Il avale cela doux comme lait, il reçoit avidement toutes sortes de louanges, d'opinions. || Petit-lait, la sérosité qui se sépare du lait lorsqu'il se caille. || Sucre de lait, voy. LACTINE. || Liqueur blanche qui est dans les œufs frais, quand ils sont cuits à point pour être mangés à la coque. || Suc blanc qui sort de quelques plantes et de quelques fruits. Lait de figuier. Certaines liqueurs artificielles qui ont une ressemblance de couleur avec le lait. Lait d'amandes. || Lait de poule, sorte d'émulsion qu'on prépare en battant un jaune d'œuf avec de l'eau chaude et du sucre, et aromatisant avec de l'eau de fleur d'orange. || Lait de chaux, solution aqueuse, tenant de l'hydrate de chaux en suspension. || Voie de lait, voy. LACTÉE (VOIE). || Nom de diverses plantes. Lait battu, la fumeterre. Lait d'âne, laiteron, etc. || Nom de certaines substances minérales. || Prov. Le vin est le lait des vieillards, il soutient leurs forces.

LAITAGE, *s. m.* Le lait considéré collectivement; l'ensemble de ce qui se fait avec le lait, tel que beurre, fromage, etc. Vivre de laitage.

LAITANCE (*laite*), *s. f.* Substance molle et blanche qui se trouve dans les poissons mâles. || On dit aussi laite.

LAITE (lat. *lactes*), *s. f.* Voy. LAITANCE.

LAITÉ, ÉE, *adj.* Qui a du lait. Usité seulement dans : Poule laitée, homme faible et sans vigueur.

LAITÉ, ÉE, *adj.* Qui a de la laite. Hareng laité.

LAITERIE, *s. f.* Lieu où l'on conserve le lait, où l'on fait la crème, le beurre ; partie de l'exploitation agricole relative à la manipulation du lait et de ses produits. || Lieu où l'on vend du lait. || En archit. Petit pavillon d'agrément construit en imitation d'une laiterie rustique.

LAITERON (dérivé de *lait*), *s. m.* Genre de plantes lactescentes qui se rapprochent de la laitue.

LAITEUX, EUSE (lat. *lactosus*), *adj.* Qui a rapport au lait. || Maladies laiteuses, affections qui surviennent à la suite des couches. || Qui a un suc semblable au lait. Plantes laiteuses. || Qui ressemble au lait. Un suc laiteux. || Qui a une couleur, un reflet de lait.

LAITIER (orig. inc.), *s. m.* Syn. de scorie.

LAITIER, IÈRE (*lait*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend du lait. || *S. f.* Laitière, femelle qui donne du lait. Bonne laitière, se dit d'une vache qui donne beaucoup de lait. || Famil. Une nourrice bonne laitière. || *Adj.* Vache laitière, vache nourrie uniquement pour donner du lait.

LAITON (orig. inc.), *s. m.* Alliage de cuivre et de zinc qui est jaune et qu'on nomme souvent cuivre jaune.

* **LAITONNÉ, ÉE,** *adj.* Garni de fil de laiton.

LAITUE (lat. *lactuca*), *s. f.* Herbe potagère du genre des plantes laiteuses, de la famille des composées ; elle a deux variétés : la romaine ou chicon, et la laitue pommée.

LAIZE (lat. *latus*), *s. f.* Largeur d'une étoffe entre deux lisières. || Différence entre la largeur réelle d'une étoffe et sa largeur convenue. || T. de mar. Bande. Cette voile se compose de tant de laizes.

* **LAK,** *s. m.* Voy. LACK.

LAMA (thibétain *blama*, le supérieur), *s. m.* Nom des prêtres de Bouddha au Thibet et chez les Mongols. || Grand lama, chef de la religion bouddhique.

LAMA (la-ma) ou **LLAMA** (lla-ma, *ll* mouillées. Mot péruvien), *s. m.* Quadrupède ruminant du Pérou.

* **LAMAÏQUE,** *adj.* Conforme à la doctrine des lamaïtes. || Qui appartient aux lamaïtes.

* **LAMAÏSME,** *s. m.* Nom du bouddhisme thibétain.

* **LAMAÏSTE** ou **LAMAÏTE,** *s. m.* Sectateur du lamaïsme.

LAMANAGE, *s. m.* Profession, travail des lamaneurs.

LAMANEUR (flamand *lotman*), *s. m.* Pilote qui connaît particulièrement l'entrée d'un port, d'une baie, d'une rade, d'une rivière, et qui guide les bâtiments à l'entrée et à la sortie. || *Adj.* Pilote lamaneur.

LAMANTIN (orig. inc.), *s. m.* Espèce de cétacé herbivore, qui est encore désigné parfois sous les noms de femme marine et poisson femme, vache marine, tandis que le mâle est appelé bœuf marin et poisson bœuf.

LAMBEAU (voy. *lambel*), *s. m.* Partie détachée et déchirée. Des lambeaux de chair. || Morceaux d'étoffes déchirées. || Des pauvres en lambeaux, des pauvres qui n'ont que des vêtements en pièces. || Fig. Partie considérée comme arrachée, déchirée d'un tout. Se disputer les lambeaux d'une succession. Des lambeaux d'éloquence. || Fragments d'auteurs incomplétement cités.

LAMBEL (orig. inc.), *s. m.* En blas. Brisure, la plus noble de toutes, qui se forme par un filet qui doit être large de la neuvième partie du chef. || Brisure qui se place dans les armoiries pour indiquer les branches cadettes.

LAMBIN, INE (*Lambin*, commentateur long et diffus de Cicéron), *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui lambine. || *Adj.* Vous êtes lambin. || *S. m.* Aï ou paresseux.

LAMBINER, *v. n.* Agir lentement.

LAMBOURDE (orig. inc.), *s. f.* Petite pièce de bois qui sert pour attacher le parquet sur un plancher. || Petites pièces qu'on met aux entailles des poutres pour poser les solives. || Espèce de pierre tendre et calcaire.

LAMBREQUINS (orig. inc.), *s. m. pl.* En blas. Nom de l'ancienne couverture des casques. || Aujourd'hui, volants d'étoffe découpés qui descendent du casque et qui embrassent l'écu. || Au sing. Chaque branche des lambrequins. || T. de tapissier. Découpures d'étoffe, de bois ou de tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, un store, etc.

LAMBRIS (lan-bri. Lat. *ambrices*), *s. m.* Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc. sur les murailles d'une salle, d'une chambre, etc. || Lambris d'appui, celui qui n'a qu'environ trois pieds de hauteur. || Enduit de plâtre fait au dedans d'un grenier, d'un galetas, sur des lattes jointives clouées aux chevrons. || La menuiserie ou la maçonnerie qui est au-dessus de la tête dans un appartement. || Par extens. et poétiq. La décoration intérieure d'une maison vaste et magnifique. Je ne dormirai point sous de riches lambris, LA FONT. || Fig. en poésie, les célestes lambris, le ciel. || Lambris de verdure, berceau formé par des arbres ou arbustes.

LAMBRISSAGE, *s. m.* Ouvrage en lambris. || Action de lambrisser.

LAMBRISSÉ, ÉE, *p. p.* de lambrisser. Chambre lambrissée, chambre sous le toit, dont l'intérieur est revêtu d'un enduit de plâtre.

* **LAMBRISSEMENT,** *s. m.* Action de lambrisser ; état de ce qui est lambrissé.

LAMBRISSER, *v. a.* Revêtir de lambris. || Couvrir de plâtre, sur un lattis, le dessous d'un comble.

LAMBRUCHE ou **LAMBRUSQUE** (lat. *labrusca*), *s. f.* Cep de vigne croissant spontanément et sauvage. || Se dit aussi du fruit de la lambrusque.

LAME (lat. *lamina*), *s. f.* Morceau de métal plat, de peu d'épaisseur. || Or ou argent trait, battu ou aplati entre deux cylindres, qui entre dans la fabrication d'étoffes, de broderies, de galons. Mousseline brodée de lames. || En hist. nat. Partie mince et plate. Une pierre qui se partage en lames. || Tranche. Enlever une lame d'écorce. || Lames de persienne, de jalousie, les petites traverses de bois mince assemblées à recouvrement l'une sur l'autre qui les composent. || Fer de différents instruments propres à tailler, couper, percer, raser, gratter. Lame de sabre, de couteau, de canif, de grattoir, de lancette. || Fer d'une épée. Une bonne lame. || Fig. et famil. Une bonne lame, un homme qui manie bien l'épée. || Fig. Une fine lame, femme fine et rusée. || Lame à deux tranchants, espèce de marteau de couvreur pour tailler l'ardoise. || T. de mar. Élévation momentanée d'une certaine partie de la mer sous l'influence du vent. || Prov. La lame use le fourreau, voy. FOURREAU.

LAMÉ, ÉE, *adj.* Garni de lames d'or ou d'argent, en parlant d'étoffes. Drap lamé d'or et d'argent.

* **LAMELLAIRE,** *adj.* Cassure lamellaire, cassure présentant des facettes brillantes.

* **LAMELLATION,** *s. f.* Partage en lamelles.

* **LAMELLE** (dim. de *lame*), *s. f.* Petite lame.

LAMELLÉ, ÉE, *adj.* Qui est garni de lamelles, ou qui se laisse diviser en lamelles. Une cassure lamellée.

LAMELLEUX, EUSE, *adj.* Qui est plein de lamelles. La texture de la topaze de Saxe est lamelleuse, BUFF.

* **LAMELLIROSTRE** (*lamelle* et le lat. *rostrum*), *adj.* Dont le bec est garni de lamelles sur les bords. || *S. m. pl.* Les lamellirostres, famille d'oiseaux palmipèdes.

LAMENTABLE (lat. *lamentabilis*), *adj.* Qui fait naître des lamentations. Sort lamentable. || Qui a le caractère de la lamentation. Un cri, une voix lamentable.

LAMENTABLEMENT, *adv.* D'un ton lamentable.

LAMENTATION (lat. *lamentatio*), *s. f.* Plainte accompagnée de gémissements et de cris. || Expression de douleur et de regret. Faire des lamentations sur la perte d'un procès. || Les Lamentations de Jérémie, sorte de poëme que ce prophète a fait sur la ruine de Jérusalem.

LAMENTÉ, ÉE, *p. p.* de lamenter.

LAMENTER (lat. *lamentari*), *v. a.* Plaindre par lamentations. Le chantre désolé lamentant son malheur, BOIL. || Prononcer comme en lamentation. Lamentant tristement une chanson bachique, BOIL. || *V. n.* Vous avez beau pleurer et lamenter. || Se lamenter, *v. r.* Pousser des lamentations. || Se plaindre beaucoup.

LAMENTIN (la-man-tin), *s. m.* Voy. LAMANTIN.

LAMIE (lat. *lamia*, de λαμία), *s. f.* T. d'antiq. Être fabuleux qui passait pour dévorer les enfants, et qu'on représentait ordinairement avec une tête de femme et un corps de serpent. || Nom d'un genre de poissons sélaciens. || Genre d'insectes coléoptères.

LAMINAGE, *s. m.* Action de laminer ; résultat de cette action. || Manière de réduire les métaux en lames.

* **LAMINAIRE** (lat. *lamina*), *adj.* En minéralogie, qui

est composé de lames parallèles. || Cassure laminaire, cassure qui offre des lamelles.

LAMINÉ, ÉE, *p. p.* de laminer.

LAMINER (lat. *lamina*), *v. a.* Réduire un métal en lame. || Réduire le fer en barres en le faisant passer par des cylindres. || Se laminer, *v. r.* Être laminé.

* **LAMINERIE**, *s. f.* Atelier où on lamine les métaux.

* **LAMINEUR**, *s. m.* Ouvrier qui lamine les métaux.

* **LAMINEUX, EUSE** (lat. *laminosus*), *adj.* En hist. nat. Qui est formé de lames. || En anat. Tissu lamineux, nom donné autrefois au tissu cellulaire.

LAMINOIR, *s. m.* Machine à l'aide de laquelle on étire en lames ou en feuilles les métaux malléables. Passer du cuivre au laminoir. || Fig. et famil. Passer au laminoir, être soumis à de dures épreuves.

LAMPADAIRE (lat. *lampadarius*), *s. m.* T. d'hist. anc. Officier de l'Église de Constantinople qui portait un bougeoir élevé devant l'empereur et l'impératrice, pendant qu'ils assistaient au service divin. || Espèce de lustre ou de candélabre propre à soutenir des lampes. || Espèce de pied ou support, servant à porter une lampe.

LAMPADISTE (λαμπαδιστής), *s. m.* T. d'antiq. grecq. Celui qui s'exerçait à la course des flambeaux.

LAMPADOPHORE (λαμπαδοφόρος), *s. m.* T. d'antiq. grecq. Nom de ceux qui portaient les lumières dans les cérémonies religieuses. || Synonyme de lampadiste.

LAMPAS (lan-pâs. Orig. inc.), *s. m.* Étoffe de soie de la Chine à grands dessins d'une couleur différente de celle du fond.

LAMPAS (lan-pâ. *Lamper*), *s. m.* T. vieilli et popul. La gorge. || Humecter le lampas, boire. || Tumeur inflammatoire qui survient au palais des chevaux.

* **LAMPASCOPE** (λαμπάς et σκοπεῖν), *s. m.* Instrument d'optique produisant une sorte de fantasmagorie.

* **LAMPASSÉ, ÉE** (*lampas*), *adj.* En blas. Se dit de la langue des animaux, lorsqu'elle sort de leur gueule et que l'émail en est différent de celui du corps.

LAMPE (lat. *lampas*, de λαμπάς), *s. f.* Vase ou ustensile destiné à produire de la lumière ou de la chaleur, à l'aide d'un liquide combustible et d'une mèche. || Lampe d'église, lampe de métal suspendue dans le chœur avec une corde ou une chaîne. || Lampe d'Argant (ainsi nommée d'après l'inventeur), nom primitif du quinquet. || Lampe mécanique ou lampe Carcel (ainsi nommée d'après l'inventeur), lampe dans laquelle l'huile monte par un mouvement d'horlogerie. || Lampe à modérateur, lampe qui marche par un ressort à boudin. || Lampe d'émailleur, instrument dont on se sert dans les laboratoires pour ramollir le verre et lui donner différentes formes. || Lampe de sûreté ou de Davy, petite lampe des mineurs. || En blas. Meuble en forme de vase allongé, avec un bec et une anse. || Prov. Il n'y a plus d'huile dans la lampe, se dit d'une personne qui s'éteint par défaillance de nature, par le grand âge.

LAMPÉ, ÉE, *p. p.* de lamper.

LAMPÉE, *s. f.* Popul. Grande gorgée. Avaler une lampée. || Tache causée par un liquide.

LAMPER (*laper*), *v. a.* Popul. Boire à grandes gorgées. || Absol. Il aime à lamper.

LAMPERON (dérivé de *lampe*), *s. m.* Petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe.

LAMPION (*lampe*), *s. m.* Petit vaisseau de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif ou de l'huile avec une mèche, et qui sert dans les illuminations.

LAMPISTE, *s. m.* Ouvrier qui fait et vend des lampes. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a soin des lampes dans un monastère, dans les collèges, dans les théâtres, etc.

* **LAMPISTERIE**, *s. f.* Ce qui concerne la fabrication des appareils d'éclairage. || Dans les chemins de fer, lieu où l'on garde et répare les lampes.

LAMPRILLON (*ll* mouillées) ou **LAMPROYON** (dim. de *lamproie*), *s. m.* Espèce de petite lamproie.

LAMPROIE (lat. *lampetra*), *s. f.* Poisson de mer de forme cylindrique et allongée, qui remonte les fleuves au printemps. || Lamproie de rivière et petite lamproie.

LAMPROYON, *s. m.* Voy. LAMPRILLON.

* **LAMPYRE** (λαμπυρίς), *s. m.* Le ver luisant.

* **LANÇAGE**, *s. m.* T. de mar. Action de lancer un bâtiment à la mer. || On dit aussi lancement.

LANCE (lat. *lancea*), *s. f.* Arme usitée chez les anciens qui était formée d'un long bois terminé par un fer pointu et qui se jetait avec la main. || Arme d'hast ou à long bois, qui est terminée par un fer pointu et avec laquelle les anciens chevaliers, courant l'un sur l'autre, cherchaient à se percer ou à se désarçonner. || Courir une lance, se disait de deux chevaliers qui couraient l'un contre l'autre la lance en arrêt; se dit encore, au jeu de bague, de la course à la lance pour décrocher et enlever une bague. || Baisser la lance, en abaisser la pointe pour s'avouer vaincu, et fig. fléchir, mollir, se relâcher. || Fig. Baisser la lance devant quelqu'un, lui céder, reconnaître sa supériorité. || Rompre une lance, voy. ROMPRE. || Lance brisée, lance dont on se servait dans les joutes, et qui était à demi sciée près du bout. || Lance à outrance, lance dont le fer était pointu. || Lance courtoise, gracieuse, etc. lance dont le fer n'était pas pointu, et qui était garnie d'un anneau au bout. || Aujourd'hui, long bâton terminé par un fer pointu qui est l'arme de quelques régiments de cavalerie et des cosaques. || Fer de lance, la lame de forme triangulaire qui termine une lance. || En fer de lance, en forme d'un fer de lance. || Autrefois, lance, terme collectif qui comprenait également l'homme d'armes combattant avec la lance, le coutelier, le page, le valet et les archers, tant à pied qu'à cheval. || Lance d'étendard ou de drapeau, le bâton auquel l'étendard est attaché. || Long bâton garni d'un tampon pour jouter sur l'eau. || Lance de harponneur, instrument dont se servent les pêcheurs de baleines. || Lance à feu, fusée emmanchée qui sert à mettre le feu à une pièce d'artillerie ou d'artifice. || Météore igné en forme de lance. || Instrument de chirurgie. || Lance d'eau, jet d'eau, dont la grosseur n'est pas proportionnée à sa hauteur. || Petit tube en métal qui s'adapte à un tuyau d'arrosage.

LANCÉ, ÉE, *p. p.* de lancer. || Fig. et popul. Un peu ivre et parlant à tort et à travers. || *S. m.* Le lancé, le lieu où la bête a été lancée par les chiens; la chasse que les chiens courants donnent à la bête qu'ils font partir.

* **LANCEMENT**, *s. m.* Synonyme de lançage.

* **LANCÉOLAIRE**, *adj.* Synonyme de lancéolé.

LANCÉOLÉ, ÉE (lat. *lanceolatus*), *adj.* En bot. Qui a la forme d'un fer de lance. Feuilles lancéolées.

* **LANCEPESSADE**, *s. m.* Voy. ANSPESSADE. || On écrivait aussi lanspessade.

LANCER (*lance*), *v. a.* Jeter avec force toute sorte de trait ou objet quelconque. Lancer des pierres, des flèches, etc. Dieu lance le tonnerre, la foudre. || Lancer un coup, porter un coup. || Par extens. Se dit des rayons de lumière ou de chaleur. || Fig. Lancer des regards, porter rapidement le regard sur. || Fig. Il se dit d'un décret, d'un arrêt par lequel l'autorité judiciaire ou autre frappe quelqu'un ou quelque chose. On lança contre lui un mandat d'amener. || Fig. Porter contre quelqu'un une sorte de coup par la langue ou par la plume. Lancer une épigramme contre quelqu'un. || Il se dit aussi d'un écrit qu'on publie avec quelque intention hostile. || Pousser, presser, de manière qu'on se mette à courir, à poursuivre. Lancer la cavalerie sur l'ennemi, les chiens après un voleur, etc. || Lancer un cheval, le faire partir très-vite au galop. || Lancer la bête, le cerf, le sanglier, etc. les faire sortir de l'endroit où ils sont. || T. de mar. Lancer un navire, le faire descendre des chantiers à la mer. || Fig. Lancer quelqu'un, le pousser aux emplois, aux affaires, dans le monde. || Néolog. Lancer une opération, une affaire, la mettre en train. || Se lancer, *v. r.* Se jeter avec impétuosité, avec effort. || Fondre sur, avec violence. || Fig. et famil. Se lancer dans le monde, dans la littérature, dans les affaires, y entrer, s'y produire. || Famil. Se lancer, hasarder une démarche; s'essayer tout à coup à figurer dans le monde, dans les lettres, etc. || C'est une faute de dire : Le doigt me lance, au lieu de : m'élance.

LANCETTE (dim. de *lance*), *s. f.* Instrument de chirurgie destiné à l'opération de la saignée.

* **LANCETTIER**, *s. m.* Étui cylindrique s'ouvrant à charnière, et contenant six lancettes assorties.

* **LANCEUR**, *s. m.* Néolog. et terme de bourse. Celui qui lance, qui met en train une affaire.

LANCIER (lat. *lancearius*), *s. m.* Cavalier armé d'une lance. || Le lancier ou les lanciers, espèce de quadrille.

LANCINANT, ANTE (lat. *lancinare*), *adj.* En méd. Qui se fait sentir par élancements. Douleur lancinante.

* **LANÇON**, *s. m.* L'équille sur les côtes de Granville.

LANDAMMAN (lan-da-mman'. All. *Landammann*), *s. m.* Premier magistrat dans quelques cantons suisses.

LANDAU ou **LANDAW** (lan-dô), *s. m.* Sorte de voiture à quatre roues, dont le dessus est formé de deux soufflets qui se replient à volonté. Des landaus.

LANDE (all. *Land*), *s. f.* Terrains incultes couverts de bruyères, de genêts, de fougères, etc. || Fig. Il y a beaucoup de landes dans mes lettres, Sév.

LANDGRAVE (land'-gra-v'. All. *Landgraf*), *s. m.* Titre, dignité de quelques princes d'Allemagne. || *Au f.* Madame la landgrave.

LANDGRAVIAT, *s. m.* Dignité de landgrave.

LANDIER, *s. m.* Gros chenet de fer servant à la cuisine.

* **LANDIT**, *s. m.* Voy. LENDIT.

* **LANDSTURM** (land'-stourm'. All. *Landsturm*, *s. m.*), *s. m.* En Allemagne, levée en masse de toute la population dans le cas de danger de la patrie.

LANDWEHR (land'-vêr. All. *Landwehr*, *s. f.*), *s. f.* Nom donné en Allemagne à une partie de la population qui est armée et exercée pour servir, en cas de besoin, d'auxiliaire aux troupes de ligne.

LANERET, *s. m.* Oiseau de proie, le mâle du lanier.

LANGAGE (*langue*), *s. m.* Emploi de la langue pour l'expression des pensées et des sentiments. || Langue propre à une nation. || Il se dit des cris, du chant, etc. dont les animaux se servent pour se faire entendre. || Fig. Tout ce qui sert à exprimer des sensations et des idées. Le langage du geste. || Moyen de s'exprimer par des signes. Le langage des sourds-muets. || Langage des fleurs, voy. FLEUR. || Manière de parler, quant aux intonations. Il avait votre port, vos yeux, votre langage, Rac. || Manière de s'exprimer, quant à la diction. Langage figuré, obscur, etc. || Le langage des dieux, la poésie. || Manière de s'exprimer eu égard au sens, aux intentions. Peux-tu bien me connaître et tenir ce langage? Corn.

LANGE (lat. *laneus*), *s. m.* Morceau d'étoffe en laine, dont on enveloppe les enfants au maillot. || Par extens. Les couches ou pièces de toile dont on enveloppe l'enfant.

LANGOUREUSEMENT, *adv.* D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE, *adj.* Qui est en langueur (sens qui vieillit). Il a été longtemps malade, il est encore tout langoureux. || Qui affecte la langueur, en parlant des personnes et des choses. Un homme, un air langoureux. || *Subst.* Faire le langoureux. || Qui a la langueur de l'amour. Un regard langoureux. || En mus. Il indique un mouvement un peu lent.

LANGOUSTE (lat. *locusta*), *s. f.* Sorte d'écrevisse de mer. La langouste diffère du homard en ce qu'elle n'a pas les deux grosses pinces du devant.

LANGUE (lat *lingua*), *s. f.* Organe principal du goût, qui concourt à la déglutition et à la parole. || Tirer la langue à quelqu'un, se moquer d'une personne ou la braver par une grimace. || Tirer la langue, se dit d'un chien qui, haletant, laisse sa langue pendre hors de la gueule. || Fig. Tirer la langue d'un pied de long, être dans le besoin. || Famil. Avaler sa langue, se condamner au silence. || Jeter sa langue aux chiens, voy. CHIEN. || Se mordre la langue, se faire, en mâchant quelque chose, une morsure à la langue, et fig. s'arrêter au moment de dire ce qu'on ne doit pas ou ce qu'on ne veut pas dire. || Se mordre la langue d'avoir parlé, s'en repentir. || La langue de certains animaux considérée comme aliment. De la langue de bœuf. || La langue considérée comme organe de la parole. Une langue traîtresse, LA FONT. || Avoir la langue grasse, épaisse, éprouver quelque embarras dans la prononciation. || Famil. Avoir la langue bien pendue, avoir une grande facilité de parler. || Fig. Être sujet aux langues, être exposé aux jugements, aux médisances. || Tenir sa langue, se taire. || Il a bien de la langue, il a la langue bien longue, il parle beaucoup, il ne saurait garder un secret. || Il a la langue dorée, c'est une langue dorée, sa parole est facile, élégante, propre à séduire par des promesses. || N'avoir point de langue, parler très-peu, ou quand on devrait parler, garder le silence. || Famil. Avoir un mot sur la langue, sur le bout de la langue, sur le bord de la langue, croire qu'on va trouver un mot qu'on cherche et qui échappe. || Une mauvaise langue, une méchante langue, une langue de serpent, de vipère, etc. une personne qui aime à dire du mal. || Coup de langue, médisance ou mauvais rapport que l'on fait. || Faire la langue à quelqu'un, lui faire la leçon. || Prendre langue, aller aux renseignements. || Le parler d'une nation. Langue mère, celle qui a servi à en former d'autres. Langue primitive ou originelle, langue qu'on suppose ne s'être formée d'aucune autre. || L'ensemble des règles qui régissent un idiome; cet idiome considéré par rapport à sa correction. Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain, Boil. || L'ensemble des mots et des tournures dont un auteur fait surtout usage. La langue de Corneille. || Manière de parler, abstraction faite de l'idiome dont on se sert. La langue du sentiment. || La langue des dieux, la poésie. || La langue d'une science, d'un art, l'ensemble des mots, des locutions dont on fait usage dans cette science, dans cet art. || Système de signes appropriés à une notation. La langue de l'algèbre. || Moyens d'expression de l'artiste. La langue des couleurs, des sons. || Se dit de certaines choses qui ont la forme d'une langue. Langues de feu, formes de langue couleur de feu que le Saint-Esprit fit descendre sur chaque apôtre. Langue de terre, certain espace de terre beaucoup plus long que large, qui ne tient que par un bout aux autres terres, et qui est environné d'eau de tous les autres côtés. || Trompe des insectes lépidoptères. || Nom de différentes plantes. Langue-de-bœuf. Langue-de-cerf, etc. || Nom vulgaire de différentes coquilles. || Nom de certains outils ou engins. || Langue-de-carpe, instrument de dentiste pour l'extraction des dents molaires ou des racines. || Langue-de-chat, espèce de petite pâtisserie sèche mince et longue. || Prov. Qui langue a, à Rome va, qui sait parler peut aller partout. || Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler, il faut, avant de parler, mûrement réfléchir.

* **LANGUÉ, ÉE**. *adj.* En blas. Se dit des oiseaux dont la langue est d'un autre émail que le corps.

LANGUETTE (dim. de *langue*), *s. f.* Petite langue. || Ce qui est taillé, découpé, etc. en forme de petite langue. Morceau d'étoffe taillé en languette. || Petite lame mobile et vibrante qui est placée dans les tuyaux à anche de certains instruments de musique et dans les tuyaux d'orgue. || La languette d'une balance, l'aiguille. || Languette de menuiserie, tenon continu sur la rive d'un ais qui entre dans une rainure. Assemblage à languettes et rainures. || En hist. nat. Tout appendice long et étroit.

LANGUEUR (lat. *langor*), *s. f.* État d'une personne affaiblie, malade. Maladie de langueur. Être en langueur. || Fig. Affaiblissement moral et physique causé par les fatigues de l'esprit, par les peines de l'âme. || Il se dit, dans un sens analogue, de la passion de l'amour. Les langueurs de l'amour. Un regard plein de langueur. || État de l'âme qui se laisse aller à un état comparé à la langueur physique. Les langueurs d'une vie sans occupation. || Absence d'intérêt, de chaleur, de mouvement dans les productions de l'esprit. Il y a de la langueur dans cet ouvrage. || Il se dit des choses qui n'ont point d'activité, de développement. La langueur du commerce, des affaires.

LANGUEYÉ, ÉE, *p. p.* de langueyer.

LANGUEYER (*langue*), *v. a.* Visiter la langue du porc pour voir s'il est atteint de ladrerie.

LANGUEYEUR, *s. m.* Celui qui est commis pour langueyer les porcs.

LANGUIER (lan-ghié. *Langue*), *s. m.* La langue et la gorge d'un porc, quand elles sont fumées.

LANGUIR (lat. *languere*), *v. n.* Être dans un état de maladie lente. || Souffrir de la continuité de quelque mal autre que la maladie. Languir dans la misère. || Être en proie à de continuelles et énervantes peines de l'esprit, de l'âme. Languir d'ennui, dans l'incertitude, etc. || Fig. Être dans un état d'humiliation, de faiblesse. || Il se dit des végétaux qui ne sont pas en bon état, qui poussent faiblement. || Souffrir du mal d'amour. Oui, prince, je languis, je brûle pour Thésée, Rac. || Manquer de force, de vivacité, en parlant des ouvrages d'esprit, etc. Ces vers languissent. L'intérêt, la conversation languit. || Les

plaisirs languissent, il y a peu de divertissements. || En parlant des choses, ne pas se faire, ne pas marcher. Le commerce languit. L'affaire languit. || Attendre avec impatience. Ne me fais plus languir, dis promptement, Corn. || Famil. Languir de, languir que, souhaiter beaucoup. Je languis d'avoir de vos nouvelles, que cela finisse.

LANGUISSAMMENT, *adv.* D'une manière languissante. || Sans force, sans activité.

LANGUISSANT, ANTE, *adj.* Qui languit. Un malade languissant. Santé languissante. || Regards languissants, regards qui marquent beaucoup d'abattement ou beaucoup d'amour. || Qui est sans vivacité ni ardeur. Ne soyez pas prompt à parler et languissant à faire, Boss. Ces manières lentes et languissantes me déplaisent fort, Sév. || Qui n'a ni force ni vivacité, en parlant des ouvrages d'esprit. Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant, Boil. || Qui est sans activité, sans mouvement, en parlant des choses. Affaires, conversation languissante.

LANICE (lat. *lanicius*), *adj. f.* Usité seulement dans : Bourre lanice, bourre provenant de la laine.

LANIER (lat. *laniarius*), *s. m.* Oiseau de proie qui est la femelle du laneret. Faucon lanier.

LANIÈRE (lat. *lanarius*), *s. f.* Courroie longue et étroite. || En blas. Se dit pour bande.

LANIFÈRE (lat. *lanifer*), *adj.* Qui porte de la laine. Animaux lanifères. || Qui produit une matière laineuse ou cotonneuse. Plantes lanifères.

* **LANIGÈRE** (lat. *laniger*), *adj.* En hist. nat. Qui porte des poils épais, comparables à de la laine.

LANISTE (lat. *lanista*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Celui qui achetait, formait ou vendait des gladiateurs.

* **LANSPESSADE**, *s. m.* Voy. ANSPESSADE.

LANSQUENET (all. *Landsknecht*), *s. m.* Nom, dans le XVe siècle et le XVIe, des fantassins allemands. || Sorte de jeu de cartes. || Lieu où l'on jouait ce jeu.

LANTERNE (lat. *lanterna*), *s. f.* Boîte garnie d'une substance transparente, corne ou vitres, où l'on enferme une lumière. || Fig. Diogène cherchait en plein midi, une lanterne à la main, un homme à Corinthe ; de là l'emploi figuré de lanterne pour instrument de recherche. || Fig. Faire croire que des vessies sont des lanternes, faire croire des choses absurdes et bizarres. || Lanterne sourde, lanterne faite de manière que celui qui la porte voit sans être vu. || Lanterne magique, instrument d'optique qui, au moyen de lentilles et de verres peints, fait voir différents objets grossis sur une toile ou sur une muraille blanche. || Fig. C'est une lanterne magique, c'est une société, une compagnie où un grand nombre de personnes ne font que passer. || Nom que portèrent dans le principe les réverbères des rues de Paris. || Pendant la révolution française, mettre à la lanterne, se servir des cordes des réverbères pour pendre. À la lanterne ! || Au pl. Lanternes, fadaises, contes absurdes, ridicules. Conter des lanternes. || Tourelle ouverte par les côtés, et placée sur un dôme, sur le comble d'un édifice, etc. || Tribune grillée d'où l'on peut voir et entendre sans être vu.

LANTERNÉ, ÉE, *p. p.* de lanterner. Trompé, amusé.

LANTERNER (*lanterne*), *v. n.* Être irrésolu, perdre le temps. || *V. a.* Retarder, remettre. Sans craindre que quelque sotte visite nous vienne lanterner, Hamilton. || Dire des choses frivoles et ridicules. || Ennuyer, fatiguer.

LANTERNERIE, *s. f.* Perte de temps à des riens, irrésolution. || Par extens. Prolongation, retard. || Propos futile, fadaise. || Chose de nulle importance, futilité.

LANTERNIER (*lanterne*), *s. m.* Celui qui fait des lanternes. || Celui qui est chargé d'allumer les lanternes publiques. || Fig. et famil. Homme irrésolu, indéterminé en toutes choses. || Diseur de fadaises.

LANTIPONNAGE, *s. m.* Popul. Action de lantiponner.

LANTIPONNÉ, ÉE, *p. p.* de lantiponner.

LANTIPONNER (orig. inc.), *v. n.* Popul. Tenir des discours frivoles, inutiles et importuns. || *V. a.* Il m'a lantiponné je ne sais quelles sornettes.

LANTURELU ou **LANTURLU**, *s. m.* Refrain d'une chanson pris adverbialement qui sert pour indiquer soit un refus méprisant soit une réponse évasive. Il lui a répondu lanturlu. || Le jeu de la bête. || Le valet de trèfle qui est la carte la plus forte de ce jeu, et au jeu du pamphile, la réunion de cinq cartes d'une même couleur.

LANUGINEUX, EUSE (lat. *lanuginosus*), *adj.* Qui est de la nature de la laine. || Qui a l'apparence du duvet. || Qui est couvert de poils doux et frisés comme la laine. || Qui porte une espèce de duvet. Un fruit lanugineux.

LAPÉ, ÉE, *p. p.* de laper.

* **LAPEMENT**, *s. m.* Action de laper.

LAPER (anglo-saxon *lappian*), *v. a.* Boire en tirant avec la langue, comme le chien. || *V. n.* Ce chien fait bien du bruit en lapant.

LAPEREAU (dim. de *lapin*), *s. m.* Jeune lapin de trois ou quatre mois ou au-dessous.

LAPIDAIRE (lat. *lapidarius*), *s. m.* Ouvrier qui taille les pierres précieuses. || Celui qui vend des pierres précieuses. || *Adj.* Des ouvriers lapidaires.

LAPIDAIRE (lat. *lapidarius*), *adj.* Style lapidaire, style des inscriptions. || Fig. Style lapidaire, style qui présente la concision, la fermeté, la grandeur du style des inscriptions. || En zool. Insectes lapidaires, insectes qui font leur nid entre les pierres.

* **LAPIDANT**, *s. m.* Celui qui lapide. Les lapidés et les lapidants, Volt.

LAPIDATION (lat. *lapidatio*), *s. f.* Action de lapider ; supplice de ceux qui sont lapidés.

LAPIDÉ, ÉE, *p. p.* de lapider. || *Subst.* Les lapidés.

* **LAPIDEMENT**, *s. m.* Action de lapider.

LAPIDER (lat. *lapidare*), *v. a.* Tuer à coups de pierres. Lapider des prophètes. || Attaquer, poursuivre à coups de pierres. || Fig. Honnir, maltraiter en paroles.

LAPIDIFICATION, *s. f.* Action de se lapidifier.

LAPIDIFIÉ, ÉE, *p. p.* de lapidifier.

LAPIDIFIER (lat. *lapidificare*), *v. a.* Donner à une substance la consistance de la pierre. || Se lapidifier, *v. r.* Prendre la consistance de la pierre.

LAPIDIFIQUE, *adj.* Propre à former les pierres. Une eau lapidifique.

LAPIN, INE (orig. inc.), *s. m.* et *f.* Petit animal quadrupède de l'ordre des rongeurs qui se loge en des terriers. || Lapin de garenne, lapin sauvage vivant dans les bois ou dans les garennes. || Lapin de clapier, lapin domestique. || Popul. Un homme brave, vigoureux. || En lapin, se dit d'un voyageur assis à côté du cocher.

LAPIS (la-pis') ou **LAPIS-LAZULI** (lat. *lapis* et persan *lâzur*, azur), *s. m.* Noms vulgaires de la lazulite.

* **LAPON, ONE**, *adj.* Qui habite la Laponie. La race lapone. || *Subst.* Les Lapons. || Par extens. Un lapon, une lapone, un homme, une femme d'une très-petite taille.

LAPS (laps'. Lat. *lapsus*), *s. m.* Mot qui n'a que le singulier et ne s'emploie qu'avec *temps* : Un laps de temps, espace de temps.

LAPS, APSE (laps'. Lat. *lapsus*), *adj.* T. de droit canon qui ne s'emploie que dans : Laps et relaps, lapse et relapse. Qui, après avoir embrassé la religion catholique, la quitte pour retourner à sa première croyance.

* **LAPSUS** (la-psus'), *s. m.* Mot latin employé familièrement pour désigner une faute, une erreur, un défaut. Un lapsus de mémoire. || Lapsus linguæ, lapsus calami, mots latins dont on se sert pour exprimer qu'on a prononcé ou écrit un mot pour un autre, ou qu'on a fait quelque faute en prononçant un mot ou en l'écrivant.

LAQUAIS (la-kè. Esp. *lacayo*), *s. m.* Valet de livrée, employé principalement pour suivre son maître ou sa maîtresse. || Mentir comme un laquais, avec impudence.

LAQUE (ital. *lacca*, du persan *lak*), *adj.* Employé uniquement dans *gomme laque*, résine rouge qui exsude des branches de certains arbres de l'Inde. || *S. f.* La laque. || *S. f.* Terre alumineuse, teinte d'un suc colorant, qu'on emploie dans la peinture. || *Adj. m.* Vernis laque, beau vernis de la Chine, ou noir ou rouge. || *S. m.* Le laque de la Chine. || Ouvrages, le plus souvent en carton, recouverts de vernis, ornés de figures et de dorures.

* **LAQUÉ, ÉE**, *p. p.* de laquer.

* **LAQUER**, *v. a.* Enduire de laque. Laquer une armoire.

LAQUETON, *s. m.* T. vieilli. Petit laquais.

LAQUEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature ou de la couleur de la laque. Des tons laqueux.

LARAIRE (lat. *lararium*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Chapelle où l'on plaçait les dieux lares.

LARCIN (lat. *latrocinium*), *s. m.* Action de dérober, de prendre furtivement, sans violence, une chose appar-

tenant à autrui. || Par extens. Et les larcins publics appelés grands exploits, VOLT. || L'objet dérobé. || Plagiat. Les plus beaux endroits de son livre sont des larcins.

LARD (lar. Lat. *lardum*), *s. m.* Graisse ferme qui est au-dessous du cuir du porc. || Popul. Faire du lard, s'engraisser. || Être gras à lard, être très-gras. || Pièce de lard de cochon préparée pour l'alimentation. || Gros lard, celui qui ne contient aucune partie charnue. Petit lard ou lard maigre, morceau composé de couches alternées de graisse et de chair. || Bande de lard de cochon. || Lardon. Omelette, salade au lard. || Pierre de lard, stéatite.

LARDÉ, ÉE, *p. p.* de larder.

LARDER, *v. a.* Mettre des lardons dans la viande. || Absol. Un rôtisseur qui larde bien. || Famil. Larder quelqu'un de coups d'épée, le percer de plusieurs coups d'épée. || Fig. Larder quelqu'un d'épigrammes, de brocards, etc. lui lancer coup sur coup plusieurs épigrammes, plusieurs brocards. || Fig. Larder ses discours, ses écrits de citations, de mots grecs ou latins, etc. faire un usage trop fréquent de citations, de mots grecs ou latins.

LARDOIRE, *s. f.* Brochette pour larder.

LARDON (dim. de *lard*), *s. m.* Petit morceau de lard coupé en long qu'on pique dans la viande. || Fig. et famil. Brocard, sarcasme, raillerie piquante contre quelqu'un. || Nom qu'on a donné longtemps à de petites gazettes de Hollande. || Le lardon scandaleux, la médisance qui court.

⋆ **LARDONNER**, *v. a.* Couper, tailler en lardons. || Fig. Lancer des lardons à quelqu'un.

LARE (lat. *lares*), *s. m.* Nom, chez les anciens Romains, des dieux domestiques. || Se disait des génies tutélaires des vaisseaux, des chemins, d'une ville, des carrefours, etc. || Poétiq. Les lares, la maison, la demeure. || *Adj.* Un dieu lare. Les dieux lares.

LARGE (lat. *largus*), *adj.* Ample, étendu. Une large base. De larges gouttes de pluie. || Fig. Il ouvre un champ plus large à ces guerres d'esprit, CORN. || Qui est étendu dans la dimension dite largeur. Un morceau de bois large de 30 centimètres. La rivière est large. || Famil. Avoir la conscience large comme la manche d'un cordelier ou simplement avoir la conscience large, n'être pas scrupuleux. || Fig. Qui a une grande extension. Une large concession. Large pouvoir. || Discussion large, discussion sans subtilité ni minutie. || Fig. Peu scrupuleux, d'une trop grande liberté. Des opinions larges. || Fig. Abondant, fastueux. Une vie large. || Dans l'ancienne langue, libéral, qui aime à donner, à dépenser. || En dessin et en littérature, qui n'a rien de mesquin, de timide. Des draperies larges. || *Adv.* D'une manière large. S'habiller large. Peindre large. || *S. m.* Largeur. La France a deux cents lieues de large. || T. de mar. La partie de la mer qui est éloignée des côtes. Prendre le large. || Au large! sorte d'interjection à l'aide de laquelle on intime à une embarcation l'ordre soit de s'éloigner soit de ne pas approcher. || Au large! Passez au large! est aussi le cri d'une sentinelle ordonnant aux passants de prendre l'autre côté de la rue. || Fig. et famil. Prendre le large, gagner le large, s'enfuir. || AU LARGE, *loc. adv.* Spacieusement. Il est logé au large. || Fig. et famil. Être au large, être dans l'opulence. || Au large, à son aise, sans gêne, sans embarras. || D'une façon qui n'est pas scrupuleuse. Nous voici bien au large, grâces à vos opinions probables, PASC. || AU LONG ET AU LARGE, *loc. adv.* En tout sens. || S'étendre au long et au large, acquérir beaucoup de terrain autour de soi. || EN LONG ET EN LARGE, *loc. adv.* En longueur et en largeur alternativement. Aller en long et en large. || On dit plus souvent aujourd'hui : De long en large. || DU LONG ET DU LARGE, *loc. adv.* N'est guère usité que dans cette phrase populaire : Il en a eu du long et du large, il a été bien battu, très-maltraité, etc.

LARGEMENT, *adv.* D'une manière large, abondamment. || Peindre, dessiner, composer largement, d'une manière large. || Sans subtilité, sans minuties. Envisager largement une question. || Plus, au moins. Il a largement dix mille livres de rente.

LARGESSE (lat. *largitia*), *s. f.* Distribution d'argent ou d'autre chose. Les largesses de la main droite doivent être secrètes pour la main gauche, DIDEROT. || Faire ses largesses, donner une petite somme aux gens d'une maison où on a reçu l'hospitalité, aux garçons d'un hôtel. || Pièces de largesse ou simplement largesse, pièces d'or et d'argent que les hérauts jetaient parmi le peuple, au sacre des rois, et aux autres cérémonies.

LARGEUR, *s. f.* La plus petite des deux dimensions, lorsque l'on considère une surface. La largeur d'un banc. || Fig. La largeur d'idées, de composition, etc.

⋆ **LARGHETTO** (lar-ghé-tto. Ital. dim. de *largo*), *adv.* En mus. Indique un mouvement moins lent que le largo.

LARGO (ital. *largo*), *adv.* En mus. Placé en tête d'un morceau, il indique qu'on doit le jouer d'un mouvement très-lent. || *S. m.* Sorte d'andante. Un largo.

LARGUE (autre forme de *large*), *adj. m.* T. de mar. Vent largue, vent dont la direction fait avec la quille un angle plus petit que 112°. || Avoir vent largue, aller vent largue, porter largue, naviguer avec le vent largue. || *S. m.* La haute mer. Prendre le largue. || On dit plus ordinairement, en ce sens, le large.

LARGUÉ, ÉE, *p. p.* de larguer.

LARGUER (lar-ghé), *v. n.* T. de mar. On dit qu'un navire largue lorsqu'il gouverne moins près ou qu'il laisse arriver. || Se désunir, en parlant de la charpente d'un bâtiment. || *V. a.* Lâcher, donner du mou à un cordage. || Larguer les ris, donner une augmentation de voile au vent. || Largue! commandement de larguer.

LARIGOT (la-ri-go. Orig. inc.), *s. m.* Espèce de flûte ou de petit flageolet, qui n'est plus en usage, et qu'imite un des jeux de l'orgue, dit jeu de larigot. || Popul. Boire à tire-larigot ou en tire-larigot, boire excessivement.

LARIX (lat. *larix*, de λάριξ), *s. m.* En bot. Le genre mélèze (conifères).

LARME (lat. *lacryma*), *s. f.* Goutte d'humeur limpide qui sort de l'œil et dont la cause est une action physique ou une émotion morale. || Rire aux larmes, rire jusqu'à ce que les yeux en pleurent, rire beaucoup. || Faire venir les larmes aux yeux, exciter un attendrissement qui va jusqu'aux larmes. || Fig. Des larmes de sang, se dit pour exprimer un très-violent chagrin. || Pleurer à chaudes larmes, être tout en larmes, fondre en larmes, se noyer dans les larmes, pleurer abondamment. || Sécher, essuyer ses larmes, se consoler. || Essuyer les larmes de quelqu'un, le consoler. || Avoir des larmes dans la voix, avoir une voix qui fait partager l'émotion. || Avoir le don des larmes, pleurer à volonté. || Famil. Avoir toujours la larme à l'œil, s'attendrir très-facilement, ou affecter une grande sensibilité. || Fig. Larmes de crocodile, larmes hypocrites, parce que la fable raconte que le crocodile feint de gémir pour attirer sa proie. || Fig. et poétiq. Les larmes de l'aurore, la rosée. || Espèce de symbole funèbre, lequel a la forme d'une larme. Un drap mortuaire semé de larmes. || En larme ou en larmes, en forme de larmes. || Famil. Une goutte, une petite quantité d'un liquide. Donnez-moi une larme de vin. || Suc qui coule de plusieurs arbres ou plantes. Les larmes de la vigne. || En pharm. Petite masse arrondie de substance molle ou peu dure. Manne en larmes.

LARMIER (*larme*), *s. m.* En archit. Saillie pour empêcher l'eau de couler le long d'un mur.

LARMIER (*larme*), *s. m.* L'angle de l'œil le plus rapproché du nez, celui dans lequel se forment les larmes. || Chez les cerfs, sac membraneux, sécrétant une humeur épaisse, onctueuse et noirâtre. || Parties qui, dans le cheval, répondent aux tempes de l'homme.

LARMIÈRES, *s. f. pl.* Syn. de larmier, chez le cerf.

LARMOIEMENT, *s. m.* Écoulement de larmes involontaire et continuel.

LARMOYANT, ANTE, *adj.* Qui larmoie. Des yeux larmoyants. Des manières larmoyantes. || Qui fait couler des larmes. || Se dit, presque toujours en mauvaise part, de pièces de théâtre plus attendrissantes que gaies ou terribles. La comédie larmoyante. || *S. m.* Le larmoyant.

LARMOYER (*larme*), *v. n.* Jeter des larmes. Les yeux larmoient dans la rougeole. Il ne fait que larmoyer.

⋆ **LARMOYEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui larmoie.

LARRON, ONNESSE (lat. *latro*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dérobe. || Fig. Le temps, cet insigne larron, LA FONT. || Fig. Un larron d'honneur, celui qui ôte l'honneur à un mari. || Donner au plus larron la bourse, confier la garde de l'argent à celui dont on devrait le plus se défier. || Fig. Ils s'entendent comme larrons en foire,

se dit de gens qui sont d'intelligence dans une intention blâmable. || T. d'imprim. Pli qui se trouve dans une feuille de papier mise sous la presse. || T. de relieur. Feuillet d'un livre, qui, demeurant plié par un des bouts, ne se trouve pas rogné par cet endroit. || Prov. L'occasion fait le larron, l'occasion fait faire des choses répréhensibles auxquelles on n'aurait pas songé.

LARRONNEAU (dim. de *larron*), *s. m.* Famil. Petit larron qui ne dérobe que des choses de peu de valeur.

LARVE lat. *larva*), *s. f.* T. d'antiq. Génie malfaisant, qu'on croyait errer sous des formes hideuses.

LARVE (lat. *larva*), *s. f.* Premier état des insectes, celui dans lequel ils se trouvent après leur sortie de l'œuf, sous la forme de ver. La chenille est la larve du papillon.

LARYNGÉ, ÉE (*larynx*), *adj.* En anat. Qui appartient au larynx. Nerfs laryngés. || Phthisie laryngée, sorte de laryngite chronique.

LARYNGIEN, IENNE (*larynx*), *adj.* En anat. Qui dépend du larynx ou qui a rapport au larynx.

* **LARYNGITE** (*larynx*), *s. f.* En méd. Inflammation du larynx.

* **LARYNGOSCOPE** (*larynx* et σκοπεῖν), *s. m.* Instrument à l'aide duquel on examine l'intérieur du larynx.

LARYNGOTOMIE (λαρυγγοτομία), *s. f.* En chir. Opération par laquelle on ouvre le larynx.

LARYNX (λάρυγξ), *s. m.* Partie supérieure de la trachée artère, qui est le principal instrument de la voix.

LAS (lâ. Voy. le suivant), *interj.* Exprime la plainte. Las! je n'ai que trop fui, CORN.

LAS, ASSE (lat. *lassus*), *adj.* Qui éprouve le sentiment de la lassitude. || Par extens. La fortune lasse, CORN. || Las de, à qui telle ou telle chose fait éprouver le sentiment de la lassitude. Las de marcher. || Popul. Un las d'aller, un fainéant. || Dégoûté, ennuyé de quelque chose que ce soit. Las d'obéir. || Fig. De guerre lasse, voy. GUERRE.

LASCIF, IVE (lat. *lascivus*), *adj.* Qui se plaît à bondir et à jouer. Le chevreau lascif. || Qui est enclin aux plaisirs de l'amour. || Se dit des choses, dans le même sens. Cette flamme lascive, ROTROU. La pompe lascive des théâtres et des spectacles, MASS.

LASCIVEMENT, *adv.* D'une manière lascive.

LASCIVETÉ (lat. *lascivitas*), *s. f.* Caractère lascif. || Il se dit aussi des choses lascives. Il y a beaucoup de lasciveté dans ce tableau.

LASSANT, ANTE, *adj.* Qui lasse. Un travail lassant, FLÉCH. || Fig. Des discours lassants et ennuyeux.

LASSÉ, ÉE, *p. p.* de lasser.

LASSER (*las*), *v. a.* Causer la lassitude physique. Ce voyage m'a lassé. Lasser un cheval. || Absol. Cette danse lasse beaucoup. || Fig. Le malheur qu'il sait vaincre et qu'il ne peut lasser, DUCIS. || Causer la lassitude morale. Lasser la patience de quelqu'un. Les maux ont lassé mon courage, VOLT. || Ennuyer, dégoûter. || Absol. Qui délasse hors de propos, il lasse, PASC. || Se lasser. *v. r.* Devenir physiquement las. || Fig. La fortune se lasse. || Se lasser régit tantôt la préposition *à*, tantôt la préposition *de* devant un infinitif. Dans le premier cas, il signifie faire une chose avec effort jusqu'à la lassitude, et dans le second perdre patience, renoncer à. Se lasser d'attendre. L'autre en vain se lassant à polir une rime, BOIL.

LASSITUDE (lat. *lassitudo*), *s. f.* Sentiment de brisement et d'impossibilité d'agir que l'on éprouve après un travail excessif de corps ou d'esprit. || Sensation semblable causée par une mauvaise disposition de santé. Sentir des lassitudes dans les membres. || Ennui, dégoût. Charles-Quint abdiqua par lassitude.

LAST (last'. All. *Last*) ou **LASTE**, *s. m.* Terme de commerce maritime usité particulièrement en Hollande. Poids de deux tonneaux de mer ou 2000 kilogrammes.

* **LASTING** (la-stingh'. Anglais *lasting*), *s. m.* Étoffe de laine rase qui dure fort longtemps. Pantalon de lasting.

LATANIER, *s. m.* Genre *latania* (palmiers).

LATENT, ENTE (lat. *latens*), *adj.* Qui est caché. || En phys. Chaleur latente, chaleur qui n'est point sensible au thermomètre. || En méd. Maladie latente, maladie dont le diagnostic est obscur. || Vices latents, maladies latentes, certaines maladies des chevaux, dont les symptômes peuvent rester longtemps cachés. || Dans le langage général, qui n'est pas apparent. Des dangers latents.

LATÉRAL, ALE (lat. *lateralis*), *adj.* Qui appartient au côté de quelque chose. Chapelle latérale. || Canal latéral, canal qui longe un fleuve. || En bot. Se dit de toute partie qui est située sur le côté d'une autre.

LATÉRALEMENT, *adv.* De côté, sur le côté.

LATERE (À) (a-la-té-ré. Lat. *latus*), voy. LÉGAT.

LATICLAVE (lat. *laticlavus*), *s. m.* Tunique que portaient à Rome les sénateurs, et qui était bordée d'une large bande de pourpre. Recevoir le laticlave.

LATIN, INE (lat. *latinus*), *s. m.* et *f.* Ancien peuple de l'Italie qui habitait le Latium. || Plus tard, nom de tous les peuples de l'Italie. || Les Latins, les catholiques de l'Église latine. || *Adj.* Qui appartient à la nation des Latins. Les peuples latins. || Qui appartient à la langue de Rome. Mot latin. || Discours latin, vers latins, discours, vers composés en langue latine. || Le pays latin, le quartier latin, l'espace qu'occupait autrefois l'université de Paris. || Famil. Cela sent le pays latin, se dit de ce qui retient un certain air de collége. || L'Église latine, l'Église d'Occident, par opposition à l'Église grecque ou d'Orient. || Le rit latin, le rit de l'Église romaine. || T. de mar. Voile latine, voile qui a la forme d'un triangle. || *S. m.* Le latin, la langue latine. || Fig. Être au bout de son latin, ne savoir plus que faire, que dire. || Perdre son latin, travailler inutilement à quelque chose. || Latin de cuisine, mauvais latin. || À la latine, *loc. adv.* À la façon de la langue latine.

* **LATINISANT, ANTE**, *adj.* Se dit des personnes qui, vivant dans un pays schismatique, pratiquent le culte de l'Église latine. Grecs latinisants.

LATINISÉ, ÉE, *p. p.* de latiniser.

LATINISER (lat. *latinizare*), *v. a.* Donner une inflexion latine à un mot d'une autre langue. || *V. n.* Pratiquer le culte et suivre les doctrines de l'Église latine. || Famil. Affecter de parler latin.

LATINISME, *s. m.* Construction, tour de phrase propre à la langue latine. || Transport dans une autre langue des tournures propres à la langue latine.

LATINISTE, *s. m.* Celui qui est versé dans la connaissance de la langue latine.

LATINITÉ (lat. *latinitas*), *s. f.* Manière de parler ou d'écrire en latin; qualité de ce qui est ou n'est pas latin. Fixer, déterminer la latinité d'un mot, d'une phrase. || La basse latinité, le latin du moyen âge.

LATITUDE (lat. *latitudo*), *s. f.* Fig. Étendue, extension. Donner trop de latitude à une proposition. || Facilité, pouvoir d'agir. Laisser la plus grande latitude. || Distance d'un lieu à l'équateur, mesurée en degrés sur le méridien. || En astron. L'angle que fait avec un plan parallèle à l'écliptique la ligne droite qui passe par un astre et par un centre donné sur ce plan. || Par extens. Les différents climats, considérés par rapport à leur température. || Les hautes latitudes, les pays situés au nord.

LATOMIE (λατομία), *s. f.* T. d'hist. anc. Carrière où l'on renfermait des prisonniers.

LATRIE (λατρία), *s. f.* Usité seulement dans : Culte de latrie, culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul.

LATRINES (lat. *latrina*), *s. f. pl.* Lieu où l'on satisfait les besoins naturels.

* **LATTAGE**, *s. m.* Espace couvert de lattes. || Action de latter.

LATTE (all. *Latte*), *s. f.* Pièce de bois longue, plate et droite, employée dans les plafonds, cloisonnages, etc. et sur laquelle dans les toits on cloue l'ardoise ou accroche la tuile. || Bande de fer plate, telle qu'elle arrive de la forge. || Fig. Grand sabre de cavalerie droit et étroit.

LATTÉ, ÉE, *p. p.* de latter.

LATTER, *v. a.* Garnir de lattes. || Absol. Latter.

LATTIS (la-ti), *s. m.* Ouvrage de lattes.

LAUDANUM (lô-da-nom'. Orig. inc.), *s. m.* En pharm. Médicament dans lequel l'opium se trouve associé à divers ingrédients. Laudanum de Sydenham. || Fig. Donner du laudanum à quelqu'un, le louer, le flatter.

LAUDATIF, IVE (lat. *laudativus*), *adj.* Qui est destiné à louer, en parlant des écrits et des discours.

LAUDES (lô-d'. Lat. *laudes*), *s. f. pl.* La seconde partie de l'office divin, celle qui se dit après matines.

* **LAURACÉES**, *s. f. pl.* Voy. LAURINÉES.

LAURÉAT (lô-ré-a. Lat. *laureatus*), *adj. m.* T. d'an-

tiq. rom. Qui est orné de lauriers. || Poëte lauréat, poëte qui a reçu solennellement une couronne de laurier. || Par extens. Qui a remporté un prix dans un concours académique, ainsi que dans les colléges et au concours général. Les élèves lauréats. || *Subst.* Un jeune lauréat.

LAURÉOLE (lat. *laureola*), *s. f.* Nom vulgaire des espèces du genre daphné, et spécifique du *daphné lauréole*.

LAURIER (lat. *laurus*), *s. m.* Arbre toujours vert, monopétale, qui porte une petite graine noire et amère. || Fig. Au pl Gloire acquise par les armes, par la poésie. || Fig Cueillir des lauriers, moissonner des lauriers, etc. remporter des victoires. || Être chargé de lauriers, avoir acquis beaucoup de gloire. || S'endormir sur ses lauriers, ne point poursuivre une carrière glorieusement commencée. || Se reposer sur ses lauriers, à l'ombre de ses lauriers, jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. || Laurier-sauce, le laurier commun. || Laurier-rose, arbuste toujours vert qui porte des fleurs de couleur rose. || Laurier-tin, un des noms vulgaires de la viorne-tin. || Laurier-cerise, vulgairement laurier-amandier, arbuste toujours vert, qui porte un petit fruit rouge.

* **LAURINÉES** (lat. *laurus*), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, à laquelle le laurier a donné son nom. || On dit aussi lauracées.

LAVABO (lat. *lavabo*), *s. m.* La prière que le prêtre dit en lavant ses doigts durant la messe. || Action du prêtre qui se lave les mains, en disant la messe. || Par extens. Petit linge dont le prêtre qui dit la messe se sert pour s'essuyer les doigts. || Meuble de toilette pour se laver, garni d'une cuvette et d'un pot à l'eau. || *Au pl.* Des lavabos.

LAVAGE, *s. m.* Action de laver. Le lavage des laines. || Trop grande quantité d'eau répandue pour laver. || Chez les relieurs, action de laver et nettoyer les livres salis et les estampes. || Dans les mines, opération qui consiste à soumettre le minerai à l'action d'un courant d'eau. || Par extens. Trop grande quantité d'eau mise dans un potage, dans une boisson, etc. Cette soupe n'est qu'un lavage. || L'eau ou tout autre breuvage, pris en trop grande quantité. || Eau médicamenteuse employée à laver une partie malade. || Fig. Dans une espèce d'argot du jour, lavage se dit pour vente, dépense, liquidation ruineuse.

LAVANCHE ou **LAVANGE** (*avalanche*), *s. f.* Syn. d'avalanche. || Dans les Alpes et les Pyrénées, torrents de boue et de pierres qui souvent, après de violents orages, coulent du flanc des montagnes.

LAVANDE (lat. *lavanda*), *s. f.* Plante aromatique, de la famille des labiées. Eau de lavande.

LAVANDIER (voy. *lavandière*), *s. m.* Officier qui était chargé chez le roi de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE (lat. *lavandaria*), *s. f.* Femme qui lave le linge. || Nom donné en Normandie et en Bretagne à des fées qui, d'après la superstition populaire, battent le linge avec une main de fer dont elles assomment le curieux indiscret. || La bergeronnette ou hoche-queue.

LAVARET (la-va-rè. Orig. inc.), *s. m.* Poisson de la famille des truites qui se trouve dans les lacs. || La grande murène. || Espèce de faucon.

LAVASSE (*laver*), *s. f.* Pluie subite et impétueuse. || Fam Vin, bouillon, sauce, etc. où l'on a mis trop d'eau.

LAVE (ital. *lava*), *s. f.* Toute matière en fusion coulant ou ayant coulé de soupiraux volcaniques. || Pierre opaque. d'un ton gris verdâtre, qui reçoit un beau poli.

LAVÉ, ÉE, *p. p.* de laver. || Foin lavé, foin qui a été mouillé pendant le fanage. || Lavé se dit de certaines couleurs peu vives. Cheval de poil bai lavé. || En peint. Couleur lavée, couleur faible et déchargée. || Ombré, colorié. Dessins coloriés et lavés.

* **LAVE-MAIN**, *s. m.* Petit bassin où l'on se lave les mains. || Petit réservoir d'eau, placé à l'entrée d'une sacristie ou d'un réfectoire. || *Au pl.* Des lave-mains.

LAVEMENT (lat. *lavamentum*), *s. m.* Il ne se dit au propre pour l'action de laver qu'en termes d'église. Le lavement des pieds, des mains, des autels. || Le Lavement des pieds, tableau représentant Jésus-Christ qui lave les pieds des apôtres. || Par extens. Remède liquide qu'on introduit par l'anus dans les intestins.

LAVER (lat. *lavare*), *v. a.* Nettoyer avec de l'eau ou avec quelque autre liquide. Laver le plancher, du linge, etc. || Se laver les mains, nettoyer ses mains avec de l'eau. || Fig. et famil. Se laver les mains d'une chose, déclarer qu'on n'en veut pas être responsable; locution tirée de l'acte de Ponce Pilate. || Fig. et famil. Laver la tête à quelqu'un, lui faire une sévère réprimande. || Fig. et poétiq. Laver ses mains, ses bras dans le sang, tuer beaucoup de personnes. || Absol. Laver, se laver les mains avant le repas. || Donner à laver à quelqu'un, lui présenter de l'eau et un linge, quand il va se mettre à table, afin qu'il se lave les mains. || Pierre à laver, pierre en forme de table sur laquelle on lave la vaisselle, les formes d'imprimerie, etc. || En chim. Oter par le moyen de l'eau les impuretés grossières de quelque mixte. || Laver un livre, une estampe, les tremper dans une eau chargée d'acide chlorhydrique. || Laver les couleurs, les faire tremper et délayer dans l'eau pour les purifier. || En peint. Coucher les couleurs à plat. || Étendre sur un dessin une ou plusieurs teintes d'encre de Chine, de bistre ou d'autre couleur. || En parlant d'un fleuve ou de la mer, baigner, passer auprès. Et jusqu'au pied des murs que la mer vient laver, Rac. || Fig. Effacer, avec un nom de chose pour régime. Après avoir lavé ces taches que le péché laisse en nous, Fléch. || Laver ses péchés avec ses larmes, pleurer ses péchés. || Purifier, justifier, avec un nom de personne pour régime. Le baptême nous lave de nos péchés. || Punir, venger. Il a lavé ma honte, Corn. || Laver une injure dans le sang, se battre avec quelqu'un qui nous a grièvement offensés, le tuer, le blesser. || Se laver, *v. r.* Se nettoyer avec l'eau. || Nettoyer ses mains. || Fig. Se purifier, se justifier. Se laver d'une calomnie. || Être effacé, en parlant des souillures morales. Si mon crime par là se peut enfin laver, Corn. || Prov. Une main lave l'autre. c.-à-d. les parents, les associés se secourent, se défendent.

LAVETTE (*laver*), *s. f.* Petit morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lave. Laveuse de vaisselle. || Celui qui lave les terres pour recueillir les parcelles de métal. || Celui qui est chargé de retirer l'or et l'argent des cendres des orfèvres et autres.

LAVIS (la-vî. *Laver*), *s. m.* Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine, du bistre, de la sépia, etc. || Dessin fait de cette manière. Un beau lavis.

LAVOIR (*laver*), *s. m.* Place dans un cours d'eau ou dans un réservoir d'eau où on lave le linge. || Lavoir de cuisine, lieu où on lave la vaisselle. || Dans les communautés et dans les sacristies, lieu où l'on se lave les mains. || Dans les manufactures, certains appareils destinés à laver les substances qu'on y emploie.

LAVURE, *s. f.* Eau qui a servi à laver la vaisselle. || Famil. Lavure de vaisselle, bouillon, potage fade et insipide, où il y a beaucoup d'eau. || Action de laver un livre avant de le relier. || Moulin aux lavures, machine qui sert à laver l'or et l'argent. || Opération par laquelle on retire l'or ou l'argent des cendres, des terres auxquelles il est mêlé. || Métal en parcelles que les fondeurs, orfèvres, etc. retirent des cendres, balayures. etc.

LAXATIF, IVE (lat. *laxativus*), *adj.* En méd. Qui a la propriété de lâcher le ventre. || *Subst.* Un laxatif.

LAYÉ, ÉE, *p. p.* de layer.

LAYER (lè-ié. *Laie*), *v. a.* T. d'eaux et forêts. Tracer une laie, une route étroite dans une forêt. || Marquer les bois qu'on doit laisser dans l'abatis des bois de haute futaie ou dans la coupe des taillis.

LAYETIER (lè-ie-tié. *Layette*), *s. m.* Celui qui fait des layettes, des caisses de bois blanc. Layetier emballeur.

LAYETTE (lè-iè-t'. Anc. h. all. *lada*, caisse), *s. f.* Tiroir d'armoire où l'on serre des papiers. || Coffre léger et de petite dimension réservé à la conservation des papiers dans les archives. || Le linge, les langes, le maillot, et tout ce qui est destiné pour un enfant nouveau-né.

* **LAYETTERIE** (lè-iè-te-rie), *s. f.* Art de faire des layettes; commerce de layettes.

LAYEUR (lè-ieur), *s. m* T. d'eaux et forêts. Celui qui trace des laies dans une forêt, ou qui marque le bois à layer.

LAZARET (la-za-rè. Voy. *ladre*), *s. m.* Édifice isolé, dans lequel séjournent, pour y être désinfectés, les hommes et tous les objets provenant de lieux où règne une maladie épidémique contagieuse.

* **LAZARONE** (la-za-ro-né. Dérivé de *Lazare*), *s. m.*

Mendiant de Naples. || *Au pl.* Des lazaroni, selon la règle italienne.

LAZULI, voy. LAPIS.

* **LAZULITE** (*lazuli*), *s. f.* Pierre bleue, opaque, veinée de blanc et pointillée de pyrites ferrugineuses (voy. LAPIS).

LAZZI (la-zi. Ital. *lazzi*), *s. m. pl.* Au théâtre, suite de gestes et de mouvements qui forment une action muette. Les comédies italiennes sont pleines de lazzi. || Dans le langage général, mauvaises plaisanteries, bouffonneries. || Quelques-uns écrivent des lazzis, dit l'Académie.

LE, LA, LES (lat. *ille*, *article*. *Le* est l'article du nom masculin au singulier. Le livre. *L'* se met pour *le* et *la* devant les noms qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : L'enfant, l'heure. || *La* est l'article du nom féminin au singulier : La lune. || *Les* est l'article du pluriel, commun aux deux genres. || Si la préposition *de* ou *à* se trouve devant l'article masculin au singulier, et que le nom suivant commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change *de le* en *du*, et *à le* en *au :* Du héros; au héros. || Si le nom commence par une voyelle ou par une *h* muette, la préposition et l'article n'éprouvent aucun changement; mais l'article s'élide : De l'enfant; à l'enfant. || Au pl. Pour *de les* on dit *des*, et pour *à les* on dit *aux :* Des héros; aux héros. || On répète l'article devant des substantifs qui sont unis par la conjonction *et :* Le père et la mère. || On répète l'article avant plusieurs adjectifs qui modifient un substantif. || Cette répétition est obligatoire quand les adjectifs expriment des idées tout à fait distinctes : Les bonnes et les mauvaises actions. || Mais elle n'est pas obligatoire quand les idées exprimées par les adjectifs n'ont rien qui se contredise ou s'oppose : L'utile et louable pratique. || *Les* se met devant les nombres de jours, d'heures, etc. pour indiquer une certaine approximation ou latitude : Vers les huit heures du soir. || L'article au pluriel peut se mettre devant les noms propres d'une façon emphatique, sans idée de pluralité, et alors en effet on ne leur donne pas la marque du pluriel : Les Bossuet, les Racine ont été la gloire du siècle de Louis XIV. || Il s'y joint aussi avec le sens de pluralité; alors on leur donne la marque du pluriel : Les Virgiles sont rares, les poëtes tels que Virgile. || Il se met devant un nom de famille, pour indiquer la famille entière : Les Bourbons; les Corneille étaient frères. || L'article se met devant un nom propre pour l'indiquer comme un type. Saint François Xavier était le Fernand Cortez de la religion, VOLT. || L'article se met devant plusieurs noms italiens : le Tasse. || L'article se joint quelquefois aux noms propres quand on parle soit familièrement, soit légèrement, de personnes qui ont une notoriété : La Champmeslé, fameuse actrice; la Brinvilliers, célèbre empoisonneuse. || Les naturalistes mettent toujours *le* devant les noms latins de plantes et d'animaux : Le *nymphæa alba*. || À la, à la façon de. À l'anglaise. Pour parler à la Montesquieu, J. J. Rouss. || *Le, la, les*, devant *plus* ou *moins* sert à former le superlatif relatif : Le plus sage des hommes. || Au sing. L'article s'emploie pour parler en général. L'homme est le roi des animaux. || Au sens général, l'article se supprime quelquefois, surtout dans des locutions proverbiales. Contentement passe richesse.

LE, LA, LES, *pron. Le* est pour le genre masculin, *la* pour le féminin, *les* pour les deux genres au pluriel. || *Le, la*, devant un verbe qui commence par une voyelle ou une *h* muette, s'élident : Je l'aime. || Ce pronom précède toujours le verbe dont il est le régime : Je le vois; excepté à l'impératif, où il se place après : Prends-le. || *Le, la, les,* se répètent avant chacun des verbes dont ils sont les régimes. || Lorsqu'ils tiennent la place d'un nom, ils se présentent sous les mêmes formes que ce nom : on met *le* si le nom est masculin, *la* s'il est féminin, et *les* s'il est au pluriel : Est-ce votre livre? oui ce l'est ; est-il sept heures? il les est. || Dans un emploi particulier, *le*, toujours du masculin et du singulier, signifie *cela, ceci*, et est un substantif. || Il peut tenir la place d'une proposition ou d'un verbe. Dire, je suis chrétienne. — Oui,... seigneur... je le suis, VOLT. || Dans plusieurs locutions *le* joue le rôle d'un nom vague. Je vous le donne en cent. Le prendre haut. || *La* a quelquefois un emploi semblable. Il me la payera.

LÉ (lat. *latus*, large), *s. m.* Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. Un lé, un demi-lé de velours.

* **LÉANS** (lé-an. *Là* et lat. *intus*), *adv.* Là dedans, opposé à céans qui signifie ici dedans.

LÈCHE (h. all. *lisca*, roseau), *s. f.* Famil. Tranche fort mince de quelque chose qui se mange. Une lèche de pain.

LÉCHÉ, ÉE, *p. p.* de lécher. || On a dit que l'ours naissait enveloppé de membranes que la mère lui ôte à force de les lécher ; de là fig. et famil. un ours mal léché, un homme mal fait, ou un homme mal élevé. || Fig. En peint. et en littér. Qui est peint, qui est composé avec un fini, un soin recherché. Tableau, écrit léché. || *Subst.* Le léché et le heurté sont deux opposés qui se repoussent, DIDER.

LÈCHEFRITE (*lèche* et *frit*), *s. f.* Ustensile de cuisine, ordinairement de fer, destiné à recevoir la graisse et le jus qui dégouttent de la viande que l'on fait rôtir.

* **LÈCHEMENT**, *s. m.* Action de lécher.

LÉCHER (anc. h. all. *lecchôn*), *v. a.* Passer la langue sur quelque chose. Lécher un plat. Les lions venaient lécher ses pieds, FÉN. || Famil. On s'en lèche les doigts, se dit de quelque chose excellent à manger. || Fig. Lécher la poussière, s'humilier extrêmement. || Absol. Le cheval tire quelquefois la langue pour lécher, BUFF. || Par extens. Des langues de feu léchaient la voûte du ciel, CHATEAUBR. || Fig. En peint. et en littér. Finir son ouvrage avec un soin extrême et minutieux. || Se lécher, *v. r.* Passer sa langue sur soi. || À LÈCHE-DOIGTS ou DOIGT, *loc. adv.* En se léchant les doigts de quelque chose, par le plaisir qu'on y trouve ; en petites quantités, en parlant de choses qui se mangent. Ce plat est bon, mais il n'y en a qu'à lèche-doigts.

* **LÉCHEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Famil. Un gourmand, une gourmande; parasite.

LEÇON (lat. *lectio*), *s. f.* Partie de l'office qu'on dit à matines. || Partie de l'office que l'on met ordinairement en musique. || Différente manière dont un texte est écrit, suivant les copies. || Fig. et famil. Manières différentes de raconter un même fait. || Instruction donnée du haut d'une chaire soit dans une classe soit dans un cours. Suivre les leçons d'un professeur. || Instruction donnée en particulier à ceux qui veulent apprendre quelque chose, science, art, langue, etc. Leçons de dessin, de latin, etc. || Ce que le maître donne à apprendre par cœur à l'élève. || Fig. Il récite sa leçon, il dit non ce qu'il sait ou pense, mais ce qu'on lui a recommandé de dire. || Enseignements que l'on reçoit des personnes relativement à la conduite dans la vie ou dans quelque affaire. Peut-on recevoir une plus belle leçon de la vanité des grandeurs? Boss. || Leçon se dit aussi des choses qui servent d'enseignement. Le malheur est une excellente leçon pour apprendre la patience, MAUCROIX. || Réprimande. Faire la leçon à quelqu'un. || Donner des leçons, réprimander, parler avec un ton de maître. || Famil. Donner une leçon à quelqu'un, lui infliger une correction soit en action soit en parole, et par contre, recevoir une leçon.

LECTEUR, TRICE (lat. *lector*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lit à haute voix et devant d'autres personnes. || Dans les maisons religieuses, celui, celle qui fait la lecture pendant le repas. || Chez les princes, celui, celle qui a la fonction de leur faire la lecture à haute voix. || Celui qui lit seul et des yeux quelque ouvrage. || Lecteur royal, nom donné autrefois aux professeurs du Collége de France. || En mus. Celui qui lit aisément la musique, qui l'exécute à livre ouvert. || T. d'imprim. Celui qui lit les épreuves et les corrige. || Nom d'un des quatre ordres mineurs de la prêtrise. || Dans les universités d'Allemagne, fonctionnaire inférieur au professeur.

LECTURE (lat. *lectura*), *s. f.* Action de lire. || Action d'une personne qui lit à haute voix. || L'action, l'habitude de lire seul et des yeux, pour son instruction ou pour son plaisir. || Au pl. Il a profité de ses lectures. || La chose lue. Quand une lecture vous élève l'esprit, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage, LA BRUY. || Instruction qui résulte de la lecture. Avoir beaucoup de lecture. || Se dit par opposition à représentation, en parlant d'une pièce de théâtre. Il n'y a que le seul Racine qui soutienne constamment l'épreuve de la lecture, VOLT. || Comité de lecture, assemblée devant laquelle on lit les ouvrages destinés à un théâtre. || L'art de lire. Maître

de lecture. || Néolog. au pl. Leçons, séances d'enseignement, cours publics.

LÉGAL, ALE lat. *legalis*), *adj*. Qui est prescrit par la loi. Formalités légales. ||Qui est selon la loi. Voies légales. || Pays légal, l'ensemble de ceux qui d'après la constitution ont seuls le droit de nommer les représentants du pays. || Médecine légale, voy. MÉDECINE. || En théol. Qui a rapport à l'ancienne loi. Commandement légal.

LÉGALEMENT, *adv*. D'une manière légale.

LÉGALISATION, *s. f*. Attestation par laquelle un fonctionnaire public compétent certifie la vérité d'une ou de plusieurs signatures apposées au bas d'un acte. || Action de faire cette attestation. La légalisation d'un acte.

LÉGALISÉ, ÉE, *p. p*. de légaliser.

LÉGALISER (*légal*), *v. a*. Attester, certifier l'authenticité d'un acte public. || Il se dit aussi de toute espèce de signature privée. || Rendre légal.

LÉGALITÉ (*légal*), *s. f*. Caractère, qualité de ce qui est légal. La légalité d'un acte. || Ensemble des prescriptions légales. Se renfermer dans la légalité.

LÉGAT (lé-ga. Lat. *legatus*), *s. m*. Dans la république romaine, lieutenant d'un général en chef et gouverneur de provinces; sous l'empire, lieutenant d'un proconsul, ou gouverneur des provinces du sénat, ou gouverneur des provinces de l'empereur. || Cardinal qui était préposé par le pape pour gouverner une province de l'État ecclésiastique. || Légat à latere ou simplement légat, cardinal envoyé avec des pouvoirs extraordinaires par le pape, auprès d'un prince, à un concile, etc. Légat-né du saint-siége, qualité que prennent quelques prélats.

LÉGATAIRE (lat. *legatarius*), *s. m*. et *f*. En jurispr. Celui ou celle à qui on fait un legs. || Légataire universel, celui à qui tout est légué. || Légataire particulier, celui à qui l'on ne fait qu'un certain legs déterminé.

LÉGATION (lat. *legatio*), *s. f*. Mission. || Fonction de légat. || Nom des six divisions administratives des anciens États de l'Église. || Le temps que durent les fonctions d'un légat. || Commission que quelques puissances donnent à une ou plusieurs personnes, pour aller auprès d'une puissance étrangère. || Tout le personnel d'une ambassade. || L'hôtel que ces personnes habitent.

LÉGATOIRE (lat. *legatoria*, s. e. *provincia*), *adj*. T. d'hist. rom. usité seulement dans cette locution : Province légatoire, province gouvernée par un légat.

LÉGE (hollandais *leeg*, vide), *adj*. T. de mar. Qui n'a pas son lest, son chargement. || Bâtiment qui fait son retour lége, bâtiment qui revient à vide.

LÉGENDAIRE (b. lat. *legendarius*), *s. m*. Auteur de légendes. || Recueil de légendes. || *Adj*. Qui concerne les légendes, qui a le caractère des légendes. Récit légendaire. || Personnage légendaire, celui auquel l'opinion populaire attribue des actions qu'il n'a ni faites ni pu faire.

LÉGENDE (lat. *legenda*), *s. f*. Livre contenant les actes des saints pour toute l'année. || Légende dorée, compilation des vies des saints. || Récit merveilleux et populaire de quelque événement du moyen âge. La légende de Charlemagne. || Par extens. Tout récit mythique et traditionnel. || Écrit long et ennuyeux par ses détails, énumération interminable. || Inscription gravée circulairement près des bords et quelquefois sur la tranche d'une pièce de monnaie, d'une médaille, d'un jeton. || Légende ou âme d'une devise, ce qu'on y peut lire. || Dans un plan d'architecture, une carte topographique, etc. la liste explicative des lettres, des signes, des couleurs, etc.

LÉGER, ÈRE (dérivé du lat. *levis*), *adj*. Qui ne pèse guère. Un corps léger. Une étoffe légère. || T. de mar. Brise légère, état du vent entre le calme et la petite brise. || Qui n'a pas le poids qu'il doit avoir. Pièce légère. || Terre légère, terre meuble, qu'on remue aisément. || Fig. Qui n'accable pas par un poids moral. Un joug léger. || Fig. Peu important, peu considérable. Faute légère. Mal léger. || Sommeil léger, sommeil facile à interrompre. || En parlant des aliments, facile à digérer; qui nourrit peu. || Un repas léger, un repas frugal où l'on mange peu. || En parlant des boissons, qui a peu de force. Un vin léger. || Dont le corps, les membres ont de la légèreté, dispos, agile. Léger à la course. Marcher d'un pied léger. || Famil. Je suis allé là de mon pied léger, j'y suis allé à pied. || Il se dit aussi du pas, de la course. Il marchait d'un pas léger. || Qui a le vol facile. Un oiseau léger. || Troupes légères, troupes qu'on emploie hors de ligne pour reconnaître, harceler, poursuivre l'ennemi. || Infanterie légère, le corps des chasseurs à pied. || Cavalerie légère, se dit par opposition à grosse cavalerie. || Artillerie légère, celle dont les canonniers sont à cheval. || T. de mar. Vaisseau léger, vaisseau dont la marche est rapide. || Léger de voiles, se dit d'un bâtiment qui marche bien à la voile. || Bâtiment léger, bâtiment d'un faible tirant d'eau. || Cheval léger, cheval vif et bien portant. || Qui n'est chargé d'aucun attirail. Légère et court vêtue, elle allait à grands pas, LA FONT. || Fig. Se sentir léger, s'être déchargé de quelque chose qui pesait sur le cœur. || Être léger d'argent, n'en avoir guère. || Par extens. Être léger d'une chose, ne pas l'avoir. || Avoir la voix légère, chanter aisément et avec agrément les roulades, les fioritures, etc. || Avoir la main légère, opérer facilement et adroitement. || Avoir la main légère, mettre de la liberté et de la rapidité dans son écriture. || Il se dit aussi d'un filou qui dérobe adroitement. || Fig. Avoir la main légère, user de son pouvoir, de son autorité avec modération. || Famil. Avoir la main légère, ou être léger de la main, être prêt à frapper, pour peu qu'on nous choque. || Délicat, par opposition à grossier, à opaque. Une vapeur légère. || En peint. Couleur légère, couleur transparente. || Qui porte un caractère de délicatesse et d'élégance. Taille légère. || Qui porte un caractère de délicatesse et de facilité, en parlant de l'esprit et des ouvrages des arts et des lettres. Conversation légère. Esprit léger. || Tableau léger de touche. Ornement léger. || Ouvrages légers, ouvrages dont le sujet est peu important et dont le principal mérite est la facilité et l'agrément. || Poésie légère, la poésie qui a le caractère de facilité et d'agrément. || Au pl. Poésies légères, pièces de vers qui appartiennent à ce genre de poésie. || Fig. Qui a peu de profondeur, qui effleure, superficiel. Pour vous en donner une légère idée. || Fig. Qui change facilement de sentiments, d'opinions, d'affections. || Cet homme a la tête légère, l'esprit léger, c'est une tête légère, il est peu sage, peu sensé. || Fig. Inconsidéré. Léger dans sa conduite. || A LA LÉGÈRE, *loc. adv*. D'une façon peu pesante. Être vêtu à la légère. || Armé à la légère, se disait, dans l'antiquité, des soldats qui ne portaient pas l'armure pesante des hoplites. || D'une façon peu copieuse. Ses repas ne sont point repas à la légère, LA FONT. || Fig. Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion. Agir à la légère. || DE LÉGER, *loc. adv*. Sans une due réflexion. Ne rien croire de léger, VOLT. || *S. m*. Ce qui est léger, la légèreté. ||*S. m*. Léger de main, tour de passe-passe. || *S. m. pl*. Les légers, menus ouvrages de plâtre.

LÉGÈREMENT, *adv*. D'une manière légère, non pesante. Légèrement armé. || Avec agilité. Marcher légèrement. || Fig. Vous passez légèrement sur des endroits difficiles, SÉV. || D'une façon peu copieuse. Souper légèrement. || D'une façon peu considérable, peu grave. Blessé légèrement. Se plaindre légèrement de quelqu'un. || Par antiphrase, fortement. Légèrement pointilleux. || Avec délicatesse et agrément. Un dessin légèrement fait. || D'une façon inconsidérée. Croire légèrement. || Sans égards suffisants. Traiter quelqu'un légèrement.

LÉGÈRETÉ, *s. f*. Qualité de ce qui est léger, peu pesant. || Agilité, vitesse. || Légèreté de main, se dit d'un homme qui opère, écrit, etc. avec aisance et célérité. || Légèreté de pinceau, se dit d'un peintre dont la touche est légère. || Légèreté dans la voix se dit d'un chanteur qui fait aisément les passages difficiles. || Inconstance, instabilité. La légèreté et l'inconstance des Athéniens, ROLLIN. || Défaut de réflexion. || Insouciance. || Imprudence. La légèreté de la conduite. || Faute commise par légèreté. || Délicatesse et agrément, en parlant de style et de conversation.

* **LÉGIFÉRER** (lat. *legifer*), *v. n*. Néolog. Faire des lois.

LÉGION (lat. *legio*), *s. f*. Chez les Romains, corps de gens de guerre, composé d'infanterie et de cavalerie. || Dans les premiers temps de la Restauration, nom des régiments de ligne. || Il se dit des régiments de la garde nationale et de ceux de la gendarmerie. || Au pl. et poétiq. Se dit des armées. Ses légions traversaient les Alpes. || Légion d'honneur, ordre civil et militaire institué par Napoléon Ier. || Fig. Un grand nombre de personnes. Ils étaient une légion. || Dans le style de l'Écriture, des légions

d'anges, de démons, des multitudes d'anges, de démons. || S'appeler légion, expression figurée par laquelle on indique qu'un individu en représente un grand nombre.

LÉGIONNAIRE (lat. *legionarius*), *s. m.* Soldat dans une légion romaine. || Membre de la Légion d'honneur. || *Adj.* Qui appartient à la légion. Soldat légionnaire.

LÉGISLATEUR, TRICE (lat. *legislator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne des lois à un peuple. || Par extens. Celui qui sert de modèle en législation. Nous étions les législateurs et l'exemple du monde, Volt. || *Adj.* Un roi législateur. La puissance législatrice. || En parlant des lois religieuses. Mahomet, le législateur des musulmans. || Par extens. Celui, celle qui fait comme des lois dans le domaine intellectuel et moral. Boileau est le législateur du Parnasse. || Le divin législateur, Jésus-Christ. || Absol. Le pouvoir qui fait les lois. C'est au législateur qu'il appartient d'expliquer la loi. || Au pl. Ceux qui font les lois.

LÉGISLATIF, IVE, *adj.* Qui fait des lois. Le pouvoir législatif. || L'Assemblée législative ou *subst.* la Législative, l'assemblée qui a succédé à la Constituante en 1791 ; et l'assemblée qui, dans la seconde république, a succédé, en 1849, à l'assemblée constituante. || Corps législatif, nom donné, dans la constitution de l'an VIII et dans celle du second empire, à l'assemblée formée des députés des départements. || Qui est de la nature des lois, qui porte le caractère des lois. Mesures législatives.

LÉGISLATION (lat. *legislatio*), *s. f.* Droit de faire les lois. || Le corps même des lois. Réformer la législation. || L'ensemble des lois qui règlent une matière. || Science, connaissance des lois. Un cours de législation.

* **LÉGISLATIVEMENT**, *adv.* En suivant la marche législative.

LÉGISLATURE, *s. f.* L'ensemble des pouvoirs qui font les lois. || Assemblée législative. || Période de temps qui s'écoule depuis l'installation d'une assemblée législative jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs.

LÉGISTE (b. lat. *legista*), *s. m.* Celui qui connaît ou qui étudie les lois.

LÉGITIMAIRE, *adj.* En jurispr. Qui appartient à la légitime. Droits légitimaires. Portion légitimaire.

LÉGITIMATION, *s. f.* Action de légitimer un enfant naturel. || Reconnaissance authentique et juridique des pouvoirs d'un envoyé, d'un député, etc.

LÉGITIME (lat. *legitimus*), *adj.* Qui a un caractère de loi. Autorité légitime. || Il se dit des personnes. Le roi légitime. || Une dynastie légitime, dynastie qui règne en vertu d'un droit traditionnel. || Qui a les conditions, les qualités requises par la loi. Mariage légitime. || Enfant légitime, enfant né durant le mariage. || Intérêt légitime, syn. moins usité d'intérêt légal. || Il se dit en général des choses fondées sur un droit ou une raison qu'on ne pourrait violer sans injustice ou déraison. Une prétention légitime. Tirer de son travail un tribut légitime, Boil.

LÉGITIME, *s. f.* En jurispr. Portion assurée par la loi à certains héritiers sur la part héréditaire qu'ils auraient eue en entier, si le défunt n'avait pas disposé autrement de cette part.

LÉGITIMÉ, ÉE, *p. p.* de légitimer. || *Subst.* Un légitimé.

LÉGITIMEMENT, *adv.* D'une manière légitime. || À bon droit, avec raison. || D'une façon excusable.

LÉGITIMER, *v. a.* Rendre légitime. Légitimer un enfant naturel. || Faire reconnaître son pouvoir, son titre pour authentique. || Justifier, excuser. || Se légitimer, *v. r.* Être légitimé, justifié.

* **LÉGITIMISME**, *s. m.* Opinion des légitimistes.

* **LÉGITIMISTE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est partisan des princes dits légitimes, et en particulier de la branche aînée des Bourbons, en tant que possédant un droit à régner sur la France. || *Adj.* Le parti légitimiste.

LÉGITIMITÉ *s. f.* Qualité de ce qui est légitime. La légitimité d'un mariage. || L'état, la qualité d'un enfant légitime. || Droit des princes que l'on appelle légitimes.

LEGS (lè. Voy. *léguer*), *s. m.* Ce qui est légué par testament ou par un autre acte de dernière volonté || Legs universel, disposition testamentaire par laquelle le testateur donne à une ou plusieurs personnes l'universalité des biens qu'il laissera à son décès.

LÉGUÉ, ÉE, *p. p.* de léguer.

LÉGUER (lat. *legare*), *v. a.* Donner par testament ou par autre acte de dernière volonté. || Absol. [...] de léguer. || Fig. Transmettre. Le dernier siècl[e] [...] au nôtre plusieurs découvertes précieuses. || [...] après soi, de faire une chose. || Se léguer, *v. r.* Êt[re] [...]

LÉGUME (lat. *legumen*), *s. m.* La partie [...] cueille sur une plante potagère et qui est desti[née] [...] limentation : le fruit dans les haricots, les pois ; [...] dans les navets, les carottes ; la feuille dans les la[itues] [...] chicorées ; la fleur dans le chou-fleur, etc. || [...] verts, les asperges, les petits pois, les haricots v[erts] [...] Légumes secs, les haricots secs, les lentilles, e[tc.]

* **LÉGUMIER, IÈRE**, *adj.* Qui contient des [...] Jardin légumier. || Qui appartient aux légum[es] [...] plante légumière. || *S. m.* Vase pour servir les [...]

LÉGUMINEUX, EUSE (lat. *leguminosus*), *adj.* [...] Qui a une gousse pour fruit, comme le pois, l'[...] genêt, etc. || *S. f.* Les légumineuses, famille vég[étale] [...] ractérisée par la fructification en gousses. || *S. m.* [...] légumineux, les aliments composés de légumes, [...]

* **LÉGUMISTE**, *s. m.* Jardinier qui cultive les [...] || Membre d'une secte anglaise qui s'astreint à [...] ger que des légumes.

LEMME (lè-m'. Λῆμμα), *s. m.* En math. Prop[osition] [...] qui prépare la démonstration d'une autre.

LÉMURES (lé-mu-r'. Lat. *lemures*), *s. m.* [...] d'antiq. rom. Les fantômes des morts.

LENDEMAIN (*le*, *en* et *demain*), *s. m.* Le jour qui [...] celui dont on parle. || Le lendemain que, le lende[main] [...] du jour où. || Du jour au lendemain, très-prompte[ment] [...] || Prov. Il n'y a pas de bonnes fêtes sans lendemain, [...] lorsque, après s'être diverti un jour, on propose [...] divertir encore le jour suivant.

* **LENDIT** (lan-di. B. lat. *indictum*), *s. m.* Foir[e] [...] se tenait dans la ville de Saint-Denis.

LENDORE (lan-do-r'. Orig. inc.), *s. m.* et *f.* [...] sonne lente et paresseuse qui semble toujours asso[upie] [...]

LÉNIFIÉ, ÉE, *p. p.* de lénifier.

LÉNIFIER (lat. *lenis* et *facere*), *v. a.* En méd. [...] cir au moyen d'un lénitif.

LÉNITIF, IVE (lat. *lenitivus*), *adj.* En méd. Qui [...] et adoucit. Remède lénitif. || *Subst.* Le miel est [...] lénitif. || *S. m.* Fig. Adoucissement, soulagement. [...]

LENT, ENTE (lat. *lentus*), *adj.* Qui n'agit pas [...] promptitude, qui tarde, en parlant des personnes. [...] lent dans tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il fait. || Qui [...] que de promptitude, d'activité, qui tarde, en parlan[t des] [...] choses. Poison lent. Mort lente. || T. de mar. Se dit [...] navire qui n'obéit pas assez vivement à l'action du [gou]vernail. || En méd. Fièvre lente, fièvre continue, p[eu in]tense dans ses symptômes. || Pouls lent, pouls do[nt les] battements sont en nombre moindre que dans [...] normal. || Lent veut *à* avec les verbes et *dans* ave[c les] noms : Lent à choisir, lent dans son choix.

LENTE (lan-t'. Lat. *lens*), *s. f.* Œuf de pou.

LENTEMENT, *adv.* D'une manière lente.

LENTEUR (lat. *lentor*), *s. f.* Retard à agir, en pa[rlant] des personnes. || Retard à se faire, en parlant des ch[oses.] Les lenteurs de la procédure. || Fig. Se dit de l'espri[t qui] conçoit lentement. || Avoir une grande lenteur d'i[magi]nation, d'esprit, imaginer, concevoir lentement. || S[e dit] de la marche d'une pièce de théâtre, d'un roman, [...] où les événements sont séparés par des conversati[ons,] par des réflexions oiseuses, surabondantes.

LENTICULAIRE (lat. *lenticularis*), *adj.* Qui a la [for]me d'une lentille. Tache lenticulaire. || Verre lent[icu]laire, verre qui a la forme d'une lentille et qui ras[sem]ble les rayons solaires à un foyer. || Pierre lenticulair[e, ou] *subst.* une lenticulaire, sorte de fossile.

LENTICULÉ, ÉE (lat *lenticula*), *adj.* Synonyme [de] lenticulaire en termes d'anatomie et d'histoire natur[elle.] Des pierres lenticulées.

LENTIFORME (lat. *lens* et *forme*), *adj.* En hist. [...] Qui a la forme d'une lentille.

LENTILLE (*ll* mouillées. Lat. *lenticula*), *s. f.* Pla[nte] légumineuse dont la graine est employée comme [ali]ment. || Graine de lentille. Manger des lentilles. || [...] phys. Verre taillé en forme de lentille. || Loupe, mic[ro]scope. || Lentille se dit quelquefois du cristallin. || *S. f.* [...] Taches de rousseur sur la peau, éphélides lentiformes [...]

LENTISQUE (lat. *lentiscus*), *s. m.* Espèce de pistachier qui se trouve en Provence, en Italie.

LÉONIN, INE (lat. *leoninus*), *adj.* Propre au lion. || Fig. Société léonine, société où tous les avantages sont pour un ou pour quelques-uns des associés, au détriment des autres. || On dit de même : Une politique léonine ; un contrat léonin. || Fig. Une part léonine, la part du lion.

LÉONIN, INE (orig. inc.), *adj.* Vers léonins, vers latins dont les deux césures riment ensemble. || Dans l'ancienne littérature française, vers léonins, vers dans lesquels une même consonnance se reproduit deux ou trois fois. || Rimes léonines, rimes extrêmement riches.

LÉOPARD (lat. *leopardus*, de λέων et πάρδος), *s. m.* Quadrupède carnassier qui a la peau marquetée. || En blas. Les léopards, armoiries de l'Angleterre, et fig. en poésie, les léopards ou le léopard, l'Angleterre.

* **LÉOPARDÉ**, *adj. m.* En blas. Se dit d'un lion qui est passant ou marchant comme le léopard.

LÉPAS (lé-pas'. Λεπάς), *s. m.* Coquillage univalve, dit aussi patelle.

LÉPIDOPTÈRE (λεπίς et πτερόν), *s. m.* Ordre de la classe des insectes qui subissent des métamorphoses complètes, c'est-à-dire offrant successivement l'état d'œuf, de larve et de papillon. Les papillons sont des lépidoptères. || *Adj.* Les insectes lépidoptères.

LÈPRE (lat. *lepra*, de λέπρα), *s. f.* Maladie générale caractérisée par des tubercules à la peau, qui ronge lentement le patient, très-commune dans l'Occident pendant le moyen âge (c'est ce qu'on nomme maintenant éléphantiasis). || Fig. Le vice est une lèpre. || Aujourd'hui, dans le langage médical, maladie de la peau, s'annonçant par de petites élevures solides, entourées de tâches roussâtres, luisantes, circulaires et un peu proéminentes. || Maladie des arbres fruitiers.

LÉPREUX, EUSE (lat. *leprosus*), *adj.* Qui a la lèpre (éléphantiasis). || *S. m.* et *f.* Un lépreux. Une lépreuse.

LÉPROSERIE, *s. f.* Hôpital pour les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE, DUQUEL, DE LAQUELLE, AUQUEL, À LAQUELLE ; plur. **LESQUELS, LESQUELLES, DESQUELS, DESQUELLES, AUXQUELS, AUXQUELLES**, *pron. conjonctif* syn. de qui. || Il s'emploie en parlant des personnes et des choses, et presque toujours comme complément. || Il s'emploie quelquefois comme sujet de la proposition, lorsque l'emploi de *qui* pourrait produire une équivoque. || Il s'emploie aussi comme sujet, en style de pratique et d'administration. On a entendu trois témoins, lesquels ont dit... || *Lequel, laquelle* signifie quelquefois, au sens interrogatif, quel est celui, quelle est celle qui ou que, etc. Lequel aimez-vous le mieux? || *Lequel, laquelle* signifie aussi celui, celle qui, etc. Parmi ces étoffes voyez laquelle vous plaît.

LÉROT (lé-ro. Dim. de *loir*), *s. m.* Espèce de petit loir gris, à taches noires sur l'œil et derrière l'oreille, avec un pinceau à la queue.

LES, pluriel de *le* et *la*, article et pronom.

LÈSE (lat. *læsus*), *adj. f.* Signifie blessé, violé, et ne s'emploie que joint à un substantif placé après. Crime de lèse-majesté, crime par lequel la majesté est violée. || Par extens. Le crime de lèse-société, de lèse-humanité, etc.

LÉSÉ, ÉE, *p. p.* de léser.

LÉSER (voy. *lèse*), *v. a.* Faire tort, infliger un dommage. || En chir. et méd. Blesser, endommager. Le coup a lésé un poumon. || Se léser, *v. r.* Être lésé, vicié.

* **LÉSINANT, ANTE**, *adj.* Qui lésine.

LÉSINE (ital. *lesina*), *s. f.* Épargne sordide jusque dans les moindres choses.

LÉSINER, *v. n.* User de lésine. Lésiner sur tout.

LÉSINERIE, *s. f.* Acte de lésine. Il a fait une grande lésinerie. || Vice de caractère qui porte à lésiner.

* **LÉSINEUR**, *s. m.* Celui qui lésine.

* **LÉSINEUX, EUSE**, *adj.* Qui a l'habitude de la lésine.

LÉSION (lat. *læsio*), *s. f.* Action de léser. Choses qui contiennent une simple lésion de police, MONTESQ. || Tort, dommage. || En méd. Changement morbide quelconque survenu dans les organes. Une lésion du poumon.

LESSE, *s. f.* Voy. LAISSE.

* **LESSIVAGE**, *s. m.* Action de lessiver ; résultat de cette action. || Fig. Grosse perte au jeu ou ailleurs.

LESSIVE (lat. *lixivia*), *s. f.* Dissolution alcaline qui sert à blanchir le linge, et que l'on prépare en faisant passer de l'eau chaude sur un lit de cendre de bois ou sur un lit de soude. || Fig. Faire la lessive du Gascon, retourner son linge. || Fig. et famil. Perte considérable au jeu. || Action de couler la lessive. || Le linge qui doit être mis à la lessive ou qui a été mis à la lessive. || Fig. Usage d'eaux purgatives, sudorifiques, etc. || Lessive des savonniers, dissolution de soude caustique dans l'eau servant à faire le savon. || En chim. Opération qui consiste à faire passer de l'eau chaude ou froide sur des matières dont on veut extraire les parties solubles. || Prov. A laver la tête d'un More, la tête d'un âne, on perd sa lessive.

LESSIVÉ, ÉE, *p. p.* de lessiver.

LESSIVER, *v. a.* Blanchir au moyen de la lessive. || Nettoyer avec une eau alcaline ou acide. Lessiver le bois peint. || En chim. Pratiquer l'opération dite lessive. || Fig. Nettoyer à l'aide d'eaux purgatives ou sudorifiques.

* **LESSIVEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lessive.

LEST (lèst'. Voy. *last* ou *laste*), *s. m.* T. de mar. Assemblage de morceaux de fer ou de petits cailloux, etc. qu'on entasse dans le fond d'un navire, pour en augmenter la stabilité. || Sur son lest, se dit d'un navire qui est sans chargement. || Poids dont on charge le pied de certains filets. || Sable que les aéronautes emportent pour le laisser tomber à mesure qu'ils veulent s'élever. || Fig. Moyen de pondérer, de modérer. || Cet homme a besoin de lest, il agit trop légèrement.

LESTAGE, *s. m.* T. de mar. Action, art de lester.

LESTE (all. *listig*), *adj.* Qui a dans les mouvements une facilité légère. || Avoir la main leste, être prompt à frapper. || Équipé, habillé de manière à exécuter avec agilité tous ses mouvements. Des troupes lestes. || Un équipage leste, une voiture légère attelée de chevaux vifs et rapides. || T. de mar. Navire leste, navire gréé légèrement. || Il se dit des vêtements légers et dégagés. || Fig. Adroit, prompt à trouver des expédients. Un homme leste en affaires. || Fig. Qui passe sans scrupule sur les principes, les égards et les convenances. Être leste en propos, dans ses actions. || Il se dit des choses dans le même sens. Une conduite leste. || Qui dépasse la réserve prescrite par l'honnêteté du langage. Des propos lestes.

LESTÉ, ÉE, *p. p.* de lester.

LESTEMENT, *adv.* D'une manière leste. Marcher lestement. || Avec dextérité et promptitude. Se tirer lestement d'un mauvais pas. || Sans une suffisante réflexion. Décider lestement une chose. || Avec une légèreté répréhensible. || Sans garder de ménagement.

LESTER, *v. a.* T. de mar. Mettre du lest dans un bâtiment. || Par extens. Augmenter le poids d'un objet dans sa partie inférieure, afin de lui donner plus de stabilité. || Fig. Se lester l'estomac, prendre de la nourriture ou une boisson. || Fig. Se lester, *v. r.* Prendre nourriture ou boisson fortifiante. || Fig. Devenir plus réfléchi, plus posé. Il y a des têtes qui ne se lestent jamais, SÉV.

LESTEUR *s. m.* T. de mar. Bateau qui transporte le lest. || *Adj.* Bateau lesteur. || Homme employé à arranger convenablement le lest d'un bâtiment.

LÉTHARGIE (ληθαργία), *s. f.* État dans lequel on semble mort, étant sans haleine et sans pouls. Tomber en léthargie. || En méd. Sommeil profond et continuel dans lequel le malade parle quand on le réveille, mais ne sait ce qu'il dit, et retombe promptement dans son premier état. || Fig. Nonchalance apathique.

LÉTHARGIQUE (lat. *lethargicus*), *adj* En méd. Qui tient de la léthargie. État léthargique. || Qui est en léthargie. || *Subst.* Les léthargiques. || Fig. Qui est dans une torpeur comparée à une léthargie.

* **LÉTHÉ** (Λήθη), *s. m.* Dans la mythologie, un des fleuves de l'enfer, celui dont les ombres étaient obligées de boire pour oublier le passé. || Fig. Avoir bu de l'eau du Léthé, avoir peu de mémoire.

LÉTHIFÈRE (lat. *lethifer*), *adj.* Qui cause la mort. Des sucs léthifères.

LETTRE (lat. *littera*), *s. f.* Chaque caractère de l'alphabet. || En toutes lettres, sans abréviation. || Fig. Dire, écrire une chose en toutes lettres, la dire, l'écrire sans rien taire. || C'est un sot en trois lettres, il est extrêmement sot. || Chaque caractère de l'alphabet quant à sa forme, sa grandeur, etc. dans les diverses écritures

ou impressions. Grande, petite lettre. Lettre gothique, italique, etc. || Fig. Cet homme est écrit sur mon livre en lettres rouges, il a des torts, des vices, des défauts que je n'oublierai jamais. || Lettres d'or, lettres écrites ou imprimées avec une couleur d'or, pour les rendre plus remarquables. || Fig. Cela devrait être écrit, gravé en lettres d'or, se dit d'une belle sentence, d'une parole remarquable. || Il s'est dit pour la manière d'écrire, la main d'une personne. Du prince.... j'ai reconnu la lettre, Rac. || T. d'impr. Caractère de fonte représentant en relief une des lettres de l'alphabet. || Absol. L'ensemble des caractères dont on se sert en imprimerie pour la composition d'un ouvrage. || Inscription qu'on met au bas d'une estampe pour en indiquer le sujet. Gravure avant la lettre, épreuve tirée avant qu'on y ait gravé cette inscription. || Le son que chaque caractère de l'alphabet représente. Lettre sifflante, labiale, etc. || Sens littéral. Entendre clairement la lettre de l'Évangile, Fén. || Fig. La lettre tue et l'esprit vivifie, il faut, dans l'interprétation d'une loi, d'un précepte, non pas s'attacher seulement au sens littéral, mais chercher à pénétrer l'intention réelle. || Fig. Lettre morte, écrit, précepte qui n'a plus ni autorité, ni valeur. || À la lettre, au pied de la lettre, selon le sens littéral. || Fig. À la lettre, exactement, ponctuellement. Cela est vrai à la lettre. || Aider à la lettre, suppléer à ce qui manque dans quelque passage obscur ou défectueux, et fig. entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit, en expliquant ce qu'il a dit ou écrit d'une manière obscure; altérer un peu la vérité; dire quelque chose qui n'est pas dans ce qu'on lit. || Épître, missive, dépêche. || Lettre circulaire, voy. circulaire. || Collection de lettres publiées en forme d'ouvrage. Les Lettres de Mme de Sévigné. || Lettre de change, lettre par laquelle un banquier ou un négociant tire sur son correspondant une somme d'argent au profit ou à l'ordre d'un tiers, qui en a fourni la valeur. || Lettre de voiture, écrit qu'on donne aux voituriers en les chargeant de marchandises, qui contient l'indication des articles, et à présentation duquel ils sont payés de leur salaire. || Lettre de créance, voy. créance. || Lettre de service, lettre par laquelle le ministre de la guerre annonce à un officier qu'il est appelé à exercer les fonctions de son grade. || T. de mar. Lettre de santé, pièce qu'un capitaine, avant son départ d'un port, reçoit du comité de santé. || Lettre de marque, commission en course qu'un gouvernement, en guerre contre un autre, accorde à ses sujets pour attaquer les navires particuliers de son ennemi. || Lettre close, voy. clos. || Lettres patentes, lettres qui ne sont pas cachetées, et qui confèrent un titre, un privilége, etc. || Lettre de cachet, voy. cachet. || Au pl. Certains actes expédiés en chancellerie. Lettres de grande naturalisation, de légitimation, de noblesse, etc. || Au pl. Certains actes qui s'expédient sous le sceau de quelque autorité. Lettres de tonsure, de prêtrise, etc. || Au pl. Connaissances que procure l'étude des livres. La république des lettres. Cet homme a des lettres. || Homme de lettres et *au pl.* gens de lettres, se dit des personnes livrées à la culture des lettres. || Les belles-lettres, la grammaire, l'éloquence et la poésie. || Les saintes lettres, l'Écriture sainte.

LETTRÉ, ÉE (lat. *litteratus*), *adj.* Qui a des lettres, de la littérature. || *S. m.* Celui qui est lettré. Les lettrés. || Classe d'hommes qui, en Chine, cultivent les lettres et exercent les emplois publics.

LETTRINE (dim. de *lettre*), *s. f.* T. d'imprim. Petite lettre qui se met au-dessus ou à côté d'un mot, pour renvoyer le lecteur à des notes. || Lettres majuscules qui se mettent au haut des pages d'un dictionnaire.

LEUCORRHÉE (λευκόρροια), *s. f.* En méd. Écoulement muqueux.

LEUDE (all. *Leute*), *s. m.* Nom des compagnons ou fidèles des rois mérovingiens.

LEUR (lat. *illorum*), *pron. pers. plur.* des deux genres, qui signifie à eux, à elles. Il se place immédiatement devant le verbe, et se dit principalement des personnes. Il faut compter sur l'ingratitude des hommes et ne pas laisser de leur faire du bien, Fén. || Avec un impératif il se place immédiatement après le verbe. Donnez-leur du pain.

LEUR (lat. *illorum*), *au pl.* **LEURS**, *adj. poss.* des deux genres. Il signifie d'eux, d'elles, qui appartient à eux, à elles; il est ordinairement relatif aux personnes. Il est leur adversaire, mais il a leur estime. || Il se dit quelquefois relativement aux animaux, aux plantes et même aux choses inanimées. || *Leur* placé devant les adjectifs et les adverbes au comparatif forme un superlatif. Leurs meilleurs amis. || *Leur* précédé de l'article *le, la, les,* s'emploie pronominalement. Les gens sages conservent leurs amis, et les fous perdent les leurs. || *Leur* s'emploie substantivement et signifie ce qui est à eux, à elles. Je ne veux rien du leur. || *Leurs* au pluriel est quelquefois substantif et signifie leurs parents, leurs amis. Je m'intéresse à eux et aux leurs.

LEURRE (anc. moyen all. *luoder*), *s. m.* T. de fauconnerie. Morceau de cuir rouge, en forme d'oiseau, qui sert pour rappeler l'oiseau de proie lorsqu'il ne revient pas droit sur le poing. || Oiseaux de leurre, ceux qu'on rappelle au leurre; tels sont le faucon, le gerfaut-lanier, le sacre, l'aigle et l'émerillon, par opposition aux oiseaux de poing, qui ne se dressent pas au leurre. || Acharner le leurre, le garnir de chair; le décharner, ôter le morceau de chair. || Fig. Chose artificieusement présentée pour attirer et tromper. L'exemple est un dangereux leurre, La Font. || Appât factice attaché à l'hameçon.

LEURRÉ, ÉE, *p. p.* de leurrer.

LEURRER, *v. a.* T. de fauconnerie. Dresser un oiseau au leurre. || Fig. Suggérer quelque objet d'espérance pour tromper. L'espérance anime le sage, et leurre le présomptueux et l'indolent, Vauven. || Se leurrer, *v. r.* Être leurré. Ces oiseaux-là ne se leurrent pas facilement. || Fig. Se leurrer d'un vain espoir. || Se leurrer de, avec un verbe à l'infinitif, se flatter de.

LEVAIN (lat. *levamen*), *s. m.* Pâte ayant subi un certain degré de fermentation acide, et qui par là est devenue propre à faire lever la pâte du pain. || Toute substance capable d'exciter une fermentation dans la substance avec laquelle on la mêle. || Levain doux, le levain de bière; levain aigre, la pâte aigrie. || Par extens. Cause de quelque maladie. || Fig. Sorte de fermentation vicieuse que le péché laisse dans l'âme. Se défaire du vieux levain du péché. || Fig. Ce qui est capable d'exciter les passions, les sentiments, les doctrines. Un levain de révolte, de haine, d'orgueil, etc.

LEVANT, *adj. m.* Usité seulement dans : Soleil levant, soleil qui paraît au matin. || Fig. Adorer le soleil levant, faire sa cour à la faveur naissante.

LEVANT, *s. m.* La partie de l'horizon où le soleil se lève. Du levant au couchant. || Les pays qui sont à notre levant (on met une L majuscule). Les peuples du Levant. || La côte occidentale de l'Asie qui est sur la Méditerranée.

LEVANTIN, INE, *adj.* Natif des pays du Levant. Les peuples levantins. || *Subst.* Les Levantins.

LEVANTINE, *s. f.* Étoffe de soie tout unie.

LÈVE (*lever*), *s. f.* Cuiller de bois à long manche, avec laquelle, au jeu de mail, on lève la boule.

LEVÉ, ÉE, *p. p.* de lever. || Fig. Aller partout la tête levée, ou tête levée, aller partout sans rien craindre. || Famil. Prendre quelqu'un au pied levé, prendre quelqu'un au moment où il se dispose à partir, et fig. le prendre au moment où il ne s'attend à rien. || Voter par assis et levé, manifester son vote, dans une assemblée délibérante, en se levant ou en restant assis. || *S. m.* En mus. Le temps de la mesure où on lève le pied et la main. || En géom. Le levé d'un plan, voy. lever.

LEVÉE, *s. f.* Action de lever, de hausser. || Levée de boucliers, démonstration par laquelle les soldats romains témoignaient leur résistance aux volontés de leur général, de là fig. opposition ou attaque contre une personne, contre un corps. || Action de lever de terre. Faire la levée d'un corps mort, l'enlever par autorité publique. || Action de ramasser les grains et autres produits de la terre. || Au jeu de cartes, un coup qu'on a gagné. Ne pas faire une levée. || Action d'ôter, de retirer, d'enlever. La levée des scellés. || En chir. La levée de l'appareil. || Action de retirer de la boîte, pour les distribuer, les lettres qui y ont été jetées. || Collectivement, les lettres qu'on retire de la boîte à chaque levée. || Dans la couture, ce qu'on lève sur la largeur d'une étoffe pour un habit,

ou d'une pièce de toile pour des chemises. || La levée d'un siége, la retraite des troupes qui tenaient une place assiégée. || Ordre qui fait cesser quelque punition ou défense. Levée des arrêts, de la prohibition. || Collecte, perception, recette des impôts. || Action de prendre chez un dépositaire. Levée de titres, de numéraire. || Action d'enrôler des soldats. Une levée de soldats. || Les soldats ainsi enrôlés. || Levée en masse, appel au service militaire de tous les hommes d'une population. || L'heure à laquelle une assemblée, une compagnie se lève pour finir la séance. La levée de la séance. || La levée des plans; on dit plutôt le levé ou le lever des plans. || Digue, chaussée.

* **LÈVE-NEZ**, *s. m.* Famil. Écolier étourdi, inattentif.

LEVER (lat. *levare*), *v. a.* Placer dans une situation plus haute ce qui est étendu, pendant, etc. || Lever la main, le bâton sur quelqu'un, se mettre en devoir de le frapper. || Lever la main, la dresser en l'air dans l'acte de prêter serment. || Lever la toile, le rideau, retirer la toile, le rideau qui cache la scène aux spectateurs. || Lever les yeux, les tourner en haut. || Lever les yeux au ciel, tourner les yeux vers le ciel. || Absol. Lever les yeux, cesser de tenir le regard fixé sur la terre. || Fig. Il n'ose pas lever les yeux, se dit d'une personne qui craint de voir et d'être vue, ayant quelque reproche à se faire, ou seulement craignant de rire, de rougir, etc. || Ne pas lever les yeux de, ne pas cesser de regarder quelque chose. Ne pas lever les yeux de dessus son livre. || Lever les yeux sur quelqu'un, le regarder. || Fig. Lever les yeux sur, aspirer à, prétendre à. || Famil. Lever le pied, s'enfuir. || Lever les épaules, témoigner, en levant les épaules, du mécontentement ou du mépris. || Fig. Lever la tête, le front, s'enorgueillir. || Redresser une personne ou une chose qui était couchée ou penchée. Lever un malade sur son séant. Lever un tonneau. || Lever quelqu'un, l'aider à se lever et à s'habiller. || Lever le lièvre, les perdrix, les faire partir. || Fig. Il a levé le lièvre, il a le premier ouvert un avis, donné lieu à un débat, trouvé un expédient. || T. de mar. Lever l'ancre, arracher l'ancre du fond de la mer par le moyen de son câble. || Oter, enlever. Le chirurgien a levé l'appareil. Lever les scellés. || Fig. Lever une difficulté, un obstacle, des doutes, des scrupules, etc. les écarter. || Lever les défenses, l'interdit, l'excommunication, une opposition, une consigne, etc. les révoquer. || Lever de terre ou simplement lever, retirer de terre des plantes, des oignons, lorsque la saison des fleurs est passée. || T. d'impr. Lever la lettre, prendre les lettres les unes après les autres dans les cassetins, et les arranger dans le composteur pour en former des mots et des lignes. || Lever le siége d'une place, retirer les troupes qui la tenaient assiégée. || Fig. Lever le siége, s'en aller. || Lever le camp, s'en aller, en parlant d'une troupe. || Lever la garde, la sentinelle, retirer des soldats qui sont de garde, un soldat qui est en faction. || Lever la séance, déclarer que la séance est terminée. || T. de trictrac. Lever, mettre sur la bande les dames, après les avoir toutes passées dans le jan de retour. || Au jeu de cartes, lever les cartes, ou lever la main, enlever les cartes jouées, celle que l'on avait étant supérieure. || Couper une partie sur un tout, en parlant d'animaux que l'on mange. Lever une épaule de mouton. || Il se dit en parlant des étoffes. C'est que l'étoffe me sembla si belle, que j'en ai voulu lever un habit pour moi, Mol. || Recueillir. Lever les fruits d'une terre. || Percevoir, faire rentrer, en parlant de taxes. || Enrôler pour le service militaire. || Lever un corps, procéder, par autorité publique, à l'enlèvement d'un corps mort. || Lever un arrêt, une sentence, un acte, s'en faire délivrer une expédition. || Prendre chez un dépositaire. Lever des titres. || Lever le plan d'une place, de quelque lieu, prendre les mesures nécessaires pour tracer ce plan, et aussi le tracer. || T. de féodalité. Lever bannière, appeler ses vassaux aux armes. || Fig. Lever l'étendard, se déclarer chef d'un parti, d'une faction. Lever l'étendard de la révolte. || *V. n.* Commencer à germer, en parlant des graines et des plantes. || Éprouver le soulèvement qui accompagne la fermentation. La pâte lève. || Se lever, *v. r.* Être levé, porté en haut. || Se dresser, se mettre debout sur ses pieds. || Quitter le siége sur lequel on était assis. || Cesser une séance. || Se lever de table, quitter la table, après ou pendant le repas. || Avec suppression du pronom personnel : Faire lever un lièvre, le faire partir. || Commencer à paraître sur l'horizon, en parlant des astres. || On dit de même : Le jour se lève. || Commencer à se faire sentir, en parlant du vent, des brouillards, etc. Le vent se lève. || Le temps se lève, il se dégage des nuages qui interceptaient la vue du ciel, il tend à s'embellir. || Être levé, perçu.

LEVER, *s. m.* Action de lever. || T. de théâtre. Le lever de la toile, l'instant où on lève la toile. || Un lever de rideau, petite pièce qu'on joue avant la grande pièce de la soirée. || L'heure, le temps auquel on se lève. || Absol. Le lever, le moment où le monarque reçoit dans sa chambre, après qu'il est levé. Petit lever et grand lever du roi. || Le lever du soleil, de la lune, le moment où le soleil, la lune paraît sur l'horizon. || On dit de même : Le lever du jour. || Lever d'une étoile, le moment où elle s'élève au-dessus de l'horizon. || En géom. Les délinéations ou les croquis d'un topographe. Le lever d'un plan. Des levers à vue.

LEVER-DIEU, *s. m.* Le temps de la messe où le prêtre élève l'hostie. || *Au pl.* Des lever-Dieu.

* **LÉVIATHAN**, *s. m.* Animal monstrueux dans le livre de Job. || Dans la démonologie, grand amiral de l'enfer.

LEVIER (*lever*), *s. m.* Barre longue, inflexible, fixe dans un point de son étendue qu'on appelle point d'appui, et destinée à mouvoir, à soutenir ou à élever d'autres corps. || Bras de levier, longueur de la barre à partir du point d'appui. || Fig. Toute espèce de puissance morale. Le levier de l'opinion. || Levier hydraulique, appareil qui sert à élever l'eau d'une rivière par le moyen de la force même du courant. || T. de dentiste. Levier droit, instrument destiné à l'extraction des dents incisives.

LEVIS (*lever*), *adj. m.* Usité seulement dans : Pont-levis, voy. PONT.

LÉVITE, *s. m.* Israélite de la tribu de Lévi, destiné au service du temple. || Fig. Prêtre de la religion chrétienne.

LÉVITE, *s. f.* Sorte de redingote d'homme ou de robe de femme.

LÉVITIQUE, *s. m.* Le troisième livre du Pentateuque, qui contient les lois des lévites. || *Adj.* Qui appartient aux lévites. La loi lévitique.

* **LÉVOGYRE** (lat. *lævus* et *gyrare*), *adj.* Substance lévogyre, celle qui dévie à gauche le plan de polarisation.

LEVRAUDÉ, ÉE, *p. p.* de levrauder.

LEVRAUDER (*levraut*), *v. a.* Famil. Poursuivre quelqu'un comme un lièvre.

LEVRAUT (dim. de *lièvre*), *s. m.* Jeune lièvre.

LÈVRE (lat. *labrum*), *s. f.* Partie extérieure et charnue qui forme le contour de la bouche. || Se mordre les lèvres, serrer les lèvres inférieures avec les dents, pour s'empêcher de rire ou de se livrer à quelque explosion de passion. || Fig. Se mordre les lèvres de quelque chose, s'en repentir. || Ne pas passer les lèvres, se dit de quelque chose de feint, d'affecté. || Rire du bout des lèvres, rire sans en avoir envie. || Avoir la mort sur les lèvres, être près de mourir. || Bouche, langage. Heureux qui porte toujours la charité sur les lèvres! BOURDAL. || Il le dit des lèvres, mais le cœur n'y est pas, il exprime un sentiment qu'il n'éprouve pas. || Fig. Du bout des lèvres, sans grande bonne volonté, avec dédain. || Avoir une chose sur les lèvres, sur le bord des lèvres, la savoir, il est vrai, mais par quelque défaut momentané de mémoire ne pouvoir la dire. || Fig. Avoir le cœur sur les lèvres, parler sans déguisement. || En chir. Lèvres, les deux bords d'une plaie simple.

LEVRETTE, *s. f.* La femelle du lévrier.

LEVRETTÉ, ÉE, *adj.* Qui a la taille mince comme un lévrier. Épagneul levretté.

LÉVRIER (b. lat. *leporarius* s.-e. *canis*, chien à lièvre), *s. m.* Espèce de chien qui a les jambes longues, la tête et le corps menus et allongés, et qui sert particulièrement à courir le lièvre. || Il court comme un lévrier, il va très-vite. || Fig. et famil. Gens qu'on met à la poursuite de quelqu'un. Les lévriers de la justice.

LEVRON, *s. m.* Lévrier au-dessous de six mois ou environ. || Lévrier de petite taille.

LEVÛRE (*lever*), *s. f.* Écume formée spontanément à la surface de la bière en fermentation et dont on se sert comme levain. || Ce qu'on lève de dessus et de des-

sous le lard à larder. || En blas. Syn. de franc-quartier. || Demi-mailles par lesquelles on commence un filet.

LEXICOGRAPHE (λεξικογράφος), *s. m.* Celui qui recueille tous les mots qui doivent entrer dans un lexique. || Celui qui s'occupe d'études lexicographiques.

LEXICOGRAPHIE, *s. f.* Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE, *adj.* Qui a rapport à la lexicographie. Travaux lexicographiques.

* **LEXICOLOGIE** (λεξικόν et λόγος), *s. f.* Partie de la grammaire qui s'occupe des mots considérés par rapport à leur valeur, à leur étymologie, etc.

* **LEXICOLOGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la lexicologie.

* **LEXICOLOGUE**, *s. m.* Celui qui s'occupe de lexicologie.

LEXIQUE (λεξικόν), *s. m.* Originairement, dictionnaire des formes rares ou difficiles propres à certains auteurs. || Dictionnaire, et surtout dictionnaire pour les enfants; il ne s'applique qu'aux langues anciennes classiques. || *Adj.* Manuel lexique, petit dictionnaire.

LEZ (lè. Lat. *latus*), *prép. anc.* À côté de, proche de, tout contre; n'est plus usitée que dans quelques noms de lieux. Plessis-lez-Tours, Saint-Denis-lez-Paris.

LÉZARD (lat. *lacertus*), *s. m.* Genre de reptiles sauriens à langue échancrée au bout, à pattes à cinq doigts légèrement comprimés. || Se chauffer au soleil comme un lézard, se mettre au soleil pour s'y réchauffer.

LÉZARDE (lat. *lacerta*), *s. f.* Femelle du lézard. || Fente, crevasse dans un ouvrage de maçonnerie. || Petit galon portant des dents de feston des deux côtés.

LÉZARDÉ, ÉE, *p. p.* de lézarder.

* **LÉZARDER**, *v. a.* Causer des lézardes. || Se lézarder, *v. r.* Devenir crevassé. Ce mur se lézarde.

LIAIS (li-è. Orig. inc.), *s. m.* Liais ou pierre de liais, variété de calcaire compacte, dépourvue de cavités, à grain fin et serré, qui est une belle pierre à bâtir.

LIAISON (lat. *ligatio*), *s. f.* État de ce qui est lié. La soudure est une espèce de liaison. || En calligraphie, petit trait de plume qui lie les parties de lettres les unes aux autres, et les lettres entre elles. || En mus. Trait recourbé dont on couvre les notes qui doivent être liées. || T. de mar. Liaisons ou pièces de liaison d'un navire, les pièces de bois de construction qui lient ou fortifient les parties principales du navire. || Jaunes d'œufs délayés ajoutés à une sauce pour l'épaissir un peu. || Liaison de joint ou simplement liaison, le mortier qui sert à jointoyer les pierres. || Fig. Ce qui lie les parties d'un discours les unes aux autres. La liaison des scènes dans une tragédie. || En gramm. Petit mot qui sert à lier les membres des périodes et les périodes mêmes les unes avec les autres. || Action de joindre par la prononciation la dernière lettre d'un mot au mot suivant. || Connexité, rapport. L'amour et l'ambition n'ont guère de liaison ensemble, Pasc. Ces empires ont une liaison nécessaire avec l'histoire, Boss. || Union d'amitié, d'intérêt. || Fig. Il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre, Bourd. || Au pl. Sociétés, accointances. || Liaisons dangereuses, liaisons contractées avec des hommes ou des femmes dangereuses. || En fauconnerie, action de l'oiseau qui saisit et enlève le gibier.

LIAISONNÉ, ÉE, *p. p.* de liaisonner.

LIAISONNER (*liaison*), *v. a.* Remplir les joints de mortier. || Arranger les pierres d'un édifice de façon que le milieu des unes porte sur les joints des autres.

LIANE (*lier?*), *s. f.* Nom donné à un grand nombre de plantes sarmenteuses ou grimpantes de l'Amérique.

LIANT, ANTE, *adj.* Qui n'est pas cassant, en parlant de certaines substances. Bois, fer liant. || Qui se pétrit facilement entre les doigts, et qui ne se sépare pas quand on le tire. Pâte liante. || Fig. Qui lie, unit, attache. Esprit liant. Homme d'une société liante. || Qui forme aisément des liaisons, des accointances. || *S. m.* Qualité de ce qui n'est pas cassant. Le liant de cette fonte de fer. || Fig. Douceur, affabilité, complaisance, esprit de conciliation.

LIARD (liar. Orig. inc.), *s. m.* Petite monnaie de cuivre qui valait trois deniers, le quart d'un sou. || N'avoir pas un liard, pas un rouge liard, être fort pauvre, ou être sans argent pour le moment. || Très-petite somme indéterminée. Je n'en donnerais pas un liard. || Il couperait un liard en deux, il est très-avare.

LIARDER, *v. n.* Donner chacun une petite somme. || Lésiner, payer liard à liard. Un avare liarde sur tout.

* **LIARDEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui liarde.

* **LIAS** (li-â), *s. m.* En géol. Mot anglais employé pour désigner une formation de calcaire argileux, de marne et d'argile, qui constitue la base de l'oolithe.

* **LIASIQUE** ou **LIASSIQUE**, *adj.* En géol. Qui appartient au lias. La période liasique.

LIASSE (*lier*), *s. f.* Amas de papiers liés ensemble, et ordinairement relatifs à un même objet. || Il se dit particulièrement des papiers d'affaires et de procédure.

LIBAGE (orig. inc.), *s. m.* Gros moellon mal taillé. || Pierre sans parement noyée dans l'épaisseur d'un mur.

LIBATION (lat. *libatio*), *s. f.* T. d'antiq. Action de répandre, soit du vin, soit une autre liqueur, en l'honneur d'une divinité. || Au pl. et famil. Des libations, nombreux coups de vin. Faire des libations.

LIBELLE (lat. *libellus*), *s. m.* Petit livre. || Écrit satirique, injurieux, diffamatoire.

LIBELLÉ, ÉE, *p. p.* de libeller. || *S. m.* T. de pratique. Rédaction d'un ordre, d'une demande.

LIBELLER (*libelle*), *v. a.* T. de pratique. Rédiger convenablement une demande judiciaire. || En matière de finances, libeller un mandement, une ordonnance, spécifier la destination de la somme qui y est portée.

LIBELLISTE, *s. m.* Auteur d'un libelle.

* **LIBELLULE** (dim. de *libellus*), *s. f.* Genre d'insectes névroptères, nommés vulgairement demoiselles.

LIBER (li-bèr. Lat. *liber*), *s. m.* En bot. La partie vivante de l'écorce, par opposition à la partie subéreuse.

LIBERA (li-bé-ra. Lat. *libera*), *s. m.* Dans la liturgie catholique, prière pour les morts. || Fig. Chanter un libera, se trouver délivré, débarrassé. || *Au pl.* Des liberas.

* **LIBÉRABLE**, *adj.* Qui peut être libéré, renvoyé d'un service, et surtout du service militaire.

LIBÉRAL, ALE (lat. *liberalis*), *adj.* Qui est digne d'un homme libre. Éducation libérale. || Professions libérales, la médecine, le barreau, le professorat. || Arts libéraux, ceux qui exigent une intervention grande et perpétuelle de l'intelligence, comme la peinture, la sculpture. || Qui aime à donner. Un homme libéral. La fortune nous joue, lors même qu'elle nous est libérale, Boss. || On dit aussi : Main libérale. || Libéral de. Libéral de l'argent des autres. || Qui est favorable à la liberté civile et politique et aux intérêts généraux de la société. Opinions libérales. || *S. m.* Celui qui professe les idées libérales. Un libéral. Les libéraux.

LIBÉRALEMENT, *adv.* D'une manière digne d'un homme libre. Élevé libéralement. || D'une manière où règne la largesse. Donner libéralement. || Avec trop de complaisance. Cette prévoyance que les philosophes accordent trop libéralement aux bêtes, Buff. || D'une manière favorable à la liberté civile et politique.

* **LIBÉRALISER**, *v. a.* Rendre libéral, plus libéral. Libéraliser un pays, le régime de la presse, etc.

* **LIBÉRALISME**, *s. m.* Opinion, principes des libéraux.

LIBÉRALITÉ (lat. *liberalitas*), *s. f.* Disposition d'esprit digne d'un homme libre; émancipation de l'esprit hors de ses préjugés. || Disposition à donner. La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos, La Bruy. || Le don même.

LIBÉRATEUR, TRICE (lat. *liberator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui délivre. || *Adj.* Qui délivre. Armée libératrice. Le fer libérateur.

LIBÉRATION (lat. *liberatio*), *s. f.* En jurispr. Décharge d'une dette ou d'une servitude. || La libération de l'État, l'acquittement, l'amortissement de la dette publique. || Affranchissement du service militaire pour une cause quelconque. || Renvoi chez eux des hommes qui ont fini leur temps de service.

LIBÉRÉ, ÉE, *p. p.* de libérer. || Forçat libéré, forçat mis en liberté après avoir subi sa peine.

LIBÉRER (lat. *liberare*), *v. a.* En jurispr. Décharger d'une obligation. Libérer sa maison d'une servitude. || Exempter un homme du service militaire. || Renvoyer chez lui un soldat dont le temps de service est expiré. || Se libérer, *v. r.* Se délivrer de quelque chose qui incommode. || S'acquitter. Un débiteur qui se libère. || S'affranchir. Se libérer de la tyrannie d'un père, Mol.

LIBERTÉ (lat. *libertas*), *s. f.* Condition de l'homme qui n'appartient à aucun maître. || Se dit par opposition à captivité. || En parlant des animaux. Donner la liberté à un oiseau. || En chim. et fig. Mettre un corps en liberté, le dégager d'une combinaison. || Liberté naturelle, pouvoir que l'homme a naturellement d'employer ses facultés comme il lui convient. || Liberté politique ou simplement liberté, jouissance des droits politiques que la constitution de certains pays accorde à chaque citoyen. || En ce sens, il se dit souvent au pluriel. || Liberté civile, pouvoir de faire tout ce qui n'est pas défendu par les lois. || Liberté de conscience, droit d'adopter les opinions religieuses que l'on croit vraies, sans tomber sous le coup d'aucune loi pénale. || Liberté des cultes, droit que les sectateurs des diverses religions ont d'exercer leur culte et d'enseigner leur doctrine. || Liberté de penser, droit de manifester sa pensée sans contrainte. || Liberté d'écrire, droit de manifester sa pensée par écrit et par l'impression. || Liberté de la presse, droit de manifester sa pensée par la voie de l'impression et surtout par les journaux. || Liberté du commerce, faculté qu'ont les commerçants d'acheter et de vendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sans être soumis à des droits ou à des prohibitions. || Liberté des mers, droit que toutes les nations ont de naviguer librement sur les mers. || Chez les Romains, divinité qui était représentée tenant un sceptre d'une main, et de l'autre une pique surmontée d'un bonnet (en ce sens on met une majuscule à Liberté). || Chez les modernes, personnification de la liberté. Une statue de la liberté ou simplement une Liberté. || Au pl. Immunités, franchises. Les libertés des communes. Les libertés de l'Église gallicane. || Pouvoir d'agir ou de n'agir pas. Déçue par la liberté dont elle a fait un mauvais usage, l'âme songe à se contraindre de toutes parts, Boss. || En philos. Faculté qu'a l'homme de se décider comme il lui convient. || État d'une personne qui n'a aucun assujettissement. Il ne s'est jamais marié, et il a gardé sa liberté. || État d'un cœur libre, exempt de passion. || Absence de contrainte. L'étiquette nuit à la liberté de la conversation. || Liberté d'esprit, état d'une personne qu'aucune préoccupation n'assiége. || Liberté de langage ou simplement liberté, hardiesse à dire ce qu'on pense, franchise. || Donner liberté à sa plume, écrire sans réticence ce qu'on pense. || Manière d'agir familière, ou dans laquelle on ne se contraint pas. || Il se dit dans ce sens très-souvent au pluriel. Anacharsis ne pouvait souffrir les libertés que chacun se donnait dans les festins, Fén. || Prendre des libertés avec quelqu'un, être entreprenant en paroles ou en actions. || Dans la conversation on dit souvent par politesse : J'ai pris, je prends la liberté de faire telle chose, pour dire : J'ai fait, je fais telle chose. || Demander la liberté, demander la permission. || Permission, congé, licence. La vérité n'a plus la liberté de paraître, Pasc. || Licence poétique. || Aisance dans les mouvements et les opérations. La liberté des membres. Faire tout avec liberté et grâce. || Liberté de pinceau, de crayon, de burin, facilité avec laquelle l'artiste manie ces instruments. || Se dit aussi de l'aisance avec laquelle se meuvent les choses inanimées. Ce ressort n'a pas assez de liberté. || Liberté de ventre, facilité avec laquelle le ventre fait ses fonctions. || En liberté, *loc. adv.* Sans gêne, sans obstacle. Agir en liberté.

* **LIBERTICIDE** (lat. *libertas* et *cædere*), *adj.* Néolog. Qui attente aux libertés publiques. Projet liberticide.

LIBERTIN, INE (lat. *libertinus*), *adj.* Qui ne s'assujettit ni aux croyances ni aux pratiques de la religion (vieilli en ce sens). || Il se dit aussi des opinions, pensées, etc. Les opinions libertines, Boss. || *S. m.* Les libertins du siècle, Bourd. || Qui va à l'aventure. Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre, Sév. || Il a vieilli en cette signification, et il ne se dit plus guère qu'avec *imagination*. || Dissipé, qui néglige ses devoirs pour le jeu, en parlant d'un écolier. Cet enfant est fort libertin. || *Subst.* Un petit libertin. || Déréglé par rapport à la moralité. || Il se dit aussi des choses. Ton libertin. || *Subst.* Un libertin. Une libertine.

LIBERTINAGE, *s. m.* Licence de l'esprit qui rejette les croyances religieuses. || Caractère de ce qui va à l'aventure. J'aime fort la liberté et le libertinage de votre vie et de vos repas, Sév. La liberté sans ordre est un libertinage qui attire le despotisme, Fén. || En ce sens, il ne se dit plus guère aujourd'hui qu'avec *esprit*, *imagination*, *plume*. || État de celui qui est libertin, déréglé dans ses mœurs. Vivre dans le libertinage.

LIBERTINER, *v. n.* Famil. Être trop dissipé, en parlant des enfants, des écoliers. || Faire le libertin, être déréglé dans ses mœurs. || Se libertiner, *v. r.* Devenir libertin.

LIBIDINEUX, EUSE (lat. *libidinosus*), *adj.* Livré aux désirs charnels. Appétits libidineux.

* **LIBITUM (AD)** (ad-li-bi-tom'), locution latine qui signifie à volonté. Cela est ad libitum. || En mus. Sonates pour piano, violon ou violoncelle ad libitum. || Ces mots, écrits au-dessous d'un trait de musique, signifient que l'exécutant le fait sans s'astreindre à suivre la mesure.

LIBRAIRE (lat. *librarius*), *s. m.* Religieux qui dans les monastères était chargé de transcrire et de garder les livres. || Aujourd'hui, celui qui fait le commerce des livres. || *Au fém.* On dit une libraire ou une marchande libraire. || Celui ou celle qui tient un cabinet de lecture. || Libraire-éditeur, celui qui achète des manuscrits et fait imprimer des livres à ses frais.

LIBRAIRIE (lat. *libraria*), *s. f.* Autrefois, bibliothèque. La librairie du Louvre. || Aujourd'hui, boutique, magasin d'un libraire. || Profession de libraire, commerce des livres. || L'ensemble des libraires.

LIBRATION (lat. *libratio*), *s. f.* En phys. Balancement régulier. || En astron. Balancement apparent de la lune autour de son axe. || Fig. Balancement, équilibre.

LIBRE (lat. *liber*), *adj.* Qui a la jouissance de sa personne, qui n'est soumis à aucun maître. || Par opposition à servile. Condition libre. || Digne d'un homme libre. Une âme libre. || Qui n'est pas captif ou prisonnier. || Qui jouit de la liberté politique. Un État libre. || Villes libres en Allemagne, villes qui sont gouvernées par leurs propres magistrats. || Qui n'est pas soumis à des entraves. Presse libre, presse qui publie sans passer par l'examen d'une censure préalable, et sans être arbitrairement réprimée. Commerce libre ou libre échange, commerce qui n'est point soumis à des lois prohibitives. || Libre-échangiste, voy. ÉCHANGISTE. || Qui a le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir. Chacun sent qu'il est libre. || Libre arbitre, voy. ARBITRE. || Celui, celle dont l'âme ne se laisse pas vaincre, soumettre. Quand on a un vrai courage, on est libre partout, Fén. || Qui parle, agit franchement. || Qui n'est pas amoureux. || Avoir l'esprit libre, être dégagé de toute préoccupation. || Libre de, devant un substantif, exempt, affranchi de. Libre d'ambition, de soins et d'esclavage, Volt. || Libre de, devant un verbe à l'infinitif, qui a la liberté de. Vous serez libre de nous immoler dans trois jours, Fén. || Impers. Il est libre à .. de..., il est permis à... de... Libre à vous de sortir ou de rester. || Qui n'est sous aucune dépendance, qui n'a aucune fonction assujettissante. || Qui n'est pas marié. || Qui n'éprouve pas de contrainte. On est fort libre dans cette maison. || Être libre avec quelqu'un, être assez lié avec lui pour lui parler librement, pour ne pas se contraindre avec lui. || Spontané. Des éloges d'autant plus doux pour lui, qu'ils étaient plus libres, Bourd. || Qui ne présente aucun obstacle. || Les mers sont libres, on peut y naviguer sans aucune crainte des corsaires ou des ennemis. || La mer est libre, se dit des mers de l'extrême Nord, quand les glaces y fondent. || La campagne est libre, les ennemis ne l'occupent plus. || Les chemins sont libres, on peut y aller sans y rencontrer empêchement ou danger. || Espace libre, espace qui n'est point occupé, rempli. || Fig. Avoir le champ libre, avoir la liberté de faire une chose. || Laisser à quelqu'un le champ libre, ne point s'opposer à ses prétentions, ne point se mettre en concurrence avec lui. || Cette place est libre, on peut la prendre, personne ne l'occupant. || À l'air libre, en plein air. || Feu libre, feu qui touche immédiatement le corps soumis à son action. || Calorique libre, calorique qui agit sur le thermomètre. || Avoir ses entrées libres chez quelqu'un, avoir la facilité d'entrer à toute heure chez lui. || Avoir libre accès, un libre accès auprès de quelqu'un, être reçu chez lui quand on veut. || Qui n'est pas tenu à des occupations obligées. Avoir son

temps libre. || Vers libres, ceux où différentes mesures sont mélangées ; on dit mieux vers mêlés. || Traduction libre, traduction où l'on ne suit pas exactement le texte. || Papier libre, papier non timbré. || Qui blesse la décence. Être libre en paroles, en actions. || Il se dit des choses. Des manières libres. || Qui a de la facilité, de l'aisance dans ses mouvements. Une taille libre. || Il se dit aussi des choses. Ce ressort est libre dans ses mouvements. || Avoir la voix libre, la parole libre, n'avoir point d'empêchement dans la voix, dans la parole. || Avoir la main libre, faire des traits avec hardiesse. || Pinceau, crayon libre, pinceau, crayon manié avec facilité. || Avoir le ventre libre, n'être pas constipé ni relâché.

LIBREMENT, *adv.* Avec franchise, sans gêne. Parlons librement. || Sans contrainte, sans oppression. Député librement élu. || Sans obstacle. || Sans obstacle apporté à la liberté individuelle. || Spontanément, avec pleine volonté. Ceux qui aiment parfaitement et librement, Pasc. || Avec hardiesse, en libre penseur. Cet écrivain parle trop librement. || D'une manière contraire à la décence.

* **LIBRETTO** (li-brè-tto. Ital. *libretto*), *s. m.* Les paroles d'un opéra. || Brochure qui contient l'explication des différentes scènes d'un ballet. || *Au pl.* Des librettos, ou, suivant le pluriel italien, des libretti.

* **LIBRETTISTE**, *s. m.* Celui qui compose un libretto.

LICE (orig. inc.), *s. f.* Lieu préparé pour les courses, les combats, les tournois. Entrer dans la lice. || Fig. Il se dit en parlant de discussions publiques et des lieux où il y a joute de parole. Entrer en lice contre quelqu'un. Le barreau est une lice ouverte à l'éloquence. || T. de charpentier. Pièce de bois assemblée horizontalement dans les poteaux d'une barrière d'appui au pourtour d'une cour. || Garde-fou d'un pont de bois.

LICE (lat. *licium*), *s. f.* Pièces mobiles d'un métier à tisser, au moyen desquelles on fait ouvrir les fils de la chaîne pour passer la navette. || Assemblage de longs fils de soie ou de laine étendus sur les métiers de tapisserie. Quand la chaîne est horizontale, la trame l'est également, ce qui fait la basse lice ; quand la chaîne est verticale, les fils de la trame forment aussi un plan vertical, d'où la haute lice. Tapisserie à haute ou de haute lice ou simplement haute lice. Tapisserie à basse ou de basse lice ou simplement basse lice. || On écrit aussi lisse.

LICE (lat. *lycisca*), *s. f.* Femelle d'un chien de chasse.

LICENCE (lat *licentia*), *s. f.* Liberté de faire donnée par permission. Je vous en donne la licence, Mol. || Permission spéciale pour exporter ou importer ou pour vendre certaines marchandises. || Grade universitaire entre celui de bachelier et celui de docteur. || Aujourd'hui, on ne dit plus ses licences, on dit sa licence, à moins qu'il ne s'agisse collectivement de plusieurs licences. || Trop grande liberté, contraire au respect, à la retenue, à la modestie. Prendre une licence. || Déréglement moral, insubordination. La licence de la guerre. Cette jeunesse vécut avec une licence sans bornes, Fén. || En littér. et dans les beaux-arts, ce qui se fait contre les règles de l'art. || Licence poétique, impropriété dans les termes, irrégularité dans la construction, la dérivation et la syntaxe qu'on tolère chez les poëtes. || Au pl. Traits de plume hardis, composés pour orner les pages d'écriture.

LICENCIÉ, ÉE, *p. p.* de licencier. || *S. m.* Celui qui a pris ses degrés de licence. Licencié ès lettres, en droit.

LICENCIEMENT, *s. m.* Action de licencier, de congédier. Le licenciement de l'armée, d'une école, etc.

LICENCIER, *v. a.* Congédier. Licencier l'armée. || Se licencier, *v. r.* S'accorder trop de liberté, passer les bornes de la discrétion, du devoir. Quoi ! ta bouche se licencie À te donner encore un nom que je défends ! Mol. S'émanciper, se licencier, Bourd. || On dit, avec un infinitif, se licencier à, et quelquefois se licencier de.

LICENCIEUSEMENT, *adv.* D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE, *adj.* Qui agit avec licence ; déréglé. Société licencieuse. || Il se dit aussi des choses. Vie licencieuse. || Qui offense la pudeur. Licencieux en paroles. || Il se dit aussi des choses. Conversation licencieuse.

LICET (li-sèt'. Lat. *licet*), *s. m.* Permission. Obtenir un licet, des licets.

LICHEN (li-kèn'. Λειχήν), *s. m.* Végétaux agames, très-avides d'humidité, vivaces. || Lichen des rochers, l'orseille. || Lichen d'Islande, employé en médecine. Gelée, tablettes de lichen. || En méd. Inflammation cutanée caractérisée par l'éruption de papules.

* **LICHEUR** (anc. fr. *licher*, lécher), *s. m.* Popul. Celui qui aime à boire et à bien manger.

LICITATION (lat. *licitatio*), *s. f.* En jurispr. Vente aux enchères d'une chose indivise, le plus souvent immobilière, entre copropriétaires de cette chose, avec ou sans admission d'étrangers.

* **LICITATOIRE**, *adj.* T. de pratique. Qui a rapport à la licitation. Acte, contrat licitatoire.

LICITE (lat. *licitus*), *adj.* Qui n'est défendu par aucune loi, par aucune autorité. Des gains, des plaisirs licites. || *Subst.* Le licite, ce qui est licite.

LICITÉ, ÉE, *p. p.* de liciter.

LICITEMENT, *adv.* D'une manière licite.

LICITER (lat. *licitari*), *v. a.* Vendre par licitation.

LICOL, *s. m.* Voyez LICOU.

LICORNE (lat. *unicornis*), *s. f.* Quadrupède fabuleux qu'on représente avec le corps d'un cheval et la tête d'un cerf, mais avec une seule corne. || Animal employé en blason. || Licorne de mer, le narval.

LICOU (*lier* et *col*), *s. m.* Harnais de tête, en cuir ou en corde, servant à attacher les solipèdes à la mangeoire, au poteau, ou à les assujettir. || Corde pour pendre quelqu'un. || On dit aussi licol.

LICTEUR (lat. *lictor*), *s. m.* Nom de sergents d'armes de l'ancienne Rome, qui marchaient devant les consuls ou le dictateur, portant des haches enveloppées dans des faisceaux de verges. || Par extens. Satellite, avec l'idée d'obéissance passive et de violence.

LIE (orig. inc.), *s. f.* Ce qu'il y a de plus grossier dans une liqueur et qui va au fond. || Fig. Boire le calice jusqu'à la lie, voy. CALICE. || Lie de vin, composé de couleur rouge qui se sépare du vin et se dépose dans les vases où il est contenu. || Couleur d'un rouge violacé. Une tache de couleur lie de vin ou couleur lie de vin, ou simplement une tache lie de vin. || Fig. La lie du peuple, la plus vile et la plus basse populace.

LIE (lat. *lætus*), *adj.* Vieux mot qui signifie joyeux, usité seulement dans : Faire chère lie, faire bonne chère.

LIÉ, ÉE, *p. p.* de lier. || Fig. Mains liées, impossibilité d'agir. Avoir les mains liées. || Fig. Langue liée, silence imposé. || La partie est liée, se dit de toute affaire convenue, particulièrement d'un duel. || Jouer en parties liées, jouer avec cette convention qu'il faille gagner deux parties sur trois ou deux parties de suite pour avoir l'enjeu.

LIÉGE (dérivé du lat. *levis*), *s. m.* Espèce de chêne vert, dont l'écorce est spongieuse et légère. || Partie extérieure de l'écorce qui est desséchée. Des bouchons de liége. || Le bouchon de liége qui soutient la ligne à pêcher.

LIEN (li-in. Lat. *ligamen*), *s. m.* Ce qui sert à lier. Un lien de paille, de jonc, d'osier. || Au pl. La corde ou chaîne dont un prisonnier est attaché. || Fig. Briser ses liens, sortir de captivité. || Fig. Des liens de fleurs, des choses agréables, charmantes, qui enchaînent, obligent. || Moyen d'attache pour fixer un animal. || En chir. Cordes et rubans de fil qui servent à fixer un bandage. || Fig. Tout ce qui enchaîne, contraint. Ma cour fut ta prison, mes faveurs tes liens, Corn. || Fig. Tout ce qui attache et unit. Le lien conjugal. Les liens de l'amitié. || Liens du sang, la parenté qui unit les membres d'une famille. || T. de mar. Bande de fer qui entoure le gouvernail, etc.

LIENTERIE (li-an-te-rie. Λειεντερία), *s. f.* En méd. Espèce de diarrhée symptomatique dans laquelle on rend les aliments à demi digérés.

LIENTÉRIQUE, *adj.* Qui tient de la lienterie.

LIER (lat. *ligare*), *v. a.* Serrer avec une corde passée autour de quelqu'un ou de quelque chose. Lier un prisonnier, un paquet, etc. || Par extens. Un fou à lier, un extravagant. || Fig. Lier les mains à quelqu'un, le réduire à l'inaction dans une affaire. || Fig. Lier la langue, empêcher de parler. || Absol. Lier, lier les gerbes ou botteler le foin. || Par extens. Attacher avec une corde à quelque chose. Lier un homme à un arbre. || Faire un nœud. Lier des rubans, des cordons de souliers. || Lier se dit du faucon qui saisit l'oiseau avec ses serres. || T. de mar. Réunir fortement, soutenir par de certaines pièces de bois toutes les parties d'un navire que l'on construit. || Join-

dre ensemble différentes parties par quelque substance qui s'incorpore dans les unes et dans les autres. La chaux lie les pierres. || Lier une sauce, lui donner de la consistance. || Lier les lettres, les joindre l'une à l'autre par certains petits traits. || Lier les mots, les prononcer l'un après l'autre sans interruption et en faisant sentir les consonnes finales sur les voyelles initiales. || En mus. Lier des notes, exécuter deux ou plusieurs notes d'un même coup d'archet, ou d'un seul coup de langue sur un instrument à vent, ou d'un seul coup de gosier en chantant. || Fig. Unir par des rapports grammaticaux, logiques. Lier des idées, des propositions, etc. || Disposer, arranger, en parlant d'une partie de divertissement, de promenade, etc. Ce n'est plus cet homme doux et galant qui liait toutes les parties, Boss. || Fig. Il a bien lié, mal lié sa partie, il a bien concerté, mal concerté son entreprise. || Lier amitié avec quelqu'un, contracter amitié avec quelqu'un. || Lier conversation, commerce, société avec quelqu'un, entrer en conversation, en commerce, faire société avec lui. || Fig. Unir par des liens moraux. Unissez vos chagrins; liez vos intérêts, Rac. Comme s'ils avaient été liés d'une amitié étroite, Fén. || Astreindre, obliger. Ma parole me lie. || Dans le langage de l'Église, lier et délier, refuser ou donner l'absolution. || Se lier, *v. r.* Se serrer, s'attacher soi-même avec une corde, un lien. || Être uni par quelque chose d'incorporé. Ces ingrédients ne se peuvent pas lier. || Prendre de la consistance. La sauce se lie. || Être uni par des rapports logiques, grammaticaux. || Avoir connexion. || Fig. S'astreindre, s'obliger. Se lier par des serments. || Être uni par des liens moraux. || Absol. Contracter amitié.

LIERRE (lat. *hedera*), *s. m.* Arbrisseau toujours vert, s'attachant au tronc des arbres, aux murailles qu'il couvre de ses feuilles luisantes. || Fig. et poétiq. Attribut de Bacchus. || Lierre terrestre, un des noms vulgaires du gléchome hédéracé, dit aussi herbe de la Saint-Jean.

LIESSE (lat. *lætitia*), *s. f.* T. vieilli. Allégresse. Tout le peuple en liesse Noyait son souci dans les pots, La Font.

LIEU (lat. *locus*), *s. m.* L'espace qu'un corps occupe. || Un espace quelconque. Lieu humide, vaste, etc. || Il se dit par rapport à la destination. Un lieu d'assemblée, de récréation, etc. || Lieu de sûreté, lieu où l'on est en sûreté; et en un autre sens, lieu sûr, prison. || Le lieu saint, le saint lieu, l'église, le temple. || Les lieux saints, les saints lieux, les lieux où se sont opérés les principaux mystères de la rédemption. || Les hauts lieux, les autels consacrés chez les Juifs aux fausses divinités sur des montagnes, et fig. les temples, les autels de l'hérésie. || Mauvais lieu, lieu de débauche. || Lieux d'aisances ou simplement lieux, les latrines. Lieux à l'anglaise, lieux dans lesquels la cuvette est fermée par une soupape. || Endroit désigné. Le magistrat du lieu. || Rendez-vous assigné. Prenez entre vous l'ordre et du temps et du lieu, Corn. || Au pl. T. de pratique. Les lieux, l'endroit dont il s'agit dans une affaire criminelle ou civile. || Il se prend surtout au pluriel pour les différentes pièces d'une maison, d'une terre, d'une ferme. Des lieux en état. || En géom. Toute surface, tout solide qui contient les différents points propres à résoudre une question indéterminée. || En astron. Le point du ciel auquel répond une planète, une comète. || Rang. Si l'ange est le premier, l'homme a le second lieu, Malh. || T. de palais. Chaque créancier viendra en son lieu. || Habitation. L'homme est visiblement tombé de son vrai lieu, sans le pouvoir retrouver, Pasc. || Place. Il faut que chaque chose y [dans un poëme] soit mise en son lieu, Boil. || T. de pratique. Être au lieu et place de quelqu'un, avoir la cession de ses droits et actions. || En premier, en second lieu, etc. premièrement, secondement, etc. || Tenir lieu de, remplacer, suppléer. || Maison, famille. On tient toujours du lieu dont on vient, La Font. || Bon lieu, bonne famille. || Haut lieu, famille de haute noblesse. || Bas lieu, basse extraction. || Bon lieu, la bonne société. || Haut lieu, la cour, le gouvernement. || Bon lieu, source digne de foi. || L'endroit, le temps convenable pour dire, pour faire quelque chose. Ce n'est pas le lieu de parler de cela. Nous en parlerons en temps et lieu. || Occasion, sujet, droit. Ma valeur n'a point lieu de te désavouer, Corn. || Impers. Il y a lieu d'examiner cette question. || En lieu de, en occasion de, en mesure de. Si j'étais en lieu de vous donner des conseils, Sév. || Avoir lieu, se dit en parlant de l'époque d'un événement. || Par extens. S'opérer, se faire. || Passage d'un livre. Il faut marquer d'un trait de plume les lieux où l'on trouvera de la difficulté, Desc. || En rhét. Lieux communs, lieux oratoires ou simplement lieux, sorte de points principaux auxquels les anciens rhéteurs rapportaient toutes les preuves. || Par extens. Lieux communs, traits généraux qui s'appliquent à tout; idées usées, rebattues. || Au lieu, *loc. adv.* En la place, en remplacement. || Au lieu de, *loc. prép.* À la place de. || Au lieu de, marque aussi opposition, différence. Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir, La Rochef. || Au lieu que, *loc. conj.* Tandis que, avec un sens d'opposition. Fût-elle bergère, au lieu qu'elle est fille du roi, Fén.

LIEUE (lat. *leuca*), *s. f.* Mesure itinéraire qui ne représente pas une longueur toujours la même. || La lieue commune de France, ou lieue géographique, était de 2282 toises ou 4444 mètres et demi. || Lieue de poste, lieue de 2000 toises. || Lieue de pays, lieue dont la longueur est déterminée par l'usage particulier de telle ou telle contrée. || Lieue marine, lieue de vingt au degré, ou de 5555 mètres et demi. || Lieue nouvelle, lieue de 4 kilomètres. || Une lieue à la ronde, *loc. adv.* Dans l'étendue d'une lieue en tous sens. || Fig. Long d'une lieue, très-long. || Par exagération, une lieue se dit d'une petite distance. Rapprochez-vous, vous êtes à une lieue de moi. || Sentir quelqu'un d'une lieue, pressentir son arrivée, et aussi deviner ses intentions. || Il sent son fripon d'une lieue, on juge aisément que c'est un fripon. || Fig. À cent lieues près, à une très-grande distance. || Fig. Cent lieues, mille lieues, très-loin, de beaucoup. || Être à cent lieues, à mille lieues d'une chose, en être fort éloigné. || Il n'écoute pas, il est à mille lieues d'ici, il est distrait.

LIEUR, EUSE (*lier*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lie des bottes de foin, de gerbes de blé, etc. || *Adj.* Chenilles lieuses ou *subst.* lieuses, chenilles qui réunissent les feuilles des arbres en paquets, pour se faire des nids.

LIEUTENANCE, *s. f.* Emploi de lieutenant. || Dans l'armée, grade de lieutenant.

LIEUTENANT (*tenant lieu*), *s. m.* Celui qui tient la place d'un chef et qui commande en son absence. || Lieutenant général du royaume, celui qui fait les fonctions du roi, quand le roi n'est pas encore reconnu, quand il est prisonnier, etc. || Dans l'armée, officier qui est immédiatement après le capitaine, le deuxième officier d'une compagnie. || Lieutenant-colonel, celui qui commande le régiment après le colonel. || Lieutenant général, officier supérieur qui occupait le second grade dans les armées. || Lieutenant général des armées du roi ou simplement lieutenant général, s'est dit pour général de division. || Lieutenant de vaisseau, officier dont le grade est immédiatement inférieur à celui de capitaine de frégate. || Lieutenant civil, le magistrat du Châtelet qui connaissait des causes civiles. || Lieutenant criminel, magistrat qui connaissait des causes criminelles. || Lieutenant général de police, magistrat qui avait à Paris la direction de la police.

LIEUTENANTE, *s. f.* Autrefois, femme de magistrats qui portaient le titre de lieutenant. || Dans l'ancienne armée, la lieutenante-colonelle, la seconde compagnie d'un régiment, commandée par le lieutenant-colonel.

LIÈVRE (lat. *lepus*), *s. m.* Quadrupède sauvage, très-léger à la course et fort timide. || Famil. Peureux comme un lièvre, fort peureux. || Fig. Lever le lièvre, être le premier à faire quelque ouverture. || Il a une mémoire de lièvre, il oublie facilement ce qu'on lui dit, ce qu'on l'envoie querir. || Gentilhomme à lièvre, gentilhomme pauvre réduit à vivre de sa chasse. || Fig. Bailler le lièvre par l'oreille, voy. bailler. || Fig. Courir le même lièvre, ambitionner la même place, rechercher la même femme, etc. || En chir. Bec-de-lièvre, vice de conformation, dans lequel la lèvre supérieure est fendue. Avoir un bec-de-lièvre. Être bec-de-lièvre. || Prov. C'est là que gît le lièvre, c'est là le secret, le nœud de l'affaire. || Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, quand on poursuit deux affaires à la fois, on s'expose à ne réussir ni dans l'une ni dans l'autre.

LIGAMENT (lat. *ligamentum*), *s. m.* En anat. Faisceau fibreux d'un tissu blanc argenté, très-serré, peu extensible. Les ligaments de l'articulation du genou. || Par extens. Nom donné à toutes les parties dont l'usage est de fixer les organes dans des positions données. || La partie qui réunit les deux valves des coquilles.

LIGAMENTEUX, EUSE, *adj.* En anat. Qui est de la nature des ligaments. Tissu ligamenteux. || En bot. Plantes ligamenteuses, plantes dont les racines ou les tiges sont grosses et tortillées en forme de cordage.

LIGATURE (lat. *ligatura*), *s. f.* En chir. Action de lier. || Opération par laquelle on lie les vaisseaux, les polypes, etc. Faire la ligature d'une artère. || Morceau d'étoffe ou cordon dont on se sert pour lier. || Bande dont on se sert pour lier le bras quand on pratique l'opération de la saignée. || En écriture et en imprimerie, plusieurs lettres liées ensemble. || Caractère d'imprimerie qui joint deux lettres ensemble, telles que æ, fi.

LIGE (orig. inc.), *adj.* T. de féodalité. Qui promet à son seigneur toute fidélité contre qui que ce soit, sans restriction. Homme lige. || Fief lige, terre lige, terre possédée sous la charge de l'hommage lige.

LIGNAGE (*ligne*), *s. m.* L'ensemble des personnes qui appartiennent à la même lignée. Seigneur de haut lignage. Ce sont enfants tous d'un lignage, LA FONT.

LIGNAGER (*lignage*), *s. m.* En jurispr. Celui qui est du même lignage. || *Adj.* Retrait lignager, voy. RETRAIT.

LIGNE (lat. *linea*), *s. f.* Cordeau, ficelle dont divers ouvriers se servent pour tracer leurs ouvrages. Tirer une muraille à la ligne. || Ligne à plomb, direction que prend une corde à l'extrémité de laquelle pend un poids. || Ficelle avec un hameçon au bout pour pêcher. || L'instrument tout entier, bâton et ficelle, qui sert à pêcher. || T. de mar. Petit cordage. || En géom. Étendue en longueur, considérée sans largeur ni épaisseur. Ligne droite. || Dans l'ancien système des poids et mesures, la douzième partie d'un pouce. || Ligne d'eau, la 144ᵉ partie d'un pouce d'eau, 55 litres et demi par heure. || En mus. Traits horizontaux et parallèles qui composent la portée. || Ligne visuelle, celle qui part de l'œil de l'observateur et aboutit à l'objet qu'il considère. || T. d'artillerie. Ligne de mire, celle qui détermine la position de la pièce, relativement au point que l'on veut atteindre. || Ligne de tir, ligne courbe décrite par le projectile pour atteindre le point vers lequel se dirige la ligne de mire. || Ligne équinoxiale ou simplement ligne, l'équateur. Passer la ligne. || Ligne méridienne, la circonférence du méridien supposée tracée sur la terre. || T. de mar. Ligne d'eau ou de flottaison, ligne qu'atteint un vaisseau quand il est pourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour le voyage, et qu'il n'a pas encore reçu les marchandises ou autres charges. || Ligne de démarcation, voy. DÉMARCATION. || Aller quelque part en droite ligne, y aller sans faire de détours. || Fig. Suivre la ligne du devoir, de l'honneur, tenir une conduite conforme au devoir, à l'honneur. || Ligne de conduite, la règle qu'on prend pour diriger sa vie. || Rang. Être sur la même ligne, en première ligne, etc. || Hors ligne, se dit de ce qui n'est pas dans le rang, de ce qui mérite une place exceptionnelle. || Série des membres d'une famille. Mais fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne, BOIL. Ligne directe, collatérale, ascendante, descendante. || Traits marqués dans la main et par lesquels on prétend découvrir le caractère ou le destin des gens. La ligne de vie. || T. d'escrime. Ligne, celle qui est directement opposée à l'adversaire, et dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit et l'épée. Être en ligne, se dit d'un tireur dont le pied droit est placé vis-à-vis la cheville du pied gauche; et aussi de deux tireurs qui sont en face l'un de l'autre. || T. de beaux-arts. Ligne ou lignes, effet général produit par la réunion et la combinaison des diverses parties, soit d'un objet naturel, soit d'une composition. Les lignes du visage, d'un paysage, d'un monument. || Suite de mots écrits ou imprimés en ligne droite. || Mettre un mot à la ligne, commencer par ce mot un nouvel alinéa. || Fig. Lire entre les lignes, voir dans un écrit un sens caché qui y est sans paraître. || Écrire hors ligne, mettre hors ligne, tirer une somme hors ligne, l'écrire à la marge. || Ligne de compte, la somme qu'on tire à la marge blanche laissée à côté d'un compte à droite. || Mettre, tirer en ligne de compte, employer, comprendre dans un compte, et fig. faire mention d'une chose. || Ce qui est écrit dans une ligne. || Famil. Deux lignes, une courte missive; une brève mention. || T. de guerre. Direction générale de la position des troupes, soit pour le combat soit pour les grandes manœuvres. Se mettre en ligne, rentrer en ligne, être en ligne, se placer, se replacer ou être placé dans la direction générale de la ligne. || Rompre la ligne ou forcer la ligne, se porter en avant. || Ligne d'opération, ligne qu'une armée doit suivre constamment. || Ligne de communication, chemin par lequel une armée communique avec ses dépôts, ses magasins, ses réserves. || Ligne, suite de bataillons ou d'escadrons placés sur la même ligne et faisant face du même côté. Une armée se divise ordinairement en trois lignes. || Marcher en ligne, conserver en marchant l'alignement général et partiel. || Troupe de ligne, troupe destinée à combattre en ligne. Infanterie de ligne. Régiment de ligne. || Absol. et collectivement, la ligne, les corps composant la troupe de ligne. || T. de mar. Toute réunion de bâtiments de guerre rangés ou gouvernant sur un même rumb de vent. || Vaisseau de ligne, nom qu'on donnait aux grands vaisseaux de guerre. || T. de fortification, Retranchement; en ce sens, il se dit surtout au pluriel. || Ensemble de retranchements destinés à couvrir une armée, à fermer un débouché, etc. || Lignes d'approche, lignes qui se font dans les siéges, pour s'approcher à couvert du corps de la place. Lignes de circonvallation. Lignes de communication, tranchées qu'on ouvre d'une parallèle à l'autre. || Ligne de défense ou ligne de frontière, ligne que, dans le système défensif d'un État, occupent les places fortes, les camps retranchés, etc. || Ligne de douane, bureaux de douane placés le long d'une frontière, d'une limite. || Autrefois, ligne télégraphique, suite de télégraphes aériens qui correspondaient entre eux; aujourd'hui, fil de fer qui transmet, à l'aide de l'électricité, des dépêches d'un point à un autre. || Ligne d'un chemin de fer, l'axe des ouvrages dont il se compose. || Par extens. Chemin de fer. La ligne de Paris à Orléans. || Il se dit aussi du service des paquebots, du parcours des omnibus, etc. || T. de forestier. Voie étroite tracée dans une forêt, et dite autrefois laie.

LIGNÉE (anc. fr. *ligné*, qui a du lignage), *s. f.* Race, descendance. Un père eut pour toute lignée Un fils qu'il aima trop, LA FONT. || Il se dit aussi des animaux. || Fig. Les esprits d'une haute lignée, STAEL.

LIGNETTE (dim. de *ligne*), *s. f.* Ficelle de médiocre grosseur pour faire des filets.

LIGNEUL (dim. de *ligne*), *s. m.* Fil enduit de poix, dont se servent les cordonniers.

LIGNEUX, EUSE (lat. *lignosus*), *adj.* En bot. Qui tient de la nature du bois. Substance ligneuse. || Couches ligneuses, zones qui se forment successivement autour de la moelle dans les dicotylédones. || Corps ligneux, la partie de la tige ou de la racine des plantes dicotylédones qui se trouve comprise entre la moelle et l'écorce. || Plantes ligneuses, celles dont les tiges et les branches, d'abord faibles, forment consécutivement un bois solide. || *S. m.* Le ligneux, principe formant la base de l'organisation des végétaux.

* **LIGNITE** (ligh-ni-t'. Lat. *lignum*), *s. m.* Charbon fossile de formation récente.

LIGUE (voy. *liguer*), *s. f.* Union de plusieurs princes ou États pour se défendre et pour attaquer. Ligue offensive, défensive. || Associations et complots entre particuliers pour des intérêts politiques. || La sainte Ligue ou absol. la Ligue, union des catholiques formée en France à la fin du XVIᵉ siècle pour combattre le protestantisme. || Fig. Vive le roi, vive la Ligue, se dit de ceux qui ne prennent aucun parti dans un différend ou dans les discordes civiles. || Cabales pour différents intérêts.

LIGUÉ, ÉE, *p. p.* de liguer.

LIGUER (lat. *ligare*), *v. a.* Mettre en ligue. Contre votre tyran j'ai ligué ses amis, CORN. || Il se dit aussi des choses qu'on ligue. Liguer les intérêts, les passions. || Se liguer, *v. r.* Former une ligue.

LIGUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui était de la Ligue, du temps de Henri III et de Henri IV.

LILAS (li-lâ. Esp. *lilac*), *s. m.* Genre *syringa*, famille des oléinées. || Lilas commun, arbre qui fleurit au printemps, et porte des fleurs odorantes par bouquets. || Lilas de Perse. || La couleur du lilas. Le lilas pâle. || *Adj. invar*. Une robe lilas, d'un violet pâle.

LILIACÉ, ÉE (lat. *liliaceus*), *adj*. En bot. Qui est analogue au lis. Plantes liliacées. || *S. f.* Les liliacées, famille de plantes monocotylédones, dont le lis est le type.

LIMACE, *s. f.* ou **LIMAS** (li-mâ. Lat. *limax*, de λείμαξ), *s. m.* Mollusque rampant, sans coquille, à quatre tentacules. || La vis d'Archimède.

LIMAÇON (dérivé de *limas*), *s. m.* Mollusque gastéropode, dit vulgairement escargot des vignes. || Nom d'une foule de coquilles univalves. || Cet homme est retiré chez lui comme un limaçon dans sa coquille, il vit très-retiré. || Fig. C'est un limaçon qui sort de sa coquille, se dit d'un homme de néant qui veut paraître au-dessus de sa condition. || En anat. L'une des trois cavités qui constituent le labyrinthe de l'oreille. || En archit. Escalier en limaçon, escalier qui tourne en forme de vis autour d'un cylindre de pierre. || La vis d'Archimède.

★ **LIMAGE**, *s. m.* Action de limer.

LIMAILLE (*ll* mouillées. *Limer*), *s. f.* Petites particules métalliques que la lime détache des métaux.

LIMANDE (*lime*), *s. f.* Poisson de mer fort plat, et à peu près de la forme d'un carrelet, mais à peau rude.

LIMAS (li-mâ), *s. m.* Voy. LIMACE.

LIMBE (lat. *limbus*), *s. m.* En mathém. et astron. Bord d'un instrument. || Le limbe supérieur, inférieur du soleil, le bord supérieur, inférieur du soleil. || En bot. Partie d'une feuille ou foliole qui est formée par l'épanouissement des fibres du pétiole. || Cercle brillant autour d'un objet. Dans l'éclipse totale du soleil on voit un limbe ou un grand cercle de vapeurs, BUFF. || Cercle brillant autour de la tête d'un saint, d'une divinité.

LIMBES (lat. *limbi*), *s. m. pl.* Lieu où les âmes des justes de l'Ancien Testament attendaient que Jésus-Christ fût venu opérer le mystère de la rédemption, et où sont les enfants morts sans baptême. || Fig. Être dans les limbes, être en enfance par vieillesse.

LIME (lat. *lima*), *s. f.* Outil d'acier garni d'aspérités régulièrement disposées, qui sert à polir, à couper les métaux. || Lime sourde, lime qui ne fait pas de bruit quand on l'emploie. || Fig. Soin que l'on met à polir les ouvrages d'esprit. Donner le dernier coup de lime à un ouvrage.

LIME (voy. *limon*), *s. f.* Fruit du citronnier limettier.

LIMÉ, ÉE, *p. p.* de limer.

LIMER (lat. *limare*), *v. a.* Travailler avec la lime. Limer du fer, des dents, etc. || Fig. Faire subir à un ouvrage d'esprit un travail de correction comparé au travail de la lime sur le fer. || Absol. Mérite un tel succès; compose, efface, lime, VOLT.

★ **LIMETTIER**, *s. m.* Espèce de citronnier à fruit doux.

★ **LIMEUR**, *s. m.* Ouvrier qui se sert de la lime. || *Adj.* Machine limeuse.

LIMIER (lat. *ligamen*), *s. m.* Grand chien qui sert à la chasse des grosses bêtes, telles que le cerf, le sanglier, etc. || Fig. Celui qui ambitionne, poursuit quelque chose. || Fig. Les limiers de la police, les agents de police.

★ **LIMINAIRE** (lat. *liminaris*), *adj*. Qui est en tête d'un livre. Des pièces liminaires. || Prologue ou épître que l'on mettait à la tête d'un livre et qui tenait lieu de préface.

LIMITATIF, IVE, *adj*. Qui limite. || En jurispr. Disposition limitative, disposition dont l'objet est tellement déterminé, que le légataire n'a rien à demander, à prétendre sur le surplus des biens du testateur.

LIMITATION (lat. *limitatio*), *s. f.* Action de limiter.

LIMITE (lat. *limes*), *s. f.* Ligne de démarcation entre des terrains ou territoires contigus ou voisins. Les Pyrénées sont la limite de la France du côté de l'Espagne. || Il se dit souvent au pluriel en ce sens. || Fig. Je dis que sa grandeur n'aura point de limite, MALH.

LIMITÉ, ÉE, *p. p.* de limiter.

LIMITER (lat. *limitare*), *v. a.* Donner des limites. La mer limite ce royaume au midi et au couchant. || Fig. Limiter le pouvoir, les droits, un temps, un prix, etc. || Se limiter, *v. r.* Se donner des limites.

LIMITROPHE (lat. *limitrophus*), *adj*. Qui est sur les limites. Cette province est limitrophe de l'Allemagne.

LIMON (lat. *limus*), *s. m.* Dépôt de terre divisée et de débris organiques formé au fond des étangs, des fossés, ou entraîné par les eaux courantes dans les parties déclives des terrains. || Fig. Le limon du vice. || Fig. Extraction, origine. Nous sommes formés du même limon.

LIMON, *s. m.* L'une des deux branches de la limonière d'une voiture. Mettre un cheval en limons.

LIMON (ital. *limone*), *s. m.* Fruit qui ressemble au citron, mais dont le jus est plus aigre.

LIMON (lat. *limus*, oblique), *s. m.* En archit. La pierre ou la pièce de bois qui termine et soutient les marches d'une rampe d'escalier.

LIMONADE, *s. f.* Boisson qui se fait avec du jus de limon ou de citron, de l'eau et du sucre. || Limonade gazeuse, limonade saturée d'acide carbonique.

LIMONADIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend de la limonade, des boissons rafraîchissantes, des liqueurs, du café, etc. || Celui, celle qui tient un café.

LIMONEUX, EUSE, *adj*. Plein de limon. || Plantes limoneuses, plantes qui croissent dans les terrains fangeux.

LIMONIER, *s. m.* Cheval qu'on met aux limons. || *Adj.* Cheval limonier, jument limonière et *subst.* un limonier, une limonière.

LIMONIER, *s. m.* Citronnier produisant le limon.

LIMONIÈRE, *s. f.* Espèce de brancard formé des deux limons d'une voiture. || Voiture à quatre roues ayant, au lieu d'un timon, un brancard formé par deux limons.

LIMOSINAGE ou **LIMOUSINAGE** (*limousin*), *s. m.* Ouvrage de maçonnerie fait avec des moellons et du mortier. Maçonnerie de limosinage.

★ **LIMOUSINE** (*limousin*), *s. f.* Manteau en poil de chèvre ou en grosse laine que portent les rouliers.

LIMPIDE (lat. *limpidus*), *adj*. Clair et transparent. Ciel, eau limpide. || Fig. Style limpide, style clair et pur.

LIMPIDITÉ (lat. *limpiditas*), *s. f.* Qualité de ce qui est limpide. La limpidité de l'eau, du diamant, de l'atmosphère, de l'air, etc. || Fig. La limpidité du style.

LIMURE, *s. f.* Action de limer. || L'état d'une chose limée. Une tabatière d'une limure parfaite. || Limaille.

LIN (lat. *linum*), *s. m.* Plante dont la tige fournit un fil servant à fabriquer des toiles fines et des dentelles. || Toile faite de lin. Il était vêtu de lin, MASS. || Gris de lin, couleur qui ressemble à celle de la filasse de lin et de la toile écrue. || *Adj. invar*. Une robe gris de lin.

LINAIRE, *s. f.* Plante dont les feuilles ont de la ressemblance avec celles du lin, dite aussi lin sauvage.

LINCEUL (lin-seul; plusieurs mouillent l'*l*. Lat. *linteolum*), *s. m.* Drap de toile dont on se sert pour ensevelir un mort. || Fig. Tout ce qui enveloppe comme un linceul de mort. Un linceul de tristesse.

LINÉAIRE (lat. *linearis*), *adj*. Qui a rapport aux lignes. Des problèmes de géométrie linéaires, DESC. || Mesures linéaires, mesures de longueur. || Dessin linéaire, dessin où le trait seul est marqué. || En bot. Feuilles linéaires, feuilles qui sont allongées et étroites.

LINÉAL, ALE (lat. *linealis*), *adj*. En jurispr. Qui est dans l'ordre d'une ligne de descendance. Succession linéale. || T. de beaux-arts. Qui a rapport aux lignes d'un dessin, d'un tableau, d'un édifice. Perspective linéale.

LINÉAMENT (lat. *lineamentum*), *s. m.* Trait linéaire. Les linéaments du visage. || Par extens. Premier rudiment d'un être, d'un objet. Les premiers linéaments du poulet dans l'œuf. || Fig. Ébauche, esquisse.

LINGE (lat. *linteum*), *s. m.* Toile de lin, de chanvre ou de coton, employée aux divers besoins du ménage. || Gros linge, les draps, les nappes, les serviettes, les chemises, etc. Linge fin, les collerettes, les manches, manchettes, etc. || Blanc comme un linge, pâli pour une cause quelconque. || Linge de corps, linge qui sert à la personne même, comme chemises, mouchoirs, etc. || Linge de table, nappes, serviettes. || Linge de lit, draps, taies d'oreiller, etc. || Linge de cuisine, tabliers, torchons, etc. || Linges sacrés, linges sur lesquels on dispose l'eucharistie pendant le saint sacrifice. || Linge se dit du linge de corps. Il ne porte que du beau linge. Changer de linge. || Un morceau de linge. La tête enveloppée de linges. || Prov. Il faut laver son linge sale en famille, il ne faut pas mettre le public dans la confidence des mauvaises affaires domestiques, surtout des dissensions.

LINGER, ÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait, qui vend du linge, qui travaille en linge. || *Adj.* Marchand linger. Marchande lingère. || *Adj.* Dans les communautés d'hommes, il y a des frères lingers, et dans celles de femmes, des sœurs lingères.

LINGERIE, *s. f.* Commerce de linge. || Lieu, dans une maison particulière, dans une communauté, dans un collége, dans un hôpital, etc. où l'on serre le linge.

LINGOT (lin-go. Orig. inc.), *s. m.* Morceau de métal et particulièrement d'or et d'argent, dans la forme qu'il conserve en sortant du moule après avoir été fondu. || Petit cylindre de fer ou de plomb dont on charge un fusil. || En typographie, morceau de fonte, interligne très-grosse.

LINGOTIÈRE, *s. f.* Moule où l'on coule en lingots les métaux fondus. || Appareil de fonte pour couler certaines substances fondues, comme le soufre, etc.

LINGUAL, ALE (lin-goual. Lat. *lingua*), *adj.* En anat. Qui a rapport à la langue. Les nerfs linguaux. || En gramm. Consonnes linguales, consonnes formées par les divers mouvements de la langue seule, comme *r* et *ll* mouillées. || *S. f.* Une linguale.

LINGUISTE (lin-gui-st'. Lat. *lingua*), *s. m.* Celui qui s'adonne spécialement à l'étude des langues.

LINGUISTIQUE, *s. f.* Étude des langues considérées dans leurs principes, dans leurs rapports. || *Adj.* Qui a rapport à la linguistique. Études linguistiques.

⋆ **LINIER, IÈRE** (*lin*), *s. m.* et *f.* Personne préparant le lin ou faisant le commerce du lin. || *Adj.* Industrie linière, fabrication du fil et des étoffes de lin.

LINIÈRE (*lin*), *s. f.* Terre semée en lin.

LINIMENT (lat. *linimentum*), *s. m.* Topique onctueux, destiné à être employé en frictions.

LINON (dérivé de *lin*), *s. m.* Toile de lin très-déliée.

LINOT (*lin*), *s. m.* ou **LINOTTE**, *s. f.* Petit oiseau gris, dont le chant est très-agréable. || Linot, le mâle ; linotte, la femelle. || Linotte se dit du mâle comme de la femelle. || Fig. et famil. Il a une tête de linotte, c'est une linotte, il a bien peu de jugement. || Fig. et popul. Siffler la linotte, boire plus que de raison, et aussi être en prison.

LINTEAU (dim. du lat. *limes*), *s. m.* Pièce de bois, de pierre ou même de fer, placée en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre.

LION, ONNE (lat. *leo*), *s. m.* et *f.* Quadrupède carnivore, qui habite principalement l'Afrique ; le mâle a le cou entouré d'une crinière. || Le partage du lion, tout d'un côté et rien de l'autre, par allusion à la fable où la chèvre, la génisse et la brebis sont en société avec le lion. || Fig. C'est un lion, un vrai lion, il est hardi comme un lion, il est très-brave. || Cœur de lion, un homme vaillant et magnanime. || Fig. Homme hardi et courageux. Et lions aux combats, ils [les chrétiens] meurent en agneaux, Corn. || Lion marin, sorte de phoque. || Le cinquième signe du zodiaque. || Personnage célèbre à un titre quelconque. Le lion du jour. || Par extens. Jeune homme élégant et qui affecte une certaine originalité. C'est un lion. || Lionne se dit d'une femme élégante.

LIONCEAU (dim. de *lion*), *s. m.* Le petit d'un lion. || En blas. Se dit des lions d'armoiries, quand l'écu en porte plus de trois. Semé de lionceaux.

LIPOGRAMMATIQUE, *adj.* Qui est de la nature du lipogramme. Pièce lipogrammatique.

⋆ **LIPOGRAMME** (λείπειν et γράμμα), *s. m.* Ouvrage dans lequel on affecte de ne pas faire entrer une lettre particulière de l'alphabet.

LIPOTHYMIE (λειποθυμία), *s. f.* En méd. Défaillance, évanouissement.

LIPPE (all. *Lippe*), *s. f.* Famil. La lèvre d'en bas lorsqu'elle est trop grosse ou trop avancée. || Faire sa lippe, faire la moue, bouder.

LIPPÉE (*lippe*), *s. f.* Bouchée. || Vieux en ce sens. || Repas, bons morceaux. || Franche lippée, bon repas qui ne coûte rien. || Chercheur de franches lippées, parasite. || Fig. Bonne aubaine. Une bonne lippée.

LIPPITUDE (lat. *lippitudo*), *s. f.* En méd. État chassieux des paupières.

LIPPU, UE, *adj.* Qui a une lippe, la lèvre inférieure d'une grosseur disproportionnée. || *Subst.* Un lippu.

⋆ **LIQUATER** (li-koua-té), *v. a.* Soumettre à la liquation.

LIQUATION (li-koua-sion. Lat. *liquatio*), *s. f.* Séparation l'une de l'autre de substances hétérogènes liquéfiées. || Opération de métallurgie qui consiste à séparer à l'aide du plomb l'argent contenu dans le cuivre.

LIQUÉFACTION (li-kué-fa-ksion, selon l'Académie ; mais plusieurs aussi disent li-ké-fa-ksion. Lat. *liquefactio*), *s. f.* État de ce qui est rendu liquide. || Fig. État du cœur qui se fond par la chaleur de la dévotion.

⋆ **LIQUÉFIABLE**, *adj.* Qu'on peut liquéfier.

⋆ **LIQUÉFIANT, ANTE**, *adj.* Qui produit la liquéfaction.

LIQUÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de liquéfier.

LIQUÉFIER (li-ké-fi-é. Lat. *liquefacere*), *v. a.* Faire passer de l'état solide à l'état liquide. || Se liquéfier, *v. r.* Devenir liquide.

LIQUEUR (lat. *liquor*), *s. f.* Substance liquide. || Liqueurs spiritueuses ou absol. liqueurs, certaines boissons dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin. || Liqueur de ménage, liqueur qu'on fait chez soi. || En poésie, la liqueur bachique, le vin. || Vins de liqueur, vins doux et capiteux d'entremets et de dessert. || Ce vin a de la liqueur, il est chargé d'alcool.

LIQUIDATEUR, *adj.* Chargé de travailler à une liquidation. Commissaire liquidateur. || *Subst.* Un liquidateur.

LIQUIDATION, *s. f.* Action de liquider ; acte qui contient cette liquidation. Liquidation de dépens, d'intérêts, d'une succession, etc. || Liquidation d'une société de commerce, opération relative au payement des dettes et au partage entre les associés de l'actif restant, lorsque la société cesse. || T. de bourse. Époque fixée pour la livraison des titres contre espèces, dans un marché ferme. || Fig. La liquidation d'une situation politique difficile.

LIQUIDE (lat. *liquidus*), *adj.* Qui coule et tend toujours à se mettre de niveau. Les substances liquides. || Métal liquide, métal en fusion. || En poés. Le liquide empire, la plaine liquide, la mer. || Le liquide élément, l'eau. || Il est opposé à épais. Cette encre n'est pas assez liquide. || En parlant de biens et d'argent, net et clair. Une fortune claire et liquide. || En gramm. Consonnes liquides et *s. f.* les liquides, les consonnes *l*, *m*, *n* et *r*. || *S. m.* Substance liquide. Les solides et les liquides. || Boisson spiritueuse, acide ou fermentée. Commerce des liquides.

LIQUIDÉ, ÉE, *p. p.* de liquider.

LIQUIDER, *v. a.* En jurispr. et commerce, rendre liquide l'avoir, déterminer ce qui revient à l'actif et au passif. Liquider une succession. || Liquider son bien, payer ses dettes en vendant une partie de son bien. || Se liquider, *v. r.* Éteindre ses dettes.

LIQUIDITÉ (lat. *liquiditas*), *s. f.* Qualité de ce qui est liquide.

LIQUOREUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature des liqueurs. Vin liquoreux.

LIQUORISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des liqueurs.

LIRE (lat. *legere*), *v. a.* Connaître les lettres et savoir les assembler en mots. || Absol. Cet enfant apprend à lire. || Par exagération, ne pas savoir lire, être fort ignorant. || Prononcer à haute voix ce qui est écrit ou imprimé. || Absol. Il lit bien. || Prendre connaissance du contenu d'un écrit, d'un livre. || Absol. On songe plus à lire beaucoup qu'à lire utilement, Rollin. || Lire des doigts, parcourir rapidement un livre en le feuilletant. || On dit de même : Lire des yeux. || Lire la musique, connaître, en parcourant des yeux une musique notée, les sons que les notes figurent ; et aussi l'exécuter à livre ouvert. || Expliquer. Lire Virgile à des écoliers. || Comprendre ce qui est écrit ou imprimé dans une langue étrangère. Lire l'allemand. || Suivre une certaine leçon dans un texte qui en a plusieurs. || Fig. Reconnaître, discerner quelque chose. D'où vient ce noir chagrin qu'on lit sur son visage, Boil. || Absol. Lire dans l'avenir. || Se lire, *v. r.* Être lu. || Impers. Il se lit que..., on lit que... || Fig. Sur mes yeux égarés ma tristesse se lit, Régnier.

LIRON (dérivé de *loir*), *s. m.* Voy. Lérot.

LIS (L'Académie dit qu'on prononce lis' en parlant de la fleur, et li dans fleur de lis. Lat. *lilium*), *s. m.* Plante bulbeuse qui porte, sur une haute tige, des fleurs blanches à six folioles. Lis blanc ou commun. Lis martagon. || La fleur du lis blanc. || Fig. Teint de lis, teint extrêmement blanc. || Poétiq. Les lis de son teint, de son visage. || En armoiries, fleurs de lis, armes des rois de

France. || Poétiq. Les fleurs de lis, le royaume de France. || Siéger, être assis sur les fleurs de lis, s'est dit des membres d'une cour supérieure, par allusion aux fleurs de lis de leurs siéges. || Fleur de lis, fer que le bourreau appliquait sur l'épaule de certains condamnés.

* **LISE** ou **LIZE**, *s. f.* Nom donné, dans la baie du mont Saint-Michel, aux sables mouvants (voy. ENLIZER).

* **LISERAGE**, *s. m.* Ouvrage qui se fait sur une étoffe, en contournant les fleurs et le dessin avec un seul fil d'or, d'argent, de soie ou de laine.

* **LISERÉ, ÉE**, *p. p.* de liserer. || En bot. Fleur liserée, fleur bordée d'une couleur différente de celle du fond.

LISÉRÉ, *s. m.* Ruban fort étroit dont on borde un habit, un gilet. || Raie plus ou moins étroite qui borde un ruban, un mouchoir, etc. et qui est d'une couleur différente de celle du fond.

* **LISERER** (voy. *lisière*), *v. a.* Border en liserage. Liserer une jupe. || Mettre un liséré.

LISERON (dim. de *lis*), *s. m.* Plante grimpante à fleurs en entonnoir.

LISET (li-zè), *s. m.* Le convolvulus des haies ou grand liseron. || Le convolvulus des champs ou petit liseron.

* **LISETTE**, *s. f.* Voy. BÊCHE, insecte.

LISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de lire beaucoup. || *S. f.* Espèce de petit couteau à papier, garni d'un petit crochet, et qui sert à marquer la page.

* **LISIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est lisible, aisé à lire. La lisibilité d'une écriture, d'une adresse.

LISIBLE, *adj.* Qui est aisé à lire. Son écriture est lisible. || Fig. Qui peut être lu, qui mérite d'être lu.

LISIBLEMENT, *adv.* D'une manière lisible.

LISIÈRE (dérivé de *liste*), *s. f.* Ce qui forme le bord d'une étoffe dans le sens de la longueur. || Chaussons de lisières, chaussons faits avec des lisières. || Cordons attachés à la robe d'un enfant pour le soutenir quand il marche. || Fig. Ce qui sert à guider, à soutenir. Nous sommes des enfants qui essayons de faire quelques pas sans lisières, VOLT. || Fig. C'est un homme qu'on mène à la lisière, par la lisière, il se laisse gouverner. || Parties extrêmes d'un champ, d'un pays, d'un bois. || Fig. Il y a une lisière de convention sur laquelle on permet à l'art de se promener, DIDEROT. || T. d'eaux et forêts. Les arbres qui se trouvent sur l'extrémité d'un bois, d'un canton de bois.

* **LISSAGE**, *s. m.* Opération par laquelle on rend lisses les grains de la poudre de guerre et de chasse.

LISSE (anc. h. all. *lise*, doux), *adj.* Qui n'offre aucune aspérité. Surface lisse. Cheveux lisses. || Colonne lisse, colonne dont le fût est uni. || Qui est sans poil ni plume. Peau lisse. || *S. m.* L'état d'une surface sans aspérité.

LISSE, *s. f.* T. de manufacture. Voy. LICE.

LISSE (*lice*), *s. f.* T. de mar. Sorte de ceinture en bois que, pendant la construction d'un navire, on établit pour tenir à leurs places respectives les couples dressés sur la quille. || Pièce courante qui couronne à hauteur d'appui le garde-fou d'un pont de bois.

LISSÉ, ÉE, *p. p.* de lisser. || *S. m.* Qualité de ce qui est lisse. Le lissé des feuilles. || Degré de cuisson du sirop de sucre, quand on peut le tirer entre les doigts en formant un fil.

LISSER, *v. a.* Rendre lisse. Lisser la poudre, etc. || Couvrir d'un enduit de sucre. || Se lisser, *v. r.* Se rendre lisse.

LISSOIR, *s. m.* Instrument pour unir et polir le papier, les cartes, le carton, le linge. || Ateliers, tonneaux pour lisser la poudre.

LISTE (anc. h. all. *lista*, bordure), *s. f.* Inscription, à la suite les uns des autres, de plusieurs noms de personnes ou de choses. La liste des membres de l'Académie. La liste de la loterie. Liste de proscription. || Liste civile, somme et biens concédés au souverain. || L'administration du revenu de la couronne.

LISTEL (*liste*), *s. m.* En archit. Petite moulure carrée et unie. || *Au pl.* Des listeaux.

LISTON (*liste*), *s. m.* En blas. Bande de l'écu.

LIT (lat. *lectus*), *s. m.* Ensemble des diverses pièces qui composent le meuble sur lequel on s'étend et on dort. || Être au lit, être couché. || Fig. Être au lit de la mort, au lit de mort, sur son lit de mort, être à l'extrémité. || À son lit de mort, avant de mourir, en mourant. || Lit d'ange, voy. ANGE. || Lit à la duchesse, voy. DUCHESSE. || Place dans une salle d'hôpital pour un malade. || Lit de douleur, lit dans lequel est couchée une personne souffrante, gravement malade. || Lit de parade, lit sur lequel on expose, pendant quelques jours, certains morts. || Lit de repos, petit lit bas et sans rideau, où l'on se repose pendant le jour. || Lit de sangle, lit fait de sangles, et plus souvent d'un morceau de coutil attaché à deux longues pièces de bois, soutenues par des pieds ou jambages qui se croisent. || Lit de camp, voy. CAMP. || Lit, la couche sur laquelle les anciens se mettaient pour prendre leurs repas. || Lit de roses, lit parsemé de feuilles de rose sur lequel les anciens Sybarites aimaient à se reposer. || Fig. N'être pas sur un lit de roses, être en proie à des tourments physiques ou moraux. || La couchette. Un lit de bois de noyer, de fer. || Le tour du lit. Un lit de damas. || Lit de plume, taie de toile pleine de plume. || Les matelas et le lit de plume sur lesquels on couche. || Faire le lit, le mettre en tel état que l'on puisse s'y coucher. || Toute chose sur laquelle on se couche. Un lit de feuillage. || Lit de justice, trône sur lequel le roi s'asseyait dans le parlement de Paris, lorsqu'il y tenait une séance solennelle. || La séance même. Le roi tint un lit de justice. || Fig. Union conjugale. Les enfants du premier lit. || Canal par où coule une rivière. || On dit aussi : Le lit de la mer. || Le lit du vent, syn. de rumb ou aire. || Lit de pierre, masse de pierre étendue comme un lit dans le sein de la terre. || Le lit d'une pierre, la situation où la nature l'a placée dans la carrière. || Faces par lesquelles des pierres sont superposées. || Couche d'une chose quelconque étendue sur une autre. || Prov. Comme on fait son lit, on se couche, on a du bien ou du mal suivant qu'on a eu prévoyance et précaution.

LITANIES (lat. *litaniæ*, de λιτανεία), *s. f. pl.* Prière faite en l'honneur de Dieu, de la Vierge ou des saints. || Fig. au sing. Longue énumération, ennuyeuse la plupart du temps. Faire une longue litanie de ses chagrins.

LITEAU (*listel*), *s. m.* Raies colorées vers les extrémités de nappes et serviettes de linge uni. Des serviettes à liteaux bleus. || Tringle de bois fixée à un mur, soit pour porter une tablette, soit pour servir d'appui à une cloison.

LITEAU (*lit*), *s. m.* Lieu où le loup se repose pendant le jour.

LITÉE, *s. f.* T. de chasse. Réunion de plusieurs animaux dans le même gite, dans le même repaire.

* **LITERIE**, *s. f.* Tout ce qui entre dans la composition d'un lit, bois de lit, matelas, couvertures, etc.

LITHARGE (lat. *lithargyrus*, de λιθάργυρος), *s. f.* Ancien nom du protoxyde de plomb demi-vitreux.

LITHARGÉ, ÉE, ou **LITHARGYRÉ, ÉE** (voy. *litharge*), *adj.* Altéré avec de la litharge.

LITHIASE ou **LITHIASIE** (λιθίασις), *s. f.* En méd. Formation de la pierre dans les voies urinaires.

LITHOCOLLE (λιθοκόλλα), *s. f.* Ciment de résine et de vieille brique, avec lequel on fixe les pierres, pour les tailler sur la meule.

LITHOGRAPHE (λίθος et γράφειν), *s. m.* Celui qui imprime par les procédés de la lithographie. || *Adj.* Imprimeur lithographe.

LITHOGRAPHIE, *s. f.* Procédé au moyen duquel on reproduit sur du papier, avec la presse, ce qui a été écrit ou dessiné sur une pierre d'une espèce particulière. || Épreuves, feuilles obtenues par ce procédé. Une bonne lithographie. || Atelier d'un lithographe.

LITHOGRAPHIÉ, ÉE, *p. p.* de lithographier.

LITHOGRAPHIER, *v. a.* Imprimer par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIQUE, *adj.* Qui a rapport à la lithographie. Pierre, imprimerie lithographique.

LITHOLOGIE (λίθος et λόγος), *s. f.* Connaissance des pierres.

LITHOLOGUE, *s. m.* Celui qui s'occupe de lithologie.

LITHONTRIPTIQUE (λίθος et τρίβειν), *adj.* Propre à briser, à dissoudre les calculs des voies urinaires. Substance lithontriptique. || *S. m.* Un lithontriptique.

LITHOPHAGE (λίθος et φαγεῖν), *adj.* En hist. nat. Qui mange la pierre. || *Subst.* Les lithophages.

* **LITHOPHANIE** (λίθος et φαίνω), *s. m.* Procédé qui produit des dessins ombrants sur plaques de porcelaine non émaillées, par les épaisseurs graduées de la pâte.

LITHOPHYTE (λίθος et φυτόν), *s. m.* Nom donné aux polypiers pierreux.

LITHOTOME (λιθοτόμος), *s. m.* En chir. Instrument destiné à couper la pierre trop grosse après que la vessie était ouverte. || Aujourd'hui, instrument avec lequel on incise la vessie.

LITHOTOMIE, *s. f.* Anciennement, opération par laquelle on coupait la pierre trop grosse, après avoir incisé la vessie. || Aujourd'hui, synonyme de cystotomie.

LITHOTOMISTE, *s. m.* Chirurgien qui s'adonne particulièrement à l'opération de la taille ou cystotomie.

LITHOTRITEUR (λίθος et lat. *tritum*), *s. m.* Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE (li-to-tri-sie), *s. f.* Opération par laquelle on broie la pierre dans l'intérieur de la vessie.

LITIÈRE (b. lat. *lectaria*), *s. f.* Lit couvert porté sur deux brancards, par deux ou plusieurs chevaux ou mulets, l'un devant, l'autre derrière. || Chez les anciens Romains, voiture portée par des hommes. || Espèce de chaise à porteurs dans laquelle on s'étendait sur un matelas. || Par extens. Lit de paille ou de fourrage bien sec, placé sur le sol des écuries et étables. || Par extens. Être sur la litière, être malade au lit ou incapable d'agir. || Fig. Faire litière d'une chose, la prodiguer, et aussi la sacrifier misérablement. Faire litière de son honneur.

LITIGANT, ANTE (lat. *litigare*), *adj.* T. vieilli de jurisprudence. Qui contient un litige. || Qui plaide.

LITIGE (lat. *litigium*), *s. m.* En jurispr. Contestation en justice. || Toute espèce de contestation.

LITIGIEUX, EUSE (lat. *litigiosus*), *adj.* Qui est ou peut être en litige. Droit litigieux. || Qui se plaît aux litiges. Homme litigieux. Une humeur litigieuse.

LITISPENDANCE (lat. *lis* et *pendere*), *s. f.* T. vieilli de jurisprudence. Le temps pendant lequel un procès est pendant en justice.

LITORNE (orig. inc.), *s. f.* Espèce de grive à tête cendrée.

LITOTE (λιτότης), *s. f.* Figure de rhétorique consistant à se servir d'une expression qui dit moins pour faire entendre plus. Va, je ne te hais point, pour : Je t'aime, est une litote.

LITRE (b. lat. *listra*, lisière), *s. f.* Bande noire tendue aux obsèques d'un grand personnage soit en dedans soit en dehors de l'église, et portant les armoiries du défunt.

LITRE (voy. *litron*), *s. m.* Dans le système métrique, unité des mesures de capacité, d'un décimètre cube. || Absol. Un litre se dit pour un litre de vin.

LITRON (b. lat. *litra*, de λίτρα), *s. m.* Ancienne mesure de capacité, qui contenait la seizième partie d'un boisseau, ou trente-six pouces cubes. Un litron de farine.

LITTÉRAIRE (lat. *litterarius*), *adj.* Qui appartient aux belles-lettres. Société littéraire. La critique littéraire. || Forme littéraire, rédaction soignée et dans laquelle on sent l'habileté de style. || Journal littéraire, écrit périodique uniquement consacré aux choses littéraires. || Le monde littéraire, ceux qui cultivent les lettres. || Anecdote littéraire, petit fait relatif à un livre ou à un auteur. || Age littéraire, époque où les lettres sont florissantes. || Propriété littéraire, voy. PROPRIÉTÉ.

LITTÉRAIREMENT, *adv.* D'une façon littéraire, au point de vue littéraire.

LITTÉRAL, ALE (lat. *litteralis*), *adj.* En algèbre, grandeurs littérales, grandeurs exprimées par des lettres. || Qui est selon la lettre, selon le texte. Sens littéral. || Sens littéral, se dit par opposition à sens allégorique et à sens mystique. || Traduction littérale, celle qui est faite mot à mot. || *Subst.* Le littéral, la précision avec laquelle on prend les choses au pied de la lettre. || Ancien et écrit, par opposition à moderne et vulgaire, en parlant du grec et de l'arabe. L'arabe littéral.

LITTÉRALEMENT, *adv.* D'une façon littérale. Traduire, expliquer littéralement.

LITTÉRALITÉ, *s. f.* Conformité à la lettre. La littéralité d'une traduction.

LITTÉRATEUR (lat. *litterator*), *s. m.* Celui qui s'occupe de littérature, c.-à-d. dont la profession est de faire des ouvrages, ou d'étudier et d'expliquer ceux des autres.

LITTÉRATURE (lat. *litteratura*), *s. f.* Connaissance des belles-lettres. || L'ensemble des productions littéraires d'une nation, d'un pays, d'une époque. La littérature française, du moyen âge, etc. || Les gens de lettres.

LITTORAL, ALE (lat. *littoralis*), *adj.* Qui appartient aux bords de la mer. La partie littorale de la France. || Oiseaux littoraux, oiseaux qui fréquentent particulièrement les côtes. || Poissons littoraux, poissons qui vivent dans les eaux du bord de la mer. || *S. m.* L'ensemble des côtes d'un pays. Le littoral de la France.

LITURGIE (λειτουργία), *s. f.* Ordre et cérémonies du service divin. La liturgie catholique.

LITURGIQUE (λειτουργικός), *adj.* Qui a rapport à la liturgie. Les ouvrages liturgiques.

LITURGISTE, *s. m.* Celui qui fait une étude spéciale de la liturgie.

LIURE (*lier*), *s. f.* Câble d'une charrette qui sert à assujettir les fardeaux dont on la charge. || T. de mar. Amarrage que l'on fait autour de deux ou de plusieurs objets pour les réunir et les tenir solidement ensemble.

LIVIDE (lat. *lividus*), *adj.* Qui est de couleur plombée, entre le noir et le bleu. Un teint livide. Un jour livide. || *Subst.* Le livide de son teint, VOLT.

LIVIDITÉ, *s. f.* État de ce qui est livide. La lividité du teint, de la peau, du jour, etc.

* **LIVRABLE**, *adj.* Qui peut être livré à l'acheteur. Marchandise livrable. || *S. m.* La quantité de marchandises qui sur les marchés peut être livrée immédiatement.

LIVRAISON (lat. *liberatio*), *s. f.* Action de livrer de la marchandise vendue. || T. de bourse. Action de remettre les titres et valeurs. || Partie d'un livre, d'un ouvrage publié par fascicules qui paraissent successivement à des termes plus ou moins rapprochés.

* **LIVRANCIER**, *s. m.* T. d'administration. Celui qui livre une fourniture.

LIVRE (lat. *liber*), *s. m.* Réunion de plusieurs cahiers de pages manuscrites ou imprimées. || Livre in-folio, in-quarto, etc. voy. ces mots. || Traduire à livre ouvert, à la première lecture. || On dit aussi : Chanter, accompagner, lire la musique à livre ouvert, sans avoir besoin de préparation. || Fig. Après cela il faut fermer le livre, il n'y a plus rien à dire. || Fig. En théol. Le livre de vie ou des vivants, le décret de Dieu touchant les élus. || Être écrit dans le livre de vie, être prédestiné à jouir du bonheur éternel. || Fig. Le livre du destin, des destins, l'ordre immuable suivant lequel les événements doivent s'accomplir. Cela était écrit dans le livre du destin. || Ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers, d'assez grande étendue pour faire au moins un volume. || Les mauvais livres, les livres qui contiennent des doctrines subversives, et aussi les livres licencieux. || Livres de bibliothèque, ouvrages d'une grande étendue que l'on a pour les consulter. || Livres d'église, livres de prières, les livres qui servent au clergé pour célébrer l'office divin, et aux fidèles pour suivre les prières à l'église. || Les saints livres, la Bible. || Famil. Parler comme un livre, parler sur un sujet avec grande connaissance, élégance et facilité, et aussi s'exprimer avec facilité, mais en termes recherchés. || Fig. Il se dit de ce qui enseigne, instruit comme fait un livre. Le livre, le grand livre de la nature. || Fig. Livre, opposé à réalité, à pratique. Politique par livre. || Une des principales parties qui forment la division de certains ouvrages. Le premier livre de Télémaque. || Livres sacrés, les livres de l'Écriture sainte qui sont reçus de toute l'Église. || En mus. Livraison, volume. X[e] livre de duos de violon. || Registre sur lequel on inscrit ce qu'on reçoit et ce qu'on dépense. Livre de compte, de dépense, de commerce, de caisse, etc. || Tenir les livres, chez un négociant, enregistrer tout ce qui est vendu et acheté, et toutes les opérations commerciales en général. || Livre journal ou simplement journal, voy. JOURNAL. || Absol. Le grand-livre, la liste générale des créanciers de l'État. || T. de mar. Livre du bord, registre sur lequel on enregistre les marchandises et même les passagers. || Cahier de compte employé dans les régiments. Livre de compagnie, de police, etc. || Livre rouge, registre sur lequel étaient portées les dépenses secrètes de la cour pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI. || Fig. Il est écrit sur le livre rouge, il est noté pour quelque faute. || Livre noir, livre qui traite de sorcellerie, de nécromancie. || Le livre d'or, le registre où étaient inscrits les noms des nobles,

dans quelques républiques. || Aujourd'hui, livre, accompagné d'une épithète désignant la couverture du livre, se dit des pièces, documents, rapports, etc. que les gouvernements soumettent aux chambres ou au pays pour leur faire connaître leur politique, leur conduite.

LIVRE (lat. *libra*), *s. f.* Ancienne unité de poids en France, qui variait selon les provinces de 380 à 552 grammes; à Paris, elle se divisait en 16 onces. Une demi-livre. Une livre et demie. || Cent livres pesant, et en supprimant *livres :* Un cent pesant, deux cents pesant, etc. || Livre métrique ou livre nouvelle, livre de 500 grammes ou demi-kilogramme. || Poire de livre, variété de poire qui est très-grosse, dite aussi poire de catillard.

LIVRE (lat. *libra*), *s. f.* Monnaie de compte qui se divisait en sous et en deniers; la livre tournois était de vingt sous, la livre parisis de vingt-cinq sous. || Se dit aujourd'hui pour franc, quand on parle d'un revenu annuel. Mille livres de rente. || Au sou, au marc la livre (c'est-à-dire un sou, un marc pour une livre), en proportion de ce que chacun a mis de fonds dans une entreprise, ou de ce qui lui est dû dans une affaire commune. Payer au marc la livre. || Livre sterling, voy. STERLING.

LIVRÉ, ÉE, *p. p.* de livrer.

LIVRÉE (*livré*), *s. f.* Anciennement, vêtements qu'un seigneur, un prince, un roi faisait délivrer aux membres de sa famille et aux gens de sa maison. || Habits rappelant par leurs dessins et leurs galons les armoiries du seigneur qui donne ces habits soit à ses gens soit à d'autres. || Par extens. Habits d'une couleur convenue, ordinairement galonnés, que portent les domestiques d'une même maison. Laquais en grande, en petite livrée. || Fig. Porter la livrée de quelqu'un, être complétement dans ses intérêts, lui être tout à fait dévoué. || Homme de livrée, domestique portant livrée; gens de livrée, les domestiques portant livrée. || Collectivement, tous les gens qui portent une livrée, domesticité. || Livrées d'une dame, rubans pareils à ceux qu'elle porte. || Fig. Marques extérieures auxquelles on peut reconnaître certaines conditions. La livrée, les livrées de la misère. || T. de vénerie. Pelage que portent, durant la première année, certains quadrupèdes. || Plumage des jeunes oiseaux.

LIVRER (lat. *liberare*), *v. a.* Remettre ce qui a été acheté, payé, convenu. Livrer de la marchandise. || Mettre au pouvoir de, dans les mains de, soit une personne, soit une chose. Livrer un coupable à la justice. || Livrer un ouvrage à l'impression, le faire imprimer. || Fig. et famil. Je vous livre cet homme-là pieds et poings liés, vous en disposerez comme il vous plaira. || Livrer à la mort, au supplice, faire subir à un condamné la mort, le supplice. || Remettre entre les mains de, avec l'idée de trahison. Judas livra Jésus aux Juifs. || Exposer à. Livrer une ville au pillage, les voiles au vent, etc. || Fig. Remettre en abandon. Livrer son âme à la douleur, à l'espérance. || Être livré à, être plongé dans, être absorbé, appartenir à. Être livré à de singulières illusions. || Faire abandon de. Josabeth livrerait même sa propre vie, RAC. || T. de chasse. Livrer le cerf aux chiens, mettre les chiens après le cerf. || Livrer en proie, abandonner aux animaux carnassiers, et fig. abandonner sans réserve à la passion, à la fureur. || Livrer une bataille ou bataille, se dit de celui qui offre la bataille à l'ennemi et engage l'affaire. || Fig. Livrer bataille pour quelqu'un, soutenir fortement ses intérêts. || Se livrer, *v. r.* Se remettre à, se confier à. Je me livre en aveugle au destin qui m'entraîne, RAC. || Se livrer à quelqu'un, se confier à lui. || Fig. S'abandonner à. Se livrer à la douleur. || Se livrer à, se dévouer à. || Faire don de sa propre personne. || Se livrer, s'attacher exclusivement à, s'enchaîner. || Se mettre au pouvoir de. || S'ôter toute ressource. || À plusieurs jeux, à l'escrime, donner quelque avantage à son adversaire, et fig. se livrer dans la discussion. || Absol. Se livrer, être communicatif. || Se livrer à, suivre une carrière, une profession, un travail. Se livrer au commerce, aux mathématiques. || Se livrer, être engagé, en parlant de bataille.

LIVRET (li-vrè. Dim. de *livre*), *s. m.* Petit livre. On est parvenu à nous dégoûter de la lecture, à force de multiplier les livres et les livrets, VOLT. || Petit livre qui contient le catalogue et l'explication des morceaux d'une collection. Le livret du Musée. || Petit cahier à l'usage des ouvriers et des domestiques, et où sont inscrites les époques de leurs entrées chez leurs patrons ou leurs maîtres et de leurs sorties. || Registre en usage dans l'armée. Livret d'armement, de revue, etc. || Petit registre délivré par les caisses d'épargne à chaque déposant, et contenant les versements et les remboursements. || Chez les batteurs d'or, petit livre de papier rouge sur les feuillets duquel on applique l'or en feuilles.

LIXIVIATION (lat. *lixivium*), *s. f.* En chim. Opération au moyen de laquelle on enlève à des cendres les sels alcalins qu'elles peuvent contenir, en les lessivant. || Toute opération dans laquelle on épuise une substance de ses principes solubles en faisant passer à travers un liquide susceptible de les dissoudre.

LIXIVIEL, ELLE (lat. *lixivium*), *adj.* S'est dit des sels obtenus en lessivant les cendres des végétaux.

LLAMA (*ll* mouillées), *s. m.* Voy. LAMA.

LOBE (λοβός), *s. m.* En anat. Division arrondie d'un organe. Les lobes du foie, du poumon, du cerveau. || En bot. Découpures des feuilles lorsqu'elles ont une certaine largeur. || Lobe ou lobule de l'oreille, éminence arrondie et molle qui termine en bas le pavillon de l'oreille.

LOBÉ, ÉE, *adj.* En hist. nat. Qui est partagé en lobes.

LOBULE (dim. de *lobe*), *s. m.* En hist. nat. Petit lobe. || En anat. Lobules du cerveau, de l'oreille.

LOCAL, ALE (lat. *localis*), *adj.* Qui appartient à un lieu. Des coutumes locales. || Mémoire locale, celle qui retient particulièrement la disposition et l'état des lieux, des choses, des idées et même des mots. || En peint. Couleur locale, couleur propre à chaque objet, indépendamment de la disposition particulière de la lumière et des ombres. || Fig. En littérature, couleur locale, observation exacte des mœurs, des usages, des temps et des lieux. || En méd. Affection locale, maladie bornée à un seul organe, à un seul endroit du corps. Traitement local, traitement qui se fait uniquement sur la partie malade. || *S. m.* Ce qu'il y a de local. || Lieu, considéré par rapport à sa disposition et à son état. De vastes locaux.

⋆ **LOCALEMENT**, *adv.* D'une manière locale, relativement aux lieux.

⋆ **LOCALISATION**, *s. f.* Action de localiser. || En méd. Production, en un lieu déterminé du corps, d'une lésion consécutive à un état général morbide.

⋆ **LOCALISÉ, ÉE**, *p. p.* de localiser.

⋆ **LOCALISER**, *v. a.* Placer, par la pensée, dans un siége déterminé. La phrénologie localise les facultés dans des parties déterminées du cerveau. || Se localiser, *v. r.* Se fixer en un point. La maladie s'est localisée.

LOCALITÉ (lat. *localitas*), *s. f.* Particularité ou circonstance locale. Les patois montrent que la langue française s'est modifiée suivant les localités. || Espace ou région circonscrite. Une localité malsaine.

LOCATAIRE (lat. *locatarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient à loyer une maison ou une portion de maison. || Principal locataire, la personne qui loue une maison pour la sous-louer en totalité ou en partie.

LOCATIF, IVE (lat. *locativus*), *adj.* Qui regarde le locataire, la location. Réparations locatives. || Risques locatifs, responsabilité encourue par le locataire pour les dommages qu'il peut causer. || Valeur locative, ce qu'un immeuble peut rapporter quand on le donne à loyer. || En gramm. Cas locatif, cas qui exprime le lieu.

LOCATION (lat. *locatio*), *s. f.* Action par laquelle on donne ou prend à loyer. || La chose louée; le prix du loyer. || Location de loges, action de louer des loges au spectacle. || Le bureau même de location.

LOCATIS (lo-ka-tî), *s. m.* Famil. Mauvais cheval de louage.

LOCH (lok. Angl. *log*), *s. m.* T. de mar. Instrument employé pour mesurer la vitesse progressive du bâtiment.

LOCHE (orig. inc.), *s. f.* Nom de toutes les espèces de poissons qui, en France, appartiennent au genre cobite.

LOCHER (moy. h. all. *lücke*, branlant), *v. n.* Branler, être près de tomber, en parlant d'un fer de cheval. || Fig. Avoir toujours quelque fer qui loche, avoir souvent de petites incommodités. || Fig. Il y a quelque fer qui loche, il y a quelque chose qui empêche cette affaire d'aller bien.

LOCMAN (lo-kman. Hollandais *lootsman*, homme du plomb), *s. m.* Syn. de lamaneur.

* **LOCOMOBILE** (lat. *loco* et *mobile*), *adj*. Qui peut être changé de place. || *S. f.* Machine à vapeur portative.

* **LOCOMOBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est locomobile.

LOCOMOTEUR, TRICE (lat. *loco* et *motor*), *adj*. Qui opère la locomotion. || Appareil locomoteur, l'ensemble des organes qui servent à la locomotion.

LOCOMOTIF, IVE, *adj*. Qui a rapport à la locomotion. || Faculté locomotive, faculté de changer de lieu par un acte de la volonté. || Machine locomotive ou *subst*. locomotive, machine qui opère la traction des trains sur les chemins de fer.

LOCOMOTION (voy. *locomoteur*), *s. f.* Action de se mouvoir d'un lieu à un autre.

* **LOCOMOTIVITÉ**, *s. f.* Faculté qu'ont les animaux de mouvoir à volonté leur corps.

LOCUTION (lat. *locutio*), *s. f.* Façon de parler particulière. Une locution élégante. || En gramm. Locution adverbiale, prépositive, réunion de deux ou de plusieurs mots qui équivaut à un adverbe, à une préposition.

LODS (lô. B. lat. *laudes*, promesse), *s. m. pl.* T. de jurispr. usité seulement dans : Lods et ventes, droit dû au seigneur par celui qui acquiert un bien dans sa censive.

LOF (anglais *loof*), *s. m.* T. de mar. Le bord ou côté du navire qui se trouve frappé par le vent. Aller au lof, venir au lof, aller au plus près du vent.

LOFER, *v. n.* T. de mar. Venir au lof.

LOGARITHME (λόγος et ἀριθμός), *s. m.* En mathém. Exposant de la puissance à laquelle il faut élever un nombre constant appelé la base, pour trouver un nombre proposé. || Table des logarithmes, table contenant la suite des nombres naturels de 1 à 10000, à 20000, à 100000, et en regard de chacun le logarithme correspondant.

LOGARITHMIQUE, *adj*. En mathém. Qui a rapport aux logarithmes. Échelle, règle logarithmique.

LOGE (anc. h. all. *laubja*, hutte), *s. f.* Petite hutte faite à la hâte. || L'habitation d'un portier. || Cabinet dans lequel on enferme chaque concurrent pour les prix de peinture, de sculpture et d'architecture. Être en loge. || Galerie, portique en avant-corps pratiqué à l'un des étages d'un édifice ; il ne se dit qu'en parlant des édifices d'Italie. Les loges du Vatican. || Petite boutique qu'on loue durant une foire, pour y vendre des marchandises. || Petits cabinets rangés par étage au pourtour d'une salle de spectacle. Premières loges. || Fig. Être aux premières loges, être bien placé pour voir, pour juger quelque chose. || Les loges, les spectateurs qui sont dans les loges. || Une loge, les personnes qui sont dans une loge. || Cabinets où les acteurs s'habillent. || Assemblée, réunion de francs-maçons. || Cellule où l'on enferme les fous dans les maisons d'aliénés. || Dans les ménageries, petites chambres où l'on enferme les bêtes féroces. || La loge du chien ; on dit plutôt niche. || Dans un buffet d'orgues, le lieu où sont les soufflets. || En bot. Cavité, compartiment simple ou multiple, constituant ou occupant l'intérieur des anthères ou des fruits, et renfermant le pollen ou les graines. || Réduit pratiqué dans un port pour loger un vaisseau.

LOGÉ, ÉE, *p. p.* de loger.

LOGEABLE, *adj*. Où l'on peut loger commodément.

LOGEMENT, *s. m.* Le lieu où on loge. || Logement garni, celui qui se loue meublé. || Il y a beaucoup de logement dans cette maison, il y a place pour loger beaucoup de personnes. || Appartements désignés pour un roi et pour les personnes de sa suite dans un voyage. || Action d'assigner à des soldats en marche les maisons des particuliers où ils sont reçus et logés. Billet de logement. || T. de guerre. Endroit dont on s'est saisi pendant un siége, et dans lequel on se couvre, contre le feu des assiégés, par des gabions, des palissades, des fascines, etc.

LOGER (*loge*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Habiter en une maison. || Loger chez soi, habiter dans une maison à soi appartenant. || Fig. Être placé, en parlant des choses. || *V. a.* Donner à loger. Loger des soldats. || Absol. Ce bâtiment n'est pas fait pour loger. || Fig. Recevoir en soi. Toutes les folies qu'un cerveau peut loger. || Mettre. Il lui logea une balle dans la poitrine. || Fig. L'amour, le soupçon se logea dans son cœur. || Se loger, *v. r.* Prendre un logement. || Disposer, arranger un logement pour l'occuper. || Se bâtir une maison. || T. de guerre. Se loger, se retrancher. || Être mis, placé.

LOGETTE (dim. de *loge*), *s. f.* Petite loge. || En bot. Les logettes de l'anthère.

LOGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne à loger à des ouvriers, à de pauvres gens. Logeur en garni.

LOGICIEN, *s. m.* Celui qui possède bien la logique. || Logicienne, se dit d'une femme qui raisonne avec justesse. || Fig. La passion n'est pas bonne logicienne.

LOGIQUE (lat. *logica*, de λογικός), *s. f.* Science qui a pour objet les procédés du raisonnement. || Ouvrage sur les procédés du raisonnement. La Logique de Port-Royal. || Par extens. Sens droit, disposition à raisonner juste. Il a de la logique. || Raisonnement enchaîné, suite dans les idées. Un défaut de logique. || Fig. La logique cachée des événements, du cœur, des passions, etc. || *Adj.* Conforme aux règles de la logique. Ce raisonnement n'est pas logique. || En gramm. Analyse logique, analyse qui décompose la proposition en sujet, verbe et attribut.

LOGIQUEMENT, *adv*. D'une manière conforme à la logique. Raisonner logiquement.

LOGIS (lo-jì. *Loger*), *s. m.* Lieu où l'on est logé. || Garder le logis, rester chez soi. || Fig. et famil. Il n'y a plus personne au logis, se dit d'une personne dont la raison s'égare. || La maison de celui qui parle, ou dont on parle. On m'attend au logis. || Fig. La folle du logis, l'imagination. || Corps de logis, partie principale d'un bâtiment ; logement détaché de la masse du bâtiment principal. || Hôtellerie. Un bon logis. || Maréchal des logis, sous-officier des troupes à cheval, chargé des détails du service. || Maréchal des logis, officier chargé de faire préparer les logements pour une cour en voyage.

* **LOGOGRAPHE** (λογογράφος), *s. m.* Nom donné chez les Grecs aux premiers prosateurs, qui furent en même temps les premiers historiens. || Auteur d'un glossaire.

LOGOGRIPHE (λόγος et γρῖφος), *s. m.* Sorte d'énigme dont le mot est tel que les lettres qui le composent puissent fournir plusieurs autres mots ; on définit ces mots secondaires : et c'est par ces définitions qu'on s'efforce de deviner le mot du logogriphe. || Fig. Langage obscur.

LOGOMACHIE (lo-go-ma-chie. λογομαχία), *s. f.* Dispute de mots, c'est-à-dire sur les mots. || Dispute entre les mots, mots contradictoires.

* **LOGOMACHIQUE**, *adj*. Néolog. Qui appartient à la logomachie. || Raisonnement logomachique.

LOI (lat. *Lex*), *s. f.* Prescription émanant de l'autorité souveraine. || Avoir force de loi, être l'équivalent d'une loi. || Passé en loi, qui a pris l'autorité d'une loi. || Lois positives, lois écrites, par opposition à lois naturelles. || Être sans loi, être sans aucun frein moral. || Faire loi, tenir lieu de loi. || Au pl. Les lois, l'ensemble des prescriptions qui régissent chaque matière. || Les lois de la nature ou la loi de nature, ou la loi naturelle, les sentiments moraux et les principes de justice qui règnent entre les hommes indépendamment de toutes lois écrites. || La loi divine, les préceptes positifs donnés par la révélation. || La loi ancienne ou absol. la loi, la loi de Moïse, la loi des Juifs. || Fig. C'est la loi et les prophètes, se dit en parlant d'un homme, d'un livre, dont l'autorité est incontestable. || La loi nouvelle, ou la loi de grâce, ou la loi de l'Évangile, la loi de Jésus-Christ. || Religion fondée sur un livre. La loi de Mahomet. || Les lois humaines, les lois établies par les hommes. || La loi des nations, le droit des gens. || Les lois de la guerre, certaines maximes respectées même entre ennemis qui se font la guerre. || La loi fondamentale d'un État, la loi constitutionnelle, celle qui règle la nature, l'étendue et l'exercice des pouvoirs du gouvernement. || La loi de l'État ou simplement la loi, l'ensemble des lois qui régissent un État. || Lois politiques, celles qui ont pour objet la conservation de l'État, en tant que corps politique. || Homme de loi, jurisconsulte. || Il se dit aussi des gens de justice, des officiers ministériels près des tribunaux. || Fig. Conditions imposées par des choses que l'on compare aux législateurs. La loi de la mort. || Commandement qu'on se fait à soi-même. || Se faire une loi de quelque chose, s'en imposer à soi-même l'obligation. || Commandement qui est fait par quelque autorité. Faire, imposer la loi. || Fig. Il se dit des choses qui commandent. Une haine plus forte à tous deux fit la loi, CORN. || Donner la loi, commander. || Être une loi pour quelqu'un, être accepté

par lui comme une loi. || N'avoir point d'autre loi que, n'obéir qu'à, ne consulter que. || Recevoir la loi, être contraint de se soumettre. || Domination, conquête. J'ai rangé sous mes lois une grande partie de l'Asie, VAUGELAS. || Autorité, puissance. || L'empire qu'une femme exerce sur un homme. Il vivait sous tes lois, CORN. || Obligations qui sont imposées d'homme à homme. Les lois du devoir, de l'honneur, de la politesse. || Les lois de la grammaire, de la syntaxe, les règles établies par la grammaire, la syntaxe. || Les lois du jeu, les conventions qui règnent entre les joueurs. || Fig. Dans le domaine des sciences, conditions nécessaires qui déterminent les phénomènes, le rapport constant et invariable entre les phénomènes et leurs diverses phases. Les lois de l'attraction. || Lois de l'intelligence ou de la pensée, les conditions nécessaires à l'accomplissement des fonctions de l'intelligence.

LOI, *s. f.* Le titre des monnaies.

LOIN (lat. *longe*), *adv.* À une grande distance dans l'espace. || À une lieue loin, à la distance d'une lieue. || Famil. Il ne voit pas plus loin que le bout de son nez, il a la vue courte, et fig. il n'a pas de pénétration, de prévoyance. || Voir loin, avoir la vue longue, et fig. percer l'avenir, pénétrer les mystères. || Fig. Aller loin, faire fortune, s'élever à de hauts emplois; faire des progrès; pénétrer avant, faire effet. || Aller plus loin, se porter à un plus grand excès. || Aller trop loin, exagérer, dépasser la mesure. || Fig. N'aller pas plus loin, s'en tenir à ce qui a été dit ou fait. || Fig. Mener loin, précipiter dans des affaires fâcheuses. || Fig. Renvoyer bien loin quelqu'un, quelque chose, repousser fortement des propositions. || Fig. Porter loin, pousser loin la haine, la vengeance, se venger avec âpreté, sans merci. || À une grande distance dans le temps. Ce retard nous remet bien loin. || Ce malade n'ira pas loin, il mourra bientôt. || Fig. Avec la dépense qu'il fait, cet homme n'ira pas loin, il sera bientôt ruiné. || Non loin de, à une petite distance. || DE LOIN, *loc. adv.* D'une grande distance dans l'espace. Je vois de loin. || Fig. Revenir de loin, réchapper d'une maladie très-grave ou de quelque grand danger. || Fig. et famil. Ne connaître quelqu'un ni de près, ni de loin, ne pas le connaître du tout. || Nous sommes parents, mais de loin, c'est-à-dire à un degré éloigné. || De loin, d'une grande distance dans le temps. Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin, RAC. || Fig. Voir de loin, avoir beaucoup de prévoyance. || De bien loin, de beaucoup. || DU PLUS LOIN, D'AUSSI LOIN QUE, *loc. conj. de lieu*, avec l'indicatif. De la plus grande distance possible. D'aussi loin qu'il nous a vus paraître. || Du plus loin que, d'aussi loin que, en parlant du temps, avec le subjonctif. Du plus loin qu'il m'en souvienne. || AU LOIN, *loc. adv.* À une grande distance. Voir, voyager au loin. || AU PLUS LOIN QUE, *loc. adv. de lieu*, avec le subjonctif. À la plus grande distance possible. Au plus loin que ma vue puisse s'étendre. || LOIN À LOIN, DE LOIN À LOIN, DE LOIN EN LOIN, *loc. adv.* À de grandes distances, à de longs intervalles. || Il se dit aussi du temps. Nous nous voyons de loin en loin. || LOIN DE, *loc. prépos.* À distance de. Loin du monde. || Fig. Qu'alors il était loin de tant de renommée! VOLT. || Elliptiq. Loin exprime l'injonction d'éloigner, d'écarter. Loin de nous les héros sans humanité! BOSS. || Loin de là, se dit pour signifier qu'il ne faut pas manquer à telle ou telle chose. || Être loin de son compte, se tromper dans son raisonnement, dans son calcul, dans ses espérances. || Bien loin ou simplement loin, se construisant avec la préposition *de*, suivie d'un verbe à l'infinitif, ou avec la conjonction *que* et le subjonctif, signifie au lieu de, tant s'en faut que. L'adversité, loin d'être ou loin qu'elle soit un mal, est souvent un remède et le contre-poison de la prospérité. || Loin de, se dit de la distance dans le temps. Nous sommes loin du carnaval. || Prov. A beau mentir qui vient de loin, se dit de ceux qui, au retour de pays lointains, racontent des choses incroyables. || Pas à pas on va loin, quand on va toujours, on ne laisse pas d'avancer, quoiqu'on aille lentement.

LOINTAIN, AINE (lat. *longus*, par une forme fictive *longitanus*), *adj.* Qui est éloigné du pays où l'on est ou dont on parle. Des pays lointains. Des entreprises lointaines. || Qui est à une grande distance. Les monts lointains. || Il se dit aussi du temps. Les siècles les plus lointains. || *S. m.* Plan situé dans l'éloignement. On voyait en lointain une ville naissante, LA FONT. || En peint. Le lointain d'un tableau, le plan le plus reculé.

LOIR (lat. *glis*), *s. m.* Petit animal semblable à un rat, à poil gris, qui vit dans les creux des arbres et des murs, et qui dort durant l'hiver. || Fig. Un paresseux.

LOISIBLE (voy. *loisir*), *adj.* Qui est permis. Soit, il vous est loisible, MOL.

LOISIR (anc. inf. *loisir*, du lat. *licere*), *s. m.* État dans lequel il est permis de faire ce qu'on veut. || Être de loisir, n'avoir rien à faire. || À LOISIR, TOUT À LOISIR, *loc. adv.* À son aise, à sa commodité. || Espace de temps nécessaire pour faire quelque chose à son aise. Je n'ai pas eu le loisir de répondre. || Temps qui reste disponible après les occupations. Je reverrai tout au premier loisir, BOSS.

LOK, *s. m.* Voy. LOOCH.

★ **LOLIACÉES** (lat. *lolium*), *s. f. pl.* Nom d'une tribu de la famille des graminées, qui a pour type le genre ivraie.

LOMBAIRE (*lombes*), *adj.* En anat. Qui appartient aux lombes. La région lombaire.

LOMBARD, ARDE (all. *Langbart*), *s. m.* et *f.* Peuple germanique qui envahit l'Italie et donna son nom à une province septentrionale de cette contrée. || *Adj.* Qui appartient aux Lombards. || Écriture lombarde, écriture romaine altérée par les Lombards. || Architecture lombarde, la même que l'architecture romane. || Aujourd'hui, habitant, habitante de la Lombardie. || *Adj.* L'école lombarde, école de peinture caractérisée par le Corrége et les Carraches. || *S. m.* Banquier, usurier et prêteur sur gages, dans le moyen âge. || Lombard, établissement autorisé pour prêter de l'argent sur gages, en Hollande et ailleurs. || Nom des titres d'actions ou obligations des chemins de fer de Lombardie. Acheter des lombards.

LOMBES (lat. *lumbus*), *s. m. pl.* En anat. Régions de l'abdomen situées sur les côtés de la région ombilicale, l'une à droite, l'autre à gauche.

★ **LONDRES** (lon-drès'), *s. m.* Sorte de cigares havanais, fabriqués d'abord pour les Anglais.

LONDRIN, *s. m.* Draps de laine qui se fabriquent en Provence, en Languedoc et en Dauphiné, pour les échelles du Levant, à l'imitation de ceux de Londres.

LONG, ONGUE (lon. Lat. *longus*), *adj.* Qui s'étend en une ligne étendue. Longue ligne de soldats. Taille longue. || De longs regards, des regards qui se prolongent au loin, et expriment la douleur, l'amour, une passion. || Fig. Avoir les dents longues, être privé de nourriture depuis longtemps, ou simplement avoir faim. || Fig. Il a les bras longs, son pouvoir s'étend bien loin. || Elliptiq. Prendre le plus long, aller en quelque lieu par le plus long chemin, et fig. se servir des moyens les moins propres à faire réussir promptement ce qu'on a entrepris. || Habit long, la soutane et le manteau que portent les ecclésiastiques. || Vue longue, vue qui discerne les objets à une grande distance. || Lunette de longue vue ou simplement longue-vue, lunette d'approche. || Il se dit de la plus grande dimension d'une surface, par opposition à large. Un jardin plus long que large. || Un carré long, un parallélogramme à angles droits. || Qui dure plus ou moins de temps. Le monde n'a point de longues injustices, SÉV. Ah! que le temps est long à mon impatience! RAC. || Le long temps, la longue durée du temps; un long temps, un long intervalle de temps. || Long espoir, espoir qui s'étend loin dans l'avenir. || Longue échéance, terme qui n'arrive qu'après un long temps. Bail à longue échéance. || T. de pratique. Assignation à longs jours, assignation qui accorde un délai plus long que le délai ordinaire. || Syllabe, voyelle longue, syllabe, voyelle dont la prononciation a plus de durée que celle d'une syllabe, d'une voyelle brève. || *Subst.* Une longue, une syllabe longue. || Fig. et famil. Observer les longues et les brèves, être très-cérémonieux, et aussi être exact en tout ce qu'on fait. || Qui demande beaucoup de temps pour être lu ou récité. Un long discours. || Qui pèche par trop d'étendue, par la diffusion. Rien n'est long que le superflu, LA MOTTE. || Il se dit des personnes, dans le même sens. J'évite d'être long, et je deviens obscur, BOIL. || Lent, tardif. Les vieillards sont longs en tout. || *S. m.* Longueur, par opposition à largeur. Ces rideaux ont deux aunes de long. || S'étendre de

son long, tout de son long, tomber à terre ou se coucher, en donnant au corps toute sa longueur. || Famil. Il nous en a dit long, bien long, il nous a dit beaucoup de choses sur tel sujet. || En savoir long, bien long, avoir des connaissances fort étendues, et aussi être adroit, habile, rusé. || Savoir le court et le long d'une affaire, en savoir toutes les particularités. || De long en long, *loc. adv.* En longueur, dans le sens de la longueur. || Famil. Tirer de long, s'esquiver, s'enfuir, et fig. apporter des délais dans une affaire. || En long et en large ou de long en large, en longueur et en largeur, alternativement. Aller en long et en large. || Au long, tout au long, *loc. adv.* Amplement, avec étendue, avec détail. || De longue main, *loc. adv.* Depuis longtemps. || Tout du long, *loc. adv.* Dans toute la longueur. Tout du long de l'allée. || Dans toute la durée. Tout du long de la journée. || Dans toute l'étendue, d'un bout à l'autre. || Sans interruption. || Entièrement. Le roi payera les frais tout du long, Volt. || Fig. Être tout du long dans un livre, dans un récit, y figurer avec détail. || Tout du long, en côtoyant. || Tout du long de l'aune, sans discontinuer. || Il en a eu tout du long de l'aune, il a été battu ou maltraité en quelque affaire. || Elliptiq. En donner tout du long à quelqu'un, le bien battre, et aussi se jouer de lui. || En donner à quelqu'un du long et du large, le bien battre. || Le long, tout le long, au long de, *loc. prép.* En côtoyant. || Tout le long, pendant toute la durée de. Tout le long de la journée. || À la longue, *loc. adv.* Avec le temps.

LONGANIMITÉ (lat. *longanimitas*), *s. f.* Patience avec laquelle on endure des insultes, des fautes qu'on pourrait punir. Dieu plein de longanimité et de patience, Mass. || Patience, courage dans la souffrance morale.

LONGE (b. lat. *longia*, du lat. *longus*), *s. f.* Corde ou forte lanière de cuir, plus ou moins longue, destinée à attacher les animaux à l'écurie, au poteau, ou à les guider dans les premières opérations du dressage.

LONGE (lat. *lumbus*), *s. f.* Portion de la colonne vertébrale et des muscles qui s'y attachent en dessus, chez le veau et les petits animaux de boucherie, et aussi chez le chevreuil, prise depuis l'arrière de l'épaule jusqu'à la queue. || T. de boucherie. Longe de veau, partie du veau entre le cuisseau et les côtelettes de filet.

LONGÉ, ÉE, *p. p.* de longer.

LONGER (*long*), *v. a.* Marcher le long de. Longer la rive. || T. de mar. Longer la côte, naviguer le long de la côte et sans trop la perdre de vue. || Être étendu le long de, en parlant des choses. Un bois qui longe la côte.

LONGÉVITÉ (lat. *longævitas*), *s. f.* Longue durée de la vie. La longévité des cerfs, du châtaignier, etc.

LONGIMÉTRIE (lat. *longus* et μέτρον), *s. f.* En géom. L'art de mesurer par la trigonométrie les lieux dont on ne peut approcher. || Il se dit aussi de la mesure des longueurs dans les lieux accessibles.

LONGITUDE (lat. *longitudo*), *s. f.* L'arc de l'équateur terrestre, évalué en degrés, contenu entre le premier méridien et le méridien d'un lieu ; si le point est dans l'est du premier méridien, la longitude est orientale; s'il est dans l'ouest, elle est occidentale. || Distance en degrés entre un astre et le point équinoxial du printemps || Bureau des longitudes, établissement qui rédige chaque année la Connaissance des temps et un Annuaire.

LONGITUDINAL, ALE, *adj.* Qui est étendu en long. Traits longitudinaux. || Dirigé dans le sens de l'axe principal d'un organe. || T. de mar. Plan longitudinal ou diamétral, le plan qui passe par l'axe de la quille.

LONGITUDINALEMENT, *adv.* D'une manière longitudinale.

LONG-JOINTÉ, ÉE, *adj.* Voy. jointé.

LONGTEMPS (*long* et *temps*), *adv.* Pendant un long espace de temps. || *Subst.* Longtemps, un longtemps. Un longtemps, sans parler, Régn. J'ai passé longtemps de ma vie à croire qu'il y avait une justice, Pasc. || Aujourd'hui, dans cet emploi, on écrit *long temps* en deux mots.

LONGUEMENT, *adv.* D'une façon longue et qui passe la durée ordinaire. Parler, vivre longuement.

LONGUET, ETTE (dim. de *long*), *adj.* Qui a une forme un peu allongée. Un corps longuet. || Famil. Qui dure un peu trop longtemps. Son discours a été un peu longuet.

LONGUEUR, *s. f.* L'étendue d'un objet considéré d'une extrémité à l'autre. La longueur d'un bâton, d'une route, etc. || T. de mar. Longueur de câble, 120 brasses de long. || Épée de longueur, épée de défense et d'une juste longueur. || En longueur, *loc. adv.* Dans le sens de la longueur. || L'étendue d'un objet considéré d'un de ses côtés à l'autre, dans le sens où la distance est la plus grande, par opposition à largeur. || Durée prolongée. Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage, La Font. || Se dit des ouvrages d'esprit considérés par rapport soit à leur étendue, soit au temps qu'il faut pour les lire ou pour les réciter. La longueur d'un sermon. || Ce qui pèche par diffusion. L'ouvrage le plus court peut avoir des longueurs, Laharpe. || Lenteur dans les actions, dans les affaires. || En longueur, avec de longs délais.

LONGUE-VUE, *s. f.* Voy. long et lunette.

LOOCH (lok. Arabe *looq*), *s. m.* Médicament liquide, de la consistance d'un sirop épais.

* **LOPHIE** (lat. *lophius*), *s. m.* Genre de poissons comprenant une espèce vulgaire appelée baudroie.

LOPIN (orig. inc.), *s. m.* Morceau de quelque chose qui se mange, et principalement de viande. || Par extens. Morceau d'une chose quelconque. Avoir un bon lopin dans une succession. || Lopin de terre, morceau d'un fonds de terre.

LOQUACE (lo-koua-s'. Lat. *loquax*), *adj.* Qui parle beaucoup.

LOQUACITÉ (lo-koua-si-té. Lat. *loquacitas*), *s. f.* Habitude de parler beaucoup.

LOQUE (anc. h. all. *loc*, chose pendante), *s. f.* Pièce d'une étoffe, d'une toile usée et déchirée. Ses vêtements sont en loques, tombent en loques.

LOQUÈLE (lo-kuè-l'. Lat. *loquela*), *s. f.* Facilité à parler d'une façon commune. Il a de la loquèle.

LOQUET (lo-kè. Dim. de l'anc. fr. *loc*, de l'anglo-saxon *loc*, fermer), *s. m.* Sorte de fermeture très-simple que l'on met aux portes qui n'ont point de serrure. || Ensemble des parties composant cette espèce de fermeture.

LOQUETEAU (dim. de *loquet*), *s. m.* Petit loquet qu'on met ordinairement aux volets d'en haut d'une fenêtre.

LOQUETTE (dim. de *loque*), *s. f.* Petite loque.

LORD (lor. Anglo-saxon *hlâford*, seigneur), *s. m.* Titre d'honneur usité en Angleterre et qui signifie seigneur. || Le féminin est lady (prononcé lédi). || Lord maire, gouverneur civil de Londres. || La chambre des lords, la chambre aristocratique du parlement anglais.

* **LORGNADE**, *s. f.* Action de lorgner une fois.

LORGNÉ, ÉE, *p. p.* de lorgner.

LORGNER (all. suisse *loren*, épier), *v. a.* Observer à la dérobée, en tournant les yeux de côté. || Absol. Trufaldin lorgnait exactement, Mol. || Regarder avec une lorgnette. || Lorgner quelqu'un, le regarder avec attention. || Fig. Lorgner une charge, une place, un héritage, avoir des vues sur une charge, sur une place, sur un héritage.

* **LORGNEMENT**, *s. m.* Action de lorgner.

LORGNERIE, *s. f.* Action de lorgner fréquemment.

LORGNETTE, *s. f.* Petite lunette d'approche dont on se sert pour voir les objets peu éloignés.

LORGNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lorgne.

LORGNON, *s. m.* Lentille concave pour les myopes, convexe pour les presbytes, qu'on tient d'ordinaire à la main par une queue en métal ou en écaille.

LORIOT (lo-ri-o. Lat. *aureolus*), *s. m.* Oiseau de l'ordre des passereaux, dont le plumage est, chez le mâle, d'un beau jaune, et chez la femelle, verdâtre. || Compère loriot, voy. compère-loriot.

LORS (lor. Anc. fr. *l'ore*, l'heure). Sorte de nom de temps qui ne se dit qu'avec certaines prépositions. Pour lors, en ce temps-là ; en ce cas-là. Dès lors, dès ce temps-là. Dès lors, de là, par forme de conséquence. || Avec les verbes il s'emploie adverbialement et signifie au temps dont on parle. C'est lors que les douleurs commencent à nous prendre, Mol. || Lors de, *loc. prép.* Dans le temps de, au moment de. Lors de son mariage. || Dès lors que, *loc. conj.* Du moment que.

LORSQUE (lor-sk'. *Lors* et *que*), *conj.* Dans le temps où, quand. || L'*e* de *lorsque* s'élide ordinairement devant *il, elle, on, un, une.*

LOS (lô. Lat. *laus*), *s. m.* Vieux mot qui signifie louange. Le los des belles actions, La Font.

LOSANGE (orig. inc.), *s. f.* selon l'Académie, *s. m.*

selon l'usage des géomètres. En blas. Meuble de l'écu. || Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux sans que les angles soient droits.

* **LOSANGÉ, ÉE,** *adj.* Distribué en losanges. || En blas. Écu losangé, écu qui a la forme d'un losange.

* **LOSANGER,** *v. a.* Distribuer en forme de losanges.

LOT (lo. Gothique *hlauts*), *s. m.* Portion d'un tout qui se partage au sort ou autrement entre plusieurs personnes. || Fig. Ce qui échoit en partage dans la vie. || Ce que gagne à une loterie celui à qui échoit un bon billet. || Le gros lot, le lot qui a le plus de valeur.

LOTERIE, *s. f.* Sorte de jeu de hasard où se font des mises, pour lesquelles on reçoit des billets portant des numéros; les numéros sortants donnent droit à un lot. || Jeu de hasard établi par quelques gouvernements. || Fig. Le monde est une loterie, le hasard y règle la plupart des choses. || Fig. C'est une loterie, c'est une affaire de hasard. || Sorte d'amusement de société à l'aide duquel on distribue, sous forme de loterie, de petits cadeaux.

LOTI, IE, *p. p.* de lotir. || Fig. et famil. Bien loti, mal loti, qui a été bien partagé, mal partagé par le sort.

LOTIER (lo-tié. Voy. *lotus*), *s. m.* Genre de la famille des légumineuses, composé de plantes herbacées, vivaces, à souche dure, à feuilles trifoliolées.

LOTION (lat. *lotio*), *s. f.* Opération par laquelle on débarrasse une substance insoluble des parties hétérogènes interposées. || En méd. Action de laver une partie quelconque du corps, en promenant sur la surface un linge ou une éponge trempée dans un liquide. || Liquide dont on se sert pour laver une partie. || Ablution, bain.

* **LOTIONNER,** *v. a.* Nettoyer, déterger par une lotion.

LOTIR (*lot*), *v. a.* Partager à l'aide de lots. Des libraires ont acheté cette bibliothèque en commun, ils vont la lotir entre eux. || Faire des lots, des portions d'une succession à partager entre plusieurs personnes.

LOTISSAGE, *s. m.* Action de prendre au hasard dans un tas de minerai pulvérisé de quoi en faire l'essai.

LOTISSEMENT, *s. m.* Division d'une chose en diverses parts, pour être tirées au sort entre plusieurs.

LOTO (ital. *lotto*), *s. m.* Jeu de hasard dans lequel on a des cartons portant des numéros correspondants à une série de quatre-vingt-dix numéros marqués sur des boules. || Réunion des objets dont on se sert pour jouer à ce jeu.

LOTOS (lo-tos'), *s. m.* Voy. LOTUS.

LOTTE (orig. inc.), *s. f.* Poisson de rivière estimé. || Lotte barbotte ou lotte franche, le cobite.

LOTUS (lo-tus') ou **LOTOS** (lo-tos'. Λωτός), *s. m.* Lotus arborescent, l'arbre des lotophages. || Le nymphéa Lotus ou lotus sacré. || Fruit délicieux qui, d'après une fable poétique, faisait oublier la patrie aux étrangers qui en goûtaient. || Fig. Manger du lotus, perdre la mémoire.

LOUABLE (lat. *laudabilis*), *adj.* Qui est digne de louanges, en parlant des choses. Une louable émulation. || *Subst.* Il a du bon et du louable, LA BRUY. || Il se dit des personnes, dans le même sens. Être louable. || Avec la préposition *de*. Il est louable de s'être conduit ainsi. || En méd. Qui est de la qualité requise. La matière est-elle louable? MOL. || Famil. Qui a qualité requise. Je me sens en disposition louable de bien boire du vin, REGNARD.

LOUABLEMENT, *adv.* D'une manière louable.

LOUAGE, *s. m.* Cession de l'usage d'une chose pour un temps et pour un prix déterminés. || Domestique de louage, domestique dont on loue le service pour peu de temps. || On dit de même : Carrosse, cheval de louage.

LOUANGE (*louer*), *s. f.* Au sens actif, action de donner l'éloge, en parlant des personnes. Il n'y a rien de si impertinent et de si ridicule qu'on ne fasse avaler, lorsqu'on l'assaisonne en louanges, MOL. || Chanter les louanges, se dit par rapport à Dieu. || Famil. Chanter les louanges de quelqu'un, dire du bien de lui. || À la louange, pour louer. Il faut dire à sa louange que, etc. || Au sens passif, action de recevoir l'éloge, en parlant des personnes ou des choses. J'entends louer partout cet homme; ses louanges me sont agréables. || Gloire, mérite. Couvert ou de louange ou d'opprobre éternel, CORN. Il faut lui donner la louange d'avoir fait cette découverte.

LOUANGÉ, ÉE, *p. p.* de louanger.

LOUANGER, *v. a.* Famil. Donner des louanges. || Se louanger, *v. r.* Se donner l'un à l'autre des louanges.

LOUANGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne des louanges sans discernement. || *Adj.* Il n'est pas louangeur. Paroles louangeuses.

LOUCHE (lat. *luscus*), *adj.* Dont les deux yeux n'ont pas la même direction. Cet enfant est louche. || Il se dit aussi de l'œil et du regard. || *Subst.* Un louche. Une louche. || Fig. Qui n'est pas transparent, qui est troublé par des corps légers tenus en suspension. Ce vin est louche. || Se dit des couleurs qui ne sont pas pures de ton. || Fig. Suspect, peu clair. Une conduite louche. || *Subst.* Il y a du louche dans cette affaire. || Fig. En gramm. Qui n'a pas la netteté, la clarté requise. Des phrases louches. || Sens louche, sens qui n'est pas clair ou qui prête à un faux sens. || *Subst.* Il y a du louche dans cette phrase.

* **LOUCHE** (orig. inc.), *s. f.* Cuiller à pot. || Grande cuiller à long manche, avec laquelle on sert le potage.

* **LOUCHEMENT,** *s. m.* État de celui qui louche. || Dans le langage scientifique, on dit strabisme.

LOUCHER, *v. n.* Avoir les yeux ou tourner les yeux de manière que l'un n'ait pas la même direction que l'autre.

LOUCHET (orig. inc.), *s. m.* Sorte de bêche propre à fouir la terre.

* **LOUCHIR** (*louche*), *v. n.* Devenir louche, perdre sa transparence, en parlant d'un liquide.

LOUÉ, ÉE, *p. p.* de louer. Donné ou pris à bail.

LOUÉ, ÉE, *p. p.* de louer. || Dieu soit loué! exclamation par laquelle on témoigne son contentement.

LOUER (lat. *locare*), *v. a.* Donner à louage. Louer une maison à quelqu'un. || Prendre à louage. || Se louer, *v. r.* Se donner à louage, engager son service, son travail pour un salaire. || Être pris à loyer, en parlant des choses.

LOUER (lat. *laudare*), *v. a.* Relever par des paroles le mérite de quelqu'un ou de quelque chose. || Louer quelque chose à quelqu'un, lui en faire l'éloge. || Louer de. Je vous loue d'avoir agi ainsi. || Absol. Mais je sais peu louer, BOIL. || Louer que, avec le subjonctif. Je vous loue fort que vous ne reconduisiez pas, SÉV. || Fig. Il se dit des choses qui sans parler font un éloge. Mon silence le loue plus que mes paroles, FLÉCH. || Se louer, *v. r.* Se donner des louanges à soi-même. || Se donner réciproquement des louanges. || Se louer de quelqu'un, de quelque chose, témoigner qu'on en est satisfait. || Se louer de quelqu'un, se féliciter des rapports qu'on a avec lui.

LOUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait métier de donner quelque chose à louage. Un loueur de chevaux, de voitures, de chambres garnies, etc.

LOUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne des louanges (avec l'idée de louanges données à tout propos).

LOUGRE (anglais *lugger*), *s. m.* Petit bâtiment de guerre, fin dans ses formes de l'arrière, renflé par l'avant.

LOUIS, *s. m.* Louis d'or ou simplement louis, monnaie d'or ainsi appelée depuis Louis XIII, et qui en 1640 valait dix francs. Plus tard le louis d'or a valu vingt-quatre francs. || Dans notre nouveau système monétaire, on entend par louis la pièce de vingt francs.

* **LOUISE-BONNE,** *s. f.* Variété de poire d'automne.

LOUP (lou. Lat. *lupus*), *s. m.* Animal du genre chien, à oreille droite, queue horizontale, pelage fauve, sauvage et carnassier. || Famil. Un froid de loup, un temps très-rigoureux. || Manger comme un loup, manger beaucoup. || A pas de loup, sans bruit et à dessein de surprendre. || Loup gris, loup blanc, vieux loup renommé pour ses déprédations. || Il est connu comme le loup gris, comme le loup blanc, il est très-connu. || Il a vu le loup, se dit d'un homme aguerri, qui a vu le monde. || Entre chien et loup, voy. CHIEN. || Fig. Tenir le loup par les oreilles, ne savoir quel parti prendre. || Donner la brebis à garder au loup, mettre quelque chose en une main infidèle. || Enfermer le loup dans la bergerie, mettre quelqu'un dans un lieu où il peut faire beaucoup de mal, et aussi fermer une plaie sans qu'elle ait suffisamment suppuré. || Fig. Homme cruel, méchant. C'est ainsi que sont les hommes, naturellement loups les uns aux autres, BOSS. || Fig. La gueule du loup, le péril imminent. Se mettre à la gueule du loup. || Nom vulgaire de phoques. Loup marin. || Loup de mer, le bars. || Fig. Loup de mer, vieil et intrépide marin, peu habitué aux usages du monde. || Espèce de masque de velours noir. || T. d'atelier. Défaut capital dans une pièce de bois. || Bro-

derie, découpure à dents de loup, formant une suite d'angles aigus. || Gueule de loup, sorte de plante. || Tête de loup, grand manche de bois terminé par un balai rond. || Prov. Il faut hurler avec les loups, il faut s'accoutumer aux manières de ceux avec qui l'on se trouve, quoiqu'on ne les approuve pas. || Le loup mourra dans sa peau, un méchant homme ne s'amende pas. || Qui se fait brebis, le loup le mange, quand on est trop patient, on est sujet à être tourmenté, vexé, etc. || Brebis comptées, le loup les mange, quelque soin qu'on ait de garder ce qu'on a, on ne laisse pas quelquefois d'être volé, et aussi cela porte malheur de prendre le compte exact de ce que l'on possède. || Les loups ne se mangent pas, les méchants s'épargnent entre eux. || La faim chasse le loup hors du bois, la nécessité contraint les gens à faire, pour vivre, bien des choses contre leur inclination. || Quand on parle du loup, on en voit la queue, se dit lorsqu'un homme survient au moment où l'on parle de lui.

LOUP-CERVIER (lat. *lupus cervarius*), *s. m.* Quadrupède carnassier ressemblant à un grand chat, mais à queue courte. || Fig. Celui qui, spéculant sur les entreprises de l'État et sur les besoins publics, y fait de gros gains, et en général tout homme d'argent rapace. || *Au pl.* Des loups-cerviers.

LOUPE (lat. *lupa*), *s. f.* En méd. Tumeur indolente, enkystée, qui vient sous la peau. || Excroissances, nœuds et racines de différents bois. Une loupe d'orme. || Tumeur qui est naturelle à quelques animaux. Le chameau naît avec des loupes sur le dos. || Extravasation de matière nacrée à l'intérieur de la coquille des huîtres perlières. || Pierre précieuse que la nature n'a pas achevée. Loupe de saphir. || Lentille biconvexe. || Fer affiné, mais encore mélangé avec des scories.

LOUPEUX, EUSE, *adj.* Qui a des nodosités, des loupes. Arbre loupeux.

LOUP-GAROU (*loup* et suédois *varulf*, homme loup), *s. m.* Homme qui, au dire des gens superstitieux, erre la nuit transformé en loup. || Fig. et famil. Homme qui est insociable et vit isolé. || *Adj.* Il a le repart brusque et l'accueil loup-garou, MOL. || *Au pl.* Des loups-garous.

LOURD, OURDE (lat. *luridus*), *adj.* Malhabile, manquant de facilité et de pénétration. Homme lourd. Ces mains lourdes qui fanent les fleurs qu'elles touchent, VOLT. || Manquant de légèreté, de vivacité, en parlant des compositions de l'esprit. Style lourd. Lourd de couleur, de dessin. || Qui indique de la lourdeur d'esprit, en parlant des choses. Un lourd artifice. De lourdes sottises. || Qui a l'apparence de la lourdeur. Un homme à lourde mine, VOLT. || Qui se remue avec peine, avec effort. Les chevaux de Flandre sont lourds. Un pas lourd. || Qui est, en raison du poids, difficile à porter. Un lourd fardeau. || L'air, le temps est lourd, il fait éprouver au corps la sensation d'un poids. || Faire une lourde chute, tomber de tout son poids. || Fig. Avoir une maison lourde, avoir une maison, un ménage coûteux. || Une lourde tâche, une lourde besogne, etc. une tâche, une besogne difficile.

LOURDAUD, AUDE (dérivé de *lourd*), *s. m.* et *f.* Personne lourde d'esprit et de corps.

LOURDEMENT, *adv* D'une manière lourde, gauche. || D'une manière qui marque un esprit lourd. Se méprendre lourdement. || D'une manière lourde, avec tout le poids. Marcher lourdement. || D'une façon qui pèse sur le corps (sens peu usité). Lourdement vêtu, LA BRUY.

LOURDERIE, *s. f.* Qualité de ce qui est lourd, grossier, malséant. La lourderie de sa conduite.

LOURDEUR, *s. f.* Pesanteur (peu usité au propre). La lourdeur d'un fardeau. || État de ce qui est privé de légèreté et de vivacité. La lourdeur de son pas, de son ton, de son style, etc. || Il se dit très-souvent dans les arts du dessin. La lourdeur de cet édifice, de ces draperies.

LOURDISE, *s. f.* Faute lourde contre le bon sens, la bienséance, etc. (Il est vieux et rare.)

LOURE (orig. inc.), *s. f.* Musette. || Danse grave de paysans à deux temps, et d'un mouvement marqué.

LOURÉ, ÉE, *p. p.* de lourer.

LOURER, *v. a.* En mus. Lier les notes en appuyant sur la première de chaque temps.

* **LOUSTIC** ou **LOUSTIG** (all. *lustig*), *s. m.* Plaisant de caserne, homme qui fait rire par de grosses plaisanteries.

LOUTRE (lat. *lutra*), *s. f.* Petit quadrupède carnassier de la famille des martres. || *S. m.* Casquette, manteau de loutre, fait avec le poil ou la peau de la loutre.

LOUVE (lat. *lupa*), *s. f.* La femelle du loup. || Symbole de la ville de Rome. Les fils de la louve, les Romains. || Fig. et famil. Une louve, une femme débauchée.

LOUVE, *s. f.* Instrument de fer carré, qui se place dans un trou fait aux pierres de taille pour les enlever.

LOUVÉ, ÉE, *p. p.* de louver.

LOUVER, *v. a.* Soulever une pierre avec la louve.

LOUVET, ETTE (dim. de *loup*), *adj.* Se dit, chez le cheval, d'une robe caractérisée par la présence du jaune et du noir. Cheval louvet. || *Subst.* Le louvet.

LOUVETEAU (dim. de *louvet*), *s. m.* Petit loup qui est encore sous la mère. || Fig. Gens de race violente et rapace. || Sorte de coins de fer à l'usage des maçons.

LOUVETER, *v. n.* Faire ses petits, en parlant d'une louve.

LOUVETERIE, *s. f.* Équipage pour la chasse du loup. || Lieu destiné à loger cet équipage.

LOUVETIER, *s. m.* Officier qui commandait l'équipage pour la chasse du loup. || Grand louvetier, le louvetier des chasses du roi. || Aujourd'hui, propriétaire qui s'est engagé à entretenir un équipage pour chasser le loup.

LOUVIERS (lou-vié), *s. m.* Sorte de drap fabriqué dans la ville de Louviers. Un habit de louviers.

* **LOUVOYAGE**, *s. m.* T. de mar. Action de louvoyer.

LOUVOYER (*lof*), *v. n.* T. de mar. Porter le cap d'un côté, et puis revirer de l'autre, pour ménager un vent contraire et ne pas s'éloigner de la route qu'on veut tenir. || Fig. Prendre des détours pour arriver à un but.

LOUVRE (b. lat. *Lupara*), *s. m.* Ancien palais du souverain, à Paris. || Habitation royale en général et surtout château des rois de France. Le Louvre de Fontainebleau. || Fig. Sa cabane est son Louvre, RACAN.

* **LOVELACE** (*Lovelace*, personnage du roman de *Clarisse Harlowe*), *s. m.* Élégant séducteur. || Ironiq. Un débauché de mauvais ton ou un fat.

LOXODROMIE (λοξός et δρόμος), *s. f.* T. de mar. Ligne courbe que décrit le vaisseau en suivant le même rumb du vent. || En géom. Courbe qui est tracée sur la surface d'une sphère, et qui coupe tous les méridiens sous un même angle.

LOXODROMIQUE, *adj.* Qui appartient à la loxodromie. Ligne loxodromique et *subst.* la loxodromique.

LOYAL, ALE (lat. *legalis*), *adj.* Qui est de la condition requise par la loi. Marchandise bonne et loyale. || T. de palais. Loyaux coûts, les frais et loyaux coûts, les frais légitimement faits. || Qui obéit aux lois de l'honneur et de la probité. Homme loyal en affaires. Un loyal chevalier. || Il se dit aussi des choses. Parole loyale.

LOYALEMENT, *adv.* D'une manière loyale.

LOYAUTÉ, *s. f.* Qualité de la chose ou de la personne qui est loyale. Loyauté de la conduite, des procédés, etc.

LOYER (lat. *locarium*), *s. m.* Prix de louage d'un objet quelconque. || Donner une ferme à loyer, la louer à un fermier. || Loyer ne se dit point des prix qu'on paye ou qu'on reçoit pour une ferme; on dit fermage. || On ne dit pas le loyer d'un cheval, mais le louage d'un cheval. || Absol. Le loyer d'un appartement, d'une maison. Payer son loyer. || Salaire, récompense. Toute peine, dit-on, est digne de loyer, LA FONT.

LOZANGE, *s. f.* Voy. LOSANGE.

LU, UE, *p. p.* de lire.

LUBIE (lat. *lubere* ou *libere*), *s. f.* Famil. Idée, volonté capricieuse qui passe par l'esprit.

LUBRICITÉ, *s. f.* Lasciveté excessive.

* **LUBRIFICATION**, *s. f.* Action de lubrifier.

LUBRIFIÉ, ÉE, *p. p.* de lubrifier.

LUBRIFIER (lat. *lubricus* et *facere*), *v. a.* Rendre glissant. La synovie lubrifie les articulations.

LUBRIQUE (lat. *lubricus*), *adj.* Qui a de la lubricité. Un homme lubrique. || Il se dit aussi des choses. Nous vous exhortons à fuir les spectacles lubriques, MASS.

LUBRIQUEMENT, *adv.* D'une manière lubrique.

* **LUCANE** (lat. *lucanus*), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères. Le lucane cerf ou cerf-volant.

LUCARNE (lat. *lucerna*), *s. f.* Ouverture pratiquée au toit d'une maison pour donner du jour au grenier.

LUCIDE (lat. *lucidus*), *adj*. Fig. Qui a de la lumière, de la netteté. Esprit lucide. Idées lucides. || Chez qui la lumière de la raison existe. Un fou lucide par intervalles. || Où la lumière de la raison existe. Avoir quelque moment lucide. || Qui a la clairvoyance supposée dans l'état magnétique. Ce magnétisé est lucide.

* **LUCIDEMENT**, *adv*. D'une manière lucide.

LUCIDITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est lucide, clair à l'intelligence. Lucidité de l'esprit, des idées, du style. || État de prétendue clairvoyance magnétique.

LUCIFER (lat. *lucifer*), *s. m.* Nom, chez les Latins, de l'étoile nommée Vénus. || Surnom de Satan. || Fig. C'est un vrai Lucifer, c'est un enfant turbulent, méchant.

* **LUCIOLE** (lat. *luciola*), *s. f.* Un des noms vulgaires de la femelle du lampyre luisant et du lampyre d'Italie.

LUCRATIF, IVE (lat. *lucrativus*), *adj*. Qui apporte du lucre. Un emploi lucratif. Une année lucrative.

* **LUCRATIVEMENT**, *adv*. D'une manière lucrative.

LUCRE (lat. *lucrum*), *s. m.* Profit qui se tire d'une industrie, d'une opération quelconque.

LUCUBRATION (lat. *lucubratio*), *s. f.* Synonyme peu usité d'élucubration.

LUETTE (anc. fr. *l'uette*, du lat. *uva*), *s. f.* Appendice charnu qui pend au milieu du bord libre du voile du palais, à l'entrée du gosier.

LUEUR (lat. *lucere*), *s. f.* Lumière qui n'a pas un plein éclat. La lueur du feu. Les lueurs d'un incendie. || Fig. Légère apparence. Lueurs d'espérance, de raison.

LUGUBRE (lat. *lugubris*), *adj*. Qui est signe de deuil. Voiles, crêpes, habits, lugubres ornements, Corn. || Qui marque, qui inspire les larmes, la douleur. Des cris lugubres. || Homme lugubre, celui dont l'air, la contenance, les paroles n'inspirent que des idées de tristesse.

LUGUBREMENT, *adv*. D'une manière lugubre.

LUI (lat. *illi-huic*), *pron*. de la 3ᵉ personne qui est des deux genres et qui sert de régime indirect. Je lui parlerai. || *Lui*, après un verbe ou après une préposition, est uniquement masculin. || *Lui* se met quelquefois après le verbe comme régime direct, mais alors il doit être précédé de *que*, et il est toujours masculin. N'accusez que lui. || *Lui* est quelquefois employé pour sujet. Lui loup gratis le guérirait, La Font. || *Lui* avec un nom de nombre ordinal. Il est parti lui douzième. || *Lui* est encore sujet dans : C'est lui. || *Lui* ne se dit pas bien des choses, à moins que l'on ne puisse les personnifier. Vous avez longtemps essayé du monde; vous ne lui avez point trouvé de fidélité, Mass. || *Lui* est quelquefois explétif. Il ne se plaint pas, lui. || *Lui* se dit *subst*. à la façon de *moi*. Mon fils me dit qu'il y a un lui qui m'adore, un autre qui m'étrangle, Sév. || *Lui-même*, en personne. || Il n'est plus lui-même, se dit d'un homme dont le moral a éprouvé quelque grand changement. || *Pour lui-même*, pour la seule considération de sa personne. Aimer Dieu pour lui-même. || *Lui* ou *lui-même* s'emploie souvent pour *soi* ou *soi-même*. Celui-là est haïssable qui parle toujours de lui, Sév. || *Lui*, quand il est pour *soi*, peut se dire des choses. Ce torrent entraîne avec lui tout ce qu'il rencontre. || Avec un verbe à l'impératif, *lui* se met après le verbe, avec un trait d'union. Dites-lui.

LUI, *p. p.* indéclinable de luire.

LUIRE (lat. *lucere*), *v. n.* Répandre de la lumière. Enfin... cet heureux jour nous luit, Corn. Quand le Seigneur... Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire, Rac. || Par extens. Réfléchir la lumière, en parlant de corps polis. Faisant luire à vos yeux un glaive menaçant, Rac. || Fig. Briller d'un éclat que l'on compare à la lumière. Si de quelque espérance un rayon peut nous luire, Volt. || Prov. Le soleil luit pour tout le monde, il est des avantages dont chacun a le droit de jouir.

LUISANT, ANTE, *adj*. Qui luit. Un ver luisant. Des épées luisantes, Fléch. || *Subst*. Le luisant d'une étoffe. || Fig. De faux luisants. || En peint. Le luisant, l'effet de la lumière réfléchie sur les tableaux peints à l'huile ou vernis. || Qui a quelque éclat, qui réfléchit quelque lumière. Couleurs, étoffes luisantes. || Il se dit aussi du reflet que communiquent les corps gras. Une peau luisante. || *S. f.* Luisante, étoile qui brille d'un éclat particulier.

LUMACHELLE (ital. *lumachella*), *s. f.* Sorte de marbre qui contient un grand nombre de coquilles.

LUMBAGO (lon-ba-go. Lat. *lumbago*), *s. m.* En méd. Douleur rhumatismale dans la région lombaire.

LUMIÈRE (lat. *luminaria*), *s. f.* Celle des propriétés des corps qui est perçue par l'œil et qui se manifeste par les couleurs. || En général, ce qui éclaire, ce qui rend les objets visibles. Cet appartement reçoit peu de lumière. La lumière d'un flambeau. || Absol. Le jour. || Il a perdu la lumière, il est privé de la lumière du jour, il est devenu aveugle. || Voir, revoir la lumière, sortir de prison. || Poétiq. La lumière du jour, la vie. || Commencer à voir la lumière, la lumière du jour, naître. || Jouir de la lumière, voir la lumière, vivre. || Perdre la lumière, mourir. || Fig. Mettre en lumière, rendre plus visible, faire ressortir. || Mettre une vérité en lumière, la démontrer et la répandre. || Bougie, chandelle, lampe allumée. Lire à la lumière. || En théol. La lumière éternelle ou simplement la lumière, l'éclat qui émane de Dieu. || Dans le style de l'Écriture, anges de lumière, enfants de lumière, ceux qui marchent dans les voies de Dieu. || En peint. Parties éclairées d'un tableau. Un bel effet de lumière. Des lumières bien entendues. || Petit trou à la culasse d'une arme à feu. La lumière d'un fusil. || Lumière d'une pompe, trou par lequel sort l'eau sur le côté. || Ouverture par laquelle le vent entre dans un tuyau d'orgue. || Fig. Publicité et contrôle qui résulte de la publicité. Les malhonnêtes gens redoutent la lumière. || Fig. Ce qui brille comme fait la lumière aux yeux du corps. Il y a en Dieu assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, Pasc. || Fig. Ce qui éclaire et guide l'esprit, ce qui rend visibles les obscurités. Les lumières de la raison. || Porter la lumière, éclairer, éclaircir. || Lumière naturelle, celle que nous tenons de notre nature, par opposition à la révélation. || La lumière ou les lumières, la capacité intellectuelle naturelle et acquise. Ce prince qui avait des lumières, Montesq. || Les lumières du siècle, le point de civilisation auquel il est parvenu. Le progrès des lumières. || Renseignements que l'on a d'une chose. Donnez-moi quelque lumière sur cette belle aventure, Sév. || Personne d'un rare mérite, d'un savoir transcendant, d'une vertu éminente. Un chacun d'eux pense être une lumière en France, Régnier. || *Au pl.* En blas. Les yeux du sanglier ou du porc-épic.

LUMIGNON (dérivé du lat. *lumen*), *s. m.* Bout de la mèche d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe allumée. || Ce qui reste d'un bout de bougie ou de chandelle qui achève de brûler.

LUMINAIRE (lat. *luminar*), *s. m.* Tout flambeau ou collection de flambeaux. Le luminaire dans une soirée. || Le luminaire dans une église, torches et cierges dont on s'y sert. || En parlant des corps célestes. O soleil, ô grand luminaire, Malb. || Trivialement, la vue. Oui, je devais au dos avoir mon luminaire, Mol.

* **LUMINEUSEMENT**, *adv*. D'une manière lumineuse.

LUMINEUX, EUSE (lat. *luminosus*), *adj*. Qui jette de la lumière. Éclat lumineux. || Corps lumineux, corps qui envoie vers l'œil des rayons de lumière. || Rayon lumineux, chaque ligne droite que l'on suppose menée d'un point lumineux quelconque à l'œil. || Fig. Qui a de grandes lumières, en parlant de l'esprit. Un esprit lumineux. || Il se dit aussi des choses de l'esprit. Il y a dans ce livre des choses lumineuses, Volt. || Principe fécond et lumineux, principe dont on tire abondamment des conséquences importantes.

LUNAIRE (lat. *lunaris*), *adj*. Qui appartient à la lune. Les montagnes lunaires. || Année lunaire, espace de temps qui comprend douze mois lunaires; elle est composée de 354 jours; elle a onze jours moins que l'année solaire, et cette différence forme l'épacte. || Se dit de minéraux dont la couleur a paru rappeler celle de la lumière de la lune.

LUNAIRE, *s. f.* Nom d'un genre de plantes crucifères.

LUNAISON, *s. f.* Le temps qui s'écoule du commencement de la nouvelle lune à la fin du dernier quartier.

LUNATIQUE (lat. *lunaticus*), *adj*. Qui est soumis aux influences de la lune; usité seulement dans : Cheval lunatique, cheval sujet à l'ophthalmie périodique. || Fou (il ne s'emploie que dans le langage de l'Évangile). Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique, Saci. || *Subst*. Le lunatique de l'Évangile. || Dans le langage général, fantasque, extravagant. || *Subst*. Un, une lunatique.

* **LUNCH** (leunch) ou **LUNCHEON** (leun'-cheun'), *s. m.* Mots anglais qui désignent un repas accessoire qui se place entre le déjeuner et le dîner.

LUNDI (lat. *lunæ dies*), *s. m.* Le second jour de la semaine. || Lundi gras, le lundi de la semaine où le carnaval finit. || Lundi saint, le lundi de la semaine sainte. || Popul. Faire le lundi, ne pas travailler le lundi.

LUNE (lat. *luna*), *s. f.* Satellite qui tourne autour de la terre et qui l'éclaire la nuit. || Fig. Faire un trou à la lune, voy. TROU. || Vouloir prendre la lune avec les dents, vouloir une chose impossible. || Demander la lune, demander une chose impossible. || Fig. Pour cela il irait dans la lune, pour cela il n'est rien qu'il ne fît. || Famil. Une lune, un visage de pleine lune, une personne qui a le visage fort plein et fort large. || Les phases ou différentes apparences que la lune présente dans sa rotation autour de la terre. Le décours de la lune. Sur la fin de la lune. || L'âge de la lune, les jours qui se sont écoulés depuis la nouvelle lune. || Clair de lune ou simplement lune, clarté que la lune répand sur la terre. || Par extens. Satellite des autres planètes que la terre. Les lunes de Saturne. || Mois lunaire. À peine la quatrième lune Achève de faire son tour, MALH. || Fig. La lune de miel, le premier mois de mariage. || Lune rousse, voy. ROUX. || Famil. Caprice. Avoir des lunes. || Être dans sa bonne, dans sa mauvaise lune, être de bonne, de mauvaise humeur.

* **LUNÉ, ÉE,** *adj.* En hist. nat. Qui a la forme d'un disque ou d'un croissant. || Échancré en demi-lune. || Qui porte une tache en croissant. || Qui a été exposé à l'action de la lune ou plutôt de l'atmosphère nocturne.

* **LUNEL,** *s. m.* Vin muscat sucré, ainsi dit de la ville de Lunel (Hérault). De l'excellent lunel.

LUNETTE (dim. de *lune*), *s. f.* Au pl. Les deux verres de lunette qui, assemblés dans une même enchâssure, peuvent être placés au devant des yeux. || Mettre ses lunettes, mettre les lunettes sur son nez, et fig. apporter plus d'attention à quelque chose. || Mettre, prendre des lunettes, se montrer sévère. || Fig. Il a mis ses lunettes de travers, ses lunettes sont troubles, il ne voit pas juste dans cette affaire. || Numéro d'un verre de lunettes, sa puissance. || Instrument d'optique où la lumière de l'objet est transmise à l'œil par réfraction, et qui sert à augmenter la grandeur apparente des objets. || Lunette d'approche ou simplement lunette, lunette de longue vue ou à longue vue ou simplement longue-vue, lunette qui grossit ou qui rapproche les objets. || Lunette de nuit, lunette d'approche qui permet de distinguer de loin les objets pendant la nuit. || Lunette d'opéra ; on dit aujourd'hui lorgnette. || Le petit bout de la lunette, le bout par lequel on regarde et qui rapproche les objets ; le gros bout, le bout opposé, qui, quand on y applique l'œil, fait apparaître les objets très-éloignés. || Fig. Voir les choses par le petit bout de la lunette, les voir exagérées ; par le gros bout, les voir plus petites qu'elles ne sont. || Lunettes de cheval, ronds de feutre qu'on met sur les yeux d'un cheval vicieux. || T. de fortification. Petite demi-lune. || En archit. Petit jour réservé dans le berceau d'une voûte. || Petite baie voûtée pratiquée dans les côtés d'une voûte. || L'ouverture ronde du siége d'un privé ou d'une chaise percée.

LUNETTIER, *s. m.* Faiseur ou marchand de lunettes. || *Adj.* Qui porte des lunettes.

* **LUNIFORME** (*lune* et *forme*), *adj.* Qui a la forme d'une lune, d'un croissant. || Lettres luniformes, caractères dont tous les jambages sont recourbés en croissant.

LUNI-SOLAIRE, *adj.* En astron. Qui tient de la lune et du soleil. Cycle luni-solaire. || Année luni-solaire, année calculée sur la révolution de la lune et sur celle du soleil.

LUNULE (dim. de *lune*), *s. f.* Nom donné aux satellites de Jupiter et de Saturne. || En géom. Figure qui a la forme d'un croissant.

LUPERCALES (lat. *lupercalia*), *s. f. pl.* Fête annuelle de l'ancienne Rome, en l'honneur de Pan.

LUPIN (lat. *lupinus*), *s. m.* Plante légumineuse à feuilles digitées. || La graine de cette plante.

LURON, ONNE (orig. inc.), *s. m.* et *f.* Bon vivant ou homme vigoureux et déterminé ; femme réjouie, décidée.

* **LUSTRAGE,** *s. m.* Action de lustrer et résultat de cette action. Le lustrage d'une étoffe, etc.

LUSTRAL, ALE (lat. *lustralis*), *adj.* T. d'antiq. Eau lustrale, eau dont on arrosait le peuple pour le purifier. || Par extens. L'eau lustrale, le baptême. || Jour lustral, jour où, chez les païens, un enfant nouveau-né recevait son nom et où se faisait sa lustration. || Qui concerne l'époque du lustre. Jeux lustraux.

LUSTRATION (lat. *lustratio*), *s. f.* T. d'antiq. Cérémonies pour la purification des personnes, des maisons, des champs, des armées. || Cérémonie qui, chez les Romains, consistait à asperger d'eau lustrale un nouveau-né.

LUSTRE (*lustrer*), *s. m.* Le brillant et le poli que l'on donne à un objet ou qu'un objet a naturellement. Le lustre d'une perle, d'une étoffe, du poil, etc. || En ce sens, il ne se dit pas au pluriel. || Composition dont on se sert pour rendre luisants les manchons et les chapeaux. || Fig. Le malheur ajoute un nouveau lustre à la gloire des grands hommes, FÉN. || Servir de lustre, se dit de ce qui, par le contraste de son imperfection, fait valoir davantage le mérite d'une personne ou d'une chose. || Chandelier de cristal, de cuivre ou d'autre substance, à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond. || Grand lustre garni de lumières qu'on suspend au milieu d'une salle de spectacle. || T. de théâtre. Chevalier du lustre, claqueur.

LUSTRE (lat. *lustrum*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Époque du cens qui revenait tous les cinq ans. || Espace de cinq ans. Cette femme a cinq lustres.

LUSTRÉ, ÉE, *p. p.* de lustrer. || Percale lustrée, percale qui a reçu un apprêt. || Qui a du lustre. Poil lustré.

LUSTRER (lat. *lustrare*), *v. a.* Donner du lustre à un objet. Lustrer une fourrure. Lustrer son poil. || Se lustrer, *v. r.* Rendre lustré son poil. || Être lustré.

LUSTRINE, *s. f.* Étoffe, espèce de droguet de soie. || Étoffe de coton fortement apprêtée et lustrée.

LUT (lut'. Lat. *lutum*), *s. m.* En chim. Enduit tenace qui sert à boucher un vase.

* **LUTATION,** *s. f.* En chim. Action de luter.

LUTÉ, ÉE, *p. p.* de luter. Un vase bien luté.

LUTER, *v. a.* Fermer avec du lut. Luter une cornue.

LUTH (lut'. Arabe *al ûd*), *s. m.* Instrument de musique à touche comme la guitare, mais avec quelques cordes en dehors du manche, qui ne sonnent qu'à vide. || Fig. L'inspiration, le talent poétique, en des genres moins élevés que ceux que l'on désigne par la lyre. Le luth d'Anacréon. Accorder son luth. Un luth harmonieux.

LUTHÉRANISME, *s. m.* Doctrine de Luther ; religion des luthériens.

* **LUTHERIE,** *s. f.* État du luthier. || Fabrique, magasin d'instruments à cordes.

LUTHÉRIEN, IENNE, *adj.* Conforme à la doctrine de Luther. Les dogmes luthériens. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui suit la doctrine de Luther.

LUTHIER, *s. m.* Fabricant d'instruments de musique, et surtout d'instruments à cordes.

LUTIN (orig. inc.), *s. m.* Espèce de démon qui vient la nuit tourmenter les hommes, et qui est d'une nature plutôt malicieuse que méchante. || Fig. Personne et surtout enfant vif, espiègle et tourmentant. || *Adj.* Lutin, lutine, éveillé, agaçant. Une figure lutine.

LUTINÉ, ÉE, *p. p.* de lutiner.

LUTINER, *v. a.* Tourmenter en qualité de lutin. || Tourmenter comme ferait un lutin. || Fig. J'ai été et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, VOLT. || *V. n.* Faire le lutin.

LUTRIN (b. lat. *lectrinum*, de λεκτρόν), *s. m.* Pupitre d'église où l'on place les livres de chant. Chanter au lutrin. || Collectivement, ceux qui chantent au lutrin.

LUTTE (lat. *lucta*), *s. f.* Sorte d'exercice où l'on cherche à se terrasser en se prenant corps à corps. || Rixe dans laquelle on se prend corps à corps. || Fig. Guerre, dispute, controverse, conflit. Sa vie entière fut une lutte. Les luttes de la tribune. || Fig. De haute lutte, par force, par autorité.

LUTTER (lat. *luctari*), *v. n.* S'exercer ou combattre à la lutte. Lutter avec quelqu'un, contre quelqu'un. || Par extens. Il se dit de toute espèce de combat. Les deux armées luttèrent. Lutter d'éloquence. || Fig. Combattre, résister. Lutter contre la tempête, contre sa destinée.

LUTTEUR (lat. *luctator*), *s. m.* Celui qui combat, qui s'exerce à la lutte.

LUXATION (lat. *luxatio*), *s. f.* Sortie de la tête d'un os hors de la cavité où elle doit être. Luxation de l'épaule.

LUXE (lat. *luxus*), *s. m.* Magnificence dans le vêtement, dans la table, dans l'ameublement. || Fig. Les plaisirs efféminés et le luxe de l'esprit, J. J. Rouss. || Par extens. Grande abondance, profusion. Luxe de végétation, d'images, de précautions, etc. || Famil. C'est du luxe, c'est inutile. || Parure, ornement, décoration. Ouvrage imprimé avec un grand luxe typographique.

LUXÉ, ÉE, *p. p.* de luxer.

LUXER, *v. a.* Déplacer par luxation. Sa chute lui a luxé l'os de la cuisse. || Se luxer, *v. r.* Être luxé.

⋆ **LUXUEUX, EUSE,** *adj.* Néolog. Qui déploie du luxe. Toilette luxueuse. Ameublement luxueux.

LUXURE (lat. *luxuria*), *s. f.* Incontinence, lubricité.

⋆ **LUXURIANT, ANTE** (lat. *luxurians*), *adj.* Qui se produit avec luxe, avec surabondance. Une végétation luxuriante. || Par extens. Des draperies luxuriantes, Diderot.

LUXURIEUSEMENT, *adv.* Avec luxure.

LUXURIEUX, EUSE (lat. *luxuriosus*), *adj.* Qui est adonné à la luxure. || Qui a le caractère de la luxure. Ces danses, ces héros à voix luxurieuse, Boileau.

LUZERNE (orig. inc.), *s. f.* Plante légumineuse papilionacée, cultivée comme plante de prairie artificielle.

LUZERNIÈRE, *s. f.* Terre semée en luzerne.

LYCANTHROPE (λυκάνθρωπος), *s. m.* Homme atteint de lycanthropie.

LYCANTHROPIE (λυκανθρωπία), *s. f.* Espèce de maladie mentale dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup ou en quelque autre animal.

LYCÉE (λύκειον), *s. m.* Gymnase où Aristote tint école de philosophie. || Par extens. L'école d'Aristote, l'ensemble de ses travaux et de ses disciples. || Nom donné à certains établissements où l'on s'occupe de littérature et de sciences. || Établissement de Paris appelé plus tard Athénée, et où La Harpe donna ses leçons de littérature, publiées sous le titre de Lycée. || Nom des établissements publics d'instruction secondaire, dits collèges royaux sous la Restauration et sous Louis-Philippe.

⋆ **LYCÉEN,** *s. m.* Élève d'un lycée.

⋆ **LYCHNIDE** (li-kni-d'. Lat. *lychnis*, de λυχνίς), *s. f.* et **LYCHNIS,** *s. m.* Genre de la famille des caryophyllées.

LYCOPODE (λύκος et πούς), *s. m.* Plante cryptogame, dont les capsules renferment une poudre qui prend feu au contact d'une flamme. || Cette poudre même.

⋆ **LYDIEN, IENNE,** *adj.* Qui a rapport à l'ancienne Lydie ou à ses habitants. || Mode lydien, un des modes de la musique grecque qui convenait à la douleur.

LYMPHATIQUE, *adj.* En anat. Qui a rapport à la lymphe. Vaisseaux lymphatiques. Le système lymphatique. || Tempérament lymphatique, tempérament dans lequel il y a peu de coloration et peu de fermeté dans les chairs.

LYMPHE (lat. *lympha*), *s. f.* Liquide blanc, nutritif, contenu dans les vaisseaux lymphatiques. || Blastème accidentel, exsudé à la surface soit des plaies soit des membranes séreuses. || En bot. Humeur aqueuse des plantes.

LYNX (lat. *lynx*), *s. m.* Quadrupède carnassier auquel les anciens attribuaient une vue très-perçante. || Fig. Lynx envers nos pareils et taupes envers nous, La Font. || Avoir des yeux de lynx, avoir la vue très-perçante, et fig. voir clair dans les affaires, dans les desseins des autres. || Aujourd'hui on rapporte le lynx au loup-cervier.

LYRE (lat. *lyra*), *s. f.* Instrument de musique à cordes, en usage parmi les anciens. || Fig. Ajouter une corde à sa lyre, prendre dans ses vers un nouveau ton, traiter un nouveau sujet. || Fig. Le talent du poëte, l'action de faire des vers. La lyre d'Homère. || Prendre, accorder sa lyre, se disposer à faire des vers. || Les maîtres de la lyre, les grands poëtes. || Constellation de l'hémisphère septentrional. || Nom vulgaire et spécifique de deux poissons.

LYRIQUE (lat. *lyricus*), *adj.* Chez les anciens, poésie lyrique, poésie qui se chantait sur la lyre. || Poëtes lyriques et *subst.* les lyriques, ceux qui composaient dans ce genre de poésie. || Aujourd'hui, il se dit des vers qui entrent dans les odes et les dithyrambes. Les poëmes lyriques de J. B. Rousseau. || En parlant des pièces de théâtre, propre à être chanté, à être mis en musique. Tragédie lyrique. Les poésies lyriques de Quinault. || Théâtre lyrique, théâtre sur lequel on représente des ouvrages mis en musique. || Se dit de pièces disposées par stances qui, sans être destinées à être chantées, ont un mouvement et un transport plus vifs que le reste de la poésie. || Qui appartient à la poésie lyrique de ce genre. Un poëte lyrique. || *S. m.* Un lyrique, un poëte lyrique. || Le lyrique, le genre, le talent lyrique. || En général et en mauvaise part, qui a le caractère d'un faux lyrisme.

⋆ **LYRISME,** *s. m.* Néolog. Caractère d'un style élevé, poétique; langage inspiré. Le lyrisme de la Bible. || En mauvaise part, affectation déplacée du style lyrique. || En général, enthousiasme, chaleur. Cet homme a du lyrisme.

M

M (emm'. Lat. *m*), *s. f.* et suivant l'épellation nouvelle (me), *s. m.* La treizième lettre de notre alphabet || Dans les chiffres romains, M vaut 1000. || Surmontée d'une ligne horizontale, M vaut mille fois mille ou un million.

MA, *adj. poss. f.* dont le masculin est mon.

⋆ **MAB,** *s. f.* Reine, personnage de la féerie anglaise.

⋆ **MACABRE** (lat. *chorea Machabæorum*), *adj. f.* Usité seulement dans la locution : Danse macabre, suite d'images qui représentent la Mort, entraînant avec elle, en dansant, des personnages de toutes les conditions.

⋆ **MACADAM** (ma-ka-dam'), *s. m.* Nom d'un pavage inventé par un Anglais nommé Mac-Adam, et dans lequel on emploie du granit concassé.

⋆ **MACADAMISAGE,** *s. m.* Action de macadamiser.

⋆ **MACADAMISER,** *v. a.* Faire une chaussée, un chemin, une rue en macadam.

⋆ **MACAO** (orig. inc.), *s. m.* Jeu de cartes qui est une variété du jeu dit de vingt-et-un.

MACAQUE (portugais *macaco*), *s. m.* et *f.* Genre de singes à tête plate et à queue courte.

MACARON (ital. *marcherone*), *s. m.* Petite pâtisserie composée d'amandes, de sucre et de blancs d'œufs, et disposée en petits pains ronds.

⋆ **MACARONÉ, ÉE,** *adj.* Pâte macaronée, pâte façonnée à la manière des macarons.

MACARONÉE, *s. f.* Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI (ital. *macaroni*), *s. m.* Pâte alimentaire moulée en cylindres creux et faite avec la farine de riz ou celle de froment pur.

MACARONIQUE, *adj.* Poésie macaronique, poésie burlesque dans laquelle on affuble de terminaisons latines les mots de la langue vulgaire.

⋆ **MACARONISME,** *s. m.* Composition dans le genre macaronique. || Le genre lui-même.

⋆ **MACARONISTE,** *s. m.* Celui qui écrit dans le genre macaronique.

MACÉDOINE (orig. inc.), *s. f.* Mets composé d'un mélange de différents légumes ou de différents fruits. || Fig. et famil. Assemblage de pièces de différents genres dans un même livre, dans un même ouvrage.

MACER, *v. a.* Voy. masser.

MACÉRATION (lat. *maceratio*), *s. f.* En pharm. Opération qui consiste à laisser séjourner à froid un corps solide quelconque dans un liquide qui se charge des principes solubles de ce corps. || Ce liquide même. || Fig. Mortification par jeûnes, disciplines et autres austérités.

MACÉRÉ, ÉE, *p. p.* de macérer. || *Subst.* Un macéré.

MACÉRER (lat. *macerare*), *v. a.* En pharm. Soumettre à une macération. Macérer une plante dans du vin. || Fig. Affliger son corps par diverses austérités. || Se macérer, *v. r.* Être macéré. || Fig. Se mortifier.

MACHABÉES (ma-ka-bée), *s. m. pl.* Nom de quatre

livres de l'Ancien Testament, contenant l'histoire des Machabées qui affranchirent la Judée.

MÂCHE (orig. inc.), *s. f.* La valérianelle locuste.

MÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de mâcher. || Balle mâchée, balle dont on a déchiqueté la surface. || Papier mâché, voy. PAPIER. || Fig. Besogne toute mâchée, besogne préparée.

MÂCHECOULIS (mâ-che-kou-li) ou **MÂCHICOULIS** (mâ-chi-kou-li. Orig. inc.), *s. m.* Nom donné à des galeries saillantes, dans les vieux châteaux et aux anciennes portes des villes, avec ouvertures, d'où l'on apercevait le pied des ouvrages, et d'où l'on jetait des pierres ou autres projectiles pour empêcher qu'on n'en approchât.

MÂCHEFER (orig. inc.), *s. m.* Scorie qui sort du fer soumis à la forge ou battu rouge sur l'enclume.

MÂCHELIER, IÈRE (lat. *maxillarius*), *adj.* Qui appartient aux mâchoires. || Muscles mâcheliers, ceux qui font mouvoir les mâchoires. || Dents mâchelières, dents molaires; se dit surtout chez les herbivores. || *Subst.* Les mâchelières d'en haut, d'en bas.

★ **MÂCHEMENT,** *s. m.* Action de mâcher.

MÂCHER (lat. *masticare*), *v. a.* Broyer avec les dents. Mâcher du pain. || Absol. Il faut bien mâcher. || Fig. et famil. Mâcher à quelqu'un sa besogne, la lui préparer. || Il faut lui mâcher tous ses morceaux, il faut lui expliquer les choses les plus simples. || Fig. Ne point mâcher une chose à quelqu'un, la lui dire durement. || Serrer entre les dents sans broyer. Mâcher un hochet. || Fig. Se mâcher le cœur, se tourmenter, se ronger d'impatience. || Famil. Manger avec sensualité, avec gourmandise. || Se mâcher, *v. r.* Être mâché.

MÂCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mâche. Mâcheur de tabac. || Pop. Celui, celle qui mange beaucoup.

★ **MACHIAVEL** (ma-ki-a-vèl), *s. m.* Publiciste florentin du XVI[e] siècle qui fit la théorie des procédés de violence et de tyrannie usités parmi les petits tyrans de l'Italie. || Fig. Tout homme d'État sans scrupule.

MACHIAVÉLIQUE (ma-chi-a-vé-li-k'), *adj.* Conforme ou analogue aux principes politiques de Machiavel. Un gouvernement machiavélique. || En général, où il entre de la mauvaise foi, de la perfidie. Projet machiavélique.

★ **MACHIAVÉLIQUEMENT** (ma-chi-a-vé-li-ke-man), *adv.* D'une manière machiavélique, perfidement.

★ **MACHIAVÉLISER** (ma-chi-a-vé-li-zé), *v. n.* Se conduire d'après les principes du machiavélisme.

MACHIAVÉLISME (ma-chi-a-vé-li-sm'), *s. m.* Système politique de Machiavel. || Principes et actions conformes ou analogues au système politique de Machiavel. || Par extens. Déloyauté et perfidie.

MACHIAVÉLISTE (ma-chi-a-vé-li-st'), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui adopte, qui pratique les maximes de Machiavel. Cet homme est un profond machiavéliste.

MÂCHICATOIRE, *s. m.* Ce que l'on mâche sans l'avaler. Le tabac est un mâchicatoire.

MÂCHICOULIS, *s. m.* Voy. MÂCHECOULIS.

★ **MÂCHILLER** (*ll* mouillées. Dim. de *mâcher*), *v. a.* Mâcher sans serrer fortement, sans broyer.

MACHINAL, ALE (lat. *machinalis*), *adj.* Qui appartient aux machines. || Fig. Qui est produit dans le corps vivant comme par une machine, et sans la participation de la réflexion. Mouvements machinaux.

MACHINALEMENT, *adv.* D'une manière machinale.

MACHINATEUR, TRICE (lat. *machinator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait quelque machination. Machinateur d'un complot. || Absol. Un grand machinateur, un homme habile à former des intrigues, à tramer des complots.

MACHINATION (lat. *machinatio*), *s. f.* Action de machiner quelque mauvaise chose. Machination infernale.

MACHINE (lat. *machina*), *s. f.* Instrument propre à communiquer du mouvement, ou à saisir et prendre, ou à mettre en jeu quelque agent naturel, comme le feu, l'air, l'eau, etc. || Tout instrument, tout outil dont l'industrie se sert. Machine simple, celle qui consiste en un seul moyen d'augmenter l'action des forces, par exemple le levier. Machine composée, celle qui est formée de plusieurs machines simples combinées ensemble. || Machine hydraulique ou à eau, voy. HYDRAULIQUE. || Machine à vapeur, appareil mis en mouvement par la tension de la vapeur d'eau. || Machine-outil, machine qui sert d'outil et remplace la main de l'ouvrier. Des machines-outils. || Machine électrique, celle qui sert à développer l'électricité. || Chez les anciens, machines de guerre, instruments servant à lancer des traits, des pierres, etc. à battre en ruine les murs, etc. || Machine infernale, voy. INFERNAL. || Tout assemblage de ressorts qui produisent des effets déterminés. Une montre est une machine. || Fig. Une machine, une personne sans esprit, sans énergie. || Être machine, être esclave de l'habitude, de la routine. || Les bêtes sont des machines, opinion des cartésiens d'après laquelle les bêtes sont de purs automates, sans intelligence, ni volonté, ni sensibilité. || Machine animale ou simplement machine, l'ensemble des organes composant le corps de l'animal, de l'homme. Nos pauvres machines sont sujettes à bien des misères, SÉV. || Poétiq. La machine de l'univers, la machine ronde, l'univers ou seulement la terre. || La machine de l'État, le gouvernement du pays. || Dans les théâtres, moyens mécaniques employés pour opérer des changements de décoration, et exécuter d'autres opérations telles que le vol des génies, les apparitions, etc. || Opéra, tragédie à machines, opéra, tragédie dont la représentation exige des machines. || Fig. Intrigue, ruse dont on se sert dans quelque affaire. || Ressorts qui font mouvoir les affaires. On peut, pour vous servir, remuer des machines, MOL. || Les ressorts d'une composition littéraire. Que serait-ce si le Tasse eût osé employer les grandes machines du christianisme! CHATEAUBR. || Grand assemblage de planches, de pierres, etc. C'est là que du lutrin gît la machine énorme. BOIL. || Fig. Tout grand ouvrage de génie. L'église de Saint-Pierre de Rome est une étonnante machine.

MACHINÉ, ÉE, *p. p.* de machiner. || Table machinée, table pourvue des dispositions nécessaires pour l'exécution des tours d'un escamoteur.

MACHINER (lat. *machinari*), *v. a.* Établir les machines d'un théâtre. || Fig. Préparer par des menées sourdes, par des intrigues. Machiner la mort de quelqu'un. || Absol. Pour se donner le temps de machiner à son aise, J. J. ROUSS. || Se machiner, *v. r.* Être machiné.

★ **MACHINEUR,** *s. m.* Celui qui machine, qui fait des menées. Tous les machineurs d'impostures, LA FONT.

★ **MACHINISME,** *s. m.* Art du machiniste. || Le machinisme des bêtes, l'opinion qui les considère comme des machines. || Fig. Abus des moyens d'effet qu'on nomme machines soit dans la littérature soit dans les beaux-arts.

MACHINISTE, *s. m.* Celui qui invente, construit ou conduit des machines. Un habile machiniste. || Au théâtre, celui qui s'occupe de l'arrangement des décorations et de tout ce qui sert à l'illusion de la scène.

MÂCHOIRE (*mâcher*), *s. f.* Pièces osseuses qui supportent les dents des animaux vertébrés. Mâchoire supérieure, inférieure. || Famil. Jouer des mâchoires, se mettre à manger. || Fig. et famil. Avoir la mâchoire pesante, la mâchoire lourde, s'exprimer lourdement et sans grâce. || Une mâchoire, un homme d'un esprit lourd, sans intelligence, sans capacité. || La partie de la face qui enveloppe les mâchoires. Une fluxion à la mâchoire. || Chez les insectes, parties de formes très-diverses qui servent à diviser les aliments. || Dans plusieurs arts, pièces de fer qui, s'éloignant et se rapprochant, servent à assujettir un objet, à le tenir ferme et fixe. Les mâchoires d'un étau.

MÂCHONNÉ, ÉE, *p. p.* de mâchonner.

★ **MÂCHONNEMENT,** *s. m.* Action de mâchonner.

MÂCHONNER (dérivé de *mâcher*), *v. a.* Famil. Mâcher avec difficulté ou avec négligence. || Fig. N'articuler qu'à moitié, parler peu distinctement.

MÂCHURÉ, ÉE, *p. p.* de mâchurer.

MÂCHURER (anc. h. all. *masca*, tache), *v. a.* Famil. Barbouiller de noir. Mâchurer du papier. Il s'est mâchuré le visage. || En imprim. Tirer une feuille sans netteté.

MACIS (ma-si. Lat. *macis*), *s. m.* Écorce intérieure de la noix muscade. Huile de macis.

★ **MACKINTOSH** (ma-kin'-toch'), *s. m.* S'est dit d'abord d'un manteau écossais aux couleurs du clan Mackintosh, puis d'un manteau ou paletot imperméable.

MACLE ou **MACRE** (orig. inc.), *s. f.* Nom vulgaire de la macre flottante. || Noms du fruit, qui est de la grosseur et presque de la forme d'une châtaigne.

★ **MACLE** (lat. *macula*), *s. f.* En blas. Sorte de losange percée à jour par le milieu.

MACLE (lat. *macula*), *s. f.* Pierre cristallisée souvent disposée en croix.

MAÇON (lat *machio*), *s. m.* Ouvrier qui travaille à des ouvrages de maçonnerie. || Maître maçon, artisan qui dirige les maçons, surveille leurs travaux. || Aide-maçon, manœuvre qui sert et aide le maçon. || Soupe de maçon, soupe trop épaisse. || Manger comme un maçon, manger beaucoup. || Fig. et famil. Ce sont de vrais maçons, se dit de gens qui font grossièrement une besogne. || Maçon se dit quelquefois pour franc-maçon. || *Adj.* Maçon, maçonne, se dit d'un oiseau et de quelques insectes qui se construisent des nids de mortier.

* **MÂCON**, *s. m.* Vin rouge des environs de Mâcon. Du vieux mâcon.

MAÇONNAGE, *s. m.* Travail de maçon.

* **MÂCONNAISE**, *adj. f.* Fûtaille mâconnaise ou *subst.* mâconnaise, futaille employée dans le Mâconnais et dont la contenance est de 212 litres. || Bouteille mâconnaise, bouteille dont la contenance est de 80 centilitres.

MAÇONNÉ, ÉE, *p. p.* de maçonner.

MAÇONNER, *v. a.* Faire un travail de maçonnerie. || Boucher une ouverture avec de la pierre ou du plâtre. || Fig. et famil. Travailler d'une façon grossière.

MAÇONNERIE, *s. f.* Art qui consiste à ranger des pierres avec du mortier ou quelque autre liaison. || Construction dans laquelle on emploie de la pierre, de la brique, du mortier, du plâtre, etc. || La franc-maçonnerie.

MAÇONNIQUE, *adj.* Qui appartient à la franc-maçonnerie. Emblèmes maçonniques.

MACRE, *s. f.* Voy. MACLE.

MACREUSE (orig. inc.), *s. f.* Nom vulgaire de l'*anas noir*, qui ressemble à un canard et a la chair noire.

* **MACULAGE**, *s. m.* Action de maculer.

MACULATURE, *s. f.* T. d'imprim. Action de maculer. || Feuilles de papier qui ont servi à recevoir l'excédant d'encre d'imprimerie. || Toute feuille imprimée qui ne sert que d'enveloppe.

MACULE (lat. *macula*), *s. f.* Tache. Papier plein de macules. || En astron. Taches qu'on découvre sur le disque du soleil. || Fig. Souillure. || En théol. Agneau sans macule, Jésus-Christ.

MACULÉ, ÉE, *p. p.* de maculer. || En hist. nat. Marqué de taches de couleur différente de celle du fond.

MACULER (lat. *maculare*), *v. a.* Barbouiller, en parlant de feuilles d'imprimerie et d'estampes. On macule un livre quand on le bat trop fraîchement imprimé. || *V. n.* Devenir maculé. Ces feuilles maculent.

MADAME (*ma* et *dame*), *s. f.* Autrefois, titre réservé aux seules femmes des chevaliers. || Aujourd'hui, titre que l'on donne aux femmes mariées. || *Au pl.* Mesdames. || Madame se dit en parlant de la maîtresse de la maison. || Quoique le mot de *madame* ne doive point recevoir d'article, néanmoins, dans le langage familier, on le construit quelquefois avec des articles et des adjectifs. Ma chère madame. Cette madame la marquise qui fait tant la glorieuse ? MOL. || En cet emploi le pluriel est madames. Je crains qu'il ne me vienne des madames, SÉV. || Elle fait la madame, elle se donne des airs. || Jouer à la madame, se dit des petites filles qui s'amusent à contrefaire les dames. || Titre qu'on donne aux filles de maison souveraine, lors même qu'elles ne sont pas mariées. Mesdames de France. || Absol. La fille aînée du roi ou du dauphin, et sous Louis XIV la femme de Monsieur, frère unique du roi. || Le titre de madame se donne également aux chanoinesses, aux abbesses, etc.

* **MADAPOLAM** (ma-da-po-lam'), *s. m.* Espèce de calicot fort qu'on tire de la ville de ce nom, dans l'Inde.

MADÉFACTION, *s. f.* En pharm. Action de rendre humide ou d'humecter.

MADÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de madéfier.

MADÉFIER (lat. *madefacere*), *v. a.* En pharm. Rendre humide.

* **MADELEINE**, *s. f.* Nom d'une pécheresse repentante, dans l'Évangile. || Tableau représentant la Madeleine de l'Évangile. La Madeleine du Corrége. || Pleurer comme une Madeleine, pleurer abondamment. || Fig. Une Madeleine repentante, une femme qui se repent de ses erreurs. || Sorte de petit gâteau. || Espèce de poire. || Espèce de pêche. || Raisin de la Madeleine, espèce précoce de raisin.

MADEMOISELLE (*ma* et *demoiselle*), *s. f.* Autrefois titre qu'on donnait à toute femme mariée qui n'était pas noble ou qui, étant noble, n'était pas titrée. || Aujourd'hui, titre qu'on donne aux filles. || *Au pl.* Mesdemoiselles. || *Mademoiselle* peut prendre quelquefois un article. Il y avait une mademoiselle Descartes, SÉV. || Mademoiselle, la fille de Monsieur, frère du roi. || Mademoiselle, employé absolument, désignait aussi la première princesse du sang, tant qu'elle était fille.

* **MADÈRE**, *s. m.* Vin de l'île de Madère. Du madère.

MADONE (ital. *Madonna*), *s. f.* Représentation de la Vierge. Une madone en marbre.

MADRAGUE (orig. inc.), *s. f.* Pêcherie faite de câbles et de filets pour prendre les thons.

MADRAS (ma-dras'. *Madras*, ville de l'Inde), *s. m.* Sorte de mouchoirs tissus de soie et de coton qui se fabriquent dans l'Inde et dont les couleurs sont vives ; les imitations en France sont en coton. Une robe de madras. Un mouchoir de madras ou simplement un madras.

* **MADRE** (anc. h. all. *masar*), *s. m.* Cœur et racine des différents bois employés pour faire des vases à boire.

MADRÉ, ÉE, *adj.* Bois madré, bois dans lequel on voit des taches, comme dans le hêtre. || Par extens. Tacheté de diverses couleurs. Porcelaine madrée. || Fig. Qui sait plus d'un tour. Un renard, jeune encor, quoique des plus madrés, LA FONT. || *Subst.* Un vieux madré.

MADRÉPORE (ital. *madrepora*, de *madre* et πῶρος), *s. m.* Famille de polypes, chez qui le grand axe du polypier est percé d'un canal central communiquant aux cellules par des canaux latéraux.

* **MADRÉPORIEN, IENNE**, *adj.* Qui appartient aux madrépores. Polypes madréporiens.

* **MADRÉPORIQUE**, *adj.* Composé de madrépores. Récifs madréporiques.

MADRIER (dérivé du lat. *materia*), *s. m.* Espèce de planche de chêne fort épaisse.

MADRIGAL (ital. *madrigale*), *s. m.* Pièce composée pour les voix sans accompagnement, en usage au XVIe siècle. || Pièce de poésie renfermant, en un petit nombre de vers, une pensée ingénieuse et galante. || Par extens. Paroles de galanterie. || *Au pl.* Des madrigaux.

* **MADRIGALESQUE**, *adj.* En mus. Qui appartient au madrigal. || Qui appartient au madrigal en poésie.

* **MADRURE**, *s. f.* Apparence du bois madré ; veines dans le bois. || Taches que certains animaux ont sur la peau. || Mouchetures du plumage des perdreaux.

MAESTRAL, *s. m.* Voy. MISTRAL.

* **MAESTRO**, *s. m.* Mot italien qui veut dire maître, et qui se dit d'un compositeur de musique, auteur d'une œuvre capitale. Les maestros italiens.

MAFFLÉ, ÉE ou **MAFFLU, UE** (orig. inc.), *adj.* Famil. Qui a de grosses joues. || *Subst.* Une grosse mafflée.

MAGASIN (arabe *makhâzin*), *s. m.* Lieu où l'on garde des marchandises. || Établissement de commerce où l'on vend certaines marchandises. Magasin de livres, d'épiceries, etc. || Marchand en magasin, celui qui ne tient pas de boutique et qui vend des marchandises en gros. || Fig. Tenir magasin d'une chose, l'avoir en grande quantité. Dépôt contenant des munitions de guerre et de bouche. Magasin d'armes, de poudre, de vivres, etc. || Les provisions contenues dans ces dépôts. || T. de mar. Salle qui sert à renfermer les agrès d'un bâtiment. || Provisions de ménage accumulées et gardées pour un prochain usage. || Fig. Accumulation. Il faut lui former un magasin de connaissances, J. J. ROUSS. || Coffre aux bagages dans une voiture. || Ouvrage périodique composé de morceaux de littérature ou de science. Le Magasin pittoresque.

MAGASINAGE, *s. m.* Action de mettre en magasin. || Le temps qu'un objet reste en magasin ; le prix payé pour l'y avoir laissé.

MAGASINIER, *s. m.* Celui qui est chargé de la garde des objets renfermés dans un magasin.

MAGDALÉON (μαγδαλιά), *s. m.* En pharm. Masse d'emplâtre ou de toute autre composition à laquelle on a donné la forme cylindrique.

MAGE (lat. *magus*), *s. m.* Prêtre de la religion des anciens Perses. || Les trois mages ou simplement les mages, les trois personnes qui vinrent de l'Orient à Bethléem, pour adorer Jésus-Christ.

MAGE ou **MAJE** (ital. *maggio*, dérivé du lat. *magis*), *adj. m.* Usité seulement dans : Juge mage, lieutenant du sénéchal dans quelques provinces.

MAGICIEN, IENNE (lat. *magicus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique l'art prétendu de la magie. || Fig. Celui, celle qui dans un art a le talent de produire beaucoup de surprise ou de plaisir. Ce poëte, ce peintre est un grand magicien. || *Adj.* Un pinceau magicien.

MAGIE (lat. *magia*), *s. f.* Synonyme de magisme qui est plus usité. || Art prétendu de produire des effets contre l'ordre de la nature. || Magie naturelle ou magie blanche, celle qui, par des moyens naturels, mais inconnus au vulgaire, produit des effets qui semblent surnaturels. || Magie noire, celle qui est censée opérer des effets surnaturels à l'aide des démons. || C'est la magie noire, se dit d'une chose où l'on ne comprend rien. || Fig. Effets qui sont produits sur les sens ou sur l'âme, et qui sont comparés aux effets de la magie. La magie du chant, de la parole, de l'espérance, etc.

MAGIQUE (lat. *magicus*), *adj.* Appartenant à la magie. La vertu magique. || Baguette magique, baguette dont les magiciens se servent dans leurs opérations; cercle magique, cercle qu'ils tracent sur la terre avec leur baguette. || Fig. Qui étonne, enchante. La campagne avait un aspect magique. || Lanterne magique, voy. LANTERNE.

* **MAGISME** (*mage*), *s. m.* La religion des anciens Perses adorateurs du feu.

MAGISTER (ma-ji-stèr. Lat. *magister*), *s. m.* Maître d'école de village. || Ce nom n'est plus en usage.

MAGISTÈRE (lat. *magisterium*), *s. m.* La dignité du grand maître de l'ordre de Malte. || Le temps du gouvernement d'un grand maître. || En pharm. Composé auquel on supposait des vertus supérieures.

MAGISTRAL, ALE (lat. *magistralis*), *adj.* Qui tient du maître. Un air magistral. || En peint. Touche magistrale. || Dans l'ordre de Malte, commanderies magistrales, celles qui étaient annexées à la dignité de grand maître. || Ligne magistrale, le principal trait qu'on trace sur le terrain ou sur le papier, pour présenter le plan d'une ville, d'une fortification. || En pharm. Médicaments magistraux, ceux que le pharmacien prépare au moment de la prescription et d'après l'ordonnance du médecin.

MAGISTRALEMENT, *adv.* D'une manière magistrale.

MAGISTRAT (lat. *magistratus*), *s. m.* Officier civil qui rend la justice ou maintient la police ou administre un territoire. Un juge, un maire, etc. sont des magistrats. || Absol. L'ensemble des hauts fonctionnaires civils. Plus le magistrat est nombreux, plus la volonté du corps se rapproche de la volonté générale, J. J. Rouss.

MAGISTRATURE, *s. f.* La dignité, la charge du magistrat qui rend la justice. || Le corps entier des magistrats. || La magistrature assise, les juges; la magistrature debout, le parquet. || Le temps durant lequel un magistrat exerce ses fonctions. || En général, toute haute dignité qui confère le gouvernement de l'État.

* **MAGNANERIE** (*magnan*, nom du ver à soie dans le Midi), *s. f.* Grande pièce renfermant des claies étagées sur lesquelles on dispose les vers à soie. || L'art d'élever les vers à soie. || On dit aussi magnanière.

* **MAGNANIER,** *s. m.* Celui qui élève les vers à soie.

MAGNANIME (ma-gna-ni-m'. Lat. *magnanimus*), *adj.* Qui a l'âme grande. || *Subst.* Le magnanime. || Il se dit aussi des choses. Action, cœur magnanime.

MAGNANIMEMENT, *adv.* D'une manière magnanime.

MAGNANIMITÉ (ma-gna-ni-mi-té. Lat. *magnanimitas*), *s. f.* Vertu de celui qui est magnanime. || Acte de magnanimité.

MAGNAT (magh-na. Lat. *magnas*), *s. m.* Grand du royaume en Pologne et en Hongrie.

MAGNÉSIE (ma-gné-zie. Lat. *magnes*), *s. f.* En chim. Magnésie blanche ou simplement magnésie, oxyde de magnésium. || Magnésie blanche ou magnésie anglaise, sous-carbonate de magnésie. || Magnésie des peintres, des verriers, oxyde de manganèse.

* **MAGNÉSIEN, IENNE,** *adj.* Qui contient de la magnésie. Sels magnésiens.

* **MAGNÉSIQUE,** *adj.* En chim. Sels magnésiques, sels qui ont pour base la magnésie. || Lumière magnésique, lumière produite par la combustion du magnésium.

* **MAGNÉSIUM** (ma-gné-zi-om'), *s. m.* En chim. Métal qui produit la magnésie en se combinant avec l'oxygène.

MAGNÉTIQUE (ma-gné-ti-k'. Lat. *magneticus*), *adj.* En phys. Qui appartient à l'aimant, qui y a rapport. || Barreau magnétique, verge d'acier à laquelle on a communiqué la propriété de l'aimant. || Équateur magnétique, courbe formée autour de la terre par la série des points où l'aiguille aimantée reste horizontale. || Méridien magnétique, grand cercle qui passe par les pôles magnétiques de la terre, et dans le plan duquel se place l'aiguille aimantée. || Pôle magnétique, le point voisin du nord vers lequel se dirige l'aiguille d'une boussole. || Qui appartient au magnétisme dit animal. Le fluide magnétique. || Fig. Qui exerce une attraction forte et mystérieuse. Un regard magnétique.

* **MAGNÉTIQUEMENT,** *adv.* D'une manière magnétique.

* **MAGNÉTISATION,** *s. f.* Action de magnétiser. || Manière de magnétiser. || État d'une personne magnétisée.

MAGNÉTISÉ, ÉE, *p. p.* de magnétiser. || *Subst.* Un magnétisé. Une magnétisée.

MAGNÉTISER, *v. a.* Employer sur une personne les procédés indiqués par les adeptes du magnétisme animal. || Fig. Conquérir un grand ascendant sur une personne.

MAGNÉTISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique les procédés du magnétisme animal.

MAGNÉTISME, *s. m.* En phys. Cause qui donne à un aimant naturel ou artificiel la propriété d'attirer le fer et, s'il est convenablement suspendu, la propriété de se diriger d'un côté vers le pôle nord, de l'autre vers le pôle sud. || Magnétisme de la terre, effets magnétiques développés par la terre. || Magnétisme animal ou simplement magnétisme, système de pratiques à l'aide desquelles on produit sur le corps humain des phénomènes insolites.

* **MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE,** *adj.* En phys. Qui a rapport à l'électricité et au magnétisme.

MAGNIFICAT (magh-ni-fi-kat'), *s. m.* Cantique de la Vierge qu'on chante à vêpres et au salut, et qui commence par le mot latin *magnificat*. Entonner le magnificat. || Fig. Entonner le magnificat à matines, faire une chose hors de propos. || *Au pl.* Des magnificat.

MAGNIFICENCE (ma-gni-fi-san-s'. Lat. *magnificentia*), *s. f.* Qualité de celui qui est magnifique. La magnificence de Dieu, des rois. || Qualité de ce qui est magnifique. La magnificence d'un palais, de la nature, etc. || Fig. Qualité dans le style, dans les beaux-arts, comparée à la magnificence des choses. La magnificence des idées, des images. || Au pl. Objets magnifiques, dépenses éclatantes, largesses. Les magnificences des premières années de ce règne, Mass. Mille créanciers malheureux souffrent de vos profusions et de vos magnificences, ID.

MAGNIFIÉ, ÉE, *p. p.* de magnifier.

MAGNIFIER (ma-gni-fi-é. Lat. *magnificare*), *v. a.* Exalter la grandeur. Magnifier les armes des Romains, Malh. || Il se dit particulièrement de Dieu. Magnifier le Seigneur. || Se magnifier, *v. r.* S'exalter soi-même.

MAGNIFIQUE (ma-gni-fi-k'. Lat. *magnificus*), *adj.* Qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses ou de grands dons. || *S. m.* Celui qui est magnifique. || Il se dit des choses. Des récompenses magnifiques. Une magnifique maison. || Fig. Qui a une pompe comparée à la magnificence. Des paroles magnifiques. || Des promesses magnifiques, des promesses qui font espérer beaucoup. || Famil. Très-beau. Un temps, un avenir magnifique. || *S. m.* Le magnifique, espèce d'oiseau de paradis.

MAGNIFIQUEMENT, *adv.* D'une façon magnifique. Vêtu magnifiquement. || En termes magnifiques. Parlant magnifiquement de la vertu, Fén.

* **MAGNOLIA** (magh-no-li-a), *s. m.* Voy. Magnolier.

* **MAGNOLIACÉES,** *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le magnolier est le type.

MAGNOLIER (ma-gno-lié. *Magnol*, botaniste), *s. m.* Genre type de la famille des magnoliacées, composé d'arbres et d'arbustes d'Amérique et d'Asie, remarquables par la beauté de leurs fleurs. || On dit aussi magnolia.

* **MAGNONAISE** (ma-gno-nê-z'), *s. f.* Voy. MAYONNAISE.

MAGOT (ma-go. Orig. inc.), *s. m.* Gros singe sans queue, du genre des macaques. || *Adj.* Le peuple magot, les singes. || Fig. et famil. Un magot, un homme fort laid. || Magot a un féminin en parlant d'une petite fille ou d'une

femme. Une petite magotte. || Figure grotesque de porcelaine, de pierre, etc. Magots de Chine, de Saxe.

MAGOT (ma-go. Orig. inc.), *s. m.* Somme d'argent assez ronde, ordinairement cachée en quelque lieu.

MAHALEB, *s. m.* Nom arabe devenu nom vulgaire et spécifique du cerisier mahaleb ou bois de Sainte-Lucie.

MAHOMÉTAN, ANE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe la religion de Mahomet. || *Adj.* Les pays mahométans. La religion mahométane.

MAHOMÉTISME, *s. m.* La religion de Mahomet.

MAI (lat. *maius*), *s. m.* Le cinquième mois de l'année commune. || La mi-mai, la moitié du mois de mai. || Champ de mai, voy. CHAMP. || Arbre qu'on plante le premier jour de mai, devant la porte de quelqu'un, en signe d'honneur. Planter le mai. || Rose de mai, la rose pompon.

MAÏDAN (arabe *maïdan*), *s. m.* Nom qu'on donne dans l'Orient aux places où se tiennent les marchés.

* **MAIE** (mè. Lat. *mactra*, de *μάκτρα*), *s. f.* Huche au pain. || Caisse ou huche dans laquelle le boulanger prépare sa pâte. || Table sur laquelle on dispose le marc de raisin pour le presser, et aussi le couvercle que l'on place sur le raisin. || On écrit aussi mée, met et mait.

MAÏEUR (lat. *major*), *s. m.* Titre qui dans quelques villes répondait à celui de maire.

MAIGRE (lat. *macer*), *adj.* Qui a très-peu de graisse. || Fig. Devenir maigre de, ressentir une violente passion qui tourmente. Celui-là qui devenait maigre de la prospérité d'autrui, BALZAC. || Il marche, il court comme un chat maigre, il est bon piéton, il marche fort vite. || Maigre comme un coucou, comme un chat de gouttière, très-maigre. || Où il n'entre ni graisse ni viande. Un vol-au-vent maigre. || Jours maigres, jours auxquels l'Église défend de manger de la viande. || Repas maigre, repas où l'on ne sert pas de viande. || Soupe maigre, soupe où il n'entre pas de jus de viande. || Par extens. Où il y a peu à manger. Un maigre repas. || Fig. Une maigre réception, une froide, une mauvaise réception. Faire un maigre visage. || Fig. Aride, qui rapporte peu. Un sol maigre. || Qui n'a pas reçu de la terre une nourriture suffisante. De maigres épis. || Se dit de l'argile et de la chaux qui contiennent beaucoup de silice. || Fig. Futile, de peu d'importance. Voilà de maigres raisons. || Un maigre sujet, une cause légère, futile. || En littér. Qui ne prête pas aux développements. Un sujet maigre. || Qui n'a pas reçu les développements nécessaires. || Style maigre, style sans vigueur, sans ampleur. || T. de beaux-arts. Qui n'a ni vigueur, ni ampleur. Pinceau, crayon, trait maigre. || En archit. Colonne maigre, colonne dont le fût est trop allongé. || Lettre, caractère, écriture maigre, lettre, caractère, écriture grêle et dont les pleins ne sont pas assez prononcés. || *Adv.* T. de beaux-arts. D'une manière maigre. Dessiner, peindre maigre. || *S. m.* La partie de la chair où il n'y a aucune graisse. || Les aliments maigres où il n'entre ni viande, ni graisse, ni jus de viande. || Faire maigre, s'abstenir de manger de la chair. || La partie d'une rivière où l'eau manque.

MAIGRE (orig. inc.), *s. m.* Grand poisson d'Europe.

MAIGRELET, ETTE (dim. de *maigre*), *adj.* Famil. Un peu maigre. Enfant maigrelet.

MAIGREMENT, *adv.* D'une manière maigre, chichement, petitement.

MAIGRET, ETTE (dim. de *maigre*), *adj.* Famil. Un peu maigre. Il est maigret.

MAIGREUR (lat. *macror*), *s. f.* État du corps des personnes et des animaux maigres. || État d'un sol peu productif. || Fig. Dans les arts du dessin et en littérature, état de ce qui n'a pas assez d'ampleur.

MAIGRI, IE, *p. p.* de maigrir.

MAIGRIR, *v. n.* Devenir maigre. || *V. a.* Donner une apparence de maigreur. Sa barbe longue le maigrit. || Amincir une pièce de bois, lui ôter ce qu'elle a de trop.

MAIL (*l* mouillée. Lat. *malleus*), *s. m.* Masse de bois fort dur et ferré, avec un manche long et pliant; elle sert à jouer en poussant une boule de buis. || Le jeu où l'on fait usage du mail. || Le lieu où l'on joue au mail. || Nom, dans quelques villes, de la promenade publique.

MAILLE (*ll* mouillées. Lat. *macula*), *s. f.* Nom donné aux bouclettes de fil, de soie, de laine, de coton ou de corde, qui, passées l'une dans l'autre, forment par leur réunion un tissu serré ou lâche, tel que du filet, du crochet, du tricot, etc. || L'ouverture que laissent entre eux les nœuds du filet. || Les petits annelets de fer dont on formait des armures. Une cotte de mailles. || Vide carré, oblong, losange, etc. que forment les compartiments de treillage. || En blas. Boucle ronde sans ardillon.

MAILLE (*ll* mouillées. Lat. *macula*), *s. f.* Taches qui se forment sur les ailes du perdreau quand il devient fort. || Tache ronde qui vient sur la prunelle.

MAILLE (*ll* mouillées. B. lat. *medallia*, médaille), *s. f.* Petite monnaie de cuivre qui n'est plus en usage, et qui valait la moitié d'un denier. || Fig. N'avoir ni sou ni maille, être très-pauvre. || Fig. Avoir maille à partir avec quelqu'un, avoir un différend comme si on avait une maille à partager. || Rien, pas, point, avec *ne*. De nouveauté dans mon fait il n'est maille, LA FONT.

MAILLÉ, *p. p.* de mailler. || Fait en mailles. Une grille maillée. || Fer maillé, treillis de barreaux de fer. || En blas. Couvert d'une cotte de mailles. || Maçonnerie maillée, maçonnerie en échiquier et à joints obliques. || *Subst.* Le maillé.

MAILLÉ, ÉE, *p. p.* de mailler. Des perdreaux maillés.

* **MAILLECHORT** (*ll* mouillées. *Maillot* et *Chorier*, inventeurs), *s. m.* Alliage de cuivre, de zinc et de nickel, qui a la couleur de l'argent.

* **MAILLER** (*ll* mouillées), *v. a.* Fabriquer des filets. || Faire un treillis en losange. || T. de mar. Mailler une bonnette, voy. LACER.

MAILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Devenir maillé, tacheté, en parlant des perdreaux. Les perdreaux ont déjà maillé. || Se mailler, *v. r.* Même sens.

MAILLET (*ll* mouillées. Dim. de *mail*), *s. m.* Espèce de marteau à deux têtes, qui est ordinairement de bois.

MAILLOCHE (*ll* mouillées. Augmentatif de *mail*), *s. f.* Gros maillet de bois.

* **MAILLON** (*ll* mouillées. Dérivé de *maille*), *s. m.* Nœud, petite maille. || Anneau d'une chaîne.

MAILLOT (*ll* mouillées. *Maille*), *s. m.* Morceau de toile ou d'étoffe dans lequel on laçait un petit enfant pour le coucher. || Par extens. Les langes et les couches dont on enveloppe un petit enfant. || Fig. Première enfance. Depuis le maillot, je n'ai pas eu, jusqu'à cette heure, un jour de repos, VOLT.

* **MAILLOT**, *s. m.* Espèce de caleçon que les danseuses mettent pour paraître sur le théâtre.

MAILLURE (*ll* mouillées. *Maille*), *s. f.* Taches ou mouchetures sur les plumes d'un oiseau.

MAIN (lat. *manus*), *s. f.* Partie du corps humain qui termine le bras et qui sert à la préhension et au toucher. || Grand comme la main, se dit d'une chose petite mais dont la dimension ordinaire est grande, et aussi d'une personne. Un jardin grand comme la main. || Tenir dans la main, être fort petit. || Tour de main, voy. TOUR. || Famil. Main morte, main qu'on laisse aller au gré d'une personne qui l'agite. Faites main morte. Jeu de main morte. || N'y pas aller de main morte, frapper avec violence et fig. ne pas ménager celui à qui on a affaire. || Par exagération, les mains m'en tombent, j'en éprouve une grande surprise. || De marchand à marchand il n'y a que la main, il suffit aux marchands de toucher dans la main pour faire un marché sans aucun écrit. || Fig. De telle personne à telle autre il n'y a que la main, il existe un rapport étroit entre ces personnes. || Ensanglanter ses mains, se rendre coupable de meurtre. || Fig. Souiller ses mains, commettre quelque acte odieux ou honteux. || Fig. Faire la belle main, prendre un air de fatuité. || Porter la main sur, saisir avec la main. || Manger dans la main, se dit des animaux très-privés qui viennent manger dans la main, et fig. avoir des manières trop familières. || Fig. Main se dit d'êtres abstraits que l'on personnifie. La froide main de la mort. || Fig. Force guerrière. Sa main les a vaincus, CORN. || Donner la main, offrir la main, soit pour aider quelqu'un, soit en signe de politesse à une dame pour la mener quelque part. || Fig. Donner la main à quelqu'un, l'aider en quelque affaire, le favoriser. || Donner les mains, prêter les mains à quelque chose, y consentir, y condescendre. || Prêter ses mains, servir d'instrument. || Donner les mains, s'avouer vaincu. || Donner la main à, se donner la

main. s'unir avec. || Se donner la main, se dit de deux corps d'armée qui réussissent à se rejoindre. || Se prêter la main, se secourir. || Fig. et famil. Faire sa main, piller, dérober, faire des profits illicites. || Lever la main, voy. LEVER. || Lever ou élever les mains au ciel, porter les mains en haut en les joignant, ce qui est une attitude de prière. || Mettre l'épée à la main, tirer l'épée pour s'en servir. || Mettre la main à quelque chose, porter la main sur cette chose. || Mettre la main à un travail matériel, y coopérer. || Fig. Mettre la main à l'œuvre, commencer à s'occuper de quelque chose, à y travailler. || Fig. Mettre la main à la plume, commencer à écrire une lettre, un ouvrage. || Mettre à quelqu'un quelque chose aux mains, lui en procurer la possession. || Fig. Mettre à quelqu'un les armes, le poignard à la main, le pousser au combat, à l'assassinat. || Fig. Mettre à quelqu'un le pain à la main, être la première cause de sa fortune. || Fig. Mettre à quelqu'un le marché à la main, lui donner le choix de tenir ou de rompre un engagement. || Ce maître lui a mis les armes, le violon à la main, il lui a donné les premières leçons. || Mettre la main sur quelque chose, s'en saisir ou simplement la trouver. || Fig. Mettre la main sur la conscience, voy. CONSCIENCE. || Mettre à quelqu'un la main sur le collet, l'arrêter pour le conduire en prison. || Fig. Mettre la main sur quelqu'un, s'emparer de son esprit. || Main construit avec la préposition *à*. À la main, avec la main. || Fig. et famil. Une chose faite à la main, une chose arrangée exprès d'avance, de concert. || À la main, manuscrit par opposition à imprimé. Des corrections à la main. || À la main, dans la main. Un poignard à la main. || Avoir sans cesse l'argent à la main, dépenser, payer continuellement. || Le verre à la main, en buvant ensemble. || Avoir un livre à la main, le tenir. || À la main, à portée. La promenade est à la main. || Cela est à la main, se dit d'une chose faite de manière qu'on peut s'en servir commodément. || À deux mains, avec les deux mains. || Épée à deux mains, longue et large épée qu'on tenait des deux mains. || Fig. et famil. C'est un homme à toutes mains, il est prêt et apte à rendre toutes sortes de services. || Fig. À toutes mains, à toute main, sans réserve ni scrupule. Prendre à toutes mains. || À pleines mains, abondamment. || Fig. À belles mains, abondamment, autant qu'on en veut. || Aux mains, se dit en parlant de l'action de combattre. Les deux partis sont ou en sont aux mains. || En venir aux mains, commencer un combat. || Mettre aux mains, engager dans une guerre, et fig. engager deux ou plusieurs personnes dans quelque dispute, dans quelque discussion. || Homme de main, homme hardi et d'exécution. || Combat de main, combat de main à main, combat qui a lieu de près entre deux ou plusieurs personnes. || Coup de main, voy. COUP. || Cheval de main, cheval qu'on mène à la main sans monter dessus. || Jeu de main, voy. JEU. || De main d'homme ou simplement de main, se dit par opposition à ce qui est l'ouvrage de la nature ou de Dieu. Dieu ne se plaît pas aux temples faits de main, mais en un cœur pur et humilié, PASC. || De main de maître, par un habile homme. || De bonne main, avec certitude. || Fig. De longue main, depuis longtemps. || De main en main, de la main d'une personne à celle d'une autre. || De la main, avec la main. Écrire de la main gauche. || Lettres de la main, lettres censées écrites et signées par le roi. || Les arts de la main, les arts où la main est le principal instrument. || Fig. De la main de, par l'action de, par l'entremise de. Et je veux de ma main vous choisir un époux, RAC. || Fig. De la main, venant de. Mais je vous veux donner un homme de ma main, CORN. || De la main à la main, manuellement, sans formalité, sans écrit. Payer de la main à la main. || De la première main (et non : de première main, qui signifie original), de la main de celui qui a le premier recueilli, fabriqué ou mis en vente la chose dont il s'agit. Les Carthaginois voulurent recevoir les métaux de la première main, MONTESQ. || Fig. Tenir une nouvelle de la première main, la savoir de celui qui est censé en avoir été instruit le premier. || Fig. De première main, original. Ayez les choses de première main, puisez à la source, LA BRUY. || Ouvrage de première main, ouvrage qui ne doit rien qu'aux sources originales. || Érudition de seconde main, érudition qui consulte non les sources et les originaux, mais les auteurs qui ont écrit sur le sujet. || De toutes mains ou de toute main, en mauvaise part, des mains de qui que ce soit. || Fig. D'une main.... de l'autre, c'est-à-dire d'un côté.... de l'autre. || Dans la main, dans les mains de, à la garde, au soin de. Cette somme sera déposée dans la main, dans les mains d'un tiers. || Dans les mains de, à la disposition de. || En mus. Avoir un passage, un morceau dans la main, le savoir. || En main, dans la main. Le fer en main. || Fig. Avoir quelqu'un ou quelque chose en main, l'avoir à sa disposition. || Fig. et famil. Avoir la parole en main, s'exprimer avec facilité. || Avoir en main, être chargé de. || Prendre en main, se charger de. Prendre le gouvernement en main. || Être en main, avoir la facilité de. Je serai mieux en main pour vous conter la chose, MOL. || En parlant des choses, être en main, être placé commodément pour le service. || Fig. En la main de, à la disposition de. || En bonne main, en bonnes mains, à la disposition, aux soins d'une personne honnête et capable. || Entre les mains de, à la disposition de, en possession de. || Sous l'autorité de. Le ciel entre nos mains a mis le sort de Rome, CORN. || Aux soins de. Se mettre entre les mains du médecin. || Par les mains, se dit des choses qu'on prend les unes après les autres. Tous ces livres m'ont passé par les mains. || Fig. Tout lui passe par les mains. || Passer par les mains du bourreau, être mis à mort par le bourreau, ou recevoir de lui une flétrissure. || Cet homme passera par mes mains, me passera par les mains, je le châtierai. || Par les mains de, par l'entremise de. || Fig. Sous main, secrètement, en cachette. || *S. m.* Le sous-main, le dessous, le mystère. || Sous la main, proche, à portée. || Fig. Sous l'autorité, sous la dépendance. Être sous la main de Dieu. || Par menace. Qu'il ne me tombe jamais sous la main! || Être sous la main de l'autorité, de la justice, être arrêté, être sous le coup d'un procès. || Être sous la main et autorité de justice, se dit d'un immeuble saisi, d'un meuble séquestré, ou d'une somme arrêtée judiciairement. || Pas plus que sur la main, autant que sur la main, comme sur la main, se dit pour exprimer qu'une chose n'existe pas. || Fig. et famil. Avoir le cœur sur la main, être ouvert, franc. || Main gauche, la main du côté du cœur; main droite, la main de l'autre côté. || À main droite, à main gauche, du côté droit, du côté gauche. || Main haute, la main droite, celle qui tenait la lance. Main basse, la main gauche, celle qui tenait la bride. || Tenir la main haute, tenir haute la main de la bride, et fig. tenir la main haute à quelqu'un, le traiter avec sévérité. || Fig. La main haute, adverbialement, avec autorité. La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait la main haute obéir à ses lois, MOL. || Fig. La haute main, l'autorité prépondérante. Avoir la haute main dans une affaire. || Faire main basse, tuer sans recevoir à merci. || Par extens. Faire main basse, piller, et fig. ne pas épargner. || Le faire, l'exécution, en parlant d'un artiste. On reconnaît dans ce tableau la main de tel maître. || De différentes mains, de plusieurs auteurs. || En mus. Main, se dit du jeu d'une main sur les instrumens à clavier. Il a une bonne main gauche. || Morceau à quatre mains, morceau écrit pour être exécuté par deux personnes jouant à la fois sur le même piano. || Manière d'agir de la main dans certaines opérations. || Avoir la main bonne, être adroit dans les ouvrages de la main. || Avoir la main légère, se dit d'un chirurgien qui opère avec habileté, d'un joueur d'instrument qui exécute avec aisance et prestesse, d'un homme qui met de la liberté et de la rapidité dans son écriture, etc. || Famil. Avoir la main légère, être prompt à frapper. || Ce peintre a de la main, de l'habileté. || La dernière main, le dernier travail, celui qui achève une œuvre. Donner la dernière main, une dernière main. || À pleine main, qui remplit la main. Ce drap est à pleine main. || Main chaude, voy. CHAUD. || Cheval dans la main, cheval bien dressé. || Lâcher, rendre la main à un cheval, lui tenir la bride moins courte, et fig. lâcher la main à quelqu'un, lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire. || Fig. Lâcher la main, diminuer quelque chose de ses prétentions. || Forcer la main, se

dit d'un cheval qui s'emporte malgré le cavalier. || Fig. Forcer la main à quelqu'un, le contraindre à faire quelque chose. Avoir la main forcée. || Mener un cheval en main, le conduire sans être monté dessus. || Fig. Tenir la main à quelqu'un, lui être sévère. || Fig. Tenir la main à quelque chose, veiller de près à ce qu'on l'exécute. || Mener un cheval haut la main, tenir la main des rênes haute. || *Adv.* et fig. Haut la main, avec autorité. || Gagner de la main, prendre de l'avance, en parlant d'un cheval, et fig. prévenir. || En jurispr. Saisir entre les mains de quelqu'un, s'opposer à la délivrance des deniers qui sont entre ses mains. || Se payer par ses mains, s'indemniser sur ce qu'on a en sa possession et qui appartient à un débiteur. || En jurispr. féodale, ce fief est dans la main du roi, du seigneur, il a été saisi faute d'aveu. || Aux jeux de cartes, avoir la main ou tenir la main, être le premier à jouer. Prendre la main, devenir le premier à jouer. Donner la main, céder à son adversaire l'avantage de cette primauté. Perdre la main, perdre cet avantage. Avoir la main, faire la main, donner les cartes. Une main, une levée. Avoir la main heureuse, gagner souvent, et fig. réussir ordinairement dans ce qu'on entreprend. || La main, l'écriture d'une personne. Un billet de ma main. Une belle main, une belle écriture. || Mariage. Offrir, donner sa main à quelqu'un, lui proposer de l'épouser, l'épouser. || Mariage de la main gauche, voy. GAUCHE. || La personne elle-même. Je tiens ce cadeau d'une main bien chère. || Agent, instrument. || L'action, le travail. La main de l'ouvrier est chère. || Avoir la main dans une affaire, y coopérer d'une manière cachée. || Force, puissance. Le royaume passa des mains des Asmonéens à celles d'Hérode, Boss. || Tenir dans sa main, être maître de. || Être en la main, être dans la puissance de. || Avoir la main légère, user de son pouvoir, de son autorité avec modération. || Avoir une main de fer, avoir une autorité dure et despotique. || Avoir les mains longues, avoir de grands moyens de servir ou de nuire. || Les mains, la main de Dieu, la puissance divine. Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, Rac. || Possession. Avoir en sa main des biens. || Changer de main, passer d'un maître à un autre. || Main de justice, espèce de sceptre royal, terminé par une main d'ivoire. || Main se dit aussi des extrémités des animaux, quand il y a un pouce distinct des quatre autres doigts. Le singe a quatre mains. || Il se dit des pieds des perroquets. || En fauconnerie, le pied des oiseaux de proie, qu'en langage ordinaire on nomme serre. || Main de fer, sorte de crampon. || Fig. Depuis près de deux ans une main de fer serre mon cœur, Stael. || Mains ou vrilles, filets au moyen desquels certaines plantes s'accrochent aux corps environnants. || Main coulante, la partie de la rampe d'un escalier, sur laquelle on appuie la main. || Subdivision déterminée d'un paquet de soie d'un certain poids. || Assemblage de vingt-cinq feuilles de papier. Une main de papier. || Main courante, registre autrement appelé brouillon.

MAIN-D'ŒUVRE (*main de œuvre*, main qui fait œuvre), *s. f.* Façon, travail de l'ouvrier. Quelquefois la main-d'œuvre coûte plus cher que la matière. || La rémunération du travail. || *Au pl.* Des mains-d'œuvre.

MAIN-FORTE, *s. f.* Substantif composé qui signifie assistance avec la force en main, qui ne prend pas d'article, et qui ne se construit qu'avec les verbes *donner*, *demander*, *querir*, *prêter*, etc. Prêtez-moi main-forte. || A main-forte, la force en main, par la force. Tout le peuple assemblé nous poursuit à main-forte, Rac. || Assistance que l'on donne à la justice, afin que la force demeure à ses agents.

MAINLEVÉE, *s. f.* En jurispr. Acte qui ôte l'empêchement résultant d'une saisie, d'une opposition, d'une inscription, d'une excommunication.

MAINMISE, *s. f.* En jurispr. féodale, action de mettre la main sur, de saisir. Il y avait mainmise par défaut de foi et hommage. || Action de mettre la main, de battre. || Affranchissement des serfs par leurs seigneurs.

MAINMORTABLE, *adj.* Anc. jurispr. Qui est sujet au droit de mainmorte. || *Subst.* Les mainmortables. || Il se dit aussi de la terre où les serfs sont mainmortables. Un fief mainmortable. || Biens mainmortables, biens des corps et des communautés qui, étant inaliénables, ne donnent pas ouverture aux droits de succession.

MAINMORTE (*main*, droit de transmettre et d'aliéner, *morte*), *s. f.* État des serfs qui, en vertu d'anciens droits féodaux, étaient privés de la faculté de tester et de disposer de leurs biens, quand ils n'avaient pas d'enfants; c'était le seigneur qui était leur héritier. || Condition de biens qui, appartenant à des corps ecclésiastiques, sont inaliénables et ne produisent aucun droit de mutation. || Gens de mainmorte, les corps et communautés.

MAINT, AINTE (min. Celtique *maint* ou anc. h. all. *manag*), *adj. collectif.* Plusieurs. Maint voisin. || Il s'emploie de la même façon au pluriel. J'ai maints chapitres vus Qui pour néant se sont ainsi tenus, La Font. || Mainte fois ou maintes fois, souvent.

MAINTENANT (part. prés. de *maintenir*), *adv. de temps.* A présent, dans le temps actuel. || Pour maintenant, pour le moment actuel. || De maintenant, d'à présent, du jour. Les modes de maintenant. || Maintenant que, *loc. conj.* Dans ce temps présent où, avec l'indicatif.

MAINTENIR (*main* et *tenir*, tenir en main), *v. a.* Tenir ferme et fixe. Une barre de fer maintient la charpente. || Fig. Conserver dans le même état, entretenir, défendre. Maintenir les lois. || Affirmer, prétendre. Je maintiens qu'il en est ainsi. || Se maintenir, *v. r.* Demeurer, persister dans le même état de conservation. || Conserver un poste, une position. || Fig. Contre les coups du sort [l'âge viril] songe à se maintenir, Boil.

MAINTENU, UE, *p. p.* de maintenir.

MAINTENUE, *s. f.* Confirmation par jugement dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux.

MAINTIEN (voy. *maintenir*), *s. m.* Action de maintenir. Le maintien de l'ordre. || Manière de tenir le corps et le visage. Un noble maintien. || N'avoir pas de maintien, avoir l'air gauche et embarrassé. || Perdre son maintien, ne savoir quelle figure faire, être déconcerté. || Avoir un maintien, se donner un air, des manières qui fassent qu'on n'est pas déplacé là où l'on se trouve.

* **MAÏOLIQUE**, *s. f.* Voy. majolique.

MAIRAIN (mé-rin), *s. m.* Voy. merrain.

MAIRE (lat. *major*), *s. m.* Sous les Mérovingiens, l'intendant de la maison. || Maire du palais, le principal officier qui, de l'administration de la maison royale, passa dans l'administration des affaires de l'État, sous les rois de la première race. || Aujourd'hui, le premier officier municipal d'une ville, d'une commune.

* **MAIRESSE**, *s. f.* La femme d'un maire. || Ne se dit que par plaisanterie.

MAIRIE, *s. f.* Office de maire. || Temps durant lequel on exerce cette fonction. || Bâtiment où se tient l'administration municipale. || Mairie du palais, dignité de maire du palais.

MAIS (mê. Lat. *magis*), *adv.* Signifie *plus* seulement dans la locution : Pouvoir mais, avec une négation ou une interrogation, n'être pas cause de, n'être pas responsable de. Souvent nous imputons nos fautes au malheur Qui n'en peut mais, Régnier. Puis-je mais de cela? Regnard. || Oui, certes. Elle y fut reçue très-bien, mais très-bien, Sév. || *Conj.* Marque opposition, restriction, différence. Il est riche, mais avare. || Il s'emploie pour rendre raison de quelque chose. Je l'ai, il est vrai, maltraité, mais j'en avais sujet. || S'emploie au commencement d'une phrase qui a quelque rapport à ce qui précède. Mais, dites-moi, etc. || *Mais encore* s'oppose à *non-seulement*, dans deux membres de phrase qui se correspondent. Non-seulement il est bon, mais encore il est généreux. || Eh mais? exprime le doute, l'hésitation, la suspension et aussi l'étonnement. || *S. m.* Objection, difficulté. Mais... — Achevez, seigneur : ce mais que veut-il dire? Corn. || Des mais, des si, des car, se dit des objections qu'on oppose à une chose simple. || Il y a un mais, se dit pour signifier qu'il y a des critiques à faire.

MAÏS (ma-i; d'autres font sentir l'*s*. Mot haïtien), *s. m.* Blé d'Espagne et blé de Turquie. || Le grain. Égrener le maïs. || La farine. Bouillie de maïs.

MAISON (lat. *mansio*), *s. f.* Bâtiment servant de logis. || A la maison, chez soi. || Fig. Par-dessus les maisons, excessivement, d'un prix excessif. Il fait des demandes par-dessus les maisons. || La maison de Dieu ou

la maison de paix, l'église. || Fig. La maison céleste, le ciel, le paradis. || Maison de commerce ou elliptiq. maison, maison où l'on fait le trafic des marchandises. || Maison de ville, maison commune, l'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux. || Maison d'arrêt, de détention, de force, de correction, prison. || Maison de charité, maison où l'on donne des secours aux indigents. || Maison religieuse, couvent. || Maison de santé, établissement privé dans lequel se trouvent réunies de bonnes conditions de traitement pour ceux qui ne peuvent pas se faire soigner dans leur domicile. || Maison garnie, maison où on loue des chambres, des appartements garnis. || Maison de jeu, maison ouverte au public où l'on joue de l'argent. || Petites-Maisons, nom donné autrefois à un hôpital de Paris où l'on renfermait les aliénés. || Il est à mettre aux Petites-Maisons, c'est un échappé des Petites-Maisons, c'est un homme qui fait ou dit des choses folles. || Maison de ville, maison où l'on loge quand on est en ville. || Maison des champs, maison que l'on a à la campagne pour l'utilité. || Maison de campagne, maison qu'on a à la campagne pour l'agrément. || Maison rustique, ferme, métairie avec ses dépendances. || Maison rustique, titre de plusieurs ouvrages qui traitent d'économie rurale. || Maison de chasse, maison qui sert de rendez-vous de chasse. || Petite maison, nom donné autrefois à une maison ordinairement située dans un quartier peu fréquenté et destinée à des rendez-vous. || Tout ce qui a rapport aux affaires domestiques, de ménage. Une maison bien ordonnée. Avoir une maison montée. || Tenir la maison, être à la tête du gouvernement d'un ménage. || Tenir maison, avoir une maison où l'on reçoit, où l'on donne à diner. || Bonne maison, maison où tout est bon et en abondance. || Grande maison, maison opulente. || Faire une bonne maison, amasser beaucoup de bien. || Ceux qui, vivant ensemble dans une maison, composent une même famille. Le maître, l'enfant, le fils, la fille de la maison. || Il est de la maison, c'est un membre de la famille, ou c'est un ami très-intime. || Terme collectif désignant les gens attachés au service d'une maison. Un valet et deux servantes composent toute sa maison. || Entrer en maison, prendre du service dans une maison. || Faire beaucoup de maisons, changer souvent de place. || Famil. Faire maison nette, renvoyer à la fois tous ses domestiques. || Terme collectif désignant toutes les personnes employées au service des grands personnages, des princes et princesses. || Maison du souverain, tous les officiers de la bouche, de la chambre et autres qui servent le roi ou l'empereur. || Maison militaire ou maison du roi, de l'empereur, ou simplement la maison, les troupes destinées à la garde de la personne du souverain. || Fig. Race, famille, en parlant des familles nobles, des grandes familles. La maison de France. || La maison royale, la maison impériale, les princes du sang. || Les grandes maisons, les maisons les plus éminentes par leur noblesse et leurs dignités. || Bonne maison, maison noble, et aussi toute maison qui, avec la bonne renommée, jouit d'un état de fortune assuré. || Enfant de bonne maison, enfant appartenant à une bonne maison. || Compagnie, communauté d'ecclésiastiques, de religieux. || En astrologie, maisons du soleil, douze divisions que les astrologues faisaient dans le ciel et qui correspondaient aux douze divisions du zodiaque. || Prov. C'est la maison de Dieu, où on ne boit ni ne mange, se dit de la maison d'un avare. || C'est la maison du bon Dieu, se dit des maisons ouvertes à tout le monde.

MAISONNÉE, *s. f.* T. collectif et popul. Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison.

MAISONNETTE (dim. de *maison*), *s. f.* Petite maison.

MAÎTRE (lat. *magister*), *s. m.* Celui qui commande soit de droit soit de fait. Le maître de la maison. C'est le maître des rois, CORN. || Seigneur et maître, sorte de pléonasme. || Parler en maître, avoir le ton du commandement. || Être son maître, ne dépendre de personne. || Celui qui possède des esclaves. || Roi, empereur, prince, souverain. Qu'il est peu de sujets fidèles à leurs maîtres ! CORN. || Maître du monde, Dieu. || Les maîtres de la terre, les rois, les princes. || Le grand maître, Dieu, et aussi un homme qui a toute autorité. || Le maître des humains, Dieu. || Celui qui par la force entre en possession, en domination. Il resta maître du champ de bataille. || Se rendre maître de, arrêter les progrès. Se rendre maître du feu, de la sédition, de la maladie, etc. || Fig. Se rendre maître de, acquérir la disposition de. Se rendre maître des esprits, des cœurs, de la conversation, etc. || Fig. Il a trouvé son maître, il a trouvé quelqu'un plus fort, plus savant que lui. || Fig. Maître se dit de toutes les choses abstraites, intellectuelles, morales dont on dispose comme un maître fait de ce qu'il possède. Être maître de ses passions. Être maître de soi, avoir de l'empire sur soi-même. Cet écrivain, cet orateur, ce poëte est maître de son sujet, de sa matière, il les possède bien, et est capable de les bien traiter. || Ce chanteur est maître de sa voix, il la dirige avec facilité. || Être le maître, être maître de faire quelque chose, avoir la liberté, le pouvoir de faire quelque chose. || Absol. Être le maître ou maître, dominer sans contestation. || Propriétaire. Le maître de ce château. || L'œil du maître, la surveillance, la sollicitude du propriétaire. || Celui qui enseigne quelque art ou quelque science. Maître de langue, de français, etc. || Maître ès arts, celui qui avait reçu dans une université, les degrés qui donnaient pouvoir d'enseigner les humanités et la philosophie. || Maître de pension, d'école, celui qui tient une pension, une école. || Maître d'étude, celui qui, dans un lycée, collége ou pensionnat, surveille les élèves pendant les heures d'étude et de récréation. || Maître de danse ou maître à danser, celui qui enseigne la danse. || Maître de musique, de piano, etc. celui qui enseigne la musique, le piano, etc. || Maître de chant ou maître à chanter, celui qui enseigne la musique vocale. || Maître de ballet, celui qui dirige l'exécution des ballets. || Maître de musique, le chef de la musique d'un régiment. || Maître en fait d'armes ou maître d'armes, celui qui enseigne l'escrime. || Fig. Celui qui enseigne, instruit, sans être un maître d'enseignement. Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse, Ne m'a jamais appris à faire une bassesse, CORN. || Jurer sur la parole du maître, suivre en tout et aveuglément les opinions d'un philosophe, d'un chef d'école. || Ce qui enseigne, instruit. Instruit par le malheur, ce grand maître de l'homme, VOLT. || Celui qui est savant, expert, éminent en quelque art ou science. Il est maître en éloquence. || Il se dit des grands peintres. Les maîtres de l'école française. || Fig. Celui qui excelle à. En matière de fourbe il est maître, CORN. || En maître, à la façon de celui qui excelle. Écrire en maître. || Celui qui, après avoir été apprenti, était reçu avec les formes régulières dans quelque corps de métier ; ce que l'on appelait passer maître. || Fig. et famil. Il est passé maître en..., c'est un homme habile en... L'autre était passé maître en fait de tromperie, LA FONT. || Dans la franc-maçonnerie, celui qui a été reçu dans la chambre du milieu, qui dirige les apprentis et les compagnons. || Aujourd'hui, qualification donnée à des artisans qui emploient ou dirigent plusieurs ouvriers, qui ont des ateliers, qui font des entreprises, etc. || Maître d'œuvre, l'ouvrier qui commande aux autres dans un atelier. || Maître des œuvres, se disait autrefois de ceux qui étaient chargés des constructions civiles et navales. || Maître clerc, dans une étude de notaire ou d'avoué, le premier des clercs. || Maître valet, celui qui dans une ferme est à la tête des domestiques. || Maître compagnon, celui qui conduit l'atelier pour le maître maçon et qui le remplace. || Tambour maître ou maître tambour, celui qui dans un régiment apprend aux tambours à battre la caisse. || T. de mar. Maître d'équipage, sous-officier qui a autorité sur tout l'équipage. || Maître canonnier, sous-officier qui commande aux canonniers. || Maître des hautes œuvres, le bourreau. || T. de palais. Titre qu'on donne aux avocats, aux avoués et aux notaires. Maître un tel, notaire à Paris. || Maître se dit familièrement en parlant à des gens de condition peu relevée et en parlant d'eux. Maître un tel. || Titre des personnes revêtues de certaines charges. Maître des requêtes. Maître des cérémonies. Grand maître des cérémonies. || Grand maître de l'université de France, titre donné au chef de l'université sous le premier empire. || Grand maître, titre donné aux chefs des ordres militaires, des ordres de chevalerie. Le grand maître de l'ordre de Malte. || Maître de chapelle, celui qui est chargé

de diriger le chant dans une église. || Maître d'hôtel, homme chargé de diriger tout ce qui concerne la table dans une grande maison. || Famil. Maître se joint quelquefois à certains termes d'injure, dont il augmente l'énergie. Maître sot. || Il se joint aussi comme éloge à certaines qualifications. Un maître homme, un homme entendu, habile. || Il se dit des choses inanimées, et signifie alors premier ou principal. Le maître chevron. Le maître autel, voy. AUTEL. || Fig. et famil. Petit-maître, jeune homme qui a de la recherche dans sa parure. || Prov. L'argent n'a point de maître, rien ne fait connaître à qui appartient une pièce de monnaie perdue. || Nul ne peut servir deux maîtres, il est difficile de vaquer à deux emplois à la fois, de mener de front deux affaires, etc. || Tel maître, tel valet, les valets suivent l'exemple du maître, particulièrement en mal.

MAÎTRESSE, *s. f.* Celle qui domine, dirige, possède. Il me laisse en ces lieux souveraine maîtresse, RAC. || Dame et maîtresse, sorte de pléonasme familier. || Maîtresse de maison, la dame qui dirige une maison. || Maîtresse de soi-même, femme qui peut disposer de son sort comme elle veut. || Être maîtresse de, être la maîtresse de, disposer à son gré. || Absol. Être la maîtresse, faire ce qu'on veut. || Être maîtresse de, contenir, dominer. La raison ne doit-elle pas être maîtresse de tous nos mouvements? MOL. || Il se dit des armées qui s'emparent. Nos armées maîtresses de Naples. || Fig. Il se dit de choses qu'on personnifie. La rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse, BOSS. || Celle qui possède un pays à titre souverain. || La maîtresse du monde, de la terre, des nations, Rome. || Dans le style biblique, la maîtresse des nations, Jérusalem. || Fille ou femme recherchée en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un. || Celle qui enseigne. Une maîtresse de piano, de chant, de langue. || Fig. L'oisiveté est la maîtresse de tous les crimes, BOURD. || Maîtresse de pension, d'école, femme qui tient un pensionnat, une école. || Maîtresse se joint à des qualifications injurieuses pour les renforcer. Une maîtresse coquine. || Il se joint aussi à des qualifications indifférentes ou louables. Une maîtresse femme, une femme capable, habile, résolue. || Il se dit de même des choses inanimées, et signifie principal. Les deux maîtresses conditions d'un poëme, CORN. || Maîtresse pièce, la principale pièce d'un ouvrage quelconque. || Maîtresse ancre, la plus grosse ancre d'un bâtiment. || Petite-maîtresse, femme qui est d'une élégance recherchée dans son ton, dans ses manières et dans sa parure.

* **MAÎTRISABLE**, *adj.* Qu'on peut maîtriser.

MAÎTRISE, *s. f.* Domination, autorité de maître. || Qualité de maître, supériorité, habileté. Ces grands coups de maîtrise, RÉGNIER. || Qualité de maître, en parlant des anciennes corporations de métiers. Gagner la maîtrise. || Maîtrise ou grande maîtrise, se dit de certaines charges ou dignités. La maîtrise des eaux et forêts. La grande maîtrise de Malte. || Emploi de maître de chapelle. || École dans laquelle les enfants de chœur d'une cathédrale reçoivent leur éducation musicale. || Logement réservé au maître de chapelle et à son école.

MAÎTRISÉ, ÉE, *p. p.* de maîtriser.

MAÎTRISER, *v. a.* Se rendre maître de. Des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune, BOSS. Un écrivain supérieur sait à la fois enhardir et maîtriser une langue timide et minutieuse, D'ALEMBERT. || Maîtriser la fortune, faire tourner les événements à son avantage. || Gouverner en maître. Maîtriser un vieillard. || Dompter par une force supérieure. Maîtriser un fou. || Se maîtriser, *v. r.* Être maître de soi-même, contenir ses passions.

MAJE, *adj.* Voy. MAGE.

MAJESTÉ (lat. *majestas*), *s. f.* Caractère extérieur de grandeur, apparence auguste. Une reine portant sur son visage la majesté de tant de rois, FLÉCH. || Fig. Grandeur imprimant le respect. La majesté du peuple romain. || Il se dit de Dieu. Dieu y parut dans sa majesté, BOSS. || Il se dit aussi des choses qui impriment le respect. La majesté du trône, de l'empire. || Le pouvoir royal même. La majesté des rois. || Titre particulier qui se donne aux empereurs, aux rois et à leurs épouses (avec une M majuscule). Votre Majesté. || Par abréviation on écrit V. M. || Sa Majesté impériale, l'empereur. || Loi de majesté, loi punissant tout attentat contre le peuple romain, et appliquée par les empereurs à tout délit contre le prince.

MAJESTUEUSEMENT, *adv.* Avec majesté.

MAJESTUEUX, EUSE, *adj.* Qui a de la majesté. Un prince majestueux. || Il se dit aussi des choses. Des cérémonies majestueuses. Un fleuve majestueux.

MAJEUR, EURE (lat. *major*), *adj.* Plus grand. La majeure partie. || Ordres majeurs, la prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat. || En mus. Tierce majeure, tierce composée de deux tons. || Sixte majeure, intervalle de six notes, contenant quatre tons et un demi-ton. || Septième majeure, intervalle de sept notes, contenant cinq tons et un demi-ton. || Ton ou mode majeur, celui où la tierce et la sixte au-dessus de la tonique sont majeures. || *Subst.* Un air en majeur. || Le majeur, la partie d'un duo, d'une sonate, d'une symphonie, traitée en mode majeur. || Au jeu de piquet, tierce, quarte, quinte, seizième, dix-septième majeure, séquence des trois, quatre, cinq, six, sept plus fortes cartes. || T. de mar. Manœuvres majeures, les manœuvres principales. || Mâts majeurs, le grand mât, le mât de misaine, le grand mât et le petit mât de hune. || Grand, important, considérable, sans aucune idée de comparaison. Une affaire majeure. || Force majeure, voy. FORCE. || Qui est à l'âge prescrit par les lois pour user et jouir de ses droits, et pour pouvoir contracter valablement. Un roi majeur. Une femme majeure. || *S. m.* et *f.* Un majeur. Une majeure. || *S. f.* En log. La majeure, la proposition d'un syllogisme qui contient le grand terme ou l'attribut de la conclusion.

* **MAJOLIQUE** (ital. *majolica*, de l'île de *Majorque*), *s. f.* Nom attribué, dans le commerce de curiosités, à toutes les faïences anciennes italiennes et espagnoles. || On écrit et prononce souvent maïolique.

MAJOR (lat. *major*), *s. m.* Officier supérieur qui dirige l'administration et la comptabilité d'un régiment. || On dit quelquefois gros major. || Major général, officier général chargé de remplir ces mêmes fonctions pour toute une armée, ainsi que d'expédier tous les ordres du généralissime. || Officier supérieur qui, dans une place de guerre, est spécialement chargé des détails du service, sous l'autorité du commandant. || Adjudant-major, voy. ADJUDANT. || Chirurgien-major, le premier chirurgien d'un régiment. || Aide-major, chirurgien adjoint au chirurgien-major. || Tambour-major, trompette-major, sergent-major, ronde-major, état-major, voy. TAMBOUR, etc.

MAJORAT (ma-jo-ra. B. lat. *majoratus*), *s. m.* Immeuble inaliénable qui, attaché à la possession d'un titre de noblesse, passe, avec le titre, d'héritier en héritier soit naturel, soit adoptif. Constituer un majorat

MAJORDOME (lat. *major domus*), *s. m.* Maître d'hôtel à la cour de Rome, d'Espagne. Majordome du pape.

MAJORITÉ (lat. *major*), *s. f.* En jurispr. L'état de celui qui est majeur. Atteindre sa majorité.

MAJORITÉ (lat. *major*), *s. f.* Pluralité, en parlant des voix, des votants dans une assemblée délibérante. || Majorité absolue, celle qui comprend plus que la moitié des voix. Majorité relative, celle qui se forme simplement de la supériorité du nombre des voix obtenues par un des concurrents, par une des propositions, etc. || Le parti qui, dans une assemblée, réunit ordinairement le plus grand nombre de suffrages. || Le plus grand nombre. Les pauvres et les infortunés font la majorité sur la terre.

MAJORITÉ (*major*), *s. f.* Emploi de major. || Lieu où sont les bureaux du major. La majorité de Cherbourg.

MAJUSCULE (lat. *majusculus*), *adj.* Lettre majuscule, caractère majuscule, grande lettre, lettre capitale. || Écriture majuscule, écriture dont toutes les lettres sont des capitales. || *S. f.* Une majuscule, une lettre majuscule.

MAKI, *s. m.* Animal de l'ordre des quadrumanes, ressemblant au singe par le corps, et au renard par le museau.

* **MAKIS** (ma-ki. Ital. *macchia*), *s. m.* En Corse, bois ou plutôt fourré d'arbrisseaux, tels que myrtes, arbousiers, lauriers, etc. || On écrit aussi maquis.

MAL (lat. *malum*), *s. m.* Ce qui nuit, ce qui blesse; le contraire du bien. À raconter ses maux souvent on les soulage, CORN. || Un mal d'opinion, un mal qui n'est mal que dans l'opinion des hommes. || Les maux d'imagination, les maux qui ne sont pas réels. || Faire du mal,

nuire, infliger quelque chose qui fasse souffrir. || Vouloir du mal à quelqu'un, souhaiter que du mal lui arrive. || On dit dans le même sens : Vouloir mal, un grand mal, mal de mort. || Il vous en prendra mal, mal vous en prendra, cela vous causera du mal. || Absol. Le mal, la part de mal qui aux yeux de l'homme règne dans l'univers. || En philos. Mal métaphysique, imperfection de nature qui tient à l'essence des choses. || Mal physique, les souffrances, les maladies, la mort. || Mal moral, crime et péché. || Ce qui est contraire à la vertu, à la probité, à l'honneur. La science du bien et du mal. Induire quelqu'un à mal. || Penser, songer à mal, avoir quelque intention maligne ou mauvaise. || Il n'y a pas de mal à, on ne pèche pas en, etc. || Famil. Faire du mal, commettre quelque action contraire à la morale. || Douleur physique, maladie. || Les maux, petites souffrances continuelles, par opposition à maladie. || Maux de nerfs, souffrances indéterminées. || Mal de tête, céphalalgie. || Mal du pays, la nostalgie. || Chaud mal, la fièvre chaude. || Fig. Tomber de fièvre en chaud mal, tomber d'un petit accident en un plus grand, voir empirer sa condition. || Faire mal à, causer de la douleur, de la maladie. || Faire mal se dit aussi de la partie qui est douloureuse. Le doigt me fait mal. || Se faire mal, se blesser. || Famil. Un mal, un furoncle, un clou, un abcès, une tumeur. || *Mal* joint à une autre qualification sert à dénommer diverses maladies ou souffrances. Mal d'aventure, petits abcès qui surviennent près d'un des ongles de la main ; panaris. Mal caduc, mal Saint-Jean, mal sacré, haut mal, l'épilepsie. Mal de cœur, envie de vomir, nausées. || Fig. Mal de cœur, mal au cœur, dégoût de quelque chose ou de quelqu'un. Votre frère est d'une faiblesse à faire mal au cœur, Sév. || Mal d'enfant, les douleurs de l'enfantement. || Mal de mer, indisposition à laquelle beaucoup de personnes sont sujettes lorsqu'elles vont sur mer, et qui est caractérisée par des désordres d'estomac. || Peine, travail. À chaque jour suffit son mal, Saci. || Se donner du mal, prendre de la peine. || Fig. Avoir du mal à faire une chose, la faire avec répugnance, avec chagrin. || Dommage, perte, calamité. La gelée a fait beaucoup de mal aux vignes. || Inconvénient. Le mal est que, etc. || Paroles désavantageuses tenues sur quelqu'un ou quelque chose, et aussi interprétation défavorable donnée à quelque chose. Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal, Boil. La médisance tourne en mal les paroles innocentes. || Prov. Aux grands maux les grands remèdes. || Avec un participe présent, le participe s'accorde si *mal* est devant, et reste invariable si *mal* est après : Des personnes mal pensantes ; des personnes pensant mal.

MAL (lat. *male*), *adv.* Autrement qu'il ne faut. Savoir mal. Prendre mal ses mesures. || Mal fait, dont le corps est mal fait, qui a mauvaise tournure. || *Subst.* Ce mal fait, Mol. || On écrit quelquefois en un seul mot : Malfait. || Faire mal, exécuter d'une manière défectueuse. || Mal dire, s'exprimer d'une façon inexacte. || Mal à l'aise, incommodé tant au physique qu'au moral. || Prendre mal une chose, s'en offenser. || Parler mal, dire du mal de. || Se trouver mal, tomber en faiblesse, en défaillance, et aussi éprouver du malaise. || Se trouver mal d'une chose, en éprouver du dommage, de l'inconvénient. || Être mal avec quelqu'un, être brouillé avec lui. || Mettre quelqu'un mal avec, le brouiller avec. || Être mal en cour, n'avoir pas la faveur du prince. || Fig. Être mal avec la fortune, être malheureux. || Être mal, être extrêmement malade. || Être au plus mal, être dans un état désespéré. || Être mal, être dans une mauvaise situation. Être mal dans ses affaires. || Être mal en, être peu pourvu de. Un peu mal en biens, Corn. || Être mal en, signifie aussi que ce qu'on a est mauvais. Il est mal en femme. || Famil. Être mal, être laid. || On le dit aussi des choses. Ce vin n'est pas mal. || Famil. Pas mal, se dit pour approuver quelque chose. || Famil. Pas mal, en assez bon nombre, en assez grande quantité. Il n'y avait pas mal de curieux.

MAL, ALE (lat. *malus*), *adj.* Qui nuit, qui blesse, mauvais. Cet adjectif n'est plus employé au masculin que dans : Bon gré, mal gré ; bon an, mal an ; et au féminin que dans les mots composés : Malefaim, malepeste, etc. || *Mal* est encore adjectif dans cette tournure : Il est mal d'acquérir la fortune par des voies illicites.

MALACHITE (ma-la-ki-t'. Μαλαχίτης), *s. f.* Pierre précieuse, dont la couleur, tirant un peu sur celle de la mauve, tient le milieu entre celle du jaspe et celle de la turquoise ; c'est un cuivre carbonaté vert.

MALACIE (lat. *malacia*, de μαλακία), *s. f.* En méd. Dépravation du goût, avec désir de manger des substances qui sont peu alimentaires ou qui ne le sont pas du tout, et qui même répugnent ordinairement.

* **MALACOPTÉRYGIEN, IENNE** (μαλακός et πτερύγιον), *adj.* En zool. Qui a des nageoires molles. || *S. m. pl.* Les malacoptérygiens, classe de poissons.

MALACTIQUE (μαλακτικός), *adj.* En méd. Syn. inusité d'émollient. || *S. m.* Les malactiques.

MALADE (lat. *male aptus*), *adj.* Qui a quelque altération dans sa santé. || Malade de, qui a telle ou telle partie affectée. Malade de la poitrine. || Ironiq. et fig. Le voilà bien malade, se dit de quelqu'un qui souffre ou se plaint de quelque mal léger. || Se dit des animaux, des plantes et de certains produits végétaux. Un cheval malade de la morve. Les pommes de terre malades. || Qui a subi quelque altération pathologique, en parlant des parties du corps. Il a les poumons malades. || Avoir l'esprit malade, être un peu fou. || Famil. Se dit d'une chose qui a reçu quelque atteinte, qui est en de mauvaises conditions. Cette entreprise, cet habit est malade. || Fig. Qui est affecté de quelque trouble, de malaise moral. Une société malade. || Un cœur malade, cœur troublé par quelque passion. || L'âme malade, l'âme pécheresse. || *S. m.* et *f.* Celui, celle dont la santé a subi quelque altération.

MALADIE, *s. f.* Altération dans la santé. || Faire une maladie, être atteint d'une maladie, et fig. faire quelque chose avec effort et malgré soi. Il fait une maladie toutes les fois qu'il rend un service. || Se dit des animaux et des végétaux. Les maladies des chevaux. La maladie des pommes de terre. Les différentes maladies du vin. || Absol. Une épidémie. La maladie est dans ce pays. || Maladie du pays, nostalgie. || Fig. Ce qui trouble l'esprit, le cœur, les nations. La maladie principale de l'homme est la curiosité inquiète des choses qu'il ne peut savoir, Pasc. La guerre est une maladie affreuse qui saisit les nations l'une après l'autre, Volt. || Affection excessive pour quelque chose. La maladie des systèmes, Volt.

MALADIF, IVE, *adj.* Sujet à être souvent malade. Une personne, une complexion maladive. || Fig. Se dit de certaines affections de l'âme. Une curiosité maladive.

* **MALADIVEMENT**, *adv.* D'une manière maladive.

MALADRERIE (dérivé de *malade*), *s. f.* Hôpital de lépreux, dit aussi léproserie.

MALADRESSE, *s. f.* Défaut d'adresse. La maladresse d'un chasseur, d'un ouvrier. || Fig. La maladresse d'un diplomate.

MALADROIT, OITE, *adj.* Qui n'est pas adroit. Il est maladroit dans tout ce qu'il fait. Avoir la main maladroite. || Fig. Qui n'a pas d'habileté. Démarches, paroles maladroites. || *S. m.* et *f.* Un maladroit. Une maladroite.

MALADROITEMENT, *adv.* D'une manière maladroite.

* **MALAGA**, *s. m.* Nom d'un très-bon vin de liqueur, ainsi nommé de Malaga en Espagne, où on le récolte.

MALAGUETTE, *s. f.* Voy. MANIGUETTE.

MALAI, AIE, *s. m.* et *f.* Nom d'un peuple qui habite dans les îles de l'Asie orientale. || *S. m.* Le malai, la langue malaie. || Plusieurs écrivent malais, malaise.

MALAISE (*mal* et *aise*), *s. m.* État de mal-être. || État de souffrance du corps sans maladie caractérisée. || Il se dit aussi d'un état de souffrance morale. || Être dans le malaise, être à l'étroit, être mal dans ses affaires.

MALAISÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est pas aisé, pas facile. || Malaisé à, avec un infinitif. La vertu et la probité qui sont si malaisées à rencontrer, Volt. || Incommode, dont on ne peut user avec facilité. Escalier, chemin malaisé. || Qui est à l'étroit dans sa fortune. Un riche malaisé.

MALAISÉMENT, *adv.* D'une manière malaisée. Les rois malaisément souffrent qu'on leur résiste, Andrieux.

MALANDRE (lat. *malandrium*), *s. f.* Crevasse au pli du genou du cheval. || Certains nœuds pourris qui se trouvent dans les bois à bâtir.

MALANDREUX, EUSE, *adj.* Usité seulement dans : Bois malandreux, bois dans lequel il y a des malandres.

* **MALANDRIN** (ital. *malandrino*), *s. m.* Nom donné à

des pillards qui, dans les guerres avec les Anglais, dévastèrent la France. || Par extens. Brigand, vagabond.

MAL-APPRIS, ISE, *adj.* Mal élevé, grossier, impertinent. || *Subst.* Un mal-appris. Une mal-apprise.

* **MALARIA** (ital. *mala* et *aria*), *s. f.* Effluves paludéens producteurs des fièvres en Italie.

MALART (orig. inc.), *s. m.* Mâle des canes sauvages.

* **MALAVENTURE** (*male aventure*), *s. f.* Mauvaise aventure, fâcheux accident.

MALAVISÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est pas bien avisé. Un homme malavisé. || *Subst.* Un malavisé. Une malavisée.

MALAXÉ, ÉE, *p. p.* de malaxer.

MALAXER (lat. *malaxare*), *v. a.* En pharm. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles, plus ductiles.

MALBÂTI, IE, *adj.* Dont le corps n'est pas bien bâti, qui a une mauvaise tournure. || *Subst.* Un grand malbâti.

* **MALCOMPLAISANT, ANTE,** *adj.* Qui n'est pas complaisant, qui manque de complaisance.

MALCONTENT, ENTE, *adj.* Qui n'est pas content. Malcontent de son stratagème, La Font. Afin que personne ne soit malcontent, Pasc. || *Subst.* Un malcontent. || Il se dit surtout de ceux qui ont des griefs contre le gouvernement. || À la malcontent, espèce de coiffure qui consiste à porter les cheveux presque ras. || Ce mot vieillit; mécontent le remplace.

MALDISANT, ANTE, *adj.* Qui aime à dire du mal des autres. || *S. m.* et *f.* Un maldisant. Une maldisante. || Ce mot vieillit; médisant le remplace.

* **MALDONNE,** *s. f.* Action de se tromper en donnant les cartes. J'ai fait une maldonne. Il y a maldonne.

MÂLE (lat. *masculus*), *s. m.* Celui qui est du sexe masculin. || *Adj.* Qui appartient au mâle. Enfant mâle. Perdrix mâle. || En bot. Fleurs mâles, celles qui n'ont que des étamines sans pistil. || Par extens. Ayant l'apparence de la force. Une figure mâle. Mâle vieillesse. || Fig. Mon esprit en conçoit une mâle assurance, Corn. Admirons le génie mâle de Corneille, Volt. || Dans les beaux-arts, expressif, énergique, grave, imposant. Un pinceau mâle. Architecture d'un caractère mâle.

MALEBÊTE (*male*, mauvaise, et *bête*), *s. f.* Proprement, bête cruelle. || Fig. Une personne dangereuse.

MALÉDICTION (lat. *maledictio*), *s. f.* Vœu pour qu'il arrive du mal à quelqu'un. Les malédictions du Seigneur. La malédiction d'un père. || Famil. La malédiction est sur cette maison, le malheur paraît attaché à cette maison. || Malheur, revers, insuccès. Tout ce que j'ai fait de bien a toujours été pour moi une source de malédictions, Volt.

MALEFAIM (*male* adj. et *faim*), *s. f.* Faim pressante.

MALÉFICE (lat. *maleficium*), *s. m.* Pratique superstitieuse employée dans le dessein de nuire aux hommes, aux animaux ou aux fruits de la terre.

MALÉFICIÉ, ÉE, *adj.* Maltraité par l'effet de quelque maléfice. || Famil. Maltraité par la nature, par la maladie.

MALÉFIQUE (lat. *maleficus*), *adj.* Qui exerce une maligne influence, en parlant du prétendu pouvoir de certaines planètes et étoiles. Étoiles maléfiques.

* **MALEMENT,** *adv.* T. vieilli. D'une manière fâcheuse.

MALEMORT (*male*, mauvaise, et *mort*), *s. f.* Famil. Mort funeste et cruelle. Vous mourrez tous de malemort.

* **MALENCOMBRE** (*mal* adj. et *encombre*), *s. m.* Événement fâcheux, disgrâce.

MALENCONTRE (*mal* adj. et *encontre*), *s. f.* Mauvaise rencontre. Il vous arrivera malencontre.

MALENCONTREUSEMENT, *adv.* Par malencontre.

MALENCONTREUX, EUSE, *adj.* Qui est sujet aux malencontres. Malencontreux dans ses entreprises. || *Subst.* Un malencontreux. || Qui annonce ou qui cause du malheur. Malencontreux personnage. Sort malencontreux.

* **MALENDURANT, ANTE,** *adj.* Peu disposé à endurer.

MAL-EN-POINT, *loc. adv.* En mauvais état de santé, de fortune, etc. Voilà mon loup par terre, Mal-en-point, sanglant et gâté, La Font.

MALENTENDU (*mal* adv. et *entendu*), *s. m.* Parole ou action mal comprise. Par un malentendu nous crûmes n'avoir point de places, Sév. Si de funestes malentendus venaient à troubler la concorde publique, J. J. Rouss.

MALEPESTE (*male*, mauvaise, et *peste*) ! Espèce d'interjection qui exprime la surprise. Malepeste du sot que je suis aujourd'hui ! Mol. || On dit aussi : La malepeste !

MAL-ÊTRE, *s. m.* sans *plur.* État dans lequel on se sent en mauvaise disposition, où l'on a quelque souffrance sourde. || État de celui qui n'est pas heureux. Après avoir passé presque toute ma vie dans le mal-être, J. J. Rouss.

MALÉVOLE (lat. *malevolus*), *adj.* Qui a de mauvaises intentions. Un frondeur malévole, Volt.

MALFAÇON (*mal* adj. et *façon*), *s. f.* Défauts qui se trouvent dans la façon d'un ouvrage. || Tromperie, acquisition de profits malhonnêtes.

MALFAIRE, *v. n.* Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE, *s. f.* Disposition à malfaire.

MALFAISANT, ANTE, *adj.* Qui se plaît à malfaire. Un être malfaisant. || *Subst.* Les malfaisants. || Nuisible à la santé. Des aliments malfaisants.

MALFAITEUR (lat. *malefactor*) *s. m.* Celui qui fait des actions punissables, qui commet des crimes.

MALFAMÉ, ÉE, *adj.* Qui a une mauvaise réputation. || On écrit aussi *mal famé* en deux mots.

MALGRACIEUSEMENT, *adj.* De mauvaise grâce.

MALGRACIEUX, EUSE, *adv.* Qui a mauvaise grâce. Le plus malgracieux des hommes, Mol.

MALGRÉ (*mal*, mauvais, et *gré*), *prép.* Contre le gré de. Malgré ses parents. || Malgré lui et malgré ses dents, ou malgré lui et ses dents, en dépit de tous ses efforts. || Nonobstant, en parlant des choses. Malgré le froid. || Il a souvent la force de *quelque* joint à un adjectif. Malgré leur insolence, Les mutins n'oseraient soutenir ma présence, Rac. || Malgré tout, quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive. || Bon gré, mal gré, *loc. adv.* De gré ou de force (dans cette expression, on écrit *mal gré* en deux mots). || Malgré que, *loc. conj.* signifiant quoique et usitée seulement avec le verbe *avoir*. Malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait, etc. en dépit de moi, de lui, etc.

MALHABILE (*mal* adv. et *habile*), *adj.* Qui n'est pas habile. Vous êtes bien malhabile d'avoir dit telle chose.

MALHABILEMENT, *adv.* D'une manière malhabile.

MALHABILETÉ, *s. f.* Manque d'habileté.

MALHEUR (*mal* adj. et *heur*), *s. m.* Mauvaise destinée. Le malheur me poursuit. || Le malheur des temps, les funestes conditions qu'une époque impose. || Jouer de malheur, n'avoir aucune chance favorable au jeu, et fig. éprouver une contrariété qui résulte du hasard. || Être en malheur, avoir une mauvaise veine, au jeu ou en toute autre chose. || Porter malheur, se dit d'une personne ou d'une chose qui est censée causer du malheur. || Avoir le malheur de, avoir la mauvaise chance de. || Famil. De malheur, se dit avec un substantif pour exprimer la crainte, l'aversion. Ce greffier de malheur, Dancourt. || Pour le malheur de, au dommage de. || Absol. Le malheur, l'ensemble de la mauvaise destinée. Le malheur ne sortira jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien, Saci. || Les gens malheureux. Le malheur a sa honte et sa noble pudeur, Delille. || Poétiq. Le malheur personnifié. || Événement fâcheux. Ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus, Boss. || Faire le malheur, rendre malheureux. Cet homme a fait le malheur de sa famille. || C'est un malheur, il est fâcheux. || Ironiq. et famil. Le grand malheur, il n'y a pas grand mal. || Malheur à, sorte d'imprécation. Malheur à vous, riches avares ! Bourd. || On le met aussi avec la préposition *sur*. Malheur sur eux et sur leurs enfants ! || Malheur aux vaincus ! les vaincus doivent subir la loi du vainqueur. || Malheur ! s'emploie absol. comme exclamation. || Par malheur, *loc. adv.* Par l'effet d'un accident, d'un hasard malheureux. || Prov. À quelque chose malheur est bon, quelquefois une infortune nous procure des avantages que nous n'aurions pas eus sans elle. || Un malheur ne vient jamais seul. || Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde, il y a des gens qui réussissent là où d'autres se perdent.

MALHEUREUSEMENT, *adv.* D'une manière malheureuse. || Par malheur. Il est arrivé malheureusement que.

MALHEUREUX, EUSE, *adj.* Qui porte malheur. Un malheureux augure. || Avoir la main malheureuse, ne pouvoir toucher à rien sans le casser, et fig. réussir mal dans tout ce qu'on entreprend. || Qui ne réussit pas, qui a un insuccès. Concurrent malheureux. || Qui n'est pas heureux. || Fig. et famil. Être malheureux comme les pierres, être extrêmement malheureux. || Affligeant, di-

gne de pitié, en parlant des choses. Une vie, une mort malheureuse. || Passion malheureuse, passion dont l'objet ne répond pas aux désirs de celui qui l'éprouve. || Funeste, fâcheux, préjudiciable. Une année, une époque, une guerre malheureuse. || Que la nature n'a pas favorisé. L'Arabie déserte est un pays malheureux, VOLT. || Mémoire malheureuse, mémoire qui retient difficilement. || Par exagération, qui manque des qualités requises. De malheureuses expériences. || Facilité malheureuse, facilité dont on abuse. || Il se dit pour qualifier des choses ou des personnes dont on se plaint. Ma malheureuse chanson court la ville. || Qui mérite peu d'attention, de considération. Devais-je m'expliquer devant un malheureux valet? BEAUMARCH. || *S. m.* et *f.* Un malheureux, une malheureuse, celui, celle qui est dans le malheur. || Un malheureux, un méchant homme, un homme méprisable. || Au fém. Une malheureuse, une femme méprisable.

MALHONNÊTE (*mal* adv. et *honnête*), *adj.* Qui manque à l'honneur, à la probité. Un malhonnête homme. || En cet emploi, malhonnête précède toujours son substantif. || Il se dit aussi des choses. Action malhonnête. || Qui manque à la civilité. Un homme malhonnête. || En cet emploi, il suit toujours son substantif. || Il se dit aussi des choses. Un procédé malhonnête. || Malhonnête homme se disait au XVIIe siècle pour homme peu distingué.

MALHONNÊTEMENT, *adv.* D'une manière contraire à la probité. || D'une manière incivile.

MALHONNÊTETÉ, *s. f.* Manque d'honnêteté, de civilité, de bienséance. || Parole ou action incivile. || Manque de probité. || Acte où manque la probité.

MALICE (lat. *malitia*), *s. f.* Inclination à malfaire. Le méchant périra par sa malice, SACI. || Malice noire, profonde perversité; action de méchanceté horrible et réfléchie. || Il se dit aussi des choses. La malice de ses discours. || La malice du péché, ce que le péché a de malfaisant. || Action faite avec malice. On sait toutes les malices dont il est capable || Fig. Les malices du sort. || Inclination à faire de petites méchancetés par badinage. || Petite méchanceté, faite par badinage. || Entendre malice à quelque chose, y donner un sens détourné, un sens malin. || Ne pas entendre malice à quelque chose, faire ou dire quelque chose sans mauvaise intention, et aussi être simple, niais.

MALICIEUSEMENT, *adv.* D'une manière malicieuse.

MALICIEUX, EUSE (lat. *malitiosus*), *adj.* Qui a de la malice. Un homme malicieux. || *Subst.* Un malicieux. || Cheval malicieux, cheval qui rue de côté, qui use d'adresse contre celui qui le monte ou qui l'approche. || Où il y a de la malice. Intention malicieuse. || Qui fait de petites méchancetés par badinage. Un enfant malicieux.

MALIGNEMENT, *adv.* Avec malignité. || Avec malice.

MALIGNITÉ (ma-li-gni-té. Lat. *malignitas*), *s. f.* Inclination à faire, à penser, à dire du mal. || Fig. La malignité du sort. || Qualité nuisible, dangereuse. La malignité de l'air. || En méd. Caractère grave et insidieux d'une maladie. La malignité de certaines fièvres. || Caractère de celui qui est malin, malicieux. L'homme aime la malignité, mais contre les heureux superbes, PASC.

MALIN, IGNE (lat. *malignus*), *adj.* Qui a de la malignité, qui se plaît au mal. || *Subst.* Un malin. Une maligne. || L'esprit malin, le malin esprit ou absol. le malin, le diable. || L'enfant malin, l'Amour. || Il se dit des choses. Interprétation maligne. || Maligne joie, la joie qu'on a du mal d'autrui. || Qui se plaît à dire ou à faire de petites méchancetés pour se divertir. Un esprit malin. || Il se dit aussi des choses. Un regard malin. || Fin, rusé, en parlant des personnes. || *Subst.* Un malin. || Qui a quelque qualité mauvaise, nuisible. Maligne influence. || Il se dit des maladies qui présentent le caractère de la malignité. Ulcère malin. || Fièvre maligne, ancien nom des fièvres graves. || La Fontaine a dit maline au féminin; c'est un archaïsme de prononciation.

MALINE (b. lat. *malina*), *s. f.* T. de mar. Grande marée ou marée de nouvelle et de pleine lune.

MALINES, *s. f.* Dentelle très-fine qui s'est fabriquée originairement dans la ville de Malines en Flandre. Mouchoir en malines. Une belle malines.

MALINGRE (*mal* et anc. fr. *heingre*, du lat. *æger*), *adj.* Qui est d'une complexion faible. Enfant malingre. || Qui a peine à recouvrer ses forces, après une maladie.

* **MALINGRERIE**, *s. f.* État de malingre. Je suis retombé dans mes malingreries, VOLT.

MALINTENTIONNÉ, ÉE, *adj.* Qui a de mauvaises intentions. Gens malintentionnés. || *Subst.* Un malintentionné. || L'Académie écrit aussi *mal intentionné*.

* **MALIQUE** (lat. *malum*), *adj. m.* En chim. Acide malique, acide qui existe dans la pomme.

MALITORNE (orig. inc.), *adj.* Qui a mauvaise façon et mauvaises manières. Personnage malitorne. || *Subst.* Un malitorne. Une malitorne (voy. MARITORNE).

MAL-JUGÉ, *s. m.* Voy. JUGÉ.

MALLE (anc. h. all. *malha*, sacoche), *s. f.* Sorte de coffre de bois, ou de cuir, ou de toile, dont on se sert en voyage pour le transport de ses effets. || Faire sa malle, mettre, ranger dans sa malle les effets qu'on veut emporter en voyage. || Faire ses malles, se préparer à partir. || Malle-poste ou simplement malle, voiture par laquelle l'administration des postes envoie les lettres aux bureaux d'administration et dans laquelle on reçoit quelques voyageurs. || Malle se dit aussi de tout autre mode de transport des lettres. La malle de l'Inde. || Sorte de panier, dans lequel les petits merciers portent leurs marchandises.

MALLÉABILITÉ, *s. f.* La propriété que possèdent les métaux de s'étendre sous le marteau en lames plus ou moins minces. || Fig. La malléabilité du caractère.

MALLÉABLE, *adj.* Qu'on peut battre, forger, étendre à coups de marteau. L'or est le plus malléable des métaux. || Fig. Souple, docile. Un caractère malléable.

* **MALLÉER** (lat. *malleare*), *v. a.* Battre et étendre au marteau.

MALLÉOLE (lat. *malleolus*), *s. f.* Nom donné à deux saillies osseuses, situées l'une au côté interne, et l'autre au côté externe de la partie inférieure de la jambe, appelées vulgairement la cheville du pied.

MALLE-POSTE, *s. f.* Voy. MALLE.

MALLETTE (dim. de *malle*), *s. f.* Petite malle.

MALLIER (*malle*), *s. m.* Cheval placé dans les brancards d'une chaise de poste. || On l'appelle aussi brancardier.

MALMENÉ, ÉE, *p. p.* de malmener.

MALMENER, *v. a.* Mener durement, maltraiter de paroles ou d'actions. || Par extens. Faire éprouver un échec, une grande perte. L'ennemi nous a malmenés.

MALOTRU, UE (lat. *male instructus* ou *malum astrum*), *s. m.* et *f.* Personne maussade et mal bâtie. || Il est quelquefois adjectif en ce sens. Un personnage malotru.

MALPEIGNÉ, *s. m.* Homme mal propre et mal vêtu.

MALPLAISANT, ANTE, *adj.* Qui plaît mal, fait pour déplaire. Aventure malplaisante. Personnage malplaisant.

MALPROPRE, *adj.* Qui manque de propreté. Femme malpropre. Des habits malpropres. || *Subst.* Un malpropre.

MALPROPREMENT, *adv.* D'une manière malpropre, sale. Manger malproprement. || Travailler malproprement, travailler mal et grossièrement.

MALPROPRETÉ, *s. f.* Défaut de propreté.

MALSAIN, AINE, *adj.* Qui n'est pas sain, en parlant des personnes. || Fig. Esprit malsain, esprit qui suit peu la raison. || Fig. Littérature malsaine, celle qui présente des exemples qui ne sont pas à imiter. || Qui est nuisible à la santé. Un pays, un hôpital malsain.

* **MALSÉANCE**, *s. f.* Qualité de ce qui est malséant.

MALSÉANT, ANTE, *adj.* Qui n'est pas séant. Des manières malséantes à une jeune fille.

MALSONNANT, ANTE, *adj.* En théol. Qui n'est pas d'accord avec la doctrine orthodoxe. Proposition malsonnante. || Par extens. Contraire à la morale, à la bienséance.

MALT (malt'. Anglais *malt*), *s. m.* Orge qu'on a fait germer et sécher, et dont on a séparé les germes; il sert à la fabrication de la bière.

MALTÔTE (b. lat. *mala tolta*, mauvaise prise), *s. f.* Impôt levé sous Philippe le Bel, pour la guerre contre les Anglais. || Perception d'un droit qui n'est pas dû. || Par dénigrement, toute espèce de perception d'impôts. || Le corps des maltôtiers.

MALTÔTIER, *s. m.* Celui qui fait la maltôte.

MALTRAITÉ, ÉE, *p. p.* de maltraiter.

MALTRAITER, *v. a.* Faire un mauvais traitement, en actions ou en paroles. || Faire éprouver un dommage, une perte. Il a été très-maltraité dans cette banqueroute. Le régiment fut très-maltraité dans le combat.

MALVACÉE (lat. *malvaceus*), *adj.* Qui appartient à la famille des mauves. Plantes malvacées. || *S. f. pl.* Les malvacées, famille de plantes dont la mauve est le type.

MALVEILLANCE (*ll* mouillées. Lat. *malevolentia*), *s. f.* Mauvaise volonté pour quelqu'un. || Absol. Mauvaise disposition pour le gouvernement.

MALVEILLANT, ANTE (*ll* mouillées. Lat. *malevolens*), *adj.* Qui a de la malveillance. Il est malveillant pour vous. || Il se dit aussi des choses. Des regards malveillants. || *S. m.* Celui qui a de la malveillance. || Absol. Celui qui a de mauvaises dispositions à l'égard du gouvernement.

* **MALVENU, UE,** *adj.* Voy. VENU.

MALVERSATION, *s. f.* Toute espèce de désordre, de mauvaise conduite. || Faute grave commise par cupidité, dans l'exercice d'une charge ou l'exécution d'un mandat.

MALVERSER (lat. *male* et *versari*), *v. n.* Commettre des malversations. Il a malversé dans son emploi.

MALVOISIE (*Napoli di Malvasia*, ville de la Morée), *s. f.* Vin grec qui est fort doux. || Vin muscat cuit.

MALVOULU, UE, *adj.* À qui l'on veut du mal. Malvoulu de tous ses camarades. || On écrit aussi : Mal voulu.

MAMAN, *s. f.* Terme dont les enfants et ceux qui leur parlent se servent au lieu du mot mère. || Grand'maman ou bonne maman, grand'mère. || *Au pl.* Des grand'mamans. || Belle maman, belle-mère. || Famil. Une grosse maman, une femme qui a de l'embonpoint.

MAMELLE (lat. *mamilla*), *s. f.* Partie glanduleuse du sein des femmes et des femelles des animaux, servant à la sécrétion et à l'excrétion du lait. Élever un enfant à la mamelle. || Fig. Le premier âge. L'éducation que reçoit un homme dès la mamelle influe jusque sur sa décrépitude, B. DE ST-PIERRE. || Partie semblable chez les mâles. || Fig. Il n'a rien sous la mamelle gauche, c'est un homme sans cœur, sans courage. || Fig. Porter un cœur sous la mamelle, avoir des sentiments généreux.

MAMELON (*mamelle*), *s. m.* Extrémité amincie de la mamelle et au milieu de laquelle s'ouvre le canal du lait, dit bout de sein ou simplement bout. || Petit tubercule arrondi. Des stalactites de cornaline en mamelons accumulés, BUFF. || Éminence arrondie de terrain.

MAMELONNÉ, ÉE, *adj.* En hist. nat. Qui présente de petits tubercules. Des calcédoines mamelonnées.

* **MAMELOUK,** *s. m.* Voy. MAMELUK.

MAMELU, UE, *adj.* Popul. Qui a de grosses mamelles. || *Subst.* Un gros mamelu.

MAMELUK ou **MAMELOUK** (arabe *mamluk*, esclave), *s. m.* Homme faisant partie d'une milice à cheval dont les chefs gouvernaient l'Égypte, et qui fut détruite par Mehemet-Ali. || En mameluk, sorte de costume copié sur celui de ces mameluks.

* **M'AMIE,** *s. f.* Ancienne forme de ce que nous disons *mon amie*, et que quelques-uns écrivent *ma mie*.

MAMILLAIRE (lat. *mamillaris*), *adj.* En anat. Qui a la forme d'un mamelon. || En bot. Qui porte des tubercules en forme de mamelons. || *S. f. pl.* Les mamillaires, genre de plantes grasses de la famille des cactées.

MAMMAIRE (lat. *mamma*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux mamelles. Glandes mammaires.

MAMMIFÈRE (lat. *mamma* et *ferre*), *adj.* En hist. nat. Qui a des mamelles. Les animaux mammifères. || *S. m. pl.* Les mammifères, première classe du règne animal.

MAMMOUTH (ma-mmout'. Orig. inc.), *s. m.* Animal du genre de l'éléphant, dont l'espèce a disparu et dont on retrouve les ossements en terre, surtout en Sibérie.

* **M'AMOUR** (*ma* et anc. fr. *amour*, s. f.), *s. f.* T. famil. de tendresse. Il faut faire mon testament, m'amour, de la façon que monsieur dit, MOL. || Famil. Faire des m'amours, faire des caresses, des flatteries.

* **MAM'SELLE** (mam'-zè-l'), *s. f.* Abréviation familière de mademoiselle.

MANANT (lat. *manens*), *s. m.* T. d'anc. pratique. Habitant d'un bourg ou d'un village. || Dans le droit féodal, vilain, roturier. || Absol. dans le langage ordinaire, mais archaïque, un paysan. || Par extens. Homme grossier, mal élevé. C'est un manant.

MANCENILLIER (esp. *manzanilla*, petite pomme), *s. m.* Arbre qui croît aux Antilles et dont le fruit et le suc sont des poisons très-subtils; on prétend que l'ombre même de l'arbre est nuisible ; ce qui paraît une erreur.

MANCHE (lat. *manica*), *s. m.* Partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir. Manche de cognée, de couteau, etc. || Fig. Branler au manche, voy. BRANLER. || Fig. Jeter le manche après la cognée, voy. COGNÉE. || Manche à balai, long bâton au bout duquel est un balai. || Le manche de la charrue, la partie que tient le laboureur et qui sert à déterminer la profondeur et la régularité du labour. || Manche de gigot, voy. GIGOT. || Le manche d'une basse, d'un violon, d'une guitare, etc. pièce de bois collée à l'extrémité du corps de ces instruments, et servant à tenir l'instrument et à porter les chevilles. || Savoir son manche, savoir toucher les cordes avec justesse et précision. || Manche de couteau, nom vulgaire donné aux espèces de mollusques du genre solen.

MANCHE (lat. *manica*), *s. f.* Partie du vêtement où l'on met le bras. || Manches de robes de femmes; elles ont reçu différents noms suivant la mode. Manches plates, manches à gigot, etc. || Tirer quelqu'un par la manche, le prendre par la manche de son habit, et fig. le faire souvenir de quelque chose, attirer son attention sur quelque chose. || Fig. Il ne se fera pas tirer la manche, par la manche, il fera volontiers telle chose. || Fig. Tenir, avoir quelqu'un dans sa manche, en disposer souverainement. || Fig. Être dans la manche de quelqu'un, être à sa disposition. || Mettre une chose dans sa manche, s'en saisir, s'en emparer. || Avoir la conscience large comme la manche d'un cordelier, ne se faire scrupule de rien. || Fig. Il a la manche large, se dit d'un casuiste, d'un directeur relâché. || Fausses manches, manches qu'on met par-dessus d'autres. || Fig. C'est une autre paire de manches, c'est une autre affaire, ce n'est pas la même chose. || Gentilshommes de la manche, gentilshommes dont la fonction était d'accompagner les fils de France dans leur jeunesse. || La manche ou la bonne manche, en Italie, le pourboire. || T. de mar. Tuyau ou conduit fait de cuir ou de toile et servant à divers usages. Manche de pompe. Manche à vent. || Fourneau à manche ou simplement manche, fourneau d'affinage pour les monnaies. || Filet de pêche en forme de cône. || Espace étroit de mer resserré entre deux terres. || Absol. La Manche, le canal compris entre les côtes de France et d'Angleterre. || Au jeu, partie. Jouer en deux manches. || Avoir une manche, avoir gagné une partie. || Être manche à manche, avoir gagné chacun une partie.

MANCHETTE (dim. de *manche*), *s. f.* Ornement fait de mousseline, de dentelle, etc. qui s'attache au poignet de la chemise des hommes, ou se fixe à l'extrémité des manches d'une robe. || Mal qu'on fait au poignet en le serrant fortement avec deux doigts. Donner les manchettes à quelqu'un. || T. d'imprim. Nom donné aux notes qui se mettent sur la marge à droite ou à gauche du texte.

MANCHON (*manche*), *s. m.* Fourrure disposée en forme de sac ouvert par les deux bouts, et dans laquelle on met ses mains pour les garantir du froid. || Chien de manchon, chien d'une fort petite espèce. || T. de verrier. Moule dans lequel on souffle le verre. || T. de fontainier. Cylindre de bois ou de métal, dans lequel on fait pénétrer les extrémités de deux tuyaux pour les relier.

MANCHOT, OTE (lat. *mancus*), *adj.* Estropié ou privé de la main ou du bras. || Fig. Cet homme n'est pas manchot, il a de l'adresse, de la finesse, et aussi il sait s'approprier ce qui lui convient. || *Subst.* Un manchot. Une manchote. || *S. m.* Nom d'oiseaux palmipèdes qui n'ont que des moignons d'ailes faisant office de nageoires.

MANDANT, *s. m.* Celui qui donne un mandat.

MANDARIN (portugais *mandarin*), *s. m.* Titre que l'on donne aux officiers civils et militaires de la Chine. || *Adj.* La langue mandarine, la langue actuellement parlée et écrite en Chine par les classes cultivées.

* **MANDARINAT,** *s. m.* Charge, dignité de mandarin.

* **MANDARINE,** *s. f.* Fruit du mandarinier.

* **MANDARINIER,** *s. m.* Nom que porte, aux îles de France et Bourbon, une variété de l'oranger, provenant de Manille et aujourd'hui cultivée à Malte.

* **MANDARINISME,** *s. m.* Néolog. Système d'épreuves et de concours que l'on fait subir, à la Chine, à ceux qui aspirent aux charges de l'État. || Par extens. Tout système dans lequel on prétend subordonner la classification des citoyens aux épreuves d'instruction et aux concours.

MANDAT (lat. *mandatum*), *s. m.* En jurispr. Contrat

unilatéral, acte par lequel on commet le soin d'une affaire à quelqu'un qui s'en charge. Remplir son mandat. || Instruction spéciale donnée par les électeurs aux députés. Mandat impératif, voy. IMPÉRATIF. || Écrit portant l'ordre de payer une certaine somme à la personne qui y est dénommée. || Pièce que délivrent les administrations à leurs créanciers et sur la présentation de laquelle ceux-ci sont payés au Trésor. || Mandat de comparution, injonction de comparaître devant un juge. || Mandat d'amener, ordre de faire comparaître devant un tribunal. || Mandat d'arrêt, ordre d'arrêter, d'emprisonner.

MANDATAIRE (lat. *mandatarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est chargé d'un mandat. || Mandataire du peuple, député.

* **MANDATÉ, ÉE,** *adj.* T. de finances. Porté sur un mandat. Somme mandatée.

* **MANDATER,** *v. a.* T. d'admin. Délivrer un mandat pour le payement d'une somme. Mandater une somme.

MANDÉ, ÉE, *p. p.* de mander.

MANDEMENT, *s. m.* Ordre par lequel on mande, on fait venir. Apollon doit venir au premier mandement, BOIL. || Ordre publié de la part d'une personne qui a autorité et juridiction. Donnons en mandement à nos cours et tribunaux, etc. || Écrit qu'un évêque fait publier dans son diocèse, et par lequel il donne aux fidèles des instructions ou des ordres relatifs à la religion.

MANDER (lat. *mandare*), *v. a.* Mander quelqu'un, lui donner avis ou ordre de venir. || Mander ses équipages, ses chevaux, etc. donner ordre qu'on les envoie. || Envoyer dire, faire savoir par lettre ou par message. || Mander que, ordonner par une lettre (avec le subjonctif). Rome, seigneur, me mande Que je vous fasse encor pour elle une demande, CORN. || Mandons et ordonnons, premiers mots du mandement qui termine les actes publics faits ou rendus au nom du souverain. || Envoyer, en parlant d'une lettre, d'une nouvelle. Mandez-moi un petit mot. Mandez-moi de vos nouvelles. || Se mander, *v. r.* Être mandé, être transmis par lettre ou par message.

* **MANDIBULAIRE,** *adj.* Qui a rapport à la mandibule. || Les os mandibulaires, les os de la mâchoire inférieure.

MANDIBULE (lat. *mandibula*), *s. f.* Mâchoire et surtout la mâchoire inférieure. || Chacune des deux parties du bec des oiseaux. || Chez certains insectes, deux pièces mobiles, placées l'une à droite, l'autre à gauche de la bouche, et servant à diviser les aliments.

MANDILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Sorte de casaque que les laquais portaient autrefois.

MANDOLINE (dim. de *mandore*), *s. f.* Petite mandore. La mandoline se pince avec une plume.

MANDORE (ital. *mandora*), *s. f.* Instrument de musique qui est une espèce de luth.

MANDRAGORE (lat. *mandragora*), *s. f.* Genre de la famille des solanées, ayant pour type la mandragore des officines, dite vulgairement mandragore.

MANDRIN (orig. inc.), *s. m.* Poinçon qui sert à percer le fer chaud. || Morceau de fer qui sert de noyau, sur lequel on forge des pièces qu'on veut rendre creuses. || T. de tourneur. Morceau de bois de différentes formes dans lequel on fait tenir les ouvrages délicats qui ne peuvent être tournés entre les pointes. || Cylindre de bois sur lequel l'artificier et le canonnier roulent le papier des cartouches. || T. de mar. Morceau de bois poli qui sert de patron ou de gabarit aux charpentiers et autres.

MANDUCATION (lat. *manducatio*), *s. f.* En physiol. Action de manger. || L'action de manger l'agneau pascal, chez les Juifs. || Chez les chrétiens, participation actuelle à l'eucharistie, qui est une viande céleste.

MANÉAGE (*main*), *s. m.* Travail gratuit que les matelots font avec les mains, pour charger et décharger.

MANÉGE (ital. *maneggio*), *s. m.* Exercice qu'on fait faire au cheval pour le dresser. || Art de dompter, de discipliner, d'instruire les chevaux. || Toutes les connaissances relatives au cheval. || Terrain entouré de murs et destiné à enseigner ou à pratiquer l'art de l'équitation. || Fig. Manière de se comporter. Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manége du monde, LA BRUY. || Moyens, ressorts, ruses par lesquelles on s'efforce d'arriver à son but. Réussir à force de manége. Le manége des femmes. || Appareil servant à appliquer la force des animaux pour faire mouvoir des machines. || T. de mar. Art de manœuvrer.

MÂNES (lat. *manes*), *s. m. pl.* Nom que les anciens donnaient à l'âme des morts.

* **MANGANATE** ou rarement **MANGANÉSIATE,** *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide manganique avec une base.

* **MANGANE** (all. *Mangan*), *s. m.* En chim. Nom donné d'abord au manganèse.

MANGANÈSE (*mangane*), *s. m.* Métal d'un blanc brillant, d'une cassure raboteuse, très-dur, très-fragile. || Peroxyde de manganèse ou oxyde noir.

* **MANGANÉSIEN, IENNE,** *adj.* Qui contient du manganèse.

* **MANGANÉSIQUE** ou mieux **MANGANIQUE,** *adj. m.* En chim. Oxyde manganique, oxyde de manganèse plus chargé d'oxygène que l'oxyde manganeux.

* **MANGANEUX,** *adj. m.* En chim. Oxyde manganeux, oxyde qui est le premier de ceux du manganèse.

MANGÉ, ÉE, *p. p.* de manger.

MANGEABLE, *adj.* Qui peut être mangé.

MANGEAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques. || Famil. Ce que mangent les hommes.

MANGEANT, ANTE, *adj.* Qui mange. Soyons bien buvants, bien mangeants, Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans, LA FONT.

MANGEOIRE, *s. f.* Auge en bois ou en pierre, dans laquelle on dépose les aliments destinés aux animaux. || Fig. Tourner le dos à la mangeoire, faire tout le contraire de ce qu'il faudrait pour arriver au but qu'on se propose.

MANGER (lat. *manducare*), *v. a.* Mâcher et avaler quelque aliment. || Manger à, se dit pour indiquer l'assaisonnement. Manger des artichauts à l'huile. || Fig. Perdre, mettre à mal. Les fanatiques et les fripons mangeront tous les philosophes, VOLT. || Manger son pain blanc le premier, avoir dans sa jeunesse des biens dont on est ensuite privé; et aussi commencer une affaire par la partie la plus agréable. || Ils se sont mangé les yeux, ils se sont fortement querellés. || Fig. Manger à quelqu'un le blanc des yeux ou simplement le manger, se courroucer fortement contre lui. || Fig. Manger quelqu'un, quelque chose des yeux, les regarder avidement. || Fig. Manger de la prison, être mis souvent ou longtemps en prison. || Absol. Prendre des aliments. Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger, MOL. || Bien manger, manger de bon appétit. || Savoir manger, être grand connaisseur dans les choses de la table. || Manger dans la main, voy. MAIN. || Popul. Manger comme un chancre, manger comme quatre, manger excessivement. || Fig. Il y a à boire et à manger, se dit d'une affaire qui peut avoir à la fois de bons et de mauvais résultats, d'une question qui présente deux sens, d'un ouvrage où il y a du bon et du mauvais. || Absol. Prendre ses repas. || On mange bien chez cette personne, on y fait de bons repas. || Donner à manger, recevoir chez soi à dîner une personne, de la compagnie; et aussi tenir une maison où les gens viennent prendre leur repas en payant. || Ronger, en parlant des insectes. Cette fourrure a été mangée par les vers. || Fig. Consumer le corps, en parlant de maladies. Un ulcère lui mange la jambe. || Dépenser en parties de table un certain argent. || Fig. Dépenser d'une façon quelconque. Un tel vit noblement, il mange son bien avec honneur, MASS. || Dépenser, avec une idée de prodigalité ou de désordre. Il a mangé tout son bien. || Fig. Être la cause de dépenses excessives, ruiner. Ses valets, ses chevaux le mangent. || Fig. Vivre aux dépens de, ruiner, lever des contributions, faire des exactions. Lorsqu'un roi mange son peuple jusques aux os, BALZAC. || Il se dit de choses qui en rongent, détruisent, minent, absorbent d'autres. Cette forge mange bien du charbon. Le grand jour mange les couleurs. La rouille mange le fer. Cette rivière mange ses bords. || Fig. Manger quelqu'un de caresses ou absol. manger quelqu'un, lui faire de grandes caresses. || Ne pas articuler nettement. || Famil. Manger un ordre, l'oublier. || Se manger, *v. r.* Être mangé. || Se manger l'un l'autre, se servir de nourriture l'un à l'autre, et fig. se nuire l'un à l'autre. || Se manger des yeux, se regarder avec passion. || Fig. Être dépensé. || En gramm. Être élidé. L'*e* muet

se mange devant une voyelle. || Prov. Les gros poissons mangent les petits, les puissants oppriment les faibles.

MANGER, *s. m.* Ce qu'on mange, ce dont on se nourrit. || Famil. Il en perd le boire et le manger, voy. BOIRE.

MANGERIE, *s. f.* Action de manger beaucoup. || Fig. Frais de chicane, exactions. Les mangeries et les exactions qu'on voit dans la levée des tailles, VAUBAN. || Action de se nuire les uns aux autres.

MANGE-TOUT, *s. m.* Celui qui dissipe son bien, un prodigue. || *Au pl.* Des mange-tout.

MANGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mange. Mangeur de chair humaine. || Celui, celle qui est dans l'habitude de manger beaucoup. Un gros mangeur, celui qui mange beaucoup. Un petit mangeur, celui qui mange peu. || Fig. Mangeur de charrettes ferrées, de petits enfants, fanfaron. || Fig. Un mangeur, un prodigue, un dissipateur. || Fig. Celui qui gruge les autres, qui leur extorque leur avoir. Les partisans et autres mangeurs du peuple, GUI PATIN. || Fig. Mangeur de livres, homme studieux.

MANGEURE (man-ju-r'), *s. f.* Endroit mangé d'une étoffe, d'un pain, etc. Mangeure de vers, de souris.

* **MANGONNEAU** (*μάγγανον*), *s. m.* T. d'art milit. dans le moyen âge. Machine à lancer des pierres et des dards.

MANGOUSTE (orig. inc.), *s. f.* Ichneumon de Pharaon.

MANGUE, *s. f.* Le fruit du manguier.

MANGUIER (man-ghié), *s. m.* Grand arbre à cime étalée, que l'on cultive aux Indes, au Brésil et à la Guyane.

MANIABLE, *adj.* Qui est aisé à manier, qui se prête à l'action de la main. Outil maniable. Drap doux et maniable. || T. de mar. Vent, temps maniable, celui qui permet au bâtiment toute espèce de manœuvre. || Qui est aisé à mettre en œuvre. Fer maniable. || Fig. Qui se prête au commerce de la vie. Un homme, un caractère maniable. || Une langue maniable, une langue qui se prête à l'expression de la pensée.

MANIAQUE (lat. *maniacus*), *adj.* Possédé de manie. || *S. m.* et *f.* Un maniaque. Une maniaque. || Qui est livré à des habitudes bizarres, contraires à la raison. Homme, esprit maniaque. || *Subst.* Un maniaque. Une maniaque.

MANICHÉEN, ENNE (ma-ni-ché-in. Μανιχαῖος), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui adopte la doctrine de Manès, suivant lequel il y avait deux premiers principes, un bon et un mauvais. || *Adj.* Qui appartient aux manichéens, au manichéisme. Hérésie manichéenne.

MANICHÉISME, *s. m.* Doctrine des manichéens.

MANICHORDION (ma-ni-kor-di-on. Lat. *monochordum*), *s. m.* Ancien instrument de musique, sorte d'épinette à soixante-dix cordes, revêtues de drap, pour rendre le son plus doux en l'étouffant.

MANICLE, *s. f.* Voy. MANIQUE.

* **MANICORDE**, *s. m.* Le même que manichordion.

MANIE (lat. *mania*, de *μανία*), *s. f.* Égarement d'esprit. || Folie dans laquelle l'imagination est constamment frappée d'une idée particulière. Sa manie est de se croire le Grand Turc. || Travers d'esprit. Flatter la manie de quelqu'un. || Habitude bizarre, contraire à la raison. || Goût porté jusqu'à l'excès. La manie des tableaux. || En méd. Aliénation caractérisée par un délire général avec agitation, irascibilité, penchant à la fureur.

MANIÉ, ÉE, *p. p.* de manier.

MANIEMENT (ma-ni-man), *s. m.* Action de manier. Le maniement d'une étoffe. || Le maniement des armes, l'exercice de pied ferme qu'on fait faire aux soldats pour leur apprendre à bien manier l'arme. || Fréquent passage des choses par les mains, qui leur apporte quelque dommage. || Mouvement facile des parties du corps. || En peint. Le maniement du pinceau, des couleurs, la manière de conduire le pinceau, d'employer les couleurs. || Action de diriger, de conduire. Le maniement des chevaux. || Fig. Le maniement des esprits. || Administration, gestion. Le maniement des affaires publiques. || Argent que reçoivent les caissiers, les trésoriers, et dont ils sont comptables. Avoir un maniement considérable. || En boucherie, saillies plus ou moins accusées que forment, sur différents points du corps, les dépôts de graisse chez l'animal en voie d'engraissement.

MANIER (ma-ni-é, et non ma-gné. Lat. *manus*), *v. a.* Prendre, toucher avec la main. Manier un drap. || Toucher fréquemment. Ne maniez pas ces fruits. || Se servir de... avec la main. Manier le ciseau, la plume, l'épée, etc. || Mettre en œuvre, en parlant de l'ouvrier. Ce maçon manie bien le plâtre. || Fig. Il se dit de la manière d'user des instruments de la pensée. Cet écrivain manie bien la langue, la plume, etc. || Employer d'une certaine façon dans le discours. Il manie bien l'ironie, la passion, etc. || Manier un cheval, le faire aller. || Fig. Diriger, conduire. Esprits difficiles à manier, BOSS. || Fig. Avoir en sa disposition, administrer, gérer. Avoir des deniers à manier. Manier une affaire. || T. de mar. Diriger un bâtiment. || *V. n.* Obéir au cavalier, en parlant d'un cheval. Ce cheval manie bien sous l'homme. || Se manier, *v. r.* Se toucher soi-même. || T. de mar. Bien manœuvrer. || Fig. Être régi, conduit. Le peuple ne se manie pas facilement. || AU MANIER, *loc. adv.* En maniant. Reconnaître une étoffe au manier.

MANIÈRE (dérivé du lat. *manus*), *s. f.* Façon d'être, façon d'agir, procédé. C'est une plaisante étude, que celle des manières différentes de chacun, SÉV. || Il n'y a que la manière, c'est-à-dire savoir s'y prendre est tout. || Famil. De la belle manière, beaucoup, très-fort. || Ironiq. De la bonne manière, de la belle manière, sans ménagement, d'une rude façon. || De manière ou d'autre, par un moyen ou par un autre. || De toutes les manières, sans réserve. || À la manière de, comme fait telle personne ou telle chose. Son discours se répandait à la manière d'un torrent, BOSS. || Absol. Façon d'agir habituelle. || À ma manière, conformément à ce que je suis, je veux, je pense, etc. Chacun est dans ce monde heureux à sa manière, COLLIN D'HARLEV. || Manière de parler, expression, locution. || Manière de parler, chose dite sans conséquence ou avec exagération. Quand vous dites qu'il est riche, c'est une manière de parler. || Manière de penser, de voir, le mode suivant lequel chacun pense, apprécie les choses. || En philos. Manière d'être, manière selon laquelle est chaque personne, chaque chose. || Espèce, apparence. J'ai un certain valet qui passe pour une manière de bel esprit, MOL. Nous nous faisons une manière de vertu toute mondaine, MASS. || En peint. Goût, façon, habitude prise par l'artiste dans le maniement du pinceau et dans les principales parties de la peinture. La manière du Poussin. || Gravure à la manière noire, procédé de gravure. || Par extens. Il se dit du faire dans les ouvrages de littérature. L'écrivain qui a du génie a autant de manières différentes qu'il a de sujets à traiter, CONDILLAC. || En parlant des écrivains, des peintres, des musiciens, différentes phases et transformations de leur talent. || Absol. Affectation, recherche, exagération. || Au pl. Façon d'être ou d'agir dans le commerce de la vie, dans le monde. Les belles manières. || N'avoir pas de manières, manquer de manières, être gauche dans la société, dans le monde. || PAR MANIÈRE DE, *loc. adv.* Par une espèce de. || Par manière de dire, sans y mettre d'importance. || D'une manière que, de telle manière que. Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison, MOL. || De la manière que, telle est la manière avec laquelle, etc. De la manière que je conçois la chose, la difficulté n'existe plus. || DE MANIÈRE QUE, *loc. conj.* avec l'indicatif, indique que le fait est accompli : Vous faites les choses de manière que tout le monde est content ; avec le subjonctif, indique la tendance à l'accomplissement du fait : Faites les choses de manière que tout le monde soit content. || DE MANIÈRE À, *loc. prép.* avec l'infinitif, si bien que. Il parla de manière à convaincre les juges. || On dit dans le même sens : D'une manière à. || ***De manière à ce que*** est une locution vicieuse. Il faut dire ***de manière que*** avec l'indicatif ou le subjonctif, ou ***de manière à*** avec l'infinitif.

MANIÉRÉ, ÉE, *p. p.* de maniérer. || Plein de manière, d'affectation. Un homme maniéré. || Il se dit des choses. Un ton maniéré. || En littér. peint. et sculpt. Où il y a de la manière. Des figures, des draperies maniérées. || *S. m.* Le maniéré, le style, le genre maniéré.

* **MANIÉRER**, *v. a.* Donner le caractère de la manière. Maniérer son style, sa tournure, etc. || Se maniérer, *v. r.* Devenir maniéré.

MANIEUR, *s. m.* Celui qui manie beaucoup. Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser, LA BRUY.

MANIFESTATION (lat. *manifestatio*), *s. f.* Action de rendre manifeste. Les manifestations de l'âme et de la pensée humaine. || Il se dit particulièrement quand la puissance divine se rend manifeste. La manifestation du Messie. || Mouvement populaire, rassemblement, destiné à manifester quelque intention politique.

MANIFESTE (lat. *manifestus*), *adj.* En parlant des personnes, pris sur le fait. Plagiaire manifeste. || En parlant des choses, apparent, palpable. Un crime manifeste. Une lumière manifeste, Boss. Il est manifeste que, etc.

MANIFESTE, *s. m.* Déclaration publique par laquelle un prince, un État explique les raisons de sa conduite à l'égard d'un autre prince ou État. || Déclaration publique d'un parti. || Par extens. Écrit, publication qui annonce de nouvelles manières de voir dans la littérature, dans les arts. Le manifeste de l'école romantique.

MANIFESTÉ, ÉE, *p. p.* de manifester.

MANIFESTEMENT, *adv.* D'une manière manifeste. Voir manifestement les choses. Manifestement coupable.

MANIFESTER (lat. *manifestare*), *v. a.* Rendre manifeste. J'ai nourri mes chagrins sans les manifester, Volt. || Se manifester, *v. r.* Rendre sa présence manifeste. || Fig. Devenir visible à la raison. Sitôt que les hommes sont rassemblés, Dieu se manifeste à leur raison, Volt. || Faire connaître ce qu'on est.

MANIGANCE (dérivé du lat. *manus*), *s. f.* Famil. Manœuvre secrète et artificieuse. Il y a de la manigance en cette affaire, Lesage.

MANIGANCÉ, ÉE, *p. p.* de manigancer.

MANIGANCER, *v. a.* Famil. Faire une manigance.

* **MANIGUETTE** (altération de *Malaguette*, nom d'une ville d'Afrique), *s. f.* Nom donné aux graines de paradis, dites aussi poivre de Guinée, malaguette.

MANILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* T. du jeu d'hombre, du quadrille et du tri. C'est en noir, le deux, et en rouge, le sept de la couleur dans laquelle on joue.

MANIOC, *s. m.* Arbrisseau d'Amérique dont la racine sert à faire une sorte de pain qu'on nomme cassave.

MANIPULAIRE (lat. *manipularis*), *s. m.* T. d'antiq. Chef d'une des compagnies de la cohorte romaine. || *Adj.* Qui appartient au manipule. Enseigne manipulaire.

MANIPULATEUR, *s. m.* En chim. et pharm. Celui qui manipule. Un manipulateur habile. || Instrument qui, dans la télégraphie électrique, sert à envoyer les signaux.

MANIPULATION, *s. f.* Exécution de diverses opérations manuelles en chimie, pharmacie, etc.

MANIPULE (lat. *manipulus*), *s. m.* En pharm. Ce que la main peut tenir d'herbes, de fleurs, de graines. || Petite bande d'étoffe que le prêtre catholique porte au bras gauche en célébrant la messe. || T. d'antiq. rom. Compagnie d'infanterie, composée, à l'origine, de cent hommes, commandés par deux centurions.

MANIPULÉ, ÉE, *p. p.* de manipuler.

MANIPULER (*manipule*), *v. a.* En chim. et pharm. Opérer avec la main sur les substances. || Absol. Ce chimiste manipule fort bien. || Par extens. Opérer quelque chose avec la main. L'homme manipule avec la seule farine de froment une multitude de pâtisseries, B. de St-Pierre. || Se manipuler, *v. r.* Être manipulé.

* **MANIPULEUR**, *s. m.* Se dit, avec une idée de mépris, de celui qui fait quelque opération avec la main. Manipuleur ignorant, Beaumarchais.

MANIQUE ou **MANICLE** (lat. *manicula*), *s. f.* Espèce de gants dont se servent certains ouvriers pour protéger leurs doigts. || Morceau de cuir dont les cordonniers se couvrent une partie de la main pour leur travail. || On dit, en parlant d'un savetier : Il est de la manique. || Popul. Il entend la manique, se dit d'un homme adroit.

* **MANITOU** (orig. inc.), *s. m.* Nom des divinités de l'Amérique du Nord. Les manitous des sauvages, J. J. Rouss.

MANIVEAU (orig. inc.), *s. m.* Petit plateau d'osier sur lequel on range certains comestibles pour les vendre. Un maniveau d'éperlans. || Petit panier de champignons.

MANIVELLE (orig. inc.), *s. f.* Pièce de fer ou de bois faisant deux angles droits, placée à l'extrémité d'un arbre ou essieu et servant à le faire tourner.

MANNE (lat. *manna*, de l'hébreu), *s. f.* Nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour les enfants d'Israël dans le désert. || Par extens. Aliment très-abondant et très-utile pour la nourriture du peuple. || Fig. La manne céleste, la parole de Dieu. || La manne cachée, ce qu'il y a d'excellent dans les choses spirituelles. || Ce qui sert d'aliment à l'esprit. || Suc concret qu'on récolte sur une espèce de frêne en Sicile et en Calabre, et qui est purgatif.

MANNE (anc. h. all. *manne*), *s. f.* Panier d'osier plus long que large, où l'on met le linge, la vaisselle, etc. || Manne d'enfant, berceau d'osier. || Manne à marée, grand panier à mettre le poisson.

* **MANNÉE**, *s. f.* Le contenu d'une manne.

MANNEQUIN (flamand *maneken*, petit homme), *s. m.* Figure de bois ou de cire qui sert aux peintres et aux sculpteurs à disposer les draperies de leurs ouvrages. || Fig. C'est un mannequin, c'est un homme qu'on fait mouvoir comme on veut. || Figure d'homme ou de femme sur laquelle les chirurgiens exercent les élèves.

MANNEQUIN (*manne*), *s. m.* Sorte de panier haut et rond. || Panier d'osier à claire-voie dans lequel on élève des arbres. Des arbustes en mannequin.

MANNEQUINÉ, ÉE, *p. p.* de mannequiner. Qui sent le mannequin. Des draperies mannequinées.

* **MANNEQUINER**, *v. a.* En peint. et sculpt. Disposer sans naturel. || Fig. Donner l'air raide. L'autre vêtement raide, empesé, me mannequine, Diderot.

* **MANNETTE**, *s. f.* Petite manne.

MANŒUVRE (lat. *manus* et *opera*), *s. f.* Opération de la main. || Mouvement des ouvriers et des machines. Il faut laisser de la place pour la manœuvre. || En chirur. Ensemble des mouvements pour faire quelque opération. La manœuvre d'un instrument. || Mouvements concertés des animaux. La manœuvre du chat pour prendre une souris. || T. de mar. Mouvement, opération qui nécessite un changement d'allure ou de direction ; tels sont l'action de gouverner, l'appareillage, etc. || Faire une fausse manœuvre, faire une manœuvre à contre-temps et mal à propos. || Service des matelots et usage que l'on fait des cordages. Apprendre la manœuvre. || En général, les cordages qui servent à manœuvrer un navire. || Mouvements qu'on fait faire à des troupes. || Fig. Moyens que l'on emploie pour gouverner certaines affaires. || Faire une fausse manœuvre, se comporter d'une manière malhabile.

MANŒUVRE, *s. m.* Celui qui travaille de ses mains. || Ouvrier subalterne servant ceux qui font l'ouvrage et particulièrement les maçons, les couvreurs. || Fig. Un homme qui opère grossièrement et par routine un ouvrage d'art. || En mauvaise part, un homme subtil, rusé. C'est un fin manœuvre. || Fig. Manœuvre littéraire, celui qui dans un travail fait les recherches, les extraits, etc. || Travail, ouvrage de manœuvre, ouvrages d'art ou de littérature qui n'exigent que du temps et de la patience.

MANŒUVRÉ, ÉE, *p. p.* de manœuvrer.

MANŒUVRER, *v. n.* T. de mar. Faire la manœuvre. || En parlant des bâtiments, obéir à la manœuvre. Ce vaisseau manœuvre bien. || Activ. Faire faire des évolutions aux navires, aux manœuvres. Manœuvrer un vaisseau, les voiles. || Il se dit des mouvements que les troupes exécutent. Ces troupes ont bien manœuvré. || Concerter en campagne les mouvements des troupes pour quelque opération. || Fig. Employer des moyens pour la réussite d'une affaire.

MANŒUVRIER, *s. m.* Celui qui entend bien la manœuvre des vaisseaux ou des troupes. || T. de mar. Ouvrage technique sur la manœuvre. || *Adj.* Manœuvrier, manœuvrière, habile en la manœuvre de terre et de mer. Une armée manœuvrière. Un général manœuvrier. || *Subst.* au fém. Cette armée est bonne manœuvrière.

MANOIR (anc. inf. *manoir*, demeurer, du lat. *manere*), *s. m.* Nom, au moyen âge, de toute habitation à laquelle était jointe une certaine étendue de territoire. || Manoir seigneurial, la partie d'un héritage que l'aîné devait avoir par préciput. || Le lieu où l'on demeure. || Le sombre manoir, la demeure de Pluton, le séjour des morts.

* **MANOMÈTRE** (μανός et μέτρον), *s. m.* Appareil de physique propre à faire connaître la force élastique des gaz et des vapeurs.

* **MANOSCOPE** (μάνος et σκοπεῖν), *s. m.* Instrument de physique qui marque les variations de la densité de l'air.

MANOUVRIER, ÈRE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui travaille de ses mains et à la journée.

★ **MANQUANT, ANTE,** *adj.* Qui est de moins là où il devrait se trouver. Sommes manquantes. Soldats manquants à l'appel. || *Subst.* Les manquants, les manquantes.

MANQUE (voy. *manquer*), *s. m.* Absence, privation. Manque de foi, de respect, etc. Le manque d'héritiers. || Trouver quelque chose de manque, le trouver de moins où il devrait être. || Il se prend quelquefois pour manquement. De quel manque, après tout, as-tu lieu de te plaindre? Corn. || Manque de, par manque de, *loc. prép.* signifiant que telle ou telle chose fait défaut. Manque de connaissance, nous faisons des fautes irréparables, Bourd. || Au billard, un manque-à-toucher, se dit lorsque le joueur ne touche pas la bille sur laquelle il pousse la sienne. Des manque-à-toucher. || On dit plus souvent aujourd'hui manque de touche. Des manques de touche. || Manque à gagner, occasion qu'un marchand laisse échapper de faire un profit. || T. d'équitation. Un manque, faux pas qui peut entraîner la chute du cheval. || Dans un filet, dans un point de couture, maille, point qui manque.

★ **MANQUE,** *s f.* T. milit. Action de manquer à l'appel.

MANQUÉ, ÉE, *p. p.* de manquer. || Un plat manqué, un plat que le cuisinier n'a pas réussi à faire bon. || Un poëte, un peintre manqué, poëte, peintre qui manque de talent. || Se dit aussi de tout personnage qui est au-dessous de son rôle, de sa position. Un avocat manqué.

MANQUEMENT, *s. m.* Faute. Les manquements des grands capitaines, Mol. || Faute contre. Manquement de parole. || État de ce qui manque, fait défaut. Le manquement de mémoire, Mol. || Absence, privation (en ce sens il est synonyme de manque, mais moins usité). Le manquement de liberté, Pasc. Un manquement de circonspection, Nicolle.

MANQUER (b. lat. *mancare,* du lat. *mancus*), *v. a.* Ne pas atteindre ce qu'on voulait atteindre, ne pas accomplir ce qu'on voulait accomplir. Manquer un projet, un rendez-vous, un mariage, etc. || Manquer quelqu'un, un animal, ne pas l'atteindre du coup qu'on lui adresse. || Fig. et famil. Il ne l'a pas manqué, il lui a dit son fait, il n'a pas hésité à le qualifier comme il le méritait. || Manquer quelqu'un, ne pas le rencontrer, quand on avait besoin ou désir de le voir. || Ne pas assister à. Manquer le spectacle. || Fig. La manquer belle, ne pas réussir quand on avait l'occasion favorable. || *V. n.* Être en moins, faire défaut. Les livres qui manquent dans cette bibliothèque. Deux cents hommes manquaient dans le régiment. Les habitants manquent à la terre, Fén. || Absol. Tout manque quand l'intérêt manque, Volt. || Mourir. Si vous veniez à nous manquer. || Impers. Il manque un sens aux incrédules, Boss. || S'affaisser, se dérober. Le sol manque sous ses pieds. || Le pied lui a manqué, le pied lui a glissé. || Fig. Tout nous manque. || Défaillir. Le cœur, les forces lui manquent. || Tomber, s'écrouler. Cette maison manque par les fondements. || Être en défaut. Le cœur ne manque pas. || Ne pas réussir, en parlant d'entreprises, de projets, etc. || Il se dit, dans le même sens, des personnes. Il ne manque jamais dans ses entreprises. || Ne pas lever, en parlant de graines || Ne pas faire feu, en parlant d'une arme à feu que l'on tire. || Avoir faute. Nous manquons d'argent, de vivres, de sagesse, etc. || Manquer de parole, de promesse, de foi, ne pas tenir sa parole, sa promesse, n'avoir pas de bonne foi. || Manquer de respect, commettre un acte d'irrévérence à l'égard de quelqu'un. || Avec un nom de chose pour sujet. La terre manque d'hommes. || Manquer de, avec un verbe à l'infinitif, omettre, oublier de faire quelque chose. Ne manquez pas de venir. || Tomber en faute. Quand on connaît sa faute, on manque doublement, Corn. || En parlant des personnes, faire faute par absence, par défection, ne pas aider, ne pas secourir. Vous nous manquez. Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables, la Bruy. || Ne pas profiter de. Un ennemi capable de manquer à sa fortune, Boss. || Ne pas faire ce que l'on doit à l'égard de quelqu'un. Je croirais manquer au public, à la vérité, si je restais muet, Volt. || Se manquer à soi-même, compromettre son honneur. || En parlant de choses auxquelles on ne satisfait pas. Manquer à son devoir, à sa parole. || Manquer de, suivi d'un infinitif, courir quelque risque. Nous avons manqué de verser. || Manquer à, suivi d'un infinitif, ne pas faire, ne pas réussir à faire. Toutes les bonnes maximes sont dans le monde : on ne manque qu'à les appliquer, Pasc. || Faire banqueroute. || Sans manquer, infailliblement. || Se manquer, *v. r.* Ne pas se tuer, dans une tentative de suicide. || Ne s'atteindre ni l'un ni l'autre de coups qu'on se porte mutuellement. || Impers. Il s'en manque, il s'en faut, la chose n'est pas complète, n'est pas achevée.

MANSARDE (*Mansart,* célèbre architecte), *s f.* Fenêtre pratiquée dans la partie presque verticale d'un comble brisé. || On dit aussi : Fenêtre en mansarde. || Chambre pratiquée sous un comble brisé. || Étage en mansarde, étage dont les chambres sont des mansardes. || Comble en mansarde, comble brisé. || Croisée qui ouvre à coulisse.

★ **MANSARDÉ, ÉE,** *adj.* Disposé en mansarde.

MANSE, *s. f.* Voy. mense.

★ **MANSE** (b. lat. *mansus*), *s. m.* Dans le droit féodal, mesure de terre jugée nécessaire pour faire vivre un homme et sa famille.

MANSUÉTUDE (lat. *mansuetudo*), *s. f.* Douceur d'âme sereine et inaltérable.

MANTE (lat. *mantum*), *s. f.* Espèce de vêtement de femme, ample et sans manches, qui se porte par-dessus les autres vêtements, dans les temps froids. || Habit que portent quelques religieuses.

MANTEAU (lat. *mantellum*), *s. m.* Vêtement ample et sans manches qu'on porte par-dessus l'habit. || Tout vêtement chaud avec ou sans manches, que les femmes portent, pour sortir, par-dessus leurs robes. || Dans l'antiquité, le manteau était un attribut du vêtement de celui qui faisait profession de philosophie. Prendre le manteau de philosophe. || Fig. Le manteau de la nuit. || Fig. S'envelopper de son manteau, attendre son sort avec calme au milieu des dangers. || Vendre, débiter sous le manteau, vendre en cachette quelque chose de défendu. || Fig. Garder les manteaux, faire le guet. || Rôle à manteau, rôle de certains personnages de comédie graves et âgés. || On dit dans le même sens : Jouer les manteaux. || Les manteaux ont reçu diverses formes et divers noms. Manteau à collet, à la crispin, etc. || Manteau de cour, espèce de robe sans corsage, ouverte par devant et à queue traînante. || Manteau de cérémonie, long manteau fourré ou doublé, et traînant, que les rois, les princes et les grands dignitaires portent dans certaines cérémonies. Manteau royal, ducal, etc. || Manteau de deuil, long manteau noir que portent aux enterrements les plus proches parents du défunt. || Petit manteau ou manteau court, sorte de manteau que portaient les abbés au xviiiᵉ siècle. || Fig. Ce dont on se sert pour se cacher ou se protéger. D'importantes vérités passeraient sous le manteau de l'abbé de Saint-Pierre plus heureusement que sous le mien, J. J. Rouss. || Apparence, prétexte dont on se couvre. Se couvrir du manteau de la vertu. || Partie supérieure du dos chez les animaux, surtout chez les oiseaux, quand cette partie tranche sur le reste par sa couleur. || Manteau de cheminée, la partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre, au-dessus du foyer. || Fig. Sous le manteau de la cheminée, en cachette. || Manteau gris, corneille grise. || Manteau bleu, manteau noir, espèces de mouettes.

★ **MANTELÉ, ÉE** (anc. fr. *mantel,* manteau), *adj.* Oiseau mantelé, oiseau dont le dos est d'une couleur qui tranche avec celle du reste du corps. || En blas. Se dit du lion et autres animaux qui ont un mantelet.

MANTELET (dim. de l'anc. fr. *mantel,* manteau), *s. m.* Espèce de petit manteau. || Vêtement léger que les femmes mettent sur leurs épaules pour sortir. || T. de mar. Volet avec lequel on ferme les sabords. || Machine de guerre composée de madriers qu'on pousse devant soi pour se couvrir dans l'attaque des places. || En blas. Espèce de lambrequin large et court dont les chevaliers couvraient leur casque et leur écu.

MANTELURE (anc. fr. *mantel,* manteau), *s. f.* Le poil du dos d'un chien, lorsqu'il est d'une couleur différente de celle du poil des autres parties.

MANTILLE (*ll* mouillées. Dim. de *mante*), *s. f.* Longue et large écharpe noire qui fait partie du costume national des Espagnoles.

MANUEL, ELLE (lat. *manualis*), *adj.* Qui se fait avec la main. Arts manuels. Correction manuelle. || *S. m.* Titre de certains livres ou abrégés qui présentent l'es-

sentiel des traités longs et étendus écrits sur la matière. || Fig. Ce précieux recueil sera mon manuel dans le monde où je vais entrer, J. J. Rouss.

⋆ **MANUELLE** (*manuel*), *s. f.* Outil dont le cordier se sert pour tordre les cordages. || Espèce de seau à poignée.

MANUELLEMENT, *adv.* D'une manière manuelle, de la main à la main. Donner, recevoir manuellement.

MANUFACTURE (lat *manus* et *facture*), *s. f.* Fabrication de certains ouvrages qui se font à la main ou par des machines. La manufacture des étoffes de soie. || Établissement dans lequel on fabrique en grand certains produits de l'industrie. || Le bâtiment où l'on fabrique. || Les ouvriers de la manufacture. || Fig. Une manufacture de calomnies, de libelles.

MANUFACTURÉ, ÉE, *p. p.* de manufacturer.

MANUFACTURER, *v. a.* Produire, travailler en manufacture. Les Anglais manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe, Volt. || Se manufacturer, *v. r.* Être manufacturé.

MANUFACTURIER, *s. m.* Directeur, propriétaire d'une manufacture. || *Adj.* Manufacturier, ière, qui appartient aux manufactures. Industrie manufacturière. Ouvrier manufacturier. || Plein de manufactures. Pays manufacturier.

⋆ **MANULUVE** (lat. *manus* et *luere*), *s. m.* En méd. Immersion des mains dans un liquide chaud, à l'effet d'exercer une action dérivative. || On dit aussi maniluve.

MANUMISSION (lat. *manumissio*), *s. f.* En droit romain, affranchissement d'un esclave avec les formalités établies par la loi. || En droit féodal, affranchissement des serfs ou des gens de mainmorte.

MANUS (IN) (in'-ma-nus'. Lat. *in manus tuas, Domine*, etc.), *s. m.* Prière par laquelle on recommande son âme à Dieu. Dire son in manus. || Sorte d'emplâtre utile.

MANUSCRIT, ITE (lat. *manu scriptus*), *adj.* Qui est écrit à la main. Une copie manuscrite. || *S. m.* Livre écrit à la main. Les manuscrits de la bibliothèque. || Pièce, ouvrage écrit à la main. Le manuscrit original du Télémaque. || En manuscrit, écrit à la main, non encore imprimé. || Copie que l'on remet à l'imprimerie pour l'impression.

MANUTENTION (lat *manus* et *tenere*), *s. f.* Action de maintenir, soin qu'on prend de faire exécuter quelque chose. La manutention de la discipline, des lois, etc. || Peu usité en ce sens. || Administration, gestion. La manutention des affaires. || Établissement où se fabrique le pain pour la troupe. || Opérations dont le tabac est l'objet.

⋆ **MANUTENTIONNAIRE**, *s. m.* Celui qui administre, qui gère. || Chef d'une manutention.

⋆ **MANUTENTIONNER**, *v. a.* T. d'admin. milit. Faire confectionner le pain de l'armée. || Il se dit aussi d'opérations pratiquées sur les tabacs.

⋆ **MAPPE** (lat. *mappa*), *s. f.* S'est dit quelquefois pour carte, plan. Les mappes de nos géomètres, J. J. Rouss.

MAPPEMONDE (lat. *mappe* et *monde*), *s. f.* Carte représentant toutes les parties du globe terrestre divisé en deux hémisphères. || Mappemonde céleste, carte dans laquelle on voit d'un coup d'œil la position des étoiles qui brillent dans l'un et dans l'autre hémisphère céleste.

MAQUEREAU (orig. inc.), *s. m.* Poisson de mer tacheté de diverses couleurs.

MAQUETTE (ital. *macchietta*), *s. f.* En sculpt. Modèle informe et en petit d'un ouvrage de ronde bosse.

MAQUIGNON (flamand *maeken*, trafiquer), *s. m.* Marchand de chevaux. || Maquignon se prend souvent en mauvaise part. || Par extens. Homme qui, sans faire le commerce des chevaux, se mêle d'en revendre, d'en troquer. || Fig. et famil. Maquignon, maquignonne, celui, celle qui s'intrigue pour ménager un marché de places, d'emplois, etc. Une maquignonne d'affaires, Volt.

MAQUIGNONNAGE, *s. m.* Métier de maquignon. || Moyens par lesquels les maquignons font paraître leurs chevaux meilleurs qu'ils ne sont. || Certains trafics illicites dans les affaires, dans l'administration, etc.

MAQUIGNONNÉ, ÉE, *p. p.* de maquignonner.

MAQUIGNONNER, *v. a.* Faire paraître un cheval meilleur qu'il n'est afin de le vendre plus cher. || Fig. Trafiquer, d'une façon indélicate, d'emplois, de mariages, d'affaires. Maquignonner un mariage. || Se maquignonner, *v. r.* Être l'objet de quelque maquignonnage.

⋆ **MAQUILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Moyens qu'emploie le comédien pour peindre son visage et le faire jeune ou vieux. || Action de se peindre le visage.

⋆ **MAQUILLER** (*ll* mouillées. Orig. inc.), *v. a.* Opérer le maquillage. || Se maquiller, *v. r.* Beaucoup de femmes du monde se maquillent.

⋆ **MAQUIS** (ma-ki), *s. m.* Voy. makis.

MARABOUT (ma-ra-bou. Arabe *marabath*, lié à Dieu), *s. m.* Chez les musulmans, homme qui se consacre à la pratique et à l'enseignement de la vie religieuse. || Par ext. Petite chapelle ou mosquée desservie par le marabout, et aussi les tombeaux de ces religieux. || Fig. Homme laid, mal bâti. || Cafetière à large ventre. || Sorte d'oiseau. || Plumes de marabout. Chapeau orné de marabouts

MARAÎCHER (*marais*), *s. m.* Jardinier qui cultive un de ces terrains qu'à Paris on appelle marais. || Jardinier qui fait spécialement la culture des légumes. || *Adj.* Qui a rapport à la culture des plantes légumières. Plante maraîchère. Jardin maraîcher.

MARAIS (ma-rê. Lat. plur. *maria* ou anc. flamand *maerasch*), *s. m.* Terrain non cultivé, très-humide ou incomplétement couvert d'une eau qui est sans écoulement. || Fièvre de marais, fièvre intermittente causée par les effluves des marais. || Fig. Se sauver par les marais, se tirer comme on peut d'un péril, d'un embarras. || Marais salant, voy. salant. || À Paris et aux environs, terrain bas où l'on fait venir des légumes. || Le Marais, quartier de Paris. || Le Marais ou la Plaine, le parti modéré à la Convention, par opposition à la Montagne.

MARASME (μαρασμός), *s. m.* Maigreur excessive, consomption de tout le corps. || Fig. Langueur.

MARASQUIN (ital. *marasca*, espèce de cerise acide), *s. m.* Sorte de ratafia de cerises.

MARÂTRE (b. lat. *matrastra*), *s. f.* Belle-mère par rapport aux enfants d'un autre lit. || Mauvaise mère. || Fig. La nature, marâtre en ces affreux climats, Crébillon. || *Adj.* Une haine marâtre, Delille.

MARAUD, AUDE (ma-rô. Orig. inc.), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne mérite pas de considération.

⋆ **MARAUDAGE**, *s. m.* Action de marauder, en parlant de soldats. || Enlèvement furtif des productions de la terre.

MARAUDE, *s. f.* Pillage que des soldats exercent sans permission, et quelquefois avec permission. Aller en maraude, à la maraude. || Se dit aussi des animaux. || Fig. Il allait à la maraude dans mes ouvrages, Chateaubr.

MARAUDÉ, ÉE, *p. p.* de marauder.

MARAUDER (orig. inc.), *v. n.* Aller en maraude. || *V. a.* Piller par maraude. Marauder un village.

⋆ **MARAUDERIE**, *s. f.* Acte de maraud.

MARAUDEUR, *s. m.* Celui qui va en maraude. || Celui qui commet le délit de maraudage.

MARAVÉDIS (ma-ra-vé-di. Esp. *maravedi*), *s. m.* Petite monnaie espagnole de cuivre qui sert de monnaie de compte. Trente-quatre maravédis font un réal.

MARBRE (lat. *marmor*), *s. m.* En général, toute variété de calcaire à grains fins susceptible de poli. || Marbre statuaire, marbre propre à faire des statues. || Marbre antique, marbre dont les carrières ne sont plus connues ou exploitées. || Fig. et famil. Être froid comme un marbre, être comme un marbre, être extrêmement calme ou réservé. || On dit dans le même sens : Il est de marbre, c'est un marbre. || Un cœur de marbre, une personne que rien ne touche, n'attendrit. || Un visage de marbre, un visage qui ne laisse paraître aucune émotion. || Morceau de marbre taillé et poli. Graver une inscription sur un marbre. Le marbre d'une cheminée. || Absol. Un marbre, une statue en marbre. || Au pl. Marbres, des ouvrages de marbre, des échantillons de différents marbres || Table de pierre sur laquelle on pose les compositions dans une imprimerie. || Pierre qui sert à broyer les drogues et les couleurs. || Marbre artificiel, composition de gypse en forme de stuc. || Teinte qu'on donne aux reliures et qui imite les accidents d'un marbre.

MARBRÉ, ÉE, *p. p.* de marbrer. || Étoffe marbrée, étoffe de soie ou de laine de différentes couleurs mêlées. || Teint marbré, teint qui offre des marbrures bleuâtres. || *S. m.* Dans les Pyrénées, le spath calcaire.

MARBRER, *v. a.* Imiter par la peinture les couleurs du marbre. || Marbrer du papier, y appliquer différentes couleurs, de manière à imiter le marbre. || T. de re-

lieur. Jeter avec le pinceau du noir et de l'eau-forte sur la couverture ou sur la tranche d'un livre en veau et le façonner comme du marbre. || Par extens. Produire sur le corps des marques semblables aux marques et veines du marbre. || Se marbrer, *v. r.* Devenir marbré.

MARBRERIE, *s. f.* Métier de scier et de polir le marbre. || Atelier de marbrier. || Emploi du marbre à des ouvrages communs. Ouvrages de marbrerie.

MARBREUR, *s. m.* Artisan qui marbre du papier, ou des tranches, ou des couvertures de livres.

MARBRIER, *s. m.* Artisan qui scie et polit le marbre, ou qui fait avec le marbre les ouvrages dits de marbrerie. || Celui qui fait le commerce de marbre. || Entrepreneur qui travaille le marbre pour les tombeaux. || Ouvrier en bâtiment qui imite par la peinture les diverses espèces de marbres. || *Adj.* Qui a rapport au marbre. Industrie marbrière.

MARBRIÈRE, *s. f.* Carrière d'où l'on tire le marbre.

MARBRURE, *s. f.* Imitation du marbre sur du papier, ou sur la tranche ou la couverture d'un livre. || Peinture imitant le marbre sur les boiseries. || Par extens. Marques semblables à un marbre veiné qui se voient sur la peau. Le froid produit des marbrures.

MARC (mar. Anc. h. all. *marc*, marque), *s. m.* Poids de huit onces, qui sert à peser les matières d'or et d'argent. || Le marc d'or, d'argent, quantité d'or, d'argent pesant un marc. || Poids de marc, huit onces ou la moitié de l'ancienne livre de Paris. || Au marc la livre, manière de répartir proportionnellement une somme ; c'est ce qu'on dit aujourd'hui au marc le franc, ou au centime le franc. || Unité de monnaie allemande (1 fr. 25 c.).

MARC (mar. Orig. inc.), *s. m.* Résidu de fruits, d'herbes ou de toute autre substance qu'on a pressurée ou fait bouillir pour en retirer le suc. Marc de raisins, d'olives, de pommes, de café, etc.

MARCASSIN (orig. inc.), *s. m.* Petit sanglier qui est au-dessous d'un an et suit encore sa mère. || Nom donné aux jeunes cochons dans quelques cantons. Une truie et ses marcassins. || *Adj.* La gent marcassine.

MARCASSITE (arabe *markazat*, pyrite), *s. f.* Nom donné aux cristaux cubiques d'une pyrite de fer sulfuré, d'un jaune d'or, assez dure pour être taillée et polie.

MARCATION, *s. f.* Voy. LIGNE.

* **MARCEAU,** *s. m.* Voy. MARSAULT.

* **MARCELINE** (orig. inc.), *s. f.* Étoffe de soie, espèce de florence, plus large et plus forte que la soie ordinaire.

MARCHAND, ANDE (dérivé du lat. *mercari*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait profession d'acheter et de vendre. || Marchande, femme qui tient un commerce. || Celui qui achète pour son usage. || Fig. Ne pas trouver marchand, ne pas trouver à se placer, ne pas trouver d'acheteur. || *Adj.* Qui a les qualités requises pour être vendu. Du blé loyal et marchand. || Prix marchand, prix auquel les marchands vendent entre eux. || Nom marchand, nom que les marchands donnent à certains objets de commerce. || Quartier marchand, quartier habité par un grand nombre de marchands. || Navire marchand, navire destiné à porter des marchandises. Marine marchande. Capitaine marchand. || Qui se livre au commerce. Les nations marchandes. || Dans un sens méprisant, peu distingué, peu noble. Il ne se peut rien de plus marchand que ce procédé, MOL.

* **MARCHANDAGE,** *s. m.* Action d'un ouvrier qui prend du travail à forfait et qui le fait faire par d'autres.

MARCHANDÉ, ÉE, *p. p.* de marchander.

MARCHANDER, *v. a.* Demander et discuter le prix d'une chose. || Absol. Il faut marchander. || Prendre de l'entrepreneur d'une bâtisse une partie d'ouvrage que l'on s'engage à exécuter pour un prix convenu. || Fig. Faire avec des choses qui ne se vendent pas ce que fait l'acheteur en marchandant les choses qui se vendent. Marchander la paix. || Marchander quelqu'un, lui faire des difficultés. || Ne pas marchander quelqu'un, ne pas l'épargner. || Ne pas marchander une chose, ne pas hésiter à la donner, en être prodigue. Ne pas marchander sa vie. || *V. n.* Marchander à, hésiter. Nous marchandons, mon frère et moi, à qui parlera le premier, MOL. || Absol. Sans marchander. Çà, dépêchons : c'est par trop marchander, LA FONT. || Se marchander, *v. r.* Être marchandé. || Fig. S'épargner l'un l'autre.

* **MARCHANDEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui marchande. || Ouvrier, ouvrière qui prend du travail à forfait dans un atelier.

MARCHANDISE, *s. f.* Ce qui est meuble et objet de commerce. || Faire valoir sa marchandise, en faire remarquer les qualités, et fig. faire valoir son mérite, louer ce qu'on possède. || Bien débiter sa marchandise, faire valoir ce qu'on dit par la manière dont on le dit. || Marchandise mêlée, marchandises qui ne sont pas toutes de même qualité, et fig. compagnie composée de gens de toute espèce. || Fig. Marchandise se dit quelquefois des personnes. C'est une marchandise [un gouverneur pour son fils] qu'on ne trouve pas bien aisément, SÉV. || Trafic, action de faire du commerce. || Aller en marchandise, voyager pour affaire de commerce. || Fig. Faire métier et marchandise d'une chose, la faire habituellement, et aussi la faire dans des vues intéressées.

* **MARCHANT, ANTE,** *adj.* Qui marche. Comme ce feu marchant que suivait Israël, LAMARTINE.

MARCHE (gothique *marka*), *s. f.* Frontière militaire d'un État. || Usité surtout dans le nom de certains pays, comme la marche d'Ancône, de Brandebourg.

MARCHE (voy. *marcher*), *s. f.* Mouvement de celui qui marche. Ralentir, accélérer sa marche. || L'action de marcher, par rapport à la distance ou à la durée. Il y a d'ici là trois heures de marche. Une longue marche. || Mouvement des troupes, des armées. || L'espace moyen qu'une troupe parcourt en une journée. || T. de mar. Vitesse d'un navire. || Cérémonie solennelle dans laquelle un cortége, un convoi parcourt un certain espace. Marche triomphale. || La marche des astres, leur mouvement réel ou apparent. || La marche d'une montre, d'une pendule, la manière dont elle se conforme au mouvement effectif des corps célestes qui marquent les heures. || En mus. Marche harmonique, marche de l'harmonie, la succession des différents accords, et la manière dont la modulation passe d'un ton à un autre. || Au jeu d'échecs et autres, mouvement particulier de chaque pièce. || Fig. Conduite, manière d'agir, de procéder. Marche équivoque. La marche de la nature, de l'esprit humain, etc. || La marche d'un poëme, d'un ouvrage, etc. le progrès de l'action dans un poëme, la progression des idées dans un ouvrage. || La marche du style, d'une phrase, la manière dont le style, une phrase procède. || Air de musique qui règle et anime la marche soit de troupes, soit de tout autre corps. || Par extens. Air de musique qui a le mouvement d'un air militaire. || Partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied pour monter ou pour descendre. || Fig. Être sur les marches du trône, être appelé par sa naissance à remplacer celui qui règne. || Morceau de bois sur lequel les tourneurs et les tisserands mettent le pied, pour faire aller leur travail. || T. d'organiste. Ce qu'on touche avec les pieds et qui fait résonner les pédales.

MARCHÉ (lat. *mercatus*), *s. m.* Vente, achat de ce qui se débite dans un lieu déterminé. || Réunion de ceux qui vendent et achètent ce qui se débite ainsi. || Lieu public où l'on vend toutes sortes de denrées et d'objets. || Par extens. Ville, pays où se font des transactions commerciales avec les nations étrangères. Alexandrie est un grand marché. || Ce qu'on achète au marché, ce qu'on rapporte du marché. Montrez-moi votre marché. Faire son marché. || En écon. polit. L'état de l'offre et de la demande. || Convention verbale ou écrite renfermant les conditions d'une vente. Faire un bon, un mauvais marché. || Par extens. Se dit de toute autre affaire de la vie. || Un sot marché, un marché où l'on joue un rôle de dupe. || Famil. Un marché d'or, marché dans lequel on fait un achat très-avantageux, et fig. toute espèce de bonne affaire. || Mettre à quelqu'un le marché à la main, lui donner le choix de conclure ou de rompre le marché, et fig. ne pas le ménager, l'obliger à se décider pour ceci ou pour cela. || Par-dessus le marché, au delà de ce qui avait été convenu, et fig. en outre, de plus. || Conventions qui se font pour prendre un fermier, un domestique, pour louer une voiture, une place dans un navire, etc. || Marché d'ouvrages, conventions entre un ouvrier ou un entrepreneur, d'une part, et celui qui commande un ouvrage quelconque, d'autre part. || Prix. Il faudra tirer le meilleur marché que vous pourrez de ce procès-verbal, SÉV. || T. de

bourse. Marché au comptant, marché au taux du moment présent. || Marché à terme, marché dans lequel l'exécution aura lieu plus tard, au jour de la liquidation. || Marché ferme, voy. FERME. || Bon marché, grand marché, prix peu élevé ; meilleur marché, prix inférieur à un autre. || C'est marché donné, se dit de quelque chose qu'on a eu à très-bas prix, et fig. d'un avantage inespéré. || Fig. et famil. À bon marché, à peu de frais, sans beaucoup de dommage ou de peine. || À bon marché, pour peu de chose. || Fig. et famil. Faire bon marché d'une chose, la donner pour peu de chose, en tenir peu de compte ; la prodiguer, ne pas l'épargner. Faire bon marché de la vie. || Fig. Avoir bon marché de quelqu'un, avoir facilement sur lui l'avantage. || Fig. Toute espèce de convention. || On dit souvent : J'ai acheté ce livre bon marché ; au lieu de dire : à bon marché. Cette suppression de l'*à* n'est pas autorisée.

MARCHÉ, ÉE, *p. p.* de marcher. || T. de danse. Deux pas marchés sur la pointe du pied.

MARCHEPIED, *s. m.* Degrés plus ou moins nombreux qui conduisent à une estrade. Le marchepied du trône, de l'autel. || Fig. Le ciel est mon trône et la terre mon marchepied, SACI. || Escabeau dont on se sert pour atteindre à quelque chose. || Espèce de degrés servant à monter dans une voiture. || Fig. Moyen de parvenir à quelque chose de plus élevé. Cette place lui a servi de marchepied pour arriver au ministère. || Petit chemin, moins large que le chemin de halage, et placé de l'autre côté de la rivière. || Se dit aussi pour chemin de halage.

MARCHER (orig. inc.), *v. n.* Mettre le pied sur. Marcher sur le pavé. || Fig. Il a marché sur quelque mauvaise herbe, voy. HERBE. || Marcher sur les pas, sur les traces de quelqu'un, le suivre de très-près, et fig. l'imiter. || Fig. Marcher sur des charbons ardents, passer vite sur un sujet délicat et dangereux. || Il ne faut pas lui marcher sur le pied, se dit d'un homme susceptible qu'il est dangereux de choquer. || Fig. et famil. Marcher sur, rencontrer à chaque pas. On marche sur les mauvais plaisants, LA BRUY. || Fig. et famil. Marcher sur les gens, n'en tenir aucun compte. || Se mouvoir à l'aide des pieds ou des pattes. L'estropié marcha, BOIL. || Marcher tout seul, en parlant d'un enfant, commencer à faire des pas sans aucun aide ou appui, et fig. n'avoir pas besoin d'aide. || T. de danse. Marcher, faire, dans le cours d'une danse, quelques pas qui ne sont que des pas de marche. || T. d'escrime. Porter en avant le pied droit, puis le pied gauche, en gardant entre deux la même distance. || T. de manége. Marcher l'amble, prendre l'allure ainsi nommée. || T. de mar. Faire du chemin. Ce vaisseau marche bien. || Marcher devant, précéder. || S'avancer de quelque manière que ce soit, à pied, à cheval, en voiture, etc. || Marcher à, s'avancer vers. Marcher à la mort. || Se mouvoir, en parlant des troupes. || En avant, marche ! commandement à une troupe de se mettre en mouvement. || Marcher au pas, marcher en suivant la cadence du pas militaire. || Faire marcher, imposer un service militaire. || Il se dit de la manœuvre que fait un corps de troupes, un général. Marcher à l'ennemi. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, BOSS. || Marcher sous, se dit d'une troupe qui obéit à un chef. || Marcher sous les lois de, être soumis à. || Tenir un certain rang dans les cérémonies. || Faire un service, en parlant de voitures, de chemins de fer. || Il se dit des choses qui se meuvent. Saturne est une des planètes qui marchent le plus lentement. Les rivières sont des chemins qui marchent, PASC. || En parlant d'un mécanisme, fonctionner. Un moulin, une montre marche. || Il se dit du temps qui passe. Que le temps qui s'enfuit marche à pas lents pour nous ! DUCIS. || Fig. Aller selon un certain progrès, en bien ou en mal. Marcher hardiment à son but. || S'avancer dans une certaine voie. Marcher dans le chemin du salut, BOURDAL. || Agir. Marcher droit, être irréprochable dans sa conduite. || Il se dit des choses qui font un certain progrès, en bien ou en mal. Cet État marche à sa ruine. L'affaire marche à merveille. || Absol. Être en progrès. La civilisation marche. || Fig. Il se dit des choses auxquelles on prête un mouvement comme si elles étaient animées. Que la crainte et la terreur marchent avec vous ! MONTESQ. || Marcher ensemble, se dit de choses qui sont compatibles entre elles. || Ne pas marcher sans, en parlant des choses, être accompagné de. || Fig. Il se dit du progrès dans le développement d'une pièce de théâtre, d'un roman, d'un écrit. Ce discours, ce poëme marche bien. || Ces vers marchent bien, le mouvement en est facile. || En mus. Se dit de la succession des sons et des accords qui se suivent dans un certain ordre. || *V. a.* Pétrir avec les pieds l'argile qu'on a humectée. || T. de chapelier. Marcher l'étoffe d'un chapeau, la fouler avec les mains.

MARCHER, *s. m.* La manière dont on marche. Ah ! monsieur, c'est un spectre, je le reconnais au marcher, MOL. || L'endroit où l'on marche, relativement au plus ou moins de facilité qu'on a d'y marcher. Le marcher mol et doux sur la pelouse, J. J. ROUSS.

MARCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui peut marcher beaucoup sans se fatiguer. || T. de mar. Grand marcheur, se dit d'un navire qui, avec la même voilure, gagne les autres de vitesse. || *S. f.* Marcheuse, dans les ballets, femme qui figure sur la scène pour parader avec toute espèce de costumes. || *Adj.* Qui marche. L'homme est un animal marcheur. || Se dit des oiseaux, des reptiles batraciens et des insectes qui ne peuvent que marcher.

* **MARCOTTAGE,** *s. m.* Multiplication des végétaux par le moyen des marcottes.

MARCOTTE (lat. *mergus*), *s. f.* Branche tenant à l'arbre et couchée en terre afin qu'elle produise des racines.

MARCOTTÉ, ÉE, *p. p.* de marcotter.

MARCOTTER, *v. a.* Propager par marcottes.

MARDELLE, *s. f.* Voy. MARGELLE.

MARDI (lat. *Martis dies*), *s. m.* Le troisième jour de la semaine. || Mardi gras, le dernier jour du carnaval.

MARE (lat. *mare*), *s. f.* Petit amas d'eau dormante. || Fig. et par exagération, une mare de sang.

MARÉCAGE, *s. m.* Terrain où il y a des marais.

MARÉCAGEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du marécage. Sol marécageux. || Goût marécageux, goût du gibier ou des poissons qui sentent le marécage. || Air marécageux, air qui s'élève des marécages. || Qui habite les marécages. Animaux marécageux. Plante marécageuse.

MARÉCHAL (anc. h. all. *marah*, cheval, et *scalc*, celui qui soigne), *s. m.* Artisan qui ferre les chevaux, et qui les traite quand ils sont malades. || On dit dans le même sens : Maréchal ferrant, maréchal vétérinaire. || *Au pl.* Des maréchaux ferrants. || Titre de divers officiers qui avaient soin des chevaux et des écuries. Maréchal des écuries. || Maréchal des logis, sous-officier des troupes à cheval ; ce grade répond à celui de sergent dans l'infanterie. || Maréchal des logis chef ; ce grade répond à celui de sergent-major. || Maréchal des logis, officier chargé de faire préparer les logements pour la cour en voyage. || Maréchal de camp, officier général dont le grade est au-dessus de celui de colonel, et correspond à celui de général de brigade. || Maréchal de France, celui qui occupe le grade le plus élevé et dont la fonction est de commander les armées. || Maréchale, la femme d'un maréchal de France. || Les maréchaux formaient autrefois un tribunal chargé de prononcer sur les affaires d'honneur. || Titre de certains grands officiers en divers pays. Grand maréchal du palais.

* **MARÉCHALAT,** *s. m.* Dignité, charge de maréchal.

MARÉCHALERIE, *s. f.* L'art du maréchal ferrant. || État et profession du maréchal. || Titre de plusieurs ouvrages sur cet art.

MARÉCHAUSSÉE (voy. *maréchal*), *s. f.* La juridiction des maréchaux de France. || Corps de gens à cheval qui veille à la sûreté publique, et qui reçut le nom de gendarmerie au commencement de la Révolution.

MARÉE (dérivé du lat. *mare*), *s. f.* Mouvement des eaux de la mer qui, périodiquement et deux fois dans les vingt-quatre heures, montent pour se retirer ensuite et reprendre leur niveau moyen. Marée montante, descendante. || Grande marée, marée qui arrive à l'époque des syzygies. || La marée monte, le flot arrive, et fig. la colère, la mauvaise humeur éclate. || Avoir vent et marée ; aller contre vent et marée, voy. VENT. || Poisson de mer qui n'est pas salé. || Popul. Arriver comme marée en carême, arriver à propos (voy. MARS).

MARELLE (voy. *méreau*), *s. f.* Anciennement, table carrée sur laquelle des lignes, partant des angles ou du milieu de chaque côté et se réunissant au centre, indi-

quaient la place que devaient occuper et la route que pouvaient suivre les marelles ou méreaux. || Jeu qui se jouait sur cette table. || Nom des jetons employés à ce jeu. || Jeu d'enfants, fait en manière d'échelle avec de la craie, où les joueurs, marchant à cloche-pied, poussent du pied qui saute un petit palet dans chaque espace de l'échelle. || La figure même qui est tracée sur le sol.

★ **MAREMME** (ma-rè-m'. Ital. *maremma*, du lat. *maritima*), *s. f.* Nom donné, dans l'Italie centrale, à des terrains situés sur le bord de la mer, inhabitables en été par suite des émanations délétères qu'exhale le sol, tandis qu'en hiver ce sont de riches prairies.

★ **MARENGO** (ma-rin-go. Ville d'Italie), *s. f.* T. de cuisine. À la marengo, manière d'accommoder la volaille. Poulet à la marengo. Une marengo. || *Adj. m.* Brun marengo ou *subst.* le marengo, couleur brune mêlée de petits points blancs semblables à de la poussière.

★ **MAREYEUR** (*marée*), *s. m.* Marchand de marée.

★ **MARFIL**, *s. m.* Voy. MORFIL.

★ **MARGARATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide margarique avec une base.

★ **MARGARIQUE** (μάργαρον), *adj. m.* Acide margarique, acide qu'on obtient en traitant la graisse par un alcali.

MARGAY (orig. inc.), *s. m.* Espèce de chat sauvage de l'Amérique méridionale, aussi appelé chat tigre.

MARGE (lat. *margo*), *s. f.* En général, bord. Les marges d'un chemin. || Le blanc qui est autour d'une page écrite ou imprimée, et principalement le blanc qui, dans chaque feuillet, est à droite du recto et à gauche du verso. || Fig. et famil. Avoir de la marge, avoir plus de temps ou de moyens qu'il n'en faut. || T. d'imprim. Feuille collée sur le tympan et sur laquelle on compasse exactement les feuilles à imprimer.

MARGÉ, ÉE, *p. p.* de marger. Feuilles margées.

MARGELLE (dim. de *marge*), *s. f.* La pierre percée ou l'assise de pierres qui forme le rebord d'un puits.

MARGER, *v. a.* T. d'imprim. Placer les feuilles à imprimer de manière qu'elles couvrent exactement celle qui est collée sur le tympan, et qu'on appelle la marge.

MARGINAL, ALE, *adj.* Qui est en marge. Des notes marginales. Des astérisques marginaux.

MARGINÉ, ÉE, *p. p.* de marginer. || En hist. nat. Qui a une bordure, qui est muni d'un bord. Graines marginées.

MARGINER, *v. a.* Annoter à la marge.

★ **MARGOTIN** (orig. inc.), *s. m.* Sorte de petit fagot de menues branches pour allumer le feu.

MARGOUILLIS (mar-gou-lli, *ll* mouillées. Orig. inc.), *s. m.* Famil. Lieu plein de boue et d'ordure. Mettre le pied dans le margouillis. || Fig. Mettre ou laisser quelqu'un dans le margouillis, le mettre ou le laisser dans l'embarras. || Mélange malpropre de sauces, de potages et autres mets analogues.

MARGRAVE (all. *Mark-graf*), *s. m.* Nom donné autrefois à quelques princes souverains d'Allemagne. || En parlant de la femme d'un margrave, on dit la margrave.

★ **MARGRAVIAL, ALE**, *adj.* Qui appartient aux margraves.

MARGRAVIAT, *s. m.* État, dignité d'un margrave.

MARGUERITE (lat. *margarita*), *s. f.* En style d'Écriture sainte, perle. Il ne faut pas jeter les marguerites devant les pourceaux, il ne faut pas publier devant les profanes les mystères des choses sacrées. || En général, des marguerites devant des pourceaux, se dit de ce qui est beau, élevé, digne, devant les indignes. || Marguerite ou petite marguerite, la pâquerette. || Petite fleur que porte cette plante. || Reine marguerite, plante du genre des asters. || *S. f. pl.* Les premiers poils blancs qui paraissent sur les tempes des chevaux à la suite de l'âge.

MARGUILLERIE (mar-ghi-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Charge de marguillier. || Archives d'une église.

MARGUILLIER (mar-ghi-llé, *ll* mouillées. Lat. *matricularius*), *s. m.* Chacun des trois membres pris dans le conseil de fabrique pour dresser le budget de la fabrique, préparer les affaires qui doivent être portées au conseil, diriger l'administration de la paroisse, etc.

MARI (lat. *maritus*), *s. m.* Celui qui est joint à une femme par le mariage.

MARIABLE, *adj.* Qui est en état, ou en âge, ou en condition de se marier.

MARIAGE (b. lat. *maritaticum*), *s. m.* Union d'un homme et d'une femme consacrée soit par l'autorité ecclésiastique, soit par l'autorité civile, soit par l'une et l'autre. || Faire un bon mariage, faire un mariage qui procure le bonheur du ménage, et aussi un mariage riche ou avantageux. || Faire un mariage, être l'intermédiaire qui amène deux personnes à se marier. || Né hors du mariage ou hors mariage, se dit des enfants illégitimes. || Noms donnés à différentes espèces de mariages. Mariage de conscience, mariage où les formalités ont été remplies secrètement. Mariage in extremis. Mariage de la main gauche, etc. || La célébration des noces. Être invité à un mariage. || Le bien, la dot que les parents donnent à leurs enfants en les mariant. || Fig. En termes mystiques, consécration d'une femme à la vie religieuse, et aussi union de l'esprit de l'homme avec l'esprit de Dieu. || Fig. Union de personnes pour une opération, une affaire. || Fig. Il se dit, en parlant des choses qui s'unissent. Le mariage des eaux de deux fleuves. Ne voyez-vous pas qu'il se fait comme un mariage entre les objets et les sens? Boss. || T. de mar. Réunion de deux cordages par des amarrages plats. || Mariage ou brisque, nom d'un jeu de cartes où le principal avantage est de réunir dans sa main un roi et une dame de même couleur, réunion qui se nomme aussi mariage.

MARIÉ, ÉE, *p. p.* de marier. Qui est uni en mariage. || Rimes mariées, rimes qui ne sont pas séparées l'une de l'autre. On dit plus souvent rimes plates. || *S. m.* et *f.* Un marié. Une mariée. || Absol. La personne qui se marie ou qui s'est mariée le jour même. || Fig. Se plaindre que la mariée est trop belle, se plaindre d'une chose dont on devrait se féliciter.

MARIER (lat. *maritare*), *v. a.* Unir un homme et une femme par le mariage. || Il se dit de ceux qui font ou qui procurent mariage. On cherche à marier ce jeune homme. || Fig. Allier deux choses ensemble, les joindre l'une avec l'autre. Marier les cœurs, MOL. Elle mariait le luth avec la voix, SÉV. Marier la vigne à l'ormeau. || Marier des couleurs, les assortir. || T. de mar. Marier deux cordages, en opérer la jonction. || Se marier, *v. r.* En parlant d'un homme, prendre une femme; en parlant d'une femme, prendre un mari. || Se prendre réciproquement pour mari et femme. || Fig. Être uni, en parlant des choses. Sa voix se marie bien avec ou à cet instrument.

★ **MARIE-SALOPE**, *s. f.* Popul. Femme sans ordre et peu soigneuse de sa personne. || T. de mar. Petit bâtiment destiné à porter, à distance des ports, les vases et les sables qu'on en retire. || *Au pl.* Des maries-salopes.

MARIEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à s'entremettre pour procurer des mariages.

MARIN, INE (lat. *marinus*), *adj.* Qui est de mer. Animaux marins. || Trompette marine, voy. TROMPETTE. || Sel marin, le chlorure de sodium, appelé aussi sel de cuisine, sel commun ou absol. sel. || Plante marine, toute plante dont le pied est dans la mer. || Oiseaux marins, oiseaux qui fréquentent la mer. || En géol. Terrains marins, terrains formés par des alluvions de la mer. || T. de mythologie. Les dieux marins, les dieux de la mer. || Qui est spécialement destiné à la mer. Carte, montre marine. || Lieue marine, lieue de vingt au degré. || Avoir le pied marin, ne pas trébucher dans le roulis et le tangage du vaisseau, et fig. ne pas se déconcerter dans une circonstance difficile. || *S. m.* Le marin, l'homme de mer, l'homme qui a des notions sérieuses sur l'art de la marine. || Famil. Marin d'eau douce, celui qui a navigué seulement sur les rivières, ou qui a peu navigué sur mer.

MARINADE (*mariner*), *s. f.* Saumure qui sert à la conservation des viandes. || Aliments préparés pour se conserver des années entières à la mer. || Assaisonnement avec vinaigre et épices, dans lequel on laisse tremper les viandes ou les poissons avant de les faire cuire. || Cette préparation elle-même. || Viande marinée, enveloppée de pâte et frite à la poêle.

★ **MARINAGE**, *s. m.* Procédés qui donnent à certains vivres la préparation nécessaire pour être conservés à la mer.

MARINE, *s. f.* Ce qui concerne la navigation sur mer. Il entend bien la marine. || Le service de mer. Service dans la marine. Officier, soldat de marine. || Marine militaire ou simplement marine, force navale d'un État, le

matériel et le personnel du service de mer. || Marine marchande, réunion des navires de toutes les espèces et des marins non militaires. || Les bureaux de l'administration de la marine. Employé à la marine. || Le goût, l'odeur de la mer. Cela sent la marine. || Tableau qui représente des mers, des vaisseaux, des ports, des tempêtes et d'autres sujets marins. Peintre de marines.

MARINÉ, ÉE, *p. p.* de mariner. || En blas. Se dit des animaux auxquels on donne une queue de poisson.

MARINER, *v. a.* Mariner des vivres, leur appliquer les procédés du marinage. || Laisser tremper de la viande dans du vinaigre avec des épices afin de l'attendrir et de lui donner du goût. || Se mariner, *v. r.* Être mariné.

* **MARINETTE** (*marin*) *s. f.* Ancien nom de la boussole.

MARINGOUIN (orig. inc.), *s. m.* Nom vulgaire de diverses espèces de cousins dans les pays chauds.

MARINIER, *s. m.* Homme de mer pour la manœuvre d'un vaisseau. || Abusivement, celui qui conduit un bateau sur les grandes rivières.

MARIONNETTE (dim. de l'anc. fr. *mariole*, petite figure de *Marie*), *s. f.* Petite figure d'homme, etc. qu'on fait mouvoir par des fils, par des ressorts ou même avec la main. || Par extens. Pauvres marionnettes, qui ne savons ni pourquoi ni comment une main invisible fait mouvoir nos ressorts, VOLT. || Fig. Faire jouer les grandes marionnettes, employer de grands moyens pour réussir. || Fig. Personne sans caractère qu'on fait agir et parler comme on veut. C'est une marionnette.

MARITAL, ALE (lat. *maritalis*), *adj.* Qui appartient au mari. Puissance maritale. Droits maritaux.

MARITALEMENT, *adv.* En mari. || Comme en mariage. Vivre maritalement.

MARITIME (lat. *maritimus*), *adj.* Qui appartient à la mer. Le maritime empire, LA FONT. || Qui est proche de la mer. Une ville maritime. || Plantes maritimes, plantes qui viennent sur les bords de la mer. || Adonné à la navigation sur mer. Les puissances maritimes. || Qui est relatif à la mer, à la navigation sur mer. Le commerce maritime. || Divisions maritimes, les préfectures dans lesquelles la France est divisée quant à la marine. || Les forces maritimes, les forces navales d'un État. || Législation maritime, le recueil des lois, ordonnances et règlements relatifs au service de la marine.

MARITORNE (servante d'auberge dans Don Quichotte), *s. f.* Fille mal tournée, laide, malpropre.

MARIVAUDAGE, *s. m.* Style où l'on raffine sur le sentiment et l'expression, et qui a été ainsi nommé d'après les qualités et les défauts du style de Marivaux.

* **MARIVAUDER,** *v. n.* Faire du marivaudage.

MARJOLAINE (corruption du lat. *amaracus*, de ἀμάρακος), *s. f.* Plante de la famille des labiées qui est aromatique et stimulante ; elle est aussi plante d'ornement.

MARJOLET (mar-jo-lè. Orig. inc.), *s. m.* Petit homme qui fait l'entendu. || Jeune homme élégant, muguet.

MARLI (orig. inc.), *s. m.* Sorte de gaze dont on fait des ouvrages de mode. || Filet en talus qui borde, en dedans, la moulure d'une assiette d'argent. || Rebord dans les plats et assiettes de faïence et de porcelaine.

MARMAILLE (*ll* mouillées. Voy. *marmot*), *s. f.* T. collectif et familier. Réunion d'enfants.

MARMELADE (esp. *mermelada*, du lat. *melimelum*, coing), *s. f.* Fruits cuits avec du sucre, et formant un tout assez consistant. || Par extens. Il se dit d'une chose trop cuite et presque en bouillie. Cela est en marmelade. || Fig. Ce qui est fracassé, broyé. Une ruade Qui vous lui met en marmelade Les mandibules et les dents, LA FONT.

MARMENTEAU (b. lat. *materiamen*), *adj. m.* Bois marmenteau, bois de haute futaie, qui est conservé pour la décoration d'une maison à laquelle il est attaché.

MARMITE (orig. inc.), *s. f.* Vaisseau en terre ou en métal où l'on fait bouillir les viandes dont on fait du potage. || Écumer la marmite, voy. ÉCUMER. || La marmite est renversée, se dit d'une maison où l'on cesse de donner à dîner. || Famil. Faire bouillir la marmite, voy. BOUILLIR. || Nez fait en pied de marmite, nez dont le bas est large et qui est retroussé. || Ce que la marmite contient.

MARMITEUX, EUSE, *adj.* T. famil. et vieilli. Mal en point, mal partagé du côté de la fortune et de la santé. || *Subst.* Un marmiteux.

MARMITON (*marmite*), *s. m.* Celui qui est chargé du plus bas emploi dans une cuisine.

MARMONNÉ, ÉE, *p. p.* de marmonner.

MARMONNER (orig. inc.), *v. a.* Famil. Prononcer à voix basse et peu distincte. Qu'est-ce que vous marmonnez ?

* **MARMORÉEN, ENNE** (lat. *marmoreus*), *adj.* Qui a la nature ou l'apparence du marbre. Les calcaires marmoréens. || Fig. et néolog. Qui a le froid, la dureté du marbre. Une impassibilité marmoréenne.

MARMOT (mar-mo. Orig. inc.), *s. m.* Anciennement, nom du singe. || Petite figure grotesque. || Fig. et famil. Petit garçon. || Dans ce sens il a un féminin, marmotte. || Au pl. Des marmots, des enfants sans distinction de sexe. || Fig. et famil. Croquer le marmot, voy. CROQUER.

* **MARMOTTAGE,** *s. m.* Action de marmotter.

MARMOTTE (lat. *mus montanus*), *s. f.* Quadrupède rongeur de l'ordre des loirs, qui dort l'hiver. || Dormir comme une marmotte, dormir beaucoup ou profondément. || Coiffure de femme qui consiste dans un morceau d'étoffe placé sur la tête, la pointe en arrière et les bouts noués sous le menton. Être coiffée en marmotte.

MARMOTTÉ, ÉE, *p. p.* de marmotter.

MARMOTTER (orig. inc.), *v. a.* Parler confusément entre ses dents. Que marmottez-vous ? || Abs. Marmotter par dépit, RÉGNIER. || Se marmotter, *v. r.* Être marmotté.

* **MARMOTTERIE,** *s. f.* Action de marmotter.

* **MARMOTTEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui marmotte entre ses dents.

MARMOUSET (mar-mou-zè. Lat. *marmoretum*), *s. m.* Petite figure grotesque. || Marmouset, visage de marmouset, petit garçon, petit homme mal fait ou non. || Par mépris, jeune homme sans conséquence. || Espèce de chenet de fonte, en forme de prisme triangulaire, dont une extrémité est ornée d'une figure quelconque.

MARNAGE, *s. m.* Opération agricole qui consiste à mêler à la terre arable une certaine quantité de marne. || Résultat de cette action. Bon marnage.

MARNE (lat. *marga*), *s. f.* Mélange naturel de calcaire et d'argile, propre à amender certaines terres. || Marne à foulon, variété servant aux apprêts des draperies.

MARNÉ, ÉE, *p. p.* de marner.

MARNER, *v. a.* Répandre de la marne sur un champ.

* **MARNEUR,** *s. m.* Celui qui répand de la marne sur les terres.

MARNEUX, EUSE, *adj.* Qui renferme de la marne ou en présente les caractères. Sol marneux.

MARNIÈRE, *s. f.* Carrière de marne.

* **MAROLLES,** *s. m.* Nom que portent les fromages fabriqués à Marolles. Du bon marolles.

MARONITE (*Maron*, nom d'un moine qui instruisit les maronites), *s. m.* et *f.* Catholique du rit syrien qui habite le mont Liban. || *Adj.* Un prêtre maronite.

* **MARONNER,** *v. n.* Popul. Murmurer. || *V. a.* Qu'est-ce que tu maronnes ?

MAROQUIN (*Maroc*), *s. m.* Cuir de bouc ou de chèvre, apprêté avec de la noix de galle ou du sumac. || Peau façonnée à la manière du maroquin. || Papier maroquin, papier de couleur apprêté de manière à ressembler au maroquin.

* **MAROQUINAGE,** *s. m.* Action de maroquiner.

MAROQUINÉ, ÉE, *p. p.* de maroquiner.

MAROQUINER, *v. a.* Façonner des peaux de veau ou de mouton en maroquin. || Maroquiner du papier.

MAROQUINERIE, *s. f.* Art de faire le maroquin. || Commerce de maroquin. || Atelier de maroquinier.

MAROQUINIER, *s. m.* Ouvrier qui fabrique des peaux en maroquin.

MAROTIQUE, *adj.* Imité du vieux langage de Clément Marot. Style marotique.

MAROTTE (dimin. de *Marie*), *s. f.* Espèce de sceptre qui est surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré de différentes couleurs et garnie de grelots ; c'est l'attribut de la Folie. || Fig. et famil. Objet de quelque action folle et déréglée. Une femme stupide est donc votre marotte ? MOL. Chaque siècle a eu sa marotte, VOLT.

MAROUFLE (orig. inc.), *s. m.* Se dit d'un homme grossier. Ce maroufle-là me laisse toute seule à la maison comme si j'étais son chien, MOL. || Il se dit aussi d'un homme qu'on n'estime pas. Un de ces maroufles qui font des libelles pour gagner du pain, VOLT.

MAROUFLE (orig. inc.), *s. f.* Colle très-forte et très-tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLÉ, ÉE, *p. p.* de maroufler.

MAROUFLER, *v. a.* Coller la toile d'un tableau avec de la maroufle sur une autre toile ou sur un panneau, etc. || Coller, derrière un panneau de lambris, de la toile ou tout autre corps résistant, pour empêcher les planches de se disjoindre.

MARQUANT, ANTE, *adj.* Qui marque, qui a quelque supériorité. Un homme marquant. Une idée, une couleur marquante. || Cartes marquantes, cartes qui valent des points à celui qui les a. || *Subst.* Une marquante.

MARQUE (all. *Mark*), *s. f.* Signe servant à faire reconnaître. La marque des moutons de tel troupeau. || Empreinte mise sur les marchandises assujetties à quelque contribution pour faire connaître qu'elles ont acquitté le droit. La marque de la douane. || Chiffre, figure que les marchands ou ouvriers mettent à leurs marchandises ou ouvrages. || Fig. Il y a la marque de l'ouvrier, ce qui indique de la distinction, un caractère d'excellence. || Farine de première marque, celle qui se compose de la fleur de farine. || Farine des quatre marques, farine qui porte, à la halle de Paris, les marques de certains meuniers réunis. || Par extens. Les marques françaises, les marchandises qui proviennent de France. || Fig. Ancienne marque, le caractère, la loyauté antique. C'était un docteur de l'ancienne marque, Boss. || Chiffre secret dont les marchands se servent pour indiquer sur leurs marchandises le prix qu'elles leur ont coûté. || Signe qu'un artiste imprime sur ses ouvrages pour les distinguer de ceux des autres. || Lettres qu'un particulier met sur son linge pour le reconnaître. || Instrument avec lequel on fait une empreinte sur de la vaisselle, sur du drap, etc. || Flétrissure imprimée avec un fer chaud, sur l'épaule d'un condamné. || Fig. N'imprimez pas, seigneur, cette honteuse marque A ces rares vertus qui vous ont fait monarque, Corn. || Impression que laisse sur le corps une lésion quelconque. Des marques de petite vérole. || Trace qu'un contact, qu'une action laisse sur un corps. Ces murs portent la marque du feu. || Tache, signe que l'homme, l'animal apporte en naissant. || Marques de Judas, taches de rousseur. || Marque, signe aux dents du cheval indiquant son âge. || Ornement distinctif, signe de quelque dignité. Gardez votre pouvoir, reprenez-en la marque, Corn. || Marques d'honneur, certaines marques de distinction accordées par le souverain. || Fig. Distinction. || Un homme de marque, un homme qui occupe un rang éminent dans la société. || Ce qu'on emploie pour se souvenir de quelque chose. Mettre une marque dans un livre. || Chez les boulangers, petit morceau de bois sur lequel on fait une coche pour chaque pain fourni. || Au jeu, jeton, fiche. || Fig. Indice, présage, trace, impression, témoignage, preuve. Une marque de bonheur. La vraie religion doit avoir pour marque d'obliger à aimer son Dieu, Pasc. || Porter la marque de, avoir en soi, sur soi, l'indice de. || Donner des marques de, donner des témoignages de, des preuves de. Donner des marques d'amitié. || Lettre de marque, voy. lettre.

MARQUÉ, ÉE, *p. p.* de marquer. || Papier marqué; on dit aujourd'hui: Papier timbré. || Marqué au coin de, voy. coin. || Qui a subi la peine de la marque. || Être marqué de petite vérole ou absol. être marqué, avoir des marques de petite vérole. || Fig. et famil. Il est marqué au B, se dit d'un boiteux, d'un borgne, d'un bossu. || En hist. nat. Qui porte quelque tache. || Avoir les traits marqués, avoir les traits du visage prononcés. || En termes de théâtre, rôle marqué, coquette marquée, jeune premier marqué, ceux qui ne sont plus de la première jeunesse. || Qui est connu par quelque chose comparé à une marque. Un jour marqué par une bonne action. || Désigné, fixé d'avance, prédestiné. Le temps marqué de Dieu. Votre heure est marquée. || Fig. Apparent, visible, remarquable. De la manière la plus marquée. Pouvait-on dépeindre l'usure sous des traits plus forts et plus marqués? Bourd.

MARQUER, *v. a.* Distinguer, faire connaître par une marque. Marquer de la vaisselle, du linge, des moutons, etc. || Fig. Dieu... Marqua ce roi mourant du sceau de sa colère, Volt. || Fig. Marquer quelqu'un à l'encre rouge, conserver un mauvais souvenir de quelqu'un et des projets de vengeance contre lui. || Marquer des arbres, y imprimer l'empreinte du martelage. || Faire subir la peine de la marque. || Faire une impression sur quelque partie du corps, par contusion, blessure, etc. || Laisser des traces, des vestiges. Le torrent a marqué son passage par un grand dégât. || Fig. Ce règne fut marqué par des succès. || Mettre une marque pour se souvenir. Marquer un passage dans un livre. || Marquer son jeu et absol. marquer, marquer les points qu'on gagne. || Marquer la taille, se dit du vêtement qui dessine la taille. || Noter, inscrire. J'ai marqué cela dans mon agenda. || Faire connaître par quelque chose comparé à une marque. Les jalousies qui marquent un esprit borné, Fén. || Indiquer. Marquer la place où il faut frapper. || Noter. L'horloge marque midi. || Marquer la mesure, le pas, indiquer par des mouvements de la main, du pied, la cadence de la musique, de la marche. || Fixer, déterminer, assigner. Marquer un terme. || Mander, informer, faire connaître. Je voulais lui en marquer mon inquiétude, Sév. || Témoigner, donner des marques. Marquer à quelqu'un son estime. || *V. n.* Être empreint d'une marque qui fait reconnaître. || Ce cheval marque encore, les creux de ses dents paraissent encore et indiquent qu'il n'a pas plus de huit ans. || Ce cadran solaire marque encore, le soleil y donne encore. || Laisser trace, impression. Les vieillards confondent leurs différents âges; ils n'y voient rien qui marque assez pour mesurer le temps qu'ils ont vécu, la Bruy. || T. d'escrime. Se dit d'un coup donné en plein dans le corps. Voilà un coup qui marque. || Fig. Être marquant, distingué par quelque chose de notable. || Il n'y a dans ce livre rien qui marque, il ne renferme rien qui soit saillant. || Se marquer, *v. r.* Être marqué. Le cours du soleil se marque sur un cadran, Boss. [Molière] Qui sais à quel coin se marquent les bons vers, Boil.

MARQUETÉ, ÉE, *p. p.* de marqueter. || En hist. nat. Marqué de lignes donnant à la surface l'aspect d'un ouvrage de marqueterie. || Fait en travail de marqueterie.

MARQUETER (fréquentatif de *marquer*), *v. a.* Marquer de plusieurs taches. Marqueter une peau en manière de peau de tigre. || Orner en marqueterie.

MARQUETERIE, *s. f.* Ouvrage de menuiserie composé de feuilles de différents bois plaquées sur un assemblage. Parquet de marqueterie. || Se dit également des ouvrages de ce genre où on emploie des métaux, du marbre ou d'autres matières. Marqueterie de nacre, d'ivoire, etc. || Art de faire des ouvrages de marqueterie. || Fig. Ouvrage d'esprit composé de morceaux sans liaison entre eux.

* **MARQUETEUR,** *s. m.* Celui qui fait des ouvrages de marqueterie. || Fig. Écrivain qui fait des ouvrages composés de morceaux sans liaison entre eux.

MARQUETTE (b. lat. *marca*), *s. f.* Pain de cire vierge.

MARQUEUR, *s. m.* Celui qui marque. Marqueur de draps. || Au fém. Une marqueuse de linge. || A différents jeux, celui qui marque les points de chaque joueur.

MARQUIS (*marche*), *s. m.* Le seigneur préposé jadis à la garde des marches, des frontières d'un État. || Plus tard, titre de dignité qu'on donnait à celui qui possédait une terre érigée en marquisat par lettres patentes. || Fig. et famil. Le marquis de Carabas, voy. carabas. || Aujourd'hui, simple titre de noblesse confirmé ou conféré par le souverain. || Nom donné dans les comédies du XVIIe siècle à un personnage appartenant à la noblesse, mais ridicule. || Nom donné par dérision aux jeunes gens qui prennent des airs avantageux.

MARQUISAT, *s. m.* Primitivement, dignité de celui qui commandait une marche ou frontière. || Plus tard, titre de dignité attaché à une terre seigneuriale. || La terre même qui avait ce titre.

MARQUISE, *s. f.* Femme d'un marquis. || Ironiq. Femme qui se donne des airs d'importance. || Espèce de surtout qui se met par-dessus les tentes des officiers, pour les garantir de la pluie. || Petite construction en avant d'une porte. || Toit avancé, soutenu par des piliers, en avant des portes des théâtres et autres édifices. || Sorte d'ombrelle.

* **MARQUOIR,** *s. m.* Instrument à l'usage des tailleurs et couturières. || Modèle pour guider dans l'apprentissage de la marque du linge.

MARRAINE (b. lat. *matrina*, dérivé du lat. *mater*), *s. f.* Celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême.

|| Par extens. Celle qui donne un nom à quelque chose. La marraine d'une cloche. || Dame qui en présente une autre à la cour ou dans toute autre société.

MARRI, IE (gothique *marzjian*, empêcher), *adj.* T. vieilli. Fâché et repentant. Je serais bien marri que, etc.

MARRON (ital. *marrone*), *s. m.* Graine de châtaignier, devenue unique dans le fruit par avortement des deux autres. || Fig. Tirer les marrons du feu avec la patte du chat ou simplement tirer les marrons du feu, faire adroitement servir une personne d'instrument pour parvenir à des fins où il y aurait danger. || Marrons glacés, marrons confits dans le sucre et couverts de caramel. || *Adj. invar.* Couleur marron, couleur approchant de celle du marron. Des draps marron. || *Subst.* Un marron foncé. || Marron d'Inde, fruit du marronnier d'Inde. || Marron d'eau, le fruit de la macre. || Grosse boucle de cheveux ronde et nouée avec un ruban. || Espèce de pétard.

MARRON, ONNE (esp. *cimarron*, sauvage), *adj.* Se dit du nègre qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté. Nègre marron. Négresse marronne. || Animal domestique qui est devenu sauvage. Cochon marron. || Fig. Il se dit de celui qui exerce, sans titre, l'état d'agent de change, de courtier. || Imprimeur qui exerce son état clandestinement et sans brevet. || *S. m.* Un marron, un ouvrage imprimé clandestinement. || Caractère découpé dans des feuilles de cuivre.

MARRONNAGE, *s. m.* État d'un esclave marron. || État d'un agent de change, d'un imprimeur marron, etc.

MARRONNÉ, ÉE, *p. p.* de marronner.

MARRONNER, *v. a.* T. vieilli. Friser en marrons, en grosses boucles. || Popul. Murmurer.

MARRONNIER, *s. m.* Variété de châtaignier qui produit le marron. || Marronnier d'Inde, bel arbre dont le fruit, qui ressemble au marron, est très-amer.

MARRUBE (lat. *marrubium*), *s. m.* Plante labiée dont on distingue plusieurs sortes.

MARS (mars'. Lat. *Mars*), *s. m.* Dans le polythéisme, le dieu de la guerre. || Par extens. La guerre elle-même. || Les travaux de Mars, le métier de Mars, la guerre. || Un guerrier. Ce jeune Mars qu'on loue a su jadis te plaire, CORN. || Champ de Mars, voy. CHAMP. || Une des planètes (en ce sens Mars prend une majuscule). || Le fer dans l'ancienne chimie. || Le troisième mois de l'année (avec une *m* minuscule). || Cela vient comme mars en carême, cela arrive nécessairement, parce que le mois de mars arrive toujours en carême (voy. CARÊME). || Espèce de papillon de jour. || *S. m. pl.* Les mars, les grains qu'on sème au mois de mars.

* **MARSAULT** (b. lat. *marsalix*, du lat. *mas* et *salix*), *s. m.* Sorte de saule. || On écrit aussi marseau.

MARSOUIN (anc. h. all. *merisuin*, pourceau de mer), *s. m.* Cétacé du genre du dauphin, mais à museau obtus. || Popul. et par injure, homme laid, mal bâti, malpropre.

MARSUPIAL, ALE (lat. *marsupium*), *adj.* En zool. Qui a la forme d'une bourse. || Qui porte une bourse. || *S. m. pl.* Les marsupiaux, quadrupèdes qui portent une poche renfermant les mamelles et recevant les petits qui naissent avant terme. || Il se dit aussi au singulier. Un marsupial. || *Adj.* Qui a rapport aux marsupiaux.

MARTAGON (ital. *martagone*), *s. m.* Espèce de lis rouge dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE, *s. f.* Voy. MARTRE.

MARTEAU (b. lat. *martellus*), *s. m.* Outil en fer garni d'un manche, qui sert à battre les métaux, à forger, à cogner. || Fig. Être entre l'enclume et le marteau, voy. ENCLUME. || Famil. Avoir un coup de marteau, voy. COUP. || Marteau d'eaux et forêts, marteau avec lequel l'employé marque les arbres qu'il faut couper dans les ventes. || Marteau d'armes, sorte d'arme offensive qui était en forme de marteau rond d'un côté et tranchant de l'autre. || Marteau d'horloge, marteau qui frappe sur le timbre pour la sonnerie. || Marteau de porte, espèce d'anneau ou de battant de fer qui est attaché au milieu d'une porte à l'extérieur et avec lequel on frappe pour se faire ouvrir. || Fig. et famil. Graisser le marteau, voy. GRAISSER. || Petit marteau que tient le commissaire-priseur et avec lequel il fait des signaux dans la vente. || Fig. Perruque à trois marteaux, perruque qui avait une longue boucle entre deux nœuds. || Petite tringle de bois que l'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano. || Le marteau, poisson. || Genre de coquilles bivalves.

MARTEL, *s. m.* Marteau; usité seulement dans le nom propre : Charles Martel. || Fig. Inquiétude, souci. Cela me donne, me met martel en tête. Avoir martel en tête.

MARTELAGE, *s. m.* Action de frapper avec le marteau. || Empreinte qui résulte du martelage. || Marque que les agents des eaux et forêts font avec leur marteau aux arbres qu'on veut réserver dans les ventes.

MARTELÉ, ÉE, *p. p.* de marteler. || Médaille martelée, médaille antique dont on a limé le revers qui était commun, pour en frapper un plus curieux et plus rare. || En mus. Trille martelé, trille dans lequel les deux sons se font entendre distinctement. || *S. m.* Sur les instruments à archet, action de détacher les notes en poussant toujours l'archet ou en le tirant toujours. || Fig. En littér. Péniblement fait et travaillé. Vers martelés.

MARTELER (*martel*), *v. a.* Battre à coups de marteau. Marteler sur l'enclume. || Marquer avec un marteau les arbres qui sont à abattre. || Fig. Faire avec effort un travail d'esprit. Il martèle ses vers. || Fig. Donner de l'inquiétude, du souci. Cette affaire me martèle.

MARTELET, *s. m.* Petit marteau.

MARTELEUR, *s. m.* Celui qui dans une forge fait travailler le marteau. || Celui qui travaille au marteau certaines pièces de détail.

* **MARTELLERIE,** *s. f.* Endroit dans une usine où l'on travaille le métal au marteau.

MARTIAL, ALE (lat. *martialis*), *adj.* Digne de Mars, guerrier. Un air martial. || Cour martiale, sorte de tribunal militaire. || Loi martiale, loi qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas. || Autrefois, en chim. et en pharm. ferrugineux. Les préparations martiales. || *Subst.* Les martiaux, les médicaments dans lesquels entre le fer ou un oxyde de fer.

* **MARTIN-BÂTON,** *s. m.* Homme armé d'un bâton, et par extens. le bâton personnifié. Martin-bâton accourt, l'âne change de ton, LA FONT. || On dit aussi quelquefois simplement Martin. Martin fit alors son office, LA FONT.

MARTINET (mar-ti-nè. Dim. de *Martin*), *s. m.* Espèce d'hirondelle à très-longues ailes.

MARTINET (dim. du b. lat. *martus*, marteau), *s. m.* Marteau mû par un moulin. || Fouet formé de plusieurs cordes au bout d'un manche de bois.

MARTINET (orig. inc.), *s. m.* Petit chandelier plat qui a un manche.

MARTINGALE (*martigaux*, habitants de *Martigues* en Provence), *s. f.* Chausses à la martingale, culottes dont le pont était placé par derrière. || Courroie simple qui, attachée par un bout à la sangle sous le ventre et par l'autre à la muserole, empêche le cheval de donner de la tête. || Languette de buffle cousue à la giberne du fantassin. || Fig. Au jeu, action de porter, à chaque coup, le double de ce qu'on a perdu sur le coup précédent.

* **MARTINGALER,** *v. n.* Doubler son enjeu quand on perd.

MARTINISME, *s. m.* Système d'illuminisme qui, fondé par Martinez, s'est réuni à celui de Saint-Martin, et d'après lequel l'initié devient une sorte de dieu.

MARTINISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui suit le martinisme.

MARTIN-PÊCHEUR, *s. m.* Oiseau de l'ordre des passereaux, remarquable par l'éclat des couleurs. || *Au pl.* Des martins-pêcheurs.

* **MARTIN-SEC,** *s. m.* Sorte de poire croquante. || *Au pl.* Des martins-secs.

MARTRE ou **MARTE** (lat. *martes*), *s. f.* Genre de quadrupèdes carnassiers digitigrades, dans lequel on distingue : la martre commune; la martre des hêtres ou martre domestique, appelée fouine; la martre mineure ou belette; la martre blanche ou hermine; la martre zibeline. || La peau de cet animal quand elle est employée en fourrure. Un manchon de martre. || Prov. Prendre martre pour renard, prendre une chose pour une autre.

MARTYR, YRE (lat. *martyr*, de μάρτυρ), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a souffert des tourments ou la mort pour soutenir la vérité de la religion chrétienne. || Le commun des martyrs, voy. COMMUN. || Par extens. Celui ou celle qui souffre pour une religion quelconque, pour ses opinions. || Il se dit aussi de tous ceux qui souffrent ou

qui meurent pour quelque chose qu'ils prisent plus que la vie. L'erreur a ses martyrs, Volt. || Martyr de la science, celui qui succombe en poursuivant des recherches, des travaux scientifiques. || Celui, celle qui souffre beaucoup. || Fig. Être le martyr de quelqu'un, souffrir beaucoup de ses mauvais traitements, etc. || Être le martyr de ses passions, en souffrir beaucoup d'inconvénients.

MARTYRE (lat. *martyrium*), *s. m.* La mort ou les tourments endurés pour la religion chrétienne. || Par extens. Souffrance très-intense. || Fig. Toute sorte de peine d'esprit. || Mettre en martyre, tourmenter. || Martyre d'amour ou simplement martyre, souffrances qu'éprouve un amant. Conter son martyre.

MARTYRISÉ, ÉE, *p. p.* de martyriser.

MARTYRISER, *v. a.* Faire souffrir le martyre. || Fig. Faire souffrir de grandes douleurs. || Se martyriser, *v. r.* S'infliger de grandes souffrances.

MARTYROLOGE (*μάρτυρ* et *λόγος*), *s. m.* Catalogue des martyrs et même des autres saints. || Fig. Longue liste de cas de mort que l'on rapporte, ou de souffrances infligées. Le martyrologe des nations.

MARUM (ma-rom'. Lat. *marum*, de *μάρον*), *s. m.* Plante aromatique recherchée des chats, dite aussi germandrée maritime et herbe aux chats.

* **MARYLAND** (ma-ri-lan), *s. m.* Tabac provenant du Maryland, contrée des États-Unis. Fumer du maryland.

MASCARADE (ital. *mascherata*), *s. f.* Déguisement d'une personne qui se masque. || Fig. Ce monde n'est que mascarade, La Motte. || Troupe de gens déguisés et masqués. || Danse exécutée par cette troupe. || Vers faits pour les personnages qui figurent dans les mascarades.

MASCARET (ma-ska-rè. Orig. inc.), *s. m.* Masse d'eau en forme de barre remontant avec impétuosité le courant de la Garonne, et par extens. d'un fleuve quelconque.

MASCARON (ital. *mascherone*), *s. m.* En archit. Figure de tête faite en caprice, qu'on met aux fontaines, aux portes, aux clefs des arcades, etc.

MASCULIN, INE (lat. *masculinus*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport au mâle. Le sexe masculin. || Fief masculin, celui que les mâles seuls pouvaient posséder. || En mauvaise part, qui a un caractère d'homme, en parlant d'une femme. || En gramm. Nom masculin, nom désignant un être qui est masculin par nature ou par assimilation. || Genre masculin, le genre de ces noms. || *Subst.* Le masculin, le genre masculin. || Terminaison, rime masculine, celle d'un mot qui ne finit pas par un *e* muet.

MASCULINITÉ, *s. f.* Caractère de ce qui est masculin. || En gramm. Propriété par laquelle un nom prend ou reçoit le genre masculin.

* **MASOURKA** (ma-zou-rka), *s. f.* Voy. MASURKA.

MASQUE (b. lat. *mascha*, sorcière), *s. f.* Terme familier d'injure dont on se sert quelquefois pour qualifier une jeune fille, une femme, et lui reprocher sa laideur ou sa malice. La masque encore après lui fait civilité, Mol.

MASQUE (b. lat. *mascha*, sorcière), *s. m.* Faux visage de carton peint, etc. dont on se couvre la figure pour se déguiser. || Lever le masque à quelqu'un, soulever son masque pour chercher à le reconnaître. || Morceau de velours noir où l'on fait un nez et deux yeux. || Armure de fil de fer, à mailles très-serrées qu'on se met sur le visage quand on fait des armes. || T. d'antiq. Masque de théâtre, masque aux traits gigantesques qui couvrait la figure et une partie de la tête. || Caractère de la physionomie, en parlant des acteurs. Cet acteur a un bon masque. || Personne masquée. || Terre préparée et appliquée sur le visage de quelqu'un pour en prendre le moule. || En peint. et sculpt. Visage séparé du reste du corps qu'on met quelquefois dans les ornements. || Fig. Fausse apparence. La vertu... Sert aux jeunes de masque, aux plus vieux de risée, Régnier. || Absol. Mais au moindre revers funeste, Le masque tombe, l'homme reste, Et le héros s'évanouit, J. B. Rouss. || Lever le masque, parler franchement, paraître tel qu'on est en effet. || Arracher le masque à quelqu'un, faire connaître sa fausseté, sa perfidie, etc. || En méd. Nom donné, dans la description des maladies, à l'aspect offert par tout le visage.

MASQUÉ, ÉE, *p. p.* de masquer. || Bal masqué, bal où les danseurs portent un masque et un déguisement. || Fig. Être toujours masqué, avoir l'habitude de dissimuler.

MASQUER, *v. a.* Masquer quelqu'un, le déguiser en lui mettant un masque sur le visage, et même des habits qui empêchent de le reconnaître. || T. de mar. Un coup de vent masque un navire, quand, changeant tout d'un coup cap pour cap, il le frappe par devant. || En ce sens, masquer est neutre aussi. Le navire masque. || Par extens. Couvrir, cacher une chose de manière à en ôter la vue. Ce mur masque ma maison. || Masquer une batterie, placer des troupes ou élever un ouvrage devant une batterie pour que l'ennemi ne la voie pas. || On dit dans le même sens : Masquer un mouvement. || T. de mar. Masquer le vent, l'intercepter. || Fig. Masquer une odeur par une autre, répandre une odeur qui dissimule l'odeur dont on est blessé. || Fig. Cacher quelque chose sous de fausses apparences. Masquer la nature et la déguiser, Pasc. || Se masquer, *v. r.* Se couvrir le visage d'un masque. || Fig. Je veux... que nos sentiments Ne se masquent jamais sous de vains compliments, Mol.

MASSACRANT, ANTE, *adj.* Qui massacre, où l'on massacre. || Fig. et famil. Humeur massacrante, humeur bourrue, grondeuse, menaçante.

MASSACRE (voy. *massacrer*), *s. m.* Mise à mort de beaucoup de gens, et particulièrement de gens qui ne se défendent pas ou se défendent mal. || Grande tuerie de bêtes. Faire un grand massacre de sangliers. || Fig. Action de gâter par mégarde ou autrement quelque chose de rare, de précieux. || Massacre d'un opéra, mauvaise exécution d'un opéra. || Massacre d'une volaille, se dit d'une volaille mal découpée. || Ouvrier qui travaille mal et qui gâte son ouvrage. Cet ouvrier est un massacre. || La tête du cerf, du daim, etc. séparée du corps, et mise debout sur la peau de la bête, alors qu'on donne la curée aux chiens. || En blas. Tête d'animal lorsqu'elle est décharnée.

MASSACRÉ, ÉE, *p. p.* de massacrer.

MASSACRER (b. all. *mastken*, égorger), *v. a.* Faire un massacre. Le peuple mutiné massacre tes soldats, Delav. || Absol. Pour faire quelque figure dans l'histoire il faut massacrer par millions, P. L. Cour. || Tuer, en parlant d'une seule personne. J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère... Rac. || Par exagération, il a été massacré, il a reçu un grand nombre de blessures. || Se dit des animaux. Dans leurs chasses, les princes massacrent une grande quantité de gibier. || Fig. et famil. Gâter, mettre en mauvais état. Massacrer ses hardes. || Il se dit d'un homme qui fait très-mal ce qu'il a à faire, ou qui gâte une besogne. Massacrer une volaille, la mal découper. Massacrer de la besogne, de la musique, une pièce, etc.

MASSACREUR, *s. m.* Celui qui massacre. Approchez, assassins, venez, massacreurs, Volt. || Fig. Celui qui fait mal, exécute mal. Massacreur de musique, de besogne, etc.

MASSAGE (voy. *masser*), *s. m.* Action de presser avec les mains toutes les parties musculaires du corps et d'exercer des tractions sur les articulations, afin de donner de la souplesse et d'exciter la vitalité.

MASSE (lat. *massa*), *s. f.* Amas de parties qui font un corps ensemble. La masse des Alpes. || Se dit aussi d'un seul corps compacte. Une masse de plomb. || Enlever une ferrure dans la masse, la découper à froid dans un morceau de fer. || Faire de la menuiserie en masse, se dit de tout ouvrage fait d'un seul morceau. || Corps informe. L'ours, en naissant, paraît n'être qu'une masse. || Famil. C'est une masse de chair, se dit d'une personne qui a le corps et l'esprit lourds. || En phys. Somme des points matériels que chaque corps renferme, par opposition à volume qui exprime l'espace occupé. || La totalité d'une chose dont les parties sont de même nature. La masse de l'air, du sang, etc. || Des masses, de grandes quantités. || Fig. La masse des connaissances humaines. || Réunion d'hommes considérés comme faisant un corps. || T. milit. Se dit d'une colonne très-serrée. || Fig. Le public, le commun des hommes. Cela est bon pour la masse. S'adresser aux masses. || L'ensemble d'un ouvrage d'architecture considéré par rapport aux proportions. La masse de Saint-Pierre de Rome. || En peint. Les parties considérables d'un tableau, qui contiennent de grandes lumières ou de grandes ombres. La peinture divise en grandes masses ses clairs et ses obscurs, Montesq. || Fig. et en dehors du langage des beaux-arts. Il faut moins considérer les détails que les masses. || *S. f. pl.* En mus. Plusieurs

parties marchant ensemble. Cet instrument fait bien dans les masses. || Lits de pierre d'une carrière. || Quantité de marchandises semblables, dont le nombre ou le poids est fixé par l'usage. Des soies, des plumes, des pelleteries en masse. || Fonds d'argent d'une succession, d'une société. || T. d'admin. milit. Somme formée par les retenues faites sur la paye de chaque soldat, ou allouée par abonnement pour une dépense spéciale. Masse d'habillement. || EN MASSE, *loc. adv.* Tout ensemble, en totalité. Aller, se porter, se lever en masse. || En masse, en bloc, dans l'ensemble. A voir les choses en masse.

MASSE (lat. *matea*), *s. f.* Gros marteau de fer carré des deux côtés. || Gros marteau que le sculpteur emploie pour dégrossir son ouvrage en frappant sur les ciseaux. || Masse d'armes ou simplement masse, ancienne arme qui avait la forme d'une massue. || Espèce de bâton à tête d'or ou d'argent qu'on porte dans certaines cérémonies. La masse d'un appariteur de faculté. || Instrument pour jouer au billard. || Gros bout de la queue ordinaire.

MÂSSE (lat. *massa*), *s. f.* T. qui vieillit. Ce qu'on met au jeu. La mâsse était de vingt francs.

MASSÉ, ÉE, *p. p.* de masser. Mis par masse. || *S. m.* Un massé, masse pâteuse de fer qu'on trouve au fond du creuset du fourneau à la catalane.

★ **MASSÉ, ÉE,** *p. p.* de masser, terme de billard. || Un massé, coup frappant la bille presque de haut en bas.

MASSÉ, ÉE, *p. p.* de masser. Massé au bain.

MÂSSÉ, ÉE, *p. p.* de mâsser. Dix pistoles mâssées.

MASSEPAIN (ital. *marzapane*), *s. m.* Pâtisserie d'amandes pilées et de sucre.

MASSER, *v. a.* Disposer des objets en masse. Masser des terres. || T. de beaux-arts. Disposer les masses d'un tableau. || Absol. Ce peintre masse bien. || T. milit. Disposer en colonnes serrées. Masser l'infanterie. || Se masser, *v. r.* Se réunir en une masse ferme et compacte. || T. de beaux-arts. Se grouper. || Se former en colonne serrée.

MASSER (arabe *mass*, manier), *v. a.* Exercer sur le corps d'une personne au bain la pression dite massage.

★ **MASSER,** *v. a.* Frapper la bille de haut en bas.

MÂSSER, *v. a.* T. de jeu qui vieillit. Faire une mâsse.

MASSETTE (dim. de *masse*), *s. f.* Nom d'un genre de typhacées où l'on distingue la massette ou masse d'eau.

★ **MASSEUR,** *s. m.* Celui qui masse au bain.

MASSICOT (ma-si-ko. *Masse*), *s. m.* Nom vulgaire du protoxyde de plomb ou oxyde de plomb jaune.

MASSIER, *s. m.* Officier qui porte une masse dans certaines cérémonies. Les massiers des facultés.

MASSIF, IVE, *adj.* Qui est ou qui paraît épais et pesant. Pilastre massif. || Qui n'est ni creux ni fourré de matière étrangère, en parlant d'ouvrages d'orfévrerie. Une croix d'argent massif. || Se dit des bois qui sont employés pleins, et non en placage. || Fig. Grossier, lourd. Esprit massif. || *S. m.* Ouvrage de maçonnerie destiné à porter un piédestal, un perron, etc. ou à recevoir un revêtement. || Masse plus ou moins considérable de plantes ou d'arbrisseaux ou d'arbres. Un massif d'arbres, de verdure, etc.

MASSIVEMENT, *adv.* D'une manière massive.

MASSORAH (hébreu *masorat*, tradition) ou **MASSORE,** *s. f.* Travail critique sur le texte de la Bible par des docteurs juifs.

MASSORÈTES (voy. *massorah*), *s. m. pl.* Docteurs qui ont travaillé à la massore.

MASSORÉTIQUE, *adj.* Qui a rapport à la massore.

MASSUE (b. lat. *maxuca*, du lat. *massa*), *s. f.* Espèce de fort bâton qui a un bout très-gros et qui servait d'arme. || Fig. Faire de sa tête massue, s'exposer à quelque peine, à quelque péril, pour réussir en une affaire. || Fig. Coup de massue, accident fâcheux et imprévu.

MASTIC (lat. *mastiche*), *s. m.* Résine qui découle d'incisions faites au térébinthe lentisque. || Composition de cire, de résine et de poudre de briques. Le mastic des lapidaires. || Mastic des vitriers ou simplement mastic, composition de craie et d'huile de lin.

★ **MASTICAGE,** *s. m.* Opération qui exige l'emploi du mastic, du ciment.

MASTICATION (lat. *masticatio*), *s. f.* Action de mâcher.

MASTICATOIRE, *s. m.* En méd. Substance qu'on mâche pour exciter un écoulement de salive ou parfumer l'haleine. || *Adj.* Préparation, remède masticatoire.

MASTIGADOUR (altération de *masticatoire*), *s. m.* Préparation destinée à être lentement mâchée par les animaux malades. || On disait aussi nouet.

MASTIQUÉ, ÉE, *p. p.* de mastiquer.

MASTIQUER, *v. a.* Joindre, boucher avec du mastic.

★ **MASTIQUER** (lat. *masticare*), *v. a.* Popul. Mâcher et surtout manger. Il mastique bien.

★ **MASTOC** (all. *Mastochs*), *s. m.* Popul. Homme lourd, épais et fort. C'est un mastoc.

MASTODONTE (μαστός et ὀδούς), *s. m.* Mammifère fossile très-rapproché de l'éléphant.

MASTOÏDE (μαστοειδής), *adj.* En anat. Qui a la forme d'un mamelon. || Apophyse mastoïde, apophyse située à la partie postérieure inférieure de l'os temporal.

MASTOÏDIEN, IENNE, *adj.* En anat. Qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MASULIPATAN, *s. m.* Très-fine toile de coton des Indes, ainsi dite de la ville de Masulipatam.

MASURE (b. lat. *mansura*), *s. f.* Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruines. || Une méchante habitation qui semble menacer ruine.

★ **MASURKA, MASOURKA** ou **MASOURQUE** ou enfin **POLKA MASURKA,** *s. f.* Danse nationale polonaise à trois temps. || Air de cette danse.

MAT (mat'. Voy. *échec et mat*), *s. m.* T. du jeu d'échecs. Échec et mat ou simplement mat, voy. ÉCHEC. || Fig. Événement qui détruit nos projets, nos espérances. C'est donc un mat qui a été donné lorsqu'on croyait avoir le plus beau jeu du monde, SÉV. || Donner échec et mat à quelqu'un, emporter sur lui un avantage complet. || Donner un mat, faire éprouver un revers. || *Adj.* Être échec et mat ou simplement être mat, se dit du joueur qui a perdu. || Faire mat, donner l'échec et mat.

MÂT (mâ. All. *Mast*), *s. m.* Longue pièce de bois plantée debout dans un vaisseau, dans une barque, etc. et qui sert à porter les voiles. || Grand mât, le mât le plus élevé d'un bâtiment ; il se compose, dans les grands bâtiments, de trois ou quatre parties : le bas mât, le grand mât de hune, le grand mât de perroquet, le grand mât de cacatois. || Se dit de perches employées sur les bateaux de rivière. || Mât de cocagne, voy. COCAGNE. || Se dit de diverses pièces de bois employées dans les gymnases.

MAT, ATE (mat'. Allem. *matt*), *adj.* Qui n'a point d'éclat, en parlant des métaux mis en œuvre sans avoir été polis. Or mat. || En peint. Qui n'a point d'éclat, de transparence. Couleur mate. || Compacte et lourd. Du pain mat. || Broderie mate, broderie très-chargée. || Son mat, son semblable à celui qu'on obtient en frappant un tonneau plein. || *S. m.* Le mat, la couleur mate.

MATADOR (esp. *matador*, du lat. *mactator*), *s. m.* Celui qui dans les combats de taureaux doit mettre l'animal à mort. || Au jeu de l'hombre, nom donné aux cartes supérieures. || Fig. et famil. Homme considérable dans son état, dans son corps. Les matadors de la finance.

MATAMORE (esp. *matar*, du lat. *mactare*, et *Moro*), *s. m.* Dans les comédies espagnoles, personnage qui se vantait à tout propos de ses exploits contre les Mores. Le capitan matamore. || Par extens. Faux brave.

MATASSINS (esp. *matachin*), *s. m. pl.* Nom de certains danseurs qui portaient des corselets, des morions dorés, des sonnettes aux jambes et l'épée à la main avec un bouclier. || Nom de la danse qu'ils exécutaient.

MATÉ, ÉE, *p. p.* de mater. Qui a reçu un échec et mat.

MÂTÉ, ÉE, *p. p.* de mâter. Pourvu de mâts.

MATELAS (ma-te-lâ. Arabe *al matrah*), *s. m.* Grand coussin, piqué d'espace en espace, qui est rempli de laine, de bourre, de crin, et qui fait partie des lits. || Petit coussin piqué qu'on met aux côtés d'un carrosse. || Par extens. Ce qui sert de protection en jouant le rôle de matelas. Ses habits firent matelas, et le coup ne pénétra pas.

MATELASSÉ, ÉE, *p. p.* de matelasser.

MATELASSER, *v. a.* Garnir de coussins en forme de matelas. Matelasser des chaises, une chambre, etc.

MATELASSIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et rebat des matelas.

MATELOT (ma-te-lo. Orig. inc.), *s. m.* Homme de mer qui exécute toutes les opérations de la garniture des mâts et des vergues, du gréement et de la manœuvre. || Marin qui a une certaine solde déterminée. || Marin.

Duquesne fut habile matelot. || Matelot d'un vaisseau, vaisseau qui suit ou précède immédiatement ce vaisseau. Matelot d'arrière. || *Adj.* Vaisseau matelot. || Vêtement de petit garçon dans lequel le pantalon est attaché à la veste. || Costume de carnaval.

* **MATELOTAGE**, *s. m.* Art du matelot. École de matelotage. || Salaire des matelots.

MATELOTE, *s. f.* Mets composé de poisson accommodé au vin. Une matelote de carpes. Anguilles en matelote. || Sauce matelote ou sauce à la matelote, sauce faite avec du vin. || Sorte de danse en usage parmi les matelots. || À LA MATELOTE, *loc. adv.* À la façon des matelots.

MATER (*mat*), *v. n.* Aux échecs, faire mat. || Fig. Oter force et ressort. La mauvaise fortune l'a maté. || Par extens. Mater sa chair et la crucifier avec ses vices, BOURD. || T. de fauconnerie. Dresser un oiseau de proie. || Fig. Humilier, abattre. Il faut mater ce caractère opiniâtre.

* **MATER**, *v. a.* Rendre mat. Mater du verre. || Rendre mat, compacte. Mater une pâte. || On dit aussi matir.

MÂTER, *v. a.* Mettre en place les bas mâts d'un navire. Machine à mâter. || Par extens. Dresser, mettre un objet debout. Mâter une barque, une pièce de bois.

MÂTEREAU (dim. de *mât*), *s. m.* Petit mât.

MATÉRIALISÉ, ÉE, *p. p.* de matérialiser.

MATÉRIALISER, *v. a.* Considérer comme matériel. Matérialiser toutes les opérations de l'âme, J. J. ROUSS.

MATÉRIALISME. *s. m.* Système de ceux qui pensent que tout est matière.

MATÉRIALISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui adopte les idées du matérialisme.

MATÉRIALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est matériel. La matérialité et la mortalité de l'âme, VOLT.

MATÉRIAUX (plur. de *matérial*, matériel), *s. m. pl.* Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment. || Plâtras, produit de démolitions. || Fig. Tout ce qui sert à la construction d'un ouvrage d'esprit. Rassembler des matériaux pour écrire l'histoire.

MATÉRIEL, ELLE (lat. *materialis*), *adj.* Qui est formé de matière. Les substances matérielles. || Qui tient de la matière. Suivant Descartes, les actions des animaux sont purement mécaniques et matérielles. || *Subst.* Le matériel. || En jurispr. Faux matériel, celui qui porte sur la matière même d'un fait ou d'une chose, sans qu'il soit question de l'intention. || Qui a ou qui paraît avoir beaucoup de matière, grossier. Cette orfévrerie est matérielle. || Gros et lourd, en parlant des personnes. || Fig. Qui a l'esprit lourd et pesant. || Qui a des goûts grossiers ou plutôt sensuels. || *S. m.* Ce qui regarde, ce qui compose le corps d'une chose. Le matériel de la religion. || Les parties les moins délicates de l'exécution, et celles qui n'exigent qu'une certaine pratique. Il possède le matériel de l'art. || L'ensemble des objets de toute nature qui sont employés à quelque service public. Le matériel de la guerre. || Le matériel d'une armée, les bagages, les munitions, les pièces d'artillerie, etc. || Ensemble des machines, ustensiles, outils, etc., qui sont nécessaires à une fabrique, à une usine, à une exploitation quelconque, etc.

MATÉRIELLEMENT, *adv.* Par rapport à la matière. L'homme est mortel matériellement. || D'une manière grossière. Cette table est faite bien matériellement. || Dans la conversation, il se prend pour effectivement. Cela est matériellement impossible.

MATERNEL, ELLE (b. lat. *maternalis*), *adj.* Qui est propre à la mère. L'amour maternel. || Côté maternel, ligne maternelle, la ligne de parenté du côté de la mère. || Langue maternelle, la langue du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT, *adv.* D'une manière maternelle.

MATERNITÉ (b. lat. *maternitas*), *s. f.* Qualité de mère. || Maternité, maison où l'on recevait et allaitait les enfants trouvés. || Aujourd'hui, maison destinée à recevoir les femmes pauvres qui sont sur le point d'accoucher.

MATHÉMATICIEN, *s. m.* Celui qui fait son étude des mathématiques. || Mathématicienne, *s. f.* Femme qui s'occupe de mathématiques.

MATHÉMATIQUE (lat. *mathematicus*, de μαθηματικός), *adj.* Qui a rapport à la science des nombres, des figures et des mouvements. Vérité, langage mathématique. || Point mathématique, le point considéré abstractivement comme n'ayant aucune étendue. || *S. f.* Science qui a pour objet les nombres, les figures et les mouvements. Tout s'opère en vertu des lois de la mathématique la plus profonde, VOLT. || Étui de mathématique, étui dans lequel sont renfermés les intruments nécessaires aux mathématiciens. || Mathématique est plus usité au pluriel. Un cours de mathématiques. || Mathématiques pures, celles qui ne s'occupent que de la théorie sans aucune idée d'application. Les mathématiques élémentaires, spéciales, voy. ÉLÉMENTAIRE, SPÉCIAL.

MATHÉMATIQUEMENT, *adv.* Selon les règles des mathématiques. || Fig. Rigoureusement, exactement.

MATI, IE, *p. p.* de matir. Rendu mat.

MATIÈRE (lat. *materia*), *s. f.* Tout ce qui se touche et a corps et forme. || Ce dont une chose est faite. La matière du papier est le chiffon. || Matières d'or et d'argent, les espèces fondues, les lingots et les barres employés pour la fabrication des monnaies. || Dans les manufactures, matières premières, les matières avant qu'elles soient mises en œuvre. || Matière brute, celle qui n'offre pas les caractères de l'organisation, qui n'est pas douée de la vie. || Matière organisée, toute matière vivante ou ayant vécu, qu'elle appartienne à un végétal ou à un animal. || Matière animale, végétale, minérale, substance appartenant au règne animal, végétal, minéral. || En philos. Substance qui, produisant sur nos organes un certain ensemble de sensations déterminées, est étendue et impénétrable. || La matière première, matière que certains philosophes ont supposée être le substratum de la matière telle qu'elle nous apparaît. || En phys. La cause inconnue de plusieurs espèces de phénomènes. Matière électrique. || Matière se dit par opposition à esprit. Des intelligences célestes dégagées de toute matière, BOSS. || Famil. Être enfoncé dans la matière, avoir la forme enfoncée dans la matière, avoir l'esprit grossier. || T. d'admin. La matière imposable, les objets sur lesquels les impositions peuvent être établies. || En méd. Excrétions du corps humain. La matière des vomissements. Matière purulente. || Les excrétions alvines. || Fig. Cause, sujet, occasion. La nature ne m'offre rien qui ne soit matière de doute et d'inquiétude, PASC. || Fig. L'objet sur lequel on écrit, on parle. || Entrer en matière, commencer à écrire, à parler sur quelque chose. || Table des matières, table des objets dont il est question dans un livre. || En jurispr. Matière civile, matière criminelle, ce qui donne action au civil, au criminel. || La matière d'un crime, d'un délit, ce qui constitue un crime, un délit. || Parties qui composent la science du droit. Les matières commerciales. || Dans les classes, matière de vers latins, de discours français, etc. texte que le professeur dicte et que l'élève doit développer en vers latins, en discours français, etc. || EN MATIÈRE DE, *loc. prép.* En fait de, quand il s'agit de. En matière d'usage, ce sont les gens d'esprit qui reçoivent la loi des sots, D'ALEMB.

MATIN (lat. *matutinum*), *s. m.* Les premières heures du jour. || Du matin au soir, pendant toute la journée. || Fig. Du soir au matin, ou du matin au soir, très-promptement. || Le matin, au temps du matin. || Du matin, de bonne heure. || Être du matin, être matinal. || Au matin, dans les heures du matin. || De grand matin, de bon matin, de bonne heure. || MATIN, *adv.* Dans le temps du matin. Se lever matin. || Demain au matin et plus ordinairement demain matin, demain dans le temps du matin. || Fig. Levé matin, qui fait, avant les autres, des démarches pour quelque affaire. || Famil. Un matin, un de ces matins, un beau matin, se dit d'un jour, d'un temps qui n'est pas déterminé. || Poét. Le levant, l'aurore, et par extension le jour. Les portes du matin, l'aurore ou le levant. || Fig. Le commencement, les premières années de la vie. Dès le matin de la vie, MASS. || Il se dit de ce qui est très-récent. Nous sommes d'hier, et l'Amérique est de ce matin, VOLT. || Tout le temps qui s'écoule depuis le moment où on se lève, jusqu'à midi. || Tout le temps qui s'écoule depuis minuit jusqu'à midi. Une heure du matin. || Partir grand matin; se lever bon matin; locutions incorrectes. Dites : Partir, se lever de bon matin.

MÂTIN (orig. inc.), *s. m.* Gros chien de garde. || T. d'injure. Mâtin, mâtine, celui, celle qu'on assimile à un mâtin, à un chien. Ah ! mâtine, nous vous y surprenons en faute contre nous, MOL. || Chien de race hybride.

MATINAL, ALE, *adj.* sans plur. masc. Qui appartient au matin. La brise matinale. || Qui se lève matin. || Fleurs matinales, celles qui s'ouvrent le matin.

⋆ **MATINALEMENT,** *adv.* Dès le matin.

MÂTINÉ, ÉE, *p. p.* de mâtiner. || Chien mâtiné, chien provenant d'une chienne et d'un chien de race inférieure, et en général chien dont la race n'est pas bien définie.

MÂTINEAU, *s. m.* Petit mâtin.

MATINÉE, *s. f.* Tout le temps depuis le point du jour jusqu'à midi. || Dormir la grasse matinée, dormir bien avant dans le jour. || Matinée musicale, matinée littéraire, réunion où l'on entend de la musique, où l'on fait des lectures, et qui a lieu de une ou deux heures après midi à quatre ou cinq heures.

MÂTINER, *v. a.* S'accoupler, en parlant d'un mâtin ou de tout autre chien d'une race inférieure à celle de la chienne ou différente. || Fig. et popul. Gourmander.

MATINES (*matin*), *s. f. pl.* La première partie de l'office divin, qui se dit ordinairement la nuit. || Livre d'église contenant les prières du matin.

MATINEUX, EUSE, *adj.* Qui est dans l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE, *adj.* Qui appartient au matin. N'est usité que dans: L'étoile matinière, la planète Vénus.

MATIR, *v. a.* Rendre mat de l'or ou de l'argent. || On dit aussi mater.

MATOIS, OISE (ma-toi. Orig. inc.), *adj.* Famil. Rusé. Il est bien matois. || Il se dit aussi des choses. Un air matois. || *Subst.* Un matois. Une matoise.

⋆ **MATOISEMENT,** *adv.* En matois.

MATOISERIE, *s. f.* Qualité du matois. Vous ne connaissez pas sa matoiserie. || Tromperie, fourberie.

MATOU (orig. inc.), *s. m.* Chat mâle. || Fig. Homme désagréable par la figure et le caractère. || *Au pl.* Des matous.

MATRAS (ma-trâ. Orig. inc.), *s. m.* Vase de verre qui a le col long et étroit, à l'usage des chimistes.

MATRICAIRE, *s. f.* Genre de plantes où l'on distingue la matricaire officinale, qui exhale une odeur forte et désagréable.

MATRICE (lat. *matrix*), *s. f.* En anat. Viscère situé dans l'hypogastre de la femme. || T. d'imprim. Pièce de cuivre qui a reçu en creux l'empreinte de la lettre gravée sur le poinçon, et qui en donne le relief par le moyen de la fonte. || Le carré original d'une monnaie ou d'une médaille gravé avec le poinçon. || Moule dont on se sert pour frapper des ornements de métal. || Étalons des poids et des mesures qui servent à étalonner les autres. || Registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions. || *Adj. f.* Église matrice, la plus ancienne église d'un pays ou d'un ordre religieux, qui est comme la mère des autres. || Dans la teinture, couleurs matrices, les cinq couleurs simples, noir, blanc, bleu, jaune, rouge.

⋆ **MATRICIDE** (lat. *matricida*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a tué sa mère. || On dit plutôt, même en parlant d'une mère, parricide. Le parricide Oreste.

⋆ **MATRICIDE** (lat. *matricidium*), *s. m.* Crime de celui qui tue sa mère.

⋆ **MATRICULAIRE,** *s. m.* T. d'admin. Celui dont le nom se trouve porté sur le registre matricule. || *Adj.* Qui a rapport à la matricule. Inscription matriculaire.

MATRICULE (lat. *matricula*), *s. f.* Rôle qui contient les noms de toutes les personnes d'un corps ou d'une société. || Registre sur lequel sont inscrits les noms et prénoms des soldats à mesure qu'ils entrent au corps, leur numéro d'ordre, etc. || Inscription sur la matricule. || Extrait de la matricule. || *Adj.* Registre matricule.

MATRIMONIAL, ALE (lat. *matrimonialis*), *adj.* En jurispr. Qui appartient au mariage. Droits matrimoniaux.

⋆ **MATRIMONIALEMENT,** *adv.* En mariage.

MATRONE (lat. *matrona*), *s. f.* Dame romaine. || Par extens. Femme âgée et respectable. || Sage-femme.

MATTE (all. *Matte*), *s. f.* T. de métallurgie. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte, et qui n'est pas encore dans un état suffisant de pureté.

MATURATIF, IVE, *adj.* En méd. Qui hâte la suppuration d'un abcès, d'une tumeur. || *Subst.* Un maturatif.

MATURATION (lat. *maturatio*), *s. f.* Ensemble des phénomènes par lesquels un fruit arrive à la maturité. || En méd. Progrès d'un abcès vers la maturité.

MÂTURE (*mât*), *s. f.* Ensemble des mâts d'un navire. || Bois propre à faire des mâts. || Science dont le but est de déterminer le lieu où la mâture doit être placée sur tel ou tel navire, de connaître les justes dimensions et proportions des mâts et des vergues, etc. || Machine à mâter. || Atelier où l'on fait et conserve les mâts et tout ce qui tient à la mâture. || Manière dont un navire est mâté.

MATURITÉ (lat. *maturitas*), *s. f.* État des fruits ou des graines qui sont parvenus au développement qu'ils doivent acquérir sur la plante mère. || Époque à laquelle les fruits deviennent mûrs. || En méd. État d'un abcès dans lequel le pus est complétement formé. || Fig. État d'une chose qui approche du point où elle a toutes ses qualités. Vous verrez le progrès d'une opinion nouvelle depuis sa naissance jusqu'à sa maturité, Pasc. || Il se dit en un sens analogue des personnes prêtes pour quelque charge. || Fig. État de force où sont communément les hommes à un certain âge. || Se dit poliment d'une femme qui a passé l'âge de la jeunesse. || Fig. État où le sens et la réflexion ont toute leur vigueur. Maturité d'esprit, de jugement, etc. || Avec maturité, avec circonspection, avec jugement et avec le temps nécessaire. || En parlant du style, justesse d'expression, solidité de raisonnement.

MATUTINAL, ALE (lat. *matutinalis*), *adj.* Qui appartient au matin. || Il est peu usité.

MAUDIRE (lat. *maledicere*), *v. a.* Prononcer contre quelqu'un, au nom d'un sentiment religieux ou sous l'impulsion de quelque violent mouvement de l'âme, des paroles de réprobation, de condamnation. Qui maudit son pays renonce à sa famille, Corn. || Maudire quelqu'un, quelque chose, exprimer son impatience, sa colère, son horreur contre quelqu'un, contre quelque chose. || En parlant de Dieu, réprouver, abandonner. Race que notre Dieu de sa bouche a maudite, Rac. || Se maudire, *v. r.* Prononcer contre soi-même des malédictions.

MAUDISSON (lat. *maledictio*), *s. m.* Famil. et vieux. Malédiction. Je me moque de tous vos maudissons.

MAUDIT, ITE, *p. p.* de maudire. || *Subst.* Un maudit, une maudite, celui, celle contre qui une malédiction a été prononcée. || Digne de malédiction, en parlant des choses. Maudite ambition, Corn. || Dont on se plaint avec impatience ou colère. Ce maudit tailleur me fait bien attendre, Mol. || Par imprécation. Maudit soit le butor!

MAUGRÉER (*malgré*), *v. n.* Témoigner son mauvais gré, son mécontentement en pestant, jurant. Maugréer contre la pluie.

MAUPITEUX, EUSE (*mau*, mal, et *piteux*), *adj.* Qui est sans pitié. || Ce mot est tombé en désuétude. || Excitant la pitié; usité seulement dans: Faire le maupiteux, se plaindre, se lamenter sans trop de sujet.

MAURE, MAURESQUE, MAURICAUD, voy. MORE, etc.

MAUSOLÉE (μαυσωλεῖον), *s. m.* Magnifique tombeau qu'Artémise fit élever à Mausole son mari. || Par extens. Tombeau magnifique.

MAUSSADE (*mau*, mal, et anc. adj. *sade*, agréable), *adj.* Qui est de mauvais goût, déplaisant, mal fait, en parlant des choses. Habit, bâtiment maussade. || Qui est de mauvaise grâce, en parlant des personnes et des choses. Enfant, caractère, travail maussade. || Le temps est maussade, il est couvert et sombre.

MAUSSADEMENT, *adv.* D'une manière maussade.

MAUSSADERIE, *s. f.* Qualité de ce qui est maussade, de celui qui est maussade; manières désagréables.

MAUVAIS, AISE (orig. inc.), *adj.* Qui a quelque qualité désagréable ou nuisible, en parlant des choses tant physiques que morales. Mauvais vin, mauvais goût, etc. || Mauvais livre, livre dangereux. || Mauvaise vie, conduite déréglée. || Les temps sont mauvais, se dit des temps de trouble, de disette, d'oppression. || Avoir mauvais visage, mauvaise mine, avoir le visage défait. || Fig. Faire mauvais visage, mauvaise mine à quelqu'un, le recevoir, le traiter sèchement, etc. || Trouver une chose mauvaise, y trouver un goût désagréable. || Fig. Trouver mauvais, désapprouver. || Mauvais bruit, bruit, propos désavantageux, défavorable. || Mauvais air, les manières de la mauvaise compagnie. || Air mauvais, air méchant. || Qui ne remplit pas bien son office, en parlant de quelque partie du corps. Mauvaises jambes. Avoir les yeux mauvais, la vue mauvaise. || T. de mar. La mer est mauvaise, elle

est très-agitée. || Mauvais temps, se dit pour marquer que le vent régnant est contraire. || Nuisible, qui cause du mal. L'air est mauvais en ce pays. Les excès sont mauvais à la santé. || Sinistre, malheureux. Mauvais présage. || Mauvais œil, faculté attribuée à certains individus de porter malheur à ceux qu'ils regardent. || Enclin à faire du mal, en parlant des personnes. Un mauvais homme. || Le mauvais ange, le diable. || Mauvaise compagnie, mauvaise société, les gens de mauvaise vie ou de mauvais ton. || Un mauvais esprit, un homme dont le jugement est faux, et aussi un homme disposé à tourner les choses en mal. || Mauvais esprit, dispositions à la révolte, à l'insubordination. || Prompt à en venir aux coups, bravache. Mauvais garçon. || *Subst.* Faire le mauvais. || Qui n'a pas les qualités qu'il doit avoir. Mauvais père. || Malicieux, malin. || *Subst.* Oh! le mauvais! Ah! petite mauvaise! || Avec la négative, mauvais signifie souvent assez bon ou même fort bon. Ce n'est pas un mauvais homme. Ce vin n'est pas mauvais. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est mauvaise. || *S. m.* Ce qu'il y a de mauvais. Il y a du bon et du mauvais dans cet homme, dans cet ouvrage. || *Adv.* Sentir mauvais, exhaler une mauvaise odeur. || Il fait mauvais à ou de, il est dangereux de. || Il fait mauvais, il fait vilain temps.

MAUVE (lat. *malva*), *s. f.* Genre de plantes, type de la famille des malvacées, qui a des propriétés émollientes. Tisane de mauve. || Mauve en arbre, ketmie des jardins.

MAUVIETTE (dim. de *mauvis*), *s. f.* Espèce d'alouette; l'alouette ordinaire, en tant qu'elle est grasse et qu'on la mange. || Fig. et famil. Une mauviette, une personne grêle, chétive, incapable d'efforts et de fatigues.

MAUVIS (mô-vî. B. lat. *malvitius*, du lat. *malum vitis*), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du merle mauvis ou grive mauvis. || L'alouette huppée.

MAXILLAIRE (lat. *maxillaris*), *adj.* En méd. Qui a rapport aux mâchoires. || Os maxillaire inférieur, supérieur, os de la mâchoire inférieure, supérieure.

* **MAXIMA**, *s. m. pl.* Pluriel de maximum, voy. MAXIMUM.

MAXIME (lat. *maxima*, s. e. *sententia*), *s. f.* Proposition générale qui sert de règle. Toutes les bonnes maximes sont dans le monde; on ne manque qu'à les appliquer, PASC. || Les maximes d'État, les maximes que les politiques se font pour le gouvernement, et par lesquelles ils se mettent souvent au-dessus des règles de la morale. || *Au pl.* Titre donné à certains ouvrages de morale. Les Maximes de la Rochefoucauld.

MAXIME (lat. *maxima*), *s. f.* Dans le plain-chant, note qui vaut deux carrées ou quatre rondes.

* **MAXIMER** (*maximum*), *v. a.* Établir le maximum.

* **MAXIMER** (*maxime*), *v. a.* Néolog. Faire maxime de. C'est un homme qui maxime ses sottises.

MAXIMUM (ma-ksi-mom'. Lat. *maximum*), *s. m.* En mathém. L'état le plus grand auquel une quantité variable puisse parvenir. || *Au pl.* Des maxima. || Thermomètre à maxima, thermomètre qui indique, d'une manière durable, le maximum auquel la température s'est élevée pendant le cours d'une expérience. || La somme la plus forte dans l'ordre de celles dont il est question. Le maximum de la dépense sera de 1000 francs. || La plus forte des peines prononcées par la loi contre un crime ou un délit. Condamner au maximum de la peine. || Taux au-dessus duquel il est défendu de vendre une denrée, une marchandise. Loi du maximum. || *Au pl.* Des maximums. || Fig. Le plus haut point où une chose puisse être portée. Un maximum de précision, BUFFON.

* **MAYONNAISE** (orig. inc.), *s. f.* Sauce froide qu'on fait avec du sel, du poivre, de l'huile, du vinaigre, un jaune d'œuf et de la moutarde, le tout battu jusqu'à consistance d'un sirop épais. || Par extens. Mets préparé avec cette sauce. Une mayonnaise de homard. || On trouve aussi *mahonnaise* et *magnonaise*.

MAZETTE (orig. inc.), *s. f.* Mauvais petit cheval. || Fig. et famil. Celui qui manque de force, d'ardeur. || Personne inhabile à quelque jeu. || Par extens. Dans vos guerres vous avez affaire à des mazettes, P. L. COUR.

* **MAZOURKA, MAZOURQUE**, etc. voy. MASURKA.

ME (lat. *me*), *pron. pers.* des deux genres qui signifie la même chose que *moi*, et s'emploie seulement comme régime direct ou indirect du verbe. Qu'on me laisse. Vous me donnez un sage conseil. || *Me* joint à certains mots et à des verbes neutres, exprime non pas un régime indirect, mais la circonstance que telle chose, tel fait est à moi. Il m'est parent. Un bien sans mal ne me plaît pas, MALH. || *Me*, régime indirect, est quelquefois explétif. Prends ton pic, et me romps ce caillou qui te nuit, LA FONT. || L'*e* de *me* s'élide quand le verbe suivant commence par une voyelle ou une *h* muette et devant *y* et *en*.

* **MÉ... MES... ou MÉS...** Préfixe dérivé du lat. *minus*, qui a un sens privatif et péjoratif, par exemple : compte, mécompte; allier, mésallier, etc.

* **MEÂ-CULPÂ**, *s. m.* Expression latine tirée du Confiteor, et qui signifie : par ma faute. || Dire, faire son meâ-culpâ, avouer sa faute. || *Au pl.* Des meâ-culpâ.

MÉANDRE, *s. m.* Fleuve de l'ancienne Phrygie, qui roule ses eaux en serpentant beaucoup. || Poétiq. Les sinuosités d'un fleuve, d'une rivière. || On le dit, par assimilation, des vaisseaux qui portent le sang dans toutes les parties du corps. || Fig. Détours de paroles. || Ornement offrant des sinuosités et des entrelacements compliqués, employé dans l'architecture, dans les broderies.

* **MÉANDRIQUE**, *adj.* Qui est plein de sinuosités. || Fig. Énigmatique, amphibologique. Discours méandrique.

MÉAT (mé-a. Lat. *meatus*), *s. m.* En anat. Conduit. Le méat auditif. || En bot. Intervalle de forme variable qui se trouve entre les cellules du tissu cellulaire.

MÉCANICIEN, *s. m.* Celui qui possède la science appelée mécanique. || *S. f.* Mécanicienne, femme qui possède la science appelée mécanique. || Celui qui invente, construit ou dirige des machines. || T. de mar. Employé du service des travaux hydrauliques. || Ouvrier qui dirige les machines; ouvrier employé sur les locomotives des chemins de fer. || Fig. Celui qui entend la partie mécanique de son art. Ce versificateur n'est qu'un mécanicien.

MÉCANIQUE (lat. *mechanicus*, de μηχανικός), *adj.* Qui a rapport aux machines. Moyens mécaniques. || Par extens. Qui s'opère par la main, par le corps. Les arts mécaniques, par opposition aux arts libéraux. || État mécanique, état de celui qui exerce un art mécanique. || Fig. Qui n'a rien d'élevé. Une âme vile et mécanique à qui ni ce qui est beau ni ce qui est esprit ne sauraient s'appliquer, LA BRUY. || Qui opère par les seules forces du mouvement. Propriété mécanique. || Division mécanique des cristaux, opération par laquelle on sépare les lames composantes de ces corps en saisissant leurs joints naturels à l'aide d'un instrument tranchant. || Actions mécaniques, celles auxquelles l'intelligence n'a point de part. || Il se dit de la partie la moins relevée et purement pratique d'un art libéral. La partie mécanique de la peinture. || Qui a rapport à la mécanique. Loi mécanique.

MÉCANIQUE (lat. *mechanica*, de μηχανική), *s. f.* Science qui étudie les forces motrices, les lois de l'équilibre et du mouvement, ainsi que la théorie de l'action des machines. || La mécanique céleste, la science du mouvement des astres. || Ouvrage qui traite de la mécanique. || Arrangement naturel ou artificiel des corps, considéré dans les effets qui sont produits. La mécanique du corps humain, d'une montre, etc. || Les machines considérées dans leurs opérations. Une mécanique compliquée. Une étoffe fabriquée à la mécanique.

MÉCANIQUEMENT, *adv.* D'une façon mécanique.

* **MÉCANISER**, *v. a.* Rendre mécanique, semblable à une machine. L'industrie mécanise les hommes. || Mécaniser les arts, les réduire à l'état de métier mécanique.

MÉCANISME, *s. m.* Ensemble de pièces, de machines, de moyens, de mouvements, soit naturels, soit artificiels. Le mécanisme de l'univers, d'une montre, etc. || Mécanisme d'une fonction animale, ensemble des actes exécutés par chaque organe d'un appareil pour l'accomplissement d'une fonction. || Le mécanisme du langage, la structure matérielle des éléments de la parole. || Le mécanisme des vers et de la prose, la composition des parties du vers ou de la prose. || Le mécanisme de la peinture, de la sculpture, etc. la partie mécanique et pratique de ces arts. || En mus. Le mécanisme d'un instrument, la partie matérielle de l'exécution. Le mécanisme du piano. || En philos. Opinion qui admet que tout dans la nature est produit par les propriétés mécaniques de la matière.

MÉCÈNE, *s. m.* Nom d'un grand personnage romain

qui fut ministre et ami d'Auguste, et qui protégea les gens de lettres. || Par extens. Homme riche ou puissant qui encourage les sciences, les lettres et les arts.

MÉCHAMMENT, *adv.* Avec méchanceté.

MÉCHANCETÉ, *s. f.* Vice de ce qui est médiocre, sans qualité. La méchanceté des vers, FONTEN. || Penchant à être méchant, à faire du mal. || Famil. Opiniâtreté des enfants. La méchanceté de cette petite fille. || Action méchante. || Parole dite dans l'intention de nuire, d'offenser.

MÉCHANT, ANTE (anc. fr. *mescheant*, part. de *mescheoir*, avoir mauvaise chance), *adj.* Qui ne vaut rien dans son genre. De méchants vers. Un méchant cheval. || Chétif, insuffisant, qui a peu de valeur. Un méchant habit. Une méchante santé. || Être de méchante humeur, être d'humeur chagrine. || Qui n'est pas sans danger, qui cause du mal. Une méchante affaire. Cela aura de méchants effets. || Contraire à la probité, à la justice. Une méchante action. || Qui est porté à faire du mal, en parlant des personnes. || Méchante langue, homme ou femme qui se plaît à médire. || Qui a fait quelque petite malice. || Qui lance des traits de raillerie. || Enfant méchant, enfant désobéissant, difficile à régir. || Méchant garçon, homme menaçant, bravache. || Famil. Faire le méchant, s'emporter en menaces. || *S. m.* et *f.* Une personne de mauvais caractère. Ce qu'on donne aux méchants toujours on le regrette, LA FONT. || Le sens de méchant varie quelquefois selon qu'il précède ou suit son substantif : De méchants vers, des vers mal tournés ; des vers méchants, des vers où il y a de la malignité ; un méchant homme, un homme pervers; un homme méchant, un homme dont la langue est médisante ; une méchante mine, un air misérable et bas ; une mine méchante, un air méchant.

MÈCHE (lat. *myxa*, de μύξα), *s. f.* Cordon de coton, de chanvre, etc. imbibé d'huile dans les lampes, couvert de suif dans les chandelles, de cire dans les bougies. || Trivialement. Il n'y a pas mèche, il n'y a pas moyen. || Corde faite d'étoupe broyée et sèche dont les canonniers se servaient pour mettre le feu au canon et les mineurs à une mine. || Fusil à mèche, ancien fusil auquel on mettait le feu à l'aide d'une mèche. || Découvrir, éventer la mèche, découvrir au moyen d'une contremine l'endroit où une mine a été pratiquée, et enlever la mèche qui devait mettre le feu, et fig. découvrir le secret d'un complot, d'une affaire (vendre la mèche est une locution populaire vicieuse). || Morceau de sangle de fil grossier qu'on a trempée dans du soufre et dont on brûle un bout dans les tonneaux. || Bout de ficelle attaché à l'extrémité d'un fouet. || Mèche de cheveux, bouquet de cheveux séparé, en forme de mèche, du reste de la chevelure. || Mèche d'un vilebrequin, d'une tarière, etc. la partie de fer ou d'acier qui sert à percer. || Spirale d'un tire-bouchon. || Outil servant à faire des trous.

MÉCHÉ, ÉE, *p. p.* de mécher. Tonneau, vin méché.

MÉCHEF (*mé...* et *chef*, bout), *s. m.* T. vieilli. Fâcheuse aventure. Le pis de leur méchef Fut qu'aucun d'eux ne put venir à chef De son dessein, LA FONT.

MÉCHER, *v. a.* Mécher un tonneau, du vin, les soufrer avec une mèche soufrée, à laquelle on met le feu.

MÉCOMPTE (*mé...* et *compte*), *s. m.* Erreur dans un compte, dans une supputation. Des mécomptes de chronologie ne ruinent point la vérité d'un fait, VOLT. || Manque dans une somme d'argent. Car il trouvait toujours du mécompte à son fait, LA FONT. || Fig. Espérance déçue, idée fausse ou exagérée qu'on s'est faite d'une chose.

* **MÉCOMPTÉ, ÉE,** *p. p.* de se mécompter. Qui a éprouvé un mécompte. Le roi, bien mécompté de trouver partout tant d'ordre, FÉN.

MÉCOMPTER (SE) (*mé...* et *compter*), *v. r.* Se tromper dans un compte. || Par extens. Se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on espère. On a beau étudier les hommes, on s'y mécompte tous les jours, FÉN. || *V. n.* Se dit d'une horloge qui sonne une autre heure que celle qui est marquée par les aiguilles.

MÉCONIUM (mé-ko-ni-om'. Μηκώνιον), *s. m.* Suc exprimé des têtes et des feuilles de pavot mises sous presse. || Matières visqueuses, verdâtres ou brunâtres, que l'enfant rend presque immédiatement après sa naissance.

MÉCONNAISSABLE, *adj.* Qu'on ne reconnaît plus, à cause de quelque déguisement ou changement.

MÉCONNAISSANCE, *s. f.* Action de méconnaître. La ruine des Juifs sera la suite de la mort du Christ et de leur méconnaissance, BOSS. || Action de ne pas reconnaître, de ne pas avouer. || Oubli d'un bienfait.

MÉCONNAISSANT, ANTE, *adj.* Qui méconnaît, qui ne reconnaît pas ce qui est. || Qui a de la méconnaissance. Vous seriez le plus méconnaissant des hommes, si vous ne faisiez pas pour les autres ce que l'on a fait pour vous, BOURDAL.

MÉCONNAÎTRE (*mé...* et *connaître*), *v. a.* Ne pas reconnaître. Les mêmes objets nous paraissent par tant de côtés différents, que nous méconnaissons ce que nous avons vu, LA ROCHEFOUC. Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime Méconnaît son génie et s'ignore soi-même, BOIL. || Commettre une méprise sur quelque chose. || Désavouer quelqu'un, affecter de ne pas le connaître. || Désavouer quelque chose, n'en pas convenir. || Ne pas rendre justice à une personne ; ne pas apprécier une qualité, une chose, comme elle le mérite. || Se méconnaître, *v. r.* Se tromper sur soi-même. || Oublier ce qu'on a été ou ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres.

MÉCONNU, UE, *p. p.* de méconnaître.

MÉCONTENT, ENTE (*mé...* et *content*), *adj.* Qui n'est pas content. Mécontent des hommes, de la fortune, etc. || Être mécontent de soi-même, ne pas trouver qu'on vaille suffisamment. || *S. m.* et *f.* Personne qui n'est pas contente. || Il se dit particulièrement de ceux qui ne sont pas contents du gouvernement.

MÉCONTENTÉ, ÉE, *p. p.* de mécontenter.

MÉCONTENTEMENT, *s. m.* Manque de contentement. || Sentiment pénible produit par la conduite que les autres tiennent à notre égard. Des sujets de mécontentement. || Mécontentement de soi-même, sentiment qu'excite en nous la désapprobation que nous nous infligeons à nous-mêmes. || État des esprits irrités contre le gouvernement, contre une politique.

MÉCONTENTER, *v. a.* Rendre mécontent. Mécontenter ses parents. || Se mécontenter, *v. r.* Être mécontent.

MÉCRÉANT, ANTE (*mé...* et *croyant*), *adj.* Qui appartient à une autre religion que la religion chrétienne. Les nations mécréantes. || *Subst.* Un mécréant. Une mécréante. || Incrédule, qui ne veut pas croire. Vous avez l'âme bien mécréante, MOL. || Qui ne croit pas à la religion. || *Subst.* Un esprit fort.

MÉCROIRE (*mé...* et *croire*), *v. n.* Refuser de croire. On en pourra gloser, on en pourra mécroire, LA FONT. || Prov. Il est dangereux de croire et de mécroire. || Act. Mais il ne faut telles choses mécroire, LA FONT.

MÉDAILLE (*ll* mouillées. Ital. *medaglia*, du lat. *metallum*), *s. f.* Pièce de métal qui représente le visage de quelque personne célèbre, ou quelque événement extraordinaire, avec une légende ou une inscription qui y a rapport. || Nom donné aux monnaies des peuples de l'antiquité. Le cabinet des médailles. || Fig. Une tête de médaille, une personne dont les traits sont grands et fort marqués. || Le revers d'une médaille, le côté opposé à celui de la tête, et fig. le mauvais côté, les mauvaises qualités d'une personne ou d'une chose. || Chaque médaille a son revers, chaque chose a un bon et un mauvais côté. || Pièce qui représente un sujet de dévotion, et qui a été bénite. || Prix qu'on donne aux poëtes, aux orateurs, aux artistes qui ont obtenu les premiers rangs dans le concours, aux manufacturiers qui se sont distingués, etc. || Médaille d'honneur, médaille décernée pour actes de dévouement et faits de sauvetage. || Médaille militaire, médaille qu'on donne à des militaires en commémoration de quelque campagne, de quelque fait d'armes. || Plaque de métal numérotée que portent à Paris les portefaix, les colporteurs, etc.

* **MÉDAILLÉ, ÉE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui a reçu une médaille. Médaillé pour une vache au concours agricole. || *Subst.* Un médaillé.

MÉDAILLIER (*ll* mouillées), *s. m.* Armoire pleine de médailles rangées. || Collection de médailles.

MÉDAILLISTE (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui est curieux et connaisseur en médailles.

MÉDAILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Médaille d'une grandeur extraordinaire qui n'a jamais servi de monnaie. || Bas-relief de figure ronde. || Bijou dans lequel on enferme un portrait, des cheveux, etc.

MÉDECIN (lat. *medicinus*), *s. m.* Celui qui exerce la médecine. || En parlant d'une femme, on dit une femme médecin. || Médecin est le titre de ceux qui sont pourvus du grade de docteur en médecine, par opposition aux officiers de santé. || Fig. Ce qui est propre à rendre ou à conserver la santé. L'exercice et le régime sont d'excellents médecins. || Le médecin des âmes, le prêtre, le confesseur. || Médecin vétérinaire, voy. VÉTÉRINAIRE.

MÉDECINE (lat. *medicina*), *s. f.* Art qui a pour but la conservation de la santé et la guérison des maladies. || Système médical. La médecine galénique. || Médecine agissante, celle qui fait usage tout de suite des moyens qui tendent à guérir, par opposition à médecine expectante. || Médecine légale, l'ensemble des connaissances médicales appliquées aux questions de droit. || Médecine vétérinaire, voy. VÉTÉRINAIRE. || Par extens. Un remède en général. || Médecine universelle, médicament auquel on attribue la vertu de guérir toute sorte de maladies. || Fig. Ce qui remédie à quelque mal. || Remède sous forme liquide ou solide qu'on prend pour se purger. || Médecine de cheval, médecine que les vétérinaires donnent aux chevaux, et famil. médecine trop forte. || Prendre médecine, se purger. || Fig. Avaler la médecine, se résigner à une chose malgré la peine qu'elle cause.

MÉDECINÉ, ÉE, *p. p.* de médeciner.

MÉDECINER, *v. a.* Famil. Donner des médecines, des remèdes. || Se médeciner, *v. r.* Être continuellement dans les remèdes, prendre sans cesse des drogues.

⋆ **MÉDIAL, ALE** (lat. *medialis*), *adj.* En gramm. Qui occupe le milieu d'un mot. Lettre médiale. Caractères médiaux. || *Subst.* Une médiale, une lettre médiale.

MÉDIAN, ANE (lat. *medianus*), *adj.* En anat. Qui est au milieu. || Ligne médiane, ligne verticale qu'on suppose partager longitudinalement le corps en deux parties égales et symétriques. || *S. f.* Médiane, ligne qui va du sommet d'un triangle au milieu du côté opposé.

MÉDIANOCHE (espag. *medianoche*), *s. m.* Repas en gras qui se fait après minuit, particulièrement lorsqu'un jour gras commence à la suite d'un jour maigre.

MÉDIANTE (lat. *medians*), *s. f.* En mus. Son élevé d'une tierce au-dessus de la tonique. || T. de plain-chant. Note sur laquelle se forme le repos au milieu de chaque verset d'un psaume ou d'un cantique.

MÉDIASTIN (lat. *mediastinus*), *s. m.* En anat. Cloison membraneuse formée par l'adossement des deux plèvres, et qui sépare la poitrine en deux parties. || *Adj.* Médiastin, ine, qui appartient au médiastin.

MÉDIAT, ATE (mé-di-a. Lat. *mediatus*), *adj.* Qui n'a rapport à une chose que moyennant un intermédiaire. Cause, juridiction médiate. || Princes médiats, ceux qui ne tenaient point leurs fiefs directement de l'empire d'Allemagne. || Territoires médiats, villes médiates, territoires, villes, qui ne sont pas sous la souveraineté directe. || Insertion médiate, insertion qui ne correspond pas avec le point d'émergence de l'organe inséré.

MÉDIATEMENT, *adv.* D'une manière médiate.

MÉDIATEUR, TRICE (lat. *mediator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'entremet entre deux ou plusieurs personnes. || Fig. La croix doit être l'unique médiatrice à qui nous devons recourir, BOURD. || Le médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ. || Médiateur d'un traité, d'un raccommodement, celui qui intervient pour procurer un traité, un raccommodement. || *Adj.* Les puissances médiatrices. || Celui, celle qui intervient pour arranger quelque affaire. || Absol. Une adroite médiatrice.

MÉDIATION (lat. *mediatio*), *s. f.* Action de celui qui est médiateur.

⋆ **MÉDIATISATION,** *s. f.* Action de médiatiser.

MÉDIATISÉ, ÉE, *p. p.* de médiatiser.

MÉDIATISER (*médiat*), *v. a.* Faire qu'un prince cesse de dépendre immédiatement du chef suprême de l'empire d'Allemagne pour n'en dépendre que médiatement.

MÉDICAL, ALE (dérivé du lat. *medicus*), *adj.* Qui appartient à la médecine. Le langage médical. Livres médicaux. || Propre à guérir. Les propriétés médicales d'une plante. || Matière médicale, ensemble des corps bruts et organisés qui fournissent les médicaments, et partie de la thérapeutique qui étudie ces corps.

MÉDICAMENT (lat. *medicamentum*), *s. m.* Substance simple ou composée qu'on administre à l'intérieur du corps ou à l'extérieur, en qualité de remède.

MÉDICAMENTAIRE, *adj.* Qui concerne les médicaments, leur préparation, etc. Code médicamentaire.

⋆ **MÉDICAMENTATION,** *s. f.* Action de prescrire des médicaments, en vue des effets qu'ils peuvent produire dans l'économie d'après leurs propriétés.

MÉDICAMENTÉ, ÉE, *p. p.* de médicamenter.

MÉDICAMENTER, *v. a.* Donner des médicaments à un malade. || Se médicamenter, *v. r.* S'administrer à soi-même des médicaments.

MÉDICAMENTEUX, EUSE, *adj.* Qui a la vertu d'un médicament. || Aliment médicamenteux, substance nutritive et médicinale à la fois.

⋆ **MÉDICATION** (lat. *medicatio*), *s. f.* Administration d'un ou de plusieurs agents thérapeutiques. Médication locale, générale, tonique, astringente.

MÉDICINAL, ALE (lat. *medicinalis*), *adj.* Qui sert comme remède. Herbe médicinale. Eaux médicinales.

⋆ **MÉDICINALEMENT,** *adv.* D'une manière médicinale.

MÉDIMNE (μέδιμνος), *s. m.* T. d'antiq. Mesure grecque pour les choses sèches, valant 51 litres 84.

MÉDIOCRE (lat. *mediocris*), *adj.* Qui est entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais. Une fortune médiocre. Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée, LA ROCHEFOUC. || De peu d'esprit, de peu de talent, de peu de capacité. Nous affectons souvent de louer avec exagération des hommes assez médiocres, LA BRUY. || *S. m.* Ce qui est médiocre. || Au-dessous du médiocre, se dit d'une personne, d'une chose sans mérite. || Au pl. Les médiocres, les gens qui sont dans une condition, dans une fortune médiocre.

MÉDIOCREMENT, *adv.* D'une façon médiocre, peu. || Famil. Assez médiocrement, très-peu.

MÉDIOCRITÉ (lat. *mediocritas*), *s. f.* État, qualité de ce qui est médiocre. La médiocrité de sa fortune. Il y a dans certains hommes une certaine médiocrité d'esprit qui contribue à les rendre sages, LA BRUY. || Insuffisance du côté du mérite, de la qualité. Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable, la poésie, la musique, la peinture, le discours public, LA BRUY. || Œuvre d'un mérite médiocre. Le fatras prodigieux de nos médiocrités, VOLT. || Personnage médiocre, quant aux talents et à l'esprit. || Collectivement, les gens médiocres. || État de fortune, position qui tient le milieu entre le haut et le bas dans la société. || Modération, juste milieu, juste tempérament (en ce sens, il vieillit). Il faut garder la médiocrité en toutes choses, FÉN. La médiocrité des désirs est la fortune du philosophe, D'ALEMBERT.

MÉDIRE (*mé...* et *dire*), *v. n.* Dire du mal de quelqu'un. Ne médisez de personne.

MÉDISANCE, *s. f.* Discours de celui qui médit. Contre la médisance il n'est point de rempart, MOL. || C'est une pure médisance, c'est une imputation sans preuve. || Les gens médisants. Les discours de la médisance.

MÉDISANT, ANTE, *adj.* Qui médit. Personne, langue médisante. || *S. m.* et *f.* Un médisant. Une médisante.

MÉDITATIF, IVE (lat. *meditativus*), *adj.* Qui se plaît à la méditation. Homme, génie méditatif. || Livré à la méditation. La vie méditative. || Qui a le caractère de la méditation. Air méditatif. || *S. m.* Les méditatifs, les gens qui méditent. Malebranche, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit, VOLT.

MÉDITATION (lat. *meditatio*), *s. f.* Action de méditer. || Au sens actif, la méditation d'un esprit, l'action d'un esprit qui médite. || Au sens passif, la méditation d'une chose, la méditation dont une chose est l'objet. La méditation de nos misères. || Écrit composé sur un sujet de dévotion, de philosophie. Les Méditations de Descartes. || Poëme d'un caractère élégiaque sur la contemplation de Dieu, de la nature, de l'homme. Les Méditations de Lamartine. || Oraison mentale; goût pour cette oraison. Les religieux font la méditation. Entrer en méditation.

MÉDITÉ, ÉE, *p. p.* de méditer.

MÉDITER (lat. *meditari*), *v. a.* Faire de ceci ou de cela l'objet d'une réflexion profonde. Des empires détruits je méditai les cendres, LAMART. || Penser à faire une chose. Méditer la ruine de sa patrie, une partie de plaisir, etc. || *V. n.* Réfléchir avec force sur quelque chose.

Méditer sur un sujet, sur Dieu, sur l'âme. || On dit quelquefois en ce sens : Méditer à. Peu lire et beaucoup méditer à nos lectures, J. J. Rouss. || Absol. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise, Volt. || Réfléchir au moyen de faire quelque chose. Méditer de réparer une faute. Méditer si on continuera d'écrire. || Faire une méditation pieuse. Un religieux qui médite dans un cloître. || Se méditer, *v. r.* Être médité, projeté.

MÉDITERRANÉ, ÉE (lat. *mediterraneus*), *adj.* Qui est au milieu des terres. Les pays méditerranés. Les mers méditerranées. || *S. f.* La Méditerranée ou la mer Méditerranée, la mer qui est entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

* **MÉDITERRANÉEN, ENNE,** *adj.* Qui appartient à la Méditerranée. || Qui est au milieu des terres.

MÉDIUM (mé-di-om'. Lat. *medium*), *s. m.* Famil. Moyen d'accommodement. Chercher, trouver un médium dans une affaire. || En mus. Il se dit des sons de la voix qui tiennent le milieu entre le grave et l'aigu. Avoir la voix belle dans le médium. || Personne qui prétend servir d'intermédiaire entre ses semblables et les esprits des morts ou autres. || *Au pl.* Des médiums.

* **MÉDIUS** (lat. *medius*), *s. m.* Le doigt du milieu de la main.

* **MEDJIDIEH** (arabe *medjîdiyyat*, la glorieuse), *s. m.* Décoration ottomane instituée en 1851 par le sultan Abdul Medjid pour récompenser le mérite civil et militaire.

* **MÉDOC,** *s. m.* Vin provenant du Médoc. Du vieux médoc. || Pierres de Médoc ou simplement des médocs, petits cailloux brillants qui se trouvent dans le Médoc.

* **MÉDULLAIRE** (lat. *medullaris*), *adj.* En anat. Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature. || Canal médullaire, celui qui renferme la moelle. || Il se dit aussi de la substance de certains organes qui n'a rien de commun avec la moelle des os. La substance médullaire du cerveau. || En bot. Canal médullaire, cavité cylindrique qui occupe le centre de la tige des dicotylédones.

* **MÉDUSE** (lat. *Medusa*), *s. f.* L'une des Gorgones, dont le regard et la tête avaient la vertu de changer en pierre tous ceux qui la regardaient. || Fig. Ce fut pour moi la tête de Méduse, je fus frappé de stupeur. || Animal invertébré de la classe des acéphales.

* **MÉDUSER,** *v. a.* Néolog. Frapper d'une stupéfaction comparable à l'effet que produisait la tête de Méduse.

* **MEETING** (mi-tin'gh'), *s. m.* Mot anglais qui se dit d'une réunion populaire ayant pour objet de délibérer sur une question politique. Tenir des meetings.

MÉFAIRE (*mé*... et *faire*), *v. n.* Faire le mal. Il ne faut ni méfaire ni médire.

MÉFAIT (part. passé de *méfaire*), *s. m.* Action de méfaire, mauvaise action. Je trouve que la puissance de l'homme s'étend beaucoup plus loin en méfaits qu'en bienfaits, Bern. de St-P. || Il se dit, par antiphrase, d'une action louable. Se déclarer l'auteur du méfait.

MÉFIANCE (*méfiant*), *s. f.* Disposition de celui qui se méfie. La méfiance est mère de la sûreté, La Font.

MÉFIANT, ANTE, *adj.* Qui se méfie. Un esprit, un homme méfiant. || *S. m.* et *f.* Un méfiant. Une méfiante.

MÉFIER (SE) (*mé*... et *fier*), *v. r.* Ne pas se fier à. Se méfier des autres, de soi. || Il s'emploie avec *que* et le verbe à l'indicatif. Je me méfie que cet homme est un fripon. || Méfiez-vous, tenez-vous sur vos gardes.

MÉGARDE (*mé*... et *garde*), *s. f.* Usité seulement dans : Par mégarde, faute de prendre garde.

* **MÉGASCOPE** (μέγας et σκοπεῖν), *s. m.* En phys. Espèce de chambre obscure, éclairée par une lampe, et qui est un appareil d'agrandissement.

* **MÉGATHÈRE** ou **MÉGATHÉRIUM** (mé-ga-té-ri-om'. Μέγας et θήριον), *s. m.* Grand mammifère dont on ne connaît que des ossements fossiles.

MÉGÈRE (lat. *Megæra*), *s. f.* Nom propre d'une des trois Furies (avec une M majuscule). || Fig. Femme méchante et emportée (avec une *m* minuscule).

MÉGIE, *s. f.* Art du mégissier.

* **MÉGIR** (anc. fr. *mégis*, composition d'eau, de cendre et d'alun), *v. a.* Mettre en mégie. || Façonner par la mégie.

* **MÉGISSER,** *v. a.* Passer une peau en mégie.

MÉGISSERIE, *s. f.* Métier et trafic du mégissier.

MÉGISSIER, *s. m.* Artisan dont le métier est de blanchir les peaux, c'est-à-dire d'en ôter les poils.

MEILLEUR, EURE (*ll* mouillées. Lat. *melior*), *adj.* Comparatif qui a le même sens que *plus bon*, lequel ne se dit pas. || Meilleur à, qui convient mieux à, qui vaut mieux pour. La mort m'est meilleure que la vie, Saci. || Impers. Il est meilleur, il vaut mieux. Il est bon de parler et meilleur de se taire, La Font. || De meilleure heure, plus tôt. || Le meilleur, la meilleure, les meilleurs, superlatif relatif de *bon*, qui est au-dessus de tout dans son genre pour la bonté, l'utilité. La raison du plus fort est toujours la meilleure, La Font. || La meilleure partie, la meilleure part, la plus grande partie, en parlant de nombre, de quantité. || La meilleure part à, la plus grande participation à. Les usages, le rang, la naissance, ont d'ordinaire la meilleure part au choix d'un état de vie, Mass. || Dans la poésie, on supprime quelquefois l'article. Avoir meilleure part à, etc. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui l'emporte sur les autres par ses qualités. || Prov. Le meilleur n'en vaut rien, se dit de personnes presque également méchantes ou vicieuses. || *S. m.* Le meilleur, ce qu'il y a de mieux. || Le meilleur, ce qu'il y a de plus curieux, et aussi ironiquement ce qu'il y a de plus mal. || Du meilleur de l'âme, du meilleur du cœur, avec la plus entière bienveillance, avec cordialité. || Famil. Boire du meilleur, boire du meilleur vin qu'on ait. || *Adv.* Il fait meilleur, on est mieux.

MEISTRE ou **MESTRE** (mè-str'. Autre forme de *maître*), *s. m.* T. de mar. Nom du grand mât dans certains bâtiments du Levant. Voile, mât de mestre.

MÉLANCOLIE (lat. *melancholia*, de μελαγχολία), *s. f.* T. d'anc. méd. Bile noire, humeur hypothétique dont les anciens plaçaient le siége dans la rate. || Dans la médecine actuelle, lésion des facultés intellectuelles caractérisée par un délire roulant exclusivement sur une série d'idées tristes. || Disposition triste provenant d'une cause physique ou morale. || Il n'engendre pas la mélancolie, de mélancolie, il est fort gai. || Tristesse adoucie qui succède à une perte cruelle. || Tristesse vague, rêverie.

MÉLANCOLIQUE (lat. *melancholicus*, de μελαγχολικός), *adj.* En méd. Qui est relatif au genre de folie dit mélancolie. || *Subst.* Un mélancolique, une mélancolique, personne affectée de mélancolie. || En qui domine la mélancolie, la disposition triste. || *Subst.* Un mélancolique. || En quoi domine la mélancolie, la disposition triste. Sentiment mélancolique. || Qui inspire la mélancolie. Lieu, entretien mélancolique. || Qui a rapport à la tristesse vague dite mélancolie. Poésie mélancolique.

MÉLANCOLIQUEMENT, *adv.* D'une manière mélancolique.

MÉLANGE (voy. *mêler*), *s. m.* Ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. Un mélange de bouillon et de vin. || Il se dit de personnes mêlées ensemble. Un mélange de toute sorte de gens. || Fig. Union de qualités, de conditions, d'affaires différentes. Ces âmes faibles et vaines dont la vie est un mélange perpétuel de bien et de mal, Fén. || Sans mélange, pleinement, complétement, entièrement. Heureux sans mélange. || Mélange des couleurs, union de plusieurs couleurs dont se forment les teintes qui sont nécessaires au peintre. || En phys. et chim. Union, en proportions indéfinies et sans combinaison chimique, de corps qui gardent leurs propriétés spécifiques ; corps ainsi préparé. || Croisement de races, accouplement d'êtres de races ou même d'espèces différentes. Le mélange des blancs avec les noirs produit les mulâtres. || *S. m. pl.* Titre de certains recueils composés de pièces de prose ou de poésie, de petits ouvrages sur différents sujets. Mélanges de littérature.

MÉLANGÉ, ÉE, *p. p.* de mélanger. || Société mélangée, société de personnes qui ne sont pas toutes de bonnes manières, de bonnes mœurs, etc. || Drap mélangé, drap dont la trame et la chaîne sont de laines de différentes couleurs. || Issu du croisement. Espèce mélangée.

MÉLANGER, *v. a.* Faire un mélange. Mélanger des vins, des couleurs. || Se mélanger, *v. r.* Être mélangé.

MÉLASSE (esp. *melaza*, dérivé du lat. *mel*), *s. f.* Espèce de sirop qui reste après la cristallisation du sucre, et qui refuse de donner des cristaux.

MÊLÉ, ÉE, *p. p.* de mêler. || Lettres mêlées de vers et de prose, lettres où il y a de la prose et des vers. || Où il y a du bon et du mauvais. Que je vois dans le

monde de ces vies mêlées! Boss. || Compagnie mêlée, compagnie moitié bonne, moitié mauvaise. || Qui n'est pas pur. || Sang mêlé, personne issue d'un croisement entre blanc et nègre. || Embrouillé. Écheveaux, cheveux mêlés. || Embrouillé, en parlant d'affaires. Trouvant un bien fort grand, mais fort mêlé d'affaires, LA FONT.

MÊLÉE (*mêlé*), *s. f.* Combat opiniâtre où l'on se mêle et s'attaque corps à corps. || Batterie entre plusieurs individus. || Contestation vive entre plusieurs personnes. || Conflits d'intérêts, de passions.

MÊLER (b. lat. *misculare*, fréq. du lat. *miscere*), *v. a.* Mettre ensemble deux ou plusieurs choses. Mêler des drogues. La Marne mêle ses eaux avec celles ou à celles de la Seine. || Mêler le vin, mettre ensemble des vins de diverses sortes. || En peint. Unir les couleurs pour en former des teintes. || Par extens. On les entend mêler.... Les imprécations aux prières publiques, VOLT. || Fig. Mêler le ciel à la terre, tout confondre. || Fig. Mêler ses larmes à celles de quelqu'un, partager son affliction. || Embrouiller. Mêler du fil, un écheveau, des cheveux, etc. || T. de jeu. Mêler les cartes ou simplement mêler, battre les cartes, et fig. embrouiller les affaires. || Mêler une serrure, en fausser les gardes ou quelque ressort. || Mêler quelqu'un dans une accusation, l'y comprendre. || Mêler quelqu'un dans des propos, parler de lui de manière à le compromettre. || Fig. Unir, joindre ensemble certaines choses. Mêler l'agréable et l'utile, la douceur à la sévérité. || Mêler son mot, intervenir dans la conversation.

SE MÊLER, *v. r.* Être uni, confondu. La Marne se mêle avec la Seine. || S'unir par mariage. Les familles se mêlent par des mariages. || S'unir par des croisements. || Se jeter parmi, aller parmi, fréquenter. Se mêler dans la foule ou à la foule. || En venir aux mains. On se mêle, on combat, VOLT. || Devenir embrouillé. Les écheveaux se sont mêlés. || Fig. Se brouiller. Les choses se mêlent de plus en plus, Boss. || Devenir moins pur. Le sang romain se mêlait, Boss. || Se joindre à, intervenir. Quoi! vous mêler aux vœux d'une troupe infidèle! CORN. Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse, MOL. || Se mêler de, prendre soin de, s'occuper de. Se mêler seul de ses affaires. || Se mêler de, se livrer à une certaine occupation. Quand ils se sont mêlés d'être conquérants, Boss. || Prendre part à. Se mêler de la conversation. || Se mêler d'une chose, s'occuper d'une chose étrangère à sa profession, à ses habitudes, etc.

MÉLÈZE (orig. inc.), *s. m.* Nom vulgaire du larix européen, de la famille des conifères.

MÉLILOT (mé-li-lo. Lat. *melilotus*, de μελίλωτος), *s. m.* Genre de plantes indigènes, de la famille des légumineuses.

MÉLISSE (μέλισσα), *s. f.* Plante aromatique de la famille des labiées, dite mélisse officinale. || Eau distillée de mélisse ou simplement eau de mélisse, hydrolat de mélisse. On la nomme aussi eau des carmes, parce que ce sont ces religieux qui en ont fait les premiers.

MELLIFÈRE (lat. *mellifer*), *adj.* Se dit d'une plante qui sécrète une liqueur sucrée, et d'un insecte qui fabrique du miel. || *S. m. pl.* Famille d'insectes qui ramassent avec leurs pieds la poussière des étamines.

* **MELLIFICATION**, *s. f.* Fabrication du miel par les abeilles.

* **MELLIFIQUE**, *adj.* Qui fabrique du miel.

* **MELLIFLUE** (lat. *mellifluus*), *adj.* Qui abonde en miel, qui fait le miel. || Vieilli en ce sens. || Fig. Qui est trop doucereux et presque fade. Paroles melliflues.

MÉLODIE (μελωδία), *s. f.* Suite de sons d'où résulte un chant agréable et régulier. || Série, par opposition à harmonie, de sons successifs qui forme une ou plusieurs phrases musicales. La mélodie italienne. || Synonyme de romance. Les mélodies de Schubert. || Par extens. En parlant de poésie ou de prose, choix et suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille. La mélodie du style.

MÉLODIEUSEMENT, *adv.* D'une manière mélodieuse.

MÉLODIEUX, EUSE, *adj.* Rempli de mélodie. Un chant mélodieux. Oiseau mélodieux.

* **MÉLODIQUE**, *adj.* En mus. Qui appartient à la mélodie, par opposition à harmonique. Marche mélodique.

* **MÉLODIQUEMENT**, *adv.* D'une manière mélodique.

* **MÉLODISTE**, *s. m.* Celui qui compose des mélodies, des chants faciles, agréables. || Musicien qui pense que la mélodie est la partie essentielle de la musique. || Compositeur dont le caractère principal est la mélodie.

* **MÉLODIUM** (mé-lo-di-om'), *s. m.* Espèce d'orgue.

* **MÉLODRAMATIQUE**, *adj.* Qui ressemble, qui a rapport au mélodrame. Un air mélodramatique.

MÉLODRAME (μέλος et *drame*), *s. m.* Autrefois, sorte de drame où le dialogue était coupé par une musique instrumentale annonçant l'entrée ou la sortie des personnages importants. || Passage exécuté par l'orchestre, et exprimant les sentiments du personnage qui est en scène, tandis qu'il parle ou gesticule. || Aujourd'hui, sorte de tragédie populaire. || Héros de mélodrame, personnage qui n'a à la bouche que des sentiments emphatiques et exagérés.

MÉLOMANE, *s. m.* et *f.* Celui qui est fou, celle qui est folle de musique.

MÉLOMANIE (μέλος et μανία), *s. f.* Amour excessif de la musique.

MELON (lat. *melopepo*, de μῆλων), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du *cucumis melon*, de la famille des cucurbitacées. || Fruit de cette plante, juteux et sucré. || Melon d'eau, la cucurbite pastèque et son fruit.

MELONGÈNE ou **MÉLONGÈNE** ou **MERANGÈNE**, *s. f.* L'aubergine.

MELONNIÈRE, *s. f.* Endroit où l'on cultive des melons.

MÉLOPÉE (μελοποιία), *s. f.* Art de déclamer une phrase de discours ou des vers de tragédie. || En mus. Art de faire, sur des paroles de prose élevée ou de poésie, une phrase de musique ou plutôt une phrase de récitatif. || La phrase même de récitatif, la mélodie.

* **MÉLOPHONE** (μέλος et φωνή), *s. m.* Instrument à soufflet et en forme de guitare, ayant sur le manche de petites touches métalliques qui ouvrent les tuyaux.

MÉLOPLASTE (μέλος et πλάσσειν), *s. m.* Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

* **MÉLOPLASTIE** (μῆλον et πλάσσειν), *s. f.* En chir. Opération qui a pour but de restaurer la joue endommagée par une plaie ou par une ulcération.

* **MELPOMÈNE** (Μελπομένη), *s. f.* Une des neuf Muses, celle qui préside à la tragédie.

* **MÉLUSINE** (gallois *melusine*), *s. f.* Sorte de fée, fille d'Élénas, roi d'Albanie, qui était changée en serpent tous les samedis pour expier le meurtre de son père. || Famil. Cris de Mélusine, cris violents. || En blas. Figure nue, échevelée, demi-femme et demi-serpent, qui se baigne dans une cuve où elle se mire et se coiffe.

MÉMARCHURE (*mé*... et *marcher*), *s. f.* Entorse que le cheval se donne quand il ne met pas le pied dans une assiette ferme.

MEMBRANE (lat. *membrana*), *s. f.* En anat. Nom donné, en général, à tous les tissus aplatis en forme de lames ou de toiles, qui servent soit à embrasser et contenir certains organes, soit à sécréter certains fluides. Membranes muqueuses. || En bot. Terme générique servant à désigner les organes plans, minces et faibles.

MEMBRANEUX, EUSE, *adj.* En anat. Qui est de la nature des membranes. Tissu membraneux. || En bot. Qui est mince et presque dénué de substance intérieure.

MEMBRE (lat. *membrum*), *s. m.* Partie extérieure du corps de l'homme et de l'animal, distinguée de toutes les autres parce qu'elle est placée en appendice, et unie au reste du corps par des articulations. || En blas. Jambe ou patte de griffon, d'aigle ou d'autre oiseau, séparée du corps. || Le corps, dans le langage mystique. Si la loi des membres nous entraîne vers les plaisirs des sens, MASS. || Fig. Chacune des personnes qui forment un corps politique, une société religieuse, savante, littéraire, etc. Les membres de l'Assemblée nationale, de l'Académie française, etc. || Les membres de Jésus-Christ, de Dieu, de l'Église, les fidèles. || Ce qui dépendait d'une terre, d'une seigneurie, d'un bénéfice. Ce fief était un membre de la terre seigneuriale. || Chaque partie d'une période ou d'une phrase. Une période de quatre membres. || Il se dit aussi des termes d'une comparaison. || En algèbre, membre d'une équation, chacune des deux parties qui sont séparées par le signe d'égalité. || Chacune des

parties grandes ou petites qui entrent dans la composition d'un ouvrage d'architecture. La frise est un membre de l'entablement. || T. de mar. Chacune des deux côtes dont la réunion compose un couple.

MEMBRÉ, ÉE, *adj*. usité seulement avec un adverbe. Bien membré, qui a des membres bien faits, bien proportionnés. Membré fortement. || En blas. Se dit d'un animal dont les membres sont d'un autre émail que le corps.

MEMBRU, UE, *adj*. Famil. Qui a de gros membres. || *Subst*. Un gros membru.

MEMBRURE (lat. *membratura*), *s. f.* L'ensemble des membres d'un individu. Une forte membrure. || En menuiserie, pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux. || T. de mar. L'ensemble des membres ou couples d'un bâtiment. || Mesure de bois à brûler.

MÊME (lat. *metipsissimus*), *adj*. Qui est comme une autre chose ou comme soi-même; qui n'est pas autre, qui n'est pas différent. Un même homme. Deux plantes de même espèce. || Fig. Le même, la même, dont l'apparence, le caractère n'est pas changé. Cette femme est toujours la même. || *Même*, sans article. De mêmes causes doivent raisonnablement produire de mêmes effets, LA MOTHE LE VAYER. || En cet emploi, il s'est mis après son substantif, ce qui ne se dit plus. Sa bonté toujours même, LA FONT. || *Même*, précédé d'un adjectif possessif. Mes mêmes intentions, les intentions que j'avais et que j'ai. || Semblable, pareil. Donnez-nous du même vin. || *Le même* construit avec *que* indique similitude entre deux objets. Il est habillé de la même couleur que vous. || LE MÊME, *s. m.* La même chose. L'ennemi fait le même, CORN. Le même doit arriver, BOSS. || Cela revient au même, c'est la même chose. || Le même, se dit au billard d'une partie qui consiste à pousser la bille de son adversaire immédiatement dans une des blouses. Jouer le même. || Faire une bille au même, la faire dans une des blouses sans avoir fait toucher bande à la bille. || Fig. et popul. Faire au même, tromper, attraper. || *Même* s'emploie sans article immédiatement après les noms, pour marquer plus expressément la personne ou la chose dont on parle. Cet homme même. || Il se joint de la même façon avec les pronoms personnels (on met un trait d'union). Lui-même. || Un pronom personnel uni à *même* et construit avec *de* exprime la spontanéité de l'action. J'agirai de moi-même. || Un autre moi-même, une personne que j'aime autant que moi-même, ou qui peut me représenter pour toute chose. Un autre toi-même, d'autres nous-mêmes, etc. || *Même* accompagne aussi les substantifs qui désignent quelques qualités, pour exprimer qu'elles sont au plus haut degré. Cette Esther, l'innocence et la sagesse même, RAC. || MÊME, *adv*. De plus, aussi, encore. L'intérêt joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé, LA ROCHEFOUC. || On s'en sert dans des phrases adversatives pour les fortifier. Non-seulement il n'est point avare, mais même il est prodigue. || À MÊME, *loc. adv.* À la chose même. Voilà la cruche, buvez à même, à la cruche même. || Avec un complément. Il but à même le pot. || Fig. Être à même de, être à portée de, avoir facilité de. || Fig. À même de, avec un verbe à l'infinitif, en état, en mesure de. Il est à même de vous servir. || DE MÊME, *loc. adv*. De semblable manière. Quand un Français et un Anglais pensent de même, il faut bien qu'ils aient raison, VOLT. || Avec *que*. De même que vous. || En blas. De même, se dit en blasonnant pour éviter de répéter la désignation de l'émail. Il porte d'or à trois fasces de sable, surmontées de trois merlettes de même, c'est-à-dire également de sable. || *Tout de même*, même sens que *de même*. Il serait arrivé tout de même à son but par la douceur, MONTESQ. || Avec *que*. Vous m'avez vue me repentir, tout de même qu'une autre, SÉV. || Popul. *Tout de même*, néanmoins. Je n'y vais pas de bon gré, mais j'irai tout de même. || Au XVIIe siècle, il était loisible d'ajouter une *s* à *même* adverbe. || On a dit dans le XVIIe siècle *même* devant le substantif dans le sens qu'il a présentement placé après. C'est la même vertu, pour: la vertu même.

MÊMEMENT, *adv*. De même. Faites mêmement.

MÉMENTO (mé-min-to. Lat. *memento*), *s. m.* Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. || Dans la liturgie catholique, prières pour les vivants, pour les morts. || Petit abrégé. || *Au pl.* Des mémentos.

MÉMOIRE (lat. *memoria*), *s. f.* Faculté de rappeler les idées et la notion des objets qui ont produit des sensations. || Rafraîchir la mémoire, rappeler en l'esprit des souvenirs. || De mémoire, en usant de la mémoire, et sans avoir la chose sous les yeux. Réciter de mémoire. || Si j'ai bonne mémoire ou si j'ai mémoire, si mes souvenirs sont exacts. || Mémoire locale, artificielle, voy. LOCAL, ARTIFICIEL. || Action, effet de la faculté qui se souvient, souvenir. Il n'est point mémoire d'un plus furieux combat, VAUGELAS. Je voudrais être mort dans la mémoire des hommes, J. J. ROUSS. || Il n'y a pas de mémoire que..., personne ne se souvient que. || De mémoire d'homme (avec la négation), sans qu'aucun homme actuellement vivant en ait mémoire. || En mémoire de quelque chose, pour en garder le souvenir. || T. de comptabilité. Pour mémoire; on écrit ces mots à côté de certains articles qui sont mentionnés, sans être portés en ligne de compte. || Dans la liturgie, commémoration dans l'office du jour. Faire mémoire d'un saint. || La réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne. || En jurispr. Réhabiliter, purger la mémoire d'un défunt, faire annuler, par voie de révision, le jugement qui l'a condamné. || Prince d'heureuse mémoire, de glorieuse mémoire, etc. formule employée en parlant d'un prince, d'un souverain ou d'un simple particulier qui s'est illustré par ses vertus ou par ses victoires. || Souvenir de la postérité. Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire, Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire, RAC. || La Mémoire (avec une M majuscule), déesse que l'on nommait aussi Mnémosyne. || Les filles de Mémoire, les neuf Muses. || Le temple de Mémoire, le temple où, suivant les poëtes, les noms des grands hommes sont conservés.

MÉMOIRE, *s. m.* Écrit sommaire qui contient soit un exposé, soit des instructions. || Factum, ouvrage manuscrit ou imprimé contenant les faits et les moyens d'une cause qui doit être jugée. Les mémoires de Beaumarchais. || T. de pratique. Requête. Présenter un mémoire. || État des sommes dues à un homme de justice pour ses vacations, ses écritures et ses déboursés dans une affaire. || État de ce qui est dû à un marchand, à un entrepreneur, à un artisan, etc. || Fig. et famil. Mémoire d'apothicaire, voy. APOTHICAIRE. || Dissertation sur quelque objet de science, d'érudition, de littérature, etc. || Au pl. Recueil des dissertations lues dans une société savante ou littéraire. Les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. || Au pl. Relations de faits particuliers pour servir à l'histoire. Les Mémoires de Sully. || Écrits où sont racontés les événements de la vie d'un particulier. Écrire ses mémoires.

MÉMORABLE (lat. *memorabilis*), *adj*. Digne de mémoire. Mémorable journée. Action mémorable.

* **MÉMORABLEMENT,** *adv*. D'une manière mémorable.

* **MÉMORANDUM** (mé-mo-ran-dom'. Lat. *memorandum*), *s. m.* Note des choses dont on veut se souvenir; petit cahier sur lequel on inscrit ces choses. || Espèce de note diplomatique contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question. || *Au pl.* Des mémorandums.

MÉMORATIF, IVE (lat. *memorare*), *adj*. Famil. Qui a mémoire de quelque chose. Soyez-en mémoratif.

MÉMORIAL (lat. *memoriale*), *s. m.* Ce qui sert à conserver la mémoire de quelque chose. Les pierres qu'ils avaient dressées ou entassées pour servir de mémorial à la postérité, BOSS. || Ouvrage où sont consignés les souvenirs de celui qui écrit. Le Mémorial de Sainte-Hélène. || Titre de divers journaux politiques. || Livre journal sur lequel on écrit les choses dont on veut se souvenir. || Registre sur lequel les banquiers et les commerçants sont tenus d'inscrire leurs affaires. || *Au pl.* Des mémoriaux.

MENAÇANT, ANTE, *adj*. Qui menace. Un geste menaçant. || Qui fait craindre quelque malheur. Un présage menaçant. || Menaçant de..., qui fait craindre une chose. L'heure étant incertaine, et le temps menaçant de pluie, J. J. ROUSS. || Absol. Un temps menaçant.

MENACE (lat. *minacia*), *s. f.* Parole ou geste dont on se sert pour faire craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare. || Menaces en l'air, menaces qui ne sont suivies d'aucun effet. || La menace d'une chose, l'action de menacer quelqu'un de cette chose; les signes qui font craindre cette chose. Des menaces d'apoplexie. De tant de

maux, Abner, détournons la menace, Rac. || Fig. et poétiq. Choses qui semblent menacer. De ces rochers pendants respectez la menace, Delille.

MENACÉ, ÉE, *p. p.* de menacer.

MENACER, *v. a.* Faire des menaces. Jusqu'au dernier soupir vous m'osez menacer, Rac. || Menacer quelqu'un de quelque chose, d'une personne, les lui faire craindre. Un conquérant qui menaçait tout le Nord de la servitude, Boss. L'enfant dont le ciel vous menace, Rac. || Famil. par antiphrase, faire espérer. Il nous menace d'un excellent repas. || Poétiq. Menacer, avec une chose pour régime direct. Ainsi tomba tout à coup la fureur des vents et des flots, à la voix de Jésus-Christ qui les menaçait, Boss. Nous menacions de loin les rivages de Troie, Rac. || Absol. Ne menace point, je suis prête à mourir, Corn. || Avec *de* et un infinitif. On me menace, si je ne sors d'ici, de me bailler cent coups, Mol. || Avec *que* et le verbe au conditionnel ou au futur. Ésope le menaça que ses mauvais traitements seraient sus, la Font. || Fig. Il se dit des choses qui semblent menacer. Là, sur une charrette, une poutre branlante Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente, Boil. || Avec un nom de chose pour sujet, il se dit des choses qui sont à craindre. Songez-vous aux malheurs qui nous menacent tous? Rac. || Être menacé de fièvre, de disgrâce, etc. avoir à craindre la fièvre, une disgrâce, etc. || Menacer ruine, se dit d'un bâtiment qui est près de tomber, et fig. des personnes malades ou vieilles dont la fin paraît prochaine. || Fig. Cet empire menace ruine. || Il se construit avec *de* et un infinitif. La discorde en ces lieux menace de s'accroître, Boil. || Fig. et poétiq. Menacer le ciel, les cieux, se dit de certains objets fort élevés. Ces montagnes menacent le ciel. || Se menacer, *v. r.* Faire des menaces l'un à l'autre.

MÉNADE (μαινάς), *s. f.* Nom de femmes qui, chez les anciens, célébraient les fêtes de Bacchus. || Fig. Femme livrée à des emportements de passion.

MÉNAGE (b. lat. *mansionaticum*, dérivé du lat. *mansio*), *s. m.* L'ordre et la dépense d'une maison, l'économie domestique. Les soins du ménage. || À profit de ménage, en économisant sur les dépenses de la maison. || Toile de ménage, toile dont le fil est fait dans les maisons particulières. || Pain de ménage, liqueur de ménage, pain, liqueur qu'on fait chez soi. || Ensemble de plats, de vases, d'ustensiles de cuisine et autres, nécessaires au ménage. || L'appartement et l'ensemble des meubles. || Soin qu'on donne à l'arrangement et à la propreté des meubles d'un appartement. Cette servante est plus propre au ménage qu'à la cuisine. || Femme de ménage, femme qui vient du dehors pour prendre soin des choses du ménage. || Faire des ménages, se dit de la femme de ménage qui vient faire ce qui est nécessaire pour le service du ménage. || Conduite économique que l'on tient dans l'administration des biens, de l'argent. Les deniers des recettes se perdaient par mauvais ménage, Malh. || Vivre de ménage, vivre avec économie. || Fig. Ménage de bouts de chandelle, épargne sordide dans de petites choses. || Toutes les personnes dont une famille est composée. Il y a trois ou quatre ménages logés dans cette maison. || L'association d'un homme et d'une femme mariés ensemble. Se mettre en ménage. || Faire bon ménage, mauvais ménage, se dit d'un mari et d'une femme qui vivent en bonne, en mauvaise intelligence. || Fig. Faire bon ménage avec quelqu'un, vivre avec lui en bonne intelligence. || Fig. Sage manière de conduire les choses. On ne parle ici que de la merveilleuse conduite du roi, du grand ménage de M. Colbert, Rac. || Ironiq. Désordre, ruine. C'est que je ne puis voir tout ce ménage-ci, Mol.

MÉNAGÉ, ÉE, *p. p.* de ménager.

MÉNAGEMENT, *s. m.* Art de conduire, de diriger. Le ménagement des esprits, des affaires. || Par extens. Action de bien régler, bien disposer. Le ménagement de la chaleur. || Mesure qu'on doit avoir dans les actions, dans les discours, à l'égard des personnes ou des choses. On a des ménagements avec ses ennemis mêmes, Fonten.

MÉNAGER, *v. a.* Employer, dépenser avec économie. Il ménage bien son revenu. || Absol. Ménager pour l'avenir. || Fig. Ménager ses paroles, parler peu. || Ménager ses pas, éviter de faire des démarches, en faire le moins qu'on peut. || Économiser, épargner. Ménager ses troupes, sa vie. || Ne pas abuser de, conserver pour soi. Ménagez bien cette bonne fortune, Sév. || Fig. Conduire, manier, diriger. Il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins, Fléch. || Fig. Préparer avec adresse, avec mesure. Ménager la paix. Se ménager des loisirs. || Ménager de ou que, faire adroitement en sorte que. Notre grande affaire, c'est de ménager qu'un Dieu nous pardonne, Boss. || Fig. Employer avec habileté et mesure. Ménager son crédit. || Ménager une étoffe, l'employer si bien qu'il n'y ait rien de perdu. || Ménager le temps, son temps, ne pas le perdre, en faire bon emploi. || Ménager l'occasion, préparer le moment, la circonstance favorable pour faire quelque chose. || Ce chanteur ménage bien sa voix, il en tire tout le parti qu'elle permet, et aussi il ne la donne pas toute. || Ménager sa santé, en user avec prudence, avec circonspection. || Ménager une chose à quelqu'un, la lui procurer, la lui réserver. || Arranger graduellement. Ménager une gradation, une triste nouvelle, etc. || Disposer avec art. Bien ménager les incidents d'une tragédie, l'ombre et la lumière dans son tableau. || Ménager un escalier, une porte, un cabinet dans un appartement, etc. faire en sorte qu'il s'y trouve de la place pour un cabinet, un escalier, une porte, etc. || Ménager une personne, se conduire adroitement avec elle. || Traiter avec égard, de manière à ne point offenser, à ne point déplaire. || Il se dit des choses, dans un sens analogue. Ménager les préjugés. || Ménager les termes, les expressions, parler avec une grande circonspection. || Fig. Ménager la chèvre et le chou, voy. chèvre. || Préserver du dommage. || Ménager les intérêts de quelqu'un, avoir soin de les conserver, de ne pas les compromettre. || Ménager quelqu'un, user modérément des avantages qu'on peut avoir sur lui, et aussi ne pas mal parler de lui. || Ménager un cheval, ne point le fatiguer. || Se ménager, *v. r.* Être procuré, arrangé. || Se développer graduellement. Nous voulons qu'avec art l'action [d'un poëme dramatique] se ménage, Boil. || Avoir soin de sa personne, de sa santé. || Avoir des égards, des ménagements les uns pour les autres. || Se conduire avec adresse, avec circonspection. L'âge viril... Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage, Boil. || Ne pas se ménager, n'avoir aucune modération, aucune retenue. || Prov. Qui veut aller loin ménage sa monture, il faut éviter les excès; il faut user avec ménagement des choses dont on veut se servir longtemps.

MÉNAGER, ÈRE, *adj.* Qui entend le ménage. Être ménager de son bien. || Économe. Loin d'ici ces personnes ménagères qui ont reçu beaucoup et qui donnent peu, Fléch. || Fig. Le sage est ménager du temps et des paroles, la Font. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui entend le ménage. || Celui, celle qui est économe. || Fig. Un roi ménager du sang de ses sujets, Corn. || *S. f.* Ménagère, servante qui a soin du ménage de quelqu'un.

MÉNAGERIE (*ménage*), *s. f.* Lieu qui renferme tout ce qui appartient à la vie et aux commodités champêtres, bestiaux, laiterie, volière, etc. || Il vieillit dans ce sens. || Lieu où l'on rassemble des animaux étrangers et rares. || Collection d'animaux que l'on montre de foire en foire.

* **MÉNAGEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se ménage, ou qui ménage tout le monde. Ces ménageurs politiques, Sév.

MENDIANT, ANTE (part. prés. de *mendier*), *adj.* Qui mendie. Population mendiante. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui fait profession de mendier. || Les quatre mendiants, les jacobins, les franciscains, les augustins et les carmes. || Les quatre mendiants, quatre sortes de fruits secs qui sont les figues, les avelines, les raisins secs et les amandes.

MENDICITÉ (lat. *mendicitas*), *s. f.* État de celui qui est obligé de mendier. || La profession de mendiant. La mendicité est une maladie qui tue dans fort peu de temps son homme et de laquelle on ne relève point, Vauban. || Collectivement, les mendiants. Dépôt de mendicité.

MENDIÉ, ÉE, *p. p.* de mendier.

MENDIER (lat. *mendicare*), *v. a.* Demander en forme d'aumône. Mendier son pain. || Mendier sa vie, demander par aumône ce qui est nécessaire à la vie. || Absol. Cet enfant mendie. || Fig. Rechercher avec empressement et comme un mendiant. Mendier des services, des places.

MENÉ, ÉE, *p. p.* de mener.

MENEAU (orig. inc.), *s. m.* En archit. Montants et traverses qui partagent l'ouverture d'une croisée.

MENÉE, *s. f.* Route que prend un cerf et par laquelle il mène les chasseurs qui le suivent. || Fig. Pratique comparée à l'action de mener, de conduire, et où l'on emploie l'artifice et le mystère pour le succès de quelque affaire.

MENER (lat. *minare*), *v. a.* Faire aller, en allant soi-même d'un lieu à un autre. Menez-moi chez moi dans votre voiture. || Avec un infinitif. Pourrais-tu bien toi-même mener perdre tes enfants ? PERRAULT. || Fig. et popul. Mener quelqu'un par un chemin où il n'y a pas de pierres, ne pas le ménager. || Mener les ennemis battant, voy. BATTANT. || Par extens. Ce chemin mène à tel endroit, on va par ce chemin à tel endroit. || Conduire chez quelqu'un, introduire. Menez-moi chez le ministre, dans votre société, etc. || Faire danser certaines danses. Tout était préparé pour le bal ; le roi mena la reine, SÉV. || Mener la danse, mener le branle, être à la tête de ceux qui dansent, et fig. être le premier à faire quelque chose. || Conduire par force en quelque endroit. Mener en prison, au supplice, à la mort. || Fig. et famil. Mener quelqu'un à la baguette, voy. BAGUETTE. || Être à la tête de, faire marcher. Mener une troupe. || Mener le deuil dans une cérémonie funèbre, être à la tête du cortége. || Famil. Mener la bande, être le chef d'une association d'intérêt ou de plaisir. || En parlant des animaux, les conduire. Mener les bêtes aux champs. Mener paître des vaches. || Conduire, en parlant des voitures de terre et d'eau. Mener une charrette, un bateau, etc. || Absol. Un cocher qui mène bien. || Mener, se dit d'un voiturier, d'un batelier qui conduit des voyageurs. || Voiturer. Mener du blé au marché, du bois par bateau. || Se faire accompagner ou suivre, emmener, amener. Il mène bien des gens à sa suite. || Être cause qu'on suive, qu'on aille après. Ce voleur s'est enfui, il a mené loin les gendarmes. || Fig. Mener loin, écarter du sujet, entraîner à des circonstances compromettantes, faire courir de grands risques, impliquer dans une grave affaire. || Fig. Mener loin, lorsqu'il s'agit de choses qui se dépensent ou se consomment, durer longtemps. Ces provisions nous mèneront loin. || Fig. Gouverner quelqu'un, lui faire faire ce qu'on veut. Allez, allez, il ne faut pas se laisser mener comme un oison, MOL. Le point le plus essentiel dans l'art de mener les esprits, c'est de leur cacher qu'on les mène, MARMONTEL. || Mener quelqu'un par la lisière, à la lisière, en laisse, voy. LISIÈRE, LAISSE. || Mener quelqu'un par le nez, abuser de l'ascendant qu'on a sur quelqu'un ou de sa faiblesse d'esprit pour lui faire faire tout ce qu'on veut. || Fig. Agir envers quelqu'un de telle ou telle façon. Mener doucement quelqu'un. || Mener rudement, faire subir de grandes pertes, en parlant d'actions militaires. || Famil. Mener quelqu'un rudement, le mener comme il faut, lui susciter bien des affaires. || Famil. Mener quelqu'un bon train, de la belle manière, le traiter sans ménagement. || Il se dit des souffrances qu'infligent les maladies. Il a été mené fort rudement de la colique et de la fièvre, SÉV. || Mal mener, voy. MALMENER. || Fig. Amuser par des paroles, par des espérances. || Fig. Il se dit des choses dont on tient la conduite, le fil. Mener une affaire, une intrigue. || Mener à bien, terminer, achever heureusement une chose. || Mener une vie..., vivre d'une certaine façon. Mener une vie heureuse. || Mener un train, un grand train, faire beaucoup de dépense, vivre avec faste, et aussi se conduire d'une certaine façon. || Famil. Mener grand deuil de quelque chose, en être fort attristé. || Mener beau bruit, grand bruit, faire beaucoup de bruit. || En géom. Mener une ligne d'un point à un autre, tracer une ligne qui joigne ces deux points. || Mener, avec un nom de chose pour sujet, se dit de ce qui est cause qu'on vient. Je sais ce qui vous mène, MOL. || Fig. Il se dit de ce qui achemine vers un terme. L'idée du bonheur nous mène à Dieu, BOSS. On est presque toujours mené par les événements, VOLT. || Absol. La débauche mène à la misère. || Cela ne mène à rien, on n'en saurait tirer aucun avantage. || Fig. Il se dit aussi des motifs qui font agir. Au lieu d'écouter son cœur qui la menait bien, elle écouta sa raison qui la menait mal, J. J. ROUSS. || Se mener, *v. r.* Conduire soi-même sa voiture. || Fig. Être dirigé, conduit, en parlant de choses, d'affaires, etc. Ces intrigues qui se mènent parmi les ténèbres, BOSS. || Prov. C'est le monde renversé, la charrue mène les bœufs. || C'est un aveugle qui mène l'autre, se dit lorsqu'un homme de peu d'esprit et de sens entreprend de conduire un autre homme qui n'en a pas plus que lui. || Tout chemin mène à Rome, on peut arriver à un but par différents moyens.

MÉNESTREL (lat. *minister*), *s. m.* Nom, dans l'âge féodal, des poëtes et musiciens qui allaient de chateau en château, chantant des vers et récitant des fabliaux.

MÉNÉTRIER (lat. *minister*), *s. m.* Homme qui joue du violon pour faire danser. || *S. f.* Ménétrière, femme qui fait danser au violon.

MENEUR, *s. m.* Celui qui mène. Il faut un meneur à la quêteuse. || Meneur d'ours, homme qui fait voir et danser des ours en public, et fig. homme grossier et mal bâti. || Celui qui mène ; écuyer, cocher. || *S. m.* et *f.* Meneur, meneuse, nom qu'à Paris on donne à ceux ou celles qui conduisent les nouveau-nés en province chez les nourrices. || Fig. Celui, celle qui, dans les affaires, mène les autres, les dirige. || Celui, celle qui se met à la tête d'une intrigue, d'un complot, d'un mouvement populaire.

⋆ **MENHIR** (mè-nir. Bas breton *men*, pierre, *hir*, long), *s. m.* Nom de grandes pierres dressées dont l'érection remonte à une haute antiquité. || *Au pl.* Des menhirs.

MÉNIANE (lat. *mæniana*), *s. f.* En archit. Petite terrasse ou balcon en avant-corps, ménagé pour jouir de la vue du dehors, et ordinairement fermé de jalousies.

MÉNIANTHE, *s. m.* Voy. MENYANTHE.

MENIN (esp. *menino*), *s. m.* Chacun des six gentilshommes qui étaient attachés à la personne du Dauphin.

MÉNINGE (μῆνιγξ), *s. f.* En anat. Nom collectif des trois membranes qui enveloppent le cerveau. || Il se dit quelquefois de la dure-mère seule.

⋆ **MÉNINGITE**, *s. f.* En méd. Inflammation des méninges.

MÉNISQUE (μηνίσκος), *s. m.* Verre de lunette convexe d'un côté et concave de l'autre. || *S. m. pl.* En bijouterie, nom collectif des bracelets, colliers.

MÉNOLOGE (μηνολόγιον), *s. m.* Traité sur les mois des différents peuples anciens ou modernes. || Livre de l'Église grecque qui, composé d'abord de Vies de martyrs, fut étendu plus tard aux Vies de tous les saints.

MENON (orig. inc.), *s. m.* Chèvre du Levant dont la peau sert à faire du maroquin.

MENOTTE (dim. de *main*), *s. f.* Famil. Petite main, main gentille.

⋆ **MENOTTÉ, ÉE**, *adj.* Qui a les menottes.

MENOTTES (*menotte*), *s. f. pl.* Fers qu'on met aux mains des prisonniers. On lui mit les menottes. || Fig. et famil. Mettre les menottes à quelqu'un, le mettre dans l'impossibilité de se mêler d'une affaire, de nuire.

MENSE (man-s'. Lat. *mensa*), *s. f.* Autrefois, table. La mense hospitalière, CHATEAUBR. || Revenu d'une abbaye.

MENSONGE (*mentir*), *s. m.* Discours contraire à la vérité tenu avec dessein de tromper. || Mensonge innocent, mensonge sans conséquence, qui ne peut nuire à personne. || Mensonge officieux, mensonge fait dans l'intention d'être utile ou agréable à quelqu'un. || Une fausse doctrine religieuse. || Dans le langage de l'Écriture, l'esprit du mensonge, le père du mensonge, le diable. || Poétiq. Fable, fiction. Le mensonge et les vers de tout temps sont amis, LA FONT. || Erreur, illusion, vanité. L'homme n'est que mensonge et hypocrisie, PASC.

MENSONGER, ÈRE, *adj.* Qui renferme ou qui fait naître le mensonge. Des récits mensongers. || Se dit, bien que rarement, des personnes qui mentent. Tous sectateurs de prêtres mensongers, J. B. ROUSS.

⋆ **MENSONGÈREMENT**, *adv.* D'une manière mensongère.

MENSTRUE (b. lat. *menstruum*), *s. m.* En chim. Liqueur propre à dissoudre les corps solides. L'eau régale est le menstrue de l'or. || On dit aujourd'hui dissolvant.

MENSUEL, ELLE (lat. *mensis*), *adj.* Qui se fait tous les mois. État mensuel de recette, de dépense.

⋆ **MENSUELLEMENT**, *adv.* Tous les mois.

MENTAL, ALE (lat. *mentalis*), *adj.* sans plur. masc. Qui se fait dans l'esprit. || L'oraison mentale, celle qui se fait intérieurement et sans aucune prononciation de paroles. || Restriction mentale, réserve tacite qu'on fait

d'une partie de ce qu'on pense. || Qui a rapport à l'entendement. La force mentale. || État mental d'une société, la manière générale de penser qui prévaut dans une société. || En méd. Aliénation mentale, folie. Maladies mentales, maladies troublant les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT, *adv*. D'une manière mentale.

MENTERIE (*mentir*), *s. f.* Syn. famil. de mensonge. || Mensonge léger ou badin, sans conséquence.

MENTEUR, EUSE, *adj*. Se dit des personnes qui mentent. || Famil. Menteur comme un arracheur de dents, très-menteur. || Contraire à la vérité. Des propos menteurs. || Dont l'apparence est trompeuse. Toutes leurs voluptés sont courtes et menteuses, Corn. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui ment, qui a l'habitude de mentir.

MENTHE (man-t'. Lat. *mentha*, de μίνθα), *s. f.* Genre de plantes de la famille des labiées qui sont odoriférantes. Pastilles de menthe. Eau de menthe.

MENTION (lat. *mentio*), *s. f.* Commémoration faite de vive voix ou par écrit. Faire mention de quelqu'un. || Mention honorable ou simplement mention, distinction accordée à un ouvrage de concours, qui n'a obtenu ni le prix ni l'accessit, ni quelquefois une médaille.

MENTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de mentionner.

MENTIONNER (*mention*), *v. a.* Consigner par mention. Mentionnez cela au procès-verbal. || Mentionner honorablement ou simplement mentionner, accorder à un ouvrage de concours l'espèce de distinction appelée mention. || Citer avec honneur. Cet officier a été mentionné dans le rapport de son général.

MENTIR (lat. *mentiri*), *v. n.* Dire un mensonge. || Sans mentir, en vérité, à dire vrai. || Mentir à Dieu. Je ne mentirai point au Dieu de vérité, M. J. Chén. || Il en a menti, il a menti sur la chose dont il s'agit. || Pour rendre le démenti plus offensant, on disait : Il en a menti par la gorge. || Vous avez fait mentir le proverbe, vous avez fait une chose improbable selon les opinions reçues. || Faire mentir quelqu'un, prouver qu'il s'est trompé dans son jugement. || Se mentir à soi-même, se persuader à soi-même une chose qu'on sait être fausse. || Se mentir réciproquement, se dire des mensonges les uns aux autres. || A beau mentir qui vient de loin, celui qui vient de loin, dît-il des mensonges, ne peut être convaincu de fausseté.

MENTON (lat. *mentum*), *s. m.* Partie inférieure et moyenne de la face située au-dessous de la lèvre inférieure. || Fig. et famil. Avoir deux mentons, double menton, triple menton, un menton à double, à triple étage, se dit d'une personne replète qui a le dessous du menton fort gras. || Famil. Être assis à table jusqu'au menton, y être assis fort bas. || Jusqu'au menton, à satiété. En avoir jusqu'au menton. || Le dessous de la mâchoire inférieure dans certains animaux. Le menton d'un cheval.

* **MENTONNET** (dim. de *menton*), *s. m.* Pièce de fer qui reçoit le bout du loquet pour tenir une porte fermée. || Pièce saillante fixée à une roue ou à un arbre tournant, qui vient faire son arrêt sur une autre pièce, lorsqu'elle la rencontre dans son mouvement.

MENTONNIÈRE (*menton*), *s. f.* Bande de toile ou d'étoffe qui tenait autrefois aux masques, et dont on se couvrait le menton. || Bande de toile dont on enveloppe son menton dans le cas de blessure ou de fluxion.

MENTOR (min-tor), *s. m.* Nom propre d'un noble habitant d'Ithaque, ami d'Ulysse, dont Minerve prit la figure pour accompagner Télémaque. || Par extens. Gouverneur, guide, conseil de quelqu'un. Un bon mentor.

MENU, UE (lat. *minutus*), *adj.* Qui a peu de volume, de grosseur, de circonférence. Une taille menue, Perrault. Une herbe menue et tendre, La Bruy. || Menu plomb, celui dont on se sert pour tirer aux petits oiseaux. || Menu rôt, les cailles, perdreaux, bécassines, ortolans, etc. || Menu gibier, les lièvres, perdrix, bécasses, etc. et par opposition à gibier ordinaire, cailles, grives, mauviettes et autres petits oiseaux. || Menu bétail, brebis, moutons, etc. || Menus grains, pois, lentilles, vesce, millet, etc. || Menues pailles, les balles de céréales qui s'en détachent par le battage. || T. de mar. Menues voiles, les perroquets ou autres voiles plus petites. || Menues houilles, fragments de houille trop petits pour être vendus pour le chauffage. || *S. m.* Les menus des houillères, petits fragments qu'on utilise en les agglomérant avec du brai. || Fig. Qui est de moindre conséquence. Les menues réparations sont à la charge du locataire. Menus propos. || Menus plaisirs, plaisirs d'agrément et de fantaisie. || Menus plaisirs, certaines dépenses du roi, réglées par une administration particulière, et ayant pour objet les cérémonies, les fêtes, les spectacles de la cour. Intendant des menus plaisirs. || Menus Plaisirs ou hôtel des Menus Plaisirs, le lieu où était cette administration. || Menue monnaie, la monnaie de cuivre et de billon, et même la petite monnaie d'argent. || Menu peuple, les petites gens, les classes les plus pauvres. || *S. m.* Les petites circonstances, le détail. Et sans historier le tout par le menu, Régnier. || Le menu d'un repas, le détail de ce qui le compose. || *Adv.* En petits morceaux. Hachez cela menu. || On l'a haché menu comme chair à pâté, on l'a cruellement massacré. || Piquer menu, mettre dans une viande à cuire beaucoup de lardons menus. || Écrire menu, écrire en lettres fort petites. || Dru et menu, fort et beaucoup. || Marcher, trotter dru et menu, marcher vite à petits pas.

MENUAILLE (*ll* mouillées. *Menu*), *s. f.* Quantité de petites monnaies. || Quantité de petits poissons. || Toute sorte de petites choses qu'on met au rebut.

MENUET (me-nu-è. *Menu*, à cause des pas menus), *s. m.* Danse grave qui se dansait à deux personnes sur une musique à trois temps. || Air sur lequel s'exécute cette danse. || Morceau écrit en 3/4 qui suit l'andante d'une symphonie, d'un quatuor, etc.

MENUISÉ, ÉE, *p. p.* de menuiser.

MENUISER (*menu*), *v. a.* Couper menu, travailler, en parlant du bois. || Travailler conformément à la menuiserie. Menuiser une cloison. || Absol. Il aime à menuiser.

MENUISERIE, *s. f.* Ouvrage de petite dimension. || Ouvrages de menuiserie, se dit, parmi les orfèvres, des bijoux, par opposition à grosserie, qui se dit de la vaisselle. || Art du menuisier. || Assemblage de menuiserie, art de réunir et de joindre plusieurs morceaux de bois ensemble. || L'ouvrage que fait le menuisier.

MENUISIER, *s. m.* Artisan qui travaille en bois, et qui fait dans l'intérieur des maisons les parquets, les armoires, les lambris, les fenêtres, etc. || *S. f.* Menuisière, femme d'un menuisier. || *Adj.* Fourmis menuisières, fourmis qui se construisent des habitations dans le tronc de vieux arbres. || Abeilles menuisières, abeilles qui coupent et perforent le bois pour y déposer leurs larves.

* **MÉPHISTOPHÉLÈS**, *s. m.* Nom, dans la légende de Faust, du diable qui a fait un pacte avec lui. || Fig. Homme dont la méchanceté a les caractères de celle de ce démon.

* **MÉPHISTOPHÉLÉTIQUE**, *adj.* Digne de Méphistophélès, satanique.

MÉPHITIQUE (lat. *mephiticus*), *adj.* Anciennement, acide méphitique, l'acide carbonique. || Qui est à la fois asphyxiant ou toxique, et puant. Gaz méphitique.

MÉPHITISME, *s. m.* Qualité des gaz non respirables et des vapeurs malfaisantes.

MÉPLAT (mé-pla. *Mé...* et *plat*), *s. m.* En peint. Indication des différents plans d'un objet. Les méplats d'une tête. || *Adj.* Lignes méplates, lignes qui établissent le passage d'un plan à un autre. || En charpenterie, se dit d'une pièce de bois qui a plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre. || Se dit aussi d'une barre de fer, du fer en bande.

MÉPRENDRE (SE) (*mé...* et *prendre*), *v. r.* Commettre une erreur au sujet d'une personne ou d'une chose. Elles se sont méprises. Une candeur à laquelle on ne se méprend point, Fén. || À s'y méprendre, de façon à se tromper. || Fig. S'oublier et manquer de respect. À qui pensez-vous parler? vous vous méprenez.

MÉPRIS (substantif formé de *mépriser*), *s. m.* Sentiment par lequel on ne tient pas en prix, absence d'estime, de considération pour une personne ou une chose. || Être à mépris, inspirer un sentiment de mépris. || Mettre à mépris, avoir à mépris, dédaigner. || Faire mépris, traiter avec mépris. || Tomber dans le mépris, tomber dans un état où on est méprisé. || Le mépris de soi-même, le sentiment qui fait qu'on n'a pas d'estime pour soi-même. || L'objet même du mépris. Que ta religion, que fonda l'imposture, Soit l'éternel mépris de la race future, Volt. || Le sentiment par lequel on s'élève au-dessus des attachements ordinaires du cœur humain. Le mépris de la mort, des richesses. || Au pl. Paroles ou actes de mépris.

J'ai souffert sous leur joug cent mépris différents, Mol. || Au mépris de, *loc. prép.* Sans avoir égard à. Au mépris de mes ordres. || En mépris de, *loc. prépos.* Par un sentiment de mépris pour. En mépris du devoir.

MÉPRISABLE, *adj.* Digne de mépris.

⋆ **MÉPRISABLEMENT**, *adv.* D'une manière méprisable.

⋆ **MÉPRISAMMENT**, *adv.* Néolog. D'un ton méprisant, d'une manière méprisante.

MÉPRISANT, ANTE, *adj.* Qui marque du mépris. Un ton méprisant. Termes méprisants. || Qui a du mépris. On devient dédaigneux et méprisant, Bourd.

MÉPRISE (*mépris*, part. de *méprendre*), *s. f.* Faute de celui qui se méprend.

MÉPRISÉ, ÉE, *p. p.* de mépriser.

MÉPRISER (*mé...* et *priser*), *v. a.* Tenir en mépris. Il méprise les bruits du vulgaire, Fléch. Ses mains ne méprisent point le travail, Fén. || Transgresser. Hélas! ce peuple ingrat a méprisé ta loi, Rac. || Ne pas donner une suffisante attention. Il ne faut pas mépriser de tels détails, qui sont la source cachée de la ruine des États, Volt. || Repousser un amant, un prétendant. || S'élever au-dessus de l'amour ou de la crainte qu'on a ordinairement pour une chose. Mépriser la vie, les richesses, la mort, etc. || Se mépriser, *v. r.* Avoir du mépris pour soi-même. || Se mépriser, avoir un mépris réciproque l'un pour l'autre.

MER (lat. *mare*), *s. f.* La vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre. || Chacune des grandes portions de cette masse d'eau. La mer Atlantique. || Les deux mers, l'Océan et la Méditerranée. || Haute mer, pleine mer, tout parage de la mer qui est hors de la vue de toute terre. || Fig. Il vogue en pleine mer, se dit d'un homme dont la fortune est bien établie. || Sur mer, se dit pour indiquer qu'une localité est sur le rivage de la mer. Boulogne-sur-Mer. || Homme de mer, homme dont la profession est de naviguer sur mer; *au plur.* les gens de mer. || Armée de mer, flotte composée de vaisseaux armés en guerre. || Mettre un vaisseau en mer, lui faire quitter le port. || Absol. Mettre en mer, mettre à la mer, quitter le port. || Se mettre en mer, s'embarquer. || Prendre la mer, commencer une navigation. || Tenir la mer, naviguer. || Par mer, c'est-à-dire sur la mer. || Fig. et famil. Chercher quelqu'un par terre et par mer, le chercher en divers endroits. || C'est la mer à boire, se dit pour exprimer qu'une chose est pleine de longueurs et de difficultés, ou qu'elle ne finit pas. || En un sens contraire: Ce n'est pas la mer à boire. || Par exagération, c'est un homme qui avalerait la mer et les poissons, se dit d'un homme qui a une grande soif ou un appétit désordonné, et fig. d'un homme très-cupide. || Fig. Porter de l'eau en la mer, porter quelque chose en un lieu où il y en a grande abondance. || Fig. C'est une goutte d'eau dans la mer, ce que vous apportez ne paraîtra rien. || La mer, la marée. La mer est pleine. La mer monte, la mer descend, se dit du flux et du reflux. Il est basse mer, la mer est vers la fin de son reflux. Grandes mers, les marées de syzygie. || Coup de mer, tempête de peu de durée, et aussi grosse vague. || Au pl. Les mers, l'ensemble des eaux de la mer considérées d'une manière vague. Errant dans toute l'étendue des mers, Fén. || Par exagération, grande étendue d'eau non salée. La rivière débordée était une mer. || Mer de sable, vaste étendue de terre couverte de sable. || Fig. Mer se dit d'une grande quantité. Des mers de sang, de poussière. || Fig. La vie, les affaires humaines. La mer de la vie, Delille. || Il se dit aussi pour exprimer certains abîmes moraux. Cette mer si vaste et si agitée des opinions humaines, Boss. Son âme tout entière est plongée dans une mer de tribulation et d'amertume, Mass. || Immensité de l'érudition, du savoir. Cet ouvrage est une mer d'érudition, Diderot. || Vase de terre dans lequel est une certaine quantité de vin qu'on remplace à mesure qu'on y puise.

MERCANTILE (ital. *mercantile*), *adj.* Qui a rapport au commerce, qui se livre au commerce. Des spéculations mercantiles. Un peuple mercantile. || Se dit des choses commerciales, avec l'idée d'un gain sordide. Tout secret dans les arts arraché à la politique fausse et mercantile d'un pays est un service rendu à toute l'espèce humaine, Condorcet. || Fig. Sans que rien de vénal et de mercantile ose approcher d'une si pure source, J. J. Rouss.

⋆ **MERCANTILEMENT**, *adv.* D'une manière mercanti[le].

⋆ **MERCANTILISME**, *s. m.* Néolog. Propension à r[ap]porter tout au commerce, au trafic, au gain.

MERCANTILLE (*ll* mouillées), *s. f.* T. qui vieil[lit]. Négoce de peu de valeur. Faire la mercantille.

MERCENAIRE (lat. *mercenarius*), *adj.* Qui se f[ait] seulement pour le salaire. Œuvre mercenaire. || Fig. en mauvaise part. Loin de nous une piété faible et m[er]cenaire! attachons-nous à Dieu pour Dieu même, F[lécн]. || En parlant des personnes, qui travaille pour de l'[ar]gent. || Troupes mercenaires, troupes étrangères dont [on] achète le service. || Fig. À qui l'on fait faire tout ce qu'[on] veut pour de l'argent. Cet homme est mercenaire. || [S.] *m.* Ouvrier, artisan qui travaille pour de l'argent. || Tr[a]vailler comme un mercenaire, travailler beaucoup. || [En] général, tout homme qui travaille pour de l'argent, m[ais] avec l'idée qu'il n'a aucune indépendance de caractè[re]. Des esclaves et des mercenaires ne sont pas faits po[ur] élever des Spartiates, Barthélemy. || Étranger qui se [loue] dans une armée pour de l'argent. || Fig. Homme intére[ssé] et facile à corrompre pour de l'argent.

MERCENAIREMENT, *adv.* D'une manière mercenair[e].

MERCERIE (voy. *mercier*), *s. f.* Commerce du me[r]cier. || Les diverses marchandises dont les merciers fo[nt] trafic. || Fig. Il a plu sur sa mercerie, son commerce, s[es] affaires vont mal. || La mercerie, l'ensemble des mercier[s].

MERCI (lat. *merces*), *s. f.* sans plur. Grâce, faveur, r[é]compense; usité seulement en ce sens dans: Dieu merc[i], c'est-à-dire par la grâce de Dieu. || Merci de ma vie! mer[ci] de moi! exclamations populaires qui annoncent l'imp[a]tience, la colère. || Sentiment par lequel on fait aux a[u]tres la faveur de les épargner. N'attendez aucune mer[ci]. || Être, se mettre à la merci de quelqu'un, être, se met[tre] à sa discrétion. || Par extens. Livré dans un désert à [la] merci des bêtes, Corn. || Fig. À la merci de, en p[ar]l[ant] des choses dont nous sommes le jouet. Des vaisseau[x à] la merci des vents. Il [l'impie] erre à la merci de sa p[ro]pre inconstance, Rac. || Crier merci, demander mer[ci], demander d'être épargné. || Prendre à merci, recev[oir] à merci, faire grâce. || L'ordre de la Merci, de Notre-D[ame] de la Merci, ordre religieux institué pour racheter [les] captifs des mains des infidèles. || *S. m.* Un grand mer[ci], un remerciment. Cela ne me coûte qu'un grand merc[i], La Bruy. || Dire merci, remercier. || Absol. Merci, gra[nd] merci, c'est-à-dire je vous rends grâce. || *Merci* isolé [de] *grand* s'emploie toujours sans article.

MERCIER, IÈRE (b. lat. *mercerius*, du lat. *merx*), [s.] *m.* et *f.* Celui, celle qui vend toutes sortes de men[ues] marchandises, surtout de celles qui servent à l'habille[]ment. || *Adj.* Marchand mercier. || Porte-balle qui va p[ar] les villes et les villages. || Prov. Petit mercier, petit pa[]nier, ou à petit mercier petit panier, il ne faut pas fai[re] des entreprises au-dessus de ses forces.

MERCREDI (lat. *Mercurii dies*), *s. m.* Le quatrième jour de la semaine.

MERCURE (lat. *Mercurius*), *s. m.* Dieu du paganisme qui présidait au commerce, à l'éloquence, qui était le messager des dieux et le patron des voyageurs, des filou[s], et qui était chargé du soin de conduire les âmes de[s] morts dans les enfers. || Fig. Messager. || Titre de diver[s] écrits périodiques. Le Mercure de France. || La planète l[a] plus voisine du soleil. || Substance métallique fluide, communément appelée vif-argent. || Fig. Mobiles comme le mercure, ils pirouettent, ils gesticulent, ils rient, ils s'agitent, La Bruy. || T. d'anc. chim. Fixer le mercure, le solidifier. || Fig. Fixer le mercure, arrêter l'inconstance et la légèreté d'un esprit. || En méd. Préparation mercurielle. Prendre du mercure.

⋆ **MERCUREUX, EUSE**, *adj.* En chim. Oxyde mercureux, le premier degré d'oxydation du mercure.

⋆ **MERCURIAL**, *adj. m.* Usité seulement dans cette locution: Miel mercurial (voy. miel).

MERCURIALE (*Mercure*), *s. f.* Autrefois, assemblée du parlement de Paris qui se tenait certains mercredis, où le premier président parlait contre les désordres qui se commettaient dans l'administration de la justice. || Discours prononcé dans ces assemblées. || Aujourd'hui, discours que les officiers du ministère public prononcent à la rentrée des cours et des tribunaux. || Fig. Réprimande

qu'on fait à quelqu'un. Faire, recevoir une mercuriale. || Registres où les maires des communes constatent le prix des grains, foins, etc. dans les marchés.

MERCURIALE (lat. *mercurialis*), *s. f.* Genre de plantes dioïques de la famille des euphorbiacées. || Miel de mercuriale, voy. MIEL.

MERCURIEL, ELLE, *adj.* Qui contient du mercure. Onguent mercuriel. || Frictions mercurielles, frictions faites avec une pommade qui contient du mercure. || Eau mercurielle, dissolution nitrique de mercure. || En méd. Qui est causé par le mercure. Maladie mercurielle.

* **MERCURIQUE,** *adj.* En chim. Oxyde mercurique, le second degré d'oxydation du mercure.

MERDE (lat. *merda*), *s. f.* T. bas et grossier. Excrément de l'homme et de quelques animaux. || Couleur merde d'oie (on prononce mèr-doi), couleur qui est entre le vert et le jaune. Taffetas merde d'oie.

MERDEUX, EUSE, *adj.* T. grossier. Souillé de merde. || *Subst.* Un polisson, une polissonne.

MÈRE (lat. *mater*), *s. f.* Femme qui a donné la vie à un enfant. Que ne peut point un fils sur le cœur d'une mère! CORN. || Fig. Cette femme est la mère des pauvres, elle fait de grandes charités. || Il se dit des femelles des animaux. Une chienne mère de trois petits. || Mère de famille, femme mariée qui a des enfants. || La mère de Dieu, la sainte Vierge. || Notre première mère, Ève. || Dans le paganisme, la mère des dieux, Cybèle. || Grand'mère, mère-grand, la mère du père et de la mère (voy. GRAND'MÈRE). || Belle-mère, voy. BELLE-MÈRE. || Fig. Notre mère commune, la terre. || La terre notre mère, la terre qui nous nourrit. || Mère se dit des contrées considérées comme origine. Rome est notre mère. || Fig. La mère des fidèles, l'Église. || Se dit des Églises qui en ont fondé d'autres, ou qui ont établi des congrégations. || Fig. et famil. La mère une telle, se dit d'une femme du peuple un peu âgée. || Fig. Mère des compagnons, auberge où descendent en chaque ville les compagnons du tour de France de chaque métier. || La supérieure d'une maison religieuse. La mère abbesse. La mère supérieure. || Religieuse professe. || Fig. Cause, origine, lieu qui produit. L'oisiveté est mère de tous vices. La Grèce a été la mère des beaux-arts. || Nom donné par les pépiniéristes aux sujets sur lesquels on doit greffer, ou dont on doit tirer des marcottes. || Mère de vinaigre, membrane gélatineuse qui se forme à la surface des vases contenant du vinaigre et qui joue un rôle dans la fermentation acide. || Mère s'emploie quelquefois adjectivement. || La reine mère, la reine douairière. || La mère patrie, l'État, le pays qui a fondé une colonie et qui la gouverne. || Langue mère, voy. LANGUE. || L'idée mère d'un ouvrage, l'idée dont il est le développement. || Mère branche, grosse branche d'où sortent plusieurs autres branches. || Mère perle, coquille qui renferme un grand nombre de perles. || En chim. Eau mère, eau saline et épaisse qui ne donne plus de cristaux. || Dure-mère, pie-mère, voy. DURE-MÈRE, PIE-MÈRE.

MÈRE (lat. *merus*), *adj. f.* qui signifie pure, et qui n'est usité que dans : Mère goutte, le vin qui coule des grappes vendangées, avant qu'elles aient été pressurées. || Mère laine, la laine du dos des brebis.

* **MÉREAU** (b. lat. *merallus*), *s. m.* Médaille ou monnaie de convention qui servait de jeton à l'église, aux marchés.

MÉRELLE, *s. f.* Voy. MARELLE.

MÉRIDIEN (lat. *meridianus*), *s. m.* Cercle de la sphère passant par les deux pôles, par le zénith et par le nadir, et coupant l'équateur à angles droits. || Premier méridien, cercle qu'on se figure décrit sur le globe terrestre pour compter de là les degrés de longitude. || Espèce de cadran solaire qui marque l'heure de midi.

MÉRIDIEN, ENNE (lat. *meridianus*), *adj.* Qui a rapport au méridien. Aspect méridien. Ombre méridienne. || Hauteur méridienne du soleil ou d'une étoile, leur hauteur au-dessus de l'horizon au moment où ils sont dans le méridien du lieu où on les observe. || En bot. Se dit des plantes dont les fleurs s'ouvrent vers le milieu du jour. || Ligne méridienne ou simplement méridienne, ligne qu'on suppose tracée sur la surface d'un pays dans le plan d'un méridien déterminé. La méridienne de Paris. || La méridienne, sommeil auquel les habitants des pays chauds se livrent ordinairement vers l'heure de midi.

MÉRIDIONAL, ALE (lat. *meridionalis*), *adj.* Qui est du côté du midi. Les pays méridionaux. || Le pôle méridional, le pôle antarctique. || *Subst.* Les méridionaux, les gens qui habitent les pays du Midi, spécialement les habitants du midi de la France. C'est un méridional.

MERINGUE (*Mehringen*, ville de Suisse), *s. f.* Pâtisserie faite avec des blancs d'œufs et du sucre en poudre, et que l'on garnit de crème fouettée ou de confitures.

* **MERINGUÉ, ÉE,** *adj.* Dont le dessus est semblable à la crème des meringues. Gâteau meringué.

MÉRINOS (mé-ri-nos'. Esp. *merino*), *s. m.* Mouton de race espagnole dont la laine est très-fine. || *Adj. invar.* Brebis mérinos. || Étoffe faite avec de la laine de mérinos. Une robe de mérinos.

MERISE (orig. inc.), *s. f.* Fruit du merisier.

MERISIER, *s. m.* Cerisier sauvage.

MÉRITANT, ANTE, *adj.* Qui a du mérite. Des personnes méritantes. || Qui a de la qualité, en parlant d'une espèce d'arbre fruitier. Une variété méritante.

MÉRITE (lat. *meritum*), *s. m.* Ce qui rend une chose digne de récompense ou de punition. Placer chacun en son rang selon le mérite de ses œuvres, SACI. || Se faire un mérite de quelque chose, tirer gloire, tirer avantage d'avoir, de faire quelque chose. || Ce qui rend une personne digne de récompense ou de punition. Les méchants sont soufferts pour l'instruction ou pour le mérite des justes, MASS. || En ce sens, il se dit très-souvent au pluriel. Qu'il soit récompensé selon ses mérites. || Les mérites de la passion de Jésus-Christ, ses souffrances et sa mort. || Les mérites des saints, les bonnes œuvres des saints. || Les mérites, les bonnes œuvres, par rapport à la récompense que Dieu y attache. || Ce que les personnes ont de digne et d'estimable. Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même, LA ROCHEFOUC. || Avoir du mérite, avoir des qualités, du talent. || De mérite, se dit des personnes qui ont du mérite. Homme de mérite. Du premier mérite. || Au pl. Dans le monde on voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants, BOURD. || Ce qu'une chose a de digne d'éloge. Le mérite du style. On ôte du mérite aux bienfaits qu'on retarde, ROTROU. || Habileté, talent. Il est bon juge du mérite militaire. || Mérite, les gens de mérite. Honorer le mérite.

MÉRITÉ, ÉE, *p. p.* de mériter.

MÉRITER, *v. a.* Être digne de, en parlant des personnes. L'on croit mériter les bons succès, mais n'y devoir compter que fort rarement, LA BRUY. || Mériter de, avec l'infinitif. Il mérite d'être protégé. || Mériter que, avec le subjonctif. || Mériter une femme, l'obtenir en raison de son mérite. || Absol. Mériter beaucoup, être digne de récompense par ses talents, par ses services. || Bien mériter de, rendre de grands services à. Bien mériter de la patrie, de son roi, etc. || En mauvaise part, encourir. Mériter une punition. || Il se dit des choses qui font obtenir quelque grâce, quelque récompense. Cette action mérite récompense. || Cette nouvelle mérite confirmation, elle a besoin d'être confirmée. || Être méritoire. Ce ne sont pas les austérités du corps, mais les bons mouvements du cœur qui méritent, PASC. || Mériter quelque chose à quelqu'un, se dit de ce qui lui fait obtenir quelque avantage. Sa justice lui méritait la vénération et l'amour de tous les peuples, BOSS. || Être assez important pour..., en parlant soit des choses, soit des personnes. Ce que le prince fit ensuite mériterait d'être raconté à toute la terre, BOSS. || Se mériter, *v. r.* Être mérité. || Être dignes l'un de l'autre.

MÉRITOIRE (lat. *meritorius*), *adj.* Attirant des mérites, digne d'être récompensé, en parlant des choses. Une action méritoire. || Qui attire la miséricorde divine. Rendre nos souffrances méritoires, MASS.

MÉRITOIREMENT, *adv.* D'une manière méritoire.

MERLAN (orig. inc.), *s. m.* Poisson de mer du genre des gades, dont la chair est extrêmement légère.

MERLE (lat. *merula*), *s. m.* Oiseau de l'ordre des passereaux, dont une espèce, le merle noir à bec jaune, est commune en France. || Fig. Jaser comme un merle, parler beaucoup. || Fig. Fin merle, homme adroit, rusé compère. || Un vilain merle, un homme désagréable. || Merle blanc, merle qui de noir devient blanc; ce qui

est une rareté. || Fig. Si vous faites cela, je vous donnerai un merle blanc, se dit pour défier quelqu'un de faire une chose qu'on regarde comme impossible. || Rare comme un merle blanc, très-rare. || Prov. Faute de grives on prend, on mange des merles, parce qu'on n'a pas le meilleur, ce n'est pas une raison de dédaigner le bon.

MERLETTE (dim. de *merle*), *s. f.* En blas. Oiseau représenté sans bec et sans pieds. || Femelle du merle.

MERLIN (dim. du lat. *marculus*), *s. m.* Long marteau ou espèce de massue dont les bouchers se servent pour assommer les bœufs. || Espèce de hache à fendre le bois.

⋆ **MERLIN** (flamand *maarline*, corde de mer), *s. m.* T. de mar. Cordelette formée de deux ou trois fils de caret.

MERLON (orig. inc.), *s. m.* La partie du parapet qui est entre deux créneaux ou deux embrasures.

MERLUCHE (lat. *maris lucius*), *s. f.* Nom qu'on donne en général aux poissons du genre gade, après qu'ils ont été desséchés au soleil, et particulièrement à la morue.

⋆ **MERLUSINE**, *s. f.* Voy. MÉLUSINE.

MERRAIN (b. lat. *materiamen*, du lat. *materia*), *s. m.* Bois fendu en planches et propre à différents ouvrages. || Bois préparé pour faire des douves. || T. de vénerie. La matière du bois du cerf.

MERVEILLE (*ll* mouillées. Lat. *mirabilia*), *s. f.* Chose qui cause de l'admiration. Les merveilles de la nature. || Les sept merveilles du monde, les sept monuments les plus célèbres dans l'antiquité, à savoir les pyramides d'Égypte, les jardins suspendus de Babylone, le temple de Diane à Éphèse, celui de Jupiter Olympien à Pise, le tombeau de Mausole, le phare d'Alexandrie et le colosse de Rhodes. || C'est une des sept merveilles du monde, c'est la huitième merveille du monde, se dit d'un superbe édifice ou de quelque autre chose étonnante en son genre. || Être la merveille de, exciter l'admiration. Cette princesse est la merveille de la cour. || C'est une merveille..., c'est merveille de... ou que de..., c'est une chose extraordinaire de.... ou que de... || C'est merveille que, avec le subjonctif, il est étonnant que. || Ce n'est pas merveille de..., ce n'est pas merveille que..., avec le subjonctif, ce n'est pas merveille si..., il n'y a pas lieu de s'étonner. Ce n'est pas merveille qu'il ait échoué, s'il a échoué. || Famil. Faire merveilles, faire des merveilles, se distinguer d'une façon extraordinaire, produire un excellent effet. || Faire merveille, se dit des choses qui produisent un bel effet, qui plaisent infiniment. || Dire des merveilles de, dire merveilles de, vanter excessivement. || Dire merveilles, dire des merveilles, écrire des merveilles, dire, écrire des choses charmantes. || Crier à la merveille, crier merveille, exprimer vivement son admiration. || Fig. Promettre monts et merveilles, faire de très-grandes promesses. || Conter monts et merveilles, conter merveilles, conter des merveilles de, faire des récits qui excitent l'admiration pour. || Personne qui excite l'admiration. Mme la Dauphine est une merveille d'esprit, Sév. || Chose qui, excitant l'étonnement, paraît dépasser les forces de la nature. De grandes merveilles. Une merveille absurde est pour moi sans appas, Boil. || À MERVEILLE, *loc. adv.* Très-bien, parfaitement. Il se porte à merveille. Tout allait à merveille. || À merveille, se dit aussi ironiquement pour exprimer son mécontentement, son indignation. || Se dit de plusieurs variétés de fleurs et particulièrement de tulipes. La merveille d'Amsterdam.

MERVEILLEUSEMENT, *adv.* D'une façon merveilleuse.

MERVEILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adv.* Qui tient de la merveille. De merveilleux exploits. || Il se dit aussi des personnes. Et les villes, et les montagnes, et les pierres mêmes y parlaient de ces hommes merveilleux, Boss. || Ironiq. Le monde est merveilleux dans ses idées, et prend bien plaisir à se tromper, Bourd. || Excellent en son espèce. Un vin merveilleux. Une éducation merveilleuse. || *S. m.* Ce qu'il y a d'excellent. Il a du bon et du louable, qu'il gâte par l'affectation du grand et du merveilleux, La Bruy. || Ce qui, dans un événement, dans un récit, s'éloigne du cours ordinaire des choses. Le merveilleux de cette aventure est que, etc. || Ce qui est produit par l'intervention des êtres surnaturels. L'homme aime le merveilleux. || L'intervention d'êtres surnaturels comme dieux, anges, démons, génies, fées, dans les ouvrages d'imagination. || *Subst. m.* et *f.* Celui, celle qui affecte de belles manières, et qui a beaucoup de prét[illegible] || Merveilleuse, femme à la mode, sous le Dir[illegible]

MES, *plur.* de l'*adj. poss.* mon, ma, voy. MON.

⋆ **MES...** ou **MÉS...** Préfixe, voy. MÉ... préfixe.

MÉSAIR ou **MÉZAIR** (ital. *mezzaria*), *s. m.* T. [illegible] nége. Allure d'un cheval qui tient le milieu entre [illegible] à terre et les courbettes.

MÉSAISE (*més...* et *aise*), *s. m.* Diminution de [illegible]sance. Tout ce qu'on tire des sujets au delà de ce [illegible] nécessaire à l'État, les jette dans un mésaise qui [illegible]pauvrit d'autant, Vauban. || Diminution de l'aise. [illegible]solvant qui picote l'estomac lui prépare par ce [illegible] un plaisir très-vif, Fén. Le désir est une espèce [illegible]saise que le goût du bien met en nous, Vauvenargues.

MÉSALLIANCE (*més...* et *alliance*), *s. f.* All[illegible] mariage avec une personne de condition inférieure.

MÉSALLIÉ, ÉE, *p. p.* de mésallier.

MÉSALLIER (*més...* et *allier*), *v. a.* Faire faire [illegible] mésalliance. || Se mésallier, *v. r.* Faire une mésalliance. || Fig. et famil. S'abaisser, déroger.

MÉSANGE (b. lat. *mezenza*, de l'anglo-saxon [illegible]), *s. f.* Petit oiseau de l'ordre des passereaux.

MÉSARRIVER (*més...* et *arriver*), *v. n. impers.* Se conjugue avec *être*. Tourner mal, avoir une mauvaise [illegible] Si vous ne changez de conduite, il vous en mésarrivera.

MÉSAVENIR (*més...* et *avenir*), *v. n. impers.* Se conjugue avec *être*. Tourner à mal. Agissez toujours; il [illegible] peut vous en mésavenir.

MÉSAVENTURE (*més...* et *aventure*), *s. f.* Mauvaise aventure, chance funeste.

MÉSENTÈRE (mé-zan-tè-r'. Μεσεντέριον), *s. m.* [illegible] anat. Membrane qui est un repli du péritoine, à laquelle les intestins sont suspendus.

MÉSENTÉRIQUE, *adj.* En anat. Qui appartient [illegible] mésentère. Glandes mésentériques.

⋆ **MÉSENTÉRITE**, *s. f.* Inflammation du mésentère.

⋆ **MÉSESTIMABLE** (*més...* et *estimable*), *adj.* [illegible] Qui n'est pas digne d'estime.

⋆ **MÉSESTIME** (*més...* et *estime*), *s. f.* Défaut d'[illegible] mépris. Un sentiment de mésestime, J. J. Rouss.

MÉSESTIMÉ, ÉE, *p. p.* de mésestimer.

MÉSESTIMER (*més...* et *estimer*), *v. a.* N'avoir [illegible] d'estime pour. Seigneur, il est bien dur, pour un c[illegible] magnanime, D'attendre des secours de ceux qu'on [illegible]sestime, Volt. || Apprécier une chose au-dessous de [illegible] valeur. Vous mésestimez ce diamant. || Se mésestimer, *v. r.* Avoir de la mésestime pour soi-même.

MÉSINTELLIGENCE (*més...* et *intelligence*), *s. f.* Mauvaise intelligence, désaccord entre les personnes. [illegible] y a de la mésintelligence parmi les chefs. Quelle mésintelligence entre le cœur et l'esprit! La Bruy.

⋆ **MESMÉRIEN, IENNE**, *adj.* Relatif au mesmérisme. || *Subst.* Un mesmérien, un partisan du mesmérisme.

MESMÉRISME, *s. m.* Doctrine de Mesmer sur le magnétisme animal. || Synonyme de magnétisme animal.

MÉSOFFRIR (*més....* et *offrir*), *v. n.* Offrir d'une marchandise moins qu'elle ne vaut.

MESQUIN, INE (esp. *mezquino*, de l'arabe *meskin*, pauvre), *adj.* Qui est de pauvre et chétive apparence. Mine mesquine. Air mesquin. || Fig. en parlant des arts du dessin, pauvre, maigre, de mauvais goût. La manière de ce peintre est mesquine. || En parlant des choses, qui n'a point les qualités de grandeur, de largeur. Politique mesquine. Idée mesquine. || Qui fait des mesquineries, des épargnes sordides. || En parlant des choses, qui porte la marque de la mesquinerie. Un présent mesquin.

MESQUINEMENT, *adv.* D'une façon mesquine.

MESQUINERIE, *s. f.* Qualité chétive, en parlant des choses. La mesquinerie d'une peinture, d'une politique, etc. || Économie poussée trop loin. || Se dit aussi des choses faites avec trop d'économie. La mesquinerie d'une fête.

⋆ **MESS** (mès'. Anglais *mess*, mets), *s. m.* Table d'officiers qui dînent ensemble. Le mess des officiers.

MESSAGE (b. lat. *missaticum*, du lat. *missus*), *s. m.* Commission dont est chargé un messager. || La chose que le messager est chargé de dire ou de porter. Porter les messages. || Communication officielle entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ou entre deux chambres.

MESSAGER, ÈRE (*message*), *s. m.* et *f.* Celui, celle

qui vient annoncer quelque chose, soit de soi-même, soit de la part d'un autre. || Fig. Messager de malheur, celui qui apporte ou qui est dans l'habitude d'apporter de mauvaises nouvelles. || Messager d'État, fonctionnaire chargé de porter les messages d'un des grands pouvoirs de l'État. || Poétiq. Le messager des dieux, Mercure. || La messagère, la Renommée. || Fig. Dans le style élevé, annonce, avant-coureur. Les hirondelles sont les messagères du printemps. || Celui qui est établi pour porter ordinairement les paquets, les commissions d'une ville à une autre. || Autrefois, la voiture ou le coche d'eau qui faisait le service des messageries. || Messager, oiseau, voy. SECRÉTAIRE. || *Adj*. Le pigeon messager.

MESSAGERIE, *s. f.* Établissement d'où partent des voitures pour une ou plusieurs localités, et qui loue à des voyageurs les places de ces voitures. || Les voitures établies pour ce service. || Emploi de messager. || En termes de chemin de fer, articles ou colis que transporte le chemin de fer, par opposition aux bagages des voyageurs.

MESSE (lat. *missa*), *s. f.* Dans le langage de l'Église, le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, suivant le rit prescrit. Célébrer la messe. || Messe basse ou petite messe, celle qui se dit sans chant. Messe de paroisse, ou messe haute, ou grand'messe, celle qui est chantée par des choristes. || On dit grand'messe, par opposition à messe basse. || Messe de minuit, messe de la nuit de Noël. || Messe en musique, celle où certains morceaux sont chantés en musique. || Musique composée pour une grand'messe.

MESSÉANCE, *s. f.* Qualité de ce qui est messéant.

MESSÉANT, ANTE (*messeoir*), *adj*. Qui messied, qui ne convient pas. Quelquefois la témérité n'est pas messéante à un jeune homme, FÉN.

MESSEOIR (mè-soir. *Mes*... et *seoir*), *v. n.* N'être pas séant. Cette couleur messied à votre âge. À votre âge il ne messied pas d'avoir un peu de confiance, LESAGE.

MESSER (mè-sêr. Ital. *messere*), *s. m.* Vieux mot qui signifie messire, et qui n'est d'usage que dans le style marotique. L'âne à messer Lion fit office de cor, LA FONT.

MESSIDOR (lat. *messis* et δῶρον), *s. m.* Le dixième mois du calendrier républicain, qui commençait le 19 ou le 20 juin.

MESSIE (lat. *messias*, de l'hébreu *mesha*, oindre), *s. m.* Le Christ promis de Dieu dans l'Ancien Testament. La venue du Messie. || Fig. Il est attendu comme le Messie, avec une grande impatience. || Faux Messies, Hébreux qui, vers la fin de l'État juif, se donnèrent pour le Messie.

MESSIER (b. lat. *messarius*, du lat. *messis*), *s. m.* Garde champêtre temporaire, particulièrement pour l'époque où les fruits de la terre commencent à mûrir.

MESSIEURS, *plur.* de monsieur.

MESSIRE (anc. fr. *mes*, mon, et *sire*), *s. m.* Titre qui, dans le moyen âge, était réservé aux seigneurs de la plus haute noblesse. || Plus tard, titre d'honneur qu'on ajoutait, dans les actes, aux titres particuliers des personnes de qualité. || Titre que prenaient par abus les prêtres, les médecins, les avocats, et d'autres professions. || S'est dit dans la poésie badine pour messer ou monsieur. Messire rat, LA FONT. || Poire de Messire Jean, poire cassante et sucrée. Un Messire Jean. Des Messires Jeans.

MESTRE, *s. m.* T. de mar. Voy. MEISTRE.

MESTRE DE CAMP (mè-str'. *Maître de camp*), *s. m.* Colonel d'un régiment de cavalerie ou d'infanterie. || Mestre de camp général de la cavalerie, officier qui était après le colonel général de la cavalerie. || *S. f.* La mestre de camp, la première compagnie d'un régiment.

MESURABLE (lat. *mensurabilis*), *adj*. Qui peut être mesuré. Des quantités mesurables l'une par l'autre.

MESURAGE, *s. m.* Action de mesurer. Le mesurage d'une pièce de drap. || Action de mesurer l'aire des surfaces ou le volume des corps. || Procès-verbal de l'arpenteur avec le plan figuré de l'arpentage.

MESURE (lat. *mensura*), *s. f.* Unité conventionnelle que l'on compare avec les objets pour en connaître le rapport. Mesures de longueur, de capacité, de solidité. || De mesure, conforme à la mesure fixée légalement. || Fig. Avoir deux poids et deux mesures, changer de poids et de mesure, juger des mêmes choses par des règles différentes et avec partialité. || Fig. Faire tout avec poids et mesure, agir avec une extrême circonspection. || Mesure du temps, mesure fondée sur l'accomplissement de certains phénomènes réguliers dont la durée est connue, comme le retour du soleil à son midi, les oscillations d'un pendule. || En géom. et arithm. Quantité qu'on prend pour unité. || Par extens. L'argent a été pris pour mesure commune des valeurs. || Vaisseau de grandeur déterminée qui sert à mesurer les grains et autres objets. || Faire bonne mesure, remplir loyalement la mesure. || La quantité contenue dans la mesure. Une mesure d'avoine. || Demi-mesure, la moitié d'une mesure quelconque. || Fig. Combler la mesure, remplir la mesure, se rendre coupable au point de ne devoir plus espérer de pardon, et aussi donner le dernier coup, porter la dernière atteinte. || Il se dit aussi en bonne part. || Morceau de parchemin ou de papier long et étroit sur lequel le tailleur marque les longueurs du vêtement qu'il veut faire. || Action de comparer un objet avec la quantité admise conventionnellement comme unité. La mesure de la terre, des hauteurs, etc. || Dimension. Les mesures d'un bâtiment. || Fig. Donner sa mesure, montrer qu'on est capable de quelque grande chose, ou, en sens inverse, qu'on est peu capable. || Fig. Prendre des mesures, prendre les dispositions nécessaires pour effectuer quelque chose. || Absol. Précautions, moyens pour arriver à un but. Une sage mesure. || Demi-mesure, mesure insuffisante, faute de force, d'énergie. || Fig. Rompre les mesures, traverser les mesures de quelqu'un, traverser les desseins de quelqu'un, et empêcher qu'ils ne réussissent. || En mus. Le retour des temps frappés à des intervalles égaux. Battre la mesure. Chanter, jouer en mesure. || Chacune des parties égales d'un air, qui sont indiquées dans la musique écrite par des barres verticales. Une mesure. Mesure à deux temps, à trois temps, etc. || Demi-mesure, durée de la moitié d'une mesure. || Mesure, se dit de la danse et de la justesse des mouvements qui doivent se conformer à la musique. Danser en mesure. || En versification, longueur des vers déterminée dans la poésie grecque ou latine par le nombre et la nature des pieds, dans la poésie moderne par le nombre des syllabes. || T. de manége. La mesure, la cadence d'un cheval, en parlant de ses allures. || T. d'escrime. Distance juste pour porter ou parer. Être à la mesure. || Fig. Être en mesure de faire une chose, avoir les facilités, les moyens de la faire. || Être hors de mesure, n'être pas à la juste distance, et fig. n'être plus à portée de faire une chose. || Fig. Mettre quelqu'un hors de mesure, le déconcerter, déranger ses projets, et fig. le pousser à bout. || Rompre la mesure, se mettre hors de portée de recevoir un coup de fleuret ou d'épée. || Fig. Ce qui sert à apprécier les choses morales, intellectuelles. La mesure du mérite. || Règle, limite. La mesure du possible. Cela passe la mesure de son esprit. || Modération, retenue, observation des bienséances. Ce me sont de mortelles blessures De voir qu'avec le vice on garde des mesures, MOL. Ces pécheurs qui ne gardent plus de mesure dans le crime, MASS. || À MESURE QUE, *loc. conj.* Autant que, en proportion que. || À mesure, employé sans complément, successivement. On vous payera à mesure. || À mesure que, selon que, suivant que. || À MESURE DE, *loc. prép.* En proportion de. Les Romains augmentaient toujours leurs prétentions à mesure de leurs défaites, MONTESQ. || Au fur et à mesure, voy. FUR. || OUTRE MESURE, *loc. adv.* Avec excès. || Sans mesure, sans borne, illimité. Un bonheur sans mesure et sans fin, CORN. || En même mesure, en proportion égale.

MESURÉ, ÉE, *p. p.* de mesurer. || Régulier. Des pas mesurés. || Qui a mesure, convenance, bienséance. Des paroles mesurées. || Il se dit des personnes dans le même sens. Une femme mesurée. || Calculé avec mesure, avec prudence. Va, mes desseins sont grands autant que mesurés, VOLT. || Qui est en vers. Il a fait imprimer un volume de sottises mesurées, BALZAC.

MESURER (lat. *mensurare*), *v. a.* Chercher à connaître une quantité par le moyen d'une mesure. Mesurer la largeur d'un fleuve, les degrés de froid, le temps, etc. || Absol. Mesurer, c'est appliquer successivement sur toutes les parties d'une grandeur une grandeur déterminée, CONDILLAC. || Vendre, donner à la mesure. || Fig. On dirait que le ciel aux cœurs plus magnanimes Mesure plus de maux, LAMARTINE. || Mesurer, avec un nom de mesure

pour sujet, se dit des dimensions, de la durée des choses. Pendant deux mille deux cents ans qui ont mesuré la durée de Jérusalem, Boss. || Mesurer des yeux ou avec les yeux, évaluer par le moyen des yeux la distance ou la grandeur d'un objet. || Fig. Mesurer un homme des yeux, le regarder avec attention depuis les pieds jusqu'à la tête, soit pour l'examiner, soit pour le provoquer. || Mesurer les épées, constater que les épées des adversaires sont de même longueur. || Par extens. Mesurer son épée avec quelqu'un, se battre avec lui. || Mesurer ses forces contre quelqu'un, faire épreuve de ses forces contre les siennes. || Mesurer la terre, tomber. || Fig. Faire des appréciations morales ou intellectuelles. Croyons que la justice aussi bien que la miséricorde de Dieu ne veulent pas être mesurées sur celles des hommes, Boss. || Fig. Proportionner. Le ciel, qui mieux que nous connait ce que nous sommes, Mesure ses faveurs au mérite des hommes, Corn. || Régler, déterminer. Mesure tes conseils sur ma vaste puissance, Rac. || Mesurez vos paroles, parlez avec plus de réserve, de convenance. || Arranger avec une sorte de mesure, de ménagement. || Mesurer un coup, le porter de manière à atteindre ce qui est visé. || Se mesurer, *v. r.* Être mesuré. Tout ce qui se mesure finit, Boss. || Être apprécié. Votre puissance doit se mesurer par le nombre des hommes, Fén. || Être proportionné. Nous voulons que la sagesse divine se mesure à nos intérêts, Boss. || Être réglé d'après le nombre oratoire. Les périodes se mesurent. || Ne pas s'estimer plus qu'on ne doit. || Se mesurer des yeux, se considérer l'un l'autre attentivement, soit pour s'examiner réciproquement, soit pour se provoquer. || Se mesurer avec quelqu'un, se comparer à lui, vouloir s'égaler à lui, et aussi se battre contre lui en duel ou autrement. || Prov. À brebis tondue Dieu mesure le vent, Dieu nous envoie les afflictions selon la force que nous avons de les supporter.

MESUREUR, *s. m.* Celui qui mesure. || Officier public qui a droit, dans quelques marchés, de mesurer certaines marchandises. Mesureur de grains, de sel.

MÉSUSER (*més...* et *user*), *v. n.* Mal user. Mésuser de son bien, de son pouvoir, etc.

MÉTABOLE (μεταβολή), *s. f.* T. de rhét. Toute espèce de changement soit dans les mots, soit dans les phrases.

MÉTACARPE (μετακάρπιον), *s. m.* Partie de la main située entre le carpe et les doigts, composée de cinq os parallèles, qui forment le dos et la paume de la main.

* **MÉTACARPIEN, IENNE**, *adj.* Qui a rapport au métacarpe. Les os métacarpiens ou *subst.* les métacarpiens.

MÉTACHRONISME (mé-ta-kro-ni-sm'. Μετά et χρόνος), *s. m.* Erreur de date qui consiste à placer un événement dans un temps antérieur à celui où il est arrivé.

MÉTAIRIE (voy. *métayer*), *s. f.* Domaine agricole exploité par un métayer. || Par extens. Domaine de médiocre étendue exploité par un fermier.

MÉTAL (lat. *metallum*, de μέταλλον), *s. m.* Corps simple, opaque, pesant, brillant, tantôt ductile et malléable, tantôt cassant, qui se trouve dans la nature. Aujourd'hui la chimie compte 49 métaux. || Métal natif ou vierge, celui qui se présente à l'état pur dans la mine. || Métaux précieux, l'or, l'argent et le platine. || Métal de cloche, alliage de cuivre et d'étain qui sert à faire les cloches. || T. de fondeur. Mélange d'étain, de cuivre jaune et de débris de vieux canons. || Métal de potier, alliage d'étain, de cuivre et de bismuth. || Métal d'Alger, composition métallique qui imite grossièrement l'argent. || Métal anglais, sorte d'étain. || En blas. Métaux, l'or et l'argent. || En alchimie, métaux parfaits, l'or, l'argent; métaux imparfaits, le plomb, l'étain, le mercure. || Fig. Les quatre métaux, les quatre âges du monde, dits siècle d'or, siècle d'argent, siècle de cuivre, siècle de fer.

MÉTALEPSE (μετάληψις), *s. f.* T. de rhétor. Figure par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent : Il a vécu, pour il est mort ; ou le conséquent pour l'antécédent : Nous le pleurons, pour il est mort.

* **MÉTALLÉITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est un métal ; réunion des propriétés qui caractérisent les métaux.

* **MÉTALLIFÈRE** (*métal* et lat. *ferre*), *adj.* Qui contient un métal quelconque. Région métallifère.

* **MÉTALLIFORME** (*métal* et *forme*), *adj.* T. de minéralogie. Qui a l'apparence d'un métal.

MÉTALLIQUE (lat. *metallicus*), *adj.* Qui est de métal, qui a rapport au métal. Corps métallique. État, apparence, son métallique. || Qui concerne les médailles. Science métallique. || Histoire métallique, histoire où les événements sont constatés par une suite de médailles || Qui est en espèces ou argent. La réserve métallique de la Banque. || *S. m. pl.* Les métalliques, valeurs que l'État, en Autriche et en Russie, rembourse en numéraire. || *S. m. pl.* Classe de minéraux et groupes de roches, comprenant les substances métalliques proprement dites || La métallique, la métallurgie (vieilli en ce sens).

MÉTALLISATION, *s. f.* Extraction d'un métal de ses oxydes, de ses sulfures, etc. || T. de minéralogie. Opération par laquelle des dépôts laissés par les eaux ont été imprégnés de métaux.

MÉTALLISÉ, *p. p.* de métalliser.

MÉTALLISER, *v. a.* Transformer en métal. || En chim Faire passer à l'état de métal un oxyde, un sulfure, etc. || Garnir d'une couche de métal. Métalliser une glace. || Se métalliser, *v. r.* Prendre les caractères d'un métal.

MÉTALLOGRAPHIE (μέταλλον et γράφειν), *s. f.* Description des métaux. || Science des métaux.

* **MÉTALLOÏDE** (μέταλλον et εἶδος), *adj.* En chim. Qui ressemble à un métal par ses propriétés ou par son éclat. || *S. m. pl.* Les corps simples qui ne présentent pas les caractères des métaux proprement dits.

MÉTALLURGIE (μεταλλουργία), *s. f.* Art de tirer les métaux des mines et de les travailler.

MÉTALLURGIQUE, *adj.* Qui a rapport à la métallurgie. Une opération métallurgique.

MÉTALLURGISTE, *s. m.* Celui qui s'occupe de la métallurgie.

* **MÉTAMORPHIQUE** (μετά et μορφή), *adj.* En géol. Couches métamorphiques, couches cristallines et stratifiées. || Roches métamorphiques, roches engendrées au sein de l'eau, mais transformées ensuite par l'action de la chaleur centrale et le voisinage de quelque volcan.

* **MÉTAMORPHISME**, *s. m.* En géol. Théorie de la transmutation des terrains sous l'action de la chaleur.

MÉTAMORPHOSE lat. *metamorphosis*, de μεταμόρφωσις), *s. f.* Changement d'une forme en une autre, opéré suivant les païens par les dieux. || Changement qu'éprouvent les substances par les causes naturelles. Les métamorphoses du globe. || Changement que certains animaux (les insectes et les reptiles batraciens) subissent dans le cours de leur existence, et qui les fait passer par des états fort différents. || Changement éprouvé par une personne dans sa forme extérieure, dans son habillement. || Changement extraordinaire dans la fortune, dans le caractère d'une personne. Toutes ces honteuses métamorphoses de l'ambition et de l'intérêt, Marmontel.

MÉTAMORPHOSÉ, ÉE, *p. p.* de métamorphoser.

MÉTAMORPHOSER, *v. a.* Changer par une métamorphose. Les poëtes racontent que Diane métamorphosa Actéon en cerf. || Fig. Changer l'extérieur ou le caractère de quelqu'un. || Se métamorphoser, *v. r.* Changer d'apparence, d'extérieur. || Changer de caractère.

MÉTAPHORE (lat. *metaphora*, de μεταφορά), *s. f.* Figure par laquelle la signification naturelle d'un mot est changée en une autre ; comparaison abrégée. Quand on dit : C'est un lion, la comparaison n'est que dans l'esprit, et non dans les termes ; c'est une métaphore, Dumarsais.

MÉTAPHORIQUE (μεταφορικός), *adj.* Qui appartient à la métaphore. || Qui abonde en métaphores. J'aime un langage hardi, métaphorique, plein d'images, Volt.

MÉTAPHORIQUEMENT, *adv.* D'une manière métaphorique.

* **MÉTAPHRASE** (μετάφρασις), *s. f.* Travail particulier du commentateur qui explique par une tournure plus simple ou plus habituelle la phrase figurée, elliptique ou trop difficile d'un auteur original.

MÉTAPHYSICIEN, *s. m.* Celui qui fait son étude de la métaphysique. || *Adj.* École métaphysicienne d'Élée, école qui eut pour chefs Xénophane, Parménide et Zénon.

MÉTAPHYSIQUE (τὰ μετὰ φυσικά), *s. f.* Science des principes. Théorie des idées. || En mauvaise part, abus des abstractions. Il y a bien de la métaphysique dans ce livre. || Fig. Analyse trop subtile des sentiments. Je ne sais quelle métaphysique du cœur s'est emparée de nos

théâtres, D'ALEMB. || Les parties les plus élevées d'une science particulière, d'un art quelconque. La métaphysique du droit. || *Adj.* Qui appartient à la métaphysique. La philosophie métaphysique. || Certitude métaphysique, celle qui est fondée sur une évidence *a priori.* || Trop abstrait. Des idées obscures et métaphysiques.

MÉTAPHYSIQUEMENT, *adv.* D'une manière métaphysique.

MÉTAPHYSIQUER, *v. n.* Parler, écrire sur un sujet d'une manière métaphysique, trop abstraite.

MÉTAPLASME (μεταπλασμός), *s. m.* En gramm. Altération dans le matériel d'un mot autorisée par l'usage.

* **MÉTAPLASTIQUE,** *adj.* En gramm. Qui a rapport au métaplasme; qui contient un métaplasme.

MÉTASTASE (μετάστασις), *s. f.* En méd. Changement dans le siége ou dans la forme d'une maladie. || Figure de rhétorique, qui consiste à rejeter sur le compte d'autrui les choses que l'orateur est forcé d'avouer.

MÉTATARSE (μετάταρσιον), *s. m.* En anat. La partie du pied qui est entre les orteils et le tarse.

* **MÉTATARSIEN, IENNE,** *adj.* En anat. Qui appartient au métatarse. Articulations métatarsiennes. Les os métatarsiens ou *subst.* les métatarsiens, les os du métatarse.

MÉTATHÈSE (μετάθεσις), *s. f.* Figure de grammaire, qui consiste dans la transposition d'une lettre. || En méd. Toute opération tendant à transporter la cause d'une maladie du lieu où elle existe dans un autre où elle est moins nuisible.

* **MÉTAYAGE** (mé-tè-ia-j'. Voy. *métayer*), *s. m.* Mode d'affermer un domaine agricole à moitié fruits.

MÉTAYER, ÈRE (b. lat. *medietarius,* du lat. *medius*), *s. m.* et *f.* Fermier, fermière qui donne pour fermage la moitié des fruits. || Abusivement, fermier en général.

MÉTEIL (mé-tèll, *ll* mouillées. B. lat. *mistellum,* du lat. *mixtum*), *s. m.* Mélange de grains de seigle et de froment. || *Adj.* Blé méteil. || Passe-méteil, blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle.

MÉTEMPSYCOSE (mé-tan-psi-kô-z'. Μετεμψύχωσις), *s. f.* Dans la religion païenne, passage d'une âme d'un corps dans un autre. || *Métempsychose* serait plus correct.

MÉTÉORE (μετέωρος), *s. m.* Tout phénomène qui se passe dans les régions supérieures de l'atmosphère. || Tout phénomène de chaleur, de lumière, d'électricité, qui se passe à la surface de la terre, en relation avec l'atmosphère, et aussi différents états de l'atmosphère elle-même. || Météores aériens, les vents. || Météores aqueux, le serein, la rosée, la pluie, la neige, la grêle, le givre, etc. || Météores ignés, les feux-follets, les éclairs, le tonnerre, les étoiles filantes, les bolides. || Météores lumineux, l'arc-en-ciel, les parhélies, les aurores boréales, etc. || En particulier, toute apparition brillante, étoile filante, globe de feu, etc. || Fig. Personne qui a une renommée éclatante, mais passagère; chose qui fait une impression vive, mais peu durable. Ce conquérant fut un météore qui épouvanta le monde.

MÉTÉORIQUE, *adj.* Qui concerne les météores, qui leur appartient, qui y a rapport. Les influences météoriques. || Pierres météoriques, fer météorique, pierres, masse de fer tombée des régions au delà de l'atmosphère.

* **MÉTÉORISATION,** *s. f.* En méd. Production de météorisme. || Affection commune chez les ruminants qui ont mangé des herbages humides, et caractérisée par une enflure considérable de l'abdomen.

MÉTÉORISÉ, ÉE, *p. p.* de météoriser.

* **MÉTÉORISER** (μετεωρίζειν), *v. a.* En médecine vétérinaire, gonfler et distendre l'abdomen par des flatuosités. || Se météoriser, *v. r.* Être affecté de météorisme.

* **MÉTÉORISME,** *s. m.* En méd. Enflure générale de l'abdomen due à la distension du tube alimentaire par des gaz qui s'y trouvent accumulés.

* **MÉTÉORITE,** *s. f.* Petit corps qui se meut dans l'espace hors de l'atmosphère de la terre. Les aérolithes sont des météorites. || Quelques-uns le font masculin.

MÉTÉOROLOGIE (μετεωρολογία), *s. f.* Science qui traite des météores ou phénomènes atmosphériques.

MÉTÉOROLOGIQUE, *adj.* Qui concerne la météorologie. Instruments, observations, tables météorologiques.

* **MÉTÉOROLOGISTE** ou **MÉTÉOROLOGUE,** *s. m.* Celui qui s'occupe de météorologie.

MÉTHODE (lat. *methodus,* de μέθοδος), *s. f.* Ensemble de procédés raisonnés pour faire quelque chose. La vraie méthode de conduire son esprit. || Arrangement régulier, ordre juste et bien ménagé, dans les idées ou dans les choses. Sans la méthode, aucun grand ouvrage ne passe à la postérité, VOLT. || L'ordre que l'on suit dans l'étude ou dans l'enseignement d'une science. || En philos. Ensemble des procédés rationnels employés à la recherche de la vérité. Méthode analytique, celle qui décompose un sujet pour en connaître successivement toutes les parties. Méthode synthétique, celle qui, après avoir reconnu un grand nombre de vérités, les réunit toutes sous un principe général. || En chim. Méthode analytique, celle qui procède en décomposant les corps; méthode synthétique, celle qui procède en recomposant les corps non simples. || Chacun des procédés de la logique; d'où les expressions : Méthode historique, méthode comparative, etc. || Méthode expérimentale ou méthode *a posteriori,* se dit quand on n'admet aucun principe s'il n'est fondé sur un fait. || En géom. Ensemble de règles au moyen desquelles on résout plusieurs questions du même genre. La méthode des tangentes. || En hist. nat. Classification des êtres d'après leurs caractères, leurs affinités ou leurs dissemblances. Méthode naturelle, celle qui se fonde sur l'ensemble des rapports que les êtres ont entre eux. Méthode artificielle, celle qui n'est établie que d'après quelques caractères particuliers et convenus. || En méd. Méthode curative, médication particulière que l'on emploie pour le traitement d'une maladie. || En chir. Méthodes opératoires, les diverses manières principales dont une opération peut être pratiquée. || Titre de certains ouvrages élémentaires et particulièrement de ceux qui concernent l'étude des langues. La Méthode de Port-Royal. || En mus. Méthode de chant, ouvrage élémentaire enseignant à chanter. Méthode de violon. || Absol. Méthode, l'ensemble des règles pour bien chanter ou bien exécuter de la musique. Cette chanteuse n'a pas de méthode. || Usage, coutume, habitude, manière d'être. Chacun a sa méthode.

MÉTHODIQUE (lat. *methodicus,* de μεθοδικός), *adj.* Qui a de la méthode. Livre méthodique. || Grammaire méthodique, grammaire disposée dans un ordre naturel et logique. || Il se dit des personnes. Montaigne, le moins méthodique des philosophes, mais le plus sage et le plus aimable, VOLT. || En mauvaise part, trop composé, qui n'agit que par poids et par mesure. || En parlant des choses, qui procède avec calcul et lenteur. Guerre méthodique.

MÉTHODIQUEMENT, *adv.* D'une manière méthodique.

MÉTHODISME, *s. m.* Doctrine des méthodistes.

MÉTHODISTE, *s. m.* et *f.* Nom des partisans d'une secte protestante qui prétend à une grande rigidité de principes. || *Adj.* Il est méthodiste.

* **MÉTHYLE,** *s. m.* En chim. Hydrogène carboné gazeux, regardé comme le radical de l'éther méthylique.

* **MÉTHYLIQUE,** *adj.* En chim. Acides méthyliques, acides analogues aux acides viniques.

* **MÉTICULEUSEMENT,** *adv.* D'une manière méticuleuse.

MÉTICULEUX, EUSE (lat. *meticolosus*), *adj.* Susceptible de petites craintes, de petits scrupules. Un écrivain, un caractère méticuleux. Une dévotion méticuleuse.

* **MÉTICULOSITÉ,** *s. f.* Défaut d'un esprit méticuleux. Les méticulosités d'un homme de cour, VILLEMAIN.

MÉTIER (lat. *ministerium*), *s. m.* Exercice d'un art mécanique. Le métier de tailleur, de serrurier, etc. || Un homme de métier, des gens de métier, ceux qui exercent un art mécanique. || Fig. C'est un homme de tous métiers, c'est un homme intrigant. || Arts et métiers, l'ensemble des métiers, des arts mécaniques. L'École des arts et métiers. || Corps de métiers, ancienne organisation des artisans, qui dans chaque profession étaient soumis à des règlements spéciaux et divisés en maîtres, compagnons et apprentis. || Par opposition au mot art, occupation mécanique. Faire d'un art un métier. || De métier, se dit de quelqu'un qui fait une chose sans aucune libéralité d'esprit. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, FÉN. || Par métier, se dit dans le même sens. Écrire par métier. || Habileté d'exécution, en parlant de la peinture, de la sculpture, de la littérature.

Avoir du métier. || Profession, occupation quelconque. Le métier des armes. || Fig. Apprendre à quelqu'un son métier, lui donner une leçon, lui infliger une punition. || Homme du métier, homme qui se connaît à une chose; être du métier, se connaître à une chose. || Faire un vilain métier, se conduire mal en une certaine circonstance. || Ce qu'on a coutume de faire, en bonne et en mauvaise part. C'est un méchant métier que celui de médire, Boil. || De son métier, par métier, exprime une manière d'être habituelle. Fripon de son métier. || Avoir cœur, le cœur au métier, travailler avec zèle. || Donner, servir un plat de son métier, jouer un tour de son métier, faire ou dire quelque chose qui tienne du caractère qu'on a ou de la profession qu'on exerce. || Machine qui sert à certaines fabrications. Un métier de tisserand. || Fig. Sur le métier, se dit en parlant des productions de l'esprit auxquelles l'auteur est occupé. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Boil. || Cadre de bois servant à tendre certains ouvrages de femme. Métier à tapisserie.

MÉTIS, ISSE (mé-tis'. Lat. *mixtus*), *adj.* Qui est né d'un blanc et d'une Indienne (d'Amérique), ou d'un Indien et d'une blanche. || Qui est engendré par deux êtres d'espèce différente, en parlant des animaux. Animaux métis. Des races métisses. || En bot. Fleurs métisses, fruits métis, fleurs, fruits nés du mélange de deux espèces. || *S. m.* et *f.* Se dit des hommes et des animaux.

* **MÉTISSAGE**, *s. m.* Action de croiser une race avec une autre pour améliorer celle qui a moins de valeur.

MÉTONOMASIE (*μετονομασία*), *s. f.* Action de changer, de déguiser son nom par voie de traduction. C'est ainsi que Duchesne s'est appelé *Quercetanus*.

MÉTONYMIE (lat. *metonymia*, de *μετωνυμία*), *s. f.* T. de rhétor. Figure par laquelle on prend la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, le contenant pour le contenu, le signe pour la chose signifiée, etc.

MÉTOPE (lat. *metopa*, de *μετόπη*), *s. f.* En archit. Intervalle carré qui est entre les triglyphes de la frise dorique. Les métopes du Parthénon.

MÉTOPOSCOPIE (*μέτωπον* et *σκοπεῖν*), *s. f.* Art prétendu de conjecturer par l'inspection des traits du visage ce qui doit arriver à quelqu'un. || Art de connaître le tempérament et le caractère d'une personne par l'inspection de son front ou de ses traits.

MÉTOPOSCOPIQUE, *adj.* Qui a rapport à la métoposcopie. Examen métoposcopique.

* **MÉTRAGE**, *s. m.* Action de mesurer par mètres. Le métrage d'une étoffe. || Résultat, tableau du mesurage métrique d'un bâtiment, d'un ouvrage d'art quelconque.

MÈTRE (lat. *metrum*, de *μέτρον*), *s. m.* Dans la versification grecque et latine, la mesure du vers. || Pied d'un vers. Le vers hexamètre a six mètres. || Vers. Les mètres d'Horace. || Ce qui caractérise la mesure d'un vers. Les mètres employés par Horace. || Dans la versification française, nombre de syllabes que l'on compte dans un vers. || Unité fondamentale des nouvelles mesures, égale à la dix-millionième partie de l'arc du méridien terrestre compris entre le pôle boréal et l'équateur. Le mètre équivaut à 3 pieds 11 lignes et demie des anciennes mesures. || Mesure en bois ou en métal, de la longueur d'un mètre. || Mètre courant, carré, cube, etc. voy. ces mots.

* **MÉTRÉ**, *s. m.* Résultat d'un mesurage métrique.

* **MÉTRER**, *v. a.* Mesurer une terre ou un bâtiment, une surface ou un solide quelconque par mètres. || Se dit des vérificateurs qui mesurent des ouvrages de maçonnerie, de charpenterie ou de peinture, pour en évaluer le prix.

MÉTRÈTE (lat. *metreta*, de *μετρητής*), *s. f.* Mesure des anciens pour les liquides, valant 27 litres.

* **MÉTREUR**, *s. m.* Celui qui mètre.

* **MÉTRICIEN**, *s. m.* Grammairien qui s'occupe de la métrique grecque ou latine.

MÉTRIQUE (lat. *metricus*, de *μετρικός*), *adj.* Qui tient au mètre, qui dépend du mètre ou de la mesure. Vers métriques, ceux qui sont, comme ceux des Grecs et des Latins, fondés sur la valeur des syllabes. || *S. f.* La métrique, la science des mètres, règles qui concernaient la facture des vers anciens. || Qui a rapport aux poids et mesures. Les divers systèmes métriques. || Qui a rapport à la nouvelle mesure appelée mètre. Le système métrique.

* **MÉTROLOGIE** (*mètre* et *λόγος*), *s. f.* Connaissance des poids et des mesures de tous les peuples, tant anciens que modernes. || Traité de cette science.

* **MÉTROLOGIQUE**, *adv.* Qui concerne la métrologie.

* **MÉTROLOGISTE** ou **MÉTROLOGUE**, *s. m.* Auteur d'une métrologie, de recherches métrologiques.

MÉTROMANE (*mètre* et *μαίνειν*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE, *s. f.* Manie de faire des vers.

* **MÉTRONOME** (*μέτρον* et *νόμος*), *s. m.* Petite machine à pendule dont on se sert pour régler la mesure d'un morceau de musique. Un métronome à sonnerie.

MÉTROPOLE (lat. *metropolis*, de *μητρόπολις*), *s. f.* Autrefois, capitale, ville principale d'une province. ||Aujourd'hui, ville avec siége archiépiscopal. || *Adj.* Église métropole, église métropolitaine. || Se dit pour capitale d'un État. Les métropoles des empires. || État considéré relativement aux colonies qu'il a fondées et qu'il possède.

MÉTROPOLITAIN, AINE (lat. *metropolitanus*), *adj.* Qui a le caractère d'une métropole. Ville métropolitaine. || *Subst.* La métropolitaine, la métropole. || Qui appartient à la métropole, par rapport à une colonie. || Archiépiscopal. Église métropolitaine. || *S. m.* Le métropolitain, archevêque qui a sous lui plusieurs évêques.

METS (mê. Lat. *missus*), *s. m.* Part, portion d'une substance alimentaire destinée à un repas.

METTABLE, *adj.* Qu'on peut mettre. Ces habits ne sont plus mettables. || Qui est de mise, qui peut se porter, en parlant de vêtements.

* **METTAGE**, *s. m.* Action de mettre. Mettage en couleur.

METTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui met. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes · Metteur en œuvre, ouvrier qui monte des perles et des pierres précieuses. || Fig. Cet écrivain est un habile metteur en œuvre des idées d'autrui. || Metteur en pages, ouvrier chargé de rassembler les différents paquets de composition pour en former des pages et des feuilles. || Metteur au point, celui qui dégrossit une statue.

METTRE (lat. *mittere*), *v. a.* Faire occuper par quelqu'un ou par quelque chose un endroit déterminé. Mettre un cheval dans l'écurie, du bois dans la cheminée, etc. || Mettre sous les yeux, placer quelque chose devant quelqu'un de manière qu'il puisse voir, lire, examiner la chose, et fig. faire remarquer, présenter. || Fig. Mettre aux mains, rendre possesseur. || T. de mar. Mettre à la mer, lancer un navire à l'eau. || Par extens. Mêler quelque chose à une autre chose. Mettre de l'eau dans du vin. || Reconduire jusqu'à un certain endroit. || Mettre dehors, congédier, renvoyer. || Fig. Il se dit des choses abstraites, intellectuelles, morales, que l'on met comme on ferait de choses matérielles. L'espoir de son salut en lui seul était mis, Corn. || Mettre à quelqu'un quelque chose dans la tête, lui faire prendre quelque résolution, lui suggérer quelque désir. || Se mettre quelque chose dans la tête, en prendre la résolution. || Il se dit des personnes qui sont dans quelque condition abstraite, morale. comme on serait dans une condition matérielle. Mettre quelqu'un à la tête d'une entreprise, dans ses intérêts, etc. || Ajouter à quelque objet une partie qui y manque. Mettre un manche à un balai, un fer à un cheval, etc. || Mettre les chevaux à la voiture, atteler. || Mettre dans une certaine disposition physique, avec un nom de chose pour sujet. La fièvre l'a mis dans une grande faiblesse. || En parlant des personnes, envoyer, conduire en un lieu, y faire entrer, y établir. On me mit dans une belle chambre. Mettre un enfant en nourrice, au collége, en apprentissage, etc. || Mettre une personne auprès de quelqu'un, la lui donner pour compagnon ou compagne, pour maître ou maîtresse, pour domestique. || Fig. Mettre un prince sur le trône, l'y établir. || Mettre quelqu'un dans un poste, lui conférer un emploi. || En parlant de ce qui sert à l'habillement, à la parure, revêtir. Mettre son habit. || Porter habituellement. Il ne met plus que des bottes. || Mettre un habit à quelqu'un, l'en revêtir. || En parlant des choses qui se mangent, les accommoder, les apprêter d'une certaine façon. Mettre une carpe au bleu, un lièvre en pâté. || Placer, employer d'une certaine manière, en parlant d'argent. Mettre son argent à la caisse d'épargne, dans une manufacture, etc. || Mettre au jeu, déposer son enjeu. || Mettre à la loterie, prendre un billet de loterie.

|| Il se dit de ce qu'on écrit sur le papier, dans un livre. Mettre une remarque à la marge. || Mettre quelqu'un dans un livre, dans un journal, en parler. || Mettre dans une lettre, dans un écrit, exprimer dans une lettre, dans un écrit. || Mettre quelqu'un sur une liste, l'y inscrire. || Mettre en écrit ou par écrit, rédiger, écrire. || Mettre en, traduire. Mettre en français. || Mettre en vers, écrire en vers quelque chose qui est écrit en prose. || Mettre en dialogue, rédiger sous forme de dialogue. || Il se dit de certaines peines qu'on inflige. Mettre un homme en prison, aux fers, à mort. || Fig. Manifester, en parlant de qualités morales, intellectuelles. Mettre de la passion dans une action, du mystère dans sa conduite, etc. || Fig. Sacrifier. Mettre le tout pour le tout, risquer toute chose. || Mettre du sien, faire quelque sacrifice d'argent, et par extens. prendre de la peine, employer son travail à quelque chose, et fig. faire des concessions; et aussi ajouter à une histoire. || Mettre du temps, employer un certain temps. || Popul. Ne mettre guère, n'être pas longtemps. || Mettre, construit avec un substantif sans article. Mettre fin, terminer. Mettre obstacle, s'opposer. Mettre remède, remédier. || Mettre, construit avec la préposition *à*. Mettre une ville à contribution, une entreprise à fin, etc. || Mettre à bas, abaisser, humilier. || Mettre à bout, épuiser la patience. || Mettre à mal, vaincre, faire céder. || Mettre à feu et à sang, tuer et brûler. || Mettre à, mettre en train de. Quand on me met à causer, je ne fais pas trop mal, Sév. || Mettre au hasard, exposer, risquer. || Mettre au fait, à la raison, voy. FAIT, RAISON. || Mettre à prix, évaluer. || Réduire à. Mettre un homme à la besace. || Mettre à l'eau, prescrire de ne boire que de l'eau. Mettre au régime, faire observer un régime exact. || Mettre quelqu'un au pis, au pis faire, à pis faire, le défier de faire tout le mal qu'il a le pouvoir ou l'intention de faire; le défier de faire plus mal qu'il n'a déjà fait. || Mettre une chose, avec la préposition *à* suivie d'un verbe à l'infinitif, la faire consister à ou en. Jésus-Christ a mis l'honneur à souffrir, Pasc. || Mettre dans, faire participer à, faire part de. Il me met dans toutes ses affaires. || Mettre dans... impliquer dans... || Mettre, avec la préposition *de*, faire participer à. Il me mit de sa partie de chasse, Lesage. || Mettre de côté, voy. CÔTÉ. || Mettre en, au sens physique, changer la disposition, la forme, l'état d'une chose. Mettre une chose en poussière, une vigne en espalier, etc. || Mettre en feu, mettre en cendre, brûler. || Mettre en pièces, en quartiers, déchirer. || Mettre en main, voy. MAIN. || Mettre en musique, voy. MUSIQUE. || Mettre en, employer d'une certaine manière. Mettre son argent en fonds de terre, en rentes, en viager, etc. || Fig. Mettre en faveur, en honneur. || Fig. Mettre en délibération, voy. DÉLIBÉRATION. || Mettre en plein jour, manifester clairement. || Fig. Mettre en, en parlant d'un sentiment, d'une passion, la susciter chez quelqu'un. Mettre quelqu'un en colère, en fureur. || Mettre sur, faire parler. Je l'ai mis sur ce mariage. Mol. || Mettre bas, déposer à terre, et fig. renoncer à, écarter. || Mettre habit bas, ôter son habit. Mettre ses habits bas, se déshabiller. Mettre bas son chapeau ou mettre chapeau bas, ôter son chapeau. || Mettre bas, faire ses petits, en parlant des animaux. || T. de mar. Mettre pavillon bas, abaisser son pavillon, pour annoncer qu'on se rend, et fig. céder. || Mettre se construit quelquefois avec l'infinitif d'un autre verbe sans préposition. Mettre sécher du linge. || Mettre bien ensemble deux personnes, les réconcilier. Les mettre mal, les brouiller. || T. d'horticulture. Mettre un arbre à fruit, opération qui consiste à faire, par une taille appropriée, qu'un arbre produise plus tôt et plus abondamment que d'habitude. || Absol. et sans complément direct, mettre sur table, poser les plats sur la table. || Mettre, sans complément, avec ou sans l'adverbe *dessus*, se couvrir la tête. Allons, mettez, Mol. || Mettre sur quelqu'un, enchérir sur lui, dans un encan. || Admettre. Mettons que le fait soit vrai. || T. de mar. Mettre à la mer ou en la mer, quitter le port ou la rade, et gagner la haute mer. || Mettre à la voile ou sous voiles, offrir au vent une ou plusieurs voiles pour partir.

Se mettre, *v. r.* Occuper un certain lieu, avec un nom de personne pour sujet. Se mettre dans une baignoire. L'homme ne sait à quel rang se mettre, Pasc. || Mettez-vous là, asseyez-vous, prenez place à table. || Fig. Ne savoir où se mettre, être embarrassé de sa contenance. || Fig. Se mettre au-dessus, ne pas tenir compte. Se mettre au-dessus des préjugés. || Fig. Se mettre sur les rangs, prétendre à. || Se mettre, s'habiller. Se mettre bien. || Se mettre en, recevoir une certaine disposition corporelle. Se mettre en mouvement, en course, en route, en défense, etc. || Fig. Se mettre en colère, se courroucer. || Se mettre en peine, s'inquiéter. || Se mettre en état de, se rendre capable de. || Fig. Se mettre à, désigne quelque situation, quelque occupation. Se mettre au service d'un fermier. || Se mettre à, s'exposer. Je me mets au hasard de me faire rouer, Boil. || Se mettre à prix, s'évaluer. || Se mettre à quelque chose, s'en occuper. || Se mettre à tout, se rendre utile en toute occasion. || Se mettre au régime, au lait, etc. user d'un régime, du lait, etc. || Se mettre au fait, acquérir la connaissance, la pratique d'une chose. || Se mettre à, suivi d'un infinitif, marque le commencement d'une action. Se mettre à chanter. || Absol. S'y mettre, s'occuper d'une chose. || Fig. Se mettre sur, commencer à parler de. || Se mettre sur son quant à soi, prendre des airs d'orgueil, de vanité. || Se mettre sur la cérémonie, faire des cérémonies. || Se mettre bien auprès de quelqu'un, gagner sa bienveillance, son amitié. || Se mettre de, s'associer à. Se mettre d'une société. || Se mettre à fruit, se dit d'un arbre qui commence à porter des fruits sans le secours de l'art et à l'époque ordinaire. || Se mettre, être mis, être placé dans un certain lieu, avec un nom de chose pour sujet. || Être mis sur le corps, comme vêtement. || Être accommodé, en parlant de mets. || Fig. Se mettre, se dit des choses abstraites ou morales qui interviennent. L'épouvante se mit partout, Boss. || Fig. Se mettre à prix, être évalué. || Se mettre, se dit de choses qui font invasion, irruption. Les maladies se mirent dans l'armée. Le feu s'est mis chez moi.

MEUBLANT, ANTE, *adj.* Qui est propre à meubler. Étoffe meublante. || En jur. Meubles meublants, ce qui sert à garnir une maison, une chambre, sans en faire partie.

MEUBLE (lat. *mobilis*), *adj.* Qui est aisé à remuer; usité seulement dans : Terre meuble, terre qui se divise bien d'elle-même; Biens meubles, choses qui peuvent se transporter d'un lieu dans un autre. || *S. m.* Tout ce qui sert à garnir, à orner une maison sans en faire partie. || Se mettre dans ses meubles, acheter des meubles pour garnir la chambre, l'appartement qu'on veut occuper. || Être dans ses meubles, occuper un appartement qu'on a meublé. || Au sing. Toute la garniture d'un appartement, d'une chambre, d'un cabinet, etc. Un meuble de tapisserie, en damas, etc. || Par extens. Se dit de certains objets qu'on peut porter sur soi. Ce couteau est un meuble fort commode. || Fig. Antagoras, vieux meuble de ruelles, La Bruy. || Fig. Ce qui sert intellectuellement ou moralement comme fait un meuble. La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile, Boil. || En jurispr. Le mobilier. En fait de meubles, la possession vaut titre. || En blas. Dessin d'un symbole qui charge, brise ou accompagne les pièces et les divisions d'un écu. Des animaux, des fruits, des arbres sont des meubles de l'écu.

MEUBLÉ, ÉE, *p. p.* de meubler. || Avoir la bouche bien meublée, avoir les dents belles. || Fig. Avoir la tête bien meublée, avoir beaucoup de connaissances.

MEUBLER, *v. a.* Garnir de meubles. Meubler un appartement. || Absol. Cette étoffe meuble bien, elle fait bon effet employée en tenture, en garnitures de meubles. || Meubler une ferme, la garnir de ce qui est nécessaire pour la faire valoir. || Fig. Orner, enrichir, emplir. Se meubler la mémoire de beaux vers. || *V. r.* Se meubler, se faire des meubles, s'acheter des meubles.

MEUGLEMENT, *s. m.* Synonyme de beuglement.

MEUGLER (lat. *mugire*), *v. n.* Synonyme de beugler.

MEULE (lat. *mola*), *s. f.* Corps solide, rond et plat qui sert à broyer. Meule de moulin. || Roue de grès, de fer ou d'acier, de bois, etc. dont on se sert pour aiguiser, user, polir, etc. || Nom donné à certains fromages ronds et plats comme une meule. Une meule de gruyère.

MEULE (lat. *metula*), *s. f.* Monceau de fourrage, de foin ou de paille, établi dans les prairies ou les champs, pour la conservation des produits. || Couche à champignons.

MEULIÈRE (*meule*), *adj.* Pierre meulière, pierre

propre à faire des meules. || *Subst.* La meulière. || Carrière meulière, le lieu d'où l'on tire ces pierres. || *S. f.* Meulière ou pierre de meulière, moellons de roche rudes et remplis de trous superficiels, dont on se sert pour la maçonnerie des pièces d'eau, des égouts, etc.

* **MEUNERIE,** *s. f.* La profession de meunier. || Le corps des meuniers. || Atelier, établissement approprié à la confection du biscuit de mer.

MEUNIER, IÈRE (lat. *molinarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conduit, qui gouverne un moulin. || Meunière, la femme d'un meunier. || *Adj.* Garçon meunier. || Meunier, poisson de rivière. || Meunier, nom de divers champignons d'un aspect farineux. || Nom de quelques insectes qui sont couverts de poils blancs ou qui vivent dans la farine. || Nom de quelques oiseaux. || Sorte de cépage de vin rouge, dont la feuille, surtout dans le dessous, est d'un blanc velouté. || *S. f.* Mésange à longue queue. || Prov. Il s'est fait d'évêque meunier, voy. ÉVÊQUE.

* **MEURT-DE-FAIM,** *s. m.* Voy. MOURIR.

MEURTRE (gothique *maurthr*), *s. m.* Homicide commis avec violence. || Fig. et famil. Crier au meurtre, se plaindre hautement de quelque injustice, de quelque dommage. || Fig. et famil. C'est un meurtre, se dit d'une chose regrettable, d'une mutilation faite à quelque chose de précieux. || Fig. Très-grand mal fait à autrui. Saint Augustin appelle l'usure le meurtre des pauvres, Boss.

MEURTRI, IE, *p. p.* de meurtrir.

MEURTRIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a commis un meurtre. || Celui qui projette un meurtre. || *Adj.* Qui cause la mort à beaucoup de personnes. Armes meurtrières. Guerre meurtrière. || Poétiq. Le glaive meurtrier. || Qui fait verser le sang. Des lois meurtrières. || Qui commet un meurtre ou des meurtres. De Jézabel la fille meurtrière, Rac. || Il se dit aussi des animaux. La dent meurtrière du loup. || Fig. Qui cause un mal comparé à un meurtre. Une main, une pitié meurtrière.

MEURTRIÈRE (*meurtrier*), *s. f.* Ouverture pratiquée dans les murs d'une fortification et par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR (*meurtre*), *v. a.* Faire une meurtrissure. Pourquoi meurtrissez-vous de coups le visage des pauvres, dit le Seigneur? Saci. || Meurtrir le fruit, y faire une contusion. || Meurtrir un cuir, l'assouplir. || Se meurtrir, *v. r.* Se faire une meurtrissure. || Être meurtri.

MEURTRISSURE (*meurtrir*), *s. f.* Marque livide causée par une contusion. || Tache sur les fruits, causée par leur chute ou par leur froissement.

MEUTE (lat. *mota*, p. p. fém. de *movere*), *s. f.* Troupe de chiens dressés pour la grande chasse. || Clefs de meute, les meilleurs chiens d'une meute, et fig. ceux qui ont un grand crédit dans leur parti. || On dit aussi : Chef de meute. || Fig. Troupe de gens que l'on compare à une meute de chiens. Une meute d'ennemis, d'accusateurs.

MÉVENDRE (*mé...* et *vendre*), *v. a.* Vendre une chose moins qu'elle n'a coûté, vendre à perte.

MÉVENDU, UE, *p. p.* de mévendre.

MÉVENTE, *s. f.* Vente à perte. || Non-vente, interruption, cessation de vente.

MÉZAIR, *s. m.* Voy. MÉSAIR.

* **MÉZÉRÉON** (lat. *mezereum*), *s. m.* Arbuste commun en Europe, qu'on nomme aussi bois-gentil ou garou.

MEZZANINE (ital. *mezzano*), *s. f.* En archit. Petit étage pratiqué entre deux grands. || Petite fenêtre carrée comme celles des entre-sols. || *Adj.* Fenêtre mezzanine.

MEZZO-TERMINE (mè-dzo-tèr-mi-n'. Ital. *mezzo* et *termine*), *s. m.* Moyen terme, parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire, pour concilier des prétentions opposées. || *Au pl.* Des mezzo-termine.

MEZZO-TINTO (mè-dzo-tin'-to. Ital. *mezzo* et *tinto*), *s. m.* Genre de gravure appelé plus ordinairement gravure à la manière noire. || *Au pl.* Des mezzo-tinto.

MI (lat. *medius*), mot invariable qui ne s'emploie jamais seul, et qui, placé devant un autre mot avec un trait d'union, sert à marquer le partage d'une chose en deux portions égales. || Joint à un adjectif, il équivaut à demi : Mi-mort, mi-parti, etc. || Joint à un substantif, il ne s'emploie qu'adverbialement avec la préposition *à*, sans article : À mi-chemin, à mi-jambe, etc. || En parlant de tissus, on peut supprimer la préposition *à*. Une étoffe mi-fil et mi-coton, ou elliptiq. mi-fil et coton. || Joint au mot *carême* ou aux noms de mois, *mi* est précédé de l'article féminin : La mi-juin, la mi-octobre, la mi-carême.

MI, *s. m.* En mus. La troisième note de la gamme d'ut. || Nom du signe qui représente cette note. || Corde d'un instrument qui donne la note mi. || *Au pl.* Des mi.

* **MIASMATIQUE,** *adj.* Qui contient ou produit des miasmes. || Qui est le résultat des miasmes.

MIASME (μίασμα), *s. m.* En méd. Émanations qui proviennent de substances organiques et qui, se répandant en l'air, exercent sur les animaux une influence pernicieuse. || Effluves qui proviennent de certaines maladies contagieuses. Miasmes pestilentiels.

* **MIAULANT, ANTE,** *adj.* Qui miaule.

MIAULEMENT, *s. m.* Action de miauler.

MIAULER (onomatopée), *v. n.* Il se dit du chat lorsqu'il fait le cri qui est propre à son espèce.

* **MIAULEUR, EUSE,** *adj.* Qui miaule. Chat miauleur.

* **MI-BIS, ISE,** *adj.* À moitié bis. Du pain, du fil mi-bis.

MICA (lat. *mica*), *s. m.* Nom d'un groupe de minéraux qui sont des silico-aluminates de potasse, de fer et de magnésie. || *Au pl.* Des micas.

MICACÉ, ÉE, *adj.* Qui est de la nature du mica, qui contient du mica. || Qui a l'apparence ou l'éclat du mica.

* **MICASCHISTE** (*mica* et *schiste*), *s. m.* Roche fossile, essentiellement composée de mica et de quartz.

* **MICASCHISTEUX, EUSE,** *adj.* Qui se compose de micaschiste. Formation micaschisteuse.

MICHE (flamand *micke*, pain), *s. f.* Pain qui pèse une livre ou deux. || Pain rond de dimension considérable.

* **MICHEL (SAINT-),** *s. m.* Poire de Saint-Michel, espèce de poire. || Absol. Du saint-michel. || Ordre de Saint-Michel, ordre militaire, institué en France par Louis XI. || *S. f.* La Saint-Michel, jour de la fête de saint Michel.

* **MICHOTTE** (dim. de *miche*), *s. f.* Petite miche.

MICMAC (mi-kmak'. All. *Mischmasch*), *s. m.* Intrigue mêlée et de bas étage. || *Au pl.* Des micmacs.

MICOCOULIER (orig. inc.), *s. m.* Nom vulgaire du *celtis australis*, arbre qui a du rapport avec l'orme.

MICROCOSME (μικρόκοσμος), *s. m.* Le petit monde; nom que quelques philosophes ont donné à l'homme, qu'ils considéraient comme l'abrégé du monde même.

* **MICROCOSMIQUE,** *adj.* Qui appartient au microcosme.

* **MICROGRAPHE** (μικρός et γράφειν), *s. m.* Celui qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE, *s. f.* Description des objets étudiés à l'aide du microscope. || Tout ce qui concerne l'emploi du microscope. || Ouvrage traitant de ces objets.

* **MICROGRAPHIQUE,** *adj.* Qui appartient à la micrographie. Travaux micrographiques.

* **MICROLOGIE** (μικρολογία), *s. f.* Traité sur les objets d'une grande ténuité. || En rhét. Discours faible.

* **MICROLOGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la micrologie.

* **MICROLOGUE** (μικρολόγος), *s. m.* Celui qui se livre à des recherches micrologiques. || Petit ouvrage très-estimé qui traite des rites et cérémonies de l'Église de Rome.

MICROMÈTRE (μικρός et *mètre*), *s. m.* Instrument pour mesurer les diamètres des astres. || La lunette micrométrique elle-même. || Instrument destiné à mesurer les objets de petite dimension.

MICROSCOPE (μικρός et σκοπεῖν), *s. m.* Instrument optique qui a la propriété de faire paraître les petits objets plus gros qu'ils ne paraissent à l'œil nu. || Fig. Il voit tout avec un microscope, son imagination lui grossit tous les objets; il exagère tout. || Fig. Ce qui grossit les choses abstraites, intellectuelles ou morales. Cette partie de la philosophie est un microscope avec lequel notre esprit découvre des grandeurs infiniment petites, Volt.

* **MICROSCOPIE,** *s. f.* Art de se servir du microscope. || Ensemble des connaissances qu'il procure.

MICROSCOPIQUE, *adj.* Qui se fait avec le secours du microscope. || Qui ne peut être vu qu'avec le microscope. Animalcules microscopiques. || *S. m. pl.* Les microscopiques, les êtres vivants qu'on ne voit qu'au microscope.

* **MICROSCOPISTE,** *s. m.* Celui qui fait usage du microscope.

MIDI (*mi* et lat. *dies*), *s. m.* Le milieu du jour; la douzième heure après minuit. Midi est sonné (et non pas : a sonné). || Par exagération, en plein midi, publiquement.

|| Famil. Ne point voir clair en plein midi, dire qu'il n'est point jour en plein midi, contester contre l'évidence. || Chercher midi à quatorze heures, voy. QUATORZE. || Un des quatre points cardinaux du monde, qu'on nomme autrement le sud, et qu'on a à sa droite quand on regarde le point où le soleil se lève. || Les pays méridionaux (on met une majuscule en ce sens). Les peuples du Midi. Voyager dans le Midi. || Exposition qui est en face du soleil à midi. Mettre une serre au midi. || Poétiq. et fig. Le midi de la vie, l'époque de la vie qui est entre l'enfance et la vieillesse. || Midi ne s'emploie pas au pluriel. Je m'y rendrai sur le midi, et non : sur les midi.

MIE (lat. *mica*), *s. f.* Anciennement, miette. || La partie du pain qui est entre les croûtes.

MIE (lat. *mica*), particule explétive qui renforce la négation et qui n'est plus guère usitée. Vous ne l'aurez mie.

MIE, *s. f.* Abréviation du mot *amie* qui ne s'emploie qu'avec les adjectifs possessifs : Ma mie, ta mie, sa mie (voy. M'AMIE). || Ma mie, se dit familièrement en parlant à une femme d'une classe inférieure. || Il se dit aussi en un sens méprisant.

MIEL (lat. *mel*), *s. m.* Substance sucrée que les abeilles forment avec le suc des fleurs et qu'elles déposent dans les alvéoles de leurs ruches. || Miel vierge, miel de goutte, miel blanc qui a été tiré des ruches sans feu, et aussi miel qu'on recueille des jeunes abeilles. || Fig. et famil. Être tout sucre et tout miel, être plein de douceur. || Doux comme miel, extrêmement doux. || Fig. Cet orateur a toujours le miel sur les lèvres, ses paroles sont douces et flatteuses. || Un parler de miel, un langage doux et flatteur. || Fig. et poétiq. Extrême douceur d'une chose. || La lune de miel, le premier mois du mariage. || En pharm. Miel mercurial, médicament composé de parties égales de suc de mercuriale et de miel. || Miel rosat, médicament préparé avec des pétales secs de roses rouges que l'on fait infuser dans de l'eau bouillante. || Prov. On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, on réussit mieux par la douceur que par la rigueur.

★ **MIELLÉ, ÉE**, *adj.* Qui est enduit de miel. || Qui contient du miel. Eau miellée. || Qui a la couleur jaune du miel. Jacinthe miellée. || Fig. Doux comme le miel. Ses paroles miellées, LA FONT.

★ **MIELLEUSEMENT**, *adv.* D'une manière mielleuse.

MIELLEUX, EUSE, *adj.* Qui a la nature du miel. Les mielleuses bananes, A. CHÉNIER. Les vers récités par une bouche mielleuse, VOLT. || En mauvaise part, fade, doucereux. || Fig. Un homme mielleux, des paroles mielleuses, un homme, des paroles qui ont une douceur affectée.

MIEN, IENNE (lat. *meus*), *adj. poss.* et *relatif* à la première personne. Qui est à moi. || Famil. avec *un*, *quelque*, *ce*, *cet*, et un substantif. Un mien frère. || Sans article et après le substantif. Ses intérêts sont miens. || Avec l'article défini et sans substantif. Quand vous m'aurez dit votre sentiment, je vous dirai le mien. || *S. m.* Le mien, le bien qui m'appartient. || J'y mets du mien, je fais un sacrifice d'argent, et aussi je fais des concessions. || Fig. Je mets du mien, j'exagère, je controuve. || Du mien, de mon côté. Je risque plus du mien que tu ne fais du tien, MOL. || Le tien et le mien, la propriété. || *S. m. pl.* Les miens, mes proches, mes alliés, mes partisans. || Famil. J'ai fait des miennes, j'ai fait des fredaines.

MIETTE (dim. de *mie*), *s. f.* Petite partie qui tombe du pain quand on le mange ou qu'on le coupe. || Mettre en miettes, briser, mettre en pièces. || Un très-petit morceau de quelque chose à manger. Les pauvres ne vous demandent que les miettes de votre table, BOSS. || Fig. Ce monde-ci est une grande table où les gens d'esprit font bonne chère ; les miettes sont pour les sots, VOLT.

MIEUX (lat. *melius*), *adv.* comparatif de l'*adv.* bien. D'une manière plus accomplie, plus complète. || Aller mieux, se rétablir d'une maladie. || Mieux que tout cela, il y a quelque chose de mieux à dire, à faire, que ce qu'on a proposé. || Tant mieux, voy. TANT. || Plus, davantage. J'aime mieux cette étoffe que l'autre. || Il vaut mieux, mieux vaut, il est plus à propos, plus expédient. || Avec *le*, *mieux* est superlatif C'est lui que j'aime le mieux. || Au plur. On dira les hommes le mieux doués ou les mieux doués. || Des mieux, comme qui fait le mieux, comme ce qu'il y a de mieux. Il cause des mieux, SÉV. Un beau carrosse, étoffé du mieux, ID. || *Mieux* se prend adjectivement, et signifie meilleur, plus convenable, plus propre à la chose dont il s'agit. Rien n'est mieux que ce que vous dites. || Ne pas aimer, ne pas demander mieux, faire très-volontiers. || Pour mieux dire, pour s'exprimer avec plus de justesse. || Absol. Être mieux, être en meilleure santé, en meilleur état ; être d'une figure, d'un extérieur plus agréable ; être, paraître à son avantage ; être d'une meilleure conduite, d'un meilleur caractère. || Mieux, quelque chose d'autre, quelque chose de supérieur. Vous lui supposez dix mille livres de rente ; il a mieux que cela. Cette dame se donne trente ans, elle a mieux que cela. || MIEUX, *s. m.* Ce qui est meilleur. Le moins qu'on peut laisser de prise aux dents d'autrui, C'est le mieux, LA FONT. Dieu fait tout pour le mieux, SÉV. || Prov. Le mieux est l'ennemi du bien, on peut gâter une bonne chose en voulant la rendre meilleure. || Faire de son mieux, faire aussi bien que l'on peut. || AU MIEUX, TOUT AU MIEUX, *loc. adv.* Très-bien. || Le mieux du monde, aussi bien qu'il est possible. || Être le mieux du monde avec quelqu'un, dans la plus grande intimité. || DU MIEUX QUE, *loc. conj.* Aussi bien qu'il est possible dans une circonstance, à telle personne. || Tout le mieux qu'on puisse faire, la plus grande concession qu'il soit possible de faire. || *Mieux* sans article. En attendant mieux. || Faute de mieux, à défaut d'une chose meilleure, plus convenable. || Famil. À qui mieux mieux, à l'envi l'un de l'autre. || *Subst.* Amélioration dans la santé d'un malade. Le mieux se soutient. || Aller de mieux en mieux, faire toujours quelque progrès vers le bien, vers un état meilleur. || Avec *mieux* suivi de deux infinitifs séparés par *que*, on met *de* avant le second. Il vaut mieux prévenir le mal que d'être réduit à le punir, FÉN. Cependant ce ne serait pas une faute de supprimer *de*.

★ **MIEUX-DISANT**, *s. m.* Celui qui parle le mieux (sorte de comparatif de bien-disant). Les mieux-disants.

★ **MIEUX-FAISANT, ANTE**, *adj.* Qui fait le plus de bien (sorte de comparatif de bienfaisant). Le mieux-faisant des hommes, J. J. ROUSS. || Chevalier mieux-faisant, celui qui dans un tournoi avait surpassé tous ses rivaux.

MIÈVRE (orig. inc.), *adj.* Qui a de la vivacité mêlée de quelque malice, surtout en parlant des enfants. Il n'a jamais été ce qu'on appelle mièvre et éveillé, MOL. || *Subst.* Un petit mièvre. || En parlant du style et d'œuvres d'art, maniéré, prétentieux, efféminé.

★ **MIÈVREMENT**, *adv.* En enfant mièvre.

MIÈVRERIE, *s. f.* Qualité de la personne, de la chose qui est mièvre. || Action de cette personne.

MIÈVRETÉ, *s. f.* Synonyme de mièvrerie. Un de ces infortunés jeunes gens a été condamné au plus horrible supplice pour une mièvreté, VOLT.

MIGNARD, ARDE (voy. *mignon*), *adj.* Gracieux et délicat (en ce sens il vieillit). Ha, que mademoiselle de la Basinière est mignarde ! SÉV. || *Subst.* Il fait le mignard, il fait le beau. || Gracieux avec un mélange d'afféterie. Un parler, un air mignard. || *S. m.* En peint. Le mignard, le genre mignard, le genre qui cherche les mignardises.

MIGNARDÉ, ÉE, *p. p.* de mignarder.

MIGNARDEMENT, *adv.* D'une façon mignarde.

MIGNARDER, *v. a.* Traiter d'une façon mignarde. Mignarder un enfant. || Affecter de la délicatesse, de la grâce. Mignarder son style. || Se mignarder, *v. r.* Se traiter d'une façon mignarde.

MIGNARDISE, *s. f.* Qualité de ce qui est mignard. La mignardise de son visage. || Affectation de gentillesse, de délicatesse. Les mignardises d'un style chargé d'ornements, ROLLIN. || En peint. Défaut des ouvrages dans lesquels le soin est porté à l'excès et qui paraissent peu naturels. J'aime mieux la rusticité que la mignardise, DIDEROT. || Au pl. Manières, paroles caressantes. || Espèce de petits œillets. || Espèce de soutache enjolivée.

MIGNON, ONNE (anc. haut-all. *minnia*, amour), *adj.* Qui plaît par la délicatesse et la gentillesse. Visage mignon. Bouche mignonne. || Se dit des ouvrages d'esprit où il y a de la finesse. Sonnet mignon. || Famil. Argent mignon, somme d'argent comptant dont on peut disposer à son gré, pour ses fantaisies. || Péché mignon, péché qu'on se plaît à commettre et dont on ne peut pas se corriger. || *S. m.* et *f.* Le bien-aimé, la bien-aimée.

Mon mignon. || Se dit en adressant la parole à des enfants, à de jeunes femmes. || Mignonne se dit aussi pour jeune fille simplement. || Favori. Cet enfant est le mignon de sa mère. || Fig. Ces indignes mignons de la fortune, CORN.

MIGNONNE, *s. f.* T. d'impr. Caractère de sept points; petit caractère qui est entre la nonpareille et le petit texte. || Espèce de poire d'un rouge foncé. || Sorte de pêche.

MIGNONNEMENT, *adv.* D'une façon mignonne.

MIGNONNETTE, *s. f.* Diminutif de mignonne, jeune fille, jeune femme. || Sorte de dentelle ou de réseau fin. || Espèce de petits œillets, appelés autrement mignardise. || Poivre concassé. || Petite espèce de poire. || Sorte d'étoffe tissue de laine et de soie. || T. de typographie. Caractère très-menu.

MIGNOTÉ, ÉE, *p. p.* de mignoter.

MIGNOTER (anc. fr. *mignot*, mignon), *v. a.* Traiter d'une façon mignonne, délicate. Mignoter ses enfants.

MIGNOTISE, *s. f.* Action de mignoter.

MIGRAINE (lat. *hemicranium*, de ἡμικρανία), *s. f.* Douleur qui occupe la moitié ou une moindre partie de la tête, particulièrement la région des tempes et des orbites, et qui revient par accès. Avoir la migraine.

MIGRATION (lat. *migratio*), *s. f.* Action de passer d'un pays dans un autre, en parlant d'un peuple. || Voyages périodiques que font certaines espèces d'animaux.

MIJAURÉE (orig. inc.), *s. f.* Fille ou femme qui montre des prétentions par des manières affectées et ridicules.

MIJOTÉ, ÉE, *p. p.* de mijoter.

MIJOTER (orig. inc.), *v. a.* T. de cuisine. Faire cuire à petit feu. Mijoter un ragoût. || Fig. Traiter avec un excès de délicatesse. Mijoter un enfant. || Se mijoter, *v. r.* Être mijoté. || Fig. et popul. Se tramer. Une intrigue se mijote. || Se traiter avec un excès de délicatesse.

MIL, *adj. numéral*, voy. MILLE.

MIL (*l* mouillée. Lat. *milium*), *s. m.* Plante graminée qui porte une graine fort petite. || Graine de cette plante. || Mil à épis, sorgho. || Mil à grappes, panic.

* **MILADY** (mi-lé-di. Anglais *my lady*), *s. f.* Titre qu'on donne à une dame anglaise, femme d'un lord ou d'un baronet. || *Au pl.* Des miladys.

MILAN (dérivé du lat. *milvus*), *s. m.* Oiseau de proie à queue fourchue.

* **MILIACÉES** (voy. *mil*), *s. f. pl.* En bot. Tribu de la famille des graminées, ayant pour type le genre milium.

MILIAIRE (lat. *miliarius*), *adj.* Éruption miliaire, élevure à la peau dont le volume ne dépasse pas celui d'un grain de millet. || Fièvre miliaire ou *subst.* miliaire, phlegmasie exanthématique caractérisée par de petits boutons rouges. || Se dit des grains d'une roche grenue quand ils ont la grosseur d'un grain de millet. || En zool. Se dit d'un animal qui est extrêmement petit.

MILICE (lat. *militia*), *s. f.* L'art et l'exercice de la guerre. || Expédition militaire. Les prédications de saint Bernard pour exciter les chrétiens à cette milice sacrée [croisade], MASS. || Fig. Tout le temps de la vie présente est une milice continuelle, MASS. || Corps de troupes, armée. Rome encore pauvre et attachée à l'agriculture nourrissait une milice admirable, BOSS. || Dans l'ancienne monarchie, levées de bourgeois et de paysans. || Fig. Les milices célestes, les anges, les bienheureux.

MILICIEN, *s. m.* Soldat de la milice.

MILIEU (*mi* et *lieu*), *s. m.* Le lieu qui est également distant des extrémités. Le milieu de la place, d'un fruit, etc. || *Adj.* Le point milieu. || En général, tout endroit qui est éloigné de la circonférence, des extrémités. Le milieu du corps, de la France, etc. || Royaume ou empire du Milieu, nom que les Chinois donnent à leur pays. || AU MILIEU DE, *loc. adv.* Entre, parmi, dans le sein de. Au milieu de l'assemblée, des airs, etc. Cette langue de terre s'avance au milieu de la mer. || Au milieu des hommes, dans le monde, dans la société. || Fig. Au milieu de, dans, entre. Faites périr Euphorbe au milieu des tourments, CORN. Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, BOSS. || Famil. Au beau milieu, tout au milieu. || Famil. Au milieu de tout cela, parmi tout cela, avec tout cela, nonobstant tout cela. || Du milieu de, du sein de. Du milieu de l'assemblée. || Milieu, la place d'honneur entre plusieurs personnes. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux, LA BRUY. || La partie moyenne d'une durée. Le milieu de la nuit, de l'été, etc. || Poétiq. Le soleil était au milieu de son cours, il était midi. || L'endroit qui, dans un ouvrage prononcé ou écrit, est entre le commencement et la fin. || Un intermédiaire. Qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un milieu entre rien et tout, PASC. || Ce qui est également éloigné des extrémités vicieuses. Entre ces deux extrémités [l'autorité et la liberté], un peuple, d'ailleurs si sage, ne put trouver le milieu, BOSS. || Juste milieu, juste mesure entre deux choses. Garder en tout un juste milieu, voilà la règle du bonheur, DIDEROT. || Juste milieu, système de gouvernement qui domina pendant le règne de Louis-Philippe. || Partisan de ce système. Un juste-milieu dévoué. || *Adj.* Un ministère juste-milieu. || Tempérament qu'on prend pour accommoder les affaires; parti moyen. On prit ce milieu, SÉV. || Il n'y a point de milieu ou ellipt. point de milieu, il n'y a point de terme moyen à chercher. || Le lieu idéal où se passe la vie des hommes. Vivre dans un milieu honnête. || L'espace matériel dans lequel un corps est placé. || Tout corps qui peut être traversé par un autre corps, spécialement par la lumière. || Fig. [Le vulgaire] Mettant de faux milieux entre la chose et lui, Et mesurant par soi ce qu'il voit en autrui, LA FONT. || Le fluide qui environne les corps. L'air est le milieu dans lequel nous vivons. || Tout ce qui sert à établir une communication. L'âme ne reçoit les impressions des objets que par des milieux interposés; les sens sont ces milieux, BONNET. || Par extens. Milieu social, l'ensemble des conditions sociales au milieu desquelles un individu humain est placé.

MILITAIRE (lat. *militaris*), *adj.* Qui concerne la guerre. Les institutions, les dignités militaires. || Art militaire, l'art de la guerre. || Justice militaire, celle qui s'exerce parmi les troupes, suivant le code militaire. || Exécution militaire, la peine de mort infligée aux soldats pour délits militaires, et aussi les violences qu'on exerce militairement dans un pays. || Architecture militaire, l'art de fortifier les places. || Heure militaire, heure exacte, ponctuelle. || Il se dit par opposition à civil. Les autorités militaires. || Qui est fondé sur la force militaire, sur les mœurs militaires. Un gouvernement militaire. || *S. m.* Un homme de guerre. Les militaires et les bourgeois. || Collectivement, le militaire, la totalité des gens de guerre. || Le militaire, la carrière des armes.

MILITAIREMENT, *adv.* D'une manière militaire.

MILITANT, ANTE (lat. *militans*), *adj.* En théol. Qui appartient à la milice de Jésus-Christ. Le fidèle, toujours militant dans la vie, CHATEAUBR. || L'Église militante, l'assemblée des fidèles sur la terre, par opposition à l'Eglise triomphante (les saints, les bienheureux). || Luttant, combattant, agressif. Caractère militant. Politique militante.

* **MILITARISME**, *s. m.* Néolog. Système militaire; prédominance du militaire. Les excès du militarisme.

MILITER (lat. *militare*), *v. n.* Combattre, faire la guerre; ne s'emploie qu'au figuré avec *pour, en faveur de*, et il signifie donner appui, venir en aide, en parlant des raisons, des faits, etc. Cela milite en sa faveur.

MILLE (lat. *mille*), *adj num. invar.* des deux genres. Dix fois cent. Deux mille hommes. || Un grand nombre. Souffrir mille morts. O bienheureux mille fois L'enfant que le Seigneur aime! RAC. || *Subst.* Mille multiplié par vingt. || On dit aussi le nombre mille, le numéro mille. || *S. m.* Un mille, mille objets d'une certaine nature. Un mille de fagots. || Dans la supputation des années, quand *mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres, et que la date commence par cet adjectif numéral, on retranche la dernière syllabe. L'an mil huit cent.

MILLE, *s. m.* Mesure itinéraire usitée chez les Romains; elle était de mille pas et valait 1472^m,5. || Mesure itinéraire de longueur, variable suivant les pays, usitée en Allemagne, en Angleterre, en Italie, etc. || Mille marin, unité de longueur valant 1852 mètres.

MILLE-FEUILLE (lat. *millefolium*), *s. f.* Plante de la famille des synanthérées. || *Au pl.* Des mille-feuilles.

MILLE-FLEURS, *s. f.* Rossolis de mille-fleurs, sorte de rossolis, dans la composition duquel il entre quantité de fleurs distillées. || Eau de mille-fleurs, alcool parfumé de diverses substances odorantes.

MILLÉNAIRE (lat. *millenarius*), *adj.* Qui contient

mille. Le nombre millénaire. || *Subst.* Le chiffre qui indique les mille. || *S. m.* En chronologie, dix siècles. Le quatrième millénaire du monde. || Millénaires, sectaires chrétiens qui croyaient qu'après le jugement universel les élus demeureraient mille ans sur la terre à jouir de toute sorte de plaisirs. || *Adj.* Règne millénaire, prétendu empire qui devait durer mille ans et où tout devait être joie et magnificence. || Millénaire s'est dit aussi de ceux qui pensaient que le monde devait finir à l'an mille.

MILLE-PERTUIS, *s. m.* En bot. Plante dont les feuilles offrent une multitude de petits points qui sont des utricules remplis d'huile volatile.

MILLE-PIEDS, *s. m.* Nom d'une famille d'insectes qui ont un grand nombre de pieds.

MILLÉPORE, *s. m.* Genre de polypiers pierreux dont la surface est creusée d'une multitude de pores.

MILLÉSIME (lat. *millesimus*), *s. m.* Chiffre qui marque le temps de la fabrication d'une monnaie. || Par extens. Date que porte toute médaille.

⋆ **MILLESIMO** (lat. *millesimo*, s. e. *loco*), *adv.* Millièmement.

MILLET (*ll* mouillées. Dim. de *mil*), *s. m.* Synon. de mil. || Petit millet, le mil; gros millet, le maïs. || Graine de millet. || Gros millet, grand millet d'Inde, le sorgho. || Millet à grappes, le panic. || Millet des petits oiseaux, espèce de panic. || Millet noir, le sarrasin. || Millet long, l'alpiste. || Éruption qui accompagne la fièvre miliaire.

⋆ **MILLI...** Préfixe signifiant un millième.

MILLIAIRE (lat. *milliarius*), *adj.* Chez les Romains, qui est placé de mille en mille pas. Borne milliaire. || Abusivement, placé à la distance d'une lieue, d'un kilomètre. || *S. m.* Le second milliaire est à tel endroit. || Milliaire doré ou milliaire d'or, colonne qu'Auguste avait fait élever dans le Forum et d'où l'on commençait à compter les milles pour les grands chemins de l'Empire romain.

MILLIARD (mi-li-ar. *Mille*), *s. m.* Mille fois un million, ou dix fois cent millions; synonyme de billion. || Il se dit absolument d'un milliard de livres ou de francs.

⋆ **MILLIARE**, *s. m.* Millième partie de l'are.

MILLIASSE (*mille*), *s. f.* Dix fois cent milliards, syn. aujourd'hui inusité de trillion. || Famil. Un grand nombre, en parlant par dédain. Une milliasse de mendiants.

MILLIÈME (lat. *millesimus*), *adj.* Nombre ordinal de mille, indiquant le rang après 999. || Nombre fractionnaire indiquant une partie d'un tout qu'on suppose composé de mille parties. La millième partie d'une somme. || *S. m.* Le millième, la millième partie.

MILLIER (lat. *milliarium*), *s. m.* Nom de nombre collectif contenant mille. Un millier d'écus, d'arbres, etc. || Un millier de foin, de paille, un millier de bottes de foin, de paille. || Un millier, mille livres pesant. || Un nombre indéterminé, mais considérable. Des milliers de morts. || À milliers, par milliers, en très-grand nombre.

⋆ **MILLIGRAMME**, *s. m.* La millième partie du gramme.

⋆ **MILLILITRE**, *s. m.* La millième partie du litre.

MILLIMÈTRE, *s. m.* La millième partie du mètre.

MILLION (augmentatif de *mille*), *s. m.* Mille fois mille. || Absol. Un million de livres ou de francs. || Famil. Être riche à millions, être extrêmement riche. || Un nombre indéterminé, mais fort considérable. Des millions de soleils éclairent des milliards de mondes, VOLT.

MILLIONIÈME, *adj.* Nombre ordinal de million, indiquant le rang après 999999. || Nombre fractionnaire indiquant une partie d'un tout composé d'un million de parties. || *S. m* Un millionième, une millionième partie.

MILLIONNAIRE, *adj.* Qui possède des millions, qui est extrêmement riche. || *Subst.* Un millionnaire, une millionnaire, celui, celle qui possède un million.

⋆ **MILLISTÈRE**, *s. m.* La millième partie du stère.

MILORD (mi-lor. Anglais *my lord*), *s. m.* Dans l'usage français de ce mot, un lord. || Fig. et popul. Un homme très-riche. || *Adj.* Cabriolet milord et plus souvent un milord, cabriolet à quatre roues.

MIME (lat. *mimus*, de μῖμος), *s. m.* Dans l'antiquité grecque et latine, acteur qui représentait de petites pièces familières et bouffonnes. || Par extens. Celui qui a le talent d'imiter, d'une manière plaisante, l'air, l'action, le langage d'autres personnes. || *Adj.* Il est mime. || Chez les Romains, espèce de comédie bouffonne et libre.

⋆ **MIMÉ, ÉE**, *p. p.* de mimer.

⋆ **MIMER** (*mime*), *v. a.* Néolog. Représenter par des gestes. Les sourds-muets miment ce qu'ils veulent dire. || Absol. Il mime avec beaucoup de vérité.

MIMIQUE (lat. *mimicus*), *adj.* Dans la littérature latine, qui concerne les mimes, sorte de pièce de théâtre. || *S. m.* Un mimique, un auteur de mimes. || Qui imite, qui exprime par le geste. Langage mimique. || *S. f.* La mimique, l'art d'exprimer la pensée par des gestes.

MIMOSA (mi-mô-za. Lat. *mimus*), *s. f.* d'après l'Académie, *s. m.* d'après les botanistes. Nom latin d'un genre de légumineuses, dont la plus connue est la sensitive.

⋆ **MINABLE**, *adj.* Susceptible d'être détruit ou attaqué par une mine. || Par extens. Misérable, qui fait pitié, qui indique une grande misère. Air, vêtements minables.

MINAGE, *s. m.* Anciennement, droit que les seigneurs levaient sur chaque mine de grain pour le mesurage.

MINARET (mi-na-rè. Arabe *minâret*), *s. m.* Nom des tours de mosquées, d'où les imans, les muezzins avertissent le peuple du temps de la prière.

MINAUDER (*mine*), *v. n.* Faire certaines mines affectées pour paraître agréable.

MINAUDERIE, *s. f.* Action de minauder || Mines et manières par lesquelles on cherche à plaire.

MINAUDIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui use de la minauderie. || *Adj.* Une femme minaudière. || Il se dit aussi de l'air, des manières. Figure minaudière.

MINCE (orig. inc.), *adj.* Qui a fort peu d'épaisseur. Une lame mince. || Taille mince, personne mince, taille, personne non grasse, pourtant sans maigreur. || *Subst.* Un grand mince, un homme grand et mince. || Fig. Peu considérable, de peu d'importance, en parlant des choses. Dot mince. || Qui est de peu de considération, de peu de mérite, en parlant des personnes. Auteur, talent mince. || Ordre mince, par opposition à ordre profond, ordre de bataille dans lequel les hommes sont sur peu de rangs.

⋆ **MINCEMENT**, *adv.* D'une manière très-peu épaisse

⋆ **MINCER**, *v. a.* T. de cuisine. Mettre en petits morceaux. Mincer de la viande.

MINE (ital. *mina*), *s. f.* Apparence de la personne et principalement du visage. || Avoir de la mine, avoir une apparence qui prévient favorablement. || En parlant des choses qui ont bonne apparence. Cette maison a de la mine. || Sur la mine, sur la bonne apparence. Garde-toi, tant que tu vivras, De juger des gens sur la mine, LA FONT. || Bonne mine, apparence qui plait. Un homme de bonne mine. || Avoir bonne mine, avoir bonne apparence, en parlant des choses. || Être sur sa bonne mine, faire de la toilette, se présenter avec bonne apparence. || Homme de mauvaise mine, homme mal vêtu, dont l'habillement et l'extérieur peuvent exciter des inquiétudes. || Payer de mine, avoir bonne apparence, mais sans grand fond ou mérite. || Avoir une bonne mine, une mauvaise mine, avoir l'apparence d'une bonne, d'une mauvaise santé. || Avoir la mine longue, éprouver un vif désappointement qui se manifeste sur la figure. || Famil Avoir la mine de, paraître. Tel est cru défunt qui n'en a que la mine, MOL. || Avoir la mine de vouloir faire une chose, avoir un air, un maintien qui le fait conjecturer. || Fig. Avoir la mine, faire croire, faire supposer. J'ai bien la mine de payer plus cher vos folies, MOL. Votre ambassade m'a la mine d'être pour vous un bénéfice simple, VOLT. || Faire les mines ou faire la mine, se dit quelquefois pour : avoir la mine de. Il me semble que vous me faites la mine de m'en accuser, SÉV. || Porter la mine de, avoir l'air de, en mauvaise part. Il porte la mine d'un fripon. || Contenance que l'on prend, air qu'on se donne, dans une intention quelconque. Que tu discernes mal le cœur d'avec la mine! CORN. || Faire mine de quelque chose, paraître dans l'intention de la faire. || Il se dit des choses dans le même sens. Voilà les beaux jours qui font mine de revenir, SÉV. || Faire bonne mine, mauvaise mine à quelqu'un, lui faire un bon, un mauvais accueil. || Famil. Faire triste mine, grise mine, froide mine à quelqu'un, le recevoir froidement. || Faire la mine à quelqu'un, lui témoigner qu'on est mécontent de lui. || Absol. Faire la mine, témoigner du mécontentement. || Faire bonne mine à mauvais jeu, cacher de mauvaises affaires par une démonstration de gaieté. || Faire meilleure mine que bon jeu, promettre

plus qu'on ne tient. || Certains mouvements du visage, certains gestes qui ne sont pas naturels, ou avec lesquels ou masque quelque chose. Sans mine, sans grimace, Sév. Tout le monde n'est composé que de mines, la Rochefouc. || Faire des mines ou de petites mines à quelqu'un, l'agacer par des regards affectés, par des mouvements de visage particuliers. || Absol. Faire des mines, prendre certaines mines affectées pour paraître agréable. || Signes que l'on fait à quelqu'un pour lui faire comprendre ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas lui exprimer autrement.

MINE (lat. *miniaria*), *s. f.* Terrain, gîte au sein de la terre d'où l'on extrait des métaux, des combustibles, des gemmes, etc. Un mine d'or, de fer, de charbon, etc. || Excavations pratiquées dans le sein de la terre pour l'extraction des substances minérales. || T. d'antiq. Peine des mines, condamnation qui astreignait le coupable à travailler dans les mines; elle existe encore en Russie. || École des mines, établissement où l'on forme des ingénieurs pour l'exploitation des mines. || Fig. Ce sujet est une mine de beautés poétiques. || C'est une mine de savoir, d'érudition, c'est un homme très-savant, très-érudit. || Minéral qui renferme une substance métallique. De la mine d'or, de cuivre, etc. || Mine de plomb, voy. graphite. || Dans l'antiquité et le moyen âge, cavité que dans les siéges on pratiquait sous des murailles, sous une tour, etc. pour les faire écrouler. || Aujourd'hui, cavité souterraine que l'on pratique et où l'on place de la poudre, pour faire sauter tout ce qui se trouve au-dessus; on se sert aussi de la mine pour percer des roches. || Éventer la mine, voy. éventer. || Fig. Pratique secrète. Faire jouer sous main quelque secrète mine, Regnard.

MINE (abréviation d'*hémine*), *s. f.* Ancienne mesure contenant la moitié d'un setier; elle était de la contenance de 78 litres 73. || Ce qui est contenu dans la mine.

MINE (lat. *mina, de* μνᾶ), *s. f.* T. d'antiq. Poids grec, pesant 324 grammes. || Monnaie grecque d'argent contenant en poids 69 francs.

MINÉ, ÉE, *p. p.* de miner.

MINER (*mine*), *v. a.* Anciennement, creuser le dessous d'une muraille pour la faire écrouler. || Aujourd'hui, creuser le dessous d'une muraille, trouer un roc, pour y loger une mine. || Creuser, caver lentement. La mer mine ses bords. || Fig. Consumer, ruiner peu à peu. Ce vice laisse dans le cœur un fond de tristesse qui le mine, Mass. || Se miner, *v. r.* Être miné, consumé.

MINERAI, *s. m.* En minéralogie, toute substance qui renferme un métal. || En métallurgie, toute substance métallifère formée d'un ou de plusieurs métaux et de gangue.

MINÉRAL (b. lat. *minerale*), *s. m.* Tout corps non organisé qui se trouve dans la terre ou à sa surface, tels que métaux, pierres. || *Adj.* Qui appartient aux minéraux. Une substance minérale. || Règne minéral, ensemble de tous les corps dépourvus d'organisation. || Eau minérale, eau naturelle, chaude ou froide, qui sort de la terre imprégnée de quelques substances minérales.

MINÉRALISATEUR, *s. m.* Corps qui en minéralise un autre, c'est-à-dire qui le fait passer de l'état de métal à l'état de minerai. || *Adj.* Substances minéralisatrices, le soufre et l'oxygène, qui, se combinant avec les métaux, les changent en minerais.

MINÉRALISATION, *s. f.* Transformation des métaux en minerais. || Combinaison de substances métalliques avec les eaux de source. La minéralisation de certaines eaux.

MINÉRALISÉ, ÉE, *p. p.* de minéraliser.

MINÉRALISER, *v. a.* Transformer en minéral ou en minerai.

MINÉRALOGIE (*minéral* et λόγος), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux. || Livre, traité de minéralogie. La Minéralogie de Beudant.

MINÉRALOGIQUE, *adj.* Qui a rapport à la minéralogie. || Étude minéralogique d'un corps, description de ses caractères dans son état de nature.

⋆ **MINÉRALOGIQUEMENT**, *adv.* Dans le langage minéralogique.

MINÉRALOGISTE, *s. m.* Celui qui connaît la minéralogie.

MINERVE (lat. *Minerva*), *s. f.* Nom chez les Romains de la déesse de la sagesse. || Rimer malgré Minerve, faire de mauvais vers. || Par extens. Tête, cervelle (on ne met point de majuscule en ce sens). Une douzaine de flandrins fatiguer leur minerve à maintenir un intarissable flux de paroles; la belle occupation! J. J. Rouss. || Fig. Femme aussi sage que belle (on met une majuscule en ce sens). || Femme instruite ou adroite au travail.

MINET, ETTE (*mine*), *s. m.* et *f.* Petit chat, petite chatte. || Il se dit aussi, en termes d'amitié, aux petites filles, jeunes filles, jeunes femmes.

MINEUR, *s. m.* Celui qui fouille la mine pour en tirer la matière minérale. || *Adj.* Ouvrier mineur. || Mineur, mineuse, se dit des animaux qui creusent dans la terre ou dans le tronc des arbres pour s'y loger. || *Adj.* Vers mineurs. || *S. m.* Celui qui travaille aux mines pour l'attaque ou la défense des places. || *Adj.* Sapeur mineur.

MINEUR, EURE (lat. *minor*), *adj. compar.* Moindre, plus petit. || L'Asie Mineure, partie occidentale de l'Asie. || Les quatre ordres mineurs ou *subst.* les quatre mineurs, les quatre petits ordres, qui sont ceux de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte. || Frères mineurs, religieux nommés autrefois cordeliers, ordre dont saint François d'Assise est le fondateur. || En mus. Tierce mineure, tierce composée d'un ton et d'un demi-ton. || Sixte mineure, intervalle de trois tons et deux demi-tons. || Ton ou mode mineur, celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont mineures. || *Subst.* Passer du mineur au majeur. || En jurispr. Qui n'a point atteint l'âge prescrit par les lois pour disposer de sa personne et de ses biens. || *Subst.* Un mineur. Une mineure.

MINEURE (lat. *minor*), *s. f.* Dans un syllogisme, celle des deux prémisses qui contient le petit extrême, c'est-à-dire le sujet de la conclusion; c'est le petit terme. Tout homme est mortel (majeure); or Socrate est un homme (mineure); donc il est mortel (conclusion). || L'acte le plus court de la licence en théologie.

MINIATURE (lat. *miniare*), *s. f.* Lettre rouge, tracée au minium, et mise en tête des chapitres des manuscrits anciens. || Sorte de peinture délicate qui se fait à petits points ou à petits traits, avec des couleurs très-fines, détrempées d'eau et de gomme. || Dessin fait par ce procédé. || Quelque chose de joli et de petite dimension. Cette boîte, cette personne est une miniature. || Chose de petite dimension. Ce ruisseau est un torrent en miniature.

MINIATURISTE, *s. m.* Peintre en miniature.

⋆ **MINIER, IÈRE**, *adj.* Qui a rapport aux mines. Les gisements miniers.

MINIÈRE (lat. *miniaria*), *s. f.* Terre ou roche d'où l'on tire les métaux, les minéraux, les substances combustibles, etc. || Lieu d'où l'on extrait, à ciel ouvert, les mêmes substances que celles qui sont fournies par la mine.

⋆ **MINIMÂ (À)** (lat. *a minima pœna*), *loc. adv.* Terme de droit usité seulement dans cette formule : Appel à minimâ, appel que le ministère public interjette, quand il croit que la peine appliquée est trop faible.

MINIME (lat. *minimus*), *adj.* Très-petit. Un intérêt, une somme minime. || *S. f.* Dans le plain chant, note que l'on appelle aujourd'hui blanche. || *S. m.* Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule.

MINIMUM (mi-ni-mom. Lat. *minimum*), *s. m.* En math. Le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite. || État ou valeur d'une quantité variable au moment où elle cesse de décroître pour commencer à croître. || En général, ce qu'il y a de moindre dans une chose. Le minimum de l'amende. || Les mathématiciens disent ordinairement, au pluriel, des minima; mais dans le langage général il faut dire des minimums.

MINISTÈRE (lat. *ministerium*), *s. m.* Service manuel, métier. Exercer les plus vils ministères. || Fonction, office. Un magistrat qui n'a rien négligé dans son ministère, Fléch. || Le ministère de la parole, de l'éloquence, etc. les fonctions qui exigent le talent de l'orateur, etc. || Le ministère des autels, le saint ministère ou absol. le ministère, le sacerdoce. || Le ministère de la justice, les fonctions de magistrat. || Ministère public, magistrature établie près de chaque tribunal pour y veiller au maintien de l'ordre public, et y requérir l'exécution et l'application des lois. || Entremise de quelqu'un dans une affaire. Je vous offre mon ministère. || La fonction d'un ministre ayant un département. || Le département d'un ministre. Le ministère des finances. || Le temps pendant lequel la

personne dont on parle a été ministre. || Le lieu où sont établis les bureaux d'un ministère. || Collectivement, le corps des ministres ayant département.

★ **MINISTÉRIALISME**, *s. m.* Opinion, conduite de ceux qui, dans un gouvernement parlementaire, soutiennent systématiquement tout ministère.

MINISTÉRIEL, ELLE, *adj.* Qui a rapport à une fonction, à un office. Une indignité ministérielle, Boss. || Au palais, officiers ministériels, officiers publics ayant qualité pour faire certains actes authentiques, tels que les notaires, les avoués, les huissiers, les greffiers. || Propre aux ministères, aux départements des affaires d'État. Les agents ministériels. Les fonctions ministérielles. || Qui est partisan du ministère, dévoué au ministère. Député, journal ministériel. || *Subst.* Un ministériel.

MINISTÉRIELLEMENT, *adv.* Dans la forme ministérielle. Il m'a répondu ministériellement.

★ **MINISTRAL, ALE**, *adj.* Qui a rapport à la qualité de ministre dans l'Église protestante. Autorité ministrale.

MINISTRE (lat. *minister*), *s. m.* Celui qui est chargé d'une fonction, d'un office; celui dont on se sert pour l'exécution de quelque chose. Le ministre de ses charités, Boss. Des vengeances des rois ministre rigoureux, Rac. || Poétiq. Le ministre de la mort, quiconque est chargé de la donner, et parfois le bourreau. || Fig. Les ministres de la mort, ce qui cause la mort. || Les ministres du Seigneur, les ministres saints, les ministres de Jésus-Christ, de l'Évangile, de la religion, de la parole de Dieu, des autels, les prêtres. || Chez les luthériens et les calvinistes, ministre du saint évangile ou simplement ministre, celui qui fait le prêche. || Homme public chargé des principales fonctions du gouvernement. || Premier ministre, ministre qui est chargé par le prince de tout le gouvernement de l'État. || Ministres d'État, ministres sans portefeuille, ministres qui n'ont pas de département, et qui ne sont appelés que pour le conseil. || Envoyé d'un gouvernement auprès d'un gouvernement étranger. || Ministre plénipotentiaire, celui qui a un plein pouvoir pour traiter quelque affaire importante. || Gros-bec d'Amérique.

MINIUM (mi-ni-om'. Lat. *minium*), *s. m.* Nom vulgaire du deutoxyde de plomb, qui est rouge. || Minium natif, le plomb carbonaté, terreux et rougeâtre des minéralogistes. || Couleur à l'huile faite avec le minium.

★ **MINNESINGER** (mi-nne-sin'-ghèr. All. *Minne* et *Singer*), *s. m.* Nom donné à des poëtes allemands qui florissaient du XIIᵉ au XIVᵉ siècle, et qui imitaient les trouvères français et les troubadours provençaux.

ʽ**MINOIS** (mi-noi. *Mine*), *s. m.* Visage, mine, avec un sens de plaisanterie ou de dénigrement. C'est un de ces minois que l'on a vus partout Et dont on ne dit rien, Gresset. || Visage d'une jeune personne plus jolie que belle. || Par extens. Une jolie fille.

MINON (voy. *minet*), *s. m.* Nom du chat.

MINORATIF (lat. *minorare*), *adj.* En méd. et pharm. Qui purge doucement. || *Subst.* Médicament minoratif.

★ **MINORATION** (voy. *minoratif*), *s. f.* Purgation douce sans colique ni trouble général, au moyen de laxatifs.

MINORITÉ (lat. *minoritas*), *s. f.* État d'une personne mineure. || Le temps pendant lequel on est mineur. || Le temps pendant lequel un prince souverain est mineur. || Le petit nombre, par opposition à majorité. La minorité des suffrages. || La minorité d'une assemblée, la partie la moins nombreuse qui combat les mesures, les opinions de la partie la plus nombreuse. || Être, se trouver en minorité, n'avoir avec soi sur une question que le moindre nombre des votants. || Être dans la minorité, se dit aussi en général pour professer une opinion, une croyance, etc. qui n'a pas pour elle la majorité du public.

MINOT (*mine*), *s. m.* Ancienne mesure de capacité qui contenait la moitié d'une mine, équivalant à 39 litres 36. || Ce qui est contenu dans un minot. Un minot de sel.

★ **MINOTERIE**, *s. f.* Établissement dans lequel on prépare les farines destinées au commerce extérieur. || Commerce du minotier.

★ **MINOTIER**, *s. m.* Celui qui possède, qui fait valoir une minoterie.

MINUIT (*mi* et *nuit*), *s. m.* Le milieu de la nuit. Minuit sonné. Minuit et demi. || Messe de minuit, messe que l'on dit à minuit le jour de Noël.

MINUSCULE (lat. *minusculus*), *adj.* Se dit des petites lettres, par opposition à majuscules. || *S. f.* Une minuscule.

MINUTE (lat. *minuta*), *s. f.* La soixantième partie d'une heure. || Compter les minutes, être dans une attente qui fait trouver le temps long. || Par extens. Un très-court espace de temps. || Famil. Être à la minute, être d'une grande exactitude. || Dans la minute, à l'instant même. || En astron. et géogr. La soixantième partie de chaque degré d'un cercle. || Dans le système centigrade, centième partie d'un degré et d'une heure. On dit en ce sens : Minute centésimale. || T. de mar. Sablier d'une minute.

MINUTE (lat. *minuta*, s. e. *scriptura*), *s. f.* Petit caractère dont on se sert pour écrire les actes originaux et publics. || Brouillon, original de ce qu'on écrit. || Original des actes notariés, qui demeure chez les notaires. || Jugements qui s'expédient dans les greffes, et qui demeurent au greffe. || Dans l'art de lever les plans, le dessin qu'on a tracé géométriquement et à vue sur le terrain.

MINUTÉ, ÉE, *p. p.* de minuter.

MINUTER, *v. a.* Écrire très-fin. || Faire la minute d'un écrit. || Fig. et famil. Projeter quelque chose pour l'accomplir bientôt. Minutant à tous coups quelque retraite honnête, Mol.

MINUTIE (lat. *minutia*), *s. f.* Chose de peu de conséquence. Les minuties de l'art. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, Volt.

MINUTIEUSEMENT, *adv.* D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE, *adj.* Qui s'attache aux minuties. Un homme minutieux. || En parlant des choses, qui va jusqu'aux minuties. Un soin minutieux.

★ **MIOCÈNE** (μεῖον et καινός), *adj.* En géol. Terrain miocène, terrain superposé à l'éocène et contenant une proportion moins grande de coquilles récentes actuellement vivantes que le pliocène.

MI-PARTI, IE (*mi* et *partir*, partager), *adj.* Composé de deux parties égales, mais dissemblables. Robe mi-partie de blanc et de noir. || Partagé par la moitié. Les avis sont mi-partis. || Chambres mi-parties, chambres instituées en France, au XVIᵉ siècle, et composées par moitié de juges protestants et de juges catholiques. || En blas. Écu mi-parti, celui qui est coupé dans une de ses parties.

MIQUELET (mi-ke-lè. Esp. *miquelote*), *s. m.* Nom donné à des bandits qui se réfugiaient dans les Pyrénées. || S'est dit aussi de certaines troupes légères qui font la guerre en enfants perdus, en éclaireurs. || Soldats formant la garde particulière des capitaines généraux en Espagne.

MIRABELLE (esp. *mirabel*), *s. f.* Espèce de petite prune ronde, de couleur jaune, et d'un goût excellent.

MIRACLE (lat. *miraculum*), *s. m.* Acte contraire aux lois ordinaires de la nature et produit par une puissance surnaturelle. Rien ne caractérise mieux un miracle que l'impossibilité d'en expliquer l'effet par des causes naturelles, Buff. || Par exagération, chose extraordinaire, ou chose ordinaire, régulière dans l'ordre naturel, mais dont on ne sait aucunement la cause ou le moyen. Une vie pleine de miracles. Un héros, comme un dieu, peut faire des miracles, Corn. || Famil. C'est un miracle de vous voir, se dit d'une personne qu'on n'avait pas vue depuis longtemps. || Famil. Crier au miracle, crier miracle, se dit quand quelqu'un fait une chose qu'il n'a pas coutume de faire. || Famil. Faire des miracles, faire miracle, réussir merveilleusement, ou ironiq. commettre quelque maladresse. || Se dit des personnes, des animaux et des choses qui sont dignes d'admiration. Anne, qui de Madrid fut l'unique miracle, Malh. L'éléphant est un miracle d'intelligence, Buff. || Par miracle, *loc. adv.* D'une façon qui est considérée comme un miracle, qui excite l'étonnement ou l'admiration. Il ne se soutient que par miracle, Bourd. || À miracle, *loc. adv.* À merveille, fort bien. Il sait notre langue à miracle, La Font.

MIRACULEUSEMENT, *adv.* D'une façon miraculeuse, par miracle. || D'une façon extraordinaire.

MIRACULEUX, EUSE (lat. *miraculosus*), *adj.* Qui tient du miracle. Des effets miraculeux. Une délivrance miraculeuse. || Qui a le don des miracles. Des hommes miraculeux, Mass. || Qui a quelque chose d'admirable, de merveilleux, en parlant soit des personnes, soit des choses. Miraculeux héros, Corn. Le règne miraculeux de Louis, Boss. || *S. m.* Ce qui a le caractère du miracle.

MIRAGE (*mirer*), *s. m.* Phénomène de réfraction par lequel les objets qui sont vus très-près de l'horizon envoient quelquefois à l'observateur deux images, l'une directe, l'autre renversée. || Fig. Déception, illusion. Toutes ces espérances ne sont qu'un mirage.

MIRE (subst. formé de *mirer*), *s. f.* Bouton placé au bout d'un fusil ou d'un canon et qui sert à mirer. || Point de mire, le point où l'on vise pour tirer une arme, et fig. but auquel on tend. || Ligne de mire, rayon visuel qui va de la pièce au point de mire. || T. d'arpentage. Tige graduée le long de laquelle glisse un plateau de bois ou de tôle peint de deux couleurs et qui sert pour le nivellement. ||Points de mire, points à observer quand on lève un plan.

MIRÉ (*mire*, dent de sanglier), *adj. m.* Sanglier miré, vieux sanglier, dont les défenses, étant recourbées en dedans, ne sont plus dangereuses.

MIRÉ, ÉE, *p. p.* de mirer.

MIRER (lat. *mirari*), *v. a.* Regarder attentivement (peu usité en ce sens). Plus je regarde et mire ta personne, LA FONT. || Mirer des œufs, les regarder, en les plaçant entre son œil et le jour, pour s'assurer qu'ils sont frais. || Mirer un drap, le regarder à contre-jour. || Mettre l'objet que l'on veut atteindre avec une arme à feu, sur la même ligne que la pointe de l'arme. || Absol. Mirer longtemps. || Fig. Mirer une place, un emploi, y aspirer. || Se mirer, *v. r.* Se regarder dans un miroir ou dans quelque autre chose qui renvoie l'image des objets qu'on lui présente. Se mirer dans l'eau. || Par exagération, on se mirerait dans ce parquet, il est fort luisant. On se mire dans cette vaisselle, elle est très-claire. || Fig. Se voir, se reconnaître. Se mirer dans l'exemple des autres. || Se complaire. Se mirer dans son ouvrage.

⋆ **MIRIFIQUE** (lat. *mirificus*), *adj.* Qui fait qu'on s'émerveille, mais avec un sens d'ironie ou de plaisanterie. Les mirifiques aventures, VOLT. Cela est mirifique, ID.

MIRLIFLORE (orig. inc.), *s. m.* Famil. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux.

MIRLIROT, *s. m.* Corruption de mélilot (voy. ce mot).

MIRLITON (orig. inc.), *s. m.* Tube creux de roseau garni par les deux bouts avec une pelure d'oignon ou avec un morceau de peau de baudruche, et autour duquel s'enroule souvent un papier contenant un rébus ou des devises. || Vers de mirliton, poésie de mirliton, mauvais vers, poésie commune, vulgaire. || Refrain populaire. || Sorte de pâtisserie d'entremets.

MIRMIDON, *s. m.* Voy. MYRMIDON.

MIROIR (*mirer*), *s. m.* Verre étamé ou métal poli, qui rend la ressemblance des objets qu'on lui présente. || Présenter le miroir, donner un miroir à quelqu'un pour qu'il s'y regarde, et fig. dire la vérité sans ménagement. || Fig. Le miroir de l'espérance, les idées flatteuses qu'elle nous présente. || En optique, toutes les surfaces solides, polies, planes ou courbes, qui sont susceptibles de réfléchir la lumière. Miroir concave, convexe, etc. || Par extens. Objet ou brillant ou poli comme un miroir. Ce parquet est un miroir. Le miroir des eaux. || Fig. Modèle. La clémence du roi, le miroir des monarques, RÉGNIER. || Fig. Ce qui représente une chose et la met pour ainsi dire sous nos yeux. Médée est un miroir de vertu signalée, CORN. Mais l'exemple souvent n'est qu'un miroir trompeur, ID. || Miroirs ardents, miroirs concaves, faits ordinairement d'acier, qui, rassemblant les rayons du soleil, font prendre feu aux corps combustibles qu'on présente à leur foyer. || T. de chasse. Morceau de bois taillé en arc, portant plusieurs petits miroirs qu'on fait tourner pour attirer certains oiseaux. || T. de cuisine. Œufs au miroir, œufs cuits sur le plat, sans que les jaunes se confondent avec le blanc. || Place où l'on a enlevé l'écorce d'un arbre, pour y mettre l'empreinte du marteau.

⋆ **MIROITANT, ANTE**, *adj.* Qui miroite, qui a l'éclat d'un miroir. Surface miroitante.

MIROITÉ, ÉE, *p. p.* de miroiter. || Robes miroitées, se dit, chez le cheval, des robes dans lesquelles on remarque des plaques arrondies plus brillantes ou d'une nuance plus claire que le fond de la robe.

⋆ **MIROITEMENT**, *s. m.* Éclat qu'une surface polie jette en réfléchissant la lumière.

⋆ **MIROITER**, *v. a.* Rendre semblable à un miroir. || *V. n.* Jeter des reflets ondoyants.

MIROITERIE, *s. f.* Commerce de miroirs.

MIROITIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait, répare et vend des miroirs. || *Adj.* Maître miroitier. || Ouvrier qui met les glaces au tain, les coupe, etc.

MIROTON (orig. inc.), *s. m.* Mets composé de tranches de bœuf déjà cuites qu'on assaisonne surtout avec des oignons coupés en tranches très-minces et bien cuits.

MIS, MISE, *p. p.* de mettre. || Bien mis, mal mis, bien habillé, mal habillé.

MISAINE (mi-zè-n'. Ital. *mezzana*), *s. f.* T. de mar. Mât d'avant, mât qui est auprès du beaupré. || Voile de misaine ou simplement misaine, voile attachée à ce mât.

MISANTHROPE (μισάνθρωπος), *s. m.* Celui qui hait les hommes. || Homme bourru, chagrin, ennemi du commerce des autres hommes. || *Adj.* Caractère misanthrope.

MISANTHROPIE (μισανθρωπία), *s. f.* Caractère du misanthrope, haine des hommes.

MISANTHROPIQUE, *adj.* Qui a le caractère de la misanthropie. Une réflexion misanthropique.

MISCELLANEA ou **MISCELLANÉES** (lat. *miscellanea*), *s. m. pl.* Mélanges de littérature.

⋆ **MISCHNA** (mi-chna. Hébreu *mischna*, remaniement), *s. f.* Recueil de traditions rabbiniques depuis Moïse; il a servi de fondement au Talmud. || On trouve aussi misnah.

MISCIBILITÉ, *s. f.* T. didactique. Qualité de ce qui peut se mêler, s'allier. La miscibilité des métaux.

MISCIBLE (lat. *miscere*), *adj.* T. didactique. Qui est doué de la miscibilité. L'eau et l'alcool sont miscibles.

MISE (voy. *mettre*), *s. f.* Ce qu'on met soit dans une société de commerce, soit au jeu. || Enchère. Faire une mise. || Qualité d'une monnaie qui a cours. Monnaie de mise. || Fig. De mise, qui est reçu, accepté, en parlant des personnes. C'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, LA BRUY. || Cet homme est de mise, il est fait pour la bonne compagnie. || En parlant des choses, être de mise, être valable, convenable. Combien en connaissais-je à qui tout est de mise! RÉGNIER. Une excuse de mise, MOL. || Cette étoffe n'est plus de mise, elle n'est plus de mode, ou bien elle n'est plus de saison, ou enfin elle est usée. || En jurispr. Mise en possession, formalité juridique par laquelle on est mis en possession d'un bien. || Mise en accusation, en jugement, décision par laquelle on met un prévenu en accusation, un accusé en jugement. || Mise en liberté, décision par laquelle le prévenu ou l'accusé est mis en liberté. || Mise en cause, action d'appeler une personne dans un procès. || Mise en demeure, voy. DEMEURE. || Mise à prix, déclaration du prix d'un objet, qui est faite en diverses circonstances par le vendeur. || Mise en vente, l'action de vendre ou faire vendre quelque chose. || Mise en œuvre, l'action de mettre en œuvre une matière quelconque. || Mise en scène, les préparatifs, les soins qu'exige la représentation d'une pièce de théâtre. || T. d'impr. Mise en pages, l'action de rassembler les paquets de composition pour en faire des pages et des feuilles. || Mise en disponibilité, à la retraite, à pied, voy. ces mots. || T. de mar. Mise à l'eau d'un bâtiment, son lancement du chantier. || Manière de se vêtir. Une mise décente. || Mise-bas, parturition. La mise-bas d'une chienne.

MISÉRABLE (lat. *miserabilis*), *adj.* Qui est dans la misère ou dans le malheur. La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable, PASC. || Il se dit des choses. Une misérable condition. || Faire une fin misérable, mourir dans la misère, et aussi mourir d'une mort funeste. || Digne de pitié. Misérables humains, ceci s'adresse à vous, LA FONT. || Il se dit aussi des choses. C'est une misérable suite de la nature humaine, PASC. || Digne de mépris et de haine. Il faut être bien misérable pour faire une telle action. || Qui est sans valeur, sans mérite. Un auteur, un livre misérable. || *Subst.* Celui, celle qui est dans la misère ou dans le malheur. Assister les misérables, PASC. || Il se dit aussi de ceux qui sont dans une condition inférieure, ou de gens sans ressources. Quand nous faisons besoin, nous autres misérables, Nous sommes les chéris et les incomparables, MOL. || Celui, celle qui est digne de haine ou de mépris. C'est un misérable.

MISÉRABLEMENT, *adv.* D'une manière misérable.

MISÈRE (lat. *miseria*), *s. f.* État malheureux. Les misères de cette vie. || La misère du temps, des temps, le mauvais état des affaires. || Faiblesse et néant de l'homme.

Ce sont [les misères de l'homme] misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé, Pasc. || Souffrances physiques, incommodités. || Lit de misère, lit sur lequel est une femme en travail d'accouchement. || Indigence, privation de ressources, des choses nécessaires. || Mal de misère, la pellagre. || La misère, les gens qui sont dans la misère. Ces tristes demeures où se retirent la misère et la pauvreté, Fléch. || Peine, difficulté. C'est une grande misère que les procès. || Famil. Faire des misères, causer de la peine, des contrariétés, du tourment. || Paroles de médisance. Il a dit toutes sortes de misères de vous. || Action, chose moralement petite. Quelle misère de s'offenser de tout ce que la Providence divine fait pour les autres! Fléch. || Bagatelle, chose de peu d'importance et de valeur. || Au boston, coup que l'on gagne quand on parvient à se débarrasser de toutes ses cartes, sans relever une seule main. || Petite misère, celle dans laquelle on écarte préalablement une carte à son choix.

MISÉRÉRÉ (lat. *miserere*), *s. m.* T. de liturgie. Le psaume cinquante et unième, qui commence en latin par *Miserere mei, Deus*. || En mus. Chant composé sur les paroles du psaume miséréré. || Par extens. Le temps de dire un miséréré. || Sorte de colique très-douloureuse, que les médecins nomment iléus. || *Au pl.* Des miséréres.

MISÉRICORDE (lat. *misericordia*), *s. f.* Sentiment par lequel la misère d'autrui touche notre cœur. || Au pl. Actes de miséricorde. || La grâce, le pardon accordé à ceux qu'on pourrait punir. Obtenir, faire miséricorde. || Être, se remettre, s'abandonner à la miséricorde de quelqu'un, être, se remettre, s'abandonner à sa merci, à sa discrétion. || Sans miséricorde, sans faire grâce. || La miséricorde de Dieu, bonté par laquelle Dieu fait grâce aux hommes, aux pécheurs. || Miséricorde! par exclamation, marque une extrême surprise accompagnée d'une sorte de chagrin ou de regret. || À l'aide, miséricorde! cri poussé quand on est battu, outragé, et qu'on demande du secours. || Crier miséricorde, crier en se plaignant des grandes douleurs qu'on souffre, ou d'une peine morale, d'une offense; et aussi éprouver une grande surprise, etc. || Petit poignard que les anciens chevaliers portaient de l'autre côté de l'épée, et qui leur servait à tuer leur ennemi après l'avoir renversé, s'il ne criait pas miséricorde. || Support en forme de cul-de-lampe pratiqué dans une stalle d'église, au-dessous du siége, et qui se relève avec lui. || T. de mar. Ancre de miséricorde, la maîtresse ancre. || Prov. À tout péché miséricorde, il faut pardonner les fautes, quelque graves qu'elles puissent être.

MISÉRICORDIEUSEMENT, *adv.* Avec miséricorde.

MISÉRICORDIEUX, EUSE, *adj.* Qui a de la miséricorde. || *Subst.* Bienheureux sont les miséricordieux.

* **MISS** (mis'), *s. f.* Nom que les Anglais donnent aux jeunes filles et à toutes les femmes non mariées.

MISSEL (lat. *missale*), *s. m.* Nom du livre ecclésiastique qui contient les messes propres aux différents jours et fêtes de l'année, et qui sert aux prêtres à l'autel.

MISSION (lat. *missio*), *s. f.* Pouvoir donné d'aller faire quelque chose. || Fig. La mission de notre siècle. || Fonction temporaire dont un gouvernement charge des agents spéciaux pour certains objets déterminés. || Ordre et pouvoir que donne Dieu, Jésus-Christ, un ecclésiastique supérieur, pour aller prêcher, instruire, etc. || Mission se dit aussi de Mahomet. || Fig. Prêcher sans mission, n'être pas autorisé à faire ou à dire ce qu'on fait ou ce qu'on dit. || Collectivement, les prêtres envoyés pour la conversion des infidèles ou pour l'instruction des chrétiens. La mission de la Chine. || Suite de prédications, de catéchismes et de conférences que les missionnaires font en quelque endroit. François Xavier est célèbre par ses missions dans l'Inde et au Japon. || Pères de la Mission, congrégation de prêtres réguliers dont l'institution a pour objet la prédication dans les campagnes. || Maison où demeurent les pères de la Mission. || Prêtres des Missions étrangères, prêtres séculiers, dont l'institution est d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes. || Établissement permanent où des missionnaires chrétiens sont parvenus à réunir des peuplades auparavant sauvages et errantes.

MISSIONNAIRE, *s. m.* Prêtre envoyé en mission. || Père de la Mission, voy. MISSION. || Fig. Propagateur de certaines idées. Les missionnaires du socialisme.

MISSIVE (dérivé du lat. *missum*), *adj. f.* Destiné à être envoyé. Usité seulement dans : Lettre missive. || *S. f.* Une missive, une lettre.

* **MISTIGRI** (anc. adj. *miste*, habile, et *gris*), *s. m.* Famil. Chat. || Le valet de trèfle, surtout quand il est accompagné de deux cartes de même couleur, à la bouillotte et au brelan. || On dit aussi, en ce sens, par abréviation, mistí.

MISTRAL (anc. prov. *maestral*, de maître), *s. m.* Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, au vent nord-ouest.

* **MISTRISS** (mis'-tris'. Anglais *mistress*), *s. f.* Nom donné en anglais aux femmes mariées.

* **MI-SUCRE**, voy. SUCRE.

MITAINE (*mi*, moitié), *s. f.* Gant sans séparation pour les quatre doigts, avec une séparation pour le pouce. || Gants de femme qui, ne couvrant que la moitié de la main, laissent l'usage des doigts libre. || Fig. et famil. au pl. Précautions, soins, ménagements. Il faut prendre des mitaines pour lui parler. Dire une chose sans mitaines.

MITE (gothique *matha*), *s. f.* Nom vulgaire de plusieurs espèces d'arachnides voisines des acares. Mite de la farine, du fromage. || Fig. Des mites, de très-petits êtres. || Larve d'insectes, surtout de papillons nocturnes du genre teigne, qui rongent les étoffes. || Herbe aux mites, la molaine blattaire. || Pou des oiseaux.

* **MITÉ, ÉE**, *adj.* Rongé des mites. Fourrure mitée.

MITHRIDATE, *s. m.* Électuaire composé de substances aromatiques, d'opium, etc. que l'on dit être de l'invention de Mithridate, et auquel on attribue des vertus de contre-poison. || Vendeur de mithridate, charlatan, et fig. homme qui promet beaucoup et ne tient rien.

MITIGATION (lat. *mitigatio*), *s. f.* Action de mitiger. La mitigation de la douleur. || Fig. Action d'atténuer.

MITIGÉ, ÉE, *p. p.* de mitiger.

MITIGER (lat. *mitigare*), *v. a.* Rendre quelqu'un moins entier, moins vif, moins rigoureux. L'expérience mitigea ce caractère absolu. || Rendre quelque chose moins intense, moins vif, moins dur. Mitiger la douleur, les passions, une proposition, une loi, une peine, etc. || Se mitiger, *v. r.* Devenir moins absolu, moins rigoureux.

* **MITIS** (mi-tis'. Lat. *mitis*), *s. m.* Nom propre du chat.

MITON (dérivé de *mi*, moitié), *s. m.* Espèce de manchettes en fourrure ou en tricot que les femmes portent sur le poignet, pour se préserver du froid.

MITON (dérivé de *mie*), *s. m.* La mie du pain. || Fig. et popul. C'est de l'onguent miton mitaine, qui ne fait ni bien ni mal, se dit en parlant d'un remède, d'un secours, d'un expédient qui ne sert ni ne nuit.

MITONNÉ, ÉE, *p. p.* de mitonner.

MITONNER (*miton*), *v. n.* Rester longtemps sur le feu en trempant dans du bouillon ou de l'eau. Le potage mitonne. || *V. a.* Cuire à petit feu et dans un liquide. || Fig. Je cache ma joie, je la mitonne, Sév. || Fig. et famil. Mitonner quelqu'un, ménager adroitement son esprit, dans des vues intéressées. || Disposer, préparer doucement. Mitonner une affaire. || Dorloter. || Se mitonner, *v. r.* Être cuit doucement. || Fig. Se procurer toute sorte d'aises et de commodités. || Fig. Être en voie secrète de préparation. L'affaire se mitonne.

MITOYEN, ENNE (b. lat. *medietanus*, du lat. *medius*), *adj.* Qui tient le milieu entre deux choses, qui est entre deux choses. Espace mitoyen. || Mur mitoyen, mur qui, séparant deux propriétés contiguës, appartient aux deux propriétaires. Fossé mitoyen. || Fig. Qui est placé entre deux choses extrêmes ou opposées, et qui tient un peu de l'une et de l'autre. Les chevaliers à Rome, ordre mitoyen entre les patriciens et le peuple, Boss. Des êtres mitoyens entre l'Être suprême et les hommes, Volt. || Avis mitoyen, avis qui s'éloigne des extrémités de deux avis opposés. || État mitoyen, condition entre la richesse et la pauvreté.

MITOYENNETÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est mitoyen. La mitoyenneté d'un mur, d'un puits, etc.

MITRAILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Décharge de plusieurs canons chargés à mitraille.

MITRAILLE (anc. fr. *mite*, petite monnaie de cuivre), *s. f.* Anciennement, toute sorte de vieille quincaillerie, de vieux morceaux de cuivre. || Famil. Basse monnaie. || Anciennement, toute sorte de vieux clous et autre ferraille dont on se servait pour charger des pierriers. || Aujourd'hui, balles ou biscaïens dont on charge les canons.

MITRAILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de mitrailler.

MITRAILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Tirer le canon à mitraille. || *V. a.* Mitrailler l'ennemi. || Se mitrailler, *v. r.* Les deux armées se mitraillèrent.

* **MITRAILLEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait tirer à mitraille sur des rassemblements, sur le peuple.

* **MITRAILLEUSE** (*ll* mouillées), *s. f.* Machine composée d'un certain nombre de canons de fusil, au moyen de laquelle on lance des balles sur l'ennemi.

MITRE (lat. *mitra*, de μίτρα), *s. f.* Coiffure des anciens peuples de l'Asie, que les dames romaines leur avaient empruntée. || Coiffure que portent les évêques, quand ils officient en habits pontificaux. || Fig. Le pouvoir spirituel du pape. || Bonnet de papier qu'on mettait en Espagne sur la tête de ceux qu'on exécutait par jugement de l'inquisition. || Tuiles ou planches de plâtre qu'on dispose en forme de mitre au-dessus d'une cheminée.

MITRÉ, ÉE, *adj.* Qui porte la mitre. Abbé crossé et mitré. || Abbaye crossée et mitrée, abbaye dont l'abbé porte la crosse et la mitre. || Qui porte la mitre, signe d'une condamnation infamante. Un juif mitré.

MITRON (ainsi dit de la *mitre* de papier qu'il porte ordinairement), *s. m.* Popul. Garçon boulanger. || Coiffe ou mitre de papier. || Sorte de tuile.

* **MITTE** (orig. inc.), *s. f.* Vapeur qui s'exhale des fosses d'aisances et qui cause des maux d'yeux. || Maladie d'yeux.

MIXTE (lat. *mixtus*), *adj.* Composé de plusieurs choses de différente nature. Corps mixte. || Par extens. Qui participe à différentes choses. Des êtres mixtes. || Gouvernement mixte, gouvernement qui participe de la nature de plusieurs autres. || Commission mixte, commission composée d'hommes pris dans deux ou plusieurs compagnies, dans deux ou plusieurs nations, etc. || Espèce mixte, race d'animaux produite par croisement. || En jurispr. Causes, actions mixtes, causes, actions qui sont à la fois personnelles et réelles. || En bot. Boutons mixtes, boutons qui produisent à la fois des feuilles et des fleurs. || En math. Nombre mixte, nombre composé d'entiers et de fractions. || *S. m.* Dans l'ancienne chimie, tout corps composé d'éléments hétérogènes ou de différente nature; dans la chimie moderne, composé indéterminé.

MIXTILIGNE (*mixte* et *ligne*), *adj.* En géom. Figures mixtilignes, figures terminées en partie par des lignes droites, et en partie par des lignes courbes.

MIXTION (mik-sti-on. Lat. *mixtio*), *s. f.* En pharm. Action de mêler plusieurs drogues ou substances simples pour former un médicament composé. || Préparation qui est le résultat de cette action. || Mordant léger qui sert à fixer la dorure à l'huile.

MIXTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de mixtionner.

MIXTIONNER, *v. a.* Faire une mixtion, presque toujours avec le sens de mélange mauvais, dangereux. Mixtionner un breuvage, du vin, etc.

MIXTURE (lat. *mixtura*), *s. f.* Mélange de certaines substances pour un but déterminé. Mixture frigorifique. || Médicament liquide qui résulte du mélange de substances diverses, et en particulier mélange destiné à être pris par gouttes. || Mélange de céréales qu'on sème.

MNÉMONIQUE (μνημονικός), *adj.* Qui a rapport à la mémoire. Art mnémonique. || *S. f.* La mnémonique, l'art de faciliter les opérations de la mémoire.

* **MNÉMONIQUEMENT**, *adv.* Par rapport à la mnémonique.

* **MNÉMOSYNE** (Μνημοσύνη), *s. f.* T. de mythologie. La déesse de la mémoire, dite la mère des Muses.

MNÉMOTECHNIE (μνήμη et τέχνη), *s. f.* Art de donner la mémoire, d'augmenter la mémoire.

* **MNÉMOTECHNIQUE**, *adj.* Qui appartient à la mnémotechnie. Procédés mnémotechniques.

MOBILE (lat. *mobilis*), *adj.* Qui se meut ou qui peut être mû. Un sable mobile. || T. d'impr. Caractères mobiles, caractères séparés, par opposition aux planches gravées en bois, stéréotypées, etc. || Fête mobile, fête dont le jour de célébration change tous les ans. || Troupes mobiles, se dit par opposition à troupes sédentaires. || Garde mobile, corps de troupe composé des jeunes gens qui ne font pas partie de l'armée active. || *S. f.* La mobile, la garde mobile. || *S. m.* Un mobile, un soldat de la garde mobile. || Changeant, inconstant. Un caractère mobile. || *S. m.* Un mobile, un corps qui est mû. || Dans l'ancienne astronomie, le premier mobile, la première et la plus haute des sphères célestes qui se meut et donne le mouvement aux sphères inférieures; de là par extens. la première cause de plusieurs mouvements subordonnés, et fig. personne qui donne le mouvement à une affaire, à une association. || Il se dit aussi des choses qui exercent la principale influence. L'argent est le premier mobile des affaires de ce monde, Volt. || La force mouvante. Le feu est le mobile de cette machine; aujourd'hui, on dit plutôt et plus justement moteur. || Fig. Ce qui porte, ce qui excite à faire quelque chose. La gloire, ce puissant mobile de toutes les grandes âmes, Buff.

MOBILIAIRE (lat. *mobilis*), *adj.* Qui consiste en biens meubles, ou qui concerne cette nature de biens. Propriété, contributions mobiliaires.

MOBILIER, IÈRE (lat. *mobilis*), *adj.* En jurispr. Qui est de la nature du meuble. Les biens mobiliers d'une succession. || Société générale de crédit mobilier, société destinée à faire des prêts sur dépôt de valeurs mobilières, actions, coupons de rentes, etc. || Vente mobilière, vente de tout ce qui est dénommé meuble. Saisie mobilière. Succession mobilière. || Héritier mobilier, celui qui hérite de meubles. || *S. m.* L'ensemble des meubles.

* **MOBILISABLE**, *adj.* Qui peut être mobilisé, mis en campagne, en parlant de troupes.

MOBILISATION, *s. f.* En jurispr. Action d'assimiler aux meubles. || T. d'admin. milit. Action de faire passer un corps sédentaire au service actif de guerre.

MOBILISÉ, ÉE, *p. p.* de mobiliser.

MOBILISER, *v. a.* Assimiler aux meubles. Par les contrats de mariage on mobilise quelquefois des immeubles. || Mettre en campagne. Mobiliser la garde nationale.

MOBILITÉ (lat. *mobilitas*), *s. f.* Propriété générale des corps, en vertu de laquelle ils obéissent parfaitement et en tous sens aux causes de mouvement. || Mouvement communiqué. La lumière lugubre des lampes... répandait une mobilité effrayante sur ces objets éternellement immobiles, Chateaubr. || Facilité à prendre différentes expressions. La mobilité de la physionomie. || Facilité à passer promptement d'une disposition à une autre. La mobilité de l'imagination, des choses humaines, etc.

* **MOCASSIN** (orig. inc.), *s. m.* Chaussure des sauvages de l'Amérique du Nord; elle est faite de peau de bête.

* **MODAL, ALE** (lat. *modalis*), *adj.* En philos. Qui concerne la modalité. Les accidents modaux. || Proposition modale et *subst.* une modale, proposition qui contient une restriction. || En jurispr. Qui a rapport à un mode, à une manière particulière de faire une chose. Disposition modale. || En mus. Notes modales, celles qui caractérisent le mode majeur ou mineur : la tierce et la sixte.

MODALITÉ, *s. f.* En philos. Manière d'être. Les figures ronde et carrée sont des modalités de l'étendue. || En mus. Indication du mode dans lequel on joue.

MODE (lat. *modus*), *s. m.* En philos. Manière d'être qui ne peut exister indépendamment des substances, quoiqu'elle puisse être conçue à part abstraitement. || En log. Modification d'une proposition, ce qui la rend modale. || Certain ordre dans le raisonnement ou dans la manière d'argumenter, qui dépend de la nature des propositions. Modes du syllogisme. || Dans le langage ordinaire, forme, méthode. Mode de gouvernement, d'enseignement, etc. || En gramm. Nom donné aux différentes formes du verbe employées pour exprimer les différents points de vue auxquels on considère l'existence ou l'action. Les modes sont en français l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, le conditionnel, l'infinitif et le participe. || Modes personnels, ceux qui ont des personnes. Modes impersonnels, l'infinitif et le participe. || En mus. anc. Certaine disposition de l'échelle des sons. Mode phrygien, dorien, etc. || Dans le plain-chant, disposition de l'échelle des sons analogue aux modes des Grecs. || En mus. moderne, disposition des sons de la gamme, déterminée par la place du demi-ton, qui occupe le troisième degré dans le mode majeur, et le second dans le mode mineur. || Mode majeur, celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont majeures. || Mode mineur, celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont mineures.

MODE (lat. *modus*), *s. f.* Manière, fantaisie. Un Dieu

qu'on fait à sa mode, aussi patient que nos passions le demandent, n'incommode pas, Boss. || A la vieille mode, comme dans les temps passés. || À la mode d'Italie, d'Espagne, etc. suivant les usages de ces pays. || Oncle, tante à la mode de Bretagne, cousin germain, cousine germaine du père ou de la mère. Neveu, nièce à la mode de Bretagne, fils, fille du cousin germain ou de la cousine germaine. || Usage passager qui dépend du goût et du caprice. Suivre la mode. || Passer de mode, cesser d'être dans le goût du jour. || Mettre à la mode, faire accepter par le goût du jour. || À la mode, dans le goût du jour. L'hypocrisie est un vice à la mode, Mol. || Cet homme, cette femme est à la mode, cet homme est recherché, cette femme est fêtée. || Il est de mode, la mode veut. || Bœuf à la mode, ragoût fait d'une pièce de bœuf piquée de gros lard, avec des carottes. || Au pl. Les ajustements, les parures à la mode; mais seulement en parlant des femmes. || Tenir les modes et la nouveauté, vendre des chapeaux de femme, des objets de mode, des étoffes nouvelles. || Aujourd'hui, modes ne se dit plus guère que des chapeaux et des coiffures de femme. || Les jours qui font l'ornement du point d'Alençon. || Prov. Chacun vit à sa mode, chacun en use comme il lui plaît dans ce qui le regarde.

MODELAGE, *s. m.* Opération de celui qui modèle.

MODÈLE (ital. *modello*), *s. m.* Objet d'imitation. Un modèle d'écriture, de broderie, etc. || Personne qui pose pour être dessinée ou peinte. || Être fait comme un modèle, être bien fait. || Représentation, en terre ou en une autre matière, d'un ouvrage à exécuter. Un modèle de cire ou en cire, etc. || Dans le commerce, les statues, groupes, sujets qui appartiennent à telle ou telle maison. || Fig. Ce qui est pour les choses d'esprit ou pour les choses morales l'équivalent des modèles dans les arts. Celui qui commande doit être le modèle de tous les autres, Fén. Les anciens sont nos modèles en tout genre, d'Alemb. || C'est un modèle, se dit d'une personne qui a de grandes vertus, de grandes qualités.

MODELÉ, ÉE, *p. p.* de modeler. || *S. m.* En peint. et sculpt. Représentation, imitation des formes.

MODELER, *v. a.* En sculpt. Représenter par un modèle en terre molle, en cire, en plâtre. Modeler une statue en terre. || Absol. Ce sculpteur modèle bien. || Tirer en creux, faire des moules sur les beaux ouvrages de l'antiquité ou autres; on dit plutôt mouler. || En peint. Rendre exactement le relief des figures, les méplats et les détails du système musculaire. || Absol. Ce peintre modèle bien. || Donner la forme extérieure. L'Océan a contribué à modeler le globe. || Fig. Régler, conformer. Le gouvernement fut modelé sur celui de la métropole, Raynal. || Se modeler, *v. r.* Se régler, se conformer. Les jeunes animaux se modèlent sur les vieux, Buff.

⋆ **MODELEUR**, *s. m.* Celui qui modèle. || Par analogie, celui qui fait des modèles de machines.

MODÉNATURE (ital. *modanatura*, du lat. *modulus*), *s. f.* En archit. Proportion et galbe des moulures d'une corniche, qui détermine le caractère des divers ordres.

⋆ **MODÉRANTISME**, *s. m.* S'est dit, pendant la Révolution française, de l'opinion de ceux qui étaient modérés.

⋆ **MODÉRANTISTE**, *s. m.* Partisan du modérantisme.

MODÉRATEUR, TRICE (lat. *moderator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dirige, qui règle. Modérateur des mœurs et de la police, Balzac. Elle est l'esclave plutôt que la modératrice des événements, Mass. || Le souverain modérateur, Dieu. || Celui qui cherche à tempérer des opinions exaltées, des sentiments extrêmes. || *Adj.* Pouvoir modérateur. || Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser le mouvement des machines. || Modérateur ou lampe à modérateur, lampe à piston munie à l'intérieur d'une tringle conique qui modère l'ascension de l'huile.

MODÉRATION (lat. *moderatio*), *s. f.* Vertu de celui qui se modère. La modération est le trésor du sage, Volt. || Action de rendre moindre. La modération d'une taxe, d'une peine, d'une amende, etc.

MODÉRÉ, ÉE, *p. p.* de modérer. Qui se tient dans une juste mesure, en parlant des personnes. Les esprits modérés. Soyez plus modéré dans vos désirs. || Il se dit des choses dans le même sens. J'avoue que le livre est sage et modéré, Volt. || Qui est éloigné de l'excès, de l'extrême, en parlant des choses. Une chaleur modérée. Le parti modéré. || En mus. Se dit d'un mouvement moyen entre le lent et le gai. || *S. m.* Un modéré, les modérés, ceux qui appartiennent au parti ennemi des extrêmes.

MODÉRÉMENT, *adv.* Avec modération, sans excès.

MODÉRER (lat. *moderari*), *v. a.* Tenir dans la juste mesure. Le temps modère notre affliction. Modérez donc, seigneur, cette fureur extrême, Rac. || Atténuer, diminuer. Modérer le feu d'un fourneau, le prix d'une chose, sa marche, une peine, etc. || Se modérer, *v. r.* Se tenir dans une juste mesure. || Être tenu dans une juste mesure. Ce zèle est trop ardent, souffrez qu'il se modère, Corn. || Devenir moins violent, être atténué. Le froid commence à se modérer.

MODERNE (lat. *modernus*), *adj.* Qui est des derniers temps. Un auteur moderne. || Histoire moderne, l'histoire depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. || En peint. Tableau moderne, tableau exécuté depuis peu d'années. École moderne, l'école d'aujourd'hui. || En géol. Terrain moderne, terrain caractérisé par la présence des monuments de l'industrie humaine. || Architecture moderne, l'architecture en usage dans l'Occident depuis le commencement du moyen âge. || Baliveau moderne, baliveau qui a depuis 40 jusqu'à 60 et 80 ans. || *Subst.* Les modernes, baliveaux réservés lors de la dernière coupe, par opposition aux anciens, qui sont de l'avant-dernière. || *S. m.* Un homme des époques récentes, par opposition aux hommes des temps anciens. Les modernes. || *Subst.* Le moderne, ce qui est dans le goût moderne. || À la moderne, *loc. adv.* Suivant la manière moderne.

MODERNÉ, ÉE, *p. p.* de moderner.

⋆ **MODERNEMENT**, *adv.* D'une façon moderne.

MODERNER, *v. a.* Restaurer, pour de nouveaux usages et dans un goût moderne, un ancien édifice.

⋆ **MODERNISER**, *v. a.* Néolog. Donner un caractère moderne, une tournure moderne.

MODESTE (lat. *modestus*), *adj.* Qui a de la modération, qui ne donne pas dans l'excès. Pour rendre votre peuple modeste dans sa dépense, Fén. || En parlant des choses, qui ne dépasse pas le taux voulu. Prix modeste. || En parlant des choses, médiocre, simple, sans éclat. Habillement modeste. Renfermé dans les modestes emplois de la robe, Boss. || Qui a de la modestie, en parlant des personnes. Un homme modeste ne parle point de soi, La Bruy. || *Subst.* Faire le modeste. || Il se dit des choses, dans le même sens. Un refus modeste. Récompenser le mérite modeste, Volt. || Qui a de la pudeur, de la décence, en parlant des personnes. Une femme modeste. || En parlant des choses, qui est conforme à la pudeur, à la bienséance. Un langage modeste.

MODESTEMENT, *adv.* D'une manière modeste.

MODESTIE (lat. *modestia*), *s. f.* Retenue à l'aide de laquelle on ne tombe pas dans l'excès. La modestie dans la dépense. || Retenue dans la manière de penser et de parler de soi. La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief, La Bruy. || Pudeur, décence. Mettez dans vos discours un peu de modestie, Mol. || Contenance modeste. || Mouchoir dont les dames se couvraient le cou.

MODICITÉ (lat. *modicitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est modique. La modicité de son revenu.

⋆ **MODIFIABLE**, *adj.* Qui peut être modifié.

⋆ **MODIFICATEUR, TRICE**, *adj.* Qui est propre à modifier. Cause modificatrice. Les agents modificateurs. || *S. m.* Ce qui est propre à modifier.

MODIFICATIF, IVE, *adj.* Qui a la vertu de modifier. Un terme modificatif. || *Subst.* en gramm. Mot qui détermine le sens des autres. Les adverbes sont des modificatifs.

MODIFICATION (lat. *modificatio*), *s. f.* Changement qui s'opère dans la manière d'être d'une substance. Les modifications du corps, de l'âme. || Changement qui s'opère ou qu'on opère dans une chose quelconque. Opinion susceptible de modification. Les modifications du verbe.

MODIFIÉ, ÉE, *p. p.* de modifier.

MODIFIER (lat. *modificare*), *v. a.* Changer la manière d'être. Modifier une substance. || En gramm. Ajouter quelque modification à un mot, en restreindre, en particulariser le sens. L'adverbe modifie l'action que le verbe exprime. || Changer, corriger une chose en quelqu'une de ses parties. L'homme est aux prises avec la nature;

sans cesse il la modifie, et sans cesse il est modifié, RAYNAL. || Modérer, atténuer. Modifier une peine, une amende. || Se modifier, *v. r.* Être modifié, changé, atténué.

MODILLON (*ll* mouillées. Ital. *modiglione*), *s. m.* En archit. Petite console propre aux ordres ionique, corinthien et composite, posée sous le larmier des corniches. || En menuiserie, espèce de petite console qui semble soutenir le larmier d'une corniche.

MODIQUE (lat. *modicus*), *adj.* Qui est de peu de valeur, ou tout au moins d'une valeur modérée. Revenu, fortune, taxe modique.

MODIQUEMENT, *adv.* D'une manière modique.

MODISTE, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière en modes. || Marchand, marchande de modes. || Aujourd'hui, il ne se dit que des faiseuses de chapeaux de femmes.

* **MODULATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique bien la modulation, l'art de moduler.

MODULATION (*moduler*), *s. f.* En mus. Passage d'un mode à un autre, d'un ton à un autre. || Action de moduler le chant ou l'harmonie, et effet qui en résulte. C'est une musique sans modulation, où l'accent de l'âme humaine ne se fait pas sentir, STAEL. || Fig. Qualité du style comparée à ce qu'est la modulation dans la musique.

MODULE (lat. *modulus*), *s. m.* En archit. Toute grandeur établie pour servir de règle aux mesures de la distribution d'un bâtiment. || Pour les colonnes, le module est le rayon moyen de la colonne. Dans l'ordre dorique la hauteur est de 16, dans le corinthien de 20 modules. || Par extens. Tout ce qui sert à mesurer. Le mètre est le module des longueurs. || Le diamètre d'une médaille.

MODULÉ, ÉE, *p. p.* de moduler.

MODULER (lat. *modulari*), *v. n.* Dans le style élevé, chanter, composer des vers. || *V. a.* La tranquille Philomèle À sa compagne fidèle Module ses doux concerts, VOLT. || Donner au style un caractère comparé à la modulation musicale. Moduler ses phrases. || *V. n.* En mus. Faire passer le chant ou l'harmonie dans des tons ou des modes différents. || *V. a.* Il a bien modulé cet air-là.

MOELLE (lat. *medulla*), *s. f.* Substance jaunâtre ou rougeâtre contenue dans la cavité des os. || Fig. Un os plein de moelle, quelque chose qui est très-productif de profit. || Fig. et famil. Il le suce jusqu'à la moelle des os, se dit d'un homme qui en ruine un autre. || Fig. Jusque dans la moelle des os, jusqu'au fond du cœur. Habitudes qui sont entrées jusque dans la moelle de leurs os, FÉN. || Corrompu jusqu'à la moelle des os, jusqu'à la moelle, très-corrompu. || En bot. Tissu utriculaire placé au centre de la tige des dicotylédonées et renfermé dans le canal ou étui médullaire. De la moelle de sureau. || Fig. Ce qu'il y a de plus essentiel, de meilleur. Tirer, extraire la moelle d'un bon livre. || Moelle épinière ou moelle de l'épine, partie du système nerveux logée dans le canal vertébral.

MOELLEUSEMENT, *adv.* D'une manière moelleuse, c'est-à-dire d'une manière qui a de la force et de la douceur à la fois. Chanter, peindre moelleusement.

MOELLEUX, EUSE, *adj.* Rempli de moelle. Un os, un bois moelleux. || Par extens. Qui unit la force à la douceur. Vin moelleux. || Étoffe moelleuse, étoffe qui a du corps et qui est douce à la main. || Voix moelleuse, voix pleine et douce. || Couleur moelleuse, couleur qui a de l'éclat et de la douceur. || Fig. En parlant des ouvrages de l'esprit ou des objets d'art, qui a quelque chose de doux et d'onctueux comme la moelle. Un style moelleux. Pinceau, ciseau moelleux. || *S. m.* Le moelleux, ce qui dans les arts a le caractère de la largeur et de la douceur.

MOELLON (orig. inc.), *s. m.* Pierre blanche, assez tendre, qui se tire des carrières en moindres morceaux que la pierre de taille. || Mur construit en moellon.

MŒUF (lat. *modus*), *s. m.* En gramm. Ancien nom des modes des verbes.

MŒURS (meur. Lat. *mores*), *s. f. pl.* Habitudes considérées par rapport au bien ou au mal dans la conduite de la vie. De bonnes, de mauvaises mœurs. || Certificat de vie et de mœurs, de vie et mœurs, de bonne vie et mœurs, certificat attestant qu'il n'y a rien à reprocher à telle personne. || Absol. Bonnes mœurs. Un homme sans mœurs. Avoir des mœurs. || Manière de vivre, usages, coutumes, préjugés, chez les différents peuples et dans les différents siècles. Autres temps, autres mœurs. Les mœurs, plus que les lois, font et caractérisent une nation, B[illegible] || Les habitudes, les inclinations des individus. C[haque] âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs, Boil. || [Les] mœurs des animaux, les habitudes naturelles des [diffé]rentes espèces d'animaux. || Ce qui est conforme au[x ha]bitudes des pays, des lieux, des personnages qui fig[urent] dans un poëme, dans une pièce de théâtre, etc. (O[n dit] aujourd'hui : Couleur locale.) Les mœurs sont bien [gar]dées dans cette tragédie. || En peint. Le costume, les [usa]ges des différents temps, des différents lieux. || En [ora]tor. La partie de l'éloquence qui a pour objet de gag[ner la] confiance des auditeurs. || Prov. Les honneurs chang[ent les] mœurs, un homme dont la fortune s'élève se méco[nnaît] et néglige ses amis qui sont demeurés dans la pauvr[eté].

MOFETTE (all. *Muff*), *s. f.* T. d'anc. chim. Tout [gaz] non respirable. || Mofette atmosphérique, le gaz a[zote]. || Mofette inflammable, synonyme de grisou. || On a[dit] aussi moufette. || Mofette ou moufette, genre de m[am]mifères qui répandent une odeur fétide.

MOHATRA (arabe *mokhâtra*, chance), *adj. m.* [Usité] seulement dans : Contrat mohatra, contrat illicite, par lequel un usurier vend une marchandise très-cher à cr[é]dit et la rachète immédiatement, à un très-bas prix, mais argent comptant. || *Subst.* Le mohatra.

MOI (lat. *mihi*), *pron. sing.* de la première personne, des deux genres. || *Moi* sert de complément aux prépositions. Selon moi. Ce livre est à moi. || Moi sert de régime direct ou indirect au verbe à l'impératif. Menez-moi. Dites-moi. || Si le verbe a pour complément direct *le*, *la*, *les*, ces mots se mettent après le verbe et devant moi. Donnez-le-moi. || Il en est de même avec *leur*, *lui*, complément indirect. Donnez-leur-moi sur les oreilles. || [Moi] s'emploie comme régime indirect d'une façon exp[létive] et pour donner plus de force à ce qu'on dit. Faites-[moi] taire ces gens-là. || *Moi*, employé seul comme répo[nse], peut être sujet ou régime direct, et tenir lieu d'[une] phrase entière. Je partirai demain ; et vous? — Mo[i, la] semaine prochaine. || Dans un sujet composé où ent[re le] pronom de la 1[re] personne, c'est de *moi* qu'on se s[ert] et non de *je*. Mon avocat et moi sommes de cet a[vis]. || Lorsque *moi* précède le pronom relatif et une propo[si]tion incidente, le verbe de cette proposition incid[ente] doit être mis à la première personne, et l'on doit d[ire] : Moi qui t'aimai et non pas moi qui t'aima. || À moi! c[ri] d'exclamation pour faire venir promptement quelqu['un] auprès de soi. || De vous à moi, en toute sincérité, en [con]fidence. Ceci est de vous à moi. || Quant à moi, pour moi, façons de parler dont on se sert pour marquer plus particulièrement ce qu'on pense. || Quant-à-moi, employé comme un substantif masculin, et signifiant un air fier ou réservé (il est du langage familier). Si elle se tient sur son quant-à-moi, je vais au-devant, LA FONT. || Moi se construit avec l'adjectif *même* pour appuyer sur le mot. Moi-même. || *Subst.* Un autre moi-même, voy. autre. || Chez moi, dans ma maison. || *Subst.* Un chez-moi, une maison où l'on habite, où l'on a sa famille. || *S. m.* Le moi, l'attachement de quelqu'un à ce qui lui est personnel. Le moi est haïssable, PASC. || Le moi, la personne même. Oui moi, le moi qui vous parle. || En phil. Le moi, la personne humaine en tant qu'elle a conscience d'elle-même, et qu'elle est à la fois le sujet et l'objet de la pensée. || Le non-moi, le monde extérieur ou l'objet.

MOIGNON (orig. inc.), *s. m.* L'extrémité amputée d'un membre recouverte d'une cicatrice. || Par analogie, ce qui reste d'une grosse branche d'arbre qui a été coupée ou rompue. || Partie qui a une forme comparée à un moignon. Les oiseaux dits manchots n'ont qu'un moignon d'aile.

MOINAILLE (*ll* mouillées. *Moine*), *s. f.* Terme de mépris dont on se sert pour désigner les moines en général.

MOINDRE (lat. *minor*), *adj. comp.* Plus petit en étendue, en quantité, en qualité. || Qui est de moindre mérite, de moindre rang, en parlant des personnes. Ils étaient plus que rois, ils sont moindres qu'esclaves, CORN. || Qui n'est pas aussi bon. Ce vin-là est moindre que l'autre. || Moindre avec l'article défini *le*, *la*, *les*, ou un adjectif possessif, est un superlatif signifiant le moins considérable, le moins important, le plus petit. *C'est le moindre de mes soucis.* Qui vit jamais paraître en cette princesse le moindre sentiment d'orgueil, Boss. || Famil. Il se joint

par exagération à petit. Au moindre petit bruit. || Avec l'article et précédé d'une négation, il signifie aucun. Il ne lui a pas dit le moindre mot. || Le moindre, la moindre, la personne la moins considérable, de la dernière condition. Tous les hommes, jusqu'aux moindres, veulent qu'on les flatte, Boss. || Le moindre, ce qu'il y a de moindre.

* **MOINDREMENT**, *adv*. D'une façon moindre. || Le moindrement, le moins du monde.

MOINE (b. lat. *monius*, de *μονίας*), *s. m.* Homme qui s'est engagé par des vœux à suivre une certaine règle autorisée par l'Église. || Famil. Gras comme un moine, fort gras. || Moine bourru, voy. BOURRU. || Petit meuble de différentes formes qui sert à chauffer le lit. || Prov. Pour un moine l'abbaye ne faut pas, l'absence d'une personne n'empêche pas que la chose dont il s'agit ne se fasse. || L'habit ne fait pas le moine, ce ne sont point les habits ni la parure extérieure qui font l'honnête homme.

MOINEAU (dim. de *moine*), *s. m.* Petit oiseau de plumage gris. || Moineau franc, moineau domestique ou pierrot. || Fig. Tirer sa poudre aux moineaux, faire de la dépense pour une chose qui n'en vaut pas la peine. || Manger comme un moineau, manger très-peu. || Fig. C'est un vilain moineau, et ironiquement un joli moineau, c'est un homme laid, désagréable, méchant. || T. de fortif. Bastion plat bâti au milieu d'une courtine.

MOINERIE, *s. f.* Terme collectif et de mépris qui désigne les moines en général ainsi que l'esprit et l'humeur des moines. || Couvent de moines.

MOINESSE, *s. f.* Terme peu usité, qui ne se dit d'ailleurs que par plaisanterie. Religieuse.

MOINILLON (*ll* mouillées. Dim. de *moine*), *s. m.* Petit moine ou moine sans considération.

MOINS (lat. *minus*), *adv. comp.* de *peu*. Il marque infériorité ou diminution. Parlez moins haut. || Ne... pas moins, n'en... pas moins, tout de même, nonobstant. Je suis souffrant, mais je n'en irai pas moins à la cérémonie. || Moins que jamais, se dit pour exprimer une impossibilité absolue. || Le moins, superlatif de *peu*. Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins, BOIL. || Ne... pas le moins du monde, en aucune façon. Il ne s'en aperçut pas le moins du monde. || C'est moins que rien, se dit d'une chose de nulle considération, d'une personne qu'on méprise. || Dans certaines locutions, au lieu de *que*, on emploie *de*. Cela coûte moins de dix francs. || En moins de, dans moins de, dans un moindre espace de temps. En moins de dix jours. || En moins de rien, en très-peu de temps. || À MOINS DE, *loc. prép.* À un prix au-dessous de. Je ne donnerai pas ce cheval à moins de mille francs. || Absol. À moins, pour un prix moindre, pour une peine moindre, pour une cause moindre. La tête tourne à moins, SÉV. || À moins de, sans une certaine condition. Tout est perdu, madame, à moins d'un prompt remède, CORN. || A moins que de, avec un verbe à l'infinitif. Toute puissance est faible à moins que d'être unie, LA FONT. || On peut supprimer le *que*. || À MOINS QUE, *loc. conj.* Régit le subjonctif avec la particule *ne*, et signifie si ce n'est que. Un lièvre en son gîte songeait (Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe ?), LA FONT. || Quelquefois le *ne* est supprimé, du moins en vers. || *Moins* a certains emplois où il figure comme substantif, signifiant une moindre quantité. Il a moins de fortune que vous. Il n'en sera ni plus ni moins. || *Moins*, employé substantivement avec l'article *le*, la plus petite partie. Le plus et le moins. || Le moins qu'on puisse faire, se dit pour exprimer qu'on devrait faire davantage. || Prov. Qui peut le plus, peut le moins. || Il se construit aussi comme substantif avec *du*, et se joint à *plus*. Tous les hommes sont fous, et, malgré tous leurs soins, Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins, BOIL. || *S. m.* En algèbre, un moins, trait horizontal qui est le signe de la soustraction. A — B ; prononcez A moins B. || *S. m.* Dans l'imprimerie, tiret long qui sert à séparer des phrases ou à remplacer des mots qu'on juge inutile de répéter. || AU MOINS, *loc. adv.* Sert à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle. Quand nous sommes malheureux, au moins avons-nous la mort, qui est comme un port assuré pour sortir de nos misères, BOIL. || On dit de même : Tout au moins, pour le moins, à tout le moins. || Au moins, sur toutes choses. Au moins, prenez-y garde, c'est votre affaire. || Au moins, en une quantité qu'on ne peut évaluer au-dessous de... Il a au moins dix mille livres de rente. || DU MOINS, *loc. conj.* Sert à restreindre. Il est étourdi ; du moins il a bon cœur. || DE MOINS, *loc. adv.* De manque. Il y a dix francs de moins. || En moins, à déduire. Vous compterez cela en moins. || Manquant. J'ai reçu en moins trois francs. || Rien moins que, voy. RIEN.

* **MOINS-VALUE**, *s. f.* Diminution d'une valeur, d'un fonds, d'un revenu.

* **MOIRAGE**, *s. m.* Action de moirer des étoffes, du fer-blanc. || Reflet ondulé d'une étoffe, du fer-blanc moiré.

MOIRE (anglais *mohair*), *s. f.* Originairement, étoffe faite avec le poil d'une espèce de chèvre de l'Asie Mineure. || Aujourd'hui, apprêt que reçoivent à la calandre ou au cylindre certaines étoffes de soie, de laine, de coton ou de lin, et qui leur communique un éclat changeant, une apparence ondée. || Étoffe qui a reçu ce genre d'apprêt. || Moire antique, moire dont le dessin est grand.

MOIRÉ, ÉE, *p. p.* de moirer. || *S. m.* Le moiré, propriété dans une étoffe, dans un métal, de présenter un dessin dont l'apparence varie avec la position du spectateur.

MOIRER, *v. a.* Donner à une étoffe, à un métal la façon de la moire. Moirer de la soie, du fer-blanc.

* **MOIREUR**, *s. m.* Ouvrier qui moire.

MOIS (moi. Lat. *mensis*), *s. m.* Une des douze parties de l'année. || Le premier, le second jour du mois, ou absol. le premier, le second ou le deux du mois. || En général, espace de trente jours consécutifs, de quelque jour que l'on commence à compter. || D'après la loi, dans les questions d'intérêts, les mois sont tous de trente jours. || Le prix convenu pour un mois. Les mois d'une nourrice. || La somme qu'on donne à un jeune homme pour ses menus plaisirs, à une femme pour sa toilette. || En astron. Mois solaire, l'espace de temps que le soleil met à parcourir un des signes du zodiaque. || Mois lunaire, syn. de lunaison.

MOISE (orig. inc.), *s. f.* Pièces de bois plates assemblées deux à deux par des boulons et servant à maintenir la charpente.

MOISÉ, ÉE, *p. p.* de moiser.

MOISER, *v. a.* Lier par des moises.

MOISI, IE, *p. p.* de moisir. || *S. m.* Ce qui est moisi. Cela sent le moisi. Oter le moisi.

MOISIR (lat. *mucere*), *v. n.* Se couvrir d'une petite végétation cryptogamique, en parlant de certaines substances ; ce qui indique qu'elles s'altèrent. || Fig. Rester longtemps. M. Mathieu ne laisse point moisir l'argent entre les mains de ceux qui lui doivent, REGNARD || *V. a.* Rendre moisi. C'est l'humidité qui a moisi ce pâté. || Se moisir, *v. r.* Devenir moisi.

MOISISSURE, *s. f.* Altération d'une chose moisie. || En bot. Nom générique de toutes les petites végétations cryptogamiques qui se développent sur les végétaux morts et sur les matières qui s'altèrent. || L'endroit moisi.

MOISSINE (dérivé du lat. *mustum*), *s. f.* Faisceau de sarments de vigne, garni de feuilles et de grappes, que les vignerons suspendent au plancher de leur habitation.

MOISSON (lat. *messis*), *s. f.* Action de récolter les grains et principalement les céréales. || Le temps de la moisson. || Les céréales mêmes qu'on récolte. || Fig. Acquisition en bien ou en mal. Ce savant a fait une riche moisson dans les archives du royaume, VOLT. || Fig. Dans le langage de l'Écriture, conversion des âmes. || Fig. et poétiq. Récolte de choses comparées aux moissons. Ces moissons de gloire Qu'à vos vaillantes mains présente la victoire, RAC. Ces moissons de lauriers, ID.

MOISSONNÉ, ÉE, *p. p.* de moissonner.

MOISSONNER, *v. a.* Récolter par moisson. Moissonner les froments, les orges, les avoines. || Moissonner un champ, faire la moisson des grains qu'il a produits. || Fig. Dans la Bible, celui qui sème le vent moissonnera la tempête, celui qui excite des troubles sera lui-même victime de troubles plus grands encore. || Absol. Faire la récolte. || Fig. Comme tu sèmeras, tu moissonneras, comme tu feras, tu seras récompensé. || Fig. et poétiq. Moissonner des palmes, des lauriers, avoir de nombreux succès, remporter de grandes victoires. || Fig. et absol. Recueillir, obtenir des choses comparées à une moisson. Dans le champ du public largement ils moissonnent, CORN. || Fig. Détruire, faire périr. Le fer moissonna tout, RAC.

MOISSONNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la moisson. || *S. f.* Machine à moissonner.

MOITE (lat. *mucidus*), *adj.* Un peu humide. Une chaleur moite. || En méd. Peau moite, peau qui a de la moiteur. || Fig. Mou, sans énergie. Ce même esprit me paraît lâche, moite, J. J. Rouss.

★ **MOITEMENT**, *adv.* D'une manière moite.

MOITEUR, *s. f.* Qualité de ce qui est moite. || En méd. Sueur peu abondante ou simple humidité de la peau.

MOITIÉ (lat. *medietas*), *s. f.* Une des deux parties égales dans lesquelles un tout est divisé. || Couper, partager une chose par la moitié, la couper, la partager en deux parties égales. || Partager un différend par la moitié, se relâcher des deux côtés, dans un marché, dans une contestation, sur ce qui empêche de conclure, de s'entendre. || Par extens. Une part qui est à peu près la moitié. La moitié d'un pain, d'un ouvrage, etc. || La moitié du temps, pendant une bonne partie de son temps. || Moitié de la vie, moitié de moi-même, termes d'affection. || Femme, à l'égard de son mari. Rends-toi digne du nom de ma chaste moitié, Corn. || La plus belle moitié du genre humain, les femmes en général. || Moitié, pris adverbialement, à demi. Moitié sérieusement, moitié en plaisantant. || Moitié figue, moitié raisin, voy. FIGUE. || Moitié chair, moitié poisson, voy. POISSON. || À moitié, avec le nom suivant sans article et sans préposition, en partageant par moitié ce dont il s'agit. Louer une terre à moitié fruits. À moitié chemin. À moitié prix. || Dans le langage rural, à moitié, pris absolument, signifie : en partageant par moitié les produits entre le tenancier et le propriétaire. Donner, prendre des terres à moitié. || À moitié de perte et de gain, et aussi à moitié perte et gain, en partageant également soit la perte soit le gain. || À moitié, en partie, à demi. De l'argent plus d'à moitié dépensé. Un fruit à moitié pourri. || On dit plus rarement : Plus qu'à moitié. || Être de moitié, se mettre de moitié, être, se mettre en société avec quelqu'un, de manière que la perte et le gain se partagent par moitié, et fig. prendre part. || DE MOITIÉ OU DE LA MOITIÉ, *loc. adv.* De beaucoup. Le moindre bruit que l'on peut faire Est le plus sûr de la moitié, LA FONT. || En rabattre de moitié ou de la moitié, diminuer beaucoup l'estime qu'on avait pour une personne.

MOKA, *s. m.* Le café qui vient de Moka, ville d'Arabie. De bon moka. || Infusion faite avec la graine de ce café.

MOL, OLLE, *adj.* Voy. MOU.

MOLAIRE (lat. *molaris*), *adj.* Dents molaires ou *subst.* les molaires, dents qui servent à broyer les aliments.

★ **MOLASSE** (orig. inc.), *s. f.* Sous-sol formé de pierre calcaire mêlée de sable et d'argile, complétement infertile.

★ **MOLASSIQUE**, *adj.* Qui a le caractère de la molasse.

MÔLE (lat. *mola*), *s. f.* En méd. Embryon informe consistant en un simple sac cutané, sans organes distincts. || Fausses môles, nom donné à des concrétions sanguines, à des corps charnus ou fibreux, à des polypes.

MÔLE (lat. *moles*), *s. m.* Massif de maçonnerie placé au-devant d'un port pour le mettre à couvert de l'impétuosité des vagues. || Anciennement, le port lui-même.

MOLÉCULAIRE, *adj.* Qui a rapport aux molécules. || Actions moléculaires, celles qui se passent dans l'intimité de la substance des corps, comme les actions chimiques. || Forces moléculaires, celles qui s'exercent entre les molécules homogènes (cohésion) ou hétérogènes (affinité). || Attraction moléculaire, force qu'on suppose inhérente aux molécules de la matière, et qui les tient adhérentes les unes avec les autres.

★ **MOLÉCULAIREMENT**, *adv.* Molécule à molécule ; par molécules.

MOLÉCULE (dim. du lat. *moles*), *s. f.* Petite partie d'un corps. || En chim. La plus petite partie d'un corps composé qui puisse exister à l'état libre. || Molécules intégrantes, celles qui forment par leur rapprochement la masse d'un corps, soit simple, soit composé. || Molécules constituantes, les molécules des corps composés.

MOLÈNE (orig. inc.), *s. f.* Genre de la famille des scrofulariées ; le type en est la molène ou bouillon blanc.

★ **MOLESQUINE** (orig. inc.), *s. f.* Toile vernie qui sert à faire des buvards, des couvertures de livres, etc.

★ **MOLESTATION**, *s. f.* Action de molester.

MOLESTÉ, ÉE, *p. p.* de molester.

MOLESTER (lat. *molestare*), *v. a.* Tourmenter, inquiéter par des contrariétés suscitées mal à propos.

MOLETTE, *s. f.* Maladie particulière aux chevaux, consistant en une sorte d'hydropisie des capsules synoviales qui environnent les tendons fléchisseurs du pied.

MOLETTE (dim. du lat. *mola*), *s. f.* Cône de marbre qui sert aux peintres à broyer les couleurs. || En pharm. Espèce de pilon en pierre dure ou en verre, employé à broyer les corps sur le porphyre. || Morceau de grès servant à polir le marbre.

MOLETTE (orig. inc.), *s. f.* Partie de l'éperon, qui est une étoile de fer à huit ou dix pointes, et qui sert à piquer les flancs du cheval. || Épi de poils au front du cheval, sur le poitrail, sur les flancs, etc. || En blas. La pièce principale de l'éperon ; elle est semblable à une étoile, mais percée en rond dans le milieu.

MOLINISME, *s. m.* Opinion de Molina sur la grâce, d'après laquelle la grâce n'est point efficace par elle-même, mais est tantôt efficace et tantôt inefficace, selon que la volonté y coopère ou y résiste.

MOLINISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui suit l'opinion de Molina sur la grâce. || *Adj.* Les opinions molinistes.

MOLLAH (arabe *moulâ*, seigneur), *s. m.* Prêtre musulman qui appelle, à certaines heures, du haut de la mosquée, les fidèles à la prière.

MOLLASSE (dérivé de *mol*), *adj.* Qui est désagréablement mou au toucher. Une substance mollasse. || Qui est désagréablement mou sous la dent. || Qui n'a pas assez de corps, en parlant d'une étoffe. || Il se dit des personnes dont toutes les parties du corps sont dans un état de flaccidité et de relâchement.

MOLLEMENT, *adv.* D'une manière molle. Être assis mollement. || Avec un abandon gracieux. Se balancer mollement. || Fig. Avec un abandon moral. Se laisser entraîner mollement au courant, MASS. || Sans vigueur. Ils agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, LA BRUY. || D'une manière efféminée. Vivre mollement.

MOLLESSE (lat. *mollitia*), *s. f.* Qualité de ce qui est mou. La mollesse des chairs. || En parlant du climat, température douce et molle. || En parlant de la complexion, du tempérament des personnes, défaut de résistance. || Il se dit de la prononciation. || Douceur, en parlant d'une langue. La mollesse de la langue italienne. || Douceur de pensées et de style, accompagnée d'un certain abandon gracieux. || Il se dit de la danse dans le même sens. La mollesse des mouvements. || En peint. et sculpt. La mollesse des chairs, l'imitation vraie de la souplesse des chairs. || La mollesse du pinceau, le défaut de fermeté dans le maniement du pinceau. || Il se dit du style dans un sens analogue. || Fig. Manque de vigueur et de fermeté dans le caractère, dans la conduite. || Excès d'indulgence. Est-ce que vous voulez qu'un père ait la mollesse De ne savoir pas faire obéir la jeunesse? MOL. || Délicatesse d'une vie efféminée, mœurs efféminées. Vivre dans la mollesse. || La Mollesse, sorte de divinité que crée la poésie.

MOLLET (dim. de *mol*), *s. m.* Saillie que forment à la partie postérieure de la jambe les muscles jumeaux et soléaire, dite aussi le gras de la jambe. || Faux mollet, pièce rembourrée qu'on place à la partie postérieure de la jambe pour suppléer à un mollet insuffisant.

MOLLET, ETTE (dim. de *mol*), *adj.* Un peu mou. || Qui a une mollesse agréable au toucher. Un lit mollet où l'on s'ensevelit dans la plume, J. J. ROUSS. || Pain mollet, sorte de petit pain blanc qui est léger et délicat. || Œuf mollet ou œuf à la coque, œuf cuit de manière que le blanc et le jaune restent liquides.

MOLLETON (dérivé de *mollet*, adj.), *s. m.* Étoffe de laine, de coton ou de soie, tirée à poil d'un seul côté ou des deux côtés, douce, chaude et mollette.

★ **MOLLETONNEUX, EUSE**, *adj.* Qui est de la nature du molleton. Étoffe molletonneuse.

MOLLIFIÉ, ÉE, *p. p.* de mollifier.

MOLLIFIER (lat. *mollis* et *facere*), *v. a.* En méd. Rendre mou et fluide. Mollifier un abcès. || Il est peu usité

MOLLIR (lat. *mollire*), *v. n.* Devenir mou. Ces fruits mollissent. || Manquer de force, faiblir, fléchir. Les plus hardis mollissent, BOIL. || Se dit d'un cheval dont la jambe est faible et qui bronche souvent. || T. de mar. Le vent mollit lorsqu'il tombe ou diminue de force ; on le dit

aussi d'une grosse mer. || Fig. Céder trop facilement. || *V. a.* T. de mar. Diminuer la raideur d'un câble ou d'une manœuvre quelconque, en la faisant filer.

MOLLUSQUE (lat. *mollusca*), *s. m.* Nom d'animaux sans vertèbres qui forment le troisième embranchement du règne animal. L'huître est un mollusque.

⋆ **MOLOSSE** (nom d'un peuple de la Thrace), *s. m.* Espèce de chien que les anciens employaient à la chasse et à la garde des troupeaux. || Poétiq. Chien de garde.

MOLY (μῶλυ), *s. m.* Plante dont parle Homère, et à laquelle il attribue des vertus merveilleuses.

⋆ **MOLYBDATE**, *s. m.* Nom générique des sels neutres formés par l'union de l'acide molybdique avec les bases.

MOLYBDÈNE (μολύβδαινα), *s. m.* Métal solide, blanc comme l'argent mat, malléable, presque infusible.

⋆ **MOLYBDEUX**, *adj. m.* En chim. Oxyde molybdeux, qui est le premier degré d'oxydation du molybdène.

⋆ **MOLYBDIQUE**, *adj. m.* En chim. Acide molybdique, acide du molybdène.

⋆ **MÔME** (voy. *momerie*), *s. m.* Gamin, petit enfant.

MOMENT (lat. *momentum*), *s. m.* Partie petite, mais indéterminée, du temps. Le moment où je parle est déjà loin de moi, Boil. Il n'y avait pas un seul moment à perdre, Fén. || N'avoir pas un moment à soi, avoir tout son temps pris. || Les derniers moments, le peu de temps qui reste à un homme qui va perdre la vie. || Famil. Un moment, c'est-à-dire attendez un moment. || Temps qui convient, opportunité, occasion. Le moment fut manqué. Ces rapides moments d'où dépendent les victoires, Boss. || Un bon moment, un instant favorable pour faire ce qu'on désire. || En un sens contraire, un mauvais moment. || Avoir de bons moments, se dit d'une personne dont l'esprit est égaré, mais qui a quelques bons intervalles, ou d'une personne d'humeur fâcheuse qui a des intervalles où elle est de bonne humeur. || Conjoncture. Depuis ce malheureux moment tout alla en décadence, Boss. || Un moment, pris adverbialement, pendant un seul moment. Albine, il ne faut pas s'éloigner un moment, Rac. || Dans un moment, bientôt. || En un moment, dans l'espace d'un moment. || Dans le moment, dans très-peu de temps. || A ce moment, alors. || A tout moment, à tous moments, à chaque moment, continuellement, sans cesse. || De moments en moments, sans intervalle, continuellement; dans le plus prochain intervalle de temps. || D'un moment à l'autre, dans le plus prochain intervalle de temps. || En ce moment, présentement. || Au moment de, *loc. prép.* Sur le point de. || Dès ce moment, de ce moment, depuis ce moment. || Au moment où, au moment que, dans le moment où, dans le moment que, *loc. conjonct.* Lorsque. Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, Boss. || Du moment que, *loc. conj.* Dès que, depuis que. || Du moment que, puisque. || Depuis le moment que, depuis que.

MOMENT (lat. *momentum*), *s. m.* Moment d'un levier ou simplement moment, le produit d'un bras de levier par la force qui lui est appliquée perpendiculairement. || En général, produit d'une force par une distance.

MOMENTANÉ, ÉE (lat. *momentaneus*), *adj.* Qui ne dure qu'un moment. Un effort momentané.

MOMENTANÉMENT, *adv.* Pour un moment, pendant un moment.

MOMERIE (all. *mummen*, masquer), *s. f.* Mascarade. || Chose concertée pour faire rire. || Vieux en ces sens. || Chose concertée pour tromper quelqu'un, mais avec teinte de ridicule. || Cérémonie bizarre, ridicule. || Fig. Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'a pas. Ce méprisable sénat qu'on amusait par des momeries, Dider.

MOMIE (arabe *mumia*), *s. f.* Corps embaumé par les anciens Égyptiens. || Famil. Cet Ali d'Égypte ne remue pas plus qu'une momie, Volt. || Par extens. Cadavre desséché et embaumé. || Fig. C'est une momie, se dit d'une personne sèche et noire. || Il se dit aussi d'une personne nonchalante et qui n'est bonne à rien. || Couleur brune tirée des bitumes dont les momies ont été enduites.

⋆ **MOMIFICATION**, *s. f.* Conversion d'un cadavre en momie. || Fig. Amaigrissement considérable.

⋆ **MOMIFIER** (*momie* et lat. *facere*), *v. a.* Transformer en momie, dessécher un corps mort. || Se momifier, *v. r.* Devenir extrêmement maigre.

⋆ **MOMON** (voy. *momerie*), *s. m.* Mascarade. || Espèce de danse exécutée par des masques. Jouer un momon, Mol. || Défi au jeu de dé porté par des masques. || Couvrir le momon, accepter le pari.

⋆ **MOMUS** (Μῶμος), *s. m.* Dieu qui présidait aux rires et aux chansons. || Par extens. La chanson joviale.

MON (lat. *meus*) *au masc.*, **MA** *au fém.*, **MES** *au pl.* pour les deux genres, *adj. poss.* qui répond au pronom personnel *moi, je.* Il exprime la possession qu'a la personne qui parle. Mon bien. || Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou par une *h* muette, au singulier, l'usage veut qu'on emploie le masculin. Mon amie. Mon humeur. || Il se dit aussi en parlant à une personne ou d'une personne qu'on aime. Rends-moi mon Curiace, Corn. || Fam. Il se met pour désigner les objets avec lesquels la personne qui parle a quelque rapport d'habitude ou dont il a été fait mention précédemment. Voilà mes fous. Voilà mon homme pris. || Il se dit dans le même sens devant les noms propres. Je connais mon Racine, mon Paris, etc. || *Mon, ma, mes*, devant les adverbes ou adjectifs comparatifs, forment le superlatif. Mon meilleur ami. Ma plus chère espérance.

MONACAL, ALE (lat. *monachus*), *adj.* Appartenant à l'état de moine, presque toujours avec un sens défavorable. L'esprit, le pouvoir monacal. Les ordres monacaux.

MONACALEMENT, *adv.* A la manière des moines.

MONACHISME (mo-na-chi-sm'. Lat. *monachus*), *s. m.* État de moine, avec un sens défavorable. L'influence du monachisme. || Vie cénobitique, sans idée défavorable. || Manière de penser et d'agir semblable à celle des moines.

⋆ **MONACO**, *s. m.* Sou fabriqué dans la principauté de Monaco. || Par extens. Un mauvais sou, n'ayant pas cours en France. || Famil. Avoir des monacos, être riche.

MONADE (μονάς), *s. f.* Unité parfaite qui, selon les pythagoriciens, renferme l'esprit et la matière sans aucune division. || D'après Leibnitz, éléments des choses ou substances simples, incorruptibles, différentes de qualités, nées avec la création. || En arithm. Nombre composé d'une seule figure, tel que 1, 2, 3, etc. || Genre d'animalcules microscopiques.

⋆ **MONADELPHE** (μόνος et ἀδελφός), *adj.* En bot. Dont les étamines sont réunies en un seul faisceau par les filets.

MONADELPHIE, *s. f.* En bot. Classe du système de Linné, renfermant les plantes monadelphes.

⋆ **MONADELPHIQUE**, *adj.* Qui appartient à la monadelphie.

⋆ **MONADISME**, *s. m.* Système philosophique qui admet que l'univers est composé de monades.

⋆ **MONADISTE**, *s. m.* Partisan du monadisme.

⋆ **MONANDRE**, *adj.* Qui n'a qu'une seule étamine.

MONANDRIE (μόνος et ἀνήρ), *s. f.* En bot. Classe du système de Linné renfermant les plantes monandres.

⋆ **MONANDRIQUE**, *adj.* Qui appartient à la monandrie.

MONARCHIE (lat. *monarchia*, de μοναρχία), *s. f.* Gouvernement d'un État régi par un seul chef. Monarchie héréditaire, élective, constitutionnelle. || État gouverné par un roi. || Monarchie universelle, pouvoir d'un monarque établi sur la terre entière, ou du moins sur la partie la plus importante et la plus civilisée.

MONARCHIQUE (μοναρχικός), *adj.* Qui appartient à la monarchie. Un pouvoir monarchique. || *Subst.* Le monarchique, le gouvernement monarchique. Les Macédoniens aiment le monarchique, Corn.

MONARCHIQUEMENT, *adv.* A la manière d'une monarchie.

⋆ **MONARCHISME**, *s. m.* Système, opinion des partisans de la monarchie.

⋆ **MONARCHISTE**, *s. m.* Partisan de la monarchie. || *Adj.* Un peuple monarchiste.

MONARQUE (lat. *monarchus*, de μονάρχης), *s. m.* Chef d'une monarchie. || Fig. Une mouche est monarque des animalcules imperceptibles qu'elle dévore, Volt.

MONASTÈRE (lat. *monasterium*), *s. m.* Édifice habité par des moines ou par des religieuses.

MONASTIQUE (lat. *monasticus*, de μοναστικός), *adj.* Qui concerne les moines. Vœux, vie monastique.

MONAUT (μόνωτος), *adj. m.* Qui n'a qu'une oreille. Un chien, un chat, un cheval monaut.

MONCEAU (lat. *monticellus*), *s. m.* Amas fait en

forme de petit mont, entassement confus d'objets. Des monceaux d'or. Des monceaux de morts. || Famil. Avoir des monceaux d'une chose, en avoir beaucoup.

MONDAIN, AINE (lat. *mundanus*), *adj.* Qui appartient à la vie du monde, par opposition à la vie religieuse. La science mondaine. || Œuvre mondaine, œuvre mercenaire, servile. || Qui aime les vanités du monde. || Qui aime les plaisirs du monde, bals, soirées, spectacles. Une femme mondaine. || Qui se ressent des vanités du monde, en parlant des choses. Tous ces honneurs mondains ne sont qu'un bien stérile, VOLT. || *Subst.* Celui, celle qui est attachée aux choses du monde. || Celui, celle qui aime les réunions, les soirées, les bals, les spectacles.

MONDAINEMENT, *adv.* D'une manière mondaine.

MONDANITÉ, *s. f.* État de ce qui appartient au monde. Faire profession de mondanité où vous l'aviez faite de christianisme, MASS. || Vanité mondaine. On y apporte toutes les dispositions d'une mondanité voluptueuse, BOURD.

MONDE (lat. *mundus*), *s. m.* Tout ce que nous apercevons d'espace, de corps et d'être. || Un monde, quelque chose de très-grand. || Famil. Depuis que le monde est monde, de tout temps. || L'an du monde deux mille, la deux-millième année depuis la création du monde. || Le monde physique, le monde considéré dans ce qu'il a de sensible. || Le monde moral ou intellectuel, le monde considéré par rapport aux choses morales ou intellectuelles. || Monde idéal, l'idée archétype du monde qui est en Dieu de toute éternité, selon Platon. || Monde idéal, monde imaginaire meilleur que notre monde. || Fig. Se créer un monde, se faire un monde idéal. || Le monde, notre système solaire avec les planètes, les satellites des planètes et les comètes. || Les planètes et les étoiles considérées comme des habitations semblables aux nôtres. || Le globe terrestre, le monde sublunaire. Le tour du monde. || Le bout du monde, un lieu très-éloigné. || Il est allé loger au bout du monde, à l'autre bout du monde, dans un quartier fort éloigné. || Fig. et famil. C'est le bout du monde, se dit lorsqu'on estime quelque chose à son plus haut prix, à sa plus grande valeur; se dit aussi d'un délai extrême qu'on ne peut dépasser. || De par le monde, quelque part. || Du monde se joint avec un superlatif pour exprimer avec plus de force ce qu'on affirme ou ce qu'on nie. Le meilleur homme du monde. Pas le moins du monde. || Du monde, se joint avec le même sens à un substantif. Il dit de vous tout le bien du monde. || Par exagération, tout au monde, tout ce qui est dans le monde; rien au monde, rien de ce qui est dans le monde. || Le monde, ce bas monde, la terre que les hommes habitent. Il y a un royaume qui n'est pas de ce monde, FLÉCH. || Venir au monde, naître. || Être au monde, être en vie. || Mettre un enfant au monde, donner naissance à un enfant. || Le monde ancien ou le monde des anciens, ce que les anciens connaissaient du globe terrestre. || Le nouveau monde, l'Amérique. || Fig. Un monde tout différent, une manière tout autre de sentir, de comprendre, d'exprimer. || Fig. Mettre un monde entre.., établir une extrême différence entre... || Famil. De quel monde venez-vous? se dit à quelqu'un qui ne paraît pas instruit d'une chose que tout le monde sait. || Un lieu vaste et très-peuplé. Paris est un monde. C'est un monde que votre château, SÉV. || Ensemble de pays, de sociétés, de civilisations. Le monde grec, chrétien, etc. || Le monde politique, la société et son gouvernement. || La totalité des hommes, le genre humain; les hommes en général, la plupart des hommes. || Un certain nombre de personnes. Il y avait peu de monde. || Avoir du monde, avoir chez soi un certain nombre de personnes. || Recevoir du monde, recevoir chez soi des personnes qui viennent rendre visite. || Le monde, les gens, vous, nous, le premier venu. Il ne faut pas accuser le monde légèrement. || Devant le monde, en public. || Tout le monde, chacun. || Un monde, une grande quantité de personnes, de choses. Être servi par un monde d'esclaves, LA FONT. Un monde de recettes, ID. || Avec l'adjectif possessif, les domestiques. Congédier tout son monde. || Les gens qui sont sous les ordres de quelqu'un. Ce capitaine a son monde avec lui. || La famille, les gens qu'on a autour de soi. Tout mon monde vous fait ses compliments. || Fig. Connaître son monde, savoir à qui l'on a affaire. || Dans la marine, l'équipage ou une partie de l'équipage. || La société des hommes, ou une partie de cette société. L'usage du monde. Être du monde. Aller dans le monde. || Homme du monde, homme qui vit dans la société et qui en sait les usages; *au pl.* les gens du monde. || Savoir son monde, savoir bien le monde, avoir du monde, savoir vivre; et dans un sens contraire : Manquer de monde, être sans monde. || Connaître le monde, connaître les hommes. || La science du monde, la connaissance de la manière de vivre de la société. || Le grand monde, la société distinguée par les richesses, par les dignités de ceux qui la composent. || Famil. Le petit monde, les gens du commun. || Le beau monde, la société la plus brillante. || Du beau monde, des gens bien mis. || Le monde savant, le monde des lettres, les hommes qui s'occupent particulièrement des sciences et des lettres. || Demi-monde, gens d'une réputation équivoque. || En langage de dévotion, la vie des hommes qui ont les mœurs peu sévères du siècle. Dieu ne veut point d'un cœur où le monde domine, CORN. || La vie séculière, par opposition à la vie monastique. Abandonner le monde. || L'autre monde, la vie par delà le tombeau. Envoyer, aller dans l'autre monde. || Des gens de l'autre monde, des gens qui ne connaissent pas les usages du monde. || Dire des choses de l'autre monde, dire des choses étranges, incroyables. || Titre de diverses publications. *Le Monde illustré.* Le Monde religieux.

MONDE (lat. *mundus*), *adj.* Usité seulement en style de l'Écriture sainte et signifiant pur. Les animaux mondes et les animaux immondes.

MONDÉ, ÉE, *p. p.* de monder. De l'orge mondé.

MONDER (lat. *mundare*), *v. a.* Débarrasser de matières hétérogènes, inutiles, telles que coques, pellicules, etc. Monder des amandes, de l'orge. || Monder de la casse, la tirer de son bâton, la préparer. || Dans la peinture en bâtiment, nettoyer ou séparer quelque matière mêlée. || En chir. Synonyme de mondifier. || Ébourgeonner.

MONDIFIÉ, ÉE, *p. p.* de mondifier.

MONDIFIER (lat. *mundificare*), *v. a.* En chir. Nettoyer, déterger. Mondifier un ulcère, une plaie.

MONÉTAIRE (lat. *monetarius*), *s. m.* Nom donné autrefois aux fabricateurs des monnaies, qui étaient des officiers établis par le roi. || *Adj.* Qui a rapport aux monnaies. Système monétaire. Les questions monétaires.

⋆ **MONÉTISATION**, *s. f.* Action de transformer en monnaie. La monétisation de l'or et de l'argent.

⋆ **MONGOLIQUE**, *adj.* Qui appartient aux Mongols. || Race mongolique ou mongole, la race jaune.

MONITEUR (lat. *monitor*), *s. m.* Celui qui donne des avis. Les jeunes gens ont besoin d'un moniteur fidèle et assidu, ROLLIN. || Dans l'enseignement mutuel, élève qui a reçu les leçons du maître, et qui est chargé d'instruire un certain nombre de ses condisciples. || En ce sens, moniteur a un féminin : Monitrice. || Titre de certains journaux. Le Moniteur universel. Le Moniteur des théâtres.

MONITION (lat. *monitio*), *s. f.* T. de juridiction ecclésiastique. Avertissement émanant de l'évêque avant l'excommunication. || Publication d'un monitoire.

MONITOIRE (lat. *monitorium*), *s. m.* Lettres qui s'obtenaient des juges ecclésiastiques, en vertu de permission des juges laïques, et qu'on publiait au prône des paroisses pour obliger les fidèles de venir déposer des faits contenus dans ces lettres, sous peine d'excommunication. Fulminer un monitoire. || *Adj.* Lettres monitoires. || Citation juridique faite sous peine d'excommunication.

⋆ **MONITOR** (lat. *monitor*), *s. m.* Genre de reptiles sauriens ainsi dit parce qu'il passe pour prévenir l'homme de l'approche des crocodiles.

⋆ **MONITOR**, *s. m.* Nom donné en Amérique, par assimilation au monitor, à un navire cuirassé.

MONITORIAL, ALE, *adj.* sans plur. masc. Lettres monitoriales, lettres en forme de monitoire.

MONNAIE (lat. *moneta*), *s. f.* Pièce de métal servant aux échanges, frappée par une autorité souveraine, et marquée au coin de cette autorité. Monnaie d'or, d'argent. || Battre monnaie, fabriquer de la monnaie, et fig. se procurer de l'argent. || Monnaie de compte, monnaie qui n'a jamais existé ou qui n'existe plus, mais qui sert à faciliter les comptes. La livre tournois était une monnaie de compte. || Papier-monnaie, papier créé par le gouver-

nement pour faire office de monnaie. || Monnaie fiduciaire, les billets, le papier. || Fausse monnaie, monnaie qui ne contient pas d'or ou d'argent, ou en contient moins qu'il ne faut. || Famil. Être décrié comme de la fausse monnaie, comme la fausse monnaie, comme fausse monnaie, avoir une très-mauvaise réputation. || Menues pièces d'argent ou de billon. || Valeur d'une pièce monnayée en plusieurs pièces moindres. || Valeur d'un billet en pièces d'or ou d'argent. || Fig. Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce, se venger, user de représailles. || Payer en monnaie de singe, voy. SINGE. || Fig. Il l'a payé en même monnaie, se dit de celui qui, ayant reçu quelque service ou quelque déplaisir, rend la pareille. || Fig. Chose intellectuelle ou morale, dite monnaie en considération de sa valeur. Le plaisir, qui est la monnaie pour laquelle nous donnons tout ce qu'on veut, PASC. || Paroles ou actions dont il se fait une espèce d'échange dans la société. M. de Chevreuse fit force belles promesses, monnaie dont aucun ne se paya, ST-SIMON. || Hôtel de la monnaie, des monnaies et par abréviation la Monnaie, établissement où l'on fabrique la monnaie. || En bot. Monnaie du pape, la lysimachie nummulaire ou monnayère.

MONNAYAGE, *s. m.* Fabrication de la monnaie.

MONNAYÉ, ÉE, *p. p.* de monnayer. || Argent monnayé, se dit par opposition à argent ouvragé ou brut. || Par extens. Son argent redresse les jugements de son esprit; ses louanges sont monnayées, MOL.

MONNAYER (*monnaie*), *v. a.* Convertir un métal en monnaie. || Donner l'empreinte à la monnaie. Ce balancier monnaye tous les jours tant de milliers de pièces d'or. || Absol. L'art de monnayer.

MONNAYEUR, *s. m.* Celui qui travaille à la monnaie de l'État. || Faux monnayeur, celui qui fait de la fausse monnaie. || Fig. De faux monnayeurs en dévotion, MOL.

* **MONO**... Préfixe qui vient du grec *μόνος*, et qui signifie seul, unique.

MONOCHROME (mo-no-krô-m'. *Mono*... et *χρῶμα*), *adj.* Qui est d'une seule couleur. Peintures monochromes. || *S. m.* Un monochrome, tableau d'une seule couleur.

MONOCLE (lat. *monoculus*), *s. m.* Petite lunette qui ne sert que pour un œil.

MONOCORDE (lat. *monochordum*, de *μονόχορδον*), *s. m.* Instrument à une seule corde, en usage chez les Grecs, qui en jouaient en promenant sous la corde un chevalet mobile et pinçant la partie libre. || Instrument sur lequel il y a une seule corde tendue et divisée suivant certaines proportions pour connaître les intervalles des tons.

MONOCOTYLÉDONE (*mono*... et *cotylédon*), *adj.* En bot. Qui n'a qu'un cotylédon. || *S. f.* Les monocotylédones, l'un des trois embranchements du règne végétal.

* **MONOCOTYLÉDONÉ, ÉE**, *adj.* Synonyme de monocotylédone.

* **MONOCOTYLÉDONIE**, *s. f.* État d'une plante qui n'a qu'un seul cotylédon. || Section du règne végétal qui renferme les plantes monocotylédones.

MONŒCIE (*mono*... et *οἰκία*), *s. f.* En bot. Classe de plantes, dans le système de Linné, qui portent des fleurs mâles et femelles séparément sur la même tige.

* **MONŒCIQUE**, *adj.* Qui appartient à la monœcie.

* **MONOGAME** (lat. *monogamus*, de *μονόγαμος*), *adj.* Qui n'épouse qu'une seule femme, par opposition à polygame. Les populations monogames. || Qui n'a été marié qu'une fois. || *Subst.* Un, une monogame.

* **MONOGAMIE** (lat. *monogamia*, de *μονογαμία*), *s. f.* État du mariage où l'homme n'a qu'une femme, par opposition à polygamie.

* **MONOGRAMMATIQUE** (*monogramme*), *adj.* Qui a le caractère du monogramme.

MONOGRAMME (*mono*... et *γράμμα*), *s. m.* Réunion de plusieurs lettres en un seul caractère, de telle sorte que le même jambage ou la même panse serve à deux ou trois lettres différentes. Monogramme du Christ. || Monogramme parfait, celui qui renferme toutes les lettres d'un nom. || Chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages. || *Adj.* T. d'antiq. Qui ne consiste que dans les lignes, dans les contours. Peinture monogramme.

* **MONOGRAPHE** (*mono*... et *γράφειν*), *s. m.* Auteur d'une monographie. || *Adj.* Qui ne traite que d'un seul objet. Des ouvrages monographes.

MONOGRAPHIE, *s. f.* Écrit sur un point particulier d'histoire naturelle, de médecine, d'archéologie, de philologie, d'histoire, etc.

* **MONOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui appartient à une monographie; qui est du genre de la monographie.

* **MONOHYDRATE** (*mono*... et *hydrate*), *s. m.* Premier des hydrates d'une substance qui en forme plusieurs.

* **MONOHYDRATÉ, ÉE**, *adj.* Qui est à l'état de monohydrate.

* **MONOHYDRIQUE**, *adj.* Se dit d'un composé qui a une proportion d'hydrogène pour une de l'autre composant.

MONOÏQUE (voy. *monœcie*), *adj.* En bot. Plante monoïque, plante qui porte des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées les unes des autres, mais sur un même pied. || *S. f.* Le maïs est une monoïque.

MONOLITHE (*μονόλιθος*), *adj.* Qui est d'une seule pierre. || *S. m.* L'obélisque est un monolithe.

MONOLOGUE (*μονολόγος*), *s. m.* Scène où un acteur est seul et se parle à lui-même.

MONOMANE (voy. *monomanie*), *adj.* En méd. Qui est atteint de quelque monomanie. || *Subst.* Un monomane. Une monomane.

* **MONOMANIAQUE**, *adj.* Qui a rapport à la monomanie.

MONOMANIE (*mono*... et *manie*), *s. f.* En méd. Folie ou délire sur un seul objet.

MONÔME (contraction de *mononome*, de *mono*... et *νόμος*), *s. m.* Quantité algébrique entre les parties de laquelle il n'y a pas de signe d'addition ou de soustraction interposé : ab et a^2b sont des monômes.

* **MONOMÈTRE** (lat. *monometer*, de *μόνος* et *μέτρον*), *adj.* Poëme monomètre, poëme qui n'a qu'un mètre ou qu'une espèce de vers. || Vers monomètre, vers d'une seule mesure.

MONOPÉTALE (*mono*... et *pétale*), *adj.* En bot. Qui n'a qu'un pétale. Corolle monopétale. Fleur monopétale.

MONOPHYLLE (*mono*... et *φύλλον*), *adj.* En bot. Calice monophylle, calice formé d'une seule pièce. || Plante monophylle, plante qui ne porte qu'une seule feuille.

MONOPOLE (lat. *monopolium*, de *μονοπώλιον*), *s. m.* Trafic exclusif, fait en vertu d'un privilége. || Fig. Cet écrivain s'est réservé le monopole de l'injure. || Commerce que le gouvernement fait d'une seule marchandise, avec interdiction à tout particulier de s'en mêler. Le monopole du tabac. || *Adj.* Une industrie monopole. || Privilége accordé à des personnes pourvues du droit exclusif d'occuper certaines places, comme les agents de change, les courtiers, etc. || Fig. Il se dit de certains droits possédés exclusivement par un petit nombre de citoyens. || Convention inique entre des marchands pour accaparer et pour vendre plus cher une marchandise.

MONOPOLEUR, *s. m.* Celui qui exerce un monopole.

* **MONOPOLISER**, *v. a.* Remettre entre les mains d'un seul. Monopoliser l'éligibilité entre un petit nombre de citoyens. || Posséder, vendre par monopole. Monopoliser le tabac. || Fig. Il y a des plaisirs qu'il n'est pas donné à la fortune de monopoliser pour elle seule, LAMARTINE.

MONOPTÈRE (*μονόπτερος*), *adj.* En archit. anc. Temple monoptère, temple rond, dont la couverture n'était soutenue que par un seul rang de colonnes, sans muraille. || *S. m.* Un monoptère. || *Adj.* En hist. nat. Qui n'a qu'une seule aile, une seule nageoire. || *S. m.* Poisson du genre des gades.

* **MONOPTÉRYGIEN, ENNE** (*mono*... et *πτέρυξ*), *adj.* Qui n'a qu'une seule nageoire.

* **MONORIME** (*mono*... et *rime*), *adj.* Qui n'a qu'une seule rime. Les anciennes chansons de geste sont à couplets monorimes.

MONOSTIQUE (*μονόστιχος*), *adj.* Qui n'a qu'un seul vers. Des sentences monostiques. || *S. m.* Un monostique, épigramme, inscription d'un seul vers.

MONOSYLLABE (*μονοσύλλαβος*), *s. m.* En gramm. Mot d'une seule syllabe. || Ne parler que par monosyllabes, daigner à peine s'exprimer. || *Adj.* Un mot monosyllabe. Un vers monosyllabe.

MONOSYLLABIQUE, *adj.* Qui a rapport au monosyllabe; qui en dépend. Réponses monosyllabiques. || Vers monosyllabique, celui qui est composé de monosyllabes.

* **MONOSYLLABISME**, *s. m.* État des langues qui n'ont que des monosyllabes pour racines, comme le chinois.

★ **MONOTHÉISME** (*mono...* et *théisme*), *s. m.* Adoration d'un seul Dieu; doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu. Le monothéisme des Hébreux.

★ **MONOTHÉISTE,** *s. m.* Celui qui adore un seul Dieu. || *Adj.* Qui concerne le monothéisme, qui y a rapport.

MONOTONE (μονότονος), *adj.* Qui est toujours sur le même ton. Parole, bruit monotone. || Par extens. Acteur, orateur monotone, acteur, orateur, dont le débit est toujours sur le même ton. || Fig. Uniforme, qui manque de variété. Vie, style monotone. || En peint. Qui est égal de ton et de couleur; qui est fade, gris, etc.

MONOTONIE, *s. f.* Défaut de ce qui est monotone, dans le ton, dans la parole, dans la musique. || Fig. Trop grande uniformité dans le style. || En peint. Uniformité, égalité de ton ; reproduction ennuyeuse des mêmes lignes, des mêmes figures, etc. || Fig. Manière toujours la même de vivre, de sentir. Sa vie est d'une monotonie ennuyeuse.

MONS (mons'), *s. m.* Abréviation de *monsieur*, qui est familière ou méprisante. Mons un tel.

MONSEIGNEUR (*mon* et *seigneur*), *s. m.* Titre d'honneur qu'on donne aux personnes d'une dignité éminente. || Le monseigneur, le titre de monseigneur. || On donne la qualification de monseigneur aux princes de famille royale, aux évêques, aux maréchaux. || *Au pl.* Messeigneurs, titre dont on se sert en parlant ou en écrivant à plusieurs personnes qui ont droit au titre de monseigneur. || On dit aujourd'hui : Nosseigneurs les évêques. || T. d'argot. Espèce de levier pour forcer les serrures.

MONSEIGNEURISÉ, ÉE, *p. p.* de monseigneuriser.

MONSEIGNEURISER, *v. a.* Affubler du titre de monseigneur ; ne se dit que par plaisanterie. Monseigneuriser un fat, Gresset. || Se monseigneuriser, *v. r.* Se traiter réciproquement de monseigneur.

MONSIEUR (mo-sieu. *Mon* et *sieur*), *au plur.* **MESSIEURS,** *s. m.* Titre qui, avant la Révolution, ne se donnait qu'à certaines classes de la société. || Famil. Faire le monsieur, faire l'homme de conséquence. || Monsieur de, avec un nom de ville, se disait de l'évêque du diocèse dont cette ville est la capitale. Monsieur de Meaux (Bossuet). || Des messieurs, des hommes d'une classe où se porte le titre de monsieur. Messieurs du parlement. || Titre de simple civilité qu'on donne aujourd'hui à un homme à qui l'on parle ou de qui l'on parle. || Donner le monsieur à quelqu'un, faire précéder son nom de : Monsieur. || Tout homme dont le langage et les manières annoncent quelque éducation. Un monsieur vous a demandé. || Un beau monsieur, un homme élégamment vêtu, et fig. un homme qui déplaît, qui est insupportable. || Un gros monsieur, un homme fort à son aise. || Absol. Le maître de la maison. Monsieur est-il chez lui ? || Absol. Monsieur, l'aîné des frères du roi (avec une majuscule). || Prune de Monsieur (avec une majuscule), sorte de prune d'un beau violet. || Nuance de la couleur violette. Des robes prune de Monsieur. On dit aussi monsieur (avec une minuscule), par abréviation, pour la prune et l'arbre qui la produit ; alors il fait au pluriel des monsieurs. || Pr. Monsieur vaut bien madame, ou madame vaut bien monsieur, se dit pour exprimer que le mari et la femme se valent, et fig. quand on soutient que deux personnes sont d'un mérite égal, ou même que l'on compare deux choses.

MONSTRE (lat. *monstrum*), *s. m.* Corps organisé, animal ou végétal, qui présente une conformation insolite. Cette femme est accouchée d'un monstre. Les fleurs doubles sont des monstres. || Être physique imaginé par les mythologies et par les légendes, dragon, minotaure, harpie, etc. || Être allégorique auquel on donne soit des formes étranges, soit des inclinations malfaisantes. Ce monstre composé de bouches et d'oreilles, La Renommée, Boil. || Animal d'une grandeur extraordinaire. || Poétiq. Les monstres des forêts, les bêtes féroces. || Monstres marins, les grands cétacés. || Fig. Un monstre, une chose dont on s'effraye. || Faire un monstre d'une chose, la représenter comme dangereuse, pénible, etc. || Se faire un monstre de quelque chose, s'imaginer qu'une chose est très-pénible, très-difficile. || Fig. Personne cruelle, dénaturée. Caligula, Néron sont des monstres. || Popul. Un monstre de nature. || On a dit dans un sens analogue : Des monstres de la société, des monstres qui outragent la société. || Un monstre d'ingratitude, d'avarice, de cruauté, etc. se dit d'une personne qui montre une noire ingratitude, qui est d'une sordide avarice, etc. || Personne à qui on reproche quelque énormité. Ces monstres d'hommes n'en font pas d'autres. || Par exagération, personne extrêmement laide. || On dit de même : Un monstre de laideur. || Fig. Toute chose qui est comparée à un monstre pour sa grosseur, sa laideur, sa grossièreté, sa disproportion. L'homme est un monstre incompréhensible, Pasc. Quels monstres d'opinions se faut-il mettre dans l'esprit ? Boss. || *Adj.* Popul. Prodigieux, monstrueux, énorme, extraordinaire. Un bouquet, un dîner monstre.

★ **MONSTRE,** *s. f.* Tableau qui indique, pour un morceau de musique, le nombre de vers que le poëte doit faire, et le nombre de syllabes que chacun de ces vers doit avoir.

MONSTRUEUSEMENT, *adv.* D'une manière monstrueuse. Un homme monstrueusement gros.

MONSTRUEUX, EUSE (lat. *monstruosus*), *adj.* Qui a la conformation d'un monstre. Un animal monstrueux. Conformation monstrueuse. || Qui est contraire aux lois de la nature. Accouplement monstrueux. || Fig. Il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux, Boss. || Prodigieux, excessif dans son genre. Tête monstrueuse. Laideur monstrueuse. || Fig. Qui excède en mal tout ce qu'on peut concevoir. Une monstrueuse ingratitude, Bourd. || Qui choque toutes les bienséances. Cela est monstrueux. || Qui choque les règles du goût, la raison.

MONSTRUOSITÉ, *s. f.* Anomalie grave dans la conformation. || Toute production animale ou végétale qui présente une anomalie grave. || Caractère de ce qui est monstrueux. || Chose monstrueuse. || Fig. Ce qui choque la raison, la morale, le goût. Sa conduite est une monstruosité.

MONT (mon. Lat. *mons*), *s. m.* Grande masse de terre et de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'environne. || Fig. et famil. Promettre monts et merveilles, faire les plus grandes promesses. || Promettre des monts d'or à quelqu'un, lui promettre de grandes richesses, de grands avantages. || Un mont d'or, une somme très-considérable. || Mont suivi d'un nom propre ne prend pas la préposition *de*. Les monts Pyrénées. || Absol. au pl. Les monts, une chaîne de montagnes. || Particulièrement, les monts, les Alpes. Passer les monts. || Poétiq. Le double mont, le mont sacré, le Parnasse. || Mont pagnote, voy. pagnote. || Mont-de-piété, établissement où l'on prête à intérêt sur nantissement. || *Au pl.* Les monts-de-piété. || En chiromancie, mont, la petite éminence qui est au-dessous de chaque doigt de la main. || Par monts et par vaux, en toute sorte d'endroits, de tous côtés.

MONTAGE, *s. m.* Action de ce qui monte, s'élève. Le montage de la crème sur le lait. || Action de monter quelque chose, de l'élever. Le montage du bois. || Action de disposer dans l'ordre voulu les pièces d'une machine. Le montage d'une filature, d'une pendule, etc.

MONTAGNARD, ARDE, *adj.* Qui habite les montagnes. Les populations montagnardes. || Qui a rapport aux habitants des montagnes. Costume, chant montagnard. || *Subst.* Celui, celle qui habite les montagnes. || Sous la Convention, membre du parti qu'on appelait la Montagne. || Se dit encore aujourd'hui de ceux qui ont en politique des opinions très-révolutionnaires.

MONTAGNE (lat. *montana*, pl. n.), *s. f.* Suite de monts qui tiennent l'un à l'autre. || En géol. Montagnes primitives, secondaires, tertiaires, volcaniques, etc. divisions analogues à celles des terrains. || Chaîne de montagnes, suite de montagnes qui tiennent l'une à l'autre. || Il se dit pour mont ; et alors, quand il est joint à un nom de localité, on met la préposition *de*. La montagne du Chimborazo. || Fig. La montagne a enfanté une souris, se dit lorsque de grands projets n'aboutissent à rien. || Montagnes de glaces, amas considérables de glaces flottantes qu'on rencontre principalement dans les mers polaires. || Fig. Amas quelconque. De morts et de mourants cent montagnes plaintives, Brébeuf. || Fig. Grosses affaires qui semblent des montagnes. || Montagne d'eau, espèce de rocher artificiel d'où sortent plusieurs jets, bouillons et nappes d'eau. || Montagnes russes, montagnes réelles ou artificielles où l'on a pratiqué un chemin uni que parcourt un traîneau qu'on laisse glisser du haut en bas. || La Montagne, le parti exalté parmi les républicains, ainsi nommé parce que dans la Convention il siégeait dans

le haut de la salle. || Prov. Si la montagne ne vient pas à nous, il faut aller à elle, il faut faire les avances, quand celui à qui on a affaire refuse de les faire.

MONTAGNEUX, EUSE, *adj*. Où il y a beaucoup de montagnes. La Grèce est un petit pays montagneux, VOLT.

MONTANT, *s. m*. Temps pendant lequel la marée monte. || Pièce de bois, de pierre ou de fer qui est posée verticalement et à plomb dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie. || Les montants d'une échelle, les deux grandes pièces qui en font les côtés. || Montants d'une presse, les jumelles. || Tige des plantes. || Total d'un compte. Le montant de la note. || Goût relevé de certaines choses, de la vapeur qui sort de certaines substances. Ce vin a du montant. Le montant de la moutarde.

MONTANT, ANTE, *adj*. Qui monte, qui s'élève d'un lieu bas vers un lieu élevé. Marée montante. Bateau montant. || Qui est incliné de manière à présenter une montée. Chemin montant. || En bot. Tige montante, tige horizontale à sa base, qui se recourbe insensiblement pour gagner la direction verticale. || Robe montante, robe dont le corsage couvre la poitrine et les épaules. || En blas. Pièces montantes, pièces tournées vers le chef de l'écu. || Garde montante, celle qu'on place dans un poste, par opposition à garde descendante. || En mus. Gamme, tirade montante, gamme, tirade qui va du grave à l'aigu.

MONTE (subst. de *monter*), *s. f*. Ascension des vers à soie le long des rameaux. || Accouplement des chevaux et des cavales, et des autres quadrupèdes domestiques.

MONTÉ, ÉE, *p. p*. de monter. || Être bien, être mal monté, être monté sur un bon, sur un mauvais cheval. || Être bien, être mal monté en chevaux, ou absol. être bien, être mal monté, avoir de bons, de mauvais chevaux. || Par extens. Être bien ou mal monté en quelque chose, en avoir beaucoup ou peu. || Cheval haut monté, cheval dont les jambes sont trop hautes et disproportionnées. || Instrument monté à un certain ton, instrument accordé à ce ton. || Fig. et famil. Il est monté sur un ton plaisant, il plaisante. || Vous êtes bien monté, mal monté, vous êtes bien, mal disposé. || Être monté, être irrité. || Monté en couleur, dont la coloration est prononcée. Visage monté en couleur. || Vin monté, vin affecté de la pousse.

* **MONTE-À-REGRET.** Popul. Abbaye de Monte-à-Regret, la potence, et aujourd'hui la guillotine.

MONTÉE, *s. f*. Action de monter. || Endroit par où l'on monte à une éminence, à une montagne, etc. || Rampe douce au-devant d'un édifice. || Escalier. || Les marches, les degrés qui composent un escalier. || Popul. Faire sauter les montées à quelqu'un, le chasser honteusement de chez soi et avec violence. || En archit. La montée d'une colonne, d'une voûte, etc. leur hauteur. || Le mouvement organique par lequel le lait se produit dans les mamelles.

MONTER (*mont*), *v. n*. Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Aller en un lieu plus haut que celui où l'on était. Monter à une échelle, à un arbre, dans sa chambre, etc. || Fig. Monter au ciel, passer de cette vie à celle des bienheureux. || Monter chez quelqu'un, aller dans son logis situé au premier étage ou plus haut. || Famil. et par pléonasme : Monter en haut. || Monter à cheval, se mettre sur un cheval, et par extens. manier un cheval, lui faire faire le manége. || Monter à l'assaut, attaquer une place afin de l'emporter de vive force. || Monter en voiture, entrer dans une voiture. || Monter sur un vaisseau, se mettre dans un vaisseau. || Monter sur mer, s'embarquer. || Monter sur un trône, aller de marche en marche s'asseoir sur un trône. || Fig. Monter au trône, sur le trône, devenir roi ou reine. || Monter dans la chaire, monter les degrés qui conduisent à la chaire d'une église. || Fig. Monter en chaire, prêcher. || Monter sur le théâtre, sur les planches, se faire comédien. || Monter sur les tréteaux, se faire bateleur. || S'élever dans l'air. Le ballon monta. || T. de fauconnerie. Voler. || T. de mar. La mer monte pendant le flux. || Le vent monte ou remonte, quand il se rapproche du nord. || Monter se dit de l'ascension d'un liquide dans des tuyaux, dans un bassin, etc. Le mercure monte dans un thermomètre. La séve monte. || Le baromètre, le thermomètre monte, le mercure s'élève. || Se dit aussi d'un liquide que la chaleur ou une autre cause gonfle et élève. Le lait chauffé monte. || Il se dit d'un cours d'eau dont le volume s'accroît et le niveau s'exhausse. La rivière a monté d'un pied. || Se dit des végétaux qui grandissent et s'élèvent. || Les astres, le soleil montent sur l'horizon, ils se rapprochent du zénith. || Ce mur, ce collet d'habit, cette robe, etc. montent trop haut, ils ont trop de hauteur. || Fig. Passer à un poste, à un degré au-dessus de celui qu'on occupait. Il est monté au grade de capitaine. Il a monté en grade. || Monter au faite des honneurs. || Absol. Quiconque est ébloui de ce degré éminent où la naissance et la fortune l'ont placé, c'est dire qu'il n'était pas fait pour monter si haut, MASS. || Monter se dit des substances capiteuses qui font impression sur le cerveau. Le vin monte à la tête. || On dit de même : Le feu, le sang, la rougeur, etc. me montent au visage. || Il se dit des passions en un sens analogue. Le courroux lui montant au cerveau, LA FONT. || Il se dit de choses morales ou abstraites que l'on suppose prendre leur essor vers le ciel. Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui, RAC. || Fig. Atteindre un degré élevé, au sens moral, avec un nom de chose pour sujet. Le luxe monte tous les jours. Le perfide! à quel point son insolence monte! RAC. || En mus. Aller du grave à l'aigu. Monter jusqu'à l'ut. || Fig. Hausser de prix, croître de valeur. Le blé, la rente monte. || Monter, faire un total. L'armée montait à trois cent mille hommes. || Dans la supputation d'un compte: Le tout montant à tant. || Ce mémoire monte bien haut, il en coûtera beaucoup pour l'acquitter.

MONTER, *v. a*. Parcourir en s'élevant, en passant d'un lieu bas à un lieu haut. Monter une côte. || Monter un fleuve, une rivière, se rapprocher de leur source. || Porter, transporter quelque chose en haut, l'y élever. Monter le blé au grenier. || Monter un cheval, être monté sur un cheval ; s'en servir habituellement, et aussi le dresser. || Se dit de l'accouplement du cheval et de la jument. || Monter un navire, y être embarqué, et aussi le commander. || Monter la garde, faire la garde en quelque endroit. || Fig. Monter la garde autour de, surveiller activement. || Monter la tranchée, faire la garde dans la tranchée. || Monter un cavalier, lui fournir un cheval et l'équipement. || Par extens. Monter, fournir un établissement ou une personne de tout ce qui lui est nécessaire. Monter une imprimerie de ses presses, une personne en linge, etc. || Monter une horloge, une montre, un tournebroche, etc. en rehausser les contre-poids. || Disposer les pièces d'une machine, de manière qu'elle puisse fonctionner. || Fig. Monter un coup, une affaire, les préparer. || Fig. et famil. Monter une garde à quelqu'un, lui faire une vive réprimande. || Monter une partie, prendre des dispositions pour une partie, faire des invitations. || Monter un métier, accommoder et tendre sur le métier l'étoffe, la toile, le canevas, la chaîne, le fil, etc. pour travailler. || Monter un diamant, le mettre en œuvre. || Monter une estampe, la mettre sous verre, dans un cadre. || Monter un bouquet, disposer les fleurs d'une manière régulière et agréable à l'œil. || Monter un bonnet de femme, un habit, une chemise, en disposer les parties, les ornements. || Monter un ouvrage d'orfèvrerie, de serrurerie, de menuiserie, etc. en assembler les pièces. || Monter une batterie, mettre tous les canons d'une batterie sur leurs affûts, et les ranger de manière à pouvoir s'en servir. || Monter un théâtre, le dresser pour qu'on puisse y jouer. || Monter une pièce, faire les répétitions et les préparatifs nécessaires pour la mise en scène et la représentation. || Monter un violon, une harpe, une guitare, un piano, y mettre de nouvelles cordes au ton qu'elles doivent avoir. || Monter un instrument de musique, en hausser le ton. || On dit de même : Monter une corde de violon, de harpe, etc. || Accroître, élever. Monter sa dépense. || En peint. Monter sa couleur, rendre la couleur de son tableau plus vigoureuse. || Fig. et famil. Monter la tête à quelqu'un ou simplement le monter, lui inspirer quelque idée qui s'empare de lui jusqu'à l'exalter.

SE MONTER, *v. r*. Être gravi. || Recevoir un cavalier, en parlant du cheval ou autre bête de somme. || Se procurer un cheval. || Par extens. Se monter en, se fournir de. Se monter en argenterie, en linge, etc. || Il se dit des pièces d'un appareil qu'on dispose. Cette machine se montera quand on voudra. || Fig. S'élever, se hausser. Il s'est monté à un ton qu'il ne soutiendra pas. || Absol.

S'exciter, prendre des sentiments de colère, d'opiniâtreté, etc. || Il se dit aussi des choses qui croissent, s'augmentent. Et voyant le haut point où leur gloire se monte, Corn. || Former un certain total. Son armée se montait à vingt mille hommes. La somme se monte à tant.

MONTEUR, *s. m.* Ouvrier qui monte des pierres fines, des pièces d'orfévrerie, etc. || *S. f.* Monteuse de bouquets et fleurs artificielles, ouvrière qui monte, dispose les bouquets et fleurs artificielles. || Monteuse, ouvrière qui monte les bonnets. || Fig. et popul. Un monteur de coups, un homme qui cherche à tromper, et aussi un faiseur d'entreprises équivoques.

MONTGOLFIÈRE, *s. f.* Nom donné aux premiers aérostats de Montgolfier, qui n'étaient autre chose qu'une enveloppe de papier, remplie d'air dilaté par un réchaud placé au-dessous du ballon.

MONTICULE (lat. *monticulus*), *s. m.* Petit mont. || En anat. Nom du milieu de la face supérieure du cervelet.

MONT-JOIE (*mont* et *joie*), *s. f.* Monceau de pierres jetées confusément, en signe de victoire, ou pour marquer le chemin. || Croix ou indications mises sur les monts-joies pour reconnaître les chemins. || Mont-joie Saint-Denis! ou simplement Mont-joie! cri de guerre usité parmi les Français durant le moyen âge. || Bannière qui indiquait la marche de l'armée. || *S. m.* Titre affecté au premier roi d'armes de France. Le roi d'armes Mont-joie.

* **MONTMORENCY**, *s. f.* Nom d'une cerise acide et à courte queue, que l'on cultive beaucoup à Montmorency près Paris. || *Au pl.* Des montmorency.

MONTOIR (*monter*), *s. m.* Grosse pierre ou gros billot dont on se sert pour monter plus aisément à cheval. || Le côté du montoir, le côté gauche du cheval. || Le pied du montoir, le pied gauche du cheval. || Le côté droit se nomme hors montoir ou hors du montoir.

* **MONTRABLE**, *adj.* Qui peut être montré. Vous ririez bien de ma figure de quatre-vingts ans, qui n'est ni transportable, ni montrable, Volt.

MONTRE (subst. verbal de *montrer*), *s. f.* Action de montrer; sens qui n'est guère usité que dans : Faire montre, montrer avec une sorte d'étalage. || Ce qu'on montre pour faire juger du reste, échantillon. Acheter du blé sur montre. || Ce qu'un marchand étale devant sa boutique, pour montrer quelle sorte de marchandise il vend. || Boîte vitrée dans laquelle les orfévres, bijoutiers, etc. mettent leurs marchandises. || Fig. La vertu leur sert de montre pour se concilier la faveur des hommes, Boss. || Lieu où les marchands de chevaux font voir leurs chevaux à vendre. || Apparence. Il est des choses qui ont une montre douteuse, Malh. || La montre des blés est belle, ils annoncent une bonne récolte. || N'être que pour la montre, se dit de certaines choses qui ne sont que pour l'apparence et dont on ne se sert point. || Fig. Parade, étalage. Malheur à vous, hypocrites.... qui n'avez qu'une vaine montre de probité! Bourd. || Autrefois, revue de gens de guerre. || Fig. et famil. Passer à la montre, être acceptable, en parlant soit des personnes soit des choses. || Anc. t. de guerre. Manœuvre pour cacher son vrai dessein à l'ennemi. || Petite horloge qui se porte ordinairement dans une poche destinée à cet usage. || Montre à répétition, voy. répétition. || Montre marine, montre faite avec beaucoup de précision.

MONTRÉ, ÉE, *p. p.* de montrer. || Avoir été bien montré, avoir eu un bon maître.

MONTRER (lat. *monstrare*), *v. a.* Faire voir. Montrer sa maison. || Fig. et popul. Montrer son nez quelque part, se faire voir en quelque endroit. || Montrer les dents, voy. dent. || Fig. Montrer les talons, voy. talon. || Indiquer par quelque signe ou geste ou de toute autre façon. Montrer quelque chose du doigt. Montrer le chemin à quelqu'un. || Fig. Montrer quelqu'un au doigt, s'en moquer publiquement. || Montrer la porte à quelqu'un, faire signe à quelqu'un qu'il ait à sortir. || Fig. Montrer le chemin aux autres, servir d'exemple. || Montrer une lettre, un écrit, les faire lire. || Faire paraître. Tout son visage montre une fierté si haute... Corn. || Faire paraître une affection, un sentiment. Montrer de la joie. || On dit de même : Montrer un visage gai, triste, etc. || Faire preuve de. Montrer du sang-froid, un bon cœur, etc. || Faire connaître, prouver. Je lui ai montré que la proposition est fausse. || Enseigner. Montrer les langues, la grammaire, à écrire, etc. || Par extens. Il montre aux plus hardis à braver le danger, Rac. || Absol. Il montre bien aux enfants. || Se montrer, *v. r.* Paraître, se faire voir. Montrez-vous pour sauver ce héros du trépas, Corn. || Se montrer, aller dans le monde, et aussi ne pas se tenir caché. || Fig. Se faire connaître. J'aime un esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre, Boil. || Se montrer tel, faire voir par les effets qu'on est tel. Montrez-vous bon ami. Se montrer tel qu'on est. || Fig. Se bien montrer, se montrer mal, faire bonne, faire mauvaise contenance dans les occasions qui exigent de la résolution et de la fermeté. || Il faut se montrer, il faut faire acte de résolution, payer de sa personne. || Devenir visible, apparent. La lune se montrait entre les nuages. || Fig. Il se dit des choses dont l'épreuve se fait, dont la preuve se donne. Ta foi dans mon malheur s'est montrée à mes yeux, Rac.

* **MONTREUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui montre. Un montreur de lanterne magique, de bêtes féroces, de marionnettes.

MONTUEUX, EUSE (lat. *montuosus*), *adj.* Qui est coupé de monts, de hauteurs. Le Valais est montueux.

MONTURE, *s. f.* Bête sur laquelle on monte pour aller d'un lieu à un autre. || Travail d'un ouvrier qui a monté quelque ouvrage. || Ce qui sert à assembler, à supporter, à fixer la partie ou les parties principales d'un objet, d'un outil, etc. La monture d'un thermomètre, d'un fusil, etc. || Monture d'un violon, d'une basse, etc. les cordes qui les garnissent. || Le métal employé pour monter un bijou, un objet précieux. Une monture d'or. || Prov. Qui veut aller loin ménage sa monture, voy. ménager.

MONUMENT (lat. *monumentum*), *s. m.* Construction faite pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personnage illustre, ou de quelque événement considérable. Ils avaient érigé des monuments des choses qui leur étaient arrivées, Boss. || Édifice imposant par sa grandeur, sa beauté, son ancienneté. || Par extens. Statues, bas-reliefs, etc. qui proviennent de l'antiquité. || Dans le style élevé, tombeau. || Fig. Certains grands objets de la nature. Les montagnes sont des monuments des révolutions du globe. || Fig. Ouvrage durable de la littérature, des sciences et des arts. || Fig. Tout ce qui consacre et manifeste, tout ce qui garde les souvenirs. Babel, premier monument de l'orgueil et de la faiblesse des hommes, Boss. || Par extens. Ces dépouilles seront mises sur mon tombeau comme un monument de la victoire due à mes flèches, Fén.

MONUMENTAL, ALE, *adj.* Qui a rapport aux monuments, qui est de la nature des monuments. Une gare monumentale. Des édifices monumentaux. || Fig. Une destinée historique et monumentale, Sainte-Beuve.

MOQUÉ, ÉE, *p. p.* de moquer. Tourné en ridicule.

MOQUER (SE) (orig. inc.), *v. réfl.* Tourner en ridicule quelqu'un, quelque chose. Se moquer de quelqu'un, de sa tournure. || Témoigner par des paroles ou par des actes qu'on ne fait nul cas de quelqu'un ou de quelque chose. Se moquer des lois. || Se moquer du monde, des gens, ne pas parler d'une manière sérieuse, ne pas mériter l'attention. || Se moquer de, suivi d'un infinitif, n'agir pas raisonnablement. Elle se moque de se piquer de jeunesse, La Bruy. || Refuser en ridiculisant, ne pas tenir à. Se moquer d'un présent. || Absol. Ne pas parler, ne pas agir sérieusement. On crut qu'il se moquait; on sourit, mais à tort, La Font. || Être moqué, être tourné en ridicule (*moquer* a une forme passive, bien qu'il n'ait pas de forme active). Les esprits forts qui s'étaient moqués de la fée furent moqués à leur tour, J. J. Rouss. || Se faire moquer, être tourné en ridicule. || Prov. La pelle se moque du fourgon, voy. fourgon. || À côté de *se faire moquer*, tournure régulière, il s'en est introduit une autre qui est complétement inconciliable avec la syntaxe: Vous vous ferez moquer de vous, il s'est fait moquer de lui, etc. *De vous, de lui*, etc. ne peuvent se construire. Cependant cette locution a pour elle l'usage, l'autorité de l'Académie et celle des exemples.

MOQUERIE, *s. f.* Action de se moquer. La moquerie est souvent indigence d'esprit, La Bruy. || Chose absurde, impertinente. C'est une moquerie que de vouloir soutenir une telle proposition.

MOQUETTE (orig. inc.), *s. f.* Étoffe à chaîne et à trame de fil, veloutée en laine, dont on fait des tapis ou dont on couvre les siéges. Fauteuil de moquette.

MOQUEUR, EUSE, *adj.* Qui se moque. Le Français quelquefois est léger et moqueur ; Mais toujours le mérite eut des droits sur son cœur, VOLT. || Qui a le caractère de la moquerie. Un langage, un ris moqueur. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui se moque. || *S. m.* Oiseau d'Amérique, qui imite aisément le chant des autres oiseaux.

MORAILLES (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f. pl.* Sorte de tenailles pour serrer le nez d'un cheval, afin de le contenir dans une opération, ou de le punir.

MORAILLON (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. m.* Pièce de fer qui sert à la fermeture d'une malle, d'une porte, etc. en laissant passer dans une lunette un anneau destiné à recevoir un cadenas.

* **MORAINE** (orig. inc.), *s. f.* En géol. Falaise, terres escarpées au bord d'un torrent, d'une rivière, d'un lac. || Amas de pierres que les glaciers déposent ou ont déposé sur leurs bords et à leur extrémité inférieure.

MORAL, ALE (lat. *moralis*), *adj.* Qui concerne les mœurs. Préceptes moraux. Réflexions morales. || Contes moraux, contes où l'auteur a l'intention de faire ressortir une leçon de morale. || Vertus morales, celles qui ont pour principes les seules lumières de la raison. || Qui est conforme aux bonnes mœurs. Ce livre est moral. || En parlant des personnes, qui a des mœurs, une conduite conformes à la morale. Un homme, un écrivain moral. || Qui, dans l'être humain, est du ressort de l'âme. Les facultés, les sciences morales. || Action morale, l'action d'un agent capable de choisir et de refuser librement. || En philos. Certitude morale, certitude fondée sur des témoignages ordinaires, tels que le récit d'autrui, l'expérience et les règles ordinaires de la sagesse. || On dit de même : Impossibilité morale. || *S. m.* Le moral, l'ensemble de nos facultés morales. || Fermeté à supporter les périls, les fatigues, les difficultés. Remonter le moral d'une armée. || Ce qu'il y a de moral en quelque chose.

MORALE, *s. f.* Ensemble des règles qui doivent diriger l'activité libre de l'homme. || Offense à la morale publique, sorte de délit qui se commet par la voie de la presse et qui consiste en propositions jugées dangereuses pour les mœurs. || Morale avec une épithète défavorable désigne des doctrines plus ou moins nuisibles aux mœurs. || Traité de morale. La Morale d'Épictète. || Morale, leçon de morale. Une morale nue apporte de l'ennui ; Le conte fait passer le précepte avec lui, LA FONT. || La morale d'un ouvrage, la leçon de morale qui en résulte. || Réprimande. Son père lui a fait une morale.

MORALEMENT, *adv.* Conformément à la morale. Se conduire moralement. || Moralement parlant ou moralement, selon toutes les vraisemblances.

* **MORALISATEUR, TRICE,** *adj.* Néolog. Qui est propre à moraliser. Un enseignement moralisateur.

* **MORALISATION,** *s. f.* Néolog. Action de moraliser, de rendre moral, de donner des principes moraux. La moralisation du peuple par l'instruction.

MORALISÉ, ÉE, *p. p.* de moraliser.

MORALISER, *v. n.* Faire des réflexions morales. || Au passif et impers. C'est assez moralisé. || *V. a.* Moraliser quelqu'un, lui faire de la morale ou une morale. || Néolog. Rendre moral, perfectionner l'homme au point du vue moral. || Se moraliser, *v. r.* Devenir moral.

MORALISEUR, *s. m.* Celui qui affecte de parler morale. Je n'aime pas les moraliseurs, MARMONTEL.

MORALISTE, *s. m.* Écrivain qui traite des mœurs. La Bruyère est un grand moraliste.

MORALITÉ (lat. *moralitas*), *s. f.* Réflexion morale. || Moralité chrétienne, réflexions conformes aux principes de la religion chrétienne. || Sens moral renfermé sous une fable, un récit. || Ancien poëme dramatique français qui représentait une action sérieuse ou morale, à l'aide de personnages allégoriques. || Discernement moral. Les actions des fous sont dénuées de moralité. || Rapport des actions humaines avec les principes qui en sont la règle. La moralité des actions humaines suppose la liberté. || Qualité de ce qui est moral. || En parlant des personnes, caractère moral. Certificat de moralité.

MORBIDE (lat. *morbidus*), *adj.* En méd. Qui a rapport à la maladie. État morbide. Phénomènes morbides. || En peint. et sculpt. Qui a de la morbidesse.

MORBIDESSE (ital. *morbidezza*), *s. f.* En peint. et sculpt. Mollesse et délicatesse des chairs dans une figure. || Souplesse dans les attitudes, la démarche, les manières, mêlée d'une sorte de mollesse aimable.

MORBIFIQUE (lat. *morbus* et *facere*), *adj.* En méd. Qui cause la maladie. Principe morbifique.

* **MORBLEU** (*mort* de *Dieu*), *interj.* Sorte de jurement.

MORCEAU (b. lat. *morsellum*, dim. du lat. *morsum*), *s. m.* Portion séparée d'une chose solide, bonne à manger. || Famil. Manger un morceau, faire un repas léger. || Famil. Doubler les morceaux, mettre les morceaux doubles, se hâter de manger. || Fig. Prendre le morceau, se laisser attraper (par métaphore des piéges et des appâts d'hameçons). || Fig. Ne faire qu'un morceau de quelqu'un, en triompher sans peine. || Fig. S'ôter le morceau, les morceaux de la bouche, se priver du nécessaire pour secourir ou obliger quelqu'un. || Fig. Tailler les morceaux à quelqu'un, régler, prescrire la dépense qu'il doit faire ; et aussi lui prescrire ce qu'il a à faire. || Fig. Rogner les morceaux à quelqu'un, diminuer ses profits, ses revenus. || On lui compte ses morceaux, on ne lui donne que tout juste ce qu'il faut pour vivre. || Par extens. Partie séparée d'un corps solide. Un morceau de cire. || Fait de pièces et de morceaux, qui n'est pas fait d'une seule pièce, et fig. qui n'est point coordonné, point fait d'une manière systématique. || Fig. Un morceau d'homme, un petit homme, un homme de peu d'apparence. || En général, portion, partie séparée ou non d'un tout, mais distincte et considérée à part. Morceau de terre. || Partie, fragment d'un ouvrage d'esprit. Les beaux morceaux de Corneille. || Morceaux choisis, recueil qui contient des morceaux de différents ouvrages et de différents auteurs. || Par extens. Morceau, objet bon à manger considéré dans sa totalité. Un faisan est un morceau délicat. || Les bons morceaux, les mets recherchés. || Fig. et famil. C'est un morceau trop cher, c'est un morceau de prince, se dit d'une chose qui est d'un prix trop élevé, et par extens. de tout ce qui, personne ou chose, est haut prisé. || Fig. Objet d'art ou de littérature considéré dans sa totalité. La colonnade du Louvre est un beau morceau. Un morceau sur la politique. || Morceau de réception, tableau ou groupe en marbre de petite dimension que les peintres et les sculpteurs faisaient autrefois pour entrer à l'Académie. || Un morceau, une pièce de musique. || Morceau d'ensemble, morceau à diverses parties, chanté par plusieurs voix ou joué par plusieurs instruments. || Fig. Fragment, partie d'une chose qui n'est divisible qu'en idéal. Mme de Vins a gagné un grand morceau de son procès, SÉV. Votre relation est admirable ; ce morceau de votre vie est si extraordinaire et si nouveau, ID. || Morceau d'Adam, syn. de pomme d'Adam.

MORCELÉ, ÉE, *p. p.* de morceler.

MORCELER (anc. fr. *morcel*, morceau), *v. a.* Séparer en morceaux. Morceler les héritages. || Se morceler, *v. r.* Être partagé. La propriété s'est beaucoup morcelée.

MORCELLEMENT, *s. m.* L'action de diviser par morceaux. || Morcellement des terres, division du domaine agricole en petites propriétés.

* **MORD** (voy. *mords*), *s. m.* T. de relieur. Faire des mords, serrer la presse fortement, et, par quelques petits coups de marteau, forcer les premiers et derniers cahiers de se replier sur les membrures.

MORDACITÉ (lat. *mordacitas*), *s. f.* Qualité corrosive. La mordacité de l'eau-forte. || Fig. Penchant à mordre, à médire, à relever les défauts d'autrui.

* **MORDANÇAGE,** *s. m.* Action de mordancer.

* **MORDANCER** (*mordant*), *v. a.* Appliquer un mordant sur une étoffe pour faire prendre la teinture.

MORDANT, *s. m.* Agent à l'aide duquel on attaque, décape ou corrode les surfaces métalliques. || Corps qui a la propriété de s'unir avec ceux que l'on veut teindre, et d'en augmenter l'affinité pour les matières colorantes. || Composition pour fixer la laine hachée sur la toile ou sur le papier de tenture. || Vernis qui sert à retenir l'or en feuilles sur le cuivre. || Fig. Ce qui agit sur l'esprit des autres comme la substance qui mord un métal, un tissu. Avoir du mordant dans l'esprit. || Fig. Il se dit

de la voix qui fait sur l'ouïe une impression comparée à quelque chose qui mord, qui pénètre. || En mus. Trille qui n'est pas achevé. || Manière de couper le bout d'une pièce de bois pour l'assembler avec une autre.

MORDANT, ANTE, *adj.* Qui mord, qui entame. La dent de la lime mordante, DELILLE. || Bête mordante, bête qui se défend avec les dents, telle que le sanglier, le renard, le loup, etc. || Fig. Qui a une qualité corrosive. L'eau-forte est mordante. || Fig. Dont la parole mord. Un homme mordant. || Il se dit aussi des choses. Des paroles mordantes. || Qui fait sur l'ouïe une impression forte. Une belle voix de basse, étoffée et mordante, J. J. ROUSS.

* **MORDEUR,** *s. m.* Celui qui mord. || *Adj.* Mordeur, mordeuse, qui a l'habitude de mordre. Cheval mordeur.

MORDICANT, ANTE (lat. *mordicans*), *adj.* Qui exerce une espèce de petite morsure par son âcreté. || En méd. Chaleur mordicante, chaleur de la peau qui cause une sensation de picotement désagréable au doigt qui la touche. || Fig. et famil. Qui aime à mordre, à railler. Des discours et des traits mordicants, DANCOURT.

MORDICUS (lat. *mordicus*), *adv.* Famil. Avec ténacité, opiniâtreté. Soutenir son opinion mordicus.

MORDIENNE (voy. *mordieu*), *s. f.* Sorte de juron. Mordienne de vous! c'est-à-dire la peste soit de vous! || À la grosse mordienne, sans façon, franchement.

* **MORDIEU** (*mort* de *Dieu*), *interj.* Sorte de juron.

* **MORDILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de mordiller, de mordre légèrement.

MORDILLÉ, ÉE, *p. p.* de mordiller.

MORDILLER (*ll* mouillées. Dim. et fréquentatif de *mordre*), *v. a.* Mordre légèrement et fréquemment.

MORDORÉ, ÉE (*more*, noir, et *doré*), *adj.* Qui est d'une couleur brune, mêlée de rouge, avec un reflet brillant. Des souliers mordorés. || *S. m.* Le mordoré, la couleur mordorée. || *S. m.* Espèce de pigeon.

* **MORDORURE,** *s. f.* Couleur mordorée.

MORDRE (lat. *mordere*), *v. a.* Entamer avec les dents. Un chien enragé l'a mordu. || Fig. Se mordre la langue, voy. LANGUE. || Se mordre les lèvres de dépit, de rage, etc. || S'en mordre les doigts, s'en mordre les pouces, se repentir d'une chose qu'on a faite. || Se mordre les doigts, ronger ses doigts avec les dents, pendant qu'on est plongé dans la méditation et le travail. || Mordre ses ongles, se ronger les ongles avec les dents, et fig. se travailler l'esprit pour faire quelque composition. || Par extens. Entamer avec le bec ou les suçoirs, en parlant des oiseaux, des insectes. || Absol. Ce chien mord. || Fig. Ce malheureux veut toujours mordre et n'a plus de dents, VOLT. || Mordre à l'hameçon, en parlant du poisson, saisir l'appât et l'hameçon, et fig. se laisser séduire par une proposition qui a été faite pour tromper. || Fig. Mordre à quelque chose, y prendre goût, y faire des progrès. || Poétiq. Mordre la poudre, la poussière, la terre, être tué dans un combat. || Ronger, creuser, percer, en parlant de certaines choses. Les flots mordent le rivage. || T. de graveur. Mordre une planche, ou faire mordre une planche, lui faire éprouver l'effet de l'eau-forte. || T. de teinturier. L'étoffe mord la teinture, c'est-à-dire prend la couleur.

MORDRE, *v. n.* Exercer une action corrosive, entamer. L'eau-forte mord sur les métaux. La lime ne mord pas dans l'acier trempé. || T. de mar. Se dit de l'ancre dont la patte inférieure s'enfonce dans le sol. || Empiéter. Cette pièce de bois mord dans le mur. || Engrener, en parlant d'une roue. || Mordre dans l'étoffe, faire la couture loin du bord. || Fig. Faire une critique de quelqu'un ou de quelque chose. Esprits du dernier ordre, Qui, n'étant bons à rien, cherchez surtout à mordre, LA FONT. || Se mordre, *v. r.* Se faire une morsure à soi-même || Se faire des morsures l'un à l'autre. || Fig. Se déchirer, se faire du mal. || Prov. Tous les chiens qui aboient ne mordent pas, voy. ABOYER. || Chien qui aboie ne mord pas, ceux qui font le plus de bruit ne sont pas les plus à craindre.

* **MORDS** (mor. *Mordre*), *s. m.* Partie de la tenaille qui en se refermant saisit l'objet qu'on veut serrer, tenir ou arracher. || Chacune des deux mâchoires de l'étau.

MORDU, UE, *p. p.* de mordre.

MORE ou **MAURE** (lat. *Maurus*), *s. m.* Nom ancien des habitants du nord de l'Afrique. || Nom donné aux habitants des pays du nord de l'Afrique où les musulmans ont implanté leur religion. || Maures d'Espagne, les Sarrasins qui habitèrent l'Espagne. || Nom des populations qui dans l'Afrique sont ou étaient soumises aux Turcs. Les Mores d'Alger. || Fig. Traiter quelqu'un de Turc à More, le traiter avec une extrême dureté. || Abusivement, nom donné aux populations musulmanes de la côte orientale d'Afrique et même de l'Inde. || Nom donné aux nègres mêmes. Avoir un More pour domestique. || Une More, une femme du pays des Mores; on dit aujourd'hui plutôt une Moresque. || Fig. A laver la tête d'un More on perd son temps et sa lessive, inutilement on se donne beaucoup de soin pour faire comprendre à un homme quelque chose qui passe sa portée, ou pour corriger un homme incorrigible. || Cheval cap de more ou cavecé de more, voy. CAP et CAVECÉ. || Gris de more, couleur grise tirant sur le noir.

MOREAU (dim. de *more*), *adj. m.* Qui a le poil d'un noir foncé, vif et luisant, en parlant d'un cheval. Des chevaux moreaux. || *Subst.* Un moreau.

MORELLE (fém. de *moreau*), *s. f.* Genre de la famille des solanées. La morelle noire, plante vénéneuse. La morelle tubéreuse, la pomme de terre. La morelle grimpante, la vigne de Judée.

* **MORELLE,** *s. f.* Variété de pomme à cidre.

MORESQUE, *adj.* Qui a rapport aux coutumes, aux usages, au goût des Mores. Édifice, costume moresque. || Danse moresque ou *subst.* la moresque, danse à la manière des Mores. || Peinture moresque, à la moresque, ou *subst.* moresque, sorte de peinture et de gravure qui consiste en rameaux accompagnés de feuillages, sans ordre et sans aucun assujettissement à l'imitation de la nature. || *Au fém.* Ornements de caprice, feuillages de fantaisie, qu'on emploie dans la damasquinerie. || *S. f.* Une Moresque, une femme du pays more.

MORFIL (*mort fil*), *s. m.* Barbes ou aspérités métalliques, irrégulières et extérieures au véritable tranchant. On ôte le morfil au rasoir en le passant sur la pierre.

MORFIL (esp. *marfil*), *s. m.* Nom donné à l'ivoire qui n'a pas encore été travaillé, aux dents d'éléphant séparées de l'animal. || On dit aussi marfil.

MORFONDRE (*morve* et *fondre*), *v. a.* Anc. terme de vétérinaire. Causer un coryza, un catarrhe nasal, chez le cheval. || Causer un froid qui pénètre. L'air glacial de la nuit l'a morfondu. || Se morfondre, *v. r.* Prendre froid. || Perdre du temps à attendre. Se morfondre dans les antichambres. || Avec ellipse du pronom *se*. J'en [du plaisir] prendrais davantage à le laisser morfondre, CORN.

MORFONDU, UE, *p. p.* de morfondre. || *Subst.* J'ouvre au pauvre morfondu, LA FONT. || Fig. Qui perd son temps à attendre. || Fig. Qui a souffert quelque dommage, quelque perte.

MORFONDURE, *s. f.* Anc. terme de vétérinaire. Le catarrhe nasal ou coryza du cheval.

* **MORGANATIQUE** (all. *Morgen*), *adj.* Mariage morganatique, mariage de la main gauche (voy. GAUCHE).

* **MORGANATIQUEMENT,** *adv.* À la morganatique.

MORGELINE (anc. fr. *mors*, morsure, et *geline*), *s. f.* Plante à petites fleurs et à feuilles pointues, que l'on nomme autrement alsine. || Morgeline d'été, le mouron.

MORGUE (orig. inc.), *s. f.* Contenance sérieuse et fière. || Orgueil et suffisance.

MORGUE (orig. inc.), *s. f.* Petite chambre à l'entrée des prisons, où l'on met d'abord les prisonniers, pour donner le temps aux guichetiers de les reconnaître. || Endroit où l'on expose les corps des personnes mortes hors de leur domicile, afin qu'elles puissent être reconnues.

* **MORGUÉ** (altération de *mordieu*), *interj.* Sorte de juron de paysan dans la comédie.

MORGUÉ, ÉE, *p. p.* de morguer.

MORGUER, *v. a.* Faire la morgue à quelqu'un. Il faut bien morguer le public, et le traiter avec la dernière insolence, VOLT. || Fig. Morguant la destinée, RÉGNIER. || Se morguer, *v. r.* Se faire la morgue l'un à l'autre.

* **MORGUIENNE** (altération de *morgué*), *interj.* Sorte de juron de paysan dans la comédie.

MORIBOND, ONDE (lat. *moribundus*), *adj.* Qui est près de mourir. || Être tout moribond, être dans un état de langueur, comme si l'on allait mourir. || *S. m.* et *f.* Un moribond. Une moribonde.

MORICAUD, AUDE (dérivé de *more*), *adj*. Famil. Qui a le teint de couleur brune. || *S. m.* et *f.* Homme ou femme dont le teint est brun. || Famil. Nègre.

MORIGÉNÉ, ÉE, *p. p.* de morigéner.

MORIGÉNER (lat. *morigerari*), *v. a.* Former les mœurs de quelqu'un (vieilli en ce sens). Si vous aviez, en brave père, morigéné votre fils, il ne vous aurait pas joué le tour qu il vous a fait, MOL. || Réprimander, remettre dans l'ordre et dans le devoir.

MORILLE (*ll* mouillées. Anc. h. all. *morhila*), *s. f.* Espèce de champignon comestible.

MORILLON (*ll* mouillées. Dérivé de *more*, noir), *s. m.* Sorte de raisin noir et doux. || Il y en a aussi une variété de blanc. || Sorte de petit canard de couleur noire.

MORILLONS (*ll* mouillées. Dim. de *more*), *s. m. pl.* T. de joaillier. Émeraudes brutes qui se vendent à la livre.

MORION (esp. *morrion*), *s. m.* Ancienne armure de tête plus légère que le casque.

★ **MORION** (dim. de *more*, noir), *s. m.* Pierre précieuse, qui est une espèce d'onyx, d'un noir rougeâtre, transparente et brillante. || Genre de coléoptères.

★ **MORISQUE** ou **MAURISQUE**, *s. m.* Nom donné aux Mores d'Espagne, après la ruine de leur empire.

★ **MORMON** (*Mormon*, nom propre), *s. m.* Membre d'une secte religieuse de l'Amérique du Nord, qui admet la polygamie et la théocratie. || *Adj.* L'église mormonne.

★ **MORMONISME**, *s. m.* Religion des mormons.

MORNE (gothique *maurnan*, être triste), *adj*. Qui a la tristesse peinte sur le visage, dans la contenance. || Il se dit aussi des choses. Un morne et froid accueil, CORN. || Temps morne. temps obscur et couvert. || Couleur morne, couleur sombre, qui manque d'éclat.

MORNE (esp. *morron*), *s. m.* Nom donné aux petites montagnes dans les Antilles et dans les colonies françaises.

★ **MORNE** (*morne*, adj.), *s. f.* Sorte d'anneau, dit aussi frette, qu'on mettait au bout de la lance courtoise.

MORNÉ, ÉE, *adj*. Lance mornée, lance garnie d'une morne. || En blas. Il se dit des animaux sans dents, sans bec, langue, griffes et queue. Lion, aigle morné.

MORNIFLE (orig. inc.), *s. f.* Famil. Coup de la main sur le visage. || Espèce de jeu de cartes.

MOROSE (lat. *morosus*), *adj*. Qui est d'humeur chagrine. || Il se dit des choses. Humeur, caractère morose.

MOROSITÉ (lat. *morositas*), *s. f.* Caractère morose.

★ **MORPHÉE** (Μορφεύς), *s. m.* Dans la mythologie, le fils du Sommeil et le dieu des songes.

MORPHINE (*Morphée*), *s. f.* En chim. Alcali végétal qui existe dans l'opium du commerce et dans le pavot indigène, et qui leur donne leur vertu soporifique.

★ **MORPHIQUE**, *adj*. En chim. Se dit des sels dont la morphine fait la base.

MORS (mor. Lat. *morsus*), *s. m.* L'ensemble des pièces qui servent à brider un cheval. || Dans l'usage le plus ordinaire, il se dit seulement pour embouchure de mors. || Fig. L'homme, en ses passions toujours errant sans guide, A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride, BOIL. || Prendre le mors aux dents, se dit du cheval qui s'emporte. || Fig. Prendre le mors aux dents, se livrer tout entier à ses passions, et aussi s'emporter, se livrer à une colère subite; et encore faire succéder une grande activité à l'indolence. || Fig. Ronger le mors, n'oser faire éclater son dépit; on dit plutôt ronger le frein.

★ **MORSE** (danois *mar*, mer, et *ros*, cheval), *s. m.* Mammifère marin des mers du pôle nord, dit aussi cheval marin, vache marine, animal à la grande dent.

MORSURE (dérivé du lat. *morsum*), *s. f.* Action de mordre. || Plaie avec contusion ou déchirure, que les animaux font en mordant. Morsure d'un chien enragé. || Fig. Il se dit quelquefois de l'action de substances corrosives. L'or résiste aux impressions et aux morsures du sel et du vinaigre, ROLLIN. || Fig. Effets de la médisance, de la calomnie. Les morsures de la calomnie.

MORT (lat. *mors*), *s. f.* Fin de la vie. || Belle mort, mort glorieuse. || Une bonne mort, une mort au milieu des sentiments religieux. || Famil. Mourir de sa belle mort, mourir de mort naturelle. || Être malade à la mort, être fort malade. || Entre la vie et la mort, dans un fort grand péril. || Être au lit de mort, être à l'extrémité. || À son lit de mort, avant de mourir. en mourant. || Fig. Avoir la mort entre les dents, être fort vieux ou fort malade. || Avoir la mort sur les lèvres, être près de mourir, avoir la figure d'un mourant. || Mille morts, les plus grands supplices, ou les plus grandes douleurs, ou les plus grands périls. || Vouloir mal de mort, vouloir beaucoup de mal à quelqu'un. || La mort personnifiée. La mort ne surprend point le sage; Il est toujours prêt à partir, LA FONT. || La Mort (avec une majuscule), personnage mythologique que l'on représente sous la forme d'un squelette armé d'une faux. || Mort d'homme, se dit des accidents, des rixes où quelqu'un est tué. Il y a eu mort d'homme. || La peine capitale. Voter la mort. La peine de mort. || Sentence, arrêt de mort, condamnation qui porte la peine de mort. || Mort civile, cessation de toute participation aux droits civils. || La mort éternelle, la mort de l'âme, la seconde mort, la condamnation des pécheurs aux peines de l'enfer. || Mort de l'âme, la perte de la grâce sanctifiante par le péché mortel. || Mort morale, état de l'âme où tout sentiment moral est éteint. || La mort au monde, la retraite loin du monde. || Fig. Extinction, destruction, ruine. La mort de l'industrie. La mort du paganisme. || Fig. Un grand chagrin. Ce fils dénaturé lui donne la mort. || Avoir la mort dans l'âme, dans le cœur, être très-affligé. || Mort aux rats, drogue dont on se sert pour faire mourir les rats. || Mort aux mouches, cobalt ou arsenic délayé dans l'eau. || En bot. Mort aux chiens, colchique d'automne. || À MORT, *loc. adv.* De manière qu'on en meure. Blessé à mort. || Fig. Être frappé à mort, être attaqué d'une maladie dont les symptômes annoncent une mort certaine. || Condamner, juger à mort, condamner à la peine de mort. || Combat à mort, combat qui ne doit se terminer que par la mort d'un des combattants. || Popul. À mort, excessivement. Boire à mort. || À mort! exclamation pour menacer de mort. À mort les traîtres! || On dit de même: Mort aux traîtres! || À LA MORT, *loc. adv.* Extrêmement, excessivement, en parlant de la haine, de l'ennui et d'autres sentiments analogues. S'ennuyer, haïr à la mort. || À LA VIE ET À LA MORT, *loc. adv.* Pour toujours. Je suis votre ami à la vie et à la mort. || Entre nous, c'est à la vie et à la mort, notre amitié durera toujours. || Par la mort! sorte de serment et de menace. || Mort de ma vie! autre serment qui sert à affirmer avec une sorte d'impatience. || Prov. Dieu ne veut pas la mort du pécheur, il faut être indulgent pour la faiblesse humaine. || Il y a remède à tout, hors à la mort.

MORT, ORTE (lat. *mortuus*), *p. p.* de mourir. || Mort ou vif, soit mort soit vivant, et fig. en quelque état que ce soit. || C'est un homme mort, il est ou il paraît être dans un grand danger. || Chair morte, chair qui a cessé de vivre, et qui se séparera du reste du corps. || À demi mort, à qui il ne reste que peu de vie. || Mort ivre, ivre mort, ivre au point d'avoir perdu tout sentiment. || *Au pl.* Morts ivres. || Il se dit des végétaux. Un arbre mort. || T. d'eaux et forêts. Bois mort, bois qui est abattu ou qui, étant debout, est sec et ne peut servir qu'à brûler. || Mort-bois, les épines, les ronces et le bois blanc. || Feuille morte, feuille sèche qui tombe de l'arbre en automne. || Feuille-morte, voy. FEUILLE-MORTE. || En peint. Nature morte, voy. NATURE. || Qui a l'apparence de la mort. Une morte pâleur s'empare de son front, CORN. || Avoir le teint mort, les yeux morts, les lèvres mortes, avoir le teint décoloré, les lèvres pâles, les yeux éteints. || Couleur morte, couleur sombre et sans éclat. || Qui est comme glacé par la mort. Avoir le cœur mort. || Avoir la langue morte, se taire. || N'y pas aller de main morte, voy. MAIN. || Main-morte, voy. MAINMORTE. || Privé de chaleur, de mouvement, en parlant de parties du corps. Avoir une jambe morte. || Fig. Mort à, mort pour, qui n'existe plus pour certaines choses. Mort au monde, au plaisir, à l'espérance, etc. || Mort de, qui éprouve une vive impression de. Mort de fatigue. || Famil. Tomber mort, perdre soudainement l'entrain qu'on avait. || Fig. en parlant des choses, qui est sans force, sans activité. Des sociétés mortes. Qui fuit croit lâchement et n'a qu'une foi morte, CORN. || Œuvres mortes, voy. ŒUVRE. || Langue morte, langue qui n'est plus parlée. || Balle morte, balle qui a perdu la plus grande partie de l'impulsion qu'elle avait reçue. || Eau morte, eau stagnante. || Bras mort, partie de rivière interceptée et où l'eau n'est plus cou-

rante. || Morte eau, les petites marées ; le temps des plus petites marées. || Fig. Où il n'y pas d'action. Il y a des temps dans la vie où l'on ne peut rien faire, des temps morts, VOLT. || Argent mort, argent qui ne porte ni intérêt ni profit. || Papier mort ; aujourd'hui on dit plutôt papier libre, papier non timbré. || Lettre morte, écrit sans autorité. || Pays mort, pays où il n'y a ni commerce, ni industrie. || Saison morte ou morte-saison, voy. SAISON.

MORT, ORTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a cessé de vivre. || Un mort, une personne qu'on va enterrer. || Le rivage des morts, la demeure des morts, chez les morts, les lieux où séjournent les morts. || Tête de mort, tête dont il ne reste que la partie osseuse. || Faire le mort, retenir ses mouvements et sa respiration de manière à faire croire qu'on est mort, et fig. ne pas répondre aux personnes par lesquelles on est questionné, interpellé par écrit. || Danse des morts, voy. MACABRE. || Mort se dit, à la tontine, d'un joueur auquel il ne reste rien de sa mise. || Jouer le mort, jouer le whist à trois, en mettant sur table et découvrant le jeu d'un quatrième partenaire imaginaire. || *S. m.* T. de mar. Le mort de l'eau ou le mort d'eau, les marées les plus basses. On dit plutôt morte eau. || Prov. Les morts ont toujours tort, on excuse toujours les vivants aux dépens des morts.

MORTADELLE (ital. *mortadella*, de *mortaio*, mortier), *s. f.* Gros saucisson qui vient de Bologne en Italie.

MORTAILLABLE (*ll* mouillées. *Mortaille*), *adj.* En jurispr. féod. Gens mortaillables, ceux dont l'héritage revient à leur seigneur, parce qu'ils sont serfs de condition.

* **MORTAILLE** (*ll* mouillées. *Mort* et *taille*), *s. f.* Droit que le seigneur avait, dans quelques coutumes, de succéder à son serf décédé sans héritiers naturels.

* **MORTAISAGE,** *s. m.* Action de mortaiser.

MORTAISE (orig. inc.), *s. f.* Entaillure dans une pièce de bois ou de métal pour recevoir un tenon. || Ouverture que l'on fait dans une gâche pour recevoir un pêne.

* **MORTAISER,** *v. a.* Faire une mortaise.

MORTALITÉ (lat. *mortalitas*), *s. f.* Condition des êtres vivants qui les rend sujets à la mort. || Condition humaine. Voici enfin le juste juge qui vient briser les liens de votre mortalité, MASS. || Condition de ce qui doit causer la mort. La mortalité d'une blessure. || La quantité d'hommes ou d'animaux qui succombent à la même maladie. La mortalité fut grande dans le choléra. La mortalité s'est mise sur les bestiaux. || Fig. On dit que la mortalité est fort grande sur les ouvrages nouveaux, VOLT. || La quantité d'individus de l'espèce humaine qui meurent annuellement sur un certain nombre de vivants.

MORT-BOIS, *s. m.* Voy. MORT.

MORTE-EAU, *s. f.* T. de mar. Voy. MORT. || L'Académie écrit morte eau, sans trait d'union, à MORT, *p. p.* de mourir.

MORTEL, ELLE (lat. *mortalis*), *adj.* Sujet à la mort. Tous les hommes sont mortels. || La dépouille mortelle, ce qui reste de nous après la mort. || *S. m.* et *f.* Un homme, une femme. || Absol. Les mortels, l'espèce humaine. || Qui cause la mort ou semble devoir la causer. Maladie mortelle. Poisons mortels. || Le coup mortel, le coup qui donne ou parait devoir donner la mort, et fig. ruine, perte. || Péché mortel, péché qui fait perdre la grâce de Dieu. || Mortel ennemi, ennemi mortel, ennemi jusqu'à vouloir la mort. || Fig. Fatal, funeste. La gloire, qu'y a-t-il pour les chrétiens de plus mortel ? BOSS. || Excessif dans son genre ; il ne se dit qu'en mal. Haine mortelle. Un si mortel affront, CORN. || Famil. Qui fatigue par sa longueur, ennuyeux ; alors il se met devant son substantif. Il y a d'ici là deux mortelles lieues. Quinze mortels jours.

MORTELLEMENT, *adv.* D'une manière qui cause la mort. Blessé mortellement. || Pécher mortellement, commettre un péché mortel. || Douloureusement. Du bruit de son trépas mortellement frappés, VOLT. || Excessivement, en parlant des sentiments de haine, de jalousie, ainsi que des offenses. Haïr, offenser mortellement.

MORTE-PAYE, *s. f.* Voy. PAYE.

MORTE-SAISON, *s. f.* Voy. SAISON. || *Au pl.* Des mortes-saisons. || L'Académie écrit morte saison, sans trait d'union, à MORT, *p. p.* de mourir.

MORT-GAGE, *s. m.* Gage dont on laisse recueillir les fruits à l'engagiste, sans qu'ils soient comptés sur la dette. || *Au pl.* Des morts-gages.

MORTIER (lat. *mortarium*), *s. m.* Vase à parois épaisses, en fer, en marbre ou autre substance, creusé d'une cavité hémisphérique évasée par le haut, et dans lequel on concasse, pulvérise ou écrase, à l'aide d'un pilon, des substances pour l'usage de la chimie, de la pharmacie ou de la cuisine, etc. || Sorte de bonnet que portaient le chancelier de France et les grands présidents qu'on appelait présidents à mortier, et qui est encore la coiffure des présidents de cours de justice. || Fig. Le président lui-même. Il traite les mortiers de bourgeoisie, LA BRUY. || Pièce d'artillerie pour lancer des bombes. || Sable et chaux mélangés dont on se sert pour lier les pierres d'un mur. || Mortier gras, mortier dans lequel il y a beaucoup de chaux. Mortier maigre, mortier dans lequel la chaux manque et qui n'est pas liant. || Fig. et famil. Cette soupe est du mortier, elle est trop épaisse.

MORTIFÈRE (lat. *mortiferus*), *adj.* En méd. Qui cause la mort. Substance mortifère.

MORTIFIANT, ANTE, *adj.* Qui mortifie la chair. Des pratiques mortifiantes. || Fig. Qui humilie l'amour-propre. Un refus mortifiant.

MORTIFICATION (lat. *mortificatio*), *s. f.* En méd. État des chairs mortes, gangrenées. || Action de garder la viande pour qu'elle devienne tendre et gagne du fumet. || En style ascétique, action par laquelle on donne une sorte de mort au corps, aux passions. L'âme détachée de son corps par la mortification, BOSS. La mortification des passions, MASS. || Humiliation qu'on éprouve par quelques refus, par quelques mépris, par quelques réprimandes. || Dans le style de la chaire, accidents qui arrivent dans la vie. Dieu nous envoie des mortifications.

MORTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de mortifier.

MORTIFIER (lat. *mortificare*), *v. a.* En méd. Causer la mort, la gangrène d'une partie. || Faire que la viande devienne plus tendre. || Fig. Affliger son corps par des austérités, par des privations. || Mortifier ses sens, ses passions, les réprimer pour plaire à Dieu. || Humilier par une mortification. || Absol. On a bien de l'obligation à ceux qui avertissent des défauts ; car ils mortifient, PASC. || Se mortifier, *v. r.* Être frappé de gangrène. || Fig. S'infliger à soi-même des austérités ascétiques.

MORT-NÉ, *adj.* Voy. NÉ.

MORTUAIRE (lat. *mortuarius*), *adj.* Concernant les morts. Drap, lit mortuaire. || Registre mortuaire, registre où l'on inscrit les noms des personnes décédées. || Extrait mortuaire, extrait qu'on tire de ce registre. || Domicile mortuaire, lieu où une personne avait son domicile légal, au moment de son décès. || Maison mortuaire, celle où est le décédé et où l'on se réunit pour lui rendre les derniers devoirs. || S. *m.* Un mortuaire, un cas de mort. || *S. f.* Mortuaire, tableau raisonné des décès dans un pays, dans une localité donnée.

MORUE (orig. inc.), *s. f.* Poisson malacoptérygien dont la chair est alimentaire, et dont le foie fournit une huile. || Morue franche, la morue fraîche, le cabillaud. || Morue verte, la morue simplement salée, par opposition à la morue sèche.

* **MORUYER,** *adj. m.* Vaisseau moruyer, vaisseau qui va à la pêche de la morue.

MORVE (lat. *morbus*), *s. f.* Maladie particulière aux chevaux, qui débute par une inflammation de la membrane pituitaire accompagnée d'un écoulement par les narines, et qui est contagieuse soit de cheval à cheval, soit du cheval à l'homme. || Par extens. Humeur visqueuse qui découle des narines. Cet enfant a la morve au nez.

MORVEAU (dérivé de *morve*), *s. m.* Mot grossier et à éviter. Morve épaisse et recuite.

MORVEUX, EUSE, *adj.* Cheval morveux, cheval qui a la morve. || Qui a la morve au bout du nez. Enfant, nez morveux. || *S. m.* et *f.* Famil. et par mépris. Enfant, garçon ou fille, ou même jeune homme. || Traiter quelqu'un comme un morveux, le traiter avec un mépris humiliant. || Prov. Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez, il vaut mieux souffrir un petit mal que de l'augmenter par le remède. || Qui se sent morveux se mouche, celui qui se sent coupable des choses qu'on blâme en général, doit prendre pour lui la censure.

MOSAÏQUE (lat. *mosaïcus*), *adj.* Qui vient de Moïse. La loi mosaïque.

MOSAÏQUE (lat. *musivum*, de *μουσεῖον*), *s. m.* Ouvrage fait de pièces rapportées, cubes de pierre ou d'émail, ou de verre, ou de bois, colorés, appliqués sur un fond solide, et combinés de manière à reproduire toute sorte de dessins. Pavé de mosaïque. || L'art de faire ces ouvrages. || Fig. Ouvrage d'esprit composé de morceaux séparés, dont les sujets sont différents.

* **MOSAÏSME** (lat. *Moses*), *s. m.* Loi de Moïse.

* **MOSAÏSTE**, *s. m.* Artiste en mosaïque. || *Adj.* Les maîtres mosaïstes.

MOSARABE, *adj.* Voy. MOZARABE.

MOSCOUADE (orig. inc.), *s. f.* Sucre brut coloré par de la mélasse et autres substances étrangères.

MOSQUÉE (arabe *mesgid*, lieu d'adoration), *s. f.* Temple des mahométans.

MOT (mo. Lat. *muttum*), *s. m.* Son monosyllabique ou polysyllabique qui a un sens. || Famil. Traîner ses mots, parler très-lentement. || Compter ses mots, parler avec lenteur et affectation. || Absol. Pas un mot, silence complet. || Fig. N'entendre pas un mot de quelque chose, y être tout à fait ignorant, étranger. || On dit de même : Il n'en sait pas le plus petit mot. || Dire les mots, dire crûment une chose. || Mot nouveau, mot qui n'existait pas dans la langue, et que l'on crée pour une raison quelconque. || Mot propre, mot qui exprime avec plus de justesse et d'exactitude que tout autre l'idée qu'on veut faire entendre. || Mots consacrés, mots qui sont tellement propres et usités pour signifier certaines choses, qu'on ne peut se servir d'un autre mot. || Famil. Gros mots, jurements; menaces, paroles offensantes. || Popul. Avoir des mots, échanger des reproches. || Grands mots, paroles ampoulées. || Un grand mot, une parole de grande importance. Le grand mot est lâché. || Paroles et particulièrement peu de paroles. Dites-lui un mot en ma faveur. || N'avoir pas le mot, le plus petit mot à dire, être sans aucun droit pour élever des objections. || Avoir le dernier mot, l'emporter dans une discussion. || Au premier mot, à la première parole qui se dit de quelque chose, dès qu'on peut comprendre ce dont il s'agit. || Dire deux mots, tenir quelque discours très-court. || Dire deux mots de, s'occuper de l'affaire dont il s'agit. || Par menace : J'ai à me plaindre de lui, je lui en dirai deux mots. || Dire son mot, parler à propos, donner son avis, prendre part à la conversation. || Ne dire mot, ne répondre mot, ne sonner mot, ne souffler mot, ne point parler, ne point répondre. || Un mot, deux mots, s'il vous plaît, se dit familièrement pour appeler quelqu'un quand on a à lui parler. || Ce qu'on écrit brièvement à quelqu'un. Je lui en écrirai un mot. || Les mots, par opposition aux choses. Il ne faut pas consacrer plus de temps à l'étude des mots qu'à l'étude des choses. || Ce sont des mots, ces paroles sont vides de sens ; et aussi ces paroles ne seront suivies d'aucun effet. || Un mot d'écrit, un mot, deux mots, un billet court. || Sentence, apophthegme, dit notable, parole mémorable, pensée heureuse. || Un bon mot, chose dite avec esprit. Un diseur de bons mots. || Absol. Des mots, de bons mots, des traits d'esprit. || Mot fin, expression dont la force ou l'esprit ne paraît qu'après qu'on a réfléchi, et fig. ce qu'il y a de secret, d'important dans une affaire. Je n'entends pas le fin mot de tout cela. || Dire le fin mot, manifester entièrement son projet, ses vues. || Famil. Mot pour rire, ce que l'on dit en plaisantant pour amuser les autres. || Il n'y a pas là le plus petit mot pour rire, la chose dont on parle ne doit pas être tournée en plaisanterie. || Prix que l'on demande ou que l'on offre d'une chose. Le premier mot, le premier prix, celui sur lequel il est possible que l'on fasse quelque diminution ou quelque augmentation. Le dernier mot, le dernier prix que l'on offre ou que l'on accepte. || Fig. La détermination dernière. C'est votre dernier mot. || Au bas mot, en évaluant la chose au plus bas. || Prendre au mot, accepter sur-le-champ les offres, les propositions qui sont faites. || Le mot d'une énigme, d'une charade, d'un logogriphe, le mot qu'on propose à deviner. || Fig. Le mot de la situation, ce qui l'explique. || Fig. Chercher le mot, avoir le mot d'une chose, en chercher, en avoir trouvé l'explication. || Mot, dans une devise, les paroles de la devise. || Mot d'ordre, sorte de reconnaissance donnée par un chef à ceux qui sont sous ses ordres pour qu'ils puissent se reconnaître. Donner le mot. Prendre le mot. || Le mot de passe, le mot qu'il faut dire pour qu'on vous laisse passer par un endroit gardé. || Fig. Prendre le mot de..., subir les ordres de... || Fig. Avoir le mot, être averti de ce qu'il convient de faire ou de dire dans certaines circonstances. Donner le mot, indiquer ce qu'il faut dire ou faire. || En un mot, bref, enfin. || En un mot, en deux mots, en trois mots, en une seule ou en quelques paroles. || En peu de mots, brièvement. || Famil. En un mot comme en cent, comme en mille, etc. façons de parler par lesquelles on exprime sa dernière résolution. || Mot à mot, mot pour mot, sans aucun changement ni dans les mots ni dans leur ordre. Cela est mot à mot, mot pour mot dans Bossuet. || Dicter mot à mot; dicter un mot après l'autre, ne dicter qu'un mot à la fois. || Traduire mot à mot, traduire un mot d'une langue en place d'un mot d'une autre langue. || *S. m.* Le mot à mot, une traduction littérale. Faire le mot à mot. || À CES MOTS, *loc. adv.* Après qu'il a été parlé ainsi. || À demi-mot, sans dire tout. S'expliquer à demi-mot. || Entendre à demi-mot, comprendre promptement ce qu'une personne veut dire, dès qu'elle a commencé de parler. || *S. m.* Le demi-mot, sorte de réticence par laquelle on fait entendre sa pensée sans l'exprimer nettement. || *Au pl.* Des demi-mots, insinuations, ouvertures discrètes. || À mots couverts, en employant des expressions qui voilent le sens de ce qu'on dit. || Prov. Qui ne dit mot consent, en certains cas, se taire c'est consentir.

* **MOTACILLE** (lat. *motacilla*), *s. f.* Bergeronnette.

MOTET (mo-tè. Dim. de *mot*), *s. m.* Morceau de musique sur des paroles religieuses latines, destiné à être exécuté à l'église, sans faire partie du service divin.

MOTEUR, TRICE (lat. *motor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne le mouvement. Le premier moteur, Dieu. || Ce qui donne le mouvement. Le moteur d'une machine. || Moteurs animés, l'homme et les animaux considérés dans leur emploi à porter ou à traîner des fardeaux. || Fig. Celui ou celle qui produit des efforts comparés au mouvement physique. Le moteur d'une guerre. Adressez-vous à Dieu en qualité de moteur des cœurs, Boss. Ce sont les femmes qui furent motrices de cette révolte, MONTESQ. || *Adj.* Qui produit un mouvement. La force motrice des corps. || En anat. Moteur se dit des muscles. Les muscles moteurs de la jambe, du bras, etc. || Nerf moteur, se dit de quelques nerfs de mouvement qui se rendent à certains muscles. Le nerf moteur externe de l'œil.

MOTIF (dérivé du lat. *motum*), *s. m.* Ce qui pousse à faire une chose. Le motif seul fait le mérite des actions des hommes, LA BRUY. || En psychologie, motifs d'action, les motifs qui déterminent la volonté. || Motif de crédibilité, ce qui peut raisonnablement porter à croire une chose, indépendamment des preuves démonstratives. || En jurispr. Les motifs, les raisons de juger que les jugements doivent contenir. || En mus. Phrase mélodique. || Dans les beaux-arts, se dit de certains sujets.

MOTION (lat. *motio*), *s. f.* Action de mouvoir. On ne sait si les bêtes sont gouvernées par les lois générales du mouvement ou par une motion particulière, MONTESQ. || Fig. Proposition faite dans une assemblée délibérante par un de ses membres. || Motion d'ordre, motion qui a pour objet l'ordre de la discussion.

MOTIVÉ, ÉE, *p. p.* de motiver. Un arrêt motivé.

MOTIVER, *v. a.* Munir des motifs nécessaires. Les juges sont obligés de motiver leurs jugements. || Servir de motif. Ce qui motive une mesure. || Motiver les entrées et les sorties dans une pièce de théâtre, faire que les entrées et les sorties des personnages paraissent commandées par les circonstances. || Se motiver, *v. r.* Être motivé.

MOTTE (orig. inc.), *s. f.* Petit morceau de terre détaché avec la charrue, la bêche, ou autrement. Rompre les mottes d'un champ. || Une certaine quantité de terre qui tient aux racines. Lever un arbre en motte. || Butte, éminence faite de main d'homme ou par la nature. || Au moyen âge, principal lieu d'une seigneurie ; place du château. || Motte à brûler ou simplement motte, tan qui ne peut plus servir à tanner, et dont on fait de petites masses rondes pour brûler. || Motte de beurre, une certaine masse de beurre que les marchands détaillent.

MOTTÉ, ÉE, *p. p.* de motter. Perdrix mottées.

MOTTER, *v. a.* Jeter des mottes de terre avec la houlette pour faire obéir les brebis. || Se motter, *v. r.* Se cacher derrière des mottes de terre, en parlant des perdrix.

* **MOTTEUX** (*motte*), *s. m.* Oiseau commun en Europe, qui a l'habitude de se tenir sur les mottes des terres labourées. Le motteux ou cul-blanc.

* **MOTU PROPRIO (DE)** (dé-mo-tu-pro-pri-o), *loc. adv. lat.* qui signifie : de propre mouvement, et qui appartient au style des bulles des papes. || Il se dit aussi dans le langage général. Je le ferai de motu proprio. || *Subst.* Un motu proprio. || On dit aussi : Proprio motu.

MOTUS (mô-tus'. Orig. inc.), expression familière par laquelle on avertit quelqu'un de ne rien dire. Motus, il ne faut pas dire que vous m'avez vu sortir de là, MOL.

MOU, MOLLE (lat. *mollis*), *adj.* Qui cède facilement au toucher, à la pression, tout en conservant une certaine adhérence. Du fromage mou. Chair molle. || Poire molle, voy. POIRE. || En phys. Corps mous, ceux qui ne tendent pas à reprendre la figure que le choc ou la compression leur a fait perdre. || En anat. Parties molles du corps, ensemble des chairs ou des organes qui recouvrent le squelette. || *S. m.* Ce qui est mou, chose molle. || Par extens. Le temps, le vent est mou, le temps est relâché, le vent est chaud et humide. || Fig. Qui a peu de vigueur. Cheval mou. Homme mou au travail. || Qui a peu de suite, de ténacité. Cet homme est mou à servir ses amis. || Il se dit aussi des choses. Style mou, style qui manque de vigueur. || En peint. Touche molle, pinceau mou, manière molle, faiblesse d'expression dans le mécanisme de l'art. || Qui perd sa vigueur dans les plaisirs, dans une vie énervante. Un peuple mou. || Qui appartient à une âme sans vigueur. De molles complaisances. Nos mœurs sont trop molles, VOLT. || Qui éteint la vigueur de l'âme. Une vie molle et oisive. || T. de mar. Se dit d'un navire qui tient mal le vent, qui va mal. || Molle mer, mer étale, intervalle entre le flux et reflux. || Cordage mou, cordage lâche qui n'est pas raidi. || *S. m.* Le mou d'un cordage, la partie d'un cordage qui n'est pas raidie. || Donner du mou à une manœuvre, à un câble, en diminuer la tension. || Dans la poésie, on dit quelquefois mol au masculin quand le mot qui suit commence par une voyelle : Un mol abandon. Même quand le mot commence par une consonne, la poésie peut préférer mol à mou. Ce mol consentement, CORN.

MOU, *s. m.* Nom vulgaire du poumon de certains animaux, et particulièrement du veau. || Morceau de mou.

MOUCHARD (dérivé de *mouche*), *s. m.* Espion de police. || Il se dit aussi de ceux qui, dans la vie privée, jouent le rôle des mouchards de police.

* **MOUCHARDAGE**, *s. m.* Action de moucharder.

* **MOUCHARDER**, *v. n.* Faire le mouchard. || *V. a.* Moucharder quelqu'un, l'espionner.

MOUCHE (lat. *musca*), *s. f.* Genre d'insectes diptères. || Cheval tendre aux mouches, cheval qui supporte mal les piqûres des mouches. || Fig. Être tendre, être sensible aux mouches, ressentir vivement les moindres désagréments. || Fig. et popul. Gober des mouches, perdre le temps à attendre, à ne rien faire. || Fig. Prendre la mouche (c'est-à-dire en être piqué, comme on dit prendre une maladie), se fâcher sans grande raison. Quelle mouche l'a piqué ? || La mouche du coche, voy. COCHE. || Nom donné à quelques insectes coléoptères. || Mouche à miel ou simplement mouche, abeille. || Cantharide. || L'emplâtre vésicatoire préparé avec les cantharides. Appliquer une mouche. || Pieds de mouches, écriture fine et mal formée. || En méd. Mouches volantes, taches, filaments ou points brillants et colorés, qui passent quelquefois devant les yeux quand on a regardé un objet vivement éclairé, ou qui constituent un trouble spontané de la vision. || Petit morceau de taffetas noir que les dames se mettent sur le visage. || Très-petit dessin qu'on figure sur les étoffes. || Morceau de peau placé au bout d'un fleuret. || Petit bouquet de barbe qu'on laisse croître à la lèvre inférieure, et qui est plus souvent appelé impériale. || Le point noir que l'on vise dans un tir avec le pistolet ou le fusil. || Faire mouche, toucher le point noir placé au centre de la cible. || T. de pêche. Appât en forme de mouche pour prendre le poisson. || Fig. Espion, mouchard. || Famil. Fine mouche, personne très-fine et très-rusée. || T. de mar. Petit navire qui va à la découverte, porte des ordres, ou épie les mouvements de l'ennemi. || Espèce de jeu de cartes, dit aussi pamphile ou mistigri. || Prov. On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, on réussit mieux par la douceur que par la dureté et la rigueur.

MOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de moucher. Un enfant mouché.

MOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de moucher. Espionné.

MOUCHER (b. lat. *muccare*, du lat. *mucus*), *v. a.* Presser les narines pour en faire sortir les mucosités. Moucher un enfant. || Absol. Le tabac fait moucher. || Moucher du sang, rendre du sang par le nez en se mouchant. || Par extens. Ôter le bout du lumignon qui empêche une chandelle de bien éclairer. || Moucher une chandelle avec le pistolet, tirer si juste que la balle coupe la mèche. || Popul. Moucher quelqu'un, remettre quelqu'un à sa place, lui infliger une correction, le battre. || T. de mar. Couper l'extrémité d'un cordage qui s'effile. || Se moucher, *v. r.* Faire sortir ce qui est dans le nez. || Prov. Qui se sent morveux se mouche, voy. MORVEUX. || Il ne se mouche pas du pied, c'est un homme habile, intelligent, résolu.

MOUCHER (*mouche*), *v. a.* Espionner. || On dit plutôt aujourd'hui moucharder.

MOUCHEROLLE (*mouche*), *s. m.* Petit oiseau de la grosseur à peu près d'un moineau, qui habite ordinairement près des bois et qui se nourrit de mouches.

MOUCHERON (*mouche*), *s. m.* Nom vulgaire de petits diptères, et particulièrement des espèces du genre cousin. || Popul. Un petit garçon.

MOUCHERON (*moucher*), *s. m.* Le bout de la mèche d'une chandelle qui brûle.

MOUCHETÉ, ÉE, *p. p.* de moucheter. Garni de mouchetures. Taffetas moucheté. || Tacheté, en parlant de certains animaux. || Chez le cheval, robes mouchetées, robes blanches et gris clair, lorsqu'elles sont parsemées de petites taches noires || Blé moucheté, autrement dit blé charbonné ou niellé. || *S. m.* Espèce de serpent ou de lézard.

MOUCHETÉ, ÉE, *p. p.* de moucheter une arme.

MOUCHETER (*mouchette*, dim. de *mouche*), *v. a.* Orner de mouchetures. Moucheter une étoffe. || Moucheter de l'hermine, y coudre de distance en distance de petits morceaux de fourrure noire. || *V. n.* T. d'horticulture. Se couvrir de petites taches de différentes couleurs.

* **MOUCHETER**, *v. a.* Garnir d'une mouche une arme pour la rendre inoffensive, et s'en servir dans l'escrime.

MOUCHETTES, *s. f. pl.* Instrument pour moucher des chandelles. || Ce mot n'a point de singulier.

MOUCHETURE (*moucheter*), *s. f.* Ornement qu'on donne à une étoffe en y disposant symétriquement de petites taches. || Moucheture d'hermine, les petits morceaux de fourrure noire qu'on met çà et là sur de l'hermine. || En blas. Les queues d'hermines, lorsqu'elles ne sèment pas l'écu, et qu'elles s'y trouvent en nombre déterminé. || Taches naturelles qui se trouvent sur la peau, les plumes de certains animaux. || Poussière noire du blé, charbon ou nielle. || En chir. Scarifications très-superficielles et très-peu étendues.

MOUCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mouche ou se mouche souvent. || *S. m.* Celui qui dans un théâtre était chargé de moucher les chandelles.

MOUCHOIR, *s. m.* Linge pour se moucher. || Mouchoir à tabac, mouchoir d'une couleur ordinairement rembrunie, où le tabac paraît moins. || Le mouchoir se dit aussi mouchoir de poche, pour le distinguer du mouchoir de cou, morceau d'étoffe dont les femmes se couvrent le cou. || T. de maçonnerie. En mouchoir, obliquement.

MOUCHURE, *s. f.* Ce qu'on ôte du nez en se mouchant. || Mouchure de chandelle, bout de lumignon d'une chandelle, lorsqu'on l'a mouchée.

MOUÇON, *s. f.* Voy. MOUSSON.

MOUDRE (lat. *molere*), *v. a.* Mettre en poudre par le moyen du moulin. || Absol. Ce moulin moud trop gros. || Réduire du café en poudre à l'aide d'un petit moulin portatif. || Concasser le minerai à l'aide d'un moulin. || Fig. Moudre un homme de coups, le battre violemment. || Se moudre, *v. r.* Être moulu.

MOUE (hollandais *mouwe*), *s. f.* Grimace que l'on fait en allongeant les deux lèvres. Elle fait la moue pour mon-

trer une petite bouche, Mol. || Fig. Faire la moue, témoigner sa mauvaise humeur par son silence et par son air.

MOUÉE (b. lat. *modiata*, du lat. *modius*), *s. f.* T. de vénerie. Soupe de chiens courants, dans laquelle on mêle du sang de la bête qu'ils ont forcée.

MOUETTE (dim. de l'all. *Möwe*), *s. f.* Oiseau de mer de l'ordre des palmipèdes, et à longues ailes.

* **MOUEZZIN**, *s. m.* Voy. MUEZZIN.

MOUFETTE, *s. f.* Voy. MOFETTE.

MOUFLARD, ARDE (anc. fr. *moufle*, mufle), *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui a le visage plein et rebondi.

MOUFLE (orig. inc.), *s. f.* Sorte de gant sans séparation pour les doigts, excepté pour le pouce.

MOUFLE (orig. inc.), *s. f.* Système de poulies assemblées dans une même chape et sur des axes particuliers. || Barre de fer pour empêcher l'écart des murs. || Les mécaniciens font généralement ce mot du masculin.

MOUFLE (orig. inc.), *s. m.* En chim. Vaisseau de terre, dont on se sert pour exposer des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement. || Moufle des orfèvres, des émailleurs, petit arc de terre sous lequel ils fondent leurs émaux. || Four pour cuire la porcelaine. || Les chimistes font d'ordinaire ce mot du féminin.

MOUFLÉ, ÉE (*moufle*), *adj.* Poulie mouflée, poulie qui agit concurremment avec une ou plusieurs autres.

MOUFLON (all. *Muffel*), *s. m.* Quadrupède ruminant, espèce de bélier sauvage, genre mouton.

* **MOUFTI**, *s. m.* Voy. MUFTI.

MOUILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Action de mouiller. Le mouillage des étoffes. || Action de mettre de l'eau dans le vin, l'eau-de-vie, etc. || T. de mar. Lieu ou fond où l'on mouille les ancres d'un navire. || Action d'ancrer ou mouiller un bâtiment. || Une ancre est au mouillage lorsqu'elle est disposée pour être prête à tomber au fond.

MOUILLÉ, ÉE, *p. p.* de mouiller. || Fig. C'est du papier mouillé, se dit d'une mauvaise étoffe qui ne durera pas. || Absol. Mouillé, se dit du temps quand il a plu. Quand il fait mouillé, je ne sors point, Sév. || *S. m.* L'opposé du sec. || Il se dit aussi des personnes qui ont reçu de l'eau, de la pluie. J'étais mouillé comme un canard, Lesage. || Yeux mouillés de larmes, yeux desquels coulent des larmes. || Fig. Poule mouillée, voy. POULE. || Doigt mouillé, voy. DOIGT. || En gramm. Lettre mouillée, se dit de la lettre *l*, simple ou double, qui se prononce comme dans *bail*, *ailleurs*, etc. || *S. m.* Le mouillé, le caractère d'une lettre mouillée.

MOUILLE-BOUCHE, *s. f.* Poire fondante qui mûrit dans les mois de juillet et d'août; dite aussi épargne ou cueillette. || *Au pl.* Des mouille-bouche ou mouille-bouches.

MOUILLER (*ll* mouillées. Dérivé du lat. *mollis*), *v. a.* Rendre humide. Mouiller des étoffes. La pluie a mouillé les chemins. || Absol. Le brouillard mouille. || Arroser les plantes d'un jardin. || Mouiller quelqu'un, quelque chose de larmes, pleurer abondamment sur quelqu'un, sur quelque chose. || Mouiller les yeux, se dit des larmes qui coulent des yeux. || Mouiller les yeux de larmes, faire pleurer. || Mouiller les lèvres, tremper légèrement ses lèvres dans un liquide. || Ajouter un liquide à une sauce, à un plat. || T. de mar. Mouiller l'ancre ou par ellipse mouiller, jeter l'ancre ou les ancres. Mouiller un vaisseau, jeter l'ancre d'un vaisseau. Être mouillé, avoir jeté l'ancre. || En gramm. Mouiller l'*l*, les deux *ll*, les prononcer comme dans *seuil*, *paille*. || Mouiller *gn*, le prononcer comme dans *agneau*. || Se mouiller, *v. r.* Être mouillé. || En gramm. Être prononcé mouillé.

MOUILLETTE (*ll* mouillées), *s. f.* Morceau de pain long et mince qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLOIR (*ll* mouillées), *s. m.* Petit vase dont les fileuses se servent pour y mouiller le bout de leurs doigts. || Cuve de papetier pour tremper le chiffon.

MOUILLURE (*ll* mouillées), *s. f.* Action de mouiller. La mouillure du papier avant l'impression. || État de ce qui est mouillé. || Arrosement léger.

* **MOUJIK**, *s. m.* Nom des paysans russes.

MOULAGE, *s. m.* Action de jeter en moule, de faire au moule, de fondre, de couler. || Action de mesurer du bois au moule. || Rondeau destiné aux cartouches. Moulage n° 1. || Façon que le potier donne à la terre glaise.

* **MOULAGE**, *s. m.* Action de moudre.

MOULE (lat. *modulus*), *s. m.* Matière creusée de manière à donner une forme précise à la cire, au métal, etc. qu'on y verse liquide. Jeter en moule une statue. Un moule à balles. || Fig. Cela ne se jette pas au moule, se dit d'un ouvrage qui ne peut se faire qu'avec soin et temps. || Le moule en est rompu, en est perdu, se dit d'une chose rare, d'un homme excellent. || Fait au moule, beau et bien fait. Taille, jambes faites au moule. || Jetés dans le même moule, se dit de personnes ou de choses qui sont semblables. || Fig. Modèle. Formons nos ouvrages Aux moules si parfaits de ces grands personnages, Régnier. || Vase dans lequel on met le lait caillé destiné à être transformé en fromage. || Moules des six, des huit, etc. se dit des moules qui, pour une livre, servent à fabriquer six, huit chandelles ou bougies. || Instrument dans lequel on donne une forme déterminée à certaines substances qui ne sont pas liquides. Moule à faire des moltes, des biscuits, etc. || Moule de bouton, petit morceau de bois ou d'os, plat, rond et percé au centre, qu'on recouvre d'étoffe pour en faire un bouton d'habit. || Moule de filet, morceau de bois rond et de différentes grosseurs dont on se sert pour faire le filet. || Ancienne mesure de bois à brûler. || Bois de moule ou moulée, bois à brûler de moyenne grosseur et d'une longueur déterminée. || Mandrin pour faire des cartouches.

MOULE (lat. *musculus*), *s. f.* Mollusque bivalve, acéphale, dont l'espèce marine est alimentaire. || Moule à perles, nom vulgaire de l'avicule aux perles.

MOULÉ, ÉE, *p. p.* de mouler. || Lettre moulée, lettre imprimée ou qui imite l'imprimé. || *S. m.* Le moulé, les caractères imprimés. || La moulée, genre d'écriture. || En archit. Marches moulées, celles qui ont une moulure avec un filet au bord de leur giron.

MOULER, *v. a.* Jeter en moule, faire au moule. Mouler une figure, des ornements en plâtre, etc. || Mettre de la terre dans le moule à potier. || Mouler un bas-relief, une statue, etc. y appliquer une matière propre à en recevoir l'empreinte en creux et à servir de moule pour les reproduire. || Mouler la figure d'une personne, appliquer sur son visage des couches de plâtre pour en avoir la ressemblance. || Il se dit des vêtements qui expriment la forme du corps. || Mouler du bois, le mesurer dans le moule. || Fig. Former sur un certain modèle. Il vaut toujours mieux trouver de soi-même les choses qu'on trouverait dans les livres; c'est le vrai secret de les bien mouler à sa tête et de se les approprier, J. J. Rouss. || Se mouler, *v. r.* Être moulé. || Être appliqué exactement sur. Cet habit serrait le corps et s'y moulait. || Fig. Se conformer. Les grands en toutes choses se forment et se moulent sur de plus grands, La Bruy.

MOULEUR, *s. m.* Celui qui moule des ouvrages de sculpture. || Mouleurs en terre, en sable, nom qu'on donnait aux fondeurs. || Celui dont la charge était de visiter le bois qui se vendait au moule et de le mesurer.

MOULIN (b. lat. *molinus*, du lat. *mola*), *s. m.* Machine composée de diverses pièces pour faire tourner des meules, et qui est employée pour réduire les grains en farine. || Moulin à bis, moulin qui fabrique des farines bises. || Moulin à blanc, moulin qui fabrique des farines blanches. || Fig. Faire venir l'eau au moulin, procurer à soi, aux siens, des avantages, de l'argent, etc. || Fig. Il viendra moudre à mon moulin, il aura besoin de moi, j'aurai ma revanche. || Fig. Jeter son bonnet par-dessus les moulins, voy. BONNET. || Fig. Un moulin à paroles, une personne fort babillarde. || Moulin à vent, sorte de moulin qui est mû par le vent. || Fig. Vêtu comme un moulin, habillé en toile. || Cela lui ressemble comme à un moulin à vent, se dit d'une mauvaise comparaison. || Fig. Se battre contre des moulins à vent, se forger des chimères; locution prise du combat de Don Quichotte contre des moulins à vent. || Machine du même genre qui sert à divers usages. Moulin à foulon, à huile, à tan, etc. || Moulin à café, à poivre, petit ustensile où l'on moud le café, le poivre. || Moulin à beurre, baratte rotative.

MOULINAGE, *s. m.* Action de moudre au moulin. || Opérations par lesquelles on dévide, tord et double la soie grège.

MOULINÉ, ÉE, *p. p.* de mouliner.

MOULINER (*moulin*), *v. a.* Faire subir à la soie les

opérations du moulinage. || En parlant des vers, ronger le bois et le mettre en menue poussière.

MOULINET (mou-li-nè. Dim. de *moulin*), *s. m.* Petit moulin (vieilli en ce sens). || Petite roue d'un moulin à vent. || Tour traversé par des leviers, qui s'applique aux engins, aux cabestans, etc. || Faire le moulinet, se dit d'une manière de se défendre avec le sabre, ou avec le bâton à deux bouts, qu'on manie autour de soi avec une vitesse extraordinaire. || Pièces de bois qui se placent à côté des barrières pour laisser passer les gens de pied. || Bâton pour serrer une corde. || Figure dans laquelle toutes les danseuses d'un quadrille, réunies par la main droite et donnant la gauche à leur cavalier, tournent ou balancent en même temps. || Petit ornement de soie ou de ruban que portaient autrefois les dames.

MOULINEUR ou **MOULINIER**, *s. m.* Ouvrier employé au moulinage de la soie. || Synonyme de foulon.

MOULT (lat. *multum*), *adv.* Vieux mot qui signifie beaucoup. Il était moult vaillant.

MOULU, UE, *p. p.* de moudre. || Fig. Moulu ou moulu de coups, qui a été battu. || Avoir le corps tout moulu, sentir des douleurs par tout le corps. || Or moulu, or en feuille ou en poudre, qui, trituré avec le mercure coulant, donne un amalgame mou avec lequel on exécute la dorure dite en or moulu. Argent, cuivre moulu.

MOULURE, *s. f.* En archit. Toute partie éminente de sculpture, qui ne sert que pour l'ornement. || Se dit aussi en menuiserie et autres ouvrages semblables.

* **MOUPHTI**, *s. m.* Voy. MUFTI.

MOURANT, ANTE, *adj.* Qui se meurt. || Qui a la marque d'une mort prochaine. Des regards mourants. || Fig. Des yeux mourants, des yeux languissants et pleins de passion. || Voix mourante, voix langoureuse et traînante. || Fig. Qui s'éteint, qui cesse, qui finit. Une clarté mourante. Les défenseurs d'une liberté mourante, ROLLIN. || Qui va en pente douce, qui s'abaisse insensiblement. Une plage mourante. || Se dit de certaines couleurs pâles. Les feuilles étaient d'un vert pâle et mourant, VOLT. || En peint. Tons mourants, couleurs mourantes, tons, couleurs affaiblies et dégradées. || En mus. En mourant, en passant du son fort à un son tellement faible qu'on l'entend à peine. || *S. m.* et *f.* Celui, celle dont la vie s'éteint. || Fig. Faire le mourant, faire le langoureux.

MOURIR (lat. *mori*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Cesser de vivre. Mourir de vieillesse, de maladie, etc. || Mourir dans son péché, ne pas se corriger. || Mourir dans son lit, mourir d'une mort naturelle. || Mourir au champ d'honneur, au lit d'honneur, être tué à la guerre, en faisant son devoir. || Famil. Mourir de sa belle mort, mourir de sa mort naturelle. || Mourir dans les formes, mourir traité en règle par la médecine. || Bien mourir, mourir dans des sentiments de pénitence et de foi, et aussi mourir sans faiblesse. || Mourir tout entier, ne laisser aucun renom après sa mort. || Mourir à la peine, mourir sans avoir aucun relâche d'occupations pénibles, sans prendre une retraite, et fig. ne vouloir point démordre de ce qu'on a entrepris. || Impers. Il meurt, année moyenne, tant de personnes à Paris. || Par forme de serment : Je veux mourir, que je meure à l'instant, si ce que je vous dis n'est pas vrai. || Faire mourir quelqu'un, le mettre à mort. || Faire mourir, causer la mort, et par exagération, mettre dans un état très-voisin de la mort. || Vous me faites mourir, vous m'affligez beaucoup, ou bien vous m'impatientez beaucoup. || Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer des peines continuelles qui le rongent. || Éprouver une mortelle affliction. Je meurs si je vous perds, RAC. || Famil. Pour mourir, c'est-à-dire au point d'éprouver un très-vif sentiment déterminé par le sens de la phrase, ou bien une peine, une fatigue. C'était pour mourir, SÉV. || À mourir, au point de souffrir beaucoup. Je suis triste à mourir. La presse était à mourir, SÉV. || Mourir sur, se fatiguer excessivement sur. Mourir sur un livre. || Par exagération, supporter les dernières extrémités. || Mourir se dit, par exagération, de quelque sensation, de quelque passion ou sentiment qui s'empare de nous. Mourir de chaud, de jalousie, de tristesse, etc. || Mourir de rire, se livrer à un rire excessif. || Mourir de faim, n'avoir pas les moyens d'exister. || *Subst.* Un meurt-de-faim, un homme qui n'a pas ou qui ne gagne pas de quoi vivre. Des meurt-de-faim. || Fig. Être passionnément amoureux. Je meurs pour Isabelle, RAC. || En jurispr. Être mort civilement, être privé à jamais par un jugement des droits et des avantages de la société. || Dans le langage de la dévotion, avoir fait le complet sacrifice de tout ce qui est nature dans l'homme. Un chrétien toujours attentif à combattre ses passions meurt tous les jours, BOSS. || Être mort tout vif, être en état de péché mortel. || Mourir à, renoncer pour jamais à. Mourir à ses passions, au monde, etc. || Être mort pour quelqu'un, ne pouvoir plus lui être d'aucune utilité, ne conserver aucune relation avec lui. || Être mort pour quelque chose, ne pouvoir plus y être sensible, en être privé pour toujours. || Mourir, en parlant des arbres, des plantes. || Fig. Cesser d'exister, en parlant des institutions, des établissements, des États. Les empires meurent en leur temps comme le reste des choses humaines, BOSS. || Fig. Cesser, finir peu à peu, en parlant de l'activité, du mouvement de certaines choses. Ne laissez pas mourir le feu. La balle vint mourir là. || Cesser, s'éteindre, en parlant des choses morales, des passions, des souvenirs, de la gloire, des productions de l'esprit, des ouvrages de l'art. || Ne pas s'achever. À ces mots, la parole meurt dans sa bouche, FÉN. || Il se dit d'un son qui s'éteint peu à peu, et de la dégradation des couleurs. || Exprimer la défaillance, la mort prochaine. || Exprimer la langueur. || Scier ou couper un morceau de bois en mourant, le scier ou le couper de sorte que l'épaisseur diminue insensiblement et vienne à rien. || À la poule, au billard et à plusieurs autres jeux, être mis hors du jeu comme perdant. || Se mourir, *v. r.* Ne se dit qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif et à l'infinitif. Être sur le point de mourir. || Par exagération, se mourir d'amour, de peur, d'impatience, d'envie de dormir, etc. || Fig. Finir, cesser, s'éteindre. Le feu, la lampe se meurt. || *S. m.* Le vivre et le mourir, LA FONT. || Prov. Nous mourons tous les jours, il n'y a pas de jour que nous ne fassions un pas vers la mort.

MOURON (orig. inc.), *s. m.* Plante de la famille des primulacées, annuelle, très-commune. || Mouron des oiseaux, dit aussi morgeline. || Grand mouron, le seneçon.

MOURRE (ital. *morra*), *s. f.* Jeu usité en Italie, qui consiste à montrer rapidement une partie des doigts levée et l'autre fermée, afin de donner à deviner le nombre de ceux qui sont levés. Jouer à la mourre.

MOUSQUET (anc. fr. *mousquet*, émouchet), *s. m.* Arme à feu qui était en usage avant le fusil, et qu'on faisait partir au moyen d'une mèche allumée. || Porter le mousquet, être soldat dans l'infanterie.

MOUSQUETADE, *s. f.* Coup de mousquet ou de fusil. || Plusieurs coups de mousquets tirés à la fois ou continûment par des gens armés. || Vieilli dans les deux sens.

MOUSQUETAIRE, *s. m.* Autrefois, soldat à pied qui portait le mousquet. || Plus tard, soldat d'une des deux compagnies à cheval de la maison du roi.

MOUSQUETERIE, *s. f.* Anciennement, maniement du mousquet. || Décharge de plusieurs mousquets, et aussi de plusieurs fusils tirés en même temps.

MOUSQUETON (dim. de *mousquet*), *s. m.* Espèce de fusil dont le calibre est celui d'un mousquet, mais dont le canon a moins de longueur. || Aujourd'hui, fusil de la cavalerie et de l'artillerie.

* **MOUSSANT, ANTE**, *adj.* Qui mousse.

MOUSSE (hollandais *mots*, émoussé), *adj.* Qui n'est pas aigu ou tranchant. || Chèvre mousse, chèvre sans cornes. || Fig. Qui n'a pas de finesse. Ma pénétration naturellement très-mousse, mais aiguisée à force de s'exercer, J.J. ROUSS.

MOUSSE (ital. *mozzo*, du lat. *mustus*), *s. m.* Jeune garçon qui fait son apprentissage du métier de la mer.

MOUSSE (lat. *muscus*), *s. f.* Nom des plantes cryptogames cellulaires, à fructification apparente et à tiges distinctes, à folioles vertes ou autrement colorées, disposées régulièrement sur la tige, et offrant un rhizome d'où partent des radicules cellulaires. || Un lit de mousse, la mousse prête à recevoir ceux qui veulent s'étendre dessus. || Mousse aquatique, substance verte qui couvre les eaux croupissantes. || Mousse, espèce de moisissure qui vient sur la tête des vieilles carpes. || Écume qui se forme sur l'eau et sur quelques liqueurs quand on les

bat ou qu'on les verse de haut. La mousse de la bière, du savon, etc. || Chez les pâtissiers, espèce de crème fouettée dans laquelle on mêle du chocolat, de la vanille, etc. || Prov. Pierre qui roule n'amasse pas de mousse, il ne faut pas changer constamment, si l'on veut profiter.

MOUSSÉ, ÉE, *p. p.* de mousser. Qu'on fait mousser.

MOUSSELINE (*Mossoul*, ville sur le Tigre), *s. f.* Étoffe claire faite avec des fils de coton très-fins entre-croisés. || Mousseline de laine, étoffe de laine mince et imprimée. || Mousseline de soie, étoffe de soie très-légère. || T. de cuisine. Sorte de pâte composée de gomme adragante fondue et mêlée au jus de citron, qu'on dresse en rocher, en dôme, etc. et qu'on fait sécher à l'étuve. || *Adj. invar.* En parlant de porcelaines à pâte très-fine ou de verres très-fins. Des verres mousseline.

MOUSSER, *v. n.* S'élever en mousse. L'eau de savon, la bière mousse. || Fig. et famil. Faire mousser, exagérer, faire valoir une chose au delà de sa valeur. Faire mousser un succès, un avantage, etc. || Popul. Écumer de rage.

MOUSSERON (dérivé de *mousse*), *s. m.* Nom donné à plusieurs agarics comestibles, et principalement à l'agaric mousseron, qui ressemble au champignon de couche.

MOUSSEUX, EUSE, *adj.* Plantes mousseuses, plantes qui croissent en gazons touffus, ou qui ressemblent à des mousses. || Rose mousseuse, se dit abusivement pour rose moussue, rose dont le calice et la tige sont garnis d'une espèce de mousse. || Agates mousseuses, agates qui renferment des arborisations en forme de mousses. || Qui mousse. De la bière mousseuse.

MOUSSOIR, *s. m.* Ustensile pour faire mousser.

MOUSSON (arabe *mawsim*, saison), *s. f.* Vents réglés et périodiques de la mer des Indes, qui soufflent six mois du même côté, et les autres six mois du côté opposé. || *Adj.* Les vents moussons. || La saison de ces vents. La mousson d'été, d'hiver. || Espèce de courant d'eau formé par des vents qui soufflent du même côté.

MOUSSU, UE (*mousse*), *adj.* Qui est couvert de mousse. Un arbre moussu. || Rose moussue, voy. MOUSSEUX.

MOUSTACHE (esp. *mostacho*, de μύσταξ), *s. f.* Partie de la barbe qu'on laisse pousser sur la lèvre supérieure. || Famil. Brûler la moustache à quelqu'un, lui tirer un coup de pistolet à bout pourtant. || Fig. et famil. Sur la moustache, en bravant. || Enlever quelque chose à quelqu'un sur la moustache ou sous la moustache, en sa présence et malgré lui. || On dit souvent par abus moustaches au pluriel, pour signifier seulement la moustache. || Fig. Une vieille moustache, un vieux soldat. || Poils longs et raides qui se trouvent implantés sur les lèvres de beaucoup d'animaux et notamment du chat.

* **MOUSTILLE** (*ll* mouillées. Lat. *mustum*), *s. f.* Montant d'un vin légèrement gazeux et pétillant.

MOUSTIQUAIRE (*moustique*), *s. f.* Morceau de gaze ou de mousseline claire dont on enveloppe son lit pour se préserver de la piqûre des moustiques.

MOUSTIQUE (esp. *mosquito*, dim. du lat. *musca*), *s. m.* Insecte voltigeant des pays chauds, dont la piqûre est douloureuse; les moustiques sont des cousins.

MOÛT (mou. Lat. *mustum*), *s. m.* Jus de raisin qui n'a point encore subi la fermentation || Par extens. Suc sucré extrait de divers végétaux et destiné ordinairement à la fermentation alcoolique. Du moût de bière.

* **MOUTARD** (orig. inc.), *s. m.* Pop. Très-jeune garçon.

MOUTARDE (lat. *mustum*), *s. f.* Composition faite de graine de sénevé broyé avec du moût, du vinaigre ou quelque autre liquide. || Fig. Sucrer la moutarde, adoucir une réprimande, quelque chose de fâcheux. || Fig. S'amuser à la moutarde, s'occuper à des bagatelles. || La moutarde monte au nez, se dit au propre d'une sensation qu'on éprouve dans le nez quand on prend trop de moutarde, et fig. quand on commence à s'impatienter. || Fig. C'est de la moutarde après dîner, cela vient lorsqu'on n'en a plus besoin. || La graine de sénevé. || Farine de moutarde, graine de moutarde pulvérisée, avec laquelle on fait les sinapismes. || Moutarde blanche, la graine ou semence du *sinapis alba*. || La plante même.

MOUTARDIER, *s. m.* Petit pot servant à mettre la moutarde. || Celui qui fait et qui vend de la moutarde. || Fig. et famil. Il se croit le premier moutardier du pape, se dit d'un homme médiocre qui affecte de l'importance.

MOÛTIER (lat. *monasterium*), *s. m.* Vieux mot qui signifie monastère. || L'Académie l'écrit sans circonflexe.

MOUTON (mot celtique), *s. m.* Bélier châtré que l'on engraisse. || Fig. Se laisser égorger comme des moutons, sans opposer aucune résistance. || La viande de mouton. || En un sens plus général, béliers, brebis et agneaux réunis en troupeau. Troupeau de moutons. || Fig. Revenons à nos moutons, revenons à notre sujet; locution tirée de la farce de Patelin. || Sauter comme les moutons de Panurge, se dit des gens qui font une chose par esprit d'imitation; locution tirée de Rabelais, représentant Panurge, qui, pour se venger de Dindenault, lui achète un mouton et le fait sauter par-dessus bord dans la mer : tous les autres moutons sautent après lui. || Fig. Comme des moutons, en imitant niaisement ce que font les autres. || Peau de mouton préparée. Reliure en mouton. || Fig. Personne douce, traitable. || Fig. Homme aposté par la police près d'un prisonnier, pour gagner sa confiance et découvrir son secret. || Masse de fer ou gros billot de bois, qui sert à enfoncer des pilots, des pieux. || Pièce de bois dans laquelle on fait entrer les anses d'une cloche pour la suspendre. || *S. m. pl.* Vagues écumantes, ainsi dites à cause de la blancheur de l'écume. || *Adj.* Mouton, onne, qui appartient aux moutons. La gent moutonne. Caractère mouton. Une figure moutonne.

MOUTONNÉ, ÉE, *p. p.* de moutonner. || Se dit de l'aspect du ciel et des nuages, quand ceux-ci sont blancs et forment des flocons pressés.

MOUTONNER, *v. a.* Rendre frisé et annelé comme la laine d'un mouton. Moutonner la tête d'un enfant. || Fig. Moutonner un prisonnier, gagner sa confiance pour découvrir son secret afin de le révéler. || *V. n.* S'agiter en écume blanchissante, en parlant des eaux de la mer.

* **MOUTONNERIE,** *s. f.* Famil. Simplicité, bêtise. || Penchant à imiter autrui. || Fade poésie pastorale.

* **MOUTONNEUX, EUSE,** *adj.* Qui moutonne. Mer moutonneuse.

MOUTONNIER, IÈRE, *adj.* Qui a la nature des moutons. La moutonnière créature, LA FONT. || Fig. Qui fait ce qu'il voit faire. La multitude ignorante et moutonnière.

* **MOUTONNIÈREMENT,** *adv.* D'une façon moutonnière.

MOUTURE (lat. *molitura*), *s. f.* Action de réduire le blé en farine entre des meules. || Appareil pour moudre. || Salaire du meunier. || Fig. Tirer d'un sac deux moutures, prendre double profit dans une même affaire, et en général faire servir une même chose à deux fins. || Mélange de froment, de seigle et d'orge par tiers.

MOUVANCE, *s. f.* Dépendance d'un fief à l'égard d'un autre. Le Dauphiné était une mouvance ou dans la mouvance de l'Empire.

MOUVANT, ANTE, *adj.* Qui a la puissance de mouvoir. Force mouvante. || Fig. Il veut que la foi soit la cause mouvante qui fasse agir en nous toutes les vertus, BOURD. || Qui se meut. Ce n'est qu'une idole mouvante, CORN. || Tableau mouvant, tableau à ressorts, qui présente successivement diverses figures, et quelquefois même des figures mobiles. || Fig. Tableau mouvant, point de vue animé par un passage fréquent d'hommes, de chevaux, de voitures; et aussi suite d'images littéraires. || En blas. Qui naît ou sort de. Il porte d'azur à trois rais d'or mouvants du chef de l'écu. || Peu solide, où l'on enfonce quand on marche. Terrain, sable mouvant. || Fig. La cour est un terrain mouvant, il est difficile de s'y tenir longtemps dans la même situation. || En jurispr. féod. Qui relève de. La terre de Montmorency était mouvante de l'abbaye de Saint-Denis.

MOUVÉ, ÉE, *p. p.* de mouver. Une terre mouvée.

MOUVEMENT (lat. *movimentum*), *s. m.* Action par laquelle un corps ou quelqu'une de ses parties passe d'un lieu à un autre, d'une place à une autre. || Faire un mouvement, se dit d'un homme, d'un animal qui change de place, ou qui remue un de ses membres. || En mouvement, en action de se mouvoir. La côte était couverte d'hommes, de chariots en mouvement, FÉN. || Être toujours en mouvement, s'agiter sans cesse. || Se donner bien du mouvement, s'agiter beaucoup, courir beaucoup, et fig. agir avec beaucoup d'ardeur, avec beaucoup d'activité, être dans des occupations incessantes. || Fig. Mettre en mouvement, faire agir activement. || En astron.

La marche réelle ou apparente des corps célestes. Le mouvement de la terre. || En mécanique, changement par lequel un corps est successivement présent en différentes parties de l'espace; état d'un corps dont la distance par rapport à un point fixe change continuellement. Mouvement uniforme, accéléré, simple, composé. || Quantité du mouvement d'un corps, le produit de sa masse par sa vitesse actuelle. || Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns, tout mouvement ayant des frottements et s'usant ainsi de lui-même. || Fig. Chercher le mouvement perpétuel, chercher la solution d'une question insoluble. || Fig. et famil. Mouvement perpétuel, personne qui a une excessive activité de corps. || En métaphys. Le mouvement abstraitement considéré, indépendamment des causes qui le produisent. Nous savons les lois du mouvement; mais la cause du mouvement sera éternellement cachée, Volt. || Mouvement de terre, transport de terres d'un lieu dans un autre. || En physiologie, toute fonction animale qui change la situation, la figure, la grandeur de quelque partie intérieure ou extérieure du corps. Le mouvement du sang dans les artères. Les mouvements musculaires. || En méd. Avoir un mouvement de fièvre, avoir un léger accès de fièvre. || Le mouvement des humeurs, ancien terme de médecine par lequel on désignait des éruptions à la peau, des hémorrhagies, des diarrhées. || Marche, évolutions d'une armée, d'une troupe. Mouvement en avant, en arrière, etc. || *S. m. pl.* Évolutions d'une flotte; manœuvres d'un navire; oscillations que lui fait éprouver la mer. || T. de chemin de fer. Disposition, suivant les heures, des différents trains montants et descendants. || Le mouvement d'un port, l'ensemble des navires qui y entrent et qui en sortent. Le mouvement de la navigation sur une rivière. || Variations qui arrivent dans certaines quantités. Mouvement de la population, des prix du grain, de la rente, etc. || Mouvement d'une place de commerce, la quantité des affaires qui s'y font. || Avancement dans les corps civils ou militaires. Il y aura un mouvement dans cette administration. || En mus. Manière de battre la mesure pour hâter ou retarder le jeu des instruments ou la prononciation des paroles. Presser, ralentir le mouvement. || En peint. et sculpt. Pose propre à l'individu agissant ou sentant. || On dit qu'il y a du mouvement dans un tableau, pour indiquer que la scène qu'il représente est animée. || Mouvement d'une draperie, la succession des inflexions suivant lesquelles elle s'étend sur le corps qu'elle enveloppe. || En archit. Variété dans les lignes du plan, de l'élévation et de la décoration d'un édifice. || Le mouvement, les mouvements du terrain, la succession et la diversité des plans d'un terrain. || Fig. Ce qui anime le style. Un style sans mouvement. Les mouvements oratoires. || Fig. Impulsion qui s'élève dans l'âme, ou qu'on fait naître dans l'esprit. Les mouvements de l'âme. N'avoir aucun mouvement de compassion. || De son propre mouvement, et quelquefois de son mouvement, spontanément, sans impulsion étrangère. || Le premier mouvement, la première impulsion que l'on éprouve pour faire ou ne pas faire quelque chose. || Le second mouvement, celui qui suit le premier mouvement, et qui lui est souvent opposé. || Agitation suscitée dans des personnes, ou dans un pays, ou dans des peuples. L'Allemagne était toute en mouvement pour résister au Turc, Boss. || Fermentation dans les esprits, disposition au trouble, à la révolte. Les mouvements populaires. || Sorte d'agitation des corps et des esprits. Le mouvement d'une grande ville. || Néolog. Le parti du mouvement, celui des innovations. || La machine qui fait mouvoir l'aiguille d'une horloge, d'une pendule, d'une montre.

* **MOUVEMENTÉ, ÉE**, *adj.* Néolog. Qui offre de la variété, de la diversité. Terrain, paysage mouvementé. || Se dit des compositions littéraires. Une scène mouvementée.

MOUVER (lat. *movere*), *v. a.* Remuer la terre d'un pot, d'une caisse, à la surface, y donner une espèce de labour.

MOUVOIR (lat. *movere*), *v. a.* Déplacer par un mouvement. L'eau qui meut la roue d'un moulin. Mouvoir une chose de sa place. || Fig. Conduire par un mouvement moral. L'âme meut le corps. L'intérêt seul vous meut. || Absol. Un corps qui ne vit, ne meut, ni ne respire, La Font. || Mouvoir une querelle, une question, susciter une querelle, une question. || *V. n.* T. de féodalité. Se dit d'une terre qui relève d'une autre. || Se mouvoir, *v. r.* Être déplacé par un mouvement. || Avec ellipse de *se*, faire mouvoir, mettre en mouvement. Les ressorts secrets qui font mouvoir les cours et les empires, Mass.

MOXA, *s. m.* Mot par lequel les Chinois et les Japonais désignent un tissu cotonneux qu'ils préparent avec les feuilles desséchées de l'*artemisia chinensis*, pour brûler sur les téguments d'une personne malade. || En Europe, petit cylindre fait le plus ordinairement avec du coton cardé, et que l'on brûle comme font les Chinois.

MOYE (moi. Lat. *media*), *s. f.* T. de maçonnerie. Nom qu'on donne au tendre d'une pierre dure.

MOYEN, *s. m.* Entremise. || Par le moyen de, *loc. prép.* Il a réussi par le moyen d'un tel. || Au moyen de, *loc. prép.* En conséquence de, avec, par. || Moyen, ce qui sert pour parvenir à quelque fin. C'est l'unique moyen de régner aujourd'hui, Corn. Dieu trouve dans nos passions les moyens mêmes de notre pénitence, Mass. || Les petits moyens, les moyens au-dessous de ce qu'il faudrait pour réussir; et aussi les moyens qui mettent en œuvre de petites choses. C'est surtout en ne négligeant aucun des petits moyens qu'on réussit. || Famil. Les grands moyens, les moyens dont on ne se sert qu'à la dernière extrémité et dont l'effet est décisif. || La fin justifie les moyens, maxime à l'aide de laquelle on se permet une action mauvaise en vue d'un résultat honnête. || Le pouvoir, la faculté de faire quelque chose. Il n'y a pas moyen de faire cela. || Dans le même sens: Le moyen ou quel moyen? Seigneur, et le moyen que je vous obéisse? Corn. || Au sing. et au plur. Richesses, facultés pécuniaires. Il a le moyen de faire cette dépense. || Voies et moyens, façon d'obtenir les revenus de tout genre que l'État applique à ses dépenses. || Moyens de guerre, toutes les ressources dont un État, une armée disposent pour la guerre. || Au pl. Facultés naturelles, morales ou physiques. Cet enfant a des moyens. Un homme sans moyens. || T. de palais. Raisons qu'on apporte pour établir les conclusions que l'on a prises. Moyens de nullité, de cassation.

MOYEN, ENNE (lat. *medianus*), *adj.* Qui occupe une situation intermédiaire. || La moyenne région de l'air, la région de l'air qui est entre la haute et la basse. || Qui tient le milieu entre deux extrémités. Une taille moyenne. || Des médailles de moyen bronze, des médailles d'une médiocre grandeur. || Être de moyen âge, n'être ni jeune ni vieux. || Moyen âge, le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain en 476, ou selon d'autres depuis le partage de l'empire romain en empire d'Occident et empire d'Orient en 395, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. || Dans les arts, moyen âge est pris comme adjectif. Costume moyen âge. || La moyenne latinité, les auteurs qui ont écrit depuis le temps de Sévère ou environ, jusqu'à la décadence de l'empire. || Fig. Qui n'est ni bon ni mauvais. Un homme de moyenne vertu. || Moyenne justice, justice seigneuriale qui avait le droit de juger des actions de tutelle et injures dont l'amende ne pouvait excéder 60 sous. Un seigneur moyen justicier. || Qui sert d'intermédiaire dans l'ordre intellectuel. Les idées moyennes. || En log. Moyen terme et *subst.* le moyen, le terme d'un syllogisme qui sert à unir les deux autres. || Fig. et famil. Moyen terme, parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire embarrassante. || En math. Termes moyens ou *subst.* les moyens, les deux termes du milieu dans une proportion. || *S. f.* Moyenne proportionnelle arithmétique ou simplement moyenne, quantité moyenne entre deux autres, qui excède autant la plus petite qu'elle est surpassée par la plus grande. || En astron. Temps moyen, le temps marqué par un soleil fictif qui marcherait toujours du même pas. || En phys. Température moyenne d'un jour, celle qu'on obtient en ajoutant entre elles les observations faites à tous les instants de la journée, et divisant cette somme par le nombre de ces instants. Vie moyenne, voy. vie. || En gramm. Verbe moyen, verbe qui, dans quelques langues, participe de l'actif et du passif, soit pour le sens, soit pour les terminaisons. Voix moyenne, temps moyen, etc. || Écrire en moyen, employer une écriture qui n'est ni grosse ni fine, qui est entre les deux. || Moyen duc, espèce de chouette. || *S. f.*

En math. Moyenne, demi-somme de deux quantités, et en général la somme de plusieurs quantités divisée par leur nombre. Prendre la moyenne.

MOYENNANT (p. prés. de *moyenner*), *prép*. Au moyen de, par le moyen de. Moyennant quoi. || MOYENNANT QUE, *conj*. Pourvu que, à la condition que.

MOYENNÉ, ÉE, *p. p.* de moyenner.

MOYENNEMENT, *adv*. D'une manière moyenne. Moyennement riche. || En prenant un terme moyen.

MOYENNER, *v. a.* Procurer par entremise, par secours. Un bon gage à moyenner l'accord, CORN. Qu'il moyenne la paix comme médiateur, BOURD.

MOYEU (lat. *modiolus*), *s. m.* Partie centrale de la roue où s'emboitent les rais, et par où passe l'essieu. || *Au pl.* Des moyeux.

MOYEU (voy. le précédent), *s. m.* Le jaune d'un œuf.

MOYEU (orig. inc.), *s. m.* Sorte de prune confite.

MOZARABE (arabe *Arabi mustaraba*, Arabes étrangers), *s. m.* Nom donné aux chrétiens d'Espagne soumis aux musulmans. || *Adj.* Qui appartient à leur culte.

⋆ **MOZARABIQUE**, *adj.* Qui a rapport aux mozarabes.

MÛ, UE, *p. p.* de mouvoir.

⋆ **MUABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est muable.

MUABLE (lat. *mutabilis*), *adj.* Sujet au changement.

⋆ **MUABLEMENT**, *adv.* D'une manière muable.

MUANCE (*muer*), *s. f.* Action de muer. La voix des enfants est en muance. || En mus. Le changement d'une note en une autre, pour aller au delà des six anciennes notes de musique, soit en montant, soit en descendant.

MUCHE-POT (À) (picard *mucher*, musser, et *pot*), *loc. adv.* En cachant le pot pour vendre du vin et frauder le droit, et fig. en cachette. || On dit aussi : À musse-pot.

MUCILAGE (dérivé du lat. *mucus*), *s. m.* Substance végétale de nature visqueuse, coagulable en gelée par l'alcool. || Liquide épais et visqueux formé par la solution ou la division d'une gomme dans l'eau.

MUCILAGINEUX, EUSE, *adj.* Qui contient du mucilage, qui tient de la nature du mucilage.

MUCOSITÉ (dérivé du lat. *mucosus*), *s. f.* Fluide visqueux que les membranes muqueuses sécrètent. || Suc que contiennent certaines plantes.

MUE (voy. *muer*), *s. f.* Opération par laquelle un animal se dépouille de son épiderme ou des appendices de la surface de son corps, plumes, poils, cornes, etc. pour reparaître ensuite avec des parties analogues. La mue du cerf, du serpent, de l'oiseau. || Le temps où ces changements se font. || Changement de peau du ver à soie; il y en a quatre. || Dépouille d'un animal qui a mué. || Endroit obscur et serré où l'on enferme les oiseaux, soit pour les faire chanter, soit pour les engraisser. || Sorte de cloche à claire-voie sous laquelle on retient en plein air une poule qui a de petits poulets.

⋆ **MUE** (lat. *mutus*), *adj. f.* Employé seulement dans : Rage mue, rage muette, sans aboiement. || On a dit aussi figurément : Rage mue, folie mue.

MUÉ, ÉE, *p. p.* de muer. || Oiseau mué, oiseau qui a mué. || Voix muée, voix qui a subi la mue.

MUER (lat. *mutare*), *v. a.* Changer. Qui de Méduse eût vu jadis la tête Était en roc mué soudainement, VOLT. || T. de vénerie. Muer sa tête, se dit d'un cerf qui quitte son bois. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Être dans le temps de la mue. || Prendre un certain timbre rauque, en parlant de la voix des jeunes gens qui atteignent la puberté.

MUET, ETTE (lat. *mutus*), *adj.* Privé de l'usage de la parole. || Famil. N'être pas muet, parler hardiment ou beaucoup. || Fig. Carte muette, carte géographique où il n'y a rien d'écrit. || Que des causes morales ou autres empêchent momentanément de parler. Muet d'étonnement. || Demeurer muet, n'avoir rien à répondre. || Muet à, qui garde le silence en voyant ou entendant. Muet à mes soupirs, RAC. || Chien muet, chien qui guette et suit la bête sans aboyer. || Fig. Il se dit des choses morales et des choses inanimées que l'on compare à un être humain qui se tait. Mon honneur est muet, CORN. La terre à son pouvoir rend un muet hommage, ROTROU. || Armes muettes, armes incapables de faire feu || Au théâtre, jeu muet, la partie du jeu d'un acteur, par laquelle il exprime, sans parler, les sentiments dont il doit paraître affecté, ou par laquelle il feint certaines choses. || Scène muette, action d'un ou plusieurs personnages qui, sans parler, expriment leurs sentiments par les gestes, par les regards, ou feignent certaines actions. || Par extens. Il se passa entre nous une scène muette. || Personnages muets, personnages qui dans une pièce ne sont que pour figurer. || Un muet langage, manière de se faire comprendre d'une manière expressive, mais sans parler. Le muet langage des yeux. || En gramm. Lettre muette, toute lettre qui ne se prononce pas. Le *p* est muet dans *compter*. || *H* muette, celle qui n'est point aspirée, comme dans *honneur*. || *E* muet, l'*e* féminin, tel qu'il se prononce dans *boire*, *flamme*, etc. || *S. f.* Une muette, une lettre muette. || *S. m.* et *f.* Celui qui est muet, celle qui est muette. || Au pl. Muets, gens attachés au service des sultans, et qui, sans être privés de l'usage de la parole, ne s'expriment jamais que par signes. || À LA MUETTE, *loc. adv.* Sans faire de bruit. || Appliqué aux personnes, *muet* suit toujours le substantif. Appliqué aux choses, il peut le précéder.

MUETTE (*muer*), *s. f.* Maison destinée soit à garder les mues de cerfs, soit à mettre les oiseaux de fauconnerie, au temps de la mue.

MUETTE (anc. fr. *muette*, meute), *s. f.* Maison bâtie dans les parcs où l'on tient des relais de chasse, où sont les chenils, les équipages, et où logent les officiers de vénerie, les piqueurs, etc.

⋆ **MUEZZIN** (mu-è-zin'. Arabe *mouâdzdzin*, crieur public), *s. m.* Crieur qui du haut des minarets appelle les musulmans à la prière. || On dit aussi mouezzin.

MUFLE (all. *Muffel*), *s. m.* Partie nue et recouverte d'une membrane muqueuse qui termine le museau de certains mammifères. Mufle de taureau, de lion. || En peint. et sculpt. Masque ou ornement qui représente la tête de quelque animal, particulièrement celle du lion. || Fig. Visage d'un homme qu'on veut injurier. || Donner sur le mufle à quelqu'un, le frapper au visage. || Popul. Personne laide et désagréable. || En bot. Mufle de veau, mufle de bœuf, mufle de chien, le muflier des jardins.

MUFLIER (*mufle*), *s. m.* Genre *antirrhinum*, famille des scrofularinées (voy. GUEULE-DE-LOUP).

MUFTI (arabe *moufti*), *s. m.* Le chef de la religion mahométane ; il résout en dernier ressort les points de controverse en droit civil et religieux ; la sentence rendue par lui s'appelle fetfa. || On trouve aussi muphti.

MUGE (lat. *mugil*), *s. m.* Poisson de mer, dit aussi mulet. || Muge volant ou exocet, poisson volant.

MUGIR (lat. *mugire*), *v. n.* Il se dit proprement du cri du taureau, des bœufs, des vaches et d'animaux analogues. || Fig. Il se dit de la voix humaine quand on la force d'une façon excessive. Il mugissait de fureur. || Produire un bruit formidable. Les vents mugissent.

MUGISSANT, ANTE, *adj.* Qui mugit. Des troupeaux mugissants. || Fig. Des eaux mugissantes.

MUGISSEMENT, *s. m.* Cri des animaux qui mugissent. || Fig. Cris, bruits qu'on a comparés aux mugissements des bœufs. Les mugissements de la mer, de la tempête, etc.

MUGUET (mu-ghè. Dim. de l'anc. fr. *muge*, musc ou muguet), *s. m.* Plante qui fleurit au printemps, et qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable. || Fleur du muguet. Cueillir du muguet. || Fig. Nom donné aux jeunes gens faisant profession d'élégance et de galanterie, parce qu'ils se parfumaient avec des essences de muguet. || En méd. Inflammation avec production pseudo-membraneuse, par petites plaques.

MUGUETÉ, ÉE, *p. p.* de mugueter.

MUGUETER (*muguet*), *v. a.* Courtiser, comme fait le muguet. Vous mugueter sa fille; elle a de quoi vous plaire, TH. CORN. || Absol. Il ne fait que mugueter.

⋆ **MUGUETTERIE**, *s. f.* Action de mugueter.

MUID (mui. Lat. *modius*), *s. m.* Ancienne mesure de capacité pour les liquides et pour les matières sèches, qui variait suivant les provinces. Le muid de Paris pour les liquides contenait deux feuillettes, soit 268 litres. || Futaille qui contient la mesure d'un muid. || Il est gros comme un muid, se dit d'un homme très-corpulent.

⋆ **MUIRE** (lat. *muria*), *s. f.* Eau salée qu'on tire des puits pour en faire le sel. || Dans les salines, eau saturée de sel, après qu'on lui a fait subir l'évaporation nécessaire.

* **MULASSE**, *s. f.* Jeune mulet ou jeune mule.
* **MULASSIER, IÈRE**, *adj.* Relatif à la production des mulets. Pays mulassier. Industrie mulassière. || Jument mulassière ou *subst.* une mulassière, jument employée à la production du mulet et de la mule.

MULÂTRE (esp. *mulato*, de *mulo*, mulet), *adj.* Qui est né d'un nègre et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une négresse. Une domestique mulâtre. || *S. m.* et *f.* Un mulâtre, une mulâtre ou une mulâtresse.

MULCTÉ, ÉE, *p. p.* de mulcter.

MULCTER (mul-kté. Lat. *mulctare*), *v. a.* En jurisp. Condamner à quelque peine. On le mulcta de 500 francs. || Par extens. Maltraiter, vexer. || Peu usité.

MULE (lat. *mulleus*), *s. f.* Sorte de pantoufle pour les hommes, et de chaussure sans quartier pour les femmes. || Il ne se dit plus guère que de la pantoufle du pape, sur laquelle il y a une croix. Baiser la mule du pape.

MULE (lat. *mula*), *s. f.* Produit femelle de l'accouplement de l'âne et de la jument, ou du cheval et de l'ânesse. || Être fantasque, être têtu comme une mule, avoir des caprices, de l'obstination. || Fig. Ferrer la mule, faire quelque bénéfice sur ce qu'on achète pour un autre. || Prov. A vieille mule, frein doré, se dit d'une vieille femme qui aime à se parer.

MULES (orig. inc.), *s. f. pl.* Sorte d'engelures qui ont leur siége aux talons. Avoir les mules aux talons. || T. de vétérinaire. Mules traversines ou traversières, fissures qui surviennent à la peau du paturon et du boulet.

MULET (lat. *mulus*), *s. m.* Quadrupède engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse. || Chargé comme un mulet, se dit de quelqu'un qui porte de lourds fardeaux, ou fig. qui essuie de grandes fatigues. || Têtu comme un mulet, très-opiniâtre. || Fig. Garder le mulet, attendre longtemps quelqu'un avec ennui et impatience. || Nom générique donné au produit d'accouplement de deux individus d'espèce et de race différentes ; il est synonyme de métis et d'hybride.

MULET (lat. *mullus*), *s. m.* Sorte de poisson de la Méditerranée et autres mers, dit aussi muge.

MULETIER, *s. m.* Conducteur de mulets.

* **MULETIÈRE**, *s. f.* Femme d'un muletier.

MULOT (mu-lo. Hollandais *mol*, taupe), *s. m.* Espèce de souris des champs.

* **MULTI...** Préfixe usité dans les mots de science composés, qui signifie beaucoup, et vient du latin *multus*.
* **MULTICOLORE** (lat. *multicolorus*), *adj.* Qui est d'un grand nombre de couleurs.
* **MULTIFIDE** (lat. *multifidus*), *adj.* Qui est partagé en nombreuses lanières. || En bot. Qui est divisé à peu près jusqu'à la moitié par plusieurs incisions aiguës.

MULTIFLORE (lat. *multiflorus*), *adj.* Qui porte des fleurs nombreuses. Pédoncule multiflore.

MULTIFORME (lat. *multiformis*), *adj.* Qui a plusieurs formes. || En anat. Os multiforme, le cunéiforme.

MULTINÔME (*multi...* et *nôme*), *s. m.* Mot hybride et mauvais synonyme de polynôme.

MULTIPLE (lat. *multiplex*), *adj.* Qui contient plusieurs choses, composé, divers, par opposition à simple, unique. Des fonctions multiples. || En arithm. Qui contient un nombre quelconque un certain nombre de fois exactement. Douze est multiple de six. || *S. m.* Un multiple. || En gramm. Sujet multiple, celui qui indique plusieurs objets différents. || Attribut multiple, celui qui exprime plusieurs qualités différentes. || Écho multiple, écho qui répète les mêmes sons plusieurs fois de suite.

MULTIPLIABLE, *adj.* Qui peut être multiplié.

* **MULTIPLIANT, ANTE**, *adj.* Qui multiplie. || Verre multipliant ou *subst.* un multipliant, verre à facettes qui fait voir les objets répétés plusieurs fois.

MULTIPLICANDE (lat. *multiplicandus*), *s. m.* En mathém. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR (lat. *multiplicator*), *s. m.* En mathém. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATION (lat. *multiplicatio*), *s. f.* Opération d'arithmétique, qui consiste à répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. || Toute augmentation en nombre. La multiplication des crimes. || La multiplication des pains, le miracle que fit Jésus-Christ en nourrissant une multitude avec cinq pains. || Augmentation en nombre des espèces vivantes par voie de génération. La multiplication du genre humain. La multiplication des plantes. || Monstruosité végétale consistant dans l'augmentation du nombre de certains organes par l'apparition d'organes surnuméraires.

MULTIPLICITÉ (dérivé du lat. *multiplex*), *s. f.* Grand nombre. La multiplicité des dieux, des lois, etc.

MULTIPLIÉ, ÉE, *p. p.* de multiplier.

MULTIPLIER (lat. *multiplicare*), *v. a.* En arithm. Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné, ou plus généralement trouver un nombre dit produit qui soit avec le multiplicande dans le même rapport que le multiplicateur est avec l'unité. || Augmenter le nombre, la quantité. Vous avez promis que vous multiplieriez leur race comme les étoiles du ciel, Saci. Jésus-Christ multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on put encore remplir jusqu'à sept paniers, Bourd. || *V. n.* Augmenter en nombre. Les expériences multiplient continuellement, Pasc. || Augmenter en nombre par la génération. Les hommes ne multiplient pas aussi aisément qu'on le pense ; le tiers des enfants est mort au bout de dix ans, Volt. || Se multiplier, *v. r.* Devenir plus nombreux. || Sembler être en plusieurs endroits à la fois. || Augmenter en nombre par la génération. Ce peuple se multiplie à l'infini, Fén.

MULTITUDE (lat. *multitudo*), *s. f.* Grand nombre. Il ne faut pas plus se plaindre de la multitude des livres que de celle des citoyens, Volt. || Absol. Un grand nombre d'hommes. || Le peuple, le vulgaire. Prendre la multitude par l'appât de la liberté, Boss.

MULTIVALVE (*multi...* et *valve*), *adj.* Qui est composé de plusieurs valves, en parlant des coquilles. || *S. f. pl.* De belles multivalves. || En bot. Se dit des capsules formées d'un nombre indéfini de valves.

MUNI, IE, *p. p.* de munir.

MUNICIPAL, ALE (lat. *municipalis*), *adj.* Dans l'antiquité romaine, qui appartient à un municipe. Une ville municipale. || Aujourd'hui, qui appartient à la municipalité. Les règlements municipaux. || Garde municipale, garde de la ville de Paris. || *S. m.* Garde municipal ou populairement un municipal, un soldat de la garde municipale. || Il se dit des magistrats, des fonctionnaires qui administrent une municipalité. Le conseil municipal, conseil formé du maire, des adjoints du maire, et des conseillers. || *S. m. pl.* Les municipaux, les magistrats qui administrent une commune.

* **MUNICIPALEMENT**, *adv.* Selon les formes municipales. Des villes gouvernées municipalement.

MUNICIPALITÉ, *s. f.* Le corps des officiers qui administrent une commune. || La commune, le territoire administré par des magistrats municipaux. || La mairie.

MUNICIPE (lat. *municipium*), *s. m.* Ville du Latium et de l'Italie qui vivait d'après ses propres lois et coutumes, et qui participait au droit de bourgeoisie romaine.

* **MUNICIPE** (lat. *municeps*), *s. m.* Habitant d'un municipe. Les municipes étaient citoyens romains.

MUNIFICENCE (lat. *munificentia*), *s. f.* Qualité qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIR (lat. *munire*), *v. a.* Pourvoir, garnir de ce qui est nécessaire à la défense ou à l'approvisionnement de lieux de guerre. Munir une place de vivres et d'armes. Munir les endroits faibles d'une place. Vous pouvez cependant faire munir ces places, Corn. || Par extens. Munir d'un passe-port, de recommandations, etc. || Se munir, *v. r.* Se pourvoir, être pourvu. Se munir d'un manteau, de pistolets, etc. || Se munir de patience, se préparer à supporter avec résolution, avec courage.

MUNITION (lat. *munitio*), *s. f.* Au pl. Choses dont on munit. Munitions de guerre et de bouche. || Spécialement, poudres et projectiles. || Pain de munition, le pain que l'on distribue aux soldats. || Fusil de munition, fusil de gros calibre des soldats d'infanterie.

MUNITIONNAIRE, *s. m.* Celui qui est chargé de fournir les munitions nécessaires à la subsistance des troupes.

* **MUNITIONNER**, *v. a.* Pourvoir de munitions.

MUPHTI, *s. m.* Voy. MUFTI, qui est préférable.

MUQUEUX, EUSE (lat. *mucosus*), *adj.* Anciennement, qui a le caractère de la mucosité, soit en parlant d'un liquide, soit en parlant d'un tissu, aussi bien chez

les végétaux que chez les animaux. || Aujourd'hui, qui a ou qui produit de la mucosité animale. Glandes muqueuses. || Membrane muqueuse ou *subst.* muqueuse, membrane qui tapisse les cavités du corps humain ouvertes au dehors, et dont la surface libre est habituellement humectée d'un fluide muqueux. || Fièvre muqueuse, fièvre mal définie et qui est tantôt une dothiénentérie légère, tantôt une irritation des membranes muqueuses digestive et pulmonaire avec fièvre.

MUR (lat. *murus*), *s. m.* Ouvrage de maçonnerie dressé et portant en terre sur des fondements, ou sur un plancher artificiel. || Ne laisser que les murs, emporter tout ce qui est dans une maison, dans un appartement. || Entre quatre murs, dans un logis non meublé, et aussi en prison. || Fig. Être au pied d'un mur sans échelle, manquer une affaire, une entreprise pour ne s'être pas pourvu de ce qui était nécessaire. || Fig. Mettre un homme au pied du mur, le forcer à prendre un parti, ou bien le réduire à ne pouvoir rien répondre. || Se battre la tête contre un mur, se donner la tête contre un mur, donner de la tête contre un mur, s'efforcer inutilement. || Gros mur, un des principaux murs sur lesquels porte tout le bâtiment. || Mur d'appui, mur qui est de la hauteur d'un mètre environ. || Mur de clôture, mur qui enclôt les cours, les jardins, les parcs, etc. || Fig. Le mur de la vie privée, expression dont on se sert pour indiquer que la vie privée ne doit pas être livrée à la publicité. || Murs d'une ville ou absol. les murs, les murs qui entourent une ville. || Murs se dit quelquefois pour ville. Il est dans nos murs. || Se dit de diverses murailles construites pour arrêter des invasions. Le mur d'Adrien. || Fig. Défense, protection. Sparte avait subsisté longtemps sans avoir d'autres murs ni d'autre défense que le courage de ses citoyens, Rollin. || On s'en sert quelquefois pour exprimer que des soldats supportent le feu comme le ferait une muraille. Ces hommes-là sont des murs. || Un mur d'airain, une défense dont rien ne peut triompher. || Fig. Mur de séparation, mur d'airain, causes qui séparent deux personnes. Il y a un mur d'airain entre ces deux hommes. || T. d'escrime. Tirer au mur, pousser de tierce ou de quarte à quelqu'un qui ne fait que parer. Parer au mur, parer les coups de celui qui tire au mur. || Prov. Les murs ont des oreilles, quand on s'entretient de quelque chose de secret, il faut parler avec beaucoup de circonspection, de peur d'être écouté.

MÛR, ÛRE (lat. *maturus*), *adj.* Qui est arrivé au point de se détacher spontanément ou d'être cueilli, en parlant des fruits. Des pêches mûres. || Fig. Il se dit des personnes qui ont atteint un certain point de développement. || Mûr pour le ciel, en langage mystique, se dit d'une personne morte jeune, ou simplement dont la vie a été bien remplie. || Fig. Il se dit des choses qui sont arrivées à un certain point. O cité mûre pour ta ruine, Chateaubr. || Cet abcès est mûr, il est près de crever, de percer, ou il est temps de l'ouvrir. || Cet habit est mûr, il est vieux, usé. || Cette affaire est mûre, il est temps de s'en occuper, de la terminer. || Age mûr, âge qui suit la jeunesse. || Homme mûr, esprit mûr, homme, esprit sage, posé, réfléchi. || Mûre délibération, délibération où tout a été examiné avec beaucoup d'attention. || Prov. La poire est mûre, l'affaire est arrivée au point précis où il convient de s'en occuper.

★ **MURAGE**, *s. m.* État de ce qui est muré ; action de murer. Le murage d'une porte.

MURAILLE (*ll* mouillées. Dérivé de *mur*), *s. f.* Ensemble de murs épais et d'une certaine élévation. || Se ranger contre la muraille, se serrer contre les murs des maisons pour éviter les voitures. || Murs qui entourent une ville, une forteresse, etc. || Dans le style soutenu, la ville même. || Un mur, en particulier. || Famil. Enfermer quelqu'un entre quatre murailles, le mettre en prison. || Entre quatre murailles, dans un logement dénué de tout. || Il n'y a que les quatre murailles, se dit d'une maison, d'un appartement où il n'y a point de meubles. || Fig. Être comme une muraille devant l'ennemi, se dit d'une troupe en bataille que l'ennemi ne peut faire reculer. || Se casser la tête contre la muraille, se tuer de désespoir en se heurtant la tête contre un mur, et fig. se donner une peine inutile. || Couleur de muraille, couleur qui se confond avec celle des murailles. || Très-longs murs que certains peuples ont faits pour empêcher des incursions. Muraille de la Chine ou absol. la grande muraille, muraille construite pour arrêter les incursions des Tartares. || T. de manége. La muraille, les murs du manége. || T. d'escrime. Tirer à la muraille, voy. mur. || T. de mar. Enveloppe intérieure du navire. || Prov. Les murailles ont des oreilles, voy. mur.

★ **MURAILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Maçonnerie en briques dont on revêt les puits d'une mine, les tunnels. || Travail qui a pour but de fortifier les ouvrages par la construction de murs.

★ **MURAILLER** (*ll* mouillées), *v. a.* Recouvrir d'une muraille. || Soutenir par un mur. Murailler un puits de mine.

MURAL, ALE (lat. *muralis*), *adj.* De mur, qui a rapport aux murs. On a donné le nom de sel mural au natron qui se forme contre les vieux murs, Buff. || Carte murale, carte qui s'applique aux murs. || Peinture murale, peinture qu'on applique sur les murs. || Plante murale, plante qui croît sur les murs. || En astron. Cercle mural ou *subst.* mural, instrument astronomique qui est fixé à un mur. || *Au pl.* Des cercles muraux, des muraux. || Couronne murale, chez les Romains, couronne d'or crénelée qu'on donnait à ceux qui étaient montés les premiers sur les murs d'une place assiégée. || Machines murales, celles qui servaient à défendre ou à renverser les murs.

MÛRE (lat. *morum*), *s. f.* Le fruit du mûrier. || Mûre sauvage, mûre de haie, le fruit des ronces.

MURÉ, ÉE, *p. p.* de murer. || Fig. La vie privée doit être murée, on ne doit pas livrer à la publicité la vie privée d'une personne. || Enfermé dans un couvent.

MÛREMENT, *adv.* Avec beaucoup de réflexion.

MURÈNE (lat. *muræna*, de μύραινα), *s. f.* Genre de poissons de la division des apodes. || La murène anguille, dite vulgairement anguille, des eaux douces et salées.

MURER, *v. a.* Entourer de murs. Murer une ville. || Fig. Murer sa vie. || Boucher par un mur. Murer une porte.

★ **MÛRERAIE** (mu-re-rê), *s. f.* Terrain planté de mûriers

MUREX (lat. *murex*), *s. m.* Genre de coquillages.

★ **MUREXIDE**, *s. m.* Purpurate d'ammoniaque.

MÛRI, IE, *p. p.* de mûrir.

MURIATE (lat. *muria*), *s. m.* En chim. Ancien nom des chlorhydrates ou hydrochlorates.

MURIATIQUE, *adj.* En chim. anc. Syn. d'hydrochlorique ou chlorhydrique. || Acide muriatique oxygéné, le chlore. || Acide muriatique suroxygéné, acide chlorique.

MÛRIER, *s. m.* Arbre qui porte les mûres. || Mûrier noir, dont l'écorce, ainsi que la racine, est âcre, amère, purgative, vermifuge; ses fruits sont noirs. || Mûrier blanc ou de la Chine, dont les fruits blancs sont alimentaires, mais qu'on cultive surtout pour ses feuilles.

MÛRIR (*mûr*), *v. n.* Devenir mûr. Il fait naître et mûrir les fruits, Rac. || Fig. Choisissez, autant que vous pourrez, vos amis dans un âge un peu au-dessus du vôtre ; vous en mûrirez plus promptement, Fén. || Fig. Laisser mûrir, donner le temps nécessaire pour qu'une chose vienne à point. J'avance cette opinion ; mais, parce qu'elle est nouvelle, je la laisse mûrir au temps, Pasc. || *V. a.* Rendre mûr. Le soleil mûrit les moissons. || Par extens. Produire un effet comparé à la maturité d'un fruit. Cet emplâtre mûrira l'abcès. || Fig. Donner de la maturité, de la réflexion. Après tout, l'âge peut le mûrir, Volt. || Il se dit dans un sens analogue des choses qu'on amène à point. Il faut que le temps mûrisse peu à peu une opinion nouvelle, Pasc. La foi mûrit la raison, Mass.

★ **MÛRISSANT, ANTE**, *adj.* Qui est dans un état de maturation. || Qui est propre à rendre mûr.

★ **MURMURANT, ANTE**, *adj.* Qui rend un murmure. Source limpide et murmurante, Lamartine.

★ **MURMURATEUR** (lat. *murmurator*), *s. m.* Celui qui murmure. Moïse exterminant les murmurateurs, Mass. || *Adj.* Les Juifs murmurateurs, Volt.

MURMURE (lat. *murmur*), *s. m.* Bruit léger des eaux, des vents, etc. || Bruissement que font entendre certains animaux. || Bruit confus de plusieurs personnes qui parlent et s'agitent en même temps. Murmure d'approbation, d'improbation, etc. || Le bruit et les plaintes que font des personnes mécontentes. Les murmures du peuple. || Plainte sourde d'une seule personne. Sa dis-

grâce ne lui arracha aucun murmure. || Fig. Le murmure du cœur, le murmure des passions, etc. le mouvement secret des passions contraintes ou contrariées.

MURMURÉ, ÉE, *p. p.* de murmurer.

MURMURER (lat. *murmurare*), *v. n.* Faire un bruit léger, en parlant des eaux, des vents, etc. || Faire entendre un murmure, en parlant des personnes. || Fig. Faire entendre une plainte sourde. Les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, Saci. || Il se dit aussi des choses qui, personnifiées, se plaignent, résistent. La chair murmure. La bouche obéit mal lorsque le cœur murmure, Volt. || Murmurer de, s'entretenir mystérieusement de. On en murmure. || *V. a.* Dire à voix basse. Murmurer des vers. || Se murmurer, *v. r.* Être dit à voix basse.

* **MÛRON** (dérivé de *mûre*), *s. m.* Fruit des ronces. || Framboisier sauvage.

* **MUROS (EXTRA ou INTRA)** (in-tra, ek-stra-mu-rôs'), *loc. lat.* qui signifie . hors des murs, dans les murs d'une ville. Les débitants de boissons intra muros.

MURRHIN, INE (lat. *murrhinus*), *adj.* Vases murrhins, vases fort estimés des anciens, et dont la matière est encore pour les savants un objet de discussion.

MUSAGÈTE (mu-sa-jè-t'. Μουσαγέτης), *adj. m.* Apollon musagète, Apollon conducteur des Muses.

MUSARAIGNE (mu-za-rè-gn'. Lat. *musaraneus*), *s. f.* Genre de mammifères carnassiers insectivores.

MUSARD, ARDE (*muser*), *adj.* Qui a l'habitude de muser. || *Subst.* Un musard. Une musarde.

* **MUSARDER,** *v. n.* Popul. Faire le musard.

* **MUSARDERIE** ou **MUSARDISE,** *s. f.* Conduite ou caractère du musard.

MUSC (lat. *muscum*), *s. m.* Animal ruminant qui produit le musc, dit aujourd'hui porte-musc ou chevrotin porte-musc. || Substance odorante que l'on trouve dans une poche située près de l'ombilic de cet animal. || Couleur de musc, espèce de couleur brune. || Drap musc ou simplement musc, étoffe de cette couleur brune. || Peau de musc, peau parfumée de musc. || Musc végétal, l'huile essentielle de la muscatelline, de la mauve musquée. || Herbe au musc, plante dite aussi ambrette. || Gros musc d'hiver, poire longue et verte. || *Au pl.* Des gros muscs.

MUSCADE (b. lat. *muschatus*, du lat. *muscus*), *s. f.* Noix du muscadier des épices. || Rose muscade, rose ainsi nommée à cause de son odeur. || On dit aussi : Noix muscade. || Petite boule de la grosseur d'une muscade dont les escamoteurs se servent dans leurs tours de gibecière.

MUSCADET (dim. de *muscade*), *s. m.* Sorte de vin qui a quelque goût de vin muscat.

MUSCADIER, *s. m.* Nom d'un genre de végétaux dans lequel on distingue le muscadier aromatique, dit vulgairement muscadier, qui porte la muscade.

MUSCADIN (*muscade*), *s. m.* Petite pastille à manger où il entre du musc. || Fig. Petit-maître, homme qui affecte une grande recherche dans son costume.

* **MUSCARDIN** ou **MUSCADIN** (*musc*), *s. m.* Loir de la plus petite espèce.

MUSCAT (*musc*), *adj. m.* Qui a une odeur parfumée tenant légèrement de celle du musc. || Raisin muscat et *subst.* muscat, nom de diverses espèces de raisin qui ont une certaine odeur de musc. || Vin muscat et *subst.* muscat, vin qu'on tire de ces raisins. || *S. m.* Nom de plusieurs espèces de poires. Muscat royal. Muscat vert.

* **MUSCATELLINE,** *s. f.* Plante qui donne le musc végétal.

* **MUSCICAPE** (lat. *musca* et *capere*), *s. f.* Nom moderne du genre gobe-mouche (oiseaux insectivores).

* **MUSCIVORE** (lat. *musca* et *vorare*), *adj.* En zool. Qui dévore les mouches. Des oiseaux muscivores, Buff.

MUSCLE (lat. *musculus*), *s. m.* En anat. Organe charnu, composé de fibres irritables, dont les contractions, déterminées soit par la volonté soit par certaines irritations, produisent tous les mouvements des animaux.

MUSCLÉ, ÉE, *adj.* Qui est pourvu de muscles. || Qui a les muscles marqués et puissants. || En peint. et sculpt. Cette figure, cette statue est bien musclée.

MUSCULAIRE (lat. *muscularis*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux muscles. Tissu musculaire. Contractions musculaires. || Force musculaire, puissance développée par la contraction des muscles. || Système musculaire, l'ensemble des parties musculaires du corps de l'animal.

* **MUSCULATURE,** *s. f.* T. de beaux-arts. L'ensemble des muscles du corps humain, d'une statue, etc.

MUSCULE (lat. *musculus*), *s. m.* Machine de guerre des anciens qui servait à couvrir les assiégeants.

MUSCULEUX, EUSE (lat. *musculosus*), *adj.* Où il y a beaucoup de muscles. Partie musculeuse. || Qui a les muscles très-apparents, très-forts. Corps musculeux.

MUSE (lat. *Musa*), *s. f.* Chacune des neuf déesses qui présidaient, suivant les anciens, aux arts libéraux (on met une majuscule). || Dixième Muse, femme qui cultive la poésie avec succès. || Fig. Les nourrissons, les favoris des Muses, les poëtes. || Fig. Les belles-lettres et particulièrement la poésie (dans ce sens et dans tous les suivants on met une minuscule). Cultiver les muses. || L'art de la poésie. Enfin Malherbe vint... Et réduisit la muse aux règles du devoir, Boil. || Les muses grecques, latines, françaises, etc. la poésie grecque, latine, etc. || On dit aussi au singulier : La muse française. || Absol. L'inspiration poétique en général. || Le génie de chaque poëte, le caractère de sa poésie. || Les poëtes, un poëte. Dans la disette, une muse affamée Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée, Boil. || La personne ou le sentiment qui inspire le poëte. L'indignation est sa muse.

MUSEAU (dim. de l'anc. fr. *muse*, du b. lat. *musus*), *s. m.* Nom donné vulgairement à la face des mammifères quand elle avance beaucoup en avant du front, de manière à rendre les mâchoires saillantes. Le museau d'un chien, d'un narval, etc. || Popul. par mépris et par plaisanterie, le visage. || Ironiq. Voilà un plaisant museau.

MUSÉE (lat. *museum*, de μουσεῖον), *s. m.* Anciennement, édifice où l'on se livrait à l'art, à la poésie, à l'érudition, etc. || Le grand établissement fondé par les Ptolémées à Alexandrie pour la culture des lettres et des sciences. || Aujourd'hui, lieu destiné soit à l'étude, soit à rassembler les monuments des beaux-arts et des sciences, les objets antiques, etc. Le musée du Louvre. Un musée d'histoire naturelle. Le musée d'artillerie. || Titre des ouvrages qui renferment la gravure et la description des objets d'art rassemblés dans un musée.

MUSELÉ, ÉE, *p. p.* de museler.

* **MUSELLEMENT,** *s. m.* Action de museler.

MUSELER (anc. fr. *musel*, museau), *v. a.* Serrer par une muselière la gueule d'un animal. Museler un chien. || Fig. Empêcher de parler. Museler la presse.

MUSELIÈRE, *s. f.* Lien qu'on met au museau de quelques animaux pour les empêcher de mordre, de paître, etc.

MUSER (anc. h. all. *muezôn*, être oisif), *v. n.* S'amuser, perdre son temps à des riens. || Impers. pass. C'est assez musé. || Prov. Qui refuse, muse, en refusant une offre, on perd une occasion qu'on ne retrouvera plus.

MUSEROLLE (dérivé de *museau*), *s. f.* La partie de la bride d'un cheval qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE (anc. fr. *muse*, chanson), *s. f.* Syn. poétique de cornemuse. || Air fait pour la musette. Jouer, chanter, danser une musette. || Par extens. La poésie champêtre et joyeuse. || Petit sac rempli d'avoine qu'on attache au cou des chevaux, et dans lequel ils mangent l'avoine en route ou en travaillant. || Gibecière de berger.

MUSÉUM (mu-zé-om'), *s. m.* Syn. de musée, en quelques acceptions particulières. Le muséum d'histoire naturelle à Paris. || *Au pl.* Des muséums. || Le musée d'Alexandrie. || On a écrit aussi muséon.

MUSICAL, ALE, *adj.* Qui a rapport à la musique. Soirée musicale. L'art musical. Caractères musicaux. || Gazette musicale, Art musical, nom de journaux de musique. || En méd. Bruits musicaux, degré le plus élevé des bruits de soufflet, perçus en auscultation.

MUSICALEMENT, *adv.* Conformément aux règles de la musique.

MUSICIEN, IENNE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sait l'art de la musique. || *Adj.* Des oreilles musiciennes. || Celui, celle qui compose ou exécute de la musique. || Fig. Les musiciens des bois, les oiseaux chanteurs.

MUSICO (*musique*), *s. m.* Lieu public dans les Pays-Bas où le peuple va boire, fumer, entendre de la musique, etc. || *Au pl.* Des musicos.

* **MUSIF, IVE** (mu-zif. Voy. *mosaïque*), *adj.* Or musif, combinaison de soufre et d'étain, dont on frotte les coussins d'une machine électrique. || On dit aussi mussif.

MUSIQUE (lat. *musica*), *s. f.* Science ou emploi des sons qui entrent dans une échelle dite gamme. || Apprendre la musique, apprendre soit à composer soit à exécuter de la musique. || On dit de même : Savoir, enseigner, etc. la musique. || Maître de musique, celui qui enseigne la musique. || Lire la musique, reproduire par la voix ou par les instruments les sons représentés par des signes écrits. || Production de cet art. Composer de la musique. || Mettre en musique, faire de la musique sur des paroles. || L'exécution de la musique, soit avec la voix, soit avec les instruments. Faire de la musique. || Musique enragée, musique de chiens et de chats, musique d'enfer, détestable musique. || Instrument de musique, instrument avec lequel on exécute de la musique. || Notes de musique, voy. NOTE. || Livre de musique, cahier de musique, ou absol. musique, livre, cahier dans lequel de la musique est écrite. || Papier de musique, voy. PAPIER. || Musique, compagnie de musiciens qui ont coutume de jouer ensemble. Une musique de régiment. La musique de l'Opéra. || Fig. Certains sons agréables ou désagréables. La voix de cette personne est une musique délicieuse. || Paroles qui flattent le cœur. Ils faisaient raisonner à vos oreilles une musique si agréable, Boss. || Musique mécanique, mouvements au moyen desquels des pendules, des tabatières, etc. jouent un certain nombre d'airs.

⋆ **MUSIQUER**, *v. n.* Famil. Faire de la musique. Nous musiquâmes tout le jour, J. J. Rouss. || *V. a.* Mettre en musique.

MUSQUÉ, ÉE, *p. p.* de musquer. || Il se dit de certaines choses dont l'odeur a quelque rapport avec celle du musc. || Les bisons ou bœufs musqués. || Rosier musqué, rosier qui porte la rose muscade. || Qui a la saveur du musc. Poire musquée. Canard musqué. || Fig. Qui a trop d'apprêt, qui affecte les ornements futiles. Poëte musqué. Style musqué. || Paroles musquées, paroles flatteuses.

MUSQUER, *v. a.* Parfumer avec du musc. Musquer des gants. || Se musquer, *v. r.* Se parfumer de musc.

MUSSÉ, ÉE, *p. p.* de musser.

MUSSER (SE) (orig. inc.), *v. r.* Se cacher (il vieillit). || Famil. À mussepot ou à muche-pot, en cachette.

⋆ **MUSSIF, IVE** (mu-sif), *adj.* Voy. MUSIF.

MUSULMAN, ANE (arabe *moslem*, soumis), *s. m.* et *f.* Nom que les mahométans se donnent. || *Adj.* La religion musulmane. Les peuples musulmans.

MUSURGIE (μουσουργία), *s. f.* En mus. Art d'employer à propos les consonnances et les dissonances.

MUTABILITÉ (lat. *mutabilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est muable. La mutabilité naturelle de nos désirs, Boss. Nous sommes tous sujets à la mutabilité, Volt.

⋆ **MUTAGE** (voy. *muter*), *s. m.* Opération qui a pour but d'arrêter la fermentation du moût, en le mettant en contact avec un sulfite ou avec de l'acide sulfureux.

MUTATION (lat. *mutatio*), *s. f.* Changement. Des mutations de matière et de forme, Buff. || Remplacement d'une personne par une autre. Il y a eu de nombreuses mutations dans cette administration. || En jurisp. Transmission de la propriété d'un bien par vente, échange, donation, succession, etc. || Changement qui arrive dans les sociétés humaines. Les mutations des empires.

⋆ **MUTER** (lat. *mutus*, muet), *v. a.* Pratiquer l'opération du mutage.

⋆ **MUTILATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* Néolog. Celui, celle qui mutile les monuments, les livres, etc.

MUTILATION (lat. *mutilatio*), *s. f.* Action de mutiler. || En chir. Retranchement d'un membre. || Par extens. Destruction de statues, de monuments, de tableaux. || Fig. Suppression de passages dans une œuvre littéraire.

MUTILÉ, ÉE, *p. p.* de mutiler. || *Subst.* Un mutilé.

MUTILER (lat. *mutilare*), *v. a.* Priver de quelque membre. Mutiler quelqu'un d'un bras. || Par extens. Mutiler un arbre, en retrancher les branches nécessaires. || Fig. Mutiler la vérité. || Par extens. Détruire partiellement un ouvrage d'art. Mutiler une statue. || Fig. Faire éprouver à une œuvre littéraire des retranchements ou des déformations. Je vous demanderai qu'il ne soit pas permis aux comédiens de mutiler mes pièces, Volt. || Se mutiler, *v. r.* Se couper quelque membre.

MUTIN, INE (anc. fr. *meute* ou *muete*, émeute), *adj.* Qui se révolte. Enfant mutin. Peuple séditieux et mutin. || *S. m.* et *f.* Un mutin. Une mutine. || Faire le mutin, se fâcher, s'emporter. || Il se dit aussi des choses. Caractère mutin. Calme les flots mutins, Corn. || Un visage, un air, un œil mutin, un visage, un air, un œil vif, éveillé, piquant.

MUTINÉ, ÉE, *p. p.* de mutiner. || Fig. Les flots, les vents mutinés, les flots agités, les vents impétueux.

MUTINER (*mutin*), *v. a.* Jeter dans la révolte, soulever, irriter. Vents indomptés, Qui ne mutinez l'air et n'ouvrez les nuages Que pour faire ses volontés, Corn. Vous ne feriez que mutiner son amour-propre, J. J. Rouss. || Se mutiner, *v. r.* Faire le mutin, se porter à la révolte. || Avec ellipse du pronom *se*. Acaste, nouveau roi, fait mutiner la ville, Corn. || Se dépiter, s'irriter. On ne se mutine guère contre la nécessité, J. J. Rouss.

MUTINERIE, *s. f.* Action de celui qui se mutine. Esprit de mutinerie. || Obstination d'une personne qui se dépite.

MUTISME (lat. *mutus*), *s. m.* Impuissance d'articuler les sons. || Fig. Le mutisme imposé à la presse.

⋆ **MUTUALITÉ**, *s. f.* Néol. État de ce qui est mutuel. Le système de la mutualité pour l'enseignement primaire, voy. MUTUEL. || Système des sociétés d'assurance mutuelle, de coopération mutuelle.

MUTUEL, ELLE (dérivé du lat. *mutuus*), *adj.* Qui s'échange entre deux ou plusieurs personnes, entre deux ou plusieurs choses. Amour mutuel. Des besoins mutuels. || Enseignement mutuel, celui dans lequel on emploie les élèves les plus avancés pour répéter aux autres ce qu'eux-mêmes viennent d'apprendre. || Assurance mutuelle, contrat de société par lequel les assurés s'engagent mutuellement à payer les dommages éprouvés par un d'eux dans une circonstance prévue, telle qu'incendie, etc. || Popul. La mutuelle, l'assurance mutuelle, l'école mutuelle.

MUTUELLEMENT, *adv.* D'une manière mutuelle.

MUTULE (lat. *mutulus*), *s. f.* En archit. Ornement propre à la corniche de l'ordre dorique ; c'est ce qu'on appelle modillon dans les autres ordres.

MYOGRAPHIE (μῦς, muscle, et γράφειν), *s. f.* Description, représentation des muscles.

MYOLOGIE (μῦς, muscle, et λόγος), *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE (μύωψ), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la vue fort courte ; c'est l'opposé de presbyte. || *Adj.* Une personne myope. Un œil myope. || *S. f.* Genre d'insectes à deux ailes qui vivent sur les fleurs.

MYOPIE (μυωπία), *s. f.* Imperfection de la vue qui ne permet de voir les objets que très-rapprochés de l'œil.

MYOSOTIS (mi-o-zo-tis'. Lat. *myosotis*, de μυοσωτίς), *s. m.* Genre de borraginées. || Le myosotis palustre, connu sous les noms de : Ne m'oubliez pas ; Souvenez-vous de moi ; Plus je vous vois, plus je vous aime, etc.

MYOTOMIE (μῦς, muscle, et τομή), *s. f.* En anat. Partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection des muscles. || En chir. Section des muscles à l'effet de guérir certaines déviations d'organes extérieurs. || Myotomie caudale, opération de la queue, à l'anglaise, sur le cheval.

⋆ **MYRIA...** Préfixe qui signifie dix mille et qui vient du grec μύριοι. || On aurait dû dire *myrio...*

MYRIADE (μυριάς), *s. f.* T. d'antiq. Nombre de dix mille. || Quantité indéfinie et innombrable. Une myriade de rêveries. Des myriades de fourmis.

⋆ **MYRIAGRAMME**, *s. m.* Poids de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE (*myria...* et *mètre*), *s. m.* Mesure itinéraire qui vaut dix mille mètres.

MYRIAPODE, *s. m.* Voy. MYRIOPODE, seul correct.

⋆ **MYRIARE** (*myria...* et *are*), *s. m.* Etendue de dix mille ares ou d'un kilomètre carré.

⋆ **MYRIOPODE** (μυριόπους), *s. m.* Nom d'une classe d'annelés articulés, séparée des insectes, dont elle se distingue par un corps allongé privé d'ailes, formé d'une grande quantité d'anneaux dont chacun porte une paire de pattes ou deux. || *Adj.* Qui porte un grand nombre de pattes.

MYRMIDON (Μυρμιδόνες), *s. m.* Nom d'un ancien peuple de la Thessalie. || Fig. et par raillerie, un jeune homme de petite taille (avec une minuscule) ; individu de peu de force, de crédit. || L'Académie écrit Mirmidons et note l'orthographe Myrmidons, qui est seule correcte.

MYROBOLAN (μυροβάλανος), *s. m.* Nom de plusieurs fruits desséchés, venant des deux Indes, et ayant la forme d'une prune. || On a dit aussi mirobolan.

MYRRHE (lat. *myrrha*, de μύῤῥα), *s. f.* Gomme résine du *balsamodendron myrrha*, plante térébinthacée; elle est apportée de l'Arabie heureuse et de l'Abyssinie.

MYRRHIS (mi-rris'. Μυῤῥίς), *s. m.* Plante ombellifère dite aussi cerfeuil musqué et cicutaire odorante.

* **MYRTACÉES**, *s. f. pl.* En bot. Famille de plantes dicotylédones, dont le myrte est le type.

MYRTE (lat. *myrtus*, de μύρτος), *s. m.* Arbrisseau toujours vert, qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable. Le myrte chez les anciens était consacré à Vénus.

MYRTIFORME (*myrte* et *forme*), *adj.* En anat. Qui a la forme d'une feuille de myrte. Caroncule myrtiforme.

* **MYRTIL**, *s. m.* ou **MYRTILLE** (dim. de *myrte*), *s. f.* Nom spécifique d'une airelle.

* **MYSTAGOGIE** (μυσταγωγία), *s. f.* T. d'antiq. Initiation aux mystères. || Explication des mystères de la religion.

MYSTAGOGUE (μυσταγωγός), *s. m.* T. d'antiq. grecque. Prêtre qui initiait aux mystères. || Par extens. Celui qui entreprend d'expliquer ce qu'il y a de merveilleux dans chaque religion.

MYSTÈRE (lat. *mysterium*, de μυστήριον), *s. m.* T. d'antiq. Culte secret dans le polythéisme, auquel on n'était admis qu'après des initiations successives. || Dans la religion chrétienne, tout ce qui est proposé pour être l'objet de la foi des fidèles, et qui paraît contredire la raison humaine ou être au-dessus de cette raison. || Les saints mystères, les sacrés mystères, le sacrifice de la messe. || Quelque chose qui est caché avec un certain caractère religieux. C'est l'ordinaire de mêler du mystère dans l'origine des villes et des États pour les rendre plus célèbres, FLÉCH. || En général, secret. Les mystères de la politique. || Faire mystère, faire un mystère d'une chose, la tenir secrète, la cacher avec soin. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère, MOL. || Difficulté que l'on fait touchant quelque chose, importance que l'on y attache (assez souvent en mauvaise part). Pour être heureux faut-il tant de mystères? FAVART. || Ne pas entendre mystère à une chose, n'y voir rien que d'innocent. || Certaines précautions que l'on prend pour n'être pas observé, entendu. Il est sorti en grand mystère. || Fig. Opérations secrètes de la nature, du cœur, des arts, des lettres. Les mystères du cœur humain, de la nature, etc. || Nom, au moyen âge, de certaines pièces de théâtre où l'on représentait quelqu'un des mystères de la religion. Le mystère de la passion de Notre-Seigneur.

MYSTÉRIEUSEMENT, *adv.* Avec mystère. Les prophètes ont parlé mystérieusement. || Avec secret, en se cachant. Se conduire, parler, etc. mystérieusement.

MYSTÉRIEUX, EUSE (*mystère*), *adj.* Relatif aux mystères religieux. Les sens mystérieux de la Bible. || Qui contient quelque mystère, quelque chose de caché. Des paroles mystérieuses, CORN. || Qui a le caractère du mystère. Une maison mystérieuse. || T. de beaux-arts. Qui porte à la méditation; qui touche et émeut secrètement. || En parlant des personnes, qui fait mystère, sans qu'il y en ait besoin. C'est un homme tout mystérieux || *S. m.* Ce qu'il y a de mystérieux dans une chose.

* **MYSTICISME**, *s. m.* Néolog. Croyance religieuse ou philosophique qui admet des communications secrètes entre l'homme et la Divinité. || Doctrine qui prête un sens caché aux livres saints, aux choses de ce monde.

MYSTICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est mystique. Des sentiments de mysticité. || Raffinement de dévotion.

MYSTIFICATEUR, *s. m.* Celui qui mystifie.

MYSTIFICATION, *s. f.* Action de mystifier, d'être mystifié

MYSTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de mystifier.

MYSTIFIER (orig. inc.), *v. a.* Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens, et en général se jouer de lui. Mystifier le public.

MYSTIQUE (lat. *mysticus*, de μυστικός), *adj.* Qui a un caractère de spiritualité allégorique, en parlant des choses de la religion. L'Église est le corps mystique de Jésus-Christ. Les fidèles sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ, BOURD. || *Subst.* Le mystique, ce qu'il y a de raffiné dans la spiritualité. || Qui raffine sur les matières de dévotion et sur la spiritualité. Auteur, livre mystique. || *S. m.* et *f.* Celui qui est livré, celle qui est livrée au mysticisme. || *S. f.* Étude de la spiritualité. La théologie, dont la mystique est une branche, BOSS.

MYSTIQUEMENT, *adv.* Selon le sens mystique. Interpréter l'Écriture mystiquement.

MYSTRE (μύστρον), *s. m.* Mesure dont les Grecs se servaient pour les liqueurs; c'était le quart d'un cyathe.

MYTHE (μῦθος), *s. m.* Trait, particularité de la Fable, de l'histoire héroïque ou des temps fabuleux. L'histoire d'Hercule est une suite de mythes. || Fig. et famil. Ce qui n'a pas d'existence réelle. On dit qu'en politique la justice et la bonne foi sont des mythes.

* **MYTHIQUE**, *adj.* Qui appartient à un mythe; qui est fondé sur un mythe. Héros, explication mythique.

MYTHOLOGIE (μυθολογία), *s. f.* Histoire des personnages divins du polythéisme. || Connaissance, explication des mystères et des récits du paganisme. || Récit fabuleux émanant des temps et des idées du polythéisme.

MYTHOLOGIQUE, *adj.* Qui appartient à la mythologie.

* **MYTHOLOGIQUEMENT**, *adv.* D'une manière mythologique.

MYTHOLOGISTE ou **MYTHOLOGUE** (μυθολόγος), *s. m.* Celui qui traite de la science appelée mythologie.

MYURE (μύουρος), *adj.* En méd. Pouls myure, pouls dont les pulsations sont successivement plus faibles jusqu'à ce qu'elles manquent.

N

N (èn'), *s. f.* et (ne, dans la nouvelle épellation), *s. m.* Consonne, la quatorzième lettre de l'alphabet. || N. S. signifie Notre-Seigneur. N. D. signifie Notre-Dame. || En astron. et mar. N marque le nord; N. E. le nord-est; N. O. le nord-ouest. || En chimie, N désigne le nitrogène ou azote. || N. ou N. B. abréviation de: Nota ou nota bene.

NABAB (na-bab'. Arabe *nabâb*, lieutenant), *s. m.* Titre des princes de l'Inde musulmane. || Fig. En général, tout richard, avec une pointe d'ironie pour l'étalage du luxe.

NABABIE, *s. f.* Dignité de nabab. || Le territoire soumis à la puissance d'un nabab.

NABOT, OTE (na-bo. Orig. inc.), *s. m.* et *f.* T. de mépris et familier. Personne d'une très-petite taille.

* **NACAIRE** (arabe *nakar*, battre le tambour), *s. f.* Ancien instrument de musique militaire, sorte de timbale.

NACARAT (na-ka-ra. Esp. *nacarado*), *s. m.* La couleur entre le rouge et l'orangé. || *Adj. invar.* Qui est d'une couleur de nacarat. Des rubans nacarat.

NACELLE (lat. *navicella*), *s. f.* Petit bateau qui n'a ni mât ni voile. || Petit bateau qu'on suspend à un ballon. || La nacelle de saint Pierre, l'Église catholique romaine. || En archit. Moulure ayant pour profil un demi-cercle.

NACRE (persan *nakar*, ornement de diverses couleurs), *s. f.* Matière blanche et brillante qui forme l'intérieur de plusieurs coquilles, et qui a la propriété de réfracter la lumière d'une manière variée et agréable à l'œil. || On dit aussi avec le même sens: Nacre de perles.

NACRÉ, ÉE, *adj.* Qui réfléchit une lumière irisée comme la nacre. Éclat nacré. || Se dit des coquilles qui renferment de la nacre. || *S. m.* Deux espèces de papillons.

* **NACRER**, *v. a.* Donner le brillant de la nacre.

NADIR (arabe *nathir*, placé vis-à-vis), *s. m.* En astron. Le point du ciel qui est directement sous nos pieds, et auquel aboutirait une ligne verticale tirée du point que nous habitons et passant par le centre de la terre.

* **NAFÉ** (arabe *nâfaha*, salutaire), *s. m.* Fruit de la ketmie, malvacée, plante cultivée en Syrie et en Égypte; on en compose une pâte et un sirop.

NAFFE (arabe *nafah*, odeur agréable), *s. f.* Eau de naffe, ancien nom de l'eau distillée de fleurs d'oranger.

NAGE (voy. *nager*), *s. f.* Action de nager. || Se jeter à la nage, se jeter à l'eau pour nager. || T. de mar. Action de ramer. || Famil. Être en nage, tout en nage, être tout trempé, tout mouillé de sueur.

* **NAGEANT, ANTE,** *adj.* En bot. Se dit des plantes qui nagent à la surface de l'eau, sans tenir au sol par des racines.

NAGÉE, *s. f.* Espace qu'on parcourt en nageant, à chaque impulsion donnée au corps par les membres.

* **NAGEMENT,** *s. m.* Action de nager. Le vol des oiseaux, le nagement des poissons, VOLT.

NAGEOIRE, *s. f.* Organe membraneux qui sert d'agent de locomotion aux poissons. || Calebasse ou vessie pleine de vent, ou tout autre appareil qu'on se met sous les bras pour se soutenir sur l'eau.

NAGER (lat. *navigare*), *v. n.* Se soutenir et avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps. || Il nage comme un chien de plomb, il ne sait pas du tout nager. || Fig. Nager en grande eau, être dans l'opulence, ou être dans les emplois, dans les positions où l'on s'enrichit. || Fig. Nager entre deux eaux, se ménager entre deux partis. || On dit de même : Nager entre deux partis. || Fig. Nager contre le courant, contre le torrent, résister à l'opinion commune. || T. de mar. Ramer pour voguer sur l'eau. || Flotter sur l'eau, ne point aller au fond, surnager. || Par extens. Être dans un fluide quelconque. Ce poisson nage dans le beurre. || Flotter d'une façon quelconque. Ces grands corps de lumière qui nagent, pour ainsi dire, dans les espaces, MASS. || Activ. Nager la chaloupe à bord, la faire avancer vers le bord, l'y conduire. || Fig. Nager dans..., être au milieu de... Je nage dans la joie, CORN. Son cœur nage dans la mollesse, RAC. || Par exagération, nager dans le sang, en être couvert. || Nager dans son sang, être tout couvert de son sang. || Par extens. Être rempli de carnage. Tout nage dans le sang. || Il se dit de l'œil, du regard qui devient vague.

NAGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui nage. || T. de mar. Rameur. || *Adj.* Oiseau nageur, se dit des palmipèdes. || *S. m. pl.* Les nageurs, famille de quadrupèdes rongeurs dont les doigts des pattes de derrière sont réunis par une membrane.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES** (*ne a guère*), *adv.* Il y a peu de temps. Cette ville, naguère si florissante.

NAÏADE (lat. *naïas*, de ναϊάς), *s. f.* Divinité qui, suivant le polythéisme, présidait aux fontaines et aux rivières. || En bot. Genre de plantes aquatiques monocotylédones. || *S. f. pl.* Famille de mollusques.

NAÏF, IVE (lat. *nativus*), *adj.* Natif (vieilli en ce sens). Une couleur de roses... avait... Rehaussé de son teint la naïve blancheur, LA FONT. || Fig. Qui retrace simplement la vérité, la nature, sans artifice et sans effort. Une description, une peinture naïve. || Fig. Qui est gracieusement inspiré par le sentiment. Les grâces naïves de l'enfance. || En parlant des personnes, qui obéit gracieusement à ses sentiments. Une personne franche et naïve. || Qui dit sa pensée sans détour. || Qui dit par un excès de simplicité ce qu'il aurait intérêt à cacher. || En ce sens, il se dit aussi des choses. Une réponse naïve. Un amour-propre naïf. || Qui n'est pas pénétrant, qui ne comprend pas ce que tout le monde comprend. Vous êtes naïf de croire cela. || *S. m.* Ce qui est naïf. L'école flamande offre des modèles du naïf en peinture. || *S. m.* et *f.* Celui qui est naïf, celle qui est naïve.

NAIN, AINE (lat. *nanus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire. || Nain jaune, sorte de jeu de cartes pour lequel on emploie un tableau au milieu duquel est représenté un nain tenant à la main un sept de carreau. || *Adj.* Qui a une taille de nain. Cette fille est naine. || Végétaux nains, végétaux dont la taille est beaucoup au-dessous de celle des individus de même espèce. || Arbres nains, arbres qu'on élève en buissons. || Œuf nain, œuf de poule qui ne contient point de jaune.

NAIRE, *s. m.* Nom que les Indiens du Malabar donnent à leurs nobles, surtout aux militaires.

NAISSANCE (lat. *nascentia*), *s. f.* Qualité, condition de l'être qui vient à la vie. La naissance d'un fils. || Naissances masculines, le nombre de garçons nés ; naissances féminines, le nombre de filles nées. || Donner la naissance, donner naissance à un enfant, le mettre au monde. || Il se dit aussi des animaux. La naissance d'un poulain || Origine par le sang, par la famille. Une haute naissance. || Absol. Noblesse. C'est un homme de naissance, qui a de la naissance. || Fig. Origine, commencement. La naissance d'un État, d'une ville. || Donner naissance, causer, produire. || Prendre naissance, prendre sa naissance, avoir naissance, commencer à apparaître, à être produit, à se former. || Naissance de la verdure, des fleurs, le moment où la verdure, les fleurs commencent à pousser. || Naissance du jour, le moment où le jour commence à paraître. || Le point, l'endroit où commence une chose qui se prolonge ensuite en une certaine direction. La naissance d'une branche. || En anat. La naissance d'une artère, le point d'où elle se détache du cœur ou d'une autre artère. || L'endroit où commence à paraître une voûte, une poutre, un corbeau, etc. || La naissance d'une colonne, le commencement du fût. || DE NAISSANCE, *loc. adv.* En naissant. Aveugle de naissance.

NAISSANT, ANTE, *adj.* Qui naît, qui commence à vivre. Enfant naissant. Plantes naissantes. || Fig. Qui commence à se former, à se développer, en parlant des personnes. Les peuples naissants se multiplient et croissent beaucoup, MONTESQ. || Il se dit aussi des choses. Les inclinations naissantes ont des charmes inexplicables, MOL. L'aimable simplicité du monde naissant, FÉN. || Cheveux naissants, cheveux qui flottent en liberté comme ceux des enfants. || En phys. Rouge naissant, teinte rouge que commence à prendre un corps que l'on chauffe. || En chim. Un gaz est à l'état naissant ou à l'état de gaz naissant au moment où il abandonne une combinaison. || En blas. Se dit des animaux dont on ne voit que le haut du corps, les pieds de devant et le bout de la queue.

NAÎTRE (dérivé du lat. *nasci*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Venir au monde. || Impers. Il naît tous les ans tant d'enfants à Paris. Il lui est né une fille. || En naissant, au moment de la naissance. || Naître se construit avec des adjectifs ou des noms. Naître riche, prince, etc. || Ce que l'on est né, la naissance, le naturel qu'on a. Il y a de la lâcheté à déguiser ce que le ciel nous a fait naître, MOL. || Naître poëte, peintre, etc. avoir des dispositions naturelles pour la poésie, pour la peinture, etc. || Être *né* pour quelque chose, avoir pour quelque chose une grande disposition naturelle. || Naître se dit des animaux, des végétaux. || Naître sous les pas, se produire en grande quantité. || Être issu, tirer son extraction. Il naquit d'une noble maison. || Être né dans, appartenir à une famille qui est dans. Être né dans la robe, dans la pourpre, etc. || Fig. Prendre son origine, être produit. Ce ruisseau naît à quelques lieues d'ici. Beaucoup de maladies naissent d'intempérance. || Fig. Avoir sa cause dans, en parlant de choses abstraites. Il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien, VOLT. || Fig. Commencer. Un pouvoir qui ne fait que de naître, RAC. || Absol. Je l'ai vu naître, j'ai vu le commencement de sa fortune. || Faire naître, donner la naissance. Les grands hommes que la Providence fait naître, BOSS. || Faire naître, prétendre que tel personnage est né à. Les anciens poëtes font naître Bacchus en Égypte, VOLT. || Fig. Faire naître, être cause de. Cela me fit naître l'idée de voyager.

NAÏVEMENT, *adv.* D'une manière naïve. Montaigne est énergique et familier; il exprime naïvement de grandes choses, VOLT. || Sans détour, sans artifice.

NAÏVETÉ, *s. f.* Qualité des personnes naïves. || Simplicité naturelle et gracieuse avec laquelle une chose est exprimée ou représentée. Naïveté d'expression, de pinceau. || Simplicité trop grande ou défaut de retenue dans l'expression de sentiments qu'on aurait intérêt à cacher. Son orgueil est d'une naïveté risible. || Propos, expressions qui échappent par ignorance. Dire des naïvetés.

NANAN, *s. m.* Mot dont les enfants se servent, et dont on se sert en leur parlant, et qui signifie des friandises, des sucreries. C'est du nanan. || Fig. et dans le style très-familier, tout ce qui est fort agréable, qui a un grand mérite, dont on veut faire valoir le prix.

NANKIN (*Nankin*, ville de Chine), *s. m.* Toile de coton d'un jaune particulier. || *Adj. invar.* Couleur nankin.

NANTI, IE, *p. p.* de nantir.

NANTIR (anc. fr. *nam*, gage, du gothique *niman*, prendre), *v. a.* Donner une chose à quelqu'un pour as-

surance d'une dette. || Par extens. Pourvoir de, procurer. || Se nantir, *v. r.* Se saisir de quelque bien pour assurance d'une chose due. || Se nantir des effets d'une succession, s'en saisir comme y ayant droit. || Famil. Se garnir, se pourvoir. Se nantir d'un manteau. || Faire des profits, mettre en réserve. Il a perdu sa place, mais il s'est bien nanti. || On dit de même : Il est bien nanti.

NANTISSEMENT, *s. m.* Ce qui nantit. Le prêt sur nantissement.

NAPÉE (ναπαῖος), *s. f.* Nymphe qui, suivant le polythéisme, présidait aux forêts et aux montagnes.

NAPEL (lat. *napellus*), *s. m.* L'aconit napel.

* **NAPHTALINE**, *s. f.* Substance qui existe dans le produit de la distillation du charbon de terre, du goudron.

NAPHTE (lat. *naphta*), *s. m.* Bitume liquide, incolore, très-inflammable, volatil, d'une odeur vive et pénétrante ; c'est un carbure d'hydrogène. || Huile de naphte, synonyme de naphte.

NAPOLÉON, *s. m.* Nom donné à une pièce d'or de vingt ou de quarante francs à l'effigie de Napoléon.

* **NAPOLÉONIEN, IENNE**, *adj.* Qui appartient à Napoléon, à son système politique et militaire. Dynastie napoléonienne. || *Subst.* Un partisan du napoléonisme.

* **NAPOLÉONISME**, *s. m.* Attachement au gouvernement ou à la personne de Napoléon, ou à sa famille.

* **NAPOLITAIN**, *adj. m.* En pharm. Onguent napolitain, onguent dont l'ingrédient actif est le mercure.

NAPPE (lat. *mappa*), *s. f.* Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. || Fig. Mettre la nappe, donner à dîner. || La nappe est toujours mise dans cette maison, on y trouve à manger à quelque heure qu'on y vienne. || Nappe d'autel, linge bénit dont on couvre un autel. || Nappe de communion, linge blanc qu'on met autour de la balustrade de l'autel devant les communiants. || La peau des bêtes fauves qu'on étend quand on donne la curée aux chiens. || Ce qui a la forme ou l'apparence d'une nappe. Nappe de filet, une certaine étendue de filet simple que l'on tend à plat. || Nappe d'eau, cascade dont l'eau tombe en forme de nappe. || Nappe d'eau, grande étendue d'eau tranquille. || Masse d'eau étendue sous des couches de terrain plus ou moins épaisses. Nappe de feu, vaste surface enflammée.

NAPPERON (dim. de *nappe*), *s. m.* Petite nappe qu'on met sur la grande, et que d'ordinaire on ôte au dessert.

NARCISSE (lat. *narcissus*, de νάρκισσος), *s. m.* Genre de plantes de la famille des amaryllidées, qui contient entre autres l'espèce dite vulgairement narcisse, narcisse des poëtes. || Le narcisse pseudo-narcisse, dit vulgairement coucou. || Le narcisse jonquille, dit vulgairement jonquille. || Narcisse d'automne, le colchique d'automne. || La fleur de cette plante.

NARCISSE, *s. m.* Personnage de la Fable qui, s'étant vu dans une fontaine, devint amoureux de lui-même et mourut en s'admirant. || Fig. Homme amoureux de sa personne. C'est un Narcisse.

NARCOTINE (voy. *narcotique*), *s. f.* En chim. Alcaloïde découvert dans l'opium.

NARCOTIQUE (ναρκωτικός), *adj.* En méd. Qui a la propriété d'assoupir comme fait l'opium, la belladone, etc. || *S. m.* Un narcotique. || Fig. Qui endort, qui ennuie. Style narcotique. || *S. m.* Ce livre est un narcotique.

* **NARCOTISME**, *s. m.* Ensemble des effets causés par les substances narcotiques.

NARD (nar. Lat. *nardus*, du persan *nard*), *s. m.* Racine aromatique dont les anciens se servaient à titre de parfum. || En bot. Plante aromatique, genre de graminées.

* **NARGHILEH** ou **NARGUILÉ** (nar-ghi-lé. Persan *nârguileh*, de *nârguil*, noix de coco), *s. m.* Pipe turque, indienne et persane, composée d'un long tuyau, d'un fourneau où brûle le tabac, et d'un vase rempli d'eau parfumée à travers lequel on aspire la fumée.

NARGUE (voy. *narguer*), *s. f.* Peu de cas, dédain témoigné. || Dire nargue d'une chose, exprimer le peu de cas qu'on en fait. || Faire nargue à quelqu'un, à quelque chose, braver avec mépris. || En forme d'interjection. Nargue de ceux qui me faisaient la guerre! LA FONT.

NARGUÉ, ÉE, *p. p.* de narguer.

NARGUER (b. lat. *naricus*, qui fronce le nez, du lat. *naris*), *v. a.* Faire nargue. Narguer les mécontents.

NARINE (lat. *naricula*), *s. f.* L'une des deux fosses nasales. Cet enfant a mal à la narine droite. || Les narines d'un cheval, d'un taureau, etc. || Dans le style élevé, les ailes du nez. Ses narines se gonflent d'orgueil.

NARQUOIS, OISE (*narguer*), *adj.* Qui se plaît à tromper et à railler. Un paysan narquois. || *Subst.* Un narquois. Une narquoise.

* **NARQUOISEMENT**, *adv.* D'une manière narquoise.

NARRATEUR, TRICE (lat. *narrator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une narration.

NARRATIF, IVE (lat. *narrativus*), *adj.* Qui appartient à la narration. Le genre narratif. La poésie narrative. || Qui expose en détail. Procès-verbal narratif du fait.

NARRATION (lat. *narratio*), *s. f.* Récit historique, oratoire ou poétique. Soyez vif et pressé dans vos narrations, BOIL. || En rhétor. Partie d'un discours qui contient l'exposé des faits et qui précède la confirmation. || Narration latine, française, récit dont on dicte la matière et que l'on donne à faire aux écoliers en latin ou en français. || Simple récit fait en conversation.

NARRÉ, *s. m.* Discours par lequel on narre quelque chose. Le narré fidèle d'un fait.

NARRÉ, ÉE, *p. p.* de narrer.

NARRER (lat. *narrare*), *v. a.* Exposer avec soin et détail, faire connaître par une narration. || *Absol.* Vous narrez très-agréablement, SÉV.

* **NARTHEX** (νάρθηξ), *s. m.* Dans les anciennes basiliques, portique élevé en avant de la nef.

NARVAL (all. *Narwall*), *s. m.* Genre de cétacés, où l'on distingue la licorne de mer, qui porte à l'extrémité de sa mâchoire supérieure une dent en forme de corne droite et longue. || *Au pl.* Des narvals.

NASAL, ALE (lat. *nasalis*), *adj.* En anat. Qui a rapport au nez. Le mucus nasal. || Fosses nasales, les deux cavités anfractueuses qui servent à la respiration et à l'olfaction. || En parlant des sons, qui est modifié par le nez. Sons nasaux. Prononciation nasale. || Voyelles nasales ou *subst.* les nasales, les sons *an*, *in*, *on*, *un*. || Consonnes nasales et *subst.* les nasales, les consonnes *m* et *n*.

NASALEMENT, *adv.* En gramm. Avec un son nasal.

* **NASALISATION**, *s. f.* En gramm. Adjonction après la voyelle d'une consonne nasale.

* **NASALISER**, *v. a.* En gramm. Prononcer avec un son nasal. Nasaliser une voyelle.

NASALITÉ, *s. f.* Qualité du son nasal.

NASARD (lat. *nasus*), *adj.* Qui a le caractère du parler par le nez. Lire d'un ton nasard. || *S. m.* Un des jeux de mutation de l'orgue.

NASARDE (lat. *nasus*), *s. f.* Chiquenaude sur le nez. || Fig. et famil. Donner une nasarde, des nasardes à quelqu'un, se moquer de lui. || Recevoir, essuyer des nasardes, être moqué, insulté. || Homme à nasardes, homme fait pour être méprisé et moqué impunément.

NASARDÉ, ÉE, *p. p.* de nasarder.

NASARDER, *v. a.* Donner des nasardes. || Fig. et famil. Se moquer de quelqu'un avec des marques de mépris.

NASEAU (dim. de *nasus*), *s. m.* Orifice externe des narines de l'animal et surtout du cheval.

NASI, *s. m.* Président du sanhédrin chez les Juifs.

NASILLARD, ARDE (*ll* mouillées), *adj.* Qui nasille. Un ton nasillard. || *S. m.* et *f.* Personne qui nasille.

* **NASILLARDEMENT** (*ll* mouillées), *adv.* D'une manière nasillarde.

* **NASILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de nasiller.

NASILLER (*ll* mouillées. Anc. fr. *nazille*, narine), *v. n.* Parler du nez. || *V. a.* Nasiller du latin, VOLT.

NASILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui parle du nez.

NASILLONNER, *v. n.* Diminutif de nasiller.

* **NASITORT** (lat. *nasus* et *tordre*), *s. m.* Cresson alénois.

NASSE (lat. *nassa*), *s. f.* Espèce de panier d'osier, de figure oblongue, rond par l'ouverture et terminé en pointe, qui sert à prendre du poisson. || Sorte de filet, rond à son ouverture, terminé en pointe, et soutenu par plusieurs cerceaux allant toujours en diminuant, avec lequel on prend les petits oiseaux. || Fig. Tout moyen par lequel on saisit quelqu'un comme on saisit le poisson. Il ne songea plus qu'à me faire tomber dans la nasse, LESAGE. || Famil. Être dans la nasse, être dans de grands embarras.

* **NASTURCE** (lat. *nasturtium*), *s. m.* Genre de plantes de la famille des crucifères. Nasturce officinal, cresson.

NATAL, ALE (lat. *natalis*), *adj.* sans *pl. masc.* Qui a rapport à la naissance. Le jour, le pays natal.

* **NATALITÉ**, *s. f.* Ce qui appartient à la naissance. || Rapport des naissances à la population qui les a fournies, dans l'unité de temps, qui est l'année moyenne.

NATATION (lat. *natatio*), *s. f.* Genre de locomotion propre aux animaux qui habitent l'eau. || L'action de nager, en parlant des hommes. || L'art de nager.

* **NATATOIRE** (lat. *natatorius*), *adj.* Qui concerne la natation; qui sert à la natation. || Vessie natatoire, vessie dont le gonflement aide certains poissons à s'élever dans l'eau.

NATIF, IVE (lat. *nativus*), *adj.* Qui naît, qui reçoit la naissance, par rapport au lieu où cette naissance est reçue. Natif de Paris. || *S. m.* Nom donné aux habitants originaires d'un pays. Un natif de Saint-Malo. || Se dit des métaux qu'on trouve dans le sein de la terre à l'état de pureté, ou à peu près. Or natif. || Apporté en naissant. Qualité native. || État natif de l'homme, l'homme à l'état sauvage. || Fig. Qui appartient d'origine à un objet. Sirius luit à nos yeux par sa lumière native, Bailly. || Popul. Né natif, synonyme pléonastique de natif.

NATION (lat. *natio*), *s. f.* Réunion d'hommes habitant un même territoire, soumis ou non à un même gouvernement, ayant depuis longtemps des intérêts assez communs pour qu'on les regarde comme appartenant à la même race. || Une nation de soldats, une nation dont tous les hommes sont ou soldats, ou propres à la guerre. || Tous ceux d'une même nation qui vivent en pays étranger. Le consul de la nation française. || Il se dit, dans les fables, des animaux. La nation des belettes, La Font. || Dans le langage de l'Écriture, les nations, les païens, les gentils. || Fig. Toute espèce de gens considérés comme faisant une sorte de nation à part. Une certaine nation qu'on appelle les nouvellistes, Montesq. || Dans l'ancienne université de Paris, provinces qui la composaient. L'université était formée de quatre nations, France, Picardie, Normandie et Germanie. || Collége des Quatre-Nations, collége fondé par Mazarin pour recevoir les élèves appartenant aux provinces espagnoles, italiennes, allemandes et flamandes, nouvellement réunies à la France.

NATIONAL, ALE, *adj.* Qui concerne la nation, qui est de la nation. Fête nationale. Les intérêts nationaux. || Assemblée nationale, nom que prirent les états généraux en 1789, et qui fut donné à l'Assemblée constituante de 1848 et à l'Assemblée de 1871. || Les haines nationales, les haines qui sont entre nations. || Garde nationale, voy. garde. || Bien national, biens nationaux, propriétés foncières confisquées pendant la Révolution et vendues au profit de la nation. || Concile national, assemblée des évêques de toutes les métropoles d'une nation. || *S. m. pl.* Les nationaux, la totalité de ceux qui composent une nation, par opposition à étrangers.

NATIONALEMENT, *adv.* D'une manière nationale. || Par ordre de la nation.

* **NATIONALISER**, *v. a.* Néolog. Rendre national, faire adopter par une nation. || Se nationaliser, *v. r.* Prendre les mœurs d'une nation. || En parlant des choses, passer dans les usages d'un peuple.

NATIONALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est national. La nationalité d'un homme, d'un peuple. || T. de mar. Constatation de l'origine d'un navire. || Par extens. Réunion d'hommes qui ont même nationalité.

NATIVITÉ (lat. *nativitas*), *s. f.* Époque de la naissance. Le jour de sa nativité, La Font. || Naissance de Jésus-Christ, de la Vierge et de quelques saints. || Absol. La naissance de Jésus-Christ, la fête de Noël. || Une Nativité, tableau représentant la naissance de Jésus-Christ. || En astrologie, disposition du ciel, des astres au moment de la naissance de quelqu'un. || Thème de nativité, horoscope dressé à l'heure de la naissance.

NATRON ou **NATRUM** (na-trom'. Arabe *nathroun*), *s. m.* Carbonate de soude cristallisé.

NATTE (lat. *matta*), *s. f.* Tissu de paille ou de jonc fait de trois brins ou cordons entrelacés et servant à couvrir les planchers, à revêtir les murailles des chambres, etc. || Fil, soie, etc. tressés en natte. Une natte d'or et d'argent. || Natte de cheveux, cheveux tressés en natte.

NATTÉ, ÉE, *p. p.* de natter.

NATTER, *v. a.* Revêtir de nattes. Natter un mur. || Tresser en natte. Natter des cheveux, de la soie, les crins d'un cheval. || Se natter, *v. r.* Être tressé en natte.

NATTIER, *s. m.* Celui qui fait et vend des nattes.

NATURALIBUS (IN) (in'-na-tu-ra-li-bus'), *loc. lat. adv.* Famil. Dans l'état de nudité.

NATURALISATION, *s. f.* Action de naturaliser. Des lettres de naturalisation. || Effet des lettres de naturalisation. || Action de naturaliser une race d'animaux, une plante dans un pays où cette race, cette plante est étrangère. || Fig. Action de transporter un mot, une phrase d'une langue dans une autre.

NATURALISÉ, ÉE, *p. p.* de naturaliser.

NATURALISER (lat. *naturalis*), *v. a.* Accorder à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays. || En parlant des animaux et des plantes, procurer la naturalisation. || Fig. Introduire dans un pays et y faire prospérer, en parlant des sciences, des arts, des inventions, des choses d'esprit et des choses morales. Naturaliser un mot, une tournure, une mode, etc. || Se naturaliser, *v. r.* Recevoir des lettres de naturalisation. || Il se dit des animaux et des plantes. || Fig. La lumière de Dieu étant une fois éteinte, tous les crimes l'un après l'autre se naturalisent, pour ainsi parler, dans notre cœur, Boss. || Fig. Contracter certaines habitudes ou dispositions. Quand il sera naturalisé avec le péché, Bourd.

NATURALISME (dérivé du lat. *naturalis*), *s. m.* Qualité de ce qui est produit par une cause naturelle. || Système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe. || Religion de la nature.

NATURALISTE (dérivé du lat. *naturalis*), *s. m.* Celui qui s'occupe spécialement de l'étude des productions de la nature. || Abusivement, homme qui empaille des animaux et qui vend des objets d'histoire naturelle. || Celui qui adopte les principes du naturalisme.

NATURALITÉ (lat. *naturalitas*), *s. f.* L'état naturel, par opposition à l'état civilisé. L'esprit humain, dans sa naturalité, aime les formes symboliques. || État de celui qui est naturel d'un pays, ou qui s'y est fait naturaliser. || Droit de naturalité, le droit dont jouissent les habitants naturels d'un pays à l'exclusion des étrangers. || Lettres de naturalité, syn. anc. de lettres de naturalisation; aujourd'hui, constatation d'une nationalité préexistante.

NATURE (lat. *natura*), *s. f.* Ensemble de tous les êtres qui composent l'univers. La nature inorganique, végétale, animale. || Ordre établi dans l'univers. Les merveilles de la nature. || Sorte de personnification de l'ensemble des lois naturelles. || Payer le tribut ou tribut à la nature, mourir. || Philosophie de la nature, sorte de panthéisme. || En phys. Jeux de la nature, voy. jeu. || Ce qui constitue tout être en général, soit incréé, soit créé. La nature de Dieu. La nature humaine. || L'essence, les attributs, la condition propre d'un être ou d'une chose. La nature du feu est de brûler. Ne nous emportons point contre les hommes, en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice : ils sont ainsi faits, c'est leur nature, La Bruy. || La nature des choses, en général, la nécessité qui résulte de la constitution des choses. || Il est dans la nature des choses, il arrive inévitablement. || Ensemble des propriétés qu'un être vivant tient de sa naissance. Chaque animal obéit à sa nature. Bocchoris comptait pour rien les hommes, croyant qu'il était d'une autre nature qu'eux, Fén. || Passer en nature, devenir le propre de. || Par extens. Ce qui est comparé à un être vivant, tel qu'un peuple, un gouvernement, etc. Les circonstances et la nature du gouvernement font les vices et les vertus des nations, d'Alembert. || La nature humaine ou simplement la nature, la totalité des conditions physiques et morales de l'être humain. Les besoins, la voix de la nature. || Cet homme est ennemi de nature, il se plaît à faire du mal à soi ou à autrui, ou il condamne toute sorte de divertissements. || Forcer nature, vouloir faire plus qu'on ne peut. || La nature humaine, le genre humain. || La condition de l'homme telle qu'on la suppose antérieurement à toute civilisation. L'homme dans l'état de nature. || Famil. Être dans l'état de pure nature, être tout nu. || En théol. L'état de nature, l'état naturel de l'homme, par opposition à l'état de grâce. || La constitu-

tion du corps vivant, le principe qui le soutient. La nature s'affaiblit en lui. || La complexion, le tempérament de chaque individu. Il est de nature bilieuse, sanguine, etc. || L'ensemble des sentiments innés. Je suivais la nature et cherchais la sagesse, VOLT. || Sorte de constitution morale qui nous fait discerner plus par sentiment que par raison le bien et le mal. La nature nous donne les premières notions du juste et de l'injuste. || Une certaine disposition ou inclination de l'âme. Une nature heureuse. Il est enclin de sa nature à tel vice. || La partie morale chez les animaux. La nature fidèle du chien. || De nature, par nature, par une condition essentielle à l'être. Le singe est malicieux de nature. Envieux par nature. || L'ensemble des affections du sang, de la famille. Les droits de la nature. || Sorte, espèce. La nature du terrain. || Opérations, productions de la nature, par opposition à celles de l'art. L'art perfectionne la nature. || La nature soit physique soit morale considérée comme modèle des arts d'imitation. Que la nature donc soit votre étude unique, BOIL. || En peint. et en sculpt. L'objet réel qu'on se propose de représenter. Dessiner sur nature. Peindre d'après nature. || Fig. D'après nature, conformément à la réalité. Lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature, MOL. || Belle nature, la nature imitée seulement dans les objets agréables à l'œil, à l'imagination, à l'oreille. || Figures plus grandes, plus petites que nature, figures qui sont au-dessus, au-dessous des proportions naturelles. || Figures de demi-nature ou demi-nature, figures qui n'ont que la moitié des proportions naturelles. || Nature morte, animaux tués et particulièrement gibier, dont l'imitation exclusive forme un genre particulier de peinture. Des natures mortes. Peintre de nature morte. || *Adj.* Famil. Comme cela est nature! || État matériel de certaines choses, par opposition à l'argent qu'elles peuvent valoir. La dîme se levait en nature sur la récolte. || Payer en nature, payer avec les productions naturelles du sol. || En cuisine, bœuf, côtelettes nature, sans sauce, sans apprêt. || CONTRE NATURE, *loc. adv.* D'une manière contraire à l'ordre moral, aux sentiments. Il est contre nature qu'un père persécute ses enfants. || Prov. L'habitude est une seconde nature.

NATUREL, ELLE (lat. *naturalis*), *adj.* Qui fait partie de la nature, qui est conforme à la nature. L'étude des corps naturels. Les phénomènes naturels. || Mort naturelle, mort qui vient par le progrès de l'âge ou par maladie. || La loi naturelle, voy. LOI. || Dieux naturels, les parties de l'univers que l'on avait personnifiées, comme le soleil, l'air, le ciel, etc. || Sciences naturelles, les sciences qui s'occupent de la nature, de ses productions. || Histoire naturelle, science qui a pour objet la description et la classification des animaux, des végétaux et des minéraux. || Titre de certains ouvrages qui traitent de cette science. L'Histoire naturelle de Buffon. || Enfant naturel, celui qui est né hors mariage. || Qui vient de la nature seule, par opposition à acquis. Des qualités naturelles. Esprit naturel. || Il se dit par opposition à factice, artificiel. Cette perruque imite les cheveux naturels. Les eaux minérales naturelles. || Vin naturel, vin qui n'a pas été frelaté. || Qui est conforme à la nature particulière de chaque espèce. La raison est un attribut naturel de l'homme. || Il se dit dans le même sens, en parlant des choses. La mer est sortie de ses bornes naturelles. || En hist. nat. Caractère naturel, celui qui est pris dans un des attributs essentiels et constants d'un corps brut ou organisé. Classification naturelle, celle qui est établie d'après les caractères naturels. || En gramm. Ordre naturel ou analytique des mots, celui dans lequel ils sont rangés conformément à la suite et à la dépendance de nos idées, par opposition à inversion. || En mus. Tons naturels, tons qui se forment de la gamme ordinaire, sans aucune altération, sans dièse et sans bémol à la clef : ce sont ut majeur et la mineur. || Note naturelle, note qui n'est affectée ni d'un dièse ni d'un bémol. || Qui est conforme aux lois de la nature. Événement naturel. || Qui est conforme à la raison ou à l'usage commun. Sa conduite est toute naturelle. Il n'est pas naturel de s'exposer à un si grand péril. || Sujets naturels d'un souverain, ceux qui sont nés dans ses États. || Juges naturels, ceux que la loi assigne aux accusés. || Par extens. Les gens de goût sont les juges naturels des productions de l'esprit. || Qui se fait en conséquence d'habitudes. Il lui est naturel de marcher très-vite. || Qui s'offre de soi-même à l'esprit. Le sens naturel d'une phrase. || Qui est sans affectation dans ses sentiments, dans ses manières. Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître, LA ROCHEF. || Il se dit des choses dans le même sens. Grâces naturelles. || Qui est sans affectation quant à l'esprit. Un poëte naturel et vrai. || Il se dit de même de l'esprit et de ses productions. Il a l'esprit naturel. Des vers naturels. || T. de beaux-arts. Couleur naturelle, celle que le peintre se propose d'imiter. || *S. m.* Un habitant originaire d'un pays. || Le naturel, l'état de santé. Ma jambe redevient dans son naturel, SÉV. || Manière d'être que l'être animé ou inanimé dont on parle tient de la nature. C'est le naturel du genre humain d'être plus sensible au mal qu'au bien, BOSS. || Manière d'être morale telle qu'on la tient de la nature. Tant le naturel a de force! LA FONT. La mollesse et l'oisiveté corrompent les plus beaux naturels, FÉN. || Amour entre les pères et mères et leurs enfants. Des enfants ingrats et sans naturel, BOURD. || Sentiment d'humanité et de compassion, sensibilité. Il faut être sans naturel pour ne pas soulager les malheureux quand on le peut. || Manière d'être telle que la nature nous l'a donnée, par opposition à l'art, à l'affectation. Le naturel a tant de charmes, qu'il plaît même à ceux qui n'en ont point, GENLIS. || Il se dit des choses dans le même sens. Revenir au goût des anciens, et reprendre enfin le simple et le naturel, LA BRUY. || La forme naturelle de chaque chose. Cela est peint, tiré sur le naturel. || AU NATUREL, *loc. adv.* D'après nature, selon la nature. Vous me le dépeignez si fort au naturel, que je crois l'entendre, SÉV. || Fig. Rien ne représente plus au naturel l'état d'une âme tiède, MASS. || En blas. Au naturel, se dit des animaux ou des fleurs représentés avec leurs couleurs naturelles. || Au naturel, de la manière la plus simple, en parlant de l'apprêt de certaines viandes. Du bœuf au naturel. || On dit aussi du bœuf naturel.

NATURELLEMENT, *adv.* Par une propriété naturelle. Le lièvre est naturellement timide. || Par le seul secours, par les seules forces de la nature. Naturellement parlant, un mort ne peut revivre. || Cela ne se fait pas naturellement, cela n'arrive pas d'ordinaire, ou bien cela cache quelque supercherie. || Comme on doit s'y attendre par une conséquence naturelle. On l'attaqua ; naturellement il se défendit. || De famille, de naissance. Il était riche naturellement, SÉV. || D'une manière naturelle, simple, facile. Cela s'explique naturellement. || D'une manière naïve et propre à imiter la nature. Contrefaire les gens très-naturellement. || Sans affectation ni recherche. Parler, écrire naturellement. || Sans déguisement, avec franchise. Répondez-moi naturellement. || Naturellement parlant, en parlant sans figure.

NAUFRAGE (lat. *naufragium*), *s. m.* Perte d'un vaisseau sur une côte de mer, sur un banc de sable, sur un écueil, etc. || Faire naufrage au port, échouer quand on est arrivé, et fig. réussir mal sur la fin de quelque affaire. || Il se dit aussi des bâtiments et barques qui naviguent sur les lacs et les rivières. || Fig. Perte, malheur, chute morale. Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages, BOIL. Leur cœur était corrompu, avant que leur foi fît naufrage, MASS. || Le naufrage du temps, l'oubli que le temps amène dans la mémoire des hommes.

NAUFRAGÉ, ÉE, *adj.* Qui a essuyé un naufrage, soit personne, soit chose. Des marins naufragés. Un navire naufragé. || *Subst.* Un naufragé.

NAULAGE (lat. *naulum*, de ναῦλον), *s. m.* T. de mar. Syn. de fret, dans la Méditerranée. || On dit aussi nolis.

NAUMACHIE (nô-ma-chie. Lat. *naumachia*, de ναυμαχία), *s. f.* Spectacle d'un combat naval chez les anciens Romains. || Lieu où se donnait ce spectacle.

NAUSÉABOND, ONDE (lat. *nauseabundus*), *adj.* Qui cause des nausées. Odeur nauséabonde. || Fig. Qui déplaît en excitant le dégoût. Ces détails sont nauséabonds.

NAUSÉE (lat. *nausea*, de ναυσία), *s. f.* Sensation éprouvée par ceux qui, n'ayant pas l'habitude de la navigation, sont tourmentés d'envie de vomir. || Envie de vomir. || Fig. Dégoût qu'inspirent dans l'ordre intellectuel ou moral les choses fastidieuses ou honteuses.

NAUTILE (lat. *nautilus*, de ναύτιλος), *s. m.* Mollusque testacé à coquille divisée en plusieurs cellules. || Nautile papyracé, nom donné abusivement à l'argonaute.

NAUTIQUE (lat. *nauticus*, de ναυτικός), *adj.* Qui appartient à la navigation. Art nautique. Carte nautique. || Qualités nautiques d'un vaisseau, celles qui font qu'il se comporte bien à la mer.

NAUTONIER, IÈRE (lat. *nauta*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conduit un navire. || Le nautonier des sombres bords, Caron. || Nautonier est usité surtout en poésie.

NAVAL, ALE (lat. *navalis*), *adj.* sans *pl. masc.* selon l'Académie. Qui concerne les vaisseaux. L'architecture navale. || Science navale, l'art de construire et de conduire les vaisseaux. || Forces navales, l'armée de mer. || Bataille navale, bataille livrée sur mer. || École navale, école instituée pour former les jeunes gens qui se destinent au corps des officiers de la marine de l'État.

NAVÉE (lat. *navis*), *s. f.* Charge d'un bateau.

NAVET (na-vè. Dim. du lat. *napus*), *s. m.* Plante crucifère dont la racine fusiforme, charnue, d'une saveur douce et sucrée, est employée comme aliment. || La racine de cette plante.

NAVETTE (*navet*), *s. f.* Variété oléifère du chou navet appelé vulgairement navet; la graine fournit l'huile grasse connue sous le nom d'huile de navette. || Huile qu'on tire de la navette.

NAVETTE (b. lat. *navetta*, dim. du lat. *navis*), *s. f.* Petit vase de métal qui est en forme de navire, où l'on conserve l'encens et d'où on le prend avec une petite cuiller pour le mettre dans l'encensoir. || Instrument où les tisserands mettent leur trame, pour la passer au travers de la chaîne. || Fig. et famil. Faire la navette, aller et venir; faire faire la navette, faire aller et venir.

NAVICULAIRE (lat. *navicularis*), *adj.* En anat. et bot. Qui est creusé en nacelle. Os naviculaire.

* **NAVIGABILITÉ**, *s. f.* Qualité, état d'un cours d'eau où l'on peut naviguer. La navigabilité de cette rivière. || État d'un bâtiment qui peut naviguer.

NAVIGABLE (lat. *navigabilis*), *adj.* Où l'on peut naviguer. Un fleuve navigable.

NAVIGATEUR (lat. *navigator*), *s. m.* Celui qui navigue, qui fait des voyages de long cours sur mer. || *Adj.* Peuple navigateur, peuple adonné à la navigation. || Homme qui entend la conduite d'un vaisseau.

NAVIGATION (lat. *navigatio*), *s. f.* Action de naviguer sur la mer, sur les lacs, sur les fleuves. || La navigation d'une mer, d'un fleuve, l'action de naviguer sur une mer, sur un fleuve. || Navigation intérieure, celle qui a lieu sur les lacs, les fleuves, les rivières et les canaux. || Canal de navigation, canal qui porte les bateaux, par opposition à canal d'irrigation. || L'art de la navigation. || Voyage sur la mer, sur un lac, sur un fleuve. Ils ont fait de longues navigations sur la mer Rouge, Fén. || Circulation des marchandises par les fleuves, les canaux. || Navigation aérienne, voyages qu'on fait en ballon.

NAVIGUER (lat. *navigare*), *v. n.* Aller sur mer ou sur les grandes rivières. || Il se dit de la manière dont un pilote conduit un navire. Ce pilote navigue bien. || En parlant du vaisseau même, se comporter à la mer. Ce bâtiment navigue bien. || *V. a.* En termes de marine, naviguer une chaloupe, la faire avancer avec des rames.

NAVILLE (*ll* mouillées. Ital. *naviglio*), *s. f.* Nom que nous donnons aux canaux d'irrigation de la Lombardie.

NAVIRE (b. lat. *navirium*, du lat. *navis*), *s. m.* Bâtiment qui sert à naviguer sur mer. || Le navire Argo, constellation de l'hémisphère austral.

NAVRANT, ANTE, *adj.* Qui navre. Des maux navrants.

NAVRÉ, ÉE, *p. p.* de navrer. || Fig. Navré de douleur, blessé d'une profonde douleur. || Absol. Très-affligé.

NAVRER (scandinave *nafar*, instrument pour percer), *v. a.* Blesser (peu usité en ce sens propre). || Fig. Causer une souffrance morale comparée à une blessure.

NE (lat. *non*), mot qui rend une proposition négative et qui précède toujours le verbe ; seul et isolé de *pas* ou *point*, il n'a plus son ancienne vertu négative que dans certains emplois. || *Ne* s'emploie seul avec les verbes *cesser*, *oser*, *savoir*, *avoir garde*, *pouvoir* et l'impers. *importer*, dans le style familier : Je ne sais, je n'ose, etc. Toutefois on peut en ces cas mettre *pas* ou *point* : Je ne sais pas. || Le plus ordinairement, *ne* est accompagné de *pas* ou *point*, qui fait la négation complète : Il ne veut pas. || *Ne... pas... ne... pas*, double négation qui affirme. Je ne puis pas ne pas croire qu'il en est ainsi, c'est-à-dire je suis forcé de croire qu'il en est ainsi. || *Ne* est dubitatif après *craindre*, *appréhender*, etc. Je crains qu'il ne pleuve. || *Ne* explétif après un comparatif d'inégalité suivi de *que* et d'une proposition complétive. Vous écrivez mieux que vous ne parlez. || Cependant si le premier membre est négatif, le second d'ordinaire ne prend point *ne*. Vous n'écrivez pas mieux que vous parlez.

NÉ, NÉE, *p. p.* de naître. || Bien né, né d'une famille honnête, honorable. || Né à, né pour, qui a des dispositions innées pour. Les esprits nés à la tyrannie, Malh. Son génie né pour l'action, Boss. || Fig. Tu sais bien que mon style est né pour la satire, Boil. || Qui tient de sa naissance certaine qualité, dignité, fonction. Né ministre du Dieu qu'en ce temple on adore, Rac. Carle Vanloo était né peintre. || Né dans, né sur, se dit pour exprimer qu'on possède en naissant telle ou telle chose. Un homme né dans les richesses. Une princesse née sur le trône. || Bien né, mal né, qui a apporté en naissant de bonnes, de mauvaises dispositions. À tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! Volt. || Fig. Né de, produit par, issu de, en parlant des choses. Goûtez des jours sereins, nés du sein des orages, Volt. || Né se joint par un trait d'union à quelques adjectifs pour signifier que la qualité exprimée est de naissance. || Mort-né, mort-née, mort avant que de naître, et fig. en parlant des ouvrages d'esprit, des lois, etc. qui n'a aucun succès, aucune efficacité. Des enfants mort-nés. Une tragédie mort-née. || Nouveau-né, née, qui est né depuis peu de temps, qui vient de naître (*nouveau* est adverbe et invariable). Une fille nouveau-née. || Fig. En parlant des choses qui viennent de naître. Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puissance D'un mot forma le ciel, l'air, la terre et les flots, Boil. || *S. m.* Un nouveau-né. Des nouveau-nés. || Premier-né (*premier* est adjectif et s'accorde ; mais dans l'usage le féminin n'est pas usité), le premier enfant mâle. Les enfants premiers-nés. || *S. m.* Un premier-né. Les premiers-nés. || Il se dit aussi en parlant des animaux. || Dernier-né, enfant mâle né le dernier de tous. || *S. m.* Un dernier-né. || *Au pl.* Derniers-nés. || Né se joint par un trait d'union à certains noms qu'il qualifie, pour exprimer que la qualification dont il s'agit est attachée comme par droit de naissance. Président-né. || Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à une condition de naissance. Protecteur-né des sciences et des arts. || Il est l'ennemi-né de..., il a une tendance naturelle à combattre...

NÉANMOINS (*néant* et *moins*), *adv.* Non moins, toutefois, pourtant. || On l'employait autrefois avec *ce*. Ce néanmoins, madame, bon droit a besoin d'aide, Mol.

NÉANT (lat. *ne* et *ens*), *s. m.* Le non-être. Dieu a tiré l'univers du néant. || Destruction, anéantissement de l'être vivant. Les impies n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils espèrent, Boss. || T. de palais. Mettre une appellation au néant, à néant, refuser de l'admettre. || Fig. Réduire à néant, annuler, compter pour rien. || Peu de valeur, infinie petitesse d'une chose. Mes jours ne sont qu'un néant, Saci. Qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, Pasc. || Il se dit des personnes pour exprimer leur infinie petitesse à l'égard de Dieu. L'humilité ne voit que son propre néant, Mass. || État d'une âme vide de sentiments et d'affections. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être sans passion, sans affaire ; il sent alors son néant, son vide, Pasc. || T. mystique. Sentiment de nullité, d'anéantissement qui s'empare de l'âme. || Nullité, obscurité d'une personne. Rentre dans le néant d'où je t'ai fait sortir, Rac. || Homme de néant, homme qui n'est rien ni par sa position ni par sa fortune. || Pour néant, *loc. adv.* Inutilement. || *Néant* s'emploie familièrement dans un sens négatif pour exprimer que la chose dont on parle n'existe pas. Quant à l'esprit, néant ; il n'a pas pris la peine jusqu'ici de paraître, Gresset. || Il se met aussi pour *non*.

NÉBULEUX, EUSE (lat. *nebulosus*), *adj.* Obscurci par les nuages. Un ciel nébuleux. || Fig. Ce jour nébuleux qu'on nomme la vie, Volt. || Fig. L'horizon est nébuleux, on est menacé de troubles, d'événements tristes,

funestes. || Fig. Visage, front nébuleux, visage, front sur lequel se peint le souci, l'inquiétude. || Vaporeux, semblable à de la vapeur. || Fig. Vague, obscur, peu précis. Écrivain nébuleux. || Étoile nébuleuse ou *subst.* nébuleuse, étoile dont la lumière est faible, terne, ou groupe d'étoiles qui se confondent en une lueur blanchâtre. || Cristal nébuleux, celui qui a des nuages blancs. Pierres nébuleuses, celles qui ne sont pas claires.

★ **NÉBULOSITÉ** (lat. *nebulositas*), *s. f.* Substance qui a l'apparence d'une vapeur, d'un nuage. Les nébulosités qui environnent les comètes. || Fig. Caractère de ce qui ne se comprend qu'imparfaitement. La nébulosité des idées.

NÉCESSAIRE (lat. *necessarius*), *adj.* Qui doit être pour que quelque chose soit ou se fasse. La respiration est nécessaire à la vie. Les guerres doivent être justes; ce n'est pas assez, il faut qu'elles soient nécessaires pour le bien public, Fén. || Il est nécessaire, avec *de* et l'infinitif, ou *que* et le subjonctif, il faut. || Dont on ne peut se passer, en parlant des personnes. Un ministre nécessaire. Se rendre nécessaire. Cette personne m'est nécessaire. || En philos. Il se dit de ce dont la négation est impossible, de ce qui ne peut pas ne pas être. Je sens que je peux n'avoir pas été; donc je ne suis pas un être nécessaire, Pasc. || L'être nécessaire, Dieu. || Lois nécessaires, lois sans lesquelles l'univers ne saurait subsister. || Causes nécessaires, les causes qui, n'agissant pas librement, produisent infailliblement leur effet. || Vérité nécessaire, vérité qui ne peut pas ne pas être. || Ce qui est considéré comme logiquement, naturellement lié à. Une conséquence nécessaire. || *S. m.* sans *plur.* Ce qui est indispensable. || Faire le nécessaire, s'acquitter de ce qu'il y a de plus important, quand on ne peut pas faire le tout. || Tout ce qui est essentiel pour les besoins de la vie. Manquer du nécessaire. || Le nécessaire, ce qui ne peut pas ne pas exister. || *S. m.* avec un *plur.* Sorte de cassette ou d'étui qui renferme tout ce qui est indispensable à la toilette et que l'on porte en voyage avec soi. Des nécessaires de voyage. || Les objets contenus dans cet étui. Un nécessaire en argent. || Petit coffret qui renferme les objets nécessaires pour travailler à l'aiguille.

NÉCESSAIREMENT, *adv.* D'une façon nécessaire, par un besoin absolu. Il faut nécessairement manger pour vivre. || Infailliblement. L'effet suit nécessairement la cause. || En philos. Il s'emploie par opposition à librement.

NÉCESSITANTE, *adj. f.* Qui nécessite. || En théol. Grâce nécessitante, grâce qui contraint et qui ôte la liberté. || Nécessiteux. Les muses nécessitantes, Mol.

NÉCESSITÉ (lat. *necessitas*), *s. f.* Ce qui est absolument nécessaire; condition nécessaire. Il mourut d'une mort douce et paisible et par la seule nécessité de mourir, Fontèn. || Le caractère de ce qui s'impose irrémissiblement. La dure nécessité. || En philos. Ce qui fait qu'une chose ne peut pas ne pas être. || Nécessité métaphysique, celle qui fait qu'une chose est telle que le contraire en est impossible. || Nécessité morale, celle qui oblige les êtres moraux. Une nécessité morale n'est pas une nécessité absolue, Volt. || Ce qui est logiquement nécessaire. La nécessité d'une conséquence. || Ce qui contraint, oblige, en une circonstance donnée. Mettre les peuples dans l'affreuse nécessité ou de ne pouvoir respirer librement ou de secouer le joug de votre tyrannique domination, est-ce là le vrai moyen de régner sans trouble ? Fén. || Faire de nécessité vertu, faire de bonne grâce une chose qui déplaît, mais qu'on est obligé de faire. || Une chose de première nécessité, une chose dont il est impossible ou très-difficile qu'on se passe pour exister. || Besoin pressant. Quelle nécessité y avait-il de faire ce que vous avez fait ? || Besoin d'argent, indigence. Tomber dans la nécessité. || Au pl. Tout ce qui est exigé par des besoins physiques ou moraux. Les nécessités humaines que tu peux soulager par tes aumônes, Fléch. || Les nécessités, les besoins de la vie, les choses nécessaires à la vie. || Besoins d'argent qu'éprouve un pays, un gouvernement, une grande maison, etc. || Les nécessités de la nature, les besoins auxquels la nature de l'homme est assujettie, comme boire, manger, etc. || Aller à ses nécessités, faire ses nécessités, satisfaire les besoins d'évacuation. || De nécessité, *loc. adv.* Nécessairement. Il faut de nécessité que tout ce que nous avons dit arrive en lui, Boil. || Par nécessité, *loc. adv.* À cause d'un besoin pressant. Il vend sa bibliothèque par nécessité. || Prov. Nécessité n'a point de loi, un extrême péril, un extrême besoin peuvent rendre excusables des actions blâmables en elles-mêmes.

NÉCESSITÉ, ÉE, *p. p.* de nécessiter.

NÉCESSITER, *v. a.* Réduire à la nécessité de faire quelque chose. Nécessiter quelqu'un à faire ou de faire quelque chose. || En philos. Obliger fatalement. La grâce ne nécessite pas la volonté. || En parlant d'une chose, rendre nécessaire. Cela nécessite une démarche.

NÉCESSITEUX, EUSE, *adj.* Qui manque des choses nécessaires à la vie. Des personnes nécessiteuses. || *Subst.* Un nécessiteux. || Il se dit des choses, dans le même sens. Le luxe nécessiteux, Marmontel.

NEC-PLUS-ULTRÀ (nèk-plu-zul-tra), voy. non-plus-ultrà. Sa conduite est le nec-plus-ultrà de la fourberie.

★ **NÉCRO...** Préfixe signifiant mort et venant de νεκρός.

NÉCROLOGE (*nécro...* et λόγιον), *s. m.* Livre, monument où l'on inscrit les noms des morts. || Registre gardé dans les églises et les monastères, et contenant les noms des morts appartenant à l'église ou au monastère, le jour de leur décès, etc. || Ouvrage consacré à la mémoire des hommes célèbres. || Liste de morts malheureuses.

NÉCROLOGIE, *s. f.* Notice sur un mort ou sur des personnes considérables mortes depuis peu de temps.

NÉCROLOGIQUE, *adj.* Qui appartient à la nécrologie. Notice nécrologique.

★ **NÉCROLOGUE**, *s. m.* Auteur de nécrologies.

NÉCROMANCE ou **NÉCROMANCIE** (νεκρομαντεία), *s. f.* Art prétendu d'évoquer les morts pour deviner l'avenir ou les choses cachées. || Magie en général.

NÉCROMANCIEN, ENNE ou **NÉGROMANCIEN, ENNE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se mêle de nécromancie. || En général, magicien.

NÉCROMANT ou **NÉGROMANT** (lat. *necromanticus*), *s. m.* Forme ancienne du mot nécromancien.

★ **NÉCROPOLE** (νεκρόπολις), *s. f.* T. d'antiq. Partie des villes destinée aux sépultures; cimetière antique. || Souterrain destiné aux sépultures. Les nécropoles de l'Égypte.

NÉCROSE (νέκρωσις), *s. f.* En méd. État d'un os ou d'une portion d'os privée de la vie. La nécrose des os maxillaires. || Maladie des grains dite aussi nielle.

★ **NÉCROSER**, *v. a.* Produire la nécrose. || Se nécroser, *v. r.* Être frappé de nécrose.

NECTAIRE (lat. *nectaria*), *s. m.* En bot. Tout organe glanduleux situé dans la fleur, émanant du réceptacle et contenant le suc dont les abeilles font le miel.

NECTAR (lat. *nectar*, de νέκταρ), *s. m.* Le breuvage des dieux, suivant la Fable. || Par extens. Toute sorte de liqueur agréable et en particulier vin excellent. || Fig. Ce qui flatte l'esprit et le cœur. || En bot. Suc mielleux que sécrètent diverses parties de la fleur, dans certaines plantes.

NEF (nèf. Lat. *navis*), *s. f.* Syn. poétique de navire. || Moulin à nef, moulin à eau construit sur un bateau. || La partie d'une église qui est depuis le portail jusqu'au chœur et entre les deux rangées de piliers qui soutiennent la voûte. || Nef centrale, la nef, par opposition aux collatéraux. || Nefs latérales, les collatéraux. || Au moyen âge, nef, vase allongé et de vaste capacité, qu'on plaçait sur la table en face du seigneur.

NÉFASTE (lat. *nefastus*), *adj.* T. d'antiq. rom. Jours néfastes, jours auxquels il n'était pas permis au magistrat de prononcer les paroles solennelles de procédure, et jours où il était défendu par la religion de vaquer aux affaires publiques. || Jours de deuil regardés comme funestes, en mémoire de quelque disgrâce éclatante du peuple romain. || Aujourd'hui, jour signalé par quelque événement sinistre. || Par extens. Il se dit des choses illicites et funestes. Action néfaste. Guerre néfaste.

NÈFLE (lat. *mespilum*, de μέσπιλον), *s. f.* Sorte de fruit qui a plusieurs noyaux, dont la peau est grisâtre, et qui n'est bon à manger que quand il est amolli par le temps.

NÉFLIER, *s. m.* Arbre de la famille des rosacées qui porte les nèfles.

★ **NÉGATEUR, TRICE** (lat. *negator*), *adj.* Qui nie habituellement. Esprit négateur. || *Subst.* Celui qui nie. Les négateurs de la philosophie.

NÉGATIF, IVE (lat. *negativus*), *adj.* Qui exprime

une négation. Proposition négative. || En gramm. Particule négative, la négation *ne*. || Avoir voix négative dans une assemblée, avoir droit de s'opposer à une résolution, et d'empêcher qu'elle ne passe. || Qui refuse, qui a l'habitude de refuser. Cet homme est négatif. || On dit de même : Air négatif, etc. || Dépourvu de qualités positives, réelles, présentes. Il est pis que nul, il est négatif, J. J. Rouss. La félicité de l'homme ici-bas n'est qu'un état négatif, id. || En algèbre, grandeurs ou quantités négatives, celles qui sont précédées du signe moins. || En phys. Électricité négative, celle qui est développée sur les corps résineux, par opposition à l'électricité positive, qui est développée sur le verre. || Pôle négatif, le pôle d'une pile galvanique opposé au pôle positif. || État négatif, état d'un corps qui ne manifeste que de l'électricité négative. || En chim. Se dit d'une substance simple ou composée jouant dans ses combinaisons le rôle négatif ou d'acide, c'est-à-dire se rendant au pôle positif de la pile électrique. On dit aussi électro-négatif. || T. de photographie. Épreuve négative, celle qui reproduit le modèle en couleurs inverses, en clair les obscurs, en obscur les clairs. || *S. f.* Négative, proposition qui nie. || En gramm. Mot qui sert à nier, négation. *Non*, *ni*, *ne*, sont des négatives. || Refus. Des négatives sèches et vigoureuses, Boss. || Il est fort sur la négative, il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande. || Se tenir sur la négative, refuser constamment, persister dans un refus.

NÉGATION (lat. *negatio*), *s. f.* Action de nier ; il est opposé à affirmation. || En gramm. Mot qui sert à nier. Deux négations valent une affirmation.

NÉGATIVEMENT, *adv.* D'une façon négative.

NÉGLIGÉ, ÉE, *p. p.* de négliger. || Maladie négligée, maladie qu'on a laissée s'invétérer faute de soin. || Il se dit des ouvrages d'esprit où il n'a pas été apporté un soin suffisant. || Style négligé, celui où manquent souvent quelques-unes des qualités habituelles du style. || Écrivain négligé, écrivain qui ne soigne pas suffisamment son style. || Qui a un air de négligence, en parlant des personnes. Corneille était assez grand, toujours négligé et peu curieux de son extérieur, Fonten. || Il se dit des choses, dans le même sens. Il y a des grâces négligées qui plaisent plus que des beautés régulières, St-Évremond. || Absol. Il se dit d'une femme quand elle n'est point parée. || *S. m.* L'état où est une femme quand elle n'est point parée. Un élégant négligé. || Costume du matin des hommes aussi bien que des femmes. || Fig. Les bons esprits ne s'intéressent guère moins à voir au naturel et comme en négligé ceux qui ont éclairé leurs contemporains que ceux qui les ont gouvernés bien ou mal, d'Alemb. || Dans les beaux-arts, négligence aimable qui plait à l'œil. Un beau négligé est souvent un artifice du peintre.

NÉGLIGEMENT, *s. m.* Action de négliger, surtout en parlant d'art. Quelque négligement du pinceau, Fén.

NÉGLIGEMMENT, *adv.* Avec négligence. || D'un ton de négligence qui marque peu d'intérêt.

NÉGLIGENCE (lat. *negligentia*), *s. f.* Défaut de soin, d'exactitude, d'application. De la négligence à l'égard des plus petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes, Bourd. || Négligence de, avec l'infinitif. La négligence de purger ces fautes, Boss. || Négligence à, avec l'infinitif. Votre négligence à répondre, Volt. || Peu de soin apporté au vêtement, à l'extérieur. || Vice du style négligé. Une petite négligence de style. || Défauts de soin qui sont plutôt faits pour plaire que pour déplaire. J'appelle négligence raisonnée celle qu'on se permettrait pour donner une sorte de grâce au discours, d'Olivet. || Action de négliger quelqu'un.

NÉGLIGENT, ENTE (lat. *negligens*), *adj.* Qui a de la négligence. Un intendant négligent. || *Subst.* Un négligent. Une négligente. || Il se dit aussi des choses. Mon amitié n'est point du tout négligente, Volt.

NÉGLIGER (lat. *negligere*), *v. a.* Traiter quelque chose avec moins de soin qu'il ne faut. Négliger sa santé. L'histoire des mœurs et de l'esprit humain a toujours été négligée, Volt. || Négliger veut *de* devant un infinitif. Quand les princes négligent de connaître leurs affaires et leurs armées, Boss. || En peint. Négliger une partie, la laisser imparfaite. || Négliger quelqu'un, n'avoir pas pour lui la considération, l'attention qu'il faudrait ; se refroidir à son égard ; le voir rarement. || Ne pas mettre en usage. Ne négliger aucun moyen. || Négliger une occasion, la laisser échapper, ne pas en profiter. || Ne pas tenir compte. Négliger les menaces d'un ennemi. || Omettre dans le calcul des quantités fort petites qui ne peuvent pas en affecter le résultat. || Se négliger, *v. r.* N'avoir pas soin de sa personne pour la propreté, l'ajustement, etc. || S'occuper moins exactement qu'à l'ordinaire de son devoir, de sa profession, de son travail, etc.

NÉGOCE (lat. *negotium*), *s. m.* Toute affaire, toute entremise d'affaires. || En mauvaise part, se dit de certaines industries suspectes, soit à cause du péril, soit à cause de la honte qui y est attachée. La contrebande est un périlleux négoce. || Faire un vilain négoce, se mêler de quelque chose de honteux. || Synonyme moins usité de commerce. Se mettre dans le négoce. Faire le négoce.

NÉGOCIABLE, *adj.* Qui peut se négocier, surtout en parlant des effets publics, des lettres de change, des billets, etc. Du papier négociable.

NÉGOCIANT, *s. m.* Celui qui fait le négoce en grand. || On emploie le féminin négociante, mais très-rarement.

NÉGOCIATEUR, TRICE (lat. *negotiator*), *s. m.* et *f.* Personne qui négocie quelque affaire. Cette dame est la négociatrice du mariage. || *S. m.* Celui qui négocie quelque affaire considérable auprès d'un prince, d'un État.

NÉGOCIATION (lat. *negotiatio*), *s. f.* L'action d'arranger les différends publics et surtout internationaux. || Action de traiter de certaines affaires particulières. Être en négociation pour acheter une charge de notaire. || L'affaire même qu'on traite et qu'on négocie. On l'a chargé d'une négociation importante. || Trafic qui se fait d'un billet, d'une lettre de change, etc. par les banquiers, les marchands, etc. La négociation du papier.

NÉGOCIÉ, ÉE, *p. p.* de négocier.

NÉGOCIER (lat. *negotiari*), *v. n.* Faire négoce, faire trafic. Négocier en épicerie, en draperie. Négocier en pays étranger. || *V. a.* Traiter une affaire avec quelqu'un. Négocier une importante affaire. || Absol. Il a négocié. || Traiter de la paix et de la guerre, ou autres affaires internationales. Négocier une ligue, un traité, etc. || Absol. Quand deux ministres négocient ensemble, ils ne disent jamais la moitié de leur secret, Volt. || Transmettre à un tiers, en parlant des effets publics, des papiers de commerce. Négocier un billet. || Se négocier, *v. r.* Être transmis à un tiers, en parlant de papiers de commerce.

NÈGRE (lat. *niger*), *s. m.* Habitant noir de l'Afrique. || Esclave noir. || Esclave noir employé aux travaux des colonies. || Famil. Traiter quelqu'un comme un nègre, le traiter avec beaucoup de dureté et de mépris. || Travailler comme un nègre, faire un travail pénible, travailler sans relâche. || *Adj.* Qui appartient à la race des nègres. Nation, race nègre.

NÉGRERIE, *s. f.* Lieu où ceux qui font la traite renferment les nègres. || Lieu où les nègres travaillent.

NÉGRESSE, *s. f.* Femme nègre.

NÉGRIER, *adj. m.* Vaisseau ou bâtiment négrier ou simplement négrier, bâtiment qui sert à la traite des nègres. || Capitaine négrier, capitaine d'un bâtiment négrier. || *S. m.* Un négrier, un marchand de nègres.

NÉGRILLON, ONNE (*ll* mouillées. Dim. de *nègre*), *s. m.* et *f.* Petit nègre, petite négresse. || Se dit abusivement d'une personne d'un teint noir.

NÉGROMANCIEN, NÉGROMANT, *s. m.* Voy. nécromancien, nécromant.

* **NÉGUS** (né-gus'), *s. m.* Grand Négus ou Prêtre-Jean, l'empereur des Abyssins.

NEIGE (lat. *nivea*), *s. f.* Eau congelée qui tombe de l'atmosphère en flocons légers, d'un blanc éclatant. || Neiges perpétuelles, celles qui ne fondent jamais. || Blanc comme neige, extrêmement pâle, et fig. parfaitement innocent. || Cela grossit comme une boule de neige, c'est une pelote de neige qui grossit, cela fait la boule de neige, se dit de tout ce qui s'augmente par la durée et l'accumulation. || Saison des neiges. Certains peuples comptent par neiges. || Fig. Toute chose blanche comparée à la neige. Il a de la neige sur la tête, ses cheveux ont blanchi. || Glace de fruits faite avec du sucre et le jus de certains fruits. || Œufs à la neige, plat sucré composé de blancs d'œufs battus en neige et jetés quelques minutes

dans du lait bouillant. || En chim. anc. Neige d'antimoine, oxyde d'antimoine, blanc sublimé. || Famil. et fig. De neige, sans valeur, digne de mépris. Voyez le beau héros de neige, SCARRON.

★ **NEIGÉ, ÉE,** *adj*. Couvert de neige. Des cimes neigées, SAUSSURE. || Se dit des robes des chevaux sur lesquelles se remarquent des taches blanches peu étendues.

NEIGER, *v. n. imp*. Tomber, en parlant de la neige. Il a neigé. || Par extens. Tomber comme de la neige. || Fig. Il a neigé sur sa tête, il a les cheveux blancs.

NEIGEUX, EUSE, *adj*. Chargé de neige; où il y a beaucoup de neige. Temps neigeux. Au nord, s'étendent les plaines neigeuses et nues de la Tartarie, VOLNEY.

NÉMÉENS, *adj. m. pl*. T. d'antiq. Jeux Néméens, jeux solennels qui se faisaient en l'honneur d'Hercule, à cause de sa victoire sur le lion de Némée.

★ **NÉMOPHILE** (νέμος et φίλος), *s. m*. Genre de plantes d'Amérique qui sert à l'ornement.

★ **NE M'OUBLIEZ PAS,** *s. m*. Voy. MYOSOTIS.

NÉNIES (lat. *nænia*), *s. f. pl*. Chants funèbres ou lamentations qui se faisaient dans l'ancienne Rome aux obsèques des morts par des femmes qu'on louait.

NENNI (na-ni. Lat. *non illud*), *partic. négat*. Est-ce assez? dites-moi, n'y suis-je point encore? — Nenni, LA FONT. || Il se joint quelquefois avec *da*. Nenni da. || On dit aussi : Oh ou ah ! que nenni. || Il n'y a point de nenni, la chose est forcée. || *S. m*. Un nenni, un refus.

NÉNUFAR ou, d'après l'usage des botanistes, **NÉNUPHAR** (persan *noûfer*), *s. m*. Genre de plantes aquatiques servant de type à la famille des nymphéacées, où l'on distingue le nénuphar blanc et le nénuphar jaune.

★ **NÉO...** Préfixe qui veut dire nouveau et vient de νέος.

★ **NÉO-CATHOLICISME,** *s. m*. Doctrine qui tend à rapprocher le catholicisme des idées de la société moderne.

★ **NÉO-CATHOLIQUE,** *adj*. Qui a rapport au néo-catholicisme. Les opinions néo-catholiques. || *S. m*. et *f*. Adhérent, adhérente au néo-catholicisme.

★ **NÉOCOMIEN, IENNE** (Νέα κώμη, nom hellénisé de Neuchâtel en Suisse), *adj*. En géol. Le terrain néocomien ou *subst*. le néocomien, syn. de grès vert inférieur.

NÉOCORE (νεωκόρος), *s. m*. T. d'antiq. Officier chargé de garder les temples et d'y entretenir la propreté.

NÉOGRAPHE, *adj*. Qui admet une orthographe nouvelle. Écrivain néographe. || *S. m*. Un néographe.

★ **NÉOGRAPHIE** (*néo*... et γράφειν), *s. f*. Nouvelle orthographe.

★ **NÉOGRAPHIQUE,** *adj*. Qui concerne la néographie. Systèmes néographiques.

NÉOGRAPHISME, *s. m*. Ensemble des règles et des principes des néographes.

★ **NÉO-GREC, ECQUE** (*néo*... et *grec*), *adj*. Grec moderne. Langue, littérature néo-grecque.

★ **NÉO-LATIN, INE** (*néo*... et *latin*), *adj*. Se dit des langues modernes dérivées du latin. L'espagnol, le français, l'italien sont des langues néo-latines.

NÉOLOGIE (*néo*... et λόγος), *s. f*. Emploi de mots nouveaux ou d'anciens mots en un sens nouveau.

NÉOLOGIQUE, *adj*. Qui appartient à la néologie ou au néologisme. Expression néologique.

★ **NÉOLOGIQUEMENT,** *adv*. Par néologisme.

NÉOLOGISME, *s. m*. Habitude et affectation de néologie. || Par abus, synonyme de néologie. || Mot nouveau ou mot existant employé dans un sens nouveau.

★ **NÉOLOGISTE,** *s. m*. Syn. de néologue.

NÉOLOGUE, *s. m*. Celui qui invente des termes nouveaux ou aime à employer soit des termes nouveaux, soit des termes détournés de leur sens ancien.

NÉOMÉNIE (νεομηνία), *s. f*. En astron. anc. Nouvelle lune. || Le premier jour du mois athénien. || Fête que célébraient les anciens à chaque renouvellement de lune.

NÉOPHYTE (νεόφυτος), *s. m*. et *f*. Nom donné anciennement dans l'Église aux nouveaux chrétiens, c'est-à-dire aux païens qui avaient embrassé depuis peu le christianisme, et à ceux qui étaient entrés nouvellement dans les ordres ecclésiastiques. || Aujourd'hui, personne nouvellement convertie et baptisée. || *Adj*. Le fanatisme néophyte des rois visigoths, MONTALEMBERT.

★ **NÉOPLASME** (*néo*... et πλάσμα), *s. m*. En anat. Tissu accidentel, de nouvelle formation.

★ **NÉO-PLATONICIEN, IENNE,** *adj*. Qui appartient au néo-platonisme. || *S. m*. Adhérent du néo-platonisme.

★ **NÉO-PLATONISME,** *s. m*. Doctrine des théosophes et des mystiques, disciples d'Ammonius Saccas et de Plotin, qui mêlaient le platonisme à la théologie et à la démonologie orientale. || L'école philosophique d'Alexandrie.

★ **NÉOPLASTIE** (*néo*... et πλάσσειν), *s. f*. En méd. Restauration des parties par granulations, adhérences ou autoplastie.

★ **NÉORAMA** (νεώς et ὅραμα), *s. m*. Sorte de panorama tracé sur une surface cylindrique, et représentant l'intérieur d'un temple, d'un grand édifice.

★ **NÉPENTHACÉES** (né-pin-ta-sée) ou **NÉPENTHÉES** (né-pin-tée), *s. f. pl*. Famille de plantes dicotylédonées.

★ **NÉPENTHE** (né-pin-t') ou **NÉPENTHÈS** (né-pin-tès. Νη, sans, et πένθος, deuil), *s. m*. Genre composé de sous-arbrisseaux de l'Afrique et de l'Asie tropicale.

★ **NÉPHRALGIE** (νεφρός et ἄλγος), *s. f*. En méd. Douleur des reins.

NÉPHRÉTIQUE (νεφριτικός), *adj*. En méd. Qui appartient aux reins, en parlant des douleurs, des maladies. Douleur, affection néphrétique. || Colique néphrétique ou simplement néphrétique, néphralgie et plus ordinairement douleur très-vive causée par des graviers qui s'engagent dans l'uretère. || *S. m*. Un néphrétique, celui qui est affligé de la colique néphrétique. || Qui est bon contre la colique néphrétique. Remèdes néphrétiques. || *S. m*. Un néphrétique.

NÉPOTISME (lat. *nepos*), *s. m*. Autorité excessive que les neveux ou les autres parents des papes ont eue autrefois dans les affaires de Rome. || Par extens. Désir chez un homme en place d'avancer ses parents.

★ **NEPTUNE** (lat. *Neptunus*), *s. m*. T. du polythéisme. Divinité présidant à la mer, et l'un des douze grands dieux. || Planète découverte en 1846.

★ **NEPTUNIEN, IENNE,** *adj*. En géol. Se dit de dépôts ou de terrains qui doivent leur origine à l'eau. || Théorie neptunienne, voy. NEPTUNISME. || *S. m*. Syn. de neptuniste.

★ **NEPTUNISME,** *s. m*. En géol. Hypothèse attribuant à l'action de l'eau la formation des roches qui constituent la croûte du globe.

★ **NEPTUNISTE,** *s. m*. Partisan du neptunisme.

NÉRÉIDE (lat. *Nereïs*, de Νηρηΐς), *s. f*. T. du polythéisme. Chacune des nymphes présidant à la mer, dont elles avaient le gouvernement subalterne.

NERF (nèrf, d'après l'Académie; cependant plusieurs disent nêr; au pluriel, l'*f* ne se fait jamais sentir. Lat. *nervus*), *s. m*. Dans le langage vulgaire, ligaments, tendons. Un nerf foulé. || Proprement, petits filaments qui mettent en communication le cerveau et la moelle épinière avec la circonférence du corps, et qui transmettent les sensations au centre et les volontés à la circonférence, et aussi petits filaments qui partent des ganglions et qui se rendent aux organes de la vie végétative, présidant aux fonctions de ces organes. Les nerfs de la sensibilité, du mouvement. || Avoir mal aux nerfs, éprouver des sensations mal définies, pénibles. || Donner sur les nerfs, causer de l'impatience. || Attaque de nerfs, voy. ATTAQUE. || Avoir ses nerfs, avoir des nerfs, être agacé, facile à agacer. || Nerf de bœuf, la partie épaisse du bord supérieur libre du ligament jaune élastique cervical postérieur du bœuf ou du cheval, desséchée et disposée en forme de cylindre. || Nerf de bœuf, instrument de supplice dont étaient armés les surveillants de la chiourme dans les galères. || Ficelle qui est sur le dos d'un livre qu'on relie. || Cordes de différents instruments. Les nerfs brisés de la lyre expirante, LAMARTINE. || Fig. Force, vigueur. La visite des Églises, qui est le nerf du gouvernement ecclésiastique, BOSS. Quand un gouvernement n'a plus d'autre nerf que l'argent, J. J. ROUSS. || Le nerf des affaires, de la guerre, etc. l'argent. || Au pl. En archit. Nervure. || Nerfs d'ogives, corps saillants qui soutiennent les pendentifs.

★ **NERFÉRER (SE)** (*nerf* et *férir*), *v. réfl*. Un cheval se nerfère lorsque en courant il se coupe les jambes de devant avec les pieds de derrière.

NERF-FÉRURE (nêr-fé-ru-r'), *s. f*. Maladie du cheval qui résulte d'une contusion sur le tendon fléchisseur du membre antérieur.

NÉRITE (νηρίτης), *s. f.* Testacé univalve.

NÉROLI (Nom d'une princesse à qui on attribue cette invention), *s. m.* Huile volatile de la fleur d'orange.

NERPRUN (nèr-prun. *Noir* et *prune*), *s. m.* Genre de la famille des rhamnées, composé d'arbrisseaux et de petits arbres portant des baies noires.

• **NERVAL, ALE** (lat. *nervalis*), *adj.* En méd. Qui est bon pour les nerfs. Remèdes nervaux. || En bot. Qui est en rapport avec les nervures des feuilles ou qui en provient. Vrilles nervales.

NERVÉ, ÉE, *p. p.* de nerver. || En bot. Qui est muni de nervures, ou qui en a de très-saillantes.

NERVER (*nerf*), *v. a.* Couvrir du bois avec des nerfs qu'on colle dessus. Nerver des panneaux. || T. de relieur. Nerver un livre, dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre, et les fortifier avec de la colle forte et de la toile ou du parchemin.

• **NERVEUSEMENT**, *adv.* Avec vigueur. || Sous l'influence d'une affection des nerfs. Sangloter nerveusement.

NERVEUX, EUSE (lat. *nervosus*), *adj.* Dans le langage vulgaire, qui a le caractère des ligaments, des tendons et des aponévroses. || Qui a de bons nerfs, qui a beaucoup de force dans les muscles. Des bras nerveux. || Qui appartient aux nerfs proprement dits, qui a rapport aux nerfs, et aussi à la substance formant l'encéphale, la moelle épinière et les ganglions. Le tissu nerveux. || Système nerveux, ensemble de tous les nerfs et de tous les centres nerveux avec lesquels ils communiquent. || Maladies nerveuses, celles qui ont leur siége dans le système nerveux. || Être nerveux, avoir les nerfs irritables. || Qui contient des nerfs. Le pied et la main sont les parties les plus nerveuses du corps humain. || Fig. Fort de sens, en parlant du style, des pensées. || Qui offre, à la main, de la solidité, de la résistance. Fil nerveux. || Se dit du fer qui a de la ténacité. || En bot. Dont les feuilles sont garnies de nervures très-saillantes.

NERVIN (lat. *nervinus*), *adj. m.* En méd. Qui s'emploie à l'intérieur pour fortifier les nerfs ou pour faire disparaître les douleurs dont ils sont le siége. Baume nervin. || *Subst.* Les nervins.

NERVURE, *s. f.* Nom donné aux petites parties élevées qui divisent le dos des livres, et qui sont formées par les nerfs ou les cordes qu'on emploie pour les relier. || En archit. Partie saillante d'une moulure. || En bot. Filets saillants qui parcourent la surface des feuilles de certaines plantes et des pétales de certaines fleurs. || En zool. Les tubes cornés qui se ramifient dans l'aile des insectes.

NESCIO VOS (nè-ssi-o-vôs'), formule familière de refus empruntée du latin, qui signifie : je ne vous connais pas, allez vous promener. Quelque autre... Aurait ouvert l'oreille à la tentation ; Mais moi, nescio vos, Mol.

NESTOR, *s. m.* Nom d'un vieux guerrier de l'Iliade d'Homère qui avait vu trois âges d'hommes. || Par extens. Le vieillard le plus âgé et le plus respectable.

NESTORIANISME, *s. m.* Hérésie des sectateurs de Nestorius, qui consistait dans une séparation entre la nature divine et la nature humaine de Jésus-Christ.

NESTORIEN, IENNE, *adj.* Qui est relatif au nestorianisme. || S. m. Partisan de la doctrine de Nestorius.

NET, ETTE (lat. *nitidus*), *adj.* Clair, sans impureté. Une eau pure et nette. || Uni, poli, sans tache. Teint net. Glace nette. || Qui est sans saleté, sans souillure. De la vaisselle nette. Des dents, des mains nettes. || Fig. Avoir les mains nettes de quelque chose, n'avoir pas de reproche à se faire relativement à cette chose, n'y avoir pris aucune part. || Absol. Il a les mains nettes, il est probe. || Qui est pur, sans mélange, au propre et au figuré. || Fig. Purgé de, débarrassé de. Pur et net de tout péché. || Avoir le cœur net d'une chose, s'en éclaircir. || Qui est distinct, facile à discerner. Une écriture nette. Nous vivons au jour le jour, sans rien voir de net dans l'avenir, Sév. || Voix nette, voix qui a un son clair et égal. || Avoir la vue nette, avoir des yeux qui distinguent bien les objets. || Dont on a retiré ce qui garnit, remplit. Faire place nette. Faire les plats nets. || Faire tapis net, gagner au jeu tout l'argent qui est sur le tapis. || Fig. et famil. Il a fait maison nette, il a chassé en même temps tous ses domestiques. || Fig. En parlant du bien, du revenu, quitte de dettes. Des rentes claires et nettes. Payer une somme quitte et nette. || Produit net, ce qu'on retire d'un bien, tous frais faits. || Bénéfice net, bénéfice qui reste, tous frais déduits. || Prix net, prix qui ne saurait supporter aucune réduction. || Poids net, le poids d une chose sans ce qui la contient et l'enveloppe. || En ce sens, *net* est souvent invariable. Ce colis pèse 50 kilogrammes net (s. e. *poids*). || Fig. En parlant des personnes et de l'esprit, qui a des idées claires, des expressions claires. Un esprit net. Avoir la conception nette. || Il se dit, dans le même sens, de ce qui appartient à l'esprit. Notion nette. Un langage net. || Style net, celui qui unit la clarté à la précision. || Qui est sans ambiguïté. Cela est net. || Qui est sans embarras, sans difficulté. Des affaires nettes. || Qui est sans supercherie, sur qui l'on peut compter. Et j'avouerai tout haut d une âme franche et nette... Mol. || Qui est dicté par la franchise. Un avis franc et net. || Un cheval sain et net, un cheval qui n'a aucun des défauts, aucune des maladies qu'il est d'usage de garantir. || Fig. Qui n'est pas entaché moralement. Je suis net là-dessus. Avoir la conscience nette. || Qui ne donne lieu à aucun doute, à aucun soupçon, en parlant des choses. Une conduite nette. || Famil. Son cas n'est pas net, il n'est pas sans reproche dans cette affaire. || *Subst.* Mettre au net un écrit, un dessin, un plan, etc. en faire une copie correcte sur l'original ou brouillon. || *Adv.* Uniment et tout d'un coup. Cela s'est cassé net comme un verre. || Fig. Le seigneur dit: Payez donc cent écus Net et comptant, La Font. Ah! mon ami, vous m'avez oublié net, Volt. || Le trancher net, dire une chose sans ménagement. || D'une façon claire, non ambiguë. Puisqu'il faut parler net, La Font. || Tout net, franchement, sans détour.

NETTEMENT, *adv.* D'une manière claire, distincte. Cette lunette fait voir nettement les objets. Concevoir nettement une chose. || Sans saleté. Tenir nettement un enfant. || Fig. Franchement, sans déguisement. Parlez et nettement sur ce qu'il me propose, Corn. || Sans ménagements. Il est bien aisé de vous répondre sur ce point; car il n'y a qu'à vous dire nettement que cela est faux, Pasc.

NETTETÉ, *s. f.* Qualité de ce qui a clarté et brillant. La netteté de l'eau d'une fontaine. || Qualité de ce qui est sans saleté. La netteté du corps. || Fig. La netteté des mains, probité de celui qui ne s'attribue aucun profit illicite. || Qualité de celui qui a les conceptions claires. La netteté de l'esprit. S'expliquer avec netteté. || Il se dit aussi de ce qui émane de l'esprit. La netteté des expressions, du style. || La netteté de la voix. || La netteté de l'écriture.

NETTOIEMENT, *s. m.* Action de nettoyer. || Nettoiement des grains, séparation de toutes les matières étrangères. || Nettoiement des terres, des bois, enlèvement des plantes nuisibles, des arbres qui nuisent aux autres.

* **NETTOYABLE**, *adj.* Qu'on peut, qu'on doit nettoyer.

NETTOYAGE, *s. m.* Synonyme de nettoiement. || Action d'enlever les pousses trop multipliées des arbres.

NETTOYÉ, ÉE, *p. p.* de nettoyer.

NETTOYER (*net*), *v. a.* Rendre net, débarrasser de ce qui est sale. Nettoyer les rues. Se nettoyer les dents. || Absol. Nettoyez partout. || Fig. et famil. Nettoyer une maison, une chambre, prendre et emporter tout ce qui s'y trouve. || Nettoyer les brocs, bien boire. || Nettoyer les plats, bien manger. || Nettoyer le tapis, gagner tout l'argent qui est sur jeu. || Nettoyer une personne, lui gagner tout son argent. || Fig. Débarrasser de. Les escadres de Louis XIV nettoyaient les mers infestées par les corsaires, Volt. || T. milit. Chasser l'ennemi de quelque poste. || Nettoyer la tranchée, en chasser les assiégeants. || Nettoyer son bien, le débarrasser des dettes, hypothèques, etc. || En peint. Nettoyer des contours, les rendre plus purs, plus corrects. || Fig. Purifier, purger. Des Lamoignon qui nettoient nos lois de la rouille ancienne de la barbarie, Volt. || Se nettoyer, *v. r.* Se débarrasser de saletés. || Fig. Qui s'est nettoyé de vices, Malh. || Être débarrassé de saletés. Cette étoffe se nettoie facilement.

* **NETTOYEUR**, *s. m.* Celui qui nettoie.

* **NETTOYURE**, *s. f.* Les ordures dont on nettoie quelque chose; ce qu'on enlève d'un lieu sale en le nettoyant.

NEUF (on prononce neu devant une consonne et une *h* aspirée, neuv' devant une voyelle ou une *h* muette, neuf quand il n'est suivi d'aucun mot ou qu'il n'est suivi ni d'un adjectif, ni d'un nom. Lat. *novem*), *nom de*

nombre des deux genres. Nombre impair qui suit immédiatement huit. Neuf cents. Neuf mille. Trente-neuf. || On dit de même : Le nombre, le chiffre neuf. || En mus. Neuf-huit, mesure contenant neuf croches en trois temps. Neuf-quatre, mesure de neuf noires en trois temps. || Il s'emploie comme nombre ordinal. Le roi Louis neuf (on écrit presque toujours Louis IX). Chapitre neuf. || *Subst*. Le neuf, le neuvième jour du mois. Le neuf de janvier, de mai, etc. ou le neuf janvier, le neuf mai, etc. || *S. m.* Neuf se dit pour le nombre neuf, pour le chiffre neuf. Faire des neuf. || Au jeu de cartes, un neuf de cœur, de carreau, etc. une carte qui est marquée de neuf points de carreau, de cœur, etc. Les quatre neuf.

NEUF, EUVE (*novus*), *adj*. Qui est fait depuis peu. Une maison neuve. || Fig. Faire corps neuf, se rétablir après une grave maladie. || Fig. Faire maison neuve, renvoyer tous ses domestiques, et en prendre d'autres. || Qui n'a point encore servi, ou qui a peu servi. Habit neuf. Cheval neuf. || Terre neuve, terre qui n'est mise en valeur que depuis peu, et aussi terre rapportée qui n'a point encore servi à la végétation. || Moins ancien. La vieille ville et la ville neuve. || Qui vient d'arriver, d'être fait. || Famil. Voilà une chose toute neuve pour moi, voilà une chose dont je n'avais pas entendu parler, dont je n'avais pas d'idée. || Qui n'a point encore d'expérience en quelque chose. Il est neuf aux affaires, neuf dans ce métier, etc. || Qui n'a pas encore été agité par les passions. Une âme toute neuve. || Novice, naturel, franc. Tous ses sentiments sont tout neufs, Sév. || En parlant des pensées et des ouvrages d'esprit, qui n'a pas encore été dit, traité, produit, employé. Un sujet neuf. || *S. m.* Ce qui n'a pas encore servi, ce qui vient d'être fait. || Fig. Ce qui a le caractère de la nouveauté, de l'innovation, du rajeunissement. || À neuf, *loc. adv.* Se dit en parlant de choses qu'on raccommode et qu'on renouvelle en quelque sorte. Refaire un bâtiment à neuf. Habillé à neuf. || De neuf, *loc. adv.* S'emploie surtout dans cette phrase : Habiller de neuf, c'est-à-dire avec des habits neufs.

* **NEUME** (πνεῦμα), *s. f.* Dans le plain-chant, courte mélodie, qui est une sorte de récapitulation du mode dans lequel on vient de chanter, et qui se vocalise sans paroles ou sur la dernière syllabe du dernier mot, à la fin des antiennes. || *S. m. pl.* Signes qui servaient au commencement du moyen âge à noter le plain-chant.

NEUTRALEMENT, *adv*. En gramm. D'une manière neutre. Un verbe employé neutralement.

* **NEUTRALISANT, ANTE**, *adj*. Propre à neutraliser. || *S. m.* Les neutralisants, agents qui, comme la magnésie, l'oxyde de fer hydraté, etc. annulent ou diminuent l'action des acides ingérés dans l'estomac.

NEUTRALISATION, *s. f.* Action de rendre neutre un territoire, une ville, un vaisseau, etc. La neutralisation de la Suisse. || En chim. Extinction des propriétés particulières aux acides et aux bases par l'action réciproque de ces corps les uns sur les autres. || Par extens. Il se dit des actions physiques. La neutralisation de l'électricité positive par l'électricité négative.

NEUTRALISÉ, ÉE, *p. p.* de neutraliser.

NEUTRALISER (lat. *neutralis*), *v. a.* Rendre neutre, en parlant d'un pays, d'une ville, d'un vaisseau, etc. Les traités de 1815 ont neutralisé la Suisse. || En chim. Rendre neutre une base, un acide, un sel, par une opération chimique. || Il se dit, par extension, de certaines actions physiques. || Diminuer, réduire à rien, à presque rien. Neutraliser les desseins de ses ennemis. || Se neutraliser, *v. r.* Devenir neutre, en parlant de bases, d'acides. || S'annuler réciproquement. Ces deux effets se neutralisent.

NEUTRALITÉ (lat. *neutralis*), *s. f.* État d'une puissance neutre entre deux ou plusieurs autres puissances qui sont en guerre. || Neutralité armée, neutralité dans laquelle la puissance qui reste neutre tient sur pied des troupes suffisantes pour faire respecter son territoire, son commerce, ses droits. || Par extens. Abstention de ceux qui ne prennent point de parti dans des questions, dans des différends. || En chim. Qualité d'un corps neutre. || Abolition réciproque des propriétés caractéristiques de l'acide et de la base qui constituent un sel neutre. || Par extens. État d'un corps où certaines actions physiques sont neutralisées.

NEUTRE (lat. *neuter*), *adj*. En gramm. Qui n'est ni masculin, ni féminin. Un mot neutre. || *S. m.* Le genre neutre. Le neutre existe en grec et en latin. || Verbes neutres, en grammaire latine, ceux qui ne sont ni actifs, ni passifs ; en grammaire française, verbes qui expriment une action en elle-même, sans aucun régime, comme *marcher*, *mourir*, etc. (on dit mieux aujourd'hui verbe intransitif). || On appelle aussi verbes neutres ceux qui ne prennent leur régime qu'à l'aide des prépositions *à* ou *de*, comme *nuire à son prochain*, *manquer de pain* (on dit mieux verbe transitif indirect). || Fig. Qui ne prend point parti entre des contendants, soit États, soit particuliers. || *S. m. pl.* Les neutres, les États qui ne prennent point parti dans une guerre entre deux ou plusieurs puissances. || Droit des neutres, droit reconnu par les puissances belligérantes aux États qui ne prennent point de part à la guerre. || Lieu, territoire neutre, lieu, territoire appartenant à un État neutre. || Pavillon neutre, pavillon d'une puissance neutre. || En zool. Il se dit d'insectes (les abeilles ouvrières, par exemple) qui n'ont pas de sexe. || En phys. Corps neutres, ceux qui ne présentent aucun signe d'électricité. || En chim. Sel neutre, sel dont les deux principes immédiats, l'acide et l'alcali, qui, à l'état de liberté, agissent chacun d'une manière différente sur un corps coloré appelé réactif, n'agissent plus, après leur union mutuelle, sur ce réactif, du moins pour en changer la couleur. || Aujourd'hui, sels neutres, ceux dans lesquels le rapport entre l'oxygène de la base et celui de l'acide est le même que le rapport qu'on observe dans les sels du même genre, qui, formés d'acide et de base énergiques, sont neutres aux papiers colorés.

NEUVAINE (lat. *novenus*), *s. f.* L'espace de neuf jours consécutifs pendant lesquels on fait quelque acte de dévotion. || Réunion de neuf personnes ou de neuf choses.

NEUVIÈME (*neuf*), *adj. ordin.* Qui suit immédiatement le huitième. Le neuvième rang. || *Subst.* Le neuvième, le neuvième jour du mois, de la lune. || En cet emploi, on se sert plutôt du nombre cardinal. || *S. m.* Le neuvième, la neuvième partie d'un tout. || *S. f.* En mus. Intervalle d'une note tel que de ut à la neuvième note en montant, savoir le ré de l'octave supérieure.

NEUVIÈMEMENT, *adv*. En neuvième lieu.

* **NÉVÉ** (lat. fictif *nivatus*, de *nix*), *s. m.* État de la neige qui n'est pas encore arrivée à être la glace du glacier.

NEVEU (lat. *nepos*), *s. m.* Petit-fils (sens latin qui n'est plus guère usité). À la postérité vous devez des neveux, Corn. || Au pl. Les neveux, la postérité, ceux qui viendront après nous. Votre règne aux neveux doit servir de modèle, Rac. || On dit de même : Derniers neveux, arrière-neveux. || Fils du frère ou de la sœur. || Petit-neveu, fils du neveu ou de la nièce. || Neveu à la mode de Bretagne, le fils du cousin germain ou de la cousine germaine.

NÉVRALGIE (*névro*... et ἄλγος), *s. f.* Maladie dont le principal symptôme est une douleur vive qui suit le trajet d'une branche nerveuse et de ses ramifications.

* **NÉVRALGIQUE**, *adj*. Qui a rapport à la névralgie.

* **NÉVRITE** (νεῦρον), *s. f.* Inflammation d'un nerf.

NÉVRITIQUE, *adj*. Synonyme peu usité de nervin.

* **NÉVRO**... élément de composition qui vient de νεῦρον, et qui signifie nerf, corde, nervure.

NÉVROGRAPHIE (*névro*... et γράφειν), *s. f.* En anat. Description des nerfs.

NÉVROLOGIE (*névro*.... et λόγος), *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des nerfs.

NÉVROPTÈRE (*névro*.... et πτερόν), *adj.* et *s. m.* En hist. nat. Nom donné à un ordre de la classe des insectes comprenant ceux dont les nervures ou lignes saillantes des ailes sont disposées de manière à former un réseau.

NÉVROSE (νεῦρον), *s. f.* En méd. Maladie qu'on suppose avoir son siége dans le système nerveux.

NÉVROTOMIE (*névro*... et τομή), *s. f.* En anat. Dissection des nerfs. || En chir. Section d'un cordon nerveux.

NEWTONIANISME (neu-to-ni-a-ni-sm'), *s. m.* La philosophie naturelle de Newton, qui admet des forces immanentes à la matière, par exemple la gravitation.

NEWTONIEN, IENNE (neu-to-niin), *adj*. Qui a rapport à la doctrine de Newton. Le système newtonien. || Qui a adopté cette philosophie. Un philosophe newtonien et *subst.* un newtonien.

★ **NEWTONISME** (neu-to-ni-sm'), *s. m.* Synonyme de newtonianisme employé par Voltaire.

NEZ (lat. *nasus*), *s. m.* Partie saillante, pyramidale et triangulaire du visage qui est l'organe de l'odorat. || Nez fleuri, nez bourgeonné, nez plein de boutons causés par le vin. || Nez enluminé, nez rouge comme chez les ivrognes. || Parler, chanter du nez, parler, chanter d'une manière désagréable, comme si le nez était bouché. || Fig. Ne pas voir plus loin que son nez, que le bout de son nez, avoir peu de lumière, peu de prévoyance. || Fig. Tirer les vers du nez à quelqu'un, tirer de lui un secret en le questionnant adroitement. || Fig. Mettre son nez, mettre le nez, fourrer son nez où l'on n'a que faire, se mêler indiscrètement de quelque chose. || Mettre le nez dans, se mêler de. || Fig. Mettre le nez dans les livres, commencer à étudier. || Mettre à quelqu'un le nez sur, lui faire voir, toucher ce qui lui échappait. || Fig. Avoir toujours le nez sur quelque chose, ne pas lever le nez de dessus quelque chose, y être constamment appliqué. || Fig. Mener quelqu'un par le nez, voy. MENER. || Se casser le nez, voy. CASSER. || Donner du nez en terre, tomber la face contre terre, et fig. échouer dans quelque entreprise, avoir du dessous. || Fig. Il lui en pend autant au nez, il est menacé de pareille déconvenue. || Fig. Se couper, s'arracher le nez pour faire dépit à son visage, faire par dépit contre quelqu'un une chose dont on souffre le premier. || Allonger le nez, s'approcher pour voir, flairer, goûter, et aussi faire la moue. || Faire un pied de nez à quelqu'un, se moquer de lui. || Il a un pied de nez, il est attrapé, il n'a pas réussi. || Popul. Ce n'est pas pour son nez, la chose dont il s'agit ne lui est pas destinée. || En peint. et sculpt. Mesure proportionnelle. Le nez est le tiers de la face. || Nez se dit en parlant de quelques animaux. Le nez d'un chien. || Nez au vent, se dit d'un chien qui, le nez levé, flaire le vent et les odeurs qu'il apporte, et par extens. de personnes qui marchent le nez en l'air, des gens à la mine éventée, à l'air important. || Nez se dit pour tout le visage. Mettre son manteau sur son nez. || Mettre le nez dehors, s'aventurer à sortir. || Nez à nez, face à face, vis-à-vis l'un de l'autre. || Montrer son nez, montrer le bout de son nez, se faire voir. || Donner sur le nez à quelqu'un, le frapper au visage, et fig. le tancer. || Fig. Donner d'une chose par le nez, dire quelque chose à tort et à travers. || Regarder quelqu'un sous le nez, s'approcher de lui de très-près pour le regarder, comme pour le braver. || Fermer la porte au nez, fermer la porte au moment où quelqu'un s'y présente pour entrer, et fig. ne pas vouloir le recevoir. || Famil. Au nez de quelqu'un, en sa présence, et aussi en le bravant. || Rire au nez de quelqu'un, se moquer de lui en face. || Fig. Jeter à quelqu'un une chose au nez, la lui reprocher. || Fig. Avoir le nez tourné vers, se disposer à aller, à faire. || Le sens de l'odorat. Ce chien a bon nez. || Avoir le nez fin, se dit d'un chien qui chasse avec succès dans la poussière et pendant la chaleur. || Fig. Sagacité, prévoyance. Comme il a bon nez, il n'est pas longtemps la dupe, SÉV. || Avoir du nez, flairer, deviner. || Famil. Mettre le nez dessus, deviner ce dont il s'agit. || T. de mar. Être sur son nez, se dit d'un vaisseau qui enfonce trop sa proue dans l'eau. || Prov. Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez, voy. MORVEUX. || Cela parait comme le nez au milieu du visage, se dit d'une chose très-apparente.

NI (lat. *nec*), *conj. négative* qui ne se dit jamais sans la particule négative *ne* précédant ou suivant, et qui est équivalente à *et* avec une négation. || *Ni* répété devant chacun des termes qu'il s'agit de nier. Elle n'a ni parents, ni support, ni richesse, MOL. || Quand *ni* n'est pas répété, il peut se construire avec *pas* ou *point*. Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature, BOSS. || Quand *ni* est répété, on ne met pas la particule *point* ou *pas*. Il ne faut être ni prodigue ni avare. || Toutefois les meilleurs écrivains se sont affranchis de cette règle. Cela n'est pas capable ni de convaincre mon esprit, ni d'ébranler mon âme, MOL. || Lorsqu'il y a plusieurs verbes qui se suivent, le premier n'est point précédé de *ni*. Je ne veux, ni ne dois, ni ne puis obéir. || Cependant cet usage n'est pas absolu, et la Bruyère a dit : Un sot ni n'entre, ni ne sort comme un homme d'esprit. || *Ni*, liant des propositions, peut se mettre en tête, surtout dans le style élevé. Ni sa main n'est point raccourcie, ni ses trésors ne sont point épuisés, BOSS. || *Ni* se met quelquefois sans *ne* et sans verbe, en vertu d'une proposition sous-entendue. Comment la trouvez-vous ? Ni belle ni laide. || *Ni* pris substantivement. Ces deux *ni* avec *point* ne sont pas permis, VOLT. || On dit également : Ni la douceur ni la force n'y peut rien ou n'y peuvent rien, suivant qu'on a dans l'esprit la conjonction ou la disjonction des sujets.

NIABLE, *adj.* Qui peut être nié. Cette proposition est niable. Tout mauvais cas est niable.

NIAIS, AISE (b lat. *nidax*, du lat. *nidus*), *adj.* T. de fauconnerie. Qui n'est pas encore sorti du nid, et qui a été pris au nid, en parlant des oiseaux de vol. Un faucon niais. || Fig. Qui est simple et encore sans usage du monde. Un garçon niais. || Il se dit des manières, du ton, etc. Tournure niaise. || Qui annonce la sottise ou l'inexpérience. Une démarche niaise. || *S. m.* et *f.* Un niais, une niaise. || Popul. C'est de la graine de niais, voy. GRAINE. || *Adv.* Parler, rire niais, parler, rire niaisement.

NIAISEMENT, *adv.* D'une manière niaise.

NIAISER, *v. n.* S'amuser à des choses niaises.

NIAISERIE, *s. f.* Chose niaise. Ne s'occuper que de niaiseries. || Le caractère de celui qui est niais. L'esprit du monde n'est qu'un esprit de niaiserie qui nous fait voir les choses niaises comme importantes, FLÉCH.

★ **NICAISE**, *s. m.* Nom propre qui s'emploie pour désigner un jeune homme simple, crédule et même niais.

NICE (lat. *nescius*), *adj.* T. vieilli. Qui ne sait pas, simple par ignorance.

NICHE (ital. *nicchia*), *s. f.* Enfoncement pratiqué dans l'épaisseur de quelque corps solide, pour y placer une statue, un vase, un poêle, etc. || Petit réduit pratiqué dans un appartement pour mettre un lit, ou dans un jardin pour s'y retirer en particulier. || Petit meuble portatif dans lequel se retire et couche un chien, un chat. || Fig. Demeure, retraite. Heureusement je me suis fait une niche dans laquelle on peut vivre et mourir à sa fantaisie, VOLT.

NICHE (voy. *nique*), *s. f.* Famil. Malice que l'on fait à quelqu'un. Faire des niches à quelqu'un.

NICHÉ, ÉE, *p. p.* de nicher.

NICHÉE (voy. *nicher*), *s. f.* Les petits oiseaux d'une même couvée qui sont encore dans le nid. Une nichée de fauvettes. || On dit aussi : Une nichée de souris. || Famil. et fig. Les enfants d'une famille. || Famil. et par mépris, il se dit de plusieurs personnes de mauvaise vie, de mauvaise conduite, rassemblées en un même lieu.

NICHER (lat. fictif *nidicare*, du lat. *nidus*), *v. n.* Faire son nid. || Il se dit aussi de certains quadrupèdes. Les ours nichent dans de vieux arbres, BUFF. || Famil. Placer en quelque endroit, enfermer. || Nicher quelqu'un en prison ou absol. le nicher, le mettre en prison. || Fig. Se nicher, *v. r.* Se poster en quelque coin écarté. || Il s'est niché dans une bonne maison, il a trouvé une bonne retraite, un bon établissement. || Il se dit des sentiments, des passions, des idées, etc. qui prennent pied dans l'esprit, dans le cœur. Où la vertu va-t-elle se nicher ! MOL.

NICHET (ni-chè. *Nicher*), *s. m.* Œuf qu'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

★ **NICHEUR, EUSE**, *adj.* Se dit des oiseaux qui se construisent des nids.

NICHOIR, *s. m.* Cage propre à mettre couver des serins. || Panier à claire-voie pour faire couver des poules et autres oiseaux de basse-cour.

NICKEL (ni-kèl. *Nickel*, un des génies nains des mines), *s. m.* Métal d'un blanc qui tient le milieu entre la couleur de l'argent et celle de l'étain, et qui a la propriété magnétique, mais à un moindre degré que le fer.

NICODÈME, *s. m.* Nom propre devenu nom commun pour signifier un homme simple et borné, un niais.

NICOTIANE (ni-ko-si-a-n'. *Nicot*, ambassadeur de France en Portugal, qui envoya le tabac à Catherine de Médicis), *s. f.* Nicotiane tabac, ancien nom du tabac.

★ **NICOTINE**, *s. f.* En chim. Alcaloïde organique très-vénéneux qu'on extrait du tabac.

★ **NICOTIQUE**, *adj.* Qui appartient au tabac.

NID (lat. *nidus*), *s. m.* Petit logement que se fait l'oiseau pour pondre, faire éclore ses petits et les élever.

|| Fig. Trouver la pie au nid, faire une trouvaille, avoir bonne chance. || Il n'y a plus que le nid, se dit lorsqu'on est allé chercher quelqu'un ou quelque chose en quelque endroit, et qu'on ne l'y a pas trouvé. || Prendre au nid, prendre une chose où elle doit se trouver. || La nichée. || Nid à rats, petit trou où les rats se logent, et fig. méchante petite chambre. || Fig. et famil. Un nid, un lieu où l'on s'établit. || Le nid paternel, la maison paternelle. || Fig. Origine, source de choses morales. De ce nid à l'instant sortirent tous les vices, BOIL. || Prov. Petit à petit l'oiseau fait son nid, on fait peu à peu sa fortune, sa maison.

NIDOREUX, EUSE (lat. *nidorosus*), *adj.* En méd. Qui a une odeur et un goût de pourri, de brûlé, d'œufs couvis. Des rapports nidoreux.

NIÉ, ÉE, *p. p.* de nier.

NIÈCE (lat. *neptis*), *s. f.* Fille du frère ou de la sœur. || Petite-nièce, la fille du neveu ou de la nièce. || Nièce à la mode de Bretagne, la fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

NIELLE (lat. *nigella planta*), *s. f.* Plante qui croît dans les blés et dont la semence est noire.

NIELLE (b. lat. *nigellum*, du lat. *niger*), *s. m.* Ornements ou figures que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfévrerie, et dont les traits sont remplis d'une sorte d'émail noir, fait d'un mélange d'argent, de plomb et de soufre liquéfiés.

NIELLE (lat. *nebula* ou *nigella?*), *s. f.* Maladie des grains qui convertit l'épi en une poussière noirâtre, et qui est produite par des champignons parasites.

NIELLÉ, ÉE, *p. p.* de nieller. Gâté par la nielle.

NIELLÉ, ÉE, *p. p.* de nieller. Orné de nielles.

NIELLER, *v. a.* Gâter par la nielle. || Se nieller, *v. r.* Être gâté par la nielle.

NIELLER, *v. a.* Orner de nielles.

⋆ **NIELLEUR,** *s. m.* Graveur de nielles. || *Adj.* Les orfèvres nielleurs.

⋆ **NIELLURE,** *s. f.* Action funeste de la nielle sur les céréales.

⋆ **NIELLURE,** *s. f.* Travail en nielle. || L'art de nieller.

NIER (lat. *negare*), *v. a.* Dire qu'une chose n'est pas vraie ou n'est pas. Nier le fait. || Absol. L'accusé nie. || Nier Dieu, prétendre que Dieu n'existe pas. || Nier, suivi d'un autre verbe, régit *de* et l'infinitif, lorsque le verbe régi se rapporte au sujet de la phrase. Il nie d'avoir rien touché, SÉV. || Si le verbe régi ne se rapporte pas au sujet de la phrase, on met *que* et le subjonctif. L'on ne peut nier que la longue vie ne soit souhaitable, BOSS. || Nier un dépôt, une dette, nier qu'on ait une dette à payer, un dépôt à rendre. || Ne pas demeurer d'accord d'une proposition. Nier un principe. || Refuser, ne pas accorder. Il demeure libre d'octroyer la demande ou de la nier, PASC. || Se nier, *v. r.* Être nié. || Nier employé avec une négation est suivi ordinairement de la négative *ne*. Vous ne sauriez nier qu'un homme n'apprenne bien des choses quand il voyage, FÉN. || On peut supprimer ce *ne :* Je ne nie pas qu'il ait fait cela.

NIGAUD, AUDE (orig. inc.), *adj.* Qui est sans finesse d'esprit. || *Subst.* Un nigaud, une nigaude. || Le nigaud, espèce de petit cormoran. || Au jeu de la loterie, le nigaud, la carte qui n'a pas de lot.

NIGAUDER, *v. n.* Faire le nigaud, s'amuser à des riens.

NIGAUDERIE, *s. f.* Action de nigaud. || Le caractère du nigaud.

⋆ **NIHILISME** (lat. *nihil*), *s. m.* En philos. Anéantissement, réduction à rien. La théorie du nihilisme attribuée à Bouddha. || Absence de toute croyance. || Se dit quelquefois aussi de l'idéalisme absolu.

⋆ **NIHILISTE,** *s. m.* Celui, celle qui admet le nihilisme. || *Adj.* Une philosophie nihiliste.

NILOMÈTRE (νειλομέτριον), *s. m.* Pilier sur lequel sont marqués les degrés d'accroissement et de décroissement du Nil.

⋆ **NILOMÉTRIQUE,** *adj.* Qui a rapport au nilomètre.

NIMBE (lat. *nimbus*), *s. m.* Cercle de lumière que les peintres mettent autour de la tête des personnages divins et des saints et saintes. || Cercle qu'on voit sur les médailles autour de la tête de quelques empereurs.

⋆ **NIMBUS** (nin-bus'. Lat. *nimbus*), *s. m.* Nuages pluvieux, d'un gris uniforme, qui se confondent entre eux.

NIPPE (anc. scandinave *hneppa*, hardes), *s. f.* Tout ce qui sert à l'ajustement, surtout en linge. || Il se dit surtout au pluriel. || Fig. et famil. Il en a eu, il en a tiré de bonnes nippes, se dit d'un homme qui a tiré beaucoup d'utilité, beaucoup d'avantage de quelque commerce, de quelque emploi. || Popul. au plur. Vêtements en mauvais état, vieux linge usé.

NIPPÉ, ÉE, *p. p.* de nipper.

NIPPER, *v. a.* Fournir de nippes. || Se nipper, *v. r.* Se garnir de nippes.

NIQUE (all. *nicken*), *s. f.* Usité seulement dans cette locution : Faire la nique à quelqu'un, lui témoigner moquerie et mépris par un certain signe de tête.

NITÉE, *s. f.* Synonyme de nichée.

NITOUCHE (*Sainte* qui *n'y touche pas*), *s. f.* Usité seulement dans la locution familière : sainte nitouche, personne hypocrite, affectant la simplicité et l'innocence.

NITRATE (*nitre*), *s. m.* En chim. Sel formé par la combinaison de l'acide nitrique et des bases salifiables. || Nitrate d'argent, la pierre infernale.

⋆ **NITRATÉ, ÉE,** *adj.* Qui est converti à l'état de nitrate.

NITRE (lat. *nitrum*, de νίτρον, de l'hébreu *noter*), *s. m.* Nom vulgaire du nitrate de potasse ou du salpêtre.

NITREUX, EUSE (lat. *nitrosus*), *adj.* Qui tient du nitre. Une terre nitreuse. || En chim. Acide nitreux, nom primitif de l'acide azoteux. || Gaz nitreux, ancien nom du bioxyde d'azote.

NITRIÈRE (lat. *nitraria*), *s. f.* Lieu où se forme le nitre. || Nitrière artificielle, endroit où l'on dispose les éléments de la formation du nitre.

⋆ **NITRIFICATION,** *s. f.* En chim. Opération naturelle par laquelle il se forme des nitrates ou du nitre.

⋆ **NITRIFIER (SE)** (*nitre* et lat. *facere*), *v. r.* Se couvrir de nitre.

NITRIQUE, *adj.* En chim. Acide nitrique, acide formé de deux équivalents d'azote et de cinq d'oxygène, dit aujourd'hui acide azotique, le tout dissous dans l'eau. On l'appelle vulgairement eau-forte.

⋆ **NITROGLYCÉRINE,** *s. f.* En chim. Substance liquide qui, enflammée, produit une explosion beaucoup plus forte que celle de la poudre à canon.

⋆ **NITRURE,** *s. m.* En chim. Combinaison du nitrogène ou azote avec un corps simple.

⋆ **NIVÉAL, ALE** (lat. *nix*), *adj.* En bot. Qui fleurit pendant l'hiver, ou qui habite dans la neige.

NIVEAU (lat. *libella*), *s. m.* Instrument qui sert à mener une ligne parallèle à l'horizon, et à trouver la différence des hauteurs de deux endroits. || Niveau de charpentier, de maçon, de paveur, sorte d'équerre où est attaché un fil à plomb. || Niveau d'eau, long tube de cuivre ou de fer-blanc terminé par deux tuyaux de verre qui se relèvent à angle droit sur le tube ; l'eau versée par un de ces tuyaux se met de niveau dans l'autre. || État d'un plan horizontal, ou de plusieurs points qui sont dans le même plan horizontal. Prendre le niveau d'un terrain. || Fig. Le niveau démocratique, l'égalité que produit la démocratie. || T. de mar. Niveau de l'eau, de la mer, la surface de la mer, et aussi la ligne de flottaison d'un navire. || De niveau et au niveau, selon le niveau. Mettre de niveau. Une terrasse au niveau du jardin, de niveau avec le jardin. || Fig. De niveau, au niveau, de pair, à la même hauteur. Il était simple, affable, toujours de niveau avec tout le monde, FONTEN. || À son niveau, à leur niveau, à votre niveau, etc. de pair avec lui, avec eux, avec vous.

NIVELÉ, ÉE, *p. p.* de niveler.

NIVELER (anc. fr. *nivel*, niveau), *v. a.* Mesurer avec le niveau, au niveau. Niveler une rivière pour savoir combien elle a de pente. || Rendre plan et horizontal. Niveler une route. || Fig. Rendre égal. La révolution nivelle les rangs. || Se niveler, *v. r.* Être mis de niveau. || Fig. Les fortunes tendent à se niveler par les partages.

NIVELEUR, *s. m.* Celui qui nivelle. || Fig. En politique, celui qui veut effacer les rangs sociaux. || *Adj.* Niveleur, euse, qui a le caractère de niveleur politique.

NIVELLEMENT, *s. m.* Branche de la géométrie pratique qui a pour objet de mesurer la différence des niveaux des points terrestres, ou de faire connaître combien un point de la surface du globe est plus près ou plus

loin du centre qu'un autre point. || En archit. Opération par laquelle on cherche ou bien l'on établit une ligne horizontale sur le terrain, soit pour y asseoir des constructions, soit pour en faire dériver des pentes ou plans inclinés. || Action de rendre un plan uni et horizontal. || Fig. Action de rendre égal. Le nivellement des fortunes, des conditions, des rangs.

NIVET (ni-vè. Orig. inc.), *s. m.* Remise que l'on fait par-dessous main à celui qui achète par commission.

NIVÔSE (lat. *nivosus*), *s. m.* Le quatrième mois du calendrier républicain (du 21 décembre au 19 janvier).

NOBILIAIRE (dérivé du lat. *nobilis*), *adj.* Qui appartient à la noblesse. La caste nobiliaire. L'orgueil nobiliaire. || Particule nobiliaire, préposition qui précède le nom des nobles; en France, c'est *de*, en Allemagne *von*. || *S. m.* Le nobiliaire, registre qui contient les noms de toutes les races nobles d'une province, d'un pays.

NOBILISSIME (lat. *nobilissimus*), *adj.* T. d'antiq. Titre qu'on donnait dans le Bas-Empire aux Césars et à leurs femmes. || *S. m.* Dignité créée par Constantin.

NOBLE (lat. *nobilis*), *adj.* Qui appartient à une classe distinguée ou privilégiée dans l'État par droit de naissance. Il est noble par sa naissance ou de naissance. Un sang noble. || Famil. Être noble comme le roi, être d'une extraction fort noble. || Se dit de ce qui appartient à un noble, à une famille noble. Une terre noble. || Noble se dit d'un cheval qui a de la beauté dans les formes et surtout dans l'avant-main. || Se dit des oiseaux de proie susceptibles d'être dressés pour la chasse. || En gramm. La personne la plus noble, celle dont la relation est plus proche avec celui qui parle. La 1re personne est plus noble que la 2e, et la 2e plus noble que la 3e. || Le genre le plus noble, le masculin comparé au féminin, et le féminin comparé au neutre. || Fig. Distingué, relevé au-dessus des autres. Les créatures les plus nobles. || Auguste, grand. Une des plus nobles couronnes de l'univers, Boss. || Plein de gloire, plein de dignité. Jouir d'un noble repos. Une pauvreté noble est tout ce qui me reste, Volt. || Plein de grandeur morale, en parlant des affections, des sentiments et des personnes. Un cœur noble. || Libéral, généreux. Quoiqu'il n'y ait jamais eu de roi plus noble, saint Louis ne sut-il pas régler ses dépenses? Fléch. || En littér. Qui est élevé au-dessus du langage vulgaire. Le genre noble. Un mot noble. || Dans les beaux-arts, qui se distingue par la sagesse de l'ordonnance, l'élégance des formes, l'élévation du style. || Au théâtre, père noble, rôle des pères et des hommes qui ont âge et autorité. || En minéralogie, se dit des filons riches en minerai, et des métaux qui ne s'oxydent point au feu. || *S. m.* Celui qui par sa naissance ou par les lettres du prince fait partie d'une classe privilégiée. || En France, sous l'ancien régime, on appelait noble celui qui, étant anobli, commençait la noblesse de sa famille; ceux qui naissaient de lui avaient le titre de gentilhomme. || *S. m.* Le noble, ce qui a un caractère élevé au-dessus du vulgaire. || Ancienne monnaie d'or d'Angleterre et de France, dont la valeur varie de 20 à 24 francs.

NOBLEMENT, *adv.* A la manière des nobles. || Vivre noblement, vivre sans avoir d'autre profession que celle des armes. || Fig. D'une manière noble, élevée, généreuse. Dans un noble projet on tombe noblement, Boil. || Fig. Qui a, dans le style et dans les beaux-arts, un caractère élevé. Dire noblement les plus petites choses, La Bruy.

NOBLESSE, *s. f.* Rang et qualité de ceux qui sont élevés au-dessus des roturiers, soit par leur naissance, soit par des lettres du prince. || Noblesse d'extraction, celle dont l'origine est inconnue. || Noblesse d'épée, celle qui était regardée comme originairement acquise l'épée à la main. || Noblesse militaire, celle qui appartenait de droit aux roturiers parvenus à certains grades. || Noblesse de robe ou d'office, celle que conférait la possession de certains offices de judicature. || Noblesse de finances, titre de noblesse que l'on acquérait en achetant des titres. || Noblesse personnelle, illustration qui dépend de la personne même et non des aieux. || Tout le corps des hommes qualifiés nobles. La noblesse expose sa vie pour le salut de l'État et pour la gloire du souverain, La Bruy. || Haute noblesse, la partie de la noblesse qui a le plus d'ancienneté ou d'illustration. || Petite noblesse, celle qui en a le moins. || Ancienne noblesse, celle qui existait en France avant la révolution de 1789; nouvelle noblesse, celle qui a été créée depuis. || Fig. Grandeur, élévation, dignité, en parlant soit des personnes, soit des choses. La noblesse du maintien, de la physionomie, dans les sentiments, etc. || En littér. Qualité du style noble. || En peint. et sculpt. Le caractère élevé de la composition. || Prov. Noblesse vient de vertu, un homme n'est proprement au-dessus d'un autre que par la vertu et par le mérite. || Noblesse oblige, quiconque prétend être noble, doit se bien conduire.

NOCE (lat. *nuptiæ*), *s. f.* Le mariage (en ce sens, il ne se dit qu'au pluriel). Le jour des noces. || Secondes noces, troisièmes noces, mariage qui a été précédé d'un ou de deux autres. Épouser, se marier en secondes noces. || Noces d'argent, fête pour la célébration de la vingt-cinquième année de mariage. || Popul. et fig. Il n'a jamais été à telles noces, à pareilles noces, il n'a jamais reçu un pareil traitement, il n'a jamais couru un tel danger. || Réjouissances qui accompagnent le mariage (en ce sens il se dit tant au singulier qu'au pluriel). Une noce de village. Être de noces. || Garçon de la noce ou de noce, voy. garçon. || Famil. et fig. Faire noce, se réjouir. || Popul. Faire la noce, faire des parties de table, de campagne, etc. || Être aux noces, se régaler, bien manger. || Fig. et popul. N'être pas à la noce, être dans une position critique. || L'assemblée qui s'est trouvée au mariage. La noce est à la promenade. || Allez-vous-en, gens de la noce, refrain d'une vieille chanson qui se dit aux gens quand on n'a plus besoin d'eux et qu'il est temps qu'ils partent.

* **NOCEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Popul. Celui, celle qui aime à faire la noce, à se divertir.

NOCHER (lat. *nauclerus*, de ναύκληρος), *s. m.* Anciennement, dans le langage des gens de mer, le contremaître des navires d'une certaine importance, et le maître ou patron de quelques petits bâtiments. || Dans le langage poétique ou élevé, synonyme de pilote. || Le nocher du Styx, le vieux nocher des morts, Caron.

NOCTAMBULE (lat. *nox* et *ambulare*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui marche la nuit en dormant, somnambule. || *Adj.* Qui marche la nuit; se dit de certains animaux. La punaise est noctambule.

NOCTAMBULISME, *s. m.* État de ceux qui sont noctambules.

NOCTURNE (lat. *nocturnus*), *adj.* Qui arrive pendant la nuit. Cérémonie nocturne. Lampe nocturne, A. Chén. || Qui agit, veille pendant la nuit. Un voyageur nocturne. || En bot. Fleurs nocturnes, fleurs qui s'épanouissent à la tombée de la nuit et se ferment le lendemain matin. || En zool. Oiseaux nocturnes et *subst.* les nocturnes, section des oiseaux rapaces qui ne chassent que la nuit. || *S. m.* Partie de l'office de la nuit composée d'un certain nombre de psaumes et de leçons. || Romance à deux voix. || Morceau de piano d'un caractère rêveur.

* **NOCTURNEMENT**, *adv.* De nuit, pendant la nuit.

NODOSITÉ (lat. *nodositas*), *s. f.* En bot. Etat de ce qui a des nœuds. La nodosité d'un végétal. || Les nœuds mêmes. || En méd. État de ce qui a des nodus. || Les nodus mêmes. Les nodosités des doigts.

NODUS (no-dus'. Lat. *nodus*), *s. m.* En méd. Incrustation ou concrétion tophacée qui se forme autour des articulations affectées de rhumatisme ou de goutte. || Par extens. Partie renflée de certains os.

NOËL (lat. *natalis*), *s. m.* Fête de la nativité de Jésus-Christ, qui tombe toujours le 25 décembre. || A la fête de Noël ou ellptiq. à la Noël, à Noël. || Bûche de Noël, grosse bûche qu'on met au feu la nuit où commence Noël. || Arbre de Noël, grosse branche de sapin ou de houx diversement ornée, garnie surtout de bonbons ou de joujoux pour donner aux enfants. || Fig. On a tant chanté, tant crié Noël, qu'à la fin il est venu, se dit en parlant d'une chose longtemps attendue. || Cantique en langue vulgaire, que l'on chante à l'approche de la Noël (on met une minuscule en ce sens). || Les airs sur lesquels ces cantiques ont été faits. Exécuter des noëls. || Chansons satiriques sur les airs des noëls. || Cri que le peuple poussait autrefois à l'occasion de quelque événement public, tel que la naissance d'un prince, l'arrivée d'un souverain, etc. Crier noël.

NŒUD (lat. *nodus*), *s. m.* Enlacement d'une corde ou de quelque chose de semblable, dont on passe les bouts l'un dans l'autre en les serrant. || Corde nouée de manière à étrangler. Le nœud fatal, RAC. || Avoir un nœud à la gorge, avoir une corde autour du cou pour la pendaison, et fig. avoir quelque chose qui déplaît, qu'on ne peut avaler. || Nœud coulant, nœud qui glisse et serre d'autant plus qu'on tire davantage. || Nœud gordien, nœud qui attachait le joug du char de Gordius, roi de Phrygie : l'oracle avait promis l'empire de l'Asie à celui qui déferait ce nœud ; Alexandre n'en pouvant venir à bout, le trancha avec son épée. || Fig. Nœud gordien, difficulté qu'on ne peut résoudre. || Couper le nœud gordien, trancher une difficulté, non pas la résoudre. || Nœud de tisserand, le plus solide des nœuds. || T. de mar. Nœuds de la ligne du loch, par le moyen desquels on estime la marche du bâtiment. Le nœud est en longueur la 120e partie du mille nautique (soit 15 mètres environ), et en temps la 120e partie de l'heure, c'est-à-dire 30 secondes ; de là autant de nœuds filés en 30 secondes, autant de milles parcourus en une heure. Filer six nœuds à l'heure. || Fig. et popul. Filer son nœud, partir. || Ornement qui représente un nœud. Un nœud de diamants. || Nœud d'épée, rosette de ruban dont on orne la poignée d'une épée. || Liens qui attachent les membres de quelqu'un. || Fig. Piége. || Enlacement d'un serpent. || Fig. Le point essentiel d'une affaire, d'une question. Le nœud de la difficulté, de la question, etc. || Fig. Lien moral entre des personnes. L'argent seul aujourd'hui forme les plus beaux nœuds, LA FONT. Le nœud d'une si sainte alliance, BOSS. || Ce qui unit, rapproche. Votre hymen est le nœud qui joindra les deux mondes, VOLT. || Fig. En littér. Ce qui forme l'intrigue d'une pièce de théâtre, d'un roman, etc. || En astron. Les deux points opposés où le plan de l'écliptique est coupé par l'orbite d'un corps céleste. || En phys. Point fixe où une corde vibrante reste immobile et se divise en aliquotes qui rendent un son en relation harmonique avec celui de la corde entière. || En bot. Nœud vital, la ligne médiane qui se trouve au collet de la plante entre la racine et la tige. || En anat. Nœud vital, point qui gouverne tous les mouvements respiratoires et dont la simple division les anéantit tous. || Le fruit au moment où il noue. Dieu voit le fruit commencé dans le nœud, et la prière dans l'intention de prier, BOSS. || Renflement d'une tige d'où naît une feuille. || Protubérance produite à l'extérieur et à l'intérieur d'un végétal par l'entre-croisement des fibres et la tuméfaction du tissu cellulaire. || Jointure des doigts de la main. || Os de la queue du cheval, du chien, du chat, etc. || Cercles annuels du bois du cerf. || Le nœud de la gorge, la partie de la gorge qui fait saillie à la partie antérieure du cou. || Un rire qui ne passe pas le nœud de la gorge, un rire forcé. || En chir. Tumeur dure. || Parties dures dans la substance du bois, du marbre, de la pierre que l'on travaille.

NOIR, OIRE (lat. *niger*), *adj.* Qui est de la couleur la plus obscure, la plus privée de lumière. Une robe noire. || Point noir, petit nuage noir qui annonce l'orage, et fig. menace de malheur, de trouble, etc. || Fig. Il n'est pas si diable qu'il est noir, il n'est pas si méchant qu'il en a l'air. || Qui tire sur le noir, qui approche de la couleur noire. Pain noir. Teint noir. || Bête noire, le sanglier. || Famil. Cet homme est ma bête noire, il est pour moi l'objet d'une aversion particulière. || Viandes noires, certains animaux dont la chair tire un peu sur le noir, comme le lièvre, etc. || Blé noir, blé sarrasin. || Livide, meurtri. Avoir l'œil tout noir d'un coup. || Obscur, où il n'y a pas de lumière. Une nuée noire. Il fait noir comme dans un four, MOL. || La nuit noire, le moment où la nuit est devenue tout à fait obscure. || Froid noir, le froid qu'il fait quand le temps est fort couvert. || Poétiq. L'onde noire, le Styx, la mort. || Chambre noire ou obscure, lieu où la lumière ne peut entrer que par un trou d'un pouce de diamètre, auquel on applique un verre qui, laissant passer les rayons des objets extérieurs sur le mur opposé ou sur un drap qu'on y tend, fait voir parfaitement en dedans tout ce qui se présente en dehors. || Sale, crasseux. Des mains noires. Du linge noir. || Fig. Triste, morne, mélancolique. Une humeur noire. Un noir chagrin. || Vapeurs noires, accès d'égarement d'esprit, de mélancolie. || Il voit tout en noir, il est sujet à prendre les choses du côté fâcheux. || Œil noir, regard noir, œil, regard où se peint la colère, le soupçon, etc. || Fig. Noir se dit, en parlant des personnes, de la noirceur morale. Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible, Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité, BOIL. || Blanc ou noir, innocent ou coupable. || Il se dit, dans le même sens, de l'âme, du cœur. Il y a tant d'esprits noirs et mauvais qui ne trouvent de plaisir qu'à mettre le mal où il n'est pas, MASS. || Fig. Méchant, avec mélange de trahison, de perfidie, en parlant des choses. Une action si noire, CORN. || Qui mérite la dernière réprobation. Plus le bienfait dont on vous avait favorisé était grand, plus l'ingratitude qui le fait oublier est noire, MASS. || Couleurs noires, paroles où l'on représente comme méchante, perverse, une personne ou une action. || Rendre noir, diffamer, calomnier. || Funeste. Jamais hymen formé sous le plus noir auspice, RAC. || Noir se dit de la magie. Cette noire science de la magie, BOSS. || Livres noirs, livres de magie. || *S. m.* Le noir, la couleur noire. || Fig. Aller, passer du blanc au noir, aller d'une extrémité à l'autre, dire ou faire des choses opposées. || Famil. Mettre du noir sur du blanc, écrire, composer. || Fig. et famil. Faire du noir, broyer du noir, se livrer à des réflexions tristes, à des pensées mélancoliques. || Le noir, la couleur du deuil. || T. de beaux-arts. Tirer au noir ou pousser au noir, se dit d'un tableau dans lequel les ombres et les demi-teintes noircissent par l'action du temps. || Noir d'ivoire, charbon d'ivoire calciné dans un creuset fermé et employé en peinture. || Noir animal ou charbon animal, charbon d'os obtenu comme le noir d'ivoire. || Noir d'os, charbon d'os. || Noir de fumée, suie très-noire et légère que donne la poix-résine. || Noir animalisé, engrais désinfecté, composé d'excréments humains desséchés et réduits en poudre, ou de matières animales brûlées, mêlées avec de la terre carbonisée. || Fig. Noir, ce qui excite une sorte de terreur. Tout cela est une sorte de noir sublime inconnu de l'antiquité, CHATEAUBR. || Fig. Ce qui attriste, rend mélancolique. Cela met un noir dans ma vie. S'enfoncer dans le noir. || Un noir, une meurtrissure. || Centre d'une carte, d'une cible où il y a un cercle noir. || Le noir, maladie des céréales et de certains arbres produite par un champignon. || *S. m. pl.* Noirs, ouvrages de serrurerie qui n'ont point été polis et blanchis à la lime. || Un noir, homme de race noire, nègre. || Qui a un teint brun. La noire à faire peur [est] une brune adorable, MOL. || *Adv.* D'une façon triste, mélancolique. Vous rêvez noir. || Il voit noir, il est sujet à prévoir des événements tristes et funestes. || Regarder noir, regarder d'un œil irrité.

NOIRÂTRE (*noir*), *adj.* Qui tire sur le noir.

NOIRAUD, AUDE, *adj.* Qui a les cheveux noirs et le teint brun. || *Subst.* Un noiraud. Une noiraude.

NOIRCEUR, *s. f.* Qualité de ce qui est noir. La noirceur de l'encre, d'une étoffe, etc. || Obscurité. La noirceur des bois sombres, de la nuit. || Tache noire. Il a des noirceurs au visage. || Fig. Tristesse morne. La noirceur de mes pensées. || Pensées sombres. Les noirceurs dans l'esprit, avec des peines si aiguës dans le corps, BOSS. || Fig. Caractère méchant et perfide d'une action, d'une personne. La noirceur d'un crime. La noirceur d'une âme. || Action ou parole qui a pour but de nuire.

NOIRCI, IE, *p. p.* de noircir.

NOIRCIR (dérivé de *noir*), *v. n.* Devenir noir. Les tableaux noircissent en vieillissant. || *V. a.* Rendre noir. Noircir une muraille. Se noircir les cheveux. || Famil. Noircir du papier, écrire. || Fig. Faire naître de sombres idées, attrister. Voilà un des chagrins de l'absence ; c'est qu'elle noircit toutes choses, SÉV. Ce spectacle trouble la raison, noircit l'imagination, MASS. || Fig. Rendre noir, faire passer pour méchant, infâme. J'ignore de quel crime on a pu me noircir, RAC. || Il se dit de choses auxquelles on donne une fâcheuse apparence. Noircir la conduite de quelqu'un. || Se noircir, *v. r.* Devenir noir. Cela s'est noirci à la fumée. || Le temps, le ciel se noircit, le temps devient obscur, le ciel se couvre de nuages. || Fig. Se faire tort, se rendre odieux, infâme Je ne me noircis pas pour le justifier, RAC. || Se diffamer l'un l'autre.

NOIRCISSURE, *s. f.* Tache de noir. || Altération des vins qui prennent une teinte noire.

NOIRE, *s. f.* En mus. Figure représentant la durée relative égale à celle de la moitié de la blanche ou du quart de la ronde; la noire vaut elle-même deux croches, ou quatre doubles croches, ou huit triples croches. || La rouge et la noire, se dit, à certains jeux de hasard, d'une boule rouge et d'une boule noire.

NOISE (lat. *nausea* ou *noxia?*), *s. f.* Discorde accompagnée de bruit. Les contrats sont la porte Par où la noise entra dans l'univers, LA FONT. || Chercher noise à quelqu'un, commencer une querelle avec lui.

* **NOISERAIE** (*noix*), *s. f.* Lieu planté de noyers.

NOISETIER, *s. m.* Arbrisseau de la famille des cupulifères, dit aussi coudrier. || Noisetier franc, variété qui se caractérise par la grosseur du fruit.

NOISETTE (dim. de *noix*), *s. f.* Fruit du noisetier. || Noisette franche, fruit du noisetier franc. || Couleur de noisette ou couleur noisette, gris fauve approchant de la couleur de la noisette. || *Adj. inv.* Des étoffes noisette.

NOIX (lat. *nux*), *s. f.* Sorte de fruit ayant une coque dure et ligneuse, couverte d'une écale verte. || Il se dit aussi d'autres fruits qui ont quelques ressemblances avec la noix. || Noix d'Inde ou noix de coco, le fruit du cocotier. || Noix muscade, noyau contenu dans le fruit du muscadier aromatique. || Noix de galle, voy. GALLE. || Noix, nom donné par les bouchers aux ganglions lymphatiques axillaires du veau. || Noix d'un gigot, morceau constitué par les ganglions lymphatiques situés dans le creux du jarret. || Ce creux du jarret est appelé gîte à la noix, ou mieux gîte de la noix, quand il appartient au bœuf. || Pièce de la platine, soit d'un fusil, soit d'un pistolet. || Roue dentelée qui fait partie d'un moulin à café, à poivre, etc. et qui sert à broyer le grain.

NOLI ME TANGERE (no-li-mé-tan-jé-ré. Lat. *noli me tangere*), *s. m.* Balsamine noli me tangere ou simplement le noli me tangere, plante dont les capsules, à l'époque de la maturité, s'ouvrent au moindre contact, et alors les graines s'élancent avec raideur. || En chir. Ulcère que les moyens thérapeutiques ne font qu'irriter.

NOLIS (no-lî. Voy. *noliser*), *s. m.* T. de mar. qui n'est usité que dans la Méditerranée. Action de noliser.

* **NOLISATEUR**, *s. m.* Affréteur, fréteur.

NOLISÉ, ÉE, *p. p.* de noliser.

NOLISER (b. lat. *naulisare*, du lat. *naulum*, de ναῦλον), *v. a.* T. de mar. Affréter.

NOLISSEMENT, *s. m.* Action de noliser.

NOM (lat. *nomen*), *s. m.* Mot qui désigne une personne Un nom de famille, de baptême. || Avoir nom, porter le nom. Elle avait nom Philis, LA FONT. || Sous le nom de quelqu'un, en prenant son nom. || Prêter son nom, se dit de celui qui permet qu'une personne prenne son nom pour faire quelque chose. || Fig. Personnage, homme. Son nom figure dans l'histoire. || Les grands noms, les personnes illustres par la noblesse et le rang. || Famil. Petit nom, prénom, nom de baptême et aussi nom d'amitié. || Nom de guerre, voy. GUERRE. || Nom propre que l'on impose aux animaux soit pour leur parler, soit pour les désigner. || Mot qui désigne un être, un objet, une chose. Le nom d'une ville, d'un pays, etc. || Nommer les choses par leur nom, donner sans ménagement aux choses et aux personnes les noms qu'elles méritent. || N'avoir pas de nom, se dit d'une chose qui ne peut être qualifiée assez sévèrement. C'est un excès qui n'a pas de nom, BOSS. || Le nom chrétien, le nom français, etc. tout ce qui porte le nom de chrétien, de français, etc. c'est-à-dire tous les chrétiens, tous les Français, etc. || En style de pratique, qualité, titre en vertu duquel on agit, on prétend à quelque chose. Il procède au nom et comme tuteur. Céder ses droits, noms, raisons et actions. || Nom social, le nom que des associés doivent signer pour représenter la raison de leur commerce. || Réputation. Se faire un nom. || La gloire de son nom, la gloire qu'une personne s'est acquise. || C'est un homme sans nom, il est sans crédit, sans réputation. || Noblesse, qualité. Polyeucte a du nom. CORN. Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir, LA ROCHEFOUC. || Personnes du même nom, famille. || Dénomination, qualité. Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, CORN. || Qualification morale, appliquée soit aux personnes, soit aux choses. Ce prince a mérité le nom de grand. Une injustice couverte d'un nom spécieux, BOSS. || En gramm. Mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne ou une chose. Nom substantif, adjectif, masculin, etc. || Nom propre, commun, voy. PROPRE, COMMUN. || Nom de nombre, nom qui sert à désigner les nombres. || Le nom, ce qui n'est pas effectif, pas réel. Elle se défend du nom, mais non pas de la chose, MOL. || N'être qu'un nom, n'avoir point de réalité. || AU NOM DE, *loc. prép.* De la part de. En mon nom, en son nom, etc. || En considération de. Au nom d'une amitié si constante et si belle, RAC. || Au nom de Dieu, en invoquant le nom de Dieu. || Au nom de Dieu, n'est quelquefois qu'une simple supplication. Mon frère, au nom de Dieu, ne vous emportez pas, MOL. || De nom, par le nom. Se connaître de nom. || De nom, par opposition à réellement et de fait. Reine longtemps de nom, mais en effet captive, RAC.

NOMADE (lat. *nomas*, de νομάς), *adj.* Qui n'a point d'habitation fixe, en parlant de peuples. || Par extens. Population nomade, classe de gens qui n'ont pas de résidence et qui se déplacent suivant les besoins. || *S. m. pl.* Les nomades, les peuples qui n'ont pas d'habitation fixe.

NOMARQUE (νομάρχης), *s. m.* Gouverneur d'un nome dans l'ancienne Égypte.

NOMBRANT, *adj. m.* Usité seulement dans cette locution : Nombre nombrant, nombre abstrait.

NOMBRE (lat. *numerus*), *s. m.* L'unité, une collection d'unités, les parties de l'unité. Les chiffres servent à écrire les nombres. || Les grands nombres, les nombres composés de beaucoup de chiffres. || Nombre abstrait, concret, entier, voy. ABSTRAIT, CONCRET, ENTIER. || Nombre cardinal, tout nombre qui sert à marquer la quantité, comme un, deux, etc. || Nombre d'ordre ou ordinal, tout nombre qui sert à marquer le rang, comme premier, second, etc. || Nombre collectif, tout nombre qui exprime l'assemblage de plusieurs unités, comme une dizaine, une vingtaine, etc. || Nombre rond, un de ces nombres auxquels on rapporte le plus souvent les comptes, comme dix, cent, mille, etc. || Nombre carré, cube, décimal, voy. CARRÉ, CUBE, DÉCIMAL. || Nombre premier, celui qui n'est divisible que par lui-même et par l'unité, comme 3, 5, 7. || Nombres premiers entre eux, nombres qui n'ont aucun diviseur commun, comme 14 et 15. || Dans la numération, nombre, dizaine, centaine, etc. unité, dizaine, centaine, etc. || En chim. Nombres proportionnels, les équivalents. || *S. m.* Les Nombres, livre de l'Ancien Testament où Moïse fait le dénombrement du peuple de Dieu. || Nombre d'or, période de dix-neuf ans, au bout de laquelle la lune recommence son cours avec le soleil. || Quantité indéterminée. Un petit, un grand nombre. Ils étaient les plus forts en nombre, PASC. || Faire nombre, compter, figurer. || N'être là que pour faire nombre, ne pas compter comme personnage actif. || Nombre, sans article. Nombre de couvents furent supprimés. || Petit nombre, petite quantité. Le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre, LA BRUY. || Le petit nombre, un petit nombre d'hommes, par opposition à la foule, au vulgaire. Le petit nombre qui pense conduit le grand nombre avec le temps, VOLT. || Supériorité numérique. Céder au nombre. || En gramm. Forme indiquant qu'un nom ou verbe appartient à un seul objet ou à plusieurs. Nombre singulier, pluriel. || Harmonie qui résulte d'un certain arrangement de mots dans la poésie et dans les vers. || Le nombre oratoire, le rhythme plus ou moins large de la phrase éloquente. || DANS LE NOMBRE, *loc. adv.* Parmi plusieurs, entre plusieurs personnes ou choses. || AU NOMBRE DE, DU NOMBRE DE, *loc. prép.* Parmi, au rang de. || Du nombre s'emploie aussi adverbialement. Vous serez peut-être du nombre, SÉV. || En nombre, nombreux. || En librairie, livres de fonds et en nombre, par opposition aux livres d'assortiment dont la librairie ne possède qu'un ou quelques exemplaires. || SANS NOMBRE, *loc. adv.* En multitude, en quantité si grande qu'on la suppose innombrable.

NOMBRÉ, ÉE, *p. p.* de nombrer.

NOMBRER (*numerare*), *v. a.* Trouver le nombre de. || Absol. Je ne puis jamais, en nombrant, arriver au plus grand de tous les nombres, DESC. || Dans le langage général, compter, relater, énumérer. || Peut à peine nombrer ses États et ses villes, ROTROU.

* **NOMBREUSEMENT**, *adv*. En nombre, d'une manière nombreuse. Espèce nombreusement répandue, BUFF.

NOMBREUX, EUSE (lat. *numerosus*), *adj*. Qui est en grand nombre. || En peint. Composition nombreuse, celle dans laquelle il entre un grand nombre de figures. || En parlant du style, qui a de l'harmonie, du nombre. || Période nombreuse, période bien cadencée.

NOMBRIL (non-bri. Lat. *umbilicus?*), *s. m*. Cicatrice arrondie, déprimée ou saillante selon les espèces, située vers le milieu de la ligne médiane de l'abdomen chez les mammifères adultes. || Cavité qu'on aperçoit à la partie des fruits qui est opposée à la queue. || En blas. Nombril de l'écu, point qui est au milieu du dessous de la fasce, et qui la sépare de la pointe.

NOME (νόμος), *s. m*. T. d'antiq. Poëme en l'honneur d'Apollon. || Chant ou air assujetti à une cadence. Nome éolien. Nome béotien.

NOME (νομός), *s. m*. T. d'antiq. Gouvernement, préfecture, division administrative de l'Égypte.

* **NÔME** (lat. *nomen*), *s. m*. Dans l'algèbre ancienne, quantité jointe à une autre par un signe + ou un signe — ; $a + b$ est un binôme dont les deux nômes sont a et b.

NOMENCLATEUR (no-man-kla-teur. Lat. *nomenclator*), *s. m*. T. d'antiq. Esclave romain qui nommait les citoyens à ceux qui avaient intérêt à les connaître. || Celui qui impose des noms. || Celui qui s'applique à la nomenclature en chimie, en histoire naturelle, etc. || Recueil des noms d'hommes ou de lieux qui sont dans un auteur. Le nomenclateur cicéronien.

NOMENCLATURE (lat. *nomenclatura*), *s. f*. Ensemble des mots d'un dictionnaire. || Collection des mots employés pour désigner les différents objets d'une science ou d'un art. || Nomenclature chimique, langage dont se servent les chimistes pour désigner les corps, ou l'ensemble des principes et des règles d'après lesquels on dénomme les corps composés.

NOMINAL, ALE (lat. *nominalis*), *adj*. Qui est relatif au nom. Souvent en histoire naturelle, une erreur nominale entraîne une erreur réelle, BUFF. || Appel nominal, action d'appeler successivement par leur nom les membres d'une assemblée. || Adjectifs nominaux, les adjectifs qualificatifs. || Qui est seulement de nom. Des espèces nominales créées par le caprice des méthodes, BUFF. || Valeur nominale, valeur exprimée sur un papier-monnaie, sur un effet de commerce, etc. || Dans la scolastique, qui appartient à la philosophie nominaliste. || *Subst*. Les nominaux, les partisans de la philosophie nominaliste.

* **NOMINALEMENT**, *adv*. De nom; avec une valeur nominale. Cela n'existe que nominalement.

* **NOMINALISME**, *s m*. Dans la philosophie scolastique, système dans lequel on prétendait que les espèces, les genres, les entités n'étaient point des êtres réels et étaient seulement des êtres de raison, par opposition aux réalistes qui leur attribuaient une existence réelle.

* **NOMINALISTE**, *s. m*. Partisan du nominalisme. || *Adj*. Qui appartient au nominalisme.

NOMINATAIRE (lat. *nominatum*), *s. m*. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice. || *S. f*. Fille que le roi nommait à quelque abbaye religieuse.

NOMINATEUR (lat. *nominator*), *s. m*. En matière bénéficiale, celui qui nomme, qui a droit de nommer.

NOMINATIF, IVE (lat. *nominativus*), *adj*. Qui dénomme, qui contient des noms. Un état nominatif. || Titre nominatif, action nominative, titre ou action qui porte le nom du propriétaire. || *S. m*. Dans les langues qui ont des cas, le cas qui ne peut être employé que comme sujet ou attribut de la proposition. || Par extens. Le sujet de la phrase, dans les langues qui n'ont pas de cas.

NOMINATION (lat. *nominatio*), *s. f*. Action de nommer à quelque emploi. || Effet de cette nomination. Sa nomination à un emploi lucratif. || Droit de nommer à un emploi, à une dignité.

NOMINATIVEMENT, *adv*. Par son nom. Sommé nominativement de répondre.

NOMINAUX, *s. m. pl*. Voy. NOMINAL.

NOMMÉ, ÉE, *p. p*. de nommer. || Famil. Être bien nommé, mal nommé, se dit d'une personne dont le nom propre est un nom significatif qui lui convient ou qui ne lui convient pas. || *Subst*. Le nommé Pierre. || À point nommé, en désignant par avance le point de dés ou de cartes, et fig. précisément, au temps qu'il faut, fort à propos. || À jour nommé, au jour qui avait été indiqué. || Évêque nommé, évêque qui a été nommé par le prince, mais qui n'a pas encore reçu ses bulles du pape.

NOMMÉMENT, *adv*. Avec désignation par le nom. Déshériter nommément un fils. || Spécialement. L'influence du climat et nommément celle de l'humidité.

NOMMER (lat. *nominare*), *v. a*. Distinguer par un nom une personne ou une chose. || Être parrain ou marraine. || Dire le nom d'une personne ou d'une chose. || Prononcer le nom de, dire comment une personne, une chose s'appelle. || Nommer un nom, le prononcer, le faire entendre. || Désigner les gens par leur nom, faire des personnalités. || Qualifier. Louis XII a été nommé le Père du peuple. || Désigner. La mort entre nous deux nommera le vainqueur, DELILLE. || À différents jeux, nommer la couleur, dire en quelle couleur on joue. || Nommer quelqu'un à un emploi, à une charge, le choisir, le désigner pour cet emploi, pour cette charge. || Nommer quelqu'un son héritier, l'instituer son héritier. || Nommer d'office, se dit du juge qui, d'après la loi, choisit et nomme des experts, des arbitres, des défenseurs, etc. || Se nommer, *v. r*. Déclarer son nom. || Avoir pour nom, en parlant des personnes et des choses. La candeur se nomma grossièreté, rudesse, BOIL.

NON (lat. *non*). Particule négative opposée à oui. L'avez-vous fait? — Non. || Famil. Je ne dis pas non, je ne refuse pas. || Non s'emploie pour nier une proposition entière qui est sous-entendue. Je parle de Néarque et non de votre époux, CORN. || Il peut remplacer un substantif, un adjectif. Malice ou non, le mal est fait. Sage ou non. || Il se joint souvent avec *pas*. Non pas. || Il se met au commencement d'une phrase négative pour en annoncer le caractère. Non, je n'en ferai rien. || Il se joint à des adjectifs, à des substantifs, à des verbes. Non solvable. Fin de non-recevoir. || NON-SEULEMENT, *loc. adv*. ordinairement suivie de *mais encore*. || NON PLUS QUE, *loc. adv*. Ne... pas plus que. On ne doute non plus de sa volonté que de son être, Boss. || Non plus, pareillement, dans une phrase négative. Vous ne le voulez pas, ni moi non plus. || Non que, avec le subjonctif, ce n'est pas que. Non qu'il ne soit fâcheux de souffrir. || *S. m*. Un non. Des non. || Pour un oui ou pour un non, pour peu de chose.

* **NON-ACTIVITÉ**, *s. f*. Position d'un officier, d'un employé qui momentanément n'exerce aucune fonction.

NONAGÉNAIRE (lat. *nonagenarius*), *adj*. Qui a quatre-vingt-dix ans, en parlant d'un homme, d'une femme. || *Subst*. Un nonagénaire. Une nonagénaire.

NONAGÉSIME (lat. *nonagesimus*), *adj. m*. En astr. Le nonagésime degré ou le nonagésime, le plus haut point de l'écliptique, le point qui est éloigné de 90 degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon. || *S. f*. Fête du quatre-vingt-dixième jour avant Pâques.

* **NONAGESIMO** (lat. *nonagesimo loco*), *adv*. Il s'emploie pour marquer le quatre-vingt-dixième rang.

NONANTE (lat. *nonaginta*), *adj*. Nom de nombre cardinal composé de neuf dizaines. || Il a vieilli; on dit quatre-vingt-dix. || En astron. Quart de nonante, quart de cercle divisé en quatre-vingt-dix degrés.

NONANTIÈME, *adj*. Nombre ordinal qui répond à nonante. || Il a vieilli; on dit quatre-vingt-dixième.

NONCE (lat. *nuncius*), *s. m*. Prélat que le pape envoie en ambassade. Le nonce du pape.

NONCHALAMMENT, *adv*. D'une manière nonchalante. || Mollement, avec abandon.

NONCHALANCE, *s. f*. Disposition de celui qui ne se soucie de rien; manque de soin. || Mollesse, abandon.

NONCHALANT, ANTE (*non* et *chalant*, p. prés. de l'anc. verbe *chaloir*, se soucier), *adj*. Qui a de la nonchalance. || Nonchalant de, avec un substantif. Nonchalant du terme où finiront mes jours, A. CHÉNIER. || *Subst*. Un nonchalant. Une nonchalante. || Il se dit des choses dans le même sens. Une démarche nonchalante.

NONCIATURE (ital. *nunziatura*), *s. f*. L'emploi, la charge de nonce du pape. || Temps pendant lequel on exerce cet emploi. || Palais qu'habite le nonce. || Pays dépendant du pape, où un nonce exerçait une juridiction.

NON-CONFORMISTE, *s. m.* et *f.* Nom donné à ceux qui s'écartent de l'Église anglicane. || *Adj.* Les Églises non-conformistes.

NONE (lat. *nona*), *s. f.* T. d'antiq. rom. La quatrième partie du jour, qui commençait à la fin de la neuvième heure, ou selon notre manière de compter, à trois heures après-midi. || Dans la liturgie catholique, celle des sept heures canoniales qui se chante ou se récite après sexte.

NONES (lat. *nonæ*), *s. f. pl.* T. d'antiq. rom. Le septième jour des mois de mars, mai, juillet et octobre, et le cinquième des autres mois, et toujours le huitième avant les ides.

⋆ **NON-ÊTRE**, *s. m.* En philos. Absence, négation de l'être. || Cessation d'existence. L'horreur que témoigne toute la nature de la mort et du non-être, Boss.

NONIDI (lat. *nonus dies*), *s. m.* Le neuvième jour de la décade dans le calendrier républicain.

⋆ **NON-INTERVENTION**, *s. f.* Absence d'intervention. || Système de non-intervention, système de politique internationale, qui consiste à ne pas intervenir dans les affaires des peuples voisins.

NONIUS ou plutôt **NONNIUS** (nom latinisé de *Nuñez*, mathématicien), *s. m.* Échelle de certains instruments de mathématiques, formée de très-petites parties.

NON-JOUISSANCE, *s. f.* T. de palais. Privation de jouissance. La non-jouissance d'un champ affermé.

⋆ **NON-LIEU**, *s. m.* Déclaration d'un tribunal pour constater qu'il n'y a pas matière suffisante pour poursuivre.

⋆ **NON-MOI**, *s. m.* En philos. Voy. MOI.

NONNAIN, *s. f.* Synonyme familier de nonne.

NONNE (orig. inc.), *s. f.* Religieuse.

NONNETTE (dim.de *nonne*), *s. f.* Jeune nonne.|| Petits pains d'épices de forme ronde, que les religieuses ont fabriqués les premières. Des nonnettes de Dijon.

⋆ **NONO** (lat. *nono loco*), *adv.* Au neuvième rang, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc.

NONOBSTANT (lat. *non* et *obstare*), *prép.* Sans avoir égard à, sans que la chose empêche. L'aigle fondant sur lui nonobstant cet asile, LA FONT.|| Ce nonobstant ou nonobstant ce, malgré cela. || Au palais, nonobstant opposition ou appellation quelconque. || *Adv.* Malgré cela.

NON-PAIR, AIRE, *adj.* Qui n'est pas pair, qui est impair. || Pair ou non-pair, espèce de jeu.

⋆ **NONPAREIL, EILLE** (*l* mouillée), *adj.* Qui est sans pareil. Des vertus nonpareilles. || *S. m.* Le nonpareil, oiseau, voy. NONPAREILLE.

NONPAREILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Dans plusieurs arts, ce qu'il y a de plus petit. || En mercerie, sorte de ruban fort étroit. || Sorte de dragée fort menue. || Le caractère d'imprimerie le plus petit qu'il y avait autrefois; il porte six points de hauteur. || Nonpareille des Florides, sorte d'oiseau. || Pomme d'automne.

NON-PAYEMENT, *s. m.* Défaut de payement.

NON-PLUS-ULTRÀ (non'-plu-zul-tra) ou **NEC-PLUS-ULTRÀ** (nèk'-plu-zul-tra. Mots latins), *s. m.* Le terme qu'on ne saurait passer.

NON-PRIX, *s. m.* Voy. PRIX.

⋆ **NON-RECEVOIR**, *s. m.* Voy. RECEVOIR.

NON-RÉSIDENCE, *s. f.* Absence du lieu où l'on devrait résider.

⋆ **NON-RÉUSSITE**, *s. f.* Manque de réussite. || État de ce qui n'a pas réussi.

NON-SENS (non-san), *s. m.* Défaut de sens, de jugement. Discours plein de non-sens. || Une absurdité.

⋆ **NON-SUCCÈS**, *s. m.* Manque de succès.

NONUPLE (b. lat. *noncuplus*), *adj.* Qui contient neuf fois. 81 est nonuple de 9.

NONUPLÉ, ÉE, *p. p.* de nonupler.

NONUPLER, *v. a.* Répéter neuf fois.

NON-USAGE, *s. m.* Cessation d'usage. Les servitudes s'éteignent par le non-usage pendant trente ans.

NON-VALEUR, *s. f.* Manque de valeur. Du revenu que produit une maison, il faut déduire tant pour les non-valeurs. || Marchandises qui ne se vendent pas, articles qui ne doivent pas être portés en recette. || Créances qu'on n'a pu recouvrer. || T. milit. Les musiciens et les soldats faisant près des officiers le service d'ordonnances.

NON-VUE *s. f.* T. de mar. vieilli. Il se dit des temps où la brume est fort épaisse. Il y a non-vue.

NOPAL (orig. inc.), *s. m.* Nom donné à tous les cactiers employés à l'éducation de la cochenille. Des nopals.

NORD (all. *Nord*), *s. m.* La partie du monde qui répond à l'étoile polaire. || Celui des deux pôles qui est du côté de l'étoile polaire. || Étoile du nord, l'étoile polaire. || Absol. Le nord, le vent du nord. || *Adj.* Le vent est nord. || La partie d'un pays qui est au nord. Le nord de la France. || Le Nord, les pays septentrionaux (avec une N majuscule). || Les peuples septentrionaux.

NORD-EST (nor-dèst'; les marins disent no-ré), *s. m.* La partie du monde qui est entre le nord et l'est. || Absol. Le vent du nord-est. || *Adj.* Le vent est nord-est.

⋆ **NORD-NORD-EST**, *s. m.* Point de l'horizon situé entre le nord et le nord-est. || Absol. Vent du nord-nord-est.

⋆ **NORD-NORD-OUEST**, *s. m.* Point de l'horizon qui est situé entre le nord et le nord-ouest. || Absol. Le nord-nord-ouest, vent qui souffle de ce point.

NORD-OUEST (nor-douèst; les marins disent no-roué), *s. m.* La partie du monde qui est entre le nord et l'ouest. || Absol. Le nord-ouest, vent du nord-ouest. || *Adj.* Le vent est nord-ouest.

⋆ **NORIA** (esp. *noria*, de l'arabe *nâ'oûrat*), *s. f.* Machine d'irrigation composée d'un tambour autour duquel s'enroule une chaine sans fin qui soutient des seaux.

NORMAL, ALE (lat. *normalis*), *adj.* En géom. Ligne normale ou *subst.* une normale, droite passant par le point de tangence et perpendiculaire soit à la tangente d'une courbe, soit au plan tangent d'une surface. || Fig. Qui est conforme à la règle. État normal. || Qui sert de règle. Des cours normaux. || Établissement normal, établissement qui sert de modèle pour en former d'autres de même genre. || École normale, école destinée à former des professeurs. || École normale primaire ou départementale, école destinée à former des instituteurs primaires.

⋆ **NORMALEMENT**, *adv.* D'une manière normale.

NORMAND, ANDE, *adj.* Qui est de Normandie, province occidentale de la France. || Cheval normand, cheval de race normande. || Fig. Qui est rusé et auquel on ne peut se fier. || Réponse normande, réponse ambiguë. || *S. m.* et *f.* Un Normand. Une Normande. || Fig. C'est un Normand, c'est un homme adroit et à qui il ne faut pas se fier. || Répondre en Normand, ne répondre ni oui ni non.

NOS, *plur.* de NOTRE.

NOSOGRAPHIE (νόσος et γράφειν), *s. f.* Distribution méthodique dans laquelle les maladies sont groupées par classes, ordres, genres et espèces. || Livre où les maladies sont ainsi classées.

NOSOLOGIE (νόσος et λόγος), *s. f.* Branche de la médecine qui s'occupe d'imposer des noms aux maladies, de les définir et de les étudier dans toutes leurs circonstances.

NOSSEIGNEURS, *s. m. pl.* Voy. MONSEIGNEUR.

NOSTALGIE (νόστος et ἄλγος), *s. f.* En méd. Mal du pays, dépérissement causé par un désir violent de retourner dans sa patrie. || Fig. La nostalgie du vice.

⋆ **NOSTALGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la nostalgie. || Qui éprouve la nostalgie. || *Subst.* Un nostalgique.

NOSTOC (no-stok. Orig. inc.), *s. m.* Algues filamenteuses, enveloppées d'un mucus globuleux.

NOTA ou **NOTA BENÈ** (no-ta-bé-né), *locut. lat.* qui signifie : remarquez, remarquez bien. || S. *m.* Un nota, une remarque, une note mise en marge d'un écrit. Mettez là un nota. || *Au pl.* Nota ou nota benè est invariable.

⋆ **NOTABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est notable. || Qualité des personnes notables. Les listes de notabilité sous le Consulat. || Personne notable.

NOTABLE (lat. *notabilis*), *adj.* Digne d'être noté, considérable. Il faut bien que le monde y prenne un notable intérêt, BALZAC. || Qui occupe un rang considérable dans une ville, dans une province. Un personnage notable. || Listes des notables commerçants, listes destinées à former les assemblées qui élisent les membres des tribunaux et des chambres de commerce. || *S. m.* Un notable, un personnage des plus considérables d'une ville, d'une province. || Assemblée des notables, assemblée composée de membres désignés par le roi.

NOTABLEMENT, *adv.* D'une manière notable.

NOTAIRE (lat. *notarius*), *s. m.* Officier public qui reçoit et rédige les contrats, les obligations, les testaments, les transactions et les autres actes volontaires. || Style de

notaire, les manières de dire traditionnelles qui sont employées dans la rédaction des différents actes. || Prov. Le notaire y a passé, on ne peut plus s'en dédire. || Notaire apostolique, officier établi pour les expéditions en cour de Rome et affaires ecclésiastiques.

NOTAMMENT, *adv.* D'une manière qui doit être notée.

* **NOTARIAL, ALE,** *adj.* Qui appartient au notariat ; qui concerne les notaires. Fonctions notariales. Jurisprudence notariale. Actes notariaux.

NOTARIAT, *s. m.* Charge, fonction de notaire.

NOTARIÉ, ÉE, *adj.* Fait par un notaire, passé devant notaire. Acte notarié. Quittance notariée.

NOTATION (lat. *notatio*), *s. f.* Action de noter, de représenter à l'aide de signes. || Notation musicale, système au moyen duquel on marque l'intonation des notes, leur durée, la mesure, etc. || Système de marques secrètes que se créent les marchands. || En algèbre, représentation ou signe extérieur qu'on emploie pour désigner les quantités numériques. || Notation chimique, langage conventionnel, dans lequel les éléments d'un composé sont représentés par la première lettre majuscule de leur nom latin, appelée leur symbole, et où figurent des exposants exprimant les proportions et des coefficients indiquant les quantités que l'on considère.

NOTE (lat. *nota*), *s. f.* Marque qu'on fait en quelque endroit d'un livre, d'un écrit, etc. pour s'en souvenir. || Fig. Homme de note, un homme au-dessus du commun. || Observation, commentaire sur quelque endroit d'un écrit, etc. || Éclaircissement que dans un livre on met au bas des pages, ou en marge, ou à la fin du volume. || Notes à l'usage des classes, notes en latin ou en français mises au bas des pages des éditions d'auteurs expliqués ou appris dans les classes. || Extrait sommaire, exposé succinct. Remettez-moi une note de votre affaire. || Prendre des notes, relever sommairement ce qui se dit, ce qui se fait. || Prendre des notes à un cours, inscrire très-sommairement, au fur et à mesure de l'exposition, ce qui est essentiel dans le cours. || Au pl. Indications plus ou moins succinctes dont se servent les avocats, les orateurs, les professeurs. || Mémoire à solder. || Communication entre des agents diplomatiques. || Observations d'un professeur sur la conduite et le travail des élèves. Notes hebdomadaires. || Notes d'un fonctionnaire, appréciation qu'un supérieur fait de ce fonctionnaire. || Ce qui fait une marque déshonorante. Sa conduite déloyale en cette occasion est une note dans sa vie. || Note d'infamie ou note infamante, note imprimée juridiquement pour quelque cause grave. || En mus. Signe qui représente à la fois la durée et l'intonation d'un son. || Chanter la note, solfier, et aussi chanter juste mais sans expression. || Par extens. L'intonation même du son représenté par le signe. Les sept notes de la gamme. || Note tonique, la note principale ou fondamentale d'un ton ou d'un mode. || Note sensible, la note qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique. || Notes d'agrément ou petites notes, notes qui n'entrent ni dans la mélodie ni dans l'harmonie, et dont la durée très-rapide se prend sur la note qui précède ou sur celle qui suit. || Fig. Donner la note, indiquer quel ton il faut prendre, quel langage il faut tenir. || Fig. Ne savoir qu'une note, dire toujours la même chose. || Fig. Changer de note, parler d'autre chose, changer de façon d'agir ou de parler. || Fig. Cela change la note, cela change l'état des choses. || A basse note, en basse note, sans élever la voix.

NOTÉ, ÉE, *p. p.* de noter.

NOTER (lat. *notare*), *v. a.* Faire une note sur quelque chose. || Fig. Remarquer. Notez l'heure. || Fig. Marquer d'une manière défavorable. On ne peut plus noter les impies, tant ils sont forts, Boss. || Noter d'infamie, couvrir de honte. || Écrire de la musique avec les notes. Noter un air. || Se noter, *v. r.* Être noté, remarqué. || Être écrit en notes de musique.

NOTEUR, *s. m.* Copiste de notes de musique. Le noteur de l'Opéra. || On dit plus ordinairement copiste.

NOTICE (lat. *notitia*), *s. f.* Extrait raisonné, compte-rendu succinct. || *S. f. pl.* Documents et tableaux de statistique ou de toute autre nature que les parquets sont tenus de fournir périodiquement. || Morceau écrit sur la vie de quelque homme célèbre. Notice académique, historique, biographique. || Notice nécrologique, celle qui a pour sujet un personnage mort depuis peu de temps. || En librairie, la liste imprimée des livres d'un cabinet, quand elle n'est pas assez étendue pour former un catalogue. || T. d'antiq. Titre de quelques livres anciens donnant une connaissance détaillée des charges, des dignités, des lieux, des chemins d'un pays.

* **NOTIFICATIF, IVE,** *adj.* Qui sert à notifier.

NOTIFICATION, *s. f.* Action de notifier. || Acte par lequel on notifie. || T. de palais. Exploit par lequel on donne à une partie connaissance d'un acte qui l'intéresse.

NOTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de notifier.

NOTIFIER (lat. *notificare*), *v. a.* Donner connaissance dans les formes légales, dans les formes usitées. Notifier un acte, un traité, etc. On lui notifia qu'il eût à se retirer dans les vingt-quatre heures.

NOTION (lat. *notio*), *s. f.* Connaissance acquise de quelque chose. Je n'ai qu'une faible notion de ce que vous me dites. || Au pl. Titre d'un ouvrage élémentaire et à l'usage des classes. Notions de chimie. || L'idée d'une chose. || Absol. Idée qui se forme dans l'esprit. La notion du bien et du mal. Les notions communes.

NOTOIRE (lat. *notorius*), *adj.* Qui est à la connaissance publique. Un fait public et notoire.

NOTOIREMENT, *adv.* D'une manière notoire.

NOTORIÉTÉ, *s. f.* État de ce qui est notoire. La notoriété publique l'accuse. Il est de notoriété que, etc. || Actes de notoriété, actes passés devant notaire et où des témoins suppléent à des preuves par écrit.

NOTRE (lat. *noster*), au pl. **NOS,** *adj. poss.* Qui est à nous. Notre père. Nos amis. || Pop. Synonyme de mon. Ainsi un artisan dit : Notre maître. || Employé au lieu de *mon* par le souverain, les évêques, etc. dans les mêmes cas où ils emploient *nous* pour *je* ou *moi*. Notre ordonnance. Notre mandement. || Notre, avec un sens indéterminé, se dit des gens dont nous parlons. Nos deux époux suivaient, ne marchant qu'avec peine, LA FONT. || Notre, devant les adjectifs ou adverbes comparatifs, fait un superlatif relatif. Notre meilleur ami. Nos plus beaux arts.

NÔTRE, *adj. poss.* qui a le même sens que le précédent, mais s'emploie sans substantif et avec l'article défini *le, la, les*. || Il s'emploie aussi sans article, mais alors il ne se place qu'après le substantif et le plus souvent après le verbe. Ces effets sont nôtres. || *S. m.* Le nôtre, ce qui est à nous. || Ce qui vient de nous. Ne mettons rien du nôtre dans le compte que nous avons à rendre. || *S. m. pl.* Les nôtres, ceux qui sont de notre famille, nos parents. || Ceux qui sont de notre pays, de notre parti, de notre compagnie. || *S. f. pl.* Les nôtres, nos folies, nos farces ; usité seulement dans : Nous avons bien fait des nôtres, nous avons fait beaucoup de folies.

NOTRE-DAME, *s. f.* Nom donné à la sainte Vierge. || Fête de la sainte Vierge. Nous sommes à la Notre-Dame. || Image de la sainte Vierge qui est l'objet d'un culte particulier. || *Au pl.* Des Notre-Dame, c'est-à-dire des images de Notre-Dame. || Église consacrée à la sainte Vierge.

* **NOTULE** (dim. de *note*), *s. f.* Petite note ; courtes annotations mises à un texte ancien.

NOUE (orig. inc.), *s. f.* Terre grasse et humide qui est une espèce de pré servant à la pâture des bestiaux. || Sorte de trou ou de lieu bas où se jettent les eaux des rivières lors de leurs débordements.

NOUE (anc. h. all. *nôch*, conduit), *s. f.* Endroit où se rencontrent les surfaces inclinées de deux combles. || Tuile en demi-canal qui sert à égoutter les eaux.

NOUÉ, ÉE, *p. p.* de nouer. || Dans la fabrication du velours, point noué, voy. POINT. || En blas. Se dit d'un objet qui est entouré d'un nœud d'un autre émail, et de la queue du lion, quand elle est terminée par une houppe. || Une pièce bien nouée, mal nouée, une pièce de théâtre dont l'intrigue est bien faite, mal faite. || Synonyme vulgaire de rachitique. || *Subst.* Un noué. || Fig. Il se dit au moral. Esprit noué. Intelligence nouée. || Fécondé, en parlant des fleurs des arbres à fruit.

NOUEMENT, *s. m.* Action de nouer.

NOUER (lat. *nodare*), *v. a.* Faire un nœud à quelque chose. Nouer une ficelle. || Fig. Engager, commencer. Nouer une partie. Nouer amitié. || En parlant des pièces de théâtre, former le nœud, l'obstacle qui donne lieu à

l'intrigue. Bien nouer l'action. || Rejoindre les fils de la chaîne ou de la trame quand ils se cassent. || Fig. Nouer des chœurs, unir l'un à l'autre des chœursde danse. || Envelopper quelque chose en faisant un nœud. Nouer quelque chose dans un mouchoir. || Un arbre noue son fruit, lorsqu'il passe de l'état de fleur à l'état de fruit. || *V. n.* Être fécondé, en parlant des fleurs des arbres à fruit. Les fruits ont noué, sont noués. || Se nouer, *v. r.* Être noué. || Les intestins se nouent dans l'iléus, ils entrent l'un dans l'autre. || En parlant des arbres à fruit, passer de l'état de fleur à celui de fruit. || Devenir rachitique.

NOUET (nou-è. Dim. de l'anc. fr. *nou*, nœud), *s. m.* Linge dans lequel, au moyen de quelques tours de fil, on enferme une substance médicamenteuse qu'on veut faire bouillir ou infuser et ensuite retirer à volonté.

NOUEUX, EUSE (lat. *nodosus*), *adj.* Qui a beaucoup de nœuds. Un tronc, un bâton noueux. || Qui offre une ou plusieurs nodosités. Des doigts noueux.

NOUGAT (nou-ga. Esp. *nogado*, du lat. *nux*), *s. m.* Gâteau d'amandes ou de noix au caramel.

NOUILLES (*ll* mouillées. All. *Nudel*), *s. f. pl.* Espèce de pâte d'Allemagne faite avec de la farine et des œufs.

NOULET (nou-lè. Dim de *noue*), *s. m.* Canal pour l'écoulement des eaux fait avec des noues, etc.

NOURRAIN (lat. *nutrimen*), *s. m.* Le petit poisson qu'on met dans un étang pour le peupler.

NOURRI, IE, *p. p.* de nourrir. || Par plaisanterie, cet homme est bien nourri, il a beaucoup d'embonpoint. || Fig. Il se dit de l'esprit qui reçoit des aliments intellectuels. Un esprit nourri de la méditation de la loi de Dieu, Mass. || Un ouvrage nourri de pensées, de réflexions, un ouvrage où les pensées justes, où les réflexions judicieuses abondent. || Formé, habitué. Nourri dans l'erreur. Ce guerrier, dans l'Église aux querelles nourri, Boil. || Il se dit du feu de l'artillerie, de la mousqueterie qui se suit sans interruption. || En peint. Une couleur nourrie, une couleur bien empâtée. || Un style nourri, un style riche, plein, abondant. || En blas. Se dit des arbres et des plantes dont on ne voit pas les racines.

NOURRICE (lat. *nutrix*), *s. f.* Femme qui allaite l'enfant d'une autre. || Mettre un enfant en nourrice, le donner à une nourrice hors de chez soi. || Retirer un enfant de nourrice, le retirer de chez la nourrice. || Changer un enfant en nourrice, substituer un autre enfant en place de celui qui a été remis à la nourrice. || Il faut qu'il ait été changé en nourrice, se dit d'un enfant qui ne ressemble en rien à ses parents. || Fig. Battre sa nourrice, attaquer les choses ou les personnes auxquelles on est redevable de son éducation, de sa fortune. || On dit de même : Mordre le sein de sa nourrice. || Nourrice sur lieu, femme qui allaite un enfant dans la maison de la mère. || Mère qui allaite son propre enfant. || Fig. Ce qui entretient, alimente. La mémoire est la nourrice du génie, Marmontel. || Province qui fournit à une ville, à un pays, de quoi subsister. La Sicile était la nourrice de Rome. || Jument qui allaite.

NOURRICIER, ÈRE, *adj.* Qui nourrit. || Qui opère la nutrition, qui sert à la nutrition. Suc nourricier. || *S. m.* Celui qui nourrit. Les rois seront les protecteurs et les nourriciers de l'Église, Boss. || Le mari d'une nourrice. || *Adj.* Le père nourricier, le mari de la nourrice par rapport au nourrisson.

NOURRIR (lat. *nutrire*), *v. a.* Allaiter un enfant. || Absol. Cette femme nourrit. || Entretenir la vie par ce qui en répare les déperditions. Les aliments les plus propres à nourrir l'homme. || N'être pas nourri, n'avoir pas les aliments en qualité ou quantité suffisante. || Absol. Le vin nourrit. || Entretenir d'aliments, fournir des aliments. La loi naturelle ordonne aux pères de nourrir leurs enfants, Montesq. || Par extens. Élever, mener au terme de la croissance. Dieu lui nourrissait un vengeur, Boss. || Nourrir dans, donner par l'éducation certaines habitudes, certaines idées, etc. Les pères nourrissaient leurs enfants dans cet espoir, Boss. Il avait été nourri dans la mollesse, Fén. || Élever des bestiaux, en trafiquer. Nourrir des bœufs, des chevaux, etc. || Il se dit de ce qui donne, fournit de quoi vivre. La Sicile nourrissait Rome. || Produire, porter. Ce pays nourrit une nombreuse population. || Fig. Il se dit des aliments intellectuels et moraux. Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme, Boil. || En un sens défavorable, nourrir son imagination de chimères. || Entretenir, faire profiter. La bonne terre nourrit les plantes. || Entretenir, faire durer, en parlant de choses matérielles qui consument ou se consument. Des matières propres à nourrir le feu. || Nourrir le feu, entretenir une canonnade, une fusillade non interrompue. || Fig. Faire durer en soi des sentiments, des passions. Nourrir un espoir, de la haine, etc. || Il se dit des personnes ou des choses qui entretiennent un sentiment, une chose morale en quelqu'un. Nourrir des divisions entre ses ennemis. || Nourrir une action, fournir un supplément de finance au capital d'une action. || Nourrir un numéro à la loterie, mettre sur le même numéro à chaque tirage, en augmentant toujours la mise. || En peint. Nourrir un tableau de couleurs, mettre les couleurs assez abondamment pour qu'on puisse les empâter. || Nourrir le trait, éviter la maigreur, la sécheresse. || En mus. Nourrir les sons, faire qu'ils soient pleins et retentissants. || Nourrir le style, le fortifier soit par des expressions abondantes, soit par des citations. || Se nourrir, *v. r.* Prendre pour aliment. Se nourrir de pain. || Cet enfant, cet animal se nourrit bien, se nourrit mal, les aliments lui profitent bien, ne lui profitent pas. || Fig. Il se dit des aliments intellectuels et moraux. Me nourrissant de fiel, Rac. Il apprit à se nourrir de la vérité, Fén. || Prov. Il n'y a si petit métier qui ne nourrisse son maître, le travail, quelque peu lucratif qu'il soit, donne de quoi vivre.

NOURRISSAGE, *s. m.* La manière d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, ANTE, *adj.* Qui nourrit beaucoup. Des aliments nourrissants.

NOURRISSEUR, *s. m.* Celui qui se livre à l'industrie d'engraisser les bestiaux.

NOURRISSON (lat. *nutritio*), *s. m.* Enfant qui est en nourrice. || Il se dit aussi au féminin, nourrissonne. || Dans le style soutenu, élève. Les nourrissons des Muses, les poëtes. || Poulain ou pouliche qu'on élève.

NOURRITURE (lat. *nutritura*), *s. f.* Allaitement, action de nourrir un enfant de son lait. || Faire des nourritures, allaiter les enfants pendant le temps nécessaire. || Par extens. Faire des nourritures, élever du bétail, de la volaille. || Temps durant lequel une femme allaite un enfant. || Ancien synonyme d'éducation. Nourriture passe nature, une bonne éducation peut corriger une mauvaise nature. || Ce qui nourrit, ensemble des aliments destinés à nourrir l'homme et les animaux. || Chercher sa nourriture, aller en quête de ce qui sert à soutenir la vie. || Sucs qui servent à l'entretien des êtres vivants. Cet arbre prend nourriture. || Au pl. Stipulation par laquelle des parents s'engageaient à nourrir les jeunes mariés pendant un temps déterminé. || Par extens. Ce qui entretient et fait durer. C'est un feu qui s'éteint faute de nourriture, Corn. || Fig. Ce qui sert d'aliment intellectuel ou moral. C'est une mauvaise nourriture que la lecture des romans. L'honneur est la nourriture des âmes bien nées, Patru.

NOUS (lat. *nos*), *pron.* de la prem. pers. au pl. qui est des deux genres, et qui sert soit de sujet, soit de régime. || *Nous* sujet se place avant le verbe, excepté dans les phrases interrogatives. Nous partirons demain. Partirons-nous demain? || *Nous* régime direct ou indirect se place avant le verbe, excepté dans des phrases impératives sans négation. Il nous conduit. Il nous parlera. Parlez-nous. || Quand le verbe est réfléchi, *nous* régime se met devant le verbe, excepté dans les phrases impératives sans négation. Nous nous convenions. Aimons-nous. || *Nous* est aussi régime des prépositions. On est injuste envers nous. || Il s'emploie au lieu de *je* ou *moi* par les personnes qui ont caractère et autorité. Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit. || Alors l'adjectif ou le participe qui y a rapport se met au singulier : Nous, juge de paix soussigné, sommes convaincu, etc. || Il se dit aussi pour *je* ou *moi* par une sorte d'emphase. Je vous apprendrai bien s'il faut sortir sans nous, Mol. || Nous-même, voy. même. || Chez nous, dans notre maison, dans notre société, dans notre pays. || *S. m.* Se servir du nous.

NOUURE (*nouer*), *s. f.* Action de nouer en général. || État d'un enfant noué. || État des fruits lorsqu'ils commencent à nouer.

NOUVEAU ou devant une voyelle ou une *h* muette **NOUVEL, ELLE** (lat. *novellus*), *adj*. Qui est ou apparaît pour la première fois. Qu'y a-t-il de nouveau? Dire des choses nouvelles. || Fig. C'est du fruit nouveau, se dit de quelque chose de rare, d'inattendu. || Qui existe ou est connu depuis peu de temps. || Qui est contraire à la tradition. Nouvelle religion. || L'esprit nouveau, l'esprit qui porte les hommes à l'innovation, à la rénovation. || Se dit de celui qui prend un caractère, une doctrine, une fonction qu'il n'avait pas. Les nouveaux chrétiens. Le nouveau prince. || Mots nouveaux, mots qui commencent à se répandre, mais que l'usage n'a pas encore autorisés. || Un habit nouveau, un habit d'une nouvelle mode; un nouvel habit, un habit différent de celui qu'on avait auparavant. || Nouveaux livres, d'autres livres que ceux que l'on a lus; livres nouveaux, livres qui ont paru depuis peu. || Chose nouvelle, chose nouvellement faite, arrivée, mise à la mode; nouvelle chose, chose autre que celle qu'on tenait, dont on s'occupait. || Autre, qui a changé. Éprouver pour quelqu'un de nouveaux sentiments. || Autre, qui se renouvelle. Quoi! vous en attendez quelque injure nouvelle! Rac. || Le nouvel an et l'an nouveau, le commencement de l'année. || La saison nouvelle, le printemps. || La nouvelle lune, le commencement du mois lunaire. || Le nouveau monde, l'Amérique. || Nouveau Testament, voy. TESTAMENT. || Un homme nouveau, celui qui commence à se distinguer, et qui n'a pas de naissance. || Nouvel homme ou homme nouveau, le chrétien régénéré par la grâce. || Un nouveau visage, une personne qu'on n'a pas encore vue. || Autre, qui vient après. Accepter un nouvel époux. || Autre, second, qui a de la ressemblance ou de la conformité avec. Un nouvel Alexandre. || Qui sort de la règle, qui est singulier, extraordinaire. || Il est nouveau de, avec l'infinitif, ou il est nouveau que, avec le subjonctif, c'est une chose nouvelle, rare. || En parlant des personnes, novice, inexpérimenté. || *S. m*. Ce qui n'a pas été vu, dit, fait. Aimer le nouveau. || *Adv*. Nouvellement. Du beurre nouveau battu. Les nouveau-nés. || Avec d'autres participes que *né* et qui sont pris substantivement, *nouveau* est adjectif et s'accorde. Les nouveaux venus. Une nouvelle convertie. || DE NOUVEAU, *loc. adv*. De rechef, encore une fois || À NOUVEAU, *loc. adv*. Une seconde fois. || Terme de banque et de commerce. À nouveau, sur un nouveau compte. || Prov. Tout ce qui est nouveau paraît beau, ou, plus brièvement, tout nouveau, tout beau.

NOUVEAUTÉ (lat. *novellitas*), *s. f*. Qualité de ce qui est nouveau. Les charmes de la nouveauté. La nouveauté des arts parmi nous ne prouve point la nouveauté du globe, Volt. || Chose nouvelle. Ce sont des nouveautés dont j'ai lieu d'être en peine, Corn. || C'est une nouveauté de vous voir, se dit à quelqu'un qu'on n'a pas vu depuis longtemps. || En religion, en politique et en tout genre d'opinions, innovation. Le peuple est avide de la nouveauté, des nouveautés. || Caractère du nouvel homme, en style mystique. || Chose nouvelle en fait de mode, de livres, etc. || Les nouveautés, les étoffes les plus nouvelles et les plus à la mode. || Article de haute nouveauté, article de la dernière mode. || Marchand de nouveautés, celui qui fait particulièrement métier de vendre des étoffes pour femmes, la mercerie, les rubans et tout ce qui concerne la toilette des femmes. || Au sing. La nouveauté, le commerce de nouveautés. || Spectacle, pièce nouvelle qui a une certaine vogue. || Temps pendant lequel une chose est nouvelle. Cette mode est dans sa nouveauté.

NOUVEL, *adj*. Voy. NOUVEAU.

NOUVELLE (fém. de *nouveau* pris subst.), *s. f*. Le premier avis qu'on reçoit d'une chose, renseignement sur quelque chose de lointain, de caché, d'ignoré. Les bonnes nouvelles sont toujours retardées, et les mauvaises ont des ailes, Volt. || Faire la nouvelle, occuper l'attention en qualité de nouvelle. Une guerre qui fait présentement la nouvelle publique, Sév. || Être à la source des nouvelles, être au lieu où se passent les choses les plus importantes. || Famil. Vous m'en direz des nouvelles, vous verrez que j'ai raison; vous verrez combien la chose est bonne, mauvaise. || Avoir nouvelle, entendre parler. || Fig. Il y a bien des nouvelles, voici bien des nouvelles, la face des choses, des affaires est bien changée. || Fig. En voici la première nouvelle, se dit d'une chose dont on n'avait aucune connaissance et qui surprend. || Fig. Point de nouvelles, n'y comptez pas, cela est inutile, il n'en sera rien, il n'en est rien. || Envoyer aux nouvelles, détacher quelques cavaliers pour battre l'estrade et découvrir ce que font les ennemis. || Ce que l'on apprend sur le compte des personnes. Pour aller demander des nouvelles de mon père, Fén. || Demander des nouvelles de quelqu'un, demander quel est l'état de sa santé. || Écrit qui raconte ce qui se passe de nouveau. Nouvelles politiques, littéraires, etc. || Nouvelles à la main, nouvelles qu'on distribue non imprimées. || Sorte de roman très-court. || Prov. Point de nouvelles, bonnes nouvelles, quand on ne reçoit point de nouvelles d'une personne, on doit présumer qu'il ne lui est point arrivé de mal.

NOUVELLEMENT, *adv*. Depuis peu de temps.

NOUVELLETÉ (lat. *novellitas*), *s. f*. En jurispr. Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE (*nouvelle*), *s. m*. Celui qui cherche ou débite des nouvelles. || Nouvelliste à la main, rédacteur de nouvelles à la main.

NOVALE (lat. *novalis terra*), *s. f*. Terre nouvellement défrichée. || S. *f. pl*. Dîme que les curés levaient sur les novales. || *Adj*. Terre novale. Dîmes novales.

NOVATEUR, TRICE (lat. *novator*), *s. m*. et *f*. Celui, celle qui innove. || *Adj*. Esprit novateur.

NOVATION (lat. *novatio*), *s. f*. En jurispr. Mode d'éteindre une ancienne obligation en changeant le titre, le créancier ou le débiteur.

NOVELLES (lat. *novellæ*), *s. f*. En jurispr. Constitutions impériales promulguées par Théodose et ses successeurs, après la rédaction du code Théodosien. || Constitutions de l'empereur Justinien, qui forment la quatrième et dernière partie du Corps du droit romain. || On dit au singulier : une novelle.

NOVEMBRE (lat. *november*), *s. m*. Le onzième mois de l'année, selon notre manière actuelle de compter.

* **NOVER** (lat. *novare*), *v. a*. Renouveler une obligation, substituer une obligation nouvelle à une précédente.

NOVICE (lat. *novicius*), *s. m*. et *f*. Celui, celle qui a pris nouvellement l'habit religieux, et s'éprouve pendant un certain temps avant de faire profession. || Fig. Ferveur de novice, ardeur qu'on met à remplir les obligations d'un nouvel état. || Fig. Celui, celle qui a peu d'expérience. || *Adj*. Qui est nouveau, peu habile, peu exercé. Une chanteuse novice. || *Subst*. Un novice. Une novice. || Novice à. Les vieux soldats de Philippe, novices aux voluptés, Vaugelas. || Qui n'a point la connaissance du monde. || Par extens. en parlant des choses. Une plume, une main novice. || N'être pas novice, avoir une grande habileté, une grande expérience.

NOVICIAT (*novice*), *s. m*. État des novices avant leur profession. || Temps de l'épreuve des novices. || La demeure des novices. || Fig. Apprentissage quelconque.

NOVISSIMÉ (no-vi-ssi-mé. Lat. *novissime*), *adv*. Famil. Tout nouvellement, depuis très-peu de temps.

* **NOYADE**, *s. f*. Action de noyer plusieurs personnes à la fois. || Fig. Action de perdre, de ruiner un homme.

NOYALE ou **NOYALLE** (orig. inc.), *s. f*. Toile de noyale ou simplement noyale, nom de la toile dont on se sert pour faire les grandes voiles d'un navire.

NOYAU (lat. *nucalis*), *s. m*. Partie dure et solide, tantôt unique, tantôt multiple, que certains fruits renferment, et qui contient la semence ou l'amande. || Fruits à noyau, fruits qui ont un noyau, comme la pêche, la prune, etc. || Eau de noyau, liqueur dans la préparation de laquelle entrent certains noyaux. || Fig. Premier et petit groupe d'une compagnie, d'un établissement, d'un rassemblement, etc. Le noyau d'une colonie. || La partie la plus dure qui se trouve au centre de certains cailloux, et aussi d'une montagne ou de tout autre corps considérable. || En astron. Partie qui paraît la plus dense dans une comète. || La masse de terre à potier, ou autre matière, remplissant l'intérieur d'un moule et destinée à soutenir la cire que doit remplacer le métal en fusion. || En archit. Toute partie plus ou moins brute et massive, qui est enveloppée d'un revêtement. || Prov. Il faut casser le noyau pour en avoir l'amande, il faut prendre de la peine avant de retirer de l'utilité de quelque chose.

NOYÉ, ÉE, *p. p.* de noyer. || *Subst.* Un noyé. Une noyée. || Fig. Noyé de dettes, accablé de dettes. || Fig. Perdu, ruiné. Et le monde effrayé Vous regarde déjà comme un homme noyé, Boil. || Teinte noyée, dans la peinture en émail, teinte affaiblie ou devenue livide. || Se dit des larmes coulant en abondance. Mes yeux de pleurs toujours noyés, Rac. || Fig. Adonné tout entier à. Un jeune Lydien noyé dans les plaisirs, Fén. || Perdu comme dans une grande étendue d'eau. Des faits noyés dans des contes à dormir debout. || Se dit du sang versé par torrents. Rome entière noyée au sang de ses enfants, Corn.

NOYER (dérivé du lat. *nux*), *s. m.* Arbre qui porte les noix. || Bois de noyer. Une table de noyer.

NOYER (lat. *necare*), *v. a.* Faire mourir d'asphyxie par immersion. || Fig. L'intérêt de la tendresse est noyé dans celui de l'orgueil, Sév. || Fig. Causer la perte, la ruine d'une personne. || Perdre le souvenir de... Noyer son chagrin dans le vin. || Noyer sa raison dans le vin, perdre la raison à force de boire. || Inonder. Noyer un pays. || Noyer des poudres, introduire de l'eau dans une poudrière ou dans la soute aux poudres d'un bâtiment. || Mouiller fortement, en parlant de la pluie. || Noyer son vin d'eau, mettre trop d'eau dans son vin. || Noyer de larmes, inonder de larmes. || Fig. Exprimer avec une excessive diffusion. Noyer sa pensée dans un déluge de mots. || En peint. Mêler les extrémités des contours avec les contours voisins, de manière qu'ils se fondent insensiblement les uns dans les autres. || Se noyer, *v. r.* Se donner la mort en se jetant dans l'eau. || Mourir suffoqué dans l'eau ou dans quelque liquide. || Fig. Se noyer dans une goutte d'eau, échouer devant le moindre obstacle, la moindre difficulté. || Être plongé dans un liquide trop abondant. Des pois verts qui se noyaient dans l'eau, Boil. || Fig. Se ruiner, se perdre. || Se noyer de dettes, contracter des dettes qui dépassent beaucoup l'avoir qu'on a. || Se noyer dans les larmes, pleurer excessivement. || Fig. Se plonger, être plongé dans certaines jouissances ou dans certaines souffrances. Se noyer dans la débauche, dans les plaisirs, dans le vin. Parmi les déplaisirs où son âme se noie, Rac. || Se noyer, au jeu de boules, pousser sa boule plus loin que la ligne qui est marquée au delà du but. || Prov. Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, ou dit qu'il a la gale, c'est-à-dire on ne manque pas de prétextes pour perdre les gens.

NOYON (*noyer*), *s. m.* Au jeu de boule, ligne au delà de laquelle la boule est noyée.

NU, NUE (lat. *nudus*), *adj.* Qui n'est point vêtu. || Nu est invariable lorsqu'il précède le substantif, et alors on met le trait d'union. Il était nu-tête et nu-jambes. || Fig. et famil. Un va-nu-pieds, un gueux, un misérable. || Demi-nu, à moitié vêtu. || Nu comme la main, nu comme un ver, qui n'a aucun vêtement. || Mettre quelqu'un nu comme la main, le dépouiller de ses habits, et fig. le priver de ce qu'il possède. || Par exagération, être tout nu, avoir de méchants habits, ou n'être pas vêtu comme l'exigerait la saison ou la bienséance. || Cheval nu, cheval vendu ou acheté sans selle ni bride. || Fig. Nu de, qui n'est pas pourvu de. La terre, nue d'habitants, n'est plus qu'un lieu désolé, Volney. || Vendre son vin tout nu, c'est-à-dire sans les tonneaux. || En jurispr. Nue propriété, propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit. || *Au pl.* Des nues propriétés. || Nu propriétaire, celui qui a une nue propriété. || *Au pl.* Des nus propriétaires. || En astron. Œil nu, œil qui n'est pas armé de verres grossissants. Observer à l'œil nu. || En chim. Feu nu, celui dont l'action se dirige immédiatement sur une substance. || En bot. Se dit d'une partie quelconque, lorsqu'elle est privée des appendices qui l'accompagnent souvent ou ordinairement. || Qui n'a pas l'enveloppe, la couverture, l'ornement ordinaire. Les arbres sont nus en hiver. Une épée nue. || Une maison nue, une maison dégarnie de meubles. || Pays nu, pays sans arbres, sans verdure. || Qui manque des ornements convenables. Une façade nue. || Fig. Un style nu. Une composition nue. || Fig. Qui est sans déguisement, sans fard. La vérité toute nue. Mais je t'expose ici mon âme toute nue, Rac. || *S. m.* Le nu, les parties nues du corps. Le nu des bras et des jambes montre un homme fort et nerveux, Fén. || En sculp. et peint. Les figures et les parties des figures non drapées. || En archit. Absence d'ornements. || Le nu du mur, la partie du mur qui est plane, où il n'y a point de ressaut, d'ornements qui excèdent. || À nu, *loc. adv.* À découvert. Laissant voir à nu deux têtes sans cheveux, Mol. || Monter un cheval à nu, le monter sans selle. || Fig. Montrer à nu ses passions. || En chim. À nu, se dit d'un corps qui se montre hors de toute composition. Mettre du charbon à nu.

NUAGE (voy. *nue*), *s. m.* Amas de vapeurs vésiculaires suspendues dans l'air, qui troublent le bleu du ciel sous forme de masses blanches, grises ou noires. || Un ciel sans nuage, un ciel parfaitement pur. || Fig. Ce qui est chargé de quelque chose de menaçant, comme un nuage l'est de pluie. Ce coup du ciel qui vient de dissiper ce gros nuage, Fléch. || Par extens. Tout ce qui offusque la vue, et qui empêche de voir distinctement les objets. Un nuage de poussière. Déjà de traits en l'air s'élevait un nuage, Rac. || Fig. Obscurité qui se répand dans la vue. Des coups qui me firent vomir le sang et répandirent sur mes yeux un épais nuage, Fén. || Fig. Ce qui voile, dérobe à la vue de l'intelligence. La vérité perça le nuage, Fén. Le démon répand mille nuages sur l'esprit, Mass. || Doutes, soupçons, qui s'élèvent sur la conduite de quelqu'un, ou dans les liaisons, les amitiés, le commerce du monde. Jamais nous n'avions eu le moindre nuage dans notre amitié, Sév. || Chagrins, ennuis. Il n'y a guère de vie qui soit exempte de nuage, Sév. || Idées vagues, obscures, peu intelligibles. || Se perdre dans les nuages, parler, écrire avec emphase et obscurité. || Un nuage de lait, une très-petite quantité de lait qu'on verse dans le thé. || En blas. Il se dit des pièces qui sont représentées avec des sinuosités et des ondes.

* **NUAGÉ, ÉE**, *adj.* En hist. nat. Qui offre des dessins représentant des nuages. || En blas. Se dit des pièces qui sont représentées avec des ondes ou sinuosités.

NUAGEUX, EUSE, *adj.* Où il y a des nuages. Un ciel nuageux. || Qui ressemble à des nuages. || Fig. Qui n'est pas clair. Style, auteur nuageux. || En hist. nat. Qui est marqué de taches irrégulières, peu foncées, sur un fond blanc. || Se dit d'une pierre précieuse dont la transparence est terne en quelques endroits.

NUAISON (*nuer*), *s. f.* T. de mar. Durée d'un même vent, d'un même état de l'atmosphère.

NUANCE (*nuer*), *s. f.* Degré d'augmentation ou de diminution que présente une même couleur ; différence ou changement des couleurs, surtout dans leur passage d'un ton à un autre. || Mélange et assortiment de plusieurs couleurs qui vont bien ensemble. Des nuances mal entendues. || Fig. Différence délicate et presque insensible qui se trouve entre deux choses du même genre. Suivant les différences du rang, du mérite personnel, il donnait à sa politesse les nuances que ces différences exigent, Condorcet. || Fig. Les délicatesses du langage. Les nuances les plus fines dans l'expression. || En mus. Différences du forte et du piano. Jouer sans nuances. || On se sert préférablement en peinture des termes de teintes et demi-teintes, de tons et demi-tons. Nuance est du langage des teinturiers, des tapissiers, et du langage figuré.

NUANCÉ, ÉE, *p. p.* de nuancer. || Par extens. Une voix nuancée, J. J. Rouss. || Fig. Dans la nature tout est nuancé à l'infini.

NUANCER, *v. a.* Assortir les nuances. Nuancer les couleurs. || Fig. Ménager les gradations. Cet auteur sait bien nuancer les caractères des personnages. Nuancer son chant. || Se nuancer, *v. r.* Être nuancé.

NUBÉCULE (lat. *nubecula*), *s. f.* En méd. Petite tache qui siége dans les lames externes de la cornée, et qui fait voir les objets comme à travers un nuage.

NUBILE (lat. *nubilis*), *adj.* Qui est en âge d'être marié. || Âge nubile, l'âge auquel on est nubile.

NUBILITÉ, *s. f.* État d'une personne nubile. || Âge nubile.

NUDITÉ (lat. *nuditas*), *s. f.* État d'une personne nue. || Partie que la décence ou la pudeur oblige de cacher. Ayez horreur des nudités de gorge et de toutes les autres immodesties, Fén. || Figures nues. Les peintres cherchent à faire voir leur art dans les nudités, Corn. || Par extens. État de ce qui est dépouillé, par exemple, de feuilles, de verdure, etc. La nudité des rochers. || Fig. Privation de

richesses, d'honneurs. || En langage mystique, parfaite nudité, état de l'âme qui se dépouille de tout sentiment.

NUE (lat. *nubes*), *s. f.* Toute masse de vapeur d'eau répandue dans l'atmosphère. || Le haut des airs, la place où sont les nues. Nous avons percé la nue du cri de vive le roi! Sév. || Fig. Porter, élever une personne, une chose aux nues, la louer jusqu'aux nues, la louer avec excès. || Fig. Cette pièce a été aux nues, elle a obtenu un très-grand succès. || Par-dessus les nues, avec exagération. Vous me loueriez par-dessus les nues, Sév. || Il est au-dessus des nues, sur les nues, il a surmonté quelque grand obstacle, il est dans une grande fortune. || Fig. Monter, sauter aux nues, bondir dans les nues, être dans un violent transport. || Fig. Tomber des nues, arriver à l'improviste, n'être connu ni avoué de personne. || En parlant d'une pièce de théâtre, ce dénoûment tombe des nues, il n'est point amené, point préparé. || Tomber des nues, être tout étonné. || Fig. Se perdre dans les nues, s'égarer dans l'emphase et dans l'obscurité.

NUÉ, ÉE, *p. p.* de nuer. Un arc-en-ciel nué de cent sortes de soies, La Font. || Or nué, or employé avec de la soie dans un ouvrage de broderie, de sorte que l'or serve comme de fond. || Se dit de certaines fleurs qui ont plusieurs nuances. Une fleur nuée d'incarnat.

NUÉE (*nue*), *s. f.* Grosse nue. || Par extens. Nuage formé d'une vapeur quelconque. || Fig. Multitude de personnes, d'oiseaux, d'animaux venus en troupe. Des nuées de sauterelles. || Une nuée de traits obscurcit l'air, Fén. || Par exagération, un grand nombre. Une nuée de témoins, d'écrits, etc. || Fig. Menace, orage qui se prépare. La nuée a crevé sur ce pays. || Parties sombres qui se trouvent quelquefois dans les pierres précieuses.

NUEMENT, *adv.* Voy. nûment.

NUER (*nue*), *v. a.* Assortir des nuances. || Nuer un dessin, marquer sur les fleurs les couleurs que l'ouvrier doit employer. || Absol. Savoir bien nuer.

NUIRE (lat. *nocere*), *v. n.* Causer un tort, un dommage. Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres, plutôt que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante, La Bruy. || Absol. Il eût voulu pouvoir attaquer sans nuire, se défendre sans offenser, Fléch. || Se nuire, faire du mal à soi, ou s'en faire l'un à l'autre. Ils se sont nui l'un à l'autre. || Ne pas nuire, aider, servir, être utile. Cela n'a pas nui à mon succès. || Prov. Abondance de bien ou de biens ne nuit pas.

NUISIBLE (lat. *nocibilis*), *adj.* Qui peut ou doit nuire. Les animaux nuisibles. Cela est nuisible à la santé.

* **NUISIBLEMENT**, *adv.* D'une manière nuisible.

NUIT (lat. *nox*), *s. f.* L'espace de temps qui suit le crépuscule du soir, jusqu'au crépuscule du matin. Il fait nuit. À nuit tombante. || La nuit, pendant la nuit. || Nuit close, nuit fermée, le moment où la nuit est devenue complète. || Oiseaux de nuit, les oiseaux de proie que le jour incommode et qui chassent à la tombée de la nuit. || Bonne nuit, se dit en prenant congé, le soir, des personnes avec qui l'on vit en familiarité. || Nuit blanche, nuit passée dans l'insomnie. || Une bonne nuit, une nuit pendant laquelle on dort bien dans son lit. Une mauvaise nuit, une nuit pendant laquelle on ne dort pas, en raison de souffrances physiques ou morales. || Passer la nuit à étudier, à jouer, à danser, à boire, etc. étudier, jouer, etc. pendant toute la nuit. || Absol. Passer la nuit, veiller hors de son lit. || Poétiq. Les feux de la nuit, les étoiles. L'astre des nuits, la reine des nuits, la lune. Les voiles de la nuit, l'obscurité de la nuit. || Bonnet de nuit, coiffure de nuit, bonnet, linge dont on se couvre la tête pour dormir. || Famil. Triste comme un bonnet de nuit, très-triste. || Chemise de nuit, chemise que l'on met le soir en se couchant, et que l'on quitte le jour. || Table de nuit, pot de nuit, table, vase que l'on place à côté de son lit pour divers besoins. || Sac de nuit, sac dans lequel on emporte ce qui est nécessaire dans un voyage. || En peint. Effet de nuit, scène où l'on ne voit point d'autres clairs ni d'autres reflets que ceux qui paraissent venir de la lueur de la lune, d'une bougie, d'une lampe ou d'une lanterne. || Une Nuit, un tableau qui représente un effet de nuit. Une Nuit du Corrége. || Dans la mythologie, déesse qui préside à la nuit, et qui était figurée avec un voile semé d'étoiles, portée sur un char et traînée par des chevaux noirs (on met une majuscule en ce sens). || Une obscurité quelconque. Mais jusque dans la nuit de mes sacrés déserts, Boil. Nous fûmes enveloppés dans une nuit profonde, Fén. || Fig. La nuit des temps, les temps reculés dont les traditions sont effacées. || La nuit du tombeau ou des tombeaux, la nuit éternelle, la nuit infernale, la mort, le séjour de la mort. || L'éternelle nuit, la damnation éternelle. || Fig. Obscurité qui, par une cause interne, physique ou morale, se répand sur la vue. || Fig. Ténèbres de l'esprit ou du cœur. || La nuit de l'ignorance, se dit des époques ou des pays privés de connaissances, de lumières. || Fig. Ce qui cache, enveloppe comme ferait la nuit. De la nuit du silence un secret peut sortir, Volt. || De nuit, *loc. adv.* Pendant la nuit. || Nuit et jour ou jour et nuit, *loc. adv.* Sans cesse. || Prov. La nuit tous les chats sont gris, il est aisé de se méprendre, de ne pas reconnaître ceux à qui l'on parle; et aussi on ne connaît pas, pendant la nuit, si une personne est belle ou laide. || La nuit porte conseil, il est prudent de se donner le temps de réfléchir.

NUITAMMENT, *adv.* De nuit. Il arriva nuitamment.

NUITÉE (*nuit*), *s. f.* L'espace d'une nuit.

NUL, NULLE (lat. *nullus*), *adj.* Aucun, avec négation. Nulle autre religion que la chrétienne n'a connu que l'homme est la plus excellente créature et en même temps la plus misérable, Pasc. || Il se dit aussi au pluriel. Nulles gens. Nuls frais. || Il se met avec *sans*. Sans nulle vanité. || Nul... que, c'est-à-dire nul... si ce n'est. Nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie, Boss. || Au masc. et au sing. Absol. Nul homme. Nul n'est content de sa fortune. || Qui est sans valeur, sans effet, qui se réduit à rien, en parlant des choses. Une déclaration, une valeur nulle. || Lettre nulle, lettre qui ne se prononce pas. || Son crédit, son talent est nul, il n'a point de crédit, de talent. || En parlant des personnes, qui, pour ainsi dire, n'a pas d'existence. J'avais la mortification d'être nul pour elle, J. J. Rouss. || Un homme nul, un homme sans valeur, sans mérite. || En jurispr. Se dit des actes qui, étant contraires aux lois pour le fond ou pour la forme, sont comme s'ils n'étaient pas. Donation nulle.

NULLE, *s. f.* Syllabes ou phrases insignifiantes entremêlées aux caractères significatifs dans une dépêche secrète, pour en rendre le déchiffrement plus difficile.

NULLEMENT, *adv.* De nulle manière.

NULLITÉ (lat. *nullitas*), *s. f.* En jurispr. Défaut qui rend un acte nul. Moyens de nullité. Nullité au fond, dans la forme. || Fig. Défaut absolu de talent, de valeur. Un ton sentencieux Cache leur nullité sous un air dédaigneux, Gresset. || Néolog. Une nullité, un homme nul.

NÛMENT ou **NUEMENT** (*nu*), *adv.* En état de nudité. Les animaux demeurent nûment exposés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat, Buff. || Fig. D'une façon nue, sans rien d'ajouté. Écrire les faits nuement et sèchement, Fonten. || Fig. Sans déguisement. Raconter nûment et simplement les faits.

NUMÉRAIRE (lat. *numerarius*), *adj.* Qui sert à compter. Placer des pierres numéraires sur la route éternelle du temps, Buff. || Ayant valeur légale, en parlant des espèces qui ont cours. Valeur numéraire de la pièce d'or. On donnait cinq sous numéraires au fantassin, du temps de Henri IV, Volt. || *S. m.* Argent monnayé. Payer en numéraire. || Numéraire fictif, les billets, le papier.

NUMÉRAL, ALE (lat. *numeralis*), *adj.* Qui désigne un nombre. Les adjectifs numéraux. || Lettres numérales, lettres qui désignent un nombre, comme dans les chiffres romains. || Vers numéraux ou chronologiques, vers dont les lettres numérales marquent le millésime de quelque événement (voy. chronogramme).

NUMÉRATEUR (lat. *numerator*), *s. m.* Le nombre qui indique, dans une fraction, combien elle contient de parties de l'unité. Dans 7/10, 7 est le numérateur.

NUMÉRATION (lat. *numeratio*), *s. f.* Action de nombrer. || En style de notaire, action de compter. Numération de deniers. || En arithm. Génération de tous les nombres au moyen de certains nombres que l'on considère comme simples. || Numération écrite, manière d'écrire en chiffres un nombre énoncé. Numération parlée, manière d'énoncer verbalement un nombre écrit en chiffres. || Numération décimale, celle qui emploie dix caractères.

NUMÉRIQUE (lat. *numerus*), *adj.* Qui appartient aux nombres. L'unité numérique. || Calcul numérique, calcul qui se fait avec des nombres, et qu'on appelle calcul arithmétique, à la différence du calcul littéral, qui se fait avec des lettres, et qu'on appelle algèbre. || Qui consiste en nombre. Force, supériorité numérique.

NUMÉRIQUEMENT, *adv.* Relativement au nombre. Des résultats numériquement rigoureux. || En nombre. L'ennemi était numériquement supérieur.

NUMÉRO (ital. *numero*, du lat. *numerus*), *s. m.* Nombre, cote qui sert à reconnaître ce qui est étiqueté ou marqué de chiffres. Le numéro de la page d'un livre, d'une maison, etc. || Numéro d'ordre, numéro qui indique la place d'un objet dans un classement. || La marque particulière qu'un marchand met sur ses marchandises. || Fig. et famil. Connaître le numéro de quelqu'un, être fixé sur sa valeur intellectuelle ou morale. || Dans le commerce, la grosseur, la longueur, la largeur, la qualité de certaines marchandises. Du ruban numéro 3. || Numéro d'un verre de lunettes, sa puissance. || Fig. et famil. Cette marchandise est du bon numéro, elle est de bonne qualité. || Fig. et popul. Premier numéro, le plus haut degré. || Numéro se dit des billets de loterie. Avoir un bon numéro. || Fig. Un bon numéro, quelque chose d'heureux qui arrive par hasard. || Numéro que les jeunes gens tirent à la conscription. Un bon numéro, un numéro qui exempte d'être soldat ; un mauvais numéro, un numéro qui oblige au service militaire. || Partie d'un ouvrage publié par cahiers ou par feuilles numérotées. Un numéro de la Revue des Deux-Mondes.

NUMÉROTAGE, *s. m.* Action de numéroter. Le numérotage des maisons. || Ordre dans lequel on numérote.

NUMÉROTÉ, ÉE, *p. p.* de numéroter.

NUMÉROTER, *v. a.* Marquer d'un numéro. Numéroter les pages d'un manuscrit.

NUMISMATE, *s. m.* Voy. NUMISMATISTE.

NUMISMATIQUE (νομισματικός), *adj.* Qui a rapport aux médailles antiques. Les recherches numismatiques. || *S. f.* La numismatique, la science des médailles.

* **NUMISMATISTE** (lat. *numisma*, de νόμισμα), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui étudie la numismatique.

NUMISMATOGRAPHIE (lat. *numisma* et γράφειν), *s. f.* Description numismatique.

NUMMULAIRE (nu-mmu-lè-r'. Lat. *nummularius*), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique de la lysimachie nummulaire, dite herbe aux écus. || Petite coquille pétrifiée, en forme de lentille, qui compose souvent des roches.

* **NUMMULITE** (nu-mmu-li-t'), *s. f.* Nom donné aux espèces fossiles du genre nummuline.

NUNCUPATIF, IVE (non-ku-pa-tif. Lat. *nuncupare*), *adj.* Testament nuncupatif, testament fait de vive voix et devant témoins, lorsque les lois admettaient cette sorte de testament.

NUNDINAL, ALE (non-di-nal. Lat. *nundinalis*), *adj.* T. d'antiq. rom. Qui est relatif aux marchés. || Lettres nundinales, les huit premières lettres de l'alphabet qui s'appliquaient de suite à tous les jours de l'année, comme les lettres dominicales ; il y en avait tous les ans une qui indiquait les jours de marché. || Jour nundinal, jour de marché. On dit aussi nundinaire.

NUPTIAL, ALE (lat. *nuptialis*), *adj.* Qui concerne la cérémonie des noces, le mariage. Anneau nuptial. || En jurispr. Gains nuptiaux ou de survie, voy. SURVIE.

NUQUE (arabe *noukhâ'a*, la moelle), *s. f.* Partie postérieure du cou. Il lui donna un coup sur la nuque.

NUTATION (lat. *nutatio*), *s. f.* Oscillation habituelle de la tête, vulgairement appelée branlement de tête. || En astron. Balancement de l'axe de la terre, qui s'éloigne et se rapproche alternativement quelque peu du plan de l'écliptique ; il est dû à l'attraction de la lune. || Petit mouvement apparent des étoiles. || En bot. Faculté qu'ont les fleurs et les feuilles de se pencher ou de se redresser suivant le mouvement apparent du soleil.

NUTRITIF, IVE (lat. *nutritum*), *adj.* Qui nourrit. Substance nutritive. || Qui a rapport à la nutrition. || Faculté nutritive, synonyme de nutrition.

NUTRITION (lat. *nutritio*), *s. f.* Acte qui entretient la vie des corps organisés en introduisant les substances qui nourrissent et en éliminant les particules qui ont cessé d'être propres à la vie.

NYCTALOPE (νυκτάλωψ), *s. m.* et *f.* En méd. Celui ou celle qui ne voit pas pendant le jour, et qui ne reprend la faculté de distinguer les objets que quand le jour tombe et que la nuit arrive.

NYCTALOPIE, *s. f.* En méd. Maladie du nyctalope.

* **NYMPHÆA** ou **NYMPHÉA** (νυμφαία), *s. m.* Nom grec du nénuphar. || Le nymphéa blanc, dit vulgairement lis d'eau, nénuphar. || Le nymphéa lotus, appelé lotos, lotus.

NYMPHE (lat. *nympha*, de νύμφη), *s. f.* Dans le polythéisme gréco-latin, divinité des fleuves, des bois, des montagnes. || En poésie, jeune fille belle et bien faite. C'est une nymphe. || Une taille de nymphe, une taille élégante et légère. || En hist. nat. Insecte parvenu de l'état de larve à son second état, principalement lorsque, sous cette forme il possède la faculté de se mouvoir ; d'où il suit qu'une nymphe est une chrysalide mobile. || Les nymphes des fourmis sont ce qu'on appelle vulgairement œufs de fourmis.

* **NYMPHÉACÉES,** *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones aquatiques, dont le nymphéa est le type.

NYMPHÉE, *s. f.* ou **NYMPHÉUM** (nin-fé-om'. Lat. *nymphæum*, de νυμφαῖον), *s. m.* Dans l'antiquité, grotte naturelle ou artificielle, petit temple avec une fontaine qui était consacré aux nymphes. || Lieu où il y a de l'eau, orné de statues, de bassins, etc.

* **N'Y TOUCHE,** voy. NITOUCHE.

O

O (lat. *o*), *s. m.* La quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième voyelle. || Dans les chiffres romains, lettre numérale qui signifiait onze. || En géographie, astronomie et marine, O signifie ouest.

O (voy. *zéro*), *s. m.* Caractère ou figure numérique qu'on appelle zéro. || Fig. C'est un O [zéro] en chiffre, se dit d'un homme, d'une chose inutile. || Dans le commerce et la banque, deux 0, ainsi disposés 0/0, signifient cent : 5 pour 0/0, cinq pour cent. || En mus. O désigne la corde à vide sur le violon et la guitare. || Un petit º après un chiffre et au-dessus de la ligne signifie degré, en parlant d'une échelle ou d'un cercle. 15º, quinze degrés.

Ô (lat. *o*) ! *interj.* Sert à marquer le vocatif. Ô vengeance ! || Exprime un sentiment d'admiration, d'étonnement, de surprise. Ô mère, ô femme, ô reine admirable ! Boss. || Exprime la satisfaction, la joie. D'une âme généreuse ô volupté suprême ! L. Rac. || Exprime un sentiment de douleur, de regret. Ô mortels ignorants de leurs destinées ! Boss. || Exprime la colère. Ô rage ! ô désespoir ! Corn. || Exprime un sentiment de crainte, d'effroi. Ô nuit désastreuse ! Boss. || Exprime le reproche. Ô crainte, a dit mon père, indigne, injurieuse ! Rac. || Exprime un désir, un vœu. Ô que n'est-il jour ! || Donne plus de force à *que* et à *combien*. Ô combien d'actions, combien d'exploits célèbres Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres ! Corn. || Les O de Noël, neuf antiennes qui commencent par la particule latine *o*, et qui se chantent dans les neuf jours qui précèdent Noël. || Cri dont les marins font précéder certains commandements qu'ils répètent en chœur, pour mettre de l'ensemble dans leurs efforts. O ! hisse.

* **OASIEN, ENNE,** *adj.* Qui a rapport aux oasis. || *S. m. pl.* Les oasiens du Sahara, les habitants des oasis.

OASIS (o-a-zis'. Ὄασις), *s. f.* Nom donné à des lieux qui, dans les déserts de sable de l'Afrique ou de l'Asie, offrent une belle végétation. || Fig. Tout lieu où l'on se repose après une agitation violente ou de longs malheurs.

OBÉDIENCE (lat. *obedientia*), *s. f.* Action de celui qui obéit (il ne se dit qu'en parlant des religieux). || Congé par écrit du supérieur, permettant à un religieux d'aller en quelque endroit, ordinairement pour changer de couvent. || Emploi particulier qu'un religieux ou une religieuse a dans son couvent. || Ambassadeur d'obédience, ambassadeur envoyé au pape par un prince pour l'assurer de son obéissance filiale. || Pays d'obédience, pays où pendant huit mois de l'année le pape conférait de plein droit les bénéfices vacants. || Lettres d'obédience, lettres qu'un supérieur donne à des religieux ou à des religieuses appartenant aux ordres enseignants, et que le gouvernement reçoit comme équivalent d'un certificat de capacité.

OBÉDIENCIER, *s. m.* Religieux qui dessert, par l'ordre de son supérieur, un bénéfice dont il n'est pas titulaire. || Celui qui est soumis à l'autorité spirituelle de quelque supérieur.

OBÉDIENTIEL, ELLE, *adj.* Qui appartient à l'obédience. || *S. m.* Officier chargé de faire des distributions aux chanoines.

OBÉI, IE, *p. p.* d'obéir. || Par exception, au sens passif. Il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres hommes et servis par d'autres hommes, Bourd.

OBÉIR (lat. *obedire*), *v. n.* Faire ce que veut un autre, faire ce qui est commandé. Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes, Pasc. Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas; il a des chefs et non pas des maîtres, J. J. Rouss. || Être sujet d'un prince. Trézène m'obéit, Rac. || Il se dit des animaux. Le chien obéit à son maître. || Ce cheval obéit bien à l'éperon, à la main, aux aides, il se laisse gouverner aisément. || Faire ce à quoi on est contraint par une certaine nécessité. Obéir à la force. || Fig. En parlant des choses inanimées, céder, plier. Ce bois obéit sans se rompre. Tel qu'un ruisseau docile Obéit à la main qui détourne son cours, Rac. || Il se dit aussi des choses qui cèdent aux lois, aux forces naturelles. Les corps obéissent à la gravitation. || T. de mar. Obéir à la barre, au gouvernail, en parlant d'un navire, céder à l'effort que fait le gouvernail pour changer la direction de la route.

OBÉISSANCE, *s. f.* Action de celui qui obéit. || La disposition à obéir, l'habitude d'obéir, la soumission d'esprit aux ordres des supérieurs. L'obéissance aux supérieurs. L'extrême obéissance suppose de l'ignorance dans celui qui obéit; elle en suppose même dans celui qui commande, Montesq. || Chez les religieux, obédience, l'un des trois vœux des moines. || Il se dit des animaux. L'obéissance du chien. || L'obéissance de, l'autorité de. Je tiens tout l'univers sous mon obéissance, Quinault. || Être sous l'obéissance de père et de mère, être soumis à l'autorité légale de son père et de sa mère. || En parlant des princes, domination. Les terres de l'obéissance du roi. Retenir les peuples dans l'obéissance, Boss.

OBÉISSANT, ANTE, *adj.* Qui obéit. Un enfant obéissant. || Par formule de civilité, en terminant une lettre : Votre très-humble et très-obéissant serviteur. || Il se dit aussi des animaux. Un chien obéissant. || Fig. Soumis, docile. Rendre ses passions obéissantes à la raison. || Fig. Souple, maniable, qui cède facilement, en parlant d'objets inanimés. Du bois obéissant. || T. de mar. Navire obéissant, navire sensible à l'effet du gouvernail.

OBÉLISQUE (ὀβελίσκος), *s. m.* Monument quadrangulaire en forme d'aiguille, élevé sur un piédestal et ordinairement monolithe.

OBÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'obérer. || Par pléonasme, obéré de dettes.

OBÉRER (lat. *obærare*), *v. a.* Accabler de dettes. Les guerres obèrent les nations. || S'obérer, *v. r.* S'endetter.

⋆ **OBÈSE** (lat. *obesus*), *adj.* Qui a un excès d'embonpoint. Un homme obèse.

OBÉSITÉ (lat. *obesitas*), *s. f.* Excès d'embonpoint.

OBIER (lat. *opulus*), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de la viorne obier; la variété cultivée dans les jardins est dite boule de neige. || Quelques-uns écrivent aubier.

OBIT (o-bit'. Lat. *obitus*), *s. m.* Nom donné aux messes anniversaires qui se disent pour les morts. Fonder un obit. || Émolument produit par l'obit. || *Au pl.* Des obits.

OBITUAIRE (*obit*), *adj. m.* Registre obituaire ou *subst.* obituaire, registre où l'on écrit les noms des morts, le jour de leur sépulture, la fondation des obits, etc.

OBJECTÉ, ÉE, *p. p.* d'objecter.

OBJECTER (lat. *objectare*), *v. a.* Opposer comme objection. || Reprocher. On lui a objecté la corruption de ses mœurs. || S'objecter, *v. r.* Être objecté.

OBJECTIF, IVE anc. fr. *object*, objet), *adj.* Verre objectif, le verre d'une lunette destiné à être tourné du côté de l'objet qu'on veut voir. || *S. m.* Le verre d'une lunette composée, ou les lentilles simples ou composées du microscope qui sont tournées vers l'objet. || On dit de même: L'objectif d'une chambre noire, d'un daguerréotype. || En philos. Se dit de toute idée qui vient des objets extérieurs à l'esprit. || *Subst.* En gramm. Le cas qui représente le complément direct du verbe. || En stratégie, avoir tel point pour objectif, diriger son attaque vers ce point.

OBJECTION (lat. *objectio*), *s. f.* Difficulté qu'on soulève contre une proposition, contre une assertion.

⋆ **OBJECTIVEMENT**, *adv.* En philos. D'une façon objective, relativement aux objets extérieurs.

⋆ **OBJECTIVER**, *v. a.* En philos. Rendre objectif; considérer comme objectif.

⋆ **OBJECTIVITÉ**, *s. f.* En philos. Qualité de ce qui est objectif; existence des objets en dehors de nous.

OBJET (lat. *objectum*), *s. m.* Tout ce qui se présente à la vue. || Tout ce qui affecte les sens. Les couleurs sont les objets de la vue. || En philos. Tout ce qui est en dehors de l'âme, par opposition à sujet. || Chose, dans un sens indéterminé. Un objet de peu de valeur. || Un objet de dépense, quelque chose qui occasionne de la dépense. || Un grand objet, quelque chose d'un grand intérêt. || Fig. Tout ce qui se présente à l'esprit, tout ce qui l'occupe. L'éternité se présentait à ses yeux comme le digne objet du cœur de l'homme, Boss. || En philos. Tout ce qui meut, occupe les facultés de l'âme. Le vrai est l'objet de l'entendement. || Fig. Tout ce qui sert de matière à une science, à un art, à une œuvre littéraire. Les corps naturels sont l'objet de la physique. || On dit de même : L'objet de la conversation. || Fig. Tout ce qui est la cause, le sujet, le motif d'un sentiment, d'une passion. Puis-je d'un tel chagrin savoir quel est l'objet ? Corn. Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, Boss. || Fig. But, fin qu'on se propose. L'unique objet de l'Écriture est la charité, Pasc. Le grand objet du maréchal de Saxe était de prendre Maëstricht, Volt. || Remplir son objet, atteindre le but proposé. || Fig. Femme aimée. Dans l'objet aimé tout leur devient aimable, Mol.

OBJURGATION (lat. *objurgatio*), *s. f.* Figure de rhét. par laquelle on adresse des reproches à quelqu'un.

⋆ **OBJURGATOIRE** (lat. *objurgatorius*), *adj.* Qui appartient à l'objurgation.

OBLAT (o-bla. Lat. *oblatus*), *s. m.* Autrefois, enfant donné par ses parents à quelque monastère. || Espèce de moine laïque que le roi mettait dans chaque abbaye de sa nomination, et qui était ordinairement un vieux soldat.

OBLATION (lat. *oblatio*), *s. f.* Action par laquelle on offre quelque chose à la Divinité. Jésus fit à Dieu l'oblation solennelle de sa personne, Bourd. || Action du prêtre qui, avant de consacrer le pain et le vin, les offre à Dieu. || Choses offertes à Dieu.

⋆ **OBLIGATAIRE**, *s. m.* et *f.* Porteur, porteuse de titres d'obligations.

OBLIGATION (lat. *obligatio*), *s. f.* Ce qui oblige. Obligation d'honneur. L'obligation de faire l'aumône. || D'obligation, imposé, nécessaire. La modestie est d'obligation. Une fête d'obligation. || Lien de reconnaissance pour quelque service, pour quelque plaisir. Je vous en ai toutes les obligations du monde. || Fig. Avoir l'obligation de... à une chose, devoir à cette chose ce dont il s'agit. || Action d'obliger, de rendre service. || Lien de droit qui astreint une personne envers une autre à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose. Les obligations du vendeur, de l'acheteur, etc. || Acte notarié par lequel on s'oblige à donner ou à faire telle chose dans un temps fixé. || Toute espèce d'engagement de payer. Faire honneur à ses obligations. || Titre qui représente des capitaux prêtés, soit aux administrations publiques, soit à des compagnies de commerce, d'industrie, de chemins de fer.

OBLIGATOIRE (lat. *obligatorius*), *adj.* Qui a la force d'obliger. Clause obligatoire. || Se dit d'une chose à laquelle on est obligé. Service militaire obligatoire.

OBLIGÉ, ÉE, *p. p.* d'obliger. || Qui est d'usage, qui est commandé par l'usage, dont on ne peut se dispenser. C'est le complément obligé. || En mus. Partie obligée, partie qu'on ne pourrait retrancher sans gâter l'harmonie et surtout sans détruire le chant. || Attaché par un lien de reconnaissance; qui a une obligation. Je vous suis bien obligé de toutes vos bontés. || Par forme de remerciment : Je vous suis bien obligé, et par ellipse: Bien obligé. || Bien obligé, se dit quelquefois ironiquement. || Je suis votre obligé, votre obligée, se dit à quelqu'un dont on a reçu un service. || Qui est tenu par quelque engagement de payer ou de faire. || *Subst.* Le principal obligé, le principal débiteur, pour le distinguer de la caution. || *S. m.* Un obligé, un acte passé entre un maître et un apprenti, sous des conditions réciproques.

OBLIGEAMMENT, *adv.* D'une manière obligeante.

OBLIGEANCE, *s. f.* Disposition, penchant à obliger, à rendre service. Homme d'une grande obligeance. || Acte d'obligeance. Ayez l'obligeance de m'accompagner.

OBLIGEANT, ANTE, *adj.* Qui aime à obliger, à faire plaisir. || Qui a le caractère de l'obligeance, en parlant des choses. La remontrance est douce, obligeante, civile, Corn. || Dire à quelqu'un des choses obligeantes, lui adresser des paroles agréables, flatteuses pour lui.

OBLIGER (lat. *obligare*), *v. a.* Imposer comme chose dont on ne peut se dégager. Obliger quelqu'un à faire ou de faire quelque chose. || Absol. Il faut subir la loi de qui peut obliger, Corn. || Porter à, exciter à, engager à. Cela vous oblige à la reconnaissance. L'envie de parvenir l'a obligé d'étudier ou à étudier. || Contraindre, forcer. La nécessité nous oblige à bien faire, Vaugelas. Dieu nous a caché le moment de notre mort pour nous obliger d'avoir attention à tous les moments de notre vie, La Rochef. || Lier par un devoir, mettre dans une certaine dépendance morale. Envers un ennemi qui peut nous obliger? Corn. || Lier, engager par un acte qui donne recours en justice, si la chose convenue n'est pas exécutée. Il est obligé en son contrat à faire telle chose. || Il se dit des valeurs, des biens que l'on engage. || Rendre service, faire plaisir. Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde, La Font. || Absol. Qui oblige vite oblige deux fois, Volt. || Obliger de, avec un substantif. Oblige-moi d'un peu de complaisance, Corn. || Obliger de, avec un verbe à l'infinitif. Obligez-moi de n'en rien dire, La Font. || S'obliger, *v. r.* Contracter un engagement authentique. S'obliger par-devant notaire. || S'obliger pour quelqu'un, lui servir de caution. || S'obliger de ou à, se lier par une simple promesse. Vous obligerez-vous à faire tous les frais de ces deux mariages? Mol. || S'obliger, se rendre service à soi-même. Obliger ceux qu'on aime .., c'est s'obliger soi-même, Collin d'Harleville. || Prov. Noblesse oblige, voy. noblesse. || L'usage n'établit aucune distinction entre obliger à et obliger de, suivis d'un infinitif. Au passif, on préfère *de*. || Obliger signifiant faire plaisir veut toujours *de* avec l'infinitif.

OBLIQUE (lat. *obliquus*), *adj.* Qui n'est pas droit ou perpendiculaire. La démarche du maki est oblique, Buff. || *S. f.* En géom. Une oblique, une ligne oblique. || En astron. Sphère oblique, celle où l'équateur n'est ni parallèle ni perpendiculaire à l'horizon. || T. milit. Ordre oblique, ordre de bataille dans lequel on présente à l'ennemi une aile en refusant l'autre. || Pas oblique, celui d'une troupe qui marche sur une ligne diagonale, supposée tirée du point d'où elle part à celui où elle tend, de manière que le front reste toujours parallèle à lui-même. || Feux obliques, feux dirigés à droite ou à gauche, au lieu d'être directs. || T. de mar. Se dit de la marche d'un vaisseau qui, courant sous quelque rumb intermédiaire entre les points cardinaux, fait un angle avec le méridien, et change à chaque instant de latitude et de longitude. || Un vaisseau fait des routes obliques, a le vent oblique, lorsqu'il a le vent contraire pour suivre sa droite, et qu'il est obligé de courir des bordées. || En anat. Nom donné à différents muscles. || En bot. Se dit d'une partie qui s'écarte ou du plan de l'horizon, ou de l'axe de la plante. || Fig. Qui manque de droiture, de franchise, en parlant des personnes. Un homme oblique. || Il se dit aussi des choses. Conduite oblique. || Indirect, détourné. Une louange, une accusation oblique. || En gramm. Cas oblique, l'un quelconque des cas de la déclinaison latine ou grecque, excepté le nominatif et le vocatif.

OBLIQUEMENT, *adv.* D'une manière oblique. || Fig. D'une manière qui n'est ni droite ni franche. Agir obliquement. || Fig. Indirectement. Louer obliquement.

* **OBLIQUER,** *v. n.* T. milit. Aller en ligne oblique. Obliquer à droite.

OBLIQUITÉ (lat. *obliquitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est oblique. L'obliquité d'une ligne. || L'obliquité de l'écliptique, l'angle que l'écliptique fait avec l'équateur. || Fig. Défaut de droiture. C'est presque toujours notre propre obliquité qui nous instruit à la défiance, Mass.

OBLITÉRATION (lat. *obliteratio*), *s. f.* Action d'oblitérer, d'effacer. L'oblitération d'une inscription. || Dans l'administration des postes, oblitération des timbres, action de marquer, avec un timbre pointillé à l'encre noire, les timbres apposés sur les lettres, afin qu'on ne puisse plus s'en servir. || En anat. État d'un conduit qui a été obstrué par un corps solide ou dont les parois ont contracté adhérence ensemble.

OBLITÉRÉ, ÉE, *p. p.* d'oblitérer.

OBLITÉRER (lat. *obliterare*), *v. a.* Effacer les lettres, les traits. Le temps a oblitéré cette inscription. || À la poste, oblitérer un timbre, y opérer l'oblitération. || Par extens. Faire oublier. Le temps a oblitéré cette opinion. || Fermer la cavité d'un conduit. L'inflammation a oblitéré la veine. || S'oblitérer, *v. r.* Être effacé. || Être obstrué.

OBLONG, ONGUE (lat. *oblongus*), *adj.* Qui est plus long que large. Une place oblongue. || Il se dit, en librairie, des livres qui ont moins de hauteur que de largeur. Un in-quarto oblong. Le format oblong ou à l'italienne.

* **OBOÏSTE** (ital. *oboe*), *s. m.* Voy. hautboïste.

OBOLE (lat. *obolus*, de ὀβολός), *s. f.* Poids qui, chez les Athéniens, valait 75 centigrammes. || Petite monnaie d'Athènes, dont six faisaient la drachme attique, et qui valait 16 centimes de notre monnaie. || Anciennement, en France, petite monnaie de cuivre qui valait la moitié d'un denier tournois. || Fig. Pas de pigeon pour une obole, se dit pour exprimer qu'une chose coûte de l'argent, des soins, des peines. || Fig. Très-petite somme. || Cela ne vaut pas une obole, cela n'a aucune valeur.

OBOMBRÉ, ÉE, *p. p.* d'obombrer.

OBOMBRER (lat. *obumbrare*), *v. a.* T. mystique. Couvrir d'une ombre. Les anges l'obombraient de leurs ailes.

OBREPTICE (lat. *obrepticius*), *adj.* T. de chancellerie. Qui a été obtenu en taisant une vérité qui aurait dû être exprimée. Un privilége, une grâce obreptice.

OBREPTICEMENT, *adv.* D'une manière obreptice.

OBREPTION (lat. *obreptio*), *s. f.* T. de chancellerie. Réticence qui rend une lettre obreptice.

OBSCÈNE (lat. *obscenus*), *adj.* Qui blesse ouvertement la pudeur. Un mot obscène. Peinture obscène.

OBSCÉNITÉ (lat. *obscenitas*), *s. f.* Défaut de ce qui est obscène. || Chose obscène. Dire des obscénités.

OBSCUR, URE (lat. *obscurus*), *adj.* Où il n'y a point de lumière. Une nuit obscure. || Il fait obscur, le jour a peu de lumière. || Il fait obscur en cet endroit, on n'y voit pas bien clair. || Chambre obscure, voy. noir. || *S. m.* L'obscur, ce qui est privé de clarté. La peinture divise en grandes masses ses clairs et ses obscurs, Montesq. || Clair-obscur, voy. clair-obscur. || En parlant de couleurs, de teintes, foncé, plus brun, plus chargé. || En peint. Dont la couleur participe plus du brun que du clair. Ton obscur. || Fig. Il se dit de l'apparence, de la figure qui est sans vivacité. L'air obscur, les mouvements gauches, Buff. || Qui n'est pas bien intelligible, qui se fait difficilement comprendre. J'évite d'être long et je deviens obscur, Boil. Lire en un songe obscur les volontés des cieux, Rac. || Qui appartient aux classes inférieures et sans renom de la société. Le vulgaire obscur. Un homme obscur. Cet homme est d'une naissance, d'une famille obscure, est né de parents obscurs. || Il se dit des choses, dans un sens analogue. Heureux qui, satisfait de son humble fortune, Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché! Rac. || Qui est sans renom, sans gloire. Une vie, une mort obscure. || Inconnu, caché. L'obscur avenir.

* **OBSCURANT** (lat. *obscurans*), *s. m.* Néolog. Celui qui est opposé aux progrès des lumières et de la civilisation.

* **OBSCURANTISME,** *s. m.* Opinion des obscurants.

★ **OBSCURATION** (lat. *obscuratio*), *s. f.* En astron. Action de rendre obscur, en parlant des éclipses.

OBSCURCI, IE, *p. p.* d'obscurcir.

OBSCURCIR (*obscur*), *v. a.* Priver de clarté. Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux, Rac. || Par extens. Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux, Rac. || Fig. Rendre peu intelligible. || Fig. Ternir, ôter du lustre. Leurs cruautés, mon fils, ont obscurci leur gloire, Volt. || Fig. Cacher, voiler comme d'un nuage. Jamais l'envie n'a obscurci dans mes écrits la justice et la vérité, Marmontel. || Fig. Oter la clarté aux lumières, la vivacité aux sentiments. Obscurcir les lumières de la justice, la joie, etc. || S'obscurcir, *v. r.* Perdre de sa clarté. Le temps, le soleil s'obscurcit. || Fig. La connaissance de l'homme s'est obscurcie par les passions, Pasc. || Perdre de la faculté de voir. La vue s'obscurcit. || Fig. La raison s'obscurcit. || Devenir plus foncé, plus brun, en parlant des couleurs. || Fig. Sa gloire s'est obscurcie. || Fig. Il se dit de la physionomie, sous l'impression du mécontentement, de la tristesse, etc. Son front s'obscurcit.

OBSCURCISSEMENT, *s. m.* Action d'ôter la lumière. L'obscurcissement du soleil. || Fig. L'action de rendre peu intelligible. L'obscurcissement d'un passage par de fausses explications. || Fig. Perte des lumières intellectuelles ou morales. L'obscurcissement de la raison.

OBSCURÉMENT, *adv.* Sans clarté. La nuit approchait, on ne voyait les objets qu'obscurément. || D'une manière brune, foncée, en parlant de teintes. Le dessus du dos est d'un brun obscurément teint de verdâtre, Buffon. || Fig. D'une manière peu intelligible. Parler obscurément. || Fig. Sans renom, sans éclat. Vivre obscurément. || Fig. D'une manière mal éclaircie, qui n'est pas bien certaine. Obscurément plongé dans ce doute cruel, Volt.

OBSCURITÉ (lat. *obscuritas*), *s. f.* État de ce qui est privé de lumière. Une grande obscurité couvrit la terre. || L'obscurité, la nuit. || Fig. Ce qui est comparé, dans les choses intellectuelles ou morales, aux ténèbres physiques; état de ce qui est caché, voilé, inconnu. Je regarde de toutes parts, et ne vois partout qu'obscurité, Pasc. La profonde obscurité du cœur de l'homme, Boss. || L'obscurité des temps, de l'avenir, le peu de connaissance que l'on a du temps passé, du temps à venir. || Fig. Défaut de lumières, de civilisation. Tout a des révolutions réglées, et l'obscurité se terminera par un nouveau siècle de lumières, d'Alemb. || Fig. Défaut de clarté dans les idées, dans les expressions. || Être dans l'obscurité, ne pas comprendre ; jeter dans l'obscurité, ou jeter de l'obscurité dans l'esprit, empêcher de comprendre. || Il se dit des personnes dont la conduite ne s'explique pas. C'était un homme plein d'artifice et d'obscurité dans sa conduite, Volt. || Privation de célébrité, d'éclat ; condition, sort obscur. Obscurité de la naissance, de la famille.

OBSÉCRATION (lat. *obsecratio*), *s. f.* Figure de rhétorique par laquelle l'auteur implore l'assistance de Dieu ou de quelque personne. || Au pl. Chez les Romains, prières publiques pour apaiser les dieux.

OBSÉDÉ, ÉE, *p. p.* d'obséder.

OBSÉDER (lat. *obsidere*), *v. a.* Être assidu auprès de quelqu'un, de manière à l'isoler des autres personnes. || Importuner par des assiduités. || Tourmenter par des illusions, en parlant du malin esprit. Le diable l'obsède. || En parlant de certaines idées, tourmenter assidûment

OBSÈQUES, (lat. *obsequiæ*), *s. f. pl.* Convoi pompeux.

OBSÉQUIEUSEMENT (ob-sé-ki-eû-ze-man), *adv.* D'une manière obséquieuse.

OBSÉQUIEUX, EUSE (ob-sé-ki-eû. Lat. *obsequiosus*), *adj.* Excessif dans sa complaisance et ses égards. Homme obséquieux. Humeur obséquieuse.

★ **OBSÉQUIOSITÉ** (ob-sé-ki-ô-zi-té), *s. f.* Néolog. Défaut de l'homme obséquieux.

OBSERVABLE, *adj.* Qui peut être observé. Les phénomènes observables.

OBSERVANCE (lat. *observantia*), *s. f.* Pratique d'une règle en matière religieuse. || La règle même. Les observances de la vie religieuse. || Observances légales, certaines pratiques ou cérémonies que prescrivait la loi de Moïse. || Se dit des communautés religieuses où certaines règles s'observent. Observance relâchée. || Étroite observance, la partie d'un ordre religieux qui fait profession d'observer la règle littéralement. || Fig. Un platonicien, un cartésien d'étroite observance, celui qui accepte dans tous ses détails le système de Platon, de Descartes.

OBSERVANTIN, *s. m.* Religieux de l'observance de Saint-François. || *Adj.* Religieux observantin.

OBSERVATEUR, TRICE (lat. *observator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui observe quelque loi ou quelque règle, qui en accomplit les prescriptions. Ce roi selon le cœur de Dieu, observateur de ses ordonnances, Fléch. || Celui, celle qui épie, espionne. Et mille observateurs que j'ai commis exprès, Rotrou. || Celui qui s'applique à observer les phénomènes de la nature. || T. de mar. Officier chargé de faire des observations astronomiques. || Celui qui observe les mœurs et les actions des hommes, les événements de la société. Observateur du cœur humain. || Celui qui regarde, par opposition à celui qui agit. || *Adj.* Qui observe. Médecin observateur. Esprit observateur.

OBSERVATION (lat. *observatio*), *s. f.* Action de se conformer à. L'observation de sa parole. L'observation des lois. || Égard qu'on a à certaines croyances. L'observation du dimanche. || Être en observation, se tenir en observation, être, se tenir dans un lieu d'où l'on observe. || Armée, corps d'observation, armée, corps d'armée dont la destination est de surveiller les mouvements d'une armée ennemie. || Action de considérer avec attention les choses physiques ou les choses morales. Faire des observations sur la société et sur le cœur de l'homme. || En astron. Nom donné aux mesures, prises avec les instruments convenables, des distances angulaires des astres, de leurs hauteurs méridiennes, de leurs mouvements, etc. || Avoir l'esprit d'observation, savoir remarquer les causes et les effets des phénomènes, des événements, des actions des hommes. || Procédé logique à l'aide duquel on constate toutes les particularités du phénomène en lui-même, sans le troubler par l'expérimentation. Le type scientifique de l'observation est l'astronomie. || Résultat de l'observation. Observations astronomiques, météorologiques. || T. de mar. Observation, étude de la position des astres pour la conduite d'un navire en mer. || En méd. Histoire d'une maladie, d'un fait. Des observations de fièvre typhoïde. || Remarque sur des écrits de quelque auteur (en ce sens il se dit surtout au pluriel). Faire des observations sur un passage. || Réflexion, objection. Permettez que je fasse une observation. || En jurispr. au pl. Exposé des faits et circonstances qu'il faut apprécier pour parvenir au règlement ou à la liquidation des droits et intérêts des parties.

OBSERVATOIRE, *s. m.* Édifice fourni de toutes sortes d'instruments pour les observations astronomiques.

OBSERVÉ, ÉE, *p. p.* d'observer. || T. de mar. Latitude ou longitude observée et par abréviation l'observée, celle qu'on a reconnue à l'aide d'instruments.

OBSERVER (lat. *observare*), *v. a.* Se conformer à ce qui est prescrit par quelque loi, par quelque règle. Observer la discipline. || Fig. Observer les longues et les brèves, ou observer les points et les virgules, être extrêmement exact et scrupuleux. || Observer les distances, rester à la distance voulue entre les rangs, les pelotons, et fig. ne pas se familiariser avec une personne. || Considérer avec application les choses physiques et les choses morales. Observer la nature, les symptômes d'une maladie, etc. || Observer des distances, des amplitudes, etc. déterminer par l'observation des distances, des amplitudes. || Absol. L'art d'observer. || Faire des observations astronomiques. || T. de mar. Observer, prendre une latitude en mer par des moyens astronomiques. || Examiner, regarder. || Épier. Je suis observé. Si mes accusateurs observent tous mes pas, Rac. || Remarquer, faire attention. Observez bien toutes ces circonstances. La cour observera que... || Faire observer, faire remarquer, appeler l'attention sur. || En ce sens, *observer* se conjugue toujours avec le verbe *faire;* on ne dit donc pas : Je vous observe que, mais : Je vous fais observer que, etc. || S'observer, *v. r.* Être observé, être obéi. || Se regarder l'un l'autre avec attention. || Être retenu, circonspect.

★ **OBSESSEUR** (lat. *obsessor*), *s. m.* Celui qui obsède.

OBSESSION (lat. *obsessio*), *s. f.* Action de celui qui obsède et pour ainsi dire assiège quelqu'un. || État de

celui qui est obsédé. Ces visites sont pour moi une obsession. || État d'une personne qu'on suppose troublée, assiégée par le diable. || Par extens. Cette espèce d'obsession dont il a été tourmenté par le dieu des vers, LAHARPE.

OBSIDIANE ou **OBSIDIENNE** (lat. *obsidianus*), *s. f.* Verre volcanique qui ressemble à du verre de bouteille, et qui prend un beau poli.

OBSIDIONAL, ALE (lat. *obsidionalis*), *adj.* Qui concerne les siéges. || Couronne obsidionale, couronne dont les Romains honoraient un général qui avait fait lever le siége d'une ville, ou délivré une armée assiégée. || Monnaie obsidionale, celle qu'on frappe quelquefois dans une ville assiégée, où elle a cours pendant le siége.

* **OBSOLÈTE** (lat. *obsoletus*), *adj.* Néolog. Qui est hors d'usage, en parlant d'un mot, d'une locution.

OBSTACLE (lat. *obstaculum*), *s. m.* Ce qui arrête, s'oppose. La valeur de leur chef ne trouvait point d'obstacles, CORN. || En phys. Tout ce qui résiste à une force.

* **OBSTÉTRIQUE** (lat. *obstetrix*), *s. f.* L'art des accouchements.

OBSTINATION (lat. *obstinatio*), *s. f.* Action de s'obstiner; état de celui qui s'obstine. L'ignorance présomptueuse, qui est la mère de l'obstination, BOSS.

OBSTINÉ, ÉE, *p. p.* d'obstiner. || Attaché avec ténacité à quelque idée, opinion, sentiment, etc. Oui, seigneur, dans son mal Rome est trop obstinée, CORN. Mais le moyen de sauver des gens si obstinés à se perdre? BOSS. || *Subst.* Un obstiné. Une obstinée. || Il se dit des choses. La sévérité des pharisiens était une sévérité présomptueuse et obstinée dans ses jugements, BOURD. || Il se dit d'un mal qu'on ne peut faire cesser. Un rhume obstiné.

OBSTINÉMENT, *adv.* Avec obstination.

OBSTINER (lat. *obstinare*), *v. a.* Faire qu'une personne s'attache avec ténacité à quelque chose. Mais ce flatteur espoir... Me fait plaire en ma peine et m'obstine à souffrir, CORN. || Absol. Obstiner quelqu'un, le contredire et par là l'enfoncer davantage en son opinion. Il suffit qu'on nous contredise, pour nous obstiner davantage, BOURD. || S'obstiner en, dans ou à, *v. r.* S'attacher avec ténacité à. Ne vous obstinez point en cette humeur étrange, CORN. Puis, tout triste et pensif, il s'obstine au silence, ID. || Il prend *à*, avec un verbe à l'infinitif. Je voulus m'obstiner à vous être fidèle, RAC. || Il se dit quelquefois avec *de* et un infinitif. Si vous vous obstinez de vivre au milieu des périls, MASS. || Il se dit d'un mal qui résiste aux remèdes et au temps. Mon rhume s'obstine.

OBSTRUCTIF, IVE (lat. *obstructum*), *adj.* En méd. Qui cause des obstructions. Aliment obstructif.

OBSTRUCTION (lat. *obstructio*), *s. f.* En méd. Engorgement, embarras qui se trouve dans les conduits du corps vivant. || Au pl. Engorgements chroniques du foie ou de la rate.

OBSTRUÉ, ÉE, *p. p.* d'obstruer.

OBSTRUER (lat. *obstruere*), *v. a.* Boucher par quelque obstacle interposé. Obstruer le passage. || Causer, former une obstruction, un engorgement. Obstruer un canal du corps vivant. Le dépôt de ces eaux obstrue les conduits. || S'obstruer, *v. r.* Être obstrué.

OBTEMPÉRER (lat. *obtemperare*), *v. n.* Se soumettre, obéir. Obtempérer à un ordre. || Il est principalement usité en style de palais. Obtempérer à justice.

OBTENIR (lat. *obtinere*), *v. a.* Parvenir à se faire accorder ce qu'on demande. Obtenir la paix, une grâce, etc. || Obtenir une chose à quelqu'un, faire qu'il obtienne une chose. || Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui. || Obtenir que, avec le verbe suivant au subjonctif ou au conditionnel, recevoir la faveur de. Le juste ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il grimpe plutôt qu'il ne marche, BOSS. || Absol. Pour obtenir du peuple, il vaut mieux exagérer ses prétentions que de les borner, DUCLOS. || Au palais, obtenir un arrêt, parvenir à avoir un arrêt qu'on poursuivait. || En termes d'art et de science, parvenir à un effet, à un résultat. Par la greffe on obtient de beaux fruits. On obtient la santé par l'exercice. Obtenir un gaz. || S'obtenir, *v. r.* Être obtenu. Cela ne s'obtient pas facilement. || En termes d'art et de science, il se dit d'un résultat auquel on parvient.

* **OBTENTEUR** (ob-tan-teur), *s. m.* Celui qui obtient. L'obtenteur de cette grâce. || Néolog. Celui qui obtient une nouvelle variété végétale.

OBTENTION (ob-tan-sion. Lat. *obtentum*), *s. f.* Action d'obtenir. Il ne se dit guère qu'en style de chancellerie et de palais. || Néolog. Action de créer une nouvelle variété végétale. L'obtention de la rose du roi.

OBTENU, UE, *p. p.* d'obtenir.

OBTURATEUR (lat. *obturare*), *s. m.* Pièces, systèmes ou appareils destinés à intercepter l'écoulement des fluides. || En chim. Plaque de verre qui sert à boucher. || En photographie, couvercle de cuivre qui ferme le tube de l'objectif. || *Adj.* Obturateur, trice, se dit des parties qui bouchent le trou ovale de l'os des iles.

OBTURATION (lat. *obturatio*), *s. f.* En chir. Action de boucher les trous qui se font par maladie à la voûte du palais, aux os du crâne, etc. || Obturation des dents, opération qui consiste à en boucher les cavités cariées.

OBTUS, USE (ob-tû. Lat. *obtusus*), *adj.* En hist. nat. Qui est comme émoussé, au lieu d'être anguleux et pointu. Des feuilles obtuses. || En géom. Angle obtus, angle plus grand qu'un angle droit. || Fig. Esprit obtus, esprit peu pénétrant. || Sens obtus, sens dont les perceptions manquent de vivacité, de netteté.

OBTUSANGLE, *adj.* En géom. Triangle obtusangle, triangle qui a un angle obtus.

OBUS (o-buz'. esp. *obuz*, de l'all. *Haubitze*), *s. m.* Sorte de petite bombe sans anse.

OBUSIER, *s. m.* Espèce de mortier monté sur un affût à roues, qui se tire sous un degré peu élevé, et avec lequel on lance les obus.

OBVENTION (lat. *obventio*), *s. f.* Impôt ecclésiastique.

OBVIER (lat. *obviare*), *v. n.* Prévenir un mal, un inconvénient. Pour obvier à tout scandale, BOSS.

OCA, *s. m.* Nom au Brésil de l'oxalide tubéreuse, dont on mange les tubercules sous le nom de cavi.

OCCASE (lat. *occasus*), *adj. f.* En astron. Amplitude occase, arc de l'horizon compris entre le point où se couche un astre et l'occident vrai.

OCCASION (lat. *occasio*), *s. f.* Rencontre d'affaires, de lieux, de temps, convenable pour quelque chose. Profiter des occasions. || Occasion de, avec un verbe à l'infinitif. Si l'occasion vous vient de rendre quelque service, SÉV. || Mettre en occasion de..., donner la faculté de. || Dans la mythologie, divinité qu'on représente sous la forme d'une femme nue, chauve par derrière, avec une longue tresse de cheveux par devant, un pied en l'air, et l'autre sur une roue, tenant un rasoir d'une main, et de l'autre une voile tendue au vent. || Prendre l'occasion aux cheveux, saisir rapidement le moment favorable de faire quelque chose. || L'occasion est chauve, elle est difficile à saisir, on n'a qu'un moment pour la saisir. || Circonstance. En toute occasion. Les occasions nous font connaître aux autres et encore plus à nous-mêmes, LA ROCHEF. || Les grandes occasions, les circonstances importantes, graves de la vie. || Raison, motif, sujet, ce qui donne lieu à quelque chose. Faire naître des occasions de guerre. || Occasions prochaines de péché ou simplement occasions prochaines ou même plus simplement occasions, celles qui sont présentes ou qui peuvent porter facilement au péché. || Il se dit en un sens analogue dans le langage général. L'occasion prochaine de la pauvreté, c'est de grandes richesses, LA BRUY. || Engagement de guerre, rencontre, combat (vieilli en ce sens). On comptait dix-huit batailles ou grandes occasions où Turenne s'était trouvé, PELLISSON. || Par occasion, accidentellement. || À l'occasion de, au sujet de. || Absol. À l'occasion, si le moment favorable se présente, si le cas l'exige. || À la première occasion, au premier moment favorable. || À toute occasion, chaque fois que l'occasion se présente. || Dans les occasions, aux occasions, quand l'occasion se présente. || D'OCCASION, *loc. adv.* Se dit d'objets que l'on achète à bon marché, soit parce qu'ils ont déjà servi, soit parce que le marchand veut s'en défaire. Acheter un livre d'occasion. Marchandise, meuble d'occasion. || Fig. et famil. D'occasion, de valeur très-secondaire. Une vertu, un héros d'occasion. || Prov. L'occasion fait le larron, l'occasion fait faire des choses auxquelles on n'aurait pas songé.

OCCASIONNÉ, ÉE, *p. p.* d'occasionner.

OCCASIONNEL, ELLE, *adj.* Qui sert d'occasion. || En méd. Se dit des causes à l'occasion desquelles une maladie vient à faire invasion dans l'économie. || Causes occasionnelles, hypothèse imaginée par l'école cartésienne pour expliquer les rapports de l'âme et du corps.

OCCASIONNELLEMENT, *adv.* Par occasion.

OCCASIONNER, *v. a.* Donner occasion à. Occasionner des maux, des maladies, etc.

OCCIDENT (lat. *occidens*), *s. m.* Côté où le soleil se couche. || Partie du globe qui est au couchant de notre hémisphère. || Les régions d'occident. Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie, Corn. || L'Europe occidentale. || Église d'Occident, l'Église romaine, par opposition à l'Église grecque ou Église d'Orient. || Empire d'Occident, partie de l'empire romain qui, à la mort de Théodose, fut donnée à Honorius, en 395. || Deuxième empire d'Occident ou empire d'Occident, ou empire romain d'Occident, celui qui fut fondé par Charlemagne, en 800.

OCCIDENTAL, ALE (lat. *occidentalis*), *adj.* Qui est à l'occident. Peuples occidentaux. || Les Indes occidentales, nom donné abusivement à l'Amérique, parce que Colomb crut n'avoir découvert qu'une route pour se rendre aux Indes par l'occident. || *S. m. pl.* Les Occidentaux, les peuples qui habitent les régions de l'occident.

OCCIPITAL, ALE (lat. *occipitalis*), *adj.* Qui appartient à l'occiput. Muscles occipitaux. || L'os occipital ou *subst.* l'occipital, os symétrique formant la paroi postérieure inférieure du crâne.

OCCIPUT (o-ksi-put'. Lat. *occiput*), *s. m.* Partie postérieure inférieure de la tête, depuis le milieu du vertex jusqu'au grand trou occipital.

OCCIRE (lat. *occidere*), *v. a.* T. vieilli et qui ne s'emploie plus que dans le langage familier ou par archaïsme. Tuer. || S'occire, *v. r.* Se tuer soi-même ou l'un l'autre.

OCCIS, ISE, *p. p.* d'occire.

OCCISEUR (lat. *occisor*), *s. m.* T. vieilli. Celui qui tue. Faisons l'olibrius, l'occiseur d'innocents, Mol.

OCCISION (lat. *occisio*), *s. f.* T. vieilli ou de plaisanterie. Tuerie. || Il se dit dans le style scientifique. L'occision immédiate de tous les chiens chez lesquels se manifestent les symptômes de la rage.

OCCLUSION (lat. *occlusum*), *s. f.* Fermeture. L'occlusion d'un conduit. || Le rapprochement momentané des bords d'une ouverture naturelle. L'occlusion des paupières. || En méd. État de fermeture d'une ouverture naturelle. L'occlusion de la pupille. || En chir. Occlusion des paupières, action de fermer les paupières à l'aide de bandelettes de taffetas gommé, dans des cas d'ophthalmie.

OCCULTATION (lat. *occultatio*), *s. f.* En astron. Passage d'une étoile ou d'une planète derrière la lune qui la cache; d'un satellite derrière sa planète. || Action de se cacher; il se dit de quelques oiseaux qui disparaissent à certaines époques. L'occultation du coucou. Buff.

OCCULTE (lat. *occultus*), *adj.* Qui est caché sous une sorte de mystère. Selon les occultes dispositions de la Providence, Boss. || Sciences occultes, la nécromancie, la cabale, la magie, l'alchimie, l'astrologie, etc. ainsi nommées parce que les adeptes en font mystère. || En phil. Qualités occultes, certaines propriétés que l'école considérait comme la cause cachée d'effets apparents et l'explication suffisante de ces effets. || Les causes premières considérées comme inaccessibles à l'esprit humain.

★ **OCCULTEMENT,** *adv.* D'une manière occulte.

OCCUPANT, ANTE, *adj.* Qui occupe, qui est en possession. Nous étions occupants. || Il se dit d'un avoué qui est chargé des intérêts d'une partie dans un procès. || Qui donne de l'occupation, de l'embarras. Des gens très-occupants. || *Subst.* Premier occupant, celui qui s'empare, qui se saisit le premier. L'idée de la propriété remonte au droit du premier occupant, J. J. Rouss.

★ **OCCUPATEUR,** *s. m.* Celui qui occupe, s'empare.

OCCUPATION (lat. *occupatio*), *s. f.* Action d'occuper, de s'emparer d'un lieu, d'un bien. L'occupation a précédé la propriété. || T. de guerre. Action de se rendre maître d'un pays, d'une place. || Armée d'occupation, armée destinée à contenir un pays vaincu. || T. de droit. Possession en fait d'une chose immobilière, avec ou sans droit. || En rhétor. Figure par laquelle on prévient et réfute d'avance les objections de l'adversaire. On dit plus souvent prolepse. || Affaire, pratique, emploi qui prend, occupe le temps. Les occupations de sa charge. Toutes les occupations des hommes sont à avoir du bien, Pasc. || Fig. Votre souvenir fait toute mon occupation, Sév. || Absol. L'habitude de se livrer au travail. L'occupation fait paraître les jours courts. || Donner de l'occupation à quelqu'un, l'employer à quelque travail. || Fig. Donner de l'occupation à quelqu'un, lui susciter des affaires, de l'embarras. || Fig. Le soin, le souci que l'on prend de quelque chose. Une occupation continuelle de sa parure.

OCCUPÉ, ÉE, *p. p.* d'occuper. || Occupé à, qui travaille à. Occupé à cultiver son domaine. || Occupé de, qui songe à. Toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, Boss. Il n'est occupé que de sa personne, La Bruy. || Qui a à travailler, qui a de l'occupation. Je suis occupé, je ne veux voir personne. || Il se dit, dans le même sens, du temps, de la vie. || Dont l'esprit travaille. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine, La Bruy.

OCCUPER (lat. *occupare*), *v. a.* S'emparer d'un pays, d'une place forte, d'un poste, etc. en demeurer maître. || En jurispr. Se saisir d'un bien. || Absol. On peut occuper sans devenir propriétaire. || Tenir un certain espace. Les eaux occupent les parties les plus basses. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, Boss. || En peint. Tenir. Cet objet occupe le devant du tableau. || Tenir un certain espace de temps. Ce travail l'a occupé toute sa vie. || Habiter. Occuper une maison. || Fig. Remplir, posséder, en parlant d'emploi, de place, etc. Occuper un rang distingué dans la société. || Employer, faire travailler. Occuper beaucoup d'ouvriers. || Donner des affaires à faire, un emploi à remplir; faire que l'on ne soit pas dans l'oisiveté. Il faut occuper les jeunes gens. || Occuper la postérité, figurer dans l'histoire de manière que la postérité se souvienne de nous. || Occuper de, faire que l'on songe à, que l'on ait présent à la pensée. Tu occupais l'assemblée de toi-même, et moi je ne l'occupais que des affaires dont je parlais, Fén. || Être, en parlant des choses, l'objet d'un travail, d'un soin de l'esprit, d'un souci de l'âme. Quels desseins maintenant occupent sa pensée. Rac. || En parlant des personnes, occuper le cœur, être l'objet d'un tendre sentiment. || *V. n.* Au palais, il se dit d'un avoué chargé d'une affaire en justice. || S'occuper, *v. r.* Employer son temps, travailler. || Aimer à s'occuper, aimer le travail. || S'occuper à une chose, y travailler. S'occuper à son jardin. Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire, Boil. || S'occuper de quelqu'un, de quelque chose, y penser. L'homme n'aime pas à s'occuper de son néant, de sa bassesse, Mass.

OCCURRENCE (*occurrent*), *s. f.* Événement qui se présente fortuitement. En cette occurrence. || T. de liturgie. Concours de deux fêtes qui tombent le même jour.

OCCURRENT, ENTE (lat. *occurrens*), *adj.* Qui advient. Cas occurrent. Affaires occurrentes. || T. de liturgie. Fêtes occurrentes, celles qui tombent le même jour.

OCÉAN (lat. *Oceanus*, de Ὠκεανός), *s. m.* L'étendue d'eau salée qui environne la terre. || Il se dit des parties de l'Océan. L'océan Pacifique. L'océan Atlantique ou absol. l'Océan. || L'Océan, la mer en général. || Dans la mythologie, l'Océan, la divinité présidant à l'immensité des mers. || Fig. avec un *o* minuscule. Immensité, grande quantité. Un océan de blés, une mer de verdure, St-Lambert. Cet océan de feux [l'enfer], Delille. || Fig. et poétiq. L'océan des âges, le temps. || Fig. Ce qui est orageux comme l'Océan. L'orageux océan du monde.

OCÉANE, *adj. f.* La mer océane, l'Océan.

★ **OCÉANIDE** (Ὠκεανίς), *s. f.* Nymphe de la mer, fille de l'Océan.

★ **OCÉANIE,** *s. f.* Nom géographique désignant le groupe de la Nouvelle-Hollande et les îles de l'océan Pacifique.

★ **OCÉANIQUE,** *adj.* Qui vit dans l'Océan. || Qui appartient à l'Océan. Des brèches de formation océanique.

★ **OCELOT** (orig. inc.), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du chat ocelot, dit vulgairement chat tigre.

OCHLOCRATIE (o-klo-kra-sie. Ὀχλοκρατία), *s. f.* Gouvernement de la populace.

OCRE (lat. *ochra*, de ὤχρα), *s. f.* Terre argileuse colorée par du peroxyde de fer (ocre rouge) ou par du tritocarbonate de fer (ocre jaune).

OCREUX, EUSE, *adj*. Qui est de la nature de l'ocre.

* **OCT..., OCTA..., OCTO...,** préfixe qui signifie huit, du latin *octo*, de ὀκτώ.

OCTAÈDRE (ὀκτάεδρος), *s. m.* En géom. Corps solide à huit faces. || *Adj.* La forme octaèdre.

* **OCTAÉDRIQUE,** *adj*. Qui a rapport à l'octaèdre, qui en a les caractères.

OCTAÉTÉRIDE (ὀκταετηρίς), *s. f.* En astron. Période de huit ans.

* **OCTANDRE** (*oct*... et ἀνήρ), *adj*. En bot. Qui a huit étamines dans chaque fleur.

OCTANDRIE, *s. f.* En bot. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à huit étamines.

OCTANT (o-ktan. Lat. *octans*), *s. m.* En astron. Instrument de réflexion, servant à observer les hauteurs et les distances respectives des astres. || Distance de quarante-cinq degrés entre deux astres.

OCTANTE (lat. *octoginta*), *adj. num. card.* T. vieilli. Quatre-vingts.

OCTANTIÈME, *adj. num. ord.* T. vieilli. Quatre-vingtième.

* **OCTASTYLE** (ὀκτάστυλος), *adj*. En archit. anc. Qui a huit colonnes de face || *S. m.* Un octastyle.

OCTAVE (lat. *octavus*), *s. f.* Huitaine consacrée dans l'Église romaine à solenniser les grandes fêtes. || Le dernier jour de cette huitaine.|| Station d'un prédicateur qui prêche chaque jour pendant l'octave de la Fête-Dieu; les huit sermons de ce prédicateur. || Stance de huit vers, employée dans la poésie espagnole, italienne, portugaise. || En mus. L'intervalle formé par un même son répété à huit degrés d'intervalle, les extrémités comprises. || Les huit degrés pris ensemble. || La note qui est la huitième soit en montant soit en descendant. || Double octave, intervalle composé de deux octaves; c'est la même chose qu'une quinzième. || Faire des octaves, jouer en octave au piano. || Petite flûte, dite aussi octavin.

* **OCTAVIER,** *v. n.* En mus. Faire entendre par accident l'octave supérieure d'un son au lieu de ce son lui-même. || Par extens. Il se dit de l'instrument lui-même. || *V. a.* Jouer à l'octave. Octavier un passage.

OCTAVIN (*octave*), *s. m.* Instrument de musique plus généralement appelé petite flûte ou octave.

* **OCTAVO** (lat. *octavo*, s. e. *loco*), *adv.* Huitièmement; il s'écrit par abréviation : 8°. || Octavo, voy. IN-OCTAVO.

OCTAVON, ONNE (lat. *octavus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui provient d'un quarteron et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une quarteronne.

OCTIDI (lat. *octo* et *dies*), *s. m.* Huitième jour de la décade dans le calendrier républicain.

OCTIL (o-ktil. Lat. *octo*), *adj. m.* En astron. Aspect octil, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de quarante-cinq degrés.

OCTOBRE (lat. *october*), *s. m.* Le dixième mois de l'année, selon la manière actuelle de compter.

OCTOGÉNAIRE (lat. *octogenarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a quatre-vingts ans.||*Adj.* Une tête octogénaire.

* **OCTOGESIMO** (lat. *octogesimo*, s. e. *loco*), *adv.* Quatre-vingtièmement; il s'écrit par abréviation : 80°.

* **OCTOGONAL, ALE** (*octogone*), *adj*. En géom. Qui a huit angles. Terrain octogonal. || Il se dit aussi d'un solide dont la base a huit angles. Des prismes octogonaux.

OCTOGONE (ὀκτώγωνος), *s. m.* En géom. Polygone de huit côtés. || T. de fortification. Place qui a huit bastions. || *Adj.* Syn. d'octogonal. Une tour octogone.

* **OCTOGYNE** (*octo*... et γυνή), *adj*. En bot. Qui a huit pistils. Fleurs octogynes.

* **OCTOGYNIE,** *s. f.* En bot. Ordre du système de Linné, qui renferme les plantes à huit pistils.

OCTOSTYLE, *adj*. Syn. d'octastyle, seul correct.

* **OCTOSYLLABE** (*octo*.... et *syllabe*), *adj*. Qui est de huit syllabes. Des vers octosyllabes.

OCTROI (voy. *octroyer*), *s. m.* Concession. Lettres d'octroi. || T. d'anc. coutume. Subside accordé par le peuple au souverain. || Droit qu'on lève sur certaines denrées à leur entrée dans une ville. || Bureau où l'on paye ce droit. || Administration qui perçoit l'octroi.

OCTROYÉ, ÉE, *p. p.* d'octroyer.

OCTROYER (lat. *auctorare*), *v. a.* Concéder, accorder. Octroyer une demande, une grâce, etc.

OCTUPLE (lat. *octuplus*), *adj*. Qui contient huit fois une quantité, un nombre.

OCTUPLÉ, ÉE, *p. p.* d'octupler.

OCTUPLER, *v. a.* Rendre huit fois aussi grand.

OCULAIRE (lat. *ocularius*), *adj*. En anat. Qui appartient à l'œil. Nerf oculaire. || Témoin oculaire, témoin qui rend témoignage de ce qu'il a vu de ses propres yeux. || *S. m.* L'oculaire, le verre qui renvoie à l'œil les rayons partis de l'objet et rassemblés par l'objectif.

OCULAIREMENT, *adv.* Par le secours des yeux.

OCULISTE (lat. *oculus*), *s. m.* Médecin qui s'occupe spécialement de l'étude et du traitement des maladies des yeux. || *Adj.* Médecin oculiste.

ODALISQUE (turc *odalik*), *s. f.* Femme esclave du harem attachée au service des femmes du sultan.

ODE (ᾠδή), *s. f.* Chez les anciens, poëme destiné à être chanté. || Aujourd'hui, poëme divisé en strophes semblables par le nombre et la mesure des vers. || *S. f. pl.* Les odes, recueil qui contient les odes d'un auteur. || Ode-symphonie, poëme musical mêlé de chant, de récitatif noté et parlé.

* **ODELETTE** (dim. de *ode*), *s. f.* Petite ode.

ODÉON ou **ODÉUM** (o-dé-on. Lat. *odeum*, de ᾠδεῖον), *s. m.* Chez les anciens, édifice destiné à la répétition de la musique qui devait être chantée sur le théâtre. || A Paris, nom d'un théâtre.

ODEUR (lat. *odor*), *s. f.* Impression particulière que certains corps produisent sur l'organe de l'odorat par leurs émanations volatiles. L'odeur d'un agréable encens, RAC. || Impression que les corps laissent dans l'air et que flairent les animaux d'un odorat exquis.|| Odeur de sainteté, odeur agréable que l'on dit que répandaient les sépultures des saints. || Fig. Se dit des personnes assez pieuses pour être regardées, de leur vivant, comme de saints personnages. || Mourir en odeur de sainteté, mourir en état de grâce. || Famil. Il n'est pas en odeur de sainteté auprès de moi, il n'est pas bien dans mon esprit.||Fig. Impression faite sur l'âme, sur l'esprit. Du fond de ses sentiments se répandait sur ses écrits une certaine odeur de vertu délicieuse, FONTEN. Une odeur d'antiquité qui plaît, DIDEROT.||Être en bonne, en mauvaise odeur, avoir une bonne, une mauvaise réputation. || Au pl. Parfums.

ODIEUSEMENT, *adv.* D'une manière odieuse.

ODIEUX, EUSE (lat. *odiosus*), *adj*. Qui excite la haine, en parlant des personnes. Un monstre odieux. Les passions qui nous éloignent de Dieu nous rendent injustes et odieux aux hommes, MASS. || Par exagération, extrêmement déplaisant. Une femme odieuse.||Qui excite la haine, en parlant des choses. Un nom odieux à toute la terre. || *S. m.* Ce qui mérite la haine. L'odieux d'une mesure.

ODOMÈTRE, *s. m.* Mauvaise orthographe pour hodomètre (voy. ce mot).

ODONTALGIE (ὀδούς et ἄλγος), *s. f.* En méd. Douleur des dents, mal de dents.

ODONTALGIQUE, *adj*. Qui a rapport à l'odontalgie. Les accidents odontalgiques. || Bon contre l'odontalgie. Élixir odontalgique. || *S. m.* Un bon odontalgique.

ODONTOÏDE (ὀδοντοειδής), *adj*. En anat. Qui a la forme d'une dent. Apophyse odontoïde.

ODONTOLOGIE (ὀδούς et λόγος), *s. f.* Traité sur les dents.

ODORANT, ANTE, *adj*. Qui exhale une odeur bonne ou mauvaise. Les particules odorantes des corps. Les principes odorants. || Qui a en soi, qui répand une odeur. Un parterre odorant. Des fleurs odorantes.

ODORAT (lat. *odoratus*), *s. m.* Le sens par lequel on perçoit les odeurs.

* **ODORER** (lat. *odorari*), *v. n.* Avoir de l'odorat. Tous les animaux n'odorent pas, BERN. DE ST-P. || *V. a.* Flairer, sentir par l'odorat. Dieu a odoré et reçu l'odeur du sacrifice, PASC.

ODORIFÉRANT, ANTE (lat. *odor* et *ferre*), *adj*. Qui répand son odeur au loin, comme les parfums et les aromates lorsqu'on les brûle; ne se dit que d'une bonne odeur.

ODYSSÉE (Ὀδύσσεια), *s. f.* Poëme d'Homère qui contient le récit des aventures d'Ulysse. || Fig. avec une minuscule. Tout récit d'aventures variées ou singulières. || En style familier, les voyages, la vie, les aventures d'une personne. Racontez-moi votre odyssée.

« **OÉ** ou **OHÉ**! *interj.* Cri du charretier pour arrêter les chevaux.

ŒCUMÉNICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est œcuménique. L'œcuménicité d'un concile.

ŒCUMÉNIQUE (οἰκουμενικός), *adj.* Qui appartient à toute la terre habitée, universel. Un docteur œcuménique et universel, MASS. || Concile œcuménique, concile où tous les évêques catholiques sont convoqués par le pape.

ŒCUMÉNIQUEMENT, *adv.* D'une manière œcuménique.

ŒDÉMATEUX, EUSE (*œdème*), *adj.* En méd. Attaqué d'œdème. Un membre œdémateux. || Qui est de la nature de l'œdème. Un gonflement œdémateux.

ŒDÈME (οἴδημα), *s. m.* En méd. Gonflement sans rougeur, ni tension, ni douleur, cédant à la pression du doigt, et la conservant pendant quelque temps; il est formé par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire.

ŒDIPE (Οἰδίπους), *s. m.* Prince thébain qui devina l'énigme du Sphinx. || Fig. Homme qui trouve facilement le mot des énigmes, la solution de questions obscures.

ŒIL (*l* mouillé. Lat. *oculus*), *au pl.* **YEUX**, *s. m.* L'organe de la vue. De bons, de mauvais yeux. || Fig. N'avoir des yeux que pour voir une chose, ne pouvoir considérer que cette chose, et fig. accorder une préférence exclusive. || Fig. N'avoir des yeux que pour..., aimer, considérer, estimer uniquement. || Famil. Aimer quelqu'un comme ses yeux, plus que ses yeux, l'aimer tendrement. || Fermer les yeux, voy. FERMER. || Crever les yeux, voy. CREVER. || Les yeux du corps, par opposition aux yeux de l'esprit, à la vue intellectuelle. || Fig. Cela coûte les yeux de la tête, cela est d'un prix excessif. || Par extens. Ces murs mêmes, seigneur, peuvent avoir des yeux, RAC. || Il a plus grands yeux que grand ventre, il demande à manger plus qu'il ne lui faut, et fig. il souhaite, il ambitionne des choses qui ne sont pas faites pour lui. || Avoir de bons yeux, avoir des yeux qui voient loin, qui voient distinctement, qui ne se fatiguent pas à l'exercice; et aussi voir distinctement et promptement ce qui échapperait aux autres. || Avoir bon pied, bon œil, se bien porter, être actif et dispos; et aussi se tenir sur ses gardes, être vigilant. || Elliptiq. Bon pied, bon œil, c'est-à-dire prenez garde à vous. || Avoir des yeux d'aigle, voy. AIGLE. || Œil nu, voy. NU. || Œil de verre, œil artificiel en verre ou en émail, qu'on met dans l'orbite en remplacement d'un œil détruit. || Organe de la vue considéré comme l'indice des qualités, des passions et des sentiments. Avoir l'œil vif, doux, etc. ou au pluriel les yeux vifs, doux, etc. || Voir de bon œil ou d'un bon œil, de mauvais œil ou d'un mauvais œil, voir avec satisfaction ou avec déplaisir, avec affection ou avec inimitié. || Voir les choses d'un autre œil, avec d'autres yeux qu'auparavant, les voir avec des sentiments différents de ceux qu'on avait. || Voir de même œil, avoir les mêmes sentiments. || Voir une chose d'un œil sec, voir sans s'affliger une chose faite pour contrister. || Faire les doux yeux, les yeux doux à une femme, la courtiser. || Action de la vue, regard, faculté de voir. Se parler des yeux. Un horizon à souhait pour le plaisir des yeux, FÉN. || L'œil de Dieu, le regard que Dieu jette sur toute chose. || Avoir devant les yeux, avoir devant soi, et fig. avoir la pensée tellement remplie de quelqu'un ou de quelque chose, qu'on y songe uniquement. || Oter des yeux, de devant les yeux, écarter de la présence. || Mettre sous les yeux, voy. METTRE. || Sous l'œil, présent, en vue. Je me trouverais sous l'œil et sous la main du prince, LA BRUY. || Avoir l'œil exercé, avoir acquis, par l'habitude de regarder attentivement, la faculté de voir bien et promptement. || Avoir des yeux, user de la faculté de voir, de discerner, de connaître, et fig. voir ce qui se passe, ne pas être dupe. || Avoir des yeux au bout des doigts, voy. DOIGT. || Œil, yeux, pris dans le sens de surveillance, de guet. L'œil de la vigilance. || Être tout yeux, contempler avidement. || Être tout yeux, tout oreilles, contempler et écouter avidement; et aussi surveiller avec vigilance. || Cent yeux, se dit pour vigilance, surveillance attentive. || Avoir l'œil au guet, prendre garde à tout ce qui se passe. || Avoir des yeux d'Argus, voy. ARGUS. || Avoir l'œil à, tenir l'œil à quelque chose, y veiller. || Avoir l'œil sur quelqu'un, le surveiller. || Avoir l'œil sur quelque chose, y veiller. || L'œil du maître, la surveillance du principal intéressé. || Prov. L'œil du maître engraisse le cheval, il ne faut pas se reposer sur autrui du soin de ses affaires. || Mauvais œil, voy. MAUVAIS. || Famil. Voir de ses yeux, de ses deux yeux, être témoin d'une chose. || Voir tout par ses yeux, ne s'en rapporter qu'à soi pour juger des choses. || Voir par les yeux d'autrui, juger des choses par le rapport des autres. || Voir une chose par les yeux de l'esprit, l'examiner par la raison. || Voir une chose des yeux de la foi, la considérer avec les dispositions, les sentiments que donne la foi, et famil. s'en rapporter à ce qu'on en dit. || Faire des yeux à quelqu'un, faire les gros yeux, lui faire par le regard seul quelque reproche, quelque injonction. || Popul. Faire l'œil, faire de l'œil, témoigner par ses regards qu'on désire quelque chose. || Fig. Œil se dit des lumières intérieures. La réflexion est l'œil de l'âme, BOSS. || Ce qui éclaire. La chronologie et la géographie sont les yeux de l'histoire. || L'œil de la nature, le soleil. || Fig. Antioche, qu'on appelait l'œil de l'Orient, BOSS. || Le coin de l'œil, l'angle externe de l'œil. || Fig. Regarder du coin de l'œil une chose, la désirer sans le témoigner ouvertement. || La puissance du regard. Le pouvoir de vos yeux. Venez dans tous les cœurs faire parler vos yeux, RAC. || Un bel œil, de beaux yeux, une belle femme. || Pour de beaux yeux, pour l'amour d'une belle femme. || Fig. Pour les beaux yeux de quelqu'un, pour lui faire plaisir, pour lui; et aussi gratuitement. || Aux yeux de, sous les yeux de, en présence de, sous les regards de. || Fig. Aux yeux, suivant la manière de voir, suivant le sentiment. || Famil. Yeux se dit pour lunettes. || Clin d'œil, voy. CLIN. || Coup d'œil, regard prompt et de peu de durée. || Jeter un coup d'œil sur, examiner. || Coup d'œil, vue, aspect. Un beau coup d'œil. || Le premier coup d'œil, ce qui s'offre d'abord à la vue. || Œil, lustre des étoffes, éclat des pierreries; œil, en ce sens, n'a point de pluriel. Cette étoffe, cette pierre n'a pas un bel œil. L'œil de ce noir n'est pas beau. || Avoir de l'œil, produire de l'effet. || Nuance, teinte légère; œil, en ce sens, n'a pas de pluriel. Le noir de son plumage a des reflets qui lui donnent un œil verdâtre, BUFF. || Œil de perdrix, teinte qui ressemble à la couleur de l'œil de la perdrix. || Ce vin a un œil louche, il a une couleur un peu trouble. || Fig. Cette affaire a un œil louche, elle a quelque chose de suspect, de peu satisfaisant. || Un œil de poudre, une légère teinte de poudre mise sur les cheveux. || Vin couleur d'œil de perdrix, ou simplement vin œil de perdrix, vin qui a une légère externe teinte rouge. || Ouverture dans quelques outils ou instruments. L'œil d'une meule, d'une grue, d'une chèvre, etc. || Œil de bombe, d'obus, trou qui sert de lumière. || Œil de dôme, ouverture qu'on ménage au haut d'un dôme. || Trou percé dans une voile pour y passer un cordage. || Œil de l'ancre, trou pratiqué à l'extrémité supérieure de la verge de l'ancre pour recevoir l'organeau. || Nom donné à certains vides qui se trouvent dans la mie de pain, dans le fromage. Les yeux du pain, du fromage. || Marques de graisse qu'on aperçoit dans le bouillon. || Petite pointe, bourgeon rudimentaire, qui se montre sur les arbres et arbrisseaux, à l'extrémité des rameaux ou aux angles que forme l'insertion des feuilles. || T. d'imprim. Relief de la lettre, cette partie de la lettre qui laisse son empreinte sur le papier. || Œil de perdrix, point de marque pour le linge. || Œil de perdrix et yeux de perdrix, étoffe, moitié laine et moitié soie, diversement ouvragée et façonnée. || Linge à œil de perdrix, linge de table ouvré. || Œil de perdrix, espèce de cor qui survient entre les doigts des pieds. || *Au pl.* Des yeux de perdrix. || Œil-de-bœuf, toute fenêtre ronde qui se prend dans un fronton, un attique, dans les reins d'une voûte, dans la couverture d'une maison. || *Au pl.* Des œils-de-bœuf. || L'Œil-de-bœuf, salle d'attente au château de Versailles où se tenaient les courtisans. Gentilhomme de l'Œil-de-bœuf. || Œil-de-loup, nom de certaines pétrifications. || Œil-de-serpent, petite pierre qu'on monte en bague. || Œil-de-chat, corindon nacré. || *Au pl.* Des œils-de-loup, des œils-de-serpent, des œils-de-chat. || À L'ŒIL, *loc. adv.* Par la vue. || Faire toucher au doigt et à l'œil, faire voir clairement. || Servir à l'œil, servir son maître avec zèle et sans autre commandement que son seul regard. || Popul. à l'œil, à cré-

dit. || À vue d'œil, *loc. adv.* Autant qu'on en peut juger par la vue seule. || Visiblement, d'une manière apparente. Sa faveur diminue à vue d'œil. || De l'œil, *loc. adv.* En regardant. Il l'observe de l'œil, Boil. || Fig. En surveillant. Je conduis de l'œil toutes choses, Mol. || Suivre quelqu'un de l'œil, faire attention à sa conduite, à ses démarches. || Entre deux yeux, entre les deux yeux, *loc. adv.* Fixement. Regarder quelqu'un entre deux yeux. || Entre quatre yeux (on prononce entre quatre-z-yeux), en tête-à-tête. || Jusqu'aux yeux, jusqu'au visage. || Fig. Je suis en l'abondance jusques aux yeux, Balz. || Fig. et famil. Par-dessus les yeux, excessivement. || Plus qu'on n'en peut supporter. En avoir par-dessus les yeux. || Avoir des affaires par-dessus les yeux, en avoir tant qu'à peine on y peut suffire. || Non plus, pas plus que dans mon œil, pas du tout. || Ce qu'il en tiendrait dans mon œil, une très-petite quantité. || Prov. Œil pour œil, dent pour dent, se dit de la peine du talion établie par la loi des Juifs. || Loin des yeux, loin du cœur, signifie que l'absence fait oublier l'amour, l'amitié.

ŒILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Coup d'œil. || Coup d'œil furtif et lancé à dessein.

ŒILLÈRE (*ll* mouillées. *Œil*), *adj.* Dents œillères et *subst.* les œillères, dents canines de la machoire supérieure, placées entre les incisives et les molaires.

ŒILLÈRE (*ll* mouillées. *Œil*), *s. f.* Petit vase dont on se sert pour se baigner les yeux. || Pièce de cuir attachée à chaque montant de la bride du cheval, pour l'empêcher de voir de côté. || Fig. Avoir des œillères, n'y point voir par suite de préjugés. || En blas. Partie de casque ou heaume qui servait de visière aux chevaliers.

ŒILLET (*ll* mouillées. Dim. d'*œil*), *s. m.* Petit œil. || Petit trou rond pour passer un lacet.

ŒILLET (*ll* mouillées. Dim. d'*œil*), *s. m.* Genre de plantes qui sert de type à la famille des caryophyllées. || L'œillet de poëte, un des noms vulgaires de l'œillet barbu. || Fleur de cette plante. || Œillet d'Inde, un des noms vulgaires de la tagète dressée (synanthérées). || Il se dit quelquefois pour œillette. L'huile d'œillet.

ŒILLETON (*ll* mouillées. *Œillet*), *s. m.* Rejeton que poussent certaines racines. || Rejeton, marcotte d'œillet.

ŒILLETTE (*ll* mouillées. Lat. *oleum*), *s. f.* Pavot cultivé, dont on tire de l'huile. || Huile qu'on en retire.

ŒNOLOGIE (οἶνος et λόγος), *s. f.* Traité sur les vins; art de faire le vin.

* **ŒNOLOGIQUE**, *adj.* Qui est relatif à l'œnologie.

* **ŒNOLOGISTE** ou **ŒNOLOGUE**, *s. m.* Celui qui écrit sur les vins, sur la fabrication du vin.

ŒNOMANCIE (οἶνος et μαντεία), *s. f.* T. d'antiq. Divination qui se faisait avec le vin destiné aux libations.

ŒNOMÈTRE (οἶνος et μέτρον), *s. m.* Instrument propre à connaître les pesanteurs spécifiques des vins.

* **ŒNOMÉTRIE**, *s. f.* Action, manière de mesurer la qualité du vin avec l'œnomètre.

* **ŒNOMÉTRIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'œnométrie.

* **ŒNOPHILE** (οἶνος et φίλος), *adj.* Qui aime le vin. || Société œnophile, société qui fait le commerce des vins.

ŒNOPHORE (οἰνοφόρος), *s. m.* Grand vase où les anciens mettaient du vin. || Officier qui avait soin du vin.

ŒSOPHAGE (οἰσοφάγος), *s. m.* Canal membraneux qui s'étend du pharynx à l'orifice supérieur de l'estomac.

ŒSTRE (οἶστρος), *s. m.* Genre d'insectes à deux ailes, caractérisés essentiellement par l'absence presque absolue des parties de la bouche. || Fig. Violente impulsion, excitation. Me livrant à tout l'œstre poétique et musical, je composai rapidement en sept ou huit heures la meilleure partie de mon acte, J. J. Rousseau.

ŒUF (euf; au pluriel, on prononce : des eû. Lat. *ovum*), *s. m.* Masse qui se forme dans les ovaires des oiseaux, et qui, sous une enveloppe commune, renferme le germe animal futur et certains liquides destinés à le nourrir pendant quelque temps. || Absol. Œufs, œufs de poule pris comme aliment. Œufs à la mouillette, à la coque, à la neige, voy. ces mots. || Œufs clairs, œufs qui n'ont pas été fécondés. || Œufs rouges ou œufs de Pâques, œufs durcis et teints qu'on vend vers Pâques. || Fig. et famil. Donner à quelqu'un ses œufs de Pâques, lui faire quelque présent à Pâques. || Œuf blanc, celui qui ne renferme pas de jaune. || Fig. Marcher sur des œufs, aller avec précaution, ménagement. || Plein comme un œuf, tout à fait plein. || Être plein comme un œuf, avoir bien mangé. || Chercher à tondre sur un œuf, chercher à faire du profit sur les moindres choses. || Pondre sur ses œufs, couver ses œufs, se dit d'un homme riche qui n'a pas besoin de travailler. || Fig. Mettre tous ses œufs dans un même panier, mettre tout son avoir dans une même entreprise, dans un même placement. || Se ressembler comme deux œufs, se dit de choses qui se ressemblent tout à fait. || Fig. Donner un œuf pour avoir un bœuf, faire de petits présents dans l'espérance d'en recevoir de gros en retour. || Par extens. Produits analogues aux œufs des oiseaux, qui se forment dans le corps des femelles appartenant à de tout autres classes d'animaux. Œufs de couleuvre, de brochet, de tortue, de ver à soie.

ŒUVÉ, ÉE (*œuf*), *adj.* En parlant des poissons femelles, qui a des œufs. Hareng, brochet œuvé.

ŒUVRE (lat. *opera*), *s. f.* Ce qui est fait et demeure fait, à l'aide de la main. Nous sommes tout ensemble les œuvres des mains de Dieu et ses images, Boss. || Œuvre de main, travail qui exige une main habile d'ouvrier. || Il ne fait œuvre de ses dix doigts, il ne fait rien. || Mettre la main à l'œuvre, travailler à une chose. || Mettre en œuvre, employer à quelque usage. L'art de mettre le bois et le fer en œuvre. || Fig. Mettre en œuvre les idées d'autrui. || Mettre en œuvre des personnes, les employer. || Mettre à l'œuvre, faire commencer un travail à quelqu'un, le mettre à un travail. || Se mettre à l'œuvre, au travail, agir. || On dit de même : Être à l'œuvre, être en œuvre, se mettre en œuvre. || Main-d'œuvre, voy. ce mot à son rang. || Maître des œuvres, officier qui avait juridiction et inspection sur les ouvrages de maçonnerie et de charpenterie. || Maître des basses œuvres, vidangeur. || Maître des hautes œuvres, exécuteur des hautes œuvres, le bourreau, ainsi dit parce que son office dépendait de la haute justice. || En archit. Au masc. Œuvre, les œuvres, la bâtisse. || Les œuvres sont hors de terre, se dit en parlant d'un bâtiment dont les murs commencent à s'élever au-dessus des fondations. || Gros œuvre, les murailles les plus grosses. || Dans œuvre, *loc. adv.* Dans le corps du bâtiment. Cet escalier est dans œuvre. || Hors d'œuvre, *loc. adv.* Hors des gros murs, en saillie. || *Subst.* Un hors-d'œuvre, une pièce en saillie, qui ne fait pas partie de l'ordonnance générale. || Mesure hors d'œuvre ou hors œuvre, mesure comprenant l'épaisseur des murs; mesure dans œuvre, mesure ne la comprenant pas. || Sous œuvre, en sous-œuvre, *loc. adv.* Sous la bâtisse, sous le mur. Reprendre un mur en sous-œuvre, en réparer les fondations, le rétablir par le pied. || Fig. Reprendre un travail sous œuvre, en sous-œuvre, le corriger. || À pied d'œuvre, à la proximité du bâtiment que l'on construit. || Fig. Hors d'œuvre, hors de la place ou du temps accoutumé. J'écris ceci hors d'œuvre pour vous divertir, Sév. || Qui, dans un ouvrage de littérature ou d'art, ne fait pas partie essentiellement du sujet. Cette description est hors d'œuvre. Groupe de figures qui dans un tableau est hors d'œuvre. || *Subst.* Un hors-d'œuvre, ce qui dans un ouvrage ne fait pas partie essentielle du sujet. || *Au pl.* Des hors-d'œuvre. || Mets tels que radis, beurre, anchois, etc. servis après le potage et pendant le premier service. || *Au pl.* Des hors-d'œuvre. || Au fém. En joaillerie, œuvre, l'enchâssure d'une pierre, le chaton dans lequel une pierre est enchâssée. || Mettre en œuvre une pierre précieuse, l'enchâsser. || T. de mar. Œuvres mortes, la partie qui est au-dessus de la flottaison. Œuvres vives, la partie immergée ou carène. || T. d'eaux et forêts. Bois d'œuvre ou à œuvrer, les bois autres que les bois de chauffage. || Au plur. Les œuvres, les labours, façons de vigne ou autre culture. || Tout ce qui est et demeure fait d'une façon quelconque. Les œuvres de Dieu, de la nature, etc. || Toute sorte d'actions morales. Vous qui faites des œuvres d'iniquité, Saci. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, Volt. || Bonnes œuvres, actions inspirées par une morale pure et active; les charités que l'on fait. || Absol. Les œuvres, les actions méritoires. || Œuvres de miséricorde, celles qui ont pour objet la charité envers le prochain. || Œuvres mortes, œuvres qui, n'ayant pas une vraie dévotion pour principe, sont inutiles. || L'œuvre de la chair ou l'œuvre de chair,

l'union charnelle de l'homme et de la femme. || Au pl. et quelquefois au sing. Productions en vers ou en prose considérées relativement à l'auteur. Les œuvres de Corneille. || Chef-d'œuvre, voy. ce mot à son rang. || L'œuvre, la fabrique d'une paroisse. || Le banc de l'œuvre ou le banc d'œuvre, le banc particulier que les marguilliers occupent dans la nef de l'église. || Au masc. Recueil de toutes les estampes d'un graveur, de toutes les productions d'un compositeur de musique. L'œuvre de Callot, de Mozart. || Au masc. Œuvre suivi d'un numéro désigne l'ordre chronologique dans lequel ont été publiées les productions d'un compositeur de musique. L'œuvre 21 de Beethoven. || En alchimie, le grand œuvre, recherche de la pierre philosophale. || Prov. À l'œuvre on connaît l'ouvrier, le mérite de l'ouvrage fait juger du mérite de celui qui l'a fait. || La fin couronne l'œuvre, il n'est pas assez de bien commencer, il faut bien achever.

OFFENSANT, ANTE, *adj.* Qui offense. Des paroles offensantes.

OFFENSE (lat. *offensa*), *s. f.* Injure de fait ou de parole. || En termes de dévotion, péché, faute. Pardonnez-nous nos offenses. || Au sens actif. Tout péché contre la charité du prochain est une offense de Dieu, Bourd.

OFFENSÉ, ÉE, *p. p.* d'offenser. || *Subst.* L'offensé.

OFFENSER (lat. *offensare*), *v. a.* Faire une offense. Qui pardonne aisément invite à l'offenser, Corn. || Absol. Parler et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose, La Bruy. || Offenser Dieu, pécher. || Fig. Choquer, blesser. Notre air étranger n'offense plus personne, Montesq. || Il se dit aussi des choses auxquelles on fait une sorte de tort. Offenser la vanité de quelqu'un. Vous avez cruellement offensé l'amitié qui était entre nous, Sév. || Pécher contre. Offenser les lois, la grammaire, etc. || Faire une lésion à quelque organe. La balle a offensé le poumon. La lumière offense les yeux des animaux qui ont accoutumé de ne sortir de leurs retraites que pendant la nuit, Fén. || S'offenser, *v. réfl.* Se faire à soi-même une offense. || Se fâcher, se piquer. S'offenser d'un rien. || Il se dit aussi des choses. Notre amour s'en offense, Corn. || S'offenser contre quelqu'un, se fâcher, s'irriter contre lui. || Prov. Il n'y a que la vérité qui offense, il n'y a point d'injures plus sensibles que quand nous nous sentons coupables de ce qu'on nous reproche.

OFFENSEUR, *s. m.* Celui qui offense, qui a offensé.

OFFENSIF, IVE, *adj.* Qui attaque, qui sert à attaquer. Armes offensives. || Guerre offensive, guerre dans laquelle on attaque l'ennemi. || Retour offensif, attaque d'une troupe qu'on croyait en retraite. || Traité offensif, ligue offensive, traité, ligue par laquelle des États s'engagent à entrer conjointement en guerre contre un autre État. || Traité offensif et défensif, ligue offensive et défensive, traité, ligue par laquelle des princes ou des Etats conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. || *S. f.* L'offensive, manière de faire la guerre qui consiste à attaquer. Prendre l'offensive.

OFFENSIVEMENT, *adv.* D'une manière offensive.

OFFERT, ERTE, *p. p.* d'offrir.

OFFERTE, *s. f.* ou **OFFERTOIRE,** *s. m.* Prière qui précède dans la messe l'oblation du pain et du vin. || Oblation du pain et du vin. || Morceau de musique composé ordinairement pour l'orgue, et qu'on exécute dans l'intervalle du *Credo* au *Sanctus*.

OFFICE (lat. *officium*), *s. m.* Devoir de la vie. La probité dans les offices de la vie civile, Fléch. || *S. m. pl.* Les Offices, livre de Cicéron traitant des devoirs. || Fonction, rôle, destination. Faire l'office de juge. Les femmes allument du feu et se distribuent dans les différents offices dont elles étaient chargées, Fén. || Faire son office, produire son effet naturel. || Faire office de, l'office de, tenir lieu, remplacer. Faire l'office de bourreau. || Faire l'office de, suffire pour mettre à effet. Tirons au sort, c'est la justice, Deux pailles en feront l'office, La Font. || Bureau. Des offices de publicité. || Assistance, service. Ce malheur me rend un favorable office, Corn. Mes mains ne purent lui refuser ce cruel office. Fén. || Bon office, service, assistance. Il vous offre ses bons offices auprès de ses amis. || Mauvais office, action, parole destinée à desservir quelqu'un, à lui nuire. || Anciennement, certains emplois, certaines charges avec juridiction. Un office de judicature, de finance, etc. || Charge de la maison du roi et des princes. Les offices de la chambre. || En titre d'office et plus ordinairement à titre d'office, avec la qualité que donne un office. || Charge d'avoué. || Au palais, d'office, sans en être requis et par le seul devoir de la charge. Le juge a informé d'office. || Nommé d'office, nommé par le juge, par le tribunal. || Fig. Faire quelque chose d'office, faire quelque chose sans en être requis. || Le saint office, la congrégation de l'inquisition établie à Rome ; le tribunal de l'inquisition. || Service divin qui se célèbre en public avec les cérémonies qui doivent y être observées. Assister à l'office, aux offices. || La manière de dire l'office, qui change chaque jour. L'office du dimanche. || Prière particulière qui se dit en l'honneur de chaque saint. L'office de saint Louis. || L'office des morts, certaines prières que l'Église a réglées en commémoration des morts. || Livre d'office, livre qui contient les prières chantées ou récitées au service divin. || Art de préparer ce que l'on met sur la table pour le service. Savoir bien l'office. || La classe de domestiques qui mange à l'office dans une maison.

OFFICE (lat. *officium*), *s. f.* Lieu où l'on prépare tout ce qui se met au dessert sur la table, et où l'on garde la vaisselle, le linge, etc. || Au pl. Tous les lieux où l'on prépare, où l'on garde les diverses choses nécessaires pour le service de la table.

OFFICIAL (lat. *officialis*), *s. m.* Anciennement, juge ecclésiastique délégué par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse. || Membre de l'officialité établie par le concordat de 1801.

OFFICIALITÉ, *s. f.* Anciennement, juridiction de l'official. || Charge d'official. || Lieu où il rend la justice. || Aujourd'hui, conseil établi par le concordat de 1801.

OFFICIANT, *adj.* Qui officie à l'église. Prêtre officiant. || *S. m.* L'officiant. || *S. f.* L'officiante, la religieuse qui est de semaine au chœur.

OFFICIEL, ELLE (lat. *officialis*), *adj.* En style de négociations, qui est déclaré, proposé en vertu d'une autorité reconnue. Proposition, réponse officielle. || En style d'administration, qui émane du gouvernement. Nouvelle officielle. Le journal officiel. || Fig. Un homme officiel, un homme gourmé, important. || Qui appartient, qui touche à l'administration. Un dîner officiel.

OFFICIELLEMENT, *adv.* D'une manière officielle.

OFFICIER (*office*), *v. n.* Faire l'office divin à l'église. || Fig. Il a toujours l'air d'officier, se dit d'un homme qui prend des airs solennels et imposants. || Fig. et famil. Il officie bien à table, il mange et boit largement.

OFFICIER (*office*), *s. m.* Celui qui a un office, une charge, un emploi. Officier de police, de justice. Les officiers municipaux. || Officiers de l'église, les employés laïques, tels que les sacristains, chantres, suisses, bedeaux. || Grands officiers de la couronne, dans l'ancienne monarchie, le connétable, l'amiral, le chancelier, le grand écuyer, etc. || Celui qui a obtenu quelque charge selon les formes prescrites. Un officier ministériel. || Homme de guerre qui a un grade, un commandement. Officier d'infanterie, de cavalerie, etc. || Officiers proprement dits, les sous-lieutenants, les lieutenants, les capitaines. || Officiers supérieurs, les officiers d'un grade élevé, tels que colonels et généraux. || Officiers généraux, les maréchaux de France, les généraux de division et les généraux de brigade. || Officier de l'ordre de la Légion d'honneur, titulaire du grade immédiatement supérieur à celui de chevalier. || Officier d'académie, de l'université, titulaire d'une décoration accordée par le ministre de l'instruction publique. || Nom donné, dans les maisons des princes, à des personnes qui y remplissaient quelque emploi important. || Dans une grande maison, domestique qui a soin de l'office. || Officiers de bouche, ceux qui travaillaient pour la table du roi. || Officier de santé, médecin d'un rang au-dessous de celui de docteur en médecine.

OFFICIEUSEMENT, *adv.* D'une manière officieuse.

OFFICIEUX, EUSE (lat. *officiosus*), *adj.* Prompt à rendre de bons offices. || *S. m.* et *f.* En un sens ironique, celui, celle qui s'empresse avec un zèle déplacé ou inconvenant. Faire l'officieux. || Qui tend à être utile, agréable, en parlant des choses. Un zèle officieux. || Mensonge officieux, mensonge qu'on fait simplement pour faire

plaisir à quelqu'un || Se dit, par opposition à officiel, de ce qui a le caractère de simple communication de la part du gouvernement. Des renseignements officieux.

OFFICINAL, ALE, *adj.* Qui se trouve dans l'officine. || Compositions officinales, médicaments qui doivent se trouver tout préparés chez les pharmaciens, par opposition à compositions magistrales. || Plantes officinales, celles qui entrent dans diverses préparations.

OFFICINE (lat. *officina*), *s. f.* Local où les pharmaciens préparent ou gardent les substances médicamenteuses. || Fig. Lieu où l'on étudie, où l'on compose des ouvrages de science. || Par ironie et avec un sens péjoratif, lieu où l'on prépare, où l'on manipule comme dans une officine de pharmacie. Une officine de calomnies.

OFFRANDE (lat. *offerenda*), *s. f.* Don offert sur les autels, dans les temples, dans les églises. || Fig. Présentez à nos dieux des offrandes de pleurs, VOLT. || Ce qu'on donne au prêtre qui officie et qui en même temps fait baiser, en signe de paix, une patène à la personne qui se présente. Aller à l'offrande. || Tout ce qu'on offre à quelqu'un pour lui prouver son dévouement. || Par compliment, veuillez agréer l'offrande de mes vœux.

OFFRANT, *s. m.* T. de pratique. Celui qui offre. || Au plus offrant, à celui qui offre le plus haut prix d'une chose mise à l'enchère. || On dit souvent dans les encans : Au plus offrant et dernier enchérisseur.

OFFRE (voy. *offrir*), *s. f.* Action d'offrir; la chose offerte. Des offres de paix. || En jurispr. Acte par lequel on propose de payer ce qu'on doit, ou de faire quelque autre chose, afin de prévenir une action judiciaire ou d'arrêter des poursuites. || Offres réelles, offres dans lesquelles la proposition de payer ce qu'on doit est accompagnée de l'exhibition de la somme à payer. || En écon. polit. Empressement que les fabricants, les marchands et les ouvriers mettent à placer leurs produits, leurs denrées et leur travail, et qui résulte de l'abondance de ces choses. L'offre et la demande constituent l'état du marché.

OFFRIR (lat. *offerre*), *v. a.* Proposer une chose pour qu'on l'accepte. Offrir un présent, la paix, etc. || Il se dit avec *de* et un infinitif. Il vous offre, seigneur, ou de venir ici, Ou d'attendre en son camp, RAC. || J'offre de, avec un verbe à l'infinitif, se dit pour affirmer quelque chose, en s'engageant à faire ce dont il s'agit. S'il vous reste des doutes, j'offre de les dissiper. || En matière de religion, faire une offrande. Offrir un sacrifice. || Absol. Le pontife offrait pour ses péchés et pour ceux du peuple, BOSS. || Offrir le saint sacrifice de la messe, dire la messe. || Offrir à Dieu ses afflictions, les lui présenter en satisfaction des péchés qu'on a commis. || Proposer à telle ou telle condition. Il offre tant de ma ferme. Offrir la propriété d'une chose. || Fig. Montrer à la vue, présenter à l'esprit. Cette campagne offre des aspects agréables. || Mettre au service de quelqu'un. Offrir sa fortune, son épée, son bras, etc. à quelqu'un. || Offrir la main à une dame, lui présenter la main pour l'accompagner, ou par civilité. || Offrir le combat, présenter la bataille, défier son ennemi. || Exposer, mettre en péril. Enfin, qu'attendez-vous? il vous offre sa tête, RAC. || S'offrir, *v. r.* Se proposer soi-même pour être accepté. Dieu même a craint la mort. — Il s'est offert pourtant, CORN. || Se dit aussi d'une femme qui propose sa main, son cœur. || S'offrir à ou plus rarement de, avec un infinitif, se proposer pour. Puisqu'il s'offre à vous voir, croyez qu'il veut la paix, RAC. || S'offrir à, avec un substantif, se proposer pour. Milord s'offrit à cette commission, HAMILTON. || Être présenté aux yeux ou à l'esprit. Le premier objet qui s'est offert à mes yeux. Les pensées s'offrent à l'esprit. || S'offrir aux coups, s'exposer à recevoir des coups. || Être offert. C'était là que s'offraient les sacrifices, BOSS. || Fig. Être présenté comme quelque chose qui est offert. Jamais l'occasion ne s'offrira si belle, CORN.

OFFUSQUÉ, ÉE, *p. p.* d'offusquer.

OFFUSQUER (lat. *offuscare*), *v. a.* Empêcher l'effet soit de la vue, soit de la lumière, soit de l'une et de l'autre. Les nuées offusquent le soleil. Otez-vous de devant moi, vous m'offusquez la vue. || Empêcher de voir, en éblouissant. Le soleil m'offusque les yeux. || Absol. Une trop grande clarté offusque. || Par extens. Cacher, voiler, rendre terne. L'éclat de tes vertus offusque tout savoir, RÉGNIER. || Fig. Empêcher, en parlant de la vue de l'esprit et du cœur. Les erreurs qui peuvent offusquer notre lumière naturelle, DESCARTES. || Fig. Donner de l'ombrage, de la jalousie, déplaire. N'offusquez pas sa vanité. Ce rival vous offusque.

* **OGIVAL, ALE,** *adj.* Qui présente des ogives; dont le caractère est l'ogive. || Architecture ogivale, architecture des grandes cathédrales du moyen âge, dites gothiques.

OGIVE (anc. fr. *augive*, du lat. *augere*), *s. f.* Dans l'architecture gothique, nom donné à ces courbures saillantes qu'on appelle nervures, qui, dans les travées ou croisées des voûtes, se croisent diagonalement au sommet, en allant d'un angle à l'autre. || On dit aussi : Voûte, croisée en ogive. || *Adj.* Qui est en forme d'ogive. Arc ogive.

OGNON, *s. m.* Voy. OIGNON.

OGRE, OGRESSE (lat. *orcus*), *s. m.* et *f.* Espèce de monstre qu'on supposait se nourrir de chair humaine, et qui est un personnage des contes de fées. || Famil. Manger comme un ogre, manger excessivement. || Fig. et famil. Homme méchant, surtout d'une méchanceté barbare, et effrayant. || Nom donné par moquerie aux hommes qui font les terribles, les pourfendeurs.

OH! *interj.* Elle marque la surprise. || Elle sert à donner de la force à l'expression. Oh! pour cela, non.

* **OHÉ!** *interj.* populaire qui sert à appeler.

* **OÏDIUM** (o-i-di-om'. Dim. de ᾠόν), *s. m.* Genre de champignons parasites, dont une espèce cause la maladie du raisin. On combat l'oïdium par le soufre.

OIE (b. lat. *auca, avica*, du lat. *avis*), *s. f.* Espèce d'oiseau aquatique plus gros et plus grand que le canard. || Bête comme une oie qui se laisse plumer sans crier, c'est-à-dire très-bête. || Fig. C'est une oie, se dit d'une personne très-sotte. || Jeu de l'oie, jeu que l'on joue avec des dés sur un carton où des figures d'oie sont placées dans un certain ordre. || Contes de ma mère l'oie, contes dont on amuse les enfants. || Merde d'oie, voy. MERDE. || Patte-d'oie, voy. ce mot à son rang.

OIGNON (o-gnon. Lat. *unio*), *s. m.* Quelques-uns écrivent ognon. Plante potagère à racine bulbeuse, de saveur et d'odeur très-fortes. || Une tête d'oignon, un oignon seul. || Petits oignons, oignons qu'on sème très-serrés pour qu'ils ne viennent que très-petits. || Fig. et ironiq. Aux petits oignons, d'une façon aigre, peu plaisante. || Pelure d'oignon, une des enveloppes de l'oignon, et fig. une étoffe très-mince. || Partie de la racine de quelques plantes, d'une forme renflée, et dont la base produit des racines fibreuses. Des oignons de jacinthe. || Flûte d'oignon ou flûte à l'oignon, syn. de mirliton. || Callosité douloureuse qui vient aux pieds. || Tumeurs dures et douloureuses qui viennent au voisinage des articulations du pied du cheval. || EN RANG D'OIGNON, *loc. adv.* Sur une même ligne. || Prov. Marchand d'oignons se connaît en ciboules, on est difficilement trompé sur les choses de son métier.

OIGNONET (dim. d'*oignon*), *s. m.* Sorte de poire d'été.

OIGNONIÈRE, *s. f.* Terre semée d'oignons.

OILLE (*ll* mouillées. Lat. *olla*), *s. f.* Mets favori des Espagnols, consistant dans un mélange de viandes, qu'on fait cuire en potage avec toutes sortes d'assaisonnements.

OINDRE (lat. *ungere*), *v. a.* Frotter d'huile ou de quelque matière grasse. || Consacrer avec les huiles saintes. On oint les évêques à leur sacre. On oignait les rois de France avec l'huile de la sainte ampoule. || S'oindre, *v. r.* Se frotter avec une substance grasse.

OING (ouin. Lat. *unguen*), *s. m.* Graisse. || Vieux oing, vieille graisse de porc fondue.

OINT, OINTE, *p. p.* d'oindre. || *Subst.* Les oints du Seigneur, les rois, les prêtres. || L'Oint du Seigneur, Jésus-Christ.

OISEAU (b. lat. *aucellus*, dim. du lat. *avis*), *s. m.* Animal ovipare à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. || Fig. et ironiq. Un bel oiseau, un homme de mauvaise mine ou pour qui on a peu de considération. || Fig. et famil. Il se dit des personnes dont l'espèce est rare. Le rare oiseau. || Fig. et famil. L'oiseau s'est envolé, se dit d'un prisonnier qui s'est échappé. || Fig. La plume de l'oiseau, ce qu'il y a de mieux dans une affaire. || Oiseaux domestiques, ceux qu'on élève dans les basses-cours : les coqs, les poules, les dindons, les canards, les oies, etc. || Oiseaux passagers, oiseaux de passage, les cailles, les bécasses, et tous ceux qui émigrent tous les ans. || Fig.

Un oiseau passager, un étranger. || Oiseaux de volière, ceux qu'on nourrit en cage. || Oiseaux de bois, les faisans, gelinotes, etc. || Oiseaux de rivière, les canards, sarcelles et autres. || Tirer l'oiseau, se dit d'un exercice où l'on essaye d'abattre d'un coup de fusil ou d'un coup de flèche ou d'un coup de pierre la figure d'un oiseau ou un oiseau réel. || Il est comme l'oiseau sur la branche, voy. BRANCHE. || Un oiseau de mauvais augure, oiseau considéré chez les anciens comme présageant quelque malheur. || Fig. et popul. Oiseau de bon, de mauvais augure, personne qui fait pressentir un heureux événement, ou un accident fâcheux. || Le roi des oiseaux, la reine des oiseaux, l'aigle. || L'oiseau de Jupiter, l'aigle. || L'oiseau de Junon, le paon. || L'oiseau de Minerve, la chouette, le hibou. || L'oiseau de Vénus, la colombe, le pigeon. || T. de fauconnerie. Absol. L'oiseau de proie dressé à la chasse. Faire voler l'oiseau. || Oiseau-mouche, sous-genre de passereaux compris parmi les colibris. || Oiseau-abeille, oiseau-bourdon, les oiseaux-mouches et les colibris. || Oiseau-moqueur, voy. MOQUEUR. || Oiseau-de-paradis, voy. PARADIS. || Fig. et pop. L'oiseau de saint Luc, le bœuf. || À VUE D'OISEAU, *loc. adv.* De la manière dont on verrait un objet, si l'on planait au-dessus. Plan à vue d'oiseau. || Fig. Je n'ai fait voir les choses dans ce dernier volume qu'à vue d'oiseau, VOLT. || À VOL D'OISEAU, *loc. adv.* En ligne droite. || Popul. et fig. Aux oiseaux, très-bien. || Prov. Petit à petit l'oiseau fait son nid, voy. NID. || Il a battu les buissons, et un autre a pris les oiseaux, c'est-à-dire il a pris la peine, et d'autres en ont profité.

OISEAU, *s. m.* Sorte de petite auge qui se met sur les épaules, pour porter du mortier. Porter l'oiseau.

OISELÉ, ÉE, *p. p.* d'oiseler.

OISELER (anc. fr. *oisel*, oiseau), *v. a.* T. de fauconnerie. Dresser un oiseau pour le vol; chasser à l'oiseau. || *V. n.* T. de chasse. Tendre des filets, des gluaux, etc.

* **OISELET** (dim. de l'anc. fr. *oisel*, oiseau), *s. m.* Petit oiseau.

OISELEUR (anc. fr. *oisel*, oiseau), *s. m.* Celui qui fait métier de prendre des oiseaux à la pipée, aux filets ou autrement. || *Adj.* Qui prend des oiseaux et en vit, en parlant de certains animaux. Les serpents oiseleurs.

OISELIER (anc. fr. *oisel*, oiseau), *s. m.* Celui dont le métier est d'élever et de vendre des oiseaux.

OISELLERIE, *s. f.* Métier de prendre, d'élever et de vendre des oiseaux. || Lieu où l'on élève des oiseaux.

* **OISEUSEMENT**, *adv.* D'une manière oiseuse.

OISEUX, EUSE (lat. *otiosus*), *adj.* Qui par habitude ou par goût ne fait rien. || *Subst.* L'ambitieux, l'oiseux, le vindicatif, MASS. || En parlant des choses. Une vie oiseuse dans son agitation, MASS. || Fig. Sors de ce lit oiseux qui te tient attaché, BOIL. || Inutile, qui ne sert à rien. Occupation, dispute oiseuse. Épithète oiseuse.

OISIF, IVE (lat. *otium*), *adj.* Qui ne fait rien actuellement. Les journées sont longues et les années sont courtes pour l'homme oisif, DIDEROT. || Il se dit aussi des choses en ce sens. Une oisive indolence. || Vie oisive, vie d'une personne inoccupée. || Dont on ne fait point usage. La valeur est oisive pendant la paix. || Argent oisif, argent qu'on ne fait point valoir. || *S. m.* Personne oisive.

OISILLON (*ll* mouillées. Dim. de l'anc. fr. *oisel*, oiseau), *s. m.* Petit oiseau.

OISIVEMENT, *adv.* D'une manière oisive.

OISIVETÉ, *s. f.* État d'une personne oisive, qui n'a rien à faire, qui ne fait rien. Les pernicieuses rêveries de l'oisiveté, BOSS. || Prov. L'oisiveté est la mère de tous les vices.

OISON (dérivé d'*oie*), *s. m.* Petit de l'oie. || N'avoir pas plus de sens qu'un oison, être très-borné. || Fig. et famil. Un oison, un homme, une femme sans intelligence. || Ces oisons-là, des gens de cette espèce.

* **OLÉACÉES** (lat. *oleaceus*) ou **OLÉINÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'olivier est le type.

OLÉAGINEUX, EUSE (lat. *oleagineus*), *adj.* Qui ressemble à de l'huile, ou qui en contient. Substances oléagineuses. || *Subst.* Un oléagineux.

OLÉANDRE (corruption de *rhododendron*), *s. m.* Laurier-rose.

* **OLÉATE**, *s. m.* En chim. Genre de sels qui sont produits par l'acide oléique et une base.

* **OLÉFIANT, ANTE** (lat. *oleum* et *facere*), *adj.* Se dit d'un gaz hydrogène carboné qui, avec le chlore, produit un liquide oléagineux. || Il serait mieux de dire oléifiant.

* **OLÉIDES** (lat. *oleum* et εἶδος), *s. m. pl.* Famille de corps qui se compose des huiles.

* **OLÉIFÈRE** (lat. *oleum* et *ferre*), *adj.* Qui produit de l'huile. Plantes oléifères.

* **OLÉINE** (lat. *oleum*), *s. f.* En chim. Substance organique grasse, donnant par la saponification les acides oléique et margarique, ainsi que la glycérine, et faisant partie de toutes les huiles végétales, comme de la plupart des huiles grasses. || On dit aussi élaïne.

* **OLÉIQUE** (lat. *oleum*), *adj.* En chim. Acide oléique ou élaïque, produit de la saponification et de la distillation des corps gras ou de la formation du gras des cadavres.

OLFACTIF, IVE (lat. *olfacere*), *adj.* Qui appartient à l'odorat. Nerf olfactif. Appareil olfactif.

* **OLFACTION**, *s. f.* Exercice actif du sens de l'odorat.

OLIBAN (λίβανος ou plutôt lat. *oleum libani*), *s. m.* En pharm. Résine nommée aussi encens; celle qui est en larmes s'appelle encens mâle, et celle qui est en petits fragments, encens femelle.

OLIBRIUS (*Olybrius*, gouverneur des Gaules qui fit mourir sainte Reine), *s. m.* Famil. Celui qui fait le méchant garçon ou l'entendu, et qui n'est le plus souvent que ridicule. Faisons l'olibrius, MOL.

* **OLIFANT** (anc. fr. *olifant*, ivoire), *s. m.* Nom du cor que portait Roland, et en général espèce de petit cor que portaient les chevaliers.

OLIGARCHIE (ὀλιγαρχία), *s. f.* Gouvernement politique où l'autorité est entre les mains de peu de personnes.

OLIGARCHIQUE (ὀλιγαρχικός), *adj.* Qui appartient à l'oligarchie.

* **OLIGARCHIQUEMENT**, *adv.* Suivant le système oligarchique.

* **OLIGISTE** (ὀλίγιστος), *adj. m.* Fer oligiste ou *subst.* l'oligiste, l'hématite, minerai pauvre en métal.

* **OLIGO**..., préfixe qui veut dire peu, et vient de ὀλίγος.

OLIM (o-lim'. Lat. *olim*), *s. m.* Anciens registres du parlement. Jean de Montluc, sous le règne de Philippe le Bel, fit le recueil qu'on appelle aujourd'hui les registres olim, MONTESQ. || Un olim, un de ces registres.

OLINDE (*Olinde*, ville du Brésil), *s. f.* Sorte de lame d'épée.

OLIVAIRE (lat. *olivarius*), *adj.* Qui est en forme d'olive. Cautère olivaire. || Bouton olivaire, l'extrémité d'un outil arrondie comme une olive; on s'en sert pour polir.

OLIVAISON, *s. f.* Temps où l'on cueille les olives; la récolte même.

OLIVÂTRE, *adj.* Qui est de couleur d'olive. Teint olivâtre.

OLIVE (lat. *oliva*), *s. f.* Fruit à noyau dont on tire de l'huile. || Olives noires, celles qu'on a laissées mûrir sur l'arbre et dont on fait l'huile la plus grasse. || Olives vertes, celles que l'on conserve dans la saumure. || Couleur d'olive, couleur verdâtre qui tire un peu sur le brun. || On dit aussi olive pour : de couleur d'olive. || Vert olive, vert qui a la nuance de l'olive. || Il se dit quelquefois pour olivier. Le jardin des Olives. Le rameau d'olive qui fit connaître que la terre était découverte, SÉV. || Branche d'olivier. L'olive est le symbole de la paix. || Fig. Joindre l'olive aux lauriers, être pacifique, après avoir été guerrier victorieux. || Poétiq. L'olive se dit pour l'huile. || Boutons faits en olive, boutons en olive ou simplement olives, boutons qui ont la forme d'une olive. || En archit. Ornement de sculpture en forme d'olives.

OLIVÈTE (*olive*), *s. f.* Syn. d'œillette, sorte de pavot.

* **OLIVETTE** (lat. *olivetum*), *s. f.* Clos planté d'oliviers.

OLIVETTES, *s. f. pl.* Espèce de danse en usage chez les Provençaux après la cueillette des olives.

OLIVIER, *s. m.* Arbre toujours vert qui porte les olives. || Une branche d'olivier était le symbole des suppliants et de ceux qui demandaient la trêve ou la paix. || Mont des Oliviers ou jardin des Olives, lieu où Jésus fut pris pour être conduit chez Pilate.

OLLAIRE (lat. *ollaris*), *adj.* Pierre ollaire, pierre facile à tailler dont on fait des pots.

* **OLLA-PODRIDA** (*ll* mouillées. Esp. *olla podrida*), *s. f.* Voy. OILLE. || Fig. Mélange sans liaison, macédoine.

* **OLOFFÉE**, *s. f.* Terme de marine. Voy. AULOFFÉE.

OLOGRAPHE, *adj*. Voy. HOLOGRAPHE.

OLYMPE (Ὄλυμπος), *s. m*. Montagne de Thessalie, séjour des divinités du paganisme. Les dieux de l'Olympe. || L'Olympe, les dieux du paganisme. || Fig. et avec un *o*, le ciel. Le jour s'approche et l'olympe blanchit, RAC.

OLYMPIADE (lat. *olympias*, de ὀλυμπιάς), *s. f*. Manière, chez les Grecs, de compter le temps, et qui consistait en une période de quatre ans, s'écoulant d'une célébration des jeux olympiques à l'autre. L'ère des olympiades commence l'an 776 avant Jésus-Christ.

OLYMPIEN, ENNE (lat. *olympius*), *adj*. Qui appartient à l'Olympe. || Les dieux olympiens, les douze dieux principaux. || Surnom de Jupiter et de Junon. || Néolog. Majestueux, puissant. Front, regard olympien.

OLYMPIQUE (lat. *olympicus*, de ὀλυμπικός), *adj*. Il se dit des jeux qu'on célébrait tous les quatre ans près d'Olympie dans le Péloponnèse.|| Couronne olympique, la couronne donnée aux vainqueurs dans les jeux olympiques. || Cirque olympique, nom d'un théâtre de Paris. || *S. f*. La première partie des odes de Pindare, celles où ce poëte a célébré les vainqueurs à Olympie.

OMBELLE (lat. *umbella*), *s. f*. En bot. Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules floraux partent tous d'un même point, et arrivent à peu près à la même hauteur; exemple: la fleur du sureau.

OMBELLIFÈRE (*ombelle* et lat. *ferre*)), *adj*. Il se dit des plantes qui portent des ombelles. || *S. f*. Les ombellifères, grande famille naturelle de plantes dicotylédones polypétales.

* **OMBELLIFORME** (*ombelle* et *forme*), *adj*. En bot. Qui a la forme d'une ombelle ou d'un parapluie.

OMBILIC (on-bi-lik. Lat. *umbilicus*), *s. m*. En anat. Nombril. || En bot. Le hile. || Dans les fruits, petite couronne, dite aussi œil, formée par les dents du calice ou par les vestiges du style. || En général, dépression ou élévation au centre d'une surface.

OMBILICAL, ALE, *adj*. En anat. Qui appartient à l'ombilic. Cordon ombilical.|| Qui est en forme d'ombilic.

OMBILIQUÉ, ÉE, *adj*. Pourvu d'un ombilic. || Qui présente une dépression plus ou moins marquée à son centre.

OMBRAGE (lat. *umbraticus*), *s. m*. Réunion d'arbres, de branches, de feuilles qui donnent de l'ombre. Mes arrière-neveux me devront cet ombrage, LA FONT. || Par analogie, obscurcissement, absence de lumière. || Faire ombrage, projeter une ombre qui nuit. || Fig. Soupçon, défiance. Son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels, J. J. ROUSS. || Faire ombrage, causer de l'inquiétude, des soupçons. || Prendre ombrage ou de l'ombrage, devenir jaloux, se chagriner, s'inquiéter. || Donner ombrage, donner de la jalousie, de l'envie, de l'inquiétude.

OMBRAGÉ, ÉE, *p. p*. d'ombrager.

OMBRAGER, *v. a*. Faire de l'ombre, donner de l'ombre. Un grand arbre ombrage sa chaumière. || Jeter une ombre, une obscurité. || Obscurcir. || Couvrir, cacher comme fait un ombrage. De longs cheveux ombrageaient sa tête. || Fig. Les lauriers ombragent sa tête, son front, se dit d'un capitaine qui a remporté de grandes victoires, d'un poëte qui a obtenu de grands succès. || S'ombrager, *v. r*. Être couvert comme d'un ombrage.

* **OMBRAGEUSEMENT**, *adv*. D'une manière ombrageuse.

OMBRAGEUX, EUSE, *adj*. Il se dit, au propre, des chevaux, des mulets, etc. qui sont sujets à avoir peur quand ils voient leur ombre ou quelque objet qui les surprend. || Fig. Qui prend de l'ombrage, qui s'inquiète. Un homme ombrageux. Une humeur, une politique ombrageuse. || *Subst*. L'ombrageux s'offusque d'un rien.

* **OMBRANT, ANTE** (lat. *umbrans*), *adj*. En peint. Qui ombre, qui figure les ombres. Produire des dessins ombrants sur des plaques de porcelaine par des différences d'épaisseur, c'est le propre de la lithophanie.

OMBRE (lat. *umbra*), *s f*. Espace privé de lumière par interposition d'un corps opaque. || L'ombre et la lumière, l'ombre considérée dans son contraste avec l'espace lumineux qui l'entoure. || Fig. Un même caractère a aussi ses traits d'ombre et de lumière qui s'embellissent par leur mélange, MARMONTEL. || Fig. Jeter une ombre sur, obscurcir. Cet hymen jetterait une ombre sur sa gloire, CORN. || Passer comme l'ombre, comme une ombre, être de courte durée, locution prise de la rapidité avec laquelle l'ombre change dans une journée. || Fig. Mettre un homme à l'ombre, le mettre en prison, le tuer. || Être dans l'ombre, être dans un espace que l'ombre couvre, et fig. ne pas paraître. || Fig. Tout lui fait ombre, tout lui fait peur, tout excite sa défiance, par comparaison avec le cheval ombrageux. || Faire ombre à quelqu'un, obscurcir le mérite, le crédit de quelqu'un. Sa vertu nous fait ombre, BOSS. || Fig. Jeter de l'ombre, inquiéter, rendre jaloux. || Poétiq. La nuit. || Ombre donnée par les feuilles, ombrage. || Fig. L'ombre considérée comme ce qui protége. À l'ombre des montagnes. || L'ombre de la mort, les ténèbres qui accompagnent la mort. || Les ombres de la mort, l'ombre du tombeau, la mort même. || Fig. L'ombre de la mort, les ombres de la mort, l'ignorance de Dieu, de la vraie religion.|| En peint. Les endroits les plus bruns et les plus obscurs d'un tableau qui servent à rehausser l'éclat des autres. || Fig. C'est une ombre au tableau, ou absol. une ombre, se dit d'un léger défaut qui n'efface point les beautés d'un ouvrage, les bonnes qualités d'une personne. || Dans un dessin, ce qui imite l'ombre, ce qui est en noir. || Fig. Ce qui obscurcit l'âme. Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres, RAC. || Fig. Le secret qui cache les choses. Le crime se cache dans l'ombre. || Les ombres du mystère, l'obscurité qui couvre les choses secrètes. || Être, rester dans l'ombre, être, demeurer ignoré. || Fig. Retraite, solitude, tranquillité. Dans l'ombre de la paix, CORN. La timide infortune aime à gémir dans l'ombre, DORAT. || L'ombre jetée par le corps d'une personne. Toi, que faisait trembler l'ombre d'un tel rival, CORN. || Il le suit comme l'ombre fait le corps, il ne le quitte pas plus que son ombre, c'est son ombre, il le suit partout.||C'est l'ombre et le corps, se dit de deux personnes qui ne se quittent pas. || Avoir peur de son ombre, avoir peur des moindres choses. || Fig. Courir après une ombre, se livrer à une espérance chimérique. || Fig. Prendre l'ombre pour le corps, prendre une chose vaine pour une chose solide. || L'ombre d'une chose, par opposition à cette chose même, à son existence réelle. L'erreur qui nous a fait prendre l'ombre pour la vérité, MASS. || Selon la doctrine des anciens païens, apparence, simulacre du corps après la mort. Son ombre vers mon lit a paru se baisser, RAC. || La personne considérée après sa mort. Quoi! viens-tu jusqu'ici braver l'ombre du comte? CORN. || Fig. Légère apparence. Cette ombre d'amitié, CORN. Il ne lui laissa qu'une ombre de puissance, BOSS. || Il se dit aussi pour exprimer que la chose dont on parle existe à peine. Il ne peut pas avoir l'ombre d'un chagrin, SÉV. || Pas l'ombre de, pas du tout. De justice il n'y avait pas l'ombre, VOLT. || Par extens. Image imparfaite. Astre dont le soleil n'est que l'ombre grossière, RAC. Ces établissements ne sont que l'ombre de ce que vous ferez un jour, FÉN. || Fig. Il se dit d'une personne ou d'une chose qui a perdu ce qui faisait sa grandeur, son éclat. Sémiramis n'est plus que l'ombre d'elle-même, VOLT. || En blas. Se dit d'une peinture si déliée, qu'on voit le champ de l'écu au travers. || À L'OMBRE DE, *loc. prép*. Sous le couvert, à l'abri de. À l'ombre d'un toit, des forêts, etc. || Fig. Sous la protection, à la faveur de. Je serai en sûreté et à couvert à l'ombre de vos ailes, SACI. || SOUS L'OMBRE DE, SOUS OMBRE DE, *loc. prép*. Sous l'apparence, sous le prétexte. On raille les dévotions de l'Église sous ombre de crédulité, BOURD. || Quand on dit sous l'ombre de, il faut que le substantif suivant ait un article, par exemple : Sous l'ombre de l'amitié; quand on dit sous ombre, le substantif suivant ne prend pas l'article, par exemple : Sous ombre d'amitié. || SOUS OMBRE QUE, *loc. conj*. Sous prétexte que. Sous ombre qu'elle est un peu belle, MOL.

OMBRE, *s. m*. Voy. HOMBRE.

* **OMBRE** (orig. inc.), *s. m*. Espèce de perche de la Méditerranée. || Ombre-chevalier, variété de la truite.

OMBRE (TERRE D') ou simplement **OMBRE** (*Ombrie*, contrée d'Italie), *s. f*. Terre brune qui sert à ombrer.

OMBRÉ, ÉE, *p. p*. d'ombrer.

OMBRELLE (ital. *ombrella*), *s. f*. Petit parasol.

OMBRER (lat. *umbrare*), *v. a*. Mettre des ombres à un tableau, à un dessin. || En blas. Marquer les traits plus fortement, afin de faire ressortir la pièce.

OMBREUX, EUSE (lat. *umbrosus*), *adj.* Qui fait de l'ombre. Sous les hêtres ombreux, Millevoye. || Couvert d'ombre. Une vallée ombreuse, Delille.

OMÉGA (Ω μέγα), *s. m.* Dernière lettre de l'alphabet grec. || Fig. L'alpha et l'oméga, le commencement et la fin.

OMELETTE (orig. inc.), *s. f.* Œufs battus et cuits dans la poêle avec du beurre. || D'omelette, couleur d'une omelette. || Faire une omelette, casser des œufs et les battre pour faire l'omelette. || Prov. On ne saurait faire une omelette sans casser des œufs, il faut se résigner à des pertes, à des sacrifices, pour faire ce qui doit être fait.

OMETTRE (lat. *omittere*), *v. a.* Manquer à faire, à dire une chose. || Se construit avec *à* ou *de*. Il a omis de faire ou à faire cela. || Omettre quelqu'un, ne pas le comprendre dans une énumération. || S'omettre, *v. r.* Être omis.

OMIS, ISE, *p. p.* d'omettre.

OMISSION (lat. *omissio*), *s. f.* Action d'omettre. L'omission d'un principe mène à l'erreur, Pasc. || La chose omise. Une omission importante. || En jurispr. Manquement à une chose exigée par la loi, et qui dans certains cas entraîne la nullité. || En théol. Les péchés d'omission, les péchés qui consistent à ne pas faire les bonnes œuvres auxquelles on est obligé, par opposition aux péchés de commission.

OMNIBUS (o-mni-bus'. Lat. *omnibus*, pour tous), *s. m.* Voiture qui parcourt une ville ou sa banlieue, et où chacun peut monter pour une somme modique. || *Adj.* Voiture omnibus.

OMNIPOTENCE (lat. *omnipotentia*), *s. f.* Toute-puissance. L'omnipotence divine. || Faculté de décider souverainement en certaines matières. L'omnipotence du jury.

* **OMNIPOTENT, ENTE** (lat. *omnipotens*), *adj.* Qui peut tout. Le jury est omnipotent.

OMNISCIENCE (lat. *omnis* et *scientia*), *s. f.* En théol. La science infinie de Dieu. || Dans le langage ordinaire et par exagération, la science de toute chose.

* **OMNISCIENT, ENTE** (lat. *omnis* et *sciens*), *adj.* Qui a l'omniscience. Dieu est omniscient, Volt.

OMNIVORE (lat. *omnivorus*), *adj.* En hist. nat. Qui se nourrit d'aliments de toute espèce. Le rat est carnassier et même omnivore, Buff. || *Subst.* Les omnivores, nom d'un ordre nombreux d'oiseaux.

OMOPLATE (ὠμοπλάτη), *s. f.* Os large, mince et triangulaire, situé à la face dorsale du thorax, et formant la partie postérieure des épaules. || Famil. Le plat de l'épaule.

ON (lat. *homo*), *subst. abstrait.* Il indique d'une manière générale ou vague les gens, les personnes; il n'est employé que comme sujet du verbe, et se met toujours au singulier. On ne surmonte le vice qu'en le fuyant, Fén. || *On* remplaçant un sujet déterminé. On n'a pas plus d'esprit, de grâce, Collin d'Harlev. || *On* se dit pour *je, tu, il, nous, vous, ils*. Et vous, à m'obéir, prince, qu'on se prépare, Rac. || *On* admet devant lui l'article *l'*, particulièrement dans les cas où l'euphonie l'exige. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Boil. || Quand *on* suit le verbe dont il est le sujet, il s'y joint par un trait d'union. Dit-on. || Si le verbe se termine par un *e* muet ou par un *a*, on le joint à *on* par un trait d'union et par un *t* euphonique. Prie-t-on? Ira-t-on à Lyon? || On dit, locution jouant le rôle de substantif, et signifiant : ce qui se dit. Un on dit. Les on dit. || Le qu'en dira-t-on, sorte de substantif composé. Se moquer du qu'en dira-t-on, se moquer de ce que les autres peuvent dire.

ONAGRE (lat *onager*, de ὄναγρος), *s. m.* Ane sauvage. || Ancienne machine de guerre pour lancer des pierres.

* **ONAGRE** (ὀνάγρα), *s. f.* Genre de plantes dont une espèce a des pousses et des racines alimentaires.

ONC ou **ONQUES** (lat. *unquam*), *adv.* Jamais. Vitesvous onc un plus hardi hableur? || Avec la négation, il a le sens négatif. || Cet adverbe a vieilli.

ONCE (lat. *uncia*), *s. f.* Ancien poids qui était d'abord la douzième partie de la livre romaine; il était resté la douzième partie de la livre de Lyon et du midi de la France; il était la seizième partie de la livre de Paris. || Famil. Petite quantité. Un homme pâle et livide, qui n'a pas sur soi dix onces de chair, La Bruy. || Fig. Il n'a pas une once de sens commun, d'esprit, etc. il en est complétement dénué. || Ne pas peser une once, être très-léger, et fig. avoir un grand contentement qui fait qu'on semble léger. || Nom de plusieurs valeurs monétaires. || Once d'or, monnaie courante en plusieurs pays.

ONCE (persan *youz*), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique du chat once, dit aussi jaguar.

ONCIAL, ALE (lat. *uncialis*), *adj.* T. d'antiq. Lettres onciales, sortes de grands caractères qui s'employaient aux titres des livres, aux inscriptions, etc. || Au fém. l'onciale ou au masc. l'oncial, l'écriture onciale.

ONCLE (lat. *avunculus*), *s. m.* Frère du père ou de la mère. Oncle paternel, maternel. || Faire l'oncle, gronder. || Oncle à la mode de Bretagne, voy. mode. || Oncle d'Amérique, personne qui, parent ou non, vient de loin et à l'improviste apporter à quelqu'un une grande fortune. || Grand-oncle, le frère du grand-père ou de la grand'mère.

ONCTION (lat. *unctio*), *s. f.* Action de frotter avec une substance grasse. || Fig. Ce qui facilite comme fait un corps gras. Cela n'avait pas mis d'onction entre eux. || Action d'oindre, en usage dans certaines cérémonies judaïques. Je ne suis roi que par l'onction, Saci. || Action d'oindre, dans certaines cérémonies de l'Église chrétienne. L'onction du baptême, de la confirmation. L'onction des évêques. Pepin regarda l'onction qu'il reçut du pape Étienne comme une chose qui le confirmait dans tous ses droits, Montesq. || Extrême-onction, voy. extrême-onction. || Fig. Mouvement de la grâce, consolation du Saint-Esprit. L'onction du Saint-Esprit. L'humilité naît de l'onction de la grâce, Fén. || Fig. Ce qui, dans un écrit, un discours, une action, touche le cœur, le porte à la piété. L'onction de Fénelon. Prêcher avec onction.

ONCTUEUSEMENT, *adv.* Avec onction.

ONCTUEUX, EUSE (lat. *unctum*), *adj.* Qui est d'une substance grasse et huileuse. || Qui produit au toucher l'impression d'un corps gras. Une terre onctueuse. Des minéraux onctueux. || Fig. Rempli d'onction. Un sermon onctueux. L'onctueux auteur du Télémaque.

ONCTUOSITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est onctueux. || Qualité de ce qui est ou paraît gras au toucher.

ONDE (lat. *unda*), *s. f.* Eau qui se soulève. Le vent fait des ondes sur la rivière. L'onde approche, se brise, Rac. || Fig. Il se dit des passions, des sentiments qui se soulèvent comme une onde. Les ondes de la colère s'élèvent plus fort, Boss. || Dans le style élevé, l'eau en général. Sur le bord d'une onde pure, Rac. || La mer. Cet empire absolu sur la terre et sur l'onde, Corn. || L'onde noire, le Styx. || Passer l'onde noire, mourir. || Tout ce qui a un mouvement de soulèvement semblable à celui de la mer. Car le feu dont la flamme en onde se déploie Fait de notre quartier une seconde Troie, Boil. || *S. f. pl.* Dans les beaux-arts, lignes composées d'une succession de courbes alternativement concaves et convexes. Les ondes d'une colonne torse, les courbes du profil de cette colonne. || Teintes, nuances qui imitent une onde. Les ondes de la moire, d'un bois veiné. || Lignes de différentes couleurs qui vont en serpentant sur la robe d'un coquillage. || Soulèvement dans une matière solide. Il se forme, à la surface de ces masses, des trous, des ondes, des aspérités, Buff. || Défaut dans le verre. || Traces circulaires qui se propagent à la surface d'un liquide qui a été ébranlé dans un de ses points. || En phys. Ondes sonores, ondulations de l'air, que l'on admet pour expliquer les phénomènes du son. || Ondes lumineuses, ondulations qu'on suppose dans un fluide hypothétique, l'éther.

ONDÉ, ÉE, *adj.* Qui présente des lignes colorées irrégulières en forme d'ondes. La queue est ondée de blanc, Buff. || Qui présente des élévations et des enfoncements. Il a les bords du bec supérieur non pas droits, mais ondés, Buff. || Cheveux ondés, cheveux en bandeaux plats, il est vrai, mais qui sont rangés en lignes ondulées, non droites.

ONDÉE, *s. f.* Ondée de pluie, grosse pluie subite et passagère. || Absol. Une forte ondée. || Fig. Nous allons faire pleuvoir sur toi une ondée de coups de bâton, Mol.

ONDIN, INE (*onde*), *s. m.* et *f.* Génie élémentaire des eaux, suivant les cabalistes.

ONDOIEMENT, *s. m.* Action d'ondoyer, de flotter par ondes. L'ondoiement des vagues, des blés. || Baptême fait en cas de nécessité et où sont omises les cérémonies de l'Église; il se fait souvent aussi par précaution, quand on veut retarder le baptême pour une circonstance quelconque.

ONDOYANT, ANTE, *adj.* Qui ondoie, qui se meut en ondes. Les moissons ondoyantes. Une flamme ondoyante. || Il se dit de la taille pour en marquer la souplesse. || En peint. Il se dit des lignes, des contours, des draperies. || En hist. nat. Qui est marqué de lignes ou de dépressions flexueuses. || Vol ondoyant, vol qui n'est pas direct et qui va en s'élevant et en s'abaissant.

ONDOYÉ, ÉE, *p. p.* d'ondoyer.

ONDOYER (*onde*), *v. n.* Se mouvoir en ondes. Je voyais les moissons du soleil éclairées, Ondoyer mollement sur les plaines dorées, St-Lambert. Les rangs pressés de la foule ondoyaient comme une moisson que les vents agitent, Barthélemy. || *V. a.* Baptiser un enfant sans observer les cérémonies de l'Église.

* **ONDULANT, ANTE,** *adj.* Qui ondule. Le reflet de la lune sur ces eaux ondulantes, Diderot. || En méd. Se dit du pouls lorsqu'il est grand et qu'il se fait sentir par un mouvement successif, continuel et inégal.

ONDULATION, *s. f.* Mouvement oscillatoire ou de vibration que l'on observe dans un liquide et qui le fait alternativement hausser et baisser. || Tout mouvement qui imite celui des ondes. Les ondulations d'un champ de blé agité par le vent. || Par analogie, les ondulations d'un terrain. || En peint. Il se dit des lignes, des contours, des draperies. || En phys. Propagation du son dans l'air par des vibrations concentriques, analogues aux ondes formées sur une eau tranquille par une pierre qu'on y jette. || Système des ondulations, système d'après lequel les effets de la lumière seraient dus aux vibrations déterminées par la matière pondérable dans l'éther.

ONDULATOIRE, *adj.* En phys. Qui se propage en ondulations. Des mouvements ondulatoires.

ONDULÉ, ÉE (lat. *undulatus*), *adj.* Dont la surface présente des ondulations. || Fig. Des cheveux ondulés, voy. ondé. || En bot. Qui s'élève et s'abaisse alternativement en plis arrondis. Feuille ondulée.

ONDULER, *v. n.* Avoir comme un mouvement d'ondulation. || *V. a.* Onduler ses cheveux, faire former à des bandeaux plats une suite de plis arrondis.

ONDULEUX, EUSE, *adj.* Qui forme des ondes. Les flots onduleux de ses cheveux. || Qui présente une suite de plis arrondis. Les rives onduleuses d'un fleuve.

ONÉRAIRE (lat. *onerarius*), *adj.* Terme de jurisprudence qui a vieilli et qui se disait de celui qui avait le soin réel d'une chose dont un autre a l'honneur. Ainsi l'on distinguait tuteur onéraire et tuteur honoraire.

* **ONÉREUSEMENT,** *adv.* D'une manière onéreuse.

ONÉREUX, EUSE (lat. *onerosus*), *adj.* Qui est à charge, qui pèse comme un fardeau. Impôt onéreux. Les brahmanes considèrent la vie comme une chose onéreuse, Rollin. || En jurispr. Titre onéreux, celui par lequel on acquiert une chose sous la condition d'acquitter certaines charges. || Fig. N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses : ils les ont à titre onéreux, La Bruy.

* **ONGLADE,** *s. f.* En méd. Ongle entré dans la chair.

ONGLE (lat. *ungula*), *s. m.* Lame dure, cornée, demi-transparente, qui revêt l'extrémité dorsale des doigts et des orteils. || Fig. Rogner les ongles à quelqu'un, lui diminuer son pouvoir, ses profits. || Couper les ongles, enlever la partie libre qui croît constamment, et fig. ôter à quelqu'un ce qui fait sa force, son talent, etc. || Fig. Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles, en avoir beaucoup. || Être quelque chose jusqu'aux ongles, l'être tout à fait. || Ronger, manger, mordre ses ongles, être en proie à l'impatience, au chagrin. || Avoir du sang aux ongles, sous les ongles, au bout des ongles, avoir du cœur. || Fig. Avoir bec et ongle, savoir bien se défendre en toutes manières. || Rubis sur l'ongle, voy. rubis. || Fig. Savoir une chose sur l'ongle, la savoir très-bien. || Griffes de plusieurs animaux. Les ongles du lion, de l'aigle. || A l'ongle on connaît le lion, on reconnaît aux moindres traits un homme d'un grand talent, d'un grand caractère. || C'est l'ongle du lion, se dit d'un trait qui décèle un grand talent, un grand caractère. || Par extens. Sabot des solipèdes ou des ruminants. || Par analogie, instrument crochu de fer. J'ai vu couler leur sang sous les ongles de fer, Rotrou. || En chir. Variété du ptérygion. || Abcès qui a l'aspect d'un croissant entre l'iris et la cornée.

* **ONGLÉ, ÉE,** *adj.* Se dit, en fauconnerie, des oiseaux qui ont des serres. || En blas. Se dit des animaux dont les griffes sont d'un émail autre que celui du corps.

ONGLÉE, *s. f.* Engourdissement douloureux causé par le grand froid au bout des doigts. || Excroissance membraneuse à l'œil du cheval.

ONGLET (on-glè. Dim. d'*ongle*), *s. m.* Dé que les brodeuses emploient pour diriger l'aiguille à crochet. || En zool. Épine saillante et raide qu'on voit souvent au bord externe de l'aile des insectes diptères. || Espèce de burin dont l'extrémité est en losange. On dit aussi onglette. || En bot. Partie inférieure de chaque pièce d'une corolle polypétale, celle par laquelle le pétale tient à la fleur. || Bande de papier que l'on coud au dos d'un livre en le reliant, pour y coller des cartes, des estampes. Cartes montées sur onglet. || En impr. Carton de deux pages substitué à des pages fautives. || Extrémité d'une planche, d'une moulure qui forme un angle de quarante-cinq degrés. Couper, tailler d'onglet. || En charpente et en menuiserie, assemblage à onglet, celui des pièces qui sont coupées diagonalement ou en triangle. || Entaille sur la lame d'un couteau ou sur celle d'un canif, dans laquelle on passe le bout de l'ongle pour faire sortir cette lame au dehors du manche. || En chir. Synonyme de ptérygion.

ONGLETTE, *s. f.* Voy. onglet, espèce de burin.

ONGUENT (lat. *unguentum*), *s. m.* Médicament d'une consistance molle que l'on applique extérieurement. || Onguent gris ou napolitain, onguent où il entre du mercure. || Onguent pour la brûlure, cérat fait avec de l'huile et de la cire. || Fig. De l'onguent pour la brûlure, moyen de se préserver des accidents qui peuvent se présenter dans la vie. || Onguent miton mitaine, voy. miton. || Prov. Dans les petites boîtes sont les bons onguents, se dit quand on veut complimenter les personnes de petite taille.

ONGUICULÉ, ÉE (lat. *unguiculus*), *adj.* En hist. nat. Pourvu de petits ongles. || En bot. Qui est muni d'un grand onglet. Pétales onguiculés. || Qui est en forme d'ongle.

* **ONGUIFORME,** *adj.* Qui a la forme d'un ongle.

ONGULÉ, ÉE (lat. *ungulatus*), *adj.* En hist. nat. Qui a la forme d'un ongle, d'un sabot. || Se dit des mammifères dont le pied est terminé par un ou plusieurs sabots à ongles.

ONIROCRITIE (o-ni-ro-kri-sie. Ὀνειροκρισία), *s. f.* Art d'interpréter les songes.

* **ONIROCRITIQUE,** *s. f.* Syn. d'onirocritie. Homme qui possède arithmétique, optique, onirocritique, Mol.

ONIROMANCE ou **ONIROMANCIE** (ὀνειρόμαντις), *s. f.* Divination par les songes.

* **ONIROMANCIEN,** *s. m.* Celui qui interprète les songes.

ONOCROTALE (ὀνοκρόταλος), *s. m.* Espèce de pélican.

* **ONOMASTIQUE** (ὀνομαστικός), *adj.* Qui a rapport aux noms propres ; qui renferme des noms. Nomenclature onomastique des rois d'Égypte. || *S. f.* L'onomastique, la liste, la doctrine des noms propres.

ONOMATOPÉE (ὀνοματοποιΐα), *s. f.* En gramm. Formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie ; par exemple : le glouglou de la bouteille. || Il se dit des mots imitatifs eux-mêmes.

ONQUES, *adv.* voy. onc.

ONTOLOGIE (ὄν, l'être, et λόγος), *s. f.* Théorie de l'être, science de l'être ; c'est en général le synonyme de métaphysique. || Traité sur l'ontologie. L'Ontologie de Wolf.

ONTOLOGIQUE, *adj.* Qui a rapport à l'ontologie.

* **ONTOLOGISTE,** *s. m.* Celui qui s'adonne à l'ontologie, ou qui adopte les idées du système ontologique.

ONYX (ὄνυξ), *s. m.* Agate très-fine qui présente des couches parallèles de différentes couleurs. Des pierres d'onyx. || *Adj.* Une agate onyx.

ONZE (lat. *undecim*), *adj. num. card.* Nombre qui contient dix et un. Onze heures. Onze cents. || L'*e* muet de l'article *le*, de la préposition *de* et de la conjonction *que*, ne s'élide pas devant *onze*. || Se dit pour onzième. Page onze. Louis onze (qu'on écrit Louis XI). || *S. m.* Onze multiplié par deux. Les onze d'un loto. || Le onzième jour du mois. Le onze de janvier ou le onze janvier.

ONZIÈME, *adj. num. ord.* Nombre d'ordre qui suit le dixième. || Le plus souvent on n'élide pas la voyelle de l'article devant *onzième*. || *S. m.* La onzième partie. J'en aurai le onzième. || Le onzième, le onzième jour. C'est le onzième de son mal, Sév. || *S. f.* En mus. La onzième, le redoublement de l'intervalle de quarte.

ONZIÈMEMENT, *adv*. En onzième lieu.

OOLITHE (ὠὸν et λίθος), *s. m*. Variété de calcaire composé de nombreux petits grains ovoïdes semblables à des œufs de poisson. || Plusieurs géologues le font du féminin.

⋆ **OOLITHIQUE**, *adj*. Qui résulte d'une agglomération d'oolithes. Terrains oolithiques.

OPACITÉ (lat. *opacitas*), *s. f*. Propriété qu'ont certains corps d'intercepter la lumière, même lorsqu'ils ont peu d'épaisseur. || Absence de lumière. L'opacité de certains bois les a rendus sacrés, DIDEROT.

OPALE (lat. *opalus*, de ὀπάλλιος), *s. f*. Quartz résinite, produit volcanique, d'un blanc laiteux et bleuâtre, qui reflète dans les fissures dont il est traversé les couleurs du spectre solaire, et produit ce chatoiement opalin qui lui est particulier. || Couleur de l'opale.

⋆ **OPALIN, INE**, *adj*. Qui a la teinte laiteuse et bleuâtre de l'opale, et les reflets de cette pierre.

OPAQUE (lat. *opacus*), *adj*. Qui ne laisse point passer la lumière. La terre est opaque. || Qui est sans lumière. L'ombre opaque et noire des cyprès.

OPÉRA (ital. *opera*), *s. m*. Poëme dramatique mis en musique, et plus particulièrement grand poëme lyrique composé de récitatif, de chant et de danse, sans discours ou dialogue parlé. || Opéra bouffon ou bouffe, celui dont les personnages appartiennent à la comédie. || Opéra comique, drame mixte qui tient de la comédie par le dialogue et de l'opéra par le chant. || Le genre de spectacle que constituent les poëmes dramatiques mis en musique. || L'Opéra, dit à diverses époques l'Académie royale ou impériale ou nationale de musique, le théâtre où l'on joue le grand opéra à Paris; l'Opéra-Comique, celui où l'on joue l'opéra comique. || Opéra-ballet, genre d'opéra mêlé de danses. || *Au pl*. Des opéras.

⋆ **OPÉRABLE**, *adj*. Qui peut être opéré. Ce cancer n'est pas opérable.

⋆ **OPÉRANT, ANTE**, *adj*. Qui est propre à opérer. La foi vive et opérante par la charité, MASS.

OPÉRATEUR, TRICE (lat. *operator*), *s. m*. et *f*. Celui, celle qui se livre à quelque manipulation. || Fig. Des opérateurs d'iniquités. || Celui qui fait certaines opérations de chirurgie. || On dit quelquefois au féminin opératrice. Voilà l'opératrice aussitôt en besogne, LA FONT. || Charlatan qui vend des drogues en place publique.

OPÉRATION (lat. *operatio*), *s. f*. Action d'une puissance, d'une faculté qui produit un effet. Les opérations de la nature, de l'âme. || En termes de dévotion, l'opération du Saint-Esprit, de la grâce. || En philos. Les trois opérations de l'esprit, la première qui conçoit, la seconde qui juge, la troisième qui raisonne. || En mathém. Calculs qu'il faut faire pour obtenir un résultat || Les quatre opérations de l'arithmétique, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. || Plans combinés, desseins en voie d'exécution. || Ironiq. Vous avez fait une belle opération, vous n'avez rien fait qui vaille. || Transactions qui se font à la bourse, dans le commerce. || Mouvement d'attaque ou de défense d'une armée qui agit. || Ligne d'opération, ligne sur laquelle une armée opère. || Opération chimique ou pharmaceutique, tout ce que fait le chimiste ou le pharmacien pour analyser un corps, déterminer des combinaisons, préparer des médicaments. || Opération chirurgicale, tout ce que fait le chirurgien sur le corps vivant à l'aide d'instruments ou de la main seule. L'opération de la cataracte. || L'action, l'effet d'un remède, d'une médecine. Attendre l'opération d'un remède, MALH. La médecine commençait à faire heureusement son opération, VAUGELAS.

⋆ **OPÉRATOIRE** (lat. *operatorius*), *adj*. Qui a rapport aux opérations chirurgicales. || Procédés opératoires, ceux que l'on suit dans une opération. || Médecine opératoire, ensemble des règles à suivre dans les opérations.

OPERCULE (lat. *operculum*), *s. m*. En bot. Espèce de couvercle qui ferme l'urne des mousses. || Appareil osseux composé de quatre pièces, qui dans beaucoup de poissons couvre et protége les branchies. || Pierre calcaire ou cornée qui ferme l'ouverture de certaines coquilles univalves.

OPERCULÉ, ÉE, *adj*. Muni d'un opercule.

OPÉRÉ, ÉE, *p. p*. d'opérer. || *S. m*. et *f*. Celui, celle qui a subi une opération chirurgicale.

OPÉRER (lat. *operari*), *v. a*. Produire un effet. Dieu opérait par eux de grandes choses, MASS. || Absol. La grâce opéra dans son âme. || Il se dit d'une troupe qui agit militairement. On opérait sur la gauche de l'ennemi. || Ironiq. Vous avez bien opéré, se dit à ceux qui ont gâté, ruiné quelque affaire. || Il se dit de quelques arts ou sciences qui exigent une certaine pratique. Opérer une multiplication, la combinaison de deux gaz, etc. || Absol. On ne saurait être bon chimiste sans opérer. || Faire une opération de chirurgie. Opérer un cancer. || Il se dit aussi de la personne qui subit l'opération. Opérer un homme affecté de la pierre. || Être opéré, se faire opérer, subir une opération. Se faire opérer de la cataracte. || Absol. Ce chirurgien opère bien. || *V. n*. Il se dit de l'effet que produit une substance sur le corps vivant. Ce médicament opère avec une grande énergie. || En un sens plus restreint, se dit des évacuants. || S'opérer, *v. r*. Être accompli. Ce changement s'est opéré à vue.

⋆ **OPÉRETTE** (dim. d'*opéra*), *s. f*. Petit opéra.

OPES (ὀπή), *s. m. pl*. En archit. L'ouverture qui est entre les métopes et qui se trouve remplacée par l'extrémité d'une solive décorée d'un triglyphe. || Trous qui reçoivent les poutres, les chevrons, les solives, etc. || Trous que les boulins qui ont servi à l'échafaudage laissent dans les murs.

OPHICLÉIDE (ὄφις et κλείς), *s. m*. Instrument de cuivre de la famille des bugles.

⋆ **OPHIDIEN, IENNE** (ὄφις), *adj*. En zool. Qui ressemble à un serpent. || *S. m. pl*. Les ophidiens, troisième ordre de la classe des reptiles.

⋆ **OPHIOGRAPHIE** (ὄφις et γράφειν), *s. f*. Description des serpents.

OPHITE (ὀφίτης), *s. m*. Nom donné à certaines roches trappéennes des Pyrénées, d'une composition variable. || Sorte de marbre d'un vert obscur, rayé de filets jaunes qui se croisent. || *Adj*. Marbre ophite.

OPHTHALMIE (ὀφθαλμία), *s. f*. En méd. Inflammation de l'œil.

OPHTHALMIQUE (ὀφθαλμικός), *adj*. Qui concerne les yeux. Nerf ophthalmique ou optique. || Qui est propre aux maladies des yeux. Pommade ophthalmique.

OPHTHALMOGRAPHIE (ὀφθαλμός et γράφειν), *s. f*. Description anatomique de l'œil.

OPIACÉ, ÉE (*opium*), *adj*. Qui contient de l'opium. Préparations opiacées.

OPIAT (o-pi-a. Ὄπιον), *s. m*. Électuaire où il entre de l'opium. || Abusivement, électuaire quelconque. || Pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE, *adj*. En méd. Qui obstrue.

OPILATION (lat. *oppilatio*), *s. f*. En méd. Obstruction.

OPILÉ, ÉE, *p. p*. d'opiler.

OPILER (lat. *oppilare*), *v. a*. En méd. Obstruer.

OPIMES (lat. *opimus*), *adj. f. pl*. T. d'antiq. Dépouilles opimes, celles que remportait un général romain qui avait tué de sa main le général de l'armée ennemie. || Fig. Belles dépouilles, belle acquisition, etc.

OPINANT, *s. m*. Celui qui opine dans une délibération. Le premier opinant.

OPINER (lat. *opinari*), *v. n*. Dire son sentiment dans une délibération. Opiner pour la paix. Philoctète et Nestor avaient déjà opiné qu'il fallait profiter d'une si heureuse occasion, FÉN. || Opiner du bonnet, voy. BONNET. || Opiner à. Chacun opine à la vengeance, LA FONT.

OPINIÂTRE (*opiner*), *adj*. Fortement attaché à son opinion, à sa volonté. La mule est opiniâtre. Et dans son zèle aveugle un peuple opiniâtre, VOLT. || Opiniâtre à. On cesse d'être opiniâtre à maltraiter une personne qui est opiniâtre à nous aimer malgré nos mauvais traitements, LEMAISTRE. || *Subst*. Personne opiniâtre. || Il se dit des choses où l'on apporte de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement. Une haine, un zèle opiniâtre. || Travail opiniâtre, travail où l'on persiste malgré la difficulté. || Combat opiniâtre, combat soutenu longtemps avec vigueur de part et d'autre. || Un mal, un rhume opiniâtre, un mal, un rhume qui résiste aux remèdes.

OPINIÂTRÉ, ÉE, *p. p*. d'opiniâtrer.

OPINIÂTRÉMENT, *adv*. D'une façon opiniâtre. Il soutint opiniâtrément cette erreur. || Sans céder, sans se relâcher. Il défendit opiniâtrément cette place.

OPINIÂTRER, *v. a.* Soutenir en opiniâtre. Opiniâtrer ses pleurs, La Rochef. On ne saurait opiniâtrer plus mal à propos une affaire, Sév. || Absol. Il a opiniâtré de n'être point saigné, Sév. || Contredire, contrarier quelqu'un de manière à le rendre opiniâtre. N'opiniâtrez point cet enfant. || S'opiniâtrer, *v. r.* S'attacher à une opinion avec ténacité. Ne vous opiniâtrez point à cela.

OPINIÂTRETÉ, *s. f.* Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. On plaint l'erreur, on hait l'opiniâtreté, J. J. Rouss. || Fermeté, constance. L'opiniâtreté de la défense, d'un combat, du travail, etc.

OPINION (lat. *opinio*), *s. f.* Avis, sentiment de celui qui opine sur quelque affaire mise en délibération. L'opinion d'une assemblée. Il a été de l'opinion d'un tel. || Au pl. Voix, suffrages. Recueillir les opinions. || Sentiment qu'on se forme des choses. Il faut des siècles pour détruire une opinion populaire, Volt. || C'est une affaire d'opinion, c'est une chose sur laquelle chacun peut penser comme il lui plaît. || C'est une opinion, c'est une assertion qui n'est pas sûre. || Un mal d'opinion, un mal imaginaire. || L'opinion publique ou simplement l'opinion, ce que pense le public. || Jugement en bien ou en mal qu'on porte d'une personne ou d'une chose. Avoir bonne opinion de soi. Donner bonne opinion de sa sagesse. || Absol. Avoir opinion de quelqu'un, de quelque chose, en bien augurer. || En log. Croyance probable. L'opinion est une connaissance douteuse qui n'est pas sans apparence et sans fondement, mais qui n'a point de certitude, Fléch. || T. de casuiste. Opinion probable, opinion qui avait pour elle quelque docteur, quelque auteur autorisé, et qu'on pouvait suivre en conscience, quelque douteuse qu'elle fût en soi. || Doctrine de politique ou de religion; parti. Opinions philosophiques, religieuses. L'opinion légitimiste. || L'opinion avancée ou les opinions avancées, se dit de ceux qui sont attachés aux nuances très-prononcées du libéralisme. || Opinions relâchées, opinions de ceux qui ont peu de sévérité en morale.

* **OPISTHODOME** (ὀπισθόδομος), *s. m.* En archit. anc. La partie postérieure d'un temple.

OPIUM (o-pi-om'. Ὄπιον), *s. m.* Suc épaissi des capsules de diverses espèces du genre pavot. L'opium est une substance narcotique, très-vénéneuse à haute dose, calmante et soporifique à dose médicale. Il est employé aussi comme un excitant du système nerveux, qui procure un sentiment momentané de bien-être.

OPLOMACHIE (o-plo-ma-chie. Ὁπλομαχία), *s. f.* Action de combattre avec une armure pesante; art de combattre avec cette armure; action de s'y exercer. || On devrait écrire hoplomachie.

OPPORTUN, UNE (lat. *opportunus*), *adj.* Qui est à propos. Il est opportun que, etc. L'heure opportune.

* **OPPORTUNÉMENT**, *adv.* D'une manière opportune; à propos.

OPPORTUNITÉ (lat. *opportunitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est opportun. Profiter de l'opportunité de la circonstance. || Absol. Occasion favorable. Saisir l'opportunité.

* **OPPOSABLE**, *adj.* En anat. Qui peut être mis en face, vis-à-vis. Le pouce est opposable aux autres doigts. || Qui peut être dit contre, mis contre. Il n'y a pas d'argument opposable à ce dilemme.

OPPOSANT, ANTE, *adj.* En anat. Qui met en opposition ou en face. || *Subst.* L'opposant du petit doigt, du pouce, muscle. || Par extens. Qui s'oppose à. Il est opposant à cette mesure. || *Subst.* Celui qui s'oppose à une personne. Convaincre ses opposants. || Celui qui s'oppose à une chose. || En procédure, qui s'oppose suivant les formes à un jugement. Se rendre opposant à un acte, à un mariage, etc. || Dans les assemblées parlementaires, qui est dans l'opposition, qui combat le ministère. Le parti opposant. || *Subst.* Les opposants.

OPPOSÉ, ÉE, *p. p.* d'opposer. || En géom. Angles opposés, ceux qui sont formés par deux lignes droites qui se coupent. || En bot. Se dit des parties qui se présentent au nombre de deux, vis-à-vis l'une de l'autre, sur un même plan horizontal. Feuilles opposées. || En blas. Pièces opposées, se dit de deux pièces dont la pointe de l'une regarde le chef, et la pointe de l'autre le bas de l'écu. || Qui est en opposition, qui combat contre. Opposé aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, Boss. || Absol. Se dit de personnes, de choses qui luttent l'une contre l'autre. Des partis opposés. || Qui diffère totalement, en parlant des personnes. Souvent opposés d'opinions, toujours d'accord de sentiments, Marmontel. || Qui diffère totalement, en parlant des choses. On a porté des jugements opposés de mes livres, J. J. Rouss. || En dialectique, terme opposé, terme dont le sens est contraire à celui d'un autre terme. Chaud et froid sont deux termes opposés. || *Subst.* L'opposé, ce qui diffère absolument. On ne voit sous les cieux... aucune créature Qui n'ait son opposé, La Font. || En dialectique, les opposés, les termes opposés.

OPPOSER (lat. *oppositum*), *v. a.* Mettre une chose vis-à-vis d'une autre, de manière qu'elle soit en face. Opposer une glace à une fenêtre. || Placer des choses en contraste. || Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle. Opposer une digue à un torrent. || Fig. N'oppose aucun obstacle à cet ordre sacré, Volt. || Faire qu'une chose serve d'obstacle. Ils vous opposeront de vastes solitudes, Rac. || Faire que quelqu'un tienne tête à d'autres. Il fallait opposer à tant d'ennemis un homme d'un courage ferme et assuré, Fléch. || Mettre en lutte. Quels méchants l'un à l'autre ont su vous opposer? M. J. Chén. || Fig. Mettre en obstacle quelque chose de moral. Opposons la constance aux périls, Corn. || Objecter, présenter comme une difficulté. Qu'opposez-vous à ce raisonnement? || Fig. Se servir de personnes ou de choses pour résister à d'autres ou pour les combattre. Opposer une recommandation, une autorité à une autre, etc. || Mettre en contraste. J'oppose quelquefois par une double image Le vice à la vertu, La Font. || Mettre en comparaison, en parallèle. Un homme que notre siècle oppose à toute l'antiquité, Balzac. || S'opposer, *v. r.* Être placé en obstacle. Les périls menacent, les obstacles s'opposent, Volt. || T. de danse. S'opposer, effectuer un mouvement contraire, opposé. || Se faire contre-poids. Des forces qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir, Buff. || Faire tête à des personnes. Il est tard de vouloir s'opposer au vainqueur, Rac. || Faire tête, résister à quelque chose, empêcher quelque chose. S'opposer à la fuite de quelqu'un. Je ne m'oppose point à la commune joie, Corn. || En jurispr Mettre un empêchement judiciaire à l'exécution d'un acte. S'opposer à un payement, à un mariage.

OPPOSITE (lat. *oppositus*), *s. m.* L'opposé, le contraire. || À l'opposite, à l'opposite de, *loc. adv.* ou *prép.* En face, vis-à-vis. || Fig. Au contraire.

OPPOSITION (lat. *oppositio*), *s. f.* Action de mettre en face, vis-à-vis. || En astron. L'aspect d'un corps céleste qui est à cent quatre-vingts degrés d'un autre. Une planète est en opposition avec le soleil quand la terre est interposée entre elle et le soleil; et elle est en opposition avec la terre lorsque le soleil se trouve entre elle et notre globe. || T. d'escrime. Mouvement de la main par lequel on pare l'estocade. Être en opposition, tenir la pointe de l'épée dirigée vers la poitrine de l'adversaire, en garantissant sa propre poitrine avec la garde de l'épée. || En physiol. Mouvement d'opposition, celui qu'exécutent les muscles opposants. || Figure de rhétorique par laquelle on réunit deux idées qui paraissent contradictoires; par exemple : une folle sagesse. || Action de mettre ou d'être en balance, en contraste. Les oppositions de la nature. || En peint. Contraste d'ombres et de couleurs. || En archit. Différence d'ornement ou de grandeur, que l'on établit entre les parties d'un édifice. || En sculp. Contraste de formes. || T. de danse. Contraste, mouvement opposé, contraire. L'opposition des bras avec les pieds. || Empêchement qu'une personne met à quelque chose. || En jurispr. Action de se rendre opposant. Mettre opposition. Faire opposition au payement d'une rente. || Contrariété, différence, contraste. Des oppositions de caractère. Ces oppositions que nous avons à Dieu et à notre propre bien, Pasc. || En opposition, en lutte. || Manière de voir contraire. Ils sont en opposition. || Le parti de l'opposition ou simplement l'opposition, la partie d'une assemblée en opposition d'idées, de vues avec la majorité. || Le parti attaché aux opinions de la minorité opposante d'une assemblée; et en général tout ce qui n'approuve pas la marche du pouvoir. Un journaliste de l'opposition. || Faire de l'opposition, se montrer hostile

par des discours ou des écrits à la direction donnée aux affaires publiques par le gouvernement. || Répugnance. L'opposition invincible qu'elles ont à la prière, Mass.

OPPRESSÉ, ÉE, *p. p.* d'oppresser. || *Subst.* Jésus de Nazareth, qui passait bienfaisant et guérissant tous les oppressés, Boss. || Il a vieilli en ce sens.

OPPRESSER (lat. *oppressum*), *v. a.* Presser fortement, gêner la respiration. || Être oppressé, respirer péniblement. || Fig. Le chagrin m'oppresse. || Absol. Rien n'oppresse comme la douleur dont on rougit à ses propres yeux, Genlis. || Anciennement, opprimer. Les royaumes qui ont oppressé sont humiliés, Boss. || S'oppresser, *v. r.* Devenir oppressé. Sa poitrine s'oppressa.

OPPRESSEUR (lat. *oppressor*), *s. m.* Celui qui opprime. C'est d'Israël le superbe oppresseur, Rac. || *Adj. m.* Un gouvernement oppresseur.

OPPRESSIF, IVE, *adj.* Qui tend à opprimer, qui sert à opprimer. Loi oppressive. Moyens oppressifs.

OPPRESSION (lat. *oppressio*), *s. f.* État de ce qui est oppressé. || En méd. État dans lequel le malade éprouve la sensation d'un poids. || Absol. L'oppression de la poitrine. || Fig. Chercher à soulager l'oppression de son cœur. || État de ce qui est opprimé. L'Église gémissait dans l'oppression, Mass. || Action d'opprimer. L'aversion naturelle que l'on a pour les oppressions injustes, Sév. || La tyrannie domestique. L'oppression d'une belle-mère.

* **OPPRESSIVEMENT,** *adv.* D'une manière oppressive.

* **OPPRIMANT, ANTE,** *adj.* Qui opprime. Je fais du genre humain deux parts, l'opprimante et l'opprimée; je hais l'une et je méprise l'autre, d'Alembert.

OPPRIMÉ, ÉE, *p. p.* d'opprimer. || *Subst.* Un opprimé.

OPPRIMER (lat *opprimere*), *v. a.* Accabler sous un poids. Un fardeau qui nous opprime. || Accabler sous la violence, sous une autorité tyrannique. Opprimer l'innocence, les malheureux, etc. || Fig. Les violences dont l'art à Versailles opprime la pauvre nature, Sév. || Absol. Il est plus aisé d'opprimer que de contenir, d'Alembert. || Faire éprouver des chagrins, des souffrances, des embarras. Malgré le faix des ans et du sort qui m'opprime, Rac.

OPPROBRE (lat. *opprobrium*), *s. m.* Honte profonde, déshonneur extrême. Un opprobre éternel. || L'opprobre de, ce qui est une cause de honte. Un exécrable juif, l'opprobre des humains, Rac. || État d'abjection. L'opprobre avilit l'âme et flétrit le courage, Volt.

OPTATIF, IVE (lat. *optativus*), *adj.* Qui exprime le souhait. Plût à Dieu! est une formule optative. || En gramm. Mode optatif ou *subst.* l'optatif, mode qui dans certaines langues exprime le souhait.

OPTER (lat. *optare*), *v. n.* Prendre, entre des choses qui paraissent se valoir, celle qui convient. Opter entre deux choses; opter de deux choses l'une ou l'autre.

OPTICIEN (*optique*), *s. m.* Celui qui sait et enseigne l'optique. || Fabricant, marchand d'instruments d'optique. || *Adj.* Ingénieur opticien.

OPTIMÈ (o-pti-mé. Lat. *optime*), *adv.* Fam. Très-bien.

OPTIMISME (lat. *optimus*), *s. m.* Système de philosophie où l'on enseigne que Dieu a fait les choses suivant la perfection de ses idées, c'est-à-dire le mieux, et que le monde est le meilleur des mondes possibles. || Dans le langage ordinaire, tendance à voir tout en beau.

OPTIMISTE, *s. m.* et *f.* Celui qui admet l'optimisme. || *Adj.* Le système optimiste. || En général, celui qui est naturellement disposé à être content de tout.

OPTION (lat. *optio*), *s. f.* Faculté, action d'opter. Avoir l'option de deux choses ou entre deux choses. || En jurispr. Droit d'option, faculté de choisir entre plusieurs objets, qui a été réservée dans un contrat.

OPTIQUE (ὀπτικός), *adj.* Qui a rapport à la vision. Illusion optique. || En anat. Nerf optique.

OPTIQUE, *s. f.* Science de la lumière et des lois de la vision. || Traité sur l'optique. L'Optique de Newton. || Perspective, aspect des objets vus dans l'éloignement. L'optique du théâtre. || Fig. Optique du théâtre, les conditions imposées par la scène aux œuvres dramatiques. || Boîte avec un miroir incliné, dans laquelle on regarde, à travers une grosse lentille, des estampes enluminées.

OPULEMMENT, *adv.* Avec opulence.

OPULENCE (lat. *opulentia*), *s. f.* Abondance de biens, grandes richesses.

OPULENT, ENTE (lat. *opulentus*), *adj.* Qui est dans l'opulence. Un homme, un royaume opulent. || Qui a le caractère de l'opulence. Une vie opulente.

OPUNTIA (o-pon-si-a. Ὀπούντιος), *s. m.* Nom latin du nopal.

* **OPUNTIACÉES** (o-pon-si-a-sées), *s. f. pl.* Genre de plantes dont l'opuntia est le type, famille des cactées.

OPUSCULE (lat. *opusculum*), *s. m.* Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR (lat. *hora*), *conj.* Sert à lier la mineure d'un argument à la majeure. Tous les hommes sont mortels; or un roi est un homme; donc un roi est mortel. || *Or, or donc*, sert aussi à lier un discours à un autre. Or il est temps, ma sœur, de montrer qui nous sommes, Rotrou. || *Or* sert à exprimer l'exhortation. Or çà, monsieur.

OR (lat. *aurum*), *s. m.* Métal d'un jaune brillant, d'une pesanteur très-grande, dont on fait les monnaies de la plus haute valeur. || Faire de l'or, nom donné à toutes les opérations par lesquelles les alchimistes ont essayé de transformer les métaux vils en or. || Or en barre, voy. barre. || Juste comme de l'or ou comme l'or, se dit d'un poids très-juste, à cause que l'or se pèse très-exactement. || Or se dit au pluriel pour signifier les différentes couleurs de l'or. Des ors jaune, rouge et vert. || L'or, métal considéré suivant sa pureté ou ses emplois. Or de coupelle ou or affiné. || Or au titre, or à bijoux au titre de 834 millièmes environ. || Or bas, or au-dessous de 750 millièmes. || Or vierge, l'or tel qu'il est sorti de la mine. || Or moulu, voy. moulu. || Or de coquille, voy. coquille. || Lettres d'or, lettres écrites avec l'or de coquille. || Or mat, bruni, voy. mat, bruni. || Or en feuilles, or disposé dans un petit cahier et dont se servent les peintres décorateurs et les fabricants d'éventails. || La monnaie, les espèces d'or. Une pièce d'or. Payer en or. || La vaisselle d'or. || Fil d'or, fil d'argent doré dont on fait des passements, des galons, des franges, etc. Drap d'or. || Or clinquant, or de Paris, clinquant d'or, fil de cuivre aplati en lame et employé pour lamer et broder les étoffes. || En passementerie, or fin, argent doré ou vermeil. Or faux, cuivre doré. || Fig. Il est tout cousu d'or, il est très-riche. || Poétiq. Des jours filés d'or et de soie, des jours brillants et heureux. || Fig. Richesses, opulence. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, La Font. || Acheter, vendre quelque chose au poids de l'or, très-cher. || Promettre des monts d'or, faire de grandes promesses. || Fig. et poétiq. Il se dit de ce qui est jaune et brillant. Des cheveux d'or. L'or flottant des moissons, Delille. || Fig. Il se dit de ce qui a moralement une valeur comparable à celle de l'or. Quelquefois du bon or je sépare le faux, Boil. || Un cœur d'or, un excellent cœur. || Il parle d'or, il dit d'or, il dit ce qu'il y a de mieux à dire en la circonstance, ou ce qu'il y a de plus satisfaisant pour celui à qui il parle. || Un homme d'or, un homme très-utile, très-précieux pour ce qu'il y a à faire. || Un livre d'or, un livre excellent, et particulièrement un petit livre qui contient beaucoup d'idées justes et d'une utilité pratique. || Il vaut son pesant d'or, se dit d'un homme qu'on veut louer, d'un homme excellent. || Popul. Saint Jean bouche d'or, un homme qui ne peut garder les secrets, ou qui ne déguise pas sa pensée. || Une affaire, un marché d'or, qui présente de grands avantages. || Dans la mythologie, l'âge, le siècle d'or, les temps où, sous le règne de Saturne, les hommes vivaient dans l'innocence et le bonheur. || Un homme de l'âge d'or, un homme de mœurs pures, d'une grande vertu. || En blas. Couleur jaune qui représente le premier métal ou le premier des émaux et qui s'exprime dans la gravure par une infinité de petits points. || En chim. Or fulminant, oxyde d'or obtenu en précipitant le chlorure par un excès d'ammoniaque, et qui détone par la chaleur ou la pression. || Or potable, liquide huileux et alcoolique qu'on obtient en versant une huile volatile dans une dissolution de chlorure d'or, et qu'on regardait autrefois comme un cordial et un élixir de santé. || Nom de différentes substances qui n'ont rien de commun avec l'or. Or musif ou mussif, voy. musif. Or faux, chrysocale. Or d'Allemagne, feuilles très-minces de cuivre jaune. Or de couleur, sorte de vernis. || Prov. Tout ce qui reluit n'est pas or, il ne faut pas se laisser prendre aux belles apparences.

ORACLE (lat. *oraculum*), *s. m.* Chez les païens, réponse de la divinité à ceux qui la consultaient. || La divinité même qui rendait des oracles. Consulter l'oracle. || Famil. Parler comme un oracle, très-bien parler. || Parler d'un ton d'oracle, avoir un ton d'oracle, parler de manière à commander la croyance. || S'exprimer en style d'oracle, s'exprimer d'une manière ambiguë. || Dans l'Écriture, l'oracle, le saint des saints. || Parmi les Juifs et les chrétiens, les paroles de Dieu. L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles, RAC. L'Église par laquelle le Saint-Esprit rendait ses oracles, BOSS. || Fig. Décisions données par des personnes d'autorité et de savoir. Ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles, BOSS. Il parle et chacun écoute ses oracles, FLÉCH. || Sentiment qui contient quelque chose de beau et de solide. L'honneur parle, il suffit : ce sont là nos oracles, RAC. || Les personnes mêmes qui donnent ces sortes de décisions, qui émettent ces sortes de sentiments. Cet homme admirable qui était comme l'oracle de son siècle, FLÉCH.

ORAGE (dérivé du lat. *aura*), *s. m.* Agitation violente de l'atmosphère avec vent, éclair et tonnerre. || Fig. Revers, malheurs, embarras, disgrâces. Des jours sans orage. Tous les jours de ma vie ont été des orages, VOLT. || Fig. Guerre, révolte, désordre. Les orages de la révolution. || Fig. Tumulte de sentiments, agitations du cœur, tumulte de la société. Les orages du monde. Ah! qu'il se passe d'orages au fond du cœur! STAEL. || Fig. Opposition, colère soulevée contre quelqu'un ou quelque chose. Vous ne sauriez avoir l'idée de l'orage qu'excite contre moi la publication des Lettres écrites de la montagne, J. J. ROUSS. || Famil. Reproches d'un supérieur. Tout l'orage tombera sur vous. || Correction manuelle. Quels orages de coups vont fondre sur ton dos! MOL.

* **ORAGEUSEMENT**, *adv.* D'une manière orageuse.

ORAGEUX, EUSE, *adj.* Qui cause de l'orage, qui menace d'orage. Vent orageux. Le temps est orageux. || Sujet aux orages. Mer orageuse. || Troublé par l'orage. Nuit orageuse. || Fig. Agité, troublé comme par un orage. Une vie, une jeunesse orageuse. Le malade a passé une nuit orageuse. Une nation vaillante [les Anglais], mais aussi orageuse que la mer qui l'environne, MASS. Dans nos temps orageux de trouble et de malheur, VOLT.

ORAISON (lat. *oratio*), *s. f.* En gramm. Assemblage de mots construits suivant les règles de la grammaire. || Les parties de l'oraison, les espèces de mots. || Ouvrage d'éloquence composé pour être prononcé en public. || Discours des anciens orateurs grecs et latins. Les oraisons de Démosthène, de Cicéron. || Oraison funèbre, discours d'éloge prononcé après la mort d'un personnage. || Prière à Dieu ou aux saints. Les oraisons des fidèles. Être en oraison. || États d'oraison, les divers états de l'âme pour et pendant l'oraison. || Oraison mentale, voy. MENTAL.

ORAL, ALE (lat. *os*), *adj.* En anat. Qui a rapport à la bouche. Cavité orale. || Qui est articulé par la bouche, en parlant de lettres et de syllabes. || Qui se transmet de bouche en bouche. Tradition orale. || Qui est dit de vive voix, par opposition à écrit. Enseignement oral. || Examen oral, examen dans lequel il ne se fait que des interrogations et des réponses orales.

* **ORALEMENT**, *adv.* D'une manière orale.

ORANGE (esp. *naranja*, de l'arabe *nâranj*), *s. f.* Fruit à pepins, d'un jaune doré, et qui a beaucoup de jus. || Couleur d'orange ou couleur orange, couleur qui approche de celle de l'orange. Un ruban couleur d'orange et ellipt. un ruban, des rubans orange. || *S. m.* L'orange, la couleur d'orange. || Anciennement, oranger; de là la locution fleur d'orange, que l'on tend aujourd'hui, à tort, à remplacer par fleur d'oranger. Bouquet de fleur d'orange. Cueillir des fleurs d'orange, SÉV. || Orange amère, la bigarade. || Variétés de poires.

ORANGÉ, ÉE, *adj.* Qui est de couleur d'orange. || *S. m.* L'orangé, la deuxième couleur du prisme.

ORANGEADE, *s. f.* Boisson qu'on prépare en mêlant du jus d'orange avec de l'eau et en l'édulcorant.

ORANGEAT, *s. m.* Confiture sèche faite d'écorce d'orange. || Dragées faites d'écorce d'orange.

ORANGER, *s. m.* Arbre toujours vert qui porte les oranges || Fleur d'oranger, voy. ORANGE. || Les mariées portent une couronne de boutons et de fleurs d'oranger; de là la fleur d'oranger est prise pour le symbole du mariage. || Fleur d'oranger, liqueur obtenue par l'infusion des fleurs de cet arbre dans l'eau-de-vie. || Oranger du savetier, la maurelle faux piment.

ORANGER, ÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des oranges. || *Adj.* Un fruitier oranger, une fruitière orangère, fruitier, fruitière qui vend des oranges.

ORANGERIE, *s. f.* Partie d'un jardin où sont placés les orangers. || Lieu où l'on conserve les orangers pendant l'hiver, dans les climats où ces arbres ne peuvent supporter la température ambiante.

ORANG-OUTANG (o-ran-ou-tan. Malais *orang*, homme, et *outang*, forêt), *s. m.* Espèce de singe sans queue, qui se rapproche de l'homme par la conformation. || *Au pl.* Des orangs-outangs.

ORATEUR (lat. *orator*), *s. m.* Celui qui compose et prononce des discours. || L'orateur romain, Cicéron. || Orateur sacré, orateur de la chaire chrétienne, auteur de sermons, d'oraisons funèbres. || Orateur du barreau, avocat plaidant. || Orateur de la troupe, celui qui parle pour une compagnie, une troupe de personnes. || En Angleterre, l'orateur, le président de la chambre des communes. || En parlant d'une femme. Une femme orateur.

ORATOIRE (lat. *oratorius*), *adj.* Qui appartient à l'orateur. Style oratoire. || Nombre oratoire, voy. NOMBRE.

ORATOIRE (lat. *oratorium*), *s. m.* Petite pièce qui dans une maison est destinée aux actes de dévotion. || L'Oratoire de Jésus ou simplement l'Oratoire, ordre religieux fondé en Italie par Philippe Neri en 1548, introduit en France par Pierre de Bérulle en 1611, et consacré à l'enseignement. Un père de l'Oratoire. || La maison où demeurent les pères de la congrégation de l'Oratoire. || L'Oratoire à Paris, temple pour le culte calviniste.

ORATOIREMENT, *adv.* D'une manière oratoire.

ORATORIEN, *s. m.* Membre de la congrégation de l'Oratoire. Un père oratorien.

ORATORIO (ital. *oratorio*), *s. m.* Drame ou dialogue lyrique composé sur un sujet sacré et destiné à être exécuté sans décorations ni costumes, dans un concert ou dans une solennité religieuse. || *Au pl.* Des oratorios.

ORBE (lat. *orbis*), *s. m.* En astron. L'aire, la surface circonscrite par l'orbite d'une planète ou de tout autre corps qui se meut autour d'un astre ou d'une planète. || On a dit abusivement : Le grand orbe de la terre, pour l'orbite de la terre. || En poésie, globe, en parlant des corps célestes. Les orbes éclatants, C. DELAVIGNE. || Contour. Sur l'orbe éblouissant de son bouclier d'or, DELILLE.

ORBE (lat. *orbus*), *adj.* En chir. Coup orbe, coup qui fait une large meurtrissure, sans entamer la chair. || T. de maçonnerie. Mur orbe, mur sans ouverture.

ORBICULAIRE (lat. *orbicularis*), *adj.* Qui est en rond, qui va en rond. Les taches de la panthère sont orbiculaires, BUFF. Dieu a donné aux planètes le mouvement orbiculaire d'orient en occident, VOLT. || En anat. Muscle orbiculaire ou *subst.* l'orbiculaire des paupières, muscle formant une couche plate et assez mince aux deux bords de l'orbite, et servant à fermer les paupières.

ORBICULAIREMENT, *adv.* En rond. Les astres se meuvent orbiculairement.

ORBITAIRE, *adj.* En anat. Qui a rapport à l'orbite de l'œil. || Arcade orbitaire, rebord saillant de la paroi supérieure de l'orbite qui fait partie de l'os frontal.

ORBITE (lat. *orbita*), *s. f.* En astron. Le chemin que décrit une planète par son mouvement propre. L'orbite de la terre. || En anat. Cavité dans laquelle l'œil est placé. || Quelques-uns le font masculin en ce sens.

ORCANÈTE (orig. inc.), *s. f.* Racine ayant un principe colorant rouge, soluble surtout dans les corps gras, de la famille des borraginées, la buglosse des teinturiers de certains auteurs, le grémil tinctorial suivant d'autres.

ORCHESTIQUE (or-kè-sti-k'. Ὀρχηστικός), *adj.* T. d'antiq. Genre orchestique, celui des deux genres principaux de la gymnastique ancienne, qui comprenait la danse et l'exercice de la paume. || *S. f.* L'orchestique, l'art de la danse et de la pantomime, chez les anciens.

* **ORCHESTRATION** (or-kè-stra-sion), *s. f.* Action d'orchestrer. || Manière dont un compositeur sait rendre ses idées et les fait exprimer par tel ou tel instrument. || Science du maniement d'un orchestre.

ORCHESTRE (or-kè-str'. Ὀρχήστρα), *s. m* La partie du théâtre des Grecs consacrée à la danse et aux évolutions du chœur. || A Rome, le lieu où se plaçaient les sénateurs et les vestales, dans les théâtres. || Dans nos théâtres, la partie contiguë à la scène et un peu au-dessous d'elle, où se placent les musiciens instrumentistes. || Les musiciens qui occupent l'orchestre. || Chef d'orchestre, celui qui dirige les musiciens avec l'archet ou le bâton de mesure. || Toute réunion de musiciens instrumentistes assez considérable. || Dans une partition, l'ensemble des parties instrumentales, à l'exclusion des voix. || Ensemble quelconque d'instruments. || Se dit de certains rangs de stalles ou fauteuils destinés au public, et qui sont placés entre le parterre et l'orchestre proprement dit. Fauteuil, stalle d'orchestre. || Un orchestre, une place d'orchestre. || La partie du public placée à l'orchestre. || Syn. d'orchestration. Un orchestre savant.

* **ORCHESTRER** (or-kè-stré), *v. a.* Arranger pour l'orchestre ; écrire les parties d'orchestre.

* **ORCHIDÉES** (or-ki-dée. *Orchis*), *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones et tuberculeuses.

ORCHIS (or-kis'. Ὄρχις), *s. m.* Genre de plantes de la famille des orchidées.

ORD, ORDE (or. Lat. *horridus*), *adj.* T. vieilli. Qui excite le dégoût et pour ainsi dire l'horreur par la saleté.

ORDALIE (anglo-saxon *ordâl*, jugement), *s. f.* Toute épreuve juridique usitée dans le moyen âge sous le nom de jugement de Dieu. || Nom qu'on donnait aux cuves dans lesquelles se faisait l'épreuve de l'eau.

ORDINAIRE (lat. *ordinarius*), *adj.* Qui est dans l'ordre commun, qui a coutume d'être, de se faire, d'arriver. || Ordinaire à. Il est assez ordinaire aux personnes à qui le ciel a donné de l'esprit, d'abuser des grâces qu'elles ont reçues, Fléch. || Question ordinaire, le premier degré de la torture qu'on faisait subir à un accusé. || T. milit. Le pas ordinaire, le pas le plus lent de ceux qui sont réglés pour les troupes et qu'elles doivent toujours prendre quand on n'en commande pas d'autre. || Dont on se sert habituellement. Nourriture, vin ordinaire. || Il se dit des officiers de la maison du prince qui remplissent leur fonction toute l'année, par opposition à ceux qui servent par quartier. Médecin ordinaire. || Gentilhomme ordinaire du roi ou simplement un ordinaire, gentilhomme servant le roi pour porter ses ordres et ses volontés aux parlements, aux provinces, et ses compliments aux cours des rois et des princes. || Il se dit de fonctionnaires qui sont en exercice toute l'année. || Conseiller d'État en service ordinaire, par opposition à conseiller d'État en service extraordinaire auquel ont été confiées des fonctions qui l'empêchent d'assister au conseil. || Ambassadeur ordinaire, celui qui réside près d'une cour. || Juges ordinaires, ceux à qui appartenait naturellement la connaissance des affaires, à la différence des juges de privilége et de ceux qui étaient établis par commission. || En jurispr. Affaire ordinaire, affaire qui n'est pas de nature à être jugée sommairement. || Il s'est dit aussi de certains officiers de guerre. Commissaire ordinaire des guerres. || Qui ne dépasse pas le niveau commun. Un homme ordinaire. || *S. m.* Ce qui a coutume d'être, ce qu'on a coutume de faire. Contre mon ordinaire Je dormais tranquillement, La Font. D'une taille au dessus de l'ordinaire, Volt. || Ce qu'on a coutume de servir pour un repas. Un bon ordinaire. || La portion d'aliments que dans les auberges, chez les traiteurs, on donne à une personne pour un repas, et principalement une portion de soupe et de bœuf bouilli. || Vin d'ordinaire, vin de qualité ordinaire qu'on boit dans le cours du repas. || La mesure de vin qu'on donne pour chaque repas aux domestiques. || La mesure d'avoine qu'on donne le soir et le matin aux chevaux. || Fig. La manière de vivre. || L'ordinaire de la messe, les prières que le prêtre dit à la messe et qui ne changent point. || Autrefois, l'ordinaire des guerres, certain fonds établi pour payer la maison du roi, les commissaires des guerres et les compagnies de gendarmerie. || Le courrier de la poste qui part et arrive à certains jours réglés. Je ne vous en parlerai que par le premier ordinaire, Pasc. || Il a vieilli en ce sens. || Le jour où cet ordinaire part et arrive. || L'ordinaire, le juge naturel d'une personne. || L'ordinaire, l'évêque diocésain. || À l'ordinaire, *loc. adv* Suivant la manière accoutumée. Tout va ici à l'ordinaire. || D'ordinaire, *loc. adv.* Le plus souvent. C'est d'ordinaire ainsi que ses pareils agissent, Corn. || Pour l'ordinaire, même sens. L'amour pour l'ordinaire est peu fait à ces lois, Mol.

ORDINAIREMENT, *adv.* À l'ordinaire, le plus souvent.

ORDINAL, ALE (lat. *ordinalis*), *adj.* En gramm. Qui regarde l'ordre, le rang ; qui marque, indique l'ordre. Des adjectifs, des nombres ordinaux. || En zool. Différences ordinales, différences d'ordre.

ORDINAND (or-di-nan. Lat. *ordinandus*), *s. m.* Celui qui se prépare aux ordres sacrés.

ORDINANT (lat. *ordinans*), *s. m.* L'évêque qui confère les ordres sacrés.

* **ORDINATEUR, TRICE** (lat. *ordinator*), *adj.* Qui met l'ordre, qui arrange. La cause universelle ordinatrice et première, Diderot. || En ce sens, on dit aussi ordonnateur. || *S. m.* Celui qui confère un ordre de l'Eglise.

ORDINATION (lat. *ordinatio*), *s. f.* Action de mettre en ordre, d'arranger. L'ordination et le gouvernement du monde, Dider. || Action de conférer les ordres de l'Église.

ORDO (lat. *ordo*), *s. m.* Livret qui indique aux ecclésiastiques la manière de réciter l'office du jour.

ORDONNANCE (*ordonner*), *s. f* Mise en ordre, en arrangement. La cavalerie en ordonnance de bataille. La belle ordonnance des figures dans un tableau. L'ordonnance d'une tragédie. || En archit. La manière dont les ordres sont employés. Ordonnance dorique, ionique, corinthienne. || Nombre des colonnes d'une façade, et manière dont ces colonnes sont disposées. || Acte, prescription émanée de l'autorité supérieure. || Dans l'ancien régime, lois et constitutions des rois de France. || Aujourd'hui, règlements et actes faits par le pouvoir exécutif pour l'exécution des lois ou pour des objets d'administration. || Ordonnance de police, ordonnance que rend la police pour la tranquillité, la propreté, la salubrité, etc. des villes. || En jurispr. Ordonnance du juge, décision d'un juge sur une question qui lui est soumise || Ce que le médecin prescrit au malade, par rapport tant aux médicaments qu'au régime. || Synonyme de formule. || Le papier sur lequel le médecin a écrit la prescription. || T. milit. Compagnie d'ordonnance, compagnie qui ne fait partie d'aucun régiment. || Sous l'ancienne monarchie. compagnies d'ordonnances, troupes qui n'entraient point en corps de régiment et qui consistaient en gendarmes, chevau-légers, etc. || Habit d'ordonnance, habit d'uniforme. || D'ordonnance, se dit de tous les insignes attachés à une fonction. || Planton de cavalerie employé près d'un officier général, qui monte à cheval pour porter des dépêches. || En ce sens, on emploie quelquefois le masculin. L'ordonnance s'est mal conduit. || On dit dans un sens analogue : Officier d'ordonnance. || Mandement à un trésorier de payer certaine somme.

ORDONNANCÉ, ÉE, *p. p.* d'ordonnancer.

* **ORDONNANCEMENT**, *s. m.* T. d'administration. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER, *v. a.* T. d'administration. Écrire au bas d'un état, d'un mémoire, l'ordre de payer.

ORDONNATEUR, TRICE (lat. *ordinator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ordonne, met en ordre, en arrangement. L'ordonnateur d'une fête. || Ordonnateur, l'officier public chargé d'accompagner et de diriger les convois mortuaires. || Celui qui ordonne les payements. || *Adj.* Qui dispose, ordonne. La doctrine d'un dieu ordonnateur du monde, Diderot. || *Adj. m.* Commissaire ordonnateur, celui qui ordonnance les dépenses de l'armée.

ORDONNÉ, ÉE, *p. p.* d'ordonner. || Une maison bien ordonnée, une maison tenue avec ordre. || Une tête bien ordonnée, un esprit juste, dont les idées sont bien classées. || Absol. Bien ordonné. Des mœurs ordonnées et douces, Mass. || En mathém. Raison ou proportion ordonnée, proportion qui résulte d'une ou de plusieurs autres proportions. || En blas. Mal ordonné, se dit des pièces disposées dans l'ordre contraire à l'usage général. || Qui a reçu l'ordination. || Absol. en style de palais, ordonné que, l'ordre de... ayant été donné. Ordonné qu'il sera fait rapport à la cour. || *S. f.* En géom. Ordonnée, ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe perpendiculairement à l'axe des abscisses.

* **ORDONNÉMENT**, *adv*. D'une manière ordonnée, réglée.

ORDONNER (lat. *ordinare*), *v. a.* Mettre en un certain arrangement. Ordonner un festin, une fête, un tableau, etc. || En algèbre, ranger des termes suivant les puissances croissantes ou décroissantes d'une certaine lettre. || En matière ecclésiastique, conférer les ordres de l'Église. || Prescrire, enjoindre. || En ce sens, il régit *de* avec l'infinitif, lorsqu'il a un régime indirect : On a ordonné à votre frère de partir ; et *que* avec le subjonctif, quand il n'a point de nom en régime : Votre père a ordonné que vous le fissiez. || Absol. Il ordonne sans cesse. || Monsieur j'ordonne, madame j'ordonne, sorte de substantif qui se dit de personnes toujours prêtes à commander. || Il se dit des prescriptions des médecins. Le médecin ordonna la diète, une saignée, etc. || Absol. Ce médecin ordonne trop. || *V. n.* Ordonner de, faire le règlement de. Ce sage législateur ordonne du commerce et de la police, Boss. || Ordonner de quelque chose, en disposer. Le temps de chaque chose ordonne et fait le prix, Corn. Ordonnez de sa peine, id. || On a dit : Ordonner sur. Pour bien ordonner sur tous mes intérêts, Sév. || S'ordonner, *v. r.* Se soumettre à un certain arrangement. Qui ne s'ordonne pas à sa patrie, sa patrie au genre humain et le genre humain à Dieu, n'a pas connu les lois de la politique, Bern. de St-P. || Être prescrit.

ORDRE (lat. *ordo*), *s. m.* Disposition des choses selon des rapports apparents et constants, simples ou complexes. L'ordre de l'univers. Je vois l'ordre pompeux de ses [de Dieu] cérémonies, Rac. || En gramm. L'ordre des mots. Ordre analytique ou naturel, par opposition à inversion. || Mettre en ordre, ranger suivant un ordre convenable. || Mettre ordre, donner ordre, apporter ordre, donner bon ordre, mettre bon ordre, pourvoir à. Nous y mettrons bon ordre, la Font. Si vous n'y donnez ordre, nous serons obligés d'en avertir le pape, Pasc. || Mettre, donner ordre que, faire en sorte que. Donnez ordre qu'il règne, Corn. || Mettre ordre à sa conscience, remplir tous les devoirs moraux ou religieux qu'on avait plus ou moins négligés. || Ordre de succession, ordre dans lequel on hérite des biens, des dignités, de la couronne d'un défunt. || En jurispr. Ordre entre créanciers, ordre dans lequel chaque créancier prend part à la distribution du prix provenant de la vente des immeubles du débiteur. || Ordre du jour dans les assemblées délibérantes, travail dont l'assemblée doit s'occuper dans le jour. || Passer à l'ordre du jour sur une proposition, la rejeter et reprendre la discussion qui est à l'ordre du jour. || Demander l'ordre du jour, demander qu'on écarte une proposition et qu'on reprenne la discussion courante. || Rappeler à l'ordre, rappel à l'ordre, sorte de blâme que le président d'une assemblée inflige à un des membres qui s'écarte des convenances ou des règlements parlementaires. || T. milit. Disposition d'une troupe. Un ordre de bataille. Il s'avance en bon ordre vers les ennemis, Fén. Ils combattent sans ordre, id. || Ordre de marche, ordre de bataille, la disposition d'une armée pour marcher, pour combattre. || Ordre mince, profond, voy. mince, profond. || T. de mar. Arrangement des vaisseaux d'une armée navale, qui varie selon les circonstances. || Bonne administration des finances d'un État, de la fortune, des affaires d'un particulier. Donner ordre à ses affaires. Mettre l'ordre dans les finances. || Avoir de l'ordre, bien régler ses affaires, ne pas dépenser plus qu'on n a ; en un sens contraire, manquer d'ordre. || Avoir de l'ordre, manquer d'ordre, se dit aussi de l'arrangement matériel des choses, appartements, papiers, objets, livres. || L'arrangement d'une maison, d'un appartement, d'un jardin, etc. Sa chambre est en bon ordre. Tout est chez lui mal en ordre. || Loi générale, dépendant de la nature, de l'autorité, de l'usage, etc. Il est dans l'ordre que les parents meurent avant leurs enfants. Ce que vous faites là n'est pas dans l'ordre. || L'ordre commun, la loi commune aux choses. || Ordre physique, astronomique, etc. les lois physiques, astronomiques, etc. || L'ordre de la nature, les lois qui constituent l'ensemble de ce qu'on nomme la nature. || En hist. nat. Nom donné à des groupes de végétaux ou d'animaux. || En zool. Subdivision immédiate d'une classe d'animaux. || L'ordre social, les règles qui constituent la société. || Ordre public, ensemble des règles qui font la sûreté de la société. || Ordre moral, les lois sur lesquelles repose la morale. || Discipline et subordination dans un État, dans une province, dans une ville, dans une armée, dans un corps ou établissement quelconque. Troubler, rétablir l'ordre. Faire rentrer les mutins dans l'ordre. || Ordre de choses, l'ensemble des conditions au milieu desquelles on se trouve, et par extens. système de gouvernement. || Ordre d'idées, système d'idées, classe particulière d'idées relatives à un même objet. || Nom donné aux différentes classes subordonnées entre elles qui composent un État, une corporation. Il y avait trois ordres parmi les Gaulois : les druides, les chevaliers et le peuple. || Absol. Les trois classes dont se composaient les états en France avant la révolution : le clergé, la noblesse et le tiers état. || L'ordre hiérarchique, les divers degrés de pouvoir et d'autorité subordonnés les uns aux autres. || L'ordre des avocats, la compagnie des avocats inscrits sur le tableau. || Conseil de l'ordre, le conseil de discipline de l'ordre des avocats. || Les neuf classes ou chœurs dans lesquels les anges sont divisés. L'ordre des séraphins, des chérubins, etc. || Rang qu'occupent entre eux les esprits, les personnes, les ouvrages. Une composition du premier ordre. Esprits du dernier ordre, la Font. || Espèce, catégorie. Des puissances d'un ordre différent. Mes preuves sont d'un ordre surnaturel, J. J. Rouss. || En mathém. Courbe du second, du troisième, etc. ordre, courbe dont l'équation est du second, du troisième, etc. degré. || Compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles. Ordre religieux, militaire. L'ordre des templiers, des hospitaliers, des chartreux, etc. || Compagnie de chevalerie instituée par quelque souverain en forme de confrérie. L'ordre de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, etc. || Collier, ruban ou autre marque d'un ordre de chevalerie. Porter tous ses ordres. || Sacrement de l'Église qui confère le pouvoir de remplir les fonctions ecclésiastiques. || En archit. Proportions et ornements qui distinguent la colonne et l'entablement dans la construction des édifices. Il y a cinq ordres : le dorique, l'ionique, le corinthien, le composite et le toscan ou rustique. || Prescription, injonction. Vous violez les ordres les plus saints que Dieu ait imposés aux hommes, Pasc. Le diligent officier qui porte ses ordres, Boss. || Au sens passif, l'ordre qu'on a reçu. Je sais quel est mon ordre, et si j'en sors ou non, Corn. || Jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à ce qu'un nouvel ordre soit donné || Par ordre, par une injonction d'une autorité supérieure. || Par ordre, placé sur les affiches de théâtre devant la composition du spectacle, indique que le souverain a l'intention d'aller le soir même au spectacle. || Le mot que l'on donne tous les jours aux gens de guerre pour distinguer les amis des ennemis. Prendre l'ordre. || Le mot de l'ordre ou plus ordinairement le mot d'ordre, le mot que l'on donne de cette façon, et fig. résolution commune que prend un parti, une compagnie, et à laquelle tous les membres obéissent. || Aller, venir à l'ordre, aller, venir chez un chef de service pour prendre le mot d'ordre ou l'ordre du service. || Il se dit aussi des publications qui se font par ordre du général. Mettre à l'ordre un soldat pour sa belle conduite. || Endossement d'un billet ou d'une lettre de change. Mettre son ordre au dos d'un billet. || Billet à ordre, billet payable à la personne à l'ordre de laquelle il est fait ou transmis. || Par ordre, *loc. adv.* Successivement. || D'ordre, suivant un certain ordre. || En sous-ordre, *loc. adv.* Voy. sous-ordre.

ORDURE (*ord*), *s. f.* Excréments, impuretés du corps. || Immondices, balayures, etc. Jeter quelque chose aux ordures. || Fig. Être jeté dans le panier aux ordures, être rejeté, mis à l'écart comme quelque chose de vil. || Poussière, duvet, plume, paille, et autre petite chose malpropre qui s'attache aux habits, aux meubles, etc. || Fig. Turpitude dans les actions, dans les mœurs. Que le cœur de l'homme est creux et plein d'ordure ! Pasc. Cet âge [la vieillesse] ordinairement souillé des ordures de l'avarice, Boss. || Fig. Paroles, discours, écrits obscènes.

ORDURIER, IÈRE, *adj.* Qui se plaît à dire des choses sales, déshonnêtes. || *Subst.* Un ordurier. || Qui contient des choses obscènes. Des vers orduriers. || *S. m.* Petite caisse de bois dont on se sert pour mettre les balayures.

ORÉADE (ὀρεάς), *s. f.* Dans la mythologie, chacune des nymphes qui présidaient aux forêts et aux montagnes.

ORÉE (dérivé du lat. *ora*), *s. f.* T. qui vieillit. Le bord, la lisière d'un bois. Cependant, à l'orée du bois, on voit déjà fleurir les primevères, Bern. de St-P.

OREILLARD, ARDE (*ll* mouillées), *adj.* Qui a les oreilles longues, basses, pendantes. Jument oreillarde. || On dit aussi orillard. || En zool. Dont les oreilles offrent quelque circonstance notable. || *S. m.* Espèce de chauve-souris.

OREILLE (*ll* mouillées. Lat. *auricula*), *s. f.* Appareil de l'audition. || Organe de l'ouïe, placé de chaque côté de la tête. || Fig. Avoir les oreilles bouchées, ne pas écouter, ne pas accorder d'attention. || Entendre des deux oreilles, se dit pour affirmer qu'on a bien entendu. || Être tout oreilles, écouter avec une extrême attention. || Famil. De toutes ses oreilles, avec une grande attention. || Fig. Il entend, il n'entend pas de cette oreille-là, il consent, il ne consent pas. || Prêter l'oreille, être attentif; donner créance; accéder, écouter favorablement. || Fig. Ouvrir l'oreille, écouter attentivement, et fig. écouter favorablement les propositions, les suggestions. || Fig. Fermer l'oreille, ne pas vouloir écouter. || Parler à l'oreille, parler très-près de l'oreille et de manière à n'être entendu que de la personne à qui l'on parle. || Dire quelque chose à l'oreille de quelqu'un, lui parler de manière à n'être entendu que de lui seul. || Dire deux mots à l'oreille de quelqu'un, le menacer et même lui proposer un duel. || Cela lui entre par une oreille et lui sort par l'autre, se dit de celui qui ne fait pas grand cas de ce qu'on lui dit, ou de celui qui n'a pas beaucoup de mémoire ou d'attention. || Famil. Avoir les oreilles battues, rebattues d'une chose, voy. battu. || Étourdir, rompre les oreilles à quelqu'un, l'importuner par ses discours. || L'ouïe, le sens qui perçoit les sons. Avoir l'oreille fine. Être dur d'oreille. || À l'oreille, à l'audition. Tel écrit récité se soutint à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, Boil. || N'avoir point d'oreilles pour quelque chose, ne pas vouloir y accéder. || N'avoir point d'oreilles pour quelqu'un, ne pas l'écouter. || Venir à l'oreille, aux oreilles de quelqu'un, arriver à sa connaissance. || Faire la sourde oreille, ne pas vouloir entendre ce qu'on vous dit, ne pas vouloir faire ce qu'on vous demande. || Appréciation des sons musicaux. Avoir l'oreille juste. Avoir l'oreille fausse. || Absol. Avoir de l'oreille, apprécier la justesse des sons. || Délicatesse de l'ouïe. Ce son blesse l'oreille. || Avoir de l'oreille, avoir le sentiment de la cadence et de l'harmonie. || Fig. Avoir les oreilles délicates, se choquer des moindres choses. || La partie externe qui est autour du trou de l'oreille, en forme de cornet, d'entonnoir. Mettre un vésicatoire derrière l'oreille. Les oreilles d'un lièvre. || Boucle d'oreille, voy. boucle. || Fig. Laisser passer le bout de l'oreille, laisser, quoiqu'on veuille le cacher, reconnaître ce qu'on est, ce qu'on veut; locution prise de l'âne qui, revêtu de la peau du lion, est reconnu à un bout d'oreille qui passe. || Fig. Pendre à l'oreille, être imminent. || Oreilles d'âne, de grandes oreilles. || Oreilles d'âne en papier, voy. âne. || Fig. Tenir le loup par les oreilles, voy. loup. || Fig. Dormir sur les deux oreilles, voy. dormir. || Dresser les oreilles, faire attention à ce qui est dit. || Avoir l'oreille basse, être humilié, mortifié. || Baisser l'oreille, être las, triste, harassé, mélancolique. || Avoir l'oreille basse, être fatigué, abattu par le travail, par des excès, par la maladie. || En avoir sur l'oreille, être fatigué, abattu. || Tirer l'oreille, les oreilles, tirer fortement l'oreille à un enfant, à un écolier pour le punir de quelque faute. || Tirer l'oreille à quelqu'un, la lui pincer par signe d'amitié ou pour avertissement. || Tirer l'oreille, éveiller, exciter. Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille, Boil. || Se faire tirer l'oreille, faire quelque chose lentement, avec mauvaise volonté. || Se prendre par les oreilles, se quereller, se battre. || Y laisser ses oreilles, être maltraité, ne pas revenir sain et sauf de quelque entreprise périlleuse. || Je lui couperai les oreilles, se dit par menace à quelqu'un qu'on châtiera. || Frotter les oreilles à quelqu'un, ou lui donner sur les oreilles, lui infliger une correction manuelle. || Avoir sur les oreilles, recevoir quelque correction manuelle ou autre. || Il se gratte l'oreille, se dit d'un homme qui a quelque chagrin qui l'inquiète, ou qui a peine à se souvenir de quelque chose. || Échauffer les oreilles à quelqu'un, le mettre en colère par quelque discours. || Fig. Attention, intérêt, confiance. Je dois ici l'oreille à d'autres intérêts, Corn. || Avoir l'oreille de quelqu'un, en être favorablement écouté. || Il se dit de ce qui a quelque ressemblance avec la figure de l'oreille. Les oreilles d'une écuelle. Oreilles de soulier, les parties du soulier où sont attachés les boucles ou les cordons. Oreille de la charrue, le versoir. || Petite partie du haut ou du bas d'un feuillet d'un livre qu'on a pliée pour marquer une page. Faire une oreille à un livre. || Nom de différentes plantes. Oreille-de-lièvre, le buplèvre en faux. Oreille-d'ours, primevère oreille-d'ours. Oreille-de-souris, le myosotis des champs. || Nom d'un grand nombre de champignons: oreille-d'âne ou d'ours, oreille-brune, oreille-de-chardon, oreille-de-chat, etc. || Jusqu'aux oreilles, *loc. adv.* Des pieds à la tête. Crotté jusqu'aux oreilles. || Fig. Très-avant. Il est dans cette intrigue jusqu'aux oreilles. || Fig. Par-dessus les oreilles, *loc. adv.* De manière à être accablé. Avoir des dettes, de la besogne par-dessus les oreilles. || Prov. Les murailles, les murs ont des oreilles, voy. mur. || Ventre affamé n'a point d'oreilles, on n'écoute rien quand on est pressé de la faim.

OREILLER (*ll* mouillées), *s. m.* Coussin qui soutient la tête quand on est couché. || Fig. Ce qui est pour l'esprit ou la conscience ce qu'est un oreiller dans un lit. L'ignorance est un oreiller assez doux pour bien des têtes, Condil. || Prov. Une conscience pure est un bon oreiller.

* **OREILLÈRE** (*ll* mouillées), *s. f.* Le perce-oreille.

OREILLETTE (*ll* mouillées. Dim. d'*oreille*), *s. f.* En anat. Deux cavités du cœur qui reçoivent: la droite, le sang des veines du corps, la gauche, le sang des veines pulmonaires, et qui communiquent avec les ventricules.

OREILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Anciennement, partie du casque qui couvrait l'oreille ou qui se prolongeait en mentonnière. || Au pl. en méd. Gonflement inflammatoire du tissu cellulaire qui entoure la glande parotide.

ORÉMUS (o-ré-mus'. Lat. *oremus*), *s. m.* Prière, oraison. Chanter des orémus.

* **ORÉOGRAPHE** (ὄρος et γράφειν), *s. m.* Celui qui s'occupe d'oréographie.

ORÉOGRAPHIE, *s. f.* Description des montagnes.

* **ORÉOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à l'oréographie.

ORFÉVRE (lat. *auri faber*), *s. m.* Celui qui fait ou qui vend des ouvrages d'or et d'argent. || Orfévre-bijoutier, celui qui fabrique et qui vend des bijoux d'or. || Orfévre-joaillier, celui qui met en œuvre et vend des diamants. || Vous êtes orfévre, monsieur Josse, se dit à quelqu'un qui donne un conseil intéressé; locution tirée de *l'Amour médecin* de Molière.

ORFÉVRERIE, *s. f.* Art de l'orfévre. Un chef-d'œuvre d'orfévrerie. || Ouvrage fait par l'orfévre.

ORFÉVRI, IE, *adj.* Travaillé par l'orfévre. Des meubles d'argent orfévri.

ORFRAIE (or-frê. Lat. *ossifragus*), *s. f.* Oiseau de proie nommé aussi aigle de mer et aigle barbu et vulgairement huard; c'est le pygargue orfraie.

ORFROI (lat. *aurum phrygium*), *s. m.* Autrefois, broderie employée en bordure, l'équivalent de nos galons. || Aujourd'hui, parements des chapes, des chasubles.

ORGANDI (orig. inc.), *s. m.* Mousseline fort claire.

ORGANE (lat. *organum*, de ὄργανον), *s. m.* En méc. Nom donné à diverses parties d'une machine. Les organes d'une locomotive. || Partie du corps vivant, envisagée par rapport à sa fonction. L'homme est une intelligence servie par des organes, Bonald. || Fig. Ce qui sert comme d'instrument. La science est l'organe le plus nécessaire pour la conduite et pour l'instruction des hommes, Patru. La parole est devenue l'organe de la dissimulation, Fléch. || La voix. Ce chanteur n'a pas d'organe, a un bel organe, etc. || Personne dont on se sert pour déclarer ses volontés, ses désirs, ses sentiments. La volonté de Dieu dont les supérieurs sont les organes, Mass. || Journal. Chaque parti a son organe.

ORGANEAU (dim. d'*organe*), *s. m.* T. de mar. Anneau de fer auquel on attache un câble.

ORGANIQUE (lat. *organicus*), *adj*. Qui a rapport à l'organisation. Notre corps est organique, c'est-à-dire composé de parties de différentes natures, qui ont différentes fonctions, Boss. || Règne organique, ensemble de tous les corps vivants, végétaux et animaux. || Substances organiques, toutes les substances définies tirées des êtres organisés. || Vie organique, ensemble des fonctions qui servent à la nutrition de l'individu. || Fonctions organiques, celles qui sont communes à tous les êtres organisés. || Chimie organique, la partie de la chimie qui s'occupe des substances animales et végétales. || En méd. Qui attaque les organes. Maladie, lésion organique. || En législation, loi organique, loi fondamentale qui organise une institution quelconque.

ORGANIQUE, *s. f.* T. d'antiq. Nom donné par les anciens à la partie de la musique qui s'exécute avec les instruments, ou à la mécanique avec ses engins.

* **ORGANIQUEMENT**, *adv*. D'une manière organique.

* **ORGANISABLE**, *adj*. Qui peut recevoir l'organisation ou y participer.

* **ORGANISATEUR, TRICE**, *adj*. Qui organise. Un génie organisateur. La puissance organisatrice. || *Subst*. Un grand organisateur.

ORGANISATION, *s. f.* État d'un corps organisé; ensemble des parties qui le constituent et qui régissent ses actions. L'organisation de l'homme, des végétaux. || La manière d'être d'un individu au physique et au moral. Organisation délicate. || Fig. Constitution d'un État, d'un établissement public ou particulier. L'organisation des tribunaux, d'une armée, etc. L'organisation sociale.

ORGANISÉ, ÉE, *p. p.* d'organiser. Qui a reçu une organisation; qui est composé d'organes. || Les êtres organisés ou les corps organisés, les animaux et les végétaux. || Fig. Qui a reçu une disposition naturelle comparée à la disposition organique des corps vivants. Une tête bien organisée. || Être bien organisé pour, avoir des dispositions naturelles pour. || Disposé suivant un ordre comparé à l'organisation des êtres vivants. Une administration bien organisée.

ORGANISÉ, ÉE, *p. p.* d'organiser. || En mus. Un clavecin organisé. Une vielle organisée.

ORGANISER (*organe*), *v. a.* Donner la disposition qui rend des substances aptes à vivre, à être animées. La nature est variée dans la formation des corps qu'elle organise. || Fig. Donner à un établissement une forme, en régler l'arrangement intérieur. Organiser une armée, une administration, etc. || Disposer, arranger. Organiser une partie de plaisir, une partie de jeu, etc. || S'organiser, *v. r.* Prendre la disposition qui rend propre à être vivant. Des substances qui s'organisent. || Prendre une forme régulière. Ce corps, cette administration s'organise.

ORGANISER (*orgue*), *v. a.* Joindre un petit orgue à un piano, ou à quelque autre instrument semblable, dont les touches mettent l'orgue en action.

ORGANISME, *s. m.* Disposition en substance organisée. || L'ensemble des fonctions qu'exécutent les organes. L'organisme du corps humain. || Corps organisé ayant ou pouvant avoir une existence séparée.

ORGANISTE (voy. *orgue*), *s. m.* et *f.* Celui, celle dont la profession est de jouer de l'orgue.

ORGANSIN (orig. inc.), *s. m.* Sorte de soies torses, qu'on a fait passer deux fois par le moulin. || Fil de chaîne.

ORGANSINAGE, *s. m.* Action d'organsiner.

ORGANSINÉ, ÉE, *p. p.* d'organsiner.

ORGANSINER, *v. a.* Tordre la soie et la passer deux fois au moulin.

ORGE (lat. *hordeum*), *s. f.* Sorte de grain, du nombre de ceux qu'on nomme menus grains. || Pain d'orge, pain fait avec de la farine d'orge. || Famil. Grossier comme du pain d'orge, très-grossier. || Plante qui produit ce grain. || Fig. et popul. Faire ses orges, faire bien ses affaires en quelque chose, s'y enrichir. || Orge est masculin dans les trois cas suivants : Orge mondé, grains d'orge auxquels on enlève, par le moyen de la meule, la première de leurs enveloppes; orge perlé, grains d'orge dépouillés de leur seconde enveloppe, et obtenus en petits grains naturellement arrondis, orge carré, espèce d'orge dit aussi orge d automne. || Eau d'orge mondé ou eau d'orge perlé, ou simplement eau d'orge, eau dans laquelle on a fait bouillir l'un ou l'autre de ces orges. || Sucre d'orge, sucre dépuré cuit avec une décoction d'orge, coloré par quelques gouttes de teinture de safran. || Toile, linge de grain d'orge, à grain d'orge, ou toile, linge grain d'orge, ou elliptiq. du grain d'orge, toile semée de points ressemblant à des grains d'orge. || On dit de même : Futaine, broderie à grains d'orge.

ORGEAT (*orge*), *s. m.* Sirop dans lequel entrait autrefois une décoction d'orge, mais que l'on fait aujourd'hui avec une émulsion d'amandes. || Famil. Il est froid comme une carafe d'orgeat, il ne s'anime pas.

ORGELET (or-je-lè. Dim. d'*orge*), *s. m.* Petite tumeur inflammatoire de la nature du furoncle qui se développe près du bord libre des paupières, dite aussi grain d'orge.

ORGIES (ὄργια), *s. f. pl.* T. d'antiq Fêtes de Bacchus || Au sing. et au pl. Débauche de table.

ORGUE (lat. *organum*), *s. m.* au *sing. fém* au *pl.* Orgue hydraulique ou orgues hydrauliques, instrument de musique, dans lequel le vent était poussé dans les tuyaux par la pression de l'eau. || Instrument de musique à vent, composé de tuyaux de différentes dimensions, communiquant d'une part à un ou plusieurs claviers et jeux de pédales, d'autre part à un ou plusieurs soufflets. || Orgue expressif ou orgues expressives, espèce d'orgue construit de telle sorte que l'exécutant peut augmenter ou diminuer à volonté et graduellement l'intensité des sons. || Le lieu de l'église où sont les orgues. Aller à l'orgue, aux orgues. || Buffet d'orgue ou d'orgues, la construction de menuiserie qui renferme toute la machine d'un orgue d'église. || Orgue de Barbarie (corruption pour orgue de Barberi, fabricant de Modène), instrument portatif fait à l'instar de l'orgue, et mis en jeu au moyen d'un cylindre qu'on fait mouvoir. || En mus. Point d'orgue, trait de la partie chantante pendant lequel l'accompagnement est suspendu. || Point d'orgue, signe qui indique un temps d'arrêt. || Espèce de herse avec laquelle on fermait les portes d'une ville assiégée. || Machine composée de plusieurs canons attachés ensemble, dont on se servait pour la défense des brèches.

ORGUEIL (or-gheul', *l* mouillée. Anc. h. all. *urguol*, remarquable), *s. m.* Sentiment, état de l'âme où naît une opinion trop avantageuse de soi-même. || En bonne part, sentiment noble, qui inspire une juste confiance en son propre mérite. J'ai l'orgueil de croire que je ne suis pas indigne de votre amitié. || Faire l'orgueil de, être l'orgueil de, être un sujet d'orgueil pour. Elle fait tout l'orgueil d'une superbe mère, Rac. || Il se dit aussi des choses qui ont le caractère de l'orgueil. L'orgueil du diadème, de la beauté, etc. || Faste. L'orgueil de ces édifices que la misère publique a peut-être élevés, Mass.

ORGUEILLEUSEMENT (*ll* mouillées), *adv.* D'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Qui a de l'orgueil. Un peuple orgueilleux. || Il se construit avec la préposition *de*. Orgueilleux de son nom. Il est orgueilleux d'avoir remporté le prix. || *Subst*. Un orgueilleux. Une orgueilleuse. || Où l'orgueil se montre. Un ton orgueilleux. || Poétiq. Se dit de choses dont le caractère et la grandeur sont comparés à une sorte d'orgueil. Le mont Saint-Michel, ce mont si orgueilleux, Sév.

ORIENT (lat. *oriens*), *s. m.* Le point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. || Ce pays est à l'orient de tel autre, il est situé, à son égard, du côté de l'orient. || Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. || L'orient d'une carte de géographie, le côté qui est à notre droite. || Fig. Ce qui est comparé à un lever de soleil Tant de choses éclatantes ont eu leur orient et leur couchant, Volt. || Avec une majuscule, l'ensemble des grands États, des provinces de l'Asie. Va jusqu'en Orient pousser tes bataillons, Corn. || Empire d'Orient, moitié orientale de l'empire romain dont Constantinople était la capitale. || Schisme d'Orient, la séparation qui eut lieu en 862 entre l'Église grecque et l'Église latine. || Grand Orient, diète formée, dans une capitale, des représentants de toutes les loges maçonniques des provinces. || Le lieu où se tient la réunion. || L'orient des perles, le brillant produit par leurs reflets.

ORIENTAL, ALE (lat. *orientalis*), *adj.* En astron. Planète orientale, celle qui se lève avant le soleil. || Qui

est du côté de l'orient, qui appartient à l'orient. Région orientale. Les peuples orientaux. || Les Indes orientales, l'Inde, par opposition à Indes occidentales, qui est une dénomination abusive de l'Amérique. || Langues orientales, langues mortes ou vivantes de l'Asie. || Style oriental, style métaphorique en usage chez les peuples de l'Orient. || Luxe oriental, pompe orientale, luxe, pompe digne de l'Orient. || Qui croît en Orient, qui vient d'Orient. Plantes orientales. || Pierre orientale, qualification qui, donnée au rubis, au saphir et à la topaze, indique que ces gemmes sont de qualité supérieure. || *S. f.* Sorte de fleur; variété d'anémone et de tulipe. || *S. m. p.* Les Orientaux, les peuples de l'Asie.

* **ORIENTALISME**, *s. m.* Ensemble des connaissances, des idées philosophiques et des mœurs des peuples orientaux. || Science des orientalistes, connaissance des langues orientales.

ORIENTALISTE, *s. m.* Celui qui est versé dans la connaissance des langues orientales.

* **ORIENTATION**, *s. f.* Art de reconnaître l'endroit où l'on est, en déterminant les points cardinaux. || Position d'un objet relativement aux pôles. || En astron. Disposition convenable des appareils d'observation. || T. de mar. Disposition convenable des vergues et des voiles.

ORIENTÉ, ÉE, *p. p.* d'orienter. || Maison bien orientée, mal orientée, maison bien ou mal exposée. || Absol. Édifice orienté, édifice dont les quatre faces répondent aux quatre points cardinaux.

* **ORIENTEMENT**, *s. m.* État de ce qui est orienté. || État d'un édifice auquel on a donné l'exposition la plus convenable à sa destination. || T. de mar. Résultat de l'orientation, en parlant des vergues et des voiles.

ORIENTER *(orient)*, *v. a.* Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et par conséquent aux trois autres points cardinaux. || Orienter un plan, y placer la rose des vents pour faire connaître la position des objets représentés sur le dessin. || T. de mar. Orienter les voiles, les brasser de manière qu'elles reçoivent le vent. || Par extens. Disposer, arranger, mettre en place. || *V. n.* Un navire oriente bien, lorsqu'il est gréé ou installé favorablement pour la marche. || S'orienter, *v. r.* Reconnaître l'orient et les autres points du lieu où l'on est. || Fig. Se mettre au courant, être au courant, se reconnaître. S'orienter à la cour.

ORIFICE (lat. *orificium*), *s. m.* Ouverture plus ou moins étroite qui conduit à quelque cavité. || En hydraulique, toute ouverture qui donne écoulement à un liquide contenu dans un vase. || Toute ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à quelque partie intérieure du corps, ou qui fait communiquer des cavités les unes avec les autres.

ORIFLAMME (b. lat. *auriflamma*), *s. f.* Petit étendard fait d'un tissu de soie de couleur rouge tirant sur l'orangé, que nos anciens rois allaient recevoir des mains de l'abbé de Saint-Denis, en partant pour la guerre.

ORIGAN (lat. *origanum*, de ὀρίγανον), *s. m.* En bot. Genre de la famille des labiées.

ORIGINAIRE (lat. *originarius*), *adj.* Qui tire son origine de tel ou tel lieu, de telle ou telle source. Le tabac est originaire d'Amérique. Je suis originaire de Naples. || Qui est à l'origine. Vice originaire. Un être suprême, infini et la cause originaire de tous les êtres, VOLT. || T. de palais. Qui est principal, qui est la chose principale. Demande originaire. || Demandeur originaire, celui qui a fait la première demande, ou qui a commencé le procès.

ORIGINAIREMENT, *adv.* Dans l'origine, primitivement. Cette famille est originairement allemande.

* **ORIGINAL**, *s. m.* Voy. ORIGNAL.

ORIGINAL, ALE (lat. *originalis*), *adj.* Qui a un caractère d'origine, primitif. Un tableau original. Les textes originaux. || Qui paraît inventé, imaginé sans modèle ou souvenir antécédent. Pensée originale. || Qui est marqué d'une marque propre. Un auteur original. Le jeu de cet acteur est original. Des beautés originales. || Qui agit, qui se comporte sans imiter personne. Il y a peu d'hommes vraiment originaux, presque tous se gouvernent, pensent et sentent par l'influence de la coutume et de l'éducation, VOLT. || En mauvaise part, singulier, bizarre. On n'est pas plus original que lui. Manières originales. || *S. m.* Minute, manuscrit primitif d'un texte, d'un acte, etc. || Texte, par opposition à traduction. || Œuvre d'art qui est un type. Ces statues antiques sont devenues des originaux, BUFF. || Il se dit des peintures, sculptures, etc. par rapport à leur authenticité. L'original de cette statue est à Rome. || Personne dont on a fait le portrait. L'injure faite à l'image retombait sur l'original, BOSS. || Choses d'après lesquelles on copie. L'original d'après lequel il peint est un tableau de Lesueur. || Modèle d'après lequel dessine un élève. || Fig. Ce qui sert de modèle à quelque chose ou à quelqu'un. Les lois de Crète étaient l'original de celles de Lacédémone, MONTESQ. || Type idéal. Chacun a l'original de sa beauté, dont il cherche la copie dans le monde, PASC. || Celui qui est le premier en excellence dans un genre, sans avoir eu de modèle. Les anciens sont des originaux. || D'ORIGINAL, *loc. adv.* Sans avoir été suggéré par un modèle. Le tour est-il d'original? MOL. || De source directe. Les nouvelles que je vous mande sont d'original, SÉV. || Savoir une chose d'original, la savoir de ceux qui l'ont vue ou faite. || *S. m.* et *f.* Personne qui pousse la singularité jusqu'à faire rire. || Original sans copie, homme qui se fait remarquer par ses singularités; chose singulière. Tout ce que vous dites de lui est admirable : ce sont des originaux sans copie, SÉV. || EN ORIGINAL, *loc. adv.* Dans le texte primitif. Ce traité existe en original dans les archives. || En propre original, dans la réalité même. || En personne. Oui, madame, vous-même, en propre original, REGNARD.

ORIGINALEMENT, *adv.* D'une manière originale.

ORIGINALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est original. L'originalité d'un tableau. L'originalité des idées. || Singularité, bizarrerie. L'originalité de cet homme, de ses manières. || Au pl. Actions originales, bizarres.

ORIGINE (lat. *origo*), *s. f.* Principe d'où quelque chose provient. Les petites origines conviennent assez aux grandes choses, FONTEN. || En géom. Le point à partir duquel on compte les coordonnées. || En astron. Le point à partir duquel on compte les ascensions droites et les longitudes. || Le point où commence un organe dans un végétal ou un animal. || Extraction d'une personne, d'une race, d'une nation. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite, BOSS. Vous êtes Grecs d'origine, FÉN. Toutes les origines des peuples sont visiblement des fables, VOLT. || Étymologie. L'origine d'un mot. || DÈS L'ORIGINE, *loc. adv.* Dès le principe. || DANS L'ORIGINE, *loc. adv.* Dans le principe, au début.

ORIGINEL, ELLE (autre forme d'*original*), *adj.* Qui remonte jusqu'à l'origine. Les droits originels de l'humanité. || En théol. Péché originel, péché que tous les hommes ont contracté dans la personne d'Adam. || Fig. C'est le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'est, BOURD. || Fig. Cet homme a le péché originel, c'est-à-dire sa famille, sa nation, ses liaisons sont une espèce d'empêchement à ce qu'il parvienne à telle charge, à telle dignité. || Justice, grâce originelle, état d'innocence où Adam a été créé.

ORIGINELLEMENT, *adv.* Dès l'origine.

ORIGNAL (basque *orenac*, cerf), *s. m.* Élan du Canada. || *Au pl.* Des orignaux. || On dit aussi original, par confusion d'un mot inconnu avec un mot connu.

ORILLARD, ARDE (*ll* mouillées), *adj.* Voy. OREILLARD.

ORILLON (*ll* mouillées. *Oreille*), *s. m.* Appendice en forme d'oreille. || Les orillons d'une charrue, les pièces de bois qui accompagnent le soc de la charrue. || Écuelle à orillons, écuelle à oreilles. || Bastion à orillons, bastion aux côtés duquel il y a des avances, des épaulements.

ORILLONS (*ll* mouillées), *s. m. pl.* Voy. OREILLONS.

ORIN (orig. inc.), *s. m.* T. de mar. Cordage qui attache une ancre à une bouée. || Bout de cordage qui sert à prévenir la perte d'un objet susceptible de tomber.

ORION (Ὠρίων), *s. m.* T. de mythol. Géant énorme et célèbre chasseur. || En astron. Constellation de l'hémisphère austral. Le baudrier d'Orion, les Trois Rois.

ORIPEAU (lat. *auri pellis*), *s. m.* Laiton battu en feuilles dont on fait divers ornements. || Toute étoffe, toute broderie qui est de faux or ou de faux argent. Un acteur couvert d'oripeau. || Par extens. Vieille étoffe, vieil habit dont l'or est usé. || Fig. Ouvrage d'esprit où il y a du

clinquant, des faux brillants. Il y a bien de l'oripeau dans ce poëme. La philosophie ayant fait main basse sur tout cet oripeau mythologique, LA HARPE.

ORLE (lat. *orula*, dim. d'*ora*), *s. m.* En archit. Filet sous l'ove d'un chapiteau. || En blas. Bordure, sans largeur déterminée, qui ne touche pas les bords de l'écu, mais qui en suit la forme. || Contour du cratère d'un volcan.

* **ORLÉ, ÉE,** *adj.* En blas. Bordé d'un orle.

* **ORLÉANS** (or-lé-ans'), *s. f.* Sorte d'étoffe légère en laine et coton. Redingote, robe d'orléans.

ORMAIE (or-mè) ou **ORMOIE** (or-moi. *Orme*), *s. f.* Lieu planté d'ormes.

ORME (lat. *ulmus*), *s. m.* Grand arbre de la famille des ulmacées. || Juges de dessous l'orme, petits juges de village qui jugeaient devant la porte du manoir seigneurial, sous les ormes qui s'y trouvaient d'ordinaire. || Fig. Attendez-moi sous l'orme, se dit quand on donne un rendez-vous auquel on n'a pas dessein de se trouver. Ce dicton vient de ce que souvent les parties assignées manquaient aux rendez-vous et se faisaient attendre.

ORMEAU (dim. d'*orme*), *s. m.* Jeune orme. || Par extens. Orme. [Ces coteaux] Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux, VOLT.

ORMILLE (*ll* mouillées. Dim. d'*orme*), *s. f.* Très-petit ormeau. || Plant de petits ormes. || Palissade formée de petits ormes.

ORMIN (ὅρμινον), *s. m.* Plante du genre des sauges.

ORNE (lat. *ornus*), *s. m.* Nom vulgaire du frêne orne (oléacées), espèce qui produit un peu de manne.

ORNÉ, ÉE, *p. p.* d'orner. || En peint. Sujet orné, sujet susceptible de la composition la plus riche. || Absol. Un esprit orné, un homme qui a beaucoup de connaissances, d'instruction.

ORNEMANISTE (*ornement*), *s. m.* Néolog. Peintre, artiste, ouvrier, qui s'occupe spécialement de tout ce qui tient à l'ornement de nos demeures.

ORNEMENT (lat. *ornamentum*), *s. m.* Ce qui orne, ce qui sert à orner. Les ornements royaux. Les maisons y sont propres, commodes, riantes, mais sans ornements, FÉN. || Figures de caprice, fleurons, rosaces, festons, etc. qu'on emploie pour orner. La peinture d'ornements. Un recueil d'ornements. || En archit. et en menuiserie, sculptures, moulures, etc. qui servent à orner les différentes parties d'un bâtiment ou d'une boiserie. || Les ornements, l'architrave, la frise et la corniche. || Ornement courant, tout ornement qui se répète dans une frise ou une moulure. || En blas. Tout ce qui est hors de l'écu, comme les timbres, les cimiers, etc. || Au pl. Ornements, habits sacerdotaux et autres dont on se sert pour l'office divin. || Pièces d'une même couleur ou d'une même parure, qui font assortiment. Un ornement blanc. || En mus. Notes d'ornement, petites notes, voy. NOTE. || Ce qui fait honneur à. Les hommes qui ont été l'ornement de leur siècle, FÉN. || En littér. Figures, formes de style qui servent à embellir le discours.

* **ORNEMENTAL, ALE,** *adj.* T. de beaux-arts. Qui appartient à l'ornement. || Qui peut servir d'ornement.

* **ORNEMENTATION,** *s. f.* T. de beaux-arts. Manière de disposer les ornements; art de l'ornemaniste.

* **ORNEMENTER,** *v. a.* Opérer l'ornementation.

ORNER (lat. *ornare*), *v. a.* Pourvoir de ce qui embellit. Je lui bâtis un temple et pris soin de l'orner, RAC. || Rendre plus beau, avec un nom de chose pour sujet. Des arbres ornent cette promenade. || Fig. Donner un éclat, un embellissement comparés à l'éclat, aux embellissements matériels. Orner quelqu'un de dignités. Ce savant a eu le mérite rare d'orner le savoir par le goût, D'ALEMBERT. || Orner la mémoire, mettre dans sa mémoire des passages beaux ou utiles de différents auteurs et de différents genres. || Fig. Pourvoir des ornements du style, de la rhétorique. Les figures ornent le discours. || S'orner, *v. r.* Se couvrir de ce qui embellit.

ORNIÈRE (lat. *orbita*), *s. f.* Trace creuse que font les roues des voitures sur la terre dans les chemins. Un chemin plein d'ornières. || Fig. Il se dit des habitudes invétérées, des opinions adoptées et suivies sans examen. L'ornière de la routine, des préjugés.

ORNITHOGALE (ὀρνιθόγαλον), *s. m.* Genre de plantes bulbeuses, dont les fleurs sont d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE (ὄρνις et λόγος), *s. f.* Partie de la zoologie qui traite des oiseaux.

ORNITHOLOGISTE ou **ORNITHOLOGUE,** *s. m.* Naturaliste qui s'occupe spécialement de l'étude des oiseaux.

ORNITHOMANCE ou **ORNITHOMANCIE** (ὄρνις et μαντεία), *s. f.* Divination par le chant ou le vol des oiseaux.

OROBANCHE (ὀροβάγχη), *s. f.* Plante parasite à tige charnue.

OROBE (ὄροβος), *s. f.* Plante légumineuse dont la racine porte des tubercules bons à manger. || Plusieurs botanistes le font masculin.

* **OROGRAPHIE** (ὄρος et γράφειν), *s. f.* Traité, description des montagnes.

* **OROGRAPHIQUE,** *adj.* Qui appartient à l'orographie.

* **OROHYDROGRAPHIE** (ὄρος, ὕδωρ et γράφειν), *s. f.* Histoire des eaux qui découlent des montagnes, ou histoire des eaux et des formations géognostiques d'une contrée.

ORONGE (corruption d'*orange*), *s. f.* Champignon alimentaire, d'un rouge doré, qui croît surtout dans le midi de la France. || Fausse oronge, champignon vénéneux.

ORPAILLEUR (*ll* mouillées. *Or* et *paille*), *s. m.* Celui qui recueille, au moyen du lavage, les paillettes d'or qui se trouvent dans le sable de certaines rivières.

* **ORPHÉE** (lat. *Orpheus*), *s. m.* Personnage mythologique renommé comme musicien et comme chantre. || Fig. Tout poëte ou musicien illustre.

ORPHELIN, INE (lat. *orphanus*, de ὀρφανός), *s. m.* et *f.* Enfant qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux. || Orphelin de père, celui dont le père seul est décédé. Orphelin de mère, celui dont la mère seule est décédée. || Les Orphelins, maison d'asile pour les orphelins. || *Adj.* Il est orphelin de père et de mère.

* **ORPHELINAGE,** *s. m.* État d'orphelin, d'orpheline.

* **ORPHELINAT,** *s. m.* Maison d'asile pour les orphelins.

* **ORPHÉON** (*Orphée*), *s. m.* Société dont les membres se livrent à l'étude et à la pratique de la musique vocale et du chant choral, sans accompagnement. Les orphéons de France. || Instrument à cordes et à clavier, dans lequel le son est produit par une roue qui frotte les cordes.

* **ORPHÉONIQUE,** *adj.* Qui concerne la musique chorale populaire. Concours orphéonique.

* **ORPHÉONISTE,** *s. m.* Membre d'un orphéon.

ORPHIQUE (ὀρφικός), *adj.* Se dit des dogmes et des mystères attribués à Orphée. || Vie orphique, vie sage et réglée par l'amour de la vertu. || *S. m. pl.* Philosophes pythagoriciens prétendant avoir reçu d'Orphée leur dogme et leur morale. || *S. f. pl.* Les orphiques, orgies ou fêtes de Bacchus. || *S. m. pl.* Poëmes attribués à Orphée.

ORPIMENT (lat. *auri pigmentum*), *s. m.* Sulfure jaune d'arsenic, naturel ou artificiel, employé en peinture.

ORPIN (*or* et *peindre*), *s. m.* Syn. d'orpiment. || En bot. Genre de crassulacées, dans lequel on distingue l'orpin reprise, dit herbe aux coupures, et l'orpin âcre.

ORQUE (lat. *orca*), *s. f.* Mammifère marin, qui est la phocène orque, plus connue sous le nom d'épaulard.

ORSEILLE (*ll* mouillées. *Rucellai* ou *Oricellari*, qui introduisit l'usage de ce lichen), *s. f.* Espèce de lichen qui donne une belle couleur bleue tirant sur le violet. || Pâte d'un rouge violet, employée en teinture.

ORT (or. Autre forme de *ord*, brut), *adj. inv.* Peser ort, peser les marchandises avec les emballages.

ORTEIL (*l* mouillée. Lat. *articulus*), *s. m.* Doigt du pied. Les cinq orteils. || Le gros orteil ou simplement l'orteil, le plus gros doigt du pied.

ORTHODOXE (ὀρθόδοξος), *adj.* Conforme à la saine opinion, en matière de religion. Opinion orthodoxe. Un pays orthodoxe. || *Subst.* Les orthodoxes. || Par extens. Il se dit des doctrines morales et littéraires.

* **ORTHODOXEMENT,** *adv.* D'une manière orthodoxe.

ORTHODOXIE (ὀρθοδοξία), *s. f.* Conformité aux doctrines de l'Église. || Par extens. Il se dit des doctrines morales et littéraires.

ORTHODROMIE (ὀρθός et δρόμος), *s. f.* T. de mar. Route que fait un vaisseau en suivant directement un des trente-deux vents. Il est opposé à loxodromie.

ORTHOGONAL, ALE (ὀρθός et γωνία), *adj.* En géom. Se dit d'une projection quand chaque ligne projetant un point de la figure est perpendiculaire au plan de projection.

ORTHOGRAPHE (ὀρθός et γράφειν), *s. f.* L'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue. || Dans les écoles, orthographe première ou d'usage, manière d'écrire les mots; orthographe de règle, manière d'écrire les mots suivant leur rôle dans la phrase. || Faute d'orthographe, manquement contre les règles de l'orthographe ; fig. et famil. faute, tort de conduite. || Manière quelconque d'écrire les mots d'une langue. Mauvaise orthographe. || Orthographe d'un mot, la manière dont un mot s'écrit. || Une dictée d'orthographe ou simplement une orthographe, une dictée faite pour exercer les élèves à l'orthographe.

ORTHOGRAPHIE (ὀρθογραφία), *s. f.* Ancien synonyme d'orthographe, seul correct étymologiquement. || En géom. Art de représenter un objet sur un plan en projetant tous ses points perpendiculairement sur ce plan. || En archit. Élévation géométrale d'un bâtiment où toutes les proportions sont observées dans leur naturel, sans avoir égard aux diminutions de la perspective. || Profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIÉ, ÉE, *p. p.* d'orthographier.

ORTHOGRAPHIER (*orthographie*), *v. a.* Écrire les mots suivant l'orthographe. || Absol. Orthographiant comme un laquais mal élevé, Volt. || S'orthographier, *v. r.* Être écrit selon l'orthographe.

ORTHOGRAPHIQUE, *adj.* Qui appartient à l'orthographe. Signes orthographiques, les accents, apostrophes, trémas, etc. || En géom. Qui appartient à l'orthographie. Dessin orthographique. || Projection orthographique de la sphère, celle qui est faite sur un grand cercle, l'œil ou le point de concours des droites projectives étant supposé à une distance infinie sur la ligne qui, passant par le centre, est perpendiculaire au plan de projection, à la différence de la projection stéréographique, dans laquelle l'œil est supposé au pôle du cercle de projection.

★ **ORTHOGRAPHIQUEMENT,** *adv.* D'une manière orthographique. selon les règles de l'orthographe.

ORTHOPÉDIE (ὀρθός et παιδεία), *s. f.* En chir. Art de prévenir ou de corriger les difformités du corps, à l'aide d'exercices méthodiques ou de moyens mécaniques.

ORTHOPÉDIQUE, *adj.* Qui appartient à l'orthopédie. Appareil, traitement, établissement orthopédique.

★ **ORTHOPÉDISTE,** *s. m.* Celui qui cultive l'orthopédie, qui dirige un établissement orthopédique.

ORTHOPNÉE (ὀρθόπνοια), *s. f.* En méd. Difficulté de respirer qui oblige à se tenir debout ou sur son séant.

ORTIE (lat. *urtica*), *s. f.* Genre de plantes sauvages, qui est le type de la famille des urticées. || Fig. et famil. Jeter le froc aux orties, voy. froc. || Ortie de mer, nom vulgaire sous lequel on désigne plusieurs espèces du genre actinie. || En art vétérinaire, sorte de séton.

ORTIVE (lat. *ortivus*), *adj. f.* Amplitude ortive, arc de l'horizon compris entre le centre d'un astre à son lever et l'orient vrai.

ORTOLAN (lat. *hortulanus*), *s. m.* Petit oiseau de passage, très-recherché sur les tables. Gras comme un ortolan. || Nom donné à plusieurs oiseaux d'espèce très-différente, par exemple au torcol, au becfigue, etc.

ORVALE (*or* et *valoir*), *s. f.* Nom vulgaire de la sauge sclarée, dite aussi herbe aux plaies, famille des labiées. || Orvale des prés, la sauge des prés.

★ **ORVET** (lat. *orbatus*, s. e. *lumine*), *s. m.* Petit serpent inoffensif, dit aussi aveugle et envoye.

ORVIÉTAN (électuaire apporté en France par un charlatan d'*Orvieto*), *s. m.* Électuaire très-composé autrefois en vogue. || Marchand d'orviétan, charlatan qui vend des drogues sur les places publiques, et fig. homme qui trompe par des paroles pompeuses. || Chose quelconque avec laquelle on trompe. On laisse les bonzes débiter leur orviétan dans les places publiques, Volt.

ORYCTOGRAPHIE (ὀρυκτός et γράφειν), *s. f.* Description des fossiles.

ORYCTOLOGIE (ὀρυκτός et λόγος), *s. f.* Histoire des fossiles.

★ **ORYCTOLOGISTE** ou **ORYCTOLOGUE**, *s. m.* Celui qui s'occupe d'oryctologie.

OS (lat. *os*), *s. m.* Partie dure et solide qui forme la charpente du corps des animaux des classes supérieures. || Ronger un os, en enlever avec les dents toute la chair qui y tient. || Fig. Ronger, manger quelqu'un jusqu'aux os, vivre à ses dépens, lui dépenser le plus clair de son avoir. || Fig. Donner un os à ronger à quelqu'un, lui donner quelque chose qui l'occupe, ou bien qui lui soit utile ou agréable. || Fig. Jeter un os à quelqu'un, donner une part à quelque personnage dans les profits d'une entreprise, afin de se le rendre favorable. || Famil. Rompre, briser, casser les os, battre cruellement. || En chair et en os, en propre personne. || N'avoir que la peau et les os, que la peau sur les os, être très-maigre. || Famil. et par exagération. Percé jusqu'aux os, mouillé jusqu'aux os, extrêmement mouillé. || Jusqu'à la moelle des os, profondément. || Il ne fera pas de vieux os, il mourra jeune. || Il y laissera ses os, il y mourra. || Os d'animal travaillé pour en faire certains ustensiles. Manches de couteau en os. || Os, en termes de boucherie, réjouissance. || Os à moelle ou à la moelle, os qui contient de la moelle, et fig. chose utile, chose de valeur. || Au pl. Dans le langage relevé et poétique, dépouilles mortelles. || Fig. Jusque dans la moelle des os, jusqu'au fond de l'âme. || Dans le langage biblique, les os de mes os, ma femme, mes enfants. || Ergots du cerf. || Os de seiche, grande coquille intérieure, dure et friable, qui soutient le dos de la seiche. || Prov. Les os sont pour les absents, ceux qui viennent trop tard n'ont que les restes.

★ **OSANORE** (*os*, *sans*, *or*), *adj.* Dents osanores, dents artificielles faites avec l'ivoire de l'hippopotame.

★ **OSCILLANT, ANTE,** *adj.* Qui est propre à osciller, qui peut osciller.

OSCILLATION (lat. *oscillatio*), *s. f.* Mouvement de tout corps qui va et vient en sens contraire. Les oscillations d'un vaisseau. || Mouvement d'un pendule qui, allant et venant alternativement en deux sens contraires, se balance à droite et à gauche d'un point central. || En astron. et en phys. Mouvement de va-et-vient. Les oscillations d'un fluide, d'une planète, etc. || Fig. Alternative qui se passe en des choses abstraites, fluctuation. Les oscillations de l'âme, de l'opinion publique, du crédit, etc.

OSCILLATOIRE, *adj.* Qui est de la nature de l'oscillation. Mouvement oscillatoire.

OSCILLER (lat. *oscillare*), *v. n.* Se mouvoir alternativement en deux sens contraires. Le pendule oscille en temps égaux. || Par extens. Il se dit d'un mouvement apparent d'oscillation dû au papillotement de la vue. || Fig. Ceux qui oscillent entre le vice et la vertu, Duclos.

OSÉ, ÉE, *p. p.* d'oser. || *Adj.* Hardi, audacieux.

OSEILLE (*ll* mouillés. Lat. *oxalis*, de ὀξαλίς), *s. f.* En bot. Nom de plusieurs espèces du genre *rumex*.

OSER (lat. *ausum*), *v. a.* Tenter avec audace. Oser ce qu'ont osé tant d'autres conquérants, Rotrou. || Absol. Il faut oser en tout genre, mais la difficulté est d'oser avec sagesse, Fonten. || Négativement et absol. Je n'ose. || Par forme de défi. Vous n'oseriez. || Avec un verbe à l'infinitif, avoir l'audace ou le courage de. Vous l'osâtes bannir, vous n'osez l'éviter, Rac. || Se permettre de. Oses-tu donc parler sans l'ordre de ton roi? Rac. || Si j'ose le dire, formule dont on se sert pour adoucir la force ou la hardiesse d'une expression, d'une idée. || Avec la négation, s'abstenir par circonspection. Mille soupçons laissent entrevoir ce qu'on n'oserait dire, Mass. || Dans le sens absolu, ou quand oser est suivi d'un infinitif, on supprime souvent *pas* dans les constructions négatives : Je n'ose; je n'oserai vous le dire.

OSERAIE (o-ze-rê), *s. f.* Lieu planté d'osiers.

★ **OSEUR,** *s. m.* Celui qui ose, qui tente quelque chose de hardi. Métier d'auteur, métier d'oseur, Beaumarchais.

OSIER (οἶσος), *s. m.* Arbrisseau dont les jets sont très-pliants. || Jet de cet arbrisseau. || Famil. Être pliant comme de l'osier, avoir l'esprit souple. || Être franc comme l'osier, être sincère, sans finesse et sans dissimulation; locution qui vient de ce que l'osier n'a pas de nœuds. || Jets d'osier employés à différents objets. Un panier d'osier. || En bot. Nom donné à plusieurs espèces du genre saule : osier blanc, osier jaune, osier rouge. || Tête d'osier, se dit de la forme d'un arbre qu'on a étêté.

OSMAZÔME (ὀσμή et ζωμός), *s. m.* En chim. Matière extractive qu'on retire de la chair musculaire et du sang.

★ **OSMIQUE,** *adj. m.* Un des oxydes de l'osmium.

★ **OSMIUM** (o-smi-om'. Ὀσμή), *s. m.* Corps simple d'un

aspect métallique, dit ainsi à cause de l'odeur qu'exhale un de ses oxydes, et découvert dans la mine de platine.

* **OSMIURE**, *s. m.* En chim. Combinaison de l'osmium avec un corps métallique.

OSMONDE (orig. inc.), *s. f.* Genre de plantes de la famille des fougères.

* **OSSATURE** (dérivé d'*os*), *s. f.* L'ensemble des os, la charpente d'un homme ou d'un animal. || Ce qui lie entre elles les différentes parties d'un ensemble comparé au corps d'un animal. L'ossature terrestre.

OSSELET (dim. d'*osset*, anc. dim. d'*os*), *s. m.* Petit os. Les mains sont un tissu des nerfs et d'osselets enchâssés les uns dans les autres, Fén. || Petits os tirés de la jointure du gigot, avec lesquels jouent les enfants. || En art vétérinaire, exostose du boulet. || Instrument de torture. || Lettres en osselets, lettres capitales dont les jambages représentent des ossements.

OSSEMENTS (dérivé du lat. *os*), *s. m. pl.* Os des personnes mortes, et ordinairement os décharnés. || Il se dit aussi des animaux. Des ossements d'éléphant.

OSSEUX, EUSE (lat. *ossuosus*), *adj.* Qui est de la nature des os. || Système osseux, l'ensemble des os qui entrent dans la composition du corps. || En zool. Poissons osseux, poissons dont le corps est muni d'arêtes.

OSSIFICATION, *s. f.* En anat. Génération des os, développement normal du système osseux. || En méd. Mode d'altération de tissu par lequel des parties solides du corps acquièrent accidentellement la dureté des os.

OSSIFIÉ, ÉE, *p. p.* d'ossifier. Des matières ossifiées.

OSSIFIER (lat. *os* et *facere*), *v. a.* Changer en os. || S'ossifier, *v. r.* Être converti en os.

OSSUAIRE (lat. *ossuarium*), *s. m.* Amas d'ossements. || Lieu couvert où l'on met les ossements des morts.

* **OST** (lat. *hostis*), *s. m.* Terme vieilli qui signifie armée. L'ost des Grecs, La Font.

* **OSTÉINE** (ὀστέον), *s. f.* En chim. Substance organique propre du tissu osseux.

* **OSTÉITE** (ὀστέον), *s. f.* En méd. Inflammation du tissu osseux.

OSTENSIBLE (lat. *ostensum*), *adj.* Qui peut être montré. Un mot de réponse, une instruction ostensible.

OSTENSIBLEMENT, *adv.* D'une manière ostensible.

OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE** (lat. *ostensum*), *s. m.* Pièce d'orfèvrerie où l'on expose la sainte hostie.

OSTENTATION (lat. *ostentatio*), *s. f.* Excès dans la manière de faire valoir quelque titre, quelque possession, quelque action ou quelque qualité. Il faut éviter l'ostentation comme la perte des bonnes œuvres, Boss.

OSTÉOCOLLE (ὀστεόκολλα), *s. f.* Carbonate de chaux qui se dépose sur les corps plongés dans les fontaines dont l'eau est chargée de ce sel; on lui supposait la propriété de favoriser la formation du cal dans les fractures.

OSTÉOCOPE (ὀστεοκόπος), *adj.* En méd. Douleurs ostéocopes, douleurs aiguës qui ont leur siége dans les os.

* **OSTÉOGRAPHE**, *s. m.* Auteur d'une ostéographie.

OSTÉOGRAPHIE (ὀστέον et γράφειν), *s. f.* Description, traité des os.

OSTÉOLITHE (ὀστέον et λίθος), *s. m.* Os pétrifié. || Roche renfermant des os fossiles.

OSTÉOLOGIE (ὀστέον et λόγος), *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des os.

* **OSTÉOLOGIQUE**, *adj.* Qui appartient à l'ostéologie.

* **OSTÉOPLASTIE** (ὀστέον et πλάσσειν), *s. f.* En chir. Opération par laquelle on remédie à la perte totale ou partielle d'un os.

OSTÉOTOMIE (ὀστέον et τομή), *s. f.* Partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection des os.

OSTRACÉ, ÉE (ὀστράκεος), *adj.* En hist. nat. Qui a la forme d'une coquille. || Qui est de la nature de l'huître. || *S. m.* Les ostracés.

OSTRACISME (ὀστρακισμός), *s. m.* Jugement par lequel, à Athènes, on bannissait pour dix ans un citoyen que sa puissance ou son mérite rendait suspect.

OSTRACITE (ὀστρακίτης), *s. f.* Coquille d'huître pétrifiée.

* **OSTRÉICULTURE** (lat. *ostrea* et *culture*), *s. f.* Procédés à l'aide desquels on augmente, on provoque la multiplication des huîtres.

OSTROGOT, OTE (germanique *Ost*, Orient, et *Goth*), *s. m.* et *f.* Habitant de la Gothie orientale. || Fig. et famil. avec une minuscule. Homme, femme qui ignore les usages, les bienséances, la politesse.

OTAGE (b. lat. *obsidaticum*, *obstaticum*, du lat. *obsidatus*, *obses*), *s. m.* Sûreté qu'on donne à des ennemis ou à des alliés, pour l'exécution de quelque promesse, en remettant entre leurs mains une ou plusieurs personnes. || Fig. Pour otage en ses mains ce tigre a votre vie, Corn. || Places, villes qu'on donne à ceux d'un parti ennemi pour garantie d'un traité, d'un armistice.

OTALGIE (οὖς, ὠτός et ἄλγος), *s. f.* En méd. Douleur nerveuse de l'oreille.

* **OTALGIQUE**, *adj.* En méd. Qui a rapport à l'otalgie. Accidents otalgiques. || Médicaments otalgiques, médicaments qu'on emploie pour calmer les douleurs d'oreille.

ÔTÉ, ÉE, *p. p.* d'ôter. || Ôté, *prép.* Hormis, excepté. Ôté deux ou trois chapitres, cet ouvrage est excellent.

* **OTELLES** (orig. inc.), *s. f. pl.* En blas. Bouts de fer de piques dont on charge quelquefois l'écu.

ÔTER (lat. *obstare* ou *haustare*?), *v. a.* Tirer une chose de la place où elle est. Ôter tous les meubles d'une maison. Ôter le couvert, la nappe. || Ôter un voile, écarter le voile qui couvre quelque chose. || Ôter de devant les yeux, écarter de devant la vue quelque objet. || Déplacer, tirer une personne de la place où elle est, faire changer de lieu. Qu'on l'ôte de mes yeux, Corn. || En parlant des vêtements, déposer, quitter, se dépouiller. Ôter son habit, ses souliers, ses gants, etc. || Ôter son chapeau à quelqu'un, le saluer. || Prendre, enlever, retirer. Les voleurs lui ont ôté son habit. Ses enfants, que le ciel lui ôta pour éprouver sa résignation, Fléch. || Ôter la vie, faire mourir. || Fig. Il se dit des choses morales ou intellectuelles retirées, enlevées. Je ne veux pas vous ôter ce plaisir. Le vin lui a ôté la raison. Ôter l'honneur, la vie à quelqu'un. || Fig. Ôter à quelqu'un une chose de la tête, de l'esprit, de la fantaisie, faire en sorte qu'il n'y songe plus. || Retrancher. Il faut ôter dix centimètres de ce morceau de bois. Ôter une branche d'un arbre. || Fig. Supprimer, retrancher. Ôtez la paix de l'âme, et tous les plaisirs de la vie sont corrompus. || Ôter quelqu'un, priver de quelqu'un, le faire perdre. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami, Sév. || Faire cesser, faire passer, délivrer de quelque chose qui incommode. Cette eau ôte les taches. Rien ne peut m'ôter mon mal de tête. || Fig. Ôter quelqu'un de, le délivrer, le débarrasser de. Ôte-moi d'un doute, Corn. || Fig. S'ôter quelque chose, ôter à soi quelque chose, s'en priver. || S'ôter la vie, se donner la mort.

S'ôter, *v. r.* Se séparer de, s'en aller, s'éloigner. C'est, dit-il, un cadavre; ôtons-nous, car il sent, La Font. Insolent, ôte-toi pour jamais de ma vue, Corn || Fig. Se débarrasser, se délivrer. Pour m'ôter de souci, Corn. || Prov. Ôte-toi de là, que je m'y mette, locution employée pour désigner ceux qui veulent sans droit occuper la place d'un autre, lui enlever ses avantages, etc.

OTTOMANE (*ottoman*), *s. f.* Grand siége sans dossier, où l'on se repose à la manière des Orientaux.

OU (lat. *aut*), *conj.* Marque l'alternative. Oui ou non. Je vivrai sans reproche, ou périrai sans honte, Corn. || *Ou*, avec deux sujets et le verbe au pluriel (cas où la force conjonctive de *ou* l'emporte). Avant l'affaire, Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons, La Font. || Avec le verbe au singulier (cas où l'idée de disjonction domine). Sa perte ou son salut dépend de sa réponse, Rac. || L'adjectif se rapportant à deux ou plusieurs substantifs construits avec *ou* se met au pluriel. On demande un homme ou une femme âgés. || Avec *ou*, précédé de *lequel*, on peut mettre devant les noms la préposition *de*. Lequel des deux fut le plus intrépide, de César ou d'Alexandre? Mais on peut se passer de cette préposition. Qui des deux est plus fou, le prodigue ou l'avare? Regnard. || *Ou*, autrement, en d'autres termes. La logique ou dialectique. || Il se joint quelquefois à l'adverbe *bien*. Il payera, ou bien il ira en prison.

OÙ (lat. *ubi*), *adv.* Pris absolument et sans nom exprime le lieu. || Avec interrogation, en quel lieu, en quel endroit? Où menez-vous ces enfants et ces femmes? Rac. || Fig. Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons

et l'exemple? J. J. Rouss. || Il se construit avec l'infinitif, sous-entendu *puis-je, pourrai-je, peut-on*, etc. Où le trouver? || *Où... que?* dans quel endroit... si ce n'est...? locution elliptique où *ailleurs* est sous-entendu. Où naissent les passions que dans les palais des grands? Mass. || Sans interrogation. Dites-moi où il est. || *Où que*, en quelque lieu que, avec le subjonctif. J'ai donné ordre à mon coureur de vous chercher où que vous soyez, J. J. Rouss. || Fig. *Où*, toujours pris absolument et sans nom, à quoi, en quoi? Mon fils, ah! mon cher fils, où nous exposais-tu? Quinault. || Sans interrogation. Il [l'esprit] se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre, Corn. || *Où*, à quel point, à quel terme? Ah! destins ennemis, où me réduisez-vous? Rac. || Sans interrogation. Nous ne savions tous où nous en étions, Sév. || *C'est où*, c'est à quoi, c'est là que. La mort nous égale tous; c'est où nous attendons les gens heureux, Sév. || *Où*, avec un nom pour antécédent, remplace le pronom relatif *lequel* complément d'une préposition et la préposition elle-même qui le gouvernerait, quand il s'agit de temps ou de lieu. La maison où je demeure. L'instant où nous naissons est un pas vers la mort, Volt. || Il se dit en tous les cas possibles en parlant des choses, pour *auquel, dans lequel, duquel, chez lequel, dont*, etc. L'attente où j'ai vécu n'a point été trompée, Corn. Chacun a son défaut où toujours il revient, La Font. || Il se dit aussi des personnes, pour *à qui, en qui, chez qui*. Les esprits où il n'y a point de remède, Sév. L'hôtesse où vous avez logé, id. Les Égyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement, Boss. || D'où, *loc. adv.* De quel lieu? D'où venez-vous? || Fig. D'où tirez-vous cette conséquence? || Il marque la cause. D'où vient que vous faites cela? || *D'où*, sans interrogation, de quel lieu. Ne regarde pas d'où tu viens; vois où tu vas, Beaumarch. || Il se dit aussi pour *dont*. Des secrets d'où dépend le destin des humains, Rac. || Du lieu où. Vous voyez, d'où vous êtes, tout ce qui se dit, Sév. || Il signifie raison, cause pour laquelle. D'où il suit. D'où je conclus que... || Par où, *loc. adv.* Par quel lieu? Par où irez-vous? || Avec l'infinitif. Par où passer pour sortir? || Sans interrogation. Voilà par où j'ai passé. || Avec interrogation, comment, par quel moyen, par quelle raison? Par où prétendez-vous mériter une reine? Corn. || Sans interrogation, par lequel, par laquelle, par lesquels, par lesquelles. Dans tout discours il y a une idée par où l'on doit commencer, une par où l'on doit finir, Condillac. || Par l'endroit où. Ah! tu sais me frapper par où je suis sensible, Corn. || *Ici où, là où*, dans l'endroit où. Ici où vous êtes. Je l'ai laissé là où vous l'avez rencontré. || *Là* peut se supprimer. Il n'y a plus de divisions ni de jalousie où il n'y a qu'un cœur et qu'une ame, Boss. || *Vers où*, vers le lieu où.

OUAICHE (anglais *wake*), *s. f.* Sillage d'un vaisseau. || Tirer un vaisseau en ouaiche, le remorquer avec un autre vaisseau. Traîner un pavillon ennemi en ouaiche. || Les livres techniques écrivent *houaiche* et *houache*.

OUAILLE (*ll* mouillées. Lat. *ovicula*), *s. f.* Brebis (vieux en ce sens). Paître ses ouailles. || Fig. Chrétien, par rapport au supérieur spirituel. Un bon pasteur a soin de ses ouailles.

OUAIS (oué. monosyllabe)! *interj.* familière qui exprime la surprise. Ouais! que signifie tout ceci? Lesage.

OUATE (ou-a-t', et non ou-è-t', prononciation en désuétude. Dim. de l'anc. fr. *oue*, oie), *s. f.* Laine, soie ou coton préparé, et qui, placé entre deux étoffes, rend les vêtements plus chauds. Ouate de laine, de soie, de coton. || Particulièrement, celle qui est de coton, à cause qu'elle est la plus commune. || On dit souvent de la ouate, de ouate, pour : de l'ouate, d'ouate. Ce n'est pas une faute, *ou* étant quelquefois à l'état de consonne.

OUATÉ, ÉE, *p. p.* d'ouater.

OUATER, *v. a.* Garnir d'ouate. Ouater une robe.

OUBLI (lat. *oblitum*), *s. m.* Perte du souvenir. Ô d'un si grand service oubli trop condamnable! Rac. || Tomber dans l'oubli, s'effacer de la mémoire des hommes. || Action d'oublier. Oubli du monde et de tout, hormis Dieu, Pasc. || Mettre en oubli, perdre le souvenir. || Oubli des injures, l'action d'oublier les injures et de n'en garder aucun ressentiment. || Oubli de soi-même, abnégation de ses intérêts, de ses droits. || Oubli de ses devoirs, action de manquer à ses devoirs. || Il se dit, dans un sens analogue, des personnes qu'on néglige. L'oubli des dieux, Delille. || Acte d'oubli. Réparer un oubli. || Le fleuve de l'oubli, le Léthé.

OUBLIANCE, *s. f.* Disposition à oublier.

OUBLIE (b. lat. *oblata*, gâteau d'offrande), *s. f.* Pâtisserie mince et de forme ronde; l'oublie est ordinairement roulée en cylindre creux, et on lui donne le nom de plaisir quand elle a la forme d'un cornet.

OUBLIÉ, ÉE, *p. p.* d'oublier.

OUBLIER (lat. *oblitum*), *v. a.* N'avoir pas souvenir de. N'oubliez pas que je vous attends. Oublier sa leçon. || Avec un infinitif, oublier prend la préposition *de*. Je n'oublierai jamais d'avoir vu beaucoup pleurer une petite fille qu'on avait désolée avec la fable du Loup et du Chien, J. J. Rouss. || Absol. Il apprend facilement et il oublie de même. || Ne pas songer à. Il vaut mieux que nous oubliions le passé, Sév. Vouloir oublier quelqu'un, c'est y penser, La Bruy. || Oublier l'heure, laisser passer l'heure où l'on avait quelque chose à faire. || Oublier l'heure, les heures, perdre le sentiment du temps en quelque occupation agréable. || Oublier de, avec un infinitif, manquer à quelque chose par défaut de mémoire. Vous avez oublié d'écrire. || Oublier à, même sens. J'ai oublié à vous dire que... Pasc. || Laisser par inadvertance. Il a oublié sa canne. || Omettre, ne pas faire mention de. Il a oublié une citation importante. || Négliger. L'Égypte n'oubliait rien pour polir l'esprit et fortifier le corps, Boss. || Laisser de côté. Il oubliait sa grandeur. || Manquer à, se mettre hors. Tes prières m'ont fait oublier mon devoir, Rac. || Ne point conserver de reconnaissance. Oublie tous mes services passés, Montesq. || Ne point garder de ressentiment. Le bonheur de te voir me fait tout oublier, Volt. || Absol. Cet homme n'oublie jamais. || En parlant des personnes, négliger quelqu'un, ne pas agir envers lui comme on le devrait. On oublie bientôt les gens qui se sont dépouillés, Fén. || Par forme de reproche obligeant. Vous ne venez plus nous voir, vous nous oubliez. || Oublier qui l'on est, se méconnaître, vouloir par orgueil s'élever au-dessus de sa condition. || On dit aussi : Vous oubliez qui je suis, vous n'avez pas pour moi les égards que vous me devez.

S'oublier, *v. r.* Perdre le souvenir de soi-même. || Être oublié. Tout s'oublie. || Ne plus penser à l'heure, à ce qu'on fait. Heureux cent fois l'auteur avec qui l'on s'oublie! Lamotte. || Perdre le souci, le soin de soi-même. Il faut s'oublier entièrement quand on veut instruire les hommes, Volt. || Négliger le soin de ses propres intérêts. || Manquer à ce que l'on doit aux autres ou à soi-même. || Devenir vain, orgueilleux.

OUBLIETTES (*oublier*), *s. f. pl.* Cachot où l'on enfermait ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle. || Fig. Mettre aux oubliettes, jeter au rebut une lettre, une demande; ne plus s'en occuper. || Espèce de fosse couverte d'une trappe, où l'on faisait tomber ceux dont on voulait se défaire secrètement.

* **OUBLIEUSEMENT**, *adv.* D'une manière oublieuse.

OUBLIEUX, EUSE, *adj.* Sujet à oublier. Un vieillard oublieux. L'homme oublieux de sa destinée, Boss.

OUEST (all. *West*), *s. m.* Partie du monde qui est au soleil couchant. || Le vent est à l'ouest, le vent est ouest, il vient du couchant. || Vent qui souffle de ce côté. || La partie d'un pays située du côté de l'ouest. L'ouest de la France. || Particulièrement, la région occidentale de la France (en cet emploi on met une majuscule). || Le chemin de fer de l'Ouest ou elliptiq. l'Ouest, le chemin de fer qui mène de Paris en Normandie et en Bretagne.

OUF! *interj.* Marque une douleur subite, ou l'étouffement, l'oppression. Ouf! tu m'étrangles, Mol.

OUI (lat. *hoc illud*), *adv.* Ce mot a une demi-aspiration : Le oui et le non. Je crois que oui. On dit aussi et on écrit : Je crois qu'oui. || Il affirme et est opposé à *non*. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru, La Bruy. || Il ne dit ni oui, ni non, il ne veut pas s'expliquer sur la chose dont il s'agit. || Dire oui, consentir, surtout en parlant du mariage. || *Oui* est souvent la réponse à une interrogation, et alors il équivaut à une phrase entière : Avez-vous fait cela? — Oui, c'est-à-dire j'ai fait cela. || Quelquefois il est simplement affir-

natif, sans opposition à *non*. Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille, RAC. || Dans les phrases familières, il se met quelquefois à la fin. Notre sœur est folle, oui, MOL. || Redoublé, il augmente la force de l'affirmation. Oui, oui, je le ferai. || *Oui-da*, certainement, vraiment. || *Oui-da* est quelquefois ironique. || *Oui*, joint à des adverbes. Oui vraiment. Vraiment oui. || *S. m.* Un oui, une affirmation par oui. || Savoir le oui et le non de quelque chose, savoir si une chose se fera ou ne se fera pas. || Dire le grand oui, se marier. || Fig. Pour un oui, pour un non, pour la cause la plus légère.

OUÏ, ÏE, *p. p.* d'ouïr. || En procédure, ouï le rapport d'un tel. || En cet emploi, *ouï* est invariable. Ouï les témoins. Mais on dirait : Un jugement rendu parties ouïes.

★ **OUICHE!** *interj.* Popul. Marque le doute, l'incrédulité et une sorte de moquerie. Ah! ouiche, on ne l'aura, vois-tu, qu'avec ma vie, BEAUMARCHAIS.

OUÏCOU (orig. inc.), *s. m.* Boisson faite de manioc, de patates, de bananes et de cannes à sucre.

OUÏ-DIRE, *s. m.* (*Oui* a une demi-aspiration : le ouï-dire, les ouï-dire, sans liaison). Ce qu'on ne sait que par le rapport d'une autre personne. || *Au pl.* Des ouï-dire.

OUÏE (*ouïr*), *s. f.* Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons. Avoir l'ouïe fine. L'organe de l'ouïe. || Acte d'ouïr, audition. A l'ouïe de ces mêmes sons, CH. BONNET. || À PERTE D'OUÏE, *loc. adv.* Aussi loin que l'ouïe peut s'étendre. || *S. f. pl.* Les ouïes, organes que les poissons ont aux côtés de la tête, ce sont deux appareils respiratoires formés par les branchies.

★ **OUILLAGE** (*ll* mouillées. *Ouiller*), *s. m.* Action d'ouiller, dite aussi remplissage.

★ **OUILLER** (*ll* mouillées. *Œil* : remplir jusqu'à l'œil ou bondon), *v. a.* Ajouter du vin de même origine à celui qui a diminué dans les tonneaux par l'évaporation et l'extravasement de l'écume lors de la fermentation.

OUÏR (lat. *audire*), *v. a.* Usité seulement à l'infinitif présent et aux temps formés du participe passé, selon l'Académie ; les autres formes ne s'emploient que dans le style léger et badin. Recevoir les sons par l'oreille, entendre. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé? Boss. || Ouïr la messe, assister à la messe. || Écouter, prêter attention, donner audience. Un juge doit ouïr les deux parties. Oyez une merveille, LA FONT. || Écouter favorablement, exaucer. Daignez ouïr nos vœux. || En termes de procédure, ouïr des témoins, recevoir leurs dépositions.

OUISTITI (orig. inc.), *s. m.* Petit singe du Brésil.

★ **OUKASE**, *s. m.* Voy. UKASE.

OURAGAN (espagnol *huracan*, du caraïbe *huracan*), *s. m.* Tempête extrêmement violente dans laquelle les vents, soufflant successivement de tous les points de l'horizon, produisent des tourbillons désastreux, et qui sévit surtout dans les pays équatoriaux. || Coup de vent d'une violence excessive. || Fig. Arriver comme un ouragan, arriver avec impétuosité. || Fig. Ouragan politique, révolution. || L'ouragan populaire, la foule soulevée.

OURDI, IE, *p. p.* d'ourdir. || Poétiq. Nous jouirons d'un âge ourdi d'or et de soie, RACAN.

OURDIR (lat. *ordiri*), *v. a.* Disposer, arranger les fils de la chaîne pour faire un tissu. || Poétiq. et fig. La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie, LA FONT. || Fig. Tramer, machiner. Ourdir une ruse. Que ne sait point ourdir une langue traîtresse! LA FONT. || Fig. Il se dit de la contexture des ouvrages d'esprit. Le talent de Virgile était de faire des tableaux plutôt que d'ourdir avec art la trame d'une fable intéressante, VOLT. || S'ourdir, *v. r.* Être ourdi.

OURDISSAGE, *s. m.* Action de l'ouvrier qui ourdit.

OURDISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ourdit.

OURDISSOIR, *s. m.* Espèce de moulin haut de six pieds ou environ, et dont l'axe est posé perpendiculairement ; cet axe a six grandes ailes sur lesquelles s'ourdit le fil, la laine ou la soie.

OURLÉ, ÉE, *p. p.* d'ourler. || Oreilles ourlées, se dit des oreilles externes où le rebord est en forme d'ourlet.

OURLER (*orle*), *v. a.* Munir d'un ourlet. Ourler un mouchoir, des serviettes.

OURLET (dim. d'*orle*), *s. m.* Repli cousu au bord d'une étoffe pour l'empêcher de s'effiler. Faire un ourlet. || Faux ourlet, ourlet fait avec un morceau rajouté.

OURS (ours ; quelques personnes prononcent our. Lat. *ursus*), *s. m.* Genre de mammifères plantigrades contenant comme espèces les plus connues : l'ours brun d'Europe, l'ours noir d'Amérique et l'ours blanc de la mer Glaciale. || Lécher l'ours, se dit de la mère ourse que l'on supposait donner la forme à son petit en le léchant. || Fig. Lécher l'ours, étudier un travail, une affaire. || Fig. Un ours mal léché, un enfant mal venu, mal fait, et aussi un homme grossier, qui ne peut s'accommoder de personne. || Prenez mon ours, se dit quand on presse quelqu'un de prendre quelque chose dont on veut se défaire ; locution tirée de la farce *l'Ours et le Pacha*. || Prov. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'on l'ait pris, il ne faut pas spéculer sur quelque chose qui n'est qu'en espérance. || Fig. et famil. Personne qui fuit le monde. || *Adj.* Bien fait de corps, mais ours quant à l'esprit, LA FONT. || En argot des coulisses, pièce de théâtre qui a vieilli dans les cartons. || Ours fourmilier, le fourmilier tamanoir. || Ours terrestre, espèce de rat-taupe. || Ours marin, espèce de phoque.

OURSE (*ursa*), *s. f.* Femelle de l'ours. || En astron. La Grande Ourse, la Petite Ourse, constellations boréales. || Poétiq. Le nord. Le côté de l'Ourse, RAC.

OURSIN (*ours* ou corruption d'*hérisson?*), *s. m.* Genre de zoophytes à coquille hérissée de pointes, de la classe des échinodermes, dits aussi hérissons de mer.

★ **OURSIN** (*ours*), *s. m.* Peau d'ours garnie de son poil. || Bonnet d'oursin, coiffure des grenadiers de la garde.

★ **OURSINE** (*ours*), *s. f.* Plante d'Afrique, dite aussi pied d'ours, genre oursine.

OURSON (dim. d'*ours*), *s. m.* Le petit de l'ours. || Bonnet à poil. || L'ours noir d'Amérique.

OURVARI, *s. m.* Voy. HOURVARI.

OUTARDE (lat. *avis tarda*), *s. f.* Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, se rapprochant des autruches par la disposition de leurs pieds et leur port lourd, mais capables de voler.

OUTARDEAU, *s. m.* Le petit de l'outarde.

OUTIL (ou-ti. B. lat. *usibilia*), *s. m.* Tout instrument de travail dont se servent les artisans. || Prov. Un méchant ouvrier ne saurait trouver de bons outils, un homme malhabile ne tire aucun parti de ce qu'il a sous la main.

★ **OUTILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Ensemble des outils et engins nécessaires pour quelque exploitation.

OUTILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* d'outiller. Muni d'outils. || Fig. et popul. Bien ou mal pourvu de ce qui est nécessaire pour ce que l'on veut faire.

★ **OUTILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action d'outiller.

OUTILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Fournir d'outils. Outiller un ouvrier, une usine. || S'outiller, *v. r.* Se munir d'outils.

★ **OUTILLEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Fabricant ou marchand d'outils.

OUTRAGE (*outrer*), *s. m.* Ce qui outrepasse les bornes en fait d'offense, d'injure. || Fig. Faire outrage à la raison, à la morale, à la grammaire, au bon sens, etc. faire ou dire quelque chose qui y soit fort contraire. || Fig. Dommage apporté par les choses inanimées. Les outrages du temps, de la fortune. || En jurispr. Outrage à la religion, à la morale publique, offense commise par la voie de la presse contre la religion, la morale publique.

OUTRAGÉ, ÉE, *p. p.* d'outrager.

OUTRAGEANT, ANTE, *adj.* En parlant des choses, qui outrage. Des paroles outrageantes.

OUTRAGER, *v. a.* Offenser cruellement. Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage, CORN. || Insulter quelqu'un de paroles prononcées ou écrites. N'outragez plus les morts, CORN. || Il se dit des choses que l'on considère comme un outrage. Non, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage, RAC. || Fig. Porter une atteinte violente et odieuse. Outrager l'hospitalité, la nature, etc. || Profaner. Outrager le saint lieu, les lois et la nature, DELILLE. || S'outrager, *v. r.* Se faire réciproquement des outrages.

OUTRAGEUSEMENT, *adv.* D'une manière outrageuse, avec outrage. Traiter quelqu'un outrageusement. || D'une manière violente, excessive. Battre outrageusement.

OUTRAGEUX, EUSE, *adj.* Qui fait outrage, en parlant des personnes. Un ennemi insolent et outrageux, BOSS. || Qui est de la nature de l'outrage, en parlant des choses. Un soupçon outrageux. Des paroles outrageuses.

OUTRANCE, *s. f.* Il n'est usité que dans ces locutions adverbiales: À outrance, à toute outrance, jusqu'à l'excès. Brave à outrance. Des adulateurs à outrance. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, Boss. || Combat à outrance, combat qui ne devait se terminer que par la mort ou la défaite d'un des deux combattants. || Fig. Le parlement se bat à outrance avec les jésuites, D'ALEMB. || À outrance, à toute outrance, aussi loin qu'une chose peut aller. S'il faut pousser à toute outrance ce passage de saint Paul, Boss.

OUTRE (lat. *uter*, *s. f.* Peau de bouc préparée pour contenir des liquides. || En bot. Espèce de sac ouvert par une de ses extrémités, et pouvant contenir du liquide. || Outre de mer, nom vulgaire des ascidies.

OUTRE (lat. *ultra*), *prép.* Au delà; ce sens propre ne subsiste aujourd'hui que dans certains mots composés. Le pays d'outre-Meuse. Outre-mer, au delà de la mer. Des voyages d'outre-mer. || Fig. Outre mesure, avec excès, déraisonnablement. || En jurispr. Lésion d'outre moitié, lésion de plus de la moitié. || Par-dessus, en ajoutant. Outre cela. || *Adv.* Plus loin, plus avant; usité seulement avec les verbes *passer*, *aller*, etc. || Fig. Passer outre, aller plus loin. || Fig. Passer outre à quelque chose, l'entreprendre, l'entamer, sans se laisser arrêter. Passer outre au procès, sans entendre l'accusé, Boss. || Plus outre, plus loin J'irai plus outre, CORN. || EN OUTRE, *loc. adv.* De plus. || D'OUTRE EN OUTRE, *loc. adv.* De part en part. Un coup d'épée le perça d'outre en outre. || OUTRE QUE, *loc. conj.* avec l'indicatif. En ajoutant. Outre qu'on doit rougir de s'en laisser surprendre, CORN. || *En outre de cela* est une locution barbare.

OUTRÉ, ÉE, *p. p.* d'outrer. || Excessif, exagéré. Une résolution outrée. Tout ce qui est outré dans les lois tend à la destruction des lois, VOLT. || Dans les beaux-arts, se dit de l'exagération des formes, des ombres et des couleurs. || *Subst.* L'outré. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque, VOLT. || En parlant des personnes, qui passe la mesure. Tertullien, le plus figuré, pour ne pas dire le plus outré de tous les auteurs, Boss. || Surchargé de travail, de peine. Outrés du chaud et de la douleur de leur plaie, VAUGELAS. || Absol. Surmené. Un cheval outré. || Fig. Saisi, pénétré, en parlant d un sentiment pénible. Outré de colère, de dépit, etc. || Mis hors de soi, irrité. Si bien qu'enfin outré de tant d'indignités, CORN. || Absol. Je suis outré.

OUTRECUIDANCE (ou-tre-kui-dan-s'), *s. f.* Action de croire en soi outre mesure. || Action d'outrecuidance.

OUTRECUIDANT, ANTE (ou-tre-kui-dan *Outre* et *cuider*), *adj.* Qui croit en soi outre mesure. Un homme outrecuidant. || *Subst.* Un outrecuidant. || Il se dit aussi des choses. Je ne sais rien de plus outrecuidant que, etc.

OUTRECUIDÉ, ÉE (ou-tre-kui-dé), *adj.* Animé d'outrecuidance (terme vieilli). L'aveugle outrecuidé Se croirait mal guidé Par l'aveugle fortune, CORN.

* **OUTREMARIN, INE** (*outre* et *marin*), *adj.* Qui est situé au delà des mers. Pays outremarin.

OUTRÉMENT (*outre*), *adv.* D'une façon outrée.

OUTREMER (*outre* et *mer*, à cause de la provenance de cette couleur), *s. m.* Couleur de peinture qui est un bleu d azur fait de lapis-lazuli. || Oiseau du genre moineau.

OUTRE-PASSE, *s. f.* T. d'eaux et forêts. Abatis de bois fait au delà des limites marquées.

OUTRE-PASSÉ, ÉE, *p. p.* d'outrepasser.

OUTRE-PASSER (*outre* et *passer*), *v. a.* Aller au delà. Outre-passer une limite. || Fig. Aller au delà de ce qui est permis, autorisé, etc. Outre-passer son pouvoir. || *V. n.* S'emporter au delà des voies, en parlant des chiens.

OUTRER (*outre*), *v. a.* Porter les choses au delà de la mesure. Outrer la mode, les beaux sentiments, etc. || Absol. Il ne faut jamais outrer. || Exagérer. On aura outré les rapports qu'on vous aura faits, VOLT. || Surcharger de travail. Outrer des domestiques. || Outrer un cheval, le pousser au delà de ses forces. || Offenser grièvement, pousser à bout. Ce manque de parole m'a outré contre lui, SÉV. || S'outrer, *v. r.* Se fatiguer à l'excès. S'outrant pour acquérir des biens et de la gloire, LA FONT.

OUVERT, ERTE, *p. p.* d'ouvrir. || Lire à livre ouvert, être assez avancé pour lire sans étudier d'avance la page. || Expliquer le grec, le latin, un auteur à livre ouvert, c'est-à-dire sans préparation. || Chanter, jouer à livre ouvert, chanter, jouer sans avoir auparavant étudié le morceau. || À MAIN OUVERTE, *loc. adv.* En ouvrant la main, et fig. en prodiguant. Répandre des dons à main ouverte. || Avoir les yeux ouverts, ne pas dormir. || Dormir les yeux ouverts, se dit quand dans le sommeil les paupières ne sont pas bien closes. || Fig. Avoir les yeux ouverts sur, considérer attentivement, avec intérêt. || En blas. Couronne ouverte, couronne composée d'un simple bandeau, comme les couronnes de duc, de comte. || Il se dit d'une plaie dont les bords, n'étant pas rapprochés, restent béants. || Pays ouvert, pays qui n'est pas défendu par des places fortifiées ni par des rivières ou des montagnes. || Ville ouverte, ville qui n'est pas fortifiée. || Spacieux et sans obstacle. Un pays ouvert. Une mer ouverte. || T. de mar. Rade ouverte, celle où les vents soufflent sans obstacle. || Large. Un front ouvert. || À BRAS OUVERTS, *loc. adv.* Avec empressement, avec cordialité. || Table ouverte, voy. TABLE. || Les paris sont ouverts, chacun est admis à parier. || En jurispr. La succession est ouverte au profit d'un tel, telle personne est dans le cas de recueillir la succession. || Compte ouvert, celui auquel on ajoute journellement des articles. || Payer à bureau ouvert, payer tous les billets ou bons qui sont présentés, sans avertissement préalable. || Guerre ouverte, guerre déclarée. || Force ouverte, force employée d'une façon publique. || À FORCE OUVERTE, *loc. adv.* Les armes à la main. || Fig. Accessible. Une âme ouverte à la douleur, à la médisance, etc. || Fig. Qui admet et comprend facilement. Une intelligence ouverte. || Qui exprime la franchise et l'accueil. Un air ouvert. || Qui se communique. Je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais, LA ROCHEF. || Franc, sincère. Un cœur ouvert. || À CŒUR OUVERT, *loc. adv.* Avec franchise, sincérité, effusion. Parler à cœur ouvert. || En gramm. *E* ouvert, *a*, *o* ouverts, ceux qu'on entend dans *succès*, *plat*, *bol*, par opposition aux mêmes voix fermées dans *thé*, *bas*, *clos*.

OUVERTEMENT, *adv.* D'une manière ouverte, manifeste, se déclarer ouvertement pour quelqu'un.

OUVERTURE, *s. f.* Fente, trou, espace vide dans un corps || Fig. Les prières ne trouvaient aucune ouverture pour entrer dans son cœur, FÉN. || En archit. Portes, fenêtres, croisées, etc. || Grandeur de la baie d'une porte, d'une fenêtre. || En géom. Écartement de deux lignes qui forment un angle. L'ouverture d'un angle. || L'ouverture d'un compas, l'écartement plus ou moins grand de ses deux branches. || La surface plus ou moins grande que les verres de lunettes présentent aux rayons de la lumière. || Entrée. L'ouverture d'un port. Faire l'ouverture d'un port, en permettre l'entrée. || Action d'ouvrir. L'ouverture d'une fosse, d'un coffre, d'une lettre, d'un testament, etc. || À l'ouverture du livre, en ouvrant le livre au hasard. || L'ouverture d'un corps, action d'inciser un corps mort pour en examiner les parties intérieures. || T. de guerre. L'ouverture de la tranchée, le premier travail pour creuser la tranchée. || Fig. Commencement. L'ouverture des chambres, des vendanges, de la chasse, des cours, etc. || En mus. Symphonie ou morceau instrumental qui précède un opéra, un oratorio. une ode-symphonie. || En jurispr. L'ouverture d'une succession, le moment où les biens d'un défunt sont dévolus à ses héritiers. || Ouverture de faillite, l'époque à partir de laquelle le débiteur est déclaré en faillite. Il y a ouverture à cassation, à requête civile, il y a lieu de se pourvoir par cassation, par requête civile. || Fig. Premières propositions relatives à quelque affaire. Faire des ouvertures de paix. || Expédient, voie, occasion. Charles Ier n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacriléges dont nous abhorrons la mémoire, Boss. || Aveu, confidence. J'en avais fait à sa mère quelque peu d'ouverture, MOL. || Ouverture de cœur, franchise, sincérité. || Absol. Inclination, propension, complaisance. Celles qui auront de l'ouverture pour vous, Boss. || Ouverture d'esprit, facilité à comprendre, à inventer, à imaginer. || Absol. Il a de l'ouverture pour les sciences. Des enfants qui manquent d'ouverture ou d'attention, ROLLIN.

OUVRABLE (*ouvrer*), *adj.* Usité dans cette seule locution: Jour ouvrable, jour consacré au travail.

OUVRAGE (*ouvrer*), *s. m.* Action de faire une œuvre, de travailler. Se mettre à l'ouvrage. Cet ouvrier n'a pas d'ouvrage. || Famil. Avoir cœur, du cœur à l'ouvrage, travailler avec ardeur. || Façon, manière dont un ouvrage est exécuté. L'ouvrage l'emporte sur la matière. || Ce que produit un ouvrier. Ouvrage de maçonnerie, de serrurerie, etc. || Ouvrages publics, les monuments, les édifices qui servent à l'usage du public. || C'est un ouvrage de patience, c'est un travail qui exige beaucoup de temps et de constance. || Les gros ouvrages, les murs de fondation, les murs de face et de refend, les voûtes et les contre-murs; les menus ouvrages, les cheminées, les plafonds, les enduits, les carrelages. || Toute sorte de travaux avancés au dehors d'une place et destinés à la fortifier. Ouvrage à corne, à couronne, voy. CORNE, COURONNE. || Absol. Objets auxquels les dames travaillent à l'aiguille. Mon ouvrage tomba de mes mains. || Production de l'art. Ouvrage de mosaïque, de sculpture, d'architecture. || Ouvrage d'art, production qui émane, non d'un simple ouvrier, mais d'un artiste. || Production littéraire. Les ouvrages d'esprit. Les longs ouvrages me font peur, LA FONT. || Il se dit de ce que fait Dieu, comparé à un suprême ouvrier. Les ouvrages de Dieu. || Résultat obtenu et comparé à un travail de la main d'un ouvrier. L'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église, Boss. Les Indiens domptés sont vos moindres ouvrages, RAC. || Il se dit aussi par rapport à des choses auxquelles on attribue une action. Ce n'est pas l'ouvrage d'un moment que de faire un philosophe, DIDEROT. || En parlant des personnes, créature, personne qui doit à un autre ce qu'elle est. Quoiqu'il soit votre fils, et même votre ouvrage, Il est votre empereur, RAC.

OUVRAGÉ, ÉE, *adj.* Qui a demandé beaucoup de travail manuel, où il y a beaucoup d'ouvrage. Une broderie ouvragée. || Par extens. Le plumage du ventre est ouvragé des mêmes festons sur un fond blanchâtre, BUFF. || Il se dit quelquefois pour ouvré, en parlant des métaux.

* **OUVRAGER,** *v. a.* Enrichir un ouvrage de divers ornements.

OUVRANT, ANTE, *adj.* À jour ouvrant, aussitôt que le jour paraît. || À portes ouvrantes, à la porte ouvrante, dès que l'on ouvre les portes d'une ville. || Image ouvrante, image sainte qui, en s'ouvrant comme un tableau à volet, découvre à l'intérieur un sujet peint. || À audience ouvrante, dès que l'audience commence.

OUVRÉ, ÉE, *p. p.* d'ouvrer. || Matières ouvrées, objets en état de confection préparatoire, ou objets confectionnés. || Toiles ouvrées, toiles façonnées de manière à représenter des figures, des fleurs, des compartiments. Linge ouvré. || Cuivre, fer ouvré, cuivre, fer façonné. || Métaux ouvrés, métaux élaborés par l'industrie.

OUVREAU (*ouvrir*), *s. m.* Ouverture du four de verrerie dans lequel la glace faite doit aller se recuire. || T. de métallurgie. Canaux pratiqués dans les meules de carbonisation pour y attirer l'air et activer la combustion.

* **OUVRÉE** (*ouvrer*), *s. f.* Étendue de terre qu'un homme peut labourer dans une journée.

OUVRER (lat. *operari*), *v. a.* Fabriquer, façonner. Ouvrer la monnaie. || T. forestier. Ouvrer les bois, les travailler, les façonner, les mettre en état d'être employés. || *V. n.* Travailler. Il est défendu d'ouvrer les fêtes et les dimanches. || Vieux en cette acception.

OUVREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ouvre. Les ouvreurs de lettres avaient abusé de cette licence, D'ALEMBERT. || Ouvreuse, femme qui ouvre les loges d'un théâtre. || Celui, celle qui ouvre des huîtres.

OUVRIER, IÈRE (lat. *operarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui travaille de la main pour différents métiers. || Cela est du bon ouvrier, de la bonne ouvrière, cette chose est faite par l'ouvrier, par l'ouvrière qui a le plus de réputation en son genre. || Compagnies d'ouvriers, compagnies d'ouvriers enrégimentés pour certains services dans les armées de terre et de mer. || Collectivement, les ouvriers, la classe ouvrière. || Fig. De main d'ouvrier, de la main d'un homme habile. || Le grand ouvrier, Dieu. || Fig. Celui, celle qui produit un résultat quelconque comparé à l'œuvre de la main d'un ouvrier. Je suis l'ouvrier de ma fortune, Boss. || Il se dit de ceux qui font des ouvrages d'esprit. Cette comédie est d'un bon ouvrier. || Fig. Il se dit des choses dont on compare l'action à celle des ouvriers. La tempérance est la meilleure ouvrière de la volupté, FÉN. || Fig. Les ouvriers évangéliques ou simplement les ouvriers, les prêtres qui travaillent à répandre et à confirmer la religion et la piété. Les ouvriers d'iniquité, les méchants. || *S. m.* Ouvrier, arbre sur lequel on prend les greffes. || Ouvrier hydraulique, machine pour puiser de l'eau. || *Adj.* Qui a rapport aux ouvriers. Classe ouvrière, partie de la population qui se compose des ouvriers, des artisans. || Jour ouvrier ou jour ouvrable, jour où l'on travaille. || Cheville ouvrière, voy. CHEVILLE. || Abeilles ouvrières ou neutres et *subst.* les ouvrières, celles qui composent la très-grande majorité d'une ruche et qui y font tous les ouvrages. || Prov. À l'œuvre on connaît l'ouvrier.

OUVRIR (lat. *aperire*), *v. a.* Écarter ce qui empêche d'entrer, de pénétrer, de voir; faire que ce qui était clos ne le soit plus. Ouvrir une porte, une fenêtre, un rideau, etc. || Absol. Ouvrir, ouvrir la porte, ouvrir sa boutique, son magasin. || En parlant d'une ville, ouvrir ses portes, se rendre ou se soumettre. || Fig. Ouvrir la porte, donner accès. Ouvrir la porte aux abus. || Ouvrir une maison, en ouvrir les portes. || Fig. Ouvrir sa maison à quelqu'un, l'accueillir chez soi. || Ouvrir une bourse, défaire ce qui la ferme. || Fig. Ouvrir sa bourse à quelqu'un, lui offrir de l'argent. || Fig. Ouvrir la main, dépenser de l'argent. || Ouvrir la bouche, écarter les deux mâchoires, et fig. parler. || Ouvrir la bouche à quelqu'un, le faire parler. || Ouvrir la bouche, se dit de la cérémonie par laquelle le pape autorise les cardinaux à prendre la parole dans les consistoires. || Ouvrir les yeux, écarter les paupières qui étaient rapprochées, s'éveiller; et fig. faire attention à, surveiller. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux, Boss. || Fig. Ouvrir les yeux, devenir clairvoyant, s'apercevoir qu'on était dans l'erreur. || Ouvrir les yeux à la vérité, la reconnaître. || Fig. Ouvrir les yeux à quelqu'un, l'éclairer, le rendre clairvoyant. || Ouvrir de grands yeux, regarder d'un air ébahi, être très-étonné. || Fig. Ouvrir les oreilles, écouter attentivement, et aussi accueillir favorablement une proposition. || Fig. Ouvrir de grandes oreilles, entendre, écouter avec étonnement. || Fig. Ouvrir l'esprit, le rendre capable de mieux comprendre. || Fig. Ouvrir le cœur, le rendre accessible aux bons sentiments; et aussi disposer favorablement. || Ouvrir son cœur, son âme à quelqu'un, lui confier ses plus secrets sentiments. || On dit de même : Ouvrir sa pensée, ses secrets, ses sentiments, son intention. || Ouvrir son cœur, son âme à quelque chose, s'y laisser aller. Il n'ose ouvrir son âme à l'espérance, SÉV. || Fig. Ouvrir l'appétit, le rendre plus vif. || T. de mar. Ouvrir une voile, la disposer de manière qu'elle reçoive le vent sous un plus grand angle. Ouvrir une batterie, enlever les mantelets de sabord. Ouvrir une rade, un port, en permettre l'entrée. || Pratiquer une ouverture, une percée. On a ouvert une porte dans ce mur. || Ouvrir un mur, y faire une percée. || On dit de même : Ouvrir une forêt, un bois. || Fendre, entamer. Ouvrir un pâté, un abcès. || Ouvrir la veine, pratiquer une saignée. || Ouvrir quelqu'un, ouvrir son corps après sa mort. || Commencer à creuser, à fouiller. Ouvrir une carrière, un canal, une mine, etc. || Ouvrir la tranchée, faire les premiers travaux pour établir des tranchées autour d'une place assiégée. || Poétiq. Ouvrir des abîmes, se dit de la terre, de la mer qui se fend. || Diviser une chose, en séparer les parties contiguës. Ouvrir des noix, des huîtres, etc. || Ouvrir les rangs, se dit d'une troupe qui écarte ses files pour laisser passer. || Ouvrir une lettre, en défaire le cachet. || Ouvrir les lettres, les décacheter dans les bureaux de poste par ordre supérieur en violation du secret des lettres, ou par abus de confiance. || Ouvrir un livre, en écarter la couverture pour le lire. || Écarter, séparer. Ouvrir les bras, les jambes. || Fig. Ouvrir les bras à quelqu'un, l'accueillir avec bonté. || T. milit. Ouvrir les rangs, les espacer à une distance déterminée. || Ouvrir la poitrine, rendre la poitrine aussi large que possible en effaçant les épaules. || Rendre libre, permettre l'accès. Ouvrir un passage. || Ouvrir l'entrée, écarter ce qui empêche d'entrer. || Ouvrir un pays, en faciliter

l'entrée. || Fig. La route qu'ouvrit Descartes est depuis lui devenue immense, Volt. || Fig. Rendre accessible à l'esprit. Daniel, je suis venu à vous pour vous ouvrir la connaissance des choses, Pasc. || Donner l'indication de, suggérer. Le moyen que je vous ouvre est sans doute plus honnête, Pasc. || Fig. Commencer. Ouvrir la campagne, un cours, etc. || Ouvrir la lice, entrer le premier dans la lice. || On dit de même : Ouvrir le champ, ouvrir la carrière. || Ouvrir boutique, commencer à tenir boutique. || Ouvrir une école, commencer à tenir une école. || On dit de même : Ouvrir un café, un bureau d'affaires, etc. || Ouvrir la chasse, chasser à l'ouverture de la chasse. || Ouvrir le bal, danser le premier, la première dans un bal. || Ouvrir la danse, commencer à danser; fig. et popul. commencer le combat. || Ouvrir la vendange, se mettre à vendanger. || Ouvrir sa maison, commencer à tenir table ouverte, à donner des soirées. || Dans le même sens : Ouvrir ses salons. || Ouvrir le feu, commencer à faire jouer des batteries d'artillerie. || Ouvrir un dé, aux dominos, poser un point qui n'a pas encore été joué. || Ouvrir un commerce avec, former des relations de commerce, d'affaires. || Ouvrir un avis, être le premier à le proposer. || Ouvrir un crédit à quelqu'un, l'autoriser à prendre à une caisse l'argent dont il a besoin. || Ouvrir un compte avec quelqu'un, porter sur ses livres le nom d'une personne avec qui on entre en relations d'affaires.

Ouvrir, *v. n.* Être ouvert. Les boutiques n'ouvrent pas les jours de fête. Cette porte n'ouvre jamais. || Donner accès sur. Cette porte ouvre sur la cour. || Il se dit du moment où un marchand ouvre sa boutique, son magasin. Ouvrir à huit heures. || Débuter, commencer. La scène ouvre par un chœur. || Entrer en exercice. Le théâtre des Italiens n'ouvre pas. Les cours ouvrent.

S'ouvrir, *v. r.* Devenir ouvert. Les fleurs s'ouvrent au soleil. Les boutiques s'ouvrent. || Fig. Ses yeux s'ouvrent, il reconnaît son erreur. || Sa bouche s'ouvre, il parle. || Être béant. Un précipice s'ouvre sous vos pas. || Se fendre. La glace s'ouvrit sous leurs pieds. || S'écarter, se séparer. La foule s'ouvre devant lui. || Offrir un accès libre. Il s'ouvrait devant lui une belle carrière. || Le pays s'ouvre, il cesse d'être boisé, coupé par des coteaux ou des montagnes. || Fig. Il se dit de l'esprit qui devient plus pénétrant, plus capable d'apprendre. || Il se dit du cœur qui se laisse pénétrer par certains sentiments. Quand le cœur s'ouvre aux passions, il s'ouvre à l'ennui de la vie, J. J. Rouss. || Fig. Avoir commencement. Cette année s'ouvrit par la déclaration de guerre contre l'Espagne, Duclos. || Impers. S'il s'ouvre une succession, etc. Il s'ouvrait alors une grande scène vers les frontières de la Suède, Volt. || S'ouvrir à quelqu'un, lui découvrir sa pensée, lui faire des confidences. Il s'ouvre à moi de son chagrin. || Absol. Il s'ouvre et parle le premier, la Bruy.

OUVROIR (*ouvrer*), *s. m.* Lieu de travail en commun. || Espèce d'asile ou d'atelier de charité pour les femmes pauvres et les jeunes filles. || Dans les communautés de filles, lieu où elles s'assemblent à des heures réglées pour travailler à différents ouvrages.

OVAIRE (lat. *ovum*), *s. m.* En anat. Organe destiné à la production des œufs dans les animaux ovipares ou vivipares. || En bot. Partie du pistil qui renferme les semences.

OVALAIRE (*ovale*), *adj.* En anat. Qui présente une forme à peu près ovale.

OVALE (lat. *ovum*), *adj.* Qui est de figure semblable à celle que présenterait un œuf coupé par le milieu, dans le sens de sa longueur. || *S. m.* Un ovale, une figure ronde et oblongue. Un ovale très-allongé. L'ovale du visage. || En ovale, *loc. adv.* En forme d'ovale.

OVATION (lat. *ovatio*), *s. f.* Espèce inférieure de triomphe, qui s'accordait à un général après une victoire peu considérable, ou remportée dans une guerre qui n'avait pas été déclarée suivant les lois; dans l'ovation le triomphateur était à cheval, et non porté sur un char. || Par extens. Honneur rendu à une personne en lui faisant cortége, etc. Faire une ovation à quelqu'un.

OVE (lat. *ovum*), *s. m.* En archit. en orfèvrerie, etc. Ornement taillé en forme d'œuf. Un rang d'oves.

* **OVÉ, ÉE**, *adj.* Qui a la forme d'un œuf.

* **OVINE** (lat. *ovis*), *adj. f.* Qui est de l'espèce de la brebis. Les races ovines.

OVIPARE (lat. *oviparus*), *adj.* Animaux ovipares, animaux qui se reproduisent par des œufs : oiseaux, reptiles, poissons. || *S. m.* Un ovipare. Les ovipares.

* **OVIPARISME**, *s. m.* ou **OVIPARITÉ**, *s. f.* État ou condition des êtres ovipares.

* **OVO (AB)** (a-bo-vo), *loc. adv. lat.* Chez les anciens on servait des œufs à l'entrée du repas et des pommes à la fin, de là la locution *ab ovo ad mala*, de l'œuf aux pommes, ou par abréviation *ab ovo*, signifiant à partir du commencement. Reprenons la chose ab ovo.

* **OVOÏDAL, ALE** (*ovoïde*), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'un œuf. Des fruits ovoïdaux.

OVOÏDE (lat. *ovum* et εἶδος), *adj.* Qui a la forme d'un œuf. Figure ovoïde. || *S. m.* Corps solide de forme ovoïde.

* **OX... OXY...**, préfixe chimique signifiant acide et venant du grec ὀξύς, acide.

* **OXACIDE** (*ox....* et *acide*), *s. m.* En chim. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène.

* **OXALATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par l'acide oxalique et une base.

* **OXALIDE** (lat. *oxalis*, de ὀξαλίς), *s. f.* Type de la famille des oxalidées, où l'on distingue la petite oseille, oseille ronde, alleluia, pain à coucou, etc. dont on extrait le sel d'oseille.

* **OXALIDEES**, *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'oxalide est le type.

* **OXALIQUE** (*oxalide*), *adj.* Acide oxalique, acide qui existe dans les oxalides, les rumex, les lichens, etc.

OXYCRAT (ὀξύκρατον), *s. m.* Mélange de vinaigre et d'eau.

* **OXYDABILITÉ**, *s. f.* En chim. Faculté de s'oxyder.

OXYDABLE, *adj.* En chim. Qui peut s'oxyder.

* **OXYDANT, ANTE**, *adj.* Qui a la propriété d'oxyder.

OXYDATION, *s. f.* En chim. Action d'oxyder; état de ce qui est oxydé. L'oxydation du fer.

OXYDE (ὀξύς), *s. m.* En chim. Composé neutre ou à réaction alcaline d'oxygène et d'un métalloïde ou d'un métal. Les oxydes métalliques étaient désignés autrefois sous le nom générique de chaux. Oxyde de fer.

OXYDÉ, ÉE, *p. p.* d'oxyder.

OXYDER, *v. a.* En chim. Amener à l'état d'oxyde. || S'oxyder, *v. r.* Passer à l'état d'oxyde.

* **OXYGÉNABLE**, *adj.* En chim. Qui est susceptible de se combiner avec l'oxygène.

* **OXYGÉNANT, ANTE**, *adj.* Qui produit des oxydes.

OXYGÉNATION, *s. f.* Toute combinaison de l'oxygène avec un corps quelconque, soit qu'elle produise un oxyde, soit qu'elle n'en produise pas; c'est dans ce dernier sens qu'on dit oxygénation du sang et non oxydation du sang.

OXYGÈNE (*oxy...* et *gène*), *adj.* En chim. Gaz oxygène ou *subst.* l'oxygène, gaz simple, qui fait partie de l'air atmosphérique et qui entretient la respiration et la combustion. || Oxygène électrisé, l'ozone.

OXYGÉNÉ, ÉE, *p. p.* d'oxygéner. Eau oxygénée.

OXYGÉNER, *v. a.* En chim. Combiner avec l'oxygène. || S'oxygéner, *v. r.* Être combiné avec l'oxygène.

OXYGONE (ὀξύς et γωνος), *adj.* Terme de géométrie inusité et qui fait double emploi avec acutangle.

OXYMEL (ὀξύμελι), *s. m.* Mélange d'eau, de miel et de vinaigre.

* **OXYTON** (ὀξύτονος), *s. m.* En gramm. grecq. Mot qui a l'accent aigu sur la dernière syllabe, comme θεός.

OYANT, ANTE (p. prés. d'*ouïr*), *s. m.* et *f.* Terme de pratique usité seulement dans la locution : Oyant compte, celui, celle à qui on rend un compte en justice. || *Au pl.* Les oyants compte.

* **OZONE** (ὄζειν), *s. m.* En chim. Nom donné à l'odeur qui se développe sous l'influence des décharges électriques, et qui est due à l'oxygène mis par ces décharges en un état particulier. || Nom de l'oxygène lui-même quand il est dans cet état.

* **OZONÉ, ÉE**, *adj.* Voy. ozonisé.

* **OZONISATION**, *s. f.* Action de donner à l'oxygène les qualités de l'ozone, ou de charger un corps d'oxygène ozonisé.

* **OZONISÉ, ÉE**, *adj.* Se dit de l'oxygène auquel on a communiqué la propriété d'oxyder à froid l'argent et de donner un bioxyde particulier, ainsi qu'une odeur forte et des qualités irritantes.

P

P (lat. *p*), *s. m.* La seizième lettre de l'alphabet et la douzième des consonnes. || 5 p. 0/0, cinq pour cent. || P capital signifie pied, et p minuscule pouce. || En mus. P, piano, doucement; PP, più piano, plus doucement; PPP, pianissimo, très-doucement.

PACAGE (b. lat. *pascuaticum*, du lat. *pascuum*), *s. m.* Lieu de pâture. || Terrains soumis au pâturage, mais surtout terrains en friche, communaux. || Droit de pacage, droit d'envoyer paître son bétail dans certains pâturages.

PACAGER, *v. n.* T. de coutume. Faire paître, faire pâturer. || *Act.* Faire pacager du blé, du seigle, le faire manger en herbe par les troupeaux.

PACANT (voy. *païen*), *s. m.* Terme vieilli de mépris. Un rustre, un manant.

PACE (IN) (in'-pa-sé. Lat. *in* et *pace*), *s. m.* Prison fort rigoureuse, où les moines mettaient ceux d'entre eux qui avaient commis quelque grande faute. Des in pace.

PACHA (mot turc), *s. m.* Titre, chez les Turcs, des gouverneurs de provinces. Le rang des pachas est déterminé par le nombre des queues de cheval qui forment leur étendard. Pacha à trois queues.

PACHALIK (pa-cha-lik), *s. m.* Pays soumis au gouvernement d'un pacha.

PACHYDERME (pa-chi-dèr-m'; quelques-uns prononcent pa-ki-dèr-m'. Παχύς et δέρμα), *adj.* En hist. nat. Qui a la peau épaisse. Un quadrupède pachyderme. || *S. m. pl.* Les pachydermes, ordre des mammifères.

PACIFICATEUR, TRICE (lat. *pacificator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pacifie. Au nom de conquérant et de triomphateur, Il veut joindre le nom de pacificateur, VOLT. Catherine II, la pacificatrice de la Pologne, ID. || *Adj.* Qui pacifie, qui apaise les troubles. La victoire de l'esprit pacificateur sur l'esprit de persécution, VOLT.

PACIFICATION (lat. *pacificatio*), *s. f.* Rétablissement de la paix. La pacification de l'Europe, des troubles, etc. || Édits de pacification, édits des rois de France qui avaient pour but d'apaiser les troubles de religion, dans le XVIe siècle. || Apaisement des dissensions domestiques, des différends entre particuliers.

PACIFIÉ, ÉE, *p. p.* de pacifier.

PACIFIER (lat. *pacificare*), *v. a.* Rétablir la paix. Pacifier l'Europe. || Il se dit aussi des différends, des troubles qu'on fait cesser. || Fig. Rétablir le calme. || Se pacifier, *v. r.* Devenir pacifié.

PACIFIQUE (lat. *pacificus*), *adj.* Qui porte la paix, qui aime la paix. Un roi pacifique. Des desseins pacifiques. || *Subst.* Salomon le pacifique, BOSS. || Qui porte la paix, la tranquillité. Du soir les ombres pacifiques, BOIL. Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques! RAC. || Où règne la tranquillité. Une ville pacifique. || En jurispr. Possesseur pacifique, celui qui possède sans réclamation. || La mer Pacifique, l'océan Pacifique, et par abréviation le Pacifique, la mer du Sud.

PACIFIQUEMENT, *adv.* D'une manière pacifique.

PACOTILLE (*ll* mouillées. Voy. *paquet*), *s. f.* Primitivement, petit ballot de marchandises que chaque marin embarqué avait le droit de porter avec lui, sans en payer le fret à l'armateur. || Aujourd'hui, certaines parties de marchandises qu'un passager embarque pour son propre compte dans l'espoir de les vendre outre-mer. || Certaines parties de marchandises dont l'ensemble compose la cargaison. || Marchandises de pacotille, marchandises de qualité inférieure. || C'est de la marchandise de pacotille ou simplement c'est de la pacotille, c'est une mauvaise marchandise. || Fig. et famil. Une certaine quantité d'objets quelconques.

* **PACOTILLEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait le commerce de pacotille.

PACTA CONVENTA (pa-kta-kon-vin-ta. Lat. *pactum conventum*), *s. m. pl.* Conventions faites entre la république de Pologne et le roi qui venait d'être élu.

PACTE (lat. *pactum*), *s. m.* Convention. Il y a un pacte entre eux. Le pacte social. || Faire un pacte avec le diable, contracter avec le diable une prétendue convention par laquelle il accordait richesse et pouvoir pendant un certain temps, au bout duquel il s'emparait de celui qui avait fait le pacte. || Fig. Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété, RAC. || Pacte de famille, traité conclu en 1761 entre la France et l'Espagne, par lequel toutes les branches de la maison de Bourbon s'obligeaient à se soutenir mutuellement. || Pacte fédéral, la constitution de la Suisse. || Pacte de famine, compagnie de monopoleurs de grains fondée en 1729.

PACTISER (*pacte*), *v. n.* Faire un pacte. || Fig. Composer, transiger. Pactiser avec le crime.

* **PACTOLE**, *s. m.* Petite rivière de Lydie qui charriait de l'or. || Fig. Source de richesse. C'est le Pactole.

* **PADISCHAH** ou **PADISHA** (pa-di-cha. Persan *padischah*, monarque), *s. m.* L'empereur des Turcs.

PADOU (la ville de *Padoue*), *s. m.* Nom donné à des rubans de bourre de soie.

PADOUANE, *adj. f.* Médailles padouanes et *subst.* padouanes, médailles nouvellement frappées pour contrefaire les antiques; elles provenaient d'un nommé le Padouan, qui en a contrefait un grand nombre en Italie. || Par extens. Toute médaille moderne frappée à l'antique, et qui semble avoir tous les caractères de l'antiquité.

* **PAF!** *interj.* indiquant un coup donné. Pif! paf!

PAGAIE (pa-ghè), *s. f.* Espèce de rame dont on se sert aux Indes orientales et dont la forme est celle d'une pelle, avec une petite traverse, en forme de béquille, au bout du manche; elle ne porte pas sur l'embarcation.

* **PAGANISER** (lat. *paganus*), *v. n.* Agir, penser en païen. Je paganise dans le sanctuaire, BOSS. || *V. a.* Donner le caractère du paganisme.

PAGANISME (*paganiser*), *s. m.* Religion païenne, religion constituée par le polythéisme. || Fig. N'a-t-il pas dit partout que le papisme est un abominable paganisme? BOSS. || S'est dit, dans le moyen âge, pour islamisme.

PAGE (lat. *pagina*), *s. f.* L'un des côtés d'un feuillet de papier, de parchemin, etc. || Page blanche, page où il n'y a rien d'écrit. || Fig. Puisse toute ma vie être une page blanche! LAMARTINE. || Écriture ou impression contenue dans la page. Il y a tant de lignes à la page. || T. d'imprim. Mettre en pages, rassembler des paquets de composition pour en former des pages. || Metteur en pages, le compositeur chargé de cette opération. || Le contenu de la page, par rapport au sens, au style. Il y a de belles pages dans ce livre. || Fig. C'est la plus belle page de sa vie, c'est l'action qui lui fait le plus d'honneur.

PAGE (orig. inc.), *s. m.* Jeune garçon attaché au service d'un roi, d'un prince, d'un seigneur. Tout marquis veut avoir des pages, LA FONT. || Tour de page, malice où il y a de l'espièglerie. || Effronté comme un page de cour ou simplement comme un page, hardi jusqu'à l'impudence. || Être sorti de page, être hors de page, avoir accompli le temps de son service dans les pages, et fig. être hors de toute dépendance. || Mettre hors de page, affranchir de la dépendance.

PAGINATION, *s. f.* Série des numéros des pages d'un livre. Une faute de pagination.

PAGINÉ, ÉE, *p. p.* de paginer.

PAGINER (lat. *pagina*), *v. a.* Numéroter les pages d'un livre, d'un registre, etc.

PAGNE (esp. *paño*, du lat. *pannus*), *s. m.* Morceau de toile de coton ou d'autre étoffe, dont les nègres d'Afrique s'enveloppent le corps, depuis la ceinture jusqu'aux genoux. || Chaque pièce d'un tissu d'écorce d'arbres ou d'autres filaments végétaux qui se fait à Madagascar ou ailleurs, et dont on fait soit des robes, soit des chapeaux. || L'Académie fait ce mot masculin d'après l'étymologie; Voltaire et Chateaubriand l'ont fait féminin.

PAGNON, *s. m.* Sorte de drap noir très-fin, de la manufacture de Sedan, dont l'auteur se nommait Pagnon. || *Adj.* Du drap pagnon.

PAGNOTE (ital. *gentiluomini di pagnotta*, gentilshommes que les seigneurs louaient pour leur escorte les jours de cérémonie, en leur donnant des pains), *adj.* Qui est sans courage, sans énergie. Fuyez, troupes pagnotes, LEGRAND. || *Subst.* Un pagnote. || Mont pagnote. lieu élevé d'où l'on peut sans péril regarder un combat.

PAGNOTERIE, *s. f.* Absence de courage, d'énergie. || Bévue, balourdise. Cette pagnoterie fait rire, VOLT.

PAGODE (persan *butkhoda*, maison d'idole), *s. f.* Sorte de pavillon consacré au culte des idoles, chez certains peuples d'Asie. Une pagode chinoise. || Idole adorée dans les pagodes. || Par extens. Petite figure grotesque à tête mobile. || Monnaie d'or indienne, valant 9 fr. 18 c. || Une manche pagode, sorte de manche large.

PAIEMENT (pê-man), *s. m.* Voy. PAYEMENT.

PAÏEN, ENNE (lat. *paganus*), *adj.* Qui est du nombre des sectateurs du polythéisme antique. Les philosophes païens. || Il se dit de tous les peuples idolâtres. Les habitants de l'Inde, à part les musulmans, sont païens. || S'est dit des mahométans, par opposition à chrétien, et même des hérétiques, par opposition à catholique. || Qui est relatif au paganisme. La religion païenne. || Fig. Qui a le caractère païen, en parlant soit des personnes, soit des choses. Une vie païenne. Depuis le péché, l'esprit de l'homme est tout païen, MALEBR. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui adore plusieurs dieux. || Dans le moyen âge, musulman. || Fig. Celui, celle dont la religion a quelque chose du paganisme. Vivre en païen. Nous jugeons en païens, FÉN. || Par extens. Un impie. C'est un vrai païen. || Jurer comme un païen, proférer d'horribles jurements.

⋆ **PAILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de pailler.

⋆ **PAILLANTINE** (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Épiderme brillant du dos de la plume qui s'emploie dans les fleurs artificielles.

PAILLARD, ARDE (*ll* mouillées. Dérivé de *paille*), *s. m.* Proprement, celui, celle qui couche sur la paille ; homme, femme misérable. || Popul. Personne de vie dissolue. || *Adj.* Adonné à la luxure.

PAILLARDER, *v. n.* Faire acte de paillard.

PAILLARDISE (*ll* mouillées), *s. f.* Goût, habitude de l'impudicité. || Acte de paillard.

PAILLASSE (*ll* mouillées. *Paille*), *s. f.* Amas de paille enfermée dans une toile, dont on garnit les lits. || La toile elle-même qui contient cette paille. || Fig. et popul. Crever la paillasse à quelqu'un, le tuer d'un coup d'arme tranchante dans le ventre.

PAILLASSE (*ll* mouillées. *Paillasse*, ces bateleurs étant ordinairement habillés d'une toile à paillasse), *s. m.* Bateleur qui contrefait gauchement les tours de force qu'il voit faire. || Fig. et famil. Ce n'est qu'un paillasse, un homme sans consistance. || Fig. Homme politique qui donne la comédie par ses changements d'opinion.

PAILLASSON (*ll* mouillées. *Paillasse*), *s. m.* Natte de paille ou de roseau sur laquelle on s'essuie les pieds. || Paille longue étendue attachée par des rangs de ficelle, servant à garantir de la gelée les espaliers et les couches.

PAILLE (*ll* mouillées. Lat. *palea*), *s. f.* Tiges desséchées des graminées céréales. || Fig. Armes du reste de la terre, Contre ces deux peuples unis Qu'êtes-vous que paille et que verre ? MALH. || Un cent, un millier de paille, un cent, un millier de bottes de paille. || Aller à la paille, se dit des soldats qui vont faire leur provision de paille. || Cet homme a mis de la paille en ses souliers, il est devenu riche en peu de temps. || Feu de paille, voy. FEU. || Fig. Dans l'Évangile, paille, les réprouvés. Les tempêtes dont l'Église a été battue ont emporté la paille et fait paraître le froment, NICOLE. || Fig. Misère. Coucher sur la paille, être très-misérable. Mettre à la paille, sur la paille, ruiner. Il mourra sur la paille, se dit d'un homme qui se ruine. || Une paille, un très-petit brin de paille. Quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher, J. J. ROUSS. || Fig. Dans le langage de l'Évangile, voir une paille dans l'œil de son prochain et ne pas voir une poutre dans le sien, remarquer les moindres défauts chez les autres et ne pas voir les siens propres. || Fig. Rompre la paille, rompre un marché, un accord ; et aussi se brouiller. || Fig. Cela lève, enlève, emporte la paille, se dit d'une chose excellente, singulière, décisive, par allusion à l'ambre, qui a la vertu d'attirer la paille. || Tirer à la courte paille, tirer au sort avec des brins de paille de longueur inégale. || Jeter la paille au vent, se dit lorsque, incertain de sa route, on jette une paille au vent pour voir d'où le vent souffle. || De paille, se dit des personnes et des choses sans valeur. Homme de paille. || Homme de paille, celui qui ne fait que prêter son nom dans une affaire. || Enveloppe florale des graminées séparée du grain. Paille d'avoine. || Défaut de liaison dans la fusion des métaux et du verre. || Obscurité, défaut qui se trouve quelquefois dans les pierres précieuses. || Paille-en-queue ou paille-en-cul, oiseau de mer dont la queue a deux longues plumes étroites. || *Au pl.* Des paille-en-queue ou paille-en-cul. || Couleur de paille et *adj.* couleur paille, couleur qui ressemble à celle de la paille. || Vins de paille, vins fabriqués avec des raisins séchés sur la paille. || PAILLE, *adj. invar* Qui est couleur de paille. Des rubans paille. || *S. m.* Le paille de cette étoffe est bien beau.

⋆ **PAILLÉ, ÉE**, *p. p.* de pailler. || En hist nat. Qui a la couleur de la paille. || En blas. Il se dit des fasces, paux et autres pièces bigarrées de diverses couleurs. || Qui a une paille, en parlant des métaux. Acier paillé.

PAILLE-EN-QUEUE, *s. m.* Voy. PAILLE.

PAILLER (*ll* mouillées. Lat *palearium*), *s. m.* La basse-cour d'une métairie, où il y a de la paille, du foin, etc. || Fig. Il est bien fort sur son pailler, c'est-à-dire dans le lieu qu'il habite, près de ceux qui peuvent le soutenir. || On dit de même : C'est un coq sur son pailler. || Léger hangar sous lequel on conserve, dans le Midi, la paille entassée. || La meule même formée avec des gerbes de paille. || *Adj.* Pailler, ère, qu'on nourrit sur le pailler. Chapon pailler. Poularde paillère.

⋆ **PAILLER** (*ll* mouillées), *v. a.* Répandre de la paille courte ou de la litière sur un terrain semé ou planté. || Pailler des arbres, des figuiers, les envelopper de paille pour les protéger contre la gelée. || Garnir de paille. Pailler une chaise. || Absol. Cet ouvrier paille très-bien.

PAILLET (*ll* mouillées), *adj. m.* En parlant du vin rouge, peu chargé de couleur. || Vin paillet, vin de paille.

⋆ **PAILLETÉ, ÉE** (*ll* mouillées), *adj.* Couvert de paillettes. Habit pailleté. || En bot. Qui a la forme de paillettes. || Qui affecte la forme de lamelles, de petits cristaux libres ou disséminés dans des roches. Mica pailleté.

⋆ **PAILLETEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui recueille les paillettes d'or qui se trouvent dans quelques rivières.

PAILLETTE (*ll* mouillées. Dim. de *paille*), *s. f.* Petit morceau d'une lame d'or, d'argent, de cuivre ou d'acier, qu'on applique sur quelque étoffe pour l'orner. || Fig. Tout ce qui paraît très-brillant et n'a aucune solidité. Les paillettes du style. || Parcelle d'or qu'on trouve dans le sable de quelque rivière. || Très-petites plaques ou lames comme celles du mica. || Défaut dans le diamant et autres pierres précieuses.

PAILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend ou qui voiture de la paille. || Celui, celle qui paille les chaises. On dit aussi rempailleur.

PAILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Fait de paille. Litières pailleuses. || Qui contient des fragments de paille. Chiffons pailleux. || Qui a une paille, un défaut de structure. Des rails pailleux. Une glace pailleuse.

⋆ **PAILLIS** (pa-lli, *ll* mouillées), *s. m.* Couche de litière courte ou de fumier non consommé, que l'on étend sur des planches de jardin avant ou après les avoir plantées.

PAILLON (*ll* mouillées. *Paille*), *s. m.* Poignée de paille. || En orfévrerie, lame de cuivre mince et colorée, qui sert à faire le fond des chatons. || Petit morceau de soudure. || Feuilles d'étain minces, rondes, qui servent à paillonner ou étamer. || Métal quelconque battu et réduit en feuille très-mince, que l'on découpe et qui sert à faire le fond luisant des divers ornements que l'on rapporte dans les franges, galons, etc.

PAIN (lat. *panis*), *s. m.* Aliment fait de farine pétrie et cuite. Pain tendre. Pain rassis. || Petit pain, voy. PETIT. || Pain mollet, voy. MOLLET. || Pain de munition, voy. MUNITION. || Il mange son pain dans sa poche ou dans

son sac, se dit d'un avare ou d'un homme qui vit retiré. || Il ne vaut pas le pain qu'il mange, se dit d'un fainéant, de quelqu'un d'inutile. || Il mange son pain blanc le premier, se dit de quelqu'un qu'on prévoit ne devoir pas être toujours dans une condition aussi heureuse que celle où il est présentement. || Fig. Ne manger que d'un pain, n'avoir aucune variété. || Fig. Pain dérobé, plaisir qu'on obtient en cachette et par une sorte de vol. || C'est du pain bien dur, c'est une condition fâcheuse où le besoin force à rester. || Il est bon comme le bon pain, comme du bon pain, se dit d'un homme bon et doux. || Pour un morceau de pain, à très-bon marché. || Pain sec, punition qu'on inflige aux enfants et qui consiste à ne leur donner que du pain pour repas. || Mettre au pain et à l'eau, se dit d'une punition dans laquelle on ne donne au délinquant que du pain et de l'eau pour toute nourriture. || Popul. Faire passer, faire perdre le goût du pain, tuer. || Par extens. La nourriture de chaque jour. Chaque jour amène son pain, LA FONT. || Pain quotidien, la nourriture de chaque jour, les besoins journaliers, et fig. ce que l'on fait habituellement. || Pain des prisonniers, le pain que l'on distribue journellement aux prisonniers. || Pain du roi, le pain que le roi donnait pour la nourriture des prisonniers. || Il a mangé du pain du roi, il a été en prison ; et aussi il a été militaire. || Le morceau de pâte, avant qu'il soit cuit. Mettre le pain au four. || Du pain cuit, du pain qui a subi la cuisson au four, et fig. ouvrage fait d'avance, épargne faite pour l'avenir. || Avoir son pain cuit, avoir sa subsistance assurée. || Avoir du pain cuit sur la planche ou simplement avoir du pain sur la planche, avoir de quoi vivre en repos, sans travailler. || Pain sans levain, le pain azyme. || Les pains de proposition, les douze pains qui étaient offerts à Dieu dans l'ancienne loi, les jours de sabbat. || Pain d'affliction, pain que les Juifs mangeaient en souvenir de leur sortie d'Égypte. || En style mystique, pain de douleur, le temps qu'on passe dans l'affliction. || Pain d'amertume, chose qui afflige. || Pain bénit, pain que le prêtre bénit, et qu'on coupe par morceaux pour le distribuer aux fidèles durant une messe solennelle. || Rendre le pain bénit, donner à l'église le pain qui doit être bénit. || Fig. C'est pain bénit, se dit d'une disgrâce qui arrive à quelqu'un qui l'a bien méritée. || L'hostie. || Pain céleste, pain des anges, pain de l'âme, l'eucharistie. || Fig. Pain du ciel, pain de vie, Jésus-Christ et sa doctrine. || Pain de la parole de Dieu ou simplement pain de la parole, enseignement des vérités morales et religieuses. || Le pain des forts, les vérités de la religion chrétienne. || Fig. Subsistance. Gagner son pain. || Manger le pain de quelqu'un, recevoir de lui de quoi vivre, et aussi être à son service comme domestique. || Ôter à quelqu'un le pain de la main, ôter le pain, lui faire perdre les moyens de subsister. || S'ôter le pain de la bouche pour quelqu'un, se priver du nécessaire, afin de lui fournir de quoi vivre. || Mettre le pain à la main de quelqu'un, lui fournir le pain qui fait vivre, et fig. être la première cause de sa fortune. || Fig. Tremper son pain de ses larmes, vivre dans une componction continuelle. || Pain de chien, pain grossier destiné à la nourriture des chiens. || Pain d'épice, voy. ÉPICE. || Pain à cacheter, petit rond de pain sans levain, dont on se sert pour cacheter les lettres. || Pain d'autel, pain à chanter, hostie. || Certaines substances mises en masse, et dont la forme est comparée à celle d'un pain. Pain de sucre, de bougie, de savon. || En pain de sucre, en forme de cône. || Pain de noix, pain d'olives, masse formée du résidu des noix, des olives, quand on en a extrait l'huile. || Arbre à pain, le jaquier. || Pain de coucou, alleluia. || Pain-de-hanneton, les fruits de l'orme. || Pain-de-pourceau, cyclame. || Prov. À mal enfourner on fait les pains cornus, le principal d'une affaire, c'est de la bien commencer. || Pain coupé n'a point de maître, se dit lorsque à table on prend le pain d'un autre.

PAIR, AIRE (lat. *par*), *adj*. Égal, semblable, pareil ; ne se dit plus en ce sens que dans : Sans pair. C'est un homme sans pair. Mérite sans pair, LA FONT. || En arithm. Nombre pair, nombre divisible par deux. || Qui est d'un rang pair, en arithmétique. Des années paires. || Pair ou non, jeu où l'on donne à deviner si le nombre des objets qu'on tient dans la main est pair ou impair. || Pair et impair, sorte de jeu qui se joue avec trois dés. || En hist. natur. Qui est divisible en deux parties ayant entre elles des rapports marqués de disposition et placées des deux côtés d'un plan. || *S. m. pl.* Dans le régime féodal, les pairs, ceux qui étaient de même condition. || Aujourd'hui, les pairs, les égaux. Vivre avec ses pairs. || Au sing. Ne se dit que dans cette locution : Pair et compagnon. || De pair à compagnon, sur le pied de l'égalité. || Le mâle ou la femelle de certains oiseaux, et particulièrement de la tourterelle. || Dans le régime féodal, les principaux vassaux d'un seigneur. || Chacun des grands vassaux du roi. || Les douze pairs de France ou de Charlemagne, les douze paladins que l'on suppose avoir été attachés à la personne de Charlemagne. || Plus tard, ceux qui possédaient des terres érigées en pairies et qui avaient droit de séance au parlement de Paris. || Duc et pair, seigneur qui avait le titre de duc et celui de pair. || Membre de la chambre haute en Angleterre. || Membre de la chambre haute en France sous la Restauration, pendant les Cent-Jours et sous le règne de Louis-Philippe. || T. de commerce. Le pair, l'égalité de change des espèces de différents pays. Le change est au pair. || T. de bourse. Le pair, parité entre le capital d'une action, ou d'une obligation, ou d'une rente, et le prix vénal à un moment donné. || La rente est au pair, elle se vend et s'achète au prix indiqué par son nom. || Être au pair, au courant de sa besogne. || DE PAIR, *loc. adv*. Sur le même rang. Aller de pair avec quelqu'un. La mollesse et le plaisir ont trouvé le secret d'aller de pair avec la valeur et le courage, MASS. || Dans la première moitié du XVIIe siècle, on préférait *du pair* à *de pair*. || HORS DE PAIR, HORS DU PAIR, *loc. adv*. Au-dessus de ses égaux, au-dessus des choses semblables. || Tirer du pair ou de pair, distinguer. || Il s'est tiré du pair, il est hors du pair, il s'est élevé au-dessus des autres.

PAIRE, *s. f.* Couple d'animaux de la même espèce, mâle et femelle. || Il se dit aussi, sans distinction de mâle et de femelle, de deux animaux. Une paire de poulets. || Une paire de bœufs, de chevaux, deux bœufs destinés à être attachés au même joug, deux chevaux destinés à être attelés à la même voiture. || Famil. Il se dit des personnes. Une paire d'amis. || Deux choses de même espèce qui vont ensemble. Une paire de pistolets, de gants. || Famil. Une paire de joues, d'oreilles. || Une chose composée de deux pièces essentielles. Une paire de lunettes, de pincettes. || Prov. Les deux font la paire, se dit, en mauvaise part, de deux personnes qui ont même caractère, qui sont bien appariées ensemble.

PAIREMENT, *adv*. En arith. Nombre pairement pair, nombre dont la moitié est un nombre pair, et qui peut se diviser en quatre parties égales. || Nombre pairement impair ou impairement pair, nombre pair dont la moitié est un nombre impair.

PAIRESSE, *s. f.* Femme qui, en Angleterre, possède une pairie femelle. || Femme d'un pair.

PAIRIE, *s. f.* Dans la féodalité, dignité attachée à un grand fief qui relevait immédiatement de la couronne. || Fief, domaine auquel cette dignité était attachée. || Duché-pairie, comté-pairie, duché, comté auquel était joint le titre de pair. || Pairie femelle celle qui passait aux femmes. || En Angleterre, dignité de membre de la chambre des pairs. || En France, dignité de pair sous la Restauration, dans les Cent-Jours et sous Louis-Philippe.

* **PAIRLE** (pèr-l'. Orig. inc.), *s. m.* En blas. Pal mouvant de la pointe de l'écu, et divisé en deux parties égales, qui vont aboutir en forme d'Y aux deux angles du chef.

PAISIBLE (*paix*), *adj*. Qui demeure en paix, qui ne trouble pas la paix. Un homme, un caractère paisible. || Il se dit aussi des animaux. Un agneau, un cheval paisible. || Qui ne trouble pas la paix, en parlant des choses. Tous les moyens de réclamer contre l'injustice sont permis quand ils sont paisibles, J. J. ROUSS. || Qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien. Paisible possesseur. || Il se dit aussi des choses dont la possession n'est pas inquiétée. La Macédoine demeura paisible à sa famille, BOSS. || Où l'on est en paix, où il n'y a point de bruit. Une paisible solitude. || Qui n'est pas troublé, agité, en parlant des personnes. Une âme paisible est peu propre à juger des passions, J. J. ROUSS.

|| Qui est calme, tranquille. Un ruisseau paisible. || Où il n'y a point d'agitation, de trouble. L'empire d'Orient était paisible. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, LA BRUY.

PAISIBLEMENT, *adv.* En paix, d'une manière paisible. Vivre paisiblement.

* **PAISSEAU** (lat. *paxillus*), *s. m.* Échalas pour soutenir la vigne.

* **PAISSELAGE**, *s. m.* Action de paisseler.

* **PAISSELER**, *v. a.* Garnir la vigne de paisseaux. || Absol. Le moment de paisseler est venu.

PAISSON (lat. *pastio*), *s. f.* Tout ce que paissent les animaux. || Action de paître le gland et la faîne.

PAÎTRE (lat. *pascere*), *v. a.* sans passé défini et sans imparfait du subjonctif. || En fauconnerie, paître un oiseau, lui donner à manger. || Fig. Nourrir. Il faut qu'un curé paisse les fidèles du pain de la parole. || Mener des animaux dans les champs pour qu'ils y mangent. Un pasteur qui paît ses brebis, SACI. || Fig. Il faut un grand amour pour paître un grand troupeau, FÉN. || En parlant des animaux, brouter l'herbe, se nourrir de certains fruits tombés par terre. Paître l'herbe nouvelle, LA FONT. Les pourceaux paissent le gland. || Absol. Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux! Vous paissez dans nos champs, sans soucis, sans alarmes, DESHOULIÈRES. || Fig. et famil. Envoyer paître, renvoyer avec colère, avec mépris. Envoyer paître quelque chose, s'en débarrasser. || *V. n.* En fauconnerie, manger, en parlant de l'oiseau. Un faucon qui a pu. || Se paître, *v. r.* Se nourrir. Les corbeaux se paissent de charogne. Les princes qui prennent l'Église sans se donner à elle, ne paissent point le troupeau, c'est du troupeau qu'ils se paissent eux-mêmes, FÉN. || Fig. Se paître d'imaginations, de chimères, entretenir son esprit de choses vaines. || On dit plus souvent se repaître. || Se paître de vent, se complaire aux louanges.

PAIX (lat. *pax*), *s. f.* Rapports réguliers, calmes, sans violence, d'un État, d'une nation avec un autre État, une autre nation. || Poétiq. L'arbre de la paix, l'olivier. || Pied de paix, se dit, par opposition à pied de guerre, des forces militaires que l'on réduit quand aucun conflit n'est à craindre. Mettre l'armée sur le pied de paix. || Les arts de la paix, les arts auxquels la paix est favorable. || Paix perpétuelle, projet pour l'abolition de la guerre entre les peuples civilisés. || Laisser en paix, ne pas guerroyer contre. || Fig. Quelle injuste puissance Laisse le crime en paix et poursuit l'innocence, RAC. || Fig. Laisser quelqu'un en paix, ne point l'importuner, ne point le molester. || Fig. Laisser en paix un objet, n'y pas toucher. || Traité de paix. Faire une paix honteuse. Paix fourrée, paix plâtrée, voy. ces mots. || Fig. Ne donner ni paix ni trêve à quelqu'un, le presser continuellement. || Concorde, tranquillité intérieure dans les États, dans les familles, dans les sociétés particulières. || Dans le moyen âge, paix de Dieu, loi qui ordonnait à tout chrétien de poser les armes les dimanches et les jours de fête. || Paroles de paix, propositions pour une réconciliation. || Ministre de paix, un prêtre. || Homme de paix, homme pacifique qui entretient la paix parmi les autres. || Faire la paix, se réconcilier. || Faire sa paix, rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un. || Fig. Faisons notre paix avec la vérité, BOSS. || Paix se dit aussi des animaux. Deux coqs vivaient en paix, LA FONT. || Tranquillité de l'âme. La paix de l'âme consiste dans le mépris de tout ce qui peut la troubler, J. J. ROUSS. || Fig. Dans le langage de l'Évangile, la tranquillité que donne l'accomplissement des préceptes religieux et des volontés de Dieu. || Dans l'Écriture sainte, l'ange de paix, Jésus-Christ. || Fig. Ange de paix, personne qui porte toujours les esprits à l'union, à la concorde. || Loi de paix, l'Évangile. || Baiser de paix, la cérémonie qui se fait à la grand'messe, quand le célébrant et ses ministres s'embrassent. || Fig. Se donner le baiser de paix, se réconcilier. || La paix, la patène que le prêtre donne à baiser à l'offrande. || Poétiq. Le séjour de l'éternelle paix, le lieu où vont les âmes des justes après leur mort. || Fig. Calme, repos, silence, éloignement des affaires. La paix des forêts, des tombeaux, etc. || La Paix (avec une majuscule) personnifiée est représentée avec une branche d'olivier à la main. || PAIX! *interj.* Sert pour faire faire silence. Chut, paix!

PAL (lat. *palus*), *s. m.* Longue pièce de bois aiguisée par un bout. Le supplice du pal. || En blas. Pieu posé debout, qui divise l'écu de haut en bas. || *Au pl.* Des pals. On a dit aussi des paux.

PALADIN (ital. *paladino*, du lat. *palatinus*), *s. m.* Nom donné dans les romans de chevalerie aux seigneurs qui suivaient Charlemagne à la guerre. || Par extens. Chevalier errant. || C'est un vrai paladin, il est brave et galant.

* **PALAFITTE** (ital. *palafitta*), *s. m.* Pilotis qui forment les habitations lacustres des hommes préhistoriques.

PALAIS (lat. *palatium*), *s. m.* Maison vaste et somptueuse qui sert de logement à un grand personnage. || Les coutumes du palais, l'étiquette qu'on y observe. || Révolution de palais, révolte qui a lieu dans l'intérieur du palais d'un souverain. || Maire du palais, voy. MAIRE. || Par exagération, maison magnifique. Sa maison est un palais. || Le palais de justice ou absol. le palais, lieu où l'on rend la justice. || Les gens de palais, les juges, les avocats, etc. || Jours de palais, jours où l'on plaide au palais. || Style du palais, style de palais, termes de palais, formules, termes de pratique. || Collectivement, le palais, tous les gens du palais. || Fig. La profession d'avocat.

PALAIS (lat. *palatum*), *s. m.* Partie supérieure de la cavité de la bouche, voûte parabolique formée par les deux os sus-maxillaires et les deux palatins, et revêtue d'une membrane muqueuse épaisse et dense. || Il se dit aussi en parlant des animaux. || Fig. Sens du goût. Il a surtout un palais sûr, qui ne prend point le change, LA BRUY. || En bot. Partie supérieure du fond des corolles monopétales irrégulières.

PALAN (lat. *palanga*, de φάλαγγαι), *s. m.* T. de mar. Combinaison de deux poulies dans lesquelles passe un cordage dont l'effet est de rapprocher la poulie inférieure de la supérieure.

PALANÇONS (lat. *palanga*), *s. m. pl.* T. de maçon. Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANQUE (lat. *palanga*), *s. f.* Pièces de bois ou corps d'arbres plantés verticalement et jointifs, pour mettre à l'abri du feu dans les fortifications passagères.

PALANQUIN (pâli *pallanga*), *s. m.* Litière dans laquelle les riches Indiens se font porter sur les épaules de leurs serviteurs.

PALASTRE (lat. *palus*, barre), *s. m.* Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure, et qui en contient tout le mécanisme. || On trouve aussi palâtre.

PALATAL, ALE (lat. *palatum*), *adj.* Consonnes palatales, certaines consonnes qui résultent de la manière dont l'air est modifié entre la langue et le palais; ce sont *k, g, ch, j, gn.* || *S. f.* Une palatale.

PALATIN (lat. *palatinus*), *adj. m.* Titre de dignité donné à ceux qui avaient quelque office dans le palais d'un prince. || Comtes palatins, seigneurs que le prince chargeait de fonctions judiciaires. || Seigneur qui avait un palais où l'on rendait la justice. Les comtes palatins de Champagne. || L'électeur palatin ou comte palatin du Rhin, aujourd'hui le roi de Bavière. || Qui appartient au palatinat. || *S. m.* Gouverneur d'une province polonaise. || Le palatin de Hongrie, le vice-roi de Hongrie.

PALATIN, INE (lat. *palatum*), *adj.* Qui a rapport au palais. Les os palatins. Membrane palatine.

PALATINAT, *s. m.* Dignité de palatin. || Pays sous la domination de l'électeur palatin. || Chaque province de la Pologne.

PALATINE, *adj. f.* Maison palatine, la maison de l'électeur palatin. || Princesse palatine ou la palatine, femme d'un palatin ou princesse de la maison palatine.

PALATINE (mode due à la princesse palatine, seconde femme du duc d'Orléans), *s. f.* Fourrure que portent les femmes autour du cou et sur les épaules.

* **PALÂTRE**, *s. m.* Voy. PALASTRE.

PALE (lat. *pala*), *s. f.* T. de mar. Le plat de l'aviron, la partie plate de la rame qui entre dans l'eau. || Par extens. Vanne d'étang; aube de roue d'un bateau à vapeur.

PALE (lat. *palla*), *s. f.* Carton carré garni de toile blanche, qui se met sur le calice pendant la messe.

PÂLE (lat. *pallidus*), *adj.* Qui a perdu sa couleur vive et animée, en parlant du visage et de la peau. || Les pâles ombres, les âmes des morts. || Pâles couleurs, chlorose. || Peu coloré. || Roses pâles, les roses ordinaires,

par opposition aux roses de Provins. || En parlant des corps lumineux, qui ne répand qu'une lumière terne et blafarde. Le soleil est pâle aujourd'hui. || Par extens. Faible de couleur. Un bleu pâle. || Fig. Mes pâles journées M'offrent de longs ennuis l'enchaînement certain, M. J. Chén. || Fig. En littérat. Qui est sans couleur, sans brillant. Style pâle.

PALÉE (*pal*), *s. f.* Rang de pieux qu'on enfonce en terre, suivant le fil de l'eau, pour soutenir les poutres d'un pont de bois. || Rang de pieux qui forment une digue, ou soutiennent des terres, etc.

PALEFRENIER (voy. *palefroi*), *s. m.* Valet qui panse les chevaux. || Au fém. Palefrenière.

PALEFROI (lat. *paraveredus*), *s. m.* Cheval de parade. || Il se disait des chevaux que montaient les dames.

⋆ **PALÉMON** (lat. *Palæmon*), *s. m.* Genre de crustacés ; c'est la grande crevette, salicoque ou bouquet.

⋆ **PALÉOGRAPHE** (παλαιός et γράφειν), *s. m.* Celui qui s'occupe de paléographie, qui connaît cette science. || *Adj.* Archiviste paléographe, titre qui se donne aux élèves de l'École des chartes après examen.

PALÉOGRAPHIE, *s. f.* Art de déchiffrer les écritures anciennes et particulièrement les manuscrits grecs et latins, les chartes et diplômes du moyen âge, etc.

⋆ **PALÉOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui appartient à la paléographie.

⋆ **PALÉOGRAPHIQUEMENT**, *adv.* Selon les caractères paléographiques.

⋆ **PALÉONTOGRAPHIE** (παλαιός, ὄντα et γράφειν), *s. f.* Description des corps organisés fossiles.

⋆ **PALÉONTOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la paléontographie.

⋆ **PALÉONTOLOGIE** (παλαιός, ὄντα et λόγος), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle traitant des races d'animaux et de végétaux dont les débris sont ensevelis dans les anciennes couches du globe terrestre et qui n'existent plus.

⋆ **PALÉONTOLOGIQUE**, *adj.* Qui appartient à la paléontologie. Découvertes paléontologiques.

⋆ **PALÉONTOLOGISTE** ou **PALÉONTOLOGUE**, *s. m.* Celui qui s'occupe de la paléontologie. || Auteur de travaux sur la paléontologie.

PALÉOTHÉRIUM (pa-lé-o-té-ri-om'. Παλαιός et θηρίον), *s. m.* Genre de mammifères fossiles pachydermes.

PALERON (*pale*), *s. m.* Partie plate et charnue de l'épaule de certains animaux. || T. de boucherie. Partie du bœuf entre les côtes, les plates côtes, le gîte, le pis, puis le talon du collier, et allant en pointe sur l'échine.

PALESTINE, *s. f.* T. d'impr. Caractère entre le gros parangon et le petit canon. La palestine a 22 points.

PALESTRE (lat. *palæstra*, de παλαίστρα), *s. f.* Chez les anciens, lieu public pour les exercices du corps. || Les exercices mêmes.

PALESTRIQUE (παλαιστρικός), *adj.* Qui a rapport à la palestre. || *S. f.* La palestrique, l'art de la palestre.

PALET (pa-lè. Dim. de *pale*), *s. m.* Pierre ou morceau de métal plat et rond, qu'on jette le plus près possible d'un but marqué. || T. d'antiq. Morceau de pierre, de fer ou de cuivre, qui servait dans le jeu du disque.

⋆ **PALETOT** (pa-le-to. Hollandais *palstrok*, robe de pèlerin), *s. m.* Vêtement de drap moelleux et chaud que les hommes portent, tantôt seul, tantôt sur un autre vêtement. || Paletot sac, paletot non ajusté à la taille. || Il y a aussi des paletots pour femme.

PALETTE (dim. de *pale*), *s. f.* Instrument de bois plat pour jouer au volant. || Morceau de bois mince, taillé en ovale et muni d'un manche, dont on se sert pour renvoyer la balle. || Instrument de bois mince avec lequel les maîtres d'école frappaient autrefois dans la main des enfants pour les punir. || Dans le langage vulgaire, la rotule et aussi l'omoplate. || Planchette mince sur laquelle les peintres mettent leurs couleurs. || Charger sa palette, y mettre les couleurs. || Fig. Jeter là la palette, renoncer au métier de peintre. || Fig. La palette d'un peintre, son faire. Ce peintre a la palette brillante. || Fig. Les couleurs de l'imagination et du style. La palette du poëte moderne se couvre d'une variété infinie de teintes, Chateaubr. || Parties placées à l'extrémité des bras qui servent à former les roues des bateaux à vapeur et font l'office de rames. || Ais d'une roue de moulin. || Petite pelle en usage dans divers métiers.

PALETTE (corruption de *poêlette*), *s. f.* Espèce de petite écuelle d'étain d'une capacité déterminée dans laquelle on reçoit le sang de ceux que l'on saigne. || La quantité de sang contenue dans la palette.

PALÉTUVIER (pa-lé-tu-vié. Orig. inc.), *s. m.* Nom vulgaire de différents arbres des régions intertropicales dont le caractère commun est d'avoir les racines baignées par les eaux de la mer.

PÂLEUR (lat. *pallor*), *s. f.* Couleur de ce qui est pâle. On verrait la pâleur sur tous les visages, Montesq. || La pâleur de la mort, une pâleur mortelle, la couleur pâle que la mort étend sur le visage.

PÂLI, *s. m.* Langue sacrée de l'île de Ceylan, dérivée du sanscrit. || *Adj. invar.* La langue pâli. Manuscrits pâli. || Eugène Burnouf ne met point de circonflexe à cet adjectif et l'accorde toujours. La langue palie.

PÂLI, IE, *p. p.* de pâlir. Rendu pâle.

PALIER (altération de *pailler*), *s. m.* Plate-forme où se termine un étage. || Palier circulaire, celui qui se trouve dans la cage d'un escalier en limace. || Demi-palier, celui qui est carré, de la longueur des marches. || Palier de communication, celui qui est entre des appartements de plain-pied et qui leur est commun. || Portion du parcours d'un chemin de fer dans laquelle il est horizontal ou à faible pente. || Prov. Un homme est bien fort sur son palier ou sur son pailler, on est bien fort chez soi.

PALIFICATION, *s. f.* Action de palifier.

⋆ **PALIFIER** (lat. *palus* et *facere*), *v. a.* T. de construction. Affermir un sol avec des pilotis.

⋆ **PALIKARE** (grec moderne παλληκάριον, de πάλληξ), *s. m.* Milicien grec, dans la guerre de l'affranchissement.

PALIMPSESTE (pa-lin-psè-st'. Παλίμψηστος), *s. m.* Manuscrit sur parchemin d'auteurs anciens que les copistes du moyen âge ont effacé, puis recouvert d'une seconde écriture, sous laquelle l'art des modernes est parvenu à faire reparaître en partie les premiers caractères. || *Adj.* Manuscrit palimpseste.

⋆ **PALINGÉNÉSIAQUE** ou **PALINGÉNÉSIQUE**, *adj.* Qui appartient à la palingénésie ; qui produit une palingénésie. Système palingénésique.

PALINGÉNÉSIE (pa-lin-je-né-zie. Παλιγγενεσία), *s. f.* Régénération, renaissance. || Système de philosophie de l'histoire, d'après lequel les mêmes révolutions se reproduiraient sans cesse dans un ordre donné.

PALINOD (pa-li-no. Voy. *palinodie*), *s. m.* Poëme en l'honneur de l'immaculée conception de la Vierge que l'on présentait à Rouen, à Caen et à Dieppe ; un prix était adjugé à la meilleure pièce. || Le jour de cette solennité s'appelait les palinods ou la fête des palinods. || Pièce de poésie dans laquelle on devait amener la répétition du même vers à la fin de chaque strophe.

PALINODIE (παλινῳδία), *s. f.* Chez les anciens, poëme dans lequel on rétractait ce qu'on avait dit dans un poëme précédent. || Fig. Rétractation de ce qu'on a dit. || Chanter la palinodie, se rétracter. || Particulièrement et surtout au pluriel, changement d'opinion politique.

⋆ **PALINODIQUE**, *adj.* Qui a le caractère d'une palinodie.

PÂLIR (lat. *pallere*), *v. n.* Devenir pâle. On pâlit dans la crainte, l'effroi et la tristesse, Buff. || Pâlir de, devenir pâle à cause de. Pâlir de colère. J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir, Rac. || Fig. Pâlir sur les livres, étudier sans relâche. || Faire pâlir, inspirer de la crainte. || Il se dit de la lumière qui devient plus faible. Les étoiles pâlissent. || Fig. Son étoile pâlit, se dit de celui dont la prospérité diminue. || Fig. Paraître décoloré, faible, sans valeur, à côté de quelqu'un ou de quelque chose de brillant. Le diamant..... Pâlit près d'un rayon du grand astre du jour, Delille. || Faire pâlir, éclipser, mettre dans l'ombre. || *V. a.* Rendre pâle. La fièvre l'a pâli. || Par extens. Faire paraître pâle. La douce lumière qui éclairait son visage pâlissait son teint, Staël.

PALIS (pâ-li. B. lat. *palicium*, du lat. *palus*), *s. m.* Suite de pieux formant une clôture. Un jardin clos de palis. || Par extens. Clôture faite avec des perches ou des échalas liés les uns contre les autres. || Sorte de filets de pêche en nappe simple, que l'on tend sur des piquets.

PALISSADE (*palisser*), *s. f.* T. de fortification. Rangée de pièces de bois destinées à fermer la gorge d'un ouvrage, à arrêter l'ennemi au fond du fossé. || Chacun

des pieux qui forment la palissade. || Rangée d'arbres qu'on plante à la ligne et dont on laisse croître les branches dès le pied, avec le soin de les tondre pour en faire une espèce de mur. Palissade de charmille, d'ifs, etc. || Clôture en planches, en perches ou en échalas.

PALISSADÉ, ÉE, *p. p.* de palissader.

★ **PALISSADEMENT,** *s. m.* Action, manière de palissader. || Ensemble des palissades.

PALISSADER, *v. a.* Entourer de palissades. Palissader une fortification. || Dresser des arbres en palissade.

PALISSAGE, *s. m.* Action de palisser un arbre, une vigne, une treille.

PALISSANDRE ou **PALIXANDRE** (orig. inc.), *s. m.* Bois violet avec nuance de jaune et de noir, propre aux ouvrages de marqueterie; il est odorant.

PÂLISSANT, ANTE, *adj.* Qui pâlit. Un front pâlissant. || Dont la clarté devient plus faible. La lune pâlissante, Rotrou. || Fig. Je sens que de mes jours... Le flambeau pâlissant s'éteint et se consume, Volt.

PALISSÉ, ÉE, *p. p.* de palisser. Un arbre palissé. || En blas. Se dit de pièces découpées en pointe comme des palissades et enclavées les unes dans les autres.

PALISSER (*pâlis*), *v. a.* Étendre les branches des arbres contre un mur, les dresser à l'aide de loques, d'osier ou de clous, arrangeant chaque branche avec ordre selon sa place, afin que l'arbre ait une forme régulière.

PALIXANDRE, *s. m.* Voy. palissandre.

PALLADIUM (pal-la-di-om'. Lat. *palladium*, de παλλάδιον), *s. m.* Statue de Pallas, qui passait pour le gage de la conservation de Troie. || Par extens. Nom donné à divers objets auxquels certaines villes, certains empires attachaient leur durée. || Fig. Garantie, sauvegarde. La loi civile est le palladium de la propriété, Montesq.

PALLADIUM (pal-la-di-om'), *s. m.* En chim. Métal blanc, très-difficile à fondre, très-malléable, découvert par Wollaston dans la mine de platine.

PALLAS (pal-lâs'. Lat. *Pallas*, de Πάλλας), *s. f.* T. de la religion gréco-latine. La même que Minerve. || Oiseau de Pallas ou de Minerve, le hibou. || Arbre de Pallas ou de Minerve, l'olivier. || Fruit de Pallas ou de Minerve, l'olive. || Petite planète découverte par Olbers en 1802.

PALLIATIF, IVE (*pallier*), *adj.* Qui a la vertu de calmer, de soulager momentanément. Traitement palliatif. || Fig. Une faible mitigation, palliative de grandes erreurs, Boss. || *S. m.* Un palliatif, remède palliatif. || Fig. Mesure insuffisante. Cette mesure n'est qu'un palliatif.

PALLIATION, *s. f.* Action de pallier, de déguiser. Palliation d'une faute. || Subtilités ou distinctions que l'on emploie pour pallier. || En méd. Action de pallier.

PALLIÉ, ÉE, *p. p.* de pallier.

PALLIER (lat. *palliare*), *v. a.* Couvrir d'un déguisement, d'une excuse comme d'un manteau. Pallier ses défauts. De quelque manière qu'il pallie ses maximes, Pasc. || En méd. Ne guérir qu'en apparence. Pallier un mal. || Fig. Le mauvais état des finances n'est pas un mal qui se laisse longtemps pallier et dissimuler, Marmontel.

PALLIUM (pal-li-om'. Lat. *pallium*), *s. m.* Manteau dont les Grecs avaient coutume de se couvrir. || Aujourd'hui, bande de laine blanche, large de trois ou quatre doigts, chargée de croix noires et attachée à un rond, qui se met sur les épaules, avec deux pendants longs d'un pied, l'un devant et l'autre derrière; c'est un ornement propre aux souverains pontifes, aux patriarches, aux primats et aux métropolitains, et une marque de leur juridiction. Le pape envoie le pallium aux évêques. || En blas. Croix par laquelle on représente le pallium.

PALMA-CHRISTI (lat. *palma Christi*), *s. m.* Un des noms vulgaires du ricin commun.

★ **PALMAIRE** (lat. *palmaris*), *adj.* Qui appartient à la paume de la main. Aponévrose palmaire.

★ **PALMARÈS** (pal-ma-rès'. Plur. du lat. *palmaris*), *s. m.* Nom qui désigne le programme d'une distribution des prix dans les lycées et les colléges.

PALME (lat. *palma*), *s. f.* Branche de palmier. || Dimanche des Palmes ou des Rameaux, voy. rameau. || Branche de palmier que portent droite à la main les saints martyrs dans les représentations iconographiques; de là l'expression : Palme du martyre. || La palme du martyre, la gloire éternelle qui est le prix du martyre. || Famil. A vous la palme, vous excellez, vous l'emportez. || Le [illegible]mier. La palme souple se relève d'elle-même, quel[illegible] fort qu'on fasse pour l'abaisser, Fén. || Huile de [illegible] huile extraite de la chair des fruits de l'*elaïs de* [illegible]*née*. || Vin de palme, vin fait avec la sève du coco[illegible] || Fig. Symbole de triomphe. Remporter la palme [illegible] un combat, dans une discussion. || Ornements qui ent[illegible] le plus souvent dans le dessin des châles de cachem[illegible] || En archit. Ornement en forme de feuille de palm[illegible]

PALME (lat. *palmus*), *s. m.* Mesure en usage [illegible] les anciens, représentant une étendue de quatre [illegible] || Mesure de longueur employée dans différentes co[illegible] du midi de l'Europe, et qui n'est pas partout la [illegible] || Mesure dont on se sert exclusivement aujourd'h[illegible] Italie pour le commerce des marbres; elle vaut [illegible] il faut 64 palmes cubes pour faire un mètre de vo[illegible]

PALMÉ, ÉE (lat. *palmatus*), *adj.* En bot. Qui [illegible] semble à une main ouverte; il se dit des racines, feu[illegible] lobes ou nervures qui s'écartent en divergeant [illegible] point commun et dans un même plan. || Il se dit [illegible] oiseaux dont les doigts sont réunis par une membra[illegible] Des oiseaux à pieds palmés. || Se dit aussi des pieds de[illegible] mammifères, quand les orteils sont réunis jusqu'au bout par une membrane partant de leur base.

PALMETTE (dim. de *palme*), *s. f.* Petit palmier qui ne s'élève jamais au delà de douze à seize décimètres. || En archit. Petit ornement qui se taille sur les moulures et qui ressemble aux feuilles du palmier. || Forme donnée aux arbres fruitiers en espalier ou en contre-espalier; elle consiste en une tige verticale sur laquelle partent à droite et à gauche des branches latérales également distancées. Palmette double ou à deux tiges ou en U.

PALMIER (*palme*). *s. m.* Famille de plantes mo[illegible] cotylédones, composée d'arbres de diverses grandeur[illegible] dont le palmier qui porte les dattes est le type. || [illegible] mier nain, nom vulgaire du chamérops humble. || [illegible] de palmier, syn. d'huile de palme. || Eau de palmier, [illegible] queur sucrée qu'on retire des régimes du dattier.

PALMIPÈDE (lat. *palmipes*), *s. m.* Nom d'un [illegible] d'oiseaux caractérisés par des pieds palmés (ca[illegible] oie). || Famille de quadrupèdes rongeurs claviculés [illegible] prenant les castors. || *Adj.* Le pélican est palmipède.

PALMISTE (*palme*), *s. m.* Nom vulgaire des palmi[illegible] dont la cime produit le chou-palmiste. || Espèce [illegible] rongeur de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil.

PALMITE, *s. m.* Moelle du palmier.

PALOMBE (lat. *palumba*), *s. f.* Nom, dans nos provinces voisines des Pyrénées, du pigeon ramier.

PALONNIER (dérivé de *pal*), *s. m.* Pièce de bois de la grosseur du bras, à laquelle les extrémités postérieures des traits des chevaux sont immédiatement attachées.

PALOT, *s. m.* Popul. Villageois grossier; rustre.

PÂLOT, OTTE (dim. de *pâle*), *adj.* Famil. Un peu pâle.

★ **PALPABILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est palpable. La palpabilité d'un fait.

PALPABLE (lat. *palpabilis*), *adj.* Qui peut être palpé. L'être incompréhensible qui embrasse tout, qui forme tout le système des êtres, n'est ni visible à nos yeux ni palpable à nos mains, J. J. Rouss. || *Subst.* On a dit qu'il n'y avait de vrai que le palpable, Staël. || Fig. Clair, évident. Preuves solides et palpables, Pasc.

PALPABLEMENT, *adv.* D'une manière palpable.

★ **PALPATION,** *s. f.* En méd. Examen des parties normales ou morbides placées sous la peau ou dans les cavités naturelles à paroi souple, par l'application méthodique de la main sur leur surface externe.

PALPE (voy. *palper*), *s. f.* En hist. nat. Appendice articulé et mobile, situé en nombre pair sur les parties latérales de la bouche des insectes. || Barbillons des poissons. || Les naturalistes font ce mot masculin.

PALPÉ, ÉE, *p. p.* de palper.

PALPÉBRAL, ALE (lat. *palpebralis*), *adj.* En anat. Qui appartient aux paupières. Ligaments palpébraux.

PALPER (lat. *palpare*), *v. a.* Toucher avec la main à plusieurs reprises et en pressant légèrement. Le médecin l'a palpé. || Fig. et famil. Palper de l'argent, en recevoir. || Absol. Toucher de l'argent. || Se palper, *v. r.* Exercer sur soi-même la palpation. || *S. m.* Le palper, synonyme de palpation. Le palper abdominal.

PALPITANT, ANTE, *adj.* Qui palpite. Un corps, un cœur palpitant. || Fig. et néolog. Question palpitante d'intérêt, question qui excite le plus vif intérêt et fait palpiter les cœurs. || On dit elliptiq. Cela est palpitant.

PALPITATION (lat. *palpitatio*), *s. f.* Agitation convulsive d'une partie du corps. || Palpitations de cœur ou absol. palpitations, battement violent et déréglé du cœur.

PALPITER (lat. *palpitare*), *v. n.* Avoir des palpitations. Les entrailles des victimes palpitaient, FÉN. || Être ému au point que le cœur batte ou semble battre plus qu'à l'ordinaire. Je palpite de crainte. Mon cœur palpite.

* **PALSAMBLEU** (corruption de *par le sang de Dieu*) ! *interj.* Jurement de l'ancienne comédie. Hé! palsambleu ! si je le savais, je ne le demanderais pas, REGNARD. || On disait aussi : Par la sambleu!

* **PALSANGUÉ** ou **PALSANGUIENNE** (corruption de *par le sang de Dieu*) ! *interj.* Jurement de paysan, dans l'ancienne comédie.

PALTOQUET (anc. fr. *paletoc*, casaque de paysan), *s. m.* Popul. Homme grossier. || Homme sans valeur ni considération. C'est un franc paltoquet.

* **PALUDÉEN, ENNE** (lat. *palus*), *adj.* Qui appartient aux marais. Terrains paludéens. || Fièvre paludéenne, fièvre due aux émanations de terrains paludéens.

PALUS (pa-lus'. Lat. *palus*), *s. m.* Marais. Usité seulement dans : Palus Méotide, nom ancien de la mer d'Azof.

* **PALUSTRE** (lat. *palustris*), *adj.* Qui a la nature du marécage. Terrains palustres. || Qui croît ou vit dans les marécages. Plantes palustres.

PÂMÉ, ÉE, *p. p.* de pâmer. || Carpe pâmée, carpe qui, lorsque le soleil brille, vient à la surface de l'eau et se met sur le côté, fermant les yeux, entr'ouvrant la bouche à courtes reprises, en sorte qu'on la croirait presque morte. || Fig. Il se dit d'une femme qui s'émeut pour des riens. || En blas. Qui a la gueule béante ; se dit du dauphin.

PÂMER (*spasme*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Tomber en défaillance, en syncope. || Pâmer de rire, rire à pâmer, rire excessivement. || Pâmer de joie, éprouver une joie infinie. || Se pâmer, *v. r.* Même sens. || Par exagération. On se sent à ces vers jusques au fond de l'âme Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme, MOL. || Se pâmer de rire, se pâmer, se pâmer de joie, etc. même sens que pâmer de rire, etc.

PÂMOISON (*pâmer*), *s. f.* Syncope, évanouissement. Tomber en pâmoison.

* **PAMPA** (orig. inc.), *s. f.* Vaste plaine de l'Amérique méridionale, aux environs de Buenos-Ayres et dans le bassin de l'Amazone. || *Au pl.* Des pampas.

PAMPE (lat. *pampinus*), *s. f.* Feuille du blé, de l'orge, de l'avoine, etc. (ce mot n'est pas du langage botanique).

* **PAMPHILE** (Πάμφιλος), *s. m.* Jeu de cartes analogue à la mouche. || Le valet de trèfle au jeu de pamphile. || Par extens. Homme de peu de valeur. Un Pamphile veut être grand, il croit l'être, il ne l'est pas, il est d'après un grand, LA BRUY.

PAMPHLET (pan-flè. Anglais *pamphlet*, de *palme-feuillet*, feuillet qui se tient à la main), *s. m.* Petit livre de peu de pages. Il prétend prouver dans sa brochure appelée en anglais pamphlet, etc. VOLT. || Il se prend souvent en mauvaise part. Faiseur de pamphlets.

PAMPHLÉTAIRE (anglais *pamphleteer*), *s. m.* Auteur de pamphlets. Un vil pamphlétaire.

PAMPLEMOUSSE (tamoul *bambolmas*), *s. f.* d'après l'Académie, mais *s. m.* d'après l'usage du pays. Nom, dans les îles Maurice et de la Réunion, du citronnier décumane. || *S. f.* Fruit du pamplemousse, qui est très-gros. || Quelques auteurs écrivent pampelmouse.

PAMPRE (lat. *pampinus*), *s. m.* Tige de vigne couverte de feuilles. || Feston de feuilles de vignes et de grappes de raisin, qui sert d'ornement à la colonne torse.

PAN (lat. *pannus*), *s. m.* Partie considérable d'un vêtement, robe, manteau, habit. D'un des pans de sa robe il couvre son visage, CORN. || On dit aussi un pan de tapisserie. || Partie d'un mur. De longs pans de muraille. || Par analogie. Quand les tempêtes ont abattu des pans entiers de forêts, CHATEAUBR. || Chacun des côtés d'un ouvrage de maçonnerie, de menuiserie, d'orfèvrerie, etc. Les pans d'un prisme, d'une tour, etc. || Pan de bois, clôture de charpenterie qui sert à séparer des chambres. || Pan coupé, figure dont les angles sont coupés. || Pan coupé, surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. || À PAN, TOUT À PAN, *loc. adv.* En plein, à même. Vendanger tout à pan. Mettre quelqu'un à pan d'un panier de fruits.

* **PAN** (lat. *Pan*, de Πᾶν), *s. m.* T. du polythéisme gréco-latin. Le dieu des bergers. || Flûte de Pan, la syringe ou flûte à sept tuyaux. || Le grand Pan, nom sous lequel les panthéistes ont désigné la nature.

* **PAN,** onomatopée qui exprime soit le bruit occasionné par un corps qui tombe subitement ou frappe sur un autre corps, soit le bruit de quelque chose qui éclate.

PANACÉE (lat. *panacea*, de πανάκεια), *s. f.* Remède universel. Il n'y a point de panacée. || S'est dit de quelques préparations pharmaceutiques. Panacée mercurielle. || Fig. Le travail est la panacée contre les chagrins de la vie.

PANACHE (ital. *pennacchio*, du lat. *penna*), *s. m.* Faisceau de plumes ou d'autres choses légères, qui, étant liées par le bas et voltigeant par le haut, forment une espèce de bouquet. Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache, BOIL. || Par extens. La queue en panache étalée, LA FONT. || Fig. Quand l'hypocrisie a perdu le masque de la honte, elle arbore le panache de l'orgueil, BUFF. || Partie supérieure d'une lampe d'église. || En archit. Surface triangulaire du pendentif d'une voûte. || En sculpt. Ornement de plumes d'autruche qu'on introduit dans le chapiteau de l'ordre français. || Agréable mélange de rayures de différentes teintes dans une fleur. Anémone qui a un beau panache.

PANACHÉ, ÉE, *adj.* Orné d'un panache. Casque panaché. || Oiseau panaché, oiseau qui a une aigrette. || Qui présente diverses couleurs mélangées, en parlant de certaines fleurs et de certains oiseaux. Œillet panaché. Des canaris panachés de noir. || En termes d'office, glace panachée, glace formée de glaces de différentes couleurs et de divers aromes. || Salade panachée, salade composée de deux ou plusieurs herbes. || On dit aussi potage panaché.

PANACHER, *v. a.* Parer d'un panache. || Donner des couleurs variées. Les fleuristes ont des secrets pour panacher les fleurs. || *V. n.* Il se dit des plantes dont les feuilles, les fleurs ou les fruits prennent des couleurs variées, et des oiseaux qui offrent un pareil mélange de couleurs. Cette tulipe commence à panacher. Les femelles du pigeon grosse-gorge ne panachent point, BUFF. || Se panacher, *v. r.* Se parer d'un panache. || Devenir panaché, prendre des couleurs variées.

PANACHURE, *s. f.* Taches blanchâtres ou de diverses couleurs sur les feuilles, les fleurs, les fruits et sur certains oiseaux. De belles panachures.

PANADE (ital. *panata*, du lat. *panis*), *s. f.* Soupe faite avec de l'eau, du beurre et du pain qu'on a laissé mitonner. || Fig. et popul. Qui est sans énergie, sans consistance. Il est panade. C'est une panade.

PANADER (SE) (anc. fr. *pennade*, coup d'aile, du lat. *penna*, ou selon d'autres *paon*), *v. r.* Marcher avec ostentation comme un paon. Un paon muait : un geai prit son plumage... Puis parmi d'autres paons tout fier se panada, LA FONT. || On dit plus souvent se pavaner.

PANAGE (b. lat. *pastinaticum*, du lat. *pastio*), *s. m.* Droit qui se paye au seigneur d'une forêt, pour avoir la liberté d'y faire paître les porcs.

PANAIS (pa-nè. Lat. *panax*, de πάναξ), *s. m.* Genre de la famille des ombellifères. || Plante potagère dont la racine est d'un blanc jaunâtre. || Il y a aussi le panais sauvage, qui est la même espèce.

* **PANAMA,** *s. m.* Chapeau d'été fait d'un jonc très-fin, qui vient de l'isthme de Panama. || *Au pl.* Des panamas.

PANARD (pa-nar. Orig. inc.), *adj. m.* Cheval panard, cheval dont les pieds de devant sont tournés en dehors, par opposition au cheval cagneux. || On le laisse généralement invariable. Des chevaux, une jument panard.

PANARIS (pa-na-ri. Lat. *panaricium*, de παρωνυχία), *s. m.* En chirurg. Tumeur phlegmoneuse développée dans un point des doigts ou des orteils.

* **PANATHÉNAÏQUE** (παναθηναϊκός), *adj.* Qui appartient aux Panathénées.

PANATHÉNÉES (παναθήναια), *s. f. pl.* Fêtes célébrées dans Athènes en l'honneur de Minerve.

PANCALIERS (*Pancaliers*, ville de Piémont), *s. m.* Variété du chou frisé. || *Adj.* Un chou pancaliers.

PANCARTE (b. lat. *pancharta*, de πᾶν et du lat. *charta*), *s. f.* Papier affiché qui contenait le tarif de certains droits. || Par extens. Tout placard servant à donner un avis au public. || Par plaisanterie, toute sorte de papiers. || S'est dit pour billet d'enterrement. || Feuilles de papier, carton très-mince, plié en deux, servant à mettre les papiers d'un usage journalier. || Espèce de registre sur lequel les suisses ou portiers des maisons inscrivent ceux qui sont venus faire des visites en l'absence des maîtres.

PANCRACE (παγκράτιον), *s. m.* T. d'antiq. Exercice qui consistait dans la réunion de la lutte et du pugilat. || Fig. Sorte de surnom injurieux. Docteur Pancrace, celui qui est prêt à combattre sur tous les points.

PANCRATIASTE (παγκρατιαστής), *s. m.* Celui qui avait remporté le prix dans l'exercice du pancrace.

PANCRÉAS (pan-kré-as'. Πάγκρεας), *s. m.* En anat. Glande située dans l'abdomen, qui a pour fonction d'opérer, à l'aide du liquide qu'elle sécrète, la digestion des substances grasses.

PANCRÉATIQUE, *adj.* En anat. Qui a rapport au pancréas. Canal pancréatique. || Suc pancréatique, la liqueur qui est sécrétée par le pancréas.

* **PANDANÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones, arborescentes, grimpantes ou très-basses.

* **PANDANUS** (pan-da-nus'. Malais *pangdandg*), *s. m.* Plante très-cultivée pour appartements, et qui appartient au genre pandanus, type de la famille des pandanées.

PANDECTES (lat. *pandectæ*, de πανδέκτης), *s. f pl.* Recueil de décisions des anciens jurisconsultes que Justinien convertit en lois; on le nomme aussi le Digeste.

PANDÉMONIUM (pan-dé-mo-ni-om'. Πᾶν et *démon*), *s. m.* Lieu que l'on suppose être le point de réunion des esprits infernaux. Le Pandémonium de Milton. || Voltaire disait Pandémonion. || Fig. Réunion de mauvais esprits, de gens qui ne s'assemblent que pour le mal.

PANDICULATION (lat. *pandiculari*), *s. f.* En méd. Mouvement automatique des bras en haut, avec renversement de la tête et du tronc en arrière, et extension des membres abdominaux.

PANDOUR ou **PANDOURE** (*Pandur*, ville de Hongrie), *s. m.* Nom donné à des troupes irrégulières de la Hongrie. || On a abusivement étendu le nom de pandour à toute l'infanterie croate. || Fig. Il se dit de toute espèce de pillards. || Homme dont les manières sont rudes et impolies, dont l'apparence est sauvage.

PANÉ, ÉE, *p. p.* de paner. Côtelettes panées. || Eau panée, eau dans laquelle on a fait bouillir du pain.

* **PANÉ, ÉE**, *adj.* Popul. Misérable (voy. PANNÉ).

PANÉGYRIQUE (πανηγυρικός), *s. m.* Discours public à la louange de quelqu'un. Vous avez raison de vous méfier des panégyriques; ils sont presque tous composés par des sujets qui flattent un maître, VOLT. || *Adj.* Discours panégyrique. Le style panégyrique. || Par extens. Toute parole d'éloge. Il me siérait mal de faire votre panégyrique à vous-même, SÉV. || Ironiq. Discours médisant, malin. || *Adj.* T. d'antiq. Où il y a un grand concours de monde. Fêtes, jeux panégyriques.

PANÉGYRISTE (πανηγυριστής), *s. m.* Celui qui fait un panégyrique. || Par extens. Prôneur, celui qui vante. Ils veulent avoir des panégyristes de leur générosité, MASS.

PANER (lat. *panis*), *v. a.* Couvrir de pain émietté la viande qu'on a fait rôtir ou griller. Paner des côtelettes.

PANERÉE (*panier*), *s. f.* Le contenu d'un panier plein.

* **PANETELA** (pa-né-té-la. Orig. inc.), *s. f.* Cigare de la Havane, long et mince, sorte de queue de rat. Une panetela. || *Au pl.* Des panetelas (prononcé pa-né-télas').

PANETERIE (pa-nè-te-rie. *Panetier*), *s. f.* Lieu où l'on distribue le pain dans les grandes maisons, les grands établissements. || Absol. La paneterie du roi. || Collectivement, les officiers qui servaient à la paneterie. || Lieu où l'on dépose le pain dans les manutentions militaires.

PANETIER (anc. fr. *paneter*, faire le pain), *s. m* Celui qui dans les grands établissements est chargé de la garde et de la distribution du pain. || Autrefois, grand panetier de France, officier de la couronne qui avait autorité sur tous les boulangers de France, et qui dans les jours de cérémonie servait le roi à table avec le grand échanson.

PANETIÈRE, *s. f.* Espèce de sac de cuir, suspendu en forme de fronde, où les bergers portent leur pain. || T. de chasse. Filet en forme de sac.

* **PANETON**, *s. m.* Petit panier d'osier garni intérieurement d'une toile, dans lequel on met, pour l'enfourner, la pâte à laquelle on a donné la forme du pain.

* **PANGOLIN** (orig. inc.), *s. m.* Genre de mammifères écailleux des Indes et d'Amérique, famille des édentés.

* **PANIC** (pa-nik. Lat. *panicum*), *s. m.* Genre de plantes graminées dont fait partie le millet.

* **PANICAUT**, *s. m.* Genre de plantes ombellifères, où l'on distingue le panicaut, chardon roulant.

PANICULE (lat. *panicula*), *s. f.* En bot. Mode d'inflorescence indéfinie, dans lequel les fleurs sont portées au sommet des rameaux terminaux des axes secondaires, exemples, le marronnier d'Inde, le millet.

PANICULÉ, ÉE, *adj.* Qui a des fleurs disposées en panicule.

PANIER (lat. *panarium*), *s. m.* Ustensile d'osier, de jonc, etc. qui sert à contenir des provisions, des marchandises, etc. || Panier de marée, panier dans lequel on apporte d'ordinaire la marée à la halle. || Panier à bouteilles, panier à compartiments, dans lequel on met des bouteilles. || On dit de même : Le panier aux verres, à l'argenterie, etc. || Il est sot comme un panier percé, ou simplement sot comme un panier, se dit d'un homme fort sot. || Fig. et famil. Un panier percé, un prodigue, un dissipateur. || Panier percé, mémoire qui ne retient rien. || Contenu d'un panier, panerée. Un panier de fruits. || Le dessus du panier, ce qu'il y a de plus beau et ce qui est placé en dessus pour faire valoir le reste; le fond du panier, le rebut, ce qu'il y a de moins beau, de moins bon. || Fig. Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire, SÉV. || Fig. L'anse du panier, voy. ANSE. || Panier à salade, espèce de panier à jour, plus étroit du haut que du bas, où l'on met la salade, après l'avoir lavée, pour la faire égoutter. || Panier, voiture légère en osier. || Popul. Panier à salade, voiture pour les prisonniers, séparée en deux compartiments par une allée. || Panier au papier, panier où l'on jette les papiers inutiles que l'on ne veut pas conserver. || Panier aux ordures, panier dans lequel on dépose les ordures, les épluchures de ménage. || Sorte de cage en osier, de forme conique, qui sert à chauffer le linge. || Panier à ouvrage, petite corbeille où les femmes mettent leurs ouvrages d'aiguille. || Au jeu, petite corbeille dans laquelle on met les enjeux. Mettre au panier. || Ces enjeux eux-mêmes. || Panier roulant, sorte d'ustensile avec lequel on fait marcher les enfants. || Ruche d'abeilles faite en paille ou en osier. Des paniers à mouches. || Jupon garni de baleines, qui soutenait la robe des femmes, dans les modes du XVIII[e] siècle. || Prov. Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un même panier, voy. ŒUF. || Petit mercier, petit panier, voy. MERCIER. || Adieu paniers, vendanges sont faites, se dit quand il est venu quelque fléau sur les vignes, et fig. de toutes les affaires manquées sans ressource.

* **PANIFIABLE**, *adj.* Dont on peut faire du pain. Les produits panifiables de la mouture.

PANIFICATION, *s. f.* Conversion des matières farineuses en pain. || Fabrique de pain à la mécanique.

* **PANIFIER** (lat. *panis* et *facere*), *v. a.* Faire du pain avec une farine quelconque.

PANIQUE (πανικός), *adj.* Terreur panique, terreur subite et sans fondement. || *S. f.* Une panique, une terreur soudaine.

* **PANIS**, *s. m.* Synonyme de panic.

PANNE (b. lat. *panna*, du lat. *penna* ou *pannus ?*), *s. f.* Étoffe fabriquée à la façon du velours et de même largeur, mais dont le poil est plus long et moins serré. || En blas. Fourrure de vair ou d'hermine. || Popul. Être dans la panne, être dans la misère.

PANNE (orig. inc.), *s. f.* Graisse qui garnit la peau du cochon et de quelques autres animaux.

PANNE (lat. *pannus*), *s. f.* T. de mar. En panne, se dit de l'état où est un navire lorsque, une partie de ses voiles tendant à le faire aller en avant et l'autre partie le poussant vers l'arrière, il reste presque immobile.

|| Mettre en panne, brasser certaines voiles sur le mât pour équilibrer celles qui reçoivent le vent sur leur face postérieure et arrêter par là l'élan du navire. || Fig. et famil. Se tenir en panne, rester en panne, cesser d'agir en attendant un moment plus favorable.

PANNE, *s. f.* Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble pour porter les chevrons.

PANNE (all. *Bahn*), *s. f.* Partie du marteau opposée au gros bout ou tête. Frapper de panne.

⋆ **PANNÉ, ÉE** (*panne*), *adj.* Popul. Misérable. Il est bien panné. Il a un air panné.

PANNEAU (dim. de *pan*), *s. m.* Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc. qui offre un champ, une surface de médiocre grandeur encadrée de moulures. Un panneau de lambris. Une porte à panneaux. || Panneau de sculpture, se dit des ornements sculptés dans un panneau. || Panneau de glace, une glace tenant lieu de panneau. || En peint. Planche dressée pour exécuter un tableau sur bois. || T. de mar. Pièce de bois qui forme l'écoutille, et abusivement l'écoutille elle-même. || Filet pour prendre des lièvres, des cerfs et autres bêtes. Tendre un panneau, des panneaux. || Fig. et famil. Piége. Tomber, donner dans le panneau. || Coussinets placés sous les bandes de l'arçon d'une selle.

PANNEAUTER, *v. n.* T. de chasse. Tendre des panneaux pour prendre des lapins, des cerfs, des daims, etc.

⋆ **PANNEAUTEUR**, *s. m.* Celui qui braconne avec des panneaux.

PANNETON (orig. inc.), *s. m.* La partie d'une clef où sont les dents.

⋆ **PANNON** (voy. *pennon*), *s. m.* En blas. Pannon généalogique, écu rempli de diverses alliances des maisons desquelles un gentilhomme est descendu.

PANONCEAU (dimin. de *pannon*), *s. m.* Écusson d'armoirie, tel qu'on le met sur un poteau, pour marquer la juridiction. Les panonceaux du prince. || Girouette sur laquelle les armes du seigneur étaient peintes ou découpées à jour. || Écusson à la porte des notaires, des huissiers, des commissaires-priseurs.

⋆ **PANOPLIE** (πᾶν et ὅπλα), *s. f.* Armure complète d'un chevalier du moyen âge. || Panneau de bois ou recouvert de velours, en forme d'écu ordinairement, sur lequel on accroche symétriquement des armes rares.

PANORAMA (πᾶν et ὅραμα), *s. m.* Tableau cylindrique disposé de manière que le spectateur placé au centre voit les objets représentés, comme si, placé sur une hauteur, il découvrait tout l'horizon dont il serait environné.

⋆ **PANORAMATIQUE** ou **PANORAMIQUE**, *adj.* Qui offre les caractères du panorama. Une vue panoramatique.

⋆ **PANOUFLE** (*panne*), *s. f.* Pop. Morceau de peau de mouton avec sa laine, dont on garnit des sabots.

PANSAGE, *s. m.* Action de brosser, d'étriller, pour un but hygiénique, le corps d'un animal domestique.

⋆ **PANSARD, ARDE** (*panse*), *adj.* Qui a un gros ventre. || S'est dit quelquefois pour pansu.

PANSE (lat. *pantex*), *s. f.* Ventre, dans le langage familier. || Avoir la panse ronde, avoir bien mangé. || Popul. Se faire crever la panse, se faire tuer à la guerre ou en duel. || Fig. Avoir les yeux plus grands que la panse, avoir moins d'appétit qu'on ne croyait. || Premier estomac des animaux ruminants. || Une panse d'a, voy. A. || Panse d'une bouteille, d'une cornue, la partie renflée d'une bouteille, d'une cornue.

PANSÉ, ÉE, *p. p.* de panser.

PANSEMENT, *s. m.* Action de panser une plaie. || Pansement de la main ou pansement, syn. de pansage.

PANSER (le même que *penser*), *v. a.* Appliquer méthodiquement les topiques ou les appareils sur une partie malade. || Fig. Panser des maux. || Panser de la main ou simplement panser, opérer le pansage des animaux domestiques. || Par extens. Panser des chiens, des oiseaux, etc. leur donner à manger. || Se panser, *v. r.* Se soigner et par extens. se dorloter.

⋆ **PANSLAVISME** (πᾶν et *Slave*), *s. m.* Système politique de la Russie tendant à rattacher à son empire tous les peuples slaves.

PANSU, UE (*panse*), *adj.* Famil. Qui a une grosse panse. || *Subst.* Un gros pansu. || Par extens. Vases pansus, vases qui sont en forme de ventre.

PANTALON (ital. *Pantalone*), *s. m.* Personnage bouffon du théâtre italien, qui porte une culotte longue et qui représente les vieillards (on met une majuscule). || Fig. et famil. Homme qui prend toutes sortes de figures, qui joue toute sorte de rôles pour en venir à ses fins (on met une minuscule en ce sens). || Culotte qui descend jusqu'au bas de la jambe. || Pantalon à pieds, pantalon qui se termine par des pieds comme les bas. || La première des figures qui composent le quadrille ordinaire.

PANTALONNADE, *s. f.* Bouffonnerie et postures comiques semblables à celles d'un Pantalon. || Subterfuge ridicule. Ajouter au manquement de parole des pantalonnades pour vous jouer des malheureux, Fén. || Fausse démonstration de joie, de douleur, de morale.

PANTELANT, ANTE, *adj.* Qui pantelle. Un vieillard pantelant. Le visage enflammé, l'estomac pantelant, J. J. Rouss. || Par analogie. C'est un cœur pantelant que vous ferez saigner, Th. Corn. || Chair pantelante, la chair palpitante d'un animal récemment tué.

PANTELER (voy. *pantois*), *v. n.* Avoir la respiration haletante, respirer par secousses. || Par analogie. Je vous le disais bien, mon pauvre cœur pantelle, Th. Corn.

PANTHÉE (πάνθεος), *adj.* T. d'antiq. Figure panthée, figure qui réunissait les attributs de différentes divinités. || Qui réunit en soi le pouvoir de toutes les divinités. La nature panthée.

PANTHÉISME, *s. m.* Système de ceux qui admettent pour Dieu le grand tout, l'universalité des êtres.

⋆ **PANTHÉISTE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui admet le panthéisme. || *Adj.* Qui appartient au panthéisme ; qui admet cette doctrine. Doctrine panthéiste.

⋆ **PANTHÉISTIQUE**, *adj.* Qui a le caractère du panthéisme.

PANTHÉON (lat. *Pantheon*), *s. m.* Temple de l'ancienne Rome, bâti par Agrippa, gendre d'Auguste, ainsi nommé parce qu'il était dédié à tous les dieux. || Église faite à l'imitation du panthéon de Rome. || Monument national où l'on dépose les restes de ceux qui ont illustré la patrie. || Fig. Partie d'un poëme où l'on place les grands hommes. || L'ensemble des dieux d'une religion polythéiste. Panthéon grec. || Syn. de figure panthée.

PANTHÈRE (lat. *panthera*, de πανθήρ), *s. f.* Quadrupède féroce du genre des chats, à peau mouchetée. || Panthère des fourreurs, dite aussi once et jaguar.

PANTIÈRE ou **PANTENNE** (lat. *pantherum* ou l'anc. fr. *pante*, filet), *s. f.* Filet qu'on tend verticalement pour prendre les petits oiseaux.

PANTIN (orig. inc.), *s. m.* Figure de carton coloriée qu'on met en mouvement au moyen de fils. || Fig. et famil. Homme qui gesticule sans motif et ridiculement. || Fig. Personne que l'on fait agir comme on veut. || Individu qui flotte sans cesse d'une opinion à l'autre.

PANTOGRAPHE (παντός et γράφειν), *s. m.* Instrument à l'aide duquel on copie mécaniquement des dessins, des gravures, et qui s'emploie surtout pour faire des copies réduites. || Pantographe des sculpteurs, machine pour mettre au point les statues et les bustes.

⋆ **PANTOGRAPHIE**, *s. f.* Manière de se servir du pantographe. || Collection de tous les alphabets.

⋆ **PANTOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport au pantographe ou à la pantographie. || Exécuté par le pantographe.

⋆ **PANTOGRAPHIQUEMENT**, *adv.* D'une manière pantographique, avec le pantographe.

PANTOIEMENT (*pantois*), *s. m.* En fauconnerie, asthme dont les oiseaux sont attaqués.

PANTOIS, OISE (celtique *pant*, pression), *adj.* Haletant, hors d'haleine. || Fig. et famil. Interdit, stupéfait, penaud. Le chevalier tout pantois et confus, Volt.

PANTOMÈTRE (παντός et μέτρον), *s. m.* Instrument composé de trois règles mobiles servant à déterminer les trois angles d'un triangle.

PANTOMIME (lat. *pantomimus*, de παντόμιμος), *s. m.* Acteur qui dans la pièce joue tous les rôles, et qui ne s'exprime que par des gestes. || Par extens. Celui qui imite les gestes, l'air, le parler des autres.

PANTOMIME, *s. f.* Chez les anciens, l'art de représenter par des gestes les sentiments de tous les personnages. || L'action d'exprimer les sentiments et les passions uniquement par des gestes et des attitudes. || Pièce où les

acteurs ne s'expriment que par des gestes. || Espèce de danse théâtrale. || Air sur lequel s'exécute une pantomime. || *Adj.* Danse pantomime. || Ballet pantomime, ballet où on ne chante pas, et où l'on ne fait que danser.

PANTOUFLE (ital. *pantofola*), *s. f.* Chaussure qui sert à la chambre et qui ne s'attache pas comme le soulier. || Mettre son soulier en pantoufle, abaisser le quartier de derrière. || Fig. et famil. Raisonner comme une pantoufle ou elliptiq. raisonner pantoufle, dire des riens, raisonner au hasard. Cette locution vient d'un jeu de mot entre *raisonner* et *résonner;* la pantoufle ne *résonne* pas. || Fig. En pantoufles, à son aise, avec toute sorte de commodité. Faire un siége en pantoufles.

PAON (pan. Lat. *pavo*), *s. m.* Oiseau domestique d'un beau plumage, qui a une petite aigrette sur la tête et une longue queue couverte de marques en forme d'yeux. || Fig. et famil. Glorieux comme un paon, très-glorieux. || Fig. Prendre les plumes du paon, se faire honneur de ce qui ne nous appartient pas. || Espèce de papillon ; il y a le paon de jour et le paon de nuit.

PAONNE (pa-n'), *s. f.* Femelle du paon.

PAONNEAU (pa-nô. Dim. de *paon*), *s. m.* Jeune paon.

PAPA (lat. *pappa*), *s. m.* Terme enfantin pour père. || Grand-papa, grand-père. || Bon papa, nom d'amitié donné à l'aïeul par ses petits-enfants. || Famil. Papa, un homme déjà avancé en âge qui a de l'embonpoint.

PAPABLE (*pape*), *adj.* Propre à être élu pape.

PAPAL, ALE, *adj.* Qui appartient au pape. Dignité papale. || *S. m. pl.* Les papaux, les partisans du pape.

* **PAPALIN,** *s. m.* Soldat du pape. || Monnaie des États du pape. || *Adj.* Papalin, papaline, qui appartient au pape. Se dit par dénigrement ; en bonne part, on dit papal.

PAPAS (pa-pâ. Παπᾶς), *s. m.* Prêtre, évêque ou patriarche de l'Église grecque. || Aujourd'hui, on dit plutôt pope, en parlant des prêtres russes.

PAPAUTÉ, *s. f.* Dignité de pape. || Temps pendant lequel un pape occupe le saint-siége.

* **PAPAVÉRACÉ, ÉE** (lat. *papaver*), *adj.* Qui ressemble au pavot. || *S. f. pl.* Les papavéracées, famille de plantes dont le pavot est le type.

* **PAPAYE** (pa-pê), *s. f.* Fruit du papayer.

PAPAYER (pa-pè-ié. Mot caraïbe), *s. m.* Arbre des deux Indes dont le fruit ressemble à un petit melon.

PAPE (lat. *papa*), *s. m.* Le chef de l'Église catholique. || Nom d'un bel oiseau de trois couleurs, gros comme un serin, qu'on trouve à la Caroline et au Canada.

PAPEGAI (pa-pe-ghè) ou **PAPEGAUT** (esp. *papagayo*, de l'arabe *babbaga*), *s. m.* Ancien nom du perroquet. || Oiseau de bois ou de carton qu'on met au bout d'une perche pour servir de but à ceux qui disputent le prix du tir.

PAPELARD (ital. *pappalardo*), *s. m.* Faux dévot, hypocrite. || *Adj.* Qui a le caractère de l'hypocrisie. Un air papelard. Une voix papelarde.

* **PAPELARDER,** *v. n.* Faire le papelard, l'hypocrite.

* **PAPELARDIE,** *s. f.* Fausse dévotion, hypocrisie. Nous vîmes que son fait était papelardie, LA FONT.

PAPELARDISE, *s. f.* Synonyme de papelardie.

PAPELINE (orig. inc.), *s. f.* Des papelines et autres étoffes tramées de fleuret, *Statuts* de 1667 (voy. POPELINE).

* **PAPELONNÉ, ÉE** (orig. inc.), *adj.* En blas. Se dit d'une représentation en forme d'écaille ou de demi-cercle, sur un écu. D'hermine papelonné de gueules.

PAPERASSE, *s. f.* Papier écrit sans utilité.

PAPERASSER, *v. n.* Remuer, feuilleter des paperasses. || Faire des écritures inutiles.

PAPERASSIER, *s. m.* Famil. Celui qui aime à paperasser. || *Adj.* Paperassier, paperassière. L'administration est en général paperassière.

PAPESSE, *s. f.* Femme pape. || Ce mot n'est usité qu'à propos de la fable de la papesse Jeanne.

PAPETERIE (pa-pè-te-rie), *s. f.* Commerce de papier. || Art de fabriquer le papier. || Espèce de nécessaire contenant ce qu'il faut pour écrire.

PAPETIER (pa-pe-tié), *s. m.* Celui qui fait ou vend du papier. || *Adj.* Ouvrier papetier. Marchand papetier.

* **PAPETIÈRE,** *s. f.* Femme qui vend du papier et autres fournitures de bureau. || *Adj.* Mouche papetière, mouche qui fabrique une sorte de papier ; elle appartient au genre guêpe.

PAPIER (lat. *papyrus*), *s. m.* Nom donné dans l'antiquité à un tissu sur lequel on écrivait et qui était fabriqué avec le papyrus. || Aujourd'hui, feuille faite la plupart du temps avec des chiffons de vieux linge et qui sert à écrire ou à imprimer. || Noms de différents papiers à écrire : Papier écolier, vélin, vergé, à lettre, etc. || Noms de papiers à imprimer : Carré, grand raisin, grand aigle, écu, etc. || Confier au papier, dire au papier, écrire ce qu'on a de secret. || Mettre, jeter ses idées sur le papier, les mettre par écrit. || Sur le papier, par écrit. || Sur le papier, se dit, par opposition à effectif, de ce qui ne figure que par écrit. Une armée sur le papier. || Cela est beau sur le papier, se dit d'un projet, d'un plan qui, paraissant beau en écrit, est d'une exécution ou impossible, ou inutile, ou dangereuse. || Fig. Papier mâché, papier mouillé, se dit de ce qui n'est ni fort, ni résistant. Un corps de roseau et des organes de papier mâché, VOLT. || Fig. Une figure, un visage de papier mâché, un visage pâle et blême qui annonce manque de santé et de force. || Différentes sortes de papiers qui servent à différents usages. Papier maroquiné, marbré, etc. Papier à sucre, à chandelle, etc. || Papier gris ou papier brouillard, papier qui, n'étant point collé, sert à filtrer. || Papier parchemin, papier trempé dans une dissolution d'acide sulfurique. || Papier végétal, papier à décalquer. || Papier de Chine, papier fait avec la seconde pellicule de l'écorce de bambou. || Papier timbré ou marqué, papier marqué d'un timbre, dont on est obligé de se servir pour certains actes. || Papier libre ou mort, papier non timbré. || Papier de musique, papier réglé pour la portée et sur lequel on écrit la musique. || Papier réglé à la française, celui qui est plus haut que large. Papier réglé à l'italienne, celui qui est plus large que haut. || Fig. Réglé comme un papier de musique, se dit d'un homme extrêmement régulier et concerté dans tout ce qu'il fait. || Papier peint ou papier-tenture, papier qui sert à tapisser les murs d'une chambre. || Papier soufflé ou papier velouté, papier sur lequel on applique divers dessins de laine hachée. || Papier de verre, papier enduit de poudre de verre, dont on se sert pour polir. || En chim. Papier réactif, bandelette de papier joseph teinte avec des solutions de couleurs végétales qui sert à reconnaître diverses réactions. || Toute sorte de titres, documents, mémoires ou autres écritures. Des papiers d'affaires. || Être écrit sur les papiers d'un autre ou simplement être sur ses papiers, lui devoir quelques sommes. || Être sur les papiers, se dit aussi d'une personne contre laquelle il a été donné quelque renseignement à celui qui a droit d'inspection et de juridiction. || Fig. et famil. Être bien, être mal dans les papiers, sur les papiers de quelqu'un, être bien ou mal dans son esprit. || Fig. Être dans les petits papiers de quelqu'un, occuper son souvenir, lui être cher. || Fig. Rayez cela de vos papiers, vous vous trompez de compter sur telle chose. || Papier volant, feuille détachée sur laquelle on écrit quelque chose. || Au pl. Passe-port, livret et autres pièces certifiant la qualité, la profession, l'état civil d'une personne. Des papiers en règle. || Les papiers d'un navire, les pièces authentiques par lesquelles on prouve son identité. || Tout effet qui représente l'argent comptant, à savoir lettres de change, billets payables au porteur, bons, etc. Payer en papier. || Papier à Londres ou elliptiq. du Londres, papier qui doit être payé à Londres. || Bon papier, mauvais papier, papier dont le signataire est solvable ou n'est pas solvable, et aussi papier qui ne perd pas ou perd beaucoup sur la place. || Le papier d'un négociant, les lettres de change et billets souscrits par lui. || Papier-monnaie, papier auquel le gouvernement donne valeur d'argent monnayé et cours forcé. || Papiers publics, papiers-nouvelles, les gazettes, les journaux. || Tissu que les guêpes forment pour faire leur nid. || Papier fossile, tissu d'asbeste très-mince.

PAPILIONACÉ, ÉE (lat. *papilio*), *adj.* En bot. Qui est en forme de papillon. Se dit des corolles irrégulières, composées de cinq pétales inégaux et dissemblables. || *S. f.* Les papilionacées. || En zool. Se dit des mouches qui ont des poils fins et courts aux ailes, et de coquilles ressemblant à des ailes de papillons. || On écrit aussi papillonacé.

PAPILLAIRE (pa-pil-lê-r'), *adj*. En anat. Qui a des papilles, qui a rapport aux papilles. Corps papillaires.

PAPILLE (*ll* mouillées. Lat. *papilla*), *s. f.* Petite saillie conique, généralement inclinée, formée, vers la surface de la peau ou des membranes muqueuses, par des ramifications nerveuses et vasculaires. || En bot. Petites éminences coniques, glandulaires ou non, que l'on rencontre sur divers organes des végétaux.

PAPILLON (*ll* mouillées. Lat. *papilio*), *s. m.* Insecte à quatre ailes, couvertes d'écailles fines comme de la poussière. || Fig. et famil. Un esprit léger et volage. || Fig. Courir après des papillons, s'amuser à des bagatelles. Se brûler à la chandelle comme un papillon, se laisser tromper par des apparences agréables. || Fig. Papillons noirs, visions, idées noires. || Partie d'une coiffe qui va en s'élargissant comme les ailes d'un papillon. || Ornement qui se met dans les cheveux et qui a la forme d'un papillon. Un papillon de diamant. || En géogr. Petite carte insérée au coin d'une grande. || Sorte de bec d'éclairage.

PAPILLONACÉ, ÉE (*ll* mouillées), *adj*. V. PAPILIONACÉ.

⋆ **PAPILLONAGE** (*ll* mouillées. *Papillon*), *s. m.* Action, goût de papillonner.

PAPILLONNER (*ll* mouillées. *Papillon*), *v. n.* Voltiger d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun.

PAPILLOTAGE (*ll* mouillées. *Papilloter*), *s. m.* Action de mettre des papillotes. || Les papillotes d'une frisure, d'une perruque. || Mouvement des yeux qui les empêche de se fixer sur un objet. || Fig. Effet de ce qui éblouit et fatigue les yeux par des lumières, par des couleurs également vives. Il y a beaucoup de papillotage dans ce tableau. || Fig. Effet de ce qui éblouit l'esprit par trop de lumières et de couleurs, en parlant d'une œuvre littéraire ou d'une œuvre d'art. Le papillotage du style. || T. d'impr. Il se dit d'une feuille imprimée, quand les caractères ont marqué double.

PAPILLOTE (*ll* mouillées. Anc. fr. *papillot*, papillon), *s. f.* Morceau de papier dont on enveloppe les mèches de cheveux pour les friser. || Cela n'est bon qu'à faire des papillotes, se dit d'un papier bon à mettre au rebut, d'un écrit sans mérite. || Être en papillotes, avoir les cheveux sous des papillotes. || Fig. Avoir les yeux en papillotes, ne pas les avoir bien ouverts en se réveillant. || Côtelette en papillote, côtelette que l'on enveloppe d'une feuille de papier pour la faire cuire. || Papillote, dragée enveloppée dans un morceau de papier.

PAPILLOTÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de papilloter.

PAPILLOTER (*ll* mouillées. *Papillote*), *v. a.* Mettre des papillotes à quelqu'un. || Arranger un bout de mèche en forme de papillote. || *V. n.* En parlant des yeux, ne pouvoir se fixer par suite d'un mouvement involontaire. || En peint. Fatiguer les yeux par le trop vif éclat des lumières, des couleurs, en parlant d'un tableau. || Fig. En parlant du style, fatiguer par l'abus des expressions brillantes. Ce style papillote. || T. d'imprim. En parlant des caractères, marquer double.

PAPISME, *s. m.* Terme sous lequel les protestants désignent l'Église catholique romaine. || Autorité absolue des papes, système ultramontain.

PAPISTE, *s. m.* et *adj*. Nom que les protestants donnent aux catholiques romains. || Partisan de la suprématie des papes.

⋆ **PAPULE** (lat. *papula*), *s. f.* En méd. Petite élevure de la peau, solide, ne contenant ni pus, ni sérosité, et se terminant par desquamation. || En bot. Nom donné aux glandes utriculaires superficielles.

PAPYRACÉ, ÉE (*papyrus*), *adj*. En hist. nat. Qui est mince et sec comme du papier. || Il se dit des zoophytes dont le cartilage intérieur est papyracé.

PAPYRUS (pa-pi-rus. Lat. *papyrus*, de πάπυρος), *s. m.* Sorte de roseau cultivé en Égypte, dans l'Inde, et dont la tige, formée de feuillets superposés que l'on détachait les uns des autres, servait pour l'écriture après une préparation convenable. || Feuille pour écrire faite avec le papyrus. || Les manuscrits eux-mêmes.

PÂQUE (hébreu *pascha*, passage), *s. f.* Fête solennelle célébrée tous les ans par les Juifs, en mémoire de leur sortie d'Égypte. || Immoler la pâque, manger la pâque, manger l'agneau que la loi de Moïse prescrit d'immoler à cette fête. || *S. m.* Pâque ou Pâques, fête annuelle en l'honneur de la résurrection de Jésus-Christ. || La quinzaine de Pâques, le temps qui est entre le dimanche des Rameaux et celui de Quasimodo inclusivement. || La semaine de Pâques, le temps qui est entre la fête de Pâques et le dimanche de Quasimodo inclusivement. || Œufs de Pâques, voy. ŒUFS. || *S. f. pl.* (avec une majuscule). Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux. || Pâques closes, le dimanche de Quasimodo. || Faire ses pâques, communier dans la quinzaine qui précède ou qui suit Pâques.

PAQUEBOT (anglais *packet-boat*), *s. m.* Anciennement, navire petit et rapide dont la mission était de porter les ordres, avis, plis ou paquets des amiraux, des commandants des ports, etc. || Anciennement encore, petit bâtiment de mer, qui va et vient d'un pays à un autre, pour transporter des lettres et des passagers. || Par extens. Toute espèce de navire qui remplit cette fonction. || Aujourd'hui, bâtiment fort grand, à voiles ou à vapeur, qui porte les lettres, les passagers et des marchandises d'un pays à un autre, et fait l'office de messageries.

PÂQUERETTE (anc. fr. *pasquier*, pâtis), *s. f.* Petite marguerite blanche qui fleurit vers le temps de Pâques.

PAQUET (gaélique *pac*), *s. m.* Assemblage de plusieurs choses liées ou enveloppées ensemble. Mettre en paquet des livres, du linge. || Faire son paquet, ses paquets, se préparer à partir. || Fig. Faire son paquet pour l'autre monde ou simplement faire son paquet, se préparer à mourir. || Fig. Hasarder, risquer le paquet, s'engager dans une affaire douteuse. || Fig. Donner à quelqu'un son paquet, le congédier, le renvoyer. || Paquets de chenilles, chenilles entrelacées en tas. || Lettre, dépêches. Fermer un paquet. || Plusieurs lettres sous une même enveloppe. || Toutes les lettres et les dépêches que porte un courrier. Le paquet d'Angleterre. || Fig. et famil. Personne qui a pris beaucoup d'embonpoint, qui se remue difficilement ; et aussi personne qui n'apporte aucun agrément dans la société, et qui y cause plutôt de la gêne. || Fig. Tout ce qui charge, gêne. Que je n'aie plus ce paquet sur la conscience ! SÉV. Il a eu le paquet d'aller annoncer cette nouvelle à la maréchale de Gramont, ID. || Avoir son paquet, être déçu dans son attente. || Popul. Donner un paquet à quelqu'un, lui faire une tromperie, une malice. || Imputation de quelque chose de mauvais. Donner un paquet à quelqu'un. || Propos qui contient une appréciation piquante, mordante. Pour l'homme au sonnet.... Voici votre paquet, MOL. || Donner à quelqu'un son paquet, le réduire au silence par une réponse nette et précise. || Propos désobligeants et faux. Faire un paquet, des paquets sur quelqu'un. || T. d'imprim. Certaine quantité de lignes de composition liées ensemble avec une ficelle. || Certaine quantité d'oseille, ou d'épinards, ou de persil. || T. de mar. En paquet, vivement, tout d'un coup, sans soins ni précautions. Amener les voiles en paquet. || Un paquet de mer, une grosse et pesante lame qui tombe à bord, pendant la tempête.

⋆ **PAQUETAGE**, *s. m.* Action de mettre en paquet. || T. milit. Ensemble de tout ce qui est porté par le cheval en campagne, comme effets de pansage, l'habit dans son étui, le manteau sur le devant de la selle, etc.

⋆ **PAQUETER**, *v. a.* Mettre en paquet.

PAQUETIER, *s. m.* T. d'imprim. Compositeur qui fait des paquets, et qui les remet au metteur en pages.

⋆ **PÂQUIS** (pâ-ki. Lat. *pascere*), *s. m.* T. de chasse. Lieu où le gibier vient paître. Des pâquis humides, BUFF.

PAR (lat. *per*), *prép*. À travers. Il a passé par Paris. || *Par* se dit pour exprimer les conditions atmosphériques sous lesquelles quelque chose se fait. Voyager par la pluie. || En, dans, avec l'idée de mouvement dans l'espace indiqué. Voyager par la France. Courir par les rues. || En, dans, sans idée de mouvement. On dit par la ville que, etc. || Par le travers de. Il lui cingla un coup de fouet par le visage. || Fig. Ils [les médecins] nous donnent.... De cent sots contes par le nez, MOL. || En géogr. et mar. À la hauteur de. Nous étions par trente degrés de latitude. || *Par* sert à désigner la partie que l'on saisit, que l'on prend. Prendre quelqu'un par la main. || À cause de, en raison de. J'ai ouï condamner cette comédie à certaines gens, par les mêmes choses que j'ai vu d'autres estimer le plus, MOL. Homme

de mérite estimable par ses talents, J. J. Rouss. || En résultat de, en effet de. L'ennui est entré dans le monde par la paresse, La Bruy. || Par quoi, raison par laquelle. On s'y prit tard, par quoi l'opération manqua. || Par le roi, par l'empereur, formule du contre-seing des lois, des ordonnances. || D'après. On regarde les gens par leurs méchants côtés, Mol. || Selon, suivant. Le pape était, par les dernières nouvelles, à la dernière extrémité, Sév. || *Par* s'emploie pour exprimer le complément des verbes passifs. C'était une personne formée par et pour la bonne compagnie, Stael. || *Par* indique le moyen. Il a réussi par l'intrigue. Mettez-vous au régime de penser par vous-même, Volt. Il ne voit rien que par tes yeux, il n'entend que par tes oreilles, Favart. || *Par* indique la manière. Je punirai les habitants d'Égypte par l'épée, par la famine et par la peste, Saci. Il m'appelle par mon nom, Fén. || *Par* indique l'ordre, la distribution. Diviser un livre par chapitres. Couper par morceaux. On paye tant par tête. || *Par* s'emploie pour affirmer, jurer, conjurer, s'appliquant alors à la personne ou à la chose qu'on invoque en affirmant. Il en jure par sa foi. Par ma barbe, dit l'autre.. La Font. || *Par* se construit avec un infinitif, quand il dépend des verbes *commencer, débuter, finir, terminer*. Il a commencé par être simple soldat. || *Par*, devant un infinitif, tenant lieu de *en* avec un participe présent, ou de *parce que* avec un mode personnel (tournure qui vieillit). Nous la saurons dompter, Moi par écrire, et vous par réciter, La Font. || De par, par l'ordre de, voyez de par. || *Par* forme d'autres prépositions composées avec une préposition qui le suit. || Par chez, par la demeure de. || Par entre, par l'intervalle de. || Par après, dans la suite (cette locution a vieilli). || Par-dessus, par-dessous, par-devant, voy. dessus, etc. || Par-devant, en traversant le devant. En passant par-devant sa chambre. || Par derrière, par deçà, par delà, voy. derrière, etc. || Par devers, voy. devers. || Par ailleurs, par une autre voie. || Par en haut, par en bas, par le côté d'en haut, par le côté d'en bas. || Par ici, par cet endroit-ci, vers cet endroit-ci, en parlant du lieu où l'on est. || Par là, par ce lieu-là, en parlant du lieu où l'on n'est pas. || Fig. Par là, par cela, par ce parti, par ce motif, par ce moyen, par ces paroles. Il en a passé par là. Je l'attaquai par là, par là je pris son âme, Corn. || Par où, ellipse pour : par là où. Il commence en effet par où finit Auguste, Rac. || Par où, par lequel, laquelle, etc. || Par-ci, par-là, *loc. adv.* En divers endroits, de côté et d'autre. || Par trop, beaucoup trop (*par* dans l'ancienne langue avait une signification superlative). Il est par trop pressé. || Par conséquent, voy. conséquent. || Parce que, *loc. conj.* Attendu que, vu que. Rien n'enfle et n'éblouit les grandes âmes, parce que rien n'est plus haut qu'elles, Mass. || Ne dites pas : Il y a deux ans jour par jour que, etc. copiez ce manuscrit page par page : mais dites : jour pour jour, page pour page. Dites au contraire : Je surveille sa conduite jour par jour; j'examine ce livre page par page.

PAR (DE) (lat. *de parte*), *loc. prép.* Par l'ordre, par le commandement. De par le roi des animaux... Fut fait savoir à ses vassaux, La Font. || De par le roi, formule qui se mettait au commencement de divers actes publics portant sommation, injonction, etc. || De par le monde, dans le monde.

PARA (persan *parah*, pièce), *s. m.* Petite monnaie turque, quarantième partie de la piastre, dont la valeur varia selon la contrée où on en faisait usage.

⋆ **PARABASE** (παράβασις), *s. f.* Partie de la comédie grecque où le poëte parlait lui-même aux spectateurs.

PARABOLAIN (lat. *parabolanus*, de παράβολος), *s. m.* T. d'antiq. Nom donné, dans le Code théodosien, à ceux qui soignent les malades, et surtout les malades atteints de maladies contagieuses.

PARABOLE (παραβολή), *s. f.* Allégorie qui renferme quelque vérité importante. Parabole de l'Enfant prodigue.

PARABOLE (παραβολή), *s. f.* En géom. Courbe plane du second degré présentant une double branche infinie; elle résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à son côté. || Demi-parabole, la moitié d'une parabole. || Par abus, courbe décrite dans l'atmosphère par une bombe ou tout autre projectile, et dite trajectoire.

⋆ **PARABOLIQUE** (παραβολικός), *adj.* Qui tient de la parabole, de l'allégorie. Des prophéties paraboliques, Boss.

PARABOLIQUE, *adj.* En géom. Courbé en parabole. Ligne, orbite parabolique.

PARABOLIQUEMENT, *adv.* Par paraboles. Parler paraboliquement.

PARABOLIQUEMENT, *adv.* En géom. En décrivant une parabole. Un corps qui se meut paraboliquement.

PARACHEVÉ, ÉE, *p. p.* de parachever.

PARACHÈVEMENT, *s. m.* Action de parachever, résultat de cette action.

PARACHEVER (*par* et *achever*), *v. a.* Conduire à son complet achèvement. || Absol. Si monsieur me donne la licence de parachever, peut-être que... [illegible] || Se parachever, *v. r.* Être parachevé.

PARACHRONISME (pa-ra-kro-ni-sm'. Παρά et χρόνος), *s. m.* Erreur de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard qu'on ne le doit.

PARACHUTE (*parer à chute*), *s. m.* Machine adaptée aux aérostats, et qui, présentant par son déploiement une résistance à l'air, rend la chute inoffensive. || Fig. Ce qui sert à préserver des suites d'une parole ou d'une action.

PARACLET (pa-ra-klè. Παράκλητος), *s. m.* Consolateur, nom affecté au Saint-Esprit. || *Adj.* Si je ne m'en retourne à mon père, l'Esprit paraclet ne descendra pas, Boss. || Le Paraclet, monastère de femmes fondé par Abélard près de Nogent-sur-Seine (Aube).

⋆ **PARACROTTE** (*parer à crotte*), *s. m.* Appareil pour garantir de la boue en marchant. || Bande de cuir bouilli qu'on place de chaque côté de la portière d'une voiture, afin de garantir de la boue.

PARADE (esp. *parada*), *s. f.* T. de manége. Arrêt d'un cheval qu'on manie. Un cheval sûr à la parade, un cheval qu'on arrête facilement dans sa course. || Lieu où ceux qui vendent des chevaux viennent habituellement les montrer aux acheteurs. || Exhibition pompeuse. || Lit de parade, lit élevé sur lequel on expose, après leur mort, les personnages de grande distinction. || Revue qu'on fait passer aux troupes qui vont monter la garde. || Défiler la parade, voy. défiler. || Étalage, montre. Fer.... qui.... M'as servi de parade et non pas de défense, Corn. || T. de mar. Faire parade, orner un vaisseau de tous ses pavillons. || De parade, se dit de ce qui est moins pour l'usage que pour l'ornement. Un meuble, un habit de parade. || Fig. Des vertus de parade, Boss. || Fig. Faire parade d'une chose, en tirer vanité. || On dit en un sens analogue : Par parade. La plupart de leurs belles sentences ne sont dites que par parade, Boss. || Scènes burlesques données par les bateleurs à la porte de leur théâtre pour attirer des spectateurs. || Par extens. Mauvaise pièce de théâtre. || Fig. Vain semblant, étalage plein de fausseté. Ses larmes n'étaient qu'une parade. || Parade politique, démonstrations politiques qui ne sont qu'une comédie. || T. d'escrime. Action de parer un coup. || Fig. Il n'est pas heureux à la parade, il ne sait pas écarter une plaisanterie, un reproche.

PARADER, *v. n.* T. de manége. Faire parader un cheval, le faire manœuvrer. || Anciennement, exécuter une marche au début d'un carrousel. || Famil. Faire le beau, se pavaner. || Faire la parade, en parlant des troupes. || T. de mar. Croiser, aller et venir, en se disposant à l'attaque. || Faire une parade, user de charlatanisme.

PARADIGME (παράδειγμα), *s. m.* En gramm. Exemple, modèle de déclinaison, de conjugaison.

PARADIS (lat. *paradisus*, de παράδεισος), *s. m.* T. d'antiq. Grand parc chez les anciens Perses; jardins délicieux. || Le paradis terrestre ou simplement le paradis, jardin où Dieu mit Adam. || Fig. et famil. Séjour délicieux. Ce pays est un paradis. || Lieu où résident les âmes des justes et les anges. Les joies du paradis. || Fig. Se recommander à tous les saints et saintes du paradis, être en grand danger, implorer la protection de tout le monde. || Fig. Être en paradis, se croire en paradis, être dans une extrême joie, ou se trouver délivré d'une vive douleur, d'une grande inquiétude. || Vous ne l'emporterez pas en paradis, je me vengerai tôt ou tard. || Fig. Mettre en paradis, glorifier. || Titre de poëmes consacrés au paradis chrétien. Le Paradis, une des trois parties du poëme de Dante. Le Paradis perdu de Milton.

|| Le paradis de Mahomet, lieu où les fidèles musulmans jouiront, après leur mort, de toutes sortes de plaisirs. || Fig. État le plus agréable et le plus heureux dont on puisse jouir. Un bon ménage est le paradis sur terre. || Au théâtre, amphithéâtre placé au plus haut rang des loges. || Oiseau de paradis, oiseau des Indes à longues plumes effilées. || Oiseau de paradis, plumes de cet oiseau que les femmes portent dans leur coiffure. || Pommier de paradis ou simplement paradis, espèce de pommier nain. || Pomme de paradis ou simplement paradis, espèce de pomme rouge qui se mange en été. || Prov. C'est le chemin du paradis, on n'y va qu'un à un, se dit d'un chemin, d'un passage fort étroit.

* **PARADISIAQUE** (lat. *paradisiacus*), *adj.* Qui est du paradis, qui appartient au paradis. Les joies paradisiaques.

PARADOXAL, ALE, *adj.* Qui tient du paradoxe. Opinion paradoxale. || *S. m.* Le paradoxal, comme on dit le vrai, le beau. || Qui aime le paradoxe. Des esprits paradoxaux. || Fig. Existence paradoxale, celle de certains hommes dont on ne connaît pas les ressources, ordinairement nulles, et qui cependant vivent dans l'aisance.

* **PARADOXALEMENT**, *adv.* D'une manière paradoxale, en forme de paradoxe.

PARADOXE (παράδοξος), *s. m.* Opinion contraire à l'opinion commune. J'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés, J. J. Rouss. || Crier au paradoxe, dénoncer une opinion comme contraire à l'opinion commune. || Par extens. Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même; humiliez-vous, raison superbe, Pasc. || *Adj.* Paradoxal. Les béatitudes de Jésus-Christ en apparence si paradoxes, Bourd. Cette proposition si paradoxe, Fonten. || Comme adj. il a vieilli.

PARADOXISME, *s. m.* Figure de rhétorique par laquelle on réunit sur un même sujet des attributs qui semblent inconciliables.

PARAFE ou **PARAPHE** (abréviation de *paragraphe*), *s. m.* Sorte de chiffre qu'on ajoute à son nom, dans les signatures. Signer avec paraphe. || Sorte de signature abrégée que l'on met aux mots écrits en marge des actes, à la place des mots changés ou raturés.

PARAFÉ, ÉE ou **PARAPHÉ, ÉE**, *p. p.* de parafer.

PARAFER ou **PARAPHER**, *v. a.* Mettre son paraphe au bas d'un écrit. On paraphe les écritures, de peur qu'on ne puisse en supposer d'autres, Boss. || Mettre son parafe à la marge d'un acte pour les mots changés ou raturés. || En termes de palais, parafer ne varietur, se dit d'un officier public qui met son parafe sur un papier.

* **PARAFFINE** (lat. *parum affinis*), *s. f.* En chim. Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumineux et formée exclusivement de carbone et d'hydrogène dans les proportions convenables pour donner une flamme bien éclairante. || *Adj.* La lumière paraffine.

* **PARAFOUDRE** (*parer à foudre*), *s. m.* Instrument qui sert à remédier aux effets de la foudre et de l'électricité atmosphérique sur le télégraphe électrique.

PARAGE (orig. inc.), *s. m.* T. de mar. Espace de mer, étendue de côtes accessible à la navigation. || Fig. et famil. au pl. Tout endroit sur la terre où des personnes se rencontrent. Que venez-vous faire dans nos parages?

PARAGE (b. lat. *paraticum*, du lat. *par*), *s. m.* Extraction, qualité. Des gens de haut parage. || T. de féodalité. Droit en vertu duquel une petite partie du fief était possédée par les puînés.

* **PARAGE** (*parer*), *s. m.* T. de mar. Poli que les charpentiers donnent aux surfaces de la membrure d'un vaisseau, avant de le border. || Labour donné aux vignes avant l'hiver. || Une des opérations de l'ajustage des pièces métalliques, qui a pour but de redresser les surfaces.

PARAGOGE (παραγωγή), *s. f.* En gramm. Addition à la fin d'un mot. Dans *jusques*, l'*s* est une paragoge.

PARAGOGIQUE, *adj.* Qui tient de la paragoge, qui s'ajoute à la fin d'un mot. Une lettre paragogique.

PARAGRAPHE (lat. *paragraphus*, de παράγραφος), *s. m.* Petite section d'un discours, d'un chapitre. || Partie d'une loi, d'un chapitre, d'un titre. || T. d'impr. Le signe §.

* **PARAGRÊLE** (*parer à grêle*), *s. m.* Appareil placé sur ou dans un champ, une maison, au moyen duquel on a cherché à dissiper les nuages chargés de grêle.

PARAGUANTE (pa-ra-gouan-t'. Esp. *para* et *gante*, gant), *s. f.* Terme vieilli. Présent fait pour quelque service. Pourvu qu'il tire des paraguantes d'une affaire, il se soucie fort peu des épilogueurs, Lesage.

PARAÎTRE (lat. *parere*), *v. n.* Être vu, être en vue, en parlant des choses. Une croix lui parut dans l'air, Boss. || Se faire voir, se laisser voir, se montrer, en parlant des personnes. Devant ce fier monarque, Élise, je parus, Rac. || Paraître chez quelqu'un, dans un salon, y aller en visite. || Paraître dans une affaire, y intervenir. || Fig. Il se dit des choses qu'on aperçoit des yeux de l'esprit. L'homme est si grand que sa grandeur paraît même en ce qu'il se connaît misérable, Pasc. || Venir sur le théâtre du monde. Les mahométans parurent, conquirent et se divisèrent, Montesq. || Briller, se faire remarquer, faire figure. Chacun veut paraître. || Ressortir, faire de l'effet, en parlant de choses. Nulle amitié ne paraît devant la sienne, Sév. || Être publié, en parlant d'un livre qu'on met en vente, d'un journal, d'un feuilleton, d'un morceau qu'imprime un journal, etc. || Il se dit aussi des pièces qu'on joue. Le Cid parut en 1636. || Avoir l'apparence, sembler. Vous paraissez jeune. Soyez ce que vous paraissez, Bourd. || Famil. Paraître se construit avec un nombre d'années, pour signifier que la personne semble avoir tel âge; il y a ellipse du verbe *avoir*. Elle paraît soixante ans, Sév. || Impers. en parlant de personnes et de choses. Il a paru des hommes qui... || Il y paraît, on le voit bien, la chose se montre. || Il n'y paraît pas, il n'y paraît plus, il n'en reste pas, il n'en reste plus de trace. || Il paraît, il semble, c'est l'apparence. Il ne paraît pas qu'on ait défini le sublime, La Bruy. || Laisser paraître, ne pas cacher complétement. Elle a bien plus d'esprit qu'elle n'en laisse paraître, Sév. || Faire paraître, montrer. || Faire paraître, mettre en état de faire figure. || Faire paraître, tirer de l'obscurité. || Faire paraître, publier. || Le paraître, *s. m.* Apparence. Préférer l'être au paraître. || Prov. Être et paraître sont deux. || Paraître régit l'infinitif sans préposition; on dit: Vous me paraissez douter de ma sincérité, ou il me paraît que vous doutez de ma sincérité. Dans le sens négatif, il régit le subjonctif: Il ne paraît pas que vous doutiez de ma sincérité.

PARALIPOMÈNES (παραλειπόμενα), *s. m. pl.* Titre d'une partie de la Bible, qui est un supplément aux livres des Rois. || Fig. Sorte de supplément à l'ouvrage qui précède, par opposition à prolégomènes.

PARALIPSE (παράλειψις), *s. f.* Figure de rhétorique dite aussi prétérition (voy. ce mot).

PARALLACTIQUE (παράλλαξις, changement), *adj.* Qui appartient à la parallaxe. || Machine ou lunette parallactique, lunette animée, autour d'un axe parallèle à l'axe du monde, d'un mouvement de rotation qui permet à l'astronome d'observer un astre, sans que le mouvement diurne le fasse sortir du champ de la vision. || Pied parallactique, le pied auquel est adapté le mécanisme.

PARALLAXE (παράλλαξις), *s. f.* En astron. Angle formé au centre d'un astre par deux lignes droites passant par les extrémités d'un même rayon de la terre ou de l'orbite terrestre.

PARALLÈLE (παράλληλος), *adj.* En géom. Il se dit de deux lignes ou de deux surfaces également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. Ces deux lignes sont parallèles l'une à l'autre. || *S. f.* Une parallèle, une ligne parallèle à une autre. || *S. f.* Tranchée bordée d'un parapet avec banquettes, et tracée parallèlement au côté de la place qu'on assiége. || *S. m.* Nom donné à de petits cercles parallèles à l'équateur, qui indiquent les degrés de latitude. || *S. m.* Instrument composé de deux règles de bois attachées l'une à l'autre par deux autres règles plus petites, formant parallélogramme; il sert à tracer des lignes parallèles. || Par extens. Qui se fait en même temps, qui a même disposition, même caractère. Une autre édition parallèle à la sienne, pour la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre, J. J. Rouss. || Fig. Qui renferme une comparaison. Les Vies parallèles des hommes illustres par Plutarque. || *S. m.* Comparaison où l'on examine les ressemblances et les différences de deux personnes ou de deux choses entre elles. Parallèle de Corneille et de Racine. Mettre la raison en parallèle avec l'instinct des animaux, Pasc.

PARALLÈLEMENT, *adv.* D'une manière parallèle. Si on mesure le continent parallèlement à l'équateur, Buff.

* **PARALLÉLÉPIPÈDE** (παραλληλεπίπεδον, de παράλληλος et ἐπίπεδον), *s. m.* En géom. Solide terminé par six parallélogrammes, dont les opposés sont égaux et parallèles.

PARALLÉLIPIPÈDE, *s. m.* Voy. PARALLÉLÉPIPÈDE. || L'Académie écrit parallélipipède ; c'est un barbarisme.

PARALLÉLISME, *s. m.* En géom. État de deux lignes ou de deux surfaces parallèles. || Fig. Correspondance entre des objets. Je remarque un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux, BUFF.

PARALLÉLOGRAMME (παραλληλόγραμμον), *s. m.* En géom. Quadrilatère dont les côtés opposés sont égaux et parallèles.

PARALOGISME (παραλογισμός), *s. m.* Faux raisonnement.

PARALYSÉ, ÉE, *p. p.* de paralyser.

PARALYSER (voy. *paralysie*), *v. a.* Rendre paralytique. || Fig. Frapper d'inertie. La frayeur paralysait toutes ses facultés. || Se paralyser, *v. r.* Devenir paralysé.

PARALYSIE (παράλυσις), *s. f.* En méd. Diminution ou privation soit à la fois du sentiment et du mouvement volontaire, soit du mouvement volontaire seul, soit du sentiment seul. || Fig. Impossibilité d'agir. Tant de richesses tombent pour ainsi dire en paralysie, MONTESQ.

PARALYTIQUE (παραλυτικός), *adj.* En méd. Atteint de paralysie. Corps paralytique. || *Subst.* Un paralytique. Une paralytique.

PARAMÈTRE (παρά et μέτρον), *s. m.* En géom. Ligne constante et invariable qui entre dans l'équation ou dans la construction d'une famille de courbes, et par la variation de laquelle on peut obtenir toutes les variétés de courbes qui appartiennent à cette famille.

PARANGON (esp. *paragon*), *s. m.* Comparaison. Mettre en parangon. || Patron, modèle. Parangon de beauté. || Ce qu'il y a de plus excellent, en parlant des personnes ou des choses. Anne.... passait dans son village Pour la perle et le parangon, LA FONT. || Perles, diamants parangons, perles, diamants qui se distinguent par leur grosseur et leur beauté. || Se dit de quelques fleurs qui reviennent chaque année avec la même beauté, sans dégénérer. || T. d'impr. Gros parangon, caractère dont le corps est de vingt et un points. Petit parangon, caractère dont le corps porte dix-huit points, et dont on fait usage pour les affiches. || Pierre de touche. || Parangon a vieilli.

PARANGONNAGE, *s. m.* T. d'impr. Action de parangonner.

PARANGONNER, *v. a.* Comparer (sens vieilli). || T. d'impr. Faire qu'un caractère qui n'est pas du même corps que celui dont on se sert s'aligne bien avec lui. || Se parangonner, se comparer, se mettre en parallèle. || Se dit des fleurs qui se conservent sans dégénérer.

PARANT, ANTE, *adj.* Qui pare, qui orne. Nos belles et parantes étoffes, VOLT.

PARANYMPHE (παράνυμφος), *s. m.* et *f.* T. d'antiq. grecq. Le jeune ami du marié qui, assis sur le char à côté de lui, va chercher la mariée ; et la jeune amie de la mariée, qui l'amène au marié. || Dans les anciennes facultés de théologie et de médecine, discours solennel que l'on prononçait à la fin de chaque licence.

PARAPET (ital. *parapetto*, de *parare*, garantir, et *petto*, poitrine), *s. m.* Mur à hauteur d'appui, élevé sur le bord d'un pont, d'une terrasse, etc. || T. de fortification. Partie supérieure d'un rempart qui couvre les défenseurs et par-dessus laquelle ils font feu.

PARAPHE, PARAPHER, voy. PARAFE, PARAFER.

PARAPHERNAL, ALE (παρά et φέρνη), *adj.* En droit, se dit des biens particuliers de la femme, dont la jouissance et l'administration lui sont laissées. || *Subst.* Le paraphernal, les paraphernaux, les biens paraphernaux.

PARAPHRASE (παράφρασις), *s. f.* Développement explicatif, plus long que le texte ou que la simple traduction du texte. || Développement verbeux, diffus. || Famil. Interprétation défavorable. Il a fait une paraphrase maligne sur un propos fort innocent.

PARAPHRASÉ, ÉE, *p. p.* de paraphraser.

PARAPHRASER, *v. a.* Faire une paraphrase, des paraphrases. || Absol. Ce n'est pas là traduire, c'est paraphraser. || Amplifier, développer.

PARAPHRASEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui amplifie verbeusement les choses en les rapportant.

PARAPHRASTE (παραφραστής), *s. m.* Celui qui fait la paraphrase de quelque ouvrage.

PARAPLUIE (*parer à pluie*), *s. m.* Petit pavillon portatif qui sert à garantir de la pluie

PARASANGE (παρασάγγης), *s. f.* Mesure itinéraire chez les anciens Perses, qui valait 5250 mètres.

PARASÉLÈNE (pa-ra-sé-lè-n'. Παρά et σελήνη), *s. f.* Sorte de météore qui consiste dans un cercle lumineux qu'on voit quelquefois autour de la lune.

PARASITE (lat. *parasitus*, de παράσιτος), *s. m.* Chez les anciens, sorte d'écornifleur qui faisait métier de manger à la table de quelque riche, en l'amusant par des flatteries et par des plaisanteries. || Aujourd'hui, celui qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui. || *Adj.* Plantes parasites, celles qui naissent et croissent sur d'autres corps organisés, vivants ou morts. || *Subst.* Un parasite. || Se dit aussi de plantes qui croissent dans les terres cultivées et qui nuisent aux objets de culture. || Il se dit aussi des productions qui se font dans un corps vivant et qui se développent aux dépens de sa substance. Une excroissance parasite. || Insecte parasite, insecte qui vit sur un autre animal et aux dépens de sa substance. || *S. m. pl.* Les parasites. Les entozoaires sont des parasites. || Fig. En littér. Surabondant, superflu. Mot parasite.

* **PARASITIQUE**, *adj.* Qui appartient au parasite. || *S. f.* Art de vivre aux dépens d'autrui. || Qui dépend des parasites végétaux ou animaux. Les maladies parasitiques.

* **PARASITISME**, *s. m.* Habitudes du parasite ; profession, état du parasite. || Condition d'un être organisé qui vit sur un autre corps organisé.

PARASOL (pa-ra-sol. Ital. *parasole*), *s. m.* Espèce de petit pavillon portatif, soutenu sur une baguette, qu'on porte au-dessus de sa tête pour se garantir de l'ardeur du soleil. || EN PARASOL, *loc. adv.* En forme de parasol. Des pins en parasol. || Plantes en parasol, les ombellifères. || Parasol blanc, espèce d'agaric. || Parasol frisé, espèce d'agaric des environs de Paris.

PARATITLAIRE, *s. m.* Auteur de paratitles.

PARATITLES (b. lat. *paratitla*, de παρά et lat. *titulus*), *s. m. pl.* Courte explication des titres du Digeste et du Code, pour en faire connaître la matière.

PARATONNERRE (*parer à tonnerre*), *s. m.* Verge de fer terminée en pointe, qu'on place sur la partie la plus élevée d'un édifice pour le préserver de la foudre, et communiquant par une chaîne métallique avec la terre.

PARAVENT (*parer à vent*), *s. m.* Meuble formé de plusieurs châssis mobiles, dont on se sert pour se garantir du vent dans une chambre. || Fig. Des Chinois de paravent, mauvaises figures dans un tableau.

* **PARBLEU** (altération de *par Dieu*), *interj.* Sorte de jurement.

PARC (b. lat. *parcus*, du lat. *parcere* ?), *s. m.* Espace considérable, environné de murs ou de palissades pour y conserver des bêtes fauves, ou pour le seul agrément de la promenade. Un parc anglais. Un parc français. || Pâtis entouré de fossés où l'on met les bœufs pour les engraisser. || Clôture faite de claies, où l'on enferme les moutons quand ils couchent dans les champs. || T. de chasse. Enceinte de toiles, où l'on enferme et court les bêtes noires. || Parcs de mer ou simplement parcs, pêcheries environnées de filets. || Parc aux huîtres, lieu préparé pour y mettre des huîtres ; elles s'y engraissent et deviennent meilleures. || T. de guerre. Le parc des vivres, le lieu où sont les munitions de bouche. Parc d'artillerie, la partie d'un camp où l'on met le canon et les poudres. Réunion de voitures qui font le transport du matériel d'une armée. || T. de mar. Lieu où sont renfermés les magasins, et où l'on construit les vaisseaux de l'État.

PARCAGE (*parquer*), *s. m.* Séjour momentané des bêtes à laine, en plein air, dans une enceinte appelée parc. || Se dit aussi des huîtres. Le parcage des huîtres.

PARCELLAIRE, *adj.* Qui est fait par petites parcelles. Plan parcellaire. || Cadastre parcellaire, cadastre fait par pièces de terre. || *Subst.* Le parcellaire d'une commune.

PARCELLE (dim. du lat. *pars*), *s. f.* Petite partie. Il faut nous aimer nous-même comme étant une petite parcelle de ce grand tout qui compose l'univers, FÉN. || Dans le cadastre, chaque petite portion de terre, séparée des terres voisines, et appartenant à un propriétaire différent.

⋆ **PARCELLEMENT**, *s. m.* Division des biens territoriaux en parcelles exiguës.

⋆ **PARCELLER**, *v. a.* Diviser en parcelles.

PARCE QUE, *loc. conj.* Voy. PAR.

PARCHEMIN (lat. *pergamena*), *s. m.* Peau de mouton, de brebis ou d'agneau, qui est préparée avec de l'alun pour écrire. || Fig. et popul. Un visage de parchemin, un visage dont la peau est jaune et sèche. || Allonger le parchemin, multiplier les écritures sans nécessité. || Contrats et titres || Fig. au pl. Titres de noblesse.

⋆ **PARCHEMINÉ, ÉE**, *adj.* Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin.

PARCHEMINERIE, *s. f.* Lieu où l'on prépare le parchemin. || Art de le préparer. || Commerce du parcheminier.

PARCHEMINIER, *s. m.* Celui qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE (lat. *parcimonia*), *s. f.* Épargne sur les petites choses.

⋆ **PARCIMONIEUSEMENT**, *adv.* D'une manière parcimonieuse.

PARCIMONIEUX, EUSE, *adj.* Qui a de la parcimonie. Homme parcimonieux. Une économie parcimonieuse.

PARCOURIR (*par* et *courir*), *v. a.* Aller d'un bout à l'autre d'un lieu, y courir çà et là. Parcourir la ville. || Il se dit aussi des choses qui font un trajet. Le Nil parcourt du midi au nord toute la longueur du pays, ROLLIN. || Examiner rapidement du regard. J'ai parcouru des yeux la cour, Rome et l'empire, RAC. || Lire d'une façon rapide. Des gens parcourent tous les livres et ne profitent d'aucun, LA BRUY. || Fig. Passer en revue, examiner rapidement des yeux de l'esprit. Quand l'on parcourt, sans la prévention de son pays, toutes les formes de gouvernement, l'on ne sait à laquelle se tenir; il y a dans toutes le moins bon et le moins mauvais, LA BRUY. || Se parcourir, *v. r.* Être parcouru, lu rapidement.

PARCOURS (voy. *parcourir*), *s. m.* Chemin que parcourt une voiture publique, un fleuve, etc. || Libre parcours, droit que chacun possède de faire circuler sur les chemins de fer des machines et des voitures en concurrence avec celles du concessionnaire de l'exploitation, en payant toutefois à ce dernier des prix déterminés par le tarif. || Droit de parcours ou simplement parcours, droit que possède tout propriétaire d'une commune, par suite de l'usage ou d'une aliénation régulière, de faire paître son bétail sur les terres non closes et non actuellement cultivées d'une autre commune.

PARCOURU, UE, *p. p.* de parcourir.

⋆ **PARD** (par. Lat. *pardus*, de πάρδος), *s. m.* Chat-pard.

⋆ **PARDESSUS**, *s. m.* Vêtement de dessus, surtout.

⋆ **PARDI** ou **PARDINE**! *int. fam.* Altération de pardieu.

⋆ **PARDIEU** (*par Dieu*)! *interj.* Sorte de juron employé pour affirmer.

PARDON (voy. *pardonner*), *s. m.* Rémission d'une faute, d'une offense. Le pardon des injures. Le pardon de nos ennemis. || Je vous demande pardon ou, par ellipse, pardon, formule de civilité dont on se sert pour faire des excuses. || Je vous demande pardon ou simplement pardon, c'est-à-dire je suis d'un autre avis que vous. || Lettres de pardon, lettres que le prince accordait pour remettre la peine de certains délits moins grands que ceux qui exigeaient des lettres de grâce. || Au pl. Indulgence de l'Église. || Le grand pardon, le jubilé. || Fig. et famil. Croire gagner les pardons, croire faire une action méritoire. || Certains pèlerinages. Le pardon de Sainte-Anne d'Auray. || Pardon d'armes, sorte de jeu, de tournoi, au moyen âge.

PARDONNABLE, *adj.* A quoi l'on peut, l'on doit pardonner, en parlant des choses. Un crime pardonnable. Les autres admirent votre sagesse dans un âge où il est pardonnable d'en manquer, FÉN. || Pardonnable à. Ah! tout est pardonnable aux douleurs d'un amant, CORN. || A qui l'on peut, l'on doit pardonner, en parlant des personnes. Ils sont pardonnables de parler ainsi.

PARDONNÉ, ÉE, *p. p.* de pardonner. A qui on a fait grâce, en parlant des personnes (bien que l'on ne dise pas pardonner quelqu'un). Que sommes-nous, si un tel homme croyait avoir besoin d'être pardonné? STAEL. || S'il arrive à quelqu'un de demander, par civilité, pardon d'une liberté qu'il a prise, d'une inconvenance qui lui est échappée, on lui répond : Vous êtes tout pardonné. || Prov. Péché caché est à demi pardonné, quand le scandale n'est pas joint au péché, le mal est beaucoup moindre.

PARDONNER (lat. *per* et *donare*), *v. a.* Remettre la punition ou la vengeance de quelque chose. Pardonner une offense. || Neutralement, même signification. On pardonne aisément aux personnes qu'on aime, HAUTEROCHE. || Il s'applique quelquefois à un nom de chose personnifiée. Et qui pardonne au crime en devient le complice, VOLT. || Absol. Qui pardonne aisément invite à l'offenser, CORN. || Famil. Dieu me pardonne, espèce d'excuse ou d'adoucissement à ce qu'on dit. || Faire grâce. Le roi lui pardonna. || Excuser, tolérer. Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes, LA FONT. Se pardonner les uns aux autres les petits défauts, LA BRUY. || Neutralement, même signification. Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient; mais nous ne pardonnons pas à ceux que nous ennuyons, LA ROCHEFOUC. || Terme de civilité. Pardonnez-moi la liberté que je prends d'être d'une autre opinion que vous. Pardonnez-moi ce langage. || Absol. dans des formules de civilité. Pardonnez-moi ou simplement pardonnez, si je vous contredis. || Ne point pardonner, juger sévèrement, condamner. || *V. n.* Même signification. Boileau ne pardonnait pas aux mauvais vers. || Voir sans dépit, sans jalousie. On lui pardonne ses succès à cause de sa modestie. || *V. n.* Même signification. Des droits de ses enfants une mère jalouse Pardonne rarement au fils d'une autre épouse, RAC. || *V. n.* Épargner, excepter (en cet emploi, il ne se dit qu'avec *ne* et *à*). La mort ne pardonne à personne. || Absol. Cette maladie ne pardonne point, on y succombe tôt ou tard. || Se pardonner, *v. r.* Être pardonné. Perfide, cet affront se peut-il pardonner? RAC. || Quand ce verbe a pour régime un nom de personne, c'est toujours le régime indirect qu'il faut employer: Pardonner à quelqu'un, et non pardonner quelqu'un.

⋆ **PARDONNEUR**, *s. m.* Celui qui pardonne. La croyance d'un Dieu rémunérateur des bonnes actions, punisseur des méchantes, pardonneur des fautes légères, est la croyance la plus utile au genre humain, VOLT.

PARÉ, ÉE, *p. p.* de parer. || Famil. Elle est parée comme une châsse, comme une épousée, comme un autel, elle est excessivement parée. || Un bal paré, un bal où l'on vient en toilette de bal. || Panier paré, panier où l'on a mis les plus beaux fruits dans le dessus. || T. de boucherie. Pièce parée, la pièce de bœuf qui se lève à la tête de la surlonge. || Côtelette parée, côtelette dont on a retranché les parties les moins délicates. || Qu'on a détourné, en parlant d'un coup, d'une botte, etc.

PARÉAGE ou **PARIAGE** (dérivé du lat. *par*), *s. m.* En jurispr. féod. Égalité de droit et de possession que deux seigneurs avaient par indivis dans une même terre.

PARÉATIS (pa-ré-a-tis'. Lat. *pareatis*), *s. m.* Lettres de chancellerie par lesquelles le roi ordonnait l'exécution d'un jugement, dans un lieu qui n'était pas du ressort de la juridiction où ce jugement avait été rendu. || Requête qu'un huissier présentait à un juge pour obtenir son ordonnance donnant pouvoir d'exécuter, dans l'étendue de sa juridiction, le jugement ou sentence d'un autre juge.

PARÉGORIQUE (παρηγορικός), *adj.* En méd. Qui calme. Remède parégorique. || *Subst.* Un parégorique.

PAREIL, EILLE (*ll* mouillées. B. lat. *pariculus*, du lat. *par*), *adj.* Qui est de même forme, de même caractère, de même apparence, de même quantité. Une chose pareille à une autre. Nos crimes sont pareils, ainsi que nos misères, CORN. || Toutes choses pareilles, tout étant égal d'ailleurs. || Il se dit aussi des personnes. Pareils de force et de courage, ROTROU. || Sans pareil, excellent. Il est d'une probité sans pareille. C'est un homme sans pareil. || A nul autre pareil, même signification. || Tel, de cette espèce, de cette nature. Un pareil ouvrage annonce du génie. || *Subst.* Il se dit de personnes ou de choses semblables, équivalentes. C'est un homme qui n'a pas son pareil. Sa résolution a si peu de pareilles, CORN. || Précédé de l'adjectif possessif, il désigne les gens de l'état, du caractère, etc. de la personne dont il s'agit. Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître, Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître, CORN. Il n'a point son pareil d'ici jusqu'à Rouen, TH. CORN. || *S. f.* La pareille (sous-entendu un nom tel que *chose*, *part*), le même traitement qu'on a fait ou qu'on a reçu. Rendre la pa-

reille. Trompeurs, Attendez-vous à la pareille, LA FONT. || À LA PAREILLE, *loc. adv.* De la même manière. Il faut nous excuser à la pareille, SÉV. || En rendant même traitement qu'on a reçu. || Elliptiq. Si vous me faites ce plaisir-là, à la pareille. || *S. m.* Dans le langage familier, du pareil, de l'étoffe pareille.

PAREILLEMENT (*ll* mouillées), *adv.* De la même manière. || Aussi. Vous le désirez, et moi pareillement.

PARÉLIE, *s. m.* Voy. PARHÉLIE.

PARELLE (lat. *paratella*), *s. f.* En bot. Patience.

* **PARELLE**, *s. f.* Le lichen qui fournit l'orseille.

PAREMENT, *s. m.* Action de parer; résultat de cette action. || Ornement d'étoffe de soie, enrichi de broderie et de frange, qu'on met pour parer le devant d'un autel. || Riche étoffe que les hommes portaient sur leurs manches, et les femmes sur le devant de leurs robes, et que les militaires portent encore sur les manches de leurs uniformes. || Espèce de retroussis au bout des manches d'un habit. || Les parements d'un fagot, les plus gros bâtons d'un fagot. || Le parement d'une pierre, le côté qui doit paraître en dehors du mur. || Gros quartiers de pierre qui bordent un chemin pavé. || T. de menuiserie. La surface apparente d'un ouvrage. || T. de boucherie. Graisse qui est autour de la panse d'un mouton, d'un agneau, et qu'on étend proprement sur les quartiers de derrière.

* **PARÉMIOGRAPHE** (παροιμιογράφος), *s. m.* Auteur qui fait un recueil de proverbes.

* **PARÉMIOLOGIE** (παροιμία et λόγος), *s. f.* Recueil de proverbes.

* **PARENCHYMATEUX, EUSE** (pa-ran-chi-ma-teû), *adj.* Qui appartient au parenchyme, qui en est formé.

PARENCHYME (pa-ran-chi-m'. Παρέγχυμα), *s. m.* En anat. Tissu propre aux viscères et particulièrement aux organes glanduleux. || En bot. Le tissu utriculaire.

PARÉNÈSE (παραίνεσις), *s. f.* Terme didactique peu usité. Discours moral, exhortation.

PARÉNÉTIQUE (παραινετικός), *adj.* Qui a rapport à la parénèse, à l'exhortation morale. || Théologie parénétique, la prédication.

PARENT (lat. *parens*), *s. m.* Au pl. Le père et la mère. Je suis, dit-on, un orphelin… Et qui de mes parents n'eus jamais connaissance, RAC. || Parents spirituels, le parrain et la marraine. || Par extens. Ceux de qui on descend. Né de parents illustres. || Nos premiers parents, Adam et Ève. || *S. m.* et *f.* Parent, parente, celui, celle qui est de la même famille. || Famil. Les grands parents, les plus considérables d'entre les proches parents, et aussi le grand-père et la grand'mère. || Par extens. Allié. Il est devenu mon parent en épousant ma cousine.

PARENTAGE, *s. m.* Union par les liens du sang ou par les alliances de famille. Un lion de haut parentage, LA FONT. Un cousin abusant d'un fâcheux parentage, BOIL. || Fig. Impudence, babil et sotte vanité, Et vaine curiosité Ont ensemble étroit parentage, LA FONT.

PARENTÉ, *s. f.* Consanguinité. Il y a parenté entre eux. || Degré de parenté, nombre de générations qui séparent entre eux deux membres de la même famille. || Parenté spirituelle, parenté produite par le parrainage. || Collectivement, tous les parents et alliés d'une même personne.

PARENTÈLE (lat. *parentela*), *s. f.* Collectivement, les parents. || Consanguinité.

PARENTHÈSE (παρένθεσις), *s. f.* Phrase formant un sens distinct, séparé du sens de la période où elle est insérée. || Famil. Je vous dirai par parenthèse, s'emploie lorsqu'on interrompt son discours pour faire quelque remarque. || Signes dont on enferme les mots d'une parenthèse, ainsi figurés ( ). Mettre entre parenthèses. Ouvrir, fermer la parenthèse. || Par extens. Digression. S'il conte une nouvelle… il tombe en des parenthèses qui font oublier le gros de l'histoire, LA BRUY.

PARER (lat. *parare*), *v. a.* Apprêter certaines choses de manière à leur donner meilleure apparence, à les rendre plus commodes. Parer des allées de jardin. || Les fruitières parent leur marchandise en mettant les plus beaux fruits au-dessus du panier. || Parer le pied du cheval, enlever avec le rogne-pied et le boutoir la corne qui donne au pied un excès de longueur. || Rogner légèrement les racines, les branches d'un végétal qu'on plante. || T. de mar. Parer quelque chose, mettre en ordre une chose qui sert dans un navire. Parer l'ancre, les manœuvres, etc. || T. de boucherie. Parer les viandes, ôter les peaux et les graisses superflues. || T. de cuisine. Parer des côtelettes, en enlever, pour les faire cuire, tout ce qui en est moins bon. || Orner, embellir. Parer une maison, une chambre, etc. || Fig. Plus d'autres ont paré le vice, Plus je dois parer la vertu, LAMOTTE. On ne m'a point appris à parer mes discours, DUCIS. || T. d'escrime. Parer du corps, détourner le corps de la ligne par où le coup doit passer. || Parer de la pointe, écarter avec la pointe l'arme de l'adversaire de la ligne du corps. || Fig. Parer un coup, une botte, se défendre d'un mauvais office, d'une demande fâcheuse, importune. || Éviter, détourner. Cent coups étaient portés et parés à l'instant, VOLT. || Absol. Parer et porter en même temps. || Fig. Détourner, empêcher. Parer un inconvénient. Et songeons à parer ce fâcheux mariage, MOL. || T. de mar. Parer un abordage, l'éviter. || Parer un cap, le doubler. || Être paré, avoir échappé à quelque péril. || Mettre à couvert de, défendre (avec la préposition *de* ou la préposition *contre*). Cela vous parera de la pluie. Rien ne m'a pu parer contre ces derniers coups, RAC. || Parer à, *v. n.* Se garantir de, remédier à. Avec les armes de la foi, il pare à tous les coups, BOSS. || T. de manége. Parer, s'arrêter, en parlant du cheval. || *S. m.* Le parer, arrêt relevé du cheval. || Se parer, *v. r.* Faire une toilette recherchée. Un jeune homme qui aime à se parer vainement comme une femme est indigne de la sagesse et de la gloire, FÉN. || Être orné. Les noms les plus fameux dont se pare l'histoire, CORN. || Faire parade. Et sans plus te parer d'une vertu forcée, CORN. || Fig. Se parer des plumes du paon, tirer vanité de ce qui appartient à autrui. || Se parer de quelqu'un, tirer vanité de la connaissance, de l'appui de quelqu'un. || Se mettre à couvert de, se défendre contre. De ce coup imprévu songeons à nous parer, RAC.

PARÈRE (ital. *parere*, du lat. *parere*), *s. m.* Sentiment, avis de négociants sur des questions de commerce. Le livre des Parères de Savary.

PARESSE (lat. *pigritia*), *s. f.* Propension à ne pas travailler. L'ennui est entré dans le monde par la paresse, LA BRUY. || Famil. et fig. Relever quelqu'un du péché de paresse, le remettre vivement à son devoir. || Un acte de paresse. || Faiblesse de tempérament qui porte à ne pas agir. Vous connaissez l'homme et sa paresse naturelle à soutenir la conversation, MOL. L'on fait l'aveu de sa paresse en des termes qui signifient toujours son désintéressement, LA BRUY. || Amour du repos. La paresse a ses douceurs. || Lenteur. Vous avez vu l'Espagne et surtout les Gaulois Par des ambassadeurs accuser ma paresse, RAC. || Fig. Du jour trop long accuser la paresse, BOIL. || Paresse d'esprit, lenteur, nonchalance d'esprit qui empêche de concevoir promptement ou de s'appliquer avec force.

PARESSER, *v. n.* Famil. Se laisser aller à la paresse.

* **PARESSEUSEMENT**, *adv.* Avec paresse.

PARESSEUX, EUSE, *adj.* Qui évite l'action, le travail. Un écolier paresseux. Ce cheval est paresseux. || Paresseux à. Il est paresseux à remplir ses devoirs. || Paresseux de. Quoiqu'il ne soit point paresseux d'écrire, SÉV. || Fig. Hésiode à son tour, par d'utiles leçons, Des champs trop paresseux vint hâter les moissons, BOIL. || En méd. Estomac paresseux, estomac qui fait lentement ses fonctions. || *S. m.* et *f.* Un paresseux. Une paresseuse. || *S. m.* Paresseux, l'unau et l'aï.

* **PAREUR**, *s. m.* Ouvrier qui finit, qui perfectionne un ouvrage. || Celui qui aplanit la surface d'un drap, en dirigeant les brins de la laine d'un même côté.

PARFAIRE (*par* et *faire*), *v. a.* Achever une chose de manière qu'il n'y manque rien. Parfaire le cercle de leur mouvement [des planètes], DESC. || Parfaire un payement, une somme, etc. y ajouter ce qui y manquait. || Se parfaire, *v. r.* Être parfait, être amené à terme.

PARFAIT, AITE, *p. p.* de parfaire. || Fait et parfait, entièrement terminé. Voilà donc qui est fait et parfait, SÉV. || Parfait payement, payement auquel on a ajouté la somme qui manquait pour le rendre complet.

PARFAIT, AITE (lat. *perfectus*), *adj.* Qui réunit toutes les qualités, sans nul mélange de défauts. Dieu seul est parfait. || Qui réunit beaucoup de qualités, en parlant des personnes. Les grands croient être seuls parfaits, LA

Bruy. || Parfait précédant un substantif qui exprime une condition, une profession, une qualité, etc. signifie accompli en son genre. Un parfait courtisan. Un parfait honnête homme. || En mauvaise part. Un parfait imbécile. || Qui réunit toutes les qualités, en parlant des choses. Une amitié parfaite. || La parfaite raison fuit toute extrémité, Mol. || Le parfait amour, un amour pur et complet. || Complet, total. Une solitude parfaite. Sa guérison n'est pas parfaite. || En mus. Accord parfait, accord formé de la tonique, de la tierce et de la quinte. || Consonnance parfaite, intervalle juste et déterminé qui ne peut être altéré sans cesser d'être consonnant. || En bot. Fleurs parfaites, fleurs qui présentent les quatre verticilles floraux. || En zool. Insectes parfaits, insectes dont les métamorphoses sont accomplies. || En arithm. Nombre parfait, celui qui est égal à la somme de ses parties aliquotes. Six est un nombre parfait. || En gramm. Prétérit parfait ou *subst.* parfait, le prétérit qui marque qu'une chose est arrivée en un temps qui n'est pas précisé, par exemple : j'ai aimé. || *S. m. pl.* Les personnes parfaites. C'est aux parfaits que la volonté de la Providence cause cette paix et cette soumission sans murmurer, Sév. || *S. m.* La perfection, en parlant des choses. Le parfait est plutôt que l'imparfait, et l'imparfait le suppose, Boss.

PARFAITEMENT, *adv.* D'une manière parfaite. Aimer parfaitement. || D'une manière complète, totale. Être parfaitement heureux. || Parfaitement s'emploie comme réponse affirmative dans certains cas.

PARFILAGE, *s. m.* Action de parfiler. Le parfilage d'un galon. || Le résultat de cette action.

PARFILÉ, ÉE, *p. p.* de parfiler.

PARFILER (*par* et *filer*), *v. a.* Défaire fil à fil une étoffe ou un galon, soit d'or, soit d'argent, et séparer l'or et l'argent. || On parfile aussi des morceaux d'étoffe en soie sans dorure, en séparant les brins de la trame et de la chaîne. || Absol. Passer son temps à parfiler. || Fig. On n'a jamais parfilé des riens avec plus de soin et de prétention, la Harpe.

* **PARFILEUSE**, *s. f.* Dame qui s'amusait à parfiler.

* **PARFILURE**, *s. f.* Fils d'or et d'argent séparés de la soie qu'ils recouvraient. || Brins de soie, de laine, etc. d'une étoffe parfilée.

PARFOIS (*par* et *fois*), *adv.* Par occasion. Il arrive parfois que...

PARFONDRE (*par* et *fondre*), *v. a.* Dans la peinture en émail, faire fondre l'émail également partout.

PARFONDU, UE, *p. p.* de parfondre. Émail parfondu.

PARFOURNI, IE, *p. p.* de parfournir.

PARFOURNIR (*par* et *fournir*), *v. a.* Fournir en entier, achever de fournir. || T. de palais. Contribuer subsidiairement, ou donner sa part pour achever un payement.

PARFUM (voy. *parfumer*), *s. m.* Odeur aromatique agréable qui s'exhale comme une fumée, comme une vapeur, d'un corps odoriférant. Le parfum des fleurs. || Fig. Le parfum des louanges, de la renommée, le plaisir qu'on a de s'entendre louer, d'avoir de la renommée. || Fig. Un parfum de vertu, de piété. Le parfum de la prière s'élève jusqu'à Dieu. || Composition qui exhale une odeur agréable. Tu brûleras des parfums sur mes autels, Fén. || Composition d'une odeur forte dont on se sert dans les lazarets pour purifier les personnes et les choses.

PARFUMÉ, ÉE, *p. p.* de parfumer.

PARFUMER (*par* et *fumer*)), *v. a.* Faire prendre à l'aide d'un parfum une odeur agréable aux choses ou aux personnes. Parfumer des habits, des gants. Les orangers parfument l'air. || Fig. Une odeur de vertu parfume cette maison. || Parfumer une maison, un navire, etc. y brûler quelque chose d'une odeur forte pour en chasser le mauvais air. || Parfumer des lettres, les exposer à un feu de soufre et les tremper dans le vinaigre. || Se parfumer, *v. r.* Remplir de bonnes odeurs ses habits, ses cheveux.

* **PARFUMERIE**, *s. f.* Fabrication et commerce des parfums, des cosmétiques, des pommades, des savons de toilette, etc. Un magasin de parfumerie.

PARFUMEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des parfums.

* **PARGUÉ, PARGUENNE** ou **PARGUIENNE**, *interj.* Jurements de l'ancienne comédie. Voy. pardieu.

PARHÉLIE ou **PARÉLIE** (παρήλιος), *s. m.* Image du soleil réfléchie dans une nuée ; c'est pour le soleil la même chose que la parasélène à l'égard de la lune.

PARI (voy. *parier*), *s. m.* Engagement mutuel entre des personnes qui soutiennent des choses contraires, de payer une somme fixée à celui qui aura raison. || Tenir le pari, l'accepter, parier contre celui qui le propose. || Les paris sont ouverts, tout le monde est admis à parier, et fig. il y a des opinions contraires sur une affaire qui va bientôt se décider. || Somme pariée. Payer le pari. || Au jeu, somme indépendante de l'enjeu ordinaire, que les personnes qui ne jouent pas parient entre elles.

PARIA (tamoul *pareyers*, homme hors de classe), *s. m.* Homme de la dernière caste des Hindous qui est un objet de mépris et d'exécration. || Fig. Un homme que personne ne veut voir, qui est exclu de la société.

PARIADE (*parier*), *s. f.* Saison où les perdrix s'apparient. || État des perdrix, qui, pour s'apparier, cessent d'aller par compagnie. || Perdrix appariées. Il y a cinq ou six pariades dans ce champ.

PARIÉ, ÉE, *p. p.* de parier.

PARIER (lat. *pariare*), *v. a.* Faire un pari, une gageure. Je parie cent louis que, etc. || Il y a à parier, gros à parier, tout à parier que..., c'est-à-dire il est presque certain que... || Par exagération, parier sa tête, certifier absolument. || Absol. Il faut parier. || Parier à coup sûr, parier avec la certitude de gagner. || Au jeu, parier pour quelqu'un ou simplement parier, gager que celui des deux joueurs qu'on désigne gagnera la partie. || Fig. Affirmer, soutenir. Je parie qu'il a dit cela.

PARIÉTAIRE (lat. *parietaria*), *s. f.* Plante qui croît sur les murailles, famille des urticées.

PARIÉTAL, ALE (lat. *parietalis*), *adj.* En bot. Plantes pariétales, plantes qui croissent sur les murailles. || En anat. Il se dit de deux os qui forment les côtés de la voûte du crâne. || *Subst.* Un pariétal. Les pariétaux.

PARIEUR, *s. m.* Celui qui parie. || Fig. Cela ne vaut rien pour les parieurs, se dit d'une chose qui doit faire craindre un résultat fâcheux à l'une des parties.

PARISIENNE, *s. f.* T. d'impr. Caractère au-dessous de la nonpareille, et dont le corps a cinq points.

PARISIS (pa-ri-zis'. *Paris*), *adj. inv.* Sou, livre parisis, sou, livre qui valaient un quart de plus que le sou et la livre tournois, et qui se frappaient à Paris.

* **PARISYLLABE**, *adj.* Synonyme de parisyllabique.

PARISYLLABIQUE (pa-ri-sil-la-bi-k'. Lat. *par* et *syllabe*), *adj.* En gramm. Noms parisyllabiques, noms qui ont au nominatif et au génitif le même nombre de syllabes. || On dit aussi déclinaison, adjectif parisyllabique.

PARITÉ (lat. *paritas*), *s. f.* Ressemblance entre des objets de même nature, de même qualité. Mettre en parité deux choses. || Égalité entre des personnes. La parité manquait entre les personnes, J. J. Rouss. || Comparaison employée pour prouver une chose par une autre semblable. || Je nie la parité, je nie que le cas allégué soit pareil à celui dont il s'agit. || État de ce qui est divisible en deux moitiés. La parité d'un nombre.

PARJURE (lat. *perjurium*), *s. m.* Faux serment. Faire un parjure. || Serment violé. Tous mes pas vers vous sont autant de parjures, Rac.

PARJURE (lat. *perjurus*), *adj.* Qui a fait un faux serment. Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure... Rac. || *Subst. m.* et *f.* Personne qui viole son serment.

PARJURER (SE) (lat. *perjurare*), *v. r.* Violer son serment, faire un faux serment. || On l'a employé comme verbe neutre. Vous ne parjurerez point, Saci. || On l'a aussi employé comme verbe actif. Léandre a parjuré ses vœux, Mol.

PARLAGE, *s. m.* Bavardage, paroles inutiles. || Discours apprêtés que l'on tient dans le dessein de tromper. Se laisser surprendre au parlage d'un fourbe.

PARLANT, ANTE, *adj.* Qui parle. Les arbres et les plantes Sont devenus chez moi créatures parlantes, la Font. || Qui aime à parler. Cet homme est parlant. || Au théâtre, personnages parlants, par opposition à personnages muets. || Par extens. Expressif. Des yeux parlants. || Fig. Ah ! que mon mariage est une leçon bien parlante à tous les paysans qui veulent s'élever au-dessus de leur condition ! Mol. Des preuves parlantes de certains faits, la Bruy. || En blas. Armes parlantes, armes dont la pièce

principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent. Les armes de Mailly, qui sont des maillets, sont des armes parlantes. || Portrait parlant, portrait très-ressemblant. || On dit de même : Vous êtes parlant dans votre portrait || Fig. Cet air, ce port, cette âme bienfaisante Du bon vieux temps est l'image parlante, VOLT.

PARLÉ, ÉE, *p. p.* de parler. || Dont on use pour la parole. On distingue la langue parlée de la langue écrite. || Numération parlée, se dit des nombres exprimés par la parole ou de la lecture des nombres écrits. || Parlé se met dans les chants et chansons pour indiquer les endroits qui doivent être récités sans chanter.

PARLEMENT (*parler*), *s. m.* Dans les premiers temps de la monarchie française, assemblée des grands du royaume. || Nom postérieurement donné aux assemblées qui représentaient la nation ; en France, ces assemblées prirent le nom d'états généraux. || Aujourd'hui, en Angleterre, il se dit des deux chambres qui exercent, avec le roi, le pouvoir législatif. || Nom donné, sur le continent, à l'imitation de l'Angleterre, aux deux chambres législatives, et parfois à la seule chambre des députés. || Nom qu'on donnait en France, avant 1789, à treize cours supérieures de judicature, qui connaissaient des affaires en dernier ressort dans l'étendue de leur juridiction, et dans lesquelles se vérifiaient et s'enregistraient les édits, les déclarations et les ordonnances du roi. || Tenir le parlement, présider une séance du parlement. || Étendue, ressort de la juridiction d'un parlement. Le parlement de Paris s'étendait jusqu'en Saintonge. || Durée du parlement depuis le jour de son ouverture jusqu'aux vacances.

* **PARLEMENTAGE,** *s. m.* Action de parlementer.

PARLEMENTAIRE, *adj.* Qui appartient au parlement, cour de justice. Les remontrances parlementaires.||*Subst.* Les parlementaires, les gens du parlement. || *Adj.* et *subst.* Se dit de ceux qui dans la guerre civile contre Charles Ier, roi d'Angleterre, suivaient le parti du parlement. || Qui a rapport aux deux chambres qui font, dans les pays constitutionnels, partie de l'autorité législative. Régime, éloquence parlementaires. || Régime, gouvernement parlementaire, nom donné en France à la période qui s'écoula de 1814 à 1848. || *Subst.* Les parlementaires, les partisans de ce régime. || Qui est conforme aux usages parlementaires. Ce procédé n'est pas parlementaire. || Famil. Poli, courtois.

PARLEMENTAIRE, *adj.* Qui est relatif à l'action de parlementer. Pavillon parlementaire. || Vaisseau parlementaire ou *subst.* parlementaire, vaisseau qui porte un négociateur ou des dépêches. || *S. m.* Personne envoyée pour faire ou pour écouter des propositions.

* **PARLEMENTAIREMENT,** *adv.* Conformément au gouvernement parlementaire.

* **PARLEMENTARISME,** *s. m.* Régime parlementaire.

PARLEMENTER, *v. n.* Faire, écouter des propositions pour l'abandon d'une place. || Fig. Entrer en accommodement. Nous en viendrons à bout, il parlemente. || Impers. au passif. Il ne fut pas longuement parlementé.

PARLER (b. lat. *parabolare*), *v. n.* Articuler des mots, prononcer des paroles. Le malade ne parle plus. Parler du nez. || Parler haut, parler bas, parler à haute voix, à voix basse. || Fig. Parler haut, parler sans ménagement, avec insolence. || Parler ferme, parler avec fermeté, raideur. || Parler à l'oreille de quelqu'un, voy. OREILLE. || Fig. Il sait ce que parler veut dire, il entend à demi-mot, il comprend les intentions, les menaces, etc. || Il se dit des oiseaux qui imitent la voix humaine. Ce perroquet parle très-bien. || S'exprimer. Est-ce un si grand mal d'être entendu quand on parle, et de parler comme tout le monde ? LA BRUY. || Pour ainsi parler, locution usitée pour adoucir une expression trop forte, trop figurée. || Pour parler avec, expression employée quand on cite quelque écrivain, quelque autorité. Pour parler avec Montaigne. || Discourir, causer. Parler sur des matières difficiles. Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé, LA BRUY. || Il n'y a que pour lui à parler, se dit d'une personne qui dans une conversation garde constamment la parole. || Parler en public, tenir un discours devant une assistance nombreuse. || Parler comme un livre, voy. LIVRE. || Parler pour parler, parler sans avoir rien à dire. || Parler bien, parler avec élégance et pureté, et dans un sens contraire, parler mal ou ne savoir pas parler. || Parler que, au sens de dire, avec un verbe suivant subordonné. Vous avez ouï parler que ce monsieur Oronte a une fille, MOL. || Parler de, avec le verbe à l'infinitif, dire, annoncer vaguement que, etc. Il parle de se marier. || Parler à, adresser la parole à. Apprenez à ne point oublier à qui vous parlez, et qui vous êtes, GENLIS. || Fig. Parler à un mur, aux rochers, parler à des gens que rien ne touche. || Fig. Trouver à qui parler, rencontrer une personne qui nous comprenne, qui nous convienne, et ironiq. trouver des gens qui nous tiennent tête. || Fig. Parler à son bonnet, se parler à soi-même. || Parler à, avec un nom de chose pour régime, parler de manière à exercer une action sur cette chose. Tâchons de parler à la fois aux yeux, aux oreilles et à l'âme, VOLT. || Parler au cœur, à l'imagination, aux passions, parler de manière à intéresser le cœur, à plaire à l'imagination, à exciter les passions. || Fig. Dieu parle au cœur des pécheurs, il leur envoie de saintes inspirations. || Parler de, prononcer des paroles relatives à. Ils parlent de guerre à un homme de robe, et de politique à un financier, LA BRUY. || Se parler, se dit de personnes qui ont des entretiens ensemble. || Se parler, s'adresser la parole à soi-même. Je me parle à moi-même, MOL. || T. de palais. Plaider. Cet avocat parle pour un tel. || Parler bien, parler mal d'une personne, en dire du bien, du mal. || Parler pour quelqu'un, intercéder pour lui auprès d'un autre. || Fig. La nature ou l'amour parle pour chacun d'eux, CORN. || Parler contre, parler de manière à nuire. || En matière d'affaires et de procès, cette pièce parle contre lui, elle est contraire à ses prétentions. || Expliquer ses sentiments, ses opinions, ses volontés. Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix, RAC. || N'avoir qu'à parler, se dit quand, pour qu'une chose se fasse, il n'est besoin que d'une parole. || Faire connaître quelque chose qui devait être tu. Il faut que quelqu'un ait parlé. || Recommander, appuyer. L'un de mes amis qui a promis de parler ne parle point ; l'autre parle mollement, LA BRUY. || Faire des propositions, et particulièrement des propositions d'argent. || Parler se dit des bruits qui courent dans le monde. On parle, on en parle, se dit de bruits défavorables qui courent sur quelqu'un ou quelque chose ; et en un autre sens, se dit d'hommes ou de choses dont la réputation dure. Combien d'hommes admirables et qui avaient de très-beaux génies sont morts sans qu'on en ait parlé, LA BRUY. || Il faut laisser parler le monde ou simplement il faut laisser parler, il ne faut pas se mettre en peine de ce que le monde dit mal à propos. || Fig. Manifester ses sentiments par un autre moyen que par la parole. Les muets parlent par signes. Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux, RAC. Un langage qui parle plus aux oreilles qu'aux yeux, CONDILLAC. || Fig. Il se dit des choses inanimées qui ont ou qui semblent avoir une sorte de langage. La peinture parle aux yeux. Leurs postures suppliantes parlaient pour eux, FÉN. || Les murailles parlent, c'est-à-dire il se trouve souvent des témoins des choses même les plus cachées. || Il se dit de même des choses morales. L'honneur parle, il suffit, RAC. C'est la nature qui parle, qui se fait sentir, FÉN. || Cela parle de soi, cela parle tout seul, ou la chose parle d'elle-même, cela se comprend sans qu'il soit besoin de l'expliquer. || La vérité parle par sa bouche, ce qu'il dit est rempli de vérité. || Expliquer sa pensée par écrit. Les auteurs qui ont parlé de ce sujet. || Il se dit de ce qui est exprimé dans un écrit. La loi est formelle et parle très-clairement. || On dit que les tuyaux d'un orgue ou que des instruments parlent bien, pour exprimer que le son est clair et net. || T. de vénerie. Aboyer. Le limier ne parle pas. || Au jeu, dire ce que l'on veut faire sur le coup qui se joue, ou au piquet dire ce qu'on veut compter. || Faire parler quelqu'un, tirer de lui ce qu'il sait. || Faire parler, mettre un langage dans la bouche de. Ne faites point parler vos acteurs au hasard, BOIL. || Fig. Faire parler quelqu'un, lui prêter des paroles, des discours qu'il n'a pas tenus. || Fig. Faire parler, se dit des choses inanimées auxquelles on prête un langage. Je devrais faire ici parler la vérité, RAC. || Faire parler à quelqu'un, procurer un entretien avec quelqu'un. || Faire parler, être cause de bruits qui se répandent. || Faire parler de soi, se faire une réputation

bonne ou mauvaise. || *V. a.* Dire, prononcer. Je vous demande, ce que je parle avec vous, qu'est-ce que c'est? Mol. || Prononcer comme on parle. C'est une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer, Volt. || S'exprimer en une langue. Parler italien. || Fig. Parler un langage, s'exprimer d'une certaine façon. Chaque passion parle un différent langage, Boil. || Parler français, voy. français. || Parler chrétien, voy. chrétien. || Fig. Parler grec, bas-breton, haut-allemand, s'exprimer d'une façon inintelligible. || Parler gascon, normand, parler français avec un accent gascon, normand. || S'entretenir de. Parler musique, peinture, affaires, etc. || Parler raison, parler raisonnablement, sagement. || Avoir sans cesse à la bouche. Il faut laisser Aronce parler proverbe, la Bruy. || Au passif et impers. Dans les traités il n'est point parlé d'eux, Corn. || Il en est fort parlé dans le monde, cela fait l'objet de l'entretien public. || Il en sera parlé, cela fera du bruit dans le monde. || Se parler, *v. r.* Être parlé. La langue française se parle au Canada. || Impers. Il se parle de, on parle de. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines, Boss. || Généralement parlant, à prendre la chose en général. || Humainement parlant, en parlant comme un homme. || Sans parler de, indépendamment de. || Prov. Trop gratter cuit, trop parler nuit.

PARLER, *s. m.* Infinitif de parler pris substantivement. Le trop parler. Le parler peu. || Manière de parler. Un parler traînant. L'affectation dans le geste, dans le parler et dans les manières, la Bruy. || Avoir son franc parler, s'être mis sur le pied de dire ce qu'on pense. || Patois ou accent particulier de province. Le parler picard.

PARLERIE, *s. f.* Famil Babil fatigant.

PARLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui parle. Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire, Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère, la Font. || Un grand parleur, un homme qui parle beaucoup, et aussi qui parle trop. || Un beau parleur, un homme qui s'énonce facilement, qui a à son service de belles phrases; et aussi un homme qui parle de vertu, de beaux sentiments. || Celui, celle qui a l'habitude de parler beaucoup. || Au masc. Orateur. S'il a fait voir du talent de parleur, il n'a jamais montré la moindre connaissance d'un homme d'État, Mirabeau. || *Adj.* Qui parle. Ces grands hommes n'étaient point parleurs, Boss. L'oiseau parleur, Buff.

PARLOIR, *s. m.* Lieu où l'on parle. || Les parloirs du roi, conseils que le roi tenait pour juger certaines affaires. || Parloir aux bourgeois, lieu de Paris où l'on traitait des affaires municipales. || Lieux où les religieux s'assemblent pour parler. || Dans une communauté religieuse, dans un collége, lieu où l'on parle aux personnes du dehors.

* **PARLOTE**, *s. f.* T. de dénigrement. Lieu où l'on prononce des discours représentés comme de peu d'importance, comme des bavardages. || Il se dit aussi, au palais, des exercices des jeunes avocats entre eux.

* **PARMENTIÈRE**, *s. f.* Nom donné à la pomme de terre en l'honneur de Parmentier qui l'avait introduite.

PARMESAN (ainsi nommé parce qu'une duchesse de Parme le fit connaître à Paris), *s. m.* Espèce de fromage fabriqué aux environs de Lodi.

PARMI (*par* et *mi*, milieu), *prép.* Par le milieu de, au milieu de, au sein de, avec le régime au singulier. Force moutons parmi la plaine, la Font. Il faut parmi le monde une vertu traitable, Mol. || Parmi nous, dans notre pays. || Entre, au milieu de, avec le régime au pluriel. Quelle est ton occupation parmi ces arbres? Mol. Parmi toutes les républiques dont la Grèce était composée, Athènes et Lacédémone étaient sans comparaison les principales, Boss. || Parmi les chemins, en cheminant, pendant le trajet. || De parmi, *loc. prép.* Du milieu de. Un nom obscur et à peine échappé de parmi le peuple, Mass. || *Adv.* Dans le nombre, au milieu. Vos moutons sont chétifs; il y en a pourtant de bons parmi.

PARNASSE (lat. *Parnassus*, de Παρνασσός), *s. m.* Montagne de la Phocide consacrée à Apollon et aux Muses. || Fig. La poésie. || Le Parnasse français, la poésie française. || Les nourrissons du Parnasse, les poëtes. || Monter sur le Parnasse, s'adonner à la poésie. || Recueil de vers. Le Parnasse français. || Dictionnaire poétique à l'usage des colléges, appelé d'ordinaire Gradus.

PARODIE (παρῳδία), *s. f.* Ouvrage en prose ou en vers, où l'on tourne en raillerie d'autres ouvrages, en se servant de leurs expressions et de leurs idées dans un sens ridicule ou malin. || Pièce de théâtre d'un genre burlesque, où l'on travestit une pièce d'un genre noble. || Fig. Peinture fausse, exagérée, travestissement moqueur. La parodie des sentiments. || Couplet, strophe lyrique composée tout exprès pour être chantée sur un air, sur une mélodie faite à l'avance.

PARODIÉ, ÉE, *p. p.* de parodier.

PARODIER, *v. a.* Faire une parodie. Parodier une tragédie, un air. || Contrefaire les manières, le langage de quelqu'un. || En mus. Ajuster à un air de chant de nouvelles paroles. || Se parodier, *v. r.* Être parodié.

PARODISTE, *s. m.* Auteur de parodies.

PAROI (lat. *paries*), *s. f.* Syn. vieilli de muraille. S'appuyer contre la paroi. || Cloison de maçonnerie. Les parois de cette chambre sont humides. || T. de maçonnerie. Synonyme de parement. || Côtés intérieurs d'un vase, d'un tube, etc. || Par extens. Une paroi de rochers, rochers dressés comme une sorte de muraille. || En anat. Couche plus ou moins épaisse, plus ou moins composée, qui forme l'enceinte des cavités du corps. Les parois de l'intestin, de la poitrine, etc. || La corne du pied du cheval.

PAROISSE (b. lat. *parochia*, *paræcia*, de παροικία), *s. f.* Circonscription dans laquelle un curé dirige le spirituel. || Porter un habit de deux paroisses, se disait, quand deux paroisses étaient réunies en une seule, du bedeau dont la robe était mi-partie de la couleur de la paroisse supprimée et de celle de la paroisse conservée. || Fig. Porter un habit de deux paroisses, se comporter entre deux partis de manière à paraître leur appartenir à l'un et à l'autre. || Fig. Ces choses sont de deux paroisses, se dit d'objets dépariés, comme gants, souliers, etc. || L'église de la paroisse. || Les habitants d'une paroisse.

PAROISSIAL, ALE, *adj.* Qui est de la paroisse. Église paroissiale. Les intérêts paroissiaux.

PAROISSIEN, IENNE, *s. m.* et *f.* Habitant, habitante d'une paroisse. || Popul. Un individu. || *S. m.* Livre de prières dont on se sert pour suivre l'office.

PAROLE (b. lat. *parabola*), *s. f.* Sentence, mot notable, dit. Parole mémorable. Une belle parole. || La parole de Dieu, son commandement. La parole éternelle, la parole incréée, la parole incarnée ou simplement la parole, le Verbe. || Paroles sacramentales ou sacramentelles, et absol. paroles, les mots que le prêtre prononce dans la consécration, ou qui sont nécessaires pour l'accomplissement de chaque sacrement. || Fig. et famil. Paroles sacramentelles, les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire. || Paroles magiques, celles que les magiciens prononcent dans leurs opérations. || Charmer, guérir avec des paroles, faire un charme à l'effet de guérir une maladie. || Par extens. Paroles magiques, paroles qui produisent un grand effet. || La parole de Dieu, les promesses contenues dans l'Écriture sainte. || La parole de Dieu, la parole divine, la parole de vie, la parole sainte ou simplement la parole, l'Écriture sainte et les sermons qui se font pour l'expliquer. || Un simple mot prononcé. Les paroles s'envolent et les écrits restent. || Voix articulée. || Il se dit aussi des paroles écrites. Pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, Boss. || Suite de mots considérés par rapport aux idées, aux sentiments qu'ils expriment. Un même sens change selon les paroles qui l'expriment, Pasc. || De bonnes paroles, des paroles qui annoncent des intentions favorables. || De mauvaises paroles, des paroles qui annoncent des intentions défavorables ou de mauvaises nouvelles. || Ironiq. De belles paroles, de belles et stériles promesses. || Prendre la parole, commencer à parler dans un entretien, dans une assemblée, dans une société, etc. || Couper la parole à quelqu'un, l'interrompre dans son discours, et fig. le réduire à l'impossibilité de répondre. || Porter la parole, parler au nom d'un autre, au nom de plusieurs personnes, d'un corps, d'une compagnie. || Avoir la parole, avoir le droit de parler en vertu d'une charge, d'un emploi. || Dans les assemblées politiques, avoir la parole, avoir le droit actuel, la permission de parler, conformément au règlement. || Avoir la parole, accaparer la conversation. || Demander la pa-

role, demander à être entendu. || Retirer la parole, ôter la parole, se dit du président d'une assemblée délibérante qui empêche un orateur de parler. || Faculté qu'a l'espèce humaine d'exprimer ses idées par les sons de la voix. La parole a été donnée à l'homme pour exprimer ses pensées, Mol. || Avoir le don de la parole, manier bien la parole, s'exprimer d'une manière facile, abondante, heureuse. || Avoir la parole à commandement, avoir la parole à la main, en main, s'exprimer avec facilité. || Perdre la parole, cesser de pouvoir parler; devenir muet de surprise, de crainte, etc. || Il ne lui manque que la parole, se dit d'un portrait fort ressemblant. || Le ton de la voix, selon qu'elle est forte ou faible, douce ou rude, etc. Cette parole douce, simple et insinuante, Fén. || Fig. Avoir la parole haute, parler avec autorité, avec arrogance. || A certains jeux de renvi, passe parole se dit de celui qui, devant parler, ne veut pas couvrir le jeu pour le moment. || Avoir la parole, avoir la faculté d'exprimer ce que l'on veut faire sur le coup qui se joue, et, au piquet, annoncer le premier son jeu. || Les expressions considérées relativement à l'art de parler ou d'écrire. La parole doit répondre à la pensée. || Éloquence, diction. Le pouvoir, l'art de la parole. || Pourparler. Il est avec Anselme en paroles pour vous, Mol. || Proposition faite de part et d'autre. Paroles de paix, d'accommodement, etc. || Porter parole à quelqu'un, lui faire quelque proposition. || Promesse verbale par laquelle on s'engage à faire certaines choses. La parole des rois doit être inviolable, Corn. || Donner sa parole, s'engager. || Tenir, garder sa parole, être fidèle à ses engagements. || Un homme d'honneur n'a que sa parole, il ne manque jamais à la parole qu'il a donnée. || N'avoir qu'une parole, n'avoir pas deux paroles, s'en tenir à ses premières conditions. || Un homme de parole, un homme fidèle à sa promesse. || Avoir de la parole, être de parole, tenir fidèlement ses promesses. || Reprendre sa parole, se dégager de sa parole, retirer sa parole, avertir celui à qui on avait promis qu'on ne veut plus tenir la promesse faite. || Manque de parole, violation de la parole donnée. || Manquer à sa parole, manquer de parole, ne pas tenir sa parole. || Famil. Ma parole, ma parole d'honneur, parole d'honneur, formules d'affirmation employées dans la conversation. || Promesses vagues, vains discours, par opposition à action, à effet. Il faut faire et non pas dire, et les effets décident mieux que les paroles, Mol. || On dit de même : Des paroles vagues, des paroles vaines, des paroles en l'air. || Au pl. Discours piquant, aigre, offensant. Des paroles en venir aux mains. Il y a eu quelques paroles entre nous. || Mots d'une chanson, d'un air, d'un motet, etc. || Sur la parole de, sur l'affirmation de. Croire quelqu'un sur sa parole. || Jurer sur la parole du maître, affirmer d'après quelqu'un. || Sur parole, sur un simple dire. || Sur sa parole, sur ma parole, après promesse donnée par lui, par moi. Revenir sur sa parole. Renvoyé sur sa parole pour ménager l'échange des prisonniers, Boss. || Sur parole, sur la garantie de sa bonne foi. Jouer, perdre sur parole. || Prisonnier sur parole, prisonnier à qui on accorde une certaine liberté, mais qui a promis de ne pas s'en servir pour prendre la fuite.

PAROLI (orig. inc.), *s. m.* Le double de ce qu'on a joué la première fois, à la bassette, au pharaon, etc. Faire, gagner le paroli. || Fig. Donner, faire, rendre le paroli à quelqu'un, renchérir sur ce qu'il a dit ou fait.

⋆ **PAROLIER**, *s. m.* Néolog. Auteur des paroles dans les pièces à mettre en musique.

PARONOMASE (παρονομάζειν), *s. f.* Figure de rhétorique qui consiste à rapprocher dans la même phrase des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent.

PARONOMASIE (παρονομασία), *s. f.* Suivant quelques grammairiens, synonyme de paronomase; suivant l'Académie, ressemblance entre des mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune.

PARONYME (παρώνυμος), *s. m.* Mot qui a du rapport avec un autre par le son qu'il fait entendre. *Bailler* et *bâiller* sont des paronymes.

⋆ **PARONYMIE**, *s. f.* Qualité de ce qui est paronyme.

⋆ **PARONYMIQUE**, *adj.* Qui a rapport au paronyme. || Qui a de l'affinité par sa consonnance.

PAROTIDE (παρωτίς), *s. f.* En anat. La glande salivaire située près de l'oreille. || En méd. Gonflement qui se forme dans la parotide ou dans son voisinage.

PAROXYSME (παροξυσμός), *s. m.* En méd. La plus forte intensité d'un accès, d'une douleur, etc. || Fig. Le paroxysme de la colère, de la passion, etc.

⋆ **PAROXYTON** (παροξύτονος), *adj. m.* En gramm. grecq. Qui a l'accent aigu sur l'avant-dernière syllabe. Les mots paroxytons. || *S. m.* Un paroxyton, par exemple λόγος.

⋆ **PARPAILLOT, OTE** (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. m.* et *f.* Nom donné par injure aux calvinistes. || Famil. Celui qui ne croit pas à la religion révélée.

PARPAING (par-pin. Orig. inc.), *s. m.* T. de maçonnerie. Pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur. || Pierre placée sous un pan de bois pour l'isoler du sol.

PARQUE (lat. *Parca*), *s. f.* Chacune des trois déesses qui filaient, dévidaient et coupaient le fil de la vie des hommes (on met une majuscule). Les Parques sont Clotho, Lachésis et Atropos. || Poétiq. La mort.

PARQUÉ, ÉE, *p. p.* de parquer. || Huîtres parquées, se dit de celles qu'on jette dans des clayères.

PARQUER (*parc*), *v. a.* Mettre dans une enceinte, dans un parc. Parquer des bœufs. || Enfermer un troupeau dans une enceinte non couverte, qu'on transporte dans le champ à différentes places, pendant plusieurs mois de l'année. || Faire parquer un champ, y faire parquer un troupeau pour le fertiliser. || Parquer des huîtres, les mettre dans les clayères. || T. milit. Procéder à l'installation d'un parc. || Fig. Renfermer, en parlant des personnes. || *V. n.* Être dans un parc. Les moutons ne parquent pas encore. L'artillerie parquait dans la plaine. || Se parquer, *v. r.* Établir un parc.

PARQUET (dim. de *parc*), *s. m.* Compartiment d'un pâturage. || Petit compartiment dans un parc. || La partie d'une salle de justice où se tiennent les juges. || Lieu où les officiers du ministère public tiennent leur séance. Le parquet du procureur. || Par extens. et collectivement, les officiers du ministère public lorsqu'ils tiennent le parquet. || Lieu où se placent les huissiers pendant la séance des juges. || Enceinte où se réunissent les agents de change pour traiter de leurs affaires. || Assemblage à compartiments qu'on pose sur des lambourdes, pour servir de plancher dans les appartements. || Assemblage de bois sur lequel les glaces sont appliquées et fixées.

PARQUETAGE, *s. m.* Ouvrage de parquet.

PARQUETÉ, ÉE, *p. p.* de parqueter.

PARQUETER, *v. a.* Garnir de parquet.

PARQUETERIE, *s. f.* Art de faire du parquet.

PARQUETEUR, *s. m* Ouvrier qui pose les parquets.

PARRAIN (b. lat. *patrinus*, dérivé du lat. *pater*), *s. m.* Celui qui présente un enfant au baptême, qui le tient sur les fonts, qui répond de sa croyance et lui impose un nom. || Fig. Être le parrain de quelque chose, en être le promoteur. || Celui qui nomme une cloche, un navire, lorsqu'on les bénit. || Dans les ordres militaires, le chevalier qui présente le novice à sa réception. || Celui qui accompagnait un chevalier dans un combat singulier, pour lui servir de témoin. || Parrains, à l'Académie française, les deux académiciens qui accompagnent le récipiendaire.

⋆ **PARRAINAGE**, *s. m.* Qualité, rapports de parrain, de marraine.

PARRICIDE (lat. *parricida*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tue son père ou sa mère, son aïeul ou son aïeule, ou quelque autre de ses ascendants. || Par extens. Celui, celle qui ôte la vie à de très-proches parents. || Celui qui attente à la personne du souverain, ou qui porte les armes contre sa patrie. || Celui qui se rend coupable de quelque crime énorme et outrageant la nature. || *Adj.* Qui a commis un parricide. Oreste parricide. || Fig. Parricide de la liberté publique, Mirabeau. || Il se dit aussi des choses entachées de parricide ou de quelque crime énorme. Une main parricide. Des conseils parricides.

PARRICIDE (lat. *parricidium*), *s. m.* Crime que commet le parricide. || Attentat contre la vie des proches parents. || Un crime énorme. || Attentat contre la vie du souverain ou contre la patrie.

⋆ **PARSE** (*Perse*), *s. m.* et *f.* Sectateur de la religion de Zoroastre. || *Adj.* Qui appartient aux sectateurs de Zoroastre. || Idiome que les Guèbres parlent entre eux.

PARSEMÉ, ÉE, *p. p.* de parsemer.

PARSEMER (*par* et *semer*), *v. a.* Semer çà et là, jeter çà et là. Parsemer un chemin de fleurs. || Il se dit aussi de ce dont on parsème. Des taches noires en croissant et en cœur parsèment l'estomac et le ventre, Buff.

PARSI, IE (*Parse*), *adj.* Qui appartient aux Parses. Langue parsie. || *S. m.* Sectateur de la religion de Zoroastre. || *S. m.* Le parsi, langue usitée en Perse sous les derniers rois Sassanides.

PART (par, bien que l'Académie dise que le *t* final se prononce. Lat. *partus*), *s. m.* sans *pl.* En jurispr. L'enfant dont une femme vient d'accoucher. || Exposition de part, l'action de déposer et de délaisser un enfant. || Suppression de part, l'action de soustraire et de cacher un enfant immédiatement après sa naissance, et de le priver de son état civil. || La mise bas des animaux.

PART (lat. *pars*), *s. f.* Partie, portion d'un tout quelconque. || Portion d'une chose divisée, lot. Les parts d'un gâteau. || Fig. Avoir sa part de gloire. Je vous demande quelque part en votre amitié, Sév. || J'y retiens part, part à deux, se dit quand on est avec quelqu'un qui trouve quelque chose et qu'on veut partager sa trouvaille. || Part avantageuse, la portion que l'aîné avait dans les fiefs, outre son préciput. || Fig. La part du lion, celle qu'un homme, par abus d'autorité, s'attribue dans un partage; locution tirée de la fable de la Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion. || Ne pas jeter sa part aux chiens, se dit de celui qui a des prétentions sur quelque chose. || Fig. Avoir part au gâteau, avoir un intérêt secret en quelque affaire. || Fig. Avoir sa bonne part d'une chose, avoir beaucoup de quelque chose, et le plus ordinairement beaucoup de quelque chose de pénible. || Faire la part du feu, abattre une partie des édifices que le feu menace, afin de sauver le reste, et fig. sacrifier une portion de ce que l'on possède pour mettre le reste à l'abri. || Faire la part des accidents, prévoir ce que les accidents pourront apporter d'obstacles, causer de préjudice dans une affaire. || En général, faire la part de, faire entrer en ligne de compte. || Faire la part de la jeunesse, user d'indulgence. || Quotité qui revient à chaque personne participant à une affaire. Être de part, avoir une part dans les bénéfices d'une affaire. Mettre de part, admettre à la participation des bénéfices. || T. de mar. Être à la part, naviguer à la part, avoir part dans les bénéfices de la campagne. || Part de prise, voy. PRISE. || Au sens juridique, portion qui dans un partage appartient à chacun des copartageants, et spécialement portion de la succession qui appartient à chaque cohéritier. || Participation. Nous avons peu de part en nos destinées, tout est entre les mains de Dieu, Sév. Le hasard et la force ont beaucoup de part au succès, Fén. || Avoir part à, participer à. Avoir part à toutes les charges et à toutes les magistratures. || Avoir la première part à quelque chose, y jouer le principal rôle. || Avoir part en, être complice de. || Avoir sa part de, participer à l'avantage de. || Faire part de quelque chose à quelqu'un, l'y faire participer. || Prendre part à, entrer en participation de, se mêler de. || Portion morale. Part d'affection, d'amour, etc. Nous avons en son cœur, vous et moi, peu de part, Corn. || Prendre part à quelque chose, s'y intéresser. || Prendre une chose en bonne, en mauvaise part, la prendre en bien, en mal. || Communication, renseignement. Faire part de quelque chose à quelqu'un, l'en informer. || Billet de faire part ou elliptiq. billet de part ou faire part, billet, circulaire, par lesquels on fait part d'un mariage, d'un décès, d'une naissance, etc. || De la part de, se dit de la personne de qui vient quelque chose. De quelle part viennent ces présents? || De bonne part, d'une personne qui mérite confiance. || De ma part, de sa part, de mon côté, de son côté. || Pour ma part, pour sa part, quant à moi, quant à lui. || Endroit, lieu. Je vous ai vu quelque part. || Nulle part, en aucun lieu. || DE TOUTE PART, DE TOUTES PARTS, *loc. adv.* De tout côté. || De part et d'autre, de côté et d'autre, et fig. réciproquement. || De part et d'autre, d'une et d'autre part, à l'un et à l'autre point de vue. || Dans les contrats, dans les procès, d'une part, d'autre part, se disent des parties contractantes, plaidantes. Transaction entre un tel d'une part et un tel d'autre part. || DE PART EN PART, *loc. adv.* D'un côté à l'autre, tout à travers. Un coup lui perça le bras de part en part. || À PART, *loc. adv.* Séparément. Mettez cela à part. Nous avons dîné à part. || Fig. Mettre à part, laisser à part, laisser de côté. || À part, en particulier. Il prit à part Télémaque et Mentor, Fén. || Fig. Avoir un but à part, avoir un but particulier. || Fig. À part, exceptionnel, particulier. Un fait à part. Un homme à part. || Telle chose à part, en mettant de côté telle chose, en faisant abstraction de telle chose. Raillerie à part. || Au théâtre, dire quelque chose à part, le dire de manière à être entendu des spectateurs, mais de telle façon qu'ils puissent croire que l'autre acteur ne l'a pas entendu. || À PART, *loc. prép.* Excepté. À part sa vivacité, on ne peut qu'être satisfait de son caractère. || À PART MOI, À PART SOI, *loc. adv.* Seul. Quand je suis à part moi, souvent je m'étudie, Régnier. || En moi-même, en soi-même, tacitement. Je disais à part moi. Il pensait à part lui.

PARTAGE (*partir*, partager), *s. m.* Division d'une chose en plusieurs portions. Faire le partage d'une succession. Le partage de l'empire d'Alexandre. || L'action en partage. Demande de partage d'une succession portée en justice. || Acte qui contient la division d'une succession. || Portion de la chose partagée, portion assignée, part de patrimoine. Tu savais l'art de te défaire d'un frère pour avoir son partage, Fén. || Action d'avoir part à. Entrer en partage de quelque chose. || Fig. Il se dit de l'âme et de ses facultés placées entre des tendances contraires, entre des diversions. C'est vouloir vous partager entre Dieu et le monde, et Dieu ne peut souffrir de partage, Bourd. || SANS PARTAGE, *loc. adv.* Exclusivement. || Fig. Ce qui échoit comme une espèce de part. L'affliction et l'opprobre sont ici-bas le partage des gens de bien, Mass. || En partage, en lot donné par la nature, par la fortune, par le ciel. Les uns ont la grandeur et la force en partage, La Font. || Fig. Division des opinions, désaccord. Recevant les compliments de toute la cour, car il n'y a point eu de partage, Sév. || Dans une assemblée, dans un tribunal, division égale des voix pour et contre. || Action de diviser en parties plus petites. Le partage d'une ligne en diverses parties. Le partage de la terre en cinq zones. || En géogr. Point de partage, point assez élevé entre deux bassins pour que les eaux puissent couler indifféremment d'un côté ou de l'autre.

PARTAGÉ, ÉE, *p. p.* de partager. || En bot. Se dit d'une partie qui offre des découpures partagées. || Qui est réciproque. Un amour partagé. || Dans une assemblée délibérante, voix partagées, se dit quand deux opinions réunissent un même nombre de voix.

PARTAGEABLE, *adj.* Qui peut être partagé.

PARTAGEANT, *s. m.* Celui qui est admis, intéressé dans un partage. Chacun des partageants.

PARTAGER (*partage*), *v. a.* Diviser une chose en plusieurs parties. Partager un gâteau, l'empire, le travail entre des ouvriers, etc. || Fig. Ils partagent le gâteau ensemble, se dit de ceux qui sont d'intelligence pour faire quelque profit secret. || Partager le différend par la moitié ou simplement partager le différend, se relâcher chacun de son côté sur ses prétentions. || Se partager quelque chose, se dit de plusieurs personnes qui se donnent à chacune une part de quelque chose. || Former dans un tout des parties distinctes, mais non effectivement séparées les unes des autres. Ce fleuve partage la province. Partager un nombre en deux. || Attribuer en part. La nature.... Sait entre les auteurs partager les talents, Boil. || Donner en partage, avec le régime direct de la chose. Il lui partagera son propre diadème, Corn. || Donner en partage, avec le régime direct de la personne. Son père l'a partagé en aîné. || Fig. Il se dit des dons de la nature, de la fortune, du ciel, de Dieu. La nature l'a mal partagé. Il est bien partagé du sort. || Fig. Faire une part en des choses abstraites ou morales. Un père partage également sa tendresse entre tous ses enfants. || Fig. Avoir une part en des choses abstraites, morales. Il a partagé avec lui l'honneur de cette journée. || Fig. Faire des divisions en des choses abstraites, morales. Partager son temps entre l'étude et les plaisirs. || Il se dit des choses qui produisent un pareil partage. Ces intervalles de repentir qui ont partagé toute votre

vie, Mass. || Fig. S'intéresser à, prendre part à. Mon amitié s'accommode mieux de partager vos peines que de les ignorer, Sév. || Partager l'opinion, l'avis, le sentiment de quelqu'un, être de son opinion, de son avis, de son sentiment. || On dit de même : Partager la crainte, les soupçons, la défiance, la confiance, etc. de quelqu'un. || Fig. Produire dans l'âme des sentiments qui se balancent. Partager son cœur entre le monde et Dieu. D'ailleurs mille desseins partagent mes esprits, Rac. || Fig. Séparer en partis opposés, en sentiments opposés. Ces deux peuples jaloux partagèrent toute la Grèce, Boss. || Partager, *v. n.* Avoir part, avoir droit à une part. Il ne partage pas dans cette succession. Ah ! crois qu'avec César on partage sans peine, Volt. || Partager en frères, faire un partage égal. || Se partager, *v. r.* Être coupé en diverses parties. La route se partage en deux branches. Ces terres et ces seigneuries se partageront en mille mains, Boss. || Il se dit d'une troupe qui se divise en fractions moindres. Amis, partageons-nous, Rac. || Il se dit d'une personne qui partage son temps, ses soins, son affection. Se partager entre ses amis. || On le dit aussi des choses. La tendresse d'un père se partage également entre tous ses enfants. || Fig. Être de partis, d'avis, de sentiments différents. Les opinions se partagent toutes les affaires de ce monde, Volt.

* **PARTAGEUR**, *s. m.* Celui qui partage. || Néolog. Partisan de la communauté des biens, du partage des terres. || En ce sens, on écrit et on prononce le plus ordinairement partageux.

PARTANCE, *s. f.* T. de mar. Départ d'un bâtiment, d'une flotte. || Coup de partance, coup de canon sans boulet qu'on tire pour avertir qu'on va mettre à la voile. || En partance, sur le point de partir.

* **PARTANT**, *s. m.* Celui qui part. Les partants.

PARTANT (*par* et *tant*), *adv.* Par conséquent. Il avait du comptant, Et partant De quoi choisir, la Font. || Il s'emploie en style de pratique et de comptabilité. Vous avez signé au contrat, et partant vous êtes obligé. || Partant quitte, c'est-à-dire tous les comptes balancés, les deux parties sont quittes l'une envers l'autre.

PARTENAIRE (anglais *partner*), *s. m.* et *f.* Associé avec lequel on joue, principalement au whist. || Personne avec qui l'on danse. Choisir son partenaire, sa partenaire. || Quelques-uns écrivent partner, dit l'Académie.

PARTERRE (*par* et *terre*), *s. m.* Aire plate et unie. || Partie du jardin qui fait face au bâtiment et qui est divisée par compartiments de buis, de fleurs, de gazon. || Parterre de gazon, celui qui est fait de pièces de gazon en compartiments carrés et avec enroulements. || Parterre d'eau, canaux conduits par compartiments. || Partie d'une salle de spectacle entre l'orchestre et le fond du théâtre. || Popul. Prendre un billet de parterre, tomber. || Spectateurs placés au parterre. || Fig. Le public en général. L'affaire réjouit fort le parterre, Sév.

PARTHÉNON (Παρθενών), *s. m.* T. d'antiq. Temple de Minerve à Athènes.

PARTI (*partir*, diviser), *s. m.* Le choix à faire, la détermination à prendre dans une matière où il y a du hasard, d'après telle condition donnée. S'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre, le parti est à jouer égal contre égal, Pasc. || Anciennement, forfaits soit pour faire certaines fournitures, soit pour lever les droits du roi. Le parti des vivres. S'enrichir dans les partis. || Mettre les tailles en parti, en confier le recouvrement à des partisans. || Somme qu'on alloue à un employé, à un intendant, etc. || Fig. Condition, traitement. C'est lui faire un bon parti. || Fig. Faire un mauvais parti, un méchant parti à quelqu'un, lui faire subir un mauvais traitement, ou même attenter à sa vie. || Troupe de gens de guerre qu'on détache pour battre la campagne. Les partis vinrent jusqu'aux portes de Paris, Duclos. || Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt, une opinion contraire. Les partis politiques. || Homme de parti, homme passionné en tout ce qui intéresse son parti. || Esprit de parti, esprit aveugle et même injuste en tout ce qui regarde un parti et le parti contraire. || Prendre le parti de quelqu'un, prendre parti pour quelqu'un, le protéger, le défendre. || Prendre parti contre quelqu'un, se tourner contre lui, l'attaquer. || Prendre parti, se décider pour un parti ou pour l'autre. || Mettre du parti de quelqu'un, faire appuyer quelqu'un ; se mettre du parti de quelqu'un, l'appuyer. || Avoir un parti, avoir un certain nombre de personnes par qui l'on est soutenu, défendu. || Action de se partager, d'aller l'un d'un côté, l'autre d'un autre. Prendre chacun notre parti, les uns vers Paris, les autres à Autry., Sév. || Fig. Résolution, détermination. Il prenait des partis extrêmes contre ses intérêts, Fén. || Demi-parti, résolution insuffisante, qui ne mène qu'à la moitié de ce qui doit être fait. || Prendre parti, se décider pour ou contre. || Prendre un parti, en finir avec une situation. || Prendre son parti, se résigner. || C'est un parti pris, c'est une chose résolue, convenue. || De parti pris, avec une résolution arrêtée à l'avance, sans vouloir rien entendre. || Dans les beaux-arts, de parti pris, manière raisonnée et déterminée de traiter une difficulté, un accessoire du sujet. || Expédient, moyen. Prends-moi le bon parti, Boil. || Tirer parti, tirer avantage, utilité, profit. || Fig. Tirer parti de la vie, en user d'une manière agréable et sage. || Situation, état intermédiaire. Il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts, la Bruy. || Profession, genre de vie, emploi. Le parti des armes, de la robe. || Une personne à marier considérée par rapport à son bien ou à sa naissance. Parti avantageux. || Prendre parti, se marier.

PARTI, IE, *p. p.* de partir. Divisé. || Mi-parti, voy. mi-parti. || En bot. Profondément divisé par des incisions aiguës. || En blas. En parlant de l'écu, divisé perpendiculairement en parties égales. Il porte parti d'or et de gueules. || Écu parti et coupé de six pièces, celui qui a trois pièces en chef et trois en pointe. || *S. m.* Division de l'écu en deux parties égales depuis le haut jusqu'en bas.

PARTI, IE, *p. p.* de partir. Qui a quitté un lieu. Parti de Paris. || Fig. Un trait parti d'une main ennemie.

PARTIAIRE (par-si-è-r'. Lat. *partiarius*), *adj.* En jurispr. Colon partiaire, cultivateur qui rend au propriétaire une partie des produits de sa ferme.

PARTIAL, ALE (lat. *pars*), *adj.* Qui s'attache de préférence et par prévention à. Des juges partiaux.

PARTIALEMENT, *adv.* Avec partialité.

PARTIALITÉ, *s. f.* Attachement passionné et aveugle pour un parti, une opinion, etc. || Au pl. Divisions, factions. Votre Majesté éteindra dans tous ses États les nouvelles partialités, Boss.

PARTIBUS (IN) (in'-par-ti-bus'). Évêque in partibus infidelium ou simplement in partibus, celui qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles. || Famil. Sans fonction. Un professeur in partibus.

PARTICIPANT, ANTE, *adj.* Qui participe à. Sa gouvernante, Qui du secret n'était participante, la Font. || Protonotaires participants, camériers participants, ceux qui sont en charge à la cour de Rome.

PARTICIPATION (lat. *participatio*), *s. f.* Action de participer. La participation aux prières. La raison... puisqu'elle est un don de Dieu et une participation de la raison souveraine, Mass. || Sans ma participation, sans que j'y aie aucunement contribué. || Société en participation, association momentanée entre plusieurs négociants, avec des parts égales ou inégales. || Part qu'on a prise à une affaire. Il n'a eu aucune participation au complot.

PARTICIPE (lat. *particeps*), *s. m.* Anciennement, celui qui participait à une opération de finance. || En jurispr. anc. Celui qui prend part à un crime.

PARTICIPE (lat. *participium*), *s. m.* En gramm. Mot qui participe de la nature du verbe et de l'adjectif. Le participe présent. Le participe passé.

* **PARTICIPÉ, ÉE**, *p. p.* de participer. || Qui est possédé par participation. Tout porte en nous la marque d'une raison subalterne, bornée, participée, Fén.

PARTICIPER (lat. *participare*), *v. n.* Avoir part à. A cet âge [la vieillesse] l'âme même participe à la langueur du corps, Buff. || Participer aux prières des fidèles, aux sacrements, au corps et au sang de Jésus-Christ, aux mérites de Jésus-Christ. || Fig. Avoir une part morale dans. Il participe à mes peines comme à mes plaisirs. || Dans ces deux sens, participer veut la préposition *à*. || Tenir de la nature de. Le mulet participe de l'âne et du cheval. Le pathétique participe du sublime, Boil. || En ce sens, participer se construit avec la préposition *de*.

★ **PARTICIPIAL, ALE** (lat. *participialis*), *adj.* En gram. Qui vient du participe. Les suffixes participiaux.

★ **PARTICULARISATION,** *s. f.* Action de particulariser ; résultat de cette action.

PARTICULARISÉ, ÉE, *p. p.* de particulariser.

PARTICULARISER (lat. *particularis*), *v. a.* Faire connaître les détails. Un exact historien est obligé à particulariser les accidents importants de son histoire, SCARRON. || Rendre particulier, par opposition à généraliser. Il faut particulariser cette proposition générale, PASC. || En jurispr. Particulariser une affaire, la poursuivre contre un seul de ceux qui s'y trouvent impliqués. || Se particulariser, *v. r.* Devenir particulier.

PARTICULARITÉ (lat. *particularitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est particulier, spécial. || Circonstance particulière. Il faut connaître les particularités de cette action, PASC.

PARTICULE (lat. *particula*), *s. f.* Petite partie. L'air se charge, comme les plantes, des particules de la terre de chaque pays, MONTESQ. Particule émanée de la Divinité, DIDER. || Miettes ou petits morceaux de pain consacré qui se détachent de l'hostie. || En chim. Atomes intégrants des corps simples ou composés. || En gramm. Mot très-court et invariable. *Et, oui, ni, mais, que*, etc. sont des particules. || Particule nobiliaire, voy. NOBILIAIRE. || Les vraies particules ou absol. les particules, mots comme *re, dé*, dans *redire* et dans *défaire*, qui entrent dans la composition d'autres mots, mais n'existent pas tout seuls. En ce sens, on dit aujourd'hui préfixe.

PARTICULIER, IÈRE (lat. *particularis*), *adj.* Qui appartient en propre et singulièrement à certaines personnes ou à certaines choses. Goût particulier. La sotte vanité nous est particulière, LA FONT. || Maître particulier, maître qui donne des leçons privées. || Leçons particulières ou répétitions, leçons données à un ou plusieurs élèves par un maître en dehors de la classe. || Par opposition à général. Sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt général. || En log. Proposition particulière, celle qui ne s'applique qu'à quelques individus et non à tous ceux de la même espèce. || Par opposition à public. Audience particulière. Les fortunes particulières. || En jurispr. Se dit de ce qui ne touche qu'une personne ou une chose. Substitution particulière. || Legs particulier, legs d'un objet déterminé, et non de l'universalité, ni d'une quote-part des biens de la succession. || Il se dit de personnes qui sont à l'égard d'autres dans un rapport tout spécial. Il était mon ami particulier. || Secrétaire particulier, par opposition à secrétaire général, celui qui est secrétaire non d'une administration, mais de l'administrateur. || Détaillé, circonstancié. Les circonstances les plus particulières. || Séparé, distinct. Une chambre, une habitation particulière. Manger à une table particulière. || Qui n'est pas public; réservé, secret. Il y a quelque chose de particulier entre ces deux personnes. || Remarquable, singulier, peu commun, hors du commun, en parlant de personnes ou de choses. Avoir un talent particulier. Mais j'en fais, je l'avoue, un cas particulier, MOL. || Cela est particulier, se dit de quelque chose qui étonne, qu'on ne s'explique pas clairement. || Un homme particulier, homme qui se tient à l'écart, qui se communique peu. || Un esprit particulier, des opinions particulières, un esprit qui ne s'accommode pas avec le reste du monde, opinions qui diffèrent de celles des autres. || *S. m.* Ce qui est particulier. Conclure du particulier au général. || Détail. Lorsqu'on descend dans le particulier, MALEBR. || Le particulier, réunion, société où ne sont admises que les personnes intimes; intérieur de famille. Combien de gens vous étouffent de caresses dans le particulier, qui sont embarrassés de vous dans le public, LA BRUY. Le roi les admettait dans son particulier, FONTEN. || Être en son particulier, être retiré dans sa chambre, dans son cabinet. || Vivre en son particulier, se mettre en son particulier, faire son ordinaire chez soi. || Le particulier, un aparté, un tête-à-tête. || Collectivement, le particulier, opposé au public. Le public et le particulier. || *S. m.* Un particulier, une personne privée. Les vertus d'un particulier. || Popul. et avec un sens défavorable, un particulier, un individu, un quidam. || EN PARTICULIER, *loc. adv.* À part, séparément des autres. Il le prit en particulier et lui parla ainsi, FÉN. || En particulier, par opposition à en général. Socrate, ainsi que ses disciples, se sont moins occupés de la nature en général que de l'homme en particulier, BARTHÉL. || En mon particulier, pour mon particulier, pour ce qui me concerne.

PARTICULIÈREMENT, *adv.* D'une manière singulière, remarquable. Il vous honore particulièrement. || D'une manière spéciale. Recommander particulièrement. || Dans l'intimité, d'une manière intime. Connaître particulièrement quelqu'un. || En détail.

PARTIE (*parti*, part. passé de *partir*, diviser), *s. f.* Portion d'un tout. Première partie d'un livre. Donner aux pauvres une partie de son bien. || Les cinq parties du monde, les cinq grandes divisions de la terre habitée. || Portion du corps. Appliquer un topique sur la partie malade. || Les parties nobles, le cœur, le poumon, le foie, le cerveau. || En parlant de l'âme, dans le langage scolastique, la partie supérieure, la raison; la partie inférieure, la partie animale, la partie irascible, la partie concupiscible, les appétits, la concupiscence. || En gramm. Parties du discours ou parties d'oraison, les espèces de mots. || Les parties du discours : l'exorde, la narration, la confirmation, la réfutation, la péroraison. || Les parties de la peinture sont l'invention, la disposition, le dessin, le coloris et la touche. || En mus. Ce que chaque voix ou instrument particulier doit faire dans un morceau d'ensemble, et la copie séparée de cela. La partie de ténor. Un morceau à deux parties. || Par rapport à l'harmonie, les différentes notes ou suites de notes qui, chantées ou jouées ensemble, forment un tout harmonieux. On distingue quatre parties principales de voix, le dessus, la haute-contre, la taille et la basse, qu'on appelle aujourd'hui soprano, contralto, ténor et basse. || Chanter en partie, faire sa partie, se dit de plusieurs personnes dont chacune chante sa partie. || Fig. Faire bien sa partie, tenir bien sa partie, se bien acquitter de ce que l'on doit faire. || Papier sur lequel est écrite la partie séparée de chaque musicien. || Les parties d'orchestre, les parties détachées de la grande partition. || Portion d'un grand morceau, d'une sonate, d'un concerto, d'une symphonie, d'une ouverture, d'un chœur, etc. || Quantité plus ou moins grande de marchandises à vendre ou à acheter. Il a vendu une partie considérable de café. || Au pl. Un mémoire où sont énumérés tous les articles faits, fournis ou vendus (vieilli en ce sens). Il ne se donne pas la peine de régler des parties, LA BRUY. || Fig. et famil. Parties d'apothicaires; on dit plutôt aujourd'hui : Mémoire d'apothicaire. || Tenue des livres en partie ou à partie simple, celle qui ne mentionne dans chaque article que le doit ou l'avoir. || Tenue des livres en partie ou à partie double, celle qui mentionne à la fois et dans chaque compte le doit et l'avoir. || Les parties casuelles, voy. CASUEL. || Au jeu, sorte de combat entre deux ou plusieurs personnes, qui est soumis à certaines règles, et dont l'issue décide qui gagnera ou perdra. Jouer, perdre, gagner une partie. || Faire la partie de quelqu'un, jouer habituellement avec lui. || La partie d'honneur, voy. HONNEUR. || Coup de partie, coup qui décide le gain ou la perte de la partie, et fig. ce qui décide du succès. || La partie est inégale, n'est pas égale, elle est faite entre des joueurs d'une force inégale; et fig. se dit quand on lutte avec un homme plus fort, plus habile, plus audacieux qu'on ne l'est. || Fig. C'est une partie perdue, se dit lorsqu'on désespère de réussir dans ce qu'on a entrepris. || Quitter la partie, convenir que celui contre qui l'on joue a gagné, et fig. se désister de quelque chose, y renoncer. || Projet formé entre plusieurs personnes pour quelque affaire, pour quelque entreprise. La partie ainsi faite, il vient avec ses gens, LA FONT. || Lier partie, s'entendre avec d'autres pour quelque projet. || Projet de divertissement; le divertissement même. Faire une partie de promenade. || Être d'une partie, être du nombre de ceux qui font la partie, et fig. faire quelque chose en commun avec d'autres. || Se mettre de la partie, prendre part à quelque chose. || Partie fine, partie de plaisir où l'on met quelque mystère. || T. de palais. Celui qui plaide contre quelqu'un, soit en demandant, soit en défendant. Sa partie l'a fait condamner aux dépens. || Forte partie, se dit d'un homme puissant en crédit, contre qui l'on plaide. || Fig. Avoir

affaire à forte partie, avoir un adversaire redoutable. || Être juge et partie, être à la fois celui qui fait un procès et celui qui le juge. || Prendre quelqu'un à partie, attaquer un homme en justice. || Prendre son juge à partie, se rendre partie contre le juge, l'accusant d'avoir prévariqué. || Prise à partie, acte par lequel on prend son juge à partie. || Par extens. Prendre à partie, imputer à quelqu'un le mal qui est arrivé. || Celui dont un avocat ou un avoué défend le droit ou les prétentions. || Au pl. Les personnes qui contractent ensemble. Toutes les parties intéressées sont d'accord. || Parties belligérantes, les puissances qui sont en guerre les unes contre les autres. || Parties prenantes, créanciers de l'État dont le payement a été assigné sur un fonds particulier; créanciers qui viennent en ordre utile dans une distribution de fonds provenant de leur débiteur; ceux qui participent à une distribution de vivres, d'habits, etc. || Agent, acteur. Notre religion, à nous, c'est notre histoire... nous sommes parties dans les scènes que le pinceau nous étale, CHATEAUBR. || Rôle. La comédie ne serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre; ma partie est bien petite en ce monde, Boss. || Profession. Son père est marchand de vin, il le mettra dans la partie. || Bonne qualité, naturelle ou acquise. La principale partie de l'orateur, c'est la probité, LA BRUY. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier, MONTESQ. || EN PARTIE, *loc. adv.* Non entièrement, non en totalité. Il n'est héritier qu'en partie. || On omet quelquefois *en*. Elle peut passer toute ou partie dans un corps, DESC. || Quand cette locution est répétée, elle a le sens de moitié, à peu près. Un corps de troupes composé en partie de Français, en partie de Suisses; ou en omettant *en :* composé partie de Français, partie de Suisses. || Prov. Qui n'entend qu'une partie n'entend rien. || Qui quitte la partie la perd, se dit non-seulement quand on quitte le jeu, mais aussi quand on abandonne un emploi, une position, une entreprise.

PARTIEL, ELLE (lat. *partialis*), *adj.* Qui fait partie d'un tout. Des idées partielles. || Qui n'existe ou qui n'a lieu qu'en partie. Éclipse partielle. || Fait par parties. Lecture partielle. || En arithm. Produit partiel, le produit du multiplicande par un seul chiffre du multiplicateur. Dividende partiel, partie séparée du dividende total pour obtenir un seul chiffre du diviseur.

PARTIELLEMENT, *adv.* Par parties.

PARTIR (lat. *partiri*), *v. a.* T. vieilli. Diviser en plusieurs parts. Aussi rien n'est parti si bien par la nature Que le sens, car chacun en a sa fourniture, RÉGNIER. || Fig. Avoir maille à partir avec quelqu'un, voy. MAILLE.

PARTIR (lat. *partiri*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Quitter un lieu, s'en aller d'un lieu. || Fig. Allez, partez, mes vers, dernier fruit de ma veine, BOIL. || T. de mar. Quitter un port, une rade, commencer une navigation. || Mourir. C'est la règle et la raison, ma fille, que je parte la première, SÉV. || Fig. Il se dit de l'argent qu'on dépense. || Partir se dit des hommes, des animaux qui quittent précipitamment un endroit. La colombe l'entend, part et tire de long, LA FONT. || Partir du pied droit, du pied gauche, commencer à marcher par le pied droit, par le pied gauche. || *S. m.* Le moment où le cheval part pour se porter en avant. Ce cheval a le partir prompt. || En mus. Commencer. Partez donc, partez donc, musicien barbare, REGNARD. || Fig. Partir d'un grand éclat de rire, rire tout à coup avec éclat. || En parlant des choses, sortir avec impétuosité. Le coup qui l'a perdu n'est parti que de lui, RAC. Quand la foudre s'allume et s'apprête à partir, ID. || Il se dit des choses intellectuelles, morales. Elle abondait en saillies charmantes qui partaient malgré elle, J. J. ROUSS. || Il se dit des armes de jet ou des armes à feu. Le fusil, la flèche part. || Prendre pour point de départ d'un discours, d'un raisonnement, etc. Partez de ce principe. || Tirer son origine, avoir son commencement, avec un nom de chose pour sujet. Les nerfs qui partent du cerveau. || Provenir, émaner de, en parlant de rayons, de lumière, de sons, de mouvements. || Fig. Provenir de. Votre compassion.... Part d'un bon naturel, LA FONT. || Fig. Être produit. Peut-être jamais deux pièces ne partirent d'une même main plus différentes et d'invention et de style, CORN. || À PARTIR DE, *loc. prép.* À dater de, en commençant à. || À PARTIR DE LÀ, *loc. adv.* En supposant telle chose; depuis ce moment. || Au partir de, au moment du départ. || Il ne faut pas dire : Partir à la campagne, partir en Italie, mais : Partir pour la campagne, pour l'Italie. || On ne dit pas non plus : Partir en voyage; mais simplement : Partir ou partir pour un voyage.

PARTISAN (ital. *partigiano*), *s. m.* Celui qui est attaché à une personne, à un parti. || *Au fém.* Partisane, celle qui est attachée au parti de quelqu'un, qui en prend la défense. Vous n'aviez point de partisane plus sincère, VOLT. || Fig. L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan, CORN. || Il se dit de ceux qui ont de l'attachement pour quelque chose. L'ouvrage le plus plat a, chez les courtisans, De tout temps rencontré de zélés partisans, BOIL. Partisans du plaisir, MASS. || Officier de troupes légères ou irrégulières qui court le pays et fait une guerre de surprises. || Au pl. Troupes qui font une guerre de surprises ou d'avant-postes. || Anciennement, celui qui faisait des partis ou sociétés pour la levée de certains impôts. Quelque gros partisan t'achètera bien cher, LA FONT.

PARTITIF, IVE (lat. *partitum*, supin de *partiri*), *adj.* En gramm. Qui désigne une partie d'un tout. Moitié est un nom partitif, et plusieurs un adjectif partitif.

PARTITION (lat. *partitio*), *s. f.* Action de diviser, de partager. || En blas. Partition de l'écu, division. || En bot. Action de se diviser, de se partager. La partition de la tige. || Chacune des divisions d'une feuille quand ces divisions sont seulement réunies par la base. || Action de partager un ensemble, un discours en parties. || En mus. Le recueil des parties d'un opéra, d'une symphonie, etc. superposées les unes aux autres. || Par extens. L'œuvre même. Guillaume-Tell est la plus belle partition de Rossini. || La règle dont les accordeurs d'orgues, de clavecins, de pianos, etc. se servent pour accorder.

PARTNER (par-tnèr), *s. m.* Voy. PARTENAIRE.

PARTOUT (*par* et *tout*), *adv.* En tout lieu. || Dans tous les endroits d'un livre. || Famil. Se fourrer partout, s'introduire dans les maisons, s'ingérer dans les affaires. || Partout ailleurs, en tout autre lieu. || Partout où, en quelque lieu que ce puisse être. Partout où je trouverai des hommes, je me choisirai des amis, MONTESQ. || De partout, de tous côtés. || Prov. On ne saurait être partout, on ne saurait être en deux endroits à la fois, vaquer à deux affaires en même temps. || *Tout partout* est une locution ancienne dont on se sert encore, mais qui est tombée en désuétude dans la langue littéraire.

* **PARTURITION** (lat. *parturitio*), *s. f.* Accouchement naturel, sans le concours de l'art. || Mise bas des animaux.

* **PARU, UE**, *p. p.* de paraître. || Néolog. Qui a été publié, en parlant de livres. Les volumes parus.

PARURE (*parer*), *s. f.* Ce qui sert à parer. Une trop grande négligence, comme une excessive parure dans les vieillards, multiplient leurs rides, et font mieux voir leur caducité, LA BRUY. || Fig. Des arbres dépouillés de leur parure. Vous étiez mes trésors, ma gloire, ma parure, M. J. CHÉN. || Parure de diamants, parure de rubis, etc. garniture de diamants, de rubis, etc. pour servir de parure. || Convenance ou ressemblance entre deux ou plusieurs choses. La tapisserie de la chambre et celle de l'alcôve sont de différente parure. || Fig. Tout est de même parure, se dit, le plus souvent en mauvaise part, de la conduite d'un homme dont toutes les actions se ressemblent, d'un ouvrage où tout est de même caractère. || En lingerie, une parure, le col et les manches pareilles. || Dans plusieurs arts, ce qui a été retranché avec un outil. La parure du pied d'un cheval. || T. de relieur. La parure d'une peau, ce qui se retranche d'une peau, après que les couvertures sont taillées. || Au pl. Rognures pour faire de la colle forte.

PARVENIR (lat. *pervenire*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Venir jusqu'au terme qu'on s'est proposé. Parvenir au haut d'une montagne. || Il se dit des choses qui arrivent à destination. Son nom est parvenu aux oreilles du roi. Ma lettre parviendra jusqu'à lui. || Fig. Atteindre quelque terme présenté comme un but auquel on arrive. Parvenir à un grand âge, aux honneurs, au trône, etc. || Absol. S'élever en dignité, faire fortune. Ces artifices que les ambitieux appellent le secret de parvenir, FLÉCH.

PARVENU, UE, *p. p.* de parvenir. || Il se dit d'une personne obscure qui a fait une grande fortune. Un soldat parvenu. || *Subst.* Un parvenu. Une parvenue.

PARVIS (par-vî. Lat. *paradisus*), *s. m.* Place devant la porte principale d'une église et particulièrement d'une église cathédrale. || Le parvis de Notre-Dame et plus ordinairement le parvis Notre-Dame, le parvis de l'église de Notre-Dame à Paris. || Par extens. Il se dit de toute espèce de temple. || Poétiq. Les sacrés parvis, une église. || Chez les Juifs, dans l'ancien temple, espace qui était autour du tabernacle. || Au pl. Les parvis, vestibule, enceinte. De ses parvis sacrés [du temple] j'ai deux fois fait le tour, RAC. || Les célestes parvis, le ciel.

PAS (lat. *passus*), *s. m.* Action de mettre un pied devant l'autre pour marcher. || Aller un bon pas, marcher assez bien. || À pas lents, en marchant lentement. || Fig. Anne vit avancer la mort à pas lents, BOSS. || Aller plus vite que le pas, courir précipitamment. || Fig. et popul. Faire aller quelqu'un plus vite que le pas, lui susciter des embarras, et aussi le remettre dans son devoir. || Faire un pas, faire des pas en arrière, reculer d'un pas, de plusieurs pas. || Porter ses pas vers un lieu, s'y rendre. || Conduire les pas de quelqu'un, le diriger. || S'attacher aux pas de quelqu'un, le suivre partout. || Au petit pas, lentement, sans hâter le pas. || Marcher à pas comptés, marcher gravement et lentement. || Fig. Aller à pas mesurés, agir avec circonspection. || Marcher de même pas que quelqu'un, aller aussi vite que lui. || Du même pas, aussi vite l'un que l'autre. || Fig. La gravité, l'orgueil et la paresse marchent du même pas, MONTESQ. || Suivre les pas de quelqu'un, l'accompagner, et fig. suivre son exemple. || Aller, marcher sur les pas de quelqu'un, le suivre, et fig. l'imiter. || Sur les pas, à la suite de. || Fig. Sur les pas, à l'imitation de. O le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace, Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse! BOIL. || À grands pas, en faisant de grands pas, en marchant vite, et fig. avec beaucoup de rapidité. || Fig. Aller à grands pas aux dignités, aux honneurs, s'avancer rapidement dans la carrière des dignités, des honneurs. || Fig. Faire des pas, de grands pas, faire des progrès, de grands progrès. || Fig. À chaque pas, à chaque moment. || Poétiq. Sous les pas, à mesure que l'on marche. Les jeux, les ris naissent sous mes pas, FÉN. || Revenir sur ses pas, parcourir en arrière le chemin qu'on avait parcouru en avant. || Fig. Après avoir mal fourni sa carrière, on ne revient plus sur ses pas pour reprendre d'autres routes, MASS. || Fig. Revenir sur ses pas, reprendre un sujet au point où on l'avait laissé. || Les premiers pas, les pas que fait un enfant quand il commence à marcher. || Fig. Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde, Est celui dont dépend le reste de nos jours, VOLT. || Fig. Faire les premiers pas, faire les avances, les premières démarches. || Fig. Le premier pas, le commencement de quelque affaire, de quelque entreprise. || Fig. Tout dépend du premier pas, le succès dépend de la manière dont on commence. || Faux pas, pas dans lequel on glisse ou chancelle. Faire un faux pas. || Chez le cheval, faux pas, pas mal assuré, irrégularité dans l'allure du pas. || Fig. Une faute. La plus haute vertu peut faire de faux pas, CORN. || On dit au pluriel *de faux pas*, ou, si l'on considère *faux pas* comme un substantif composé, *des faux pas*. || T. de danse. Les différentes manières de conduire ses pas. Pas de valse. Les pas sont simples ou composés. Pas de ballet, pas figuré qu'on fait dans les ballets. Pas de deux, pas de trois, etc. entrée de ballet dansée par deux, trois, etc. personnes. || Pas seul, danse exécutée par un seul danseur. || T. milit. Les différentes manières de marcher des troupes. Pas de charge. Pas redoublé. Pas accéléré. || Absol. Le pas, manière de marcher qui est la plus voisine de la marche naturelle. || Fig. et famil. Mettre quelqu'un au pas, le forcer à faire son devoir. || En mus. Un pas redoublé, morceau dont la mesure est appropriée au pas des troupes. || T. de manége. L'une des allures naturelles du cheval, la plus lente. || Vestige, marque du pied sur le sol. On voyait des pas d'homme sur le sable. || Fig. Vous devriez baiser chacun de ses pas, la trace de ses pas, vous lui devez beaucoup de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour vous. || L'espace qui se trouve d'un pied à l'autre quand on marche. || Pas géométrique, mesure de 5 pieds ou 1m,62. || Par exagération. Il n'y a qu'un pas, il n'y a que très-peu de chemin à faire, et fig. il y a bien peu de différence. || On dit même : À deux pas, à quatre pas. || Ne pas quitter d'un pas, rester tout près. || Fig. À cent pas, à une grande distance morale ou intellectuelle. || Passage. || Un mauvais pas, endroit où il est difficile ou dangereux de passer. || Fig. Il faut avec honneur franchir ce mauvais pas, CORN. || Fig. Tirer d'un mauvais pas, faire sortir heureusement d'une affaire difficile, embarrassante ; se tirer d'un mauvais pas, en sortir heureusement. || On dit de même : Un pas glissant, pas dangereux, pas hasardeux, une occasion où il est difficile de se bien conduire. || Fig. Passer le pas, subir quelque chose de forcé; et aussi mourir. || Faire passer le pas à quelqu'un, le faire mourir, le tuer. || Popul. Sauter le pas, mourir. || Le dernier pas, la mort. || Fig. Franchir le pas, sauter le pas, faire une chose qu'on ne pouvait se résoudre à faire. || Pertuis. || Passage étroit et difficile dans une vallée, dans une montagne. Le pas de Suse. || Détroit, passage de mer. Le pas de Calais. || Seuil. Sur le pas de la porte. || Marche au devant d'une entrée. Prenez garde, il y a un pas. || Fig. Préséance, droit de marcher le premier. Avoir le pas sur quelqu'un. Céder le pas. || Fig. Avoir le pas, l'emporter. || Fig. L'esprit doit sur le corps prendre le pas devant, MOL. || Donner le pas à quelqu'un, le laisser par civilité passer le premier. || Au moyen âge, pas d'armes, sorte de tournoi qui avait pour objet de défendre un poste quelconque, soit un chemin ou un sentier de forêt, soit un passage en rase campagne, mais fermé par des barricades. || Fig. Acte comparé à un pas qui se fait. Un pas hors du devoir nous peut mener bien loin, CORN. Si mes accusateurs observent tous mes pas, RAC. || Pas de clerc, voy. CLERC. || Allées et venues, peines qu'on prend pour quelque affaire. Faire des pas pour quelqu'un. || On dit aussi : Pas et démarches. || Salle des pas perdus, grande salle servant d'antichambre à toutes les chambres des tribunaux. || Entailles faites sur la plate-forme d'un comble pour recevoir le pied des chevrons. || Pas de vis, l'espace compris entre deux filets d'une vis. || Pas d'âne, instrument avec lequel on maintient ouverte la bouche du cheval pour l'examiner. || Pas d'âne, nom vulgaire du tussilage. || PAS À PAS, *loc. adv.* Un pas après l'autre, doucement. S'avancer pas à pas. || Fig. Il faut marcher pas à pas dans cette voie, BOSS. || DE CE PAS, TOUT DE CE PAS, TOUT D'UN PAS, *loc. adv.* À l'heure même. Allons-y de ce pas, CORN. || Prov. Pas à pas, on va bien loin, quelque lentement qu'on procède, on ne laisse d'avancer beaucoup dans un ouvrage, quand on y travaille sans discontinuité. || Il n'y a que le premier pas qui coûte, le plus difficile en toutes choses est de commencer.

PAS (lat. *passus*), *adv.* Il renforce la négation *ne*. Je ne vous réponds pas des volontés d'un père, MOL. || Interrogativement. N'avez-vous pas été là? || Abusivement, *pas* nie quelquefois, même sans *ne*, dans les phrases interrogatives. Fit-il pas mieux que de se plaindre? LA FONT. || On supprime *pas* et *point* devant *ni, rien, jamais, plus, aucun*. Je ne l'aime ni ne l'estime ; cela ne vaut rien, etc. || *Pas* se met négativement devant les substantifs, les noms de nombre, etc. en sous-entendant la négation et le verbe. Pas d'argent, pas de Suisses. Pauvre esprit, pas deux mots! MOL. || *Pas* se met négativement devant plusieurs adverbes, dans une réponse négative. Avez-vous de l'argent? Pas beaucoup. || Famil. Pas vrai? pour : N'est-il pas vrai? || Popul. Un pas grand'chose, un homme qui ne vaut guère. || *Non pas que*, ce n'est pas que. || *Il n'est pas que... ne*, sans doute. Il n'est pas que vous ne confessiez quelqu'un, PASC. || *Pas aussi*, non plus. Nous ne voulons pas que les autres nous trompent... Il n'est donc pas juste aussi que nous les trompions, PASC. || *Ne... pas que*, dans cette phrase : Je n'ai pas que ce livre, est une grosse faute.

PASCAL, ALE (lat. *paschalis*), *adj.* Qui concerne la pâque des Juifs. L'agneau pascal. || Qui concerne la fête de Pâques des chrétiens. La communion pascale. || L'Académie dit que le pluriel *pascaux* n'est pas usité.

PASIGRAPHIE (πᾶς et γράφειν), *s. f.* Écriture universelle.

PASQUIN (pa-skin), *s. m.* Nom d'une statue mutilée, en marbre, qui est au coin du palais des Ursins, à Rome, et à laquelle on attache des satires et des railleries. || Méchant bouffon, satirique trivial. Cet homme est un Pasquin. || Écrit satirique (on met une minuscule en ce sens). D'un pasquin qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne, Boil. || Valet de comédie. Le Pasquin de la troupe.

PASQUINADE (pa-ski-na-d'), *s. f.* Placard satirique attaché à la statue de Pasquin. || Par extens. Raillerie bouffonne et triviale.

PASSABLE, *adj.* Qui peut être admis, qui peut passer comme n'étant pas mauvais. Une pièce passable. Si tout n'est pas bien dans l'univers, tout est passable, Volt. || Il se dit des personnes. Un écrivain passable. Elle n'est point tant sotte, ma foi, et je la trouve assez passable, Mol.

PASSABLEMENT, *adv.* D'une manière passable, de manière qu'on puisse s'en contenter. Quand on est passablement quelque part, il faut y rester, Volt. || D'une manière dépassant en mal la mesure ordinaire. Ses mains sont passablement grandes. Il est passablement sot.

PASSACAILLE (*ll* mouillées. Esp. *passacalle*), *s. f.* En mus. anc. Espèce de chaconne d'un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire. || Ancienne danse qu'on exécutait sur cet air. || Au jeu, faire la passacaille, couper avec une carte inférieure, dans l'espoir que le joueur suivant n'aura pas une carte plus forte.

PASSADE (ital. *passata*), *s. f.* Passage d'un homme dans un lieu où il fait peu de séjour. Ce gîte est assez bon pour une passade. || De passade, en ne faisant que passer. || Fig. Des charlatans qui ont usurpé une réputation de passade, Volt. || À la passade, en passant. || En passade, en ne faisant que passer. || Cela est bon pour une passade, cela est bon pour une fois. || Fig. Il se dit de goûts qui durent peu. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades, Volt. || Les charités, les assistances qu'on demande en passant, en voyageant. || Course d'un cheval qui se compose le plus souvent d'une demi-volte, faite rapidement aux deux extrémités d'une piste, pour revenir au point de départ. || T. d'escrime. Syn. de passe. || Action par laquelle un nageur en enfonce un autre dans l'eau et le fait passer sous lui. Donner une passade.

PASSAGE, *s. m.* Action de passer, en parlant des personnes qui passent. Le passage d'une armée. Alexandre dompta tous les pays qu'il trouva sur son passage, Boss. || Action de passer, en parlant du lieu par où l'on passe. Le passage d'un pont, d'un fleuve, etc. || Cette route est d'un grand passage, elle est très fréquentée. || T. milit. Passage de défilé, de fossé, de lignes, nom des différentes évolutions pratiquées pour traverser un défilé, etc. || Il se dit des animaux qui changent de lieu en certaines saisons. Le passage des bécasses, des harengs. || Oiseau de passage, oiseau qui passe en certaines saisons d'un pays dans un autre, et fig. personne qui n'est en quelque lieu que pour peu de temps. || Fig. De passage, provisoire. L'armée fit quelques camps de passage, St-Simon. || Fig. Qui ne dure pas, qui passe aussitôt. Un bonheur de passage. || Moment de passer. Nous guettons son passage. || Voie par où l'on passe. Les passages dans les montagnes. || Fig. Il me trouvera sur son passage, se dit par menace de quelqu'un à qui l'on se propose de faire obstacle. || Au passage, dans le lieu où passe la personne dont il s'agit. || Fig. Guettant à propos les fautes au passage, Régnier. || Dans quelques villes, galerie couverte où ne passent que les piétons. || En archit. Dégagement entre deux pièces; corridor court et étroit. || Action de passer sur un navire d'un lieu à un autre; voyage au delà des mers. || Passage de la ligne, instant où un bâtiment traverse la ligne équinoxiale. || Embarquement, sur un navire, d'un individu qui paye un prix convenu pour être transporté au lieu de sa destination. || Temps que dure une traversée sur mer. || Droit qu'on paye pour passer sur un pont, sous un pont, etc. || En jurispr. Droit de passer sur la propriété d'autrui. Passage de servitude. Passage de souffrance. || En astron. Le moment où un astre est interposé entre l'œil d'un observateur et d'autres corps fixes ou mobiles auxquels il rapporte sa position. || Passage du méridien, moment où un astre est le plus élevé et à distance égale de l'orient et de l'occident. || T. de manége. Pas relevé et cadencé du cheval. || Point de passage, col de montagne. || Passage de niveau ou à niveau, endroit où un chemin de fer rencontre un chemin ordinaire. || Fig. Ce que l'on compare à l'action de passer. Je puis donner passage à mes tristes soupirs, Corn. || Fig. Transition. Le passage du jour à la nuit, d'un ton à un autre, etc. || En peint. Succession graduée des nuances d'une couleur, depuis la plus foncée jusqu'à la plus claire; succession des ombres depuis la plus forte jusqu'à la plus légère, jusqu'au clair lui-même. || Fig. Changements qui se font dans les situations. || Fig. Changement de disposition de l'âme. Rien n'est moins surprenant que le passage de la méchanceté à l'abjection, J. J. Rouss. || Il se dit d'une chose de peu de durée. Chacun veut de la vie embellir le passage, Gilbert. || Fig. Mort. La religion seule a des secrets pour ce terrible passage, Staël. || Fig. Citation d'un auteur, d'un ouvrage. || En mus. Portion de chant, une ou plusieurs phrases. Ornement qu'on ajoute à un trait de chant. Notes de passage, celles par lesquelles on remplit les degrés disjoints pour les franchir avec plus de grâce et qui n'appartiennent point à l'harmonie. || Préparation que l'on donne aux peaux en les passant dans différentes drogues.

* **PASSAGÉ, ÉE**, *p. p.* de passager.

PASSAGER (*passage*), *v. a.* Passager un cheval, le faire marcher de côté, soit au pas, soit au trot, de manière que ses hanches tracent un chemin parallèle à celui que tracent ses épaules. || *V. n.* Il se dit du cheval qui exécute cette action. || On dit aussi passéger.

PASSAGER, ÈRE, *adj.* Qui ne s'arrête pas et qui ne fait que passer. Les grues sont des oiseaux passagers. || Qui n'a point de demeure fixe. Je suis médecin passager, qui vais de ville en ville, Mol. || Fig. Qui est de peu de durée. Des biens passagers. La mauvaise foi ne peut avoir qu'un succès court et passager, Rollin. || Fortification passagère, fortification relative à toutes les opérations qui ont pour but de renforcer des positions qui ne doivent être occupées que momentanément. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait que passer en un lieu; qui n'est dans un lieu qu'en passant. || Celui, celle qui s'embarque pour passer en quelque lieu. || Ne dites pas: Une rue passagère, mais une rue passante.

PASSAGÈREMENT, *adv.* Pour peu de temps, d'une manière passagère.

PASSANT, ANTE, *adj.* Qui passe. || En blas. Animaux passants, animaux qui sont représentés marchant sur leurs quatre pieds. || Où il passe beaucoup de monde. Une rue passante. || Chemin passant, chemin public où tout le monde a le droit de passer. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui passe par une rue, par un chemin. || *S. m.* Passant de baudrier, partie du baudrier dans laquelle s'introduit le fourreau d'une arme blanche.

PASSATION, *s. f.* T. de pratique. Action de passer un contrat. La passation d'un contrat, d'un acte.

PASSAVANT (*passer* et *avant*), *s. m.* T. de mar. Partie du pont supérieur bordée par le bastingage et comprise entre les deux gaillards; elle sert de passage entre l'avant et l'arrière du navire à son étage supérieur.

PASSAVANT (*passer* et *avant*), *s. m.* Acte qui autorise à laisser passer les marchandises qui ont acquitté le droit, ou en sont exemptes.

PASSE (voy. *passer*), *s. f.* Action de passer, en parlant des oiseaux voyageurs qui changent de contrée. Le temps de la passe. || T. d'escrime. Action par laquelle on avance sur l'adversaire, en passant le pied gauche au-devant du pied droit. Faire des passes. || Action d'aller l'un contre l'autre dans une joute. || Mouvements qu'un magnétiseur fait avec les mains, soit en touchant légèrement le corps du magnétisé, soit à distance. || Dans l'ancien jeu de billard, petite arcade de fer par laquelle il faut que la bille passe. || Être en passe, être dans un lieu du billard d'où l'on peut, sans bricole et en traversant la passe, toucher la bille opposée, et fig. et famil. Être dans une situation favorable pour. Il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe, Mol. || Être en belle passe, dans une belle passe, être dans une position qui promet beaucoup d'avancement; et en un sens contraire, n'être pas dans une belle passe, être dans une mauvaise passe. || Mettre en passe de, mettre dans une position

favorable pour. || Absol. Mettre en passe, mettre dans une position favorable. || Fig. La passe, les passes, la condition où l'on est. Dans la passe où j'étais à la cour, il ne me convenait plus de fréquenter des maîtres d'hôtel, LESAGE. || T. de danse. Mouvement du corps particulier à quelques figures. Entrelacement des bras dans la valse. || T. de mar. Canal entre deux terres, entre deux écueils. Sonder une passe. || Lettres de passe, lettres accordées pour passer d'un emploi à un autre. || Mise au jeu de quelques jetons ou fiches à chaque nouveau coup. La passe est double. || La petite somme qu'il faut ajouter à des pièces de monnaie pour compléter un compte. || La passe du sac, ce qu'on paye pour le sac qui contient l'argent que l'on reçoit. || Aumône qu'on donne aux pauvres passants pour les aider à se rendre où ils ont dessein d'aller. || T. d'imprim. Main de passe ou chaperon, main de papier en sus de chaque rame, destinée à servir à la mise en train et à remplacer les feuilles qui seraient gâtées ou qui manqueraient dans la rame. La main de passe est réglée à un dixième en sus du tirage. || Partie d'un chapeau de femme qui entoure le visage. || A la roulette, tout numéro au-dessus de 18.

PASSÉ, *s. m.* Ce qui a été fait ou dit autrefois. J'ai oublié le passé. || Le temps passé. Nous rappelons le passé, pour l'arrêter comme trop prompt, PASC. || En gramm. Le passé, la flexion du verbe par laquelle on marque un temps passé. Le passé défini. Le passé indéfini.

PASSÉ, ÉE, *p. p.* de passer. || En blas. Épées passées en sautoir, épées croisées. || Qui vient de passer (sous-entendu *dernièrement*). La semaine passée. || Qui a été autrefois et qui n'est plus. Les choses passées. Oublier les services passés. || Participe passé, voy. PARTICIPE. || Qui a perdu sa fraîcheur, qui est flétri. Des étoffes passées. Une viande passée. Une fleur passée. || Être maître passé, passé maître, être très-habile, voy. MAÎTRE. || Passé en habitude, devenu habituel. || Apprêté d'une certaine façon, en parlant du cuir, des étoffes, etc. || PASSÉ, *prép.* Au delà. Passé l'équateur. || Après. Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus. || PASSÉ, *s. m.* Sorte de broderie dans laquelle la soie embrasse autant d'étoffe en dessus qu'en dessous.

PASSE-CARREAU, *s. m.* Morceau de bois long, dont les tailleurs se servent pour passer les coutures au carreau. || Dans les cirques forains, le pitre qui joue le rôle de tailleur dans une farce. || *Au pl.* Des passe-carreaux.

PASSE-CHEVAL, *s. m.* Sorte de bateau pour passer les chevaux. || *Au pl.* Des passe-chevaux.

PASSE-DEBOUT (*passer* et *debout*), *s. m.* Permission que les commis des douanes accordent pour les marchandises qui doivent traverser quelque ville sans payer d'octroi. || *Au pl.* Des passe-debout.

PASSE-DIX, *s. m.* Jeu à trois dés dans lequel un des joueurs parie amener plus de dix. || *Au pl.* Des passe-dix.

PASSE-DROIT, *s. m.* Grâce accordée contre le droit et l'usage ordinaire. || Injustice faite à quelqu'un en lui préférant une personne qui a moins de titres que lui. On m'a fait un passe-droit. || *Au pl.* Des passe-droits.

PASSÉE, *s. f.* Action de passer. Ils ont eu plusieurs passées de gens de guerre. || T. de chasse. Moment du soir où les bécasses se lèvent du bois pour aller dans la campagne. Trace que laisse le pied d'une bête. Le lieu où le cerf a passé. Place où les animaux ont coutume de passer. || Espace dans lequel on a coupé les herbes pour faire une route qui conduise les poissons aux filets dormants. || Chez les mégissiers, certaine quantité de peaux qu'on plonge à la fois dans une cuve pour les faire devenir blanches. || L'aller et le venir de la navette.

* **PASSEFILAGE**, *s. m.* Action de passefiler.

* **PASSEFILER** (*passer* et *fil*), *v. a.* Faire une reprise, passer un fil de laine, de soie, etc. dans un mouchoir, un bas, etc. pour réparer la partie mauvaise ou affaiblie.

* **PASSEFILURE**, *s. f.* Résultat du passefilage.

PASSE-FLEUR, *s. f.* Un des noms vulgaires du *lychnis coronaria*, ainsi dit parce qu'il passe les autres fleurs. || *Au pl.* Des passe-fleurs.

PASSÉGER, *v. a* Voy. PASSAGER, *v. a.*

* **PASSE-LACET**, *s. m* Morceau de métal au moyen duquel on passe un lacet dans les œillets d'un corset, d'une bottine, etc. || *Au pl.* Des passe-lacets.

PASSEMENT (*passer*), *s. m.* Cuve pleine d'une liqueur acide, dans laquelle le tanneur passe les peaux pour les faire gonfler. || Tissu plat de fil d'or, de soie, etc. qui sert à orner des habits, des meubles, etc. || Dentelle dont on bordait un habit, des manchettes, etc.

PASSEMENTÉ, ÉE, *p. p.* de passementer.

PASSEMENTER, *v. a.* Chamarrer de passements.

PASSEMENTERIE, *s. f.* Art, commerce du passementier. || Par extens. Marchandise du passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et qui vend de la passementerie.

PASSE-MÉTEIL, *s. m.* Voy. MÉTEIL.

PASSE-PAROLE, *s. m.* T. milit. Commandement donné à la tête d'une troupe, qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'à la queue. || *Au pl.* Des passe-parole.

PASSE-PARTOUT, *s. m.* Clef qui peut ouvrir plusieurs portes. || Clefs pareilles qui servent à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte. || Cadre avec glace dont le fond s'ouvre à volonté pour recevoir des dessins, des gravures, etc. || Encadrement de papier, orné de filets, dans lequel on place un dessin. || T. d'impr. Ornement de bois ou de fonte, dont le milieu est percé et peut recevoir une lettre quelconque. || *Au pl.* Des passe-partout.

PASSE-PASSE, *s. m.* Passe-passe ou tours de passe-passe, tours d'adresse des joueurs de gobelets. || Fig. et famil. Tromperie adroite. || Ce n'est pas jeu de passe-passe, ce n'est pas une illusion, une moquerie. || Sorte de jeu où les enfants dansent en rond, se tenant par la main. || *Au pl.* Des passe-passe.

PASSE-PIED, *s. m.* Danse à trois temps et d'un mouvement très-rapide. || Air de cette danse. || *Au pl.* Des passe-pieds.

PASSE-PIERRE, *s. f.* Nom vulgaire du crithme maritime. || *Au pl.* Des passe-pierres ou passe-pierre.

PASSE-POIL, *s. m.* Liséré de soie, de drap, etc. qui borde certaines parties d'un habit, d'un gilet, etc. ou qui règne le long d'une couture. || *Au pl.* Des passe-poils ou passe-poil.

PASSE-PORT (*passer* et *port*, passage), *s. m.* Permission de passer en des lieux où autrement on ne pourrait aller. || Permission donnée par l'autorité, et garantissant la liberté et la sûreté de ceux qui voyagent. || Demander ses passe-ports, se dit d'un ambassadeur déclarant qu'il veut se retirer. || Permission donnée par l'État à un bâtiment de commerce de faire un voyage déterminé. || Feuille de congé d'un marin. || Sauf-conduit délivré à un bâtiment ennemi pour se rendre dans un port désigné. || Fig. Ce qui fait passer, accepter quelque chose. L'allégorie sert de passe-port aux vérités les plus hardies. Le peu de charmes de son style servit de passe-port à la hardiesse de ses idées, D'ALEMB. || *Au pl.* Des passe-ports.

PASSER (lat. *passus*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. Aller d'un lieu à un autre. || Passer devant, marcher devant une autre personne, avoir la préséance, et fig. obtenir la préférence. || Passer chez quelqu'un, se rendre chez une personne. || Ne faire que passer, traverser un lieu sans s'y arrêter, et fig. durer peu. || Passer sous le joug, voy. JOUG. || On dit dans un sens analogue : Passer sous les lois, sous l'empire. || Passer sur le corps de quelqu'un, franchir le corps de quelqu'un qui est renversé par terre. || Par extens. Passer sur le ventre ou sur le corps de quelqu'un, le renverser, parvenir à ce qu'on veut malgré lui, et fig. obtenir un avantage au préjudice de quelqu'un. || Passez au large! voy. LARGE. || Passer à l'ennemi, déserter, se mettre du parti ennemi. || Par analogie. Je vois tout le sénat passer à votre avis, VOLT. || Il se dit de ceux qui se présentent devant des gens chargés de les inspecter. Passer au conseil de recrutement, être examiné par le conseil de recrutement. Passer à un conseil de guerre, être jugé par un conseil de guerre. Cette compagnie a passé en revue, on en a fait la revue. || Il se dit des choses qui ont du mouvement ou qui en reçoivent. La Seine passe à Paris. Quand la lune passe au méridien. || Passer debout, se dit des marchandises munies d'un passe-debout. || Cette route, ce chemin passe par tel endroit, a son trajet par là. || Passer devant les yeux, se dit de ce qui se présente à la vue. || Famil. et fig. Passer devant le nez, se dit de choses qu'on pourrait avoir et qui trompent notre attente.

|| Fig. Il se dit de personnes dont soit la position, soit les sentiments se modifient. Passer aux effets. Je suis passée de l'excès de l'insolence à l'excès de la timidité, Sév. Mathias Corvin avait passé de la prison sur le trône, Duclos. || Passer à l'état de, être tenu pour. || Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, se dit d'une troupe qui, étant en bataille, se met en colonne, ou qui, étant en colonne, se met en bataille. || En mus. Passer d'un ton, d'un mode à un autre, dans un autre, quitter le ton, le mode où l'on est pour en prendre un autre. || Fig. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère, Boil. || Fig. Il se dit de choses abstraites que l'on compare à des choses matérielles qui se meuvent. Ce mot a passé de l'italien dans notre langue. || Passer en, se convertir en. Toute imputation passe en preuve invincible, J. J. Rouss. || Fig. Passer, se dit des idées qui traversent l'esprit. Ce sont des doutes qui passent dans l'esprit, Boss. || Cela lui a passé de la tête, de l'esprit, il n'y pense plus. || En venir à, faire transition, quitter un sujet. J'ai bien envie de passer tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, Sév. || Absol. Passons, n'insistons pas. || Il se dit de nuances qui vont de l'une à l'autre. Cette couleur passe au jaune doré. || Passer de cette vie en l'autre, passer de cette vie à une meilleure, passer de vie à trépas, mourir. || Absol. Passer, mourir. || Absol. Au jeu, ne point jouer le coup. || À différents jeux, la carte passe, aucun des joueurs ne la coupe. La main passe, un joueur perd sa donne. Passer, gagner plusieurs parties de suite. || Recevoir une sanction. Le jugement passa de tant de voix. La loi a passé. || Il se dit de ce qui reçoit l'assentiment. On peut croire que cette folie ne passa pas sans opposition, J. J. Rouss. || T. de palais. Cette affaire a passé à l'avis du rapporteur, contre l'avis du rapporteur, elle a été jugée suivant le sentiment, contre le sentiment du rapporteur. || Subir un examen. Passer son baccalauréat. || Absol. Quand passez-vous? || Être reçu, être admis, en parlant d'épreuves, d'examens. || Passer maître, voy. maître. || Il se dit des monnaies. Cette monnaie ne passe plus. || Être reçu par l'usage. Le mot a passé. || Passer en proverbe, être dit proverbialement. || Être supportable, être acceptable. Ce vin peut passer. || Être transmis. Passer de bouche en bouche, de génération en génération. Cette nouvelle a passé jusqu'à lui. Et par vous cette lettre a passé dans ses mains, Rac. || Passer à la postérité, se dit d'un souvenir qui se conserve parmi les générations successives, d'un livre ancien qui a survécu. || Être introduit, en parlant de certaines choses. Cette note a passé de la marge dans le texte. || Passer, se dit des aliments qui se digèrent. || S'écouler, en parlant du temps, des années, etc. Ce temps est passé et il a passé bien vite. || Ne pas rester dans le même état, diminuer, disparaître, ne pas laisser de trace. Tout passe sous le ciel après le terme qui lui a été prescrit, Saci. Les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui le soir sont flétries et foulées aux pieds, Fén. || Finir, cesser. Cette mode passera. Il est en colère, mais cela passera. Une mèche bien unie et sans fil qui passe. || Fig. Passer plus loin, s'occuper de choses ultérieures, aller au delà. || Passer plus avant, se porter à quelque chose de plus décisif. || Passer trop avant, aller au delà de ce qui convient. || Passer outre, aller au delà, et fig. ajouter à ce qu'on a dit ou fait. Passons outre. || T. de procédure. Commencer ou continuer d'exécuter. Défense de passer outre à la vente du bien. || Passer par, traverser certains degrés. Passer par tous les grades, par les emplois, par les dignités. || Cette affaire a passé par ses mains, il s'en est mêlé. || Passer par les mains, être manipulé, manié, préparé. || Fig. Il passera par mes mains, j'aurai occasion de me venger de lui. || Fig. et famil. Passer par les mains d'un médecin, être traité par lui. || Fig. Passer par la main du bourreau, être puni corporellement. || On dit de même : Passer par les verges, par les baguettes, par les armes. || Fig. Passer par, être soumis à. Passer par de rudes épreuves. || Passer par le fil de l'épée, par le fer, périr par la main de l'ennemi. || En passer par, se résigner, se soumettre. Oui, j'en passerai par ce qu'il dira, Mol. || Fig. Passer par-dessus, ne tenir compte, éluder, violer. Passer par-dessus la loi. || Passer par-dessus toutes les difficultés, ne point être arrêté par les difficultés. || Passer par-dessus les plus beaux endroits d'un livre, par-dessus les défauts d'un ouvrage, ne point s'y arrêter, ne point les remarquer. || Il faut passer là-dessus, il faut pardonner. || Fig. Passer sur, ne pas s'appesantir sur, laisser de côté. Je passe légèrement sur mille choses pour ne point trop écrire, Sév. || Passer pour, être réputé. Passer pour l'auteur d'un livre. Toutes les calamités publiques passaient dans son esprit pour des vengeances du ciel irrité, Fléch. || Impers. Il passe pour constant que, etc. || Famil. Y passer, subir nécessairement une peine, un châtiment, une mortification. Tout le monde y passe, Mol. || Y passer, mourir. || Y passer, se dit aussi d'une intervention nécessaire. Le notaire y a passé, se dit d'une chose constatée par un acte en forme. La main du maître y a passé. || Faire passer, introduire ou simplement faire marcher. Il le fit passer dans le salon. Je l'ai fait passer devant moi. || Faire passer, faire parvenir, laisser parvenir. Faire passer de belles vérités à la postérité, de l'argent à quelqu'un, etc. || Faire passer, communiquer. Partout dans tous les cœurs j'ai fait passer ma rage, C. Delav. || Fig. Transporter. Despréaux a su faire passer dans ses vers les beautés propres à chaque genre dont il donne les règles, d'Alemb. || Faire passer, faire paraître court. Bon, cela fait toujours passer une heure ou deux, Rac. || Faire passer, faire admettre, faire accepter. Le conte fait passer le précepte avec lui, la Font. Que ne fait-on passer avec un peu d'encens? Florian. || Faire passer pour, donner à croire que. Faire passer pour nouveaux des vers déjà passés, Scarron. || Faire passer sur, induire à ne pas tenir compte de. Un motif si légitime me fit passer sur les petites formalités ordinaires, Montesq. || Faire passer, ôter, faire disparaître. Faire passer une tache. Faire passer le désir de quelque chose. || Faire passer par, soumettre à. Faire passer par le feu pour purifier. || Laisser passer, permettre de s'écouler, de passer. Ulysse.... De ce premier torrent laissa passer le cours, Rac. || Fig. Laisser passer, ne pas répondre, ne pas blâmer, admettre, tolérer. On ne peut laisser passer cette proposition. || Famil. Passe, soit, j'y consens, je l'accorde. Un octogénaire plantait : Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge, la Font. || Passe pour celui-là, mais n'y revenez plus; passe pour cette fois-là, mais que cela n'arrive plus, se dit quand une personne a fait quelque chose de mal et qu'on lui pardonne pour cette fois. || En passant, *loc. adv*. En suivant son chemin. || Sans faire de séjour. Des hôtelleries où l'on n'était qu'en passant, Boss. || Fig. Incidemment, sans s'y appliquer. Ce n'est pas en passant qu'on traite cette chose, la Font.

Passer, *v. a.* Traverser. Passer la mer. || Passer la porte, être obligé de sortir d'une maison. || Fig. Passer le pas, faire une chose malgré soi; faire quelque chose de difficile, d'important. || Passer le pas, se dit d'une mort forcée. || Passer son chemin, le continuer sans s'arrêter. || Fig. Passez votre chemin, se dit à un importun. || Passer la mer, aller d'un des rivages de la mer à un autre rivage. || Transporter d'un lieu à un autre. Le batelier m'a passé à l'autre bord. || Transmettre, remettre de la main à la main. Passez cela à votre voisin. || Passer un billet à l'ordre de quelqu'un, lui en transmettre la propriété par un endossement. || Passer une pièce de monnaie fausse, la faire recevoir. || Passer des marchandises en fraude, les faire entrer sans payer les droits. || Faire couler des liquides au filtre ou au tamis. || Il se dit aussi de choses qui ne sont pas liquides. Passer de la farine. || Fig. Passer les choses au gros sas, ne les point examiner à la rigueur. || Aller au delà, en parlant de l'espace. La boule a passé le but. || Absol. Qui passe perd, se dit à certains jeux lorsqu'on excède le nombre de points nécessaires pour gagner. || Aller au delà, en parlant du temps. Passer l'heure d'un rendez-vous. Il passe cinquante ans. || Il ne passera pas la journée, il ne vivra pas jusqu'à la fin de la journée. || Aller au delà, dépasser, en parlant de taille, de hauteur. || Fig. Il nous passe cent pieds par-dessus la tête, Sév. || Aller au delà, en parlant d'un certain taux. La dépense passe la recette. || Fig. Aller au delà, dépasser. Il passe le vrai dans la nature; il en fait le roman, la Bruy. Le plaisir de l'esprit passe celui des yeux, Volt. || Devancer. Ce lévrier passe tous

les autres à la course. || Passer se dit de ce qu'on fait aller d'une place à l'autre. Passer un collier à son cou, son doigt dans une bague. Passer son épée au travers du corps. || Passer son habit, le mettre. || Passer un habit à quelqu'un, lui mettre son habit. || Faire mouvoir, faire glisser une chose sur une autre. Passer sa main sur ses cheveux. Passer des rasoirs sur la pierre. || Fig. Passer les yeux, promener le regard. || Fig. Ne faire que passer les yeux sur un ouvrage, sur une chose, ne la regarder qu'à la hâte, l'examiner superficiellement. || Popul. Passer la jambe, donner un croc-en-jambe. || T. de danse. Passer un entrechat, faire un entrechat. || En parlant du temps, consumer, employer. Conduisez-vous partout, comme si vous y deviez passer votre vie, MAINTENON. || Passer le temps, se divertir. || Passer mal son temps, le temps, souffrir, être mal traité. || Passer une bonne nuit, bien passer la nuit, bien dormir. Passer une mauvaise nuit, mal passer la nuit, mal dormir. || Suffire pendant quelque temps. Ce manteau me passera ce printemps. Il faut que ces provisions nous passent l'hiver. || Soumettre à l'action de. Passer du linge à la calandre. Passer des coutures au fer. || Passer au bleu, passer le linge une fois propre dans de l'eau rendue bleue pour l'empêcher d'avoir une teinte jaune. || Fig. et popul. Passer au bleu, effacer, vendre. || Passer les peaux en blanc, les blanchir. || Passer un soldat par les armes, le fusiller. || Passer au fil de l'épée, massacrer une troupe, une garnison, une population. || Préparer, accommoder, apprêter certaines choses, comme cuirs, étoffes. || Passer des troupes en revue, en faire la revue. || Passer une revue, faire une revue des troupes. || Fig. Passer en revue les actions d'une personne, les examiner les unes après les autres. || Soumettre quelqu'un à un examen, à un jugement. Combien de pêcheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu, BOURD. || Passer quelqu'un maître, le recevoir à la maîtrise. || Subir une inspection, un examen. Passer une inspection, un examen. || Il se dit des actes que l'on fait par-devant notaire. Passer une procuration. || Donner pour un certain prix, en parlant de ventes. Il m'a passé cet objet à un prix très-modéré. || Concéder tolérer, accepter. Passez cette proposition. Passez-nous seulement notre lenteur, SÉV. || Fig. Passer condamnation, avouer qu'on a eu tort. || Allouer. Passer un article en dépense. Passer une somme en compte, la tenir pour reçue. || Pardonner. Passer à quelqu'un ses défauts. || Surpasser, l'emporter sur. Cette pièce égale ou passe la meilleure des miennes, CORN. Passez-les en prudence, aussi bien qu'en courage, VOLT. || Être au-dessus des forces du corps ou des facultés de l'esprit. Ce sont choses qui passent notre capacité présente, PASC. || Cela me passe, je ne le conçois pas. || Aller plus loin, se répandre, s'ébruiter. Je vous prie que tout ceci ne passe point vous et Mme de Guitaut, SÉV. || Toucher, mentionner adroitement. Il a passé cela délicatement. || Omettre. Passez cet endroit. || Absol. Passez. || Passer sous silence, ne pas parler de. || Passer quelqu'un, l'omettre dans quelque distribution, dans quelque politesse. || Fig. Il se dit de certains sentiments qu'on satisfait. Se passer une envie. Il passa sa colère sur son domestique.

SE PASSER, *v. r.* Être supérieur à soi-même. || Avoir son cours, en parlant du temps et des choses qui se font dans le temps. La moitié de la vie se passant en sommeil, PASC. || Il se dit du moment qui se perd. Sire, à trop consulter l'occasion se passe, ROTROU. || Cesser, n'avoir pas lieu. Sa colère, son mal se passa. || Il se dit des choses qui perdent leur beauté, leur force, etc. Ce vin se passe. Cette mode se passe. Les fleurs des champs qui se passent du matin au soir, BOSS. || Arriver, avoir lieu. Comment la chose s'est passée. || Impers. Il s'est passé tantôt entre eux une scène ici, LESAGE. || Fig. par menace, cela ne se passera pas ainsi, j'aurai satisfaction de ce qui vient d'arriver. || Fig. Il se dit des sentiments, des émotions qui se forment dans l'âme. Je ne saurais dire ce qui se passait en moi. || Se passer à, se contenter de. Si l'on dit que l'homme aurait pu se passer à moins pour sa conservation, LA BRUY. || On a dit de même : Se passer de. La sagesse accoutume les hommes à se passer de peu, FÉN. || Se priver, s'abstenir. Celui qui croit trouver en soi-même de quoi pouvoir se passer de tout le monde, se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui, se trompe encore davantage, LA ROCHEF. || Se passer que, avec le subjonctif. Je me passerai bien que vous les approuviez [mes vers], MOL. || Se passer bien de, se passer volontiers de, se dit des choses qui ne plaisent guère. On assure que vous avez raconté bien des choses, dont je me serais passé volontiers, FÉN. || Prov. Il faut que jeunesse se passe, il faut avoir de l'indulgence pour les écarts de la jeunesse.

PASSERAGE (*passer* et *rage*), *s. f.* Plante crucifère qu'on croyait bonne pour guérir la rage.

PASSEREAU (lat. *passer*), *s. m.* Moineau. || *S. m. pl.* Second ordre de la classe des oiseaux.

PASSERELLE (*passer*), *s. f.* Sorte de pont étroit qui ne sert qu'aux piétons. || Pont destiné à maintenir des communications entre les deux parties d'une propriété, coupée en deux par une voie ferrée.

PASSE-ROSE (*passer*, surpasser, et *rose*), *s. f.* Nom vulgaire de l'*althæa alcea* ou rose trémière.

PASSE-TEMPS (*passer* et *temps*), *s. m.* Occupation légère et agréable. Hé quoi! vous n'avez point de passe-temps plus doux? RAC. || *Au pl.* Des passe-temps.

* **PASSETTE** (*passer*), *s. f.* Petite passoire.

PASSEUR (*passer*), *s. m.* Celui qui conduit un bateau pour passer l'eau. || On dit au féminin passeuse.

PASSE-VELOURS (*passer*, surpasser, et *velours*), *s. m.* Nom de plusieurs espèces du genre célosie, de la famille des amarantacées. || Passe-velours branchu, l'amarante à queue de renard. || Passe-velours jaune, le souci des jardins. || *Au pl.* Des passe-velours.

PASSE-VOLANT (celui qui *passe* en *volant*, qui ne fait que passer), *s. m.* Faux soldat que les officiers faisaient passer en revue pour tromper les inspecteurs et les commissaires, quand leurs compagnies n'étaient pas complètes, et dont ils s'appropriaient la solde. || Dans la marine, celui qui est porté en fraude sur le rôle d'un équipage sans être présent. || Fig. et famil. Homme qui s'introduit dans une partie de plaisir sans payer sa part de la dépense, ou qui entre au spectacle par fraude sans payer. || Celui qui n'est quelque part que passagèrement. || Canon postiche, fait de bois et destiné à figurer à la place d'une bouche à feu. || *Au pl.* Des passe-volants.

PASSIBILITÉ (lat. *passibilitas*), *s. f.* Qualité des corps qui sont passibles.

PASSIBLE (lat. *passibilis*), *adj.* Capable d'éprouver la douleur ou le plaisir. Le Christ s'est revêtu d'une chair passible, BOURD. || En jurispr. Qui doit subir, qui a mérité de subir une peine. Passible d'une amende, d'une dette.

PASSIF, IVE (lat. *passivus*), *adj.* Qui souffre l'action, l'impression. Un état passif. Des sensations purement passives. || Actif et passif, qui agit et qui subit. Y a-t-il une autre ressource que la médisance contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse? VOLT. || Par extens. Qui n'agit point. Un rôle passif. || Obéissance passive, obéissance absolue, qui rejette tout examen des raisons du commandement. || En gramm. grecq. et lat. Verbe passif, verbe où le sujet subit une action du régime exprimé ou non. Voix passive, la forme de conjugaison des verbes passifs. Signification passive, celle qui marque l'action reçue par le sujet. || Qui appartient à la voix passive. Participe passif. || Dette passive, celle qu'on est tenu d'acquitter, par opposition à dette active, celle dont on peut exiger le payement. || *S. m.* Le passif, ce qu'on doit. L'actif surpasse le passif. || *S. m.* En gramm. Le passif, la voix passive.

* **PASSIFLORE** (*passion* et *fleur*), *s. f* Genre de plantes de la famille des passiflorées de l'Amérique tropicale.

PASSION (lat. *passio*), *s. f.* Souffrance, en parlant de Jésus-Christ et des martyrs. || Fig. et famil. Souffrir mort et passion, éprouver de grandes douleurs ou simplement éprouver de vives contrariétés. || La semaine de la Passion, celle qui précède la semaine sainte. || Le dimanche de la Passion, le dimanche qui ouvre cette semaine. || Par extens. Sermon sur la passion, qu'on prêche le vendredi saint. Je veux demain aller à la passion du P. Bourdaloue, SÉV. || La partie de l'Évangile où est racontée la passion de Jésus-Christ. || Oratorio. La Passion de Sébastien Bach. || Confrères de la Passion, association de jeunes clercs qui, sous le règne de Charles VI,

entreprirent de jouer publiquement des mystères. || Anc. t. de méd. Certaines maladies douloureuses. Passion iliaque. || Mouvement de l'âme, en bien ou en mal, pour le plaisir ou pour la peine. Suis moins ta passion, règle mieux tes désirs, Corn. En sachant la passion dominante de chacun, on est sûr de lui plaire, Pasc. || Une passion en particulier, le plus souvent l'amour. J'ai tendresse pour toi, j'ai passion pour elle, Corn. || Une grande passion, un amour qui s'empare de tout le cœur et qui se subordonne toute chose. || Une passion malheureuse, un amour qui n'est pas partagé, et fig. une étude, un goût où l'on ne réussit pas. || Faire une passion, une grande passion, exciter vivement l'amour. || Aimer à la passion, aimer extrêmement. || Belle passion, tendre attachement, soit d'amitié, soit d'amour, et en un sens ironique, amour inattendu pour quelque chose. || Vive affection pour quelque chose que ce soit. Il a la passion de la gloire, des beaux-arts, etc. || Vif désir. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, Sév. || Objet de l'affection, en parlant d'une personne ou d'une chose. Cette femme est sa passion. La musique est ma passion. || Prévention forte pour ou contre quelqu'un ou quelque chose. Parler, agir avec passion. || En littér. et dans les beaux-arts, chaleur, expression vive, sensibilité. Les passions sont bien entendues dans ce poëme, dans cette pièce, sont bien rendues dans ce tableau. || En philos. Impression reçue par un sujet; se dit par opposition à action. || En gramm. Impression reçue par un sujet. Le verbe passif marque la passion du sujet. || De passion, *loc. adv.* Passionnément. Votre frère vous aime de passion, Sév.

PASSIONNÉ, ÉE, *p. p.* de passionner. || Rempli de passion. Ce sont les caractères passionnés bien plus que les caractères légers qui sont capables de folie, Staël. || Où règne la passion, en parlant des choses. Ah! que voilà un air qui est passionné! Mol. || Qui a de l'affection pour. Passionné pour la personne du roi. || Il se dit des choses. Un homme passionné pour la gloire. Je suis passionné de musique. || Néolog. Un passionné de peinture, de musique. || Qui est épris d'un vif amour. Un mari passionné de sa femme. Il était passionné pour une autre femme, Fén. || Rempli d'une forte prévention, d'une chaleur immodérée pour ou contre. On doit tenir pour suspect un historien visiblement passionné, Fléch.

* **PASSIONNEL, ELLE**, *adj.* Qui tient aux passions. Les états passionnels de l'âme. || Attraction passionnelle, dans le système de Fourier, l'impulsion qui porte chacun vers le but de sa passion dominante.

PASSIONNÉMENT, *adv.* Avec beaucoup de passion. Aimer passionnément. || Avec beaucoup de désir. Souhaiter passionnément.

PASSIONNER, *v. a.* Exciter la passion, un vif intérêt chez quelqu'un. Il est vrai que les personnes passionnées nous passionnent, Malebr. || Inspirer un vif attrait. La musique le passionne. || Donner un caractère animé et qui marque de la passion. Passionner son chant. La voix de Mentor passionnait jusqu'aux moindres choses, Fén. || Se passionner, *v. r.* Se préoccuper par l'effet de quelque passion. On se passionnera toujours quand il ne faut que s'instruire, Volt. || Se passionner de ou pour, avoir une passion pour quelque chose. Se passionner pour les arts. || S'éprendre d'amour. || Se laisser aller à la colère.

PASSIVEMENT, *adv.* D'une manière passive. Il n'a figuré que passivement dans toute cette affaire. || Conformément à la voix passive. Ce verbe se prend passivement.

* **PASSIVETÉ** ou **PASSIVITÉ**, *s. f.* État de l'être passif.

PASSOIRE (*passer*), *s. f.* Vaisseau de terre ou de métal percé de petits trous, dans lequel on écrase des légumes, des fruits, pour en tirer la purée, le jus.

PASTEL (ital. *pastello*, du lat. *pastillus*), *s. m.* Nom donné à des crayons composés de différentes couleurs broyées et réduites en pâte avec de l'eau de gomme. Peindre en ou au pastel. || Tableau peint au pastel.

PASTEL (voy. le précédent), *s. m.* Nom de l'*isatis tinctoria*, plante crucifère contenant de l'indigotine, et aussi appelée guède. || Substance bleue qu'on en retire.

PASTENADE (lat. *pastinaca*), *s. f.* Anc. nom du panais.

PASTÈQUE (portugais *pateca*, de l'arabe *baticha*), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique de la cucurbite pastèque. || Fruit de cette plante, appelé aussi melon d'eau.

PASTEUR (lat. *pastor*), *s. m.* Celui qui possède ou qui garde les troupeaux. || *Adj.* Les peuples pasteurs. || Fig. Celui qui exerce une grande autorité sur une réunion d'hommes. Les pasteurs des peuples. || Homme qui a reçu de Dieu mission et caractère pour enseigner les fidèles, et leur administrer les moyens de salut. || Le bon pasteur, le pasteur qui dans l'Évangile retrouve et rapporte la brebis perdue. || Ministre protestant.

PASTICHE (ital. *pasticcio*, du lat. *pasta*), *s. m.* Tableau d'imitation, dans lequel l'auteur a contrefait la manière de quelque peintre. || Imitation mélangée de la manière et du style de différents maîtres. || En littér. Ouvrage où l'on a imité les idées et le style d'un écrivain. || Opéra formé de la réunion de morceaux de musique pris dans différents ouvrages et ajustés à un nouveau poëme.

PASTILLE (*ll* mouillées. Lat. *pastillus*), *s. f.* Petit pain composé de substances odorantes qu'on brûle pour parfumer l'air. || Pastilles du sérail, pastilles qui répandent une odeur agréable et dont on fait différents bijoux. || Petits pains faits avec du sucre, des aromates et des sucs, et que l'on mange comme agréables au goût. || En pharm. Médicament solide, de forme hémisphérique.

PASTORAL, ALE (lat. *pastoralis*), *adj.* Qui appartient aux pasteurs ou bergers. La vie pastorale. Des chants pastoraux. || Qui peint la vie champêtre. Des poésies pastorales. || Genre pastoral, nom donné aux compositions en vers ou en prose où l'on fait parler des bergers, dans le langage qui leur est propre. || *S. m.* En littér. Le pastoral, le genre pastoral. || *S. f.* Pastorale, pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers et des bergères. || Petit roman appartenant au même genre. || En mus. Morceau de musique instrumentale, dont le chant imite celui des bergers. || Sorte de danse dont l'air est à deux temps. || Fig. Qui appartient aux pasteurs spirituels. Des écrits pastoraux. Instruction pastorale, se dit de certains ouvrages de religion que les évêques publient pour l'instruction de leurs diocésains. || *Subst.* Une pastorale. || L'Académie dit que le pluriel masculin n'est pas usité.

PASTORALEMENT, *adv.* Comme les pasteurs ou bergers. Vivre pastoralement. || Fig. En pasteur spirituel. Prêcher pastoralement.

* **PASTORAT**, *s. m.* Dignité de pasteur protestant.

PASTOUREAU, ELLE (lat. *pastorellus*), *s. m.* et *f.* Petit berger, petite bergère. || Pastourelle, sorte de poésie, au moyen âge.

* **PASTOURELLE**, *s. f.* Figure d'une contredanse française, la quatrième du quadrille ordinaire.

PAT (pat'. Orig. inc.), *s. m. inv.* Aux échecs, coup où l'un des joueurs, n'ayant plus que son roi qui puisse jouer et ne l'ayant pas en échec, ne peut le jouer sans le mettre en prise. Faire pat. Être pat.

PATACHE (esp. *patache*), *s. f.* Anciennement, petit vaisseau de guerre qui suit ordinairement un plus grand, ou qui mouille à l'entrée d'un port pour aller faire la découverte et reconnaître les navires. || Vieux navire approprié pour la police d'un arsenal maritime. || Bâtiment de la douane et du fisc en général. || Barque qui porte des lettres ou des passagers sur quelques fleuves ou rivières. || Par extens. Voiture de transport non suspendue.

* **PATACHON**, *s. m.* Celui qui garde la patache aux droits. || Celui qui conduit la voiture qu'on nomme patache.

PATAGON (*patard*), *s. m.* Ancienne monnaie d'argent de Flandre. || Monnaie d'argent espagnole, valant à peu près 3 francs.

* **PATAQUÈS** ou **PAT-À-QU'EST-CE**, *s. m.* Popul. Faute de langage, qui consiste à faire entendre un T final quand il y a un S, ou réciproquement. Faire des pataquès.

PATARAFFE (corruption de *parafe*), *s. f.* Famil. Traits informes, lettres confuses et mal formées.

PATARD (b. lat. *patarus*), *s. m.* Petite monnaie ancienne. N'est plus usité que dans les locutions suivantes: Cela ne vaut pas un patard; il n'a pas un patard.

PATATE (esp. *patata*), *s. f.* Plante de l'Inde cultivée dans divers pays, parce que ses racines fibreuses donnent des tubercules ovoïdes, blancs ou jaunes, amylacés et sucrés, qui sont un excellent aliment. || Se dit improprement de la pomme de terre et du topinambour.

PATATRAS (pa-ta-trâ). Mot qui exprime par onomatopée le bruit d'un corps qui tombe.

PATAUD (*patte*), *s. m.* Jeune chien qui a de grosses pattes. || *S. m.* et *f.* Pataud, pataude, personne grossièrement faite. || Gros enfant potelé. || *Adj.* Cet homme est pataud. || Famil. Lourd d'exécution, dans les beaux-arts.

PATAUGER (*patte*), *v. n.* Marcher dans une eau bourbeuse. Patauger dans la boue. || Fig. S'embarrasser dans un raisonnement, dans une mauvaise entreprise. || S'embarrasser dans ses phrases, ne pouvoir en sortir.

* **PATCHOULI** (pa-tchou-li. Corruption de *patchey elley*, feuille de patchey), *s. m.* Nom spécifique du *pogostemon patchouli* (labiées) originaire de Chine, remarquable par son odeur aromatique.

PATE, *s. f.* Voy. PATTE.

PÂTE (lat. *pasta*), *s. f.* Farine détrempée et pétrie pour faire du pain ou une autre nourriture semblable. || Fig. Mettre la main à la pâte, travailler soi-même à quelque chose. || Fig. Avoir la main à la pâte, être en train de faire quelque chose. || Fig. Être comme un coq en pâte, être dans son lit bien couché et bien couvert, être bien nourri; et aussi avoir toutes ses aises. (Un coq en pâte est un coq qu'on engraisse avec force pâtée.) || Pâtes d'Italie, pâtes faites de farine auxquelles on donne différentes formes et dont on fait des potages, des ragoûts. Le vermicelle, le macaroni sont des pâtes d'Italie. || Diverses choses qui sont mises en une masse et comme pétries ensemble. Pâte d'amande, d'abricots, etc. || En pharm. Nom donné à certaines préparations médico-alimentaires formées de gomme, de sucre, d'eau et d'un principe médicinal le plus souvent émollient. Pâte de jujube, de guimauve, de lichen, etc. || Diverses matières broyées et mêlées qu'on emploie dans les arts. Pâte de carton. La pâte de la porcelaine. || Le vieux linge détrempé, pilé, broyé dans l'eau, avec lequel on fait le papier. || La matière qui fait la partie essentielle d'une roche. || T. d'imprim. Cette forme est tombée en pâte, les caractères en sont tombés et se sont brouillés. || En peint. L'ensemble des couleurs d'un tableau. || Peindre dans la pâte, peindre en pleine pâte, charger sa toile de masses épaisses de couleurs et les fondre ensuite les unes dans les autres. || Fig. et famil. Complexion, constitution. Vous êtes d'une pâte à vivre jusques à cent ans. MOL. || Il se dit du caractère et des dispositions morales. C'est une fort bonne pâte de femme, DANCOURT. || Prov. Quand on a la main à la pâte, il en demeure quelque chose aux doigts, quand les personnes ont un grand maniement d'argent, il leur en reste quelque profit.

PÂTÉ (anc. fr. *pasté*, participe passif formé de *paste*, pâte), *s. m.* Sorte de pâtisserie qui renferme de la chair ou du poisson. || Hacher menu comme chair à pâté, voy. HACHER. || Petit pâté, sorte de petite pâtisserie renfermant un peu de viande et qu'on sert dans les dîners après le potage. || C'est un prix fait comme celui des petits pâtés, c'est un prix réglé, connu de tout le monde. || Je mangerais des petits pâtés sur ta tête, je suis beaucoup plus grand que toi. || Fig. et famil. Un gros pâté, un enfant gros et gras. || Fig. Goutte d'encre tombée sur du papier. || T. d'imprim. Caractères mêlés et confondus par la rupture d'une forme, ou d'un paquet, ou même d'une ligne. || Plate-forme ou terre-plein, d'une figure irrégulière, et bordé d'un parapet, qui se construit pour couvrir la porte d'une place. || Assemblage de maisons ou édifice isolé, ayant une forme arrondie ou carrée.

PÂTÉE (voy. *pâté*), *s. f.* Pâte faite avec de la farine et des herbes et dont on engraisse la volaille. || Mélange de pain émietté et de viande hachée dont on nourrit les animaux domestiques. La pâtée du chien, du chat.

PATELIN, *s. m.* Personnage d'une vieille comédie qui par ses flatteries se fait vendre à crédit du drap et par de vaines paroles et des contes en l'air échappe au payement. || Fig. et avec un *p* minuscule. Celui qui tâche par des flatteries et de belles paroles de tromper ou simplement d'en venir à ses fins. || *Adj.* Il se dit du ton, des manières. Un air patelin. Une voix pateline.

PATELINAGE, *s. m.* Manière insinuante et artificieuse d'un patelin.

PATELINÉ, ÉE, *p. p.* de pateliner.

PATELINER, *v. n.* Agir en patelin. || *V. a.* Ménager d'une façon pateline l'esprit de quelqu'un. || Pateliner une affaire, la manier avec adresse pour la faire réussir.

* **PATELINERIE**, *s. f.* Manière artificieuse d'un patelin.

PATELINEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pateline.

PATELLE (lat. *patella*), *s. f.* T. d'antiq. Sorte de vase sacré. || Coquille dite aussi lépas. || En bot. Réceptacle plan et ayant un rebord distinct du thalle.

PATÈNE (lat. *patena*), *s. f.* Chez les catholiques, vase sacré en forme de petite assiette qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie. Baiser la patène.

PATENÔTRE (lat. *pater noster*), *s. f.* Les premières prières qu'on apprend aux enfants, et surtout le Pater. || Toute autre espèce de prières chrétiennes. Dire sa patenôtre ou ses patenôtres. || Par extens. Vaines paroles sans cesse répétées. Il marmotte toujours certaines patenôtres Où je ne comprends rien, RAC. || Au pl. Les grains d'un chapelet, le chapelet tout entier. || En archit. Sorte d'ornement des corniches et d'autres pièces, qui est en forme de grains de chapelet, les uns ronds, d'autres ovales. || Chapelet de morceaux de liége qui soutient un filet au-dessus de l'eau.

PATENÔTRIER, *s. m.* Fabricant, marchand de chapelets. || Nom vulgaire du staphylier pinné.

PATENT, ENTE (lat. *patens*), *adj.* Évident, manifeste Un fait patent. || Lettres patentes, voy. LETTRE.

PATENTE (*patent*), *s. f.* Lettres, commission, diplôme, accordés par le souverain, par des corps, par des universités; en ce sens, il s'emploie au singulier ou au pluriel. Richelieu n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629, VOLT. || Certificat de santé délivré dans les ports aux vaisseaux qui partent. || Pièce déclarant la qualité ou la nature des marchandises. || Contribution annuelle que paye toute personne qui fait un commerce, qui exerce une industrie imposable. || Quittance de cette contribution.

PATENTÉ, ÉE, *p. p.* de patenter. || *Subst.* Un patenté.

* **PATENTER**, *v. a.* Soumettre à la patente. || Délivrer une patente à quelqu'un.

PATER (pa-tèr. Lat. *pater*), *s. m.* Oraison dominicale. Dire son Pater. Dire cinq Pater et cinq Avé. || Famil. Savoir une chose comme son Pater, la savoir très-bien par cœur. || Fig. Il ne sait pas son Pater, il est très-ignorant. || Durée d'un Pater. Charost fut plus de trois ou quatre Pater à se remettre, ST-SIMON. || Gros grains d'un chapelet sur lesquels on dit le Pater. || *Au pl.* Des Pater.

PATÈRE (lat. *patera*), *s. f.* T. d'antiq. Espèce de soucoupe en usage dans les anciens sacrifices. || Ornement de cuivre doré dont on se sert pour soutenir les draperies ou suspendre divers objets. || En archit. Ornement de forme circulaire, imitant une patère antique.

PATERNE (lat. *paternus*), *adj.* Famil. et en badinant, qui appartient à un père. Un air et un ton paterne.

PATERNEL, ELLE (lat. *paternus*), *adj.* Du père, qui appartient au père. Bénédiction paternelle. La maison paternelle. || Qui vient du père, qui est du côté du père. Succession paternelle. Ligne paternelle. || Qui est tel qu'il convient à un père, à la qualité de père. Entrailles paternelles. Avis paternel. || Il se dit, en un sens analogue, de Dieu, d'un souverain, d'un maître, d'un supérieur.

PATERNELLEMENT, *adv.* En père, comme il convient à un père. Il l'a traité paternellement.

PATERNITÉ (lat. *paternitas*), *s. f.* La qualité de père. Les devoirs de la paternité. || Paternité spirituelle, alliance qui se contracte entre le parrain et le filleul.

PÂTEUX, EUSE (*pâte*), *adj.* Qui a les caractères, la consistance de la pâte. || Fig. En peint. Se dit d'une touche abondante en couleurs, des chairs peintes largement et moelleusement. || Il se dit des choses qui font dans la bouche l'effet désagréable qu'y ferait la pâte. Ces poires sont pâteuses. || Pain pâteux, pain qui n'est pas assez cuit. || On dit la bouche pâteuse quand la langue est couverte d'un enduit muqueux qui en émousse la sensibilité. || Il se dit des liquides dont la liquidité n'est pas parfaite, et où se trouvent des filaments, des matières non fondues, etc. || Se dit d'une terre grasse, molle, à demi détrempée. Chemin pâteux. || Fig. Se dit d'un style qui manque de fermeté, de netteté, de légèreté.

PATHÉTIQUE (παθητικός), *adj.* Qui touche l'âme et l'émeut. Orateur, discours pathétique. || En anat. Muscle pathétique, le grand oblique de l'œil. || *S. m.* Ce qui touche, émeut l'âme.

PATHÉTIQUEMENT, *adv.* D'une manière pathétique.

PATHOGNOMONIQUE (παθογνωμονικός), *adj.* En méd. Se dit des signes qui caractérisent chaque maladie. || *S. f.* En philos. Science des signes des passions.

PATHOLOGIE (παθολογία), *s. f.* En méd. Science qui traite de tous les désordres survenus, soit dans la disposition matérielle des organes, soit dans les actes qu'ils remplissent. Pathologie générale, interne, externe.

PATHOLOGIQUE, *adj.* Qui appartient à la pathologie. L'anatomie pathologique.

* **PATHOLOGIQUEMENT,** *adv.* Au point de vue pathologique.

* **PATHOLOGISTE,** *s. m.* Médecin qui s'occupe de la pathologie.

PATHOS (pa-tôs'. Πάθος), *s. m.* En rhétor. Mouvements, figures propres à toucher fortement l'âme des auditeurs. Les rhéteurs opposent le pathos à l'ithos. || Style où une émotion vraie ou factice se déguise sous une emphase déplacée, sous une chaleur affectée.

PATIBULAIRE (lat. *patibulum*), *adj.* Qui appartient au gibet. Fourches patibulaires. || Fig. Mine patibulaire, mine d'un homme digne de la potence. || Inclinations patibulaires, inclinations qui conduisent à des actes dignes de la potence. || *S. m.* Gibet. Le scélérat [renard]... Passa près d'un patibulaire, La Font.

PATIEMMENT, *adv.* Avec patience.

PATIENCE (lat. *patientia*), *s. f.* Vertu qui fait supporter avec modération et sans murmure. Il exerce ma patience. Il n'a pas eu la patience de l'écouter. || Une patience d'ange, une patience de saint, une très-grande patience. || Prendre en patience, supporter avec résignation. || Mettre la patience à bout, agir tellement qu'on ne puisse être supporté. || La patience lui échappe, il ne contient plus sa colère, sa mauvaise humeur, etc. || Calme, sang-froid, tranquillité avec laquelle on attend ce qui tarde. Attendez avec patience. || Prendre patience, attendre avec tranquillité, avec sang-froid. || Perdre patience, s'impatienter. || Persévérance à poursuivre une œuvre, un travail, malgré la lenteur de ses progrès ou malgré les difficultés. Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage, La Font. || Ouvrage de patience, ouvrage qui demande principalement du temps et de la constance. || Jeu de patience, amusement qui consiste à rassembler et à mettre en ordre les pièces découpées d'une mosaïque représentant divers objets. || Différentes combinaisons d'un jeu de cartes que peut tenter une personne seule. || En blas. Salamandre représentée dans le feu. || Espèce de cul-de-lampe sur lequel on peut être assis quand les stalles du chœur sont levées. || Instrument en bois ou en métal employé pour nettoyer les boutons métalliques sans souiller le drap des vêtements. || Patience! *interj.* Exprime une sorte de résignation. || Patience! signifie aussi : laissez-moi dire ou faire. || On dit aussi par menace : Patience! j'aurai mon tour.

PATIENCE (b. all. *Patich*, du lat. *lapathum*, de λάπαθον), *s. f.* Genre de plantes de la famille des polygonées, genre *rumex*. || Plante dont l'espèce commune, dite aussi parelle, a des feuilles semblables à celles de l'oseille.

PATIENT, ENTE (lat. *patiens*), *adj.* Qui souffre, reçoit l'impression d'un agent. Dans les passions comme nous les considérons, l'âme est patiente, et elle ne préside pas aux dispositions du corps, mais elle y sert, Boss. || *S. m.* L'agent et le patient, le sujet qui agit et celui sur lequel il agit. || Qui a de la patience, qui supporte, tolère. Les aventures du sage et patient Ulysse, Fén. || Dans le langage de l'Écriture, Dieu est patient et miséricordieux, il supporte nos fautes pour nous donner le temps de nous corriger. || Il se dit aussi des choses. Une vie simple et patiente, Fléch. || *Subst.* Celui qui a de la patience. || Qui attend et qui persévère avec tranquillité. Ce n'est jamais qu'aux esprits patients et laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles, Volt. || Celui qui est condamné à mort et que l'on va exécuter. || Celui qui est entre les mains des chirurgiens, ou en général le malade.

PATIENTER, *v. n.* Prendre patience, attendre avec patience.

PATIN (*patte*), *s. m.* Soulier à semelle fort épaisse, que les femmes portaient autrefois pour se grandir. La trop courte beauté monta sur des patins, Boil. || Sorte de double chaussure, montée en quelques endroits sur un petit cercle de fer, dont les femmes se servaient pendant le mauvais temps. || Sorte de chaussure d'hiver. || Support en bois tenant une lame de fer posée verticalement et indépendant de la chaussure, qu'on ne quitte pas ; on s'en sert pour courir sur la glace. || Ais fort épais qu'on pose de niveau sous la charpente d'un escalier pour lui servir de base.

* **PATINAGE,** *s. m.* Action de patiner sur la glace. || Action d'une locomotive qui patine.

PATINE (lat. *patina*), *s. f.* Carbonate vert de bronze qui se forme sur les statues et les médailles de bronze de l'antiquité, et qui leur sert en quelque sorte de vernis. || Fig. La patine du temps, la teinte que le temps donne aux tableaux, aux statues. || Par extens. Concrétions terreuses qui se forment à la surface des marbres antiques ; espèce de crasse dont se chargent les vieux tableaux.

PATINÉ, ÉE, *p. p.* de patiner, *v. a.*

PATINER, *v. n.* Glisser sur la glace avec des patins. || Se dit d'une locomotive dont les roues tournent sur place, n'ayant pas une prise suffisante pour communiquer un mouvement de translation à tout le convoi.

PATINER (*patte*), *v. a.* Manier avec peu de ménagement. Ces fruits ont perdu leur fleur, on les a patinés.

* **PATINER**, *v. a.* Donner la couleur de la patine.

PATINEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui glisse sur la glace avec des patins.

* **PATIO** (esp. *patio*), *s. m.* Nom qu'on donne en Espagne à une cour intérieure entourée de galeries.

PÂTIR (lat. *pati*), *v. n.* Éprouver une souffrance. || Pâtir de quelque chose, en souffrir du dommage. Hélas ! on voit que de tout temps Les petits ont pâti des sottises des grands, La Font. || Pâtir pour quelqu'un, souffrir d'une faute qu'il a faite, d'un tort qu'il a eu. || Avoir du mal, éprouver des privations. Quand on a un peu pâti, le plaisir en semble meilleur, Marivaux. || Il se dit des choses qui souffrent de l'altération, du mal. Il a fait des excès, sa santé en a pâti. Cet arbre a pâti. || Il se dit des sentiments qui sont froissés. Ciel ! que mon cœur pâtit ! Mol. Ma fierté pâtissait à retourner chez des gens qui m'avaient si mal reçu, J. J. Rouss. || Prov. Les bons pâtissent pour les méchants, se dit quand les actes des méchants attirent sur les bons un mal quelconque.

* **PÂTIRAS** (2e pers. du fut. de *pâtir*), *s. m.* Popul. Homme, enfant ou animal servant de jouet ; souffre-douleurs. || Personne fort maigre ou malade. || On écrit aussi pâtira.

PÂTIS (pâ-ti. B. lat. *pasticium*, du lat. *pastum*), *s. m.* Lande ou friche, où l'on fait paître des bestiaux.

* **PÂTISSAGE,** *s. m.* Action de pâtisser.

* **PÂTISSANT, ANTE,** *adj.* Qui pâtit. Âme pâtissante.

PÂTISSÉ, ÉE, *p. p.* de pâtisser.

PÂTISSER (lat. *pasta*), *v. n.* Faire de la pâtisserie.

PÂTISSERIE, *s. f.* Pâte préparée, assaisonnée et cuite au four. || Profession, commerce du pâtissier. || Endroit où l'on confectionne la pâtisserie.

PÂTISSIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et qui vend de la pâtisserie. || *Adj.* Garçon pâtissier. || *S. m.* Livre dans lequel on enseigne la pâtisserie.

PÂTISSOIRE, *s. f.* Table sur laquelle on pâtisse.

PATOIS (b. lat. *patriensis*), *s. m.* Parler provincial qui, étant jadis un dialecte, a cessé d'être littérairement cultivé et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les gens de province, et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers. Le patois normand, gascon, etc. || Par analogie et plaisanterie. L'âne.. Se plaint en son patois, La Font. || Par dénigrement, langue pauvre et grossière. || Mauvais style. Quel patois ! || *Adj.* Patois, patoise, qui a le caractère du patois.

* **PATOISER,** *v. n.* Parler en patois, parler avec un accent provincial. || *V. a.* Rendre patois. Patoiser un rôle.

PÂTON (*pâte*), *s. m.* Nom donné à des morceaux de certaines pâtes, qu'on fait avaler aux volailles pour les engraisser. || Sorte de défectuosité dans le papier.

PATRAQUE (orig. inc.), *s. f.* Machine usée, sans valeur, ou qui va mal. Cette montre n'est qu'une patraque. || Fig. et famil. Personne faible, maladive. || *Adj.* Il devient patraque.

PÂTRE (lat. *pastor*), *s. m.* Celui qui garde, qui fait paître les troupeaux de bœufs, de vaches, de chèvres, etc.

PATRES (AD) (ad-pa-três'). Locution latine qui signifie *vers les pères* et qui n'est usitée que dans ces phrases : Aller ad patres, mourir ; envoyer ad patres, faire mourir.

PATRIARCAL, ALE, *adj.* Qui a rapport aux anciens patriarches. Gouvernement patriarcal. || Qui rappelle la simplicité de leurs mœurs. Vie patriarcale. || Qui appartient à la dignité de patriarche. || Siéges patriarcaux, nom donné à cinq siéges qui avaient la préséance dans les conciles.

⋆ **PATRIARCALEMENT,** *adv.* En patriarche.

PATRIARCAT, *s. m.* Dignité des évêques qui se nomment patriarches. || Étendue de pays soumise à un patriarche. || Durée de l'autorité d'un patriarche.

PATRIARCHE (πατριάρχης), *s. m.* Nom donné aux premiers chefs de famille qui ont vécu soit avant, soit après le déluge, et dont la vie fut fort longue. || Fig. Avoir l'air d'un patriarche, avoir une figure vénérable. || C'est un patriarche, se dit d'un vieillard qui vit au milieu d'une famille nombreuse. || Titre qui se donnait autrefois aux évêques des premiers siéges épiscopaux. || On donne encore ce titre à quelques évêques. Le patriarche de Lisbonne. Le patriarche d'Aquilée. || Chef de l'Église grecque et de quelques autres communions séparées de l'Église romaine. || Nom donné aux premiers fondateurs des ordres religieux, tels que saint Basile, saint Benoît, etc.

PATRICE (lat. *patricius*), *s. m.* Titre d'une dignité instituée dans l'empire romain par Constantin, et plus tard chez les rois bourguignons et francs. || Patrice des Romains, dignité conférée à Pepin et à Charlemagne.

PATRICIAT (lat. *patriciatus*), *s. m.* Ordre des patriciens à Rome. || Dignité de patricien, rang des familles patriciennes. || Dignité de patrice.

PATRICIEN, IENNE (*patrice*), *adj.* Il se dit de l'ordre qui, chez les Romains, tenait le premier rang. || Se dit des nobles ou privilégiés, dans quelque pays que ce soit. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui appartenait au premier ordre parmi les Romains. || S'est dit des nobles de quelques républiques d'Italie. || *Adj.* Fig. Distingué, digne de patriciens. Des manières patriciennes.

PATRIE (lat. *patria*), *s. f.* Pays où l'on a pris naissance. À tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! Volt. || Fig. L'univers est la patrie d'un grand homme, Raynal. || Province, ville où l'on est né. Marseille est sa patrie. || Fig. La nation dont on fait partie, la société politique dont on est membre. Que me servirait, comme à tout le peuple, que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivais dans l'oppression ? La Bruy. || Patrie commune, l'État dans lequel on possède des droits politiques. || La mère patrie, voy. mère. || Par extens. Contrée, climat propre à certains animaux. || Fig. Il se dit des contrées, des villes où fleurissent, où sont en abondance certaines espèces d'hommes ou de choses. Athènes fut la patrie des philosophes. Ce pays est la patrie des sciences et des lettres. || La céleste patrie, le ciel.

PATRIMOINE (lat. *patrimonium*), *s. m.* Bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des père et mère à leurs enfants. || Patrimoine paternel, les biens qui viennent du côté du père; patrimoine maternel, les biens qui viennent du côté de la mère. || En général, biens de famille. || Par extens. Il se dit des trônes, des charges, des prérogatives qui se transmettent héréditairement. La Castille devient patrimoine d'un fils de France, Mass. || Fig. Ce qui est considéré comme une propriété patrimoniale. Chaque découverte dans les sciences est le patrimoine de toutes les nations. || Le patrimoine de Saint-Pierre, une partie du domaine que le pape possédait en Italie. || Se disait des biens fonds de chaque église.

PATRIMONIAL, ALE (lat. *patrimonialis*), *adj.* Qui est de patrimoine. Biens patrimoniaux.

PATRIOTE (πατριώτης), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime sa patrie, qui cherche à la servir. Il est triste que souvent, pour être bon patriote, on soit l'ennemi du reste des hommes, Volt. || *Adj.* Un ministre patriote.

PATRIOTIQUE, *adj.* Qui appartient au patriote. Sentiments patriotiques. || Don patriotique, don fait à la patrie.

PATRIOTIQUEMENT, *adv.* En patriote.

PATRIOTISME, *s. m.* Amour de la patrie. || En mauvaise part. Patriotisme de clocher. Patriotisme provincial.

PATROCINER (lat. *patrocinari*), *v. n.* T. vieilli. Parler longuement et d'une façon importune pour persuader. Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte, Mol.

⋆ **PATROLOGIE** (πατήρ et λόγος), *s. f.* Connaissance particulière des Pères de l'Église. || Édition de tous les Pères de l'Église.

PATRON, *s. m.* Modèle sur lequel travaillent certains artisans, comme les brodeurs, les tapissiers et autres. || Morceau de papier découpé de manière à figurer certaines parties des vêtements d'homme ou de femme, et sur lequel on taille l'étoffe. || Papier ou carton découpé qu'on applique sur une surface quelconque pour peindre les parties que ces découpures laissent à découvert. || Peinture faite avec des patrons découpés. || Fig. Modèle. Fais toutes choses selon le patron qui t'a été montré, Pasc. || Cet homme s'est formé sur un bon, sur un mauvais patron, il s'est formé sur un bon, sur un mauvais modèle.

PATRON, ONNE (lat. *patronus*), *s. m.* et *f.* T. d'antiq. Chez les Romains, le maître à l'égard de l'affranchi, le protecteur à l'égard du client. || Celui, celle qui sert de protection, d'appui ; qui s'intéresse à notre fortune et qui cherche à la pousser. || Saint, sainte dont on porte le nom; à qui une église est dédiée ou qui protége particulièrement une ville, un pays, etc. || Fig. Personnage sous qui on se met, bien qu'il ne soit pas un saint. Mon patron est Horace. || Fig. Celui qui donne crédit, autorité à quelque chose. Le patron d'un remède. || Famil. Le maître d'une maison. || Dans l'industrie, le maître de l'établissement. || Patron d'une chaloupe, quartier-maître ou contre-maître chargé du commandement d'une embarcation.

⋆ **PATRON-JAQUET** ou **PATRON-MINET (DÈS LE),** *loc. adv.* De très-grand matin. || On a dit : Dès le patron-jaquet et dès le poitron-jaquet. Enfin quelques personnes disent : Dès le paître au minet ou au jaquet, ou bien dès le paître jacquet, qui est la vraie leçon : c'est-à-dire dès le moment où le chat, l'écureuil (le jacquet) va au *paître.*

PATRONAGE, *s. m.* T. d'antiq. Se dit des relations établies à Rome entre les patrons et leurs clients. || Protection accordée par un homme puissant à un inférieur, et même à des cités, à des cantons, etc. || Dans le droit canon, droit de présenter un ecclésiastique au bénéfice vacant. || Se dit de diverses institutions ou sociétés de bienfaisance. Œuvre du patronage des enfants de Saint-Vincent de Paul. || En blas. Armoiries de patronage, celles qui contiennent quelque marque de dépendance.

PATRONAL, ALE, *adj.* Qui appartient au patron, au saint du lieu. Fête patronale. Les saints patronaux.

⋆ **PATRONAT,** *s. m.* T. d'antiq. Droit d'un patron sur ses clients. || Dignité de patron.

⋆ **PATRONNÉ, ÉE,** *p. p.* de patronner. Protégé.

PATRONNÉ, ÉE, *p. p.* de patronner. Les ailes des papillons patronnées sur une infinité de formes, B. de St-P.

⋆ **PATRONNER** (*patron*), *v. a.* Néolog. Protéger ; introduire dans le monde, dans la haute société.

PATRONNER, *v. n.* Appliquer sur une toile ou sur un carton un papier ou une carte découpée, dont on imprime la figure sur cette toile avec de la couleur. || *V. a.* Calquer sur un patron. Patronner des cartes à jouer.

⋆ **PATRONNESSE,** *adj. f.* Dame patronnesse ou *subst.* patronnesse, dame qui se charge de diriger une fête, un bal, etc. au profit des pauvres.

⋆ **PATRONNET** (*patron*), *s. m.* Petit garçon pâtissier.

PATRONYMIQUE (πατρωνυμικός), *adj.* Se dit, chez les anciens, du nom donné à des descendants d'après celui d'un des aïeux. Atrides est le nom patronymique d'Agamemnon et de Ménélas, parce qu'ils étaient fils d'Atrée. || Chez les modernes, nom patronymique, nom de famille, par opposition aux noms de terre ou de fief.

PATROUILLAGE (*ll* mouillées. *Patrouiller*), *s. m.* Famil. Malpropreté qu'on fait en patrouillant.

PATROUILLE (*ll* mouillées. Voy. *patrouiller*), *s. f.* Marche faite pendant la nuit par une garde, pour la sûreté d'une ville, d'un camp. || Le détachement même qui fait la patrouille. Doubler les patrouilles.

PATROUILLÉ, ÉE, *p. p.* de patrouiller, *v. a.* Des fruits patrouillés.

PATROUILLER (*ll* mouillées. Voy. *patouiller*), *v. n.* Marcher, s'agiter dans de l'eau bourbeuse. || *V. a.* Manier malproprement. Patrouiller des fruits.

PATROUILLER (*ll* mouillées. Voy. *patouiller*), *v. n.* Aller en patrouille.

PATROUILLIS (pa-trou-llì, *ll* mouillées), *s. m.* Bourbier où l'on patrouille. Mettre le pied dans un patrouillis.

PATTE (orig. inc.), *s. f.* Pied des quadrupèdes qui ont des doigts, des ongles ou des griffes, et des oiseaux autres que les oiseaux de proie. || Fig. Des pattes de chat, des lettres mal formées. || Des pattes de mouche, caractères d'écriture très-fins, peu lisibles. || En parlant d'un chat, faire patte de velours, cacher les griffes en donnant la patte, et fig. cacher sous des dehors caressants le dessein qu'on a de nuire. || Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, voy. MARRON. || Famil. Marcher à quatre pattes, marcher sur les pieds et sur les mains. || Fig. Mettre l'homme à quatre pattes, le considérer comme un pur animal. || Popul. À pattes, à pied. || Il se dit des membres de certains crustacés et de certains insectes. Une patte d'écrevisse, de mouche, d'araignée. || Famil. Main. J'ai eu toutes les peines du monde à m'échapper de leurs pattes, MOL. || Sous la patte, sous la main, à portée. || Tomber sous la patte de quelqu'un, être à sa merci. || Mettre la patte sur quelqu'un, le battre, le maltraiter. || Être entre les pattes de quelqu'un, être soumis à l'examen d'un homme dont on a sujet de craindre la sévérité. || Être sous la patte de quelqu'un, être sous son autorité. || Tenir quelqu'un sous sa patte, être en état de lui faire de la peine, du mal. || Sortir des pattes, se tirer des pattes de quelqu'un, n'avoir plus rien à craindre de lui, plus rien à démêler avec lui. || Donner un coup de patte, des coups de patte à quelqu'un, lâcher quelque trait vif et malin contre lui. || Graisser la patte à quelqu'un, voy. GRAISSER. || Fig. Pattes croisées, se dit de celui qui se tient coi. || Patte d'anémone, patte de renoncule, etc. la racine de ces plantes, dite plus souvent griffe. || La partie sur laquelle se soutient un verre, une coupe, etc. Un verre à patte. || On dit de même : La patte d'un flambeau, d'un guéridon. || Patte-fiche ou patte, morceau de fer pointu d'un bout et plat de l'autre, qui sert à fixer un lambris, un châssis, etc. || T. de mar. Patte de l'ancre, triangle de fer soudé à l'extrémité de chaque bras de l'ancre. || Petit instrument formé de cinq tire-lignes, qui sert à régler les livres de musique. || Bande d'étoffe fixée par un de ses bouts à une partie d'un vêtement, et qui s'attache de l'autre à un bouton. || Petite bande d'étoffe de couleur tranchante, appliquée sur un habit d'uniforme.

* **PATTÉ, ÉE,** *adj.* Qui a une espèce de patte. || En blas. Se dit des croix dont les extrémités s'élargissent en forme de patte ouverte.

PATTE-D'OIE, *s. f.* Le point de réunion de plusieurs routes, de plusieurs allées divergentes. Des pattes-d'oie. || Assemblage de pièces de charpente présentant en plan la forme triangulaire. || T. de mar. En patte-d'oie, se dit de trois cordages partant d'un même point et faisant entre eux des angles plus ou moins grands. || Ride qui imprime au coin de chaque œil trois sillons d'apparence de patte-d'oie. || En chiromancie, certaines lignes de la main.

* **PATTE-FICHE,** *s. f.* Voy. PATTE.

PATTE-PELU, UE (*patte* et *pelu*, poilu), *s. m.* et *f.* Homme, femme dont la patte, la manière d'agir est douce et flatteuse et qui s'en sert pour arriver à ses fins. Deux francs patte-pelus, LA FONT. || *Au f.* Patte-pelue, calandre, espèce d'insecte.

PATTU, UE, *adj.* Qui a de grosses pattes. || Qui a de la plume jusqu'aux pattes. Un coq pattu. Le pigeon pattu.

PÂTURAGE, *s. m.* Lieu où l'on fait paître le bétail. || Usage du pâturage. Avoir pâturage sur une terre.

* **PÂTURANT, ANTE,** *adj.* Que l'on conduit au pâturage. Animaux pâturants.

PÂTURE (lat. *pastura*), *s. f.* Ce qui sert à la nourriture des bêtes. || Poétiq. Grand Dieu, tes saints sont la pâture Des tigres et des léopards, RAC. || Il se dit de l'herbe et de la paille qu'on donne aux bestiaux pour leur nourriture. || Action de prendre la pâture. Ces animaux demeurant presque tout le jour à la pâture, J. J. ROUSS. || Lieu où croît la nourriture des animaux qui paissent. Une belle pâture. || Mettre, envoyer des chevaux en pâture, les mettre paître, les envoyer paître dans un pré. || Vaine pâture, droit réciproque que les habitants d'une même commune ont d'envoyer leurs bestiaux paître sur les fonds les uns des autres, à certaines époques. || Droit de vaine pâture ou droit de parcours et de vaine pâture, voy. PARCOURS. || Famil. La nourriture de l'homme. C'est une bonne pâture que la pomme de terre. || Fig. Ce qui sert d'aliment intellectuel ou moral. Je vous donnerai de la pâture pour votre retraite, BOSS. Peu d'hommes ont dans leur vie privée donné plus que moi prétexte à la calomnie, pâture à la médisance, MIRABEAU.

PÂTURÉ, ÉE, *p. p.* de pâturer.

PÂTURER, *v. n.* Prendre la pâture. Les bêtes cherchent à pâturer. || *V. a.* Manger en paissant.

PÂTUREUR, *s. m.* T. de guerre. Celui qui mène les chevaux à l'herbe. Donner une escorte aux pâtureurs.

* **PATURIN,** *s. m.* Nom français du genre *poa*, graminées.

PÂTURON (anc. fr. *pasture*, corde pour attacher les bêtes qui paissent), *s. m.* Partie du membre des mammifères ongulés (du cheval, par exemple), qui est située entre le canon et la couronne.

PAULETTE (*Paulet*, premier fermier de cet impôt), *s. f.* Nom d'un droit que le roi faisait lever sur les charges de finance et de magistrature, et qui était la soixantième partie du prix d'un office.

PAULÒ-POST-FUTUR (pô-lo-post'-fu-tur. Lat. *paulo*, *post* et *futur*), *s. m.* En gramm. grecq. Temps du passif qu'on a supposé indiquer un futur très-prochain; c'est le futur antérieur qu'on a quelquefois nommé ainsi.

* **PAULOWNIA** (pô-lo-ni-a), *s. m.* Bel arbre du Japon de la famille des scrofularinées, genre dédié à la princesse russe *Paulowna*, fille de Paul Ier.

PAUME (lat. *palma*), *s. f.* Le dedans de la main. || Siffler en paume, faire du creux de la main une espèce de sifflet. || Mesure dont on se sert pour la taille des chevaux, et qui consiste dans la hauteur d'un poing fermé.

PAUME (*paume* de la main, avec laquelle on jouait primitivement), *s. f.* Sorte de jeu où l'on se renvoie une balle avec une raquette ou un battoir. || Longue paume, celle à laquelle on joue dans un terrain qui n'est pas fermé de murailles et qui est disposé exprès. || Courte paume, celle à laquelle on joue dans un carré long enfermé de murailles. || Absol. La paume, le jeu de la paume. || Jeu de longue paume, le terrain où l'on joue à la longue paume. Jeu de paume, le lieu où l'on joue à la courte paume.

PAUMÉ, ÉE, *p. p.* de paumer.

PAUMELLE (lat. *palmella*), *s. f.* Espèce d'orge.

PAUMER (*paume*), *v. a.* Popul. Paumer la gueule de quelqu'un, lui donner un coup de poing sur le visage. || Se paumer, *v. r.* T. de mar. Se touer à la main.

PAUMIER, *s. m.* Maître d'un jeu de paume. || Au fém. Paumière, femme qui tenait un jeu de paume. || Paumier-raquettier, artisan qui fait des raquettes de paume.

PAUMURE (*paume*), *s. f.* Se dit du sommet des têtes de cerf, où le bois se divise en plusieurs parties.

* **PAUPÉRISME** (lat. *pauper*), *s. m.* Appauvrissement des classes inférieures; existence d'un grand nombre de pauvres dans un État. L'extinction du paupérisme.

PAUPIÈRE (lat. *palpebra*), *s. f.* Nom donné à deux voiles membraneux qui, en se rapprochant l'un de l'autre, couvrent entièrement les yeux. || Paupière interne, troisième paupière qui existe chez les oiseaux. || Fig. Ouvrir la paupière, s'éveiller. || Fermer, clore la paupière, dormir. || Fermer la paupière, faire dormir. || Fermer les paupières à quelqu'un, l'assister à sa dernière heure. || Fermer la paupière, mourir. || Paupières, les cils. Ses longues paupières voilaient ses regards, STAEL.

PAUSE (lat. *pausa*), *s. f.* Interruption momentanée d'une action. Fais à ce discours quelque pause, MOL. || Intervalle de temps pendant lequel une personne émue qui parle, un acteur qui récite son rôle, restent sans parler. || Séjour momentané. J'aurai fait ici une petite pause de dix jours, SÉV. || En mus. Intervalle de silence dont la durée correspond à celle de la ronde. Demi-pause, intervalle de silence dont la durée correspond à celle de la blanche. Le quart d'une pause se nomme soupir. || Intervalle de temps pendant lequel un ou plusieurs musiciens restent sans chanter, sans jouer. || Fig. Compter des pauses, attendre inutilement et sans rien faire.

PAUSER, *v. n.* En mus. Faire une pause en musique. || Appuyer sur une syllabe en chantant.

PAUVRE (lat. *pauper*), *adj.* Qui n'a pas le nécessaire, ou qui ne l'a qu'à peine. || Par extens. Qui n'a pas de quoi vivre selon sa condition. Celui-là est riche, qui reçoit plus qu'il ne consume; celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette, LA BRUY. || Cet hospice est pauvre, il a des revenus insuffisants. || Qui a l'apparence de la pauvreté. Une pauvre demeure. || Fig. Il se dit de tout ce qui présente de l'insuffisance, et où manque l'abondance voulue. Un cœur, un esprit pauvre. || Pays pauvre, pays stérile ou dont les habitants sont misérables. || Mine pauvre, mine qui contient peu de métal. || Langue pauvre, langue qui manque des termes, des tours nécessaires à l'expression exacte de la pensée. || Sujet, matière pauvre, sujet, matière peu féconde. || Rime pauvre, rime où la consonnance est réduite au minimum. || Dans les beaux-arts, qui manque de grandeur, de richesse; qui est sans élévation, sans dignité, sans énergie. || Famil. Il se dit par une sorte d'attendrissement ou de commisération. Va-t'en, ma pauvre enfant, MOL. Le pauvre M. Fouquet est mort, SÉV. || Il se dit des choses en un sens analogue. Les moindres choses qui ont rapport à vous, ont fait impression dans mon pauvre cerveau, SÉV. Pas un pauvre petit procès, BRUEYS. || Isolé, peu nombreux, en parlant de choses. Je ne l'ai vu qu'une pauvre fois. || Il ne m'a pas dit un pauvre mot, il ne m'a pas dit un seul mot d'honnêteté, de consolation. || Il se dit aussi par simple terme d'amitié. Ah! mon pauvre Scapin! Je suis mon pauvre Scapin, à cette heure qu'on a besoin de moi, MOL. || Chétif, mauvais dans son genre; en ce sens, il se met d'ordinaire avant son substantif. Cela fait un pauvre effet. Quelle pauvre espèce que le genre humain! VOLT. || Un pauvre sire, un homme sans mérite, sans considération. || Un pauvre homme, un homme sans industrie, sans courage. || Un pauvre hère, un pauvre diable. || Fig. Privé, dénué, manquant de. Riches de mots, pauvres de sens, LA MOTTE. Ils étaient si pauvres de talents et de ressources, DIDEROT. || *S. m.* Celui qui est dans la misère, mendiant. || T. de l'Écriture. Les pauvres d'esprit, ceux dont le cœur et l'esprit sont détachés des biens de la terre. || Famil. Les pauvres d'esprit, ceux qui sont dépourvus d'intelligence. || Pauvre ne s'emploie pas au féminin comme substantif; on dit une pauvresse.

PAUVREMENT, *adv.* Dans la pauvreté. Vivre pauvrement. || Dans une condition insuffisante. Une maison où l'on entretient environ trois cents personnes assez pauvrement, MONTESQ. || Vêtu pauvrement, mal habillé. || On dit de même : Logé, meublé pauvrement.

PAUVRESSE, *s. f.* Femme pauvre, qui mendie.

PAUVRET, ETTE (dim. de *pauvre*), *s. m.* et *f.* Terme familier de commisération, d'affection. La pauvrette ne sait où aller. Un milan... Voit d'en haut le pauvret se débattant sur l'onde, LA FONT.

PAUVRETÉ (lat. *paupertas*), *s. f.* Manque de biens. || Pauvreté évangélique, la renonciation volontaire aux biens temporels. || Pauvreté d'esprit, le détachement entier des biens de la terre, et, dans le langage général, manque d'esprit. || Fig. La pauvreté de la langue, l'absence des termes et des tours nécessaires pour exprimer la pensée. || Fig. État de ce qui est chétif, de peu de valeur. Tâcher d'ennoblir la pauvreté des moyens par l'importance des objets : voilà toute la politique, BEAUMARCH. || Fig. Au pl. Chose basse, sotte, ridicule qu'on dit ou qu'on fait. || Il se dit de ce qui est commun, plat, mauvais dans les ouvrages littéraires. Le public pardonne ces pauvretés aux gens à talent, parce que le public ne songe qu'à s'amuser, VOLT. || Dans les beaux-arts, les formes petites, les détails minutieux, les accidents vulgaires qu'il est de l'essence de l'art d'agrandir ou de négliger. || Prov. Pauvreté n'est pas vice, il ne faut pas reprocher à un homme sa pauvreté.

PAVAGE, *s. m.* Ouvrage fait avec du pavé. Pavage de grès. || Par extens. Pavage en bois, en asphalte. || Travail du paveur. || Matériaux fournis par le paveur.

PAVANE (esp. *pavana*), *s. f.* Danse grave venue d'Espagne. || Air sur lequel cette danse s'exécute.

PAVANER (SE) (*pavane*), *v. r.* Marcher d'une manière superbe comme un paon qui fait la roue. || Fig. D'un air content l'orgueil se reposait, Se pavanait sur son large visage [du financier], VOLT.

PAVÉ (voy. *paver*), *s. m.* Morceau de grès, de pierre dure dont on se sert pour paver. || Gros pavé, celui dont on se sert pour les rues et les grands chemins. || Petit pavé, celui qu'on emploie pour paver les cours, les cuisines, etc. || Fig. Quel pavé lui est tombé sur la tête! quel événement fâcheux et étourdissant lui est arrivé, par allusion à la fable de la Fontaine, l'Ours et l'Amateur des jardins. || Pavé se dit aussi d'un éloge maladroit. C'est le pavé de l'ours. || Assemblage de pavés qui couvrent une aire, une surface. Le pavé d'une rue. || La voie publique. Le pavé est glissant. || Disputer le pavé, disputer le pas dans une rue. || Fig. Faire quitter le pavé à quelqu'un, le faire retirer, faire qu'il n'ose plus se montrer. || Fig. Abandonner le pavé à quelqu'un, lui laisser le champ libre. || Fig. Brûler le pavé, aller très-vite à cheval ou en voiture. || Être sur le pavé, n'avoir point de domicile, et fig. n'avoir point de condition, d'emploi. || Fig. Être le maître du pavé, dominer, n'être plus gêné en rien. || Battre le pavé, aller et venir sans but, sans occupation. || Un batteur de pavé, un fainéant, un vagabond. || Le haut du pavé, la partie du pavé qui est du côté des murailles. || Fig. et famil. Tenir le haut du pavé, avoir la prépondérance. || Pavé de mosaïque, pavé fait de plusieurs petits cubes de pierre ou de marbre diversement colorés, qui, joints ensemble, représentent plusieurs figures. || Grosse pièce de pain d'épice.

PAVÉ, ÉE, *p. p.* de paver. || Fig. Gosier pavé, gosier supportant des boissons très-fortes ou très-chaudes. || Garni comme de pavés. || Les rues en sont pavées, se dit en parlant de certaines gens qui affluent dans une ville. || L'enfer est pavé de bonnes intentions, voy. INTENTION.

PAVEMENT, *s. m.* Action de paver. || Matériaux qu'on emploie pour cet effet. || Genre de pavage intérieur, orné avec luxe, avec goût. Un pavement en mosaïque.

PAVER (lat. *pavire*), *v. a.* Couvrir avec du grès, de la pierre dure, du caillou, etc. le sol d'une cour, d'une rue. || Absol. On pave dans cette rue.

PAVESADE (*pavois*), *s. f.* Grandes claies portatives, derrière lesquelles les archers étaient placés pour tirer. || Anc. t. de mar. Rangée de boucliers ou pavois placés autour du navire pour faire un rempart aux combattants.

PAVEUR, *s. m.* Celui dont le métier est de paver les rues, les routes, etc.

PAVIE (*Pavie*, ville d'Italie), *s. m.* Sorte de pêche dont la chair est ferme, et qui ne quitte pas le noyau.

PAVILLON (*ll* mouillées. Lat. *papilio*), *s. m.* Logement portatif qu'on peut dresser partout et pour toutes sortes de personnes, mais employé plus particulièrement au campement des gens de guerre. || En blas. Ce qui enveloppe les armoiries des souverains, et qu'ils ont seuls le droit de porter. || Tour de lit plissé par en haut et suspendu au plafond. || Tour d'étoffe dont on couvre le tabernacle, ou qu'on met sur le saint ciboire. || En archit. Corps de bâtiment, ordinairement carré. || Corps de bâtiment lié à d'autres constructions en retraite, au-dessus desquelles il s'élève ordinairement de la hauteur du comble ou de l'attique qui le couronne. Le pavillon de l'Horloge, aux Tuileries. || Les extrémités angulaires d'un bâtiment, soit sur la rue, soit sur les jardins. || Corps de logis seul, qui se fait dans un jardin, loin de la maison principale. || Extrémités évasées d'une trompette, d'un cor, d'un hautbois, d'une clarinette, etc. et du porte-voix. || Pavillon chinois, petit cône de métal garni de clochettes, et attaché à l'extrémité d'une hampe, que l'on agite en frappant sur les temps forts de la mesure, dans la musique militaire. || En anat. Pavillon de l'oreille, espèce de cornet ou d'entonnoir formé par la conque. || Étendard, drapeau. || T. de mar. Quadrilatère d'étoffe, généralement plus large que haut, s'attachant par un de ses côtés à un mât ou à une drisse. || Chaque pavillon est distingué par le nom du lieu où on le place, ou de l'usage auquel il sert. Pavillon de beaupré, pavillon de conseil, etc. || Le pavillon couvre la marchandise, le commerce des neutres doit être respecté par les puissances belligérantes, et fig. cela est sous la responsabilité de telle ou telle personne. || Trafiquer sous le pavillon neutre, sous pavillon neutre, employer, en temps de guerre, des bâtiments neutres pour le transport de ses marchandises. || Amener le pavillon, le baisser

par déférence ou par force. || Amener son pavillon, se dit d'un vaisseau qui se rend. || Baisser pavillon, rendre hommage en mettant son pavillon bas, et fig. reconnaître son infériorité. || Fig. Se ranger sous le pavillon de quelqu'un, se mettre sous sa protection. || Il se dit des pavillons qui sont employés dans les signaux de mer. || Fig. Les vaisseaux, l'armée navale, la puissance maritime d'une nation. Le pavillon anglais domine sur ces mers. || Par extens Marque apparente. Chaque page était marquée par un pavillon.

★ **PAVILLONNÉ, ÉE** (*ll* mouillées), *adj*. En blas. Se dit des instruments tels que le cor, dont la grande ouverture est d'un autre émail que le reste de l'instrument. || Se dit aussi des châteaux et des tours, dont la girouette est d'un autre émail que le corps.

PAVOIS (orig. inc.), *s. m*. Anc. syn. de bouclier. Lorsque les seigneurs avaient élu les rois, ils les élevaient sur un grand pavois et les faisaient porter dans le camp, où le peuple, étant assemblé en armes, confirmait le choix, MÉZERAY. || Fig. Élever sur le pavois, mettre en grand honneur ou grande renommée. || T. d'anc. mar. Boucliers dont on garnissait le bord supérieur du navire et le tour de la hune. || Plus tard, tenture dont on bordait un navire soit pour décoration, soit pour cacher ce qui se passait sur le pont pendant le combat.

PAVOISÉ, ÉE, *p. p*. de pavoiser.

★ **PAVOISEMENT**, *s. m*. T. de mar. Action d'étendre des pavois, résultat de cette action.

PAVOISER (*pavois*), *v. a*. T. de mar. Autrefois, étendre le pavois le long du bord, les jours de fête ou au moment du combat. || Aujourd'hui, orner le navire de pavillons et de flammes. || Se pavoiser, *v. r*. Se dit d'un navire qui se couvre de ses pavillons.

PAVOT (lat. *papaver*), *s. m*. Genre de la famille des papavéracées. || Plante qui porte de grandes fleurs à quatre pétales, dont la graine renferme de l'huile, et dont le suc est soporifique. || Poétiq. et fig. Les pavots, le sommeil. || On dit de même : Les pavots de la mort.

PAYABLE, *adj*. Qui doit être payé. Un billet payable au porteur.

PAYANT, ANTE, *adj*. Qui paye. Ils sont deux payants. || *Subst*. Les payants. || Pour quoi on paye. Un concert payant. || Billet payant, billet que l'on achète pour un spectacle, un concert, etc. par opposition à billet gratis. || Carte payante, compte de la dépense dans un restaurant.

PAYE (pè-ye ; quelques-uns disent pé. Voy. *payer*), *s. f*. Salaire des ouvriers et autres personnes. || Demi-paye, la moitié de la paye. || Action de donner la paye. Le jour de paye. || Salaire des gens de guerre. || Haute paye, solde plus forte que la solde ordinaire. || Celui qui reçoit la haute paye. Les hautes payes du régiment. || Celui qui paye. M. Durville, qui était une excellente paye, PICARD. || Morte-paye, soldat qui ne faisait pas de service et que le roi ne laissait pas de payer, et par extens. celui qu'on entretient sans qu'il rende aucun service. || Au pl. Ceux qui ne peuvent payer leurs contributions. Il faut tenir compte des mortes-payes.

PAYÉ, ÉE, *p. p*. de payer. || Quand *payé* est placé avant le nom, il n'y a point d'accord. Payé cent francs à valoir. || Il est payé pour, il a fait une assez triste expérience de la chose pour... || Il n'est pas payé pour..., il a de justes raisons pour ne pas... || Prov. Tant tenu, tant payé, il faut payer à proportion des services, et fig. il faut rendre juste la pareille.

PAYEMENT, PAIEMENT ou **PAÎMENT** (pê-man ; quelques-uns prononcent pè-ye-man), *s. m*. Ce qu'on donne pour acquitter une dette. Le payement d'un mémoire. || Fig. Voilà le payement de vos peines et des siennes ! SÉV. || Action de payer. Faire un payement.

PAYEN, ENNE, *adj*. et *s. m*. et *f*. Voy. PAÏEN.

PAYER (lat. *pacare*), *v. a*. Acquitter une dette. || Faire un versement imposé. || Il se dit de ceux à qui on doit. Payer ses fournisseurs. || Fig. Se faire bien payer, vendre cher ses services, son travail. || Se faire payer, tirer profit de services qui devraient être gratuits. || Il se dit en parlant de la chose pour laquelle on doit. Payer des marchandises. || Payer un billet, payer la somme qui y est portée. || Payer pinte, chopine, bouteille à quelqu'un, mener quelqu'un boire au cabaret et payer pour lui. || Payer les violons, voy. VIOLON. || Payer les pots cassés, voy. POT. || Fig. et par menace, il me le payera, je trouverai le moyen de me venger de lui. || Cela est à payer, se dit de ce qui est excellent en son genre. || Fig. Payer le tribut à la nature, mourir. || Fig. Payer le tribut à la faiblesse humaine, avoir quelqu'une des imperfections, faire quelqu'une des fautes auxquelles les hommes sont sujets. || Absol. Il refuse de payer. || Payer bien, payer mal, être généreux, être chiche en payant. || Fig. Payer en monnaie de singe, voy. SINGE. || Fig. Payer en même monnaie, rendre la pareille. || Payer pour, être puni en place de. Il payera pour tous. || Payer pour, être puni à cause de. C'est à nous à payer pour les crimes des nôtres, RAC. || Être sujet, soumis à quelque impôt. Ce marchand paye cent francs de patente. L'hectolitre de vin paye tant d'entrée. || Corrompre à prix d'argent. Payer des assassins. || Fig. Récompenser, reconnaître. On a payé le zèle, on punira le crime, RAC. || Absol. Être prompt à payer et tardif à punir, ROTROU. || Payer quelqu'un de retour, répondre à ses procédés, à ses sentiments. || Payer d'ingratitude, manquer de reconnaissance. || Dédommager. La gloire de leur mort m'a payé de leur perte, CORN. || Obtenir, acquérir quelque chose par un sacrifice. Mon père paya cher ce dangereux honneur, RAC. || Expier. Néarque a payé son forfait, CORN. || Punir. On l'a payé de son insolence. Il a été bien payé de l'injure qu'il a dite. || Absol. Il a été payé, il a reçu son fait, il a été traité comme il le méritait. || Satisfaire à ce qu'on doit, à ce qu'on fait attendre. Et de payer à Dieu ce que vous lui devez, RAC. || Payer de raison ou de raisons, donner de bonnes raisons. Payer de mauvaises raisons. || Payer de, donner satisfaction avec. Payer d'excuses, de paroles, de belles paroles, de mots. || Payer de sa personne, s'exposer dans une occasion dangereuse ; s'employer activement à quelque chose ; agir par soi-même dans les occasions qui le demandent ; se rendre agréable par ses manières, par son esprit. || Payer de, faire preuve de. Il faut payer d'effronterie, RAC. || Payer de mine, avoir un extérieur qui prévient favorablement. || Il paye de bonne mine, il ne paye que de mine, se dit d'un homme de peu de mérite, mais d'une belle apparence. || Il ne paye pas de mine, se dit d'un homme d'apparence chétive, disgracieuse.

SE PAYER, *v. r*. Retenir le montant de sa créance sur ce qu'on a entre les mains. || Fig. Trouver en soi sa propre récompense. Un honnête homme se paye de l'application qu'il a à son devoir par le plaisir qu'il sent à le faire, LA BRUY. || Être payé. Cette dette s'est payée difficilement. || Fig. L'amitié ne se paye que par l'amitié. || Cela ne se peut payer, se dit de ce qui est excellent en son genre, de ce qui est impayable. || Se contenter, demeurer satisfait. Le monde se paye de paroles, PASC. || Se payer de raisons, se rendre aux raisons qu'un autre allègue. || Prov. Qui paye ses dettes s'enrichit.

PAYEUR, EUSE, *s. m*. et *f*. Celui, celle qui paye ce qui est dû. C'est un bon payeur. || Celui dont l'emploi est de payer des dépenses, des rentes, des traitements. Payeur de département. Payeur de l'armée. || Prov. Les conseilleurs ne sont pas les payeurs, voy. CONSEILLEUR. || Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué.

PAYS (lat. *pagesius* ou *pagensis*, de *pagus*), *s. m*. Région, contrée. || Pays plat, pays de plaine. || Plat pays, la campagne, par opposition aux lieux fortifiés. || Le haut pays, la partie montagneuse d'une contrée. || Courir le pays, aller çà et là dans un pays, et fig. être l'objet d'un bruit public. || Voir le pays, parcourir un pays pour l'examiner. || Voir du pays, voyager. || Fig. Faire voir du pays à un homme, lui donner de l'exercice, de la peine, lui susciter beaucoup d'affaires. || Fig. Savoir la carte du pays, voy. CARTE. || Être en pays de connaissance, se trouver parmi les gens de sa connaissance, et aussi connaître ce dont il s'agit. || Famil. et fig. De quel pays venez-vous ? se dit à celui qui ignore une nouvelle, une chose connue de tout le monde. || Pays considéré par rapport à certaines conditions politiques ou administratives Pays d'états, pays d'élection, voy. ÉTAT, ÉLECTION. Pays coutumier, provinces où l'on suivait une coutume locale. Pays de droit écrit, provinces où l'on décidait les affaires par l'autorité du droit romain. || Région, con-

trée, ville où l'on est né, patrie. Avant que d'être à vous je suis à mon pays, CORN. || Absol. Le pays, la patrie. || Fig. et famil. Il est bien de son pays, il est bien simple, bien malavisé. || Le canton, la localité où l'on est né; en cet emploi, il se dit d'ordinaire sans adjectif possessif. Quitter le pays. Tant qu'au pays le cousin restera, PICARD. || Vin de pays, vin recueilli dans le canton, lorsque le canton n'a pas un cru renommé. || Mal du pays, désir violent et qui rend malade, de revoir le canton où l'on est né (voy. NOSTALGIE). || Popul. et par catachrèse, celui qui est du même pays, du même canton. Mon cher pays, secourez-moi, lui dis-je, VOLT. || Au fém. Payse. C'est ma payse. || Les habitants mêmes du pays. Chaque pays a ses usages, ses mœurs. || Pays légal, voy. LÉGAL. || Fig. Un pays perdu, une localité éloignée, un lieu où il y a peu de ressources, un quartier éloigné du centre des affaires ou de la société. || Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à un pays. Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues, LA ROCHEF. Le pays de l'érudition et des faits est inépuisable, D'ALEMB. || Le pays d'où l'on ne revient pas, la mort. || Prov. Nul n'est prophète en son pays, un homme de mérite est ordinairement moins considéré en son pays qu'ailleurs.

PAYSAGE (*pays*), *s. m.* Etendue de pays que l'on voit d'un seul aspect. || Genre de peinture qui a pour objet la représentation des sites champêtres. || Tableau qui représente un paysage. Un paysage du Poussin.

* **PAYSAGER**, *adj. m.* Jardin paysager, jardin à dispositions irrégulières, comme les jardins anglais. || On dit aussi en ce sens paysagiste.

PAYSAGISTE, *s. m.* Peintre qui fait des paysages. || *Adj.* Jardin paysagiste, voy. PAYSAGER.

PAYSAN, ANNE (*pays*), *s. m.* et *f.* Homme, femme de campagne. || C'est un paysan, c'est un homme rustre, impoli. || À LA PAYSANNE, *loc. adv.* À la mode de la campagne. Un bonnet à la paysanne. || *S. f.* Paysanne, espèce de danse. || *Adj.* Qui appartient aux paysans. C'est une assez mauvaise engeance que la race paysanne, DANCOURT.

PAYSANNERIE, *s. f.* Condition des paysans. J'aurais mieux fait de m'allier en bonne et franche paysannerie, MOL. || Petite pièce dont les personnages sont des paysans.

PAYSE, *s. f.* Voy. PAYS.

PÉAGE (b. lat *pedaticum*, du lat. *pedes*), *s. m.* Droit seigneurial qui se prenait sur le bétail ou sur la marchandise qui passe. || Droit de passage, qui se lève pour l'entretien d'un pont, d'une chaussée, d'un port, etc. || Lieu où l'on paye ce droit.

PÉAGER, GÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui reçoit le péage. || *Adj.* Qui a le caractère du péage. Taxe péagère.

PEAU (lat. *pellis*), *s. f.* Membrane dense, épaisse, qui enveloppe et couvre extérieurement toutes les parties du corps de l'homme, des animaux vertébrés et d'un assez grand nombre d'animaux sans vertèbres. || Porter à la peau, se dit d'une boisson, d'une préparation qui fait suer. || Maladies de peau ou de la peau, celles qui altèrent la peau. || N'avoir que les os et la peau, être très-maigre. || Il est gras à pleine peau, il est très-gras. || Fig. et famil. Ne pas tenir dans sa peau, être plein de joie, d'orgueil; ne pouvoir résister, être tourmenté par un désir; être impatient. || Enrager dans sa peau, être en proie à une colère, à une impatience intérieure. || Il crève dans sa peau, il est très-gras, et fig. il a quelque grand dépit qu'il s'efforce de renfermer. || Il mourra dans sa peau, il ne changera pas de peau, se dit d'une personne incorrigible. Il mourra dans la peau d'un insolent, d'un fat, etc. || Popul. Être dans la peau de, être à la place de. Je ne voudrais pas être dans sa peau. || La peau lui démange, se dit d'une personne qui cherche les occasions de se faire battre. || L'épiderme, la première peau. || Fig. et famil. Il désigne la personne dont on parle. Trembler pour sa peau. || Famil. Les parties de la peau qui sont flasques et pendantes. Il a de grandes peaux qui pendent au menton. || Parties tendineuses et coriaces qui se trouvent dans la viande. || La dépouille de l'animal, sa peau séparée de son corps. Apprêter une peau. || Fig. Coudre la peau du renard à celle du lion, joindre la finesse et la ruse à la force. || Peaux d'Espagne, peaux de senteur, peaux bien passées et bien parfumées. || Peau de chien, peau de chien de mer dont les menuisiers et les ébénistes se servent pour polir le bois. || Peau de vélin, peau de veau préparée pour la reliure ou l'impression. || Peau d'âne, peau de l'âne préparée. || Peau de tambour, peau d'âne tendue sur un tambour. || Au masc. Peau d'âne, le conte de Peau d'âne. || Contes de Peau d'âne, petits contes pour amuser les enfants. || Enveloppe qui couvre les plantes, les fruits, les légumes. || Croûte qui se forme sur les substances liquides ou onctueuses. || Prov. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre, voy. OURS.

* **PEAUCIER**, *adj.* Le muscle peaucier. L'Académie l'écrit par deux *ss* (voy. PEAUSSIER).

PEAUSSERIE, *s. f.* Commerce, marchandise de peaux. || Art de travailler les peaux.

PEAUSSIER, *s. m.* Artisan qui façonne les peaux, et qui les met en couleur. || Celui qui vend les peaux préparées. || *Adj. masc.* En anat. Le muscle peaussier ou *subst.* le peaussier, muscle qui adhère à la peau et qui sert à la remuer. || Les anatomistes écrivent peaucier.

PEAUTRE (anc. h. all. *polstar*), *s. m.* Lit, mauvais lit, grabat; inusité, sauf dans cette locution populaire, qui tombe elle-même en désuétude : Envoyer quelqu'un au peautre, le brusquer pour le congédier, pour le chasser.

PEC (pèk. Hollandais *pekel*, salé), *adj. m.* Hareng pec, hareng fraîchement salé. || *S. m.* Un des noms vulgaires de l'épinoche.

* **PÉCARI**, *s. m.* Cochon de l'Amérique méridionale.

PECCABLE (lat. *peccabilis*), *adj.* Qui est capable de pécher. Tout homme est peccable.

PECCADILLE (*ll* mouillées. Ital. *peccadiglio*), *s. f.* Faute légère.

PECCANT, ANTE (lat. *peccans*), *adj.* En méd. Épithète donnée par les humoristes aux humeurs, quand elles pèchent, par rapport à la qualité surtout.

PECCATA (lat. *peccata*), *s. m.* Popul. Nom qui désigne un âne dans les combats publics d'animaux. || Fig. Un homme stupide, un sot.

PECCAVI (lat. *peccavi*), *s. m.* L'aveu qu'un pécheur fait de sa faute. || Famil. Tout aveu qui coûte. Là, je dis hautement mon peccavi, m'avouant l'auteur de la pièce, J. J. ROUSS. || *Au pl.* Des peccavi.

PÊCHE (lat. *persicum*), *s. f.* Fruit du pêcher.

PÊCHE (voy. *pêcher*), *s. f.* Art, action de pêcher. Pêche à la ligne, au filet. || Droit de pêcher. Avoir la pêche d'une rivière. || Poisson qu'on a pêché. || Pêche miraculeuse, celle que firent les disciples sur l'indication de Jésus. || Pêche se dit des perles, du corail. || Fig. Action de retirer de l'eau des débris d'un navire naufragé.

PÉCHÉ (lat. *peccatum*), *s. m.* Transgression volontaire de la loi religieuse. || Vieux péchés, les péchés qu'on a commis anciennement, dans la jeunesse. || Rechercher les vieux péchés de quelqu'un, fouiller dans sa vie passée à dessein de lui nuire. || Famil. Laid comme le péché, très-laid. || Fig. Ce n'est pas un grand péché, se dit des fautes légères dans le commerce de la vie qu'on veut atténuer. || Famil. Pour mes péchés, pour la peine que je mérite, pour me punir. || Péché mortel, péché véniel, voy. MORTEL, VÉNIEL. || Fig. Dire les sept péchés mortels de quelqu'un, en dire tout le mal qu'on peut imaginer. || Péché de commission, péché d'omission, voy. COMMISSION. || Péché mignon, voy. MIGNON. || Péché originel, voy. ORIGINEL. || Absol. Le péché originel. || Fig. Péché se dit en plaisantant d'actes que l'on compare à des péchés. || Prov. Péché caché est à demi pardonné, voy. PARDONNÉ. || À tout péché miséricorde, voy MISÉRICORDE.

PÊCHÉ, ÉE, *p. p.* de pêcher. Carpe pêchée à la ligne.

PÉCHER (lat. *peccare*), *v. n.* Transgresser la loi religieuse. || Par extens. Faillir contre quelque règle de morale. Pécher contre l'honneur, contre la vérité, etc. || Faillir contre quelque autre règle que ce soit. Je pèche contre le sens commun, PASC. Pécher contre la langue, VOLT. || Il se dit aussi des choses. Sa comédie pèche contre toutes les règles de l'art, MOL. || Ce vin pèche en couleur, par la couleur, il n'a pas sa couleur naturelle. || Pécher, joint à un nom qui exprime quelque chose de favorable, prend le sens de porter trop loin une bonne intention, une bonne qualité. Cet écrivain, cet ouvrage pèche par trop d'esprit.

PÊCHER, *s. m.* Arbre qui porte la pêche. || Chez le cheval, robe fleur de pêcher, robe caractérisée par des poils rouges rassemblés en bouquets sur un fond blanc.

PÊCHER (lat. *piscari*), *v. a.* Prendre du poisson avec des filets ou autrement. Pêcher une carpe. || Absol. Pêcher à la ligne. || Pêcher en eau trouble, voy. EAU. || Fig. et popul. Pêcher au plat, prendre au plat même. || Pêcher un étang, pêcher tout le poisson d'un étang. || Il se dit de tout ce qu'on tire de l'eau. Pêcher des perles, du corail, etc. || Fig. et famil. Prendre, avec une nuance de mépris. Où pêchez-vous cette fausse et offensante humilité? SÉV. || Où a-t-il pêché cela? se dit de quelque trouvaille, et aussi de quelque idée étrange, fausse, qui vient à l'esprit de quelqu'un.

PÉCHERESSE, *s. f.* Voy. PÉCHEUR.

PÊCHERIE, *s. f.* Lieu où l'on pêche, ou qui est préparé pour la pêche.

* **PÊCHETTES**, *s. f. pl.* Petits filets ronds pour prendre les écrevisses, les sangsues.

PÉCHEUR, CHERESSE (lat. *peccator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui commet des péchés. || Famil. Vieux pécheur, vieux débauché. || *Adj.* Les âmes pécheresses, FÉN. Les hommes pécheurs, MASS. || Prov. Dieu ne veut pas la mort du pécheur, il ne faut pas être inexorable.

PÊCHEUR (lat. *piscator*), *s. m.* Celui qui pêche, qui fait métier de pêcher. || L'anneau du pêcheur, le sceau du pape. || Pêcheurs d'hommes, expression figurée par laquelle Jésus désigne ses disciples remplissant leur mission apostolique. || *S. f.* Pêcheuse, femme qui prend du poisson, qui fait son métier de la pêche. || *Adj.* Pêcheur, pêcheuse, qui concerne la pêche; qui sert pour la pêche. Bateau pêcheur. || Le pêcheur, le martin-pêcheur.

PÉCORE (lat. *pecus*), *s. f.* Animal, bête. La chétive pécore S'enfla si bien qu'elle creva, LA FONT. || Personne stupide. Vous ne serez jamais qu'une pauvre pécore, MOL.

PECQUE (lat. *pecus*), *s. f.* Femme sotte et impertinente qui fait l'entendue. A-t-on jamais vu deux pecques provinciales faire plus les renchéries que celles-là? MOL.

* **PECTATE**, *s. m.* En chim. Sel formé par la combinaison de l'acide pectique avec les bases.

* **PECTEUX, EUSE**, *adj.* Qui se rapproche de la pectine par sa consistance de gelée épaisse. || État pecteux, passage d'un corps spiritueux à l'état de gelée consistante.

* **PECTINE** (πηκτός), *s. f.* En chim. Principe immédiat qui existe dans beaucoup de fruits.

* **PECTIQUE**, *adj.* Acide pectique, acide connu pendant longtemps sous le nom de gelée végétale; il donne au suc des fruits la propriété de se prendre en gelée.

PECTORAL (lat. *pectorale*), *s. m.* Ornement que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

PECTORAL, ALE (lat. *pectoralis*), *adj.* Qui concerne la poitrine. || Croix pectorale, celle que les évêques portent sur la poitrine. || En anat. Muscles pectoraux ou *subst.* les pectoraux, muscles qui s'attachent à la poitrine. || *S. m. pl.* Les pectoraux, division des poissons appelés plus communément thoraciques. || En méd. Se dit des médicaments qu'on regarde comme étant propres à combattre les affections des poumons. Julep pectoral. || Les fleurs pectorales sont la mauve, la violette, le bouillon blanc et le coquelicot. Les fruits pectoraux sont les dattes, les jujubes, les figues et les raisins. || Bon pour la poitrine. Ce vin est pectoral.

PÉCULAT (lat. *peculatus*), *s. m.* Profit personnel fait sur des deniers publics par un homme auquel l'administration ou le dépôt en est confié.

PÉCULE (lat. *peculium*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Argent gagné et économisé par un esclave. || Aujourd'hui, ce qu'une personne dans la dépendance d'autrui acquiert par son travail, par son économie. || Toute petite somme d'argent, de quelque source qu'elle provienne.

PÉCUNE (lat. *pecunia*), *s. f.* T. vieilli et famil. Argent comptant. Vide de pécune, LA FONT.

PÉCUNIAIRE (lat. *pecuniarius*), *adj.* Qui a rapport à l'argent, qui consiste dans l'argent. Intérêts pécuniaires. || *S. m.* Le pécuniaire, ce qui concerne l'argent.

* **PÉCUNIAIREMENT**, *adj.* D'une manière pécuniaire; par rapport à l'argent.

PÉCUNIEUX, EUSE (lat. *pecuniosus*), *adj.* Famil. Qui a beaucoup d'argent comptant.

PÉDAGOGIE (παιδαγωγία), *s. f.* Éducation morale des enfants. L'art de la pédagogie.

PÉDAGOGIQUE (παιδαγωγικός), *adj.* Qui appartient à la pédagogie. Ouvrage, méthode pédagogique. || En mauvaise part, qui sent le pédagogue. Ton, air pédagogique. || *S. f.* La pédagogique, la science de l'éducation.

* **PÉDAGOGIQUEMENT**, *adv.* À la manière d'un pédagogue.

* **PÉDAGOGISME**, *s. m.* Le système, les manières des pédagogues.

PÉDAGOGUE (lat. *pædagogus*, de παιδαγωγός), *s. m.* Dans l'antiquité, esclave qui menait à l'école les jeunes garçons. || En un sens plus général, chez les anciens et chez les modernes, celui qui enseigne les enfants, qui a soin de leur éducation. || Fig. Il se dit le plus souvent en mauvaise part. C'est là pour un pédagogue l'occasion d'entamer un beau discours, J. J. ROUSS. || *Adj.* Un ton impérieux et pédagogue, J. J. ROUSS. || Par extens. Celui qui s'arroge le droit de censurer les autres.

PÉDALE (lat. *pedalis*), *s. f.* Chacune des grandes touches en bois qui composent le clavier grave que l'organiste touche avec le pied. || Clavier de pédales, la rangée de ces touches. || Note de basse que l'on soutient, pendant plusieurs mesures, pendant que les parties élevées font entendre différents accords dans lesquels cette note de basse n'existe pas toujours. || Pédales de harpe, leviers qui servent à élever les cordes de la harpe. || Pédales de piano, chacune des pattes en bois et en cuivre placées sous le piano, au moyen desquelles on modifie à volonté l'intensité des sons.

PÉDANÉ (lat. *pedaneus*), *adj. m.* Anciennement, juges pédanés, juges de village qui jugeaient debout, n'ayant point de siége d'audience particulier.

PÉDANT (ital. *pedante*), *s. m.* T. de mépris. Celui qui enseigne les enfants. Et ne sais bête au monde pire Que l'écolier, si ce n'est le pédant, LA FONT. || Pédant, pédante, celui, celle qui, avec de médiocres lumières et peu de savoir-vivre, prend un air de suffisance, et fait un usage mal entendu de sa doctrine. || Celui, celle qui est compassée, réservée, minutieuse dans des bagatelles. || *Adj.* Ton pédant. Manières pédantes.

PÉDANTER, *v. n.* Faire ridiculement le métier de régent dans les colléges.

PÉDANTERIE (ital. *pedanteria*), *s. f.* Tout ce qui caractérise le pédant, soit en affectation de savoir, soit en exigences minutieuses. || Pédanterie du style, affectation de la profondeur de style. || Érudition pédante.

PÉDANTESQUE (ital. *pedantesco*), *adj.* Qui tient du pédant, qui sent le pédant. Ronsard... Vit... Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, BOIL. || Formation pédantesque, se dit des mots français faits ou refaits sur le latin par les lettrés; par exemple de *fragilis*, le peuple avait fait *frêle;* les pédants firent *fragile*. || En termes d'art, il se dit des formes raides et sèches de certaines écoles. || *Subst.* Le pédantesque, ce qui sent l'affectation, où l'on fait étalage de science.

PÉDANTESQUEMENT, *adv.* D'une manière pédantesque. Parler pédantesquement.

PÉDANTISER, *v. n.* Famil. Faire le pédant; affecter de paraître savant, parler d'un ton doctoral, régenter impertinemment tout le monde.

PÉDANTISME, *s. m.* Caractère, manières du pédant.

PÉDESTRE (lat. *pedestris*), *adj.* Statue pédestre, statue d'un homme à pied. || Qui se fait à pied. Les voyages pédestres, J. J. ROUSS.

PÉDESTREMENT, *adv.* À pied. Aller pédestrement.

PÉDICELLE (lat. *pedicellus*), *s. m.* Division extrême d'un pédoncule ramifié, celle qui porte la fleur.

PÉDICULAIRE (lat. *pedicularius*), *adj.* En méd. Maladie pédiculaire, maladie dans laquelle il s'engendre un grand nombre de poux.

PÉDICULAIRE, *s. f.* Genre de plantes scrofularinées, où l'on remarque l'espèce des marais ou herbe aux poux.

PÉDICULE (lat. *pediculus*), *s. m.* En bot. Tout support d'un organe quelconque, quand il est plus ou moins allongé et grêle. || En anat. Toute partie rétrécie qui supporte un organe ou portion d'organe.

PÉDICULÉ, ÉE, *adj.* En bot. et en anat. Qui est porté sur un pédicule. Aigrette pédiculée. Tumeur pédiculée.

PÉDICURE (lat. *pes* et *cura*), *s. m.* Nom de ceux qui se livrent spécialement à l'extirpation des cors et durillons. || *Adj.* Chirurgien pédicure.

PÉDILUVE (lat. *pes* et *luere*), *s. m.* Bain de pieds.

PÉDIMANE (lat. *pes* et *manus*), *s. m.* Tribu de marsupiaux, chez lesquels le pouce est opposable dans les pieds postérieurs. || *Adj.* La sarigue est pédimane.

PÉDOMÈTRE (lat. *pes* et *μέτρον*), *s. m.* Mesure du chemin (voy. HODOMÈTRE).

PÉDON (ital. *pedone*, du lat. *pes*), *s. m.* Courrier à ied dans certains pays du Midi, dit ailleurs piéton.

PÉDONCULE (lat. *pedunculus*), *s. m.* En bot. Support de la fleur. || Queue d'un fruit. || En zool. Support d'une partie quelconque.

PÉDONCULÉ, ÉE, *adj.* En bot. Porté par un pédoncule. Fleur pédonculée. || En zool. Se dit de la tête d'un insecte quand elle se resserre à sa partie postérieure en manière de cou. || Se dit des yeux d'un crustacé portés sur un gros pédoncule. || *S. m. pl.* Ordre de cirripèdes.

PÉGASE (Πήγασος), *s. m.* Dans la mythologie, cheval ailé, qui d'un coup de pied fit naître la fontaine Hippocrène, inspiratrice des poëtes. || Fig. et poétiq. L'inspiration poétique. Pour lui Phébus est sourd et Pégase est rétif, BOIL. || Par plaisanterie, monter, enfourcher son Pégase, se mettre à faire des vers. || Constellation de l'hémisphère boréal.

* **PEGMATITE** (πῆγμα), *s. f.* Roche à base de feldspath laminaire et de quartz.

* **PEHLVI,** *s. m.* Ancienne langue parlée en Perse sous la dynastie des Sassanides. || *Adj.* La langue pehlvie.

* **PEIGNAGE,** *s. m.* Action de peigner la laine, le lin, le chanvre, etc. || Façon qu'on leur donne avec le peigne.

PEIGNE (lat. *pecten*), *s. m.* Instrument de corne, de buis, d'ivoire, etc. taillé en forme de dents, qui sert à démêler les cheveux et à nettoyer la tête. || Sale comme un peigne, très-sale. || Se donner un coup de peigne, se passer rapidement le peigne dans les cheveux. || Popul. Coup de peigne, lutte dans laquelle on s'empoigne aux cheveux, et par suite combat. || Fig. Un peigne dans un chausson, voy. CHAUSSON. || Sorte de peigne courbe et à longues dents dont les femmes se servent pour retrousser leurs cheveux, ou seulement pour les orner. || Un peigne de diamants, de corail, un peigne orné de diamants, de corail. || Se dit en parlant des animaux. Un peigne pour peigner les crins d'un cheval. || Peigne de tisserand, espèce de châssis divisé par de petites ouvertures dans lesquelles le tisserand passe ses fils, pour former la longueur de sa toile ou de son étoffe. || Instrument de fer dont les cardeurs se servent pour apprêter la laine. || Genre de mollusques à coquilles bivalves.

PEIGNÉ, ÉE, *p. p.* de peigner. || Famil. Mal peigné, malpropre et mal vêtu. || *Subst.* Un mal peigné. || Fig. Jardin bien peigné, jardin bien soigné. || En littérature et beaux-arts, poli, travaillé avec un excès de soin. || *S. m.* Le peigné, le genre peigné. || *S. m.* Le peigné, genre de laine.

* **PEIGNÉE,** *s. f.* La quantité de laine, de lin ou de chanvre que l'ouvrier met sur son peigne. || Popul. et fig. Lutte dans laquelle on s'empoigne aux cheveux, combat.

PEIGNER, *v. a.* Démêler, arranger les cheveux, les poils; nettoyer avec un peigne. Peigner sa barbe, la crinière d'un cheval. || Par extens. Peigner du lin, du chanvre. || Fig. Dans les beaux-arts et en littérature, travailler, soigner, châtier, polir. Peigner son style. || Fig. et popul. Battre, maltraiter. || Se peigner, *v. r.* Peigner ses cheveux. || Popul. Se prendre aux cheveux, se battre.

* **PEIGNEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui peigne la laine, le chanvre, le lin, etc. || *S. f.* Peigneuse, métier servant à peigner la bourre de soie, le lin, la laine.

PEIGNIER, *s. m.* Celui qui fait et vend des peignes.

PEIGNOIR, *s. m.* Manteau de toile, de calicot ou de flanelle qu'on met sur ses épaules quand on se peigne. || On le dit aussi d'un manteau semblable qu'on met quand on sort du bain. || Vêtement de femme, en forme de robe, sans taille ajustée, qui se porte en déshabillé.

PEIGNURES, *s. f. pl.* Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne. || T. de mar. Extrémité d'un cordage qui a été détordue et effilée.

* **PEINANT, ANTE,** *adj.* Qui cause de la peine. Des choses peinantes me passent par l'entendement, POUSSIN.

PEINDRE (lat. *pingere*), *v. a.* Représenter une personne, une chose par des lignes et des couleurs. || Absol. Savoir peindre. || Peindre à l'huile, peindre avec des couleurs broyées et détrempées à l'huile. || Fait à peindre, très-bien fait, et avec ellipse du participe *fait :* Un tour de visage et un menton à peindre, SÉV. || Être à peindre, être dans une posture, dans une attitude singulière, risible, ridicule. || Famil. et fig. Achever de peindre, donner le coup de grâce, consommer le désagrément, l'embarras, la ruine. || Peindre une galerie, un plafond, les orner de peintures. || Couvrir de couleur. Peindre un mur en blanc. || Farder le visage; teindre les cheveux, la barbe. || Il se dit des couleurs que répand la lumière. Le soleil peint nos champs des plus vives couleurs, QUINAULT. || Écrire, former les lettres, les caractères. || Absol. Il peint si mal qu'on ne peut lire son écriture. || Fig. Décrire, représenter vivement par le discours. Corneille peint les hommes comme ils devraient être; Racine les peint tels qu'ils sont, LA BRUY. || Peindre en, représenter comme. Peindre en ennemis. || Par extens. Il s'en faut bien que je croie la musique capable de tout peindre, D'ALEMB. || Fig. Peindre en beau, représenter les choses ou les personnes comme meilleures qu'elles ne sont. || Peindre en laid, peindre en mal. || Absol. Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre, LA BRUY. || Représenter l'image. Votre mémoire vous le peindra mieux que ne pourraient faire toutes mes paroles, BOSS. || Se peindre, représenter à soi-même, s'imaginer. Peins-toi dans ces horreurs Andromaque éperdue, RAC. || Se peindre, *v. r.* Faire soi-même son portrait. || Fig. Faire la description de son âme, de son cœur. || Cet auteur se peint dans ses ouvrages, ses ouvrages le font connaître. || Fig. S'achever de peindre, se conduire de manière à se compromettre, à ruiner ses affaires, etc. || Être peint, figuré comme par la peinture. Les objets se peignent au fond de l'œil sur la rétine comme sur une toile. || Fig. La mort se peint sur son visage. || Poétiq. Être orné. Les campagnes se peignent Du safran que le jour apporte de la mer, MALHERBE.

PEINE (lat. *pœna*), *s. f.* Ce qu'on fait subir pour quelque chose jugée répréhensible ou coupable. Les peines doivent être proportionnées aux délits, VOLT. || Les peines éternelles, celles que les damnés souffrent en enfer; les peines du purgatoire, celles que les âmes souffrent dans le purgatoire. || Âme en peine, âme qui souffre dans l'enfer ou dans le purgatoire. || Famil. Il est comme une âme en peine, il est très-inquiet. || Sous peine de, en encourant la peine de. Sous peine d'amende. || Sous peine de la vie, sous peine de mort, en encourant la perte de la vie. || En jurispr. Sous les peines de droit, en encourant les peines portées par la loi. || Sur peine, même sens (locution qui n'est plus aussi usitée que *sous peine*). Sur peine de péché mortel, PASC. Sur peine de la vie, SÉV. || À peine de, même sens. À peine de péché mortel, PASC. À peine de la vie, BOSS. || Souffrance physique ou morale. Les peines du corps, de l'esprit. || Faire peine, causer une souffrance physique ou morale. || Faire quelque peine, causer du déplaisir, déplaire. || Faire peine, en parlant des personnes, exciter une compassion profonde. || Faire de la peine à quelqu'un, lui susciter des difficultés, des embarras, lui faire subir des vexations. || Être dans la peine, être dans le besoin. || Inquiétude, souci, embarras. Voilà, mes chers amis, ce qui me met en peine, CORN. Il m'ôta de peine en disant... PASC. || Être en peine que, avec le subjonctif, craindre que. Je ne suis point en peine que vous ne fassiez tout ce qui sera nécessaire, SÉV. || Être en peine de sa personne, être fort embarrassé de ce que l'on deviendra. || Travail, fatigue. Travaillez, prenez de la peine, LA FONT. || Voilà pour votre peine, se dit à un homme de peine, à un ouvrier à qui on donne une gratification. || Perdre sa peine, ses peines, travailler inutilement à quelque chose. || En être pour sa peine, ne pas réussir. || Mourir à la peine, mourir avant de recueillir le fruit d'un travail long et pénible. || La chose en vaut bien la peine, elle mérite qu'on ne néglige rien afin d'y réussir; et en sens contraire, cela n'en vaut pas la peine, ce n'est pas la peine, cela ne mérite pas qu'on en tienne compte. || En valoir la peine, se dit aussi des per-

sonnes. || Par politesse. Prenez la peine de vous asseoir. || Homme de peine, homme qui, sans avoir un métier déterminé, gagne sa vie par des travaux pénibles de corps. || Salaire du travail d'un artisan. Payez sa peine à cet ouvrier. || Difficulté, empêchement. Quand mon rang fut venu, je n'eus pas de peine à répondre, Fén. || Avoir de la peine à parler, parler difficilement. || Avoir de la peine à marcher, se servir difficilement de ses jambes. || Fig. Cette affaire a de la peine à marcher. || Manque de disposition à, de volonté pour. On a peine à haïr ce qu'on a bien aimé, Corn. || Faire de la peine, se dit d'une chose qui déplait. || À peine, *loc. adv.* Depuis peu, depuis un moment. À peine le soleil fait ouvrir les boutiques, Boil. || Quelquefois le second membre de phrase prend *que*. À peine une résolution était-elle prise, que.... Fén. || À peine, presque pas. À peine est-il jour. || À peine, tout juste, peu s'en faut. Il a vingt ans à peine. || À peine, difficilement. Télémaque suivait à peine, Fén. || A grand' peine, très-difficilement. || À grand'peine, presque pas, tout au plus. || Sans peine, aisément, sans regret. || Avec peine, à regret, difficilement. || À toute peine, très-difficilement. || Prov. A chaque jour suffit sa peine. || Nul bien sans peine. || Quelquefois la peine passe le plaisir.

PEINÉ, ÉE, *p. p.* de peiner. Qui éprouve de la peine, du chagrin. Une âme peinée par les terreurs de l'enfer, Boss. || Fig. Où le travail se fait beaucoup sentir. Un style peiné. Ce tableau paraît trop peiné.

PEINER, *v. a.* Causer de la fatigue. Ce travail vous peinera beaucoup. || Causer du chagrin, de l'inquiétude. || Faire avec difficulté (peu usité en ce sens). Ce peintre peine beaucoup ses ouvrages. || *V. n.* Se fatiguer à. Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme, La Font. M. de Leibnitz peinait quelquefois à parler, Fonten. || Il se dit de poutres chargées d'un fardeau trop pesant. || Éprouver du déplaisir. On peine à l'entendre. || Répugner à. Il peine à punir. || Impers. Il me peine de vous faire faire cette besogne. || Se peiner, *v. r.* Se tourmenter. Il faut se trop peiner pour avoir de l'esprit, Mol.

PEINT, EINTE, *p. p.* de peindre. || Par extens. Coloré, en parlant d'objets naturels. L'aile peinte d'un oiseau. || Fig. Qui n'a pas plus de réalité qu'une peinture. Toutefois il n'a rien qu'une tristesse peinte, Malh. || Toiles peintes, toiles où sont empreintes diverses figures, et qui servent à l'habillement des femmes, aux tentures et à l'ameublement. || Cartes peintes, celles d'entre les cartes à jouer qui ont des figures. || En hist. natur. Se dit d'un corps dont la surface offre des taches qui ne sont ni arrondies ni très-allongées. Couleuvre peinte.

PEINTRE (lat. *pictor*), *s. m.* Celui qui exerce l'art de la peinture. Peintre d'histoire. Peintre de genre. || Désespoir des peintres, nom d'une plante, le *saxifraga umbrosa*. || Celui dont le métier est de peindre les murs, les lambris. Peintre en bâtiments. || Peintre de décor, ouvrier qui imite par la peinture les marbres, les bois. || Fig. Celui qui représente vivement en parlant, en écrivant. Le plus grand peintre de l'antiquité, Tacite, Rac. || *Adj.* Une femme peintre. || En parlant de la femme d'un peintre, la Fontaine a dit la peintre; Voltaire a fait peintre du féminin au figuré; J. J. Rousseau a dit peintresse.

PEINTURAGE, *s. m.* Action de peinturer; le résultat de cette action. || Peinture plus ou moins grossière.

PEINTURE (lat. *pictura*), *s. f.* Imitation faite avec lignes et couleurs, sur une superficie plane, de tout ce qui se voit sous le soleil, Poussin. || Peinture à fresque, en détrempe, à l'huile, sur verre, en émail, voy. fresque, détrempe, etc. || Ouvrage de peinture. Une belle peinture. || Portrait, image d'un objet. || Toute couleur appliquée sur une surface. La peinture de ce carrosse est fraîche. || Poétiq. Les couleurs naturelles répandues dans la nature. Il [Dieu] donne aux fleurs leur aimable peinture, Rac. || Fig. Description vive et animée par la parole ou le style. L'éloquence est une peinture de la pensée, Pasc. La peinture que la chaire fait de nos vices, Mass. || En peinture, en apparence, sans réalité. Puisque le roi veut bien n'être roi qu'en peinture, Corn. || En effigie. Je ne voudrais pas y être, m'y voir, même en peinture, se dit d'un lieu, d'une situation pour laquelle on aurait une vive répugnance. || Ne pouvoir voir en peinture, détester quelqu'un ou quelque chose.

PEINTURÉ, ÉE, *p. p.* de peinturer. Les visages des sauvages sont peinturés de blanc ou de noir, Chateaubr.

PEINTURER, *v. a.* Enduire d'une couleur ou de plusieurs, sans autre dessein que d'ôter à l'objet sa couleur naturelle. || Famil. Barbouiller en essayant de peindre.

PEINTUREUR, *s. m.* Ouvrier qui met en couleur les bois, les fers, les murs. || Mauvais peintre, barbouilleur.

* **PÉJORATIF, IVE** (lat. *pejorare*), *adj.* En gramm. Qui ravale le sens, qui se prend en mauvaise part. Mot péjoratif. || Finale péjorative, finale qui donne au mot une idée de dénigrement, comme *ailler*, *ache*, dans philosophailler, bravache. || *Subst.* Bravache est un péjoratif.

PÉKIN (*Pékin*, capitale de la Chine), *s. m.* Espèce d'étoffe de soie.

* **PÉKIN,** *s. m.* Voy. péquin.

PELADE (*poil*), *s. f.* Maladie qui fait tomber le poil et les cheveux.

PELAGE (b. lat. *pilaticum*, du lat. *pilus*), *s. m.* La couleur principale du poil des chevaux, des cerfs, etc.

PELAMIDE (πηλαμύς), *s. f.* Poisson de mer qui ressemble au maquereau.

PELARD (*peler*), *adj. m.* Bois pelard et *subst.* pelard, bois qu'on a dépouillé de son écorce pour faire du tan.

* **PÉLARGONIUM** (pé-lar-go-ni-om'. Πελαργός), *s. m.* Genre de plantes de la famille des géraniacées.

PÊLE, *s. m.* Voy. pêne.

PELÉ, ÉE, *p. p.* de peler. Dégarni de poil. Il vit le cou du chien pelé, La Font. || Tête pelée, tête chauve. || *Subst.* Un pelé, celui qui n'a plus de cheveux. || Popul. Il y avait quatre pelés et un tondu, il n'y avait que peu de personnes, et des gens peu considérés. || Fig. Il se dit de sommets, de coteaux dépourvus d'arbres et de verdure.

PELÉ, ÉE, *p. p.* de peler. Dont on a ôté la peau.

PÊLE-MÊLE (*mêler* avec la *pelle*), *loc. adv.* En confusion. Vivre pêle-mêle avec les bêtes. Mettre des objets pêle-mêle dans un coffre. || *S. m.* Le pêle-mêle, la confusion. Vit-on jamais pareil pêle-mêle?

* **PÊLE-MÊLER,** *v. a.* Mettre pêle-mêle, en confusion.

PELER (lat. *pilare*), *v. a.* Ôter le poil. Peler des peaux. || Par extens. Peler la terre, enlever le gazon. || Se peler, *v. r.* Perdre son poil. || Par extens. La terre se pèle sous les pas redoublés et furieux des guerriers, Chateaubr.

PELER (lat. *pellis*), *v. a.* Ôter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre. Peler une pomme. || *V. n.* Se dit du corps d'où l'épiderme se soulève. || Se peler, *v. r.* Être pelé.

PÈLERIN, INE (lat. *peregrinus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui va en pèlerinage. || Pèlerin de Saint-Michel, pèlerin qui va à Saint-Michel ou qui en revient. || Se dit aussi des mahométans qui font le voyage de la Mecque. || Voyageur, voyageuse. || Fig. et famil. Personne, individu. Si tu connaissais le pèlerin, tu trouverais la chose assez facile pour lui, Mol.

PÈLERINAGE, *s. m.* Voyage fait par dévotion à quelque lieu consacré. Aller en pèlerinage. || Lieu où un pèlerin va en dévotion. || Fig. Carrière de vie. Cette mort qu'il a regardée comme le terme de son pèlerinage, Fléch.

PÈLERINE, *s. f.* Ajustement de femme en forme de grand collet rabattu.

PÉLICAN (lat. *pelicanus*, de πελεκάνος), *s. m.* Oiseau aquatique de la famille des palmipèdes, dont l'œsophage forme une poche. || En chim. Alambic avec un chapiteau, d'où sortent deux becs. || Instrument de dentiste pour l'extraction des dents molaires. || Crochet de fer dont le menuisier se sert pour assujettir sur l'établi les morceaux de bois qu'il travaille.

PELISSE (lat. *pellicius*), *s. f.* Robe fourrée de peau, dont on se sert dans les pays du nord et au Levant. || Veste d'ornement, garnie de fourrure, à manches pendantes, et attachée à l'épaule gauche sur le dolman par un cordon. La pelisse des hussards. || Espèce de manteau ouaté dont on enveloppe les enfants, les malades.

* **PELLAGRE** (lat. *pellis* et ἄγρα), *s. f.* En méd. Maladie générale, se manifestant d'abord par des symptômes du côté de la peau, suivis d'altérations graves de la membrane muqueuse du canal digestif et de ses fonctions; puis de troubles du système nerveux central.

* **PELLAGREUX, EUSE,** *adj.* Qui a rapport à la pellagre. || *S. m.* et *f.* Un pellagreux, une pellagreuse, homme, femme affectés de la pellagre.

PELLE (lat *pala*), *s. f.* Instrument de fer ou de bois, large et plat, à long manche. || Fig. et famil. Remuer l'argent à la pelle, en avoir beaucoup. || Prov. La pelle se moque du fourgon, voy. FOURGON.

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE, *s. f.* Autant qu'il en peut tenir sur une pelle. Une pelletée de terre.

* **PELLETAGE,** *s. m.* Action de pelleter.

* **PELLETER** (*pellette*, dim. de *pelle*), *v. a.* Remuer les grains pour les aérer.

PELLETERIE (*pelletier*), *s. f.* Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures. || Commerce de fourrures. || Peaux dont on fait des fourrures.

PELLETIER, IÈRE (anc. fr. *pel*, peau), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des fourrures.

PELLICULE (lat. *pellicula*), *s. f.* Membrane très-mince, de quelque nature qu'elle soit.

* **PELOTAGE,** *s. m.* Action de mettre les écheveaux en pelotes. || Au jeu de paume et au billard, action de jouer négligemment, sans s'astreindre aux règles. || Fig. Action de peloter, de s'amuser à quelque chose de peu sérieux.

PELOTE (lat. *pilotellus*, de *pila*), *s. f.* Boule que l'on forme avec du fil, de la soie, etc. en les enroulant. || Coussinet où les femmes fichent des aiguilles et des épingles. || Masse arrondie de quelque substance. Une pelote de pâte. || Pelote de neige, boule faite avec de la neige pressée. || Fig. et famil. La pelote se grossit, se dit de projets, d'intérêts, de ressentiments qui s'accumulent. || Fig. Cela fait une pelote au bout de quelque temps, se dit de petits profits qui, accumulés, finissent par former une certaine somme. || Fig. Faire sa pelote, amasser ses profits et s'en composer une petite fortune. || Tache blanche arrondie, située sur le front du cheval.

PELOTÉ, ÉE, *p. p.* de peloter. Du fil peloté.

PELOTER (*pelote*), *v. a.* Mettre en peloton. Peloter du fil. || Fig. et popul. Battre, maltraiter de coups ou de paroles. || *V. n.* Jouer à la paume sans faire une partie réglée. || Fig. Peloter en attendant partie, faire quelque chose de peu important en attendant mieux. || Se peloter, *v. r.* Être mis en peloton. || Fig. Se battre. Ils se sont pelotés.

* **PELOTEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière employés à mettre du fil en pelotons.

PELOTON (*pelote*), *s. m.* Boule formée avec du fil, de la soie, de la laine, dont on a roulé un ou plusieurs fils sur eux-mêmes. || Fig. En peloton, en ramassant ses membres. Se mettre en peloton. || Fig. Un peloton de graisse, se dit d'un petit oiseau extrêmement gras, et aussi d'un petit enfant fort gras. || Balle de paume non encore recouverte. || Fig. Petit nombre de personnes réunies en groupe. || Il se dit des animaux. Un peloton de chenilles. || Petite bande de soldats. || Subdivision d'une compagnie sur le champ de bataille ou en marche.

PELOTONNÉ, ÉE, *p. p.* de pelotonner. Du fil pelotonné.

PELOTONNER, *v. a.* Mettre en peloton. Pelotonner du fil. || Se pelotonner, *v. r.* Être mis en peloton. || Par ext. Prendre la forme d'une boule, d'un peloton. || Se mettre en forme de peloton, ramasser, réunir ses membres. || Fig. Se réunir en groupe. Les abeilles se pelotonnent.

PELOUSE (lat. *pilosus*), *s. f.* Terrain couvert d'une herbe courte, épaisse et douce. || Cette herbe même.

PELTASTE (πελταστής), *s. m.* T. d'antiq. grecque. Soldat armé de la pelte, soldat armé à la légère.

PELTE (lat. *pelta*, de πέλτη), *s. f.* T. d'antiq. grecque. Petit bouclier en forme de croissant.

PELU, UE (*poilu*), *adj.* Couvert de poil. Ces membres pelus, robustes et nerveux, RACAN. || Patte-pelu, voy. PATTE-PELU.

PELUCHE (ital. *peluccio*, du lat. *pilus*), *s. f.* Étoffe de laine, de soie, etc. dont les fils sont très-longs d'un côté. || Plusieurs écrivent et prononcent pluche.

PELUCHÉ, ÉE, *adj.* Se dit des étoffes et de quelques plantes qui sont velues. Anémone peluchée.

PELUCHER, *v. n.* En parlant des étoffes, se couvrir de poils qui se dégagent du tissu.

* **PELUCHEUX, EUSE,** *adj.* Se dit d'une étoffe qui peluche, ou d'une étoffe dont le poil est très-long d'un côté.

PELURE, *s. f.* Peau, enveloppe de certains fruits, de certains légumes, et de tout ce qui se pèle. Pelure de poire, d'ognon, de fromage, etc. || Popul. Redingote, vêtement de dessus. || Papier pelure, sorte de papier très-fin.

* **PELVAN** (b. breton *peulvan*, de *peul*, pilier, et *man*, figure), *s. m.* Pierre longue dressée perpendiculairement en forme de pilier.

PELVIEN, IENNE (lat. *pelvis*), *adj.* En anat. Qui appartient au bassin. Les membres pelviens.

* **PEMMICAN** (pèm-mi-kan. Anglais *pemmacan*), *s. m.* Préparation de viande très-nutritive sous un petit volume, qu'on emporte dans les longues traversées.

PENAILLON (*ll* mouillées. Anc. fr. *penaille*, de *pene*, harde), *s. m.* Haillon. || Famil. et par mépris, moine.

PÉNAL, ALE (lat. *pœnalis*), *adj.* Qui est assujetti à quelque peine. Il faut éviter les lois pénales en fait de religion, MONTESQ. || Clause pénale, dommages-intérêts déterminés à l'avance par les parties, pour le cas où l'une d'elles ne remplira pas ses engagements. || Code pénal, le code qui renferme les peines portées contre les crimes et délits.

PÉNALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est pénal, de ce qui est susceptible d'une peine, d'une punition. || Système des peines établies par les lois. || On peut dire pénalités au pluriel, s'il s'agit de comparer les différents systèmes de peines des peuples.

PENARD (orig. inc.), *s. m.* T. de dénigrement. Vieux penard ou simplement penard, vieillard rusé.

PÉNATES (lat. *penates*), *s. m. pl.* Chez les anciens Romains, dieux domestiques. || *Adj.* Les dieux pénates. || Fig. Habitation. Il voit de loin ses pénates, LA FONT.

PENAUD, AUDE (*peine*), *adj.* Famil. Embarrassé, honteux, interdit. || Être penaud comme un fondeur de cloches, être fort surpris de voir manquer une chose sur laquelle on comptait.

* **PENCE** (pèn'-s'), *pl.* de penny (voy. PENNY).

PENCHANT, *s. m.* Le terrain qui est en pente. La grotte de la déesse était sur le penchant d'une colline, FÉN. || Fig. Être sur le penchant de sa ruine, de sa chute, sur le point d'être ruiné, d'être perdu, de tomber. || Fig. Se retenir sur le penchant du précipice, avoir la force, la prudence de s'arrêter sur le point prêt à amener la ruine. || Fig. Déclin, en parlant de ce qui a un cours et marche vers un terme. Bien qu'il parût déjà dans le penchant de l'âge, CORN. Le jour décline, le soleil est sur son penchant, BOSS. || La fortune, la faveur de cet homme est sur son penchant, elle est sur son déclin. || Fig. Impulsion forte vers quelque chose ou vers quelqu'un. Suivre son penchant. Les hommes n'ont qu'un penchant décidé, c'est leur intérêt, DUCLOS. || Penchant vers, se dit en parlant des personnes. Quel que soit vers vous le penchant qui m'attire, RAC. || Penchant pour, se dit en parlant des personnes et des choses. Il avait un penchant infini pour moi. Un penchant dangereux pour la débauche, VOLT. || Penchant à, se dit en parlant des choses. Nous avons un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine, BOURD. Même penchant à la vertu, FLÉCH. || Penchant n'a un pluriel que lorsqu'il se dit absolument : Il faut résister à ses penchants. Quand il régit *à*, *pour*, *vers*, il se met toujours au singulier.

PENCHANT, ANTE, *adj.* Qui penche, qui est incliné. Mur penchant. || Fig. Étrange aveuglement de l'homme, qui, tout penchant qu'il est à la mort, ne veut prendre qu'à l'extrémité les sentiments d'un mourant! BOSS. || Fig. Qui est sur son déclin. Ô d'un état penchant l'inespéré secours! CORN. Quand nous nous voyons penchants sur le retour de notre âge, BOSS. || Fig. Enclin. Le cœur des hommes est étrangement penchant à la légèreté! PASC.

PENCHÉ, ÉE, *p. p.* de pencher. || Un air penché, air malade, souffrant. || Par extens. Des airs penchés, des mouvements de la tête et du corps affectés pour tâcher de plaire. || Fig. Qui incline vers. La faiblesse humaine, trop penchée par elle-même au relâchement, BOSS.

PENCHEMENT, *s. m.* Action de rendre penchant. Des penchements de tête, CORN. || État d'un corps qui penche.

PENCHER (lat. *pendere*), *v. a.* Faire que quelque chose ne soit pas droit, perpendiculaire. Si Alexandre penche la tête, ses courtisans penchent la tête, MALEBR. || Fig. Dieu répand dans l'âme quelque chose qui la penche vers la chose commandée, PASC. || *V. n.* Être hors de son aplomb, de la ligne perpendiculaire. Ce mur penche. Ton front bientôt flétri penchera vers la terre, DUCIS. || Faire pencher une balance, ajouter dans un des plateaux quel-

que chose qui le fait descendre. || Fig. Faire pencher la balance de la justice. || Fig. S'incliner, s'affaisser. Cependant Claudius penchait vers son déclin, RAC. La synagogue penchait visiblement à sa ruine, BOSS. || Fig. Être porté à. Ce bon naturel qui vous fait pencher du côté de la vertu, MASS. || Pencher vers quelqu'un ou vers quelque chose. Et toujours tous les cœurs penchent vers Bajazet, RAC. || Pencher pour. Osmin a vu l'armée, elle penche pour vous, RAC. || Pencher à, être porté vers quelque chose. Mon naturel penchait à la mollesse, FÉN. || Pencher à, avec un verbe à l'infinitif. Ils penchent à aimer le vice, J. J. ROUSS. || Se pencher, *v. r.* S'incliner.

PENDABLE, *adj.* Qui mérite d'être pendu. Cet homme est pendable. || Qui entraîne la peine du gibet. Un cas pendable. || Tour pendable, méchanceté insigne. || Le cas n'est pas pendable, il n'y a pas lieu de beaucoup blâmer.

PENDAISON, *s. f.* Action d'attacher au gibet.

PENDANT, *prép.* Le long du temps de. Pendant la nuit. || PENDANT QUE, *loc. conj.* Le long du temps où. || Il se dit quelquefois au lieu de *tandis que*.

PENDANT, ANTE, *adj.* Qui pend. Un rocher pendant. Des joues pendantes. Mais que font là tes bras pendants à ton côté? RAC. || En bot. Se dit d'un organe dont la base est dirigée en haut et le sommet tourné vers la terre et libre. || T. de pratique. Les fruits pendants par les racines ou simplement par racines, les blés, les fruits dont on n'a point encore fait la récolte. || Fig. Qui est imminent. Les châtiments pendants sur nos têtes, FÉN. || T. de palais. Qu'on est en train de juger. Procès pendant. || Par extens. Une question pendante devant le public, J. J. ROUSS. || *S. m.* Pendant de ceinturon, de baudrier, partie du ceinturon, du baudrier, qui soutient l'épée. || Pendants d'oreilles, parures de pierreries attachées aux boucles d'oreilles. || Il se dit de deux objets d'art à peu près pareils, et destinés à figurer ensemble en se correspondant. Ces deux tableaux font pendants. || Fig. Il se dit de personnes ou de choses qui sont à peu près pareilles.

PENDARD, ARDE, *s. m.* et *f.* Par exagération, celui, celle qui est digne de pendaison, qui ne vaut rien du tout.

* **PENDARDERIE,** *s. f.* Conduite, action de pendard.

PENDELOQUE (*pendre* et *loque*), *s. f.* Lambeau d'un vêtement déchiré. || Petite pièce de cristal taillée en poire, qui sert d'ornement à un lustre, ou à d'autres ouvrages. || Nom donné aux pierreries qui pendent aux boucles d'oreilles. Une pendeloque de diamants.

PENDENTIF, *s. m.* Portion de voûte sphérique placée entre les grands arcs qui supportent un dôme, une coupole.

* **PENDERIE,** *s. f.* Exécution de pendus. On croit qu'il y aura bien de la penderie, SÉV.

* **PENDEUR,** *s. m.* Celui qui pend; bourreau.

PENDILLER (*ll* mouillées. Dérivé de *pendre*), *v. n.* Être suspendu en l'air et agité.

* **PENDOIR,** *s. m.* Corde, crochet où l'on suspend les quartiers de lard chez un charcutier, les quartiers et les morceaux de viande chez un boucher.

PENDRE (lat. *pendere*), *v. a.* Attacher un objet en haut, de manière qu'il ne touche point à la terre. || Fig. Pendre au croc, voy. CROC. || Attacher quelqu'un à la potence ou à tout autre endroit, pour l'étrangler. || Pendre haut et court, pendre à quelque chose d'élevé et avec une corde courte. || Absol. On ne pend plus. || Chez les anciens, pendre à la croix, attacher à la croix, crucifier. || Dire pis que pendre de quelqu'un, en dire outrageusement du mal. || Cet homme ne vaut pas la corde pour le pendre, c'est un misérable. || Je veux être pendu si..., locution familière qui s'emploie pour affirmer d'une manière péremptoire. || *V. n.* Être suspendu. Son bras pend. Les plus riches fruits de l'automne qui pendaient des arbres, FÉN. || Fig. Être toujours pendu aux côtés ou à la ceinture de quelqu'un, le suivre partout. || Cet enfant est toujours pendu au cou de sa mère, il l'embrasse sans cesse. || Être pendu aux oreilles de quelqu'un, lui parler sans cesse de quelque chose. || Fig. Être menaçant. Un pressentiment du malheur qui pendait sur sa tête, ROLLIN. || Fig. et famil. Autant lui en pend à l'oreille, au nez, à l'œil, il pourra lui en arriver autant. || Fig. Être en jugement. Le procès pend. || Descendre trop bas, tomber trop bas. Votre robe pend d'un côté. || Les joues lui pendent, ses joues sont flasques. || Se pendre, *v. r.* Se suspendre à quelque chose. || Se pendre à la sonnette, sonner avec beaucoup de force et de continuité. || Fig. Se pendre à l'oreille de quelqu'un, lui parler constamment dans l'oreille. || Se donner la mort en se suspendant par le cou pour s'étrangler. || Il y a de quoi se pendre, se dit en parlant d'un événement qui accable.

PENDU, UE, *p. p.* de pendre. || Attaché au gibet. || *Subst.* Un pendu. Une pendue. || Sec comme un pendu, extrêmement sec et maigre. || Prov. Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu, voy. CORDE.

PENDULE (lat. *pendulus*), *s. m.* Corps pesant suspendu à l'extrémité inférieure d'un fil ou d'une verge métallique, dont l'autre bout est attaché à un point fixe autour duquel le système peut osciller.

PENDULE, *s. f.* Horloge portative qu'on place sur une cheminée, sur un meuble, ou qu'on attache à la muraille; elle est à poids ou à ressort, on y joint un pendule dont les oscillations servent à en régler le mouvement. || La boîte dans laquelle sont placés le mouvement et le cadran. || Pendule de bronze doré, de marbre, etc. pendule dont la boîte est de bronze doré, de marbre, etc.

PÊNE (anc. fr. *pesle*, du lat. *pessulus*), *s. m.* Partie d'une serrure qui est poussée par la clef et qui ferme ou qui ouvre une porte en allant ou venant.

* **PÉNÉEN, ENNE** (πενής), *adj.* En géol. Terrain pénéen, terrain ainsi dit parce qu'on le croyait pauvre en débris de corps organisés; on le nomme maintenant permien.

PÉNÉTRABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est pénétrable. La pénétrabilité d'une substance spongieuse.

PÉNÉTRABLE (lat. *penetrabilis*), *adj.* Dans quoi l'on peut pénétrer. Espace pénétrable à la matière. || En phys. Qui peut laisser entrer en soi un corps, de manière à occuper en même temps que lui le même lieu. La matière n'est point pénétrable. || Fig. Qui peut être pénétré, conçu. Les vérités pénétrables à notre esprit.

PÉNÉTRANT, ANTE, *adj.* Qui pénètre. Un de ces rayons pénétrants de votre grâce [de Dieu] lumineuse, FLÉCH. || En chir. Plaie pénétrante, plaie qui pénètre dans une cavité intérieure. || Vue pénétrante, vue qui atteint les objets petits et cachés. || Fig. Qui pénètre avant dans les choses par l'intelligence. Un esprit pénétrant. || Œil, coup d'œil, regard pénétrant, œil qui devine, qui pénètre au fond des cœurs. || Qui se fait sentir profondément. Froid pénétrant. || Fig. Qui touche, émeut. Des accords pénétrants. Reconnaissez le monde et ses douleurs plus vives et plus pénétrantes que ses joies, BOSS.

PÉNÉTRATIF, IVE, *adj.* Qui a la vertu de pénétrer.

PÉNÉTRATION (lat. *penetratio*), *s. f.* Action de pénétrer. L'intime pénétration qui a lieu entre certains corps. || Quantité dont un projectile pénètre dans un milieu résistant quelconque : terre, bois, maçonnerie, etc. || Action de faire infiltrer des liquides dans les bois. || Fig. Action intellectuelle par laquelle on pénètre avant dans les choses. Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but; c'est de le passer, LA ROCH.

PÉNÉTRÉ, ÉE, *p. p.* de pénétrer. || Fig. Au cœur duquel certains objets, certains sentiments sont arrivés. Je suis pénétrée de cette affaire, SÉV. Pénétré de reconnaissance, du désir de, etc. || Absol. Quand il m'arrive d'y faire réflexion, je me sens si pénétré que je ne puis me taire, LESAGE. || Avoir l'air pénétré, paraître très-affecté.

PÉNÉTRER (lat. *penetrare*), *v. a.* Passer à travers. Le coup a pénétré les chairs. Leurs habits étaient appesantis par l'eau qui les avait pénétrés, FÉN. || Entrer bien avant. Les Sarrasins pénétrèrent l'empire, BOSS. || Fig. À ce coup, ma prière a pénétré les cieux, CORN. || Fig. Percer intellectuellement, en comprenant. Pénétrer un secret. Elle pénétrait les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit, FLÉCH. || Pénétrer quelqu'un, découvrir ses secrètes pensées. || Absol. Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci, BOIL. || Se laisser pénétrer. || Fig. Percer le cœur de quelque émotion. Cette nouvelle m'a pénétré de douleur. Sa voix douce pénétrait le cœur du jeune fils d'Ulysse, FÉN. || Absol. Racine plait, remue, touche, pénètre, LA BRUY. || *V. n.* Aller bien avant, arriver jusqu'à. Je pénétrai dans la cour. Les barbares pénétrèrent partout, MONTESQ. || Fig. Ces paroles ont pénétré jusqu'au fond de mon cœur, FÉN. || Fig. Entrer avant par l'intelligence, par les recherches. Cet esprit

vif et perçant, qui pénétrait avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts, Boss. || Se pénétrer, *v. r.* Entrer l'un dans l'autre. || Faire pénétrer en soi. La terre se pénètre de la chaleur du soleil. || Fig. Laissez-vous pénétrer des saintes maximes des Pères, Boss.

PÉNIBLE (*peine*), *adj.* Qui donne de la peine, de la fatigue. Travail pénible. || Style pénible, style où le naturel manque. || Se dit de ce qui cause une peine morale. Lorsqu'il faut souffrir une longue et pénible langueur, Fléch. || Il régit *à* devant un infinitif. Un trône est plus pénible à quitter que la vie, Rac. || Avec *être* employé impersonnellement, il régit *de*. Il est pénible de se quitter.

PÉNIBLEMENT, *adv.* Avec peine. Une fortune amassée péniblement. || Avec effort. Parler péniblement.

PÉNICHE (anglais *pinnace*), *s. f.* T. de mar. Canot léger, fin, bon voilier.

PÉNICILLÉ, ÉE (lat. *penicillum*), *adj.* En bot. Qui offre un assemblage de poils disposés en pinceau.

* **PÉNINSULAIRE,** *adj.* Qui appartient à une péninsule ou à ses habitants.

PÉNINSULE (lat. *peninsula*), *s. f.* Pays s'avançant dans la mer et joint au reste de la terre par un espace plus ou moins étroit. || Absol. La Péninsule (avec une majuscule), l'Espagne et le Portugal.

PÉNITENCE (lat. *pœnitentia*), *s. f.* Retour du pécheur à Dieu, avec une ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir. || Le sacrement de la pénitence ou simplement la pénitence, l'un des sept sacrements de l'Église par lequel le prêtre remet les péchés à ceux qui les confessent. || Le tribunal de la pénitence, le prêtre qui confesse ; le lieu où il confesse. || Tout ce que le prêtre impose en expiation des péchés. || Il se dit des jeûnes, des prières, des macérations, en un mot de toutes les austérités qu'on s'impose en expiation de ses péchés. || Fig. Faire pénitence de sa mauvaise conduite, en être puni par quelque malheur. || Fig. et famil. Faire pénitence, faire mauvaise chère. || Les psaumes de la pénitence, voy. PSAUME. || Punition, châtiment d'une faute. Voilà une rude pénitence pour une faute bien légère. Un enfant en pénitence. || A certains jeux de société, punitions infligées à ceux qui ont manqué aux règles. || POUR PÉNITENCE, EN PÉNITENCE, POUR VOTRE PÉNITENCE, *loc. adv.* En punition, pour peine; se dit surtout par plaisanterie.

PÉNITENCERIE, *s. f.* Charge de pénitencier. || La pénitencerie, à Rome, le tribunal de la pénitencerie.

PÉNITENCIER, *s. m.* Prêtre commis par l'évêque pour absoudre certains cas réservés. || Grand pénitencier, le cardinal qui est pénitencier. || *Adj.* Un prêtre pénitencier, Fléch. || Prison où sont détenus les malfaiteurs. || Pénitencier militaire, prison où sont enfermés les militaires condamnés à la réclusion.

PÉNITENT, ENTE (lat. *pœnitens*), *adj.* Qui a regret d'avoir offensé Dieu, qui fait pénitence. || Voué à la pénitence, en parlant des choses. Une vie pénitente. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui se repent d'avoir offensé Dieu. || Pénitent du diable, celui qui, après avoir fait pénitence, retourne au péché. || Celui, celle qui fait pénitence. || Avoir l'air d'un pénitent, avoir l'air contrit. || Celui, celle qui confesse ses péchés à un prêtre. || Nom de plusieurs ordres religieux. || Membre de certaines confréries de l'Italie et du midi de la France.

PÉNITENTIAIRE, *adj.* Qui a rapport aux moyens employés pour l'amélioration morale des condamnés.

PÉNITENTIAUX, *adj. m. pl.* Usité seulement dans : Psaumes pénitentiaux, les sept psaumes de la pénitence.

PÉNITENTIEL, *s. m.* Rituel de la pénitence.

* **PÉNITENTIEL, ELLE** (lat. *pœnitentialis*), *adj.* Qui appartient à la pénitence, qui concerne la pénitence. Œuvre pénitentielle || L'Académie donne seulement le pluriel féminin pénitentielles. Œuvres pénitentielles.

PENNAGE (*penne*), *s. m.* T. de fauconnerie. Plumage des oiseaux de proie qui se renouvelle chaque année. || Plumes des ailes des oiseaux.

PENNE (lat. *penna*), *s. f.* Nom donné aux longues plumes de l'aile et de la queue des oiseaux. || En fauconnerie, grosse plume des oiseaux de proie. || Penne marine, espèce de zoophyte. || *S. f. pl.* En blas. Se dit des plumes qui garnissent un chapeau placé au-dessus de l'écu. || Plumes qui garnissent les flèches.

* **PENNÉ, ÉE** (pè-nné. Lat. *pennatus*), *adj.* En bot. Se dit des feuilles composées dont les folioles sont disposées de l'un et de l'autre côté d'un pétiole commun. || En zool. Doigts pennés, ceux qui sont garnis d'une membrane découpée à chaque phalange, en festons lisses ou finement dentelés. || On dit aussi pinné, ée.

PENNON (lat. *penna*), *s. m.* Enseigne avec laquelle le bachelier conduisait ses vassaux. || En général, toute espèce de bannière ou de banderole. || En blas. Pennon généalogique, écu rempli des alliances diverses d'une maison. || Plume qui garnit la baguette d'une flèche.

* **PENNY** (pè-ni. Anglais *penny*), *s. m.* Monnaie anglaise de compte qui vaut environ 10 centimes. || *Au pl.* Des pence (prononcé pèn'-s').

PÉNOMBRE (lat. *pœne* et *umbra*), *s. f.* En astron. Zone d'ombre d'une teinte plus claire qui borde de chaque côté l'ombre véritable. || En peint. Passage du clair à l'obscur. || Demi-jour, en général. || Point où la lumière se fond dans l'ombre.

PENON (lat. *penna*), *s. m.* T. de mar. Banderole ou petite flamme d'une étoffe légère, ou bien système de tranches de liége rondes et minces, sur la circonférence desquelles sont implantées des plumes, et qu'on laisse flotter au gré du vent pour en connaître la direction.

PENSANT, ANTE, *adj.* Qui pense, qui est capable de penser. L'homme n'est qu'un roseau, mais c'est un roseau pensant, Pasc. Les gens non pensants demandent souvent aux gens pensants à quoi a servi la philosophie, Volt. || Un homme bien pensant, homme qui a de bons sentiments. Un homme mal pensant, homme qui a de mauvais sentiments, qui est disposé à juger défavorablement des autres. || Bien pensant, mal pensant, celui qui est partisan du gouvernement, celui qui en est l'adversaire ; celui qui a des croyances religieuses, celui qui n'en a pas.

PENSÉ, ÉE, *p. p.* de penser. En quoi il y a de la pensée. Ce qu'il y a jamais eu de mieux pensé, de mieux écrit, La Bruy. || Ouvrage bien pensé, ouvrage dont la conception est bonne, et dont les idées sont justes et convenablement ordonnées. || Imaginé. Cela n'est pas mal pensé.

PENSÉE, *s. f.* Ce que l'esprit imagine ou combine. Les grandes pensées viennent du cœur, Vauvenargues. || De la pensée, par la pensée seulement. L'un et l'autre se dit adieu de la pensée, La Font. || Avoir de mauvaises pensées, penser à des choses funestes ou déshonnêtes. || La pensée humaine, la succession et l'enchaînement des idées qui ont formé la civilisation. || Ce qui a été pensé, produit sous une forme de langage ou de style. Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne, La Bruy. || En rhétor. Figure de pensée, voy. FIGURE. || Pensées détachées, livre composé de réflexions qui ne sont point liées les unes aux autres. || Absol. Les Pensées de Pascal. || Sens d'un auteur. Affaiblir la pensée d'un auteur. || Façon de penser, opinion. J'ai dit ma pensée. || Dessein, projet, représentés comme n'étant encore qu'en idée. Je ne sais comment vous avez pu avoir la pensée de m'accuser, Pasc. Ils mourront, dit le prophète, et en ce jour périront toutes leurs pensées, Boss. || Espérances. Quittez le long espoir et les vastes pensées, La Font. || L'action de penser, l'opération de l'intelligence. Toute notre dignité consiste en la pensée, Pasc. || La faculté de penser. || L'esprit considéré comme le siége de ce qui est pensé. O mort, éloigne-toi de notre pensée, Boss. || Ce qui est marqué par une certaine profondeur. Il y a de la pensée dans cet ouvrage. || Méditation, rêverie, réflexion. Il est pour la pensée une heure... une heure sainte, Lamart. || Il se dit le plus souvent au pluriel en ce sens. Se perdre dans ses pensées. || Souvenir. Mais il ne put si tôt en bannir la pensée, Rac. || En termes de dévotion, n'avoir aucune pensée de Dieu, aucune pensée de son salut, n'y faire aucune attention, aucune réflexion. || En littér. et dans les arts, première idée, esquisse. Il n'a encore jeté sur le papier que la pensée de son ouvrage. || Le motif d'une composition.

PENSÉE, *s. f.* Petite fleur à cinq pétales ordinairement nués de violet et de jaune. || Couleur de pensée ou absol. pensée, couleur d'un violet brun. Il est invariable en ce sens et masculin quand on l'emploie substantivement. Le pensée. Des rubans pensée.

PENSER (lat. *pensare*), *v. a.* Trouver en réfléchissant, imaginer, combiner. Celui qui a pensé tout l'édifice est le seul architecte, Fén. || S'imaginer. Quant au surplus, je le laisse à penser, La Font. || Avoir dans l'esprit. Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense ! Rac. || En philos. Penser une chose, en faire une pensée, une idée. Je pense les choses telles qu'elles sont, Boss. || Croire, juger. Je pense mes raisons meilleures que les vôtres. || Ne pas savoir que penser d'une personne, d'une chose, ne pas pouvoir s'en former une opinion. || À ce que je pense, suivant mon idée.

Penser, *v. n.* Exercer son esprit en combinant des idées. Quiconque pense fait penser, Volt. || Former en son esprit des pensées, des idées. Les hommes ont pensé avant de chercher comment on pense, Condillac. || Penser finement, noblement, etc. avoir des pensées fines, nobles, etc. || Croire, juger. Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense, La Font. || Avoir telle ou telle opinion, manière de voir. Il pense comme moi. || Liberté de penser, la liberté de professer les opinions que l'on croit bonnes. || Façon de penser, opinion, jugement. || Famil. Dire à quelqu'un sa façon de penser, lui exprimer sans ménagement ce qu'on pense, lui faire des reproches, des remontrances. || Penser bien, mal de, avoir bonne, mauvaise opinion de. || Bien penser, mal penser, avoir en religion, en morale, en politique, des sentiments conformes ou contraires aux véritables principes. || Penser bien, avoir des opinions réputées orthodoxes ou favorables à l'ordre établi ; penser mal, avoir des opinions contraires. || Réfléchir. Donner à penser, faire réfléchir, faire rentrer en soi-même. || Raisonner. Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, La Bruy. || Penser, suivi, sans préposition, d'un verbe à l'infinitif, avoir une idée, une opinion dans l'esprit. Nous pensions partir aujourd'hui. || S'imaginer, espérer, se flatter. Il pense voir en pleurs dissiper cet orage, Rac. || En ce sens, il se construit aussi avec *que*. Qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive ? Boss. || Penser, suivi de *à* avec un substantif ou un verbe, réfléchir à, songer à, se souvenir de. Penser à Dieu, à sa santé, à sa fortune, etc. || Sans y penser, naturellement, sans effort. || Pensez à moi, voy. myosotis. || Avoir en vue, avoir dessein. Ils croient être convertis, dès qu'ils pensent à se convertir, Pasc. || Penser à mal, avoir quelque mauvaise intention. Faire ou dire une chose sans penser à mal. || Prendre garde. Vous avez des ennemis, pensez à vous. || Aspirer. Et moi, par un bonheur où je n'osais penser.... Rac. || Penser à une personne, s'en occuper en idée d'amour, de mariage. || Être sur le point de, en parlant des personnes et des choses ; en ce sens, *penser* se construit avec le verbe à l'infinitif sans préposition. Il pensa se noyer. Leur hôtel de Paris a pensé brûler, Sév. || Impers. Il pensa lui en coûter la vie || Se penser, *v. r.* Croire de soi, sur son compte. Ces enfants qui se pensent libres, lorsque, échappés de la maison paternelle, ils courent sans savoir où ils vont, Boss. || Être pensé. Cela se pensait en secret. || Prov. Honni soit qui mal y pense, il ne faut pas interpréter en mal ce qui peut être innocent. || Il ne dit mot, mais il n'en pense pas moins, il ne dit rien, mais il garde sa façon de penser.

PENSER (inf. pris subst.), *s. m.* Manière de penser. Le penser mâle des âmes fortes, J. J. Rouss. || Faculté de penser. || Dans le langage élevé et poétique, pensée. Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques, A. Chén.

PENSEUR, *s. m.* Celui qui pense, qui réfléchit, qui est profond. || Au fém. Une penseuse. || Libre penseur, celui qui refuse d'admettre la religion révélée.

PENSIF, IVE, *adj.* Qui est fortement occupé d'une pensée. Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes, Rac.

PENSION (lat. *pensio*), *s. f.* Tribut, péage (vieilli en ce sens). Viviers et réservoirs lui [au cormoran] payaient pension, La Font. || Gages en général. || Somme annuelle que paye un État, un souverain, un particulier à quelqu'un comme récompense ou libéralité. Pension sur l'État. Pension de retraite. || Pension alimentaire, voy. alimentaire. || Somme que l'on donne pour être logé et nourri. || Demi-pension, ce que donne celui qui ne fait que prendre ses repas. || Lieu où l'on est logé et nourri pour un certain prix. || Demi-pension, maison où l'on reçoit des demi-pensionnaires. || On dit aussi. Tenir, mettre des chevaux, des chiens en pension. || Maison d'éducation où les élèves sont nourris et couchés. || Tous les élèves d'une pension. Une pension nombreuse. || Être en demi-pension, se dit d'un élève externe qui prend ses repas avec les pensionnaires. || Pension, demi-pension, ce que paye un pensionnaire, un demi-pensionnaire.

PENSIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui reçoit une pension d'un État, d'un prince, d'un particulier. || Élève de peinture, de sculpture ou d'architecture, entretenu à Rome par le gouvernement. || En parlant du Théâtre-Français, comédien pensionnaire ou simplement pensionnaire, comédien qui ne participe point aux bénéfices de la société et qui reçoit un traitement fixe. || Titre donné autrefois dans l'Académie des sciences aux académiciens. || Titre qu'on donnait en Hollande au premier ministre des États, ainsi qu'au ministre de la régence de chaque ville. || Celui ou celle qui paye une pension pour être logé et nourri. || Demi-pensionnaire, celui qui n'est dans une pension bourgeoise que pour le dîner. || Élève à demeure dans une maison d'éducation. || Demi-pensionnaire, élève qui prend un ou deux repas avec les pensionnaires, mais qui ne couche pas dans la maison.

PENSIONNAT, *s. m.* Maison où l'on reçoit des enfants de l'un ou de l'autre sexe en pension pour les instruire. || Lieu où sont logés les pensionnaires d'un collége.

PENSIONNÉ, ÉE, *p. p.* de pensionner.

PENSIONNER, *v. a.* Donner, faire une pension à quelqu'un. Le gouvernement l'a pensionné.

⋆ **PENSIVEMENT**, *adv.* D'une manière pensive.

PENSUM (pin-som'. Lat. *pensum*), *s. m.* Surcroît de travail imposé à un écolier par punition. Des pensums.

⋆ **PENT**... ou **PENTA**... Préfixe signifiant cinq, de πέντε.

PENTACORDE (pin-ta-kor-d'. Πεντάχορδος), *s. m.* T. d'antiq. Lyre à cinq cordes.

⋆ **PENTAGONAL, ALE** (pin-ta-go-nal), *adj.* Qui a forme de pentagone. Des plans pentagonaux.

PENTAGONE (pin-ta-go-n'. Πεντάγωνος), *s. m.* || Figure qui a cinq angles et cinq côtés. || *Adj.* Syn. de pentagonal.

⋆ **PENTAGYNE** (pin-ta-ji-n'. *Penta*... et γυνή), *adj.* En bot. Qui a cinq pistils.

⋆ **PENTAGYNIE**, *s. f.* Classe du système de Linné qui comprend les plantes à cinq pistils.

PENTAMÈTRE (pin-ta-mè-tr'. Πεντάμετρος), *s. m.* Dans la métrique ancienne, vers de cinq pieds. || *Adj.* Vers pentamètre. || Se dit quelquefois abusivement du vers français de dix syllabes.

⋆ **PENTANDRE** (pin-tan-dr'. *Pent*... et ἀνήρ), *adj.* En bot. Qui a cinq étamines.

PENTANDRIE, *s. f.* En bot. Classe du système de Linné qui renferme les plantes dont la fleur a cinq étamines.

PENTAPOLE (pin-ta-po-l'. Πεντάπολις), *s. f.* En géogr. anc. Territoire qui comprenait cinq villes.

PENTATEUQUE (pan-ta-teu-k' ; quelques-uns disent pin-ta-teu-k'. Πεντάτευχος), *s. m.* Les cinq premiers livres de la Bible.

PENTATHLE (pin-ta-tl'. Πένταθλον), *s. m.* Réunion des cinq espèces de jeux auxquels s'exerçaient les athlètes. || Se dit des athlètes qui s'adonnaient à ces jeux.

PENTE (*pendre*), *s. f.* Inclinaison d'un lieu haut vers un lieu bas. Des rues en pente. La pente des fleuves. || Instrument indiquant aux ouvriers l'inclinaison que doivent présenter certaines parties des pièces qu'ils travaillent, relativement aux autres parties. || Bande qui pend autour d'un ciel de lit, sur le haut des rideaux. || Pente de comble, l'inclinaison d'un des côtés d'un comble, qui le rend plus ou moins raide sur sa hauteur, par rapport à sa base. || Inclinaison donnée au fer d'un outil. || Fig. Ce qui est comparé à l'inclinaison d'un terrain. La pente des ans. On se détourne d'un seul pas de la droite route ; aussitôt une pente inévitable nous entraine et nous perd, J. J. Rouss. || Fig. Ce qui fait pour l'âme ce que l'inclinaison fait pour les corps. La pente vers soi est le commencement de tout désordre, Pasc. La pente naturelle de son esprit, Sév. || Avoir une pente à, être enclin à. Le naturel de l'homme a tant de pente aux vices, Qu'il s'y replonge à tous moments, Corn. || La pente de quelqu'un, ce qui l'entraine habituellement. || On dit aussi · La pente du cœur, de l'âme, etc.

PENTECÔTE (lat. *pentecoste, de* πεντηκοστή), *s. f.* Chez les Juifs, fête qui se célébrait le cinquantième jour après le second jour de Pâques. || Chez les chrétiens, fête qui se célèbre cinquante jours ou le septième dimanche après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. || Fig. Jusqu'à la Pentecôte, longtemps. Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte, MOL.

PENTIÈRE (pan-tiè-r'), *s. f.* Voy. PANTIÈRE.

PENTURE (pan-tu-r'. Orig. inc.), *s. f.* Morceau de fer plat, replié en rond par un bout, et creusé de manière à recevoir le mamelon d'un gond. Les pentures d'une porte.

PÉNULTIÈME (lat. *pœnultimus*), *adj.* Avant-dernier, qui précède le dernier. || *S. f.* La pénultième, l'avant-dernière syllabe d'un mot, d'un vers.

PÉNURIE (lat. *penuria*), *s. f.* Extrême disette. Pénurie d'argent, de denrées, etc. || Fig. La pénurie d'une langue. || Absol. Misère. Il vit dans une grande pénurie.

* **PÉON** (lat. *pæon, de* παίων), *s. m.* T. de prosodie ancienne. Pied composé d'une longue et de trois brèves diversement combinées.

PÉOTTE (ital. *peotta*), *s. f.* Grande gondole en usage sur l'Adriatique. || On écrit aussi péaute.

PÉPERIN (ital. *peperino*, du lat. *piperinus*), *s. m.* Sorte de tuf volcanique commun aux environs de Rome.

PEPIE (lat. *pituita*), *s. f.* Maladie consistant en une pellicule blanche qui vient au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire et de faire entendre leur cri. || Fig. Avoir la pepie, avoir soif, avoir le gosier sec.

* **PÉPIEMENT**, *s. m.* Action de pépier.

* **PÉPIER** (lat. *pipare* ou *pipire*), *v. n.* Crier, en parlant du moineau.

PEPIN (orig. inc.), *s. m.* Semence qui se trouve au centre de certains fruits. Un pepin de poire, de raisin.

PÉPINIÈRE (*pepin*), *s. f.* Terrain dans lequel on fait des semis d'arbres pour en obtenir de jeunes plants destinés à être transplantés. || Plants de jeunes arbres qu'on cultive jusqu'à ce qu'ils puissent être transplantés. || Fig. Collection, réunion de personnes propres à un état, à une profession, etc. Une pépinière de savants. La jeunesse est comme la pépinière de l'État, ROLLIN. || Il se dit des choses qui pullulent. L'habitude vicieuse ne s'éteint pas, encore que le péché cesse; elle demeure dans nos cœurs comme une pépinière de nouveaux péchés, BOSS.

PÉPINIÉRISTE, *s. m.* Jardinier qui cultive des pépinières. || *Adj.* Un jardinier pépiniériste.

* **PÉPITE** (esp. *pepita*), *s. f.* Morceau d'or natif sans gangue, quand il est plus grand qu'une paillette; se dit aussi en parlant des autres métaux précieux.

PÉPLUM (pé-plom') ou **PÉPLON** (lat. *peplum*, de πέπλον), *s. m.* T. d'antiq. Grand et large vêtement, à beaucoup de plis, d'un tissu léger, ordinairement à riche broderie; il se mettait par-dessus les autres pièces d'habillement; il n'appartenait proprement qu'aux femmes.

* **PÉQUIN** (*pékin*, étoffe qui se portait en pantalon), *s. m.* Nom que les militaires donnent par dérision aux bourgeois. || On écrit aussi pékin.

* **PER...** (lat. *per*), particule qui, placée devant les noms des composés chimiques, sert à désigner la plus grande quantité de l'élément électro-négatif qui puisse entrer dans la combinaison, par ex. : peroxyde, perchlorure, etc.

* **PERÇAGE**, *s. m.* Action de percer des trous.

PERCALE (orig. inc.), *s. f.* Tissu de coton blanc fin, serré et très-uni, une préparation lui ôtant tous les petits poils qui se voient sur le calicot.

PERCALINE, *s. f.* Étoffe de couleur en coton, ordinairement très-lustrée, quelquefois sans apprêt.

PERÇANT, ANTE, *adj.* Qui perce, qui fait un trou. Un alène perçante. || Fig. Qui pénètre au loin. Vue perçante, vue qui distingue des objets petits ou éloignés. Yeux perçants, yeux vifs et pénétrants, et fig. yeux qui découvrent ce qu'on veut cacher. || Qui se fait entendre au loin. Cri perçant. || Voix perçante, voix claire et aigre. Qui fait éprouver une sensation vive. Froid perçant. || Fig. Dont l'esprit perce avant dans les choses. Esprit perçant.

PERCE (voy. *percer*), *s. f.* Sorte d'outil avec lequel on perce. || *S. f. pl.* Perces, l'ensemble des trous qu'on fait à un instrument à vent. || EN PERCE, *loc. adv.* Mettre du vin en perce, faire une ouverture à un tonneau pour en tirer du vin. Ce vin est en perce depuis huit jours.

PERCÉ, *s. m.* Synonyme de percée.

PERCÉ, ÉE, *p. p.* de percer. || Fig. et famil. Il est bas percé, il n'a plus guère d'argent, par comparaison avec un tonneau qui ne contient presque plus rien et qu'on est obligé de percer bas. || Panier percé, voy. PANIER. || Une maison bien percée, maison dont les fenêtres sont bien placées. || Une forêt bien percée, forêt traversée par de grandes et belles routes. || En blas. Pièce percée, celle qui est à jour.

PERCE-BOIS, *s. m.* Nom d'insectes coléoptères qui attaquent le bois. || Perce-bois ou abeille menuisière, voy. MENUISIER. || *Au pl.* Des perce-bois.

PERCÉE, *s. f.* Opération par laquelle on perce. || Faire une percée, se faire un passage, s'avancer malgré les obstacles, et fig. pénétrer en voyageant. || Ouverture pratiquée dans un bois pour faire un chemin ou se procurer un point de vue. On dit aussi percé, en ce sens et dans les suivants. || En peint. Échappée de lumière que l'on ménage dans un paysage à travers une touffe d'arbres ou toute autre masse. || *S. f. pl.* En archit. Ouvertures qui distribuent les jours d'une façade. || Faire une percée, ouvrir une porte ou une fenêtre dans un mur.

PERCE-FEUILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Nom vulgaire du buplèvre. || *Au pl.* Des perce-feuilles.

PERCE-FORÊT, *s. m.* Un chasseur déterminé. || Il est peu usité. || *Au pl.* Des perce-forêts.

PERCEMENT, *s. m.* Action de percer. Le percement d'un mur. Le percement de l'isthme de Suez. || Percement d'une rue, opération par laquelle on ouvre une rue à travers un quartier. || Ouverture faite après coup dans un mur pour former une baie de porte ou de croisée.

* **PERCE-MURAILLE**, *s. f.* Pariétaire officinale. || *Au pl.* Des perce-murailles.

PERCE-NEIGE, *s. f.* Petite plante à fleurs blanches qui fleurit en hiver et perce la neige. || *Au pl.* Des perce-neige.

* **PERCENTAGE** (*per*, par, et *cent*), *s. m.* Droit de tant pour cent. Le percentage douanier.

PERCE-OREILLE, *s. m.* Nom vulgaire de la forficule auriculaire. || *Au pl.* Des perce-oreilles.

PERCE-PIERRE, *s. f.* Nom vulgaire de la christe marine. || *Au pl.* Des perce-pierres.

PERCEPTEUR (lat. *perceptor*), *s. m.* Préposé au recouvrement des impositions, des deniers publics.

PERCEPTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui peut être perçu, comme impôt, taxe. || Fig. Qualité de ce qui est perceptible par les sens ou par l'intelligence.

PERCEPTIBLE (lat. *perceptibilis*), *adj.* Qui peut être perçu par un percepteur. || Percevable est plus usité. || Fig. Qui peut être saisi par les sens, aperçu par l'esprit.

* **PERCEPTIBLEMENT**, *adv.* D'une manière perceptible.

* **PERCEPTIF, IVE** (lat. *perceptum*), *adj.* En philos. Qui concerne la perception. Facultés perceptives. || Foyer perceptif, voy. FOYER.

PERCEPTION (lat. *perceptio*), *s. f.* Action de recueillir des deniers, des impôts, etc. || Charge de percepteur. || En philos. Acte par lequel l'esprit aperçoit l'objet qui fait impression sur les sens. || Résultat de cet acte. || La faculté de percevoir.

PERCER (orig. inc.), *v. a.* Faire une ouverture, un trou. Percer une planche, un mur. || Percer un tonneau, y faire une ouverture pour en tirer le vin. || Par extens. Percer du vin, percer un tonneau de vin. || Percer une porte, une croisée, faire l'ouverture nécessaire pour l'établissement d'une porte, d'une fenêtre. || Percer à jour, voy. JOUR. || Blesser, tuer avec un instrument tranchant ou piquant. Les bêtes que les nymphes avaient percées de leurs flèches, FÉN. || Se percer le cœur, percer à soi le cœur. || Les os lui percent la peau, il est très-maigre. || Faire des ouvertures, des chemins à travers des constructions, à travers un terrain. || Percer un pays, y faire des routes. || On dit de même : Percer une forêt, un bois. || Passer à travers. La pluie perça les tentes, les manteaux, etc. || On dit de même : Percer quelqu'un. || Le soleil perce le nuage, les rayons du soleil passent à travers le nuage. || La lumière perce les ténèbres, se fait apercevoir malgré les ténèbres. || Fig. La vérité a percé les ténèbres de l'idolâtrie, *Dict. de l'Acad.* || Pas-

ser au travers d'une troupe, en s'y ouvrant un passage. || Fig. Quelle foule de concurrents faut-il percer pour en venir là! Mass. || Passer à travers un pays, un espace. || Percer les buissons, les halliers, passer au travers des buissons, des halliers, etc. || Percer l'air, le ciel de cris, pousser des cris qui se font entendre au loin. || Ses cris percent l'air, la nue, se font entendre au loin. || Crier à percer les oreilles, pousser des cris aigus. || Fig. Faire éprouver une vive affliction. Vous me percez l'âme. Ces paroles percèrent Télémaque jusqu'au fond du cœur, Fén. || Fig. Découvrir, apercevoir par les yeux de l'esprit. Percer les causes de la nature, un mystère, etc. || Percer les motifs, les pénétrer. || Percer l'avenir, le prévoir.

Percer, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se faire ouverture. L'abcès a percé. || Pénétrer. Le coup perca dans les chairs. || Se laisser traverser par l'eau, par un liquide. Cette étoffe ne perce point. || Cette maison perce dans deux rues, d'une rue à l'autre, elle a issue dans deux rues différentes. || Se faire un chemin au travers de. Percer jusqu'aux Indes, Fén. || Percer au delà des cieux, s'élever plus haut que les cieux. || Il se dit de la lumière, de rayons qui pénètrent, de nuances qui se font voir à travers d'autres. || En vénerie, le cerf perce, il tire de long. || Fig. Percer dans, percer jusqu'à, apercevoir au loin des yeux de l'esprit. Il perçait dans tous les secrets, Boss. Perçant jusqu'au fond de vos consciences, Fléch. || Fig. Se déceler, se manifester. Cependant le vrai avait percé à la longue, Fonten. Va, va, le caractère enfin perce toujours, Collin d'Harleville. || Arriver jusqu'à, se faire jour. || Fig. Sortir de la foule, se faire connaître. On a bien de la peine à percer.

Se percer, *v. réfl.* Être percé. || Se traverser le corps avec une arme. || Fig. Il s'est percé de ses propres traits, en voulant nuire à autrui, il s'est nui à lui-même. || Se percer l'un l'autre, se dit de personnes qui se blessent ou se tuent réciproquement avec des armes tranchantes. || Fig. Être touché, ému. [Plût à Dieu que] Ce cœur trop endurci se pût enfin percer! Corn. || Ne dites pas: Cet enfant a percé ses premières dents, mais: Les premières dents ont percé à cet enfant.

* **PERCEVABLE**, *adj.* Qui peut être perçu, recouvré. Impôt percevable. || Fig. Qui peut être perçu par l'esprit.

PERCEVOIR (lat. *percipere*), *v. a.* Recueillir un produit, des revenus. || Fig. Percevoir un avantage. || Recevoir, recueillir les impôts. || En philos. Recevoir l'impression des objets, éprouver une sensation, concevoir l'idée qu'elle éveille. Percevoir la vérité, des rapports, etc.

PERCHE (lat. *perca*, de πέρκη), *s. f.* Poisson d'eau douce à nageoires épineuses. || Perche goujonnière ou perche gardonnée ou gremille, espèce de perche de rivière.

PERCHE (lat. *pertica*), *s. f.* Brin de bois de trois à quatre mètres de longueur et de moyenne grosseur. || Fig. et famil. C'est une grande perche, se dit d'une femme grande et d'une taille mal gracieuse. || Long bâton dont on se sert pour faire aller un bateau. Conduire un bateau à la perche. || Ancienne mesure agraire de dix-huit, vingt ou vingt-deux pieds, suivant les pays, cent perches faisant toujours un arpent. || L'étendue d'une perche carrée. || Baguette dont on se sert pour pêcher, et à laquelle on attache une ligne. || Les deux grosses tiges du bois ou de la tête du cerf, du daim et du chevreuil, auxquelles les andouillers sont attachés.

PERCHÉ, ÉE, *p. p.* de percher. || On est perché sur cette chaise, on y est mal assis. || Fig. Être toujours perché sur sa grandeur, sur ses aïeux, en être entiché. || *S. m.* En termes de chasse, tirer les faisans au perché, les tirer quand ils sont perchés.

* **PERCHÉE**, *s. f.* Réunion, groupe d'oiseaux perchés. || Piége à prendre les petits oiseaux.

PERCHER (*perche*), *v. n.* En parlant des oiseaux, se poser sur une perche, sur une branche d'arbre. || Par extens. Se dit de tout lieu élevé sur lequel les oiseaux se posent. Cet oiseau a perché longtemps sur le clocher. || Se percher, *v. r.* Même sens. || Famil. Se mettre sur quelque chose d'élevé. Où est-il allé se percher?

* **PERCHERON**, *adj.* Cheval percheron ou *subst.* percheron, cheval produit dans le Perche (départements de l'Orne, Eure-et-Loir, Sarthe, Loir-et-Cher); il est classé parmi les races communes propres au trait rapide.

* **PERCHEUR, EUSE**, *adj.* Oiseau percheur, oiseau qui a l'habitude de se percher.

* **PERCHLORATE** (pèr-klo-ra-t'), *s. m.* En chim. Nom générique des sels d'acide perchlorique.

* **PERCHLORIQUE**, *adj.* En chim. Acide perchlorique, acide contenant la plus grande proportion d'oxygène.

* **PERCHLORURE**, *s. m.* En chim. Nom générique des chlorures qui, pour chaque métal, offrent le nombre le plus élevé d'équivalents de chlore par rapport à un équivalent de l'autre corps simple. Le perchlorure de fer.

PERCHOIR, *s. m.* Bâton sur lequel on fait percher un oiseau. || Lieu où perchent les volailles. || Petit meuble surmonté d'une mangeoire et destiné aux perroquets.

PERCLUS, USE (lat. *perclusus*), *adj.* Qui ne peut exécuter aucun mouvement soit d'un membre, soit de tout le corps. Perclus de tous ses membres. || Fig. Perclus d'esprit. Avoir le cerveau perclus.

PERÇOIR, *s. m.* Instrument avec lequel on perce. || Foret pour percer les tonneaux.

PERÇU, UE, *p. p.* de percevoir.

PERCUSSION (lat. *percussio*), *s. f.* Coup par lequel un corps en frappe un autre. La percussion du marteau. || Arme à percussion, arme portative dans laquelle le feu est communiqué à la charge à l'aide d'une platine à percussion. || En mus. Instrument de percussion, instrument dont on joue en le frappant. || En méd. Méthode d'exploration à l'aide de laquelle, en frappant sur les parois d'une cavité du corps, on peut reconnaître les lésions des parties contenues dans cette cavité.

* **PERCUTER** (lat. *percutere*), *v. a.* Donner un coup. || En méd. Percuter la poitrine, en tirer un son en la frappant pour juger l'état intérieur.

PERDABLE, *adj.* Qui peut être perdu. Ce procès, ce pari n'est pas perdable.

PERDANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui perd au jeu. Les gagnants et les perdants. || *Adj.* Numéros, billets perdants.

PERDITION (lat. *perditio*), *s. f.* Action de perdre, de ruiner. Que ceux qui tyrannisent votre peuple, tombent dans la perdition! Saci. || La perdition du Rhône, voy. perte. || T. de mar. Être en perdition, être en danger de se jeter à la côte, en danger de naufrage. || Action de perdre, de dissiper. Tout son bien s'en va en perdition. || État d'une personne qui est hors de la croyance de l'Église et de la voie du salut. Le chemin qui mène à la perdition, Bourd. || Enfant de perdition, homme qui se perd et perd les autres. || Fig. et famil. Lieu de perdition, lieu où l'on ne peut vivre, où tout va mal.

PERDRE (lat. *perdere*), *v. a.* Être privé de quelque chose dont on était en possession. On perd tout quand on perd un ami si fidèle, Corn. || Perdre Dieu, ne plus avoir sa grâce, ne plus croire en lui. || Il se dit aussi des personnes en ce même sens. On le négligea comme un serviteur qu'on ne pouvait perdre, Fléch. || Être privé d'un avantage, d'un profit qu'on aurait pu obtenir. Perdre sa réputation, son honneur, ses emplois, les bonnes grâces de quelqu'un, etc. || Être séparé, par la mort ou autrement, de personnes qu'on aime, qu'on regrette. Perdre son mari. Perdre un bon domestique. || Être privé de quelque partie de soi. Perdre un bras. Il perdait son sang et ses forces, Fén. || Perdre la vie, mourir. || Perdre la tête, avoir la tête coupée, et fig. devenir fou, et aussi ne savoir plus où l'on en est. || Subir la perte ou la diminution de quelque faculté physique ou morale. Perdre le repos, la patience, etc. || Perdre la parole, l'usage de la parole, perdre la voix, ne plus pouvoir parler. || Perdre haleine, manquer de respiration. || Perdre l'esprit, devenir fou, et aussi ne pas savoir comment se tirer de quelque embarras. || Famil. Il en perd le boire et le manger, il est tellement préoccupé de quelque chose qu'il semble ne songer à rien autre. || Ne pas entendre. Il a l'oreille dure, il perd une partie de ce qui se dit dans la conversation. || Ne pas comprendre. Il sait l'anglais imparfaitement, et il perd une partie de ce qui se dit. || Ne pas voir. Il était mal placé, et perdait une partie du spectacle. || Être privé d'une chose qui est sortie hors de notre possession par quelque accident. Perdre son chapeau. || Priver quelqu'un d'une chose qu'on met par accident hors de sa possession. On lui perd tout, on lui égare tout,

LA BRUY. || Perdre quelqu'un, se séparer de lui de manière à ne plus pouvoir le retrouver. || Perdre quelqu'un, le détourner de sa route, l'égarer. || Perdre quelqu'un, perdre un chien, l'égarer de manière à ne plus le retrouver. || Cesser d'avoir, n'avoir plus. Les arbres ont perdu leurs feuilles. Cette étoffe a perdu sa couleur. Ce présent perdait son prix par son abondance, PASC. || Cesser de suivre, d'occuper, laisser échapper, laisser prendre. Perdre son chemin, son rang, etc. || Fig. Perdre la trace, les voies, le train d'une affaire, ne savoir plus où elle en est. || Perdre du terrain, reculer au lieu d'avancer, et fig. se laisser distancer par un concurrent. || Perdre de vue, voy. VUE. || Fig. Perdre le fil de son discours, n'en pouvoir plus trouver la suite. || Perdre pied, perdre terre, ne plus trouver le fond de l'eau avec les pieds, et fig. ne savoir plus où l'on en est. || T. de mar. Perdre terre, cesser de voir la terre. || Fig. et famil. Perdre la carte, se brouiller dans ses idées. || Un officier commandant perd ou a perdu un bâtiment, lorsque ce bâtiment fait ou a fait naufrage pendant qu'il le commandait. || Perdre, faire un mauvais emploi, un emploi inutile. Perdre du temps. Ne perds plus de raisons à combattre ma flamme, CORN. || Famil. Il y perd son latin, voy. LATIN. || Fig. Vous y perdrez vos pas, vous ne réussirez pas à ce que vous entreprenez. || Avoir le désavantage. Perdre un procès, une bataille. || Ne rien perdre, n'éprouver aucun désavantage. Il ne perd rien à être vu de près. || Au jeu, perdre les cartes, faire moins de levées que la personne contre laquelle on joue. || Il se dit aussi de l'argent que l'on donne à celui qui gagne une partie de jeu. Perdre cent francs. || Fig. Il joue à tout perdre, il expose au hasard tout ce qu'il a, ou les plus grands intérêts dont il soit chargé. || Causer la ruine. On se perdait en voulant perdre l'innocence, MASS. || Perdre d'honneur, de réputation, ôter l'honneur, la réputation, en action ou en parole. || Perdre auprès de quelqu'un, dans l'esprit de quelqu'un, ôter la faveur, la bonne opinion. Je vois qu'il a voulu me perdre auprès de vous, CORN. || Par exagération, causer un grand tort, un grand embarras. || Il se dit aussi des choses qui causent la ruine. Son indiscrétion le perdra. || Gâter l'esprit, corrompre les mœurs. || Perdre une femme, la jeter dans le désordre. || Causer la damnation. Perdre son âme, se damner. || Endommager, gâter. La nielle a perdu les blés. La pluie a perdu cette robe. || Confondre avec, rendre insensible dans. Il faut perdre cette nuance dans les autres.

PERDRE, *v. n.* Perdre, ne pas obtenir le gain, le profit, l'avantage qu'on espérait. Je suis charmé de mon prédicateur; vous avez bien perdu de n'être pas à son sermon, FÉN. || Ce marchand perd sur sa marchandise, il la vend moins cher qu'il ne l'a achetée; il perd dans son commerce, il y souffre du dommage, du préjudice. || On dit de même: Perdre tant sur une marchandise, sur un marché. || Perdre à, manquer à. Je perds bien à gagner, de ce que, etc. || Avoir le désavantage au jeu. || Jouer à qui perd gagne, jouer à un jeu où l'on convient que celui qui perdra la partie selon les règles ordinaires, la gagnera, et fig. obtenir un avantage réel au prix d'un désavantage apparent. || Diminuer de valeur. La rente a perdu. || Cet homme a beaucoup perdu dans l'opinion, on en fait moins de cas qu'auparavant. || Sa réputation perd chaque jour, l'estime qu'on faisait de lui diminue chaque jour. || Diminuer d'intensité, de force, de qualité. Le vin perd en vidange. Ces fruits perdent à attendre. || Empirer. Chez les peuples misérables l'espèce perd et quelquefois dégénère, MONTESQ. || T. de mar. La mer perd, la marée se retire. Les marées perdent, lorsqu'elles sont dans la période pendant laquelle chaque marée est plus faible que celle qui l'a précédée. Un navire perd, lorsqu'il est gagné par un autre.

SE PERDRE, *v. r.* Être perdu, devenir à rien. Le temps se perd, seigneur, CORN. Dieu, aux yeux de qui rien ne se perd, BOSS. || Se dit des espèces qui cessent d'exister. || Neutralement. Laisser perdre, ne pas avoir soin de garder. || Se perdre, se dit des lois, des usages, des coutumes qui cessent, des mots qui tombent en désuétude. || Cette rivière se perd dans la terre, sous terre à tel endroit, elle s'enfonce en terre et disparaît. || Le chemin se perd en cet endroit, il cesse d'être frayé. || S'abîmer. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps, LA BRUY. || Fig. Tomber comme dans un précipice. Les monarchies vont se perdre dans le despotisme, MONTESQ. || Disparaître. Des montagnes qui se perdaient dans les nues, FÉN. || Fig. Se perdre dans les nues, dans les nuages, parler avec emphase et obscurité. || Fig. Se perdre dans les digressions, se livrer à des digressions qui font oublier le sujet principal. || Se perdre en, se terminer en, s'épuiser en, en parlant de choses. Que vos ressentiments se perdront en discours, RAC. || Se confondre en. Les dix tribus se perdent parmi les gentils, BOSS. || Ces couleurs se perdent l'une dans l'autre, elles deviennent tellement mêlées qu'on n'en voit plus la différence. || S'anéantir. Se perdre en Dieu. || Faire naufrage. || S'égarer, ne plus retrouver son chemin. || Neutralement. Mener perdre, conduire quelqu'un pour l'égarer. || Fig. Se perdre, ne plus se retrouver soi-même. || Fig. Avoir l'esprit surmonté par la grandeur ou la difficulté des choses. Notre imagination se perd dans cette pensée, PASC. Je me perdais dans ces foules de règles, J. J. ROUSS. || Je m'y perds, je n'y connais rien. || Ma tête se perd, je m'égare, mes idées se troublent. || Avoir l'esprit absorbé. Je me perds dans cette pensée, SÉV. || Causer sa propre ruine. Il se perd par son luxe. || Il joue à se perdre, se dit d'un homme qui s'expose à perdre sa vie, sa fortune, sa réputation. || Se perdre d'honneur, ruiner soi-même sa réputation. || Se perdre dans l'esprit de quelqu'un, s'enlever auprès de lui tout crédit, toute bonne opinion. || Se perdre à crédit, à plaisir, de gaieté de cœur, se faire tort par étourderie. || Se damner. || Au jeu de billard, se perdre, mettre sa propre bille dans une blouse, ou la faire sauter hors des bandes. || Prov. À laver la tête d'un âne, d'un More, on perd sa lessive, on perd sa peine à instruire une personne têtue, stupide, indocile. || Qui quitte la partie la perd, se dit au jeu, et aussi pour marquer qu'il faut poursuivre ce qu'on entreprend. || Il est aujourd'hui la Saint-Lambert, qui quitte sa place la perd.

PERDREAU (*perdrix*), *s. m.* Perdrix de l'année.

PERDRIGON (*perdrix*, à cause de la couleur de ce fruit), *s. m.* Nom d'une espèce de prune.

PERDRIX (lat. *perdix*), *s. f.* Nom d'oiseaux gallinacés, à queue courte, à pourtour de l'œil sans plumes. Perdrix grise. Perdrix rouge. || Compagnie de perdrix, perdrix d'une même couvée. || Vin couleur d'œil de perdrix ou simplement vin œil de perdrix, vin paillet et fort brillant. || Linge à œil de perdrix, linge de table ouvré, dont les dessins représentent à peu près des yeux de perdrix. || Œil de perdrix, espèce de cor entre les doigts du pied.

PERDU, UE, *p. p.* de perdre. || Espèce perdue, espèce qui a cessé d'exister. || Fonds perdu, voy. FONDS. || Sentinelle perdue, sentinelle postée dans un lieu très-avancé. || Enfants perdus, voy. ENFANT. || Perdu se dit de ce qui n'est pas dirigé avec précision, de ce qui est fait avec un certain hasard. Coup perdu. || Faire flotter du bois à bois perdu, à bûche perdue, le jeter dans de petites rivières non navigables pour le rassembler à leurs embouchures. || Ouvrage à pierres perdues, à pierre perdue, construction qu'on établit dans l'eau en y jetant de gros quartiers de pierre. || À corps perdu, avec impétuosité, sans se ménager. || Fig. Et de là il s'est jeté à corps perdu dans le raisonnement du ministère, MOL. || Perdu se dit encore de ce qui est destiné à disparaître, à ne pas être vu. Ballon perdu, aérostat qui n'est pas retenu par une corde. Reprise perdue, reprise faite de manière à se confondre avec le tissu de l'étoffe. Moulage à cire perdue, moulage dans lequel la maquette en cire est détruite par l'opération même du moulage. Pierre perdue, celle qui est jetée à bain de mortier dans la maçonnerie de blocage. || Qui est écarté, placé loin des voies de communication. Des pays perdus. Un quartier perdu. || Dont on fait un mauvais emploi. C'est temps perdu, c'est peine perdue, se dit des choses pour lesquelles on emploie inutilement du temps ou de la peine. || Salle des pas perdus, voy. PAS. || Perdu pour, dont on ne tire pas profit. Cet exemple est perdu pour vous. || Perdu pour, se dit aussi des personnes. La voilà perdue pour moi, MARIVAUX. || Moments perdus, heures

perdues, moments, heures de loisir d'une personne ordinairement fort occupée. || Qui est atteint sans ressource dans sa vie, dans sa fortune. Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, CORN. || Être perdu d'honneur, de réputation, avoir perdu l'honneur, la réputation. || Perdu de goutte, de rhumatisme, dont la constitution est ruinée par la goutte, par le rhumatisme. || Un homme perdu, un homme dont la vie ne laisse plus d'espérance, et aussi un homme sans ressources. || Par exagération, être perdu, encourir blâme, reproche. || Un homme perdu, un homme sans moralité. Une femme perdue, une femme sans mœurs. || C'est une tête perdue, c'est une personne égarée par la folie ou la passion. || Il se dit des choses auxquelles il n'y a plus de remède. Tout est perdu. || Qui a disparu, qui ne peut plus être aperçu, retrouvé. Perdu dans la foule. || Absorbé, plongé. Perdu dans la douleur, MONTESQ. || *Subst.* Comme un perdu, comme un homme dont la tête est perdue. Rire, crier comme un perdu. || Prov. Ce qui est différé n'est pas perdu. || Un bienfait n'est jamais perdu, un bienfait a tôt ou tard sa récompense. || Pour un perdu deux retrouvés, ou deux recouvrés, se dit quand on veut faire entendre que la perte qu'on a faite est facile à réparer.

PÈRE (lat. *pater*), *s. m.* Celui qui a un ou plusieurs enfants. || Être père, agir, parler en père. || De père en fils, par transmission successive du père au fils. || Ses père et mère, locution usitée, et blamée à tort par quelques grammairiens, pour désigner collectivement le père et la mère de quelqu'un. || Père de famille, celui qui a femme et enfants. || Au sens juridique, père de famille, le maître de maison. || T. de pratique. En bon père de famille, avec autant de soin que le ferait un père de famille. || Grand-père, voy. GRAND-PÈRE. || Famil. Père grand se dit pour grand-père. || Père se dit aussi des animaux. Mon chien est le père du vôtre. || Père nourricier, voy. NOURRICIER. || Père noble, l'acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et dans la haute comédie. || Le chef d'une longue suite de descendants, soit dans l'ordre de la nature, soit autrement. Notre premier père, Adam. || Nos pères, ceux qui nous ont précédés dans le temps, dans l'ordre des générations. || Dieu le Père, le Père éternel, la première personne de la Trinité. || En style de l'Écriture, le père du mensonge, le père du mal, le diable. || On donne le nom de père à quelques dieux de la mythologie. || Poétiq. Le père du jour, le soleil. Le père du vin, Bacchus. || Fig. Celui qui a beaucoup fait pour la prospérité, le bien-être d'une classe nombreuse de personnes. Cet homme est le père des pauvres. Louis XII fut le père du peuple. || Créateur, fondateur. Socrate fut le père de la philosophie morale. || Quand *père de...* est un surnom, on met une majuscule. Cicéron fut appelé le Père de la patrie. || Fig. Principe, origine, cause. Le travail est souvent le père du plaisir, VOLT. || Les pères conscrits ou simplement les pères, les sénateurs de l'ancienne Rome. || Titre qu'on donne aux membres des ordres et des congrégations religieuses. Les pères capucins. Le père un tel. On écrit par abréviation au singulier P, et au pluriel PP. || Père spirituel, prêtre chargé de la direction de la conscience d'une personne. || Le saint-père, notre saint-père, notre très-saint-père, le père des fidèles, le pape. || Les Pères de l'Église ou absol. les Pères, les saints docteurs antérieurs au XIIIe siècle, dont l'Église a reçu et approuvé les décisions sur les choses de la foi. || Les Pères du désert, les anciens anachorètes. || Les Pères du concile (avec majuscule), les évêques qui assistent au concile. || Fig. et famil. Homme d'un rang inférieur, qui est d'un certain âge. Dites donc, père Mathurin. || Popul. Un père la joie, un rieur, un homme qui excite les autres à la gaieté. || Un père aux écus, vieillard riche et avare. || Un gros père, homme qui a de l'embonpoint; se dit même des enfants.

PÉRÉGRINATION (lat. *peregrinatio*), *s. f.* Voyage fait dans les pays étrangers.

PÉRÉGRINITÉ (lat. *peregrinitas*), *s. f.* En jurispr. État de celui qui est étranger dans un pays. || Vice de pérégrinité, incapacité résultant de la qualité d'étranger.

PÉREMPTION (pé-ran-psion. Lat. *peremptio*), *s. f.* Prescription qui annule une procédure civile, par suite de discontinuation de poursuites après un délai fixé.

PÉREMPTOIRE (pé-ran-ptoi-r'. Lat. *peremptorius*), *adj.* En jurispr. Exception péremptoire, celle qui a pour objet la péremption. || En général, contre quoi il n'y a rien à alléguer, à répliquer. Des preuves péremptoires.

PÉREMPTOIREMENT (pé-ran-ptoi-re-man), *adv.* D'une manière péremptoire, décisive.

PERFECTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est perfectible. Perfectibilité indéfinie de l'homme, TURGOT.

PERFECTIBLE, *adj.* Susceptible d'être perfectionné.

PERFECTION (lat. *perfectio*), *s. f.* Achèvement. Cet édifice approche de sa perfection. || Par extens. État de ce qui est parfait dans son genre. La perfection ne se trouve pas du premier coup, BALZAC. || EN PERFECTION, *loc. adv.* Parfaitement. || On dit de même : Dans la perfection. Ce comédien joue dans la perfection. || On dit encore dans le même sens : D'une perfection, mais toujours avec quelque déterminatif. Il dansa les Folies d'Espagne d'une perfection qui ne se peut représenter, SÉV. || La perfection chrétienne et absol. la perfection, la perfection de la vie religieuse. || Au pl. Qualités excellentes de l'âme et du corps. Ils comptent les défauts pour des perfections, MOL. || Les perfections divines, les qualités qui sont en Dieu.

* **PERFECTIONNANT, ANTE**, *adj.* Qui perfectionne.

PERFECTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de perfectionner.

PERFECTIONNEMENT, *s. m.* Action de perfectionner; effet de cette action. || Dans l'industrie, brevet de perfectionnement, par opposition à brevet d'invention.

PERFECTIONNER (*perfection*), *v. a.* Rendre parfait, plus parfait. Perfectionner une invention, une machine, etc. La fin de l'histoire est de perfectionner la vie civile, FLÉCH. || Se perfectionner, *v. r.* Devenir plus parfait.

* **PERFECTIONNEUR**, *s. m.* Celui qui perfectionne.

PERFIDE (lat. *perfidus*), *adj.* Qui manque de foi. Ce perfide ennemi de la grandeur romaine, CORN. || Être perfide à quelqu'un, lui manquer de foi. || Il se dit aussi des choses. Le perfide intérêt, RAC. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui agit avec perfidie. || Famil. Un petit perfide, un homme qu'on accuse d'une petite perfidie.

PERFIDEMENT, *adv.* Avec perfidie. Agir perfidement.

PERFIDIE (lat. *perfidia*), *s. f.* Manque de foi.

PERFOLIÉ, ÉE, *adj.* En bot. Se dit des feuilles qui, entourant la tige, semblent traversées par elle.

* **PERFORANT, ANTE**, *adj.* Qui est susceptible de perforer, de pénétrer les corps. || En bot. Se dit de certaines plantes qui s'enfoncent dans les pierres.

* **PERFORATEUR, TRICE**, *adj.* Qui perfore.

* **PERFORATIF, IVE**, *adj.* Qui sert à perforer. Trépan perforatif.

PERFORATION (lat. *perforatio*), *s. f.* Action de perforer. || En méd. Ouverture accidentelle dans la continuité des organes, produite par une lésion externe, ou résultant d'une affection interne.

PERFORÉ, ÉE, *p. p.* de perforer.

PERFORER (lat. *perforare*), *v. a.* T. d'arts. Pratiquer un trou.

PÉRI (mot persan), *s. m.* et *f.* Au masc. Génie qui dans les contes persans joue le rôle attribué aux fées dans les nôtres. || Au fém. Femme de ces génies. La péri.

PÉRI, IE, *p. p.* de périr. Qui n'existe plus. Ne considérons plus son âme comme périe et réduite au néant, PASC. Ce nombre prodigieux de seigneurs du sang royal, de pairs du royaume... péris sur un échafaud, VOLT. || En blas. Se dit des pièces qui sont raccourcies de manière à ne pas toucher les bords de l'écu.

PÉRIANTHE (περί et ἄνθος), *s. m.* En bot. Enveloppe extérieure, simple ou double, de la fleur.

PÉRIBOLE (περίβολος), *s. m.* Espace planté d'arbres, que les anciens laissaient autour des temples. || Dans l'architecture moderne, espace laissé entre un édifice de la clôture qui est autour. Le péribole de la Bourse de Paris.

PÉRICARDE (περικάρδιον), *s. m.* En anat. Sac membraneux qui enveloppe le cœur.

* **PÉRICARDIQUE**, *adj.* En anat. Qui appartient au péricarde qui en dépend.

* **PÉRICARDITE**, *s. f.* Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE (περικάρπιον), *s. m.* En bot. Ensemble des enveloppes des graines d'une plante.

PÉRICHONDRE (pé-ri-kon-dr'. Περί et χόνδρος), *s. m.* En anat. Membrane fibreuse qui recouvre les cartilages.

★ **PÉRICHONDRITE** (pé-ri-kon-dri-t'), *s. f.* En méd. Inflammation du périchondre.

PÉRICLITER (lat. *periclitari*), *v. n.* Être en péril, en parlant des personnes. Votre fille peut péricliter, si on ne lui donne du secours, MOL. || Il se dit aussi des choses. Sans avoir fait péricliter mon honneur, LESAGE. || Il se dit plus particulièrement des risques que courent des sommes d'argent. Ma créance ne devait pas péricliter, VOLT.

PÉRICRÂNE (περικράνιος), *s. m.* En anat. Périoste qui revêt toute la surface externe du crâne.

PÉRIDOT (pé-ri-do. Orig. inc.), *s. m.* Pierre fine, d'un vert jaunâtre. || Péridot du Brésil, tourmaline verdâtre. || Péridot de Ceylan, variété de tourmaline.

PÉRIDROME (περίδρομος), *s. m.* En archit. Galerie couverte autour d'un édifice.

PÉRIGÉE (περίγειος), *s. m.* En astron. Point où l'orbite d'une planète est le plus proche de la terre. || Se dit aussi de la lune par rapport à la terre. La lune est dans son périgée. || *Adj.* La lune est périgée.

PÉRIGUEUX, *s. m.* Pierre noire, fort douce, employée par les verriers, les émailleurs et les potiers, qui se trouve aux environs de Périgueux.

PÉRIHÉLIE (περί et ἥλιος), *s. m.* En astron. L'extrémité du grand axe de l'orbite d'une planète la plus voisine du soleil. || *Adj.* Cette planète est périhélie.

PÉRIL (*l* mouillée. Lat. *periculum*), *s. m.* État où il y a quelque chose de fâcheux à craindre. Aux grands périls tel a pu se soustraire, Qui périt pour la moindre affaire, LA FONT. || Il se dit aussi des choses. L'Italie mit leur empire en péril, BOSS. || Être en péril, être menacé de quelque chose de funeste. Sa vie est en péril. || Au péril de, aux périls de, en s'exposant à. Au péril de tout perdre, il met tout à mon choix, CORN. || Au péril de, aux périls de, aux dépens de, au risque de. J'ai conquis votre cœur aux périls de ma vie, CORN. || Faire une chose à ses risques et périls ou simplement à ses périls, la faire au hasard de ce qui peut en arriver. || T. de pratique. Prendre une affaire à ses risques, périls et fortunes, se charger de tout ce qui peut en arriver. || Il y a péril en la demeure, voy. DEMEURE. || Il se dit de ce qui est à craindre pour le salut de l'âme. Notre âme n'est plus en péril, BOSS. || Il se dit de ce qui peut faire perdre de l'argent, des valeurs. Si la dot est mise en péril, la femme peut poursuivre la séparation de biens, *Code civil.* || Il se dit, par exagération, de petits inconvénients qui sont à craindre. Celui qui a la mémoire fidèle et une grande prévoyance est hors du péril de censurer dans les autres ce qu'il a peut-être fait lui-même, LA BRUY. || Un bâtiment est en péril, lorsqu'une de ses parties menace ruine.

PÉRILLEUSEMENT (*ll* mouillées), *adv.* Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE (*ll* mouillées. Lat. *periculosus*), *adj.* Où il y a du péril. Le théâtre... Chez nous pour se produire est un champ périlleux, BOIL. || Saut périlleux, voy. SAUT. || Il se dit du péril que fait courir la beauté. La sagesse ne rend la beauté que plus périlleuse, LA BRUY.

PÉRIMÉ, ÉE, *p. p.* de périmer.

PÉRIMER (lat. *perimere*), *v. n.* Se conjugue avec *être* et n'est employé qu'à l'infinitif et aux temps composés. T. de pratique. Il se dit d'une instance qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie dans le délai fixé. || Se périmer, *v. r.* Être périmé. || Ce verbe réfléchi, qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie, est dans l'usage et s'emploie à tous les temps. L'instance se périmera.

PÉRIMÈTRE (περίμετρος), *s. m.* En géom. Circonférence d'une figure. Le périmètre de la terre.

PÉRIODE (lat. *periodus*, de περίοδος), *s. f.* Temps qu'un astre met à faire sa révolution. La période solaire, lunaire. || Révolution d'un nombre déterminé d'années, au moyen duquel le temps est mesuré de différentes manières par différentes nations. Période Julienne. || Périodes géologiques, divisions de l'existence de la terre. || En méd. Chacun des espaces de temps qu'une maladie doit successivement parcourir. || Dans les fièvres intermittentes, l'espace de temps qui s'écoule de l'invasion d'un accès à l'invasion de l'accès suivant. || En gramm. Assemblage de propositions liées entre elles par des conjonctions, et qui toutes ensemble font un sens fini. Période à deux membres. Le commun des hommes aime les phrases et les périodes, LA BRUY. || Période carrée, voy. CARRÉ. || Période musicale, phrase musicale composée de plusieurs membres. || *S. m.* Le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver. Serait-il possible que vos incommodités fussent venues à leur période? SÉV. Ce période de développement des facultés humaines, J. J. ROUSS. || Aujourd'hui, on joint ordinairement à *période* l'adjectif *haut* ou *dernier*. Le plus haut période de la gloire. Le dernier période de la vie. || *S. m.* Espace de temps indéterminé. Un long période de temps, *Dict. de l'Acad.* || En ce dernier sens, beaucoup font période féminin.

PÉRIODICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est périodique. || En méd. Aptitude qu'ont certains phénomènes physiologiques ou pathologiques à se reproduire à des époques déterminées, après des intervalles plus ou moins longs.

PÉRIODIQUE (lat. *periodicus*, de περιοδικός), *adj.* Qui revient à des temps marqués. Des vents périodiques. || En arithm. Fraction périodique, se dit des fractions décimales dont tous les chiffres, ou certains chiffres seulement, se reproduisent dans le même ordre à l'infini. || En bot. Qui s'ouvre et se ferme à des heures fixes et réglées. Fleur périodique. || En méd. Maladie périodique, celle qui se reproduit par accès réguliers. || Ouvrage périodique, ouvrage qui paraît à des temps marqués. || On dit de même : Écrivain périodique. || La presse périodique, l'ensemble des publications qui se font à des époques revenant périodiquement. || En gramm. Abondant en périodes, qui a le caractère de la période. Style périodique.

PÉRIODIQUEMENT, *adv.* D'une manière périodique, à intervalles réguliers. Ce recueil paraît périodiquement || En un style périodique. Parler périodiquement.

PÉRIŒCIENS (περίοικος), *s. m. pl.* Habitants de la terre qui sont éloignés entre eux de cent quatre-vingts degrés de longitude, mais qui sont dans la même latitude, de sorte qu'il est minuit pour les uns tandis qu'il est midi pour les autres. || *Adj.* Les peuples périœciens.

PÉRIOSTE (περιόστεον), *s. m.* En anat. Membrane fibreuse qui forme une enveloppe aux os.

PÉRIOSTOSE, *s. f.* En méd. Tuméfaction du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, ENNE (περιπατητικός), *adj.* Qui suit la doctrine d'Aristote. La philosophie péripatéticienne. || *Subst.* Un péripatéticien.

★ **PÉRIPATÉTIQUE**, *adj.* Se dit de la philosophie d'Aristote, de ce qui appartient au péripatétisme. || *S. m.* Péripatéticien. L'autorité du péripatétique, RAC.

PÉRIPATÉTISME, *s. m.* Philosophie péripatéticienne.

PÉRIPÉTIE (pé-ri-pé-cie. Περιπέτεια), *s. f.* Événement dans un poëme épique, dans une pièce de théâtre, etc. qui change la face des choses. || Dans le langage général, événement imprévu qui change l'état des choses.

PÉRIPHÉRIE (περιφέρεια), *s. f.* En géom. Contour d'une figure curviligne. || La surface externe d'un solide.

★ **PÉRIPHÉRIQUE**, *adj.* Qui est situé à la périphérie.

PÉRIPHRASE (περίφρασις), *s. f.* Figure de style par laquelle, au lieu d'un seul mot, on en met plusieurs qui forment le même sens : l'*oiseau de Jupiter*, pour l'*aigle*.

PÉRIPHRASER, *v. n.* User de périphrases.

★ **PÉRIPHRASTIQUE** (περιφραστικός), *adj.* Qui tient de la périphrase. || Qui abonde en périphrases. Style périphrastique. || En gramm. Se dit de tous les temps des verbes qui se forment à l'aide d'un auxiliaire.

PÉRIPLE (περίπλους), *s. m.* T. d'antiq. Navigation autour d'une mer, autour des côtes d'un pays; relation d'une navigation de ce genre. || Titre de quelques ouvrages anciens. Le Périple d'Hannon.

PÉRIPNEUMONIE (περιπνευμονία), *s. f.* En méd. Inflammation du poumon. || On dit d'ordinaire pneumonie.

PÉRIPTÈRE (περίπτερος), *s. m.* En archit. Édifice qui a des colonnes isolées dans tout le pourtour extérieur. || *Adj.* La Bourse de Paris est périptère.

PÉRIR (lat. *perire*), *v. n.* Prendre fin. Les corps peuvent changer, mais ils ne peuvent pas périr, MALEBR. || Fig. Le Psalmiste a dit qu'à la mort périront toutes nos pensées, BOSS. || Être détruit, en parlant d'un pays, d'un royaume, etc. || En parlant des personnes, mourir, avec l'idée que la fin est prématurée ou violente. || Par exagération, périr d'ennui, en être excédé, y succomber. || À périr, de la façon la plus ennuyeuse du monde. S'ennuyer à périr. || Se damner, mourir de la mort spirituelle. || T. de mar. Se dit d'un navire qui est détruit et démoli dans un

naufrage, ou qui a sombré en mer et dont la perte est complète. || Tomber en ruine, en parlant des choses. Les maisons inhabitées périssent. || Fig. La liberté périt par la licence. || Être effacé, anéanti. Son nom ne périra pas. || Être inutilement dépensé. Ne laissez rien périr. || En jurispr. Syn. de périmer. Il a laissé périr son appel. || Par imprécation. Périssent ces jalousies fatales qui rendent les hommes ennemis des hommes! MONTESQ. || Périr, construit d'ordinaire avec *avoir*, se trouve aussi avec *être*. L'héritage promis à Jésus-Christ était péri, BOSS. Ne cherchez plus votre père qui doit être péri dans les flots, FÉN.

PÉRISCIENS (pé-ri-ssi-in. Περίσκιοι), *s. m. pl.* En géogr. Habitants des zones froides ou glaciales.

* **PÉRISPOMÈNE** (περισπώμενος), *s. m.* En gramm. grecq. Se dit des mots qui ont l'accent circonflexe sur la dernière syllabe, comme φιλῶ.

PÉRISSABLE, *adj.* Sujet à périr, peu durable. Une vie périssable. Un bien périssable.

* **PÉRISSOIRE** (*périr*), *s. f.* Embarcation très-légère, mise en mouvement à l'aide d'une pagaie.

PÉRISTALTIQUE (περισταλτικός), *adj.* En physiol. Mouvement péristaltique, contraction successive des fibres circulaires de la tunique musculeuse de l'estomac et de l'intestin, quand elle s'exécute de haut en bas; il a pour but de faire marcher les substances ingérées tout le long de l'intestin jusqu'à l'expulsion.

PÉRISTYLE (περίστυλος), *adj.* En archit. Qui est garni d'une rangée de colonnes. || Temple péristyle, celui qui est orné à l'intérieur de colonnes parallèles aux murs. || *Subst.* Le temple est tout de marbre; c'est un parfait péristyle, FÉN. || *S. m.* Lieu environné intérieurement de colonnes, comme les cloîtres monastiques. || L'ensemble de colonnes isolées qui orne la façade d'un monument. Le péristyle du Panthéon.

PÉRISYSTOLE (περί et *systole*), *s. f.* En physiol. Intervalle de temps entre la systole et la diastole.

PÉRITOINE (περιτόναιος), *s. m.* En anat. Membrane séreuse qui tapisse tout le ventre à l'intérieur.

* **PÉRITONITE**, *s. f.* Inflammation du péritoine.

PERKALE, PERKALINE, *s. f.* Voy. PERCALE, PERCALINE.

PERLE (lat. *perula*), *s. f.* Globule d'un blanc argentin qui se forme dans certaines coquilles. || Perle baroque, voy. BAROQUE. || Perle orientale, voy. ORIENTAL. || Fig. Jeter des perles devant les pourceaux, offrir à quelqu'un des choses dont il ne sent pas le prix; faire à quelqu'un un compliment, une gracieuseté dont il ne sent pas la délicatesse. || Perles fines, les véritables perles. || Semence de perles, perles trop petites pour les compter, et qui se vendent au poids. || Gris de perle, couleur semblable à celle de la perle. || Nacre de perles ou mère de perles, voy. NACRE. || Perles fausses, imitation des vraies perles. || Essence de perles, voy. ESSENCE. || Perles d'or, d'acier, cuivre doré, acier travaillé en forme de perles de diverses grandeurs. || Absol. Perles de verre de toutes couleurs, mates et transparentes, qui s'emploient à différents ouvrages. || Fig. et famil. Je ne suis pas ici pour enfiler des perles, pour perdre mon temps à des choses de peu d'importance. || Fig. Ce qu'il y a de mieux dans son genre. C'est la perle des hommes. || Fig. Gouttes de liquide et particulièrement gouttes de rosée qui sont sur la pointe des herbes. Les perles de l'aurore, la rosée. || Fig. De belles dents. || Se dit des cadences de la flûte, quand chaque son est plein et qu'il a une sorte de rondeur et de netteté. || Se dit aussi de certaines notes de chant détachées. || T. d'imprim. Le plus petit caractère. || En archit. Suite de petits grains ronds qu'on taille dans les moulures appelées baguettes. || Espèce de coquille univalve.

PERLÉ, ÉE, *adj.* Orné de perles. || En blas. Croix, couronne perlée. || En hist. nat. Qui a l'éclat ou la couleur de la perle. || Qui est parsemé de petites taches blanches ou de granulations arrondies. || Orge perlé, voy. ORGE. || Sucre perlé ou cuit à perlé, sucre auquel on a donné un second degré de cuisson. || Sirop perlé, sirop que la cuisson a rendu assez épais pour retomber en perles de l'écumoir. || Bouillon perlé, bouillon blanchi d'un lait d'amandes broyées avec de bon jus de mouton, qu'on a mis sur le potage. || Fig. Se dit des petits ouvrages de mains, faits avec un goût, un soin extrême. || Famil. C'est perlé, c'est très-bien. || En mus. Cadence perlée, trille brillant.

* **PERLER**, *v. a.* Arrondir les grains de l'orge. || Donner au sucre une consistance telle qu'il se réduise facilement en petits globules ou en perles. || Fig. Faire dans la perfection, en parlant de petits ouvrages de main. || En mus. Donner un grand fini à ses trilles, à ses roulades.

* **PERLIER, IÈRE** (*perle*), *adj.* En zool. Qui renferme des perles, qui en produit. Moule, huître perlière.

PERLIMPINPIN (orig. inc.), *s. m.* Poudre de perlimpinpin, poudre imaginaire qui donne aux sorciers un grand pouvoir, et fig. médicament sans vertu.

PERLURE (*perle*), *s. f.* Nom donné à des grumeaux qui font une croûte raboteuse le long des perches et des andouillers du bois d'un cerf.

PERMANENCE (*permanent*), *s. f.* Durée constante. La permanence d'une impression. || État d'une personne qui reste constamment dans le même milieu. Être quelque part en permanence. || L'assemblée se déclara en permanence, elle déclara qu'elle ne lèverait pas la séance jusqu'à ce que telle chose fût terminée. || La permanence des armées, condition des armées qui demeurent toujours organisées. || En théol. Présence continue du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, après la consécration.

PERMANENT, ENTE (lat. *permanens*), *adj.* Qui dure sans changer. Rien que Dieu n'est permanent, MALH. L'homme n'a point ici de cité permanente, CORN. || Qui est à demeure. Fortification permanente, par opposition à fortification passagère. || Qui est constamment en fonctions, en organisation. Assemblées permanentes. Armée permanente. || Se dit d'un gaz qui conserve l'état aériforme à toutes les températures et sous toutes les pressions.

PERMÉABILITÉ, *s. f.* Propriété qu'ont certains corps d'en laisser passer d'autres à travers leurs pores.

PERMÉABLE (lat. *permeabilis*), *adj.* En phys. Qui jouit de la perméabilité.

PERMESSE (Περμησσός), *s. m.* Source de la Béotie, consacrée aux Muses. || Le dieu du Permesse, Apollon. || Les Nymphes du Permesse, les Muses.

PERMETTRE (lat. *permittere*), *v. a.* Donner liberté, pouvoir de dire, de faire. Permettez qu'à mon tour je parle avec franchise, CORN. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, BOSS. || Permettez, formule de politesse quand on dit une chose contraire à l'opinion que quelqu'un vient de manifester, et aussi quand on dérange quelqu'un pour faire quelque chose. || S'il m'est permis de parler ainsi, se dit quand on se sert d'une locution qui n'est pas usitée, ou qui paraît trop forte. || Il est permis, les convenances ne s'opposent pas à ce que. || Il m'est permis, il est en mon pouvoir, j'ai la facilité, la faveur, le loisir de. || Se permettre, se donner la liberté de. Ces abus que tout le monde se permet, MASS. || Autoriser à faire usage d'une chose. Les médecins lui ont permis le café. || Tolérer ce qu'on ne peut empêcher, et aussi tolérer ce qu'on pourrait empêcher. || Si Dieu le permet, sorte d'exclamation. || Donner le moyen, le loisir de, avec un nom de chose pour sujet. L'ambition ne permettait pas à la justice de régner dans les conseils des Romains, BOSS. || Se permettre, *v. r.* Être permis. Ces choses-là ne se permettent pas. || Quand permettre a un régime indirect, il demande *de* et l'infinitif. On vous permet de sortir. S'il n'a pas de régime, il demande *que* et le subjonctif: Votre père a permis que vous sortissiez.

* **PERMIEN, IENNE**, *adj.* En géol. Le terrain permien ou *subst.* le permien, le calcaire magnésien des géologues anglais, ou nouveau grès rouge inférieur, ainsi dit du gouvernement de Perm, en Russie.

PERMIS, *s. m.* Permission écrite. || Permis de circulation, billet gratuit que les compagnies de chemins de fer accordent à quelques personnes. || Permis de chasse, permission de chasser sur un certain terrain.

PERMIS, ISE, *p. p.* de permettre. || Tout est permis, la licence de tout faire est donnée. || Elliptiq. Permis à vous, à vous permis, vous avez la permission, la licence de.

PERMISSION (lat. *permissio*), *s. f.* Autorisation de dire, de faire. || Fig. Abuser de la permission, se dit de celui à qui on peut reprocher un excès en quelque chose que ce soit. || Avec votre permission, formule de politesse, et adoucissement à quelque reproche. || Permission de chasse; on dit aujourd'hui permis de chasse. || Permission de Dieu, ordre de la Providence.

★ **PERMISSIONNAIRE,** *s. m.* Celui qui a reçu une permission, ou qui est porteur d'un permis.

★ **PERMISSIONNER,** *v. a.* Accorder la permission, l'autorisation d'exercer un métier sur la voie publique.

★ **PERMUTABILITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est permutable, de ce qui peut être échangé.

★ **PERMUTABLE** (lat. *permutabilis*), *adj.* Qui est susceptible d'être permuté, changé ou échangé. || En gramm. Qui peut être permuté. Lettres permutables.

PERMUTANT, *s. m.* Celui qui permute.

PERMUTATION (lat. *permutatio*), *s. f.* Changement de l'un pour l'autre. || En mathém. Transposition de choses par rapport aux divers arrangements dont elles sont susceptibles. || En gramm. Changement d'une lettre en une autre. || Échange d'un emploi contre un autre.

PERMUTÉ, ÉE, *p. p.* de permuter.

PERMUTER (lat. *permutare*), *v. a.* Faire une transposition de choses qui forment un tout, une série. || Faire une permutation d'emploi. || Absol. Il voudrait permuter avec son confrère. || Permuter se dit dans l'armée de deux officiers de même grade qui changent de régiment ou de corps. || Se permuter, *v. r.* En gramm. Se substituer l'une à l'autre, en parlant des lettres. || Éprouver la permutation d'emploi. Un bénéfice se permute.

★ **PERMUTEUR,** *s. m.* Celui qui fait un échange, un troc.

PERNICIEUSEMENT, *adv.* D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE (lat. *perniciosus*), *adj.* Qui cause la mort, la maladie. Cela est pernicieux à la santé. La pernicieuse vertu d'une plante. || Fièvre pernicieuse, fièvre intermittente ou rémittente dont chaque accès est accompagné des symptômes les plus graves. || Fig. Qui cause la ruine. De maximes pernicieuses. || Il se dit aussi des personnes. De ligues, de complots pernicieux auteur, Rac. || Une langue pernicieuse, une personne fort médisante.

★ **PERNICIOSITÉ,** *s. f.* Caractère des fièvres pernicieuses.

PER OBITUM (pèr-o-bi-tom'), *loc. adv. lat.* Terme de pratique qui signifie : par mort ; il est adopté en style ecclésiastique. Un bénéfice vacant per obitum.

PÉRONÉ (περόνη), *s. m.* En anat. Os long et grêle placé à la partie externe de la jambe.

PÉRONNELLE (nom propre analogue à *Pérette*), *s. f.* Jeune femme sotte et babillarde.

PÉRORAISON (lat. *peroratio*), *s. f.* En rhét. Conclusion d'un discours. || En mus. La conclusion d'une symphonie, d'un discours musical.

PÉRORER (lat. *perorare*), *v. n.* Discourir longuement et avec prétention.

PÉROREUR, *s. m.* Famil. Celui qui a l'habitude de pérorer. || On emploie aussi le féminin péroreuse.

PÉROT (dim. de *père*), *s. m.* T. d'eaux et fôrets. Baliveau qui a l'âge de deux coupes.

PÉROU, *s. m.* Contrée de l'Amérique méridionale, très-riche en or et en argent. || Fig. Un Pérou, un petit Pérou, ce qui est très-avantageux. La campagne couverte de blés, de vignes et de troupeaux est pour l'homme un vrai Pérou, Rollin. || Gagner le Pérou, faire une grande fortune. || Ce n'est pas le Pérou, se dit pour exprimer qu'une personne, qu'une chose ne sont pas d'une aussi grande valeur qu'on le dit.

PEROXYDE (*per...* et *oxyde*), *s. m.* En chim. Combinaison d'un corps simple avec la plus grande proportion d'oxygène qu'il puisse contenir.

PERPENDICULAIRE (lat. *perpendicularis*), *adj.* Qui se dirige sur une ligne, sur un plan, sans pencher ni d'un côté, ni de l'autre, c'est-à-dire en faisant avec cette ligne, avec ce plan, deux angles droits. Lignes perpendiculaires. || *S. f.* Une perpendiculaire, une ligne perpendiculaire. || T. de mar. La perpendiculaire à la route, la ligne qui coupe à angles droits la direction de la route d'un navire ou celle de sa quille. || Perpendiculaire du vent, la ligne perpendiculaire à la direction du vent régnant.

PERPENDICULAIREMENT, *adv.* D'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ, *s. f.* État de ce qui est perpendiculaire. La perpendicularité des rayons du soleil.

PERPENDICULE (lat. *perpendiculum*), *s. m.* Fil qui tend en bas par le poids d'un plomb qu'on y attache. || Hauteur verticale. Le perpendicule d'un clocher.

★ **PERPÉTRATION** (lat. *perpetratio*), *s. f.* En jurispr. Action de perpétrer. La perpétration d'un crime.

PERPÉTRÉ, ÉE, *p. p.* de perpétrer.

PERPÉTRER (lat. *perpetrare*), *v. a.* Usité seulement en jurisprudence. Commettre. Perpétrer un crime.

PERPÉTUATION, *s. f.* Action qui perpétue ; résultat de cette action. La perpétuation des espèces.

PERPÉTUÉ, ÉE, *p. p.* de perpétuer.

PERPÉTUEL, ELLE (lat. *perpetualis*), *adj.* Qui ne cesse point, qui dure toujours. La promesse d'un empire perpétuel, Boss. || Mouvement perpétuel, voy. MOUVEMENT. || En diplomatie, alliance perpétuelle, alliance dont la durée n'est point limitée. || En horticulture, roses perpétuelles, fraises perpétuelles, roses qui fleurissent, fraises qui fructifient pendant toute la bonne saison. || Qui dure toute la vie. Exil perpétuel. || Il se dit de certaines charges ou dignités dont on est pourvu pour toute la vie. Dans les académies qui forment l'Institut, les secrétaires sont perpétuels. || Continuel, incessant. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, Volt. || Fréquent, habituel. Des débats perpétuels.

PERPÉTUELLEMENT, *adv.* D'une façon perpétuelle.

PERPÉTUER (lat. *perpetuare*), *v. a.* Rendre perpétuel, faire durer toujours ou longtemps. Un père laisse le plus d'enfants qu'il peut, afin de perpétuer son nom, Fonten. Par là nous perpétuons l'erreur parmi les hommes, Mass. || Se perpétuer, *v. r.* Durer toujours, être transmis. La loi assignait en Égypte à chacun son emploi, qui se perpétuait de père en fils, Boss. || Se dit aussi des races, des générations qui se succèdent. || Se perpétuer dans une charge, se maintenir dans un poste qu'on ne devait posséder que temporairement.

PERPÉTUITÉ (lat. *perpetuitas*), *s. f.* Durée perpétuelle. La perpétuité de la religion. La perpétuité des fiefs. || À PERPÉTUITÉ, *loc. adv.* Pour toujours. || Concession à perpétuité, se dit des terrains vendus à toujours dans les cimetières. || À perpétuité, autant que durera la vie d'un homme. Condamner aux galères à perpétuité. || À perpétuité, continuellement. Sur cette figure il y avait à perpétuité un sourire gracieux, Stael.

PERPLEXE (lat. *perplexus*), *adj.* Qui est dans la perplexité. || Qui cause la perplexité. Affaire perplexe.

PERPLEXITÉ (lat. *perplexitas*), *s. f.* Irrésolution qui résulte de choses embarrassées et confuses. Ah ! ne me tiens donc plus l'âme en perplexité, Corn.

PERQUISITION (pèr-ki-zi-sion. Lat. *perquisitio*), *s. f.* Recherche exacte que l'on fait d'une personne ou d'une chose. Perquisition à domicile.

★ **PERRÉ** (*pierre*), *s. m.* Revêtement en pierre qui protége les abords d'un pont, et empêche l'eau de les dégrader. || Petit canal rempli de pierres concassées.

PERRETTE, *s. f.* Nom propre dérivé de Pierre, employé dans cette locution : Boîte à Perrette, argent, valeurs mises de côté pour un besoin.

★ **PERRIÈRE** (*pierre*), *s. f.* Dans le moyen âge, machine de guerre qui lançait des pierres, des traits, des feux grégeois. || Carrière d'où l'on tire l'ardoise en Anjou, et dans certaines provinces carrière de pierres.

PERRON (b. lat. *petronus*, du lat. *petra*), *s. m.* Espèce de palier ou de repos, où l'on monte par plusieurs marches, devant la porte d'une église ou d'autres bâtiments. || Degrés d'une chute d'eau qui tombe par étages.

PERROQUET (ital. *perrochetto* et *parruchetto*, de *Perot*, Pierrot, ou de *perruque* ?), *s. m.* Oiseau à gros bec, qui imite la voix humaine. || Bâton de perroquet, bâton établi sur un plateau de bois, et garni de distance en distance d'échelons, auquel les perroquets aiment à grimper, et fig. maison à plusieurs étages dont chacun n'a qu'une chambre. || En bec de perroquet, en forme du bec de perroquet. || Famil. Parler comme un perroquet, parler sans comprendre ce qu'on dit. || Fig. Un perroquet, celui qui a appris quelque chose par cœur, sans le comprendre. || T. de mar. Nom donné à de seconds mâts qui s'arborent sur les hunes du grand mât et de la misaine, et sur celles du beaupré et de l'artimon, et aux voiles que ces mâts portent. || Perroquet de fougue, voy. FOUGUE.

PERRUCHE (voy. *perroquet*), *s. f.* Femelle du perroquet. || Petit perroquet à longue queue. || T. de mar. Voile carrée qui se hisse au-dessus du perroquet de fougue.

PERRUQUE (ital. *parruca*), *s. f.* Coiffe de réseau sur laquelle on range des cheveux représentant une coiffure naturelle. || Tête à perruque, tête en bois sur laquelle on place une perruque pour l'accommoder, et fig. vieillard de peu d'esprit et opiniâtre en ses préjugés. || Fig. et popul. Perruque, personne trop âgée pour les fonctions qu'elle occupe, ou attachée à des idées qui ont passé de mode. || *Adj.* Vieux, suranné. Cela est perruque.

PERRUQUIER, *s. m.* Celui qui fait des perruques, qui coiffe et qui rase. || Perruquière, la femme d'un perruquier. || *Adj.* Garçon perruquier.

PERS, ERSE (pêr. Lat. *persicum*), *adj.* De couleur bleue dans toutes les nuances. || En général, d'un bleu foncé. || La déesse aux yeux pers, Minerve. || *S. m.* Pers, drap bleu foncé.

PER SALTUM (pèr-sal-tom'), *loc. adv. lat.* En droit canon, l'ordination est dite per saltum, lorsqu'on reçoit un ordre supérieur, sans avoir passé par les inférieurs.

PERSE, *s. f.* Toile peinte, qui venait originairement de l'Orient, et que maintenant on fabrique partout.

PERSÉCUTANT, ANTE, *adj.* Qui persécute. Une religion persécutante, J. J. Rouss. || Se dit aussi des choses. Tout ce qu'a le malheur de plus persécutant, Corn. || *Subst.* Le persécutant. || Qui se rend incommode par ses importunités. || Il se dit des choses. Ah! te trouverons-nous toujours partout, ô vérité persécutante? Boss.

PERSÉCUTÉ, ÉE, *p. p.* de persécuter. || *Subst.* Les persécutés.

PERSÉCUTER (*persecutum*), *v. a.* Tourmenter par des voies injustes, par des poursuites violentes. || Il se dit en particulier des persécutions religieuses. Ils [les chrétiens] font des vœux pour nous qui les persécutons, Corn. || Absol. Ceux qui persécutent me paraissent des monstres, Volt. || Fig. Ceux qui persécutent persévéramment en eux-mêmes leurs mauvais désirs, Boss. || Fig. Causer des peines comparées aux douleurs de la persécution. La fortune le persécute. || Par exagération, presser avec importunité. Ses créanciers le persécutent. || Se persécuter, *v. r.* Agir l'un contre l'autre par des voies injustes et violentes. || Se persécuter soi-même.

PERSÉCUTEUR, TRICE (lat. *persecutor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui persécute. || En particulier, celui, celle qui persécute pour cause de religion. || Fig. Le juste, sévère à lui-même et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, Boss. || Personne importune, incommode. || *Adj.* Qui persécute. L'esprit persécuteur.

PERSÉCUTION (lat. *persecutio*), *s. f.* Poursuite injuste et violente, vexation. Ceux qui souffrent persécution pour la justice, Boss. || Il se dit, en particulier, des poursuites pour cause religieuse. Les historiens ecclésiastiques comptent dix persécutions sous dix empereurs, Boss. || La persécution de Néron, de Dioclétien, etc. celle que les chrétiens ont soufferte sous Néron, sous Dioclétien, etc. || Par exagération, importunité continuelle dont on se trouve fatigué.

PERSÉE (*Persée*, héros de la mythologie grecque), *s. m.* En astron. Constellation boréale.

PERSÉVÉRAMMENT, *adv.* Avec persévérance.

PERSÉVÉRANCE (lat. *perseverantia*), *s. f.* Qualité de celui qui persévère. La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance, la Bruy. || Il se dit aussi des choses qui persévèrent. La persévérance d'une vertu. || Absol. Fermeté et constance dans la piété, dans la foi. || Le catéchisme de persévérance, celui que les enfants suivent après leur première communion.

PERSÉVÉRANT, ANTE, *adj.* Qui persévère. Homme persévérant. || Il se dit aussi des choses. La foi persévérante de la reine, Fléch.

PERSÉVÉRER (lat. *perseverare*), *v. n.* Demeurer toujours dans la même manière d'être. Persévérer dans la règle ou dans le désordre, la Bruy. || Il régit la préposition *à* devant un infinitif. || Je persévère, je suis toujours du même avis. || Absol. Persévérer dans le bien. Qui persévérera, celui-là sera sauvé, Fléch. || Persévérer se dit des choses qui se continuent. Son mal persévère.

PERSICAIRE (b. lat. *persicarius*, pêcher), *s. f.* Nom de plusieurs espèces du genre *polygonum*.

PERSICOT (lat. *persicum*), *s. m.* Liqueur dont la base est de l'esprit-de-vin, des noyaux de pêches et du sucre, avec un extrait de persil et d'autres ingrédients.

PERSIENNE (anc. fr. *persien*, persan), *s. f.* Un des châssis de bois qui s'ouvrent en dehors comme des croisées ou des contrevents, et sur lesquels sont assemblées, à distance égale, des tringles de bois en abat-jour.

PERSIFLAGE, *s. m.* Discours de celui qui persifle.

PERSIFLÉ, ÉE, *p. p.* de persifler.

PERSIFLER (*per* et *siffler*), *v. a.* Railler quelqu'un, en lui adressant d'un air ingénu des paroles qu'il n'entend pas, ou qu'il prend dans un autre sens. || Parler avec ironie et moquerie de quelque chose. || Absol. Vous persiflez. || Se persifler, *v. r.* Se railler soi-même.

PERSIFLEUR, *s. m.* Celui qui a l'habitude de persifler.

PERSIL (pèr-si. Lat. *petroselinum*, de πετροσέλινον), *s. m.* Plante potagère, *apium petroselinum*. || Fig. Grêler sur le persil, voy. grêler.

PERSILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Ragoût fait de tranches de bœuf assaisonnées de persil.

PERSILLÉ, ÉE, *adj.* Qui est semé à l'intérieur de petits points verdâtres, dus à des espèces de moisissures. Le bon fromage de Roquefort est persillé.

PERSIQUE (lat. *persicus*), *adj.* Qui appartient aux anciens Perses. || En archit. Ordre persique, ordre d'architecture où ce sont des figures de captifs qui servent de colonnes; tout le reste appartient d'ailleurs au dorique.

PERSISTANCE, *s. f.* Qualité de ce qui est persistant. La persistance d'un mal. || Action de persister.

PERSISTANT, ANTE, *adj.* En bot. Se dit des organes dont la durée se prolonge au delà de l'époque qui semble fixée pour leur chute. Les feuilles du laurier sont persistantes. || Qui a de la persistance, en parlant des personnes.

PERSISTER (lat. *persistere*), *v. n.* Demeurer ferme dans ses résolutions, dans ses sentiments. Persister dans son aveuglement. Il persista dans la piété, Boss. || Il se construit avec *à* et l'infinitif. S'il persiste à demeurer chrétien, Corn. || Absol. Être toujours du même avis.

PERSONNAGE (lat. *persona*), *s. m.* Personne considérable, célèbre. Se croire un personnage est fort commun en France, la Font. || En mauvaise part. Voilà un plaisant personnage! || Personne fictive mise en action dans un ouvrage dramatique, dans un poëme narratif, un roman. Les personnages de Molière. || Par extens. Rôle que joue un acteur, une actrice. || Rôle que l'on joue dans la société, dans le monde, dans la vie. L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé, la Rochef. || Personnage allégorique, être métaphysique ou inanimé que la poésie ou la peinture personnifie. || En peint. Se dit des figures dans un tableau historique. || Tapisserie à personnages, tapisserie où il y a des figures d'hommes et de femmes.

PERSONNALITÉ (b. lat. *personalitas*, du lat. *personalis*), *s. f.* Ce qui appartient essentiellement à une personne, ce qui fait qu'elle est elle et non pas une autre. Le sentiment de notre personnalité. || Caractère, qualité de ce qui est personnel. || Au pl. Détails personnels. Vous connaissez mille particularités, mille personnalités qui sont inconnues à la plupart des auteurs, Bayle. || Attachement à sa propre personne. La personnalité, ce sentiment si naturel, devient atroce dans un homme public, sitôt qu'elle est passionnée, Marmontel. || Paroles qui attaquent personnellement quelqu'un. Une personnalité offensante. || Néolog. Une personne, un personnage.

PERSONNAT (pèr-so-na. B. lat. *personatus*), *s. m.* Sorte de bénéfice dans une église cathédrale ou collégiale qui donnait préséance sur les simples chanoines.

PERSONNE (lat. *persona*), *s. f.* Un homme ou une femme. Des personnes de grande condition, Pasc. || Famil. Être bonne personne, être d'humeur facile || Être personne à..., être capable de... || Il se dit avec première, seconde, etc. au sens de personnage. L'archevêque d'Upsal était la seconde personne du royaume, Volt. || Il se dit des femmes dans certaines phrases où cette acception est déterminée par le sens total. Une jeune personne. || Un homme ou une femme considérés en eux-mêmes. Envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon, et je vous quitte de la personne, la Bruy. || En droit soit civil, soit public, celui qui a des droits. Les lois disent que l'esclave n'est pas une personne dans l'État, Boss. || Per-

sonne civile, être moral qui, en raison de ses droits actifs ou passifs, a une existence civile ; se dit de l'État, des communes, de certaines associations. || Précédé d'un adjectif possessif, il désigne tel ou tel suivant l'indication de l'adjectif. Je chéris sa personne et je hais son erreur, CORN. Mais un ordre est donné contre votre personne, MOL. || Famil. Aimer sa personne, sa petite personne, aimer ses aises, avoir un grand soin de sa santé, de son corps. || Être content de sa personne, de sa petite personne, être satisfait de soi-même. || De sa personne, soi-même. || Payer de sa personne, voy. PAYER. || Cet homme est bien fait de sa personne, il est bien proportionné. || En personne, en propre personne, moi-même, vous-même, lui-même ou elle-même. || Fig. C'est l'honneur en personne, c'est un homme plein d'honneur. || En la personne de, en sa personne, se disent dans le même sens. Le premier crime a été un homicide en la personne du premier juste, PASC. || T. de procédure. En la personne. Assigner une commune en la personne du maire. || Dans le discours ordinaire, offenser, louer quelqu'un en la personne d'un autre. || Parlant à sa personne, parlant à sa propre personne, c'est-à-dire parlant à lui-même. || La personne du roi, la personne royale, le roi. || En théol. Les personnes divines, la Trinité. || En gramm. Personnes, les diverses situations des êtres par rapport à l'acte de la parole : la première personne, celle qui parle ; la seconde personne, celle à qui l'on parle ; la troisième personne, celle de qui l'on parle. || Personne, substantif abstrait, qui est toujours du masculin et du singulier, et qui signifie quelqu'un. Personne croira-t-il jamais? || Avec la négation, nul, pas un. Dieu ne veut pas que personne périsse, BOSS. || Absol. Personne sert de réponse négative. || Avec ellipse de la négation. Personne dans les rues. || Fig. et famil. Il n'y a plus personne au logis, ou simplement il n'y a plus personne, se dit de quelqu'un qui a perdu la tête, et aussi de quelqu'un qui vient de mourir.

PERSONNÉE (lat. *personata*), *adj. f.* En bot. Corolle personnée, celle qui se compose d'un tube plus ou moins long, à gorge dilatée et fermée, et d'un limbe à deux lèvres inégales représentant grossièrement le mufle d'un animal; exemple : le muflier. || *S. f.* Les personnées.

PERSONNEL, ELLE (lat. *personalis*), *adj.* Qui est propre et particulier à chaque personne. L'intérêt personnel. Un fait qui m'est personnel. || Entrée personnelle, droit d'entrer dans un lieu public qui ne peut se céder à d'autres. || Critique personnelle, celle où l'on attaque moins l'ouvrage que l'auteur lui-même. || En jurispr. Action personnelle, action par laquelle on poursuit contre une personne l'exécution d'une obligation. || Droit personnel, droit tellement attaché à la personne qu'il ne peut être transporté à un autre. || Loi personnelle, loi qui régissait une certaine catégorie de personnes. Les lois des Francs étaient personnelles et non territoriales. || Contribution personnelle, celle qui frappe la personne et non pas les biens. || En gramm. Pronom personnel, pronom qui représente une des trois personnes. || Verbe personnel, celui qui est employé aux personnes du singulier et du pluriel. || Mode personnel, voy. MODE. || Qui est plein de personnalité, d'attachement à sa propre personne. Un caractère personnel. || PERSONNEL, *s. m.* Personnes attachées à un service public. Les dépenses relatives au personnel. || La partie d'une administration qui s'occupe de la nomination et de l'avancement des fonctionnaires, des employés. || Prov. Toutes fautes sont personnelles, on n'est pas responsable des fautes d'autrui.

PERSONNELLEMENT, *adv.* D'une manière propre à la personne. Je ne le connais pas personnellement.

PERSONNIFICATION, *s. f.* Action de personnifier ; résultat de cette action. || En littér. Figure qui consiste à faire d'un être inanimé ou d'une abstraction un personnage réel. La personnification de la Guerre.

PERSONNIFIÉ, ÉE, *p. p.* de personnifier.

PERSONNIFIER (*personne* et lat. *facere*), *v. a.* Attribuer à une chose inanimée les sentiments, le langage, etc. d'une personne. || Personnifier en soi, offrir en soi la réalité de. Elle personnifie en soi toutes les grâces de la femme du monde. || Se personnifier, *v. r.* Être personnifié. || Toutes les qualités de l'honnête homme se personnifient en lui, il les a toutes.

PERSPECTIF, IVE (lat. *perspectum*, supin de *perspicere*), *adj.* Qui représente un objet en perspective. Plan perspectif. Vue perspective.

PERSPECTIVE, *s. f.* Science qui enseigne à représenter les objets sur un plan, de la manière qu'ils paraissent à la vue, en gardant les distances et les situations. Dans ce tableau, il y a de la perspective. || Perspective linéaire, celle qui se fait par les lignes seules. || Perspective aérienne, celle qui se fait par la dégradation des couleurs ou des teintes. || Peinture qui représente des jardins, des bâtiments en éloignement et qu'on met au bout d'une galerie ou d'une allée de jardin pour tromper la vue. || Aspect des objets vus de loin. Ces montagnes font une belle perspective. || Fig. Les hommes et les affaires ont leur point de perspective, LA ROCHEF. || Fig. Il se dit d'un événement éloigné, mais probable. Je m'en irai avec cette douce espérance de vous revoir l'hiver: c'est une perspective agréable, SÉV. Une immense perspective de gloire, RAYNAL. || EN PERSPECTIVE, *loc. adv.* Dans un certain éloignement. Ayant en perspective les neiges éternelles des grandes Alpes, VOLT. || Fig. Dans l'avenir. J'ai en perspective d'aller vous voir, SÉV.

PERSPICACE (lat. *perspicax*), *adj.* Qui a de la perspicacité.

PERSPICACITÉ (lat. *perspicacitas*), *s. f.* Pénétration d'esprit.

PERSPICUÏTÉ (lat. *perspicuitas*), *s. f.* Qualité qui fait que l'esprit voit à travers une pensée, à travers le style, etc. clarté, netteté. || Qualité d'une pensée, du style, qui fait que l'esprit voit à travers.

PERSPIRATION (lat. *perspirare*), *s. f.* En méd. Exhalation insensible à la surface de la peau ou d'une membrane séreuse.

* **PERSUADANT, ANTE**, *adj.* Qui persuade. Plus ce que vous écrivez est fort et persuadant et ingénieux, VOITURE. || Il se dit aussi des personnes.

PERSUADÉ, ÉE, *p. p.* de persuader. || *Subst.* Il avait toute la simplicité et l'enthousiasme d'un persuadé, VOLT.

PERSUADER (lat. *persuadere*), *v. a.* Porter à croire, décider à faire. Il m'a persuadé de sa sincérité. Il m'a persuadé de venir. || Absol. L'art de persuader. || Se persuader, persuader à soi-même, croire, s'imaginer. Ils se sont persuadé qu'il fallait partir. En 1798, l'Académie mettait dans son Dictionnaire cet exemple : Ils s'étaient persuadés qu'on n'oserait les contredire. En 1835, elle écrit *persuadé* sans *s*. On peut le faire accorder ou ne le pas faire accorder : si on supprime l'*s*, on s'appuie sur ce que l'on dit *persuader une chose à quelqu'un ;* si on met l'*s*, on s'autorise de ce que l'on dit *persuader quelqu'un d'une chose.* || Faire croire, en parlant des choses qu'on persuade. Ce grand orateur voyant Antoine près d'envahir la Gaule, persuada au sénat de lui opposer les troupes du jeune César, VERTOT. Ce don, cet heureux don de tout persuader, VOLT. || Se persuader, *v. r.* Donner à soi-même la croyance. On se persuade mieux par les raisons qu'on a soi-même trouvées, que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres, PASC. || Se persuader les uns les autres. || Devenir l'objet d'une persuasion. La religion se persuade et ne se commande point, FLÉCHIER.

PERSUASIF, IVE, *adj.* Qui a la force, le pouvoir de persuader. Une éloquence persuasive. || En parlant des personnes, qui a le talent de persuader.

PERSUASION (lat. *persuasio*), *s. f.* Action de persuader. || Il a la persuasion sur les lèvres, il est très-éloquent. || Détermination de l'esprit à croire, causée par la force, la vérité, la beauté des raisons. Rien ne ressemble plus à la vive persuasion que le mauvais entêtement, LA BRUY. || Ferme croyance. J'ai agi dans la persuasion que vous m'approuveriez. Tout cela n'ébranla pas ma persuasion, J. J. ROUSS.

PERTE (part. pas. lat. *perdita*), *s. f.* Privation de quelque chose d'avantageux, d'agréable. La perte de nos biens et de nos libertés, CORN. || Privation, parce qu'on a égaré, perdu. La perte d'un livre. || Il se dit de la privation de l'esprit, du sommeil, des forces, etc. || Se dit des personnes dont on est privé par la mort. La perte d'un époux. || Ma perte, la perte que j'ai faite. || T. de mar. Destruction. Il y a perte d'un navire, lorsque ce navire

fait naufrage, se perd ou périt. || Portion perdue en choses, en argent, en espace, etc. Il y aura de la perte dans la coupe de cet habit, dans la taille de ce marbre, etc. || Être en perte d'une somme, l'avoir perdue.||Absol. Il est toujours en perte. || Se dit au jeu de ce qui passe entre les mains de l'adversaire. Une perte de mille francs. || On le dit des hommes tués ou blessés dans les batailles. Nos pertes sont considérables. || Être repoussé avec perte, en parlant d'une troupe, reculer en laissant des morts, des blessés, et fig. avoir le désavantage dans une discussion. || Il se dit de ce qui s'échappe et se perd par des pertuis. Il y a des pertes d'eau. || La perte du Rhône, le lieu où il s'enfonce dans un trajet souterrain, pour reparaître plus loin. || Perte de sang ou absol. perte, écoulement de sang. || Ruine, en ce qui regarde le gouvernement, la fortune, la réputation, les mœurs, etc. Ce serait la perte des affaires, du crédit, de l'État, etc. || Jurer, résoudre la perte de quelqu'un, jurer, résoudre sa mort, sa ruine. || En théol. La perte de l'âme, la damnation éternelle. || Mauvais succès, issue fâcheuse. La perte d'une partie de jeu, d'un procès, d'une bataille. || Mauvais ou inutile emploi d'une chose. Une grande perte de temps. La perte des occasions. || À PERTE, *loc. adv.* Avec perte, en perdant. Vendre à perte. || À PERTE DE VUE, *loc. adv.* Voy. VUE. || À perte d'haleine, jusqu'à ne pouvoir plus respirer. || EN PURE PERTE, *loc. adv.* Sans utilité, sans résultat. || On dit aussi à pure perte.

PERTINEMMENT, *adv.* D'une manière pertinente, en touchant précisément le point en question. Il parle, ce me semble, assez pertinemment, RAC.

PERTINENCE, *s. f.* Qualité de ce qui est pertinent. La pertinence de ses raisons. || En procédure, la pertinence des moyens, des faits et articles.

PERTINENT, ENTE (lat. *pertinens*), *adj.* T. de pratique. Qui se rapporte à la question, qui a trait à la question. || Dans le langage général, raisons pertinentes, raisons convenables à ce qu'on veut prouver.

PERTUIS (pèr-tui. Lat. *pertusus*), *s. m.* Trou, vide qu'on fait en perçant, forant. || Trou d'une filière. || Trou par où se perd l'eau d'un bassin, d'une fontaine, d'un réservoir. || Ouverture pratiquée à une digue pour le passage des bateaux. || Ouverture par laquelle l'eau passe d'une écluse dans un coursier pour faire mouvoir une roue. || Détroit resserré entre une île et la terre ferme, ou entre deux îles. || Nom donné sur la Seine aux rapides. || Nom donné, dans une rivière navigable par éclusées, à un endroit resserré où l'on établit le barrage mobile de planches pour retenir l'eau.

PERTUISANE (ital. *partigiana*), *s. f.* Ancienne arme d'hast, dont le fer présente une pointe à la partie supérieure, et sur les côtés des pointes, des crocs, des croissants.

PERTURBATEUR, TRICE (lat. *perturbator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cause du trouble. Perturbateur du repos public, de l'Europe, etc. || *Adj.* Qui trouble. Des causes perturbatrices. || En mécan. Force perturbatrice, force qui trouble la régularité des mouvements. || Méthode ou médecine perturbatrice, méthode de traitement consistant dans l'emploi de moyens actifs qui tendent à troubler et à abréger la marche des maladies.

PERTURBATION (lat. *perturbatio*), *s. f.* Dérangement dans les mouvements des corps célestes. || Mouvements brusques et en apparence accidentels que l'aiguille aimantée éprouve quelquefois. || Trouble, émotion à l'occasion de quelque mouvement dans le corps. || Bouleversement dans un État. || Entraves mises à la marche d'une maladie par les agents thérapeutiques.

PERVENCHE (lat. *pervinca*), *s. f.* Genre de plantes de la famille des apocynées.

PERVERS, ERSE (lat. *perversus*), *adj.* Dont l'âme est tournée vers le mal. Un animal pervers. Un cœur pervers. || Il se dit aussi des choses. Des doctrines perverses. Siècle pervers. || *S. m.* Homme pervers.

⋆ **PERVERSEMENT**, *adv.* Avec perversité.

PERVERSION (lat. *perversio*), *s. f.* Changement de bien en mal. La perversion des mœurs. || Trouble, dérangement. Il y a perversion de l'appétit dans le pica.

PERVERSITÉ (lat. *perversitas*), *s. f.* État de ce qui est pervers. Trop de perversité règne au siècle où nous sommes, MOL. Cette perversité de principes, D'ALEMB.

PERVERTI, IE, *p. p.* de pervertir.

PERVERTIR (lat. *pervertere*), *v. a.* Faire changer de bien en mal, en matière de morale. Les mauvaises compagnies l'ont perverti. || Déranger, troubler. Pervertir l'ordre des choses. || Pervertir le sens d'un passage, l'altérer, le dénaturer. || Se pervertir, *v. r.* Devenir perverti.

⋆ **PERVERTISSEMENT**, *s. m.* Action de pervertir. Pervertissement de la religion naturelle, VOLT.

PESADE (*peser*), *s. f.* T. de manége. Air relevé, dans lequel le cheval, sans que les pieds postérieurs quittent le sol, s'élève du devant, comme s'il voulait sauter.

⋆ **PESAGE**, *s. m.* Action de peser. || L'action de peser les jockeys qui vont courir. L'enceinte du pesage.

PESAMMENT, *adv.* D'une manière pesante. || Pesamment armé, se dit de ceux qui, dans l'antiquité ou le moyen âge, étaient armés de toutes pièces. || Fig. D'une manière qui semble alourdie par un poids. Parler pesamment. || Fig. Sans facilité, sans grâce.

PESANT, ANTE, *adj.* Qui pèse. Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras, BOIL. || Fig. Le joug pesant de la nécessité. || En phys. Qui est doué de la propriété de tendre vers le centre de la terre. Les corps pesants. || Qui est du poids réglé par la loi. Espèces pesantes. || T. de mar. Un grain est pesant, le vent est pesant, quand leur violence est dans le cas de faire incliner le navire outre mesure. || T. de manége. Cheval pesant, celui qui ne s'enlève pas facilement du devant. || Il se dit des coups qui tombent avec poids, qui sont violents. || Avoir la main pesante, le bras pesant, être fort et robuste, donner de grands coups. || Fig. Il a la main pesante, se dit de celui dont la vengeance est à craindre. || Qui manque d'agilité, de légèreté. Ce chirurgien, ce maître d'écriture, ce peintre a la main pesante. || Lent, tardif. Cette femme devient pesante. Le vol pesant d'un oiseau. || Fig. Qui engourdit. Sommeil pesant. Ivresse pesante. || Avoir la tête pesante, éprouver un sentiment comme d'un poids dans la tête. || Fig. Qui manque de grâce, de prestesse, de vivacité, en parlant des personnes. || Il se dit aussi des choses. Style pesant. || Fig. A charge, qui semble peser, en parlant des personnes et des choses. Un secret pesant. Ne considérez point cette grandeur suprême, Odieuse aux Romains et pesante à moi-même, CORN. || Onéreux. Ce voyage est une chose pesante pour vous. || *Subst.* Valoir son pesant d'or, avoir d'excellentes qualités, en parlant des personnes, une grande valeur, en parlant des choses. || *Adv.* Mille livres pesant.

PESANTEUR, *s. f.* Qualité de ce qui est pesant. La pesanteur naturelle des corps. || En phys. La tendance de tous les corps à tomber vers le centre de la terre. || Pesanteur universelle ou attraction, tendance de tous les corps planétaires les uns vers les autres. || Pesanteur spécifique, voy. SPÉCIFIQUE. || Impression que fait un corps grave par sa chute ou par son choc. Il resta étourdi de la pesanteur de sa chute. La pesanteur du coup souvent nous étourdit, CORN. || Malaise en quelque partie du corps. Pesanteur de tête, d'estomac. || Lenteur, défaut d'activité et de célérité. La pesanteur de l'âge. Cet état malheureux de l'âme asservie sous la pesanteur du corps, BOSS. || Fig. Défaut de légèreté, de vivacité, de pénétration. La pesanteur du style. La pesanteur d'esprit.

PESÉ, ÉE, *p. p.* de peser. || Tout bien pesé, après examen de toutes les circonstances.

⋆ **PÈSE-ACIDE**, *s. m.* Instrument qui indique la densité d'une liqueur acide. || *Au pl.* Des pèse-acide ou acides.

PESÉE, *s. f.* Action de peser. || La quantité de ce qui a été pesé en une fois. || Effort qu'on fait avec une pince pour forcer une porte, un tiroir, etc. || Faire une pesée, pousser ou soulever un corps à l'aide d'un levier.

⋆ **PÈSE-ESPRIT**, *s. m.* Instrument pour éprouver les liqueurs spiritueuses. || *Au pl.* Des pèse-esprit ou esprits.

⋆ **PÈSE-LAIT**, *s. m.* Voy. GALACTOMÈTRE. || *Au pl.* Des pèse-lait.

PÈSE-LIQUEUR, *s. m.* Instrument par lequel on détermine la pesanteur spécifique des liquides. || *Au pl.* Des pèse-liqueur ou liqueurs.

PESER (lat. *pensare*), *v. a.* Comparer la pesanteur d'une chose avec un poids connu et certain. Peser du pain. || Fig. Examiner une chose attentivement pour en connaître le pour et le contre. On ne pardonne rien aux

hommes d'un certain ordre : on pèse leurs plus indifférentes actions dans une balance rigoureuse, Dider. || Absol. Pesez, examinez. || Peser les mots, les paroles, en apprécier les conséquences. || Peser toutes ses paroles, parler avec lenteur, avec circonspection. || Apprécier, en parlant des personnes. Il pesait les esprits, et donnait à chacun le rang qu'il méritait, Fléch. || On dit dans un sens analogue : Peser les raisons, les voix, etc.

Peser, *v. n.* Avoir un certain poids. Tous les corps pèsent. Les trente kilogrammes que cet enfant a pesé. || Cette pièce d'or ne pèse pas, elle n'a pas le poids légal. || Cela ne pèse pas plus qu'une plume, se dit d'une chose très-légère. || Fig. Il ne pèse pas une once, se dit d'un homme que la joie rend vif, alerte. || Fig. Ce que pèse son bras, sa force, sa vaillance dans les combats. || Par menace. Tu sauras ce que pèse ma main, tu éprouveras les effets de ma colère. || T. de mar. Le vent pèse, il fait incliner le navire. || Graviter. Tous les corps, selon M. Newton, pèsent les uns sur les autres, ou s'attirent en raison de leurs masses, Fonten. || Fig. Avoir la valeur de. Le héros et le grand homme mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien, la Bruy. || Faire sentir un poids. Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent! Rac. || Appuyer fortement sur une chose. Peser sur un levier. || Fig. Peser sur, exercer une pression, de l'intimidation. || T. de mar. Agir sur les cordages par son propre poids, les raidir en les tirant de haut en bas. || Fig. Causer un malaise comparé à la pesanteur. Cette viande pèse sur l'estomac. Son déjeuner lui a pesé toute la journée. || Causer un malaise moral. Cet aveu me pesait. Rien ne pèse tant qu'un secret, la Font. || L'argent lui pèse, se dit d'un prodigue qui a hâte de dépenser. || Fig. Être soutenu, reposer sur, en parlant de choses importantes. Tout le fort des combats pèse aujourd'hui sur moi, Delille. || Être à charge. Ma funeste amitié pèse à tous mes amis, Rac. || Peser sur les épaules, être ennuyeux, fatigant. || Peser sur les bras, être à charge par la dépense. || Demeurer plus longtemps sur. Peser sur une syllabe. || Peser sur, faire remarquer. Pesons davantage sur cette parole, Boss. || Se peser, *v r.* Être pesé.

* **PÈSE-SIROP**, *s. m.* Instrument indiquant la densité du sirop de sucre. || *Au pl.* Des pèse-sirop ou sirops.

PESEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pèse. || Fig. Peseurs de brèves et de longues, Ménage.

* **PÈSE-VIN**, *s. m.* Voy. œnomètre. || *Au pl.* Des pèse-vin ou vins.

PESON (*peser*), *s. m.* Peson à contre-poids, instrument qui sert à peser, et qui est composé d'un fléau ou d'une verge, d'une masse ou contre-poids, et d'un crochet pour suspendre. || Nom de la masse ou contre-poids. || Morceau de plomb que les femmes mettent au bout de leur fuseau, afin de le tourner plus facilement.

* **PESSE** (lat. *picea*), *s. f.* Nom vulgaire du sapin.

* **PESSIMISME**, *s. m.* Néolog. Opinion des pessimistes.

PESSIMISTE (lat. *pessimus*), *s. m.* Celui qui croit que tout va mal.

PESTE (lat. *pestis*), *s. f.* Il se dit, en général, de graves maladies contagieuses ou épidémiques. || Peste bovine, maladie très-contagieuse qui attaque l'espèce bovine. || En méd. Maladie fébrile, généralement contagieuse, endémique dans le Levant, souvent épidémique, caractérisée par des bubons et des anthrax. || Peste noire, épidémie qui régna dans le milieu du XIVe siècle. || Fuir quelqu'un ou quelque chose comme la peste, s'en écarter le plus possible. || Fig. et famil. Dire peste et rage de quelqu'un, en dire tout le mal possible. || Fig. Chose pernicieuse, funeste, qui corrompt le cœur ou l'esprit. La Discorde.... Peste fatale aux potentats, Malh. || Il se dit aussi des personnes qui peuvent faire beaucoup de mal, des animaux nuisibles ou incommodes. Il ne manquait pas de flatteurs, peste fatale qui renverse plus d'États que les armes des ennemis, Vaugelas. Les loirs sont la peste des jardins. || Famil. C'est une méchante peste, se dit d'un méchant petit garçon, d'une jeune fille très-malicieuse. || Des pestes de..., des gens très-désagréables. Des pestes de valets j'admire l'insolence, Hauteroche. || Par imprécation. La peste du..! Peste soit du..! La peste soit du causeur! Mol. || La peste soit le..! Peste soit le..! La peste le..! La peste soit la bête! Mol. || La peste soit fait le..! La peste soit fait l'homme, et sa chienne de face! Mol.! La peste m'étouffe, monsieur, si je le sais! Mol. || Par exclamation, peste ou la peste! Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses? Mol.

PESTER (*peste*), *v. n.* Famil. Témoigner de la mauvaise humeur par des paroles aigres et emportées. Pester contre l'espèce humaine.

PESTIFÈRE (lat. *pestiferus*), *adj.* Qui communique la peste. Un air pestifère. || Fig. Les pestifères maximes du cardinal Mazarin, St-Simon.

PESTIFÉRÉ, ÉE, *adj.* Infecté de peste. Un lieu pestiféré. || Atteint de peste. Un malade pestiféré. || *Subst.* Un pestiféré. Une pestiférée. || Fuir quelqu'un comme un pestiféré, éviter tout commerce avec lui.

* **PESTIFÉRER**, *v. a.* Communiquer la peste, au propre et au figuré.

PESTILENCE (lat. *pestilentia*), *s. f.* Peste ou maladie contagieuse répandue dans un pays (vieilli en ce sens). Un temps de pestilence. || Fig. Chaire de pestilence, chaire où l'on professe une mauvaise doctrine.

PESTILENT, ENTE (lat. *pestilens*), *adj.* Qui tient de la peste. Une fièvre pestilente. || Qui donne la peste. Une vapeur pestilente. || Fig. Des doctrines pestilentes, Boss.

PESTILENTIEL, ELLE, *adj.* Qui a le caractère de la peste. || Fièvre pestilentielle, toute fièvre dans laquelle il survient des charbons, des bubons. || Maladie pestilentielle, la peste, et par extens. les maladies contagieuses de mauvais caractère. || Qui donne la peste. Des vapeurs pestilentielles. || Fig. Ce germe pestilentiel qui avait si longtemps infecté la terre, Voltaire.

PET (pè. Lat. *peditus*), *s. m.* Vent qui sort par en bas avec bruit. || Pet de nonne, petite pâte sucrée et aromatisée, frite de telle sorte qu'elle est pleine d'air au milieu. || Pet d'âne, plante.

PÉTALE (πέταλον), *s. m.* En bot. Nom qu'on donne à chacune des pièces qui composent la corolle d'une fleur.

PÉTALISME (πεταλισμός), *s. m.* Sentence populaire par laquelle les Syracusains condamnaient à l'exil, pour cinq ans, ceux d'entre leurs concitoyens dont la puissance paraissait dangereuse pour la liberté publique.

PÉTARADE, *s. f.* Suite de pets que font certains animaux en ruant. || Bruit qu'on fait de la bouche, par mépris pour quelqu'un. Il m'a répondu par une pétarade. || Explosion, coups de canon inutiles, feux d'artifice.

PÉTARD, *s. m.* Boîte en bois ou en métal, remplie de poudre, employée pour faire sauter les portes, les barrières, etc. Pièce d'artifice composée d'un cylindre en carton rempli de poudre tassée. || Fig. Néolog. Tirer un pétard, faire quelque excentricité pour se faire remarquer.

PÉTARDÉ, ÉE, *p. p.* de pétarder.

PÉTARDER, *v. a.* Enfoncer, faire sauter, en faisant jouer un pétard. Pétarder une porte, une roche.

PÉTARDIER, *s. m.* Celui qui fait ou qui applique les pétards.

PÉTASE (πέτασος), *s. m.* Sorte de chapeau en usage chez les anciens; il était à larges bords, et protégeait contre la pluie et le soleil. || Famil. Chapeau d'homme.

PÉTAUD, *s. m.* Usité dans cette locution : La cour du roi Pétaud, un lieu de désordre et de confusion et où tout le monde est le maître. || Plusieurs disent Petaud.

PÉTAUDIÈRE, *s. f.* Assemblée confuse, où chacun fait le maître. || Plusieurs disent petaudière.

PÉTÉCHIAL, ALE (pé-té-chi-al'), *adj.* En méd. Qui ressemble à des pétéchies. || Qui est accompagné de pétéchies. Fièvre pétéchiale.

PÉTÉCHIES (pé-té-chie. Lat. médical *pestichiæ*, du lat. *pestis*), *s. f. pl.* En méd. Taches pourprées, semblables à des morsures de puce, qui se manifestent souvent sur la peau dans des maladies aiguës très-graves.

PET-EN-L'AIR, *s. m.* Robe de chambre qui ne descend que jusqu'au bas des reins. || *Au pl.* Des pet-en-l'air.

PÉTER (*pet*), *v. n.* Faire un pet. || Faire un bruit subit et éclatant. Ce vin fait péter les bouteilles. Le sel pète dans le feu. || Son fusil lui a pété dans la main, il lui a crevé dans la main en faisant explosion. || Fig. et trivialement, péter dans la main, faire défaut, manquer au moment nécessaire. || Faire péter dans la main, faire manquer. || Plusieurs disent peter.

PÉTEUR ou **PÉTEUX, PÉTEUSE**, *s. m.* et *f.* Celui,

celle qui a l'habitude de péter. || Prov. et bassement, on l'a chassé comme un péteux, on l'a chassé honteusement. || L'Académie donne ces mots sans accent aigu.

PÉTILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui pétille. Le vin de Champagne pétillant. || Qui brille avec éclat. Des yeux pétillants. || Fig. Qui a une vivacité comparée à un pétillement. Un écrit, un style pétillant. Une figure pétillante d'esprit. || L'Académie donne aussi petillant.

PÉTILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de pétiller. Le pétillement du sel dans le feu, du vin de Champagne. || Par extens. Bruit répété de coups de feu. || Fig. Mouvement moral qui fait comme pétiller. Avec quel pétillement de joie je commençais à respirer en me sentant libre! J. J. Rouss. || L'Académie écrit aussi petillement.

PÉTILLER (*ll* mouillées. Dim. de *péter*), *v. n.* Éclater avec un petit bruit réitéré. Le sel pétille dans le feu. Dès que le vin commence à briller et à pétiller dans la coupe, Boss. || Par extens. Se dit de coups de feu. || Jeter un vif éclat. Les yeux lui pétillaient. || Fig. Être plein de vivacité. || Le sang lui pétille dans les veines, il est plein d'ardeur, d'impatience. || Pétiller d'esprit, avoir l'esprit vif et brillant. || On dit aussi : L'esprit, le sentiment pétille. Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent, Boil. || Pétiller de joie, d'ardeur, etc. manifester beaucoup de joie, d'ardeur, etc. || Famil. Pétiller de faire une chose, avoir une extrême impatience de la faire. || Absol. Être impatient. || L'Académie écrit aussi petiller.

PÉTIOLE (pé-si-o-l'. Lat. *petiolus*), *s. m.* En bot. Partie rétrécie de la feuille, et qui lui sert de support.

PÉTIOLÉ, ÉE (pé-si-o-lé), *adj.* En bot. Porté par un pétiole, par opposition à sessile. Feuille pétiolée.

* **PETIOT, OTE**, *adj.* Diminutif de petit.

PETIT, ITE (orig. inc.), *adj.* Qui a peu d'étendue, peu de volume. Petit vase. Petit poisson deviendra grand, La Font. Tout doit être pour le philosophe un sujet de méditation, et rien n'est petit à ses yeux, Volt. || Un petit homme, une petite femme, un homme, une femme dont la taille est au-dessous de la moyenne. || Se faire petit, se ratatiner. || Fig. Se faire petit, s'abaisser devant quelqu'un, par respect ou par crainte. || Se faire petit, ne point chercher à attirer sur soi les regards. || Être petit devant quelqu'un, perdre beaucoup à lui être comparé. || Petite maison, voy. maison. || Qui est dans le bas âge. Je vous l'ai dit cent fois, quand vous étiez petit, Mol. || Il se dit d'une quantité numérique. Une petite somme d'argent. || Qui est moindre que d'autres dans le même genre, soit au physique, soit au moral. Un petit feu. Une petite gloire. || Les petites choses, les choses peu importantes. || Une petite chose, une chose basse, vile. || Une petite complexion, une petite constitution, une constitution faible. || Il se dit des personnes petites par leur condition, par leur fortune, par leur naissance. Tout petit prince a des ambassadeurs, La Font. || Les petites gens, les personnes qui n'ont pas de fortune. || Petit marchand, marchand en détail qui a une petite boutique. || Le petit peuple, les gens des classes inférieures. || Le petit monde, les personnes de condition inférieure; les enfants, par opposition aux grandes personnes. || Qui est de peu de valeur, en parlant des personnes. Marie, humble, retirée, petite à ses yeux, ne pensait pas seulement qu'un ange pût la saluer, Boss. || Un petit esprit, une personne qui a peu d'idées, des idées peu étendues, des sentiments peu généreux. || Il se dit de ce qui manque de noblesse, de dignité. Ce procédé est petit. || Dans les beaux-arts, il s'oppose à hardi, large, noble, grandiose. || Qui a le caractère de la recherche, de la minutie. De petits soins. || En être aux petits soins avec quelqu'un, être rempli pour lui d'attentions et de prévenances. || Qui est comme le diminutif d'une autre chose. Cet hôtel est un petit Louvre. || La petite guerre, voy. guerre. || Qui est tout au commencement, en parlant de temps. La petite pointe du jour. || Épithète ajoutée à beaucoup de noms de plantes. Petit houx. Petite centaurée. Petite consoude, etc. || Épithète ajoutée au nom de plusieurs animaux. Petit bœuf, le roitelet, etc. || On emploie petit comme terme d'affection, de compassion, de familiarité. Mon petit mari. Ma petite femme. || *Subst.* Il se dit des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles. Ma petite. || En mauvaise part ou avec ironie. Mais, mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut, Mol. Avec son petit air langoureux et discret, Collin d'Harlev. || Petit se combine avec différents noms. Petite-fille, petit-fils, petit-gris, voy. ces mots. || *S. m. pl.* Ceux qui sont de petite taille. || *S. m.* Animal nouvellement né. Aux petits des oiseaux il donne leur pâture, Rac. || Fig. Ses écus ont fait des petits, se dit d'une somme qui s'est accrue parce qu'on l'a fait valoir. || *S. m.* et *f.* Famil. Enfant encore petit. Notre petit, notre petite a été malade. || *S. m. pl.* Il se dit des hommes sans naissance, sans fortune, sans crédit. Hélas! on voit que de tout temps Les petits ont pâti des sottises des grands, La Font. || *S. m.* Ce qui est petit. || Les infiniment petits, les êtres les plus petits, qu'on ne voit qu'avec les plus forts microscopes. || Du petit au grand, par comparaison des petites choses aux grandes. || Un petit, un peu (locution qui a vieilli). Je commence à mon tour à le croire un petit, Mol. || Fig. Le petit, ce qui a le caractère mesquin, sans noblesse. || En petit, *loc. adv.* En raccourci. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage, Boss. || Petit à petit, *loc. adv.* Peu à peu. || Prov. Petit à petit l'oiseau fait son nid, on fait peu à peu sa fortune, sa maison.

PETITE-FILLE, *s. f.* Fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. || *Au pl.* Des petites-filles.

PETITEMENT, *adv.* En petite quantité, pas beaucoup. || Être logé petitement, être logé à l'étroit. || Mesquinement, chétivement. Vivre petitement. || Avec petitesse, sans grandeur. Cela est petitement fait.

PETITESSE, *s. f.* Peu d'étendue, peu de volume, peu de taille. La petitesse d'un vase, de la taille, etc. Nous ne sentons point notre petitesse; et, malgré qu'on en ait, nous voulons être comptés dans l'univers, y figurer et y être un objet important, Montesq. || Modicité. La petitesse d'un don. || Fig. Condition, rang très-inférieur. || Fig. Faiblesse, bassesse. Petitesse d'esprit. Il ne faut pas tomber dans la petitesse de croire que... Boss. || Actions qui dénotent la bassesse du cœur ou de l'esprit Les petitesses de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique, Volt.

PETIT-FILS, *s. m.* Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. || *Au pl.* Des petits-fils.

PETIT-GRIS, *s. m.* Sorte de fourrure, dont la couleur est grise, et qui est faite de la peau d'un écureuil du Nord. || L'animal lui-même. || *Au pl.* Des petits-gris.

PÉTITION (lat. *petitio*), *s. f.* Demande par écrit à une autorité. || En jurispr. Pétition d'hérédité, action par laquelle l'héritier légitime ou le légataire universel demande que celui qui détient une portion de l'héritage soit obligé de la délaisser. || En log. Pétition de principe, sophisme qui consiste à supposer comme certain ce qui ne l'est pas et qui a besoin de preuve.

PÉTITIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui présente une pétition.

* **PÉTITIONNEMENT**, *s. m.* Action de pétitionner.

* **PÉTITIONNER**, *v. n.* Présenter une pétition.

PÉTITOIRE (lat. *petitorium*), *s. m.* T. de pratique. Action en revendication de la propriété. || *Adj.* Action pétitoire, celle par laquelle on réclame un droit de propriété sur une chose possédée par un autre.

PETITS-ENFANTS, *s. m. pl.* Les enfants du fils ou de la fille, par rapport au père ou à la mère de ce fils ou de cette fille. || Il n'a pas de singulier.

PETON (dim. de *pied*), *s. m.* Famil. Petit pied.

PÉTONCLE (lat. *pectunculus*), *s. f.* Nom de plusieurs coquillages bivalves. || Espèce d'agaric.

* **PÉTRAS** (pé-trâ. Orig. inc.), *s. m.* Homme lourd et borné. C'est un pétras.

PÉTRÉE (lat. *petræus*, de πετραῖος), *adj. f.* Couverte de pierres, de rochers. L'Arabie Pétrée. || Qui ressemble à la pierre ou qui en a la dureté. Substance pétrée, Buff.

PÉTREL (*Peter*, Pierre), *s. m.* Oiseau palmipède de haute mer.

PÉTRI, IE, *p. p.* de pétrir. || Se croire pétri d'un autre limon que le reste des hommes, se croire d'une nature supérieure à celle des autres. || Fig. C'est un homme tout pétri de salpêtre, il est vif et bouillant. || Fig. Composé de. Il est pétri d'orgueil. Cette droiture, cette naïveté dont il [le cœur de Turenne] était pétri, Sév.

PÉTRIFIANT, ANTE, *adj*. Qui a la faculté de pétrifier. Suc pétrifiant, BUFF. || Il se dit abusivement pour incrustant. La fontaine pétrifiante de Sainte-Allyre, à Clermont-Ferrand. || Fig. Qui rend immobile d'étonnement, de crainte, etc. Cela est pétrifiant.

PÉTRIFICATION, *s. f.* Formation de la substance pierreuse. || Conversion en pierre des substances végétales et animales. || Corps dans lequel la matière organique a été remplacée par une substance minérale. || Se dit abusivement pour incrustation.

PÉTRIFIÉ, ÉE, *p. p.* de pétrifier.

PÉTRIFIER (lat. *petra* et *facere*), *v. a.* Changer en pierre. || Se dit abusivement pour incruster. || Absol. Cette source pétrifie. || Fig. Rendre immobile par l'effet de quelque sentiment intense. Tout ce que vous me dites là me pétrifie d'admiration, VOLT. || Se pétrifier, *v. r.* Se convertir en pierre. || Fig. Le stoïcien travaillait à se pétrifier, DIDEROT.

PÉTRIN (lat. *pistrinum*), *s. m.* Coffre dans lequel on pétrit le pain. || Fig. et popul. Être dans le pétrin, être dans l'embarras.

PÉTRIR (b. lat. *pisturire*, du lat. *pistum*, supin de *pinsere*), *v. a.* Détremper de la farine avec un liquide, la remuer, et en faire de la pâte. Pétrir du pain. || Absol. Ce boulanger pétrit bien. || Presser l'argile pour en lier les différentes parties et leur donner de la consistance. || Fig. Dieu nous a tous pétris du même limon. || Presser avec les mains comme on fait pour la pâte. || Fig. Composer, former. À mon plaisir j'ai pétri sa jeune âme, VOLT. || Se pétrir, *v. r.* Être pétri.

* **PÉTRISSABLE**, *adj.* Qui peut être pétri.

PÉTRISSAGE, *s. m.* Action de pétrir.

* **PETRISSEMENT**, *s. m.* Synonyme de pétrissage.

PÉTRISSEUR, *s. m.* Celui qui chez un boulanger pétrit la pâte. || Pétrisseur mécanique, mécanisme destiné à remplacer les gindres.

PÉTROLE (lat. *petra* et *oleum*), *s. m.* Huile minérale fournie par des sources naturelles, et qui sert à l'éclairage. || Huile de pétrole, ancien nom donné au pétrole.

* **PÉTROLERIE**, *s. f.* Usine à pétrole.

PÉTROSILEX (lat. *petra* et *silex*), *s. m.* Pierre qui tient le milieu entre le jaspe et le silex.

PETTO (IN) (in'-pè-tto), *loc. adv. ital.* Signifiant à part soi, intérieurement, en secret ; se dit du pape, quand il nomme un cardinal, sans le proclamer, ni l'instituer. || Par extens. Ce jeune homme est mon gendre in petto.

PÉTULAMMENT, *adv.* D'une manière pétulante.

PÉTULANCE (lat. *petulantia*), *s. f.* Vivacité impétueuse. La pétulance française, J. J. ROUSS.

PÉTULANT, ANTE (lat. *petulans*), *adj.* Qui a de la pétulance.

PETUN (pe-tun. Mot brésilien), *s. m.* Terme tombé en désuétude. Tabac.

PETUNER, *v. n.* T. vieilli. Prendre, fumer du petun.

* **PÉTUNIA** (*petun*), *s. m.* Plante qui appartient à un genre originaire de l'Amérique du Sud, famille des solanées ; elle est cultivée pour ses fleurs dans nos jardins.

PÉTUNSÉ, *s. m.* Variété du feldspath commun composée de silice et de chaux, dont on se sert en Chine pour faire la porcelaine. || On écrit aussi *pétunzé* et *pétuntzé*.

PEU (lat. *paucus*), *s. m.* Une petite quantité. || *Peu* construit avec l'article défini, ou avec l'adjectif possessif ou avec un pronom démonstratif. Si je t'abandonnais à ton peu de mérite, CORN. Le peu du juste vaut mieux que l'abondance du pécheur, FLÉCH. || Le peu, le petit nombre. || Le peu, le peu de temps. || Le peu que je suis, le peu qu'il est, c'est-à-dire mon peu, son peu de rang, de mérite. || *Peu*, avec l'article *un*, une petite quantité, construit avec un substantif. Un peu de repos. || Construit avec un verbe ou un autre mot. J'espère encore un peu, CORN. || Explétivement. Dites-moi un peu. || Popul. Un petit peu, très-peu. || Ironiq. Un peu, se dit pour beaucoup. Vous pourriez un peu loin pousser ma patience, CORN. || Un peu bien ou un peu beaucoup, très, trop, beaucoup trop. Je tarde un peu beaucoup pour votre impatience, CORN. || Un peu, se dit, dans un langage très-familier, comme une affirmation dédaigneuse. Vous vous mariez, ma sœur. — Un peu, mon frère, DANCOURT. || *Peu* sans article, peu de chose. Vivre de peu. Peu avec la crainte de Dieu vaut mieux que de grands trésors qui ne rassasient point, SACI. || Dans cet emploi, *peu* se construit avec les verbes actifs. Boire peu. || Être peu, être de peu de valeur, en parlant des choses. || Un homme de peu, un homme de basse condition. || C'est peu de, suivi d'un substantif, signifie que la chose dont il s'agit ne suffit pas, ou qu'on ne s'y borne pas. C'est peu de quatre jours pour un tel sacrifice, CORN. || On dit quelquefois : C'est peu... que de... Pour en venir à bout, c'est trop peu que de vous, CORN. || C'est peu de..., avec l'infinitif, ou c'est peu que..., avec le subjonctif. C'est peu d'aller au ciel, je vous y veux conduire, CORN. C'est peu qu'il veuille être le premier, il voudrait être le seul. || Peu, peu de gens, avec le verbe au pluriel. Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner, LA ROCHEF. || *Peu*, sans article et construit avec un substantif, en petite quantité. Tout ce qui doit finir est de peu de durée, P. LEBRUN. || Peu de chose, une chose petite. Pour mériter ce sort, je suis trop peu de chose, MOL. || C'est peu de chose, se dit d'une personne, d'une chose dont on ne fait point de cas. || C'est peu de chose que de nous, se dit pour exprimer que la condition humaine est bien précaire. || *Peu*, pris adverbialement et construit avec un verbe, ou un adjectif, ou un adverbe, en petite quantité. Un homme peu connu. Fort peu. || Acheter peu, acheter à bon marché. || Peu souvent, assez rarement. || PEU À PEU, *loc. adv.* Lentement, insensiblement. || DANS PEU, SOUS PEU, *loc. adv.* Dans peu de temps. || Il y a peu, depuis peu de temps. || Depuis peu, depuis peu de temps. || Peu après, peu de temps après. || Quelque peu, un peu. || Tant soit peu, très-peu, et *subst.* un tant soit peu, très-peu. || À peu près, à peu de chose près, presque, environ, et *subst.* un à peu près. || Si peu que rien, une très-petite quantité. || SI PEU QUE, *loc. conj.* avec le subjonctif, en quelque petite quantité que... || POUR PEU QUE, *loc. conj.* avec le subjonctif, pour quelque petite quantité que.

PEUPLADE, *s. f.* Nombre d'hommes et de femmes qu'on envoie dans un pays pour le peupler. || Petites sociétés, petits groupes d'hommes, dans les pays non civilisés. || Action de peupler. Le but, le devoir d'un gouvernement sage est la peuplade et le travail, VOLT.

PEUPLE (lat. *populus*), *s. m.* Multitude d'hommes d'un même pays et vivant sous les mêmes lois. || Mon peuple, son peuple, le peuple auquel j'appartiens, il appartient. || Au pl. Habitants d'un État composé de diverses provinces qui n'ont pas été réunies en même temps et qui sont régies par des lois différentes. Les peuples qui composaient l'empire romain. || Multitude d'hommes qui, bien que n'habitant pas le même pays, ont une même religion ou une même origine. Le peuple juif. || Le peuple de Dieu, le peuple juif. || Au pl. Les peuples, les nations en dehors du peuple juif. || Peuple se dit aussi des chrétiens, en tant que peuple de Dieu. || Le peuple-roi, l'ancien peuple romain. || Peuple se dit par rapport au gouvernement d'un roi, etc. On m'élit roi, mon peuple m'aime, LA FONT. || Habitants d'une même ville, d'un même village, etc. || Le peuple, considéré dans les républiques comme le souverain. || Partie de la nation considérée au point de vue des divisions établies en politique. Le sénat et le peuple romain. || La multitude, le public considéré en son ensemble. Le peuple raisonne ordinairement ainsi : une chose est possible, donc elle est, PASC. || La partie de la nation, considérée par opposition aux classes où il y a soit plus d'aisance, soit plus d'instruction. Un homme du peuple. || Le petit peuple, le menu peuple, le bas peuple, les classes tout à fait inférieures. || Famil. Le petit peuple, les enfants. || Par extens. Foule, rassemblement. Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur, RAC. || Grand nombre de personnes considérées par des côtés qui leur sont communs. Les Romains étaient un peuple de soldats, ROLLIN. Faire du genre humain un peuple de frères, VOLT. || Petits poissons qui servent à peupler un étang. || Rejeton au pied des arbres, des plantes. || *Adj.* Qui tient du peuple, qui en a le caractère, qui ne s'élève pas au-dessus de lui. Un air peuple, un air commun, vulgaire. Il faut être bien peuple pour se laisser éblouir par l'éclat qui environne les grands, BOUHOURS.

PEUPLÉ, ÉE, *p. p.* de peupler.

* **PEUPLEMENT**, *s. m.* Action de peupler. Le peuplement de l'Amérique. || Action de peupler un étang, une basse-cour, un colombier. || Il se dit aussi de la production des arbres. Le peuplement d'une forêt.

PEUPLER, *v. a.* Emplir un lieu d'habitants, en les y menant. Rebâtissez son temple, et peuplez vos cités, Rac. || En parlant des animaux. Peupler un pays de gibier. || Se dit aussi de plantations. Peupler un bois, en y mettant du nouveau plant. || Emplir un lieu d'habitants (hommes, animaux ou végétaux) par voie de génération. Les races qui ont peuplé l'Amérique. Le gibier aura bientôt peuplé ce parc. Le chêne peuple nos forêts. || Attribuer une certaine population. Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard, Volt. || Emplir d'un certain nombre de personnes. Peupler la terre de mendiants. || Il se dit aussi des personnes qui remplissent. || En peint. Peupler un tableau, y faire entrer beaucoup de figures. || Fig. Emplir de choses qui n'ont point de corps. Pauvres enfants! de fantômes funèbres Quelque nourrice a peuplé vos esprits, Béranger. || *V. n.* Se multiplier par la génération, en parlant des hommes et des animaux. Toutes les nations ne peuplent pas également. Le lapin peuple beaucoup. || Se peupler, *v. r.* Devenir rempli d'habitants.

* **PEUPLERAIE**, *s. f.* Lieu planté de peupliers.

PEUPLIER (anc. fr. *peuple*, peuplier, du lat. *populus*), *s. m.* Genre de la famille des salicinées. Peuplier d'Italie. Peuplier suisse. Peuplier de Hollande.

PEUR (lat. *pavor*), *s. f.* Passion pénible qu'excite en nous ce qui parait dangereux, menaçant, surnaturel. || N'avoir que la peur, en être quitte pour la peur, n'éprouver pas le mal que l'on redoutait. || Avoir peur de son ombre, être très-craintif, très-poltron. || Par exagération, mourir de peur, craindre extrêmement. || Divinité qui avait des autels en Grèce et à Rome (avec une majuscule en ce sens). || Peur se dit, par exagération, en des cas où il s'agit non de péril, mais de ce qui nuit, de ce qui est désagréable, de ce qui inquiète, etc. J'ai peur de vous déranger. Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire, Boil. || Faire peur de quelqu'un, faire croire que quelqu'un peut nous nuire, nous faire du mal. || Faire peur de quelque chose, menacer de quelque chose. || Faire peur, se dit de quelqu'un dont la physionomie s'est beaucoup altérée. Elle est changée à faire peur. || Famil. Être mis à faire peur, être vêtu d'une manière bizarre et ridicule. || Faire peur, se dit d'une personne très-laide. || Faire peur aux petits enfants, exciter de vaines terreurs. || Faire peur à quelqu'un, lui causer une peur, en sortant subitement d'une cachette, ou de toute autre façon. || Prov. La peur grossit les objets. || De peur, *loc. adv.* Par l'effet de la peur. || De peur de, *loc. prép.* En craignant que. Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri, La Bruy. || De peur que, *loc. conj.* avec le subjonctif, en craignant que. || Avec *avoir peur que, de peur que*, on met *ne* dans le membre de phrase subordonné : J'ai peur qu'il ne vienne ; De peur qu'il ne se blessât. Mais en vers on supprime quelquefois ce *ne*.

* **PEUREUSEMENT**, *adv.* D'une façon peureuse.

PEUREUX, EUSE, *adj.* Qui a peur facilement. Les gens de naturel peureux Sont, disait-il, bien malheureux, La Font. || *Subst.* Un peureux, une peureuse.

PEUT-ÊTRE (*cela* s. e. *peut être*), *adv.* Marque le doute, la possibilité. Pour la dernière fois je vous parle peut-être, Rac. || Il est souvent suivi de *que*. Peut-être que parmi tous ceux qui m'entendent, il ne se trouvera pas dix justes, Mass. || Peut-être pas, sûrement non. || *S. m.* Un peut-être, une chose fort douteuse. A peine il est sorti, tous les peut-être les plus sinistres s'emparent de mon imagination, Marmontel.

PHAÉTON (Φαέθων), *s. m.* Par plaisanterie et par allusion à Phaéton, fils du Soleil, cocher, charretier. Le phaéton d'une voiture à foin Vit son char embourbé, La Font. || Voiture à quatre roues, légère et découverte.

PHAGÉDÉNIQUE (φαγεδαινικός), *adj.* En méd. Qui ronge, en parlant des substances qu'on emploie pour consumer les chairs fongueuses. Eau phagédénique. || Se dit aussi des ulcères qui rongent les parties voisines.

PHALANGE (lat. *phalanx*, de φάλαγξ), *s. f.* Nom que les Grecs donnaient à leur infanterie. || Phalange macédonienne, bataillon formé de huit mille hommes armés de piques et de boucliers, qui se composait de seize files en profondeur. || Par extens. Toute espèce de troupes. De vieilles phalanges. || Toute espèce de multitude considérée comme organisée militairement. Les célestes phalanges, La Font. || Se dit, dans le système de Fourier, de la commune sociétaire, composée de familles associées pour les travaux de ménage, de culture, d'industrie, d'art, de science, etc. || En anat. Les petits os longs qui concourent à former les doigts et les orteils.

PHALANGITE (lat. *phalangites*, de φαλαγγίτης), *s. m.* T. d'antiq. Soldat de la phalange.

* **PHALANSTÈRE**, *s. m.* Habitation de la commune sociétaire ou phalange dans le système de Fourier.

* **PHALANSTÉRIEN, IENNE**, *s. m.* Celui, celle qui habite un phalanstère. || Partisan des doctrines qui doivent être mises en pratique dans le phalanstère.

* **PHALARIQUE** (lat. *phalarica*), *s. f.* Voy. falarique.

* **PHALÉCIEN** (lat. *phalæcius*), *adj.* Voy. phaleuce.

PHALÈNE (φάλαινα), *s. f.* Nom d'un genre parmi les lépidoptères nocturnes.

* **PHALÈRES** (lat. *phaleræ*), *s. f. pl.* T. d'antiq. rom. Collier composé de bulles d'or et d'argent, ornement des patriciens et récompense militaire.

PHALEUCE (lat. *phaleucius*), *adj.* Vers phaleuce ou *subst.* le phaleuce, sorte de vers de cinq pieds, formé d'un spondée, d'un dactyle, de deux trochées et d'un spondée. || L'Académie dit à tort *phaleuque*.

PHANÉROGAME (φανερός et γάμος), *adj.* Se dit des plantes pourvues de fleurs. || *S. f.* Les phanérogames.

* **PHANÉROGAMIE**, *s. f.* En bot. État d'une plante pourvue de fleurs. || Grande division du règne végétal, comprenant toutes les plantes phanérogames.

PHANTASMAGORIE, PHANTASMAGORIQUE, PHANTASMASCOPE, voy. fantasmagorie, fantasmagorique, etc.

* **PHARAON**, *s. m.* Nom commun ou titre par lequel on désigne les souverains de l'ancienne Égypte.

PHARAON, *s. m.* Jeu de hasard qui se joue avec des cartes ; le banquier y joue seul contre un nombre indéterminé de joueurs.

* **PHARAONIQUE**, *adj.* Qui appartient aux pharaons. L'empire pharaonique. Les dynasties pharaoniques.

PHARE (Φάρος, île près d'Alexandrie), *s. m.* Tour dressée sur un cap, sur un point éminent d'une côte, sur la jetée d'un port, et portant à son sommet une lanterne où s'allume, pendant la nuit, un feu connu des navires qu'il guide au milieu des ténèbres. || Le fanal placé sur le phare. || Fig. Dans le style élevé, ce qui guide. || T. de mar. L'ensemble des vergues et de leurs voiles.

PHARISAÏQUE, *adj.* Qui tient du caractère des pharisiens. Cette prétendue sévérité pharisaïque, Bourd.

PHARISAÏSME, *s. m.* Caractère des pharisiens. || Fig. Hypocrisie.

PHARISIEN (lat. *pharisæus*, de l'araméen *parouschim*, les séparés), *s. m.* Secte des Juifs qui affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie. || Fig. Celui qui n'a que l'ostentation de la piété ou de toute autre vertu. || *Adj.* Pharisien, enne, syn. de pharisaïque. Qu'était-ce que cette piété pharisienne? une piété hypocrite, une piété fausse et vicieuse, Bourd.

PHARMACEUTIQUE (φαρμακευτικός), *adj.* Qui a rapport à la pharmacie. Une préparation pharmaceutique. || Emploi pharmaceutique, mise en usage de certains corps dans les officines. || *S. f.* La partie de la matière médicale qui traite des effets et de l'emploi thérapeutique des médicaments.

PHARMACIE (φαρμακεία), *s. f.* L'art de reconnaître, de recueillir, de conserver les drogues simples, et de préparer les médicaments composés. || L'officine ou le lieu où les médicaments sont préparés ou débités. || La profession de pharmacien. || Collection de médicaments.

PHARMACIEN, *s. m.* Celui qui exerce la pharmacie.

* **PHARMACOLOGIE** (φάρμακον et λόγος), *s. f.* Partie de la matière médicale qui a pour objet de faire connaître les médicaments et d'en éclairer l'emploi.

* **PHARMACOLOGIQUE**, *adj.* Qui se rapporte à la pharmacologie.

PHARMACOPÉE (φαρμακοποιΐα), *s. f.* Livre qui enseigne la manière de préparer et de composer les médicaments.

PHARMACOPOLE (lat. *pharmacopola*, de φαρμακοπώλης), *s. m.* Terme qui ne se dit que par plaisanterie. Apothicaire, vendeur de drogues, charlatan.

* **PHARYNGIEN, IENNE,** *adj.* Qui a rapport au pharynx.

* **PHARYNGITE,** *s. f.* Inflammation du pharynx.

* **PHARYNGO-LARYNGITE,** *s. f.* Inflammation du pharynx et du larynx.

PHARYNX (φάρυγξ), *s. m.* Cavité musculo-membraneuse faisant suite à la bouche, dont elle est séparée par le voile du palais, et se continuant avec l'œsophage.

PHASE (φάσις), *s. f.* Apparences diverses de la lune et de quelques planètes, suivant la manière dont elles reçoivent la lumière du soleil. || Fig. Changements successifs qui se remarquent dans certaines choses. Les phases de l'humanité. Les phases d'une affaire.

PHASÉOLE, *s. f.* Voy. FASÉOLE.

PHÉBUS (fé-bus'. Lat. *Phœbus*, de Φοῖβος), *s. m.* Apollon, dieu du soleil et dieu des vers. || Fig. et avec un *p* minuscule, galimatias prétentieux. Parler phébus. La magnificence de paroles avec de faibles idées est proprement du phébus, VAUVENARGUES. || En parlant des personnes, homme faisant le beau parleur. Qu'un beau phébus lui débite ses gentillesses, J. J. ROUSS.

PHÉNICOPTÈRE (φοινικόπτερος), *s. m.* Flamant.

* **PHÉNIQUE,** *adj.* En chim. Qui a rapport au phénol. || Acide phénique, produit de la distillation de la houille.

PHÉNIX (φοῖνιξ), *s. m.* Oiseau fabuleux, unique en son espèce, qui, disait-on, vivait plusieurs siècles, et qui brûlé renaissait de sa cendre. || Fig. Personne unique dans son genre, supérieure aux autres. Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois, LA FONT. Le phénix de la poésie chantante [Quinault], LA BRUY. || Il se dit aussi des choses. Et cet heureux phénix [un sonnet sans défaut] est encore à trouver, BOIL. || Constellation australe.

* **PHÉNOL** (φαίνειν), *s. m* En chim. Substance extraite des huiles lourdes que fournissent les goudrons des gaz.

* **PHÉNOMÉNAL, ALE,** *adj.* Néolog. Qui tient du phénomène. || Famil. Surprenant, étonnant.

PHÉNOMÈNE (φαινόμενον), *s. m.* En philos. Tout ce qui tombe sous les sens, tout ce qui peut affecter notre sensibilité d'une manière quelconque, soit au physique, soit au moral. || En méd. Tout changement appréciable par nos sens, qui survient dans un organe ou une fonction. Le phénomène de la respiration. || Tout ce qui paraît d'extraordinaire dans l'air, dans le ciel. Les comètes, les météores sont des phénomènes. || Ce qui est rare et surprenant C'est un phénomène que de vous voir ici. L'établissement de l'Académie et le phénomène du Cid, VOLT. || Il se dit des personnes qui surprennent par leurs talents, leurs actions, etc. Phocion était à la fois grand capitaine et grand homme d'État, phénomène auquel dans ce siècle on n'était plus accoutumé, CONDILLAC. || Chose ou personne extraordinaire qu'on montre à la foire. Phénomène vivant.

* **PHIL...** ou **PHILO...** Préfixe signifiant qui aime et venant du grec φίλος.

PHILANTHROPE (φιλάνθρωπος), *s. m.* Celui dont le cœur est porté à aimer les hommes. || Celui qui s'occupe des moyens d'améliorer le sort de ses semblables.

PHILANTHROPIE (φιλανθρωπία), *s. f.* Amour de l'humanité. || Charité établie en règles.

PHILANTHROPIQUE, *adj.* Qui a rapport à la philanthropie; qui est inspiré par la philanthropie.

PHILHARMONIQUE (*phil....* et *harmonique*), *adj.* Qui aime l'harmonie, la musique, en parlant de certaines sociétés musicales. Société philharmonique.

PHILHELLÈNE (φιλέλλην), *s. m.* Anciennement, ami des Hellènes, de leurs arts, de leur civilisation, en parlant d'hommes qui n'étaient pas Grecs. || Ami des Grecs modernes, favorable à leur indépendance. || Volontaire au service de la Grèce moderne.

PHILIPPIQUE (φιλιππικός, s. e. λόγος), *s. f.* Harangues de Démosthène contre Philippe, roi de Macédoine. || Par extens. Nom donné aux discours de Cicéron contre Marc-Antoine. || Discours violent et injurieux.

PHILOLOGIE (φιλολογία), *s. f.* Sorte de savoir général qui regarde les belles-lettres, les langues, la critique, etc. || Étude et connaissance d'une langue en tant qu'elle est l'instrument ou le moyen d'une littérature. || Philologie comparée, étude appliquée à plusieurs langues.

PHILOLOGIQUE (φιλολογικός), *adj.* Qui concerne la philologie. La critique philologique.

* **PHILOLOGIQUEMENT,** *adv.* D'une manière philologique.

PHILOLOGUE (φιλολόγος), *s. m.* Homme qui s'occupe de philologie.

PHILOMATHIQUE (*phil...* et μαθεῖν), *adj.* Qui aime les sciences. Société philomathique.

* **PHILOSOPHAILLER** (*ll* mouillées), *v. n.* Néolog Faire de la philosophie à tort et à travers.

PHILOSOPHALE, *adj. f.* Pierre philosophale, pierre qui, composée selon les règles des philosophes ou alchimistes avec de petites quantités d'or ou d'argent devenues, grâce à certains procédés, alchimiquement vivantes et capables de communiquer cette vie, devait avoir la propriété de transmuer les métaux inférieurs en or ou en argent. || Il n'a pas trouvé la pierre philosophale, il a l'esprit borné. || Il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale, se dit d'un homme qui fait des dépenses fort au-dessus du revenu qu'il paraît avoir. || Fig. C'est la pierre philosophale, c'est une chose impossible à trouver.

PHILOSOPHE (lat. *philosophus*, de φιλόσοφος), *s. m.* Dans l'ancienne Grèce, ami de la sagesse. || Celui qui s'applique à la recherche des principes et des causes. || Celui qui s'applique à l'étude de l'homme et de la société, à l'effet de rendre ses semblables meilleurs et plus heureux. || Celui qui cultive sa raison, conforme sa conduite aux règles de la saine morale, et affermit son âme contre les coups du sort. || *Au fém.* C'est une philosophe enfin; je n'en dis rien, MOL. || Celui qui mène une vie tranquille et retirée, hors de l'embarras des affaires. || Celui qui ne reconnaît pas la révélation. || Nom donné, dans le XVIIIe siècle, à des hommes qui cultivaient la philosophie et la faisaient servir au renversement des anciennes opinions. || Dans les colléges et lycées, étudiant en philosophie. || Alchimiste. || *Adj.* Qui est philosophe. Un naturel philosophe. Une reine philosophe. Un siècle philosophe. || Il se dit quelquefois pour philosophique. Mon flegme est philosophe autant que votre bile, MOL.

PHILOSOPHER (lat. *philosophari*), *v. n.* Traiter, raisonner des choses qui regardent la philosophie. || Raisonner, discuter sur diverses matières de morale ou de physique. || Argumenter, disputer trop subtilement. || Raisonner sur, tirer des inductions.

PHILOSOPHIE (lat. *philosophia*, de φιλοσοφία), *s. f.* Étude des principes et des causes, ou système des notions générales sur l'ensemble des choses. || Système particulier de philosophie. La philosophie de Descartes. || Philosophie naturelle, par opposition à philosophie morale, ensemble des sciences astronomique, physique, chimique et biologique. || Système des idées générales qui appartiennent à une science, à un art. La philosophie de la chimie, de l'art de la guerre, etc. || Philosophie de l'histoire, théorie des faits historiques telle qu'elle fasse saisir l'enchaînement des phases de la civilisation et des époques du genre humain. || Ouvrage composé sur la philosophie d'une science (avec une majuscule). La Philosophie de la botanique. || Cours de philosophie qui se fait à des élèves. || La classe où l'on enseigne la philosophie. || Doctrines d'un certain nombre de penseurs du XVIIIe siècle qui attaquaient les opinions traditionnelles en religion et en politique. || Étude de la société et de la morale. Socrate est regardé comme le fondateur de la philosophie morale chez les Grecs, ROLLIN. || Fermeté et élévation d'esprit par laquelle on se met au-dessus des événements et des préjugés. La philosophie est bonne à quelque chose, elle console, VOLT. || Philosophie païenne ou naturelle, philosophie fondée sur les lumières naturelles. || Philosophie chrétienne, philosophie fondée sur les croyances du christianisme. || Système particulier qu'on se fait pour la conduite de la vie. Sa philosophie consiste à ne se tourmenter de rien. || T. d'imprim. Caractère de dix points.

PHILOSOPHIQUE (lat. *philosophicus*), *adj.* Qui appartient à la philosophie. Enseignement, livres philosophiques. || Habituel aux philosophes. Le sérieux phi-

losophique. || Esprit philosophique, esprit plein de clarté, de méthode; esprit exempt de préjugés, de passions. || Se dit de certains ouvrages composés dans un dessein philosophique. Une grammaire philosophique.

PHILOSOPHIQUEMENT, *adv*. D'une manière philosophique.

PHILOSOPHISME, *s. m*. L'étude, la manie de la philosophie. || En un sens péjoratif, l'esprit philosophique considéré comme perverti ou mauvais.

PHILOTECHNIQUE (*phil*... et τέχνη), *adj*. Qui aime les arts. Société philotechnique.

PHILTRE (φίλτρον), *s. m*. T. d'antiq. Breuvage qu'on supposait propre à inspirer de l'amour. || Fig. La jeunesse et la santé sont les véritables philtres, VOLT.

* **PHLÉBITE** (φλέψ), *s. f*. En méd. Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOTOME (φλεβοτόμος), *s. m*. En chir. Nom donné à la lancette dont on se sert, surtout en Allemagne, pour saigner. || Espèce de petite boite de métal, renfermant une lame tranchante que l'on fait sortir au moyen d'une bascule à ressort.

PHLÉBOTOMIE (φλεβοτομία), *s. f*. En chir. Syn. de saignée, en tant qu'il s'agit de la saignée d'une veine.

PHLÉBOTOMISÉ, ÉE, *p. p*. de phlébotomiser.

PHLÉBOTOMISER (*phlébotome*), *v. a*. N'est plus usité que par plaisanterie. Pratiquer la phlébotomie.

PHLÉBOTOMISTE, *s. m*. Celui qui pratique la saignée des veines. || Celui qui s'occupe de la dissection des veines.

PHLEGMAGOGUE, *adj*. Voy. FLEGMAGOGUE.

PHLEGMASIE (φλεγμασία), *s. f*. En méd. Classe de maladies internes très-fréquentes, consistant en une irritation qui appelle le sang dans les vaisseaux capillaires d'un organe; d'où résulte de la douleur, de la rougeur, de la chaleur, du gonflement, etc.

* **PHLEGMASIQUE**, *adj*. En méd. Qui tient à la phlegmasie, à l'inflammation.

PHLEGMATIQUE, *adj*. Voy. FLEGMATIQUE.

PHLEGME, *s. m*. Voy. FLEGME.

PHLEGMON (φλεγμόνη), *s. m*. En chir. Inflammation du tissu lamineux. || On écrit aussi flegmon.

PHLEGMONEUX, EUSE, *adj*. Qui a le caractère du phlegmon. || On écrit aussi flegmoneux.

PHLOGISTIQUE (φλογιστός), *s. m*. En chim. Principe adopté par Stahl pour expliquer la combustion.

PHLOGOSE (φλόγωσις), *s. f*. En méd. Synonyme d'inflammation ou de phlegmasie || Plus spécialement, inflammation légère, superficielle, érysipélateuse.

* **PHLOX** (floks'. Φλόξ), *s. m*. Jolie plante d'Amérique dont les fleurs disposées en panicule pyramidale varient du blanc le plus pur au rouge le plus intense.

PHLYCTÈNE (φλύκταινα), *s. f*. En méd. Petite ampoule vésiculeuse, transparente, formée par l'épiderme que soulève un amas de sérosité.

* **PHOCÈNE** (φώκαινα), *s. f*. Nom moderne du genre marsouin (cétacés).

PHŒNICURE (φοινίκουρος), *s. m*. Espèce de fauvette à queue rouge qui se retire dans les trous des murailles.

PHOLADE (φωλάς), *s. f*. Mollusque dont la coquille est composée de cinq pièces. || La coquille elle-même.

* **PHONÉTIQUE** (φωνητικός), *adj*. Qui se rapporte à la voix. || Écriture phonétique, écriture dont les éléments représentent des voix ou des articulations. || *S. f*. La phonétique, l'ensemble des sons d'une langue.

* **PHONÉTIQUEMENT**, *adv*. En gramm. En représentant des sons.

* **PHONÉTISME**, *s. m*. Peinture des sons, manière de représenter les idées en représentant les sons.

PHONIQUE (φωνικός), *adj*. Qui a rapport à la voix. || Signes phoniques, signes destinés à représenter les sons de la voix. || En archit. Voûte phonique, voûte construite de telle sorte que les sons y sont répétés par un écho || *S. f* La phonique, art de combiner les sons d'après les lois de l'acoustique.

PHOQUE (φώκη), *s. m*. Quadrupède amphibie, couvert de poils et à pattes très-courtes.

PHOSPHATE, *s. m*. En chim. Genre de sels formés par la combinaison de l'acide phosphorique avec les bases.

* **PHOSPHATÉ, ÉE**, *adj*. Qui est à l'état de phosphate.

PHOSPHORE (lat. *phosphorus*, de φωσφόρος), *s. m*. Corps simple, non métallique, combustible, brûlant avec flamme au contact de l'air, lumineux dans l'obscurité; on l'extrait des os. || Phosphore rouge ou amorphe, préparation qui s'obtient en soumettant pendant plusieurs jours le phosphore ordinaire à une température élevée, en cet état, le phosphore n'est plus vénéneux. || Nom de divers corps brillant dans l'obscurité. || Fig. Lueur.

* **PHOSPHORÉ, ÉE**, *adj*. En chim. Qui contient du phosphore. Gaz hydrogène phosphoré. || Pâte phosphorée, pâte employée pour la destruction des animaux nuisibles.

PHOSPHORESCENCE, *s. f*. Propriété qu'ont certains corps de briller dans l'obscurité, sans répandre de chaleur sensible. La phosphorescence des vers luisants. || Phénomène qui a lieu la nuit sur l'Océan et qui est dû à la présence d'animaux microscopiques vivant par milliers suspendus à la surface des eaux. || Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux, sans qu'il y ait combustion, lorsqu'on les frotte, ou qu'on les chauffe, ou qu'on les soumet à une décharge électrique.

PHOSPHORESCENT, ENTE, *adj*. Qui jouit de la phosphorescence. Des corps phosphorescents.

PHOSPHOREUX, *adj. m*. En chim. Acide phosphoreux, acide formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE, *adj*. Qui appartient au phosphore, où il entre du phosphore. || En chim. Acide phosphorique, acide formé par la combustion rapide et complète du phosphore. || Qui est en rapport avec le phosphore. Les paralysies phosphoriques, paralysies que cause le phosphore. || Qui brille à la façon du phosphore.

* **PHOSPHURE**, *s. m*. En chim. Combinaison, en proportions définies, du phosphore avec un autre corps simple, principalement avec un métal.

* **PHOTO**... élément de composition des mots signifiant lumière, et venant de φῶς, φωτός.

* **PHOTOGÉNIQUE** (*photo*... et le suffixe γένης, qui engendre), *adj*. Qui produit des images par la lumière. Rayons photogéniques. || Qui vient bien par la photographie. Une robe blanche n'est pas photogénique.

* **PHOTOGRAPHE** (*photo*... et γράφειν), *s. m*. Celui qui s'occupe de photographie.

* **PHOTOGRAPHIE**, *s. f*. Procédé au moyen duquel on fixe sur une plaque sensible, à l'aide de la lumière, l'image des corps placés devant l'objectif d'une chambre obscure.

* **PHOTOGRAPHIQUE**, *adj*. Qui appartient à la photographie, dont elle se sert, ou qui est produit par elle.

* **PHOTOGRAPHIQUEMENT**, *adv*. Par les procédés photographiques.

* **PHOTOLITHOGRAPHIE** (φῶς, λίθος et γράφειν), *s. f*. Procédé par lequel on décalque sur la pierre une épreuve photographique que l'on encre ensuite.

* **PHOTOSCULPTURE** (*photo*... et *sculpture*), *s. f*. Sculpture qui donne une statuette de la personne qui pose, en en prenant différents profils par la photographie.

* **PHOTOSPHÈRE** (*photo*... et *sphère*), *s. f*. En astron. Atmosphère lumineuse par elle-même qui appartient au globe du soleil.

PHRASE (φράσις), *s. f*. Assemblage de mots formant un sens complet. || Phrase faite, façon de parler consacrée par l'usage. || Des phrases, de grandes phrases, des paroles emphatiques, affectées. Un faiseur de phrases. Faire des phrases. || Faire des phrases, parler beaucoup et ne rien faire d'effectif. || Se dit de la tournure d'écrire particulière à une langue. La phrase latine a de la majesté. || Phrase musicale, suite de sons musicaux avec un arrêt ou repos après le dernier, présentant à l'oreille un rhythme semblable à celui d'une phrase parlée.

PHRASÉ, ÉE, *p. p*. de phraser. || *S. m*. Le phrasé, manière de disposer, de couper les phrases musicales.

PHRASÉOLOGIE (φράσις et λόγος), *s. f*. En gramm. Étude et connaissance de la phrase. || Construction de phrase particulière à une langue ou à un écrivain. || Discours creux et vides de sens.

* **PHRASÉOLOGIQUE**, *adj*. Qui a rapport à la phraséologie.

PHRASER, *v. n*. Faire des phrases. || Couper son style par phrases. || *V. a*. Articuler les membres d'une phrase, en lisant ou en déclamant. || *V. n*. En mus. Faire des phrases ou suites régulières et complètes de chant ou

d'harmonie. || Chanter avec l'expression convenable. || *V. a.* Phraser la musique, bien marquer chaque phrase d'un morceau de musique.

* **PHRASEUR,** *s. m.* Famil. Faiseur de phrases, bavard.

PHRASIER, *s. m.* Faiseur de phrases, parleur affecté. || *Adj.* La du Rocher était plus phrasière que jamais, GENLIS. || Écrivain verbeux, sonore et vide.

PHRÉNÉSIE, PHRÉNÉTIQUE, voy. FRÉNÉSIE, etc.

PHRÉNIQUE (φρήν), *adj.* En anat. Qui a rapport au diaphragme. Centre phrénique. || En physiol. Qui appartient à l'intelligence, à la pensée.

* **PHRÉNITE** (φρήν), *s. f.* En méd. Inflammation du diaphragme.

* **PHRÉNOLOGIE** (φρήν et λόγος), *s. f.* Hypothèse physiologique de Gall, dans laquelle il considère le cerveau comme constitué par de nombreuses parties ou organes, dont chacun sert à une affection, à un instinct, à une faculté particulière.

* **PHRÉNOLOGIQUE,** *adj.* Qui appartient à la phrénologie; qui s'en occupe. Société phrénologique.

* **PHRÉNOLOGIQUEMENT,** *adv.* En phrénologie; d'une manière phrénologique.

* **PHRÉNOLOGISTE,** *s. m.* Celui qui s'occupe de phrénologie. || Partisan de la phrénologie.

* **PHRÉNOLOGUE,** *s. m.* Synonyme de phrénologiste.

* **PHTHIRIASE,** *s. f.* ou **PHTHIRIASIS** (φθειρίασις), *s. f.* Maladie pédiculaire. || Maladie des végétaux dans laquelle ils sont couverts d'insectes extrêmement petits.

PHTHISIE (φθίσις), *s. f.* En méd. Consomption lente. || Phthisie pulmonaire ou simplement phthisie, affection tuberculeuse des poumons. || Phthisie laryngée, laryngite chronique. || Phthisie mésentérique, syn. de carreau.

PHTHISIQUE (φθισικός), *adj.* Qui est atteint de phthisie. || *Subst.* Un phthisique. Une phthisique.

* **PHTHORE** (φθείρειν), *s. m.* En chim. Nom qu'on donne quelquefois au principe non encore isolé qu'on nomme plus souvent fluor.

PHYLACTÈRE (φυλακτήριον), *s. m.* Petit morceau de peau ou de parchemin que les Juifs s'attachaient au bras ou au front, et sur lequel étaient écrits des passages de l'Écriture. || Nom donné par les anciens aux amulettes qu'ils portaient sur eux pour se préserver de quelque mal.

PHYLARQUE (φυλάρχης), *s. m.* T. d'antiq. Chef de tribu; magistrat athénien.

PHYLLITHE (φύλλον et λίθος), *s. m.* Feuille pétrifiée ou pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYSICIEN, *s. m.* Celui qui s'occupe de physique. || Dans les colléges et lycées, un écolier étudiant en physique. || Au moyen âge, nom du médecin.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE, *adj.* Qui a rapport à la physique et aux mathématiques. Les sciences physico-mathématiques.

PHYSIOGNOMONIE (φυσιογνωμονία), *s. f.* Art de juger le caractère, les inclinations par l'inspection du visage. || Traité sur cette matière.

PHYSIOGNOMONIQUE, *adj.* Qui appartient, qui a rapport à la physiognomonie. || *S. f.* La Physiognomonique, titre d'un traité attribué à Aristote.

* **PHYSIOGRAPHE,** *s. m.* Celui qui s'occupe de physiographie.

PHYSIOGRAPHIE (φύσις et γράφειν), *s. f.* Description des productions de la nature.

PHYSIOGRAPHIQUE, *adj.* Qui a rapport à la physiographie.

PHYSIOLOGIE (φυσιολογία), *s. f.* Science qui traite des fonctions des organes dans les êtres vivants, végétaux et animaux. Physiologie animale. Physiologie végétale. Physiologie comparée. || Ouvrage qui traite de cette science. La Physiologie de Müller.

PHYSIOLOGIQUE, *adj.* Qui appartient à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE, *s. m.* Celui qui s'occupe de physiologie.

PHYSIONOMIE (altération de *physiognomonie*), *s. f.* L'air, les traits du visage. || Physionomie heureuse, résultat de tous les traits d'une personne, qui prévient en faveur de son caractère. || Mauvaise physionomie, physionomie qui annonce la méchanceté. || Absol. Certain air de vivacité et d'agrément répandu habituellement sur le visage. Avoir de la physionomie. || Il se dit aussi des animaux. || Aspect particulier qui, pour chaque être vivant, résulte de l'ensemble de ses parties tant intérieures qu'extérieures. || Fig. Caractère qui distingue certaines choses de toutes les autres. Ce pays a une physionomie particulière. || Art de juger par les traits du visage quel est le caractère d'une personne.

PHYSIONOMISTE, *s. m.* Celui qui se connaît en physionomie. Bon physionomiste.

PHYSIQUE (lat. *physicus*, de φυσικός), *adj.* Qui se rapporte aux conditions, aux lois de la nature. || Phénomènes physiques, ceux qui ont lieu entre les corps visibles, à des distances appréciables, et qui n'en changent pas les caractères. || Propriétés physiques, qualités naturelles des corps qui sont perceptibles aux sens. || Sciences physiques, celles qui étudient les caractères naturels des corps, les forces qui agissent sur eux et les phénomènes qui en résultent. || Qui ne s'élève pas au-dessus des conditions matérielles de l'organisation. L'état de nature, où l'homme est presque tout physique, CHATEAUB. || Qui est effectif, réel, par opposition à moral. Une certitude, une impossibilité physique. || *S. f.* Dans un sens général et ancien, la connaissance de toute la nature matérielle. || Dans un sens spécial, science du mouvement et des actions réciproques des corps, en tant que ces actions ne sont pas de composition et de décomposition. || Traité de physique. La Physique de Nollet. || Dans les colléges et lycées, classe où l'on enseigne la physique. || Conditions physiques qui président à l'existence des végétaux et des animaux. La physique des végétaux. || *S. m.* L'ensemble de l'apparence extérieure de l'homme. Un beau physique. || Par analogie. Ces lois doivent être relatives au physique du pays, MONTESQ. || Ensemble des dispositions anatomiques intérieures, par opposition au moral. Le physique influe sur le moral. || Ce qu'il y a de physique, de matériel. Analysons le physique de nos actions, BUFF. || Dans le moyen âge, la physique, la médecine.

PHYSIQUEMENT, *adv.* D'une manière réelle et physique. Cela est physiquement impossible.

* **PHYTOGRAPHE** (φυτόν et γράφειν), *s. m.* Celui qui décrit les plantes. || Auteur d'une Phytographie.

* **PHYTOGRAPHIE,** *s. f.* Partie de la botanique qui traite de la description des plantes. || Traité sur cette partie.

* **PHYTOGRAPHIQUE,** *adj.* Qui appartient à la phytographie.

PHYTOLITHE (φυτόν et λίθος), *s. m.* Végétal fossile. || Pierre qui porte l'empreinte d'une plante.

PHYTOLOGIE (φυτόν et λόγος), *s. f.* Étude des plantes, et en ce sens syn. de botanique. || Traité sur les plantes.

* **PHYTOLOGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la phytologie.

PIACULAIRE (lat. *piacularis*), *adj.* Synonyme peu usité d'expiatoire et employé seulement en parlant de l'antiquité. Sacrifice piaculaire.

PIAFFE (orig. inc.), *s. f.* Famil. Braverie, somptuosité, manières par lesquelles on cherche à attirer l'attention sur soi. Je sais de qui procède cette piaffe, LA FONT.

* **PIAFFEMENT,** *s. m.* Action de piaffer.

PIAFFER (*piaffe*), *v. n.* Faire piaffe. Tessé piaffait et se pavanait de son chapeau, ST-SIMON. || En parlant du cheval, frapper des pieds la terre.

PIAFFEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui piaffe. || *Adj.* Il se dit des chevaux. Jument piaffeuse.

* **PIAILLARD, ARDE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui a l'habitude de piailler. Une femme piaillarde.

PIAILLER (*ll* mouillées. Onomatopée), *v. n.* Famil. Se dit des petits oiseaux qui crient sans cesse. || Par extens. Criailler. Cet enfant ne fait que piailler. || Il se dit de toute personne qui criaille d'un ton aigre.

PIAILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Famil. Criaillerie perpétuelle et fatigante des petits oiseaux. || Par extens. Criaillerie des enfants, des personnes.

PIAILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Famil. Oiseau qui crie sans cesse. || Par extens. Celui, celle qui piaille souvent, qui criaille.

PIAN (esp. *pian*), *s. m.* Nom donné en Amérique à une maladie chronique, caractérisée par une éruption cutanée suivie de tubercules fongueux à surface granuleuse.

* **PIANINO** (dim. de *piano*), *s. m.* Piano vertical à cordes obliques.

* **PIANISSIMO,** *adv.* Superlatif de piano, *adv.*

PIANISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue du piano.

PIANO (ital. *piano,* du lat. *planus*), *adv.* Terme de musique qu'on écrit en abrégé P, et qui indique qu'il faut adoucir le son. || Se prend quelquefois subst. en parlant de l'expression d'un passage (sans *s* au pluriel). Faire les piano. || Dans le langage familier, doucement.

PIANO, *s. m.* Voy. PIANO-FORTE.

PIANO-FORTE (pi-a-no-for-té) ou **FORTE-PIANO,** *s. m.* Voy. FORTE-PIANO. || *Au pl.* Des piano-forte ou forte-piano. || Aujourd'hui, piano, instrument de musique à clavier, dont on peut renforcer ou adoucir le son à volonté. || *Au pl.* Des pianos. || Piano droit, piano dont les cordes et la table d'harmonie sont posées verticalement. Les pianos à cordes horizontales se divisent en piano carré où les cordes se présentent latéralement à l'exécutant, et piano à queue, où elles se présentent par bout.

PIASTE, *s. m.* Descendant de l'ancienne maison royale de Pologne ; il est opposé à étranger. || Quelques-uns écrivent piast.

PIASTRE (esp. *piastra*), *s. f.* Monnaie d'argent qui se fabrique en différents pays : la piastre espagnole, qui est la plus connue et appelée absolument piastre, vaut 5 fr. 40 c. ; la piastre gourde ne vaut que 2 fr. 75 c.

* **PIAULEMENT,** *s. m.* Action de piauler.

PIAULER (dérivé de *piailler*), *v. n.* Se dit du cri des petits poulets et autres. || Par extens. Se plaindre en pleurant, en parlant des petits enfants.

* **PIAULEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Petit garçon, petite fille qui a l'habitude de piauler.

* **PIBROCH** (pi-brok. Mot gaélique), *s. m.* Cornemuse écossaise || Air écossais que jouent les cornemuses.

PIC (gaélique *pic*, pointe), *s. m.* Instrument de fer courbé, pointu, à long manche, dont on se sert pour casser des fragments de rocher ou pour ouvrir la terre. || Morceau de fer pointu avec lequel on attise le feu de charbon de terre.

PIC (voy. le précédent), *s. m.* Pointe de montagne. || Se dit de certaines montagnes. Le pic du Midi. || À PIC, *loc. adv.* Verticalement. Cette montagne est coupée à pic. || T. de mar. Un bâtiment est à pic sur son ancre, quand le câble de l'ancre est tendu verticalement.

PIC (lat. *picus*), *s. m.* Genre d'oiseaux insectivores, qui fait une famille dans l'ordre des passereaux; on y distingue le pic-vert, dit vulgairement pivert.

PIC (coup de *pic*), *s. m.* Au jeu de piquet, coup où celui qui joue, comptant trente sans que l'autre ait rien compté, passe de trente à soixante. || Pic et repic, voy. REPIC.

PICA (lat. *pica*), *s. m.* En méd. Perversion du goût caractérisée par de l'éloignement pour les aliments ordinaires et par le désir de manger des substances non nutritives, telles que craie, terre, charbon.

* **PICADOR** (esp. *picador*), *s. m.* Cavalier qui attaque le taureau avec la pique.

* **PICAGE,** *s. m.* Opération qui consiste à piquer le dessin sur le parchemin, dans la dentelle réseau.

* **PICAILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* Petite monnaie de Savoie valant un demi-liard. || Il se dit très-populairement pour de l'argent. Il a des picaillons.

* **PICARESQUE,** *adj.* Se dit des pièces de théâtre, des romans, où le principal personnage est un *picaro* (en espagnol, un coquin).

* **PICÉA,** *s. m.* Synonyme de sapin pesse.

* **PICHENETTE** (orig. inc.), *s. f.* Syn. de chiquenaude.

PICHOLINE (pi-ko-li-n'), *s. f.* Olives, petites ou non, préparées suivant le procédé inventé par l'Italien Picholini. || *Adj.* Des olives picholines.

PICORÉE (esp. *picorea,* du lat. *pecus*), *s. f.* Action d'aller en maraude pour enlever des vivres. Aller à la picorée. || Par extens. Action des écoliers et autres personnes qui dérobent des fruits dans leurs promenades. || Par analogie, se dit du butin des abeilles et d'autres animaux. || Le produit de la picorée.

PICORER (voy. *picorée*), *v. n.* Aller à la picorée. || Il se dit des abeilles et d'autres animaux. || *V. a.* Il se dit familièrement de quelqu'un qui prend des fruits, de l'argent, etc. || Fig. Faire la picorée dans les ouvrages des autres, être plagiaire. || Fig. Grappiller, faire des voleries.

PICOREUR, *s. m.* Soldat qui va à la picorée. || Celui qui coupe et enlève du bois en délit dans les forêts. || Fig. Celui qui fait des voleries. || Fig. Auteur qui pille dans les ouvrages des autres.

PICOT (dim. de *pic*), *s. m.* Petite pointe qui reste sur le bois qui n'a pas été coupé net. S'écorcher la main à un picot. || Marteau pointu dont les carriers se servent pour soulever la pierre. || Petite dent aiguë formée d'un fil de dentelle croisé sur lui-même en forme de bouclette qui termine les dentelles et les imitations.

* **PICOTANT, ANTE,** *adj.* Qui picote, qui irrite.

PICOTÉ, ÉE, *p. p.* de picoter. || En blas. Se dit des animaux dont le corps est couvert de points de différentes couleurs. || *S. m.* Picoté, coquille du genre cône.

PICOTEMENT, *s. m.* Impression incommode et un peu douloureuse sur la peau ou autres organes, comme si l'on y faisait des piqûres légères.

PICOTER (dim. de *piquer*), *v. a.* En parlant des oiseaux, becqueter les fruits. || Picoter du raisin, en manger des grains. || Picoter un cheval, lui faire sentir légèrement l'éperon à diverses reprises. || Causer des picotements. || Fig. Attaquer souvent par des traits malins. || Se picoter, *v. r.* S'agacer mutuellement.

PICOTERIE, *s. f.* Paroles dites dans l'intention de picoter. Impatienter quelqu'un par des picoteries.

PICOTIN (*picoter*), *s. m.* Mesure pour donner de l'avoine aux chevaux. || L'avoine que contient le picotin.

* **PICRATE,** *s. m.* En chim. Nom générique des sels que forme l'acide picrique.

* **PICRINE** (πικρός), *s. f.* Substance amère obtenue de la digitale, et qu'on dit être de la digitaline impure.

* **PICRIQUE** (πικρός), *adj.* En chim. Acide picrique, matière tinctoriale d'un jaune d'or éclatant.

PIC-VERT (pi-vèr), *s. m.* Voy. PIVERT.

PIE (lat. *pica*), *s. f.* Oiseau à plumage blanc et noir, à longue queue étagée, de la famille des corbeaux. || Jaser comme une pie, comme une pie borgne, comme une pie dénichée, jaser beaucoup. || On dit de même : Bavard comme une pie. || Larron comme une pie, se dit de quelqu'un qui est très-voleur, à cause que cet oiseau prend et cache tout ce qu'il trouve. || Fig. Trouver la pie au nid, faire quelque heureuse trouvaille. || Fromage à la pie, fromage blanc écrémé. || Pie agasse, pie de buisson, pie-grièche. || Fig. Pie-grièche, femme d'une humeur aigre et querelleuse. || *Adj.* Se dit d'un cheval qui a la robe blanche, marquée de grandes taches noires, baies, etc. Des chevaux pies. || D'autres laissent au pluriel *pie* invariable. Un attelage de six chevaux pie. || *Subst.* Une pie, un cheval pie. Mignard a peint M. de Turenne sur sa pie, SÉV. || Se dit de plusieurs espèces d'animaux, quand ils ont le poil ou le plumage blanc et noir ou brun et blanc. Pigeon pie. || *S. m.* Le pie, la disposition en deux couleurs, noire et blanche.

PIE (lat. *pius*), *adj.* Usité seulement dans la locution : Œuvre pie, œuvre de charité, œuvre pieuse.

PIÈCE (orig. inc.), *s. f.* Partie d'un tout, considérée comme complète, entière en soi. Les pièces d'une montre. || Il se dit de certaines choses qui font un tout, un objet complet. Une pièce de drap, de ruban, etc. || Travailler à ses pièces, à la pièce, être payé à proportion de l'ouvrage qu'on fait. || Pièce de four, pièce de pâtisserie, ouvrage de pâtisserie. || Pièce montée, pièce de pâtisserie qui présente des formes d'architecture. || Pièce de bois, un morceau de bois, poutre ou planche. || Pièce de charpente, morceau de bois taillé qui entre dans un assemblage de charpente. || Par extens. Il se dit des fragments, des morceaux d'un tout. || Tomber par pièces, se dit d'une personne chez qui il survient des abcès, des pourritures, des gangrènes. || Tailler une armée en pièces, la défaire entièrement. || Fig. Emporter la pièce, railler cruellement. || Mettre en pièces, déchirer par morceaux, et par extens. partager, diviser. || Mettre en pièces un livre, en lire au hasard des fragments. || Mettre en pièces, ne tenir aucun compte, violer, dissoudre. || Mettre en pièces un auteur, en prendre des fragments. || Fig. Mettre quelqu'un en pièces, le déchirer par les médisances. || Famil. Se mettre en pièces, faire tous ses efforts. || Il se dit des différentes parties de l'ancienne armure. Être armé de toutes pièces. || Fig. Être armé de toutes pièces, être en état de repousser

toutes les attaques. || Fig. Accommoder, habiller, ajuster un homme de toutes pièces, le battre, et aussi en dire beaucoup de mal. || La pièce de bœuf, le morceau qui est le plus propre à satisfaire l'appétit. || Pièce de résistance, pièce considérable de viande où il y a beaucoup à manger. || Fig. C'est la pièce de bœuf, se dit de certaines choses dont on fait un usage ordinaire, et aussi du morceau le plus considérable dans une réunion d'objets du même genre. || Pièces de rapport, les petits morceaux de bois précieux ou de pierres dures pour faire les ouvrages de marqueterie ou de mosaïque. || Fig. Ouvrage de pièces de rapport, ouvrage d'esprit composé sans plan et de morceaux faits à part que l'auteur a rapprochés. || On dit de même : Fait de pièces et de morceaux. || Petit morceau d'étoffe ou de métal qu'on emploie pour faire un raccommodage. Mettre une pièce à un habit. || Fig. Mettre la pièce à côté du trou, ne point appliquer le remède à une chose où il serait nécessaire. || Il se dit des fûts qui contiennent des liquides. Pièce de vin, d'huile, d'eau-de-vie, de différentes capacités suivant les parties de la France. Demi-pièce, la moitié d'une pièce de vin. || Se dit de certaines choses considérées comme faisant partie d'une collection, d'un ensemble. Une pièce de vaisselle. Pièce de cabinet, objet rare et curieux. Une pièce rare. || Pièce d'orfèvrerie, ouvrage d'orfèvrerie. || Pièce de tapisserie, morceau de tapisserie. || Pièce d'honneur, la couronne, le sceptre, l'épée qui sont portés par les grands dignitaires aux obsèques du roi et dans d'autres grandes cérémonies. || En blas. Pièces honorables, nom donné à certaines pièces de l'écu, comme le chef, la bande, le pal, etc. || Pièce anatomique ou simplement pièce, partie d'un corps mort employée à l'étude de l'anatomie et de la pathologie. || Pièce de bétail, chacun des animaux qui composent un bétail. Pièce de volaille, oiseau de basse-cour. Pièce de gibier, chacun des animaux qu'on tue à la chasse. || Pièce, chacun, chaque. Ces chevaux coûtent mille francs pièce. || Homme de toute pièce, homme en qui toutes les pièces, toutes les parties, surtout au moral, semblent en parfait rapport. || Différentes parties d'un appartement. Appartement de cinq pièces. || Pièce de terre, une certaine étendue de terre, toute en un tenant. Pièce de blé, d'avoine, etc. portion continue de terre couverte de blé, d'avoine, etc. || Pièce d'eau, quantité d'eau renfermée dans un espace de terrain. || Pièce de canon ou simplement pièce, syn. de canon. Pièce de siége, tout canon de fort calibre dont on se sert pour attaquer une place ou la défendre. Pièce de campagne, l'artillerie qu'une armée mène avec elle. Des pièces de huit livres de balle, de vingt-quatre livres de balle, etc. ou simplement des pièces de huit, de vingt-quatre, etc. des pièces de canon qui portent des boulets de huit, de vingt-quatre livres. || T. de fortification. Pièces détachées, ouvrages qui sont construits à quelque distance de la place. || En parlant de la monnaie, portion de métal marquée et d'une valeur déterminée. Une pièce de monnaie. Une pièce de cent sous. || Popul. La pièce, petite somme d'argent donnée en gratification. Donner la pièce. || La pièce ronde, la pièce blanche, pièce d'argent que l'on donne ou que l'on gagne. || Être près de ses pièces, n'avoir plus guère d'argent. || Pièce de mariage, médaille d'or ou d'argent que le mari donne à sa femme pendant la célébration du mariage religieux, et sur laquelle sont gravés les noms des époux et la date du mariage. || Au jeu d'échecs, pièces, dans le sens général, tous les individus qu'on met sur l'échiquier, et dans le sens spécial, le roi, la dame, les fous, les cavaliers et les tours, à l'exclusion des pions. || Pièce d'écriture, page écrite avec un très-grand soin. || Notes diplomatiques ou autres. Les pièces relatives à une négociation. || Pièces justificatives, en termes de pratique, tout ce qu'on produit pour établir un droit. toute sorte d'écriture qui sert à quelque procès; dans les ouvrages historiques, tous les témoignages, extraits, citations qui prouvent l'exactitude des assertions. || Ouvrage d'esprit en vers ou en prose, formant un tout complet. Je hais les pièces d'éloquence Hors de leur place, et qui n'ont point de fin, LA FONT. || Pièce de théâtre et absol. pièce, ouvrage dramatique. || La petite pièce, pièce comique d'un, de deux ou trois actes qu'on joue après une pièce plus longue. || Fig. Petite pièce, chose divertissante ou même ridicule qui succède à une autre plus sérieuse. || Composition musicale faite pour être exécutée sur des instruments. Pièce de musique. || Fig. Tromperie, moquerie, petit complot, comparé à une pièce de théâtre. Ésope qui tous les jours faisait de nouvelles pièces à son maitre, LA FONT. || Faire pièce à quelqu'un, lui faire une malice, en user mal avec lui. || Il se dit fig. et famil. des personnes. Voyez la bonne pièce avec ses révérences, CORN. || Fig. Ce qui entre en composition d'objets intellectuels, moraux. L'homme est un composé de pièces très-inégales, qui ont leur fort et leur faible, BOSS. || PIÈCE À PIÈCE, *loc. adv.* Une pièce après l'autre. Vendre son mobilier pièce à pièce. Laisser tomber une maison pièce à pièce. || TOUT D'UNE PIÈCE, *loc. adv.* D'un seul morceau. La phalange ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce, BOSS. || Il est tout d'une pièce, se dit d'une personne qui se tient trop droite et dont la taille n'est pas libre et dégagée, et fig. d'un homme rigide qui n'a pas de souplesse dans l'esprit. || On dit aussi : D'une pièce. Le maréchal de Bellefonds a été trop sec et trop d'une pièce, SÉV. || Sans interruption. Le mouvement se faisant par la même impulsion tout d une pièce, BOSS.

* **PIÉCETTE**, *s. f.* En Espagne, petite monnaie d'argent valant quatre réaux. || Monnaie de compte d'Alger.

PIED (lat. *pes*), *s. m.* La partie inférieure de la jambe qui pose sur le sol et supporte le corps. || À pied sec, sans se mouiller les pieds. || La pointe du pied, voy. POINTE. || Un coup de pied, un coup porté avec le pied. || Fig. Ne pas se donner de coups de pied, se vanter complaisamment. || Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit, aller jusqu'à ce lieu. || À pieds joints, voy. JOINT. || En blas. Animal en pied, celui qui est posé sur ses quatre pieds. || Peindre quelqu'un en pied, faire le portrait de sa personne tout entière. Portrait en pied. || Fig. Être en pied, être dans l'exercice d'une fonction. || Sur ses pieds, debout. || Fig. Être encore sur ses pieds, n'être pas ruiné, perdu, quoiqu'on ait subi un échec considérable. || Sur pied, debout, levé, éveillé. Être toutes les nuits sur pied. || Fig. Sur pied, guéri, rétabli. Ce remède l'a remis sur pied. || Fig. Mettre sur pied quelqu'un, rétablir ses affaires. || Fig. Être sur pied, subsister, être en vigueur. || Fig. Mettre, remettre sur pied, remettre en usage. || Sur pied, se dit d'hommes, de troupes prêtes à servir militairement. Mettre, avoir cent mille hommes sur pied. || Depuis la tête jusqu'aux pieds, de la tête aux pieds, depuis les pieds jusqu'à la tête, depuis le haut du corps jusqu'au bas, et fig complétement, absolument. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère, MOL. || Examiner quelqu'un de la tête aux pieds, depuis les pieds jusqu'à la tête, le considérer attentivement. || De pied en cap, voy. CAP. || Fig. Avoir les pieds chauds, jouir des commodités de la vie. || Famil. Avoir toujours un pied en l'air, changer sans cesse de place. || Avoir bon pied, bon œil, voy. ŒIL. || Popul. Il a déjà un pied dans la fosse, se dit d'un vieillard ou d'un malade dont la vie approche du terme. || Fig. Tenir à quelqu'un le pied sur la gorge, vouloir le forcer à faire quelque chose. || Fig. Ne savoir sur quel pied danser, ne savoir quel parti prendre. || Perdre pied, ne plus trouver le fond de l'eau avec les pieds. || Il y a pied, il n'y a pas pied, on peut, on ne peut se tenir dans l'eau les pieds au fond, la tête dehors. || Fig. Perdre pied, ne savoir plus où on est. || Prendre pied, toucher, trouver le fond de l'eau avec le pied; fig. commencer à s'établir solidement. || Fig. Prendre pied, se fixer, s'établir, en parlant de choses. Les basses vengeances sont indignes de mon cœur, et la haine n'y prend jamais pied, J. J. ROUSS. || Fig. Mettre une chose sous le pied, sous les pieds, sous ses pieds, la mépriser. || Aux pieds de, au niveau des pieds de. Les vaincus qu'il voit étendus à ses pieds, BOSS. || Aux pieds de, en se prosternant. Il a vu à ses pieds toutes les nations vaincues, BOSS. || Fig. Mettre aux pieds de, déposer devant, faire hommage de. Le monde vient mettre à ses pieds toute sa gloire, MASS. || Mettre aux pieds de, soumettre, vaincre. Alexandre mit tout à ses pieds, BOSS. || Se mettre aux pieds, formule de politesse par laquelle un inférieur témoigne sa soumission à un supérieur, ou un homme à

une dame. || Le pied considéré comme instrument de la marche, de la course. Ils n'avaient pas le pied hors de la chambre Que... LA FONT. || Lever le pied, voy. LEVER. || Au pied levé, voy. LEVÉ. || Mettre pied à terre, descendre de cheval, de voiture, de bateau. || Pied à terre, descendu de cheval. Nous étions pied à terre. || Fig. Mettre pied à terre, prendre un temps d'arrêt, de repos. || Mettre le pied, les pieds, remettre le pied, les pieds dans un endroit, y aller, y retourner. || Mettre un pied l'un devant l'autre, faire quelques pas. || Ne pouvoir mettre un pied devant l'autre, être si faible qu'on a peine à marcher. || Lâcher pied ou le pied, reculer, prendre la fuite, et fig. céder, ne plus soutenir son opinion. || Aller bien du pied, aller du pied comme un chat maigre, comme un Basque, être bon marcheur. || Fig. Aller du même pied, avoir une marche égale et semblable, en parlant des personnes et des choses. || Fig. Aller de bon pied dans une affaire, s'y comporter avec zèle. || Aller de son pied gaillard, de son pied léger, de son pied mignon, voyager lestement à pied. || Venir de son pied en quelque endroit, y venir en marchant. || Gagner au pied, s'enfuir. || Haut le pied, voy. HAUT. || Pied plat ou plat pied, difformité du pied consistant dans l'aplatissement général de la surface plantaire. || Fig. et par mépris, pied plat et quelquefois plat pied, homme qui ne mérite aucune considération (locution qui vient d'une différence de chaussure entre les gens du peuple et les gentilshommes, ceux-ci portant des souliers avec des talons rouges très-relevés). Des pieds plats. || Pied bot, difformité consistant en une déviation permanente du pied par l'effet de la rétraction continue de quelques-uns des muscles dont les tendons viennent s'y insérer. || Un pied bot, voy. BOT. || Pied se dit d'un grand nombre d'animaux. Les pieds du cerf, des oies, etc. || Tomber sur ses pieds, se dit du chat, qui, de quelque façon qu'on le jette, tombe toujours sur ses quatre pieds. || Fig. et famil. Il tombe toujours sur ses pieds, se dit de quelqu'un qui reste toujours en bonne position, quelque changement d'affaires qui arrive. || Faire le pied de grue, voy. GRUE. || Tirer pied ou aile, obtenir une partie quelconque de ce qu'on désire (image prise à une volaille qu'on dépèce). || Chez le cheval, le pied, le sabot. || Ce cheval galope sur le bon pied, en galopant il lève le pied droit de devant le premier. || On dit de même : Mettre un cheval sur le bon pied. || Fig. Mettre quelqu'un sur un bon pied, lui procurer de grands avantages, et en un sens tout différent, l'obliger à faire son devoir. || La trace de la bête qu'on chasse. Le veneur a reconnu au pied que c'était une biche. || Pied de mouche, se dit pour patte de mouche, en des locutions figurées. Disputer sur un pied de mouche, discuter sur des choses de rien. Des pieds de mouches, une écriture très-fine et peu lisible. || Gens de pied, les fantassins. || Par extens. Homme de pied, gens de pied, les gens qui vont à pied. || Valet de pied, voy. VALET. || Pied marin, pied ferme sur le navire que la mer agite. || Fig. Avoir le pied marin, ne pas se déconcerter dans les difficultés. || Petits pieds, en termes de rôtisseur, grives, cailles, ortolans et autres petits oiseaux. || Pied de cochon, pied de mouton, sorte de mets fait avec le pied de ces animaux. || Pied-à-terre, voy. PIED-À-TERRE. || Partie de la tige ou du tronc qui est le plus près de la terre. || Vendre, acheter une récolte sur pied, vendre, acheter du blé avant qu'il soit coupé, du raisin avant qu'il soit cueilli, etc. || Fig. Sécher sur pied, se consumer d'ennui, d'inquiétude, de tristesse. || Pied, avec le mot arbre ou avec un nom de végétal, signifie un arbre entier, la plante entière. Cent pieds d'arbres. Un pied de giroflée. || Endroit le plus bas d'une montagne, d'un mur, d'une tour, etc. || À pied d'œuvre, voy. ŒUVRE. || Fig. Mettre au pied du mur, voy. MUR. || Au pied de la lettre, voy. LETTRE. || La partie la plus basse d'un fût, d'une colonne, etc. || Fig. Mettre une injure, une disgrâce, son ressentiment aux pieds de la croix, du crucifix, faire à Dieu le sacrifice d'une injure, d'une disgrâce, d'un ressentiment. || En blas. Pied de l'écu, la pointe ou la partie inférieure. || T. de mar. Pied du mât, l'extrémité inférieure du mât qui repose dans le carlingue où il est implanté; et aussi la partie du mât qui est à la hauteur du pont. || En géom. Pied d'une perpendiculaire, le point où elle rencontre une ligne, une surface, avec lesquelles elle fait un angle droit. || Inclinaison ou base qu'on donne à une chose. Ce mur a du pied. Donner du pied à une échelle. || Partie qui sert à soutenir certains meubles et ustensiles, support d'un instrument quelconque. Les pieds d'une chaise, d'une marmite, etc. || Tige de fer qui tient une balance suspendue. || Le pied du lit, les pieds du lit, l'endroit du lit où l'on a les pieds quand on y est couché. || Mesure de longueur de douze pouces (0m,324). On disait aussi pied de roi. || Un pied de terre, une très-petite portion de terre. Sans y posséder un pied de terre, Boss. || Par exagération. Elle a un pied de rouge sur le visage, se dit d'une femme extrêmement fardée. || On dit de même : Un pied de crotte. || Un pied de nez, un nez extrêmement long. || Faire un pied de nez, avoir un pied de nez, voy. NEZ. || Par exagération. Il voudrait être à cent pieds sous terre, il est si confondu qu'il voudrait pouvoir se cacher à tout le monde. || Par imprécation. Je voudrais que cet homme fût à cent pieds sous terre, je voudrais qu'il fût mort. || Fig. Avoir d'une chose cent pieds par-dessus la tête, en être tout à fait dégoûté. || Passer cent pieds par-dessus la tête, être infiniment supérieur. || Fig. Si vous lui donnez un pied, il en prendra quatre, se dit d'un homme qui abuse de l'indulgence ou de la facilité qu'on a pour lui. || Règle sur laquelle sont gravées les divisions du pied. Un pied en buis. || Fig. Mesure, base, établissement. Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes? BOIL. Il me paraît impossible que cet ouvrage se continue sur le même pied qu'auparavant, D'ALEMB. || Sur le pied de, avec le caractère de. Nos troubles l'avaient mis sur le pied d'homme sage, MOL. || Sur le pied de, à raison de, à proportion de, conformément à. Il me reçut dans sa maison sur le pied de cinquante pistoles d'appointements, LESAGE. || Prendre pied sur, s'autoriser de. De peur que sur votre faiblesse il ne prenne le pied de vous mener comme un enfant, MOL. || Au petit pied, en petit, en raccourci. Réduire un plan au petit pied. || Fig. Les cours des parlements sont des états généraux au petit pied, VOLT. || Fig. Être réduit au petit pied, être réduit à ne pouvoir plus faire de dépense. || Être sur un grand pied, être un personnage considérable. || Cette maison est montée sur un grand pied, on y fait une grande dépense. || Être sur un bon pied, sur le bon pied, être dans une position avantageuse, honorable. || Être sur un bon pied dans le monde, y être en estime et considération. || Être, se mettre sur un tel pied avec quelqu'un, avoir, prendre avec lui telle manière d'agir. || Être sur le pied de, passer pour. Il était sur le pied d'un homme de condition. || Se mettre sur le pied d'un homme de qualité, s'ériger en homme de qualité. || Sur le pied où sont les choses et absol. sur ce pied, sur ce pied-là, c'est-à-dire les choses étant ainsi, avec ces conditions. || Le pied de paix, le pied de guerre, état militaire réglé pour la paix, pour la guerre. || T. de versification ancienne. Pied, certaine disposition de longues et de brèves. || T. de versification française. Un pied, deux syllabes. || Bain de couleur qu'on donne à une étoffe. Pied de pastel. || Pied de bœuf, jeu d'enfants. || Nom de quelques instruments. Pied-de-biche, instrument de dentiste. Pied-de-biche, pinceau en blaireau plat pour lisser les couleurs sur la porcelaine. || Pied-de-chat, instrument pour visiter et sonder les bouches à feu. || Pied-de-chèvre, levier de fer dont l'une des extrémités est faite en pied de chèvre. || Pied-de-cheval, grande espèce d'huître. || Pied entre dans le nom de différentes plantes. Pied-d'alouette, pied-de-chat, pied-de-coq, etc. || À PIED, *loc. adv.* Pédestrement, au moyen de ses pieds. Aller à pied. || Être à pied, n'avoir point de voiture, d'équipage. || Fig. et famil. Être à pied, avoir perdu son emploi, sa position. On l'a mis à pied pour six mois. || Loger à pied et à cheval, se dit d'un aubergiste qui reçoit les piétons et les cavaliers. || PIED À PIED, *loc. adv.* Pas à pas, graduellement. || Défendre un poste, un passage pied à pied, le défendre en résistant toujours et en ne reculant que lentement devant l'ennemi qui avance. || Fig. Aller pied à pied dans une affaire, la conduire avec circonspection. || Fig. Avancer pied à pied dans une

affaire, s'en occuper toujours en faisant quelque progrès. || De **pied ferme**, *loc. adv.* Sans quitter son poste, la place. Attendre de pied ferme. || T. d'escrime. Se battre de pied ferme, rester exactement à la même place en faisant des armes. || D'**arrache-pied**, *loc. adv.* Voy. arrache-pied. || Plain-pied, voy. plain. || Au pied signifie au bas; aux pieds ne se dit généralement que des personnes. Ainsi on dit: Cette ville est au pied des Pyrénées, et non aux pieds.

PIED-À-TERRE (pié-ta-tè-r'), *s. m.* Logement dans un endroit où l'on ne vient qu'en passant. Avoir un pied-à-terre à Paris. || *Au pl.* Des pied-à-terre.

PIED-DROIT, *s. m.* Nom donné aux murs verticaux qui vont du sol à la naissance des voûtes. || Pilier carré qui sert de support à une arcade. || Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre, qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon. || *Au pl.* Des pieds-droits.

PIÉDESTAL (*pied, de* et anc. fr. *estal*, soutien), *s. m.* Support, avec base et corniche, d'une statue, d'une colonne, d'un vase, etc. || Fig. Ce qui sert comme de support, de rehaussement. Tel vécut sur un piédestal, Qui n'aura jamais de statue, Béranger. || *Au pl.* Des piédestaux.

PIED-FORT, *s. m.* Nom donné à certaines pièces d'or ou d'argent, plus épaisses que les pièces communes, qu'on frappe pour servir d'essai. || *Au pl.* Des pieds-forts.

PIÉDOUCHE (ital. *pieduccio*), *s. m.* Petite base, ronde ou carrée, qui sert à porter un buste ou quelque petite figure de ronde bosse; c'est un petit piédestal.

PIÉGE (lat. *pedica*), *s. m.* Machine qui sert à prendre certains animaux. Tendre un piége. || Fig. Ce qui, comme un piége, saisit ou trompe les hommes. Il était tombé dans le piége qu'il avait dressé à son ennemi, Vaugelas.

PIE-GRIÈCHE (*pie* et *grièche*), *s. f.* Genre pie-grièche, ordre des passereaux; l'espèce la plus commune est la pie-grièche grise. || Fig. Femme méchante, acariâtre.

PIE-MÈRE (*pie*, adj. et *mère*), *s. f.* La plus interne des membranes qui revêtent l'appareil cérébro-spinal.

PIERRAILLE (*ll* mouillées. *Pierre*), *s. f.* Mélange informe de diverses sortes de pierres.

PIERRE (lat. *petra*), *s. f.* Corps dur et solide, de la nature des roches, qu'on emploie, entre autres, pour bâtir. || Pierres sèches, pierres posées l'une sur l'autre sans mortier. || Il n'y reste pas pierre sur pierre, l'édifice est détruit de fond en comble. || On dit de même: Ne pas laisser pierre sur pierre. || Être comme une pierre, demeurer muet, immobile, stupéfait. || Un cœur de pierre, une âme de pierre, une personne très-dure. || Pierre parpaigne, voy. parpaing. || Pierre d'attente, voy. attente. || Pierre angulaire, voy. angulaire. || Pierre fondamentale, voy. fondamental. || Pierre de taille, voy. taille. || Première pierre, gros quartier de pierre dure ou de marbre qu'on place dans les fondements d'un édifice, avec quelques médailles dans une entaille, ou une inscription sur une table de bronze. Poser la première pierre d'un édifice. || Nom de pierres employées à divers usages. Pierre à aiguiser. Pierre à broyer. Pierre d'évier. || Nom donné à diverses pierres suivant leur apparence, leur provenance, etc. Pierre d'aigle, voy. aétite. Pierre d'aimant, syn. d'aimant. Pierre de foudre, pierre de l'air, aérolithe. Pierre à fusil ou pierre à feu, caillou qu'on frappe avec le briquet, avec le fusil, pour faire du feu; nom vulgaire du silex pyromaque. Pierre de jade, syn. de jade. Pierre de lard, pierre à magots, voy. stéatite. Pierre lithographique, voy. lithographique. Pierre de la lune, agate nébuleuse à reflets. Pierre de meule, pierre de meulière, pierre meulière, voy. meulière. Pierre ponce, voy. ponce. Pierre rouge, sanguine. Pierre de touche, voy. touche. || Le morceau de pierre ou de marbre qui recouvre la fosse d'un mort. || Pierre levée, voy. pelvan. || T. mystique. Le fondement de l'Église. Il a bâti son Église sur la pierre, Boss. || La pierre de l'angle, le soutien essentiel; locution prise de la pierre de l'angle, qui fait le coin des maisons. || Pierre de scandale, chose ou personne qui scandalise. || La pierre considérée comme un fragment, un morceau. Certain fou poursuivait à coups de pierre un sage, La Font. || Les pierres du chemin, les cailloux qui sont dans le chemin. || Fig. Trouver des pierres en son chemin, voy. chemin. || Pierre d'achoppement, voy. achoppement. || Jeter des pierres, lancer des pierres avec la main. || Jeter le premier la pierre, jeter la première pierre, s'est dit, au propre, dans la lapidation chez les Juifs, de celui qui jetait le premier la pierre au condamné. || Fig. Jeter la première pierre, être le premier à attaquer, à accuser quelqu'un. || Fig. Jeter la pierre à quelqu'un, en dire du mal, le rendre l'objet d'accusations. || Il a jeté des pierres dans mon jardin, voy. jardin. || Fig. Faire d'une pierre deux coups, se dit quand on fait deux affaires du même coup, ou d'une chose qui sert à deux fins. || Fig. Je le mènerai par un chemin où il n'y a point de pierres, voy. chemin. || Popul. Être malheureux comme les pierres, être très-malheureux. || Pierres précieuses ou gemmes, nom donné à des minéraux d'origine ignée, précieux à cause de leur rareté, de leur belle couleur ou de leurs formes cristallines, formés en général d'alumine et de silice, et colorés par des oxydes métalliques. Le diamant, le rubis, la topaze, le saphir sont des pierres précieuses. || Fig. Notre âme est un trésor caché, c'est une pierre précieuse parmi les ordures, Boss. || Pierres fines, les agates, les onyx, les cornalines, etc. || Pierres fausses, celles qui imitent les pierres précieuses. || Pierres de couleur, les rubis, les saphirs et autres pierres colorées. || Absol. Pierre, le diamant. Voilà une belle pierre. || Pierre gravée, pierre fine ou composition imitant les pierres fines sur laquelle on a gravé des figures. || Pierres d'affection, nom donné aux pierres curieuses et particulièrement aux diamants de couleurs vives et riches. || Pierre figurée, toute pierre qui représente les traits de différents corps organisés. || Nom donné vulgairement aux concrétions qui se forment dans les reins, dans la vessie et dans quelques autres organes du corps. || Absol. La pierre, la pierre de la vessie. || Espèce de concrétion qui se trouve dans quelques fruits, par exemple dans les poires de Saint-Germain. || Nom donné à divers composés artificiels. Pierre à cautère, composé d'hydrate et de carbonate de potasse, de protoxyde et de chlorure de potassium qui sert à faire des cautères. Pierre à détacher, sorte de composition dont la base est de la glaise. Pierre infernale, azotate d'argent, qui sert à cautériser. || Pierre philosophale, voy. philosophal. || Pierre artificielle, se dit des briques. || Prov. Pierre qui roule n'amasse pas de mousse, celui qui change souvent de métier, de profession, ne fait pas fortune.

PIERRÉE (*pierre*), *s. f.* Conduit fait à pierres sèches pour l'écoulement des eaux. || Construction par pierrée, construction faite en jetant pêle-mêle, mais lit par lit, des cailloux ou des pierres dans des caisses.

PIERRERIES, *s. f. pl.* Pierres précieuses.

PIERRETTE (dim. de *pierre*), *s. f.* Petite pierre.

⋆ **PIERRETTE** (voy. *pierrot*), *s. f.* Déguisement de femme pour le carnaval, analogue au costume du pierrot de la parade. || Femelle du pierrot ou moineau franc.

PIERREUX, EUSE, *adj.* Plein de pierres. Un terrain pierreux. || Qui est de la nature de la pierre. Concrétion pierreuse. || Il se dit de certains fruits qui ont des espèces de petites pierres dans l'intérieur. || Qui produit des pétrifications. || Qui est relatif à la pierre dans la vessie. || *Subst.* Synonyme peu usité de calculeux.

PIERRIER (*pierre*), *s. m.* Arme à l'aide de laquelle on jetait des pierres (on trouve plus souvent pierrière ou perrière, *s. f.*). || Plus tard, sorte de mortier qu'on employait pour lancer, à de faibles distances, des pierres et des grenades. || Aujourd'hui, espèce de petit canon d'une livre ou deux de boulet, lançant des balles de fer, et monté sur un chandelier à pivot.

PIERROT (dim. de *Pierre*), *s. m.* Bateleur qui porte un habillement blanc à longues manches. || Homme travesti en pierrot. || Nom vulgaire du moineau franc.

PIERRURES, *s. f. pl.* Ce qui entoure la racine du bois d'une bête fauve, et qui ressemble à de petites pierres.

PIÉTÉ (lat. *pietas*), *s. f.* Amour et respect pour les choses de la religion. || Les poëtes l'ont personnifiée. La Piété. || Amour pour ses parents, respect pour les morts, etc. Piété filiale. || En blas. Piété, un pélican s'ouvrant le sein sur ses petits, pour les nourrir de son sang. || En peint. et sculpt. Une Piété, représentation de la Vierge tenant Jésus mort sur ses genoux.

PIÉTÉ, ÉE, *p. p.* de piéter.

PIÉTER (*pied*), *v. n.* Au jeu de boule et de quilles, tenir le pied à l'endroit marqué. || Se dit en parlant d'une perdrix ou d'une caille, lorsqu'elle avance quelques pas sous l'arrêt du chien. || *V. a.* Fig. Disposer à la résistance (peu usité). || Donner une teinte de bleu aux étoffes qu'on veut teindre en noir. || Se piéter, *v. r.* Se raidir sur ses pieds. On se moque d'un nain qui se piète pour se grandir, GRIMM. || Fig. Se raidir, faire effort.

PIÉTINEMENT, *s. m.* Action de piétiner.

PIÉTINER (anc. fr. *piétin*, dim. de *pied*), *v. n.* Remuer vivement, fréquemment les pieds. Piétiner de colère. || *V. a.* Fouler avec les pieds. || Corroyer avec les pieds.

* **PIÉTISME.** *s. m.* Doctrine des piétistes.

PIÉTISTE (*piété*), *s. m.* et *f.* Membre d'une secte chrétienne qui s'attache à la lettre de l'Évangile.

PIÉTON, ONNE (lat. *pedo*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui va à pied. || Famil. Un bon piéton, un homme qui marche bien. Une excellente piétonne. || Facteur rural. || Anciennement, fantassin.

PIÈTRE (lat. *pedestris*), *adj.* Chétif, mesquin dans son genre. Un extérieur piètre. || Il se dit aussi des personnes. Un piètre personnage.

PIÈTREMENT, *adv.* D'une manière piètre.

PIÈTRERIE, *s. f.* Chose vile et méprisable.

PIETTE (dim. de *pie*), *s. f.* Oiseau aquatique dont le plumage est en partie blanc et en partie noir.

PIEU (lat. *palus*), *s. m.* Pièce de bois pointue par un des bouts. || Gros bâton ferré avec lequel on tue des bêtes noires qui sont dans un parc. || *Au pl.* Des pieux.

PIEUSEMENT, *adv.* D'une façon pieuse, avec piété. || Croire pieusement une chose, la croire par principe de dévotion. || Famil. et ironiq. Croire une chose pieusement, la croire sur parole et sans examen.

* **PIEUVRE** (lat. *polypus*), *s. f.* Le poulpe commun.

PIEUX, EUSE (lat. *pius*), *adj.* Qui a de la piété. Une âme pieuse. || *Subst.* Les pieux. || Qui a le caractère de la piété, en parlant des choses. De pieux devoirs. || Legs pieux, legs destiné à être employé en œuvres pies. || Croyance pieuse, opinion qu'adoptent des personnes pieuses, bien qu'elle ne soit pas prescrite par la foi. || *Subst.* Le pieux, ce qui a le caractère de la piété. Si le pieux y règne, on n'en a point banni Du profane innocent le mérite infini, LA FONT. || Qui tient à un sentiment d'amour filial, de compassion pour les malheureux, etc. L'amour pieux qu'un fils doit à son père, FÉN.

PIFFRE, ESSE (anc. fr. *pifre*, joueur de flûte), *s. m.* et *f.* T. bas et injurieux. Personne excessivement grosse. || Goulu, gourmand.

* **PIFFRER (SE)** (*pifre*), *v. r.* T. bas et popul. Se remplir de nourriture.

PIGEON (lat. *pipio*), *s. m.* Oiseau de basse-cour qu'on élève dans un colombier. || Une paire de pigeons, deux pigeons vivants et appariés. || Une couple de pigeons, deux pigeons destinés à être mangés. || Pigeon pattu, cauchois, biset, voy. PATTU, etc. || Pigeon de volière, pigeon nourri à la main et élevé dans une volière. || Aile de pigeon, disposition des cheveux qui figure une aile de chaque côté de la tête. || Couleur gorge de pigeon, couleur à reflets. || Pigeon vole, jeu d'enfants. || Cœur de pigeon, espèce de prune qui a la figure ronde et presque plate. || Fig. et famil. Homme qu'on attire et qu'on ne veut pas laisser aller, afin d'en tirer quelque profit. || Plumer le pigeon, voler, dépouiller quelque dupe. || Pigeon de mer, pigeon plongeur, le pétrel damier.

PIGEONNEAU (dim. de *pigeon*), *s. m.* Jeune pigeon. || Fig. et famil. Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER, *s. m.* Habitation préparée pour les pigeons domestiques. || Famil. et fig. Lieu situé sur une hauteur || Méchante habitation.

* **PIGMENT** (lat *pigmentum*), *s. m.* Matière de teinte brune ou roussâtre, qui donne à la peau des espèces animales des nuances diverses.

* **PIGMENTATION,** *s. f.* Action de colorer par un pigment. La pigmentation de la peau.

PIGNE (esp *piña*, du lat. *pinus*), *s. f.* Masse d'or ou d'argent qui reste après l'évaporation du mercure qu'on avait amalgamé avec le minerai pour extraire le métal.

PIGNOCHER (orig. inc.), *v. n.* Famil. Manger négligemment et par petits morceaux.

PIGNON (ital *pignone*, du lat. *pinna*), *s. m.* La partie des murs qui s'élève en triangle et sur laquelle porte l'extrémité de la couverture. Dans les anciennes maisons, le pignon faisait la façade de la maison. || Avoir pignon sur rue, posséder une maison dans une ville et sur la rue, et fig. avoir une maison d'un bon rapport. || En blas. Fragment de muraille en forme de degrés.

PIGNON (voy. le précédent), *s. m.* Petite roue dont les ailes ou dents engrènent dans celles d'une plus grande roue. || Tout rouleau cannelé, dans les cannelures duquel les dents d'une roue s'engrènent.

PIGNON (lat. *pinus*), *s. m.* Fruit du pin pignon ou pomme de pin. L'amande de ce fruit est appelée pistache.

PIGNORATIF (pigh-no-ra-tif. Lat. *pignus*), *adj. m.* Contrat pignoratif, sorte de contrat de vente d'un héritage, par laquelle vente un débiteur se libérait envers son créancier, sous la condition que, dans un délai convenu, il lui serait loisible de retirer son héritage, et qu'en attendant il en conserverait la jouissance en payant à titre de loyer une certaine somme qui était ordinairement égale aux intérêts du capital prêté, et pour le montant duquel la vente avait été faite.

PIGRIÈCHE, *s. f.* Voy. PIE-GRIÈCHE.

* **PILAGE,** *s. m.* Action de piler.

* **PILAIRE** (lat. *pilus*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux poils. Système pilaire, ensemble des poils qui couvrent un animal ou une plante.

PILASTRE (ital. *pilastro*, du lat. *pila*), *s. m.* Colonne carrée qui a les mêmes proportions et les mêmes ornements que les colonnes d'architecture, et qui est ordinairement engagée dans un mur. || T. de menuiserie. Espèce de colonne plate de décoration. || Premier barreau du bas d'une rampe d'escalier.

PILAU (turc *pilau*), *s. m.* Dans l'Orient, riz que l'on fait cuire à moitié dans l'eau ou dans le bouillon, et sur lequel on verse ensuite de la graisse ou du beurre fondu, avec addition de poivre rouge ; on y mêle aussi parfois des morceaux de viande rôtie.

PILE (lat. *pila*), *s. f.* Amas de choses placées les unes sur les autres. Une pile de livres. || En pile, en tas. || Pile de boulets, d'obus, de bombes, réunion, en ordre régulier, d'un certain nombre de projectiles sphériques. || Pile galvanique ou voltaïque ou de Volta, ou simplement pile, appareil électrique composé de plaques de cuivre et de zinc alternées, avec un liquide conducteur. || Pile à auges, pile horizontale dont les couples forment comme de petites auges que l'on remplit d'eau acidulée. || Massif de maçonnerie, tel que ceux qui séparent et soutiennent les arches des ponts de pierre.

PILE (lat. *pila*), *s. f.* Grosse pierre qui sert à broyer, à écraser. || Popul. Donner une pile à quelqu'un, le frapper, le battre d'importance.

PILE (orig. inc.), *s. f.* Côté d'une pièce de monnaie opposé à la face, et où sont empreintes les armes du souverain et la valeur de la pièce. || Croix ou pile, voy. CROIX. || Jouer à pile ou face, synonyme de jouer à croix ou pile. || Fig. et famil. À pile ou face, au hasard.

* **PILE** (lat. *pilum*), *s. m.* En blas. Se dit d'un pal qui, s'étrécissant depuis le chef, va se terminer en pointe vers le bas de l'écu.

PILÉ, ÉE, *p. p.* de piler.

PILER (lat. *pilare*), *v. a.* Réduire par les coups un corps dur en petits fragments. || Fig. et par exagération, piler dans un mortier, faire le plus de mal qu'on peut. || Se piler, *v. r.* Être pilé.

PILEUR, *s. m.* Ouvrier qui pile.

* **PILEUX, EUSE** (lat. *pilosus*), *adj.* Qui a rapport aux poils. Follicule pileux. || Système pileux, voy. PILAIRE.

PILIER (lat. *pilarium*), *s. m.* Tout massif qui sert à soutenir quelque partie d'un édifice. || Il se dit de tout ce qui soutient un corps quelconque. Les bras ne sont pas donnés à l'homme pour servir de piliers d'appui à la masse de son corps, BUFF. || Avoir de bons gros piliers, avoir de grosses jambes. || Piliers de carrière, masses de pierres qu'on laisse, de distance en distance, pour soutenir le ciel d'une carrière. || Il se dit, dans un manége, de poteaux en bois entre lesquels on met un cheval pour le dresser. || Poteaux qu'on met dans les écuries pour séparer les places des chevaux. || Espèce de petite colonne qui,

dans les montres et les pendules, tient les platines éloignées l'une de l'autre. || Anciennement, poteaux de justice, fourches patibulaires. || En anat. Nom donné à des parties renflées bordant certaines ouvertures. Les piliers du diaphragme. || Fig. Ce qui fait la force, le soutien. La mère et l'épouse de ce roi de Pologne étaient les piliers de leur religion [protestante], SAINT-SIMON. || Fig. Habitué ne bougeant pas plus d'un lieu public qu'une des colonnes de l'établissement. Pilier de café. Qu'est-ce qu'un gentilhomme? Un pilier d'antichambre, RAC.

PILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Action de piller, ou le dégât qui en résulte. || Concussion, volerie. Sous vous l'État n'est plus en pillage aux armées, CORN. || Famil. Tout y est au pillage, se dit d'une maison où les domestiques prennent et grappillent. || Par exagération, action de prendre ce qui est dans un jardin, dans un parterre, etc. || Fig. Action de gaspiller. Tes folies n'ont-elles pas mis tes jours et tes nuits au pillage, DIDER. || Fig. Action de prendre des passages dans les livres des autres.

PILLARD, ARDE (*ll* mouillées), *adj.* Qui aime à piller. Soldat pillard. || T. de chasse. Se dit d'un chien querelleur et hargneux. || *S. m.* et *f.* Un pillard. || Plagiaire.

PILLÉ, ÉE, *p. p.* de piller.

PILLER (*ll* mouillées. Lat. *pilare*), *v. a.* Dépouiller avec violence de ses biens une ville, une maison, etc. || Il se dit des personnes dans un sens analogue. || Absol. Aux Indes il n'y a que des misérables qui pillent, et des misérables qui sont pillés, MONTESQ. || Enlever, emporter par pillage. Vos effets ont été pillés. || Piller une collation, un dessert, se jeter sur une collation, sur un dessert, pour emporter les fruits, les confitures, etc. || Commettre des exactions, des concussions. || Faire des gains illicites, mettre à contribution. || En littér. et beaux-arts, prendre chez autrui des choses qu'on donne comme siennes. || En parlant des chiens, se jeter sur les animaux, sur les personnes. || Se dit, dans le même sens, des personnes. On nous voit tous pour l'ordinaire Piller le survenant, nous jeter sur sa peau, LA FONT. || Pille, terme dont on se sert pour exciter un chien à se jeter sur le gibier, pour lui faire entendre de manger un morceau qu'on lui jette. || À certains jeux de triomphe, piller ou faire pille, avoir le droit dans certains cas de prendre pour soi toutes les cartes d'une même couleur. || Se piller, *v. r.* Se prendre l'un à l'autre ce que l'on a. || Se jeter l'un sur l'autre.

PILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Action de piller. || Extorsion, volerie.

PILLEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui pille, qui aime à piller.

PILON (*piler*), *s. m.* Instrument dont on se sert pour piler une substance dans un mortier. || Gros maillets ferrés de différentes formes, employés dans les moulins à tan et à papier. || Mettre ou envoyer des livres au pilon, les déchirer par morceaux, de sorte qu'ils ne puissent plus servir qu'aux moulins à papier et aux cartonniers.

PILORI (orig. inc.), *s. m.* Poteau où l'on attachait le criminel avec un carcan au cou, pour l'exposer à la vue du peuple.

PILORIÉ, ÉE, *p. p.* de pilorier.

PILORIER (*pilori*), *v. a.* Mettre au pilori. || Fig. Diffamer, exposer l'infamie de quelqu'un.

PILORIS (pi-lo-rî. Orig. inc.), *s. m.* Rat des Antilles, qui répand une forte odeur de musc.

PILOSELLE (b. lat. *pilosellus*, pelouse), *s. f.* Nom vulgaire du *hieracium pilosella*, dit aussi épervière.

* **PILOT** (dim. de *pile*), *s. m.* Pieu de forte dimension.

PILOTAGE, *s. m.* Ouvrage fait avec des pilots; pilotis.

PILOTAGE, *s. m.* Art du pilote, art de conduire un navire. || Action de conduire un vaisseau à l'entrée ou la sortie d'un port. || Pilotage ou lamanage, nom des droits qui sont dus aux pilotes lamaneurs.

PILOTE (*piloter*), *s. m.* Marin qui a fait une étude particulière de tout ce qui touche à la conduite du navire. || Fig. Celui qui conduit; ce qui sert de guide. L'homme... n'a-t-il pas la raison? N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidèle? BOIL. || Atlas contenant des cartes, des vues des côtes. || Bateau pilote, espèce d'embarcation.

PILOTÉ, ÉE, *p. p.* de piloter. Garni de pilots.

PILOTÉ, ÉE, *p. p.* de piloter. Conduit par un pilote.

PILOTER (*pilot*), *v. n.* Enfoncer des pilots pour bâtir dessus. || *V. a.* Piloter un terrain, y enfoncer des pilots.

PILOTER (hollandais *piloot*, sonder), *v. a.* T. de mar. Faire le métier de pilote; conduire un navire au milieu des difficultés d'une navigation près de la terre. || Fig. Servir de guide dans le monde, dans une ville étrangère.

PILOTIN (dim. de *pilote*), *s. m.* T. de mar. Apprenti pilote, mousse de la timonerie.

PILOTIS (pi-lo-ti. *Pilot*), *s. m.* L'ensemble de tous les pilots mis en terre et destinés à soutenir une construction établie sur un terrain dont le fond n'est pas jugé assez solide. || Grosse pièce de bois pointue que l'on enfonce en terre pour asseoir les fondements d'un ouvrage construit dans l'eau ou sur un fond peu solide.

* **PILULAIRE**, *adj.* En pharm. Qui est en forme ou façon de pilule. || *S. m.* Un pilulaire, instrument à l'aide duquel on administre aux grands animaux les médicaments qui sont sous forme de bol ou de pilule.

PILULE (lat. *pilula*), *s. f.* En pharm. Petite boule du poids de quelques centigrammes, qu'on façonne avec une pâte composée de substances diverses. || Argenter, dorer des pilules, les revêtir d'une feuille d'argent, d'or, pour en masquer le goût. || Fig. Chose désagréable, pénible à supporter. La pilule, à vrai dire, était assez amère, LA FONT. || Avaler la pilule, endurer avec patience un déplaisir, un affront; se déterminer à faire quelque chose qui répugne. || Dorer la pilule, donner un tour agréable à ce qui est, de soi, déplaisant, pénible.

PIMBÊCHE (orig. inc.), *s. f.* Famil. Femme impertinente qui se donne des airs de hauteur.

PIMENT (lat. *pigmentum*), *s. m.* Genre de la famille des solanées. || Plante dont le fruit est rouge et d'un goût très-âcre. || Le fruit de cette plante.

PIMPANT, ANTE (orig. inc.), *adj.* Famil. Qui est d'une toilette élégante, recherchée, attirant l'œil. || Il se dit aussi des choses. Une toilette pimpante.

PIMPESOUÉE (*pimpant* et anc. fr. *souef*, doux), *s. f.* T. vieilli. Femme à manières prétentieuses et ridicules.

PIMPRENELLE (dim. du lat. *pampinus*), *s. f.* Genre de la famille des rosacées. La pimprenelle des prés.

PIN (lat. *pinus*), *s. m.* Genre de la famille des conifères. || Grand arbre toujours vert dont on tire la résine. Pomme de pin, fruit du pin ou pignon.

* **PINACE**, *s. f.* Voy. PINASSE.

PINACLE (b. lat. *pinnaculum*, du lat. *pinna*), *s. m.* Le pinacle du temple et absol. le pinacle, la partie la plus élevée du temple de Jérusalem, celle où Jésus-Christ fut transporté quand il fut tenté par le démon. || Fig. et famil. Être sur le pinacle, être dans une position très-élevée. || Fig. Mettre quelqu'un sur le pinacle, le mettre, l'élever au-dessus de tous les autres.

PINASSE ou **PINACE** (ital. *pinaccia*, du lat. *pinus*), *s. f.* Anciennement, petit vaisseau long, étroit, léger, propre à faire course. || Nom donné, à la fin du XVIIIe siècle, à certaines embarcations légères, longues, armées de huit ou dix avirons et destinées au service des vaisseaux.

PINASTRE (lat. *pinaster*), *s. m.* Pin sauvage; c'est le pin maritime.

* **PINÇADE**, *s. f.* Action de pincer.

* **PINÇAGE**, *s. m.* Action de raccourcir les sarments de la vigne, les pousses des arbres fruitiers, en les pinçant ou cassant, au lieu de les couper.

PINÇARD (*pince*), *adj. m.* Cheval pinçard et *subst.* un pinçard, cheval qui marche sur la pince.

PINCE (voy. *pincer*), *s. f.* Action de pincer, de saisir avec force. || Avoir bonne pince, la pince forte, la pince rude, avoir un poignet vigoureux. || Être sujet à la pince, avoir l'habitude de chercher à faire des gains illicites. || Longues tenailles qui servent à remuer les bûches dans une cheminée. || Tenailles servant à différents usages dans les métiers. || En anat. et en chir. Instrument dont on se sert dans diverses opérations pour saisir, attirer ou fixer certaines parties. Pince à dissection, à artère, à ligature, etc. || Pinces d'une écrevisse, d'un homard, parties de leurs grosses pattes avec lesquelles ils pincent. || Fig. Jean Rousseau... Vit émousser dans ce pays Le tranchant aigu de sa pince, VOLT. || Au pl. Les pinces, les dents incisives des animaux herbivores. || Extrémité antérieure du pied des animaux ongulés || Partie

inférieure antérieure du sabot du cheval. || Devant d'un fer de cheval. || Les pinces des bêtes fauves, l'extrémité de l'ongle. || T. de tailleur et de couturière. Pli large à sa base et se terminant en pointe aiguë, ou bien large au milieu et finissant en pointe en haut et en bas. || Barre de fer aplatie par un bout qui sert de levier.

PINCÉ, ÉE, *p. p.* de pincer. || Lèvres pincées, lèvres minces et tenues serrées l'une contre l'autre, ce qui donne à la physionomie quelque chose de sec ou de hautain. || On dit aussi : Bec pincé. || T. de mar. Bâtiment pincé, bâtiment très-mince dans ses parties basses. || Fig. Qui a dans les manières quelque chose de ce qu'expriment les lèvres pincées. Il était pincé dans la conversation, VOLT. || Il se dit aussi de l'air, du style, etc. || *Subst.* Le pincé éloigne de nous.

PINCEAU (lat. *penicillum*), *s. m.* Touffe de poils fortement pincés par un fil ou par une ficelle, à l'aide de laquelle on prend des couleurs, de la colle, et on les étale sur une surface. || Donner le dernier coup de pinceau à un tableau, l'achever entièrement. || L'art même de la peinture. Vivre de son pinceau. || Manière de peindre. Un pinceau hardi. || Fig. Il se dit des orateurs, des poëtes, des écrivains. La délicatesse et la vigueur du pinceau de Sénèque, DIDEROT. || Donner un coup de pinceau, indiquer quelques-uns des traits qui distinguent une personne, une chose; et en un autre sens, lâcher quelque trait mordant, médisant. || Par extens. Se dit d'objets comparés, en raison de leur forme, au pinceau des peintres. Les oreilles du lynx sont surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs, BUFF. || En pinceau, en forme de pinceau. || Par pinceaux, par places comme peintes. || En phys. Pinceau optique, pinceau de lumière, nom donné aux rayons qui, émanant d'un objet lumineux, passent par une ouverture étroite.

PINCÉE, *s. f.* Quantité d'une chose, d'une substance quelconque que l'on peut saisir avec l'extrémité de deux ou trois doigts. Une pincée de farine.

PINCELIER (anc. fr. *pincel*, pinceau), *s. m.* Vase de fer-blanc divisé en deux parties, dont l'une sert pour l'huile, et l'autre pour nettoyer les pinceaux.

PINCE-MAILLE (*ll* mouillées. *Pincer* et *maille*, petite monnaie), *s. m.* Personne dont l'avarice se montre jusque dans les plus petites choses. || *Au pl.* Des pince-maille ou mailles.

*** PINCEMENT,** *s. m.* Action de pincer. || Opération qui consiste à retrancher avec les ongles la sommité herbacée d'un rameau en végétation, à l'effet de le faire ramifier, ou de l'affaiblir au profit d'un autre.

PINCER (hollandais *pitsen*), *v. a.* Serrer la peau entre les doigts ou autrement. || Absol. Cet enfant pince. || Je vous pince sans rire, sorte de jeu. || Fig. Pincer sans rire, offenser, faire du mal sans en avoir l'air; dire quelque chose de piquant sans paraître en avoir l'intention. || *Subst.* Un pince-sans-rire, un homme qui raille sans en avoir l'air, un homme malin et sournois. || Saisir, couper, arracher. || Couper avec les ongles l'extrémité des jeunes rameaux pour les arrêter en faveur des autres branches ou des fruits. || En mus. Faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant vivement avec le bout d'un doigt. || Pincer se dit des instruments à cordes que l'on touche de l'extrémité des doigts, tels que la guitare, le luth, la harpe; en cet emploi, il est ordinairement neutre. Pincer de la guitare. || Serrer fortement avec une pince, avec des tenailles ou autres instruments semblables. Pincer une barre de fer rouge. || Absol. Ces tenailles ne pincent plus. || Pincer les lèvres, les rapprocher l'une contre l'autre, en signe de mécontentement, de pruderie. || Rendre plus mince en serrant. Pincer des livres. || Cette robe lui pince la taille, elle lui dessine la taille, la lui fait paraître fine. || T. de mar. Pincer un bâtiment, lui donner des formes ou des façons aiguës ou fines. || Famil. Arrêter, saisir. On pinça le voleur. || Par extens. Causer une sensation vive et désagréable. Le coup de fouet a pincé ce cheval. Le vent me pinçait le visage. || Fig. et famil. Saisir, surprendre en faute. || Se faire pincer, être puni de quelque imprudence, de quelque faute. || Fig. Critiquer, railler. Je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, VOLT. || Pincer en riant, faire la critique de quelqu'un, sans amertume et d'une manière agréable. || T. de mar. Pincer le vent, s'approcher du lit du vent, se tenir le plus près du vent, aussi près que possible. || Se pincer, *v. r.* Se faire un pinçon.

PINCETTE (dim. de *pince*), *s. f.* Baiser quelqu'un à la pincette, à pincette, en pincette, le baiser en lui prenant doucement les deux joues avec le bout des doigts. || Au pl. Instrument de fer à deux branches égales, dont on se sert pour arranger le feu. || Fig. et famil. Se dit pour exprimer la raideur de la tenue. Le maréchal de Duras dit au roi que ses fils ne seraient jamais à cheval que des paires de pincettes, ST-SIMON. || On ne le toucherait pas avec des pincettes, se dit d'un objet fort sale. || On dit aussi, mais plus rarement, pincette au singulier. || Petites pinces pour s'arracher le poil.

PINCHINA (orig. inc.), *s. m.* Étoffe de laine non croisée, espèce de gros drap.

PINÇON, *s. m.* Marque qui reste sur la peau quand on a été pincé. || Rebord de la pince d'un fer de cheval.

PINDARIQUE, *adj.* Qui imite Pindare. Ode pindarique.

PINDARISER (*pindarique*), *v. n.* Famil. Parler, écrire d'une manière recherchée, ampoulée.

PINDARISEUR, *s. m.* Celui qui pindarise.

*** PINDARISME,** *s. m.* Imitation du style lyrique de Pindare.

PINDE (lat. *Pindus*), *s. m.* Montagne de la Thessalie consacrée à Apollon et aux Muses. || Le dieu du Pinde, Apollon. || Les filles, les déesses du Pinde, les Muses. || Les nourrissons du Pinde, les habitants du Pinde, les poëtes. || Les lauriers du Pinde, la gloire des poëtes.

PINÉALE (lat. *pinea*), *adj. f.* Usité seulement dans cette expression anatomique : Glande pinéale, petit corps de substance grise situé au-devant du cervelet.

PINEAU (dit ainsi de la pomme de *pin*, à cause de sa forme), *s. m.* Cépage qui produit des raisins petits et ayant des graines petites; il donne le meilleur vin.

PINGOUIN ou **PINGUIN** (orig. inc.), *s. m.* Oiseau à ailes très-courtes, habitant les mers arctiques.

*** PINGRE** (orig. inc.), *s. m.* et *f.* Popul. Celui, celle qui est très-chiche, avare. || *Adj.* Il est un peu pingre.

*** PINIÈRE,** *s. f.* Plantation de pins, bois de pins.

PINNE, *s. f.* Voy. PINNE MARINE.

PINNÉ, ÉE (lat. *pinnatus*), *adj.* Voy. PENNÉ.

PINNE MARINE ou simplement **PINNE** (πίννη), *s. f.* Grand coquillage dont les deux valves, en forme d'éventail, sont soudées vers leur sommet, et qui s'attache aux rochers par le moyen d'une touffe de filets soyeux dont on peut faire des tissus. Drap de pinne marine.

PINNULE (lat. *pinnula*), *s. f.* Nom donné à deux petites pièces de cuivre minces, rectangulaires, élevées perpendiculairement aux deux extrémités de l'alidade d'un demi-cercle, d'un graphomètre, d'une boussole, etc. || En zool. Très-petite nageoire ou organe qui en remplit les fonctions. || En bot. Foliole d'une feuille pinnée.

PINQUE (anglais *pink*), *s. f.* T. de mar. Navire à fond plat, assez large, du port de deux à trois cents tonneaux, ayant trois mâts à voiles latines.

PINSON (celtique *pinc*), *s. m.* Petit oiseau dont le plumage est de diverses couleurs, et le bec gros et dur. || Gai comme un pinson, comme pinson, fort gai.

PINTADE (esp. *pintado*, bigarré), *s. f.* Genre de gallinacés à tête nue, à queue courte, à pieds sans éperons, et à plumage gris bleuâtre et semé de taches blanches.

PINTE (all. *Pinte*), *s. f.* Ancienne mesure pour le vin et les autres liquides. La pinte de Paris valait un peu moins que le litre (0l,931). || Vendre à pot et à pinte, vendre en détail du vin et autres liqueurs. || Il a mis pinte sur chopine, il s'est enivré. || Ce que contient une pinte. || Boire pinte, s'enivrer. || Fig. Faire une pinte de mauvais sang, éprouver de très-vives contrariétés. || On dit dans le sens contraire : Se faire une pinte de bon sang.

PINTER, *v. n.* Popul. Boire longtemps et avec excès.

*** PIOCHAGE,** *s. m.* Travail fait avec la pioche. || Action de piocher.

PIOCHE (dérivé de *pic*), *s. f.* Instrument de petite culture employé à faire les défrichements, les défoncements, les tranchées, etc. et composé d'un manche et d'un fer terminé d'un côté par un pic, et de l'autre par un fer de houe. || Fig. dans l'argot des écoliers et des étudiants, travail opiniâtre. Le temps de la pioche commence,

PIOCHÉ, ÉE, *p. p.* de piocher.

★ **PIOCHEMENT,** *s. m.* Action de piocher.

PIOCHER, *v. a.* Fouir avec une pioche. Piocher une vigne. || *V. n.* Fig. Dans l'argot des écoliers et des étudiants, travailler avec ardeur et assiduité. Il pioche douze heures par jour. || *V. a.* Piocher le grec, le code de procédure. || Fig. et popul. Se piocher, *v. r.* Se battre.

★ **PIOCHEUR,** *s. m.* Ouvrier qui pioche. || Fig. Écolier, étudiant qui travaille beaucoup.

★ **PIOCHEUSE,** *s. f.* Machine à piocher.

★ **PIOCHON,** *s. m.* Petite pioche.

PION (anc. fr. *poon*, paon, ou lat. *pedo*, piéton?), *s. m.* Chacune des plus petites pièces au jeu des échecs. || Aller à dame, en parlant d'un pion, voy. DAME. || Fig. Souvent avec des pions qu'on ménage bien, on va à dame et on gagne la partie, LA BRUY. || Fig. Damer le pion à quelqu'un, voy. DAMER. || Une des pièces du jeu de dames.

★ **PIONNAGE,** *s. m.* Travail de pionnier.

PIONNER (*pion*), *v. n.* Prendre beaucoup de pions. || Au jeu de dames, perdre autant de pions qu'on en prend.

★ **PIONNER,** *v. n.* Faire un travail de pionnier.

PIONNIER (anc. fr. *pion*, fantassin, du lat. *pedo*), *s. m.* Travailleur dont on se sert à l'armée pour aplanir les chemins, remuer les terres. || Fig. Un travailleur. || Soldat des compagnies de discipline.

PIOT (anc. fr. *pier*, boire), *s. m.* Popul. Vin. Leur voyant de piot la cervelle échauffée, RÉGNIER.

PIPE (voy. *piper*), *s. f.* Tuyau terminé par un petit vase dans lequel on allume du tabac dont on aspire la fumée. || Allumer sa pipe, allumer le tabac qui est dans le fourneau de la pipe. || Fumer une pipe, prendre en fumée autant de tabac qu'il en peut tenir dans le fourneau de la pipe. || Popul. Fumer sans pipe, bouillir de colère. || Habitude, action de fumer. La pipe diminue l'appétit. || Par extens. Grande futaille qui contient un muid et demi.

PIPÉ, ÉE, *p. p.* de piper. Des dés pipés.

PIPEAU (*pipe*), *s. m.* Chalumeau, flûte champêtre. || Petit chalumeau qui sert à contrefaire le cri des oiseaux. || Au pl. Petites branches enduites de glu pour prendre les oiseaux. || Fig. et famil. Artifices par lesquels on cherche à tromper les autres. J'ai évité ses pipeaux.

PIPÉE (voy. *piper*), *s. f.* Sorte de chasse dans laquelle on contrefait le cri de la chouette, pour attirer les oiseaux sur des branches enduites de glu. || Emplacement et appareil de la pipée.

PIPER (lat. *pipare*), *v. n.* Faire entendre un petit cri, en parlant du poulet, d'un oiseau. || Fumer une pipe. || Contrefaire le cri de la chouette. || *V. a.* Prendre à la pipée. Piper la bécasse. || Absol. Piper. || Fig. Tromper, séduire, enjôler. Le présent ne nous satisfaisant jamais, l'espérance nous pipe, PASC. || Piper des écus, les escamoter d'une façon quelconque. || Piper des dés, les préparer pour tromper au jeu. || Piper des cartes, faire à des cartes des signes de reconnaissance. || Tromper au jeu. Vous pipâtes au jeu, pour douze mille écus, ce jeune seigneur étranger, MOL. || Absol. Piper. || Se piper, *v. r.* Se faire illusion, tromperie à soi-même.

PIPERIE, *s. f.* Tromperie au jeu. || Fig. Tout ce qu'on voit de lui n'est que... Piperie, artifice, RÉGNIER.

PIPEUR, *s. m.* Celui qui fait jouer les pipeaux à la chasse. || Fig. Filou qui trompe au jeu, en substituant de fausses cartes ou de faux dés en la place des bons. || Celui qui trompe de quelque manière que ce soit. Les pipeurs d'argent, BUFF. || *Adj.* Les longueurs infinies [des charlatans], Qui ne sont après tout qu'un mystère pipeur Pour se faire valoir et pour vous faire peur, CORN.

★ **PIPIEMENT,** *s. m.* Cri des petits oiseaux.

★ **PIPIER** (lat. *pipiare*), *v. n.* Crier comme le moineau ou les petits oiseaux.

★ **PIQUAGE,** *s. m.* Action de piquer le grès ou le moellon avec le marteau. || Action du soc qui s'enfonce dans le sol.

PIQUANT, ANTE, *adj.* Qui pique. Les orties sont piquantes. || Qui est de haut goût et pique le palais. Moutarde piquante. || Fig. Le sel piquant de ses bons mots. || Sauce piquante, sauce fortement relevée par du vinaigre et des échalotes. || Il se dit d'une température qui est très-froide. Un vent, un froid piquant. || Fig. Qui fait une impression morale comparée à une piqûre. Mille déplaisirs, d'autant plus piquants qu'on avait moins lieu de les attendre, BOURD. || Fig. Il se dit des paroles qui blessent. Des mots piquants. || Même sens, en parlant des personnes ou de leur humeur. Parler et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose; ils sont piquants et amers, LA BRUY. || Fig. Qui exerce sur l'esprit une action comparée à la sensation que produit sur le palais un mets épicé. La sagesse pallie les défauts du corps, ne rend la jeunesse que plus piquante, LA BRUY. Les attraits piquants du danger, BERNARD. || Fig. Plein de vivacité, de finesse, d'agrément, en parlant des personnes et des choses. Elle ne doit tous ses défauts qu'au désir de paraître piquante, GENLIS. || En parlant des personnes, qui plaît par la vivacité, l'agrément de la physionomie, plus que par la régularité des traits. Une beauté piquante. || *S. m.* Pointes que portent certaines plantes, certains animaux. Les piquants de l'acacia. || Fig. Ce qui blesse comme les épines. || Fig. Ce qui plaît à l'esprit, comme au palais un mets épicé. Le piquant de l'aventure. Les Lettres provinciales ont perdu beaucoup de leur piquant, VOLT.

PIQUE (*pic*), *s. f.* Chez les anciens, arme formée d'un long bois garni d'un fer plat et pointu. || Arme d'hast, plus courte que la lance, employée autrefois pour armer certains corps d'infanterie. || Le fer, indépendamment du bois. || Longueur, hauteur d'une pique. C'est un spectacle de voir les pélicans raser l'eau, s'élever de quelques piques au-dessus, BUFF. || Fig. Vous en êtes à cent piques, se dit à quelqu'un qui ne devine pas. || Famil. Être à cent piques au-dessus de quelqu'un, au-dessous de quelqu'un, lui être bien supérieur, lui être bien inférieur.

PIQUE (*pique*, à cause de la forme), *s. m.* T. de jeu de cartes. Une des figures de la couleur noire.

PIQUE, *s. f.* Brouillerie, aigreur entre deux ou plusieurs personnes. || Mettre en pique, susciter une querelle.

PIQUÉ, *s. m.* Étoffe de coton, faite de deux tissus appliqués l'un sur l'autre et unis par des points rangés en losanges. || Il y a aussi des piqués à dessins.

PIQUÉ, ÉE, *p. p.* de piquer. || Fig. et popul. Qui n'est pas piqué des vers, sain, intact, frais. || Vin piqué, vin qui tend à se transformer en vinaigre. || *Subst.* Goût de piqué, goût désagréable qui affecte certains vins et qui est causé par la production d'un ferment organisé. || En mus. Notes piquées, suite de notes sur chacune desquelles on met un point, pour indiquer qu'elles doivent être rendues d'une manière égale par des coups de gosier, de langue ou d'archet secs et détachés. || *Subst.* Un piqué.

★ **PIQUE-ASSIETTE,** *s. m.* Voy. PIQUER.

★ **PIQUE-BOIS,** *s. m.* Pic noir, oiseau. Des pique-bois.

PIQUE-NIQUE (anglais *pick nick*), *s. m.* Repas de plaisir où chacun paye son écot. || À pique-nique, en pique-nique, chacun pour son écot. || *Au pl.* Des pique-niques.

PIQUER (*pic*), *v. a.* Entamer légèrement avec quelque chose de pointu. Se piquer un doigt. || Piquer un poisson, donner à l'hameçon une secousse plus ou moins forte, pour le faire entrer dans les chairs du poisson. || Harponner. || Se dit du chirurgien qui perce la peau avec la lancette pour saigner. || Piquer l'artère, le tendon, se dit de la lésion de ces organes faite par la lancette en saignant. || Il se dit des serpents, des insectes. || Il se dit des entamures que certains insectes font aux étoffes, aux bois. Les vers ont piqué cet habit, ces livres. || Piquer un cheval ou absol. piquer, donner de l'éperon à un cheval || Piquer des deux, donner des deux éperons à la fois, donner vigoureusement de l'éperon. || Fig. Piquer des deux, faire grande diligence. || Coudre deux étoffes avec un point arrière régulier, dont le second point entre dans le trou fait par le premier et ainsi de suite. || Piquer un collet d'habit, des poignets de chemise, y faire des points et des arrière-points symétriques pour les orner. || Piquer une pierre, la rendre raboteuse, en y faisant de petits trous avec un marteau. || Piquer un dessin, en suivre les contours en piquant légèrement, de manière à former un poncis. || En t. de cuisine, faire entrer, en piquant, quelque ingrédient. Piquer des oignons de clous de girofle. || Piquer de la viande, la larder. Piquer de lard un morceau de bœuf. || Au billard, piquer la bille, la toucher presque perpendiculairement avec la queue. || Piquer une tête, s'élancer dans l'eau la tête la première, ou y tomber la tête la première. || Fig. Piquer les tables, les assiettes, et plus ordinaire-

ment piquer l'assiette, vivre en parasite. || *Subst.* Un pique-assiette, un parasite. Des pique-assiette. || Fig. Piquer les absents, marquer ceux qui manquent à leur poste, à un appel. || Fig. En parlant des mets, avoir un goût fort. Ce vin pique la langue. || Absol. Ce fromage pique. || Fig. Faire une impression morale comparée à une piqûre. Le blâme piquait au vif les cœurs généreux, Boss. || Piquer de..., faire éprouver un certain sentiment. Piquer de générosité, de jalousie, etc. || Piquer d'honneur, exciter une personne à quelque chose, en lui représentant qu'elle a de l'honneur. || Fig. Exciter, réveiller, animer. Des marques d'honneur et de justes récompenses attachées au mérite piquent et réveillent l'industrie, ROLLIN. || Piquer la curiosité de quelqu'un, rendre plus vif le désir qu'il a de savoir quelque chose. || Fig. Faire une impression vive et agréable. Les plaisirs défendus n'auront rien qui vous pique, LA FONT. || Absol. La physionomie de cette femme pique et attire. || Fig. Frapper d'un trait satirique. || Fig. Fâcher, irriter, mettre en colère. Apprends-moi le sujet qui contre moi te pique, MOL. || Absol. Un malheur continuel au jeu pique et offense, SÉV. || Piquer au vif, causer une très-vive irritation. || *V. n.* T. de mar. Piquer au vent, syn. de pincer le vent. || Au jeu, piquer sur, commencer à prendre des points sur un adversaire qui a déjà une grande avance. || Se piquer, *v. r.* S'entamer avec un corps pointu. Il s'est piqué dans les ronces. || Fig. Il est impossible de s'approcher d'eux sans se piquer, BALZAC. || Il se dit de certaines choses, étoffes, livres, etc. que les vers percent de petits trous. Ce bois se pique. || Cette boisson se pique, elle commence à s'aigrir. || Fig. Se prendre d'amour. Il se piqua pour une femme ou d'une femme. || Fig. Se vanter de, avoir des prétentions à. Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien, LA ROCHEF. || S'en piquer, avoir la prétention d'exceller en quelque chose. || Se piquer d'honneur, montrer dans quelque occasion plus de courage, plus de générosité, etc. qu'on n'a coutume de faire; et aussi tenir obstinément à ce qu'on a décidé. || Se piquer au jeu ou simplement se piquer, s'opiniâtrer à jouer malgré la perte, et fig persister dans une entreprise malgré les obstacles, s'y opiniâtrer. || Fig. Se sentir offensé, prendre en mauvaise part. Entre amis on ne va pas se piquer pour si peu de chose, MOL.

PIQUET (dim. de *pique*), *s. m.* Bâton pointu que l'on enfonce en terre. || Être droit comme un piquet, se tenir droit et raide. || Être planté comme un piquet, se tenir debout et immobile. || Petit pieu qu'on fiche en terre pour arrêter les cordages des tentes dans un camp. || Planter le piquet, camper. || Lever le piquet, décamper. || Fig. et famil. Planter le piquet, s'établir en quelque endroit. || Sorte de pieu grand et fort dont on se sert pour tenir les chevaux à l'attache. Mettre les chevaux au piquet. || Certain nombre de cavaliers commandés pour monter à cheval au premier signal. || Par extens. Tout détachement chargé de monter la garde dans un poste avancé et se tenant prêt à marcher au premier ordre. || En général, petit détachement. || Perches plantées d'espace en espace pour prendre un alignement. || Sorte de punition militaire qui consistait à passer deux heures debout, un pied sur un piquet. || Punition employée dans les colléges, qui consiste à se tenir debout à une place marquée pendant une heure de récréation.

PIQUET (orig. inc.), *s. m.* Sorte de jeu qu'on joue avec trente-deux cartes. || Faire un cent de piquet, jouer une partie de piquet. || Piquet à écrire, manière de jouer le piquet qui consiste dans une série de parties. || Piquet voleur, piquet à trois. || Un piquet, un jeu de piquet, un jeu de trente-deux cartes.

* **PIQUETÉ, ÉE,** *p. p.* de piqueter. Parsemé de petites taches, de petits points semblables à des piqûres.

* **PIQUETER** (fréquentatif de *piquer*), *v. a.* T. de ponts et chaussées Tracer une ligne avec des piquets. || Marquer sur une pièce de bois brut la forme de la pièce taillée que l'on se propose d'en tirer.

PIQUETTE (*piquer*), *s. f.* Boisson faite d'eau et de marc de raisin. || Par extens. Mauvais vin.

PIQUEUR, EUSE (*piquer*), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière, employés à coudre des ouvrages de cordonnerie. || Piqueuse, celle qui pique le dessin d'une dentelle sur du parchemin. || Celui qui larde les viandes. || Ouvrier employé à piquer ou tailler du grès. || Nom de valets à cheval qui suivent la bête ou qui règlent la course des chiens. || Domestique que les princes ou les gens riches font courir devant leur voiture pour éclairer leur route. || Celui qui est chargé de monter les chevaux pour les dresser ou les exercer. || Celui qui prend soin de piquer ou de marquer les ouvriers absents ou présents, et qui les surveille. || Dans le service des ponts et chaussées, employé chargé de seconder les conducteurs. || Piqueur de vin, voy. GOURMET. || Fig. et famil. Piqueur d'assiettes, piqueur de tables, parasite.

PIQUIER (*pique*), *s. m.* Soldat armé d'une pique.

PIQÛRE (*piquer*), *s. f.* Plaie étroite et profonde faite par un instrument aigu. || Blessure faite à un cheval en le ferrant. || Petite blessure que fait un animal qui pique. Une piqûre d'aspic, de cousin, etc. || Trous que font les insectes dans les fruits, le bois, etc. || Fig. Souffrance morale comparée à une piqûre physique. Les piqûres faites à notre amour-propre. || Rangs de points et d'arrière-points faits symétriquement sur les étoffes. || Résultat de l'action de piquer. || Ornements faits sur du taffetas percé avec de petits fers.

PIRATE (lat. *pirata*, de πειρατής), *s. m.* Celui qui n'a de commission d'aucun gouvernement, et qui court les mers pour piller. || Corsaire barbaresque. Les pirates d'Alger, de Tripoli. || Fig. Tout homme qui s'enrichit aux dépens d'autrui.

PIRATER, *v. n.* Exercer le brigandage sur mer. || Pirater au delà de la ligne, se disait des pirateries qui se commettaient au delà de la ligne, et qui, à cette distance, n'étaient plus considérées comme telles.

PIRATERIE, *s. f.* Métier de pirate. Exercer la piraterie. || Acte de pirate. || Fig. Toute sorte de pillerie. S'enrichir par des pirateries. || Fig. Plagiat.

PIRE (lat. *pejor*), *adj. comp.* Plus mauvais, plus dommageable, plus nuisible, en parlant des personnes et des choses. Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire, BOIL. || Le remède est pire que le mal, se dit, au propre, d'un remède qui fait plus souffrir que le mal, et au fig. de tout ce qui empire une condition sous prétexte de l'amender. || *Subst.* Avoir du pire, avoir le dessous. || Avec l'article défini ou un pronom possessif, il devient superlatif. Notre condition jamais ne nous contente; La pire est toujours la présente, LA FONT. || Il est encore superlatif avec *de* pris partitivement. Ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire, LA BRUY. || *S. m.* Le pire, ce qu'il y a de plus mauvais. || Ne confondez pas *pire* et *pis* dans les emplois comme substantif. *Pire* est un adjectif qui ne s'emploie substantivement qu'avec l'article défini.

* **PIRIFORME** (lat. *pirum* et *forma*), *adj.* En anat. et en bot. Qui a la forme d'une poire.

PIROGUE (esp. *piroga*), *s. f.* Nom donné par les Européens à toutes les embarcations faites d'un seul arbre creusé, à tous les canots légers, longs, rapides, dont se servent les naturels des deux Indes.

PIROLE (lat. *pirus*), *s. f.* Plante de la famille des bruyères, dont les feuilles ressemblent à celles du poirier.

PIROUETTE (orig. inc.), *s. f.* Petit morceau de bois plat et rond, traversé par un pivot sur lequel on le fait tourner. || Tour entier ou demi-tour qu'on fait de tout le corps, en se tenant sur la pointe d'un seul pied. || Un ou plusieurs tours qu'un danseur fait sur la pointe des pieds sans changer de place. || Fig. et famil. Répondre par des pirouettes, répondre à un discours sérieux par des plaisanteries. || Fig. Payer ses créanciers en pirouettes, leur échapper par des faux-fuyants. || Mouvement dans lequel le cheval tourne sur lui-même, sans changer de place. || Tout mouvement en rond.

* **PIROUETTEMENT,** *s. m.* Succession de pirouettes.

PIROUETTER, *v. n.* Faire une ou plusieurs pirouettes. || Fig. Il n'a fait que pirouetter pendant deux heures, il n'a fait que répéter les mêmes choses. || Faire faire des tours, des pirouettes à son cheval. || Il se dit de mouvements en rond comparés à ceux d'une pirouette. Des tourbillons qui bouleversent les flots de la mer et font pirouetter les bateaux, BUFF. || Faire pirouetter quelqu'un, le faire tourner. || Fig. et famil. Errer çà et là.

PIRRHONIEN, PIRRHONISME, voy. PYRRHONIEN, etc.

PIS (pi. Lat. *pejus*), *adv. comp.* de l'adverbe *mal*. Plus mal, d'une manière plus mauvaise. Ils sont pis que jamais ensemble. Il ne m'en sera jamais ni pis ni mieux, LA BRUY. || *S. m.* Pis aller, ce qui peut arriver de plus fâcheux. || AU PIS ALLER, *loc. adv.* En mettant les choses au pis. || Ce qui sert à défaut de mieux. La vertu n'est pas un pis aller, MASS. || Être le pis aller de quelqu'un, être la personne à qui il s'adresse pour quelque chose lorsqu'il n'a pas trouvé une autre personne de qui il pût l'obtenir. || Pis se prend quelquefois adjectivement, mais ne se joint jamais avec un substantif; il signifie plus mauvais. Que m'offrirait de pis la fortune ennemie? CORN. || *S. m.* Le pis, ce qu'il y a de plus mauvais. Ce fut là le pis de l'aventure, LA FONT. || Tout le pis, le pis du pis, tout ce qu'il y a de plus mauvais. || Faire du pis qu'on peut, faire le plus de mal qu'on peut. || Mettre quelqu'un au pis, se dit par manière de défi pour marquer à un homme qu'on ne le craint point, quelque mauvaise volonté qu'il ait. || Mettre les choses au pis, supposer tout ce qui peut arriver de plus fâcheux. || Prendre les choses au pis, les envisager dans le pire état où elles puissent être. || Pis (sans article), chose plus mauvaise. C'est à qui pis fera, à qui pis dira, SÉV. Vous avez bien fait pis aux Français que de répandre leur sang; vous avez corrompu le fond de leurs mœurs, FÉN. || Dire à quelqu'un pis que son nom, l'injurier. || Mettre à faire pis ou à pis faire, défier de faire plus de mal ou de faire plus mal. || Qui pis est, ce qu'il y a de plus fâcheux et de plus désagréable. || DE MAL EN PIS, DE PIS EN PIS, *loc. adv.* De plus mal en plus mal. || Tant pis, voy. TANT.

PIS (lat. *pectus*), *s. m.* Mamelle d'une vache, d'une chèvre, etc. || T. de boucherie. Partie inférieure du ventre du bœuf dans toute la longueur du dessous de l'animal.

* **PISCICULTURE** (lat. *piscis* et *culture*), *s. f.* Art d'élever et de multiplier les poissons. || En particulier, les procédés de fécondation artificielle des poissons.

PISCINE (lat. *piscina*), *s. f.* T. d'antiq. Vivier où les anciens nourrissaient du poisson. || Piscine probatique, voy. PROBATIQUE. || Fig. Fonts baptismaux. || Lieu où l'on jette l'eau des ablutions, et les cendres des ustensiles ecclésiastiques qu'on brûle lorsqu'ils ne peuvent plus servir. || Appareil ou bassin de pisciculture.

PISÉ (*piser*), *s. m.* Genre de construction qui s'exécute avec des espèces de grandes briques faites de terre argileuse, corroyée et refoulée dans des moules de bois.

* **PISER** (lat. *pisare*), *v. a.* Battre la terre entre deux planches pour la rendre plus compacte.

PISSASPHALTE (πισσάσφαλτος), *s. m.* Bitume mollasse de couleur noire et d'une odeur forte et pénétrante.

PISSAT (*pisser*), *s. m.* Urine des animaux. || Il se dit de l'urine de l'homme, par terme de mépris.

PISSÉ, ÉE, *p. p.* de pisser.

PISSEMENT, *s. m.* En méd. Action de pisser. || Pissement de sang, évacuation de sang par les urines.

PISSENLIT (*pisser en lit*), *s. m.* Popul. Enfant qui pisse au lit. || *Au pl.* Des pissenlits. || En bot. Genre de la famille des composées. || Plante dont les feuilles se mangent en salade; ainsi dite parce que l'eau dans laquelle on en a fait bouillir les feuilles est diurétique.

PISSER (onomatopée), *v. n.* Uriner. || *V. a.* Pisser le sang, rendre le sang par les urines.

PISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pisse souvent.

* **PISSEUX, EUSE**, *adj.* Qui a l'odeur, l'apparence de l'urine. || Couleur pisseuse, couleur comme gâtée par l'urine. Une étoffe pisseuse.

PISSOIR, *s. m.* Lieu établi dans un endroit public pour y pisser.

PISSOTER, *v. n.* Uriner peu et fréquemment.

PISSOTIÈRE, *s. f.* Pissoir. || Fig. Petit jet d'eau; fontaine qui fournit peu d'eau. || Trous obliques percés dans la muraille du navire, pour l'écoulement des eaux.

PISTACHE (lat. *pistacium*, de πιστάχιον, du persan *posta*), *s. f.* Amande du fruit du pistachier. || Amande du pignon. || Dragée faite avec cette amande.

PISTACHIER, *s. m.* Genre de la famille des térébinthacées || En particulier, arbre qui porte les pistaches. || Faux pistachier ou pistachier sauvage, le staphylier.

PISTE (lat. *pistus*, part. de *pinsere*), *s. f.* Trace des animaux sur le sol où ils ont marché. La piste du lièvre. || En parlant du cerf, on dit la voie; du sanglier, la trace. || Traces suivant une ligne droite ou courbe laissées par le cheval sur le terrain qu'il parcourt. || En termes de course, la ligne marquée que les chevaux doivent parcourir. || Il se dit des traces laissées par l'homme qui marche. || Fig. Suivre quelqu'un à la piste, suivre la piste de quelqu'un, l'imiter, suivre son exemple. || Fig. Perdre la piste, ne pas se conformer à. Faisons si bien qu'on ne perde pas, s'il se peut, la piste de l'Évangile, BOSS. || Fig. Recherche de quelqu'un ou de quelque chose. Se lancer à la piste de quelqu'un.

PISTIL (lat. *pistillus*), *s. m.* Organe dans les plantes, qui occupe ordinairement le centre de la fleur et se change en fruit.

* **PISTILLAIRE**, *adj.* En bot. Qui a rapport au pistil.

* **PISTILLÉ, ÉE** ou **PISTILLIFÈRE**, *adj.* En bot. Qui porte ou renferme un pistil. Fleur pistillée.

PISTOLE (orig. inc.), *s. f.* Pièce d'or qui était battue au coin d'Espagne ou de quelques villes d'Italie, et qui en France valait onze livres et quelques sous. || En France, terme de compte qui se disait de dix livres tournois; et qui se dit aujourd'hui de dix francs. || Dans les prisons, chambre à part et autres commodités qu'un prisonnier obtient en payant. || *S. f. pl.* Pruneaux de Brignoles.

PISTOLET (*Pistoie*, ville d'Italie), *s. m.* La plus courte des armes à feu portatives. || Pistolet d'arçon, grand pistolet qui se porte à l'arçon de la selle. || Pistolet de poche, pistolet assez petit pour être mis dans la poche. || Faire le coup de pistolet, se dit d'un cavalier qui sort des rangs et va défier quelqu'un des ennemis. || Fig. Il a tiré son coup de pistolet, il a dit son mot dans une discussion, dans une dispute; il a dit quelque chose de vif, de piquant. || Fig. Tirer des coups de pistolet dans la rue, chercher à attirer l'attention par des paradoxes. || Si ses yeux étaient des pistolets, il le tuerait, se dit d'un homme qui lance à un autre des regards menaçants. || Fig. et popul. Un original, un homme fort bizarre. || En phys. Pistolet de Volta, petit vase cylindrique en fer-blanc verni ou en laiton, portant une armature sur une de ses parois, qu'on remplit de gaz détonant et qu'on décharge ensuite à l'aide d'une étincelle électrique.

PISTON (lat. *pistare*), *s. m.* Organe mécanique, en forme de cylindre très-court, remplissant exactement une certaine portion de la capacité d'un tube dans lequel il exécute un mouvement de va-et-vient. Le piston d'une pompe. || Jeu du piston, course du piston, le chemin parcouru par le piston. || Fusil à piston, fusil dont le chien en forme de marteau frappe sur un grain de poudre fulminante qui enflamme la charge. || En mus. Cornet à piston ou simplement piston, voy. CORNET. Il y a aussi des cors, des trompettes à piston. || Piston, celui qui joue du cornet à piston. || T. de fontainier. La pièce mouvante d'une soupape de fond.

PITANCE (b. lat. *pietantia*, du lat. *pietas* ou de *pite?*) *s. f.* La portion qu'on donne à chacun à chaque repas dans les communautés. || Popul. Aller à la pitance, aller chercher les provisions. || Par extens. Ce qu'il faut pour un repas d'une personne. || Popul. La chair ou le poisson qu'on mange dans le repas outre le pain.

PITAUD, AUDE (dérivé du lat. *pes*), *s. m.* et *f.* Nom des paysans qui formaient les compagnies à pied dans les armées du moyen âge. || Homme, femme de la campagne, de lourde structure. || Personne courte d'esprit.

PITE (b. lat. *picta*, petite monnaie frappée à Poitiers, en latin *Pictavum*), *s. f.* Petite monnaie de cuivre, qui valait le quart d'un denier.

PITE (esp. *pita*), *s. f.* Nom vulgaire donné à l'agavé américain. || Nom américain de la filasse qu'on prépare avec les feuilles de diverses espèces d'agavés et d'aloès. || En ce dernier sens on le fait masculin. Le pite est bon.

PITEUSEMENT, *adv.* De manière à exciter la pitié. || Il ne s'emploie plus que par plaisanterie pour peindre un chagrin ridicule. Se lamenter piteusement.

PITEUX, EUSE (b. lat *pietosus*, du lat *pietas*), *adj.* Digne de pitié, de compassion (usité, en ce sens, dans le style noble, et encore rarement). Le piteux jouet de tant de changements, CORN. || Dans le style familier, qui

à l'air à la fois malheureux et ridicule. Ton piteux. Une piteuse figure. || *Subst*. Faire le piteux, se lamenter sans sujet. || Faire piteuse chère, dîner mal.

PITIÉ (lat. *pietas*), *s. f.* Sentiment qui saisit à la vue des souffrances et qui porte à les soulager. || Par pitié, par un sentiment qui porte à plaindre et à soulager. Il se croit quelque enfant rejeté par sa mère A qui j'ai par pitié daigné servir de père, RAC. || Fig. Par pitié de ma gloire, CORN. || Sans pitié, d'une façon inexorable. Les dieux l'ont traité sans pitié, FÉN. || Prendre pitié, être saisi de pitié. || Avoir pitié, éprouver le sentiment de la pitié. Pauvres gens, je les plains; car on a pour les fous Plus de pitié que de courroux, LA FONT. || Faire pitié, inspirer le sentiment de la pitié. || Regarder en pitié, jeter un regard de pitié. || C'est une pitié, c'est grande pitié, c'est grand'-pitié, c'est une chose très-digne de pitié. || C'est grande pitié, c'est grand'pitié que de nous, la condition humaine est sujette à beaucoup de misères. || Pitié se dit quelquefois en un sens où il entre quelque mépris. Regarder, parler, traiter avec une pitié offensante, insultante. || C'est pitié, c'est une pitié, cela excite un certain dédain. || Avoir pitié de, regarder en pitié, avoir du dédain pour. || Faire pitié, exciter une pitié mêlée de dédain. || Raisonner, chanter à faire pitié, très-mal. || Quelle pitié! c'est-à-dire que la chose mérite de dédain! || Quelle pitié! c'est-à-dire quelle chose inexcusable! || De pitié, avec un sentiment de dédain. Sourire de pitié. || Prov. Il vaut mieux faire envie que pitié.

PITON (esp. *piton*), *s. m.* Espèce de clou dont la tête est percée en anneau pour retenir des crochets, des verges de fer. || Nom donné, dans les Antilles et ailleurs, aux pointes les plus élevées d'une montagne.

PITOYABLE (*piteux*), *adj.* Qui est naturellement enclin à la pitié. Si le ciel pitoyable eût écouté ma voix, CORN. || Il se dit en ce sens des sentiments, des regards, etc. Je jette encore un œil pitoyable sur vous, MOL. || Il vieillit en ces emplois. || Qui excite la pitié. Je voudrais pouvoir me dispenser de vous représenter un si pitoyable spectacle, FLÉCH. || *Subst*. Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le pitoyable que d'éclater sur le ridicule? LA BRUY. || Méprisable, mauvais dans son genre. Quels pitoyables vers! BOIL. || Cela est pitoyable, se dit d'un acte, d'une parole qui ne mérite aucune attention sérieuse. || Il se dit aussi des personnes. Poëte pitoyable.

PITOYABLEMENT, *adv.* D'une manière qui excite la compassion. || D'une manière qui excite le mépris.

⋆ **PITRE** (lat. *Petrus*), *s. m.* Anciennement, un bon pitre, un bon homme. || Aujourd'hui, dans le langage populaire, aide, serviteur d'escamoteur ou de saltimbanque. || Fig. Bouffon, mauvais plaisant.

PITTORESQUE (ital. *pittoresco*), *adj.* Qui concerne la peinture. La composition pittoresque. || Il se dit de tout ce qui se prête à faire une peinture bien caractérisée, et qui frappe et charme les yeux et l'esprit. Des expressions pittoresques. Un effet pittoresque. || On dit d'une physionomie, d'un vêtement, d'un site, qu'ils sont pittoresques, lorsque leur beauté ou leur caractère les rendent dignes ou du moins susceptibles d'être représentés en peinture. || Plus particulièrement, se dit de ce qui résulte, en peinture, de l'opposition des lignes et du contraste brusque de la lumière et des ombres. || Il se dit dans un sens analogue des œuvres littéraires. Style pittoresque. || En librairie, se dit de certaines publications ornées de gravures. Édition pittoresque. Le Magasin pittoresque. || *S. m.* Tout ce qui contribue à faire une peinture bien caractérisée. Le pittoresque d'un site.

PITTORESQUEMENT, *adv.* D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE (lat. *pituitarius*), *adj.* En méd. Qui a rapport à la pituite. || En anat. Membrane pituitaire ou simplement la pituitaire, membrane muqueuse qui tapisse les cavités nasales dans toute leur étendue.

PITUITE (lat. *pituita*), *s. f.* En méd. Humeur blanche et visqueuse, sécrétée par certains organes, et particulièrement celle qui vient du nez et des bronches. || Liquide aqueux et filant qui est rejeté, soit par l'expectoration, soit par une sorte de regurgitation, soit par le vomissement. || Au pl. Rejet, chaque matin, de mucosités qui viennent de l'estomac. || Suivant les anciens, une des quatre humeurs fondamentales du corps.

PITUITEUX, EUSE (lat. *pituitosus*), *adj* Qui abonde en pituite. Un vieillard, un tempérament pituiteux. || *Subst.* Celui, celle dont le tempérament est pituiteux.

⋆ **PITYRIASIS** (πιτυρίασις), *s. m.* En méd. Affection chronique de la peau, caractérisée par de petites taches roses souvent à peine visibles, et suivie d'une desquamation permanente de l'épiderme.

PIVERT (*pic*, oiseau, et *vert*), *s. m.* Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics.

PIVOINE (lat. *pæonia*, de παιωνία), *s. f.* Genre de la famille des renonculacées. || Nom vulgaire du *pæonia officinalis*. || Rose pivoine, pivoine rose. || Pivoine en arbre.

PIVOINE, *s. m.* La pirrhule vulgaire (oiseaux granivores), plus connue sous le nom de bouvreuil. || On le fait aussi féminin. Grosse-pivoine ou dur-bec.

PIVOT (orig. inc.), *s. m.* Morceau arrondi de bois ou de métal sur lequel tourne quelque chose. || Par extens. Le cou, sur lequel la tête est posée e qui parait comme un pivot sur lequel elle tourne, Boss. || En horlogerie, parties des axes qui portent les roues. || En bot. Racine souvent unique, toujours plus considérable que les autres et s'enfonçant perpendiculairement dans le sol. || T. d'art milit. Aile sur laquelle tournent les troupes en exécutant des conversions. || Fig. Principal soutien, principal mobile. La sage conduite roule sur deux pivots, le passé et l'avenir, LA BRUY. || Tourner toujours sur le même pivot, mener une vie uniforme. || T. de vénerie. Les deux os qui portent le bois du cerf, du daim, etc.

PIVOTANT, ANTE, *adj.* En bot. Qui s'enfonce perpendiculairement en terre, en parlant d'une racine.

PIVOTER, *v. n.* Tourner sur un pivot, comme un pivot. || S'enfoncer perpendiculairement en terre, en parlant des racines. Le chêne pivote. || Pivoter un arbre, l'abattre en pivotant ou en pivot, l'abattre avec une partie de son pivot pour donner plus de longueur à la tige.

PIZZICATO (pi-tzi-ka-to), *s. m.* En mus. Mot italien signifiant pincé qu'on écrit abrégé *pizz*. dans les parties d'instruments à cordes, devant les passages qui, au lieu d'être joués avec l'archet, doivent être pincés avec les doigts. || *Au pl.* Des pizzicato. || *Adv.* Jouer pizzicato.

PLACAGE, *s. m.* Action, art de plaquer. || Sorte de menuiserie qui consiste à placer du bois scié par feuilles sur des fonds faits de moindre bois, et à le coller par compartiments. || Fig. et famil. Se dit, en littérature et en musique, des parties faites en dehors du plan régulier de l'œuvre totale. || Mortier fait avec de la terre grasse.

⋆ **PLAÇAGE**, *s. m.* Action de placer. || T. d'admin. Distribution des places dans un marché ou une foire, etc.

PLACARD (*plaquer*), *s. m.* Ce qu'on plaque. || Famil. Ce qui est appliqué en plaquant, tas, amas. Se mettre un placard de pommade. || Se dit de l'assemblage de menuiserie qui forme la porte d'un appartement ou d'une armoire. || Par extens. L'armoire elle-même, quand elle est creusée dans la muraille. || Écrit ou imprimé affiché dans les places et les rues pour donner un avis au public. || Affiche indicative de biens à vendre judiciairement. || Écrit injurieux ou séditieux appliqué au coin des rues, ou répandu parmi le peuple. || T. d'imprim. Composition imprimée par colonnes et sans pagination.

PLACARDÉ, ÉE, *p. p.* de placarder.

PLACARDER, *v. a.* Famil. Appliquer en plaque, mettre en amas au lieu d'étaler. Placarder de la couleur, de la pommade. || T. de construction. Pratiquer un placard. || Monter un placard. || Masquer par un placard. || Afficher un placard. || Placarder quelqu'un, afficher contre lui un placard injurieux. || Par extens. Diffamer par des écrits. || T. de typographie. Mettre en placard.

PLACE (lat. *platea*, de πλατεῖα), *s. f.* Espace, lieu public découvert et environné de bâtiments. Place publique. || Place de fiacres, de cabriolets, endroit où stationnent les voitures à l'usage du public. Une voiture de place. || Place marchande, place commode pour vendre de la marchandise. || Place d'armes, terrain libre et spacieux où s'assemble la garnison d'une ville de guerre; dans un camp, lieu où la troupe campée vient s'assembler. || Place d'armes d'une attaque ou d'une tranchée, poste où on loge de la cavalerie et de l'infanterie. || Place d'armes, ville frontière où est le dépôt principal des vivres, des munitions, etc. || Lieu découvert, espace li-

bre. || Sur la place, à terre, par terre. Un coup de bâton l'étendit sur la place. || Demeurer, rester sur la place, être jeté à terre et y rester étendu, mort ou non, et fig. avoir le dessous. || Par la place, à terre, par terre. || T. d'eaux et forêts. Places vaines et vagues, terrains qui ne produisent rien ; vides d'une grande étendue dans une forêt. Place vide, clairière sans bois. || Espace qu'occupe ou que peut occuper une personne. Une place au parterre, à table, dans un wagon, etc. || Fig. Tenir une grande place, être un personnage considérable. || Prendre place, s'asseoir. || Demeurer en place, ne pas bouger. || Ne pas tenir en place, aimer à voyager ; s'agiter, marcher par impatience ou par allégresse. || Tenir la place de, occuper la place. || Faire place à quelqu'un, se ranger afin qu'il passe ; lui donner une place auprès de soi ou lui céder celle qu'on occupe. || Faire place, céder. Tout fit place à mes armes, RAC. || Faire faire place, faire écarter la foule. || Se faire place, écarter pour passer ceux qu'on a devant soi. || Quitter la place, céder la place, se retirer. || Place, place ! rangez-vous, laissez passer. || EN PLACE, *loc. ellipt.* Restez en place, ou remettez-vous en place. En place les danseurs. On dit de même : À vos places. || Faire place nette, vider le logement qu'on occupait dans une maison. || À la place de, au lieu de. La créature adorée à la place du Créateur, BOSS. || Fig. Se mettre en ou à la place de quelqu'un, se supposer dans l'état, la situation où il se trouve. || On dit dans un sens analogue : Mettre en la place de. || À la place de, en supposant qu'on fût dans la position de celui dont il s'agit. || On dit dans un sens analogue : Être dans la place de quelqu'un. || Espace qu'occupe ou que peut occuper une chose. Ranger chaque chose à sa place, en sa place. || En archit. Emplacement, lieu propre pour bâtir. || En place, dans la place qui est destinée à un objet. Il faut voir les choses en place. || Fig. Tenir une grande place, se dit des choses qui prennent une grande part du temps ou de l'intérêt. || Tenir place de quelque chose, en être l'équivalent. || Faire place, être substitué à. || Prendre la place de, succéder à. || Fig. Un esprit hors de sa place, se dit d'un esprit troublé d'une façon quelconque. || À la place de, dans le lieu occupé par. Puisque vous ne touchiez jamais à cet argent, Mettez une pierre à la place ; Elle vous vaudra tout autant, LA FONT. || Laisser place, permettre. || La situation, le rang qui convient ou appartient à une personne. Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune, MONTESQ. || Avoir place dans l'histoire, tenir sa place dans l'histoire, être mentionné, être célèbre dans l'histoire. || Cet homme n'est pas à sa place, il n'est pas dans la situation, dans l'emploi qui lui convient. || Fig. Se tenir à sa place, ne pas se tenir à sa place, observer, ne pas observer les bienséances qu'exige sa condition, son état. || Tenir sa place, figurer convenablement, remplir un rôle convenable. || Remettre quelqu'un à sa place, lui faire sentir qu'il s'écarte des convenances, des bienséances. || Il se dit, dans un sens analogue, du rang donné aux choses. Malherbe... D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir, BOIL. || Être à sa place, se dit d'une chose qui est dans de justes convenances. || Fig. Place se dit de l'intérêt, de l'attachement, de l'estime, de l'amour qui occupent l'esprit, le cœur. Obtenir une place dans le cœur, dans l'estime de quelqu'un. || Dignité, fonction, charge, emploi. || Prendre la place de, succéder à, remplacer. || Mettre à la place de, remplacer par. || Les grandes places, les hauts emplois dans le gouvernement. || Un homme en place, un homme qui exerce un emploi important dans l'administration. || Être en place, être dans un emploi, dans une charge qui donne de l'autorité, de la considération. || Perdre sa place, être destitué. || Être sans place, n'avoir point d'emploi. || Place se dit d'un domestique en service. Une bonne place. Être en place. || Rang qu'un élève obtient par sa composition. Une bonne place. Donner les places. || Le lieu du change, de la banque ; l'endroit où les négociants s'assemblent pour y traiter les affaires de leur commerce. || Avoir du crédit sur la place, avoir du crédit parmi les gens de banque, de commerce d'une ville. || Jour de place, un des jours où les négociants d'une ville ont coutume de s'assembler. || Faire la place, se dit d'un commis qui va dans toute une ville offrir les marchandises de son patron aux autres commerçants ou conclure des traités avec eux. || Par extens. Place, tout le corps des négociants, des banquiers d'une ville. || Place se dit d'une ville, d'une localité. || Place forte ou place fortifiée ou simplement place, ville défendue, protégée par des remparts capables de soutenir un siége. || Fig. Ouvrez mon cœur, Seigneur, entrez dans cette place rebelle que les vices ont occupée, PASC.

PLACÉ, ÉE, *p. p.* de placer. || C'est un homme qui serait placé partout, bien placé partout, c'est un homme fait pour être bien reçu dans les meilleures sociétés, et aussi un homme qu'on pourrait élever à des emplois importants. || Avoir la poitrine, les épaules bien placées, les avoir dans la position où il convient. || Fig. Avoir le cœur bien placé, mal placé, avoir des sentiments honnêtes, en être dépourvu. || Bien placé, mal placé, se dit aussi de ce dont on fait un bon ou un mauvais emploi. || Convenable. Je ne lui ai jamais rien entendu dire qui ne fût bien placé, MARIVAUX.

PLACEMENT, *s. m.* Action de placer. Le placement d'un meuble. || Vente, débit. Le placement d'une marchandise. || Le placement d'un ouvrier, d'un domestique, etc. l'action de lui procurer de l'ouvrage, une place. || Action de placer de l'argent. || Argent placé.

PLACER, *v. a.* Mettre dans une place, dans un lieu, en parlant des personnes. || Absol. Indiquer les places dans une cérémonie, dans une assemblée. || Il se dit de la place dans le temps. Placer un événement à sa date. || Il se dit aussi des choses que l'on met dans un lieu. Placer des meubles dans un appartement. || T. de manége. Placer un homme à cheval, le mettre à cheval dans la position où il doit être. || Fig. Faire entrer dans une maison, dans une famille. Il a bien placé sa fille. || Procurer un poste, un emploi, un établissement. || Placer un domestique, lui procurer une condition. || Placer de l'argent, le prêter à intérêt, et aussi l'employer pour en retirer une rente. || Opérer le débit, la vente. Placer des étoffes. || Dans un sens analogue, placer des billets de loterie, des billets de spectacle. || Fig. Donner un rang, une position. Placer quelqu'un parmi les honnêtes gens. || Il se dit des choses auxquelles on attribue une place qui n'est qu'idéale. Le philosophe place le bonheur dans la vertu. || Placer un mot, un propos, etc. le dire dans un moment où il peut produire de l'effet ; dire quelques paroles. || Placer un nom sur un visage, dire le nom de la personne que l'on voit. || Placer bien, placer en bon lieu son amitié, son affection, sa confiance, les donner à des personnes qui en sont dignes. || Placer bien ses charités, ses aumônes, ses faveurs, les faire à des personnes qui les méritent. || Se placer, *v. r.* Prendre une place. || Être mis en une certaine ordonnance. Mes mots viennent sans peine et courent se placer, BOIL. || Se mettre en une certaine place. || Prendre un rang. Parmi tant de héros je n'ose me placer, RAC. || Obtenir un emploi, une dignité. Il y a même des stupides et, j'ose dire, des imbéciles qui se placent dans de beaux postes, LA BRUY. || Entrer en condition dans une maison pour quelque travail, pour quelque service.

⋆ **PLACER** (pla-sèr. Esp. *placel*), *s. m.* Nom donné dans la Californie et l'Australie aux lieux où l'on trouve de l'or. Les placers de la Californie.

PLACET (pla-sè. Dim. de *place*), *s. m.* Petit siége qui n'a ni bras, ni dossier. || On dit aujourd'hui tabouret.

PLACET (pla-sè. Lat. *placet*), *s. m.* Demande succincte par écrit, pour obtenir justice, grâce, faveur (on dit aujourd'hui pétition). || En jurispr. Demande adressée au tribunal pour obtenir audience.

⋆ **PLACEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Synonyme de placier.

⋆ **PLACIDE** (lat. *placidus*), *adj.* Néolog. Qui garde son calme et sa douceur.

⋆ **PLACIDEMENT,** *adv.* D'une manière placide.

⋆ **PLACIDITÉ** (lat. *placiditas*), *s. f.* Néolog. Caractère placide ; tranquillité douce et sereine.

⋆ **PLACIER, ÈRE** (*placer*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a mission d'indiquer les places dans une cérémonie, dans un lieu public. || Celui, celle qui s'occupe du placement d'articles de commerce, d'ouvrages de librairie, etc. || *Adj.* Commis placier.

PLAFOND (*plat* et *fond*), *s. m.* En archit. Surface plane et horizontale qui forme la partie supérieure d'un lieu couvert. || Surface qui forme le haut d'une salle, d'une chambre, etc. et qui est le dessous d'un plancher. || Faux plafond, plafond qu'on fait au-dessous du plafond principal, pour diminuer la hauteur d'un appartement. || En peint. Ouvrage ornant un plafond, et fait pour être vu de bas en haut. || Toute espèce de menuiserie placée horizontalement et servant à revêtir le haut des embrasements des portes, des croisées, etc. || T. d'hydraulique. Le fond d'un bassin, d'un réservoir, sa plate-forme, son aire.

PLAFONNAGE, *s. m.* Action de plafonner. || Travail de celui qui plafonne.

PLAFONNÉ, ÉE, *p. p.* de plafonner.

PLAFONNER, *v. a.* Couvrir le dessous d'un plancher, garnir de plâtre le haut d'une chambre, etc. || Plafonner une figure, donner à une figure peinte sur un plafond le raccourci nécessaire pour que, vue de bas en haut, elle fasse un bon effet. || *V. n.* Ces figures plafonnent bien.

PLAFONNEUR, *s. m.* Celui qui plafonne, qui fait des plafonds de plâtre.

PLAGAL, ALE (πλάγιος), *adj.* Dans le plain-chant, mode ou ton plagal, celui qui part de la quarte au-dessous de la finale, par opposition aux authentiques, qui partent de la finale et vont à son octave. || Cadence plagale, la cadence harmonique qui consiste, en finissant un morceau, à passer de l'accord parfait de sous-dominante à l'accord parfait de tonique.

PLAGE (lat. *plaga*), *s. f.* Poétiq. Contrée. || En géogr. Espace de terre considéré par le rapport qu'il a avec quelque partie du ciel, comme par exemple avec les zones, avec les climats. Cette ville est située vers telle plage du ciel. || T. de mar. Espace plat d'une étendue plus ou moins grande sur le rivage de la mer, et qui n'est recouvert d'eau que dans les grandes marées.

PLAGIAIRE (lat. *plagiarius*), *s. m.* Celui qui prend, dans un ouvrage qu'il ne cite pas, des pensées, des expressions remarquables, ou même des morceaux entiers. || *Adj.* Auteur plagiaire. || Fig. Les plagiaires de la Terreur de 1793.

PLAGIAT (b. lat. *plagiatus*), *s. m.* Action de plagiaire, de celui qui s'approprie des portions de livres. || Passage pillé d'un ouvrage. || Par extens. Il se dit de la peinture, de la musique. Rien n'est si commun et si difficile à reconnaître que le plagiat en peinture, DIDEROT.

PLAID (plè. B. lat. *placitum*), *s. m.* Se dit des assemblées dans lesquelles se jugeaient les procès, sous les rois de France des deux premières races. || Audience d'un tribunal. Tenir les plaids. || Par extens. Plaidoyer. || Prov. Peu de chose, peu de plaid, pour expliquer une affaire de peu de conséquence, il ne faut pas de longs discours. || Ce mot a vieilli, excepté dans le sens historique.

PLAID (plè. Écossais *plaud*), *s. m.* Manteau de montagnard écossais. || Manteau à manches qu'on met par-dessus ses vêtements. || Couverture de voyage.

* **PLAIDABLE**, *adj.* T. de pratique. Qui peut être plaidé.

PLAIDANT, ANTE, *adj.* Qui plaide. Partie plaidante. || Avocat plaidant, avocat qui fait profession de plaider, par opposition à avocat consultant.

PLAIDÉ, ÉE, *p. p.* de plaider.

PLAIDER (*plaid*), *v. n.* Contester quelque chose en justice. Depuis qu'il est des lois, l'homme pour ses péchés Se condamne à plaider la moitié de sa vie, LA FONT. || Défendre, soutenir de vive voix la cause d'une partie devant les juges. Vraiment il plaide bien, RAC. || Fig. Une conscience qui plaide au dedans de vous pour la foi, MASS. || *V. a.* Soutenir par-devant la justice une affaire, une contestation. Plaider une affaire. || Plaider une cause, se dit en parlant de l'avocat qui soutient le droit ou apprécie les intérêts d'une partie. || Plaider un fait, un moyen, le faire valoir. || Plaider que, avancer, soutenir en plaidant, que... || Fig. Plaider la cause, prendre la défense. || Fig. Plaider les causes perdues, soutenir une mauvaise cause. || Famil. et fig. Plaider le faux pour savoir le vrai, dire à quelqu'un une chose fausse pour lui faire avouer la vérité. || Plaider quelqu'un, lui faire un procès, l'appeler en jugement, lui chercher querelle. || Se plaider, *v. r.* Être en procès les uns avec les autres. || Être plaidé. Mon affaire se plaide aujourd'hui.

* **PLAIDERIE**, *s. f.* Procès. Je verrai dans cette plaiderie Si les hommes auront assez d'effronterie... Pour me faire injustice aux yeux de l'univers, MOL.

PLAIDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui plaide, qui est en procès. || Celui, celle qui aime à plaider.

PLAIDOIRIE (anc. fr. *plaidoyer*, plaider), *s. f.* Art, profession de plaider. || Action de plaider. Les jeunes avocats devraient ne se livrer pas de si bonne heure à la plaidoirie, ROLLIN.

PLAIDOYABLE (anc. fr. *plaidoyer*, plaider), *adj. m.* T. vieilli. Jours plaidoyables, jours où l'on peut plaider.

PLAIDOYER (anc. inf. *plaidoyer*, plaider), *s. m.* Discours prononcé devant un tribunal pour soutenir le droit d'une partie. Cet avocat a fait un beau plaidoyer.

PLAIE (lat. *plaga*), *s. f.* Solution de continuité qui est dans les parties molles du corps, et qui communique avec le dehors. || Rouvrir une plaie, en écarter les lèvres pour empêcher que les bords ne se cicatrisent avant le fond, et fig. renouveler une douleur. || Les plaies de Notre-Seigneur, les blessures faites à Jésus-Christ le jour de sa passion. || Fig. Rouvrir les plaies de Jésus-Christ, commettre des péchés qui l'offensent grièvement. || Famil. Plaies et bosses, coups et blessures. || Ne demander, ne souhaiter que plaie et bosse, que querelles, débats, combats, malheurs. || Par abus, cicatrice. || Les plaies des arbres, ouvertures qui se font spontanément ou qui sont faites à l'écorce des arbres par un coup, par une scie, par un instrument tranchant. || Tout ce qui porte préjudice, ou cause de la peine, de l'affliction. Les plaies de l'État. Les plaies du cœur sont plus dangereuses que celles de l'esprit, MALEBR. || Plaie secrète, un mal de l'âme qu'on dissimule. || Fig. Mettre le doigt sur la plaie, indiquer nettement la cause d'un mal. || Fig. Blessure faite par l'amour. J'ai bien reconnu la profondeur de la plaie que l'amour m'avait faite, FÉN. || Il se dit des personnes mêmes qui causent un grand mal, un grand scandale. || Les plaies d'Égypte, les fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de Pharaon. || Par extens. Toute infliction faite par le Seigneur et manifestée par quelque souffrance.

PLAIGNANT, ANTE, *adj.* T. de palais. Qui porte plainte en justice. || *Subst.* Écouter les plaignants. || Par extens. Celui qui se plaint de quelque chose.

PLAIN, AINE (lat. *planus*), *adj.* Qui est sans inégalités, uni. Des lieux plains et sablonneux, J. J. ROUSS. || Velours, satin, linge plain ; on dit aujourd'hui uni. || De plain-pied, au même étage et de même niveau. Cet appartement est de plain-pied avec le nôtre. || De plain-pied, sans monter ni descendre. De la salle on entre de plain-pied dans le jardin || Fig. De plain-pied, sans rien qui oblige à des efforts, sans difficulté. Combien de favoris de la fortune vont de plain-pied saisir les premiers postes, MASS. || *S. m.* Le plain-pied, plusieurs pièces de plain-pied. || *S. m.* Le plain, la haute mer. Un vaisseau est allé au plain, a mis, a donné au plain.

PLAIN-CHANT (*plain*, uni, et *chant*), *s. m.* Chant de l'Église romaine, institué au IVe siècle, et restauré au VIe par le pape Grégoire le Grand. || Écriture du plain-chant : il s'écrit sur une portée de quatre lignes. || Plain-chant musical, celui dans lequel on a introduit quelques-unes des conditions de la musique moderne.

PLAINDRE (lat. *plangere*), *v. a.* Témoigner un sentiment de chagrin pour les peines d'autrui ou de soi-même. Plaindre les malheureux. || Témoigner de la compassion au sujet de. Je vous plains bien de vos méchantes compagnies, SÉV. || Plaindre de, avec le verbe à l'infinitif. Je te plains de tomber dans ses mains redoutables, RAC. || Être à plaindre, mériter d'être plaint. || N'être pas à plaindre, être dans une condition où l'on ne doit pas être plaint. || En parlant des choses pour lesquelles on témoigne sa pitié. Votre sort est à plaindre. || Plaindre quelque chose, exprimer des plaintes de la perte, de la privation de quelque chose. || Employer à regret, donner avec répugnance et parcimonie. Plaindre son argent. || Se plaindre une chose, s'en passer par avarice. Ils se plaignent souvent les choses nécessaires; Pour qui ? pour des ingrats, DESTOUCHES. || Regretter. Si votre main gauche plaint ce que donne votre main droite, FLÉCH. || Plaindre sa peine, travailler mollement et sans se donner véritablement de la peine. || Il ne plaint pas sa peine,

ses peines, il est obligeant, actif. || *V. n.* Pousser des plaintes. J'ai beau plaindre et soupirer, Malh. || Se plaindre, *v. r.* Se lamenter. Se plaindre du mal de tête. Et quiconque se plaint cherche à se consoler, Corn. || Poétiq. Sous les fougueux coursiers l'onde écume et se plaint, Boil. || Témoigner des regrets, du mécontentement. Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre, la Bruy. || Se plaindre que, avec l'indicatif ou le subjonctif, suivant le sens. La mouche, en ce commun besoin, Se plaint qu'elle agit seule et qu'elle a tout le soin, la Font. Combien de fois ne s'est-on pas plaint que les affaires n'eussent ni règle ni fin! Boss. || Se plaindre de ce que. Il se plaint de ce qu'on le calomnie. || Former une plainte en justice. Se plaindre au commissaire. || Témoigner de la compassion l'un pour l'autre. || Témoigner de la compassion pour soi-même.

PLAINE (*plain*), *s. f.* Grande étendue de terre dans un pays uni. || La plaine, ceux qui l'habitent. || Plaine d'eau, grande étendue d'eau calme et unie. || Poétiq. La plaine liquide, la mer. || Les plaines du ciel, l'atmosphère, le ciel. || La partie des bancs de la Convention où s'asseyaient les députés de l'opinion modérée, par opposition à la Montagne. || En blas. Se dit de la pointe de l'écu, quand cette pointe, séparée du champ par une ligne horizontale, est peinte d'un autre émail que celui-ci.

PLAINT, AINTE, *p. p.* de plaindre.

PLAINTE (voy. *plaindre*), *s. f.* Paroles et cris par lesquels on exhale sa peine. || Les doléances de l'amour ou même de la simple amitié. || Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour témoigner son mécontentement, son regret. C'est l'unique sujet qu'il m'a donné de plainte, Corn. || Faire ses plaintes à quelqu'un, lui exposer les griefs qu'on a. || Exposé d'un grief en justice. Porter plainte.

PLAINTIF, IVE (*plainte*), *adj.* Qui a l'accent de la plainte. Des cris plaintifs. || Fig. Quelle plaintive voix crie au fond de mon cœur? Rac. || Qui exhale des gémissements. La plaintive Progné de douleur en frémit, Boil. || Famil. Qui se plaint à tout propos, qui aime à se plaindre. Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse, Boss. Les passions malheureuses sont plaintives, Volt.

PLAINTIVEMENT, *adv.* D'une manière plaintive.

PLAIRE (lat. *placere*), *v. n.* Agréer, être agréable, en parlant des personnes. Qui cherche à plaire à tous ne doit plaire à personne, J. B. Rouss. || Il se dit du charme qui captive. Votre fille me plut, je prétendis lui plaire, Elle est de mes serments seule dépositaire, Rac. || Absol. Avoir un charme. || Être agréable, convenir, en parlant des choses. Il faut... Prendre l'état qui vous plaira le plus, Volt. || Famil. Cela vous plaît à dire, s'emploie pour faire entendre que l'on n'accepte pas ce qui vient d'être dit. || *Impers.* Vouloir, trouver bon. Qui peut ce qu'il lui plaît commande alors qu'il prie, Corn. || Avec *que*, le verbe qui suit se met au subjonctif. Il me plaît que vous fassiez cela. || Dans l'emploi impersonnel, l'infinitif qui suit est mis souvent sans préposition. Vous plaît-il, don Juan, nous éclaircir ces beaux mystères? Mol. || Qui bon lui plaît, celui qu'il veut selon le bon plaisir. || Cela va comme il plaît à Dieu, se dit d'une chose mal ordonnée, qui se fait mal. || S'il vous plaît, terme de politesse. || Plaît-il? c'est-à-dire que demandez-vous de moi? || Cela se dit aussi pour faire répéter ce qu'on n'a pas bien entendu. || Plaise à Dieu, plût à Dieu que...! formules de souhait. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi! || Quelquefois le *de* ou même le *que* se supprime. Plût à Dieu vous savoir en chemin présentement! Sév. || À Dieu ne plaise! marque l'éloignement, l'aversion que l'on a pour quelque chose. || Plaise, terme de formule dont on se sert dans quelques écrits ou mémoires que l'on présente. Plaise au roi, plaise à la cour m'octroyer, etc. || Se plaire, *v. r.* Être agréable à soi-même. Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire, Boil. || Être agréable l'un à l'autre. || Se plaire à, prendre plaisir à. Il y a bien de la différence entre se plaire à un travail et y être propre, J. J. Rouss. || On dit aussi : Se plaire en, dans. La créature qui se plaît en elle-même, Boss. Ce roi, qui se plaisait dans la vérité, Fléch. || Se plaire à, avec le verbe à l'infinitif. La fortune se plaît à faire de ces coups, la Font. || On dit aussi avec un infinitif, bien que plus rarement, se plaire de. Et cette erreur extrême Est un mal que chacun se plaît d'entretenir, la Font. || Aimer à être avec certaines personnes. On se plaît avec des amis, dans la société des honnêtes gens. || Aimer à être dans un lieu, s'y trouver bien. || Il se dit aussi des animaux et des végétaux. Les perdrix se plaisent sur ce coteau. || Le participe passé du verbe *plaire* est toujours invariable.

PLAISAMMENT, *adv.* D'une manière plaisante, agréable. Conter plaisamment. || D'une manière qui fait rire, d'une manière ridicule. || C'est plaisamment répondre, c'est agir plaisamment, c'est plaisamment reconnaître mes services, c'est mal répondre, mal agir, mal reconnaître.

PLAISANCE, *s. f.* Usité seulement dans la locution : De plaisance, qui sert au plaisir, à l'agrément. Maison, lieu, embarcation, etc. de plaisance.

PLAISANT, ANTE (*plaire*), *adj.* Qui plaît (sens vieilli). Plaisant séjour des âmes affligées, Racan. C'est une chose, hélas! si plaisante et si douce, Mol. || Famil. Il n'est pas plaisant, il n'est pas agréable. Il n'est pas plaisant d'avoir un mauvais voisin. || Qui divertit, qui fait rire. Il est bonhomme, il est plaisant homme, la Bruy. || Ironiq. Je vous trouve plaisant, se dit pour exprimer qu'on ne reconnaît pas à la personne à qui l'on s'adresse le droit de dire ou de faire ce qu'elle dit ou fait. || Divertissant, en parlant des choses. Je tiens cette comédie une des plus plaisantes que l'auteur ait produites, Mol. || Plaisant mis avant son substantif prend le sens d'impertinent, de ridicule. C'est un plaisant homme. Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables, misérables comme nous, Pasc. || *S. m.* Celui qui cherche à faire rire. Faire le plaisant. || Un mauvais plaisant, un homme qui fait de mauvaises plaisanteries. || Ce qui fait rire. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère, Boil. || Famil. Le plaisant, le côté plaisant.

PLAISANTÉ, ÉE, *p. p.* de plaisanter.

PLAISANTER, *v. n.* Dire ou faire quelque chose pour amuser, pour faire rire les autres; railler, badiner. Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter, Boil. || Famil. C'est un homme qui ne plaisante pas, avec qui il ne faut pas plaisanter, il est susceptible ou sévère. || Il ne plaisante pas là-dessus, il est sévère sur cela, il veut qu'on soit exact, et aussi il prend cette chose, ce discours au sérieux. || Je ne plaisante pas, je parle sérieusement. || *V. a.* Faire de quelqu'un un objet de plaisanterie. || Se plaisanter, *v. r.* Exercer la plaisanterie l'un sur l'autre. Ils se sont plaisantés avec beaucoup d'esprit.

PLAISANTERIE, *s. f.* Ce qui est dit ou fait pour amuser. Il ne faut jamais hasarder la plaisanterie même la plus douce et la plus permise qu'avec des gens polis ou qui ont de l'esprit, la Bruy. || Faire la plaisanterie de, faire une chose pour plaisanter. || Tourner en plaisanterie, railler, se moquer de. || Plaisanterie à part ou sans plaisanterie, parlant sérieusement. || Il entend la plaisanterie, il ne s'offense point de ce qu'on dit en plaisantant. || Il n'entend pas plaisanterie, il est susceptible, ou bien il est sévère et veut qu'on soit exact. || Famil. Cela passe la plaisanterie, cela est excessif, violent. || Dérision offensante. Je suis las de cette plaisanterie.

PLAISIR (anc. inf. fr. du lat. *placere*), *s. m.* Mouvement, sentiment plaisant, agréable, excité dans l'âme par une impression physique ou morale. || Prendre plaisir à, éprouver une jouissance à. Quelqu'un a pris plaisir à se jouer de vous, Corn. || On dit aussi : Prendre plaisir de. || Prendre plaisir que, avec la verbe suivant au subjonctif. Les grandes fortunes ne prennent pas plaisir qu'on remarque leur défaut, Boss. || Prendre son plaisir de quelque chose, s'y plaire, en jouir. || Se faire un plaisir de, jouir à, se plaire à. || Ironiq. et famil. À faire plaisir, se dit pour exprimer que quelque chose de mal est mal au dernier degré. Il est bête à faire plaisir. || Avoir du plaisir à, éprouver du plaisir à. Avoir du plaisir à obliger. || On le dit aussi avec la préposition *de*. Le plaisir de vous recevoir. || Avoir le plaisir de, avoir la satisfaction de. J'aurai le plaisir de perdre mon procès, Mol. || Il y a plaisir à, on éprouve de la satisfaction à. Il y a plaisir à travailler pour des personnes qui soient capables de sentir les délicatesses d'un art, Mol. || On dit aussi : Il y a plaisir de. || Avec plaisir, avec satisfaction. || Ab-

sol. Avec plaisir, volontiers, oui. || Le plaisir des yeux, se dit de ce qui charme les yeux. Des collines et des montagnes, dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux, Fén. || Il se dit des diverses voluptés sensuelles. Les plaisirs de la table. || Il se dit aussi des plaisirs moraux, intellectuels. Les plaisirs de l'intelligence. || Au pl. Tout ce qui plait dans la vie, jouissances, divertissements de toute espèce. Tous nos plaisirs ne sont que vanité, Pasc. || Poétiq. dans le même sens. Les jeux, les ris et les plaisirs. || Absol. et au sing. L'ensemble des plaisirs. Il n'est pas honteux pour l'homme de succomber sous la douleur, et il est honteux de succomber sous le plaisir, Pasc. || Amusement. Chasse. dont il voulut donner le plaisir à sa fille, Fén. || Jouer pour le plaisir, jouer sans mettre d'argent au jeu. || Au pl. Réjouissances. J'étais de tous les plaisirs. || Homme de plaisir, homme qui se livre à tous les divertissements du monde. || Les plaisirs du roi, l'étendue de pays qui était dans une capitainerie royale, où la chasse était réservée pour le roi. || Menus plaisirs, voy. menu. || Volonté, consentement. Est-ce votre plaisir que je me charge de cette affaire? || On dit dans le même sens : Le bon plaisir. Un plein abandonnement au bon plaisir de Dieu, Bourd. || Arrêter, régler, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un, la régler de telle façon qu'il n'y ait rien de fait s'il n'y donne son consentement. || Tel est notre plaisir ou notre bon plaisir, formule par laquelle le roi marquait sa volonté dans les édits. || Le bon plaisir, se dit d'un gouvernement où tout se fait par la volonté seule du monarque. Le régime du bon plaisir. || Grâce, faveur, bon office. Il n'y a pas de plaisir que l'on fasse plus volontiers à un ami, que lui donner conseil, la Rochef. || Faire plaisir, obliger, rendre service; être agréable. || Famil. Faire le plaisir de, avoir la bonté de. Voulez-vous me faire le plaisir de, etc. formule d'invitation à dîner, à une soirée, etc. || Espèce d'oublie roulée en cornet. || À plaisir, *loc. adv.* Avec soin. Un meuble fait à plaisir. || À plaisir, se dit aussi de quelque fiction que l'on forge pour se faire plaisir ou pour un but quelconque. Une histoire à plaisir. Une lettre faite à plaisir. || Se tourmenter à plaisir, se tourmenter sans sujet. || Par plaisir, *loc. adv.* Par divertissement. || Fig. et famil. Par plaisir, pour éprouver, pour voir si. Lisons par plaisir ce discours. || Prov. La peine passe le plaisir. || Nul plaisir sans peine. || Chacun prend son plaisir où il le trouve. || Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

PLAMÉE (voy. *plamer*), *s. f.* Chaux dont les tanneurs se servent pour enlever le poil des cuirs.

* **PLAMER** (anc. fr. *pelain*, pelage), *v. a.* Gonfler, amollir et dégraisser les peaux, à l'aide de la chaux.

PLAN (lat. *planus*), *s. m.* Surface plane. La surface de la terre n'est pas ce qu'elle nous semble, un plan. || Surface plane qu'on suppose passer dans tel ou tel sens déterminé, à laquelle on rapporte différentes directions. || En phys. Plan de réfraction, plan qui passe par le rayon incident et le rayon réfracté. || Plan de tir, plan vertical passant par l'axe d'une arme à feu. || Dessin d'une ville, d'un bâtiment, etc. || Plan géométral, perspectif, voy. géométral, perspectif. || Plan à vue d'oiseau, voy. oiseau. || Plan en relief, voy. relief. || Lever un plan, prendre les mesures d'un objet pour en tracer un plan. || T. de mar. Devis d'un navire, gabarit. || En peint. Se dit des éloignements, plus ou moins grands, où sont placés les personnages et les objets qu'un tableau représente. Les figures du premier plan. || Par extens. Il se dit des différents éloignements dans un paysage, dans une vue. || En sculpt. Plan du bas-relief, nom donné aux épaisseurs au moyen desquelles les objets représentés s'enlèvent sur le fond ou se distinguent les uns des autres. || Fig. Dispositions générales d'un ouvrage. Le plan de l'Iliade. || Projet, dessein. Peu de gens se font un plan de vie raisonné et réfléchi, S[t]-Évremond.

PLAN, ANE (lat. *planus*), *adj.* Se dit de toute surface qui n'offre ni plis, ni courbures, ni rides, ni ondulations. || En mathém. Surface plane, celle sur laquelle une ligne droite peut s'appliquer complétement dans toutes les directions || Figure plane, toute figure tracée sur un plan. || En arithm. Nombre plan, celui qui n'est formé que de la multiplication de deux nombres. || Carte plane, carte géographique dans laquelle une portion plus ou moins étendue de la terre est figurée comme si la surface terrestre était plane. || Miroir, verre plan, miroir, verre dont la surface est plane. || Plan-concave, qui offre une surface plane et une autre concave; plan-convexe, qui offre une surface plane et une autre convexe.

PLANCHE (lat. *planca*), *s. f.* Morceau de bois refendu, peu épais et plus long que large. || Faire la planche, nager étendu sur le dos. || Fig. Du pain sur la planche, voy. pain. || Fig. C'est une planche qu'il a sauvée du naufrage, se dit de ce qu'un homme ruiné a pu sauver de sa fortune. || Fig. C'est une planche dans le naufrage, c'est une dernière ressource. || Fig. Une planche, une dernière planche, une ressource suprême. || Fig. et famil. Ce qui facilite une chose. Faire la planche aux autres. Cela fait une planche à sa fortune. || Au pl. La scène sur laquelle paraissent les acteurs. Monter sur les planches. || T. de mar. La planche, planche qui, poussée du navire à terre, sert de communication entre le rivage ou le quai et le bâtiment. || Feuille de métal ou morceau de bois plat sur lesquels on grave. || Estampe tirée sur une planche gravée. || Plaque de cuivre ou d'étain sur laquelle on grave la musique. || Il s'est dit quelquefois des caractères d'imprimerie formant les feuilles d'impression. || Espace de terrain ordinairement plus long que large, séparé des parties environnantes par une bordure, une allée, des fossés, etc. Une planche d'oignons. || Fer particulier qu'on ajuste aux pieds des mulets.

* **PLANCHÉIAGE**, *s. m.* Action de planchéier; résultat de cette action.

PLANCHÉIÉ, ÉE, *p. p.* de planchéier.

PLANCHÉIER, *v. a.* Garnir de planches le sol d'un appartement. || Faire un plafond d'ais minces, cloués contre des solives. || T. de mar. Construire les ponts d'un navire.

* **PLANCHÉIEUR**, *s. m.* Celui qui fait des planchers.

PLANCHER, *s. m.* Assemblage horizontal de solives recouvertes de planches, formant la séparation entre les étages d'une maison. || Faux plancher, plancher qu'on fait au-dessus du plancher principal pour diminuer la hauteur d'un appartement. || Le plancher sur lequel on marche. || Le plancher des vaches, voy. vache. || La partie supérieure d'une chambre. || Vous me feriez sauter au plancher, vous abusez de ma patience. || En anat. Surface inférieure d'une cavité quelconque. Plancher des fosses nasales.

PLANCHETTE, *s. f.* Petite planche. || Petite planche que les tourneurs mettent devant leur estomac. || Instrument de mathématiques propre à lever des plans.

PLANÇON ou **PLANTARD** (lat. *planta*), *s. m.* Branche de saule, de peuplier, d'osier, etc. qu'on sépare du tronc pour la planter en terre et en former une bouture.

PLANE (lat. *platanus*), *s. m.* Nom vulgaire d'une espèce d'érable que les botanistes appellent érable plane.

PLANE (voy. *planer*), *s. f.* Outil d'acier tranchant, qui a deux poignées, et qui sert aux charrons et aux tonneliers pour aplanir le bois. || Lame tranchante avec laquelle le potier d'étain tourne et polit ses pièces.

PLANÉ, ÉE, *p. p.* de planer. Pièce de bois planée.

PLANER (*plan*), *v. n.* Il se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues sans paraître les remuer. Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel, Volt. || Fig. Mon âme erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagination, J. J. Rouss. || Fig. Considérer de haut. De cette hauteur on plane au loin sur la campagne. || Fig. Il se dit d'une vue générale et élevée de l'esprit. Un roi philosophe, qui plane d'en haut sur toutes les sottises de notre espèce, d'Alembert.

PLANER (lat. *planare*), *v. a.* Polir, égaliser le bois avec la plane. || Égaliser, dresser au marteau.

* **PLANER** (voy. *peler*), *v. a.* Dépouiller une peau de son poil.

PLANÉTAIRE (lat. *planetarius*), *adj.* En astron. Qui concerne les planètes. || Année planétaire, le temps qu'une planète emploie à faire sa révolution autour du soleil. || Système planétaire, l'ensemble des planètes qui dépendent du soleil. || Région planétaire, l'espace où se fait le mouvement de toutes les planètes. || Vitesse planétaire, vitesse avec laquelle se meuvent les planètes. || *S. m.* Un planétaire, machine qui représente le système des planètes.

PLANÈTE (lat. *planeta*, de πλανήτης), *s. f.* Dans l'astronomie ancienne, les astres errants, par opposition aux étoiles fixes. Les sept planètes étaient le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. || Les astrologues attribuaient aux planètes une influence sur les destinées humaines. J'ai toujours bon espoir, et connais ma planète, TH. CORN. || Il est né sous une heureuse planète, se dit d'un homme extrêmement heureux. || Dans l'astronomie moderne, astre qui se meut autour du soleil et emprunte de lui sa lumière. Les planètes sont Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune. || Planètes télescopiques, petites planètes situées entre Mars et Jupiter.

PLANEUR, *s. m.* Ouvrier qui plane. || Planeur en cuivre, ouvrier qui plane les planches de cuivre destinées à la gravure.

PLANIMÉTRIE (*plan* et μέτρον), *s. f.* Partie de la géométrie pratique qui enseigne l'art de mesurer les plans et les surfaces.

* **PLANIMÉTRIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la planimétrie.

* **PLANIROSTRE** (lat. *planus* et *rostrum*), *adj.* En hist. nat. Qui a le bec ou le museau aplati.

PLANISPHÈRE (*plan* et *sphère*), *s. m.* Représentation d'un globe ou d'une sphère sur un plan, pour les usages de la géométrie et de l'astronomie. Planisphère terrestre. Planisphère céleste. || Machine qui représente le mouvement des corps célestes.

* **PLANISPHÉRIQUE**, *adj.* Qui a rapport au planisphère.

PLANT (voy. *planter*), *s. m.* Jeune tige nouvellement plantée. || Jeune plant, nouveau plant, arbre fruitier ou vigne nouvellement plantée. || Végétal destiné à être repiqué ou planté. Plant de buis, de chou, etc. || Popul. Mettre en plant, mettre en gage (écrit à tort *en plan*). Mettre sa montre en plant. || Laisser quelqu'un en plant, le quitter brusquement, ou encore l'oublier après lui avoir promis de revenir. || Laisser tout en plant, interrompre toutes ses occupations, toutes ses affaires, pour s'occuper d'autre chose. || Quantité de jeunes arbres plantés dans un même terrain. Un plant d'ormes. || Le terrain même où se trouvent les plantations. || Disposition suivant laquelle les arbres sont plantés.

PLANTAGE, *s. m.* Action de planter un végétal. || En Amérique, plants de tabac, de cannes à sucre.

* **PLANTAGINÉES**, *s. f.* Famille de plantes herbacées, à laquelle le plantain a donné son nom.

PLANTAIN (lat. *plantago*), *s. m.* Genre principal de la famille des plantaginées. || Plante dont la tige porte un épi chargé d'une multitude de petites semences. || Eau distillée de plantain. || Plantain d'eau, plantain aquatique.

* **PLANTAIRE** (lat. *plantarius*), *adj.* En anat. Qui appartient à la plante du pied. || Arcade plantaire, la courbure de l'artère plantaire. || *S. m.* Nom de certains muscles.

PLANTARD, *s. m.* Voy. PLANÇON.

PLANTATION (lat. *plantatio*), *s. f.* Action de planter. La plantation d'un arbre, d'un jardin. || Arbres plus ou moins gros qui couvrent un terrain. || Le lieu où l'on a planté. || Établissement dans les colonies.

PLANTE (lat. *planta*), *s. f.* Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux. || Fig. Une jeune plante, un jeune homme, une jeune personne qui s'élève. || Jardin des plantes, jardin où l'on cultive des plantes pour l'étude de la botanique. || Plante, végétal qui ne pousse point de bois. || Absol. Plante médicinale. La connaissance des plantes est nécessaire au médecin. || Jeune vigne. || Plante du pied, plante des pieds, le dessous du pied de l'homme, la partie qui pose à terre. || Partie inférieure du pied dans les animaux plantigrades.

PLANTÉ, ÉE, *p. p.* de planter. || Terre bien plantée, terre où il y a de belles avenues d'arbres. || Maison bien plantée, maison bâtie dans une situation agréable. || Cheveux bien plantés, cheveux bien placés sur le front. || Debout et immobile. Vous voyez l'amateur de fleurs planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes, LA BRUY. || Planté sur ses pieds, sur ses pattes, reposant sur ses pieds, sur ses pattes. || Être bien planté sur ses pieds ou simplement être bien planté, se tenir de bonne grâce. || Une statue, une figure en pied bien plantée, une statue, une figure debout en belle attitude. || Famil. Être planté quelque part, ne pas bouger d'un lieu.

PLANTER (lat. *plantare*), *v. a.* Mettre un végétal en terre pour qu'en prenant racine il croisse. Planter des saules, des choux, etc. || Planter un bois, une avenue, une allée, planter des arbres de manière qu'ils forment un bois, une avenue, une allée. || Fig. Aller planter ses choux ou planter des choux, se retirer à la campagne. || Fig. On l'a envoyé planter des choux, ses choux, se dit de quelqu'un qui a été relégué à la campagne. || Absol. Un octogénaire plantait; Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge! LA FONT. || Semer, en parlant des noyaux, des pepins, des pois, etc. qu'on met en terre. || Garnir un terrain de végétaux. Planter un terrain de vignes. || Fig. et famil. Il se dit des hommes mis quelque part comme des plantes. La Providence a planté des hommes sous le cercle polaire, VOLT. || Fig. Fixer en terre ou ailleurs. Planter un poteau. || Planter des échelles à une muraille, y appliquer des échelles. || Fig. et famil. Planter le piquet, voy. PIQUET. || Planter un étendard, un drapeau, l'arborer sur les remparts d'une ville prise d'assaut. || Fig. Planter l'étendard de la croix, planter la foi dans un pays, y introduire la religion chrétienne. || Poser, placer, enfoncer. Devant moi justement on plante un grand potage, RÉGNIER. Il lui planta la javeline fort avant, D'ABLANCOURT. || Planter un baiser, appliquer fortement un baiser sur la joue de quelqu'un. || Popul. Planter un soufflet sur la joue de quelqu'un, lui donner un soufflet. || Fig. et famil. Planter quelque chose au nez de quelqu'un, lui dire quelque chose d'incongru, et aussi lui faire quelque reproche en face. || En archit. Planter un édifice, faire les premiers travaux pour le construire. || Planter une personne en quelque endroit, l'y aposter. || Fig. Planter là quelqu'un, l'abandonner, le quitter. || Il se dit aussi de la rupture des liens d'affection. Non, si j'étais de vous, je le planterais là, RÉGNIER. || Planter là une chose, ne plus s'en occuper. || Se planter, *v. r.* Être planté. || Fig. Se poster. Se planter sur le passage de quelqu'un. || Se loger. Il est allé se planter au fond du faubourg Saint-Germain, SÉV.

PLANTEUR, *s. m.* Celui qui plante des arbres et autres végétaux. || Fig. Un planteur de choux, un homme qui vit retiré à la campagne. || Colon qui cultive des plantations hors de l'Europe. Un planteur des Antilles.

* **PLANTIGRADE** (*plante* et lat. *gradi*), *adj.* En zool. Qui marche sur la plante du pied. || *S. m. pl.* Les plantigrades, tribu de la famille des carnivores.

PLANTOIR, *s. m.* Morceau de bois dur garni ou non de fer, recourbé à l'une de ses extrémités, plus ou moins aigu à l'autre, destiné au repiquage des plantes.

* **PLANTON** (*planter*), *s. m.* T. milit. Sous-officier ou soldat qui est de service auprès d'un officier supérieur, pour porter les dépêches, les ordres de cet officier. || Le service que fait le planton. Être de planton.

PLANTULE (dim. de *plante*), *s. f.* Embryon qui commence à se développer par l'acte de la germination.

PLANTUREUSEMENT, *adv.* D'une manière plantureuse, abondamment.

PLANTUREUX, EUSE (anc. fr. *plentor*, plénitude, dérivé du lat. *plenus*), *adj.* Copieux, abondant. Que les saignées soient fréquentes et plantureuses, MOL. || Il se dit d'un pays fertile en toutes sortes de productions.

PLANURE, *s. f.* Bois qu'on retranche en planant.

PLAQUE (flamand *placke*, lame de bois), *s. f.* Feuille de métal plus ou moins épaisse. La plaque d'un shako. || Plaque de feu ou de cheminée, plaque de fer ou de fonte appliquée au fond d'une cheminée. || Plaque de métal dont la partie inférieure porte une bobèche, et qu'on applique à une muraille. || Morceau de cuivre que portent les commissionnaires, les portefaix, les marchands ambulants, indiquant le numéro de leur inscription dans les bureaux de la police. || Décoration de quelques dignitaires. La plaque de la Légion d'honneur. || Partie de la garde d'une épée qui couvre la main.

PLAQUÉ, ÉE, *p. p.* de plaquer. || Fig. De grosses louanges de moi, si maussadement plaquées, J. J. ROUSS. || Vaisselle plaquée, vaisselle recouverte d'une feuille d'or ou d'argent laminé. || *S. m.* Du plaqué, de la vaisselle plaquée. || En mus. Accord plaqué, accord dont toutes les notes sont frappées en même temps de façon à ne produire qu'un son.

PLAQUEMINIER (orig. inc.), *s. m.* Genre de la famille des ébénacées. || Le plaqueminier de Virginie a un fruit alimentaire recherché dans les États-Unis. || Le plaqueminier ébénier fournit le bois d'ébène.

PLAQUER, *v. a.* Appliquer une chose plate sur une autre. || Plaquer des bijoux, de la vaisselle, recouvrir d'or ou d'argent laminé des bijoux, de la vaisselle de quelque métal peu précieux. || Plaquer le bois, l'appliquer par feuilles déliées sur d'autres bois. || Plaquer du gazon, appliquer des tranches de gazon sur un terrain préparé. || Fig. Des lambeaux des ouvrages des autres qu'ils plaquent dans les leurs comme des pièces de gazon dans un parterre, MONTESQ. || Plaquer du plâtre, du mortier, l'appliquer fortement avec la main sur le mur qu'on veut enduire. || Fig. et popul. Plaquer un soufflet sur la joue, donner un soufflet. || Fig. Plaquer quelque chose au nez de quelqu'un, lui faire en face quelque reproche piquant. || Fig. En mus. Plaquer des accords, les faire de façon que toutes les notes résonnent en même temps.

PLAQUETTE (dim. de *plaque*), *s. f.* En géol. Plaque de calcaire schisteux. || Espèce de moellon mince. || Volume relié ou broché de peu d'épaisseur. || Monnaie de billon en divers pays. || Cela ne vaut pas une plaquette, cela n'est d'aucune valeur.

PLAQUEUR, *s. m.* Ouvrier qui fait des placages. || Ouvrier qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

* **PLASTICITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui peut prendre ou recevoir différentes formes. La plasticité des argiles.

PLASTIQUE (πλαστικός), *adj.* En philos. scolastique, qui a la puissance de former. Les natures plastiques. La vertu plastique des animaux, des végétaux. || En physiol. Qui forme, qui sert à former. || Liquide plastique ou blastème, liquide qui, sorti des capillaires, sert à la génération ou à la nutrition des éléments anatomiques. || Force plastique, la force qui est supposée présider aux phénomènes de nutrition et de reproduction ou de réparation des tissus dans les corps organisés. || Se dit de toute substance propre à la fabrication des poteries. L'argile est plastique. || Art plastique, la plastique, *s. f.*, art de modeler les figures en plâtre, etc. || Au pl. Les arts plastiques, tous les arts du dessin. || Fig. Il se dit de la poésie, quand elle s'efforce par le vers de peindre et de sculpter.

PLASTRON (ital. *piastrone*), *s. m.* Partie de la cuirasse qui protége le devant de la poitrine. || Fig. Ce qui protége. || Espèce de corselet rempli de bourre et couvert de cuir que le maître d'armes met sur sa poitrine et sur lequel il reçoit les coups de fleuret de l'élève. || Fig. et famil. Homme qui est en butte aux attaques ou aux railleries des autres. || Morceau de bois garni d'une plaque de fer percée de plusieurs trous, que certains artisans appliquent sur leur estomac pour faire tourner un foret au moyen d'un archet. || Chez les oiseaux, partie du plumage disposée en forme de plastron. || En archit. Ornement en forme d'anse de panier avec deux enroulements.

PLASTRONNÉ, ÉE, *p. p.* de plastronner.

PLASTRONNER, *v. a.* Garnir d'un plastron. || *V. n.* S'exercer à tirer des armes sur le maître qui a un plastron. || Se plastronner, *v. r.* Se couvrir d'un plastron.

PLAT (voy. le suivant), *s. m.* Sorte de vaisselle plus ou moins creuse à l'usage de la table. || Fig. Mettre les petits plats dans les grands, faire beaucoup de frais pour quelqu'un. || Fig. Il ne le sert pas à plats couverts, il lui nuit ouvertement. || Fig et famil. Mettre les pieds dans le plat, faire quelque chose contre la convenance ou la coutume. || Ce qui est contenu dans le plat. Un plat de viande. || Plat d'entrée, plat de rôti, plat d'entremets, entrée, rôti, entremets servi dans un plat. || Œufs sur le plat, œufs cassés sur un plat et cuits avec du beurre sans être brouillés. || Ironiq. Voilà un bon plat, se dit quand on voit deux ou trois personnes ensemble qui sont de même caractère et qui ne valent pas grand'-chose. || Il se dit aussi d'une seule personne. C'est un fort méchant plat que sa sotte personne, MOL. || Fig. Donner, servir un plat de son métier, se dit d'un homme qui apporte dans une compagnie quelque chose de relatif à sa profession, comme un poëte qui lit des vers, et aussi d'une personne qui coopère, aide à quelque chose. Se dit aussi de quelque tour que l'on joue à une personne. || Plat de balance, chacun des deux bassins d'une balance.

PLAT, ATE (all. *platt*), *adj.* Dont la superficie est unie et sans inégalités. || Pays plat, plat pays, voy. PAYS. || En termes de sport, courses plates, voy. COURSE. || Vue plate, vue qui s'étend sur un terrain plat. || Souliers plats, souliers qui n'ont point de talon. || À plate couture, voy. COUTURE. || Famil. Avoir le ventre plat, n'avoir pas mangé depuis longtemps. || Avoir la bourse plate, n'avoir guère d'argent en sa bourse. || En hydraulique, bassin plat, bassin qui a peu de profondeur. || Eaux plates, se dit par opposition à eaux jaillissantes. || Vaisselle plate, vaisselle qui est d'une seule pièce, sans soudure, par opposition à vaisselle montée. Les cuillers, les fourchettes sont de la vaisselle plate. || Vaisselle plate, vaisselle d'argent et vaisselle d'or. || Qui n'a pas de relief, en parlant des parties du corps. Avoir le dos plat. || Visage plat, visage qui n'a pas des formes assez en relief. Nez plat. || Pied plat ou plat pied, voy. PIED. || Cheveux plats, cheveux qui ne sont ni frisés ni bouclés. || Plate peinture, ouvrages de peinture qui ne sont pas faits en relief. || Broderie plate, broderie qui n'est pas relevée. || Rimes plates, voy. RIME. || T. de mar. Nœud plat, nœud formé de deux bouts de cordages croisés et revenant sur eux-mêmes en se croisant de nouveau. || Vaisseau plat, bâtiment plat, bateau plat, celui dont le fond est plus ou moins plat. || Cartes plates, cartes de géographie ne pouvant servir que pour des espaces très-limités. || Calme plat, état de la mer lorsque rien n'en agite la surface, et fig. stagnation des affaires. || Fig. Dénué de saveur. Du vin plat. || Fig. Qui n'est ni élégant, ni élevé, ni vif, ni piquant. Style plat. Scène plate. || En mus. Se dit d'un thème vulgaire, d'une exécution sans nuances. || Physionomie plate, physionomie basse et qui ne signifie rien. || Il se dit des personnes qui n'ont ni élégance ni élévation. || Un plat personnage, une personne sans aucune espèce de mérite. || *S. m.* La partie plate d'une chose. Le plat d'une règle. Des coups de plat de sabre. || Fig. Le plat de la langue, le bavardage, les belles paroles. || Fig. Faire merveille du plat de la langue, faire de grandes phrases, faire des récits extraordinaires. || T. de boucherie. Plats de côtes couverts, la partie inférieure de l'entre-côte et des côtes, près de la poitrine. || Fig. Ce qui est plat, sans élégance ni élévation. La cour désabusée... Distingua le naïf du plat et du bouffon, BOIL. || TOUT PLAT, *loc. adv.* De manière à être étendu sur le sol. Tu l'étendras [le loup] tout plat sur le sol, LA FONT. || Fig. Sans déguisement. Et te dis tout net et tout plat : Je ne veux point changer d'état, LA FONT. || À PLAT, TOUT À PLAT. *loc. adv.* Sur la terre même, sur le sol même. || Fig. Entièrement, tout à fait. Refuser tout à plat. La pièce est tombée tout à plat. || À plat ventre, voy. VENTRE.

* **PLATANAIE** (pla-ta-nê), *s. f.* Lieu planté de platanes.

PLATANE (lat. *platanus*, de πλάτανος), *s. m.* Genre de la famille des platanées. || Bel arbre dont les branches s'étendent beaucoup, et dont les feuilles sont très-larges. || Faux platane, nom vulgaire de l'érable faux platane, dit à tort érable sycomore.

* **PLATANÉES**, *s. f.* Famille de plantes à laquelle le genre platane sert de type.

PLATANISTE (πλατανίστης), *s. m.* T. d'antiq. grecq. Lieu ombragé de platanes qui servait aux exercices gymnastiques de la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD, *s. m.* T. de mar. Rangée de larges planches qu'on fixe horizontalement sur le sommet de la muraille du navire dans toute sa longueur. || Le rempart vertical qui s'élève au-dessus de la rangée des bordages dont il vient d'être parlé. || *Au pl.* Des plats-bords.

PLATEAU (dim. de *plat*), *s. m.* Proprement, chose plate. || Table portative à rebords sur laquelle on sert le café, le thé, etc. || En phys. Plateau électrique, pièce de verre circulaire et plate que l'on électrise en la faisant tourner entre deux coussins. || Terrain élevé, qui s'étend en plaine. || En termes de stratégie, terrain élevé mais plat et uni, sur lequel on peut placer un corps de troupes, une batterie. || T. de mar. Haut fond, plat et uni. || Le fond des balances. || Bassin de balance.

PLATE-BANDE, *s. f.* Toute bande mince, unie ou ornée de moulures aux deux bords, dont on garnit le dessus des traverses des rampes d'escalier, des balcons, des barres d'appui de croisée. || En archit. Moulure plate et

unie qui a plus de largeur que de saillie. || Pierre dont chaque extrémité porte sur une colonne ou un pilier. || Dans les jardins, morceau de terre assez étroit qui règne le long du parterre et où l'on met d'ordinaire des fleurs et des arbustes. Des plates-bandes bien garnies.

PLATÉE (*plat*), *s. f.* Famil. La quantité de mets qu'un plat contient. Des platées de viande.

PLATÉE (*plat*), *s. f.* En archit. Massif de fondation qui comprend toute l'étendue du bâtiment.

PLATE-FORME, *s. f.* Sorte de terrasse sur un édifice, où l'on peut se promener à découvert. || Nom donné aux pièces de bois qui soutiennent la charpente d'une couverture. || Bâti en bois ou en maçonnerie disposé pour recevoir les bouches à feu. || T. de mar. Sorte de plancher. || *Au pl.* Des plates-formes.

PLATE-LONGE, *s. f.* Large corde longue de quatre mètres environ et servant à maintenir les animaux debout ou couchés, les chevaux quand on les ferre, etc. || Corde ou courroie avec laquelle un écuyer à pied dirige un cheval qu'on fait tourner. || Longe de cuir qui fait partie du harnais des chevaux de carrosse, et qui doit les empêcher de ruer. || *Au pl.* Des plates-longes.

PLATEMENT, *adv.* Avec platitude. Se conduire, écrire platement. || Tout platement, sans circonlocution, sans détour. Il lui a dit tout platement qu'il était une dupe.

PLATEURE (*plat*), *s. f.* T. de mines. Le lieu plat et horizontal auquel aboutit la partie inclinée de la veine.

PLATINE (*plat*), *s. f.* Pièce plate, dans divers instruments ou ustensiles. || Plaque de fer attachée à une porte au-devant de la serrure, et percée pour le passage de la clef. || Mécanisme adapté aux armes à feu portatives pour communiquer le feu à l'amorce. || Plaque qui soutient le rouage d'une montre ou d'une pendule. || T. d'impr. Partie de la presse qui foule sur le tympan. || Popul. Avoir une bonne platine, parler beaucoup et avec assurance.

PLATINE (esp. *platino*, dim. de *plata*, argent), *s. m.* Métal d'un blanc gris, plus pesant que l'or, inaltérable à l'air et très-difficile à fondre. || Platine spongieux, mousse de platine, éponge de platine, platine qui a la propriété d'absorber les gaz et de les condenser au point d'en enflammer quelques-uns, l'hydrogène par exemple.

* **PLATINER**, *v. a.* Blanchir le cuivre rouge avec un amalgame d'étain et de mercure.

* **PLATINEUX**, *adj. m.* En chim. Oxyde platineux, oxyde qui est le premier degré d'oxydation du platine.

* **PLATINIFÈRE** (*platine* et lat. *ferre*), *adj.* Qui contient du platine.

* **PLATINIQUE**, *adj.* Qui appartient au platine. Une molécule platinique. || Oxyde platinique, oxyde qui est le second degré d'oxydation du platine.

PLATITUDE, *s. f.* Qualité de ce qui est plat dans les sentiments, dans les productions de l'esprit. || Se dit de même en parlant de la sensation du goût. Ce vin est d'une platitude extrême. || Chose plate. Dire une platitude.

PLATONICIEN, IENNE, *adj.* Qui a rapport à la philosophie de Platon. || Qui est partisan de la doctrine de Platon. || *Subst.* Un platonicien.

PLATONIQUE, *adj.* Qui a rapport au système de Platon. || Année platonique, révolution à la fin de laquelle on suppose que les corps célestes seront dans le même ordre et dans la même place qu'ils avaient au moment de la création. || Amour platonique, affection mutuelle entre deux personnes de différent sexe, qui n'a pour objet que le mérite spirituel et les perfections de l'âme. || Par extens. Se dit de ce qui n'a qu'un caractère idéal.

* **PLATONISANT, ANTE**, *adj.* Qui platonise. L'ouvrage de quelque juif platonisant, VOLT.

* **PLATONISER**, *v. n.* Imiter, suivre les doctrines de Platon.

PLATONISME, *s. m.* Système de Platon. || Fig. Caractère de l'amour platonique.

PLÂTRAGE, *s. m.* Ouvrage fait de plâtre. || Action de répandre sur la terre du plâtre pour amender le sol et le féconder. || Action de plâtrer les vins.

PLÂTRAS (plâ-trâ), *s. m.* Débris d'ouvrages de plâtre; mauvais matériaux.

PLÂTRE (b. lat. *plastrum*, par aphérèse du lat. *emplastrum*), *s. m.* Sulfate de chaux qui se trouve par couches dans le sein de la terre. || Pierre à plâtre ou de plâtre, sulfate de chaux qui contient environ 0,12 de son poids de carbonate de chaux. || Plâtre cru, pierre à plâtre propre à cuire. || Plâtre cuit ou simplement plâtre, pierre à plâtre cuite au fourneau et réduite en poudre, qu'on emploie pour bâtir, mouler, etc. || Battre le plâtre, réduire le plâtre en poudre. || Fig. Battre comme plâtre, battre excessivement. || Au pl. et absol. Tout le plâtre employé dans une construction. Les plâtres sont secs. || Les plâtres, légers ouvrages en plâtre, tels que corniches, ravalements, scellements, etc. || Essuyer les plâtres, loger le premier dans une maison récemment construite. || Tout ouvrage moulé en plâtre. || Figure tirée en plâtre. || Le plâtre d'une statue, d'un buste, le modèle de plâtre de cette statue, de ce buste. || Le plâtre d'une personne, le masque de plâtre avec lequel on a pris l'empreinte de son visage; ou son buste, son médaillon en plâtre. || Blanc de fard. Mettant la céruse et le plâtre en usage, BOIL. || Fig. De plâtre, qui n'a que l'apparence, qui n'a rien de réel ni d'effectif. N'est-on pas las de tous ces dieux de plâtre? BÉRANGER.

PLÂTRÉ, ÉE, *p. p.* de plâtrer. || Fig. Il arrive à l'auteur comme à ceux qui bâtissent mal; c'est un ouvrage plâtré; et ce qu'ils soutiennent d'un côté retombe de l'autre, BOSS. || Vin plâtré, vin clarifié à l'aide du plâtre. || Fig. Fardé, peint. Que de vertus chimériques et plâtrées! BOURD. || Paix, réconciliation plâtrée, peu sincère.

PLÂTRER, *v. a.* Couvrir, enduire de plâtre. Plâtrer un plafond. || Répandre du plâtre sur le sol pour l'améliorer. || Plâtrer les vins, y mettre du plâtre pour les clarifier. || Fig. Cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides. Jusqu'ici vous avez joué mes accusations, ébloui vos parents et plâtré vos malversations, MOL. || Se plâtrer, *v. r.* Se mettre du blanc, se farder.

PLÂTREUX, EUSE, *adj.* Qui contient du plâtre. Les carrières plâtreuses. || Mêlé de plâtre. Eaux plâtreuses.

PLÂTRIER, *s. m.* Celui qui fait du plâtre, ou celui qui en vend. || Ouvrier qui emploie le plâtre, maçon.

PLÂTRIÈRE, *s. f.* Carrière d'où l'on tire le plâtre. || L'endroit où l'on cuit et où l'on prépare le plâtre.

PLAUSIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est plausible.

PLAUSIBLE (lat. *plausibilis*), *adj.* Qui mérite d'être applaudi, approuvé en apparence et jusqu'à preuve du contraire. Des maximes, des excuses plausibles.

PLAUSIBLEMENT, *adv.* D'une manière plausible.

* **PLÈBE** (lat. *plebs*), *s. f.* A Rome, l'ordre du peuple, par opposition aux patriciens. La plèbe diffère du peuple en ce que la dénomination de peuple désigne tous les citoyens, y compris les patriciens, tandis que le mot de plèbe désigne les citoyens autres que les patriciens. || Dans les états modernes, les classes inférieures.

* **PLÉBÉIANISME**, *s. m.* État, condition des plébéiens, du peuple, des prolétaires.

PLÉBÉIEN, IENNE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui était de l'ordre de la plèbe chez les Romains. || *Adj.* Magistrat plébéien. || Dans les sociétés modernes, celui, celle qui n'appartient pas à la noblesse. || *Adj.* Race plébéienne.

PLÉBISCITE (lat. *plebiscitum*), *s. m.* Décret de la plèbe romaine convoquée par tribus. || Sous la première république française et sous le second empire, résolution soumise à l'approbation du peuple.

PLÉIADES (πλειάδες), *s. f. pl.* En astron. Groupe de six étoiles qui sont dans le signe du Taureau et que les poètes disaient être au nombre de sept. Le lever des Pléiades. || On dit quelquefois au singulier : La Pléiade céleste. || Fig. Réunion de sept personnes illustres (on met une minuscule). La pléiade française, Ronsard, Joachim du Bellay, Pontus de Thyard, Jodelle, Belleau, Baïf et Daurat, sous Henri II, Charles IX et Henri III.

PLEIGE (orig. inc.), *s. m.* En jurispr. anc. Celui qui sert de caution. Ma tête sur ce point vous servira de pleige, CORN. Les pythagoriciens poussaient si loin la charité, que l'un d'eux condamné au supplice par Denis le tyran trouva un pleige qui prit sa place dans la prison, DIDER.

PLEIGÉ, ÉE, *p. p.* de pleiger.

PLEIGER, *v. a.* Cautionner, promettre par caution.

PLEIN, EINE (lat. *plenus*), *adj.* Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir. Une bouteille pleine de vin. || Un verre plein, un verre qui est plein. Un plein verre, la quantité que contient un verre plein. || Plein

comme un œuf, très-plein. || Bête pleine, bête qui porte des petits dans son ventre. || Cet homme est plein de vin, il est ivre. || Avoir le ventre plein, être bien repu. || Où il n'y a pas d'intervalles vides. Tige pleine, tige qui ne renferme aucune cavité. Bois plein, bois compacte et à tissu serré. || Par exagération, qui contient une grande quantité. Ville pleine de tumulte, ville pleine de peuple, Saci. Nos poëtes sont pleins de ces descriptions courtes et vives, Rollin. || Qui abonde en quelque chose que ce soit. Un habit plein de taches. Un pré plein de fleurs. || Fig. Qui abonde, en parlant des personnes, en choses que l'on compare à celles qui remplissent matériellement. Cet homme est plein de défauts. Ce héros plein d'honneur, Volt. || Un homme plein de difficultés, un homme qui cherche des difficultés à tout. || Un homme plein d'expédients, un homme qui trouve des expédients pour toute chose. || Il est plein de vie, il vit encore et se porte bien. || Dans le style biblique, plein de jours, qui est dans un âge avancé. || Fig. Il se dit des choses. Ses écrits pleins de feu partout brillent aux yeux, Boil. || Plein de vie, très-animé. || Entièrement occupé de personnes. Pleine de son pays, pleine de ses parents, Corn. || Il est plein de lui-même, se dit d'un homme qui a trop bonne opinion de lui-même. || Entièrement occupé de choses. J'étais plein de la chose, et je la racontai naturellement, Boss. Un homme si plein de ses intérêts, la Bruy. || Absol. Je suis si plein que je répète, Volt. || Avoir le cœur plein, avoir des sujets de tristesse ou de joie qu'on éprouve le besoin de confier à d'autres. || Fig. Qui est rassasié. Malheur à vous qui êtes pleins et contents du monde! Boss. || Rebondi, replet, gras. Un visage plein. Corneille était assez grand et assez plein, Fonten. || Fig. De durée ou d'étendue complète. Trois jours pleins. || Un jour plein, les vingt-quatre heures tant du jour que de la nuit. || Pleine vendange, pleine récolte, vendange, récolte qui donne autant qu'on peut en attendre. || Plein rapport, état d'une propriété qui rapporte autant qu'elle peut rapporter. Un domaine en plein rapport. || En mus. Plein jeu, voy. jeu. || En chronologie, année pleine, année lunaire de 354 jours, par opposition à l'année cave de 353. || Mois plein, mois de 31 et de 30 jours, par opposition au mois cave de 28 et de 29 jours. || Pleine lune, la lune quand elle présente l'aspect d'un cercle entier. || Fig. C'est une pleine lune, il a le visage large et plein. || On dit de même : Un visage de pleine lune. || Pleine lune, tout l'espace qui est depuis le quatorzième jusqu'au vingt et unième jour de la lune. || Pleine mer, la mer loin du rivage, le large (*plein* est pris ici dans le sens de milieu). || Pleine mer, pleine marée, le moment du flux où la mer est le plus haute. || Au billard, prendre une bille pleine, l'atteindre avec la sienne de centre à centre. || Fig. Qui a de la plénitude, de l'ampleur. Une expression pleine. || Voix pleine, voix nette et forte qu'on entend bien. || Style plein et nourri, style abondant, et qui fait naître beaucoup d'idées. || Un ouvrage plein, un ouvrage d'esprit où l'on trouve tout ce qu'il doit contenir. || Une vie pleine, une vie très-activement employée. || Entier, absolu, complet; en ce sens, il se met avant son substantif. Une pleine victoire. Rien n'est plus insupportable à l'homme que d'être en plein repos, Pasc. || Il se met quelquefois après son substantif. Il est naturel qu'un jeune homme épuisé de fatigue tombe dans un sommeil plein, Volt. || Il s'y met régulièrement quand il est joint à quelque terme modificatif. Dormir d'un sommeil plein et tranquille. || De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, formule dont le roi se servait dans ses édits et ses déclarations. || Plein, précédé de la préposition *en*, forme diverses locutions qui, avec plus d'énergie, signifient au milieu de. En plein jour, en pleine place, etc. || En plein air, exposé de tous côtés à l'air, hors des maisons. || En plein hiver, au plus fort de l'hiver. || Un arbre en plein vent, voy. vent. || Un arbre en pleine terre, voy. terre. || En pleine campagne, loin des habitations. || En plein champ, au milieu des champs. || L'ennemi est en pleine retraite, il est en retraite sur tous les points. L'ennemi est en pleine déroute. || Tailler en plein drap, voy. drap. || Plein, construit avec la préposition *à*, sert à former diverses locutions qui marquent le haut degré de la chose dont il s'agit. Boire à plein verre. Crier à pleine tête. || À pleines mains, voy. main. || T. de mar. À pleines voiles, voy. voile, *s. f.* || Plein, précédé de la préposition *de*, entre dans quelques locutions. || De plein droit, sans que le droit puisse être contesté. || De plein saut, voy. saut. || De plein fouet, sans sauts, ni ricochets, en parlant d'un boulet.

Le plein, *s. m.* En phys. L'espace que l'on suppose entièrement rempli de matière. || Dans le langage général, ce qui est rempli. || En archit. Les pleins et les vides, les parties solides, continues, et les espaces sans construction ainsi que les jours. || Le plein d'un mur, le massif d'un mur. || Le plein de la lune, le temps où la lune est pleine. || T. de mar. Le plein de la mer, moment où la marée est arrivée à sa plus grande hauteur. || En pleine marée, quand le flux est le plus haut. || En pleine mer, loin des côtes. || Le plein d'un bois, le milieu. || En calligraphie, la plus grande largeur ou grosseur du trait de plume. || Mettre dans le plein, mettre en plein, envoyer une balle, une flèche au milieu du but où l'on vise. || Au trictrac, faire son plein, couvrir de deux dames les six flèches d'une des tables. || Plein, *prép.* Autant que la chose dont on parle peut en contenir. Avoir plein ses poches d'argent. || En plein, tout en plein, complétement, pleinement. || À plein, même sens. Au travers de son masque on voit à plein le traître, Mol. || À pur et à plein, voy. pur. || Tout plein, *loc. adv.* Beaucoup. Tout plein de gens. || Prov. Quand le vase est trop plein, il faut bien qu'il déborde, se dit de passions, de sentiments qui finissent par éclater, quoi qu'on en ait.

PLEIN, EINE (*plain*), *adj.* En blas. Armes pleines, celles qu'on porte telles qu'elles sont, sans écartelure ni brisure. || Écu plein, écu rempli d'un seul émail.

PLEINEMENT, *adv.* Entièrement, tout à fait.

PLÉNIER, IÈRE (b. lat. *plenarius*, du lat. *plenus*), *adj.* Qui est en plénitude, complet, entier. Lorsque l'imbibition du bois dans l'eau est plénière, Buff. Liberté plénière. || Cour plénière, assemblée solennelle que tenaient les rois, les princes souverains le jour de quelque grande fête, de quelque tournoi magnifique. || Indulgence plénière, rémission pleine et entière de toutes les peines dues au péché. || Fig. On dirait qu'il a des indulgences plénières pour sa conduite.

* **PLÉNIÈREMENT,** *adv.* D'une manière plénière.

PLÉNIPOTENTIAIRE (lat. *plenus* et *potentia*), *s. m.* Envoyé d'un souverain qui a un plein pouvoir pour quelque négociation. || *Adj.* Ministre plénipotentiaire.

PLÉNITUDE (lat. *plenitudo*), *s. f.* En méd. Sentiment de tension et de pesanteur qu'on éprouve à l'épigastre quand l'estomac est ou semble trop rempli. || Surabondance de sang et d'humeurs. || Dans le style biblique, plénitude de jours, un âge très-avancé ; la plénitude des temps, le terme marqué pour l'accomplissement des prophéties relatives au Messie. || Fig. Abondance qui remplit l'âme. Cette plénitude de bonheur qui ne permet pas de former un désir de plus, Stael. || La plénitude du cœur, l'abondance des sentiments dont le cœur est rempli. || Fig. Ce qui est plein, entier, complet. Plénitude de puissance. La plénitude de l'Être divin, Boss.

PLÉONASME (πλεονασμός), *s. m.* Fig. de gramm. Surabondance de termes, donnant plus de force à l'expression, comme : Je l'ai vu de mes yeux. || Redondance, emploi de mots inutiles dans l'expression de la pensée.

* **PLÉONASTIQUE** (πλεοναστικός), *adj.* Qui renferme un pléonasme. Locution pléonastique.

* **PLÉSIOSAURE** (plé-zi-o-sô-r'. Πλήσιος et σαῦρος), *s. m.* Reptile gigantesque de la faune géologique.

PLÉTHORE (πληθώρη), *s. f.* En méd. Surabondance de sang et d'humeurs. || Fig. La pléthore était au centre de l'empire; le marasme, la langueur, aux extrémités, Mirab.

PLÉTHORIQUE (πληθωρικός), *adj.* Qui a trop de sang, trop d'humeurs. || Qui a rapport à la pléthore.

PLEUR (voy. *pleurer*), *s. m.* Au sing. Écoulement de larmes. Princes et rois et la tourbe menue Jetaient maint pleur, la Font. || Il est peu usité au singulier; ou bien on le dit en plaisantant. || Au pl. Larmes. Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez, Boil. || Des pleurs de joie, des pleurs que la joie fait couler. || Fig. Essuyer les pleurs de quelqu'un, le consoler. || Fig. Essuyer, sécher ses pleurs, se consoler. || Par exagération et pour exprimer

une profonde affliction, être baigné, trempé de pleurs, être en pleurs, être noyé de pleurs, noyé dans les pleurs. || Pleurs pris au sens distributif, par opposition au sens collectif. Voilà les premiers pleurs qui coulent de mes yeux, VOLT. || Au sing. et dans le style élevé, plaintes, gémissements, lamentations. Là commencera ce pleur éternel, là ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin, BOSS. || Il se dit aussi au pluriel en ce sens. Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer, RAC. || Les pleurs de la vigne, la séve qui s'échappe des jeunes bourgeons. || Poétiq. Les pleurs de l'aurore, la rosée.

PLEURANT, ANTE, *adj.* Qui pleure.

PLEURARD, *s. m.* Celui qui pleure, se plaint, gémit souvent et sans sujet.

PLEURE, *s. f.* Voy. PLÈVRE, qui est seul usité.

PLEURÉ, ÉE, *p. p.* de pleurer.

* **PLEURE-MISÈRE,** *s. m.* Avare qui se plaint toujours, || *Au pl.* Des pleure-misère.

PLEURER (lat. *plorare*), *v. n.* Répandre des larmes. On n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer, LA BRUY. || Pleurer de, avec un substantif. Pleurer de joie, de douleur. || Pleurer de, avec un verbe à l'infinitif. Alexandre pleura de n'avoir point d'Homère, DELILLE. || Pleurer sur, déplorer. Pleurer sur la folie de ses semblables, DIDER. || Pleurer comme un enfant, pleurer abondamment et facilement. || Pleurer comme une Madeleine, pleurer avec effusion. || Famil. Pleurer comme un veau, pleurer excessivement. || On dirait qu'il a pleuré pour avoir un habit, un chapeau, etc. se dit d'un homme qui a un habit écourté, un chapeau trop petit. || Il ne lui reste, on ne lui a laissé que les yeux pour pleurer, il a tout perdu, on lui a tout pris. || Il pleure d'un œil et rit de l'autre, se dit d'un homme incertain entre deux sentiments opposés. || *S. m.* Le pleurer. || Pleurer se dit des larmes provoquées par quelque chose d'âcre. Les yeux pleurent quand on pèle de l'oignon. || Les yeux lui pleurent, ses yeux pleurent, se dit de quelqu'un qui a une incommodité qui fait que les larmes coulent sans cesse de l'œil. || La vigne pleure, il dégoutte de l'eau de son bois. || *V. a.* Pleurer quelqu'un, s'affliger de la perte, de la mort, du malheur de quelqu'un. || Famil. On ne l'a pleuré que d'un œil, il n'a été regretté qu'en apparence. || Il se dit des choses regrettées. Nous avons pleuré nos plaisirs injustes, MASS. || Pleurer ses péchés, ses fautes, s'affliger profondément de les avoir commis. || Famil. Il pleure le pain qu'il mange, se dit d'un avare qui regrette la nourriture qu'il prend. || Pleurer une larme, verser quelques larmes. Vous auriez peut-être pleuré une petite larme, puisque j'en ai pleuré plus de vingt, SÉV. || Se pleurer, *v. r.* Verser des pleurs sur soi-même.

PLEURÉSIE (b. lat. *pleuresia*, de πλευρῖτις), *s. f.* En méd. Inflammation de la plèvre. || Fausse pleurésie, nom donné vulgairement à une pleurodynie avec fièvre.

* **PLEURÉTIQUE** (πλευριτικός), *adj.* En méd. Qui est affecté de pleurésie. || Qui est causé par la pleurésie. Un point pleurétique.

PLEUREUR, EUSE (lat. *plorator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pleure, qui a l'habitude de pleurer. || *Adj.* Un ton pleureur. || Roche pleureuse, roche qui laisse filtrer l'eau. || Pleureur se dit des arbres dont les branches pendent naturellement vers la terre. Saule, frêne pleureur. || Celui, celle qui regrette. || Pleureuse, femme que chez les anciens on louait pour pleurer à des funérailles.

PLEUREUSES, *s. f. pl.* Bandes de toile blanche qui se portaient retroussées de la largeur de trois ou quatre pouces sur le bord des manches de l'habit dans le grand deuil.

PLEUREUX, EUSE, *adj.* Qui annonce qu'on va pleurer ou qu'on vient de pleurer. Air pleureux. Mine pleureuse. || *Subst.* Qu'on me chasse ce grand pleureux, BOIL.

* **PLEURNICHEMENT,** *s. m.* Action de pleurnicher.

PLEURNICHER, *v. n.* Famil. Faire semblant de pleurer, comme les enfants qui veulent qu'on leur cède.

* **PLEURNICHERIE,** *s. f.* Action de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui pleurniche.

* **PLEURODYNIE** (πλευρόν et ὀδύνη), *s. f.* En méd. Douleur rhumatismale qui a son siége dans les muscles intercostaux.

* **PLEURODYNIQUE,** *adj.* Qui tient à la pleurodynie.

PLEURONECTE (πλευρόν et νηκτός), *s. m.* Genre de poissons plats qui nagent sur un côté du corps et ont les yeux du même côté de la tête, comme la sole, le turbot.

PLEUROPNEUMONIE (πλευρόν et *pneumonie*), *s. f.* Inflammation simultanée de la plèvre et du poumon.

PLEURS, *s. m. pl.* Voy. PLEUR.

PLEUTRE (orig. inc.), *s. m.* T. de mépris. Homme sans courage et sans capacité.

PLEUVOIR (lat. *pluere*), *v. n.* Il se dit de l'eau qui tombe du ciel ; sens auquel il est impersonnel. Il a plu. || Comme s'il en pleuvait, beaucoup. Il dépense l'argent comme s'il en pleuvait. || Fig. Il pleut dans son escarcelle, tout lui arrive en abondance. || Fig. Il a bien plu dans son écuelle, il lui est venu quelque bonne succession, quelque grand profit. || Il se dit de ce qui tombe ou semble tomber du ciel comme la pluie. Il plut du sang, des pierres. || Fig. Le Seigneur fera pleuvoir sur vous sa fureur et sa guerre, MASS. || Quand il pleuvrait des hallebardes, quelque mauvais temps qu'il fasse. || Par extens. Il se dit de tout ce qui tombe d'en haut en grande quantité, et alors il cesse d'être impersonnel. Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison, BOIL. Les bombes pleuvaient sur les maisons, VOLT. || Impers. Il pleuvait des balles. || Avec un nom de personne pour sujet, il signifie quelquefois faire pleuvoir. Dieu qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui pleut sur les justes et sur les injustes, BOSS. || Fig. Affluer, arriver en abondance. Les avis vous pleuvent. L'argent, les biens, les honneurs pleuvent chez lui. Les calomnies pleuvent sur quiconque réussit, VOLT. || Il se dit aussi impers. en ce sens. Il pleut des chansons contre un tel. || Pleuvoir se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand il s'agit de la pluie ; mais quand il s'agit d'autre chose et qu'on veut marquer l'état, non l'action, il se conjugue avec l'auxiliaire *être*. Il nous est plu des fâcheux.

PLÈVRE (πλευρά), *s. f.* En anat. Nom de deux membranes séreuses qui tapissent chacune un des côtés de la poitrine et se réfléchissent ensuite sur le poumon.

PLEXUS (plè-ksus'. Lat. *plexus*), *s. m.* En anat. Entrelacement formé par plusieurs branches de nerfs, ou par des vaisseaux quelconques qui s'anastomosent.

PLEYON (*plier*), *s. m.* Osier menu avec lequel on attache les vignes et les branches d'arbres. || Perche pliante.

PLI (voy. *plier*), *s. m.* Ce qu'on fait à une étoffe, à du linge, etc. lorsqu'on les met en un ou plusieurs doubles. || Remettre une étoffe dans ses plis, la replier de la même manière qu'elle avait été pliée par le fabricant. || Cet habit ne fait pas un pli, il est juste à la taille. || Fig. et famil. Cela ne fait pas un pli, cela est sans difficulté. || Fig. Donner un bon pli à une affaire, la tourner de sorte qu'elle ait une issue favorable. || Diminution de l'ampleur ou de la largeur d'une étoffe, d'un ruban, d'une papier, en mettant l'étoffe en deux ou en trois. || La marque qui reste à une étoffe, etc. pour avoir été pliée. || Cette étoffe a pris son pli, les plis qui y sont demeureront toujours. || Donner le pli à un vêtement, le porter quelque temps pour que les plis s'accommodent aux formes du corps. || Manière de plier une lettre pour la fermer ; enveloppe de lettre, de paquet, etc. Je vous envoie sous ce pli, etc. || Pli cacheté, lettre secrète, qui ne doit être ouverte, à la mer, qu'en certain lieu indiqué d'avance, ou dans certaines circonstances prévues. || Il se dit de la manière dont un vêtement s'accommode aux formes du corps. Arranger les plis de sa robe. || En peint. et sculpt. Sinuosités des draperies. || Ce qui ressemble aux plis d'une étoffe. Les plis de la peau. || L'endroit où une chose solide fait comme un pli. || Le pli du bras, du jarret, l'endroit où le bras, le jarret se plient. || Un pli de terrain, un enfoncement où une troupe peut se masquer. || Fig. Habitude contractée et comparée à la marque que le pli laisse dans une étoffe. Dans les âges suivants, on commence à prendre un pli, BOSS. || Fig. Cet homme a pris son pli, les habitudes qu'il a contractées ne sont plus susceptibles d'être changées. || On dit de même : Le pli est pris. || Ce jeune homme a pris un bon pli, un mauvais pli, il est déjà formé aux habitudes du bien, à celles du mal. || Fig. Les plis du cœur, et aussi les plis et replis du cœur, ce qu'il y a de plus secret dans le cœur.

PLIABLE, *adj.* Qui peut être plié. Une branche pliable. || Fig. Docile, facile à gouverner. Caractère pliable.

PLIAGE, *s. m.* Action, manière de plier; l'effet de cette action. Le pliage des feuilles d'impression.

PLIANT, ANTE, *adj.* Qui plie facilement. Une branche pliante. L'on désirerait de ceux qui ont un bon cœur, qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants, LA BRUY. || Table pliante, table composée de plusieurs parties qui se replient au besoin, de manière à tenir moins d'espace. || Siége pliant et *subst.* un pliant, siége qui se plie en deux, et qui n'a ni bras ni dossier.

PLICA, *s. m.* Voy. PLIQUE; plica est inusité.

PLICATILE (lat. *plicatilis*), *adj.* En bot. Qui est susceptible de se ployer ou qui a une tendance naturelle à le faire, comme la corolle des liserons, qui se plisse le soir.

PLIE (anc. fr. *plais*, du lat. *platessa*), *s. f.* Poisson plat du genre de la limande, dit aussi carrelet.

PLIÉ, *s. m.* T. de danse. Mouvement des genoux quand on les plie. Faire des pliés.

PLIÉ, ÉE, *p. p.* de plier. || Plié en deux, se dit d'un homme à qui la maladie ou l'âge ne permet pas de se tenir droit. || Chez les insectes, ailes pliées, celles qui sont ployées longitudinalement comme un éventail. || En blas. Il se dit des oiseaux qui n'étendent pas les ailes. Une aigle au vol plié. || Fig. Qui a reçu une habitude, une disposition comme une étoffe, un pli.

* **PLIEMENT**, *s. m.* Action de plier.

PLIER (lat. *plicare*), *v. a.* Mettre en un ou plusieurs doubles et avec un certain soin du linge, des étoffes, du papier. || Serrer, fermer ce qui était étendu, déployé. || Plier bagage, serrer les tentes, les bagages, et par suite décamper, se retirer, en parlant d'un corps de troupes. || Fig. Plier bagage, s'en aller, fuir à la hâte, furtivement. || Popul. Plier bagage, mourir. || Fléchir, courber. Plier les genoux, le bras. || Fig. Il faut plier les épaules, il faut se soumettre. || Fig. Plier les genoux devant le veau d'or, voy. VEAU. || Fig. Assujettir, faire céder, accoutumer. Plier les esprits. Tu dois à ton état plier ton caractère, VOLT. || Accommoder. L'homme plia jusqu'aux métaux à son usage, BOSS. || *V. n.* Devenir courbe. Faire plier un arc. Une lame d'épée qui plie. || C'est un roseau qui plie à tout vent, se dit d'une personne qui n'a point de fermeté, qui cède à toute personne ou à toute chose. || T. de mar. Incliner sur un côté, en parlant d'un navire que le poids du vent dans ses voiles fait pencher plus que de raison. || S'affaisser, ne pas pouvoir porter. Le plancher pliait sous le faix. || Fig. Plier sous le poids de son bonheur, sous les maux, etc. || Fig. Plier sous le poids des années, être accablé par l'âge. || Fig. Céder, se soumettre. Louis est contraint de plier sous les coups de sa mauvaise fortune, BOSS. C'en est fait, mon orgueil est forcé de plier, RAC. || En parlant des troupes, reculer dans un combat. || Se plier, *v. r.* Se courber, être fléchi. Le bois se plie peu à peu, BOSS. || Fig. L'expression doit se plier à la pensée. || Fig. S'accommoder, déférer à. Se plier au goût du public. Il se plie sans cesse au gré des passions d'autrui, MASS. || Prov. Il vaut mieux plier que rompre, il vaut mieux obéir, céder, que s'exposer à être maltraité, à tout perdre. || *Plier* et *ployer* ne sont que deux variétés de prononciation du même mot; la seule différence consiste en ce que dans certaines locutions l'un est plus usité que l'autre.

PLIEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui plie des étoffes, du papier, etc. || *Adj.* Chenilles plieuses et *subst.* plieuses, chenilles qui plient les feuilles des arbres pour se construire des nids.

PLINTHE (lat. *plinthus*, de πλίνθος), *s. f.* En archit. Membre plat et carré, tel que la face d'une base de colonne. || Plinthe de menuiserie, bande plate qui règne au pied d'un bâtiment, au bas d'un mur d'appartement.

* **PLIOCÈNE** (πλεῖον et καινός), *adj.* En géol. Terrain pliocène ou *subst.* le pliocène, terrain tertiaire superposé au miocène, et contenant plus de coquilles récentes, actuellement vivantes.

PLIOIR, *s. m.* Petite lame de bois ou d'ivoire, arrondie par le bout, qui sert à plier et à couper le papier.

PLIQUE (lat. médical. *plica*, du lat. *plicare*), *s. f.* En méd. Maladie qui est caractérisée par l'entrelacement et par l'agglutination des cheveux.

* **PLIQUÉ, ÉE**, *p. p.* de pliquer. Affecté de la plique.

* **PLIQUER (SE)**, *v. réfl.* Devenir affecté de la plique.

* **PLISSAGE**, *s. m.* Action de plisser; résultat de cette action.

PLISSÉ, ÉE, *p. p.* de plisser. || En bot. Se dit des organes qui offrent une série de plis disposés en éventail. || *Subst.* Le plissé d'une chemise, des feuilles.

PLISSEMENT, *s. m.* Action de plisser; effet de cette action.

PLISSER (*pli*), *v. a.* Former des plis les uns sur les autres ou les uns à côté des autres avec les doigts, et les tenir soit par un fil, soit par un ruban, soit par le fer à repasser. Plisser une jupe, une chemise. || *V. n.* Cette étoffe plisse, il s'y fait des plis. || Se plisser, *v. r.* Devenir plissé. Son front se plisse. Cette étoffe se plisse.

* **PLISSEUR**, *s. m.* Celui qui plisse.

PLISSURE, *s. f.* Manière de faire des plis. || Assemblage de plusieurs plis. || En géologie, repli.

* **PLIURE**, *s. f.* T. de relieur. Action de plier une feuille.

PLOC (orig. inc.), *s. m.* Poil de vache. Couverture de ploc. || Mélange de poil et de goudron dont on se sert pour défendre les navires contre certains insectes rongeurs. || Poil, laine de rebut. || Coton qui voltige dans les filatures.

PLOMB (lat. *plumbum*), *s. m.* Métal d'un blanc bleuâtre, très-mou et très-pesant. || Il lui faudrait un peu de plomb dans la tête, il est léger, étourdi. || Il a du plomb dans la tête, il est sage, posé, sérieux. || On dit dans un sens analogue: Mettre du plomb dans la tête. || Fig. Il se dit pour exprimer la pesanteur. Il faut attendre les occasions, qui ne marchent qu'à pas de plomb, BOSS. || Galette de plomb, galette de pâte non feuilletée. || Famil. Cul de plomb, voy. CUL. || Sommeil de plomb, sommeil très-profond. || Blanc de plomb, nom vulgaire du carbonate de plomb, appelé aussi céruse. || Mine de plomb ou plombagine, graphite employé à faire des crayons. || T. d'imprim. Lire sur le plomb, lire sur la composition même. || Tout le plomb qu'on met sur les toits et autres endroits de la maison. Poser le plomb. || *S. m. pl.* T. de mar. Les divers tuyaux de dalots, de bouteilles, ou autres conduits en plomb qui existent à bord. || Les plombs de Venise, la toiture de plomb du palais ducal, en dessous de laquelle étaient les prisons. || Colique de plomb ou des peintres, colique violente causée par l'oxyde de plomb contenu dans les couleurs à l'huile. || Soldat de plomb, voy. SOLDAT. || Plomb, balles ou grains de plomb dont on charge les armes à feu. || Grains de plomb, petites boules de plomb ayant des numéros suivant leur différente grosseur, qui servent pour chasser, pour rincer les bouteilles, etc. || Mettre du plomb dans la tête de quelqu'un, lui casser la tête d'un coup de fusil ou de pistolet. || T. de mar. Plomb de sonde ou simplement plomb, masse de plomb généralement façonnée en cône ou en pyramide, qu'on attache à l'extrémité d'une cordelette, et dont on se sert pour mesurer la profondeur de l'eau. || Fig. Jeter son plomb sur quelqu'un ou quelque chose, former un dessein qui a pour objet cette personne ou cette chose. || Petit sceau de plomb en usage dans les manufactures d'étoffes et dans les douanes. || Fil à plomb ou simplement plomb, morceau de métal suspendu à une ficelle, dont les maçons, les charpentiers, etc. se servent pour élever verticalement leurs ouvrages. Mettre, dresser à plomb, rendre vertical. Être à plomb. || Petit morceau de plomb qui fait enfoncer la ligne dans l'eau. || Espèce de cuvette où l'on jette, aux différents étages d'une maison, les eaux sales. || Mélange délétère gazeux qui s'échappe des fosses à vidange. || Asphyxie causée par ce gaz. || À PLOMB, *loc. adv.* Perpendiculairement. Le soleil était à plomb sur ma tête. || Fig. Cette remarque tombait à plomb sur un gros manant qui dînait avec nous, J. J. ROUSS. || Pour le substantif aplomb, qui est *à plomb* écrit en un seul mot, voy. APLOMB.

PLOMBAGE, *s. m.* Action de garnir de plomb. || Action de marquer avec un plomb. || Plombage des dents, opération qui consiste à remplir la cavité d'une dent cariée avec une substance métallique malléable.

PLOMBAGINE (lat. *plumbago*), *s. f.* Syn. de graphite et de mine de plomb.

PLOMBÉ, ÉE, *p. p.* de plomber. || Dont la couleur se rapproche de celle du plomb, livide. Teint plombé.

PLOMBER, *v. a.* Attacher, appliquer du plomb. Plomber les faîtes d'un toit couvert d'ardoise. || Plomber une canne, mettre du plomb à son extrémité. || Attacher un petit sceau de plomb soit à des étoffes pour en certifier la qualité ou l'aunage, soit à des ballots, des coffres, etc. pour marquer qu'ils ont payé le droit. || Attacher à une bulle, à une charte une médaille de plomb portant un sceau. || Juger de la position verticale d'un ouvrage à l'aide d'un fil à plomb. Plomber un mur. || Plomber une dent, en opérer le plombage. || Polir le marbre avec une molette de plomb. || Plomber de la vaisselle de terre, la vernisser avec la mine de plomb ou graphite. || Battre, fouler des terres pour les affermir. || Se plomber, *v. r.* Prendre une teinte plombée.

PLOMBERIE, *s. f.* Art de fondre et de travailler le plomb. || Ouvrage de plombier. || Lieu où l'on coule, où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR, *s. m.* Celui qui plombe les marchandises, les étoffes.

* **PLOMBEUX,** *adj.* En chim. Se dit d'un des oxydes du plomb, et de son premier degré de sulfuration.

PLOMBIER, *s. m.* Ouvrier qui façonne le plomb et le met en œuvre. || Entrepreneur en plomberie.

* **PLOMBIFÈRE** (lat. *plumbum* et *ferre*), *adj.* Qui contient du plomb. || Dans quelques industries, qui contient de l'oxyde de plomb. Un vernis plombifère.

* **PLOMBIQUE,** *adj.* En chim. Se dit d'un des oxydes du plomb et des sels dans lesquels entre cet oxyde.

* **PLOMBOIR,** *s. m.* Instrument pour plomber les dents.

PLONGÉ, ÉE, *p. p.* de plonger. || En bot. Plantes plongées, celles qui restent constamment sous l'eau.

PLONGEANT, ANTE, *adj.* Qui plonge. || Par extens. Dont la direction est de haut en bas. Vue plongeante. || Feu plongeant, feu qui part d'un point très-élevé pour arriver au sol en faisant un angle assez considérable. || Tir plongeant, tir effectué sous un angle assez élevé pour atteindre un but placé derrière un épaulement.

PLONGÉE, *s. f.* T. de fortif. Talus supérieur du parapet.

* **PLONGEMENT,** *s. m.* Action de plonger. || En géol. Point de plongement, l'angle qu'une couche de roches fait avec le plan horizontal.

PLONGEON, *s. m.* Genre d'oiseaux aquatiques qui plongent souvent dans l'eau, ordre des palmipèdes. || Le manchot. || Faire le plongeon, imiter l'oiseau dit plongeon, s'enfoncer sous l'eau; se dit aussi d'un homme qui, exposé au feu, baisse la tête quand il entend tirer; s'esquiver, disparaître à la vue; faiblir, se relâcher de ses prétentions. || Action de plonger. Faire des plongeons.

PLONGER (lat. fictif *plumbicare*, tomber à plomb), *v. a.* Faire entrer un corps dans un liquide. || Enfoncer dans. Plonger sa main dans l'eau. || Mettre dans quelque lieu bas. Plonger quelqu'un dans un cachot. || Faire pénétrer. Plonger son épée dans ses propres entrailles. || Fig. Plonger le poignard dans le sein de quelqu'un, lui causer une vive et profonde douleur. || Fig. Jeter, faire entrer dans quelque chose que l'on compare à un liquide. Tout est plongé dans le silence. Dans quel trouble nouveau cette fuite me plonge! RAC. || *V. n.* S'enfoncer sous l'eau. || Descendre au fond de l'eau pour y chercher quelque objet, ou pour y travailler. || Fig. Se jeter dans ou sur. Le vautour plonge sur sa proie. || Par extens. S'enfoncer. L'œil plonge avec effroi sous sa profonde voûte, DELILLE. || Fig. L'homme... Médite le présent, plonge dans l'avenir, DELILLE. || Avoir une direction de haut en bas. Nous pouvions voir les environs, les passants; et, quoique au quatrième étage, plonger dans la rue, J. J. ROUSS. || Se dit du canon dont la décharge se fait obliquement de haut en bas. || En géol. Lorsqu'une couche ou lit de rochers, au lieu d'être parfaitement horizontale, incline plus ou moins, on dit qu'elle plonge. || Se plonger, *v. r.* Entrer sous l'eau. || Fig Se plonger dans le sang, commettre un meurtre, des meurtres. || Fig. Se plonger dans la fontaine de Jouvence, employer tous les artifices pour paraître plus jeune qu'on n'est. || Fig. S'enfoncer dans ce que l'on compare aux eaux. Se plonger dans les plaisirs, dans la rêverie.

PLONGEUR, *s. m.* Nageur qui descend au fond de l'eau. || Cloche à plongeur, voy. CLOCHE. || T. de pêche. Se dit de pêcheurs qui vont sous l'eau prendre à la main des poissons ou des coquillages. || *S. m. pl.* Famille d'oiseaux de l'ordre des palmipèdes. || *Adj.* Des oiseaux plongeurs. || Bateau plongeur, appareil à l'aide duquel on peut descendre, séjourner et se diriger au fond de la mer.

PLOQUÉ, ÉE, *p. p.* de ploquer. Carène ploquée.

PLOQUER (*ploc*), *v. a.* Employer le ploc. || T. de mar. Garnir de ploc la carène d'un bâtiment. || Mêler des laines de différentes couleurs. || Se ploquer, *v. r.* Se mettre en paquets, en parlant des laines.

* **PLOYABLE,** *adj.* Qui peut être ployé. Il faudrait avoir une règle; la raison s'offre; mais elle est ployable à tous sens; et ainsi il n'y en a point, PASC.

* **PLOYANT, ANTE,** *adj.* Qui ploie, qui cède, qui fléchit. Et son âme ployante, attendant l'avenir, Sait faire également sa cour et la tenir, CORN.

PLOYÉ, ÉE, *p. p.* de ployer.

PLOYER (autre forme de *plier*), *v. a.* Arranger une chose en plis. Ployer une étoffe, une serviette. || Donner une courbure, une flexion. Ployer une branche. || Fig. Ployer les genoux, faire des actes de servilité. || Fig. Faire céder, faire fléchir. Ils ne rompront pas les lois, mais ils les ploieront à leurs intérêts, FLÉCH. || *V. n.* Courber, fléchir. Le vendangeur ravi de ployer sous le faix, BOIL. Mes genoux ployèrent sous moi, MARMONTEL. || Fig. Être accablé, céder, fléchir. Le pesant joug de la nécessité sous lequel il faut que tout être fini ploie, J. J. ROUSS. || Fig. Se ployer, s'accommoder à, se prêter à. Il se ploie à tout ce qu'on veut.

PLU, *p. p. invar.* des verbes plaire et pleuvoir.

PLUCHE, *s. f.* Voy. PELUCHE.

PLUIE (lat. *pluvia*), *s. f.* Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère. || Fig. Parler de la pluie et du beau temps, parler de choses indifférentes. || Fig. Faire la pluie et le beau temps, disposer de tout, être le maître. || Se mettre, se jeter, se cacher dans l'eau de peur de la pluie, se dit de ceux qui, pour éviter un inconvénient, s'exposent à un autre encore plus grand. || Ennuyeux comme la pluie, très-ennuyeux. || Fig. La pluie, quelque chose de malheureux, de pénible. Ces jours mêlés de plaisirs et de peines, Mêlés de pluie et de soleil, BÉRANGER. || Il se dit de ce qui tombe en très-grande quantité. Des pluies de pierres. || Fig. Une pluie d'or, de très-grandes largesses. || T. d'artificier. Une pluie de feu, une masse d'étincelles qui tombent des airs. || Prov. Petite pluie abat grand vent, il faut quelquefois peu de chose pour faire cesser une grande querelle. || Après la pluie le beau temps, la joie succède à la douleur, aux ennuis.

PLUMAGE, *s. m.* Toute la plume qui est sur le corps d'un oiseau.

* **PLUMAIL** (*l* mouillée), *s. m.* Petit balai de plumes. || Anc. syn. de plumet. Mais les seigneurs sur leur tête Ayant chacun un plumail, LA FONT.

PLUMASSEAU (lat. *plumacium*), *s. m.* Balai de plume. || Bouts de plumes pour emplumer des clavecins et des flèches.

PLUMASSERIE, *s. f.* Métier et commerce de plumassier.

PLUMASSIER, *s. m.* Marchand qui prépare et vend des plumes pour la parure, pour l'ornement.

* **PLUMASSIÈRE,** *s. f.* Femme qui prépare ou qui vend des plumes pour la toilette.

PLUME (lat. *pluma*), *s. f.* Production qui couvre le corps des oiseaux et qui se compose d'un tuyau, d'une tige et de barbes. || Fig. et famil. Il y a laissé des plumes, de ses plumes, il ne s'est pas tiré de cette affaire sans y faire des pertes. || Fig. Avoir des plumes de quelqu'un, lui gagner de l'argent au jeu. || Fig. Arracher à quelqu'un une plume de l'aile, lui tirer des plumes, lui ôter quelque chose de considérable, en tirer quelque profit de manière ou d'autre. || Fig. La plus belle plume de l'aile, ce que quelqu'un possède de plus avantageux. || Fig. Passer la plume par le bec, frustrer quelqu'un de ses espérances; locution tirée de la pratique qui consiste à passer une plume à travers les deux orifices du bec de l'oie pour l'empêcher de traverser quelque haie. || Fig. Jeter la plume au vent, voy. VENT. || Fig. Paré des plumes d'autrui, se dit d'un plagiaire, métaphore tirée de la fable du Geai paré des plumes du paon. || Comme une plume, se dit de ce qui est très-léger. Il me porta comme

une plume. || Se sentir plus léger qu'une plume, se sentir dispos, allègre. || N'être pas de plume, être fort lourd. || Collectivement, un assemblage de plumes. La plume d'un oreiller. || Ce chien est dressé au poil et à la plume, ou simplement est au poil et à la plume, il arrête le gibier à poil comme le gibier à plume. || Fig. Il est au poil et à la plume, il est propre à des occupations de genres très-divers, ou il peut tenir tête à un autre. || Lit de plume, lit fait avec la plume. || Par catachrèse, la plume, un lit fait avec la plume. || Plumes préparées qu'on emploie comme parure. Une plume au chapeau. Des plumes sur la tête. || Gros tuyau de plume dont on se sert pour écrire. || Tenir la plume, avoir la plume, être chargé d'écrire les résolutions d'une assemblée, d'un prince, etc. || Tenir la plume, écrire sous la dictée. || Tailler une plume, la préparer avec le canif, de manière qu'elle puisse écrire. || Fig. Tailler sa plume, se préparer à écrire. || Passer la plume sur, raturer. || Cela s'est trouvé, présenté au bout de ma plume, se dit des choses qu'on écrit sans les avoir préméditées. || Fig. Ce mot, cette syllabe est restée au bout de ma plume, j'ai oublié de l'écrire. || Prendre la plume, commencer à écrire. || Poser la plume, cesser d'écrire. || Mettre la main à la plume, commencer d'écrire. || Mettre la main de quelqu'un à la plume, l'obliger d'écrire. || La plume à la main, quand on écrit, quand on compose. Lire un volume la plume à la main. Notre nation.... est de toutes les nations la plus sage, la plume à la main, Volt. || Laisser aller sa plume, écrire avec abandon. || Au courant de la plume, au gré de l'inspiration. || Fig. La plume tombe des mains, on est saisi d'étonnement en écrivant. || Plume métallique, plume artificielle, bec semblable à celui d'une plume taillée, et formé d'une petite plaque demi-cylindrique de fer ou d'alliage. || Manière de former les caractères d'écriture. Une belle plume. || La plume, le travail des écritures. || Homme de plume, celui dont le travail consiste surtout à faire des écritures. || La plume, s'est dit aussi des emplois de l'administration. Un office de plume. || Fig. Composition des ouvrages d'esprit, style et manière d'écrire d'un auteur. Une plume élégante. La plume de l'historien. || Guerre de plume, polémique entre des écrivains. || L'auteur même (en parlant plutôt d'un prosateur que d'un poëte). C'est une bonne plume. || Prov. C'est le geai qui se pare des plumes du paon, voy. geai.

PLUMÉ, ÉE, *p. p.* de plumer.

PLUMEAU (dim. de *plume*), *s. m.* Balai fait avec de fortes plumes. || Bout de l'aile d'une oie. || Ustensile de bureau dans lequel on met ses plumes, son canif, etc.

PLUMÉE, *s. f.* Quantité de plumes fournies par un oiseau qu'on a plumé. || Action de plumer les oies pour leur ôter leur duvet. || Ce qui entre dans une plume à écrire. Une plumée d'encre.

PLUMER, *v. a.* Arracher les plumes d'un oiseau. || Fig. et famil. Plumer quelqu'un, en tirer de l'argent. || Plumer la poule sans la faire crier, faire ses affaires aux dépens de quelqu'un sans qu'il se plaigne ; faire des exactions sans qu'il y ait de plaintes.

PLUMET (dérivé de *plume*), *s. m.* Plume d'autruche préparée et mise autour du chapeau. || Bouquet de plumes que les militaires portent à leur chapeau, à leur casque, etc. || Fig. et collectivement, le plumet, les gens de guerre. Le plumet vaut mille fois mieux que la robe, Dancourt. || Vieux en ce sens. || T. de mar. Plumets de pilote, plumes attachées à de petits morceaux de liége, qu'on laisse voltiger pour connaître d'où vient le vent.

* **PLUMETÉ, ÉE,** *adj.* En blas. Qui est parsemé de mouchetures ayant la forme d'un bouquet de plumes.

PLUMETIS (plu-me-tî. *Plumeté*), *s. m.* Espèce de broderie, faite à la main avec du coton peu tordu, qui représente en relief des fleurs, des feuilles, des écussons, des lettres, etc. Broder au plumetis.

PLUMEUX, EUSE, *adj.* Couvert de plumes ou fait de plumes. || Qui tient de la nature de la plume. || En bot. Garni de poils semblables aux barbes des plumes.

PLUMITIF, *s. m.* Papier original sur lequel on écrit les sommaires des jugements d'un tribunal, des délibérations d'une compagnie. || Famil. et par plaisanterie, homme de plume, commis de bureau, de greffe.

* **PLUM-PUDDING** (plom'-pou-dingh. Anglais *plum*, prune, et *pudding*, gâteau), *s. m.* Mets anglais, espèce de gâteau cuit dans l'eau et composé de farine, de moelle de bœuf, de pruneaux ou de raisins de Corinthe, etc.

PLUMULE (dim. de *plume*), *s. f.* En zool. Petite plume, duvet. || En bot. Partie de l'embryon végétal qui constitue le sommet de la tigelle.

PLUPART (LA) (*plus* et *part*), *s. f.* La plus grande partie, le plus grand nombre, en parlant soit de personnes, soit de choses. Si *la plupart* est construit avec un nom au pluriel, le verbe se met au pluriel : La plupart des hommes font... ; s'il est construit avec un nom au singulier, le verbe se met au singulier : La plupart du monde suit ses passions. || Absol. La plupart, le plus grand nombre des gens, avec le verbe au pluriel : La plupart disent... || Pour la plupart, *loc. adv.* Quant à la plus grande partie. Ces gens sont pour la plupart paresseux. || Avec ellipse de *pour*. Les hommes sont la plupart intéressés. || La plupart du monde, le plus grand nombre des gens. || La plupart du temps, *loc. adv.* Le plus ordinairement.

* **PLURALISER,** *v. a.* En gramm. Mettre un mot au pluriel. || Se pluraliser, *v. r.* Prendre le pluriel.

PLURALITÉ (lat. *pluralitas*), *s. f.* Le plus grand nombre. La pluralité des hommes. || La pluralité des voix ou simplement la pluralité, le plus grand nombre des voix ou suffrages. || Aujourd'hui, on dit presque exclusivement majorité (voy ce mot). || Multiplicité. La pluralité des mondes. || Pluralité des bénéfices, possession de plusieurs bénéfices. || En gramm. S'emploie quelquefois comme synonyme de pluriel. Le signe de la pluralité.

PLURIEL, ELLE (lat. *pluralis*), *adj.* Qui marque la pluralité dans les noms et dans les verbes. Terminaison plurielle. Substantif pluriel. || *S. m.* Le pluriel et autrefois le plurier, le nombre pluriel. || Mot qui est au pluriel.

PLUS (lat. *plus*), *s. m.* Une plus grande quantité. Qui a le plus a, dit-on, le moins ; cela est faux, Vauvenargues. || Être sur le plus ou sur le moins avec quelqu'un, être en délicatesse sur les civilités réciproques, craindre de lui en faire plus qu'il ne faut. || *Plus* servant de régime direct à un verbe. Pour vous, estimez plus qui plus vous donnera, Régnier. || N'en pouvoir plus, voy. pouvoir. || Il y a plus, bien plus, qui est plus, *loc. adv.* En outre. C'est un joueur ; il y a plus, c'est un fripon. || Au plus, tout au plus, *loc. adv.* Exprime le plus haut point où une chose soit parvenue ou puisse parvenir. Dans deux heures au plus. Il aura tout au plus le temps d'arriver. || *Plus*, construit avec la préposition *de*. De plus, en sus. Une vertu de plus. || De plus, en outre. L'oisiveté étouffe les talents, et de plus engendre les vices. || De plus que. Il a la tête de plus que moi. || On emploie de même : Plus que. Il a dix ans plus que moi. || Rien de plus, rien en sus. || On dit aussi : Rien plus. || *Plus* construit avec la préposition *en*. En plus, en outre. || Dans l'algèbre, signe de l'addition. A + B signifie : A plus B. || *Plus* pris adverbialement devient un adverbe de comparaison indiquant supériorité en nombre, en quantité. || Avec un adjectif, un verbe ou un adverbe. L'envie plus irréconciliable que la haine, la Rochefouc. Nul ne leur a plus fait acheter la victoire, Rac. || Il se dit même devant une préposition suivie de son régime. Rien ne serait plus selon l'humanité que de... Buff. || Plus que jamais, plus qu'en aucun temps. || Tous plus entêtés les uns que les autres, se dit de gens très-entêtés. || N'être pas plus (avec un adjectif)... que de, être au plus haut point ce qui est marqué par l'adjectif. Ils ne seront pas plus ravis que de voir pendre un Limosin, Mol. || On ne peut plus, au plus haut point, par ellipse de l'épithète qui précède. N'êtes-vous pas bien content ? — On ne peut pas plus. || Plus encore, de préférence, plutôt. || Et plus, exprime une addition, une augmentation indéterminée. Après mille ans et plus de guerre déclarée, la Font. || *Plus que*, suivi d'un adjectif ou d'un substantif, indique que la qualité dont il s'agit est dépassée. C'est assez, je suis plus que content, la Font. Salomon a dit Que *femme sage est* plus que femme belle, Volt. || Absol. et sans complément en un sens analogue. Sois toujours un héros ; sois plus, sois citoyen, Volt. || *Plus* suivi de *que* et d'un membre de phrase demande *ne* (voy. ne). || Ne... pas plus... que, signifie quelquefois que la chose dont il s'agit n'existe ni d'un côté ni de l'autre. Il n'est pas plus riche que moi,

c'est-à-dire nous ne sommes riches ni l'un ni l'autre. || Plus de, pour plus que, en quantité supérieure à. Plus d'à moitié. Des terres plus d'aux trois quarts incultes, Buff. || On dit aussi : Plus que. La course de mes jours est plus qu'à demi faite, Racan. || Plus d'un, pour plus qu'un, voy. un. || *Plus*, avec la négation, signifie la cessation de quelque action ou de quelque état, ou l'absence de quelque chose qu'on avait auparavant. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, Malh. || N'être plus que, être réduit à l'état de. L'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre, Fléch. || Absol. N'être plus, avoir cessé, avoir disparu, être mort. || Absol. et sans négation, *plus* s'emploie pour dire qu'une action ou un état doit cesser ou a cessé. Plus de larmes, je vous en prie. Plus de jardin, plus de ruisseau, plus de paysage; la maison était sombre et triste, J. J. Rouss. || *Plus*, sans négation, encore, de nouveau. Le besoin de l'État défend de plus attendre, Corn. Si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'affronte, Mol. || *Plus*, précédé de l'article ou d'un adjectif possessif, exprime le plus haut degré de comparaison ou superlatif relatif. Mon plus beau cheval. Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret, la Font. || Le plus homme de bien, les plus gens de bien, l'homme, les hommes qui ont le plus de probité. || Le plus... qu'il est possible ou elliptiq. le plus... possible. Il a voyagé le plus commodément qu'il a été possible, ou le plus commodément possible. || Le plus, *adv.* ou le plus, la plus, les plus, voy. le. || Absol. *plus* signifie outre cela, et sert de formule dans les inventaires, dans les états de compte, etc. Plus, une pièce de drap. || *Plus*, précédé de l'article et joint à un autre mot, devient quelquefois avec celui-ci un seul et même substantif. Le plus payé. || Sans plus, *loc. adv.* Sans rien ajouter. || Sans plus de, *loc. prép.* Sans plus de délai agissez. || Sans plus, avec un infinitif. Sans plus attendre. || Tant et plus, *loc. adv.* Abondamment, extrêmement. Ils ont bu tant et plus. || Plus ou moins, *loc. adv.* À peu près, environ. || À différents degrés. Il a fait froid tout le mois plus ou moins. || Plus ou moins se construit avec les adjectifs et les adverbes. Plus ou moins grand. Plus ou moins bien. || D'autant plus, *loc. adv.* À plus forte raison. Il est riche ; d'autant plus doit-il être charitable. || D'autant plus... que. On doit d'autant plus être modeste qu'on est plus élevé. || *Plus... plus...* ou *plus... moins...* cette tournure exprime une augmentation corrélative, ou, s'il y a *moins*, une diminution. Plus on est sujet à la loi de Dieu, plus on est heureux, Bourd. || *Non plus* sert à unir deux propositions dont le sens est négatif. S'il n'est pas juste à votre égard, vous ne l'êtes pas non plus. || Non plus que, *loc. adv.* Sert à exprimer la comparaison dans la négation. Ses plus proches voisins Ne s'en sentaient non plus que les Américains, la Font. || Ni plus ni moins que, *loc. adv. de comp.* Autant que. Je ne vous aime ni plus ni moins que si vous étiez mon frère. || Ni plus ni moins s'emploie absolument. Quoi que vous fassiez, il n'en sera ni plus ni moins. || *De plus en plus*, indique le progrès en bien ou en mal. Il devient habile de plus en plus. || Qui plus, qui moins, *loc. adv.* Les uns plus, les autres moins. Ils y ont tous contribué, qui plus, qui moins. || *Plus tôt, plus tard, plus loin, plus près*, locutions de temps et de lieu qui sous cette forme sont comparatives, et qui avec l'article sont superlatives. || *Subst.* Le plus tôt, le plus tard, le plus loin, le plus près sera le mieux. || Au plus tôt, dans le plus court délai. || Au plus tard, dans le plus long délai. || Plutôt, voy. plutôt.

PLUSIEURS (lat. *plures*), *adj. pl. m.* et *f.* Indique un nombre indéfini, un nombre plus ou moins considérable. Plusieurs hommes. Plusieurs fois. || Absol. Plusieurs, un grand nombre de personnes.

* **PLUS-JE-TE-VOIS, PLUS-JE-T'AIME**, *s. m.* Autre nom du *ne-m'oubliez-pas* (voy. myosotis).

* **PLUS-PAYÉ**, *s. m.* Ce qui a été payé en plus.

PLUS-PÉTITION, *s. f.* T. de pratique. Demande qui excède le droit de celui qui la forme.

PLUS-QUE-PARFAIT, *adj.* En gramm. Le temps plus-que-parfait, et *subst.* le plus-que-parfait, flexion du verbe qui indique un passé antérieur à un autre temps passé lui-même, comme : Il avait dîné quand il est venu.

PLUS-VALUE, *s. f.* Excédant de valeur, de revenu.

* **PLUTONIEN, IENNE** (*Pluton*, dieu des enfers), *adj.* Syn. de plutonique. L'action plutonienne, l'action des feux souterrains. || *S. m.* Partisan du plutonisme.

* **PLUTONIQUE**, *adj.* Se dit des terrains qui ont été produits par les feux souterrains. || Force plutonique, force de chaleur qui s'exerce dans l'intérieur du globe terrestre.

* **PLUTONISME** (*Pluton*), *s. m.* Système qui attribue principalement la formation de la croûte du globe à l'action du feu intérieur, dont les volcans sont un effet.

* **PLUTONISTE**, *s. m.* Syn. de plutonien, *s. m.*

PLUTÔT (*plus* et *tôt*), *adv.* Avant, de préférence, par préférence. Dieu! donnez-nous la mort plutôt que l'esclavage, Volt. || Plutôt avec *que* et l'infinitif. Ah! plutôt que souffrir ces douleurs insensées, Combien j'aimerais mieux... A. Chénier. || Plutôt que de, avec l'infinitif. Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres plutôt que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante, la Bruy. || Plutôt que, avec le verbe au subjonctif. Non, non, plutôt sur moi tombe cent fois la foudre, Qu'on m'oblige à changer ce que j'osai résoudre! Th. Corn. || Plutôt, pour mieux dire. Il faut vous oublier, ou plutôt vous haïr, Rac. || Il ne faut pas confondre *plutôt* qui marque la préférence avec *plus tôt*, plus vite.

PLUVIAL (b. lat. *pluviale*), *s. m.* Anciennement, espèce de manteau que les ecclésiastiques portaient pour se garantir de la pluie. || Aujourd'hui, habillement d'église, qui se nomme autrement chape et dont l'officiant est revêtu lorsqu'il encense.

PLUVIAL, ALE (lat. *pluvialis*), *adj.* Qui a rapport à la pluie. || Eau pluviale, eau de pluie. || Se dit de certains insectes qui deviennent importuns à l'approche de la pluie.

PLUVIER (lat. *pluvia*, parce que cet oiseau arrive en troupes dans la saison des pluies), *s. m.* Genre d'oiseaux contenant plus de soixante espèces, et faisant partie de l'ordre des échassiers. || Grand pluvier, oiseau qu'on nomme aussi courlis de terre et arpenteur. || Pluvier doré ou absol. pluvier, dit aussi petit pluvier doré.

PLUVIEUX, EUSE (lat. *pluviosus*), *adj.* Abondant en pluie. Pays pluvieux. || Qui amène la pluie. Vent pluvieux.

* **PLUVIOMÈTRE** (lat. *pluvia* et *mètre*), *s. m.* En phys. Instrument à l'aide duquel on évalue l'épaisseur de la couche d'eau qui tombe chaque jour en un point donné de la terre.

PLUVIÔSE (lat. *pluviosus*), *s. m.* Le cinquième mois du calendrier républicain (du 20 janvier au 19 février).

PNEUMATIQUE (πνευματικός), *adj.* Qui est relatif à l'air. || Machine ou pompe pneumatique, machine avec laquelle on pompe l'air d'un récipient. || Briquet pneumatique, petit cylindre de métal ou de verre, dans lequel on allume de l'amadou en comprimant l'air subitement.

PNEUMATIQUE, *s. f.* Science qui a pour objet les propriétés physiques de l'air et des autres gaz permanents.

PNEUMATOLOGIE (πνευματολογία), *s. f.* Traité des substances spirituelles.

PNEUMONIE (πνευμονία), *s. f.* En méd. Inflammation du parenchyme du poumon.

PNEUMONIQUE (πνευμονικός), *adj.* En méd. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon. || Se dit des individus affectés d'une de ces maladies. || *Subst.* Un pneumonique. Une pneumonique.

PNYX (πνύξ), *s. m.* T. d'antiq. Place d'Athènes où le peuple se rassemblait quelquefois pour délibérer.

* **POA** (πόα), *s. m.* Nom botanique du genre paturin (graminées). Le poa des prés.

POCHADE (*pocher*), *s. f.* En peint. Esquisse rapide et négligée où la brusquerie de la main a jeté çà et là les couleurs ou les traits.

POCHE (anglo-saxon *pocca*), *s. f.* Petit sac attaché à un habit, à un gilet, à un pantalon, etc. pour y mettre ce qu'on veut porter sur soi. || Fig. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous, Sév. || Fig. Avoir en sa poche, avoir toujours sur soi ou sous la main, à sa disposition. || De poche, qu'on porte dans sa poche. Pistolet de poche. || Fig. De poche, qui n'est pas plus gros qu'il ne faudrait pour être porté dans la poche. || Fig. De sa poche, de ses propres deniers. Payer de sa poche. || L'argent de la poche, l'argent qu'on destine à ses petites dépenses personnelles. || Argent de poche, partie de la solde militaire dont le soldat a la libre disposition. || Fig. Mettre en poche, s'ap-

proprier. || Jouer de la poche, débourser de l'argent. || Avoir ses mains dans ses poches, tenir ses mains enfoncées dans ses poches; de là fig. ne rien faire. || Fig. N'avoir pas ses mains dans ses poches, s'enrichir du bien d'autrui. || Fig. Tenir une affaire dans sa poche, être assuré du succès de cette affaire. || Fig. N'avoir pas sa langue dans sa poche, savoir fort bien parler et répondre. || Fig. Mettre sa langue dans sa poche, ne pas parler. || Fig. et famil. Se mettre dans la poche de quelqu'un, ne pas le quitter. || Famil. Il semble sortir de sa poche, se dit de quelqu'un très-petit placé à côté de quelqu'un très-grand. || Famil. Il le mettrait dans sa poche, se dit d'un homme qui a une grande supériorité de force sur un autre. || Grand sac pour mettre du blé, de l'avoine, etc. || Vendre, acheter chat en poche, voy. CHAT. || Donner chat en poche, attraper dans un marché. || Filet de chasse qui a la forme d'une poche. Poche à perdrix. || Filet servant à fermer les ouvertures des terriers, pour prendre les lapins au furet. || T. de pêche. Espèce de sac, la manche des filets traînants. || Jabot des oiseaux. || Espèce de sac extérieur formé par la peau du ventre chez certains animaux, notamment chez les marsupiaux. || Sac qui se forme à un abcès. || Faux plis aux habits mal taillés. Cet habit fait des poches. || Violon de poche ou elliptiq. une poche; on dit plutôt pochette (voy. ce mot). || Cuiller avec laquelle on sert le potage. || Cuiller de fer avec un long manche, dont les fondeurs se servent pour puiser le métal en fusion. || Boucle faite à l'extrémité de certaines lettres.

POCHÉ, ÉE, *p. p.* de pocher. Œufs pochés. || Avoir les yeux pochés au beurre noir ou simplement avoir les yeux pochés, avoir les yeux gonflés et noirs. || Lettre pochée, lettre à laquelle on a fait une poche. || Olives pochées, olives qu'on a portées longtemps dans la poche.

* **POCHÉE,** *s. f.* Ce qu'une poche peut contenir; une pleine poche.

POCHER (*poche*), *v. a.* Mettre en sac (vieilli en ce sens). || Pocher des œufs, les casser dans de l'eau ou du bouillon bouillant, et les y laisser quelques minutes pour la cuisson. || Faire une boucle à l'extrémité de certaines lettres. Pocher les L. || Esquisser d'une manière négligée et hardie. || Faire une meurtrissure suivie d'enflure. Pocher les yeux à quelqu'un d'un coup de poing.

POCHETÉ, ÉE, *p. p.* de pocheter.

POCHETER, *v. a.* Porter quelque temps dans sa poche. Pocheter des olives. || *V. n.* Laisser pocheter des olives.

POCHETTE, *s. f.* Petite poche. || Petit filet pour la pêche. || Petit violon qu'on met dans la poche, que portaient autrefois, que portent quelquefois encore les maîtres de danse allant donner des leçons en ville.

* **POCHIS** (po-chi), *s. m.* Dans la gravure, effet que produisent des traits crevassés et confondus ensemble.

* **POCHON** (*pocher*), *s. m.* Une grosse tache d'encre, un pâté. || Popul. Un coup de poing.

* **PODAGRAIRE** (*podagre*), *s. f.* Plante ombellifère que l'on croyait bonne contre la goutte.

PODAGRE (lat. *podagra*, de ποδαγρα), *s. f.* En méd. Goutte qui attaque les pieds. || *Adj.* Qui a la goutte aux pieds. Un vieillard podagre. || *Subst.* Un podagre.

PODESTAT (ital. *podesta*), *s. m.* Magistrat vénitien qui administrait la justice dans les lieux de son département. || Titre du premier magistrat annuel de Gênes et d'autres villes d'Italie.

PODIUM (po-di-om'. Lat. *podium*, de πόδιον), *s. m.* T. d'antiq. Petit mur formant une espèce de galerie autour de l'arène, dans les amphithéâtres. || L'endroit des amphithéâtres et des cirques où se plaçaient les sénateurs et les magistrats.

PŒCILE (ποικιλή, s. e. στόα), *s. m.* T. d'antiq. grecq. Portique public orné de peintures.

POÊLE (lat *pallium*), *s. m.* Voile qu'on tient sur la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale. || Drap dont on couvre le cercueil pendant les cérémonies funèbres, et dont quelquefois, par honneur, les coins sont tenus, pendant la marche du convoi, par certaines personnes. || Dais sous lequel on porte le saint sacrement.

POÊLE (lat. *patella*), *s. f.* Ustensile de cuisine dont on se sert pour frire, pour fricasser. || Fig. Être dans la poêle, être dans l'embarras. || Tomber de la poêle en la braise, ou dans le feu, tomber d'un mal en un pire. || Il n'y a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle, voy. QUEUE. || Nom donné dans nos salines de l'Est à une vaste chaudière servant à l'évaporation du liquide. || Partie du fond d'un étang, plus profonde que le reste, et située vis-à-vis de la bonde.

POÊLE ou **POILE** (lat. *pensilis*), *s. m.* Grand fourneau de terre ou de métal, qui sert à échauffer une chambre. || Poêle suédois, gros poêle que l'on construit ordinairement de toute la hauteur de la pièce. || En Allemagne et en Hollande, la chambre où est le poêle. Je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle, DESCARTES.

* **POÊLÉE,** *s. f.* Le contenu d'une poêle. Une poêlée de poissons frits. || Dans certaines provinces, petite fête à la fin de la moisson ou de la vendange.

* **POÊLERIE,** *s. f.* Tous les ouvrages de terre, de tôle ou de fer-blanc qui servent à chauffer ou éclairer. || Commerce ou industrie de poêlier.

* **POÊLETTE,** *s. f.* Petite poêle. || Petit bassin. || Petit vase à recevoir le sang de la saignée (forme correcte qu'a évincée la forme corrompue *palette*).

POÊLIER, *s. m.* Celui qui fait et pose les poêles.

* **POÊLIER,** *s. m.* Celui qui fait et vend les ustensiles de ménage compris sous la dénomination de poêlerie.

POÊLON (dim. de *poêle*), *s. m.* Espèce de petite poêle. || Vase de terre allant au feu, qui a la forme d'une casserole et une assez longue queue.

POÊLONNÉE, *s. f.* Autant qu'un poêlon peut contenir.

POËME (lat. *poema*, de ποίημα), *s. m.* Ouvrage en vers. || Particulièrement, ouvrage en vers d'une certaine étendue. Un poëme épique, dramatique, etc. || Ouvrage de prose, où l'on trouve les fictions, le style harmonieux et figuré de la poésie. Le Télémaque est un poëme en prose. || S'emploie aussi pour louer les qualités poétiques d'une œuvre d'art quelconque. C'est un poëme que ce tableau, que cette symphonie. || Absol. Paroles d'un opéra et même d'un opéra-comique.

POÉSIE (lat. *poesis*), *s. f.* Art de faire des ouvrages en vers. || Il se dit des différents genres de poëmes, et des différentes matières traitées en vers. Poésie épique, lyrique, dramatique, etc. || Absol. Qualités qui caractérisent les bons vers, et qui peuvent se trouver ailleurs que dans les vers. Cette tirade manque de poésie. || Éclat et richesse poétiques même en prose. Platon est plein de poésie. || Poésie du style, richesse, hardiesse, coloris, soit dans les vers, soit dans la prose. || Fig. Se dit de tout ce qu'il y a d'élevé, de touchant dans une œuvre d'art, dans le caractère ou la beauté d'une personne, et même dans une production naturelle. || Art de faire des vers, versification. La poésie fut trouvée avant la prose, J. J. ROUSS. || La manière de faire des vers qui est particulière à un poëte, à une nation. La poésie de la Fontaine. La poésie grecque, latine, française. || Au pl. Ouvrages en vers. Les Poésies de Malherbe.

POËTE (lat. *poeta*, de ποιητής), *s. m.* Celui qui s'adonne à la poésie. Poëte dramatique, tragique, comique. || Il se dit aussi des femmes. Madame Deshoulières était un poëte aimable. || Celui qui, composant ou non, a les facultés poétiques. Se croire poëte.

POÉTEREAU (dim. de *poëte*), *s. m.* Mauvais poëte.

POÉTESSE, *s. f.* T. peu usité. Femme poëte.

POÉTIQUE (lat. *poeticus*, de ποιητικός), *adj.* Qui concerne la poésie, qui lui est propre. Mots poétiques. Génie poétique. || Art poétique, voy. ART. || Licences poétiques, voy. LICENCE. || Fig. Licence poétique, altération de la vérité, ou tout autre manquement contre quelque devoir, quelque obligation. || Qui se prête à la poésie. Un sujet poétique. || En peint. Qui procède de la poésie. || T. d'imprim. Caractère poétique, espèce de caractère romain, plus étroit et plus allongé que le caractère ordinaire. || *S. f.* Une poétique, un traité de l'art de la poésie. La Poétique de Boileau. || Par extens. La poétique des beaux-arts, l'explication de ce qu'il y a d'élevé, d'idéal dans les beaux-arts. || Fig. L'explication de ce qu'il y a d'élevé dans la nature vivante ou morte. La poétique des ruines est encore à faire, DIDEROT.

POÉTIQUEMENT, *adv.* D'une manière poétique. Platon philosophe poétiquement, BALZAC. || En fait de poésie. Le dieu des chrétiens est poétiquement supérieur au Jupiter antique, CHATEAUBRIAND.

POÉTISER, *v. n.* T. peu usité. Faire des vers. || *V. a.* Rendre poétique, élever au ton de la poésie. Poétiser son langage, son style.

POIDS (lat. *pensum*), *s. m.* Qualité de ce qui est pesant. Des laboureurs accablés sous le poids des fruits, FÉN. || Tomber de tout son poids, se dit d'un corps qui tombe sans que rien en amortisse la chute et le coup. || En phys. Somme ou plutôt résultante de toutes les actions que la pesanteur exerce sur le corps, pression que les corps exercent sur l'obstacle qui s'oppose directement à leur chute. || En mécanique, se dit de tout ce qui doit être élevé, soutenu ou mû par une machine, ou de ce qui résiste, de quelque manière que ce soit, au mouvement qu'on veut communiquer. || En chim. Poids atomique, voy. ATOMIQUE. || Pesanteur fixe et déterminée de certaines choses. Le poids de la pièce de cinq francs est de 25 grammes. || Cette monnaie est de poids, elle a le poids fixé par la loi. || Morceau de métal d'une pesanteur déterminée qu'on emploie pour peser. || Faire bon poids, peser de sorte que la marchandise emporte la balance, et fig. être juste. || Faire le poids, ajouter dans un plateau de la balance ce qui est nécessaire pour faire exactement équilibre à ce qui est dans l'autre plateau. || Fig. et famil. Faire tout avec poids et mesure. || Fig. Avoir deux poids et deux mesures, changer de poids et de mesure, voy. MESURE. || Vendre, acheter au poids de l'or, vendre, acheter très-cher. || Fig. et famil. Un poids de cinq cents livres, quelque chose qui oppresse, qui contriste. Cette nouvelle m'ôta de dessus la poitrine un poids de cinq cents livres. J. J. ROUSS. || Le poids public, lieu où l'on peut faire constater combien pèse réellement un objet à livrer. || Poids vivant, poids que pèse un animal de boucherie pendant qu'il est encore sur pied. || T. de mar. Tonneau de poids, unité qui sert d'appréciation de la cargaison ou du chargement d'un bâtiment. || Chez les Juifs, poids du sanctuaire, un poids dont les prêtres gardaient l'étalon dans le temple, à Jérusalem. || Fig. Peser une chose au poids du sanctuaire, la peser avec une stricte équité. || Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits, BOIL. || Morceau de métal ou de pierre qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner le mouvement. || Fig. moralement, et tout ce qui gêne, fatigue, embarrasse, oppresse. Le poids honteux des fers, CORN. Malgré le poids des années et des affaires, FLÉCH. || Fig. Porter le poids du jour et de la chaleur, endurer toute la peine, faire tout le travail. pendant que les autres se reposent. || Fig. Importance, considération, force. Vous n'êtes pas encor du poids de vos rivaux, CORN. Elle savait de quel poids est non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes, BOSS. || Un homme de poids, un homme d'importance, de mérite.

POIGNANT, ANTE (*poindre*), *adj.* Qui point, qui pique. Le hérisson a reçu de la nature la facilité de présenter de tous côtés des armes poignantes, BUFF. || Fig. Qui cause une impression vive et pénible. Douleur poignante, Peindre les méchants et les vices en traits vifs et poignants, J. J. ROUSS.

POIGNARD (*poing*), *s. m.* Arme d'estoc dont la lame est courte, aiguë et tranchante. || Mettre le poignard au sein de quelqu'un, l'exposer à être assassiné. || Fig. Mettre, tenir à quelqu'un le poignard sur la gorge, vouloir le contraindre à faire quelque chose. || Fig. Tout ce qui peut blesser, offenser d'une manière vive, profonde. Chaque mot dans mon cœur enfonce le poignard, VOLT. || Avoir le poignard dans le cœur ou dans le sein, avoir une vive douleur. || Tourner le poignard dans la plaie, s'appesantir sur ce qui offense, blesse ou afflige cruellement. || Couteau-poignard, couteau dont la lame est aiguë et tranchante des deux côtés.

POIGNARDÉ, ÉE, *p. p.* de poignarder.

POIGNARDER, *v. a.* Frapper avec un poignard. || Fig. Causer une vive douleur. || Fig. La curiosité le poignarde, se dit d'un homme très-curieux. || Se poignarder, *v. r.* Se percer d'un poignard.

* **POIGNE** (po-gn'), *s. f.* Popul. La force du poignet.

POIGNÉE (*poing*), *s. f.* Quantité que la main fermée peut contenir. || Fig. et popul. Arrangé, donné comme une poignée de sottises, se dit d'une chose en désordre, ou donnée malhonnêtement. || Ce qu'on saisit avec la main. Une poignée de cheveux. || Une poignée de verges, des brins de bouleau liés ensemble. || Une poignée de fil, un certain nombre d'écheveaux. || Une poignée de morues, deux morues sèches jointes ensemble. || Fig. Petit nombre. Une poignée de gens. || Une poignée de monde, très-peu de gens. || Une poignée de mains, action par laquelle deux personnes se prennent la main en signe de salutation amicale. || La partie d'un objet par où on le saisit, on le tient à la main. La poignée d'un sabre. || Ce qui sert, dans les cuisines, dans les laboratoires, etc. pour saisir ou tenir un ustensile trop chaud. || À POIGNÉE, *loc. adv.* À pleine main. Prendre une chose à poignée. || En grande quantité. Jeter de l'argent à poignée.

POIGNET (dim. de *poing*), *s. m.* L'endroit où le bras se joint à la main. || Bande plate plus ou moins haute, de la largeur du poignet, dans laquelle est contenue l'ampleur des manches des chemises d'hommes, de certaines manches de robes, et qui termine ces manches. || Poignets de manche ou simplement poignets, sorte de manchettes, de fausses manches qu'on met pour conserver les poignets de chemises.

POIL (lat. *pilus*, de πῖλος), *s. m.* Filets déliés qui croissent sur la peau des animaux. || Collectivement, tous les poils qui sont sur le corps d'un animal. Un chien à long poil. || Au poil et à la plume, voy. PLUME. || Faire le poil à un cheval, lui arranger la crinière, lui couper les crins. || Monter un cheval à poil, le monter sans selle. || Il se dit aussi du poil qui recouvre certaines parties du corps humain. Les poils du bras. || Fig. et popul. Un homme à poil, un homme résolu. || Chez l'homme, chevelure. Son poil commence à grisonner. Nous jurons par le Seigneur qu'il ne tombera pas un seul poil de sa tête, SACI. || Poil de Judas, poil roux. || Poil hérissé, se dit des cheveux lorsqu'ils se dressent sur la tête. || Barbe. Se faire le poil. Un jeune garçon... sans poil au menton, LA FONT. || Poil follet, le léger poil qui vient avant la barbe. || En parlant du cheval et de quelques autres animaux, couleur. On voit des chevaux barbes de tout poil. || Fig. et famil. De tout poil, de toute espèce. Des gens de tous états, de tout poil, de tout âge, LA FONT. || Partie velue du drap, du velours, etc. Coucher, rebrousser le poil. || Du velours à trois poils, à six poils, velours dont la trame est de trois, de six fils de soie, et qui est le meilleur. || Fig. et famil. Un brave à trois, à quatre poils, un homme qui se pique d'une très-grande bravoure. || Poil de chèvre, étoffe dont la trame est en laine peignée et la chaîne en coton. || En bot. Filets déliés et flexibles de certaines parties des plantes.

* **POILEUX, EUSE** (lat. *pilosus*), *adj.* Qui est couvert de poil. || On dit plutôt poilu.

POILU, UE (*poil*), *adj.* Couvert de poil. Un bras poilu. || En bot. Qui est composé de poils simples non ramifiés. Aigrette poilue.

POINCILLADE (*ll* mouillées), *s. f.* Genre de légumineuses d'Asie et d'Amérique dédié par Linné à *M. de Poincy*, gouverneur des Antilles.

POINÇON (lat. *punctio*), *s. m.* Instrument de métal rond et pointu qui sert à percer. || Outil pour graver. Graver au poinçon. || Outil dont les maçons et les tailleurs de pierre se servent pour faire des trous dans les pierres. || Morceau d'acier gravé en relief, avec lequel on frappe les coins des monnaies et des médailles. || Morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief, et avec lequel on frappe les matrices servant à fondre les caractères d'imprimerie. || Petit instrument d'acier, gravé en creux, pour marquer la vaisselle d'or et d'argent. || Arbre vertical sur lequel tourne une machine. || Pièce de bois qui est toute droite sous le faîte du bâtiment, et qui sert pour l'assemblage des formes et faîtes.

POINÇON (orig. inc.), *s. m.* Sorte de tonneau qui tient à peu près les deux tiers d'un muid.

* **POINÇONNAGE**, *s. m.* Action de poinçonner.

* **POINÇONNER**, *v. a.* Marquer avec un poinçon. Poinçonner de l'orfèvrerie, des marchandises importées, etc.

POINDRE (lat. *pungere*), *v. a.* Piquer. || Fig. Le regret du passé cruellement me point, RÉGNIER. || Prov. Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra, caressez un homme de néant, il vous fera du mal,

faites-lui du mal, il vous caressera. || *V. n.* Commencer à pousser comme une pointe. Les bourgeons des arbres commençaient à poindre, J. J. Rouss. || Fig. De tous les maux on vit poindre l'engeance, Benserade. || Se dit de la lumière qui commence à paraître. Le jour venant à poindre, La Font. || Fig. Laissez former le corps jusqu'à ce que la raison commence à poindre, J. J. Rouss.

POING (lat. *pugnus*), *s. m.* Main fermée. || Fermer le poing, fermer la main et la tenir serrée. || Avoir les poings sur les côtés, sur les hanches, en parlant d'une femme dans l'attitude de la provocation, et disant ou prête à dire des injures. || Pas plus gros que le poing, se dit de choses petites dans leur espèce. || Mener quelqu'un pieds et poings liés, après lui avoir lié les bras et les pieds. || Fig. Livrer quelqu'un pieds et poings liés, le remettre à la merci, à la disposition de. || Flambeau de poing, flambeau de cire qu'on porte à la main. || Coup de poing, coup appliqué avec la main fermée. || Faire le coup de poing, se battre à coups de poing. || Il ne vaut pas un coup de poing, se dit d'une personne débile et qu'un rien suffit à mettre à terre. || Coup de poing, petit pistolet de poche. || Coup de poing, gros anneau de fer ou d'acier où la main fermée s'engage, et qui sert d'arme défensive. || Oiseau de poing, celui qui revient sans leurre sur le poing du fauconnier. || Fig. Manger sur le poing, être très-familier. || Toute la main jusqu'à l'endroit où elle se joint au bras. Couper le poing à un condamné.

POINT (lat. *punctum*), *s. m.* Douleur qui point, qui pique. Avoir un point au dos. || Point de côté, douleur dans un lieu fixe et très-circonscrit des parois thoraciques. || Piqûre que l'on fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc. || Point arrière, point d'aiguille qui empiète sur celui qu'on vient de faire. Point devant, d'ourlet, de tapisserie, de feston, de reprise, etc. || Certains ouvrages de broderie ou de tapisserie à l'aiguille, distingués les uns des autres par le déterminatif qui accompagne le mot point. Gros point, petit point, point à carreaux, à la turque, d'Angleterre, d'esprit, de plume, d'armes ou de sable, etc. || Point, dentelle de fil, faite à l'aiguille. Des manchettes de point. || Accompagné de divers déterminatifs, point désigne différentes espèces de dentelles. Point de France, d'Alençon, de Venise, d'Angleterre, etc. || Petit trou que l'on fait à des courroies pour y passer l'ardillon. Allonger la courroie d'un point. || Dans les anciennes mesures, douzième partie de la ligne. || En typographie, mesure d'un sixième de ligne, qui sert à régler la force des caractères. || Ce que l'on conçoit comme la plus petite partie de l'étendue. Ces grands astres ne nous semblent qu'un petit point, tant nous les mettons loin de nous! Boss. || En géom. La plus petite portion qu'il soit possible de concevoir, considérée par abstraction comme sans étendue. || Endroit fixe et déterminé. Point central, point de départ, de repère, etc. || Sur divers points, en différents endroits. || De tous les points de l'horizon, de toutes les portions de l'horizon. || Les différents points du corps, les différentes parties du corps considérées comme des lieux isolés. || En mécanique, point d'appui, point fixe sur lequel un levier s'appuie. || Point d'appui, pile, colonne ou maçonnerie isolée servant à supporter une masse quelconque. || Fig. Ce qui aide, soutient. La justice est le point d'appui de l'autorité, Marmontel. || Points cardinaux, voy. cardinal. || Point culminant, voy. culminant. || T. d'optique. Point de concours, celui où les rayons convergents se rencontrent. Point d'incidence, le point d'une surface où tombe un rayon lumineux. || Point de vue, voy. vue. || Mettre une lunette à son point de vue ou simplement à son point, voy. vue. || Mettre au point, donner à une lunette, à un appareil photographique le degré de longueur nécessaire pour que l'image soit nette. || Point de mire, voy. mire. || T. de mar. L'endroit estimé ou calculé de la mer où se trouve le navire à un moment donné || Faire son point, déterminer le point d'un bâtiment. || Le degré de température auquel un corps change d'état. Le point de congélation de l'eau. Le point de fusion du fers || Point avec une épithète de couleur, se dit de certaines taches. Avoir un point rouge à l'œil. || Un point noir, un nuage orageux et menaçant qui paraît dans le ciel. || Fig. Il y a un point noir à l'horizon, quelque chose de menaçant se prépare, est à craindre. || En sculpt. Se dit des marques que l'on fait sur toutes les parties les plus saillantes d'une statue que l'on veut copier. Mettre une statue aux points, la dégrossir. || Metteur au point, le praticien qui exécute cette ébauche. || Divisions de la règle dont les cordonniers et les chapeliers se servent pour prendre mesure. || Fig. et popul. Ces deux personnes ne chaussent pas à même point, leurs humeurs, leurs inclinations ne concordent pas. || Petite marque que l'on met sur un *i*. || Fig. Mettre les points sur les *i*, voy. i. || Fig. Il faut avec cet homme mettre les points sur les *i*, il faut avec lui être très-exact, ou il faut prendre les plus grandes précautions. || Petite marque que l'on met dans l'écriture pour indiquer la fin des phrases. Deux points (:) et *subst.* un deux-points, le deux-points. Point et virgule (;) et *subst.* le point-virgule. Point d'interrogation (?) ou point interrogant. Point d'exclamation (!) ou point d'admiration, un point admiratif. Points suspensifs (.........). || Points-voyelles ou absol. points, certains caractères qui servent à marquer les voyelles dans les langues sémitiques (hébreu, arabe, etc.) || En mus. Le premier point qu'on place après une note augmente cette note de la moitié de sa valeur; le second point placé après le premier augmente encore cette note du quart de sa valeur. || Point d'orgue, voy. orgue. || T. de jeux de cartes. Nombre attribué à chaque carte. L'as au piquet vaut onze points. Il se dit aussi des points marqués sur chacune des faces des dés. Au piquet et à d'autres jeux, nombre de points que composent ensemble plusieurs cartes de la même couleur. Avoir le point, avoir en cartes d'une même couleur un plus grand nombre de points que son adversaire. Dans la plupart des jeux, nombre que l'on marque à chaque coup, et dont la somme doit atteindre un certain taux qui fait le gain de la partie. Donner des points, rendre des points à son adversaire, supposer, en commençant la partie, qu'il a déjà un certain nombre de points; et fig. rendre des points à quelqu'un, lui être supérieur. || Prov. Faute d'un point, pour un point Martin perdit son âne, peu de chose fait quelquefois manquer une affaire. || T. de collége. Marques pour le travail et la conduite. Un bon point. Un mauvais point. || Fig. Division d'un discours, d'un ouvrage et particulièrement d'un sermon, en un certain nombre de parties. || Fig. En général, objet, terme. C'était le point principal de notre conversation. || Question, difficulté particulière en quelque matière que ce soit. Un point d'histoire. Des points de religion. || Ce qu'il y a de principal, d'important dans une question, dans une difficulté. Qui aurait trouvé le secret de se réjouir du bien, sans se fâcher du mal contraire, aurait trouvé le point, Pasc. Vous mettez la chose au vrai point de la question, Boss. || Se faire un point de, attacher une importance capitale à. || Venir au point, venir à ce qu'il y a d'essentiel. || Point d'honneur, ce que l'on regarde comme intéressant l'honneur. || État, situation. Voilà.... à quel point nous en sommes, Corn. || Au point de, avec un verbe à l'infinitif, en situation de. Et je l'ai mis au point de voir tout sans rien croire, Mol. || En bon point, mal en point, en bon état, en mauvais état. || On écrit aussi mal-en-point. || *Subst.* Le bon point, la bonne situation, la situation favorable. || Degré, période. C'est une espèce de bonheur de connaître jusqu'à quel point on doit être malheureux, La Roch. Il en est d'un État et d'une république comme du corps humain qui a ses progrès et ses accroissements, son point de force et de maturité, sa décadence et sa fin, Rollin. || Instant, moment précis. Moïse sur le point de sa mort, Mass. Il y a de ces instants-là qui n'ont qu'un point qu'il faut saisir, Marivaux. || Sur le point que, au moment où. Sur le point qu'un homme est près de partir, La Bruy. || On dit de même : Au point où. || Sur le point de, au point de, avec l'infinitif, même sens. Le sénat fut sur le point de rétablir la liberté, Boss. || Point du jour, moment où le jour commence à poindre. || Opportunité, gré, fantaisie. Qui peut sans s'émouvoir supporter une offense Peut mieux prendre à son point le temps de sa vengeance, Corn. || Faire venir quelqu'un à son point, l'obliger, l'engager adroitement à faire ce qu'on veut. || On dit de même : Mettre à son point. || À point, *loc. adv.* À pro-

pos. Rien ne sert de courir; il faut partir à point, LA FONT. || Il a tout à point, tout le seconde, tout le favorise. || Cela lui vient à point, se dit d'un avantage arrivant dans un moment de grand besoin. || Prov. Tout vient à point à qui sait attendre, avec du temps et de la patience on vient à bout de tout. || Viande cuite à point, cuite ni trop, ni trop peu. || À POINT NOMMÉ, *loc. adv.* À l'instant précis, au moment nécessaire. || À son point et aisement, à son aise, à loisir. || AU DERNIER POINT, *loc. adv.* Extrêmement. Vous lui plaisez au dernier point. || DE POINT EN POINT, *loc. adv.* Exactement, en détail. || DE TOUT POINT, EN TOUT POINT, *loc. adv.* Totalement. || Équiper un homme de tout point, l'équiper de tout ce qui lui est nécessaire. || Fig. Accommoder quelqu'un, équiper quelqu'un de tout point, le traiter extrêmement mal ou de fait ou de parole.

POINT (lat. *punctum*), *adv.* Il renforce, comme *pas*, la négation *ne*. || Abusivement, *point* nie quelquefois même sans *ne*, dans les phrases interrogatives. S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur, Seront-ils point traités par vous de téméraires? LA FONT. || *Point* surabondant avec *jamais*, *aucun*, etc. On ne doit point songer à garder aucunes mesures, MOL. || *Point* se met négativement devant les substantifs, les noms de nombre, etc. Point de nouvelles. || *Point* se dit seul en réponse négative à une interrogation ou à une demande. Montrez-vous généreux. — Point, MOL. || *Point* se met négativement devant quelques adverbes, dans une réponse négative. Vous êtes facile à contenter? — Point tant que vous le pensez. || Il s'emploie de même hors de toute réponse. Il était équitable, point jaloux, J. J. ROUSS. || On dit de même dans le style familier : Les gens peu ou point instruits. || *Point... que*, point... sinon. Point d'argent qu'à la pointe de l'épée, SÉV. || Il s'emploie dans des cas où une proposition est sous-entendue. Pour défendre le bien public, plusieurs le font; mais pour la religion, point, PASC. || *Point du tout*, négation renforcée. || Prov. Point d'argent, point de Suisse, voy. SUISSE.

POINTAGE, *s. m.* T. de mar. Pointage de la carte, action de la pointer. || Action de pointer une bouche à feu.

POINTAL (*pointe*), *s. m.* Étai que l'on place sous les planchers lorsqu'ils sont trop faibles. || *Aupl.* Des pointaux.

POINTE (fém. du part. *point*), *s. f.* Ce qui point, ce qui pique, piqûre. Ces cruelles pointes de douleur qui percent le corps, FLÉCH. || Fig. Les pointes de la pénitence qui percent sa chair, MASS. || Saveur piquante et agréable. Une petite pointe d'ail. || Fig. Sentir une petite pointe de jalousie. La pointe du plaisir s'émousse par la souffrance, BOSS. || Une pointe de raillerie, d'ironie, un mot moqueur, un trait ironique. || Une pointe de vin, un coup de vin qui a mis en gaieté. Être en pointe de vin, être un peu échauffé par le vin. || Trait subtil, recherché, jeu de mots. || Pointe d'épigramme, la pensée piquante qui doit terminer une épigramme. || La pointe de l'esprit, ce qu'il y a de plus pénétrant, de plus vif dans l'esprit. || Bout piquant et aigu. La pointe des dards. Des pointes de fer. || À la pointe de l'épée, les armes à la main, et aussi en duel. || Fig. À la pointe de l'épée, de vive force, avec de grandes difficultés. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée, VOLT. || Par extens. À la pointe de l'éloquence, de l'argent, etc. par le moyen de l'éloquence, de l'argent. || Fig. Sur la pointe d'une aiguille, voy. AIGUILLE. || T. d'escrime. Parer de la pointe, écarter la pointe de la ligne du corps, en faisant une parade. || Un coup de pointe, un coup porté avec la pointe du sabre. || Outil de fer qui sert au sculpteur à ébaucher l'ouvrage, après que le bloc de pierre ou de marbre a été dégrossi. || Pointe sèche, pointe dont le graveur se sert pour former, sur le cuivre nu, des traits fins et délicats. || Manière d'opérer avec la pointe. Cette gravure est touchée d'une pointe fort spirituelle. || Pointe de diamant ou simplement diamant, diamant taillé en pointe qui sert à couper le verre. || En chir. Pointe de feu, petite eschare que l'on produit à l'aide d'un cautère pointu. || Clou long et mince, avec ou sans tête, rond et de grosseur uniforme. || Bout, extrémité des choses qui vont en diminuant. Des pointes de rochers. La pointe d'un clocher. || Pointe de terre ou simplement pointe, espace de terre ou de rochers qui s'avance plus ou moins dans la mer. || Pointe, l'espace de terrain compris entre deux cours d'eau à leur confluent. || La pointe du pied, l'extrémité du pied opposée au talon. || Sur la pointe du pied ou des pieds, se dit d'une personne qui, debout, fait porter son corps sur les orteils. Marcher sur la pointe du pied. || Avoir des pointes, se dit d'un danseur qui sait s'élever sur la pointe des pieds, et faire des pas sans porter le talon à terre. || Fig. et popul. Marcher sur ses pointes, être fier. || T. de guerre. La pointe de l'aile droite, de l'aile gauche, l'extrémité de ces ailes. || La pointe d'un bastion, l'angle du bastion le plus avancé du côté de la campagne. || En blas. Partie basse de l'écu. || Morceau d'étoffe taillée en pointe, qui sert à donner plus d'ampleur à un vêtement. || Petit fichu en pointe, dont les femmes se couvrent le cou. || On dit d'un terrain qu'il est en pointe de fichu lorsqu'il a la forme d'un fichu en pointe. || T. de manége. Défense d'un cheval qui se cabre. || Vol d'un oiseau qui s'élève vers le ciel. || T. de chasse. On dit qu'un animal fait une pointe lorsqu'il perce très-loin devant lui sans se détourner. || Fig. et famil. Faire une pointe, quitter le chemin qu'on suivait, et aller faire une course qu'on n'avait pas projetée. || T. de guerre. Faire une pointe, s'éloigner de sa ligne d'opération. || Suivre sa pointe, aller de l'avant dans ses opérations. || Fig. et famil. Poursuivre, suivre, pousser sa pointe, poursuivre une résolution, une idée avec vigueur ou obstination. || Ce qui commence à poindre, à paraître. || La pointe du jour, les premiers rayons du jour. || EN POINTE, *loc. adv.* En forme de pointe. Barbe en pointe. || En pointe de diamant, se dit d'une pierre terminée par une pyramide quadrangulaire aplatie. || De pointe, par la pointe, par le bout pointu.

POINTÉ, ÉE, *p. p.* de pointer. || En mus. Note pointée. || *S. m.* Le pointé, action de pointer, de diriger un instrument d'optique sur un objet.

POINTEMENT, *s. m.* Syn. moins usité de pointage. || Action de pointer, apparition à la surface.

POINTER (*point*), *v. a.* Porter un coup avec la pointe d'une épée, d'un sabre. || Faire des points avec le pinceau, le burin, la plume. || Absol. Les miniatures se font en pointant. || Marquer sur une liste, au moyen d'un point ou d'une piqûre d'épingle, les personnes présentes ou absentes. || En mus. Augmenter de moitié la valeur d'une note, en faisant suivre cette note d'un point. || Détacher la note, dans l'exécution instrumentale ou vocale. || T. d'imprim. Placer sur le tympan les feuilles qui sont en retiration, de manière que les pointures entrent exactement dans les trous qu'elles y ont faits lorsqu'on tirait le premier côté. || T. de mar. Pointer la carte, porter sur la carte le point que l'on a fait à midi. || Diriger vers un point en mirant. Pointer une lunette. || Pointer une bouche à feu, donner à son axe une direction et une inclinaison convenables pour que le projectile atteigne un but déterminé. || Absol. T. de mar. Pointer à démâter, diriger le canon de manière à briser les mâts. || *V. n.* S'élever vers le ciel. Les bécassines pointent en s'élevant à perte de vue, BUFF. || Se cabrer. || En parlant des herbes, des bourgeons, etc. commencer à pousser. || *V. r.* Se pointer, se diriger vers. On voyait son esprit se pointer vers l'objet et le pénétrer, FONTEN.

POINTEUR, *s. m.* Chanoine pointeur, celui qui note les chanoines présents à l'office. || Ouvrier imprimeur qui pointe la feuille sur le tympan. || Celui des servants d'une bouche à feu qui est chargé de la pointer.

POINTILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Action de pointiller. || Petits points dans un ouvrage en miniature.

POINTILLÉ, ÉE, *p. p.* de pointiller. || Marqué de petits points. Son plumage est blanc, pointillé de noir, BUFF. || En anat. Se dit de la rougeur phlegmasique ou hémorrhagique produite par une accumulation de petits points rouges serrés les uns contre les autres. || *S. m.* En anat. Le pointillé. || *S. m.* Manière de dessiner, de graver à petits points. || Genre de gravures faites au pointillé.

POINTILLER (*ll* mouillées. Anc. fr. *pointille*, de l'ital. *puntiglio*), *v. a.* Marquer avec des points. || Fig. Piquer par paroles. || *V. n.* Faire des points avec le burin, le crayon, le pinceau. || Fig. Disputer, contrarier pour des riens. Pointiller sur une équivoque. || Se pointiller, *v. r.* Se quereller sur des riens.

POINTILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Picoterie, contestation sur des bagatelles.

POINTILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Qui aime à pointiller, à contester. Et le mien et le tien, deux frères pointilleux, BOIL. || Il se dit aussi des choses. Des arguments pointilleux. || Qui est susceptible, exigeant. Un homme pointilleux. Pointilleux sur le cérémonial.

POINTU, UE, *adj.* Qui a une pointe aiguë ; qui se termine en pointe. Un bâton pointu par le bout. || Chapeau pointu, chapeau haut de forme, qui va en diminuant. || Menton pointu, nez pointu, menton, nez qui est en pointe. || Fig. Qui aime à subtiliser, à chercher des difficultés. Avoir l'esprit pointu. || Très-famil. Un pointu, un homme à l'esprit pointu. || Style pointu, celui dans lequel on a toujours l'air de chercher une pointe. || Se dit d'une voix qui ne donne que des sons grêles, et n'a de développement que dans la partie aiguë.

POINTURE (lat. *punctura*), *s. f.* Syn. anc. de piqûre. || T. d'imprim. Petite lame de fer qui porte une pointe, et qui sert à fixer sur le tympan la feuille à imprimer. || Trou qu'elle fait dans le papier. || T. de cordonnier. Nombre de points d'une chaussure.

POIRE (lat. *pirum*), *s. f.* Fruit à pepins, de forme oblongue et plus grosse à la partie inférieure. || Entre la poire et le fromage, au dessert, à la fin du repas, au moment où l'on cause librement. || Fig. Garder une poire pour la soif, conserver quelque chose pour le besoin. || Fig. La poire n'est pas mûre, se dit d'une opportunité qui n'est pas encore venue. || Poire molle, poire qui se ramollit, qui devient blette. || Fig. Ne pas promettre poires molles, faire des menaces sévères. || Poire d'angoisse, voy. ANGOISSE. || Poire à poudre, espèce de petite bouteille de cuir bouilli, de corne, où l'on met la poudre de chasse. || Perle en poire, perle de figure oblongue comme les poires. || Pendant d'oreille en forme de poire. || Taille du diamant en poire à facettes.

POIRÉ, *s. m.* Boisson fermentée faite avec des poires.

POIREAU, *s. m.* Voy. PORREAU.

POIRÉE (lat. *porrum*), *s. f.* Anciennement, mélange de poireaux et autres légumes avec lesquels on faisait un potage. || Aujourd'hui, poirée ou carde poirée, variété de la bette ordinaire dont on ne mange que la côte.

POIRIER, *s. m.* Arbre de la famille des rosacées, qui porte des poires.

POIS (lat. *pisum*), *s. m.* Légume de forme ronde. || On dit aussi petits pois, pois verts. || Je lui rendrai pois pour fève, s'il me fait de la peine, je lui rendrai la pareille et même davantage. || Donner un pois pour avoir une fève, donner quelque chose à l'effet d'obtenir davantage. || Pois sans cosse, pois goulus, pois mange-tout, pois dont la cosse est tendre et se mange. || Plante qui porte les pois. || Fig. La fleur des pois, se dit de personnes remarquables par leur élégance, leur position, leur agrément, etc. || Pois chiche, plante annuelle très-cultivée dans les parties méridionales de l'Europe, en Asie et en Afrique. || Pois de senteur, pois à fleur, plante grimpante dont la fleur est très-odorante. || Pois à cautère ou pois de cautère, petites boules d'iris qu'on met dans les cautères pour en entretenir la suppuration.

POISON (lat. *potio*), *s. m.* Nom générique de toutes les substances qui, introduites dans l'économie animale, agissent d'une manière assez nuisible sur le tissu des organes pour compromettre la vie ou déterminer très-promptement la mort. || Crime d'empoisonnement. Accusation de poison. || Par exagération, breuvage, nourriture de mauvaise qualité. || Fig. Maxime pernicieuse, discours, écrit corrupteur. Il répand tant de poison dans ses discours, BOSS. || Le poison de l'hérésie, les dogmes des hérétiques. || Fig. Tout ce qui trouble la raison, agite le cœur. L'orgueil est un poison pénétrant et subtil qui se glisse insensiblement dans l'âme des grands, FLÉCH. Craignez le poison flatteur de ses louanges, FÉN.

POISSARD, ARDE (*poix*), *adj.* Qui imite le langage et les mœurs du plus bas peuple. Chanson poissarde. || *S. f.* Femme qui a des manières hardies, un langage grossier. || Femme de la halle.

POISSÉ, ÉE, *p. p.* de poisser.

* **POISSEMENT,** *s. m.* Action de poisser; résultat de cette action.

POISSER (*poix*), *v. a.* Enduire de poix. Poisser du fil. || Salir avec quelque chose de gluant. Je me suis poissé les doigts avec des confitures.

* **POISSEUX, EUSE** (*poix*), *adj.* Qui poisse, qui est enduit de poix. Avoir les mains poisseuses.

POISSON (lat. *piscis*), *s. m.* Animal vertébré qui naît et vit dans l'eau. || Être muet, rester muet comme un poisson, rester interdit, et aussi garder un silence absolu. || Fig. Être comme le poisson dans l'eau, être à son aise en quelque lieu. || Être comme le poisson hors de l'eau, être hors du lieu où l'on voudrait être. || Il avalerait la mer et les poissons, se dit d'un homme qui a grande soif, et aussi d'un homme qui mange beaucoup. || Famil. Cet homme est moitié chair, moitié poisson, il n'est ni chair ni poisson, on a peine à dire de quelles mœurs, de quel naturel il est, ce qu'il veut, ce qu'il ne veut pas. || Poisson blanc, dénomination qui sert à désigner des espèces dont la chair pâle a peu de goût. || Poisson rouge, cyprin doré ou dorade de la Chine. || Poisson volant, l'exocet. || Poisson fleur, les méduses et les actinies. || Poisson d'avril, le maquereau. || Popul. Un poisson d'avril, attrape qui consiste à faire courir quelqu'un sous de faux prétextes le premier jour d'avril. || *S. m. pl.* Les Poissons (avec une majuscule), l'un des signes du zodiaque. || Prov. Les gros poissons mangent les petits, les puissants oppriment les faibles. || La sauce vaut mieux que le poisson, l'accessoire vaut mieux que le principal. || La sauce fait manger le poisson, se dit de quelque chose de peu agréable que les circonstances accessoires font passer.

POISSON (orig. inc.), *s. m.* Petite mesure de liquides, la moitié d'un demi-setier.

POISSONNAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Petit poisson, fretin.

POISSONNERIE, *s. f.* Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE, *adj.* Qui abonde en poisson. Étang poissonneux. Des côtes poissonneuses.

POISSONNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE, *s. f.* Ustensile de forme oblongue qui sert à faire cuire le poisson.

POITRAIL (*l* mouillée. Lat. *pectorale*), *s. m.* Chez le cheval, région antérieure de la poitrine. || Partie du harnais qui se met sur le poitrail du cheval. || Fig. Grosse poutre qui sert à soutenir un mur de face, ou un pan de bois. || *Au pl.* Des poitrails.

POITRINAIRE, *adj.* Qui a la poitrine attaquée. || *Subst. m.* et *f.* Celui, celle qui est poitrinaire.

POITRINE (lat. *pectus*), *s. f.* Partie du corps qui contient les poumons et le cœur. || Les organes qui dans la poitrine servent à la respiration. Une maladie de poitrine. || Une poitrine faible, poitrine disposée aux rhumes, aux fluxions, aux tubercules, etc. || Voix. Cet acteur a une bonne poitrine. || Voix de poitrine, voyez VOIX. || T. de boucherie. Poitrine de bœuf, poitrine de veau, de mouton, la partie des côtes rattachées par le sternum.

POIVRADE, *s. f.* Manger des artichauts à la poivrade, les manger crus avec du poivre et du sel. || Par extens. Sauce faite avec du poivre, du sel, de l'huile et du vinaigre.

POIVRE (lat. *piper*), *s. m.* Fruit de diverses plantes du genre *piper*, qui croissent dans les pays chauds; il sert d'épice. || Fig. Moudre du poivre, avancer péniblement dans une marche. || Poivre long, fruit du *piper longum*, cueilli avant sa maturité et desséché. || Poivre de Guinée, poivre d'Inde, piment. || Poivre d'eau, nom de la renouée âcre, dite aussi persicaire âcre.

POIVRÉ, ÉE, *p. p.* de poivrer. || Fig. Assaisonné comme avec du poivre. Avez-vous lu l'ouvrage? cela est poivré, VOLT. || Popul. Cela est poivré, cela est trop cher.

POIVRER, *v. a.* Assaisonner de poivre. || Fig. et popul. Faire payer trop cher. On l'a poivré dans ce magasin.

POIVRIER, *s. m.* Genre de la famille des pipéracées. || Arbrisseau qui porte le poivre. || Petit vase à poivre.

POIVRIÈRE, *s. f.* Boite à divers compartiments où l'on met du poivre, de la muscade, etc. || Ustensile de table en forme de salière, dans lequel on sert le poivre. || Petit vase de forme cylindrique fermé par un couvercle conique, percé, à son sommet, d'un petit trou, et que l'on secoue pour poivrer. || Lieu planté en poivriers. || Tour en poivrière, tour ronde surmontée d'un toit en cône.

POIX (lat. *pix*), *s. f.* Suc résineux tiré du pin ou du sapin. || Cela tient comme poix, se dit d'une chose qui tient fortement à quelque autre. || Poix-résine, la résine de la térébenthine. || Poix minérale, le pissasphalte. || Poix de Judée, l'asphalte.

POLACRE ou **POLAQUE** (ital. *polacra*), *s. f.* Navire de la Méditerranée qui a de l'analogie avec la pinque.

POLACRE ou **POLAQUE**, *s. m.* Cavalier polonais. || *S. f.* La polaque, air de danse, appelé aussi polonaise. || Habit à la polacre, habit dont les deux devants, se croisant, s'attachaient vers les épaules par deux rangs de boutons.

POLAIRE (*pôle*), *adj.* Qui appartient aux pôles, qui est près des pôles. Les zones polaires. || Étoile polaire ou *subst.* la polaire, la dernière des étoiles formant la queue de la Petite Ourse. || Cercles polaires, nom de deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, à 23° 27′ 57″ de distance des pôles du monde, l'un au nord, l'autre au sud de l'équateur. || Mer Polaire, partie de l'océan Glacial au nord de l'Amérique septentrionale.

* **POLARIMÈTRE** (*polariser* et *μέτρον*), *s. m.* En phys. Appareil destiné à déterminer si un corps dévie le plan de polarisation à droite ou à gauche, et de combien de degrés il le fait tourner.

* **POLARISANT, ANTE**, *adj.* En phys. Qui est susceptible de polariser.

* **POLARISATEUR, TRICE**, *adj.* Qui polarise. Appareil polarisateur.

POLARISATION, *s. f.* Modification particulière des rayons lumineux, en vertu de laquelle, une fois réfléchis ou réfractés, ils deviennent incapables de se réfléchir ou de se réfracter de nouveau dans certaines directions.

* **POLARISCOPE** (*polariser* et *σκοπεῖν*), *s. m.* Syn. de polarimètre.

POLARISÉ, ÉE, *p. p.* de polariser. Lumière polarisée.

POLARISER (*polaire*), *v. a.* En phys. Faire prendre aux rayons lumineux la disposition appelée polarisation. || Se polariser, *v. r.* Être polarisé. || En chim. Se dit des particules qui, soumises à l'action de la pile galvanique, se décomposent et se portent aux pôles de la pile.

POLARITÉ (*polaire*), *s. f.* En phys. Propriété qu'a l'aimant ou l'aiguille aimantée de se diriger vers un point fixe de l'horizon. || T. de mar. Propriété qu'ont les masses de fer existantes à bord d'agir sur les boussoles et d'en altérer la direction. || État d'un corps ou d'un appareil dans lequel il s'est manifesté deux pôles opposés.

POLDER (pol-dèr. Hollandais *polder*), *s. m.* Sorte de marais conquis sur la mer et protégé par des digues.

PÔLE (lat. *polus*, de *πόλος*), *s. m.* Chacune des deux extrémités de l'axe rationnel autour duquel la sphère céleste semble se mouvoir en vingt-quatre heures. || Sous les pôles, dans les régions polaires. || Absol. Sous le pôle, dans les régions boréales. || Dans la mythologie, les pôles, l'axe qui porte le monde. Jupiter leur parut avec ces noirs sourcils Qui font trembler les cieux sur leurs pôles assis, LA FONT. || Les deux extrémités de l'axe de la terre qui répondent aux deux pôles du ciel. Pôle arctique ou boréal. Pôle antarctique ou austral. || Absol. Le pôle, le pôle septentrional. || Hauteur ou élévation du pôle, l'arc du méridien compris entre le pôle et l'horizon du lieu où l'on est. || De l'un à l'autre pôle, par toute la terre. || Fig. Ce qui dirige, fixe, comme fait le pôle. Le gouvernement et la religion, ces deux pôles de la vie humaine, VOLT. || Chacune des deux extrémités de l'axe rationnel autour duquel tourne un corps sphérique ou elliptique. || En géom. Point placé par rapport à une circonférence quelconque comme l'est le pôle du globe relativement à l'équateur. || Pôles de l'aimant, points par lesquels il attire ou repousse le fer et l'acier. || Se dit des deux extrémités de la pile galvanique, désignées sous les noms de pôle positif et de pôle négatif.

POLÉMARQUE (*πολέμαρχος*), *s. m.* Chez les anciens Grecs, commandant d'armée. || À Athènes, le polémarque ou troisième archonte n'était point général, il était plutôt ministre de la guerre, et en avait l'administration.

POLÉMIQUE (*πολεμικός*), *adj.* Qui appartient à la dispute par écrit. Un écrivain polémique. Le genre polémique. || Ouvrages polémiques, ceux qui se font dans les disputes littéraires, pour soutenir une opinion contre une autre. || *S. f.* La polémique, dispute par écrit.

* **POLÉMISTE**, *s. m.* Celui qui fait de la polémique.

* **POLENTA** (po-lin-ta) ou **POLENTE** (po-lin-t'. Lat. *polenta*), *s. f.* Bouillie de farine d'orge.

POLI, IE, *p. p.* de polir et *adj.* || Dont le poil est luisant. Un dogue aussi puissant que beau, Gras, poli, LA FONT. || Fig. Qui a reçu une culture intellectuelle et morale. Le peuple le plus social et le plus poli de la terre, VOLT. || Élégant, par opposition à rude, sauvage. Nos vices polis. || Fig. Observant avec attention toutes les convenances de la société. Un homme poli. || Il se dit aussi des choses. Des manières polies. || *S. m.* Lustre, éclat d'une chose qui a été polie. Le poli du marbre. || Dernière façon donnée aux glaces.

POLICE (lat. *politia*, de *πολιτεία*), *s. f.* Organisation politique. Des peuples sauvages qui vivaient sans loi, sans police, MASS. || Ordre, règlement établi dans un Etat, dans une ville, pour tout ce qui regarde la sûreté et la commodité des citoyens. || L'administration qui exerce la police. Un préfet de police. || Haute police: l'ensemble des moyens employés, les dispositions prises ou à prendre dans l'intérêt de l'État et de la sécurité des citoyens. || Être sous la surveillance de la police, se dit de ceux qui, par suite d'un jugement, ne peuvent disposer de leur personne sans l'autorisation de la police. || Lieutenant de police, nom du magistrat qui présidait à la police de la ville de Paris. || Police correctionnelle, tribunal connaissant des délits qui sont plus graves que les contraventions à la police ordinaire. || Tribunal de police, de simple police, tribunal qui connaît des infractions aux règlements de police. || L'ordre et le règlement établis dans une assemblée, dans une société. || Faire la police, faire régner l'ordre, la sûreté, et fig. régenter. || Police médicale ou sanitaire, tout ce qui se rapporte à la conservation de la santé dans les villes et durant les épidémies. || Bonnet de police, voy. BONNET. || Salle de police, voy. SALLE.

POLICE (ital. *polizza*, du lat. *polyptichum*), *s. f.* Contrat par lequel on s'engage à indemniser quelqu'un de certaines pertes. Police d'assurance. || T. de mar. Police de chargement, connaissement. || En typographie, police d'un caractère, l'assortiment des différentes sortes dont il est composé, lettres, chiffres, points, virgules, etc.

POLICÉ, ÉE, *p. p.* de policer. L'homme policé.

POLICER, *v. a.* Adoucir les mœurs par la police ou civilisation. Pierre le Grand poliçait ses peuples, et il était sauvage, VOLT. || Se policer, *v. r.* Devenir policé.

POLICHINELLE (napolitain *polecenella*), *s. m.* Personnage des farces napolitaines représentant un paysan balourd qui dit de bonnes vérités. || Le secret de Polichinelle, chose qu'on croit secrète et qui dans le fait est sue de tout le monde. || Marionnette de bois bossue par devant et par derrière (avec un p minuscule). || Fig. Ce monde est une grande foire où chaque polichinelle cherche à s'attirer la foule, VOLT. || Voix de polichinelle, voix chevrotante et aiguë. || Celui qui est déguisé en polichinelle. || Famil. Personnage sans conséquence et ridicule. || C'est un vrai polichinelle, se dit d'un ridicule bouffon de société. || *S. f.* La polichinelle, sorte de danse bouffonne.

* **POLICIER, IÈRE**, *adj.* Qui appartient à la police d'une ville. Un régime policier. || *S. m.* T. familier et de dénigrement. Policier, homme attaché à la police.

POLIMENT, *s. m.* Action de polir; état de ce qui est poli. Le poliment du diamant, de l'acier, etc.

POLIMENT, *adv.* D'une manière polie, civile. Refuser poliment. || Avec correction. Écrire poliment, BOIL.

* **POLIORCÉTIQUE** (*πολιορκητικός*), *adj.* T. d'antiq. Qui appartient à l'art de faire les siéges. || *S. f.* La poliorcétique, l'art de faire les siéges.

POLIR (lat. *polire*), *v. a.* Rendre uni et luisant à force de frotter. On polit l'émeraude, on taille le rubis, BOIL. || Fig. Orner l'esprit, adoucir les mœurs. || Il se dit aussi de la langue. Il se peut que les Arabes aient poli leur langue, DIDEROT. || Rendre civil, donner les manières de la politesse. || Fig. Mettre la dernière main à un ouvrage d'esprit. || Se polir, *v. r.* Devenir uni, luisant. || Se rendre à soi-même le poil luisant. Les écureuils se peignent et se polissent avec les mains et les dents, BUFF. || Se dit des mœurs qui s'adoucissent et des esprits qui s'ornent. Une langue s'appauvrit en se polissant. On voit les lois s'établir, les mœurs se polir, BOSS.

* **POLISSABLE,** *adj.* Qui est susceptible de recevoir le poli.

* **POLISSAGE,** *s. m.* Action de polir, de donner du poli.

POLISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui polit. Polisseur de glaces, d'argenterie, etc.

POLISSOIR, *s. m.* Instrument pour polir.

POLISSOIRE, *s. f.* Sorte de décrottoire douce. || Meule de bois qui sert à polir les outils émoulus.

POLISSON (orig. inc.), *s. m.* Petit garçon mal tenu, qui vagabonde et s'amuse à jouer dans les rues et les places publiques. || Au fém. Polissonne. || Enfant dissipé, jeune drôle. || Homme qui a l'habitude de faire ou de dire des bouffonneries. || *Adj.* Il est trop polisson pour son âge. || Homme sans considération et sans mérite. || Famil. Celui qui dit ou fait des choses trop libres.

POLISSONNER, *v. n.* Faire le polisson, vagabonder, jouer dans les rues, la campagne, en parlant d'enfants.

POLISSONNERIE, *s. f.* Action de vagabonder. || Acte, parole, tour de polisson. || Acte de drôle.

POLISSURE, *s. f.* Résultat de l'action de polir. L'arme est d'une polissure admirable, LA BRUY. || Fig. Nous achetons d'un précepteur la polissure de notre esprit, MALH.

POLITESSE (ital. *pulitezza*), *s. f.* Culture intellectuelle et morale des sociétés. En envoyant ses colonies par toute la terre, et avec elles la politesse, BOSS. Joindre la politesse du temps à la bonne foi de nos pères, FLÉCH. || Il se dit aussi de la culture individuelle. La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates, LA ROCHEF. || Manière de vivre polie, non sauvage ni farouche. || Manière d'agir, de parler civile et honnête, acquise par l'usage du monde. || La politesse du cœur, celle qui est inspirée par la bonté. || Action conforme à la politesse. Les hommes savent que les politesses qu'ils se font ne sont que l'imitation de l'estime, DUCLOS. || Faire politesse à quelqu'un, se montrer particulièrement civil à son égard. || Brûler la politesse, voy. BRÛLER.

* **POLITICOMANIE** (*politique* et *manie*), *s. f.* Manie qui consiste à s'occuper constamment de politique.

POLITIQUE (lat. *politicus*, de πολιτικός), *adj.* Qui a rapport aux affaires publiques. Les sciences politiques. Le monde politique, aussi bien que le physique, se règle par poids, nombre et mesure, FONTEN. || Droit politique, les lois qui règlent les formes du gouvernement. || Droits politiques, droits en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement. || Domicile politique, voy. DOMICILE. || Économie politique, voy. ÉCONOMIE. || Qui résulte de l'opinion sur les affaires publiques. Parti politique. Serment politique. || Qui s'occupe des affaires publiques, qui y prend part, en parlant des hommes. Les hommes politiques. || Fig. Qui est fin et adroit, prudent et réservé. Il est politique, mystérieux sur les affaires du temps, LA BRUY. || Il se dit aussi des choses. Ils couvrent leur prudence humaine et politique du prétexte d'une prudence divine et chrétienne, PASC. || *S. m.* Celui qui s'applique à la connaissance des affaires publiques, du gouvernement des États. || Celui qui a une conduite adroite, prudente, rusée. De fins politiques.

POLITIQUE, *s. f.* La science du gouvernement des États. || Traité de politique. La Politique d'Aristote. || L'art de gouverner un État, et de diriger ses relations avec les autres États. || Système particulier qu'adopte un gouvernement, direction donnée aux affaires de l'État. || Principes politiques. La politique de tel journal. || Par politique, par des motifs politiques. || Se dit des affaires publiques, des événements politiques. La politique intérieure, extérieure. || Par extens. Règles de conduite particulières de chacun dans sa famille, dans ses affaires. || Fig. La manière adroite dont on se sert pour arriver à ses fins. La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples, LA ROCHEF.

POLITIQUEMENT, *adv.* Selon les règles de la politique. || D'une manière fine, adroite.

POLITIQUER, *v. n.* Famil. Raisonner sur les affaires politiques.

* **POLITIQUEUR,** *s. m.* T. très-famil. Homme qui s'occupe des affaires politiques.

* **POLKA,** *s. f.* Espèce de danse importée de Pologne en France. || Pas de polka. || Air à deux temps et assez vif sur lequel on exécute cette danse.

* **POLKER,** *v. n.* Danser la polka.

* **POLKEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui danse la polka.

POLLEN (pol-lèn'. Lat. *pollen*), *s. m.* En bot. Poussière fécondante des végétaux, renfermée dans l'anthère.

POLLICITATION (lat. *pollicitatio*), *s. f.* En jurispr. Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté par un autre.

* **POLLINIFÈRE** (*pollen* et lat. *ferre*), *adj.* En bot. Qui porte ou contient du pollen. Loge pollinifère.

* **POLLINIQUE,** *adj.* En bot. Qui a rapport au pollen.

POLLUÉ, ÉE, *p. p.* de polluer.

POLLUER (lat. *polluere*), *v. a.* Profaner. Polluer les temples, les églises.

POLLUTION (lat. *pollutio*), *s. f.* Profanation, souillure. La pollution d'une église.

* **POLONAISE,** *s. f.* Nom donné à un air à trois temps, d'un mouvement modéré, en usage en Pologne, et dont on fait des chansons et des airs de danse. || Il y a des morceaux en musique instrumentale qui portent ce nom. || Espèce de redingote courte ornée de brandebourgs.

POLTRON, ONNE (ital. *poltrone*, de l'anc. h. all. *polstar*, lit), *adj.* Qui est sans courage. Il n'est, je le vois bien, si poltron sur la terre Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi, LA FONT. || *Subst.* Ne faites pas le poltron, la poltronne. || Poltron révolté, personne faible qui, poussée à bout, montre de l'énergie.

* **POLTRONNEMENT,** *adv.* D'une façon poltronne.

POLTRONNERIE, *s. f.* Manque de courage. || Action qui dénote le manque de courage.

* **POLY...** élément de composition des mots qui signifie beaucoup, et qui vient du grec πολύς.

* **POLYADELPHE** (*poly...* et ἀδελφός), *adj.* En bot. Qui appartient à la polyadelphie. Plantes polyadelphes.

POLYADELPHIE, *s. f.* En bot. Classe du système de Linné qui renferme les plantes à vingt étamines ou plus, réunies par leurs filets en plus de deux faisceaux distincts dans une même fleur.

* **POLYANDRE** (*poly...* et ἀνήρ), *adj.* En bot. Qui appartient à la polyandrie.

POLYANDRIE, *s. f.* En bot. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de vingt étamines ou plus, insérées sous un pistil simple ou multiple.

* **POLYANDRIQUE,** *adj.* En bot. Qui appartient à la polyandrie.

POLYCHRESTE (po-li-krè-st'. Πολύχρηστος), *adj.* En chim. et pharm. Servant à plusieurs usages.

* **POLYCHROME** (po-li-kro-m'. *Poly...* et χρῶμα), *adj.* Qui porte plusieurs couleurs. || T. d'antiq. grecq. S'est dit des peintres qui les premiers ont peint avec plusieurs couleurs. || Statue polychrome, statue faite avec des matières de diverses couleurs, comme la Minerve de Phidias.

POLYÈDRE (πολύεδρος), *s. m.* En géom. Corps solide à plusieurs faces. || *Adj.* Une figure polyèdre.

* **POLYÉDRIQUE,** *adj.* Qui est en forme de polyèdre.

POLYGAME (πολύγαμος), *s. m.* et *f.* Homme marié à plusieurs femmes, ou femme mariée à plusieurs hommes en même temps. || En droit canon, se dit d'un homme qui a été marié plusieurs fois, ou qui a épousé une veuve. || En bot. Se dit des plantes qui portent sur le même pied des pistils et des étamines.

POLYGAMIE (πολυγαμία), *s. f.* État du polygame. || En bot. Classe qui renferme les plantes polygames.

POLYGLOTTE (πολύγλωττος), *adj.* Qui est écrit en plusieurs langues. Bible polyglotte. || *S. f.* Bible écrite en plusieurs langues. || Qui sait, qui parle plusieurs langues. || *S. m.* Cet homme est un polyglotte. || D'après l'Académie on dit : Cet homme est une polyglotte, c'est-à-dire est comme une Bible polyglotte. Mais l'usage est plutôt de dire : Cet homme est polyglotte, est un polyglotte.

* **POLYGONAL, ALE,** *adj.* En géom. Qui présente plusieurs angles. Des terrains polygonaux. || Dont la base est un polygone. Prisme polygonal.

POLYGONE (πολύγωνος), *s. m.* En géom. Figure qui a plusieurs angles et plusieurs côtés. || Polygone régulier, celui qui a les angles et les côtés égaux. || *Adj.* Figure polygone. || T. de fortif. Figure qui détermine la forme générale du tracé d'une place de guerre. || Lieu où les artilleurs s'exercent au tir des bouches à feu.

POLYGRAPHE (πολυγράφος), *s. m.* Auteur qui a écrit sur plusieurs matières. || Machine avec laquelle on peut faire mouvoir plusieurs plumes à la fois, et tracer ainsi plusieurs copies d'un même écrit.

POLYGRAPHIE, *s. f.* Partie d'une bibliothèque où l'on range les ouvrages des polygraphes.

* **POLYGRAPHIQUE**, *adj.* Qui appartient à la polygraphie, division de la littérature. Œuvres polygraphiques.

* **POLYGYNE** ou **POLYGYNIQUE** (*poly*... et γυνή), *adj.* En bot. Qui a plusieurs pistils dans chaque fleur.

* **POLYGYNIE**, *s. f.* En bot. État d'une plante dont les fleurs renferment plusieurs pistils.

* **POLYMÈRE** (*poly*... et μέρος), *adj.* En chim. Composés polymères, ceux qui contiennent les mêmes éléments en même quantité relative, mais non en même quantité absolue.

* **POLYMÉRIE** *s. f.* ou **POLYMÉRISME**, *s. m.* En chim. État des composés polymères.

* **POLYMORPHE** (*poly*... et μορφή), *adj.* T. didactique. Qui est sujet à varier beaucoup de forme.

* **POLYMORPHIE**, *s. f.* ou **POLYMORPHISME**, *s. m.* Qualité de l'être qui se présente sous plusieurs formes. || En chim. État particulier par lequel les mêmes substances affectent des formes cristallines ou particulières très-différentes entre elles, sans changer de nature.

POLYNÔME (*poly*... et *monôme*), *s. m.* En mathém. Toute quantité algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes plus (+) ou moins (—).

* **POLYORAMA** (*poly*... et ὅραμα), *s. m.* Sorte de panorama où les tableaux se pénètrent l'un l'autre, changent de contour et se transfigurent sous les yeux du spectateur.

POLYPE (lat. *polypus*, de πολύπους), *s. m.* S'est dit quelquefois au lieu de poulpe. || En hist. nat. Animaux à corps mou, contractile, enroulé ou cylindrique, à bouche supérieure et antérieure garnie de tentacules rayonnés. || En méd. Excroissances charnues, fongueuses, fibreuses, etc. qui peuvent se développer sur toutes les membranes muqueuses. Polype du nez.

POLYPÉTALE (*poly*... et *pétale*), *adj.* En bot. Qui a plusieurs pétales. Corolle polypétale.

POLYPEUX, EUSE, *adj.* En méd. Qui est de la nature du polype. Tumeur polypeuse.

POLYPIER, *s. m.* Habitation de ceux des polypes qui vivent en agrégations.

POLYPODE (lat. *polypodium*, de πολυπόδιον), *s. m.* En bot. Plante de la famille des fougères dont les racines s'attachent par une multitude de fibres sur les pierres et les troncs d'arbres.

* **POLYPTYQUE** (πολύπτυχος), *adj.* T. d'antiq. Se disait, en général, des tablettes à écrire, quand elles étaient composées de plus de deux lames ou feuillets. || *S. m.* Synonyme de pouillé. Le polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain, du temps de Charlemagne.

POLYSTYLE (πολύστυλος), *adj.* En archit. Qui a beaucoup de colonnes, qui est soutenu par beaucoup de colonnes. Temple, salle polystyle.

POLYSYLLABE (po-li-sil-la-b'. Πολυσύλλαβος), *adj.* Qui est de plusieurs syllabes. || *S. m.* Un polysyllabe.

* **POLYSYLLABIQUE**, *adj.* Syn. de polysyllabe. || En phys. Écho polysyllabique, écho qui répète plusieurs syllabes.

POLYSYNODIE (po-li-si-no-die. *Poly*... et *synode*), *s. f.* Système d'administration qui consiste à remplacer chaque ministre par un conseil.

* **POLYTECHNICIEN**, *s. m.* Celui qui fait partie, qui a fait partie de l'école polytechnique.

POLYTECHNIQUE (*poly*... et τέχνη), *adj.* Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. || École polytechnique, école où l'on instruit les jeunes gens destinés à entrer dans les écoles spéciales d'artillerie, du génie, des mines, des ponts et chaussées, etc.

POLYTHÉISME (*poly*... et θεός), *s. m.* Système de religion qui admet la pluralité des dieux.

POLYTHÉISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe le polythéisme. || *Adj.* Populations polythéistes. Religion polythéiste. || On dit aussi quelquefois polythéistique.

POMMADE (*pomme*), *s. f.* Préparation pharmaceutique ou de parfumerie obtenue par la mixtion d'une graisse animale, ordinairement l'axonge, avec une ou plusieurs substances médicinales ou parfums.

POMMADE (*pomme*, pommeau), *s. f.* T. de manége. Tour qu'on fait en voltigeant, et se soutenant d'une main sur le pommeau de la selle.

POMMADÉ, ÉE, *p. p.* de pommader.

POMMADER, *v. a.* Enduire de pommade. || Se pommader, *v. r.* S'enduire de pommade.

POMME (lat. *pomum*), *s. f.* Sorte de fruit à pepins, de forme ronde, bon à manger. || Sucre de pomme, voy. SUCRE. || Pomme cuite, pomme qui a été exposée au feu, et que la cuisson a rendue molle. || Il lui a rendu à coups de poing la tête comme une pomme cuite, il lui a fait beaucoup de meurtrissures à la tête. || Famil. Son petit visage de pomme cuite, J. J. Rouss. || On l'abattrait à coups de pommes cuites, se dit d'une place faible, mal fortifiée. || Fruit de l'arbre qui a causé le péché d'Adam dans le paradis terrestre. || Par allusion à la Discorde qui jeta une pomme parmi les déesses en disant : À la plus belle ! pomme de discorde, chose contentieuse que plusieurs personnes veulent avoir. || Donner la pomme à une femme, par allusion à Pâris, qui donna la pomme à Vénus, juger qu'elle l'emporte en beauté sur les autres femmes. || Il a emporté la pomme, se dit de celui qui a emporté un prix, une chose contestée. || Dans la mythologie, les pommes du jardin des Hespérides, pommes d'or qui étaient gardées par un dragon. || Pomme de pin, le fruit que produit le pin, le sapin. || Pomme de pin, ornement de sculpture. || Pomme d'amour, voy. TOMATE. || Pomme de raquette, fruit du cactier en raquette. || Pomme de chêne ou noix de galle, voy. GALLE. || Pomme d'églantier, excroissance velue produite sur les branches de l'églantier par la piqûre d'un insecte. || Pomme de terre, plante dont les racines sont garnies de tubercules bons à manger. || Pomme d'Adam, nom vulgaire de la saillie formée par le cartilage thyréoïde à la partie antérieure du cou de l'homme. || Pomme se dit des feuilles des choux et des laitues, lorsqu'elles sont compactes et ramassées. || Ornement de bois, de métal, etc. fait en forme de pomme. || Pomme d'arrosoir, sorte d'entonnoir fermé au gros bout par une plaque percée d'une grande quantité de petits trous pour laisser arriver l'eau en pluie sur la terre. || T. de mar. Pomme d'un mât, sphère de bois extrêmement aplatie dont on couvre la tête d'un mât.

POMMÉ, ÉE, *p. p.* de pommer. || Fait en forme de pomme. Chou pommé. || Fig. et famil. Achevé, complet, toujours en mauvaise part. Sottise pommée. Sot pommé.

POMMEAU (dim. de *pomme*), *s. m.* Dans les épées et dans quelques sabres, la partie de la monture qui est au-dessus de la poignée, et sur laquelle est rivée la soie de la lame. || Éminence qui est au milieu de l'arçon de devant d'une selle, et qui est de forme arrondie.

POMMELÉ, ÉE, *p. p.* de pommeler. Ciel pommelé. Cheval pommelé. || Dénomination ajoutée aux diverses nuances de la robe grise du cheval, lorsqu'elles présentent des taches arrondies plus foncées que le reste de la robe. Gris pommelé. || Prov. Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée. || *S. m.* Le pommelé du ciel. || Particularité des robes des chevaux.

POMMELER (SE) (*pomme*), *v. r.* En parlant du ciel, se couvrir de petits nuages blancs et grisâtres arrondis. Le ciel se pommelle. || En parlant de la robe des chevaux, être marqué de taches rondes grises et blanches.

POMMELLE (dim. de *pomme*), *s. f.* Plaque en plomb percée de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures d'y pénétrer.

POMMER (*pomme*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. En parlant des choux et des laitues, se former en pomme.

POMMERAIE (po-me-rê. *Pommier*), *s. f.* Lieu planté de pommiers.

POMMETTE (dim. de *pomme*), *s. f.* Instrument qui sert à cueillir les pommes et les poires. || Ornement de bois ou de métal en forme de pomme. || Plaques creuses et rondes de fer, de cuivre ou d'argent, avec lesquelles on garnit le haut des crosses des pistolets. || Partie proéminente que présente la face au-dessous de l'angle externe de chaque œil. Avoir les pommettes rouges.

POMMIER (*pomme*), *s. m.* Arbre qui porte les pommes. || Ustensile de terre ou de métal pour faire cuire les pommes devant le feu.

* **POMOLOGIE** (lat. *pomum* et λόγος), *s. f.* Science des fruits. || Traité des fruits.

* **POMOLOGIQUE**, *adj.* Qui appartient à la pomologie.

* **POMONE** (lat. *Pomona*), *s. f.* Dans la mythologie, la déesse des fruits (avec une majuscule). || La pomone (avec une minuscule), l'ensemble des arbres fruitiers d'un pays. La flore et la pomone françaises.

* **POMPADOUR** (nom propre), *adj. invar.* Qui est à la mode du XVIIIe siècle. Cela est pompadour. || Costume pompadour, costume de femme avec poudre, paniers, fleurs, dentelles et rubans à profusion. || Etoffes pompadour, celles sur lesquelles il y a des bouquets de plusieurs couleurs dans lesquelles le bleu et le rose dominent. || Se dit des objets d'art qui datent du règne de Louis XV.

POMPE (lat. *pompa*, de πομπή), *s. f.* Appareil magnifique et somptueux. La pompe de ces lieux, Je le vois bien, Arsace, est nouvelle à tes yeux, RAC. J'aime la pompe du spectacle; mais j'aime mieux un vers passionné, VOLT. || Fig. Et parer le couchant des pompes de l'aurore, DELILLE. || Pompe funèbre, tout l'appareil d'un enterrement. || Fig. En parlant du langage, du style, éclat et faste. || Dans le style de la chaire, les pompes du siècle, les vanités brillantes du monde. Pour renoncer au monde et à ses pompes, MASS. || On dit de même : Renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

POMPE (orig. inc.), *s. f.* Machine pour élever l'eau, qui est composée d'un cylindre creux dit corps de pompe, d'un piston qui joue à frottement dans le cylindre, et de deux soupapes qui s'ouvrent et se ferment alternativement. Pompe aspirante. Pompe foulante. || Pompe à incendie, pompe aspirante et foulante garnie d'un long tuyau de cuir. || T. de mar. Instrument dont la fonction est d'épuiser l'eau qui s'introduit dans la cale d'un navire. || Pompe à feu, machine pour élever l'eau et la distribuer dans les différents quartiers d'une ville. || Pompe de cellier, tube de métal pour goûter le vin d'un tonneau. || Partie des tuyaux de cuivre dont se composent le trombone, le cor, la trompette, qui peut s'allonger et se raccourcir à volonté, pour baisser ou hausser le ton de l'instrument.

POMPÉ, ÉE, *p. p.* de pomper.

POMPER, *v. a.* Puiser avec une pompe. Pomper de l'eau. || Il se dit aussi de l'action de la machine pneumatique sur l'air. || Attirer, comme fait la pompe. L'éléphant pompe l'eau avec sa trompe. || Par extens. Attirer un liquide par quelque propriété physique. Le soleil pompe les eaux de la mer. || Pomper l'humidité, se dit de certaines matières, de certains corps qui attirent l'humidité et s'en imprègnent. || Fig. Attirer à soi des choses comparées à un liquide. || Fig. Pomper quelqu'un, essayer de tirer de lui des secrets, des informations. || *V. n.* Faire agir la pompe. || Fig. et popul. Boire copieusement.

POMPEUSEMENT, *adv.* Avec pompe. Recevoir quelqu'un pompeusement. || En termes qui ont de la pompe. Déclamer pompeusement.

POMPEUX, EUSE (lat. *pomposus*), *adj.* Qui a de la pompe. Une pompeuse majesté. Ce jour pompeux. || Il se dit aussi des personnes ou des objets personnifiés. On le verra bientôt, pompeux en cette ville, Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui, BOIL. Le pompeux Saint-Gothard apparaît à mes yeux, DELILLE. || Qui a le caractère de la pompe et de la magnificence. Titres pompeux. || Fig. Qui est exprimé en termes pleins de pompe. Style, vers pompeux. || Qui s'exprime en termes pleins de pompe. Soyez riche et pompeux dans vos descriptions, BOIL. || Des éloges pompeux, de très-grands éloges. || Pompeux galimatias, amas de grands mots, de belles paroles qui ne signifient rien. || Pompeux solécisme, pompeux barbarisme, locution qui paraît brillante, mais qui pèche contre la grammaire, contre la langue. || *S. m.* Le caractère pompeux du style.

POMPIER, *s. m.* Celui qui fait des pompes. || Nom qu'on donne à chaque homme d'un corps spécialement chargé de porter des secours dans les incendies et de faire agir les pompes. || On dit aussi : Sapeur-pompier.

POMPON (*pompe*), *s. m.* Toute espèce d'ornement de peu de valeur que les femmes ajoutent à leur ajustement. || Avoir le pompon, être au premier rang. || Ornement de laine que les soldats portent à leur shako. || Rose pompon, très-petite rose.

POMPONNÉ, ÉE, *p. p.* de pomponner.

POMPONNER (*pompon*), *v. a.* Orner de pompons, et, dans un sens plus étendu, parer une personne, lui faire sa toilette. || Fig. Pomponner son style, y mettre de la recherche, des ornements affectés. || Se pomponner, *v. r.* Se parer avec recherche et coquetterie.

PONANT (ital. *ponente*, du lat. *ponere*), *s. m.* L'occident. || Dans nos ports de France sur la Méditerranée, le ponant, le vent d'ouest. || T. de mar. L'Océan, par opposition à Levant qui désigne la Méditerranée (avec un l' majuscule). Les ports du Ponant et du Levant.

* **PONÇAGE**, *s. m.* Action de poncer.

PONCE (lat. *pumex*), *s. f.* Pierre volcanique légère et spongieuse. || *Adj.* Pierre ponce.

PONCE, *s. f.* Petit sac rempli de charbon pilé, si l'on veut poncer sur une surface blanche, et de craie en poudre ou de plâtre fin, si l'on veut poncer sur une surface noire. Calquer un dessin avec la ponce. || Sorte d'encre avec laquelle on marque le bout des pièces de toile.

PONCÉ, ÉE, *p. p.* des verbes poncer.

PONCEAU (lat. *ponticellus*), *s. m.* Petit pont d'une arche.

PONCEAU (lat. *puniceus*), *s. m.* Coquelicot, pavot rouge sauvage. || Rouge fort vif. || *Adj. invar.* Qui est de cette couleur. Des étoffes ponceau.

PONCER (lat. *pumicare*), *v. a.* Polir, rendre uni avec la pierre ponce.

PONCER, *v. a.* Passer la ponce sur un dessin dont on a piqué le trait avec une aiguille, pour contre-tirer ce dessin sur du papier, sur de la toile, etc. || Régler du papier avec la ponce. || Poncer une toile, la marquer à l'un des bouts avec une sorte d'encre.

* **PONCETTE** (dim. de *ponce*), *s. f.* Petit sachet plein de charbon que l'on emploie avec le poncis.

* **PONCEUX, EUSE**, *adj.* Qui consiste en pierre ponce, qui en est formé. Cendres ponceuses.

* **PONCIF** (altération vulgaire de *poncis*), *s. m.* Papier ou carton sur lequel un dessin quelconque est découpé ou piqué, de manière à pouvoir le reproduire à l'infini moyennant la poncette. || Fig. et famil. Formule de style, de sentiment, d'idée ou d'image qui, fanée par l'abus, court les rues avec un faux air hardi et coquet.

PONCIRE (esp. *poncidre*, du lat. *pomum citrus*), *s. m.* Variété du citronnier de Médie, et son fruit dont on fait la confiture appelée écorce de citron.

PONCIS (pon-si. *Ponce*), *s. m.* Dessin qui a été piqué, et sur lequel on passe le petit sachet appelé ponce. || Modèle piqué dont on se sert avec la ponce ou poncette, pour marquer des dessins sur la faïence. || Fig. Se dit de tous les dessins dans lesquels on remarque un certain type convenu, un calque ou une copie, une routine dont l'artiste ne sort pas. Cela est bien poncis.

PONCTION (lat. *punctio*), *s. f.* En chir. Opération par laquelle on ouvre une cavité naturelle ou accidentelle pour en évacuer un liquide qui y est épanché ou accumulé. Une ponction dans un abcès. || Particulièrement, ponction pratiquée à l'abdomen.

* **PONCTIONNER**, *v. a.* En chir. Opérer la ponction.

PONCTUALITÉ, *s. f.* Qualité de celui qui est ponctuel.

PONCTUATION (*ponctuer*), *s. f.* Art de distinguer par des signes reçus les phrases entre elles, les sens partiels qui constituent ces phrases, et les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun de ces sens. Les signes de la ponctuation. || Manière de ponctuer. Une ponctuation vicieuse. || Points qui suppléent les voyelles dans quelques langues orientales. || En mus. Art de ponctuer. || En bot. Petits enfoncements à la surface extérieure des vaisseaux.

PONCTUÉ, ÉE, *p. p.* de ponctuer. || Ligne ponctuée, ligne formée d'une suite de points. || En hist. nat. Marqué de points, de taches. Lézard ponctué. Plante ponctuée.

PONCTUEL, ELLE (lat. *punctum*), *adj.* Qui fait à point nommé ce qu'il doit. Je serai ponctuel à vous écrire. || En parlant des choses. Des réponses ponctuelles.

PONCTUELLEMENT, *adv.* Avec ponctualité.

PONCTUER (lat. *punctum*), *v. a.* Mettre dans un discours écrit les signes de ponctuation. || Absol. Il ne sait pas ponctuer. || En mus. Marquer les repos, diviser les phrases, dans la composition et l'exécution musicale.

PONDAGE (anglais *poundage*, de *pound*, livre, du lat. *pondus*), *s. m.* Droit levé autrefois en Angleterre sur le poids des marchandises, à l'entrée et à la sortie.
* **PONDÉRABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui peut être pesé.
PONDÉRABLE (lat. *ponderabilis*), *adj.* Dont on peut déterminer le poids, qu'on peut peser.
* **PONDÉRAL, ALE** (lat. *ponderalis*), *adj.* Qui a rapport au poids. Une quantité pondérale.
* **PONDÉRATEUR, TRICE** (lat. *ponderator*), *adj.* Qui maintient l'équilibre. Pouvoir pondérateur.
PONDÉRATION (lat. *ponderatio*), *s. f.* Science de l'équilibre des corps. || Dans les beaux-arts, juste équilibre des masses, des figures. || Fig. Juste équilibre des forces morales ou sociales. La pondération des pouvoirs.
PONDÉRÉ, ÉE, *p. p.* de pondérer.
PONDÉRER (lat. *ponderare*), *v. a.* Équilibrer, en parlant de pouvoirs politiques.
PONDEUSE (*pondre*), *adj. f.* Poule pondeuse, poule qui donne beaucoup d'œufs. || *S. f.* Une pondeuse.
PONDRE (lat. *ponere*), *v. a.* Faire des œufs, en parlant d'une femelle d'oiseau. || Il se dit d'autres animaux que les oiseaux. La tortue pond ses œufs dans le sable. || *V. n.* La poule a pondu. || Fig. Il pond sur ses œufs, se dit d'un homme riche et qui a toutes ses aises.
PONDU, UE, *p. p.* de pondre.
* **PONEY** (po-né. Anglais *pony*), *s. m.* Bidet de taille peu élevée, propre aux allures rapides et à la selle. Les poneys viennent de la Bretagne. || On trouve aussi ponet.
PONGO, *s. m.* Nom donné à de grands singes.
PONT (lat. *pons*), *s. m.* Construction de pierre, de fer ou de charpente, élevée d'un bord à l'autre d'une rivière pour la traverser. || Fig. Laisser passer l'eau sous les ponts, ne pas se mettre en peine de ce qui ne nous regarde pas. || Il passera bien de l'eau sous le pont d'ici à ce temps-là, se dit d'une chose qui n'arrivera pas de sitôt. || Fig. Faire le pont à quelqu'un, favoriser son succès. || Fig. Servir de pont, se dit de ce qui sert de transition, de facilité, de précédent pour quelque chose. || Pont de bateaux, pont fait de bateaux attachés ensemble. || Pont volant, sorte de pont, composé de deux petits ponts placés l'un sur l'autre, et tellement disposés que celui de dessus s'avance par des cordages et des poulies attachées à celui de dessous. || Pont tournant, pont construit de manière qu'on peut le retirer à l'un des bords, en le faisant tourner sur un pivot. || Pont suspendu, pont qui, ne reposant pas sur des piles, a son tablier suspendu et soutenu par des chaînes ou des fils de fer. || Pont dormant, pont qu'on ne peut faire mouvoir. || Ponts construits par une armée pour effectuer un passage de rivière : pont de bateaux, pont de chevalets, pont de radeaux, pont de pilotis, etc. || Équipage de pont, l'ensemble de toutes les choses nécessaires pour établir ces ponts. || Fig. Il faut faire un pont d'or à ses ennemis, il faut, quand ils s'enfuient, leur donner la facilité de se sauver et ne pas les réduire au désespoir. || Pont d'or, grand avantage qu'on fait à quelqu'un, grand dédommagement qu'on lui accorde. || Le pont aux ânes, le pont où passent les ânes ; fig. et famil. une chose facile, ce que tout le monde sait, banalité. || Ponts et chaussées, école des ponts et chaussées, voy. CHAUSSÉE. || Aux jeux de cartes, faire le pont, courber quelques-unes des cartes et les arranger de telle sorte que celui contre qui on joue ne pourra guère couper qu'à l'endroit qu'on veut. || Fig. Couper dans le pont, se prendre à un piége, croire à une bourde. || T. de mar. Plancher établi dans la longueur du navire, à une certaine hauteur, soit seulement pour couvrir la cale, soit pour former un étage et partager le vaisseau. || Vaisseau à deux ponts, à trois ponts, celui qui a deux, trois batteries couvertes, c'est-à-dire entre deux tillacs. || On dit aussi elliptiq. Un deux-ponts, un trois-ponts. || Pont de pantalon, voy. PONT-LEVIS. || Prov. La foire n'est pas sur le pont, rien ne presse.
PONTE (*pondre*), *s. f.* Action de pondre. || Quantité d'œufs pondus. || Temps où les oiseaux pondent.
PONTE (esp. *punto*, point), *s. m.* Au jeu d'hombre, l'as rouge quand on joue en cœur ou en carreau. || Le joueur qui ponte. || Il s'est dit de gens appartenant à une tontine.
PONTÉ, ÉE, *adj.* T. de mar. Qui a un pont. Vaisseau ponté.
* **PONTER**, *v. a.* T. de mar. Couvrir d'un pont le navire pour le mettre à l'abri de la pluie ou des lames.
PONTER (*ponte*), *v. n.* Mettre de l'argent sur les cartes contre le banquier, au pharaon, au trente et quarante.
PONTET (dim. de *pont*), *s. m.* Partie de la sous-garde des armes à feu portatives ; elle est demi-circulaire, et entoure la détente. || Partie d'une selle en forme d'arcade.
PONTIFE (lat. *pontifex*), *s. m.* Ministre du culte d'une religion. || Dans la liturgie catholique et dans le style élevé, évêque, prélat. || Le souverain pontife, le pape.
PONTIFICAL, *s. m.* Livre qui contient les différentes prières et l'ordre des cérémonies que l'évêque doit observer, particulièrement dans l'ordination, la confirmation, les sacres et autres fonctions réservées aux évêques.
PONTIFICAL, ALE (lat. *pontificalis*), *adj.* Qui appartient aux pontifes. || Qui appartient à la dignité d'évêque. Habits, ornements pontificaux. || Dignité pontificale, celle de souverain pontife.
PONTIFICALEMENT, *adv.* Avec les cérémonies propres au ministère de l'évêque ; avec les habits pontificaux. Officier pontificalement.
PONTIFICAT (lat. *pontificatus*), *s. m.* Dignité de grand pontife. || Chez les chrétiens, dignité du souverain pontife. || Le temps pendant lequel un pape est sur le siége de saint Pierre.
PONT-LEVIS (pon-le-vi. *Pont* et l'anc. fr. *leveïs*, que l'on lève), *s. m.* Pont qui se baisse et se lève pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé. Des ponts-levis. || Pont-levis ou plus ordinairement pont, partie de la culotte ou du pantalon qui s'abaisse ou se lève à volonté. Pantalon à grand pont, à petit pont.
PONT-NEUF, *s. m.* Pont à Paris bâti par Henri IV, sur lequel il y avait jadis des chanteurs en plein air et des bouffons. Les plaisants du Pont-Neuf, BOIL. || Il se porte comme le Pont-Neuf, il se porte très-bien, par allusion à la solidité de ce pont. || Avec des minuscules, pont-neuf, chanson populaire. Des ponts-neufs. || Air de cette chanson, et par extens. air banal et trivial.
PONTON (lat. *ponto*), *s. m.* Pont flottant composé de deux bateaux joints par des poutres et recouverts de planches. || Bateaux de cuivre qui servent aux armées à jeter des ponts sur les rivières. || T. de mar. Bâtiment à fond plat, ayant la forme d'un parallélogramme rectangle long une ou deux fois autant qu'il est large. || On donne aussi le nom de pontons à de vieux bâtiments de guerre rasés jusqu'au premier pont, ou de guerre non rasés qui servent de prison.
PONTONAGE (*ponton*), *s. m.* Droit dû par ceux qui traversent une rivière dans un bac ou sur un pont.
PONTONNIER, *s. m.* Celui qui perçoit le pontonage. || Soldat employé à la construction des ponts militaires.
PONTUSEAU (lat. *ponticellus*), *s. m.* Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes à papier. || Au pl. Raies que les verges laissent sur le papier.
POPE (lat. *papa*), *s. m.* Nom du prêtre du rit grec chez les Russes.
POPELINE (altération de *papeline*), *s. f.* Étoffe unie dont la chaîne est de soie et la trame de laine retorse. || Popeline de laine, imitation de la vraie popeline, dont la chaîne est en laine et la trame en laine retorse.
POPLITÉ, ÉE (lat. *poples*), *adj.* En anat. Qui a rapport au jarret. L'artère poplitée. Le muscle poplité.
POPULACE (ital. *popolazzo*, du lat. *populus*), *s. f.* Le bas peuple. La populace soulevée contre les lois est le plus insolent de tous les maîtres, FÉN. || Par extens. Il se dit de ce qu'il y a de plus bas dans une classe quelconque. La populace littéraire, D'ALEMBERT.
POPULACIER, IÈRE (*populace*), *adj.* Qui appartient, qui est propre à la populace. Propos populacier.
POPULAIRE (lat. *popularis*), *adj.* Qui est du peuple, qui concerne le peuple, qui appartient au peuple. Opinion populaire. || Gouvernement, État populaire, État où l'autorité est entre les mains du peuple. || Il se dit, dans le même sens, des institutions. Des lois populaires. || Éloquence populaire, éloquence propre à faire impression sur la multitude. || Qui est usité, répandu parmi le peuple. Il est dangereux en philosophie de s'écarter du sens usuel et populaire des mots, DIDEROT. || Erreur populaire, erreur accréditée parmi le peuple.

|| Rendre une science populaire, la répandre en tous lieux, la rendre accessible à tous les esprits. || Maladies populaires, certaines maladies épidémiques ou contagieuses qui courent parmi le peuple. || Vulgaire, bon pour le peuple, qui ne s'élève pas au-dessus de la portée du peuple. Une dévotion populaire. || Qui recherche, qui se concilie l'affection du peuple. Un prince populaire. || Se dit aussi des manières, du langage. La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire, LA BRUY. || *S. m.* Le commun des hommes, le vulgaire, la foule.

POPULAIREMENT, *adv.* A la manière du peuple. En parlant ainsi, il s'exprimait populairement. || Parmi le peuple. Aucune secte établie populairement ne peut avoir de corps de doctrine qu'à la longue, VOLT.

* **POPULARISATION**, *s. f.* Action de populariser. La popularisation des sciences, d'une idée.

POPULARISÉ, ÉE, *p. p.* de populariser.

POPULARISER (*populaire*), *v. a.* Propager parmi le peuple, rendre populaire ou vulgaire. Populariser une opinion, une science. || Concilier la faveur publique. Rien ne popularise plus un roi que d'être d'un accès facile, *Dict. de l'Acad.* || Se populariser, *v. r.* Devenir commun, se répandre parmi le peuple. || Se concilier l'affection, la faveur du peuple.

POPULARITÉ (lat. *popularitas*), *s. f.* Caractère d'une personne qui se fait aimer du peuple par des manières douces et insinuantes, ou par des promesses excessives; conduite propre à gagner la faveur du peuple. || Faveur publique, crédit parmi le peuple. Jouir de la popularité.

POPULATION (lat. *populatio*), *s. f.* Ensemble des individus habitant un territoire. La population a presque triplé depuis Charlemagne, VOLT. || Population de chaque âge, nombre des individus vivants à chaque âge. || Réunion d'hommes de même pays, de même condition. Les populations agricoles. Soulever les populations. || Par extens. Toute espèce animale ou même végétale habitant un pays. La population de la mer. Population animale.

POPULÉUM (po-pu-lé-om'. Lat. *populus*), *adj. m.* Onguent populéum, onguent composé de bourgeons de peuplier, d'axonge de porc, de feuilles récentes de pavot noir, de belladone, de jusquiame et de morelle noire.

POPULEUX, EUSE (lat. *populosus*), *adj.* Très-peuplé. Pays populeux. Région populeuse.

POPULO (lat. *populus*), *s. m.* Famil. Un petit enfant gras et potelé. Une bande de petits populos.

* **POQUE** (orig. inc.), *s. m.* Sorte de jeu de cartes qui a de l'analogie avec le hoc.

* **POQUETTE** (autre forme de *pochette*), *s. f.* Jeu d'enfants, qui consiste à jeter un nombre pair de billes dans un trou en forme de poche. Le joueur gagne quand il y a un nombre pair de billes dedans et dehors, il perd si les nombres sont impairs.

PORACÉ, ÉE, *adj.* Voy. PORRACÉ.

PORC (por. Lat. *porcus*), *s. m.* Cochon, mammifère qu'on engraisse pour l'alimentation. || Soie de porc, le grand poil qui vient aux porcs sur le haut du cou et sur le dos. || Fig. C'est un vrai porc, se dit d'un homme sale et gourmand ou grossier. || La chair de porc. Manger du porc. || Porc frais, chair de cochon qui n'est pas salée. || Porc sauvage ou simplement porc, le sanglier.

PORCELAINE (ital. *porcellana*, du lat. *porca*), *s. f.* Espèce de coquillage univalve, très-poli. || Dans le moyen âge, nacre qu'on tirait de la coquille de la porcelaine. || Nom donné à la poterie que l'on commença à apporter de l'Orient vers le XVIe siècle. || Porcelaine dure, poterie dont la pâte fine, compacte, très-dure et un peu translucide, se ramollit en cuisant. || Porcelaine tendre ou vitreuse, porcelaine composée d'une frite vitreuse, rendue opaque et moins fusible par l'addition d'une argile marneuse très-calcaire. || Vase fait avec cette poterie. Casser quelque porcelaine. || Demi-porcelaine, sorte de faïence. || *Adj.* Cheval porcelaine, celui dont la robe est grise, luisante et marquée de poils couleur d'ardoise.

* **PORCELAINIER**, *s. m.* Celui qui fabrique la porcelaine. || *Adj.* Porcelainier, porcelainière, qui est relatif à la porcelaine. L'industrie porcelainière de Limoges.

PORC-ÉPIC (por-ké-pik. *Porc* et lat. *spicus*), *s. m.* Genre de mammifères de l'ordre des rongeurs, dont le corps est armé de piquants. || *Au pl.* Des porc-épics.

PORCHAISON (*porc*), *s. f.* Saison où le sanglier est bon à chasser. Sanglier en porchaison.

PORCHE (lat. *porticus*), *s. m.* Petit vestibule soutenu ou non de colonnes devant les palais et les temples.

PORCHER, ÈRE (lat. *porcarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde les pourceaux. || Fig. C'est un porcher, se dit d'un homme grossier et malpropre.

* **PORCHERIE**, *s. f.* Lieu où l'on tient des porcs. || Fig. et famil. Endroit extrêmement sale.

* **PORCINE** (lat. *porcinus*), *adj. f.* Bêtes porcines, les porcs. Races porcines, les diverses races de porcs.

PORE (lat. *porus*, de πόρος), *s. m.* Nom donné à des orifices existant sur toutes les parties du corps vivant. || Petits orifices dont les végétaux sont criblés. || Petits interstices qui séparent les molécules intégrantes des corps.

POREUX, EUSE (*pore*), *adj.* Qui a des pores. Les corps poreux. || Dont la surface est percée de trous. Du bois poreux. || Dont les parties sont assez peu liées pour laisser entre elles de notables distances. Terrain poreux.

POROSITÉ, *s. f.* Qualité d'un corps poreux.

PORPHYRE (lat. *porphyrites*, de πορφυρίτης), *s. m.* Chez les anciens, roche d'un rouge foncé, parsemé de taches blanches. || Par extens. Toute espèce de pierre dure et polissable, présentant, au milieu d'une pâte d'une certaine couleur, des cristaux dont la teinte blanche tranche nettement sur celle du fond. Du porphyre vert. || En minéralogie, nom d'une pierre basaltique très-dure, rouge ou noire, composée de feldspath, de quartz et de mica.

* **PORPHYRÉ, ÉE**, *adj.* En minéralogie, qui est taché de rouge, comme le porphyre.

* **PORPHYRIQUE**, *adj.* Qui contient du porphyre, qui en a l'apparence.

PORPHYRISATION, *s. f.* Action de porphyriser; état de ce qui est porphyrisé.

PORPHYRISÉ, ÉE, *p. p.* de porphyriser.

PORPHYRISER (*porphyre*), *v. a.* Réduire une substance quelconque en poudre très-fine.

* **PORPHYRITIQUE**, *adj.* Synonyme de porphyrique.

PORPHYROGÉNÈTE (πορφυρογέννητος), *adj.* T. d'antiq. Nom qu'on donnait aux enfants des empereurs d'Orient, nés pendant le règne de leur père.

* **PORPHYROÏDE** (*porphyre* et εἶδος), *adj.* En minéralogie, qui a l'apparence du porphyre.

PORRACÉ, ÉE (lat. *porraceus*), *adj.* En hist. natur. Qui a la couleur vert pâle du porreau. || Se dit des humeurs dont la couleur verdâtre tire sur celle du porreau.

PORREAU ou **POIREAU** (dim. du lat. *porrus*), *s. m.* Plante potagère. || Excroissance verruqueuse qui se développe spécialement aux mains.

PORRECTION (lat. *porrectio*), *s. f.* Dans le rituel catholique, action de présenter en étendant le bras; se dit en parlant des ordres mineurs, qui se confèrent en présentant les objets qui en désignent les fonctions.

PORT (lat. *portus*), *s. m.* Lieu sur une côte où la mer s'enfonce dans les terres et offre un abri aux bâtiments. || On dit souvent port de mer pour le distinguer des ports sur des rivières. || Port militaire, celui où stationnent d'ordinaire les bâtiments de guerre d'un État. || Port marchand, celui qui reçoit les bâtiments marchands. || Port fermé, port garanti de la violence du vent et des lames, par opposition à port ouvert. || Port franc, voy. FRANC. || Prendre port, entrer dans un port, et fig. atteindre son but, réussir dans ce qu'on a entrepris. || Faire naufrage au port, périr en arrivant au port, et fig. manquer de réussir ou périr, au moment où l'on touchait au succès ou au salut. || Arriver à bon port, atteindre heureusement le terme d'une navigation, et fig. arriver heureusement et en bonne santé au lieu où l'on voulait aller; et aussi achever, terminer, réussir. || Endroit dans une rivière où l'on embarque et débarque les marchandises. || Ville bâtie autour d'un port. Brest est un beau port. || Fig. Lieu de refuge, le repos. Après un long orage il faut trouver un port; Et je n'en vois que deux, le repos ou la mort, CORN. || Il est arrivé au port, il est dans le port, se dit d'un homme de bien qui est mort et que l'on croit jouir du bonheur éternel. || Fig. Port de salut, lieu où l'on se retire à l'abri d'une tempête; et aussi tout lieu où l'on se retire loin des embarras du monde, où l'on se met à l'abri de quelque danger.

PORT (voy. *porter*), *s. m.* Action de porter, d'apporter. Pour le port de si bonnes nouvelles, Corn. || Port d'un navire, ce que ce navire peut porter de charge. Le port d'un navire s'exprime en tonneaux. || Le prix payé pour le transport des effets que voiturent les rouliers, les messagers, les chemins de fer, et pour celui des lettres qu'on reçoit par la voie de la poste. || Port payé, se dit d'un paquet, d'un colis, d'une lettre dont celui qui l'envoie a payé le port. || Avoir ses ports francs, expédier et recevoir ses lettres franches de port. || Port d'armes, l'attitude du soldat qui porte les armes (voy. porter). || Port d'armes, l'action de porter sur soi des armes. || Permis qu'on obtient, moyennant le payement d'un droit, de porter des armes de chasse et de chasser. || Au jeu, les cartes que l'on réserve, après en avoir écarté quelques-unes, pour les joindre à celles qui doivent rentrer. Mon port est de carreau. || La manière dont une personne se tient, marche et se présente. Le port majestueux et la démarche fière, Corn. || Elle a le port d'une reine, un port de reine, se dit d'une femme qui a la taille belle et l'air noble. || Cette personne a un beau port de tête, elle porte bien sa tête. || Port de bras, manière de tenir les bras. || Position que le cheval donne à sa tête. || En bot. Aspect d'une plante, manière d'être, ensemble des caractères apparents. Cette plante a le port de la ciguë. || En mus. Port de voix, l'articulation de deux sons qui se font en unissant le premier au second par une liaison du gosier. || Dans les Pyrénées, passage entre deux montagnes. Le port de Venasque.

PORTABLE (lat. *portabilis*), *adj.* Qu'on peut porter, transporter. || En jurispr. Rente ou redevance portable, celle qui doit être portée au créancier dans un lieu désigné, sans qu'il la demande. || Qu'on peut porter, mettre sur soi. Mon habit n'est plus portable.

PORTAGE, *s. m.* Action de porter, de transporter. || Masse de marchandises qui sont transportées d'un bâtiment à terre, ou d'un magasin à bord. || Droit de portage, droit qu'ont les officiers de marine et les matelots d'embarquer tant pesant d'effets ou de marchandises (expression maintenant peu usitée). || Action de porter par terre le canot et tout ce qui est dedans, quand la navigation d'un fleuve est interrompue par quelque obstacle. || Point où une vergue porte sur les haubans.

PORTAIL (*l* mouillée. B. lat. *portale*, du lat. *porta*), *s. m.* Façade d'une église où est la porte principale. Le portail de Notre-Dame de Paris. || *Au pl.* Des portails.

* **PORTANT**, *s. m.* Fer courbé et attaché aux deux côtés des chaises à porteur, dans lequel on passe les bâtons pour porter. || Fer en forme d'anse attaché aux côtés des coffres, des malles et des cassettes, pour les soulever et les porter. || En phys. Morceau de fer que l'on met sous l'armure d'un aimant et auquel on suspend le poids que l'aimant doit soulever. || Dans les décors de théâtre, nom donné aux montants en bois à poste fixe qui soutiennent les coulisses.

PORTANT, ANTE, *adj.* Qui porte, qui soutient. || Bien portant, mal portant, en bonne, en mauvaise santé.

PORTATIF, IVE (lat. *portatum*, supin de *portare*), *adj.* Aisé à porter. Cette lunette n'est pas portative. || Portatif s'ajoute au titre de quelques livres, pour exprimer qu'ils sont d'un petit volume. Dictionnaire portatif de géographie. || Armes portatives, armes à feu dans lesquelles le recul produit par le tir est supporté, en tout ou en partie, par un homme. || Somme portative, somme d'argent qu'on porte sur soi, ou du moins qu'on a sous la main. || Qui va facilement d'un lieu à un autre, en parlant des personnes. On n'est point portatif, quand on est attaché inséparablement à deux ou trois personnes, Sév. || *S. m.* Un portatif, registre que les employés de diverses administrations portent dans leurs visites chez les redevables, pour y faire leurs inscriptions.

PORTE (lat. *porta*), *s. f.* Ouverture pratiquée dans les murs d'une ville, pour y entrer et en sortir. || Ouvrir ses portes, capituler. || Fermer ses portes, se décider à soutenir une attaque, un siége. || Fermer les portes d'une ville, empêcher d'y entrer. || L'ennemi est aux portes, l'ennemi est tout près de la ville. || Fig. Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes, Rac. || Porte de secours, porte d'une citadelle donnant sur la campagne et par laquelle on peut introduire du secours. || Ouverture faite pour entrer dans un lieu fermé et pour en sortir. Porte d'une maison, d'une chambre. || Mettre quelqu'un à la porte, le chasser de chez soi. || Mettre un domestique à la porte, le congédier avec mécontentement. || Famil. Prendre, gagner la porte, se retirer, s'échapper. || Être à la porte, être mis dehors. || À la porte, en entrant. || Famil. Être logé à la porte de quelqu'un, avoir une habitation voisine de la sienne. || Fig. Cette mort qui est peut-être à la porte, Mass. || On dit dans un sens analogue : Il a une maison à la porte, aux portes de la ville, fort près de la ville. || Être porte à porte, se dit de personnes qui logent dans des maisons contiguës. || Famil. Être porte à porte de quelqu'un. || Fig. Rentrer par une autre porte, avoir recours à un autre moyen. || Fig. Par la porte et par les fenêtres, de toutes parts. || Fig. Si on le chasse par la porte, il rentre par la fenêtre, se dit d'un importun dont on ne peut se défaire. || Porte se dit à Paris de quelques monuments en forme d'arc de triomphe. La porte Saint-Denis. || Assemblage de bois et quelquefois de métal qui sert à fermer l'entrée d'une maison, d'une ville, d'une chambre, etc. || Frapper à la porte, y donner des coups avec le marteau pour se la faire ouvrir. || Fig. Quand ce divin esprit frappe à la porte du cœur, Boss. || Fig. Heurter, frapper à toutes les portes, s'adresser à toutes sortes de personnes, chercher toutes sortes de moyens pour réussir. || Il a heurté à la bonne porte, il s'est adressé à qui il fallait. || Fig. Heurter à la porte, faire quelque demande. || Fig. Mettre la clef sous la porte, voy. clef. || Fermer à quelqu'un la porte au nez, sur le nez, fermer une porte avec vivacité pour empêcher quelqu'un d'entrer. || Écouter aux portes, être aux aguets pour surprendre les secrets de quelqu'un. || Fig. Enfoncer une porte ouverte, voy. enfoncer. || Un enfonceur de portes ouvertes, voy. enfonceur. || Il est entré, il est sorti par la belle porte, par une bonne porte, par une mauvaise porte, il a obtenu, il a quitté son emploi honorablement ou d'une manière peu honorable. || Fig. et en un sens analogue, porte se dit des différentes issues, des différents partis que l'on prend. C'est la vraie porte pour en sortir honnêtement, Sév. || Porte feinte, fausse porte, imitation de porte qui sert à faire symétrie avec une ou plusieurs portes véritables. || Fausse porte, porte dissimulée par laquelle on peut se dérober. || Porte de derrière, porte ouverte sur les derrières d'un bâtiment, et fig. défaite, échappatoire. || Fig. Demeure, logis. Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir... Boil. || Se présenter à la porte de quelqu'un, se présenter à sa demeure pour lui rendre visite. || Trouver porte close, ne trouver personne, ou n'être pas reçu dans la maison où l'on va. || Fermer sa porte à quelqu'un, ne plus le recevoir. || Ouvrir, rouvrir sa porte, commencer, recommencer à recevoir. || Faire défendre sa porte, défendre de laisser entrer personne chez soi. || Forcer la porte de quelqu'un, entrer chez lui bien que sa porte soit défendue. || Les portes du temple de Janus, à Rome, que l'on ouvrait quand on déclarait la guerre, et qu'on fermait quand on faisait la paix. || Poétiq. Fermer les portes du temple de Janus, faire la paix. || Chez les anciens monarques de l'Asie, la porte du roi, le palais du roi. || Aujourd'hui, la Porte, la Porte ottomane, la Sublime Porte (avec un P majuscule), la cour de l'empereur des Turcs. || Fig. Les portes de la mort, état où la vie est près d'abandonner un homme. Être aux portes de la mort. || On dit de même : Les portes du tombeau. || Les portes de l'éternité, la mort. || Les portes de la Jérusalem céleste, les portes éternelles, la porte de la maison du Seigneur, la porte des cieux, l'entrée du paradis. || Une ouverture quelconque. || Ce qui permet d'entrer dans un pays. Cette place est la porte de tel pays. || Fermer la porte, les portes d'un pays à une nation, ne pas lui permettre d'y entrer. || Fig. Ce qui sert de passage aux impressions intellectuelles ou morales. Toutes les portes de mon entendement sont fermées, ma pensée s'éteint, Volt. Tout entre dans l'esprit par la porte des sens, Delille. || Entrée, introduction. La géométrie est la porte des sciences mathématiques. || Accès, moyen d'arriver. La porte des honneurs, des grandeurs, etc. || Les portes secrètes, les moyens cachés

de réussir. || Ouvrir la porte, donner accès. C'était ouvrir une porte bien large à la calomnie, MONTESQ. || Fermer la porte à, exclure, refuser, couper court à. Il faut fermer la porte à leurs prétentions, CORN. || Fig. Une porte fermée, une incapacité à comprendre, à sentir. On ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des fables de la Fontaine; cette porte leur est fermée, SÉV. || Laisser une porte, ne pas empêcher complétement. Laisser une porte au repentir. || Ce qui ferme certains meubles, certaines constructions. Les portes d'une armoire. || Porte d'écluse, grande clôture de bois qui arrête l'eau dans les écluses. || Porte d'agrafe, petit fil de cuivre étamé, plié en forme de cercle qui sert à retenir l'agrafe. || Au pl. Pas, gorge, défilé. Les portes du Caucase. || DE PORTE EN PORTE, *loc. adv.* De maison en maison. || De porte à porte, sans intermédiaire, en face. || À PORTE CLOSE, *loc. adv.* En secret. || On dit de même : À porte fermée. || À portes ouvertes, publiquement. || À porte ouvrante, à portes ouvrantes, à porte fermante, à portes fermantes, à l'heure où, dans une place de guerre, les portes s'ouvrent ou se ferment. || Prov. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, il faut se décider d'une manière ou d'une autre.

PORTE, *adj.* Éminences portes, nom de deux saillies de la face inférieure du foie. || Veine porte, grosse veine qui reçoit le sang de l'estomac, de la rate, du pancréas et des intestins, et qui le distribue dans le foie.

PORTÉ, ÉE, *p. p.* de porter. || Tout porté, se dit de quelqu'un qui n'a pas à se déplacer pour faire quelque chose, et des choses qui sont sous la main. || Porté à terre, jeté par terre, en parlant des personnes. || En peint. Ombre portée, ombre qu'un corps projette sur une surface. || Excité, animé, poussé. Ce doucet est un chat Qui... Contre toute ta parenté D'un mauvais vouloir est porté, LA FONT. || Être porté, avoir de l'inclination, de la disposition à. Porté à l'indulgence, à la malice, à faire le mal, etc. || Être plus porté pour une personne que pour une autre, avoir plus de goût pour une personne que pour une autre. || Déclaré, exprimé. Avant l'âge porté par les lois. Legs porté par un testament. || *S. m.* Effet que produit dans la mise, dans le costume, tel ou tel objet de toilette. Écharpe d'un joli porté.

* **PORTE-AFFICHE,** *s. m.* Grand cadre dans lequel on met les affiches. || *Au pl.* Des porte-affiche ou affiches.

* **PORTE-AIGLE,** *s. m.* Officier qui, dans les armées de l'empire français, portait l'aigle d'un régiment. || *Au pl.* Des porte-aigle ou aigles.

PORTE-AIGUILLE, *s. m.* Espèce de petit portefeuille en cuir ou autre substance qui renferme de petites lanières de cuir pour passer des paquets d'aiguilles, et de l'étoffe de laine pour attacher des aiguilles. || Instrument dont les chirurgiens se servent pour tenir les aiguilles plus solidement et leur donner plus de longueur. || *Au pl.* Des porte-aiguille ou aiguilles.

* **PORTE-ALLUMETTES,** *s. m.* Sorte de boite où l'on met les allumettes. || *Au pl.* Des porte-allumettes.

* **PORTE-AMARRE,** *s. m.* T. de mar. Cylindre en bois enveloppant un cordage roulé en bobine et qu'on lance à l'aide d'une bouche à feu, afin d'établir une communication de navire à navire ou de la terre à un navire. || *Au pl.* Des porte-amarre ou amarres.

PORTE-ARQUEBUSE, *s. m.* Officier qui portait le fusil du roi ou des princes de la famille royale, à la chasse. || *Au pl.* Des porte-arquebuse ou arquebuses.

* **PORTE-ASSIETTE,** *s. m.* Cercle de métal, plateau de bois ou d'osier tressé qu'on met sous les plats. || *Au pl.* Des porte-assiette ou assiettes.

PORTE-BAGUETTE, *s. m.* Rainure placée le long du fût d'une arme à feu, pour recevoir la baguette. || *Au pl.* Des porte-baguette ou baguettes.

PORTEBALLE, *s. m.* Petit mercier qui court le pays, portant ses marchandises dans une balle sur son dos. || *Au pl.* Des porteballes.

PORTE-BARRES, *s. m. pl.* Anneaux de cordes passés dans l'anneau du licou, et qui supportent les barres des chevaux qu'on mène accouplés. || *Au pl.* Des porte-barres.

PORTE-BOUGIE, *s. m.* En chir. Instrument en forme de canule, à l'aide duquel on conduit des bougies dans l'urèthre afin de le dilater. || *Au pl.* Des porte-bougie.

* **PORTE-BOUQUET,** *s. m.* Sorte de parure qui sert à porter les bouquets. || Petit vase à fleurs.

* **PORTE-BOURDON,** *s. m.* Pèlerin. || *Au pl.* Des porte-bourdon ou bourdons.

PORTE-CARABINE, *s. m.* Voy. PORTE-MOUSQUETON. || *Au pl.* Des porte-carabine ou carabines.

* **PORTE-CHAÎNE,** *s. m.* T. d'arpenteur. Voy. CHAÎNEUR. || *Au pl.* Des porte-chaine.

PORTECHAPE, *s. m.* Celui qui ordinairement porte la chape dans une église. || *Au pl.* Des portechapes.

PORTECHOUX, *s. m.* Petit cheval de jardinier.

* **PORTE-CIGARE,** *s. m.* Espèce de chalumet au bout duquel on adapte un cigare. || Étui pour renfermer plusieurs cigares. || Boite dans laquelle les cigares sont rangés. || *Au pl.* Des porte-cigare ou cigares.

PORTE-CLEFS, *s. m.* Valet de prison qui porte les clefs. || *Au pl.* Des porte-clefs.

PORTECOLLET, *s. m.* Pièce de carton ou de baleine qui soutient le collet ou le rabat. Des portecollets.

* **PORTE-COUTEAU,** *s. m.* Ustensile, dit aussi chevalet, servant à empêcher le couteau d'être en contact avec la nappe. || *Au pl.* Des porte-couteau ou couteaux.

PORTECRAYON, *s. m.* Instrument de métal dans lequel on met un crayon. || *Au pl.* Des portecrayons.

PORTE-CROIX, *s. m.* Celui qui porte la croix devant le pape, devant un légat, devant un archevêque, etc. || Celui qui porte la croix aux processions. || *Au pl.* Des porte-croix.

PORTE-CROSSE, *s. m.* Celui qui porte la crosse devant un évêque. || Petit fourreau de cuir qui est attaché par une courroie aux selles de cavalerie, vers le flanc droit du cheval, et dans lequel entre le bout de la carabine ou du mousqueton. || *Au pl.* Des porte-crosse.

* **PORTE-DAIS,** *s. m.* Celui qui porte un dais.

PORTE-DIEU, *s. m.* Prêtre qui porte le viatique aux malades. || *Au pl.* Des porte-Dieu.

PORTE-DRAPEAU, *s. m.* Officier qui porte le drapeau. || *Au pl.* Des porte-drapeau ou drapeaux.

PORTÉE, *s. f.* Totalité des petits que les animaux quadrupèdes portent et mettent bas en une fois. || Durée de la gestation des animaux. || T. d'arpenteur. Mesure qui est de la longueur de la chaîne que l'arpenteur porte d'un piquet à l'autre. || Portée d'eau, le volume que débite un cours d'eau dans un temps donné. || En archit. L'étendue laissée libre sous une pierre, sous une pièce de bois, etc. placée horizontalement, et soutenue en l'air par un ou plusieurs points d'appui. || La partie d'une pierre ou d'une pièce de charpente ainsi placée qui porte sur le mur, sur un pilier, etc. || Branches que le cerf a pliées ou rompues avec sa tête, et qui sont des traces de son passage. || La distance à laquelle un canon, un fusil, un pistolet, un arc peut lancer un projectile. || Une portée de fusil, une distance peu considérable. La ville est à quelques portées de fusil. || Par extens. À portée, à la distance convenable pour faire quelque chose; à la distance où l'on peut être atteint. || À portée, à distance convenable. || Être à la portée de la main, être assez près pour qu'on puisse atteindre avec la main. || Fig. À la portée de, facilement accessible. Tous les vrais plaisirs de l'homme sont à sa portée, J. J. ROUSS. || Fig. Être à portée de, être dans une situation convenable pour faire quelque chose. || Être à portée de quelque chose, pouvoir recevoir ou faire quelque chose. || Hors de la portée, à une trop grande distance pour. || Être hors de portée, ne pouvoir faire. || Étendue de la voix, de la vue, de l'ouïe, etc. Être à portée de la voix, de la vue. || La portée d'un phare, la distance à laquelle il peut être aperçu. || En mus. La réunion des cinq lignes qui servent à écrire la musique. || Fig. Ce que peut faire une personne par rapport à sa fortune, à sa position, etc. Cette place est à sa portée. Il a fait une dépense au-dessus de sa portée. || Fig. L'étendue d'esprit, la capacité, l'aptitude à comprendre. || À portée de, à la portée de, susceptible d'être compris. Mettre les matières philosophiques à la portée du commun des lecteurs, CONDILLAC. || Hors de la portée, qui n'est pas susceptible d'être compris. || Fig. La force, l'importance d'un sentiment, d'une passion, etc. La portée de sa haine. || Il se dit, dans un sens analogue, d'un raisonnement, d'une expression, etc. La portée d'un argument.

PORTE-ENSEIGNE, *s. m.* Ancien nom du porte-drapeau. || *Au pl.* Des porte-enseigne ou enseignes.

PORTE-ÉPÉE, *s. m.* Morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée. || *Au pl.* Des porte-épée ou épées.

PORTE-ÉTENDARD, *s. m.* Celui qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. || Pièce de cuir attachée à la selle, pour appuyer la hampe de l'étendard. || *Au pl.* Des porte-étendard ou étendards.

PORTE-ÉTRIERS, *s. m. pl.* Sangles attachées sur le derrière des panneaux de la selle, et qui servent, quand on a mis pied à terre, à relever les étriers.

PORTE-ÉTRIVIÈRES, *s. m. pl.* Anneaux de fer carrés, placés aux deux extrémités de la selle, et dans lesquels passent les étrivières.

PORTEFAIX, *s. m.* Homme dont le métier est de porter des fardeaux. || Fig. Homme grossier et brutal.

PORTE-FER, *s. m.* Poche de cuir, contenant un fer à cheval et placée sous chaque quartier de la selle. || *Au pl.* Des porte-fer ou fers.

PORTEFEUILLE, *s. m.* Carton plié en deux, où l'on met des papiers, des dessins, etc. || Livret couvert de peau ou de maroquin que l'on porte dans la poche, où l'on met des papiers, et où l'on inscrit des notes courantes. || Fig. Portefeuille, les fonctions de ministre. Le portefeuille des affaires étrangères. Ministre à portefeuille, celui qui a un département. Ministre sans portefeuille, celui qui n'a pas de département. || Les compositions achevées ou inachevées qu'un auteur a par devers lui. || Avoir en portefeuille, avoir en manuscrit. || Collections de dessins ou d'estampes renfermées dans un ou plusieurs portefeuilles. || Effets publics ou de commerce. Le portefeuille de la banque. || *Au pl.* Des portefeuilles.

PORTE-HACHE, *s. m.* Étui d'une hache de sapeur. || Porte-hache de campement, étui en cuir porté par les cavaliers à l'arçon de gauche, et destiné à recevoir une petite hache. || *Au pl.* Des porte-hache ou haches.

★ **PORTE-LIQUEURS**, *s. m.* Petit ustensile à compartiments où l'on met les flacons de liqueurs de table.

PORTE-MALHEUR, *s. m.* Chose ou personne que par superstition on regarde comme attirant les accidents, les revers. || *Au pl.* Des porte-malheur.

PORTEMANTEAU, *s. m.* Officier qui portait le manteau du roi ou la queue du manteau de la reine. || Bois attaché au mur pour suspendre les habits. || Sorte de valise de cuir ou d'étoffe. || *Au pl.* Des portemanteaux.

PORTEMENT, *s. m.* Usité seulement en parlant des tableaux où Jésus-Christ est représenté portant sa croix.

★ **PORTE-MONNAIE**, *s. m.* Petite poche en cuir avec fermoir dans laquelle on met son argent. Des porte-monnaie.

PORTE-MONTRE, *s. m.* Coussinet plat contre lequel on suspend une montre. || Petit meuble de bois ou de métal, où l'on peut placer une montre de manière que le cadran seul paraisse. || *Au pl.* Des porte-montre ou montres.

PORTE-MORS, *s. m.* Il se dit des cuirs de la bride qui soutiennent le mors. || *Au pl.* Des porte-mors.

PORTE-MOUCHETTES, *s. m.* Plaque de métal destinée à recevoir les mouchettes. || *Au pl.* Des porte-mouchettes.

PORTE-MOUSQUETON, *s. m.* Crochet ou agrafe, au bas de la bandoulière d'un cavalier, qui lui sert à porter son mousqueton. || Petite agrafe aux chaînes et aux cordons de montre, et où sont suspendues la clef et les breloques. || *Au pl.* Des porte-mousqueton ou mousquetons.

PORTE-PAGE, *s. m.* T. d'impr. Papier plié en plusieurs doubles sur lequel on met une page de composition, après l'avoir liée. || *Au pl.* Des porte-page ou pages.

PORTE-PIERRE, *s. m.* En chir. Instrument semblable à un porte-crayon, destiné à tenir la pierre infernale. || *Au pl.* Des porte-pierre ou pierres.

★ **PORTE-PLUME**, *s. m.* Petit instrument ou manche destiné à maintenir les plumes métalliques. || *Au pl.* Des porte-plume ou plumes.

★ **PORTE-QUEUE**, *s. m.* Personne chargée de porter la queue de la robe d'un grand personnage ou d'une grande dame. || Papillon. || *Au pl.* Des porte-queue ou queues.

PORTER (lat. *portare*), *v. a.* Soutenir comme on soutient une charge, un faix. || Fig. Lorsqu'une pensée est trop faible pour porter une expression simple, c'est la marque pour la rejeter, VAUVENARGUES. || Porter la croix, se dit de Jésus-Christ portant le bois de sa croix jusqu'au lieu du crucifiement. || Prov. Chacun porte sa croix en ce monde, chacun a ses afflictions particulières. || Porter la robe, la queue de quelqu'un, soutenir la queue de sa robe, afin qu'elle ne traîne pas par terre. || Être porté sur, marcher involontairement sur. On marche, on est porté sur les corps des mourants, VOLT. || Fig. Porter tout le poids des affaires, en être chargé seul. || Fig. Porter le poids du jour et de la chaleur, avoir seul toute la fatigue, tout le travail. || Fig. Porter le joug, subir l'autorité de quelqu'un. || Fig. Porter des fers, être captif, être esclave; être épris. || Fig. Porter, être chargé de. Me voilà seul, portant la haine universelle, LEGOUVÉ. || Il en portera la peine, il en sera puni. || Porter les iniquités d'autrui, être puni pour autrui. || Fig. et famil. On le porte sur les épaules, se dit de quelqu'un d'ennuyeux, de fatigant. || Fig. Porter dans son cœur, chérir. || T. de manége. Porter en avant, faire aller son cheval devant soi à droite ou à gauche. || Se dit des femmes et des femelles d'animaux. Une mère peut-elle n'avoir point de compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles? SACI. || Absol. Les cavales portent onze mois. || Il se dit de la terre, des arbres qui produisent. Un peuple sauvage vivant de sa chasse et des fruits que les arbres portent d'eux-mêmes, FÉN. || Fig. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platon et des Anacréon, VOLT. || Cette somme porte intérêt, elle produit un intérêt. || Transporter d'un lieu en un autre. || Fig. Vous portâtes soudain la guerre dans la Perse, CORN. || Porter la mort, porter le carnage, causer la mort de beaucoup. || Porter la vie, vivifier, ranimer. || Fig. et famil. Il ne le portera pas loin, il ne le portera pas en paradis, en l'autre monde, je me vengerai. || Porter quelqu'un en terre, le porter pour l'enterrer. || Porter quelqu'un par terre, le renverser. || En parlant des animaux, soutenir, transporter quelque chose de pesant. || Il se dit des nouvelles, des ordres qui sont transmis. || Porter la parole, porter parole, voy. PAROLE. || Porter témoignage, témoigner qu'une chose est ou n'est pas. || Avoir sur soi ou tenir à la main, sans égard à la pesanteur de l'objet. Il ne porte jamais d'argent sur soi. || Fig. Porter en dot un bien considérable, MOL. Un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux, BOSS. || Mettre sur soi pour servir à l'habillement, à la parure, à la défense. Porter des habits brodés, une bague, une épée, etc. || Cela est bien porté, cela est mal porté, signifie qu'un vêtement est porté par les personnes de bon goût ou du grand monde, ou bien par les personnes de bas étage. || Fig. Bien porter, mal porter, soutenir avec honneur, avec déshonneur. Il porte mal une si haute dignité. Bien porter le nom de ses ancêtres. || Porter les cheveux longs, les cheveux courts, se coiffer en cheveux longs, en cheveux courts. || Porter la barbe, la laisser croître. || Porter lunettes, porter des lunettes, se servir de lunettes. || Porter l'épée, être officier. || Porter la robe, la soutane, le petit collet, le froc, être magistrat, ecclésiastique, abbé, moine. || Porter la couronne, être roi. || Porter les armes, faire la guerre, servir dans une armée. || Porter l'arme, faire le mouvement de l'arme qui consistait autrefois à la placer perpendiculairement contre l'épaule gauche; aujourd'hui, placer l'arme sous le bras droit, le pontet en avant. || Porter les armes à quelqu'un, lui faire le salut militaire qui consiste à porter l'arme. || Il a porté les couleurs, les livrées, la livrée, il a été laquais. || Elle porte le haut-de-chausse, elle porte les chausses, elle porte la culotte, se dit d'une femme qui au logis est plus maîtresse que le mari. || Porter le deuil d'une personne, être vêtu de vêtements de deuil à cause de la mort de cette personne. || Il se dit du maintien, de la contenance, des attitudes, des différentes manières de tenir son corps, sa tête, ses bras. Porter la tête haute, le pied en dehors, etc. || Bien porter son âge, porter bien son âge, avoir encore, malgré un grand âge, de la fraîcheur, de la vigueur, de l'agilité; en un autre sens, présenter tous les signes d'un âge avancé. || En parlant des animaux, particulièrement du cheval et du chien. Ce chien porte bas l'oreille. || Porter le nez au vent ou elliptiq. porter au vent, se dit d'un cheval qui tient le nez en l'air, au vent. || Fig. Porter le

nez au vent et elliptiq. porter au vent, avoir l'air hautain, avantageux. || Porter haut, porter bas, se dit d'un cheval qui tient la tête haute, basse. || Fig. Le porter haut, se prétendre de grande qualité, et aussi se prévaloir de ses avantages, afficher de grandes prétentions. || Ce cheval porte beau, il porte bien sa tête. || Fig. Le porter beau, faire figure et parade. || Aux jeux de cartes, porter, avoir telle ou telle carte. Porter beau jeu, vilain jeu, avoir beau jeu, vilain jeu aux premières cartes. Porter une couleur, se dit de la couleur dont on a le plus de cartes en main. || Il se dit des choses qui soutiennent. Des colonnes portent cette galerie. || Fig. L'un portant l'autre, le fort portant le faible, compensation faite du plus et du moins, c'est-à-dire le plus fort soutenant, compensant le plus faible. On ne vit à Paris, l'un portant l'autre, que vingt-deux à vingt-trois ans, Volt. || En parlant d'un navire, porter de la toile, de la voile, avoir beaucoup de voiles dehors. || Porter bateau, se dit d'une rivière dont l'eau est assez profonde pour qu'on y puisse naviguer. || Faire aller, diriger, conduire. Porter les aliments à sa bouche, le pied en avant, etc. || Porter la santé de quelqu'un, porter une santé, boire à la santé de quelqu'un. || Porter la main à, étendre la main jusqu'à. || Porter la main à l'épée, au chapeau, étendre la main pour tirer l'épée ou pour ôter son chapeau. || Porter la main sur quelqu'un, le frapper ou l'arrêter prisonnier. || Porter un coup, porter une botte à quelqu'un, lui donner un coup. || Fig. Porter un coup, porter un coup mortel, porter le dernier coup, ébranler, renverser. || Porter un coup, se dit aussi de choses qui nuisent. Cela porta un coup à sa santé. || Fig. Porter coup, se dit des choses qui font une grande impression ou de choses qui nuisent. Toutes ses paroles portent coup. || Porter bonheur, porter malheur, porter guignon, se dit des choses ou des personnes que l'on croit influer sur la réussite. || Fig. Porter préjudice, porter un préjudice, nuire. || Porter ses pas en quelque lieu, s'y transporter. || Porter les yeux, la vue, les regards sur, regarder. || Fig. Porter sa vue bien loin, prévoir les choses de loin. || Fig. Porter ses vues bien haut, former de grands desseins. || Faire aller, diriger, conduire, en parlant de choses qui donnent le mouvement. La tempête porta le vaisseau contre un écueil. || Porter son ombre, porter ombre, se dit d'un corps qui projette son ombre sur une surface. || T. de mar. Porter le cap à, voy. cap. || Pousser, étendre. Il faut porter plus loin ce mur. || Fig. À ce coupable excès porter sa hardiesse! Volt. || Porter haut une chose, la faire valoir, la relever et aussi élever à un haut degré de perfection. Je n'ai jamais vu porter si haut l'élégance de l'ajustement, Mol. || Fig. Porter aux nues, porter aux cieux, louer extrêmement. || Fig. Montrer, manifester. On porte partout son caractère. || Témoigner, en parlant de sentiments. Porter de l'amour, de la haine à quelqu'un. || Porter amitié, porter affection à quelqu'un, l'avoir en amitié. || Porter honneur, porter respect, honorer, respecter. || Porter envie, envier. || Porter envie, souhaiter pour soi sans malveillance un bonheur qu'on voit arriver à un autre. Hélas! à notre sort ne portez point envie, Delille. || Il se dit simplement pour avoir. Je porte un cœur sensible, et vous l'avez percé, Corn. || Porter un nom, être nommé ou intitulé de telle ou telle façon. || Il se dit aussi des objets qui ont en soi ou sur soi quelque chose. Ce monument porte telle inscription. || Fig. Porter quelqu'un à, le faire parvenir à. Pour vous porter au trône où vous n'osiez prétendre, Rac. || Aider de son crédit, favoriser. Il y a des personnes puissantes qui le portent. || Porter, se dit d'électeurs qui sont décidés à donner leurs voix à un candidat. || Fig. Induire, exciter, pousser à, en parlant des personnes. Quel démon vous irrite et vous porte à médire, Boil. || Être porté d'amitié pour quelqu'un, avoir de l'amitié pour lui. || Il se dit des choses qui poussent, excitent. Les tentations qui le portent au péché, Pasc. || Absol. Le spectacle de la nature porte à la rêverie, Stael. || Fig. Supporter, souffrir. Nous nous aidions l'un l'autre à porter nos malheurs, Rac. || Fig. Porter bien le vin, en boire beaucoup sans s'enivrer; porter mal le vin, s'enivrer vite. || Ce vin porte bien l'eau, il conserve une partie de sa force quoiqu'on y mette de l'eau. || Soumettre à une juridiction. Les rois ne portaient point d'affaires au peuple qu'elles n'eussent été délibérées dans le sénat, Montesq. Je porte ma plainte aux pieds du trône, J. J. Rouss. || Fig. Porter une loi, un arrêt, établir une loi, rendre un arrêt. || Porter un jugement, porter son jugement d'une chose, sur une chose, la juger, l'apprécier. || Fig. Inscrire. Porter quelqu'un sur une liste. || Fig. Exprimer, déclarer. L'ordonnance porte que, etc. || Fig. Évaluer. On porte ses dettes à un million. || Fig. Causer, amener, entraîner avec soi, avec un nom de chose pour sujet. Une pensée neuve, forte, juste, porte avec elle son expression, d'Alemb. || Fig. Avoir telle dimension. La tige de ce chêne portait vingt-cinq pieds sans branches. || Fig. Comporter. S'ils n'ont pas plus d'esprit que ne porte leur condition, La Bruy.

Porter, *v. n.* Être soutenu, être posé sur. Tout l'édifice porte sur ces colonnes. || Fig. Sa confiance doit porter sur l'autorité de la raison, J. J. Rouss. || Porter à fond, en parlant d'une construction, reposer sur son fondement. || Porter à cru, voy. cru. || Porter à faux, voy. faux. || *Subst.* Un porte à faux, un endroit d'une construction qui est hors de son aplomb. || Tirer à bout portant, voy. bout. || Fig. Dire quelque chose à bout portant, dire en face quelque chose de fâcheux, de direct. || Se dit de la glace qui est en état de soutenir les hommes, les voitures. || En blas. Avoir dans ses armes une certaine couleur. Il porte de gueules. || Faire les commissions. Cette femme porte pour une marchande de modes. || Atteindre, en parlant des armes de jet, des projectiles et de tout ce qu'on lance. || Fig. Ton triomphe est parfait; tous tes traits ont porté, Rac. || Il se dit également des coups d'armes à feu ou autres. || Porter juste, toucher au but, l'atteindre. || Fig. Il se dit de ce qui fait impression, est décisif. Il n'y a pas un mot dans votre lettre qui ne porte, Sév. || Fig. Cette observation porte sur telle chose, elle a telle chose pour objet. || Parcourir une certaine étendue, en parlant du son, du regard, du vent, etc. Sa vue porte loin. Le bruit du canon porte à plusieurs lieues. || Heurter, toucher. La tête a porté contre une pierre. || T. de mar. Avancer vers. || Porter au sud, au nord, etc. gouverner, faire route au sud, au nord. || On dit de même : Porter au large, à terre. || Laisser porter, laisser arriver. || Fig. Il se dit de quelque mal ou dommage. La perte porta sur nous. || Porter à la tête, se dit d'une liqueur, d'une odeur, d'une chaleur qui étourdit, qui entête. || Porter sur les nerfs, les agacer.

Se porter, *v. r.* Être porté, soutenu comme un faix. || Se dit des gens tellement serrés que leurs pieds ne touchent plus la terre. || Se porter soi-même. Le sage, se portant partout avec lui, porte aussi son bonheur, J. J. Rouss. || Aller, se transporter. Le roi s'y porta de sa personne. || Il se dit de même des choses qui se meuvent. Le sang s'est porté à la tête. || Fig. Se diriger sur, en parlant du regard, de la pensée, de l'attention, etc. || Être porté comme vêtement. || Fig. Agir de telle ou telle manière dans certaines occasions. Il s'y est porté un peu mollement. || Fig. Avoir disposition à, inclination pour. On ne conclut rien, et l'on ne se porte à rien, parce qu'on n'y pense point, Bourd. || Se porter, se laisser emporter à, aller à. Comment, c'est vous qui vous portez à ces honteuses actions? Mol. || Se porter à la dernière extrémité, à des extrémités, à des excès contre quelqu'un, exercer sur lui des actes de violence, d'emportement. || Fig. Se porter bien, être en bonne santé; se porter mal, être malade, indisposé. || Fig. Ses affaires se portent mal, il est dans une situation fâcheuse, critique. || Fig. Se présenter comme candidat à une élection. || Fig. Prendre une qualité et agir en conséquence. Ces premiers poëtes n'eurent qu'à se porter pour inspirés par les dieux, on les en crut, Fonten. || Se porter fort pour quelqu'un, voy. fort. || En jurispr. Se porter partie contre quelqu'un, intervenir contre lui dans un procès. || Se porter héritier, ou pour héritier, prendre la qualité d'héritier et agir en conséquence. || *S. m.* Ces gants sont d'un bon porter.

PORTER (por-tèr), *s. m.* Espèce de bière forte d'Angleterre.

PORTE-RESPECT, *s. m.* Arme, surtout canne ou bâton qu'on porte pour se défendre, et qui impose. || Marque extérieure de dignité. || Personne grave dont la présence oblige à une certaine retenue. || *Au pl.* Des porte-respect.

PORTE-TAPISSERIE, *s. m.* Châssis de bois qu'on établit au haut d'une porte, et sur lequel on applique une tapisserie qui forme portière. || Nom des bâtis ou châssis attachés sur les murs pour recevoir de l'étoffe ou du papier. || *Au pl.* Des porte-tapisserie ou tapisseries.

PORTE-TRAIT, *s. m.* Courroie pliée en deux parties, qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés. || *Au pl.* Des porte-trait ou traits.

PORTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de porter quelque fardeau. || Il se dit aussi de ceux qui distribuent les journaux, les imprimés, etc. à domicile. || T. de mar. Navire destiné à charger les déblais enlevés par les dragues et à les déverser au large. Cheval sur lequel est monté le postillon. || Porteur de chaise ou simplement porteur, un homme par qui on se fait porter dans une chaise. || Porteur d'eau, porteuse d'eau, celui, celle qui porte de l'eau dans les maisons. || Celui, celle qui porte sur soi quelque papier, quelque instrument, quelque objet. || Personne chargée de rendre une lettre. || Porteur d'une lettre de change, d'un billet, celui en faveur de qui la lettre de change, le billet a été souscrit, ou à qui il a été passé. || Billet payable au porteur, billet payable à celui qui en est porteur le dernier. Des effets, des actions au porteur. || Celui qui apporte quelque chose. || Fig. Être porteur de bonnes, de mauvaises nouvelles, être chargé d'annoncer de bonnes, de mauvaises nouvelles. || Porteur de paroles, celui qui est chargé de faire une proposition de la part d'un autre.

PORTE-VENT, *s. m.* Tuyau qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue. || Tuyau recourbé qui dirige le vent sur la flamme d'une lampe d'émailleur. || T. de métallurgie. Tuyau qui sert à conduire le vent des machines soufflantes. || *Au pl.* Des porte-vent.

PORTE-VERGE, *s. m.* Bedeau qui porte une verge ou baguette devant le curé, devant les marguilliers. || *Au pl.* Des porte-verge ou verges.

PORTE-VIS, *s. m.* Contre-platine, pièce de la garniture d'une arme portative qui est opposée à la platine.

PORTE-VOIX, *s. m.* Instrument composé d'une embouchure, d'un tube et d'un pavillon, ordinairement de cuivre ou de fer-blanc, qui sert à porter au loin la parole. || *Au pl.* Des porte-voix.

PORTIER, IÈRE (lat. *portarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde la porte d'une maison. || Portier-consigne, voy. CONSIGNE. || *Adj.* Dans les couvents, le frère portier, la sœur, la mère portière, le frère convers, la religieuse qui a le soin d'ouvrir et de fermer la porte. || Portier de comédie, portier qui n'ouvre qu'autant qu'on lui donne quelque gratification.

PORTIÈRE (*porte*), *s. f.* Rideau placé devant une porte pour garantir du vent. || Ouverture d'un carrosse par où l'on monte et l'on descend. || L'espèce de porte qui sert à fermer cette ouverture.

PORTIÈRE (*porter*), *adj. f.* N'est usité que dans ces locutions : Vache, brebis, chèvre portière, vache, brebis, chèvre qui est en âge de porter, ou qui a déjà porté.

* **PORTILLON** (*ll* mouillées. Dim. de *port*), *s. m.* Petite porte, petite poterne. || Dans les Pyrénées, nom des petits ports ou passages.

PORTION (lat. *portio*), *s. f.* Partie isolée d'un tout et considérée isolément. Portion de maison à louer. Portion de cercle. || En droit, portion disponible, portion virile, voy. DISPONIBLE, VIRIL. || Part de chaque fidèle dans la grâce de Jésus-Christ. O Dieu de mon cœur et mon éternelle portion ! FÉN. || Dans les couvents, certaine quantité de nourriture assignée par la règle à chacun. || Se dit au même sens dans des maisons où l'on donne à manger. Servir à la portion. || Portion congrue, voy. CONGRU.

PORTIONCULE (lat. *portiuncula*), *s. f.* Petite portion.

PORTIQUE (lat. *porticus*), *s. m.* Décoration d'architecture, en colonnes et en balustrades, pour servir d'entrée couverte à quelque lieu, ou pour le simple ornement. || Espace long ou circulaire, dont la couverture est soutenue par des colonnes. || Nom d'un certain édifice à Athènes, où s'établit Zénon, chef des stoïciens. || Fig. Le Portique, la philosophie de Zénon. || Construction servant à beaucoup d'exercices de gymnastique.

PORTOR (*porter* et *or*), *s. m.* Sorte de marbre à veines jaunes sur fond noir.

PORTRAIRE (lat. *protrahere*), *v. a.* T. vieilli. Faire la représentation, tirer la ressemblance, à l'aide de quelqu'un des arts du dessin. || Absol. L'art de portraire. || Fig. Souffre-moi toutefois de tâcher à portraire D'un roi tout merveilleux l'incomparable frère, CORN.

PORTRAIT (*portraire*), *s. m.* Image d'une personne faite à l'aide de quelqu'un des arts du dessin. || Portrait en pied, portrait qui représente une personne entière. || Portrait parlant, portrait si ressemblant qu'il semble parler. || Portrait flatté, portrait qui atténue ce qu'il y a de mal dans le modèle. || Fig. Ressemblance. Toi, son vivant portrait, CORN. || C'est son portrait, se dit d'un fils ou d'une fille qui ressemble à son père ou à sa mère, et de toute personne qui ressemble beaucoup à une autre. || Image, idée. Porter en son cœur le portrait de quelqu'un. || Fig. Description qu'on fait de l'extérieur, du caractère d'une personne. || Imitation de la voix, des gestes, des manières d'une personne. || Fig. Composition littéraire très en usage au XVII[e] siècle, dans laquelle on décrivait les personnes éminentes de la société. Il faut un grand fond de jugement pour bien faire un portrait, CONDILLAC. || Représentation exacte d'un objet quelconque. On n'a point fait de la vertu de portrait qui lui ressemble, PASC.

PORTRAIT, AITE, *p. p.* de portraire.

* **PORTRAITISTE,** *s. m.* Peintre de portraits.

PORTRAITURE, *s. f.* T. vieilli. Portrait. || En peint. Livre de portraiture, livre enseignant à dessiner toutes les parties du corps humain.

PORTULAN (ital. *portolano*), *s. m.* Livre qui contient la description de chaque port de mer, du fond qui s'y trouve, de ses marées, de la manière d'y entrer et d'en sortir, de ses inconvénients et de ses avantages.

POSAGE, *s. m.* Action de poser. Le posage des sonnettes dans un appartement. || Le travail et la dépense qu'il faut faire pour mettre certains ouvrages en place.

POSE (voy. *poser*), *s. f.* Action de poser, de mettre en place. La pose d'un tapis, d'une sonnette, etc. || En archit. Action de poser une pierre dans une construction. || Pose de la première pierre d'un monument, cérémonie qui a lieu quand on en pose la première pierre. || Un certain nombre de soldats qu'on va mettre en faction. Caporal de pose, caporal chargé de poser ou de relever les sentinelles. || Action ou avantage de placer le premier dé au domino. À vous la pose. || Il se dit des attitudes diverses données ou prises. || Fig. Affectation quelconque, désir de produire de l'effet.

POSÉ, ÉE, *p. p.* de poser. || En blas. Se dit du lion arrêté sur ses quatre pieds. || Écrire à main posée, écrire lentement pour mieux former ses lettres. || Fig. Qui est en crédit dans la société, dans le monde. Homme posé, bien posé. || Se dit des principes, des maximes, etc. qu'on établit. Cela posé, il s'ensuit... || Posé que cela fût, posé le cas que cela fût, ou par ellipse le cas posé, c'est-à-dire si cela était. || Fig. Rassis, retenu. Le plus posé homme du monde, MOL. Il a un esprit posé, SÉV.

POSÉMENT, *adv.* D'une manière posée, doucement, modérément. || Sans se presser, avec réflexion.

POSER (lat. *pausare*), *v. a.* Placer, mettre sur. || Poser à terre, mettre sur la terre. || Dans les exercices militaires, poser l'arme à terre, mettre son arme à terre, devant soi, le bout du canon en avant. || Il se dit, au piano, de la manière de placer la main. || Mettre dans le lieu, dans la disposition convenable. Poser des rideaux, une glace, des sonnettes, etc. || Poser un modèle, le mettre dans l'attitude la plus favorable pour l'imitation. || Poser des sentinelles, les placer en quelque endroit. || Fixer une pierre, une poutre, une colonne, une statue, etc. à la place qu'elle doit occuper. || En arith. Poser des chiffres, les mettre en colonne aux rangs d'unités, de dizaines, de centaines, etc. || Jouer un dé ou un domino. || Absol. C'est à vous à poser. || Quitter, déposer, en parlant de quelque vêtement, de quelque chose que l'on porte sur soi. || Faire poser, faire déposer. Faire poser le masque à cette âme hypocrite, MOL. || Fig. Poser l'épée, renoncer à l'état militaire. || Poser les armes, les mettre bas, se retirer, et fig. faire la paix ou une trêve. || Fig. Établir quelque chose, comme on fait un fondement. Il s'agit de bien poser la doctrine, Boss. || Poser une ques-

tion, la fixer, la préciser. || Fig. Supposer. Poser le cas que, etc. || En mus. Attaquer un son avec fermeté et sûreté, et surtout le maintenir pendant toute la durée de la note. Il pose mal sa voix. || Fig. et néolog. Poser quelqu'un, lui donner du crédit. || *V. n.* Être posé, appuyé sur quelque chose. Ce mur pose à faux. || Fig. Notre crainte ne pouvant poser sur rien de certain, Mass. || Prendre une attitude pour se faire dessiner ou peindre. Cet homme pose dans les ateliers de peinture. || Fig. et néolog. Étudier ses attitudes pour produire de l'effet, chercher à paraître ce qu'on n'est pas. || Faire poser, mystifier. || Se poser, *v. r.* Se mettre, se placer. || Être posé. Son pied se posait sur le tapis. || Se créer un rôle original. Se poser en réformateur des abus. || *S. m.* L'instant où dans la marche le pied du cheval arrive sur le sol.

POSEUR, *s. m.* Celui qui pose ou qui dirige la pose de quelque chose que ce soit. || Poseur de sonnettes, serrurier qui pose les sonnettes dans les appartements. || Fig. et néol. Poseur, poseuse, personne qui étudie ses attitudes, ses gestes, ses regards, pour produire de l'effet.

POSITIF, *s. m.* En gramm. Le premier degré de signification dans les adjectifs et dans les adverbes, par rapport aux degrés de comparaison. || *Adj.* La signification positive. L'emploi positif.

POSITIF, *s. m.* Nom d'un petit buffet d'orgue, qui est ordinairement derrière l'organiste ou à ses pieds.

POSITIF, IVE (lat. *positivus*), *adj.* Sur quoi l'on peut compter; qui est assuré, constant. Je ne pus tirer de ce prince des paroles positives, Boss. || Qui s'appuie sur les faits, sur l'expérience. Les sciences positives. || Philosophie positive, système philosophique émané de l'ensemble des sciences positives, dont Auguste Comte est le fondateur. || Se dit par opposition à ce qui émane de l'imagination, de l'idéal. Des idées positives. || Esprit positif, esprit qui recherche en tout la réalité et l'utilité. || Un homme positif, un homme dont les idées sont positives; et aussi un homme qui considère en tout l'intérêt. || Il se dit, par opposition à naturel, de ce qui est écrit, prescrit. Droit positif. || Le droit positif divin, tout ce que Dieu a ordonné et qui ne fait pas partie du droit naturel. || En matière de religion, cela est de droit positif, cela est fondé sur la discipline de l'Église. || Théologie positive et *subst.* la positive, voy. THÉOLOGIE. || Qui existe en fait, par opposition à négatif. Une chose très-réelle et souverainement positive, Fén. || *Subst.* Il n'y a de différence entre l'espérance et la crainte que celle du positif au négatif, Buff. || En algèbre, quantités positives, celles qui sont ou qu'on suppose précédées du signe de l'addition. || En phys. Se dit de l'électricité développée sur le verre. || Dans la pile, on nomme éléments positifs les disques de zinc, et pôle positif l'extrémité terminée par un disque de zinc. || En chim. Se dit d'une substance simple ou composée, jouant dans ses combinaisons le rôle positif ou de base, c'est-à-dire se rendant au pôle négatif de la pile. || En photographie, épreuve positive, celle qui reproduit le modèle avec ses lumières et ses ombres. || *S. m.* Le positif, ce qui est certain, ce sur quoi on peut compter. Le positif est que... || Ce qui est réel, solide, par opposition à ce qui est chimérique, sans fondement. || Ce qui est matériellement avantageux, profitable.

POSITION (lat. *positio*), *s. f.* Lieu où une personne ou une chose est placée. Cette ville est dans une position agréable. || En archit. Situation d'un bâtiment relativement aux points de l'horizon. || En astron. Place qu'occupent les corps célestes. || Manière de tenir le corps. La position du soldat sous les armes. || En peint. Posture des figures d'un tableau. || Assiette du cavalier; manière de se tenir à cheval || T. de danse. Différentes manières de poser les pieds l'un par rapport à l'autre; on en compte cinq. || Fausses positions, positions qui sont en quelque sorte contre nature. || En mus. Manière dont la main est posée sur les divers instruments. || Lieu de la portée où est placée une note pour fixer le degré d'élévation du son qu'elle représente. || Ordre dans lequel les sons d'un accord sont disposés au-dessus de la base. || En méd. Positions, les différentes attitudes que prend un malade. || Les différentes attitudes que, dans certaines affections, la médecine donne soit au corps entier, soit à un membre. || Dans la métrique grecque ou latine, syllabe longue par position, celle qui, brève de sa nature, devient longue parce que sa dernière lettre, étant une consonne, se trouve placée devant une consonne commençant la syllabe suivante. || Terrain choisi pour y placer un corps de troupes. || Fig. Condition, état heureux ou malheureux. Être à la recherche d'une position. La position de ce malade est alarmante. Il est des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de se préparer à combattre, à vaincre ou à périr, Volt. || Être en position de, avoir les moyens, la faculté de. || Maxime de doctrine contenue dans des thèses que l'on soutient. Les positions d'une thèse. || Position d'un texte, le travail par lequel on le fixe à l'aide des manuscrits et de la critique. || En arithm. Règle de fausse position, voy. RÈGLE.

POSITIVEMENT, *ad.* D'une manière sûre, certaine. Je ne le sais pas positivement. || D'une manière précise. Répondre positivement. || En phys. Corps électrisé positivement, corps chargé d'électricité positive.

* **POSITIVETÉ**, *s. f.* En phys. État d'un corps qui manifeste les phénomènes de l'électricité positive. || On dit aussi positivité.

* **POSITIVISME**, *s. m.* Système de la philosophie positive.

* **POSITIVISTE**, *adj.* Qui se rapporte au positivisme. || *S. m.* Partisan de cette philosophie.

* **POSITIVITÉ**, *s. f.* Caractère positif d'une *spéculation* ou d'un ensemble de spéculations. || Syn. de *positiveté*.

POSPOLITE (polonais *pospolita*, assemblée du peuple), *s. f.* La noblesse de Pologne assemblée en corps d'armée.

POSSÉDÉ, ÉE, *p. p.* de posséder. || Fig. Maîtrisé. L'âme de son dessein jusque-là possédée, Corn. || Dont le démon s'est emparé. || *Subst.* Un possédé. Une possédée. || Fig. Celui qui paraît agité, insensé comme un possédé.

POSSÉDER (lat. *possidere*), *v. a.* Avoir comme propriété, tenir en son pouvoir. Qui vit content de rien possède toute chose, Boil. || Absol. En toute espèce de biens, posséder est peu de chose; c'est jouir qui rend heureux, Beaumarchais. || Il se dit, en un sens analogue, des emplois, des charges, des dignités. || Avec un nom de chose pour sujet, contenir, renfermer, avoir. Ce pays possède des mines de fer. || En style juridique, avoir en son pouvoir, exercer les faits qui, lorsque le droit s'y joint, constituent la propriété, mais sans impliquer la question de savoir si le droit s'y joint. Posséder de bonne foi. || Être propriétaire. || Fig. Il se dit des choses morales que l'on possède. Elle possédait l'affection de son époux, Boss. || Dans le langage religieux, les bienheureux possèdent la gloire éternelle, possèdent Dieu, ils jouissent de la gloire éternelle, de la vue de Dieu. || Posséder Dieu, avoir la connaissance de la vraie religion. || Posséder le secret de quelqu'un, le connaître et pouvoir en user à son gré. || Posséder l'esprit de quelqu'un, le gouverner à son gré. || On dit de même : Posséder l'oreille de quelqu'un. || Posséder l'âme, le cœur d'une personne, en être aimé. || Posséder les bonnes grâces de quelqu'un, en être aimé, en être favorisé. || Posséder quelqu'un, l'avoir chez soi, jouir de sa présence, de sa conversation. || Être l'époux d'une femme. Si un autre la devait posséder, je passerais le reste de mes jours avec tristesse et amertume, Fén. || Fig. Connaître parfaitement, savoir bien. Posséder sa langue, son sujet, un instrument, etc. || Fig. Maîtriser, contenir. Il faut tâcher de calmer et de posséder un peu son âme, Sév. || Posséder son âme en paix, jouir d'une tranquillité d'esprit constante. || Il se dit des objets qui nous dominent moralement. Toute la terre était possédée de la même erreur, Boss. Dieu permet que le monde nous possède un certain temps, Mass. || Dans la liturgie catholique, s'emparer du corps d'un homme, en parlant du démon. || Être possédé, être tourmenté par l'esprit malin. || Fig. Le diable le possède, il est possédé du diable, c'est un homme emporté et qui n'écoute rien. || Se posséder, *v. r.* Être possédé, être tenu comme propriété. || Fig. Être maître de soi, se contenir. || Il ne se possède pas de joie, il est transporté de joie.

POSSESSEUR (lat. *possessor*), *s. m.* Celui qui possède un bien, un héritage. || Par extens. Celui qui possède un objet quelconque.

POSSESSIF, IVE (lat. *possessivus*), *adj.* En gramm. Qui sert à marquer la possession. Pronom, adjectif possessif. || *Subst.* Un possessif.

POSSESSION (lat. *possessio*), *s. f.* État, action par laquelle on a la propriété de. La possession d'une terre, de l'empire, etc. L'usage seulement fait la possession, LA FONT. || Possession de famille, possession qui vient par hérédité. || Prendre possession, prise de possession, se dit de l'acte par lequel un État, un souverain s'assure la possession d'un territoire. || En jurispr. Action ou droit de posséder à titre de propriétaire. En fait de meubles la possession vaut titre. || Possession de fait, action de détenir une chose sans avoir l'intention de se l'approprier. || Possession d'état, notoriété qui résulte d'une suite non interrompue d'actes faits par la même personne en une même qualité. || Il se dit par extens. des charges, des dignités dont on est revêtu, des biens moraux ou autres qu'on possède. || Être en possession de l'estime publique, la posséder pleinement. || Être en possession du théâtre, n'avoir point de rival dans la composition des pièces dramatiques. || Prendre possession, entrer en charge. || Fig. Être en possession de, avec un nom de personne pour sujet, avoir le droit, la coutume de. Le comte de Gramont, qui est en possession de dire toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher, SÉV. Les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés, comme aux peuples sauvages, une partie de leur parure, BUFF. || En gramm. La qualité des adjectifs ou pronoms possessifs. || Fig. Empire qu'on a sur les affections de quelqu'un. Quelle possession vous avez prise de mon cœur! SÉV. || Il se dit de la jouissance de la vue de Dieu. Dieu ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même, BOURD. || La chose même qu'on possède. Venez voir vous-mêmes cette terre délicieuse que le Seigneur vous propose et qui doit être votre possession éternelle, MASS. || Au pl. Terres possédées par un État, par un particulier. Les possessions de la France aux Antilles. || Jouissance de certaines choses qu'on a recherchées avec ardeur. La possession diminue le prix des choses qu'on a le plus désirées. || T. de liturgie. État d'une personne qui est actuellement sous le pouvoir du diable, et dans le corps de laquelle il habite réellement.

* **POSSESSIONNEL, ELLE**, *adj.* En jurispr. Qui marque la possession, par où l'on manifeste son droit de possession. Acte possessionnel.

POSSESSOIRE (lat. *possessorius*), *adj.* En jurispr. Qui est relatif à la possession et spécialement aux procès de possession. Action possessoire, celle par laquelle on tend à être maintenu ou réintégré dans la possession. || *S. m.* La possession d'un bien immobilier.

* **POSSESSOIREMENT**, *adv.* En jurispr. D'une manière possessoire. Agir possessoirement.

POSSIBILITÉ (lat. *possibilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est possible. La possibilité d'un fait.

POSSIBLE (lat. *possibilis*), *adj.* Qui peut être, qui peut se faire. Il est possible que cela se fasse. Il est possible de faire cela. Tous les êtres qui existent actuellement existaient comme possibles dans l'entendement divin avant la création, BONNET. || Il est possible que, avec le subjonctif. || Par ellipse. Venez le plus tôt possible. Le moins d'erreurs possible. || Dans cet emploi, possible est toujours invariable. || Autant que possible, autant qu'il est possible. || *S. m.* Tout ce qu'on peut. Je ferai mon possible. || Au possible, au dernier degré, extrêmement, beaucoup. || Tout ce qui peut arriver, tout ce qui peut se faire. Le réel est étroit, le possible est immense, LAMART. Qui concentre les vœux dans l'étroite borne des possibles, J. J. ROUSS. || *Adv.* Peut-être (emploi qui a vieilli). Notre mort... Ne tardera possible guères, LA FONT. || On dit dans le même sens: Possible que, etc.; possible que oui.

* **POSTAL, ALE** (*poste*), *adj.* Qui a rapport aux postes. Route postale. || Convention postale, accord avec une puissance étrangère concernant le transport des lettres d'un pays à un autre.

POSTCOMMUNION (lat. *post* et *communion*), *s. f.* Oraison que dit le prêtre à la messe après la prière appelée Communion.

POSTDATE (lat. *post* et *date*), *s. f.* Date postérieure à la vraie date d'un acte, d'une lettre.

POSTDATÉ, ÉE, *p. p.* de postdater.

POSTDATER (*postdate*), *v. a.* Dater une lettre, un acte, d'un temps postérieur à celui de son origine.

POSTE (b. lat. *posta*, du lat. *positus*), *s. f.* Établissement de chevaux, placé de distance en distance pour le service des voyageurs. Maître de poste. Chevaux, chaise de poste. || La manière de voyager avec des chevaux de poste. Voyager en poste. || Fig. En poste, avec une extrême rapidité. || Courir la poste, courir sur des chevaux de poste, ou en chaise avec des chevaux de poste, et fig. aller un train de poste, marcher précipitamment, et en général faire trop vite. Faire tout en courant la poste. || La maison où sont les chevaux de poste. || Mesure de chemin ordinairement de deux lieues. Il y a six postes de telle ville à telle autre. || Administration publique pour le transport des lettres. || Malle-poste, voy. MALLE. || Petite poste, poste pour la distribution des lettres dans la ville et la banlieue. || Poste restante, suscription qui indique qu'une lettre doit rester au bureau jusqu'à ce qu'on la réclame. || Le courrier qui porte les lettres. || La maison, le bureau où l'on porte les lettres. || Train-poste, voy. TRAIN.

POSTE, *s. f.* Petite balle de plomb, dont on emploie plusieurs à la fois pour charger un fusil, un pistolet.

POSTE, *s. f.* En archit. Voy. POSTES.

POSTE (ital. *posto*), *s. m.* Lieu assigné à quelqu'un pour un office quelconque. || Poste d'honneur, celui qui est regardé comme le plus périlleux. || Être à poste fixe dans un lieu, y être à demeure, y être sédentaire. || Être à son poste, être où le devoir exige qu'on soit. || Fig. Demeurons dans le poste où le ciel nous a mis, L. RAC. || Tout lieu, fortifié ou non, où un corps de troupes peut tenir et être logé. || Guerre, affaire de postes, guerre, affaire où l'on se dispute des postes. || Poste avancé, poste placé le plus près de l'ennemi. || Un corps de garde. || Les soldats placés dans un poste. || Il se dit de toutes sortes d'emplois et de fonctions. Les postes éminents rendent les grands hommes encore plus grands, et les petits beaucoup plus petits, LA BRUY. || T. de mar. Emplacement destiné à être occupé par un bâtiment dans un port. || Place assignée à un bâtiment dans une armée navale.

POSTÉ, ÉE, *p. p.* de poster. || Fig. Il est bien posté, il est dans une situation avantageuse. || Famil. et ironiq. Nous voilà bien postés, nous sommes dans l'embarras.

POSTER, *v. a.* Placer quelqu'un dans un endroit. || Il se dit aussi des choses que l'on place comme dans un poste. Poster des relais. || T. de guerre. Placer un homme ou un corps dans un lieu, soit pour le garder, soit pour le défendre, soit pour observer de là ce qui se passe. || Se poster, *v. r.* Se mettre, se placer en un lieu.

POSTÉRIEUR, EURE (lat. *posterior*), *adj.* Qui vient après, qui suit dans l'ordre des temps. Un droit postérieur à un autre. Époque postérieure. || Qui est derrière. La partie postérieure de la tête. || Par plaisanterie, les parties postérieures, le derrière. || *S. m.* Le derrière.

POSTÉRIEUREMENT, *adv.* Après, plus tard. Cela s'est passé postérieurement, postérieurement à tel fait.

POSTERIORI (À) (po-sté-ri-o-ri), *adv.* Termes latins de logique signifiant : De ce qui suit, de ce qui est postérieur. Raisonner à posteriori, argumenter d'après les conséquences nécessaires d'une proposition. || La méthode à posteriori, la méthode expérimentale, par opposition à la méthode à priori. || *Subst.* L'à posteriori, la méthode expérimentale.

POSTÉRIORITÉ (lat. *posterior*), *s. f.* État d'une chose postérieure à une autre. Postériorité de date.

POSTÉRITÉ (lat. *posteritas*), *s. f.* Suite de ceux qui descendent d'une même origine. Postérité d'Adam. || Les générations qui ont suivi ou qui suivront une époque.

POSTES, *s. f. pl.* En archit. Nom donné à certains ornements plats, en manière d'enroulements répétés, les uns simples, les autres fleuronnés avec des roses.

POSTFACE (lat. *post* et *face*), *s. f.* Avertissement placé à la fin d'un livre.

POSTHUME (lat. *posthumus*, fausse orthographe pour *postumus*, superlatif de *posterus*), *adj.* Qui est né après la mort de son père. Un enfant posthume. || *Subst.* Un posthume. || Qui ne se fait, n'advient qu'après la mort de la personne dont il s'agit. Des honneurs posthumes. Les grandes réputations sont presque toujours posthumes. LAMOTTE. || Il se dit d'un ouvrage publié après la mort de l'auteur, et d'un auteur dont on a publié les œuvres après sa mort.

POSTICHE (ital. *posticcio*, dérivé de *posto*, du lat. *positus*), *adj*. Fait et ajouté après coup. Les ornements de ce portail sont postiches. || Qui ne convient pas au lieu où on l'a placé. Il faut au versificateur français deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin, FÉN. || Mis à la place de quelque chose qui n'y est pas et qui y devrait être naturellement. Dents, cheveux postiches. || Famil. Se dit de quelque personnage qui n'a pas la qualité qu'il se donne. Un comte postiche.

POSTILLON (*ll* mouillées. *Poste*), *s. m.* Homme attaché au service de la poste, et qui conduit les voyageurs. || Postillon de carrosse ou simplement postillon, second cocher qui mène les chevaux de devant, quand on marche à quatre ou à six chevaux. || Au trictrac et au piquet à écrire, chacun des marqués au delà de la moitié.

POSTSCÉNIUM (post'-sé-ni-om'. Lat. *postscenium*), *s. m.* Chez les anciens, la partie du théâtre située derrière la scène.

POSTSCRIPT (po-skri) ou plus souvent **POST-SCRIPTUM** (po-skri-ptom'. Lat. *post* et *scriptum*), *s. m.* Ce qu'on ajoute au bas d'une lettre ou d'un mémoire, après l'avoir fini ; ce qui se marque ordinairement par ces deux lettres initiales *P. S.* || *Au pl.* Des post-scriptum.

* **POSTULANCE**, *s. f.* Action de postuler, de se mettre sur les rangs pour obtenir une place, une fonction.

POSTULANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui postule. || Personne qui demande à être reçue dans une maison religieuse. || Autrefois, avocat, procureur qui pratiquait, par opposition à celui qui avait quitté l'exercice de ses fonctions ; et aussi procureur, avocat et même praticien sans titre, qui plaidait dans les justices inférieures. || *Adj.* Avocat postulant. Procureur postulant.

* **POSTULAT** (po-stu-la. Lat. *postulatum*), *s. m.* En log. Ce que l'on demande à son adversaire au commencement d'une discussion, comme fait reconnu ou axiome. || En géom. Demande d'un premier principe pour établir une démonstration. || On dit aussi quelquefois postulatum. || Temps d'épreuve qui précède le noviciat.

POSTULATION (lat. *postulatio*), *s. f.* En jur. Action d'occuper pour une partie, de faire toutes les procédures dans une affaire. || En droit ecclésiastique, demande par les électeurs d'un bénéfice ou d'une dignité de nommer une personne qui ne peut être élue selon les canons.

* **POSTULATUM** (po-stu-la-tom'), *s. m.* Voy. POSTULAT.

POSTULÉ, ÉE, *p. p.* de postuler.

POSTULER (lat. *postulare*), *v. a.* Demander avec instance, insister pour obtenir quelque chose. Postuler une place. || *V. n.* T. de pratique. Faire toutes les procédures dans une affaire, en parlant de certains officiers ministériels dont c'est le droit exclusif.

POSTURE (lat. *positura*), *s. f.* Manière dont on pose, dont on tient le corps, la tête, les membres. Ne savoir quelle posture tenir. || S'est dit de gravures qui représentent des personnages dans une suite d'attitudes différentes. Les postures de Callot. || Fig. État où l'on est par rapport à sa fortune, à sa condition. Être en bonne posture auprès de quelqu'un. Un duel met les gens en mauvaise posture, MOL. || Être en posture de, avec un infinitif, être en position favorable pour. || Il se dit aussi des affaires. Mes affaires y sont en fort bonne posture, MOL.

POT (b. lat. *potus*), *s. m.* Vase de terre ou de métal. || Fig. Mettre les petits pots dans les grands, arranger toute chose pour un déménagement. || Sourd comme un pot, bête comme un pot, très-sourd, très-bête. || Il a une voix de pot cassé, il parle comme un pot cassé, il a une voix enrouée. || Payer les pots cassés, supporter les frais du dommage qu'on a causé. || Suivi de la préposition *à*, il exprime la destination du vase. Un pot à l'eau. Pot à beurre. || Pot à fleurs, pot où l'on met des fleurs. || Suivi de la préposition *de*, il exprime l'état actuel, la contenance. Un pot d'eau. Un pot de lait. || Pot de fleurs, pot où il y a des fleurs. || Pot au lait, pot dans lequel on a l'habitude de mettre le lait. || Pot au noir, pot dans lequel on met quelque substance noire, par exemple le cirage. || Fig. Le pot au noir, quelque chose de désagréable, quelque mésaventure. || Le pot aux roses, voy. ROSE. || Pot à moineau, pot de terre qu'on attache en dehors d'une fenêtre, afin que les moineaux y viennent faire leurs nids. || Pot de chambre, vase de nuit. || Pot, mesure qui contient deux pintes. || Vendre à pot, vendre le vin, le cidre au détail. || Fig. Au pl. Excès bachiques. On continua de vider les pots, LA FONT. || Être toujours parmi les pots et les plats, être toujours dans les dîners. || La marmite où l'on met bouillir la viande. || Mettre le pot, préparer la marmite et la viande et la mettre au feu. || Mettre au pot, mettre quelque viande dans la marmite pour l'y faire cuire. || Mettre la poule au pot, y mettre une poule, ce qui est signe d'aisance. || Recevoir à la fortune du pot, donner son dîner tel quel. || Courir la fortune du pot, s'exposer à faire mauvaise chère, en allant demander à dîner dans une maison où l'on n'est pas attendu. || Être à pot et à rôt, vivre ensemble très-familièrement. || Fig. Cela fait bouillir le pot, se dit de tout ce qui entretient, donne un revenu. || Faire petit pot, vivre petitement. || Fig. Faire pot à part, se mettre à part, agir séparément. || Tourner autour du pot, tourner autour de la marmite dans l'espérance d'en avoir quelque lopin, et fig. essayer d'obtenir quelque avantage. || Tourner autour du pot, user de circonlocutions, ne pas oser aborder nettement un sujet. || Pot-au-feu, la marmite pleine d'eau et de viande qu'on met sur le feu, pour faire du bouillon, viande et bouillon dans la marmite ; la quantité de viande destinée à être mise dans le pot. || *Au pl.* Des pot-au-feu. || Sœurs du pot, filles qui vivent en communauté et qui soignent les malades. || Pot pourri, différentes sortes de viandes assaisonnées et cuites ensemble avec différentes sortes de légumes. || Fig. Pot pourri, diverses sortes de fleurs et d'herbes odoriférantes mêlées dans un vase ; morceau de musique composé de différents airs connus, reliés entre eux par une ritournelle commune, et aussi chanson dont les couplets sont sur différents airs ; morceau littéraire où l'on traite divers sujets en ramenant de temps en temps celui qui commençait ; tout ouvrage composé de morceaux assemblés sans ordre, sans liaison sans choix. || Petit pot, mode suivant lequel, au lieu d'allaitement, on nourrit les enfants avec de la panade. || Pot-de-vin, ce qui se donne, comme présent, en sus du prix convenu pour un marché. S'enrichir par des pot-de-vin. || Pot à feu, pièce d'artifice faite en forme de pot et remplie de fusées. || T. d'artillerie. Pot à feu, pot de fer rempli d'artifices, dont on se sert dans les siéges. || Pot à feu, ornement d'architecture représentant un pot d'où sortent des flammes. || Autrefois, pot, espèce de casque à l'usage de l'infanterie qui ne couvrait que la moitié de la tête. || T. de jeu d'enfants. Petit creux fait dans la terre, dans lequel on pousse ou jette des billes, suivant certaines règles convenues. || Prov. C'est le pot de terre contre le pot de fer, c'est un faible contre un fort. || Pot fêlé dure longtemps, un homme, quoique infirme, maladif, ne laisse pas de pouvoir vivre longtemps.

* **POTABILITÉ**, *s. f.* Qualité de l'eau potable.

POTABLE (lat. *potabilis*), *adj.* Qui peut être bu sans répugnance. Vin, eau potable. || Or potable, voy. OR.

POTAGE (*pot*), *s. m.* Bouillon gras ou *maigre*, dans lequel on a mis des tranches de pain, ou quelque pâte alimentaire, ou de la purée, ou des légumes. || Au potage, au moment où l'on mange le potage. || Pour tout potage, en ne servant pour le dîner qu'un potage ou du moins une seule chose. || Fig. Pour tout potage, pour toute chose. Il n'a eu que cent francs pour tout potage. Qui vous n'êtes, pour tout potage, qu'un faquin de cuisinier, MOL. || Fig. Pour renfort de potage, pour aggravation.

POTAGER, ÈRE, *adj.* Qui concerne les légumes. Jardin potager. || Herbes, plantes potagères, celles que l'on cultive dans un potager. || *S. m.* Potager, jardin où l'on cultive des légumes et des fruits.

POTASSE (all. *Pottasche*), *s. f.* Substance composée d'oxygène et d'un métal appelé potassium, formant des sels avec les acides, des savons avec les huiles, et du verre avec la silice. || Potasse factice, mélange de carbonate de soude et de sulfate de cuivre. || En chim. Protoxyde de potassium, alcali solide, blanc, très-caustique.

* **POTASSIQUE**, *adj.* En chim. Où du potassium est combiné. Sel potassique.

POTASSIUM (po-ta-si-om'), *s. m.* En chim. Métal qui, combiné avec l'oxygène, donne la potasse *pure*.

POTE (orig. inc.), *adj.* Usité seulement dans : Main pote, main grosse, enflée, dont on se sert difficilement.

POTEAU (dim. de l'anc. fr. *post*, du lat. *postis*), *s. m.* Pièce de bois de charpente, posée debout. Les poteaux d'une cloison. || Poteau cornier, voy. CORNIER. || Grosse et longue pièce de bois posée droit en terre et servant à divers usages. || L'infâme poteau, le poteau de la croix où Jésus-Christ fut attaché. || Poteaux indicateurs, ceux où les indications sur les routes et les localités sont inscrites. || Fig. et famil. De grosses et vilaines jambes.

POTÉE (*pot*), *s. f.* Ce qui est contenu dans un pot. Une potée d'eau. || Fig. et famil. Un grand nombre d'enfants. Une potée d'enfants. || Éveillé comme une potée de souris, se dit d'un enfant vif, d'une personne très-éveillée, très-active. || Potée se dit de diverses préparations dont se servent les chimistes, les fondeurs, les polisseurs de glaces, etc. Potée d'émeri. || Oxyde d'étain réduit en poudre très-fine, qui sert à polir.

POTELÉ, ÉE (*pote*), *adj.* Gras et plein. Un enfant potelé. Des bras potelés.

POTELET (dim. de *poteau*), *s. m.* Petit poteau qu'on met quelquefois au-dessus des portes, des fenêtres, etc.

POTENCE (lat. *potentia*), *s. f.* Béquille, bâton d'appui qui a la forme d'un T. Marcher avec des potences. || Table en potence, longue table à l'un des bouts de laquelle une autre est placée en travers. || Appareil qui sert à mesurer la taille des hommes et des animaux. Avoir cinq pieds sous potence. || Gibet, instrument de supplice. || Le supplice même. || Gibier de potence, voy. GIBIER. || En blas. Meuble de l'écu, qui indique le droit de haute justice. || T. de manége. Le morceau de bois où pend la bague. || Pièce de bois ou de fer qui se met sous une poutre pour soutenir un plancher, et dont le sommet forme un triangle. || Barre de fer tournée en volute à une de ses extrémités, servant de support à un balcon, à une enseigne, à une poulie de puits, etc.

POTENTAT (b. lat. *potentatus*, du lat. *potens*), *s. m.* Tout prince souverain, dont la puissance est redoutable par la grandeur de ses forces et par le poids de son autorité. Tous les potentats de l'Europe. || C'est un petit potentat, il se croit un potentat, il affecte une importance qui ne lui appartient pas.

POTENTIEL, ELLE (lat. *potentialis*), *adj.* En log. Qui est en puissance, virtuel, par opposition à effectif. || En chir. Il se dit des substances qui, bien qu'énergiques, n'agissent pas immédiatement après leur application, comme les alcalis caustiques, qu'on nomme cautères potentiels (voy. ACTUEL). || En gramm. Particule potentielle, particule qui indique une condition, comme *si*. || *Subst.* Le potentiel, le conditionnel.

* **POTENTIELLEMENT**, *adv.* D'une manière potentielle.

* **POTENTILLE** (*ll* mouillées. Dim. du lat. *potentia*), *s. f.* Genre de plantes rosacées, où l'on remarque : l'anserine ou argentine, quintefeuille, etc.

POTERIE, *s. f.* Toute vaisselle de terre. || Lieu où l'on fabrique de la vaisselle d'argile. || Art de fabriquer cette vaisselle. || Ustensiles de ménage en métal, particulièrement en étain et en fonte. || Tuyaux en terre cuite, ajustés bout à bout et employés dans les constructions.

POTERNE (lat. *posterula*), *s. f.* Fausse porte, galerie souterraine placée ordinairement dans l'angle du flanc et de la courtine pour faire des sorties secrètes par le fossé.

* **POTESTATIF, IVE** (lat. *potestativus*), *adj.* En jurispr. Qui dépend de la volonté d'une des parties contractantes. Condition potestative.

* **POTICHE** (*pot*), *s. f.* Grande bouteille de terre cuite dans laquelle on apporte le baume de Tolu. || Espèce de petit pot. || Vase en porcelaine de Chine ou du Japon.

POTIER (*pot*), *s. m.* Celui qui fait ou vend des pots, de la vaisselle de terre. || Potier d'étain, celui qui fabrique et vend de la vaisselle d'étain.

POTIN (*pot*), *s. m.* Mélange de cuivre jaune et de quelques parties de cuivre rouge (potin jaune), ou sorte de cuivre formé des lavures que donne la fabrication du laiton, et auxquelles on mêle du plomb ou de l'étain (potin gris). Des monnaies de potin.

POTION (lat. *potio*), *s. f.* En méd. Médicament liquide qu'on n'administre en général que par cuillerées.

POTIRON (orig. inc.), *s. m.* Sorte de grosse citrouille.

POTRON-JAQUET ou **POTRON-MINET**, *s. m.* Voy. PATRON-JAQUET.

POU (anc. fr. *pouil*, du lat. *pediculus*), *s. m.* Insecte qui s'attache au corps et aux cheveux de l'homme, au poil des animaux. || Se laisser manger aux poux, se dit de personnes malpropres. || Laid comme un pou, très-laid. || Fig. Un pou affamé, un pou maigre, un homme gueux et avide de gain. || Fig. Chercher à quelqu'un des poux à la tête, lui faire une mauvaise querelle. || Il écorcherait un pou pour en avoir la peau, se dit de quelqu'un très-âpre au gain. || Nom donné à différents parasites. || Pou des chiens, tique, ricin. || Pou des oiseaux, le ricin. || Pou de bois, nom donné aux larves et aux neutres des termites. || Pou de mer, les cymothoés et autres crustacés.

POUACRE (lat. *podager*), *adj.* Sale, vilain. || *S. m.* Un pouacre.

POUAH ! *interj.* qui marque le dégoût.

POUCE (lat. *pollex*), *s. m.* Le plus gros, le plus fort et le plus court des doigts de la main et du pied. || Serrer les pouces, sorte de question qui consistait à comprimer les pouces dans un engin avec une grande douleur. || Fig. Serrer les pouces à quelqu'un, le tourmenter, le maltraiter pour lui faire avouer quelque chose. || Fig. Mettre les pouces, se rendre, céder, après une résistance plus ou moins longue. || Fig. Se mordre les pouces de quelque chose, s'en repentir. || Fig. Jouer du pouce, compter de l'argent pour payer. || Famil. Manger sur le pouce, manger à la hâte, sans prendre le temps de s'asseoir. || Il y met les quatre doigts et le pouce, il prend avidement, il manie grossièrement. || Lire du pouce, feuilleter un livre en tournant les feuillets avec le pouce et sans lire attentivement. || Compter sur le pouce, faire un calcul sur ses doigts, à peu près, approximativement. || Famil. Donner un coup de pouce, étrangler. || Fig. Tourner ses pouces, ne rien faire ou se livrer à une vaine occupation. || Faire aller une montre au pouce, mettre à l'heure de temps en temps une montre qui va mal. || Mesure qui est la douzième partie du pied de roi, et qui se divise en douze lignes. || Fig. Un pouce de terre, une très-petite étendue de propriété. || Pouce d'eau, pouce de fontainier, unité ancienne employée pour évaluer la dépense des orifices d'écoulement ; il est égal à environ 13 litres par minute. || Le nouveau pouce d'eau calculé par Prony s'écoule par un orifice circulaire de 2 centimètres de diamètre. La quantité d'eau fournie en 24 heures par cet orifice est de 20 mètres cubes.

* **POUCETTES** (*pouce*), *s. f. pl.* Corde ou chaînette dont on se sert pour attacher les pouces de certains prisonniers. On lui a mis les poucettes.

POUCIER (*pouce*), *s. m.* Doigtier de corne ou de métal qui sert à couvrir le pouce. || Petit levier, qui dans le loquet d'une porte fait bascule, et sur lequel on appuie le pouce à l'extérieur pour que l'autre partie soulève la clenchette du loquet.

POU-DE-SOIE (altéré de *padoue-soie*, soie de Padoue), *s. m.* Étoffe de soie unie et sans lustre, dont le grain est gros comme celui du gros de Naples, et moins serré que celui de Tours. || Quelques-uns écrivent pout-de-soie, poult-de-soie. || *Au pl.* Des poux-de-soie.

POUDING (pou-dingh'. Anglais *pudding*), *s. m.* Nom de plusieurs espèces d'un gâteau anglais dont le fond est toujours le raisin de Corinthe, la graisse de rognon de bœuf, la farine ou la mie de pain, les œufs, etc.

POUDINGUE (*pouding*), *s. m.* En géol. Pierres formées de morceaux arrondis et liés par un ciment qui fait le fond de ces sortes de pierres.

POUDRE (lat. *pulvis*), *s. f.* Légères particules de terre desséchée qui couvrent le sol ou s'élèvent en l'air. || Fig. et poétiq. Dans la poudre, se dit des personnes qui cèdent et tombent devant une force supérieure. Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer, RAC. || Mordre la poudre, voy. MORDRE. || Fig. Jeter de la poudre aux yeux, éblouir par des discours, par des apparences. || En poudre, détruit, renversé. Mon trône est en poudre, VOLT. || Mettre en poudre, ruiner, détruire. || Fig. Mettre en poudre un raisonnement, un livre, critiquer un raisonnement, un ouvrage de manière à n'en laisser rien subsister. || Réduire en poudre, anéantir. || Fig. Faire de la poudre, faire des embarras, faire la mouche du coche. || Il se dit des particules de toute espèce qui se déposent dans les appartements et qui se sou-

lèvent par la moindre agitation. || La poudre des bibliothèques, la poudre qui s'accumule dans les bibliothèques, et fig. l'oubli qui atteint un livre. || Dans le langage biblique, la poussière, la terre qui compose le corps de l'homme. Vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre, SACI. || Ce qu'on met sur l'écriture pour empêcher qu'elle ne s'efface. || Amidon pulvérisé et aromatisé dont on se sert pour les cheveux. || Substance quelconque réduite en particules aussi petites qu'il est possible de le faire par les moyens mécaniques. De la poudre d'iris. Café, tabac en poudre. || Poudre d'or, l'or qui est en petites parcelles. || Poudre de plomb, cendrée. || Poudre de diamants, poudre faite avec des diamants broyés et dont on se sert pour tailler les diamants. || Par extens. Diamants si petits qu'à peine peut-on les mettre en œuvre. || Préparation pharmaceutique résultant de la pulvérisation des substances médicinales solides. || Poudre de perlimpinpin, voy. PERLIMPINPIN. || Poudre à canon ou simplement poudre, mélange de soufre, de salpêtre et de charbon. || Poudre à tirer ou poudre de chasse, la poudre la plus fine qui sert à la chasse. || Il n'a pas inventé la poudre, se dit d'un homme sans esprit. || Fig. Tirer sa poudre aux moineaux, se donner de la peine inutilement. || Faire parler la poudre, commencer la guerre. || Fig. Mettre le feu aux poudres, commencer, faire éclater quelque grosse affaire. || Fig. Le feu prend aux poudres, se dit de quelqu'un qui s'enflamme tout à coup, qui se livre à un soudain accès de colère. || Il est vif comme la poudre, se dit de quelqu'un qui prend feu tout de suite. || Les poudres, partie de l'administration militaire où l'on s'occupe de la fabrication et de la vente des diverses poudres. || Poudre fulminante, poudre qui détone fortement par le choc ou le frottement. || Poudre de coton ou poudre-coton, voy. PYROXYLE. || Thé poudre à canon, voy. THÉ.

POUDRÉ, ÉE, *p. p.* de poudrer. || Poudré à blanc, extrêmement poudré. || En bot. Qui paraît comme couvert de givre ou de gelée blanche. || En zool. Qui est comme glacé de blanc. Plumage, pelage, corps poudré.

POUDRER (*poudre*), *v. a.* Couvrir légèrement les cheveux de poudre. Poudrer une perruque. || Se poudrer, *v. r.* Se couvrir les cheveux de poudre.

* **POUDRERIE**, *s. f.* Établissement où l'on fabrique de la poudre à tirer.

POUDRETTE (dim. de *poudre*), *s. f.* Nom donné aux excréments de l'homme désséchés et préparés pour la fumure des terres.

POUDREUX, EUSE, *adj.* Couvert de poussière, en parlant des personnes et des animaux. || Il se dit aussi des choses. Des livres poudreux. || Arriver les pieds poudreux, arriver de loin, en chétif équipage. || Par extens. Un pied poudreux, un vagabond, un homme de rien. || En hist. nat. Qui est couvert d'une poussière grisâtre.

POUDRIER (*poudre*), *s. m.* Petite boîte où l'on met la poudre à sécher l'écriture. || Horloge de sable qui dure une demi-heure. || Ouvrier qui fabrique la poudre.

POUDRIÈRE (*poudre*), *s. f.* Boîte à poudre pour sécher l'écriture. || Boîte, récipient dans lequel est contenu l'approvisionnement de poudre d'un tireur. || Fabrique de poudre à canon. || Magasin de poudre.

* **POUDROYER** (*poudre*), *v. a.* Remplir de poudre, de poussière. D'un cheval espagnol poudroyant tous les champs, J. B. ROUSS. || *V. n.* S'élever en poussière. Le sable poudroyait. || Le soleil poudroie, les poussières paraissent dans les rayons solaires. || Se poudroyer, *v. r.* Être réduit en poussière.

POUF, onomatopée exprimant le bruit que fait un corps en tombant. || *Adj. invar.* En termes de marbrier, se dit d'une pierre, ou d'un marbre, ou d'un grès qui s'égrène sous l'outil. || Fig. Faire pouf, déloger. || Faire un pouf, faire pouf, ne pas payer ce qu'on a acheté ou pris en consommation à crédit chez quelque marchand.

★ **POUF**, *s. m.* Réclame, annonce emphatique, cachée sous la forme d'une anecdote, d'une nouvelle (voy. PUFF).

* **POUF**, *s. m.* Autrefois, sorte de coiffure de femme. || Aujourd'hui, gros tabouret cylindrique, ayant quelquefois les dimensions d'un canapé rond avec siége en dehors.

POUFFER (*pouf*), *v. n.* Famil. Pouffer de rire, éclater de rire involontairement.

POUILLÉ (*ll* mouillées. B. lat. *pulegium*, altération du lat. *polyptychum*), *s. m.* Dénombrement, état de tous les bénéfices d'un diocèse, d'une abbaye, etc.

POUILLÉ, ÉE, *p. p.* de pouiller.

POUILLER (*ll* mouillées. *Pouilles*), *v. a.* Dire des pouilles, faire des reproches. || Se pouiller, *v. r.* S'insulter réciproquement.

* **POUILLER** (*ll* mouillées. Anc. fr. *pouil*, pou), *v. a.* Chercher des poux.

* **POUILLERIE** (*ll* mouillées. *Pouiller*), *s. f.* Extrême pauvreté. || Lieu très-malpropre.

POUILLES (*ll* mouillées. Anc. fr. *pouil*, pou), *s. f. pl.* Reproches mêlés d'injures. Chanter pouilles à quelqu'un.

POUILLEUX, EUSE (*ll* mouillées. *Pouiller*), *adj.* Qui a des poux. || *Subst.* Un pouilleux. Une pouilleuse. || Fig. Un homme de la plus misérable condition. || La Champagne pouilleuse, partie de la Champagne stérile et pauvre.

* **POULAILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* Totalité des poules, de la volaille, des oiseaux réunis dans la basse-cour.

POULAILLER (*ll* mouillées. *Poulaille*), *s. m.* Lieu où juchent les poules. || Petite voiture de marchand d'œufs, mauvaise et vieille voiture. || Fig. Bicoque, place mal fortifiée, maison chétive. || La partie du théâtre élevée et la plus incommode. || Celui qui vend de la volaille.

POULAIN (b. lat. *pullanus*, du lat. *pullus*), *s. m.* Nom du cheval avant l'âge adulte, avant trois ans.

POULAINE anc. fr. *poulanne*, peau de Pologne), *s. f.* Autrefois, souliers à la poulaine, souliers de mode, dont la pointe était longue d'un demi-pied pour les personnes du commun, d'un pied pour les riches et de deux pieds pour les princes. || T. de mar. Assemblage de plusieurs pièces de bois formant une portion de cercle terminée en pointe, et faisant partie de l'avant d'un vaisseau.

POULAN (orig. inc.), *s. m.* Ce que celui qui donne les cartes met au jeu de plus que les autres, à l'hombre, au quadrille, au tri, etc. || Se dit aussi des derniers tours, où l'on paye double.

POULARDE (augmentatif de *poule*), *s. f.* Jeune poule qu'on a engraissée.

POULE (b. lat. *pulla*), *s. f.* La femelle du coq. || Fig. Faire pondre la poule, se procurer des profits. || La poule au pot, voy. POT. || La poule aux œufs d'or, poule qui, suivant la fable, pondait des œufs d'or, et que l'avaricieux tua croyant y trouver un trésor. || Fig. Tuer la poule pour avoir l'œuf, se priver de ressources à venir pour un moindre intérêt du moment. || Plumer la poule, se dit de soldats qui vivent à discrétion chez le paysan. || Fig. Plumer la poule sans la faire crier, être pillard, concussionnaire, sans qu'il s'élève des plaintes. || Fig. Une poule à plumer, une dupe à faire. || Une poule mouillée, une personne sans résolution et sans courage, et aussi une personne qui craint la moindre incommodité. || Un cœur de poule, un homme sans courage. || N'avoir pas plus de vigueur qu'une poule, être sans vigueur. || Se dit familièrement et par amitié, en parlant à une femme, à une jeune fille. || Lait de poule, voy. LAIT. || Peau de poule, peau qui n'est pas lisse, ayant de petites élevures semblables à celles de la peau d'une poule plumée. || On dit plus souvent : Chair de poule. || Cela fait venir la chair de poule, cela fait frissonner. || Se dit des femelles de plusieurs espèces d oiseaux. Poule faisane ou faisande. Poule d'Inde, voy. DINDE, etc. || Se dit de différentes espèces d'oiseaux. Poule de Barbarie, d'Afrique ou de Numidie, la pintade. Poule d'eau. Poule sultane. || Au jeu, la mise de chacun des joueurs, qui appartient à celui qui gagne le coup. || Au billard et à quelques autres jeux, faire une poule, faire une partie où tous les joueurs mettent une somme, formant une mise totale qui appartient au joueur qui a gagné successivement tous les autres. || Sur le turf, la masse des mises des parieurs. || La troisième des figures du quadrille, dite aussi main-droite.

POULET (dim. de *poule*), *s. m.* Le petit d'une poule. || Poulet de grain, petit poulet nourri avec du grain, sans être enfermé pour être engraissé. || Poulets sacrés, voy. SACRÉ. || Poulet d'Inde, dindonneau. || Fig. Terme de caresse qu'on emploie en parlant à un enfant, à un jeune homme, à une jeune femme. || Fig. Billet de galanterie. || Il se dit quelquefois par plaisanterie de toute autre missive. || Papier doré propre à écrire des poulets.

POULETTE, *s. f.* Jeune poule. || Fig. et famil. Jeune fille, jeune femme. || À la sauce poulette ou simplement à la poulette, avec une sauce où il y a du beurre, un jaune d'œuf, du sel, du poivre et un filet de vinaigre.

POULEVRIN (voy. *pulverin*), *s. m.* Poudre fine dont on se servait autrefois pour amorcer le canon. || La poire qui contient cette poudre.

POULICHE (*pouline*), *s. f.* Jument qui n'est pas encore adulte, qui a moins de trois ans. || Autrefois, on disait poulaine ou pouline.

POULIE (anglo-saxon *pullian*, tirer), *s. f.* Rouet de bois dur ou de métal, creusé d'une gorge à sa circonférence pour recevoir une corde, et tournant sur un axe qui est supporté par une chape. || T. de mar. L'ensemble de la poulie et de sa chape. || En anat. Disposition analogue à celle d'une poulie avec sa corde.

POULIN, POULINE, voy. POULAIN et POULICHE.

* **POULINEMENT**, *s. m.* Action de pouliner.

POULINER, *v. n.* En parlant d'une cavale, mettre bas.

POULINIÈRE, *adj. f.* Jument poulinière, jument destinée à la reproduction. || *Subst.* Une poulinière.

POULIOT (pou-li-o. Lat. *pulegium*), *s. m.* Plante aromatique du genre des menthes.

* **POULOT, OTTE** (*poulet*), *s. m.* et *f.* Terme de caresse dont on se sert familièrement en parlant à un enfant. || Se dit ironiquement d'un grand jeune homme.

POULPE, *s. f.* On dit présentement pulpe.

POULPE (lat. *polypus*), *s. m.* Animal marin de la classe des mollusques.

POULS (poû. Lat. *pulsus*), *s. m.* Battement des artères. Pouls dur, souple, vite, lent, fréquent, petit. || On dit le pouls plein, quand l'artère, quel qu'en soit le diamètre, paraît bien remplie sous le doigt qui la touche. || Pendant que le pouls bat encore, pendant que nous vivons. || Fig. Le pouls lui bat, il a peur. || Sans pouls, en syncope. || Demeurer sans pouls, demeurer tout interdit. || Fig. Tâter le pouls à quelqu'un, le sonder sur une affaire. || Fig. Se tâter le pouls, consulter ses forces avant d'entreprendre quelque chose. || Fig. Ce qui indique l'état d'un corps comparé à un corps vivant. J'insiste sur le prix des monnaies, c'est le pouls d'un État, VOLT.

POUMON (lat. *pulmo*, de πλεύμων ou πνεύμων), *s. m.* Organe renfermé dans la poitrine, et par lequel s'effectue la respiration. || Avoir de bons poumons, avoir une voix forte. || La force des poumons, la force de la voix.

* **POUMONIQUE**, *adj.* Voy. PULMONIQUE.

POUPARD (lat. *pupa* ou *pupus*), *s. m.* Enfant au maillot. Un gros poupard. || Grosse poupée qui représente un enfant. || *Adj.* Poupard, pouparde, qui tient du poupard. Une physionomie pouparde.

POUPART (orig. inc.), *s. m.* Crabe tourteau, crustacé du genre des crabes, qui est alimentaire.

POUPE (lat. *puppis*), *s. f.* L'arrière d'un vaisseau. || Avoir le vent en poupe, avoir le vent soufflant de l'arrière, et fig. être en faveur.

POUPÉE (lat. *pupa*), *s. f.* Petite figure humaine de carton, de bois, de cire, etc. qui sert de jouet aux petites filles. || Elle se tient comme une poupée, se dit d'une femme qui craint, en remuant, de déranger sa toilette. || C'est un visage de poupée, se dit d'une jeune personne dont le visage est mignon ou coloré, ou dont le visage n'a pas plus d'expression que la face d'une poupée. || Jouer à la poupée, se dit au propre d'une enfant qui joue avec sa poupée, et fig. d'une jeune fille demeurée plus simple et plus naïve que ne comporte son âge. || Une personne fort parée, homme ou femme ; une femme qui est sans animation et sans expression. || Espèce de mannequin sur lequel on essaye des chapeaux, des vêtements. || Petite figure en plâtre qui sert de but dans les tirs. || Paquet d'étoupes dont on garnit le fuseau. || Manière d'enter, ainsi dite parce qu'on entoure la greffe de linge. || Doigt malade et entortillé d'un linge.

POUPIN, INE (dérivé du lat. *pupus* ou *pupa*), *adj.* Qui a une toilette affectée. || *Subst.* Elle fait la poupine. || Il se dit aussi de l'air, des manières. Un air poupin.

POUPON (voy. *poupée*), *s. m.* Petit enfant au visage plein et potelé.

POUPONNE, *s. f.* Petite fille qui a le visage plein et potelé. || Famil. Il se dit par forme de caresse.

POUR (lat. *pro*), *prép.* Sert à marquer le motif, la destination. Faire de l'exercice pour sa santé. || Il se dit de ce qui est destiné comme part à quelqu'un La misère est pour nous, et pour eux l'opulence, DELILLE. || Il se dit d'une destination toute fortuite. Pour mon malheur, je ne pus garder le silence. || À cause de. Punir pour une faute légère. || En raison de. Tout ce qui n'est pas formellement défendu par l'Église n'est pas pour cela permis, BOURD. || En considération de. Il faut aimer les gens, non pour soi, mais pour eux, COLLIN D'HARLEVILLE. || Famil. Et pour cause, signifie qu'on a des raisons, mais qu'on ne veut pas les exprimer. Je me tais et pour cause. || Pour Dieu, se dit par manière de prière. || Pour l'amour de, en raison de l'intérêt qu'on porte, à cause de. || En vue de. Vivez, régnez pour vous, RAC. || En faveur de, pour la défense de, pour l'intérêt de. Ce que je dis est autant pour vous que pour moi. || Il exprime l'attachement, l'intérêt. S'inquiéter pour quelqu'un. || Du parti de. Il a pour lui le peuple, RAC. || Il se dit aussi des choses qu'on préfère. Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits, MOL. || Absol. et sans régime. Êtes-vous pour ou contre? Je parlerai pour. || Envers, à l'égard de. La tendresse d'une mère pour ses enfants. Son aversion pour la vie de campagne. || Il se dit pour exprimer ce qui sert contre quelque mal. Un remède bon pour la fièvre. || Eu égard à, par rapport à. Un habit chaud pour la saison. Pour un pauvre animal, Grenouilles, à mon sens, ne raisonnaient pas mal, LA FONT. || Quant à. Pour ce qui me regarde. || Il se dit en ce sens devant *de* suivi de l'article défini. Pour du blé, il n'y en avait point. || Il se dit quelquefois en ce sens devant un infinitif. Ah ! pour en être digne, il l'est et plus que tous, CORN. || Il sert à marquer le rapport entre une chose qui affecte et la personne affectée. C'est une grande perte pour vous. || En échange de, moyennant un certain prix. Il a donné son cheval pour mille francs. || Pour, devant un nom de nombre, indique une certaine proportion. Toucher de commission tant pour mille. || Pour cent, voy. CENT. || En la place de, au lieu de. Mon fils monte la garde pour moi. Il a pour lit un mauvais matelas. || Pour, employé au sens de comme. Je vous donne pour certain que, etc. || En qualité de. Laissez-le pour ce qu'il est. Qui est-ce qui a lu les ouvrages de Richardson sans désirer de l'avoir pour frère ou pour ami ? DIDER. || Être pour beaucoup, pour peu en quelque chose, n'y être pour rien, y avoir contribué beaucoup, peu, nullement. || Pour, devant *tout*, exprime qu'il n'y a pas autre chose. Pour toute récompense il eut des reproches. || Ne... pour un..., ne... pas pour un...., pas seulement un. Quel sujet auriez-vous de vous plaindre de moi? — Je n'en ai pas pour un, je crois en avoir mille, DANCOURT. || Au nom de. Il commande la province pour le roi. || Joint à un mot qui exprime le temps, il signifie pendant, avec le sens d'un futur. Je n'en ai que pour un moment. || Il sert à indiquer l'époque où une chose s'est faite ou se fera, mais toujours avec le sens du futur. Ce sera pour demain. || Pour quand, sans interrogation, pour le temps où. || Pour jamais, pour toujours, pour un temps qui ne doit pas finir, pour une durée perpétuelle. || Pour quand, avec interrogation, pour quel temps? Pour quand est la fête? || Précédé et suivi du même mot, il marque la comparaison. Et mort pour mort, toujours mieux lui valait, Auparavant que sortir de la vie, Éprouver tout et tenter le hasard, LA FONT. || Il exprime la réciprocité. Vous ferez rendre vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, SACI. || Il marque la relation, la correspondance exacte. Traduire un passage mot pour mot. Il y a neuf mois, jour pour jour. || Il marque l'échange. Faire troc pour troc. || Précédé d'*assez*, il s'emploie dans des phrases qui indiquent la suffisance. Il a fait assez pour sa gloire. || Avec un verbe à l'infinitif. Il est assez jeune pour s'instruire. || Avec *que* et le subjonctif. Il est assez riche pour que nous lui demandions de contribuer à cette œuvre. || Précédé de *trop*, il s'emploie dans des phrases qui expriment l'excès. Il a trop fait pour un ingrat. || Avec un infinitif. La condition m'est trop avantageuse pour la refuser, BOURD. || Avec *que* et le subjonctif. Il est assez de mes amis pour que je puisse compter sur lui. || En être pour,

perdre. Il en sera pour son argent. || Être pour, être capable de, être de nature à. Le sentiment d'autrui n'est jamais pour lui plaire, MOL. || N'être pas pour, ne pas devoir. L'affaire n'est pas pour en demeurer là. || Être pour, être sur le point de. Il était pour partir. || Précédant un adjectif et suivi de *que*, il a le sens de quelque... que. Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes, CORN. || Pour peu que, si peu que. || Pour avec un infinitif, à l'effet de. Pour juger de la beauté d'un ouvrage. || Suivi de *que* et du subjonctif, même sens. Je suis venu vous voir pour que nous parlions de nos affaires. || Avec le passé ou le présent de l'infinitif, à cause que. Pour n'avoir pas fait cette remarque on perdit beaucoup de temps. Je hais ces cœurs pusillanimes qui, pour trop prévoir les suites des choses, n'osent rien entreprendre, MOL. || Pour devant un infinitif, au sens de quoique, bien que, mais toujours joint à une phrase négative ou restrictive. Pour aimer un mari, l'on ne hait pas ses frères, CORN. || Pour avec un infinitif, de quoi. Il y a ici pour contenter tous les goûts. || Pour lors, alors. || *S. m.* Le pour, ce qui est en faveur de. Le pour et le contre sont venus au monde avec le tien et le mien, BALZAC.

POURBOIRE (*pour* et *boire*), *s. m.* Petite libéralité que l'on donne en sus du prix convenu et comme signe de satisfaction. || *Au pl.* Des pourboires.

POURCEAU (lat. *porcellus*), *s. m.* Porc, cochon. || Fig. Semer des perles devant les pourceaux, voy. PERLE. || Fig. C'est une vraie étable à pourceau, se dit d'une maison malpropre. || Fig. C'est un vrai pourceau, se dit d'un homme qui met son unique plaisir à manger. || Fig. Un pourceau d'Épicure, un pourceau du troupeau d'Épicure, un homme plongé dans les jouissances des sens. ||Pourceau de mer, espèce de dauphin dit aussi marsouin.

* **POUR-CENT**, *s. m.* Taux de l'intérêt, du rapport d'une somme d'argent placée. Quel est le pour-cent?

* **POURCHAS** (pour-châ. Voy. *pourchasser*), *s. m.* T. vieilli. Ce qu'on pourchasse, occupation.

POURCHASSÉ, ÉE, *p. p.* de pourchasser.

POURCHASSER (*pour*, marquant action complète, et *chasser*), *v. a.* Poursuivre avec ardeur. Pourchasser un cerf. Pourchasser un emploi, des plaisirs, etc.

POURFENDEUR, *s. m.* Celui qui pourfend. || Ironiq. Un pourfendeur de géants, un fanfaron, un faux brave.

POURFENDRE (*pour*, marquant action complète, et *fendre*), *v. a.* Fendre d'un coup de sabre de haut en bas.

POURFENDU, UE, *p. p.* de pourfendre.

POURIR, POURISSAGE, etc. Voy. POURRIR, POURRISSAGE.

* **POURLÉCHER** (*pour*, marquant action complète, et *lécher*), *v. a.* Lécher tout autour. Se pourlécher les babines. || Se pourlécher, *v. r.* Passer la langue sur les lèvres.

POURPARLER (*pour*, marquant action complète, et *parler*), *s. m.* Conférence, abouchement entre deux ou plusieurs personnes. Nous entrâmes en pourparlers.

POURPIER (lat. *pulli pes*), *s. m.* Genre de la famille des portulacées. || Plante potagère à feuilles épaisses. || Pourpier doré, pourpier naissant qui se mange en salade. || Pourpier sauvage, sorte de pourpier dont les feuilles sont plus petites que celles du pourpier ordinaire. || Pourpier de mer, nom vulgaire d'une espèce d'arroche.

POURPOINT (anc. fr. *pourpoindre*, piquer), *s. m.* Nom qu'on donnait à l'habit français qui a précédé les justaucorps, et qui couvrait le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture. || Se mettre en pourpoint, se disposer pour se battre. || Tirer un coup à brûle-pourpoint, voy. BRÛLE-POURPOINT. || Fig. Le moule du pourpoint, le corps. Sauver le moule du pourpoint, sauver sa personne.

POURPRE (lat. *purpura*), *s. f.* Matière colorante d'un rouge foncé fournie autrefois par un mollusque gastéropode, et remplacée aujourd'hui par la cochenille. || Par extens. Couleur rouge. Ses joues animées de la plus belle pourpre, VOLT. || Étoffe teinte en pourpre, en usage chez les anciens. Ce n'est qu'or et que pourpre dans votre armée, VAUGELAS. || Dignité des consuls à Rome et autres magistrats souverains. || Fig. Dignité souveraine. Être né dans le pourpre. Respectez, disait-il aux princes, votre pourpre, BOSS. || Fig. Dignité des cardinaux. || *S. m.* Couleur d'un beau rouge foncé qui tire sur le violet. || En blas. Cinquième couleur, qui n'est qu'un mélange des quatre couleurs reçues; il se marque en gravure par des lignes diagonales de gauche à droite. || En chim. Le pourpre de Cassius, couleur qui s'emploie dans la peinture sur porcelaine. || *Adj.* Qui est de la couleur de la pourpre. La couleur pourpre. Des manteaux pourpres.

POURPRE, *s. m.* En méd. Exanthème caractérisé par de petites taches pourprées, nettement circonscrites, et produites par une hémorrhagie cutanée sous-épidermique. || Anciennement, rougeole, scarlatine maligne.

POURPRÉ, ÉE, *adj.* Qui est de couleur pourpre.

POURPRÉ, ÉE, *adj.* Fièvre pourprée, syn. de pourpre.

* **POURPRIN, INE**, *adj.* Qui est de couleur de pourpre. || *S. m.* Pourprin, couleur pourpre de certaines fleurs.

POURPRIS (pour-prî. Part. de l'anc. fr. *pourprendre*, prendre dans son pourtour), *s. m.* Enceinte, habitation. || Poétiq. Les célestes pourpris, les cieux.

POURQUOI (*pour* et *quoi*), *conj.* Pour quelle chose, pour quelle raison. Demander comment et pourquoi ce prodige, ce serait le détruire, BOURD. || Il s'emploie à la place de : pour lequel, laquelle, etc. en parlant des choses. Est-ce un sujet pourquoi Vous fassiez sonner vos mérites? LA FONT. || C'est pourquoi, c'est pour cette raison. || Il s'emploie pour interroger. Pourquoi cela? Pourquoi le ferais-je? || Pourquoi non? c'est-à-dire pourquoi ne le ferais-je pas? || Avec *pourquoi* on peut sous-entendre le verbe. Pourquoi ce livre saint, ce glaive, ce bandeau? RAC. || Il peut se construire avec le verbe à l'infinitif. Pourquoi vouloir sans fruit la mort de l'innocence? VOLT. || *S. m.* Le pourquoi, la cause, la raison. Nous ne sommes pas faits pour rendre raison du pourquoi des choses, BUFF. || Interrogation. Vos pourquoi sont hors de saison.

POURRI, IE, *p. p.* de pourrir. || Pot pourri, voy. POT. || Fig. C'est une planche pourrie, se dit d'une personne sur qui on ne peut compter. || S'appuyer, se fixer sur une planche pourrie, s'assurer sur une chose incertaine, sur des espérances mal fondées, sur une personne qui peut manquer. || *S. m.* Le pourri, ce qui est pourri. Le pourri d'une pomme. || Il se dit des parties du corps attaquées de gangrène ou d'ulcération. || Un homme pourri d'ulcères, un homme rongé d'ulcères, et absol. un homme pourri, un homme atteint profondément de maux scrofuleux ou autres. || Fig. Se dit des choses morales. La sagesse des scribes sera corrompue et pourrie, PASC. || C'est un membre pourri, c'est un homme dangereux, ou qui est une cause de déshonneur. || Cœur pourri, homme bas et corrompu. || *Subst.* Bourg pourri, petit bourg d'Angleterre, qui, ayant le droit d'envoyer des membres au parlement, n'usait de ce droit que sous le bon plaisir de quelque grand seigneur, ou en trafiquait. || Un temps pourri, un temps humide et malsain.

POURRIR (lat. *putrere*), *v. n.* S'altérer par le travail intestin qui attaque et détruit les corps organisés privés de vie. || Par extens. Demeurer longtemps en quelque lieu. Pourrir dans une prison. || Fig. Il ne pourrira pas dans cet emploi, il n'y restera pas longtemps, il montera plus haut. || Fig. Pourrir dans l'ordure, dans la misère, croupir dans la saleté, dans une misère profonde et sale. || Pourrir dans le vice, persister dans ses mauvaises habitudes. || Il se dit des choses qui restent enfouies et oubliées. Ces livres pourrissent dans les bibliothèques. || Arriver à maturation, en parlant d'abcès, de maladies. Ce remède fait pourrir le rhume. || *V. a.* Faire pourrir. La pluie pourrit la charpenterie. || Fig. Donner de mauvaises qualités, gâter. || Amener à maturation. Ce remède pourrit le rhume. || Se pourrir, *v. r.* Devenir pourri.

POURRISSAGE, *s. m.* Opération qui consiste à faire macérer des chiffons dans l'eau pour la fabrication du papier

POURRISSOIR, *s. m.* Lieu où des objets pourrissent. || T. de papeterie. Lieu où l'on met pourrir les chiffons.

POURRITURE, *s. f.* État de ce qui est pourri. || Décomposition du bois qui le rend impropre au service. || En méd. Pourriture d'hôpital, gangrène qui survient aux plaies ou aux ulcères des blessés dans les hôpitaux.

POURSUITE (voy. *poursuivre*), *s. f.* Action de celui qui court après quelqu'un. Échapper à la poursuite de l'ennemi. || Faire la poursuite de quelqu'un, le poursuivre. || État de celui après qui l'on court. La poursuite des brigands. || Fig. Soins, diligences pour obtenir quelque chose. Je suis à la poursuite d'une affaire impor-

tante. La poursuite des plus saintes entreprises, Bourd. || Il se dit des efforts qu'on fait pour s'emparer de la personne de quelqu'un. Démosthène, ne pouvant échapper aux poursuites d'Antipater, s'empoisonna, Condillac. || Sollicitation auprès de quelqu'un, empressement pour obtenir ses bonnes grâces. || Procédure pour obtenir un payement, la réparation d'un grief, la punition d'un crime, etc. Faire des poursuites. La poursuite d'un crime. || En jurispr. Poursuites publiques, celles dont l'objet est la réparation d'un délit ou d'un crime.

* **POURSUIVABLE**, *adj*. Qui peut être poursuivi, qui mérite d'être poursuivi. Un article poursuivable.

POURSUIVANT, ANTE, *adj*. Qui poursuit. || *S. m.* Celui qui brigue pour obtenir quelque chose. Il y a beaucoup de poursuivants pour cette place. || Poursuivants d'armes, ceux qui s'attachaient aux hérauts d'armes et en faisaient quelquefois les fonctions. || Celui qui recherche une femme en mariage. || T. de palais. Celui qui exerce des poursuites en matière de saisie, d'expropriation forcée, de ventes judiciaires, de distributions et d'ordres. || *Adj*. La partie poursuivante. Avoué poursuivant.

POURSUIVI, IE, *p. p.* de poursuivre.

POURSUIVRE (*pour*, marquant action complète, et *suivre*), *v. a.* Suivre quelqu'un avec vitesse pour l'atteindre. || Il se dit aussi des animaux. Le chien poursuit le gibier. || Fig. Je le [fat] poursuis partout comme un chien fait sa proie, Boil. || Être après quelqu'un en l'importunant. || Fig. Persécuter, tourmenter. Je ne sais de tout temps quelle injuste puissance Laisse le crime en paix et poursuit l'innocence, Rac. || Agir contre. Cicéron avait passé sa vie à attaquer ou à défendre ; mais les trois hommes qu'il poursuivit avec le plus d'ardeur, furent Verrès, Catilina et Marc Antoine, Marmontel. || Il se dit aussi des choses qui exercent une sorte de persécution. Je suis un malheureux que le destin poursuit, Rac. || Rechercher, tâcher d'obtenir. Poursuivre le consulat, l'empire, les plaisirs, etc. || Avoir en vue. Vous voyant ici à consulter, j'ai pensé que vous poursuiviez le même objet, Beaumarchais. || Poursuivre une femme en mariage, la rechercher en mariage. || En procédure, agir contre quelqu'un par les voies de droit. Poursuivre quelqu'un devant les tribunaux. || Poursuivre un procès, une affaire, une expropriation, etc. faire toutes les procédures, toutes les diligences nécessaires pour obtenir le jugement d'un procès, la conclusion d'une affaire, la vente d'un immeuble, etc. || Absol. Voulez-vous poursuivre ? || Continuer. Poursuivre son discours, sa route, etc. || Absol. Continuer un propos ; continuer à agir comme on a commencé. || Avec un infinitif et *de* ou *à*. Mais ne poursuivez point, vous, d'interrompre ainsi, Mol. Il ne faut que poursuivre à garder le silence, id. || Se poursuivre, *v. r.* Être continué, en parlant d'un procès, d'une affaire, etc. || Dans le style des notaires, tel qu'un immeuble se poursuit et comporte, c'est-à-dire sans en faire une plus ample description.

POURTANT (*pour* et *tant*), *adv.* Néanmoins, malgré cela. Ajoutez-y la gloire de la vertu ; le monde la craint et la fuit, mais le monde pourtant la respecte, Mass.

POURTOUR (*pour*, marquant action complète, et *tour*), *s. m.* La mesure tout autour, le circuit. Ce pavillon, cette colonne a tant de pourtour. || Dans une église, le pourtour du chœur est la prolongation des nefs latérales lorsqu'elles se rejoignent derrière le chœur. || Dans les salles de spectacle, bas d'entre-sol ou de rez-de-chaussée, circulaire et non divisé en loges.

POURVOI (voy. *pourvoir*), *s. m.* Nom donné aux actions qu'on porte devant la cour de cassation et devant le conseil d'État, afin de faire casser, pour inobservation du droit, des jugements rendus par les tribunaux, par les conseils de préfecture, des arrêtés des magistrats administratifs, etc. || Pourvoi en grâce, appel à la clémence du souverain pour obtenir la libération ou la commutation d'une peine. On dit mieux recours en grâce.

POURVOIR (lat. *providere*), *v. n.* Donner ordre à, avoir soin de, fournir ce qui est nécessaire, suppléer à ce qui manque. Qui pourvoira de nous au dîner de demain ? La Font. || Pourvoir à sa conscience, se dit d'un homme prêt à mourir qui demande et reçoit les derniers sacrements. || Pourvoir à un bénéfice, à un office, à un emploi, le conférer, y nommer. || *V. a.* Nommer quelqu'un à un emploi, à un office, à un bénéfice. Pourvoir quelqu'un d'une charge. || Établir par un mariage, par un emploi, par une charge. Il me reste à pourvoir un arrière-neveu, La Font. || Munir, garnir. Pourvoir une armée, une place de munitions. || Orner, douer. La nature a pourvu cette femme de toutes les grâces. || Se pourvoir, *v. r.* Se garnir de, se munir de. Pourvoyez-vous de quelque autre compère, La Font. Je songe à me pourvoir d'esquif et d'avirons, Boil. || Se pourvoir, se marier, en parlant d'une femme. || En jurispr. Recourir au pourvoi. Se pourvoir en cassation, en grâce. || Absol. Se pourvoir, recourir à la cour de cassation. || Se pourvoir en cour de Rome, demander au pape quelque grâce, quelque bénéfice, quelque dispense.

POURVOIRIE, *s. f.* Lieu où se trouvent les provisions que les pourvoyeurs doivent fournir. La pourvoirie du roi.

* **POURVOYANT, ANTE**, *adj*. Qui pourvoit. L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, J. J. Rouss.

POURVOYEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fournit, procure. Un déjeuner dont j'étais le pourvoyeur, J. J. Rouss. || Celui qui est chargé de fournir à une maison, à un établissement toutes ses provisions, viande, poisson, gibier, etc. || Fig. Tous naissent pour détruire ; et, par un triste accord, L'hyménée est partout pourvoyeur de la mort, Delille. || *S. f.* Pourvoyeuse, femme chargée de fournir des provisions aux habitants d'un château, d'une maison de campagne, etc.

POURVU, UE, *p. p.* de pourvoir. || Qui a obtenu place ou bénéfice. || *Subst.* Les pourvus. || T. ecclésiastique. Celui qui possède une charge, un bénéfice. || Établi, marié.

POURVU QUE, *loc. conj.* qui gouverne le subjonctif. En cas que, à condition que. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom, Boss.

* **POUSSA** ou **POUSSAH** (mot chinois), *s. m.* Jouet d'enfant qui consiste dans un buste de carton, représentant un magot, et porté par une demi-sphère de pierre, qui ramenant toujours le centre de gravité en bas, le balance longtemps quand on le pousse. || Fig. Un gros homme.

POUSSE (voy. *pousser*), *s. f.* Petites branches que poussent les arbres au printemps et au mois d'août. || La première pousse, les jets qui viennent aux mois de mars et avril ; la seconde pousse, ceux qui viennent au mois d'août et en automne. || Se dit des plumes et des dents qui se forment chez les jeunes animaux. La pousse des dents, des pennes. || Nouvelle éruption, en parlant d'une maladie éruptive. || Maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement, par le battement des flancs, et particulièrement par une interruption de l'inspiration, qui se fait en deux temps. || Pousse des vins, maladie qui rend les vins troubles, et qui est caractérisée par la production d'un ferment organisé. || Terme collectif vieux et populaire désignant les recors, les archers. La pousse l'arrêta.

* **POUSSE** (lat. *pulvis*), *s. f.* T. de commerce. Poussière de certaines substances, déchet.

POUSSÉ, ÉE, *p. p.* de pousser. || Absol. Porté à un très-haut degré. Des ministres qu'un sentiment trop poussé de leur indignité rend inutiles à l'État, Mass. Une plaisanterie trop poussée, Volt. || Réduit à. La patience poussée à l'extrémité. || Cheval poussé de nourriture, cheval qui a trop mangé. || Vin poussé, vin qui a la pousse. || En peint. Peinture poussée, peinture où l'huile, le vernis ressortent et ternissent les couleurs.

POUSSÉE, *s. f.* Action de pousser. || Donner une poussée, heurter violemment quelqu'un. || Popul. Donner la poussée à quelqu'un, le poursuivre, lui faire peur. || Effort que fait une voûte par sa pesanteur contre les murs qui la soutiennent. || Il se dit aussi de ce qui tend à renverser par son poids une maçonnerie. || Pression de bas en haut qu'éprouvent les corps plongés dans un liquide quelconque. || Famil. Grande quantité, grande presse d'ouvrage qui survient tout à coup. || Éruption qui se manifeste à la peau dans le cours ou à la suite de l'emploi de certaines eaux minérales ou de certains médicaments.

POUSSE-PIEDS (*pouce* et *pied*), *s. m.* Nom vulgaire d'un annélide nommé autrement anatife.

POUSSER (lat. *pulsare*), *v. a.* Ôter quelqu'un ou quelque chose de sa place, avec une idée d'effort ou de violence. Pousser quelqu'un dans un précipice. Poussez-lui un fauteuil. || Il va comme on le pousse, se dit d'un homme qui obéit aux suggestions d'autrui. || Fig. Va comme je te pousse, se dit d'une affaire qui va de soi et sans qu'on s'en mêle. || Fig. Pousser le temps, s'en débarrasser, se hâter le plus qu'on peut. || Pousser quelqu'un du coude, du genou, le toucher doucement avec le coude, le genou, pour l'avertir, lui faire prendre garde. || On dit de même pousser, sans adjonction d'un mot. || Pousser, faire reculer, quand celui qui pousse est en face. Mentor tailla les ennemis en pièces, et poussa les fuyards jusque dans les forêts, FÉN. || Faire avancer, quand celui qui pousse est par derrière. Pousser ses troupes. || Communiquer un mouvement à un corps, en le jetant ou en le frappant. Pousser une balle avec la raquette. Les voiles qui poussent le vaisseau. || Pousser un clou dans une muraille, dans du bois, l'y faire entrer en frappant dessus. || Pousser la porte au nez de quelqu'un, la fermer au moment où il va entrer. || Pousser la porte, la mettre près du montant, sans la fermer tout à fait. || Pousser des moulures, les former sur le bois, sur le plâtre. || T. d'escrime. Pousser une botte à quelqu'un, lui porter un coup de pointe. || Absol. Pousser en tierce. || Fig. Pousser une botte à quelqu'un, l'attaquer de paroles, le presser vivement. || Par analogie, pousser un argument. || Faire sortir de la poitrine ou de la bouche. Pousser des soupirs, un cri, etc. || Manifester avec force, avec ardeur. Pousser les beaux sentiments. Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière, MOL. || Lancer, en parlant d'une lueur qui est projetée. || Faire naître. Un moment pousse et rompt un transport violent, CORN. || Faire aller. Va jusqu'en l'Orient pousser tes bataillons, CORN. || Porter plus loin, étendre. Pousser une allée, la tranchée, etc. Alexandre entra dans les Indes où il poussa ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur [Bacchus], BOSS. || Prolonger, faire durer. Je ne pousserai point ce séjour-ci plus loin que le beau temps, SÉV. || Étendre plus loin, en parlant d'un récit, d'annales. Pousser l'histoire de France jusqu'à la Révolution. || Fig. Porter, étendre, en parlant de choses intellectuelles, morales, abstraites. Il a bien poussé sa fortune. Pousser trop loin la bonté, la crainte, etc. || Pousser ses succès, les continuer, les rendre plus décisifs. || Pousser son travail, s'en occuper avec activité et continuité. || Pousser des travaux, les faire avancer vers leur fin. || Absol. et famil. Poussez, continuez. || Pousser les études, y donner plus d'extension que d'habitude. || Pousser jusqu'au bout, se dit d'une chose qu'on fait complétement. Pour pousser jusqu'au bout la ruse, LA FONT. || Pousser jusqu'au bout l'aventure, suivre jusqu'à sa conclusion quelque tentative, quelque affaire où on est engagé. || Pousser sa pointe, voy. POINTE. || Pousser sa chance, sa fortune, tenter tout ce que la chance, la fortune offre actuellement. || Pousser les affaires, aller en quelque chose jusqu'aux extrémités. || Pousser une affaire, pousser les choses, se dit des affaires d'honneur dans lesquelles on ne fait aucun compromis. Pousser la chose ou les choses, les amener à une extrémité. || Pousser les choses plus loin, renchérir sur ce qu'on avait fait ou dit jusqu'alors. || Appuyer sur, examiner à fond. Mais, mon père, qui voudrait pousser cela, vous embarrasserait, PASC. || Développer. Poussez le parallèle, MASS. || Faire avancer quelqu'un, lui faciliter les moyens de faire fortune. || Pousser un élève, lui faire faire des progrès. || Presser, en parlant d'animaux qu'on excite à courir. || Fig. Engager fortement, induire, exciter. Le roi sait quels motifs ont poussé l'un et l'autre, CORN. || Faire agir. Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête, RAC. || Presser quelqu'un, ne pas lui laisser de retraite, d'échappatoire. || Pousser à bout, ne pas laisser d'échappatoire; dans une discussion, réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre. || Pousser à bout quelqu'un, pousser à bout la patience de quelqu'un, l'irriter à force d'abuser de sa patience. || Pousser à bout une chose, la porter à toute extrémité. || Pousser quelqu'un de questions, de plaisanteries, l'interroger beaucoup, le plaisanter beaucoup. || Pousser quelqu'un, entrer en lutte avec lui, l'offenser. || On pousse les vaches au lait, lorsqu'on prolonge activement la lactation pendant un an environ, au lieu de six à sept mois. || Pousser quelqu'un de nourriture, le faire trop manger. || Pousser le feu, le rendre plus vif, activer la combustion. || Faire monter le prix d'un objet par des enchères. || Produire, en parlant d'êtres vivants ou de parties d'êtres vivants. La vigne pousse beaucoup de bois. Je vis ce polype pousser successivement douze têtes, BONNET. || Pousser les dents, se dit du travail de la dentition. || Pousser ses dents, se dit d'un cheval dont les dents qui succèdent aux dents de lait commencent à paraître.

POUSSER, *v. n.* Faire effort pour déplacer. Vous poussez bien rudement. || Fig. Pousser à la roue, aider. || En archit. Faire effort, par le poids, contre des constructions. La voûte a poussé sur les murs. Les terres poussent contre ce mur. || Le mur pousse en dehors, il se jette en dehors et menace ruine. || Pousser, se porter, s'avancer sur, contre. Il pousse dans nos rangs, il les perce, CORN. || Pousser aux ennemis, aller aux ennemis pour les charger. || Pousser jusqu'à un lieu, aller jusqu'à ce lieu. || T. de mar. Pousser au large, s'écarter d'un quai, d'un bâtiment, etc. étant dans une embarcation. || En parlant des chevaux poussifs, battre des flancs. || Croître, se développer, en parlant de ce qui végète. Ces fleurs poussent déjà. || Par analogie, il se dit de la barbe, des cheveux, des ongles. || Il se dit aussi d'enfants qui grandissent. || Paraître, être produit, en parlant des dents des enfants. || En peint. Se dit des couleurs qui ternissent l'éclat et la fraîcheur de celles avec lesquelles elles sont rompues ou que l'on a couchées par-dessus. || Ce tableau pousse au noir, les couleurs en noircissent. || Devenir malade de la pousse, en parlant du vin.

SE POUSSER, *v. r.* Être poussé. Les années des mortels se poussent successivement comme des flots, BOSSUET. || Avancer, en poussant les autres. || Être continué avec activité. Le siége se pousse vivement. || Être porté à un certain point, en parlant des choses. Cette discussion se pousse fort loin, SÉV. || Avancer, faire fortune. L'ambitieux fait consister toute sa sagesse à ne pas manquer une occasion de se pousser aux honneurs du monde, BOURD. || Se pousser de nourriture, manger beaucoup.

POUSSETTE (*pousser*), *s. f.* Jeu d'enfants qui consiste à mettre deux épingles en croix, en poussant l'une contre l'autre, celle qui se trouve dessus gagnant le coup.

* **POUSSEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pousse. || Fig. Pousseur de beaux sentiments.

POUSSIER (*pousse*), *s. m.* Poussière qui reste au fond d'un sac de charbon. || On dit de même : Poussier de mottes à brûler. || Les parties des composants de la poudre à canon qui ne sont pas agglomérées en grains

POUSSIÈRE (*pousse*), *s. f.* Terre réduite en poudre très-fine. Un nuage de poussière. || Faire de la poussière, soulever de la poussière, et fig. se pavaner, agir avec ostentation. || Fig. Jeter de la poussière aux yeux, éblouir. || Laisser sur la poussière, laisser mort sur un champ de bataille. || Poétiq. Il s'est couvert, il est couvert d'une noble poussière, se dit d'un homme de guerre qui s'est trouvé dans plusieurs combats. || Poétiq. Mordre la poussière, être tué. || Fig. Réduire en poussière, anéantir. || N'être plus que poussière, être anéanti. || La poussière humaine, la poussière en laquelle les morts sont réduits. || Fig. La poussière des pieds, la marque du triomphe. || Fig. Baiser la poussière des pieds, adorer et se soumettre. || Par extens. Nuage de particules très-fines. La poussière des ailes du papillon. La poussière humide des cascades, DELILLE. || Poétiq. La terre. || Fig. Chose sans valeur. || Fig. La poussière du greffe, de l'école, du collége, etc. le greffe, l'école, le collége, considérés avec un certain mépris. || La poussière des siècles, le temps qui fait oublier. || Fig. État d'abaissement, de malheur. Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière, RAC. || Tirer quelqu'un de la poussière, le tirer d'une condition basse et misérable. || Dans la poussière, dans la soumission. Ils peuvent murmurer, mais c'est dans la poussière, VOLT. || Fig. Cendres des morts, dépouilles mortelles. || En bot. Poussière fécondante, le pollen.

POUSSIF, IVE (*pousse*), *adj.* Qui a la pousse. Cheval poussif. || En parlant des personnes, qui a de la peine à respirer. || *Subst.* Un gros poussif.

POUSSIN (lat. *pullicenus*), *s. m.* Poulet nouvellement éclos. Une poule et ses poussins.

POUSSINIÈRE, *s. f.* Étuve qui sert à réchauffer les poussins dans les appareils d'incubation artificielle. || Nom vulgaire de la constellation des Pléiades.

POUSSOIR, *s. m.* Cylindre terminé par un bouton qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition. || En chir. Instrument pour chasser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage.

POUSSOLANE, *s. f.* Voy. POUZZOLANE.

POUT-DE-SOIE, *s. m.* Voy. POU-DE-SOIE.

POUTRE (anc. fr. *poultre*, cavale, du b. lat. *pulletrum*, du lat. *pullus*), *s. f.* Grosse pièce de bois équarri qui sert à soutenir les solives d'un plancher, et qui entre dans toutes les grosses constructions. || Prov. Voir une paille dans l'œil de son prochain et ne pas voir une poutre dans le sien, voy. PAILLE.

POUTRELLE, *s. f.* Petite poutre.

⁎ **POUTURE** (lat. *pastura*), *s. f.* Nourriture des animaux engraissés à l'étable.

POUVOIR (b. lat. *potere*, du lat. *posse*), *v. n.* Avoir la faculté de, être en état de. On gouverne comme on peut, VOLT. || Elliptiq. après un verbe à l'impératif : Qui peut, celui qui peut. Sauve qui peut ! Le fera qui pourra. || Je ne puis qu'y faire, je n'ai aucun moyen d'empêcher la chose dont il s'agit. || Ne pouvoir pas que... ne..., ou ne pouvoir que .. ne..., avec le subjonctif, être dans l'impossibilité de ne pas... Vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison, MOL. Je ne puis que je n'admire cette modestie, BOSS. || Ne pouvoir que ne..., avec un nom de chose pour sujet, ne pouvoir point ne pas... Ce reproche vraiment ne peut qu'il ne m'étonne, CORN. || En parlant des choses, être capable de. L'honneur seul peut flatter un esprit généreux, RAC. || Avoir la permission, la liberté de. Cependant aujourd'hui puis-je vous demander Quels amis vous avez prêts à vous seconder? RAC. || Souvent il exprime le doute, la possibilité. Cela peut être. On pouvait le prévenir, mais on ne pouvait le corrompre, FLÉCH. || Il se dit aussi impersonnellement en ce sens. Il pourra venir un temps meilleur. || Il peut être midi, il est probable qu'il est midi. || Se résoudre à. Et qui peut immoler sa haine à sa patrie, Lui pourrait bien aussi sacrifier sa vie, RAC. || Cette salle est grande, il y peut cent personnes, il y a place pour cent personnes. || Au subjonctif, il sert à exprimer un vœu, un souhait. Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble ! RAC. || Le *se* peut se placer devant *pouvoir*, sans que *pouvoir* soit pour cela verbe réfléchi ; *se* appartient alors au verbe à l'infinitif qui suit : Il se peut faire, pour il peut se faire. || Dans ce cas, *pouvoir* se conjugue avec *être*. Je m'imagine que tu ne t'es pu empêcher de rire, D'ABLANCOURT.

POUVOIR, *v. a.* Avoir l'autorité, le crédit, le moyen, etc. Que peuvent contre Dieu tous les rois de la terre ? RAC. Peut-être ne ferait-on pas tout ce qu'on peut, sans l'espérance de faire plus qu'on ne pourra, FONTEN. || Absol. Je n'ai pu davantage, CORN. || Il se dit des choses qui exercent une action. La violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre, PASC. || On ne peut rien de plus habile, de plus plaisant, etc. que..., on ne peut faire, on ne peut dire rien de plus... etc. || Les mots *beaucoup*, *peu*, *plus*, *moins*, construits avec *pouvoir*, doivent être considérés comme les régimes directs de ce verbe, qui reste actif. Pouvant beaucoup sur l'esprit du roi comme vous pouvez, BALZAC. || On ne peut plus, on ne peut mieux, il n'est pas possible de faire plus, de faire mieux. || N'en pouvoir plus, être fatigué, abattu, sans force. || N'en pouvoir mais, voy. MAIS. || Tel en pâtit qui n'en peut mais, on porte la peine dont on n'est point cause.

SE POUVOIR, *v. r.* Être possible. Je ne sais pas si cela se peut. Il ne se peut rien de plus beau, MOL. || Tout ce qui se peut, autant qu'il est possible. Les sociniens étaient ignorants, tout ce qui se peut, dans la connaissance des Pères, BAYLE. || Prov. Qui peut plus peut moins, celui qui peut le plus peut par cela même le moins.

POUVOIR, *s. m.* Faculté par laquelle on peut ; ce que l'on peut. Servir quelqu'un de tout son pouvoir. Autant qu'il est en notre pouvoir. || En pouvoir, à la disposition de. Nos biens, comme nos maux, sont en notre pouvoir, RÉGNIER. || Au pouvoir de, même sens. L'honneur d'un homme comme vous n'est point au pouvoir d'un autre, J. J. ROUSS. || En pouvoir de, avec la faculté de. Il n'est plus en pouvoir de me faire du mal, MOL. || Avoir une personne ou une chose en son pouvoir, avoir la faculté d'en disposer à son gré. Être, tomber au pouvoir de quelqu'un, en son pouvoir. || Avoir une chose en son pouvoir, la posséder. || Une femme en pouvoir de mari, une femme mariée qui ne peut faire aucun acte sans l'autorisation de son mari. || Il se dit des choses. Le feu a le pouvoir de calciner. || Droit d'agir pour un autre. Être fondé de pouvoir, de pouvoirs. || *Subst.* Un fondé de pouvoirs (voy. FONDÉ). || Acte par lequel on donne pouvoir d'agir. || Au pluriel on dit des pleins pouvoirs ou de pleins pouvoirs, suivant que l'on considère pleins pouvoirs comme deux mots ou comme un seul mot. || Autorité, empire. Le pouvoir paternel. L'homme n'a pas même pouvoir sur sa propre vie, PASC. || En pouvoir, revêtu d'une autorité, d'une puissance. Les hommes en pouvoir. || L'autorité qui gouverne l'Etat. || Pouvoir temporel, autorité civile. Pouvoir spirituel, autorité ecclésiastique. || Les trois pouvoirs, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire ; la réunion d'un souverain et de deux chambres. || Homme du pouvoir, homme dévoué à la fortune politique de ceux qui exercent le pouvoir. || Crédit, ascendant. Voilà notre pouvoir sur les esprits des hommes, CORN. || Il se dit aussi des choses. Et sur lui la raison a repris son pouvoir, CORN. || L'empire exercé par ce qui charme. Le pouvoir de la beauté, RAC. || En jurispr. Capacité de faire une chose. Un mineur n'a pas pouvoir de tester. || Au pl. En droit canonique, faculté d'exercer certaines fonctions du ministère ecclésiastique, comme célébrer, prêcher, confesser, etc. || Au pl. Titres d'éligibilité et pièces à l'appui de l'élection d'un député. La vérification des pouvoirs. || En phys. Pouvoir émissif, rayonnant, réfléchissant, absorbant, faculté qu'a un corps d'émettre, de rayonner, de réfléchir, d'absorber la chaleur ou la lumière.

POUZZOLANE (*Pouzzoles*), *s. f.* Nom donné à certains sables volcaniques qui servent à faire un mortier. La pouzzolane des environs de Naples est la plus estimée. || Mélange artificiel consistant en sable fin volcanique, chargé d'environ 20 pour 100 d'oxyde de fer avec une petite quantité de chaux ; ce mortier a la propriété de se durcir dans l'eau. || On trouve aussi pozzolane.

⁎ **PRÂCRIT** (prâ-kri. Sanscrit *prakriti*, naturel), *s. m.* Dialecte vulgaire du sanscrit.

PRAGMATIQUE (lat. *pragmaticus*, de πραγματικός), *adj. f.* Pragmatique sanction et *subst.* la pragmatique, règlement émanant du pouvoir civil en matière ecclésiastique. La pragmatique de saint Louis. || Absol. Ordonnance faite par Charles VII pour recevoir ou modifier quelques articles du concile de Bâle. || Disposition d'un souverain concernant ses États et sa famille. La pragmatique de l'empereur Charles VI.

PRAIRIAL (*prairie*), *s. m.* Neuvième mois du calendrier républicain (du 20 mai au 19 juin). || *Adj.* Qui croît dans les prairies, qui a rapport aux prairies.

PRAIRIE (b. lat. *prataria*, du lat. *pratum*), *s. f.* Terrain couvert de plantes herbacées, fourragères, consommées sur place par les bestiaux, ou coupées pour être mangées en vert ou desséchées. || Prairie naturelle, étendue de terrain où l'herbe, une fois semée, se perpétue et se multiplie d'elle-même. || Prairie artificielle, terre labourable où l'on sème, pour un certain temps, différentes herbes, comme du trèfle, du sainfoin, etc. || Poétiq. L'émail des prairies, les diverses fleurs qui y croissent.

⁎ **PRALINAGE**, *s. m.* Méthode pour planter ; elle consiste à plonger les racines des arbres, des plantes, des boutures, dans une bouillie de terre seule, ou de terre mélangée d'engrais, avant de les mettre en place.

PRALINE (ainsi dite du maréchal Duplessis *Praslin*, dont le cuisinier inventa ce bonbon), *s. f.* Amande rissolée dans du sucre.

PRALINÉ, ÉE, *p. p.* de praliner.

PRALINER, *v. a.* Faire rissoler dans le sucre, comme les pralines. Praliner des amandes. || Opérer le pralinage.

PRAME (anglais *prame*), *s. f.* Vaisseau à un seul pont, qui tire peu d'eau, et qui va à rames et à voiles.

* **PRATICABILITÉ**, *s. f.* État, qualité d'une chose praticable.

PRATICABLE, *adj.* Dont on peut se servir, qu'on peut faire ou employer. Un plan, des idées praticables. || Qui permet que l'on passe, que l'on marche dessus. Chemin, terrain praticable. || Au théâtre, porte, fenêtre praticable, porte, fenêtre qui n'est pas seulement figurée, et par laquelle on peut passer. Objet praticable et *subst.* un praticable, objet qui n'est pas seulement peint. || Fig. Avec qui on peut avoir commerce. Cet homme n'est pas praticable. Son humeur n'est pas praticable.

PRATICIEN (*pratique*), *s. m.* Celui qui connaît la manière de procéder en justice. || Il s'est dit de tous ceux qui s'occupaient d'affaires juridiques, procureurs, avocats, greffiers. || Le Praticien français, titre d'un ouvrage de droit. || En sculpt. Celui qui ébauche la statue que le maître achève. || Celui qui s'est plus livré à la pratique de son art qu'à la théorie. || *Adj.* Il est plus praticien que théoricien. || *Subst.* Médecin ou vétérinaire qui a acquis beaucoup d'expérience dans son art. || Empirique.

* **PRATIQUANT, ANTE**, *adj.* et *subst.* Se dit de ceux qui observent exactement les pratiques de la religion.

PRATIQUE (lat. *practica*, de *πρακτικός*), *s. f.* L'application des règles, des principes, par opposition à la théorie, qui en est la connaissance raisonnée. || Réduire en pratique, rendre possible l'application d'une règle, d'un principe. || Exécution de ce que l'on a conçu, projeté. Une de ces visions dont la spéculation est belle et la pratique impossible, Retz. || Accomplissement, en parlant de devoirs, de vertus, de lois, de commandements. Lisez-vous l'Évangile dans un esprit de pratique? Fén. En vivant dans la pratique des bonnes œuvres, Mass. || De pratique, par la conduite. Sans être hérétiques de profession, nous le sommes de pratique et d'effet, Bourd. || De pratique, servant à la conduite. Des vérités de pratique. || Mettre en pratique, mettre à exécution. Mettre en pratique une méthode. || Méthode, procédé pour faire quelque chose. Pratique ingénieuse, utile, etc. || Usage, coutume, façon d'agir, reçue dans le pays ou dans une classe de personnes. Suivre les pratiques de son pays. || Manière d'agir, conduite. || Expérience, habitude des choses. En toute science où il s'agit de la pratique, ceux qui n'ont qu'une pure spéculation ne sauraient bien écrire, Fén. Nulle pratique des affaires, Marmontel. || L'expérience du métier de la mer. || En un sens défavorable, routine. || En termes de beaux-arts, manière de faire, habitudes particulières à chaque artiste. || En bonne part, avoir une grande pratique, une belle pratique, une bonne pratique du dessin, du pinceau, de la couleur. || En mauvaise part, acte, opération manuelle, exercice machinal de l'art. || Passes, mouvements, etc. qu'on exécute dans certains actes. Les pratiques des magnétiseurs. || Au pl. Exercices de certains actes extérieurs relatifs au culte. Moins de pratiques et un peu plus de bonnes œuvres, Bourd. || Fig. Menées, intelligences secrètes avec l'étranger, avec l'ennemi, avec un parti. || T. de mar. Liberté de communiquer avec un port ou une ville, accordée aux navigateurs qui, venus d'un pays suspect de maladies contagieuses, ont fait une quarantaine. Recevoir, obtenir pratique. Entrer en libre pratique. || La chalandise que les marchands, les artisans, les ouvriers ont pour leur commerce ou pour leur profession. Ce marchand a bien de la pratique. || Fig. Trouver pratique, trouver à s'arranger. || L'exercice, l'emploi que les avoués et les médecins ont dans leur profession. Un avoué qui a plus de pratique que ses confrères. Une pratique très-étendue. || Personne qui achète habituellement chez un marchand, qui emploie habituellement un ouvrier, un artisan, un avoué, un médecin. || Aujourd'hui, les avoués, les médecins disent client. || C'est une bonne pratique, c'est une personne qui achète beaucoup et qui paye bien. || En un sens opposé, c'est une mauvaise pratique. || Toute la clientèle de l'étude d'un avoué, de l'étude d'un notaire; on dit aujourd'hui clientèle. || La manière de procéder devant les tribunaux, et en général tout ce qui est relatif aux actes que font les officiers de justice, et notamment les avoués et les huissiers. Style de pratique. || Acte d'étude d'avoué ou de notaire. Là sur des tas poudreux de sacs et de pratique, Boil.

PRATIQUE (lat. *practicus*), *adj.* Qui agit, qui conduit à l'action, indépendamment de toute spéculation théorique. Cours théorique et pratique. || Un philosophe pratique, un homme qui, sans s'occuper des spéculations philosophiques, conforme sa conduite à la morale et à la raison. || Qui a l'expérience dans l'exécution. Avoir des connaissances pratiques dans un art. || Homme pratique, homme qui a beaucoup d'expérience. || T. de mar. Pilote, marin pratique de quelque parage ou simplement un pratique, celui qui connaît bien un parage.

PRATIQUE (esp. *platica*), *s. f.* Instrument de métal dont les joueurs de marionnettes se servent pour changer leur voix, en parlant pour leurs marionnettes. || Fig. Il a avalé la pratique de Polichinelle, il a la voix enrouée.

PRATIQUÉ, ÉE, *p. p.* de pratiquer.

PRATIQUEMENT, *adv.* Dans la pratique.

PRATIQUER (*pratique*), *v. a.* Mettre en pratique. Pratiquer un art. Je pratique ce que je vous conseille. || Absol. Il faut longtemps pratiquer pour devenir habile. || Exercer, en parlant d'une profession; il ne se dit guère que de la médecine et de l'art vétérinaire. || Absol. Ce médecin pratique depuis vingt ans. || Fréquenter, hanter. Pour connaître les hommes, il faut les pratiquer, Duclos. || Il se dit aussi des lieux, des marchés que l'on fréquente. || T. de mar. Avoir libre accès dans un pays; établir des communications avec ce pays. || Gagner par des pratiques. Mon père a été assassiné par ceux que les vôtres ont pratiqués avec des sommes immenses, Vaugelas. || En matière criminelle, pratiquer des témoins, les suborner. || Chercher à obtenir par des pratiques. Ainsi les protestants de France pratiquaient dès lors le secours de ceux d'Allemagne, Boss. || Pratiquer des intelligences, s'en procurer dans le parti ennemi. || Exécuter, en parlant de diverses opérations manuelles. Pratiquer un trou, un séton, etc. || Pratiquer un chemin, un sentier, le frayer. || En archit. Ménager certaines petites commodités dans une construction. Pratiquer un escalier dans l'épaisseur du mur. || Se pratiquer, *v. r.* Être mis en pratique. Comme entre grands il se pratique, La Font.

* **PRÉ....** préfixe qui signifie avant, du latin *præ*.

PRÉ (lat. *pratum*), *s. m.* Terre à foin ou à pâturage. || Vert comme pré, très-vert || Prés salés, prés situés au bord de la mer. || Pré-salé, voy. ce mot à son rang. || Fig. Faire son pré carré, s'arrondir, en parlant d'un propriétaire qui accroît son domaine, d'un prince qui gagne des territoires. || Pré aux Clercs, nom d'une plaine qui s'étendait dans une partie de l'enceinte actuelle de Paris, où se trouve maintenant le faubourg Saint-Germain : c'était le rendez-vous ordinaire des étudiants, et le lieu où se vidaient les querelles; de là fig. pré, lieu assigné pour un duel. Il est resté sur le pré.

PRÉADAMITE (*pré...* et *Adam*), *s. m.* Se dit des hommes qui, selon quelques auteurs, auraient existé avant Adam. || Sectaire partisan de cette opinion.

PRÉALABLE (*pré.....* et *aller*), *adj.* Qui doit être dit, fait, examiné avant qu'on passe outre. Condition préalable. Les idées des objets sont préalables aux perceptions que nous en avons, Malebr. || La question préalable, dans les assemblées délibérantes, décision déterminant, avant toute discussion, qu'on ne délibérera pas sur une proposition qui vient d'être faite. Demander la question préalable. || *S. m.* Ce qui doit être dit, fait préalablement. || Au préalable, *loc. adv.* Avant tout.

PRÉALABLEMENT, *adv.* Avant toute autre chose. Préalablement à toute discussion.

PRÉAMBULE (lat. *præambulum*), *s. m.* Ce qui s'écrit ou ce qui se dit avant de commencer quelque chose, et qui en est comme l'introduction. || Préambule d'une loi, d'une ordonnance, la partie préliminaire dans laquelle le législateur en expose l'objet. || Fig. Toute espèce de préliminaire. || Discours qui ne va point au fait.

PRÉAU (lat. *pratellum*, dim. de *pratum*), *s. m.* Espace découvert au milieu d'un cloître. || Cour d'une prison. || Salle où des élèves prennent leurs récréations.

PRÉBENDE (pré-ban-d'. B. lat. *præbenda*, du lat. *præbere*), *s. f.* Revenu ecclésiastique attaché à un canonicat; le canonicat même.

PRÉBENDÉ, ÉE, *adj.* Qui jouit d'une prébende. || *S. m.* Un prébendé, chanoine à prébende.

PRÉBENDIER, *s. m.* Ecclésiastique qui, en certaines fonctions, sert au chœur au-dessous des chanoines.

PRÉCAIRE (lat. *precarius*), *adj.* Qui ne s'exerce que par permission, que par tolérance, avec dépendance. Possession, vie précaire. || Par extens. Qui a peu de solidité, de force, en parlant de principes, de conjectures. || *S. m.* En jurispr. Un précaire, un prêt obtenu par prière, et de là sorte de contrat de bail que des personnages puissants consentaient à de plus humbles. || Par précaire, à titre de précaire, se dit des choses dont on ne jouit que par une concession toujours révocable.

PRÉCAIREMENT, *adv.* D'une manière précaire.

PRÉCAUTION (lat. *præcautio*), *s. f.* Ce qu'on fait par prévoyance pour éviter un mal. Bien prendre ses précautions. || Circonspection, ménagement. Se conduire avec précaution. || En rhét. Toute forme de style par laquelle on cherche à éviter ce qu'il y a de blessant dans ce qu'on va dire. || Précautions oratoires, ménagements que prend l'orateur pour se concilier la bienveillance de ses auditeurs. || Prov. Trop de précaution nuit.

PRÉCAUTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de précautionner. || Prudent, avisé. Cette confiance le rend moins précautionné, LA BRUY. || Il se dit aussi des choses. Une bonne intention supplée à une expression trop simple et trop peu précautionnée, BOSS.

PRÉCAUTIONNER, *v. a.* Prémunir contre. Précautionner quelqu'un contre les filous, contre l'erreur, etc. || Se précautionner, *v. r.* Se mettre en garde contre.

* **PRÉCAUTIONNEUX, EUSE**, *adj.* Plein de précaution.

PRÉCÉDÉ, ÉE, *p. p.* de précéder.

PRÉCÉDEMMENT, *adv.* Auparavant, ci-devant.

PRÉCÉDENT, ENTE, *adj.* Qui précède, qui est immédiatement avant, soit par rapport à l'ordre, soit par rapport au rang. Le jour précédent. La page précédente. || *S. m.* Usage déjà établi ; fait précédent. Consulter les précédents. Une tentative sans précédents.

PRÉCÉDER (lat. *præcedere*), *v. a.* Marcher devant, avoir le pas sur. || Venir avant un autre. Je le précède de quelques moments. || Être, avoir été auparavant. Sylla m'a précédé dans ce pouvoir suprême, CORN. Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes, RAC. || L'emporter sur. S'il précéda Philiste en vaines dignités, Philiste le devance en rares qualités, CORN. || *V. n.* Avoir le premier rang. Précéder en dignité. || Être auparavant. Le chapitre qui précède. || Se précéder, *v. r.* Être par rapport l'un à l'autre en une condition d'antériorité.

PRÉCEINTE (*pré...* et *ceint*), *s. f.* T. de mar. Série de bordages de bois de chêne, plus larges, plus épais et par cela plus forts que les autres, qui sert comme de ceinture au navire, dont elle entoure les côtes.

PRÉCEPTE (lat. *præceptum*), *s. m.* Ce qui est recommandé comme règle et enseignement. Ses exemples n'affaiblissaient pas ses préceptes, FLÉCH. Les préceptes sont toujours venus après l'art, VOLT. || Commandement. Les lois humaines doivent donner des préceptes et point de conseils, MONTESQ. || Les commandements de Dieu, de l'Église, et ce qui est ordonné par l'Évangile.

PRÉCEPTEUR (lat. *præceptor*), *s. m.* Celui qui enseigne. Notre premier précepteur est notre nourrice, J. J. ROUSS. || Par extens. Les précepteurs du genre humain. || Celui qui est chargé de l'éducation d'un enfant. Bossuet fut précepteur du dauphin. || Un des grands dignitaires des templiers. || Grand officier de l'ordre de Malte.

PRÉCEPTORAL, ALE, *adj.* Qui appartient, qui est propre au précepteur. Ton préceptoral. Conseils préceptoraux.

PRÉCEPTORAT, *s. m.* État, fonction de précepteur.

PRÉCESSION (lat. *præcessio*), *s. f.* Précession des équinoxes, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE (voy. *prêcher*), *s. m.* Sermon des ministres protestants. || Fig. Le protestantisme. || Aller au prêche, quitter le prêche, embrasser la religion protestante, la quitter. || Lieu où s'assemblent les protestants pour l'exercice de leur religion. || Par dérision, un sermon, un discours. Il lui fit ce beau petit prêche, LA FONT.

PRÊCHÉ, ÉE, *p. p.* de prêcher.

PRÊCHER (lat. *prædicare*), *v. a.* Annoncer en discours religieux et moraux la parole de Dieu. Prêcher l'Évangile. || Il se dit des personnes auxquelles on annonce la parole de Dieu. Saint Paul prêcha les gentils. || Fig. Prêcher un converti, voy. CONVERTI. || Absol. Annoncer la parole de Dieu. || Prêcher que, avec le verbe à l'indicatif. Prêchons qu'on ne peut se sauver dans ce monde, nous désespérons nos auditeurs ; disons qu'on s'y peut sauver, ils prennent occasion de s'y embarquer trop avant, BOSS. || Fig. Prêcher d'exemple, pratiquer le premier tout ce que l'on conseille aux autres de faire. || Famil. Prêcher dans le désert, n'avoir pas d'auditeurs, ou n'être point écouté. || Prêcher pour son saint, pour sa paroisse, parler dans son intérêt. || Publier, recommander, répandre soit de vive voix, soit par écrit. Je ne prêcherai point ici tous ces lieux communs sur le mépris de la gloire, si souvent et si peu sincèrement recommandé par les philosophes, D'ALEMB. || Famil. Ne faire que prêcher malheur, que prêcher misère, que prêcher famine, ne parler que de malheur, que de famine. || Prêcher toujours la même chose, répéter sans cesse les mêmes propos. || Remontrer, faire des remontrances. Vous qui prêchez si bien les autres, SÉV. || Absol. Il ne fait que prêcher, il fait des remontrances à tout propos. || Famil. Louer, vanter. Il prêche ses exploits à tout le monde. || Se prêcher, *v. r.* Se faire à soi-même un sermon, une remontrance. || Être prêché. La parole de Dieu se prêche parmi nous, BOSS.

PRÊCHEUR (lat. *prædicator*), *s. m.* Celui qui prêche, prédicateur. || En ce sens, il ne se dit aujourd'hui que par ironie. || Prêcheurs ou *adj.* frères prêcheurs, nom donné aux religieux de l'ordre de Saint-Dominique. || Par extens. Celui qui enseigne, publie, réprimande (avec une nuance d'ironie). Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur, Vous irez dans la poêle, LA FONT. Ce grand prêcheur de vertu n'était qu'un monstre chargé de crimes cachés, J. J. ROUSS. || Un prêcheur éternel, un faiseur de remontrances. || *S. f.* Prêcheuse, celle qui fait des remontrances. || *Adj.* À son visage, j'augure qu'elle sera grave et prêcheuse, J. J. ROUSS.

PRÉCIEUSE, *s. f.* Anciennement en un sens favorable, femme qui se livrait aux plaisirs du bel esprit, et qui joignait la délicatesse du langage à la délicatesse des sentiments et des manières. Les véritables précieuses auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal, MOL. || Aujourd'hui en un sens défavorable, femme affectée en ses manières, en son langage.

PRÉCIEUSEMENT, *adv.* Comme chose de prix. Conserver précieusement un objet. || En peint. Un tableau précieusement exécuté, un tableau exécuté avec le plus grand soin. || Avec le caractère de la préciosité.

PRÉCIEUX, EUSE (lat. *pretiosus*), *adj.* Qui est de grand prix. Un meuble précieux. || Pierres précieuses, les diamants, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les topazes, etc. || Fig. Qui est d'un grand prix moralement. Une vie précieuse. || On dit précieux à et précieux pour. C'est un avantage précieux pour moi ; un avantage qui m'est précieux. || Pour exprimer la qualité qui rend précieux, on dit par ou pour : Cet animal est précieux pour ou par sa frugalité. || Les moments sont précieux, il n'y a pas de temps à perdre. || Fig. Cher, dont on fait un cas particulier. Le mérite pourtant m'est toujours précieux, BOIL. || Il se dit par respect, en parlant du corps et du sang de Jésus-Christ et des reliques des saints. || Il se dit, en fait d'ouvrages d'art, de ce qui porte la marque d'un soin curieux. Un ouvrage d'un fini, d'un travail précieux. || En parlant des personnes, qui pousse la délicatesse à l'excès. Pour les filles, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses, FÉN. || *Subst.* Un précieux. || Il se dit aussi des choses. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces, MOL. || *S. m.* Le précieux, espèce de ridicule, qui consiste dans des manières et un langage affectés.

PRÉCIOSITÉ, *s. f.* Affectation dans les manières et dans le langage.

PRÉCIPICE (lat. *præcipitium*), *s. m.* Espace très-profond et à bords escarpés. || Fig. Grand malheur, disgrâce, danger. Nous courons sans souci dans le précipice, après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir, PASC. Cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, BOSS.

PRÉCIPITAMMENT, *adv.* Avec précipitation, à la hâte.

PRÉCIPITANT, *s. m.* En chim. Ce qui opère la précipitation.

PRÉCIPITATION (lat. *præcipitatio*), *s. f.* Extrême vitesse, grande hâte. Fuir, écrire avec précipitation. || Fig. Vivacité dans les résolutions, dans les actions, qui pèche par excès. Les fautes qu'il avait faites par précipitation, Fén. || En chim. Phénomène qui a lieu quand un corps se sépare d'un liquide où il était dissous, et se dépose sous la forme de poudre, de flocons ou d'un autre corps.

PRÉCIPITÉ, ÉE, *p. p.* de précipiter. || Escarpé. Des ravines précipitées, Buff. || Qui se fait précipitamment. Sa mort si précipitée et si effroyable pour nous, Boss. || Qui a une grande vitesse. Ruisseau, nous paraissons avoir un même sort : D'un cours précipité nous allons l'un et l'autre, Vous à la mer, nous à la mort, Deshoulières. || Qui a de la précipitation, qui agit à la légère. Gens légers et précipités, La Bruy. || Il se dit aussi des choses. Cette humeur curieuse et précipitée fait que ce qu'on ne voit pas, on le devine, Boss. || En chim. Qui tombe au fond d'une dissolution. ||*S. m.* Matière dissoute qui a abandonné son dissolvant et est tombée au fond du vase.

PRÉCIPITER (lat. *præcipitare*), *v. a.* Jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas, dans un lieu profond. Précipiter dans l'abîme. || Fig. Je sais... Que du trône... Britannicus par moi s'est vu précipiter, Rac. || Précipiter dans le tombeau, causer la mort. || Fig. Pousser violemment dans quelque sentiment. || Faire tomber dans un grand malheur, dans un grand danger. Leur propre folie les a précipités dans la mort, Saci. || Lancer avec la vitesse d'une chute dans un précipice. À travers les rochers, la peur les [des chevaux] précipite, Rac. || Hâter, accélérer. Valens précipite le combat, Boss. Les plaisirs abrégent leurs jours, et les chagrins qui suivent toujours les plaisirs, précipitent le reste de leurs années, Mass. || Précipiter sa marche, ses pas, aller très-vite. || Précipiter les pas de quelqu'un, le faire aller plus vite. || Apporter de la précipitation. Précipiter les affaires, c'est le propre de la faiblesse, Boss. || Précipiter les choses, les pousser à toute extrémité. || En chim. Séparer de son dissolvant une matière dissoute, et la faire tomber au fond du vase. || Neutralement. La liqueur a précipité abondamment avec l'eau de chaux, Berthollet. || Se précipiter, *v. r.* Se jeter de haut en bas. Se précipiter dans la mer. || Fig. En précipitant trop les choses, on se précipite avec elles, Beaumarch. || Aller avec une grande vitesse. L'Égypte jusqu'au Delta est resserrée par deux chaînes de rochers, entre lesquels le Nil se précipite, Volt. || Se précipiter sur quelqu'un, s'élancer sur lui. || Ils se sont précipités dans les bras l'un de l'autre, ils se sont embrassés avec empressement. || On dit de même : Se précipiter au cou de quelqu'un. || Se précipiter aux pieds de quelqu'un, se mettre avec vivacité à genoux devant lui. || Le peuple, la foule se précipitait au-devant de lui, se portait à sa rencontre avec empressement. || Fig. S'écouler rapidement, se perdre. Ses jours se précipitèrent trop vite, Boss. || Fig. Se jeter dans ce qui est comparé à un précipice. Se précipiter dans le désespoir, Pasc. À peine ont-ils épuisé le présent, qu'ils se précipitent dans l'avenir, Montesq. || On dit aussi se précipiter à. Et lui-même à la mort il s'est précipité, Rac. || Se hâter, mettre trop de hâte. Ne vous précipitez pas. || En chim. Tomber sous forme de précipité.

PRÉCIPUT (pré-si-pu. Lat. *præcipuum*), *s. m.* En jurispr. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers. || Préciput conventionnel, avantage que le contrat de mariage a stipulé en faveur du survivant.

PRÉCIS (voy. le suivant), *s. m.* Sommaire de ce qu'il y a de principal dans une affaire, dans un livre. Le précis d'une affaire. Précis d'histoire, livre abrégé d'histoire.

PRÉCIS, ISE (lat. *præcisus*), *adj.* Exactement circonscrit, dont on a retranché tout ce qui est superflu. Des ordres précis. Des idées précises. || Prendre des mesures précises, prendre des mesures justes et allant au but. || Dire quelque chose de précis, dire quelque chose de formel. || Qui ne dit rien de trop, où il n'y a rien de superflu, en parlant du discours et du style. || Il se dit aussi des personnes. Auteur précis. || Homme précis, celui qui met de la précision dans son langage, dans ses écrits. || *Subst.* Le précis, ce qui est précis. || Fixe, déterminé, arrêté. Un temps, un jour précis.

PRÉCISÉ, ÉE, *p. p.* de préciser.

PRÉCISÉMENT, *adv.* Avec précision, exactement, au juste. Nous partirons à midi précisément. Il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit, La Rochef. Vouloir et agir, c'est précisément la même chose qu'être libre, Volt. || Ellipt. Précisément, oui, c'est cela.

PRÉCISER, *v. a.* Déterminer, présenter d'une manière précise. Préciser les faits, les époques, les dates, etc. || Absol. Précisez.

PRÉCISION (lat. *præcisio*), *s. f.* Exactitude rigoureuse dans les calculs et les sciences. La précision de l'astronomie, des dates, etc. || Exactitude, régularité dans l'exécution. Des mouvements exécutés avec précision. || Se dit, en fait de dessin, de la correction et de l'exactitude des proportions, d'une touche ferme et de contours arrêtés. || Brièveté, avec justesse, dans le discours, dans le style. || Au pl. Détails précis, faits précis. Un homme qui parlait avec netteté et avec force, et qui poussait les difficultés aux dernières précisions, Boss.

PRÉCITÉ, ÉE (*pré...* et *cité*), *adj.* Cité précédemment.

PRÉCOCE (lat. *præcox*), *adj.* Mûr avant la saison. Des fruits précoces. Mauvaise herbe est précoce et croît avant le temps, C. Delav. || Qui produit avant le temps. Cerisier précoce. || Qui pousse de bonne heure. || Fig. Il se dit des facultés qui se développent plus tôt que d'ordinaire. Des talents précoces. || Il se dit aussi des personnes. Enfant précoce, enfant plus avancé au physique et au moral que d'ordinaire on ne l'est à son âge. || On dit de même : Un esprit précoce, etc. || Fig. Prématuré, qui arrive de bonne heure ou avant le temps. Un automne précoce. Un grand nom est un poids aussi redoutable qu'une célébrité précoce, d'Alembert.

* **PRÉCOCEMENT**, *adv.* D'une manière précoce.

PRÉCOCITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est précoce. La précocité des fruits. || Fig. La précocité de l'esprit.

PRÉCOMPTÉ, ÉE, *p. p.* de précompter.

PRÉCOMPTER (*pré...* et *compter*), *v. a.* Compter par avance les sommes à déduire.

* **PRÉCONÇU, UE** (*pré...* et *conçu*), *adj.* Qui a été conçu, imaginé, pensé d'avance. Opinion préconçue.

PRÉCONISATION, *s. f.* Action par laquelle un cardinal ou le pape déclare en plein consistoire qu'un tel, nommé par son souverain à tel évêché ou à tel bénéfice, a les qualités requises.

PRÉCONISÉ, ÉE, *p. p.* de préconiser.

PRÉCONISER (lat. *præconisare*), *v. a.* Déclarer en plein consistoire qu'un sujet nommé à un évêché ou à un bénéfice a les qualités requises. || Louer excessivement. || Se préconiser, *v. r.* Se vanter beaucoup.

* **PRÉCONISEUR**, *s. m.* Louangeur outré.

PRÉCORDIAL, ALE (*pré...* et *cordial*), *adj.* En anat. Qui a rapport à l'épigastre. Le région précordiale. || Il se dit aussi quelquefois de ce qui est au-devant du cœur.

PRÉCURSEUR (lat. *præcursor*), *s. m.* Celui qui vient avant quelqu'un pour en annoncer la venue. À la quinzième année de Tibère, saint Jean-Baptiste paraît ; Jésus-Christ se fait baptiser par ce divin précurseur, Boss. || Famil. Homme qui en précède un autre et l'annonce. Je crois que je serai votre précurseur dans l'autre monde, si cela continue, d'Alemb. || Par extens. Homme célèbre qui a immédiatement précédé ou un autre plus grand que lui, ou quelque conception éminente. Le chancelier Bacon fut le précurseur de la nouvelle philosophie. || Fig. Certaines choses qui en précèdent ordinairement d'autres. L'impétueux autan, précurseur du naufrage, Delille. || *Adj.* Ces signes précurseurs du trépas des héros, Ducis. || En méd. Signes précurseurs, ceux qui annoncent une maladie prochaine.

PRÉDÉCÉDÉ, ÉE, *p. p.* de prédécéder. || *Subst.* Le prédécédé n'a pas laissé de fortune.

PRÉDÉCÉDER (*pré...* et *décéder*), *v. n.* T. de pratique. Mourir avant un autre.

PRÉDÉCÈS (*pré...* et *décès*), *s. m.* T. de pratique. Mort de quelqu'un avant celle d'un autre.

PRÉDÉCESSEUR (lat. *prædecessor*), *s. m.* Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, dans une dignité. || Au pl. Ceux qui ont vécu avant nous. Nos prédécesseurs nous ont laissé cet exemple à imiter. || Par extens. Est-ce-là les prédécesseurs que se donne la réforme? Boss.

PRÉDESTINATION (lat. *prædestinatio*), *s. f.* En théol. Dessein que Dieu a formé de toute éternité de conduire par sa grâce certains hommes au salut éternel. || En général, ordre qui regarde l'avenir et qui en règle les événements d'une façon nécessaire.

PRÉDESTINÉ, ÉE, *p. p.* de prédestiner. || *Subst.* Un prédestiné. || Famil. Avoir un visage de prédestiné, une face de prédestiné, avoir le visage plein et vermeil. || Réservé par le ciel à certaines choses inévitables. Les noms prédestinés des rois que tu chéris, RAC.

PRÉDESTINER (lat. *prædestinare*), *v. a.* Destiner de toute éternité au salut. || Il se dit aussi, chez les calvinistes, de ceux que Dieu destine à la damnation. || Destiner de toute éternité à de grandes choses, en parlant du choix de Dieu. Dieu avait prédestiné Moïse pour être le conducteur de son peuple. Dieu qui l'avait prédestiné à être un exemple de justice, Boss. || Par extens. Réserver à quelque chose d'extraordinaire qui ne peut manquer d'arriver. Son étoile le prédestinait à se noyer.

PRÉDÉTERMINANT, ANTE, *adj.* En théol. Qui prédétermine. Décret prédéterminant. || *S. m.* Les prédéterminants, partisans de la prédétermination physique.

PRÉDÉTERMINATION, *s. f.* Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine. || Prédétermination physique, doctrine qui enseigne que Dieu détermine toutes les actions des créatures spirituelles et libres, par une impulsion physique qui précède toute détermination de la cause seconde ou créature.

PRÉDÉTERMINÉ, ÉE, *p. p.* de prédéterminer.

PRÉDÉTERMINER (*pré...* et *déterminer*), *v. a.* En théol. En parlant de Dieu, déterminer la volonté humaine.

PRÉDICABLE (lat. *prædicabilis*), *adj.* En log. Qui peut être dit d'un sujet. Le terme *vivant* est prédicable de la plante comme de l'animal. || *S. m.* Qualité qui fait ranger un objet dans telle ou telle catégorie.

PRÉDICAMENT (lat. *prædicamentum*), *s. m.* En log. Attribut. Dans la proposition : Dieu est saint, *Dieu* est le sujet, et *saint* le prédicament. || Syn. de catégorie. L'être est le premier de tous les prédicaments. || Famil. Être en bon, en mauvais prédicament, être en bonne, en mauvaise réputation.

PRÉDICANT (lat. *prædicans*), *s. m.* Par dénigrement, ministre protestant.

* **PRÉDICAT** (lat. *prædicatum*), *s. m.* En log. Attribut; ce qui peut être dit de plusieurs choses. || En gramm. Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PRÉDICATEUR (lat. *prædicator*), *s. m.* Celui qui prêche, qui annonce en chaire la parole de Dieu. || Par extens. Celui qui prêche, répand une doctrine quelconque. Un prédicateur de la foi. Un prédicateur d'athéisme.

PRÉDICATION (lat. *prædicatio*), *s. f.* Action de prêcher (au sens actif). En deux prédications de saint Pierre huit mille Juifs se convertissent, Boss. || Au sens passif, la prédication de l'Évangile, de la pénitence, etc. || Sermon. Parce que vous ne manquez pas peut-être une prédication, vous vous faites de cette assiduité un prétendu mérite, BOURDALOUE.

PRÉDICTION (lat. *prædictio*), *s. f.* Action de prédire (au sens actif). Les prédictions de Jésus-Christ. || Au sens passif. Prédictions des choses particulières, PASC. || Chose prédite. Un imposteur qui avait fait une fausse prédiction, FÉN. || Annonce, par certaines règles, d'une chose qui doit arriver. La prédiction des éclipses, du temps, etc.

PRÉDILECTION (*pré...* et *dilection*), *s. f.* Préférence d'affection. La prédilection pour un fils aîné. Son auteur de prédilection est Racine. || En théol. Se dit d'un amour de préférence en Dieu. Pour qui Dieu n'a pas eu la même prédilection que pour nous, BOURDALOUE.

PRÉDIRE (lat. *prædicere*), *v. a.* Se conjugue comme *dire*, sauf à la 2e pers. plur. du prés. de l'indicatif : vous prédisez, et à la 2e plur. de l'impératif : prédisez. Annoncer qu'une chose qui est future adviendra. Ces imposteurs qui se vantent de prédire l'avenir, Boss. || Absol. Point de raisons : fallut deviner et prédire, LA FONT. || Dire ce qu'on prévoit devoir arriver par raisonnement ou par conjecture. Je vous l'avais prédit. || Annoncer d'après des règles certaines qu'une chose doit arriver. Prédire une éclipse. || Se prédire, *v. r.* Être prédit. Les éclipses se prédisent avec une exactitude complète.

PRÉDISPOSANT, ANTE, *adj.* En méd. Causes prédisposantes, celles qui, modifiant peu à peu l'économie, la disposent à l'invasion de telle ou telle maladie. || En chim. Affinité prédisposante, celle qui dispose les substances à entrer en de nouvelles combinaisons.

PRÉDISPOSÉ, ÉE, *p. p.* de prédisposer.

PRÉDISPOSER (*pré...* et *disposer*), *v. a.* Préparer à recevoir une impression quelconque. || En méd. Disposer d'avance. Prédisposer à une maladie.

PRÉDISPOSITION, *s. f.* En méd. Disposition de l'économie à contracter certaine maladie. || Il se dit aussi dans le langage général. La prédisposition au vice.

PRÉDIT, ITE, *p. p.* de prédire.

PRÉDOMINANCE, *s. f.* Action de ce qui prédomine. La prédominance d'un vent. La prédominance du cerveau.

PRÉDOMINANT, ANTE, *adj.* Qui prédomine. Passion prédominante. || En minéralogie, partie prédominante d'une roche, l'un des minéraux constituants qui l'emporte sur les autres par sa quantité ou par l'influence que ses propriétés ont sur les caractères de la roche.

PRÉDOMINER (*pré...* et *dominer*), *v. n.* Avoir le plus d'ascendant, en parlant des personnes. Dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent, VOLT. || Prévaloir, en parlant des choses. L'intérêt prédomine en son âme. L'ambition prédomine sur les autres passions.

PRÉÉMINENCE (lat. *præeminentia*), *s. f.* Prérogative en ce qui regarde la dignité et le rang. Le gouvernement monarchique suppose des prééminences, des rangs, MONTESQ. || Fig. La prééminence de l'esprit, PASC.

PRÉÉMINENT, ENTE (lat. *præeminens*), *adj.* Qui excelle, l'emporte, en parlant des choses. Une dignité, une vertu prééminente.

* **PRÉEMPTION** (pré-an-psion. *Pré...* et lat. *emptio*), *s. f.* Action d'acheter d'avance. || Droit de préemption, droit qui consiste à pouvoir prendre ou revendiquer un objet avant toute autre personne. || Droit de préemption, droit que la douane revendique, en certains cas, d'acheter sur-le-champ, au prix déclaré, une marchandise que l'on cherche à faire passer pour une valeur trop faible.

PRÉÉTABLI, IE, *p. p.* de préétablir.

PRÉÉTABLIR (*pré...* et *établir*), *v. a.* T. didactique. Établir d'abord. Vous n'avez pas préétabli la question.

PRÉEXISTANT, ANTE, *adj.* Qui existe avant. Il n'y a point de germes préexistants, BUFF.

PRÉEXISTENCE, *s. f.* Existence antérieure.

PRÉEXISTER (*pré...* et *exister*), *v. n.* Exister avant.

PRÉFACE (lat. *præfatio*), *s. f.* Discours préliminaire mis à la tête d'un livre. || Famil. Paroles dites pour en venir à quelque explication. Point de préface ; au fait. || Partie de la messe qui précède le canon.

* **PRÉFECTORAL, ALE,** *adj.* Qui appartient à une préfecture, à un préfet. Des arrêtés préfectoraux.

PRÉFECTURE (lat. *præfectura*), *s. f.* Nom de plusieurs charges dans l'empire romain. La préfecture du prétoire, de la ville. || Grande subdivision de l'empire romain administrée par un préfet. La préfecture des Gaules. || Division administrative dans plusieurs contrées. || En France, fonction de l'administrateur appelé préfet. || Bureaux, hôtel du préfet. || Durée des fonctions d'un préfet. || L'étendue de territoire qu'administre un préfet. || Ville où réside un préfet. || Conseil de préfecture, voy. CONSEIL. || Préfecture maritime, chef-lieu d'un arrondissement maritime. || Port où réside habituellement un préfet maritime. || Hôtel qu'il habite et où se trouvent ses bureaux. || Emploi de préfet maritime ou ensemble de son service. || Préfecture de police, l'emploi du préfet de police. || Hôtel où sont les bureaux du préfet de police.

PRÉFÉRABLE, *adj.* Digne d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT, *adv.* Par préférence. || Il ne se construit jamais absolument, et veut la préposition *à*.

PRÉFÉRÉ, ÉE, *p. p.* de préférer. || *Subst.* Le préféré, La préférée.

PRÉFÉRENCE (*préférer*), *s. f.* Acte par lequel on préfère une personne, une chose à une autre. On donna à l'enfant prodigue la préférence sur son aîné, MASS. || DE PRÉFÉRENCE, PAR PRÉFÉRENCE, *loc. adv.* Par choix. Si l'on était réduit à ne conserver qu'un seul poëte

parmi tous ceux que l'antiquité nous a laissés, il faudrait peut-être choisir Horace de préférence à tous les autres, D'ALEMB. || Préférence se dit du choix qu'on fait d'un marchand, d'un domestique, plutôt que d'un autre. Je vous donne la préférence. || En droit, avantage qu'on donne à une personne sur une autre. || Au pl. Marques particulières d'affection ou d'honneur accordées à quelqu'un. Il est l'objet de vos préférences.

PRÉFÉRER (lat. *præferre*), *v. a.* Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose plutôt que d'une autre. Les amis doivent toujours être préférés aux rois, VOLT. || Absol. On ne préfère qu'après avoir comparé, J. J. ROUSS. || Préférer avec l'infinitif, sans préposition. Il préfère mourir. || Préférer avec *de* et l'infinitif. J'ai préféré de payer mes dettes, SÉV. || Préférer avec *que* et le subjonctif. Je préfère qu'il parte. || Se préférer, *v. r.* Se donner la préférence à soi-même. L'égoïste se préfère à tout. || Il ne faut pas traiter *préférer* comme un comparatif, et dire : Je préfère sortir que rester à la maison. En ce cas, on remplace *préférer* par *aimer mieux*.

PRÉFET (lat. *præfectus*), *s. m.* Celui qui, chez les Romains, occupait une préfecture. Le préfet des Gaules. || Préfet du prétoire, le chef de la légion prétorienne. || Dans l'organisation administrative actuelle de la France, le magistrat chargé de l'administration générale d'un département. || Préfet de police, magistrat chargé de la police dans le département de la Seine. || Préfet maritime, officier général de la marine militaire qui est investi du commandement dans un arrondissement maritime. || Autrefois et encore aujourd'hui dans plusieurs collèges, le préfet des études ou simplement le préfet, surveillant de la discipline et des études. || Préfet apostolique, ecclésiastique placé à la tête du clergé ainsi que du service religieux dans certaines colonies. || Préfet de Rome, cardinal chargé de la police. || Préfet, chef de certains monastères.

PRÉFINI, IE, *p. p.* de préfinir.

PRÉFINIR (lat. *præfinire*), *v. a.* T. de palais. Fixer un terme dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIX, IXE (pré-fiks. Lat. *præfixus*), *adj.* Fixé d'avance, déterminé. Au jour et au lieu préfix. || En jurispr. Douaire préfix, douaire consistant en une somme fixée par le contrat de mariage.

* **PRÉFIXE** (lat. *præfixus*), *adj.* En gramm. Qui s'agglutine au-devant d'un mot pour en modifier le sens en formant un nouveau mot. Particule préfixe. || *S. m.* *Pré* dans *prédire* est un préfixe.

* **PRÉFIXER** (*pré...* et *fixer*), *v. a.* T. de pratique. Fixer par avance un terme, un délai. || En gramm. Joindre comme préfixe. Préfixer une particule au verbe.

PRÉFIXION, *s. f.* T. de palais. Détermination d'un temps, d'un délai.

* **PRÉHENSILE** (voy. *préhension*), *adj.* En zool. Qui a la faculté de saisir, d'empoigner. Les guenons ont en Amérique une queue musclée et préhensile, BUFFON. || Buffon a dit ailleurs : Queue préhensible.

* **PRÉHENSION** (lat. *prehensio*), *s. f.* Action de prendre, de saisir un objet quelconque avec la main ou la bouche. L'éléphant exerce la préhension avec sa trompe.

* **PRÉHISTORIQUE** (*pré...* et *historique*), *adj.* Antérieur à l'histoire. Les temps préhistoriques.

PRÉJUDICE (lat. *præjudicium*), *s. m.* Tort, dommage. Porter préjudice. || Au préjudice de, contre les intérêts de. Au préjudice d'Ésaü son frère aîné, BOSS. || Au préjudice de sa parole, de son honneur, de sa réputation, de la vérité, etc. contre sa parole, contre son honneur, etc. || Sans préjudice de, sans faire tort à, sans renoncer à. Sans préjudice de mes droits.

PRÉJUDICIABLE, *adj.* Qui préjudicie.

PRÉJUDICIAUX (lat. *præjudicialis*), *adj. m. pl.* T. de pratique. Frais préjudiciaux, les frais de procédure qu'on est obligé de rembourser avant que d'être reçu à se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE (lat. *præjudicialis*), *adj.* En jurispr. Question préjudicielle, question qui doit être jugée avant la contestation principale. || Moyens préjudiciels, moyens par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER (*préjudice*), *v. n.* Porter préjudice, faire du tort. Cela préjudicie à mes intérêts.

PRÉJUGÉ, *s. m.* Ce qui a été jugé auparavant dans un cas analogue. Cette sentence est un préjugé pour notre cause. || Circonstance, apparence qui fait supposer ce qu'on doit craindre ou espérer. L'inutilité de la vie de quelques-uns ne doit pas être un préjugé contre la régularité et l'utilité de la conduite des autres, FLÉCH. || Opinion, croyance qu'on s'est faite sans examen. Faux préjugé. C'est un homme à préjugés.

PRÉJUGÉ, ÉE, *p. p.* de préjuger. Question préjugée.

PRÉJUGER (*pré...* et *juger*), *v. a.* Rendre un jugement interlocutoire, qui tire à conséquence pour une question qu'on doit juger postérieurement. Sans préjuger le fond. || Juger, décider, avant d'avoir pris connaissance de la chose dont il s'agit. Préjuger une question. || Prévoir par conjecture.

PRÉLASSER (SE) (*prélat*), *v. r.* Famil. Affecter un air de dignité, de gravité fastueuse.

PRÉLAT (b. lat. *prælatus*), *s. m.* Titre particulier des principaux supérieurs ecclésiastiques, tels que les évêques et les abbés crossés et mitrés. || À Rome, ecclésiastique de la cour du pape, qui a droit de porter le violet. || Chez les protestants, ne se dit qu'en Angleterre, en Suède et en Danemark.

PRÉLATION (lat. *prælatio*), *s. f.* Prélation ou droit de prélation, droit par lequel les enfants sont maintenus, par préférence, dans les charges que leurs pères ont possédées. || En bail emphytéotique, droit qu'avait le bailleur d'être préféré à tout autre dans l'acquisition des constructions et améliorations que le preneur voulait aliéner.

PRÉLATURE, *s. f.* Dignité de prélat. || L'ensemble des prélats qui à la cour de Rome portent l'habit violet.

PRÊLE (ital. *asperella*, dim. du lat. *asper*), *s. f.* Plante cryptogame, type de la famille des équisétacées; elle sert à plusieurs ouvriers pour polir leurs ouvrages.

PRÉLEGS (pré-lè. *Pré...* et *legs*), *s. m.* Legs particulier à prendre sur la masse avant le partage.

PRÉLÉGUÉ, ÉE, *p. p.* de préléguer.

PRÉLÉGUER (*pré...* et *léguer*), *v. a.* Faire des legs payables avant le partage d'une succession.

PRÉLEVÉ, ÉE, *p. p.* de prélever.

PRÉLÈVEMENT, *s. m.* Action de prélever. Le prélèvement d'une somme sur les bénéfices.

PRÉLEVER (*pré...* et *lever*), *v. a.* Lever préalablement une certaine portion sur le total. Prélever une somme sur la succession. || Fig. La pitié préleva la part de l'indigent, DELILLE. || Se prélever, *v. r.* Être prélevé.

PRÉLIMINAIRE (*pré...* et *liminaire*), *adj.* Qui précède l'objet principal, et qui sert à l'éclaircir. Les connaissances préliminaires à l'étude de la physique sont les mathématiques. Notions préliminaires. || Articles préliminaires dans un traité, dans un contrat, certaines conditions qu'on règle et dont on convient d'abord pour faciliter la conclusion. || *S. m.* Ce qui précède l'objet principal. || Commencement d'arrangement. Les préliminaires de la paix. || Le préliminaire de conciliation, l'essai de conciliation que la loi prescrit de faire devant le juge de paix avant de commencer un procès. || Famil. Préambule.

PRÉLIMINAIREMENT, *adv.* Avant d'entrer en matière.

PRÉLIRE (*pré...* et *lire*), *v. a.* T. de typographie. Lire la première épreuve avant de l'envoyer à l'auteur.

PRÉLU, UE, *p. p.* de prélire.

PRÉLUDE (voy. *préluder*), *s. m.* En mus. Ce qu'on chante pour se mettre dans le ton, pour essayer la portée de sa voix. || Ce qu'on joue sur un instrument pour se préparer la main. || Sorte d'improvisation dans le goût des préludes. || Pièce d'introduction qui précède les fugues. Un prélude de Bach. || Fig. Ce qui précède une chose, ce qui la prépare. À l'heure de la mort s'élèveront des frayeurs mortelles et des grincements de dents, préludes de ceux de l'enfer, BOSS.

PRÉLUDER (lat. *præludere*), *v. n.* Essayer sa voix par une suite de tons différents avant de chanter. || Jouer d'un instrument pour se préparer la main. || Improviser sur un instrument dans le goût des préludes. || Fig. S'essayer dans la poésie, dans les lettres. || Fig. Faire une chose pour en venir à une autre plus importante. Préluder à des victoires. || Absol. De la façon dont ce drôle-là prélude, il ne promet rien de bon, MARIVAUX.

PRÉMATURÉ, ÉE (lat. *præmaturatus*), *adj.* Qui mûrit avant le temps. Fruit prématuré. || Fig. En général, qui vient avant le temps. Ces éducations prématurées qui font tant de bruit, Fén. Pascal, génie prématuré, Volt. || Mort prématurée, mort qui vient avant le temps ordinaire. || Vieillesse prématurée, vieillesse qui devance l'époque où l'homme devient vieux naturellement. || Il se dit aussi des personnes. Ce prince réellement prématuré, Marmontel. || Fig. Se dit des choses qu'il n'est pas encore temps d'entreprendre. Entreprise prématurée.

PRÉMATURÉMENT, *adv.* Avant le temps convenable.

PRÉMATURITÉ (*pré...* et *maturité*), *s. f.* Maturité avant le temps ordinaire. La prématurité des fruits. || Fig. Prématurité d'esprit, d'une affaire, etc.

PRÉMÉDITATION (lat. *præmeditatio*), *s. f.* Action de préméditer. Agir avec préméditation. || En jurispr. Dessein réfléchi qui a précédé l'exécution d'un crime. Tout meurtre commis avec préméditation est un assassinat.

PRÉMÉDITÉ, ÉE, *p. p.* de préméditer. || De dessein prémédité, avec intention expresse, formelle.

PRÉMÉDITER (lat. *præmeditari*), *v. a.* Méditer sur une chose avant de l'exécuter. Préméditer un crime. Préméditer de faire un mauvais coup.

PRÉMICES (lat. *primitiæ*), *s. f. pl.* Premiers fruits de la terre ou du bétail. || Fig. Premières productions de l'esprit. || Les premiers mouvements du cœur. Les prémices d'une âme innocente et pure. || Fig. Commencements. Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices, Rac. Déjà coulait le sang, prémices du carnage, id. || Au sing. Cette tendre lueur, prémice de l'aurore, Delille.

PREMIER, IÈRE (lat. *primarius*), *adj.* Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre. || Une première représentation et *subst.* une première, représentation d'une pièce qui vient pour la première fois sur le théâtre. || Au jeu, être premier, jouer en premier. || Premiers juges, ceux dont les sentences sont susceptibles d'appel. || Le premier du mois, le premier de l'an, le premier jour du mois, de l'an. || Être le premier qui..., avec le subjonctif. Êtes-vous le premier homme qui ait été créé? Saci. || On met aussi l'indicatif. Notre mère Ève est la première qui a péché, Boss. || Être des premiers à, être parmi ceux qui font quelque chose avant les autres. || On dit de même: Être le premier. Votre science est bien incertaine, et vous y êtes les premiers trompés, Hauteroche. || Tout le premier, le tout premier, voy. tout. || La cause première, Dieu. || La matière première, la matière en général, indépendamment de la forme. || Matières premières, toute matière sur laquelle s'exerce l'industrie. || En méd. Les premières voies, l'estomac et les intestins. || Le premier venu, la première venue, le beau premier ou absol. premier, celui, celle qui arrive le premier, la première, et par extens. une personne quelconque. || Au premier jour, dans peu de jours. || Devant, en avant. Passer le premier. La tête la première. || Le premier étage et *subst.* le premier, l'étage qui est au-dessus du rez-de-chaussée, et, s'il y a un entre-sol, au-dessus de l'entre-sol. || Les premières loges et *subst.* les premières, le premier rang de loges dans une salle de spectacle. || On dit aussi au sing. une première. || Première, place de première classe en chemin de fer. || T. de mar. Le premier pont d'un vaisseau, celui de sa batterie basse. || Premier marque le rang, l'excellence, en parlant des personnes. Le premier homme de son siècle. || *Subst.* Chacun dans son état veut être le premier, Al. Duval. || Il se dit des choses dans un sens analogue. L'agriculture est la première des industries. || Indispensable, nécessaire. La première loi de l'État est le bonheur des peuples. Les premiers besoins de la vie. || Qui avait existé auparavant. Rétablir les choses dans leur premier état. || Qui n'est qu'en ébauche, en commencement. Ce n'est qu'une première idée. || La première idée est l'idée qui se présente la première, et qui par cela même est une ébauche. || Idée première, idée qui sert de fondement aux autres. || Titre d'honneur attaché à certaines charges. Le premier ministre. Le premier médecin du roi. || Le premier président, le président en chef d'une cour souveraine. || En premier, se dit du premier degré dans certains grades qui en ont plusieurs. Capitaine en premier. || Monsieur le premier, se disait, dans l'ancienne cour, du premier écuyer de la petite écurie de la maison du roi. || En arithm. Nombre premier, nombre qui ne peut être divisé que par l'unité ou par lui-même. || Nombres premiers entre eux, nombres qui n'ont aucun diviseur commun. || Les premiers, les seconds, se dit pour ceux-ci, ceux-là, les uns, les autres. || *S. m.* Au théâtre, jeune premier, celui qui joue l'emploi des amoureux. || Dans les charades, le premier, le premier mot simple qui entre dans le mot composé, sujet de la charade. || Dans le journalisme, premier-Paris, article qui dans les journaux est en tête et qui est d'ordinaire consacré à la politique. Des premiers-Paris. || *S. f.* En typographie, la première, la première épreuve d'un imprimé. Une feuille en première. || Premier que, *conj.* Auparavant, avant que (locution vieillie). Premier que d'avoir mal ils trouvent le remède, Malherbe.

PREMIÈREMENT, *adv.* En premier lieu, d'abord.

PREMIER-NÉ, voy. né.

PREMIER-PRIS, voy. pris.

PRÉMISSES (lat. *præmissa*, s. e. *sententia*), *s. f. pl.* La majeure et la mineure d'un syllogisme, qui précèdent ordinairement la conclusion. || *Au sing.* Une prémisse. || Ce singulier n'est pas admis par l'Académie.

* **PRÉMONITOIRE** (*pré...* et *monitoire*), *adj.* En méd. Qui avertit d'avance. Diarrhée prémonitoire, la diarrhée qui, durant une épidémie de choléra asiatique, règne d'une manière générale sur la population.

PRÉMONTRÉS, *s. m. pl.* Nom d'un ordre religieux de chanoines réguliers, dont la principale abbaye était à Prémontré, près Laon. || *S. f.* Prémontrée, religieuse d'un ordre fondé en même temps que celui des prémontrés.

PRÉMOTION (lat. *præmotio*), *s. f.* En théol. Action de Dieu déterminant la volonté de la créature à agir.

* **PRÉMOURANT** (*pré...* et *mourant*), *s. m.* T. de pratique. Celui qui meurt le premier.

PRÉMUNI, IE, *p. p.* de prémunir.

PRÉMUNIR (lat. *præmunire*), *v. a.* Précautionner contre. Il faut prémunir les jeunes filles contre la présomption, Fén. || Se prémunir, *v. r.* Se précautionner contre. Se prémunir contre le froid, contre l'erreur, etc.

PRENABLE, *adj.* Qui peut être pris, en parlant d'une place forte. Cette ville n'était prenable que par cet endroit. || Fig. Qui peut être gagné, séduit. || Cet homme n'est prenable ni par or ni par argent, les plus belles offres ne peuvent le séduire. || Qui peut être pris par la bouche, par le nez. Ce café, ce tabac n'est pas prenable.

PRENANT, ANTE, *adj.* Qui est susceptible de prendre, de saisir. || En hist. nat. Queue prenante, queue à l'aide de laquelle certains animaux s'attachent et se suspendent. Les singes à queue prenante, Buff. || T. de finance. Partie prenante, partie qui reçoit les deniers. || T. d'admin. milit. Partie prenante, celle qui a droit à une fourniture. || Qui prend, qui s'empare. || Carême prenant, voy. carême.

PRENDRE (lat. *prendere*), *v. a.* Saisir, mettre en sa main. || Prendre les armes, s'armer, soit pour combattre, soit pour rendre des honneurs. || Prendre aux cheveux, voy. cheveu. || Fig. On ne sait par où le prendre, il est très-susceptible ou insensible à tout. || Prendre la balle au bond, voy. bond. || Prendre la clef, mettre en sa poche la clef qui ouvre un appartement. || Fig. Prendre la clef des champs, s'évader, s'échapper. || Fig. Prendre en main, etc. voy. main. || Saisir une chose avec quelque instrument ou de toute autre manière. Prendre du feu sur une pelle. || Il se dit des animaux qui saisissent avec leur gueule, leurs pattes, leurs griffes, etc. || Prendre le mors aux dents, voy. mors. || En parlant de vêtements, mettre sur soi. || Prendre le deuil, l'habit, le voile, le froc, voy. deuil, habit, voile, froc. || Prendre la livrée, se faire laquais. || Prendre la perruque ou prendre perruque, commencer à porter perruque. || Emporter avec soi certaines choses par besoin ou par précaution. Prendre son parapluie, sa canne, son mouchoir, etc. || Emporter en cachette ou de force, ôter à quelqu'un ce qu'il a. On m'a pris ma bourse. || Absol. Faire des profits illicites. || Prendre un baiser, embrasser quelqu'un sans qu'il le veuille. || Poétiq. Prendre les jours, la vie, disposer de la vie de quelqu'un, le faire mourir. || Prendre se dit aussi des animaux. Le chat a pris le fromage. || Se saisir, s'emparer d'une personne. || Prendre au corps,

arrêter prisonnier. || Il se dit aussi des choses que l'on saisit, dont on s'empare. Il a pris le sabre de son ennemi. || Prendre son bien où on le trouve, mettre la main sur ce qui est à soi, en quelque endroit qu'on le rencontre. || Prendre se dit de levées d'hommes qui se font. Prendre tous les jeunes gens de chaque conscription. || Prendre se dit de Dieu qui fait disparaître un être humain par la mort. || Arrêter pour emprisonner. || En guerre, s'emparer, se rendre maître de. Prendre une place. || Faire prisonnier. || Attraper à la chasse, à la pêche, dans un piége, etc. || Fig. Se laisser prendre au piége, à l'hameçon, se laisser tromper. Ne vous laissez pas prendre à ses paroles, à sa feinte douceur. || Prendre se dit aussi des animaux qui chassent ou pêchent. Le chat a pris une souris. || Fig. S'emparer de l'esprit, du cœur. Il n'est rien si facile à prendre que les hommes, RÉGNIER. || Prendre quelqu'un par son faible, flatter, toucher son inclination favorite. || Prendre quelqu'un par ses propres paroles, le convaincre par ce qu'il a dit lui-même. || Surprendre. Je l'ai pris à voler des fruits. Prendre quelqu'un sur le fait, voy. FAIT. Prendre quelqu'un en flagrant délit, voy. FLAGRANT. Prendre en faute, surprendre pendant qu'une faute se commet. || Prendre quelqu'un au mot, se hâter d'accepter une offre. || T. d'escrime. Prendre sur le temps, porter une botte à son adversaire dans l'instant où il s'occupe de quelque mouvement. || Y prendre, prendre quelqu'un dans une occupation, dans une circonstance, dans un état d'esprit indiqués par le contexte du discours. Ah! je vous y prends. || Manger, boire, avaler. Prendre du café, du thé, du chocolat, etc. || Faire usage d'une chose pour sa santé, pour son agrément, etc. Prendre un bain, un lavement, etc. || Prendre du tabac, mettre de la poudre de tabac dans son nez. || Prendre l'air, sortir d'un lieu où l'on était renfermé pour aller dans un endroit découvert, aéré; sortir de la ville pour aller passer quelque temps à la campagne; famil. s'évader, se retirer d'une situation où l'on court quelque péril. || Prendre le frais, respirer la fraîcheur. || Prendre du repos, prendre du relâche, interrompre le travail, l'action, par du repos, par du relâche. || Être atteint par communication, en parlant de maladies contagieuses. Il a pris le typhus dans l'hôpital. || Fig. Prendre un mal, une passion, contracter un mal moral, une passion, etc. || Il se dit de certaines conditions corporelles. Prendre de l'embonpoint, du corps, devenir plus gras, plus gros. Prendre du ventre, devenir ventru. Prendre des forces, se fortifier. Prendre de l'âge, avancer en âge. Prendre une posture, une attitude, placer son corps d'une certaine manière. || Il se dit de certains mouvements du corps. Prendre son vol, commencer à s'envoler. Prendre son élan, se donner une certaine impulsion en courant, afin de s'élancer plus loin. Prendre la fuite, s'enfuir. Prendre le trot, le galop, se dit d'un cheval qui se met à trotter, à galoper. || Contracter, adopter, en parlant de certaines qualités ou manières. Prendre de mauvaises habitudes. Prendre un ton sévère. || Prendre des airs, voy. AIR. || Prendre le haut ton, le prendre sur le haut ton, ou elliptiq. le prendre haut, parler avec fierté. Le prendre sur un certain ton, affecter telle ou telle manière. Le prendre d'un air, d'une façon, employer un air, une façon. || Prendre quelque chose, un nom, un titre, se le donner, se l'appliquer. || Prendre un titre, une qualité, se donner un titre, une qualité, l'employer en parlant de soi. || Prendre la liberté de faire une chose, prendre sur soi de la faire. || Par politesse. J'ai pris la liberté de vous écrire. || Prendre des libertés, agir trop librement avec quelqu'un. || Exiger un certain prix pour une chose. Les fiacres prennent tant par heure. || Acheter. Je prendrai cela pour six francs. || Absol. C'est à prendre ou à laisser, vous avez le choix, mais il faut vous décider pour le oui ou le non. || Accepter, recevoir. Prenez ce petit présent. || Fig. Dans ce qu'il dit, il faut en prendre et en laisser, ce qu'il dit ne mérite pas grande confiance. || Absol. Prendre à pleines mains, à toutes mains, de toutes mains, à deux mains, se dit des gens avides qui ne laissent échapper aucune occasion de s'enrichir. || Prendre l'ordre de quelqu'un, recevoir l'ordre de celui qui doit le donner. || Par politesse, prendre les ordres de quelqu'un, lui demander ce qu'il a à commander. || Prendre congé de quelqu'un, lui faire, avant de partir, les adieux qu'exige la politesse. || Prendre des leçons, recevoir des leçons. || Prendre les choses comme elles viennent, les recevoir avec indifférence, sans se mettre en peine des suites qu'elles peuvent avoir. Prendre les hommes comme ils sont, s'en accommoder, quel que soit leur caractère. Prendre le temps comme il vient, s'accommoder à tous les événements. || Prendre légèrement quelque chose, le supporter, en user avec une sorte d'allégresse. || Famil. Prenez que, supposez que. || Être partie prenante. || Au jeu de l'écarté, prendre des cartes, changer une ou plusieurs des cartes de son jeu pour autant de cartes du talon. || Tirer de, emprunter. Il a pris l'idée de cette tragédie dans un vieux roman. || Famil. Où avez-vous pris cela? qui vous a dit cette nouvelle? qui vous fait avoir cette pensée? || En peint. Prendre le trait, calquer un tableau. || Engager quelqu'un sous certaines conditions, ou s'engager avec lui sous certaines conditions. Prendre un domestique, un associé, etc. || Prendre femme, se marier. || Aller joindre quelqu'un en quelque endroit, pour de là se rendre ailleurs avec lui. Venez me prendre à mon hôtel. || Prendre quelqu'un, l'emmener avec soi, le recueillir, lui donner l'hospitalité. Prendre quelqu'un à part, le séparer du reste de la compagnie et s'adresser à lui. || Retrancher une partie d'un tout, ôter, tirer. J'ai pris le quart de cette somme. || Famil. Il a pris sa bonne part de la fête, du plaisir, etc. il y a beaucoup participé. || Absol. Prendre sur sa nourriture, sur sa dépense, retrancher de sa nourriture, de sa dépense ordinaire, pour subvenir à autre chose. Prendre sur son sommeil pour travailler. || Fig. Prendre sur, retrancher à. Vous prenez sur vos plaisirs, quand il s'agit de votre devoir, MASS. || Se charger de. Prendre une somme en dépôt. || Prendre une affaire à ses risques, périls et fortune, s'en charger à tout hasard, profit ou perte. || Prendre un ouvrage à la tâche, s'en charger à raison de tant pour telle ou telle mesure, telle ou telle quantité. || Prendre une somme à intérêt, l'emprunter à condition d'en payer les intérêts. || Prendre un engagement, contracter un engagement. || Prendre quelqu'un sous sa protection, le protéger. || Prendre sur soi, se charger de quelque obligation. || Prendre sur soi quelque chose, consentir qu'une chose nous soit imputée; s'en porter responsable ou solidaire; se décider à faire quelque chose. || Prendre tout sur soi, trop sur soi, se donner toute la peine, vouloir faire plus qu'on ne peut. || Absol. Prendre sur soi, se contraindre. || S'établir dans. Prendre ses quartiers d'hiver. || Entrer en jouissance d'une chose à certaines conditions. Prendre des terres à ferme. Prendre un logement, un appartement à loyer ou simplement prendre un logement, un appartement. || Choisir, préférer, se décider pour. Il faut prendre le plus beau papier pour cette impression. Prends-moi le bon parti, BOIL. || Prendre des mesures, prendre ses mesures, employer des moyens, des expédients pour faire réussir une chose. Prendre ses précautions, ses sûretés, prendre les moyens nécessaires pour éviter un danger, un dommage. || Prendre une résolution, une détermination, un dessein, se résoudre à quelque chose. || Prendre les ordres sacrés, entrer dans les ordres. || S'engager dans une route, dans une voie de communication, etc. Prends ton chemin vers Suse, RAC. || Prendre le plus long, le plus court, son plus long, son plus court, prendre le chemin le plus long, le plus court. || Absol. Prendre à droite, à gauche, entrer dans un chemin situé à main droite ou à main gauche. || Prendre par, suivre une direction par un certain endroit. || Prendre à travers champs, aller directement, sans suivre le chemin frayé. || Prendre la voie de la messagerie, de la diligence, aller par la messagerie, par la diligence. || On dit de même: Prendre la diligence, le chemin de fer, etc. || Fig. Prendre la bonne voie, la mauvaise voie, se porter au bien, au mal, se servir de bons ou de mauvais moyens pour réussir en quelque chose. || Fig. Prendre le chemin de se ruiner, de faire fortune, faire ce qu'il faut pour se ruiner, pour s'enrichir. || Prendre les devants, le devant, partir avant quelqu'un, et fig. le prévenir, le devancer dans une affaire. || Il se dit de la façon dont on taille, emploie une étoffe. Le tailleur a mal pris cette étoffe. || Fig. Prendre

bien, prendre mal une affaire, la conduire bien ou mal. || Prendre une chose d'une certaine façon, la considérer, la traiter d'une certaine façon. || Comprendre, interpréter, considérer d'une certaine manière. Je lui fis excuse d'avoir mal pris son sentiment, Pasc. Le bien prendre, se faire une juste idée de la chose. À le bien prendre, en donnant une juste interprétation. Prendre quelque chose en bonne part, en mauvaise part, recevoir bien ou mal ce qu'on nous dit, ce qu'on nous fait. Prendre mal, se fâcher de. Prendre pour soi, s'attribuer, se faire l'application de. Prendre une chose à la lettre, au pied de la lettre, l'expliquer selon le sens littéral, dans la rigueur de l'expression. Prendre les choses à la rigueur, les interpréter trop selon le sens propre. Prendre sérieusement une chose. || Soutenir, adopter. Prendre les intérêts de quelqu'un. || T. de palais. Prendre le fait et cause de quelqu'un, voy. FAIT. || Il se dit des sentiments, des passions que l'on éprouve. Prenez des sentiments plus justes et plus doux, Corn. Je pris du goût pour la littérature, J. J. Rouss. || Prendre l'épouvante, avoir tout à coup une grande frayeur. || Obtenir, se procurer. Vous savez quel empire il a pris sur mon âme, C. Delav. || Prendre des renseignements, des informations, se renseigner, s'informer. || Prendre ses avantages, prendre avantage, profiter des occasions qui se présentent. || Prendre le dessus, se dit d'une personne dont la santé, les affaires, etc. se rétablissent. || Prendre l'avis, consulter. || Prendre les avis, les voix, les recueillir. || Prendre ses grades, obtenir dans une université les titres de bachelier, de licencié, de docteur. || Prendre des inscriptions, voy. INSCRIPTION. || Avec un nom de temps, remettre à une autre époque, à un autre moment. Prendre du temps. || Prendre jour, fixer un jour. || Prendre son temps, ne point se presser, faire une chose à loisir; choisir le moment favorable. || Prendre les choses de haut, les traiter avec une grande étendue d'esprit. || Prendre la chose de plus haut, faire le récit des choses qui ont précédé celles que l'on raconte. || Il se dit de quelques opérations scientifiques. En astron. Prendre des distances d'astres. || T. de mar. Prendre la hauteur du soleil, de la lune ou d'un autre astre ou absol. prendre hauteur, mesurer avec un instrument la hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon pour en conclure la latitude. || Au jeu, prendre sa revanche, jouer une seconde partie pour se racquitter de ce qu'on a perdu, et fig. regagner un avantage qu'on avait perdu, ou l'équivalent. || T. de chasse. Prendre le change, voy. CHANGE. || Fig. Prendre le change sur un objet, sur une affaire, s'y tromper. || Faire prendre le change à quelqu'un, le tromper, l'induire en erreur. || T. de mar. Prendre large, prendre le large, s'éloigner de terre pour gagner la haute mer, et fig. s'enfuir. Prendre la mer, s'embarquer. Prendre terre, prendre port, débarquer. Prendre en chargement, prendre du monde, des troupes, des passagers, etc. les mettre, les recevoir à bord. || Prendre une chose à cœur, s'en affecter. || Prendre une chose à tâche, chercher tous les moyens de la faire. || Prendre quelqu'un à témoin, invoquer son témoignage. || Prendre à partie, voy. PARTIE. || Prendre dans, puiser à. Cet amour du pouvoir que l'on prend dans les camps, M. J. Chén. || Prendre quelqu'un en, le surprendre, l'attaquer d'une certaine façon. Va, tu l'as pris en traître, Corn. || Attaquer. Prendre les ennemis en queue, en flanc, les attaquer par la queue, par le flanc. || Fig. Prendre quelqu'un en, ressentir un certain sentiment pour lui. Prendre quelqu'un en amitié, en haine. || Prendre quelqu'un en pitié, avoir pour lui de la pitié ou du dédain. || Prendre les choses en patience, les supporter patiemment. || Prendre une chose en considération, la remarquer, en tenir compte. || Prendre pour, regarder comme, supposer. Ils prennent pour affront la pitié qu'on a d'eux, Corn. || Famil. Prendre quelqu'un pour un autre, prendre l'un pour l'autre; en juger autrement qu'il ne faut. || Prendre un homme pour dupe, le tromper. || Prendre avec un nom de chose pour sujet, entourer, envelopper. Cette draperie prend tout le corps. || Fig. Faire impression, s'emparer de l'esprit. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, Mol. || Il se dit des maladies qui saisissent. || Il se dit, dans un sens analogue, des sentiments, des passions, etc. Le repentir m'a pris, Mol. || Contracter certaines qualités bonnes ou mauvaises. Il semblait que tout prît un vice particulier et se corrompît en même temps, Montesq. Ce jaspe prend très-bien le poli, Buff. || Prendre son pli, voy. PLI. || Absorber, détourner. C'est ce qui prend tout l'argent. || Prendre du temps, exiger beaucoup de temps. || Surprendre. La pluie nous prit en chemin. || Prendre sa source, en parlant d'un cours d'eau, avoir son origine. || Prendre son cours, voy. COURS. || S'imprégner. Mes souliers prennent l'eau. || Prendre se construit avec plusieurs substantifs sans article, et forme locution. Prendre foi, prendre créance, se fier. Prendre droit, acquérir des droits. Prendre patience, supporter patiemment. Prendre courage, espoir, se remettre en courage, en espoir, etc.

Prendre, *v. n.* S'enraciner. Ces plantes prennent. || Fig. Réussir, avoir du succès. Cette doctrine eut de la peine à prendre. Ce jeune homme a bien pris dans le monde. || Faire son effet, s'attacher à, avec un nom de chose pour sujet. Cette couleur ne prend pas. Les vésicatoires ont bien pris. || Faire une impression trop forte. La moutarde prend au nez. || Il se dit de ce qui s'allume ou fait explosion. La flamme commençait à prendre au bûcher, Fén. || S'épaissir, se cailler, se glacer. || Commencer en un point et s'étendre de là. || Il se dit des maladies qui font invasion. Le frisson lui prit. || Impers. Il lui prit un frisson. || Il se dit, au même sens, des affections morales. L'envie me prit de, etc. L'idée leur a pris d'aller à la campagne, et non pas : les a pris. || Impers. Avoir de bonnes ou de mauvaises suites. Bien lui prend de n'être pas de verre, Mol. || Il se dit au même sens avec *en* explétif.

Se prendre, *v. r.* Être saisi avec la main. || Se prendre par la main, se saisir l'un l'autre par la main. || Se prendre aux cheveux, se saisir l'un l'autre par les cheveux, et fig. avoir une vive querelle. || S'attacher, s'accrocher. Un homme qui se noie se prend à tout. || Fig. L'esprit se rebute et s'abat aussitôt qu'il a fait quelque effort pour se prendre et pour s'arrêter à quelque vérité, Malebr. || Ne savoir où, à quoi se prendre, ne savoir à quoi s'en tenir, à quoi recourir. || Être saisi dans un piége, dans un filet. || Fig. Ce piége ne sera jamais usé; l'amour-propre des rois et des grands s'y prendra toujours, d'Alemb. || Fig. Être captivé. C'est un mal terrible que cette disposition à se prendre par les yeux, Sév. Mon cœur se prit, J. J. Rouss. || Se prendre d'amitié, d'amour, de belle passion, d'aversion pour quelqu'un, concevoir de l'amitié, de l'amour, de l'aversion pour lui. || Se prendre de vin, s'enivrer. || S'unir ensemble. Ils se sont pris pour mari et femme. || Se prendre à, attaquer. Il fait mauvais se prendre aux poëtes, Régnier. || Il se dit aussi des choses qu'on attaque. || Se prendre de paroles avec quelqu'un, avoir un démêlé. || Se prendre à quelqu'un de, le quereller à cause de, le rendre responsable, lui imputer le tort. Mais, puisqu'il est vaincu, qu'il s'en prenne aux destins, Corn. || Se prendre à, employer de l'adresse, de l'habileté à. Elle se prend d'un air le plus charmant du monde aux choses qu'elle fait, Mol. On obtient tout de moi quand on s'y prend de la bonne façon, Mol. || Suivi de *à* et d'un infinitif, commencer, se mettre à. Il se prit à rire. || Être contracté, en parlant de maladies. Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses, la Roch. || Se figer. L'huile se prend dès que la température baisse. || Se prendre pour, prendre sa propre personne pour quelque autre. || Être compris, entendu, interprété. Ce mot se prend au sens propre. || Être employé, en parlant de mots et de locutions. Ce verbe se prend figurément. || À tout prendre, *loc. adv.* Tout bien examiné. || Au fait et au prendre, *loc. adv.* Au moment de l'exécution, quand il est question d'agir, de parler. || Prov. Chacun prend son plaisir où il le trouve. || Il n'y a qu'à se baisser et en prendre, se dit d'une chose très-abondante ou très-facile.

PRENEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend. Louis... effroi de tant de princes, Preneur de murs, la Font. || T. de mar. Capitaine ou navire qui prend un navire ennemi. || *Adj.* Vaisseau preneur, vaisseau qui a fait une prise. || Il se dit en parlant de quelques chasses. Preneur de taupes, d'alouettes. || Celui qui use habituellement de certaines choses. Un preneur de tabac, de café. || T. de pratique. Celui, celle qui prend à bail.

PRÉNOM (lat. *prænomen*), *s. m.* Chez les Romains, nom qui précédait le nom de famille. Le prénom de Cicéron était Marcus. || Aujourd'hui, nom de baptême, ou plus généralement, comme chez les Romains, nom qui précède le nom de famille, avec cette différence que nous pouvons en avoir plusieurs.

* **PRÉNOMMER** (lat. *prænominare*), *v. a.* Donner pour prénom. On l'a prénommé Pierre. || Nommer auparavant. Le prénommé a déclaré, etc.

PRÉNOTION (lat. *prænotio*), *s. f.* Connaissance anticipée. || Connaissance imparfaite qu'on a d'une chose avant de la bien comprendre. || En philos. Toute idée innée.

PRÉOCCUPATION (lat. *præoccupatio*), *s. f.* T. de droit. Action d'occuper antérieurement à un autre. || État d'une personne dont l'esprit est tout entier occupé d'une opinion préconçue, favorable ou défavorable. Quand il y a de la préoccupation, il est difficile de bien juger les choses. || État d'un esprit trop occupé d'un objet pour faire attention à un autre.

PRÉOCCUPÉ, ÉE, *p. p.* de préoccuper. || Dont une opinion a occupé d'avance l'esprit. Les gens du monde ne sont déjà que trop préoccupés contre la piété, Fén. || Dont l'esprit est tout entier occupé. D'espérances mensongères Nous vivons préoccupés, Volt. || Absol. Un air préoccupé.

PRÉOCCUPER (lat. *præoccupare*), *v. a.* Saisir d'avance (sens qui a vieilli). Besoin est-il d'aller au-devant des maux, préoccuper une douleur, que nous sentirons assez tôt quand l'occasion en sera venue, Malh. || S'emparer d'avance de l'esprit par une opinion. Je ne prétends pas de préoccuper votre jugement, Balzac. Tout cela n'aboutit qu'à rendre une âme faible et timide, et qu'à la préoccuper contre les meilleures choses, Fén. || Occuper d'avance l'esprit. Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée, Rac. || Se préoccuper, *v. r.* Avoir l'esprit saisi par une opinion préconçue.

PRÉOPINANT, *s. m.* Celui qui opine avant un autre. || En style parlementaire, celui après lequel on parle.

PRÉOPINER (*pré...* et *opiner*), *v. n.* Opiner avant quelqu'un.

* **PRÉORDINATION** (*préordonner*), *s. f.* Action de préordonner; ordre établi à l'avance. Il y en a plusieurs qui, lorsqu'ils considèrent la préordination de Dieu, ne peuvent comprendre comment notre liberté peut subsister et s'accorder avec elle, Descartes.

* **PRÉORDONNÉ, ÉE,** *p. p.* de préordonner.

* **PRÉORDONNER** (*pré...* et *ordonner*), *v. a.* Ordonner, disposer à l'avance. || Absol. Que fallait-il donc dire, si ce n'est pas assez de dire que Dieu préordonne? Boss.

* **PRÉPARATEUR,** *s. m.* Celui qui prépare quelque chose. || Homme chargé dans un cours de faire les préparations destinées à la démonstration.

PRÉPARATIF, *s. m.* Ce qui prépare. Voilà tous les préparatifs du printemps, Sév. Au début, cet air de préparatif m'avait donné de l'inquiétude, J. J. Rouss. || Au pl. Arrangements que l'on prend pour effectuer quelque chose. Des préparatifs de guerre, de voyage, de fête, etc.

PRÉPARATION (lat. *præparatio*), *s. f.* Action de préparer, de se préparer. Devant Dieu la préparation du cœur, quand elle est sincère, est réputée pour l'effet même, Bourd. Cette paix ne fut que la préparation de la Saint-Barthélemy, Volt. || Préparation à la messe, à la communion, méditation, prières par lesquelles on se prépare à dire ou à entendre la messe ou à communier. || Préparation au baccalauréat, aux écoles, études et exercices à l'effet de rendre un jeune homme capable de passer son examen de baccalauréat, d'être admis dans les écoles. || Action de méditer pour faire un discours, une leçon. La préparation d'une leçon. Parler sans préparation. || Action d'amener quelque chose progressivement et par des ménagements. On lui annonça la mort de sa mère sans préparation. || En mus. Art d'amener une dissonance; obligation de faire entendre d'abord certaines notes des accords dissonants avant d'attaquer ces accords. || Dans les arts, action, manière de préparer certaines choses pour les employer ou les conserver. Préparation des aliments. Préparation des insectes pour une collection. || En pharm. Opération qui consiste à disposer toutes les substances qui doivent être employées. || En dessin et peint. Disposition des ombres et des demi-teintes par plans. || Chose préparée. || Préparation chimique, mélange de plusieurs substances pour une expérience. || Produit de diverses opérations pharmaceutiques. Préparation mercurielle. || Préparation anatomique et absol. préparation, partie disséquée pour l'étude.

PRÉPARATOIRE (lat. *præparatorius*), *adj.* Qui prépare. Scrutin préparatoire. || Jugement préparatoire, celui qui n'est qu'une préparation au jugement définitif. || Anciennement, question préparatoire, torture qu'on infligeait à un accusé avant de le juger. || En géom. Proposition préparatoire, synonyme de lemme. || *S. m.* Ce qui prépare. Le baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste n'était qu'un préparatoire d'un meilleur baptême, Boss.

PRÉPARÉ, ÉE, *p. p.* de préparer.

PRÉPARER (lat. *præparare*), *v. a.* Disposer une chose pour l'usage auquel on la destine. Préparer une chambre, un mets, etc. || Faire une préparation chimique, pharmaceutique. Préparer du chlore, une médecine. || Faire une préparation anatomique. Préparer les nerfs d'une partie. || Préparer les terres, leur donner les labours et façons nécessaires pour semer, planter, etc. || Préparer un malade, le mettre à un certain régime et lui administrer certains médicaments en vue d'une opération, d'une inoculation qu'on va lui faire subir. || Disposer, arranger, en parlant de choses qui ne sont pas matérielles. Préparer des maux, la victoire, etc. || Se préparer, préparer à soi. || Préparer un discours, une leçon, un plaidoyer, méditer, disposer dans sa mémoire ce que l'on doit dire. || Avec un nom de chose pour sujet. Nos divisions nous préparent de grands malheurs. || Assurer l'effet d'une chose par quelques précautions. Préparer un coup de théâtre. || En mus. Préparer une dissonance, voy. PRÉPARATION. || En parlant des personnes, mettre dans une disposition propre à atteindre le but qu'on se propose. Préparer les esprits. Grands dieux! à son malheur dois-je la préparer? Rac. || Absol. Préparez, quand vous voulez toucher, Volt. || Préparer le visage de quelqu'un, faire que son visage exprime les impressions qui sont désirables dans la circonstance. || Préparer un élève à un examen, un enfant à sa première communion, etc. || Se préparer, *v. r.* Se disposer à. Préparez-vous à voir ces pays désolés, Corn. || On dit aussi : Se préparer pour. Le roi se prépara pour marcher contre les Arachosiens, Vaugelas. || Se préparer, méditer sur ce qu'on veut dire en un discours. || Étudier pour subir une épreuve, pour passer un examen. || En parlant des choses qui sont en voie de se faire. Un événement se prépare. || Être préparé. Ce médicament se prépare à froid.

PRÉPONDÉRANCE, *s. f.* Supériorité de poids. || Fig. Supériorité de considération, d'autorité.

PRÉPONDÉRANT, ANTE (lat. *præponderare*), *adj.* Qui a plus de poids qu'un autre; qui est supérieur par la considération. Homme prépondérant. Sans le voyage de Vasco de Gama, Venise devenait la puissance prépondérante de l'Europe, Volt. || Voix prépondérante, celle qui, dans le cas d'égalité, détermine les suffrages pour ou contre, en se joignant à l'un ou à l'autre parti. || Il se dit aussi des choses. Rendre son intérêt prépondérant. || Raison prépondérante, raison qui entraîne la conviction.

PRÉPOSÉ, ÉE, *p. p.* de préposer. || *Subst.* Les préposés de la douane.

PRÉPOSER (*pré...* et *poser*), *v. a.* Mettre à la tête de. On l'a préposé à la conduite des travaux, à la garde du temple. Pharaon préposa Joseph sur toute l'Égypte.

PRÉPOSITIF, IVE (lat. *præpositivus*), *adj.* En gramm. Qui se met au-devant. Une lettre prépositive. || Voyelle prépositive, la première voyelle d'une diphthongue. || Qui est de la nature de la préposition. Locution prépositive. || Particules prépositives, certaines prépositions latines qui entrent dans la composition de beaucoup de mots tirés du latin, comme *per* dans *perforer*.

PRÉPOSITION (lat. *præpositio*), *s. f.* En gramm. Mot invariable qui sert à marquer le rapport d'un mot avec un autre. Les prépositions suppléent au défaut des cas, Dumarsais. || Préposition inséparable, celle qui ne peut être employée que réunie à un radical, comme *ad*, *pre*, *per*, en français. || Préposition composée, préposition composée de deux ou plusieurs autres mots, comme *jusqu'à*, *à l'égard de*, etc.

PRÉROGATIVE (lat. *prærogativus*), *adj*. À Rome, la centurie prérogative ou *subst*. la prérogative, la centurie à laquelle on demandait d'abord son suffrage dans les comices. || *S. f*. La primauté attribuée à cette centurie. || Fig. Tout pouvoir ou autorité qu'une personne ou un corps a de plus qu'un autre, et qui les distingue de ceux qui ne l'ont pas. Les prérogatives de duc et pair, d'une charge, etc. || Dans le droit constitutionnel, la prérogative royale, les droits assurés au roi par la constitution. || Fig. Avantage dont certains êtres jouissent exclusivement. La raison est la prérogative de l'homme.

PRÈS (lat. *pressus*), *adv*. Dans le voisinage de, en parlant de l'espace ou du temps. Il demeure tout près. Le danger est près. || Ici près, dans cet endroit-ci, qui est voisin. || Près à près, non loin l'un de l'autre. || À beaucoup près, il s'en faut beaucoup. || À peu de chose près, presque, peu s'en faut. || À PEU PRÈS, *loc. adv*. Presque. || *Subst*. Un à peu près. Des à peu près. || À...près, approximativement, en plus ou en moins. À quelques siècles près, || À cela près, à telle chose près, excepté cela, excepté telle chose. À une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes, LA ROCHEF. || À CELA PRÈS, *loc. adv*. Sans s'arrêter à. || Il n'est pas à cela près, il n'en est pas à cela près, se dit de considérations qui n'arrêtent pas un homme, de dépenses qui ne sont pas assez onéreuses pour qu'il n'y satisfasse pas. || DE PRÈS, *loc. adv*. À très-peu de distance, soit dans l'espace, soit dans le temps. Poursuivre de près. Combattre de près. Quelquefois la persécution suit de près la calomnie, VOLT. || De près, à ras. Couper les cheveux de près. Moucher de près une chandelle. || On supprime quelquefois *de*. Vous avez mouché la chandelle trop près. || Serrer quelqu'un de près, le poursuivre vivement. || Fig. Presser de près, presser vivement. || De près, de fort près, de très-près, en communication très-voisine. Il approche de fort près le ministre. || Voir de près, considérer en s'approchant de près, soit qu'il s'agisse du regard du corps ou de celui de l'esprit. Nous vîmes de près toutes les horreurs de la mort, FÉN. || On dit de même : Observer de près, examiner de près, veiller de près, garder de près, etc. || Tenir quelqu'un de près, le surveiller avec soin, lui laisser peu de liberté. || Ne pas y regarder de si près, ne pas être minutieux, sévère. || Il y regarde de près, il fait attention aux moindres objets de dépense ou de profit. Il est bien près regardant. || Se voir de près, se battre en duel. || Ils se touchent de près, ils sont parents. Être parent assez près ou assez près parent. || Il se dit d'un bien moral, d'un intérêt moral. Votre santé est un point qui me touche de bien près, SÉV. || T. de mar. Au plus près, dans la direction du vent. Faire route au plus près. || PRÈS DE, *prép*. Exprime la proximité. Près du temple. Chaque mortel en partage A son bonheur près de soi, VOLT. || Près est susceptible de degrés de comparaison. L'éternité me frappe un peu plus que vous ; c'est que j'en suis plus près, SÉV. || Fig. Toute perfection est près d'un défaut. || Cet ouvrage est bien près de la perfection, il s'en faut bien peu qu'il ne soit parfait. || Être près de ses pièces, n'avoir guère d'argent. || On dit quelquefois sans la préposition *de*, quand il s'agit d'un lieu : Près l'église, près la maison. || La suppression de la préposition *de* est encore autorisée dans ces phrases : Ministre, ambassadeur du roi près la cour de... || Être près de, suivi d'un infinitif, être sur le point de. Un vieillard près d'aller où la mort l'appelait, LA FONT. || En comparaison de. Et près de vous ce sont des sots que tous les hommes, MOL. || Presque. Il y a près de deux heures que je l'attends.

PRÉSAGE (lat. *præsagium*), *s. m*. Signe par lequel on juge de l'avenir. Le corbeau sert pour le présage, LA FONT. || Conjecture qu'on tire du présage. De ma chute certaine [le peuple] en tirait le présage, RAC.

PRÉSAGÉ, ÉE, *p. p*. de présager.

PRÉSAGER (*présage*), *v. a*. Indiquer une chose future. Ils disent que les éclipses présagent malheur, PASC. || Annoncer. Je vois devant notre maison Certain homme dont l'encolure Ne me présage rien de bon, MOL. || Conjecturer ce qui doit arriver, avec un nom de personne pour sujet. Je ne présage rien de bon. || Se présager une chose, conjecturer que cette chose nous arrivera.

* **PRÉ-SALÉ**, *s. m*. Mouton qui a pâturé dans les prés arrosés par la mer. || Viande de ces moutons. Gigot de pré-salé. || *Au pl*. Des prés-salés.

PRESBYTE (πρεσβύτης), *adj*. Qui ne voit que de loin, à cause de l'aplatissement du cristallin. || *Subst*. Celui, celle qui est presbyte.

PRESBYTÉRAL, ALE, *adj*. Qui tient à l'ordre de la prêtrise. Bénéfices presbytéraux. || Maison presbytérale, maison du curé.

PRESBYTÉRANISME, *s. m*. Voy. PRESBYTÉRIANISME.

PRESBYTÈRE (lat. *presbyterium*, de πρεσβυτέριον), *s. m*. En droit ecclésiastique, le conseil des prêtres dont l'évêque doit s'assister dans le gouvernement de son Église. || Maison du curé.

PRESBYTÉRIANISME, *s. m*. Doctrine, secte des presbytériens, qui est la religion dominante en Écosse.

PRESBYTÉRIEN, ENNE (πρεσβύτερος), *s. m*. et *f*. Ceux qui, parmi les protestants, gouvernent leurs Églises par des ministres et des anciens, et n'ont point d'évêques. || *Adj*. Qui concerne les presbytériens.

* **PRESBYTISME**, *s. m*. État du presbyte.

PRESCIENCE (lat. *præscientia*), *s. f*. En théol. Connaissance particulière que Dieu a des choses qui ne sont pas encore arrivées, et qui ne laissent pas de lui être déjà présentes.

* **PRESCIENT, ENTE**, *adj*. Qui a la prescience d'une chose, des événements futurs.

PRESCRIPTIBLE, *adj*. En droit, qui peut être prescrit.

PRESCRIPTION (lat. *præscriptio*), *s. f*. Ordonnance, précepte. Les prescriptions de la morale. || Ordonnance d'un médecin. || Un moyen médical, un médicament prescrit. || En jurispr. Exception qu'on oppose à ceux par qui on est inquiété dans la jouissance d'une chose, lorsqu'il s'est écoulé un certain espace de temps ; après quoi on ne peut plus être troublé dans sa possession. || Libération d'une dette par suite de la non-réclamation du créancier dans un délai déterminé. || Fig. À moins que les crimes n'opèrent une prescription contre l'équité, VOLT.

PRESCRIRE (lat. *præscribere*), *v. a*. Ordonner, commander. Dieu qui a prescrit certains devoirs aux femmes, aux enfants, aux esclaves, en a prescrit d'autres aux maîtres, aux pères, aux maris, BOSS. || Prescrire que. Aristote prescrit que les mœurs doivent être convenables, LE P. CATROU. || Prescrire de, avec l'infinitif. Dieu nous prescrit à tous d'être justes, bienfaisants et miséricordieux, J. J. ROUSS. || Prescrire un jour, fixer un jour. || Il se dit des ordonnances des médecins. Prescrire une saignée. || En jurispr. Acquérir par la prescription, ou se libérer par la prescription. Prescrire un héritage, une dette. || Fig. Détruire, faire oublier comme par une prescription. Ce sont égarements que le temps doit prescrire, DANCOURT. || *V. n*. Gagner la prescription. On ne prescrit pas contre les mineurs. || Fig. Quelque temps qu'ait duré un schisme, il ne prescrira jamais contre la vérité, BOSS. || Se prescrire, *v. r*. Être ordonné, en parlant d'un remède. || Se perdre par prescription. Toutes les actions civiles se prescrivent par trente ans. || En un sens contraire, être gagné par la prescription. La noblesse se prescrit par une possession immémoriale, RICHELET.

PRESCRIT, ITE, *p. p*. de prescrire.

PRÉSÉANCE (pré-sé-an-s'. *Pré...* et *séance*), *s. f*. Droit de précéder, de prendre place au-dessus.

PRÉSENCE (lat. *præsentia*), *s. f*. Existence, résidence d'une personne dans un lieu marqué. || Droit de présence, jetons de présence, rétribution donnée aux membres de certaines associations, de certaines compagnies, quand ils assistent aux assemblées. || Il se dit par opposition à absence. La présence désunit plus qu'elle n'unit ; un peu d'éloignement est bon à l'estime et à l'amitié, COMTE DE CAYLUS. || Vue, aspect. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes, MONTESQ. || Il se dit aussi de la vue, de l'aspect des choses. Et depuis quand, seigneur, craignez-vous la présence De ces paisibles lieux si chers à votre enfance? RAC. || Il se dit en parlant de Dieu. Voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu, BOSS. || Se tenir en la présence de Dieu, considérer Dieu comme présent à ce que l'on va faire. || La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'eucharistie,

ou simplement la présence réelle, le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. || En chim. Existence d'une substance dans une autre. Reconnaître la présence du poison dans des aliments. || Présence d'esprit, état, qualité d'un esprit qui reste présent, qui ne se trouble pas. Conserver sa présence d'esprit. || EN PRÉSENCE, *loc. adv*. Face à face. || Être en présence, se dit de deux troupes ennemies en face l'une de l'autre et prêtes à se combattre. || Fig. Les partis sont en présence, ils s'observent et se préparent à se combattre. || EN PRÉSENCE DE, *loc. prép*. En ayant devant soi. À la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, BOSS.

PRÉSENT (voy. *présenter*), *s. m.* Don. N'ayez point d'égard aux personnes ni aux présents ; car les présents aveuglent les yeux des sages, et changent les paroles des justes, BOSS. || Présents de noces, présents que l'on fait à la mariée. || Chose accordée par le ciel, par la nature. J'aime en lui sa beauté, sa grâce tant vantée, Présents dont la nature a voulu l'honorer, RAC. Détestables flatteurs, présent le plus funeste Que puisse faire aux rois la colère céleste, ID. || Présent du ciel, tout ce qui est très-précieux, personne ou chose. L'amitié est un présent du ciel. || Prov. Les petits présents entretiennent l'amitié.

PRÉSENT, ENTE (lat. *præsens*), *adj.* Qui est dans le lieu où l'on est ou dont on parle. || Dieu est présent partout, il existe dans tous les lieux en même temps. || Fig. Cet homme n'est jamais présent, il est toujours distrait, inattentif. || Il se dit de ce qui est actuellement sous les yeux, personne ou chose. Les objets présents. || Le présent acte, l'acte que l'on rédige actuellement. || La présente lettre ou *subst.* la présente, la lettre qu'on écrit. || Le présent porteur, l'homme qui porte la lettre qu'on écrit. || Présent à, se dit des personnes qui regardent, qui ressentent. Voilà Dieu présent au pécheur pour l'observer et pour l'éclairer, BOURD. || Cet homme est présent à tout, il voit, il surveille tout. || Fig. Il se dit des choses et des personnes que l'on se rappelle, que l'on croit voir encore. Ses bienfaits me sont présents. Et son peuple [de Dieu] est toujours présent à sa mémoire, RAC. || Avoir la mémoire présente, se rappeler parfaitement les choses. || Avoir l'esprit présent, l'avoir très-prompt. || Qui est dans le temps où nous sommes, par opposition à passé et à futur. Notre condition jamais ne nous contente ; La pire est toujours la présente, LA FONT. || Qui opère sur-le-champ (sens vieilli). Remède présent. Il n'est point de poison plus présent, BOSS. || *S. m. pl.* Les présents, les personnes présentes. || Quelquefois au sing. Et sur l'absent qui le mérite, Le présent qui les sollicite Est toujours sûr de l'emporter, J. B. ROUSS. || À tous présents et à venir salut, formule du style de chancellerie. || *S. m.* Ce qui est actuel. Le présent est le seul temps qui est véritablement à nous, PASC. || En gramm. Le premier temps de chaque mode d'un verbe, celui qui exprime une époque présente. Le présent de l'indicatif, du subjonctif, etc. || *Adj.* Le participe présent. || À PRÉSENT, *loc. adv.* Maintenant, dans le temps présent. || À PRÉSENT QUE, *loc. conj.* À présent que je suis en meilleure santé, j'irai vous voir. || Dès à présent, dès le moment présent. || POUR LE PRÉSENT, *loc. adv.* dans le temps présent. || En style de pratique, de présent, maintenant. De présent, résidant à Paris.

PRÉSENTABLE, *adj.* Qu'on peut présenter, qui peut se présenter. Cette raison n'est pas présentable. Ce vin n'est pas présentable. C'est un garçon fort présentable.

PRÉSENTATEUR, TRICE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui avait le droit de présenter à un bénéfice. || Celui, celle qui a le droit de présenter à une place, qui présente dans une société.

PRÉSENTATION, *s. f.* Action de présenter. La présentation d'une lettre de change. || Billet payable à présentation, billet payable à vue, au moment de sa présentation. || La Présentation de la Vierge, fête où l'Église célèbre le jour auquel la mère du Sauveur fut présentée au temple, dans sa troisième année. || Présentation à la cour, cérémonie qui consiste à présenter au souverain et à sa famille ceux qui sont admis à la cour. || Introduction d'une personne dans une société. || Action ou droit de présenter à un poste, à une place.

PRÉSENTÉ, ÉE, *p. p.* de présenter.

PRÉSENTEMENT, *adv.* Dans le temps actuel. || Tout présentement, au moment même. || PRÉSENTEMENT QUE, *loc. conj.* Maintenant que.

PRÉSENTER (lat. *præsentare*), *v. a.* Mettre devant une personne. Présenter un fauteuil. Présenter à boire. || Fig. La fortune nous présente des occasions. || Présenter la main à quelqu'un, lui tendre la main pour l'aider à marcher, ou pour serrer la sienne. || Présenter la main, le bras à une femme, offrir de lui donner la main, le bras pour la mener. || Présenter des lettres de créance, les remettre à la personne près de laquelle on est accrédité. || Présenter une lettre de change, l'exhiber à celui qui doit la payer. || Présenter un placet, une requête, une pétition à quelqu'un, supplier quelqu'un par un placet, etc. || Présenter les armes, porter le fusil en avant, en signe d'honneur et de déférence. || Fig. Il se dit des choses qui présentent, c'est-à-dire dans lesquelles on trouve, on discerne. Cette affaire présente de grands avantages, des difficultés, des inconvénients, etc. || Présenter une personne à une autre, la lui faire connaître par son nom. || Présenter quelqu'un dans une maison, l'y introduire, lui en procurer l'accès. || Il se dit aussi de la cour où l'on introduit quelqu'un. || Présenter un enfant au baptême, le porter à l'église où il doit être baptisé. || Présenter le corps à la paroisse, porter un mort à la paroisse, avant de le conduire au cimetière. || Mettre sous les yeux. Présentez-lui le miroir pour qu'il se voie. || Fig. Quel horrible avenir m'ose-t-on présenter ? VOLT. || Par formule de politesse, présenter à quelqu'un ses respects, ses hommages, ses civilités, l'assurer de son respect, de ses hommages, de ses civilités. || Tourner vers, diriger vers. Présenter le bras pour être saigné. || T. de mar. Présenter le bout à la lame, au courant. || Mettre en avant pour menacer. Présenter la pointe de l'épée, les baïonnettes. || Présenter la bataille, faire les dispositions nécessaires pour engager la bataille. || T. de métier. Approcher une pièce de bois, de fer, etc. de l'endroit où elle doit être placée, afin de voir, avant de la poser, si elle va bien. || Présenter quelqu'un à un emploi ou pour un emploi, à un bénéfice, désigner celui à qui un emploi, un bénéfice doit ou peut être donné. || Absol. Pour cette espèce d'emploi, le ministre présente. || Exposer. Présenter ses idées avec clarté. || Se présenter, *v. r.* Paraître devant quelqu'un. || Se présenter chez quelqu'un, à la porte de quelqu'un, et absol. se présenter, aller chez quelqu'un pour lui faire une visite. || Se diriger vers, se tourner vers. || Il se dit du maintien que l'on a en entrant dans une société, dans un salon, etc. Sa manière de se présenter n'est ni modeste ni vaine, J. J. ROUSS. || Se présenter pour une place, se mettre sur les rangs pour l'obtenir. || Se présenter aux électeurs, solliciter leurs suffrages. || Au palais, se présenter pour une partie, se dit d'un avoué qui déclare être chargé d'occuper pour telle ou telle partie, dans un procès. || Apparaître, en parlant des choses. La vérité se présente d'elle-même, PATRU. || Ce palais, ce jardin se présente bien, on en juge avantageusement au premier aspect. || Fig. Une affaire qui se présente bien, une affaire dont le succès est vraisemblable. || Cela se présente bien, se présente mal, se dit en général de choses éventuelles, selon qu'elles ont l'air de réussir ou de mal tourner. || Survenir. Un embarras nouveau se présente. || Impers. Il se présente plusieurs occasions.

PRÉSERVATEUR, TRICE, *adj.* Qui préserve. La vaccine est préservatrice de la petite vérole.

PRÉSERVATIF, IVE, *adj.* Qui a la vertu de préserver. Un remède préservatif. || *S. m.* Ce qui préserve. || Fig. Le travail est le meilleur préservatif contre l'ennui.

* **PRÉSERVATION,** *s. f.* Action, moyen de préserver.

PRÉSERVÉ, ÉE, *p. p.* de préserver.

PRÉSERVER (lat. *præservare*), *v. a.* Sauver d'un mal qui pourrait arriver. Préserver d'un mal. || Pour exprimer un vœu. Dieu me préserve d'un tel malheur. || Se préserver, *v. r.* Se sauver de. Se préserver du péril, de la mort, etc. || Être sauvé de.

PRÉSIDÉ, ÉE, *p. p.* de présider.

PRÉSIDENCE, *s. f.* Action, droit de présider. || Place de président d'une cour de judicature. || Temps pendant lequel on exerce la présidence. || Division admi-

nistrative, dans quelques contrées, par exemple l'Inde anglaise. La présidence de Madras. || Fonction du pouvoir exécutif aux États-Unis, du président de la république en France. La présidence du général Washington. La présidence de la république française. || Il se dit de la fonction de présider à un acte de faculté.

PRÉSIDENT (lat. *præsidens*), *s. m.* Celui qui préside une assemblée, une réunion, un tribunal, et dirige les discussions, les délibérations. Le président de la cour d'assises, d'un collége électoral, de la chambre, de l'assemblée. || Président à mortier ou au mortier, président qui avait le droit de porter le mortier lorsqu'il était dans la fonction de sa charge. || Premier magistrat d'une république. Le président des États-Unis. Le président de la république française. || Celui qui préside à un acte, à une thèse de faculté, à un concours.

PRÉSIDENTE, *s. f.* Celle qui préside. La présidente d'une association de charité. || Femme d'un président.

* **PRÉSIDENTIEL, ELLE**, *adj.* Qui a rapport à un président de république. Fonctions présidentielles.

PRÉSIDER (lat. *præsidere*), *v. n.* Occuper le premier rang dans une assemblée, avec droit d'y maintenir l'ordre et d'en régler la discussion. || Absol. Il préside bien. || Avoir la direction, veiller à. Un ouvrier sage et tout-puissant a présidé à notre formation, MASS. || Il se dit aussi des choses qui règlent. La raison préside dans les conseils de ce prince. Ce fut un jugement auquel la passion seule présida, BOURD. || Présider sur. Aurions-nous bien le cœur et les mains assez pures Pour présider ici sur les honneurs divins? LA FONT. || Il se dit des divinités du polythéisme. Cérès présidait aux moissons. || Dans une faculté, diriger les actes qui s'y font. Présider à un concours, à une thèse, etc. || Présider à quelqu'un, être président lors de sa thèse. || *V. a.* Exercer les fonctions de président. Présider une assemblée, les assises, une séance, une thèse, etc.

PRÉSIDES (pré-zi-d'. Esp. *presidios*, garnisons), *s. f. pl.* Lieux sur la côte d'Afrique où le gouvernement espagnol envoie les condamnés aux travaux forcés.

PRÉSIDIAL (lat. *præsidialis*), *s. m.* En jurispr. anc. Tribunal qui, en certains cas et pour certaines sommes, jugeait en dernier ressort. || *Au pl.* Les présidiaux. || Lieu où siégeait ce tribunal. || Circonscription territoriale qui en formait le ressort. || *Adj.* Présidial, ale, qui est de la compétence d'un présidial, qui en émane. Cas présidiaux. || *S. m. pl.* Présidiaux, les juges d'un présidial.

PRÉSIDIALEMENT, *adv.* Juger présidialement, se disait quand un présidial jugeait en dernier ressort.

PRESLE (prê-l'), *s. f.* Voy. PRÊLE.

PRÉSOMPTIF, IVE (lat. *præsumptivus*), *adj.* Héritier présomptif, celui qui doit naturellement hériter de quelqu'un, à moins que le testament ne s'y oppose. || Héritier présomptif, le prince destiné à régner par l'ordre de la naissance. || Dans les pays où les femmes héritent de la couronne, on dit : Héritière présomptive.

PRÉSOMPTION (lat. *præsumptio*), *s. f.* Jugement fondé sur des indices ou des commencements de preuve. Il n'y a que de l'avantage pour celui qui parle peu : la présomption est qu'il a de l'esprit, LA BRUY. || En jurispr. Ce qui est supposé vrai jusqu'à preuve du contraire. || Opinion trop avantageuse de soi-même.

* **PRÉSOMPTIVEMENT**, *adv.* En présumant.

PRÉSOMPTUEUSEMENT, *adv.* D'une manière présomptueuse.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE (lat. *præsumptuosus*), *adj.* Qui a trop haute opinion de soi-même. || *Subst.* Personne présomptueuse. Jeune présomptueux! CORN. || Qui annonce de la présomption. Cette prudence présomptueuse qui se croyait infaillible, BOSS.

PRESQUE (*près* et *que*), *adv.* À peu près. Presque tous. Il est presque nuit. || *Subst.* L'orateur doit avoir la diction presque des poëtes : ce presque dit tout, FÉN. || *Presque* ne perd son *e* final que dans presqu'île; mais on écrit : presque achevé, presque usé, etc.

PRESQU'ÎLE (*presque* et *île*), *s. f.* Terre que les eaux de la mer entourent de tous les côtés, hors un qui la lie à la terre ferme. || Voy. PÉNINSULE.

* **PRESSAGE**, *s. m.* Action de presser; emploi de la presse.

PRESSAMMENT, *adv.* D'une manière pressante.

PRESSANT, ANTE, *adj.* Qui presse, qui serre. Et mouillant de ses pleurs le marbre de ses pieds [d'une statue] Que de ses bras pressants elle tenait liés, RAC. || Fig. Qui insiste sans relâche. || Il se dit en parlant des choses. Un embarras pressant. Demander en termes pressants. || Une douleur pressante, une douleur aiguë et violente. || Fig. Qui presse, accable un adversaire dans la discussion. || Il se dit aussi des choses. À ces discours pressants que saurait-on répondre? BOIL. || Urgent, qui ne permet pas de délai. L'occasion, Néarque, est-elle si pressante? CORN. || Qui presse, resserre l'idée. Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants, Affecta d'enfermer moins de mots que de sens, BOIL.

PRESSE (*presser*), *s. f.* Machine qui sert à serrer, à presser, à tenir extrêmement serré. Mettre des étoffes en presse. || Presse hydraulique, voy. HYDRAULIQUE. || Par analogie, mettre en presse, comprimer fortement. || Fig. Mettre en presse, mettre à la presse, mettre en gage. || Machine au moyen de laquelle on imprime, soit les feuilles d'un livre, soit les estampes. L'ouvrage est sous presse, il s'imprime actuellement. Mettre un ouvrage sous presse, le livrer à l'impression, le faire imprimer. || Presse se dit aussi des ouvriers qui font mouvoir la presse. Embaucher une presse. || L'imprimerie en général, ses produits. La liberté de la presse. || La presse périodique, les journaux. || Multitude de personnes qui se pressent. Au milieu de la presse. La presse est dans les églises durant cette sainte quarantaine, BOSS. || Il n'y aura pas grande presse ou grand'presse à faire telle chose, se dit d'une chose qu'on ne veut pas faire et dont on pense que peu de personnes voudront se charger. || Il n'y a pas de presse, il n'y a pas de quoi s'empresser; en un sens contraire, il y a presse. || La presse y est, se dit de tout ce qui est à la mode et goûté, recherché du public. || Fig. Tirer de la presse, tirer de la foule, du commun. || Presse, jeu d'écoliers qui se serrent les uns contre les autres dans un angle d'un bâtiment || En Angleterre, enrôlement forcé des matelots. || Fig. Douleur, inquiétude, embarras. Mon cœur est soulagé d'une presse et d'un saisissement qui ne me donnait aucun repos, SÉV. || Famil. Il est en presse, il est dans un état fâcheux, dans l'inquiétude, dans le chagrin. || Il s'est tiré de la presse, de presse, il s'est retiré prudemment de quelque mauvaise société, de quelque parti dangereux où il était engagé. || Sollicitations vives, insistance. Écoutez avec quelle presse il vous parle par son prophète, BOSS. || Impatience, hâte. Et vous voilà, tant vous avez de presse, Découragé sans attendre un moment, LA FONT. || Il se dit de travaux qu'il faut faire promptement et sans relâche. Nous avons eu une grande presse.

PRESSE (lat. *persicum*), *s. f.* Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PRESSÉ, ÉE, *p. p.* de presser. || Qui a hâte. Vous êtes bien pressé. || Cette lettre est pressée, il faut qu'elle soit rendue promptement. || Cette affaire est pressée, il est urgent de s'en occuper. || Dont le style est serré. Soyez vif et pressé dans vos narrations, BOIL. || *Subst.* Le plus pressé, ce qu'il y a le plus de hâte de faire.

* **PRESSÉE**, *s. f.* Action de presser, de serrer. || Masse de fruits dont on exprime le suc à la fois; suc exprimé de cette masse de fruits. || Pile de volumes, de feuilles de carton établie sur le plateau de la presse.

* **PRESSEMENT**, *s. m.* Action de presser. Le pressement continuel que cause la respiration, BOSS. || Fig. Les pressements salutaires d'une main qui nous favorise jusqu'à vouloir nous guérir, BOSS.

PRESSENTI, IE, *p. p.* de pressentir.

PRESSENTIMENT, *s. m.* Sentiment vague qui fait prévoir, craindre ou espérer. Un noir pressentiment. || Pressentiment de goutte, de fièvre, espèce d'émotion qui fait appréhender la goutte, la fièvre.

PRESSENTIR (lat. *præsentire*), *v. a.* Avoir un pressentiment de. Pressentir un danger. || Deviner. Je pressens l'objection. || Tâcher de connaître les dispositions d'une personne. J'ai voulu sur ce point pressentir sa pensée, CORN. || Se pressentir, *v. r.* Être pressenti.

PRESSER (lat. *pressare*), *v. a.* Serrer avec plus ou moins de force. On presse l'orange, et on en jette l'é-

corce, VOLT. || Fig. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil, l'arrogance, la présomption, LA BRUY. || Fig. Il ne faut pas trop presser cette comparaison, ce bon mot, etc. il ne faut pas en examiner de trop près la justesse. || Fig. Il ne faut pas trop presser cette maxime, il ne faut pas la pousser à la dernière rigueur. || Peser sur. Le sommeil du tombeau pressera ma paupière, A. CHÉN. || Soumettre à l'action d'une presse. Presser le marc d'huile, le raisin, etc. || Approcher une personne, une chose contre une autre. Presser les rangs. Il ne faut pas être pressé à table. || Fig. Serrer, rapprocher, condenser. Je ne pense pas que dans la comédie le poëte ait cette liberté de presser son action par la nécessité de la réduire dans l'unité de jour, CORN. || Presser ses raisonnements, ses idées, ses expressions, leur donner une forme serrée. || Presser son style, s'exprimer avec concision. || Dans la marine anglaise, obliger les équipages des vaisseaux marchands et les bateliers de la Tamise à servir sur les vaisseaux de l'État. || Fig. Poursuivre sans relâche, attaquer avec ardeur. || Fig. Exercer une pression, une gêne. || Fig. Exercer des réclamations d'argent. Ses créanciers le pressent. || Insister auprès de quelqu'un pour. Pour savoir mon secret tu me pressais toi-même, RAC. || Presser quelqu'un de, avec un substantif, l'engager instamment à. Vivez, c'est moi qui vous en presse, VOLT. || Presser de, avec un infinitif. Il me presse de partir. || Absol. Faire de vives instances. || Presser quelqu'un de questions, lui faire des interrogations vives et répétées. || Il se dit des besoins physiques qui se font sentir impérieusement. Être pressé de la soif et de la faim. || Il se dit, dans un sens analogue, des passions, des sentiments, etc. Toutes les pensées qui me pressent le cœur, SÉV. || Il se dit des dangers, de la mort qui sont imminents. Le danger le presse de toutes parts. || Obliger à se diligenter. Il n'y en a point qui pressent tant les autres que les paresseux, lorsqu'ils ont satisfait leur paresse, afin de paraître diligents, LA ROCHEF. || Presser le pas, presser la marche, rendre le pas, la marche plus rapide. || Presser un cheval, le faire aller très-vite; l'empêcher de ralentir son allure. || S'efforcer de rendre prochain, hâter, accélérer. Nous pressions notre départ, FÉN. || En mus. Presser la mesure, presser le mouvement, rendre le mouvement plus rapide ou trop rapide. || Fig. Presser la mesure, suivre une affaire de près, la faire marcher. || Pousser en avant. Les flots pressent les flots et l'onde pousse l'onde, DELILLE. || *V. n.* Ne souffrir aucun délai, en parlant des choses. Le temps presse. || La douleur presse, elle est aiguë et violente. || Impers. Il presse, il est urgent. || Se presser, *v. réfl.* Se serrer les uns contre les autres. || Être serré l'un contre l'autre, en parlant de choses. Les morceaux trop hâtés se pressent dans sa bouche, BOIL. || Se hâter. || Avec ellipse du pronom personnel. Ce qui m'a fait presser de vous dire tout ceci, SÉV. || Fig. Être serré par la douleur. Votre cœur se presse, CORN. || Se combattre l'un l'autre avec des arguments serrés.

PRESSIER (*presse*), *s. m.* Ouvrier imprimeur qui travaille à la presse à bras.

PRESSION (lat. *pressio*), *s. f.* Action de presser. || En phys. Pression atmosphérique, effet de la pesanteur de l'atmosphère sur tous les corps. || Pression des liquides, pression que ces corps contenus exercent, en état de repos, sur les parois des vases et de dedans en dehors. || Machine à haute pression, machine à vapeur dans laquelle l'effort du piston fait équilibre à plusieurs atmosphères. On dit, par opposition, basse pression. || Fig. Contrainte exercée sur quelqu'un.

PRESSIS (prè-sì. *Presser*), *s. m.* Jus qu'on fait sortir de la viande en la pressant. || Suc exprimé d'herbes.

PRESSOIR (lat. *pressorium*), *s. m.* Machine qui sert à presser du raisin, des pommes, des olives, pour en faire du vin, du cidre, de l'huile. || Lieu où elle se trouve.

PRESSURAGE (*pressurer*), *s. m.* Action de pressurer le raisin. || Vin tiré du marc fortement pressuré. || Dans les sucreries, action d'extraire le jus de betterave par le moyen d'une presse. || Action de presser, de comprimer. || Droit que l'on paye pour user d'un pressoir.

PRESSURÉ, ÉE, *p. p.* de pressurer.

PRESSURER (anc. fr. *pressure*, oppression), *v. a.* Presser des raisins ou d'autres fruits, en tirer la liqueur qu'ils contiennent par le moyen du pressoir. || Il se dit aussi de la fabrication des fromages. || Serrer fortement avec la main un fruit pour en exprimer le jus. || Fig. Épuiser par les impôts. Pressurer les peuples. || Fig. Tirer d'une personne tout ce qu'on peut en tirer.

PRESSUREUR, *s. m.* Ouvrier qui fait mouvoir un pressoir.

PRESTANCE (lat. *præstantia*), *s. f.* Bonne mine accompagnée de dignité et de gravité. Avoir de la prestance.

PRESTANT (lat. *præstans*), *s. m.* Le jeu de l'orgue sur lequel s'accordent tous les autres.

PRESTATION (lat. *præstatio*), *s. f.* T. de palais. Prestation de serment, action de prêter serment. || Dans la féodalité, prestation de foi et hommage, l'action d'un vassal qui rendait foi et hommage à son seigneur. || Prestation en nature, travail de trois journées auquel les habitants des communes peuvent être assujettis pour la réparation des chemins vicinaux. || Fourniture due aux militaires. Prestation en nature, en argent.

PRESTE (anc. fr. *prest*, prêt), *adj* Prompt, agile. Avoir la main preste. Ils sont très-prestes dans leurs mouvements, BUFF. || Fig. Une réplique preste. || Prestement. *adv.* Vite, promptement.

PRESTEMENT, *adv.* Vivement, promptement.

PRESTESSE (ital. *prestezza*), *s. f.* Extrême vitesse, agilité. Grande prestesse de main. || Fig. La prestesse de son esprit, de ses réponses. || En peint. Promptitude, habileté, vivacité dans le maniement du pinceau.

* **PRESTIDIGITATEUR** (*preste* et lat. *digitus*), *s. m.* Celui qui fait des tours de gobelet, escamoteur.

* **PRESTIDIGITATION,** *s. f.* Art du prestidigitateur.

PRESTIGE (lat. *præstigium*), *s. m.* Illusion attribuée aux sortiléges. D'un devin suborné les infâmes prestiges, CORN. || Fig. Macbeth précipité dans le crime par les prestiges de l'ambition, STAEL. || Illusions produites par des moyens naturels. Les prestiges de la fantasmagorie. || Fig. Illusion produite sur l'esprit par les productions des lettres et des arts. Les prestiges du théâtre, de l'art, etc. || Cet homme a du prestige, il exerce une influence qui ressemble à un prestige.

PRESTIGIEUX, EUSE (lat. *præstigiosus*), *adj.* Qui opère des prestiges. Un art prestigieux. || Qui tient du prestige. Un ouvrage prestigieux.

PRESTIMONIE (b. lat. *præstimonium*, du lat. *præstare*), *s. f.* En droit canonique, fonds affecté à l'entretien d'un prêtre, sans titre de bénéfice.

PRESTO, PRESTISSIMO, *adv.* En mus. Mots italiens signifiant vite, très-vite, dont on se sert pour exprimer un mouvement rapide, très-rapide. || PRESTO, *s. m.* Le dernier morceau d'une sonate, d'un quatuor, etc.

PRESTOLET (prè-sto-lé. Orig. inc.), *s. m.* T. de dénigrement. Ecclésiastique sans considération.

PRÉSUMABLE, *adj.* Qui peut être présumé, qu'on peut conjecturer. Il est présumable que, etc.

PRÉSUMÉ, ÉE, *p. p.* de présumer.

PRÉSUMER (lat. *præsumere*), *v. a.* Juger d'après certaines probabilités. Présumer le bien de son prochain ou présumer bien de son prochain. Ce que je sens en moi, je le présume en lui, CORN. || Absol. Lorsque le juge présume, les jugements deviennent arbitraires, MONTESQ. || *V. n.* Avoir trop bonne opinion de. Qui n'appréhende rien présume trop de soi, CORN. Toute éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, BOSS. || Il se dit avec *de* et l'infinitif. Afin que je ne sais quels Scythes... Présument de nous égaler, MALH. || Se présumer, *v. r.* Être présumé.

PRÉSUPPOSÉ, ÉE, *p. p.* de présupposer. || Absol. Cela présupposé, cela étant présupposé.

PRÉSUPPOSER (pré-su-pô-zé. *Pré*... et *supposer*), *v. a.* Supposer préalablement. Ils présupposaient que les dieux du ciel ne s'abaissaient pas jusqu'à s'entretenir avec les hommes, BOURD. || Avec un nom de chose pour sujet, faire présupposer. Le remords présuppose le doute, DESCARTES. || Se présupposer, *v. r.* Être présupposé.

PRÉSUPPOSITION, *s. f.* Supposition préalable.

PRÉSURE (ital. *presura*), *s. f.* Matière qu'on trouve dans le quatrième estomac ou caillette du veau et des jeunes animaux ruminants, à l'âge où ils sont encore nourris de lait, et dont on se sert pour faire cailler le lait.

PRÊT (*prêter*), *s. m.* Action de prêter de l'argent ou quelque autre objet. || Prêt gratuit, se dit lorsque le prêteur se contente de la restitution de la chose prêtée. || Prêt à intérêt, prêt à condition que le débiteur en servira les intérêts. || Prêt usuraire, voy. USURAIRE. || Prêt à la petite semaine, prêt usuraire où les intérêts se comptent et sont dus par semaines. || Somme d'argent prêtée. || Maison de prêt, établissement autorisé dans lequel on prête de l'argent sur nantissement. || Dans les bibliothèques, action de prêter un livre que l'emprunteur emporte chez lui. || Somme donnée tous les cinq jours aux sous-officiers et aux soldats.

PRÊT, ÊTE (b. lat. *præstus*), *adj.* Qui est disposé à, préparé à. Tenez-vous prêt pour partir. La mort ne surprend point le sage, Il est toujours prêt à partir, LA FONT. || Se dit aussi des choses. Et que tous vos vaisseaux soient prêts pour notre fuite, RAC. Mon livre est prêt à imprimer. || Absol. En parlant des personnes, tout disposé, tout préparé. Il faut partir, les matelots sont prêts, BOIL. || Il n'est jamais prêt, il n'a jamais fait ses préparatifs à temps. || Il se dit aussi des choses. Le dîner est prêt. || Prêt sur, qui a par-devant soi une préparation, une étude. Mon second était prêt sur tout, PASC. || Prêt à, sur le point de. L'oiseau, prêt à mourir, se plaint en son ramage, LA FONT. || Il se dit aussi des choses. L'empire est prêt à choir et la France s'élève, CORN. || Prêt de, disposé à, préparé à, en parlant des personnes ou des choses Qu'il vienne me parler, je suis prêt de l'entendre, RAC. || Aujourd'hui, en ce sens, on ne dit plus que *prêt à*. || Prêt de, sur le point de, en parlant des personnes et des choses. En rêvant à la visite qu'elle était prête de recevoir, LA FONT. On a fait contre vous dix entreprises vaines; Peut-être que l'onzième est prête d'éclater, CORN. ||Aujourd'hui, en ce sens, on ne dit plus que *près de*.

* **PRÊTABLE,** *adj.* Qui peut être prêté.

PRETANTAINE (orig. inc.), *s. f.* Famil. Ne se dit que dans : Courir la pretantaine, courir çà et là, sans nécessité.

PRÊTÉ, ÉE, *p. p.* de prêter. || *Subst.* C'est un prêté rendu, c'est une juste représaille. Ne dites pas : C'est un prêté pour un rendu.

PRÉTENDANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prétend, qui aspire à une chose. || Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre. || *S. m.* Celui qui aspire à la main d'une femme.

PRÉTENDRE (lat. *prætendere*), *v. a.* Réclamer, exiger comme un droit. Comme le plus vaillant, je prétends la troisième [part], LA FONT. Son frère Florien prétendit l'empire par droit de succession, BOSS. || Absol. Punir des insolents qui prétendent trop haut, CORN. || Prétendre la main, prétendre une personne, aspirer à l'épouser. Je n'ai point prétendu la main d'un empereur, CORN. C'est de ne plus souffrir qu'Alceste vous prétende, MOL. || Soutenir, affirmer. Prétendre avec Descartes que les animaux sont de pures machines, c'est démentir l'expérience, VOLT. || En ce sens, il ne prend guère pour complément direct qu'un nom indéterminé. Je prétends ceci. Ce que je prétends, c'est que... || Cependant on dit : Prétendre une chose bonne, mauvaise, soutenir qu'elle est bonne, mauvaise. || Prétendre avec le verbe à l'infinitif sans préposition, avoir l'intention de. Je prétends vous traiter comme mon propre fils, RAC. || Avoir la prétention, se flatter de. Il est arrivé à peu de personnes de prétendre connaître toutes choses, PASC. || On a dit : Prétendre de. Ne prétendez pas de faire accroire au monde que... PASC. || Prétendre que, avec le subjonctif, vouloir, entendre. De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi, BOIL. || On met aussi quelquefois le conditionnel après *prétendre* à l'imparfait, et le futur après le présent. || *V. n.* Aspirer à. Prétendre à la main d'une femme, à une charge, etc. Il ne faut point que je prétende à vivre agréablement sans vous, SÉV.

PRÉTENDU, UE, *p. p.* de prétendre. || A quoi on s'attribue un droit. [Il] Se vit exclu d'un rang vainement prétendu, RAC. || Supposé, faux. Un prétendu dieu. Un sage prétendu. || La religion prétendue réformée, nom qu'on donnait autrefois au protestantisme.|| Un gendre prétendu, celui qui va devenir gendre de quelqu'un. || *Subst.* Celui, celle qui doit se marier. || Au masc. Celui qui recherche une femme en mariage.

PRÊTE-NOM (*prêter* et *nom*), *s. m.* Celui qui, sans entrer dans le fond d'une affaire, en paraît le principal acteur, et signe un acte où le véritable contractant ne veut pas paraître. Les fermes générales du roi s'adjugeaient à des prête-noms. || Celui qui prête son nom à un écrit qu'il n'a pas fait, à un mot qu'il n'a pas dit, etc.

PRETENTAINE, *s. f.* Voy. PRETANTAINE.

PRÉTENTIEUX, EUSE (voy. *prétention*), *adj.* Qui a des prétentions. Homme prétentieux. || *Subst.* Celui, celle qui a des prétentions. Vous n'êtes qu'un prétentieux. || Où il y a de la prétention. Un style prétentieux.

PRÉTENTION (lat. *prætentum*, supin de *prætendere*), *s. f.* Droit qu'on croit avoir sur une chose. Les prétentions d'un roi. Catherine de Médicis avait des prétentions sur le Portugal, VOLT. || Exigence. Cet homme est exagéré dans ses prétentions. || Visées à l'esprit, aux talents, aux honneurs, à la considération, etc. On est plus humilié d'être au-dessous de ses prétentions que de ses devoirs, DUCLOS. La prétention à juger de tout fait qu'on ne jouit de rien, MARMONTEL. || Homme à prétentions, celui qui prétend à l'esprit, qui cherche à être l'objet d'une distinction particulière. || Homme sans prétentions, homme de manières simples, qui ne cherche pas à se faire remarquer. || Cette femme a encore des prétentions, elle se croit encore jolie et capable de plaire. || Espérance, dessein fondé sur une confiance personnelle. Je n'ai pas la prétention de vous convaincre.

PRÊTER (lat. *præstare*), *v. a.* Fournir, mettre à la disposition. Petit poisson deviendra grand, Pourvu que Dieu lui prête vie, LA FONT. || Prêter secours, aide, faveur, etc. secourir, aider, favoriser quelqu'un en quelque chose. || Prêter main-forte, voy. MAIN-FORTE. || Prêter la main ou les mains, voy. MAIN. || Prêter l'épaule, voy. ÉPAULE. || Prêter son bras, fournir le secours de ses armes, de sa vaillance. || Prêter l'oreille, voy. OREILLE. || Prêter l'œil et l'oreille à, regarder et écouter. || Prêter silence, faire silence. || Prêter attention, prêter son attention, écouter attentivement. || Prêter l'esprit à, accorder de l'attention. || Prêter serment, faire serment devant quelqu'un. || Prêter foi et hommage, voy. PRESTATION. || Prêter sa voix, son ministère à quelqu'un, parler pour lui, s'employer pour lui. || Prêter son crédit, prêter ses amis à quelqu'un, lui rendre service par son crédit ou par l'intervention de ses amis. || Il se dit aussi des choses qui procurent, qui communiquent. Tes malheurs te prêtaient encor de nouveaux charmes, RAC. || Prêter un prétexte, servir de prétexte. || Donner une chose à condition qu'on la rendra. Prêter son cheval, son argent. || Absol. en parlant d'argent. Il donnait avec bien plus de plaisir qu'il ne prêtait ; car souvent l'expérience lui avait fait connaître que ce qu'il croyait prêter, D'ALEMB. || Prêter à la petite semaine, voy. PRÊT. || Fig. Prêter sa main, être seulement l'exécuteur de la volonté d'un autre. || Fig. Prêter sa plume, écrire pour quelqu'un. || Fig. Prêter son nom, laisser faire en son nom. || Prêter son nom, autoriser un autre à se servir de notre nom en quelque occasion. || Prêter le collet à quelqu'un, voy. COLLET. || Prêter le flanc, voy. FLANC. || Fig. Attribuer, imputer. Prêter à quelqu'un des torts, un travers, des ridicules. || Fig. et elliptiq. Prêter à, en sous-entendant matière, sujet, occasion. Prêter à la plaisanterie, à la critique, à la censure, au ridicule. || Des grammairiens ont remarqué qu'il ne fallait pas dire prêter à rire, mais apprêter à rire. Cependant, si l'ellipse est telle qu'il a été dit, il est aussi loisible de dire prêter à rire, que prêter au rire. || *V. n.* En parlant des étoffes, du cuir, etc. s'étendre. || Fig. C'est un sujet qui prête, qui est susceptible de beaucoup de développements. || *S. m.* Un prêter, action de prêter. Ami au prêter, ennemi au rendre, on se fait souvent un ennemi de celui qu'on a obligé, quand on exige le remboursement de ce qu'on a prêté. || Se prêter, *v. r.* Être prêté. L'argent se prête légalement à cinq pour cent. || Fig. Se laisser aller momentanément à quelque chose. Elle sut se prêter au monde avec toute la dignité que demandait sa grandeur, BOSS. Au théâtre, on se prête toujours aux sentiments naturels des personnages, VOLT. || Se prêter à soi-même, se laisser aller à ses propres penchants. || Consentir par complaisance. Se prêter à un accommodement. || User de

complaisance. Prêtons-nous sagement aux misères humaines, Bernis. || Il faut se prêter aux circonstances, il faut savoir patienter selon les temps. || Absol. Savoir se prêter, savoir user de complaisance à propos. || S'accommoder. Le vague de la musique se prête à tous les mouvements de l'âme, Stael. || Prov. On ne prête qu'aux riches, on n'oblige que ceux dont on peut espérer des services, et fig. on attribue volontiers aux personnes, suivant la réputation qu'elles se sont faite, certaines actions, bonnes ou mauvaises, des traits d'esprit ou des sottises.

PRÉTÉRIT (pré-té-rit'. Lat. *præteritum*), *s. m.* En gramm. Temps passé. Il y a quatre prétérits : prétérit imparfait, prétérit défini ou prétérit simple, prétérit indéfini, prétérit antérieur.

PRÉTÉRITION (lat. *præteritio*), *s. f.* L'action de taire, de passer sous silence. || Figure de rhétorique par laquelle on feint d'omettre des circonstances sur lesquelles on insiste avec beaucoup de force. || T. de pratique. Omission d'un héritier nécessaire dans un testament.

PRÉTERMISSION (lat. *prætermissio*), *s. f.* Synonyme de prétérition.

PRÉTEUR (lat. *prætor*), *s. m.* Nom donné originairement aux grands magistrats de l'ancienne Rome. || Plus tard, magistrat chargé de rendre la justice. || Édit du préteur, voy. édit. || Après leur sortie de fonction, les consuls, sous le nom de préteurs, étaient envoyés dans certaines provinces pour les gouverner.

PRÊTEUR, EUSE, *adj.* Qui prête. La fourmi n'est pas prêteuse, La Font. || *Subst.* Celui, celle qui prête de l'argent. Un prêteur sur gages.

PRÉTEXTE (lat. *prætexta*, s. e. *toga*), *adj. f.* T. d'antiq. rom. Robe prétexte ou *subst.* la prétexte, robe blanche bordée de pourpre, qui était à Rome une des marques de dignité. || Longue robe blanche garnie d'une petite bande de pourpre, que les enfants de famille patricienne portaient jusqu'à l'âge de puberté.

PRÉTEXTE (lat. *prætextus*), *s. m.* Cause supposée, raison apparente dont on se sert pour cacher le motif réel d'un dessein, d'une action. Donner prétexte à quelqu'un. Ils couvrent leur prudence humaine du prétexte d'une prudence divine, Pasc. || On dit prétexte à, prétexte pour, prétexte de, avec un nom ou un infinitif. || Il n'y a pas de prétexte à cela, et absol. il n'y a pas de prétexte, il n'y a pas même de raison apparente pour... || Sur un prétexte, en se fondant sur un prétexte. Chercher querelle sur le moindre prétexte. || Sous un prétexte, en se couvrant d'un prétexte. || Sous prétexte, *loc. prép.* Sous prétexte de maladie. || Sous prétexte que, *loc. conj.* Sous prétexte qu'ils adoraient le Dieu d'Israël, Boss.

PRÉTEXTÉ, ÉE, *p. p.* de prétexter.

PRÉTEXTER, *v. a.* Prendre pour prétexte. || Cacher sous une apparence spécieuse. Ce magistrat prétexte ses violences de l'amour du bien public, *Dict. de l'Acad.*

PRETINTAILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Ornement de toilette en découpure qui se mettait sur les robes des femmes. Porter des pretintailles. || Fig. Légers accessoires qui accompagnent une chose (sens vieilli). || Fig. Il ne s'agit que d'ôter de la voix les éclats et toute la pretintaille française, J. J. Rouss.

PRETINTAILLÉ, ÉE, *p. p.* de pretintailler. || Fig. Se dit d'un style surchargé d'ornements de mauvais goût.

PRETINTAILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Mettre des pretintailles. Pretintailler une jupe.

PRÉTOIRE (lat. *prætorium*), *s. m.* Chez les Romains, emplacement de cent pieds carrés qui entourait la tente du général. || Maison et tribunal du préteur. || Caserne ou camp stable des prétoriens. || Préfet du prétoire, voy. préfet. || Aujourd'hui, le petit tribunal où le juge de paix rend ses décisions. Entrer dans le prétoire.

PRÉTORIEN, IENNE (lat. *prætorianus*), *adj.* Qui appartient au préteur. Dignité prétorienne. || Provinces prétoriennes, celles qui étaient gouvernées par des préteurs. || Droit prétorien, droit qui résultait des édits des préteurs. || Qui appartenait à la garde des empereurs, à Rome. Garde prétorienne. Soldat prétorien. || *S. m.* Soldat de la garde prétorienne. || Fig. Il se dit des corps militaires qui font et défont les gouvernements, et, par assimilation, de corps non armés, de compagnies qui s'arrogent un grand pouvoir.

PRÊTRAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* T. famil. et de dénigrement. Le clergé, les ecclésiastiques.

PRÊTRE (lat. *presbyter*, de πρεσβύτερος), *s. m.* Celui qui préside aux cérémonies d'un culte religieux quel qu'il soit. || Celui qui, dans l'ancienne loi, était consacré au service du tabernacle et du temple. || Dans l'Église catholique, celui qui, en vertu de l'ordre du sacerdoce, a le pouvoir de dire la messe et d'administrer les sacrements. || Cardinal-prêtre, cardinal qui a reçu l'ordre de la prêtrise. || En parlant du culte réformé, on dit ordinairement ministre ou pasteur. || Bonnet de prêtre, le fusain. || Bonnet de prêtre, pièce de fortification dont la tête est formée de trois angles saillants. || Prov. Il faut que le prêtre vive de l'autel, il faut que chacun trouve dans sa profession des moyens de vivre.

PRÊTRESSE, *s. f.* Femme attachée au culte des anciennes divinités. || Fig. C'était une prêtresse inspirée qui se consacrait avec joie au culte du génie, Stael.

PRÊTRISE, *s. f.* Chez les catholiques, ordre sacré par lequel un homme est fait prêtre. Recevoir la prêtrise. || Il se dit quelquefois des autres religions. Et par là de Baal méritai la prêtrise, Rac. || Le corps des prêtres.

PRÉTURE (lat. *prætura*), *s. f.* Charge de préteur. || Temps de l'exercice de cette charge.

PREUVE (lat. *proba*), *s. f.* Ce qui montre la vérité d'une proposition, la réalité d'un fait. || Preuves testimoniales ou par témoins ; preuves littérales ou par écrit. || Preuve morale, preuve qui résulte de la croyance que nous accordons à autrui. || Preuve de sentiment, croyance qui repose non sur la démonstration, mais sur la manière de sentir. || Famil. et par ellipse : Preuve de cela, ce qui prouve que cela est. || En venir à la preuve, vérifier. || En venir aux preuves, exécuter ce dont il s'agit. || En procédure, semi-preuve ou demi-preuve, commencement de preuve qui, sans être suffisant pour établir le fait dont il s'agit, fournit des indices. || Aujourd'hui, on dit commencement de preuve. || Titres qui établissent la noblesse. Faire preuve de noblesse, ou absol. faire ses preuves, justifier par titres qu'on est noble. || Fig. Faire ses preuves, faire connaître son savoir, son mérite, son courage. || Fig. Faire preuve de, prouver qu'on a... Faire preuve de goût. || Titres, pièces que l'on met à la fin d'un ouvrage pour prouver les faits que l'on y avance. || Fig. Marque, témoignage. J'ai lu dans tous ses traits la preuve de son crime, Ducis. || Faire des preuves d'une chose, la prouver. || En arithm. Opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul.

PREUX (lat. *probus*), *adj. m.* Vaillant, brave. || *S. m.* Un ancien preux. Les neuf preux. || Les neuf preuses, nom donné dans le moyen âge à neuf femmes guerrières.

PRÉVALOIR (lat. *prævalere*), *v. n.* Se conjugue comme *valoir*, excepté au subjonctif : que je prévale, etc. Remporter l'avantage, en parlant des personnes. Il fut donné à Cromwell de prévaloir contre les rois, Boss. Pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir, Volt. || Il se dit aussi des choses. Si l'amour du pays doit ici prévaloir, Corn. L'Église contre qui l'enfer ne peut prévaloir, Boss. || Prévaloir à, se trouve souvent dans le xviie siècle. Pourquoi son sentiment prévaudra-t-il au nôtre? Boss. || Se prévaloir de, *v. r.* Tirer avantage de. Ils se sont prévalus de ces avantages. || Absol. Je ne me prévaux point.

PRÉVARICATEUR (lat. *prævaricator*), *s. m.* Celui qui prévarique. || Fig. Jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier mes maximes à ma conduite, J. J. Rouss. || *Adj.* Un juge prévaricateur.

PRÉVARICATION (lat. *prævaricatio*), *s. f.* Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER (lat. *prævaricari*), *v. n.* Trahir les intérêts qu'on est obligé à soutenir. || Manquer à son devoir, à ses obligations. || S'écarter de son sujet. Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer, etc. Rac.

PRÉVENANCE, *s. f.* Manière obligeante de prévenir les désirs de quelqu'un. Combler quelqu'un de prévenances.

PRÉVENANT, ANTE, *adj.* Qui arrive avant (sens propre qui vieillit). || Fig. En théol. Qui prévient. La grâce prévenante. Les secours prévenants de la grâce. || Fig. Qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaisir. Un homme, un cœur prévenant. || Agréable, qui dispose en faveur de. Une figure agréable et prévenante.

PRÉVENIR (lat. *prævenire*), *v. a.* Se conjugue comme *venir*, excepté aux temps composés, où il prend *avoir*. Venir le premier. Le courrier de France a prévenu celui d'Espagne. Le goût prévient la réflexion. || Agir, faire, avant qu'un autre agisse, fasse. Il faut prévenir l'ennemi. || Prévenir quelqu'un par toutes sortes de bons offices, lui rendre toutes sortes de services, avant qu'il nous en ait rendu aucun. || On dit aussi prévenir de. Dieu le prévint de ses bénédictions spirituelles, Fléch. || Absol. Rendre le premier un bon office, faire le premier une politesse. Je la préviens sur tout, et la comble de présents, Beaumarch. || T. de droit. Se saisir le premier d'une affaire. || Anticiper, par rapport au temps, en parlant des personnes. Prévenir le supplice par une mort volontaire. || Il se dit aussi des choses. Dans certains hommes la sagesse prévient l'âge. Madame, mes refus ont prévenu vos larmes, Rac. || Aller au-devant de quelque chose pour le détourner. Il vaut mieux s'appliquer à prévenir les fautes qu'à les punir, Rollin. || Prévenir les objections, les difficultés, y répondre, les résoudre d'avance. || Fig. Aller au-devant de ce que quelqu'un peut désirer, demander. Prévenir tous les désirs de quelqu'un. || Prévenir les ordres, les intentions de quelqu'un, faire ce qu'il veut avant qu'il ait commandé. || Faire naître d'avance dans l'esprit des sentiments favorables ou défavorables. Contre son innocence on veut me prévenir, Rac. On pouvait le prévenir, mais on ne pouvait le corrompre, Fléch. || Il se dit des choses qui agissent sur l'esprit en le prévenant. Si l'on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu, Pasc. Dès que nous voyons des gens dont la figure nous prévient, notre accueil a toujours quelque chose de plus obligeant pour eux que pour d'autres, Marivaux. || Absol. Monsieur prévient en sa faveur, Marivaux. || Informer, avertir par avance. Il m'a fait prévenir de son retour. || Se prévenir, *v. r.* Aller au-devant des désirs les uns des autres. || Concevoir par avance des sentiments favorables ou défavorables. Tu as du penchant à te prévenir pour ou contre les gens, J. J. Rouss.

PRÉVENTIF, IVE, *adj.* Qui prévient, qui cherche à prévenir, à empêcher. Mesure préventive. || Emprisonnement préventif, détention préventive, emprisonnement, détention appliquée à un homme en qualité de prévenu.

PRÉVENTION (lat. *præventum*, supin de *prævenire*), *s. f.* T. de droit. Action de devancer l'exercice du droit d'un autre. || Droit qu'a un juge de connaître d'une affaire dont il a été saisi le premier (vieux en ce sens). || En rhét. Figure par laquelle l'orateur prévient ce qu'on pourrait lui opposer. || Ce qui dispose le jugement ou la volonté à se déterminer, indépendamment des motifs de vérité et de justice. La prévention est une espèce de folie qui empêche de raisonner, Boss. La prévention pour la coutume a été de tout temps un obstacle aux progrès des arts, Condillac. || En jurispr. criminelle, état d'un prévenu. Mise en prévention.

* **PRÉVENTIVEMENT,** *adv.* D'une manière préventive. Informé préventivement de ce qui allait arriver. || En qualité de prévenu. Détenu préventivement.

PRÉVENU, UE, *p. p.* de prévenir. || Qui a des préventions bonnes ou mauvaises. Prévenu pour, en faveur de, contre quelqu'un. || Prévenu de. Des grands prévenus d'un saint mépris pour toute la pompe qui les environne, Bourd. || Absol. L'homme prévenu ne vous écoute pas, il est sourd, Boss. || T. de palais. Prévenu d'un délit, d'un crime, accusé d'un délit, d'un crime. || *Subst.* Un prévenu. Une prévenue.

PRÉVISION (*pré...* et *vision*), *s. f.* Action de prévoir. || Vue des choses futures. La prévision de Dieu. || Conjecture. L'événement a justifié mes prévisions.

PRÉVOIR (lat. *prævidere*), *v. a.* Se conjugue comme *voir*, excepté au futur : je prévoirai, et au conditionnel : je prévoirais. Voir par avance ce qui doit arriver. Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent qu'à prévoir celles qui nous peuvent arriver, La Rochef. || Prévoir que. Parce qu'elle prévoit que je saurai régner, Corn. || Prévoir de, avec l'infinitif. Je ne prévois pas de pouvoir faire cette revue avant l'hiver, J. J. Rouss. || Absol. Ce n'est pas assez au prince de voir, il faut qu'il prévoie, Boss. || Prendre les mesures, les précautions nécessaires. On ne peut tout prévoir. || Se prévoir, *v. r.* Être prévu. Tout ce qui est arrivé pouvait facilement se prévoir.

PRÉVÔT (lat. *præpositus*), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois à certains magistrats ou officiers chargés d'une juridiction ou préposés à une haute surveillance. || Prévôt de l'hôtel, dit aussi grand prévôt de France ou simplement grand prévôt, officier de la maison du roi, lequel connaissait des cas criminels qui arrivaient à la suite de la cour. || Prévôt de Paris, officier principal qui était chef de la juridiction du Châtelet. || Prévôt des marchands, celui qui était le chef de l'Hôtel de ville. || Prévôt de l'armée, du régiment, officier chargé de l'inspection sur les délits qui se commettaient dans l'armée, dans le régiment par les soldats. || Juge d'une cour prévôtale. || Prévôt de salle, sous-maître d'escrime, qui montre à faire des armes sous le principal maître. || On dit de même : Prévot d'un maître de danse.

PRÉVÔTAL, ALE, *adj.* Qui concerne la juridiction, qui est de la compétence du prévôt. Sentence prévôtale. Juges prévôtaux. || Qui a le caractère de la justice prévôtale, c'est-à-dire d'une justice sommaire et sans appel. || Cour prévôtale, tribunal criminel établi temporairement et jugeant sans appel.

PRÉVÔTALEMENT, *adv.* D'une manière prévôtale, sans appel.

PRÉVÔTÉ, *s. f.* Dignité, fonction, juridiction du prévôt. || Territoire où s'exerçait cette juridiction. || Lieu où le prévôt rendait la justice.

PRÉVOYANCE, *s. f.* Action de prévoir, faculté de prévoir. Une sage prévoyance de l'avenir doit faire préparer pendant la paix ce qui peut servir en temps de guerre, Rollin. || Soin par lequel on prend des mesures pour l'avenir. Cromwell ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, Boss. || Au pl. Espérons en Dieu, et ne nous fatiguons pas par des prévoyances indiscrètes et téméraires, Pasc.

PRÉVOYANT, ANTE, *adj.* Qui prévoit ce qui doit arriver et prend de sages mesures. || Qui marque de la prévoyance. Conduite prévoyante. Des soins prévoyants.

PRÉVU, UE, *p. p.* de prévoir.

* **PRIANT, ANTE,** *adj.* Qui prie.

PRIÉ, ÉE, *p. p.* de prier. || Invité, convié. Prié d'assister à la fête. || *Subst.* Celui qu'on a convié. || Repas prié, repas auquel on est invité avec quelque cérémonie.

PRIE-DIEU, *s. m.* Sorte de pupitre qui a pour base un marchepied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu. || *Au pl.* Des prie-Dieu.

PRIER (lat. *precari*), *v. a.* Adresser des demandes aux puissances célestes. || En particulier, s'adresser à Dieu. || Prier la Vierge, prier les saints, s'adresser à la Vierge, aux saints, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu. || Je prie Dieu que..., se dit par forme de souhait. Je prie Dieu qu'il vous ramène en bonne santé. || Absol. Priez. || Demander par grâce. Je vous prie de le protéger. || Prier quelqu'un de quelque chose, le lui demander avec prière. || Prier que, avec le subjonctif. || Se faire prier, différer d'accorder une chose demandée et qui n'est pas difficile. Elle se fait prier pour se donner un nouveau prix, Sév. || On dit de même : Il veut être prié. || Je vous prie, je vous en prie, se dit absolument comme formule de politesse et quelquefois par forme de menace. || Absol. Prier pour quelqu'un, intercéder pour quelqu'un. || Inviter, convier. || Prier à, inviter avec quelque cérémonie. Prier à souper, à un bal, etc. || Prier de, même sens, mais moins usité. S'il est prié d'un repas, La Bruy. Touchez là : c'est me prier d'une partie de plaisir, Boissy. || Se prier, s'adresser une demande, une prière. Je me prie, en pleurant, d'oser rompre ma chaîne, A. Chén. || S'inviter soi-même.

PRIÈRE (*prier*), *s. f.* Acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu. Être en prière. Faire la prière. || Demande faite avec une sorte de soumission et à titre de grâce. Il a fait cela à ma prière. || Les Prières, personnifiées par Homère, et représentées comme boiteuses et marchant après l'Injure pour réparer les maux qu'elle a faits. || Prov. Courte prière pénètre les cieux.

PRIEUR (lat. *prior*), *s. m.* Prieur conventuel régulier ou simplement prieur, celui qui régit des religieux

en communauté ; il ne diffère de l'abbé que de nom. || Dans certaines abbayes, grand prieur, religieux qui avait la première dignité après l'abbé. || Grand prieur, titre qui se donnait à un chevalier de Malte revêtu d'un bénéfice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, appelé grand prieuré. Grand prieur de France. || Titre de magistrats suprêmes dans quelques républiques italiennes.

PRIEURE, *s. f.* Supérieure d'un couvent. || Dans quelques monastères de filles, grande prieure, la religieuse qui est immédiatement après l'abbesse.

PRIEURÉ, *s. m.* Dignité du prieur, de la prieure. || Couvent sous la conduite d'un prieur, d'une prieure. || Maison, église du couvent. || Maison du prieur. || Grand prieuré, résidence d'un grand prieur.

* **PRIMA DONNA** (ital. *prima* et *donna*), *s. f.* Titre de la première et principale chanteuse d'un opéra. || *Au pl.* Des prime donne (pri-mé-do-nné), suivant la règle italienne.

PRIMAGE (*prime*), *s. m.* Bonification de tant pour cent que l'on accorde quelquefois au capitaine sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE (lat. *primarius*), *adj.* Du premier degré en commençant. Un enseignement primaire. || École primaire, celle où les enfants reçoivent une instruction élémentaire. || Assemblée primaire, assemblée qui forme un premier degré d'élection et où les citoyens choisissent les électeurs définitifs. || En géol. Syn. de primitif. Terrains primaires. || En méd. Maladies primaires, symptômes primaires, se dit pour exprimer la priorité, en opposition à ce qui suit, et qu'on nomme secondaire.

PRIMAT (pri-ma. Lat. *primas*), *s. m.* Nom donné à quelques archevêques qui avaient une sorte de supériorité sur tous les évêques et archevêques de toute une région. Il y avait trois primats en France : l'archevêque de Lyon, primat des Gaules ; celui de Bourges, primat d'Aquitaine ; et celui de Rouen, primat de Normandie. || *Adj.* Archevêque primat. || En parlant de la Grèce moderne, les primats, les principaux d'une ville, d'un lieu.

PRIMATIAL, ALE (pri-ma-si-al), *adj.* Qui appartient au primat. Juridiction primatiale. Siéges primatiaux.

PRIMATIE (pri-ma-sie), *s. f.* Dignité de primat. || Étendue et siége de la juridiction du primat. || Siége de la juridiction du primat. || Maison, palais du primat. || Prééminence d'un siége épiscopal sur un autre.

PRIMAUTÉ (dérivé du lat. *primus*), *s. f.* Prééminence, premier rang. Dieu traite les rois avec les mêmes rigueurs ; la primauté de leur état leur attire une primauté dans les supplices, Boss. La tribu de Juda n'a plus de primauté, ROLLIN. || Puissance qu'a le pape, de droit divin, de faire exécuter les canons de l'Église et de les faire recevoir et observer. || Par extens. Autorité spirituelle attribuée à quelques princes protestants. || Au jeu, droit et avantage de jouer le premier. || Fig. Gagner quelqu'un de primauté, le devancer, le prévenir.

PRIME (lat. *primus*), *adj.* Mot ancien qui signifiait premier, et qui n'est plus usité que dans les locutions suivantes. De prime abord, en premier lieu. De prime face, à la première vue. De prime face elle crut qu'on riait, LA FONT. || De prime saut, subitement, tout d'un coup. || En algèbre, petit signe qui désigne le premier degré d'une lettre prise à plusieurs degrés : a' (*a* prime).

PRIME (lat. *prima*, s. e. *hora*), *s. f.* T. de liturgie catholique. La première des heures canoniales ; elle commence à six heures du matin. Chanter prime.

PRIME (lat. *primus*), *s. f.* T. d'escrime. La première garde ou position, celle où le corps se rencontre après qu'on a tiré ou est censé avoir tiré l'épée du fourreau.

PRIME (lat. *primus*), *s. f.* La laine la plus fine.

PRIME (anglais *premium*, du lat. *præmium*), *s. f.* Somme donnée pour prix d'une assurance. || Somme accordée à titre d'encouragement à l'agriculture et à l'industrie. || Ouvrages ou objets que les journaux donnent pour encourager aux abonnements. || T. de bourse. On cote les actions et les obligations d'après le pair ; quand le prix est supérieur au pair, l'excédant prend le nom de prime. Ces actions font prime. || L'indemnité donnée au vendeur par l'acheteur quand ce dernier annule le marché. || Somme d'argent qu'un directeur de théâtre qui demande une pièce à un auteur en renom, donne à cet auteur indépendamment des droits d'auteur.

PRIME (voy. le précédent), *s. f.* Jeu où l'on ne donne que quatre cartes ; celui dont les quatre cartes sont des quatre couleurs gagne la prime. || Avoir prime, avoir ses quatre cartes de couleur différente.

PRIME (*prisme*), *s. f.* Cristal de roche coloré qui prend le nom de la pierre fine dont il se rapproche le plus par sa nuance. Prime d'émeraude, de topaze, etc.

PRIMÉ, ÉE, *p. p.* de primer. Sur qui on a l'avantage.

* **PRIMÉ, ÉE**, *p. p.* de primer. Qui a reçu une prime.

PRIME ABORD (DE), **PRIME FACE** (DE), *loc. adv.* Voy. PRIME.

PRIMER (*prime*), *v. n.* Au jeu de paume, tenir la première place. || Fig. Avoir l'avantage sur les autres. L'envie de primer, VAUVENARGUES. Quiconque prime en quelque chose est toujours sûr d'être recherché, J. J. ROUSS. || Il se dit aussi des choses qui l'emportent. J'entendais quelquefois sa voix primer sur celle des autres, MARIVAUX. || *V. a.* L'emporter sur. Primer ses rivaux. || En jurispr. Primer quelqu'un en hypothèque, avoir une hypothèque antérieure à la sienne. || On dit de même : Cette créance en prime une autre.

* **PRIMER**, *v. a.* Doter d'une prime.

PRIME SAUT (DE), *loc. adv.* Voy. PRIME.

PRIME-SAUTIER, IÈRE, *adj.* Qui prend sa résolution du premier mouvement, sans délibération. Il est prime-sautier. Des esprits prime-sautiers.

PRIMEUR (*prime*), *s. f.* Première saison, saison des fruits, des légumes. Des asperges dans leur primeur. || Fig. Avoir la primeur d'une chose, en jouir le premier. || Plante légumière ou fruit obtenu par une culture forcée ou par la culture dans un climat plus hâtif, avant l'époque ordinaire. Cultiver les primeurs. || Nouveauté, en parlant du vin. Certains vins sont bons dans la primeur.

PRIMEVÈRE (lat. *primus* et *ver*), *s. f.* Genre de la famille des primulacées, dont une espèce fleurit dès les premiers jours du printemps.

PRIMICÉRIAT, *s. m.* Dignité, office de primicier.

PRIMICIER (lat. *primicerius*), *s. m.* Celui qui a la première dignité dans certains chapitres.

PRIMIDI (lat. *primus* et *dies*), *s. m.* Premier jour de la décade dans le calendrier républicain.

PRIMIPILAIRE ou **PRIMIPILE** (lat. *primipilaris* ou *primipilus*), *s. m.* Le premier centurion chez les Romains, c'est-à-dire celui qui commandait la première compagnie de chaque cohorte.

PRIMITIF, IVE (lat. *primitivus*), *adj.* Qui est en premier lieu, qui précède. Valeur primitive d'une monnaie. L'État primitif d'une chose. || Fig. et famil. Cela est bien primitif, cela dénote une trop grande simplicité. || La primitive Église, l'Église considérée dans sa naissance et comme au berceau. || L'innocence primitive, l'état de l'âme avant le péché. || L'homme primitif, Adam. || En hist. nat. Il se dit de ce qui a une existence supposée première. Terrains primitifs, ceux qui ne contiennent pas de vestiges de corps organisés. Le monde primitif, le monde tel qu'il était dans les temps les plus anciens. || En gramm. Langue primitive, la langue dont l'on suppose que toutes les autres sont dérivées ; langue qui est à l'état le plus simple et dont une ou plusieurs autres sont dérivées. || Temps primitifs, ceux dont les autres se forment par le changement des désinences. || Mots primitifs et *subst.* primitifs, mots radicaux d'où dérivent d'autres mots. || En phys. Couleurs primitives, les sept couleurs principales dans lesquelles la lumière se décompose. || Chez les peintres, couleurs primitives, le rouge, le jaune, le bleu, le blanc et le noir. || En bot. Plantes primitives, celles qui ne proviennent pas du croisement d'espèces voisines, et qui conservent le type de leur race.

PRIMITIVEMENT, *adv.* En condition primitive.

PRIMO (lat. *primo*, s. e. *loco*), *adv.* Premièrement.

PRIMOGÉNITURE (lat. *primus* et *genitura*), *s. f.* En jurispr. Aînesse. Le droit de primogéniture.

PRIMORDIAL, ALE (lat. *primordialis*), *adj.* Qui est à l'origine, qui sert d'origine au reste. Des principes primordiaux. Le titre primordial de la monarchie est le maintien de l'ordre et le soin du bien public, ROLLIN. || En géogr. Terrains primordiaux, formation composée de roches plutoniques. || En bot. Feuilles primordiales, les premières feuilles de la plante.

PRIMORDIALEMENT, *adv*. D'une façon primordiale.

* **PRIMORDIALITÉ**, *s. f.* Qualité, état de ce qui est primordial.

* **PRIMULACÉES** (lat. *primulus*), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le type est la primevère.

PRINCE (lat. *princeps*), *s. m.* Celui qui possède une souveraineté, ou qui est d'une maison souveraine. || Princes du sang, ceux qui sont sortis de la maison royale ou impériale par la branche masculine. || Princes étrangers, ceux qui viennent d'une maison souveraine étrangère, ou qui en ont le rang. || Absol. Les princes, les enfants, les frères ou les oncles du souverain. || Vivre en prince, tenir un état de prince, avoir un équipage de prince, être vêtu en prince, vivre splendidement, avoir un grand équipage, être magnifiquement vêtu. || Famil. Comme un prince, très-bien. L'on me servit comme un prince, LESAGE. || Un bon prince, un prince qui gouverne bien. || Fig. et famil. Il est bon prince, se dit d'un homme d'un caractère facile, qui ne se fâche pas. || Absol. avec l'article défini, le prince, le souverain du pays dont on parle. || En droit, le prince, le gouvernement quel qu'il soit. Fait du prince, un acte de gouvernement qui fait fonction de force majeure, et auquel on ne peut résister. || Les princes de la terre, les hommes du rang le plus élevé. || Le prince des ténèbres, le démon. || Celui qui, sans être de maison souveraine, possède des terres ayant le titre de principauté, ou celui à qui un souverain a donné ce titre. Un prince d'Allemagne. || Princes de l'Église, les cardinaux, les évêques. || Le prince des apôtres, saint Pierre. || Les princes des apôtres, saint Pierre et saint Paul. || Il se dit de ceux qui ont une domination, un empire. Les Phéniciens étaient devenus les princes de la mer, ROLLIN. || Fig. Le premier en mérite, en talent. Cicéron, ce prince des orateurs. || Par antiphrase, le prince des fous, des sots, l'homme le plus fou, le plus sot. || T. d'hist. rom. Le prince du sénat, le sénateur que le censeur nommait le premier en lisant la liste des sénateurs. || Prince, titre que prit Auguste. || Chez les Hébreux, les princes du peuple, ceux qui étaient à la tête des tribus. || Dans le moyen âge, titre du chef de différentes confréries joyeuses. Le prince des sots. || Prov. Ce sont jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, ou absol. ce sont jeux de prince, amusements ou jeux dans lesquels on se met peu en peine du mal qui peut en résulter pour les autres.

PRINCEPS (lat. *princeps*), *adj*. Edition princeps, la première édition d'un auteur ancien.

PRINCERIE, *s. f.* Dignité de princier ou primicier.

PRINCESSE, *s. f.* Fille ou femme de prince. || Princesse royale, femme de l'héritier présomptif de la couronne, et, dans quelques pays, héritière présomptive de la couronne. || Famil. Faire la princesse, prendre des airs de princesse, affecter de grands airs, être fière et exigeante. || Être traitée en princesse, être très-bien traitée. || Fig. et famil. Bonne princesse, femme bonne et commode à vivre. || Femme souveraine d'un État. Élisabeth, reine d'Angleterre, fut une grande princesse. || Terme de mépris employé avec des femmes d'une classe inférieure. || Espèce de haricot dont la cosse est fort allongée. || *Adj*. Haricots princesses. || Amandes princesses, les amandes dont le bois est tendre et facile à briser.

PRINCIER, *s. m.* Synonyme de primicier.

PRINCIER, IÈRE, *adj*. De prince ou de princesse, qui y a rapport. Titre princier. Terre princière. || Famille princière, famille dont le chef a le titre de prince. || Habitation princière, habitation magnifique, digne d'un prince. || Droits princiers, droits appartenant à un prince.

* **PRINCILLON** (*ll* mouillées. Dim. de *prince*), *s. m.* T. de plaisanterie. Petit prince dont les États sont peu étendus, ou qui est fort pauvre.

PRINCIPAL, *s. m.* Autrefois, celui qui avait la direction d'un collége. Le principal de Navarre. || Aujourd'hui, chef d'un collége communal. || Le médecin en chef d'un hôpital militaire.

PRINCIPAL, ALE (lat. *principalis*), *adj*. Qui est le plus considérable, en parlant de personnes. Les principaux magistrats. || Principal locataire, celui qui loue une maison pour la sous-louer. || Le principal débiteur, se dit pour le distinguer de la caution. || *S. m. pl.* Les principaux, les personnes principales. || Le plus considérable, le plus remarquable en son genre, en parlant de choses. Ma principale occupation. || En jurispr. Conclusions principales, se dit par opposition à une demande accessoire ou reconventionnelle. || Somme principale, le capital, par opposition aux intérêts. || En gramm. Proposition principale, celle qui n'en détermine aucune autre; elle est opposée à proposition secondaire ou subordonnée. || En peint. Figure, action principale, celle qui fait le sujet d'un tableau. || En géom. Axe principal d'une ellipse, d'une hyperbole, axe qui passe par les foyers de ces courbes. || En mus. Se dit de la partie récitante d'une symphonie. Violon principal. || *S. m.* Le principal, la chose principale. || T. de palais. Ce qui forme le fond d'une affaire || Le capital d'une dette. Intérêt et principal.

* **PRINCIPALAT**, *s. m.* Fonctions de principal, dans l'administration universitaire.

PRINCIPALEMENT, *adv*. D'une façon principale, par-dessus tout.

PRINCIPALITÉ, *s. f.* Autrefois, office de principal dans un collége.

* **PRINCIPAT** (lat. *principatus*), *s. m.* Dignité de prince. || Dans la Rome ancienne, dignité du prince du sénat. || Dignité impériale. Le principat d'Auguste.

PRINCIPAUTÉ (lat. *principalitas*), *s. f.* Dignité de prince. || Terre qui donne le titre de prince. || Petit État indépendant dont le chef a la qualité de prince. || Au pl. Les Principautés, le troisième chœur des anges.

PRINCIPE (lat. *principium*), *s. m.* Origine, cause première. Dieu est le principe de toutes choses. || Dès le principe, dès le commencement. || Dans le principe, dans le commencement. || Ce qui produit, opère comme un principe. Un principe d'erreur. Il jetait dans les esprits le principe de cette licence, BOSS. || Les deux principes, les deux causes suprêmes du bien et du mal, suivant la religion des Perses et suivant les manichéens. || En phys. Ce qui constitue, compose les choses matérielles. Selon quelques philosophes, les atomes sont les principes de tous les corps. || En chim. Syn. d'élément. || Principes nutritifs ou absol. principes, ce qui dans les substances alimentaires sert à la nutrition. || Il se dit de toutes les causes naturelles, de toutes celles par lesquelles les corps se meuvent, agissent, vivent. Le principe de la chaleur, de la vie, etc. || Principe vital, la cause, quelle qu'elle soit, des phénomènes que manifestent les êtres organisés. || Ce qui fait la vie d'un État. Le gouvernement est frappé dans son principe, MONTESQ. || Les premiers préceptes d'un art, d'une science. || Au pl. Titre de plusieurs ouvrages didactiques élémentaires. Principes de calcul, de chimie, etc. || Principes de dessin, d'architecture, d'écriture, de musique, etc. recueils d'exemples à l'usage de l'enseignement primaire. || En philos. Opinion, proposition que l'esprit admet comme point de départ. L'omission d'un principe mène à l'erreur, PASC. Ceux qui sont accoutumés à raisonner par principes ne comprennent rien aux choses de sentiment, ID. || Principe d'Archimède, principe d'hydrostatique d'après lequel tout corps plongé dans un liquide perd de son poids une partie égale au poids du volume de liquide qu'il déplace. || Premiers principes, vérités ou propositions primitives. || Maxime, règle de conduite, précepte de morale. De bons, de mauvais principes. || Absol. au pl. Bons principes de morale, de religion. Avoir des principes. Un homme sans principes.

* **PRINCIPICULE** (dim. du lat. *princeps*), *s. m.* Néolog. Prince peu puissant.

PRINCIPION (dim. de *prince*), *s. m.* T. de dérision. Le prince d'un petit État.

PRINTANIER, IÈRE (*printemps*), *adj*. Qui est du printemps, qui naît au printemps. Un soleil printanier. Des zéphirs l'haleine printanière, DELILLE. L'incarnat des roses printanières, MILLEVOYE. || Potage printanier, potage fait avec tous les légumes nouveaux du printemps. || Étoffe printanière et *subst.* une printanière, étoffe légère qu'on porte au printemps et en été.

PRINTEMPS (*prime* et *temps*), *s. m.* Au sens astronomique, la première des saisons de l'année, qui commence du 19 au 21 mars. || Au sens vulgaire et météorologique, saison qui commence vers février, et

qui consiste dans l'adoucissement de la température. Comme au printemps naissent les roses, Dans la paix naissent les plaisirs, MALH. || Poétiq. Année, mais seulement en parlant des années de la jeunesse. Elle compte quinze printemps. || Fig. La jeunesse. Au printemps de la vie. Le printemps dans sa fleur sur son visage est peint, BOIL. || Printemps d'hôtellerie, mauvais tableau représentant les quatre saisons.

PRIORI (À) (lat. *a priori*), *loc. adv.* En log. D'après un principe antérieur admis comme évident. Démontrer une vérité à priori. || Avec un sens défavorable, d'après des raisonnements non suffisamment appuyés sur les faits. Un système imaginé à priori. || *S. m.* Un à priori, un raisonnement à priori. || *Au pl.* Des à priori.

PRIORITÉ (lat. *prioritas*), *s. f.* État d'une chose qui est la première de plusieurs autres, ou qui est avant une autre. Priorité d'hypothèque, de nature, d'origine.

PRIS, ISE, *p. p.* de prendre. || T. de mar. Pris de calme, de mauvais temps, par les glaces, se dit d'un navire qui se trouve en mer sous l'influence du calme, d'un mauvais temps, ou qui est enfermé par les glaces. || Parti pris, voy. PARTI. || Affecté de, en parlant de quelque maladie. Pris de la fièvre. || Pris de vin, ivre. || Une personne bien prise dans sa taille, une personne bien faite, bien proportionnée. || On dit de même : Avoir la taille bien prise. || Au lansquenet, premier pris, le coupeur, lorsque sa carte est amenée la première par celui qui tient la main. || Fig. Un premier pris, un homme d'une contenance triste et embarrassée. || Prov. C'est autant de pris sur l'ennemi, c'est obtenir un avantage là où l'on n'en espérait plus, c'est tirer quelque parti d'une mauvaise affaire. || Aussitôt pris, aussitôt pendu, se dit des personnes ou des choses sur lesquelles on prend une prompte décision, qu'on emploie aussitôt qu'elles se présentent.

* **PRISABLE,** *adj.* Estimable, digne d'être prisé.

PRISE (*pris*), *s. f.* Action de prendre, de s'emparer. La prise d'une ville, du roi, etc. || Lâcher prise, lâcher, abandonner ce qu'on tenait, et fig. cesser une poursuite, une dispute, un combat, etc.; rendre malgré soi ce qu'on a pris. || On dit de même : Quitter prise. || Action de prendre un navire; navire capturé. Le code des prises. Amener une prise dans le port. || De bonne prise, se dit des navires appartenant à l'ennemi ou chargés de contrebande. || Par extens. Une chose de bonne prise, chose qui peut être ou qui est prise avec justice. || Fig. Il a tiré cette scène d'un auteur oublié, cela était de bonne prise. || Part de prise, la somme d'argent qui revient à chaque marin d'un navire qui en a pris un autre. || Facilité de prendre, de saisir. Avoir prise. Le moins qu'on peut laisser de prise aux dents d'autrui, C'est le mieux, LA FONT. || Fig. Il ne donne presque point de prise sur lui. || Cette chose est en prise, elle est exposée à être prise. || Cette chose est hors de prise, on ne saurait y toucher, y atteindre. || Au jeu d'échecs, il se dit d'une pièce qu'une autre pièce peut prendre. Mettre une pièce en prise. || Fig. Possibilité d'exercer une action intellectuelle ou morale. Ni les honneurs perdus, ni la richesse acquise N'auront sur leur esprit ni puissance ni prise, RÉGNIER. || Possibilité d'attaquer, de nuire. Ainsi j'échappe à toutes vos prises, PASC. || Avoir de la prise sur, modifier les sentiments. La douleur n'a de prise sur moi que lorsqu'elle est absolument intolérable, GENLIS. || Avoir prise, trouver prise sur quelqu'un, avoir sujet de le reprendre, etc. Il n'y a point de prise à cette accusation, SÉV. || Avoir prise sur quelqu'un, lui faire sentir de la peine ou du plaisir. || Donner prise sur soi ou simplement donner prise, s'exposer à être repris. Donner prise à la critique. || Dispute, querelle. Avoir prise avec quelqu'un. || Famil. Prise de bec, querelle en paroles. || En venir, en être aux prises, se saisir, se combattre. || Fig. Être aux prises, en être aux prises, se dit de personnes qui disputent les unes contre les autres, et aussi de personnes qui jouent les unes contre les autres. Je les ai mis aux prises. || Fig. Être aux prises avec soi-même, être dans un déchirement intérieur. || Fig. Être aux prises avec la mort, être à l'agonie. || Fig. Être aux prises avec la mauvaise fortune, être dans l'adversité. || En jurispr. Prise de corps, action d'arrêter un homme en vertu d'un acte du juge. || La sentence elle-même qui ordonne la prise de corps. || Prise à partie, voy. PARTIE. || T. de droit. Prise de possession, acte solennel par lequel on se met en possession d'une charge, d'un emploi, d'une contrée. || Prise d'habit, synonyme de vêture. || Prise d'eau, action de détourner d'une rivière, d'un étang, une certaine quantité d'eau pour un certain usage. || Concession qui donne ce droit. || L'eau elle-même qui est détournée. || Prise d'armes, action de prendre les armes, et de se réunir pour un service, et fig. soulèvement, insurrection. || Dose d'un médicament pour prendre en une fois. || Prise de tabac et absol. prise, pincée de tabac. Donnez-moi une prise. || Action d'une substance qui se solidifie, qui se coagule. La prise des ciments. || Faire prise, se dit d'une substance coagulable qui commence à se coaguler. || On dit aussi : Prise de consistance.

PRISÉ, ÉE, *p. p.* de priser.

PRISÉE, *s. f.* Action de priser, de mettre un prix aux choses qui doivent être vendues à l'enchère.

PRISER (lat. *pretiare*), *v. a.* Mettre le prix à une chose qui doit être vendue, en faire l'estimation. || Fig. Priser trop sa marchandise, faire trop valoir ce qu'on a ou ce qu'on est. || Estimer, apprécier. On ne peut assez priser un tel avantage, PASC. || Louer. Tandis que mon faquin qui se voyait priser, BOIL. || Se priser, *v. r.* S'estimer. Nous ne nous prisons pas, tout petits que nous sommes, D'un grain moins que les éléphants, LA FONT.

* **PRISER** (*prise*), *v. n.* Aspirer par le nez de la poudre de tabac. Avoir l'habitude de priser.

PRISEUR, *s. m.* Celui qui fait la prisée, l'estimation. || Huissier-priseur et aujourd'hui commissaire-priseur. commissaire qui, aidé d'un expert pour mettre le prix aux objets, reçoit les enchères et adjuge. || *Au fém.* Priseuse (qui n'est pas dans le Dict. de l'Académie).

* **PRISEUR, EUSE** (*priser*), *s. m.* et *f.* Se dit d'une personne qui prend du tabac.

PRISMATIQUE (*prisme*), *adj.* Qui a la forme d'un prisme. || Couleurs prismatiques, couleurs qu'on aperçoit en regardant à travers un prisme. || Qui offre des angles longitudinaux séparés par autant de facettes.

PRISME (πρίσμα), *s. m.* En géom. Polyèdre ayant pour bases deux polygones égaux et parallèles, dont les côtés homologues sont unis par des parallélogrammes. || Prisme triangulaire, quadrangulaire, pentagonal, etc. prisme dont les bases sont deux triangles, deux quadrilatères, deux pentagones, etc. || En phys. Prisme triangulaire de cristal, de verre ou de toute autre substance transparente. || En ce sens, on l'emploie souvent absol. Le prisme décompose la lumière blanche. || Fig. Voir dans un prisme, regarder à travers un prisme, considérer les choses suivant ses passions, ses désirs. || On dit de même : Le prisme de l'amour-propre, de l'espérance, etc.

PRISON (lat. *prehensio*), *s. f.* Logis où l'on enferme ceux qu'on veut détenir. || Fig. Ma cour fut ta prison, mes faveurs tes liens, CORN. || Fig. Cette maison est une vraie prison, elle est sombre et triste. || Aimable, gracieux comme une porte de prison, se dit de quelqu'un dur et brutal. || Fig. La prison de saint Crépin, soulier étroit qui blesse le pied (saint Crépin est le patron des cordonniers). || Emprisonnement. Être condamné à deux ans de prison. || Captivité. Une longue prison. || Fig. Ce qui renferme, enclôt. Le corps est la prison de l'âme. || Borne, limite. Franchissant l'étroite prison de l'intérêt personnel et des petites passions terrestres, J. J. ROUSS.

PRISONNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est privée de sa liberté. || Celui, celle qui est arrêtée pour être mise en prison, ou qui est détenue. || *Pain des prisonniers,* le pain que l'État fournit tous les jours aux prisonniers. || Prisonnier d'État, celui qui est arrêté ou enfermé pour un acte qui pouvait mettre en péril la sûreté de l'État. || Prisonnier de guerre ou simplement prisonnier, celui qui a été pris à la guerre. || Faire prisonnier, prendre à la guerre. || Prisonnier sur parole, prisonnier qu'on laisse libre, sur l'assurance qu'il donne de ne pas sortir du lieu qui lui est désigné. || *Adj.* Soldat prisonnier. || Fig. L'impétueuse ardeur de ces transports nouveaux A son sang prisonnier ouvre tous les canaux, CORN.

* **PRIVANCE** (*privé*), *s. f.* Familiarité particulière (terme vieilli). Voir quelqu'un en privance.

PRIVATIF, IVE (lat. *privativus*), *adj*. Qui indique privation. Une expression privative. || En gramm. Se dit des particules qui marquent privation. *In* est une particule privative au commencement de certains mots français, comme *infidèle*, *incorrigible*, etc. || *S. m.* Particule privative. Un traité des privatifs. || T. de législation. Qui exclut entièrement, qui accorde une chose exclusivement à telle personne. Disposition privative.

PRIVATION (lat. *privatio*), *s. f.* Action de priver d'un avantage, d'un bien qu'on avait ou qu'on devait avoir. La privation de la vue, des droits civils, etc. || Action de se priver volontairement de quelque chose dont on pourrait jouir. || Au pl. Il se dit de la privation soit volontaire, soit infligée par les circonstances. Les petites privations s'endurent sans peine, quand le cœur est mieux traité que le corps, J. J. Rouss. || Vivre de privations, manquer des choses nécessaires. || Absence de quelque chose qui manque. La privation des peines vaut bien l'usage des plaisirs, Buff.

PRIVATIVEMENT, *adv*. Exclusivement, préférablement. Privativement à tout autre.

PRIVAUTÉ (b. lat. *privalitas*, du lat. *privus*), *s. f.* Grande familiarité. Être dans la privauté de quelqu'un. Jeannot et Colin avaient ensemble de petites privautés dont on se ressouvient avec agrément, Volt. || Prendre, se permettre des privautés, prendre de grandes libertés dans ses manières.

PRIVÉ (lat. *privatus*), *s. m.* Lieux d'aisances.

PRIVÉ, ÉE (lat. *privatus*), *adj*. Qui vit sans rang et sans emploi qui l'engage dans les affaires publiques. Ceux qui gouvernent font plus de fautes que les hommes privés, Vauven. || Il se dit des choses, par opposition à public. Rien n'est privé dans la vie des grands, tout appartient au public, Mass. || La vie privée doit être murée, il n'est pas permis de chercher et de faire connaître ce qui se passe dans la maison d'un particulier. || Vie privée, titre de certains ouvrages où l'on raconte les actions privées d'un personnage public. || En son propre et privé nom, pour soi-même, de son chef. Parler, agir en son propre et privé nom. || Autorité privée, se dit par opposition à autorité publique ou à autorité légitime. || Conseil d'État privé ou conseil privé, le conseil où présidait le chancelier, et où se jugeaient les affaires des particuliers dans lesquelles le roi n'avait point d'intérêt. || Sous l'Empire, conseil privé, conseil particulier qui ne s'assemblait que d'après une convocation expresse du souverain. || Acte sous seing privé, acte fait sans l'intervention de l'officier public. || *S. m.* Intimité. En mon privé.

PRIVÉ, ÉE, *p. p.* de priver. À qui on a ôté, qui ne possède pas. Privé de la connaissance de Dieu.

PRIVÉ, ÉE, *p. p.* de priver et *adj*. Qui est apprivoisé. Un oiseau privé. || Familier (sens vieilli). Ce domestique se rend un peu trop privé avec ses maîtres.

∗ **PRIVÉMENT** (*privé*), *adv*. En personne privée. Vivre privément.

PRIVÉMENT (*privé*), *adv*. En familiarité. Ils ont toujours vécu fort privément ensemble. || Il a vieilli.

PRIVER (lat. *privare*), *v. a.* Ôter à quelqu'un ce qu'il a, l'empêcher de jouir de quelque chose. Je te prive, pendard, de ma succession, Mol. D'un spectacle si doux ne privez point mes yeux, Rac. || Se priver, *v. r.* S'ôter à soi-même un avantage, un bien. Il y a des hommes qui se privent eux-mêmes de la société des hommes, La Bruy. || Renoncer à l'usage de quelque jouissance. Se priver de vin, du nécessaire, etc.

PRIVER (*privé*), *v. a.* Rendre privé, en parlant d'un animal. || Se priver, *v. r.* Devenir privé. Le loup pris jeune se prive, mais ne s'attache point, Buff.

PRIVILÉGE (lat. *privilegium*), *s. m.* Avantage accordé à un seul ou à plusieurs, et dont on jouit à l'exclusion des autres, contre le droit commun. || Privilége du roi, autorisation d'imprimer que le gouvernement donnait, après que l'ouvrage avait passé à la censure, et qui était accompagnée de la défense à tous autres d'imprimer ledit ouvrage. || Acte qui contient la concession d'un privilége. || Droit, avantage attaché à certaines conditions ou emplois. Les priviléges de la naissance, des maîtrises, etc. || En jurispr. Droit d'un créancier, établi par la loi, de se faire payer sur certains objets préférablement à tous autres créanciers. || Fig. Droit, prérogative, distinction quelconque. La vertu a le privilége de diminuer nos douleurs, Mass. Je sais mieux que personne quels priviléges d'attention méritent les infortunés, J. J. Rouss. || En mauvaise part. Il a le privilége de me déplaire. || Se dit aussi des dons naturels soit du corps, soit de l'esprit. La beauté est un heureux privilége. || Certaine liberté dans les relations. La vieillesse donne des priviléges.

PRIVILÉGIÉ, ÉE, *p. p.* de privilégier et *adj*. Des marchands privilégiés. || *Subst*. Celui, celle qui jouit d'un privilége. La classe des privilégiés. || En jurispr. Créancier privilégié, celui qui a droit d'être payé préférablement aux autres. || On dit de même : Créance privilégiée. || Cas privilégiés ou cas royaux, crimes dont les juges royaux pouvaient seuls connaître, quelle que fût la condition de l'accusé. || Autel privilégié, voy. Autel. || Lieu privilégié, lieu qui n'était pas soumis à la police générale. || Jour privilégié, celui où l'on ne peut arrêter pour dette. Le dimanche est un jour privilégié. || Fig. Qui a reçu de la nature quelque don particulier. L'homme est une créature privilégiée. || Famil. Qui s'attribue ou à qui l'on accorde certains priviléges dans la société. Il peut tout dire, il est privilégié.

∗ **PRIVILÉGIER** (*privilége*), *v. a.* Accorder un privilége. Ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui d'ailleurs, dans l'ordre de la grâce, avait assez privilégié le pauvre au-dessus du riche, Bourd. De nouvelles manufactures méritent d'être privilégiées, Condillac.

PRIX (lat. *pretium*), *s. m.* Estimation, valeur d'une chose ; ce qu'on la vend, ce qu'on l'achète. || À prix d'or, très-cher. || Juste prix, prix modéré, prix convenable. || Bas prix, vil prix, prix au-dessous de la valeur. || À haut prix, à grand prix, très-cher. || Fig. Vous mettez à trop haut prix les petits services que je vous ai rendus, Sév. || Une chose hors de prix, une chose excessivement chère. || Une chose qui n'a point de prix, qui est sans prix, une chose de très-grande valeur et dont le prix n'est point réglé. || Fig. Cet homme est sans prix, il est d'un rare mérite. || De prix, qui vaut beaucoup. Un meuble de prix. || Mettre un prix à quelque chose, en donner un certain prix. || Mettre la tête d'un homme à prix, promettre une certaine somme à qui le tuera. || Mettre à prix, vendre pour un certain prix, et par extens. accorder quelque chose moyennant une certaine concession. || Être à prix, être l'objet d'un trafic. La louange est à prix, Régnier. || Cela vaut toujours son prix, se dit d'une chose qui conserve sa valeur, dont le prix ne baisse pas. || Prix fixe, prix fixé d'avance par le marchand et duquel il n'y a rien à rabattre. Vendre à prix fixe. Magasin, boutique à prix fixe. || Un prix-fixe (avec un trait d'union), une maison de commerce où l'on vend les marchandises à un prix déterminé et écrit sur les objets à vendre. Les prix-fixes. || Prix fait, le prix commun ou le prix convenu d'une chose. || Marché à prix fait ou simplement prix fait, marché à forfait. Un édifice construit à prix fait. || Prix courant, le prix qui a cours sur le marché à un moment donné. || Prix-courant, feuille publique qui donne les prix courants. || Fig. Valeur morale d'une personne ou d'une chose. Que l'homme s'estime son prix ! Pasc. Je trouve que le prix de la plupart des choses dépend de l'état où nous sommes quand nous les recevons, Sév. || Chacun vaut son prix, il ne faut pas déprécier celui-ci pour exalter celui-là, et aussi il n'est personne qui n'ait quelque bonne qualité. || Valoir son prix, avoir son prix, en parlant des choses, n'être pas sans importance, sans intérêt. || Fig. Ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage. Dieu met la vie éternelle à ce prix, Boss. || Fig. Mérite d'une personne. Décider du mérite et du prix des auteurs, Boil. || L'excellence d'une chose. La chose perd la moitié de son prix. Dieu aime qu'on sente tout le prix des grâces qu'il nous fait, Mass. || Fig. Récompense. Les prix de la victoire. || Pour prix de, en récompense de. || Salaire. Ceux qui tuent sans en recevoir aucun prix, Pasc. || Par antiphrase, punition, expiation. Photin a reçu le prix de son audace, Corn. || Récompense promise à celui qui réussira le mieux dans quelque exercice de corps ou d'esprit. Le prix de la course. Un prix

de poésie. || Partager le prix, donner le prix à deux concurrents dont le mérite a été jugé égal. || Partager le prix, se dit aussi de deux concurrents qui obtiennent le prix et entre lesquels on le partage. || Fig. Remporter le prix, surpasser les autres en quelque chose. || Dans les écoles, colléges et lycées, récompense en livres aux élèves qui ont fait les meilleures compositions. || Encouragements offerts aux propriétaires ou possesseurs d'animaux qui dans un concours ou une épreuve ont atteint un but déterminé. || À TOUT PRIX, *loc. adv.* À un prix quelconque. Barbin vend aux passants des auteurs à tout prix, BOIL. || Vendre à tout prix, vendre une chose à quelque prix que ce soit. || Fig. À tout prix, malgré tout. || PRIX POUR PRIX, *loc. adv.* Toute compensation faite. || Fig. En parlant des personnes. Ces deux hommes-là se valent, prix pour prix. || AU PRIX DE, *loc. prép.* En comparaison de. Que l'homme, revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est, PASC. || Absol. Philomèle est au prix novice dans cet art, LA FONT.

PROBABILISME (lat. *probabilis*), *s. m.* T. de casuistique. Doctrine qui enseigne qu'en matière de morale on peut, en sûreté de conscience, suivre une opinion, pourvu qu'elle soit probable, quoiqu'il y en ait d'autres qui soient plus probables.

PROBABILITÉ (lat. *probabilitas*), *s. f.* Apparence de vérité. Presque toute la vie humaine roule sur des probabilités, VOLT. || En mathém. Doctrine, théorie, analyse, calcul des probabilités, l'ensemble des règles par lesquelles on peut calculer le nombre de chances qu'a un événement de se produire. || Probabilités de la vie, durée probable de la vie qu'a un individu à chaque âge. || T. de casuistique. La doctrine des opinions probables.

PROBABLE (lat. *probabilis*), *adj.* Qui a une apparence de vérité. Cela n'est pas probable. || Qu'il est raisonnable de supposer. Cela est bien peu probable. || En casuistique, opinion probable, celle qui est fondée sur des raisons de quelque considération, soutenues par un auteur grave. || *S. m.* Le probable, ce qui est probable.

PROBABLEMENT, *adv.* D'une façon probable.

PROBANT, ANTE (lat. *probans*), *adj.* T. de palais. Qui prouve. Pièce probante. Raison probante. || En forme probante, en forme authentique.

PROBATION (lat. *probatio*), *s. f.* Dans quelques ordres religieux, le noviciat. || Il se dit aussi du temps d'épreuve qui précède le noviciat.

PROBATIQUE (lat. *probaticus*, de προβατικός), *adj.* À Jérusalem, piscine probatique, piscine du bétail, réservoir d'eau, près du temple de Salomon, où étaient lavés les animaux qui devaient servir aux sacrifices.

PROBATOIRE (lat. *probatorius*), *adj.* Se dit d'un acte constatant la capacité d'un étudiant. Acte probatoire.

PROBE (lat. *probus*), *adj.* Qui a de la probité.

PROBITÉ (lat. *probitas*), *s. f.* Exacte régularité à remplir tous les devoirs de la vie civile. || C'est la probité même, c'est un homme plein de probité.

PROBLÉMATIQUE (προβληματικός), *adj.* Qui a le caractère du problème. Opinion problématique. || Dont on peut douter. Nouvelle problématique. || Équivoque. Conduite problématique.

PROBLÉMATIQUEMENT, *adv.* D'une manière problématique.

PROBLÈME (πρόβλημα), *s. m.* En mathém. Toute question où l'on indique le résultat qu'on veut obtenir, et où l'on demande les moyens d'y parvenir; ou bien l'on indique les moyens et l'on demande le résultat. Problème d'algèbre, d'astronomie, de physique, etc. || Fig. La mort est un problème, VOLT. || Proposition douteuse qui peut recevoir plusieurs solutions. Problème de métaphysique, de morale. || En général, tout ce qui est difficile à expliquer, à concevoir. L'homme est dans ses écarts un étrange problème, ANDRIEUX. || Cet homme est un problème, sa conduite est un vrai problème, il est difficile de définir son caractère, d'expliquer sa conduite.

PROBOSCIDE (lat. *proboscis*, de προβοσκίς), *s. f.* La trompe d'un éléphant (peu usité excepté dans le blason). || Organe oral ou trompe des insectes diptères.

* **PROBOSCIDIEN, IENNE**, *adj.* En zool. Qui a le nez prolongé en une trompe. || *S. m. pl.* Les proboscidiens, famille de mammifères pachydermes à trompe.

PROCÉDÉ, *s. m.* Manière d'agir d'une personne envers une autre. Un procédé honnête. De mauvais procédés. Cela n'est pas le procédé d'un sot, SÉV. || Au pl. absol. Il se dit des bons procédés. C'est un homme à procédés. Manquer de procédés. || Manière de faire une opération, soit chimique, soit pharmaceutique, soit chirurgicale. Un procédé pour convertir le mercure en or, BUFF. || Anciennement, préliminaire de duel entre gens d'épée. || Fig. On ne demande qu'à tourner tout en plaintes et en procédés contre moi, BOSS. || Petit rond de cuir que l'on applique au bout d'une queue de billard. || Manière de se servir de la queue à procédé.

PROCÉDÉ, ÉE, *p. p.* de procéder. T. de palais. Bien jugé, mal procédé, c'est-à-dire l'affaire a été bien jugée au fond, mais on n'y a pas gardé toutes les formalités requises. || Dans le langage général, tant a été procédé, tant fut procédé, c'est-à-dire on fit si bien que, etc.

PROCÉDER (lat. *procedere*), *v. n.* Se mettre à une besogne. Procédons par ordre. Voulez-vous que nous procédions au testament? MOL. || Cet ouvrage procède bien, il est bien conduit. || Cet orateur procède par périodes, il ne fait que des phrases périodiques. || Agir, en quelque affaire que ce soit, de telle ou telle manière. On ne peut procéder avec trop de mesure, MAIRET. || Agir en justice. On n'avait point procédé contre Jean sans Peur quand il assassina le duc d'Orléans, VOLT. || Procéder militairement, procéder sans observer les formes de la justice. || En théol. Provenir de. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. || Tirer origine. Celui qui sauve, qui vivifie, et d'où procède toute grâce, BOURD. Vous voyez donc, monsieur, d'où procède son mal, REGNARD.

PROCÉDURE (*procéder*), *s. f.* Manière de procéder en justice. Procédure commerciale, civile, criminelle. || Code de procédure civile, titre d'un de nos codes. || Instruction judiciaire d'un procès. || Les actes mêmes qui ont été faits dans une instance civile ou criminelle.

* **PROCÉDURIER, IÈRE**, *adj.* T. de pratique. Qui entend la procédure. || Se dit aussi de ce qui allonge les procédures. Formalités procédurières. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui aime la procédure, la chicane.

PROCÈS (lat. *processus*), *s. m.* Instance devant un juge, sur un différend entre deux ou plusieurs parties. Avoir, gagner, perdre un procès. || Fig. Gagner, perdre son procès, obtenir, manquer ce qu'on voulait, bien, mal réussir dans telle affaire. || Faire le procès à quelqu'un, le poursuivre en justice comme criminel. || Faire le procès à la mémoire de quelqu'un, agir en justice afin de le faire condamner après sa mort. || Fig. Faire le procès, critiquer. Le misanthrope fait le procès au genre humain. || Fig. Faire le procès, s'élever comme juge. C'est ici que ces innocents font le procès à leurs propres juges, BOSS. || Faire le procès à une chose, la condamner, soutenir qu'elle est mauvaise. || Sans forme de procès, sans autre forme de procès, sans procédure, sans formalités. || Fig. Sans autre forme de procès, sans autre façon. || Toutes les pièces produites. Le procès est sur le bureau. || Distribuer un procès, commettre un juge pour examiner les pièces. || Procès-verbal, voy. VERBAL.

PROCESSIF, IVE, *adj.* Qui aime à intenter, à prolonger des procès. Un homme processif. || Se dit aussi des choses qui ont rapport au procès. Forme processive.

PROCESSION (lat. *processio*), *s. f.* Marche solennelle du clergé et du peuple, qui se fait dans l'intérieur de l'église ou au dehors, en chantant des hymnes, des psaumes ou des litanies. || Il se dit aussi de cérémonies païennes analogues. || Famil. Une longue suite de personnes qui marchent comme à la file l'une de l'autre. || Faire comme la procession, aller par un chemin et revenir par un autre. || En théol. La procession du Saint-Esprit, la production éternelle du Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils. || Prov. On ne peut pas sonner et aller à la procession, c'est-à-dire on ne peut pas faire deux choses qui s'empêchent ou se contredisent réciproquement, occuper deux places incompatibles.

PROCESSIONNAL, *s. m.* Livre d'église où sont écrites et notées les prières qu'on chante aux processions. Des processionnaux. || Quelques-uns disent *processionnel*.

PROCESSIONNELLEMENT, *adv.* En procession.

PROCÈS-VERBAL, *s. m.* Voy. VERBAL.

PROCHAIN, AINE (*proche*), *adj.* Qui est dans le voisinage. L'ours s'en va dans la forêt prochaine, LA FONT. || Il se dit du temps et des choses qui sont près d'arriver. Reçois le consulat pour la prochaine année, CORN. J'ai lu dans ses regards sa prochaine vengeance, RAC. || En philos. Cause prochaine, celle qui est immédiate. || T. de dévotion. Occasion prochaine, occasion de pécher qui est présente, ou occasion qui peut porter facilement au péché. || En théol. Pouvoir prochain, pouvoir d'agir conformément à la volonté de Dieu, moyennant la grâce nécessaire pour lui obéir. || *S. m.* Chaque homme en particulier, ou tous les hommes ensemble. Aimer son prochain. Rire du prochain. || On dit abusivement : C'est mon plus prochain voisin ; il faut dire : Mon plus proche voisin.

PROCHAINEMENT, *adv.* Bientôt, dans peu de temps.

PROCHE (lat. *propius*), *prép.* Dans le voisinage de. Carthage, colonie des Phéniciens, fut bâtie sur les côtes d'Afrique, proche l'endroit où se trouve à présent la ville de Tunis, VERTOT. || Proche de, même sens. || Proche de, se dit du voisinage dans le temps. Quand ils sont proche de mourir, PASC. L'empire d'Honorius semblait proche de sa ruine, BOSS. || *Adv.* Dans le voisinage. Il demeure ici proche. || DE PROCHE EN PROCHE, *loc. adv.* En allant d'un lieu à un lieu voisin ; d'un terme à un autre. La terre se peuple de proche en proche, BOSS. || Fig. Peu à peu et par degrés. || *Adj.* Qui est près. Son plus proche voisin ou son voisin le plus proche. Le renard étant proche, LA FONT. || Fig. Traduire selon le sens plus proche de la diction grecque, LA BRUY. || En parlant du temps, qui est près d'arriver. C'est donc trop peu pour moi que des malheurs si proches, CORN. Dans les temps proches de sa naissance, PASC. Le jour fatal est proche, BOIL. || Il se dit aussi des personnes qui sont près de. Courbé et proche du tombeau, FÉN. Rendre l'homme raisonnable et plus proche de devenir chrétien, LA BRUY. || Lié par la parenté. || *S. m. pl.* Parents. Hélas ! on n'est jamais trahi que par ses proches, REGNARD.

PROCHRONISME (pro-kro-ni-sm'. Πρό et χρόνος), *s. m.* Erreur de date, qui consiste à placer un événement dans un temps antérieur à celui où il est arrivé.

* **PROCLAMATEUR,** *s. m.* Celui qui proclame.

PROCLAMATION (lat. *proclamatio*), *s. f.* Action de proclamer. La proclamation d'un empereur. || Publication solennelle. La proclamation d'une loi. || Écrit qui contient ce que l'on veut publier, proclamer. Une proclamation au peuple, à l'armée.

PROCLAMÉ, ÉE, *p. p.* de proclamer.

PROCLAMER (lat. *proclamare*), *v. a.* Publier à haute voix et avec solennité. Proclamer une loi. Proclamer un roi. || Divulguer, publier. Proclamer les hauts faits, les belles actions, etc. Je proclame Que je suis bon chrétien, C. DELAVIGNE. || Se proclamer, *v. r.* Se dire hautement. En vain des animaux se proclamant le roi, DELILLE.

* **PROCLITIQUE** (προκλιτικός), *adj.* En gramm. Les mots proclitiques et *subst.* les proclitiques, mots qui donnent leur accent au mot suivant.

PROCONSUL (lat. *proconsul*), *s. m.* Sous la république romaine, ancien consul qui, en sortant de charge, recevait le commandement d'une province ou d'une armée. || Sous l'empire romain, gouverneur d'une province du sénat ou du peuple. || Fig. Gouverneur de province qui agit avec arbitraire et violence.

PROCONSULAIRE (lat. *proconsularis*), *adj.* Qui a rapport au proconsul. Pouvoir proconsulaire. || Province proconsulaire, province gouvernée par un proconsul.

PROCONSULAT (lat. *proconsulatus*), *s. m.* Dignité de proconsul. || Durée des fonctions d'un proconsul.

PROCRÉATION (lat. *procreatio*), *s. f.* Génération.

PROCRÉÉ, ÉE, *p. p.* de procréer.

PROCRÉER (lat. *procreare*), *v. a.* Engendrer.

PROCURATEUR (lat. *procurator*), *s. m.* Dans l'empire romain, titre de certains magistrats envoyés par l'empereur, pour le représenter dans les provinces. || Titre d'un des principaux magistrats dans quelques républiques d'Italie, telles que Venise et Gênes.

PROCURATION (lat. *procuratio*), *s. f.* Pouvoir donné par quelqu'un à un autre d'agir en son nom. || L'acte qui fait foi de cette délégation.

PROCURATRICE, *s. f.* Voy. PROCUREUR.

PROCURÉ, ÉE, *p. p.* de procurer.

PROCURER (lat. *procurare*), *v. a.* Obtenir par des soins, par des efforts. La loi qui nous oblige à procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes, DESC. || Procurer que..., avec le verbe au subjonctif. Le prince doit procurer que le peuple soit instruit de la loi de Dieu, BOSS. || Faire obtenir quelque avantage. Elle employait son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés, BOSS. || En mauvaise part. Pour ceux qui m'ont causé quelques désavantages, Procuré quelque perte, CORN. || Faire en sorte qu'une personne ait une chose. On me procura des chevaux. || Se procurer, procurer à soi. || En mauvaise part. Je me procure un mal pour en éviter mille, CORN. || Être la cause de, en parlant de choses. Cette potion lui a procuré du sommeil.

PROCUREUR (lat. *procurator*), *s. m.* Celui, celle qui a pouvoir d'agir pour un autre. En ce sens, le féminin est procuratrice. || Procureur, nom qu'on donnait autrefois à l'officier public nommé aujourd'hui avoué. En ce sens, le féminin est procureuse. || Procureur général, magistrat qui exerce en chef les fonctions du ministère public près d'une cour supérieure. || Sous la royauté, procureur du roi, sous l'empire, procureur impérial, sous la république, procureur de la république, magistrat qui remplit les mêmes fonctions auprès d'un tribunal de première instance. En ce sens, le féminin e t procureuse. || Dans les ordres religieux, procureur général, le religieux chargé des intérêts de tout l'ordre. || Dans chaque maison religieuse, procureur, le religieux chargé des intérêts temporels de la maison.

PROCUREUSE, *s. f.* Voy. PROCUREUR.

PRODIGALITÉ (lat. *prodigalitas*), *s. f.* Caractère du prodigue. || Action de prodiguer. J'aime cette prodigalité des richesses terrestres pour une autre vie, STAEL. || Fig. La prodigalité de la nature. || Au pl. Profusions. Se ruiner en prodigalités.

PRODIGE (lat. *prodigium*), *s. m.* Ce qui frappe comme quelque chose de merveilleux, d'étonnant. Des prodiges de valeur. Les Romains firent des prodiges pour leur liberté, BOSS. || Ce qui arrive contre le cours régulier des choses. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connue, VOLT. || Par exagération, personne qui excelle. Cet homme est un prodige d'esprit. Ces petits prodiges de l'enfance, qui souvent dans l'âge mûr sont à peine des hommes ordinaires, D'ALEMB. || Le prodige de quelqu'un, personne que quelqu'un regarde comme un prodige. Vous êtes toujours son prodige, SÉV. || Il se dit quelquefois en mauvaise part. Néron fut un prodige de cruauté. || Il se dit aussi des choses. Cette machine est un prodige de l'art.

PRODIGIEUSEMENT, *adv.* D'une manière prodigieuse. || En très-grande quantité. || En ce sens, on peut l'employer avec *de* et un substantif. Paris est fort bon pour ceux qui ont prodigieusement d'argent, VOLT.

PRODIGIEUX, EUSE (lat. *prodigiosus*), *adj.* Qui tient du prodige, qui parait surnaturel. Accident prodigieux. || Qui étonne, qui surprend. L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature, PASC. || Dont la taille est énorme. || Dont le génie est extraordinaire.

PRODIGUE (lat. *prodigus*), *adj.* Qui fait plus de dépenses qu'il ne faudrait. Un homme, une femme prodigue. || Il se dit des choses. Des mains prodigues. Sa prodigue amitié ne se réserve rien, RAC. || Enfant prodigue, personnage d'une parabole de l'Évangile, qui demande sa part, la dissipe, puis misérable, revient dans la maison paternelle, où il est bien reçu. || Fig. Enfant prodigue, jeune homme de famille qui, après des absences et de l'inconduite, regagne la maison paternelle. || *Subst.* Le prodigue, l'enfant prodigue. || Fig. Prodigue de.., se dit des paroles et de ce qui consiste en paroles. Prodigue de louanges, de compliments. || Fig. En bonne part, qui répand avec libéralité. Prodigue de ses biens, de sa vie. Le ciel fut pour toi si prodigue en miracles, BOIL. || Être prodigue de son sang, ne pas le ménager. || En mauvaise part. Et prodigue surtout du sang des misérables, RAC. || Être prodigue de soi-même, faire de grands sacrifices pour... || *Subst.* Un prodigue, une personne prodigue. || Au sens juridique, celui qui dissipe son patrimoine en dépenses inutiles et folles.

PRODIGUÉ, ÉE, *p. p.* de prodiguer.

PRODIGUER (*prodigue*), *v. a.* Donner avec profusion. Prodiguer l'argent. || Fig. Prodiguer les serments. Vous lui pourrez bientôt prodiguer vos bontés, RAC. || Perdre comme fait le prodigue. Un général qui prodigue ses troupes. || Exposer au péril. Je ne prodigue point ma santé. Il prodigua son sang pour assurer au roi cette province, FLÉCH. || Fig. Faire connaître, montrer avec un empressement excessif. Prodiguer ses secrets, ses talents, etc. || Se prodiguer, *v. r.* Être prodigué. || Fig. Se montrer avec quelque excès dans le monde.

PRODITOIREMENT (dérivé du lat. *proditor*), *adv.* Anc. terme de palais. En trahison. Tuer proditoirement.

PRODROME (πρόδρομος), *s. m.* Sorte de préface, d'introduction à quelque étude, surtout à certains traités d'histoire naturelle. || En méd. État d'indisposition, malaise, qui est l'avant-coureur d'une maladie.

⋆ **PRODROMIQUE,** *adj.* Qui a rapport aux prodromes d'une maladie.

PRODUCTEUR, TRICE (lat. *productor*), *adj.* Qui produit, qui engendre. Une intelligence suprême, productrice de tous ces mondes, VOLT. || *S. m.* En économie politique, celui qui crée les produits agricoles ou industriels, par opposition au consommateur.

PRODUCTIF, IVE (voy. *production*), *adj.* Qui est capable de produire. Les terres productives de tout valent bien les métaux qu'elles produisent, MIRABEAU. || D'un bon rapport. Une terre productive. Commerce productif.

PRODUCTION (lat. *productio*), *s. f.* Action de produire, de mettre en avant, de faire voir. Jésus-Christ, sans bien et sans aucune production au dehors de science, est dans son ordre de sainteté, PASC. || En termes de procédure, action de produire des titres et des écritures dans un procès. || Les titres et écritures mêmes qu'on produit. || Action de produire, de donner naissance. La production des perles paraît être accidentelle, BUFF. || En physiol. Apparition d'un produit morbide, d'un blastème. || Ce qui est produit par la nature, l'art ou l'esprit. Les productions de la nature, du sol, de tous les pays, de l'esprit, etc. Les productions d'un auteur. || Absol. et au sing. en économie politique, ce que le sol, l'industrie produisent. || En anat. Prolongement. Le mésentère est une production du péritoine.

PRODUIRE (lat. *producere*), *v. a.* Pousser en avant. C'est l'amour du monde qui nous produit, nous dissipe, MASS. || Faire voir, mettre sous les yeux. Produire ses pensées. D'aujourd'hui seulement je produis mon visage, CORN. || Introduire, faire connaître. Produire quelqu'un. || Livrer à l'examen, soumettre à la connaissance. Produire des titres, des pièces. || Produire des témoins, les faire entendre en justice. || Fig. Produire des autorités, des raisons, les alléguer. || Absol. en termes de procédure, donner par écrit les moyens qu'on a de soutenir sa cause. Le délai pour produire. || Engendrer, donner naissance, en parlant des êtres vivants qui se perpétuent. Chaque animal produit son semblable. || Absol. À un an la brebis peut produire, BUFF. || Il se dit, en un sens analogue, de la terre, d'un pays, d'un arbre, etc. Ce champ produit du blé. Ce pays produit de l'or. || Absol. Cet arbre commence à produire. || Fig. Ce pays, ce siècle a produit beaucoup de grands hommes. || Il se dit en parlant de l'agriculture et de l'industrie. Cette manufacture produit des objets d'une grande utilité. || Absol. Les moyens de produire. || En parlant des ouvrages de l'esprit et de l'art, faire, créer. Je tiens cette comédie une des plus plaisantes que l'auteur ait produites, MOL. || Absol. Qu'il y a loin des paroles à la chose, et que ce n'est pas tout un de produire que de concevoir, BALZAC. || Il se dit de Dieu. Dieu produit une infinité d'ouvrages admirables, MALEBR. || Donner du profit. Sa charge lui produit tant par an. || Causer, procurer, avec un nom de chose pour sujet. Et la sévérité produit l'obéissance, VOLT. || Avec un nom de personne pour sujet. Vous seriez capables de produire par là beaucoup de maux, PASC. || Se produire, *v. r.* Se faire voir. || Se faire connaître. Quelques modernes qui commençaient à se produire, CORN. || En parlant des choses, être produit. Une opinion se produit. || Se faire connaître, être à soi-même son introducteur dans le monde, dans la société.

PRODUIT (lat. *productus*), *s. m.* T. de procédure. Acte de produit, acte signifié pour déclarer qu'on a mis sa production au greffe. || Ce que rapporte une terre, une maison, une charge, etc. || Production de l'agriculture, de l'industrie (en ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. Les produits agricoles, manufacturiers. || L'être qui résulte de l'accouplement des animaux. || En chim. Résultat d'une opération artificielle ou naturelle. Le produit d'une cristallisation. || Produits chimiques, corps simples ou composés, inorganiques ou organiques, à l'état de pureté, qui sont préparés dans les laboratoires par des procédés chimiques, et livrés ensuite au commerce. || En physiologie, parties qui dans l'organisme sont accessoires quant à la masse, et qui, quant à l'action, ne font que favoriser et perfectionner les actes des autres parties qui sont dites constituantes. La bile, la salive sont des produits. || En arith. et algèbre, résultat d'une multiplication.

PRODUIT, ITE, *p. p.* de produire.

PROÉMINENCE, *s. f.* État de ce qui est proéminent. La proéminence du globe de l'œil. || Partie proéminente. Les brebis ont des proéminences osseuses aux mêmes endroits où naissent les cornes des béliers, BUFF.

PROÉMINENT, ENTE (lat. *proeminens*), *adj.* Qui est plus en relief que ce qui l'entoure.

PROFANATEUR, TRICE (lat. *profanator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui profane les choses saintes. Jésus chassa du temple les profanateurs. || *Adj.* Un peuple profanateur.

PROFANATION (lat. *profanatio*), *s. f.* Action de profaner les choses saintes. La profanation des églises, des vases sacrés. || Fig. Abus des choses rares et précieuses. Ces œuvres sont des profanations de l'art.

PROFANE (lat. *profanus*), *adj.* Qui n'appartient pas à la religion. Les auteurs profanes. Les histoires profanes. || *Subst.* Le profane, les choses profanes. Mêler le sacré au profane. || Qui est contre le respect qu'on doit aux choses sacrées. Une conduite, une vie profane. || *Subst.* Celui qui n'appartient pas à l'ordre religieux. || Chez les anciens, celui qui n'était pas initié à des mystères. Éloignez les profanes. || Fig. Celui qui n'est pas initié aux mystères de quelque science, des lettres, des arts. C'est un profane en peinture. || Famil. Personne qu'on ne veut point admettre dans une société. || Celui qui manque de respect pour les choses de la religion.

PROFANÉ, ÉE, *p. p.* de profaner.

PROFANER (lat. *profanare*), *v. a.* Traiter avec irrévérence les choses de la religion. Profaner ton autel, RAC. Va profaner des dieux la majesté sacrée, ID. || Cette église a été profanée, il s'y est commis un meurtre, un assassinat, une action criminelle. || Par extens. La royauté a été profanée, BOSS. || Rendre un objet sacré à un usage profane. Pour réparer les vases sacrés, il faut d'abord les profaner. || Fig. Dégrader, avilir une chose rare et précieuse. Profaner l'amitié, la poésie, etc. || Fig. et dans le discours ordinaire, faire un mauvais usage.

PROFECTIF, IVE (lat. *profectus*), *adj.* En jurispr. Biens profectifs, biens qui viennent à quelqu'un des successions de ses père, mère ou autres ascendants.

PROFÉRÉ, ÉE, *p. p.* de proférer.

PROFÉRER (lat. *proferre*), *v. a.* Prononcer à haute et intelligible voix. Sans proférer un mot. Proférer des menaces. || Se proférer, *v. r.* Être proféré.

PROFÈS, ESSE (pro-fè. Lat. *professus*), *adj.* Qui a fait les vœux par lesquels on s'engage dans un ordre religieux, après le noviciat expiré. Religieux profès. Religieuse professe. || Maison professe, maison dans laquelle résident les profès. || *S. m.* et *f.* Un profès. Une professe. || Fig. Ce ne sont là que des coups d'essai de vos novices, et non pas les coups d'importance de vos grands profès, PASC.

PROFESSÉ, ÉE, *p. p.* de professer.

PROFESSER (*profès*), *v. a.* Avouer publiquement, reconnaître hautement. Professer une religion. Professer un grand respect pour quelqu'un. || Professer de. Ils professent de connaître Dieu, et ils le ruinent par leurs œuvres, BOSS. || Exercer. Professer un art, un métier. || Enseigner publiquement. Professer la grammaire, la rhétorique, etc. || Fig. Vous ne professerez jamais que la vérité et le noble mépris des impostures et des imposteurs, VOLT. || Absol. Il professe dans l'université. || Se professer, *v. r.* Être enseigné publiquement.

PROFESSEUR (lat. *professor*), *s. m.* Celui qui enseigne la grammaire, les lettres, une science, un art, etc. Professeur de droit. Professeur de chant. || Il se dit aussi des femmes. || Fig. Il se dit d'un homme, en parlant des doctrines qu'il affecte. Le monde n'a jamais manqué de charlatans : Cette science, de tout temps, Fut en professeurs très-fertile, LA FONT. || Fig. Celui qui exerce un art et en fait profession, par opposition à l'amateur.

PROFESSION (lat. *professio*), *s. f.* Déclaration publique d'un sentiment habituel, d'une manière d'être habituelle. Faire profession d'une sagesse austère, MOL. L'Église ne peut subsister sans la profession de la vérité, BOSS. || Faire profession d'une religion, l'exercer ouvertement. || On dit de même : Faire profession d'une doctrine. || Famil. Faire profession d'une chose, s'en piquer particulièrement. Il faut finir avec le même honneur et la même probité dont on a fait profession toute sa vie, SÉV. || Profession de foi, formule qui contient les principes de religion auxquels on est attaché, et par extens. écrit qui renferme les opinions politiques et sociales d'un candidat à la députation ou de tout autre. || État, emploi, condition. La profession d'avocat, de médecin. || De profession, par la profession qu'on exerce. Tailleur de profession. Érudit de profession. || Fig. De profession, qui a l'habitude invétérée de. Un joueur de profession. || Acte qui consiste à faire solennellement les trois vœux de religion, qui sont pauvreté, obéissance et chasteté; il suit le noviciat, et alors on est profès.

* **PROFESSIONNEL, ELLE**, *adj.* Qui concerne une profession, qui tient à une profession. Des préjugés professionnels. || Enseignement professionnel, cours, établissements où l'on prépare aux différents métiers.

PROFESSO (EX) (lat. *ex* et *professus*), *loc. adv.* En homme qui connaît son sujet, qui professe la chose. Il en parle ex professo. Traiter une matière ex professo.

PROFESSORAL, ALE, *adj.* Qui appartient à un professeur. Un ton professoral. Les devoirs professoraux.

PROFESSORAT, *s. m.* Emploi de professeur. || Durée des fonctions de professeur.

PROFIL (ital. *proffilo*, du lat. *pro* et *filum*), *s. m.* En peint. Trait, délinéation du visage d'une personne vu par un de ses côtés. Tête de profil. || Profil perdu, celui qui est légèrement tourné en arrière, de manière à montrer un peu plus du derrière de la tête et un peu moins de la face. || Fig. J'ai caché le côté difforme en me peignant de profil, J. J. ROUSS. || Linéaments d'un visage vu de côté. Un profil sévère. || Il se dit d'un animal comme d'une personne. Le profil d'un lion. || Aspect, représentation d'un objet vu d'un des côtés seulement, par opposition à plan. Le profil de l'Hôtel de ville de Paris. || En archit. Le plan d'un édifice, dessin qui le fait paraître tel qu'il serait s'il était coupé perpendiculairement du sommet jusqu'au fondement. || Contour d'un membre d'architecture. Les cinq ordres diffèrent beaucoup dans leurs profils. || En menuiserie, se dit d'une ou de plusieurs moulures dont on orne les diverses parties de l'ouvrage.

PROFILÉ, ÉE, *p. p.* de profiler.

PROFILER, *v. a.* T. de dessin. Représenter en profil (peu usité en ce sens). || En archit. Profiler une corniche, un entablement, etc. en dessiner la coupe. || Donner aux contours d'un ouvrage d'architecture le caractère qui leur convient. || En menuiserie, tracer des profils ou les exécuter. || *V. n.* Se dit en menuiserie de deux membres de moulures ou de profils qui se rencontrent parfaitement à l'endroit de leur joint. || Se profiler, *v. r.* Présenter ses contours. Des collines qui se profilent avec majesté sur la voûte des cieux, BERN. DE ST-P.

PROFIT (lat. *profectus*), *s. m.* Bénéfice, gain qu'on retire de quelque chose. Faire de beaux profits. || T. de commerce. Profits et pertes, sommes que l'on gagne ou que l'on perd par des circonstances éventuelles. || Au propre et au fig. C'est un profit tout clair, c'est tout profit, se dit d'un profit évident. || Au profit de, pour le bénéfice de. || À profit, à profit de ménage, utilement, de manière à être utile au ménage. || Usé à profit, extrêmement usé. || Faire du profit, se dit, dans le ménage, des choses qui ne se consomment pas vite, qui ne s'usent pas vite, ou qui, relativement à leur prix, produisent une grande utilité. || Mettre à profit, employer de manière à gagner. Mettre son argent, son temps à profit. || Fig. Employer utilement. Mettre à profit ses loisirs. || Faire profit, retirer un bénéfice. || Faites-en votre profit, se dit d'une chose qu'on abandonne à quelqu'un, ou d'un avis qu'on donne. || Absol. et au pluriel. Petites gratifications que reçoivent les domestiques. || En jurispr. Profit du défaut, le gain de cause accordé par le juge à la partie qui comparaît contre celle qui ne comparaît pas. || Fig. Utilité intellectuelle ou morale. Lire avec profit. C'est le propre d'une personne avisée de tirer profit de ses fautes passées, LA MOTHE LE VAYER. || Progrès qu'on fait dans les études (peu usité en ce sens). Il a fait beaucoup de profit sous ce maître.

PROFITABLE, *adj.* Dont on peut tirer profit.

* **PROFITABLEMENT**, *adv.* D'une manière profitable.

* **PROFITANT, ANTE**, *adj.* Qui profite, qui est de bon usage. Ce drap est profitant.

PROFITER (*profit*), *v. n.* Tirer un gain. Il profite à ce marché. || Tirer de l'avantage de quelque chose que ce soit. Profitez des avis qu'on vous donne, CORN. || En parlant des choses, rapporter du profit, procurer du gain. Faire profiter son argent. Ce commerce lui a bien profité. || Servir, être utile, avec un nom de chose pour sujet. De quoi m'ont profité mes inutiles soins? RAC. || Il prend aussi en ce sens un nom de personne pour sujet. Ainsi devons-nous profiter aux impies qui vivent avec nous, BOURD. || Faire des progrès. Je ne laissais pas de profiter en la connaissance de la vérité, DESC. Il y a bien à profiter auprès de M. le docteur, PASC. C'est avoir profité que de savoir s'y plaire [dans les écrits d'Homère], BOIL. || Il se dit de la nourriture dont le corps tire avantage. Ils ne sauraient manger morceau qui leur profite, LA FONT. || Il se dit des personnes et des animaux dont le corps prend de l'accroissement, de l'embonpoint. || Il se dit aussi des arbres et des plantes qui viennent bien.

PROFOND, ONDE (lat. *profundus*), *adj.* Dont le fond est très-éloigné de l'ouverture, du bord. Puits profond. || Fig. C'est dans cet abîme profond [l'incrédulité] que la princesse palatine allait se perdre, BOSS. || Qui pénètre fort avant. Blessure profonde. Racines profondes. || Il se dit d'une eau qui coule dans un lieu profond. Rivière profonde. || En méd. Pouls profond, pouls dont les battements se font sentir comme si l'artère était très-enfoncée sous la peau. || Il se dit de ce qui présente une grande longueur perpendiculairement à la façade. Cette maison est profonde. || L'ordre profond, par opposition à l'ordre mince, disposition d'une troupe sur une grande profondeur. || Fig. Difficile à pénétrer, à connaître. Sciences profondes. De profonds mystères. || Fig. Qui pénètre fort avant dans la connaissance des choses. Une profonde érudition. Un homme d'un esprit profond, FÉN. || En parlant des personnes. Un profond politique. Profond dans la jurisprudence, VOLT. || Un profond scélérat, un scélérat consommé. || Dont l'âme ressent fort avant. Profonde dans vos sentiments et légère dans vos goûts, STAEL. || Il se dit des sentiments en un sens analogue. Il me semble que la retraite rend les passions plus vives et plus profondes, VOLT. || Grand, extrême dans son genre. Un profond ennui. Une paix profonde. || Profonde révérence, révérence faite en se courbant extrêmement bas. || Solitude, retraite profonde, solitude, retraite éloignée de la société des hommes. || Il se dit de la couleur noire dont la nuance est foncée. La couleur des nègres de Gorée est d'un noir d'ébène profond et éclatant, BUFF. || *Subst.* Le fond, la profondeur. Du profond des enfers, BOIL. Il est tombé au plus profond du gouffre.

PROFONDÉMENT, *adv.* Bien avant. Un arbre profondément enraciné. || Fig. D'une manière profonde. Dormir profondément. Profondément instruit. Le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs, BOSS. || En rendant plus foncée la couleur noire. On peut faire de l'encre avec cette pierre; car elle noircit profondément la décoction de noix de galle, BUFF.

PROFONDEUR (*profond*), *s. f.* L'étendue d'une chose considérée depuis la superficie ou l'entrée jusqu'au fond. La profondeur d'un puits, de la mer, etc. || Fig. Ils n'ont pas, si j'ose le dire, deux pouces de profondeur ; si vous les enfoncez, vous rencontrez le tuf, LA BRUY. || Profondeur se dit pour longueur, en consi-

dérant l'entrée et l'autre bout. Cette cour a tant de profondeur. || La partie d'un pays qui est loin des côtes. S'enfoncer dans les profondeurs de l'Inde. || En géom. La dimension d'un corps considéré de haut en bas. || T. de tactique. Manière de ranger les hommes sur plusieurs files, dite aussi épaisseur ou hauteur. || Fig. Il se dit des choses difficiles à pénétrer, à comprendre. Les profondeurs de la science. Les profondeurs des conseils de Dieu, Boss. || Qualité de l'esprit qui pousse les pensées, les calculs, les connaissances jusqu'aux dernières conséquences. La profondeur de son savoir, de ses écrits, etc. || Il se dit aussi des sentiments. || En mauvaise part. Quelle profondeur de scélératesse! Volt.

PROFUSÉMENT, *adv*. Avec profusion.

PROFUSION (lat. *profusio*), *s. f.* Action de répandre sans modération les libéralités, les dépenses. Je suis tombé pour toi dans la profusion, Corn. L'immense profusion de ses aumônes, Boss. || Fig. La profusion de la nature. À quoi bon une si grande profusion de belles paroles? Balzac. || Fig. Donner des louanges à profusion, avec profusion, les prodiguer.

PROGÉNITURE (dérivé du lat. *progenitum*, supin de *progignere*), *s. f.* Famil. Il se dit des enfants et des petits des animaux. || Il se dit, en plaisantant, des enfants d'une famille. Un tel et sa progéniture.

PROGNOSTIC, *s. m.* Voy. pronostic, seul usité aujourd'hui.

PROGNOSTIQUE (προγνωστικός), *adj*. En méd. Qui fournit le pronostic. Signes prognostiques.

PROGRAMME (πρόγραμμα), *s. m.* Écrit qu'on affiche et qu'on distribue pour exposer le détail d'un fête publique, les conditions d'un concours, etc. || Annonce qui contient le sommaire d'un cours. || Fig. Tenir, remplir son programme, tenir exactement ce qu'on a promis. || Indication générale d'une politique, d'une doctrine.

PROGRÈS (lat. *progressus*), *s. m.* Mouvement en avant. Le progrès du soleil dans l'écliptique. Les progrès d'un incendie. || Il se dit de ce qui avance dans le temps, de ce qui se développe. Tout ce qui se perfectionne par progrès périt aussi par progrès, Pasc. Dans le progrès de l'âge, Boss. || Suite de succès militaires et autres. Lui seul peut arrêter les progrès d'Alexandre, Rac. || Toute sorte d'augmentation, d'avancement en bien. Il fait des progrès dans ses études. Il est en progrès. Les progrès de l'esprit humain, des sciences, etc. || En mauvaise part, ce qui s'aggrave, ce qui empire. Les progrès de la maladie, de l'erreur, etc. Un si grand mal faisait des progrès étranges, Boss. || Absol. Mouvement progressif de la civilisation, des institutions politiques. || Avancement dans la faveur, dans l'affection. Les progrès d'un favori dans les bonnes grâces du prince. || En mus. Progrès de la fugue, la suite de la fugue, à partir du point où toutes les parties ont fait chacune leur entrée.

* **PROGRESSER**, *v. n.* Néolog. Faire des progrès.

PROGRESSIF, IVE, *adj*. Qui change de place en avant. Le mouvement progressif de la lune. Le mouvement progressif du corps. || Qui s'opère peu à peu. Décrire avec un effrayant détail le travail progressif du tombeau, Villemain. || En méd. Paralysie progressive, paralysie qui envahit successivement les différentes parties du corps. || Fig. Qui avance, qui fait des progrès. La marche progressive de la civilisation. || Qui suit une progression. Impôt progressif. || Frais progressifs, frais qui vont en augmentant, dans une exploitation.

PROGRESSION (lat. *progressio*), *s. f.* Action de marcher; faculté que la plupart des animaux possèdent de se déplacer et de se transporter d'un lieu dans un autre, à l'aide d'organes particuliers. Mouvement de progression. || Fig. Suite non interrompue, marche. Il y a dans cet ouvrage une progression d'intérêt. Progression de revenus. || En mathém. Suite de nombres ou de quantités dérivant successivement les unes des autres, selon une même loi. || En mus. Mouvements réguliers d'harmonie dans une forme déterminée et prolongée, Fétis.

* **PROGRESSISTE**, *adj*. Néolog. Qui partage les idées de progrès; qui est consacré au progrès politique et social.

PROGRESSIVEMENT, *adv*. D'une manière progressive. || Avec le mouvement de progression. Les animaux qui ont la faculté de se mouvoir progressivement, Buff.

PROHIBÉ, ÉE, *p. p.* de prohiber. Commerce prohibé. || Degré prohibé, degré de parenté où la loi défend de se marier. || Armes prohibées, armes dont la police interdit le port et l'usage. || Temps prohibé, temps où il est interdit de faire quelque chose. Chasser en temps prohibé.

PROHIBER (lat. *prohibere*), *v. a.* T. de législation et de palais. Défendre, interdire. Prohiber la vente d'une denrée, d'un livre, l'exportation de telle marchandise, le mariage entre parents en ligne directe, etc.

PROHIBITIF, IVE (dérivé du lat. *prohibitum*, supin de *prohibere*), *adj*. Qui interdit, qui restreint, qui empêche. Des lois prohibitives. || Qui a rapport à la prohibition. Régime prohibitif. Système prohibitif. || En gramm. La particule prohibitive, la négation *ne*.

PROHIBITION (lat. *prohibitio*), *s. f.* Défense, interdiction. Prohibition du port d'armes. || Défense de faire entrer dans un pays une marchandise étrangère.

* **PROHIBITIVEMENT**, *adv*. Par prohibition, d'une manière prohibitive.

PROIE (lat. *præda*), *s. f.* Ce que les animaux carnassiers ravissent pour leur nourriture. Comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces, Boss. || Oiseau de proie, oiseau qui donne la chasse au gibier et qui s'en nourrit, et fig. homme qui vit, qui s'enrichit de rapines et de fraudes. || Être âpre à la proie, se dit en parlant d'un oiseau qui se sert courageusement de son bec et de ses ongles. || Butin fait à la guerre. || Par extens. Tout ce qu'on prend par la guerre. Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie, Boss. || En proie à, devenu la conquête. Nos ennemis communs attendent avec joie Qu'un des partis défait leur donne l'autre en proie, Corn. || Fig. En proie à, exposé à, tourmenté par. Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie, Rac. || Absol. En proie, exposé, livré comme une proie. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie, Boss. Tout nage dans le sang, tout est en proie, id. || Toute chose dont on s'empare avec violence, avec une sorte de rapacité. Sa fortune devint la proie d'avides héritiers. || Fig. Il se dit des personnes dont on s'empare. || Celui qui est persécuté par un autre, qui en devient la victime. Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie, Rac. || Être la proie de, être exposé à. Pour sortir des tourments dont mon âme est la proie, Rac. || Il se dit des choses qui ravagent, détruisent. Cette maison a été la proie des flammes.

* **PROJECTIF, IVE** (voy. *projection*), *adj*. Qui a la force de projeter, de lancer. La force projective. || Qui est relatif à la projection en perspective. Les propriétés projectives des sections coniques.

PROJECTILE (lat. fictif *projectilis*, du supin *projectum*), *adj*. Qui lance, qui produit la projection. Mouvement, force projectile. || *S. m.* En mécanique, tout corps solide et pesant susceptible d'être lancé par une force quelconque, et de continuer sa course seul et abandonné à lui-même. || Mouvement de projectile, mouvement d'un corps lancé. || T. d'artillerie. Corps de nature quelconque lancé par une arme de jet, et spécialement corps lancé par une bouche à feu. Projectile plein, creux, sphérique, etc.

PROJECTION (lat. *projectio*), *s. f.* Action de jeter, de lancer un corps pesant. La projection primitive des planètes, Laplace. || En chim. Action de jeter par cuillerées dans un creuset posé sur des charbons ardents une matière en poudre qu'on veut calciner. || Poudre de projection, poudre à laquelle les alchimistes attribuaient la vertu de changer les métaux inférieurs en or ou en argent. || T. de fonderie. Jet de métal en sable ou autrement. || Représentation ou apparence d'un objet sur un plan. Les premiers astronomes s'aperçurent, par la projection de l'ombre de la terre dans les éclipses de lune, que la terre est ronde, Volt. || Nom donné aux divers modes de représentation, à plat sur le papier, de notre globe ou de quelqu'une de ses parties. || En géom. descriptive, projection d'un point sur un plan, le pied de la perpendiculaire abaissée de ce point sur ce plan.

PROJECTURE (lat. *projectura*), *s. f.* En archit. Saillie ou avance horizontale des divers membres d'architecture. || En bot. Nom donné à de petites côtes saillantes qui, partant de l'origine d'une feuille, se prolongent de haut en bas sur la tige.

PROJET (lat. *projectus*), *s. m.* Ce que l'on a l'intention de faire dans un avenir plus ou moins éloigné. On n'exécute pas tout ce qui se propose; Et le chemin est long du projet à la chose, Mol. || Homme à projets, homme qui s'occupe incessamment d'inventions, d'entreprises. || Projet sur, projet d'obtenir la main d'une femme. Avoir des projets sur une femme. || La première pensée, la première rédaction de quelque acte, de quelque écrit. || Projet d'acte, la rédaction préparatoire d'un acte sur papier libre. || On dit de même : Projet de loi. || Ébauche du plan d'un édifice à construire, avec ses coupes et ses élévations; études qu'on fait pour la construction d'un chemin de fer, d'un canal.

* **PROJETANT, ANTE,** *adj.* Famil. Qui forme des projets. Un homme toujours projetant et toujours agissant.

PROJETÉ, ÉE, *p. p.* de projeter.

PROJETER, *v. a.* Jeter, diriger en avant. On voit quelquefois les satellites passer sur le disque de Jupiter et y projeter leur ombre, Laplace. || Lancer, jeter. Ce volcan a projeté des cendres. || Tracer, figurer sur un plan, sur une surface, un corps quelconque suivant certaines règles géométriques. || En géom. Projeter un point, une ligne sur un plan, en déterminer la projection sur ce plan. || Entretenir l'intention de faire quelque chose dans un avenir plus ou moins prochain. Nous projetons de nous revoir. || Absol. On projette. || Se projeter, *v. r.* Paraître en avant. Cette figure se projette dans le tableau. L'ombre des arbres se projetait au loin.

* **PROJETEUR,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des projets.

PROLÉGOMÈNES (προλεγόμενα), *s. m. pl.* Longue et ample préface, avant-propos.

PROLEPSE (πρόληψις), *s. f.* Figure de rhétorique, dite aussi anticipation, qui consiste à prévenir les objections en se les faisant et les détruisant d'avance.

PROLEPTIQUE (προληπτικός), *adj.* En méd. Se dit des fièvres dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE (lat. *proletarius*), *s. m.* Chez les anciens Romains, citoyen pauvre, appartenant à la sixième et dernière classe du peuple, et ne pouvant être utile à l'État que par sa famille. || Chez les modernes, membre de la classe la plus indigente. || *Adj.* La classe prolétaire.

* **PROLÉTARIAT,** *s. m.* Classe des prolétaires; état de prolétaire.

PROLIFÈRE (lat. *prolifer*), *adj.* En bot. Se dit de tout organe qui donne naissance à un autre organe qu'il n'a pas coutume de porter, ou qui en produit un semblable à lui-même.

PROLIFIQUE (lat. *prolificus*), *adj.* Qui a la faculté d'engendrer. || En bot. Poussière prolifique, le pollen.

PROLIXE (lat. *prolixus*), *adj.* Trop long, en parlant ou en écrivant. Un auteur prolixe. || *Subst.* Le prolixe. || Il se dit aussi des choses. Discours prolixe.

PROLIXEMENT, *adv.* D'une manière prolixe.

PROLIXITÉ (lat. *prolixitas*), *s. f.* Défaut de celui qui est prolixe.

PROLOGUE (lat. *prologus*, de πρόλογος), *s. m.* Dans le théâtre grec, la première partie de l'action, avant le premier chant du chœur. || Chez les modernes, partie d'ouvrage qui sert de prélude à une pièce dramatique. || Avant-propos. Le prologue de la loi salique.

PROLONGATION (voy. *prolonger*), *s. f.* Action de prolonger, d'accorder un surcroît de temps, de durée; le résultat de cette action. Une prolongation de trêve, de congé, etc. Tout le royaume faisait des vœux pour la prolongation de ses jours, Boss. || En mus. Position d'une note qui, faisant partie d'un accord, se continue sur un ou plusieurs des accords suivants.

PROLONGE (*prolonger*), *s. f.* Cordage à l'aide duquel on peut dans le tir réunir une bouche à feu à son avant-train. Tir à la prolonge. || Chariot à munitions.

PROLONGÉ, ÉE, *p. p.* de prolonger.

PROLONGEMENT, *s. m.* Continuation d'une portion d'étendue. Le prolongement d'un mur, d'une rue. || En bot. Prolongements médullaires, les rayons médullaires. || En anat. Prolongement rachidien, la moelle épinière.

PROLONGER (lat. *prolongare*), *v. a.* Faire durer plus longtemps. C'est prolonger la vie des grands hommes, que de poursuivre dignement leurs entreprises, Fonten. || Différer, ajourner. || Rendre plus long en étendue. Prolonger un mur, une galerie, etc. || T. de mar. Prolonger une côte, aller le long d'une côte. Prolonger un navire, se ranger le long d'un navire pour l'aborder. || Se prolonger, *v. r.* Recevoir plus de durée. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison, Volt. || Avec ellipse de *se*. C'est à regret que je vois prolonger le temps qui doit nous rapprocher, J. J. Rouss. || Recevoir plus d'espace, plus d'étendue. Le chemin des Thermopyles se prolonge entre des marais et des rochers presque inaccessibles, Barthél. || T. milit. Se prolonger, étendre ses troupes.

PROMENADE (*promener*), *s. f.* Action de se promener. Faire une promenade. || Famil. Ce n'est qu'une promenade, il n'y a pas loin. || Promenade militaire, marche de quelques heures qu'on fait faire à un régiment, autour du lieu de sa résidence, afin d'exercer les soldats. || Lieu où l'on se promène.

PROMENÉ, ÉE, *p. p.* de promener.

PROMENER (lat. *prominare*), *v. a.* Mener, faire aller en différents lieux. Ne promenez point l'enfant dans les cercles, dans les brillantes assemblées, J. J. Rouss. || Faire aller quelqu'un d'un endroit à un autre, comme amusement ou comme exercice. Promener un enfant. || Promener des étrangers par la ville, dans la ville, la leur faire parcourir pour la satisfaction de leur curiosité. || Promener un cheval, le faire marcher doucement, soit en le tenant par la bride, soit en le montant. || On dit de même : Promener un chien. || Fig. Faire aller çà et là. Promener ses pas, son regard, sa pensée, etc. || Faire aller çà et là l'idée d'un autre. Ce romancier promène ses lecteurs dans toutes les parties du monde. || Être cause d'une promenade, en parlant d'une chose. Cela vous promènera. || Il se dit des choses qui font aller çà et là d'autres choses. L'Eurotas promenait son cours tortueux dans cette riante solitude, Chateaubr. || Fig. Chacun suit dans le monde une route incertaine, Selon que son erreur le joue et le promène, Boil. || Famil. et fig. Promener quelqu'un, l'abuser, le lasser par des promesses vaines. || Se promener, *v. r.* Marcher, aller à pied ou à cheval, etc. pour faire de l'exercice ou pour se distraire. Dans ce sens, *promener* est un verbe réfléchi, et l'on doit dire : Allons nous promener et non pas : Allons promener. || Avec le verbe *laisser* et ellipse du pronom personnel. Qu'on me laisse ici promener toute seule, Mol. || Allez vous promener, se dit à une personne dont on est mécontent, dont on veut se débarrasser. || Envoyer promener, phrase peu polie par laquelle on dit qu'on s'est débarrassé de quelqu'un. Si j'avais été à votre place, je l'aurais envoyé promener, Mol. || Fig. Il se dit des choses qui errent, cheminent. Un ruisseau qui... lentement se promène, Boil. Notre raison se promène par tous les ouvrages de Dieu, Boss.

PROMENEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui promène quelqu'un. || Celui, celle qui se promène, qui aime à se promener. || Fig. et famil. Celui, celle qui abuse, qui lasse quelqu'un par des délais, par des promesses vaines.

PROMENOIR, *s. m.* Partie d'un édifice libre et couverte ou d'un jardin, destinée à la promenade.

PROMESSE (lat. *promissa*), *s. f.* Action de promettre. Tenir ses promesses. || Avoir promesse, se dit de celui à qui une promesse a été faite. || Donner promesse que, promettre que. || Promesses du baptême, celles que l'Église exige des catéchumènes avant de leur conférer le baptême, et que font les parrains et les marraines. || Fig. Se ruiner en promesses, promettre beaucoup et ne rien tenir. || Promesse de mariage, écrit par lequel on s'engage à épouser une personne. || Billet sous seing privé par lequel on s'engage à payer une somme d'argent. || Les enfants de la promesse, les élus.

PROMETTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Personne qui promet légèrement, ou sans intention de tenir.

PROMETTRE (lat. *promittere*), *v. a.* S'engager verbalement ou par écrit à quelque chose. Une homme qui promet tout et qui ne tient rien. Promettre sa fille en mariage. || Absol. Le plus lent à promettre est toujours le plus fidèle à tenir, J. J. Rouss. || Promettre monts et merveilles, faire toutes sortes de promesses avantageuses. || Promettre plus de beurre que de pain, voy.

BEURRE. || Promettre quelqu'un, promettre sa visite, sa société. || Famil. Assurer qu'une chose sera. Je vous promets qu'il sera puni. || Annoncer, prédire, avec un nom de personne pour sujet. Je vous promets du beau temps. || Annoncer, avec un nom de chose pour sujet. C'est une physionomie qui promet une longue vie, SÉV. Le vent nous promettait une heureuse navigation, FÉN. || Se promettre promettre à soi, espérer. La jeunesse se promet tout d'elle-même, FÉN. || Se promettre, prendre une ferme résolution. Il se promet de profiter de vos sages avis. || *V. n.* Faire espérer, donner des espérances, en parlant des personnes et des choses. Cet enfant promet beaucoup. Les vignes promettent. || Se promettre, *v. r.* Promettre sa propre personne. || Prov. Promettre et tenir sont deux. || Ce n'est pas tout de promettre, il faut tenir.

PROMINENCE (voy. *prominer*), *s. f.* T. vieilli. État de ce qui est prominent.

PROMINENT, ENTE, *adj.* T. vieilli. Qui s'élève au-dessus de ce qui l'environne. Rocher prominent.

PROMINER (lat. *prominere*), *v. n.* T. vieilli. S'élever au-dessus. Ce rocher promine sur les autres.

PROMIS, ISE, *p. p.* de promettre. || *S. m.* et *f.* Fiancé, fiancée. || Terre promise, la terre de Chanaan que Dieu avait promise aux Hébreux, et fig. un pays fertile, délicieux. || Prov. Chose promise, chose due, on est obligé de remplir exactement ses promesses.

PROMISCUITÉ (lat. *promiscuitas*), *s. f.* Mélange confus et désordonné, en parlant des personnes.

PROMISSION (lat. *promissio*), *s. f.* Usité seulement en cette locution : Terre de promission, la terre promise. || Fig. Une terre de promission, un pays fertile.

PROMONTOIRE (lat. *promontorium*), *s. m.* Dans la géographie ancienne, synonyme de cap. || En un sens plus étroit, masse de terre élevée ou montagne formant saillie au-dessus des eaux, par opposition à cap, qui désigne tout ce qui s'avance dans la mer, élevé ou non.

PROMOTEUR (lat. fictif *promotor*), *s. m.* Celui qui prend le soin principal d'une affaire. Le promoteur d'un établissement. || Celui qui est cause principale, qui donne la principale impulsion. Le cardinal de Guise, le plus hardi promoteur de la Ligue, VOLT. Un promoteur de bouleversements et de troubles, J. J. ROUSS. || Homme d'Église qui dans la juridiction ecclésiastique fait ce que le procureur fait dans la juridiction laïque. || *Adj.* Promoteur, promotrice, qui excite. Cause promotrice. || Cet adjectif n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

PROMOTION (lat. *promotio*), *s. f.* Acte par lequel on élève plusieurs personnes à un même grade, à une même dignité. Une promotion de cardinaux, de généraux, etc. || En parlant des écoles du gouvernement, l'ensemble des élèves d'une même année. || Nomination d'une ou de plusieurs personnes à un grade, à un emploi supérieur. Obtenir une promotion de classe.

PROMOUVOIR (lat. *promovere*), *v. a.* Élever à une dignité. Promouvoir quelqu'un à un poste, à une dignité, etc. || Procurer. Promouvoir la victoire, BOSS.

PROMPT, OMPTE (pron. Lat. *promptus*), *adj.* Qui ne tarde pas, soudain. Leur abord fut bien prompt, leur fuite encor plus prompte, CORN. || Qui va vite. Cet homme est prompt à la course. Un coursier aussi prompt que le vent. Une course prompte. || Fig. En parlant des choses. Et le fer est moins prompt pour trancher une vie, RAC. || Qui se passe vite, en un moment. Mais, plus prompt que l'éclair, le passé nous échappe, RAC. || Vin prompt à boire, vin qui demande à être bu promptement. || Prompt à, en parlant des personnes qui agissent vite. Ne soyez point prompt à parler, et en même temps lâche et négligent dans vos œuvres, SACI. || Qui éprouve, ressent vite. Un jeune homme.... Est prompt à recevoir l'impression des vices, BOIL. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte, CORN. Une main prompte à me soulager, RAC. || Absol. Actif, diligent. || Avoir l'esprit prompt, la conception vive et prompte, concevoir aisément. || Qui s'emporte aisément. Achille déplairait, moins bouillant et moins prompt, BOIL. || Avoir la main prompte, être vif, emporté, au point de frapper pour le moindre sujet.

PROMPTEMENT (pron-te-man), *adv.* Avec promptitude.

PROMPTITUDE (pron-ti-tu-d'. B. lat. *promptitudo*), *s. f.* Qualité qui fait qu'on ne met aucun délai à commencer ou à exécuter. La promptitude de son action ne donnait point le loisir de la traverser ; c'est là le caractère des conquérants, BOSS. || La promptitude de l'esprit, la facilité à concevoir. || La promptitude à croire une chose, la facilité avec laquelle on la croit. || Trop grande vivacité d'humeur, disposition à se mettre en colère. || Mouvement de passion ou de colère subit et passager.

* **PROMPTUAIRE** (pron-ptu-ê-r'. Lat. *promptuarium*), *s. m.* Sorte de manuel. Un promptuaire de droit.

PROMU, UE, *p. p.* de promouvoir. || *Subst.* Personne promue. Les promus.

PROMULGATION (lat. *promulgatio*), *s. f.* Publication solennelle des lois, suivant les formes requises.

PROMULGUÉ, ÉE, *p. p.* de promulguer.

PROMULGUER (lat. *promulgare*), *v. a.* Publier une loi avec les formalités requises.

PRONAOS (pro-na-os'. Πρόναος), *s. m.* En archit. Partie antérieure des temples anciens.

PRONATEUR (lat. *pronare*), *adj. m.* En anat. Qui fait exécuter le mouvement de pronation. Les muscles pronateurs et *subst.* les pronateurs.

PRONATION (voy. *pronateur*), *s. f.* En physiol. Mouvement par lequel on tourne la main, de manière que la paume regarde la terre, l'extrémité inférieure du radius se portant au-devant du cubitus. || État de la main dans cette situation. || La position d'un malade couché sur le ventre, par opposition à supination.

PRÔNE (lat. *præconium*), *s. m.* Instruction chrétienne faite chaque dimanche à la messe paroissiale. || Recommander quelqu'un au prône, le recommander aux fidèles lorsqu'on fait le prône, et fig. se plaindre de lui à ses supérieurs, pour lui attirer quelque châtiment. || Fig. et famil. Remontrances, observations.

PRÔNÉ, ÉE, *p. p.* de prôner.

PRÔNER (*prône*), *v. a.* Faire le prône. Le vicaire nous a prônés en l'absence du curé. || Absol. Après avoir prôné. || Fig. Cependant cet oiseau [la Renommée] qui prône les merveilles, BOIL. || Vanter, louer avec excès. Prôner ses amis. || Présenter sous forme de remontrances, d'observations. Que nous prônez-vous là ? || Neutralement. Il ne fait que prôner. || Se prôner, *v. r.* Faire son propre éloge. || Se louer mutuellement.

PRÔNEUR, *s. m.* Celui qui fait un prône (peu usité en ce sens). Notre curé est un excellent prôneur. || Fig. Prôneur, prôneuse, celui, celle qui loue avec excès. || Grand parleur qui aime à faire des remontrances.

PRONOM (lat. *pronomen*), *s. m.* En gramm. Dans le sens ancien et encore aujourd'hui très-commun, mot qui tient la place d'un nom. Pronom relatif. || Dans le sens grammatical précis, mot qui désigne les êtres par l'idée d'une relation à l'acte de la parole. Dans ce dernier sens, il n'y a de vrais pronoms que les pronoms personnels, *je, tu, il, se*, et les pronoms démonstratifs, *celui, celle*. || Abusivement, pronom démonstratif, pronom possessif, nom donné aux adjectifs démonstratifs et aux adjectifs possessifs, comme *ce, cet*, etc. *mon, ton*, etc.

PRONOMINAL, ALE (lat. *pronominalis*), *adj.* Qui appartient au pronom, qui est de la nature du pronom. || Verbe pronominal ou verbe réfléchi, verbe qui se conjugue avec le pronom personnel de la même personne que le sujet, par exemple : Je me loue. || Adjectifs pronominaux, ceux qui se forment des pronoms ou qui s'y rapportent par leur signification, comme *mon, ma, ton, notre, votre, son, leur, mien, tien, sien*.

PRONOMINALEMENT, *adv.* À la façon du pronom.

PRONONCÉ, ÉE, *p. p.* de prononcer. || *S. m.* Le prononcé du jugement, de l'arrêt, la décision prononcée par le tribunal. || En peint. On dit que les parties d'un tableau sont bien prononcées, pour dire qu'elles sont distinguées avec beaucoup de force et de netteté. Muscles trop prononcés. || Qui a une expression forte et très-marquée. Des traits prononcés. Opinions prononcées.

* **PRONONCEMENT,** *s. m.* Action de prononcer.

PRONONCER (lat. *pronunciare*), *v. a.* Déclarer avec autorité, en vertu de son autorité. Prononcer une sentence, un arrêt. || Fig. Le destin, le sort a prononcé l'arrêt. || Déclarer, en parlant de celui qui préside une

juridiction, une assemblée, ce qui a été décidé à la pluralité des voix. || Fig. Prononcer sa propre condamnation, prononcer sa sentence, se condamner par ses propres aveux, par ses propres paroles. || Réciter, débiter. Prononcer un éloge. Quel supplice que celui d'entendre prononcer de médiocres vers avec toute l'emphase d'un mauvais poëte! LA BRUY. || Absol. Prononcez lentement, distinctement. || Articuler les lettres, les syllabes, les mots, en exprimer les sons. Il passait des heures entières sans prononcer aucune parole, FÉN. || Absol. La première règle est d'écrire comme on prononce, D'ALEMB. || Il se dit des articulations d'une langue. Il ne prononce pas bien l'anglais. || En peint. Bien indiquer les parties d'une figure. Prononcer un bras, les muscles. || *V. n.* Déclarer ce qui a été décidé, jugé. L'Église a prononcé. Le ciel prononcera. || Dans le langage ordinaire, déclarer son sentiment, décider. Hé bien donc, prononcez; que voulez-vous qu'on fasse? RAC. || Se prononcer, *v. r.* Être prononcé. || Manifester son intention, sa pensée.

PRONONCIATION (lat. *pronunciatio*), *s. f.* Action de prononcer un jugement, un discours. || Manière de prononcer, de faire entendre les lettres, les syllabes, les mots. L'écriture ne représente pas toujours la prononciation. || La manière de prononcer par rapport à l'accentuation, à la prosodie. Une prononciation vicieuse. La bonne prononciation. || Manière de dire, de débiter.

PRONOSTIC (pro-no-stik'. Voy. *prognostic*), *s. m.* Conjecture sur ce qui doit arriver. Les politiques se trompent souvent dans leurs pronostics. || En parlant des choses, ce qui sert de pronostic. Ce revers fut le pronostic de sa chute. || Jugement que le médecin fait de l'issue d'une maladie (on a dit en ce sens prognostic). || En astrologie, jugement tiré de l'inspection des astres.

* **PRONOSTIQUE**, *adj.* Qui a rapport au pronostic. || En méd. Signes pronostiques.

PRONOSTIQUÉ, ÉE, *p. p.* de pronostiquer.

PRONOSTIQUER (*pronostic*), *v. a.* Faire un pronostic. || Il se dit aussi de ce qui sert de présage. La mort prochaine que mon âge me pronostique, BOSS.

PRONOSTIQUEUR, *s. m.* Famil. Celui qui pronostique.

PROPAGANDE (lat. *de propaganda fide*), *s. f.* Congrégation établie à Rome pour propager la foi. || En général, toute institution qui a pour but la propagation d'une croyance religieuse. || Par extens. Toute association dont le but est de propager certaines opinions. || Faire de la propagande, tenter de propager une opinion, un système politique, social, religieux.

PROPAGATEUR, TRICE (lat. *propagator*), *adj.* Qui propage la race, la lignée. || *S. m.* Fig. Celui qui propage quelque opinion. || *Adj.* Zèle propagateur.

PROPAGATION (lat. *propagatio*), *s. f.* Action de propager, de multiplier par reproduction, par génération. La propagation d'une espèce. || Fig. Extension, progrès. La propagation de la vaccine, du choléra, des vérités, etc. || Œuvre de la propagation de la foi, œuvre qui a pour objet de secourir les Églises catholiques dans les pays protestants ou schismatiques, et d'aider les missionnaires par la prière et des aumônes. || En phys. Manière dont la lumière, la chaleur, le son se propagent.

PROPAGÉ, ÉE, *p. p.* de propager.

PROPAGER (lat. *propagare*), *v. a.* Multiplier par voie de reproduction. On est parvenu à propager cette espèce dans nos climats. || Fig. Répandre, étendre, faire croître. Propager la vérité, les lumières. || Se propager, *v. r.* Se multiplier par voie de reproduction. || Fig. Être répandu, disséminé. Les erreurs se propagent. || Cheminer de proche en proche. La lumière se propage infiniment plus vite que le son.

* **PROPAROXYTON** (προπαροξύτονος), *s. m.* En gramm. grecq. Mot qui a l'accent sur l'antépénultième syllabe, comme ἄνθρωπος.

PROPENSION (lat. *propensio*), *s. f.* Tendance naturelle d'un corps vers un autre. Tous les corps pesants ont une propension naturelle à descendre. || Fig. Penchant, inclination. Propension au bien, au mal.

* **PROPÉRISPOMÈNE** (πρό et περισπώμενος), *s. m.* En gramm. grecq. Mot qui a l'accent circonflexe sur la pénultième, comme σῶμα.

* **PROPET, ETTE**, *adj.* Voy. PROPRET.

PROPHÈTE (lat. *propheta*, de προφήτης), *s. m.* Celui qui, chez les Hébreux, inspiré de Dieu, prédisait l'avenir. || Le prophète-roi, le roi-prophète, David. || Les quatre grands prophètes, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel, ainsi dits parce qu'ils ont laissé un plus grand nombre d'écrits. || Les douze petits prophètes, les autres douze prophètes dont on a des prophéties dans l'Ancien Testament. || Fig. Voici la loi et les prophètes, se dit d'une autorité qui décide sans réplique. || Chez les gentils, certain personnage inspiré des dieux. Les prophètes de Baal. || Titre donné à Mahomet par les musulmans. || Fig. Celui qui agit comme un des prophètes de l'ancien temps. Faire le prophète. || Fig. et famil. Celui qui annonce ce qui doit arriver, qui devine. J'ai été prophète sans le savoir, VOLT. || Famil. Un prophète de malheur, un homme qui n'annonce que de mauvaises choses. || Faux prophète, homme qui se trompe dans ses prédictions. || Prov. Nul n'est prophète en son pays, on a moins d'influence, de crédit en son pays qu'ailleurs.

PROPHÉTESSE (lat. *prophetissa*), *s. f.* Celle qui prédit par inspiration. L'Église a vu, dès son origine, des femmes qui se disaient prophétesses, BOSS.

PROPHÉTIE (lat. *prophetia*, de προφητεία), *s. f.* Prédiction faite par inspiration de Dieu. || Prophétie d'Isaïe, d'Ézéchiel, etc. le recueil des prophéties faites par Isaïe, par Ézéchiel, etc. || Il se dit aussi des oracles chez les païens. Une compilation informe de prophéties, VOLT. || Par extens. Prédiction faite par des gens qui prétendent lire dans l'avenir. Les prophéties de Nostradamus. || Fig. Annonce d'un événement futur faite par conjecture. Ne se rit-on pas des prophéties des sages? BOSS.

PROPHÉTIQUE (lat. *propheticus*), *adj.* Qui tient du prophète. L'inspiration prophétique. Les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament sont un livre prophétique, en ce qui regarde la venue actuelle du Christ, BOSS. || Qui lit dans l'avenir. La prêtresse d'Apollon est saisie de l'esprit prophétique, BARTHÉLEMY.

PROPHÉTIQUEMENT, *adv.* En prophète.

PROPHÉTISÉ, ÉE, *p. p.* de prophétiser.

PROPHÉTISER (lat. *prophetizare*), *v. a.* Prédire l'avenir par inspiration divine. Les patriarches ont prophétisé la venue de Jésus-Christ. || Absol. Il commença à prophétiser. || Parler comme faisaient les anciens prophètes. || Fig. Prévoir par conjecture et dire d'avance ce qui doit arriver. Il prophétisait vrai, LA FONT.

PROPHYLACTIQUE (προφυλακτικός), *adj.* En méd. Synonyme de préservatif. || *S. f.* La prophylactique, synonyme de prophylaxie.

* **PROPHYLAXIE** (voy. *prophylactique*), *s. f.* En méd. La partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à préserver de telle ou telle maladie.

PROPICE (lat. *propitius*), *adj.* Qui donne faveur, en parlant de la Divinité ou de toute puissance de qui notre sort dépend. Si les dieux voudront être à nos vœux plus propices, CORN. S'il est des dieux cruels, il est des dieux propices, VOLT. || En parlant des choses, favorable. Un vent propice. Le destin aux grands cœurs si souvent mal propice, CORN.

* **PROPITIATEUR** (pro-pi-si-a-teur. Lat. *propitiator*), *s. m.* Celui qui rend propice. Vous ai-je offensé [Seigneur]? Voilà votre Fils, mon grand propitiateur, BOSS.

PROPITIATION (pro-pi-si-a-si-on. Lat. *propitiatio*), *s. f.* Action de rendre propice. Vous ne ferez aucune œuvre servile dans tout ce jour, parce que c'est un jour de propitiation, SACI. || Sacrifice, victime de propitiation, sacrifice, victime offerte à Dieu pour le rendre propice.

PROPITIATOIRE (pro-pi-si-a-toi-r'. Lat. *propitiatorius*), *adj.* Qui a la vertu de rendre propice. Un sacrifice propitiatoire pour les vivants et les morts, BOSS. || *S. m.* Table d'or très-pur qui était posée au-dessus de l'arche.

PROPOLIS (pro-po-lis'. Lat. *propolis*, de πρόπολις), *s. f.* Matière résineuse, rougeâtre et odorante, dont les abeilles se servent pour clore leurs ruches.

PROPORTION (lat. *proportio*), *s. f.* Rapport des parties entre elles et avec leur tout. Un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le corps exténué et privé de nourriture n'a aucune proportion avec cette tête, FÉN. || Convenance et rapport des parties du corps entre elles. C'est la tête qui dans l'homme

sert d'unité de proportion, les peintres et les statuaires comptant sept têtes ou sept têtes et demie pour la hauteur de l'homme. || Au pl. Dimensions. Cela sort des proportions ordinaires. || Il se dit aussi en ce sens au singulier. Tout ce qui est au delà d'une certaine proportion cause à l'homme un invincible effroi, STAEL. || Fig. Convenance que les choses ont entre elles. La proportion qui doit être entre les fautes et les peines, MONTESQ. || En mathém. Rapport de quantités entre elles. La proportion de l'or à l'argent a fort varié. || Proportion géométrique, égalité de deux rapports par quotient. || Règle de proportion ou règle de trois, règle par laquelle on cherche un nombre qui fasse une proportion géométrique avec trois autres nombres donnés. || En chim. Loi des proportions multiples, loi suivant laquelle, quand un corps forme avec un autre plusieurs combinaisons, le poids de l'un étant considéré comme constant, les poids de l'autre varient suivant des rapports numériques très-simples. || À PROPORTION, EN PROPORTION, PAR PROPORTION, *loc. prép.* Par rapport, eu égard à. Il n'étend ses désirs qu'à proportion de ses besoins, FLÉCH. Je me suis toujours attaché aux gens moins en proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, J. J. ROUSS. || Absol. Une salle était soutenue de six-vingts colonnes de six brassées de grosseur, grandes à proportion, BOSS. || À proportion que, avec l'indicatif, selon que. L'avarice et l'ambition s'accrurent à proportion que la puissance de Rome prit de nombreux accroissements, ROLLIN. || Proportion gardée, toute proportion gardée, en tenant compte de la différence relative des personnes, des choses. Proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, BUFF.

PROPORTIONNALITÉ (lat. *proportionalitas*), *s. f.* Condition des quantités proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de proportionner. || Un corps, une figure bien proportionnée, un corps, une figure dont toutes les parties ont entre elles le rapport convenable. Un cheval bien proportionné.

PROPORTIONNEL, ELLE (lat. *proportionalis*), *adj.* En mathém. Qui a rapport à une proportion, qui est en proportion avec des quantités de même genre. Quantités, lignes proportionnelles. La force des éléphants est proportionnelle à leur grandeur, BUFF. || *S. f.* Une proportionnelle. || Moyenne proportionnelle, nom donné au second et au troisième termes d'une proportion quand ils sont égaux, par exemple 3 : 6 : : 6 : 12. || En chim. Nombres proportionnels, ceux qui indiquent les rapports dans lesquels les substances peuvent se combiner.

PROPORTIONNELLEMENT, *adv.* Avec proportion, d'une façon proportionnelle.

PROPORTIONNÉMENT, *adv.* En proportion, à proportion, d'une manière proportionnée.

PROPORTIONNER (B. lat. *proportionare*), *v. a.* Garder la proportion convenable, établir un juste rapport entre une chose et une autre. Proportionner les peines aux délits, les délits et les peines. Proportionnez vos vœux à vos mérites, ROTROU. Dieu, dans toute la terre, a proportionné les organes et les facultés des animaux, depuis l'homme jusqu'au limaçon, VOLT. || Se proportionner, *v. r.* Être mis en proportion avec. La population se proportionne aux moyens de subsistance. || Fig. Se mettre à la portée. Se proportionner à l'intelligence de ses auditeurs. || Se proportionner à son sujet, donner à son style la forme qui convient au sujet.

PROPOS (lat. *propositum*), *s. m.* Résolution. J'ai fait un ferme propos de, etc. || Sujet, but, motif. Laissant à part les autres débats qui ne font rien à notre propos, BOSS. || Discours qu'on tient dans la conversation. De propos en propos on a parlé de vers, BOIL. || Propos de table, traits de gaieté et de familiarité qui échappent dans un repas. || Vain discours, médisances. On a tenu des propos sur son compte. || Propos interrompus, amusement dans lequel, tous les joueurs étant rangés en cercle, chacun fait une réponse à son voisin de droite et adresse une question à celui de gauche : puis répète la question faite et la réponse qu'il a reçue, comme si elles se correspondaient; ce qui produit une incohérence qui fait rire. || Fig. Jouer aux propos interrompus, se dit quand plusieurs interlocuteurs ne se comprenant pas parlent de choses différentes. || Fig. Propos interrompu, discours, conversation sans suite et sans liaison. || Pourparler, proposition. Des propos d'accommodement. || À PROPOS, *loc. adv.* Convenablement au lieu, au sujet, etc. Un bon génie à propos nous l'envoie, CORN. Elle ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait chaque chose à propos, FÉN. || Tout à propos, même sens. || À propos s'emploie aussi adjectivement au sens de convenable. Il est plus à propos que, etc. || L'À-PROPOS, *s. m.* Ce qui est à propos. Mon expérience à la cour m'a appris que rien n'y était plus rare que l'à-propos, MAINTENON. || À PROPOS DE, *loc. prép.* Au sujet de. On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada, VOLT. || À propos de, se dit lorsque, à l'occasion de quelque chose dont il a été parlé, on vient à dire quelque chose qui y a rapport. À propos de goût et de génie, l'Éloge de M. de Montesquieu par M. d'Alembert est un ouvrage admirable, VOLT. || Absol. À propos, vous parliez de nouvelles, il vient d'en arriver d'importantes. || À propos s'emploie absolument aussi, lorsque à l'occasion d'une chose on se souvient subitement de quelque autre chose qui s'y rapporte ou non. || À propos de rien, sans aucun rapport à ce qui a précédé, sans sujet. || À ce propos, au sujet de ce dont il s'agit. || À quel propos? à propos de quoi? pour quel sujet? pour quelle cause? || À TOUT PROPOS, *loc. adv.* A chaque instant. || MAL À PROPOS, *loc. adv.* Hors de ce qui est convenable; sans raison, sans sujet. || HORS DE PROPOS, *loc. adv.* Sans raison, sans sujet. || DE PROPOS DÉLIBÉRÉ, *loc. adv.* Avec dessein.

PROPOSABLE, *adj.* Qu'on peut proposer. Cet expédient n'est pas proposable, J. J. ROUSS.

PROPOSANT, *s. m.* Celui qui propose. || Jeune théologien protestant qui étudie pour être pasteur. || *Adj.* Cardinal proposant, cardinal établi à Rome pour recevoir la profession de foi de ceux qui sont nommés à des évêchés en pays d'obédience et pour les proposer aux autres cardinaux.

PROPOSÉ, ÉE, *p. p.* de proposer. || *S. f.* En algèbre, la proposée, l'équation qu'il s'agit de résoudre.

PROPOSER (voy. *proposition*), *v. a.* Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine, pour qu'on en délibère. O ciel! qu'osez-vous proposer! RAC. Qu'il est difficile de proposer une chose au jugement d'un autre, sans corrompre son jugement par la manière de la lui proposer, BOSS. || Il régit *de* et l'infinitif. Vauban proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique, VOLT. || Il régit aussi *que* et le subjonctif. || Mettre devant les yeux. Proposer un exemple. || Il se dit aussi des choses qui mettent devant les yeux. Un tel abrégé vous propose un grand spectacle, BOSS. || Proposer quelqu'un pour exemple, pour modèle, le citer en exemple, comme un modèle. || Proposer un sujet, donner une matière à traiter. || Proposer un prix, une récompense, proposer un sujet pour lequel on promet un prix, une récompense. || Se proposer, proposer à soi, avoir en vue une fin à laquelle on tend. Se proposer un but. Ce livre fait tous les effets que je m'en étais proposés, BOSS. || En ce sens, avec un infinitif, on met *à*. Ces grands hommes que nous nous proposons à imiter, BOIL. || Se proposer de, avoir dessein de. Il ne se propose d'aller à la gloire que par la vertu, MASS. || Offrir. On lui a proposé vingt mille francs de sa maison. Proposer sa fille en mariage. || Proposer quelqu'un pour un emploi, l'indiquer comme capable de le remplir, et demander qu'on le choisisse. || *V. n.* Former un dessein. Pourvu qu'elle propose bien de ne plus pécher, PASC. || Prov. L'homme propose et Dieu dispose. || Se proposer, *v. r.* Être mis en discussion. Ces questions se proposent souvent. || Se présenter pour. Se proposer comme domestique.

PROPOSITION (lat. *propositio*), *s. f.* Action de proposer, de soumettre à un examen, à une délibération. Proposition de loi. || Chose proposée en vue d'arriver à une conclusion, à un arrangement, à une entente. Faites vos propositions. || Offre. || Absol. Faire des propositions, proposer à un homme quelque affaire secrète ou peu honorable. || Discours qui affirme ou nie. Il ne faudrait pas d'autre raison pour justifier ma première proposition, MASS. || En théol. Proposition mal sonnante,

proposition qui paraît contraire à la bonne doctrine. || En gramm. et log. L'expression d'un jugement. Une proposition se compose d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut. Proposition principale, incidente, etc. || En rhét. Partie d'un discours où l'on propose ce que l'on veut prouver ou établir. || En géom. Vérité qu'on prouve par démonstration. || En mus. Première phrase d'une fugue, contenant le sujet et tous les contre-sujets. || Chez les protestants, explication que fait d'un texte de l'Écriture un jeune homme qui aspire à la fonction de ministre. || Dans la Bible, pains de proposition, voy. PAIN.

PROPRE (lat. *proprius*), *adj.* Qui appartient exclusivement à une personne, à une chose (en ce sens, il se met d'ordinaire avant son substantif). Je prétends vous traiter comme mon propre fils, RAC. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans sa propre maison, VOLT. || Il se met quelquefois après son substantif. J'en fais mon affaire propre. Remettre une lettre en main propre. Le caractère propre, les qualités propres, etc. d'une chose. || Se rendre propre, s'approprier une chose. || Amour-propre, voy. AMOUR. || Nom propre, nom qui sert à désigner les personnes. || Le sens propre d'un mot, le sens naturel et primitif d'un mot, par opposition à sens figuré. || En astron. Le mouvement propre d'un astre, le mouvement réel d'un astre, par opposition à son mouvement apparent. || En géogr. anc. La Grèce propre, la partie de la Grèce dite par les Romains Achaïe. || Exactement semblable, même; en ce sens, il s'emploie par énergie, et se met avant le substantif. Vous demeurez dans la propre maison où il logeait. Ce sont ses propres mots, MOL. || Particulier. La poésie et la prose ont chacune une harmonie qui leur est propre. || Convenable à quelqu'un ou à quelque chose. Les qualités propres au commandement. Les hommes par leurs soins et par de bonnes lois ont rendu la terre plus propre à être leur demeure, MONTESQ. || Seul convenable à, réservé à. Le midi est l'exposition propre de cet arbuste. || En parlant des personnes, qui a l'aptitude, les qualités nécessaires pour quelque chose. Un homme de votre âge, de votre humeur, si propre à la société, SÉV. Un enfant est peu propre à trahir sa pensée, RAC. || Prov. Qui est propre à tout n'est propre à rien, ou simplement propre à tout, propre à rien. || *S. m.* Popul. Un propre à rien, un homme qui n'a d'aptitude ni de goût pour aucune sorte de travail. || Propre, qui peut servir à. Ce bois est propre à bâtir. Ce remède est propre à telle maladie. || Il se dit aussi, en mauvaise part, de ce qui peut produire un effet fâcheux. Ce remède est propre à augmenter la maladie. || Mal propre, qui n'est pas propre à, qui ne convient pas (locution tombée en désuétude). Monsieur, je suis mal propre à décider la chose, MOL. || Le mot propre, l'expression propre, le mot, l'expression qui seule convient et rend précisément la pensée. || Bien soigné, bienséant, bien arrangé. || Popul. et ironiq. Il est propre, il est dans de mauvaises affaires. || Il se dit aussi des choses. Ses habits sont toujours fort propres. || Net. Cet escalier n'est pas propre. || Propre sur soi, dont la personne est très-nette ainsi que le vêtement. || *S. m.* Qualité distinctive. Le propre des os est de tenir le corps en état, et de lui servir d'appui, BOSS. C'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis, VOLT. || Ce qui appartient particulièrement à. Le propre des jeunes gens est d'être légers. || Le propre, le sens primitif, naturel d'un mot. Prendre un mot au propre. En jurispr. Immeuble qui appartient à une personne par succession. Ce bien était un propre. || Il se dit aussi des biens du mari ou de la femme qui n'entrent pas en communauté. || Dans le langage général, ce qui appartient à quelqu'un. Ils ne possèdent point de biens en propre, BOSS. || Fig. Cette louange leur appartient en propre. || Fig. De son propre, de son propre fond, de sa propre intelligence, connaissance, etc. || Dans la liturgie catholique, le propre du temps et le propre des saints forment la division des fêtes de l'année. Le propre du temps se divise en cinq grandes époques appelées : le temps de l'Avent, le temps de Noël et de l'Épiphanie, le temps de la Septuagésime et du Carême, le temps Pascal et les dimanches après la Pentecôte. Le propre des saints se divise en trois classes de fêtes : les fêtes de la sainte Vierge, les fêtes des anges, les fêtes des saints.

PROPREMENT, *adv.* Précisément, exactement. C'est proprement ce que cela veut dire. Sparte était proprement un camp, ROLLIN. || En gramm. Dans le sens propre, par opposition à figurément. Ce mot s'emploie proprement. || On dit plus souvent : Au propre. || Parler proprement, parler avec correction, avec pureté, en bons termes. || Proprement dit, se dit de certains termes pris dans leur signification expresse et particulière. Le genre de la comédie proprement dite. || L'Asie proprement dite, l'Afrique proprement dite, les deux provinces d'Asie et d'Afrique sous la domination des Romains, par opposition au reste de l'Asie et de l'Afrique. || À PROPREMENT PARLER, PROPREMENT PARLANT, *loc. adv.* Pour parler en termes précis, exacts. || D'une manière bienséante, convenable. S'habiller proprement. || Avec régularité et netteté, avec grâce et adresse. Travailler proprement. Danser le menuet proprement. || En termes d'arts, cela est fait proprement, cela est exécuté avec justesse et élégance. Chanter, jouer proprement. || Avec propreté. Maison tenue proprement.

PROPRET, ETTE (dim. de *propre*), *adj.* Propre jusqu'à la recherche. || *Subst.* Un propret, une proprette.

PROPRETÉ (*propre*), *s. f.* Manière convenable de s'habiller, d'être meublé, de préparer certaines choses. Je voudrais qu'on ne fît mention de la délicatesse, de la propreté et de la somptuosité des généraux, qu'après n'avoir plus rien à dire sur leur sujet, LA BRUY. || Cette personne est d'une grande propreté, elle a grand soin que tout ce qui lui appartient soit propre. || Dans les beaux-arts, netteté des contours et surtout de la touche. || Absence de saleté, d'ordure. Un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté, FÉN. Elles font et lavent tous les habits de la famille, tiennent les maisons dans un ordre et une propreté admirable, ID.

PROPRÉTEUR (lat. *proprætor*), *s. m.* Nom donné par les Romains à ceux qui avaient exercé la charge de préteur, ou qui commandaient dans les provinces avec l'autorité de préteur.

* **PROPRÉTURE**, *s. f.* Dignité, fonction de propréteur.

PROPRIÉTAIRE (lat. *proprietarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a une propriété. || Grand propriétaire, celui qui possède des biens-fonds très-étendus || Nu propriétaire, celui qui a la nue propriété. Les nus propriétaires. || Celui qui possède une maison et qui la loue. || Se dit aussi des propriétés autres que les immeubles. Le propriétaire de ces meubles, de cette bibliothèque.

PROPRIÉTÉ (lat. *proprietas*), *s. f.* Ce qui est le propre d'une chose. L'égalité des rayons est une propriété du cercle. || Ce qui est le propre des substances. L'impénétrabilité est la propriété de la matière. || Propriétés générales, celles qui appartiennent à tous les corps. || Mode d'activité qui appartient en propre à chaque corps, qui lui est inhérent, qui lui permet d'agir d'une manière déterminée sur nous et sur les autres corps. Les propriétés physiques, chimiques, vitales, etc. || Vertu particulière de chaque plante et des autres choses naturelles. Cet homme connaît la propriété de tous les simples. || Fig. La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard fait découvrir, LA ROCHEF. || Ce qui distingue particulièrement une chose d'avec une autre chose du même genre. La propriété de cette machine est de faire le travail plus économiquement que les autres du même genre. || Parfaite convenance du mot, du langage, du style, pour ce qui est à exprimer. La propriété des mots. || Le droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un. La propriété d'un bien. L'esprit de propriété double la force de l'homme, VOLT. || Nue propriété, voy. NU. || La chose qui appartient en propre à quelqu'un. Ce champ est ma propriété. || Biens-fonds, terres, maisons. Il a vendu sa propriété, ses propriétés. || La grande propriété, l'ensemble des grandes propriétés. || On dit de même : La petite, la moyenne propriété. || Propriété littéraire, droit que l'auteur d'un livre conserve sur son œuvre, quand il ne l'a point aliéné définitivement, et qu'il transmet à ses héritiers pour un temps limité par la loi.

* **PROPRIO-MOTU**, *loc. adv. lat.* qui s'emploie dans les bulles et signifie : de son propre mouvement. || Famil. Il a fait cela proprio-motu.

* **PROPULSEUR** (lat. *propulsor*, de *pro* et *pulsum*, supin de *pellere*), *adj.* Qui donne un mouvement de propulsion. Cylindre propulseur. || *S. m.* Un propulseur.

* **PROPULSION** (voy. *propulseur*), *s. f.* Mouvement qui porte en avant. La propulsion du sang par le cœur.

PROPYLÉE (πρoπύλαιος), *s. m.* T. d'antiq. Vestibule d'un temple, péristyle à colonnes, parvis. || *S. m. pl.* Édifice à plusieurs portes, et qui formait la principale entrée d'un temple. Les Propylées du Parthénon.

PRORATA (AU) (lat. *pro rata*, s. e. *parte*), *loc. adv.* Suivant la part déterminée. Recevoir au prorata de sa mise de fonds. || *S. m.* Le prorata, la quote-part. Recevoir, payer son prorata. || *Au pl.* Des prorata.

PROROGATIF, IVE (lat. *prorogativus*), *adj.* Qui proroge. Acte prorogatif.

PROROGATION (lat. *prorogatio*), *s. f.* Délai, remise. Une prorogation d'un mois.||En jurispr. Prorogation d'enquête, autorisation donnée par le juge de continuer une enquête au delà du terme prescrit par la loi. || Acte du pouvoir exécutif qui suspend les séances des chambres, d'un parlement, et en remet la continuation à un certain jour.

PROROGÉ, ÉE, *p. p.* de proroger.

PROROGER (lat. *prorogare*), *v. a.* Prolonger le temps pris ou donné pour une chose. Proroger un terme. || Prononcer la prorogation d'une assemblée. || Remettre à un autre jour. Proroger la séance. || Se proroger, *v. r.* Prononcer sa propre prorogation.

PROSAÏQUE (lat. *prosaicus*), *adj.* Qui tient trop de la prose. Des vers prosaïques. || Fig. et néolog. Vulgaire, sans éclat, en parlant des personnes et des choses. Une tête prosaïque. Tout est prosaïque dans l'extérieur de la plupart de nos villes européennes, STAEL.

* **PROSAÏQUEMENT,** *adv.* D'une manière prosaïque.

PROSAÏSER, *v. n.* Écrire en prose (il est peu usité). || *V. a.* Fig. Rendre prosaïque. Prosaïser l'existence. || Fig. Se prosaïser, *v. r.* Devenir prosaïque.

PROSAÏSME, *s. m.* Défaut d'écrire en vers comme on écrit en prose. || Fig. Monotonie, vulgarité.

PROSATEUR (b. lat. *prosator*), *s. m.* Celui qui écrit principalement en prose.

PROSCÉNIUM (pro-ssé-ni-om'. Lat. *proscenium*), *s. m.* T. d'antiq. Partie du théâtre ancien qui comprend ce que nous appelons la scène, aussi bien que l'avant-scène, c'est-à-dire toute la partie du théâtre où les acteurs jouaient et où l'on plaçait les décorations.

PROSCRIPTEUR (lat. *proscriptor*), *s. m.* Celui qui proscrit.

PROSCRIPTION (lat. *proscriptio*), *s. f.* T. d'hist. rom. Condamnation à mort sans formes judiciaires et qui pouvait être exécutée par le premier venu. Les proscriptions de Sylla et de Marius. || Par extens. Mesures violentes prises contre les personnes, dans les temps de troubles civils. || Fig. Abolition, destruction. La proscription d'un usage, de certains mots, etc.

PROSCRIRE (lat. *proscribere*), *v. a.* T. d'hist. rom. Condamner à mort sans forme judiciaire et en écrivant simplement le nom sur une affiche. || Absol. Il savait pardonner, et vous savez proscrire, VOLT. || Par extens. Prendre des mesures violentes contre les personnes, dans les temps de troubles civils. || En général, faire périr. J'ai bien voulu proscrire une tête si chère, CORN. || Éloigner, chasser. || Fig. Rejeter, détruire. Les rois des Visigoths proscrivirent le droit romain, MONTESQ. || Par extens. Proscrire la liberté, l'ennui, etc. || Se proscrire, *v. r.* S'infliger les uns aux autres la proscription.

PROSCRIT, ITE, *p. p.* de proscrire. || *Subst.* Celui qui a été frappé de proscription. || Celui qui ne peut retourner dans son pays à cause de condamnations politiques ou autres.

PROSE (lat. *prosa*), *s. f.* Discours non assujetti à une certaine mesure, à un certain nombre de pieds et de syllabes. || Prose poétique, prose qui a les caractères de la poésie, sauf la mesure. || Fig. Faire de la prose sans le savoir, réussir par hasard et sans dessein (locution tirée d'une scène du *Bourgeois gentilhomme* de Molière). || En vers et en prose, de toute façon. Écrivez-le-moi en vers et en prose, SÉV. || Famil. De la prose de quelqu'un, un écrit, une lettre de lui. Mais, monsieur, n'avez-vous jamais vu de ma prose, RÉGNIER. || Hymne latine rimée que l'on chante à la messe immédiatement avant l'Évangile dans les grandes solennités. La prose des morts. La plus belle prose de l'Église est le *Dies iræ*.

PROSECTEUR (pro-sè-kteur. Lat. *prosector*), *s. m.* Celui qui est chargé de préparer les pièces d'anatomie nécessaires pour les leçons d'un professeur.

PROSÉLYTE (lat. *proselytus*, de προσήλυτος), *s. m.* et *f.* Païen qui a embrassé la religion judaïque. || Nouveau converti à une foi religieuse. || Par extens. Un converti, un homme gagné à une doctrine.

PROSÉLYTISME, *s. m.* Zèle de faire des prosélytes. || Il se dit le plus souvent en mauvaise part.

PROSODIE (lat. *prosodia*, de προσῳδία), *s. f.* En gramm. Prononciation régulière des mots conformément à l'accent. || La longueur ou la brièveté des syllabes. || Dans les colléges, connaissance des règles de la quantité en grec et en latin. || Livre qui traite de cette science. Traité de prosodie. Une prosodie.

PROSODIQUE (lat. *prosodicus*, de προσῳδικός), *adj.* Qui appartient à la prosodie; qui tient à la quantité des syllabes. L'accent prosodique. || Langue prosodique, celle où l'accent et la quantité sont bien déterminés.

* **PROSODIQUEMENT,** *adv.* Eu égard à la prosodie.

PROSOPOPÉE (προσωποποιία), *s. f.* Figure de rhétorique qui prête de l'action et du mouvement aux choses insensibles, qui fait parler des personnes soit absentes, soit présentes, les choses inanimées, les morts. || Fig. et famil. Discours véhément, emphatique.

PROSPECTUS (pro-spè-ktus'. Lat. *prospectus*), *s. m.* Vue anticipée qu'on donne d'un ouvrage qui n'est point encore publié. || Il se dit aussi à propos d'un établissement destiné au public, et en général de l'annonce de tous les commerces. Prospectus d'une pension, d'une maison de santé, etc.

PROSPÈRE (lat. *prosperus*), *adj.* Qui secourt, favorise. Une fortune prospère. || Il se dit avec *à.* S'il révère les dieux, ils lui seront prospères, DESMARETS. Que ce jour m'est prospère! VOLT. || Il se dit simplement au sens d'heureux. Il est dans un état prospère.

PROSPÉRER (lat. *prosperare*), *v. n.* Avoir la fortune favorable, en parlant des personnes. Prospérez, cher espoir d'une nation sainte, RAC. || Il se dit des animaux, des plantes auxquels un climat, un temps est favorable. || Réussir, avoir un heureux succès, en parlant des choses. Nos affaires prospèrent. Dieu fait que tout prospère aux âmes innocentes, RAC. || Il se dit ironiquement de quelque chose de mauvais. Mon mal prospère.

PROSPÉRITÉ (lat. *prosperitas*), *s. f.* État de ce qui prospère. Celui qui est dans la prospérité doit craindre d'en abuser, et secourir les malheureux, FÉN. || Il se dit aussi au pluriel. Les grandes prospérités nous aveuglent, BOSS. || Au pl. Événements heureux. Je suis heureux de vos prospérités. || Famil. Avoir un visage de prospérité, avoir l'air gai et content, le teint frais et fleuri.

PROSTATE (προστάτης), *s. f.* En anat. Glande située à la jonction de la vessie et de l'urètre.

PROSTERNATION, *s. f.* Action de se prosterner. Un souverain est-il payé de ses peines par toutes les prosternations des courtisans? LA BRUY.

PROSTERNÉ, ÉE, *p. p.* de prosterner.

PROSTERNEMENT, *s. m.* Action de se prosterner; état de celui qui est prosterné. Les soumissions et les prosternements des gens de cour, ROLLIN.

PROSTERNER (lat. *prosternere*), *v. a.* Coucher à terre en signe d'adoration ou de respect. Jusqu'aux pieds de César prosterner sa couronne, CORN. || Fig. Une vraie science prosterne l'homme devant la Divinité, VOLT. || Représenter prosterné. L'artiste a prosterné les deux sœurs aux pieds du Christ, DIDEROT. || Renverser, jeter bas. Grégoire de Tours dit que Dieu prosternait tous les jours les ennemis de Clovis, MONTESQ. || Se prosterner, *v. r.* S'abaisser jusqu'à terre en posture de suppliant ou d'adorant. || Avec l'ellipse du pronom personnel. On fit prosterner le prince à la porte de l'église, VOLT. || Fig. On se moque de temps en temps de l'idole de boue devant laquelle on se prosterne; mais on se prosterne, DIDEROT. || Famil. et fig. Se prosterner devant quelqu'un, reconnaître, avouer sa supériorité. || L'Académie ne donne *prosterner* que comme verbe réfléchi.

PROSTHÈSE (πρόσθεσις), *s. f.* En gramm. Espèce de métaplasme qui consiste dans l'addition d'une lettre ou d'une syllabe au commencement d'un mot, sans en changer la valeur. C'est par une prosthèse que la langue française a fait *espérer* du latin *sperare*. || En chir. Remplacement d'une partie perdue par des pièces artificielles. || On dit plutôt prothèse.

PROSTITUÉ, ÉE, *p. p.* de prostituer. || *Subst.* Une prostituée, une femme de mauvaises mœurs. || Fig. Livré à quelque déshonneur. Ces âmes prostituées à l'ambition, Boss. || Une plume prostituée, auteur vendu aux intérêts de ceux qui le font écrire. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Une estime prostituée, Mol.

PROSTITUER (lat. *prostituere*), *v. a.* Livrer à l'impudicité. || Fig. Déshonorer par un indigne usage. Un juge accessible à la corruption prostitue sa dignité. Prostituer sa plume. || Se prostituer, *v. r.* Se livrer à l'impudicité. || Fig. Se mettre dans un avilissement comparé à la prostitution. Cet homme se prostitue à la faveur, à la fortune. Cet écrivain se prostitue.

PROSTITUTION (lat. *prostitutio*), *s. f.* Abandonnement à l'impudicité. || Fig. Vil abandon qu'on fait des choses morales. La prostitution de la justice, des lois, etc. || T. de l'Écriture. Abandonnement à l'idolâtrie.

PROSTRATION (lat. *prostratio*), *s. f.* Syn. de prosternation. || En méd. Anéantissement des forces musculaires qui accompagne certaines maladies aiguës.

PROSTYLE (πρόστυλος), *s. m.* En archit. Sorte de portique soutenu par des colonnes. || *Adj.* Temple prostyle.

PROTAGONISTE (πρωταγωνιστής), *s. m.* Celui qui joue dans une pièce le principal rôle.

PROTASE (πρότασις), *s. f.* La première partie d'un poëme dramatique. || En gramm. La première partie d'une période ; la seconde s'appelle apodose.

PROTATIQUE (προτατικός), *adj.* Qui a rapport à l'exposition d'une pièce dramatique. || Personnage protatique, personnage qui ne paraît qu'au commencement d'une pièce pour en faire l'exposition.

PROTE (πρῶτος), *s. m.* Celui qui dans une imprimerie est chargé de diriger tous les travaux et de payer les ouvriers. || Abusivement, il se dit de ceux qui lisent et corrigent les épreuves.

PROTECTEUR, TRICE (lat. *protector*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui protége, soutient le faible, le pauvre, l'opprimé. || Celui, celle qui protége une chose, la soutient, la favorise. Un ministre protecteur des lettres, des sciences. || Celui, celle qui prend soin des intérêts d'une personne. || Protecteur du genre humain, celui qui promet banalement sa protection à tout le monde. || Il se dit d'un titre, d'une dignité, d'une fonction. Le chancelier Séguier fut le protecteur de l'Académie française, Volt. || Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ou simplement Protecteur, titre sous lequel Olivier Cromwell gouverna l'Angleterre. || Protecteur de la confédération du Rhin, titre sous lequel Napoléon Ier domina une partie de l'Allemagne. || Cardinal chargé à Rome du soin des affaires consistoriales de certains royaumes ou des intérêts de certains ordres religieux. || *Adj.* Qui sert de protection, de défense. Divinités protectrices. La main de Dieu, protectrice de cette monarchie, Mass. || En bot. Feuilles protectrices, celles qui pendant la nuit s'abaissent de manière à former un abri aux fleurs situées au-dessous. || En écon. polit. Système, régime protecteur, système par lequel on grève de droits de douane élevés les produits étrangers qui feraient concurrence aux produits nationaux. || Qui appartient aux protecteurs. Un ton, un air protecteur.

PROTECTION (lat. *protectio*), *s. f.* Action de protéger, de préserver de mal. La protection éclatante que Mécène accorda aux gens de lettres a rendu son nom immortel, Rollin. || Prendre en sa protection, prendre sous sa protection, protéger. || Prendre la protection de quelqu'un, prendre sa défense. || Action de prendre soin de la fortune, des intérêts, de l'avancement de quelqu'un. || Un air, un ton de protection, l'air, le ton qu'a celui qui protége à l'égard de celui qui est protégé. || Action de favoriser le maintien, l'avancement de quelque chose. La protection des arts. Une protection mal entendue est une véritable guerre qu'on fait aux talents, d'Alemb. || En écon. polit. Système de protection, système relatif à l'admission des marchandises étrangères dans un pays, d'après lequel on impose plus ou moins les marchandises à l'entrée, pour protéger le commerce intérieur contre une concurrence qu'il ne pourrait soutenir sans cela. || Il se dit des personnes qui servent de protecteur, d'appui à quelqu'un. Cet homme a de puissantes protections. || Emploi de protecteur à Rome.

* **PROTECTIONNISME,** *s. m.* En écon. polit. Système de protection commerciale.

* **PROTECTIONNISTE,** *s. m.* En écon. polit. Partisan du protectionnisme.

PROTECTORAT, *s. m.* Dignité de protecteur. Le protectorat de Cromwell. || Situation d'un gouvernement à l'égard d'un autre gouvernement moins puissant auquel il prête son appui.

PROTÉE (Πρωτεύς), *s. m.* Divinité de la mer qui, lorsqu'on la saisissait endormie pour lui faire prédire l'avenir, se changeait en toute sorte de formes effrayantes. || Fig. avec un p minuscule, homme qui joue toutes sortes de personnages. Le ministre ou le plénipotentiaire est un caméléon, est un protée, La Bruy. || Fig. Il se dit des choses qui se présentent sous des formes diverses.

PROTÉGÉ, ÉE, *p. p.* de protéger. || *Subst.* Un protégé. Une protégée.

PROTÉGER (lat. *protegere*), *v. a.* Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose ; prêter secours et appui. Dieu qui de l'orphelin protége l'innocence, Rac. || Prendre soin des intérêts, de la fortune d'une personne. || Absol. Je fais fort peu de cas et de qui protége et de qui se laisse protéger, Mirabeau. || Veiller au maintien, au progrès d'une chose. Protéger la religion, les arts, etc. || Mettre à l'abri d'une incommodité, d'un danger. Ce mur nous protége contre le froid. Ces arbres nous protégeront de leur ombre. || Se protéger, *v. r.* Être protégé.

PROTESTANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Nom donné d'abord aux luthériens, puis aux calvinistes et aux anglicans. Ce nom vient de ce que les partisans de Luther *protestèrent*, en 1529, contre un édit de Charles-Quint. || *Adj.* La religion protestante. Les pays protestants.

PROTESTANTISME, *s. m.* Croyance des Églises protestantes. || Ensemble des nations protestantes.

PROTESTATION (lat. *protestatio*), *s. f.* Déclaration publique que l'on fait de sa volonté. Faire une protestation de sa fidélité aux lois. || Promesse, assurance positive. Tous ces grands faiseurs de protestations, Mol. || Acte en forme par lequel on proteste contre quelque chose. || Fig. La raison fait sa protestation que les choses devraient aller autrement qu'elles ne vont, Fonten. || Écrit qui contient la protestation.

PROTESTÉ, ÉE, *p. p.* de protester.

PROTESTER (lat. *protestari*), *v. a.* Promettre fortement, assurer positivement, publiquement. Je vous le proteste. Quand Abner veut protester à Athalie son ignorance, L. Rac. || Absol. J'aurai beau protester ; mon dire et mes raisons iront aux Petites-Maisons, La Font. || Il se construit avec *de* et l'infinitif. Moi que vous protestez d'aimer plus que vous-même, Corn. || Il se construit aussi avec *que*. || Faire un protêt. Protester une lettre de change. || Il se dit aussi des personnes. Ce négociant a été protesté plusieurs fois. || *V. n.* Déclarer solennellement. Je crois pouvoir protester contre toute maligne interprétation, La Bruy. || Déclarer en forme qu'on tient une chose pour illégale, qu'on ne l'accepte pas. Protester contre une résolution, contre une élection.

PROTÊT (pro-tê. *Protester*), *s. m.* Acte par lequel, faute d'acceptation ou de payement d'une lettre de change, d'un billet à ordre ou de tout autre effet de commerce, on déclare que celui qui devait payer sera responsable de tous frais et préjudices.

PROTHÈSE (πρόθεσις), *s. f.* Partie de la thérapeutique chirurgicale qui a pour objet de remplacer par une préparation artificielle un organe qui a été enlevé en totalité ou en partie, ou de cacher une difformité.

* **PROTO...** Mot dérivé du grec πρῶτος, et qui s'emploie en composition pour signifier premier. || En chim. Mot qu'on place devant les noms de composés binaires inorganiques, pour en indiquer le rang relativement aux composés de même nature, comme protochlorure, etc.

PROTOCANONIQUE (*proto...* et *canonique*), *adj.* Il se dit des livres de l'Écriture sainte qui étaient reconnus pour canoniques avant même qu'on eût fait des canons.

PROTOCOLE (πρωτόκολλον), *s. m.* Formulaire pour dresser des actes publics. Le protocole des huissiers, des notaires. || En jurispr. Protocole des actes, style communément adopté pour l'intitulé et la clôture des actes et procès-verbaux. || Formulaire contenant la manière dont les rois, les grands princes et les chefs d'administration traitent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent. || Formulaire indiquant la manière d'écrire à différentes personnes suivant leur rang. || Registre où l'on inscrit les délibérations d'un congrès, d'une diète. || Procès-verbal d'une conférence diplomatique. || La résolution elle-même prise dans la conférence. || Famil. Préambule. Passons le protocole et expliquons l'affaire.

PROTONOTAIRE (lat. *protonotarius*), *s. m.* Officier de la cour de Rome qui expédie, dans les grandes causes, les actes que les simples notaires apostoliques expédient dans les petites.

PROTOSYNCELLE (*proto...* et *syncelle*), *s. m.* Nom des vicaires près du patriarche et des évêques de l'Église grecque.

PROTOTYPE (πρωτότυπος), *s. m.* Premier type, modèle. Il y a dans la nature un prototype général dans chaque espèce, sur lequel chaque individu est modelé, Buff. || Fig. Un prototype de sagesse. || Outil de fondeur pour régler la force de corps d'un caractère.

PROTOXYDE (*proto...* et *oxyde*), *s. m.* En chim. L'oxyde le moins oxygéné, ou le premier degré d'oxydation d'un corps simple.

PROTUBÉRANCE (*protubérant*), *s. f.* Éminence, saillie. La protubérance de la terre à l'équateur, Volt. || En anat. Les protubérances du crâne, saillies que l'on observe à la surface des os du crâne. || Dans le système de la phrénologie, protubérances du crâne qui indiquent des développements du cerveau, et qui sont en rapport avec des facultés spéciales. || En astron. Protubérance solaire, vaste élévation gazeuse et enflammée qui apparaît en certains points du globe du soleil.

* **PROTUBÉRANT, ANTE** (lat. *protuberans*), *adj.* Qui fait saillie. Il a le front, l'œil protubérant.

PROTUTEUR (lat. *protutor*), *s. m.* Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est néanmoins fondé à gérer les affaires d'un mineur. Celui qui épouse une tutrice devient protuteur. || Celui qui est nommé pour gérer les affaires d'un mineur domicilié en France et ayant des biens dans les colonies.

PROU (lat. *probe*), *adv.* Famil. Assez, beaucoup. Il faut nécessairement que je reçoive de votre écriture peu ou prou, comme on dit, Sév. || Ni peu ni prou, ni peu ni beaucoup, en aucune façon.

PROUE (lat. *prora*, de πρῶρα), *s. f.* L'avant d'un vaisseau.

PROUESSE (*preux*), *s. f.* Action de preux, vaillance. Le lion, terreur des forêts, Chargé d'ans et pleurant son antique prouesse, La Font. Et déjà dans le port Tout retentit de nos prouesses, Mol. || Famil. Il se dit de choses comparées à des prouesses. Le comédien Destin fit des prouesses à coups de poing, Scarron. || Conter ses prouesses, raconter ce qu'on a fait de vaillant soit à la guerre, soit ailleurs. || Ironiq. Voilà une belle prouesse, se dit de quelque action blâmable ou ridicule. || Fig. et par plaisanterie, excès de débauches.

* **PROUVABLE**, *adj.* Qui peut être prouvé.

PROUVÉ, ÉE, *p. p.* de prouver.

PROUVER (lat. *probare*), *v. a.* Établir la vérité d'une chose par des raisonnements convaincants, par des témoignages incontestables ou par des pièces justificatives. Prouver l'existence de Dieu. || Être prouvé ceci ou cela, se dit d'une personne que l'on prouve être ceci ou cela. Le cardinal de Bouillon fut prouvé l'inventeur, St-Simon. || Absol. Nous avons une impuissance de prouver invincible à tout le dogmatisme, Pasc. || Par extens. Montrer, marquer, donner lieu de connaître, avec un nom de chose pour sujet. Cette action prouve beaucoup de bonté. || Se prouver, *v. r.* Être prouvé. || Prov. Qui prouve trop ne prouve rien, souvent à force de vouloir persuader une chose, on la rend moins croyable.

PROVÉDITEUR (ital. *provveditore*), *s. m.* Nom de certains officiers publics dans l'ancienne république de Venise, qui avaient quelque commandement, ou qui étaient chargés d'une inspection particulière.

PROVENANCE (*provenant*), *s. f.* T. de commerce ou de douane. Tout ce qui, provenant d'un pays, est transporté de ce pays dans un autre. Les provenances du Midi. Des marchandises de provenance étrangère. || Fig. Source, origine. Un mot dont on ignore la provenance.

PROVENANT, ANTE, *adj.* Qui provient. Les biens provenants de la succession.

* **PROVENÇAL, ALE**, *adj.* Langue provençale ou subst. le provençal, synonyme de langue d'oc, l'ancienne langue qui se parlait au delà de la Loire, dont se sont servis les troubadours. || Aujourd'hui, parler populaire de la Provence, qui est un dérivé de l'ancien provençal. || À la provençale, se dit d'une espèce de sauce piquante.

PROVENDE (pro-van-d'. Voy. *prébende*), *s. f.* Famil. Provision de vivres. Aller à la provende. || Mélange de divers aliments très-nutritifs, pour engraisser des bestiaux.

PROVENIR (lat. *provenire*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Venir de, naître de. D'où provient ce bruit? Les enfants qui proviendront de ce mariage. Le prix qui proviendra de la vente.

PROVENU, UE, *p. p.* de provenir.

PROVERBE (lat. *proverbium*), *s. m.* Sentence, maxime exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. || Fig. Il faut se défier de ces proverbes de physique que tant de gens ont mal à propos employés comme principes, Buff. || Faire proverbe, se dit d'un vers, d'une phrase, d'un ouvrage qui devient proverbe. || Fig. Passer en proverbe, se dit de quelque chose que l'on cite communément comme un modèle, comme un type. || Jouer aux proverbes, se dit d'un jeu de société où l'on s'amuse à des applications de proverbes. || Petite comédie qui est le développement d'un proverbe.

PROVERBIAL, ALE (lat. *proverbialis*), *adj.* Qui tient du proverbe. Des dictons proverbiaux. || Qui a passé en proverbe. Sa sagesse est proverbiale.

PROVERBIALEMENT, *adv.* D'une manière proverbiale. On dit proverbialement, etc.

PROVIDENCE (lat. *providentia*), *s. f.* Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit tout. La providence de Dieu. || Fig. Être la providence de quelqu'un, pourvoir à tous ses besoins, veiller à son bonheur, à ses intérêts. || Être une ressource, en parlant des choses. || Absol. Dieu lui-même considéré dans sa providence (avec un P majuscule). Concluons que la Providence Sait ce qu'il nous faut mieux que nous, La Font. || Prévoyance. N'avons-nous pas pour nos intérêts une certaine providence de politique? Fén. || Société de la Providence, maison de la Providence, etc. divers établissements de bienfaisance. d'assurances contre l'incendie. || Filles de la Providence, religieuses établies dans plusieurs villes de France.

* **PROVIDENTIEL, ELLE**, *adj.* Néolog. De la Providence. Coup, hasard providentiel. Homme providentiel.

* **PROVIDENTIELLEMENT**, *adv.* Néolog. D'une façon providentielle.

* **PROVIGNAGE** (*provigner*), *s. m.* Marcottage par le moyen de provins.

PROVIGNÉ, ÉE, *p. p.* de provigner.

PROVIGNEMENT, *s. m.* Action de provigner.

PROVIGNER (*provin*), *v. a.* Multiplier par provin. Provigner une vigne. || Absol. L'usage de provigner. || *V. n.* Se multiplier par marcotte. Ce plant a beaucoup provigné. || Fig. Faire provigner la vigne du Seigneur, voy. vigne. || Par extens. Se propager, multiplier. || Fig. L'hérésie a provigné en ce pays.

PROVIN (anc. fr. *provain*, du lat. *propago*), *s. m.* Rejeton d'un cep de vigne destiné au provignement.

PROVINCE (lat. *provincia*), *s. f.* T. d'hist. rom. Pays conquis hors de l'Italie, assujetti aux lois romaines et administré par un gouverneur romain. || Certaine étendue de pays qui fait partie d'un État. || Les habitants mêmes d'une province. || Anciennement, en France, une certaine étendue de pays qui était gouvernée au nom du souverain par un gouverneur particulier. || Les habitants d'une province. || Par extens. Contrée. || Petit État. || Les sept Provinces-Unies, la république que formè-

rent en 1579 les sept provinces septentrionales des Pays-Bas, et qui fut reconnue par le traité de Westphalie. || Au singulier, tout ce qui, en France, est hors de la capitale. Vivre en province. || Il se dit souvent avec l'idée de ce qui est arriéré en fait de modes, de manières, de goût. Il a encore un air de province, se dit d'un homme qui, venu depuis peu de sa province, n'a pas encore le ton, le langage, les manières de la capitale. On dit de même : Accent de province, manières de province ; cela sent la province. || Il s'est dit quelquefois au pluriel dans le même sens. || Les habitants de la province. Toute la province en parle. || Dans l'ancienne circonscription ecclésiastique de la France, province ecclésiastique, toute l'étendue de la juridiction d'un métropolitain. La province de Lyon.

PROVINCIAL, ALE (lat. *provincialis*), *adj.* Qui appartient à une province. Assemblée provinciale. États provinciaux. || Par moquerie, qui est de la province et qui ignore les choses de la capitale ou de la cour. || Il se dit de l'air, des manières, du langage, etc. par opposition à l'air, aux manières, au langage de la capitale. || *Subst.* Personne de province. Un provincial. Une provinciale. || Il se dit souvent par dénigrement et en vue de l'ignorance où les gens de province sont des manières de la capitale ou de la cour. Me prenez-vous pour une provinciale? Mol. || *S. m.* Supérieur qui a le gouvernement de toutes les maisons de son ordre dans une province.

PROVINCIALAT, *s. m.* Dignité de provincial d'un ordre religieux. || Durée de cette charge.

* **PROVINCIALISME,** *s. m.* Accent, idiotisme particuliers à une province.

PROVISEUR (lat. *provisor*), *s. m.* Anciennement, celui qui prenait un collége sous sa protection, et qui en réglait les affaires les plus importantes. || Aujourd'hui, chef d'un lycée, ou, sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, d'un collége royal.

PROVISION (lat. *provisio*), *s. f.* T. de palais. Ce qui est adjugé préalablement à une partie en attendant le jugement définitif. || Provision alimentaire, somme allouée par la justice aux veuves ou aux femmes séparées sur les biens de leurs époux, aux pères ou aux mères sur les revenus de leurs enfants, etc. || Fonds destinés par celui sur qui une lettre de change est tirée, à payer cette traite. || Rétribution due à un courtier, à un facteur ou à un commissionnaire du commerce, qui a été chargé d'une vente ou d'un achat. || T. ecclésiastique. Droit de pourvoir à un bénéfice. || L'acte du supérieur qui a donné le titre. || Au pl. Lettres par lesquelles un bénéfice ou un office est conféré à quelqu'un. Le cardinal de Richelieu n'eut les provisions de premier ministre qu'en 1629, Volt. || Amas, fait avec prévoyance, de différentes choses nécessaires. Provision de farine, de vin, de poudre, de guerre, de bouche, etc. || Avoir en provision, se dit de certaines denrées, beurre, café, etc. quand on ne les achète pas au fur et à mesure du besoin. || Au pl. Provisions se dit surtout d'objets de consommation pour le ménage. || Fig. Nombre, quantité amassée avec prévoyance ou considérée comme une réserve. Vous savez que, pour l'esprit, il n'en a pas, grâce à Dieu, grande provision, Mol. Faites provision de forces pour un si long trajet, Sév. || En avoir sa provision, avoir de quelque chose tout ce qu'il en faut, tout ce qu'on en peut avoir. || En avoir assez pour sa provision, être suffisamment pourvu, muni de quelque chose. || Faire des provisions, amasser les connaissances qui serviront un jour. || Par provision, *loc. adv.* Provisoirement, préalablement. Hé! par provision, mon père, couchez-vous, Rac. || Jugement par provision, jugement exécutoire provisoirement, nonobstant le recours dirigé contre lui. || En attendant et par précaution. Je me formai une morale par provision qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes, Descartes. || On a dit, dans un sens analogue. De provision. J'écris de provision, Sév.

PROVISIONNEL, ELLE, *adj.* En jurispr. Qui se fait par provision. Partage provisionnel. || Dans le langage général, il s'est dit pour provisoire. Je pris un parti provisionnel, J. J. Rouss. Gouvernement provisionnel, id. Des règlements provisionnels, Condillac.

PROVISIONNELLEMENT, *adv.* Par provision. || Il s'est dit pour provisoirement. S'informer du mérite du candidat provisionnellement nommé, J. J. Rouss.

PROVISOIRE (lat. *provisorius*), *adj.* T. de procédure. Qui est rendu par provision. Jugement provisoire. || Exécution provisoire, celle qui a lieu nonobstant appel. || Dans le langage général, qui se fait en attendant une autre chose. Arrangement provisoire. || Gouvernement provisoire, celui qui s'installe pendant une révolution, en attendant la constitution d'un gouvernement définitif. || *S. m.* Ce qui est fait par provision. Introduire un provisoire. || Ce qui est provisoire, fait en attendant. Il est certain que dans toute société le provisoire subsiste tant que le définitif n'est pas déterminé, Mirabeau.

PROVISOIREMENT, *adv.* T. de palais. Par provision. Cela a été jugé provisoirement. || Dans le langage général, en attendant. Je loge provisoirement dans ce cabinet.

PROVISORAT, *s. m.* Dignité, qualité de proviseur. || Durée des fonctions d'un proviseur.

PROVISORERIE, *s. f.* Anciennement, office, emploi de proviseur. La provisorerie de Sorbonne.

* **PROVOCANT, ANTE,** *adj.* Qui excite, agace, irrite. Paroles provocantes. Regards provocants.

PROVOCATEUR, TRICE (lat. *provocator*), *adj.* Qui provoque. Paroles provocatrices. Un agent provocateur. || *Subst.* Celui, celle qui provoque.

PROVOCATION (lat. *provocatio*), *s. f.* Action de provoquer. Provocation à la révolte. || Appel à un combat singulier, à un duel. || Ce qui provoque. Ce langage est une provocation. || Il se dit aussi des choses qui excitent à. Provocation au sommeil.

PROVOQUÉ, ÉE, *p. p.* de provoquer.

PROVOQUER (lat. *provocare*), *v. a.* Appeler à, exciter, inciter. Provoquer à boire. Provoquer au combat. || Absol. en ce sens, avec un nom de chose pour sujet. Cela provoque au sommeil. || Faire éprouver ce qui excite, irrite. Il a frappé ; mais il avait été provoqué. || En ce sens, avec un nom de chose pour sujet. Ce langage le provoqua. || Causer, avec un nom de chose pour sujet. L'eau tiède provoque le vomissement. || En jurispr. Provoquer une action, une procédure, prendre l'initiative devant le juge, se porter demandeur pour quelque chose. || Se provoquer, *v. r.* S'adresser l'un à l'autre des provocations.

PROXIMITÉ (lat. *proximitas*), *s. f.* Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. Proximité d'une chose à une autre. Avoir une chose à sa proximité, à proximité. || Parenté. La proximité du sang.

PRUDE (lat. *prudens*), *adj. f.* Se dit d'une femme dont la vertu est difficile et hautaine, ou même d'une femme qui n'en a que les apparences affectées. || *S. f.* Une prude, une femme prude. || Par extens. Qui a une manière d'être comparée à celle de la femme prude. Un air prude. Des oreilles prudes. Ce marquis sage et prude, Boil.

PRUDEMMENT, *adv.* Avec prudence. Que prudemment les dieux savent tout ordonner! Corn.

PRUDENCE (lat. *prudentia*), *s. f.* Vertu qui fait connaître et pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie. La prudence est le fruit de la longue vie, Saci. || En jurispr. S'en rapporter à la prudence, abandonner une décision à une autorité sans rien lui demander expressément. || Dans le style de l'Écriture, prudence mondaine, prudence de la chair, prudence du siècle, l'habileté dans les affaires du monde. Prudence chrétienne, celle qui apprend à discerner ce qui conduit à Dieu. || Avoir la prudence du serpent, être très-prudent (locution qui provient de la subtilité attribuée par la Bible au serpent). || Prov. Prudence est mère de sûreté.

PRUDENT, ENTE (lat. *prudens*), *adj.* || Qui a de la prudence. || *Subst.* Ce sont de tels sages et de tels prudents à qui Jésus-Christ déclare que les secrets de son royaume sont cachés, Boss. || Conforme à la prudence, en parlant des choses. Conduite prudente.

PRUDERIE (*prude*), *s. f.* Affectation de réserve et de bienséance ; ne se dit que des femmes. || Famil. La pruderie, toutes les femmes prudes. || *Au pl.* Actes de prude. || Fig. Toute réserve excessive ou affectée. La pruderie du langage. La science n'a point de pruderie.

PRUD'HOMIE, *s. f.* Probité et sagesse.

PRUD'HOMME (*prude* et *homme*), *s. m.* Homme probe et sage. || Homme sage et vaillant. || Homme expert et versé dans la connaissance de certaines choses. || Conseil

de prud'hommes, conseil mi-parti de patrons et d'ouvriers élus par leurs pairs, qui juge les différends en matière d'arts et de métiers, entre les ouvriers et les maîtres. || Les prud'hommes, les membres de ce conseil.

PRUNE (lat. *prunum*), *s. f.* Fruit à noyau, à peau lisse et fleurie. Prune de damas. Prune de mirabelle. || Popul. Pour des prunes, pour peu de chose, locution qui se construit presque toujours avec la négation ou avec une interrogation valant la négative. Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes, Mol. || Ce ne sont pas des prunes, se dit de quelque horion. || Popul. Une balle de fusil. Il a reçu une prune.

PRUNEAU (dim. de *prune*), *s. m.* Prune séchée au four. || Fig. et famil. C'est un petit pruneau, c'est un pruneau relavé, se dit d'une jeune fille ou d'une femme qui a le teint extrêmement brun. || Fig. et popul. Œil.

PRUNELAIE (pru-ne-lè), *s. f.* Plant de pruniers.

PRUNELLE (dim. de *prune*), *s. f.* Prune sauvage, d'une extrême âpreté, fruit de l'épine noire ou prunellier. || Fig. et famil. Du jus de prunelle, vin fort mauvais et fort âpre. || Genre de plantes labiées.

PRUNELLE (voy. le précédent), *s. f.* Pupille de l'œil. Le feu sort à travers ses humides prunelles, Boil. || Il se dit pour regard. Il baissait la prunelle, La Font. || Jouer de la prunelle, jeter des œillades, faire quelque signe des yeux. || Fig. La prunelle de l'œil, chose très-précieuse. Elle a une mère qui vous chérira comme la prunelle de ses yeux, Lesage. || Conserver une chose comme la prunelle de l'œil, comme la prunelle de ses yeux, la conserver soigneusement, précieusement.

PRUNELLE (ainsi dite à cause de sa couleur noire), *s. f.* Espèce d'étoffe de laine ou de soie.

PRUNELLIER, *s. m.* Nom vulgaire du prunier épineux.

PRUNIER (b. lat. *prunarius*, du lat. *prunum*), *s. m.* Arbre de la famille des rosacées, qui porte des prunes.

PRURIGINEUX, EUSE (lat. *pruriginosus*), *adj.* En méd. Qui cause de la démangeaison. Affection prurigineuse.

* **PRURIGO** (lat. *prurigo*), *s. m.* En méd. Éruption cutanée caractérisée par des papules peu saillantes, et à peu près de la même couleur que la peau, produisant une démangeaison très-vive et quelquefois intolérable.

PRURIT (pru-rit'. Lat. *pruritus*), *s. m.* Démangeaison vive. || Prurit de dentition, sensation qui porte les enfants à se frotter constamment les mâchoires avec les doigts.

* **PRUSSIATE**, *s. m.* En chim. Genre de sels produits par l'acide prussique.

* **PRUSSIENNE**, *s. f.* Cheminée à la prussienne, espèce de poêle simulant une cheminée, et ouvert de manière à laisser voir le feu.

PRUSSIQUE (ainsi dit parce qu'il fut extrait du bleu de *Prusse*), *adj.* En chim. Acide prussique, acide dit actuellement acide cyanhydrique.

PRYTANE (πρυτανις), *s. m.* Un des premiers magistrats dans certaines républiques grecques. || À Athènes, chacun des cinquante sénateurs qui avaient alternativement la préséance dans le sénat.

PRYTANÉE (πρυτανεῖον), *s. m.* Édifice où s'assemblaient les prytanes, et qui servait à différents usages civils et religieux. || À Athènes, tribunal auquel on déférait les cas où des objets inanimés avaient causé mort d'homme. || En France, établissement d'éducation, fondé sous la République pour instruire, nourrir et entretenir gratuitement les fils de ceux qui avaient rendu des services à l'État, surtout des militaires. Le Prytanée fut d'abord établi au collége Louis-le-Grand, puis transféré en 1803 à Saint-Cyr, et plus tard à la Flèche (Sarthe).

PSALLETTE (ψάλλειν), *s. f.* T. vieilli. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur. || Réunion des enfants de chœur d'une psallette. || On dit aujourd'hui maîtrise.

* **PSALMIQUE** (lat. *psalmus*), *adj.* Qui appartient aux psaumes. Le style psalmique.

PSALMISTE (lat. *psalmista*, de ψαλμιστής), *s. m.* Auteur de psaumes. || Absol. Le Psalmiste (avec un grand P), le roi David.

PSALMODIE (lat. *psalmodia*, de ψαλμῳδία), *s. f.* Manière de chanter, de reciter des psaumes. || Fig. Manière monotone de déclamer, de réciter. || Se dit du style même quand il est trop uniforme.

PSALMODIÉ, ÉE, *p. p.* de psalmodier.

PSALMODIER (*psalmodie*), *v. n.* Réciter des psaumes dans l'église sans inflexion de voix et toujours sur la même note. || *V. a.* Pour tout plaisir Genève psalmodie Du bon David les antiques concerts, Volt. || Fig. Réciter, chanter d'une manière monotone. On lit peu ces auteurs nés pour nous ennuyer, Qui toujours sur un ton semblent psalmodier, Boil. || *V. a.* Psalmodier des vers.

* **PSALMODIQUE**, *adj.* Qui concerne la psalmodie; qui appartient à la psalmodie.

PSALTÉRION (lat. *psalterium*, de ψαλτήριον), *s. m.* Chez les anciens, instrument de musique à plusieurs cordes que l'on pinçait ou que l'on touchait avec le plectre. || Chez les modernes, instrument triangulaire à treize rangs de cordes, les unes d'acier et les autres de laiton, qu'on touche avec une petite verge de fer, ou un bâton recourbé. || Dans un sens plus général, tout instrument à cordes pincées ou frappées.

PSAUME (lat. *psalmus*, de ψαλμός), *s. m.* Se dit des cantiques composés par David, ou qui lui sont attribués. || Avec un P majuscule, les Psaumes de la pénitence ou les Psaumes pénitentiaux, et vulgairement les sept Psaumes, psaumes que l'Église a choisis pour servir de prière à ceux qui demandent pardon à Dieu de leurs péchés.

PSAUTIER (lat. *psalterium*), *s. m.* Recueil des psaumes. || Espèce de voile dont quelques religieuses se couvrent la tête et les épaules. || Grand chapelet monastique.

PSEUDO... Mot tiré du grec ψεῦδος, mensonge, et qui se met devant certains mots pour signifier que la qualité qu'ils expriment est fausse ou ne convient pas à la chose, à la personne. Il s'écrit avec trait d'union toutes les fois que le second mot existe isolé dans la langue française, par exemple: pseudo-agate, pseudo-croup, etc. Il s'écrit sans trait d'union dans le cas contraire.

PSEUDONYME (ψευδώνυμος), *adj.* Auteur pseudonyme, auteur qui publie ses ouvrages sous un faux nom. || *Subst.* Un pseudonyme, un auteur pseudonyme. || Écrit pseudonyme, écrit publié sous un nom supposé.

* **PSEUDONYMIE**, *s. f.* Qualité d'un ouvrage pseudonyme.

* **PSITTAQUE** (lat. *psittacus*, de ψίτταχος), *s. m.* Nom moderne du genre perroquet.

PSORA (ψώρα), *s. m.* ou **PSORE**, *s. f.* En méd. Nom générique de différentes maladies de la peau caractérisées par des vésicules ou des pustules. || Il se dit aussi de la gale. || L'Académie fait ce mot masculin contrairement à l'étymologie et à l'usage des médecins.

PSORIQUE, *adj.* Qui est de la nature de la psore.

PSYCHÉ (*Psyché*, personnage de la Fable), *s. f.* Grande glace mobile, établie sur pivots dans un châssis, et où la femme qui fait sa toilette peut se voir de la tête aux pieds.

PSYCHOLOGIE (psi-ko-lo-jie. Ψυχή et λόγος), *s. f.* Étude que l'on fait du moral et de l'intelligence, sans prendre en considération les parties qui en sont les organes. La psychologie est la science de l'âme, Bossuet.

PSYCHOLOGIQUE (psi-ko-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la psychologie. Étude psychologique.

PSYCHOLOGISTE (psi-ko-lo-ji-st') ou **PSYCHOLOGUE** (psi-ko-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'occupe de psychologie.

PSYLLE (lat. *Psylli*, de Ψύλλοι), *s. m.* Charlatan qui apprivoise les serpents et joue avec eux. || Il ne se dit guère qu'en parlant des anciens ou des pays étrangers.

* **PTARMIQUE** (πταρμική), *s. f.* Plante dont les feuilles et les fleurs ont été employées comme sternutatoires.

* **PTÉRODACTYLE** (πτερόν et δάκτυλος), *adj.* En zool. Qui a les doigts lobés ou réunis par une membrane. || *S. m.* Genre de reptiles sauriens dont on ne connaît que des débris fossiles.

* **PTÉRYGION** (πτερύγιον), *s. m.* En hist. nat. L'aile du nez, chez les mammifères. || En chir. Épaississement partiel de la conjonctive oculaire se présentant sous l'apparence d'un repli de forme triangulaire, dit aussi onglet.

PTYALISME (πτυαλισμός) *s. m.* En méd. Sécrétion surabondante de la salive et du fluide muqueux buccal.

PU, UE, *p. p.* de paître.

PU, UE, *p. p.* de pouvoir.

PUAMMENT, *adv.* D'une manière puante. || Fig. Mentir puamment, mentir avec impudence.

PUANT, ANTE, *adj.* Qui pue. || Le gaz puant, le gaz hydrogène sulfuré. || Bêtes puantes, les renards, les blai-

reaux, etc. || Fig. Mensonge puant, menteur puant, mensonge, menteur impudent. || *Subst.* Popul. Personne vaniteuse. || Nom de certains animaux : le puant d'Amérique, la mouffette, la huppe et le martin-pêcheur.

PUANTEUR, *s. f.* Mauvaise odeur. Le sang corrompu répandait une puanteur capable de suffoquer, Fén.

* **PUANTISE**, *s. f.* Chose puante.

PUBÈRE (lat. *puber*), *adj.* Qui a atteint l'âge de puberté. || En jurispr. Qui a atteint l'âge où la loi permet qu'on se marie.

PUBERTÉ (lat. *pubertas*), *s. f.* Age où les individus sont nubiles. || Age de puberté, l'âge auquel la loi permet qu'on se marie.

PUBESCENT, ENTE (lat. *pubescere*), *adj.* En bot. Garni de poils fins et courts. Bractée pubescente.

PUBIEN, ENNE, *adj.* En anat. Qui appartient ou a rapport au pubis.

PUBIS (pu-bis'. Lat. *pubis*), *s. m.* En anat. Os situé à la partie antérieure et supérieure du bassin. || On dit aussi adjectivement : Os pubis.

PUBLIC, IQUE (lat. *publicus*), *adj.* Qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple. Le bien public. L'ordre public. || Morale publique, l'ensemble des préceptes que doivent observer les hommes à l'égard de leurs semblables. || Puissance publique, la puissance du peuple, de la nation. || Autorité publique, l'ensemble des fonctionnaires et des magistrats chargés de l'administration publique. || La chose publique, l'État. || Personne publique, personne revêtue de l'autorité publique. || On dit dans un sens analogue : Fonctions publiques. || Vie publique, actions d'un homme revêtu de quelque autorité publique. || Charges publiques, impositions que tout le monde doit payer pour subvenir aux dépenses de l'État. || Services publics, les diverses branches de l'administration des affaires de l'État. || Ministère public, magistrature établie près de chaque tribunal, pour y requérir l'exécution et l'application des lois. || Commun, à l'usage de tous. La voie publique. || Édifices publics, édifices employés aux différents services publics. || T. de pratique. Marchande publique, femme qui tient boutique ouverte, et qui, à cause de son commerce, peut s'obliger sans l'autorisation de son mari. || Qui est manifeste, connu de tout le monde, répandu de toutes parts. Un bruit public. Il est public que, etc. || Qui a lieu en présence de tout le monde. Cours public. Débats publics. || *S. m.* Le peuple pris en général. Je rends au public ce qu'il m'a prêté : j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage, il est juste que je lui en fasse la restitution, La Bruy. || Nombre plus ou moins considérable de personnes réunies pour assister à un spectacle, à une cérémonie, à une réunion, etc. || En public, *loc. adv.* En présence de tout le monde, à la vue de tout le monde. || En demi-public, en ne se montrant et ne se cachant qu'à moitié.

PUBLICAIN (lat. *publicanus*), *s. m.* Chez les anciens Romains, fermier des deniers publics. || Par dénigrement, traitant, financier, homme d'affaires.

PUBLICATION (lat. *publicatio*), *s. f.* Action de publier. La publication d'une ordonnance. Publication de mariage. || Ordonnance publiée. || Action de faire paraître un livre, un journal, etc. || L'ouvrage même qui a paru. Une publication intéressante.

PUBLICISTE, *s. m.* Celui qui écrit sur le droit public, qui est versé dans cette science. || Écrivain politique.

PUBLICITÉ, *s. f.* Notoriété publique. La publicité d'un crime. || Qualité de ce qui est rendu public. La publicité des débats parlementaires, d'une audience. || État de ce qui appartient au public, de ce qui est d'un usage public.

PUBLIÉ, ÉE, *p. p.* de publier.

PUBLIER (lat. *publicare*), *v. a.* Rendre public et notoire. Publier une loi, un manifeste, une nouvelle. || Dire partout. Que ne publieront point l'envie et l'imposture? Corn. || Famil. Publier quelque chose sur les toits, le divulguer avec éclat. || Déclarer hautement. Un enfant courageux publie Que Dieu lui seul est éternel, Rac. || Vanter. J'entends de tous côtés publier vos vertus, Rac. || Éditer, faire paraître. Publier des écrits. || Se publier, *v. r.* Se vanter en qualité de. Le vaudois se publie le seul saint, le seul ministre des sacrements, Boss. || Être publié. Cette ordonnance se publiera demain. || Être édité.

PUBLIQUEMENT, *adv.* D'une manière publique, avec publicité, au su et au vu de tout le monde.

PUCE (lat. *pulex*), *s. f.* Genre d'insectes de l'ordre des aphaniptères. || Insecte qui se nourrit du sang de l'homme et de quelques animaux. || Fig. Avoir la puce à l'oreille, être inquiet, agité. || Mettre à quelqu'un la puce à l'oreille, lui inspirer des inquiétudes. || Puce de mer, petit insecte aquatique. || *Adj. invar.* Qui est d'un brun semblable à celui de la puce. Des habits puce.

PUCERON (dim. de *puce*), *s. m.* Genre d'insectes hémiptères qui s'attachent aux plantes.

* **PUDDING** (pou-dingh), *s. m.* Voy. poudingue.

* **PUDDLAGE** (pu-dla-j'), *s. m.* Action de puddler.

* **PUDDLER** (pu-dlé. Anglais *to puddle*), *v. a.* Affiner la fonte à la houille par un traitement spécial qui consiste à placer la fonte dans un four à réverbère, et à la porter à une haute température.

* **PUDDLEUR**, *s. m.* Ouvrier employé au puddlage.

PUDEUR (lat. *pudor*), *s. f.* Honte honnête causée par l'appréhension de ce qui peut blesser la décence. || Fig. Tous mes écrits, enfants d'une chaste candeur, N'ont jamais fait rougir le front de la pudeur, Gilbert. Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte! Rac. || Honte honnête causée par l'appréhension de ce qui peut blesser la modestie, l'honnêteté. La femme sainte et pleine de pudeur est une grâce qui passe toute grâce, Saci. || Homme sans pudeur, homme qui ne rougit de rien. || Sorte de discrétion, de retenue, de modestie qui empêche de dire, d'entendre ou de faire certaines choses sans embarras. Il [l'ami] cherche vos besoins au fond de votre cœur; Il vous épargne la pudeur De les lui découvrir vous-même, La Font.

PUDIBOND, ONDE (lat. *pudibundus*), *adj.* Ne se dit guère que par plaisanterie. Qui est plein de pudeur. Air pudibond. Jeune homme pudibond. || Rougeur pudibonde, rougeur du visage produite par la timidité, par la pudeur.

PUDICITÉ (lat. *pudicitas*), *s. f.* Pureté du corps et de l'âme.

PUDIQUE (lat. *pudicus*), *adj.* Qui a de la pudicité. Vous aviez reçu en naissant une âme si pudique, Mass. || Il se dit des choses. Les grâces pudiques de la reine Esther, Boss. || En bot. Se dit de plantes qui, au moindre choc, abaissent leurs feuilles et leurs branches.

PUDIQUEMENT, *adv.* D'une manière pudique.

PUER (lat. *putere*), *v. n.* Exhaler une odeur fétide. Viande qui commence à puer. || Fig. et popul. Cela lui pue, lui pue au nez, il en est dégoûté, rebuté. || Fig. et famil. Il fait tellement parade de son savoir qu'il en pue. || *Act.* Puer l'ail, le vin, exhaler une odeur d'ail, de vin. || Fig. Ah! sollicitude à mon oreille est rude ; Il pue étrangement son ancienneté, Mol. || Prov. Paroles ne puent point, ou parole ne pue point, se dit par excuse quand on est obligé de nommer quelque chose de sale.

PUÉRIL, ILE (lat. *puerilis*), *adj.* Qui appartient à l'enfance. Age puéril. L'instruction puérile. || La Civilité puérile, titre d'un vieux livre fait pour apprendre la civilité aux enfants. || Fig. et famil. Il n'a pas lu la Civilité puérile, il manque aux devoirs de la civilité. || Par extens. Frivole, qui rappelle l'enfance. Discours puérils. Parmi les vices puérils, il n'y a personne qui ne voie que le plus puéril de tous, c'est l'honneur que nous mettons dans les choses vaines, Boss.

PUÉRILEMENT, *adv.* D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ (lat. *puerilitas*), *s. f.* Ce qui tient de l'enfant, dans le raisonnement ou dans l'action. Il y a de la puérilité dans ce raisonnement. || Discours, action d'enfant. Dire que la couronne de France est si noble qu'elle ne peut admettre de femmes, c'est une grande puérilité, Volt. Un diseur de puérilités sonores, Diderot.

PUERPÉRAL, ALE (lat. *puerpera*), *adj.* En méd. Qui tient à l'accouchement. Accidents puerpéraux. || Fièvre puerpérale, fièvre qui attaque les femmes en couche.

* **PUFF** (pouf. Anglais *puff*, souffle), *s. m.* Tromperie de charlatan, annonce pour leurrer (voy. pouf).

PUGILAT (lat. *pugilatus*), *s. m.* Combat à coups de poing en usage dans les anciens gymnases. || Chez nous, tout combat à coups de poing. || Fig. Pugilat littéraire.

PUINE (orig. inc.), *s. m.* T. de gruerie. Se dit des arbrisseaux qui sont censés mort-bois.

PUÎNÉ, ÉE (*puis* et *né*), *adj.* Qui est né après un frère, après une sœur. Frère puîné. Sœur puînée. || *Subst.* Un puîné. Une puînée.

PUIS (pui. Lat. *post*), *adv. de temps.* Ensuite. Il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, et puis au superflu ; ensuite viennent les édifices, et puis les immenses richesses, J. J. Rouss. || Il est quelquefois adverbe de lieu. Derrière lui était assis un tel, puis un tel. || Et puis, d'ailleurs, au reste. Et puis comment percer cette foule effrayante ? Boil. || Elliptiq. et par forme d'interrogation. Il vous a donné de belles paroles ; et puis ?

PUISAGE, *s. m.* Action de puiser.

PUISARD (dérivé de *puits*), *s. m.* Espèce de puits, bâti ordinairement à pierre sèche, pour recevoir et faire écouler les eaux inutiles. || Ouverture par où l'on pénètre dans un aqueduc pour le nettoyer ou le réparer.

* **PUISATIER** (*puits*), *s. m.* Ouvrier qui creuse les puits.

PUISÉ, ÉE, *p. p.* de puiser.

* **PUISEMENT**, *s. m.* Action de puiser.

PUISER (*puits*), *v. a.* Plonger un vase dans un liquide pour avoir de ce liquide. Puiser de l'eau à une fontaine, du vin dans la cuve. || Fig. Nous puisâmes tous deux, dans ce sang dont je sors. L'excès des passions qui dévorent une âme, Volt. || Absol. Puiser à la rivière. || Fig. Puiser dans la bourse de quelqu'un, lui emprunter librement de l'argent. || Fig. Se dit des choses intellectuelles et morales. Pour paraître ne devoir rien aux autres, mais puiser tout de votre fonds, la Bruy. Eschyle puisa dans les poëmes épiques d'Homère la véritable idée de la tragédie, Rollin. || Absol. C'est un auteur qui puise partout. || Puiser dans la source, dans les sources, aux sources, lire les auteurs originaux. || Se puiser, *v. r.* Être puisé.

PUISQUE (*puis* et *que*), *conj.* qui marque la cause, le motif. Puisqu'on plaide et qu'on meurt et qu'on devient malade, Il faut des médecins, il faut des avocats, La Font. || Quelquefois on sépare *puis* de *que*. Puis donc que vous le voulez. || L'*e* de *puisque* ne s'élide que lorsqu'il est suivi de *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*, ou d'un mot avec lequel cette conjonction est immédiatement liée : Puisqu'il le veut, puisqu'ainsi est.

PUISSAMMENT, *adv.* Avec puissance. Il sait... que le Grand Seigneur arme puissamment, la Bruy. || Avec force. Cela confirme puissamment ce que vous dites si bien, Sév. || Extrêmement. Je sentirais mon mal puissamment soulagé, Corn. || Puissamment riche, très-riche. || C'est puissamment raisonner, se dit par ironie d'un raisonnement ridicule.

PUISSANCE (*puissant*), *s. f.* Droit ou acte par lequel on commande aux autres, autorité. La puissance des rois. Puissance paternelle. Toute puissance est faible à moins que d'être unie, la Font. || De notre pleine puissance, formule dont le roi se servait en certaines lettres patentes. || De puissance absolue, en vertu de la puissance absolue. || Avoir, tenir une personne, une chose en sa puissance, en être le maître, le possesseur, en pouvoir disposer à son gré. || Ce jeune homme est en puissance de père et de mère, il ne peut disposer de rien sans le consentement de son père et de sa mère. || Cette femme est en puissance de mari, elle ne peut contracter ni disposer de rien sans être autorisée de son mari. || Toute-puissance, voy. toute-puissance. || La puissance législative, la partie des pouvoirs publics qui a le droit de faire les lois ; la puissance exécutive, celle qui applique les lois et administre. || Les deux puissances, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, ou la puissance ecclésiastique et la puissance séculière. || Puissance du glaive, autorité qu'a le souverain de condamner à mort. || Puissance des clefs, pouvoir de remettre ou de retenir les péchés. || Domination, empire. Alexandre soumit l'Asie à sa puissance. || État souverain. Les grandes puissances. || Traiter de puissance à puissance, d'égal à égal. || Au pl. Les puissances, les puissances supérieures ou les puissances suprêmes, les rois, les princes, les grands. || Les puissances de la terre, les hommes puissants. || Absol. et famil. Les puissances, ceux qui possèdent les premières dignités de l'État. || Flatter les puissances, flatter les gens en crédit. || Se croire une puissance, se croire un personnage important. || Force militaire ou navale. || Il se dit de la Divinité et des êtres divins. La puissance divine. Les puissances célestes. Les puissances du ciel, les anges. Les puissances des ténèbres, de l'enfer, les démons. || En théol. Nom d'une des hiérarchies des anges (qu'on écrit avec une majuscule et qu'on ne dit qu'au pluriel). || Pouvoir de faire quelque chose. Il n'est pas en ma puissance de dissimuler ma joie, Balzac. L'homme n'a connu que tard l'étendue de sa puissance, et même il ne la connaît pas encore assez, Buff. || Fig. Empire exercé sur l'âme, sur l'esprit. La puissance de la parole, des larmes, etc. || Efficacité, vertu. La puissance d'un remède. || Faculté. La mémoire est une des puissances de l'entendement. || Il se dit aussi des facultés corporelles. Un malade frappé dans toutes ses puissances, Mass. || En philos. Possibilité de devenir acte, par opposition à l'acte. Passer de la puissance à l'acte. Le gland est un chêne en puissance. || En écon. rurale, l'aptitude de la terre à produire. || En minéralogie, épaisseur d'une couche ou d'un filon. || En mécanique, toute force dont on dispose pour équilibrer ou vaincre une autre force. Puissance motrice. || En phys. Portée d'un instrument d'optique. || En chim. Énergie d'un alcali ou d'un acide. || En mathém. Chaque degré auquel on élève une quantité en la multipliant par elle-même : $4 = 2 \times 2$, c'est la seconde ou deuxième puissance ; $8 = 2 \times 2 \times 2$, c'est la troisième puissance. La deuxième puissance et la troisième puissance ont reçu les noms particuliers de carré et de cube. || Au trictrac, prendre son coin par puissance, prendre son coin en diminuant un point sur chacun des dés amenés.

PUISSANT, ANTE (dérivé du lat. *posse*), *adj.* Qui a beaucoup de puissance. Roi puissant. Nation puissante. || Tout-puissant, voy. tout-puissant. || Haut et puissant seigneur, haute et puissante dame, très-haut et très-puissant prince, etc. titres donnés dans les actes et monuments publics aux grands seigneurs, aux grandes dames, aux princes. || Qui est capable de produire un effet considérable. Remèdes, raisonnements puissants. || Puissant sur. La prière d'un homme de bien est puissante sur les miséricordes de Dieu, Fléch. || Qui exerce une grande action, en parlant des personnes. Puissant en crédit. Demandez à Dieu qu'il suscite à son peuple des ouvriers puissants en paroles, Mass. || Puissant sur quelqu'un, qui exerce une grande action sur quelqu'un. || Puissant calculateur, puissant logicien, c'est-à-dire habile, profond. || Très-riche. Être puissant en fonds de terre. Un puissant capitaliste. || Considérable par les forces et le nombre. Une puissante armée. || Qui est gros. Un bœuf est plus puissant que toi [lion], la Font. || Qui a beaucoup d'embonpoint (en ce sens, il est familier). Un homme puissant et robuste. || *Subst.* au plur. Les puissants, ceux qui ont le pouvoir, la richesse. || On le dit quelquefois au sing. Le puissant foule aux pieds le faible qui menace, Volt. || Dans le style de la chaire, les puissants de la terre, les grands.

PUITS (lat. *puteus*), *s. m.* Trou profond creusé dans la terre, pour en tirer de l'eau. || Fig. Un puits de science, un homme très-savant. || C'est un puits d'or, c'est un homme extrêmement riche. || Fig. Ce qu'on lui dit tombe dans un puits ou bien c'est un puits, se dit d'un homme fort secret. || Fig. Cela ne tombera pas dans le puits, on s'en souviendra en temps et lieu. || Puits commun, celui qui sert à plusieurs personnes. || T. apocalyptique. Le puits de l'abîme, l'enfer. || Puits artésien, voy. artésien. || Ouverture pour descendre dans une mine, dans une carrière. || T. de guerre. Trous creusés au-devant d'un retranchement et recouverts ordinairement de branchages et de terre pour y faire tomber la cavalerie. || Prov. La vérité est au fond d'un puits, c'est-à-dire en toute chose on a beaucoup de peine à découvrir la vérité.

* **PULLULANT, ANTE**, *adj.* Qui pullule.

* **PULLULATION** (lat. *pullulatio*), *s. f.* Action de pulluler ; multiplication rapide et abondante. La pullulation des mulots, Buff. || Caractère de certaines productions morbides qui consiste en ce qu'un tissu outre-passe les limites normales et se manifeste sous des formes diverses.

PULLULER (lat. *pullulare*), *v. n.* Multiplier en abondance et en peu de temps. Le chiendent pullule. Le rat pullule beaucoup, le mulot encore davantage, Buff. || Fig. Se dit des opinions, des hérésies, des écrits dangereux qui se répandent facilement et avec rapidité.

PULMONAIRE (lat. *pulmonarius*), *adj.* Qui appartient aux poumons. || Artère pulmonaire, artère qui naît de la partie supérieure et gauche du ventricule droit du cœur, et se rend aux poumons. || Plèvre pulmonaire, la portion de la plèvre qui revêt immédiatement le poumon. || En méd. Qui affecte le poumon. Les inflammations pulmonaires. || Catarrhe pulmonaire, bronchite. || Phthisie pulmonaire, affection tuberculeuse des poumons. || En zool. Qui est pourvu d'un poumon. || *S. f.* Pulmonaire du chêne, espèce de lichen. Pulmonaire officinale, plante de la famille des borraginées.

PULMONIE (lat. *pulmo*), *s. f.* Mot employé tantôt pour pneumonie, tantôt pour phthisie pulmonaire.

PULMONIQUE (lat. *pulmo*), *adj.* Qui a les poumons affectés. || On dit aussi poumonique. || *Subst.* Un pulmonique. Une pulmonique.

PULPATION, *s. f.* En pharm. Opération qui a pour objet de réduire en pulpe certaines substances végétales.

PULPE (lat. *pulpa*), *s. f.* En bot. Substance charnue et molle des fruits, des légumes. || En pharm. La partie molle et charnue des végétaux, que l'on a réduite à une espèce de pâte, de la consistance d'une bouillie, en la séparant des parties dures. || En anat. Pulpe cérébrale, la substance blanche du cerveau.

PULPÉ, ÉE, *p. p.* de pulper.

PULPER, *v. a.* En pharm. Réduire en pulpe.

PULPEUX, EUSE, *adj.* En bot. Qui est formé d'une pulpe. || Qui a la consistance de la pulpe.

PULSATIF, IVE (lat. *pulsare*), *adj.* En méd. Qui cause des pulsations. || Douleur pulsative, battement douloureux que l'on éprouve dans les parties enflammées, et qui répond aux pulsations artérielles.

PULSATION (lat. *pulsatio*), *s. f.* En physiol. Battement des artères qui constitue le pouls. || En méd. Pulsations, battements qui se font sentir dans une partie malade. || En phys. Mouvement de vibration des fluides élastiques.

PULVÉRIN (ital. *polverino*), *s. m.* Anciennement, fourniment qui contenait de la poudre. || On disait aussi poulvérin. || Aujourd'hui, poudre pulvérisée employée pour la confection des artifices. || Espèce de poudre d'eau, c'est-à-dire d'une multitude de petites gouttes presque imperceptibles, qui se font sentir près des chutes d'eau.

* **PULVÉRISABLE**, *adj.* Qui peut être réduit en poudre.

* **PULVÉRISATEUR**, *s. m.* Nom de divers instruments servant à réduire en poudre les drogues simples. || Instrument à l'aide duquel on force un jet très-fin d'eau minérale, chassé par compression, à se briser sur une lentille métallique.

PULVÉRISATION, *s. f.* Action de réduire un corps en poudre ; résultat de cette action. || En pharm. Opération qui consiste à réduire les substances médicamenteuses en poudres plus ou moins ténues. || Action de faire passer une eau minérale par le pulvérisateur.

PULVÉRISÉ, ÉE, *p. p.* de pulvériser. || Eau pulvérisée, eau minérale qui a passé par le pulvérisateur.

PULVÉRISER (lat. *pulverisare*), *v. a.* Réduire en poudre. || Fig. Mettre à néant. Pulvériser ses adversaires, un livre, etc. || Se pulvériser, *v. r.* Être pulvérisé.

PULVÉRULENT, ENTE (lat. *pulverulentus*), *adj.* Chargé de poussière. || En bot. Couvert d'une couche farineuse produite par le végétal. || Qui a forme de poudre. Un précipité pulvérulent et opaque, FOURCROY.

PUMICIN (orig. inc.), *s. m.* Huile de palme.

* **PUMICITE** ou **PUMITE** (lat. *pumex*), *s. f.* Nom scientifique de l'espèce de lave dite pierre ponce.

PUNAIS, AISE (pu-nê. Dérivé du lat. *putere*), *adj.* Qui sent mauvais. || Qui rend par le nez une odeur infecte. || *Subst.* au masc. C'est un punais.

PUNAISE (*punais*), *s. f.* Genre de l'ordre des hémiptères, dont l'espèce la plus connue est la punaise des lits ; l'odeur en est fétide. || Popul. Avoir le ventre plat comme une punaise, se dit d'une personne qui est restée longtemps sans manger. || Fig. Plat comme une punaise, se dit d'un homme à caractère bas, rampant. || Punaise des bois, insecte qui a des ailes et des élytres. || Petit clou court à tête large et plate, armé d'une pointe, dont se servent les ingénieurs pour tenir leur plan sur la table, ou les dessinateurs pour fixer un dessin modèle.

PUNAISIE, *s. f.* Mauvaise odeur. || Maladie du punais.

PUNCH (ponch. Anglais *punch*, du persan *panj*, cinq : boisson composée de cinq ingrédients), *s. m.* Mélange de thé et d'eau-de-vie ou de rhum, avec du jus de citron, de la cannelle et du sucre ; on le fait brûler. || Se dit aussi de boissons composées de vin blanc ou rouge.

PUNI, IE, *p. p.* de punir. || Fig. Être puni par où l'on a péché, éprouver du dommage, de la peine, par suite des choses mêmes où l'on a cherché avantage ou plaisir.

PUNIQUE (lat. *punicus*), *adj.* Qui est des Carthaginois. Médailles puniques. || Guerres puniques, les trois guerres qui eurent lieu entre les Romains et les Carthaginois. || Langue punique, langue que parlaient les Carthaginois. || Fig. Foi punique, mauvaise foi.

PUNIR (lat. *punire*), *v. a.* Faire subir à quelqu'un le châtiment de son crime, de sa faute. Punir un criminel. Punir de mort. || Absol. Je saurai punir. || Il se dit aussi des choses qui sont cause qu'une punition est infligée. Ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avait pas su demeurer dans ses bornes, BOSS. || Il se dit de Dieu qui inflige des châtiments durant ou après cette vie. Dieu ne nous punit que pour nous convertir, BOURD. || Par extens. Faire éprouver quelque châtiment. Ah ! que, pour la punir de cette comédie [feindre d'être malade], Ne lui vois-je une vraie et triste maladie ? BOIL. || Mal reconnaître, rendre le mal pour le bien. Vous êtes un ingrat ; vous me punissez bien de ce que j'ai fait pour vous. || Se punir, *v. r.* S'imposer un châtiment. || S'infliger l'un à l'autre une punition.

PUNISSABLE, *adj.* Qui mérite d'être puni. Une hypocrisie qui cache sous le masque de la piété le punissable dessein de tromper la religion publique, MIRABEAU. || Il se dit aussi des personnes.

* **PUNISSANT, ANTE**, *adj.* Qui punit. La justice vengeresse et punissante de Dieu, ST FRANÇOIS DE SALES.

PUNISSEUR, *adj. m.* Qui punit. Un Dieu rémunérateur des bonnes actions, punisseur des méchantes, VOLT. || *S. m.* Les dieux, justes punisseurs des infidèles, D'URFÉ.

PUNITION (lat. *punitio*), *s. f.* Acte par lequel quelqu'un punit. Des crimes qualifiés qui méritent la censure, la punition des magistrats, FURETIÈRE. || Ce malheur, cet accident lui est arrivé par punition de Dieu, Dieu lui a envoyé cette disgrâce pour le châtier. || On dit absol. dans le même sens : C'est une punition de Dieu, une punition du ciel. || Acte par lequel quelque méfait est puni. La punition des crimes et des délits. || Il se dit aussi des personnes. Je vous réponds déjà de sa punition, CORN. || Peine infligée pour une faute. Cette indigne mollesse et ces lâches défenses Sont des punitions qu'attirent mes offenses, CORN. || Nom donné aux diverses peines qu'on inflige aux enfants dans les écoles et les colléges. Les pensums, la retenue sont des punitions. || Il se dit, aux petits jeux de société, de ce qui est infligé comme peine pour avoir manqué en quelque chose.

PUPILLAIRE (lat. *pupillaris*), *adj.* En jurispr. Qui appartient au pupille. Les intérêts pupillaires.

PUPILLAIRE, *adj.* En anat. Qui appartient à la pupille de l'œil.

PUPILLARITÉ, *s. f.* Temps qu'un enfant est pupille. || La qualité de pupille.

PUPILLE (lat. *pupillus*), *s. m.* et *f.* Mineur et orphelin de père et de mère ou de l'un des deux seulement, qui est sous la conduite d'un tuteur. || Il se dit quelquefois d'un enfant par rapport à son gouverneur. || Pupilles de la garde, corps d'enfants ou de jeunes gens qui était attaché à la garde de Napoléon Ier.

PUPILLE (lat. *pupilla*), *s. f.* En anat. Ouverture que la membrane iris présente dans son milieu, et par laquelle passent les rayons lumineux pour arriver au cristallin.

PUPITRE (lat. *pulpitum*), *s. m.* Meuble sur lequel on pose un livre, des cahiers de musique, pour lire, pour chanter plus commodément. || Meuble qui sert à mettre du papier, des livres, etc.

PUR, URE (lat. *purus*), *adj.* Qui est sans mélange. Du vin pur. L'eau pure. || Fleur pure, fleur qui est toute d'une couleur. || Fig. La démocratie pure. || Il se dit de la race, du sang. C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre, RAC. || Fig. Le plus pur du sang, ce qu'on a de plus cher. || T. hippique. Pur sang, voy. SANG. || Que rien ne vicie, n'altère, ne corrompt. Un air pur.

Une onde pure. Un jour pur. || Un ciel pur, un ciel sans nuage, et fig. une vie, une condition heureuse et calme. || Il se dit des choses qui ne font pas contracter des souillures selon les préceptes de certaines religions. Des victimes pures. || Au sens moral, qui est sans mélange. Aimer Dieu d'un amour pur. Une félicité pure. || Fig. Qui est sans tache, sans souillure, sans corruption. Une amitié pure. Une âme pure. || Il se dit aussi des personnes. C'est un homme pur. || Chaste. Vierge très-pure. || En théol. L'état de pure nature, l'état où était Adam avant le péché. || En philos. L'état de pure nature, l'état de l'homme tel qu'on le suppose antérieurement à toute civilisation. || Famil. et par plaisanterie, être en état de pure nature, être sans vêtement. || En métaphys. Esprit pur, l'esprit considéré sans égard à son union avec la matière. || Raison pure, l'intelligence qui perçoit les vérités nécessaires. || Mathématiques pures, celles qui considèrent la grandeur sans aucune application astronomique ou physique. || En jurispr. Obligation pure et simple, promesse pure et simple, mainlevée pure et simple, démission pure et simple, obligation, promesse, mainlevée, démission sans aucune condition, sans aucune restriction. || En parlant du style, du langage, correct, exact, régulier. Style pur. Une latinité pure. || Il se dit aussi des écrivains. Il est peu de poëtes aussi purs que Racine. || En termes de dessin, correct, exact, élégant. Un dessin pur. Des formes pures. || En mus. D'une exécution exacte, parfaite. Voix pure et suave. Exécution pure et brillante. || En blas. Qui n'a que l'émail du champ de l'écu, sans aucune pièce héraldique. Il porte d'argent pur. || On dit aussi plein dans le même sens. || Pur de, dépourvu de ce qui gâterait, souillerait. Une liqueur pure de tout mélange. || Fig. Une âme pure de l'iniquité de son siècle, Boss. || Pur placé devant le substantif a le sens de uniquement, exclusivement, ne... que. C'est un pur caprice. Par un pur effet de générosité, Corn. C'est le pur hasard qui, etc. || En cet emploi, quand *pur* est accompagné de *tout*, il se met après son substantif. Nous suivons seulement la raison toute pure, Quinault. || *S. m.* Les purs, les vrais fidèles, nom qu'ont pris divers sectaires. || A pur et à plein, entièrement, sans réserve. Un compte soldé à pur et à plein. Être absous à pur et à plein. || En pur don, se dit d'un don fait sans condition. || En pure perte, se dit d'une perte qui n'est compensée par aucun avantage. || Fig. En pure perte, inutilement, vainement. Vous vous tourmentez en pure perte.

PUREAU (*pur*), *s. m.* La partie d'une tuile ou d'une ardoise sur un toit, qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise voisine. || Distance du dessus d'une latte au-dessus de l'autre.

PURÉE (anc. fr. *pevrée, peurée,* du lat. *piperata*), *s. f.* Sorte de bouillie faite avec les pois, les fèves ou autres légumes. Potage à la purée ou simplement purée. || On fait aussi des purées de marrons, d'oignons, de navets. || Purée de gibier, gibier pilé et cuit de manière à être réduit en bouillie. Il y a aussi des purées de volaille, de homard. || Famil. Purée de septembre, le vin.

PUREMENT, *adv.* D'une manière pure, innocente. Vivre purement. || Avec correction et élégance. Écrire purement. || Dessiner purement, d'une manière exacte, correcte. || Uniquement, essentiellement, simplement. La grande question est de savoir si un pays purement agricole est plus riche qu'un pays purement commerçant, Volt. || Purement et simplement, sans réserve. Résigner sa charge purement et simplement. || Purement et simplement, se dit aussi dans le sens de simplement employé tout seul.

PURETÉ (lat. *puritas*), *s. f.* Qualité d'une chose pure, sans mélange. La pureté de l'air, de l'or, etc. || Fig. La pureté de la religion. || En peint. Pureté des couleurs, se dit lorsque les couleurs conservent toute la force qu'elles ont naturellement. || Il se dit de la race, du sang. Une espèce dans sa plus grande pureté. || Fig. Exemption d'altération, de souillure, de corruption. La pureté des mœurs. La pureté de sa vie. || Chasteté. Ne rien souffrir qui blesse la pureté. || Exactitude dans l'emploi, la construction des mots. La pureté de Malherbe. La pureté du langage. || Dans les beaux-arts, correction, dessin fini. || Pureté du goût, délicatesse du goût, faculté de discerner les qualités et les défauts des ouvrages d'esprit.

PURGATIF, IVE (lat. *purgativus*), *adj.* Qui a la propriété de nettoyer. Les jaspes qui ont été produits par le feu purgatif, lesquels sont d'une substance uniforme, Buff. || Qui a la propriété de purger, de procurer des évacuations alvines. Médicament, remède purgatif. || *S. m.* Nom générique des médicaments qui déterminent des évacuations alvines. Un purgatif violent.

PURGATION (lat. *purgatio*), *s. f.* Action de purger, de nettoyer. || En jurispr. canonique, purgation canonique, action par laquelle un accusé se justifiait devant le juge ecclésiastique, selon la forme prescrite par les canons, à la différence de la purgation vulgaire qui se faisait par les épreuves du combat, de l'eau, du feu, etc. || En méd. Action des remèdes purgatifs. || Le purgatif lui-même.

PURGATOIRE (lat. *purgatorius*), *s. m.* Lieu ou état dans lequel les âmes des justes, sorties de ce monde sans avoir suffisamment satisfait à la justice divine pour leurs fautes, achèvent de les expier avant d'être admises à jouir du bonheur éternel. || Faire son purgatoire en ce monde, de son vivant, souffrir beaucoup.

* **PURGE** (voy. *purger*), *s. f.* Action de nettoyer. || Action de purger le fil grége. || Action de désinfecter des marchandises qui pouvaient porter le germe de la peste. || Médicament purgatif. || Purge d'hypothèques, moyen accordé au tiers détenteur pour affranchir l'immeuble des hypothèques qui le grèvent du fait des précédents propriétaires. || Les papiers, les actes qui établissent la purge.

PURGÉ, ÉE, *p. p.* de purger.

PURGER (lat. *purgare*), *v. a.* Nettoyer, purifier. Le plomb purge l'or et l'argent de toute matière métallique étrangère, Buff. || Fig. Cette manière de purger la métropole en infectant la colonie, Raynal. || Purger les métaux, les dégager de tout mélange. || Purger le fil grége, le débarrasser de tout ce qui l'altère, nœuds, bourre, etc. || Par extens. Débarrasser de. Mais purgez-moi l'esprit de ce petit souci, Corn. || Il se dit des lieux délivrés de ce qui nuit. Purger les mers des pirates. Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre ! Rac. || Il se dit aussi de celui qui est chassé. De ton horrible aspect purge tous mes États, Rac. || Rendre pur, en parlant des choses morales. Le baptême purge notre âme. Purger nos passions. || Purger de péché une action, la rendre pure de péché. || Purger une offense, la laver ; purger ses péchés, les expier. || Purger un défaut, une faute, s'en délivrer. || Purger sa conscience, ne rien souffrir sur sa conscience ; et aussi se confesser. || Purger une langue, en retrancher les expressions incorrectes, triviales. || Purger un livre, en retrancher ce qui peut blesser la religion, la morale, la pudeur. On dit plutôt expurger. || Justifier. Après avoir purgé la doctrine de saint Thomas des excès dont on la chargeait, Boss. || Purger un bien de dettes, acquitter toutes les dettes qui le grèvent. || En jurispr. Purger les hypothèques, remplir les formalités nécessaires pour ôter les hypothèques. || En matière criminelle, purger la contumace, se présenter pour se faire juger contradictoirement, après avoir été condamné par contumace. || En jurispr. civile, purger le défaut, se libérer, par une opposition, d'un jugement par défaut. || Purger une quarantaine, la compléter. || En méd. Faire sortir les impuretés du corps au moyen d'eaux, de médicaments, de régime. || Procurer des évacuations alvines. Le séné l'a purgé abondamment. || Purger le cerveau, le dégager, le rendre plus libre. || Son médecin l'a purgé, il lui a fait prendre une purgation. Cette drogue purge la bile, elle fait sortir la bile. || Absol. Donner un purgatif. || En parlant des choses. Ce remède terrible purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, Sév. || Se purger, *v. r.* Devenir plus pur. Le vin nouveau chasse tout ce qui lui est étranger, et se purge lui-même par sa propre force, Boss. || Fig. La langue s'est purgée d'un reste de barbarie. || Se purger d'un crime, d'une accusation, s'en justifier. || Se purger par serment, se justifier devant les juges en jurant qu'on est innocent. || Se justifier. || Prendre une purgation. || Être débarrassé d'humeurs.

* **PURIFIANT, ANTE,** *adj.* Qui purifie.

PURIFICATION (lat. *purificatio*), *s. f.* Action de séparer des corps naturels leurs impuretés. La purification des métaux. || Action de débarrasser une substance quel-

conque de toutes les matières qui lui sont étrangères. La purification du sang. || Purifications légales, les cérémonies par lesquelles on se purifiait dans la loi de Moïse. || Chez les chrétiens, fête en l'honneur de la sainte Vierge. La fête de la Purification. || Se dit de pratiques religieuses de propreté usitées dans diverses religions. || Action du prêtre à la messe qui, après avoir pris le sang de Notre-Seigneur, prend du vin dans le calice.

PURIFICATOIRE (b. lat. *purificatorium*), *s. m.* Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIÉ, ÉE, *p. p.* de purifier.

PURIFIER (lat. *purificare*), *v. a.* Rendre pur. Purifier l'eau, l'air, le sang, etc. || Ôter par des cérémonies religieuses les souillures. Samuel purifia Isaï et ses fils, SACI. || Fig. Rendre pur moralement. Purifier le cœur, les intentions, les sentiments, etc. || Purifier les mœurs, les rendre plus honnêtes. || Purifier les lèvres, rendre les discours purs et salutaires. || Se purifier, *v. r.* Devenir pur. Les eaux se purifient par le filtrage. || Fig. Afin que l'âme s'affermisse et se purifie par la pénitence, Boss. || Chez les Juifs, faire les purifications légales.

PURIFORME (lat. *pus* et *forma*), *adj.* En méd. Qui ressemble au pus. Crachats puriformes.

* **PURIN** (*purée?*), *s. m.* La partie liquide du fumier.

* **PURINER**, *v. a.* Arroser avec le purin.

PURISME (*pur*), *s. m.* Caractère des écrivains qui ne s'attachent qu'à la pureté du langage, et qui croient avoir atteint à la perfection du style lorsqu'il ne leur est point échappé de faute contre la langue.

PURISTE (*pur*), *s. m.* Celui qui affecte une grande pureté. Les calvinistes se piquent d'être les plus purs de tous les puristes, Boss. || Celui qui affecte une pureté de style exagérée.

PURITAIN, AINE (anglais *puritan*), *s. m.* Membre d'une secte protestante, ainsi appelée parce qu'elle prétend être plus purement attachée que les autres presbytériens à la lettre de l'Écriture. || *Adj.* Un ministre puritain. || Par extens. Celui qui affecte une grande rigidité de principes moraux ou politiques.

PURITANISME, *s. m.* Doctrine des puritains. || L'ensemble des puritains. || Fig. Rigorisme politique ou moral.

PURPURIN, INE (lat. *purpurinus*), *adj.* Qui approche de la couleur de pourpre. Des joues purpurines. Elle cueille la grappe ou blanche ou purpurine, A. CHÉN.

PURPURINE (*purpurin*), *s. f.* Le bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vernis. || En chim. Principe colorant pourpre de la racine de garance.

PURULENCE (lat. *purulentia*), *s. f.* En méd. Qualité de ce qui est purulent. La purulence des crachats.

PURULENT, ENTE (lat. *purulentus*), *adj.* En méd. Qui tient de la nature du pus; qui a l'aspect du pus. Urine purulente. || Foyer purulent, synonyme d'abcès.

PUS (lat. *pus*), *s. m.* En méd. Humeur morbide caractérisée par des globules spéciaux, et se produisant d'ordinaire par l'effet d'une inflammation.

PUSILLANIME (pu-zil-la-ni-m'. Lat. *pusillanimis*), *adj.* Qui a l'âme faible et timide. Des cœurs pusillanimes. || Qui annonce de la pusillanimité. N'éprouvez point, mon fils, d'effroi pusillanime, M. J. CHÉN.

PUSILLANIMITÉ (pu-zil-la-ni-mi-té. Lat. *pusillanimitas*), *s. f.* Faiblesse d'esprit, manque de cœur.

PUSTULE (lat. *pustula*), *s. f.* En méd. Petite tumeur cutanée qui suppure au sommet. || Pustule maligne, affection virulente et gangréneuse. || En bot. Sorte de petite élevure sur la tige ou sur les feuilles des plantes.

PUSTULEUX, EUSE (lat. *pustulosus*), *adj.* Qui a la forme d'une pustule, qui est accompagné de pustules.

PUTATIF, IVE (lat. *putativus*), *adj.* Réputé pour être ce qu'il n'est pas. Père putatif. || En jurispr. Mariage putatif, mariage que les parties ont contracté à tort, mais de bonne foi, dans l'ignorance où elles sont des empêchements qui s'opposaient à leur union.

PUTOIS (dérivé du lat. *putere*), *s. m.* Petit quadrupède carnivore de la famille des martres. || Sa fourrure. Un manchon de putois.

PUTRÉFACTION (lat. *putrefactio*), *s. f.* Décomposition que, sous l'influence de certaines conditions de chaleur et d'humidité, subissent les corps organisés, quand la vie est éteinte en eux. || État de ce qui est putréfié.

PUTRÉFAIT, AITE (lat. *putrefactus*), *adj.* Tombé en putréfaction. || On dit plus ordinairement putréfié.

PUTRÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de putréfier.

PUTRÉFIER (lat. *putris* et *facere*), *v. a.* Faire tomber en putréfaction. || Se putréfier, *v. r.* Tomber en putréfaction.

* **PUTRESCIBILITÉ** (*putrescible*), *s. f.* Qualité de ce qui est putrescible.

* **PUTRESCIBLE** (lat. *putrescere*), *adj.* Qui peut pourrir.

PUTRIDE (lat. *putridus*), *adj.* Qui a le caractère de la putréfaction. Décomposition putride. || En chim. Fermentation putride, décomposition avec putréfaction. || En méd. Qui a de la putridité. Émanations putrides. || Fièvre putride, nom que les humoristes donnaient à un ordre de fièvres qu'ils attribuaient à la corruption des humeurs.

PUTRIDITÉ (*putride*), *s. f.* État de ce qui est putride, pourri. || En méd. État dans lequel les substances du corps vivant offrent des altérations comparables, jusqu'à un certain point, à celles de la putréfaction.

* **PUY** (lat. *podium*, de πόδιον), *s. m.* Tertre, éminence, montagne. Le puy de Dôme.

* **PYGARGUE** (πύγαργος), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'aigle pygargue ou de l'haliète ossifrage. || Nom spécifique de l'antilope pygargue (ruminants).

PYGMÉE (lat. *Pygmæus*, de Πυγμαῖος), *s. m.* Homme appartenant à une nation fabuleuse qui n'avait que la hauteur d'une coudée, et qui guerroyait contre les grues. || En ce sens, il s'écrit avec un grand P. || Par extens. Nom donné à quelques races d'hommes très-petits. || Personne de très-petite taille (avec un *p* minuscule). || Fig. Homme sans mérite ou sans crédit, qui attaque quelqu'un d'illustre ou de puissant. Les pygmées de la littérature.

PYLÔNE (πυλών), *s. m.* En archit. Grand portail des temples égyptiens.

PYLORE (lat. *pylorus*, de πυλωρός), *s. m.* En anat. Orifice droit ou inférieur de l'estomac, par où les aliments passent dans le duodénum.

PYLORIQUE, *adj.* Qui a rapport au pylore.

PYRACANTHE (πυράκανθα), *s. f.* Nom spécifique du *cratægus pyracantha*, dit vulgairement buisson ardent.

* **PYRALE** (lat. *pyralis*, de πυραλίς), *s. f.* Insecte nuisible de l'ordre des lépidoptères. La pyrale de la vigne.

PYRAMIDAL, ALE (lat. *pyramidalis*), *adj.* Qui a la forme d'une pyramide. Les peupliers pyramidaux, BERN. DE ST-PIERRE. || En minéralogie, système pyramidal, assemblage de formes cristallines provenant d'une même forme pyramidale fondamentale. || Plantes pyramidales, celles dont les branches diminuent de longueur à mesure qu'elles se rapprochent du sommet. || Coquilles pyramidales, coquilles dont la forme est celle d'une pyramide et même d'un cône. || En anat. Os pyramidal, troisième os de la première rangée du carpe. || Fig. et néolog. Se dit d'une chose colossale, étonnante par sa grandeur. Œuvre pyramidale. Succès pyramidal.

PYRAMIDALE, *s. f.* Espèce de campanule qui s'élève en pyramide.

PYRAMIDE (lat. *pyramis*, de πυραμίς), *s. f.* Nom donné à de grands monuments à base rectangulaire, et à quatre faces triangulaires qui se réunissent au sommet. Les pyramides d'Égypte. || Construction qui a la forme pyramidale. || Par extens. Colline ou montagne affectant la forme pyramidale. || En horticulture, pyramide ou cône, forme donnée aux arbres. || Fig. Amas qui s'élève en forme de pyramide. Des pyramides de fruits. || Solide formé par plusieurs triangles qui ont un polygone pour base et un sommet commun. Pyramide triangulaire, quadrangulaire, etc. celle dont la base est un triangle, un quadrilatère, etc. || Fig. Mettre la pyramide sur sa pointe, établir quelque chose dans la position la moins solide. || En anat. Petite éminence osseuse, située dans le fond de la caisse du tympan de l'oreille. || En chir. Pyramides du trépan, pointes triangulaires d'acier qui se fixent dans l'os pour assurer l'action de la scie circulaire. || En pyramide, en forme de pyramide ou à peu près.

PYRAMIDER, *v. n.* T. d'art. Être disposé en pyramide. Ce groupe pyramide bien. || S'élever en pyramide.

* **PYRAMIDION** (dim. de *pyramide*), *s. m.* La petite pyramide quadrangulaire qui termine les obélisques.

PYRÈTHRE (πύρεθρον), *s. m.* Genre de plantes synanthérées corymbifères. || Camomille pyrèthre, pyrèthre proprement dit ou racine salivaire.

⋆ **PYREXIE** (πύρεξις), *s. f.* En méd. État fébrile. || Fièvre en général.

PYRIQUE (πῦρ), *adj.* Qui concerne le feu. Expériences pyriques. || Feux pyriques, feux d'artifice. || Spectacle pyrique ou feu pyrique, imitation de feu d'artifice, produite à l'aide de transparents.

PYRITE (lat. *pyrites*, de πυρίτης), *s. f.* Nom donné à quelques sulfures métalliques natifs qui jouissent de la propriété de s'enflammer dans des circonstances particulières. || Pyrite de fer, pyrite cuivreuse, pyrite d'étain, sulfure de fer, de cuivre, d'étain.

PYRITEUX, EUSE, *adj.* De la nature de la pyrite.

⋆ **PYRO...** Mot qui en composition signifie feu, de πῦρ.

⋆ **PYROGALLIQUE** (*pyro* et *gallique*), *adj.* Acide pyrogallique, acide produit par la sublimation de l'acide gallique; on s'en sert pour la teinture des cheveux et pour la photographie.

PYROLIGNEUX, EUSE (*pyro...* et *ligneux*), *adj.* En chim. Acide pyroligneux, acide acétique impur tiré du bois par distillation.

PYROMÈTRE (*pyro...* et μέτρον), *s. m.* En phys. Instrument qui sert à évaluer les hautes températures.

⋆ **PYROMÉTRIE**, *s. f.* Art d'évaluer les hautes températures.

⋆ **PYROMÉTRIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la pyrométrie.

PYROPHORE (πυροφόρος), *s. m.* Composition chimique qui a la propriété de s'enflammer à l'air.

⋆ **PYROSCAPHE** (*pyro...* et σκάφη), *s. m.* Bateau à vapeur.

PYROTECHNIE (pi-ro-tè-knie. *Pyro...* et τέχνη), *s. f.* Art d'employer le feu. || Pyrotechnie chirurgicale, l'art d'employer le feu ou le cautère actuel en chirurgie. || Ensemble des connaissances et des travaux qui concernent les artifices. || École de pyrotechnie, établissement de l'artillerie où se font les travaux et les instructions relatifs aux munitions et artifices de guerre.

PYROTECHNIQUE (pi-ro-tè-kni-k'), *adj.* Qui appartient à la pyrotechnie. || *S. f.* L'art d'employer le feu.

⋆ **PYROXYLE** (*pyro...* et ξύλον), *s. m.* Synonyme de fulmi-coton.

PYRRHIQUE (πυῤῥίχη), *s. f.* T. d'antiq. Sorte de danse qui se faisait les armes à la main.

⋆ **PYRRHIQUE** (πυῤῥίχιος), *s. m.* Dans la métrique ancienne, pied composé de deux brèves, ou vers dont la plupart des pieds sont des pyrrhiques.

PYRRHONIEN, ENNE, *adj.* Qui appartient au pyrrhonisme. Montaigne affectait de passer pour pyrrhonien, MALEBR. || Par extens. Qui doute ou affecte de douter de tout. || *Subst.* Un pyrrhonien.

PYRRHONISME, *s. m.* Doctrine de Pyrrhon, qui, entre les dogmatiques qui prétendaient qu'il y a une vérité absolue, et les sophistes qui le niaient, voulait que le philosophe s'abstînt. || Par extens. Habitude ou affectation de douter de tout. || Pyrrhonisme historique, abus de la critique qui attaque la certitude des faits bien établis.

PYTHAGORICIEN, IENNE, *adj.* Qui appartient à la philosophie de Pythagore. La secte pythagoricienne. Les dogmes pythagoriciens. || *S. m.* Sectateur de Pythagore.

⋆ **PYTHAGORIQUE**, *adj.* Qui appartient à Pythagore, à son école ou à ses doctrines. Le silence pythagorique.

⋆ **PYTHAGORISME**, *s. m.* Doctrine de Pythagore.

PYTHIE (pi-tie. Πυθία), *s. f.* T. d'antiq. grecq. Prêtresse de l'oracle d'Apollon à Delphes.

PYTHIEN, IENNE (pi-tiin. Πύθιος), *adj.* Apollon Pythien, Apollon honoré à Pytho, dans la région pythienne en Phocide, au pied du Parnasse. || Jeux pythiens, voy. PYTHIQUES. || Qui appartient, qui est relatif à la pythie.

PYTHIQUES (πυθικός), *adj. m. plur.* Jeux pythiques jeux qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon.

⋆ **PYTHON** (lat. *Python*, de Πύθων), *s. m.* T. de mythologie. Serpent monstrueux qui désolait les environs de Delphes, et qu'Apollon tua à coups de flèches. || Nom d'un genre d'ophidiens propres à l'ancien monde (en ce sens, avec un *p* minuscule).

PYTHONISSE (lat *pythonissa*, de πυθώνισσα), *s. f.* T. d'antiq. Devineresse. La pythonisse d'Endor. || Par extens. Toute femme qui se mêle de prédire l'avenir.

Q

Q (ku ou, suivant l'épellation moderne, ke. Lat. *q*), *s. m.* La dix-septième lettre de l'alphabet, et la treizième des consonnes. Un grand Q. Un petit q. || Q valait 500 dans la numération romaine.

QUADRAGÉNAIRE (koua-dra-jé-nê-r'. Lat. *quadragenarius*), *adj.* Qui contient quarante unités. || Qui est âgé de quarante ans. || *Subst.* Un, une quadragénaire.

QUADRAGÉSIMAL, ALE (koua-dra-jé-zi-mal. Lat. *quadragesimalis*), *adj.* Qui appartient au carême. Jeûne quadragésimal. Féries quadragésimales. || Vie quadragésimale, vie dans laquelle on fait constamment carême.

QUADRAGÉSIME (koua-dra-jé-zi-m'. Lat. *quadragesima*, s. e. *dies*), *s. f.* Mot qui signifie carême, et qui n'est usité que dans : Le dimanche de la Quadragésime ou le premier dimanche de carême. || Absol. La Quadragésime.

⋆ **QUADRAGESIMO** (koua-dra-jé-zi-mo. Lat. *quadragesimo*, s. e. *loco*), *adv.* En quarantième lieu.

⋆ **QUADRANGLE** (koua-dran-gl'. Lat. *quadrangulus*), *s. m.* Figure qui a quatre angles, quatre côtés. || Bâtiment dont la base est un parallélogramme rectangle.

QUADRANGULAIRE (koua-dran-gu-lê-r'), *adj.* En géom. Qui a quatre angles. Un bâtiment quadrangulaire.

QUADRAT (ka-dra), *s. m.* Voy. CADRAT.

QUADRAT, ATE (koua-dra. Lat. *quadratus*), *adj.* T. d'astrologie. N'est usité que dans : Quadrat aspect, la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre d'un quart de cercle, c'est-à-dire de 90 degrés.

QUADRATIN (ka-dra-tin), *s. m.* Voy. CADRATIN.

QUADRATRICE (koua-dra-tri-s'. Lat. *quadrator*), *s. f.* En géom. Courbe employée pour arriver à la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE (koua-dra-tu-r'. Lat. *quadratura*), *s. f.* En géom. Réduction géométrique d'une figure curviligne à un carré équivalent en surface. || Fig. C'est la quadrature du cercle, se dit d'une chose impossible à trouver. || En astron. Aspect de deux astres éloignés l'un de l'autre de 90 degrés.

QUADRATURE (koua-dra-tu-r'), *s. f.* Voy. CADRATURE.

⋆ **QUADRI...** Préfixe qui signifie quatre, c'est le latin *quadri*, qui n'est non plus usité qu'en composition.

QUADRIENNAL (ka-dri-è-nnal), *adj.* Voy. QUATRIENNAL.

QUADRIFIDE (kou-a-dri-fi-d'. Lat. *quadrifidus*), *adj.* En bot. Qui a quatre divisions étendues à peu près jusqu'au milieu de la longueur. Calice quadrifide.

QUADRIGE (koua-dri-j'. Lat. *quadrigæ*), *s. m.* T. d'antiq. Char monté sur deux roues et attelé de quatre chevaux de front.

⋆ **QUADRILATÉRAL, ALE** (koua-dri-la-té-ral. *Quadri...* et *latéral*), *adj.* Qui offre quatre côtés.

QUADRILATÈRE (koua-dri-la-tè-r'. Lat *quadrilaterus*), *s. m.* En géom. Figure qui a quatre côtés.

⋆ **QUADRILLAGE** (ka-dri-lla-j', *ll* mouillées. *Quadrille*), *s. m.* Assemblage de carreaux. Un corridor dallé en quadrillage blanc et noir.

QUADRILLE (ka-dri-ll', *ll* mouillées. Ital. *quadriglia*), *s. f.* L'usage tend à le faire masculin. Troupe de cavaliers pour un carrousel ou pour un tournoi, qui, appartenant au même parti, avaient un arrangement déterminé et une parure uniforme. || T. de danse. Nombre pair de couples qui exécutent des contredanses dans un bal ; en ce sens, l'usage actuel fait constamment quadrille masculin. || Réunion de figures qui doivent être

dansées sans interruption ; elles sont au nombre de cinq : le pantalon, l'été, la poule, la pastourelle et la finale. || En mus. Ensemble des morceaux de musique qui correspondent aux figures qu'on exécute dans un quadrille.

QUADRILLE (ka-dri-ll', *ll* mouillées. Ital. *quadriglio*), *s. m.* Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre.

* **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll* mouillées. B. lat. *Quadrillus*), *s. m.* Jour en losange formé par les fils d'une frange, que l'on noue ou que l'on passe dans un coulant.

* **QUADRILLÉ, ÉE** (ka-dri-llé, *ll* mouillées. *Quadrille*), *adj.* Se dit des étoffes à carreaux. || T. de construction. Systèmes quadrillés, systèmes composés de pièces parallèles entre elles reliées transversalement par d'autres pièces également parallèles entre elles. || Papier quadrillé, papier réglé en petits carrés.

* **QUADRILLION** (ka-dri-li-on. *Quadri*), *s. m.* Nom des unités de la sixième tranche d'un nombre. Le quadrillion vaut mille trillions.

QUADRINÔME (koua-dri-nô-m'. *Quadri*... et νομή), *s. m.* Expression algébrique composée de quatre termes.

* **QUADRIVIUM** (koua-dri-vi-om'. Lat. *quadrivium*), *s. m.* La division supérieure des sept arts dans l'université du moyen âge, qui comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

QUADRUMANE (koua-dru-ma-n'. Lat. *quadrumanus*), *adj.* T. d'hist. natur. Qui a quatre mains. Le singe est quadrumane. || *S. m.* Les quadrumanes, second ordre des mammifères, caractérisé par la disposition en forme de main des quatre extrémités.

QUADRUPÈDE (koua-dru-pè-d'. Lat. *quadrupedus*), *adj.* Qui a quatre pieds. Les animaux quadrupèdes. || Qui marche à quatre pieds. Il y a divers exemples d'hommes quadrupèdes, J. J. Rouss. || *S. m.* Un animal à quatre pieds. || Le quadrupède ailé, Pégase.

QUADRUPLE (koua-dru-pl'. Lat. *quadruplus*), *adj.* Qui vaut quatre fois autant. Une somme quadruple. || Quadruple alliance, traité entre quatre puissances. || En mus. Quadruple croche, figure de valeur moderne qui vaut la huitième partie d'une croche. || En chim. Sel quadruple, sel formé de deux autres sels. || *S. m.* Quatre fois autant. Le mal se rend chez vous au quadruple du bien, La Font. || Double pistole d'Espagne.

QUADPUPLÉ, ÉE, *p. p.* de quadrupler.

* **QUADRUPLEMENT** (koua-dru-ple-man), *adv.* D'une manière quadruple.

QUADRUPLER (koua-dru-plé. Lat. *quadruplare*), *v. a.* Multiplier par quatre, prendre quatre fois la même quantité. || *V. n.* Être augmenté au quadruple.

QUAI (mot celtique), *s. m.* Levée ordinairement revêtue de pierres de taille, et faite le long d'une rivière. || Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises. || Se dit des berges dans un embarcadère de chemin de fer.

QUAIAGE (kè-ya-j'), *s. m.* Voy. QUAYAGE.

QUAICHE (kè-ch'. Anglais *ketch*), *s. f.* T. de mar. Petite embarcation des mers du Nord.

QUAKER ou **QUACRE** (koua-kr'. Anglais *quaker*), *s. m.* Secte chrétienne qui compte des prosélytes aux États-Unis et en Hollande. || *Au fém.* Quakeresse.

* **QUAKERISME** (koua-ke-ri-sm'), *s. m.* Doctrine des quakers. Guillaume Penn, chef du quakerisme, Volt.

* **QUALIFIABLE**, *adj.* Qui peut être qualifié.

QUALIFICATEUR (b. lat. *qualificator*), *s. m.* Théologien appartenant au tribunal de l'inquisition, qui est consulté au sujet des propositions déférées.

QUALIFICATIF, IVE (b. lat. *qualificativus*), *adj.* En gramm. Qui exprime la qualité, la manière d'être. Bon, grand, sont des adjectifs qualificatifs. || *S. m.* Mot qui qualifie. || En chim. Analyse qualificative, voy. QUALITATIVE.

QUALIFICATION (b. lat. *qualificatio*), *s. f.* Attribution d'une qualité, d'un titre. La qualification de comte. La qualification des délits, des crimes.

QUALIFIÉ, ÉE, *p. p.* de qualifier. || Qui a un caractère déterminé. Je travaille à une censure qualifiée, Boss. || Sur le turf, cheval qualifié, cheval qui a satisfait à toutes les conditions du règlement pour la course. || Autrefois, crime qualifié se disait pour grand crime. || Qui a des titres de noblesse. Une personne qualifiée. || Il est qualifié, il est de qualité. || Les personnes les plus qualifiés d'une ville, les personnes les plus considérables.

QUALIFIER (b. lat. *qualificare*), *v. a.* Marquer de quelle qualité est une chose. Qualifiant les choses comme il nous plaît, Bourd. L'homicide commis volontairement est qualifié meurtre, *Code pénal*. || Il se dit des personnes dans le même sens. Qualifier quelqu'un de fourbe. || En gramm. Exprimer la qualité. L'adjectif qualifie le nom. || Attribuer un titre, une qualité à une personne. L'arrêt le qualifie prince, duc, etc. || On le dit aussi avec *de*, dans la conversation. On le qualifie de duc. || Se qualifier, *v. r.* S'attribuer une qualité, un titre. Il se qualifie docteur. Il se qualifie de marquis.

* **QUALITATIVE** (lat. *qualitativus*), *adj. f.* En chim. Analyse qualitative, celle qui détermine la nature ou qualité des composants.

QUALITÉ (lat. *qualitas*), *s. f.* Ce qui fait qu'une chose est telle. Bonté, blancheur, sont des qualités. || Manière d'être des corps en vertu de laquelle ils font sur nos sens une impression particulière qui nous donne les idées de figure, de couleur, de grandeur, etc. || En philos. Qualités premières des corps, celles sans lesquelles ils ne pourraient exister ni être conçus, par opposition à qualités secondes. || Qualité occulte, propriété des corps dont la cause est inconnue. || Disposition morale bonne ou mauvaise. L'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités donne souvent plus de réputation que le véritable mérite, La Rochef. || Absol. Bonne qualité. Il a des qualités. || Il se dit aussi des choses. J'aime mieux la qualité que la quantité. Ce vin a de la qualité. || T. de mar. Qualités se dit d'un bâtiment qui marche bien, porte bien la voile, évolue avec facilité, etc. || Noblesse distinguée. Un ancien gentilhomme d'une maison illustrée se nomme un homme de qualité. Les gens de qualité. || Titre que l'on porte en raison de sa naissance, de sa charge, de sa profession, de sa position, etc. La qualité de citoyen, d'électeur, d'avoué, etc. || En jurispr. Titre qui rend habile à exercer quelque droit. La qualité de légataire. || Avoir qualité pour faire un acte, avoir capacité pour le faire. || Fig. et famil. Avoir qualité pour faire une chose, être autorisé à la faire. || T. de pratique. Les qualités d'un arrêt, d'un jugement, la partie qui contient les noms, professions, demeures, etc. des parties, ainsi que leurs demandes et conclusions. || En qualité de, *loc. prép.* Comme, à titre de. Il apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat, Fléch.

QUAND (lat. *quando*), *conj.* Dans le temps où. J'irai vous trouver, mais je ne puis dire quand. || Il marque quelquefois une simple corrélation entre deux membres de phrase. On ne se trompe pas quand on attribue tout à la prière, Boss. || Il se construit avec *jusqu'à*. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi doit se réveiller le monde, Boss. || Interrogativement. Dans quel temps? Quand viendrez-vous? || Il se construit avec les propositions *à, de, depuis, pour, jusque*. A quand la partie est-elle remise? De quand, depuis quand est-il ici? || *Quand, quand même, quand bien même*, dans le sens de bien que, encore que; il se construit avec le conditionnel. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose, La Font. || *Quand même* se dit aussi avec l'indicatif. Quand même votre cœur n'est pas de la partie, Sév. || Quand et quand, *loc. adv.* Avec, en même temps (locution vieillie). Nos prières partirent l'une quand et quand l'autre, Marivaux. || *Quand et*, avec (locution vieillie). Comme ils s'en revenaient menant leur butin quand et eux, Malh.

QUANQUAM (kouan-kouam'. Lat. *quamquam*), *s. m.* Harangue latine que prononçait un écolier à l'ouverture de certaines thèses de philosophie ou de théologie.

QUANQUAN (kan-kan), *s. m.* Voy. CANCAN.

QUANT (lat *quantum*), *adv.* Il est toujours suivi de *à*. Pour ce qui est de. Quant à moi. Quant à l'avenir. Quant à présent. || *S. m.* Le quant-à-moi, le quant-à-soi, l'indépendance, la fierté qu'on se réserve. || Tenir, garder son quant-à-soi ou son quant-à-moi, se tenir sur son quant-à-soi ou son quant-à-moi, tenir sa gravité et sa fierté, prendre un ton, un air qui marque de l'autorité, faire le renchéri. Voyez comme en silence il tient son quant-à-moi, Th. Corn. || Se mettre sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi, faire le suffisant, le hautain.

QUANT, ANTE (kan. Lat. *quantus*), *adj.* Combien grand. De cet adjectif il ne reste plus que *quantes*, qui lui-même a vieilli. Quantes fois, combien de fois. || Toutes et quantes fois que, ou toutes fois et quantes que, autant de fois que.

QUANTIÈME (*quant*), *adj.* Il désigne le rang, l'ordre numérique dans un grand nombre (vieux en ce sens). Le quantième êtes-vous dans votre compagnie ? || *S. m* Le quantième jour du mois. Quel est le quantième? Quel quantième tenons-nous ? || Montre à quantièmes, montre qui marque le quantième du mois.

* **QUANTITATIF, IVE** (dérivé du lat. *quantitas*), *adj.* En gramm. Qui a rapport à la quantité ou aux quantités. Termes quantitatifs, comme *peu*, *beaucoup*. || En chim. Analyse quantitative, celle qui détermine exactement la quantité de chaque élément.

QUANTITÉ (lat. *quantitas*), *s. f.* Il se dit de tout ce qui peut être mesuré ou nombré, de tout ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution. || En mathém. Quantité discrète, continue, négative, voy. ces mots. || En mécan. Quantité de mouvement, le produit de la masse par la vitesse. || Un grand nombre de personnes, de choses. Une grande quantité de blé, de vin, d'oiseaux, etc. || Le verbe s'accorde en nombre et en genre avec le substantif qui détermine quantité. Quantité de soldats sont arrivés. || En quantité, en grand nombre. || T. de prosodie. La valeur des syllabes longues et des brèves. || En mus. La durée relative que les syllabes doivent avoir.

QUARANTAINE, *s. f.* Nombre de quarante ou environ. Une quarantaine d'hommes, de francs, etc. || Absol. La quarantaine, l'espace du carême. || Absol. L'âge de quarante ans. || Séjour que les voyageurs, ainsi que les effets et marchandises qui arrivent d'un pays où règne une maladie contagieuse, sont obligés de faire dans un lazaret ou à bord des vaisseaux, avant de communiquer avec les habitants du pays ou du port où ils veulent entrer. || Quarantaine d'observation, celle qui n'entraîne pas le déchargement. || Fig. Toute espèce de réclusion, de séquestration temporaire. Mettre quelqu'un en quarantaine.

* **QUARANTAINE**, *s. f.* La navette d'été. || *Adj.* Giroflée quarantaine ou *subst.* la quarantaine, sorte de giroflée ; c'est la mathiole annuelle, dite aussi giroflée d'été.

QUARANTE (lat. *quadraginta*), *adj. num.* Quatre fois dix. Quarante et un ou quarante-un. Quarante-deux, quarante-trois, etc. || Dans la liturgie catholique, les prières de ou des quarante heures, ou les quarante heures, prières faites dans les grandes calamités et pendant le jubilé. || Les quarante de l'Académie française ou simplement les Quarante (avec une majuscule), les membres de l'Académie française. || Le tribunal des quarante, voy. QUARANTIE. || Le trente-et-quarante, jeu de hasard qui se joue avec des cartes. || Au piquet, quarante au point ou simplement quarante, se dit quand les cartes qui composent le point valent quarante. || *S. m.* Le chiffre, le numéro quarante. || On dit de même : Le nombre, le numéro quarante.

QUARANTIE (ka-ran-tie), *s. f.* Dans l'ancienne république de Venise, tribunal composé de quarante membres.

QUARANTIÈME, *adj.* Nombre ordinal de quarante. || La quarantième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quarante. || *S. m.* Le quarantième, la quarantième partie d'un tout.

QUARDERONNÉ, ÉE, *p. p.* de quarderonner.

QUARDERONNER (*quart de rond*), *v. a.* En archit. Faire un quart de rond sur l'angle d'une pierre, d'une pièce de bois. Quarderonner les marches d'un perron.

QUARRE, QUARRÉ, QUARRÉMENT, QUARRER, QUARRURE, voy. CARRE, CARRÉ, etc.

QUART (lat. *quartus*), *s. m.* Une partie d'un tout divisé en quatre. Un quart de lieue. Le quart de la succession. || Se disait pour la quatrième partie d'une aune. Cette étoffe a trois quarts. || Se disait pour la quatrième partie d'un boisseau. Un quart de blé. || Les trois quarts, la plus grande partie. Ce que je sais, c'est qu'aux grosses paroles On en vient, sur un rien, plus des trois quarts du temps, LA FONT. Les trois quarts du genre humain périssent avant l'âge de cinquante ans, BUFF. || Un quart d'agent de change, propriétaire du quart de la valeur d'une charge d'agent de change. || Un quart d'heure, la quatrième partie d'une heure, ou, d'une façon indéterminée, un moment. || Fig. Un mauvais, un méchant quart d'heure, quelque chose de fâcheux. || Avoir de bons et de mauvais quarts d'heure, être d'une humeur inégale. || Le quart d'heure de Rabelais, le moment où il faut payer son écot, et par extens. tout moment désagréable (ainsi dit du mauvais moment où se trouva Rabelais, quand il fallut compter dans les hôtelleries, sans avoir de quoi payer sa dépense). || Absol. Un quart, un quart d'heure. Il est le quart. || Quart de réserve, le quart des bois des communes, des hospices et autres établissements publics, qui doit être distrait pour croître en futaie. || Portrait de trois quarts, portrait où un des côtés de la figure est vu de face et l'autre côté en raccourci. || Levraut de trois quarts, un levraut qui est parvenu presque à la grosseur d'un lièvre. || Demi-quart, la moitié d'un quart, la huitième partie. || Le tiers et le quart, voy. TIERS. || Quart de cercle, instrument de mathématiques qui est la quatrième partie d'un cercle, et qui sert à prendre les angles et les élévations sur terre et sur mer. || Quart de vent ou simplement quart, synonyme de rumb. || En archit. Quart de rond, moulure qui est la quatrième partie de la circonférence d'un cercle. || En mus. Quart de soupir, figure moderne de silence, dont la durée équivaut à celle d'une double croche, et qui est le quart du soupir. || Le demi-quart de soupir, le silence d'une triple croche. || Quart de ton, rigoureusement le quart de la seconde majeure ou la moitié de la seconde mineure. || Tout intervalle plus petit que la seconde mineure ou demi-ton. || T. de manége. Quart en quart, sorte de volte. || T. de mar. Garde du bâtiment pendant un espace de temps que l'usage a rendu variable ; autrefois ce temps était de six heures, quart de la journée. Officier de quart. Homme de quart. Faire le quart. || Par extens. Une partie de l'équipage qui alterne avec une autre dans le service. || Quart de conversion, mouvement en forme de quart de cercle, qu'on fait faire aux soldats pour changer la face d'un bataillon. || Petit vase en fer-blanc pour mesurer les rations de vin. || Petit tonneau contenant non pas le quart, mais environ la moitié d'un poinçon. || En basse Bourgogne, le quart est le quart du muid.

QUART, ARTE (lat. *quartus*), *adj.* Quatrième (vieilli en ce sens). Un quart voleur survient, qui les accorde net En se saisissant du baudet, LA FONT. || En quart, en quatrième dans une partie, dans un dîner. Gramont soupait continuellement en tiers ou en quart avec eux, ST-SIMON. || T. de chasse. Le quart an ou le quartan d'un sanglier, sa quatrième année. || En méd. Fièvre quarte, fièvre intermittente, qui, laissant aux malades deux jours d'intervalle, revient tous les quatre jours. || Fièvre double-quarte, celle où, sur les quatre jours, le troisième seulement est exempt de fièvre, et où les accès de chaque quatrième jour se ressemblent. || Anciennement, le quart denier, droit qui se payait aux parties casuelles pour la résignation des offices.

QUARTAINE (lat. *quartana*), *adj. f.* Usité seulement dans fièvre quartaine, fièvre quarte, qui ne se dit guère que par imprécation. Que la fièvre quartaine puisse serrer bien fort le bourreau de tailleur ! MOL.

QUARTAN, *s. m.* Voy. QUART.

QUARTANIER (*quartan*), *s. m.* Sanglier de quatre ans.

QUARTATION (*quart*, parce que l'or ne fait qu'un quart de la masse), *s. f.* Opération chimique qui se pratique sur une masse d'or et d'argent alliés, quand on veut faire le départ de l'or au moyen de l'acide azotique.

QUARTAUT (b. lat. *quartale*), *s. m.* Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid. || Petit tonneau de dimension inférieure à celle du quart de muid.

QUARTE (lat. *quartus*), *s. f.* Ancienne mesure contenant deux pintes || En mathém. et astron. La soixantième partie de la tierce. || En mus. L'intervalle qui suit la tierce et qui précède la quinte. || Quarte juste, intervalle formé de cinq demi-tons, c'est le renversement de la quinte juste. || Quarte augmentée ou superflue, intervalle formé de six demi-tons ; c'est le renversement de la quinte diminuée. || Quarte diminuée ou fausse quarte, intervalle formé de quatre demi-tons ; c'est le renversement de la quinte augmentée. || T. d'escrime. La manière de parer un coup d'épée en tenant le poignet en dehors.

* **QUARTENAIRE**, *adj.* S'est dit pour quaternaire.

QUARTENIER (b. lat. *quartanerius*), *s. m.* Officier préposé dans une ville à la surveillance et au soin d'un quartier. || On dit aussi quartinier.

QUARTERON (*quart*), *s. m.* Poids qui est la quatrième partie d'une livre. || La quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids. Un quarteron de beurre. || La quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte. || Demi-quarteron, la moitié du quarteron au poids ou au compte.

QUARTERON, ONNE (*quart*), *s. m.* et *f.* Homme ou femme provenant de l'union d'un blanc avec une mulâtresse, ou d'un mulâtre avec une blanche.

* **QUARTTETO** (kouar-tè-tto), *s. m.* En mus. Mot italien qui signifie petit quatuor. || *Au plur.* Quartetti.

QUARTIDI (kouar-ti-di. Lat. *quartus* et *dies*), *s. m.* Le quatrième jour de la décade républicaine.

QUARTIER (lat. *quartarius*), *s. m.* La quatrième partie de certains objets. Un quartier de mouton, de pomme, etc.||Son corps a été mis en quartiers, en quatre quartiers, se dit d'un supplicié dont on expose les membres en différents endroits. || Fig. Je me mettrais en quatre quartiers pour lui, ou par ellipse je me mettrais en quatre pour lui, il n'y a rien que je ne fisse pour lui. || Ce qu'on paye de trois mois en trois mois pour loyers, rentes, pensions. || La quatrième partie du cours de la lune. || Portion d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre parties. Un quartier de gâteau, d'orange, etc. || Un quartier de terre, un champ d'une certaine étendue. || Bois de quartier, bois à brûler fendu en quatre. || Quartier de lard, grande pièce de lard. || Quartiers de pierre, de marbre, gros morceaux de pierre, de marbre.|| Quartier de soulier, la pièce ou les deux pièces de cuir qui environnent le talon. || Quartier d'un habit, les quatre morceaux principaux qui, quand ils sont assemblés, forment le corps et les basques. || Partie latérale tant interne qu'externe du sabot du cheval. || Certaine partie d'une ville. Chaque arrondissement de Paris est divisé en quatre quartiers. || Une certaine étendue de voisinage. Un quartier solitaire. Faire des visites de quartier, faire visite aux personnes qu'on veut voir parmi celles qui demeurent dans le quartier où l'on vient s'établir. Nouvelles, bruit de quartier, certaines nouvelles, certains bruits qui n'ont guère cours hors du quartier où on les débite. Médecin de quartier, médecin dont la clientèle est circonscrite dans son quartier. ||Tous ceux qui demeurent dans un quartier. Le quartier était en émoi. || Ville non fermée, où il y a de la troupe en garnison. ||Dans une ville, le bâtiment où une troupe est casernée. Quartier de cavalerie. || Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes. Prendre des quartiers en Allemagne. || Le corps de troupes lui-même, qui est campé ou cantonné. || Quartier des vivres, le lieu où est logé l'équipage des munitions de bouche. || Quartier du roi, quartier impérial, quartier du général, et plus communément quartier général, lieu choisi au centre du camp ou de la position, et où est établi le logement du général qui commande en chef. || Le quartier général, la réunion des officiers qui composent l'état-major général. || Mettre l'alarme au quartier, avertir les troupes qui composent le quartier de se tenir sur leurs gardes, et fig. débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qui y ont intérêt. || Quartier d'hiver, l'intervalle de temps entre deux campagnes. || Le lieu où on loge les troupes pendant l'hiver. || Endroit désigné pour quelque chose, comme logement des veneurs, des chiens et de l'équipage de chasse. || Résidence. Rentrer au quartier, rentrer chez soi, se retirer. || En termes de chasse, le lieu où est la bête. || Dans les colléges, les salles d'étude des écoliers. || Les élèves d'un quartier. || Espace de trois mois, quart d'année, servant à désigner des fonctions où l'on se relève de trois en trois mois. Cet officier est de quartier ou en quartier. Entrer en quartier. Sortir de quartier. || Médecin par quartier, médecin qui sert auprès d'un souverain par quart d'année. || En généalogie, chaque degré de descendance dans une famille noble, tant du côté paternel que du côté maternel. || La quatrième partie d'un écusson écartelé. || Parties d'un grand écusson qui contient des armoiries différentes, bien qu'il y en ait plus de quatre. || Franc-quartier, premier quartier d'un écusson, à droite du chef. || Vie sauve ou traitement favorable fait aux vaincus. Faire quartier. || Fig. et famil. Demander quartier, demander grâce.|| Fig. Point de quartier, sans quartier, d'une façon inexorable. || Fig. Ne point faire de quartier, ne pas épargner. || À quartier, *loc. adv.* À part. Se tenir à quartier. Écoute quatre mots à quartier, Corn. || Tirer à quartier, prendre à part. || Mettre à quartier, mettre de côté, écarter. Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux, Volt.

QUARTIER-MAÎTRE (*maître* du *quartier*), *s. m.* Officier du rang de lieutenant ou de capitaine, qui est chargé du logement, du campement, des subsistances, des distributions, de la caisse et de la comptabilité d'un corps de troupes. || T. de mar. Sous-officier qui dans les équipages de ligne a le rang de caporal des troupes de terre.

QUARTIER-MESTRE (*mestre* de *quartier*), *s. m.* Nom que l'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

QUARTILE (kouar-ti-l'. Dérivé du lat. *quartus*), *adj.* En astrologie, quartile aspect, aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque ou de 90 degrés.

QUARTINIER, *s. m.* Voy. QUARTENIER.

* **QUARTO** (kouar-to. Lat. *quarto*, s. e. *loco*), *adv.* Quatrièmement.

QUARTO (IN), *s. m.* Voy. IN-QUARTO.

QUARTZ (kouarts'. All. *Quarz*), *s. m.* Nom de l'acide silicique, ou silice, ou matière des cailloux plus ou moins pure et cristallisée. || Quartz hyalin, celui qui a un aspect vitreux ; quartz hyalin limpide, le cristal de roche. || Quartz hyalin violet, l'améthyste des lapidaires.

QUARTZEUX, EUSE (kouar-tseû), *adj.* Qui est de la nature du quartz. Terre quartzeuse.

QUASI (ka-zi. Lat. *quasi*), *adv.* Presque, à peu près. C'est une ville en vérité Aussi grande quasi que Thèbe, Mol. Les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine, Sév. || Mot qui se joint à un grand nombre d'autres pour indiquer que la qualité exprimée par ceux-ci n'est qu'approximative, ou est soumise à certaines conditions : quasi-liberté, quasi-républicain, etc.

QUASI (ka-zi. Orig. inc.), *s. m.* T. de boucherie. Un quasi de veau, un morceau entre la queue et le rognon.

QUASI-CONTRAT, *s. m.* En jurispr. Fait purement volontaire dont il résulte un engagement envers un tiers, sans convention ni consentement préalable. || *Au pl.* Des quasi-contrats.

QUASI-DÉLIT, *s m.* En jurispr. Dommage causé involontairement ou par négligence.|| *Au pl* Des quasi-délits.

* **QUASIMENT** (ka-si-man), *adv.* Popul. Syn. de presque, de quasi. Ils m'ont quasiment écrasé, Favart.

QUASIMODO (ka-zi-mo-do. Lat. *quasimodo*, qui sont les deux premiers mots de l'introït de la messe du dimanche après Pâques), *s. f.* Le dimanche qui suit Pâques. Le dimanche de la Quasimodo. || Renvoyer les gens à la Quasimodo, demander un long terme.

* **QUASSIA** (koua-ssi-a), *s. m.* Voy. QUASSIER.

* **QUASSIER** (koua-ssié), *s. m.* Genre de la famille des simaroubées, où l'on distingue le *quassia amara*, qui fournit une écorce très-amère dite aussi quassia.

* **QUATER** (koua-tèr. Lat. *quater*), *adv.* Quatre fois.

QUATERNAIRE (koua-tèr-nê-r'. Lat. *quaternarius*), *adj.* Qui vaut quatre ou qui est divisible par quatre. Le nombre quaternaire. || *Subst.* Le quaternaire. || En chim. Se dit des composés qui renferment quatre corps simples. || En géol. Terrain quaternaire, ensemble de roches qui comprend toutes les formations supérieures au calcaire d'eau douce jusqu'aux cailloux roulés et aux blocs erratiques. || L'homme quaternaire, l'homme contemporain du terrain quaternaire ; il habitait des cavernes.

QUATERNE (ka-tèr-n'. Lat. *quaternus*), *s. m.* Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie, et sortis au même tirage. Gagner un quaterne. || Au loto, quatre numéros marqués sur une même ligne horizontale.

QUATORZAINE, *s. f.* T. de pratique anc. Espace de quatorze jours, qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement.

QUATORZE (lat. *quatuordecim*), *adj. num.* Dix et quatre. || Chercher midi à quatorze heures, chercher des difficultés où il n'y en a pas. || Quatorzième. Louis quatorze (on écrit ordinairement Louis XIV). Livre, cha-

pitre quatorze. || *S. m.* Quatorze multiplié par deux donne vingt-huit. || On dit de même : Le nombre quatorze, le numéro quatorze. || Le quatorzième jour d'une période. Le quatorze du mois. || Au jeu de piquet, quatre cartes égales, quatre as, quatre rois, quatre dames, quatre valets, quatre dix, ainsi appelées parce que le joueur qui les a compte quatorze. || Fig. et famil. Avoir quinte et quatorze, avoir dans une affaire tous les avantages.

QUATORZIÈME, *adj.* Nombre ordinal de quatorze. Le quatorzième siècle. || La quatorzième partie, chaque partie d'un tout qui en a quatorze. || *S. m.* Le quatorzième jour. Le quatorzième de la lune. || La quatorzième partie d'un tout. Les dix quatorzièmes. || Personne ou chose qui occupe le quatorzième rang. || *S. f.* En mus. Réplique ou octave de la septième.

QUATORZIÈMEMENT, *adv.* En quatorzième lieu.

QUATRAIN, *s. m.* Petite pièce de poésie de quatre vers. || Quatre vers faisant partie d'un sonnet, d'une stance.

QUATRE (lat. *quatuor*), *adj. num. des deux genres.* Deux fois deux. || Quatre au cent, les quatre unités que la coutume est d'ajouter à un cent que l'on vend. || Cela est clair comme deux et deux font quatre, cela est évident. || En avant quatre, se dit à la danse de quatre danseurs, deux cavaliers et deux dames, qui s'avancent au-devant les uns des autres. || En mus. Morceau à quatre mains, morceau composé pour être exécuté par deux personnes sur un même piano. || Tirer un criminel à quatre chevaux, écarteler un criminel. || Être tiré à quatre épingles, voy. ÉPINGLE. || Fig. Fendre un cheveu en quatre, être trop subtil. || Fig. N'y pas aller par quatre chemins, voy. CHEMIN. || Les quatre épices, voy. ÉPICES. || Quatre-fleurs, voy. FLEUR. || Vinaigre des quatre voleurs, voy. VINAIGRE. || Les quatre fruits, voy. FRUIT. || Il s'emploie quelquefois pour un petit nombre indéterminé. À quatre pas d'ici je te le fais savoir, CORN. || À quatre, quatre ensemble. Sur le pauvre arbre ils se mettent à quatre, LA FONT. || Il faut le tenir à quatre, se dit d'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts de plusieurs personnes ; et aussi d'un homme qui se débat, qui fait une grande résistance. || Fig. Il faut le tenir à quatre, on a de la peine à le contenir, à l'arrêter. || Fig. Se tenir à quatre, faire un grand effort sur soi-même. || Descendre, monter un escalier quatre à quatre (c.-à-d. quatre marches par quatre marches), avec une grande vitesse. || Quatre à quatre et le reste en gros, se dit d'une chose faite à la hâte, sans grand examen. || Fig. et famil. Comme quatre, beaucoup, excessivement. Elle a de l'esprit comme quatre, MOL. || En quatre, de façon qu'il y ait quatre parties. Feuille pliée en quatre. Fil en quatre. || Fig. Se mettre en quatre, voy. QUARTIER. || Fig. Avoir la tête en quatre, l'avoir extrêmement fatiguée. || Faire le diable à quatre, faire beaucoup de bruit, causer beaucoup de désordre (locution qui provient d'une représentation scénique du moyen âge qu'on appelait la Grande Diablerie à quatre personnages). || Courir les quatre coins et le milieu de la ville, faire bien du chemin pour quelque affaire. || Marcher à quatre pattes, marcher sur les mains et les pieds. || Entre quatre yeux (prononcez : entre quatre-z-yeux), tête à tête. || Quatre pour quatrième. Henri Quatre (on écrit ordinairement Henri IV). La page quatre. || *S. m.* Il ne prend point l'*s* au pluriel. Quatre multiplié par deux donne huit. || On dit de même : Le nombre quatre ou de quatre. || Le quatre du mois, le quatrième jour du mois. || Caractère qui marque en chiffre le nombre quatre. Le chiffre quatre. Deux quatre. || T. de jeu. Le quatre, carte marquée de quatre cœurs, de quatre trèfles, etc. || Face de dé marquée de quatre points. || T. de généalogie. Être du cinq au quatre, voy. ÊTRE.

QUATRE-TEMPS (*quatre* et *temps*, saison), *s. m. pl.* Les trois jours où l'Église ordonne de jeûner en chacune des quatre saisons de l'année ; c'est toujours le mercredi, le vendredi et le samedi. Jeûner les Quatre-Temps (il prend deux majuscules).

* **QUATRE-VINGT,** *adj. num.* Voy. QUATRE-VINGTS.

QUATRE-VINGTIÈME, *adj.* Nombre ordinal de quatre-vingts. Quatre-vingt-unième. Quatre-vingt-deuxième. || La quatre-vingtième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quatre-vingts. || *Subst.* Personne, chose qui occupe le quatre-vingtième rang.

QUATRE-VINGTS, *adj. num.* Quatre fois vingt. || On disait autrefois octante. || Quatre-vingts s'écrit avec une *s* toutes les fois qu'il précède le substantif ou qu'il est censé suivi d'un substantif. Quatre-vingts hommes. Quatre-vingts ans. Nous étions quatre-vingts. || Quatre-vingt s'écrit sans *s* quand il s'agit de la date des années, quand il précède un autre nom de nombre auquel il est joint, et dans les locutions où quatre-vingt peut être remplacé par quatre-vingtième. L'an mil sept cent quatre-vingt. Quatre-vingt mille. La page quatre-vingt. || Quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, etc. quatre fois vingt et dix et onze, etc. de plus. || Autrefois on disait : Nonante, nonante et un, nonante deux, etc.

QUATRIÈME (*quatre*), *adj.* Nombre ordinal de quatre. || La quatrième partie d'un tout ; chaque partie d'un tout qui en a quatre. || T. de vénerie. Quatrième tête, celle d'un cerf ou d'un daim de cinq ans. || Personne ou chose qui occupe le quatrième rang. || *S. m.* Le quatrième du mois, le quatrième jour du mois. || On dit plus ordinairement : Le quatre du mois. || Être dans une affaire pour un quatrième, y être d'un quatrième, y être intéressé pour un quart. || Le quatrième, le quatrième étage. || En parlant du jeu, un quatrième, c'est-à-dire un quatrième joueur. || *S. f.* T. de collége. La quatrième, la quatrième classe, ainsi dite parce que c'est la quatrième des classes en comptant de la rhétorique. || Un quatrième, un élève qui fait sa quatrième. || Au jeu de piquet, quatre cartes de même couleur qui se suivent. Une quatrième majeure. Une quatrième au valet.

QUATRIÈMEMENT, *adv.* En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, ALE (lat. *quadriennalis*), *adj.* Il se dit d'un office, d'une charge qui s'exerce de quatre années l'une. Des offices quatriennaux. || Il se dit de l'officier qui exerce cette fonction. Trésorier quatriennal. || *S. m.* L'office qui s'exerce de quatre années l'une ; l'officier qui l'exerce. On a supprimé les quatriennaux. || Qui dure quatre ans. Assolement quatriennal. || On dit aussi quadriennal.

QUATUOR (koua-tu-or. Lat. *quatuor*), *s. m.* En mus. Morceau de musique écrit pour quatre voix ou pour quatre instruments. || Dans un orchestre, l'ensemble des premiers violons, deuxièmes violons, altos, violoncelles et contre-basses. || *Au pl.* Des quatuor, d'après l'Académie ; mais l'usage s'établit d'écrire des quatuors.

QUAYAGE (kè-ia-j'. *Quai*), *s. m.* Droit que payent les marchands pour étaler sur un quai, sur un port.

QUE (lat. *quod*), *pron. relatif* ou mieux *conj.* des deux genres et des deux nombres. Lequel, laquelle. lesquels, lesquelles. Il ne s'emploie que comme régime. L'*e* s'élide devant une voyelle ou une *h* muette. Les choses qu'on vous a dites. || *Que* se dit archaïquement pour *ce que*, surtout avec les verbes *avoir*, *savoir*, *pouvoir* (joints à *ne*). Mon esprit satisfait n'aura que désirer, RACAN. S'il faut agir, je ne sais que faire ; s'il faut parler, je ne sais que dire, J. J. ROUSS. || Je n'ai que faire, je n'ai rien à faire. || Je n'ai que faire de, je n'ai aucun besoin de. || Je n'ai que faire à cela, je n'ai aucun intérêt à cela. || Je n'ai que faire là, je ne suis pas nécessaire là. || Faire que fou, que sage (c'est-à-dire faire ce que ferait un fou), agir en fou, en sage. || *Que*, construit avec un adjectif et le verbe *être*, fait une sorte de locution qui signifie étant (*que* est ici adjectif conjonctif). La cruelle qu'elle est [la Mort] se bouche les oreilles, Et nous laisse crier, MALH. || Il s'emploie en ce sens avec un autre verbe que *être*, pourvu que ce verbe suppose le verbe *être*. Habile qu'il se jugeait. Innocent qu'il se savait. || Que je crois, locution familière et elliptique pour : à ce que je crois. Vous n'êtes pas d'ici, que je crois, MOL. || On dit de même : Que je sache, à ce que je sache. || *Ce que c'est*, quelle chose c'est. Il ne sait que par ouï-dire Ce que c'est que la cour, LA FONT. || Famil. Ce que c'est que de nous ! Voyez quelle est la condition des humains ! || Ancienne construction de *que*, dans laquelle le membre où est *que* est rattaché par *qui* à un membre suivant et dépendant. Voici cette épitre qu'on prétend qui lui attira tant d'ennemis, VOLT. || *Que*, pris interrogativement, quelle chose ? Que sais-je ! || Il se construit avec l'infinitif. Que devenir ? || *Que* interrogatif employé par rédondance avec le verbe *savoir*.

Que sait-on ce qui arrivera? || *Qu'est-ce?* quelle chose est-ce? Qu'est-ce de moi? Qu'est-ce là? || *Qu'est-ce que...?* même sens. Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement? LA FONT. Dieux! qu'est-ce que j'entends? RAC. || *Que* dans les phrases interrogatives, suivi de *que*, et signifiant quelle chose... si ce n'est... Que peut-on donc avoir que de l'estime pour une religion qui connait si bien les défauts de l'homme? PASC. || *Que*, pourquoi, à quoi? Que parlez-vous ici d'Albe et de sa victoire? CORN. || Que sert de se flatter, de dissimuler, etc. à quoi sert-il de se flatter, de dissimuler, etc. || En ce sens, il se construit souvent avec *ne*. Si le choix est si beau, que ne le prenez-vous? MOL. || *Que*, en quoi? Que te peut nuire enfin une telle tempête? CORN. || *Que* exclamatif et dans le sens de combien. Mon Dieu... Que ta magnificence étonne tout le monde! MALH. Que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! BOSS. || *Que*, avec un nom de temps, signifie durant lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. Du temps que les bêtes parlaient, LA FONT. || Par assimilation on a fait *maintenant que*, *à présent que*, sorte de conjonctions composées qui signifient en ce temps où. || De la même façon on a fait, avec toutes sortes de substantifs et *que*, des composés où *que* signifie : selon lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu, Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu, CORN. || On dit : Faites ce que bon vous semblera, c'est-à-dire faites ce que bon vous semblera de faire, et non ce qui bon vous semblera.

QUE (lat. *quod*), *conj.* Sert à unir deux membres de phrase. Vous dites qu'il viendra. || Après certains verbes et certaines constructions qui impliquent possibilité, doute, négation, interrogation, commandement, on met le subjonctif. Je ne crois pas qu'il vienne. Il faut qu'il parte. || *Et que*, continuant une pensée commencée par un infinitif. Mais voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats, Et que seuls désormais en vain ils se défendent, CORN. || Que retranché, nom que l'on donne, dans certaines grammaires latines, à la tournure latine qui exprime par le verbe à l'infinitif et le nom à l'accusatif ce que nous exprimons par *que* entre deux verbes. || En tête d'un chapitre ou d'une section d'un livre, on met *que* pour indiquer de quelle matière il est traité. Que Dieu s'est voulu cacher, PASC. || Par inversion, la proposition où est *que* peut se mettre avant l'autre. Que cela soit, j'y consens. || Ainsi placé, *que* équivaut encore à : s'il arrive, s'il arrivait, s'il fût arrivé. Qu'il fasse le moindre excès, il est malade. || *Que* s'emploie de même pour : il faut que. Que je vous retrouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, MAINTENON. || Dans une phrase exclamative il équivaut à : faut-il? Qu'il se soit oublié à ce point! || Il exprime le souhait, l'imprécation, le commandement. Que je meure si!... Qu'il parte aussitôt! || *Que* s'emploie seul et représente différentes locutions conjonctives : afin que, pour que, de peur que, avant que, pendant que, de telle façon que. Approchez, que je vous parle. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état? BOSS. || *Que* signifie : de ce que, à ce que, lorsque, puisque, depuis que, autant que. Vous perdez un peu que je ne suis plus à Paris, SÉV. || *Que... ne*, signifiant : sans que. Je vous donne avis qu'il n'avouera jamais qu'il est médecin, que vous ne preniez chacun un bâton, MOL. || Il est corrélatif de *tel*, *quel*, *même*, *autre*. Montre-toi digne fils d'un père tel que moi, CORN. || Il est corrélatif aussi des adverbes de comparaison et des comparatifs. Il est plus heureux que sage. || Que bien que mal, en partie bien, en partie mal; on dit aujourd'hui plutôt : Tant bien que mal. || *Que* signifiant si ce n'est, autre que, autrement que. Rien ne donne l'assurance que la vérité, PASC. D'où lui peut venir cette force que de Dieu? BOURD. || *Que* précédé de *pas* ou de *point*, et signifiant : si ce n'est. Nous n'avons point de roi que César, BOSS. || Ne pouvoir pas... que... ne, c'est-à-dire il est impossible que... ne. Vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison, MOL. || On dit de même : Il n'est pas que... ne... Il n'est pas que vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire, MOL. || *Non que...*, c'est-à-dire il ne faut pas dire que... || *Ne... que* signifiant seulement. Je ne veux que le voir. Je n'ai de volonté que la tienne. || *Ne... que*, avec un comparatif ou avec *trop*, sert à affirmer plus fortement. Il n'y a que trop longtemps que vous trompez le monde, PASC. || Ils ne font que sortir, ils sortent à chaque instant. || Ils ne font que de sortir, ils viennent de sortir. || *Ne que...* s'explique par une ellipse : Il n'y a que lui, il n'y a [autre] que lui. || *Que* sert à former un grand nombre de locutions conjonctives : *avant que*, *après que*, *afin que*, *dès que*, *loin que*, *sans que*, *soit que*, etc. || Il remplace *comme*, *quand*, *si*, lorsque à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres de même nature. Comme nous avons déjà dit, et que nous le verrons plus clairement ailleurs, BOSS. || *Que* précède élégamment la conjonction *si* au commencement d'une phrase. Que si le mort n'était convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissait honorablement, BOSS. || *Que* corrélatif de *ce*. C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix, LA FONT. || En cette construction, *que de* ou *que* sans *de* se met souvent devant un infinitif. C'est donner que de faire un marché de cette sorte, SÉV. || Famil. Si j'étais que de vous, ou si j'étais de vous, voy. ÊTRE. || Oh que non, que non, que non pas, se dit dans le langage familier pour : non. || Que si, que non, querelle, dispute. Sur le que si, que non tous deux étant ainsi, LA FONT.

QUEL, QUELLE (lat. *qualis*), *adj.* S'emploie pour exprimer la qualité. Voilà quelle je suis et quelle je veux être, CORN. || Il s'emploie interrogativement. Quelle réponse t'a-t-on faite? MOL. || Il s'emploie exclamativement. Quel homme! || Il se dit aussi pour exprimer la nature de la personne ou de la chose. Je ne sais quel Grec donna en mourant sa fille à marier à je ne sais quel autre Grec, VOLT. || Il s'emploie interrogativement en ce sens. Quel est donc ce vieillard? || *Quel de*, pour *lequel*. Quel des deux voulez-vous, ou mon cœur ou ma cendre? ROTROU. || Il se dit pour *combien grand*. Avec quel succès il parla. || Il s'emploie en ce sens interrogativement et exclamativement. || Il s'emploie pour indiquer l'ordre, le rang. En quel siècle sommes-nous? Quelle heure est-il? || Tel quel, voy. TEL. || *Quel que*, *quelle que*, voy. QUEL QUE à son rang alphabétique.

QUELCONQUE (lat. *qualiscumque*), *adj.* Quel que ce soit, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit. Il n'y a homme quelconque qui ne sache cela. Des prétextes quelconques. || T. de palais. Nonobstant opposition ou appellation quelconque. || Il se met toujours après son substantif.

QUELLEMENT, *adv.* Ne se dit que dans cette locution : Tellement quellement, ni bien ni mal, mais plus mal que bien. Faire son devoir tellement quellement.

QUEL QUE, QUELLE QUE, *adj.* Avec le subjonctif, se dit quand on doute de quelle manière, de quelle espèce est la personne ou la chose dont il s'agit; il ne s'emploie jamais que séparé de son substantif. Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle [la loi], VOLT. Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux, GRESSET. || Dans cette construction, *quel* s'accorde toujours avec son substantif. || *Quel... que*, au lieu de *quelque... que*. En quel lieu que ce soit je veux suivre tes pas, MOL.

QUELQUE, *adj. indéfini.* Un ou plusieurs, entre un plus grand nombre. Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes, RAC. || *Et quelques*, s'ajoute après un nom de nombre pour indiquer que ce nombre est un peu dépassé. Nous étions quarante et quelques. || Un petit nombre, une petite quantité de. Il en coûtera quelques écus. À quelque temps de là. || Quelque chose, voy. CHOSE. || Famil. Cela dit quelque chose, cela parle à l'esprit, au cœur. || On met *de* devant un adjectif. Quelque chose de bon. || Quelque peu, un peu. Un loup, quelque peu clerc, LA FONT. || *Adv.* Environ, à peu près. Et quel âge avez-vous? — Hé! quelque soixante ans, RAC. Il y a quelque cent ans et plus, VOLT. || L'*e* final de *quelque* ne s'élide que devant *un*, *une* : quelqu'un, quelqu'une.

QUELQUE,.. QUE, *adj.* S'emploie avec le subjonctif pour indiquer que l'on doute de quelle manière, de quelle espèce est la personne ou la chose dont on parle. Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros, LA ROCHEF. Quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout, BOSS. || *Quelque... qui* sert de sujet. Quelque industrie qui paraisse dans ce que font les

animaux, Boss. || *Quelque que...*, pris adverbialement devant un adjectif ou un adverbe, signifie : à quelque point que, à quelque degré que. Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, J. B. Rouss. Quelque fort qu'on s'en défende, Il y faut venir un jour, Mol.

QUELQUEFOIS, *adv.* De fois à autre. Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante, Rac.

QUELQU'UN, UNE, *au plur.* QUELQUES-UNS, QUELQUES-UNES, *s. m.* et *f.* Un, une entre plusieurs. Quelqu'une de vos compagnes. || Quelques-uns, quelques-unes, plusieurs dans un grand nombre. Quelques-uns vous diront. || Hé quelqu'un! holà quelqu'un! se dit pour appeler des gens qui sont à portée de la voix, et particulièrement des serviteurs. || Absol. Quelqu'un s'emploie pour les deux genres et signifie une personne. Quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, Boss. || Il se construit quelquefois avec l'adjectif démonstratif. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous; ce quelqu'un me presse, J. J. Rouss. || Quelqu'un se dit pour désigner, sans la nommer, une personne déterminée. Quelqu'un que je sais. || Famil. Quelqu'un, un personnage de quelque importance. On me prend pour quelqu'un. Il a l'air de quelqu'un.

QUÉMANDER (orig. inc.), *v. n.* Mendier, solliciter clandestinement, aller importuner les gens dans leurs maisons.

* **QUÉMANDERIE**, *s. f.* Habitude de quémander.

QUÉMANDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui quémande.

QU'EN-DIRA-T-ON, *s. m.* Ce qui peut se dire dans le public au sujet de ceci ou de cela. Se moquer du qu'en-dira-t-on, des qu'en-dira-t-on.

* **QUENELLE** (orig. inc.), *s. f.* T. de cuisine. Boulettes dont on garnit un pâté chaud. Quenelles de volaille, d'esturgeon, etc. Ce qui se met dans les quenelles est toujours passé au tamis.

QUENOTTE (dim. de l'anc. fr. *quenne*, dent, de l'islandais *kenna*, mâchoire), *s. f.* Famil. Dent des petits enfants. || Il se dit quelquefois des dents des animaux.

QUENOUILLE (*ll* mouillées. B. lat. *colucula* et *conucula*, dim. de *colus*), *s. f.* Sorte de petite canne faite le plus souvent avec la tige d'un roseau, et dont une extrémité est entourée de soie, de chanvre, de lin, de laine, etc. pour filer. || Fig. Cette maison est tombée en quenouille, une fille en est devenue héritière. || Le royaume de France ne tombe pas en quenouille, les femmes ne succèdent point au trône de France. || Tout l'esprit de cette famille est tombé en quenouille, les filles de cette famille ont plus d'esprit que les garçons. || Soie, chanvre, lin, laine, dont une quenouille est chargée. Filer une quenouille. || Fig. Allez filer votre quenouille, se dit à une femme qui veut se mêler des affaires qui regardent les hommes. || Quenouilles de lit, les colonnes qui sont aux quatre coins de certains lits. || Arbre fruitier taillé en forme de quenouille, de manière que le plus grand diamètre est situé vers le milieu de sa hauteur.

QUENOUILLÉE (*ll* mouillées), *s. f.* Quantité de laine, de chanvre, etc. nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABLE (kè-ra-bl'. *Querir*), *adj.* Rente ou redevance quérable, celle que le créancier doit aller chercher.

QUERCITRON (kèr-si-tron. Lat. *quercus* et *citron*), *s. m.* Grand chêne, dit aussi chêne jaune, qui croît dans les forêts de la Pensylvanie.

* **QUERELLANT, ANTE**, *adj.* et *s. m.* et *f.* Qui se querelle.

QUERELLE (lat. *querela*), *s. f.* Dispute animée où il y a combat soit de corps ou de parole, soit de plume. || Chercher querelle, faire querelle à quelqu'un, le provoquer. || Prendre querelle, avoir un démêlé avec quelqu'un. || Entrer dans une querelle, y prendre parti. || Querelle d'Allemand, querelle faite sans sujet. || Il se dit de la querelle considérée en un seul côté, et comme le parti d'un des querellants. Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle! Rac. || Embrasser, épouser la querelle de quelqu'un, prendre parti pour lui contre ceux avec qui il a querelle. || Débats entre les peuples, entre les souverains; guerres. La bataille de Platée termina la grande querelle de la Grèce et de la Perse, Barthél.

QUERELLÉ, ÉE, *p. p.* de quereller.

QUERELLER, *v. a.* Faire querelle à quelqu'un. Quereller quelqu'un. || S'emporter contre. Querellez ciel et terre, et maudissez le sort, Corn. || Provoquer, entamer une querelle (sens vieilli). || Gronder, réprimander. || Il se dit absolument, soit dans le sens de faire querelle, soit dans le sens de gronder. Je ne querelle point, Mol. || Se quereller, *v. r.* Disputer l'un contre l'autre avec des paroles aigres. || Fig. avec ellipse du pronom personnel. Faire quereller les sens et la raison, Boil.

QUERELLEUR, EUSE, *adj.* Qui fait, qui cherche souvent querelle aux gens. Homme querelleur. Humeur querelleuse. || Se dit d'un chien courant qui est hargneux et pillard. || *Subst.* Un querelleur. Une querelleuse. || Il se dit aussi de celui qui est enclin au duel.

QUÉRIMONIE (ké-ri-mo-nie. Lat. *querimonia*), *s. f.* T. d'officialité. Requête présentée au juge d'Église, pour obtenir la permission d'adresser un monitoire. || Famil. Il s'est dit pour plainte en général.

QUERIR (ke-rir. Lat. *quærere*), *v. a.* N'est plus usité qu'à l'infinitif et avec les verbes *aller*, *envoyer*, *venir*. Chercher avec mission d'amener, d'apporter. Va querir un peu d'eau, mais il faut te hâter, Corn. Il envoie querir trois médecins dans les villes voisines, Pasc. || Prov. Il serait bon à aller querir la mort, se dit d'une personne lente.

QUESTEUR (kuè-steur. Lat. *quæstor*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Magistrat chargé de l'administration des finances. || Aujourd'hui, dans certains corps, membre chargé de surveiller les dépenses.

QUESTION (lat. *quæstio*), *s. f.* Demande à effet de s'informer de quelque chose. Il m'a fait à l'abord cent questions frivoles, Mol. || Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer s'il sait les matières qu'il a étudiées. || Proposition à examiner, à discuter. Une question de fait, de droit. || Prov. Une question bien posée est à moitié résolue. || Être en question, être l'objet d'une discussion. || Fig. Mettre en question, compromettre, ébranler. || Venir en question, être soumis au doute. || Il est question de, il s'agit de. || Il n'est point question que, avec le subjonctif. || On dit de même : La chose, la personne dont il est question, dont est question; l'affaire en question; l'homme en question. || Il est question de, on parle de. || Qu'il n'en soit plus question, qu'on n'en parle plus, que ce soit chose mise de côté. || Dans les assemblées délibérantes, la question préalable, voy. PRÉALABLE. || Question de cabinet, proposition faite par les ministres aux chambres, en déclarant qu'elle est à leurs yeux d'une importance assez grande pour leur faire quitter le portefeuille, si elle est rejetée. || La torture infligée aux accusés et aux condamnés pour leur arracher des aveux. La question ordinaire ou extraordinaire, c'est-à-dire plus ou moins violente. Appliquer, mettre à la question. || Fig. Il se dit, par exagération, de quelque souffrance. || Il ne faut pas lui donner la question pour lui faire dire tout ce qu'il sait, il parle légèrement et dit ses secrets.

* **QUESTIONNAIRE**, *s. m.* Ouvrage ou partie d'ouvrage dans laquelle se trouvent formulées les questions que l'on peut adresser à des élèves sur les objets de leurs études. || Série de questions que l'on pose pour servir de guide à une enquête.

QUESTIONNAIRE (lat. *quæstionarius*), *s. m.* Celui qui donnait la question aux accusés et aux condamnés.

* **QUESTIONNANT, ANTE**, *adj.* Qui questionne. Vous êtes aujourd'hui d'humeur questionnante, Hauteroche.

QUESTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de questionner.

QUESTIONNER, *v. a.* Adresser des questions. Questionner quelqu'un. || *V. n.* Faire des questions. Le bon ton de l'inférieur est de ne questionner jamais, Marmont. || En mauvaise part. Faire des questions importunes. Il ne fait que questionner. || Se questionner, *v. r.* Se faire réciproquement des questions.

QUESTIONNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* et *adj.* Celui, celle qui fait sans cesse des questions.

QUESTURE (kuè-stu-r'. Lat. *quæstura*), *s. f.* T. d'hist. rom. Dignité, charge de questeur. || Durée des fonctions de questeur. || Aujourd'hui, dans les assemblées délibérantes, bureau des questeurs.

QUÊTE (lat. *quæsita*), *s. f.* Action par laquelle on cherche. Ils conviennent de prix et se mettent en quête [de l'ours, pour en avoir la peau], LA FONT. Si bien qu'à votre quête ayant perdu mes peines, MOL. || Action d'un valet de limier qui va détourner une bête pour la lancer. || L'action d'un chien qui démêle la voie d'un cerf, d'un sanglier, etc. ou qui cherche les perdrix. || Il se dit aussi du loup qui chasse. Le loup retourne au fond des bois, se met en quête, BUFF. || Tons que l'on sonne pour faire quêter les chiens. || Il se dit de même en parlant de la chasse du gibier à plume. || L'action de demander et de recueillir des aumônes pour les pauvres ou pour des œuvres pieuses. || Le produit de la quête.

QUÊTE (orig. inc.), *s. f.* Quantité dont s'écarte de l'extrémité postérieure de la quille d'un vaisseau une perpendiculaire abaissée du sommet de l'étambot sur le prolongement de la face inférieure de la quille.

QUÊTÉ, ÉE, *p. p.* de quêter.

QUÊTER (*quête*), *v. a.* Chercher (peu usité en ce sens propre). Quêter quelqu'un. Ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance, BUFF. || T. de chasse. Chercher. Quêter un sanglier, des perdrix, etc. || Absol. Nous avons quêté tout le matin sans rien trouver. || Demander et recueillir des aumônes. Elle...... Va pour les malheureux quêter dans les maisons, BOIL. || Se faire quêter, faire faire une quête pour soi. || Fig. Quêter des louanges, des suffrages, etc. chercher à se faire donner des louanges, des suffrages, etc. || On dit de même : Quêter des voix, des suffrages pour quelqu'un.

QUÊTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui quête, qui recueille des aumônes. || Dans les ordres mendiants, frère quêteur ou *subst.* quêteur, celui qui quête pour le couvent. || *Adj.* Chien quêteur, celui qui quête.

QUEUE (lat. *cauda*), *s. f.* Partie qui termine par derrière le corps de la plupart des animaux. || Fig. Cela n'a ni queue ni tête, cela est en dépit du bon sens. || Fig. Tirer le diable par la queue, voy. DIABLE. || Chez les quadrupèdes, prolongement plus ou moins étendu qui termine postérieurement le tronc d'un grand nombre d'animaux. La queue d'un renard, d'un lion, etc. || Queue prenante, voy. PRENANT. || Coup de queue, coup donné avec la queue. || Fig. Il n'en reste pas la queue d'un, d'une, il n'en reste aucun, aucune. || Fig. S'en retourner la queue entre les jambes, se dit de ceux qui sont confus de ce que quelque chose ne leur a pas réussi (locution prise du chien). || En blas. Se dit particulièrement de la queue d'un cerf quand l'animal n'est pas nommé. || Queue de cheval, insigne que l'on porte devant les pachas à une, deux ou trois queues, et qui appartient non au cheval mais au bœuf grognant. || En parlant des chevaux, queue à l'anglaise, queue que l'on a écourtée et dont on a coupé les muscles abaisseurs, pour qu'elle se tienne relevée. || Queue en balai, queue dont les crins forment balai. || Queue de rat, queue dégarnie de crins. || Fig. Brider son cheval, son âne par la queue, s'y prendre maladroitement dans une affaire. || Chez les oiseaux, grandes plumes qui terminent leur corps. || Chez les poissons, les serpents, les sauriens et quelques insectes, partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. || Fig. Écorcher l'anguille par la queue, commencer par l'endroit le plus difficile. || Dans les plantes, tout appendice terminal quelconque lorsqu'il est long, mou, flexible. La queue d'un melon, d'une cerise. || Queue d'une feuille, son pétiole; queue d'un fruit, son pédoncule. || Queue de mouton, morceau du quartier du derrière auquel la queue tient. || Queue de martre, la peau et le poil de la queue d'une martre, dont on a fait une fourrure. || Queue de la Petite Ourse, étoile polaire. || Ce qui excède le corps de différentes lettres. La queue d'un *g*, d'un *p*, d'un *q*, etc. || En mus. Trait vertical attaché à toutes les figures modernes de valeur, hormis à la ronde et à la maxime. || Queue d'une comète, traînée lumineuse qui suit le corps de la comète. || Queue d'une poêle, long manche qui sert à tenir une poêle, une casserole. || Piano à queue, piano qui a un prolongement de la forme des anciens claviers, et dont les cordes sont perpendiculaires au clavier. || Boutons à queue, boutons qui ont un appendice métallique ou autre, au moyen duquel on les coud. || T. de pêche. Sorte de filet à manche. || Touffe de cheveux de derrière, qu'on attache avec un cordon, et autour de laquelle on roule un ruban. Se faire faire la queue. || Popul. et fig. Faire la queue à quelqu'un, le tromper, lui soutirer de l'argent. || Ruban de queue, ruban qui s'enroule autour de la queue pour la former, et fig. et famil. longue route qui se déroule à perte de vue devant le voyageur. || Extrémité d'un manteau, d'une robe traînante. Porter la queue d'un cardinal, d'une princesse. || En charpenterie et menuiserie queue d'aronde, voy. ARONDE. || Pièce à queue, tout partie assemblée à queue, ou rapportée à queue dans le corps de l'ouvrage. || Le dernier bout d'une étoffe. || On dit qu'une étoffe a cap et queue, pour dire que, n'ayant point encore été entamée, elle a deux chefs par les deux bouts. || T. d'imprimerie. Partie d'une page qui ne doit pas être remplie. || T. de mar. Queue d'un pavillon, l'extrémité de la partie flottante de cet étendard. || Queue de billard ou absolument queue, l'instrument dont on se sert pour pousser les billes. || Faire fausse queue, toucher la bille à faux avec la queue. || Queue à procédé, queue dont le petit bout est garni d'un morceau de cuir. || L'extrémité d'une chose. La queue d'un bois, d'un étang, etc. || En anat. La queue d'un muscle, son insertion inférieure. || Fig. Le bout, la fin. La queue de l'hiver. || Avoir une queue, avoir des suites. || La queue d'une affaire, les derniers soins qu'elle exige, quoiqu'elle semble terminée. || On a pris cette affaire par la tête et par la queue, on l'a examinée à tous les points de vue. || Commencer le roman par la queue, commencer une histoire par où on devrait la finir. || En mus. Synonyme de coda. || T. de mar. Queue d'un grain, l'averse finale d'une pluie abondante qui est tombée par avalanches interrompues. || Queue, à certains jeux, somme indépendante de l'enjeu principal. || Au whist, se dit quelquefois pour fiche de consolation. || Les débris d'une faction, d'un parti, ou ceux qui sont compromettants dans les derniers rangs d'un parti. || La dernière partie, les derniers rangs d'un corps, d'une compagnie. La queue d'un cortége, d'une procession, d'un régiment, etc. Prendre la queue, se mettre aux derniers rangs. || Attaquer en queue une armée, un régiment, l'attaquer par ses derniers corps, ses dernières compagnies. || Prendre en queue, même sens. || Famil. Prendre quelqu'un en queue, l'attaquer par derrière. || Queue d'armée, de camp, de troupe, partie d'une armée, d'un camp, d'une troupe, occupant le terrain à l'opposite du front de bandière. || T. de mar. Queue d'une ligne, le dernier vaisseau d'une ligne. || À la queue, en queue, à la suite, immédiatement après || À la queue, en queue, à la poursuite, aux trousses. Les gendarmes sont à la queue de ce voleur. || File de gens qui attendent à la porte d'un spectacle, d'un bureau pour entrer à leur tour. Se mettre à la queue. Faire queue. || Queue à queue, à la file, successivement. || À la queue leu leu (*leu* en picard signifie loup), à la suite les uns des autres. Sorte de jeu d'enfant. Jouer à la queue leu leu. || Queue-du-chat, figure de contredanse. || Queue-de-cochon, tarière terminée en vrille. Des queues-de-cochon. || Queue-de-renard, voy. RENARD. || Queue-de-rat, espèce de lime ronde. || Queue-de-rat, la prêle des champs et la fléole des prés. || Prov. Il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle, il est plus difficile de conduire une affaire que d'en parler ou de la contrôler. || Quand on parle du loup, on en voit la queue, on parlait d'une personne et au moment même elle est arrivée.

QUEUE (orig. inc.), *s. f.* Futaille qui contient environ un muid et demi. || Demi-queue, espèce de tonneau. Demi-queue bordelaise, contenant 209 litres. Demi-queue de Mâcon, contenant 220 litres.

QUEUE, *s. f.* Voy. QUEUX, pierre à aiguiser, qui est la véritable orthographe.

QUEUSSI-QUEUMI (altération de *quel soi quel moi*), *loc. adv.* et *famil.* signifiant tout à fait de même. Ce remède ne lui fera pas plus de bien que les autres ; ce sera queussi-queumi. || On écrit aussi quessi-quemi.

QUEUTER (*queue*), *v. n.* Au jeu de billard, pousser d'un seul coup les deux billes avec sa queue.

QUEUX (keû. Lat. *cos*), *s. f.* Sorte de pierre à aiguiser.

QUEUX (keû. Lat. *coquus*), *s. m.* T. vieilli. Cuisinier. Le maître queux. || Grand queux de France, nom d'un officier de la maison du roi qui commandait à tous les officiers de la cuisine et de la bouche.

QUI (lat. *qui*), *pron. relatif* ou mieux *conjonctif*, des deux genres et des deux nombres. Il unit un substantif à une proposition subordonnée. Les femmes qui vous parleront. Vos sœurs avec qui j'ai fait connaissance. || *Qui*, précédé d'une préposition, ne s'emploie pas en parlant des choses. Ne dites pas : La chose de qui vous parlez, mais dont vous parlez. || Cela ne s'applique pas aux animaux et aux cas où l'on personnifie un objet inanimé. Rocher à qui je me plains, bois à qui je compte mes peines, MARMONTEL. || Cependant en poésie, on s'affranchit souvent de cette règle. Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe? CORN. || *Qui*, correspondant à *nul aucun*, *premier*, *second*, *dernier*, etc. ou à *personne*, *guère*, *rien*, etc. veut au subjonctif le verbe de la proposition subordonnée. Il y a peu de rois qui sachent chercher la véritable gloire, FÉN. || Cependant on peut aussi mettre l'indicatif; c'est l'intention qui en décide. Ce livre est le dernier qu'il a fait contre ses adversaires. || *Qui* veut le verbe de la proposition subordonnée à la même personne que le nom ou le pronom auquel il se rapporte. N'accuse point mon sort, c'est toi seul qui l'as fait, CORN. || Mais *qui* pouvant être considéré comme étant de la troisième personne, on a accordé, pour la personne, le verbe non avec le substantif, mais avec *qui* ainsi considéré. Je vous demande si ce n'est pas vous qui se nomme Sganarelle, MOL. || Quand *qui* est précédé d'un substantif ou d'un adjectif tenant lieu d'un substantif, on peut mettre le verbe de la proposition subordonnée ou à la personne du sujet ou à la troisième personne. Je suis le premier qui ait fait cela ou qui aie fait cela. || *Qui* se rapportant à un pronom qui ne le précède pas immédiatement. Le voici qui vient. || Absol. en parlant des personnes, *qui* se dit pour celui qui, celle qui, ceux qui, celles qui. Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage, CORN. || N'avoir qui..., n'avoir personne à. Je n'aurai qui tromper, non plus que qui me trompe, CORN || *Qui* se dit absolument aussi en parlant des choses. Voilà qui me convient. Qui plus est. || *Qui*, précédé d'une préposition, pris elliptiquement pour celui qui, ceux qui, celles qui. Le bonheur appartient à qui fait des heureux, DELILLE. || *À qui* exprime aussi la compétition, la rivalité. C'était à qui parlerait. || *Qui* pris *subst.* Un qui. Les qui. || Emploi archaïque de *qui* pour *ce qui*. Elle fut admonestée, qui est une très-légère peine, SÉV. || *Qui* pour *ce que* dans une phrase dubitative. Je ne sais qui je dois admirer davantage, Ou de ce grand amour ou de ce grand courage, CORN. || Qui que ce soit, qui que ce puisse être, etc. c'est-à-dire quiconque, quelque personne que ce soit. || Qui que ce soit, avec la négation, nulle personne. Je n'y ai trouvé qui que ce soit. || Qui qu'il soit, quel qu'il soit. Toi donc, qui que tu sois, ô père de famille... T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur, LA FONT. || Interrogativement. Quelle personne. Qui a fait cela? Qui demandez-vous? || On dit aussi : Qui est-ce qui, qui est-ce que? || *Qui* interrogatif est toujours du masculin et du singulier. Cependant il s'emploie quelquefois au pluriel dans des phrases analogues à celles-ci : Entre tant d'animaux qui sont ceux qu'on estime? BOIL. || *Qui* se dit pour *quel*, *quelle*, sans interrogation. Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours... LA BRUY. || Famil. Un je ne sais qui, un homme de néant. || *Qui* répété et employé distributivement signifie les uns, les autres, ceux-ci, ceux-là. Ils cherchèrent la source du mal, qui d'un côté, qui d'un autre, et pas un ne la trouva, BALZAC.

QUIA (kui-ia. Celui à qui dans la controverse on pose une question en lat. *cur* ou *quare*, pourquoi, et qui répond *quia*, parce que, sans pouvoir aller plus loin). Mot usité dans ces phrases proverbiales : Être à quia, mettre à quia, être réduit, réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre. || Fig. Mettre à quia, faire taire, ôter toute force.

QUIBUS (kui-bus'. Lat. *quibus*, c'est-à-dire des écus, *de quibus fiunt omnia*), *s. m.* Popul. Argent monnayé. Il y a du quibus. || Par extens. Avoir du quibus, être riche.

QUICONQUE (lat. *quicunque*), *pron. masc. indéfini*, sans pluriel. Qui que ce soit qui, toute personne qui. Quiconque est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes, FÉN. || *Quiconque* a été employé absol. Il y en a qui se laissent tellement aller à une envie de railler de toutes choses et de quiconque, qu'ils le font sans ménagement et sans égard, BOSS.

QUIDAM (ki-dan. Lat. *quidam*), **QUIDANE** (ki-da-n'), *s. m.* et *f.* T. de palais et d'officialité. Il sert à désigner dans les monitoires, dans les procès-verbaux, etc. les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. Certaines quidanes lui auraient dit... || Famil. et par dénigrement, un homme dont on ignore le nom ou qu'on ne veut pas nommer ; en ce sens, le féminin n'est pas usité. Un quidam les rencontre, LA FONT. Certains quidams indiscrets, DANCOURT.

QUIDDITÉ (kui-ddi-té. Lat. scolastique *quidditas*, du lat. *quid*), *s. f.* En philosophie scolastique, ce qu'une chose est en soi.

QUIESCENT, ENTE (kui-è-ssan. Lat. *quiescere*), *adj.* T. de gramm. hébraïque. Lettres quiescentes, celles qui ne se prononcent pas, si elles n'ont avec elles certains points représentant la voyelle qu'elles doivent faire entendre. || Il se dit aussi quelquefois en français des lettres qui ne se prononcent pas devant les consonnes, et qui sonnent sur la voyelle suivante.

QUIET, ÈTE (kui-iè. Lat. *quietus*), *adj.* qui tombe en désuétude. Tranquille, paisible. C'est une âme quiète.

QUIÉTISME (kui-ié-ti-sm'. *Quiet*), *s. m.* Doctrine de quelques théologiens mystiques dont le principe est qu'il faut s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu, se tenir dans un état de contemplation passive, et regarder comme indifférent tout ce qui peut nous arriver dans cet état. || Il s'est dit de philosophies orientales analogues.

QUIÉTISTE (kui-ié-ti-st'), *adj.* Qui professe le quiétisme. Un directeur quiétiste. || *Subst.* Les quiétistes. || Il se dit aussi des partisans de doctrines analogues durant le moyen âge et dans l'Orient.

QUIÉTUDE (kui-ié-tu-d'. Lat. *quietudo*), *s. f.* Tranquillité mêlée de douceur. Vos bontés ajoutent infiniment à la quiétude de ma douce retraite, VOLT. || En mauvaise part. On arrive à cet état d'indifférence, à cette quiétude indolente dont on aurait rougi quelques années auparavant, BUFF. || Dans le langage mystique, tranquillité, repos. Oraison de quiétude.

QUIGNON (ki-gnon. Dérivé du lat. *cuneus*, coin à fendre du bois), *s. m.* Gros morceau de pain.

QUILLAGE (ki-lla-j', *ll* mouillées. *Quille*), *s. m.* Anciennement, droit de quillage, droit que paye un navire marchand, la première fois qu'il entre dans les ports de France. On dit aujourd'hui droit d'ancrage.

QUILLE (*ll* mouillées. Esp. *quilla*, de l'anc. h. all. *kiol*), *s. f.* T. de mar. Forte et longue pièce de bois ou réunion de pièces ajustées, sur laquelle on fixe les varangues, l'étambot et l'étrave, et qui, étant la base de la construction du navire, est la première qu'on place sur le chantier.

QUILLE (*ll* mouillées. Anc. h. all. *kegil*), *s. f.* Morceau de bois long et rond, plus mince par le haut que par le bas, servant à un jeu où il y a neuf de ces morceaux de bois qu'on plante debout par leur grosse extrémité, et qu'on abat avec une boule. || Il est planté là comme une quille, se dit d'un homme tout droit sur ses pieds et qui ne bouge pas. || Fig. Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles, le recevoir fort mal. || Fig. Trousser ses quilles, s'en aller, décamper. || Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, voy. SAC. || Fig. Abatteur de quilles, homme qui fait beaucoup d'embarras. || Popul. et fig. Les quilles, les jambes.

QUILLER (*ll* mouillées. *Quille*), *v. n.* Jeter une quille en visant à la placer près de la boule, pour savoir qui jouera le premier, ou quels sont ceux qui seront ensemble. || Replacer les quilles abattues.

QUILLETTE (*ll* mouillées. Dim. de *quille*), *s. f.* T. d'agriculture. Brin d'osier qu'on enfonce en terre pour qu'il prenne racine. Planter des osiers en quillettes.

QUILLIER (*ll* mouillées), *s. m.* L'espace carré dans lequel on range les neuf quilles. || Collectivement, toutes les quilles. Abattre tout le quillier.

QUINA (ki-na), *s. m.* Voy. QUINQUINA.

QUINAIRE (ki-nê-r'; l'Académie dit qu'on prononce kui-nê-r'. Lat. *quinarius*), *adj.* En mathém. Divisible par cinq, en parlant d'un nombre. || Arithmétique quinaire, celle dans laquelle on n'emploierait que les cinq caractères 1, 2, 3, 4 et 0. || En bot. Il indique que l'organe est répété cinq fois.

QUINAIRE (voy. le précédent), *s. m.* T. d'antiq. Pièce de monnaie d'or ou d'argent de la troisième grandeur. Le quinaire appartient à la monnaie romaine, il est plus petit que la médaille, qui est plus petite que le médaillon. || Mesure de cinq pouces pour l'écoulement des liquides.

QUINAUD, AUDE (ki-nô. Anc. fr. *quine-mine*, grimace), *adj.* T. vieilli. Confus, honteux d'avoir eu le dessous.

QUINCAILLE (kin-kâ-ll', *ll* mouillées. Dit pour *clinquaille*, de *clinquant*), *s. f.* Toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre. Marchandise de quincaille. || Par mépris, la monnaie de cuivre.

QUINCAILLERIE (*ll* mouillées. *Quincaille*), *s. f.* Marchandise de toute sorte de quincaille. || T. de serrurerie. Tout ouvrage servant aux ferrures et fermetures des portes et croisées et provenant de diverses fabriques.

QUINCAILLIER (*ll* mouillées. *Quincaille*), *s. m.* Marchand de quincaille.

QUINCONCE (kin-kon-s'. Lat. *quincunx*), *s. m.* Plantation d'arbres disposés en échiquier. || Lieu dont les plantations sont dessinées en quinconce. || Il se dit aussi d'arrangements en échiquier autres que d'arbres.

QUINDÉCAGONE (kuin-dé-ka-go-n'. Lat. *quini* et *décagone*), *s. m.* En géom. Figure qui a quinze angles et quinze côtés.

QUINDÉCEMVIRS ou mieux **QUINDÉCIMVIRS** (kuin-dé-sin-vir. Lat. *quindecimviri*), *s. m. pl.* T. d'antiq. rom. Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés de la célébration des jeux séculaires.

QUINE (ki-n'. Lat. *quini*), *s. m.* Au jeu de trictrac, coup de dés qui amène deux cinq. || Cinq numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Gagner un quine. || Fig. et famil. C'est un quine à la loterie, c'est un avantage, un bonheur inespéré. || Au loto, cinq numéros marqués sur la même ligne horizontale.

QUININE (ki-ni-n'. *Quina*), *s. f.* En chim. Alcaloïde végétal qu'on extrait du quinquina. || Sulfate de quinine, sel formé avec l'acide sulfurique et cet alcali.

QUINOLA (ki-no-la. Orig. inc.), *s. m.* Nom du valet de cœur, au jeu du reversi, et principale carte de ce jeu.

QUINQUAGÉNAIRE (kuin-koua-jé-nê-r'. Lat *quinquagenarius*), *adj.* Agé de cinquante ans. || *Subst.* Un, une quinquagénaire.

QUINQUAGÉSIME (kuin-koua-jé-zi-m'. Lat. *quinquagesima*), *s. f.* Dimanche qui précède le premier dimanche de carême. Le dimanche de la Quinquagésime.

QUINQUE (kuin-kué. Lat. *quinque*), *s. m.* Mot qu'on a employé jusqu'en 1820 pour désigner un morceau de musique à cinq parties; aujourd'hui, on dit quintette.

QUINQUENNAL, ALE (kuin-kuè-nnal. Lat. *quinquennalis*), *adj.* Qui dure cinq ans. Magistrat quinquennal. || T. d'agriculture. Assolement quinquennal. || Qui se fait tous les cinq ans. Jeux quinquennaux. Les fêtes quinquennales ou *subst.* les quinquennales, fêtes qui se célébraient sous les empereurs romains au bout des cinq premières années de leur règne et puis tous les cinq ans.

* **QUINQUENNALITÉ** (kuin-kué-nna-li-té), *s. f.* Espace de cinq ans, durée de cinq ans.

QUINQUENNIUM (kuin-kuè-nni-om'. Lat. *quinquennium*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Espace de cinq ans qui s'écoulait entre la célébration des jeux quinquennaux, ou pendant l'exercice d'une magistrature. || Nom anciennement donné à un cours d'études de cinq ans, dont deux en philosophie et trois en théologie.

QUINQUENOVE (kin-ke-no-v'. Lat. *quinque* et *novem*), *s. m.* Jeu qui se jouait avec deux dés, et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf.

QUINQUERCE (kuin-kuèr-s'. Lat. *quinquertium*), *s. m.* T. d'antiq. rom. L'équivalent du pentathle des Grecs, ou réunion de cinq espèces de combats où un athlète devait être vainqueur pour remporter le prix.

QUINQUÉRÈME (kuin-kué-rè-m'. Lat. *quinqueremis*), *s. f.* T. d'antiq. Galère à cinq rangs de rames.

QUINQUET (kin-kè), *s. m.* Sorte de lampe inventée vers 1800 par le physicien Argant, et à laquelle le fabricant Quinquet a donné son nom.

QUINQUINA (kin-ki-na. Péruvien *quina quina*, écorce par excellence), *s. m.* Nom collectif d'un grand nombre d'écorces médicinales, fébrifuges. || Les arbres qui fournissent ces écorces. || Quinquina d'Europe, la gentiane.

QUINT (kin. Lat. *quintus*), *s. m.* La cinquième partie d'un revenu, d'une succession; aujourd'hui, on dit le cinquième. || En jurispr. féodale, droit de la cinquième partie du prix d'un fief qu'on payait au seigneur dont le fief était mouvant. || *Adj.* Cinquième; usité seulement en ces noms-ci: Charles-Quint, Sixte-Quint.

QUINTAINE (kin-tè-n'. Lat. *quintana*, petite place), *s. f.* Au moyen âge, sorte de jeu et d'exercice militaire qui consistait à frapper d'une lance une figure d'homme armé, assez adroitement pour éviter le coup qu'on en recevait quand on ne la frappait pas comme il faut. || T. de manége. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards. || Faquin de quintaine, figure fixée au poteau de la quintaine. || Action de courir le quintan.

QUINTAL (kin-tal. Esp. *quintal*, de l'arabe *quintâr*, poids de cent), *s. m.* Poids de cent livres. || Quintal métrique, poids de cent kilogrammes. || Grosse cruche de grès. || *Au pl.* Des quintaux.

QUINTAN (kin-tan. Le même que *quintaine*), *s. m.* T. de manége. Mannequin monté sur un pivot et armé d'un fouet ou d'un bâton; quand, le frappant maladroitement, on le fait tourner, on reçoit sur le dos un coup. Courir le quintan. || On dit aussi faquin.

QUINTANE (kin-ta-n'. Lat. *quintana*), *adj. f.* En méd. Fièvre quintane, fièvre intermittente, qui revient tous les cinq jours, et dans laquelle il y a par conséquent trois jours d'apyrexie.

QUINTE (kin-t'. Ital. *quinta*, du lat. *quintus*), *s. f.* En mus. L'intervalle qui suit la quarte et qui précède la sixte, dans l'ordre d'acuïté; la quinte est le renversement de la quarte. || Quinte juste ou quinte naturelle, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la quarte juste. || Quinte augmentée, intervalle formé de huit demi-tons; c'est le renversement de la quarte diminuée. || Quinte diminuée, intervalle formé de six demi-tons; c'est le renversement de la quarte augmentée. || Quinte couverte, un des jeux de l'orgue. || Espèce de violon, plus grand que le violon ordinaire, monté de quatre cordes comme le violon, mais à une quinte au-dessous. On le nomme aussi viole, viola, alto. || Au piquet, suite de cinq cartes de la même couleur; elles comptent quinze. Quinte majeure, quinte commençant par l'as. || T. d'escrime. La cinquième garde. || *Adj.* En méd. Fièvre quinte; on dit maintenant fièvre quintane.

QUINTE (Lat. *quinta*, c'est-à-dire cinq fois répétée), *s. f.* Accès de toux violent et prolongé.

QUINTE (voy. le précédent), *s. f.* Caprice, mauvaise humeur qui prend tout à coup. || T. de manége. Mouvement désordonné que fait le cheval sous le cavalier.

QUINTEFEUILLE (kin-te-feu-ll'. Lat. *quinquefolium*), *s. f.* Plante rosacée, dont les feuilles digitées à cinq folioles ont l'apparence de cinq feuilles sur un même pétiole. || En blas. Fleur de pervenche à cinq pétales.

QUINTESSENCE (kin-tè-ssan-s'. B. lat. *quinta essentia*), *s. f.* Dans la philosophie scolastique, la substance éthérée. || Dans l'ancienne chimie, la partie la plus subtile extraite de quelques corps. || On donnait autrefois ce nom à l'alcool chargé des principes de quelques substances médicamenteuses. || Dans l'alchimie, toute substance jouant un rôle important dans la transmutation des métaux. || Fig. Ce qu'il y a de plus raffiné en quelque chose. C'est la quintessence de jalousie, c'est la jalousie même, Sév. || C'est un homme qui tire la quintessence de tout, c'est un homme habile qui fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire, qui pénètre jusqu'au fond d'une affaire. || Ce qu'il y a de plus précieux dans un ouvrage. Tirer la quintessence d'un livre. || Tout le profit qu'on peut tirer d'une chose.

QUINTESSENCIÉ, ÉE, *p. p.* de quintessencier. || Fig. Pensées quintessenciées. Le sentiment quintessencié par tout ce que la métaphysique a de plus subtil, J. J. Rouss.

QUINTESSENCIER, *v. a.* Tirer la quintessence de quelque chose. || Fig. Raffiner, subtiliser. Quintessencier les choses, les sentiments, etc.

* **QUINTETTE** (kuin-tè-t'. Ital. *quintetto*), *s. m.* En mus. Morceau de musique écrit pour cinq voix ou pour cinq instruments. Les quintettes de Mozart.

QUINTETTO (kuin-tè-tto. Ital. *quintetto*), *s. m.* En mus. D'après le Dictionnaire de l'Académie, morceau de musique à cinq parties, moins étendu que le quinque. || Aujourd'hui, synonyme de quintette, qui est plus usité. || *Au pl.* Des quintetti, selon la règle italienne.

QUINTEUX, EUSE (kin-teû. *Quinte*, *adj.* Sujet à des quintes d'humeur, à des caprices. || Se dit du cheval qui se défend contre son cavalier, refuse d'avancer et d'obéir. || En fauconnerie, se dit d'un oiseau qui s'écarte trop. || Se dit aussi d'un chien capricieux.

* **QUINTEUX, EUSE,** *adj.* En méd. Qui prend par accès, par quintes. La toux est quinteuse dans la coqueluche.

QUINTIDI (kuin-ti-di. Lat. *quintus* et *dies*), *s. m.* Le cinquième jour de la décade républicaine.

QUINTIL, ILE (kuin-til. Lat. *quintilis*), *adj.* En astrologie, quintil aspect, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 72 degrés, c'est-à-dire de la cinquième partie du zodiaque. || *S. m.* Stance de cinq vers.

* **QUINTO** (kuin-to. Lat. *quinto loco*), *adv. latin.* Cinquièmement.

QUINTUPLE (kuin-tu-pl'. Lat. *quintuplex*), *adj.* Qui vaut cinq fois autant. || *S. m.* Rendre le quintuple.

QUINTUPLÉ, ÉE, *p. p.* de quintupler.

QUINTUPLER (kuin-tu-plé), *v. a.* Ajouter quatre fois autant à un premier nombre, le multiplier par cinq.

QUINZAIN, *adj. invar.* T. du jeu de paume. Nous sommes quinzain, nous avons chacun quinze.

QUINZAINE (*quinze*), *s. f.* Nombre de quinze ou environ. || Absol. Espace de quinze jours. Servir par quinzaine. || La quinzaine de Pâques, les quinze jours depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à celui de Quasimodo inclusivement. || Quinzaine de Pâques, ouvrage qui contient l'office de cette quinzaine.

QUINZE (lat. *quindecim*), *adj. numéral.* Trois fois cinq. || Fig. Des jambes de quinze ans, l'agilité de la jeunesse. || Quinzième. Chapitre quinze. Le roi Louis quinze. On écrit ordinairement : Louis XV. || *S. m.* Quinze, le nombre quinze. || On dit de même : Le numéro, le nombre quinze. || Le quinzième jour. Le quinze du mois. || Au jeu de paume, le premier des quatre coups dont un jeu est composé. Gagner le premier quinze.

QUINZE-VINGTS (*quinze* fois *vingt*), *s. m. pl.* Les Quinze-Vingts ou l'hôpital des Quinze-Vingts, hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. || Les Quinze-Vingts, les aveugles de cet hôpital. || Un Quinze-Vingt (l'Académie ne met pas d's), un des aveugles reçus dans cet hôpital. || Un aveugle, en général.

QUINZIÈME (lat. *quindecimus*), *adj.* Qui suit le quatorzième. || La quinzième partie, la partie d'un tout qui est divisé en quinze parties égales. || Personne ou chose qui occupe le quinzième rang. || *S. m.* Le quinzième, le quinzième jour. || Une quinzième part. Il a un quinzième dans la succession. || *S. f.* En mus. La quinzième, la double octave ; un registre de l'orgue.

QUINZIÈMEMENT, *adv.* En quinzième lieu.

QUIPOS (ki-pô. Mot péruvien), *s. m. pl.* Nom donné aux cordelettes nouées des Péruviens, au temps de la monarchie des Incas, qui ne constituaient pas une écriture, mais formaient une méthode mnémonique, fondée sur les couleurs des cordelettes, leur ordre, le changement du nombre et de la disposition des nœuds.

QUIPROQUO (ki-pro-ko. Lat. *quid pro quod*, prendre un *quid* pour un *quod*), *s. m.* Méprise consistant à prendre une personne, une chose pour une autre. || *Au pl.* Des quiproquo, selon le Dictionnaire de l'Académie ; mais l'usage se répand d'écrire : Des quiproquos.

QUITTANCE (voy. *quitte*), *s. f.* Écrit constatant que quelqu'un a payé une somme d'argent. || Fig. Donner quittance, pardonner.

QUITTANCÉ, ÉE, *p. p.* de quittancer.

QUITTANCER (*quittance*), *v. a.* Reconnaître qu'un débiteur a payé tout ou partie de la somme qu'il devait. Quittancer un contrat, un mémoire d'ouvrages faits.

QUITTE (lat. *quietus*), *adj.* Qui ne doit plus rien, qui s'est libéré de sa dette, en parlant des personnes. Des débiteurs quittes de leurs dettes. || Quitte se dit aussi des immeubles. Un domaine franc et quitte de toutes dettes et hypothèques. || Fig. Être quitte envers quelqu'un ou envers quelque obligation morale, s'être acquitté de ce qu'exigeait le devoir, la reconnaissance. Quitte envers l'honneur. || Il s'est dit aussi des obligations accomplies, satisfaites. Ta gloire est dégagée, et ton devoir est quitte, Corn. || Fig. Tenir quitte, dispenser. || Ironiq. Je l'en tiens quitte, se dit de quelqu'un dont les services ou les politesses sont à charge ou suspects. || Délivré, débarrassé. Te voilà donc bientôt quitte d'un grand souci, Corn. || Être quitte pour, en être quitte pour, n'avoir à souffrir, à supporter que... pour. En être quitte pour cent francs, pour la peur, etc. || Absol. et famil. Quitte pour, quitte à, à charge de. Quitte pour être grondé. Quitte à être grondé. || *Adv.* Jouer à quitte ou à double, jouer à quitte ou double, jouer quitte ou double, ou absol. quitte ou double, jouer une dernière partie par laquelle celui qui a déjà perdu sera acquitté ou payera double, et fig. risquer tout. || Être quitte à quitte, ne se devoir plus rien de part et d'autre, au jeu, dans les affaires, dans les comptes. || Fig. Faire quitte à quitte, être quitte à quitte, ou absol. quitte à quitte, se rendre la pareille, s'être rendu la pareille.

QUITTÉ, ÉE, *p. p.* de quitter.

QUITTEMENT, *adv.* Ancien terme de palais employé dans cette locution : Franchement et quittement, c'est-à-dire sans charge ni hypothèque.

QUITTER (*quitte*), *v. a.* Tenir quitte, exempter, affranchir. Quitter quelqu'un d'une amende, d'une peine. || On dit de même : Quitter une dette. || Fig. Dispenser. Je vous quitte de la peine de me répondre, Sév. || Je le quitte, je cède, je m'avoue vaincu. || Céder, abandonner. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, quittez-lui encore votre manteau, Saci. || N'en pas quitter sa part à un autre ou absol. n'en pas quitter sa part, ne vouloir pas renoncer à quelque chose. || Quitter la place à quelqu'un, se retirer pour le laisser seul. || Fig. Je vous quitte la place, je vous cède mes prétentions, je ne veux pas contester. || Absol. J'aime mieux quitter que de disputer. || Renoncer à. J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent-ils, si j'avais la foi ; et moi je vous dis : vous auriez bientôt la foi, si vous aviez quitté les plaisirs, Pasc. || Quitter le monde, embrasser la vie religieuse, vivre dans la retraite. || Quitter la partie, convenir que celui contre qui on joue a gagné, et fig. se désister de quelque chose, y renoncer, s'en aller. || Se défaire de. Quitter ses mauvaises habitudes. || Se séparer de ce à quoi on est attaché. Quitter l'empire, son pays, etc. || Quitter la vie, mourir. || Laisser quelqu'un en quelque endroit, se séparer de lui. Il quitta ses compagnons en route. Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre, la Bruy. || Cet homme a quitté sa femme, il l'a abandonnée. Cette femme quitta son mari. || Quitter des yeux, quitter de la vue, cesser d'avoir les yeux fixés sur. || Fig. Ne quitter jamais un auteur, le lire constamment. || Fig. Il se dit des choses qui nous laissent. La vie le quitta. Peut-être la fortune est prête à vous quitter, Rac. || S'éloigner d'un lieu, s'en retirer. Quitter la maison paternelle, son poste, etc. || Quitter la terre, mourir. || Quitter le lit, se lever. || Quitter la chambre, sortir. || Quitter le barreau, le théâtre, cesser de plaider, de jouer. || S'écarter de. Quitter les rangs, le bon chemin, etc. || Fig. Quitter le droit chemin, s'écarter de son devoir. Quitter le sentier de la vertu. || Lâcher ce qu'on tient. Quitter sa proie. || Quitter prise, lâcher ce qu'on a pris, et fig. abandonner un dessein. || Absol. C'est un homme qui ne quitte pas aisément, il suit obstinément ce qu'il a commencé. || Oter de dessus soi, se dépouiller de, se débarrasser de. Quitter son habit. || Cesser l'usage de, cesser de porter. Quitter le deuil. || Fig. Quitter l'épée, la robe, la soutane, le froc, renoncer à la profession des armes, à la robe, à l'état ecclésiastique, à la vie religieuse. || Quitter sa peau, se dit d'un serpent qui fait peau nouvelle ; fig. et famil. renoncer à ses vieilles habitudes, à son ancien caractère.

QUITTER, *v. n.* S'en aller, s'éloigner. Ne quitte point. || Il se dit des choses qui se séparent. Prêt à choir où le vent le pousse, Le fruit menaçait de quitter, LA MOTTE. || Se retirer de quelque travail, de quelque engagement. Il faut que tous ceux qui ont travaillé avec vous à l'Encyclopédie quittent avec vous, VOLT. || Au jeu, abandonner sa vade et ne pas tenir un renvi.

SE QUITTER, *v. r.* T. de mystique. Se quitter soi-même, laisser faire Dieu. || Se séparer l'un de l'autre, les uns des autres. Ils se sont quittés bons amis. Ils font mille serments de ne se point quitter, RAC. || Être quitté. La flanelle sur la peau ne se quitte jamais. || Prov. Qui quitte la partie la perd, voy. PARTIE. || Qui quitte sa place la perd, on ne retrouve plus sa place une fois qu'on l'a quittée.

QUITUS (kui-tus'. Lat. des comptes *quitus*, quitte'), *s. m.* T. de finance. Arrêté ou jugement définitif d'un compte. Avoir le quitus d'un compte.

QUI-VA-LÀ. Cri d'une personne qui entend quelque chose et craint d'être surprise. || Fig. C'est un homme qui a toujours réponse à qui-va-là, il a réponse à tout, rien ne l'arrête. || On écrit aussi : Qui va là? sans trait d'union et avec un point d'interrogation.

QUI-VIVE. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, etc. qui entend du bruit, qui aperçoit une personne ou une troupe. La sentinelle a crié qui-vive. Les qui-vive des gardes. || Fig. Être sur le qui-vive, être très-attentif à ce qui se passe; et aussi être inquiet et craintif, ou encore être facile à s'offenser. || On écrit aussi : Qui vive? sans trait d'union, avec un point d'interrogation.

QUOAILLER (kouâ-llé, *ll* mouillées. Voy. *coaille*), *v. n.* Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue.

QUOI (lat. *quid*), *pron. conj. indécl.* signifiant quelle chose ou laquelle chose, servant pour les deux genres et les deux nombres, mais employé seulement comme complément; on ne s'en sert pas en parlant des personnes; il ne prend l'emploi de sujet que dans la locution composée *quoi que, quoi qui*. || Il s'emploie avec les noms indéterminés. Ce à quoi nous pensons. || Il s'emploie d'une manière indéterminée aussi pour représenter toute une proposition. Vous avez cité Cicéron, en quoi vous vous êtes trompé. || En termes de palais, quoi faisant, en quoi faisant, en faisant laquelle chose. || *Quoi* s'emploie quelquefois pour le pronom relatif *lequel, laquelle*, tant au singulier qu'au pluriel, tant au masculin qu'au féminin. || On s'en sert avec les mots *chose, point*. L'éducation des enfants est une chose à quoi il faut s'attacher fortement, MOL. Deux points à quoi je m'attache, BOURD. || On s'en sert aussi quand on peut assimiler la chose ou l'idée dont il s'agit à quelque chose d'indéterminé. C'est la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on ne le peut concevoir, PASC. || *Quoi*, non précédé d'un substantif, s'emploie pour joindre deux propositions. Dites-moi en quoi je puis vous servir. || Ne connaître qui ni quoi (proprement, ni quelle personne, ni quelle chose), ne faire attention à rien. || Ni quoi ni qu'est-ce, aucune chose. || *De quoi*......, ce qui est nécessaire pour..., capable de... Gagner de quoi vivre. J'ai de quoi me défendre et de quoi vous répondre, ROTROU. || Avoir de quoi, avoir le pouvoir de, avec un nom de chose pour sujet. Une telle imposture a de quoi me surprendre, VOLT. || Absol. Ne vous inquiétez pas; en vérité, il n'y a pas de quoi. || Il n'y a pas de quoi, se dit, dans le langage familier, pour se défendre d'un remerciment qu'on trouve trop grand. || De quoi, ce qui suffit. Ils trouvaient aux champs trop de quoi, LA FONT. || Popul. Avoir de quoi, être dans l'aisance. || Voilà bien de quoi! ce n'est pas la peine de tant se récrier. || Est-ce là tant de quoi? est-ce une chose si grave? Est-ce là de quoi faire tant de bruit? || Comme quoi, voy. COMME. || Je ne sais quoi, voy. SAVOIR. || *Quoi que*, quelque chose que, toutes les choses que. Quoi qu'il arrive. Quoi qu'il en soit. || Quoi que, avec *de* et un substantif. Quoi qu'on ait pour soi-même ou d'amour ou d'estime, CORN. || Quoi que ce soit, avec une négation, rien. Il n'a pu réussir à quoi que ce soit. || *Quoi qui*, quelque chose qui. Quoi qui vous afflige, soyez toujours constant. || *Quoi* interrogatif, quelle chose? En quoi différons-nous d'avis? || *Quoi... que?* quelle chose... si ce n'est...? À quoi se réduit l'Évangile tout entier qu'à cette vérité? MASS. || *Quoi*, pris elliptiquement, considéré comme sujet. Quoi? que dit-il? Quoi de plus heureux que ce qui vous arrive? || Quoi! *interj.* Marque l'étonnement, l'indignation, etc. Quoi! mes plus chers amis! quoi! Cinna! quoi! Maxime! CORN. || On y ajoute quelquefois l'interjection *eh*. Eh quoi! vous n'êtes pas encore parti!

QUOIQUE, *conj.* Exprime une opposition et gouverne toujours le subjonctif. Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, BOSS. || On peut dire *quoique* en faisant ellipse du verbe *être*. Quoique invisibles, il est toujours deux témoins qui nous regardent : Dieu et la conscience, FÉN. || *Quoique*, au lieu de se répéter, peut être remplacé par *que*. Quoiqu'il ne soit que lundi et que cette lettre ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous, SÉV. || Popul. Quoique ça, néanmoins. L'*e* de *quoique* ne s'élide que lorsqu'il est suivi de *il, ils, elle, elles, on, un, une*.

QUOLIBET (ko-li-bè. Lat. *quod libet*), *s. m.* Dans les anciennes écoles, questions de philosophie ou de théologie sur diverses matières qui n'étaient proposées que pour exercer l'esprit des étudiants. || Aujourd'hui, propos trivial, mauvaise plaisanterie. Un faiseur de quolibets.

QUOTE (lat. *quotus*), *adj. f.* Usité seulement dans quote-part, la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme. || *S. f.* Quote, voy. COTE.

QUOTIDIEN, IENNE (lat. *quotidianus*), *adj.* De chaque jour. || Journal quotidien, journal qui paraît tous les jours. || Pain quotidien, la nourriture de chaque jour, ou ce qui suffit aux besoins de la vie. || Fig. C'est son pain quotidien, c'est le travail qui fournit à ses besoins de chaque jour; c'est une chose dont on use tous les jours. || Fièvre quotidienne, fièvre qui revient tous les jours.

* **QUOTIDIENNEMENT**, *adv.* Tous les jours.

* **QUOTIDIENNETÉ**, *s. f.* État de ce qui se fait chaque jour. La quotidienneté d'un journal.

QUOTIENT (lat. *quotiens*), *s. m.* En arithm. et algèbre, résultat d'une division. Le quotient de 12 divisé par 3 est 4. Le quotient de *ab* divisé par *b* est *a*.

QUOTITÉ (lat. *quotus*), *s. f.* Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. || T. de droit. Légataire d'une quotité, celui auquel un défunt a légué une partie aliquote de sa succession. || Impôt de quotité, celui dont le produit, n'étant pas fixé d'avance par la législature, dépend de la quantité des objets ou des personnes qu'il doit frapper. La contribution des patentes est un impôt de quotité. || En matière électorale, la quotité du cens, la somme d'impôts qu'il fallait payer en France et qu'il faut payer en certains pays pour être électeur.

R

R (lat. *r*), *s. f.* Dans la nouvelle épellation, *r* se prononce *re* et est masculin. La dix-huitième lettre de l'alphabet et la quatorzième des consonnes. || R dans la numération romaine valait 80; avec un trait au-dessus, 80,000.

RABÂCHAGE, *s. m.* Discours de celui qui rabâche. || Défaut de celui qui rabâche.

RABÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de rabâcher.

* **RABÂCHEMENT**, *s. m.* Action de rabâcher.

RABÂCHER (orig. inc.), *v. n.* Famil. Répéter souvent et inutilement la même chose. Vous me rabâchez de seigneurs les plus titrés; qu'est-ce que cela veut dire? VOLT. || *Act.* Rabâcher toujours la même chose.

RABÂCHERIE, *s. f.* Famil. Discours, écrits ennuyeux et qui se répètent.

RABÂCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui rabâche.

RABAIS (voy. *rabaisser*), *s. m.* Diminution de valeur. Ces marchandises ont subi un grand rabais. || Remise dont on convient pour payer une somme avant l'échéance. || Rabais des monnaies, réduction dont le gouvernement frappe une monnaie. || Diminution sur le prix des denrées, des marchandises. Acheter des livres au rabais. || Au rabais, se dit d'un mode d'adjudication, suivant lequel on adjuge des travaux ou des fournitures à celui qui s'en charge au plus bas prix. ||Fig. Action de rabaisser, de déprécier. ||Mettre quelqu'un, quelque chose au rabais, en parler désavantageusement.

RABAISSÉ, ÉE, *p. p.* de rabaisser.

RABAISSEMENT, *s. m.* Action de rabaisser. Le rabaissement d'une corniche trop haute. || Action de diminuer la valeur des monnaies, le montant des impôts. || Fig. Action de rabaisser, de diminuer, de ravaler.

RABAISSER (*re...* et *abaisser*), *v. a.* Mettre plus bas, placer au-dessous. Ce tableau est trop haut, il faut un peu le rabaisser. || Fig. La seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, BOURD. || Diriger vers le bas. || Fig. Cet homme a rabaissé son vol, il a réduit ses dépenses, ses prétentions. || T. de jardinage. Diminuer la longueur d'un arbre, d'une branche. || Rabaisser la voix, l'élever moins. || Diminuer, en parlant de prix, de valeur. Rabaisser le taux des denrées, les monnaies, etc. || Fig. Réduire à un degré plus bas. Cette douleur nous rabaisse la joie de notre petite victoire, SÉV. || Rabaisser le caquet à quelqu'un, faire qu'une personne disposée à élever la voix, à parler beaucoup, parle moins, et fig. confondre par des raisons ou faire taire par autorité celui qui parle avec présomption ou insolence. || On dit dans le même sens : Rabaisser le ton, ou faire rabaisser le ton à quelqu'un. || Rabaisser le caquet, signifie aussi dissiper les idées, les espérances qu'on s'était faites. || Déprécier, estimer au-dessous de sa valeur. Rabaisser une victoire, des présents, une science, etc. || Humilier, avilir. Vous rabaissez la puissance royale, FÉN. || Se rabaisser, *v. r.* Se mettre plus bas. || Fig. L'orgueil ne pouvait pas se rabaisser jusqu'aux humiliations, BOSS. ||Se déprécier les uns les autres. Ce n'est pas toujours par jalousie que réciproquement on se rabaisse, VAUVEN.

* **RABAISSEUR,** *s. m.* Fig. Celui qui rabaisse.

RABAT (subst. de *rabattre*), *s. m.* Primitivement, col garni de dentelles ou sans garniture, qui laissait le cou des hommes tout à fait à découvert. || Plus tard, pièce d'une toile fine et empesée, quelquefois garnie de dentelles, qui tombait sur le devant de la poitrine. || Partie de l'habillement des ecclésiastiques consistant en un morceau de toile noire qui descend sur la poitrine et qui est divisé en deux portions oblongues et bordées de blanc. || Le rabat blanc est porté par la magistrature, le barreau, le parquet et les professeurs de l'université en robe. || Les rabats, les gens qui portent le rabat. || Chasse qui se fait la nuit, en rabattant les filets sur le gibier qu'on a poussé; ou le jour, en faisant battre la campagne et pousser le gibier à la rencontre des chasseurs. || Au jeu de quilles, second coup, joué de l'endroit où la boule s'est arrêtée. || Toit d'un jeu de paume qui sert à rejeter la balle; coup qui vient du rabat. || Diminution. Rabat de prix. || Liqueur noire employée aux Gobelins pour brunir les couleurs.

RABAT-JOIE, *s. m.* Ce qui vient troubler la joie, la satisfaction où l'on était. Voici bien, monsieur, du rabat-joie, LA FONT. || Famil. C'est un rabat-joie, se dit d'une personne triste ou ennemie de la joie des autres. || *Au fém.* C'est une rabat-joie. || *Au pl.* Des rabat-joie.

* **RABATTAGE** (*rabattre*), *s. m.* Action de dégager la laine qu'on peigne, des nœuds qu'elle peut avoir. || T. de jardinage. Suppression d'une ou de plusieurs branches, à l'effet de provoquer l'émission de jeunes pousses.

* **RABATTEUR,** *s. m.* Celui qui rabat le gibier.

RABATTRE (*re...* et *abattre*), *v. a.* Mettre plus bas, faire descendre. Le vent rabat la fumée. Rabattre le collet de son habit. || T. d'escrime. Rabattre un coup, le parer en rabaissant le fer de son ennemi. || Fig. Rabattre les coups, adoucir, apaiser des gens qui se querellent; et aussi préserver de périls, de mauvaises affaires, etc. || Aplatir. Rabattre les plis. || Rabattre une couture, faire un léger rempli à un des côtés de l'étoffe et l'assujettir par un point d'ourlet. || Popul. et fig. Rabattre les coutures à quelqu'un, le frapper sur le dos ou sur les épaules. || Rabattre les ornières, les sillons, y rejeter la terre qui est sur le bord et les remplir. || T. de jardinage. Rabattre un arbre, le couper jusqu'à la naissance des branches. Rabattre une branche, la raccourcir. || Rabattre le gibier, battre la campagne pour forcer le gibier à aller à l'endroit où sont les chasseurs. || Absol. Ils ont bien rabattu. || Au jeu de quilles, abattre des quilles du lieu où s'est arrêtée la boule, qui, lancée du but, a déjà abattu des quilles. || Fig. Mettre au-dessous. Quelques philosophes ont voulu rabattre la puissance animale au-dessous de la végétale, B. DE ST-P. || Réprimer, humilier, rabaisser. Rabattre l'orgueil de quelqu'un. || Famil. Rabattre le caquet, voy. RABAISSER. || Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut vendre. Il n'en rabattrait pas un sou. || Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut acheter ou qu'on paye. || Absol. Ceux qui voudront rabattre. || Offrir moins que le marchand ne veut vendre. || Diminuer un impôt, une charge. || Il se dit aussi d'une retenue qu'on fait. S'il se passe quelque chose... je le rabattrai sur vos gages, MOL. || Fig. Rabattre une chose à sa juste valeur, la réduire à ce qu'elle vaut effectivement. || Ne rien rabattre, ne rien diminuer ou amoindrir. || Il n'y a rien à rabattre, il faut prendre la chose telle qu'elle est. || N'en vouloir rien rabattre, ne vouloir rien diminuer de ses prétentions. || Diminuer un nombre quelconque. || Retrancher. Pour n'avoir rien voulu rabattre de nos profusions, MASS. || Fig. De ces sortes de louanges-là on en rabat quelque chose, pour les réduire à une mesure un peu plus raisonnable, FONTEN. || T. de teinturier. Corriger une couleur trop vive. || *V. n.* Rabattre de, ne pas conserver à un même degré. Rabattre de sa fierté, de ses espérances, etc. || Il en faut rabattre, on ne peut plus conserver les mêmes prétentions. || Se détourner tout d'un coup de son chemin pour en prendre un autre. Vous rabattrez à main droite. || Se rabattre, *v. r.* Être rabattu. Les nuages chargés de pluie se rabattent. Le col de cet habit se rabat sur les épaules. || Se rabattre sur, se détourner tout d'un coup d'un chemin pour passer dans un autre. || Fig. Nous nous rabattons sur ce qu'il y a de réel, FONTEN. || Fig. Changer tout à coup de propos dans la conversation. Se rabattre sur les nouvelles du jour. || Se borner, se restreindre. On se rabat à un genre de vie plus à portée des sens, MASS. || T. de chasse. Un limier se rabat lorsqu'il donne quelque connaissance à celui qui le mène. || Il ne faut pas confondre rabattre et rebattre. Rebattre, c'est répéter souvent.

RABATTU, UE, *p. p.* de rabattre. || Chapeau rabattu, chapeau dont les bords retombent. || En bot. Rameaux rabattus, rameaux qui pendent vers la terre. || Couleurs rabattues, couleurs brunies par le rabat. || Tout compté, tout rabattu, tout ayant été bien calculé et compensé.

RABBANISTE, *s. m.* Voy. RABBINISTE.

RABBI, *s. m.* Voy. RABBIN.

RABBIN (ra-bin. Hébreu *rabbi*, docteur), *s. m.* Docteur juif. || Aujourd'hui, on appelle rabbins les docteurs du culte judaïque placés à la tête des communautés. || Grand rabbin, le chef d'une synagogue ou d'un consistoire israélite. || On dit rabbi, et l'on emploie ce mot sans article avant un nom propre, et quand on s'en sert en parlant à un docteur juif.

RABBINAGE, *s. m.* Par dénigrement, l'étude qu'on fait des livres des rabbins.

* **RABBINAT,** *s. m.* Dignité de rabbin.

RABBINIQUE, *adj.* Qui est particulier aux rabbins. || École rabbinique, école dont l'objet est de former les rabbins pour le culte juif. || Caractères rabbiniques, les caractères ronds des Hébreux. || Langue rabbinique, la langue hébraïque moderne.

* **RABBINISER,** *v. a.* Se livrer aux études rabbiniques.

RABBINISME, *s. m.* La doctrine des rabbins.

RABBINISTE, *s. m.* Celui qui suit la doctrine ou qui étudie les livres des rabbins. || On dit aussi rabbaniste.

RABDOLOGIE, RABDOMANCE, RABDOMANCIE, voy. RHABDOLOGIE, RHABDOMANCE, RHABDOMANCIE.

RABÊTI, IE, *p. p.* de rabêtir.

RABÊTIR (*re*... et *abêtir*), *v. a.* Rendre bête, stupide. S'il daignait m'encourager, au lieu de me rabêtir, comme il fait toujours, VOLT. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Redevenir bête ; devenir plus bête. Il a rabêti, il est rabêti.

* **RABIÉIQUE**, ou **RABIQUE**, ou **RABIEN, ENNE** (lat. *rabies*), *adj.* En méd. Qui appartient à la rage. Le virus rabiéique.

RABIOLE (dim. de *rave*), *s. f.* Grosse rave. || Chou-rave ; variété de chou-navet.

RÂBLE (lat. *rutabulum*), *s. m.* En chim. Barre de fer en crochet, employée à remuer des substances que l'on calcine. || Les teinturiers ont aussi un râble. || Instrument de fer, muni d'un long manche de bois, pour remuer la braise, les tisons dans un four de boulanger.

RÂBLE (esp. *rabo*), *s. m.* La partie de certains quadrupèdes, et particulièrement du lièvre et du lapin, qui s'étend depuis les côtes jusqu'à la queue. || Famil. Il se dit, chez les personnes, de reins forts et robustes. Les coups sur votre râble assenés avec joie, MOL.

RÂBLÉ, ÉE, *adj.* Qui a le râble épais. Un lièvre bien râblé. || Qui a les reins vigoureux. Un garçon bien râblé.

RÂBLU, UE, *adj.* Synonyme de râblé.

RABONNI, IE, *p. p.* de rabonnir. Du vin rabonni.

RABONNIR (*re*... et *abonnir*), *v. a.* Rendre meilleur. La culture rabonnit les fruits. || *V. n.* Devenir meilleur. Le vin rabonnit en bouteille.

RABOT (voy. *raboter*), *s. m.* Outil composé d'une gouge d'acier engagée au moyen de coins dans un parallélépipède de bois, et servant à dresser, à aplanir, à unir la surface du bois. || Fig. Le travail par lequel on perfectionne une composition littéraire. L'autre, en vain se lassant à polir une rime, Et reprenant vingt fois le rabot et la lime, BOIL. || Fig. Passer le rabot sur un ouvrage, le corriger, le polir. || On dit dans le même sens : Donner un coup de rabot. || Outil qui sert à unir différents métaux, ou à y faire des filets et des moulures.

* **RABOTAGE**, *s. m.* Action de raboter ; résultat de cette action. Le rabotage d'une planche.

RABOTÉ, ÉE, *p. p.* de raboter.

* **RABOTEMENT**, *s. m.* Action de raboter.

RABOTER (anc. fr. *rabouter*, heurter, de *re*... et *bouter*), *v. a.* Dresser, aplanir avec le rabot. Raboter une planche. || Absol. Que pensez-vous de celui qui veut scier avec un rabot, et qui prend sa scie pour raboter ? LA BRUY. || Passer la râpe sur le sabot d'un cheval, pour le polir et le rendre uni. || Fig. Corriger, polir un ouvrage d'esprit. || Se raboter, *v. r.* Se polir, se façonner.

RABOTEUR, *s. m.* Ouvrier uniquement employé à raboter.

RABOTEUX, EUSE (voy. *raboter*), *adj.* Qui présente des nœuds, des inégalités, en parlant du bois. Une planche raboteuse. || Se dit d'une superficie inégale, et particulièrement du terrain, des chemins. || Fig. Redressons tous les sentiers tortus, aplanissons ce qu'il y a de raboteux, BOURD. || Fig. Rude, en parlant du style. Le style de Corneille, devenu encore plus incorrect et plus raboteux dans ses dernières pièces, VOLT.

RABOUGRI, IE, *p. p.* de rabougrir. || En parlant des végétaux, mal venu et chétif. || En parlant des personnes, mal conformé, débile, de petite taille.

RABOUGRIR, *v. a.* En parlant des arbres et des plantes, les empêcher de profiter. || On le dit aussi des personnes. Les quartiers malsains rabougrissent les hommes. || *V. n.* Ne pas profiter, mal venir. || Se rabougrir, *v. r.* Même sens.

* **RABOUGRISSEMENT**, *s. m.* État d'une chose rabougrie. Le rabougrissement des arbres, etc.

RABOUILLÈRE (*ll* mouillées. Anc. flamand *robbe*, lapin), *s. f.* Terrier que les lapines creusent à l'écart pour y faire leurs petits. || Se dit des trous que font les lapins dans les garennes, même quand ils n'ont pas de petits, pour se dérober à la voracité des oiseaux de proie.

* **RABOUTER** (*re*... *à* et *bouter*), *v. a.* T. de serrurier. Joindre deux bouts de fer par un ajustement.

RABOUTI, IE, *p. p.* de raboutir.

RABOUTIR (le même que *rabouter*), *v. a.* En parlant de morceaux d'étoffe, mettre, coudre bout à bout.

RABROUÉ, ÉE, *p. p.* de rabrouer.

* **RABROUEMENT**, *s. m.* Action de rabrouer.

RABROUER (*re*... et *brave*, violent), *v. a.* Repousser avec rudesse quelqu'un qui nous parle, qui nous fait des propositions, etc.

* **RACAHOUT** (ra-ka-ou), *s. m.* Fécule nourrissante, à laquelle on attribue des propriétés analeptiques.

RACAILLE (*ll* mouillées. Dim. d'un radical germanique *rac* signifiant chien), *s. f.* La partie la plus vile de la populace. || Fig. Il se dit de toutes les choses de rebut.

RACCOMMODAGE (*raccommoder*), *s. m.* Réparation d'un meuble, d'un vêtement, de souliers, etc.

RACCOMMODÉ, ÉE, *p. p.* de raccommoder.

RACCOMMODEMENT, *s. m.* Réconciliation après une querelle.

RACCOMMODER (*re*... et *accommoder*), *v. a.* Réparer, remettre en bon état. Raccommoder les chemins, des chemises, du linge, etc. || Absol. Elle sait bien raccommoder. || Fig. Raccommoder ses flûtes, réparer une gaucherie. || Remettre en bonne santé. Le bon air vous raccommodera. || Remettre dans un état plus convenable, plus selon la bienséance. Raccommoder ses cheveux, sa coiffure. || Réformer, dans un ouvrage d'esprit, ce qu'il peut y avoir de mauvais. || Remettre le bon état dans les affaires, dans les relations. || En ce sens, raccommoder peut avoir un nom de chose pour sujet. Cet événement raccommodera nos affaires. || Raccommoder une sottise, la réparer. || Raccommoder quelqu'un dans l'esprit d'un autre, l'y remettre en bonne opinion. || Remettre d'accord des personnes brouillées. || Raccommoder quelqu'un avec lui-même, lui procurer le calme de la conscience. || Raccommoder avec quelqu'un, faire accepter, excuser sa conduite. || Se raccommoder, *v. r.* S'arranger, se rétablir. || Se réconcilier. || Fig. Se raccommoder avec quelque chose, en prendre meilleure opinion.

RACCOMMODEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de raccommoder. Raccommodeur de faïence. Une raccommodeuse de dentelle.

RACCORD (*re*... et *accord*), *s. m.* T. d'arts. Liaison établie entre deux parties contiguës d'un ouvrage, lesquelles n'étaient pas en harmonie. Le raccord fait dans cette façade ne se voit pas. || Travail par lequel le peintre en bâtiment associe des peintures neuves à de vieilles. || Fig. Il se dit des ouvrages d'esprit. Il a fait dans sa pièce des raccords heureux.

RACCORDÉ, ÉE, *p. p.* de raccorder.

RACCORDEMENT, *s. m.* T. d'arts. Action de faire des raccords. Le raccordement d'une maison délabrée. || En archit. Réunion de deux bâtiments de styles différents ou d'âges différents, à l'aide de quelque accessoire qui sert de transition. || Jonction de deux terrains inégaux, dans un jardin, par une pente ou un perron. || Jonction de deux chemins de fer. || Jonction de deux tuyaux inégaux, au moyen d'un tambour de plomb, d'un collet.

RACCORDER (*re*... et *accorder*), *v. a.* T. d'arts. Faire un raccord, des raccords. Raccorder une maison délabrée. || T. de peintre en bâtiment. Refaire du même ton de couleur une partie sur un fond anciennement peint. || Fig. Il se dit aussi des ouvrages d'esprit. Il a fait des coupures dans sa pièce ; il faut raccorder le tout. || En peint. Réparer un tableau gâté, adoucir les tons, etc. || Se raccorder, *v. r.* Être raccordé.

RACCOURCI, IE, *p. p.* de raccourcir. || À bras raccourci, en pliant et déployant successivement le bras pour frapper plus fort. || Fig. Son bras n'est pas raccourci, il est toujours aussi puissant. || Trop court. Une taille raccourcie. L'habitude et la faiblesse de l'esprit fini qui veut embrasser l'infini à sa mode étroite et raccourcie, FÉN. || Abrégé. Un tableau raccourci des événements. || *S. m.* Le raccourci, la qualité de ce qui est devenu plus court. Ce raccourci d'atome [un ciron], PASC. || En peint. Effet de perspective qui consiste à présenter les objets plus courts qu'ils ne sont en effet. Figure vue de raccourci. || Fig. Abrégé. Croit-on qu'un ministre d'État, qui semble avoir dans sa tête les affaires de tout un royaume, ait l'esprit fort étendu ? tout cela se réduit à d'étranges abrégés et à des raccourcis terribles, NICOLE. || EN RACCOURCI, *loc. adv.* En abrégé. Représenter en raccourci la suite des siècles, BOSS. L'homme est un monde en raccourci, BUFF.

RACCOURCIR (*re...* et *accourcir*), *v. a.* Rendre plus court. Raccourcir ses promenades, une robe, etc. || Raccourcir le bras, le plier en dedans, le retirer. || T. de jardinage. Raccourcir la taille, laisser moins d'yeux sur la branche de l'année qu'il n'en est laissé ordinairement. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir plus court. Les jours ont raccourci, sont raccourcis. || Se raccourcir, *v. r.* Devenir plus court. Les jours se raccourcissent. || Fig. L'esprit de chaque homme s'étend ou se raccourcit, suivant l'application ou l'inapplication où il vit, Fén. || En parlant de lutteurs, se replier, se ramasser sur soi-même.

RACCOURCISSEMENT, *s. m.* L'action de raccourcir; le résultat de cette action.

⋆ **RACCOURIR** (*re...* et *accourir*), *v. n.* Revenir en courant.

RACCOUTRÉ, ÉE, *p. p.* de raccoutrer.

RACCOUTREMENT, *s. m.* L'action de raccoutrer; le résultat de cette action.

RACCOUTRER (*re...* et *accoutrer*), *v. a.* Raccommoder, recoudre. || Fig. Se raccoutrer, *v. r.* Se remettre.

RACCOUTUMÉ, ÉE, *p. p.* de raccoutumer.

RACCOUTUMER (SE) (*re...* et *accoutumer*), *v. r.* Reprendre une habitude. Vous commenciez à vous raccoutumer à moi, Sév. Votre sœur commence à se raccoutumer avec nous, Rac.

RACCROC (ra-kro. Voy. *raccrocher*), *s. m.* T. de jeu. Coup de raccroc ou simplement raccroc, un coup non visé, où il y a plus de bonheur que d'adresse. Il a fait cette bille par un raccroc, de raccroc, par raccroc.

RACCROCHÉ, ÉE, *p. p.* de raccrocher.

RACCROCHER (*re...* et *accrocher*), *v. a.* Accrocher de nouveau. Raccrochez cette tapisserie. || Rattraper, reprendre. Enfin je vous raccroche; Mon argent bien aimé, rentrez dedans ma poche, Mol. || *V. n.* Au jeu, faire un ou plusieurs raccrocs. || Se raccrocher, *v. r.* Se retenir à quelque chose en s'y accrochant. || Fig. Se raccrocher à une chose, s'y attacher pour regagner d'un côté ce qu'on avait perdu de l'autre. || Absol. Se raccrocher, regagner en tout ou en partie les avantages qui avaient été perdus. || Se raccrocher à, se remettre avec. Se raccrocher à un ancien ami. Se raccrocher au service, après l'avoir quitté.

⋆ **RACCROCHEUR**, *s. m.* Au jeu, celui qui fait des raccrocs; se dit surtout au billard.

RACE (ital. *razza*, de l'anc. h. all. *reiza*, ligne), *s. f.* Tous ceux qui viennent d'une même famille. La race de David. || Noblesse de race, se disait de celui à qui cette qualité avait été transmise, par opposition à celui qui s'était fait anoblir. || Il se dit, dans l'histoire de France, des trois races royales qui ont successivement occupé le trône: Mérovingiens, Carlovingiens, Capétiens. || La race mortelle, la race humaine, les hommes en général. || Extraction. Une profonde nuit enveloppe sa race, Rac. || Rejetons dans une famille. Comme nos citoyens de race désireux, Régnier. || Il se dit aussi des animaux. Faire race. || Générations. Ce culte passera de race en race parmi les enfants d'Israël, Saci. || Poétiq. La race future, les races futures, les hommes à naître. || Il se prend quelquefois dans le sens de fils ou fille. Race de mille rois, adorable princesse, Malh. || Classe d'hommes se ressemblant ou par la profession, ou par les habitudes, ou par les inclinations; en ce sens, il a quelque chose d'ironique ou même d'injurieux. La race des poëtes. Les philosophes, race crédule. || Famil. Méchante race, méchante petite race, se dit à de petits enfants qu'on réprimande. || On dit de même au pluriel: Ce sont de méchantes races. || Race de vipères, expression qui dans l'Écriture s'adresse aux pharisiens, et que dans le langage ordinaire on applique à de méchantes gens. || En zool. Réunion d'individus appartenant à la même espèce, ayant une origine commune et des caractères semblables, transmissibles par voie de génération. || En ce sens, il se dit des hommes. La race caucasienne. La race des nègres. || Il se dit aussi des animaux. La meilleure race de chèvres. || Un sujet de pure race est celui qui descend directement, sans croisement, de la souche de la race elle-même. || Absol. Race veut dire race bonne et non altérée par des croisements. Chien de race. Cheval de race. || Ce cheval a de la race, on voit à sa structure qu'il provient d'une bonne race. || Race se dit des végétaux aussi, bien que plus rarement. || Prov. Les bons chiens chassent de race, ou bon chien chasse de race, c'est-à-dire les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères par le fait de leur race, sans avoir appris.

⋆ **RACHALANDER**, *v. a.* Faire revenir les chalands.

RACHAT (*re...* et *achat*), *s. m.* Action de racheter. || En jurispr. Faculté ou pacte de rachat, faculté stipulée par le vendeur, de recouvrer la chose vendue, en remboursant, dans un certain délai, à l'acquéreur le prix ainsi que les frais et loyaux coûts que celui-ci a payés. On dit aussi faculté de réméré. || Le rachat d'une rente, d'une pension, le payement d'une certaine somme pour amortir, pour éteindre une rente, une pension. || On dit de même: Le rachat d'une servitude. || Délivrance, rédemption. Le rachat des prisonniers. || Le rachat du genre humain, la rédemption opérée par Jésus-Christ.

RACHETABLE, *adj.* Qu'on peut racheter. Une rente rachetable.

RACHETÉ, ÉE, *p. p.* de racheter.

RACHETER (*re...* et *acheter*), *v. a.* Acheter ce qu'on a vendu, ou ce qui a été vendu. || Acheter une chose pareille, de même espèce. On m'avait pris ce livre, j'en ai racheté un autre exemplaire. || Racheter une rente, se libérer d'une rente moyennant une somme une fois payée. || Payer rançon pour un prisonnier. || Par extens. Racheter quelqu'un des flammes de l'enfer. || Il se dit en parlant de la rédemption par Jésus-Christ. Jésus-Christ racheta les hommes. || Racheter un jeune homme, payer une somme pour qu'il soit exempté du service militaire. || Fig. Obtenir quelque chose au prix d'un certain sacrifice. Mais ces mêmes héros, prodigues de leur vie, Ne la rachetaient point par une perfidie, Rac. || Racheter ses péchés par l'aumône, obtenir, en faisant l'aumône, la rémission de ses péchés. || Je voudrais l'avoir racheté de mon sang, se dit d'une personne morte que l'on regrette beaucoup. || Fig. Compenser, faire pardonner, faire oublier. Mais il a des vertus qui rachètent ses vices, Volt. || En archit. Corriger, rendre moins sensible un vice, un défaut de construction ou de décoration, une irrégularité. || Compenser une différence de niveau. || Se racheter, *v. r.* Payer rançon. || Fig. Nul ne peut se racheter lui-même, ni rendre à Dieu le prix de son âme, Boss. || Se racheter, payer une somme pour s'exempter du service militaire. || On dit de même: Se racheter d'un service foncier, d'une peine. || Au jeu, se racheter, payer une certaine somme convenue pour ravoir un jeton, lorsqu'on a perdu les jetons donnés au commencement de la partie. || Être compensé. Anciennement en France, tous les crimes, excepté celui d'État, se rachetaient à prix d'argent.

⋆ **RACHETEUR**, *s. m.* Celui qui rachète.

RACHIDIEN, ENNE (ra-chi-diin. *Rachis*), *adj.* En anat. Qui appartient à la colonne vertébrale. || Nerfs rachidiens, ceux qui proviennent de la moelle vertébrale.

⋆ **RACHIS** (ra-chis'. Ῥάχις), *s. m.* En anat. La colonne vertébrale.

RACHITIQUE (ra-chi-ti-k'), *adj.* En méd. Affecté de rachitisme. || *Subst.* Un rachitique. || Qui a le caractère du rachitisme. Affection rachitique. || Il se dit des plantes qui se développent mal. Des arbres rachitiques.

RACHITIS (ra-chi-tis'), *s. m.* Syn. peu usité de rachitisme.

RACHITISME (ra-chi-ti-sm'), *s. m.* En méd. Maladie consistant en une perturbation de la nutrition de tous les tissus, qui, survenant dans l'enfance, en arrête ou en trouble le développement, et se manifeste à l'extérieur par la déformation du rachis ou du reste du système osseux. || En bot. Maladie qui rend la tige du blé courte et noueuse.

RACINAGE (*racine*), *s. m.* Terme collectif par lequel on désigne les racines alimentaires, raves, carottes, salsifis, navets, betteraves. || T. de teinture. Nom qu'on donne à la décoction de la racine, de l'écorce et des feuilles du noyer, et de la coque des noix. || Dessin imitant des racines, qu'on forme sur les couvertures des livres.

RACINAL (*racine*), *s. m.* T. de charpenterie. Grosse pièce de bois qui en soutient, qui en affermit d'autres.

RACINE (b. lat. *radicina*, dim. du lat. *radix*), *s. f.* Partie inférieure d'un végétal plongée le plus ordinairement dans la terre, qui croît toujours en sens contraire de la tige, et sert tant à fixer la plante au sol qu'à pomper sa nourriture. Racine pivotante, adventive, aérienne, etc. || T. de palais. Fruits pendants par racines, voy. PENDANT. || Fig. Prendre racine, jeter racine, se fixer, s'arrêter. Vous voyez le fleuriste planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes, LA BRUY. || Famil. Prendre racine en un lieu, s'y établir, et aussi faire des visites trop longues et importunes. || Prendre racine, se dit aussi de ce qui se fixe, de ce qui devient invétéré. La tige du péché prendra racine en eux, SACI. || Fig. Jeter des racines, s'attacher fortement. Plus vous différez, plus vous jetez de profondes racines dans le crime, MASS. || Racine de certains arbres dont on fait des ouvrages d'ébénisterie et de tour. Une boîte en racine de buis. || Certaines plantes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui vient en terre. Les carottes, les navets, les betteraves sont des racines. || Nom donné en pharmacie à certaines racines qui ont des propriétés médicinales. Racine de chicorée, de chiendent, etc. || T. de teinture. Syn. de racinage. || Couleur fauve, qui se fait avec le racinage. || Dans la reliure, marbrure qui imite les veines des racines d'arbres débitées en planches et polies. || Portion d'un organe servant à son implantation dans un autre organe. La racine des dents, des cheveux, des ongles, etc. || En anat. Racine d'un membre, la partie de ce membre la plus voisine du tronc. || Racine d'un polype, d'un cancer, d'un cor, d'une verrue, prolongement par lesquels ces productions morbides s'enfoncent dans les tissus. || Racine d'un nerf, point par lequel un nerf se détache d'un centre nerveux. || Pied d'une montagne. Les Cordillères, dont les racines bordent, pour ainsi dire, la mer du Sud, BUFF. || Fig. Principe, origine de certaines choses. Le fond du cœur où l'ennui a des racines naturelles, PASC. L'homme qui coupait la racine à tant d'abus ne pouvait manquer d'être haï, MARMONTEL. || En gramm. Mot primitif. Front est la racine de frontal, de frontispice. || Le monosyllabe irréductible auquel on parvient en dépouillant les mots de leurs préfixes, suffixes et flexions. || En mathém. Nombre qui, multiplié par lui-même une ou plusieurs fois, en produit un autre. 5 est une racine de 625. || Au lieu de racine deuxième, racine troisième, on dit racine carrée, racine cubique.

* **RACINER**, *v. n.* Se dit de boutures qui commencent à produire des racines. || *V. a.* Teindre en couleur fauve. || Faire un racinage sur la couverture d'un livre.

* **RACINIEN, IENNE**, *adj.* Qui ressemble au style de Racine. Une pièce toute racinienne, VOLT.

RACK, *s. m.* Voy. ARACK.

* **RACLAGE**, *s. m.* Action de racler. Le raclage des allées, des peaux, etc. || Éclaircissement de bois taillis.

RACLÉ, ÉE, *p. p.* de racler.

* **RACLÉE** (voy. *racler*), *s. f.* Binage qui ne consiste qu'à racler le sol avec la houe. || Popul. Une volée de coups.

RACLER (lat. fictif *rasiculare*, d'un dim. du lat *rasus*), *v. a.* Enlever avec un instrument quelques parties de la superficie d'un corps. Racler un parchemin, une allée, etc. || Fig. et famil. Ce vin racle le gosier, il est dur et âpre. || Fig. Cela racle les boyaux, se dit de tout breuvage qui donne des tranchées. || Racler une mesure de grain, passer la racloire sur une mesure, pour faire tomber ce qui s'élève au-dessus du bord. || Fig. et famil. Racler un instrument à cordes et à archet, en mal jouer. || Absol. Mes symphonistes raclaient à percer le tympan, J. J. ROUSS. || On dit de même: Racler un air. || Racler les bois, éclaircir les bois taillis qu'on ne veut couper qu'à onze ou quinze ans.

RACLEUR, *s. m.* Celui qui racle. || Racleur de boyau ou simplement racleur, mauvais joueur de violon ou autre instrument à cordes.

RACLOIR, *s. m.* Instrument qui sert à gratter ou à ratisser.

RACLOIRE, *s. f.* Planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure de grain. || Instrument fait en baleine, et avec lequel on racle la langue pour la nettoyer le matin.

RACLURE, *s. f.* Petites parties qu'on a enlevées de la superficie d'un corps en le raclant. || Action de racler.

RACOLAGE, *s. m.* Action de racoler. || Métier de racoleur.

RACOLÉ, ÉE, *p. p.* de racoler.

RACOLER (*re...* et *accoler*), *v. a.* Engager soit de gré, soit par astuce dans le service militaire. || Fig. et famil. Il a racolé quelques partisans.

RACOLEUR, *s. m.* Celui qui racole.

* **RACONTABLE**, *adj.* Qui peut être raconté.

* **RACONTAGE**, *s. m.* Néolog. Bavardage; petits contes faits à plaisir; petites médisances.

RACONTÉ, ÉE, *p. p.* de raconter.

RACONTER (*re...* et anc. fr. *aconter*, de *à* et *conter*), *v. a.* Faire le récit de. Raconter une histoire. || Famil. En raconter, faire de longs récits ou des récits exagérés. || Absol. Qui raconte, exagère, DORAT. || Fig. Les cieux racontent la gloire de leur créateur, FONTEN. || Se raconter, *v. r.* Faire le récit de ses sentiments, de ses actions, etc. Il se raconte lui-même si naïvement qu'on lui pardonne sans aucune peine ses folles singularités, VAUVEN.

RACONTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui qui a la manie de raconter. Les raconteurs d'anecdotes, VOLT. || *Adj.* C'était un homme d'un esprit raconteur.

RACORNI, IE, *p. p.* de racornir.

RACORNIR (*re... à* et *corne*), *v. a.* Donner à une chose la consistance de la corne. || Rendre dur et coriace. Le feu a racorni cette viande. || Se racornir, *v. r.* Devenir dur et coriace. || Fig. Les idées, les sentiments se racornissent. || Devenir sec, maigre en vieillissant.

RACORNISSEMENT, *s. m.* État de ce qui est racorni.

RACQUITTÉ, ÉE, *p. p.* de racquitter.

RACQUITTER (*re...* et *acquitter*), *v. a.* Faire regagner ce qui avait été perdu. Cette partie, si je la gagne, me racquittera. || Dédommager. Une seconde affaire l'a racquitté de ce qu'il avait perdu dans la première. || Absol. Cela racquitte-t-il d'une perte aussi dure? REGNARD. || Se racquitter, *v. r.* Regagner ce qu'on avait perdu au jeu. || Se dédommager de quelque perte.

RADE (ital. *rada*), *s. f.* Étendue de mer enfermée en partie par des terres plus ou moins élevées, et qui présente aux vaisseaux des mouillages à l'abri des vents et des lames qui ont une certaine direction. Le navire est en rade. || Bonne rade du sud, bonne rade du nord, etc. rade où l'on est à l'abri de ces vents.

RADÉ, ÉE, *p. p.* de rader. Navire radé.

RADÉ, ÉE, *p. p.* de rader. Mesure bien radée.

RADEAU (b. lat. *radellus*, dim. du lat. *ratis*), *s. m.* Assemblage de pièces de bois formant une espèce de plancher sur l'eau. || Radeau de fortune, celui que l'on construit dans un sinistre de mer. || Dans l'artillerie, pont de radeaux, pont militaire fait à l'aide de radeaux. || Train de bois que l'on fait descendre à flot sur une rivière.

RADER, *v. a.* T. de mar. Mettre en rade un bâtiment.

RADER (lat. *radere*), *v. a.* Passer une règle sur la surface d'une mesure de grain, de sel, pour l'unir, la rendre égale. Rader du blé.

RADEUR, *s. m.* Officier des gabelles, dont la fonction consistait à mesurer le sel, en le rasant sur le minot.

* **RADIAIRE** (lat. *radius*), *adj.* En zool. Qui est disposé en rayons. || *S. m. pl.* Les radiaires, quatrième embranchement du règne animal, renfermant des animaux sans vertèbres, de forme rayonnée.

RADIAL, ALE (*radius*), *adj.* En anat. Qui a rapport au radius. Les muscles radiaux. L'artère radiale. || *S. m.* Nom de certains muscles qui occupent la région radiale.

* **RADIAL, ALE** (lat. *radialis*), *adj.* En phys Qui a rapport au rayon, qui rayonne. || En blas. Couronne radiale, couronne surmontée de pointes ou rayons.

RADIANT, ANTE (lat. *radiare*), *adj.* Qui s'étend en rayonnant. Chaleur radiante. || Point radiant, point d'où certaines choses émanent en forme de rayons. || En bot. Épithète donnée à la couronne des synanthérées, quand les fleurs dépassent en longueur celles du disque.

RADIATION (lat. *radiatio*), *s. f.* Émission de rayons lumineux, de calorique. La radiation solaire.

RADIATION (lat. barbare *radiare*), *s. f.* Action de rayer, de biffer un article d'un compte, un nom d'une liste, une partie d'un écrit. Article sujet à radiation. || Raie que l'on passe sur un article de compte. || Suppression, anéantissement d'une inscription hypothécaire.

RADICAL, ALE (lat. fictif *radicalis*, du lat. *radix*), *adj.* En bot. Qui appartient à la racine, qui part de la racine. Pédoncules radicaux. || Feuilles radicales, celles qui naissent si près de la racine, qu'elles semblent en sortir. || Guérison, cure radicale, celle qui a détruit le mal dans sa racine. || Vice radical, vice qui en produit d'autres. || En jurispr. Nullité radicale, nullité qui vicie un acte de manière qu'il ne puisse jamais être valide. || En gramm. Qui appartient à la racine d'un mot. Les mots radicaux de la langue. || *Subst.* Un radical. Les radicaux. || Lettres radicales, lettres du mot primitif et qui passent dans les dérivés. || Le radical d'un mot, la partie invariable d'un mot, par opposition aux terminaisons ou désinences. || T. d'algèbre. Signe radical, signe qui se met devant les quantités dont on veut extraire la racine. Quantité radicale, quantité précédée du signe radical, et *subst.* un radical, des radicaux. || En chim. Vinaigre radical, l'acide acétique. || *S. m.* Nom donné aux corps simples qui, dans les acides ou les bases, sont combinés avec un autre corps qu'on regarde comme principe acidifiant ou basifiant. || En politique, qui travaille à la réformation complète de l'ordre politique dans le sens démocratique. Le parti radical. || *Subst.* Un radical. Les radicaux.

RADICALEMENT, *adv.* Dans sa racine, dans sa source.

⋆ **RADICALISME**, *s. m.* Système des radicaux, des partisans de la réforme complète de la société politique.

RADICANT, ANTE (lat. *radicare*), *adj.* En bot. Qui produit des racines distinctes de la racine principale. || Plantes radicantes, plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, ou s'accrochent aux arbres, aux murs, par des racines ou fibres adventives qu'elles y implantent : lierre, jasmin de Virginie, etc.

⋆ **RADICELLE** (dim. du lat. *radix*), *s. f.* En bot. Petite racine ; dernière division des racines.

RADICULE (dim. du lat. *radix*), *s. f.* Petite racine. || En bot. Partie de l'embryon qui la première perce l'enveloppe de la graine pour s'enfoncer en terre.

RADIÉ, ÉE (lat. *radiatus*), *adj.* Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. || Couronne radiée, voy. RADIAL. || En bot. Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. Fleur radiée et *subst.* une radiée. || *S. m. pl.* En zool. Les radiés, syn. de radiaires.

RADIER (ra-dié. Orig. inc.), *s. m.* Grille de charpente sur laquelle on établit les fondations des écluses, des batardeaux. || Sol artificiel, ordinairement construit en maçonnerie, pour asseoir une construction hydraulique. || Plancher en pierre ou en bois compris entre les piles d'un pont ou entre les côtés d'une écluse. || Par extens. Partie du biez qui donne l'eau immédiatement à la roue d'une usine hydraulique.

⋆ **RADIER** (voy. *radiation*), *v. a.* Néolog. Rayer une inscription hypothécaire ; effacer un nom d'une liste.

RADIEUX, EUSE (lat. *radiosus*), *adj.* Qui a des rayons de lumière. Corps radieux. Un soleil radieux. || En phys. Point radieux, celui d'où émanent les rayons lumineux. || Il se dit surtout en poésie et dans le style élevé. Elle... Trace en arc radieux sa route étincelante, DELILLE. Des jardins délicieux s'étendent autour de la radieuse Jérusalem, CHATEAUBR. || Fig. Animé par le contentement. Il est tout radieux. Avoir le visage radieux.

RADIOMÈTRE (lat. *radius* et *mètre*), *s. m.* Instrument qui servait à prendre des hauteurs en mer.

RADIS (lat. *radix*), *s. m.* Variété arrondie de la racine du *raphanus sativus*, qui se mange crue ; il y en a deux variétés : le petit radis rose et le gros radis noir.

RADIUS (ra-di-us'. Lat. *radius*), *s. m.* En anat. Os long qui occupe le côté externe de l'avant-bras.

RADOIRE (*rader*), *s. f.* Instrument qui sert à rader.

RADOTAGE (*radoter*), *s. m.* Discours sans suite et sans raison. D'insipides radotages. || État de celui qui radote.

⋆ **RADOTEMENT**, *s. m.* Action de radoter.

RADOTER (*re*... et un thème germanique qui est dans l'anglais *to dote*), *v. n.* Tenir des discours qui manquent de sens et annoncent un affaiblissement d'esprit. || Fig. et famil. Dire des choses sans raison, sans fondement. Je crois qu'à mon avis tout le monde radote, RÉGNIER.

RADOTERIE, *s. f.* Habitude de radoter. || Discours, paroles de celui qui radote.

RADOTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui radote.

RADOUB (ra-dou. Voy. *radouber*), *s. m.* T. de mar. Réparation pratiquée au corps d'un bâtiment qui a subi des avaries, ou que le temps a endommagé. Donner un radoub à un navire. || Opération de radouber la poudre.

RADOUBÉ, ÉE, *p. p.* de radouber.

RADOUBER (*re*... et *adouber*, de l'anglo-saxon *dubban*, frapper), *v. a.* T. de mar. Faire des réparations au corps d'un bâtiment. || T. d'artillerie. Radouber une poudre avariée par l'humidité, la faire sécher, ou, s'il est nécessaire, en rétablir le dosage, et la remettre en fabrication. || Se radouber, *v. r.* Être radoubé. || Fig. Réparer une perte, reprendre de la santé.

⋆ **RADOUBEUR**, *s. m.* T. de mar. Celui qui radoube.

RADOUCI, IE, *p. p.* de radoucir. || Fig. Rendu plus doux, en parlant des personnes et des choses.

RADOUCIR (*re*... et *adoucir*), *v. a.* Rendre plus doux, en parlant de la température. La pluie a radouci le temps. || Rendre moins aigre, en parlant des métaux. On radoucit les métaux par une fonte réitérée. || Fig. Rendre plus doux, moins rude. Radoucir quelqu'un, le caractère de quelqu'un, son ton, etc. || Se radoucir, *v. r.* Devenir moins froid, moins âpre. Le temps commence à se radoucir. || Fig. Comme il se radoucit ! Mol.

RADOUCISSEMENT, *s. m.* Action de radoucir ; état de ce qui est radouci. Le radoucissement de la saison. || Par extens. Le radoucissement de la voix, de la fièvre, etc. || Fig. Le radoucissement de la colère.

RAFALE (orig. orig.), *s. f.* T. de mar. Coup de vent de terre, à l'approche des montagnes, des côtes élevées. || Sur terre, coups de vent violents, imprévus et de peu de durée. || Fig. Dans l'argot maritime, pénurie.

⋆ **RAFALÉ, ÉE**, *adj.* T. de mar. Qui a subi des rafales. Un navire rafalé. || Fig. et famil. Se dit d'un homme qui manque d'argent ou des choses indispensables, qui a subi des revers de fortune.

RAFFE, *s. f.* Voy. RAFLE.

⋆ **RAFFERMER** (*re*... et *affermer*), *v. a.* Affermer de nouveau.

RAFFERMI, IE, *p. p.* de raffermir.

RAFFERMIR (*re*... et *affermir*), *v. a.* Rendre plus ferme, plus solide. Raffermir les dents. Le froid a raffermi le sol. || Fig. Remettre dans un état plus assuré, plus ferme. Raffermir la santé, les courages, les troupes qui plient, etc. || Se raffermir, *v. r.* Devenir plus ferme, plus solide. || Fig. Si votre santé se raffermissait.

RAFFERMISSEMENT, *s. m.* Action de raffermir ; état de ce qui est raffermi. Le raffermissement du sol. || Fig. Le raffermissement du crédit public, du courage, etc.

RAFFINAGE, *s. m.* Opération qui consiste à séparer d'une substance les matières étrangères qui en altèrent la pureté. || Le raffinage du sucre, du salpêtre. || On ne dit plus le raffinage des métaux ; on dit l'affinage.

RAFFINÉ, ÉE, *p. p.* de raffiner. || Fromage raffiné, fromage qui a subi une fermentation, par opposition au fromage blanc ou frais. || Fig. Qui pousse loin la subtilité, la finesse. Un esprit raffiné. Cromwell, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, Boss. || *S. m.* Un raffiné, un homme qui raffine sur les choses. || Qui porte le caractère de la subtilité, de la finesse, en parlant des choses. Politique raffinée. La plus raffinée perfection a toujours quelque trait d'imperfection, LA MOTHE LE VAYER. || Qui porte le caractère d'une extrême recherche. La corruption d'une vie impure et du libertinage raffiné, BOURD.

RAFFINEMENT (*raffiner*), *s. m.* Extrême subtilité, extrême finesse. Les raffinements de la politique. Faut-il tant de raffinement pour savoir que le monde est un guide trompeur ? MASS. || Excès de recherche en certaines actions, en certaines habitudes. Tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables, suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir, Boss. La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité, LA BRUY.

RAFFINER (*re*... et *affiner*), *v. a.* Rendre plus fin, plus pur. Raffiner le sucre, le salpêtre. || Raffiner ou affiner le fromage, lui donner un goût plus fin. || Fig. Rendre plus délicat, plus subtil, plus fin. Raffiner le goût. On dit que l'usage raffine l'oreille, Boss. || *V. n.* Porter un excès de subtilité dans. Le langage de la loi est simple ; sans vouloir briller ni raffiner, elle ne veut être que nette

et précise, Boss. Raffiner sur le point d'honneur, Montesq. || Porter un excès de recherche dans. Philippe déjà vieux raffine sur la propreté et sur la mollesse, La Bruy. || Aller plus loin que les autres en quelque chose. C'était en menterie un auteur très-célèbre, Qui sut y raffiner de si digne façon Qu'aux maîtres du métier il en eût fait leçon, Corn. || Se raffiner, *v. r.* Devenir plus fin, moins simple, plus habile. C'est par l'expérience que les esprits se raffinent, Boss. Les nations d'Europe se raffinent tous les jours, Montesq. || Il se dit aussi des choses. La politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, Volt.

RAFFINERIE, *s. f.* Lieu où l'on raffine. || Particulièrement, usine où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR, *s. m.* Celui qui raffine. Raffineur de sucre. || *S. f.* Raffineuse, femme qui exploite, qui possède une raffinerie de sucre. || Fig. Celui qui porte loin la subtilité, la recherche.

RAFFOLER (*re...* et *affoler*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se passionner follement pour quelqu'un, pour quelque chose. Raffoler de musique.

RAFFOLIR (*re...* et *fol*), *v. n.* Peu usité. Devenir fou.

★ **RAFISTOLAGE** (*re...* et *affistoler*), *s. m.* Popul. Action de rafistoler.

★ **RAFISTOLER** (du lat. *fistula*), *v. a.* Popul. Raccommoder, réparer. Rafistoler des chaussures, un habit, etc.

RAFLE (all. *Rappe*), *s. f.* Grappe de raisin qui n'a plus de grains. || Quelques-uns disent raffe, et d'autres râpe.

RAFLE (voy. *rafler*), *s. f.* Action de rafler, d'enlever. Faire une rafle en pays ennemi. || Faire rafle, enlever tout sans rien laisser. || Espèce de filet pour prendre les petits oiseaux. || Filet de pêche garni d'ailes, et ayant plusieurs ouvertures à chaque extrémité. || Au jeu, coup où tous les dés amènent le même point, ainsi dit parce qu'il rafle, gagne. Faire rafle.

RAFLÉ, ÉE, *p. p.* de rafler.

RAFLER (all. *raffen*), *v. a.* Emporter tout très-promptement. Les voleurs ont tout raflé. Il a raflé tout l'argent des autres joueurs.

RAFRAÎCHI, IE, *p. p.* de rafraîchir.

RAFRAÎCHIR (*re... à* et *frais*), *v. a.* Rendre plus frais. Une pluie rafraîchira les campagnes desséchées. || Il se dit aussi de ce qui donne une sorte de fraîcheur à l'intérieur du corps. Pour humecter et rafraîchir les entrailles, Mol. || Absol. Cette boisson rafraîchit. || Rafraîchir le sang, le rendre plus calme par les remèdes, par le régime. || Fig. Rafraîchir le sang, se dit des choses qui font plaisir, qui donnent de la tranquillité. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, La Bruy. || Fig. Se rafraîchir la tête, se calmer l'esprit. || Réparer, mettre en meilleur état. Rafraîchir un mur. || Rafraîchir un tableau, une tapisserie, rendre la vivacité aux couleurs en nettoyant et vernissant un tableau ; refaire une tapisserie aux endroits où elle est gâtée. || Dans la peinture en bâtiment, faire revivre des couleurs ou des vernis en les lavant. || Rafraîchir la terre, la remuer, la bêcher de nouveau. || Rogner, couper l'extrémité. Rafraîchir les cheveux, le bord d'un manteau, etc. || Rafraîchir les racines d'une plante, en rogner tant soit peu le chevelu. || Fig. Rendre frais, jeune. Rafraîchir l'imagination, la pensée, etc. || Famil. Rafraîchir à quelqu'un la mémoire de quelque chose, lui en rappeler le souvenir. || Rétablir par le repos et la nourriture. Rafraîchir des troupes. || Rafraîchir une place d'hommes et de munitions, ou simplement la rafraîchir, la ravitailler. || *V. n.* Devenir plus frais. La rivière rafraîchit de jour en jour. Mettez le vin rafraîchir à la cave. || Se rafraîchir, *v. r.* Devenir plus frais. Le temps se rafraîchit. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire rafraîchir de l'eau. || Prendre le frais. Vous vous rafraîchirez à l'ombre. || Se rétablir par le repos et la nourriture. Ces troupes se sont rafraîchies dans de bons quartiers. || Boire un coup, manger un peu, se reposer. || Avec suppression du pronom personnel. Faire rafraîchir les chevaux.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE, *adj.* Qui est propre à diminuer la chaleur atmosphérique, à donner de la fraîcheur. Des zéphyrs rafraîchissants. || En méd. Se dit de toute substance propre à calmer la soif et à diminuer la température du corps. || *S. m.* Des rafraîchissants. || Il se dit par euphémisme de ce qui relâche le ventre.

RAFRAÎCHISSEMENT, *s. m.* Action de rendre plus frais. Le rafraîchissement du vin, de l'atmosphère, etc. || Ce qui rafraîchit, tempère le corps. Avoir besoin de rafraîchissement. || Rafraîchissements intérieurs, moyens employés pour rafraîchir le corps, comme clystères, doux purgatifs, etc. || L'effet de ce qui rafraîchit. Cela vous causera trop de rafraîchissement. || Action de réparer, de remettre à neuf. Le rafraîchissement d'un tableau. || Rafraîchissement de mémoire, souvenir renouvelé. || Fig. Soulagement. Ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, Boss. || Recouvrement de forces par le repos, la nourriture. || *S. m. pl.* Vivres dont on rafraîchit une place, une armée. || T. de mar. Vivres frais que reçoit un bâtiment au départ ou dans les relâches. || Mets, boissons, fruits servis dans une fête à une compagnie. Servir des rafraîchissements.

RAGAILLARDI, IE, *p. p.* de ragaillardir.

RAGAILLARDIR (*ll* mouillées. *Re... à* et *gaillard*), *v. a.* Rendre gaillard. Cette nouvelle l'a tout ragaillardi. || Il se dit aussi des choses qu'on rend plus gaillardes. Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que ragaillardir l'affection, Mol. || Absol. Je ne vois que des gens heureux : cela ragaillardit, Volt.

RAGE (lat. *rabies*), *s. f.* En méd. Maladie particulière au genre chien, qui se caractérise par le désir de mordre, des accès de fureur et une salive propre à inoculer la maladie. || Par exagération, douleur violente. La rage de la faim. Une rage de dent. || Violent transport de colère, de dépit, de cruauté. Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage, La Font. Il distilla sa rage en ces tristes adieux, Boil. || De rage, par rage. || Fig. et famil. Faire rage, faire un grand désordre. || Faire rage contre, assaillir violemment. Le vent, la pluie et l'orage Contre l'enfant faisaient rage, La Font. || En un autre sens, faire rage, se signaler, faire des prouesses, en bien comme en mal. || Dire rage et aussi dire des rages de quelqu'un, en dire tout le mal possible. || Au pl. Déployez toutes vos rages, Princes, vents, peuples, frimas, Boil. || Fig. Goût excessif, penchant outré. La rage de parler. || Fig. et famil. Aimer à la rage, jusqu'à la rage, aimer avec excès. || A la rage, se dit aussi d'autres sentiments violents. Sa femme qui était jalouse à la rage, Volt. || Prov. Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage, voy. chien.

★ **RAGER** (*rage*), *v. n.* Famil. Être en proie à la colère, à la contrariété.

★ **RAGEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui se fâche, qui s'irrite aisément.

RAGOT, OTE (ra-go. Orig. inc.), *adj.* Court et gros. Un homme ragot. Un cheval ragot. || *Subst.* La duchesse de Boukingham était une petite ragote, Hamilton. || Un ragot, cheval qui a la taille ramassée, la croupe large et les jambes courtes. || Un ragot, sanglier qui a quitté les compagnies et qui n'a pas encore trois ans.

RAGOÛT (voy. *ragoûter*), *s. m.* Mets qui plaît et qui excite l'appétit. || En général, mets avec sauce et différents ingrédients. Une langue en ragoût, de persil couronnée, Boil. || Fig. Leur ragoût était la faim, Rollin. || Fig. Ce qui excite le désir, ce qui flatte. || Quel ragoût trouvez-vous à cela ? quel plaisir y trouvez-vous ? || En peint. Ragoût de couleur, couleur animée.

RAGOÛTANT, ANTE, *adj.* Qui ragoûte, qui excite l'appétit. Des monceaux de viandes les plus exquises et tout ce qu'on pourrait s'imaginer de plus ragoûtant et de plus délicieux, Boil. || Fig. Cela est peu ragoûtant, se dit d'une chose de laquelle on craint du désagrément. || Fig. Qui flatte les yeux, qui est agréable, en parlant de l'apparence des personnes. Un visage ragoûtant.

RAGOÛTÉ, ÉE, *p. p.* de ragoûter.

RAGOÛTER (*re... à* et *goûter*), *v. a.* Remettre en goût, en appétit. Ragoûter un malade. || Fig. Réveiller le désir. Il est difficile de ragoûter des gens blasés. || Absol. Rien ne coûte, quand il s'agit de satisfaire une passion : les difficultés mêmes ragoûtent, piquent, réveillent, Mass. || Se ragoûter, *v. r.* Se mettre en goût. Ils essayent de nouveaux mets pour se ragoûter, Fén.

RAGRAFÉ, ÉE, *p. p.* de ragrafer.

RAGRAFER (*re...* et *agrafer*), *v. a.* Agrafer de nouveau. Ragrafer sa robe.

RAGRANDI, IE, *p. p.* de ragrandir.

RAGRANDIR (*re...* et *agrandir*), *v. a.* Rendre plus grand ce qui l'était déjà. Ragrandir un salon, un parterre, etc. || Se ragrandir, *v. r.* Devenir plus grand.

RAGRÉÉ, ÉE, *p. p.* de ragréer.

RAGRÉER (*re...* et *agréer*), *v. a.* En archit. Mettre la dernière main à une construction, en repassant le marteau et la râpe aux parements des murs, et en terminant les corniches et moulures. || Ragréer une maison, une façade, les remettre à neuf. || Faire disparaître les inégalités d'un ouvrage de menuiserie ou de serrurerie, le polir. || Ragréer une branche d'arbre, unir avec la serpette l'extrémité d'une partie qu'on a sciée. || T. de mar. Gréer de nouveau. || Se ragréer, *v. r.* Signifie, dans la marine, se pourvoir de ce qui manque. Se ragréer d'une vergue. || Absol. Le navire se ragrée.

RAGRÉMENT, *s. m.* Action de ragréer un ouvrage; résultat de cette action. Faire un ragrément.

RAGUÉ, ÉE, *p. p.* de raguer. Câble ragué.

* **RAGUER** (anglais *to rag*), *v. a.* T. de mar. Déchirer par le frottement. Raguer un câble. || *V. n.* Notre câble rague contre le fond de la mer. || Se raguer, *v. r.* Se déchirer, s'user par le frottement.

RAÏA (mot turc et arabe signifiant troupeau, puis chien de chrétien), *s. m.* Nom des sujets de l'empire turc soumis à la capitation, comme les chrétiens, les juifs.

RAIDE, RAIDEUR, RAIDILLON, RAIDIR, voy. ROIDE, ROIDEUR, ROIDILLON, ROIDIR.

RAIE (lat. *radius*), *s. f.* Ligne tirée avec une pointe, une plume, un crayon, etc. || Passer une raie sur une phrase, la raturer. || Toutes sortes de lignes sur la peau, sur les étoffes, etc. Le zèbre a de grandes raies sur le dos. Étoffe à petites raies. || Séparation des cheveux sur le haut de la tête. Faire sa raie. || Rainure ou ligne médiane qui sépare en arrière les deux portions latérales du corps humain. La raie du dos. || En phys. Raies du spectre, lignes plus ou moins noires, quelquefois plus ou moins brillantes, qu'on observe dans le spectre solaire quand on le regarde au microscope.

RAIE (b. lat. *riga*, du lat. *rigare*), *s. f.* Syn. de sillon.

RAIE (lat. *raia*), *s. f.* Poisson de mer plat et cartilagineux. Raie commune. Raie bouclée.

RAIFORT (rè-for. Anc. fr. *rais*, racine, et *fort*), *s. m.* Espèce de rave. || Raifort cultivé, espèce dont la racine est connue sous le nom de radis noir. || Raifort sauvage, voy. CRAN. || Raifort d'eau, plante dont on mange les feuilles en guise de cresson.

* **RAIL** (plusieurs prononcent râll, *ll* mouillées; d'autres le prononcent rèl, à l'anglaise. Anglais *rail*), *s. m.* Bande de fer sur laquelle roulent les wagons dans les railways ou chemins de fer.

RAILLÉ, ÉE, *p. p.* de railler.

RAILLER (*ll* mouillées. Dérivé du lat. *rallum*, racloir), *v. a.* Tourner en ridicule avec quelque acerbité. || Absol. Il y a une manière de railler délicate et flatteuse qui touche seulement les défauts que les personnes dont on parle veulent bien avouer, LA ROCHEF. || *V. n.* Il se dit des personnes qu'on raille. Ne raillons point ici de la magistrature, RAC. || Il se dit aussi des choses. Pourquoi railler de la conversion de cet homme? ce qu'il fait, c'est ce qu'il faudra que vous fassiez vous-même un jour, BOURD. || Ne pas parler sérieusement, badiner. || Se railler, *v. r.* Se moquer. Se railler de quelque sentiment reçu dans l'Église, pour acquérir la rare qualité d'esprit fort parmi le commun des hommes, MALEBR. || Se moquer l'un de l'autre. || Badiner, ne pas parler sérieusement. Cet homme se raillait assez hors de saison, LA FONT.

RAILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Action de railler. Ils vous reprocheraient de tourner les choses de la religion en raillerie, PASC. Ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes? BOURD. || Cela passe la raillerie, se dit d'une raillerie trop forte, d'une chose qui pourrait avoir des suites fâcheuses. || Raillerie à part, sans raillerie, sérieusement, tout de bon. || Entendre la raillerie, entendre bien la raillerie, avoir le talent de railler avec esprit. || Entendre raillerie, ne point s'offenser des railleries dont on est l'objet. || Il n'entend pas raillerie, se dit d'un homme sévère, exigeant, difficile. || Il n'entend pas raillerie là-dessus, se dit d'un homme sensible, sévère sur une certaine chose. || Famil. C'est une raillerie, se dit d'une chose qui ne paraît pas vraisemblable. || Il n'y a point de raillerie à cela, ce n'est point une raillerie, la chose est sérieuse, ce n'est pas un conte fait à plaisir. || Prov. Cette raillerie passe le jeu, passe jeu, ou bien le jeu passe la raillerie, c'est-à-dire elle va trop loin.

RAILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Porté à la raillerie. Un homme railleur. || Qui a le caractère de la raillerie. Un ton railleur. || *Subst.* Celui, celle qui aime à railler. || Famil. Vous êtes un railleur, se dit à un homme qu'on suppose ne pas parler sérieusement. || Prov. Souvent les railleurs sont raillés, on se moque souvent de ceux qui voulaient se moquer des autres.

* **RAILWAY** (rè-louè. Anglais *rail* et *way*), *s. m.* Route à rails, chemin de fer. Des railways.

* **RAIMER** ou **R'AIMER,** *v. a* Aimer de nouveau.

RAINCEAU, *s. m.* Voy. RINCEAU.

RAINE (lat. *rana*), *s. f.* T. vieilli. Grenouille. || Il se dit aussi pour rainette.

* **RAINER,** *v. a.* Faire des rainures

RAINETTE (dim. de *raine*), *s. f.* sorte de grenouille qui habite les buissons.

RAINETTE, *s. f.* Sorte de pomme (voyez REINETTE.

RAINURE (anc. h. all. *rain*, bord), *s. f.* T. de menuisier. Entaillure qui se fait en longueur, sur l'épaisseur d'une planche, pour recevoir une languette ou pour servir de coulisse || En anat. Cavités allongées qui se remarquent à la surface des os.

RAIPONCE (rè-pon-s'. Lat. *rapa*), *s. f.* Espèce de campanule dont les racines se mangent en salade. || Racine qui se mange du *phyteuma spicatum*.

RAIRE ou **RÉER,** *v. n.* T. de vénerie. Le premier se conjugue comme *traire*. Il se dit du cri du cerf. Les cerfs ont rait ou réé toute la nuit.

RAIS (rê. Lat. *radius*), *s. m.* T. vieilli. Rayon. Le soleil laisse échapper de longs rais d'une lumière pâle qui nous annoncent la tempête, B. DE ST-P. || Pièces qui entrent par un bout dans le moyeu d'une roue, et par l'autre dans les jantes. Remettre un rais à une roue. || En archit. Rais de cœur, ornement en forme de cœur. || En blas. Les pointes qui sortent d'une étoile comme des rayons.

RAISIN (lat. *racemus*), *s. m.* Le fruit de la vigne. Grappe de raisin. Fouler le raisin. || La locution: Cueillir, manger un raisin n'est autorisée par aucun grammairien, ni aucun dictionnaire, un raisin ne se disant qu'en parlant de toute une espèce, par exemple : Le muscat est un bon raisin; il faut dire . Cueillir une grappe de raisin ou cueillir du raisin. Néanmoins, raisins se dit au pluriel pour des grappes de raisin. || Moitié figue, moitié raisin, voy. FIGUE. || Raisins de Corinthe, raisins secs très-petits, presque noirs, en grains détachés des rafles. || Raisins de Damas, raisins secs qui viennent de Syrie ; ils sont très-gros, aplatis, rougeâtres, demi-transparents. || Raisin des bois, nom vulgaire de l'airelle myrtille. || Raisin d'ours, voy. ARBOUSIER. || Raisin du tropique, voy. SARGASSE. || Grand raisin, nom d'une sorte de papier qui s'emploie surtout dans les éditions de luxe, ainsi dit à cause d'une grappe de raisin qui servait de marque diaphane à ce papier. || Grand raisin, le plus grand format de papier dont on se serve pour faire des tentures.

RAISINÉ (*raisin*), *s. m.* Confiture faite avec du jus de raisin et des fruits, surtout des poires.

RAISON (lat. *ratio*), *s. f.* Faculté par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit. La raison est le partage de l'homme. || Avoir sa raison, toute sa raison, jouir de la plénitude de ses facultés intellectuelles. || Âge de raison, âge où les enfants commencent à jouir de la raison. || Un être de raison, voy. ÊTRE. || Perdre la raison, devenir fou ; faire quelque chose de contraire à la raison, au bon sens. || Raison pure ou intuitive, se dit par opposition à raison empirique ou connaissance expérimentale. || La somme de vérités que les hommes admettent uniformément ; cette raison est souvent nommée raison impersonnelle. || Absol. Raison, le Verbe. || Le bon usage de la faculté de raison, bon sens, justesse d'esprit, sagesse. La parfaite raison fuit toute extrémité, Et veut que l'on soit sage avec sobriété, MOL. || Raison écrite, se dit du droit romain dans les pays où on le consulte. || Parler rai-

son, parler raisonnablement, devenir raisonnable, traitable. || Mariage de raison, mariage où l'on consulte plus la convenance que l'inclination. || Il n'y a ni rime ni raison, voy. RIME. || Absol. Raison, la somme d'idées bonnes et justes qui est dans une société. Il a été plus facile aux Hérules, aux Vandales, aux Goths et aux Francs, d'empêcher la raison de naître, qu'il ne le serait aujourd'hui de lui ôter sa force quand elle est née, VOLT. || Ce qui est de devoir, de droit, d'équité, de justice. On dit avec raison que, etc. Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite? — Qui je veux? La raison, mon bon droit, l'équité, MOL. || Avoir raison, être fondé dans ce qu'on dit ou fait. || Donner raison à quelqu'un, prononcer en sa faveur. || Donner toute raison, donner complétement raison. || Entendre raison, acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. || Il n'entend pas raison là-dessus, se dit d'un homme qui se montre sévère, opiniâtre sur quelque point. || Se faire une raison, se soumettre à ce qui ne peut être changé. || Mettre quelqu'un à la raison, l'y soumettre. || Se mettre à la raison, s'y soumettre. || Mettre à la raison, triompher de quelqu'un, le réduire par la force, par l'autorité. || C'est raison, ce n'est pas raison, il est raisonnable, il n'est pas raisonnable. || C'est bien la raison que, il est bien raisonnable, il est bien juste que. || Fig. Contre toute raison, d'une façon excessive. Il fait un froid et une pluie contre toute raison, SÉV. || Fig. Il n'y a point de raison, la chose est excessive, déraisonnable. Comme de raison, comme il est juste. Plus que de raison, plus qu'il n'est raisonnable. || En style de palais, pour valoir ce que de raison, pour valoir ce qui sera équitable. || Compte, explication. Entrer en raison avec quelqu'un. Rendre raison de son choix. || Faire raison, expliquer. || Demander à quelqu'un raison de quelque chose, lui demander qu'il explique une chose qu'il a dite ou faite. || Rendre raison de quelque chose, en expliquer les motifs. || Point de raison, point d'explication. || Se rendre raison d'une chose, se l'expliquer. || Satisfaction, contentement sur quelque chose qu'on demande. Je vous ferai avoir raison de vos prétentions. || Réparation d'un outrage, d'un affront. Tirer raison d'une offense. Faire raison. || Avoir raison, faire raison de quelqu'un, triompher de lui, en venir à bout. || Fig. L'adversité n'aura pas raison de lui. || Demander raison à quelqu'un, l'appeler en duel. || Rendre raison à quelqu'un, se battre en duel avec lui. || Se faire raison soi-même, à soi-même, se faire justice par force, de sa propre autorité. || Faire raison, rendre justice. || Se faire raison, se rendre justice. || Faire raison à quelqu'un d'une santé qu'il a portée, boire avec lui à la santé de la personne qu'il a désignée. || Preuve par discours, par argument. La raison du plus fort est toujours la meilleure, LA FONT. || Cause, sujet, motif. S'il a manqué à la parole qu'il m'avait donnée, il a ses raisons pour cela, MOL. Sans raison il [l'homme] est gai, sans raison il s'afflige, BOIL. || En philos. Raison suffisante, la cause sans laquelle nous jugeons qu'un fait ne peut avoir lieu, et dans le langage général, ce qui suffit à opérer, à expliquer. Il n'y a rien sans une raison suffisante, CONDILLAC. || A plus forte raison, par un motif d'autant plus fort. || Pour raison à moi connue, pour un motif que je ne veux pas faire connaître. || Pour raison à vous connue, pour un motif qu'il n'est pas nécessaire que je vous explique, que vous connaissez comme moi. || Famil. Conter ses raisons à quelqu'un, l'entretenir de ses affaires, de ses motifs d'agir. || Popul. Avoir des raisons avec quelqu'un, contester avec lui. || Raison d'État, considérations d'intérêt public par lesquelles on se conduit dans le gouvernement d'un État. || Raison de famille, considérations d'intérêt qui déterminent la conduite dans une famille. || En mathém. Rapport d'une quantité à une autre quantité. Progression qui marche par raison arithmétique, par raison géométrique. || T. de banque et de commerce. Noms des associés rangés et énoncés de la manière déterminée par la société. Cette maison est sous la raison Hachette et compagnie. || Raison sociale, nom sous lequel une société est connue à la bourse et dans le commerce. || Part d'un associé dans le fonds d'une société de commerce, on dit maintenant son intérêt, sa mise de fonds. Sa raison est d'un tiers. || Livre de raison, livre de compte. || T. de pratique. Raisons, au pluriel, se dit des titres et prétentions qu'une personne peut avoir. Céder ses droits, noms et raisons. || A TELLE FIN QUE DE RAISON, *loc. adv.* signifiant, en style d'affaires, par précaution, dans la pensée que la chose pourra servir, et dans le langage familier, à tout événement. Il fit faire un état des lieux à telle fin que de raison, pour telle fin qu'il sera de raison, qu'il sera utile. || A RAISON DE, *loc. prép.* Au taux de, sur le pied de. On paya cet ouvrier à raison de l'ouvrage qu'il avait fait. || Fig. A cause de. Il put circuler librement à raison de son passe-port. || EN RAISON DE, *loc. prép.* En proportion de. En raison directe, en augmentant ou diminuant dans le rapport qu'une autre quantité augmente ou diminue. La vitesse d'un corps qui tombe est en raison directe du temps. En raison inverse, en augmentant ou diminuant dans le rapport qu'une autre quantité diminue ou augmente. Les corps s'attirent en raison inverse du carré des distances. En raison composée, suivant un rapport dont les termes se multiplient l'un par l'autre. Mon inquiétude est en raison composée des intervalles du temps et du lieu, J. J. ROUSS. || Fig. En raison de, vu, en considération de. L'ambition s'accroît en raison des succès que l'on obtient.

RAISONNABLE (lat. *rationabilis*), *adj.* Qui est doué de raison. Ame raisonnable. || Qui agit selon la raison, le droit, l'équité. Il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, PASC. || Famil. Cet enfant se conduit, parle comme une personne raisonnable, ses actions, ses paroles sont celles d'une personne d'un âge mûr. || *Subst.* Faire le raisonnable. || Qui supporte avec résignation. Votre malheur est grand, mais soyez raisonnable. || En parlant des choses, conforme à la raison, à l'équité. Langage raisonnable. || Qui est suffisant, convenable. Un prix raisonnable. Si nous ne sommes pas assez riches pour acheter une terre magnifique, nous pourrons en avoir du moins une raisonnable, LESAGE. || Qui est au-dessus du médiocre. Une fortune raisonnable.

RAISONNABLEMENT, *adv.* D'une manière raisonnable. Parler raisonnablement. || Suffisamment, convenablement. Manger raisonnablement. J'espère qu'elle se trouvera assez raisonnablement logée, SÉV. || Passablement ou d'une manière au-dessus du médiocre. Une maison raisonnablement grande.

* **RAISONNANT, ANTE,** *adj.* Qui réplique. Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnante, MOL.

RAISONNÉ, ÉE, *p. p.* de raisonner. Conforme aux règles du raisonnement. Cela est mal raisonné. Bien raisonné! || Qui est le résultat d'un raisonnement. Un choix raisonné. || Appuyé de raisons. Requête raisonnée. || Il se dit de toute méthode ou traité qui rend raison des règles. Grammaire raisonnée.

RAISONNEMENT, *s. m.* La faculté ou l'action de raisonner. Un homme d'un raisonnement juste. Les choses de raisonnement. || En philos. Opération de l'esprit par laquelle, un jugement ou plusieurs jugements étant donnés, on en fait sortir un autre jugement. || Enchaînement de divers arguments. En beaux raisonnements vous abondez toujours, MOL. || Famil. Des raisonnements à perte de vue, des raisonnements vagues, et qui ne concluent rien. || Paroles, discours. L'ingrat est-il touché de mes empressements? L'amour même entre-t-il dans ses raisonnements? RAC. || Observation, excuse plus ou moins motivée. Tant de raisonnements offensent ma colère, RAC. || Famil. Point tant de raisonnements, façon d'exprimer qu'on veut être obéi sans réplique.

RAISONNER (*raison*), *v. n.* Faire usage de la raison. Pourquoi ne nous fâchons-nous pas si on dit que nous avons mal à la tête, et que nous nous fâchons de ce qu'on dit que nous raisonnons mal? PASC. || Famil. Raisonner comme une pantoufle, voy. PANTOUFLE. || *S. m.* Manie de raisonner. Le raisonner tristement s'accrédite, VOLT. || Parvenir, au moyen de rapports connus, à des rapports qu'on ne connaissait pas. || Chercher et alléguer des raisons touchant une affaire, une question, etc., discourir sur quelque chose. || Répliquer, alléguer des excuses, au lieu de recevoir docilement des ordres ou des réprimandes. || *V. a.* Appliquer le raisonne-

ment à quelque chose. Il raisonne tout ce qu'il fait. || Raisonner quelqu'un, chercher à l'amener à une sage résolution. || Raisonner métaphysique, politique, etc. converser sur la métaphysique, la politique, etc. || Se raisonner, *v. r.* Soumettre son esprit à la raison. || Être raisonné, être soumis au raisonnement. Ce grand art n'a point de règles, et ne saurait se raisonner, MARMONTEL.

RAISONNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui raisonne, enchaîne les arguments. Les raisonneurs les plus pressants et les plus forts ne sont pas les plus sûrs de produire de grands effets, MARMONTEL. || En mauvaise part, celui, celle qui importune par de longs, par de mauvais raisonnements. Il y a bien de la différence entre un raisonneur et un homme raisonnable : l'homme raisonnable se tait souvent, le raisonneur ne déparle pas, DIDER. || *Adj.* La jeunesse raisonneuse. Un siècle raisonneur. || Celui, celle qui allègue beaucoup d'excuses pour se défendre, qui réplique incessamment. || *Adj.* Un valet raisonneur. || T. de théâtre. Personnage grave de la comédie, dont le langage est celui du raisonnement, de la morale. Cet acteur joue les raisonneurs.

RAJAH ou **RAJA** (ra-ja. Sanscrit *râgâ*), *s. m.* Prince hindou.

RAJEUNI, IE, *p. p.* de rajeunir.

RAJEUNIR (*re... à* et *jeune*), *v. a.* Refaire jeune. Selon la Fable, Médée rajeunit Éson. || Absol. Je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur, SÉV. || Dire plus jeune. On me rajeunit ; j'ai soixante ans. || Rendre quelque chose de la jeunesse. Je crois vivre de sa vie, et sa vivacité me rajeunit, J. J. ROUSS. || Fig. et famil. Faire la barbe. || Par extens. Rajeunir les arbres, couper les branches qui commencent à dépérir. ||Tondre, couper, recéper.||Rajeunir une vigne, la renouveler.||Fig.Donner à ce qui est vieux un air de nouveauté. Rajeunir des mots anciens, un opéra, un édifice, etc. || Fig. Donner une nouvelle jeunesse. || *V. n.* Redevenir jeune. || Reprendre l'air, la force de la jeunesse. || Fig. Reprendre une nouvelle force. Leur passion pour le jeu semble rajeunir, MONTESQ. || Fig. Au printemps, la nature rajeunit. || Se rajeunir, *v. r.* Se faire jeune de nouveau. || Se donner l'air jeune.|| Se dire plus jeune qu'on ne l'est réellement.|| Fig. Reprendre une nouvelle force.

RAJEUNISSEMENT, *s. m.* Action de rajeunir ; état de celui ou de ce qui est ou paraît rajeuni. Le rajeunissement d'Éson par Médée. Le rajeunissement du monde. || Action de couper les tiges ou les branches qui commencent à dépérir ; tonte, recépage, coupe. || Action de donner une apparence neuve, moderne. Rajeunissement d'un texte, d'un monument, etc.

★ **RAJEUNISSEUR**, *s. m.* Celui qui rajeunit, renouvelle. || Celui qui rajeunit un texte ancien, et le rapproche du langage parlé de son temps.

★ **RAJOUTER** (*re...* et *ajouter*), *v. a.* Ajouter de nouveau.

RAJUSTÉ, ÉE, *p. p.* de rajuster.

RAJUSTEMENT, *s. m.* Action de rajuster ; résultat de cette action.

RAJUSTER (*re...* et *ajuster*), *v. a.* Ajuster de nouveau, remettre en bon état. Rajuster ses cheveux, un châle, etc. || Rajuster des poids, des mesures, les rendre justes de nouveau. || Fig. Apporter remède à. Cela rajuste nos affaires.|| Il se dit particulièrement d'un mécontentement qu'on fait cesser, d'une brouillerie qu'on apaise. || Réconcilier. || Se rajuster, *v. r.* Raccommoder son habillement qui avait été dérangé. || Fig. Se réconcilier. || Être rajusté. || Être redressé, amendé.

★ **RAJUSTEUR**, *s. m.* Celui qui rajuste des poids, des instruments de pesage et de mesurage, etc.

★ **RÂLANT, ANTE**, *adj.* Qui râle. Respiration râlante.

RÂLE (voy. *râler*), *s. m.* Nom d'un genre d'échassiers, dont une espèce est appelée râle d'eau ou râle aquatique. || Râle de genêt, nom vulgaire de la gallinule de genêt.

RÂLE (h. all. *rasseln*, faire du bruit), *s. m.* Bruit qui, chez les moribonds, est produit par le passage de l'air à travers les mucosités accumulées dans le larynx, la trachée-artère ou les grosses divisions des bronches. || En méd. Bruits anomaux dans les voies aériennes.

RÂLEMENT, *s. m.* Action de râler.

RALENTI, IE, *p. p.* de ralentir.

RALENTIR (*re...* et *alentir*), *v. a.* Rendre plus lent. Ralentir un mouvement, les heures, etc. || Ralentir un cheval, modérer son mouvement. || Fig. Rendre moins vif, moins actif, moins intense. Le sang qu'il a perdu ralentit sa vigueur, CORN. L'absence ralentit les liaisons les plus vives, MASS. || *V. n.* Devenir plus lent, moins vif. J'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres, qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions, VOLT. || Se ralentir, *v. r.* Devenir plus lent. Le combat s'était ralenti. La vitesse du cheval se ralentit, BUFF. || Fig. Devenir moins vif, moins vigilant, en parlant des personnes. On se ralentit, on se dérange à l'égard de tous les autres exercices, BOURD. Il s'était tellement ralenti sur cette poursuite, que... HAMILTON. || Il se dit des choses en un sens analogue. La rigueur de la persécution se ralentit, BOSS. || Avec ellipse du pronom personnel. Il ne songea qu'à profiter de cette première ardeur de la faction, qu'il ne fallait pas laisser ralentir, VOLT.

RALENTISSEMENT, *s. m.* Action de ralentir ; état de ce qui est ralenti. || Fig. Le ralentissement du zèle.

RÂLER (*râle*), *v. n.* Faire entendre en respirant un bruit qui est produit par le passage de l'air à travers les mucosités accumulées dans les voies respiratoires.

RALINGUE (anglo-saxon *ran*, vergue, et *læccan*, saisir), *s. f.* T. de mar. Cordes qui sont cousues en ourlet autour des voiles pour en renforcer les bords. || Mettre une voile en ralingue, voy. RALINGUER.

RALINGUÉ, ÉE, *p. p.* de ralinguer.

RALINGUER (*ralingue*), *v. a.* Garnir une voile de ses ralingues. || *V. n.* Orienter une voile de telle façon que la ralingue latérale soit dans le lit du vent.

★ **RALLER** (*re...* et *aller*), *v. n.* Usité seulement aux temps et aux personnes où *aller* prend les formes de *vais :* je revais, tu revas, il reva, ils revont ; reva, à l'impératif. Aller de nouveau.

RALLIÉ, ÉE, *p. p.* de rallier. || Fig. Rattaché à une cause, à un parti. C'est un homme rallié au gouvernement. || *Subst.* Il est parmi les ralliés.

RALLIEMENT, *s. m.* T. de guerre. Action de rallier ou de se rallier. Le lieu de ralliement. || Mot de ralliement, mot qu'un chef donne à ses troupes pour qu'elles se rallient, en cas de déroute ou de séparation. || Mot qu'on donne après avoir reçu le mot d'ordre. || T. de mar. Action de bâtiments qui, après avoir été séparés, se réunissent. || À l'armée, signe de ralliement, certains signes convenus pour se reconnaître. || Point de ralliement, lieu où l'on doit se rallier, se réunir. || Par extens. Mot, signe de ralliement, le mot, le signe caractéristique auquel une secte, un parti se reconnaissent, ou par lequel on les désigne. Le nom de Crébillon était le mot de ralliement des ennemis de Voltaire, MARMONTEL. || Point de ralliement, le lieu où les personnes d'une même société, d'un même parti se rassemblent, et fig. opinion sur laquelle des personnes en dissentiment sont d'accord.

RALLIER (*re...* et *allier*), *v. a.* Rassembler, réunir ceux qui s'étaient dispersés. Rallier des vaisseaux, des troupes en désordre. || T. de vénerie. Arrêter les chiens et les ramener avec ceux qui chassent leur cerf, quand les premiers chassent du change. || T. de mar. Rallier un vaisseau, le rejoindre. || Rallier son poste, manœuvrer pour le reprendre, après l'avoir quitté. || Rallier le vent, gouverner le plus près possible de la direction du vent. || On dit de même : Rallier au vent. || Se rapprocher de. Rallier un port, une terre. || Fig. Attirer à une opinion, à un sentiment. Rallier quelqu'un à sa cause. Il se hâta de rallier tous les gens de bien pour s'opposer à Astarbé, FÉN. || Faire concorder. Cette proposition rallia tout le monde dans l'assemblée. || Se rallier, *v. r.* Se réunir, se remettre ensemble. Les armées romaines, quoique défaites et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité, BOSS. || T. de mar. Se réunir ou se rapprocher les uns des autres, quand on est en escadre ou en armée.|| Se rallier à la terre, s'en approcher.|| Fig. Se rallier à, embrasser une opinion, un sentiment.

RALLONGE (voy. *rallonger*), *s. f.* Ce qui sert à rallonger une chose. Rallonge de table. Table à rallonges.

RALLONGÉ, ÉE, *p. p.* de rallonger.

RALLONGEMENT, *s. m.* Action de rallonger ; état de ce qui est rallongé.

RALLONGER (*re*... et *allonger*), *v. a.* Rendre une chose plus longue. Rallonger un rideau. || Il se dit quelquefois simplement pour allonger. Rallongez ces étriers. || Se rallonger, *v. r.* Devenir plus long.

RALLUMÉ, ÉE, *p. p.* de rallumer.

RALLUMER (*re*... et *allumer*), *v. a.* Allumer de nouveau. Rallumer le feu. || Fig. Donner une nouvelle ardeur, une nouvelle vivacité. Rallumer les passions, l'espérance, etc. || Se rallumer, *v. r.* S'allumer de nouveau. Le feu se rallume. || Fig. La guerre sans lui ne se peut rallumer, CORN. À la vue d'Idoménée, les alliés sentirent que leur courroux se rallumait, FÉN.

RAMADAN (arabe *ramadân*, mois de la grande chaleur) ou **RAMAZAN,** *s. m.* Neuvième mois de l'année arabe, que les musulmans consacrent au jeûne.

RAMAGE (lat. *ramus*), *s. m.* Rameau, branchage (vieilli en ce sens). || Aujourd'hui, représentation de feuillages, de fleurs, etc. disposés en long sur une étoffe. Velours à ramages. || Le chant des petits oiseaux qui se tiennent dans les rameaux. || Par extens. Chant de tout oiseau. || Fig. et famil. Babil des enfants. || Fig. Se dit du chant d'un chanteur qui ne plaît pas. || Fig. Discours dénué de sens. Le ramage barbare des grammairiens, DIDER.

RAMAGER (*ramage*), *v. n.* Il se dit des oiseaux qui font entendre leur ramage.

RAMAIGRI, IE, *p. p.* de ramaigrir.

RAMAIGRIR (*re*... et *amaigrir*), *v. a.* Rendre maigre de nouveau. || *V. n.* Redevenir maigre.

* **RAMAIGRISSEMENT,** *s. m.* Action de ramaigrir, état de celui qui est ramaigri.

RAMAS (ra-mâ. Voy. *ramasser*), *s. m.* Action de ramasser, de recueillir. Le choix et le ramas qu'il faisait des bonnes pensées de ceux qui avaient philosophé devant lui, LA MOTHE LE VAYER. || Assemblage d'objets divers, mais en général sans grande valeur. Un ramas de vieux livres. || Fig. Ce livre n'est qu'un ramas de sottises. Les langues ne sont pas un ramas d'expressions prises au hasard, CONDILLAC. || Se dit de troupes, d'hommes, en un sens péjoratif. Il était difficile de régler sous de mêmes lois ce ramas de tant de peuples différents, FLÉCH.

* **RAMASSAGE,** *s. m.* Action de ramasser. Le ramassage du bois, des feuilles, etc.

RAMASSE (ra-ma-s', *a* bref. Ital. *ramazza*, du lat. *ramus*), *s. f.* Traîneau dans lequel un homme dirige les voyageurs qui descendent des montagnes couvertes de neige.

RAMASSÉ, ÉE, *p. p.* de ramasser. || Dont les formes sont épaisses, trapues. Ces hommes petits de taille, mais forts et ramassés, FLÉCH. Elle était ramassée un peu dans sa taille, J. J. ROUSS. || On dit de même : Avoir la taille ramassée, les épaules ramassées.

RAMASSÉ, ÉE, *p. p.* de ramasser. Traîné dans une ramasse.

RAMASSER (ra-mâ-sé. *Re*... et *amasser*), *v. a.* Amasser en y mettant soin et peine. Ramasser du bois, les épis, etc. || Au jeu, ramasser les cartes, les rassembler. || Prendre, relever ce qui est à terre. Ramasser son gant. || Cette chose ne vaut pas le ramasser, elle ne mérite pas qu'on y songe (ramasser est pris ici substantivement). || Ramasser une personne, relever une personne qui est à terre. || Famil. Ramasser son paquet, ses hardes, etc. s'enfuir. || Mettre ensemble ce qui est épars. Ramasser les débris d'une armée. || Rechercher pour mettre ensemble. On ne peut trop ramasser, trop comparer de journaux de pilotes et de routiers, FONTEN. || Ramasser de l'argent, gagner de l'argent et le mettre en réserve. || Recueillir des idées, des passages, des citations. || En mauvaise part, faire un ramas de ce qui se dit. Ramasser une méchanceté qui traîne dans les rues. || Réduire le volume. Le hérisson ramasse son corps en boule. || Fig. Concentrer, résumer. Que contre moi votre haine ramasse Tous les traits les plus furieux, MOL. Il ne faut pas s'étonner si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres, BOSS. || Fig. Réunir, rassembler pour quelque effort ou action. Jésus ramasse ses forces épuisées, BOSS. || Se charger d'une personne qu'on a trouvée dans l'embarras, dans la misère. || Fig. et popul. Ramasser quelqu'un, le maltraiter de coups ou de paroles. || Se ramasser, *v. r.* Former groupe, réunion, rassemblement. || Être réuni, rassemblé. Ces lieux où se ramassent toutes les infirmités de la vie humaine, FLÉCH. || Se replier sur soi-même, se pelotonner. || Popul. Se relever après une chute. || Être réuni en un point central. || Fig. Se concentrer, en parlant des personnes. C'est alors que, se ramassant en soi-même, on apprend à se soumettre à Dieu tout entier et à pleurer ses égarements, BOSS. || Il se dit aussi des choses. Toutes les vertus que la princesse palatine a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole et dans le dernier acte de sa vie, BOSS.

RAMASSER (ra-ma-sé, *a* bref. *Ramasse*), *v. a.* Traîner dans une ramasse. Se faire ramasser.

* **RAMASSEUR, EUSE** (ra-mâ-seur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ramasse. Un ramasseur de cailloux. || Par extens. Celui qui fait un ramas de choses quelconques. || Fig. Un ramasseur de petits papiers, un indiscret qui aime à faire scandale par ses révélations.

RAMASSEUR (ra-ma-seur, *a* bref), *s. m.* Celui qui conduit une ramasse.

RAMASSIS (ra-mâ-si), *s. m.* Assemblage de choses ramassées sans choix. Un ramassis de bouquins. || Menues branches ou ramilles qui ne peuvent servir qu'à faire des bourrées. || Il se dit aussi des personnes, en mauvaise part. Ce ramassis de canaille, J. J. ROUSS.

RAMAZAN, *s. m.* Voyez RAMADAN.

RAMBOUR (*Rambures*, village près d'Amiens), *s. m.* Belle espèce de pommes vertes d'un côté et fouettées de rouge de l'autre, qui se mangent au mois d'août.

RAME (lat. *ramus*), *s. f.* Petit branchage que l'on plante en terre pour soutenir des plantes grimpantes, et en particulier les pois, les haricots.

RAME (lat. *remus*), *s. f.* Longue pièce de bois avec laquelle on fait marcher une embarcation. || Chez les anciens, navire à deux rangs de rames, à trois rangs de rames, à quatre rangs de rames, à cinq rangs de rames, dit birème, trirème, quadrirème, quinquérème. || Dans le moyen âge on se servait de galères qui allaient à la rame, et dont l'usage a subsisté jusque dans le XVIII[e] siècle ; les rames y étaient mues par des forçats. Tirer la rame, tirer à la rame, ramer. || Mettre à la rame, condamner aux galères. || Fig. Être à la rame, tirer à la rame, travailler beaucoup, être dans un emploi très-pénible.

RAME (esp. *resma*, de l'arabe *rizma*, ballot), *s. f.* Mesure usitée en papeterie et qui est de vingt mains de papier. || T. de tapissier. Vingt rouleaux de papier de tenture.

RAMÉ, ÉE, *p. p.* de ramer. || Balles ramées, balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal. || Boulets ramés, boulets réunis par une barre ou une chaîne, etc.

* **RAMÉ, ÉE** (*rame*), *adj.* Se dit d'un jeune cerf dont le bois pousse. || En blas. Se dit du cerf dont le bois est d'un autre émail que le corps.

RAMEAU (lat. *ramellus*, dim. de *ramus*), *s. m.* Petite branche d'arbre. Les branches et les rameaux. || Fig. Rameaux de laurier, gloire, succès militaires. || Le dimanche des Rameaux, le jour des Rameaux, dit aussi Pâques fleuries, le dimanche d'avant Pâques, jour où l'on porte des rameaux en mémoire de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. || Rameau d'olivier, rameau qui, chez les anciens, était le symbole de la paix, de la supplication. || Fig. Présenter le rameau d'olivier, offrir la paix, la proposer. || Rameau d'olive, voy. OLIVE. || Rameau d'or, variété de la giroflée de muraille. || Au pl. Rameaux, le bois d'un cerf. || En anat. Subdivision des vaisseaux, des nerfs. || En géol. Nom qu'on donne aux massifs qui se détachent d'une chaîne de montagnes en suivant des directions diverses. Différentes branches d'une mine. || Embranchement de voies souterraines. || T. d'art milit. Chemins sous terre, qui communiquent d'un puits à l'autre dans les mines et les contre-mines. || T. de généalogie. Division d'une branche de la même famille. || Subdivision. Les différents rameaux d'une science. || Il se dit aussi des subdivisions d'une secte.

RAMÉE (*ramé*), *s. f.* Assemblage de branches entrelacées soit naturellement, soit de main d'homme. Allons sous la ramée. || Branches coupées avec leurs touffes vertes. Joncher le chemin de ramée. Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée, LA FONT. || Branches d'arbres garnies de feuilles qui sont desséchées pour servir à la nourriture des bestiaux et principalement des bêtes à laine.

RAMENDÉ, ÉE, *p. p.* de ramender.

RAMENDER (*re...* et *amender*), *v. a.* Amender, fumer une seconde fois les terres. || Remettre une étoffe à la teinture. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir à meilleur marché. Le pain est ramendé; le pain a ramendé hier.

RAMENÉ, ÉE, *p. p.* de ramener.

RAMENER (*re...* et *amener*), *v. a.* Amener de nouveau. Ramener un malade au médecin. || À certains jeux. Il vient d'amener un sept; s'il le ramène, il a gagné. || Être cause qu'on revient. Sitôt que mon malheur me ramène à sa vue, RAC. || Faire venir des gens qui ne venaient plus. Cet acteur a ramené la foule au théâtre. || Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie, la faire revenir avec soi. Je vous ramènerai dans ma voiture. Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, Boss. Il ramena lui-même trois fois ses troupes à la charge, VOLT. || Il se dit également en parlant des animaux et même des choses. Ramener les troupeaux du pâturage, un cheval à l'écurie. Vous me ramènerez ma voiture. || Ramener en arrière, forcer à revenir au lieu qu'on avait quitté. || Ramener sa main, avancer la main qu'on avait d'abord retirée. || Ramener ses regards, les reporter vers le point d'où ils s'étaient écartés. || Se dit d'une troupe de cavalerie qui, ayant fait une charge qui a échoué, retourne, poursuivie, à la place d'où elle est partie. || En chir. Rendre à une partie la direction, la place qui lui convient. || Amener avec soi, en s'en retournant. Le charretier vous apporte du bois; il me ramènera du vin. || Ramasser ce qui s'écarte; faire venir devant, dessus, ce qui est en arrière, dessous. Il ramenait sur le devant de la tête ses rares cheveux. Ramener le pan de son manteau sur l'épaule droite. || Tirer à soi. En ramenant la serpe, il se coupa. || T. de manége. Ramener un cheval, lui faire baisser le nez, quand il porte au vent. || Fig. Faire revenir à des lois, à des règles dont on s'était écarté. Ramener à la raison. J'ai su le ramener aux termes du devoir, CORN. || Ramener de, faire quitter. Il éclaire les humbles, il les ramène de leurs égarements, BOURD. || Ramener une personne à quelqu'un, faire reprendre à cette personne de bons sentiments pour quelqu'un. || Absol. C'est le propre des malheurs de ramener à la philosophie, D'ALEMB. || Ramener quelqu'un, changer les sentiments de quelqu'un et lui en faire prendre de meilleurs, le radoucir, le calmer. Ramener un ennemi par des bienfaits. Ramener des rebelles. || Fig. Ramener quelqu'un à la vie, le sauver de ce qui menace de lui ôter la vie. || Ce médecin a parfaitement ramené son malade, il a rétabli sa santé qui semblait désespérée. || Ramener une affaire de bien loin, remettre en bon état une affaire qui paraissait désespérée. || Au jeu, ramener une partie, la rétablir. || Faire repasser par un état par où on avait passé. La vieillesse ramène l'homme à l'enfance. || Il se dit de la pensée que l'on fait passer sur ce qu'elle a déjà parcouru. Ramener sa pensée en arrière. || Réduire. Ramener tout au plaisir. || Ramener à soi, donner aux choses un but égoïste. || Fig. Faire renaître, rétablir. Ramener la fièvre, le calme, etc. || Ramener une vieille mode, la remettre en vigueur. || En chim. Un réactif ramène une couleur végétale à une autre couleur, quand il fait passer la première à la seconde. || Se ramener, *v. r.* Se concentrer. Se ramener en soi. || Reprendre le fil d'un discours. N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent, VOLT. || Être ramené à, réduit à. Cette proposition se ramène à cette autre.

RAMENTEVOIR (ra-man-te-voir. *Re... à* et le lat. *mens*), *v. a.* T. vieilli. Remettre en l'esprit, rappeler. Ne ramentevons rien, et réparons l'offense, MOL. Comme les vieillards aiment à conter et même à répéter, je vous ramentevrai qu'un jour, etc. VOLT. || Se ramentevoir une chose, la ramentevoir à soi. || Se ramentevoir, *v. r.* Être rappelé à l'esprit. La terreur des choses passées À leurs yeux se ramentevant, MALH.

RAMEQUIN (all. *Rham*), *s. m.* Espèce de pâtisserie faite avec du fromage.

RAMER, *v. n.* Faire effort sur une rame pour mettre en mouvement une embarcation, un navire. || Fig. et famil. Prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue.

RAMER, *v. a.* Soutenir avec des rames des plantes grimpantes, et particulièrement des pois, des haricots. || Fig. et famil. Il s'y entend comme à ramer des choux, se dit de celui qui veut faire une besogne insensée, puisqu'on ne rame pas les choux. || Se ramer, *v. r.* Être ramé. Les choux ne se rament pas.

RAMEREAU (dim. de *ramier*), *s. m.* Jeune ramier.

RAMETTE (dim. de *rame*), *s. f.* T. d'impr. Châssis de fer qui n'a point de barre au milieu, et qui sert à imposer les ouvrages d'une seule page, les affiches, etc.

* **RAMETTE** (dim. de *rame*), *s. f.* Rame de petit papier. Une ramette de papier à lettres.

RAMEUR (*ramer*), *s. m.* Celui qui rame. || S. m. pl. Tribu d'hémiptères comprenant les espèces aquatiques nageant à la surface de l'eau. || *Adj.* En zool. Oiseaux rameurs, oiseaux dont les ailes sont minces, peu convexes, fortement tendues dans l'état de déploiement.

RAMEUX, EUSE (lat. *ramosus*), *adj.* En bot. Qui est partagé en branches, en un plus ou moins grand nombre de subdivisions secondaires. Tige rameuse. || Se dit du bois des cerfs. Comme un vieux cerf dans une forêt porte son bois rameux au-dessus des têtes des jeunes faons dont il est suivi, FÉN. || Il se dit enfin de toute espèce de ramification.

RAMIER (*rame*, branche), *s. m.* Gros pigeon sauvage qui niche sur les arbres. || *Adj. m.* Pigeon ramier.

RAMIFICATION (*ramifier*), *s. f.* En bot. Division d'une tige en plusieurs rameaux. || Se dit aussi des divisions elles-mêmes. || Disposition des branches. La ramification du chêne. || En anat. Mode suivant lequel se divisent les artères, les veines, les nerfs; ces divisions elles-mêmes. || On s'en sert en parlant des mines. Ramifications des filons. || Fig. Subdivision d'une science, d'un sujet, d'une matière. || Fig. Se dit d'une secte, d'un complot. Les ramifications de ce complot s'étendaient très-loin.

RAMIFIÉ, ÉE, *p. p.* de ramifier.

RAMIFIER (SE) (lat. *ramus* et *facere*), *v. r.* Être divisé en plusieurs rameaux. Le bois du cerf, les filons d'une mine, les canaux, etc. se ramifient. || Fig. Il se dit des notions, des sciences. Ces vérités se divisent, se subdivisent et se ramifient presque à l'infini, FONTEN. || Il se dit aussi d'une secte, d'un complot.

RAMILLES (*ll* mouillées. Dim. de *rame*, branche), *s. f. pl.* Menues branches d'arbres. || Au sing. En bot. Nom donné aux plus petites et dernières subdivisions des rameaux. || Bourgeons, produits de la dernière sève, qui ont cessé de croître en longueur.

RAMINGUE (ra-min-gh'. Ital. *ramingo*, faucon branchier), *adj.* Se dit d'un cheval qui se défend contre l'éperon, ne voulant pas avancer dès qu'il le sent.

RAMOITI, IE, *p. p.* de ramoitir.

RAMOITIR (*re... à* et *moite*), *v. a.* Rendre moite de nouveau. || T. d'imprim. Ramoitir les balles, les tympans, les humecter avec une éponge imbibée d'eau. || Se ramoitir, *v. r.* Devenir plus moite.

* **RAMOITISSEMENT,** *s. m.* Action de ramoitir; résultat de cette action.

RAMOLLI, IE, *p. p.* de ramollir. || Néolog. et fig. Devenu hébété, par allusion au ramollissement du cerveau. || *Subst.* Un ramolli.

RAMOLLIR (*re...* et *amollir*), *v. a.* Rendre mou. Ramollir de la cire. || Fig. Rendre mou, énerver soit le corps, soit l'âme. L'oisiveté ramollit les courages. || Se ramollir, *v. r.* Devenir mou. Les neiges se sont ramollies. || Fig. Que son cœur ne se ramollisse pas en écrivant des choses si tendres, Boss. || Son cœur s'est ramolli, se dit d'un homme qui s'est relâché de sa première sévérité. || Fig. et famil. Devenir imbécile, par allusion au ramollissement du cerveau.

RAMOLLISSANT, ANTE, *adj.* En méd. Se dit des remèdes qui relâchent. || *S. m.* Un ramollissant.

* **RAMOLLISSEMENT,** *s. m.* État de ce qui est ramolli. Le ramollissement de la cire. || En méd. Mode particulier de lésion organique, ou plutôt altération particulière de la nutrition, caractérisée par une diminution de la cohésion naturelle à chaque tissu. || Le ramollissement du cerveau, lésion grave du cerveau, accompagnée d'une altération profonde des facultés intellectuelles.

RAMON (*rame*, branche), *s. m.* T. vieilli. Balai.

RAMONAGE, *s. m.* Action de ramoner.

RAMONÉ, ÉE, *p. p.* de ramoner.

RAMONER (*ramon*), *v. a.* Nettoyer le tuyau d'une cheminée, en ôter la suie. || Fig. et popul. Ramoner quelqu'un, le gronder, lui faire une vive réprimande. || Se ramoner, *v. r.* Être ramoné.

RAMONEUR, *s. m.* Celui dont le métier est de ramoner les cheminées.

RAMPANT, ANTE, *adj.* Qui rampe, en parlant des animaux. || En blas. Se dit des animaux qui sont représentés debout et s'élevant comme le long d'une rampe. || *S. m. pl.* Les rampants, ordre de mammifères. || Il se dit aussi des végétaux étalés sur le sol. Plante rampante. || Racine rampante, celle qui court horizontalement entre deux terres. || Fig. Qui est dans une situation humble, basse. Je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante : Il n'y a que moi sur la terre, Boss. || Fig. Qui s'abaisse, qui ne garde pas sa dignité devant la puissance, la richesse. On les voit aussi rampants qu'ils ont été hautains, Fén. || Il se dit aussi des choses. Un ton rampant. || Style rampant, style bas et plat. || En archit. Incliné, en parlant d'une surface. Voûte rampante. || *S. m.* Le rampant d'un fronton, d'une voûte. || Limon rampant, limon d'un escalier tournant qui n'est interrompu par aucun palier. || En chir. Bandage rampant, bandage dont les circonvolutions entourent une partie en manière de spirale.

RAMPE (voy. *ramper*), *s. f.* Partie d'un escalier qui conduit d'un palier à l'autre (les architectes disent aujourd'hui volée). || Balustrade qui règne le long des marches d'un escalier. || Rangée de lumières placée au bord de la scène sur un théâtre. Baisser, lever la rampe. || Terrain en pente servant de voie de communication. On arrive par une rampe douce au haut du tertre. || Pente douce qui se fait le long du talus d'un rempart. || La pente d'une colline, d'une montagne. || En anat. Rampes du limaçon, les deux cavités du limaçon, dans l'oreille.

RAMPEMENT, *s. m.* Action de ramper. Le rampement tortueux du serpent, Boss.

RAMPER (flamand *rapen*, saisir), *v. n.* Se traîner sur le ventre, en parlant des serpents, des vers et autres animaux semblables. || Fig. Ramper sur la terre, y vivre dans un état comparé à celui des animaux rampants. || En parlant des plantes, s'étendre sur la terre, s'attacher aux branches des arbres, etc. Son palais est enrichi de colonnes dorées où rampe tout du long une vigne d'or, Vaugelas. || En anat. Se montrer, se dessiner avec un cours sinueux. || Il se dit des animaux, de l'homme, qui se traînent sur le ventre. C'était un beau sujet de guerre Qu'un logis où lui-même il n'entrait qu'en rampant! La Font. Le chien vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, Buff. || Cheminer lentement. || En archit. Pencher suivant une pente donnée. || Fig. Être dans un état humble, bas. Ils rampaient à mes pieds, ils sont ici mes maîtres, Volt. || Fig. S'humilier. Les premiers chrétiens ne connaissaient rien de plus grand que de ramper dans la boue, Mass. || Fig. S'abaisser d'une façon abjecte devant la puissance, la richesse. Du même fond d'orgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi, la Bruy. || En parlant d'un écrivain, du style, être bas, sans élévation. L'autre a peur de ramper et se perd dans la nue, Boil.

RAMPIN (*ramper*), *adj. m.* Cheval rampin, cheval qui présente une défectuosité des pieds, dans laquelle la paroi se trouve redressée au delà de la perpendiculaire, de sorte que le bord supérieur de la pince est plus avancé que l'inférieur. || On dit de même : Pied rampin.

RAMURE (*rame*, branche), *s. f.* Ensemble des branches d'un arbre. || Bois d'un cerf, d'un daim.

* **RANCART** (orig. inc.), *s. m.* Popul. Mettre au rancart, mettre de côté, au rebut, dans un coin.

RANCE (lat. *rancidus*), *adj.* Se dit d'un corps gras qui, sous l'influence de l'air, dont il a absorbé l'oxygène, a pris une odeur forte et une saveur désagréable. || *Subst.* Sentir le rance. || Il se dit aussi des confitures devenues trop vieilles. || Le rance ou rancio, qualité douce et moelleuse que l'eau-de-vie acquiert en vieillissant.

* **RANCHE** (lat. *ramex*), *s. f.* Nom qu'on donne aux chevilles de bois ou de fer qui servent d'échelons pour monter au haut d'un engin.

RANCHER (*ranche*), *s. m.* Pièce de bois garnie de chevilles servant d'échelons.

RANCI, IE, *p. p.* de rancir.

RANCIDITÉ (lat. *rancidilas*), *s. f.* Qualité d'une graisse ou d'un corps contenant soit de l'huile, soit de la graisse, devenues rances.

RANCIO (ran-sio. Esp. *rancio*), *adj. m.* Vin rancio ou *subst.* rancio, vin d'Espagne, qui de rouge est devenu jaunâtre en vieillissant. || *S. m.* Rancio, voy. rance.

RANCIR (*rance*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir rance. || Se rancir, *v. r.* Devenir rance.

RANCISSURE, *s. f.* État de ce qui est rance.

RANÇON (lat. *redemptio*), *s. f.* Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif. || Mettre à rançon, rançonner, piller. || C'est la rançon d'un roi, se dit d'une somme qui paraît excessive. || Composition en argent au prix de laquelle un corsaire relâche un bâtiment de commerce qu'il a capturé.

RANÇONNÉ, ÉE, *p. p.* de rançonner.

RANÇONNEMENT, *s. m.* Action de rançonner. || Action par laquelle on exige d'une chose un prix exorbitant.

RANÇONNER, *v. a.* Mettre à rançon. Le Prince Noir rançonna Du Guesclin. || T. de mar. Relâcher, moyennant composition, un bâtiment marchand capturé. || Exiger de force ce qui n'est point dû. || Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour une chose. Sur la route d'Italie, on rançonne assez durement les passagers, J. J. Rouss.

RANÇONNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rançonne, qui exige plus que ne vaut une chose.

RANCUNE (dérivé du lat. *rancus*), *s. f.* Ressentiment tenace et qu'on n'oublie pas. Avoir de la rancune, garder rancune contre quelqu'un. || Sans rancune, ou point de rancune, c'est-à-dire oublions le passé.

* **RANCUNEUX, EUSE**, *adj.* Qui est plein de rancune. Je ne suis pas rancuneuse, Marivaux. Une pensée rancuneuse, Ch. de Bernard.

RANCUNIER, IÈRE, *adj.* Qui a de la rancune, qui garde rancune. Dites-lui que je ne suis pas rancunier avec les génies, Volt. Cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, J. J. Rouss. || *Subst.* Un rancunier. Une rancunière.

RANDONNÉE (anc. fr. *randon*, course impétueuse, violence), *s. f.* T. de chasse. Tour, circuit fait sur un même lieu par une bête qu'on a lancée.

RANG (anc. h. all. *hring*, cercle), *s. m.* Disposition de choses ou de personnes sur une même ligne. Rang d'arbres, de dents, de perles, etc. || Au théâtre, loges de premier rang, de deuxième rang, premières loges, deuxièmes loges. || Suite de soldats placés les uns à côté des autres. Mettre en rang. Serrez les rangs. || Entrer dans les rangs d'une armée, être admis, être incorporé dans une armée. || On dit de même : Servir dans les rangs de l'armée, être chassé des rangs de l'armée, etc. || T. de tournoi. Se mettre sur les rangs, paraître sur les rangs, se présenter au combat, montrer qu'on est prêt à entrer en lice. || Fig Être sur les rangs, se mettre sur les rangs, être, se mettre parmi les prétendants à un emploi, à une charge, etc. || Place qui appartient, qui convient à une personne ou à une chose parmi plusieurs autres. Rang d'ancienneté, de taille, etc. Tenir un bon rang dans sa classe. Remettre un livre à son rang. || Opiner, parler à son rang, opiner, parler selon la place qu'on occupe. || En termes d'étiquette, avoir rang avant, après, marcher devant, après. || Fig. Il se dit des différentes classes de la société. La distinction des rangs. || Haute position dans la société. Des personnes d'un haut rang. || Fig. Importance d'une personne. Tenir le premier rang. || Il se dit aussi des choses. || Fig. Place qu'une personne tient dans l'estime des hommes. Lui qui d'un honnête homme à la cour tient le rang, Mol. || Il se dit aussi des choses. Cette affaire est au premier rang. || Perdre son rang, déchoir de la place qu'on occupait dans l'estime publique. || Mettre au même rang, en même rang, accorder la même estime. || Mettre au rang de, mettre au nombre de.

|| Au rang, parmi. Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants, Que de me voir savant comme certaines gens, Mol. || T. de mar. Degré de force des grands bâtiments. Vaisseau du premier rang, vaisseau à trois ponts. Vaisseau du second rang, vaisseau qui n'a que deux ponts, et qui porte de 80 à 100 canons. Vaisseau du 3e rang, vaisseau à deux ponts ne portant que 72 canons. || On distingue aussi des frégates du 1er, du 2e, du 3e rang. || En rang d'oignon, voy. oignon.

RANGÉ, ÉE, *p. p.* de ranger. || Bataille rangée, combat entre deux armées rangées en bataille. || T. de mar. Vent rangé à, vent qui a pris la direction de. Le vent étant rangé à l'est. || Un homme rangé, homme qui a de l'ordre, de la conduite. Mener une vie rangée.

RANGÉE, *s. f.* Suite de choses sur une même ligne. Une rangée de maisons, d'arbres, de jardins, etc.

⋆ **RANGEMENT,** *s. m.* Famil. Action de ranger. Les rangements dans la maison.

RANGER (*rang*), *v. a.* Mettre en rang, disposer suivant un certain ordre. Ranger des livres, des soldats, etc. || T. de mar. Disposer. Ranger une escadre en ordre de bataille. || Disposer avec un certain soin, pour un certain objet. Elle tombe, et tombant range ses vêtements, Dernier trait de pudeur même aux derniers moments, La Font. || Mettre en place, serrer. Ranger des effets. || Ranger une chambre, un appartement, un cabinet, y mettre chaque chose à sa place. || Mettre de côté pour rendre le passage libre. Rangez cette chaise. Faire ranger le peuple. || T. de mar. Passer auprès, raser. L'escadre rangea les côtes du Brésil. || Ranger le vent, se rapprocher de la direction du vent. || Mettre au nombre de, au rang de. Les Romains voulurent ranger Jésus-Christ parmi leurs divinités, Boss. || Fig. Faire passer du côté de. Je le rangeai de mon parti. || Dire de quelqu'un qu'il s'est mis du côté de. Un bruit injurieux Le rangeait du parti d'un camp séditieux, Rac. || Fig. Ranger à, soumettre à, réduire à. Moi qui rangeais au joug la terre universelle, Régnier. || Ranger sous, même sens. Et sous ton divin joug range nos volontés, Rac. || Ranger un pays sous ses lois, sous sa domination, sous sa puissance, le soumettre à son pouvoir. || Ranger quelqu'un à la raison, au devoir, l'obliger à faire ce qu'il doit. || Absol. et famil. Ranger quelqu'un, le soumettre, le réduire à faire ce qu'on exige de lui. Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens, Mol. || Rendre rangé, régulier dans sa conduite. Le mariage va me ranger, Picard. || Se ranger, *v. r.* Se mettre dans un certain ordre. Les deux flottes s'étant rangées en bataille. La reine nous appelle ; Allons, rangeons-nous auprès d'elle, Rac. || Se ranger autour du feu, d'une table, se dit de personnes qui se placent autour du feu, autour d'une table. || Fig. Se ranger sous les étendards, sous les enseignes, sous les drapeaux d'un prince, embrasser le parti de ce prince, servir dans ses troupes. || Fig. Se ranger du parti, du côté de quelqu'un, embrasser son parti. || Se ranger avec, se mettre du parti de. Je me range toujours avec la vérité, Corn. || On dit dans un sens analogue : Se ranger à. Il faut que chacun se range nécessairement ou au dogmatisme ou au pyrrhonisme, Pasc. || Se ranger à l'avis de quelqu'un, déclarer qu'on est de son avis. || Se mettre de côté, laisser la voie libre. Se ranger devant quelqu'un. || T. de mar. Se ranger à bord, se ranger à quai, se dit d'un bâtiment qui se range côte à côte d'un autre bâtiment ou auprès d'un quai. || Se fixer dans une région déterminée, en parlant du vent. Le vent se range à l'est. || S'installer, s'organiser. Je m'en vais m'établir et me ranger dans mon petit logis, Sév. || Se soumettre. Le tout est de se ranger doucement à l'ordre de la volonté de Dieu, Boss. || Famil. Adopter un genre de vie plus régulier.

⋆ **RANGEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui range, qui aime à ranger.

RANIMÉ, ÉE, *p. p.* de ranimer.

RANIMER (*re...* et *animer*), *v. a.* Rendre à la vie. La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre, Rac. || Par extens. Redonner de la vigueur, du mouvement. Par tes conseils flatteurs tu m'as su ranimer, Rac. || Réveiller les sens, tirer de la langueur. Sa vue a ranimé mes esprits abattus, Rac. || Redonner du courage. Ce discours ranima les troupes. || Donner plus d'activité, en parlant de choses intellectuelles et morales. Cela ranime ma douleur. Ranimer la conversation, le zèle, etc. || Donner plus de force, plus d'éclat, en parlant d'objets physiques. Ranimer le feu qui s'éteignait. Ranimer les couleurs d'un tableau. L'arrivée de troupes fraîches ranima le combat. || Se ranimer, *v. r.* Revenir à la vie. Les morts se ranimant à la voix d'Élisée, Rac. || Fig. Reprendre de nouvelles forces, une nouvelle activité.

RANULE (lat. *ranula*), *s. f.* En chir. Synonyme de grenouillette.

RANZ (rans'. Patois des Grisons *rans*), *s. m.* Ranz des vaches, nom donné à certains airs suisses que les bergers et les bouviers jouent sur leur cornemuse en gardant leurs troupeaux dans les montagnes.

⋆ **RAOUT** (ra-out'), *s. m.* Voy. rout.

RAPACE (lat. *rapax*), *adj.* Avide et ardent à la proie. Le vautour est rapace. || *S. m. pl.* Les rapaces, premier ordre des oiseaux, renfermant tous ceux que l'on désigne vulgairement sous le nom d'oiseaux de proie. || Fig. Disposé à la rapine. Homme rapace. Mains rapaces.

RAPACITÉ (lat. *rapacitas*), *s. f.* Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie. La rapacité des oiseaux de proie. || Fig. Avidité de s'emparer du bien d'autrui.

⋆ **RÂPAGE,** *s. m.* Action de râper.

⋆ **RAPAISER** (*re...* et *apaiser*), *v. a.* Apaiser, calmer de nouveau. || Se rapaiser, *v. r.* Se calmer. La mer se rapaise après la tourmente.

RAPATELLE (orig. inc.), *s. f.* Grosse toile qui se fabrique avec du poil de la queue des chevaux, et qui sert à faire des sacs, des enveloppes, des tamis.

RAPATRIAGE, *s. m.* Action de rapatrier, de réconcilier.

⋆ **RAPATRIÉ, ÉE,** *p. p.* de rapatrier. Ramené dans la patrie. || *Subst.* Les rapatriés.

RAPATRIÉ, ÉE, *p. p.* de rapatrier. Réconcilié.

⋆ **RAPATRIEMENT,** *s. m.* Renvoi, dans sa patrie, d'un marin naufragé ou resté en pays étranger, par les soins des agents consulaires. || Rentrée des troupes employées dans une expédition lointaine.

RAPATRIEMENT, *s. m.* Synonyme de rapatriage.

⋆ **RAPATRIER** (*re... à* et *patrie*), *v. a.* Ramener dans la patrie. Ces matelots ont été rapatriés par les soins du consul français. || Faire rentrer des troupes employées dans une expédition lointaine. || Se rapatrier, *v. r.* Revenir en sa patrie. || On a dit aussi repatrier.

RAPATRIER (*re... à* et *patrie*), *v. a.* Réconcilier, raccommoder des personnes qui étaient brouillées. || Se rapatrier, *v. r.* Se réconcilier.

RÂPE (voy. *râper*), *s. f.* Ustensile de ménage, fait d'une plaque de métal hérissée d'aspérités, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la croûte de pain, etc. || Fig. Donner de la râpe douce, flatter un peu. || Râpe à tabac, râpe plate dont on se sert pour râper le tabac. || Lime dont se servent les sculpteurs et certains ouvriers.

RÂPE (all. *Rappe*), *s. f.* Grappe de raisin dont tous les grains sont ôtés. || Partie de la tige des épis et des grappes qui soutient les graines. || On dit aussi rafle.

RÂPÉ (*râpe*), *s. m.* Boisson obtenue avec de l'eau jetée sur le marc, sur la râpe. || Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour raccommoder le vin quand il se gâte. || Râpé de raisin, râpé-raisin, vin ainsi raccommodé. || Râpé de copeaux, certaine quantité de copeaux que l'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin. || Râpé, dans les cabarets, mélange des restes de toutes sortes de vins, qu'on rassemble dans un tonneau.

RÂPÉ, ÉE, *p. p.* de râper. Usé par la râpe. || Fig. Vêtements râpés, vêtements usés jusqu'à la corde. || Se dit populairement d'une personne qui porte des habits vieux et usés, qui a l'air fort misérable. Il est bien râpé.

RÂPER (anc. h. all. *raspôn*, râper), *v. a.* Mettre en poudre avec la râpe. Râper du sucre. || User la surface d'un corps avec une râpe. Râper un morceau d'ivoire. || Fig. Se râper, *v. r.* Mon habit se râpe.

RÂPES (all. *Rappe*, grappe), *s. f.* Crevasses transversales qui se forment au pli du genou d'un cheval.

⋆ **RAPETASSAGE,** *s. m.* Action de rapetasser ; chose rapetassée. || Fig. Ouvrage qui a été corrigé plusieurs fois, qui paraît fait de pièces prises de côté et d'autre.

RAPETASSÉ, ÉE, *p. p.* de rapetasser.

RAPETASSER (*re... à* et *petasse*, augmentatif de *pièce*), *v. a.* Famil. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes, de vieux meubles, en y mettant des pièces prises de côté et d'autre. || Fig. et absol. Nous n'avons rien inventé; nous n'avons fait que rapetasser, Volt. || Fig. Corriger, remanier en y ajoutant des morceaux pris de tous côtés. Je vous avoue que je ne suis guère en train de rapetasser une tragédie, Volt.

★ **RAPETASSEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rapetasse. || Rapetasseur de vieux souliers, savetier. || Fig. Compilateur, arrangeur.

★ **RAPETISSANT, ANTE**, *adj.* Qui rapetisse, rabaisse.

RAPETISSÉ, ÉE, *p. p.* de rapetisser.

★ **RAPETISSEMENT**, *s. m.* Action de rapetisser; état de ce qui est rapetissé.

RAPETISSER (*re...à* et *petit*), *v. a.* Rendre plus petit. Rapetisser un habit. L'homme s'est vu rapetisser en même raison que l'univers s'agrandissait, Buff. || Fig. Vile et basse flatterie, qui à la longue rapetisse l'âme et corrompt le cœur, J. J. Rouss. || Faire paraître plus petit. || *V. n.* Devenir plus petit. Les jours rapetissent. || Se rapetisser, *v. r.* Devenir plus petit. || Fig. La vraie grandeur sait se rapetisser sans s'avilir, *Dict de l'Acad.*

RAPIDE (lat. *rapidus*), *adj.* Qui parcourt beaucoup d'espace en peu de temps. Un mouvement rapide. De rapides coursiers. || Il se dit du temps comparé à un mouvement rapide. Ces rapides moments d'où dépendent les victoires, Boss. || Qui va en pente. Un coteau rapide. || Fig. Qui agit avec rapidité. Rapide conquérant, Boss. Il est prompt et rapide dans l'exécution, Fén. || Qui est fait avec rapidité. Des progrès rapides. Une lecture rapide. || En littér. Qui a du mouvement. Style rapide, style où les idées se succèdent sans interruption. Narration rapide, narration dans laquelle les faits se pressent. || Il se dit des facultés intellectuelles qui s'exercent promptement. Imagination, conception rapide. || *S. m.* Un rapide, courant dans un fleuve causé par une pente si grande que l'eau forme de gros bouillons.

RAPIDEMENT, *adv.* Avec rapidité, d'une manière rapide. Nos jours s'écoulent rapidement.

RAPIDITÉ (lat. *rapiditas*), *s. f.* Qualité de ce qui parcourt beaucoup d'espace en peu de temps. La rapidité d'un torrent, de la course, etc. || Il se dit du temps. La rapidité des années. || Il se dit des pentes. La rapidité de la pente les entraîna. || Fig. Promptitude avec laquelle quelque chose agit, se fait. Ce poison agit avec une extrême rapidité. || En littér. Mouvement rapide des idées, des expressions. La rapidité du style, d'une narration.

RAPIÉCÉ, ÉE, *p. p.* de rapiécer.

★ **RAPIÉCEMENT**, *s. m.* Action de rapiécer; résultat de cette action.

RAPIÉCER (*re... à* et *pièce*), *v. a.* Mettre des pièces à. Rapiécer du linge, un habit, etc.

RAPIÉCETAGE, *s. m.* Action de rapiéceter. || Chose rapiécetée. Ce n'est que du rapiécetage.

RAPIÉCETER (*re... à* et *piècette*), *v. a.* Mettre de petites pièces à quelque chose, pour le raccommoder. Rapiéceter des meubles, des habits. || Fig. J'ai besoin d'une inspiration de quinze jours pour rapiécer ou rapiéceter mon drame, Volt.

RAPIÈRE (orig. inc.), *s. f.* Épée longue et affilée; elle porte comme garde une coquille hémisphérique percée de trous dans lesquels peut s'engager la pointe de l'épée de l'adversaire. || Ne se dit plus que pour jeter le ridicule sur celui qui la porte. Un traîneur de rapière.

★ **RAPIN** (orig. inc.), *s. m.* Famil. Se dit, dans les ateliers de peinture, d'un jeune élève que l'on charge des travaux les plus grossiers et des commissions. || Par extens. Peintre dépourvu de talent et d'études.

RAPINE (lat. *rapina*), *s. f.* Action de ravir quelque chose par violence. || Ce qui est ravi. Vivre de rapines. || Volerie, larcin, concussion.

RAPINÉ, ÉE, *p. p.* de rapiner.

RAPINER, *v. n.* Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé. Ce fournisseur rapine sur tout ce qu'il achète. || *Act.* Rapiner quelque chose.

★ **RAPINEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rapine.

★ **RAPOINTIR** (*re... à* et *pointe*), *v. a.* Refaire une pointe émoussée ou cassée.

RAPPAREILLÉ, ÉE, *p. p.* de rappareiller.

RAPPAREILLER (*re...* et *appareiller*), *v. a.* Rejoindre à une chose une ou plusieurs choses pareilles. Rappareiller des vases, des chevaux, etc.

RAPPARIÉE, ÉE, *p. p.* de rapparier. Gants rappariés.

RAPPARIER (*re...* et *apparier*), *v. a.* Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire. Rapparier des bas. || Il se dit des animaux domestiques qu'on a par couples. Rapparier un bœuf, pour refaire l'attelage.

RAPPEL (voy. *rappeler*), *s. m.* Action de rappeler, de faire revenir. Le rappel d'un ambassadeur. || Il se dit particulièrement de ceux qui ont été exilés ou disgraciés. Le rappel de l'exil. Son rappel à la cour. || Lettres de rappel, ordre souverain qui rappelle un banni, un disgracié. || Rappel de ban, lettres du prince par lesquelles il rappelait quelqu'un du bannissement. || Dans les assemblées politiques, rappel à l'ordre, voy. ordre. Rappel à la question, action de rappeler à la question dont il s'agit l'orateur qui s'en écarte. || Rappel au règlement, action de réclamer contre une violation du règlement. || Rappel à succession, disposition testamentaire qui appelle à une succession des personnes qui en seraient exclues de droit. || En peint. Rappel de lumière, distribution de la lumière telle qu'elle frappe les objets les plus importants d'un tableau. || Manière de battre le tambour pour rassembler une troupe et faire revenir les soldats au drapeau. || Battre le rappel, exécuter sur le tambour cette batterie, et fig. réunir tous ses moyens, ses forces, ses ressources. || T. d'admin. Payement d'une portion d'appointements qui était restée en suspens; et aussi payement en sus, après qu'un payement effectué a été reconnu incomplet. Rappel de compte.

RAPPELÉ, ÉE, *p. p.* de rappeler.

RAPPELER (*re...* et *appeler*), *v. a.* Appeler de nouveau. Je l'ai appelé et rappelé sans qu'il m'ait répondu. || Appeler fréquemment. || Faire revenir en appelant. || Faire revenir de quelque lieu. Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler, Rac. || Rappeler vers soi, faire revenir vers soi. || En style religieux, Dieu l'a rappelé à lui ou à soi, il est mort. || Faire revenir quelqu'un d'un lieu où il exerçait une fonction. Rappeler un ambassadeur. || Faire revenir ceux qui ont été disgraciés, exilés, chassés. || Être cause qu'on revient, avec un nom de chose pour sujet. Madame, enfin le ciel près de vous me rappelle, Rac. || Redemander. Le peuple vous rappelle au rang de vos aïeux, Volt. || Rappeler quelqu'un à la vie, le faire revenir à la vie, l'empêcher de mourir. || Rappeler à, faire rentrer sous une certaine règle. Rappeler au devoir, à la raison, etc. || Dans les assemblées politiques, rappeler à l'ordre, voy. ordre. Rappeler à la question, inviter un orateur à rentrer dans la question, à ne pas s'en écarter. Rappeler au règlement, réclamer contre une violation de règlement, et rappeler ce qu'il prescrit. || Fig. Faire revenir, en parlant de choses morales qu'on suppose obéir à un rappel. Mais enfin rappelant son audace première, Boil. || Rappeler ses sens, ses esprits, son courage, reprendre ses sens, etc. || Fig. Faire revenir dans la mémoire. Quand je rappelle en ma mémoire les occupations de ma plus tendre jeunesse, Patru. Un cœur vertueux s'afflige en rappelant le souvenir de ses passions déréglées, Fén. || Avec l'infinitif. Rappelez-lui d'aller à la campagne. || Rappeler la mémoire, le souvenir de quelque chose, en faire souvenir. || Rappeler sa mémoire, faire des efforts pour se ressouvenir. || Rappelez-moi à son souvenir, formule de politesse dont on se sert soit en parlant, soit en chargeant quelqu'un de transmettre ce témoignage. || Se rappeler quelque chose dans la mémoire ou simplement se rappeler quelque chose, s'en ressouvenir. Je me rappelle qu'il m'a conté cette histoire. Rappelez-vous vos belles années, Volt. || Il se dit avec *de* et l'infinitif, et mieux sans *de*. Je me rappelle d'avoir vu, d'avoir dit telle chose. Je me rappelle avoir vu. || Des grammairiens condamnent *se rappeler de* avec un infinitif; mais il est donné par l'usage, par les auteurs et par l'Académie. || On ne dit pas: Je me rappelle d'une chose, ni je m'en rappelle; mais: Je me rappelle une chose; je me le rappelle. La construction est: je rappelle à moi une chose, cela. || T. de droit. Le testateur a rappelé un de

ses parents à sa succession, c'est à-dire par son testament il a ordonné que ce parent aurait part à la succession, bien que exclu par la loi ou la coutume.|| Fig. Avoir une certaine ressemblance avec. Il me rappelle Égisthe, Égisthe est de son âge VOLT. || *V. n.* Battre le rappel. || Se rappeler à, *v. r.* Faire souvenir de soi. Les injures même dites à une nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeler à son souvenir, D'ALEMB. || Être ramené, réduit à. Toutes les lois de la syntaxe peuvent se rappeler à deux : le rapport d'identité et le rapport de détermination, DUCLOS. || On dit appeler et non rappeler pour signifier : recourir à un tribunal supérieur, afin de faire réformer un jugement.

RAPPORT (voy. *rapporter*), *s. m.* Action de rapporter en un lieu. || Terres de rapport, terres prises dans un lieu et apportées dans un autre. || De rapport, avec des pièces, avec des morceaux rapprochés, voy. PIÈCE. || En jurispr. L'action par laquelle on rapporte à l'hérédité ce qu'on avait reçu par avance, et qui doit faire compte au partage. || On dit de même : Rapport à succession, rapport à la masse. || Action par laquelle un comptable restitue une somme qu'il avait indûment portée en dépense. || Vapeur désagréable qui monte de l'estomac à la bouche. Cet aliment cause des rapports. || Revenu, produit. Le rapport de mes terres. Sol d'un excellent rapport. || Être en rapport, en plein rapport, se dit de terres, d'arbres qui produisent pleinement tout ce qu'ils peuvent produire. || Cette place, cet emploi est de grand rapport, d'un bon rapport, elle produit des émoluments, des profits considérables. || Action de rapporter, de citer. Le rapport des paroles d'autrui. || Récit, témoignage. Je ne le sais que sur le rapport d'autrui. On nous faisait, Arbate, un fidèle rapport, RAC. || Au rapport d'un tel, comme le rapporte un tel. || Fig. Et la philosophie Dit vrai quand elle dit que les sens tromperont, Tant que sur leur rapport les hommes jugeront, LA FONT. || Relation indiscrète ou maligne de ce qu'on a entendu ; dénonciation secrète. On noircit par d'infâmes rapports et on écarte de lui tout ce qui pourrait lui ouvrir les yeux, FÉN. || Compte que l'on rend de quelque chose dont on est chargé. || En termes militaires, le rapport, la relation qu'un chef de poste envoie à la place sur ce qui s'est passé pendant sa garde. || Exposition d'un procès faite par un juge devant ses collègues. || Exposé dans lequel on rend compte d'un travail particulier fait par une commission, par un comité. Faire un rapport sur les pétitions, sur un projet de loi. || Témoignage que rendent, par ordre de justice ou autrement, des experts. Le rapport des médecins. Rapport d'estimation.||En méd. légale, acte authentique fait par des médecins ou des chirurgiens experts, pour constater l'état d'une personne, la nature d'une maladie, une mort spontanée ou violente, etc. || Conformité, analogie, ressemblance Un rapport d'humeurs. Quel rapport y a-t-il de cette doctrine à celle de l'Évangile? PASC. || Accord, correspondance entre les diverses parties d'un tout, d'un ouvrage. Il y a un rapport parfait entre la masse et les détails de cet édifice. || Par extens. En rapport avec, en proportion avec. Sa dépense n'est pas en rapport avec sa fortune. || Relations, connexions des objets entre eux. L'homme a rapport à tout ce qu'il connaît, PASC. Il faut savoir le rapport que chaque histoire peut avoir avec les autres, BOSS. || Rapport se dit en vue de la fin, du but des choses. Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon le rapport qu'elles ont à une bonne ou à une mauvaise fin, *Dict. de l'Acad.* || Commerce qu'ont entre eux les hommes. Avoir des rapports avec quelqu'un. || Mettre une personne en rapport avec une autre. donner à une personne les moyens de conférer, de s'entendre avec une autre. || En gramm Relation que les mots ont entre eux. Le rapport du verbe avec le sujet. || Résultat de la comparaison de deux quantités. Le rapport de 2 à 4 est le même que celui de 12 à 24. || Rapport géométrique de deux quantités, leur quotient ; rapport arithmétique, leur différence. || En chim. Disposition d'un corps à s'unir avec un autre par préférence. || PAR RAPPORT À, *loc. prép.* Pour ce qui est de, quant à ce qui regarde. Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe, LA BRUY. || Par comparaison. La terre est très-petite par rapport au soleil. || En vue de. Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, LA ROCHEF. || Il a fait cela par rapport à vous, par rapport à telle chose, dans la vue de vous obliger, pour obtenir telle chose. La locution *sous le rapport de* est à éviter, et peut être remplacée par *quant à, à l'égard de, de ce côté.*

RAPPORTABLE, *adj.* En jurispr. Il se dit des choses que l'on doit rapporter à une succession. || Qui doit être attribué à.

RAPPORTÉ, ÉE, *p. p.* de rapporter. || Pièce rapportée, syn. de pièce de rapport. || En termes de classes, un rapporté, corrigé d'un devoir que rapporte l'élève.

RAPPORTER (*re...* et *apporter*), *v. a.* Apporter de nouveau. || Fig. Il vous rapporte un cœur qu'il n'a pu vous ôter, RAC. || Apporter une chose du lieu où elle est au lieu où elle était auparavant. || Il se dit en parlant des choses qu'à son retour on rapporte d'un lieu, sans les y avoir portées. Tournefort rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, VOLT. || Fig. Rapporter une vaine espérance. || Famil. Il n'en a rapporté que des coups, se dit d'un homme qui a été blessé en quelque occasion. || Fig. Il a rapporté beaucoup de gloire de cette action, il y a acquis beaucoup de gloire. || Enlever une chose, et l'apporter dans un lieu où elle n'était pas, à quelqu'un à qui elle n'appartenait pas. || Il se dit d'un chien qui rapporte au chasseur ce que celui-ci a tué, ou de tout autre chien qu'on a habitué à rapporter ce qu'on lui jette. || Absol. Ce chien rapporte bien. || T. de droit. Remettre dans la masse de la succession ce qu'on a reçu d'avance. || Il se dit de même en parlant des biens qui appartiennent en commun à une société de négociants, ou à d'autres gens intéressés dans une affaire. || Ajouter quelque chose à ce qui ne paraît pas complet. Rapporter une bordure à une tapisserie. || Rapporter des terres, suppléer, par des terres prises ailleurs, à celles qui manquent en un lieu. || T. d'arpenteur. Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain. || Donner un produit, un rapport. L'argent que rapportent des mines. Bien-fonds qui rapporte beaucoup. || Fig. Cette mauvaise action ne lui rapportera rien. || Absol. Ce figuier rapporte trois fois l'an. || Faire le récit de ce qu'on a vu, entendu ou appris. Jamais la renommée ne rapporte les choses au vrai, VAUGELAS. || Rendre compte de ce qu'on a entendu dire contre quelqu'un. || Redire par indiscrétion ou par malice. || Absol. Il fut accusé de rapporter. || Alléguer, citer.||T. de palais. Exposer l'état d'un procès par écrit. || Absol. Ce juge rapporte bien. || Faire l'exposition d'un projet de loi, d'une affaire au nom d'un comité, d'une commission. || Diriger vers un but, vers une fin. Les anciens rapportaient tous leurs exercices à la guerre. ROLLIN. || Attribuer, faire remonter. On rapporte la fondation de Marseille aux Phocéens. || Rapporter l'effet à la cause, attribuer un certain effet à une *certaine* cause. || Comparer, conférer. Rapporter des mesures à une mesure commune. || T. de législation et d'admin. Révoquer, annuler. La loi fut rapportée.

RAPPORTER, *v. n.* T. de mar. S'élever beaucoup, en parlant de la mer qui monte. Les marées rapportent.

SE RAPPORTER, *v. r.* Se joindre. Ces deux *pièces* se rapportent exactement. || Avoir de la conformité, de la ressemblance. Leurs caractères se rapportent en toutes choses. Sans mentir, si votre ramage Se rapporte à votre plumage, LA FONT. || Avoir rapport, relation à. Cet article de ma lettre se rapporte à ce que je vous ai écrit précédemment. || En gramm. Se dit de la relation des mots entre eux. On ne doit point séparer le pronom relatif du nom auquel il se rapporte. || Se rapporter à quelqu'un de quelque chose, s'en remettre à sa décision sur quelque chose. || Absol. S'en rapporter à quelqu'un. || On dit aussi : se rapporter, sans *en*. Las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain, BOSS. || S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose, y avoir confiance, y ajouter foi. || On dit aussi : Se rapporter, sans *en*. Je me rapporte de cela À quiconque a passé par là, LA FONT. || S'en rapporter au serment de quelqu'un, s'en remettre à son serment en justice pour la décision d'une affaire.

RAPPORTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, par indiscrétion ou par malice, rapporte ce qu'il a vu ou entendu. || Celui qui fait le rapport d'un procès. || *Adj.* Un juge rapporteur. || Officier rapporteur ou simplement rapporteur, officier qui fait les fonctions de juge d'instruction et d'accusateur public dans un conseil de guerre ou de discipline. Le capitaine rapporteur. || Celui qu'une commission, un comité a chargé d'exposer une affaire. || Demi-cercle gradué qui sert à rapporter sur le papier les angles mesurés sur le terrain.

RAPPRENDRE, *v. a.* Apprendre de nouveau.

RAPPRIS, ISE, *p. p.* de rapprendre.

⋆ **RAPPRIVOISER** (*re...* et *apprivoiser*), *v. a.* Apprivoiser de nouveau un animal que quelque circonstance a fait redevenir sauvage. || Fig. Le duc de Noailles a cherché longtemps encore à me rapprivoiser, St-Simon. || Se rapprivoiser, *v. r.* Reprendre des habitudes.

RAPPROCHÉ, ÉE, *p. p.* de rapprocher. || Voisin. L'objet le plus rapproché. Temps plus rapproché de nous.

RAPPROCHEMENT, *s. m.* Action de rapprocher; le résultat de cette action. Le rapprochement des lèvres d'une plaie. || En chim. Action de condenser. Le rapprochement des molécules d'un liquide qu'on évapore. || Fig. Réconciliation. Le rapprochement de deux familles. || Action de mettre en regard des idées ou des faits, de manière qu'on puisse les comparer plus aisément.

RAPPROCHER (*re...* et *approcher*), *v. a.* Approcher de nouveau. Eloignez les lumières; vous les rapprocherez dans un moment. || Faire qu'un objet soit plus près. Rapprocher sa chaise. Madame, quel bonheur me rapproche de vous? Rac. || En chir. Rapprocher les lèvres d'une plaie, les mettre assez près pour que la cicatrisation puisse procéder. || Rapprocher les distances, faire que moins de temps soit employé à parcourir un même espace, et fig. faire disparaître les inégalités de condition. || Faire paraître plus proche. Cette lunette rapproche les objets. || Absol. Cette lunette rapproche beaucoup. || En chim. et pharm. Réduire sous un moindre volume, au moyen de l'évaporation par la chaleur ou dans le vide, les liquides tenant en dissolution des substances fixes, salines ou autres. || T. de jardinage. Tailler un arbre sur le bois des années antérieures et non sur le bois de l'année. || Fig. Rendre voisin. Notre âge nous rapproche. || Fig. Disposer à la bienveillance, à la conciliation. Rapprocher une personne d'une autre. Rapprocher les partis. || Établir une certaine conformité. Inflexible sur les moyens qu'on proposait pour rapprocher la doctrine des protestants de celle des catholiques, d'Alemb. || Fig. Mettre en regard des idées ou des faits pour en faire sentir la ressemblance ou la dissemblance. || *V. n* T. de mar. Rapprocher du vent, se dit d'un bâtiment qui diminue l'angle qu'il faisait avec la direction du vent. || Se rapprocher, *v. r.* Venir plus près, devenir plus voisin. Les nuages se rapprochent l'un de l'autre. Le bruit du tonnerre s'est beaucoup rapproché. || Fig. Se rapprocher de la vérité. || T. de mar. Se rapprocher du vent, même sens que rapprocher du vent. || Se rapprocher de quelqu'un, venir auprès de lui. || Fig. Se réconcilier. || Fig. Avoir de la conformité avec. Votre âge se rapproche du sien. Il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque faiblesse, d'Alemb. || Cesser d'être éloignés l'un de l'autre sur quelque objet ou opinion.

RAPSODE, RAPSODER, RAPSODIE, RAPSODISTE, voy. rhapsode, rhapsoder, rhapsodie, rhapsodiste.

RAPT (rapt'. Lat. *raptus*), *s. m.* Enlèvement d'une personne par violence ou par séduction.

RÂPURE, *s. f.* Ce qu'on enlève avec la râpe.

RAQUETTE (dim. du lat. *racha*, le carpe, le tarse), *s. f.* Instrument dont on se sert pour jouer à la paume ou au volant. || Fig. Venir sur la raquette, se dit d'une chose avantageuse qui vient de soi-même. || Machine en forme de raquette à jouer, qu'on s'attache aux pieds, pour marcher sur la neige. || Figuier d'Inde.

RAQUETTIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des raquettes.

RARE (lat. *rarus*), *adj.* Qui n'est pas commun ou fréquent, qui se trouve difficilement. Un livre rare. || Cas rares, se dit en médecine des cas qui se présentent très-peu souvent. || Il est rare de..., avec un infinitif, il est rare que..., avec le subjonctif. Il est rare qu'on juge sainement de la vraie gloire, Rollin. || Il se dit des personnes pour en exprimer l'excellence. Un génie rare. || Famil. C'est un homme rare, se dit d'un homme qui a un mérite extraordinaire. || Ironiq. En vérité, vous êtes un homme rare. || Il se dit des choses excellentes et non communes. Votre rare valeur a bien rempli ma place, Corn. || Singulier, bizarre, en parlant des choses. Ce procédé est rare, Volt. Il a fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule, la Bruy. || Famil. Devenir rare, être rare, aller moins souvent dans les sociétés qu'on avait l'habitude de fréquenter. || Clairsemé. Une chevelure rare. Une herbe rare. || En phys. Il se dit des corps dont les parties sont très-peu serrées. Un air rare. || En méd. Se dit du pouls et de la respiration dont les mouvements sont moins nombreux dans un état donné, qu'ils ne doivent l'être naturellement. || *S. m.* Ce qui est rare. Il a ouï dire que le beau est rare; mais il devrait savoir que tout rare n'est point beau, Volt. || Ce qu'il y a de singulier. Le rare est que, etc.

RARÉFACTIF, IVE (voy. *raréfier*), *adj.* Qui a la propriété de raréfier. || On ne dit plus guère que raréfiant.

RARÉFACTION (voy. *raréfier*), *s. f.* En phys. Action de raréfier; état de ce qui est raréfié. La raréfaction de l'air.

⋆ **RARÉFIABLE,** *adj.* Qui est susceptible de se raréfier.

RARÉFIANT, ANTE, *adj.* Qui raréfie, qui dilate.

RARÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de raréfier.

RARÉFIER (lat. *rarus* et *facere*), *v. a.* Augmenter considérablement le volume d'un corps sans en augmenter la matière propre ni le poids; il est opposé à condenser. La chaleur raréfie l'air. || Fig. L'épanouissement de la joie qui semble raréfier tout notre être, J. J. Rouss. || Se raréfier, *v. r.* Devenir plus rare, moins dense; augmenter de volume. Tout fluide se raréfie par la chaleur.

RAREMENT, *adv.* Peu souvent.

RARETÉ (lat. *raritas*), *s. f.* Petit nombre, petite quantité, par opposition à abondance. La rareté de l'argent, des hommes, de la pluie, etc. || Qualité d'un objet qui ne se trouve pas souvent, qui n'est pas commun. La rareté d'une chose sans aucune espèce d'utilité ne peut mériter d'estime, Duclos. || Chose rare. Montrer une rareté. || Il se dit aussi de ce qui n'arrive pas souvent. C'est une rareté de vous voir. || Par extens. et famil. Vous êtes, vous devenez d'une grande rareté, on ne vous voit plus que très-rarement. || Pour la rareté du fait, pour la singularité de la chose. || Par rareté, comme une rareté. On l'allait voir par rareté, la Font. || Au pl. Objets rares et curieux. Un cabinet de raretés. || En phys. État rare, opposé à densité. La rareté de l'air.

RARISSIME (lat. *rarissimus*), *adj.* Famil. Très-rare. Vous êtes devenu rarissime. Médaille rarissime.

RAS (râ), *s. m.* Ras de marée, voy. raz.

RAS, ASE (râ. Lat. *rasus*), *adj.* Tondu de près, coupé jusqu'à la peau. Barbe rase. Tête rase. || *Adv.* Tondre ras. || Qui a le poil fort court. Les chevaux des pays chauds ont le poil plus ras que les autres. || Il se dit de la peau, du cuir qui est sans poil. La peau de l'éléphant est tout à fait rase, Buff. || Par extens. Rase campagne, campagne fort unie, où il n'y a ni éminences, ni vallées, ni bois, ni rivières. || Table rase, voy. table. || Mesure rase, mesure remplie de manière que le contenu n'excède pas les bords. || Verser du vin à ras de bord, emplir le verre jusqu'au bord. || T. de mar. Bâtiment ras, bâtiment moins élevé au-dessus de l'eau que ceux de son espèce. Bâtiment ras comme un ponton, bâtiment qui a perdu tous ses mâts. || Au ras, à ras, *loc. adv.* Au niveau de. Au ras de l'eau ou au ras l'eau. || Ras, *s. m.* Étoffe croisée et unie, dont le poil ne paraît pas.

RASADE (*raser*), *s. f.* Vase rempli jusqu'aux bords. Boire des rasades. Remplir son verre d'une rasade.

RASANT, ANTE, *adj.* T. de fortification. Flanc rasant, ligne rasante, endroit de la courtine ou du flanc, d'où les coups que l'on tire rasent la face du bastion opposé, et vont le long de cette face. || Feu rasant, coups de canon tirés dans la direction d'une ligne de défense rasante. || Il se dit aussi des défenses qui s'élèvent peu au-dessus du sol. || Tir rasant, tir horizontal. || T. de paysage. Vue rasante, vue qui s'étend à proximité sur un pays uni. || Qui rase la terre. Un vol rasant.

RASÉ, ÉE, *p. p.* de raser.

RASEMENT, *s. m.* Action de raser, de couper la barbe. les cheveux. || Action de raser une fortification, une place, un édifice; résultat de cette action. || T. de vétérinaire. Usure progressive des incisives du cheval, qui fait disparaître la cavité de ces dents; ce qui fait qu'on ne peut plus reconnaître l'âge. || Se dit aussi du bœuf.

RASER (*ras*), *v. a.* Couper le poil tout près de la peau. Raser la tête. || Absol. Raser la tête, en parlant des personnages politiques qu'au moyen âge on enfermait dans les couvents. Childéric fut rasé et mis dans un monastère. || Famil. Ruiner, anéantir. || Il se dit particulièrement de la barbe, et alors il se dit sans le mot barbe. Se faire raser. || Absol. Ce perruquier rase bien. Ce rasoir rase mal. || Abattre, démolir une construction rez terre. Raser une maison. || Il se dit du canon qui démolit les parties supérieures d'une fortification. || T. de mar. Raser un navire, lui enlever une certaine partie de ses œuvres mortes pour l'alléger; lui abattre ses mâts dans un combat. || Passer tout auprès. Raser la muraille. L'hirondelle rase la terre en volant. || Raser la côte, naviguer le long de la côte. || Passer tout auprès avec rapidité. Ce cocher a rasé la borne. || T. de manége. Ce cheval rase le tapis, il ne relève pas assez les pieds. || Popul. Contraindre quelqu'un à vous écouter en lui tenant des discours ennuyeux (la métaphore est prise du barbier). || *V. n.* Un cheval rase ou a rasé, lorsque la cavité de ses incisives s'efface ou est déjà effacée; alors on ne peut plus connaître son âge à ses dents. || Se raser, *v. r.* Se faire la barbe. || Se dit du gibier qui s'étend à ras le sol pour n'être pas vu. || Prov. Un barbier rase l'autre, se dit des gens qui se soutiennent et se louent réciproquement.

RASIBUS (ra-zi-bu. *Ras*), *prép.* Popul. Tout contre, tout près. La balle me passa rasibus de l'oreille.

RASOIR (*raser*), *s. m.* Instrument d'acier qui a le tranchant très-fin, et avec lequel on rase la barbe, les cheveux. || Couper comme un rasoir, couper très-bien. || Pierre à rasoir, espèce de pierre sur laquelle on repasse les rasoirs. || Cuir à rasoir, cuir préparé sur lequel on passe les rasoirs pour en refaire le fil. || Fig. Marcher sur des rasoirs, faire quelque chose de très-difficile.

RASSADE (ital. *razzo*, du lat. *radius*), *s. f.* Espèces de petites perles de verre ou d'émail, dont on fait divers ornements, et dont se parent les nègres d'Afrique.

RASSASIANT, ANTE, *adj.* Qui rassasie. Viandes rassasiantes.

RASSASIÉ, ÉE, *p. p.* de rassasier.

RASSASIEMENT, *s. m.* État d'une personne rassasiée pour avoir mangé pleinement. || Fig. Se dit de l'âme qui éprouve ce qu'éprouve le corps rassasié. || Dans le langage de la dévotion, état de l'âme qui se rassasie de l'amour divin, de la contemplation divine. Le bienheureux rassasiement d'une âme affamée de la vue de Dieu, Boss.

RASSASIER (*re*... et anc. fr. *assasier*, du lat. *ad* et *satiare*), *v. a.* Satisfaire pleinement le besoin de manger. || Fig. Satisfaire les désirs, les passions. Ces hommes charnels ne pouvaient être contents qu'ils ne fussent rassasiés, Bourd. || Rassasier ses yeux, se satisfaire à regarder, à contempler. Je ne pouvais rassasier mes yeux du spectacle magnifique de cette grande ville, Fén. || Satisfaire jusqu'à la satiété, jusqu'au dégoût. On le rassasia de bonne chère. || Fig. On le rassasia de fêtes, de musique. || Rassasier quelqu'un de dégoûts, d'opprobres, l'en accabler. || Se rassasier, *v. r.* Contenter sa faim. || Fig. Se donner pleine satisfaction en quelque désir ou passion. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre; saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, Boss. || Se satisfaire en quelque chose jusqu'à la satiété.

RASSEMBLÉ, ÉE, *p. p.* de rassembler.

RASSEMBLEMENT, *s. m.* Action de rassembler ce qui est épars. Le rassemblement des pièces pour l'instruction d'une affaire. || Il se dit particulièrement de la réunion de troupes en un lieu déterminé. || Grand concours de personnes, attroupement. Dissiper les rassemblements.

RASSEMBLER (*re*... et *assembler*), *v. a.* Assembler de nouveau. || Mettre ensemble, réunir ce qui était épars. Rassembler les débris d'un parti. || Rassembler des troupes, les mettre en corps d'armée. || Il se dit aussi des choses. Rassembler ses livres, ses hardes, etc. || T. de menuiserie et de charpente. Remettre dans leur état des pièces qui étaient démontées. || Fig. Mettre ensemble, en parlant de choses intellectuelles ou morales. Le cœur humain rassemble souvent la politique l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion, Volt. || Rassembler ses idées, réunir toutes les idées qu'on a d'un objet. || Rassembler ses forces, mettre en action tout ce qu'on a de force morale. Rassembler un cheval, agir simultanément des mains et des jambes, de manière que le cheval, s'asseyant sur les hanches, ait le devant plus libre pour l'exécution des mouvements. || Se rassembler, *v. r.* Se mettre ensemble. Pensant à la contrariété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis étonné de voir sept ou huit personnes se rassembler sous un même toit, La Bruy.

RASSEOIR (*re*... et *asseoir*), *v. a.* Asseoir de nouveau. replacer. Rasseoir un enfant. || Fig. Reposer, calmer. C'est ce qui doit rasseoir votre âme effarouchée, Mol. || Se rasseoir, *v. r.* Se remettre assis. || Avec ellipse du pronom personnel. On le fit rasseoir. || Fig. Se reposer, se calmer, revenir à une situation tranquille. || Avec ellipse du pronom personnel. Je suis trop ému, laissez rasseoir mon esprit. || S'épurer en se reposant. Le vin se rassied par le repos. || Avec ellipse du pronom personnel. L'eau de pluie, lorsqu'on la laisse rasseoir en quelque vase, Desc.

RASSÉRÉNÉ, ÉE, *p. p.* de rasséréner.

* **RASSÉRÈNEMENT,** *s. m.* Action de rendre ou de devenir serein.

RASSÉRÉNER (*re*... *à* et *serein*), *v. a.* Rendre serein. Monarque souverain dont la force inconnue Rassérène les cieux ou fait grossir la nue, Brébeuf. || Fig. Rendre la sérénité morale. Rassérénant son âme, La Font. || Rasséréner le visage, mettre la sérénité sur le visage. || Se rasséréner, *v. r.* Devenir serein. Le temps se rassérène. || Fig. Le duc de Beauvillier se rasséréna, St-Simon.

RASSIS, ISE, *p. p.* de rasseoir. || Pain rassis, pain qui n'est plus tendre, ainsi dit parce qu'il est pour ainsi dire rassis, cessant d'être chaud et soulevé. || Fig. Rendu au calme moral. D'un esprit plus rassis... Corn. || Un homme rassis, un homme dont l'esprit est calme, mûri par la réflexion. || Projets rassis, projets suggérés par un esprit calme. || De sens rassis, sans être ému ou troublé. || *S. m.* Prendre son rassis, se dit des eaux-de-vie qu'on laisse se reposer après qu'elles viennent d'être faites. || Fer de cheval qu'on rattache avec des clous neufs.

* **RASSORTIMENT,** *s. m.* Action de rassortir. || Nouvel assortiment de marchandises.

* **RASSORTIR,** *v. a.* Assortir de nouveau. || Se rassortir. *v. r.* En termes de commerce, refaire son assortiment.

RASSOTÉ, ÉE, *p. p.* de rassoter.

RASSOTER (*re*... *à* et *sot*), *v. a.* Famil. Faire devenir sot, rendre fou de... || Se rassoter, *v. r.* Devenir rassoté. Se rassoter d'une nouvelle passion.

RASSURANT, ANTE, *adj.* Qui rassure, qui donne de la sécurité. Le médecin est rassurant. Nouvelle rassurante.

RASSURÉ, ÉE, *p. p.* de rassurer.

RASSURER (*re*... et *assurer*), *v. a.* Redonner sécurité, assurance. || Absol. Cela rassure. || Rassurer de, redonner assurance contre. Pour rassurer le pécheur de cette crainte, Boss. || Rassurer les capitaux, rendre confiance aux gens qui possèdent des capitaux. || Rendre plus ferme. Cet événement rassura son pouvoir. Rassurer un homme dans sa foi. || Rendre solide. Rassurer un pont ébranlé. || Se rassurer, *v. r.* Se remettre d'une crainte, d'un trouble. || Le temps se rassure, il se remet au beau.

RAT (ra. Anc. h. all. *rato*), *s. m.* Petit quadrupède de l'ordre des rongeurs, à petites pattes, à queue longue, à museau pointu, qui mange les grains, la paille, etc. || Gueux comme un rat d'église ou simplement comme un rat, très-pauvre. || Être comme un rat en paille, être fort à son aise, n'avoir faute de rien. || Mort aux rats (on prononce mor-tô-ra), composition où il entre de l'arsenic, et dont on se sert pour détruire les rats. || Nid à rats, voy. nid. || Fig. et famil. Caprice, fantaisie. Il lui passe quelque rat par la tête. Il lui prend un rat. || Prendre un rat, se dit d'une arme à feu quand le coup ne part pas. || Par extens. Prendre un rat, manquer son coup, ne pas réussir. || Famil. et par injure, rats de cave, les commis des contributions indirectes. || Rat de cave,

espèce de bougie mince, longue et roulée sur elle-même || Queue de rat, voy. QUEUE. || Rat des Alpes, marmotte. || Rat des champs, campagnol et mulot. || Rat d'eau, sorte de rat nageur, qui habite sur le bord des rivières. || Rat d'Égypte, rat de Pharaon, ichneumon ou mangouste. || Prov. À bon chat bon rat, se dit en parlant de celui qui sait se bien défendre, quand on l'attaque.

RATAFIA (orig. inc.), *s. m.* Liqueur spiritueuse, composée d'eau-de-vie, de sucre, et du jus de certains fruits ou de l'arome de quelque fleur.

RATATINÉ, ÉE, *p. p.* de ratatiner. Pomme ratatinée, pomme ridée, flétrie. || Personne ratatinée, personne rapetissée par l'âge ou par quelque maladie.

RATATINER (SE) (orig. inc.), *v. r.* Être raccourci, resserré. Le parchemin se ratatine au feu. Ce vieillard se ratatine.

* **RATATOUILLE** (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Popul. Ragoût grossier composé ordinairement de viandes et de légumes. || Un mauvais plat.

RATE (néerlandais *rate*, gaufre de miel), *s. f.* Viscère situé dans l'hypocondre gauche, sous les fausses côtes. || Popul. Ne pas se fouler la rate, voy. FOULER. || Dans l'ancienne physiologie, la rate était regardée comme le siége de la bile noire ou atrabile; de là le rôle que l'opinion vulgaire lui faisait jouer dans la bonne ou la mauvaise humeur. Qu'est-il donc arrivé de funeste à Mélanthe? rien au dehors, tout au dedans; ses affaires vont à souhait; quoi donc? c'est que sa rate fume, FÉN. || Famil. Épanouir la rate, désopiler la rate, dilater la rate, divertir, faire rire. Il aime à s'épanouir la rate. || Décharger sa rate, dire ce qu'on a sur le cœur.

* **RATE**, *s. f.* Femelle du rat.

* **RATÉ, ÉE**, *adj.* Qui a été attaqué par les rats.

RATÉ, ÉE, *p. p.* de rater. Manqué. Pièce de gibier ratée. || *S. m.* Un raté, coup de feu qui n'a pas pris.

RÂTEAU (lat. *rastellum*), *s. m.* Instrument d'agriculture et de jardinage, à dents de fer ou de bois. || Instrument en forme de râteau sans dents, avec lequel on ramasse l'argent sur les tables de jeux publics. || Nom vulgaire du Baudrier d'Orion.

* **RÂTELAGE**, *s. m.* Action de râteler; résultat de cette action. Le râtelage des allées.

RÂTELÉ, ÉE, *p. p.* de râteler. Allées bien râtelées.

RÂTELÉE, *s. f.* Ce qu'on peut ramasser en un coup de râteau.

RÂTELÉE (dim. de *rate*), *s. f.* Usité seulement dans cette locution : Dire sa râtelée, se décharger la rate.

RÂTELER (anc. fr. *rastel*, râteau), *v. a.* Amasser avec le râteau. Râteler du foin. || Passer le râteau dans les allées, pour les nettoyer et les rendre plus unies.

RÂTELEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Homme, femme de journée qu'on paye pour râteler des foins, etc.

RÂTELIER (anc. fr. *rastel*, râteau), *s. m.* Espèce d'échelle à bâtons arrondis, plus ou moins rapprochés, destinée à recevoir le foin, la paille distribués aux herbivores, et placée horizontalement dans l'écurie. || Fig. Manger à plus d'un râtelier, manger à deux râteliers, tirer du profit de plusieurs endroits différents. || Fig. Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un, lui rendre une chose si difficile qu'il ait beaucoup de peine à y réussir. || Bâti sur lequel on place les armes portatives. || Fig. Remettre les armes au râtelier, quitter les armes. || Fig. Les deux rangées de dents. Un beau râtelier. Un râtelier de fausses dents. || Un râtelier de perles, collier de perles fait en forme de râtelier.

RATER (*rat*), *v. n.* Se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. Le fusil a raté. || *V. a.* Se dit de celui dont l'arme rate au moment où il veut tirer. Il rata le lièvre. || Fig. et famil. Manquer son coup, ne pas réussir. Rater une place. Rater son sujet.

RATIER, IÈRE, *adj.* Un chien ratier et *subst.* un ratier, un chien qui chasse au rat. || Fig. et popul. Qui a des rats, des caprices. Entre nous, je la crois plus ratière que malicieuse, MARIVAUX. || *Subst.* C'est un ratier.

RATIÈRE, *s. f.* Piége pour prendre les rats.

* **RATIFICATIF, IVE**, *adj.* Qui ratifie. Acte ratificatif.

RATIFICATION (*ratifier*), *s. f.* Confirmation authentique de ce qui a été fait ou promis. La ratification d'un traité. || Écrit qui contient la ratification.

RATIFIÉ, ÉE, *p. p.* de ratifier.

RATIFIER (lat. *ratum* et *facere*), *v. a.* Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis. Ratifier un traité, une sentence, etc. || Absol. Traitez toujours, sauf à ratifier si bon vous semble, C. DELAV. || Fig. Donner une confirmation comparée aux ratifications authentiques. Les divers emplois n'ont fait que ratifier la bonne opinion qu'on avait de vous, BALZAC.

* **RATINAGE**, *s. m.* Opération qui a pour effet de rouler ou onduler les filaments qui constituent le duvet de la surface d'une étoffe de laine.

RATINE (orig. inc.), *s. f.* Étoffe de laine croisée dont le poil est tiré en dehors et frisé de manière à former comme de petits grains.

RATINÉ, ÉE, *p. p.* de ratiner. Drap ratiné.

RATINER, *v. a.* Faire le ratinage.

RATION (lat. *ratio*), *s. f.* Portion journalière de vivres ou de fourrages distribuée aux troupes. || Sur mer, quantité de pain ou de biscuits, de viande ou de boisson, etc. qui se distribue chaque jour à chaque homme d'équipage. || Par extens. Mettre à la ration, ne donner qu'une quantité limitée, et non autant que l'on veut de choses nécessaires. || On dit de même : Être à la ration.

RATIONAL (lat. *rationale*), *s. m.* Morceau d'étoffe carré, de la grandeur de la main, que le grand prêtre, chez les Juifs, portait sur la poitrine.

* **RATIONALISME** (*rationnel*), *s. m.* En philos. Manière d'envisager les objets par les données de la raison, et indépendamment de toute autorité. || Système qui prétend fonder les croyances religieuses sur des principes fournis par la raison.

* **RATIONALISTE**, *adj.* Qui appartient au rationalisme. La philosophie rationaliste. || Qui professe le rationalisme. Un philosophe rationaliste. || *Subst.* Un rationaliste.

RATIONNEL, ELLE (lat. *rationalis*), *adj.* Que l'on ne conçoit que par l'entendement. || En astron. Horizon rationnel, voy. HORIZON. || En mathém. Quantité rationnelle, celle dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par des nombres, soit entiers, soit fractionnaires. || Fondé sur le raisonnement. Philosophie rationnelle. || En méd. Traitement rationnel, système de traitement d'une maladie qui est fondé sur des indications suggérées par la physiologie et par l'anatomie, etc. || Néolog. Raisonnable. Il est plus rationnel de penser que, etc.

* **RATIONNELLEMENT**, *adv.* D'une manière rationnelle.

* **RATIONNER**, *v. a.* Faire la part, donner la ration. Rationner les passagers sur un navire. || Il se dit aussi de la chose mise en ration. Rationner le pain, l'eau.

RATISSAGE, *s. m.* Action de ratisser; travail de celui qui ratisse. || Action d'enlever les plantes adventices avec la ratissoire. || Se dit aussi pour râtelage.

RATISSÉ, ÉE, *p. p.* de ratisser.

RATISSER (anc. fr. *rater*, effacer), *v. a.* Ôter en raclant la superficie d'une chose. Ratisser du bois, une betterave, etc. || Râteler. Ratisser les allées d'un jardin.

RATISSOIRE, *s. f.* Instrument de fer pour ratisser.

RATISSURE, *s. f.* Ce qu'on ôte en ratissant.

RATON (néerlandais *raté*, rayon de miel), *s. m.* Petite pièce de pâtisserie, garnie de fromage ou de crème.

RATON (dim. de *rat*), *s. m.* Petit rat. || Fig. et famil. Petit enfant. || Petit quadrupède de la grosseur et de la forme d'un blaireau.

RATTACHÉ, ÉE, *p. p.* de rattacher.

RATTACHER (*re*... et *attacher*), *v. a.* Attacher ce qui est détaché. Rattachez ce chien. || Il se dit quelquefois simplement pour attacher. Des agrafes de diamant rattachaient son manteau. || Fig. Renouer ou simplement nouer un lien moral. Un genre d'intérêt qui pourrait le rattacher à la vie, STAEL. || Fig. Rattacher les fers, remettre dans les chaînes de l'amour. || Se rattacher quelqu'un, le rattacher à soi. || Fig. Établir une connexion entre des choses. Des faits qu'on ne peut rattacher à rien. || Se rattacher, *v. r.* Être attaché. Un vêtement qui se rattache sur l'épaule. || Fig. S'attacher de nouveau à... || Avoir de la liaison, de la connexion avec.

RATTEINDRE (*re*... et *atteindre*), *v. a.* Atteindre ce qui s'était échappé. On est parvenu à ratteindre le prisonnier. || Rejoindre une personne qui a pris les devants.

RATTEINT, EINTE, *p. p.* de ratteindre.

ELER (*re... et atteler*), *v. a.* Atteler de nouveau.
RAPÉ, ÉE, *p. p.* de rattraper.
RAPER (*re... et attraper*), *v. a.* Attraper une fois. || Famil. et fig. On ne m'y rattrapera plus, e trompera plus en pareil cas, et aussi on ne me plus dans cet endroit, dans cette société. || Par Ressaisir, reprendre. Rattraper un prisonnier. t par menace. Si je le rattrape! c'est-à-dire s'il ous ma main, je le punirai. || Il se dit aussi des qu'on ressaisit. Nous étions contraints de dispu- re les flots, pour rattraper le dessus de ce mât, Recouvrer ce qu'on avait perdu. Il ne s'agit plus rattraper mon repos, Volt. Ah! si je puis rat- e que j'ai perdu, je jure bien que j'abandon- jeu à jamais, Genlis. || Famil. Rejoindre quel- ui a pris les devants. || Se rattraper, *v. r.* Se , se retenir. En tombant, il s'est rattrapé à une d'arbre. || Fig. Cet homme se rattrape aux bran- rattrape toujours, il se tire toujours d'affaire. gner. Il avait perdu, mais il s'est rattrapé.
URE (anc. fr. *rater*, effacer), *s. f.* Syn. de râ- Ce qu'on enlève des peaux en les raturant. || Pe- de qu'on enlève en tournant l'étain sur la roue. xtens. Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit.
URÉ, ÉE, *p. p.* de raturer.
URER, *v. a.* Racler le dessus des peaux dont on re du parchemin. || Par extens. Effacer au moyen ques traits de plume ce qui est écrit. || Absol. on jeune homme qui se met à raturer, Volt.
CITÉ (lat. *raucitas*), *s. f.* État de la voix rauque.
QUE (lat. *raucus*), *adj.* Se dit de la voix deve- le et comme enrouée. Une voix, un cri rauque. mon âge, on a la voix un peu rauque, Volt.
AGE (*ravir*), *s. m.* Dégât fait avec violence et rapi- ravage des champs, le pillage des villes, Corn. l. Faire ravage dans une maison, y faire beau- désordre, beaucoup de fracas. || Dégât violent ar les tempêtes, les orages, les pluies, les vents, se dit de l'action funeste des épidémies, des épi- . || Fig. Désordre causé par les choses morales. Ét est un monstre qui fait bien du ravage, Patru.
AGÉ, ÉE, *p. p.* de ravager.
AGEANT, ANTE, *adj.* Qui ravage. Ces armes ra- tes et détruisantes, Boss.
AGER, *v. a.* Porter le ravage. Ravager un pays . || Il se dit des fléaux atmosphériques. Il aura omme un torrent pour ravager la terre, Mass. dit aussi des maladies. La peste ravageait l'Italie énéral, faire beaucoup de mal. On traitait rigou- ent les rois qui, au lieu d'être bons et vigilants s des peuples, n'avaient songé qu'à ravager le au comme des loups dévorants, Fén.
AGEUR, *s. m.* Celui qui ravage. Ces ravageurs de ces que nous appelons conquérants, Boss. || Rava- ceux qui lavent le sable et la vase des bords de la pour en séparer la vieille ferraille.
ALÉ, ÉE, *p. p.* de ravaler. || Des bas ravalés, des bant sur les talons. || Fig. Bas, abject. Va, porte rainte à des cœurs ravalés, Corn. || Il se dit du la condition. Dans mon sort ravalé je sais vivre cesse, Corn. || Des termes ravalés, des termes bas.
ALEMENT, *s. m.* Action de ravaler, d'abaisser. lement d'un capuchon sur les yeux (vieux en ce | T. de forestier. Opération qui se pratique en re- le vieux bois d'un arbre, ou des souches qui ont pées trop haut. || Travail qu'on fait à un mur, à çade, quand, après les avoir élevés, on les crépit t en bas; l'ouvrage qui résulte de ce travail. || En Petit enfoncement simple ou bordé d'une ba- dans un pilastre, dans un corps de maçonnerie menuiserie. || Fig. Action de déprimer, de ravaler 'un. Le ravalement du mérite d'autrui. || Abais- dans lequel une personne est tombée. || Action milier chrétiennement. || Au pl. Les actions par les on s'humilie, on se ravale chrétiennement.
ALER (*re... et avaler*), *v. a.* Faire descendre de u; sens vieilli. Ravaler un capuchon sur ses épau- valer de nouveau. Ravaler sa salive. || Fig. et Retenir ce qu'on allait dire. || Ravaler ses paroles, s'arrêter sur le point de les dire, et aussi se dédire des discours injurieux que l'on a tenus contre quelqu'un. || T. de jardinage. Couper les branches d'un arbre jusque sur leur empatement ou talon, en ménageant les yeux adventifs de ce même talon. || Aplanir la terre après le labourage. || Crépir une construction de haut en bas. || Fig. Déprimer, rabaisser. La dignité de la matière est si haute, que l'impuissance de l'artisan ne la peut ravaler, Corn. Vouloir ravaler la dignité de médecin à des emplois de cette nature! Mol. || Absol. Plus dans leur folle estime il se trouve compris, Plus il ravale de son prix, Corn. || *V. n.* Le blé ravale, il diminue de prix. || Se ravaler, *v. r.* S'abaisser, s'avilir. Qu'à des pensers si bas mon âme se ravale! Corn.

RAVAUDAGE, *s. m.* Raccommodage de méchantes hardes, de bas. || Fig. Besogne faite grossièrement. || Il se dit des ouvrages d'esprit qu'on trouve de peu de valeur.

RAVAUDÉ, ÉE, *p. p.* de ravauder.

RAVAUDER (lat. *re...., ad* et *validare*), *v. a.* Raccommoder à l'aiguille. Ravauder un caleçon, des bas, etc. || Absol. Elle gagne sa vie à ravauder. || Fig. Maltraiter de paroles. || Tenir des discours impertinents et hors de propos. Il lui a ravaudé mille impertinences. || *V. n.* Tracasser dans une maison, ranger, nettoyer. Nous ravaudions l'autre jour dans des paperasses, Sév. || Dire, écrire des bavardages.

RAVAUDERIE, *s. f.* Famil. Discours, ouvrage futile, considérés surtout comme faits ou ravaudés de morceaux de toute sorte. Ce sont des gens qui recueillent toutes ces ravauderies pour me les mander, Sév.

RAVAUDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui raccommode des bas, de vieux habits. || Fig. et famil. Celui, celle qui ne dit que des balivernes.

RAVE (lat. *rapa*), *s. f.* Racine violette et allongée provenant d'une variété du *raphanus sativus*, dont une autre variété a une racine arrondie appelée radis. || Petites raves, se dit quelquefois pour radis.

RAVELIN (ital. *rivellino*), *s. m.* Syn. de demi-lune.

RAVI, IE, *p. p.* de ravir. || Ravi au ciel, enlevé, transporté jusque dans le ciel. || Dans le langage mystique, être ravi en extase, être transporté hors de soi par l'effet d'une forte contemplation et d'une grâce particulière; dans le langage général, être transporté d'admiration. || Ravi hors de soi-même, saisi d'un transport qui absorbe toutes les facultés de l'âme. || Enchanté, charmé, transporté. Ravi de joie, d'étonnement, etc. || Famil. Être ravi de quelque chose, en éprouver un vif plaisir. || Être ravi que, avec le subjonctif.

⋆ **RAVIER** (*rave*), *s. m.* Petit vase en forme de bateau dans lequel on sert des radis et autres hors-d'œuvre.

⋆ **RAVIÈRE** (*rave*), *s. f.* Terrain semé de raves.

RAVIGOTE (voy. *ravigoter*), *s. f.* Sauce piquante. || À la ravigote, sauce avec un roux blanc mouillé de bouillon et de vinaigre, dans lequel on jette, quand le liquide bout, du cerfeuil, de la civette, de la pimprenelle, de l'estragon, le tout haché, et un peu de beurre fin.

RAVIGOTÉ, ÉE, *p. p.* de ravigoter.

RAVIGOTER (altération de l'anc. fr. *ravigorer*, de *re... à* et *vigueur*), *v. a.* Famil. Remettre en vigueur celui qui est faible. Le bon vin nous ravigote. || Se ravigoter, *v. r.* Se remettre en vigueur.

RAVILI, IE, *p. p.* de ravilir.

RAVILIR (*re...* et *avilir*), *v. a.* Rendre vil et méprisable. || Se ravilir, *v. r.* Devenir vil et méprisable. Celui qui se ravilit par ses vices au-dessous des derniers esclaves, Boss.

RAVIN (voy. *ravine*), *s. m.* Passage creusé par une ravine. || Tout chemin creux.

RAVINE (lat. *rapina*), *s. f.* Espèce de torrent d'eau pluviale qui se précipite d'un lieu élevé. || Lieu creusé par un torrent.

⋆ **RAVINEMENT,** *s. m.* Action de raviner; résultat de cette action.

⋆ **RAVINER,** *v. a.* Ravager par une ravine. Des champs ravinés par un orage. || Creuser des ravins.

RAVIR (lat. *rapere*), *v. a.* Enlever de force, par violence. Ravir le bien d'autrui. || Fig. Et ces ailes de feu qui ravissent une âme Au céleste séjour, J. B. Rouss. || Fig. Ôter, priver de. || Se ravir, ravir à soi-même. Ô

mon fils, cher espoir
dit de la destinée, de
vie. Ô dieux! pourqu
forcer de m'aimer? F
un transport d'admi
me ravissent. Ravir l
Tantôt l'imagination
tres fois elle ravit pa
|| À ravir, *loc. adv.*
vir. Vous êtes à ravi
⋆ **RAVISEMENT,** *s.*
RAVISER (SE) (*re*
RAVISSANT, ANT
loup ravissant qui v
oiseau ravissant, id.
sur ses pattes de der
les sens. Physionon
tion ravissante. || C
très-agréable dans l
une femme pleine d
RAVISSEMENT,
ravissement d'Hélè
|| État de l'esprit tr
dans le ravissemen
l'état de saint Pau
d'extase, transport
RAVISSEUR, *s. m*
bien d'autrui. || *Ad*
seur, Volt. || Celui
donc le succès qu'a
seur! Rac. || *S. m.*
mystères. || Les oise
RAVITAILLÉ, ÉE,
RAVITAILLEMEN
RAVITAILLER (*li*
v. a. Remettre des v
Ravitailler une arme
v. r. Dans la marin
parties hors de serv
RAVIVÉ, ÉE, *p.*
RAVIVER (*re...*
Raviver le feu. || C
nime. || Raviver u
clat qu'elles ont pe
rendre vermeille.
ressentiments, un
Raviver certains
vif. Le feu se ra
RAVOIR (*re...*
finitif, selon le
nouveau. Une pa
ravoir, La Bruy. |
fait trouver cent
Mol. Il eût don
Hamilton. || Se r
RAYÉ, ÉE, *p.*
carabine rayée, p
fait des rayures
sont aujourd'hui
rayée. Le tigre ra
⋆ **RAYEMENT,** *s.*
RAYER (lat. *ra*
la vaisselle en la
crayon. || Faire
fusil. || Effacer à
criture. || Fig. Ra
|| Fig. Rayez un t
tez pas sur un tel,
on l'a supprimée.
ce grand exemple
nombre de leurs j
cet état duquel il
⋆ **RAY-GRASS** (*r*
raies), *s. m.* Ray
Ray-grass de Fran
RAYON (dérivé d
rayon de soleil. || R
jet et parvenant à
qui, invisibles à l'œ

mon fils, cher espoir que je me suis ravi! Rac. || Il se dit de la destinée, de la volonté divine qui prive de la vie. Ô dieux! pourquoi me le ravir avant que j'aie pu le forcer de m'aimer? Fén. || Fig. Charmer, faire éprouver un transport d'admiration, de joie. Toutes vos actions me ravissent. Ravir l'admiration, les cœurs, etc. || Absol. Tantôt l'imagination amuse par des propos riants, d'autres fois elle ravit par la hardiesse de ses saillies, Condil. || À ravir, *loc. adv.* Admirablement bien. Chanter à ravir. Vous êtes à ravir, Mol.

* **RAVISEMENT,** *s. m.* Action de se raviser.

RAVISER (SE) (*re...* et *aviser*), *v. r.* Changer d'avis.

RAVISSANT, ANTE, *adj.* Qui enlève de force. Un loup ravissant qui vient ravager le troupeau, Boss. Un oiseau ravissant, id. || En blas. Se dit d'un loup dressé sur ses pattes de derrière. || Fig. Qui charme l'esprit et les sens. Physionomie ravissante. Ville dans une situation ravissante. || C'est un homme ravissant, il se rend très-agréable dans la société. || Une femme ravissante, une femme pleine d'agréments et très-aimable.

RAVISSEMENT, *s. m.* Action d'enlever, de ravir. Le ravissement d'Hélène. Le ravissement du bien d'autrui. || État de l'esprit transporté de joie, d'admiration. Être dans le ravissement. || Le ravissement de saint Paul, l'état de saint Paul enlevé au troisième ciel. || Sorte d'extase, transport de l'âme hors d'elle-même.

RAVISSEUR, *s. m.* Celui qui ravit. Un ravisseur du bien d'autrui. || *Adj.* et fig. Les feux de cet œil ravisseur, Volt. || Celui qui ravit une femme, une fille. Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade! Oreste ravisseur! Rac. || *S. m. pl.* En zool. Famille d'insectes hémiptères. || Les oiseaux de proie.

RAVITAILLÉ, ÉE, *p. p.* de ravitailler.

RAVITAILLEMENT, *s. m.* Action de ravitailler.

RAVITAILLER (*ll* mouillées. *Re... à* et *victuaille*), *v. a.* Remettre des vivres, des munitions dans une place. Ravitailler une armée, une place, etc. || Se ravitailler, *v. r.* Dans la marine, réparer ou renouveler toutes les parties hors de service.

RAVIVÉ, ÉE, *p. p.* de raviver. Ravivé par l'air frais.

RAVIVER (*re...* et *aviver*), *v. a.* Rendre plus vif. Raviver le feu. || Cet élixir ravive les esprits, il les ranime. || Raviver un tableau, rendre à ses couleurs l'éclat qu'elles ont perdu. || En chir. Raviver une plaie, la rendre vermeille. || Fig. Rendre plus actif. Raviver des ressentiments, une douleur, etc. || Remettre en usage. Raviver certains mots. || Se raviver, *v. r.* Devenir plus vif. Le feu se ravive. Les espérances se ravivaient.

RAVOIR (*re...* et *avoir*), *v. a.* Il n'est usité qu'à l'infinitif, selon le Dictionnaire de l'Académie. Avoir de nouveau. Une parole échappe... il est impossible de la ravoir, La Bruy. || Recouvrer. La peine qu'il souffre lui fait trouver cent moyens ridicules pour ravoir son fils, Mol. Il eût donné toute chose pour ravoir cette lettre, Hamilton. || Se ravoir, *v. a.* Reprendre des forces.

RAYÉ, ÉE, *p. p.* de rayer. || Canon rayé, fusil rayé, carabine rayée, pistolet rayé, armes dans lesquelles on a fait des rayures; ces rayures, anciennement droites, sont aujourd'hui en spirale. || Qui a des raies. Étoffe rayée. Le tigre rayé. || Âne rayé, un des noms du zèbre.

* **RAYEMENT,** *s. m.* Action de rayer.

RAYER (lat. *radiare*), *v. a.* Faire des raies. Rayer de la vaisselle en la nettoyant. Rayer du papier avec un crayon. || Faire des rayures dans un canon, dans un fusil. || Effacer à l'aide d'une raie qu'on passe sur l'écriture. || Fig. Rayer quelqu'un du nombre des vivants. || Fig. Rayez un tel, rayez cela de vos papiers, ne comptez pas sur un tel, sur cela. || On lui a rayé sa pension, on l'a supprimée. || Compter comme nul. Il faut rayer ce grand exemple, Boss. Ils sont obligés de rayer du nombre de leurs jours tous ceux qu'ils ont passés dans cet état duquel il ne leur reste aucune idée, Buff.

* **RAY-GRASS** (rè-gras'. Anglais *ray-grass*, herbe à raies), *s. m.* Ray-grass d'Angleterre, l'ivraie vivace. Ray-grass de France, l'avoine élevée.

RAYON (dérivé de *rais*), *s. m.* Jet isolé de lumière. Un rayon de soleil. || Rayon visuel, rayon réfléchi par l'objet et parvenant à l'œil. || Rayons chimiques, rayons qui, invisibles à l'œil, se manifestent par leur action chimique. || Par analogie, il se dit du mouvement de la chaleur. Des rayons de calorique. || Fig. Émanation, lueur, apparence. Un rayon d'espérance. Le premier rayon de la liberté a fondu toutes les statues qui avaient été érigées aux mauvais princes, Balzac. || Par analogie, certaines choses qui partent d'un centre commun et vont en divergeant. Une étoile à cinq rayons. || Rayons d'une roue, bâtons qui vont du moyeu aux jantes. || En bot. Rayons, les pédicules dont l'ensemble constitue une ombelle. || En géom. Demi-diamètre. || Par extens. À dix lieues de rayon ou dans un rayon de dix lieues, à dix lieues à la ronde. || Rayon de miel, morceau de gâteau de cire dont les cellules contiennent du miel. || Planches posées dans les armoires, dans les boutiques, dans les magasins, à l'effet de recevoir différents objets qu'on y range. || Tablettes où l'on place les livres dans une bibliothèque. || T. de jardinage. Léger sillon tracé sur une planche, ou au bord d'une allée, pour disposer des plantes en ligne, ou pour y semer des graines menues. || En anat. L'os du rayon ou simplement le rayon, le radius.

RAYONNANT, ANTE, *adj.* Qui rayonne. Le soleil est rayonnant. || Fig. Il est rayonnant de joie ou simplement il est rayonnant, la joie est peinte sur son visage. || On dit de même : Un visage rayonnant. || Être rayonnant de gloire, être illustre, glorieux. || Calorique rayonnant, celui qui part d'un point central et qui marche en ligne droite. || Pouvoir rayonnant, faculté qu'ont les corps d'émettre de la chaleur dans tous les sens. || En hist. natur. Se dit des parties qui sont disposées à la manière des rayons d'une roue. || En blas. Couronne rayonnante, celle qui est ornée de rayons.

RAYONNÉ, ÉE, *adj.* Disposé en rayons. || Orné de rayons. || En numismatique, se dit des têtes couronnées de rayons. || En zool. Se dit de coquilles dont la surface est parsemée de stries rayonnantes. || *S. m. pl.* Les rayonnés, animaux sans vertèbres dont les organes sont disposés en rayons autour d'un centre ou d'un grand axe.

RAYONNEMENT, *s. m.* Action de rayonner. Le rayonnement du soleil. || Fig. Le rayonnement de la vérité. || En phys. Mode de propagation du son, de la lumière et du calorique, consistant en des mouvements qui suivent des lignes droites divergentes. || En astron. Rayonnement des étoiles, effet de diffraction produit soit par la vue indistincte, soit par l'aberration de sphéricité de l'œil. || Fig. Éclat qui se manifeste dans les traits, sous l'impression d'un sentiment heureux et vif.

RAYONNER, *v. n.* Jeter des rayons. La planète Vénus rayonne. || Fig. Son visage rayonne de joie, il rayonne de joie, sa figure exprime une vive satisfaction. || Il se dit du mode de propagation du calorique. Les corps rayonnent ou lancent du calorique, à toute espèce de température. || Être disposé en forme de rayons. || Fig. Un petit nombre de faits autour desquels les autres viennent rayonner. || Fig. Faire sentir son action dans un certain rayon, dans une certaine étendue. L'armée rayonnait. || *V. a.* Rayonner une chambre, une salle, y faire mettre tout autour des rayons de bibliothèque.

RAYURE, *s. f.* Manière dont une étoffe est rayée. || Trace que fait sur un minéral un corps plus dur avec lequel on le raye fortement. || Rainure creusée à l'intérieur d'un canon. || Action de rayer, de biffer.

* **RAZ** (râ. B. breton *raz*, remous), *s. m.* Le bec du Raz, la pointe du Raz, ou elliptiquement le Raz, cap à l'ouest du département du Finistère. || Par extens. Courant rapide qui se fait sentir dans un canal, entre deux terres rapprochées. || Raz de marée, soulèvement extraordinaire de la mer, dont la cause est encore inexpliquée, mais qu'on attribue à des volcans sous-marins.

* **RAZZIA** (ra-zi-a. Arabe *rhaziat*), *s. f.* Néolog. Invasions faites par des soldats sur un territoire étranger ou ennemi, à l'effet d'enlever des troupeaux, du grain, etc. || Il se dit, dans le langage général, de tout enlèvement. Faire une razzia sur un marché.

RE ou **RÉ** (lat. *re...*), particule qui se met au commencement des mots et marque tantôt répétition, comme : redire, revoir ; tantôt retour ou action rétroactive, comme : réagir, repousser ; tantôt enfin ne fait que reproduire l'idée du verbe simple, en l'augmentant ou même quelquefois sans valeur sensible, comme : reluire, rétrécir.

RÉ, *s. m.* Seconde note de la gamme d'ut ou gamme naturelle. || La troisième corde du violon; la seconde de l'alto, du violoncelle et de la contre-basse.

* **RÉACTEUR, TRICE** (voy. *réaction*), *adj.* Qui fait une réaction contre l'action de la révolution précédente. Le parti réacteur. || *S. m.* Les réacteurs.

RÉACTIF, IVE (voy. *réagir*), *adj.* Qui réagit, qui a de la réaction. Force réactive. || *S. m.* En chim. Nom donné aux corps qui par divers phénomènes décèlent en peu de temps l'existence de quelques autres corps inaperçus. La potasse est un réactif. || *Adj.* Papier réactif.

RÉACTION (*ré...* et *action*), *s. f.* En phys. Action opposée à une autre; résistance active à un effort quelconque. C'est par réaction que le corps élastique comprimé rebondit à la hauteur d'où il est tombé. || Effort qui est suscité, en retour, par une action. L'action est toujours suivie d'une réaction. || En chim. Manifestation des caractères distinctifs d'un corps, provoquée par l'action d'un autre corps. || Phénomènes entre des corps agissant les uns sur les autres. || En physiol. et pathologie, l'action organique qui tend à contre-balancer l'influence de l'agent morbifique par lequel elle a été occasionnée. || En science sociale, action contraire suscitée par une action antécédente. Il y a entre les puissances européennes une action et une réaction qui, sans les déplacer tout à fait, les tient dans une agitation continuelle, J. J. Rouss. || Ensemble des actes d'un parti opprimé qui devient le plus fort. || Le parti conservateur considéré comme s'opposant à l'action de la révolution.

* **RÉACTIONNAIRE**, *adj.* Néolog. Qui coopère à la réaction contre l'action de la révolution. Parti réactionnaire. || *Subst.* Les réactionnaires.

* **RÉACTIONNER**, *v. a.* Actionner de nouveau. || *V. n.* T. de bourse. Réagir contre la hausse. Les cours ont réactionné.

RÉAGGRAVE (*ré...* et *aggrave*), *s. m.* Dernier monitoire publié après trois monitions et l'aggrave.

RÉAGGRAVÉ, ÉE, *p. p.* de réaggraver.

RÉAGGRAVER, *v. a.* Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave.

RÉAGIR (lat. *reagere*), *v. n.* Exercer la réaction, opposer à une action une action contraire sur un autre corps dont l'action a été reçue. Tout agit, et tout réagit dans la nature, Volt. || Fig. Réagir contre, lutter contre. Réagir contre le chagrin. || Absol. Ne vous laissez pas accabler; réagissez. || Agir en retour, avec la préposition *sur*. Les idées philosophiques, venues d'abord d'Angleterre en France, réagissaient alors de la France sur l'Angleterre, Villemain. || En chim. Se dit de la réaction que les corps en se combinant exercent les uns sur les autres. || Réagir acide, réagir alcalin, se dit d'une substance qui, en présence des réactifs, se montre acide, alcaline.

* **RÉAGISSANT, ANTE**, *adj.* Qui a la propriété de réagir.

RÉAJOURNÉ, ÉE, *p. p.* de réajourner.

RÉAJOURNEMENT, *s. m.* Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER (*ré...* et *ajourner*), *v. a.* T. de procédure. Ajourner de nouveau.

RÉAL, ALE (*royal*), *adj.* Usité seulement dans ces anciennes locutions : Galère réale, la principale des galères du roi; le pavillon réal, le pavillon de la galère réale; le médecin réal, etc. || *S. f.* La réale, la galère destinée à porter le roi, les princes, l'amiral de France ou, en leur absence, le général des galères.

RÉAL (esp. *real*), *s. m.* ou **RÉALE**, *s. f.* Monnaie d'argent d'Espagne qui vaut 23 centimes. || *Au pl.* Des réaux ou des réales.

RÉALGAR (esp. *rejalgar*, de l'arabe *rahdj-algâr*), *s. m.* Nom vulgaire du sulfure rouge d'arsenic.

* **RÉALISABLE**, *adj.* Qui est susceptible d'être réalisé.

RÉALISATION, *s. f.* Action de réaliser. La réalisation de promesses. || La réalisation de sa fortune, l'action de vendre son bien et de le convertir en argent.

RÉALISÉ, ÉE, *p. p.* de réaliser.

RÉALISER (lat. *realis*), *v. a.* Rendre réel. Réaliser des promesses. On a réalisé sur le marbre toutes les formes du corps humain, Buff. || En philos. Considérer comme réels les êtres abstraits. Les philosophes ont été de tout temps sujets à réaliser leurs abstractions, Condillac. || Réaliser sa fortune et absol. réaliser, convertir sa fortune en argent comptant. || Réaliser des offres, les faire à deniers découverts. || Se réaliser, *v. r.* Devenir réel. Puisse ma prédiction ne pas se réaliser !

* **RÉALISME** (lat. *realis*), *s. m.* Dans la philosophie scolastique, système, secte des réalistes. || Néolog. En termes d'art et de littérature, attachement à la reproduction de la nature sans idéal. L'école du réalisme.

RÉALISTE, *s. m.* Philosophe qui regarde les idées abstraites comme des êtres réels. || *Adj.* La doctrine réaliste. || En littérature et beaux-arts, partisan du réalisme. || *Adj.* École réaliste. Peintre réaliste.

RÉALITÉ (lat. *realis*), *s. f.* Existence réelle, caractère réel, chose réelle. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses, Pasc. || La réalité du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, la présence réelle. || Au pl. Quand même les douces erreurs et les songes sur lesquels votre esprit s'endort deviendraient un jour des réalités, Mass. || Absol. au sing. Les choses telles qu'elles sont, sans illusion ni poésie. || En réalité, *loc. adv.* Réellement.

RÉAPPARITION (*ré...* et *apparition*), *s. f.* Action d'apparaître de nouveau. La réapparition de symptômes. || En astron. Vue d'un astre qui commence à reparaître.

RÉAPPEL, *s. m.* Second appel.

RÉAPPELÉ, ÉE, *p. p.* de réappeler.

RÉAPPELER (*ré...* et *appel*), *v. a.* Recommencer l'appel. || Faire un nouvel appel devant une juridiction.

RÉAPPOSÉ, ÉE, *p. p.* de réapposer.

RÉAPPOSER (*ré...* et *apposer*), *v. a.* Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION, *s. f.* Action de réapposer.

RÉASSIGNATION, *s. f.* Seconde assignation devant un juge. || Nouvelle assignation sur un autre fonds que celui qui avait été d'abord affecté au payement d'une somme.

RÉASSIGNÉ, ÉE, *p. p.* de réassigner.

RÉASSIGNER (*ré...* et *assigner*), *v. a.* Assigner de nouveau. || Assigner sur un autre fonds.

RÉATTELÉ, ÉE, *p. p.* de réatteler.

RÉATTELER (*ré...* et *atteler*), *v. a.* Atteler de nouveau.

REATU (IN) (in'-ré-a-tu), *loc. adv. lat.* Être in reatu, être en état de prévention, d'accusation.

* **RÉAUX**, *s. m. pl.* En philos. Synonyme de réalistes.

REBAISSÉ, ÉE, *p. p.* de rebaisser.

REBAISSER (*re...* et *baisser*), *v. a.* Baisser de nouveau.

REBANDÉ, ÉE, *p. p.* de rebander.

REBANDER (*re...* et *bander*), *v. a.* Mettre de nouveau un bandage. Rebander une plaie. || T. de mar. Mettre un navire à l'autre bande lorsqu'il est sous voiles au plus près, ou le faire virer de bord. || Tendre de nouveau, en parlant d'un arc, d'un ressort.

REBAPTISANTS (re-ba-ti-zan), *s. m. pl.* Hérétiques des premiers siècles qui rebaptisaient.

* **REBAPTISATEUR** (re-ba-ti-za-teur), *s. m.* Synonyme de rebaptisants. || Il se dit aussi de sectes chrétiennes modernes qui rebaptisent.

* **REBAPTISATION** (re-ba-ti-za-sion), *s. f.* Action de rebaptiser.

REBAPTISÉ, ÉE, *p. p.* de rebaptiser.

REBAPTISER (re-ba-ti-zé. *Re...* et *baptiser*), *v. a.* Baptiser de nouveau.

RÉBARBATIF, IVE (dérivé de l'anc. fr. *rebarbe*, même sens, de *re...* et *barbe*), *adj.* Rude, repoussant comme un visage à barbe hérissée. Un homme rébarbatif. Mine rébarbative. || Fig. Voilà des mots qui sont trop rébarbatifs, Mol. || Rébarbaratif est un barbarisme, bien qu'on le trouve dans la Fontaine.

REBÂTI, IE, *p. p.* de rebâtir.

REBÂTIR (*re...* et *bâtir*), *v. a.* Bâtir de nouveau. On ne veut point abattre une ville immense et irrégulière pour la rebâtir au cordeau, Volt. || *V. r.* Se rebâtir, être rebâti. || Fig. Se refaire, changer ce qu'on est. Je ne puis pas me rebâtir, Boil.

REBATTRE (*re...* et *battre*), *v. a.* Battre de nouveau. || Rebattre un tonneau, en resserrer les douves. || Rebattre les cartes, les mêler une seconde fois. || Parcourir de nouveau. La cavalerie rebattit la plaine. || T. de chasse. Rebattre ses voies, en parlant du chien et d'une bête chassée, revenir sur ses pas. || Fig. et famil.

Rebattre les oreilles, répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse. Il m'en a souvent rebattu les oreilles. || On dit dans le même sens : Rebattre quelque chose. Faut-il vous le rebattre Aux oreilles cent fois? Mol. || Se rebattre, *v. r.* Se battre de nouveau.

REBATTU, UE, *p. p.* de rebattre. || Il se dit d'un chemin par où l'on passe beaucoup. Il faut suivre un sentier qui soit moins rebattu, Régnier. || Avoir les oreilles rebattues d'une chose, être las de l'entendre répéter. || On dit de même : Être rebattu d'une chose, avoir l'esprit rebattu d'une chose. || Répété à satiété. Un conte usé, commun et rebattu, La Font.

REBAUDI, IE, *p. p.* de rebaudir.

REBAUDIR (*re...* et *ébaudir*), *v. a.* T. de chasse. Exciter les chiens par des caresses. || *V. n.* On dit que les chiens rebaudissent, lorsqu'ils lèvent la queue; ce qui fait juger qu'ils rencontrent.

REBEC (re-bèk. Ital. *ribeca*, de l'arabe *rabeb*), *s. m.* Instrument de musique de la famille du violon, tombé en désuétude; il était monté de trois cordes seulement.

REBELLE (lat. *rebellis*), *adj.* Qui se soulève contre une autorité légitime. Un peuple rebelle. Rebelle aux ordres du prince. || Les esprits rebelles, les démons. || Par analogie, il se dit d'un soulèvement moral contre ce qui est comparé à une autorité. Ne trouvant que des cœurs rebelles aux vérités qu'il leur annonçait, Mass. || Rebelle à, avec un infinitif. Ne soyez pas rebelle à seconder mes vœux, Corn. || En style de dévotion, la chair est rebelle à l'esprit, les sens se révoltent contre l'âme. || Qui ne cède pas, qui ne répond pas à l'amour. Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage, Rac. || Fig. Il se dit des choses qui n'obéissent pas, ne se laissent pas manier. Mais lorsqu'on la néglige, elle [la rime] devient rebelle, Boil. || Difficile à guérir. Un ulcère rebelle. || Difficile à traiter. Un sujet rebelle à la poésie. || Métaux rebelles, métaux qui résistent à l'action du feu. || *S. m.* et *f.* Un rebelle, une rebelle, celui, celle qui se révolte.

REBELLÉ, ÉE, *p. p.* de se rebeller. Qui s'est révolté.

REBELLER (SE) (lat. *rebellare*), *v. r.* Devenir rebelle. En sa faveur déjà la ville se rebelle, Corn. || Fig. Si contre cet arrêt le siècle se rebelle, À la postérité d'abord il en appelle, Boil.

RÉBELLION (lat. *rebellio*), *s. f.* Acte de rebelle. || Fig. La rébellion des sens contre la raison, se dit des sens qui refusent d'obéir à la raison. || Opposition par voie de fait à l'exécution d'un acte juridique.

REBÉNI, IE ou **REBÉNIT, ITE,** *p. p.* de rebénir. Voy. bénit pour la différence de ces deux participes.

REBÉNIR (*re...* et *bénir*), *v. a.* Bénir de nouveau.

REBÉQUÉ, ÉE, *p. p.* de se rebéquer.

REBÉQUER (SE) (*re...* et *bec*), *v. r.* Famil. Répondre et tenir tête à un supérieur. || Il se prend neutralement. Chacun rebèque, Volt.

REBLANCHI, IE, *p. p.* de reblanchir.

REBLANCHIR, *v. a.* Blanchir de nouveau.

* **REBOIRE** (*re...* et *boire*), *v. a.* Boire une seconde fois. Il en but avec eux : il leur en fit reboire encore, Volt. || Absol. Reprendre des habitudes d'ivrognerie.

* **REBOISEMENT,** *s. m.* Action de reboiser.

* **REBOISER** (*re...* et *bois*), *v. a.* Planter ou semer des arbres sur des terrains où ont déjà existé des forêts.

* **REBOND** (re-bon. *Re...* et *bond*), *s. m.* Saut que fait la balle quand elle a touché la terre, un mur. || Bond en arrière.

REBONDI, IE (*rebondir*), *adj.* Famil. Arrondi par embonpoint, en parlant des parties charnues du corps. Ventre rebondi. || Il se dit aussi des personnes. La voilà... Grasse, mafflue et rebondie, La Font. || Par analogie, il se dit de choses renflées. Un sac d'argent rebondi.

REBONDIR (*re...* et *bondir*), *v. n.* Faire un ou plusieurs bonds. || Se rebondir, *v. r.* Devenir rebondi.

* **REBONDISSANT, ANTE,** *adj.* Qui rebondit.

REBONDISSEMENT, *s. m.* Action d'un corps qui rebondit.

REBORD (*re...* et *bord*), *s. m.* Bord élevé et ordinairement rapporté. Le rebord d'une table. || Bord replié, renversé. Les rebords d'un manteau. L'oreille externe présente un rebord. || Bord en saillie. Le rebord d'une cheminée.

REBORDÉ, ÉE, *p. p.* de reborder. || Oreilles rebordées, se dit d'une forme particulière de l'oreille externe, où le rebord est très-marqué.

REBORDER (*re...* et *border*), *v. a.* Mettre un nouveau bord. Reborder une jupe, un habit, etc.

REBOTTÉ, ÉE, *p. p.* de se rebotter.

REBOTTER (SE), *v. r.* Remettre ses bottes.

* **REBOUCHAGE,** *s. m.* Dans la peinture en bâtiments, action de boucher les trous des bois, des murs, à l'aide du mastic, après l'impression, pour appliquer la peinture.

REBOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de reboucher.

REBOUCHER (*re...* et *boucher*), *v. a.* Boucher de nouveau. Reboucher un trou, une bouteille, etc. || Fig. Reboucher un trou, payer une dette. || Se reboucher, *v. r.* Devenir bouché de nouveau.

REBOUCHER (*re...* et *bouquer*), *v. a.* T. vieilli. Fausser, émousser. Son corps sera la cuirasse qui rebouchera tous les traits, J. J. Rouss. || Se reboucher, *v. r.* Se fausser. L'épée s'est rebouchée.

REBOUILLI, IE, *p. p.* de rebouillir.

REBOUILLIR (*re...* et *bouillir*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Bouillir de nouveau.

REBOUISAGE, *s. m.* Action de rebouiser.

REBOUISÉ, ÉE, *p. p.* de rebouiser.

REBOUISER (*re...* et *buis*), *v. a.* T. de chapellerie. Nettoyer et lustrer un chapeau à l'eau simple.

REBOURS (re-bour. B. lat. *reburrus*, hérissé), *s. m.* Le contre-poil des étoffes. || Fig. Le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut. Le P. Castel a peu de méthode dans l'esprit; c'est le rebours de l'esprit de ce siècle, Volt. || À rebours, *loc. adv.* À contre-poil. Vergeter du drap à rebours. || En sens contraire. Lire à rebours. || Fig. Les esprits à rebours ne veulent jamais ce qu'on veut et veulent toujours ce qu'on ne veut pas, Brueys. Vous prenez toujours les conseils à rebours, Th. Leclercq. || Au rebours, *loc. adv.* Au contraire, au contre-pied. La chose arriva tout au rebours. || À rebours de, au rebours de, *loc. prép.* Contrairement à. Je sortirai d'une maison où tout va au rebours du sens commun, Diderot.

REBOURS, OURSE (re-bour), *adj.* Famil. Qui est à contre-poil, revêche, peu traitable. Humeur rebourse. Maître Isaac Gripon, d'une âme fort rebourse, Volt. || Cheval rebours, cheval qui s'arrête, recule ou rue, en dépit des corrections. || Bois rebours ou de rebours, bois qui est rempli de nœuds, et dont les fibres ne sont pas droites.

* **REBOUTEMENT,** *s. m.* Action de rebouter.

* **REBOUTER,** *v. a.* Faire le métier de rebouteur.

REBOUTEUR (*re...* et *bouter*), *s. m.* Syn. de renoueur.

REBOUTONNÉ, ÉE, *p. p.* de reboutonner.

REBOUTONNER, *v. a.* Boutonner de nouveau. || Se reboutonner, *v. r.* Reboutonner son vêtement.

REBRASSÉ, ÉE, *p. p.* de rebrasser.

REBRASSER (anc. fr. *rebras*, revers d'un habit), *v. a.* T. vieilli. Retrousser. Rebrasser ses manches.

REBRIDÉ, ÉE, *p. p.* de rebrider.

REBRIDER (*re...* et *brider*), *v. a.* Brider de nouveau.

REBROCHÉ, ÉE, *p. p.* de rebrocher.

REBROCHER (*re...* et *brocher*), *v. a.* Brocher de nouveau. Faire rebrocher un volume.

REBRODÉ, ÉE, *p. p.* de rebroder.

REBRODER (*re...* et *broder*), *v. a.* Broder sur ce qui est déjà brodé. Rebroder du point de Venise. || Refaire une broderie. Rebroder le collet d'un habit.

REBROUSSÉ, ÉE, *p. p.* de rebrousser.

* **REBROUSSEMENT,** *s. m.* Action de rebrousser; état de ce qui est rebroussé. Rebroussement des poils. || En géom. Inflexion d'une courbe qui revient sur elle-même.

REBROUSSE-POIL (À), *loc. adv.* À contre-poil. Brosser un chapeau à rebrousse-poil. || Fig. À contre-sens. Prendre une affaire à rebrousse-poil.

REBROUSSER (*rebours*), *v. a.* Relever en sens contraire les cheveux, le poil. || Fig. et famil. Rebrousser quelqu'un, le prendre à rebours. || Rebrousser chemin, retourner subitement en arrière. || Rebrousser son cours, en parlant d'un fleuve. || Fig. Le souvenir au temps fait rebrousser son cours, Delille. || Rebrousser le cours d'une rivière, naviguer en remontant le courant. || *V. n.* Retourner en arrière. || Ne pas faire impression, en parlant d'un instrument tranchant. Le bois de cet arbre

fait rebrousser les meilleures haches, B. DE ST-P. || Fig. Il y a des âmes dont la dureté est invincible et contre lesquelles rebrousseraient les plus pathétiques périodes, BALZAC. || Se rebrousser, ne pas faire impression, en parlant d'un instrument tranchant.

* **REBU, BUE**, *p. p.* de reboire.

REBUFFADE (ital. *rabbuffo*), *s. f.* Refus accompagné de paroles dures.

RÉBUS (ré-bus'. Ce nom vient des pièces satiriques que les clercs de Picardie composaient en latin au carnaval *de rebus quæ geruntur*), *s. m.* Jeu d'esprit qui consiste à exprimer, au moyen d'objets figurés ou d'arrangements, les sons d'un mot ou d'une phrase entière, qui reste à deviner. || Équivoque, mot pris en un autre sens que celui qui est naturel. Ne parler que par rébus. || Mauvais jeu de mots, mauvaise plaisanterie.

REBUT (re-bu. Voy. *rebuter*), *s. m.* Action de rebuter. Essuyer beaucoup de rebuts. || Ce qui est rebuté, ce qu'il y a de plus mauvais. Les ouvrages qui ont été les délices et l'admiration de la vieille cour sont le rebut des provinces et du peuple, BOUHOURS. || C'est le rebut du genre humain, de la nature, se dit d'un homme vil et méprisable. || Marchandises de rebut, marchandises qui ont été rebutées ou qui méritent de l'être. || On dit de même : Être au rebut, mettre au rebut. || T. d'administration des postes. Mettre une lettre au rebut, la mettre à l'écart, parce qu'on n'a pas trouvé le destinataire.

REBUTANT, ANTE, *adj.* Qui rebute, qui décourage Des occupations rebutantes. || Choquant, déplaisant. Homme rebutant. Une laideur rebutante.

REBUTÉ, ÉE, *p. p.* de rebuter.

REBUTER (*re*... et *buter*), *v. a.* Rejeter avec dureté. Les prétextes dont vous vous servez tous les jours pour rebuter ces pauvres errants, MASS. || Il se dit des choses qu'on repousse. Vous rebutez mes vœux et me poussez à bout, MOL. || Écarter. On rebute ceux qui ne sont bons que pour eux, J. J. ROUSS. || Il signifie quelquefois simplement refuser. Rebuter une pièce de monnaie qui est de mauvais aloi. || Ne pas vouloir d'une chose. L'oiseau royal rebute le riz qui n'est pas de bonne qualité, BUFF. || Décourager, dégoûter par les difficultés, par les obstacles. Le péril ne vous rebute point. REGNARD. || Il se dit avec *de* et un infinitif. On la rebute de venir voir son nourrisson, J. J. ROUSS. || Il se dit de soldats qui refusent de continuer le combat. Nos troupes semblent rebutées autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux, BOSS. || Rebuter un cheval, exiger de lui plus qu'il ne peut faire, et finir par le rendre insensible aux aides et au châtiment. || Choquer, déplaire, dégoûter par la répugnance. || Absol. Les vers les mieux pensés et les plus exacts rebutent quelquefois; on en ignore la raison; elle vient du défaut d'harmonie, VOLT. || Se rebuter, *v. r.* Se décourager. || Se rebuter de, avec un infinitif.

RECACHETÉ, ÉE, *p. p.* de recacheter.

RECACHETER, *v. a.* Cacheter de nouveau.

RÉCALCITRANT, ANTE, *adj.* Qui résiste avec humeur, opiniâtreté. Humeur récalcitrante. Il est récalcitrant aux leçons. Il se montra récalcitrant contre ce spécifique, LESAGE. || *Subst.* Faire le récalcitrant.

RÉCALCITRER (lat. *recalcitrare*), *v. n.* Regimber. Ce cheval récalcitre. || Fig. Résister avec opiniâtreté.

RÉCAPITULATION (lat. *recapitulatio*), *s. f.* Répétition sommaire de ce qui a déjà été dit. Faire une récapitulation. || En rhétor. Partie de la péroraison qui consiste dans une énumération courte et précise des points sur lesquels on a le plus insisté dans le discours. || Opération par laquelle l'esprit revient sur plusieurs idées ou sur plusieurs actes passés. Fais la récapitulation de ta vie.

RÉCAPITULÉ, ÉE. *p. p.* de récapituler.

RÉCAPITULER (lat. *recapitulare*), *v. a.* Résumer, redire sommairement. || Absol. La vraie douleur ne raisonne point tant, ne récapitule point, VOLT.

RECARDÉ, ÉE, *p. p.* de recarder.

RECARDER (*re*... et *carder*), *v. a.* Carder de nouveau. Recarder des matelas.

RECASSÉ, ÉE, *p. p.* de recasser.

RECASSER (*re*... et *casser*), *v. a.* Casser de nouveau.

RECÉDÉ, ÉE, *p. p.* de recéder.

RECÉDER (*re*... et *céder*), *v. a.* Céder à quelqu'un ce qu'il avait cédé auparavant. Je lui ai recédé la maison qu'il m'avait vendue. || Céder à quelqu'un, à prix d'argent, une chose qu'on vient d'acheter.

* **RECEL** (voy. *recéler*), *s. m.* En jurispr. Action de celui qui reçoit sciemment des objets enlevés, volés.

RECÉLÉ, *s. m.* T. de pratique. Recèlement des effets d'une société, d'une succession.

RECÉLÉ, ÉE, *p. p.* de recéler.

RECÈLEMENT, *s. m.* Action de recéler. Le recèlement d'objets volés. Le recèlement d'un meurtrier.

RECÉLER (*re*... et *celer*), *v. a.* Cacher, enfermer. La terre recèle des trésors dans son sein. || En jurispr. Garder et cacher une chose volée par un autre. || Détourner les effets d'une société, d'une succession. || Donner retraite à des gens qui se cachent. || *V. n.* T. de vénerie. Le cerf recèle, il reste plusieurs jours sans sortir de son enceinte. || Se recéler, *v. r.* Se tenir caché.

RECÉLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui recèle un objet volé. || Celui, celle qui cache des personnes auxquelles il est défendu de donner retraite. || Ce qui cache, enveloppe.

RÉCEMMENT, *adv.* Depuis peu.

RECENSÉ, ÉE, *p. p.* de recenser.

RECENSEMENT, *s. m.* Mesure qui a pour but de constater le nombre des habitants d'une contrée, ou des individus d'une certaine catégorie, ou les suffrages obtenus par un candidat, ou la fortune de chacun, ou des têtes de bestiaux, de chevaux, etc. || Conseil de recensement, conseil chargé de vérifier les tableaux, dressés par les maires, des jeunes gens appelés sous les drapeaux. || Nouvelle vérification de comptes, de poids.

RECENSER (lat. *recensere*), *v. a.* Faire un recensement. Recenser la population.

* **RECENSEUR**, *s. m.* Celui qui est employé aux opérations du recensement.

* **RECENSION** (lat. *recensio*), *s. f.* Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits. || Texte revu et édité par un critique. Une recension d'Homère.

RÉCENT, ENTE (lat. *recens*), *adj.* Nouvellement fait ou arrivé. Des faits récents. || Blessure toujours récente, injure qui ne s'oublie pas. || Avoir la mémoire récente d'une chose, s'en souvenir comme si elle venait d'arriver. || La mémoire en est encore toute récente, se dit de choses arrivées il n'y a pas longtemps. || Il se dit des personnes, pour exprimer qu'elles ont encore la mémoire fraîche de quelque chose. Je ne suis pas assez récent de mon latin pour me vanter d'entendre tous les mots choisis dont vous avez semé cet ouvrage, CORN.

RECEPAGE, *s. m.* Action de receper; effet de cette action. Le recepage de la vigne.

RECEPÉ, ÉE, *p. p.* de receper. Vigne recepée.

RECEPÉE, *s. f.* Partie d'un bois qu'on a recepée.

RECEPER (*re*... et *cep*), *v. a.* Couper un plant près de terre, pour lui faire pousser des jets plus forts que ceux qu'on a retranchés. || Couper un arbre jusqu'au collet, afin de reconstituer une nouvelle charpente.

RÉCÉPISSÉ (lat. *recepisse*), *s. m.* Écrit par lequel on reconnait avoir reçu en communication ou en dépôt des papiers, des pièces, etc. || Reçu par lequel les employés des caisses publiques reconnaissent que des sommes ou objets leur ont été versés. || *Au pl.* Des récépissés.

RÉCEPTACLE (lat. *receptaculum*), *s. m.* Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits. La mer, qui est le réceptacle de toutes les eaux, DESC. || En archit. Bassin recevant les eaux de divers conduits. || Dans les machines à vapeur, réceptacle de la vapeur, chambre qui renferme la vapeur. || En bot. Sommet évasé ou renflé du pédoncule, et portant la fleur ou les fleurs chez les composées. || Fig. Il se dit de ce qui reçoit des personnes. Cette maison est le réceptacle de tout ce qu'il y a de joueurs dans la ville.

* **RÉCEPTEUR** (lat. *receptor*), *s. m.* Machine, vase destiné à recevoir des eaux surabondantes. || Appareil de télégraphie électrique qui reçoit l'avis envoyé par le manipulateur.

RÉCEPTION (lat. *receptio*), *s. f.* Action par laquelle on reçoit. La réception d'une lettre, d'un paquet. || L'action de recevoir en son corps. La réception des

deux symboles [le pain et le vin de l'eucharistie], Boss. || T. de palais. Réception de caution, acte par lequel on est accepté comme caution. || Manière de recevoir une personne, accueil. On l'attend, tout est prêt pour sa réception. Faire joyeuse réception à quelqu'un. || Il se dit aussi de l'accueil fait aux choses. || Action de recevoir des visites avec un certain cérémonial, à un jour déterminé. C'est mon jour de réception. || Cérémonie par laquelle une personne est installée dans une charge ou reçue dans une compagnie. La réception d'un officier, d'un académicien. || Discours de réception, discours que chaque nouvel élu à l'Académie française prononce en séance solennelle. || Mode d'admission d'un candidat dans le grade pour lequel il se présente ou satisfait à un examen public. || Action de recevoir une pièce de théâtre, pour qu'elle soit apprise et jouée. || Introduction, acceptation d'une doctrine. || Action d'approuver, après examen, des constructions, des chemins de fer, etc. La réception des travaux.

* **RÉCEPTIONNAIRE**, *adj*. Agent réceptionnaire, homme choisi pour recevoir livraison des objets fournis par une usine. || *S. m.* Celui qui reçoit une marchandise.

* **RECERCLAGE**, *s. m.* Action de recercler.

RECERCLÉ, ÉE, *p. p.* de recercler.

RECERCLER, *v. a.* Mettre de nouveaux cercles.

RECÈS (re-sè), *s. m.* Voy. RECEZ.

RECETTE (b. lat. *recepta*), *s. f.* Ce qui est reçu en argent, en billets, ou autrement. Porter en recette une somme. Le produit des recettes annuelles. || Action de recevoir de l'argent, des valeurs pour le compte de quelqu'un. || Emploi de celui qui reçoit les contributions pour le compte de l'État. Recette générale d'un département. Recette particulière d'un arrondissement. || La maison, les bureaux du receveur. || Débit des eaux d'un fleuve, par rapport au réceptacle. || Composition de certains médicaments ou remèdes. || Écrit où est formulée cette composition. || Certains procédés dont on se sert dans les arts, dans l'économie domestique. La recette pour faire des conserves. || Il se dit aussi de procédés magiques ou mystérieux. || Fig. et famil. Manière de se conduire dans les affaires, dans le monde. Sachons perdre dans l'occasion, la recette est infaillible, LA BRUY.

RECEVABLE, *adj*. Qui peut, qui doit être reçu ou admis, en parlant des choses. Des marchandises bonnes et recevables. Une excuse recevable. || Qui peut être admis à, en parlant des personnes. Que si l'on n'est pas recevable à faire voir... Boss. On est d'autant moins recevable ici d'alléguer l'exemple commun, MASS. || T. de palais. Il a été déclaré non recevable dans sa demande, sa demande a été repoussée par des fins de non-recevoir.

RECEVEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a charge de faire une recette quelconque, soit en deniers, soit en denrées, soit pour l'État, soit pour un particulier. Receveur des contributions. Receveur de l'enregistrement et des domaines. Receveur général, particulier. || Receveuse, femme qui reçoit les billets dans un spectacle. || Femme d'un receveur. Madame la receveuse.

RECEVOIR (lat. *recipere*), *v. a.* Prendre ce qui est donné, présenté, offert. Recevoir un don, des étrennes, l'aumône, etc. || Absol. Que chacun reçoive selon le bien qu'il aura pratiqué ou selon le mal qu'il aura commis, BOURD. || En termes juridiques, être l'objet d'une libéralité. || Prendre ce qui est dû, en être payé. Recevoir de l'argent, une indemnité, une rente, etc. || Prendre ce qui est délivré, fourni, procuré. L'armée a reçu des renforts, des vivres. || Prendre ce qui est envoyé, adressé. Recevoir des lettres, des renseignements, etc. || On dit de même : Recevoir un courrier, un message, un parlementaire. || Il se dit aussi de communications faites de vive voix. Il a reçu de l'oracle cette réponse. || Il se dit des biens qui arrivent, des grâces qui sont faites. Les avantages qu'il a reçus de la nature. Recevoir le prix de ses services. || Il se dit de même de ce qui arrive de fâcheux. Recevoir une tuile sur la tête, un mauvais accueil, etc. || Recevoir la mort, être tué. || Être investi de. Recevez par cette lettre un pouvoir absolu sur tout le palais, MONTESQ. || Recevoir le bâton de maréchal de France, le chapeau de cardinal, la croix d'honneur, etc., être nommé maréchal de France, cardinal, membre de la Légion d'honneur, etc. || Recevoir, en parlant de ce qui est transmis, communiqué. Recevoir les leçons d'un bon maître. Recevoir une mauvaise éducation. || Il se dit des sacrements administrés. Recevoir le baptême, les ordres, etc. || Recevoir, en parlant des choses qui éprouvent quelque action au sens physique. Le miroir reçoit les images des objets. La terre reçoit les influences du ciel. || Il se dit de même au sens figuré. Ma maison recevra quelques embellissements. || Recevoir un nom, une dénomination, être nommé, dénommé. || Faire venir de, tirer, emprunter. La lune reçoit sa lumière du soleil. || Il se dit des choses qui recueillent, contiennent ce qui coule, ce qui vient aboutir, se rendre. Un égout central reçoit toutes les immondices de la ville. Ce port reçoit beaucoup de bâtiments. || Il se dit des personnes qui prennent dans leurs mains, recueillent, retiennent. Recevoir la balle. || Recevoir un enfant à sa naissance, le prendre au moment où il vient au monde. || Fig. Recevoir les derniers soupirs de quelqu'un, l'assister à sa mort. || Il se dit de ce qui est confié. Recevoir un dépôt. || T. de guerre. Recevoir le mot d'ordre, prendre le mot d'ordre, ou, en sens inverse, se faire dire le mot d'ordre par ceux de qui on est en droit de l'exiger. || Agréer, accepter. Ses offres, ses excuses ont été reçues. || Il se dit de garanties, de paroles, d'écrits qui sont donnés pour servir d'assurance, de gage. Il a reçu parole de lui. Il a reçu ma foi. || Faire accueil aux choses. Bien recevoir, mal recevoir, approuver, désapprouver. || Prendre en un sens ou en l'autre. Tout ce qui viendra de vous sera reçu comme une guerre, ou feinte ou déclarée, FÉN. || Reconnaître comme vrai, comme valable. Recevoir une opinion, une doctrine, etc. || Il se dit des ordres, des missions, etc. Recevoir l'ordre de partir. || Recevoir la loi, obéir. || Recevoir les ordres de quelqu'un, être soumis à ses volontés, et aussi s'informer auprès de lui de ce qu'on peut faire qui lui soit agréable. || Donner accès chez soi. Ne recevez pas cet homme. || Recevoir visite, recevoir la visite de quelqu'un, être visité par lui. || Recevoir des visites, être visité par différentes personnes; et aussi admettre chez soi les personnes par qui l'on est visité. || Absol. Le ministre reçoit le jeudi. || Recevoir quelqu'un à sa table, lui donner à dîner. || Recevoir à la cène, admettre à la communion. || Accueillir bien ou mal. Recevant une foule d'amis comme si chacun eût été le seul, FLÉCH. || Il se dit de la manière dont on soutient une attaque. Recevoir vigoureusement les ennemis. || Recevoir la bataille, se dit d'une armée, d'un général qui attend l'ennemi et s'en laisse attaquer. || Donner retraite chez soi. Recevoir un proscrit. || Donner entrée. Recevoir l'ennemi dans la place. || Admettre, en parlant de ceux qu'on soumet à quelque épreuve, à quelque condition. Recevoir à l'École polytechnique. Recevoir quelqu'un en grâce. || Être reçu à, être autorisé à. Reprenez-vous vous-mêmes, et puis vous serez reçus à reprendre les autres, BOURD. || T. de procédure. Recevoir quelqu'un à serment. On l'a reçu partie intervenante. || Fin de non-recevoir, voy. FIN. || Installer avec le cérémonial ordinaire. Il a été reçu docteur. Il a été reçu à l'Académie. || Se dit en parlant des ouvrages de charpente, de menuiserie, de maçonnerie, etc. dans le sens de reconnaître, après examen et mesurage ou pesage, l'espèce, la qualité et la quantité de ces ouvrages. || Se recevoir, *v. r.* Être accepté.

RECEZ (re-sè. Lat. *recessus*), *s. m.* Cahier contenant les délibérations d'une diète de l'Empire, et rédigé avant qu'elle se sépare. || Recez ou recès, dans la diplomatie moderne, procès-verbal résumant des conventions.

RÉCHAMPI, IE, *p. p.* de réchampir.

RÉCHAMPIR (*re*... et *échampir*), *v. a.* Dans la peinture en bâtiment, détacher les objets du fond sur lequel on peint, soit en marquant les contours, soit par l'opposition des couleurs. || On dit aussi échampir. || T. de doreur. Couvrir avec du blanc de céruse les couleurs qui se répandent sur les fonds d'un ouvrage, pour le rendre net.

* **RÉCHAMPISSAGE**, *s. m.* Action de réchampir.

RECHANGE (*re*... et *change*), *s. m.* Il se dit des objets qu'on tient en réserve pour remplacer d'autres objets semblables. Une roue de rechange. || T. de mar.

Nom donné à tous les objets embarqués pour remplacer au besoin pareils objets qui sont employés. Mât de rechange. || Corps de rechange, parties de certains instruments à vent que l'on change selon les tons dans lesquels on veut jouer. || Second droit de change qu'on doit payer, après le protêt d'une lettre, pour celle que le porteur est obligé de prendre sur d'autres ou dans d'autres lieux.

* **RECHANGER**, *v. a.* Changer de nouveau.

RÉCHAPPER (*re...* et *échapper*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Échapper à quelque chose qui menace. Il a réchappé du naufrage. || Échapper à un massacre. Pas un janissaire ne réchappa, Volt. || Échapper à une maladie, à une blessure dangereuse. Il a réchappé de sa pleurésie. L'on a toujours cru qu'il en réchapperait, Volt. || *V. a.* Tirer d'un péril. Maître fou, je t'ai réchappé des galères, Volt.

RECHARGÉ, ÉE, *p. p.* de recharger.

RECHARGEMENT, *s. m.* Action de recharger des marchandises. || Action de mettre de nouveau du caillou sur une route, sur une chaussée qui s'abaisse.

RECHARGER (*re...* et *charger*), *v. a.* Charger de nouveau d'une charge le porteur. Recharger des chevaux. || Charger de nouveau une charge sur le porteur. C'est, dit-il, afin de m'aider À recharger ce bois, La Font. || Charger de nouveau une arme à feu. || Absol. Rechargez. || Attaquer de nouveau l'ennemi. || Donner un nouvel ordre pressant. Je vous ai chargé et rechargé de lui expliquer ce fait. || Recharger une voie de chemin de fer, une route, y faire le rechargement. || Ajouter à un outil de la matière propre à réparer les parties usées. Recharger un essieu. || Recharger un plancher, remettre à neuf les parties détériorées. || Apporter de la terre sur un champ qui n'en a pas assez. || Se recharger, *v. r.* Reprendre une charge.

RECHASSÉ, ÉE, *p. p.* de rechasser.

RECHASSER (*re...* et *chasser*), *v. a.* Expulser une seconde fois, de nouveau. || Repousser d'un lieu dans un autre. Rechassez ces bêtes dans l'étable. Rechasser les ennemis. || Pousser une seconde fois un objet mobile. La balle est chassée et rechassée. || *V. n.* Chasser de nouveau dans un endroit où on avait déjà chassé.

RÉCHAUD (*re...* et *échauder*), *s. m.* Ustensile de ménage dans lequel on met du feu pour se tenir les mains, les pieds chauds. || Ustensile en plaqué ou en argent dont le couvercle a la forme d'un plat; dans l'intérieur on place une grosse bougie qui chauffe ce couvercle, sur lequel les plats sont tenus chauds pendant le repas.

RÉCHAUFFÉ, ÉE, *p. p.* de réchauffer. || *S. m.* Une chose réchauffée. Ce dîner n'est que du réchauffé. || Fig. et famil. Le mahométisme n'est qu'un réchauffé du judaïsme, Volt. || C'est du réchauffé, se dit communément d'une allégation, accusation, épigramme, etc. qu'on ressuscite après oubli.

RÉCHAUFFEMENT, *s. m.* Action d'échauffer de nouveau. || En jardinage, fumier neuf qu'on met dans les couches refroidies pour les réchauffer.

RÉCHAUFFER (*re...* et *échauffer*), *v. a.* Chauffer ce qui était refroidi. Faites réchauffer ce potage. || Fig. C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, c'est un ingrat qui tourne contre moi mes propres bienfaits. || Il se dit quelquefois simplement pour échauffer. || Fig. Exciter la chaleur de cœur. Réchauffez un cœur glacé, Sév. || Exciter le zèle. || Ranimer, en parlant de sentiments. Cela réchauffe la foi. Réchauffer une ancienne amitié. || Donner une plus grande chaleur. || T. de jardinage. Réchauffer une couche, y mettre du fumier neuf. || Se réchauffer, *v. r.* Échauffer son corps, qui s'était refroidi. || Fig. Reprendre une nouvelle vivacité. L'amitié se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts, Sév.

RÉCHAUFFOIR, *s. m.* Fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSÉ, ÉE, *p. p.* de rechausser.

* **RECHAUSSEMENT**, *s. m.* Action de rechausser un arbre.

RECHAUSSER (*re...* et *chausser*), *v. a.* Chausser de nouveau. Rechausser un enfant. || T. de jardinage. Amasser de la terre au pied d'une plante, d'un arbre, pour protéger et couvrir ses racines. || En archit. Refaire le pied d'une vieille construction. Rechausser un mur. || Rechausser une roue ou une machine dentée, y remettre des dents. || Se rechausser, *v. r.* Se chausser de nouveau.

RÊCHE (all. *resche*), *adj.* Âpre, rude au goût. Pomme, poire rêche. || Rude au toucher. Cette étoffe est rêche. || Fig. et famil. Rétif, difficile à vivre. Esprit rêche.

RECHERCHE (voy. *rechercher*), *s. f.* Action de rechercher pour trouver quelqu'un ou quelque chose. Il ordonna la recherche des déserteurs. La recherche des sources du Nil. || Fig. Action de rechercher pour se procurer des choses morales, intellectuelles. La recherche de la vérité. L'âme s'appauvrit dans cette recherche des plaisirs, Boss. || Recherche de pavé, recherche de couverture, la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles pierres ou de nouvelles ardoises à la place de celles qui manquent. || T. d'eaux et forêts. Opération par laquelle on s'assure des arbres qui manquent et qui doivent être remplacés. || Enquête judiciaire. || Examen de la vie et des actions de quelqu'un. || Au pl. Études sur quelques points de la science ou de l'érudition. Des recherches historiques, philosophiques, etc. || Poursuite qu'un homme fait en vue d'épouser une femme. || Il se dit, dans un sens analogue, de l'empressement à se lier avec quelqu'un. || Raffinement (ordinairement avec une idée de blâme). Vêtu avec une extrême recherche. Des recherches de cruauté. Recherche des expressions.

RECHERCHÉ, ÉE, *p. p.* de rechercher. || En peint. et sculpt. Figure bien recherchée, figure bien travaillée jusque dans les moindres détails. || Qui a du raffinement. Une mort des plus recherchées et des plus affreuses qu'on puisse imaginer, Volt. || Il se dit des choses où le soin, l'art, le travail vont jusqu'à l'affectation. Des expressions recherchées. || On le dit aussi en parlant des personnes. Écrivain recherché. || *S. m.* Ce qui est empreint de recherche, d'affectation. Évitez le recherché.

RECHERCHER, *v. a.* Chercher de nouveau. || Revisiter, revoir. Je venais rechercher le passé qui n'était plus, J. J. Rouss. || Chercher avec soin. À rechercher le vrai j'ai consumé ma vie, Volt. || Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un. On rechercha sa conduite, Volt. || Faire enquête pour exercer des poursuites criminelles. || Fig. Dieu ne recherche point, aveugle en sa colère, Sur le fils qui le craint, l'impiété du père, Rac. || Il se disait des poursuites exercées contre les traitants pour les contraindre à faire des restitutions. || Tâcher de procurer, d'obtenir, d'effectuer. Rechercher la gloire. Les rois qui recherchaient l'alliance de Rome, Boss. || Rechercher avec *de* et un infinitif. Tous les hommes recherchent d'être heureux, Pasc. || Désirer de voir ou de connaître quelqu'un, de l'entendre, de se lier avec lui. || Rechercher en mariage ou simplement rechercher une femme, faire les poursuites nécessaires pour l'épouser. || T. d'art. Réparer avec soin les moindres défauts d'un ouvrage. || Se rechercher, *v. r.* Avoir le désir de se connaître l'un l'autre. || Vouloir se marier l'un avec l'autre. || Apporter de la recherche à sa parure, à son langage, à sa manière de vivre. Les femmes se composent, se recherchent, La Bruy. On prétend que les Persanes se recherchent encore plus sur la propreté que les Turques, Buff.

RECHIGNÉ, ÉE, *p. p.* de rechigner. || Qui a l'air maussade. || *Subst.* Un rechigné. || On dit de même : Un visage rechigné, une mine rechignée.

RECHIGNER (*rêche* ou selon d'autres *re...* et anc. h. all. *chinan*, sourire), *v. n.* Famil. Donner des marques de refus, de dégoût, d'aversion, par une grimace qui porte principalement sur la lèvre. Le malheureux... Mange [un ail] et rechigne ainsi que fait un chat Dont les morceaux sont frottés de moutarde, La Font. || Rechigner à. Il rechignait à faire cela. Rechigner à une proposition. || On dit aussi : Rechigner de, avec un infinitif.

RECHOIR (*re...* et *choir*), *v. n.* T. vieilli qui n'est guère usité qu'à l'infinitif et au participe passé rechu. Tomber de nouveau. || Fig. Retomber dans une même maladie ou dans une même faute.

RECHU, UE, *p. p.* de rechoir.

RECHUTE (*re...* et *chute*), *s. f.* Seconde ou nouvelle chute. || Réapparition d'une maladie pendant ou peu après la convalescence. Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, La Rochef. La rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte, Bourd. || Retour à une ancienne habitude, à un ancien sentiment.

RÉCIDIVE (lat. *recidivus*), *s. f.* En méd. Réapparition d'une maladie après le rétablissement complet de la santé, au bout d'un laps de temps indéfini. || Action de retomber en la même faute, le même délit, le même crime. || Faute d'action ou de langage où l'on retombe.

* **RÉCIDIVÉ, ÉE,** *p. p.* de récidiver. Les criminels récidivés et *subst.* les récidivés.

RÉCIDIVER (*recidive*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. En méd. Avoir une récidive, reparaître. Cette tumeur récidivera. || En jurispr. Faire une récidive, commettre de nouveau le même délit, le même crime.

* **RÉCIDIVISTE,** *s. m.* Celui qui, après avoir été condamné pour un délit ou crime, commet le même délit, le même crime.

* **RÉCIDIVITÉ,** *s. f.* Néolog. En méd. Tendance qu'ont certaines tumeurs à récidiver, à repulluler. || Tendance à tomber en récidive, en parlant des criminels.

RÉCIF, RESCIF ou **RESSIF** (ré-sif. portugais *recife*, de l'arabe *ar-recif*), *s. m.* Chaîne de rochers à fleur d'eau.

RÉCIPÉ, *s. m.* Mot latin qui signifie prenez, et par lequel le médecin commence une formule. Ce mot s'écrit ordinairement en abrégé par un R dont la seconde jambe est barrée, ℞. || Ordonnance ou formule médicale indiquant le remède que doit prendre un malade. || Par extens. Toute sorte de recettes et de formules de remèdes. || *Au pl.* Des récipés.

RÉCIPIENDAIRE (ré-si-pi-an-dê-r'. Dérivé du lat. *recipiendus*), *s. m.* Celui que l'on reçoit dans quelque compagnie avec une certaine solennité.

RÉCIPIENT (lat. *recipiens*), *s. m.* Vase adapté à la cornue ou à l'alambic, pour recevoir les gaz qui s'échappent, ou les liquides qu'on distille. || Cloche de verre qu'on place sur le plateau d'une machine pneumatique, pour recevoir les corps qu'on veut mettre dans le vide.

RÉCIPROCITÉ (lat. *reciprocitas*), *s. f.* Qualité, caractère de ce qui est réciproque. Réciprocité de services.

RÉCIPROQUE (lat. *reciprocus*), *adj.* Alternatif, qui va en sens inverse. || Vers réciproques, vers latins qu'on peut lire en commençant par le dernier mot, sans que la mesure et le sens soient détruits. || En logiq. Propositions réciproques, deux propositions telles que le sujet de l'un peut devenir l'attribut de l'autre, et l'attribut de l'une le sujet de l'autre. || *S. f.* La réciproque, l'inverse d'une proposition démontrée. || Termes réciproques, termes qui ont la même signification, et qui se peuvent prendre l'un pour l'autre. || En mathém. Figures réciproques, celles dont les côtés se peuvent comparer, de manière que l'antécédent d'une raison et le conséquent de l'autre se trouvent dans la même figure. || Qui se communique de l'un à l'autre, mutuel. Un choc réciproque. Le roi, le sénat et le peuple étaient, pour ainsi dire, dans une dépendance réciproque, VERTOT. || *S. m.* Famil. Le réciproque, la pareille. Recevoir le réciproque. || En gramm. Verbes réciproques, verbes qui expriment l'action mutuelle de plusieurs sujets les uns sur les autres, par exemple : Ils se frappent.

RÉCIPROQUEMENT, *adv.* D'une manière inverse, en retour. Les enfants peut-être seraient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers, LA BRUY. || Et réciproquement, se dit d'une manière elliptique pour représenter la proposition réciproque. || Mutuellement. Se nuire réciproquement.

RÉCIT (voy. *réciter*), *s. m.* Action de raconter une chose. L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles, FLÉCH. || Dans l'art dramatique, la narration détaillée d'un événement qui vient de se passer. Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose, BOIL. || Famil. Langage avantageux que l'on tient sur quelqu'un. Faire un grand récit, de grands récits de quelqu'un ou de quelque chose. || En mus. Ce qui est chanté par une voix seule ou joué par un instrument seul. || Partie qui dans une symphonie exécute le sujet principal. || Synonyme ancien de récitatif.

RÉCITANT, ANTE, *adj.* En mus. Se dit des voix et des instruments qui exécutent seuls. || Partie récitante, celle qui est chantée par une seule voix ou exécutée par un seul instrument, ou celle qui exécute le sujet principal.

RÉCITATEUR (lat. *recitator*), *s. m.* Celui qui récite.

RÉCITATIF (*réciter*), *s. m.* En mus. dramatique, chant qui n'est mesuré que par à peu près; il représente la parole ordinaire. || Récitatif libre, le récitatif accompagné seulement par la basse et le piano. || Récitatif obligé, récitatif entremêlé de ritournelles et de traits de symphonie.

RÉCITATION (lat. *recitatio*), *s. f.* Action de réciter. La récitation des leçons. || Action de réciter en musique.

RÉCITÉ, ÉE, *p. p.* de réciter.

RÉCITER (lat. *recitare*), *v. a.* Faire à haute voix lecture de quelque ouvrage. Réciter des vers. || Prononcer quelque chose que l'on sait par cœur, à haute voix, d'une manière soutenue. || Réciter sa leçon, se dit de l'exercice scolaire qui consiste à redire à haute voix une chose apprise par cœur. || Raconter, faire un récit. Réciter une histoire. || Rapporter, citer. Voilà le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avais récité que les premières paroles, Boss. || En mus. Chanter ou exécuter un récit. || Se réciter, *v. r.* Être récité, raconté.

* **RÉCITEUR,** *s. m.* Synonyme familier de récitateur. Des réciteurs de méchants vers.

* **RÉCLAMANT, ANTE,** *s. m.* et *f.* En jurispr. Celui, celle qui présente une réclamation.

* **RÉCLAMATEUR,** *s. m.* Celui qui réclame, redemande. Les réclamateurs des droits de Dieu et des rois, MIRAB.

RÉCLAMATION (lat. *reclamatio*), *s. f.* Action de réclamer, de revendiquer, de revenir contre quelque chose. Faire une réclamation. La réclamation d'une créance. || Être en réclamation, avoir réclamé et attendre le résultat de sa réclamation. || Réclamation d'état, action judiciaire ayant pour objet de faire statuer sur l'état civil d'une personne à laquelle cet état est contesté.

RÉCLAME (voy. *réclamer*), *s. f.* T. d'imprim. Mot ou quelques syllabes d'un mot qu'on imprime au bas d'une page, et qu'on réitère au commencement de la page suivante, pour faire connaître l'ordre exact des pages et des feuilles. || Note manuscrite qui rappelle au correcteur le dernier mot et le dernier folio d'une épreuve. || Se dit aussi des mots qui, dans une pièce de théâtre, terminent chaque couplet et avertissent l'interlocuteur que c'est à lui de parler. || Néolog. Petit article inséré à part des annonces, dans le corps d'un journal, et contenant l'éloge d'un livre, d'un objet d'art, de commerce, etc. || Par extens. L'art de chauffer un succès.

RÉCLAME (voy. *réclamer*), *s. m.* T. de fauconnerie. Cri, signe pour faire revenir un oiseau au leurre ou sur le poing. Oiseau qui revient au réclame. || Sorte de pipeau pour attirer des oiseaux dans les piéges.

RÉCLAMÉ, ÉE, *p. p.* de réclamer.

RÉCLAMER (lat. *reclamare*), *v. n.* S'opposer de paroles, contredire. Il réclame contre la proposition. || Faire une réclamation. || Protester, revenir contre quelque acte. Tout acte qui est extorqué par la force ouverte est nul de tout droit, et réclame contre lui-même, Boss. || *V. a.* Implorer, demander avec instance. Je réclame votre indulgence. || Réclamer les saints, invoquer leur secours. || Demander une chose due ou juste. Réclamer le prix d'un travail. || Déclarer sien. Il n'y a pas une belle institution dans les siècles modernes que le christianisme ne réclame, CHATEAUBR. || Demander en justice. || Exiger, avec un nom de chose pour objet. Les soins que réclame la vigne. || S'interposer en faveur de quelqu'un. || Demander que quelqu'un soit remis à telle juridiction. || T. de fauconnerie. Appeler un oiseau pour le faire revenir sur le poing ou au leurre. || Réclamer les chiens, leur sonner la retraite et les appeler à soi. || Se réclamer, *v. r.* Dans l'ancienne jurisprudence, faire un appel. Se réclamer de cour inférieure en cour suzeraine. || Aujourd'hui et dans le langage général, se réclamer de quelqu'un, déclarer qu'on est connu de lui, qu'on est à son service, qu'on est son parent. || Se réclamer de quelque chose, invoquer cette chose en sa faveur. || Se réclamer, s'appeler l'un l'autre, en parlant de certains oiseaux.

RECLOUÉ, ÉE, *p. p.* de reclouer.

RECLOUER, *v. a.* Clouer de nouveau.

RECLURE (lat. *recludere*), *v. a.* Usité seulement à l'infinitif et aux temps composés : j'ai reclus, j'avais reclus, etc. Renfermer dans une clôture rigoureuse, priver de toute communication avec le reste des hommes. || Se reclure, *v. r.* S'enfermer et ne voir personne.

RECLUS, USE (re-klû), *p. p.* de reclure. || Qui vit dans la retraite. Il est demeuré reclus tout l'hiver. Il est reclus dans sa chambre. || *S. m.* et *f.* Un reclus, une recluse, celui, celle qui vit dans la clôture.

RECLUSION (lat. *reclusum*), *s. f.* État d'une personne renfermée. Il vit dans une véritable reclusion. || Peine infligée aux personnes qu'on enferme dans une maison de force. Condamné à la reclusion. || L'Académie dit que quelques-uns écrivent et prononcent réclusion.

* **RECLUSIONNAIRE,** *s. m.* et *f.* Se dit des condamnés à la reclusion.

RECOGNÉ, ÉE, *p. p.* de recogner.

RECOGNER (*re...* et *cogner*), *v. a.* Cogner de nouveau. || Fig. Renfoncer, faire rentrer. Recogner ses larmes. || Repousser. Nos troupes recognèrent l'ennemi. || En ce sens, il a vieilli. || Popul. Repousser durement, battre.

RÉCOGNITIF, IVE (ré-kogh-ni-tif. Lat. *recognitus*), *adj.* Qui sert à reconnaître. Les signes récognitifs. || En jurispr. Acte récognitif, acte par lequel on reconnaît une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

* **RÉCOGNITION** (ré-kogh-ni-sion. Lat. *recognitio*), *s. f.* Action de reconnaître. || Acte de la mémoire qui reconnaît une idée perdue pendant quelque temps, au moment même où la perception reproduit cette idée.

RECOIFFÉ, ÉE, *p. p.* de recoiffer.

RECOIFFER (*re...* et *coiffer*), *v. a.* Coiffer une seconde fois, réparer le désordre d'une coiffure. || Se recoiffer, *v. r.* Raccommoder sa coiffure.

RECOIN (*re...* et *coin*), *s. m.* Coin plus caché, moins en vue. Visiter tous les coins et recoins. || Fig. Ces notions privilégiées qui sont placées dans un recoin de sa cervelle, DIDEROT. || Par extens. Lieu retiré. L'homme, sans lumière, abandonné à lui-même et comme égaré dans ce recoin de l'univers, PASC. || Fig. Ce qu'il y a de plus caché. || Les recoins du cœur, de la conscience, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, dans la conscience.

RÉCOLÉ, ÉE, *p. p.* de récoler.

RÉCOLEMENT, *s. m.* En jurispr. anc. Action de récoler des témoins. || T. de procédure. Vérification. Faire le récolement d'un inventaire. || Procès-verbal des agents forestiers constatant si une coupe de bois a été faite conformément à l'ordonnance.

RÉCOLER (lat. *recolere*), *v. a.* En jurispr. anc. Faire lecture à des témoins de leurs propres dépositions, pour savoir d'eux s'ils confirment ce qu'ils ont déclaré.

RECOLLÉ, ÉE, *p. p.* de recoller.

RÉCOLLECTION (lat. *recollectio*), *s. f.* T. de spiritualité. Sorte de méditation par laquelle on se recueille. || En philos. Effort que fait la mémoire pour retrouver une idée qu'elle a perdue, en l'absence de la perception qui pourrait reproduire cette idée.

* **RECOLLEMENT,** *s. m.* Action de coller de nouveau.

RECOLLER (*re...* et *coller*), *v. a.* Coller de nouveau. || Se recoller, *v. r.* Être recollé.

RÉCOLLET (rè-ko-lè. Lat. *recollectus*), *s. m.* Nom de religieux réformés de l'ordre de Saint-François.

RÉCOLLETTE, *s. f.* Membre de certaines communautés de femmes, de l'ordre de Saint-François.

RÉCOLLIGÉ, ÉE, *p. p.* de récolliger. Une âme silencieuse et parfaitement récolligée, Boss.

RÉCOLLIGER (SE) (lat. *recolligere*), *v. r.* T. de spiritualité. Se recueillir en soi-même.

* **RÉCOLTANT, ANTE,** *adj.* Se dit de celui, de celle qui récolte. Fermier récoltant.

RÉCOLTE (lat. *recollecta*), *s. f.* Action de couper, d'arracher les produits du sol et de les transporter dans le lieu où ils doivent être conservés jusqu'au moment de leur utilisation. || Fig. Il se dit de certaines choses qu'on reçoit ou qu'on rassemble. Cette quêteuse a fait une bonne récolte. Il a fait une bonne récolte d'observations. || Biens de la terre récoltés. Vendre une récolte sur pied.

RÉCOLTÉ, ÉE, *p. p.* de récolter.

RÉCOLTER (*récolte*), *v. a.* Faire une récolte. || Fig. Je me suis mêlé de cette affaire; je n'y ai récolté que des injures. Récolter des faits, des anecdotes, etc. || Se récolter, *v. r.* Être récolté.

RECOMMANDABLE, *adj.* Qui est digne de recommandation, estimable. Un homme recommandable. || Il se dit aussi des choses. Une vertu recommandable.

RECOMMANDATION (voy. *recommander*), *s. f.* Action de recommander quelqu'un. Une lettre de recommandation. || Prière de la recommandation de l'âme, la prière que l'Église catholique fait à Dieu pour les agonisants. || Avis que les curés donnent dans leurs prônes de faire quelque aumône ou quelques prières pour des personnes qu'ils désignent. || Il se dit aussi des choses qui servent de recommandation. Quelle horrible peine à un homme qui est seul et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve! LA BRUY. || En recommandation, digne d'être estimé, en parlant des choses. J'ai l'honneur en recommandation, MOL. || Conseils pressants, injonctions. Il a suivi vos recommandations.

RECOMMANDÉ, ÉE, *p. p.* de recommander.

RECOMMANDER (*re...* et *commander*), *v. a.* Prier d'être favorable à, en parlant des personnes pour qui on s'intéresse. Recommander un candidat. || Absol. Il aime à recommander. || Recommander son âme à Dieu, prier Dieu d'avoir pitié de l'âme. || Recommander quelqu'un aux prières, aux aumônes des fidèles, exhorter à prier pour lui, à lui faire quelque charité. || Recommander quelqu'un au prône, le recommander aux prières ou aux charités des paroissiens, en faisant le prône. || Fig. et famil. Il a été bien recommandé au prône, on a dit beaucoup de choses contre lui à quelqu'un qui peut lui nuire. || Popul. Nuire à quelqu'un par ses paroles. || Il se dit des choses auxquelles on prie de faire attention, de donner des soins. Il vous a recommandé son affaire. || Rendre recommandable. Rien ne le recommande. || Ordonner à quelqu'un, charger quelqu'un de faire quelque chose. On m'a recommandé de veiller sur lui. || Exhorter à, conseiller fortement. On lui a recommandé d'être sage. || Recommander le secret à quelqu'un, lui ordonner ou le prier de garder le secret. || Recommander un prisonnier, retenir un prisonnier par un nouvel écrou. || Se recommander, *v. r.* Réclamer le secours, la protection, les bons offices de quelqu'un. || Se recommander à Dieu, réclamer le secours de Dieu. || Fig. Se recommander à tous les saints et saintes du paradis, implorer la protection de tout le monde. || Se recommander de quelqu'un, invoquer en sa faveur le témoignage de quelqu'un. || Se recommander, être recommandable. Le vrai mérite se recommande de lui-même.

* **RECOMMANDEUR,** *s. m.* Celui qui recommande.

* **RECOMMENCE,** *s. f.* Se dit au jeu du nombre de points qu'on a au delà de cent. J'ai vingt de recommence.

RECOMMENCÉ, ÉE, *p. p.* de recommencer.

* **RECOMMENCEMENT,** *s. m.* Action de recommencer. Ces recommencements de querelle, SÉV. || Redite.

RECOMMENCER (*re...* et *commencer*), *v. a.* Commencer de nouveau à faire ce qui a été fait. Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois, Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois, BOIL. || Famil. Recommencer de plus belle, faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois. || Recommencer sur nouveaux frais, recommencer de nouveau un travail, comme si rien n'en eût été fait. || Recommencer un élève, faire reprendre les éléments à un élève qui a été mal commencé. || *V. n.* Faire de nouveau. Finissons; mais demain, Muse, à recommencer, BOIL. || Dire de nouveau. || Famil. C'est toujours à recommencer, on perd son temps, on n'achève pas, on n'obtient rien. || Avoir un nouveau commencement. Le jour recommence. || On dit recommencer à et recommencer de avec un infinitif.

* **RECOMMENCEUR, EUSE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui recommence. || Celui, celle qui redit, qui se répète.

RÉCOMPENSE (voy. *récompenser*), *s. f.* Ce qu'on donne à quelqu'un qui a bien fait, ou en reconnaissance d'un service. || En un sens contraire, châtiment. Recevoir la récompense de son crime. || Dédommagement, compensation. Pour récompense de ses sacrifices, on lui accorda une pension. || En jurispr. Compensation pécuniaire due soit à la communauté par un des époux, soit à l'un des époux par la communauté, lorsqu'on liquide cette communauté après la dissolution. || En récompense, *loc. adv.* En revanche, par une sorte de compensation. L'on mange peu, l'on boit en récompense, LA FONT.

RÉCOMPENSÉ, ÉE, *p. p.* de récompenser.

RÉCOMPENSER (*ré*... et *compenser*), *v. a.* Donner une récompense à une personne. || Absol. Punissant au-dessous du mérite et récompensant au-dessus, Boss. || Payer quelque chose par une récompense. Récompenser le travail, la peine, le mérite. || Fig. Les fruits dorés dont l'automne récompense les travaux des laboureurs, Fén. || Par antiphrase, châtier. Il a été récompensé de sa perfidie. || Dédommager, compenser. Il faisait un frais délicieux qui nous récompensait d'une journée fort chaude, Fonten. || Absol. La vertu récompense toujours des sacrifices qu'on fait pour elle, Genlis. || Récompenser le temps perdu, réparer une perte de temps. || Se récompenser, *v. r.* Se dédommager. Trouvant abondance de toutes choses, ils se récompensèrent des misères qu'ils avaient souffertes, Vaugelas.

RECOMPOSÉ, ÉE, *p. p.* de recomposer.

RECOMPOSER (*re*... et *composer*), *v. a.* Composer de nouveau. La nature... décompose, construit, fond, désordonne, arrange... Et dans ce grand chaos recompose les mondes, Delille. || T. d'imprim. Composer de nouveau des lignes, une page tombée en pâte, ou un ouvrage dont on n'a pas conservé les feuilles. || Composer de nouveau, refaire un ouvrage d'esprit. || En chim. Réunir les éléments dissociés. Recomposer l'eau avec l'oxygène et l'hydrogène. || Absol. et fig. Nos sciences décomposent et recomposent, Chateaubriand.

RECOMPOSITION, *s. f.* Action de recomposer une page ou une feuille d'impression. || En chim. Action de recomposer une substance ; résultat de cette action.

RECOMPTÉ, ÉE, *p. p.* de recompter.

RECOMPTER, *v. a.* Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE, *adj.* Qui peut être réconcilié.

RÉCONCILIATEUR, TRICE (lat. *reconciliator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui réconcilie.

RÉCONCILIATION (lat. *reconciliatio*), *s. f.* Rétablissement de l'amitié entre personnes brouillées. || Réconciliation normande, fausse réconciliation. || Dans les législations barbares, acte par lequel des personnes, des familles se réconciliant, abolissent le souvenir des injures, des meurtres, etc. || T. de religion. Acte par lequel Jésus-Christ a réconcilié les hommes avec Dieu. || Acte solennel par lequel un hérétique est reçu dans le sein de l'Église. || Nouvelle bénédiction d'une église profanée.

RÉCONCILIÉ, ÉE, *p. p.* de réconcilier.

RÉCONCILIER (lat. *reconciliare*), *v. a.* Rétablir l'amitié entre des personnes brouillées, la paix entre des ennemis. || Réconcilier avec, faire disparaître des sentiments peu favorables qu'on avait sur quelque chose ou quelqu'un. S'il y avait au monde dix hommes comme lui, en vérité, je crois qu'ils me réconcilieraient avec l'humanité, Fén. || Faire la paix de l'homme avec Dieu. Nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, Bourd. || Chez les catholiques, réconcilier un hérétique, un pécheur, lui donner l'absolution après qu'il a abjuré ou fait pénitence. || Réconcilier une église, la rebénir quand elle a été profanée. || Mettre d'accord, concilier, en parlant de choses. J. J. Rousseau prétend qu'on ne peut réconcilier le théâtre avec la morale. || Se réconcilier quelqu'un, se le concilier de nouveau, gagner de nouveau sa faveur. || Se réconcilier, *v. r.* Se remettre bien avec quelqu'un. || Se réconcilier avec soi-même, se mettre bien avec soi-même, en apaisant les reproches de sa conscience. || Se réconcilier avec Dieu et absol. se réconcilier, demander à Dieu pardon des péchés, et recevoir l'absolution des fautes commises.

RÉCONDUCTION (lat. *reconducere*), *s. f.* En jurispr. Renouvellement d'un louage ou d'un bail à ferme. || Tacite récond- tion, continuation d'un bail aux mêmes conditions, sans qu'il ait été renouvelé.

RECONDUIRE (*re*... et *conduire*), *v. a.* Accompagner une personne qui s'en retourne. || Reconduire un étranger à la frontière, l'expulser du territoire. || Accompagner par civilité jusqu'à la porte une personne qui se retire après une visite. || Absol. Les malades ne reconduisent pas, Mol. || Ironiq. Repousser, expulser en maltraitant. Les ennemis furent reconduits à coups de canon.

RECONDUIT, ITE, *p. p.* de reconduire.

RECONDUITE, *s. f.* Action de reconduire. || Ironiquement. On lui fit la reconduite à coups de bâton.

RÉCONFORT (*réconforter*), *s. m.* Consolation, secours.

RÉCONFORTATION, *s. f.* Action de réconforter.

RÉCONFORTÉ, ÉE, *p. p.* de réconforter.

RÉCONFORTER (*ré*... et *conforter*), *v. a.* Donner de la force. Un peu de vin l'a réconforté. || Donner de la force morale. En ce fâcheux état ce qui nous réconforte, C'est que la bonne cause est toujours la plus forte, Malh. || Se réconforter, *v. r.* Reprendre de la force. Se réconforter d'une longue abstinence. || Se consoler.

RECONNAISSABLE, *adj.* Facile à reconnaître, en parlant des personnes ou des choses. Personnage reconnaissable. Son écriture n'est pas reconnaissable.

RECONNAISSANCE (*reconnaissant*), *s. f.* Action de reconnaître, de se remettre en l'esprit l'idée, l'image d'une personne ou d'une chose. La reconnaissance d'Ulysse par Télémaque. La reconnaissance des meubles qui lui avaient été volés. || Se dit de certaines péripéties des ouvrages épiques ou dramatiques. La reconnaissance de Mérope et de son fils. || Examen, vérification de certains objets pour en constater le nombre, l'espèce, etc. Faire la reconnaissance des lieux. || T. de guerre. Action d'examiner un terrain, la position de l'ennemi. Pousser une reconnaissance. || Action d'explorer une contrée. || T. de mar. Action de reconnaître en naviguant des côtes, des rades, etc. qui n'étaient pas connues. || Signaux de reconnaissance, signaux à l'aide desquels se reconnaissent des vaisseaux qui se rencontrent en mer. || Écrit par lequel on déclare ou l'on reconnaît avoir reçu telle valeur en espèces ou en marchandises. || Reconnaissance du mont-de-piété, écrit par lequel un mont-de-piété déclare avoir reçu un gage et avoir prêté une certaine somme sur ce gage. || Reconnaissance d'enfant, acte par lequel on reconnaît être le père ou la mère d'un enfant naturel. || Action de reconnaître un gouvernement, un culte. || Action d'avouer, de reconnaître un fait. || Confession d'une faute. Faire une sincère reconnaissance de ses fautes, Boss. || Souvenir affectueux d'un bienfait reçu, avec le désir de s'acquitter en rendant la pareille. || Il se dit quelquefois au pluriel. Je vous charge volontiers de mes reconnaissances envers sainte Ébrigisille, Boss. || Récompense accordée pour un bon office.

RECONNAISSANT, ANTE (*reconnaître*), *adj.* Qui a de la reconnaissance. Reconnaissant des services qu'on lui a rendus. Reconnaissant envers ses bienfaiteurs.

RECONNAÎTRE (*re*... et *connaître*), *v. a.* Se remettre dans l'esprit l'idée de quelqu'un ou de quelque chose que l'on connaît. Je reconnais le cachet. Reconnaître des gens à leur voix. || Fig. De mes feux mal éteints je reconnus la trace, Rac. || On ne le reconnaît plus, il est tout à fait changé. || Connaître à quelque signe, à quelque marque, à quelque indication une personne ou une chose qu'on n'a jamais vue. Je l'ai reconnu à sa voix. Reconnaître une plante d'après la description. || Se faire reconnaître, prouver qui l'on est par des indications certaines. || Il se dit des marques morales, intellectuelles, qui font connaître quelqu'un ou quelque chose. Reconnaissez ici le monde, Boss. On reconnaît Joad à cette violence. Rac. || Parvenir à connaître, à apercevoir, à découvrir la vérité de quelque chose. On a reconnu son innocence. On reconnaît à ces indices la salubrité de l'eau. || Reconnaître avec la négation signifie quelquefois ne plus avoir égard à, ne plus écouter. Il ne reconnaît d'autre loi que sa volonté. || Considérer, observer. Reconnaître les lieux. || Fig. Reconnaître les dispositions de quelqu'un. || T. de guerre. Examiner, s'instruire de ce qui concerne la situation, la nature, la force d'un lieu ou d'une troupe ennemie. || Reconnaître une patrouille, une ronde, etc. s'assurer qu'elle n'est pas ennemie. || Faire l'exploration de contrées, d'eaux inconnues. || T. de mar. S'approcher d'une terre, en examiner la forme, en étudier les abords. Reconnaître un écueil, un danger, s'en approcher, les relever, les dessiner. Reconnaître un vaisseau, s'approcher de lui pour juger de sa force, connaître sa nationalité, etc. || Admettre, accepter comme vrai, comme incontestable. || Se soumettre à l'autorité d'une personne. Tous reconnaissaient Charles Martel, Boss. || On dit dans un sens analogue : Reconnaître un Dieu. || Reconnaître un gouvernement, reconnaître qu'il est légitimement établi et qu'il prend place à côté des an-

ciens gouvernements. || Reconnaître pour, reconnaître en telle qualité. Énée, que les Romains reconnaissent pour leur fondateur, Boss. || T. milit. Faire reconnaître un officier, le proclamer en présence de la troupe qu'il doit commander. || Reconnaître un enfant, s'avouer authentiquement pour père ou mère d'un enfant naturel. || Reconnaître sa signature, une lettre, etc. reconnaître qu'on a signé l'écrit, qu'on a écrit la lettre dont il s'agit, etc. || Reconnaître une rente, une redevance, en passer un aveu. || Avouer, confesser. Reconnaître ses fautes. || On dit : Reconnaître de, avec un infinitif. Reconnaissant de l'avoir ruiné, Sév. || On supprime quelquefois la préposition *de*. Je reconnais avoir reçu... || Avoir de la reconnaissance pour. Mais puisqu'on reconnaît si mal mes bons offices, Mol. || Récompenser. Va, je reconnaîtrai ce service en son lieu, Corn. || Se reconnaître, *v. r.* Trouver sa ressemblance, son image dans un portrait, dans un miroir, etc. || Fig. Retrouver ses opinions, ses sentiments dans un autre. || Se remettre dans l'idée un lieu qu'on a connu et où l'on se retrouve. || Se reconnaître, constater qu'on se connaît les uns les autres. || Être reconnaissable ou reconnu. L'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits, Boss. || Avouer quelque chose de soi. Quoiqu'il se reconnaisse pécheur, Bourd. || Reprendre ses sens, examiner ce qu'on doit faire.

RECONNU, UE, *p. p.* de reconnaître.

RECONQUÉRIR (*re...* et *conquérir*), *v. a.* Conquérir de nouveau, reprendre par voie de conquête. || Fig. Reconquérir l'amitié, l'estime, recouvrer l'amitié, l'estime.

RECONQUIS, ISE, *p. p.* de reconquérir.

* **RECONSTITUER**, *v. a.* Constituer de nouveau.

RECONSTITUTION (*re...* et *constitution*), *s. f.* Action de reconstituer. || En jurispr. Constitution d'une rente dont le prix est affecté par l'emprunteur au remboursement d'une autre rente qu'il devait.

RECONSTRUCTION (*re...* et *construction*), *s. f.* Action de reconstruire. La reconstruction d'une maison.

RECONSTRUIRE, *v. a.* Rebâtir un édifice. || Fig. et absol. Les hommes modérés ne croient pas que la sagesse soit dans les extrêmes, ni que le courage de démolir ne doive jamais faire place à celui de reconstruire, Mirab.

RECONSTRUIT, ITE, *p. p.* de reconstruire.

RECONVENTION (*re...* et *convention*), *s. f.* T. de palais. Demande formée par le défendeur devant le tribunal où il est assigné, et tendant à anéantir ou restreindre l'effet de l'action intentée contre lui.

* **RECONVENTIONNEL, ELLE**, *adj.* Qui est de la nature d'une reconvention. Demande reconventionnelle.

* **RECONVENTIONNELLEMENT**, *adv.* D'une manière reconventionnelle.

RECOPIÉ, ÉE, *p. p.* de recopier.

RECOPIER, *v. a.* Transcrire de nouveau.

RECOQUILLÉ, ÉE, *p. p.* de recoquiller.

RECOQUILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* État de ce qui est recoquillé. Le recoquillement des feuilles.

RECOQUILLER (*ll* mouillées. *Re...* et *coquille*), *v. a.* Retrousser en forme de coquille. Certaines chenilles recoquillent les feuilles des arbres. || Se recoquiller, *v. r.* Devenir recoquillé.

RECORDÉ, ÉE, *p. p.* de recorder.

RECORDER (lat. *recordari*), *v. a.* Répéter une chose qu'on a apprise par cœur pour mieux se la rappeler. || Fig. et famil. Recorder sa leçon, tâcher de se bien remettre en l'esprit ce qu'on doit dire ou faire. || Recorder quelqu'un, lui remettre en l'esprit. || Se recorder, *v. r.* Se remettre en l'esprit ce qui est à dire ou à faire. || Se recorder avec quelqu'un, se concerter avec lui.

RECORRIGÉ, ÉE, *p. p.* de recorriger.

RECORRIGER (*re...* et *corriger*), *v. a.* Corriger de nouveau. || Absol. Il corrige et recorrige sans fin.

RECORS (re-kor. *Recorder*), *s. m.* Officier subalterne de la justice, qui accompagne les huissiers pour leur servir de témoin ou pour leur prêter main-forte dans l'exercice de leurs fonctions. || En général, agent armé qui exécute les ordres de la justice.

RECOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de recoucher.

RECOUCHER (*re...* et *coucher*), *v. a.* Coucher de nouveau. Recoucher un enfant. || *V. n.* Passer de nouveau la nuit dans un lit. || Se recoucher, *v. r.* Se remettre au lit.

RECOUDRE (*re...* et *coudre*), *v. a.* Coudre une chose décousue, déchirée. || Fig. Joindre ensemble des morceaux, en fait d'ouvrages d'esprit.

RECOUPE (*re...* et *coupe*), *s. f.* Morceaux d'étoffe qui restent quand on taille des vêtements. || Partie des pierres qu'on abat en les taillant pour les mettre en œuvre. || Il se dit aussi des métaux. || Seconde coupe de trèfle, de foin, etc. ; on dit plus souvent regain. || Deuxième farine tirée du son séparé du gruau. || Eau-de-vie préparée par mixtion d'alcool à un degré élevé avec de l'eau simple. || Au pl. Dernière goutte tirée du raisin.

RECOUPÉ, ÉE, *p. p.* de recouper.

RECOUPEMENT, *s. m.* Diminution d'épaisseur que l'on fait subir à un mur de face, à partir de chaque plinthe, pour tenir lieu de fruit, lorsque chaque partie du mur, comprise entre deux plinthes, est à plomb.

RECOUPER, *v. a.* Couper de nouveau. Il faut recouper du pain à cet enfant. || Se dit du mélange qu'on fait des vins de diverses qualités ou des vieux avec les nouveaux. || *V. n.* Couper de nouveau, aux jeux de cartes.

RECOUPETTE (dim. de *recoupe*), *s. f.* Troisième farine tirée du son séparé du gruau.

RECOURBÉ, ÉE, *p. p.* de recourber.

RECOURBER (*re...* et *courber*), *v. a.* Courber de nouveau. || Courber, ployer en rond par le bout. || Fig. Rabaisser vers. || Se recourber, *v. r.* Être courbé en rond.

RECOURIR (*re...* et *courir*), *v. n.* Courir de nouveau, retourner en courant. || Fig. Avoir recours à quelqu'un ou à quelque chose. Recourir aux armes. Petits princes, videz vos débats entre vous ; De recourir aux rois vous seriez de grands fous, La Font. || Recourir en cassation, se pourvoir en cassation. || *V. a.* En termes de chasse, ce verbe fait recourre à l'infinitif. Poursuivre une seconde fois une bête ou poursuivre une nouvelle bête.

RECOURS (re-kour. Lat. *recursus*), *s. m.* Action par laquelle on recherche le secours de quelqu'un ou de quelque chose. Avoir recours au roi, à la ruse, aux remèdes, etc. || Refuge, ressource. La retraite est mon seul recours, Volt. || T. de droit. Action en garantie. Recours contre les endosseurs. || Recours en cassation, pourvoi en cassation. Recours en grâce, demande adressée au souverain pour obtenir la remise ou la commutation d'une peine. || Quand *recours* signifie l'action par laquelle on recherche de l'assistance, il se met toujours sans prépositif : J'ai recours à Dieu. Dans le sens de refuge, d'action en garantie, on l'accompagne de prépositifs : Mon recours est en Dieu ; j'aurai mon recours contre vous.

RECOUSSE ou **RESCOUSSE** (anc. fr. *rescourre*, du lat. *re* et *excutere*), *s. f.* T. vieilli. Reprise d'une personne ou d'une chose enlevée par force. Courir à la recousse. || À la rescousse ! à l'aide, à un nouvel effort !

RECOUSU, UE, *p. p.* de recoudre.

RECOUVERT, ERTE, *p. p.* de recouvrir.

RECOUVRABLE, *adj.* T. de finance. Qui peut être recouvré. Deniers non recouvrables.

RECOUVRANCE, *s. f.* Action de recouvrer, secours ; il est usité seulement dans : Notre-Dame de Recouvrance.

RECOUVRÉ, ÉE, *p. p.* de recouvrer. || Prov. Pour un perdu, deux recouvrés, voy. perdu.

RECOUVREMENT (*recouvrir*), *s. m.* Action de recouvrir ; résultat de cette action. Le recouvrement des terrains cultivables de l'Égypte par les sables stériles de la Libye, Cuvier. || Partie d'une pierre, d'une tuile, etc. qui couvre un point, une entaille. || Enduit de plâtre sous lequel on a latté et qui sert à couvrir les faces visibles d'une pièce de charpente. Faire en plomb le recouvrement d'une partie de toit.

RECOUVREMENT (*recouvrer*), *s. m.* Action de recouvrer ce qui pouvait être perdu. Recouvrement de titres, de pièces, de la santé, des forces, etc. || Perception, recette de deniers dus. Le recouvrement des impôts. || Au pl. Créances d'une étude ou d'une maison de commerce.

RECOUVRER (lat. *recuperare*), *v. a.* Rentrer en possession de ce qu'on a perdu. Recouvrer la vue, la jeunesse, l'estime publique, etc. || Il se dit quelquefois de ce qui vient entre les mains. Il n'avait pas vu les actes qu'on a recouvrés depuis, Boss. || Toucher une somme due ; faire la levée des impôts. || T. de mar. Recouvrer une manœuvre, la tirer dans le vaisseau.

RECOUVRIR (*re...* et *couvrir*), *v. a.* Couvrir de nouveau. Recouvrir de terre les semences. Recouvrir un toit. || Il se dit quelquefois simplement pour couvrir. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, BUFF. || Fig. Cacher sous des apparences. Recouvrir de beaux prétextes une mauvaise action. || Se recouvrir, *v. r.* Se couvrir de nouveau. Le temps se recouvre.

RECRACHÉ, ÉE, *p. p.* de recracher.

RECRACHER (*re...* et *cracher*), *v. a.* Cracher de nouveau. || Rejeter ce qu'on avait dans la bouche.

RÉCRÉANCE (*ré...* et *créance*), *s. f.* En droit canon, jouissance provisionnelle des revenus d'un bénéfice en litige. || Lettres de récréance, lettres remises à un ambassadeur pour les présenter au souverain d'auprès duquel on le rappelle ; et aussi lettres qu'un prince donne à l'ambassadeur ou ministre rappelé d'auprès de lui pour les remettre au prince qui le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE (*récréer*), *adj.* Qui récrée, divertit. Lecture récréative. Homme récréatif.

RÉCRÉATION (lat. *recreatio*), *s. f.* Ce qui, interrompant le travail, en délasse. || L'heure de récréation, de la récréation ou simplement la récréation, temps accordé aux élèves d'un pensionnat, aux pensionnaires d'une communauté, et en général à un enfant, pour jouer, se reposer. || Au pl. Nom donné à quelques ouvrages où l'on tire des sciences certaines opérations récréatives.

RECRÉÉ, ÉE, *p. p.* de recréer.

RÉCRÉÉ, ÉE, *p. p.* de récréer.

RECRÉER (lat. *recreare*), *v. a.* Créer de nouveau ; donner une nouvelle existence. Dieu ne devant plus détruire le monde non plus que le recréer, PASC.

RÉCRÉER (lat. *recreare*), *v. a.* Ranimer comme par une seconde existence. Le vin récrée les esprits. || Le vert récrée la vue, il fait plaisir à la vue. || Par extens. Délasser du travail par quelque amusement. Il faut des jeux qui récréent, et qui ne fatiguent pas l'esprit. || Se récréer, *v. r.* Prendre de la recréation, se distraire.

RÉCRÉMENT (lat. *recrementum*), *s. m.* Impureté mêlée à diverses substances. Tirer de l'alun des récréments d'une mine de charbon brûlée. || En physiol. Humeur qui, après avoir été séparée du sang par un organe sécréteur, est reportée dans le sang par l'absorption.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE, *adj.* Syn. de récrémentitiel.

RÉCRÉMENTITIEL, ELLE, *adj.* En physiol. De récrément. Humeurs récrémentitielles.

RECRÉPI, IE, *p. p.* de recrépir.

* **RECRÉPIMENT,** *s. m.* Synonyme de recrépissage.

RECRÉPIR (*re...* et *crépir*), *v. a.* Crépir de nouveau. Recrépir une muraille. || Par extens. Recrépir un visage, en cacher les rides à l'aide du fard. || Fig. Donner à un ouvrage de littérature un remaniement qui en masque quelques défauts. || Recrépir une vieille histoire, un conte, les rajeunir, leur donner une forme nouvelle. || Fig. Masquer, cacher. La dissimulation recrépit les vieilles haines, DUFRÉNY.

* **RECRÉPISSAGE,** *s. m.* Action de recrépir.

* **RECREUSER** (*re...* et *creuser*), *v. a.* Creuser de nouveau. || Creuser plus avant. Recreuser un puits.

RÉCRIER (SE) (*re...* et *écrier*), *v. r.* Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend, qui frappe, qui plaît. J'enrage de voir de ces gens... qui dans une comédie se récrieront aux méchants endroits, et ne branleront pas à ceux qui sont bons, MOL. || Absol. Il n'y a pas de quoi se récrier. || Avec ellipse du pronom personnel. Ce palais, ces meubles... vous enchantent, et vous font récrier d'une première vue sur une maison si délicieuse, LA BRUY. || Réclamer, protester contre quelque chose. Se récrier contre un scandale. || T. de chasse. Redoubler de voix, en parlant des chiens relançant l'animal qui les avait mis en faute.

* **RÉCRIMINATEUR, TRICE,** *adj.* Qui récrimine.

RÉCRIMINATION, *s. f.* Reproche qu'on oppose à un autre reproche. || T. de rhétor. Figure par laquelle on rétorque une accusation.

RÉCRIMINATOIRE, *adj.* Qui contient une récrimination. Plainte récriminatoire.

RÉCRIMINER (lat. *re...* et *criminari*), *v. n.* Répondre à des accusations par d'autres accusations. Récriminer contre quelqu'un. Récriminer n'est pas se justifier.

RÉCRIRE (lat. *rescribere*), *v. a.* Écrire de nouveau ce qui est déjà écrit. || Rédiger de nouveau. || *V. n.* Écrire une nouvelle lettre. || Faire réponse par lettre.

RÉCRIT, ITE, *p. p.* de récrire.

RECROÎTRE (*re...* et *croître*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Croître, pousser de nouveau. L'herbe coupée recroît plus drue. || Devenir plus grand de nouveau.

RECROQUEVILLÉ, ÉE, *p. p.* de recroqueviller.

RECROQUEVILLER (SE) (*ll* mouillées. Altération de *recoquiller*), *v. r.* Se dit du parchemin, du cuir ou substances analogues qui se retirent quand on les approche du feu, ou des feuilles qui se dessèchent par l'effet du soleil.

* **RECRU** (*re...* et *cru*), *s. m.* T. d'eaux et forêts. Ce qui a poussé de nouveau dans une forêt après la coupe sombre.

RECRU, UE (part. de l'anc. v. *recroire*, se rendre), *adj.* Excédé de fatigue. Des troupes recrues et harassées, P. D'ABL. Un animal déjà épuisé et recru, BOSS. Elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue, LA BRUY.

RECRÛ, UE, *p. p.* de recroître.

* **RECRUDESCENCE** (lat. *recrudescere*), *s. f.* En méd. Retour des symptômes d'une maladie, avec une nouvelle intensité, après une rémission momentanée. || Par extens. Recrudescence du froid. || Fig. La recrudescence des troubles civils.

RECRUE (p. p. f. de *recroître*), *s. f.* Nouvelle levée de soldats pour remplacer ceux qui manquent. || Il se dit des soldats de nouvelle levée. Armée de recrues. || Fig. Voilà une bonne recrue pour la philosophie, VOLT. || Au sing. La recrue, les soldats de recrue. || Action de lever des hommes pour des recrues. On a cessé la recrue. || Fig. Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : retirez-vous, BOSS. || Fig. Gens qui arrivent dans une compagnie sans y être attendus. || Faire la recrue de quelqu'un, l'adjoindre, l'introduire.

RECRUTÉ, ÉE, *p. p.* de recruter.

RECRUTEMENT, *s. m.* Action de recruter.

RECRUTER (*recrue*), *v. a.* Lever des gens de guerre. || Fig. et famil. Attirer dans une compagnie, dans une partie. Il recrutait avec ardeur des associés. || Absol. Recruter. || Se recruter, *v. r.* Recevoir des recrues. || Fig. Le sénat romain se recrutait parmi les chevaliers.

RECRUTEUR, *s. m.* Celui qui fait des recrues. || *Adj.* Officier recruteur.

RECTA (lat. *recta*), *adv.* Exactement, ponctuellement. Il a payé recta à l'échéance.

RECTANGLE (b. lat. *rectiangulus*), *adj.* En géom. Qui a les angles droits. Une figure rectangle. || *S. m.* Un rectangle, un parallélogramme rectangle.

RECTANGULAIRE, *adj.* En géom. Qui a la forme d'un rectangle. Une figure rectangulaire.

RECTEUR (lat. *rector*), *s. m.* Celui qui dirige, régit. Le pape peut être appelé le recteur de l'Église universelle, DUMARSAIS. || Autrefois, chef d'une université. || Aujourd'hui, chef d'une des académies qui composent l'université de France. || Dans quelques provinces, le curé d'une paroisse. || Titre que les jésuites donnent aux supérieurs de leurs collèges. || Rectrice, femme d'un recteur.

RECTEUR, TRICE, *adj.* Dans l'ancienne chimie, esprits recteurs, les corps que l'on considérait comme le primitif de l'odeur dans toutes les substances odorantes.

* **RECTIFIABLE,** *adj.* Qui peut être rectifié. Erreur rectifiable. || En géom. Qui peut être rendu équivalent à une ligne droite. Des courbes rectifiables.

* **RECTIFICATEUR,** *s. m.* Celui qui rectifie. || Appareil qui sert à rectifier des liqueurs.

* **RECTIFICATIF, IVE,** *adj.* Qui rectifie. Article rectificatif.

RECTIFICATION, *s. f.* Action de rectifier, de rendre droit. La rectification d'une route. || Action de corriger ce qui est fautif. La rectification d'une erreur, d'un compte. || En géom. Rectification d'une courbe, opération par laquelle on trouve une ligne droite égale en longueur à la courbe donnée. || En chim. Espèce de distillation par laquelle on purifie les liquides.

RECTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de rectifier. || En chim. Épuré. Des eaux-de-vie rectifiées.

RECTIFIER (lat. *rectificare*), *v. a.* Rendre droit. Rectifier le tracé d'une route. || T. milit. Rectifier un alignement, rendre droit le front d'une troupe dont l'ordre s'est dérangé. || Fig. Redresser, corriger. Rectifier des erreurs, des fautes, etc. Rectifier le goût. || En géom. Rectifier une courbe, trouver une ligne droite qui lui soit égale en longueur. || En chim. Rectifier une liqueur, la rendre plus pure en la distillant de nouveau. || Se rectifier, *v. r.* Être redressé, corrigé. Le goût se rectifie.

RECTILIGNE (lat. *rectilineus*), *adj.* En géom. Qui est en ligne droite. Mouvement rectiligne. || Triangle rectiligne, triangle terminé par des lignes droites. || En bot. Qui est allongé en ligne droite et n'offre ni courbures ni sinuosités. || Fig. et néolog. Qui suit une logique exagérée, qui ne tient compte ni des faits ni des ménagements. Esprit rectiligne. || Qui ne dévie pas des principes. Conduite rectiligne.

RECTITUDE (lat. *rectitudo*), *s. f.* Qualité d'être droit et non courbe. La rectitude des lignes. || Fig. Conformité à la raison, à la règle, au devoir. Rectitude de jugement, d'intention, de conduite, etc.

RECTO (lat. *recto*, s. e. *folio*), *s. m.* La première page d'un feuillet ; il est opposé à verso. || *Au pl.* Des rectos.

RECTORAL, ALE, *adj.* Qui appartient au recteur. Autorité rectorale. Les privilèges rectoraux.

RECTORAT, *s. m.* Charge, dignité de recteur. || Temps pendant lequel on exerce cette charge. || Étendue de pays soumis à la juridiction d'un recteur.

* **RECTRICE,** *s.* et *adj. f.* Voy. RECTEUR, *s.* et *adj.*

RECTUM (rè-ktom. Lat. *intestinum rectum*), *s. m.* En anat. Le dernier des intestins, celui qui aboutit à l'anus.

REÇU, *s. m.* Quittance sous seing privé d'une somme payée. || Écrit par lequel on reconnait qu'on a reçu quelque chose.

REÇU, UE, *p. p.* de recevoir. || Reçu cent francs à valoir. Dans cette tournure *reçu* est invariable. Mais on dirait : Cent francs reçus à valoir. || Établi, consacré, admis. Les opinions reçues. || Il est reçu, c'est une opinion admise sans contestation. || Il est reçu de faire cela, il est reçu qu'on fasse cela, l'usage autorise à faire cela.

RECUEIL (*l* mouillée. Voy. *recueillir*), *s. m.* Réunion d'actes, d'écrits, de morceaux, d'estampes, de pièces de musique, etc. || Fig. Action de réunir des choses, ou réunion de choses qui n'ont pas une forme matérielle. En un temps où... l'on fait le recueil des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui meurent, FLÉCH.

RECUEILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de recueillir, de réunir, de ramasser. Le recueillement des suffrages. || Fig. Action de se recueillir ; état d'une personne qui se recueille. Se préparer à ses prières par le recueillement, FLÉCH. La campagne est plus propre pour le recueillement d'esprit que le tumulte de Paris, VOLT.

RECUEILLI, IE, *p. p.* de recueillir. || Fig. Qui se recueille. L'air recueilli. Un esprit recueilli.

RECUEILLIR (*ll* mouillées. Lat. *recolligere*), *v. a.* Réunir les fruits, les produits, faire récolte. || Absol. On pouvait recueillir et compter sur les terres de ce pays-là, SÉV. || Fig. Et, comme il n'a semé qu'épouvante et qu'horreur, Il n'en recueille enfin que trouble et que terreur, CORN. || Recevoir par héritage. || Recevoir ce qui coule, ce qui découle. Recueillir les eaux du toit dans une citerne, le suc d'une plante, etc. || Rassembler, réunir des choses dispersées. Recueillir les restes de sa fortune, les débris d'une armée, etc. || Recueillir les bruits de ville, se dit d'un homme curieux de tous les propos de la ville. || Recueillir les voix, les suffrages, les avis, faire le recensement des voix, des suffrages, des avis. || Recueillir ses esprits, ses idées, concentrer son attention. || Recueillir ses forces, les réunir pour tenter un effort. || Saisir ce qui tombe. || Fig. Saisir ce qui s'échappe des lèvres d'un autre. Recueillir un propos. Le pasteur qui recueillit ses derniers soupirs, Boss. || Faire un recueil. Recueillir des sentences. || Résumer. Il est bon de recueillir ce qui vient d'être expliqué, Boss. || Inférer. Recueillons de ces notions que la gravitation est le principe du cours des planètes, VOLT. || Retirer pour donner refuge. Ce furent des corsaires qui nous recueillirent ma mère et moi sur un débris de notre vaisseau, MOL. || Se recueillir, *v. r.* Être recueilli, pris, amassé. La sagesse ne se recueille pas sur la terre comme la succession d'un père faible et mortel, MASS. || Rassembler toute son attention pour ne s'occuper que d'une seule chose. || Détacher son esprit des choses de la terre, se livrer à la méditation religieuse. || Rassembler toutes ses forces. Dans les maux violents, la nature se recueille tout entière, FLÉCH. || Se résumer. || Être inféré, conclu. Cela se recueille manifestement de ce que, etc.

RECUIRE (*re*... et *cuire*), *v. a.* Cuire de nouveau. Recuire des confitures. || Dans plusieurs arts, remettre l'ouvrage au feu, puis le laisser refroidir lentement. || *V. n.* Être soumis à une nouvelle cuisson. || Se recuire, *v. r.* Être soumis à la chaleur, puis au refroidissement graduel.

RECUIT, *s. m.* Action de remettre au feu différents ouvrages. Le fer forgé se convertit en acier par un recuit.

RECUIT, UITE, *p. p.* de recuire. Cuit de nouveau. || Extrêmement cuit. Croûtes recuites || Anc. t. de méd. Il se dit des matières échauffées. Des humeurs recuites.

RECUITE, *s. f.* Synonyme de recuit. La recuite de la porcelaine, du verre, des métaux.

RECUL (re-kul. Subst. verbal de *reculer*), *s. m.* Mouvement en arrière que fait un corps. || Mouvement en arrière que prennent les armes à feu pendant le tir.

RECULADE, *s. f.* Action de reculer. || Action d'une voiture ou de toute autre chose qui recule. || Fig. Action de ceux qui sont obligés de reculer, de céder, pour s'être trop avancés. Une honteuse reculade.

RECULÉ, ÉE, *p. p.* de reculer || Écarté, éloigné, lointain. Quel pays reculé le cache à mes bienfaits? RAC. || Arriéré, peu avancé. Cet écolier est bien reculé.

RECULÉE, *s. f.* Espace qui permet de se reculer. Il n'y a pas assez de reculée pour voir ce tableau || Feu de reculée, feu qui oblige à se reculer.

RECULEMENT, *s. m.* Action de reculer. Le reculement d'une voiture || Fig. Action de mettre dans une position mauvaise, d'écarter. Il n'est inquiété que de reculement de ses affaires, BALZAC. || Fig. Action d'étendre. Le reculement des frontières par la conquête de nouvelles provinces, LA BRUY. || Pièce du harnais qui soutient la voiture quand le cheval recule.

RECULER (*re*... et *culer*), *v. a.* Porter en arrière. Reculez la table. || Reporter plus loin. Il faut reculer cette muraille. || Reculer les bornes, les frontières d'un État, l'agrandir. || Écarter, éloigner. Mais il est des objets que l'art judicieux Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux, BOIL. || Éloigner quelqu'un du but, une affaire de son issue. La disgrâce de son protecteur l'a bien reculé, a reculé ses affaires. || Ajourner, retarder. C'est un accident qui a fait reculer son mariage, MOL. || Porter au loin dans le temps. Les Japonais ont eu aussi la manie de reculer leur origine, DIDER. || *V. n.* Aller en arrière. La voiture recula. Reculez un peu. || Fig. Nous voudrions reculer vers la jeunesse. || *S. m.* Le reculer, action par laquelle le cheval se déplace dans un ordre inverse à celui des mouvements progressifs. || Il se dit des armes à feu que l'explosion fait aller en arrière. Un canon recule. || Se retirer en arrière. Pourrait-on reculer en combattant sous vous? CORN. || Il ne recule jamais, se dit d'un homme très-brave. || Fig. Renoncer, céder, en parlant des personnes. C'est une faiblesse de n'oser reculer, quand on sent qu'on nous a fait faire une mauvaise démarche, MASS. || Reculer pour mieux sauter, temporiser pour mieux prendre ses avantages ; ou bien sacrifier un petit avantage présent pour en obtenir plus tard un beaucoup plus grand. || Cela se dit aussi quand, après un mauvais succès, on en obtient un signalé : et, en sens inverse, quand on évite un petit inconvénient pour tomber dans un plus grand. || Il se dit des choses qui ne réussissent pas. Ses affairss reculent. || Être ajourné. || Perdre l'avance qu'on avait. La civilisation recule dans ce pays. || Aller plus loin, s'écarter. L'homme a fait reculer peu à peu les bêtes féroces, BUFF. || Différer, éviter de faire. || Reculer à, ne pas se soumettre à, craindre de. Il ne recule à rien, il n'est aucun travail qu'il n'accepte. || Il n'y a plus moyen de reculer, on ne peut plus différer. || Reculer trop loin à, trop différer. || Se reculer, *v. r.* Aller en arrière, s'écarter. || Être différé.

RECULONS (À), *loc. adv.* En allant en arrière. Les cordiers filent à reculons. Les sages quelquefois, ainsi

que l'écrevisse, Marchant à reculons, tournent le dos au port, LA FONT. || Fig. et famil. Cette affaire marche à reculons, c'est-à-dire au lieu d'avancer vers une solution, elle s'en éloigne. || Dans une posture où l'on tourne le dos à la route que l'on suit. Une allure à reculons.

RÉCUPÉRÉ, ÉE, *p. p.* de récupérer.

RÉCUPÉRER (lat. *recuperare*), *v. a.* Recouvrer. Récupérer ses avances. || Se récupérer, *v. r.* Se dédommager. Se récupérer de ses pertes. || Absol. Il se récupérera.

* **RÉCURAGE,** *s. m.* Action de récurer.

RÉCURÉ, ÉE, *p. p.* de récurer. Casseroles récurées.

RÉCURER (*re*... et *écurer*), *v. a.* Nettoyer.

* **RÉCURRENCE,** *s. f.* En anat. État de ce qui est récurrent. La récurrence des nerfs laryngés inférieurs.

* **RÉCURRENT, ENTE** (lat. *recurrens*), *adj.* En anat. Qui remonte vers son origine. Artères récurrentes, nom donné à plusieurs artères de l'avant-bras et à une artère de la jambe. || Nerfs récurrents, nerfs inférieurs du larynx. En algèbre, série récurrente, toute série dans laquelle chaque terme est formé avec un certain nombre de termes qui le précèdent combinés d'après une même loi. || Vers récurrent, voy. RÉTROGRADE.

RÉCUSABLE, *adj.* Qui peut être récusé. Témoin récusable. || A qui on est dispensé d'ajouter foi. Il est vrai que je suis un peu récusable, VOLT. || Il se dit aussi des choses. Autorité récusable.

* **RÉCUSANT, ANTE,** *s. m.* et *f.* Celui, celle qui récuse un juge, un juré, un témoin, un arbitre, etc.

RÉCUSATION (lat. *recusatio*), *s. f.* Action de récuser.

RÉCUSÉ, ÉE, *p. p.* de récuser.

RÉCUSER (lat. *recusare*), *v. a.* Refuser un juge, un juré, qu'on soupçonne de partialité. || Il se dit aussi d'un témoin, d'un expert contre lequel on allègue quelque reproche, et de toute personne dont on rejette l'autorité, le témoignage. || Il se dit de même, en parlant d'un témoignage, d'une autorité. Récuser le témoignage de ses yeux. || Se récuser, *v. r.* Déclarer que l'on n'est pas compétent pour juger une cause, pour trancher une question.

RÉDACTEUR (lat. *redactum*), *s. m.* Celui qui rédige. Le rédacteur d'un procès-verbal, d'un journal. || *Au fém.* Rédactrice (qui n'est pas donné par l'Académie). || Dans certaines administrations, employé particulièrement chargé de la rédaction des rapports, des réponses.

RÉDACTION (lat. *redactum*), *s. f.* Compilation de plusieurs choses dans un ordre qu'on leur donne entre elles. La rédaction de la Coutume de Paris. || Action de rédiger. La rédaction d'une loi. || Chose rédigée. Une rédaction d'histoire. || Ensemble des rédacteurs d'un journal. || Salle où s'assemblent les rédacteurs.

REDAN (anciennement *redent*, de *re*... et *dent*), *s. m.* Retranchement simple composé de deux faces qui se coupent en formant un angle saillant. || Ligne à redans, retranchement à intervalles ou continu, composé de redans ou de redans et de lignes droites. || Batterie à redans, batterie dont la crête intérieure est brisée de manière à former des angles saillants et des angles rentrants. || Ressauts que l'on fait de distance en distance, en construisant un mur sur un terrain en pente, pour conserver le niveau. || Par analogie, il se dit de la disposition d'un terrain, de montagnes en redans.

RÉDARGUÉ, ÉE, *p. p.* de rédarguer.

RÉDARGUER (lat. *redarguere*), *v. a.* T. vieilli. Blâmer, reprendre.

REDDITION (lat. *redditio*), *s. f.* Action de rendre. || Action de rendre une place à ceux qui l'assiégent. || Reddition de compte, action de présenter un compte pour qu'il soit examiné, et aussi de rendre compte, d'exposer.

REDÉFAIRE (*re*... et *défaire*), *v. a.* Défaire de nouveau. Refaire et redéfaire un ouvrage.

REDÉFAIT, AITE, *p. p.* de redéfaire.

REDEMANDÉ, ÉE, *p. p.* de redemander.

REDEMANDER (*re*... et *demander*), *v. a.* Demander de nouveau. || Demander la restitution d'une chose. || Il se dit aussi en parlant des personnes qu'on redemande.

RÉDEMPTEUR (ré-dan-pteur. Lat. *redemptor*), *s. m.* En théol. Celui qui a racheté le genre humain, Jésus-Christ. || Se dit des religieux de la Merci qui vont racheter les captifs. || Rédempteur, trice, *adj.* Qui opère la rédemption. Le signe rédempteur.

RÉDEMPTION (ré-dan-psion. Lat. *redemptio*), *s. f.* En théol. Rachat du genre humain par Jésus-Christ. || La rédemption des captifs, le rachat des chrétiens au pouvoir des infidèles. Les ordres de la Rédemption. || Action de se rédimer, son résultat. Rédemption d'un droit.

REDESCENDRE, *v. n.* Descendre de nouveau. || Descendre après s'être élevé. Le baromètre redescend. || Fig. Il en coûte quelquefois plus à l'esprit pour redescendre que pour monter, FONTEN. || T. de mar. Les vents redescendent lorsqu'ils changent dans la direction du nord vers le sud. || *V. a.* Mettre de nouveau plus bas. Redescendez ce tableau. || Parcourir en descendant. Redescendre une montagne, un escalier, une rivière, etc.

REDESCENDU, UE, *p. p.* de redescendre.

REDEVABLE (*redevoir*), *adj.* Qui doit encore après un payement fait. Il m'est redevable de peu de chose. || Par extens. Il se dit d'un débiteur quelconque. Il m'est redevable de six cents francs. || Fig. Qui a obligation à quelqu'un. Jamais à son sujet un roi n'est redevable, CORN. || Qui est tenu à certaines obligations. Quoique saint Louis se crût redevable à tous, il pensa qu'il était encore plus obligé d'avoir soin des pauvres, FLÉCH. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui redoit une certaine somme. || Fig. Celui, celle qui a une obligation à quelqu'un.

REDEVANCE (*redevoir*), *s. f.* Rente, somme payable à termes fixes. Redevance en argent, en nature.

REDEVANCIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR (*re*... et *devenir*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Devenir de nouveau. || Devenir, même pour la première fois, tel qu'on était en germe. Cet enfant qui pleurait redevint un héros, C. DELAVIGNE.

REDEVENU, UE, *p. p.* de redevenir.

REDEVOIR (*re*... et *devoir*), *v. a.* Être en reste, devoir après un compte fait. || Fig. Ce prix acquittera tout ce que mon cœur redoit au vôtre, J. J. ROUSS.

RÉDHIBITION (lat. *redhibitio*), *s. f.* En jurispr. Action par laquelle l'acheteur peut faire annuler la vente d'une chose défectueuse.

RÉDHIBITOIRE (lat. *redhibitorius*), *adj.* Qui concerne la rédhibition. Des vices rédhibitoires. || Cas rédhibitoires, maladies ou défauts dont l'existence est une cause de nullité pour la vente d'un animal domestique. || Fig. Il se dit dans le langage général comme excuse que l'on donne de ne pas faire quelque chose.

RÉDIGÉ, ÉE, *p. p.* de rédiger.

RÉDIGER (lat. *redigere*), *v. a.* Compiler et mettre en ordre. Rédiger les ordonnances des rois. || Réduire un écrit, un discours à ce qu'ils ont d'essentiel, les mettre en moins de paroles. || Mettre par écrit avec ordre et suite. Rédiger ce qui a été dit dans une séance, une leçon, etc. || Rédiger un journal, y faire les principaux articles, et aussi diriger le reste de la rédaction.

RÉDIMÉ, ÉE, *p. p.* de rédimer. || Villes rédimées, en matière de contributions indirectes, villes où l'exercice est supprimé, grâce à la conversion des droits de détail et d'entrée sur les boissons en une taxe unique aux entrées, et, en matière de contributions directes, villes où le montant de la contribution personnelle et mobilière est acquitté par un prélèvement sur le produit des octrois. || Débitants rédimés.

RÉDIMER (SE) (lat. *redimere*), *v. r.* Se racheter de. Se rédimer de la peine du péché originel. || Il se dit de poursuites judiciaires, de vexations. Se rédimer du pillage par une contribution. || Se rédimer, en matière de contributions indirectes ou directes, voy. RÉDIMÉ.

REDINGOTE (anglais *riding coat*), *s. f.* Vêtement différent de l'habit parce que les pans de la jupe y sont entiers, tandis que ceux de l'habit sont coupés sur le devant. || Redingote à la propriétaire, sorte de redingote longue qui se boutonne depuis le haut jusqu'en bas.

REDIRE (*re*... et *dire*), *v. a.* Dire de nouveau, dire une même chose plusieurs fois. || Ne pas se le faire redire, obéir aussitôt à un avis, à une injonction. || Répéter ce qu'un autre a dit. Les pères raconteront à leurs enfants le bonheur qu'ils eurent de vivre sous un si bon maître; ceux-ci le rediront à leurs neveux, MASS. || Raconter. Ce prince, dont mon cœur se faisait autrefois Avec tant de plaisir redire les exploits, RAC. || Fig. Et toujours

mes soupirs vous rediront ma peine, RAC. || Révéler par indiscrétion. || Blâmer, censurer ; il ne s'emploie en ce sens qu'à l'infinitif et avec *à*. Redire à tout. || Aimer à redire, aimer à reprendre, à blâmer. || A redire, s'emploie aussi en parlant d'un compte, d'une appréciation qui ne sont pas fidèles, d'une espérance qui est trop grande. Il y avait à redire aux comptes qu'il a remis. || Se redire, *v. r.* Être redit.

REDISEUR, EUSE (*redire*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui répète les mêmes choses. Une vieille rediseuse. || Celui, celle qui répète par indiscrétion ou par malignité. Rediseurs, espions, gens à l'air gracieux, LA FONT.

REDIT, ITE, *p. p.* de redire. || *S. m.* Redits, rapports, commérages. || On le joint d'ordinaire à dits.

REDITE, *s. f.* Répétition fréquente. Tout ce qu'il disait était court, précis, nerveux ; jamais il ne faisait aucune redite, FÉN.

REDONDANCE ou **RÉDONDANCE** (lat. *redundantia*), *s. f.* Excès dans l'abondance ou les ornements du style.

REDONDANT ou **RÉDONDANT** (*redonder*), *adj.* Qui surabonde, qui est de trop, en parlant des paroles. || Style redondant, style qui pèche par la redondance.

REDONDER ou **RÉDONDER** (lat. *redundare*), *v. n.* Être de trop dans le discours. || Avoir en trop, en parlant du style. Le style de cet auteur redonde d'épithètes.

REDONNÉ, ÉE, *p. p.* de redonner.

REDONNER (*re...* et *donner*), *v. a.* Donner de nouveau la même chose. || Se redonner, donner de nouveau à soi-même, causer à soi-même. Il s'est redonné son mal de côté. || Rendre, donner, même pour la première fois, une chose, quand celui à qui on la donne l'a déjà eue. Redonnez-lui sa liberté. || Il se dit des personnes en un sens analogue. On m'a assuré que le chevalier se portait un peu mieux ; je prie Dieu de tout mon cœur qu'il nous le redonne, SÉV. || Transmettre. Les nouvelles de mes amis que je vous redonne, SÉV. || Répéter, redire. C'est ainsi qu'on nous redonne tous les jours d'anciennes erreurs avec des titres nouveaux, VOLT. || Rappeler, faire reparaître. || *V. n.* Se laisser aller de nouveau, se livrer de nouveau. Redonner dans les folles dépenses, dans les mêmes piéges, etc. || La pluie redonne de plus belle, elle redouble. || En termes militaires, revenir à la charge. || Se redonner, *v r.* Se donner de nouveau à quelqu'un. || Se donner de nouveau l'un à l'autre. || Se livrer de nouveau à quelque chose. Se redonner aux affaires.

REDORÉ, ÉE, *p. p.* de redorer.

REDORER (*re...* et *dorer*), *v. a.* Dorer de nouveau. Redorer un cadre. || Par extens. Le soleil redore les coteaux. || Fig. Enrichir, orner. Redorer sa gloire.

* **REDORMIR,** *v. n.* Dormir de nouveau.

REDOUBLÉ, *p. p.* de redoubler. || En termes militaires, pas redoublé, pas qui se fait une fois plus vite que le pas ordinaire. || En mus. Pas redoublé, marche sur le rhythme du pas redoublé. || Fig. Votre pouls inégal marche à pas redoublés, BOIL. || Rimes redoublées, rimes qui reviennent sans autre condition que l'alternance régulière des masculines et des féminines.

REDOUBLEMENT, *s. m.* Action de redoubler ; augmentation considérable. Un redoublement de douleur, d'amour, de larmes, etc. || En méd. Augmentation périodique ou irrégulière d'une maladie. || Fig. Il est dans un état d'admiration continue avec des redoublements, BONNET. || En gramm. grecq. et lat. Réduplication de la syllabe radicale du verbe, qui sert à caractériser surtout des parfaits. || En mus. Note qui dans un accord est doublée, répétée à une ou plusieurs octaves.

REDOUBLER (*re...* et *doubler*), *v. a.* Réitérer, renouveler avec une sorte d'augmentation. Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, CORN. || Augmenter du double. || Augmenter beaucoup. Redoubler la dose d'un remède, son attention, etc. || T. d'escrime. Se dit de l'action de celui qui tire plusieurs coups de suite sans se relever. || Remettre une doublure. Redoubler une redingote. || *V. n.* Recevoir beaucoup d'augmentation. Votre gloire redouble. Les cris ont redoublé. || En méd. Avoir un redoublement, en parlant d'une maladie. La fièvre redouble. || Apporter un effort considérable, avec un nom de personne pour sujet. Redoubler d'attention, de politesse, de soins, etc. || Redoubler de jambes, marcher plus vite. || Se redoubler, *v. r.* Recevoir beaucoup d'augmentation. Mes soupirs se redoublent sans cesse, SAC. || Se replier en replis venant les uns sur les autres. Le serpent se redoublait pour s'élancer.

REDOUL, *s. m.* Voy. ROUDOU.

REDOUTABLE (*redouter*), *adj.* Qui est à redouter. Un capitaine redoutable. Homme redoutable à l'État.

REDOUTE (ital. *ridotto*), *s. f.* Ouvrage de fortification, complétement fermé et ne présentant pas d'angles rentrants. Redoute carrée. || Il se dit dans quelques villes d'un endroit public où l'on danse, où l'on joue.

REDOUTÉ, ÉE, *p. p.* de redouter. || Très-redouté seigneur, se disait, dans le moyen âge, des rois, des ducs et seigneurs souverains, en parlant d'eux ou en leur parlant.

REDOUTER (*re...* et *douter*), *v. a.* Craindre fort. Je redoute qu'il apprenne cette nouvelle. Je te donne à combattre un homme à redouter, CORN. || Redouter avec *de* et un infinitif. Redoutez d'être ingrat. || Se redouter, *v. r.* Avoir la crainte de soi-même.

* **REDOWA** (ré-do-va), *s. f.* Espèce de valse ou danse à trois temps qui a beaucoup d'analogie avec la mazurka. || Air sur lequel elle s'exécute.

REDRESSÉ, ÉE, *p. p.* de redresser.

REDRESSEMENT, *s. m.* Action de redresser ; effet de cette action. Le redressement d'une règle faussée, d'une tige, etc. || Fig. Action de corriger. Le redressement d'une erreur. || Réparation. Le redressement d'un grief.

REDRESSER (*re...* et *dresser*), *v a.* Rendre droit ce qui est courbé, penché, abaissé. Redresser un poteau, un arbre, la taille d'un enfant, etc. || Relever ce qui était renversé. Redresser des statues, les autels, etc. || Remettre dans le droit chemin (sens qui vieillit). || Fig. Remettre dans la bonne voie, en parlant des personnes que l'on corrige, éclaire. || Fig. Corriger, rectifier, avec un nom de chose pour régime. Dieu redresse quand il lui plait le sens égaré, BOSS. || Fig. Réparer, faire justice. L'édit de Clotaire redressa tous les griefs, MONTESQ. || Dans le langage des romans de chevalerie, redresser les torts, secourir les opprimés et réparer les torts qui leur sont faits ; aujourd'hui, il ne se dit plus que familièrement ou ironiquement. || Ironiq. Châtier, mortifier. Il faisait l'impertinent, mais on l'a bien redressé. || Famil. Tromper, attraper. Un fripon l'a redressé au jeu. || Se redresser, *v. r.* Redevenir droit après avoir été courbé, penché, baissé. Les corps durs qui font ressort se redressent lorsqu'on les a courbés, MALEBR. || Fig. Prendre un ton, un air de supériorité ; paraître enorgueilli de quelque nouvel avantage. || Se remettre debout. || Fig. Se corriger.

REDRESSEUR, *s. m.* Redresseur de torts, chevalier qui se faisait le vengeur des injustices ou de la violence, et le défenseur des opprimés. || Famil. et ironiq. Celui qui veut réformer ou corriger les autres, qui se mêle d'empêcher ou de punir les méfaits, les injustices du monde.

REDÛ, UE, *p. p.* de redevoir. || *S. m.* Ce qui reste dû après compte fait. Le redû monte à tant.

* **RÉDUCTEUR** (lat. *reductor*), *s. m.* En chir. Celui qui réduit. || *Adj.* En chim. Réducteur, réductrice, qui a la propriété de désoxyder. Les agents réducteurs.

* **RÉDUCTIBILITÉ,** *s. f.* Qualité, état de ce qui est réductible.

RÉDUCTIBLE (lat. *reductum*), *adj.* Qui peut être réduit, diminué. Une donation réductible. || Qui peut être ramené à, mis sous la forme de. Un trapèze est réductible à un parallélogramme. || En mathém. Qui peut être abaissé de degré. Des équations réductibles du troisième et du quatrième degré. || En chir. Qui peut être réduit, ramené à sa place. Fracture réductible. || En chim. Se dit d'un oxyde qui peut être désoxygéné.

RÉDUCTIF, IVE (lat. *reductum*), *adj.* Qui a la faculté de réduire. Procédés réductifs. La chimie a des sels réductifs.

RÉDUCTION (lat. *reductio*), *s. f.* Proprement, action de réduire. || En chir. Opération chirurgicale qui a pour but de ramener, de remettre à leur place les os luxés ou fracturés, ou les parties molles quelconques qui ont formé hernie. || En chim. Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique les composés où le métal est combiné soit avec l'oxygène, soit avec le soufre, etc. || En géom. Action de ramener une figure à une autre

semblable, mais plus petite. || Opération par laquelle on divise une figure plane en plusieurs parties. Réduction d'un polygone en triangles. || Opération par laquelle on change une figure ou un polyèdre en un autre équivalent. || En peint. Copie d'un objet dans une grandeur moindre que l'original. || En mus. Réduction d'une partition, action de mettre les parties des divers instruments en une seule pour piano ou pour piano et chant, ou pour chant et quatuor, etc. || Opération par laquelle on trouve le rapport entre les différents nombres, les différentes mesures, les différentes monnaies, etc. Faire la réduction des sous en livres, des fractions en entiers, etc. || En arithm. et algèbre. Conversion d'une quantité en une autre équivalente, mais plus simple. La réduction de fractions au même dénominateur. || En astron. Action de corriger une observation des effets de la réfraction, de la parallaxe, de la précession, etc. || En logiq. Réduction à l'impossible, à l'absurde, démonstration qui consiste à faire voir que le contraire d'une proposition serait impossible ou absurde. || Action de diminuer. Réduction des dépenses. Réduction d'un liquide par l'évaporation. || En jurispr. La réduction d'une donation, d'un legs, la diminution d'une donation, d'un legs plus fort que la loi ne permet de le faire. || Réduction de la rente, opération financière par laquelle l'État offre à ses créanciers un intérêt moindre ou le remboursement. || Action de subjuguer. La réduction d'un pays, des rebelles. La réduction du royaume de Macédoine en province de l'empire romain, Rollin.

RÉDUIRE (lat. *reducere*), *v. a.* En chir. Ramener à leur place les os luxés ou fracturés, faire rentrer les intestins déplacés. || En chim. Séparer d'une terre, d'un oxyde, le métal qu'ils renferment. || En géom. Réduire une figure, la changer en une autre semblable, mais plus petite. || Réduire en petit un plan, une carte, un dessin, un tableau, ou simplement réduire, etc. les copier, les mettre en petit avec les mêmes proportions. || En géom. Réduire une figure en différentes parties, la diviser en différentes parties. Réduire une figure en une autre équivalente. || En arithm. Réduire une fraction à sa plus simple expression, trouver une fraction équivalente à la première, mais dont les termes soient aussi simples qu'il est possible. || Réduire les francs en centimes, les degrés en lieues, etc. évaluer ces monnaies ou ces mesures les unes par rapport aux autres. || En log. Réduire une proposition à sa plus simple expression, l'exprimer en des termes qui la dégagent de tout ce qui est accessoire ou indifférent || En mus. Arranger une composition à un ou plusieurs instruments, pour un ou plusieurs instruments de nature différente. || Se dit particulièrement de la réduction d'une partition pour le piano. || Copier en petit un dessin, un tableau, une statue. || Changer la figure ou l'état d'un corps. Réduire un corps en poudre. || Par extens. Réduire en poudre, détruire entièrement. || Fig. Réduire quelqu'un en poudre, remporter sur lui un très-grand avantage, le réfuter victorieusement. || Réduire en poudre un écrit, un raisonnement, les réfuter complétement. || Réduire en cendres, consumer entièrement. || Renfermer dans, borner à... Je sais réduire ma tendresse pour vous à la droite raison, quoi qu'il m'en coûte, Sév. Elle réduisit toute sa perfection au seul point de l'obéissance, Fléch. || Réduire une personne à sa plus simple valeur, dire au juste ce qu'elle vaut. || Réduire son avis, réduire en peu de mots son opinion, mettre en peu de paroles ce qu'on pense, ce qu'on a à dire. || Arranger d'une certaine manière, dans un certain ordre. Réduire en art, en méthode, en pratique, etc. || Organiser, régler d'une autre manière. Réduire un État en provinces. || Diminuer, faire diminuer. Réduire les dimensions d'un objet. Réduire sa fortune. Réduire du sirop. || Réduire dans, amener à un certain état, à une certaine situation. La ville était réduite dans une grande misère à cause de la disette des vivres, Fén. || Amener à, induire à. Il ne voulait pas assujettir le monde à ses opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connaissait, Fléch. || Contraindre. En êtes-vous réduit à cette extrémité? Rac. || Cette maladie l'a réduit à ne vivre que de lait, de bouillons, ou simplement il est réduit au lait, aux bouillons. || Réduire quelqu'un au silence, l'obliger, le forcer à se taire. || Réduire quelqu'un à la plus triste extrémité, à la dernière extrémité, être cause qu'il tombe dans l'état le plus fâcheux. Réduire quelqu'un à la mendicité, à l'aumône, à la besace, à l'hôpital, au désespoir, etc. || On a dit réduire de avec un infinitif, au lieu de réduire à, qui est plus usité. || Subjuguer, soumettre. Réduire en servitude, dans une véritable servitude, à l'obéissance, sous l'obéissance, sous ses lois, etc. || On dit simplement de même: Réduire une place, des rebelles, etc. || Réduire à son devoir, réduire à la raison ou simplement réduire, ramener par force ou par autorité à la raison, à l'obéissance, au devoir. || Réduire un cheval, le dompter.

Se réduire, *v. r.* Se ramener soi-même. Sylla se réduisit de lui-même à la vie privée, Boss. || Se borner à, se contenter de. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu longtemps dans la cour des rois! Fléch. || Se soumettre. À la commune voix veut-on qu'il se réduise? Mol. || En chim. Changer d'état, de figure, en parlant d'un corps. L'eau se réduit en oxygène et hydrogène. || Fig. Toutes les objections se réduisent en poussière devant vos vérités sublimes, Volt. || Aboutir, arriver à. C'est à quoi se réduit tout ce raisonnement, Corn. || Se réduire en acte, aboutir à un acte. || Être réduit, diminué. Ce sirop se réduira à moitié. || Être dompté, subjugué. L'orgueil ne se réduit pas facilement.

* **RÉDUISANT, ANTE,** *adj.* En chim. Qui réduit. Débarrasser un précipité des matières réduisantes.

RÉDUIT, *s. m.* Petit logement où l'on est retiré. Un réduit obscur. || Petite pièce dans une plus grande, enfoncement. || T. de fortification. Ouvrage construit dans l'intérieur d'un autre pour en prolonger la défense.

RÉDUIT, ITE, *p. p.* de réduire. || Absol. Qui est dans une position gênée.

RÉDUPLICATIF, IVE, *adj.* En gramm. Se dit des mots qui expriment la réitération des actions. Particule réduplicative. || *S. m.* Retomber est le réduplicatif de tomber.

RÉDUPLICATION (lat. *reduplicatio*), *s. f.* En gramm. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre. || Figure de style qui consiste à redoubler ou à répéter consécutivement, dans le même membre de phrase, certains mots.

RÉÉDIFICATION (*réédifier*), *s. f.* Action de réédifier.

RÉÉDIFIÉ, ÉE, *p. p.* de réédifier.

RÉÉDIFIER (*ré...* et *édifier*), *v. a.* Rétablir un édifice ou rebâtir ce qui a été détruit et renversé.

* **RÉÉDITÉ, ÉE,** *p. p.* de rééditer.

* **RÉÉDITER** (*ré...* et *éditer*), *v. a.* Donner une édition nouvelle, éditer de nouveau.

* **RÉÉDITION,** *s. f.* Édition nouvelle, faite sur l'ancienne, sans rien ajouter ni corriger.

RÉEL, ELLE (lat. *realis*), *adj.* Qui est effectivement. Reconnaissez ici le monde, reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, Boss. || Il se dit par opposition à idéal. Le monde réel. || En mathém. Nombre réel, grandeur réelle, par opposition à nombre, grandeur imaginaire. || En jurispr. Qui a rapport aux biens, par opposition à ce qui a rapport aux personnes. Droits réels, actions réelles, droits, actions qui s'exercent sur des immeubles. Offres réelles, offres qui se font en argent comptant. || *S. m.* Le réel, ce qui est réel. || L'opposé de l'idéal. C'est le réel de la vie qui vient flétrir et repousser les vœux des âmes généreuses, Staël. || Dans le réel, *loc. adv.* Effectivement.

RÉÉLECTION, *s. f.* Action de réélire.

* **RÉÉLIGIBLE,** *adj.* Qui peut être réélu.

RÉÉLIRE (*ré...* et *élire*), *v. a.* Élire de nouveau.

RÉELLEMENT, *adv.* Effectivement, véritablement. Les choses qui existent réellement. || Il s'emploie quelquefois pour donner plus de force à l'expression. Ce conte est réellement plaisant. || En jurispr. Saisir réellement, saisir un immeuble par autorité de justice.

RÉÉLU, UE, *p. p.* de réélire.

* **RÉENGAGEMENT** *s. m.* Second engagement.

* **RÉENGAGÉ, ÉE,** *p. p.* de réengager. || *Subst.* Un réengagé.

* **RÉENGAGER** (*ré...* et *engager*), *v. a.* Faire contracter un second engagement. Des militaires réengagés. || Se réengager, *v. r.* Contracter un second engagement.

* **RÉENSEMENCEMENT,** *s. m.* Action de réensemencer.

EMENCER (*ré...* et *ensemencer*), *v. a.* Ense-
le nouveau. Une terre réensemencée.
v. n. Voy. RAIRE.
ÉDIER, *v. a.* Expédier de nouveau.
ÉDITION, *s. f.* Action de réexpédier.
PORTATION, *s. f.* Action de réexporter.
PORTÉ, ÉE, *p. p.* de réexporter.
PORTER, *v. a* Transporter hors d'un État des
dises qui y avaient été importées.
CTION, *s. f.* Action de refaire, de réparer. Des
s auxquelles je suis obligé par mon bail. || Dimi-
ı prix qu'un acheteur est en droit d'exiger d'un
lorsque les marchandises ne se trouvent pas de
, ou les pièces de la longueur ou de la largeur,
on en a réglé le prix. || Remise par la douane
marchands de l'excédant de poids que certai-
handises ont lorsqu'elles ont été mouillées.
RE (*re...* et *faire*), *v. a.* Faire ce qui a déjà
Refaire un travail, un voyage, etc. || Faire,
ur la première fois, une chose analogue à une
i a déjà été faite. || Refaire un ami, remplacer
perdu par un nouvel ami. || Réparer, raccom-
ne chose gâtée, ruinée. Refaire un habit, un
. || Reproduire, en parlant des dents, des plu-
faire ses premières dents. || Refaire sa tête, se
erf, du daim ou du chevreuil, quand ces ani-
retirent pour reproduire tranquillement leur
Redonner de la vigueur, remettre en bon état.
ce, la bonne nourriture le refirent. || Refaire
pes, les délasser, les rafraîchir. || Popul. Trom-
per. On l'a refait. || *V. n.* Recommencer. Je se-
fâché que ce fût à refaire, RAC. || Famil. Avec
me-là on n'a jamais fini, c'est toujours à refaire.
eux de cartes, redonner des cartes. || Se refaire,
re refait, reproduit. || Réparer ses forces, re-
sa vigueur. Se refaire de ses fatigues. || Fig.
e, rétablir sa fortune, regagner ce qu'on a perdu.
ner un nouveau caractère. On ne peut se refaire.
IT, *s. m.* Au jeu, coup ou partie qu'il faut re-
cer. || T. de vénerie. Le nouveau bois du cerf,
et du chevreuil.
IT, AITE, *p. p.* de refaire.
UCHÉ, ÉE, *p. p.* de refaucher.
UCHER, *v. a.* Faucher de nouveau.
CTION (lat. *refectio*), *s. f.* Action de refaire, de
e à neuf. Dans un chemin de fer, les dépenses
tion. || Réparation d'un bâtiment (terme vieilli).
es couvents, repas. Il ne songe à prendre sa ré-
que lorsqu'il sent que la nuit approche. Boss.
. Ce qui suffit pour le boire, le manger, le dor-
nger sa réfection. Lorsqu'on ne dort pas sa ré-
MOL. || Rétablissement des forces non-seulement
epos, mais aussi par la nourriture.
CTOIRE (b. lat. *refectorium*, du lat. *reficere*),
eu où l'on prend les repas dans les communau-
collèges, etc.
ER, *v. a.* Féer de nouveau. Les vieux contes re-
nt souvent cette formule : Je vous fée et refée.
ND (re-fan. Voy. *refendre*), *s. m.* Action de
de partager. || Mur de refend ou simplement un
mur qui sépare les pièces de dedans d'un bâ-
|| Pierre de refend, pierre angulaire. || Bois de
bois scié de long. || Lignes plus ou moins creu-
ur les bâtiments marquent les assises des pierres
nts verticaux. Murs à refends.
NDRE (*re...* et *fendre*), *v. a.* Fendre de nou-
Scier en long, fendre en long. || Diviser en plu-
paisseurs une peau corroyée.
NDU, UE, *p. p.* de refendre. Du bois refendu.
NTE (*refendre*), *s. f.* T. de construction. Ac-
efendre ou simplement de fendre.
RÉ, ÉE, *p. p.* de référer. || *S. m.* Recours au
i, dans les cas d'urgence, a le droit de statuer
rement. Plaider un référé. Plaider en référé.
RENCE, *s. f.* Action de se référer ou de ren-
un article, à un passage, à une chose ayant
rapport. || Ouvrages de référence, ouvrages que
ulte, tels que dictionnaires, recueils, etc. || Ren-
ents sur une maison d'affaires.

RÉFÉRENDAIRE (lat. *referendarius*), *s. m.* Pendant la première race de nos rois, le grand référendaire était un officier de l'État qui avait la garde du sceau royal, et qui faisait rapport au roi des requêtes et des placets qui lui étaient présentés. || Sous les Capétiens, le chancelier de France se nommait grand référendaire. || Dans la monarchie parlementaire, grand référendaire de la chambre des pairs, celui des pairs de France qui apposait le sceau de la chambre à tous les actes émanés d'elle. || Sous l'empire, sénateur chargé de tout ce qui concerne l'administration, la comptabilité, la sûreté et le service intérieur du sénat. || *Adj.* Conseillers référendaires à la cour des comptes, conseillers chargés de faire des rapports sur des pièces de comptabilité.

RÉFÉRER (lat. *referre*), *v. a.* Rapporter une chose à une autre. Référer une citation à l'original. || Attribuer. Je vous en réfère tout l'honneur. || En jurispr. Référer le serment à quelqu'un, s'en rapporter au serment de quelqu'un qui voulait s'en rapporter au nôtre. || Référer à quelqu'un le choix d'une chose, lui laisser le choix de la même chose dont il nous donnait le choix. || *V. n.* T. de palais. Faire rapport. || Au passif et impers. Il en sera référé. || Se référer à, *v. r.* Avoir rapport à. || S'en rapporter à. Se référer à quelqu'un, à l'avis de quelqu'un.

REFERMÉ, ÉE, *p. p.* de refermer.

REFERMER (*re...* et *fermer*), *v. a.* Fermer de nouveau. Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain, RAC. || En chir. Refermer une plaie, en rejoindre les chairs de telle sorte qu'il n'y ait plus d'ouverture. || Se refermer, *v. r.* Être refermé. La plaie s'est refermée.

REFERRÉ, ÉE, *p. p.* de referrer.

REFERRER (*re...* et *ferrer*), *v. a.* Ferrer de nouveau, appliquer un autre fer sur le pied du cheval.

RÉFLÉCHI, IE, *p. p.* de réfléchir. || En botan. Se dit des organes dont la partie inférieure est verticale et la supérieure déjetée en dehors. Étamines réfléchies. || En gramm. Verbe réfléchi et *subst.* réfléchi, verbe dans lequel l'action faite par le sujet a pour objet ce même sujet. || Pronom réfléchi de la 3e personne, le pronom *se*, *soi*. || Qui a le caractère de la réflexion. Des crimes réfléchis. || Qui a l'habitude de la réflexion. Esprit réfléchi.

RÉFLÉCHIR (lat. *reflectere*), *v. a.* Renvoyer en arrière, en retour, par un choc. La montagne réfléchissant le bruit du canon. La lumière s'affaiblit quand elle a été réfléchie par quelques corps, FONTEN. || Fig. La gloire des grands hommes réfléchit son éclat sur leurs descendants, *Dict. de l'Acad.* || *V. n.* Rejaillir, être renvoyé, répercuté. La chaleur du feu réfléchit de la plaque dans la chambre. || Fig. La honte d'une action réfléchit sur tous ceux qui y ont participé. || Fig. Penser mûrement et plus d'une fois à quelque chose. Réfléchissez sur ces propositions. || Se réfléchir, *v. r.* Être réfléchi, renvoyé en arrière, en retour. Comment la lumière se réfléchissait des planètes et des comètes vers la terre, DESC. Les étoiles étincelaient au ciel et se réfléchissaient au sein de la mer, B. DE ST-P. || Fig. Le sentiment des animaux se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur, BUFF. || En gramm. L'action du verbe se réfléchit sur son sujet ; alors le verbe est dit réfléchi. || En bot. Être réfléchi, recourbé en arrière, en dehors.

⋆ **RÉFLÉCHISSANT, ANTE**, *adj.* En phys. Qui occasionne la réflexion de la lumière ou du son. Surface réfléchissante. || Pouvoir réfléchissant, faculté plus ou moins grande que les corps possèdent de réfléchir la lumière, le calorique. || Qui réfléchit, médite sur les choses, qui pense. Une nation peu réfléchissante, VOLT.

RÉFLÉCHISSEMENT, *s. m.* Répercussion, rejaillissement. Le réfléchissement du son par l'écho.

RÉFLECTEUR (lat. *reflectere*), *adj. m.* En phys. Qui réfléchit la lumière. Miroir réflecteur. || *S. m.* Un réflecteur.

REFLET (re-flè. Voy. *refléter*), *s. m.* Réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre. Les reflets des nuages, d'une étoffe sur une autre, etc. || Fig. La littérature n'est que le reflet des mœurs, LAHARPE.

REFLÉTÉ, ÉE, *p. p.* de refléter.

REFLÉTER (lat. *reflectere*), *v. a.* Renvoyer la lumière ou la couleur sur un autre corps. La lumière que reflètent les objets éclairés. || Absol. Ces étoffes reflètent agréablement sur le teint. || Fig. La gloire de ses belles

actions reflète sur toute la famille, *Dict. de l'Acad.* || Se refléter, *v. r.* Être reflété. La lumière se reflète dans la glace. || Fig. La grandeur de l'âme de Trajan ne se reflète pas dans ses traits assez vulgaires, Ampère.

REFLEURI, IE, *p. p.* de refleurir.

REFLEURIR (lat. *reflorere*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se couvrir de nouveau de fleurs. L'oranger a refleuri. || Fig. Reprendre de l'éclat, redevenir en faveur. Le commerce, les arts refleurissent.

* **RÉFLEXE** (lat. *reflexus*), *adj.* En phys. Qui se fait par réflexion. Vision réflexe. || En physiol. Se dit de certains mouvements qui succèdent, indépendamment de l'intervention de la volonté, soit à des sensations, soit à des phénomènes de sensibilité sans conscience.

RÉFLEXIBILITÉ, *s. f.* En phys. Faculté de se réfléchir; propriété d'un corps susceptible de réflexion.

RÉFLEXIBLE (formé du lat. *reflexum*), *adj.* En phys. Qui est susceptible d'être réfléchi. Tout rayon est plus réflexible, à mesure qu'il est plus réfrangible, Volt.

RÉFLEXION (lat. *reflexio*), *s. f.* Phénomène qui a lieu lorsqu'un corps doué d'une certaine vitesse en rencontre un autre qui lui fait obstacle, et qui le force de suivre une autre direction. La lumière de la lune n'est que la réflexion de celle du soleil. || T. de mar. Instruments de réflexion, instruments dont on se sert pour prendre la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. || Fig. Acte de l'esprit qui réfléchit; suite de pensées et de jugements qui découlent les uns des autres. Il est véritable que qui ôte à l'esprit la réflexion, lui ôte toute sa force, Boss. || Faire réflexion, considérer attentivement. || À la réflexion, en y réfléchissant. || Toute réflexion faite, ayant bien examiné la chose dont il s'agit. || Faire ses réflexions, réfléchir mûrement. || Un homme de réflexion, homme qui ne fait rien sans y avoir bien songé. || Ce qui résulte de l'action de l'esprit réfléchissant, pensée. Chaque âge écrit et lit à sa manière: la jeunesse aime les événements; la vieillesse, les réflexions, Diderot.

REFLUER (lat. *refluere*), *v. n.* En parlant des fluides, retourner vers le lieu d'où ils ont coulé. Quand la mer monte, elle fait refluer les rivières. Les barbares qui inondèrent l'Italie refluèrent dans les Gaules. || T. de mar. La mer reflue, elle descend. || En méd. La bile a reflué dans le sang, la bile s'est mêlée avec le sang.

REFLUX (*re...* et *flux*), *s. m.* Mouvement de la mer qui se retire après le flux. || Fig. Un flux et reflux continuel de gens qui entrent et qui sortent. || Le reflux de la foule, le mouvement de la foule qui revient en arrière. || Vicissitude. Le flux et le reflux des choses humaines.

REFONDÉ, ÉE, *p. p.* de refonder. Les dépens refondés.

REFONDER (lat. *refundere*), *v. a.* T. de pratique. Se disait des frais ou dépens au remboursement desquels les parties qui avaient fait quelque défaut ou contumace étaient obligées, avant qu'on les admît à poursuivre.

* **REFONDER** (*re...* et *fonder*), *v. a.* Fonder de nouveau. Carthage détruite, puis refondée par les Romains.

REFONDRE (*re...* et *fondre*), *v. a.* Fondre de nouveau. Refondre les canons. || Refondre les monnaies, les fondre pour les mettre sous forme de lingot. || Fig. Refaire, donner une meilleure forme, en parlant des choses. Refondre des lois, un ouvrage, etc. || Changer le caractère, les mœurs, les habitudes. Refondre une nation. Ce qui coûte, c'est de refondre un naturel trop vif pour le plaisir, Mass. || Il faudrait le refondre, se dit d'un homme qui ne pourrait se corriger que s'il changeait de naturel. || Se refondre, *v. r.* Être remanié. || Changer son caractère. On ne se refond pas, Sév.

REFONDU, UE, *p. p.* de refondre.

REFONTE (*refondre*), *s. f.* Action de refondre. La refonte des canons. || Action de refondre les monnaies. || Fig. Action de changer, de remanier, de donner une nouvelle forme. Refonte d'un gouvernement, des lois, etc.

RÉFORMABLE, *adj.* Qui peut ou doit être réformé.

RÉFORMATEUR, TRICE (lat. *reformator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui réforme. Réformateur des mœurs, de la philosophie, etc. || S'ériger en réformateur, faire le réformateur, avoir la prétention de réformer les autres. || Absol. Les prétendus réformateurs ou simplement les réformateurs, les chefs de la religion réformée. || *Adj.* Qui opère une réforme. Main réformatrice.

RÉFORMATION (lat. *reformatio*), *s. f.* Action de corriger, de rétablir dans l'ancienne forme ou dans une forme meilleure. Vaquer à la réformation de soi-même, Bourd. On ne vous charge pas de la réformation de l'univers, Mass. || La réformation des abus, des désordres, le retranchement des abus, des désordres. || La réformation des monnaies, action de refrapper les monnaies pour en changer l'empreinte ou la valeur, sans les refondre. || Absol. Changements apportés par les protestants à la doctrine et à la discipline catholiques. A l'origine, réformation était le terme général pour désigner la révolution religieuse du XVIe siècle; et réforme s'appliquait plus particulièrement à l'œuvre de Zwingle et de Calvin. De nos jours, on emploie indifféremment ces deux termes l'un pour l'autre. || On dit réforme en parlant des monastères, et non réformation.

RÉFORME (voy. *réformer*), *s. f.* Changement en bien, par rapport aux mœurs, et particulièrement par rapport à la piété. S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer, J. J. Rouss. || Action de ramener à l'ancienne forme ou de donner une forme meilleure. La réforme d'un empire. || La réforme des abus, le retranchement des abus. || La réforme, les changements que Zwingle et Calvin ont introduits au XVIe siècle dans la doctrine et dans la discipline catholiques (voy. RÉFORMATION). || Corps de doctrine adopté par les protestants. || Communion des Églises protestantes. || Les catholiques disent: La prétendue réforme. || Rétablissement de l'ancienne discipline dans un ordre religieux. La réforme de la Trappe. || Anciennement, mesure par laquelle on ôtait leur emploi à des officiers, en leur conservant néanmoins une partie de leur traitement. || Éloignement, de l'armée, d'un militaire reconnu impropre au service. || Congé de réforme, congé accordé à un soldat reconnu impropre au service. || Remplacement des chevaux de cavalerie, d'artillerie, etc. qui ne sont plus en état de servir. || On le dit aussi des chevaux réformés. || Il se dit aussi d'armes détériorées qu'on met au rebut. || Réduction à un moindre nombre des employés d'une administration. || Diminution dans la dépense, dans le train d'une maison.

REFORMÉ, ÉE, *p. p.* de reformer.

RÉFORMÉ, ÉE, *p. p.* de réformer. || Il se dit des religieux qui suivent la réforme établie dans leur ordre. || *Subst.* Un réformé. || La religion réformée, l'Église réformée, le culte réformé, le protestantisme, et plus particulièrement le calvinisme. || *Subst.* Les réformés, ceux qui suivent la religion réformée. || Les catholiques disent: La religion prétendue réformée. || Anciennement, officier réformé, officier à qui on retirait son emploi, mais en lui conservant une partie de ses appointements; aujourd'hui, officier auquel le grade a été enlevé, par suite d'infirmités physiques ou morales.

REFORMER (*re...* et *former*), *v. a.* Former de nouveau. || Rendre à une troupe militaire son ordre de formation. || Se reformer, *v. r.* Être reformé. || T. de guerre. Se rallier après avoir été dispersé.

RÉFORMER (lat. *reformare*), *v. a.* Rectifier, c'est-à-dire rétablir dans l'ancienne forme ou dans une forme meilleure. Réformer un État, les écoles, les lois, etc. || Procurer une amélioration morale, intellectuelle. Réformer les mœurs, les défauts, etc. || Rétablir dans un ordre religieux la discipline qui s'était relâchée. || Corriger, modifier la rédaction, la forme d'une pièce, d'un écrit. Réformer un édit. || Réformer un arrêt, un jugement, se dit d'un tribunal qui modifie un arrêt, un jugement rendu. || Retrancher ce qui est nuisible ou superflu. Réformer le luxe. || Réformer son train, sa dépense, sa maison, les diminuer, les réduire. || Réformer les troupes, les réduire à un moindre nombre. || Réformer un officier, lui retirer son emploi, en raison d'infirmités physiques ou morales. || Réformer un soldat, lui donner son congé de réforme. || Réformer des chevaux, les retirer du service auquel ils ne sont plus propres. || Réformer les monnaies, en changer l'empreinte ou la valeur sans les refondre. || Se réformer, *v. r.* Se faire à soi-même quelque correction. || Renoncer à ses anciennes habitudes. || S'infliger les uns aux autres des réformations religieuses. || Subir un retranchement.

⋆ **RÉFORMISTE**, *s. m.* Néolog. Partisan d'une réforme politique. || *Adj.* L'agitation réformiste.

REFOULÉ, ÉE, *p. p.* de refouler.

REFOULEMENT, *s. m.* Action de refouler, ou l'effet de cette action. Refoulement des eaux, de la foule, etc.

REFOULER (*re...* et *fouler*), *v. a.* Fouler de nouveau. Refouler une étoffe. || Enfoncer et presser la charge dans le fond du canon. || Refouler un métal, le battre à chaud pour en resserrer les parties. || Résister à l'effort du courant d'un fleuve ou de la marée. || Faire refluer en arrière. Cet obstacle refoula le torrent. La masse des fuyards fut refoulée par la cavalerie. || *V. n.* Refluer, revenir en arrière. Les eaux refoulent. Les passages de l'Asie étant mieux gardés, tout refoulait vers l'Europe, Montesq. || La mer, la marée refoule, elle descend.

REFOULOIR, *s. m.* Cylindre en bois, monté sur une hampe, qui sert, dans les canons se chargeant par la bouche, à conduire au fond de l'âme la charge et le projectile, et à presser la charge.

⋆ **REFOURRER** (*re...* et *fourrer*), *v. a.* Famil. Fourrer de nouveau. Refourrer ses mains dans ses poches. || Se refourrer, *v. r.* Se remettre dans. Se refourrer dans son lit.

RÉFRACTAIRE (lat. *refractarius*), *adj.* Qui résiste à l'autorité, à une autorité. || Conscrit réfractaire et *subst.* réfractaire, celui qui se soustrait à la loi du recrutement et se cache pour n'être pas mené sous les drapeaux. || Prêtre réfractaire, celui qui a rompu ses vœux. || Qui résiste à diverses actions physiques ou chimiques. Substance réfractaire au feu. Le coton est très-réfractaire à la teinture. || Fig. Cet oiseau est d'un genre fort singulier, et très-réfractaire à la nomenclature. || Absol. Qui résiste au feu, qui ne fond pas, ou ne fond que difficilement. Des briques réfractaires.

RÉFRACTÉ, ÉE, *p. p.* de réfracter. || En méd. Dose réfractée, dose divisée par petites proportions.

RÉFRACTER (lat. *refractum*), *v. a.* Produire la réfraction. L'eau réduite en vapeur réfracte les rayons du soleil, B. de St-P. || Absol. La vapeur d'eau réfracte à fort peu près comme l'air atmosphérique. || Se réfracter, *v. r.* Éprouver la réfraction.

RÉFRACTIF, IVE (lat. *refractivus*), *adj.* Qui produit la réfraction. || Puissance réfractive, force que les corps diaphanes exercent sur les rayons lumineux pour les détourner de leur direction primitive.

RÉFRACTION (lat. *refractio*), *s. f.* En phys. Action d'un corps qui brise l'impulsion d'un autre corps et le dévie. La balle souffre réfraction, quand elle entre obliquement dans l'eau, Desc. || Phénomène qui consiste en ce que les rayons lumineux obliques, traversant certains corps diaphanes, éprouvent, de la part de ces corps, une action particulière, en vertu de laquelle ils subissent un changement de direction et se trouvent brisés à l'endroit où ils pénètrent. Un minéral a la réfraction simple, lorsque les objets qu'on regarde à travers paraissent simples; double, lorsqu'ils paraissent doubles.

REFRAIN (anc. fr. *refraindre*, du lat. *refringere*, réfléchir, répéter), *s. m.* Un ou plusieurs mots répétés à chaque couplet d'une chanson, d'un rondeau. || Fig. C'est le refrain de la ballade ou simplement c'est le refrain, c'est là qu'il en veut venir. || Fig. et famil. Ce qu'on ramène incessamment dans ses discours. C'est son refrain.

RÉFRANGIBILITÉ (*réfrangible*), *s. f.* En phys. Propriété dont jouissent les rayons lumineux de s'éloigner ou de s'écarter de la perpendiculaire au point d'immersion, quand ils tombent obliquement d'un milieu diaphane dans un autre de densité différente.

RÉFRANGIBLE (lat. *re* et *frangere*), *adj.* En phys. Qui est susceptible de réfraction.

REFRAPPÉ, ÉE, *p. p.* de refrapper.

REFRAPPER, *v. a.* Frapper de nouveau. Refrapper des monnaies. || Absol. Donner de nouveaux coups.

REFRÉNÉ, ÉE, *p. p.* de refréner.

⋆ **REFRÈNEMENT**, *s. m.* Néolog. État de ce qui est refréné. Le refrènement de la politique de conquête.

REFRÉNER (lat. *refrenare*), *v. a.* Mettre un frein, réprimer. Le principal but de Lycurgue dans l'établissement de ses lois était de réprimer et de refréner l'ambition de ses citoyens, Rollin.

⋆ **REFRICASSER**, *v. a.* Fricasser de nouveau.

RÉFRIGÉRANT, ANTE (*réfrigérer*), *adj.* En phys. Qui a la propriété de déterminer le refroidissement. La force réfrigérante de l'évaporation. || Mélange réfrigérant, mélange de glace et de certaines substances, par exemple de deux parties de glace pilée et d'une partie de sel marin, lequel produit un grand froid. || En méd. Qui rafraîchit. Remède réfrigérant. || *S. m.* L'orgeat est un bon réfrigérant. || *S. m.* Vaisseau qui entourait autrefois le chapeau d'un alambic, et qu'on remplissait d'eau froide pour favoriser la condensation des vapeurs qui s'élèvent des matières soumises à l'action du feu.

RÉFRIGÉRATIF, IVE (*réfrigérer*), *adj.* En méd. Propre à rafraîchir. || *Subst.* Un réfrigératif.

RÉFRIGÉRATION (lat. *refrigeratio*), *s. f.* En phys. Action d'abaisser la température; résultat de cette action.

⋆ **RÉFRIGÉRER** (lat. *refrigerare*), *v. a.* Produire la réfrigération.

⋆ **RÉFRINGENCE** (*réfringent*), *s. f.* En phys. Propriété de déterminer une réfraction de la lumière.

RÉFRINGENT, ENTE (lat. *refringens*), *adj.* En phys. Qui cause une réfraction. Les forces réfringentes des corps sont à peu près en proportion de leur densité. || Milieu réfringent, celui qui a fait changer de route aux rayons lumineux, à l'instant où ils y entrent pour le traverser. || Pouvoir réfringent d'un corps, le quotient de sa puissance réfractive par sa densité. || *Subst.* Les réfringents.

REFROGNÉ, ÉE ou **RENFROGNÉ, ÉE**, *p. p.* de refrogner ou renfrogner. Un visage refrogné.

REFROGNEMENT ou **RENFROGNEMENT**, *s. m.* Action de refrogner. Le refrognement de son visage.

REFROGNER ou **RENFROGNER** (*re...* et anc. fr. *frogner*, froncer le front), *v. a.* Contracter et plisser le visage en signe de mécontentement ou de douleur. Il se refrogna le visage. || Se refrogner ou se renfrogner, *v. r.* Devenir refrogné.

REFROIDI, IE, *p. p.* de refroidir.

REFROIDIR (*re...* et *froid*), *v. a.* Rendre froid. || Fig. Diminuer l'ardeur, l'activité. Refroidir une âme, le zèle, une scène, etc. || Absol. Quand l'amour n'émeut pas, il refroidit, Volt. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir froid. Les extrémités de son corps commencèrent à refroidir. || Fig. Les siècles qui ont vu refroidir le zèle des chrétiens, Mass. || Famil. Laisser refroidir une chose, ne pas la faire sur-le-champ. || Se refroidir, *v. r.* Devenir froid. Le dîner se refroidit. Ce corps se refroidit vite. || Fig. N'avoir plus la même ardeur. L'amitié se refroidit.

REFROIDISSEMENT, *s. m.* Abaissement de la température d'un corps. Le refroidissement de la terre. || Fig. Diminution d'affection, de zèle, etc. Le refroidissement des amis. || Indisposition causée par le froid qui saisit au moment où l'on a chaud.

REFUGE (lat. *refugium*), *s. m.* Lieu où l'on s'enfuit, où l'on se retire pour être en sûreté. || Lieu où se rendent des gens qui ne sont guère reçus ailleurs. Votre maison est le refuge ordinaire de tous les fainéants de la cour, Mol. || Fig. Appui, soutien, en parlant des personnes qui servent de refuge. Dieu est notre refuge, Sacі. || Il se dit aussi des choses. La reine voulait que les rebelles trouvassent leur refuge dans sa parole, Boss. || Fig. Prétexte pour s'excuser, raison apparente dont on cherche à se couvrir. La dénégation est son refuge. || Maison de refuge ou simplement refuge, maison d'asile pour les indigents, ou de correction pour des femmes qu'on veut retirer du désordre. || Chez les Hébreux, refuges ou villes de refuge, villes où se retiraient ceux qui avaient commis un meurtre involontaire.

RÉFUGIÉ, ÉE, *p. p.* de réfugier. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui s'est retirée dans un autre pays pour échapper à la persécution. || Il se dit des calvinistes chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. || *Adj.* Style réfugié, style des auteurs protestants qui, résidant en pays étranger, depuis la révocation de l'édit de Nantes, n'avaient pas suivi les changements de la langue.

RÉFUGIER (SE) (lat. *refugere*), *v. r.* Se retirer en lieu de sûreté. Se réfugier en France. || Fig. La pudeur s'est enfuie des cœurs, et s'est réfugiée sur les lèvres, Volt. || Fig. Avoir recours. Il se réfugie dans des mensonges, etc. || *V. a.* Mener en un refuge. Je vins réfu-

Argument

i qui réfute.
rs écrit par
|| Fig. Ses
i rhét. Par-

qu'une pro-
Réfuter une
même sens
er un livre,
es, des opi-
utient. || Se
ment.

er ce qu'on
r une perte
utre chose,
plus tard les
Reprendre.
Fig. Se con-
fiance, etc.
quelqu'un.
ortification,
paré. || Re-
vant qui on
regagné du
essus, rega-
dessus du
, sur l'en-
. et famil.
ntage, réta-
retourner,
rd, etc. || Se
de nouveau.
, Ne se re-

a. Rendre
bâton, en-
rdir l'affec-
e sa bonne

la seconde
coupes des
erbe quand
uctification
neur, d'em-
uefois chez
vieilli. Un
jeunesse.
nt, fête, di-
rte aux da-
. On nous
C'est un ré-
aisir. Cette
n. || Grand
ne manquait
d pour moi.
Des régals.
on de réga-
s la bouche
et vif qu'on

vertit, qui
ur marquer
l'interroga-

des jeux de

éré comme
onnaie, etc.
s de France
un diocèse
iiser à leur

e, mélange
dont on se

RÉGALÉ, ÉE, *p. p.* des verbes régaler.

RÉGALEMENT (*régaler*), *s. m.* Travail que l'on fait pour mettre un terrain de niveau. Régalement d'une aire, d'une superficie. || Répartition ou distribution proportionnée d'une taxe, d'une somme entre contribuables.

RÉGALER (*ré...* et *gala*), *v. a.* Donner un divertissement. Je la régalai d'une sérénade, Lesage. || Se disait autrefois des présents qu'on faisait en certaines occasions. Notre héroïne lui demanda s'il trouverait bon qu'elle le régalât de quelques présents, la Font. || Fig. Indemniser. Mais pour vous régaler Du souci qui pour elle ici vous inquiète, Elle vous fait présent de cette cassolette, Mol. || Il se dit des choses qu'on fait pour réjouir ses amis, pour leur être agréable. Il nous régala d'un concert. || Ironiq. et par antiphrase. Nous allons régaler, mon père, votre abord D'un incident tout frais qui vous surprendra fort, Mol. || Fig. Donner un plaisir comparé à un divertissement. Je vous recommande surtout de régaler d'un bon visage cette personne-là, Mol. || Donner un régal, un festin. Régaler ses amis. || Fig. Voilà du fruit nouveau dont son fils le régale, Regnard. || Absol. Je régale pour mon compte. || Payer de quoi régaler. C'est son tour de régaler. || Fig. Il se dit quelquefois pour toute espèce de plaisir qu'on procure. || Ironiq. Maltraiter. On le régala de coups de bâton. || Se régaler, *v. r.* Manger des choses qui plaisent, faire un bon repas. || Se donner des repas les uns aux autres.

RÉGALER (*re...* et *égaler*), *v. a.* Dresser, aplanir un terrain après avoir enlevé ou rapporté des terres. || Répandre également le ballast sur les voies ferrées. || T. de forestier. Régaler une coupe, recéper tous les bois exploités. || Anciennement, faire entre contribuables la répartition d'une taxe, d'une somme imposée.

RÉGALIEN, IENNE (lat. *regalis*), *adj.* Qui appartient à la royauté. || Droits régaliens, droits qui sont propres aux rois et aux souverains, tels que faire des lois, accorder des grâces, battre monnaie, etc.

RÉGALISTE (*régale*), *s. m.* Celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

REGARD (voy. *regarder*), *s. m.* Attention qu'on a pour. Ceux qui se donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde, Boss. || Au pl. même sens. Ce livre est indigne de vos regards. || Aux regards de, au jugement de. || Il se dit de Dieu qui exerce sur l'homme une action de grâce ou de colère. Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques! Rac. || Action de la vue fixée ou dirigée exprès sur l'objet. Ses yeux éteints roulaient dans sa tête et jetaient des regards farouches, Fén. || Fig. Jeter un regard favorable sur, favoriser. || Fig. Tourner ses regards vers le ciel, l'implorer. || Fig. Tourner de tristes regards vers, regretter. || Manière de regarder. Un modeste regard. || Mauvais regard, influence funeste qu'on attribuait aux regards de certaines personnes surnaturellement puissantes. || En peint. Deux portraits peints de telle manière que les deux figures se regardent l'une l'autre. Un regard d'un Christ et d'une Vierge. || Se faire peindre en regard, se dit de deux personnes qui sont peintes dans le même tableau, et qui se regardent. || Orientation. Selon le regard des quatre vents, c'est-à-dire à l'orient, à l'occident, au septentrion et au midi, Saci. || En astrologie, aspect, situation de deux astres qui se regardent. Regard sextile. || Ouverture qu'on fait de distance en distance dans un aqueduc, pour observer les défauts et faciliter les réparations de la conduite. || En regard, *loc. adv.* Vis-à-vis. Une traduction avec le texte en regard. || Au regard de, *loc. prép.* En ce qui concerne, par rapport à. Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition, et en alléguer les soins, pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut? Bourd. || En comparaison, au prix de. || Pour mon regard, à mes yeux; pour son regard, à ses yeux. Le jugement de Rome est peu pour mon regard, Corn.

REGARDANT, ANTE, *adj.* Qui regarde. || En blas. Se dit d'un animal dont on ne voit que la tête et le cou, et aussi des animaux qui ont la tête tournée comme s'ils regardaient leur queue. || *Subst.* Celui qui regarde. || Prov. Il n'y a pas tant de marchands à la foire que de regardants. || Fig. Qui regarde de trop près à quelque chose, qui ménage avec excès. Ils sont près regardants.

REGARDÉ, ÉE, *p. p.* de regarder.

REGARDER (*re...* et anc. fr. *esgarder*, faire attention à), *v. a.* Avoir égard à, faire acception. Ne regardez point les personnes, dit le Seigneur, Boss. || Avoir en considération, en estime. Il partit pour Versailles et n'y fut regardé de personne, d'Alemb. || Regarder quelqu'un, s'intéresser à lui. Les dieux, après six mois, m'ont enfin regardé, Rac. || Attacher de l'importance à, en parlant de choses. Pour moi, je ne regarde rien quand il faut servir un ami, Mol. || Porter, attacher la vue sur. || Se regarder la main, le pied, etc. regarder sa main, son pied, etc. || Il n'oserait le regarder en face, le regarder entre deux yeux, se dit d'un homme qui en craint un autre. || Regarder quelqu'un sous le nez, aller le regarder de très-près pour le reconnaître ou le braver. || Regarder de haut en bas, diriger, étant sur un lieu élevé, l'œil en bas, et fig. regarder d'un air d'orgueil et de dédain. || Fig. Regarder quelqu'un de travers, de côté, de mauvais œil, lui témoigner du mépris, de la malveillance. || Regarder en dessous, regarder d'un air mécontent et dissimulé. || Regarder du coin de l'œil, regarder avec une convoitise mal dissimulée. || Regarder quelqu'un favorablement, de bon œil, lui marquer de la bienveillance. || Regarder quelqu'un en pitié, le regarder avec un sentiment de compassion, et aussi de dédain. || Se faire regarder, se donner en spectacle. || Être regardé, attirer les regards publics. || Fig. Examiner, considérer. Tout est vain dans l'homme si nous regardons le cours de sa vie mortelle, Boss. || Avoir en vue. Ne regarder que le bien public, Boss. || Regarder comme, tenir pour, réputer. Il regardera l'univers comme sa patrie, et tous les hommes comme ses frères, Diderot. || Regarder pour, même sens. Vous ne me regardez plus pour votre fils, J. J. Rouss. || Regarder en, même sens. Celui que déjà je regarde en époux, Mol. || Être tourné vers. L'aiguille aimantée regarde toujours le nord. || Il se dit aussi du point du ciel qui est en face d'un lieu. Qu'Ismaël en sa garde Prenne tout le côté que l'orient regarde, Rac. || Avoir rapport à, intéresser. Pourquoi vous mêler de ce qui ne vous regarde pas? Picard.

Regarder, *v. n.* Faire attention, prendre garde, avoir soin de. Vous devriez un peu mieux regarder aux choses que vous dites, Mol. Il faut toujours regarder à l'intention, Sév. || Ne pas regarder à la dépense, faire ce qu'il convient de faire, sans être arrêté par la considération d'argent. || Famil. Y regarder à deux fois, prendre garde à ce qu'on va faire. || Regarder que, faire attention que. Ceux-ci... allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude, Boss. || Porter la vue sur. Personne, comme lui, n'a le talent de regarder et de ne rien voir, Diderot. || S'enfuir sans regarder derrière soi, s'enfuir en toute hâte. || Regarder de près, être myope, et fig. être exact, faire attention même aux plus petites choses. || Il n'y regarde pas de si près, il ne fait pas les choses avec beaucoup d'attention ni d'exactitude. || C'est un homme avec qui il ne faut pas regarder de si près, c'est un homme sujet à caution et pour qui il faut avoir de l'indulgence. || Être tourné vers. Cette fenêtre regarde sur la rivière.

Se regarder, *v. r.* Porter la vue sur soi-même. Se regarder pour s'ajuster comme il faut. || Porter la vue l'un sur l'autre. || Fig. Ils se regardaient d'un œil jaloux, Boss. || Fig. S'examiner soi-même. Je ne puis sans horreur me regarder moi-même, Rac. || Fig. Se regarder comme, se considérer comme. Ne vous regardez plus comme un homme ordinaire, Voit. || Être considéré comme. Notre affaire se regardait comme déplorée, St-Sim. || En parlant des choses, se faire face. Ces maisons se regardent.

REGARNI, IE, *p. p.* de regarnir.

REGARNIR (*re...* et *garnir*), *v. a.* Garnir de nouveau.

★ **RÉGATE** (ital. *regata*), *s. f.* Courses de gondoles, qui se font à certains jours de fête sur le grand canal de Venise. || Par extens. Course d'embarcations, qui, à la voile ou à l'aviron, se disputent le prix de la vitesse.

★ **REGAZONNEMENT,** *s. m.* Action de regazonner.

★ **REGAZONNER,** *v. a.* Revêtir de gazon un terrain qui en avait été couvert précédemment.

★ **REGELER,** *v. n.* Geler de nouveau. || *V. a.* Faire de nouveau prendre en glace. Le froid a regelé la rivière. || Se regeler, *v. r.* Être de nouveau pris en glace.

RÉGENCE (*régent*), *s. f.* Dignité de la personne qui gouverne un État pendant l'absence ou la minorité d'un souverain. || Fonction de régent ou régente. || Temps que dure une régence. || La Régence se dit particulièrement de l'époque pendant laquelle Philippe d'Orléans gouverna la France (1715-1723). || Fig. Type ou symbole d'une grande liberté de mœurs et de folles dépenses. || *Adj. inv.* Famil. Corrompu. Des mœurs régence. || Se dit des administrations municipales d'Allemagne, de Hollande et de Belgique. La régence d'Amsterdam. || Gouvernement de certains petits États musulmans. Les régences barbaresques. || Territoire de ces États. || Autrefois, fonctions de régent dans un collége.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE (*régénérer*), *adj.* Qui régénère. Principe régénérateur. || *Subst.* Régénérateur, régénératrice, celui, celle qui régénère.

RÉGÉNÉRATION (lat. *regeneratio*), *s. f.* Reproduction d'une partie détruite. Les blessures qu'on voit se fermer et en même temps les chairs revenir par une assez prompte régénération, Boss. || Reproduction. La régénération de certaines humeurs. || Reproduction d'un objet sous sa première forme. Régénération des métaux. || Fig. Réformation, renouvellement moral. La régénération d'un pays. || Renaissance, en parlant du baptême.

RÉGÉNÉRÉ, ÉE, *p. p.* de régénérer.

RÉGÉNÉRER (lat. *regenerare*), *v. a.* Produire par une nouvelle génération. Le procédé vital qui régénère les chairs. || T. mystique. Donner une nouvelle naissance. Régénéré par le baptême. || Fig. Réformer, améliorer. Régénérer le monde. || Se régénérer, *v. r.* Être régénéré. || Être renouvelé en devenant meilleur.

RÉGENT, ENTE (lat. *regens*), *adj.* Qui exerce la régence. Le prince régent. La reine régente. || *Subst.* Le régent, la régente du royaume. || Absol. Se dit de Philippe d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV. || Nom d'un diamant de la couronne de France qui fut acheté par Philippe d'Orléans. || Tabac du régent, tabac à priser préparé avec des aromates. || *S. m.* Régent de la banque de France, membre du conseil général de la Banque. || Autrefois, celui qui enseignait dans un collége communal. || Fig. Écoutons les régents du monde sur ce sujet, Pasc.

RÉGENTÉ, ÉE, *p. p.* de régenter.

RÉGENTER (*régent*), *v. n.* Être régent dans un collége. Il régente dans tel collége. || Fig. Dominer, gouverner, faire la leçon. || *V. a.* Faire une classe en qualité de régent (vieilli en cet emploi). Régenter la troisième. || Fig. Enseigner comme un régent. La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois, Mol.

RÉGI, IE, *p. p.* de régir.

RÉGICIDE (lat. *rex* et *cœdere*), *s. m.* Assassin d'un roi. || Nom donné, lors de la restauration des Stuarts et de celle des Bourbons, aux hommes qui avaient condamné à mort Charles Ier et Louis XVI. || Assassinat d'un roi. || Il se dit de la condamnation à mort de Charles Ier et de Louis XVI. || *Adj.* Doctrine régicide, doctrine qui excite à l'assassinat d'un souverain.

RÉGIE (*régir*), *s. f.* Administration de biens, à la charge de rendre compte. Mettre des biens en régie. || Mettre des travaux publics en régie, les faire exécuter au compte de l'État, et sous la surveillance d'un de ses agents. || Mode de lever les impôts, dans lequel l'État les perçoit directement pour son compte par ses agents. || Administration chargée de la perception des impôts. La régie des contributions indirectes. || Les bureaux de la régie. || Les employés de la régie.

* **REGIMBEMENT**, *s. m.* Action de regimber.

REGIMBER (*re..* et *jambe ?*), *v. n.* Ruer au lieu d'avancer, en parlant des bêtes de monture, quand on les touche de l'éperon, de la houssine, de l'aiguillon. || Fig. Regimber contre l'éperon, résister inutilement. || Fig. Se montrer récalcitrant, résister. Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte, Boil.

* **REGIMBEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui regimbe.

RÉGIME (lat. *regimen*), *s. m.* Action de régir, de gouverner, de diriger. La chair a pris le régime, et l'âme est devenue toute corporelle, Boss. || Manière de gourverner, d'administrer un État. Le régime féodal. Régime despotique, représentatif, etc. || Dans l'histoire de France, ancien régime, le temps avant la révolution de 1789. || Administration de certains établissements publics et des maisons religieuses. Le régime des prisons, des hôpitaux. || En jurispr. Régime dotal, régime de la communauté, voy. ces mots. || Usage raisonné et méthodique des aliments et de toutes les choses essentielles à la vie, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie. Suivre un régime. || Par extens. Mon principal régime est la patience et la résignation aux ordres immuables de la nature, Volt. || Absol. Manière de vivre qui consiste dans l'atténuation quant à la nourriture, et dans les précautions quant aux autres influences. || Vivre de régime, s'observer sur toute chose, dans la vue de ne pas déranger sa santé. || Être au régime, n'user que d'une alimentation réduite, et fig. éprouver des privations. || En gramm. Dépendance d'un nom ou d'un pronom par rapport à un autre mot de la même phrase. Régime direct, indirect, voy. ces mots. || Manière dont se fait l'écoulement d'une eau courante. Les cours d'eau à régime uniforme. || En bot. Assemblage de fruits à l'extrémité d'une branche de palmier, de bananier, etc. || Il se dit des fleurs dans le même sens.

RÉGIMENT (lat. *regimentum*), *s. m.* Corps de gens de guerre, composé de plusieurs bataillons ou escadrons, subdivisés eux-mêmes en compagnies, et dont le chef se nomme colonel. Régiment d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie. || Fig. et famil. Grand nombre, multitude. Cette femme a un régiment d'enfants.

RÉGIMENTAIRE, *adj.* Qui est relatif aux régiments. || École régimentaire, école formée pour développer ou commencer l'instruction des soldats.

* **REGINGLETTE** (dérivé de *regimber*), *s. f.* Piége pour les petits oiseaux. Reginglettes et réseaux, La Font.

RÉGION (lat. *regio*), *s. f.* Grande étendue de pays. || Région botanique, étendue de terrains caractérisés par une végétation particulière ou par la présence d'espèces végétales prédominantes. || Région des bois, région des neiges, se dit dans les montagnes des zones occupées par les bois, par les neiges. || Espace que présente le ciel. Les régions célestes. || En phys. anc. Hauteurs, couches différentes de l'atmosphère : la basse région, celle qui touche la terre immédiatement ; la moyenne région, celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes ; la haute region, ou région supérieure, celle qui s'étend par delà la moyenne. || Suivant les philosophes anciens, la région ou sphère du feu, la région au-dessus de celle de l'air, la région éthérée ou l'éther, la région supérieure à celle du feu et où se mouvaient les astres. || En parlant de la philosophie, des sciences, etc. degré, point où l'on s'élève. Se perdre dans la région des hypothèses. Les hautes régions de la philosophie, Mol. || Régions élevées, hautes régions, les hauts rangs, rois, princes, etc. Les régions inférieures, les classes qui sont situées au-dessous des grands. || Se dit des différentes parties de la surface visible de la lune. || En anat. Nom donné à des étendues circonscrites de la masse du corps ou de la surface des organes. La région ombilicale.

* **RÉGIONAL, ALE** (lat. *regionalis*), *adj.* Qui appartient à une région. Maladies régionales. || Concours régionaux, concours d'agriculture ou d'industrie entre plusieurs départements formant une région.

RÉGIR (lat. *regere*), *v. a.* Diriger le gouvernement, la conduite. Cet évêque a bien régi son diocèse. Les lois qui régissent ce pays. || Absol. Le grand art de régir, Corn. || Servir de règle. L'innocence, la bonne foi, la candeur régissaient toute sa famille, Boss. || Administrer, gérer. Régir une succession, les finances de l'État, etc. || En gramm. Avoir, exiger pour complément, en parlant d'un verbe ou d'une préposition ; exiger tel cas d'un nom, tel mode d'un verbe. Cette conjonction régit le subjonctif. || Se régir, *v. r.* Être régi.

* **RÉGISSANT, ANTE**, *adj.* En gramm. Qui régit On distingue les mots en régissants et en régimes, Condillac.

RÉGISSEUR (*régir*), *s. m.* Celui qui régit, qui est chargé de régir, à la charge de rendre compte. Régisseur d'un domaine, d'un château, d'un théâtre, etc.

RÉGISTRATEUR, *s. m.* Titre d'office de la cour de Rome. Les régistrateurs des bulles et des suppliques.

REGISTRE (lat. *regestum*), *s. m.* Livre où l'on inscrit les actes, les affaires de chaque jour. Les registres du greffe, de l'état civil. || Fig. Les registres du temps, les annales. || Tenir registre de quelque chose, écrire quelque chose sur un registre. || Fig. Tenir registre de tout, remarquer tout ce qui se passe et s'en souvenir. || Cet homme est sur mes registres, je me souviendrai du déplaisir qu'il m'a fait. || Registres d'orgue, règles de bois que l'organiste tire pour se servir des différents jeux. || En mus. Changement dans l'étendue de la voix d'un chanteur. || Plaque, ordinairement de tôle, qu'on pousse, tire ou tourne en différents sens pour activer ou diminuer le tirage d'un fourneau, d'un poêle, d'une cheminée. || T. d'imprim. Correspondance exacte des lignes du recto avec celles du verso d'un feuillet.

REGISTRÉ, ÉE, *p. p.* de registrer.

REGISTRER (*registre*), *v. a.* Terme de formule qui se dit quelquefois pour enregistrer.

REGÎTRE, REGÎTRER, anciennes formes pour REGISTRE, REGISTRER.

* **RÉGLAGE**, *s. m.* Action de régler, de faire marcher régulièrement. Le réglage des chronomètres et des montres. || Action de régler le papier.

* **RÉGLANT, ANTE**, *adj.* Qui règle. Ces puissances ont besoin d'une puissance réglante pour les tempérer, MONTESQ.

RÈGLE (lat. *regula*), *s. f.* Instrument long et droit qui sert à tirer des lignes droites. || Règle à calcul, règle à coulisse marquée de divisions et de chiffres, à l'aide de laquelle on fait très-rapidement les calculs. || Fig. Ce qui sert à diriger, à conduire, à régir. Votre avis est ma règle, CORN. || Régularité. La règle de sa vie, SÉV. || Bon ordre. Il n'y a point de règle dans cette maison. || Exemple, modèle. Il faut que la vie d'un grand roi puisse être proposée comme règle à ses successeurs, MASS. || Prescription, ordonnance en vertu de la loi, de la coutume, de l'usage. Les règles de la civilité. Les règles de la procédure. || Famil. C'est la règle, c'est comme cela que l'on se conduit habituellement. || De règle, régulièrement, habituellement. Cela est de règle. || Il est de règle que.., avec le subjonctif, il est conforme à l'usage, à la bienséance que... || Ce procédé est dans les règles, il est conforme à tel précepte de morale ou de bienséance. || Être en règle, se mettre en règle, être, se mettre au point, dans l'état que la loi, la coutume, l'usage prescrit. Je suis en règle avec lui. Des papiers en règle. || Un procès en règle, un procès suivi par-devant les juges. || Une affaire en règle, un combat suivant les règles de la guerre; un duel. || Dans la règle, en bonne règle, suivant la loi, l'usage ou la bienséance. || Elliptiq. Règle générale, généralement, dans tous les cas. || Principes et méthodes qui servent à la pratique ou à l'enseignement des arts, des sciences, de la politique, des jeux, etc. Les règles du goût, de l'éloquence, du jeu, etc. || Cette tragédie, cette comédie est dans les règles, selon les règles, elle est conforme à toutes les règles du théâtre. || Famil. Une sottise, une friponnerie dans toutes les règles, une sottise, une friponnerie complète. || Opération d'arithmétique. || Constitutions selon lesquelles les religieux d'un certain ordre doivent vivre. La règle de Saint-Augustin. || Prov. Il n'y a point de règle sans exception, aucune règle n'est assez générale pour s'appliquer à tous les cas particuliers. || L'exception confirme la règle, malgré l'exception qu'on est contraint de faire, la règle n'en subsiste pas moins.

RÉGLÉ, ÉE, *p. p.* de régler. || Il est réglé comme un papier de musique, se dit de celui qui observe avec une ponctualité scrupuleuse un certain genre de vie. || Qui est, en parlant des personnes, assujetti à une discipline morale ou intellectuelle. Un jeune homme réglé dans ses mœurs. Esprit réglé. || Qui est assujetti à un mode uniforme. Les astres suivent une marche réglée. || Un pouls réglé, bien réglé, pouls dont les battements sont réguliers || Un ordinaire réglé, un ordinaire qui est tous les jours le même. || Des bois en coupe réglée, des bois dont on coupe tous les ans une certaine étendue. || Visites réglées, visites qui se font à certains jours et à certaines heures. || Être en commerce réglé, en correspondance réglée avec quelqu'un, avoir par lettres une correspondance régulière avec lui. || Fièvre réglée, fièvre intermittente qui, d'abord irrégulière, a pris des accès réguliers. || Troupes réglées, troupes permanentes. || Qui se fait dans les formes. || Dispute réglée, discussion suivie et méthodique. || Modéré. Un jeu réglé.

RÈGLEMENT, *s. m.* Action de régler, de déterminer. Le règlement des limites. || Action de donner une règle morale, intellectuelle. Le règlement de la pensée, des mœurs, etc. Se prescrire un règlement de vie. || Statut qui règle ce qu'on doit faire. Règlement de police, d'administration publique. || Statuts d'une assemblée délibérante. || Ordre des exercices et des travaux d'un collège, d'une communauté, d'une manufacture, etc. || T. de procédure. Règlement de juges, arrêt qui détermine devant quels juges un procès sera porté. || Règlement de compte, approbation définitive d'une dépense par l'autorité compétente. || Action de régler et de réduire des mémoires de travaux. || Solde d'une facture en billets.

RÉGLÉMENT, *adv.* Avec règle, d'une manière réglée. Vivre réglément. || Précisément, de la même manière, dans le même temps. Quelle tristesse de ne pouvoir plus recevoir réglément de vos nouvelles! SÉV.

RÉGLEMENTAIRE (*règlement*), *adj.* Qui concerne le règlement. Lois réglementaires. || Qui est conforme au règlement. Quantité, qualité réglementaire d'une fourniture. || En mauvaise part, qui multiplie les règlements. Administration réglementaire.

* **RÉGLEMENTAIREMENT**, *adv.* D'une manière réglementaire.

* **RÉGLEMENTARISME**, *s. m.* Abus de la réglementation.

* **RÉGLEMENTATION**, *s. f.* Action de réglementer.

RÉGLEMENTER (*règlement*), *v. n.* Faire beaucoup de règlements; les multiplier à l'excès. || *V. a.* Faire des règlements sur une matière quelconque.

RÉGLER (lat. *regulare*), *v. a.* Tirer avec la règle des lignes sur du papier. Régler un cahier. || Fig. Diriger suivant certaines règles, soumettre à la règle. Heureux qui vit chez soi, De régler ses désirs faisant tout son emploi! LA FONT. || Régler sur, conformer à. Le ciel règle souvent les effets sur les causes, CORN. || On a dit quelquefois dans le même sens : Régler à. Vous savez mieux que moi qu'aux volontés des dieux, Seigneur, il faut régler les nôtres, MOL. || Servir de règle, avec un nom de chose pour sujet. Mais la raison n'est pas ce qui règle l'amour, MOL. || Mettre ordre à. Régler sa conscience, ses affaires, sa dépense, etc. || Régler sa table, son équipage, mettre un certain ordre dans les dépenses de table, d'équipage, et aussi retrancher de la dépense, de la table. || Mettre d'accord avec un mouvement, un cours régulier. Régler l'année. || Régler une pendule, une montre, faire en sorte qu'elle n'avance ni ne retarde; et aussi la mettre à l'heure. || Déterminer, décider d'une certaine façon définitive. On régla la préséance. || Régler un choix sur, le fixer en considération de. || Régler un différend, le terminer. || Régler un compte, l'arrêter. || Régler le mémoire d'un entrepreneur, en réduire les différents articles à leur juste valeur. || Il se dit aussi des choses qui sont causes de décision. L'amour ne règle pas le sort d'une princesse, RACINE. || Fixer une somme. || T. de pratique. Régler de juges, décider devant quels juges une affaire sera portée. || Se régler, *v. r.* Être réglé, déterminé. Ses conseils se réglaient plus que jamais par la justice, BOSS. || La fièvre se règle, se dit d'une fièvre irrégulière qui prend le caractère d'une fièvre intermittente à accès réguliers. || Se modérer, être sage. || Se régler sur quelqu'un, le prendre pour modèle. || Se régler sur quelque chose, se conformer à ce qui a déjà été fait en pareil cas. || Être réduit à sa juste valeur, en parlant d'un mémoire. || Se dit d'un payement dont on fixe le mode et les termes.

RÉGLET (*règle*), *s. m.* T. d'imprim. Anc. syn. de filet. || En archit. Petite moulure plate et étroite qui sépare les parties des panneaux et des compartiments.

RÉGLETTE (*règle*), *s. f.* T. d'imprim. Petite règle de bois ou de fonte dont on se sert pour les garnitures.

RÉGLEUR, *s. m.* Ouvrier qui règle le papier de musique, les registres, etc.

RÉGLISSE (lat. *liquiritia*, de γλυκύῤῥιζα), *s. f.* Plante légumineuse dont la racine, d'un beau jaune à l'intérieur, est employée en médecine. || La racine même de cette plante. Un bâton de réglisse. || Jus de réglisse, suc noir de cette plante. || Le bâton de réglisse est aussi une petite masse de suc noir, préparée en forme de bâton.

⋆ **RÉGLURE**, *s. f.* Action de régler, de tracer des lignes avec la règle. || Manière dont le papier est réglé.

RÉGNANT, ANTE, *adj.* Qui règne. La reine régnante. || Il se dit aussi d'un souverain qui n'a pas le titre de roi. L'empereur, le grand-duc régnant. || Maison, famille régnante, la maison, la famille dont le chef règne. || Ville régnante, la capitale d'un État. || Fig. En parlant des choses, qui domine. Le goût régnant. L'opinion régnante. || Maladie régnante, maladie qui sévit actuellement sur beaucoup de gens. || T. de mar. Se dit des vents qui soufflent le plus habituellement dans tel ou tel parage, ou du vent qui souffle au moment où l'on parle.

RÈGNE (lat. *regnum*), *s. m.* Gouvernement d'un prince souverain, roi, reine, empereur, duc, etc. Un mauvais règne fait quelquefois la calamité de plusieurs siècles, Fén. || Par extens. Il se dit de la domination d'un ministre, d'un favori, d'une compagnie, etc. Le règne de Mazarin. Les méchants et les impies qui ont leur règne sur la terre, Boss. || Le règne de Dieu, le triomphe de la grâce. || En théol. Le règne de la grâce, le pouvoir de la grâce. Le règne du péché, l'empire du péché sur les hommes. || Il se dit de ce que l'on compare à une autorité régnante. Le règne des lois, de la raison, etc. || En hist. natur. Les grandes divisions qui comprennent tous les corps de la nature. Le règne minéral, le règn. végétal, le règne animal ; ou bien le règne inorganique (minéraux) et le règne organique (animaux, végétaux.) || La triple couronne du pape, dite aussi trirègne. || Couronne qui est suspendue sur le maître-autel des églises.

RÉGNER (lat. *regnare*), *v. n.* Gouverner un État à titre de souverain, de roi, de reine, d'empereur, de prince. || Dans les gouvernements parlementaires, remplir les fonctions de roi, mais sans prétendre diriger le gouvernement, qui appartient aux ministres. || Il se dit de ceux qui tiennent le pouvoir souverain à un titre quelconque. || Il se dit de Dieu. Celui qui règne dans les cieux, Boss. || Fig. Régner sur, commander à. Madame, je suis reine, et dois régner sur moi, Corn. || Prévaloir. Ces mots où l'amitié règne sur le courroux, Corn. || Il se dit de la domination exercée par une personne puissante ou par un État. Ce favori règne à la cour. || Par extens. Le cygne règne sur les eaux. || Régner dans le cœur, posséder l'affection. || Il se dit de l'empire de l'amour. Vos yeux assez longtemps ont régné sur son âme, Rac. || Il se dit des choses dont on compare l'autorité, la domination à un règne. Notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, Boss. Durant tout le temps que la philosophie d'Aristote a régné, d'Alemb. || Exister, se faire remarquer, durer plus ou moins longtemps. L'hiver règne dans ce pays neuf mois de l'année. L'inimitié qui règne entre nos deux partis, Corn. || Impers. Il règne ici un bon goût et beaucoup d'intelligence, la Bruy. || Il se dit des maladies qui s'étendent sur beaucoup de personnes. La grippe règne. || En parlant du vent, être fixé à un certain point. Le vent d'est règne. || S'étendre en longueur. Ici s'offre un perron, là règne un corridor, Boil. Une chaîne de montagnes qui règne du midi au nord, Volt.

REGNICOLE (règh-ni-ko-l'. Lat. *regnicola*), *s. m.* En jurispr. Se dit des habitants naturels d'un royaume, d'un pays, considérés par rapport aux droits dont ils peuvent jouir. || Par extens. Se dit des étrangers naturalisés à qui ces mêmes droits sont accordés. || *Adj.* Un habitant regnicole.

REGONFLÉ, ÉE, *p. p.* de regonfler.

REGONFLEMENT, *s. m.* Action de regonfler. Le regonflement d'un ballon. || Gonflement d'une eau dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

REGONFLER (*re...* et *gonfler*), *v. a.* Gonfler de nouveau. Regonfler un ballon. || Il se dit aussi en parlant des parties qui se tuméfient. || *V. n.* Devenir de nouveau tuméfié. || S'élever, s'enfler, en parlant des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle. La rivière regonfla. || Se regonfler, *v. r.* Redevenir tuméfié.

⋆ **REGORGEANT, ANTE**, *adj.* Qui regorge. Gouffres profonds regorgeants de victimes, Volt.

REGORGEMENT, *s. m.* Action d'un liquide qui regorge. Le regorgement d'une rivière, des humeurs, etc.

REGORGER (*re...* et *gorger*), *v. n.* Rendre par la gorge. Je suis si plein que je regorge, Régnier. || Fig. Faire regorger, obliger de rendre ce qui a été mal acquis. || Absol. Il faudra que ce fripon regorge. || En parlant d'un liquide, s'épancher hors de ses limites. La rivière barrée regorgeait. || Par extens. Refluer. On verra.... Le sang de vos sujets regorger jusqu'à vous, Rac. || Poétiq. Il se dit d'une rivière sur les bords de laquelle il s'est fait un grand carnage. Et le Tibre effrayé regorgeant de carnage, Delille. || Inversement, il se dit des espaces où les eaux regorgent. Toutes les villes et Jérusalem même regorgeaient de sang innocent, Boss. || Fig. Avoir une grande abondance de quelque chose, en parlant des personnes. D'éloges on regorge, à la tête on les jette, Mol. Regorger de bien, la Bruy. || Absol. Tandis que vous regorgez, il est dans la misère. || Il se dit, dans le même sens, des choses qui sont pleines. Leurs celliers regorgent de fruits, J. J. Rouss. || Absol. Les magasins regorgent. || Regorger de santé, jouir d'une forte santé. || *V. a.* Rendre, restituer par force. Faire regorger son bien à ceux qui l'ont injustement usurpé.

REGOULÉ, ÉE, *p. p.* de regouler.

REGOULER (*re...* et anc. fr. *goule*, gueule), *v. a.* Popul. Repousser quelqu'un avec des paroles dures. || Rassasier jusqu'au dégoût. On le regoula de pâté d'anguille.

REGRAT (re-gra. Voy. *regrattier*), *s. m.* Vente, en détail et de seconde main, de menues denrées, particulièrement du sel, des grains, du charbon. || Lieu où l'on vendait le sel à petite mesure. || Vente de desserte.

⋆ **REGRATTAGE**, *s. m.* Action de regratter un édifice.

REGRATTÉ, ÉE, *p. p.* de regratter.

REGRATTER (*re...* et *gratter*), *v. a.* Gratter de nouveau. Il gratte et regratte sa tête. || Racler les pierres noircies d'un édifice. || T. de gravure Retoucher avec le burin. || Se regratter, *v. r.* Se gratter de nouveau.

REGRATTER (voy. *regrattier*), *v. n.* Avoir du profit sur quelque chose que l'on vend en détail. || Fig. Faire des réductions sur les petits articles d'un compte de dépenses. || Prendre garde à une bagatelle sur un compte. Il aime à regratter sur les moindres choses. || Fig. Voilà vos craintes bien dissipées... je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus, Sév.

REGRATTERIE, *s. f.* Commerce des regrattiers ; marchandises de regrat.

REGRATTIER, IÈRE (*re...* et *gratter*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend en détail, et de seconde main, des marchandises de médiocre valeur. || Fig. et famil. Celui qui a l'habitude de faire des réductions sur les petits articles d'un compte. || Fig. Écrivassier, compilateur. Les regrattiers de nouvelles littéraires. Volt.

REGRÈS (re-grè. Lat. *regressus*), *s. m.* En jurisprudence bénéficiale, droit de rentrer dans un bénéfice résigné ou permuté, lorsque le signataire n'observe pas les conditions stipulées. || Anciennement, faculté de revenir sur la vente de charges, d'offices de judicature, en signifiant dans les vingt-quatre heures la révocation de la résignation qu'on en avait faite.

REGRET (lat. *re...* et *gradus*), *s. m.* Déplaisir d'avoir perdu, ou de n'avoir pu obtenir quelque chose. || Chagrin que cause la mort, la perte, l'absence d'une personne. || Déplaisir causé par le souvenir de ce qu'on a fait ou omis de faire. Un regret immense de ses péchés, Boss. || Famil. En être aux regrets, se repentir trop tard d'avoir fait ou dit quelque chose. || Toute espèce de déplaisir. J'ai tous les regrets du monde d'être obligé d'en user ainsi, Mol. || Avoir regret que, avec le subjonctif, être fâché que. || Famil. Avoir regret à quelque chose, donner, faire cette chose avec peine, faire avec peine la dépense de quelque chose. || Au pl. Plaintes, lamentations. || Coups de cloche intermittents, pendant des funérailles. || À regret, *loc. adv.* Avec répugnance.

REGRETTABLE, *adj.* Qui mérite d'être regretté, en parlant des personnes. || Pour quoi on doit avoir du regret, en parlant des choses. Cette mesure est regrettable.

REGRETTÉ, ÉE, *p. p.* de regretter.

REGRETTER (*regret*), *v. a.* Être fâché de ne plus avoir ce qu'on a eu. Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette, LA FONT. || Être affligé de la mort, de la perte, de l'absence de quelqu'un. Regretter ce que l'on aime est un bien en comparaison de vivre avec ce que l'on hait, LA BRUY. || Être fâché d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. Je regrette de m'être mis en colère. || Éprouver un déplaisir quelconque. Regrettant un hymen tout prêt à s'achever, RAC. || Regretter son argent, être fâché d'avoir fait une dépense. || Regretter son lit, être fâché de s'être levé, ou de ne s'être pas couché. || Se regretter, *v. r.* Éprouver du regret au sujet de soi-même, au sujet de ce qu'on a perdu. || Regretter se dit avec *de* et l'infinitif ou avec *que* et le subjonctif.

RÉGULARISATION, *s. f.* Action de régulariser; effet de cette action. La régularisation d'un compte.

RÉGULARISÉ, ÉE, *p. p.* de régulariser.

RÉGULARISER (lat. *regularis*), *v. a.* Rendre régulier ce qui n'était pas conforme aux règles. Régulariser une dépense. || Se régulariser, *v. r.* Devenir régulier.

RÉGULARITÉ (lat. *regularis*), *s. f.* Qualité de ce qui est régulier. La régularité du cours du soleil. || En géom. Régularité dans une figure, égalité de tous ses côtés et de tous ses angles. || Proportion, harmonie. La symétrie et la régularité plaisent à tous les yeux. La régularité des traits du visage. || Exacte observation des devoirs. La régularité de sa vie. || Conformité aux règles. La régularité d'une procédure, d'un édifice, d'une tragédie, etc. || Exacte soumission aux règles d'un ordre religieux. || L'état monastique, par opposition à sécularité.

RÉGULATEUR, TRICE (lat. *regulatum*), *adj.* Qui règle, qui régularise. Marché régulateur du prix des grains. Force régulatrice. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui sert de règle, qui règle. Dieu, le souverain régulateur. || Toute pièce, tout appareil qui s'applique à une machine pour en régler les mouvements. || *S. m.* Pendule d'une belle exécution et d'une marche parfaitement uniforme ; elle est mue par un poids et n'a pas de sonnerie.

* **RÉGULATION**, *s. f.* T. didactique. Action régulatrice.

* **RÉGULE** (lat. *regulus*), *s. m.* Par dénigrement, petit roi.

RÉGULE (lat. *regulus*), *s. m.* Nom que les anciens chimistes donnaient aux substances métalliques non ductiles extraites des minéraux. || Régule d'antimoine, antimoine pur. || Régule d'arsenic, arsenic métallique, arsenic noir, dit dans le commerce mort aux mouches.

RÉGULIER, IÈRE (lat. *regularis*), *adj.* Conforme aux règles naturelles. Le flux et le reflux de la mer ont leurs périodes régulières. || Conforme aux règles conventionnelles. Un édifice, un poëme régulier. || En mus. Se dit de tout ce qui est renfermé dans les règles et dans de justes limites ou qui suit une progression uniforme. Cadence, marche régulière. || En gramm. Verbes réguliers, ceux qui suivent, dans la formation de leurs temps, les règles générales des conjugaisons. || Noms réguliers, noms grecs, latins, etc. qui suivent une des déclinaisons ordinaires. || En géom. Figure régulière, celle dont tous les côtés, tous les angles sont égaux. || En bot. Corolle régulière, corolle dont toutes les parties sont symétriques par rapport à un axe. || Se dit du pouls, lorsqu'il présente, entre ses pulsations, des intervalles bien égaux. || Bien proportionné. Un visage régulier. || Qui se conforme aux devoirs de la morale, en parlant des personnes. || Il se dit des choses. Vie régulière. || *Subst.* Le régulier, ce qui est régulier. || Exact, ponctuel. Je suis fort peu régulier en visites, ou plutôt je suis assez régulier à n'en pas faire, BOSS. || Il se dit, par opposition à séculier, en parlant des ordres religieux. Clergé régulier. || Qui appartient aux ordres religieux. Habit régulier. || *S. m.* Un régulier, par opposition à un eccésiastique séculier. || Au pl. Les réguliers, troupes réglées au service de puissances qui n'ont d'ordinaire que des milices.

RÉGULIÈREMENT, *adv.* D'une manière régulière. Vivre régulièrement. || Exactement, ponctuellement, uniformément. Dîner, travailler, se lever régulièrement.

* **RÉGURGITER** (lat. *regurgitare*), *v. a.* En méd. Faire ressortir le trop-plein par l'ouverture d'un conduit, d'un réservoir. Le malade régurgita des aliments mal digérés.

RÉHABILITATION, *s. f.* En jurispr. Action de réhabiliter; rétablissement dans le premier état.

RÉHABILITÉ, ÉE, *p. p.* de réhabiliter. || *S. m.* En termes de commerce, se dit d'un négociant qui, ayant failli, a obtenu plus tard sa réhabilitation.

RÉHABILITER (*ré...* et *habiliter*), *v. a.* En jurispr. Rétablir quelqu'un dans un état, dans des droits, dans des prérogatives dont il était déchu. Réhabiliter un prêtre qui a encouru quelque censure ecclésiastique. Réhabiliter un failli. || On dit de même : Réhabiliter la mémoire d'un condamné. || Fig. Faire recouvrer l'estime, la considération. Cette action l'a réhabilité dans l'opinion publique. || Se réhabiliter, *v. r.* Obtenir sa réhabilitation. || Fig. Se réhabiliter dans l'esprit des honnêtes gens.

RÉHABITUÉ, ÉE, *p. p.* de réhabituer.

RÉHABITUER (*ré...* et *habituer*), *v. a.* Faire reprendre une habitude perdue. || Se réhabituer, *v. r.* Reprendre une ancienne habitude.

* **REHASARDER**, *v. a.* Hasarder de nouveau.

* **REHAUSSAGE**, *s. m.* En peinture et en gravure, action de faire des rehauts.

REHAUSSÉ, ÉE, *p. p.* de rehausser.

REHAUSSEMENT, *s. m.* Action de rehausser. Le rehaussement d'une muraille. || Le rehaussement des monnaies, l'augmentation nominale de leur valeur.

REHAUSSER (*re...* et *hausser*), *v. a.* Hausser davantage. Rehausser un plancher. || Augmenter. Rehausser le prix d'une marchandise. || Fig. Rehausser le prix de la reconnaissance. || Rehausser les monnaies, en augmenter la valeur nominale. || Rendre plus haut, en parlant d'un son, de la voix. || Fig. Donner plus de force. Il rehaussait par la sagesse de sa conduite l'opinion que l'on avait de son esprit, D'OLIVET. || Fig. Faire paraître davantage. Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs. || Rehausser d'or et de soie des ouvrages de tapisserie, en relever la beauté en y mêlant de l'or, de la soie. || Fig. Faire valoir davantage, mettre en plus grande estime. Les difficultés rehaussent la gloire du succès. || Vanter avec excès. || Se rehausser, *v. r.* Se rendre plus haut. Un nain cherche toujours à se rehausser.

REHAUT (*re...* et *haut*), *s. m.* En peint. Retouche servant à faire ressortir des figures, des ornements, des moulures. Des rehauts blancs sur un fond bleu. || Rehauts d'un tableau, les teintes les plus claires et les plus vives. || Blanc ou hachure blanche dans la gravure.

* **RÉIMPORTATION**, *s. f.* Action de réimporter.

RÉIMPORTÉ, ÉE, *p. p.* de réimporter.

RÉIMPORTER, *v. a.* Importer de nouveau.

RÉIMPOSÉ, ÉE, *p. p.* de réimposer.

RÉIMPOSER (*ré...* et *imposer*), *v. a.* Faire une nouvelle imposition, imposer une nouvelle taxe. || T. d'imprim. Imposer une feuille de nouveau pour donner aux pages une disposition nouvelle.

RÉIMPOSITION, *s. f.* Nouvelle imposition, nouvelle demande d'argent aux contribuables. || T. d'imprim. Action de réimposer une feuille, une forme.

RÉIMPRESSION, *s. f.* Action de réimprimer ; le résultat de cette action.

RÉIMPRIMÉ, ÉE, *p. p.* de réimprimer.

RÉIMPRIMER (*ré...* et *imprimer*), *v. a.* Faire une nouvelle empreinte. || Imprimer de nouveau. Réimprimer un livre. || Se réimprimer, *v. r.* Être réimprimé.

REIN (lat. *ren*), *s. m.* En anat. Viscère double qui est l'organe sécréteur de l'urine. || Au pl. Les reins, la partie inférieure du dos. || Avoir mal aux reins, être affecté de lumbago. || Poursuivre l'épée dans les reins, poursuivre de près, et fig. presser vivement quelqu'un de conclure une affaire, le presser dans une dispute par de fortes raisons. || Au pl. L'épine du dos considérée quant à la force, à la souplesse. Il a les reins forts. || Un tour de reins, sorte d'entorse que l'on se donne dans la colonne vertébrale. || Fig. Donner un tour de reins à quelqu'un, lui rendre un mauvais office. || Fig. En termes de l'Écriture, sonder, éprouver les reins, éprouver la force. || Fig. Se ceindre les reins, se préparer à quelque effort. || Fig. Avoir les reins forts, être riche, être puissant. || Chez les animaux, les reins, la région qui est entre le dos et la croupe. || En archit. Les reins d'une voûte, les parties d'une voûte comprises entre la portée et le sommet.

* **RÉINCORPORÉ, ÉE**, *p. p.* de réincorporer.

* **RÉINCORPORER**, *v. a.* Incorporer de nouveau.

REINE (lat. *regina*), *s. f.* Femme de roi. || La reine mère, la reine qui est mère du roi. || Famil. Cette femme a un port de reine, elle a une taille, un maintien noble. || Comme une reine, d'une façon éclatante. || Princesse qui gouverne un royaume. La reine Élisabeth. || La reine du ciel, la reine des anges, la sainte Vierge. || Reine se dit de différentes personnifications. La reine des flots. Reine des longs procès [la Chicane], Boil. || Fig. Celle qui domine par quelques qualités éminentes. Reine de tous les cœurs, Rac. || Autrefois, la reine du bal, celle qui commençait le bal; aujourd'hui, celle pour qui on le donne, et aussi la plus élégante. || On dit de même : La reine de la fête. || La reine de la fève, celle qui, le jour des Rois, a eu une part de gâteau où se trouve la fève, ou celle que le roi de la fève choisit pour reine. || Famil. C'est la reine des femmes, se dit d'une femme pleine de vertus et de qualités. || Famil. et fig. Celle qui règle, gouverne quelque chose. || Fig. Il se dit de ce qui exerce un empire comparé à l'empire des reines. Cette grande ville [Tyr] semble nager au-dessus des eaux, et être la reine de la mer, Fén. L'opinion est la reine du monde, Volt. || La plus excellente en son genre, en parlant de choses. La rose est la reine des fleurs. La justice est la reine des vertus morales, Boss. || Au jeu d'échecs, la principale pièce après le roi. || La femelle, ordinairement unique, qui se trouve dans les ruches des abeilles. || Reine des prés, nom vulgaire du *spiræa ulmaria*.

REINE-CLAUDE (*reine Claude*), *s. f.* Espèce de prune très-estimée. || *Au pl.* Des reines-Claude, selon l'Académie. Il serait plus rationnel d'écrire des reines-Claudes.

REINE-MARGUERITE (*Reine* et *marguerite*, nom d'une fleur), *s. f.* Plante du genre des asters, que la culture a rendue très-double, très-grande et de couleurs diversifiées. || *Au pl.* Des reines-marguerites.

REINETTE ou **RAINETTE** (dim. de *reine*, ou *rainette*, grenouille, à cause des taches de la peau), *s. f.* Nom générique d'un grand nombre de variétés de pommes à couteau, caractérisées en général par la peau tachetée, plus ou moins grise ou jaune au fond, et par l'absence des côtes saillantes; les principales reinettes sont la reinette franche, de Canada, blanche, grise, etc.

RÉINSTALLATION, *s. f.* Action de réinstaller.

RÉINSTALLÉ, ÉE, *p. p.* de réinstaller.

RÉINSTALLER, *v. a.* Installer de nouveau.

REINTÉ, ÉE (*rein*), *adj.* Il se dit d'un chien dont les reins sont élevés en arc et larges; signe de force.

RÉINTÉGRANDE (lat. *reintegrandus*), *s. f.* En jurispr. Action possessoire par laquelle une personne est remise en jouissance d'une chose dont elle avait perdu la possession.

RÉINTÉGRATION (lat. *reintegratio*), *s. f.* Action de rendre de nouveau entier. || En jurispr. Action de réintégrer; résultat de cette action.

RÉINTÉGRÉ, ÉE, *p. p.* de réintégrer.

RÉINTÉGRER (lat. *reintegrare*), *v. a.* Rendre entier de nouveau. Je vais tâcher de réintégrer les choses dans la plus exacte vérité, Buff. || En jurispr. Rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont on l'avait dépouillé. Réintégrer quelqu'un dans ses droits. || Faire réintégrer des meubles, les faire remettre dans le lieu d'où ils avaient été enlevés. || On dit qu'un homme a été réintégré en prison, pour dire qu'il a été remis en prison, après en être sorti à caution par un arrêt surpris. || Dans le langage général, rendre un emploi à quelqu'un qui en avait été privé. || En mathém. Intégrer de nouveau. || Se réintégrer, *v. r.* Être réintégré, réparé.

* **RÉINVITER**, *v. a.* Inviter de nouveau.

REIS (rè-is'. Arabe *raïs*, chef), *s. m.* Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. || Reis-effendi, le ministre des affaires étrangères. || Patron d'une barque turque.

RÉITÉRATION (lat. *reiteratio*), *s. f.* Action de réitérer. La réitération d'une promesse. || Action d'administrer plusieurs fois le même sacrement.

RÉITÉRÉ, ÉE, *p. p.* de réitérer.

RÉITÉRER (lat. *reiterare*), *v. a.* Faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. Réitérer une médecine, un ordre, une promesse, etc. || Absol. Il faut réitérer. || Se réitérer, *v. r.* Être réitéré.

REÎTRE ou **RÊTRE** (rê-tr'. All. *Reiter*), *s. m.* Anciennement, cavalier allemand. || Fig. et famil. en mauvaise part ou par plaisanterie, un homme que l'on compare à un soudard. || Un vieux reître, un homme qui a vu beaucoup de pays, qui a de l'expérience, de l'astuce.

REJAILLIR (*ll* mouillées. *Re*... et *jaillir*), *v. n.* Jaillir en sens inverse, rebondir. || Il se dit de la lumière. || En parlant des liquides, il ne signifie souvent rien de plus que jaillir. Leur sang a rejailli sur ma robe, Saci. || Fig. Il se dit du bien, du mal, de l'honneur, du déshonneur qui s'étend de quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose. Le siècle fut plus grand que Louis XIV; mais la gloire en rejaillit sur lui, Volt. Nos fautes rejailliront sur nos fils, Chateaubr. || Fig. Résulter. Considérez l'honneur qui doit en rejaillir, Rac.

* **REJAILLISSANT, ANTE**, *adj.* Qui rejaillit.

REJAILLISSEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action, mouvement de ce qui rejaillit. Le rejaillissement de l'eau. || Fig. L'excellence de la beauté appartient à l'homme, et c'est comme un admirable rejaillissement de l'image de Dieu sur sa face, Boss.

REJET (re-jè. *Re*... et *jet*), *s. m.* Action de rejeter; état de ce qui est rejeté. || La terre rejetée de côté quand on creuse un fossé. || Essaim d'abeilles. || T. de métrique. Mots que l'on rejette au vers suivant. Un rejet heureux. || T. de finance. Renvoi d'une partie d'un compte sur un autre chapitre. || Fig. Action de rebuter, de ne pas admettre. Le rejet de propositions, d'une loi, d'un pourvoi, etc. || Nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre. || Rejeton. Les rejets d'un arbre.

REJETABLE, *adj.* Qui doit être rejeté.

REJETÉ, ÉE, *p. p.* de rejeter.

REJETER (*re*... et *jeter*), *v. a.* Jeter de nouveau. || Rejeter les yeux sur, porter de nouveau les regards sur. || Repousser, renvoyer. Rejeter une balle. || Jeter un objet dans l'endroit d'où on l'avait tiré. Rejeter le poisson dans l'eau. || Jeter dehors, faire sortir hors de soi. La mer rejette sur les rivages une infinité de choses qu'elle apporte de loin, Buff. || Rejeter du pus ou absol. rejeter, se dit d'une plaie qui suppure de nouveau. || Il se dit aussi de ce que la bouche, l'estomac jette hors de soi. Ce malade rejette tout ce qu'il prend. || Fig. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant; L'esprit rassasié le rejette à l'instant, Boil. || En parlant des arbres, produire des pousses, repousser. || Absol. Cet arbre rejette par le pied. || Reporter ailleurs une chose qu'on a ôtée d'un endroit. Les ouvriers rejetèrent la terre du fossé dans le champ voisin. Rejeter un mot d'un vers sur l'autre. || Fig. Faire que ce qu'on éprouvait soit éprouvé par d'autres. La victoire.... Sur nos fiers ennemis rejeta nos alarmes, Corn. || Rendre responsable de, attribuer. || Rejeter une faute, un crime sur quelqu'un, l'en accuser pour se disculper. || Ne pas admettre, rebuter, repousser. Rejeter une proposition, une prière, un fait, un présent, etc. || Il se dit aussi des personnes qu'on repousse et condamne. Le Seigneur vous a rejeté, Saci. || Écarter, éloigner. Cela nous rejette bien loin de notre sujet. || Remettre à un temps éloigné. || Se rejeter, *v. r.* Se porter en arrière. Se rejeter au fond d'une loge. || Fig. D'où vient que l'homme épouvanté À l'aspect du néant se rejette en arrière? Delille. || Fig. Parler de nouveau d'une chose déjà traitée; s'éloigner du sujet principal de la discussion, pour s'étendre sur des accessoires. || S'excuser. Se rejeter sur les circonstances.

REJETON (dérivé de *rejet*), *s. m.* Nouveau jet que pousse une plante. || Jeune pousse reproduite par une racine loin de la tige. || Fig. Enfant, descendant. Princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, Boss.

REJOINDRE (*re*... et *joindre*), *v. a.* Joindre de nouveau, réunir les parties qui avaient été séparées. Rejoindre des chairs, des fragments de porcelaine. || Aller retrouver des gens dont on est séparé. || Absol. En termes militaires, se rendre à son corps. || Mettre de nouveau des personnes ensemble. La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé; l'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre, Fléch. || Fig. Joindre de nouveau par des liens moraux. La plus tendre amitié va me rejoindre à vous, Volt. || Se rejoindre, *v. r.* Être joint de nouveau. Les chairs se rejoignirent. || Se retrouver l'un l'autre.

REJOINT, OINTE, *p. p.* de rejoindre.

REJOINTOYÉ, ÉE, *p. p.* de rejointoyer.

* **REJOINTOYEMENT,** *s. m.* Action de rejointoyer; effet de cette action.

REJOINTOYER (*re...* et *jointoyer*), *v. a.* T. de construction. Remplir et ragréer, avec du mortier de chaux et de ciment, les joints des pierres d'un vieux bâtiment.

REJOUÉ, ÉE, *p. p.* de rejouer.

REJOUER (*re...* et *jouer*), *v. n.* Jouer de nouveau. || *V. a.* Rejouons la partie. || Fig. Rejouer ses vieilles pièces, se répéter. || Exécuter de nouveau un morceau de musique. || Se dit également des pièces de théâtre.

RÉJOUI, IE, *p. p.* de réjouir. || Gai. Des gens réjouis. || *Subst.* Personne qui a de l'embonpoint et de la gaieté. Une grosse réjouie.

RÉJOUIR (*ré...* et *jouir*), *v. a.* Donner de la joie. Il ne faut pas priver la jeunesse de ce qui peut la réjouir. || Donner du divertissement. || Réjouir la compagnie aux dépens de quelqu'un, amuser une compagnie par des plaisanteries sur quelqu'un présent ou absent. || Causer une sensation agréable. Le vin réjouit le cœur. Le vert de ces prés réjouissait la vue. || Se réjouir, *v. r.* Éprouver de la joie. || Éprouver une vive satisfaction. Se réjouir des fautes de son ennemi. || Il se dit par compliment, dans le même sens. Je me réjouis du succès que vous venez d'obtenir. || Se réjouir de quelque chose, s'en faire un plaisir. || Passer le temps agréablement, se divertir. Cette société sait se réjouir sans dissipation || Avec ellipse du pronom personnel. Laissons, laissons réjouir le monde, et ne lui envions pas sa prospérité, Boss. || Se moquer de. Se réjouir des défauts d'autrui.

RÉJOUISSANCE, *s. f.* Manifestation de joie. || Au pl. Fêtes publiques. || Au jeu de lansquenet, la carte sur laquelle tous les coupeurs et les autres peuvent mettre de l'argent. || T. de boucherie. Certaine portion de basse viande que l'acheteur est forcé de prendre, ou plus souvent os que les bouchers mettent dans la viande pesée à leurs pratiques.

RÉJOUISSANT, ANTE, *adj.* Qui réjouit.

RELÂCHANT, ANTE, *adj.* Qui relâche, qui donne du relâchement. Des distractions relâchantes. || En méd. Propre à déterminer le relâchement des organes qui sont dans un état de tension. || *S. m.* Un relâchant.

RELÂCHE (voy. *relâcher*), *s. m.* Interruption d'une étude, d'un travail, d'un exercice. L'esprit veut du relâche, Mol. || Intervalle dans un état pénible, douloureux. Les moments de relâche que me donne ma mauvaise santé, Volt. || Il ne donne point de relâche, se dit d'un créancier qui presse continuellement son débiteur. || Suspension dans le cours des représentations théâtrales. Il y a relâche aux Français. || Sans relâche, *loc. adv.* Sans discontinuer.

RELÂCHE, *s. f.* T. de mar. Séjour momentané qu'on fait dans un port où l'on entre forcé par la tempête, par des avaries, ou par le besoin qu'a l'équipage de prendre du repos, de renouveler ses vivres ou de s'approvisionner d'eau. Faire relâche || Lieu propre à relâcher.

RELÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de relâcher. || En méd. Ventre relâché, état où l'on va à la selle plus souvent que d'habitude. || Qui est moins sévère dans ses mœurs, dans sa doctrine, moins exact dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Docteur relâché. Une morale relâchée.

RELÂCHEMENT, *s. m.* Diminution dans l'état de tension d'une chose. Le relâchement des cordes d'un violon. || État des muscles opposé à celui de contraction. || En méd. État d'abaissement, de laxité excessive de certaines parties. Relâchement de la luette. || Le relâchement du ventre ou absol. le relâchement, état dans lequel on va à la selle plus souvent que d'habitude. || Par extens. Il se dit de la température. Il y a du relâchement dans le froid. || Diminution dans l'exactitude, dans le zèle, dans l'accomplissement d'obligations. Relâchement de la discipline, du travail, de la morale, etc. || Délassement, repos après un long travail.

RELÂCHER (*re...* et *lâcher*), *v. a.* Faire qu'une chose soit moins tendue, moins serrée. || Fig. Relâcher les ressorts du gouvernement. || Fig. Relâcher l'esprit, donner du délassement à l'esprit. || Se relâcher l'esprit, relâcher à soi l'esprit, se reposer. || Rendre plus doux, en parlant de la température. Le vent du sud relâcha le temps. || Rendre plus lâche, plus mou, moins sévère. Relâcher la discipline. || Diminuer, ôter. Lorsque je relâche quelque chose de mon attention, Desc. || Renoncer en partie à..., remettre quelque chose de ses droits, de ses prétentions. Ne rien relâcher de son autorité. || Laisser aller, remettre en liberté. || Fig. Et la mort en grondant a relâché sa proie, Delille. || *V. n.* Rabattre de sa première exactitude, ardeur, sévérité, etc. Relâcher de ses droits, de sa sévérité, etc. || T. de mar. Faire relâche (voy. relâche, *s. f.*). || Se relâcher, *v. r.* Être détendu. Les cordes se relâchent. || Le temps se relâche, il s'adoucit. || Il se dit des choses qui perdent de leur force, de leur activité. La fièvre, la haine, la discipline, etc. s'est relâchée. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Je sentis relâcher mon attachement, J. J. Rouss. || Rabattre de sa première ardeur, exactitude, sévérité, etc. || Céder de ses droits, de ses prétentions. Relâchez-vous un peu des droits de la naissance, Mol. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Sa bonté l'a fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice, Bourd. || Se livrer à un délassement.

RELAIS (re-lè. *Relaisser,* ou selon d'autres de *re...* et l'anc. fr. *layer,* du gothique *latan,* laisser), *s. m.* Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux qui sont fatigués. Placer des relais sur une route. || Par extens. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres, Volt. || Avoir des chevaux, des équipages de relais, avoir des chevaux, des équipages en assez grand nombre pour pouvoir se servir tantôt des uns, tantôt des autres. || Fig. Avoir des habits, des meubles de relais, avoir des habits, des meubles de rechange. || Fig. Être de relais, n'avoir point d'occupation présente. || T. de chasse. Chiens qu'on poste à la chasse du cerf ou du sanglier. || Donner le relais, lâcher après la bête les chiens postés en relais. || Lieu où est le relais de voyage ou de chasse. || Station de poste. Il y a tant de relais d'ici à tel endroit. || T. de fortif. Anc. syn. de berme. || Le terrain que laisse à découvert une eau courante qui quitte une rive pour se porter à l'autre. || Il se dit des terrains que la mer abandonne entièrement. Les lais et relais de mer. || T. de manufacture. Les ouvertures que l'ouvrier laisse dans une tapisserie, quand il change de couleur et de figure.

RELAISSÉ, ÉE, *p. p.* de relaisser.

* **RELAISSER (SE)** (*re...* et *laisser*), *v. r.* S'arrêter, prendre séjour. || T. de chasse. Se dit d'une bête qui, après avoir été longtemps courue, s'arrête de lassitude.

RELANCÉ, ÉE, *p. p.* de relancer.

RELANCER (*re...* et *lancer*), *v. a.* Lancer de nouveau. Relancer une balle. || T. de chasse. Faire repartir la bête qui, après avoir été lancée, se repose. || Fig. et famil. Aller trouver quelqu'un dans le lieu où il est, pour l'en chasser, et aussi pour obtenir de lui quelque chose dont il ne se soucie guère. || Fig. Gourmander, traiter mal en parole ou en action. || Au jeu, proposer plus que l'adversaire; synonyme de renvier.

RELAPS, APSE (re-laps'. Lat. *relapsus*), *adj.* Qui retombe dans l'hérésie, après en avoir fait l'abjuration publique. || *Subst.* Un relaps. Une relapse. || Dans l'Église, celui, celle qui retombe dans le péché pour lequel pénitence a déjà été faite.

RÉLARGI, IE, *p. p.* de rélargir.

RÉLARGIR (*re...* et *élargir*), *v. a.* Rendre plus large.

* **RÉLARGISSEMENT,** *s. m.* Action de rélargir.

RELATÉ, ÉE, *p. p.* de relater.

RELATER (dérivé du lat. *relatus*), *v. a.* Raconter. || Mentionner. Relater une pièce dans un procès-verbal.

* **RELATEUR,** *s. m.* Celui qui relate. || Celui qui fait la relation d'un voyage, d'une aventure.

RELATIF, IVE (lat. *relativus*), *adj.* Qui se rapporte à. Clause relative à une succession. || Absol. Le plaisir relatif est celui qui naît de la comparaison que l'âme fait entre ses idées ou entre ses situations, Bonnet. || Il se dit de certains noms dont l'idée en emporte une autre. Cause et effet sont des termes relatifs. || Contingent, accidentel, variable, par opposition à absolu. Les idées relatives. La position relative de l'homme dans l'univers. || *S. m.* En philos. Le relatif, opposé à l'ab-

solu. || En gramm. Pronom relatif ou *subst.* relatif, pronom qui a rapport à un nom ou à un pronom qui précède, et qu'on appelle antécédent. *Qui, lequel* sont des pronoms relatifs. || Proposition relative, celle qui est jointe à une autre, et qui forme avec elle une proposition composée. || En mus. Un ton majeur est dit relatif par rapport à un autre ton mineur, et vice versâ, quand ils ont le même nombre de dièses ou de bémols à la clef.

RELATION (lat. *relatio*), *s. f.* État d'une chose qui tient à une autre. Une étroite relation lie ces deux questions. || En philos. Rapport entre deux personnes, entre deux choses, considérées respectivement l'une à l'autre. La relation du père au fils et du fils au père. || Liaison, commerce, correspondance. Nous sommes en relation d'amitié avec lui. Relations commerciales, politiques. || Les personnes mêmes avec lesquelles on est lié. Avoir de belles relations. || En mus. Rapport des sons, intervalle. || En anat. Position respective des parties l'une par rapport à l'autre. Les relations d'une artère avec un nerf. || Récit, narration d'un fait, d'un événement.

RELATIVEMENT, *adv.* Par rapport à. Plus les pierres d'aimant sont grosses, moins elles ont de force attractive, relativement à leur volume, BUFF. || D'une manière relative. Cela n'est vrai que relativement.

* **RELATIVITÉ**, *s. f.* En philos. Qualité de ce qui est relatif.

RELAVÉ, ÉE, *p. p.* de relaver.

RELAVER (*re...* et *laver*), *v. a.* Laver de nouveau.

RELAXATION (lat. *relaxatio*), *s. f.* En méd. Syn. actuellement inusité de relâchement. || En jurispr. La mise en liberté d'un prisonnier. || En droit canon, relaxation des peines, diminution ou entière rémission des peines.

RELAXÉ, ÉE, *p. p.* de relaxer.

RELAXER (lat. *relaxare*), *v. a.* En méd. Syn. aujourd'hui inusité de relâcher. || En jur. Remettre en liberté.

RELAYÉ, ÉE, *p. p.* de relayer.

RELAYER (*relais*), *v. a.* Il se dit des personnes qui les unes après les autres prennent un travail. Des pionniers relayaient de deux heures en deux heures ceux qui creusaient le fossé. || Occuper l'un après l'autre. Relayant ainsi l'esprit et le corps l'un par l'autre, j'en tirais le meilleur parti qu'il m'était possible, J. J. ROUSS. || *V. n.* Prendre des relais de chevaux frais. || Se relayer, *v. r.* Travailler alternativement. || Fig. Il croit que les hommes se relayent pour le contempler, LA BRUY.

* **RELAYEUR**, *s. m.* Celui qui entretient des relais de chevaux.

RELÉGATION (lat. *relegatio*), *s. f.* Confinement en un lieu déterminé, avec conservation des droits politiques et civils.

RELÉGUÉ, ÉE, *p. p.* de reléguer.

RELÉGUER (lat. *relegare*), *v. a.* Confiner en un endroit déterminé, avec conservation des droits civils et politiques. || Dans le langage général, infliger le confinement en un lieu déterminé. || Par extens. Il faudrait reléguer les Turcs pour jamais en Asie, VOLT. || Mettre, tenir à l'écart. Il relégua son fils à la campagne. || Fig. Il se dit des choses qu'on met à l'écart. Il faut reléguer ces vieilleries au grenier, ces histoires au rang des fables, etc. || Se reléguer, *v. r.* Se retirer, se mettre à l'écart.

RELENT (re-lan. Lat. *re* et *lentus*, visqueux), *s. m.* Mauvais goût que contracte une viande dans un lieu humide. Goût de relent. Odeur de relent.

RELEVAILLES (*ll* mouillées. *Relever*), *s. f. pl.* Cérémonie qui se fait à l'église, lorsqu'une accouchée y revient pour la première fois et se fait bénir par le prêtre. || Repas qui se fait au retour de l'église, à cette occasion.

* **RELEVANT, ANTE**, *adj.* Qui est dans la mouvance d'une seigneurie. Des terres relevantes de la couronne. || Fig. Qui dépend de, qui se rapporte à.

RELEVÉ, ÉE, *p. p.* de relever. || T. de manége. Les airs relevés, la pesade, le mésair, la courbette, la croupade, la ballottade, la cabriole, le pas et le saut. || Dans un sens analogue. Il marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, LA FONT. || T. de danse. Pas relevé ou neuf, celui qu'on fait lorsque, après avoir plié au milieu du pas, on se relève en le finissant. || En sculpture et broderie, ouvrages relevés en bosse, ouvrages de relief qui sont attachés à un fond. Une tapisserie relevée d'or, LA FONT. || Sauce relevée, sauce d'un haut goût. || Fig. Noble, fier. Sa mine relevée le faisait aimer, BOSS. || Fig. Qui est rehaussé, rendu plus remarquable. La science relevée par l'éclat de l'autorité, PASC. || Qui a de l'élévation morale ou intellectuelle. Des sentiments relevés. Style relevé. Les connaissances les plus relevées. || Être d'une condition relevée, être de grande qualité. || *S. m.* Action de relever. Le relevé de la paupière. || Ouvrage que fait un maréchal en levant le fer d'un cheval et en le rattachant. || T. de cuisine. Un nouveau service ou un nouveau plat qui en remplace un autre. Un relevé de potage. || T. de vénerie. Temps où la bête sort de son gîte. || Tableau, état. Relevé de la dépense. Les relevés officiels. || Extrait des articles d'un registre, d'un compte, etc. || Faire le relevé de toutes les fautes d'un ouvrage, en faire une liste.

RELEVÉE (*relever*, parce que c'était le temps où on se relevait après la méridienne), *s. f* T. de procédure. Le temps de l'après-midi. À deux heures de relevée.

RELÈVEMENT (*relever*), *s. m.* Action de relever une chose. Le relèvement d'un mur. || Fig. Le relèvement de quelque honnête famille ruinée. || T. de mar. Parties d'un bâtiment plus exhaussées que les autres. || État, tableau, énumération. Le relèvement de toutes les pièces. || En topographie et hydrographie, action de déterminer la position d'un objet. Prendre des relèvements.

RELEVER (lat. *relevare*), *v. a.* Remettre debout, sur ses pieds, dans sa position naturelle. Relever quelqu'un, une colonne, etc. || T. de mar. Relever un navire, remettre à flot un navire que le vent ou la mer a fait échouer. || Au jeu, relever les cartes, les remettre dans l'état où il faut qu'elles soient pour jouer un nouveau coup. || Trousser, retrousser. Relever sa robe, son voile. || Hausser, rendre plus haut. Relever un plancher. || Relever la tête, sa tête, la hausser lorsqu'elle était baissée, et fig. reprendre courage. || Relever la moustache avec le fer, la passer au fer chaud, afin qu'elle ne retombe pas sur les lèvres. || T. de manége. Relever un cheval, le soutenir de la main et de l'éperon, pour lui faire porter la tête plus haute et l'asseoir sur les hanches. || Relever en broderie, rehausser de broderie le fond de quelque étoffe. || Relever une maille à un bas, la reprendre, la refaire. || T. de maçonnerie. Exhausser une maison ou un mur. || Déplacer un parquet pour le rétablir ou remettre des lambourdes. || En peinture de décor, donner plus de saillie à certains objets, ou en raviver les teintes. || Relever un fer, ôter un fer de cheval qui branlait et le rattacher solidement. || Augmenter la grandeur d'une pièce de chaudronnerie en étendant le cuivre à coups de marteau. || Rétablir ce qui était tombé en ruine, ce qui avait été renversé. Relever des remparts. || Fig. Relever une maison, une famille, lui rendre sa première opulence, son premier éclat. || On dit de même : Relever un parti. || Fig. Relever quelqu'un, le retirer de l'état malheureux où il était. || Il se dit des choses qu'on relève. Pour abaisser notre orgueil et relever notre abjection, PASC. || Relever sa condition, son état, sa fortune, augmenter sa dignité, ses richesses. || Relever le courage, les espérances, ranimer le courage, faire revivre les espérances. || Donner de l'élévation morale. Je ne négligeais aucune occasion de la relever à ses propres yeux, GENLIS. || Relever une race, l'améliorer. || Fig. Rendre plus éminent. Philippe et Alexandre son fils relevèrent extrêmement la gloire de la Macédoine, ROLLIN. || Relever la conversation, lui rendre de la vivacité alors qu'elle languissait. || Donner un haut goût, un goût plus piquant. Relever une sauce. || Fig. En parlant des ouvrages d'esprit. Semer son style de toute sorte d'agréments qui le relèvent. || Fig. Donner plus de relief, plus d'éclat. L'esprit relève la beauté. || Relever sa condition, sa dignité, sa charge, donner du lustre à sa condition, à la dignité dont on est revêtu, aux fonctions qu'on remplit. || Fig. Faire valoir, louer, exalter. Homère relève dans ses héros la force, l'adresse ou l'agilité, MONTESQ. || Faire remarquer en bien ou en mal. Il y a une grande différence entre lire un livre tout seul, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits, SÉV. Cela ne méritait pas d'être relevé, BOSS. || Famil. Relever un mot piquant, répondre vivement à

celui qui l'a dit. || Relever quelqu'un de quelque chose, le reprendre de quelque chose. || Absol. Relever quelqu'un, le reprendre avec aigreur ou sévérité. || Relever quelqu'un du péché de paresse, lui reprocher de manquer à ses devoirs et le contraindre à les remplir. || T. de vénerie. Relever le défaut ou simplement relever, retrouver la voie qu'on avait perdue. || Noter, consigner, enregistrer. Relever des inscriptions. || En hydrographie, déterminer la position d'un objet que l'on aperçoit. || T. de mar. Relever une côte, en dessiner la vue ou l'aspect. || T. d'arpentage. Déterminer avec la planchette, avec la boussole, des positions sur le terrain. || Remplacer une autre personne dans une occupation. || T. de guerre. Mettre un homme, une troupe en place d'un homme, d'une troupe pour un service déterminé. Relever la garde. Relever de garde ou absol. relever une compagnie. || On dit de même : Relever les tranchées, les postes. || Relever une sentinelle, et relever de sentinelle, ôter un soldat qui est en sentinelle, et en mettre un autre à sa place. || Il se dit aussi du soldat, du corps, de la troupe même qui succède à un autre dans un poste. || Fig. On le relèvera bien de sentinelle, on ne le laissera pas faillir impunément. || T. de mar. Relever le quart, le timonier, les changer. || T. de cuisine. Remplacer un service ou un plat par un autre. || Relever un plant, le tirer de terre pour le repiquer. || En jurispr. Libérer d'un engagement. Relever d'un serment. Se faire relever de ses vœux. || Relever quelqu'un d'une interdiction, lever l'interdiction portée contre lui. || T. de féodalité. Relever le fief, donner au seigneur féodal ce que la coutume a réglé pour avoir l'investiture d'un fief vacant et comme tombé par la mort du vassal.

Relever, *v. n.* T. de manége. Lever les pieds très-haut en galopant. || T. de féodalité. Être dans la mouvance d'une seigneurie. Ce fief relevait du comte de Champagne. || Par extens. Dépendre. Vous relevez de mon autorité. || Relever de maladie, commencer à se porter mieux, n'être plus alité. || On ne croit pas qu'il en relève, il est bien malade et l'on croit qu'il n'en réchappera pas. (C'est une faute de dire : qu'il s'en relève.) || Sortir de la maison après ses couches, aller entendre la messe et recevoir la bénédiction du prêtre. || Cette femme relève de couches ou absol. est relevée, elle est rétablie de ses couches. || Se dit de la bête qui sort le soir pour aller viander.

Se relever, *v. r.* Se lever après avoir été à terre. || Absol. Sortir du lit où l'on était couché. || Sortir de son lit après une maladie. || Être mis droit, être redressé. || Être remis dans sa position naturelle. Le navire qui penchait se relève. || Sortir de ses ruines. Son temple se releva, Delille. || Reprendre des forces, de la puissance, du crédit. La France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours, Volt. || Se relever se dit de l'espérance, du courage. || Cette pièce qui avait été froidement accueillie, s'est relevée aux représentations suivantes. || Se relever de quelque perte, de quelque échec, etc. se remettre de quelque perte, etc. || Se relever d'un état d'abaissement, de décadence, etc. ou absol. se relever, sortir d'un état d'abaissement, de décadence, etc. || Fig. Reprendre l'élévation morale, l'innocence morale. On se relève aisément d'une première chute, Mass. || Se relever d'un ridicule, échapper au ridicule encouru. || Se rétablir de ses couches. || Se remplacer, se relayer. || Être rehaussé, recevoir plus de relief.

RELEVEUR, *adj. m.* En anat. Se dit des différents muscles dont l'action est de relever les parties auxquelles ils sont attachés. Le muscle releveur de l'aile du nez. || *Subst.* Le releveur de l'aile du nez. || *S. m.* Ouvrier qui ne fait que relever des ornements sur le fer.

RELIAGE, *s. m.* Action de relier des tonneaux.

RELIÉ, ÉE, *p. p.* de relier.

RELIEF (b. lat *relevium*, du lat. *relevare*), *s. m.* Ce qui est relevé, partie saillante d'un objet. On fait lire les aveugles avec des caractères en relief. || Fig. Ce qui est comme en saillie dans les choses intellectuelles ou morales. Il y eut dans les caractères assez de naturel et de relief pour donner prise à la comédie, Marmontel. || Plan en relief ou simplement relief, plan sur lequel on place la représentation en bois ou en plâtre de chaque objet. || Ouvrage de sculpture relevé en bosse. || Haut relief ou relief entier, celui qui est de toute l'épaisseur de l'objet sculpté. || Demi-relief, celui qui n'en a que la demi-épaisseur. || Bas-relief, celui qui a moins de demi-épaisseur. Une frise ornée de bas-reliefs. || Dans la gravure sur métaux ou pierres fines, saillie. On grave en creux et en relief. || T. de maçonnerie. Tout ouvrage saillant sur une surface unie. || T. de fortif. La hauteur d'un ouvrage au-dessus du terrain sur lequel il est construit. || T. de mar. La hauteur d'un bâtiment au-dessus de l'eau. || En peint. La saillie apparente des objets. Ces figures ont beaucoup de relief. || Fig. Apparence plus vive que certaines choses reçoivent de l'opposition et du voisinage de quelques autres. La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief, La Bruy. || Fig. Considération qui résulte de quelque avantage. Ce qui peut donner du relief à une nation aux yeux de ses voisins ou de ses ennemis, Fonten. || Anciennement, lettres de relief, lettres de réhabilitation de noblesse. || En jurispr. féodale, droit que le vassal payait à son seigneur, lorsqu'il héritait du fief paternel. || Ce qu'on enlève, ce qu'on relève de dessus une table. Des reliefs d'ortolans, La Font.

RELIER (lat. *religare*), *v. a.* Lier de nouveau. || Fig. Relier tant de fois ce qu'un brouillon dénoue, C'est trop de patience, Mol. || Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture. || Absol. Cet ouvrier relie bien. || Mettre des cercles à un tonneau. || Unir par des voies de communication. De larges rues couvertes relient les pavillons des halles de Paris. || Fig. Relier le présent au passé. || Se relier, *v. r.* Être rattaché, appartenir. Cela se relie à notre affaire.

RELIEUR, *s. m.* Ouvrier qui relie des livres. || Au fém. Relieuse, femme qui relie des livres ou qui a un atelier de reliure.

RELIGIEUSEMENT, *adv.* Avec religion. Vivre religieusement. || Exactement, scrupuleusement et avec respect. Se taire religieusement.

RELIGIEUX, EUSE (lat. *religiosus*), *adj.* Qui appartient à la religion. Chant religieux. Les cérémonies religieuses. || Conforme à la religion. Mener une vie très-religieuse. || Qui vit selon les règles de la religion. La sage et religieuse princesse, Boss. || Exact, ponctuel, scrupuleux, au point de s'en faire une sorte de religion. Religieux à se taire. Les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment, Montesq. || Qui appartient à un ordre monastique. La vie religieuse. || *S. m.* et *f.* Personne engagée par des vœux monastiques. || Religieuse, nom d'une espèce de sarcelle.

RELIGION (lat. *religio*), *s. f.* Ensemble de doctrines et de pratiques qui constitue le rapport de l'homme avec la puissance divine. La religion juive. La religion chrétienne. La religion païenne. || Religion d'État, celle que l'État déclare être la sienne, exclusivement à toutes les autres qu'il ne fait que tolérer. || Religion naturelle, religion qu'on suppose indépendante de toute révélation et qui est une forme du déisme. || La religion prétendue réformée, la religion réformée ou absol. la religion, la croyance des calvinistes. || Foi, piété, croyance. Il a beaucoup de religion. || Sentiment de respect, de scrupule, comparé au sentiment religieux. La religion du serment. Chacun sait la religion de ce peuple pour toutes ses cérémonies, Boss. || Se faire une religion d'une chose, s'en faire une obligation indispensable. || Surprendre la religion du prince, des juges, d'un tribunal, les tromper. || L'état des personnes engagées par des vœux à une certaine règle autorisée par l'Église. Être en religion. Un religieux avec son habit de religion, Pasc. || Entrer en religion, se faire religieux ou religieuse. || Mettre une fille en religion, la faire religieuse. || Couvent. Les parents jettent leurs enfants dans les religions sans vocation, et les empêchent d'y entrer contre leur vocation, Boss. || Nom de religion, nom que des religieux, des religieuses prennent en entrant au couvent.

RELIGIONNAIRE, *s. m.* et *f.* Nom qu'on donnait à celui, à celle qui faisait profession de la religion réformée.

* **RELIGIOSITÉ** (lat. *religiositas*), *s. f.* Sentiment de scrupule religieux. Avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporterait-on pas ? Bourd. || Néolog. Disposition religieuse, sentiments religieux.

RELIQUAIRE (re-li-kè-r'. *Relique*), *s. m.* Sorte de boîte, de coffret, etc. où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT (re-li-ka. Lat. *reliquatum*), *s. m.* Ce qui reste dû après un arrêté de compte. || Reste d'une maladie incomplétement guérie. || Au pl. Les reliquats d'un repas, ce qui en reste. || Vieux en ce dernier sens.

RELIQUATAIRE (re-li-ka-tè-r'), *s. m.* et *f.* En jurispr. Celui ou celle qui, après un compte rendu, est redevable d'une certaine somme.

RELIQUE (lat. *reliquiæ*), *s. f.* Ce qui reste de Jésus-Christ, des saints et des martyrs, soit parties du corps, soit objets à leur usage, soit instruments de leur supplice. || Garder une chose comme une relique, la garder soigneusement. || Il en fait une relique, des reliques, se dit d'un homme qui fait grand état de quelque chose. || Famil. Je n'en veux pas faire des reliques, se dit d'une chose dont on veut se servir, dont on permet de se servir. || Fig. et famil. Je n'ai pas grande foi à ses reliques, il ne m'inspire aucune confiance. || Au pl. Débris, restes de quelque chose de grand. Ces tombeaux antiques, Où des rois ses aïeux sont les froides reliques, Rac.

RELIRE (*re...* et *lire*), *v. a.* Lire de nouveau. || Absol. À mon âge, je ne lis plus, je relis, Royer-Collard. || Se relire, *v. r.* Lire ce qu'on vient d'écrire.

RELIURE, *s. f.* L'ouvrage d'un relieur ; la manière dont un livre est relié. || Demi-reliure, se dit quand il n'y a que le dos du livre qui soit couvert de peau.

RELOCATION (lat. *relocare*), *s. f.* Acte par lequel on loue de nouveau ou on sous-loue une chose. || Quand il s'agit de sous-louer, on dit plutôt sous-location.

RELOUÉ, ÉE, *p. p.* de relouer.

RELOUER (*re...* et *louer*), *v. a.* Prendre ou donner de nouveau en location. || Sous-louer. Relouer une partie de son appartement.

RELU, UE, *p. p.* de relire.

RELUIRE (lat. *relucere*), *v. n.* Luire en réfléchissant la lumière. Le fer reluit. Tout y reluisait d'or et de pierreries, Boss. || Fig. Se manifester avec éclat. À voir la sérénité qui reluisait sur ce front auguste, Boss. L'espérance commença à reluire au fond de mon cœur, Fén. || Prov. Tout ce qui reluit n'est pas or, il ne faut pas se fier à l'éclat de l'apparence.

RELUISANT, ANTE, *adj.* Qui reluit. Des armes reluisantes. Un visage tout reluisant de rouge.

RELUQUÉ, ÉE, *p. p.* de reluquer.

RELUQUER (*re...* et *luquer*, de l'anc. h. all. *luogén*, voir), *v. a.* Famil. Lorgner curieusement du coin de l'œil. || Fig. Désirer la possession d'une chose. Reluquer un terrain. || Se reluquer, *v. r.* Se lorgner l'un l'autre.

REMÂCHÉ, ÉE, *p. p.* de remâcher.

REMÂCHER (*re...* et *mâcher*), *v. a.* Mâcher une seconde fois. || Fig. et famil. Repasser plusieurs fois dans son esprit. Remâcher sa besogne.

REMANIÉ, ÉE, *p. p.* de remanier.

REMANIEMENT ou **REMANÎMENT**, *s. m.* Action de remanier ; résultat de cette action. Le remaniement du pavé, d'un ouvrage, etc. || T. d'imprim. Travail qu'on fait quand on change le format des pages composées, de petit en grand, de grand en petit, et aussi quand il faut ou reformer plusieurs lignes de suite, ou transporter des lignes d'une page à l'autre, d'une colonne à l'autre.

REMANIER (*re...* et *manier*), *v. a.* Manier de nouveau. || Changer, refaire certains ouvrages. || Relever un pavé, un carreau. || T. d'imprim. Faire un remaniement. || Fig. En parlant des ouvrages d'esprit, modifier, composer de nouveau. Remanier ses écrits. || En peint. Se dit aussi des couleurs. Remanier sa couleur.

* **REMANIEUR**, *s. m.* Celui qui remanie. Les remanieurs de la carte d'Europe.

* **REMARIAGE**, *s. m.* Action de se remarier ; second mariage.

REMARIÉ, ÉE, *p. p.* de remarier.

REMARIER (*re...* et *marier*), *v. a.* Faire contracter un nouveau mariage. || Se remarier, *v. r.* Former une nouvelle union. Se remarier en secondes noces.

REMARQUABLE, *adj.* Qui est digne d'être remarqué en bien ou en mal.

REMARQUABLEMENT, *adv.* D'une manière remarquable.

REMARQUE (*re....* et *marque*), *s. f.* Action de remarquer ; observation, note. Faire une remarque. Cela est digne de remarque. || T. de mar. Points remarquables que l'on relève pour se diriger. || *S. f. pl.* Titre de plusieurs ouvrages didactiques. Les Remarques de Vaugelas.

REMARQUÉ, ÉE, *p. p.* de remarquer.

REMARQUER (*re...* et *marquer*), *v. a.* Marquer de nouveau. Remarquer de l'argenterie. || Faire attention à quelque chose, noter quelque chose. || Je vous remarquerai que... est un barbarisme. Dites : Je vous ferai remarquer que... || En un sens défavorable, noter avec quelque malignité. || Distinguer parmi plusieurs personnes ou plusieurs choses. Parmi ces tableaux j'en ai remarqué un de Raphaël. Une grande fortune annonce le mérite, et le fait plus tôt remarquer, La Bruy. || Se remarquer, *v. r.* Être remarqué.

* **REMBALLAGE**, *s. m.* Action de remballer.

REMBALLÉ, ÉE, *p. p.* de remballer.

REMBALLER, *v. a.* Emballer de nouveau.

REMBARQUÉ, ÉE, *p. p.* de rembarquer.

REMBARQUEMENT, *s. m.* Action de rembarquer. || Action de se rembarquer.

REMBARQUER, *v. a.* Embarquer de nouveau. Rembarquer des marchandises. || *V. n.* Les marins disent rembarquer pour se rembarquer. || Se rembarquer, *v. r.* Se remettre de nouveau en mer. || Fig. et famil. Se mettre de nouveau dans une affaire, qui offre ou quelque embarras, ou quelque inconvénient.

REMBARRÉ, ÉE, *p. p.* de rembarrer.

REMBARRER (*re... en* et *barre*), *v. a.* Repousser vigoureusement. Il voulait absolument vous voir, et je le rembarrai, Volt. || Fig. et famil. Rembarrer quelqu'un, rejeter avec fermeté, avec indignation ce qu'il veut dire ou faire. || Il se dit aussi des choses qu'on repousse. Je voudrais bien qu'il y eût ici quelqu'un de ces messieurs pour rembarrer vos raisonnements, Mol.

REMBLAI (voy. *remblayer*), *s. m.* Terres rapportées et battues, gravois rapportés, soit pour faire des levées, soit pour aplanir quelque terrain, soit pour combler une cavité. || Action de remblayer.

* **REMBLAVER** (*re...* et *emblaver*), *v. a.* Semer de nouveau quand la première semence a manqué.

REMBLAYÉ, ÉE, *p. p.* de remblayer.

REMBLAYER (*re... en* et le simple de *déblayer*), *v. a.* Apporter des terres pour hausser un terrain, pour combler une cavité. Remblayer le pied d'une muraille.

REMBOÎTÉ, ÉE, *p. p.* de remboîter.

REMBOÎTEMENT, *s. m.* Action de remboîter ; résultat de cette action. Le remboîtement de l'articulation.

REMBOÎTER (*re...* et *emboîter*), *v. a.* Remettre en sa place ce qui était déboîté. Remboîter un os. || Se remboîter, *v. r.* Être remis en place. L'os s'est remboîté.

* **REMBOURRAGE**, *s. m.* Action de rembourrer. || Matière dont on rembourre.

REMBOURRÉ, ÉE, *p. p.* de rembourrer. || Fig. et famil. Un siége, un matelas rembourré avec des noyaux de pêche, un siége, un matelas très-dur.

REMBOURREMENT, *s. m.* Action de rembourrer ; résultat de cette action.

REMBOURRER (*re... en* et *bourre*), *v. a.* Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. Rembourrer des fauteuils, une selle, etc. || Fig. Il a bien rembourré son pourpoint, il a bien mangé. || Fig. et popul. Se rembourrer, *v. r.* Manger beaucoup à un repas.

* **REMBOURSABILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est remboursable. La remboursabilité des billets à vue.

REMBOURSABLE, *adj.* Qui doit, qui peut être remboursé. Rente remboursable.

REMBOURSÉ, ÉE, *p. p.* de rembourser.

REMBOURSEMENT, *s. m.* Payement en restitution d'une somme déboursée. || Remboursement forcé, acte par lequel l'État rend à ses créanciers, qu'ils le veuillent ou non, l'argent qu'il leur doit.

REMBOURSER (*re... en* et *bourse*), *v. a.* Rendre de l'argent déboursé. Rembourser un billet, une somme, etc. || Rembourser une rente, en acquitter le principal. || Il se dit des personnes à qui on rend l'argent qu'elles ont déboursé. || Dédommager. Cet avantage l'a déjà remboursé de cette avance, J. J. Rouss. || Fig. et famil. Re-

en parlant de choses mauvaises, désagréables.
rser un coup d'épée. J'aime mieux rembourser
squerie qui me profite, que de garder une erreur
uirait, Dider. || En ce sens, il se dit pour em-
|| Se rembourser, *v. r.* Rentrer dans les sommes
ait déboursées. Il s'est remboursé de ses avances.
BRUNI, IE, *p. p.* de rembrunir. Devenu brun,
n. || Air rembruni, air sombre et triste.
BRUNIR (*re... en* et *brun*), *v. a.* Rendre brun,
n. || Fig. Attrister, rendre sombre. || Se rem-
v. r. Devenir plus brun. Le temps se rembru-
g. Son front se rembrunit.
RUNISSEMENT, *s. m.* État de ce qui est rem-
e ce qui s'est rembruni. Le rembrunissement
leau, des couleurs, etc.
UCHÉ, ÉE, *p. p.* de rembucher.
UCHEMENT, *s. m.* T. de vénerie. Rentrée de
auvage dans son fort.
UCHER (*re...* et voy. *embûche*), *v. a.* T. de vé-
embucher un cerf, suivre la voie jusqu'à la cou-
quelle il est rentré dans le bois. || Se rembucher,
parlant des bêtes sauvages, rentrer dans le bois.
DE (lat. *remedium*), *s. m.* Tout ce qui peut dé-
un changement salutaire dans l'économie en
t dans un organe en particulier. || Être dans les
, se mettre dans les remèdes, faire des remè-
oumettre à un traitement. || Famil. Remède de
mme, remède simple et populaire, et qui ne
ucun effet. || C'est un remède à tous maux, se
remède auquel on ne croit aucune efficacité.
onné à certains médicaments dont les auteurs
'abord gardé le secret. Le remède de Pradier
a goutte). || Par euphémisme, lavement. || Fig.
ert à guérir les vices de l'âme, à calmer les
es morales. C'est en vain, ô hommes, que vous
dans vous-mêmes le remède à vos misères,
ig. Tout ce qui sert à prévenir, à faire cesser un
une disgrâce. Contre ces dissensions domesti-
nat ne trouvait point de meilleur remède que de
re continuellement des occasions de guerres
s, Boss. || Prov. Le remède est pire que le mal,
un remède dangereux, d'une résolution très-
e. || Aux grands maux les grands remèdes.
DIABLE, *adj.* Se dit des choses, des maux aux-
peut porter remède.
DIER (lat. *remediare*), *v. n.* Apporter remède.
à un mal, à une maladie, etc. || Fig. En attrapant
à tout on remédie, Mol. || T. de mar. Remé-
voies d'eau, les boucher.
É, ÉE, *p. p.* de remêler.
ER, *v. a.* Mêler de nouveau. Remêler les cartes.
IBRANCE (anc. fr. *remembrer*, du lat. *reme-*
s. f. T. vieilli. Souvenir. J'en ai quelque re-
e.
ORATIF, IVE, *adj.* Qui sert à rappeler la mé-
dailles remémoratives d'un événement.
ORÉ, ÉE, *p. p.* de remémorer.
ORER (lat. *rememorare*), *v. a.* Remettre en
ne chose. || Se remémorer, remémorer à soi.
remémoré vos paroles. || Remettre quelqu'un
re. Je l'ai remémoré de son rendez-vous.
É, ÉE, *p. p.* de remener.
ER (*re...* et *mener*), *v. a.* Mener de nou-
seconde fois. || Mener, conduire une per-
animal au lieu d'où on l'avait amené. Re-
bêtes à l'étable. || En parlant des choses, les
là où elles étaient auparavant.
CIEMENT, *s. m.* Voy. remercîment.
CIÉ, ÉE, *p. p.* de remercier.
CIER (*re...* et *merci*), *v. a.* Rendre grâce.
ercier un père qui vous aime, Rac. || Fig.
une chose, attribuer à une chose quelque
ut remercier l'avantage qu'il a de vous ap-
ol. || Famil. Un je vous remercie, un remer-
Famil. En vous remerciant, c'est-à-dire je
rcie. || Refuser honnêtement. Si le roi m'en
t, je le remercierais de son amitié, Volt.
vous remercie de vos conseils, se dit pour
u'on n'est pas disposé à les suivre. || Fig.
Congédier, destituer honnêtement. Remercier un surnuméraire, un médecin, etc. || Se remercier, *v. r.* Se féliciter. Se remercier soi-même de ses bonnes œuvres, Boss. || Se congédier réciproquement.

REMERCÎMENT ou **REMERCIEMENT,** *s. m.* Action de grâces, discours par lequel on remercie.

RÉMÉRÉ (lat. *redimere*), *s. m.* En jurispr. Convention par laquelle le vendeur d'un fonds se réserve le droit de reprendre la chose vendue en remboursant à l'acheteur le prix et les frais de son acquisition dans un délai convenu. || Faculté de réméré, droit, faculté d'user de la convention dite de réméré. || Action de réméré, l'action qui tend à exercer le droit, la faculté de réméré. || Vente à réméré, vente avec faculté de réméré, vente sous la condition d'user de la faculté de réméré.

⋆ **REMESURER,** *v. a.* Mesurer de nouveau.

⋆ **REMÉTRER** (*re...* et *métrer*), *v. a.* Métrer de nouveau.

REMETTRE (lat. *remittere*), *v. a.* Mettre une chose ou une personne à l'endroit où elle était auparavant. Remettre son chapeau. || Fig. et famil. Remettre quelqu'un à sa place, lui faire sentir sans ménagement qu'il oublie sa position. || Reporter, ramener, reconduire. Don Sanche, remettez Chimène en sa maison, Corn. || Mettre de nouveau. Remettre dans le bon chemin. || Remettre sur le théâtre, remettre une pièce au répertoire, au théâtre, la jouer de nouveau. || Remettre une chose à quelqu'un devant les yeux, sous les yeux, la lui représenter, la lui faire considérer de nouveau. || Se remettre devant les yeux, remettre à soi, se représenter une chose. || Remettre dans son esprit, se remettre dans l'esprit, rappeler à son esprit, à son souvenir. || Se remettre quelque chose, se remettre quelqu'un, s'en rappeler l'idée, le souvenir. || Par ellipse du pronom réfléchi. Il me remit dans le moment, quoique j'eusse changé d'habit, Lesage. || Mettre de nouveau en sa place un os cassé ou luxé. Remettre un bras. || Rendre une chose à celui à qui elle est destinée. Remettre un paquet, une lettre, etc. || Rendre une chose à celui auquel elle appartient. || Livrer. Cet enfant, ce trésor qu'il faut qu'on me remette, Où sont-ils? Rac. || Remettre un criminel entre les mains de la justice, le livrer à ceux qui sont préposés pour rendre la justice. || T. de commerce. Remettre de l'argent dans une ville, y faire tenir de l'argent par lettre de change ou autrement. || Mettre de nouveau quelqu'un à quelque chose, faire recommencer. On l'a remis aux premiers éléments. || Se démettre, se dessaisir de. Remettre une charge. || Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence. C'est une lâcheté que de remettre à d'autres Les intérêts publics qui s'attachent aux nôtres, Corn. || Remettre une affaire à quelqu'un, lui en confier l'inspection, la disposition. || Remettre une affaire au jugement, à la décision de quelqu'un, consentir qu'elle soit réglée suivant qu'il en jugera, qu'il en décidera. || À divers jeux, la partie est remise ou simplement partie remise, se dit quand, à la fin de la partie, un joueur n'a pas d'avantage sur l'autre. || Fig. La partie est remise, c'est partie remise, il n'y a rien de fait, c'est à recommencer. || Renvoyer à un autre temps soit une personne, soit une chose. Remettre un jugement, une affaire. || Absol. Remettre toujours au lendemain. || Fig. Mettre dans l'ancien état. Remettre une chose en crédit, en usage. || Rarranger, raccommoder. Une lettre, monsieur, remet bien une affaire, Regnard. || Remettre une pension, rétablir une pension qui avait été supprimée. || Rétablir la santé, les forces. Les eaux m'ont remis. Remettre des fatigues du voyage. || Par extens. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. || Faire revenir d'un trouble moral quelconque. Vos paroles me remettent. Es-tu remis de ta terreur? || Remettre les esprits, remettre l'esprit, calmer, rassurer. || Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. Remettre une amende. || En théol. Décharger de. Si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, Bourd. || Pardonner. Remettre les injures, les offenses, les fautes, etc. || Remettre bien ou simplement remettre, réconcilier.

Remettre, *v. n.* T. de mar. Remettre à la route, reprendre la direction de la route que l'on tenait avant de s'en être détourné pour une raison quelconque. || Remettre à la voile, faire voile, partir de nouveau.

Se remettre, *v. r.* S
à table, au lit, etc. ||
tuer prisonnier. ||
après avoir allongé
l'avoir porté. Remet
cer sous, dans. C'est
se remet dans la rè
venir ; se ressouve
|| Se remettre sur,
nouveau. || S'appli
poésie. || Recomme
ger chaque chose,
barquer de nouvea
continuer son voya
Ce que j'ai à faire
quelqu'un de quelq
dira ou fera toucha
qu'un à, avec un
à vous en instruir
S'en remettre à qu
etc. || Se remettr
recours à lui en s
tre entre les mai
ciel. || Recouvre
remettre. Il se re
ses affaires aprè
d'argent. || Le t
venir d'un trou
d'une alarme si
|| Se réconcilier.
ne saurait se r
la règle déjà s
REMEUBLÉ,
REMEUBLER
un appartement
fonds. || Se rem
RÉMINISCEN
Ressouvenir. Il
ce ne fût qu'un
su autrefois, F
d'un souvenir
cherchons à res
expression, mot
la mémoire, est
Cet ouvrage es
REMIS, ISE,
⋆ **REMISAGE,** s
REMISE (*rem*
sur le théâtre.
nouvelle remise
tion de remettre
prisonnier, etc.
gage, d'un caut
|| Argent, valeur
à ses correspond
quier, tant pour
|| Abandon que l
ce qu'il doit. || G
abandonnée à cel
ment. || Rabais ac
catalogue. || Reta
Partir sans aucun
mende que l'on no
placement dans u
couvert. || Fig. et
homme qui a perd
son âge ou ses infi
vice. || Voiture de
lieu de stationner
mises. || Au masc.
|| Voitures de gr
loue à l'année, au
Lieu où le gibier s
REMISÉ, ÉE, *p.*
REMISER (*rem*
|| Absol. Faire ent
remiser, *v. r.* Se
se réfugier dans
⋆ **REMISEUR,** s.

Se remettre, *v. r.* Se replacer où l'on était. Se remettre à table, au lit, etc. || Se remettre en prison, se constituer prisonnier. || T. d'escrime. Se mettre en garde, après avoir allongé un coup, comme on était avant de l'avoir porté. Remettez-vous. || Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. C'est par la pratique de ces devoirs qu'il se remet dans la règle, Bourd. || Se replacer par le souvenir; se ressouvenir de. || Se reconnaître l'un l'autre. || Se remettre sur, revenir à un objet, s'en occuper de nouveau. || S'appliquer de nouveau à. Se remettre à la poésie. || Recommencer. Il faut donc me remettre à juger chaque chose, Corn. || Se remettre en mer, s'embarquer de nouveau. || Se remettre en route, en chemin, continuer son voyage, sa marche. || Être différé, retardé. Ce que j'ai à faire ne peut se remettre. || Se remettre à quelqu'un de quelque chose, se rapporter à lui, à ce qu'il dira ou fera touchant cette chose. || Se remettre à quelqu'un à, avec un verbe à l'infinitif. Je me remets à lui à vous en instruire, Boss. || S'en remettre, même sens. S'en remettre à quelqu'un, au jugement, à la décision de, etc. || Se remettre entre les mains de quelqu'un, avoir recours à lui en se mettant à sa disposition. || Se remettre entre les mains de Dieu, se résigner aux volontés du ciel. || Recouvrer la santé, les forces, etc. Il ne peut se remettre. Il se remit avec peine de sa maladie. || Rétablir ses affaires après une perte. Il s'est remis de ses pertes d'argent. || Le temps se remet, il revient au beau. || Revenir d'un trouble moral. Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude, Mol. || Absol. Remettez-vous. || Se réconcilier. || Être pardonné. Si ce crime autrement ne saurait se remettre, Corn. || Être remis, rétabli. Et la règle déjà se remet dans Clairvaux, Boil.

REMEUBLÉ, ÉE, *p. p.* de remeubler.

REMEUBLER, *v. a.* Regarnir de meubles. Remeubler un appartement. || Fig. Remeubler d'argent, remettre en fonds. || Se remeubler, *v. r.* Se meubler de nouveau.

RÉMINISCENCE (lat. *reminiscentia*), *s. f.* En philos. Ressouvenir. Il semblait que, selon le système de Platon, ce ne fût qu'une réminiscence de ce que son âme avait su autrefois, Fonten. || Dans la langue commune, rappel d'un souvenir à peu près effacé; acte par lequel nous cherchons à ressaisir un souvenir incomplet. || Pensée, expression, motif qui provient d'autrui, et qui, logé dans la mémoire, est employé par nous comme s'il était nôtre. Cet ouvrage est plein de réminiscences.

REMIS, ISE, *p. p.* de remettre.

⋆ **REMISAGE,** *s. m.* Action de remiser.

REMISE (*remis*), *s. f.* Action de mettre de nouveau sur le théâtre. J'appris qu'on préparait à l'Opéra une nouvelle remise du Devin de village, J. J. Rouss. || Action de remettre, de livrer. La remise d'un paquet, d'un prisonnier, etc. || En jurispr. et admin. La remise d'un gage, d'un cautionnement, des pièces d'un procès, etc. || Argent, valeurs qu'un négociant envoie ou fait remettre à ses correspondants. || Somme que l'on donne au banquier, tant pour son salaire que pour la taxe de l'argent. || Abandon que l'on fait à un débiteur d'une partie de ce qu'il doit. || Grâce ou réduction d'une peine. || Somme abandonnée à celui qui est chargé de faire un recouvrement. || Rabais accordé par les libraires sur les prix du catalogue. || Retardement, renvoi à une autre époque. Partir sans aucune remise. || Au reversi, au boston, l'amende que l'on nomme bête à divers autres jeux. || Emplacement dans une maison pour mettre les voitures à couvert. || Fig. et famil. Il est sous la remise, se dit d'un homme qui a perdu sa place, et aussi d'un homme que son âge ou ses infirmités empêchent de faire aucun service. || Voiture de remise, voiture de louage qui, au lieu de stationner sur les places, se tient sous les remises. || Au masc. Un remise, une voiture de remise. || Voitures de grande remise, voitures qu'à Paris on loue à l'année, au mois, ou à la journée. || T. de chasse. Lieu où le gibier s'arrête après qu'on l'a fait lever.

REMISÉ, ÉE, *p. p.* de remiser.

REMISER (*remise*), *v. a.* Placer sous une remise. || Absol. Faire entrer une voiture sous une remise. || Se remiser, *v. r.* Se dit des perdrix qui, chassées, vont se réfugier dans un champ, dans un taillis.

⋆ **REMISEUR,** *s. m.* Celui qui loue des remises.

RÉMISSIBLE, *adj.* Digne d'être remis, pardonné. Une faute, une offense rémissible.

RÉMISSION (lat. *remissio*), *s. f.* Indulgence, miséricorde d'une personne envers une autre. Traiter quelqu'un sans rémission. || Un homme sans rémission, un homme qui ne pardonne pas, qui exige à la rigueur tout ce qui lui est dû. || Grâce faite à un coupable de la peine qui a été prononcée contre lui. || On dit aujourd'hui de préférence : Grâce. || Anciennement, lettres de rémission ou absol. rémission, lettres patentes expédiées et adressées aux juges, par lesquelles le roi accordait à un criminel la rémission de son crime, en cas que ce qu'il avait exposé à sa décharge se trouvât vrai. || En théol. Pardon. La rémission des péchés. || En méd. Diminution temporaire des symptômes d'une maladie. || On dit aussi : Il y a de la rémission dans le pouls. || En phys. Affaiblissement, diminution d'intensité.

RÉMISSIONNAIRE, *s. m.* En jurispr. Celui qui avait obtenu des lettres de rémission.

⋆ **RÉMITTENCE,** *s. f.* En méd. Caractère des affections qui sont rémittentes.

RÉMITTENT, ENTE (lat. *remittens*), *adj.* En méd. Il se dit des maladies qui ont des rémissions, et principalement des fièvres qui, sans cesser d'être continues, ont des relâches comparables, jusqu'à un certain point, aux relâches d'une fièvre intermittente.

⋆ **REMMAILLAGE** ou **REMMAILLEMENT,** *s. m.* Action de remmailler.

⋆ **REMMAILLER** (*ll* mouillées. *Re*... *en* et *maille*), *v. a.* Relever des mailles. || Rajouter des pièces dans un tricot, en rejoignant les mailles par un point semblable. Remmailler des bas.

⋆ **REMMANCHER** (*re*... et *emmancher*), *v. a.* Munir d'un nouveau manche; remettre dans le manche.

REMMENÉ, ÉE, *p. p.* de remmener.

REMMENER (*re*... et *emmener*), *v. a.* Emmener après avoir amené. Remmenez cet homme, ce cheval, etc.

RÉMOLADE ou **RÉMOULADE** (*remoudre*), *s. f.* Sorte de sauce piquante, composée de moutarde battue avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre.

REMOLE (voy. *remous*), *s. f.* T. de marine très-peu usité. Tournant d'eau qui peut être dangereux.

REMONTAGE (*remonter*), *s. m.* Action de remonter une rivière. Le remontage des bateaux. || Action de remonter une horloge. || T. d'art milit. Ajustement des pièces d'une arme à feu, séparées par le démontage. || T. de cordonnier. Action de remonter des bottes; l'ouvrage qui en résulte. Un bon remontage. || Remontage des eaux-de-vie, opération par laquelle on augmente le degré d'une eau-de-vie trop faible, en la coupant avec de l'eau-de-vie plus rectifiée et plus forte.

⋆ **REMONTANT, ANTE,** *adj.* T. d'horticulture. Qui repousse à l'arrière-saison, qui redonne des fleurs, des fruits. Rosiers, framboisiers remontants.

REMONTE (voy. *remonter*), *s. f.* Action de remonter un cours d'eau. || Action de remonter la cavalerie, de lui fournir des chevaux pour remplacer ceux qui manquent ou qui sont hors d'état de servir. || Achat de chevaux pour le service de l'armée, ou d'étalons pour le service des haras; sujets achetés par les remontes. Dépôt de remontes. Cheval de remonte.

REMONTÉ, ÉE, *p. p.* de remonter.

REMONTER (*re*... et *monter*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Monter de nouveau; retourner où l'on était avant de descendre. Remonter à sa chambre, à cheval, en voiture, etc. || Remonter sur l'eau, revenir à fleur d'eau après avoir été submergé, et fig. reprendre crédit, faveur, fortune. || Fig. Remonter sur sa bête, voy. bête. || Aller vers la source d'un cours d'eau. Nous remontâmes le long du Nil, Fén. || Fig. L'homme n'a rien qui ne doive remonter vers Dieu, comme à sa source, Bourd. || Il se dit en un sens analogue quand on s'élève de régions basses à des régions plus hautes. || Aller en haut vers le point d'où la descente s'était faite, en parlant de choses. Le baromètre remonte. || Le soleil remonte, quand les jours commencent à croître. || Fig. La rente remonte, le prix moyennant lequel on en acquiert les titres, qui était descendu, redevient plus élevé. || Fig. et famil. Ses ac-

tions remontent, se dit d'un homme qui regagne en crédit et que la fortune commence à favoriser. || T. de mar. Le vent remonte, lorsqu'il change en passant du sud vers le nord. || T. d'horticulture. Fleurir de nouveau après un arrêt. Les rosiers qui fleurissent de nouveau après la saison des roses remontent. || S'élever, faire un mouvement de bas en haut. || Il se dit d'un musicien qui passe à un ton plus élevé. || La goutte est dite remonter, quand elle quitte les articulations pour se jeter sur un organe intérieur. || T. d'anc. jurispr. Les propres ne remontent point, c'est-à-dire les ascendants ne succèdent pas aux propres. || Fig. Revenir à un poste, à un rang d'où l'on était déchu. Remonter sur le trône. Un roi victorieux, Qui vous fait remonter au rang de vos aïeux, RAC. || Absol. Reprendre crédit. || Se relever moralement. || Fig. Tirer son origine de, s'étendre jusqu'à. Un roi longtemps victorieux, Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux, RAC. || Fig. Aller vers les origines, vers les choses anciennes, vers les hommes anciens. Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, BOSS. || Remonter à la source, au principe, considérer une chose dans son origine, dans son commencement. || Fig. Reprendre les choses de plus loin, de plus haut. || Famil. Remonter au déluge, à la création, reprendre les choses de trop loin dans un récit. || Se dit d'une couleur qui prend une teinte plus forte. Remonter au rouge.

REMONTER, *v. a.* Monter de nouveau, gravir de nouveau. Remonter un escalier, une côte, le cours d'un fleuve, etc. || Remonter un fleuve, une rivière, côtoyer un fleuve, une rivière, en allant vers leur source. || T. de mar. Remonter la côte ou simplement remonter, naviguer vers la partie de la côte d'où viennent les vents et les courants. || Reporter à l'endroit d'où la personne, la chose était descendue. || Élever en l'air avec des machines. || Élever un mur, un plancher plus haut qu'ils n'étaient. || Remonter un cavalier, lui donner une nouvelle monture. || Remonter une écurie, acheter de nouveaux chevaux. || Équiper, pourvoir, munir de nouveau des choses nécessaires. Remonter une ferme, une imprimerie, etc. || Remonter un magasin de marchandises, une maison de meubles, une bibliothèque de bons livres, les en regarnir. || Remonter la garde-robe de quelqu'un, le pourvoir des effets d'habillement. || Famil. Remonter les finances de quelqu'un, le mettre dans un meilleur état de fortune. || Raccommoder, remettre à neuf. Remonter des bottes. || Remonter un violon, une basse, les garnir de cordes neuves. || Replacer dans l'état où elles étaient auparavant les parties d'une machine, d'une pièce de menuiserie, de charpente qu'on a démontées. || Remonter une montre, une pendule, un tournebroche, un ressort, les remettre en état d'aller. || Remonter une pièce, se dit d'un directeur de théâtre qui remet une pièce en état d'être jouée. || Remettre une parure dans sa monture. || Ranimer, raviver. Cette liqueur les a remontés. Remonter le courage, l'imagination de quelqu'un. || Remonter un vin, le couper soit avec un vin plus alcoolique, soit avec de l'eau-de-vie.

SE REMONTER, *v. r.* Se donner une nouvelle monture. || Se fournir de nouveau de choses nécessaires. || Fig. Reprendre des forces. || Se ranimer, se raviver.

* **REMONTOIR** (*remonter*), *s. m.* Carré qui, à l'aide d'une clef, sert à remonter une pièce d'horlogerie.

REMONTRANCE (*remontrant*), *s. f.* Représentations que l'on fait à quelqu'un sur une action en particulier ou sur ses actions en général. || Avertissement qu'un père donne à son enfant, un supérieur à son inférieur, pour l'engager à se corriger. || Au pl. Anciennement, discours adressés au roi par les parlements, dans lesquels ils protestaient contre un édit, une loi, etc.

* **REMONTRANT**, *s. m.* Celui qui fait des remontrances.

REMONTRÉ, ÉE, *p. p.* de remontrer.

REMONTRER (*re*... et *montrer*), *v. a.* Montrer de nouveau. || Enseigner de nouveau. || Montrer à quelqu'un en quoi il pèche. Remontrer à quelqu'un les conséquences de sa conduite. || Remontrer à quelqu'un le tort qu'il a, lui remontrer sa faute, lui remontrer son devoir, faire connaître à quelqu'un le tort qu'il a, la faute qu'il a commise, le devoir qu'il a à remplir. || *V. n.* Faire une remontrance. || En parlant du parlement, faire des remontrances. || Se montrer plus instruit sur, faire leçon. || Prov. C'est Gros-Jean qui remontre à son curé, se dit de celui qui veut enseigner un plus savant que lui. || T. de vénerie. Un limier en remontre, quand il fait connaître qu'il trouve une voie. || Se remontrer, *v. r.* Se faire voir de nouveau. || Reparaître, être vu de nouveau.

* **REMONTREUR**, *s. m.* Celui qui fait des remontrances.

RÉMORA (lat. *remora*), *s. m.* Petit poisson auquel les anciens attribuaient le pouvoir d'arrêter les vaisseaux. || Fig. et famil. Obstacle, retardement. [L'or et le plaisir] Sont deux grands rémoras pour la philosophie, REGNARD.

REMORDRE (*re*... et *mordre*), *v. a.* Mordre de nouveau. || Fig. Causer des remords. Sa faute le remord, MALH. || *V. n.* Mordre de nouveau. Remordre à un fruit. || Fig. Remordre à l'hameçon, se laisser reprendre au piége dont on s'était échappé. || Attaquer de nouveau, en parlant des chiens. || Ne vouloir plus remordre, se dit aussi de troupes qui ne veulent plus retourner à une attaque, après avoir été repoussées. || Fig. et famil. Il n'y veut plus remordre, se dit d'un homme rebuté d'une entreprise, d'une étude, et qui y renonce.

REMORDS (lat. *remorsum*, supin de *remordere*), *s. m.* Reproche que le coupable reçoit de sa conscience. Avoir des remords. || En vers, on peut au singulier supprimer l's.

REMORDU, UE, *p. p.* de remordre.

RÉMORE, *s. f.* Le même que rémora (voy. ce mot), qui est plus usité. [La paresse] C'est la rémore qui force d'arrêter les plus grands vaisseaux, LA ROCHEF.

* **REMORQUAGE**, *s. m.* Opération de traîner à la remorque.

REMORQUE (lat. *remulcum*), *s. f.* T. de mar. Action de remorquer. || Se mettre à la remorque, se faire remorquer, et fig. se laisser diriger, céder aux directions d'un chef, d'un parti. || Câble de remorque ou simplement, remorque, corde tendue d'un navire à un autre, à l'aide de laquelle ce dernier est traîné par celui qui le remorque.

REMORQUÉ, ÉE, *p. p.* de remorquer.

REMORQUER (lat. *remulcare*, de ῥυμουλκεῖν), *v. a.* T. de mar. Se dit d'un bâtiment qui en traîne un autre derrière soi. || Tirer des wagons sur un chemin de fer.

REMORQUEUR, *s. m.* T. de mar. Bâtiment qui remorque. || *Adj.* Bateau remorqueur. Frégate remorqueuse. || Marin qui monte les bateaux remorqueurs. || Remorqueur de bateaux et de trains de bois, manœuvre qui remorque les bateaux, les trains de bois. || *S. f.* Sur les chemins de fer, remorqueuse, voiture chargée d'une machine à vapeur, pour traîner après elle un convoi de voyageurs ou de marchandises.

RÉMOTIS (À) (a-ré-mo-tis), *loc. adv. lat.* À l'écart. Sans mettre à rémotis une somme importante, BOURSAULT.

* **REMOUCHER**, *v. a.* Moucher de nouveau. || Fig. et popul. Remettre à sa place quelqu'un qui se méconnaît. || Se remoucher, *v. r.* Se moucher de nouveau.

REMOUDRE (*re* et *moudre*), *v. a.* Moudre de nouveau.

RÉMOUDRE (*re*... et *émoudre*), *v. a.* Émoudre de nouveau.

RÉMOULADE, *s. f.* Voy. RÉMOLADE.

RÉMOULEUR (*rémoudre*), *s. m.* Ouvrier ambulant dit aussi gagne-petit, qui va dans les rues, dans les villages, aiguiser les couteaux, les ciseaux, etc.

REMOULU, UE, *p. p.* de remoudre.

RÉMOULU, UE, *p. p.* de rémoudre.

REMOUS (re-mou. Dérivé de *remoudre*), *s. m.* T. de mar. Retour sur elle-même que l'eau, déplacée par le navire pendant sa marche, fait en arrière du gouvernail. || Refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle. || Contre-courant formé à chaque bord d'une rivière par des portions du liquide qui se dirigent vers la source. || Mouvement analogue, en parlant des fluides aériformes. Les remous des vents.

* **REMPAILLAGE**, *s. m.* Travail du rempailleur.

REMPAILLÉ, ÉE, *p. p.* de rempailler.

REMPAILLER (*re*... *en* et *paille*), *v. a.* Empailler de nouveau. || Garnir d'une nouvelle paille.

REMPAILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui regarnit de paille les chaises, les fauteuils.

REMPARÉ, ÉE, *p. p.* de remparer. Les murs de cette cité remparés de boulevards inexpugnables, CHATEAUBR.

REMPARER (SE) (*re...* et *emparer*), *v. r.* S'emparer de nouveau. || Établir un rempart, une défense pour se garantir de quelque attaque. || *V. a.* Couvrir d'un rempart. Remparer les brèches, Malh.

REMPART (*remparer*), *s. m.* Anciennement, muraille en maçonnerie pleine, servant à entourer et à protéger une ville ou un château. || De nos jours, enceinte rasante garnie de bastions et de courtines, couronnée d'un parapet, garnie d'artillerie, entourée d'un fossé et percée de portes et de poternes. || Il se dit de quartiers d'une ville qui sont situés près des remparts ou qui en occupent la place. || Poétiq. Les remparts, la ville, la cité. Il est par un décret chassé de nos remparts, Volt. || Fig. Ce qui sert de défense. Contre la médisance il n'est point de rempart, Mol.

REMPLAÇANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Personne qui en remplace une autre dans une fonction, dans une occupation. || Celui qui remplace un jeune homme dans le service militaire.

REMPLACÉ, ÉE, *p. p.* de remplacer. || *S. m.* Celui qui a un remplaçant dans un des corps de l'armée.

REMPLACEMENT, *s. m.* Action de remplacer une chose par une autre. || En parlant des personnes, substitution dans un emploi, dans un service. Le remplacement d'un employé. Remplacement militaire. || Emploi utile des deniers provenant d'un immeuble, d'une rente qu'on a vendue et qu'on est obligé de remplacer.

REMPLACER (*re... en* et *place*), *v. a.* Tenir la place de. Les anciens amis sont les seuls qui tiennent au fond de notre être ; les autres ne les remplacent qu'à moitié, Volt. || Tenir lieu de. Rien ne remplace la santé. || Succéder à quelqu'un dans une place, une fonction, un service. || Occuper momentanément la place d'un autre. || Faire à la place d'un autre le temps de service militaire prescrit par la loi. || Mettre à la place d'une personne, d'un objet. Remplacer un domestique, un arbre mort, etc. || Servir de compensation. || Faire un emploi obligé des fonds provenant de la vente d'un immeuble, en les appliquant à une acquisition équivalente. || Se remplacer, *v. r.* Prendre la place l'un de l'autre alternativement. || Être remplacé. || Absol. en termes de commerce, se rassortir des marchandises qu'on a vendues.

REMPLAGE (anc. fr. *rempler*, remplir), *s. m.* Action de remplir un tonneau où il y a quelque déchet. || Blocage à l'aide duquel on remplit l'espace vide entre les deux parements d'un mur en pierre; et aussi cailloux qu'on jette entre un mur de revêtement et les terres. || Petits bois qui garnissent un pan de bois, une cloison.

REMPLI (*re... en* et *pli*), *s. m.* Pli que l'on fait à une étoffe pour en diminuer la longueur. || Ce qui est laissé d'étoffe dans un vêtement pour faire les coutures.

REMPLI, IE, *p. p.* de remplir. || Qui a l'apparence de la plénitude, de l'embonpoint. Vaugelas avait le visage bien rempli et bien coloré, Pellisson. || Qui abonde en quoi que ce soit. Un homme rempli de probité. Des rues remplies de monde. || Qui ne songe qu'à, qui est tout entier occupé par. Rempli de cette idée. || Un homme rempli de lui-même, homme qui a une trop haute opinion de son mérite. || Accompli. Hé bien ! je meurs content, et mon sort est rempli, Rac.

REMPLIÉ, ÉE, *p. p.* de remplier.

REMPLIER (*rempli*), *v. a.* Faire un rempli. || Se remplier, *v. r.* Être plié en forme de rempli.

REMPLIR (*re...* et *emplir*), *v. a.* Emplir de nouveau. Remplir un tonneau. || Il se dit simplement pour emplir. || Remplir un vide, le combler. || Se remplir le ventre, manger beaucoup. || Remplir un canevas, une toile, un dessin, couvrir par des points à l'aiguille ce canevas, cette toile, ce dessin. || Remplir une quittance, y écrire ce qui y avait été laissé en blanc. || Remplir un blanc-seing, écrire les stipulations d'un acte sur un papier signé d'avance. || Remplir des bouts-rimés, faire des vers sur des rimes données. || Remplir une place, s'y asseoir, l'occuper. || Fig. Occuper. Remplir un poste. || Remplir la place de quelqu'un, le remplacer. || Remplir sa place, s'acquitter des devoirs qu'elle impose. || Fig. Ces vers remplissent bien l'oreille, ils sont bien cadencés. || Il se dit de Dieu occupant l'immensité. L'univers entier est un temple que Dieu remplit de sa gloire et de sa présence, Mass. || Il se dit de ce qui abonde dans un lieu, en occupe une grande partie, s'y étend beaucoup. Les étrangers remplissent la ville. Remplir toute la terre de son nom. || Il se dit, en un sens analogue, des compagnies, des troupes. Il remplit ses armées de Juifs, Boss. || Remplir un corps, une compagnie, une société de personnes capables, d'ignorants, etc. y admettre, y faire entrer beaucoup de personnes capables, d'ignorants, etc. || Rendre complet. Remplir le nombre de ceux qui doivent former un corps, une compagnie, en rendre le nombre complet. || Il se dit des écrits où abondent certaines choses. Je me plais à remplir mes sermons de portraits, Boil. || Fig. Rendre plein de certaines choses intellectuelles, morales, abstraites. La médisance remplit tous les lieux où elle entre de désordre et de confusion, Mass. || Fig. Occuper, satisfaire pleinement. Apprenons avant toutes choses à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, Boss. || Remplir quelqu'un de soi, l'entretenir dans la plénitude de l'amour-propre. Les louanges corrompent les hommes, les remplissent d'eux-mêmes, Fén. || Fig. Ne laisser aucun vide dans un contexte. Le seul courroux d'Achille avec art ménagé Remplit abondamment une Iliade entière, Boil. || Fig. Employer, occuper, en parlant du temps, de la durée. Il n'est rien de plus dangereux qu'une longue vie, quand elle n'est remplie que de vaines entreprises ou même d'actions criminelles, Boss. || Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. Remplir un dessein, sa tâche, son serment, etc. || Remplir les espérances du public, y répondre par ses actions, par sa conduite. || Cet homme a rempli son sort, sa destinée, il a accompli, éprouvé ce à quoi il paraissait destiné. || Remplir l'idée qu'on doit avoir ou qu'on s'est faite de quelque chose, de quelqu'un, offrir l'accomplissement de tout ce que cette idée promet. || Remplir, en parlant de nom, de naissance, de talents, de mérite, répondre à l'illustration du nom, de la naissance, à l'étendue des talents, du mérite. Remplissez mieux un nom sous qui nous tremblons tous, Corn. || En jurispr. Rembourser. Remplir une veuve de son douaire. || Absol. Donner le sentiment de la plénitude. Cette nourriture remplit beaucoup.

Se remplir, *v. r.* Devenir plein. Le réservoir s'est rempli d'eau. || Se remplir de viandes, de vin, et absol. se remplir, manger, boire avec excès. || Il se dit de l'âme, du cœur, de l'esprit. Se remplir de visions, de chimères, d'espérances vaines, etc. || Se remplir de quelqu'un, de quelque chose, en faire tout son objet. Le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, la Bruy. || Se pénétrer de. Vous faites le poëte, vous, et vous devez vous remplir de ce personnage, Mol. || En jurispr. Être remboursé. Se remplir de ses frais.

REMPLISSAGE, *s. m.* Action de remplir. Le remplissage d'une écluse. || Syn. de remplage. || Ouvrages que fait une ouvrière en remplissant du point, des dentelles. || En parlant des ouvrages d'esprit, tout ce qui est étranger, inutile au sujet, et ne sert qu'à remplir le papier ou le temps. Il y a dans cet ouvrage bien du remplissage. || En peint. Figures de remplissage, figures étrangères au sujet du tableau ou qui n'y jouent qu'un rôle accessoire. || En mus. Il se dit des parties qu'on ajoute aux parties essentielles pour rendre l'harmonie plus agréable, en remplissant des intervalles trop étendus.

REMPLISSEUSE, *s. f.* Ouvrière qui remplit du point, des dentelles.

REMPLOI (voy. *remployer*), *s. m.* En jurispr. Remplacement, nouvel emploi. Remploi des biens dotaux.

* **REMPLOYABLE,** *adj.* Qui peut ou doit être remployé.

REMPLOYÉ, ÉE, *p. p.* de remployer.

REMPLOYER, *v. a.* Employer de nouveau.

REMPLUMÉ, ÉE, *p. p.* de remplumer.

REMPLUMER (*re... en* et *plume*), *v. a.* Regarnir de plumes. Remplumer un clavecin. || Se remplumer, *v. r.* Se dit des oiseaux à qui les plumes reviennent. || Fig. Se rétablir dans ses affaires, regagner ce qu'on avait perdu. || Reprendre de l'embonpoint après une maladie.

REMPOCHÉ, ÉE, *p. p.* de rempocher.

REMPOCHER, *v. a.* Remettre en poche.

REMPOISSONNÉ, ÉE, *p. p.* de rempoissonner.

REMPOISSONNEMENT, *s. m.* Action de rempoissonner un étang; résultat de cette action.

REMPOISSONNER, *v. a* Repeupler de poissons un vivier, un étang, une eau quelconque.

REMPORTÉ, ÉE, *p. p.* de remporter.

REMPORTER (*re...* et *emporter*), *v. a.* Emporter de nouveau. || Reprendre et rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté. Le flux les apporta, le reflux les remporte, Corn. || Enlever d'un lieu. || Gagner, obtenir. Remporter le prix, quelque avantage, etc. || Par antiphrase. Il n'en a remporté que des mécomptes. || Fig. Remporter la palme, obtenir le triomphe. || Avec un nom de chose pour sujet, l'emporter. Toujours la patrie et la gloire Ont parmi les Romains remporté la victoire, Rac.

REMPOTAGE, *s. m.* Action de rempoter une plante.

REMPOTÉ, ÉE, *p. p.* de rempoter.

REMPOTER (*re...* *en* et *pot*), *v. a.* Remettre une plante dans un pot, la changer de pot.

REMUAGE, *s. m.* Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT, ANTE, *adj.* Qui remue, qui s'agite sans cesse. Un homme remuant. || Fig. Propre à exciter des troubles, des guerres, des changements. Un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde, Boss. || Qui est de nature à émouvoir.

REMUÉ, ÉE, *p. p.* de remuer. || Fig. et popul. Cousin remué de germain, cousin issu de germain.

REMUE-MÉNAGE, *s. m.* Famil. Dérangement de meubles, de choses que l'on déplace. || Fig. Changement, trouble, désordre. || *Au pl.* Des remue-ménage.

REMUEMENT ou **REMÛMENT,** *s. m.* Action de remuer. Le remuement de la foule. Un remuement des lèvres. || Remuement des terres, transport de terres dans un autre lieu. || Fig. Mouvement, agitation, changement. C'est le tracas qui nous détourne de penser à nos peines et nous divertit; de là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement, Pasc. || Troubles dans un État, dans une famille. || Fig. Émotion morale

REMUER (*re...* et *muer*), *v. a.* Changer une chose de place, la mouvoir. Remuer un buffet. || Famil. Remuer ses os, changer de résidence, voyager. || Il ne peut remuer ni pied ni patte, se dit d'un homme très-faible ou très-fatigué et qui ne peut marcher. || Fig. et famil. Remuer beaucoup d'argent, faire beaucoup d'affaires d'argent. || Remuer un enfant, le nettoyer et le changer de langes. || Remuer de la terre, la transporter d'un lieu dans un autre. || T. de guerre. Remuer la terre, fouir et porter la terre pour faire des retranchements, des mines, etc. || Remuer un champ, le bêcher, le fouir, etc. || Fig. et famil. Remuer ciel et terre, faire beaucoup de démarches, employer toutes sortes de moyens pour réussir. || On dit dans le même sens: Remuer toutes choses. || Donner le branle. Remuer les masses, les intérêts, les passions, etc. || Apporter troubles, innovation. La licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondements de la religion et qu'on remue les bornes une fois posées, Boss. || S'occuper de, mettre sur le tapis. Remuer une question. || Émouvoir. Remuer le cœur. || Absol. Corneille, élève, étonne, maîtrise, instruit; Racine plaît, remue, touche, pénètre, La Bruy. || Famil. Remuer la bile, exciter la colère, l'indignation. || Remuer quelqu'un, le déplacer. || *V. n.* Faire quelque mouvement, changer de place. || Fig. Tenter, agir. Les jésuites remuent beaucoup à Rome, Boss. || Exciter trouble, sédition. Rien ne remuait en Judée contre Athalie, Boss. || Se remuer, *v. r.* Se mouvoir. || Se donner du mouvement pour réussir. Hercule veut qu'on se remue, Puis il aide les gens, La Font. || Avec ellipse du pronom personnel. Ces ressorts secrets qui font remuer le cœur humain, Boss. || Exciter trouble ou guerre. || Il se dit des mouvements de l'âme, des agitations morales ou politiques. Quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des cœurs, Boss.

REMUEUSE, *s. f.* Femme qu'on donne en aide à la nourrice de l'enfant d'un prince, d'un grand seigneur, et qui a soin de le changer de langes et de le nettoyer.

REMUGLE ou **REMEUGLE** (*re...* et *mouiller*), *s. m.* T. vieilli. Odeur de ce qui a été longtemps enfermé ou exposé à un mauvais air. Cela sent le remugle.

* **RÉMUNÉRANT, ANTE,** *adj.* Qui rémunère, qui sert de rémunération. Un travail rémunérant.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE (lat. *remunerator*), *s. m.* et *f.* et *adj.* Qui récompense. Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes, Bourd. Nous adorons depuis le commencement des choses la Divinité unique, éternelle, rémunératrice de la vertu et vengeresse du crime, Volt. || T. d'industrie ou de commerce. Qui fait rentrer dans les avances et procure du profit. Prix rémunérateur.

RÉMUNÉRATION (lat. *remuneratio*), *s. f.* Récompense. La rémunération d'un travail.

RÉMUNÉRATOIRE, *adj.* T. de palais. Qui tient lieu de récompense. Legs rémunératoire.

RÉMUNÉRÉ, ÉE, *p. p.* de rémunérer.

RÉMUNÉRER (lat. *remunerare*), *v. a.* Récompenser. Rémunérer un service. Rémunérer la vertu.

RENÂCLER (orig. inc.), *v. n.* Faire certain bruit en retirant son haleine par le nez, lorsqu'on est en colère. || Fig. et famil. Témoigner de la répugnance pour quelque chose. Il renâcle à cette besogne.

RENAISSANCE (*renaissant*), *s. f.* Seconde, nouvelle naissance. La renaissance du phénix. || La renaissance des hommes en Jésus-Christ, leur régénération spirituelle. || Renouvellement. La renaissance du printemps, de la verdure. || Fig. Il se dit de la réapparition de choses morales ou intellectuelles. La renaissance des désirs. On ne peut douter que les coutumes n'aient beaucoup servi à la renaissance de notre droit français, Montesq. || Absol. Époque où les lettres grecques font leur entrée en Occident, après la prise de Constantinople, en 1453. Architecture de la Renaissance. || *Adj.* Style renaissance.

RENAISSANT, ANTE, *adj.* Qui renaît. Je peindrai les plaisirs en foule renaissants, Boil. Des gazons toujours renaissants et fleuris, Fén.

RENAÎTRE (*re...* et *naître*), *v. n.* Se conjugue avec *être.* Naître de nouveau, revenir à la vie. Les pères semblent renaître dans leurs enfants. || Fig. Renaître par le baptême, par la pénitence, rentrer en état de grâce. || Par exagération, renaître à la vie, recouvrer la santé, après avoir été fort malade. || Fig. Renaître au bonheur, redevenir heureux, après beaucoup d'afflictions, de malheurs. || Il se dit d'êtres animés qui prennent la place d'êtres semblables morts ou détruits. || Être reproduit semblable, en parlant de personnages. Renaîtra-t-il jamais un autre ami de la vérité que mon sort n'effraye pas? J. J. Rouss. || En parlant des végétaux, repousser, croître de nouveau. || Il se dit, par analogie, de tout ce qui repousse. Ses cheveux commencent à renaître. || Reparaître, se remontrer. Le Rhône se perd sous la terre, puis renaît un peu plus loin. || Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à une renaissance. Les conjurations au commencement du règne d'Auguste renaissaient toujours, Montesq. || Absol. Reprendre des forces, des qualités morales. Avec la liberté Rome s'en va renaître, Corn.

RÉNAL, ALE (lat. *renalis*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux reins. Nerf rénal. Calculs rénaux.

RENARD (personnage du *Roman de Renard*, de l'allem. *reginhart*, bon au conseil), *s. m.* Quadrupède carnassier à longue queue, du genre chien. || Faire la guerre en renard, agir en renard, faire la guerre avec ruse, agir finement. || Fig. Vendre la poule au renard, trahir les intérêts qui nous sont confiés. || Prendre martre pour renard, prendre une chose pour une autre, étant trompé par la ressemblance. || Rendre martre pour renard, duper qui nous a dupés. || Fig. Un homme rusé. C'est un renard, un fin renard. || Une peau de renard. Un manteau garni de renard. || Renard marin, gros mammifère de l'ordre des cétacés. || Fente, trou, en parlant de canaux, de bassins, par où l'eau se perd et qu'il est difficile de découvrir. || Queue-de-renard, nom vulgaire du mélampyre des champs et de l'amarante à queue. || Queue-de-renard, outil à deux biseaux par le bout, dont on se sert pour percer. || *Au pl.* Des queues-de-renard.

RENARDE, *s. f.* Femelle du renard.

RENARDEAU (dim. de *renard*), *s. m.* Petit renard.

RENARDIER, *s. m.* Celui qui dans une terre a le soin de prendre les renards.

RENARDIÈRE, *s. f.* Tanière du renard. || T. de métallurgie. Nom donné au fourneau d'affinage.

RENCAISSAGE, *s. m.* Action de rencaisser.

RENCAISSÉ, ÉE, *p. p.* de rencaisser.

⋆ **RENCAISSEMENT**, *s. m.* Synonyme de rencaissage.

RENCAISSER (*re...* et *encaisser*), *v. a.* T. de jardinier. Remettre dans une caisse. Rencaisser des grenadiers. || T. de finance. Remettre en caisse. Rencaisser une somme.

⋆ **RENCART (AU)**, *loc. adv.* Voy. RANCART.

RENCHÉRI, IE, *p. p.* de renchérir. || Fig. et famil. Difficile, dédaigneux. || *Subst.* Faire la renchérie.

RENCHÉRIR (*re...* et *enchérir*), *v. a.* Rendre plus cher, d'un prix plus élevé. Renchérir le pain. || *V. n.* Devenir plus cher. Tout renchérit. || Fig. Dire, faire plus qu'un autre. Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode De ceux qu'on voit toujours renchérir sur la mode, MOL. || Renchérir sur quelqu'un, dire des choses plus extraordinaires que celles qu'il dit.

RENCHÉRISSEMENT, *s. m.* Augmentation de prix. Le renchérissement des denrées.

⋆ **RENCHÉRISSEUR**, *s. m.* Celui qui renchérit.

RENCOGNÉ, ÉE, *p. p.* de rencogner.

RENCOGNER (*re... en* et *cogner*), *v. a.* Famil. Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. || Fig. Rencogner ses larmes, faire effort pour ne pas pleurer. || Se rencogner, *v. r.* S'enfermer. Se rencogner dans son logis.

RENCONTRE (*re...* et *encontre*), *s. f.* Action d'aller vers quelqu'un qui vient. Aller à la rencontre de quelqu'un. || Occasion qui fait trouver fortuitement une personne, une chose. Je ne pouvais avoir rencontre plus heureuse, CORN. || Faire une mauvaise rencontre, trouver sur son chemin des malfaiteurs. || Marchandise de rencontre, ce qu'on achète d'occasion. || J'ai eu cela de rencontre, c'est une rencontre, se dit d'une chose achetée d'occasion et à bon marché. || À la rencontre, quand on se rencontre. || Combat imprévu de deux corps ennemis qui se rencontrent. || Toute espèce d'engagement, prévu ou imprévu. || Combat singulier non prémédité. Comme si, les duels étant défendus, les rencontres étaient permises, SÉV. || Il se dit aujourd'hui pour duel, combat prémédité. || Concours, conjonction ou opposition des corps. La rencontre des atomes, des planètes, des astres, etc. || En gramm. et en versification, rencontre des voyelles, choc de deux voyelles qui ne s'élident pas, hiatus. || T. d'horloger. Roue de rencontre, roue dont les dents engrènent sur le pivot qui fait mouvoir le balancier. || Conjoncture. En toutes rencontres. || Rapprochement de mots plaisants. Ceux qui trouvent ces belles rencontres n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier? MOL. || En blas. Rencontre est masculin, et se dit de la tête d'un animal qui la présente de front. De sable au rencontre du bélier d'or.

RENCONTRÉ, ÉE, *p. p.* de rencontrer. || Heureux, bien trouvé. Il y a un terme dans votre ouvrage qui est rencontré, et qui peint la chose au naturel, LA BRUY.

RENCONTRER (*rencontre*), *v. a.* Avoir la rencontre de, trouver sans s'attendre à. Rencontrer quelqu'un. On rencontre sa destinée Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter, LA FONT. || On le dit quelquefois des choses. Le torrent entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage. || Rencontrer les yeux de quelqu'un, le regarder au moment où il vous regarde. || T. de mar. Trouver un navire ou une escadre dans le parage où l'on navigue soi-même. || Heurter contre, présenter la bataille. Rencontrer l'ennemi. || Avoir par une certaine chance quelque chose. Les vieillards déclarèrent que j'avais rencontré le vrai sens de Minos, FÉN. Il a rencontré son fait. || Absol. Rencontrer du premier coup. || *V. n.* T. de vénerie. Le limier rencontre, il commence à trouver la piste du gibier. || Dire, écrire, trouver quelque chose d'heureux, d'à propos. Pour badiner avec grâce, et rencontrer heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, LA BRUY. Quelquefois, en devinant au hasard, on rencontre, VOLT. || Se rencontrer, *v. r.* Faire rencontre l'un de l'autre. || Il se dit des yeux, des regards de personnes se regardant l'une l'autre. || Avoir la même pensée, le même sentiment qu'un autre. || Se battre en duel. || Être trouvé, paraître, exister. Quel prodige pareil s'est jamais rencontré? CORN. || Il se dit des personnes en un sens analogue. M'étant rencontré là par hasard. || Impers. Il s'est rencontré, dans tous les temps et dans toutes les conditions, des femmes qui par un mérite solide se sont élevées au-dessus de leur sexe, ROLLIN. || Concorder. Nos avis se rencontrent. || Prov. Les beaux esprits se rencontrent.

RENCORSÉ, ÉE, *p. p.* de rencorser.

RENCORSER (*re... en* et *corps*), *v. a.* Mettre un corsage neuf à une robe.

RENDANT, ANTE, *adj.* Qui rend. || *S. m.* et *f.* En jurispr. Un rendant compte, celui, celle qui rend un compte.

⋆ **RENDEMENT**, *s. m.* Ce que rend, ce que produit une chose, une exploitation quelconque. Le rendement du raisin, d'une terre en grains. || Produit de l'affinage du sucre.

⋆ **RENDETTER (SE)**, *v. r.* S'endetter de nouveau.

RENDEZ-VOUS (*rendre* et *vous*), *s. m.* Parole qu'on se donne, à deux ou à plusieurs, de se trouver en un lieu déterminé et à une heure déterminée. || Il se dit d'une assignation de duel. || Le lieu où l'on doit se rendre. || Rendez-vous de chasse, lieu dans un bois, ordinairement un pavillon, destiné à servir de lieu de réunion aux chasseurs. || T. de mar. Lieu où les bâtiments d'une escadre ou d'un convoi se doivent retrouver, en cas de séparation à la mer ou au moment du départ. || Tout lieu où l'on a l'habitude de se réunir. Paris, rendez-vous général de presque tous les grands talents répandus dans les provinces, FONTEN. || Il se dit par extens. en parlant des animaux et même des plantes. Cette forêt est le rendez-vous des oiseaux de proie. || Fig. On dirait que son âme est un rendez-vous de toutes les passions, BOIL.

RENDONNÉE, *s. f.* Voy. RANDONNÉE.

RENDORMI, IE, *p. p.* de rendormir.

RENDORMIR (*re...* et *endormir*), *v. a.* Faire dormir de nouveau. || Se rendormir, *v. r.* Recommencer à dormir. || Fig. Le vent s'est rendormi, LAMARTINE.

⋆ **RENDOSSER**, *v. a.* Remettre sur son dos, sur soi.

RENDOUBLÉ, ÉE, *p. p.* de rendoubler.

RENDOUBLER (*re... en* et *doubler*), *v. a.* Remplier un vêtement pour le raccourcir.

RENDRE (lat. *reddere*), *v. a.* Remettre une chose, une personne à celui à qui elle appartient, redonner. || Rendre le pain bénit, voy. PAIN. || Rendre à quelqu'un sa parole, le dégager de l'engagement qu'il avait pris. || Fig. Je lui ai rendu mon estime, ma confiance, mon cœur, etc. || Rendre un dépôt, remettre ce qui a été confié. || Remettre à son adresse. Rendre un paquet, une lettre. || Rendre réponse, faire par écrit une réponse ou transmettre par un messager une réponse. || Voiturer, porter, conduire. Rendre des marchandises en un lieu. Montez dans ma voiture et je vous rendrai chez vous. || Rendre de l'ouvrage, le remettre à celui à qui il est destiné. || Fig. S'acquitter, en parlant de certains devoirs, de certaines obligations, de marques de respect, de civilité. Rendre hommage. Rendre des devoirs, des respects à quelqu'un. || Rendre des honneurs, accorder, décerner des honneurs. || T. de féodalité. Rendre foi et hommage, reconnaître en qualité de suzerain. || Rendre visite, aller visiter. || Rendre ses visites, faire les visites que l'usage prescrit dans certaines circonstances. || Rendre à quelqu'un sa visite, faire une visite à une personne qui est venue vous visiter. || Rendre le salut, saluer quelqu'un par qui on a été salué. || Rendre service à quelqu'un, l'obliger. || Rendre de bons offices, de mauvais offices à quelqu'un, servir ou desservir quelqu'un de parole ou d'action. || Payer de retour soit en bien, soit en mal. Rendre la pareille. Rendre le bien pour le mal. || Faire recouvrer ce qui a été perdu. Rendre la santé, la vue, la parole, la liberté, etc. || Par exagération, rendre la vie, tirer d'une grande peine. || Remettre en un certain état, avec un nom de personne pour régime. Ce médecin le rendit à la santé. Un arrêt de non-lieu l'a rendu à la liberté. || Cela le rendit à lui-même, cela le remit en son état ordinaire, fit cesser ses illusions, ses préventions. || Faire devenir, être cause qu'une personne ou une chose devient ce qu'elle n'était pas auparavant. Non, non, mon intérêt ne me rend point injuste, RAC. || Produire, rapporter. Sa ferme lui rend dix mille francs par an. || Absol. L'État ne peut subsister qu'autant que le travail des hommes rend au delà de leurs besoins, J. J. ROUSS. || Ce fermier rend tant de sa ferme, il en paye tant. || Il se dit du suc qui sort de certaines choses. Cette orange, cette viande rend beaucoup de jus. || Ex-

haler. Cette fleur rend une odeur agréable. || Fig. Rendre l'âme, l'esprit, le dernier soupir, mourir. || Faire entendre. Cet instrument rend un son harmonieux. || Rejeter, par les voies naturelles ou autrement. Rendre de la bile. || Cette plaie, ce vésicatoire rend beaucoup, il en sort beaucoup d'humeur. || Rendre gorge, voy. GORGE. || Absol. Rendre, vomir. || Livrer, céder. Elle trahit mon père, et rendit aux Romains La place et les trésors confiés en ses mains, RAC. || Fig. Rendre les armes, s'avouer vaincu dans une contestation, dans une discussion, et aussi s'avouer charmé. || Rendre la main, céder le tour, céder la place. || T. de manége. Rendre la bride à son cheval, la tenir moins haute, moins ferme. || Rendre la main, lâcher un peu la bride. || A certains jeux, rendre des points, voy. POINT, *s. m.* || Représenter, exprimer. Penser et bien rendre ce qu'on pense sont deux choses bien différentes, CONDILLAC. || Absol. Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre, BUFF. || Traduire. Rendre un passage mot à mot. || Répéter. L'écho rend les sons. || Rendre témoignage, certifier, témoigner. || Rendre un arrêt, une sentence, prononcer un arrêt, une sentence. || Rendre la justice, administrer la justice. || Rendre justice à quelqu'un, reconnaître son mérite, ses droits. || Rendre ses comptes, rendre compte, voy. COMPTE. || Rendre raison, voy. RAISON.

SE RENDRE, *v. n.* Être rendu, donné en retour. Le mal se rend chez vous au centuple du bien, LA FONT. || Se rendre à son devoir, se réformer. || Aller, se transporter. Dans deux heures Pompée en ce lieu doit se rendre, CORN. || Se rendre à son devoir, se rendre au lieu où le devoir appelle. || Aboutir. Le sang se rend au cœur. Où se rend ce chemin? || Devenir, se faire tel. Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, Boss. || En jurispr. Se rendre partie contre quelqu'un, se déclarer partie contre lui. || Céder, se soumettre. Se rendre à des preuves, à de bonnes raisons, etc. || Se rendre sur une chose, céder sur une chose. || Absol. Je me rends. || Il se dit des villes qui se soumettent, des troupes, des individus qui capitulent ou deviennent prisonniers. || Se rendre, n'en pouvoir plus. || Être prononcé. Les sentences criminelles se rendent dans la place publique, D'ALEMB. || Être traduit. Cela se rend en latin ainsi. || Prov. Ce qui est bon à prendre est bon à rendre. || Amis au prêter, ennemis au rendre. || Il faut rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire il faut rendre à chacun ce qui lui est dû.

RENDU, UE, *p. p.* de rendre. || *S. m.* C'est un rendu, un prêté rendu, se dit d'un tour que l'on joue à quelqu'un pour lui rendre la pareille. || En peint. Exécution rendue, exécution travaillée qui exprime tout ce qui est à exprimer. || *S. m.* Un beau rendu. || Compte rendu, voy. COMPTE. || *S. m.* Soldat qui déserte pour se venir rendre dans le parti contraire (terme vieilli). || Las, outré. L'équipage suait, soufflait, était rendu, LA FONT.

* **RENDUIRE** (*re...* et *enduire*), *v. a.* Enduire de nouveau. || Appliquer un enduit en général.

RENDURCI, IE, *p. p.* de rendurcir.

RENDURCIR (*re...* et *endurcir*), *v. a.* Rendre plus dur. || Se rendurcir, *v. r.* Devenir plus dur.

RÊNE (dérivé du lat. *retinere*), *s. f.* Courroie de la bride d'un cheval. || Fig. Gouvernement, direction. Cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires, Boss.

RENÉGAT, ATE (re-né-ga. Lat. *renegare*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a renié la religion chrétienne pour embrasser une autre religion. || Fig. Celui qui, par des motifs intéressés, abjure ses opinions et trahit son parti.

RÉNETTE ou **RAINETTE** (*rainer*), *s. f.* Instrument que les vétérinaires emploient pour entamer la corne du cheval. || Outils du fondeur de caractères. || Instrument dont le charpentier se sert pour tracer des lignes et donner de la voie aux scies.

RÉNETTÉ, ÉE, *p. p.* de rénetter.

RÉNETTER (*rénette*), *v. a.* Couper le sabot du cheval avec la rénette.

RENFAÎTAGE (*renfaîter*), *s. m.* Action de renfaîter; ouvrage qui en résulte.

RENFAÎTÉ, ÉE, *p. p.* de renfaîter. Toit renfaîté.

RENFAÎTER, *v. a.* Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMÉ, ÉE, *p. p.* de renfermer. || *Subst.* Cela sent le renfermé, se dit des choses qui sentent mauvais pour avoir été longtemps renfermées. || Odeur de renfermé, odeur d'une chambre qui n'a pas été ouverte depuis longtemps. || Un homme renfermé, un homme qui ne communique pas ses impressions, ses sentiments.

RENFERMER (*re...* et *enfermer*), *v. a.* Enfermer de nouveau. || Enfermer. Il m'avait fait renfermer dans cette tour, FÉN. || Renfermer quelqu'un, le mettre en prison. || Renfermer un prisonnier, le resserrer plus étroitement qu'auparavant. || Fig. Il se dit des passions, des sentiments que l'on enferme dans son cœur. || Avec un nom de personne pour sujet, comprendre, faire tenir dans. Il renferma le village dans l'enceinte de la ville. || Avec un nom de chose pour sujet, contenir. Ce livre renferme plusieurs vérités. || Fig. Le capitaine n'est pas accompli s'il ne renferme en soi l'homme de bien et l'homme sage, FLÉCH. || Fig. Restreindre, réduire dans de certaines bornes. Maudit soit le premier dont la verve insensée Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée! BOIL. || Se renfermer, *v. r.* Se tenir enfermé. || Par extens. Les empereurs romains se renferment dans l'Orient et abandonnent le reste, Boss. || Fig. Il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant, Boss. || Se renfermer en soi-même, se recueillir. || Être renfermé. Une haine qui se renferme en dedans. || Se restreindre, se réduire, se borner à. Je me renferme dans les paroles de mon texte, FLÉCH.

RENFLÉ, ÉE, *p. p.* de renfler. || Colonne, tige renflée, colonne, tige qui va en grossissant dans quelque partie de sa longueur. || Navire renflé, navire dont les couples sont plus proéminents qu'il n'est d'usage.

RENFLEMENT, *s. m.* État de ce qui est renflé. || Portion renflée. Le renflement de la terre sous l'équateur. || Renflement de colonne, petite augmentation qui se fait au tiers du fût de la colonne vers le bout d'en bas, et qui diminue insensiblement vers les deux extrémités. || T. de mar. Forme arrondie des couples d'un navire vers l'extérieur, quand elle est plus prononcée qu'il n'est d'usage. || En bot. Endroit où une tige est dilatée.

RENFLER (*re...* et *enfler*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Augmenter de grosseur en cuisant ou en fermentant. || *V. a.* Donner plus de volume. || Fig. On se nourrit des anciens et des habiles modernes; on en renfle ses ouvrages, LA BRUY. || Renfler l'avoine, pratique frauduleuse des marchands qui consiste à humecter l'avoine. || Se renfler, *v. r.* Devenir renflé.

* **RENFLOUAGE**, *s. m.* Action de renflouer un navire.

* **RENFLOUEMENT**, *s. m.* Résultat du renflouage.

* **RENFLOUER** (*re... en* et *flot*), *v. a.* T. de mar. Remettre à flot un bâtiment échoué.

RENFONCÉ, ÉE, *p. p.* de renfoncer. || Des yeux renfoncés, des yeux situés profondément dans l'orbite.

RENFONCEMENT, *s. m.* Action de renfoncer; effet de cette action. || Popul. Se dit d'un coup de poing donné dans un chapeau et qui le renfonce. || Creux que forment certaines parties d'un ouvrage, particulièrement dans les ouvrages d'architecture. || Effet de perspective qui fait paraître une chose enfoncée et éloignée. || T. d'imprim. Action de renfoncer une ligne.

RENFONCER, *v. a.* Enfoncer de nouveau ou plus avant. Renfoncer son chapeau. Dieu n'a qu'à retirer sa main qui nous porte, pour nous renfoncer dans l'abîme de notre néant, FÉN. || T. d'imprim. Renfoncer une ligne, la faire commencer en arrière de celles qui suivent ou précèdent. || Se renfoncer, *v. r.* Être renfoncé.

* **RENFORÇAGE**, *s. m.* Action de donner plus de force. || En photographie, action de donner plus d'intensité aux noirs.

RENFORCÉ, ÉE, *p. p.* de renforcer. || Une étoffe renforcée, une étoffe plus forte et plus épaisse que d'ordinaire. || Bidet renforcé, bidet plus grand que les bidets ordinaires. || Fig. et famil. Paysan, bourgeois renforcé, paysan, bourgeois qui a de l'aisance et qui fait un peu l'important. || Un fat, un sot renforcé, un homme extrêmement fat, extrêmement sot. Un âne renforcé, LA FONT. || Il se dit, dans le même sens, des choses. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renforcée, VOLT.

RENFORCEMENT, *s. m.* Action de renforcer; effet de cette action. Le renforcement d'un canon sur la culasse.

RENFORCER (*re... en* et *force*), *v. a.* Rendre plus fort. Renforcer une armée. Pour renforcer le tempérament et la santé, J. J. Rouss. || Renforcer la dépense, l'ordinaire d'une maison, en augmenter la dépense, l'ordinaire. || Renforcer la voix, le son, lui donner plus d'éclat et de force. || Se renforcer, *v. r.* Devenir plus fort, plus habile. L'armée se renforce. Son esprit s'est renforcé par l'étude. Se renforcer sur le latin. || Être renforcé.

* **RENFORCIR** (*re....* et *enforcir*), *v. a.* Rendre plus fort. || *V. n.* Popul. Devenir plus fort, plus gros.

RENFORMI, IE, *p. p.* de renformir.

RENFORMIR (*re... en* et *forme*), *v. a.* T. de maçonnerie. Revêtir un vieux mur d'un crépi épais pour le consolider, y mettre des moellons là où il en manque.

RENFORMIS (ran-for-mi. *Renformir*), *s. m.* Réparation d'un vieux mur sans démolition.

RENFORT (*re... en* et *fort*), *s. m.* Augmentation de force. Un renfort d'hommes. || Pièce de fer qu'on soude à une autre trop faible. || Dans les bouches à feu, les parties voisines de la culasse, où l'épaisseur du métal est augmentée. || Fig. et famil. Il se dit de ce qui augmente, rend plus fort. Renfort de joie. A grand renfort de besicles.|| Renfort de potage, s'est dit des plats dont on renforçait, escortait les potages. || Fig. Pour renfort de potage, pour augmenter la chose, pour comble de folie.

RENFROGNER (SE), *v. r.* Voy. REFROGNER.

RENGAGÉ, ÉE, *p. p.* de rengager.

RENGAGEMENT, *s. m.* Action de se rengager.

RENGAGER (*re...* et *engager*), *v. a.* Mettre de nouveau en gage. || Fig. Faire entrer de nouveau dans, en parlant de sentiments, de passions, de positions. Cela nous rengage dans le monde. || Entamer, commencer de nouveau. Rengager un procès, le combat, etc. || Se rengager, *v. r.* S'engager de nouveau. Il fallait ou tout à fait rompre, ou se rengager tout à fait avec le monde, Boss. Ne vous rengagez plus sous le joug de la servitude, Mass. || Être commencé, entamé de nouveau.

RENGAINÉ, ÉE, *p. p.* de rengainer.

RENGAINER (*re...* et *engainer*), *v. a.* Remettre dans la gaîne, dans le fourreau. || Absol. Remettre l'épée dans le fourreau. || Fig. Supprimer ou ne pas achever ce qu'on avait commencé. Puisque cela vous incommode, je rengaine ma nouvelle, Mol. || Rengainer un compliment, supprimer les politesses qu'on avait envie de dire, ou ironiquement et en général supprimer ce qu'on allait dire.

RENGORGÉ, ÉE, *p. p.* de rengorger.

* **RENGORGEMENT**, *s. m.* Action de se rengorger; attitude de celui qui se rengorge.

RENGORGER (SE) (*re... en* et *gorge*), *v. r.* Avancer la gorge et retirer un peu la tête en arrière, pour se donner meilleure grâce, en parlant des femmes. || Il se dit aussi des hommes qui, par une attitude semblable, affectent un air de fierté. || Il se dit aussi de certains animaux. Le paon se rengorge. || Fig. et famil. Faire le fier, l'important.

RENGRAISSÉ, ÉE, *p. p.* de rengraisser.

RENGRAISSER (*re...* et *engraisser*), *v. a.* Faire redevenir gras. || *V. n.* Redevenir gras. || Se rengraisser, *v. r.* Se redonner de l'embonpoint.

RENGRÉGÉ, ÉE, *p. p.* de rengréger.

RENGRÉGEMENT, *s. m.* T. vieilli. Augmentation. Rengrégement de mal, surcroît de désespoir, Mol.

RENGRÉGER (*re... en* et anc. fr. *graigneur, greindre*, plus grand), *v. a.* T. vieilli. Augmenter, en parlant du mal, des maladies. || Se rengréger, *v. r.* Être rengrégé.

RENGRÉNÉ, ÉE, *p. p.* de rengréner.

RENGRÉNEMENT, *s. m.* *Action de rengréner.*

* **RENGRÉNER**, *v. n.* Remoudre le gruau.

RENGRÉNER (*re...* et *engrener*), *v. a.* Remettre sous le balancier ou faire rentrer juste dans la matrice les monnaies qui n'ont pas bien reçu l'empreinte.

* **RENGRENER**, *v. n.* Engrener dans une seconde roue.

* **RENHARDIR**, *v. a.* Rendre de la hardiesse, du courage. || Se renhardir, *v. r.* Redevenir hardi.

RENIABLE, *adj.* De nature à être renié. || Prov. Tous vilains cas sont reniables. ||On dit plus souvent aujourd'hui : Tout mauvais cas est niable.

RENIÉ, ÉE, *p. p.* de renier. || Il est renié de Dieu et des hommes, se dit d'un très-méchant homme. || Un chrétien renié, celui qui a abandonné sa foi. || Un moine renié, un moine qui a renoncé à ses vœux.

RENIEMENT ou **RENÎMENT**, *s. m.* Action de renier. Le reniement de saint Pierre. || Jurement, imprécation.

RENIER (lat. *re...* et *nier*), *v. a.* Déclarer qu'on ne connaît point une personne, une chose que l'on connaît effectivement. Pierre renia trois fois Jésus. || Renier quelqu'un pour son parent, pour son ami, refuser de le reconnaître pour tel. || On dit dans le même sens : Renier ses parents, ses amis.|| Désavouer, méconnaître une chose de fait. Renier sa patrie, sa famille. || Abandonner entièrement. Renier sa foi, son Dieu.|| Absol. Apostasier.|| Renier Dieu et absol. renier, jurer le nom de Dieu.

RENIEUR, *s. m.* Celui qui blasphème, qui renie.

* **RENIFLADE**, *s. f.* Action de renifler.

RENIFLEMENT, *s. m.* Action de renifler.

RENIFLER (*re...* et anc. fr. *nifler*, du b. allem. *nibbe*, nez), *v. n.* Retirer, en aspirant un peu fort, l'humeur ou l'air qui est dans les narines. || Fig. et famil. Marquer de la répugnance pour quelque chose. || Ce cheval renifle sur l'avoine, il refuse d'en manger. || *V. a.* Faire entrer dans le nez en reniflant. Renifler une odeur.

RENIFLERIE, *s. f.* Popul. Action de renifler.

RENIFLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui renifle.

RENNE (suédois *ren*), *s. m.* Quadrupède du Nord, du même genre que le cerf.

RENOM (*re...* et *nom*), *s. m.* Opinion que le public a d'une personne, d'une chose. Avoir un mauvais renom. || Absol. Célébrité. Un homme de renom.

RENOMMÉ, ÉE, *p. p.* de renommer. || Qui a du renom. Un prince renommé. || On dit renommé pour ou par ; mais en cet emploi *par* est moins bon. Tyr, la ville du monde la plus renommée pour le commerce, Rollin.

RENOMMÉE, *s. f.* Connaissance d'un nom parmi un public plus ou moins étendu. Bonne renommée. Mauvaise renommée. || T. de palais. Rétablir quelqu'un en sa bonne fâme et renommée. || La voix publique. Nous avons appris l'événement par la renommée. || T. de palais. Enquête de commune renommée, sorte d'enquête de voix publique pour constater certains faits. || Être mythologique et allégorique représenté sous la figure d'une femme embouchant la trompette (en ce sens il s'écrit avec une *r* majuscule). || En cette acception, on s'en sert dans plusieurs phrases de style oratoire et poétique, mais sans y mettre l'*r* majuscule. La renommée publie ses victoires. Le vol de la renommée. || Prov. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, voy. CEINTURE.

RENOMMER, *v. a.* Nommer, élire de nouveau. || Nommer avec éloge. Ce chanteur que tant on renomme, La Font. || Se renommer, *v. r.* Acquérir du renom. Ils se renommaient trop par la grandeur de leur race, Mass. || Se renommer de quelqu'un, se réclamer de lui.

* **RENONÇANT, ANTE**, *adj.* Qui renonce. || En jurispr. Qui fait une renonciation.

RENONCE (voy. *renoncer*), *s. f.* Aux jeux de cartes, absence d'une couleur. J'ai renonce à pique. || Action de ne pas jeter d'une couleur quand on peut en fournir.

RENONCÉ, ÉE, *p. p.* de renoncer.

RENONCEMENT, *s. m.* Action de renoncer à quelque chose. || Renoncement de soi-même, à soi-même, acte de l'âme qui se désintéresse de ses propres intérêts. || Dans la morale chrétienne, action de renoncer aux choses du monde. Un entier renoncement au monde, à ses plaisirs. || Absol. Une vie de renoncement et de sacrifice, Mass.

RENONCER (lat. *renunciare*), *v. n.* Se désister, se déporter de quelque chose, soit par acte exprès, soit autrement. Renoncer à la couronne, à son droit, etc. || Absol. Sa veuve a renoncé à cause des dettes, c'est-à-dire a renoncé à la communauté. || Quitter, abandonner la possession, le désir de quelque chose, la prétention à quelque chose. Renoncer aux grandeurs, aux affaires, à la vie, etc. || Absol. Vous n'avez pas de constance, il ne faut pas renoncer sitôt. || Renoncer au monde, se consacrer à la vie religieuse. || Renoncer à soi-même, se dépouiller de tout amour-propre. || Abjurer, renier. Renoncer à ses dieux, à sa religion, etc. || Aux jeux

de cartes, couvrir une carte avec une carte d'une autre couleur qui ne soit pas un atout. || *V. a.* Renier, désavouer. Je vous dis en vérité que cette même nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois, Saci. Je vous renonce pour mon neveu, la Motte. || On dit aussi renoncer, en parlant de choses qu'on désavoue, que l'on abandonne. Renoncer sa patrie, sa foi, etc. Certains oiseaux renoncent leurs nids. || Se renoncer, *v. r.* Faire une abnégation complète de soi-même.

* **RENONCIATAIRE**, *s. m.* et *f.* En jurispr. Celui, celle en faveur de qui on renonce.

* **RENONCIATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* En jurispr. Celui, celle qui renonce.

RENONCIATION (lat. *renunciatio*), *s. f.* Action de renoncer à quelque chose. || Action d'abandonner des droits, une possession. || Acte par lequel on renonce à une chose. || Au sens spirituel, abandon de soi-même.

* **RENONCULACÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le genre renoncule est le type.

RENONCULE (lat. *ranunculus*), *s. f.* Nom d'un genre de plantes, type de la famille des renonculacées, dont la plupart des espèces contiennent un principe âcre qui les rend irritantes et dangereuses. || Renoncule âcre ou bouton d'or. || Renoncule des bois, anémone des bois.

RENOUÉ, ÉE, *p. p.* de renouer.

RENOUÉE (*renoué*, à cause des nœuds de la plante), *s. f.* Nom d'un genre de plantes auquel appartiennent la bistorte, la renouée vivipare, la renouée persicaire, etc.

RENOUEMENT ou **RENOÛMENT**, *s. m.* Action de renouer, de renouveler. Renouement d'une alliance, d'un mariage, d'amitié, etc.

RENOUER (*re*... et *nouer*), *v. a.* Nouer une chose dénouée. Renouer un ruban. || Simplement nouer pour l'ornement. Ses cheveux étaient renoués de rubans, de fleurs. || Nouer ensemble deux fils, après qu'ils ont été coupés ou rompus. || Fig. M. de Tournefort eut quelque peine à renouer le fil de ce qu'il avait quitté, Fonten. ||Fig. Reprendre là où il y avait eu interruption. Renouer correspondance. || Renouer un traité, une alliance, renouveler un traité, une alliance dont le terme est expiré. || Renouer des négociations, reprendre des négociations interrompues. || Renouer la conversation, la reprendre après une interruption.|| Renouer amitié ou absol. renouer, renouveler une liaison rompue ou interrompue. || Famil. Renouer une partie, reprendre le projet d'une partie. || Se renouer, *v. r.* Être renoué. || Être rattaché. || En parlant de négociations, être repris.

RENOUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, sans autre instruction que l'empirisme, remet les luxations, les fractures et les entorses. || On dit aussi rebouteur.

RENOUVEAU (*re*... et *nouveau*), *s. m.* Terme encore usité, mais qui vieillit. La saison nouvelle, le printemps. Lorsque du renouveau l'haleine caressante Rafraîchit l'univers de jeunesse paré, M. J. Chén.

* **RENOUVELABLE**, *adj.* Susceptible d'être renouvelé.

RENOUVELÉ, ÉE, *p. p.* de renouveler. || Un système renouvelé, un système qui n'a rien de nouveau. || Famil. Cela est renouvelé des Grecs, cela est connu depuis très-longtemps.|| Régénéré spirituellement. Chrétien renouvelé par la grâce, Boss.

RENOUVELER (*re*... et *nouvel*), *v. a.* Rendre nouveau, en substituant une chose nouvelle à une autre de même espèce. Renouveler le meuble d'un appartement, sa garde-robe, une assemblée, etc. || Renouveler ses gens, son service, changer tous ses domestiques. || Renouveler un texte, accommoder un vieux texte au langage de son temps.||Il se dit aussi des personnes que l'on remplace par d'autres dans leurs fonctions. Renouveler les préfets. || Fig. Corriger, changer en mieux. L'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, Buff. || Donner une nouvelle force. Votre absence a renouvelé la tendresse de tous vos amis, Sév. || Le retour du soleil, du printemps renouvelle la nature, il donne une vie nouvelle à tous les êtres. || Renouveler le mal, la douleur de quelqu'un, lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur. || Renouveler son attention, avoir une nouvelle attention, une plus grande attention. || Renouveler le souvenir d'une chose, en rappeler le souvenir. || Renouveler un édit, le publier de nouveau, le remettre en vigueur. || Renouveler un traité, un bail, remettre en vigueur l'ancien pour un nouveau laps de temps. || Renouveler un usage, une mode, les faire revivre. || Régénérer spirituellement. Il est impossible qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence, Boss. || Faire de nouveau, recommencer. Renouveler un procès, une querelle. || Renouveler connaissance, rentrer en liaison avec une personne qu'on avait perdue de vue. || Renouveler un billet, faire, à une date plus éloignée, un billet en remplacement d'un autre.

Renouveler, *v. n.* S'augmenter, avec un nom de chose pour sujet. La fièvre de Philis tous les jours renouvelle, Racan. || Être plus vif, plus actif en..., avec un nom de personne pour sujet. Renouveler de zèle. || Renouveler d'appétit, reprendre bon appétit. || Renouveler de jambes, recommencer à marcher avec de nouvelles forces.

Se renouveler, *v. r.* Devenir nouveau. Les âges se renouvellent... les morts et les vivants se remplacent et se succèdent continuellement, Mass. || Avec ellipse du pronom personnel. Il a vu renouveler la plus grande partie du tribunal, de l'Académie, il y a vu entrer la plupart des hommes qui y sont. || Prendre des sentiments nouveaux. || Être régénéré. || Se renouveler dans le souvenir de quelqu'un, se rappeler à sa mémoire. || Apparaître, se montrer de nouveau. Les grands événements des choses humaines ne font, pour ainsi parler, que se renouveler tous les jours sur le grand théâtre du monde, Boss. || Avec ellipse du pronom personnel. Ils étaient bien aises de voir renouveler la sédition, d'Ablancourt.

* **RENOUVELEUR**, *s.m.* Celui qui renouvelle.|| Celui qui renouvelle un texte, l'accommode au parler de son temps.

RENOUVELLEMENT, *s. m.* Rétablissement d'une chose dans un état nouveau ou dans un état meilleur. Le renouvellement de la saison, de l'année, de la société, etc. || Action de faire un nouveau traité, un nouvel acte, un nouveau bail, etc. || T. de dévotion. Régénération spirituelle. Le renouvellement de l'âme. || Accroissement, augmentation. Un renouvellement de pleurs, de tendresse, etc. || Réitération. Renouvellement des vœux du baptême, d'assurances de service, etc.

* **RÉNOVATEUR, TRICE**, *s. m.* Celui, celle qui renouvelle, rajeunit. Les rénovateurs de l'esprit humain.

RÉNOVATION (lat. *renovatio*), *s. f.* Action de renouveler. La rénovation d'un titre, des vœux, etc. || Fig. La rénovation de l'homme par la grâce. || Transformation en mieux par la nouveauté, par l'innovation. Une rénovation de l'esprit humain.

RENSEIGNÉ, ÉE, *p. p.* de renseigner.

RENSEIGNEMENT, *s. m.* Indices, instructions qui servent à faire connaître quelqu'un ou quelque chose. Prendre des renseignements. Aller aux renseignements. || En jurispr. À titre de renseignement, se dit d'une déposition reçue en vertu du pouvoir discrétionnaire du président, sans que le témoin soit astreint au serment.

RENSEIGNER (*re*... et *enseigner*), *v. a.* Enseigner de nouveau. Renseigner le chemin. || Donner des renseignements (sens qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie). Faites-vous mieux renseigner sur cet objet. || Se renseigner, *v. r.* Prendre des renseignements.

RENTE (*rendre*), *s. f.* Revenu annuel. J'ai en France soixante mille livres de rente, Volt. || Ce qui est dû annuellement pour un fonds aliéné, cédé ou affermé. Rente en grains, en vin, en espèces, etc. || En économie politique, rente de la terre ou simplement rente, la part des produits afférente au propriétaire, déduction faite des frais et des profits du travail et du capital appliqué. || Bêtes de rente, bêtes qu'on entretient pour tirer un revenu de leurs produits, viande, laine, croît, lait, etc. || Ce qui est dû annuellement pour une somme d'argent aliénée par contrat de constitution. Une rente viagère. || Absol. La rente constituée par l'État. || Par extens. Certaines choses qu'on s'impose à soi-même, et qui sont presque périodiques. Il donne beaucoup, c'est une rente pour les pauvres de son quartier. || En sens inverse, certains profits qui sont presque périodiques.

RENTÉ, ÉE, *p. p.* de renter. Qui a des rentes. Renté du roi. || Famil. Cet homme est bien renté, il est riche.

RENTER (*rente*), *v. a.* Assigner un revenu à. Renter des hôpitaux, une communauté.

* **RENTER** (*re...* et *enter*), *v. a.* Remettre un pied à un vieux bas dont on garde la jambe.

RENTIER, IÈRE (*rente*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a des rentes constituées sur l'État ou sur quelque communauté. || Bourgeois qui vit de son revenu, sans négoce, ni industrie.

RENTOILAGE, *s. m.* Action de rentoiler.

RENTOILÉ, ÉE, *p. p.* de rentoiler. Tableau rentoilé.

RENTOILER (*re... en* et *toile*), *v. a.* Remettre de la toile neuve à un objet garni de dentelle ou d'ornements de fil. Rentoiler des manchettes. || En peint. Coller un vieux tableau sur une toile neuve, ou transporter une peinture d'une vieille toile sur une neuve.

* **RENTORTILLER** (*ll* mouillées), *v. a.* Entortiller de nouveau.

* **RENTRAGE**, *s. m.* Action de rentrer; résultat de cette action. Le rentrage du bois scié.

* **RENTRAÎNER**, *v. a.* Entraîner de nouveau.

RENTRAIRE (*re... en* et *traire*, tirer), *v. a.* Coudre, rejoindre deux morceaux d'étoffe, de sorte que la couture ne paraisse pas. || Absol. Ce tailleur sait bien rentraire. || Recoudre les relais d'une tapisserie.

RENTRAIT, AITE, *p. p.* de rentraire.

RENTRAITURE, *s. f.* Couture de ce qui est rentrait.

RENTRANT, *s. m.* Joueur qui prend la place de celui qui a perdu.

RENTRANT, ANTE, *adj.* En géom. Angle rentrant, angle dont l'ouverture est en dehors et la pointe en dedans. || Courbe rentrante, courbe qui revient sur elle-même et se ferme. || En hist. natur. Replié en dedans.

RENTRAYEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sait rentraire. || Ouvrier, ouvrière qui, dans les manufactures de drap, répare les pièces d'étoffe qui ont reçu pendant les apprêts quelques déchirures.

RENTRÉ, ÉE, *p. p.* de rentrer. || Qui a été repoussé en dedans, répercuté, en parlant d'un mal. Sueur rentrée. || Fig. et famil. Colère, ambition rentrée.

RENTRÉE, *s. f.* Action de rentrer. || Enlèvement des récoltes. || T. de chasse. Le temps que le gibier rentre dans le bois le matin, et auquel on se met à l'affût pour le tirer. || Action de rentrer en fonctions après vacation, de reprendre ses travaux après les vacances. La rentrée des tribunaux, des classes. || Rentrée d'un acteur, son retour sur la scène après une absence prolongée. || Recouvrement d'une somme, perception d'un revenu. La rentrée des impôts. J'attends des rentrées. || Au jeu, ce que l'on prend de cartes dans le talon, après avoir écarté. || En mus. Effet d'une partie, d'un instrument, qui, après un silence, reprend un chant bien prononcé. || Retour du sujet dans une fugue, une imitation, etc.

RENTRER (*re* et *entrer*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir;* cependant la conjugaison avec *avoir* est peu usitée. Entrer de nouveau, entrer après être sorti. Rentrer dans sa maison, chez soi, etc. Et j'ai pour vous trouver rentré par l'autre porte, Mol. || Poétiq. Faire rentrer dans la poudre, se dit de Dieu qui renverse les orgueilleux. || Par exagération, faire rentrer quelqu'un dans la poussière, dans la poudre, le terrifier par des menaces. || Fig. et famil. Faire rentrer quelqu'un cent pieds sous terre, le couvrir de confusion, le remplir de terreur. || Fig. Rentrer dans le néant, cesser d'avoir crédit, puissance. || Rentrer dans l'alignement, se remettre sur l'alignement en reculant. || T. de vénerie. Rentrer au fort, se rembucher, en parlant d'une bête. || Se dit des choses qui s'emboîtent les unes dans les autres. Ces tuyaux rentrent les uns dans les autres. || Fig. Les jambes me rentrent dans le corps, je suis excessivement fatigué. || Fig. Revenir à, revenir dans. Rentrer dans l'armée, dans la vie privée, etc. || Rentrer dans son sujet, revenir, après une digression, au sujet que l'on traite. || Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un, obtenir de nouveau son amitié, sa bienveillance. || Rentrer en grâce, obtenir son pardon. || Rentrer dans ses droits, dans son bien, les recouvrer. || Rentrer dans son bon sens, revenir à son bon sens. || Rentrer dans l'ordre, se remettre, se rétablir dans l'ordre. || Rentrer dans le devoir, se ranger à son devoir. || Rentrer en soi-même, faire réflexion sur soi-même, revenir à résipiscence. || On dit en un sens analogue : Rentrer en son âme, en son cœur. || Retomber dans, en parlant de perplexités, de difficultés. || Rentrer dans l'âme, reprendre possession de l'âme, en parlant de sentiments. Jamais soupçon, ombrage et jalousie Ne rentreront dans mon maudit esprit, La Font. || Être compris, renfermé. Le second article rentre dans le premier. || Recommencer certaines choses, s'y remettre. Rentrer en fonctions, en correspondance, etc. || Rentrer en fureur, redevenir furieux. || Absol. en parlant des travaux que reprennent des tribunaux et des collèges, etc. Les tribunaux, les collèges rentrent à telle époque. || Au théâtre, reprendre son service après une absence, en parlant d'un acteur. || En parlant de sommes d'argent, être perçu, recouvré, touché. || Être répercuté, en parlant d'humeurs, d'éruptions, etc. Prenez garde de laisser rentrer cette humeur. || Au jeu, il se dit des cartes que l'on prend au talon. Il m'est rentré un vilain jeu. Rentrer dans une couleur, reprendre la main et rejouer d'une couleur. || En mus. Faire une rentrée. || *V. a.* Porter dedans ce qui était dehors. Rentrer des marchandises dans le magasin. || T. d'imprim. Rentrer ou faire rentrer une ligne, la renfoncer.

* **RENTR'OUVRIR**, *v. a.* Entr'ouvrir de nouveau.

* **RENTRURE**, *s. f.* Endroit où doivent se rencontrer les parties d'un dessin à porter sur la toile ou le papier.

* **RENVENIMER**, *v. a.* Envenimer de nouveau. || Se renvenimer, *v. r.* Devenir plus envenimé.

* **RENVERSANT, ANTE**, *adj.* Famil. Qui cause stupéfaction, découragement. Cela est renversant.

RENVERSE (À LA), *loc. adv.* Sur le dos. Tomber à la renverse. Être couché à la renverse.

RENVERSÉ, ÉE, *p. p.* de renverser. || Qui est à l'envers. Les armes renversées en signe de deuil. || Fig. C'est le monde renversé, se dit quand on voit quelque chose qui est contre l'ordre naturel et la raison. || T. d'optique. Se dit d'objets qui présentent une figure opposée à leur figure habituelle. Le miroir concave donne des images renversées. Un cône renversé. || En mathém. Raison renversée, raison inverse. || En hist. nat. Se dit d'une partie qui est infléchie ou qui est disposée en sens inverse du sens qui lui est habituel. || En blas. Se dit des pièces qui sont disposées autrement que de coutume. Chevron renversé, celui dont la pointe est en bas. || T. de mar. L'ordre d'une armée navale en ligne de bataille est renversé, lorsque, toute la ligne virant de bord, le vaisseau qui était à la queue se trouve à la tête. || En mus. En fait d'intervalle, renversé est l'opposé de direct; et en fait d'accord, l'opposé de fondamental. || Un esprit renversé, une cervelle renversée, une tête renversée, un esprit, une cervelle, une tête troublée, jetée hors du sens.

RENVERSEMENT, *s. m.* Action de mettre à l'envers, de mettre en bas ce qui était en haut, de mettre dans une direction contraire. || En chir. Dérangement dans la situation ou dans la conformation naturelle d'un organe, par suite duquel la partie supérieure devient inférieure, ou la partie postérieure devient antérieure, ou l'interne devient externe. || T. de mar. Changement de direction de la marée, des brises, etc.; époque où il a lieu. Le renversement de la mousson. || En mus. Disposition des notes dans un ordre contraire de celui de l'accord fondamental. || En mathém. Le renversement d'une fraction, transposition du numérateur à la place du dénominateur, et réciproquement. Le renversement des termes d'une proportion. || En log. Renversement des termes d'une proposition, transposition des termes d'une proposition. || Déplacement des mots dans une phrase, dans une construction. || Dérangement. Le renversement de mes papiers, de ma bibliothèque. || Fig. Quel renversement d'idées ! J. J. Rouss. || Le renversement de sa tête, de son esprit, le désordre de ses idées. || Renversement d'esprit, renversement du bon sens, folie. || Action de renverser, de jeter à terre; état d'une chose renversée. Le renversement d'une table, des murailles d'une ville, etc. || Fig. Ruine, destruction complète. Le renversement du droit divin et humain, Volt.

RENVERSER (*re...* et *envers*), *v. a.* Mettre à l'envers, mettre en bas ce qui était en haut. || Renverser sens dessus dessous ou simplement renverser, retourner quelque chose de manière que ce qui était en haut

soit en bas, et réciproquement. || Transposer. Renverser un accord, les termes d'un rapport, une fraction, etc. || Déranger, confondre l'arrangement des choses. Tout cela renverse également les idées de l'honneur, celles de la morale et celles de la religion, MONTESQ. || Renverser l'esprit de quelqu'un, à quelqu'un, lui troubler l'esprit, lui inspirer des idées fausses ou mauvaises. || On dit dans un sens analogue : Renverser la tête, la cervelle. || Faire tomber une personne ou une chose. Une tempête renversa les blés. Renverser les temples. || Renverser les travaux des ennemis, les abattre, les combler, etc. || Renverser un corps de troupes, le mettre en déroute. || Renverser un corps de troupes sur un autre, le faire reculer de manière que, tombant sur un autre corps, il l'entraîne dans sa déroute. || Fig. Faire tomber ce que l'on compare à des choses debout. Renverser les lois de la nature, la religion, la puissance, etc. || Fig. Renverser un homme, lui faire perdre la position, le rang qu'il occupe. || Fig. Causer stupéfaction, trouble, découragement. Cette nouvelle le renversa. || *V. n.* Être renversé, tomber. C'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse, SÉV. || Se renverser, *v. r.* Tomber ou se jeter à la renverse. || Mettre son corps à la renverse. Se renverser dans un fauteuil. || Se renverser sur le dos, se renverser en arrière ou simplement se renverser, se mettre, se coucher sur le dos. || En chir. Se renverser, se dit d'un organe qui éprouve le renversement. || Être transposé. Les termes de cette proposition, les accords de cette gamme peuvent se renverser. || Se jeter réciproquement par terre. || En parlant de corps de troupes, reculer en désordre l'un sur l'autre. || Être jeté bas. || Être troublé, bouleversé.

RENVI (voy. *renvier*), *s. m.* Aux jeux de cartes, ce qu'on met par-dessus la vade ou l'enjeu. Faire un renvi de cent francs. || Jeux de renvi, ceux où l'on fait des renvis.

RENVIER (*re*... et anc. fr. *envier*, défier au jeu, du lat. *invitare*), *v. n.* Au brelan, mettre une certaine somme par-dessus la vade ou l'enjeu. || Fig. Renchérir, faire davantage. C'est dans les grandes fortunes que la convoitise va tous les jours se subtilisant et renviant sur soi-même, BOSS.

RENVOI (*re*... et *envoi*), *s. m.* Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée. || Chevaux, voitures de renvoi, chevaux, voitures qui s'en retournent ou qui devaient s'en retourner à vide. || Renvoi du son par l'écho, sa répercussion. || Action de congédier. Le renvoi des troupes, d'un ministre, etc. || Synon. de répudiation. || Action de renvoyer une proposition, une demande à ceux qui doivent l'examiner. || En jurispr. Action de renvoyer une partie, une affaire devant tel ou tel juge. || Ajournement, remise. On a demandé le renvoi de la discussion au lendemain. || Marque qui dans un livre adresse le lecteur à une marque pareille placée hors du texte. || Avertissement qui indique qu'on trouvera à une autre page du même livre la suite de ce qui est interrompu, ou qui dans un dictionnaire indique les rapports de différents articles. || La marque qui dans un acte, dans un écrit, indique qu'une addition est écrite en marge ou au bas de la page, et qu'il faut la joindre au texte. || L'addition même. || En mus. Signe qui, correspondant à un signe semblable, indique qu'il faut revenir à l'endroit où ce dernier est placé. || Synonyme d'éructation.

RENVOYÉ, ÉE, *p. p.* de renvoyer.

RENVOYER (*re*... et *envoyer*), *v. a.* Envoyer de nouveau. || Faire reporter à quelqu'un une chose qu'il avait envoyée, oubliée, prêtée, etc. || Renvoyer des lettres, envoyer à une personne les lettres écrites par elle. || Ne pas accepter. Renvoyer un présent. || Faire retourner quelqu'un au lieu d'où il était envoyé, d'où il était parti. Renvoyer un courrier, une escorte, etc. || Repousser, répercuter, réfléchir. Une plaque de cheminée qui renvoie la chaleur dans la chambre. Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux, RAC. || Fig. et famil. Se renvoyer la balle, voy. BALLE. || Fig. Reporter à, faire honneur à. M. de Turenne renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement, FLÉCH. || Se renvoyer, renvoyer l'un à l'autre. || Congédier. || Donner à quelqu'un son congé. || Fig. et famil. Renvoyer quelqu'un bien loin, le refuser sèchement. || Adresser une personne à quelqu'un, en quelque lieu ou à quelque chose, pour qu'elle s'éclaire, apprenne, se règle. || Fig. Renvoyer de Caïphe à Pilate, se dit des personnes qui, ayant à leur disposition une affaire, une grâce, se renvoient l'une à l'autre celui qui sollicite. || Faire entrer dans la classe de. Ce sont ceux que les grands et le vulgaire confondent avec les savants, et que les sages renvoient au pédantisme, LA BRUY. || Remettre à un autre temps. Vous êtes imprudent de renvoyer l'affaire de votre salut à un temps que Dieu ne vous a point promis, MASS. || Absol. Ne renvoyez pas à un autre temps, MASS. || Reconnaître comme étant du domaine de, de la compétence de. Le naturaliste, en traitant des minéraux, doit se borner aux objets que lui présente la nature, et renvoyer aux artistes tout ce que l'art a produit, BUFF. || Renvoyer une pétition, une proposition, etc. l'adresser à ceux qui doivent l'examiner, y faire droit, ou en rendre compte. || En jurispr. Ordonner qu'une partie se pourvoira ou qu'un accusé sera traduit devant tel ou tel juge. La chambre d'accusation l'a renvoyé devant les assises. || Renvoyer un accusé, le renvoyer absous, le renvoyer d'accusation, le décharger de l'accusation portée contre lui. || On dit de même : Il a été renvoyé de la plainte. || Renvoyer un plaideur de sa demande, la lui refuser par jugement.

* **RÉOCCUPATION**, *s. f.* Action de réoccuper.

* **RÉOCCUPER**, *v. a.* Occuper de nouveau.

* **RÉORCHESTRER**, *v. a.* Orchestrer de nouveau.

RÉORDINATION (*re*... et *ordination*), *s. f.* T. ecclésiastique. Action de réordonner.

RÉORDONNÉ, ÉE, *p. p.* de réordonner.

RÉORDONNER (*ré*... et *ordonner*), *v. a.* Conférer une seconde fois les ordres sacrés à celui dont la première ordination est jugée nulle, pour quelque défaut essentiel. || Ordonner de nouveau ; répéter un ordre.

RÉORGANISATION, *s. f.* Action d'organiser de nouveau ; résultat de cette action. Réorganisation de l'armée.

RÉORGANISÉ, ÉE, *p. p.* de réorganiser.

RÉORGANISER (*ré*... et *organiser*), *v. a.* Organiser de nouveau. Réorganiser l'armée. || Se réorganiser, *v. r.* Être rétabli dans un ordre régulier.

RÉOUVERTURE (*ré*... et *ouverture*), *s. f.* Action d'ouvrir de nouveau un théâtre, un établissement qui est resté quelque temps fermé.

REPAIRE (anc. fr. *repairer*, retourner dans la patrie, du lat. *repatriare*), *s. m.* Lieu où se retirent les brigands, les voleurs, les gens malfaisants. || Par extens. Lieu où se retirent les bêtes féroces, malfaisantes. Sion, repaire affreux de reptiles impurs, RAC. || On dit aussi : Un repaire de hiboux, d'orfraies.

REPAIRE (*repère*), *s. m.* T. de chasse. Fiente des loups, crottes des lièvres, des lapins ; ainsi dites parce qu'elles servent à retrouver la bête.

REPAÎTRE (*re*... et *paître*), *v. n.* Manger, prendre sa réfection ; il se dit des animaux et des hommes, surtout en voyage. Chacun repaît, le soir étant venu, LA FONT. || *V. a.* Nourrir, donner à manger. Il faut repaître ses animaux. || Fig. J'ai plaint le faux espoir dont on vous repaissait, MOL. || Repaître ses yeux d'un spectacle, le regarder avec avidité. || Se repaître l'esprit, repaître son esprit. || Se repaître, *v. r.* Prendre sa réfection. Ces animaux se repaissent de chair. || Par exagération. Il ne se repaît que de sang et de carnage, se dit d'un homme cruel et sanguinaire. || Fig. D'abord je me repus d'espérances frivoles, LA FONT.

RÉPANDRE (*re*..., et *épandre*), *v. a.* Épancher, laisser tomber un liquide. Répandre de l'eau sur la table. || Absol. Prenez garde de répandre. || Répandre des larmes, pleurer. || Répandre du sang, blesser ou tuer. || Répandre son sang, être blessé ou mourir pour une cause qu'on regarde comme honorable et sacrée. || Par extens. Répandre se dit de choses solides. Répandre du sel, du poivre, etc. || Il se dit des effusions morales. J'irai répandre à ses pieds toute l'amertume de mon âme, MASS. || Disperser, étendre au loin. Le soleil répand la lumière. Ce fleuve a répandu ses eaux dans la campagne. || Fig. Donner de la dissipation, rendre dissipé. Les commerces nous répandent trop au dehors, MASS. || Départir, distribuer à plusieurs personnes. Répandre des bienfaits. || Absol. [Un roi qui] N'ouvre les mains

que pour répandre, Et ne reçoit que pour donner, J.B. Rouss. || Faire paraître. La douleur répandant de nouvelles grâces sur son visage, Fén. || On dit dans un sens analogue : Cet auteur a répandu beaucoup d'agrément, beaucoup de jour sur cette matière. || Proférer. Plus la raison manque, plus un homme violent répand d'injures, Boss. || Fig. Faire entrer dans l'esprit, dans l'âme. Répandre le trouble, la terreur, etc. || Propager. Répandre l'Évangile, un usage, les soupçons, etc. || Faire connaître, en parlant de bruits, de nouvelles. || Répandre que, faire courir le bruit que. || Se répandre, *v. r.* Être répandu, être versé. || Avec ellipse du pronom personnel, faire répandre le verre, se dit au propre des gouttes de liquide qu'un verre répand, et fig. de la dernière chose qui produit une explosion de chagrin, de mécontentement, etc. || Être étendu, dispersé. Une odeur qui se répand au loin. || Être départi, distribué. Ses aumônes se sont répandues sur les malheureux. || Fig. Être épanché. Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire, Montesq. || Fig. Passer dans l'esprit, dans le cœur. La terreur se répandit parmi les peuples, Fléch. || Se faire sentir. Cette privation se répand et s'étend sur toute la vie, Sév. || Être propagé. L'idolâtrie se répandait par tout l'univers, Boss. || Être communiqué. Quelqu'un de mes malheurs se répandrait sur eux, Rac. || Il se dit des bruits, des nouvelles. Le bruit s'en répandit aux environs, Boss. || Impers. Il s'est répandu que, etc. || Être ébruité. Télémaque avait souvent remarqué que les résolutions du conseil se répandaient un peu trop dans le camp, Fén. || Se disperser sur la surface d'un pays. Les Goths, qui conquirent l'Espagne, se répandirent dans le pays, Montesq. || Se répandre au dehors, chercher à paraître, à se montrer. || Se répandre dans le monde ou absol. se répandre, voir la société. || Se répandre en, donner cours à ce qui s'exprime par le langage. Se répandre en paroles, en plaintes, en injures, etc. || Se livrer à une effusion de cœur. Si j'écris quelques lignes où mon âme se répande, Stael. || Paraître, se manifester au dehors. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur son visage, Fén.

RÉPANDU, UE, *p. p.* de répandre. || Du sang répandu, des hommes tués ou blessés. || Admis, commun. Une opinion très-répandue. || Fig. Qui voit du monde, qui va souvent dans la société. Un homme très-répandu dans le monde. Un homme peu répandu.

RÉPARABLE (lat. *reparabilis*), *adj.* Qui peut être réparé. Une perte réparable. Des sottises réparables.

REPARAÎTRE (*re*... et *paraître*), *v. n.* Paraître de nouveau ; se montrer, se présenter de nouveau.

RÉPARATEUR, TRICE (lat. *reparator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui répare. Puissant réparateur des misères humaines, Corn. Marie médiatrice et réparatrice des hommes, Bourd. || Famil. et ironiq. Réparateur de torts, celui qui se mêle de venger des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent point. || *Adj.* Un gouvernement réparateur.

RÉPARATION (lat. *reparatio*), *s. f.* Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. La réparation d'un pont, d'une voiture, etc. || Travaux d'entretien que l'on fait aux maisons. Grosses réparations, celles qui se font aux murs, aux planchers, aux toits, etc. Menues réparations, celles qui regardent les locataires, comme l'entretien des vitres, des serrures, du carrelage, etc. || Fig. Satisfaction pour une offense, pour un tort. || Famil. Faire réparation d'honneur ou simplement faire réparation à quelqu'un, cesser de lui imputer ce qu'on lui imputait, avouer qu'on a blâmé à tort. || Fig. Faire réparation à l'esprit de quelqu'un, reconnaître qu'il a ou qu'il a eu plus d'esprit qu'on ne pensait. || En théol. Pénitence. || En jurispr. Réparations civiles, somme adjugée par un tribunal à la partie civile pour la dédommager du tort qui lui a été causé par un délit ou par un crime. || Dommages-intérêts accordés à un accusé contre la personne qui l'a injustement dénoncé.

RÉPARÉ, ÉE, *p. p.* de réparer.

RÉPARER (lat. *reparare*), *v. a.* Remettre en bon état, refaire, raccommoder. Réparer un mur, un chemin, un fossé, un canal, des armes, etc. || Absol. Conserver et réparer est presque aussi beau que faire, Volt. || Régénérer. L'amour du Père par lequel il a voulu réparer les hommes, Boss. || Fig. Rétablir. De la liberté réparer les ruines, Volt. || Réparer ses affaires, rétablir sa fortune. || Réparer ses forces, les rétablir. || Réparer son honneur, effacer par quelque bonne action la honte d'une mauvaise action précédente. || Réparer l'honneur, la réputation de quelqu'un, donner satisfaction à quelqu'un dont on a offensé l'honneur ; et aussi le venger. || Effacer, faire disparaître. Réparer ses fautes, ses torts, etc. || On dit dans un sens analogue : Réparer un oubli. || Réparer une offense, une injure, donner des satisfactions proportionnées à cette offense, à cette injure. || Réparer le passé, faire oublier par des actions meilleures les actions passées. || Compenser. Est-il quelque défaut que les biens ne réparent? Corn. || Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé. || Réparer un dommage, dédommager d'une perte. || Réparer une perte, s'en dédommager. || Dans le langage de la chevalerie, réparer les torts, rétablir dans leurs droits ceux qui en avaient été dépouillés. || Se réparer, *v. r.* Être réparé. || Être effacé. Les affronts à l'honneur ne se réparent point, Corn. || Être remplacé. La mort de ces hommes uniques et qui ne se réparent pas, La Bruy. || Être reproduit. Tout s'altère et tout se répare dans l'univers, Volt. || Être régénéré spirituellement.

RÉPARITION, *s. f.* En astron. Voy. RÉAPPARITION.

REPARLER (*re*... et *parler*), *v. n.* Parler de nouveau. || Se reparler, renouer amitié. || *V. a.* Reparler une langue, la parler de nouveau.

* **REPART**, *s. m.* Synonyme peu usité aujourd'hui de repartie. Il a le repart brusque, Mol.

* **REPARTAGER**, *v. a.* Faire un nouveau partage.

REPARTI, IE, *p. p.* des verbes repartir.

RÉPARTI, IE, *p. p.* de répartir.

REPARTIE (*repartir*), *s. f.* Réplique, réponse. Avoir la repartie prompte. || Sans repartie, sans qu'il soit possible de répondre, sans conteste.

REPARTIR (*re*... et *partir*), *v. a.* Répliquer, répondre promptement. || *V. n.* Même sens.

REPARTIR, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. Partir de nouveau, retourner.

RÉPARTIR (*ré*... et *partir*, partager), *v. a.* Partager, distribuer. Répartir une somme, les contributions, les richesses, etc. || Se répartir, *v. r.* Être réparti.

RÉPARTITEUR, *s. m.* Celui qui fait une répartition. || *Adj.* Commissaire répartiteur, commissaire chargé de répartir les contributions entre les différents imposés.

RÉPARTITION (*répartir*), *s. f.* Partage, distribution. Répartition des impôts, de la propriété, etc. || En blas. Division de l'écu en plusieurs parties.

REPAS (*re*... et anc. fr. *past*, du lat. *pastus*), *s. m.* Nourriture que l'on prend à des heures réglées. || Faire ses quatre repas, déjeuner, dîner, goûter et souper. || Ne faire qu'un repas, dîner seulement. || Son repas est le dîner, c'est le seul qu'il fasse, ou c'est celui où il mange le plus. || Repas publics, repas en commun, repas que les citoyens de certaines républiques grecques prenaient ensemble. || Repas de brebis, manger sans boire. || Banquet, festin. Donner un repas. || Repas prié, un repas qui se donne à des personnes invitées.

REPASSAGE, *s. m.* Action de repasser, au sens actif, de faire traverser de nouveau. Il a payé au batelier tant pour le passage et tant pour le repassage. || Action de repasser, d'aiguiser, d'affiler. Le repassage d'un couteau, d'un rasoir. || Action de repasser le linge qui a été lavé. || Linge à repasser. || Râtelage des allées d'un jardin.

REPASSÉ, ÉE, *p. p.* de repasser.

REPASSER (*re*... et *passer*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Passer de nouveau. || Fig. Au milieu de tant d'objets différents, qui tour à tour passent sans cesse et repassent, Bourd. || Après être allé d'un lieu à un autre, revenir de celui-ci au premier. || Revenir. || Fig. Ce bien a repassé dans notre famille, après en être sorti. || Fig. Aller d'un sentiment à un autre, d'une idée à une autre. || Fig. Revenir à l'esprit. Je ne sais pas ce qui vous repasse dans la tête, Sév. || Revenir sur quelque chose par l'examen, en idée. Quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume surtou

nos faux pas, Boss. || *V. a.* Traverser de nouveau. Repasser les monts, un fleuve, etc. || Transporter de nouveau. Le même batelier vous repassera. || Fig. Repassant mon esprit sur tous les objets qui s'étaient jamais présentés à mes sens, Desc. || Mouvoir en allant et venant. Repasser la lime sur un ouvrage, polir de nouveau avec la lime, et fig. polir un ouvrage de prose ou de vers par un nouveau travail. || Repasser des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, etc. sur la meule, sur la pierre, leur donner de nouveau le fil. || Repasser des étoffes par la teinture, les remettre à la teinture. || Repasser une allée, passer le râteau sur une allée pour la nettoyer. || T. de beaux-arts. Repasser, retoucher un ouvrage, travailler de nouveau aux endroits négligés, ou qui n'ont pas la perfection requise. || Repasser un chapeau neuf au fer, en aplatir le poil avec un instrument de fer chaud. || Repasser du linge, des étoffes, passer un fer chaud sur du linge, sur des étoffes, pour les rendre plus unis. || Absol. La blanchisseuse repasse aujourd'hui. || Fig. Examiner une seconde fois. Repasser un compte. || Fig. Se remettre dans l'esprit, en mémoire. Si je n'eusse sans cesse repassé dans mon esprit ma triste aventure, Fén. || Repasser un souvenir, le rappeler. || Fig. Étudier à plusieurs reprises. Repasser ses auteurs. || Redire, répéter ce qu'on a appris par cœur, afin d'être plus sûr de sa mémoire. Repasser sa leçon. || Se repasser, *v. r.* Se dit en parlant d'une étoffe qui peut supporter sans s'altérer le contact du fer chaud.

* **REPASSEUR**, *s. m.* Celui qui repasse ou aiguise les lames. || Horloger qui raccommode les montres.

REPASSEUSE, *s. f.* Celle dont le métier est de repasser le linge. || Cylindre cannelé dont on se sert pour hâter et régulariser les plis dans l'opération du pressage.

* **REPATRIER**, *v. a.* Voy. RAPATRIER.

* **REPAVÉ, ÉE**, *p. p.* de repaver.

* **REPAVEMENT**, *s. m.* Nouveau pavement.

REPAVER, *v. a.* Paver de nouveau.

REPÊCHÉ, ÉE, *p. p.* de repêcher.

REPÊCHER (*re...* et *pêcher*), *v. a.* Pêcher de nouveau. || Retirer de l'eau ce qui y était tombé.

REPEINDRE (*re...* et *peindre*), *v. a.* Peindre de nouveau. || Absol. Peignez, repeignez, Didxx. || Appliquer de nouvelles couleurs sur les endroits défectueux d'un tableau. || Remettre en couleur. || Fig. Retracer. || Fig. Se repeindre, figurer à soi de nouveau. Je ne songeais qu'à me repeindre l'image de ce héros, Fén.

REPEINT, EINTE, *p. p.* de repeindre. || Repeint, *s. m.* Endroit d'un tableau sur lequel on a appliqué de nouvelles couleurs || Restauration d'un tableau en peignant les parties effacées. Des repeints grossiers.

* **REPENDRE** (*re...* et *pendre*), *v. a.* Pendre de nouveau ce qui était tombé ou détaché. || Se rependre, *v. r.* Se pendre de nouveau.

REPENSER (*re...* et *penser*), *v. n.* Penser de nouveau, réfléchir plus profondément sur une chose. Qui me promit beaucoup de choses, et qui sûrement n'a jamais repensé à moi, J. J. Rouss.

REPENTANCE (*repentant*), *s. f.* Douleur qu'on a de ses péchés, de ses fautes. Un pécheur ému d'une humble repentance, Boil. || Changement de résolution. Les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance, Boss.

REPENTANT, ANTE, *adj.* Qui se repent d'avoir péché. Repentant de ses fautes. Des pécheurs repentants.

* **REPENTI, IE**, *p. p.* de repentir. Qui s'est repenti. Des pécheurs repentis. || *Subst.* Les Filles repenties ou simplement les Repenties, nom donné à des monastères de femmes, où des filles qui ont vécu dans le désordre se retirent ou sont renfermées pour faire pénitence.

REPENTIR (voy. *se repentir*), *s. m.* Tristesse particulière que nous causent nos fautes. || Au pl. N'attendez point de moi d'infâmes repentirs, Corn. || Famil. En être au repentir, regretter d'avoir fait quelque chose. || Changement de résolution. Les fléaux, comme les dons de Dieu, sont sans repentir, Mass. || En peint. Tracé d'un premier trait qu'on a corrigé. Il y a des repentirs dans ce tableau. || Au pl. Cheveux roulés en tire-bouchons que quelques femmes laissent pendre des deux côtés du visage.

REPENTIR (SE) (*re...* et anc. fr. *pentir*, du lat. *pœnitere*), *v. r.* Éprouver un chagrin qui est de la nature du regret, à propos de fautes, de manquements. Trop tard, dans le naufrage, Confus on se repent d'avoir bravé l'orage, Boil. || Avec ellipse du pronom personnel. Dans ce hardi métier [la satire] La peur plus d'une fois fit repentir Régnier, Boil. || Par menace : Il s'en repentira ; je l'en ferai repentir.

REPERCÉ, ÉE, *p. p.* de repercer.

REPERCER (*re...* et *percer*), *v. a.* Percer de nouveau. || T. d'orfèvre. Repercer un ouvrage, découper un ouvrage tracé pour être à jour.

RÉPERCUSSIF, IVE (voy. *répercussion*), *adj.* Qui donne un choc en retour. || En méd. Qui a la propriété de répercuter. Médicaments répercussifs, médicaments topiques qui, appliqués sur une partie malade, font refluer à l'intérieur les liquides tendant à l'engorger, ou arrêtent le développement d'un exanthème ou de toute autre altération morbide. || *S. m.* Des répercussifs.

RÉPERCUSSION (lat. *repercussio*), *s. f.* Renvoi, réflexion. La répercussion de la chaleur, du son, de la lumière. || En méd. Action des répercussifs. || Disparition brusque d'une tumeur ou d'un exanthème ou de toute autre affection qui est susceptible de répercussion.

RÉPERCUTÉ, ÉE, *p. p.* de répercuter.

RÉPERCUTER (lat. *repercutere*), *v. a.* Réfléchir, renvoyer. Répercuter la chaleur, la lumière, le son. || En méd. Faire rentrer les humeurs. || Se répercuter, *v. r.* Être répercuté. Le son se répercute.

REPERDRE (*re...* et *perdre*), *v. a.* Perdre de nouveau. || Perdre ce qu'on avait gagné. || Absol. Il avait regagné, il a reperdu. || Perdre de vue ce qui s'était montré. Cette réflexion, plus prompte qu'un éclair, jeta dans mon âme un instant de lueur que je reperdis bientôt, J. J. Rouss. || Égarer de nouveau. Le pauvre bûcheron reperdit le petit Poucet et ses frères qui étaient revenus à la maison. || Se reperdre, *v. r.* S'égarer de nouveau.

REPERDU, UE, *p. p.* de reperdre.

REPÈRE (lat. *reperire*), *s. m.* T. d'arts et de métiers. Marque faite à différentes pièces d'assemblage pour les ajuster plus facilement. || On dit de même : Point de repère. || Fig. Point de repère, point qui sert à se retrouver. || Marque sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc. qui indique et sert à retrouver un alignement, un niveau, etc. || T. de maçonnerie. Témoin indiquant un alignement quelconque.

* **REPÉRER** (*repère*), *v. a.* Marquer des repères. || Se repérer, *v. r.* Se donner des points de repère.

RÉPERTOIRE (lat. *repertorium*), *s. m.* Inventaire, table, recueil où les matières sont rangées dans un ordre qui les rend faciles à trouver. || Fig. et famil. Personne qui se souvient de beaucoup de choses, et qui est toujours prête à instruire les autres. Cet homme est un répertoire d'anecdotes. || Registre timbré sur lequel certains fonctionnaires sont tenus d'inscrire sommairement et dans l'ordre chronologique tous les actes qu'ils reçoivent ou rédigent. || Titre de certains recueils. Répertoire de jurisprudence. || Liste des pièces restées en cours de représentation à un théâtre. || Liste des pièces qu'on doit jouer dans la semaine.

RÉPÉTAILLÉ, ÉE, *p. p.* de répétailler.

RÉPÉTAILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Répéter la même chose jusqu'à satiété. || Absol. Il ne fait que répétailler.

RÉPÉTÉ, ÉE, *p. p.* de répéter.

RÉPÉTER (lat. *repetere*), *v. a.* Dire ce qu'on a déjà dit soi-même. || Ne pas se le faire répéter, exécuter sur-le-champ ce qui est commandé. || Absol. Il fait répéter celui qui l'entretient, et ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit, La Bruy. || Redire ce qu'un autre a dit. Cet écho répète les mots. || Cette montre, cette pendule répète les heures, les quarts, on lui fait sonner l'heure et les quarts. || T. de mar. Répéter les signaux, faire les mêmes signaux que le commandant. || Recommencer. Répéter des expériences. || En mauvaise part, rapporter ce qu'on a entendu. || Absol. Les enfants sont sujets à répéter. || Représenter, reproduire, réfléchir. L'eau répète les nuages. || Présenter symétriquement d'un côté l'équivalent de ce qu'on voit de l'autre. On a répété cet ornement à droite et à gauche. || S'exercer à dire ou à faire en particulier quelque chose qu'on devra dire ou faire en public. Répéter une tragédie,

un rôle, etc. || Absol. Songeons à répéter, s'il vous plaît, Mol. || Exercer en particulier des élèves sur ce qui fait l'objet de l'enseignement du professeur qu'ils suivent. || Il se dit aussi de la chose sur laquelle on exerce l'élève. Il répète la rhétorique. || En jurispr. Redemander, réclamer. Répéter des prisonniers, une dette, des dommages et intérêts, etc. || Se répéter, *v. r.* Recommencer les mêmes histoires. || Se servir souvent des mêmes tours, des mêmes moyens. || Être répété, redit. || Être renouvelé, avoir lieu souvent. Cela se répète tous les jours. || Être reproduit, réfléchi. Les flammes se répétaient au loin dans la mer. || Être reproduit symétriquement.

RÉPÉTITEUR (lat. *repetitor*), *s. m.* Celui qui répète des élèves, qui donne des répétitions. || *Adj.* Maître répétiteur, synonyme dans les lycées de maître d'étude. || Dans les hautes écoles de sciences, professeur qui interroge les élèves sur ce qui leur a été enseigné dans le cours principal. || T. de mar. Vaisseau qui répète les signaux. || *Adj. m.* Cercle répétiteur, instrument d'astronomie.

RÉPÉTITION (lat. *repetitio*), *s. f.* Redite, retour de la même expression, de la même idée. || Action de répéter ce qu'un autre a dit. || Montre, pendule à répétition, montre, pendule qui répète les heures et les quarts. || Elliptiq. Une répétition, une montre à répétition. || Figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour. || Réitération. Une vie sans attrait, qui n'est que la répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins, Barthél. || Reproduction. La gorge-bleue semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge, Buff. || Copie d'une statue, d'un tableau, exécutée par l'auteur lui-même. || Leçon donnée en particulier à un élève ou à des élèves d'une même classe. || Action d'essayer ce qu'on doit exécuter en public. La répétition d'un opéra. || Cette pièce est en répétition, les acteurs sont occupés à la répéter pour la jouer bientôt. || En jurispr. Action de redemander en justice ce qu'on croit avoir le droit de réclamer. Répétition de frais.

REPEUPLÉ, ÉE, *p. p.* de repeupler.

REPEUPLEMENT, *s. m.* Action de repeupler. Le repeuplement d'une colonie, d'un étang. || Opération qui a pour but de regarnir d'arbres les endroits d'une forêt qui en sont dépouillés. || Il se dit des arbres dont on repeuple une forêt. La conservation et le repeuplement de cette belle espèce de chêne, Buff.

REPEUPLER (*re...* et *peupler*), *v. a.* Peupler de nouveau un pays dépeuplé. || Par extens. De nouvelles troupes de solitaires allèrent repeupler les déserts, Mass. || Repeupler un étang, y remettre du poisson. || On dit de même : Repeupler une terre de gibier. || Repeupler un bois, le garnir d'arbres. || Se repeupler, *v. r.* Se regarnir d'habitants. Les villes se repeuplent.

REPIC (*re...* et *pic*), *s. m.* Au jeu de piquet, se dit lorsqu'un des joueurs compte quatre-vingt-dix, parce qu'il est arrivé à trente en main avant de jouer, et avant que son adversaire ait pu rien compter. || Fig. et famil. Faire quelqu'un repic, le faire repic et capot, le réduire à ne pouvoir rien répondre, et aussi l'emporter sur lui.

* **REPIQUAGE,** *s. m.* Action d'enlever les pavés enfoncés ou cassés d'une chaussée, pour les remplacer par d'autres pavés. || Transport d'un jeune plant, du lieu où il a crû spontanément, ou du lieu dans lequel il a été semé, dans celui où il doit rester définitivement.

* **REPIQUEMENT,** *s. m.* Synonyme de repiquage.

* **REPIQUER,** *v. a.* Piquer de nouveau. || Piocher la superficie d'une route, pour remplir les cavités, niveler ou bomber. || Faire un repiquage. Repiquer un plant.

RÉPIT (ré-pi. Lat. *respectus*), *s. m.* Relâche, délai, surséance. Ce créancier ne donne aucun répit à son débiteur. Mes douleurs ne me laissent pas de répit

REPLACÉ, ÉE, *p. p.* de replacer.

REPLACER (*re...* et *placer*), *v. a.* Remettre en place. Replacez ce livre. || Se replacer, *v. r.* Se remettre en place. Ce domestique s'est replacé.

* **REPLANTATION,** *s. f.* Action de replanter ; résultat de cette action.

REPLANTÉ, ÉE, *p. p.* de replanter.

REPLANTER (*re..* et *planter*), *v. a.* Planter une seconde fois le même végétal ou le même terrain. Replanter un bois, une forêt, un poirier, un champ, etc.

REPLÂTRAGE, *s. m.* Réparation superficielle faite avec du plâtre. || Fig. et famil. Mauvais moyen qu'on emploie pour réparer quelque chose. || Réconciliation peu sincère, peu durable.

REPLÂTRÉ, ÉE, *p. p.* de replâtrer.

REPLÂTRER (*re...* et *plâtrer*), *v. a.* Renduire de plâtre. || Fig. Je ne me contente pas d'un changement léger et superficiel [de l'âme] ; il n'est pas ici question de replâtrer seulement cet édifice, je veux qu'on retouche jusqu'aux fondements, Boss. || Fig. et famil. Chercher à couvrir une faute. Replâtrant par des injustices Nos sottises et nos revers, Volt.

REPLET, ÈTE (re-plè. Lat. *repletus*), *adj.* Qui a trop d'embonpoint. Homme replet. Visage replet.

RÉPLÉTION (lat. *repletio*), *s. f.* Surcharge d'aliments. On est plus souvent malade de réplétion que d'inanition. || Abondance de sang et d'humeur.

REPLI (*re...* et *pli*), *s. m.* Pli doublé. Faire un repli à une étoffe. || Sinuosités que font les reptiles quand ils se meuvent. || Il se dit de certains objets qui ont un mouvement comparé à celui des reptiles. Les replis d'une écharpe, d'un drapeau, etc. || Repli du front, ride. || Se dit aussi des sinuosités d'un sentier, d'un fleuve. || Fig. Ce qu'il y a de plus caché en quelque chose. [Un savant] Vous dévoilera les replis De la nature ténébreuse, Volt. || Ce qu'il y a de plus secret dans l'âme. Pénétrer dans tous les replis du cœur.

REPLIÉ, ÉE, *p. p.* de replier.

* **REPLIEMENT,** *s. m.* Action de replier.

REPLIER (lat. *replicare*), *v. a.* Plier ce qui avait été déplié. Replier une étoffe. || Remettre sous le pli ce qui était déployé, exposé à la vue. || Replier un détachement, un corps, un poste, l'obliger à se retirer. || Rapprocher de l'armée. Le général replia son avant-garde. || Courber, plier une ou plusieurs fois. || Se replier, *v. r.* Se plier une ou plusieurs fois. Ils se rejoignent, ils se saisissent, ils se replient comme des serpents, Volt. || En parlant d'un corps de troupes, faire un mouvement en arrière et en bon ordre. || Se dit des sinuosités d'un fleuve, d'un chemin. || Fig. Prendre de nouveaux biais pour réussir. Il faut qu'en cent façons pour plaire il se replie, Boil. || Se replier sur, se rabattre sur. || Se replier sur soi-même, se recueillir, réfléchir en soi-même.

RÉPLIQUE (voy. *répliquer*), *s. f.* T. de palais. Réponse sur ce qui a été répondu ; réponse à la réponse de la partie adverse. || Il signifie simplement aussi réponse à ce qui a été dit ou écrit. Une décision qui ne souffre aucune réplique, Boss. || Au théâtre, le dernier mot que dit un acteur avant que son interlocuteur prenne la parole. || L'Académie dit qu'en ce sens on prononce souvent replique. || C'est aussi la réponse que fait un acteur à ce qui vient d'être dit par un autre. || En mus. Répétition des octaves. || En archéologie, répétition, double d'un monument figuré. La réplique d'un camée.

RÉPLIQUÉ, ÉE, *p. p.* de répliquer.

RÉPLIQUER (lat. *replicare*), *v. a.* Répondre sur ce qui a été répondu par celui à qui l'on parle. || Absol. Mon avocat répliquera. || Il signifie quelquefois simplement répondre. || Répondre en s'obstinant, parler quand on devrait obéir et se taire. || Absol. Je l'ai dit, je le veux, ne me répliquez pas, Mol.

* **REPLOIEMENT,** *s. m.* Action de se reployer.

REPLONGÉ, ÉE, *p. p.* de replonger.

REPLONGER (*re...* et *plonger*), *v. a.* Plonger de nouveau. || Fig. Une réponse courte de Mentor la replongeait dans ses incertitudes, Fén. || *V. n.* S'enfoncer de nouveau dans l'eau. || Se replonger, *v. r.* Se mettre de nouveau dans l'eau. || Fig. Se replonger dans tous les excès, dans la mélancolie, etc.

* **REPLOYER** (*re...* et *ployer*), *v. a.* Le même que replier || Se reployer, *v. r.* Faire un repli, présenter un repli. || Se retirer, en parlant d'un corps de troupes.

REPOLI, IE, *p. p.* de repolir.

REPOLIR, *v. a.* Polir de nouveau. || Fig. Corriger de nouveau. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse et le repolissez, Boil.

* **REPOLISSAGE,** *s. m.* Action de repolir.

* **REPOMPEMENT,** *s. m.* Action de repomper.

* **REPOMPER,** *v. a.* Pomper de nouveau.

REPOLON (orig. inc.), *s. m.* T. de manége. Volte que le cheval forme en cinq temps.

RÉPONDANT, *s. m.* Celui qui subit un examen, qui soutient une thèse. || Celui qui répond la messe. || Celui qui se rend caution pour quelqu'un. || Ironiq. Voilà un bon répondant.

RÉPONDRE (lat. *respondere*), *v. a.* Faire une réponse à ce qui a été dit, écrit ou demandé. || Répondre un mémoire, une lettre, y faire réponse. || Impers. au passif. Il a été répondu que, etc. || Répondre une pétition, un placet, écrire ou faire mettre au bas sa résolution, sa décision, sur l'objet dont il s'agit. || Répondre la messe, prononcer à haute voix les paroles contenues au missel, et que doit dire celui qui sert la messe. || *V. n.* Faire une réponse. Répondre à propos, sur-le-champ. || Fig. L'état où vous me voyez, lui dis-je, répond pour moi, Mme de Tencin. || Famil. Répondre ad rem (à la chose), répondre précisément à la question proposée. || T. de mar. Un bâtiment répond aux signaux qu'on lui adresse, par d'autres signaux de convention, qui indiquent qu'il les a aperçus. || Parler à ceux qui appellent, à ceux qui frappent à la porte, à ceux qui se présentent. || Il se dit de voix, de sons qui répondent l'un à l'autre. || Des chœurs de musique qui se répondent, des chœurs qui chantent alternativement. || Fig. Nos cœurs se répondent, ils se comprennent. || Renvoyer le son. L'écho seul lui répond. || Raisonner au lieu d'obéir, alléguer des prétextes, des excuses, des récriminations, au lieu de convenir de son tort. || Subir un examen. Ce candidat a bien répondu. || Écrire à une personne de qui l'on a reçu une lettre. || Parler ou écrire pour réfuter. Répondre à des objections, à un argument, etc. || Réaliser les espérances qu'on a fait naître. Répondre à l'attente publique. || Payer de retour, faire de son côté ce qu'on doit. C'est mal répondre à tout ce qu'on a fait pour vous. || On dit dans un sens analogue : Répondre aux politesses, aux caresses, à l'affection de quelqu'un. || Répondre au salut de quelqu'un, le lui rendre. || Opposer quelque chose comme défense, résistance. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice, Retz. || Être caution, être garant en justice, être garant pour quelqu'un. Il a répondu pour moi. Répondre de la bonne foi de quelqu'un. || Être responsable, en parlant de personnes ou d'objets. Vous en répondrez sur votre tête, Fén. || Mettre quelqu'un dans un lieu où l'on répondra de lui, le mettre en prison. || Simplement, être garant de quelqu'un, de quelque chose. Je réponds de son obéissance, Rac. || Répondre de soi, avoir confiance qu'on ne faillira pas. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses qui servent de garant. L'intérêt que je dois prendre à cette affaire ne nous répond que trop de la vérité de mon rapport, Lesage. || Répondre que, affirmer que, avec une idée de responsabilité. Je vous réponds qu'il partira. || Je ne réponds pas que, je n'assure pas que. || Par menace, je ne réponds pas de, tant pis pour ce qui arrivera de. Je ne réponds pas de ce que je puis faire, Mol. || Je vous en réponds, se dit familièrement pour affirmer davantage une chose. || Aboutir en quelque endroit. Le nerf qui répond au pied et à la jambe. La sonnette répond dans cette pièce. Par la petite rue où ma chambre répond, Mol. || Se faire sentir par une communication. Il s'est blessé au pied, et la douleur lui répond au genou. || Se répondre, être en symétrie, en conformité. || Répondre se dit d'objets qui sont placés vis-à-vis les uns des autres. Dans les mesures astronomiques prises sur la terre, deux lignes répondent à des espaces immenses dans le ciel, Volt. || Être le représentant, l'équivalent d'une chose. L'âge où Racine produisit Athalie répond précisément à l'âge où Corneille produisit Œdipe, d'Olivet. || Être égal, s'accorder avec. Le succès répondit à son attente.

RÉPONDU, UE, *p. p.* de répondre.

RÉPONS (ré-pon. Lat. *responsum*), *s. m.* Paroles, ordinairement tirées de l'Écriture, qui se disent ou se chantent, dans l'office de l'Église, après les leçons ou après les chapitres. || T. d'imprim. Signe qui sert à marquer les répons, et qui a la figure d'une R barrée (℟).

RÉPONSE (lat. *responsum*), *s. f.* Ce qu'on dit à celui qui fait une demande ou une question. || Avoir réponse à tout, ne rester court à rien, et par extens. trouver toute sorte d'expédients. || Famil. Une réponse de Normand, une réponse équivoque. || Réfutation. Cela est sans réponse, il n'y a pas moyen de réfuter cela. || T. de pratique. Il se dit des écritures qu'une partie fait signifier pour répondre aux moyens que l'autre a présentés. Fournir sa réponse, ses réponses. || Lettre par laquelle on répond à une autre lettre. Faire réponse à une lettre. || Résolution, décision écrite au bas d'une pétition. || Nom d'un jeu en dialogue. Jouer à la réponse, ou mieux aux demandes et aux réponses. || En mus. La rentrée du sujet dans une fugue par une autre partie. || T. de bourse. Réponse des primes, résolution que prend l'acheteur à l'échéance, voy. prime.

REPORT (voy. *reporter*), *s. m.* T. de comptabilité. Action de reporter une somme, un total. || Le total reporté lui-même. || Report de faillite, fixation de l'ouverture d'une faillite à une époque antérieure à la date assignée par le jugement qui l'avait déclarée. || T. de bourse. Prêt, pour un temps déterminé, d'un capital, contre remise d'un titre de fonds publics, d'actions ou d'obligations, sous la forme d'un achat au comptant et d'une vente à terme, par l'intermédiaire d'agents de change. La différence entre le prix de l'achat et celui de la vente représente l'intérêt du capital prêté ; cet intérêt s'appelle aussi report. || Continuation d'une opération faite pour une certaine époque, à une date plus reculée.

REPORTÉ, ÉE, *p. p.* de reporter.

REPORTER (*re*... et *porter*), *v. a.* Porter une chose au lieu où elle était auparavant. || Porter une chose dans un lieu où l'on retourne. || Transporter dans un autre lieu. Reportez ce paragraphe à tel chapitre. || Reporter un total au haut de la page suivante, l'y répéter. || T. de bourse. Faire un report (voy. report). || Se reporter, *v. r.* Se transporter par la pensée à un temps antérieur.

* **REPORTER** (re-por-teur. Anglais *to report*), *s. m.* Mot anglais que les journaux emploient aujourd'hui pour dire : celui qui rend compte. Le reporter des tribunaux.

REPOS (subst. verbal de *reposer*), *s. m.* Cessation de travail, d'occupation, et de ce genre de mouvement que donnent le travail, l'occupation. Le jour du repos. || Elliptiq. Repos, reposez-vous, en termes de commandement militaire. || Lieu propre à prendre du repos. On a distribué dans ce jardin des repos. || En archit. Palier d'escalier qui interrompt la suite des marches. || Repos de la terre, jachère. || Sommeil. Prendre son repos. || Lit de repos, espèce de lit où l'on se repose, où l'on dort le jour. || Dans le style soutenu, champ du repos, cimetière. || Fig. L'état des morts dans le tombeau. Troubler le repos des morts, violer leur sépulcre, et fig. insulter à leur mémoire. || Le repos éternel, l'état où sont les âmes des bienheureux. || Quiétude d'esprit, calme de l'âme. Le repos d'esprit que donne à ceux qui sont innocents le témoignage de la conscience, Malb. || Mettre en repos sa conscience, en dissiper les scrupules. || Mettre son âme en repos, se décharger de ses péchés par la confession. || Être en repos, n'avoir point d'inquiétude. || Être en repos de quelque objet, ne pas avoir d'inquiétude sur cet objet. || Fig. Dormir en repos sur une affaire, n'en avoir aucune inquiétude. || Se mettre en repos, se mettre l'esprit en repos, se tenir en repos, écarter toute inquiétude. || Laissez-moi en repos, cessez de me fatiguer de vos importunités. || N'avoir point de repos que..., n'être pas tranquille jusqu'à ce que. || Absence de troubles, de séditions, de guerres, de persécutions. || État d'un corps qui n'est pas en mouvement. || *Immobilité*, tranquillité. Se tenir en repos. || Inaction. En attendant, tenez-vous en repos dans Jérusalem, Boss. || Poétiq. Un effroyable cri, sorti du fond des *flots*, *Des* airs en ce moment a troublé le repos, Rac. || État d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé. Ce fusil est au repos. || Césure placée dans *les vers* décasyllabes après la quatrième syllabe, et dans les vers alexandrins après la sixième. || En mus. Endroit où la phrase se termine. || Pause que l'on fait en *prononçant* un discours, en déclamant, en lisant à haute voix. || En peint. Endroit du tableau où les détails sont plus rares, les lumières moins vives. || Attitudes des figures représentées sans mouvement ou avec peu de mouvement. Il y a beaucoup de repos dans cette figure. || En archit. Se

dit des masses que l'on ne charge pas d'ornements, des parties qui restent unies. || T. de mar. État d'un navire droit dans son assiette, qui n'est incliné ni par le vent ni par les lames.

REPOSÉ, ÉE, *p. p.* de reposer. Teint reposé, teint frais. || À tête reposée, *loc. adv.* Mûrement, avec réflexion.

REPOSÉE, *s. f.* Lieu où les bêtes fauves se reposent pendant le jour. || À reposées, *loc. adv.* En se reposant de temps en temps.

REPOSER (lat. *repausare*), *v. a.* Mettre dans un état de repos. Reposer sa tête sur un oreiller. || Fig. N'avoir pas où reposer sa tête, être sans asile. || Reposer sa vue, ses yeux sur un objet, les y arrêter avec plaisir. || Procurer du repos, du calme, avec un nom de chose pour sujet. Un jour égal et pur y repose les yeux, Lamart. || Cela repose la vue, se dit des parties d'un tableau ou d'un ensemble d'objets, qui n'attirent pas l'attention et permettent à l'œil de se reposer. || Le sommeil repose le teint, le rend frais. || Cela repose les humeurs, les calme. || Reposer la tête, l'esprit, l'âme, leur procurer du calme. || Se reposer l'esprit, se donner du calme. || *V. n.* Dormir. || Il se dit d'un état de repos, de tranquillité. Il ne dort pas, il repose. || T. de manége. Reposer ou se reposer sur la main, se dit d'un cheval qui, ayant la bouche dure, pèse trop sur la main. || Être placé, déposé pieusement en quelque endroit. C'est sous cette pierre que son corps repose. || Fig. Résider. Lieu terrible où de Dieu la majesté repose, Rac. || Être établi, fondé sur. Cet édifice repose sur le roc. || Fig. Ce raisonnement ne repose sur rien. || En parlant de liqueurs, se rasseoir, de manière que les parties grossières tombent au fond. || Fig. Laisser reposer ses esprits, se calmer. || Se reposer, *v. r.* Être dans le repos. || Se délasser. || Fig. et famil. Se reposer sur ses lauriers, demeurer inactif après un succès. || Avec *faire* et *laisser*, on fait ellipse du pronom personnel. Faites reposer vos chevaux. Laissez reposer ces hommes. || Se reposer, être en jachère, en parlant d'une terre. || Fig. La nature se repose après de grands efforts, comme les terres après une moisson abondante, Volt. || Avec ellipse du pronom personnel. Laisser reposer une terre. || Fig. Laisser reposer un ouvrage, cesser de travailler à un ouvrage, pour le reprendre et le revoir à loisir. || S'arrêter pendant quelque temps, en parlant de la vue, de l'esprit, etc. || Se poser, résider. La puissance du Seigneur se reposera sur cette montagne, Saci. || Être posé sur. Le fondement sur lequel se reposait la foi des peuples, Boss. || Fig. Se reposer sur, avoir confiance en. Chacun se dit ami; mais fou qui s'y repose, la Font. || Se reposer de... sur..., s'en remettre à... pour la chose dont il s'agit. Reposez-vous sur moi, seigneur, de tout son sort, Corn.

REPOSOIR (*reposer*), *s. m.* Endroit où l'on peut se reposer. || Fig. Endroit où dans un écrit l'esprit peut se reposer. Si l'on suit les titres de la marge, ils serviront de reposoirs et de guides, Boss. || Autel qu'on fait dans les rues durant la procession de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement.

REPOUSSANT, ANTE, *adj.* Qui repousse, qui fait reculer, qui éloigne. En tout pays les gens chargés de beaucoup d'affaires sont toujours repoussants et sans commisération, J. J. Rouss. || Fig. Qui inspire de l'aversion, du dégoût. Une laideur repoussante.

REPOUSSÉ, ÉE, *p. p.* de repousser. || Repoussé, *s. m.* Travail de repoussé, œuvre en relief, exécutée à coups de marteau dans une plaque de métal posée sur un mastic élastique.

REPOUSSEMENT, *s. m.* Action de repousser, de pousser en arrière. || En parlant d'une arme à feu, le coup en recul que le tireur en reçoit. || Fig. Action d'écarter de soi avec brusquerie, mauvaise humeur.

REPOUSSER (*re*... et *pousser*), *v. a.* Pousser de nouveau, rejeter, renvoyer. || Éloigner. || T. d'imprim. Marquer, imprimer à la main une lettre, un signe qui manque dans une feuille tirée. || Faire reculer quelqu'un, l'écarter de soi. || Pousser en arrière, pousser au loin. Le castor est repoussé dans le fond des déserts, Buff. || Écarter de. || Il se dit d'attaquants que l'on force à reculer. || On dit de même: Repousser une attaque, un assaut, etc. || Repousser la force par la force, employer la force pour se défendre. || Repousser quelqu'un avec perte, lui faire subir un grand échec. || Fig. Infliger un refus, un mauvais accueil. || Repousser une demande, la rejeter, l'écarter. || Écarter de soi quelque chose qui blesse. Repousser un coup. || Repousser une injure, s'en défendre avec force, avec vivacité. || Repousser la calomnie, la réfuter hautement. || Écarter de soi quelque chose dont on ne veut pas. Il repoussait les louanges comme des offenses, Boss. || Repousser une tentation, une mauvaise pensée, la rejeter de son esprit. || Produire la répulsion, le dégoût. Son air, son ton, ses manières me repoussèrent à tel point qu'il ne fut pas en moi de le bien recevoir, J. J. Rouss. || Produire de nouveaux jets, de nouvelles parties, en parlant de plantes et d'animaux. || *V. n.* Pousser en écartant. Ce ressort repousse trop, il a trop de force. || Pousser en arrière, en parlant d'un fusil dont la crosse frappe rudement l'épaule quand on le tire. || En peint. Le bleu a repoussé dans ce tableau, avec le temps il a fini par dominer et faire disparaître les couleurs auxquelles il était mêlé. || Fig. Produire la répugnance, l'antipathie. Sa figure, ses manières repoussent. || Produire de nouveaux jets. L'herbe repousse. || Il se dit dans un sens analogue des ongles, des cheveux. || Se repousser, *v. r.* Exercer l'un sur l'autre une action qui écarte. Les pôles de même nom d'un aimant se repoussent.

REPOUSSOIR (*repousser*), *s. m.* Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville. || Petit morceau d'acier, rond ou carré, dont les graveurs en cuivre se servent pour repousser les planches en le mettant dessous, lorsqu'ils veulent frapper dessus avec le marteau. || Outil en forme de long ciseau, dont se servent les sculpteurs, les tailleurs de pierre, pour pousser des moulures. || En peint. Objet vigoureux de couleur ou d'ombre, qu'on place sur le devant d'un tableau, pour faire paraître les autres objets plus éloignés. || Fig. Chose ou personne qui en fait valoir une autre par le contraste.

RÉPRÉHENSIBLE (lat. *reprehensibilis*), *adj.* Digne de blâme, en parlant des personnes. || Il se dit aussi des choses. Conduite répréhensible.

RÉPRÉHENSION (lat. *reprehensio*), *s. f.* Action de reprendre, de blâmer. On souffre aisément des répréhensions, mais on ne souffre pas la raillerie, Mol.

REPRENDRE (lat. *reprehendere*), *v. a.* Prendre de nouveau. Reprendre sa place, son nom. Reprendre une ville. || Reprendre un navire, enlever à l'ennemi un bâtiment dont il s'était emparé. || Reprendre un chemin, y entrer après l'avoir quitté. || Reprendre le chemin de, retourner à. || Fig. Reprendre le dessus, regagner l'avantage perdu, et aussi se rétablir d'une longue maladie. || Reprendre terre, mettre le pied sur la terre, en parlant d'un nageur qui arrive à l'endroit où l'eau n'est plus profonde. || Famil. On ne m'y reprendra plus, je ne m'exposerai plus au même danger, au même ennui. || On dit par forme de menace: Que je ne vous y reprenne plus. || Prendre de nouveau, en parlant de boissons, de potions, d'aliments. Reprendre médecine. || Fig. Être saisi de nouveau par des sentiments, des passions. Il a repris toute sa colère. || Reprendre courage, redevenir courageux, et aussi sortir de son abattement, se ranimer. || Fig. Il se dit des maladies, des maux, qui s'emparent de nouveau d'un patient. La goutte l'a repris. || Rentrer en possession. Avoir beaucoup à reprendre sur une succession. || Prendre ce qu'on avait donné. || Reprendre sa parole, retirer la promesse qu'on avait donnée. || Reprendre quelque chose à quelqu'un ou simplement reprendre quelque chose, rétracter quelque chose, ce qu'on a dit de quelque chose. Reprendre des louanges qu'on a données. || Rejoindre quelqu'un pour l'emmener. || Ramener chez soi, faire rentrer au logis, auprès de soi. || Continuer ce qui avait été interrompu. Reprendre une lecture, une histoire commencée. || Reprendre une instance, continuer un procès qui avait été interrompu. || Récapituler, résumer. || Reprendre une chose, une histoire de plus haut, la raconter en commençant d'un temps plus éloigné. || Reprendre les choses de plus haut, remonter à des principes généraux, à des vérités antérieures. || Reprendre la parole, se remettre à parler. || Reprendre une tragédie, une comédie, etc. la remettre au théâtre. || Reprendre un mur sous œuvre,

en sous-œuvre, en rétablir les parties inférieures, en soutenant le reste par des étançons. || Fig. Reprendre sous œuvre un projet, un ouvrage, y travailler sur le même plan, mais avec certaines modifications. || Reprendre une étoffe, une toile, un bas, en rejoindre les parties rompues. || Reprendre une maille, refaire à l'aiguille celle qui a manqué. || Se dit aussi, au tricot, d'une maille tombée que l'on rattrape en la remontant jusqu'au tour où elle manque. || Recouvrer, avec un nom de personne pour sujet. Quand une fois on a perdu le goût des plaisirs de l'âme, qu'il est difficile de le reprendre ! J. J. Rouss. || Reprendre ses esprits, reprendre ses sens, revenir à soi. || Reprendre son haleine, recommencer à respirer après une interruption. || Fig. Reprendre haleine, se reposer afin d'être en état de se remettre à une action, à un travail quelconque. || Reprendre se dit des animaux qui reviennent à leur ancien état. Les loups, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle, Buff. || Il se dit des choses. L'empire reprit bientôt sous lui sa première splendeur, Volt. || Censurer quelqu'un parce qu'on juge qu'il a fait ou dit quelque chose mal à propos. || Il se dit aussi des choses que l'on censure. || Absol. Elle reprend avec bonté, Fén. || Être repris de justice, avoir subi une condamnation en justice. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet, corriger, servir d'instruction. Rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts, Mol.

Reprendre, *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Se dit d'un cheval qui repart après un demi-arrêt. || Reprit-il, il reprit, expressions qui dans un dialogue indiquent qu'on fait parler de nouveau l'un des interlocuteurs. || Attaquer de nouveau, en parlant des maladies. La fièvre lui a repris. || Il se dit aussi de sentiments, de passions. Sa timidité lui reprend. || En parlant des végétaux, prendre de nouveau racine, après avoir été transplanté. || En parlant des chairs, des plaies, se rejoindre, se refermer. || Se rétablir d'une maladie. || Regagner de l'activité, de la prospérité, en parlant de choses. Le commerce reprend. || Recommencer, revenir. Le froid reprend. Cette mode a repris. || Se glacer de nouveau.

Se reprendre, *v. r.* Être pris de nouveau. || En parlant des chairs, des plaies, se rejoindre, se refermer. || Lier de nouveau amitié. || Concevoir de nouveau de l'attachement pour. Se reprendre à la vie. || Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a mal dit.

REPRÉSAILLE (*ll* mouillées. Ital. *ripresaglia*), *s. f.* Tout ce qui se fait contre l'ennemi, pour tirer satisfaction de quelque injure, de quelque violence, de quelque dommage. || Il s'emploie plus souvent au pluriel. || Droit de représailles, droit concédé à un particulier par l'autorité souveraine dont il est le sujet, de reprendre en temps de paix, même par la force, son bien ou l'équivalent de son bien, sur un étranger ou les concitoyens de cet étranger, lorsqu'il n'a pu obtenir justice par les voies judiciaires du pays de son adversaire. || Fig. Tout ce qui se fait pour repousser une injure, une raillerie, un mauvais procédé, etc. User de représailles.

REPRÉSENTANT, ANTE, *adj.* Qui représente. Signes représentants. || *S. m.* Celui qui représente une autre personne, qui a des pouvoirs pour agir en son nom. || Celui qui fait des affaires pour une maison de commerce. || En jurispr. Celui qui est appelé à une succession, comme exerçant les droits d'une personne prédécédée. || Celui qui est subrogé aux droits d'un héritier par suite de vente, d'échange, etc. || Membre élu d'une assemblée législative. || En hist. nat. Il se dit des espèces qui sont analogues à d'autres.

REPRÉSENTATIF, IVE, *adj.* Qui a la vertu de représenter. Les ambassadeurs ont le caractère représentatif. L'argent est devenu le signe représentatif de toutes choses, Volt. || En métaphys. Espèces ou images représentatives, sorte d'émanations subtiles que l'on supposait sortir des corps et les représenter dans les organes des sens, par exemple dans la vision. || Se dit de la forme de gouvernement où la nation nomme des représentants chargés de concourir à la formation des lois et de voter l'impôt. Gouvernement représentatif. || *Subst.* Le représentatif, le gouvernement représentatif. || Assemblée représentative, assemblée composée de représentants.

REPRÉSENTATION (lat. *repræsentatio*), *s. f.* Action de représenter, de mettre devant les yeux. On exige la représentation de son passe-port. || Qualité de signe représentatif. Le papier public est à l'argent ce que l'argent est aux denrées, une représentation, Volt. || Qualité d'une personne qui tient la place d'une autre. || Objet exprimé par la peinture, le dessin, ou par quelque opération de la nature. La représentation d'une bataille. On trouve ces représentations de plantes et d'arbres dans les pierres calcaires, Buff. || Espèce de cercueil vide sur lequel on étend un drap mortuaire, pour une cérémonie religieuse. || Au moyen âge, figure moulée et peinte qui dans les obsèques représentait le défunt. || Image fournie par la sensation. Le cerveau conserve avec ordre des représentations naïves de tant d'objets, Fén. || Action de jouer des pièces de théâtre. || Manière de vivre appartenant à une personne distinguée par son rang, sa dignité, sa fortune, et aussi manière de vivre où l'on se tient, comme dans une représentation théâtrale, soumis aux regards du public. Être en représentation toute la journée. || Figure noble, belle prestance. || En jurispr. Droit que l'on a de recueillir une succession comme représentant d'une personne prédécédée. || Corps de représentants d'un peuple et les pouvoirs parlementaires qui leur appartiennent. La représentation nationale. || Objection, remontrance faite avec mesure, avec égards.

REPRÉSENTÉ, ÉE, *p. p.* de représenter.

REPRÉSENTER (lat. *repræsentare*), *v. a.* Présenter de nouveau. || Exhiber, exposer devant les yeux. Représenter son passe-port. || Représenter quelqu'un, le faire comparaître personnellement, le remettre entre les mains de ceux qui l'avaient confié à notre garde. || Il se dit aussi en parlant des choses. Représenter des objets mis en dépôt. || Réfléchir l'image d'un objet. || Figurer par la peinture, la gravure, la sculpture, etc. Cette estampe représente la Sainte Famille. || Exprimer, peindre par le discours. || Jouer en public une pièce de théâtre, y faire un personnage. || Mettre dans l'esprit, rappeler le souvenir. Ce jeune homme représente son père. || Remplir l'idée, jouer le rôle de. Pourvu que votre force réponde à votre courage, et qu'étant faible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte, Sév. || Se représenter, présenter à soi, se rappeler le souvenir de, se figurer. || Être l'image de. Chacun de nous peut remarquer qu'il ne connaît les objets sensibles que par les sensations qui nous les représentent, Condillac. || Être le signe de. De même que l'argent est un signe d'une chose et la représente, chaque chose est un signe de l'argent et le représente, Montesq. || En théol. Être le type, la figure de quelque chose. Salomon était destiné à représenter la personne du Messie, Boss. || Être mandataire, exercer les pouvoirs, en qualité de député, d'envoyé d'un souverain, de lieutenant, de successeur. Notre nation est représentée dans cette ville par un consul. La nation est représentée par la chambre des communes, Volt. || Il se dit également de celui qui est chargé d'une procuration spéciale pour faire quelque chose au nom d'un autre. || Il se dit encore des héritiers reçus à recueillir ou à partager une succession comme étant à la place de parents morts. || Il se dit enfin de ceux qui, dans les cérémonies publiques, tiennent la place de personnes qui y figureraient si elles étaient présentes. || Faire observer, faire envisager. Le duc de Beauvillier représentait avec force la misère des peuples, Volt. || *V. n.* Avoir une belle figure, un maintien imposant. || Bien remplir les honneurs de la place qu'on occupe. || Il se dit d'une personne considérable qui reçoit beaucoup de monde et qui fait noblement les honneurs de son rang, de sa fortune. || Être en représentation, être dans le monde comme un acteur sur la scène. Toujours en spectacle, les grands représentent ; ils ne se montrent pas tels qu'ils sont, Mass. || Se représenter. *v. r.* Se présenter de nouveau. || Comparaître personnellement en justice. || Revenir à l'esprit. || Être figuré, représenté. || Être joué sur le théâtre.

RÉPRESSIF, IVE (lat. *repressum*, supin de *reprimere*), *adj.* Qui a la vertu de réprimer. Lois répressives.

RÉPRESSION, *s. f.* Action de réprimer. La répression des abus, des crimes, etc.

RÉPRIMABLE, *adj.* Qui doit ou peut être réprimé.

RÉPRIMANDE (lat *reprimenda*), *s. f.* Reproche fait du ton de l'autorité. || Peine disciplinaire que portent les lois ou les règlements pour des manquements légers.

RÉPRIMANDÉ, ÉE, *p. p.* de réprimander.

RÉPRIMANDER, *v. a.* Reprendre quelqu'un avec autorité. Son père l'a réprimandé sur sa conduite.

RÉPRIMANT, ANTE, *adj.* Qui réprime, qui peut réprimer. Dans une république il n'y a pas une force si réprimante que dans les autres gouvernements, MONTESQ.

RÉPRIMÉ, ÉE, *p. p.* de réprimer.

RÉPRIMER (lat. *reprimere*), *v. a.* Arrêter l'effet, le progrès d'une chose. || Il se dit des choses qui exercent une pareille action. L'oisiveté, qui nourrit les passions, fit place au travail qui les réprime, J. J. ROUSS. || Contenir, ne pas laisser paraître au dehors. Jusque-là réprimez ces transports violents, CORN. || Empêcher de mal faire par la menace ou le châtiment. Réprimer les séditieux. || Il se dit en un sens analogue des choses qu'on réprime. Réprimer des excès, des crimes, etc. || Se réprimer, *v. r.* Se contenir soi-même. || Être réprimé.

REPRIS, ISE, *p. p.* de reprendre. || Un homme repris de justice, homme qui a déjà subi une condamnation pénale. || *Subst.* Un repris de justice.

REPRISE (*re*... et *prise*), *s. f.* Action de prendre de nouveau. La reprise d'une ville. || T. de mar. Vaisseau repris à l'ennemi. || Action de rentrer dans des fonds, dans des valeurs dont on a fait l'avance. || Ce qu'un comptable a droit de porter en dépense à la fin de son compte, parce qu'il l'avait porté en recette bien qu'il ne l'eût pas reçu.|| Au pl. En jurispr. Ce que chacun des époux, par lui ou par ses représentants, a droit de reprendre, par forme de prélèvement, avant partage, sur les biens de la communauté. || Reprise de fief, prise de possession d'un fief par l'héritier du vassal qui tenait ce fief. || Continuation de ce qui avait été interrompu. Travailler à petites reprises, BUFF. || La reprise d'un procès, le renouvellement et la continuation d'un procès interrompu, lorsqu'il y a eu changement de parties ou d'avoué. || Chaque partie d'une leçon d'équitation. ||Remise à la scène d'une pièce de théâtre. || Recommencement après une interruption. Reprise de la guerre, de la fièvre, etc. || Reprise de froid, se dit du temps qui redevient rigoureux après s'être adouci. || Vers d'un rondeau, d'une ballade, d'un couplet de chanson qu'on répète et qui sert de refrain. || En mus. Deuxième exécution d'une partie de morceau. || Partie d'un air, d'un morceau suivie de deux barres. || Signe qui marque qu'on doit répéter la partie de l'air qu'il affecte. || Réparation faite à un mur. Reprise en sous-œuvre, voy. ŒUVRE. || Action de raccommoder une étoffe déchirée ou coupée. || Au jeu, partie dont le nombre de coups est limité. || Se dit des nouvelles racines que les plantes poussent après leur transplantation.

* **REPRISÉ, ÉE,** *p. p.* des verbes repriser.

* **REPRISER** (*re*.. et *priser*), *v. n.* Reprendre du tabac.

* **REPRISER** (*re*... et *priser*), *v. a.* Priser une seconde fois, faire une seconde estimation.

* **REPRISER** (*reprise*), *v. a.* Raccommoder en faisant des reprises. Repriser une déchirure, une chemise.

* **REPRISEUSE,** *s. f.* Couturière qui fait des reprises.

RÉPROBATEUR, TRICE (lat. *reprobator*), *adj.* Qui exprime la réprobation. Un langage réprobateur.

RÉPROBATION (lat. *reprobatio*), *s. f.* Action de réprouver, de rejeter. Réprobation des Juifs, PASC. || Jugement que Dieu a rendu de toute éternité contre les pécheurs qui mourront impénitents. || Blâme sévère. Encourir la réprobation des gens de bien.

REPROCHABLE, *adj.* Qui mérite des reproches. Une conduite reprochable. || T. de procédure. Récusable, en parlant soit des témoins, soit des témoignages.

REPROCHE (lat. *re*... et *prope*, proche, c.-à-d. action de remettre sous les yeux, d'objecter), *s. m.* Ce qu'on dit à une personne pour la blâmer, pour la critiquer, pour lui faire honte ou regret. || Les reproches de la conscience, le sentiment que l'on a d'avoir mal agi. || Homme sans reproche, homme à qui on ne peut rien reprocher. || Au pl. Raisons que l'on produit pour récuser des témoins. Alléguer les moyens de reproches qu'on a contre des témoins. || Sans reproche, soit dit sans reproche, *loc. adv.* Sans prétendre faire de reproches.

REPROCHÉ, ÉE, *p. p.* de reprocher. || Prov Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense, RAC.

REPROCHER (*reproche*), *v. a.* Objecter à quelqu'un une chose ou blâmable ou fâcheuse. Ma conscience ne me reproche rien. || Reprocher à quelqu'un une personne, lui reprocher de favoriser, d'employer une personne. || Reprocher un service, un bienfait à quelqu'un, les lui rappeler pour l'accuser de les avoir oubliés.|| Famil. Reprocher les morceaux à quelqu'un, faire sentir à quelqu'un qu'il mange trop et paraître y avoir regret. || Reprocher que, avec le verbe à l'indicatif. || Se reprocher, reprocher à soi-même, se faire des reproches. Toute l'indulgence de l'amour-propre n'empêche point qu'on ne se reproche du moins une partie de ce qu'on a à se reprocher, FONTEN. || Se refuser. L'avare se reproche le nécessaire. || T. de procédure. Reprocher des témoins, alléguer des raisons pour les récuser.

REPRODUCTEUR, TRICE (*re*... et *producteur*), *adj.* Qui reproduit, qui sert à reproduire. Les moyens reproducteurs des polypes. || *S. m.* Dans l'élève des animaux, reproducteur, l'animal destiné à reproduire son espèce.

REPRODUCTIBILITÉ, *s. f.* Faculté d'être reproduit.

REPRODUCTIBLE, *adj.* Qui peut être reproduit.

* **REPRODUCTIF, IVE,** *adj.* Qui produit de nouveau.

REPRODUCTION (*re*... et *production*), *s. f.* Action de reproduire. Il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction, BUFF. || Action par laquelle les corps organisés, animaux et végétaux, produisent des êtres semblables à eux. || Il se dit aussi dans les végétaux des moyens artificiels par lesquels on les multiplie. Les greffes, les boutures sont des moyens de reproduction. || Parties qui succèdent à celles qui ont été mutilées ou arrachées. || Action de reproduire, de publier une seconde fois, par contrefaçon ou autrement, un livre, une œuvre d'art.

* **REPRODUCTIVITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est reproductif.

REPRODUIRE (*re*... et *produire*), *v. a.* Produire de nouveau. Les simples vers de terre reproduisent leurs queues, VOLT. || Présenter de nouveau, montrer de nouveau. Reproduire les mêmes opinions. || Insérer dans un journal, une revue, tout ou partie d'un travail appartenant à un autre recueil. || Imprimer un ouvrage en contrefaçon. || Se reproduire, *v. r.* Se perpétuer par la génération. Puisqu'il faut que l'homme meure, il faut qu'il se reproduise, afin que l'espèce dure, J. J. ROUSS. || Être produit, créé de nouveau. L'animal ne cesse de se reproduire. || Être produit, montré de nouveau. Les mêmes événements se reproduisent dans l'histoire. || Se remontrer dans le monde, fréquenter de nouveau la société, après s'en être retiré.

REPRODUIT, ITE, *p. p.* de reproduire.

REPROUVÉ, ÉE, *p. p.* de reprouver.

RÉPROUVÉ, ÉE, *p. p.* de réprouver. || Abandonner quelqu'un au sens réprouvé, à son sens réprouvé, le laisser dans l'erreur, à cause de son obstination. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est rejetée par la société, comme les parias. || Rejeté de Dieu. || *S. m.* Celui qui est destiné aux peines éternelles. || Visage, face, figure de réprouvé, figure sinistre, qui annonce une âme perverse. || C'est un réprouvé, se dit d'un méchant homme.

REPROUVER (*re*... et *prouver*), *v. a.* Prouver de nouveau, prouver surabondamment.

RÉPROUVER (lat. *reprobare*), *v. a.* Rejeter, condamner. Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point de part, BOURD. L'équité réprouve ces calomnies, VOLT. || En théol. Destiner aux peines éternelles.

REPS (rèps. Orig. inc.), *s. m.* Étoffe de soie très-forte et façonnée. Il y a des reps en laine, en laine et coton.

REPTILE (lat. *reptilis*), *adj.* Qui rampe. La gent reptile, LA FONT.|| *S. m.* Tout animal dépourvu de pieds et qui rampe, et aussi tout animal qui a les pieds si courts qu'il semble se traîner sur le ventre. || Fig. et famil. C'est un reptile, c'est un homme qui se sert de moyens bas et vils pour s'avancer ou pour nuire aux autres. || Dans le langage zoologique, animaux vertébrés, ovipares, à sang froid, divisés en quatre ordres : les chéloniens, les sauriens, les ophidiens, les batraciens

REPU, UE, *p. p.* de repaître.

ÉPUBLICAIN, AINE, *adj.* Qui appartient à la répu-
ue. Le gouvernement républicain est celui où le peu-
en corps, ou seulement une partie du peuple, a la
veraine puissance, MONTESQ. || L'ère républicaine, la
ière de compter les années à partir du 22 septem-
1792, et de diviser l'année en mois égaux avec jours
plémentaires. || Qui affectionne le gouvernement ré-
licain. Une âme républicaine. L'esprit républicain. || *S.*
et *f.* Celui, celle qui habite une république. || Celui
est passionné pour le gouvernement républicain.
ÉPUBLICAINEMENT, *adv.* D'une manière républi-

ÉPUBLICANISER, *v. a.* Rendre républicain; ériger
épublique; donner le caractère républicain.
PUBLICANISME, *s. m.* Qualité, sentiment de ré-
cain. || Affectation d'opinion républicaine.
PUBLIER, *v. a.* Publier de nouveau.
PUBLIQUE (lat. *respublica*), *s. f.* Chose publique,
général toute espèce de gouvernement. || État gou-
par plusieurs. Lorsque dans la république le
e en corps a la souveraine puissance, c'est une
cratie; lorsque la souveraine puissance est entre
ains d'une partie du peuple, cela s'appelle une
cratie, MONTESQ. || République de Platon, ouvrage
equel est contenue sa politique. || La république
enne, l'ensemble des États chrétiens; la répu-
européenne, l'ensemble des États européens.
ublique universelle, fédération républicaine des
s. || La république des lettres, les gens de lettres
éral considérés comme s'ils faisaient une nation.
publique des lettres, l'ensemble des œuvres lit-
s. || C'est une république, c'est une petite répu-
se dit d'une famille, d'une communauté nom-
, ou d'une maison où il y a beaucoup d'habitants.
UDIATION (lat. *repudiatio*), *s. f.* Action de ré-
Répudiation de succession. || Action de ren-
également une épouse. Il y a cette différence en-
divorce et la répudiation, que le divorce se fait
consentement mutuel au lieu que la répudiation
par la volonté et pour l'avantage d'une des deux
MONTESQ.
UDIÉ, ÉE, *p. p.* de répudier. || *S. f.* Une répudiée.
UDIER (lat. *repudiare*), *v. a.* Rejeter, repousser,
oir pas de. La nation chérie a violé sa foi; Elle
ié son époux et son père, RAC. || En jurispr. Ré-
une succession, un legs, renoncer à une succes-
un legs. || Renvoyer sa femme suivant les for-
les. || Absol. La faculté de répudier.
DIEUR (lat. *repudiator*), *s. m.* Celui qui répudie.
GNANCE (lat. *repugnantia*), *s. f.* Sorte d'aver-
r quelqu'un, pour quelque chose, pour faire
chose. Je n'ai pour Aristie aucune répugnance,
e j'ai de répugnance à cette lâcheté! ROTROU.
diction logique, impossibilité.
GNANT, ANTE, *adj.* Contraire, opposé. Choses
répugnantes à la raison, DESC. || Mal disposé.
ouvent répugnants à aimer Dieu, PASC. || Qui
contradiction. Il y a un grand nombre de vé-
e foi et de morale qui semblent répugnantes,
Qui blesse, repousse les sens. Odeur répu-
ette viande est répugnante au goût.
NER (lat. *repugnare*), *v. n.* Être plus ou moins
ontraire, avec un nom de chose pour sujet.
t prétendu que cette éternité de supplice pour
répugnait à la bonté de Dieu, BOURD. || Absol.
gne, cela se contredit. || Avoir de la répugnance,
om de personne pour sujet. Mais combien mon
ugne à ce devoir! ROTROU. || Inspirer de la ré-
Cet homme, cet aliment me répugne. || Absol.
ne. || Impers. Il me répugne de, etc.
ULATION, *s. f.* État de ce qui repullule.
ULER (lat. *repullulare*), *v. n.* Renaître en
ntité. Les mauvaises herbes, les erreurs ré-

IF, IVE (voy. *répulsion*), *adj.* En phys. Qui
Force répulsive, force moléculaire, antago-
cohésion, qui empêche le contact immédiat
es des corps. || Fig. Des manières répulsives.
répulsive.

RÉPULSION (lat. *repulsio*), *s. f.* Force en vertu de laquelle les corps ou les molécules de certains corps se repoussent mutuellement; effet qui résulte de la mise en activité de cette force. L'attraction et la répulsion. || Fig. Sentiment qui fait qu'on repousse quelqu'un.

RÉPUTATION (lat. *reputatio*), *s. f.* Opinion que le public a d'une personne. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses, SACI. || Absol. Il se prend toujours en bonne part. Avoir de la réputation. || Il faut du temps pour que les réputations mûrissent, VOLT. || Il se dit des choses qui sont renommées pour excellentes. Les vins de Bourgogne sont en réputation.

RÉPUTÉ, ÉE, *p. p.* de réputer.

RÉPUTER (lat. *reputare*), *v. a.* Estimer, présumer, croire, tenir pour. Un artiste, quelque parfait qu'il soit dans son genre, s'il n'a point d'invention, n'est point réputé génie, VOLT. || Se réputer, *v. r.* Croire de soi que... Pour moi, bien que vaincu, je me répute heureux, CORN.

REQUÉRABLE (*requérir*), *adj.* En jurispr. anc. Qui doit être requis par le créancier en personne, par opposition à portable, qui se disait de ce qui doit lui être porté en un lieu désigné sans qu'il le demande.

REQUÉRANT, ANTE, *adj.* T. de procédure. Qui requiert, qui demande en justice. Les parties requérantes. || *S. m.* et *f.* Le requérant. La requérante.

REQUÉRIR (lat. *requirere*), *v. a.* Querir une seconde fois. En ce sens, il n'est usité qu'à l'infinitif. || Il se dit simplement pour querir. Va, va vite requérir mon fils, MOL. || Prier de quelque chose. Le duc pour récompense a requis cette grâce, ROTROU. || Plus souvent, sommer. Je vous prie, et au besoin je vous requiers de faire telle chose. || Réclamer. Requérir la force publique. || T. de palais. Demander en justice. Requérir l'application de la loi. || Absol. Ouï sur ce et requérant le procureur général. || Fig. Demander, exiger, avec un nom de chose pour sujet. Selon que le requiert ou l'âge ou la santé, RÉGNIER. || L'ancien infinitif était *requerre*.

REQUÊTE (lat. *requisita*), *s. f.* En jurispr. Demande par écrit présentée à qui de droit, et suivant certaines formes établies. L'université de Paris présenta sa requête contre Jeanne d'Arc, VOLT. || Dans les exploits, à la requête de telle personne, à la demande de telle personne. || Mettre néant au bas d'une requête, la refuser, y répondre négativement. || Famil. et fig. Néant à la requête, se dit pour exprimer un refus. || Se dit d'écritures signifiées respectivement par les parties, dans les instances ordinaires, pour développer leurs moyens et conclusions. || Maître des requêtes, magistrat chargé de rapporter les requêtes au conseil d'État; c'est un grade entre auditeur et conseiller. || Dans le langage familier, demande verbale, simple prière. Ayez égard à ma requête.

REQUÊTÉ, *s. m.* Ton de chasse pour rappeler les chiens.

REQUÊTÉ, ÉE, *p. p.* de requêter. Un cerf requêté.

REQUÊTER, *v. a.* T. de vénerie. Quêter de nouveau.

REQUIEM (ré-kui-èm. Lat. *requies*), *s. m.* Prière de l'Église pour les morts. || Une des parties de la messe des morts mise en musique. || Se dit aussi pour messe de requiem. Le requiem de Mozart. || Messe de requiem, messe pour le repos de l'âme d'un mort.

REQUIN (altération de *requiem*), *s. m.* Gros poisson de mer très-vorace, du genre des squales.

REQUINQUÉ, ÉE, *p. p.* de requinquer.

REQUINQUER (SE) (re-kin-ké. Lat. *re...* et *quinquare*, nettoyer), *v. r.* Famil. Se parer plus qu'il ne convient, en parlant d'une vieille. || En général, se parer d'une manière affectée. || *Act.* Fig. Mais je ne suis pas requinqué Par un succès si désirable, VOLT.

REQUINT (re-kin. B. lat. *retroquintum*), *s. m.* En jurispr. féodale, la cinquième partie du quint, que l'on payait à certains seigneurs, outre le quint, quand on vendait un fief dans leur mouvance.

REQUIS, ISE (re-ki), *p. p.* de requérir. || Il a l'âge requis, les qualités requises pour occuper cet emploi, pour être admis, l'âge convenable, les qualités nécessaires. || *S. m.* Ce qui est dans l'ordre prescrit par les lois.

RÉQUISITION (ré-ki-zi-sion. Lat. *requisitio*), *s. f.* Action de requérir. À la réquisition de, etc. || En jurispr. Demande incidente formée à l'audience. || Conclusions du ministère public sur la réquisition du procureur.

|| Demande faite
des hommes ou d
de dix-huit ans
RÉQUISITOIR
dure. Acte de r
un tribunal les
• RÉQUISITOR
• RESALUER, v
RESCIF (ré-si
• RESCINDABL
RESCINDANT,
à faire annuler
RESCINDÉ, É
RESCINDER (
ser, annuler un
RESCISION (la
rescinder. Une
chir. Ablation, re
RESCISOIRE (
Qui donne lieu à
pour lequel on s
ment, et qui rest
a été annulé.
RESCRIPTION
l'effet de commer
cription sur le r
tions ou obligati
RESCRIT (rè-s
romain, lettre pa
fond d'une affaire
le parti qu'ils dev
étaient chargés d
pape, dites aussi
décision de quel
difficulté. || Exp
dominance dans c
RÉSEAU (lat.
fil, de soie, de fi
|| Espèce de peti
cheveux des perr
taines dentelles
etc.; réseau carr
Ornement divis
Entrelacement
nerfs. || Ensembl
tent en commun
• RÉSECTION
couper, de retra
RÉSÉDA (lat.
résédacées. || R
teinture en jau
• RÉSÉQUER (l
l'opération de la
RÉSERVATIO
|| Droits qu'on s
le pape se réser
les pays d'obédi
RÉSERVE (vo
Dans ce contrat il
réservées. || En j
que la loi déclare
tains héritiers. ||
|| Saintes espèces
malades et des fi
n'a point consacr
rispr. Protestation
ductions que l'on
Faire ses réserves
dissentiment qu'o
réserve ou simple
n'appelle sous les
l'exigent. || Corps
troupes qu'on tient
l'action, pour les di
cés. || Cadre de rés
les officiers généra
chasse. Canton de ré
qui est réservé pour
|| Bois de réserve ou

ravure par les
e toute autre
ne portion de
applique sur
cher de pren-
|| Fig. Sorte
le faire. Avoir
ur quelqu'un,
À LA RÉSERVE
e de quelques
oisins, tout le
rofonde, Boss.
eption ou res-
iments, CORN.
oir en réserve

ens réservés,
u préjudice de
t on ne peut
évêque, ou de
pécial. || Fig.
e dont on fait
ar ce moyen.
es, qui se re-
s doivent être
ervés dans vos
à, avec un in-
et des travers
vé || Il se dit
servé.
tenir quelque
eurs. Réserver
e temps, pour
etc. Réserver
us pouviez ré-
Il se construit
este plus tard.
a les malheurs
réservé de les
ique, déclarer
ieux nous ré-
server, réser-
r à faire quel-
ndre, remettre
casion, un lieu
r. Se ménager
sion.
ir y tenir cer-
ce petit réser-
mages dont on
aux. || Par ex-
réservoirs des
n conserve le
s humain dans
e la bile. || En
cosmiques. La

e lieu où il est
ns les sociétés
spondant.
ure ordinaire
n cet endroit.
e, de demeu-
de résidence
ctuel et obligé
n. Les évêques,
|| Lieu où ré-
oyale, château
ité de résident
riétés qui sont
e la force ma-

près d'un sou-
mbassadeur et
résident. || La
ésidente.
a demeure or-
Paris, sur son
ol. Demeurer

dans le lieu où l'on exerce une fonction. Les évêques doivent résider. || Fig. Exister dans. La souveraine puissance résidait en la personne du roi, VAUGELAS. || Consister en. La justice réside dans les lois naturelles, PASC.

RÉSIDU (lat. *residuum*), *s. m.* Anc. syn. de reliquat. Résidu de compte. || En arithm. Nombre qui reste d'une division. || On dit plus ordinairement reste. || En algèbre, les résidus des puissances, ce qui reste après que les racines ont été extraites. || Matière qui reste après une opération chimique, et qui souvent peut être encore utilisée.

RÉSIGNANT (*résigner*), *s. m.* Celui qui résigne à quelqu'un un bénéfice, un office.

RÉSIGNATAIRE (*résigner*), *s. m.* Celui à qui on a résigné un bénéfice, un office.

RÉSIGNATION (lat. *resignatio*), *s. f.* En jurispr. Abandon en faveur de quelqu'un. || Action de se démettre d'une charge, d'un office. || Démission d'un bénéfice dans les mains du collateur ou du pape. || Fig. Soumission à la volonté de Dieu. || Fig. Soumission à son sort.

RÉSIGNÉ, ÉE, *p. p.* de résigner.

RÉSIGNER (lat. *resignare*), *v. a.* Abandonner quelque chose en faveur de quelqu'un. Possesseur d'un trésor dont je n'étais pas digne, Souffrez avant ma mort que je vous le résigne, CORN. || Se démettre d'un bénéfice, d'un office, etc. || Résigner son âme à Dieu, la remettre entre les mains de Dieu. || Se résigner, *v. r.* Se soumettre à la volonté de Dieu, à son sort, à une décision.

RÉSILIATION, *s. f.* Résolution, annulation d'un acte. Résiliation d'un bail, d'un contrat. Résiliation de vente.

RÉSILIÉ, ÉE, *p. p.* de résilier.

RÉSILIEMENT ou **RÉSILÎMENT**, *s. m.* Synonyme de résiliation.

RÉSILIER (lat. *resilire*), *v. a.* Annuler, casser. Résilier un contrat, un bail, une vente.

RÉSILLE (*ll* mouillées. Lat. *retiolum*), *s. f.* Espèce de filet qui enveloppe les cheveux.

* **RÉSINAGE**, *s. m.* Exploitation de la résine.

* **RÉSINATE**, *s. m.* En chim. Combinaison d'une résine avec une base salifiable.

RÉSINE (lat. *resina*, de ῥητίνη), *s. f.* Nom donné à des produits qui découlent naturellement, ou par suite d'incisions faites à l'écorce ou aux fruits, de beaucoup de végétaux. || Particulièrement, la substance qui découle des entailles faites aux pins. Un pain de résine. || Résine élastique, gomme élastique ou caoutchouc.

* **RÉSINER**, *v. a.* Tirer la résine d'un pin. || T. de mar. Enduire de résine.

RÉSINEUX, EUSE (lat. *resinosus*), *adj.* Qui produit la résine. Les arbres résineux. || Qui est de la nature de la résine. Goût résineux. Odeur résineuse. || En phys. Électricité résineuse ou négative, électricité produite par la résine, par opposition à électricité vitrée ou positive.

RÉSIPISCENCE (lat. *resipiscentia*), *s. f.* Reconnaissance de sa faute avec amendement. Venir à résipiscence.

RÉSISTANCE (lat. *resistentia*), *s. f.* Qualité par laquelle un corps résiste à l'action d'un autre corps. || Chose de résistance, chose qui dure longtemps. || Pièce de résistance, pièce de viande où il y a beaucoup à manger. || En phys. Résistance des solides, force par laquelle ils résistent au choc, à l'impression d'un corps en mouvement. || Force avec laquelle les bois supportent sans se rompre le poids dont on les charge. || Résistance des milieux, des fluides, difficulté qu'un corps en mouvement a à les traverser. || En mécan. Nom donné à toute force qui agit en sens contraire d'une autre, dite puissance, dont elle détruit ou diminue les effets. || Obstacle, difficulté, au propre et au figuré. Je voulus pousser la porte, mais je sentis quelque résistance. || Défense de l'homme et des animaux contre ceux qui les attaquent. || Fig. Défense contre ce qui est comparé à un assaillant. Puisque après tant d'efforts ma résistance est vaine, Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, RAC. || Opposition aux desseins, aux volontés d'un autre. || Rébellion contre les agents de l'autorité. || Désobéissance du cheval à la volonté du cavalier. || Parti de la résistance, se dit des hommes d'État qui opposent une force d'inertie aux tentatives de réforme. || Force avec laquelle on se défend contre la fatigue, la faim. Les jeunes soldats ont moins de résistance que les vieux.

* **RÉSISTANT, ANTE**, *adj.* Qui ne cède pas à l'impression d'un autre corps. Un corps résistant. || En phys. Qui s'oppose au mouvement. Un corps abandonné librement à la force de la gravitation dans un espace non résistant, VOLT. || Qui supporte facilement la peine, le travail.

RÉSISTER (lat. *resistere*), *v. n.* Ne pas céder au choc, à l'impression d'un autre corps. Une pierre qui résiste au ciseau. Une poutre qui résiste à une forte charge. || Ne pas se laisser pénétrer. Un chapeau qui résiste à la pluie. || Opposer la force à la force, se défendre. La ville a résisté. Résister aux agents de la force publique. || Ce cheval résiste au cavalier, le cavalier a de la peine à s'en faire obéir. || Fig. S'opposer aux desseins, aux volontés; tenir ferme contre quelque chose de puissant, de fort. Il [Dieu] résiste au superbe, RAC. L'âme résiste bien plus aisément aux vives douleurs qu'à la tristesse prolongée, J. J. ROUSS. || Se refuser à. La fortune t'appelle une seconde fois, Narcisse; voudrais-tu résister à sa voix? RAC. || Ne pas permettre, ne pas laisser, avec un nom de chose pour sujet. La coutume y résiste; si vous étiez en pays de droit écrit, cela se pourrait faire, MOL. || Supporter la peine, le travail, en parlant des hommes ou des animaux. Résister à la douleur, à la fatigue, etc. || Famil. On n'y peut plus résister, se dit de quelque incommodité qu'on a peine à supporter. || Il se dit des choses qui durent malgré quelque obstacle ou difficulté. Ce ciment résiste aux gelées. Votre amitié résiste à l'absence.

RÉSOLU, UE, *p. p.* de résoudre. || Qui s'est fermement arrêté à un dessein. || Il se dit avec *à* ou *de*. Résolu de périr pour vous sauver la vie, CORN. Contente et résolue à l'hymen de mon père, RAC. || Qui est ferme dans ses desseins. Homme résolu. || Déterminé, hardi. Les plus résolus. Ton résolu. || *Subst.* Il fait le résolu. || T. de beaux-arts. Contours résolus, contours hardis, francs.

RÉSOLUBLE (lat. *resolubilis*), *adj.* Qui peut être résolu, en parlant d'un point, d'un problème, d'une difficulté. || Qui peut être annulé, cassé, en parlant d'un contrat, d'une obligation.

RÉSOLÛMENT, *adv.* Avec une ferme résolution, absolument. Je persistai résolûment dans mes refus. || Hardiment, avec courage. Marcher résolûment à l'ennemi.

RÉSOLUTIF, IVE (lat. *resolutum*), *adj.* Anc. t. de chim. Qui résout, dissout. || En méd. Se dit des médicaments qui ont la propriété de faire disparaître les engorgements. Un cataplasme résolutif. || *Subst.* Un résolutif. || Qui prend une résolution, qui décide. La véritable prudence n'est pas seulement considérée, mais encore tranchante et résolutive, BOSS.

RÉSOLUTION (lat. *resolutio*), *s. f.* Réduction d'un corps en ses premiers principes. La résolution des corps en leurs éléments. || Cessation totale de consistance; dissolution. || En méd. Résolution des forces, abattement prononcé de l'incitation motrice, ou affaiblissement accidentel de l'usage des facultés intellectuelles. Mode de terminaison des phlegmasies, consistant dans le retour de la partie affectée à son état naturel. Résorption du blastème épanché entre les éléments anatomiques d'un tissu. || Décision d'une question, d'une difficulté. || En mathém. Solution, en parlant des problèmes. || Résolution d'une équation, détermination de ses racines. || En mus. On dit qu'un accord ou qu'une note fait sa résolution sur tel autre accord ou telle autre note, quand il doit être suivi immédiatement de cet autre accord ou de cette autre note. || En jurispr. Cassation d'un bail, d'un contrat, etc. || Projet qu'on arrête, dessein que l'on prend. Mon cœur se portera jusqu'aux extrêmes résolutions, MOL. Il n'est personne qui pendant sa vie ne fasse mille fois la résolution de changer, MASS. || Famil. Prendre sa résolution à deux mains, faire effort sur soi-même pour se décider à quelque chose. || Proposition adoptée; projet de loi qui a reçu l'assentiment du pouvoir législatif. || Fermeté, courage, décision. || Un homme de résolution, homme qui exécute avec fermeté ce qu'il a entrepris.

RÉSOLUTOIRE (lat. *resolutorius*), *adj.* En jurispr. Qui entraîne la résolution d'un acte. Condition résolutoire. || *Subst.* Un résolutoire.

RÉSOLVANT, ANTE (lat. *resolvens*), *adj.* En méd. Qui opère la résolution. Un remède résolvant. || *Subst.* Un résolvant.

★ **RESONGER,** *v. a.* Songer de nouveau. || Faire un nouveau songe.

RÉSONNANCE (*résonnant*), *s. f.* Propriété de résonner que possèdent certains instruments, certains objets, certains locaux. La résonnance de l'air, des corps sonores, etc. || Caisse d'un instrument à cordes. || Prolongation de la durée du son. || Son. De sa douce voix la tendre résonnance, LAMARTINE. || Renforcement de sons par suite de leur réflexion dans une enceinte trop restreinte pour donner naissance à un écho. || En méd. Bruit plus ou moins éclatant que l'on distingue en auscultant le larynx, le cou et le thorax d'un individu qui parle.

RÉSONNANT, ANTE, *adj.* Qui résonne, qui renvoie le son. Cette voûte est résonnante. || Qui a beaucoup de son. Une voix résonnante. || Simplement, qui rend des sons.

RÉSONNEMENT, *s. m.* Renvoi de son, retentissement.

RÉSONNER (lat. *resonare*), *v. n.* Renvoyer le son, retentir. L'air résonne des cris qu'au ciel chacun envoie, CORN. || Fig. Tout résonne du bruit de ses exploits, on en parle partout. || Se dit d'un son qui se prolonge. Sa voix résonne encore à mon oreille. || Rendre un grand son, beaucoup de son. Une voix, une cloche, une guitare qui résonne bien. || *Act.* Poétiq. Mes vers.... ne résonnent que plaintes, RÉGNIER.

★ **RÉSORBER** (lat. *resorbere*), *v. a.* En méd. Opérer l'absorption d'une humeur produite par l'animal chez lequel se passe le phénomène. || Se résorber, *v. r.* Être résorbé.

RÉSORPTION (lat. *resorptum*), *s. f.* Action d'absorber de nouveau. || En méd. Action de résorber. La résorption d'un épanchement. Résorption purulente. || Il se dit abusivement de l'atrophie, jusqu'à disparition complète, d'un élément ou d'un organe.

RÉSOUDRE (lat. *resolvere*), *v. a.* Diviser en parties constituantes. Résoudre un corps en ses éléments. || Transformer en. Le froid résout la vapeur en eau. || En méd. Faire disparaître peu à peu sans suppuration. Résoudre une tumeur. || En mus. Opérer une résolution. Résoudre un accord sur la sous-dominante. || En jurispr. Casser, annuler un acte. || Décider une question, un cas douteux. Résoudre une difficulté, un problème. || Décider, déterminer une chose. Les chrétiens n'ont qu'un Dieu, maître absolu de tout, De qui le seul vouloir fait tout ce qu'il résout, CORN. || Au passif et impers. Il a été résolu que nous partirions. || Décider quelqu'un à consentir, le déterminer à quelque chose. A me désobéir l'auriez-vous résolue? CORN. || Il se dit aussi avec *de*. Résous-la de t'aimer si tu veux qu'elle vive, CORN. || *V. n.* Former le dessein de, s'arrêter à l'intention de. Il a résolu de partir. || Être résolu de, être résolu à, même sens. || Décider quelque chose de douteux. Résolvez avec moi des moyens de sa perte, CORN. || Se résoudre, *v. r.* Être divisé en parties constituantes. La destruction des êtres qui, se résolvant en d'autres, nous démontrent que rien ne se réduit à rien, RAYNAL. || Se résoudre en, se transformer en. L'air sur les fleurs en perles se résout, MOL. || Se résoudre en eau, pleuvoir à verse. || Fig. Tout ce que vous dites là se résout à rien. || En mus. Faire sa résolution. || En méd. Disparaître peu à peu sans suppuration. || Être résolu, décidé, en parlant d'un cas, d'un point. La difficulté se résout. || Prendre un parti, s'arrêter à une intention. || Avec ellipse du pronom personnel. Le sentiment de tendresse qui vous fait résoudre de venir tout à l'heure ici, SÉV. || Il se dit avec *de* et l'infinitif. Plus tu me conseilles de vivre, Plus je me résous de mourir, MALH. Il faut partir, seigneur; sortons de ce palais, Ou bien résolvons-nous de n'en sortir jamais, RAC. || Se résoudre de a été condamné par l'Académie; néanmoins cette construction est appuyée par trop d'autorités pour qu'il y ait scrupule à s'en servir.

★ **RESOUPER,** *v. n.* Souper de nouveau.

RÉSOUS, *p. p.* de résoudre différent de résolu. Il se dit des choses qui se changent en d'autres. Brouillard résous en pluie. || L'Académie dit qu'il ne s'emploie qu'au masculin. Il n'y a aucune raison pour ne pas employer le féminin résoute. Vapeur résoute en gouttes d'eau.

RESPECT (rè-spè. Lat. *respectus*), *s. m.* Considération, motif (sens vieilli). Plusieurs respects me rendent chère votre personne, BALZAC. || Égard, relation, rapport. Cette proposition est fausse sous divers respects. || Déférence que l'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose, au sens actif. Manquer de respect pour les vérités révélées, PASC. Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre, MONTESQ. || Au sens passif, c'est-à-dire exprimant le respect ressenti pour. Pour imprimer aux peuples le respect de celui qui doit soutenir les lois, FÉN. || Perdre le respect, ne pas observer le respect que l'on doit. || Se faire porter respect, se faire craindre. || Parlant par respect, sauf le respect que je vous dois, ou simplement sauf le respect, sauf votre respect, se dit quand on veut s'excuser de quelque parole qui pourrait choquer ou paraître trop libre. || De respect, avec un substantif qui précède, qu'il faut respecter. Nous savons bien nous contraindre devant les personnes de respect, BOSS. || Assurer quelqu'un de son respect, de ses respects, formules de compliment. || Rendre, présenter son respect, ses respects à quelqu'un, lui rendre visite pour l'assurer de son respect. || Sans respect, sans avoir égard à. Sans aucun respect des traités. Sans respect de l'oreille. || Tenir en respect, dans le respect, contenir, imposer. || Respect humain, crainte qu'on a du jugement et des discours des hommes, mauvaise honte.

RESPECTABLE (*respecter*), *adj.* Digne de respect. Un homme de bien est respectable par lui-même et indépendamment de tous les dehors, LA BRUY.

RESPECTÉ, ÉE, *p. p.* de respecter.

RESPECTER (*respect*), *v. a.* Porter respect, honneur. || Fig. Ne point toucher à, ménager, ne point interrompre. La mort le respecta. Et respectant de loin leur secret entretien, RAC. || Il se dit aussi des personnes en un sens analogue. Jadis Priam soumis fut respecté d'Achille, RAC. || Se respecter, *v. r.* Agir de manière à conserver l'estime de soi-même.

RESPECTIF, IVE (lat. *respectum*), *adj.* Qui concerne réciproquement les personnes intéressées, les choses correspondantes. Droits respectifs. Demande respective.

RESPECTIVEMENT, *adv.* D'une manière respective. Ils seront respectivement maintenus dans leurs droits. || Réciproquement. Ils se sont respectivement obligés.

RESPECTUEUSEMENT, *adv.* Avec respect.

RESPECTUEUX, EUSE, *adj.* Qui témoigne du respect. Un fils respectueux. || En parlant des choses, qui a le caractère du respect. Des regards respectueux. || Acte respectueux, sommation qu'on fait à des ascendants.

RESPIRABLE (*respirer*), *adj.* Qu'on peut respirer, qui peut servir à la respiration. Air respirable. || Gaz respirable, nom ancien de l'oxygène.

★ **RESPIRANT, ANTE,** *adj.* Qui respire, qui vit.

RESPIRATION (lat. *respiratio*), *s. f.* Action de respirer. || Fig. La multitude des soins qui viennent de toutes parts aux rois ne leur laisserait pas la respiration libre, BALZAC. || En physiol. Fonction caractérisée par l'absorption et l'expulsion simultanées des gaz venus du dehors et des gaz produits dans l'organisme. || Respiration des plantes, fonction par laquelle toutes les parties vertes des plantes exposées à la lumière solaire absorbent de l'acide carbonique et exhalent une quantité égale d'oxygène; à l'ombre et dans l'obscurité, elles absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique, mais en quantité moindre.

RESPIRATOIRE, *adj.* Qui sert, qui a rapport à la respiration. Mouvements respiratoires. || Appareil respiratoire, appareil au moyen duquel on peut pénétrer impunément dans les lieux remplis de gaz méphitique.

RESPIRÉ, ÉE, *p. p.* de respirer.

RESPIRER (lat. *respirare*), *v. n.* Attirer l'air dans sa poitrine, et le repousser dehors. || Il ne respire plus, il est mort. Il respire encore, il n'est pas encore mort. || Vivre. Tant qu'il respirera, je ne vis qu'à demi, RAC. || Respirer en quelqu'un, se dit de celui en qui une personne semble revivre. || Fig. Se manifester. La vertu respire dans ses écrits. || Avoir quelque relâche après un travail, une épreuve pénible. || Respirer après quelque chose, souhaiter quelque chose ardemment, avec passion. || Respirer de, avec *ne... que* et un infinitif, se dit dans le même sens. Il ne respire plus que d'être uni à Dieu, SÉV. || On a dit aussi respirer à. Votre Majesté ne respire qu'à soulager les maux de ses peuples, BOSS. || *V. a.* Attirer par la respiration. L'air que nous respi-

rons. || Par extens. Respirant la fraîcheur et de l'ombre et des eaux, Delille. || Fig. Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané Où la vertu respire un air empoisonné, Rac. || Aller respirer l'air natal, retourner dans le pays où l'on est né. || Poétiq. Respirer le jour, avoir la vie. || Avoir la vive apparence de, annoncer. Tout respire la joie. Tout respire en Esther l'innocence et la paix, Rac. || Souhaiter avec ardeur. Respirer la vengeance, la guerre, etc. || Se respirer, *v. r.* Être respiré. Le bonheur se respire autour de vous, Stael.

RESPLENDIR (lat. *resplendere*), *v. n.* Briller d'un vif éclat. || Fig. Le visage d'Antoine, à ce discours, parut resplendir d'une joie douce et sereine, Volt.

RESPLENDISSANT, ANTE, *adj.* Qui resplendit. Une femme resplendissante de jeunesse et de beauté, Stael.

RESPLENDISSEMENT, *s. m.* Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière. Le resplendissement d'un phare dans l'obscurité.

RESPONSABILITÉ, *s. f.* Obligation de répondre de certains actes, d'être garant. La responsabilité des ministres. Le prisonnier est sous ma responsabilité.

RESPONSABLE (lat. *responsum*, supin de *respondere*), *adj.* Qui répond, qui est garant de quelque chose ou de quelqu'un. Être responsable envers quelqu'un. Vous deviendrez responsable de vos égarements, Bourd.

RESPONSIF, IVE (lat. *responsivus*), *adj.* T. de palais. Qui contient une réponse. Écritures responsives. || En gramm. Se dit de ce qui répond à une interrogation. Le responsif doit être au même cas que l'interrogatif, Dumars.

RESSAC (re-sak. Subst. de l'anc. v. *resacher*, retirer), *s. m.* Retour tumultueux des vagues sur elles-mêmes, quand, s'avançant de la grande mer dans un ordre régulier, elles viennent à rencontrer une chaîne de rochers.

RESSAIGNÉ, ÉE, *p. p.* de ressaigner.

RESSAIGNER (*re...* et *saigner*), *v. a.* Pratiquer une nouvelle saignée. || *V. n.* Se dit du sang qui recommence à couler. La plaie ressaigna.

RESSAISI, IE, *p. p.* de ressaisir.

RESSAISIR (*re...* et *saisir*), *v. a.* Saisir de nouveau, reprendre. Ressaisir sa proie. || Fig. La crainte de mourir et le désir de vivre Ressaisissent une âme avec tant de pouvoir! Corn. || Rentrer en possession d'une chose. Ressaisir une place, la vie, des provinces perdues, etc. || Être ressaisi de, être remis en possession de. || Se ressaisir, *v. r.* Se saisir de nouveau, reprendre. || Se rendre de nouveau maître. Se ressaisir d'un droit.

RESSASSÉ, ÉE, *p. p.* de ressasser.

RESSASSER (*re...* et *sasser*), *v. a.* Sasser de nouveau. Ressasser de la farine. || Mêler de nouveau. || Fig. et famil. Examiner à plusieurs reprises. Ressasser un compte. || Ressasser un ouvrage, l'examiner avec soin pour en découvrir jusqu'aux moindres défauts. || Ressasser quelqu'un, ressasser la conduite de quelqu'un, examiner sa conduite avec soin, pour voir si l'on n'a rien à lui reprocher. || Famil. Répéter sans cesse.

★ **RESSASSEUR,** *s. m.* Celui qui revient sans cesse sur les mêmes idées. Des ressasseurs d'anecdotes, Volt.

RESSAUT (re-sô. *Re...* et *saut*), *s. m.* En archit. Saillie formée par quelque partie en dehors d'une ligne ou d'une surface. || Par analogie. Les ressauts d'un rocher. || Passage brusque d'un plan horizontal à un autre. || Fig Décousu des propos. Je profitais du peu de suite et des ressauts ordinaires de sa conversation, St-Simon.

RESSAUTÉ, ÉE, *p. p.* de ressauter.

RESSAUTER (*re...* et *sauter*), *v. a.* Sauter de nouveau. Ressauter un fossé. || *V. n.* Il sautait et ressautait par-dessus la corde. || En archit. Faire des ressauts.

★ **RESSAYER,** *v. a.* Essayer de nouveau.

RESSEMBLANCE (*ressemblant*), *s. f.* Degré plus ou moins parfait de conformité entre les personnes ou les choses. Dieu a fait l'homme à sa ressemblance, Boss. Une ressemblance de goût. || On dit ressemblance avec ou ressemblance à. Quelque ressemblance que la nature créée ait avec son créateur, Pasc. Les pétales de l'asphodèle ont quelque ressemblance à des fers de piques, J. J. Rouss. || Ce fils est la vraie ressemblance de son père, il y a beaucoup de ressemblance entre eux. || Se tromper à la ressemblance, prendre pour la même chose ou pour la même personne deux choses, deux personnes qui se ressemblent. || En peint. et sculpt. Conformité entre l'imitation de l'objet et l'objet imité. || Apparence. L'homme de Dieu était à pied, portant dans la simplicité de son maintien la ressemblance d'un prophète, Mass.

RESSEMBLANT, ANTE, *adj.* Qui ressemble. Je ne puis comprendre qu'un infini réel hors de moi ait pu imprimer en moi, qui suis borné, une image ressemblante à la nature infinie, Fén. || Voilà deux hommes bien ressemblants, ils se ressemblent beaucoup. || Portrait ressemblant, portrait représentant exactement le modèle.

RESSEMBLER (*re...* et *sembler*), *v. n.* Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. Les indiscrets ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts, Boss. || Il se dit de la ressemblance morale ou intellectuelle. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler, Mol. || Cela ne vous ressemble pas, cela n'est pas conforme à tout ce que l'on connaît de vous. || En un sens opposé, cela lui ressemble. || Famil. Cela ne ressemble à rien, se dit en mauvaise part de quelque chose de mauvais goût; et rarement en bonne part, de quelque chose d'un goût original. || Cela ressemble à tout, se dit d'une chose commune, banale, sans caractère. || En termes d'art, offrir l'imitation exacte d'un objet. Ce portrait vous ressemble beaucoup. || L'usage ne veut pas qu'on dise: Ce portrait ressemble; mais: Ce portrait est ressemblant. || Se ressembler, avoir de la ressemblance l'un avec l'autre. Ces deux sœurs se sont ressemblé dans leur enfance. || Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau, leur ressemblance est parfaite. || Il se dit de la ressemblance morale ou intellectuelle. Tous les hommes se ressemblent si fort, qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne nous doivent faire trembler, Fontes. || Cela ne se ressemble pas, se dit de deux choses fort différentes. || Ressembler à soi-même, conserver les mêmes qualités ou défauts. || Ce peintre, ce musicien se ressemble, il se répète, ses ouvrages manquent de variété. || Cela se dit aussi des ouvrages eux-mêmes. || Prov. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, le bonheur ni le malheur ne durent pas toujours. || Ordinairement en mauvaise part, qui se ressemble s'assemble, les personnes de même caractère se recherchent mutuellement. || Ressembler quelqu'un, qui est resté populaire, est aujourd'hui complétement hors d'usage. On le trouve dans Malherbe, dans Régnier, dans Bossuet.

RESSEMELAGE, *s. m.* Action de ressemeler; résultat de cette action.

RESSEMELÉ, ÉE, *p. p.* de ressemeler.

RESSEMELER (*re...* et *semelle*), *v. a.* Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. || Se ressemeler, *v. r.* Être ressemelé. Ces bottes sont ressemelées.

RESSEMÉ, ÉE, *p. p.* de ressemer.

RESSEMER (*re...* et *semer*), *v. a.* Semer de nouveau. Ressemer un champ, des orges, etc. || Se ressemer, *v. r.* Être ressemé.

RESSENTI, IE, *p. p.* de ressentir. || T. d'art. Il se dit des formes, des traits que l'artiste a rendus avec force et caractère. Des formes très-ressenties.

RESSENTIMENT (voy. *ressentir*), *s. m.* Action de ressentir. Les hommes ont un instinct secret qui les porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du ressentiment de leurs misères continuelles, Pasc. || Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur. Un ressentiment de néphrétique. || Il se dit, dans un sens analogue, de souffrances morales. Solon fut touché d'un ressentiment si vif et si cuisant qu'il commença à déchirer ses habits, Fén. || Sentiment de reconnaissance, souvenir reconnaissant (ce sens a vieilli). Je viens vous témoigner le ressentiment où je suis des bontés surprenantes... Mol. || Souvenir d'une injure avec désir de s'en venger. Montrer du ressentiment.

RESSENTIR (*re...* et *sentir*), *v. a.* Sentir, éprouver. Ressentir des douleurs, du bien-être, du malaise, etc. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. Tout ressent de ses yeux les charmes innocents, Rac. || Il s'emploie d'une manière analogue au sens moral. Je ressens tous les maux que je puis ressentir, Rac. || Il se dit de l'âme saisie par un sentiment. Ressentir de l'amitié pour quel-

qu'un. || Témoigner ressentiment, sympathie. Il ressent mes douleurs beaucoup plus que moi-même, Rac. || Témoigner ressentiment, désir de vengeance. Plus l'offenseur m'est cher, plus je ressens l'injure, Rac. || Témoigner ressentiment, reconnaissance. Ressentez donc aussi cette félicité, Rac. || Reconnaître, apercevoir. On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs, Boss. || Porter le caractère de. Ce style ressent l'antiquité, Boss. || Se ressentir, *v. r.* Sentir un reste d'un mal qu'on a eu. Se ressentir de sa goutte. || Porter le caractère de. Tout s'y ressent de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie, Rac. || Éprouver une influence fâcheuse. Cet ouvrage se ressent de la précipitation avec laquelle il a été composé. Se ressentir de la corruption. || Il m'a fait un tour, mais il s'en ressentira, il en portera la peine. || En un sens contraire, éprouver une influence favorable. Si je fais une grande fortune, mes amis s'en ressentiront. || Se souvenir, avec amertume et avec désir de se venger, d'un tort, d'une offense, etc. Ils se sont ressentis du traitement que vous leur avez fait, Mol. || Être senti, aperçu. Cette vivacité qui animait ses actions se ressent encore dans ses paroles, Boss.

RESSERRÉ, ÉE, *p. p.* de resserrer. || Qui a peu d'étendue. Logement resserré. || Fig. Qui n'a pas d'étendue intellectuelle ou morale. Cœurs étroits, entrailles resserrées, Boss. || Ventre resserré, se dit quand les selles ne sont pas libres. || Absol. Être resserré, être constipé.

RESSERREMENT, *s. m.* Action par laquelle une chose est resserrée. Le resserrement de la terre en hiver. Dans tous nos sentiments un peu violents, on éprouve, vers la région du cœur, une dilatation ou un resserrement, Volt. || Fig. Le resserrement de l'argent, sa moins grande circulation. || Fig. Il se dit de l'âme, de l'esprit. Quel resserrement d'esprit ! Volt. || Empêchement à l'expansion morale. || Constipation.

RESSERRER (*re...* et *serrer*), *v. a.* Replacer, remettre une chose en son lieu. Resserrez cette vaisselle dans l'armoire. || Serrer davantage ce qui s'est lâché. Resserrez ce cordon, ce nœud. || Fig. Vous avez brisé mes liens, Seigneur, on ne me verra plus en resserrer les funestes nœuds, Mass. || Rendre étroit, plus étroit. Le froid resserre les pores. Ce pays est resserré par la mer. || Resserrer un prisonnier, le garder très-étroitement. || Cette place est resserrée de très-près, les assiégeants l'entourent de si près qu'il est bien difficile d'y faire rien entrer et d'en faire rien sortir. || Resserrer son argent, le retirer de la circulation, le garder par devers soi. || Rendre le ventre moins libre ou moins relâché. Les coings resserrent le ventre ou absol. resserrent. || Fig. Renfermer dans des bornes plus étroites. Resserrer les temps et les lieux, Corn. || En parlant d'un ouvrage d'esprit, abréger. || Il se dit, dans le même sens, des auteurs. On ne lit jamais l'un sans être tenté de l'étendre ; l'autre, sans être tenté de le resserrer, Dider. || Fig. Empêcher l'expansion morale. Il y a des passions qui resserrent l'âme, Pasc. || Fig. Rendre plus étroite l'union. Resserrer les liens de deux nations, des nœuds d'amitié, etc. || Se resserrer, *v. r.* Se rétrécir, devenir moins étendu. Ce terrain se resserre. || Les pores se resserrent, ils deviennent moins ouverts. || Devenir plus dense. || Le ventre se resserre, il devient moins libre ou moins relâché. || Le temps se resserre, il devient plus froid. || Fig. Se mettre en des limites plus étroites. Pourquoi nous resserrer dans le cercle étroit d'une petite société isolée, quand notre société doit être celle de l'univers ? Volt. || Il se dit de l'âme qui éprouve un sentiment comparé à un resserrement. Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre, Rac. || Retrancher de sa dépense. || Dans un temps de discrédit, l'argent, les bourses se resserrent, on fait moins de dépense, on prête moins. || Se restreindre à, se borner à.

* **RESSERVIR** (*re...* et *servir*), *v. n.* Être de nouveau utile, employé. || Reprendre de l'emploi, une fonction. || Se resservir de, *v. r.* Employer de nouveau.

RESSIF, *s. m.* Voy. récif.

RESSORT (voy. *ressortir*), *s. m.* Propriété naturelle qu'ont certains corps de se remettre en l'état d'où on les a tirés par quelque effort. || Faire ressort, se dit d'un corps qui, cessant d'être comprimé ou tiré, se remet dans le premier état où il était. || Faire ressort, rebondir. || Morceau de métal fait de telle façon qu'il se rétablit dans sa première situation dès qu'il cesse d'être comprimé. Ce ressort joue bien. || Ressort de voiture, mécanisme destiné à affaiblir les secousses qu'éprouve la caisse des voitures. || T. d'horlogerie. Ressort appliqué au balancier, et qui est dans ses oscillations un principe de régularité. || Mécanisme qui meut les êtres vivants, un empire, le monde, etc. Un gouvernement modéré peut, sans périr, relâcher ses ressorts, Montesq. || Famil. Cette personne ne se remue que par ressort, tous ses mouvements sont étudiés et contraints. || Cette personne n'agit que par ressort, elle n'agit que par le conseil, l'impulsion d'autrui. || Fig. Force comparée à la force matérielle d'un ressort. Donner du ressort à l'estomac. Son âme avait encore tout son ressort, J. J. Rouss. || Fig. Ce qui fait agir. Les ressorts du cœur humain. L'intérêt, ce puissant ressort, Boss. || Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire. Les grands événements ne sont pas toujours produits par les grandes causes; les ressorts sont cachés, et les machines paraissent; et quand on vient à découvrir ces ressorts, on s'étonne de les voir si faibles et si petits, Balzac. || Faire jouer tous ses ressorts, employer tous les moyens dont on dispose.

RESSORT (voy. *ressortir*), *s. m.* Étendue de juridiction. Le ressort d'un parlement, d'une cour d'appel. || On dit aussi l'étendue du ressort. || Se dit, en un sens analogue, de la nature des affaires qui ressortissent à un tribunal. Cette affaire est du ressort civil. || Juger en dernier ressort, juger souverainement et sans appel. || Par extens. Voici ce qui décide en dernier ressort la difficulté, Boss. || Fig. Être du ressort, appartenir à, relever de, être de la compétence de. Cela est de mon ressort. Cela est du ressort de la physique, de la jurisprudence, etc.

RESSORTI, IE, *p. p.* de ressortir.

RESSORTIR (*re...* et *sortir*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Sortir de nouveau. || Sortir après être entré. Il est entré dans sa chambre, et il en est ressorti un moment après. || Fig. Paraître avec plus de relief, en parlant de choses que leur opposition avec d'autres rend plus saillantes. || Les ombres font ressortir les lumières, c'est-à-dire de légers défauts semblent donner un certain relief à d'heureuses qualités. || Fig. Découler de, résulter.

RESSORTIR (lat. *re...* et *sortiri*), *v. n.* Être du ressort de quelque juridiction. Ces affaires ressortissent au juge de paix. L'affaire a ressorti à tel tribunal.

RESSORTISSANT, ANTE, *adj.* Qui ressortit à une juridiction.

RESSOUDÉ, ÉE, *p. p.* de ressouder.

RESSOUDER (*re...* et *souder*), *v. a.* Souder de nouveau, refaire une soudure. || Se ressouder, *v. r.* Se réunir, être soudé ensemble.

RESSOURCE (*re...* et *source*), *s. f.* Ce qu'on emploie pour se tirer d'un embarras, pour vaincre des difficultés. || Il y a de la ressource avec les gens d'esprit, on peut se tirer d'affaire avec eux. || Une ville de ressources, ville où l'on trouve aisément tout ce dont on a besoin. || Il se dit des forces de l'esprit, du caractère, auxquelles on a recours au besoin. La vanité a bien des ressources, Fonten. || Un homme de ressource, plein de ressources dans l'esprit, homme fertile en expédients. || Ressource ou ressources en soi, dans l'esprit, faculté qu'on a de se soutenir moralement par soi-même. L'homme a bien peu de ressource dans soi-même, La Bruy. || Les ressources d'une langue, les moyens qu'elle offre à l'écrivain pour rendre sa pensée. || Moyens pécuniaires. Il est sans ressource. || Faire ressource, se procurer un moyen de réparer ses affaires ; et aussi se procurer de l'argent en vendant. || Faire ressource de tout, vendre tout ce qu'on possède.

RESSOUVENIR (*re...* et *souvenir*), *v. n. impers.* Se dit de ce qui revient à la mémoire. À présent il m'en ressouvient. || *V. r.* Se rappeler une chose, soit qu'on l'eût oubliée, soit qu'on en eût conservé le souvenir. Se ressouvenir de quelqu'un. Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire je ne sais combien de fois avec vous ? Mol. || Par manière de menace. Je m'en ressouviendrai quelque jour, je m'en vengerai. || Faire ressouvenir quelqu'un d'une chose, la lui rappeler. || Considérer, faire réflexion.

RESSOUVENIR, *s. m.* Idée que l'on conserve ou que l'on se rappelle d'une chose passée. Le ressouvenir de mes maux, Fén. || Sentiment d'une douleur physique qui se renouvelle. Avoir quelque ressouvenir d'une maladie.

RESSUAGE, *s. m.* Action, état d'un corps qui ressue. Opération qui consiste à dégager du cuivre argentifère, après la liquation, les dernières portions de plomb et autres métaux qu'il peut contenir.

RESSUER (*re...* et *suer*), *v. n.* Suer de nouveau. || Rendre son humidité intérieure. Quand il dégèle, les murailles ressuent. || T. de métallurgie. Faire ressuer, séparer à l'aide du plomb l'argent contenu dans le cuivre, ou par la chaleur le plomb du cuivre. || Dégager le fer des corps étrangers qui sont dans la gueuse.

RESSUI (rè-sui. Voy. *ressuyer*), *s. m.* T. de vénerie. Lieu où les bêtes fauves et le gibier vont se sécher après la pluie ou la rosée du matin. || Se dit aussi lorsque le gibier se repose et laisse sécher sa sueur. || Défaut d'une poterie humide qui, en séchant, fait couler l'or appliqué.

* **RESSUIEMENT**, *s. m.* Perte d'une partie de l'humidité naturelle des grains ou d'une terre.

RESSUSCITÉ, ÉE, *p. p.* de ressusciter. || *Subst.* Puis contrefit le mort, puis le ressuscité, La Font.

* **RESSUSCITEMENT**, *s. m.* Action de ressusciter ; résultat de cette action.

RESSUSCITER (lat. *resuscitare*), *v. a.* Réveiller, faire sortir de sa torpeur. || Fig. Ranimer, rendre force. Ressusciter une doctrine, un commerce d'amitié, une maison, etc. || Fig. Ressusciter quelqu'un, lui rendre l'espérance, le courage, la force, etc. || Ramener de la mort à la vie. Jésus-Christ ressuscita Lazare. || Absol. Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites, Rac. || Cette liqueur serait capable de ressusciter un mort, elle a beaucoup de chaleur et de qualité. || Ressusciter un mort, se dit aussi de ce qui fait rire. || Par extens. Ce remède l'a ressuscité, l'a guéri d'une maladie qui paraissait mortelle. || Fig. Cette bonne nouvelle l'a ressuscité, l'a tiré d'une douleur mortelle. || Faire renaître par la poésie, par les lettres. Ressusciter les héros des vieux âges. || Renouveler, faire revivre. Ce discours... Ressuscite l'honneur déjà mort en leur âme, Boil. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Revenir de la mort à la vie. Le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, Pasc. || Revenir d'une maladie jugée mortelle. || À la tontine, rentrer au jeu, au moyen du gain de plusieurs jetons reçus du joueur placé à droite, quand celui-ci amène un as. || Se ressusciter, *v. r.* Revenir à la vie.

RESSUYÉ, ÉE, *p. p.* de ressuyer.

RESSUYER (*re...* et *essuyer*), *v. a.* Sécher. || Chauffer la pierre à chaux ou toute autre substance, pour lui enlever l'humidité. || Se ressuyer, *v. r.* Se sécher. Se ressuyer au soleil. Le chemin se ressuie. || Avec ellipse du pronom personnel. Il faut laisser ressuyer ce mur.

RESTANT, ANTE, *adj.* Qui reste. Le nombre restant. Il est le seul restant de quatre frères. || Poste restante, voy. POSTE. || Les cent livres restantes ou plus ordinairement restant. || *S. m.* Ce qui reste d'une somme, d'une quantité. || On dit plus ordinairement le reste.

RESTAUR (voy. *restaurer*), *s. m.* Anc. terme de commerce maritime. Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leur assurance, ou contre le maître, si l'avarie est de son fait (voy. RISTORNE).

RESTAURANT, ANTE, *adj.* Qui restaure, qui répare les forces. Aliment restaurant. Potion restaurante. || *S. m.* C'est un bon restaurant que le vin. || Consommé fort succulent. || Établissement d'un restaurateur.

RESTAURATEUR, TRICE (lat. *restaurator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui restaure, répare. || Restaurateur de tableaux, artiste, ouvrier dont la profession est de réparer de vieux tableaux. || Celui, celle qui rétablit, refait, en parlant de villes, de monuments. Gênes regardait Charlemagne comme son restaurateur, Volt. || Se dit des compagnies, des établissements qu'on remet sur pied. Fléchier fut le restaurateur et presque le second fondateur de l'Académie qui subsiste encore à Nîmes, d'Alemb. || Fig. Celui, celle qui rétablit, remet en vigueur. La vénérable mère Françoise que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de Saint-Benoît, Boss. || *S. m.* Celui qui donne chez lui des repas pour des prix convenus.

RESTAURATION (lat. *restauratio*), *s. f.* Rétablissement, en parlant d'une ville, d'un monument public. || Réparation. La restauration d'une statue. || En archit. Travail fait d'après les restes d'un édifice antique, pour en rétablir les parties que le temps a détruites. || Fig. Nouvelle existence donnée à certaines choses morales. La restauration des lois, de la discipline, etc. || Rétablissement d'une dynastie sur le trône qu'elle avait perdu. || Il se dit particulièrement de la restauration des Stuarts au XVIIe siècle et des Bourbons au XIXe.

RESTAURÉ, ÉE, *p. p.* de restaurer.

RESTAURER (lat. *restaurare*), *v. a.* Réparer, rétablir, en parlant des ouvrages d'architecture, de sculpture, de peinture. Restaurer une église, une statue, un tableau, etc. || Remettre en bon état, en vigueur. Restaurer les forces, la santé, etc. || Fig. Il se dit des lettres, des lois, de la discipline, du commerce et choses analogues auxquelles on rend leur première vigueur. || Remettre sur le trône une dynastie qui en est tombée. En Angleterre, Monk restaura les Stuarts. || Se restaurer, *v. r.* Rétablir ses forces par une bonne nourriture.

RESTE (voy. *rester*), *s. m.* Ce qui demeure d'un tout, d'une quantité quelconque. Le reste de la journée, d'une tâche, etc. Le reste des naufragés a péri ou ont péri. || Laisser de reste, laisser disponible. || Devoir du reste, demeurer redevable. || Fig. Il ne demande pas son reste, il n'a pas attendu son reste, il se retire promptement, sans mot dire, après avoir reçu ou craignant de recevoir quelque mauvais compliment ou traitement. || Être en reste, devoir encore quelque chose sur une somme. || Fig. Il ne demeura point en reste de politesse avec moi. || Absol. au pl. Ce qui reste d'un repas. Manger les restes. || En arithm. Résultat d'une soustraction, dit aussi excès ou différence. || Fig. Il se dit des choses que l'on compare à une quantité. Les restes de sa vie, de son autorité, etc. || Il se dit de ce qu'une personne conserve de sa première apparence. On veut ménager des restes de beauté, Sév. || Ce n'est plus qu'un reste, un beau reste, se dit d'un homme ou d'une femme qui a eu de la beauté, mais qui a vieilli. || Des restes d'hommes, des hommes vieillis ou mutilés. || Un reste de lui-même, se dit d'une personne qui a perdu ce qu'elle avait de bien au physique ou au moral. || Ce qui reste d'une nation, d'une troupe, d'une famille. Sauver les restes de l'armée. || Ce qui était encore à faire, à dire. || Et le reste, formule qui annonce qu'on abrége une énumération, un récit, une citation. || *S. m. pl.* Dépouille mortelle de l'homme. Ce tombeau contient ses restes. || Il se dit aussi au singulier, en poésie. || Il signifie les autres, par rapport aux objets dont on parle. Dieu épargne si peu les princes, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes, Boss. || Ce que quelqu'un a refusé ou abandonné. Il n'a que vos restes, que votre reste. || Au jeu, faire son reste, mettre au jeu tout l'argent qu'on a encore devant soi. || Fig. Jouer de son reste, employer ses dernières ressources, hasarder tout. || Au jeu de paume, de volant, donner le reste à quelqu'un, lui pousser la balle, le volant, de telle sorte qu'il ne puisse le renvoyer. || Fig. Donner son reste à quelqu'un, le battre, le corriger. || DE RESTE, *loc. adv.* Plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit. Avoir de l'esprit de reste. || AU RESTE, DU RESTE, *loc. adv.* Au surplus, d'ailleurs, cependant.

RESTÉ, ÉE, *p. p.* de rester.

RESTER (lat. *restare*), *v. n.* Demeurer, par opposition à s'en aller. Restez à votre place. || Ce verbe, qui se conjugue d'ordinaire avec *être*, prend *avoir* quand on veut exprimer que le sujet n'est plus au lieu dont on parle. J'ai resté sept mois à Colmar sans sortir de ma chambre, Volt. || Il est resté sur la place ou absol. il y est resté, il a été tué sur le champ de bataille. || *Être de reste.* Voilà vingt francs qui restent de votre argent. Les vertus guerrières restèrent après qu'on eut perdu toutes les autres, Montesq. || Impers. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché, Boss. || Il reste... à, et un infinitif. Avant de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre ; mais quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser, Fén. || Il reste... de, et un infinitif. Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin Que d'en faire à sa mère un horrible festin, Rac. || Il reste que, et un

subjonctif. Il reste que nous expliquions l'article de la suprématie, Boss. || Avec ellipse de *il*. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, Boss. || Reste tel article à examiner, reste à faire attention, reste à savoir, etc. il reste à examiner tel article, à faire attention, à savoir, etc. || Reste, ainsi employé, se construit aussi avec *de*. Reste donc de conclure que, etc. Bourd. || Dans une soustraction, de sept ôtez cinq, il reste deux ou reste deux (non à deux, comme on le dit quelquefois fautivement). || Se rester à soi-même, conserver une juste estime de soi-même, une juste confiance en soi-même. || Persévérer dans telle ou telle situation. Il est resté stupéfait. Je resterai dans mon opinion, Dider. || Fig. et fam. Rester sur la bonne bouche, s'abstenir de tout après avoir pris quelque chose qui flatte le goût, et fig. s'arrêter après quelque chose d'agréable. || Il se dit aussi des choses qui demeurent. La victoire resta indécise. Cela m'est resté dans la mémoire. || Rester à quelqu'un, en parlant d'un parent, d'un ami que l'on conserve. || Il se dit aussi des choses que l'on garde. Le nom lui en est resté. || Demeurer dans le souvenir des hommes, garder sa renommée. Ces noms resteront. || En rester à, se borner à. || S'arrêter, ne pas poursuivre. Reprenons où nous en étions restés. || En mus. Faire une tenue. Rester sur une note, sur une syllabe. || T. de mar. Être situé. || C'est une faute de se servir de *rester* au lieu de *loger* ou *demeurer*. On dit : Il demeure dans telle rue, et non : Il reste dans telle rue.

RESTITUABLE, *adj*. Que l'on doit rendre. Somme restituable aux héritiers. || T. de palais. Qui peut être remis en son premier état.

RESTITUÉ, ÉE, *p. p.* de restituer. || Médaille restituée ou médaille de restitution, voy. restitution.

RESTITUER (lat. *restituere*), *v. a.* Rétablir, remettre dans son premier état; il se dit surtout de textes. Restituer un passage. || Restituer un ouvrage perdu, le refaire d'après les indications qui en restent. || En archit. Restituer un édifice, faire le plan, la représentation d'un édifice tel qu'il était dans son premier état. || T. de palais. Remettre une personne dans l'état où elle était avant un jugement, avant un acte qui est annulé. || Rendre ce qui a été pris ou ce qui est possédé indûment. Je te restituai d'abord ton patrimoine, Corn. || Absol. Restituez. || Restituer l'honneur à quelqu'un, lui rendre l'honneur. || Se restituer, *v. r.* Être remis en son premier état. || Revenir auprès de. Je suis pressé de me restituer à ceux qui me sont chers, Dider.

* **RESTITUTEUR** (lat. *restitutor*), *s. m.* Celui qui a retrouvé ou rétabli quelque passage d'un auteur ancien.

RESTITUTION (lat. *restitutio*), *s. f.* Action de rétablir, de remettre une chose en son premier état. La restitution d'un texte. || En archit. Représentation d'un monument tel qu'il était dans son premier état. || Médailles de restitution ou simplement restitutions, celles qui reproduisent des médailles précédemment frappées, et qui portent le nom de celui qui les a renouvelées; ou médailles qui rappellent le souvenir d'une ancienne famille ou de quelque empereur. Une restitution de Gallien. || T. de palais. Jugement qui relève quelqu'un d'un engagement qu'il avait contracté. || Action de restituer, de rendre ce qui est possédé indûment. || En astron. Retour d'une planète à son apside. || En phys. Mouvement de restitution, action par laquelle un corps élastique se rétablit dans son premier état.

RESTREINDRE (lat. *restringere*), *v. a.* Resserrer (sens propre peu usité). Restreindre un lien. || Absol. Médicament qui restreint. || Fig. Réduire à des limites plus étroites. Je restreins les crimes contre la tranquillité aux choses qui contiennent une simple lésion de police, Montesq. L'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent, Volt. || Se restreindre, *v. r.* Être serré davantage (sens peu usité). || Fig. Ce désir se restreint à ceux qui nous plaisent, Boss. || Se réduire, se borner à. Au présent seul l'homme doit se restreindre, J. B. Rouss. || Absol. Réduire sa dépense.

RESTREINT, EINTE, *p. p.* de restreindre.

RESTRICTIF, IVE (lat. *restrictum*, supin de *restringere*), *adj.* Qui restreint, qui limite. Une clause restrictive. Mesures restrictives de la liberté de la presse.

RESTRICTION (lat. *restrictio*), *s. f.* Condition qui restreint. Mettre des restrictions aux louanges. Se soumettre sans restriction. || Restriction mentale, voy. mental.

RESTRINGENT, ENTE (lat. *restringens*), *adj.* En méd. Qui a la propriété de resserrer une partie relâchée. Une eau restringente. || *S. m.* Un bon restringent.

RÉSULTANT, ANTE, *adj.* Qui résulte. Le bien résultant du mal. || T. de procédure. Les cas résultants du procès. || En mécanique, force résultante, force qui provient de la composition de plusieurs forces. || *S. f.* Résultante, force unique qu'on admet comme représentant plusieurs forces appliquées à un point donné. || En algèbre, équation qui représente une fonction quelconque des racines d'une équation proposée.

RÉSULTAT, *s. m.* Ce qui résulte d'une action, d'un fait, d'un principe, etc. Les résultats de cet événement sont incalculables. Le résultat d'une délibération.

RÉSULTER (lat. *resultare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens; il n'est usité qu'à l'infinitif et à la 3e pers. des autres temps. S'ensuivre, en parlant d'induction, de conséquences. Les faits qui résultent des informations. Il résulte de la discussion que... || Se dit des suites de certains événements, des effets de certaines causes. Du mal en a résulté. Il en est résulté du mal.

RÉSUMÉ, ÉE, *p. p.* de résumer. || *S. m.* Ce qui est resserré en peu de paroles. Le résumé de la cause. || Précis, abrégé. Un résumé d'histoire de France. || Au résumé, en résumé, *loc. adv.* En résumant, en récapitulant,

RÉSUMER (lat. *resumere*), *v. a.* Resserrer en peu de paroles ce qui a été dit ou écrit plus longuement. Résumer une discussion. || Se résumer, *v. r.* Reprendre brièvement ce qu'on a dit.

RÉSUMPTE (ré-zon-pt'. Lat. *thesis resumpta*), *s. f.* Ancien terme d'école. Acte qui se faisait par le nouveau docteur en théologie pour avoir suffrage aux assemblées de la faculté et jouir des droits de docteur.

RÉSUMPTÉ (ré-zon-pté), *adj. m.* Docteur résumpté, docteur qui a fait sa résumpte.

RÉSUMPTION (ré-zon-psion. Lat. *resumptio*), *s. f.* Terme didactique peu usité. Action de résumer.

RÉSURRECTION (lat. *resurrectio*), *s. f.* Retour de la mort à la vie. La résurrection des morts. || Fête que l'Église célèbre en mémoire de Jésus-Christ ressuscité. || Tableau ou estampe qui représente la résurrection de Jésus-Christ. Une belle Résurrection (avec une R majuscule). || Par exagération, guérison surprenante et inattendue. || Fig. Il se dit d'un ouvrage qui, mis de côté, reparait dans la publicité. || La résurrection des lettres et des arts, se dit des lettres et des arts qui reprennent vie.

RETABLE (lat. *re...* et *stabilis*), *s. m.* En archit. Lambris contre lequel est appuyé l'autel, et qui renferme ordinairement un tableau.

RÉTABLI, IE, *p. p.* de rétablir.

RÉTABLIR (*re...* et *établir*), *v. a.* Établir de nouveau. Rétablir des tributs. || Remettre une personne ou une chose en son premier ou dans un meilleur état. Rétablir sur le trône. Rétablir quelqu'un dans les bonnes grâces du roi. Rétablir la réputation, l'autorité de quelqu'un, le trône, l'empire, etc. || En jurispr. anc. Rétablir un homme dans sa bonne fâme et renommée, le réhabiliter. || Rétablir une terre, la remettre en valeur. || Rétablir la bataille, le combat, redonner l'avantage à des troupes qui l'avaient perdu. || Rétablir un passage d'un auteur, le restituer. || Remettre en santé. Le lait l'a rétabli. || Se rétablir, *v. r.* Revenir à son premier état. Le crédit commence à se rétablir. || Reprendre le crédit, la faveur dont on jouissait. || Recouvrer la santé. || Il se dit de même de la santé. Ma santé se rétablit.

RÉTABLISSEMENT, *s. m.* Action de rétablir; état d'une personne ou d'une chose rétablie. Le rétablissement de la santé. Le rétablissement du ministre. || Absol. Retour à la santé. Son rétablissement est lent.

RETAILLE (*ll* mouillées. Voy. *retailler*), *s. f.* Ce qu'on retranche d'une chose en la façonnant.

RETAILLÉ, ÉE, *p. p.* de retailler.

RETAILLER (*ll* mouillées. *Re...* et *tailler*), *v. a.* Tailler de nouveau. Retailler des arbres. || T. de menuiserie. Démonter et refaire un ouvrage. || T. de vitrier. Couper des carreaux pour les mettre à une autre mesure.

*** RÉTAMAGE**, *s. m.* Action de rétamer.

*** RÉTAMER** (*re...* et *étamer*), *v. a.* Pratiquer sur les casseroles qui en ont besoin l'opération de l'étamage.

*** RÉTAMEUR**, *s. m.* Ouvrier ambulant qui rétame.

RETAPÉ, ÉE, *p. p.* de retaper. || *S. m.* Un retapé, une coiffure en cheveux retapés.

RETAPER (*re...* et *taper*), *v. a.* Repousser en tapant. M. le duc d'Orléans fit ce qu'il put pour arrêter ses larmes et pour bien retaper ses yeux, ST-SIMON. || Remettre un chapeau à neuf. || Fig. et famil. Il a été bien retapé, il a été fort maltraité. || Retaper une perruque, la friser et la poudrer. || Retaper des cheveux, les peigner à rebours et les faire renfler.

RETARD (voy. *retarder*), *s. m.* Il se dit de ce qui est ou se fait trop tard. Un débiteur qui est en retard de payer. Vous êtes en retard. || Le retard d'une montre, d'une pendule, partie du mouvement qui sert à la retarder ou à l'avancer. || En harmonie, délai momentané que l'on met à frapper l'une des notes d'un accord, en prolongeant quelques instants la note de l'accord précédent, note dont celle qui est retardée forme la résolution.

RETARDATAIRE (*retarder*), *adj.* et *s. m.* Il se dit des contribuables en retard de payer, des conscrits qui ne se rendent pas à temps sous les drapeaux. || Fam. Il se dit de ceux qui arrivent trop tard à quelque chose.

*** RETARDATEUR, TRICE**, *adj.* dont l'Académie ne donne que le féminin. En phys. Qui rend plus lent le mouvement des corps. Force retardatrice.

RETARDATION (lat. *retardatio*), *s. f.* En phys. Ralentissement du mouvement d'un corps.

RETARDÉ, ÉE, *p. p.* de retarder.

RETARDEMENT, *s. m.* Action de rendre tardif. Ce que j'ai à vous dire ne veut point du tout de retardement, MOL. || État de ce qui est en retard, de ce qui tarde. Les retardements de la poste, SÉV. Cette accélération et ce retardement du mouvement de la lune, CONDILLAC.

RETARDER (*re...* et *tarder*), *v. a.* Remettre à un autre temps. Retarder son départ. || Être cause qu'une chose soit remise à un autre temps. Retarder la ruine de l'empire. || Rendre plus lent, empêcher d'agir immédiatement, en parlant des personnes. Mais quels soins désormais peuvent me retarder ? RAC. || Il se dit des choses. La raison n'est jamais retardée dans ses progrès que par les vices du gouvernement, CONDILLAC. || Retarder une horloge, une montre, faire qu'elle marque une heure moins avancée ; et aussi faire qu'elle aille moins vite. || En mus. On retarde dans un accord une note consonnante par une note prise dans l'accord précédent. || *V. n.* Remettre à un autre temps. Le roi dit qu'il y avait cinq ans qu'il retardait de venir à Chantilly, SÉV. || Aller trop lentement, en parlant d'une horloge, d'une montre. || On dit de même : Je retarde de cinq minutes. || La lune retarde tous les jours de trois quarts d'heure, elle paraît tous les jours trois quarts d'heure plus tard. || On dit dans le même sens : La marée retarde. || La fièvre retarde, se dit d'une fièvre intermittente dont l'accès vient plus tard qu'il n'était venu le jour précédent. || Se retarder, *v. r.* Être retardé, être remis.

*** RETÂTER** (*re...* et *tâter*), *v. a.* Tâter de nouveau. || Remanier, corriger. || Fig. S'enquérir avec mystère. Retâter quelqu'un pour une affaire. || *V. n.* Goûter une seconde fois. Retâter d'un livre, d'une médecine, etc.

RETEINDRE, *v. a.* Teindre de nouveau.

RETEINT, EINTE, *p. p.* de reteindre.

RETENDRE (*re...* et *tendre*), *v. a.* Tendre de nouveau.

RETENDU, UE, *p. p.* de retendre.

RETENIR (*re...* et *tenir*), *v. a.* Tenir encore une fois, ravoir. Je voudrais bien retenir l'argent que je lui ai prêté. Il voudrait bien retenir ce qu'il a dit, il voudrait ne l'avoir pas dit. || Garder par devers soi ce qui est à un autre. Retenir le bien d'autrui. || Ne point se dessaisir d'une chose, la garder toujours. Retenir l'empire. || En parlant des habitudes, des qualités bonnes ou mauvaises, des observances, ne point perdre. Retenir l'accent de son pays. || Prélever, déduire d'une somme. En me payant il a retenu la somme qu'il m'avait prêtée. || Réserver. Il a donné son bien, mais il en a retenu l'usufruit. || T. de procédure. Retenir une cause, se dit des juges qui décident qu'une cause est de leur compétence. || Il signifie aussi la conserver au rôle pour qu'elle soit jugée à son rang et sans délai. || En arithm. Retenir un ou plusieurs chiffres, les réserver pour les rejoindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après. || S'assurer par précaution de ce qu'un autre aurait pu prendre. Retenir un appartement, un domestique, une place, etc. || Retenir date, indiquer à quelqu'un un jour, une époque où l'on exigera de lui telle chose. || Ne pas laisser aller, en parlant des choses qu'on arrête, qui sont arrêtées. Des citernes qui ne peuvent retenir l'eau. C'est une chaussée qui suit les bords de la Loire et retient cette rivière dans son lit, LA FONT. || Garder dans son corps. Retenir son urine. || Retenir son haleine, ne pas la laisser sortir. || On dit de même : Retenir ses soupirs, ses larmes. || Retenir le rire, s'empêcher de rire. || Retenir sa langue, ne pas se laisser aller à parler, à trop parler. || Arrêter, ne pas laisser aller, en parlant des personnes. Il ne m'a retenu que pour parler de vous, RAC. Retenir en prison. || Retenir à dîner, à coucher, garder quelqu'un pour qu'il dîne, qu'il couche dans la maison. || Il se dit aussi des choses qui font séjourner, qui arrêtent. Ce rhume l'a retenu dans sa chambre. La goutte le retient au lit. || Empêcher de sortir. || Fig. Ils retiennent la vérité dans l'injustice, MASS. || Empêcher d'avancer, de cheminer. J'ai beau vouloir retenir le temps, c'est lui qui m'entraîne, SÉV. || Fixer, empêcher de tomber. Soulever et retenir un rideau. Retenir une poutre avec un lien de fer. || S'opposer à l'effet prochain d'une action. Il serait tombé dans le précipice, si je ne l'eusse retenu. || Fig. Le bruit de son trépas D'un vainqueur trop crédule a retenu le bras, RAC. || Réprimer, modérer, empêcher, en parlant des personnes. La crainte des peines les retient. Retenir les hommes dans le devoir. || Il se dit des sentiments que l'on contient. Retenir sa colère. || Retenir avec *de* et un infinitif. Cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile, J. J. ROUSS. || Retenir dans, imposer, prescrire. La crainte de renouveler vos peines m'a retenu dans un silence que je crois que vous avez entendu, SÉV. || Absol. Retenir quelqu'un, lui faire observer la discrétion, des ménagements. || Mettre, garder dans sa mémoire. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers, VOLT. || Retenir que. Retenons bien que les objets extérieurs ne renferment rien d'agréable ni de fâcheux, MALEBR. || Absol. Se dit des chevaux qui sont au timon ou dans les limons, et qui empêchent la voiture d'aller trop vite à une descente.

SE RETENIR, *v. r.* S'empêcher de tomber. Il se retint aux crins du cheval. || S'arrêter avec effort. Il se retint au bord du précipice. || Fig. Se modérer. Cela me parut si horrible que j'eus peine à me retenir, PASC. || Se dit des sentiments dans le même sens. Croyez-moi, les épanchements de l'amitié se retiennent devant un témoin quel qu'il soit, J. J. ROUSS. || Différer de satisfaire aux besoins, aux mouvements naturels. Retenez-vous, vous ne pouvez pleurer ici. || Être gardé dans la mémoire.

RÉTENTION (lat. *retentio*), *s. f.* En jurispr. Droit de rétention, faculté accordée à certains créanciers de retenir la chose qui est entre leurs mains, jusqu'à parfait payement de ce qui leur est dû. || Réservation. Rétention d'une pension sur un bénéfice. || Rétention d'une cause, action des juges qui, décidant que la connaissance d'une cause leur appartient, la retiennent ; et aussi décision par laquelle une cause est conservée au rôle et en son rang. || En méd. Rétention d'urine ou simplement rétention, accumulation de l'urine dans la vessie.

RÉTENTIONNAIRE, *s. m.* En jurispr. Celui qui retient entre les mains ce qui appartient à d'autres.

RETENTIR (*re...* et anc. fr. *tentir*, du lat. *tinnitus*, *v. n.* Rendre, renvoyer un son éclatant. De nos cris douloureux la plaine retentit, RAC. || Fig. Tout retentit du bruit de ses exploits. || Faire ou produire un bruit éclatant. Le tonnerre, la trompette a retenti. || Fig. Ses louanges retentissent partout. Je voudrais que le récit de toutes les injustices retentît sans cesse à toutes les oreilles, VOLT. || Fig. Retentir dans l'âme, dans le cœur, se dit de paroles, de cris qui font une forte impression sur l'âme.

RETENTISSANT, ANTE, *adj.* Qui retentit. Voûte retentissante. Des mots retentissants.

retiré, vivre
oin du com-
gue. La vie
plaît à la re-
toujours re-
mmunicatif.
decin retiré.
ré.
e reprendre
tracture.
ouveau. Re-
rière ce qui
rer sa main.
Par extens.
neste, Corn.
'air dans sa
. Faire aller
rement, une
ré la jambe.
l'endroit où
e l'argent de
ombeau, sau-
il est mort.
gle. || Reti-
mis au jeu.
l'on courait
l'ôter de l'af-
aite, refuge.
'il y eût per-
nez lui, Saci.
e les biens de
eillir, en par-
omme de sa
veur sa pai-
nitié, sa con-
e de la dévo-
r. Retirer son
r d'une pro-
Retirer quel-
ecueillir, ob-
r de la gloire
honte de sa
une terre.
irer au sort,
le reflux.
carter. || Avec
is d'ici, vous
tre manière,
e le jeu. || Se
le jeu après
mil. Se reti-
versation, le
cès, et sans
Rentrer chez
inet. || Absol.
ur n'en plus
e heure. || Ne
, etc. || Se re-
a liaison avec
n grâce. || Se
retirer d'une
ion, un genre
, du barreau,
||Avec ellipse
ents qu'il me
raient retirer.
le commerce
oins dissipée.
Se mettre en
ur s'y établir,
en province.
oi-même, n'a-
| Se réfugier,
se retira dans
parlant d'une
ière, se cou-
i; vers mon
raccourcir. Le
ession du pro-

ersonnel. Le feu fait retirer le parchemin. || Ren-
ans le lit, en parlant d'eaux débordées. La mer
retirée de Rosette, de Ravenne, d'Aigues-Mortes,
|| La mer se retire, la marée descend. || Être re-
Une parole donnée ne doit point se retirer.
TIVETÉ ou **RÉTIVITÉ**, *s. f.* Défaut consistant à être
en parlant d'un cheval. || Fig. Humeur rétive.
TOMBÉ, ÉE, *p. p.* de retomber.
TOMBÉE, *s. f.* En archit. Portion d'une voûte ou
arcade qu'on peut poser sans cintre.
TOMBER (*re...* et *tomber*), *v. n.* Se conjugue avec
ou *avoir*, suivant le sens. Tomber de nouveau.
ber après s'être élevé. La balle est retombée.
Retomber dans l'oubli, être oublié de nouveau.
ber après avoir fait un mouvement pour se dres-
Il se dit de draperies, de cheveux qui pendent.
ongs cheveux retombaient sur son visage. || Être
é de nouveau d'une maladie dont on se croyait
Retomber dans son rhumatisme. || On dit de
: Retomber malade. || Absol. On dit que le pré-
Hénault est fort malade; il semble qu'il re-
bien souvent, Volt. || Tomber de nouveau en de
aises situations. Retomber dans la misère. || Éprou-
ne seconde chute, en des choses morales. Mentor
en que Télémaque allait retomber dans toutes ses
sses, Fén. || On dit : Retomber de. Retomber de
e dans le monde, Pasc. || Retomber à, avec un
if, commettre de nouveau la faute de. Vous retom-
oujours à confondre, etc. Fén. || Absol. L'état de
me qui retombe devient pire que le premier, Boss.
ejeter sur pour attaquer. Bajazet, laissant derrière
onstantinople, comme une proie sur laquelle il
retomber, s'avance au milieu de la Hongrie, Volt.
omber sur quelqu'un, recourir de nouveau à lui.
prendre à, attribuer à. || Retomber sur soi-
, sur sa conscience, être mis en présence de ce
ressent, de ce qu'on éprouve. || Retomber sur le
se dit de quelque chose de douloureux qui re-
nous affliger. L'affreuse vérité retombait sur son
Delille. || Retomber dans, se confondre avec.
uelle fatalité le système de Malebranche paraît-il
ber dans celui de Spinosa? Volt. || Tomber de
au sous l'autorité d'autrui. || Il se dit de quelque
e quelque dommage, de quelque charge, de quelque
, etc. Le mal que l'homme fait retombe sur lui,
ouss. || Le sang qu'il a versé retombera sur sa tête,
puni du meurtre qu'il a commis. || Il se dit aussi
ses favorables. Cet honneur retombe sur nous.
TONDRE (*re...* et *tondre*), *v. a.* Tondre de nou-
|| En archit. Retrancher les ornements de mau-
oût; rendre les arêtes plus vives.
TONDU, UE, *p. p.* de retondre.
TORDEMENT, *s. m.* Action de retordre; résultat
te action; il se dit surtout en parlant des soies.
TORDRE (*re...* et *tordre*), *v. a.* Tordre de nou-
|| En parlant du fil ou de la ficelle, tordre deux
s brins ensemble.
TORDU, UE, *p. p.* de retordre.
TORQUÉ, ÉE, *p. p.* de rétorquer.
TORQUER (lat. *retorquere*), *v. a.* Tourner contre
versaire les raisons, les arguments dont il s'est
|| Se rétorquer, *v. r.* Etre rétorqué.
ORS, ORSE (re-tor. Anc. part. de *retordre*), *adj.*
té retordu. Du fil retors. || Fig. Sens retors, si-
tion alambiquée, recherchée. || *S. m.* Le retors,
ond tors donné au fil. || Qui est tordu en forme de
t. Bec retors. || Fig. Un homme retors, un homme
ificieux. || *Subst.* Un vieux retors.
ORSION (lat. *retorsum*, supin de *retorquere*), *s. f.*
de rétorquer. || Sorte de représaille qui consiste
ir, à l'égard des étrangers résidant chez nous
nt des rapports avec nous, la même législation
gouvernement de ces mêmes étrangers établit
on pays à l'égard de nos nationaux.
ORTE (lat. *retortus*), *s. f.* Syn. vieilli de cornue.
ORTILLER, *v. a.* Tortiller de nouveau.
OUCHE, *s. f.* Partie repeinte d'un tableau. || En
e. Reprise au burin des tailles à demi usées.
OUCHÉ, ÉE, *p. p.* de retoucher.

RETOUCHER (*re...* et *toucher*), *v. n.* Toucher de nouveau. || *Act.* Retoucher la même corde, J. J. Rouss. || Corriger par de nouvelles touches. Retoucher à un livre. L'Église n'a jamais retouché à ses décisions, Boss. || *V. a.* En peint. Revenir sur un tableau, le corriger, y faire des changements. || Retoucher une planche, repasser le burin sur une planche gravée qui commence à être usée. || Il se dit des œuvres littéraires ou autres. Retouchant un endroit, Boil. || Absol. Il faut avec un soin extrême Corriger, expier sa facilité même, Retoucher en un mot, Collin d'Harlev. || Revenir sur. Des choses rebattues qu'il ne faudrait plus retoucher, Boss.

RETOUR (*re...* et *tour*), *s. m.* Tour contraire, tour multiplié; en ce sens, il ne se dit qu'au pluriel et joint au mot tour. Les tours et retours d'un labyrinthe. || Fig. Après maint entretien, maints tours et maints retours, Régnier. || T. milit. Retours de la tranchée, coudes et obliquités que forment les lignes de la tranchée. || T. de vénerie. Action du cerf qui revient sur les mêmes voies, pour dérouter les chiens. || Fig. Ruse, artifice. L'amour-propre abonde en retours, *Dict. de l'Acad.* || Action de revenir, de retourner. || Esprit de retour, voy. esprit. || Être sur son retour, être près de partir pour retourner. || T. milit. Retour offensif, se dit d'un corps de troupes qui, battant en retraite, s'arrête et attaque à son tour. || Retour de la marée, mouvement de la mer qui, après avoir été entraînée par le reflux, est ramenée au rivage par le flux. || Arrivée au lieu d'où l'on était parti. Le retour d'un courrier. || Elliptiq. De retour chez moi. || Faire son retour, se dit d'un navire qui revient au lieu de son départ. || Retour de noces, repas offert aux mariés dans les jours qui suivent les noces. || Il se dit d'exilés, de bannis qui rentrent dans leur patrie. || T. de douanes. Réimportation de marchandises invendues. || Les retours d'un navire, les marchandises qu'il a rapportées, en échange de celles qu'il avait portées, et les bénéfices qui en résultent. || T. de banque. Retour sans frais, indication qui se place au bas d'un effet de commerce, pour éviter les poursuites en cas de non-payement. || Au trictrac, jan de retour, voy. jan. || En archit. Encoignure d'un bâtiment, angle formé par une partie de construction qui fait saillie en avant d'une autre. || Profil d'un entablement, d'une corniche qui ressaute. || Retour d'équerre, retour à angle droit. || En retour, se dit dans le langage général de ce qui est disposé comme un retour d'équerre. || En phys. Choc en retour, se dit de l'effet de la foudre, qui part non du nuage électrique, mais de la terre. || En jurispr. Droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants, lorsque ceux-ci viennent à mourir sans enfants. || Faire retour, revenir par droit de retour. || Répétition. Le retour des mêmes sons. || Fig. Action de repasser d'une chose à une autre. Le retour de la colère au calme. || Action de revenir à. Je te dois mon retour à la vie. || Il se dit des choses qui reviennent. Le retour du printemps, de la fièvre, etc. || Retour de jeunesse, ce qui ragaillardit une personne âgée, lui rappelle ses jeunes années. || Un retour de conscience, un remords de la conscience. || Rentrée dans les emplois. Son retour aux affaires. || Retour d'une âme à Dieu, action d'un pécheur qui se convertit. Faire un retour à Dieu, vers Dieu. || Retour sur soi-même, sérieuse réflexion sur sa conduite; et aussi satisfaction intérieure de soi. || Réflexions, vue rétrospective. Que le moindre retour vers nos belles années Jette alors d'amertume en nos âmes gênées! Corn. || Regret. Ces retours vers la vie qui font la peine de ceux qui meurent, La Font. || Changement, vicissitude des affaires. Les plus grandes prospérités ont toujours ici-bas des retours à craindre, Mass. || Il se dit des maladies qui tendent à guérison. La pneumonie est sur son retour. || Changement moral, changement de dispositions. J'attends, sans m'ébranler, les retours du vulgaire, Volt. || Retour de l'opinion, changement dans l'opinion qui devient plus favorable à une personne ou à une chose. || Famil. Avoir de fâcheux retours, être bizarre, quinteux. || L'âge de retour, période de la vie humaine où la vigueur commence à décroître et la vieillesse à approcher. || On dit de même : Le retour de l'âge. || Être sur

le retour, sur son retour, commencer à vieillir. || Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. Que me donnerez-vous de retour, en retour? || Fig. Réciprocité de sentiments, de services, etc. N'aimer personne sincèrement, et par un retour qui est infaillible, n'être aimé sincèrement de personne, Bourd. || Actes par lesquels on manifeste son désir de réconciliation. J'attendais en secret le retour d'un parjure, Rac. || Sans retour, *loc. adv.* À jamais, pour toujours. Un exil sans retour, Volt. || Sans retour, se dit aussi de passions violentes dont on ne se dépouille jamais. Jaloux sans retour, Rac.

RETOURNE (voy. *retourner*), *s. f.* Carte qu'on retourne à certains jeux. La retourne est de pique.

RETOURNÉ, ÉE, *p. p.* de retourner.

* **RETOURNEMENT**, *s. m.* Action de retourner, de tourner en un autre sens, et résultat de cette action.

RETOURNER (*re...* et *tourner*), *v. a.* Tourner dans un autre sens. Retourner une rôtie, une carte, etc. || Retourner un habit, le refaire en mettant en dehors l'envers du drap. || Retourner cœur, pique, etc. se dit, à certains jeux, de la carte qu'on retourne, après que tous les joueurs ont eu les cartes qu'ils devaient avoir. || Impers. et neutralement. Il retourne cœur. De quoi retourne-t-il? || Fig. et famil. Vous ne savez pas de quoi il retourne, vous ne savez ce qui se passe. || T. de tailleur de pierres. Retourner une pierre, lui faire un second parement opposé au premier, de sorte qu'ils soient parallèles entre eux. || Retourner la salade, la remuer dans le saladier, jusqu'à ce qu'elle ait bien pris tout l'assaisonnement. || Retourner le sol, le bêcher profondément. || Retourner de la luzerne, du gazon, bêcher un terrain semé de luzerne, de gazon. || Tourner en arrière. Retourner la tête. || Fig. et famil. Retourner quelqu'un, le faire changer d'avis, de parti. || On dit de même : Il s'est laissé retourner. || Tourner et retourner quelqu'un de tous sens, prendre différents biais pour le faire parler. || Retourner quelqu'un, lui causer une vive émotion. || Tourner et retourner quelque chose, l'examiner à différents points de vue. || Retourner une chose, la redire de plusieurs façons différentes. || Rétorquer. Celui qui se sert d'un dilemme doit prendre garde qu'on ne le puisse retourner contre lui-même, *Log. de Port-Royal.* || Retourner des effets de commerce, des marchandises, les renvoyer à un correspondant.

Retourner, *v. n.* Se conjugue avec *être*, rarement avec *avoir;* cependant il y en a des exemples. J'ai retourné depuis à Versailles, Sév. || Aller de nouveau dans un lieu. Retourner en arrière. || Aller là d'où on était venu. Il lui fallut à jeun retourner au logis, la Font. || Retourner, avec un infinitif. Retournez dès ce jour apprendre à Corbulon Comme on reçoit ici les ordres de Néron, Crébillon. || Il se dit de ce qui est comparé à un retour. Rome... Au temps de ses consuls croit être retournée, Rac. || Retourner en arrière, renoncer à une entreprise dont on est rebuté. || Retourner à Dieu, se convertir. || Retourner à, recommencer à. Retourner au travail, au combat, etc. || Par manière de réprimande. N'y retournez plus, ne retombez plus dans la même faute. || S'occuper de nouveau de, penser à, parler de. Retourner sur le passé. || Retourner sur, retomber sur. Et souvent la perfidie Retourne sur son auteur, la Font. || Dans un sens opposé. Toutes les louanges que je lui donne retournent à Dieu, qui en est la source, Fléch. || Être renvoyé, être répété, être mentionné dans une réponse. Voilà bien des folies que je ne voudrais dire qu'à vous... je vous prie que cela ne retourne jamais, Sév. || Être restitué à, faire retour à. Terres qui doivent retourner au propriétaire qui en a disposé.

Se retourner, *v. r.* Se tourner dans un autre sens. || Regarder derrière soi. Se retourner dans son lit. || Fig. Dégoûtés du monde et de nous-mêmes, nous nous sommes souvent retournés vers le Seigneur, Mass. || Fig. et famil. Prendre d'autres mesures. Et je voulus après cette aventure Me retourner vers la magistrature, Volt. || Absol. Il saura bien se retourner. || S'en retourner, s'en aller. || Ne dites pas : Je me suis en retourné ; mais : Je m'en suis retourné.

RETRACÉ, ÉE, *p. p.* de retracer.

* **RETRACEMENT**, *s. m.* Action de retracer.

RETRACER (*re...* et *tracer*), *v. a.* Tracer de nouveau ou d'une manière nouvelle. Retracer une allée. || Fig. Rappeler le souvenir, renouveler la mémoire. || Se retracer, retracer à soi, rappeler dans sa mémoire. || Se retracer, *v. r.* Être rappelé dans la mémoire.

RÉTRACTATION (lat. *retractatio*), *s. f.* Désaveu formel de ce qu'on a fait, dit ou écrit.

RÉTRACTÉ, ÉE, *p. p.* des verbes rétracter.

RÉTRACTER (lat. *retractare*), *v. a.* Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée ; désavouer, se dédire. Rétracter ses erreurs, ses promesses, etc. || Rétracter un don, annuler un don qu'on avait fait. || Se rétracter, *v. r.* Se dédire, faire une rétractation.

* **RÉTRACTER (SE)**, *v. r.* En méd. Devenir raccourci par une lésion persistante des muscles, des tendons.

RÉTRACTILE, *adj.* En hist. natur. Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans. Les ongles des animaux du genre chat sont rétractiles. || On dit dans un sens analogue : Force, mouvement rétractile.

RÉTRACTILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est rétractile.

RÉTRACTION (lat. *retractio*), *s. f.* En hist. natur. État d'une partie rétractile, d'une partie retirée. || En méd. État d'une partie qui est revenue sur elle-même, et qui a perdu une partie de ses dimensions normales.

* **RETRADUIRE**, *v. a.* Traduire de nouveau.

RETRAIRE (lat. *retrahere*), *v. a.* En jurispr. Exercer un retrait. || On dit plus souvent retirer.

* **RETRAIT** (*retraire*), *s. m.* Tendance graduelle qu'a la mer, dans certains parages, à abandonner les côtes.

RETRAIT (*retraire*), *s. m.* Syn. peu usité de lieu d'aisances. || Dans le moyen âge, appartement retiré, réservé, cabinet privé où on faisait sa toilette.

RETRAIT, *s. m.* En jurispr. Action de retirer un héritage qui avait été vendu. || Action de retirer un projet présenté à une assemblée. || Action de retirer une somme placée à la caisse d'épargne. || Retrait d'emploi, suspension d'emploi, à l'égard d'un officier.

RETRAIT, *s. m.* Rapprochement des molécules d'un corps, diminution de son volume par l'action du froid.

RETRAIT, AITE, *p. p.* de retraire. Héritage retrait.

RETRAIT, AITE (*p. p.* de *retraire*), *adj.* Qui s'est retiré, contracté. Il ne se dit que dans les locutions suivantes : Bois retrait, bois dont les fibres se retirent par le desséchement; Blé retrait, blé qui, non encore mûr et surpris par une température trop chaude et trop sèche, se resserre et demeure imparfait. || En blas. Se dit des pièces qui n'avancent pas jusqu'au bord de l'écu.

RETRAITE (*p. p.* de *retraire*), *s. f.* Action de se retirer. Monsieur, il faut faire retraite, Mol. Le peuple fit cette retraite fameuse au mont Aventin, Boss. || T. d'escrime. Mouvement en arrière, par lequel on se met hors de l'atteinte des bottes que porte l'adversaire. || Marche rétrograde d'un corps de troupes qui se retire devant l'ennemi. || Battre en retraite, se retirer, et fig. céder. || Obligation où sont les gens de guerre de rentrer à une certaine heure ; signal qu'on leur donne en conséquence. Le tambour a battu la retraite. Sonner la retraite. || Fig. Sonner la retraite, donner le signal de se retirer. || T. de vénerie. Fanfare composée pour la retraite. Sonner la retraite, rappeler les chiens. || Il se dit des eaux qui rentrent dans leur lit. || Action de se retirer du monde, de la cour, des affaires, des emplois, du théâtre, etc. || L'état d'une personne retirée des affaires, éloignée du monde, vivant à la campagne. Aimer la retraite. || Éloignement momentané du monde, pour se livrer à des exercices de piété. Être en retraite. Faire une retraite. || Le lieu où l'on se retire. || Lieu de refuge. La racaille dans les trous Trouva sa retraite prête, la Font. || Fig. La guerre, les périls sont vos seules retraites, Rac. || Lieu où l'on se cache, se dérobe. Le monde ne serait plus qu'une retraite de voleurs, Bourd. Cette caverne était la retraite des bêtes farouches, Fén. || Emploi tranquille, ou pension, ou récompense qu'on accorde à quelqu'un qui se retire d'un service ; il se dit surtout en parlant des militaires et des employés d'administration. || On dit de même : Pension de retraite. || En archit. Quantité dont on diminue l'épaisseur d'un mur dont la face extérieure peut être verticale. || Diminution de volume d'un corps qui se sèche. Au feu, l'argile pure prend la retraite, Buff.

RETRAITE (*re*... et *traite*), *s. f.* T. de commerce. Traite faite après le protêt d'une lettre de change sur le dernier endosseur. || Lettre de change qu'un négociant tire sur un autre négociant qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ, ÉE, *adj.* Qui est à la retraite, qui a une pension de retraite. || *Subst.* Un retraité.

* **RETRAITER,** *v. a.* Mettre à la retraite.

RETRANCHÉ, ÉE, *p. p.* de retrancher. || Défendu par des fortifications. Camp retranché.

RETRANCHEMENT (*retrancher*), *s. m.* Suppression de quelque partie d'un tout. Le retranchement de quelques jours sur notre vie, du bois superflu, d'une scène, etc. || Il se dit quelquefois pour suppression totale. Le retranchement d'une pension, des abus, etc. || En gramm. Suppression de lettres ou de syllabes dans un mot, de mots dans une phrase. || Économie, réduction de dépense. || Réduction dans les rentes que l'État payait. || Suppression de certaines avances ou saillies dans les rues et sur les chemins publics. || Espace retranché d'un plus grand. Son domestique couche dans un retranchement. || T. de guerre. Disposition employée pour couvrir les défenseurs d'une position et arrêter les assaillants. || Obstacle naturel, comme un ravin, un bois, un cours d'eau, etc. servant à se retrancher. || Fig. Les défenses, les arguments dont on use. Il ne lui resta aucun retranchement à son erreur, Boss. || Forcer quelqu'un dans ses retranchements, dans ses derniers retranchements, dans son dernier retranchement, détruire ses plus fortes raisons.

RETRANCHER (*re*... et *trancher*), *v. a.* Ôter quelque chose d'un tout. Retrancher des branches. || Il se construit avec la préposition *de* ou *à*. Retrancher des rameaux à un arbre. Je ne puis rien retrancher de ce que j'ai dit. || On ne se sert que de *à* quand le régime indirect est une personne. Celui à qui on ne peut rien retrancher n'a rien dit que de parfait, Fén. || Ôter entièrement. Retrancher une pension. Je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes, que de vouloir les retrancher entièrement, Mol. || Absol. Plus on retranche en prose, en vers, moins on fait de sottises, Volt. || Les médecins lui ont retranché le vin, ils lui ont interdit l'usage du vin. || Il se dit quelquefois des amputations chirurgicales. Retrancher un doigt surnuméraire. || Faire des réductions, des économies. Retrancher une dépense. || Absol. Retrancher sur ce que l'on donne. || Se retrancher quelque chose, retrancher, ôter quelque chose à soi-même. || Retrancher quelqu'un, le supprimer, le faire disparaître. Dieu rejeta sa race [de Cambyse], Le retrancha lui-même et vous mit en sa place, Rac. || Retrancher de la communion des fidèles, excommunier. || Réduire à, borner à. Je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner, Mol. || T. de guerre. Fortifier par des retranchements. || Se retrancher à, *v. r.* Se réduire à, se restreindre à. Il s'est retranché à ne plus voir que peu de monde. || Absol. Se retrancher, faire des économies. || T. de guerre. Se fortifier par des retranchements. || On dit de même : Se retrancher derrière une haie, derrière un mur, etc. || Il se dit aussi d'une position que l'on prend comme une espèce de fortification. Il se retrancha dans le fond de l'appartement. || Fig. Borner sa défense, son attitude à... Il se retranche dans la dignité du silence, Marmontel. C'est en vain que vous vous retranchez sur une fausse modestie, Mol.

* **RETRANSCRIRE,** *v. a.* Transcrire de nouveau.

RETRAVAILLÉ, ÉE, *p. p.* de retravailler.

RETRAVAILLER (*re*... et *travailler*), *v. n.* Travailler de nouveau. Racine va retravailler à une autre tragédie, Sév. || *V. a.* Corriger, refaire par un nouveau travail.

RETRAYANT, ANTE (p. prés. de *retraire*), *s. m.* et *f.* T. de pratique. Celui, celle qui exerce un retrait.

RÊTRE, *s. m.* Voy. reître.

RÉTRÉCI, IE, *p. p.* de rétrécir. || Fig. Qui a peu de portée, d'étendue. Esprit rétréci.

RÉTRÉCIR (*re*... et *étrécir*), *v. a.* Rendre plus étroit. Rétrécir une rue, un habit, etc. || Donner moins de portée, moins d'étendue. Cette occupation de nous-mêmes rétrécit notre cœur, Fén. || *V. n.* Devenir plus étroit. Cette toile a rétréci au blanchissage. || Se rétrécir, *v. r.* Devenir plus étroit. || Fig. Avoir moins de portée, d'étendue.

RÉTRÉCISSEMENT, *s. m.* Action par laquelle une chose est rétrécie ; état d'une chose rétrécie. || En méd. Resserrement, diminution d'une cavité ou d'un conduit. || Absol. Rétrécissement du canal de l'urètre.

RETREMPÉ, ÉE, *p. p.* de retremper.

RETREMPER, *v. a.* Tremper de nouveau. Retremper du linge dans l'eau, de l'acier, etc. || Fig. Donner une nouvelle trempe, une nouvelle vigueur. L'adversité a retrempé son âme. || Se retremper, *v. r.* Reprendre de l force, de l'énergie.

RÉTRIBUÉ, ÉE, *p. p.* de rétribuer.

RÉTRIBUER (lat. *retribuere*), *v. a.* Donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite.

* **RÉTRIBUTEUR** (lat. *retributor*), *s. m.* Celui qui rétribue.

RÉTRIBUTION (lat. *retributio*), *s. f.* Salaire, récompense d'un travail, d'une peine, d'un service.

RÉTROACTIF, IVE (voy. *rétroagir*), *adj.* Qui agit sur le passé. La loi n'a point d'effet rétroactif.

RÉTROACTION (voy. *rétroagir*), *s. f.* L'action d'une chose dont le pouvoir ou l'influence remonte au passé.

* **RÉTROACTIVEMENT,** *adv.* D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est rétroactif. La rétroactivité d'une loi.

* **RÉTROAGIR** (lat. *retroagere*), *v. n.* Opérer rétroactivement ; avoir une force rétroactive.

RÉTROCÉDÉ, ÉE, *p. p.* de rétrocéder.

RÉTROCÉDER (lat. *retrocedere*), *v. a.* En jurispr. Céder quelque droit qu'on avait acquis par transport, et qu'on rend à celui de qui on l'avait reçu.

RÉTROCESSION, *s. f.* En jurispr. Acte par lequel on rétrocède. || En méd. Action de se tourner en dedans, en parlant d'une maladie dont le transport se fait sur un organe intérieur. La rétrocession d'un exanthème.

RÉTROGRADATION (lat. *retrogradatio*), *s. f.* Mouvement rétrograde, mouvement en arrière. || En astron. Action de rétrograder, c'est-à-dire d'aller contre l'ordre des signes du zodiaque. La rétrogradation de Jupiter. || Il se dit aussi du mouvement des équinoxes. || Fig. Mesure, tendance politique par laquelle on cherche à rétablir un passé incompatible avec le présent.

RÉTROGRADE (lat. *retrogradus*), *adj.* Qui va en arrière. Marche rétrograde. || En méc. Se dit d'une action par laquelle un corps se meut en sens contraire de sa direction primitive. || Phrases ou vers rétrogrades, phrases, vers qui présentent les mêmes mots quand on les lit à rebours. || En parlant des corps célestes et du mouvement des équinoxes, qui va ou parait aller contre l'ordre des signes du zodiaque, c'est-à-dire d'orient en occident. || Fig. Qui veut rétablir le passé. Une politique, un homme rétrograde. || *Subst.* Un rétrograde.

RÉTROGRADER (lat. *retrogradare*), *v. n.* Retourner, marcher en arrière. || Suivre un ordre rétrograde. || En astron. Se mouvoir contre l'ordre des signes du zodiaque, c'est-à-dire d'orient en occident. || Fig. Perdre ce qu'on avait acquis, appris. Cet écolier rétrograde.

* **RÉTROSPECTIF, IVE** (lat. *retrospicere*), *adj.* Néolog. Qui regarde en arrière. || Qui décrit des événements passés, en parlant du présent. Méthode rétrospective.

* **RÉTROSPECTIVEMENT,** *adv.* D'une manière rétrospective.

RETROUSSÉ, ÉE, *p. p.* de retrousser. || Avoir le bras retroussé jusqu'au coude, avoir ses manches retroussées, de manière que le bras soit nu jusqu'au coude. || Nez retroussé, nez dont le bout est un peu relevé. || Ce cheval a les flancs retroussés, il a les flancs creux.

RETROUSSEMENT, *s. m.* Action de retrousser ; résultat de cette action. Le retroussement de la moustache, d'une robe, etc. || Absol. Action de retrousser la robe.

RETROUSSER (*re*... et *trousser*), *v. a.* Relever en haut ce qui est détroussé. Retroussez votre manteau. || Simplement relever. Retrousser ses cheveux, sa moustache. || Se retrousser, *v. r.* Retrousser ses vêtements.

RETROUSSIS (re-trou-si), *s. m.* Partie retroussée du bord d'un chapeau à l'ancienne mode, à la Henri IV. || Partie retroussée des pans ou basques d'un uniforme. || Pièce de cuir jaune rabattue sur le haut des bottes. Bottes à retroussis ; on dit plus souvent bottes à revers.

RETROUVÉ, ÉE, *p. p.* de retrouver.

RETROUVER (*re*... et *trouver*), *v. a.* Trouver de nouveau. || Trouver une personne, une chose qui avait été perdue. || Trouver ce qu'on a oublié, perdu de vue. Retrouver son chemin. || Trouver une personne dont on a été longtemps séparé. || Reprendre, regagner. J'ai retrouvé toute ma vigueur. || Trouver une personne ou une chose qui dédommage, qui tient lieu de celle qu'on a perdue. L'orphelin retrouve en lui un père. || Avec *aller*, il signifie retourner vers quelqu'un. Allons retrouver Calypso, Fén. || Fig. Reconnaître. On ne retrouve plus Corneille dans ses derniers ouvrages. || Se retrouver, *v. r.* Être retrouvé. || Être de nouveau dans un certain état. Se retrouver dans l'embarras. || Revenir, reparaître en un lieu. || Se trouver avec une personne dont on était séparé. || Retrouver son chemin après s'être égaré. || Fig. Revenir de son trouble. || Se reconnaître.

RETS (rê. Lat. *rete*), *s. m.* Filet pour prendre du poisson, du gibier. || Fig. Tout ce qui sert à saisir, à prendre l'esprit, le cœur, comme fait un rets. La parole est le rets qui prend les âmes, Boss. || Fig. Prendre quelqu'un dans ses rets, le faire tomber dans un piége.

RÉUNI, IE, *p p.* de réunir. || Droits réunis, nom donné, sous le premier empire, à ce qui se nomme aujourd'hui contributions indirectes. || En gramm. Substantifs réunis ou juxtaposés, voy. JUXTAPOSÉ.

RÉUNION, *s. f.* Action de réunir des parties divisées; effet de cette action. La réunion de deux fragments. || En chir. Action par laquelle on tient en contact et rapprochées les parties qui ont éprouvé une solution de continuité. || En matière de domaines, d'héritages, action de rejoindre une partie démembrée au tout; ou action de joindre pour la première fois une chose à une autre. || Action de rassembler ce qui est épars; résultat de cette action. La réunion de corps d'armée. || Il se dit aussi au moral. Réunion de preuves. || Fig. Réconciliation par le rapprochement des volontés et des esprits. || Assemblée de personnes. Réunion nombreuse. || Réunion publique, réunion où l'on discute quelque objet.

RÉUNIR (*ré*... et *unir*), *v. a.* Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé, désuni. || Établir une communication d'une chose avec une autre. Réunir deux mers par un canal. || Fig. Rapprocher, réconcilier. || En matière de domaines, rejoindre une partie au tout dont elle avait été séparée. || Joindre pour la première fois une chose à une autre. || Rassembler ce qui était séparé. Réunissons trois cœurs qui n'ont pu s'accorder, Rac. || Il se dit au moral. Presque tous les grands hommes ont réuni la force du corps à celle de l'âme, J. J. Rouss. || Se réunir, *v. r.* Être réuni. || Se rapprocher, se rejoindre. || Cesser d'être en schisme. || Fig. Se concerter. Se réunir contre l'ennemi commun. || En parlant des choses, concourir. Tous les arts se réunissaient pour donner de l'éclat à cette fête.

RÉUSSI, IE, *p. p.* de réussir. Qui a eu un heureux succès. || T. de beaux-arts. Se dit d'une composition dont l'exécution répond bien à l'idée première.

RÉUSSIR (ital. *riuscire*, du lat. *re*... et *exire*), *v. n.* Être produit par, sortir de. De tous les corps ensemble on ne saurait en faire réussir une petite pensée, Pasc. Il en réussira cette utilité, Boss. || Advenir. Il faut savoir ce qui réussira de cette conspiration, Corn. || Avoir un succès bon ou mauvais. Il faut voir comment ce projet réussira. || Il a mal réussi, il n'a point eu de succès. || On dit de même : Cela lui a mal réussi. || Absol. Avoir un succès heureux. On est assez sûr de réussir quand on parle aux passions des gens plus qu'à leur raison, Volt. || Absol. Avoir du succès dans le monde, dans un salon. || En parlant des choses, avoir une heureuse issue. Tout vous a réussi, Rac. || Venir bien, en parlant des arbres, des plantes. Les pommiers réussissent dans ce terrain. || Les blés, les vignes ont bien réussi cette année, la récolte a été bonne. || *V. a.* En peint. Exécuter heureusement. Réussir un tableau, une figure.

RÉUSSITE (ital. *riuscita*), *s. f.* Issue; bon ou mauvais succès. Il faut voir quelle sera la réussite de cette affaire. || Absol. Bon succès. Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires, Montesq. || Combinaison de cartes que des personnes superstitieuses essayent pour augurer du succès d'une entreprise, d'un vœu, etc.

⋆ **REVACCINATION,** *s. f.* Action de revacciner.

⋆ **REVACCINER,** *v. a.* Vacciner une seconde fois.

REVALOIR, *v. a.* Compenser. || Rendre la pareille en bien. || Rendre la pareille en mal. Si vous me trahissez, je vous le revaudrai, Dancourt.

REVALU, UE, *p. p.* de revaloir.

REVANCHE (voy. *revancher*), *s. f.* Action de rendre la pareille pour un mal qu'on a reçu. Avoir, prendre sa revanche. || Quelquefois en bonne part, reconnaissance, retour. Il m'a rendu un bon office, j'aurai ma revanche. || Seconde partie entre deux joueurs, que le perdant joue pour se racquitter. || Fig. Prendre sa revanche, réussir après avoir éprouvé un insuccès. || Toute reprise de jeu que demande un joueur qui a perdu. || En revanche, *loc. adv.* En compensation, en récompense. Qui rit d'autrui Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui, Mol.

REVANCHÉ, ÉE, *p. p.* de revancher.

REVANCHER (*re*... et lat. *vindicare*), *v. a.* Famil. Venger, en le secourant et le défendant, quelqu'un qui est attaqué. || Se revancher, *v. r.* Se défendre. || Rendre la pareille en mal. Je veux d'un si bon tour Me revancher, La Font. || Rendre la pareille en bien.

REVANCHEUR, *s. m.* Celui qui revanche quelqu'un.

RÊVASSER (*rêver*), *v. n.* Avoir des rêveries fréquentes et diverses dans un sommeil agité. || Famil. Penser vaguement à quelque chose.

RÊVASSERIE, *s. f.* Action de rêvasser; état d'une personne qui rêvasse. || Fig. et famil. Il se dit d'idées comparées à des rêvasseries.

RÊVASSEUR, *s. m.* Famil. Celui qui rêvasse, qui est livré à des idées comparées à des rêvasseries.

RÊVE (orig. inc.), *s. m.* Combinaison involontaire d'images ou d'idées, souvent confuses, parfois très-nettes et très-suivies, qui se présentent à l'esprit pendant le sommeil. || Fig. et famil. Il a fait un beau rêve, se dit d'un homme qui a joui d'un bonheur très-court, qui s'est bercé d'un espoir trompeur; se dit aussi d'un succès, d'un bonheur que rien ne pouvait faire attendre. || Fig. et famil. C'est un rêve que de vous voir ici, on s'y attendait si peu qu'il semble qu'on rêve. || Fig. Le rêve de quelqu'un, ce à quoi il songe toujours. || Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à un rêve. Vous m'avez délaissé, doux rêves de la vie, M. J. Chén.

RÊVÉ, ÉE, *p. p.* de rêver.

REVÊCHE (lat. *reversus*), *adj* Qui est comme à rebours. || Diamant revêche, diamant auquel on ne peut faire prendre le poli dans toutes ses parties. || On dit dans un sens analogue : Marbre revêche. || Âpre au goût. Du vin revêche. || Fig. Peu traitable, rébarbatif. Revêche à mes raisons, Régnier. Un esprit revêche, Vaugel. || *Subst.* Il faut y joindre encore la revêche bizarre, Boil.

RÉVEIL (*l* mouillée. *Re*... et *éveil*), *s. m.* Passage du sommeil à l'état de veille. || Fig. Dans un sommeil profond ils ont passé leur vie, Et la mort a fait leur réveil, J. B. Rouss. || Batterie de tambour ou sonnerie de trompette qui annonce l'heure du lever. || Fig. Il a eu un fâcheux réveil, se dit d'un homme qui a été détrompé d'une illusion flatteuse. || Poétiq. Le réveil de l'aurore, le point du jour. || Le réveil de la nature, le printemps. || Il se dit de la sortie hors du sommeil de la tombe. || Fig. Mouvement moral comparé à un réveil. Le réveil d'un peuple. || Machine d'horlogerie pour éveiller, dite aussi réveille-matin.

RÉVEILLÉ, ÉE, *p. p.* de réveiller.

RÉVEILLE-MATIN, *s. m.* Petite pièce sur laquelle on fait du bruit pour réveiller les religieux, afin d'aller à matines. || Horloge dont la sonnerie réveille à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant. || Famil. C'est un fâcheux réveille-matin, se dit du bruit que fait le matin dans le voisinage un serrurier, un maréchal, etc. || Fig. Un agréable, un fâcheux réveille-matin, une bonne, une mauvaise nouvelle apprise en s'éveillant. || Se dit du coq, qui chante de grand matin.

RÉVEILLER (*re*... et *éveiller*), *v. a.* Faire cesser le sommeil. || Réveiller quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie, l'en tirer. || Fig. Il ne faut pas réveiller le chat qui dort, voy. CHAT. || Absol. Tenir éveillé. || Fig. Exciter, animer, appeler l'attention, avec un nom de personne pour régime. Quand, pour réveiller les peu-

ples et les pasteurs, Dieu permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, Boss. || Fig. Éveiller de nouveau, renouveler, ranimer, avec un nom de chose pour régime. Réveiller l'attention, l'audace, le courage, la foi, etc. || Susciter de nouveau. Réveiller des prétentions. || Réveiller un procès, le recommencer. || Faire naître. Son nom réveille l'idée de la probité même. || Se réveiller, *v. r.* Cesser de dormir. || Par extens. Pécheurs, disparaissez; le Seigneur se réveille, Rac. || Se réveiller de son assoupissement, de sa léthargie, cesser d'être assoupi, d'être en léthargie, et fig. sortir de son inaction, de son indolence, de son erreur. || Fig. Se ranimer, en parlant des personnes. O âme, réveille-toi, reviens à Dieu, Boss. || Fig. Être renouvelé, ranimé, avec un nom de chose pour sujet. La jalousie s'était réveillée entre les patriciens et le peuple, Boss.

RÉVEILLON (*ll* mouillées. *Réveiller*), *s. m.* Répas extraordinaire que l'on fait dans le milieu de la nuit. || Particulièrement, le repas qu'on fait la nuit de Noël.

RÉVÉLATEUR, TRICE (lat. *revelator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une révélation. || *Adj.* Indice révélateur. Circonstances révélatrices.

RÉVÉLATION (lat. *revelatio*), *s. f.* Action de révéler. La révélation d'un complot, d'un secret. || Fig. C'est toute une révélation, se dit d'un fait qui, connu, en découvre une infinité d'autres. || L'inspiration par laquelle Dieu fait connaître surnaturellement certaines choses. || Il se dit aussi des communications supposées avec les dieux, dans le paganisme. || Fig. Savoir une chose par révélation, la savoir sans l'avoir apprise. || Révélation intérieure, suggestion intime qu'on rapporte à une origine divine. || Absol. La révélation divine ou la religion révélée. || Chose révélée. Les révélations de saint Jean.

RÉVÉLÉ, ÉE, *p. p.* de révéler. || Absol. La religion révélée, le christianisme.

RÉVÉLER (lat. *revelare*), *v. a.* Tirer comme de dessous un voile, faire savoir ce qui était inconnu et secret. La mort révèle les secrets des cœurs, Boss. || Révéler se dit aussi en parlant des personnes. Révéler ses complices. || Il se dit de l'inspiration par laquelle Dieu fait connaître. Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, Boss. || Se révéler, *v. r.* Être manifesté. || Faire connaître ce qu'on est intimement.

REVENANT, *s. m.* Esprit qu'on supposait revenir de l'autre monde. || Fig. Avoir peur des revenants, craindre que ce qui paraît détruit, éteint, ne reparaisse.

REVENANT, ANTE, *adj.* Qui revient, qui est reproduit. || Fig. Qui plaît, qui revient. Une figure revenante.

REVENANT-BON, *s. m.* Profit casuel et éventuel provenant d'un marché, d'une charge, d'une affaire. || Les deniers qui restent à un comptable après qu'il a rendu ses comptes. || On dit aujourd'hui de préférence boni. || Fig. Tout avantage, tout profit accidentel. || C'est le revenant-bon du métier, se dit des profits attachés à telle profession, à telle situation. || Il s'emploie aussi en un sens ironique. || *Au pl.* Des revenants-bons.

★ **REVENDAGE,** *s. m.* Profession, métier de revendeur. || Action de revendre.

REVENDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui revend, qui achète pour revendre. || Revendeuse, femme qui achète de vieilles hardes pour les revendre. || Revendeuse à la toilette, femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux à vendre.

REVENDICATION (lat. *re...* et *vindicatio*), *s. f.* En jurispr. Action de revendiquer. Revendication d'un terrain. || Saisie-revendication, voy. SAISIE. || En général, action de réclamer ce que l'on regarde comme un droit.

REVENDIQUÉ, ÉE, *p. p.* de revendiquer.

REVENDIQUER (lat. *re...* et *vindicare*), *v. a.* Réclamer une chose qui nous appartient et qui est entre les mains d'un autre. || Saisir-revendiquer, voy. SAISIR. || Il se dit d'un magistrat qui réclame pour soi le jugement d'une affaire ou d'une personne. || Par extens. Réclamer comme sien ce qui est attribué à d'autres. Revendiquer ses droits. || Fig. La poésie vous revendique, Volt.

REVENDRE, *v. a.* Vendre ce qu'on a acheté. || Absol. Je revends à la toilette, Lesage. En procéd. Revendre à la folle enchère, vendre de nouveau une chose, aux risques et périls d'un premier adjudicataire qui n'en a pas payé le prix. || Avoir d'une chose à revendre, en avoir abondamment et de manière à pouvoir en trafiquer. || Avoir de la santé à revendre, de l'esprit à revendre, se porter fort bien, être fort spirituel. || Fig. et famil. Il vous en revendrait, il est plus fin que vous.

REVENDU, UE, *p. p.* de revendre.

★ **REVENEZ-Y,** *s. m.* Famil. Mets auquel on aime à revenir. || Action de recommencer. Je l'attends au revenez-y. || Un revenez-y de tendresse, un retour de tendresse.

REVENIR (*re...* et *venir*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Venir une autre fois, de nouveau. || Revenir à la charge, voy. CHARGE. || Se rendre au lieu d'où l'on était parti. || Revenir de, avec un verbe à l'infinitif, revenir après avoir fait. || La maison d'où l'on ne revient pas, le tombeau. || Revenir du pays où tout le monde va, échapper à une grave maladie. || Revenir sur ses pas, revenir après s'être éloigné, et fig. abandonner un sentiment; en un autre sens, récapituler, résumer. || Revenir sur l'eau, reparaître à la surface de l'eau, et fig. rétablir sa fortune, reprendre faveur. || Fig. Il revient de l'autre monde, se dit d'un homme qui ne sait pas les nouvelles, les événements que tout le monde connaît. || S'en revenir, retourner au lieu d'où l'on était parti. || Revenir sur soi-même, se dit des choses sinueuses qui se replient. || Avoir lieu, ou se faire sentir de nouveau, se présenter de nouveau. Ma santé revient. C'est un besoin qui revient tous les jours. || La parole lui est revenue, se dit d'un malade qui avait perdu la parole, et qui recommence à parler. || Croître de nouveau, repousser. Ses cheveux, ses ongles reviennent. || En parlant des esprits, des morts, des âmes, sortir de la tombe et apparaître. || Impers. Il revient des lutins. || En parlant des aliments, causer des rapports. L'ail revient. || S'offrir de nouveau à l'esprit. Ces coups de bâton me reviennent au cœur, Mol. || Cela me revient dans l'esprit, à l'esprit, cela me revient en mémoire, dans la mémoire, à la mémoire, je m'en ressouviens à l'instant même. || Absol. Ce nom ne me revient point, je ne m'en ressouviens plus. || Faire retour, revenir en la possession. Cet argent me reviendra. || Recommencer à dire, à faire. Et toujours Xipharès revient vous traverser, Rac. || Y revenir, faire quelque chose qui excite plainte ou blâme. Qu'il y revienne de sa vie, Disait l'autre, il aura son tour, La Font. || Revenir sur, s'occuper de. Revenir sur son travail. || Revenir sur une affaire, en reparler, la traiter de nouveau. || Revenir sur soi, faire des réflexions sur ce qu'on est, sur ce qu'on fait. || Revenir sur, changer de langage, de sentiment. Il revient sur ce qu'il a dit. || Revenir sur ses engagements, les rompre. || Revenir sur le compte de quelqu'un, quitter l'opinion qu'on avait de quelqu'un pour en prendre une autre. || T. de palais. Revenir sur quelqu'un, exercer contre lui une action en garantie. || En procéd. Revenir par opposition contre un jugement, par requête civile contre un arrêt, se pourvoir en justice contre un jugement, contre un arrêt. || Revenir à, reprendre à. Je reviens à ma première idée. || Revenir à son sujet, le reprendre après une digression. || Revenir à ses moutons, voy. MOUTON. || Revenir à l'avis de quelqu'un, quitter l'avis qu'on a, pour se ranger à l'avis de quelqu'un. || Revenir à, reprendre ce que l'on avait quitté. Quand on a une fois détruit l'autorité, on n'y peut plus revenir, Boss. || Revenir à la vie, recommencer à vivre, après une grave maladie, de violents chagrins, etc. || Revenir à soi ou simplement revenir, reprendre ses esprits. || Famil. Le vin, les liqueurs, etc. font revenir le cœur, c'est-à-dire réparent, rétablissent les forces. || Revenir à soi, prendre de meilleurs sentiments; et aussi se calmer. || Revenir en, dans, se rétablir, être rétabli dans l'état où l'on était auparavant. Revenir en état de grâce, en faveur, etc. || Revenir d'une maladie, en guérir, s'en rétablir. || Absol. Il revient à vue d'œil. || *En revenir*, même sens. || En revenir, échapper à quelque danger. || Il en est revenu d'une belle, il a été dans un grand danger et il en est échappé. || Revenir *de loin*, échapper à quelque grand mal. || Revenir d'un état moral quelconque, sortir de cet état et reprendre ses esprits. Revenir de son trouble, de son étonnement, etc. || Absol. Je n'en reviens pas, je suis fort surpris. || Revenir de, changer ses mœurs, ses opinions, sa conduite,

ses sentiments. Revenir de son erreur, de sa colère, etc. || Se dégoûter de, se désabuser de. Je suis revenu des choses de ce monde. || Revenir à quelqu'un, lui redevenir favorable, reprendre pour lui des sentiments d'amitié, d'amour, de confiance. || Revenir à Dieu, se convertir, reprendre des sentiments de piété. || Absol. Revenir, renoncer à une opinion qu'on avait. || S'apaiser, se réconcilier. || Il se dit du public qui renonce à un sentiment défavorable contre quelqu'un ou quelque chose. || Être mentionné fréquemment. Ces noms reviennent souvent. || S'ajuster avec. Convenir à. Ayez toujours avec vous un homme saint dont l'âme revienne à la vôtre, Boss. Cela revient au même. || Cela ne revient à rien, cela n'a pas le sens commun. || Il se dit des sommes d'argent qu'on retire de quelque chose. Il ne me revient rien. || Résulter à l'avantage, au désavantage de quelqu'un. Il ne revient rien au genre humain de cent batailles données, Volt. || Être dit, être rapporté. Cela nous revient par divers endroits. || Impers. Il nous revient que, etc. || Plaire. Cette logique-là ne me revient point, Mol. || Absol. Il y a des gens qui ne reviennent point. || Coûter. Cet habit me revient à tant. || Faire revenir de la viande, lui faire prendre de la couleur en la mettant dans un vase sur le feu avec du beurre.

REVENTE, *s. f.* Seconde vente, nouvelle vente.

REVENU, *s. m.* Ce qu'on retire annuellement d'un bien, d'une pension, d'une rente. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant son fonds avec son revenu, La Font. || Revenus publics ou revenus de l'État, tout ce que l'État retire des contributions et de ses propriétés.

REVENU, UE, *p. p.* de revenir. || T. de vénerie. Cerf revenu de tête, cerf chez qui le bois a repoussé.

REVENUE, *s. f.* Chemin qu'on fait en revenant. L'allée et la revenue. || T. de vénerie. Heure où les bêtes sortent du bois pour pâturer. || Terme d'eaux et forêts. Le jeune bois qui revient sur une coupe de taillis.

RÊVER (orig. inc.), *v. n.* Faire des rêves en dormant. || Famil. Cet homme rêve tout éveillé, rêve les yeux ouverts, son imagination enfante des chimères. || Il me semble que je rêve, je crois rêver, se dit pour exprimer qu'on croit être dans un rêve, non dans la réalité. || Avoir le délire, dans un accès de fièvre ou dans quelque autre maladie. || Dire des choses déraisonnables. || Rêver noir, avoir des idées tristes. || Penser d'une manière vague. || Être distrait. || Penser, méditer profondément. || Rêver est suivi de la préposition *de* quand il s'agit de rêve : J'ai rêvé de vous; de la préposition *à* ou *sur* quand il s'agit de méditation : Je vous laisse rêver sur ce grand événement, Sév. Il se mit à rêver à son projet, Hamilton. || *V. a.* Voir, imaginer en rêve. Rêver des trésors. || On dit sans article : Rêver mariage, mort, etc. || Vous avez rêvé cela, se dit à quelqu'un qui raconte des choses que l'on ne croit pas. || Voir par la pensée comme dans un rêve. Par la pensée encor je jouirai des cieux, Je rêverai les bois, les monts, la terre et l'onde, Delille. || Méditer sur, songer à. Il faudrait rêver quelque incident, Mol. || Poétiq. Désirer quelque chose ardemment, avec passion. Le soldat aujourd'hui ne rêve que la guerre, Régnier.

⋆ **RÉVERBÉRANT, ANTE**, *adj.* Qui a la propriété de réverbérer ; qui produit la réverbération.

RÉVERBÉRATION (lat. *reverberatio*), *s. f.* Réflexion de la lumière et de la chaleur par un corps qui ne les absorbe pas. La réverbération du soleil. || Fig. Reflet.

RÉVERBÈRE (voy. *réverbérer*), *s. m.* Miroir destiné à réfléchir dans une direction déterminée la lumière ou la chaleur. || Par extens. Lanterne munie d'une lampe et d'un ou de plusieurs réflecteurs, et qui sert à éclairer une rue, une place, etc. || Chasse au réverbère, chasse aux canards sauvages, faite la nuit au moyen d'une lanterne placée en avant du bateau. || Nom qu'on donne aux parois d'un fourneau destinées à réfléchir la chaleur. || Feu de réverbère, feu dont on fait rabattre la flamme sur les matières que l'on expose à son action.

RÉVERBÉRÉ, ÉE, *p. p.* de réverbérer.

RÉVERBÉRER (lat. *reverberare*), *v. a.* Renvoyer, en parlant de la lumière et de la chaleur. || *V. n.* Être réverbéré. Les rayons du soleil réverbèrent contre ce mur. || Fig. L'amitié qu'il a pour vous réverbère sur moi, Sév.

REVERDI, IE, *p. p.* de reverdir. || Fig. Qui semble rajeuni, en parlant d'un vieillard.

REVERDIR (*re...* et *verdir*), *v. a.* Repeindre en vert. || *V. n.* Redevenir vert. Les arbres reverdissent. || Fig. et popul. Planter là, laisser là quelqu'un pour reverdir, le laisser en quelque endroit et ne pas aller le retrouver. || Fig. Se ranimer.

⋆ **REVERDISSEMENT**, *s. m.* Action de reverdir ; état de ce qui reverdit.

RÉVÉRÉ, ÉE, *p. p.* de révérer.

RÉVÉREMMENT, *adv.* D'une manière révérente.

RÉVÉRENCE (lat. *reverentia*), *s. f.* Grand respect mêlé d'une sorte de crainte. Porter révérence à quelqu'un. || Popul. Révérence parler, parlant par révérence, sauf votre révérence, excuse dont on se sert quand on dit quelque chose qui pourrait déplaire ou blesser. || Titre d'honneur qu'on donnait à certains religieux. Votre Révérence. || Mouvement du corps pour saluer, qu'on fait soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux. || Famil. Tirer sa révérence à quelqu'un, le saluer; et aussi saluer en s'en allant, s'en aller. || Fig. Tirer sa révérence, refuser, ne pas se prêter à. Ne comptez pas sur moi, je vous tire ma révérence. || Faire la révérence, sa révérence à quelqu'un, lui présenter ses hommages, et le saluer pour la première fois ou quand on a été quelque temps sans le voir. || Fig. Faire la révérence, s'esquiver, déserter. || Faire la révérence, se dit d'un cheval qui fait un faux pas. || Sorte d'hommage rendu à un souverain, en certaines occasions. Le roi a reçu les révérences.

RÉVÉRENCIELLE, *adj. f.* N'est usité que dans cette locution : Crainte révérencielle, la crainte respectueuse que les enfants doivent avoir pour leurs pères et mères.

RÉVÉRENCIEUSEMENT, *adv.* D'une manière révérencieuse. Saluer très-révérencieusement.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE, *adj.* Humble et cérémonieux. Personnage, discours révérencieux. || Par moquerie, qui affecte de faire quantité de révérences.

RÉVÉREND, ENDE (*reverendus*), *adj.* Digne d'être révéré (vieilli en cet emploi). || Titre d'honneur qu'on donne aux religieux et religieuses. Le révérend père un tel. La révérende mère. || *Subst.* Mon révérend.

RÉVÉRENDISSIME (superlatif à forme latine), *adj.* Titre d'honneur supérieur à celui de très-révérend, et que l'on donne aux archevêques, aux évêques et aux généraux d'ordres, etc.

RÉVÉRER (lat. *revereri*), *v. a.* Honorer avec un sentiment de crainte respectueuse. Les cieux instruisent la terre À révérer leur auteur, J. B. Rouss. || Il se dit des choses en un sens analogue. Alexandre révérait la vertu et la véritable gloire, Vaugelas.

RÊVERIE, *s. f.* Idée chimérique semblable à un rêve. || Faire une rêverie, concevoir une idée étrange, avoir une distraction. || Délire causé par une maladie, par la fièvre. || État de l'esprit occupé d'idées vagues. Le charme de la rêverie. || Titre de certains morceaux de poésie ou de musique. || Pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination. || Produit de l'action de rêver, de méditer. J'occupe ma raison d'utiles rêveries, Boil.

REVERQUIER, *s. m.* Voyez revertier.

REVERS (lat. *reversus*), *s. m.* La partie, le côté opposé à ce qu'on est convenu de considérer comme le côté principal, le mieux fait, le plus naturel ou celui que l'on regarde le plus habituellement. Le revers d'une tapisserie, d'un coteau, etc. || Fig. Considérer le revers des choses. || Le revers de la main, le côté opposé à la paume. || Un coup de revers ou simplement un revers, coup porté avec le revers de la main; et aussi coup donné de gauche à droite avec un instrument, avec une arme quelconque tenue de la main droite. || Frapper de revers, frapper de gauche à droite avec une arme, un bâton, etc. que l'on tient de la main droite. || Fig. Donner des coups de revers, donner des revers, faire manquer quelque chose, châtier quelqu'un. || Revers de fortune ou simplement revers, événement malheureux qui change une bonne situation en une mauvaise. || Les revers d'un habit, les deux parties d'un habit qui se croisent sur la poitrine, et dont le haut est renversé. || Revers de botte, le haut de la tige d'une botte, lorsqu'il paraît se rabattre et montrer le côté du cuir qui n'est pas noirci.

Bottes à revers. || Dans les monnaies et les médailles, le côté opposé à celui où est la tête. || Fig. et famil. Le revers de la médaille, le mauvais côté d'une chose, d'une personne. || Toute médaille a son revers, toute chose a un mauvais côté. || Revers de pavé, partie inclinée du pavé, depuis les maisons jusqu'au ruisseau. || T. de fortification. Revers de la tranchée, côté opposé à celui qui regarde la place. || Revers du fossé, bord extérieur opposé à celui de l'enceinte. || On prend, on bat à revers ou de revers une troupe, un ouvrage de fortification, quand on est passé en arrière du prolongement du front ou de la face de cette troupe, de cet ouvrage. || Prendre de revers, occuper une position d'où l'on dirige obliquement son feu contre le dos de l'ennemi. || T. de mar. Manœuvres de revers, celles qui sont placées sous le vent.

RÉVERSAL, ALE (lat. *reversum*), *adj.* Il s'est dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. Diplôme réversal. || Lettres réversales ou *subst.* réversales, lettres par lesquelles on fait une concession en échange d'une autre.

REVERSÉ, ÉE, *p. p.* de reverser.

REVERSEMENT, *s. m.* Anc. t. de mar. Action de reverser. || On dit aujourd'hui transbordement.

REVERSER (*re...* et *verser*), *v. a.* Verser de nouveau. Reverser à boire. || Verser une liqueur dans un vase d'où on l'avait tirée. || Anc. t. de mar. Transborder. || Transporter par un versement une somme d'argent. || Reporter d'un compte sur un autre. || Fig. Faire retomber sur.

REVERSI ou **REVERSIS** (re-vèr-si. *Reverser*), *s. m.* Jeu de cartes dans lequel gagne celui qui fait le moins de levées, et où le valet de cœur, appelé le quinola, est la carte principale ; il se joue à quatre. || A ce jeu, coup qui consiste à faire toutes les levées, et qui, contrairement à la règle ordinaire, procure le gain d'une partie.

RÉVERSIBILITÉ, *s. f.* En jurispr. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || T. de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort des vassaux qui ne laissaient aucun parent mâle. || En théol. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints imputables pour diminuer les peines et augmenter les récompenses.

RÉVERSIBLE (voy. *réversion*), *adj.* En jurispr. En parlant d'un bien, d'une terre, qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé. || Se dit des rentes constituées sur plusieurs têtes, ou qui passent à d'autres personnes après la mort du titulaire. || On dit réversible *à* ou *sur*. || Envers réversible, envers d'une étoffe tel qu'il peut être retourné. Drap à envers réversible.

RÉVERSION (lat. *reversio*), *s. f.* Droit en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre, lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfants.

REVERSIS, *s. m.* Voy. REVERSI.

REVERTIER (re-vèr-tié. Lat. *revertere*), *s. m.* Sorte de jeu qui se joue sur le trictrac. || On disait autrefois reverquier.

REVESTIAIRE (*revêtir*), *s. m.* T. vieilli. Lieu séparé dans l'église, où les prêtres se revêtent des habits sacerdotaux pour l'office divin.

REVÊTEMENT, *s. m.* Ce qui revêt. Le revêtement de la peau par du poil, de la plume, des écailles, BUFF. Le site de la Grande Chartreuse et son magnifique revêtement de forêts, CHATEAUBR. || En archit. Espèce de placage qu'on fait à une construction pour lui donner plus de solidité ou d'aspect. || Dalles de revêtement, celles qui se rapportent au droit de la retraite d'un mur. || Revêtement ou lambris de revêtement, lambris qui couvre un mur. || Ouvrage de pierre, de briques, etc. servant à retenir les terres d'un fossé, d'une terrasse.

REVÊTIR (*re...* et *vêtir*), *v. a.* Donner des vêtements à quelqu'un qui en manque. Revêtir les pauvres. || En peint. et sculpt. Revêtir des figures, les habiller. || Mettre sur soi ou sur quelqu'un un vêtement. Revêtir un habit. || Particulièrement, il s'emploie quand il est question d'habits de cérémonie. Deux aumôniers revêtirent ce prélat de ses habits pontificaux. || Fig. Il se dit des emplois, des charges, des dignités qu'on reçoit, dont on est décoré. || En jurispr. Mettre à un acte tout ce qui est nécessaire pour qu'il soit valide. Cet acte est revêtu de toutes les formes requises. || Fig. Couvrir comme d'un vêtement. Revêtir ses pensées d'un style poétique. Revêtir le mensonge des apparences de la vérité. || Fig. Prendre, recevoir telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. Revêts la forme humaine et deviens l'Homme-Dieu, DELILLE. || On dit de même : Revêtir un personnage. || Couvrir, recouvrir, enduire. || Faire un revêtement. Revêtir un fossé, une terrasse de gazon. || Se revêtir, *v. r.* Mettre un vêtement. || Fig. Revêtez-vous de ces sentiments, BOSS. || Prendre une charge, une dignité. Se revêtir de l'autorité suprême. || Prendre telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. || En parlant des choses. Les formes dont la pensée se revêt.

REVÊTU, UE, *p. p.* de revêtir. || Famil. Un gueux revêtu, un homme de néant qui de pauvre est devenu riche et arrogant. || On dit de même : Un sot revêtu.

RÊVEUR, EUSE, *adj.* Qui rêve, qui s'entretient de ses imaginations. Les âmes rêveuses. Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir, BOIL. || Qui exprime ou qui a le caractère de la rêverie, en parlant des choses. Des regards rêveurs. Une imagination rêveuse. || Il se dit quelquefois de celui qui médite. Tous les sauvages ont l'air rêveur, quoiqu'ils ne pensent à rien, BUFF. || *Subst.* Celui, celle qui rêve. || Celui qui poursuit des idées chimériques. || Se dit d'un homme qui fait ou qui dit des choses extravagantes ; et dans les sciences, de celui qui fait des systèmes sans fondement. || Celui qui médite. Malebranche fut un rêveur des plus profonds et des plus sublimes, DIDEROT. || Un distrait.

* **REVIDAGE,** *s. m.* Action de revider.

* **REVIDER** (*re...* et *vider*), *v. a.* Terme dont les brocanteurs se servent pour exprimer la coutume où ils sont de se compenser les uns aux autres le surplus du prix que l'un d'eux a payé pour enlever un objet à un bourgeois dans une vente aux enchères.

* **REVIENT** (*revenir*), *s. m.* Prix de revient ou simplement le revient, prix auquel un objet fabriqué revient, ce qu'il coûte au fabricant.

REVIRADE, *s. f.* Action de revirer, de se retourner. || Au jeu de trictrac, emploi des dames d'une case déjà faite pour une case avancée.

REVIREMENT, *s. m.* T. de mar. Action de revirer. On dit plutôt virement. || Retour ou renversement, en parlant des marées. || T. de finance. Revirement de parties, de fonds, de deniers ou simplement revirement, manière de s'acquitter au moyen du transport d'une créance équivalente à la somme due. || Fig. Changement du tout au tout. Un revirement de l'opinion.

REVIRER (*re...* et *virer*), *v. n.* Anc. t. de mar. Virer de bord. || Aujourd'hui, virer de nouveau. || Fig. et famil. Revirer de bord, changer d'opinion, de manière d'agir. || Revirer, au jeu de trictrac, faire une revirade. || Se revirer, *v. r.* Faire un tour sur soi-même.

REVISÉ, ÉE, *p. p.* de reviser.

REVISER, *v. a.* Examiner de nouveau. Reviser un règlement, une affaire, un compte, etc.

RÉVISEUR, *s. m.* Celui qui revoit après un autre.

RÉVISION (lat. *revisio*), *s. f.* Action par laquelle on revise, on examine de nouveau. Aristarque fit une révision des poésies d'Homère, ROLLIN. || En imprimerie, faire la révision d'une feuille, s'assurer par collation si les corrections ont été exécutées. || Il se dit de comptes publics qui sont soumis à l'examen d'une autorité. || Action de soumettre un jugement à une nouvelle autorité. || Particulièrement, action de soumettre à un tribunal supérieur une affaire après condamnation prononcée et exécutée. || Conseil de révision, tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre ; et aussi conseil chargé, lors du recrutement de l'armée, de statuer sur l'aptitude des sujets présentés.

* **REVISITER** (*re...* et *visiter*), *v. a.* Visiter de nouveau.

RÉVIVIFICATION, *s. f.* Action de faire renaître la vie. || En chim. Synonyme de réduction.

RÉVIVIFIÉ, ÉE, *p. p.* de révivifier.

RÉVIVIFIER (lat. *revivificare*), *v. a.* Vivifier de nouveau. || Fig. En révivifiant ses États, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, etc. J. J. ROUSS. || En théol. La grâce révivifie le pécheur, elle lui donne une nouvelle vie spirituelle. || En chim. Révivifier le mercure, le remettre en son état métallique.

REVIVRE (*re*... et *vivre*), *v. n.* Revenir à la vie. || En langage de la dévotion. Pour revivre à la grâce, il faut mourir au péché. || Faire revivre une personne, prétendre que, crue morte, elle est encore vivante. || Se ranimer. || Faire revivre une personne, lui rendre des forces, de la vigueur; la rendre à l'espérance, à la joie. || Fig. Vivre pour ainsi dire de nouveau. On vit revivre Néron en la personne de Domitien, Boss. Revivez dans nos chants quand vous mourez pour nous, Volt. || Reparaître, revenir au souvenir, à l'imagination. Ton illustre audace Fait bien revivre en toi les héros de ma race, Corn. || En parlant des choses, renaître, se renouveler. Il sent toute son ancienne amitié revivre dans son cœur, Fén. || Faire revivre, renouveler, faire renaître. || Faire revivre des droits, des prétentions, les faire valoir de nouveau. || Il se dit d'une charge qui, éteinte ou supprimée, est rétablie. || En peint. Se dit en parlant de l'effet du nettoyage d'un tableau, du lavage d'une peinture.

* **RÉVOCABILITÉ**, *s. f.* Néolog. Qualité, état de ce qui est révocable.

RÉVOCABLE (lat. *revocabilis*), *adj.* Qui peut être révoqué. Une procuration est révocable. || Qui peut être destitué. Un préfet est révocable.

RÉVOCATION (lat. *revocatio*), *s. f.* Action de révoquer. La révocation d'un édit, d'une disposition, d'un employé, etc. || Acte écrit par lequel on révoque.

RÉVOCATOIRE (lat. *revocatorius*), *adj.* En jurispr. Qui révoque. Acte, disposition révocatoire.

REVOICI, REVOILÀ, *loc. adv.* qui expriment réduplication. Voici, voilà de nouveau. || Ils s'emploient souvent avec les pronoms *me, te, le, la, les, nous, vous* et *en.*

REVOIR (*re*... et *voir*), *v. a.* Voir de nouveau. || *Subst.* Adieu jusqu'au revoir ou simplement au revoir, formule d'adieu exprimant l'espoir qu'on se reverra bientôt. || Revoir un lieu, y retourner après en avoir été absent ou exilé. || Revoir une pièce de théâtre, retourner au théâtre pour la voir. || Examiner de nouveau. Revois tes actions, tes discours, tes pensées, Corn. || Absol. On doit commencer par voir beaucoup et revoir souvent, Buff. || Elliptiq. À revoir, pour dire qu'un nouvel examen d'un compte, d'un écrit, etc. est nécessaire. || Il ne faut pas confondre à revoir et au revoir. || Il se dit des procès, des affaires soumises à une nouvelle juridiction. Solon voulut que l'Aréopage revît l'affaire, Montesq. || *V. n.* T. de vénerie. Revoir d'un cerf, avoir des indices du cerf par le pied, les fumées, les abattures, etc. || *S. m.* Empreinte laissée par le pied d'un animal que l'on chasse. || Se revoir, *v. r.* Se voir de nouveau. || Se trouver de nouveau, être de nouveau en un certain lieu.

REVOLER (*re*... et *voler*), *v. n.* Voler de nouveau, retourner quelque part en volant. || Par extens. Revenir avec rapidité d'un lieu à l'autre.

REVOLIN (*revoler?*), *s. m.* T. de mar. Effet du vent renvoyé par un objet quelconque. || Cette voile fait revolin, elle est enflée par le revolin d'une autre voile.

RÉVOLTANT, ANTE, *adj.* Qui révolte, qui choque, qui indigne. Un abus, un luxe révoltant.

RÉVOLTE (ital. *rivolta*), *s. f.* Soulèvement contre l'autorité établie. || Fig. Il se dit d'un trouble moral comparé à une révolte. Les révoltes des sens, du cœur.

RÉVOLTÉ, ÉE, *p. p.* de révolter. || Qui est en révolte. Une province révoltée. || *Subst.* Les révoltés.

RÉVOLTER (ital. *rivoltare*), *v. a.* Porter à la révolte, mettre en révolte. || Fig. Soulever contre. Contre un si juste choix qui peut vous révolter? Rac. || Choquer excessivement, indigner, irriter. || Absol. Cela révolte. || Il se dit aussi de choses que l'on choque. Cela révolte le bon sens. || Se révolter, *v. r.* Se soulever contre l'autorité établie. Se révolter contre son supérieur. || Fig. Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure? Rac. || Avec suppression du pronom personnel. C'est lui qui a fait révolter la province. || En langage de dévotion. Le péché a fait révolter la chair contre l'esprit. || S'indigner, s'irriter. Elle se révolte contre les moindres choses, Sév.

RÉVOLU, UE (lat. *revolutus*), *adj.* Il se dit du cours des astres lorsqu'ils sont revenus au point dont ils étaient partis. Avant que le cours de Saturne soit révolu. || Achevé, complet, en parlant des périodes de temps. Il a quatre-vingts ans révolus.

* **RÉVOLUTÉ, ÉE**, *adj.* En bot. Qui est roulé en dehors et en-dessous. Feuille révolutée.

* **RÉVOLUTIF, IVE**, *adj.* En bot. Qui produit la disposition révolutée.

RÉVOLUTION (lat. *revolutio*), *s. f.* Retour d'un astre au point d'où il est parti. Les révolutions des planètes. || Temps qu'un astre emploie à décrire son orbite, à tourner sur son axe. || État d'une chose qui s'enroule. || En géom. Mouvement de rotation qu'une ligne ou un plan déterminé décrit autour d'un axe immobile. || Action des roues les unes sur les autres par le moyen des engrenages. || Il se dit des périodes du temps. La révolution des siècles, des saisons. || En méd. anc. Révolution d'humeurs, mouvement extraordinaire dans les humeurs. || Absol. Trouble passager à l'occasion d'une impression quelconque. Sa présence excita en moi une révolution. || Fig. Changement dans les choses du monde, dans les opinions, etc. Il se forme une grande révolution dans l'esprit humain, Volt. || Changement brusque et violent dans la politique et le gouvernement d'un État. L'histoire de la Grèce est un abrégé de toutes les révolutions possibles, Condillac. || Révolution de palais, celle qui se passe dans l'intérieur d'une cour, d'un palais, sans aucune participation du peuple. || Absol. La révolution la plus mémorable d'un pays: en Angleterre, celle de 1688; en France, celle de 1789. || D'une façon abstraite, la révolution, système d'opinions composées d'hostilité au passé et de recherche d'un nouvel avenir. || Il se dit des événements naturels qui ont bouleversé et changé la face du globe. Les révolutions du globe.

RÉVOLUTIONNAIRE, *adj.* Qui a rapport, qui est favorable aux révolutions politiques. Gouvernement révolutionnaire. || Mesures révolutionnaires, mesures prises en temps de révolution, avec un caractère violent, extralégal. || *Subst.* Partisan des révolutions.

* **RÉVOLUTIONNAIREMENT**, *adv.* D'une manière révolutionnaire; comme dans les temps de révolution.

* **RÉVOLUTIONNÉ, ÉE**, *p. p.* de révolutionner.

* **RÉVOLUTIONNER**, *v. a.* Néolog. Mettre en révolution, agiter par des idées révolutionnaires. Révolutionner un pays. || Fig. Révolutionner la langue. || Fig. et famil. Causer une vive émotion. Cela m'a révolutionné.

* **REVOLVER** (ré-vol-vèr. Anglais *revolver*, du lat. *revolvere*), *s. m.* Pistolet à un seul canon et plusieurs culasses, dont chacune vient à son tour coïncider avec le canon. || Il y a aussi des revolvers à plusieurs canons.

REVOMI, IE, *p. p.* de revomir.

REVOMIR (*re*... et *vomir*), *v. a.* Vomir ce qu'on avait déjà vomi. || Vomir ce qu'on avait avalé. Il a revomi son dîner. || Vomir de nouveau. || Rejeter ce qui a été reçu, englouti. || Fig. Rendre gorge, restituer par force.

RÉVOQUÉ, ÉE, *p. p.* de révoquer.

RÉVOQUER (lat. *revocare*), *v. a.* Rappeler, destituer d'une fonction. Révoquer un préfet. || En parlant des choses, annuler, déclarer nul. Révoquer une loi, un édit, un don, etc. || Révoquer en doute, contester, mettre en doute. || Se révoquer, *v. r.* Être révoqué.

* **REVOULOIR**, *v. a.* Vouloir de nouveau.

REVU, UE, *p. p.* de revoir.

REVUE, *s. f.* Action de revoir, usité seulement dans cette locution familière: Nous sommes gens de revue, nous avons souvent occasion de nous revoir. || Recherche, inspection exacte. Passer ses péchés en revue. Faire la revue de ses livres. || Inspection d'hommes, de troupes, que l'on fait ranger pour les examiner et les faire défiler. Passer en revue les soldats. || La revue du général, celle que fait le général. || Titre de certains écrits périodiques. || Quand on cite une revue en particulier, on met une majuscule. La Revue des Deux Mondes.

RÉVULSIF, IVE (voy. *révulsion*), *adj.* En méd. Se dit de divers moyens que l'art emploie pour détourner le principe d'une maladie, une humeur, vers une partie plus ou moins éloignée. || *S. m.* Un révulsif.

RÉVULSION (lat. *revulsio*), *s. f.* En méd. Action des remèdes révulsifs. || Fig. Il faut se servir d'adresse, et cela fera révulsion, Malebranche.

REZ (rè. Voy. *ras*), *prép.* Tout contre, en rasant. Voler rez terre. || Rez pied, rez terre, à fleur de terre, au niveau du sol. || À rez de, même sens. À rez de terre.

EZ-DE-CHAUSSÉE, *s. m.* Surface d'un terrain de ni- avec une chaussée ou une rue. || Niveau du sol. || La e d'une maison qui est au niveau du terrain. Être au rez-de-chaussée. || *Au pl.* Des rez-de-chaussée.

HABDOLOGIE (ῥάβδος et λόγος), *s. f.* Manière de ıler avec des baguettes sur lesquelles sont écrits les bres simples.

HABDOMANCE ou **RHABDOMANCIE** (ῥαβδομαντεία), Divination à l'aide de baguettes, et en particulier ıation qui consiste à découvrir au moyen d'une ba- te de coudrier les sources, les mines, les trésors ca- ; la baguette tourne entre les mains quand celui a porte passe au-dessus d'une eau souterraine, etc.

HABILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Famil. Raccom- ıge. || Réparation qu'on fait aux armes portatives riorées, pour les remettre en état de service. || Fig. dit d'une affaire qu'on a essayé de raccommoder, ıanger en mieux, sans y avoir réussi.

HABILLÉ, ÉE, *p. p.* de rhabiller.

HABILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Raccommodage. g. Raccommodement.

HABILLER (*ll* mouillées. *Re...* et *habiller*), *v. a.* ommoder, remettre en état. || Fig. et famil. Rec- ce qu'il y avait de défectueux dans une affaire; er de pallier une faute. Savoir rhabiller ses fautes. ıbiller une seconde fois. || Fournir de nouveaux ha- Rhabiller ses domestiques. || Se rhabiller, *v. r.* ettre ses habits. || Se pourvoir de nouveaux habits.

HABILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Ou- , ouvrière qui rhabille, qui raccommode. || Fig. Ce- ui tâche de pallier, de justifier. || Syn. de renoueur.

HABITUER (*re...* et *habituer*), *v. a.* Habituer de nou- . || Se rhabituer, *v. r.* S'habituer de nouveau.

HAGADE (ῥαγάς), *s. f.* Gerçure ou petit ulcère long roit qui se forme à l'origine des membranes mu- ıses. Avoir des rhagades aux lèvres.

HAMNACÉES ou **RHAMNÉES**, *s. f. pl.* Famille de tes dont le rhamnus est le type.

HAMNUS (ra-mnus'. Ῥάμνος), *s. m.* Nom latin du e nerprun, type de la famille des rhamnacées.

HAPONTIC (*rha*, rhubarbe, et lat. *ponticum*), *s. m.* e de plantes qui se rapprochent de la centaurée.

HAPSODE (ῥαψῳδός), *s. m.* Nom donné chez les Grecs ıx qui allaient de ville en ville chanter des poésies rtout des morceaux de l'Iliade et de l'Odyssée.

HAPSODER (*rhapsode*), *v. a.* T. vieilli. Mal raccom- er, mal arranger.

HAPSODIE (ῥαψῳδία), *s. f.* Chez les anciens, mor- x détachés des poésies d'Homère que les rhapsodes taient. || Fig. et famil. Ramas de mauvais vers, de vaise prose.

HAPSODISTE, *s. m.* Celui qui ne fait que des rhap- ıs, de mauvais ramas de vers ou de prose.

HÉTEUR (lat. *rhetor*, de ῥήτωρ), *s. m.* En parlant nciens ou de ceux qui sont morts, celui qui enseigne de bien dire, et qui donne des règles et des pré- s d'éloquence. || Par dénigrement, l'homme qui ne che que la forme du discours, qui ne s'attache pas du au fond des choses. || Celui qui dissimule de mauvai- u insuffisantes raisons sous une forme passionnée.

ÉTORICIEN, *s. m.* Celui qui sait la rhétorique. *j.* Grégoire de Tours ne laisse pas que d'être fleuri étoricien dans son style, Chateaubr. || Écolier qui e en rhétorique.

ÉTORIQUE (lat. *rhetorica*, de ῥητωρική), *s. f.* de bien dire ou l'art de parler de manière à persua- || Figures de rhétorique, formes particulières de ge qui donnent de la force ou de la grâce au dis- . || La classe de rhétorique ou la rhétorique, la e où l'on enseigne la rhétorique. || Ouvrage écrit sur étorique. || Titre de certains traités de rhétorique. ıétorique d'Aristote. || Fig. et famil. Tout ce qu'on ıie dans le discours pour persuader quelqu'un, ou exposer, décrire quelque chose. Épuiser toute sa rique. || Par dénigrement, discours vain et pompeux.

INGRAVE (all. *Rheingraf*), *s. m.* Comte du Rhin; disait des juges, des gouverneurs des villes situées ıg du Rhin, et de quelques princes d'Allemagne. lame la rhingrave, la femme d'un rhingrave.

RHINGRAVE, *s. f.* Espèce de haut-de-chausses fort ample, attaché par le bas avec plusieurs rubans.

★ **RHINGRAVIAT**, *s. m.* Fonction, dignité de rhingrave.

RHINOCÉROS (ri-no-sé-rôs'. Ῥινοκέρως), *s. m.* Grand quadrupède sauvage portant une ou deux cornes sur le nez, genre de l'ordre des pachydermes.

★ **RHINOPLASTIE** (ῥίν et πλάσσειν), *s. f.* En chir. Opé- ration ayant pour but de refaire un nez, lorsque cette partie du visage a été retranchée ou détruite par une cause quelconque.

★ **RHIZOME** (ῥίζα), *s. m.* En bot. Tige souterraine, or- dinairement horizontale, qui s'allonge en poussant soit des rameaux, soit des feuilles à l'une de ses extrémités, tandis qu'elle se détruit par l'autre.

RHODIUM (ro-di-om'. Ῥόδον), *s. m.* En chim. Métal peu fusible trouvé dans le platine du commerce.

RHODODENDRON (ro-do-din-dron. Ῥόδον et δένδρον), *s. m.* Nom d'un genre de plantes qui sert de type à la famille des rhododendrées.

RHOMBE (lat. *rhombus*, de ῥόμβος), *s. m.* Quadrilatère, plus souvent dit losange, dont les côtés sont tous égaux sans que les angles soient droits. || *Adj.* Minéral à bases rhombes. || Nom d'un genre de poissons acanthoptéry- giens. || Nom d'un genre de poissons malacoptérygiens.

★ **RHOMBIQUE**, *adj.* En géom. Qui a la forme du rhombe.

★ **RHOMBOÈDRE** (*rhombe* et ἕδρα), *s. m.* En géom. Corps solide dont les faces sont des rhombes. || Cristal dont les six faces ressemblent à des rhombes.

★ **RHOMBOÉDRIQUE**, *adj.* Qui tient du rhomboèdre, qui en a la forme.

RHOMBOÏDAL, ALE, *adj.* En géom. Qui a la figure du rhomboïde.

RHOMBOÏDE (ῥομβοειδής), *s. m.* Figure plane dont la forme approche de celle du rhombe. || On dit au- jourd'hui parallélogramme. || En anat. Muscle du dos. || *Adj.* Le muscle rhomboïde.

★ **RHOPALOCÈRE** (ῥόπαλον et κέρας), *adj.* En hist. nat. Qui a les antennes terminées en massue.

RHUBARBE (lat. *rheu*, racine, et *barbarum*), *s. f.* Nom collectif de plusieurs racines employées en méde- cine. || Rhubarbe des moines, la patience. || Fig. Passez- moi la rhubarbe et je vous passerai le séné, voy. séné.

RHUM (rom'. Anglais *rum*), *s. m.* Alcool retiré de la mélasse. || Quelques-uns écrivent rum.

RHUMATIQUE (lat. *rheumaticus*, de ῥευματικός), *adj.* Synonyme de rhumatismal.

★ **RHUMATISANT, ANTE** (lat. *rhumatizare*), *adj.* Qui est affecté de rhumatismes. || *Subst.* Un rhumatisant.

★ **RHUMATISÉ, ÉE**, *adj.* Qui est affecté de rhumatisme.

RHUMATISMAL, ALE, *adj.* Qui appartient au rhuma- tisme. Des accidents rhumatismaux. || Fièvre rhumatis- male, fièvre qui accompagne le rhumatisme aigu.

RHUMATISME (lat. *rheumatismus*, de ῥευματισμός), *s. m.* En méd. Douleurs qui siégent particulièrement dans les muscles ou les articulations, et qui ne sont ac- compagnées ni de fièvre ni d'aucun caractère d'inflam- mation. || Rhumatisme articulaire, inflammation du sys- tème fibro-séreux des articulations.

RHUME (lat. *rheuma*, de ῥεῦμα), *s. m.* Synonyme vulgaire de bronchite. || On dit aussi rhume de poi- trine ou de gorge. || Rhume négligé, commencement de diverses espèces de phthisies. || Rhume de cerveau ou absol. rhume, synonyme de coryza.

RHUS (rus'. Lat. *rhus*, de ῥοῦς), *s. m.* Le sumac.

RHYTHME (lat. *rhythmus*, de ῥυθμός), *s. m.* Qualité du discours, qui, par le moyen de ses syllabes accen- tuées, vient frapper notre oreille à de certains interval- les ; ou succession de syllabes accentuées (sons forts) et de syllabes non accentuées (sons faibles) à de certains intervalles. || Il se dit quelquefois pour vers. || En mus. Succession régulière de sons forts et de sons faibles.

★ **RHYTHMÉ, ÉE**, *adj.* Qui a du rhythme.

RHYTHMIQUE (lat. *rhythmicus*, de ῥυθμικός), *adj.* Qui tient au rhythme, qui en dépend. Harmonie rhyth- mique. || Accent rhythmique, voy. tonique. || Vers rhyth- mique, vers constitué non d'après la quantité, mais d'a- près l'accent des syllabes. || En mus. Qui a du rhythme. || *S. f.* La rhythmique, la partie de la grammaire an- cienne relative au rhythme des vers grecs ou latins.

de l'indus-
choses avec
toute sa ri-
La richesse
erai, se dit
|| Magnifi-
u les orne-
arure. || La
La richesse
expressions
s rimes ri-
on, le nom-
à la beauté
dit d'une
éré comme
se. La ri-
tentement
ontent que

dj. Famil.

de la fa-
sti. || Huile
s du ricin.

rie. Faire

nie, espèce
n ramage;
n du rico-
d que fait
la surface
projectile
e sol. || Tir
hets. Bat-
ts amenés
'enchaine,
nouvelle
e manière
n.
ploie quel-
a bouche.
ge et des
Se dit des
sion quel-
ents plus
. || Fig. et
la surface
rrains.
étri, rata-

re. Petite
e cacher.
anneaux
vrir, ca-
fit, de fe-
rmer, ca-
le rideau
rit de. Je
au, en un
se, et fig.
ui les in-
luire une
onnaître.
e rideau,
rrière le
uper de.
spectacle
cacher la
risseaux,
vent ou
vue. Un
Assem-
vrent ou

deux cô-
râtelier.
user des
s plaisirs

viendra rider ton visage, Fén. || Fig. et poétiq. Le vent ride la surface de l'eau, y produit de légères ondulations. || Se rider, *v. r.* Prendre, se donner un air ridé. || Devenir ridé. Ces joues-là se rideront un jour, Volt. || Fig. et poétiq. Se froncer sous l'impulsion du vent. || Avec suppression du pronom personnel. Le moindre vent qui d'aventure Fait rider la face de l'eau, La Font.

RIDICULE (lat. *ridiculus*), *adj.* Digne de risée, en parlant des personnes et des choses. Un homme ridicule. Des discours ridicules. || *S. m.* et *f.* Un ridicule, une ridicule, une personne ridicule. || *S. m.* Ce qu'il y a de ridicule dans une personne ou dans une chose. Avoir des ridicules. || En ridicule, d'une manière qui excite la moquerie. || Tourner, traduire en ridicule, se moquer. || Donner, prêter un ridicule, rendre ridicule. || Se donner un ridicule, des ridicules, se rendre un objet de moquerie. || Discours ou acte par lequel on se moque d'une personne. Le ridicule est l'arme favorite des Français, Raynal. || T. de théâtre. Ce qui prête au comique. Des caractères susceptibles de ridicule.

⋆ **RIDICULE**, *s. m.* Voy. réticule.

RIDICULEMENT, *adv.* D'une manière ridicule.

RIDICULISÉ, ÉE, *p. p.* de ridiculiser.

RIDICULISER, *v. a.* Tourner en ridicule.

RIDICULITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est ridicule. La ridiculité de ses manières, Sév. || Action, parole ridicule.

RIÈBLE (orig. inc.), *s. m.* En bot. Le gaillet accrochant.

RIEN (lat. *res*), *s. m.* Quelque chose. Tu n'as pas sujet de rien appréhender, Mol. La coutume de France ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire, id. || C'est en vertu de cette signification que l'on construit quelquefois *ne... pas*, avec *rien*. On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise, Rac. || Avec la particule négative *ne*, *rien* signifie nulle chose. La mesure de bonheur qui nous a été donnée est assez petite, il n'en faut rien perdre, Fonten. || Fig. On ne fait rien de rien, on ne saurait réussir en quoi que ce soit, si on n'a quelques moyens, quelques ressources pour y parvenir. || N'être rien, n'occuper aucun emploi, aucune position. || N'être rien, n'être d'aucun prix, d'aucune valeur, d'aucun intérêt, n'être compté pour rien. Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien, C'est une femme qui se noie, La Font. || N'être de rien à quelqu'un, ne l'intéresser en aucune façon. || *De rien* avec *ne*, nullement. Il ne sera pas dit que je ne serve de rien dans cette affaire-là, Mol. || De rien, se dit absol. et popul. pour : Ce n'en vaut pas la peine. || Ne rien faire, demeurer dans l'oisiveté, le repos. || Avec ellipse de *ne*. Passer... La nuit à bien dormir et le jour à rien faire, Boil. || Ne rien faire, n'avoir aucun emploi. || N'avoir rien, être sans fortune. || Ne rien dire, garder le silence, ou bien dire des choses qui ne sont que du bavardage. || Ne parler de rien, garder le silence sur un objet qu'on a sur le cœur, ou qui préoccupe, ou qui importe. || Fig. Ne rien dire, avec un nom de chose pour sujet, ne pas agréer, ne pas intéresser. Cela ne me dit rien. || Famil. Cela ne fait rien, est de peu d'importance. || Ne faire semblant de rien, se comporter comme si on ignorait, comme si on ne s'intéressait pas à. || Ne compter pour rien, n'avoir aucun égard à, ne faire aucun cas de. || On dit aussi : Ne compter à rien, ne compter rien. || Il n'en est rien, la chose dont il s'agit n'existe pas. || Famil. Ne savoir rien de rien, ne savoir absolument rien. || Rien se dit quelquefois des personnes. C'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde, Mol. || Elliptiq. Rien que de, en ne faisant que, en ne comptant que. Rien que d'y penser, etc. || *Ne... rien moins que*, en aucune façon, nullement. Il n'est rien moins que sage veut dire proprement : Il n'est aucune chose moins que sage ; en d'autres termes : De toutes les choses qu'il est, celle qu'il est le moins, c'est sage. || *Ne... rien moins*, se dit quelquefois pour rien moindre, rien de moins, et prend alors un sens affirmatif. Ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, Boss. || Quand *rien* est suivi d'un adjectif, on les sépare par la préposition *de*. Rien de fâcheux n'est arrivé. || On supprime quelquefois *de* dans le style poétique. Et n'ayant rien si cher que ton obéissance, Malh. || Par abus, *rien*, sans la négative *ne*, se dit pour nulle chose. Tout ou rien. || Si peu que rien, pas plus gros que rien, moins que rien, extrêmement peu, très-petit. || Dans une réponse, *rien* se dit pour nulle chose. Que vous a-t-il donné ? Rien. || Pour rien, gratuitement, sans payer. || Fig. Pour rien, sans s'en ressentir. Ce roi a aussi ses préjugés qu'il faut lui pardonner ; on n'est pas roi pour rien, Volt. || Réduire à rien, anéantir. || Cela s'est réduit à rien, il n'en est presque rien resté ; se dit aussi d'une affaire dont on se promettait un grand succès et qui n'en a eu aucun. || On dit aussi : Venir, devenir, aller à rien. || *De rien*, après un substantif, marque la petitesse, le peu de valeur, le peu d'importance, etc. Une déité de rien, Mol. Un précipice caché derrière une petite haie de rien, Sév. || Cet homme est venu de rien, il est venu d'une basse condition. || On dit de même : Un homme de rien. || *Rien*, par exagération, peu de chose. Il a eu cette maison pour rien. || *S. m. déterminé.* Néant, nullité. Tout ce qui n'est pas corps leur paraît un rien, Boss. || Peu de chose. Un songe, un rien, tout lui fait peur, La Font. || En un rien, en un instant. || *S. m. pl.* Bagatelles, choses de peu d'importance. Dire des riens. || En rien, *loc. adv.* En quelque chose. || Avec *ne*, nullement. Ce qui glace mes sens ne vous émeut en rien, Lemercier. || En moins de rien, *loc. adv.* Très-promptement. || Comme si de rien n'était, comme si la chose n'était pas arrivée. || Prov. On ne fait rien pour rien, l'intérêt personnel se mêle toujours dans les services rendus. || Qui ne risque rien n'a rien.

RIEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rit. || Avoir les rieurs de son côté, faire rire aux dépens de son adversaire, et fig. avoir pour soi l'approbation du plus grand nombre. || Celui, celle qui aime à rire. || *Adj.* Des jeunes filles rieuses. || Celui ou celle qui raille.

RIFLARD (*rifler*, forme ancienne de *rafler*), *s. m.* Rabot à deux poignées, qui sert à dresser le bois de charpente. || Large ciseau dont les maçons se servent pour ébarber les ouvrages de plâtre.

⋆ **RIFLARD** (orig. inc.), *s. m.* Famil. Vieux parapluie.

RIGAUDON ou **RIGODON** (orig. inc.), *s. m.* Ancienne danse d'un mouvement vif sur un air à deux temps ; elle se dansait à deux personnes. || Air à deux temps, très-animé, sur lequel on dansait le rigaudon, et par extens. tout air propre à une danse vive.

RIGIDE (lat. *rigidus*), *adj.* En hist. nat. Qui ne plie pas, dur, roide. || Fig. Dont la sévérité ne fléchit jamais. Un juge rigide. Vous étiez si rigide dans vos arrêts, Bourd. || Il se dit aussi des choses. Mœurs, maximes rigides. || Se dit de ceux qui, étant d'une religion, d'une secte ou d'une école, font profession d'en soutenir tous les dogmes, tous les sentiments. Un stoïcien rigide.

RIGIDEMENT, *adv.* D'une manière rigide.

RIGIDITÉ (lat. *rigiditas*), *s. f.* En hist. nat. État de ce qui ne cède ni à la flexion, ni à la pression. Rigidité cadavérique. || Défaut de souplesse, roideur. || Fig. Sévérité qui ne fléchit jamais. || Au pl. Actes de rigidité.

RIGODON, *s. m.* Voy. rigaudon.

RIGOLE (lat. *rigare ?*), *s. f.* Petit fossé creusé dans la terre, ou petit canal creusé dans des pierres de taille, pour amener l'eau dans un terrain. || T. de ponts et chaussées. Lit artificiel, creusé pour amener les eaux d'un ruisseau, d'un réservoir, d'une rivière sur un point où elles n'arrivent pas naturellement. || Il se dit du cours d'eau lui-même. Au fond du vallon coule une rigole, J. J. Rouss. || Petite tranchée faite pour planter des bordures de buis, de thym, etc. || Petite tranchée pour faire écouler l'eau.

RIGORISME (lat. *rigor*), *s. m.* Attachement aux règles morales ou religieuses poussé jusqu'à la rigueur.

RIGORISTE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui pousse jusqu'à la rigueur la sévérité des principes. || *Adj.* Secte rigoriste.

RIGOUREUSEMENT, *adv.* Avec rigueur. Punir rigoureusement. || À la rigueur, avec une exactitude parfaite. Cela est rigoureusement vrai.

RIGOUREUX, EUSE (lat. *rigorosus*), *adj.* Qui a beaucoup de sévérité dans ses maximes et dans sa conduite. Être doux pour tout autre et rigoureux pour soi, Boil. || En parlant des choses, rude, âpre, difficile à supporter. Sentence rigoureuse. Ordre rigoureux. || Il se dit d'une température dure, âpre, d'un climat soumis à une température de cette espèce. || Fig. Ciel rigoureux, la di-

nt mauvais
n'emploie
ent rimeur.
ge à l'eau

hit. Orne-
de feuilles
las. Bran-

e bol, dans
de pour se
s.
es, l'ancien
r en lavant
la bouche,
passer dans
vi à le net-
claire sur
. et popul.
il a été fort
é ou battu.
manuelle.

ui rince.
verre, une
re de verre
a mis trop
à rincer les

l'on soude
modément.

un peu, rire

u celle qui

e, dispute.
f. Grande

u de sculp-
te.

a ripe. || *V.*
on ripa.
les cabare-
nge de dif-
. Ouvrage,
es, etc.
e et prompte
attaque. Il
, Mol. || Ce
que injure.
elui de mon
en parant.
r repousser
nploie quel-
us ripostera
par quelque
, Marivaux.
dre un coup,
vement.
ens peuples
de la Meuse.
es. || La loi

mouvement
ite en nous
nme est le
|| Rire de,
ec sa mine
fort que les
e déployée,
voir le mot
plaisantes.
rage, se dit
où il n'y a
d'un rire tel

Digitized by Google

u'on se pâme. || Crever de rire, même sens. || Être à nourir de rire, exciter la risée, être très-ridicule. || Se hatouiller pour se faire rire, tâcher de rire sans en avoir ujet. || Fig. Rire du bout des dents, du bout des lèvres, e rire que du bout des dents, du bout des lèvres, rire une, se dit d'une personne qui ne rit pas de bon cœur. Fig. Rire sous cape, rire dans sa barbe, éprouver ne satisfaction maligne qu'on dissimule. || Rire aux nges, être transporté de joie, et aussi rire niaisement, ns sujet. || Il se dit de l'aspect que prend la physioomie d'une personne qui rit. Sa bouche et ses yeux ent. || Fig. Avoir un aspect gracieux, qui plait. La rre ne rit plus à l'homme comme auparavant, Boss. uand tout rit de bonheur, d'espérance et d'amour, ELILLE. || Être favorable. L'occasion vous rit, CORN. s heureux du monde à qui tout rit, MASS. || Rire quelqu'un, lui sourire avec bienveillance, lui faire un cueil flatteur. || Plaire, être agréable. Cela rit à l'iagination. || Se moquer de, plaisanter de. Rire des ttises des hommes. Rire de quelqu'un. || Rire au nez quelqu'un, se moquer de quelqu'un en face. || Apêter, offrir à rire, se dit de quelqu'un qui donne sujet 'on se moque de lui. || Faire rire, exciter les moques. || Absol. Rire, se divertir, se réjouir. || Badiner, ne parler ou ne pas agir sérieusement. Est-ce que vous z, ou si c'est tout de bon? || C'est pour rire, ce n'est sérieusement dit ou fait. || Pour rire, non effectivent. Un roi pour rire. || Ne point se soucier de quelque ose, n'en tenir compte. Riez de ma faiblesse, CORN. e dit, par plaisanterie, d'une chose qui se fend, qui tr'ouvre. Cet habit, cette muraille rit.

E RIRE, *v. r.* Se divertir, se jouer. Si quelqu'un en se t avait dit quelque chose de naïf, MALH. || Se moquer ne tenir aucun compte de, mépriser. Ils se sont ri tous ces projets. L'esprit d'impiété se rit de ce qu'il de plus sacré, PASC. || Prov. Plus on est des fous, on rit. || Rira bien qui rira le dernier, se dit en ant de quelqu'un qui se flatte du succès en une af- où l'on compte l'emporter sur lui.

IRE, *s. m.* Action de rire. || Fou rire ou rire fou, dont on n'est pas le maître. || Un gros rire, un rire ant et prolongé. || Il se dit aussi des contractions blables au rire qu'excitent le désespoir, la douleur. re du désespoir. || Rire sardonique, voy. SARDONIQUE.

S (ri. Lat. *risus*), *s. m.* Syn. de rire. || Un ris qui sse pas le nœud de la gorge, ris contraint. || Ris nique, voy. SARDONIQUE. || *S. m. pl.* Divinités qui, les anciens, présidaient à la gaieté ; en cet emploi, nd une majuscule.

S (ri. Anglais *reef*), *s. m.* T. de mar. Partie de la en dessous de la vergue, comprise entre deux bane ris. || Prendre un ris, diminuer la voile en rant par plis le ris ou la partie qui touche la verur cette vergue, et l'attachant avec les garcettes ont fixées dans les œillets de la bande du ris. ndre le premier ris, le deuxième ris, etc. diminuer le de une, deux parties, suivant la force du vent. re le bas ris, réduire la voile à sa plus petite dimen- || Bande de ris, petite bande de toile cousue sur la le chaque côté et dans laquelle sont percés les où sont fixées les garcettes du ris.

(ri. Orig. inc.), *s. m.* Corps glanduleux placé à la lu veau ; c'est un manger délicat.

BAN (all. *Rossbank*), *s. m.* T. de fortification. plein garni de canons, pour la défense d'un port.

DALE, *s. f.* Voy. RIXDALE.

E (*ris*), *s. f.* Éclat de rire. || Éclat de rire de pluersonnes qui se moquent. || Moquerie. C'est une atteinte aux vices, que de les exposer à la risée le monde, MOL. || Objet de la moquerie. Ils det la risée des peuples, BOSS. || T. de mar. Augon subite et peu durable de la force du vent.

TTE, *s. f.* Petit éclat de rire d'un enfant.

ILITÉ (lat. *risibilitas*), *s. f.* T. didactique. Farire. || Qualité, état de ce qui est risible.

LE (lat. *risibilis*), *adj.* Qui a la faculté de rire. e est un animal risible, VOLT. || Propre à faire ui est digne de moquerie. Un homme risible.

LEMENT, *adv.* D'une manière risible.

RISQUABLE, *adj.* Où il y a des risques à courir. Un projet risquable. || Qu'on peut risquer avec quelque chance de succès. Cette affaire est risquable.

RISQUE (esp. *risco*, écueil), *s. m.* Péril dans lequel entre l'idée de hasard. Courir risque de la vie. || Au risque de, en s'exposant à. || Faire une chose à ses risques et périls, à ses risques, périls et fortunes, au hasard de tout ce qui peut en arriver. || À tout risque, à tout hasard. || Se dit, dans les sociétés d'assurance, de chaque édifice, mobilier, navire ou cargaison, que l'on assure.

RISQUÉ, ÉE, *p. p.* de risquer.

⋆ **RISQUE-TOUT**, *s. m.* Homme téméraire qui ne doute de rien. || *Au pl.* Des risque-tout.

RISQUER (*risque*), *v. a.* Exposer au hasard d'un péril. Risquer sa vie, son honneur. || Risquer le tout pour le tout, tout hasarder dans un cas désespéré. || Absol. Vous ne sauriez faire cela sans risquer. || Courir la chance de. Risquer le combat. || Tenter, avec une idée de péril, d'insuccès. || Fig. et famil. Risquer le paquet, voy. PAQUET. || Se risquer, *v. r.* Se hasarder, s'exposer. Se risquer dans une affaire. || Prov. Qui ne risque rien, n'a rien.

⋆ **RISSE** (*ris?*), *s. f.* Cordage dont on se sert pour attacher sur le pont la chaloupe ou une autre embarcation.

RISSOLE (voy. *rissoler*), *s. f.* Viande hachée, enveloppée dans de la pâte, et frite. || On fait aussi des rissoles avec de la chair de poisson, des œufs, des légumes, des crèmes, des fruits, des confitures.

RISSOLÉ, ÉE, *p. p.* de rissoler. || *S. m.* Du rissolé, de la viande rôtie assez pour être croquante sous la dent. || Fig. Visage rissolé, visage hâlé, brûlé par le soleil.

RISSOLER (danois *riste*, rôtir), *v. a.* Cuire, rôtir de manière à faire prendre une couleur dorée à ce que l'on prépare. || Se rissoler, *v. r.* Prendre une couleur dorée. || Avec ellipse du pronom : Faire rissoler de la viande.

RISTORNE ou **RISTOURNE** (ital. *ristorno*), *s. f.* T. de mar. Nom donné à un droit de demi pour cent, payable par un assuré qui veut faire annuler son contrat.

RIT (rit) ou **RITE** (lat. *ritus*), *s. m.* Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion. || Il se dit surtout de ce qui regarde la religion chrétienne. Le rit de l'Église romaine. Le rite grec. || On écrit toujours rites au pluriel. || Il se dit quelquefois des cérémonies mêmes d'un culte. Les rites du paganisme.

RITOURNELLE (ital. *ritornello*), *s. f.* Court motif instrumental mis en tête d'un air dont il annonce le chant, ou mis à la fin pour imiter ou assurer la fin du même chant. || Fig. et famil. Répétition fréquente des mêmes choses, des mêmes idées. C'est sa ritournelle.

RITUALISTE (*rituel*), *s. m.* Auteur qui traite des différents rites.

RITUEL (lat. *ritualis*, s. e. *liber*), *s. m.* Livre qui contient les rites ou cérémonies qu'on doit observer dans l'administration des sacrements et la célébration du service divin. Le rituel romain. Le rituel de Paris.

RIVAGE (b. lat. *ripaticum*, du lat. *ripa*), *s. m.* Partie de la terre attenant à celle qui sert de limite à une masse d'eau quelconque, mer, lac, fleuve, rivière. || Fig. Vous voilà sur le rivage avec nous ; vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude, SÉV. || Le noir rivage, le rivage des fleuves des enfers. || Par extens. Contrée, pays. Il est sur ce rivage une race flétrie, C. DELAVIGNE.

RIVAL, ALE (lat. *rivalis*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aspire, qui prétend aux mêmes avantages qu'un autre. || *Adj.* Deux puissances rivales. || Celui qui dispute le cœur d'une femme, celle qui dispute le cœur d'un homme. || Celui, celle qui est égale en œuvres, en mérite, en renom ; émule. C'est le fils et le rival d'Achille, RAC. || Sans rival, sans chose ou personne qui égale.

RIVALISER, *v. n.* Disputer de talent, de mérite, etc. avec quelqu'un. || Fig. La nature, la poésie et l'histoire rivalisent ici de grandeur, STAEL.

RIVALITÉ (lat. *rivalitas*), *s. f.* Concurrence de personnes, de peuples qui prétendent à la même chose. || Par extens. La rivalité des armes, des talents, etc.

RIVE (lat. *ripa*), *s. f.* Le bord d'un fleuve, d'une rivière, d'un lac, d'un étang. || Fig. Son esprit ne pouvait se contenir dans ses rives, FONTEN. || Fig. C'est une affaire, une question qui n'a ni fond ni rive, c'est une affaire, une question fort embrouillée. || Rive droite,

disait de
, officiers
cature. À
amil. L'é-
ns. Ce qui
me robe.
. || Enve-
une fève,
elours, se
être bien
t funeste
centaure

le robe.
sot, un fa-
mouton,
gent.
, les pre-
on), *s. m.*
et à faire
ces d'eau,
Fig. Fer-
l argent.
volonté.
parle lon-
s. || Tout
contenue
net. || Fig.
il a de la

robinets.
m. Genre
res quel-
riginaires
t l'acacia.
méd. Qui

supporter
de corps
on, de la
i robuste,
voir trop
e des vé-
.
te.
-dure qui
roc, une
ur de roc
Bâtir sur
ble.
a tour au

le petites
des cail-
grottes en
r l'émail.
i travaille

Plein de
Fig. Style

n vulgaire
a de plus
es peines
LEGRAND.
e.
ivé du lat.
dure, en
urd d'une
guille sous
œur dur,
ances mi-
ques. || En
. || Pierre
lure d'une
ste. roche
Turquoises
l'ancienne

mine, par opposition à turquoises de la nouvelle roche lesquelles proviennent de mines plus récemment découvertes et sont moins belles. || Fig. Un homme de la vieille roche, un homme d'une probité antique, d'une vertu éprouvée. || Noblesse de la vieille roche, de vieille roche noblesse ancienne. || Amis de la vieille roche, amis sûrs, éprouvés. || Cristal de roche, pierre transparente, qui est une cristallisation du quartz, ou de la silice pure. || Gravier que l'on trouve dans une pierre précieuse.

⋆ **ROCHE** (arabe *Bakka*, nom moderne de la ville d'Édesse), *s. f.* Un des noms du borax impur.

ROCHER (voy. *roche*), *s. m.* Masse de pierre ordinairement élevée et escarpée. || Fig. Parler aux rochers, parler à des gens qui ne sont point touchés de ce qu'on dit. || Fig. Cœur de rocher, personne dure, insensible. || Fig. Un rocher, une âme insensible. || Fig. et famil. Faire fendre les rochers, être très-pathétique. || Rocher artificiel, amas de pierres qui imite un rocher naturel. || T. de mar. Petit ilot. || Rocher d'eau, fontaine qui figure un rocher. || En anat. Une des trois portions de l'os temporal. || Rocher de confitures, assemblage de plusieurs filets confits d'écorce de citron et d'orange.

⋆ **ROCHER** (*roche*), *v. a.* Environner de borax les parties qu'on veut souder. || *V. n.* L'argent roche, se dit lorsque, laissant refroidir à l'air l'argent qui a absorbé de l'oxygène, au moment de la solidification du métal, le gaz, en se dégageant, détermine une projection d'argent qui se solidifie en formant une sorte de végétation.

ROCHET (ro-chè. Anc. h. all. *hroch*, robe), *s. m.* Surplis à manches étroites que portent les évêques et plusieurs autres ecclésiastiques. || Les rochets, les évêques. || Mantelet de cérémonie des pairs d'Angleterre.

ROCHET (anc. h. all. *rocco*), *s. m.* Roue à rochet, roue garnie de dents recourbées. || Bobine sur laquelle on dévide la soie, le fil d'or, etc. || T. d'horlogerie. Roue dont les dents ressemblent à celles d'une crémaillère.

⋆ **ROCHEUX, EUSE**, *adj.* En géol. Qui est couvert de rochers, de roches.

ROCK (arabe *rokh*), *s. m.* Oiseau gigantesque et fabuleux dont parlent les Mille et une Nuits.

⋆ **ROCOCO** (formé de *rocaille*), *adj. inv.* Le genre rococo ou *subst.* le rococo, style d'architecture, d'ornementation, d'ameublement, qui régna en France dans le XVIIIe siècle, caractérisé par les façades hérissées, courbes et frontons recourbés et brisés, par la profusion des ornements, des rocailles, guirlandes de fleurs enlacées d'une manière affectée. || Fig. Il se dit de ce qui tient aux vieilles traditions, aux vieilleries. Rien n'est plus rococo.

ROCOU, *s. m.* Pâte sèche et dure, préparée avec les semences du rocouyer, et employée pour teindre en jaune ou en jaune orangé la soie et quelques produits.

⋆ **ROCOUÉ, ÉE**, *p. p.* de rocouer.

⋆ **ROCOUER**, *v. a.* Teindre en jaune avec du rocou. || Se rocouer, *v. r.* Se teindre, se colorer avec du rocou.

⋆ **ROCOUIER** ou **ROCOUYER**, *s. m.* Arbre qui produit le rocou.

⋆ **RODAGE**, *s. m.* Rodage à l'émeri, polissage d'une pièce de verre qui se fait à l'émeri.

⋆ **RODER** (lat. *rodere*), *v. a.* Frotter deux pièces de métal ou de cristal l'une sur l'autre, pour qu'elles s'adaptent exactement.

RÔDER (lat. *rotare*), *v. n.* Aller, courir çà et là. Rôder par toute la ville. || *Activ.* Rôder les rues. || Aller çà et là, avec l'intention d'épier, de chercher.

RÔDEUR, *s. m.* Celui qui rôde. Un rôdeur de nuit. || *Adj.* De petits insectes rôdeurs.

RODOMONT (personnage de l'Arioste), *s. m.* Famil. Fanfaron qui vante sa bravoure, pour se faire valoir et se faire craindre. || Celui qui parle, agit avec hauteur comme s'il était au-dessus des autres. Faire le rodomont.

RODOMONTADE, *s. f.* Parole, langage de rodomont.

⋆ **ROFFRIR** (*re*... et *offrir*), *v. a.* Offrir de nouveau. || Se roffrir, *v. r.* Se présenter de nouveau. Oserai-je jamais me roffrir à sa vue, LA FONT.

ROGATION (lat. *rogatio*), *s. f.* T. d'antiq. rom. Projet de loi présenté au peuple. || Au pl. T. de liturgie catholique. Prières publiques et processions pour les biens de la terre, pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension (en ce sens, il s'écrit avec une majuscule).

ROGATOIRE (lat. *rogare*), *adj.* En procéd. Commission rogatoire, commission qu'un juge adresse à un autre juge, pour l'inviter à faire quelque acte de procédure dans l'étendue de son ressort.

ROGATON (lat. *rogatum*), *s. m.* S'est dit par plaisanterie pour requêt, supplication. Scarron a fait quelques rogatons en vers. || Par extens. Petit ouvrage de rebut. || Bruits de ville, nouvelles du jour, de peu d'importance. || Petites choses bonnes à manger. || Restes de viandes. || Plat composé de choses qui ont déjà été servies.

⋆ **ROGNAGE**, *s. m.* Action de rogner.

ROGNE (lat. *robigo*), *s. f.* Gale invétérée. || Mousse qui vient sur le bois et qui le gâte.

ROGNÉ, ÉE, *p. p.* de rogner.

ROGNE-PIED, *s. m.* Instrument avec lequel le maréchal enlève une partie de corne inutile sur la face inférieure du sabot. || *Au pl.* Des rogne-pied.

⋆ **ROGNEMENT**, *s. m.* Action de rogner.

ROGNER (anc. fr. *roogner*, couper en rond, du lat. *rotundus*), *v. a.* Retrancher sur la longueur, sur la largeur, sur les extrémités. Rogner du papier, des écus, etc. Rogner la marge d'un livre ou rogner un livre. Se rogner les ongles. || Fig. Rogner les ongles à quelqu'un, lui diminuer, lui retrancher son pouvoir, son profit, sa fortune. || Fig. Rogner les ailes, empêcher d'agir, de s'élever. || Fig. et absol. Taillez et rognez comme il vous plaira. || T. rural. Couper des branches, des racines. || Rogner le pied d'un cheval, abattre la mauvaise corne. || Fig. Ôter, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui est dévolu. Rogner la part de quelqu'un, un mémoire, etc. || Dépenser, entamer. Rogner sa fortune.

ROGNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rogne. || Celui qui rogne le papier. || En mauvaise part, celui, celle qui rogne les pièces de monnaie.

ROGNEUX, EUSE, *adj.* Qui a la rogne. Un âne rogneux. || *Subst.* Un rogneux.

ROGNON (augmentatif du lat. *ren*), *s. m.* Le rein d'un animal, surtout en parlant de ceux dont les reins sont bons à manger. Des rognons de mouton. || Rognon de veau, toute la partie de la longe où se trouve le rognon. || En minéralogie, se dit de petites portions de roche irrégulièrement arrondies, englobées dans des couches de terre ou dans d'autres masses minérales. || Rognon des arbres, espèce de champignon.

ROGNONNER (fréquentatif de *rogner*, ronger), *v. n.* Popul. Gronder, grommeler entre ses dents.

ROGNURE, *s. f.* Ce qu'on enlève quand on rogne quelque chose. Rognure d'ongle. || Se dit particulièrement des débris de peaux qui servent à faire de la colle. || Au pl. Fig. et famil. Matériaux qui ne sont point entrés dans un grand ouvrage, ou ce qu'on a retranché.

ROGOMME (orig. inc.), *s. m.* Popul. Eau-de-vie ou autre liqueur forte. || Voix de rogomme, voix rauque de celui qui abuse des liqueurs fortes.

ROGUE (islandais *hrôkr*, insolent), *adj.* Famil. Arrogant avec une nuance de rudesse en plus. || Il se dit du ton, des manières. Une mine rogue.

ROI (lat. *rex*), *s. m.* Chef souverain de certains États. || Faire le roi, exercer une autorité comparée à l'autorité royale. || Fig. Vivre en roi, faire une dépense de roi, vivre, dépenser magnifiquement. || Il a un cœur de roi, c'est un homme généreux, libéral. || Être heureux comme un roi, être extrêmement heureux dans sa condition. || Parler en roi, faire le roi, trancher du roi, être impérieux et hautain. || Se croire le roi du monde, être au comble du bonheur. || C'est un plaisir de roi, c'est un grand plaisir. || Un manger de roi, un morceau de roi, un morceau digne de la bouche d'un roi, se dit d'un mets exquis, délicieux. || Fig. Je sais que la vengeance Est un morceau de roi, LA FONT. || Jouer au roi détrôné, jeu d'enfants. || Fig. En parlant de deux ou plusieurs personnes qui s'enlèvent successivement ou réciproquement une position regardée comme avantageuse, on dit : Ils jouent au roi détrôné. || C'est un roi en peinture, un roi de cartes, un roi de carreau, se dit d'un prince faible qui ne sait pas user de son autorité. || Le roi Catholique, le roi d'Espagne. || Le roi Très-Chrétien, le roi de France. || Roi des rois, se dit d'un roi qui, par prééminence, commande à d'autres rois.

ou raidir.
llées; la pronon-
le usitée, *s. m.*
hemin. || Sentier
tons, pour éviter
s côtes. || Fig. et
ier.
n rè-dir est de
ou étendre avec
le, incapable de
oidira les jarrets,
e. Colomb avait,
extraordinaires,
es jugements de
ide. || Se roidir,
ne vouloir point
ultés. || Avec el-
u transport Con-
fort? MOL.
RAIDISSEMENT,
.
m. Par dénigre-
s tua un roitelet
, VOLT. || Un roi
'est le nom vul-

, sens propre qui
mes de métier.
illes de parche-
t, sur lesquelles
gleterre, rôles du
s actes de cette
de pratique, un
ste et catalogue.
oldats. Les rôles
quelle on inscrit
se plaider. || Fig.
son rang. || Ce
e de théâtre. || Le
rôle du Misan-
le jouer un rôle
n masque. || Fig.
personnage qu'on
n y montre. Le
and théâtre Où
busé, Souvent à
| Fig. L'électri-
e dans les trem-

ui ne se dit guère
écriture.
Petit rôle ; ne se
e rôle de chacun.
RÉGNIER. || Jouer
e. || Être au bout
ni que faire.
imprim. Le gros
|| Petit romain,
te neuf points.
ui dont les traits
e romain.
Qui appartient à
andeur romaine.
ands traits bien
es romains, let-
|| Fig. Qui rap-
qualités des an-
in, CORN. || À la
nt à la romaine.
t des choses qui
Église romaine.
n. et *f.* Homme,
moderne. || Fig.
le haut courage.
main, se dit d'un
le probité et par
tres, claqueur.
balance, *s. f.*
n deux bras iné-

gaux. || *Adj.* Balance romaine. || Nom donné quelquefois, mais improprement, au dynamomètre et au peson dont on se sert pour évaluer les poids des corps par le degré de flexion que ces poids font éprouver à un ressort.

ROMAINE, *s. f.* Variété alimentaire de la laitue cultivée. || *Adj.* Laitue romaine.

⋆ **ROMAÏQUE** (ῥωμαϊκός), *adj.* Qui appartient aux Grecs modernes. || *S. m.* Le langage grec moderne.

ROMAN (voy. le suivant), *s. m.* Narration vraie ou feinte, écrite en vieux langage ou langage roman, soit en vers, soit en prose. Le roman de la Rose. || Aujourd'hui, histoire feinte, écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt par la peinture des passions, des mœurs, ou par la singularité des aventures. || Héros de roman, le personnage principal d'un roman, et fig. homme qui affecte d'agir et de parler comme les héros de roman. || Faire un roman, raconter les choses tout autrement qu'elles ne se sont passées. || Fig. Abréger le roman, arriver promptement au dénoûment d'une affaire, et surtout d'un mariage. || Roman d'éducation, roman qui représente l'éducation d'un personnage fictif comme type d'éducation à donner. || Roman historique, roman dans lequel on peint une époque historique. || Roman d'intrigue, roman où se déroule une intrigue plus ou moins compliquée. || Roman de mœurs, roman où l'on fait la peinture des mœurs. || Fig. De roman, se dit de ce qui a le charme, le merveilleux des romans. Paris semble à mes yeux un pays de romans, CORN. || Aventures extraordinaires, récits ou peintures sans vraisemblance. Sa vie est un roman. || Il se dit des idées qui n'ont pas plus de réalité que n'en ont les romans. Il exagère, il passe le vrai dans la nature, il en fait le roman, LA BRUYÈRE.

ROMAN, ANE (lat. *romanus*), *adj.* Se dit des langues qui se sont formées du latin, et dont les quatre principales sont l'espagnol, le français, l'italien et le provençal. || *S. m.* Le roman, l'ensemble des langues romanes. || Roman provençal, la langue d'oc. || Le roman rustique, voy. RUSTIQUE. || Se dit du style qui régna dans la construction des édifices du Ve au XIIe siècle, et dont les voûtes à plein cintre forment le principal caractère.

ROMANCE (lat. *romanicus*), *adj. f.* N'est usité que dans cette locution : La langue romance, la langue qu'on a supposée avoir été intermédiaire entre le latin et les langues modernes, et qui n'a pas existé.

ROMANCE (voy. le précédent), *s. f.* Ancienne histoire, écrite en vers simples et naïfs, dont le fond est touchant et la forme appropriée au chant. || Toute pièce de vers moderne en couplets, roulant sur un sujet tendre ou même plaintif, et mise en musique. || Air sur lequel se chante une romance. || Romance sans paroles, morceau de piano ou de quelque instrument assez court et présentant un motif gracieux et chantant.

ROMANCIER (*romance*, récit), *s. m.* Nom donné aux auteurs des anciens romans en vieux langage. || Auteur de romans modernes. || Romancière, femme qui compose des romans. || Fig. Celui dont les idées, les théories sont chimériques. Ces physiciens romanciers, qui érigent leurs visions en découvertes et leurs songes en systèmes suivis, MARMONTEL.

⋆ **ROMAND, ANDE**, *adj.* Se dit des parties de la Suisse où l'on parle le français et autres dialectes romans.

ROMANESQUE (*roman*), *adj.* Qui a le caractère du roman, d'un roman. Se faire des hommes et de la société des idées romanesques et fausses. || Qui tient du roman, merveilleux, fabuleux. Histoire romanesque. || *Subst.* Le romanesque d'une aventure. || Exalté, chimérique. Une femme romanesque. Des idées romanesques.

ROMANESQUEMENT, *adv.* D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE (anc. fr. *romant*, roman), *adj.* Syn. de romanesque. Une imagination romantique, MARMONTEL. || Il se dit des lieux, des paysages qui rappellent à l'imagination les descriptions des poëmes et des romans. Site romantique. || *S. m.* Cela ajoutait un charme au romantique de la scène. || Il se dit des écrivains qui s'affranchissent des règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. Un poëte romantique. || *S. m.* Le romantique, le genre romantique. || Les classiques et les romantiques, les écrivains, les partisans du genre classique et ceux du genre romantique.

⋆ **ROMANTIQUEMENT**, *adv.* D'une manière romantique.

⋆ **ROMANTISME**, *s. m.* Système littéraire des écrivains romantiques.

ROMARIN (lat. *rosmarinus*), *s. m.* Genre de la famille des labiées, qui ne se compose que d'une seule espèce, le romarin officinal. || Romarin sauvage.

ROMPEMENT, *s. m.* Action de rompre. || Rompement de tête, fatigue causée par un grand bruit ou par une forte application.

ROMPRE (lat. *rumpere*), *v. a.* Mettre en fragments, enfoncer, démolir. Rompre les dents, les os, etc. || Se rompre un bras, une jambe, se les fracturer. || Se rompre une veine, éprouver la déchirure d'une veine. || Se rompre le cou, faire une chute dans laquelle on se tue ou se blesse grièvement. || Fig. et famil. Rompre le cou à quelqu'un, lui faire perdre ses espérances de fortune, d'avancement. || Déchirer. Trois fois elle a rompu sa lettre commencée, RAC. || T. d'imprim. Rompre une forme, séparer les lettres qui la composent, et les remettre dans leurs cassetins. || Rompre le pain, faire la cène, la communion. || Fig. Rompre le pain de la parole de Dieu aux fidèles, prêcher la parole de Dieu. || Dans les tournois et les anciens combats, rompre une lance, rompre la lance, briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. || Fig. Rompre une lance avec quelqu'un, contre quelqu'un, disputer en règle avec lui sur quelque sujet. || Fig. Rompre une lance pour quelqu'un, prendre son parti dans une conversation, dans une dispute. || Rompre en visière, briser une lance dans la visière. || Fig. Rompre en visière à quelqu'un, lui dire en face et brusquement quelque chose de désobligeant. || Rompre un condamné, rompre avec une barre de fer les os des bras et des jambes à un condamné. || Absol. On ne fait ici que pendre et rompre, GUI PATIN. || Gâter des voies de communication. Rompre les routes, les ponts. || Fig. Rompre ses fers, ses chaînes, s'échapper de prison ; et aussi se dégager d'une passion, d'un attachement. || Rompre la glace, la casser, et fig. affronter, surmonter les premières difficultés que présente une affaire ; et aussi faire trêve à la froideur, aux compliments, et commencer à s'entretenir familièrement, confidentiellement. || Fig. Rompre la paille, voy. PAILLE. || Fig. Rompre la tête, les oreilles à quelqu'un, le fatiguer par trop de bruit, ou l'importuner par des discours hors de saison. || Se rompre la tête à quelque chose, s'y appliquer trop fortement et inutilement. || Rompre la tête, se dit aussi des choses qui fatiguent la tête. || T. de guerre. Rompre une troupe, l'enfoncer, la mettre en désordre. || T. de mar. Rompre une ligne de vaisseaux, en détruire la disposition, y mettre le désordre. || T. milit. Rompre les divisions, les pelotons, partager les divisions en pelotons et les pelotons en sections dans une colonne qui est en marche. Rompre le carré, reformer en colonne une troupe qui formait le carré. Rompre les rangs, ne plus garder les rangs. || Congédier, renvoyer. Rompre une assemblée, une diète, une armée, une partie de jeu, etc. || Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose. Rompre le cours de l'eau. || Rompre un coup, en amortir l'effet. || Au jeu de dés, rompre le coup, arrêter, détourner une chance des dés en les empêchant de rouler librement. || On dit de même : Rompre le dé. || Fig. Rompre le dé, interrompre. || Fig. Rompre un coup, le coup, empêcher d'avoir lieu, prévenir. || T. d'escrime. Rompre la mesure à son adversaire, le mettre hors d'état de porter le coup qu'il voulait. Rompre la mesure, reculer en parant. Rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || T. de chasse. Rompre les chiens, les rappeler et leur faire quitter ce qu'ils chassent, et fig. et famil. interrompre un discours qui pourrait avoir quelque inconvénient. || T. de dioptrique. Synonyme de réfracter. || En peint. Rompre les couleurs, les mêler pour en adoucir l'éclat. || Rompre une terre, la labourer pour la première fois après un long chômage. || Interrompre. Rompre un discours, un entretien, un tête-à-tête. || Rompre le sommeil de quelqu'un, éveiller quelqu'un, troubler son sommeil. || Rompre le fil de son discours, passer tout d'un coup d'un sujet à un autre. || Rompre le silence, mettre fin au silence, et aussi cesser de se taire. || Rompre la mono-

on passe sa ser-
de danse. Rond
rivant un demi-
ent. Couper ses
ond. || Voler en
tour de sa proie.
Qui est de telle
s du centre à la
est rond. Table
restre. || Cylin-
er ronde. || Fil
toile faite avec
ne bourse bien
e monnaie d'ar-
tune assez con-
. BOSSE. || Lettre
e à la main dont
ires; ainsi dit à
res. || Par exa-
mme une boule,
, bien rond, il a
nil. Rond, tout
[je] suis homme
| Rond en affai-
sans chicanes ni
ler, de la mine.
oix ronde, voix
le nombreuse et
e rond, compte
re rond. || T. de
t assez vif.
clier circulaire,

our d'une place
cier de ronde.
e la place ou un
chemin ménagé
ied du talus ex-
s employés des
nême qui fait la
tour de quelque
; visiter l'inté-
se dit pour ex-
si des animaux.
Faire la ronde,
chose. || Au jeu,
s cartes, avant
ersonne chante
tous en dansant
nt ronde, chan-
tour. || Par ex-
en rond. || À LA
ronde. || Boire
ès les autres.
ne de durée qui
lanches, quatre
'un *O* incliné.
ROND, *adj.*
e nommé aussi
s reviennent au
tit poëme parti-
reize vers cou-
e au huitième,
r une autre; le
épètent après le
faire partie des
oésie qu'on met
premier vers ou
En mus. Ron-
ipal se reprend
sonate.
de sur laquelle

rond), *adj.* Fa-
oint. Une main
t. || Fig. Bourse
|| Soies ronde-

es.

RONDELLE (*rond*), *s. f.* Syn. de rondache. || Ceraines pièces rondes de métal ou de cuir, etc. percées ans le milieu, et qui entrent dans la construction de lusieurs machines. || Ciseau arrondi de sculpteur.

RONDEMENT, *adv.* Uniment, également. Travailler ondement. || Promptement, vivement. Marcher ronement. || Mener rondement une affaire, la conduire vec suite et activité. || Fig. Sans façon, sans ambiguïté. 'ai dit assez rondement la vérité, VOLT.

RONDEUR, *s. f.* Qualité de ce qui est rond, sphériue, circulaire, cylindrique. La rondeur de la terre, 'une assiette, d'un bras, etc. || Circonférence. Si l'uniers dans sa rondeur N'a rien digne de vos mérites, ACAN. || Fig. En parlant du style, nombre, harmonie. Fig. Franchise, sans-façon, naturel. || Ce comédien a de a rondeur, il joue avec franchise et naturel.

RONDIN (*rond*), *s. m.* Morceau de bois de chauffage ui est rond, c'est-à-dire qui n'est pas fendu. Des rondins e hêtre. || Gros bâton. Il a reçu des coups de rondin.

RONDINÉ, ÉE, *p. p.* de rondiner.

RONDINER, *v. a.* Popul. Battre à coups de rondin.

RONDO (ital. *rondo*), *s. m.* Voy. RONDEAU, en musique.

RONDON (anc. fr. *randon*, mouvement impétueux), . *m.* T. de fauconnerie. Il n'est usité que dans cette loution: Fondre en rondon, s'élancer avec impétuosité.

ROND-POINT, *s. m.* En archit. Partie demi-circuaire qui fait l'extrémité opposée au grand portail. Grande place circulaire, à laquelle aboutissent pluieurs avenues ou allées. || *Au pl.* Des ronds-points.

RONFLANT, ANTE, *adj.* Qui fait un bruit comparé our la force au ronflement. Un instrument ronflant. 'ne voix ronflante. || En méd. Râle ronflant, râle bronhique, caractérisé par un bruit musical grave, ressemlant au ronflement d'un homme endormi. || Par extens.)ui emplit l'oreille, en parlant de mots, de phrases. Fig. Promesses ronflantes, grandes et vaines promesses.

RONFLEMENT (*ronfler*), *s. m.* Bruit que produit queluefois pendant le sommeil la vibration du voile du paais lorsque l'air traverse l'arrière-bouche, particulièement pendant l'inspiration. || Fig. Tout bruit qui a ne sorte de rapport avec celui d'un homme qui ronfle. e ronflement d'une toupie, de l'orgue, etc.

RONFLER (onomatopée), *v. n.* Faire le bruit nommé onflement. || Il se dit d'un cheval à qui la peur, la olère, etc. fait faire un certain bruit des narines. || Fig. t famil. Faire un bruit prolongé, en parlant de certaines hoses bruyantes. Le canon ronflait de ce côté. Une touie qui ronfle. Il faut entendre aussi ronfler les vioons, REGNARD. || Fig. Faire ronfler des vers, les déclaner avec emphase. || Il se dit de ce qui est ronflant. Ce ers ronfle bien dans la bouche d'un acteur.

RONFLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* et *adj.* Celui, celle qui onfle, qui a l'habitude de ronfler.

RONGE (*ronger*), *s. m.* T. de vénerie. Il n'est usité ue dans cette locution : Le cerf fait le ronge, il rumine.

RONGÉ, ÉE, *p. p.* de ronger.

★ **RONGEANT, ANTE**, *adj.* Susceptible de ronger, de niner. Chancre, ulcère rongeant. || Fig. Les soucis roneants, J. J. ROUSS. || *S. m.* Un rongeant, syn. de rongeur.

★ **RONGEMENT**, *s. m.* Action de ronger ; état de ce ui est rongé. || Fig. Un rongement d'esprit.

RONGER (lat. *ruminare*), *v. a.* Couper avec les dents u avec le bec à plusieurs reprises. Un chien qui ronge n os. Les vers rongent le bois. || Ronger ses ongles, se it du geste que l'on fait, pendant que l'on médite, que on réfléchit. || Fig. Se ronger les poings de quelque chose, n concevoir une vive irritation, un vif regret. || Fig. onner un os à ronger à quelqu'un, voy. OS. || Ronger on frein, voy. FREIN. || Par extens. Consumer, corroder, ntamer. L'eau-forte ronge les métaux. Un ulcère lui a ongé le nez. L'océan ronge les terres. || Fig. Consumer bien d'autrui. Cet avoué ronge ses clients. || Fig. Exerer sur l'âme une action comparée à un rongement. Les oirs soucis rongeaient son cœur, FÉN. || Se ronger cœur, se laisser aller à des inquiétudes, à des chagrins ui tourmentent. || *V. n.* Détruire les couleurs. || T. de énerie. On dit que le cerf ronge, quand il rumine. || Se onger, *v. r.* Exercer sur soi un rongement. Une âme méncolique se ronge dans la solitude, VOLT. || Être rongé.

RONGEUR, EUSE, *adj.* Qui ronge. Les vers rongeurs. || Fig. Qui inquiète, tourmente. Les soucis rongeurs. || Le ver rongeur, le remords du coupable, et aussi une peine qui assiége constamment l'esprit. || *S. m. pl.* Les rongeurs, ordre de la classe des mammifères renfermant ceux dont les incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, sont longues et fortes. || *S. m.* Corps qui a la propriété de détruire les couleurs organiques.

★ **RONRON** (onomatopée), *s. m.* Sorte de petit grognement continu produit par le chat, et qui marque le contentement. Minette fait son ronron. || Par extens. Bruit monotone comparé au ronron du chat.

★ **RONRONNER**, *v. n.* Faire le ronron.

ROQUEFORT, *s. m.* Fromage très-estimé, qui tire son nom de Roquefort, village du département de l'Aveyron, où il se fabrique ; il est fait de lait de brebis.

ROQUENTIN (*Roc*, dans le sens forteresse sur un roc), *s. m.* Nom donné à de vieux militaires en retraite qui jouissaient d'une demi-paye dans les châteaux, les citadelles. || Chanteur de chansons nommées aussi roquentins et qui étaient des espèces de vaudevilles satiriques, la plupart du temps en quatre vers. || Famil. Vieillard ridicule et qui veut faire le jeune homme.

ROQUER (*roc*), *v. n.* Au jeu des échecs, mettre le roc ou la tour auprès du roi, et faire passer le roi de l'autre côté de la tour, lorsqu'il n'y a aucune pièce entre eux.

ROQUET (le chien de *saint Roch*), *s. m.* Sorte de petit chien à oreilles droites. || Fig. et famil. Homme comparé à un petit chien. || C'est un roquet qui aboie, se dit d'un homme sans valeur qui profère des paroles insultantes.

ROQUETTE (ital. *rucchetta*, du lat. *eruca*), *s. f.* Nom d'un genre de crucifère.

ROQUILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Ancienne mesure de vin, valant le quart du setier.

★ **RORIFÈRE** (lat. *ros* et *ferre*), *adj.* En hist. nat. Qui envoie, qui apporte, qui retient la rosée.

ROSACE (lat. *rosaceus*), *s. f.* Figure symétrique terminée à une circonférence et présentant plus ou moins d'analogie avec une rose. || Ornement d'architecture qu'on place dans le renfoncement des caissons d'une voûte ou d'un plafond. || Vitraux disposés en rosace dans les églises.

ROSACÉ, ÉE (lat. *rosaceus*), *adj.* En bot. Qui est disposé à la manière des pétales d'une rose. || *S. f. pl.* Les rosacées, famille de plantes dont la rose est le type.

ROSAGE (*rose*), *s. m.* Un des noms du rhododendron.

ROSAIRE (lat. *rosarius*), *s. m.* Grand chapelet que l'on dit à l'honneur de la Vierge. || Coquille du genre volute.

ROSAT (ro-za. Lat. *rosatum*), *adj.* des deux genres. Il se dit de quelques compositions où il entre des roses rouges. Onguent rosat. Huile rosat.

ROSBIF (anglais *roast-beef*), *s. m.* Morceau de bœuf rôti, qui est en général le faux filet. || Les cuisiniers donnent aussi ce nom à la partie de derrière d'un mouton, d'un agneau, d'un chevreuil, etc.

ROSE (lat. *rosa*), *s. f.* Fleur odoriférante, ordinairement d'un rouge un peu pâle, et qui croît sur un arbuste épineux. Rose simple ou rose sauvage, rose du Bengale, rose pompon, etc. || Fig. C'est la plus belle rose de son chapeau, c'est le plus grand honneur, le plus grand avantage qu'il ait obtenu. || Le pot aux roses, le pot dans lequel on met l'essence de rose. || Fig. Découvrir le pot aux roses, découvrir le fin, le mystère de quelque affaire secrète. || La rose est dite la reine des fleurs ; de là l'expression : Mériter la rose, en parlant de celui qui, entre plusieurs rivaux, l'emporte sur les autres. || Eau de rose ou plus communément eau rose, eau qu'on tire des roses par la distillation. || Fig. Voilà ma façon de penser ; vous ne me trouverez pas à l'eau de rose, VOLT. || Lit de roses, couche de feuilles de roses qu'on étend pour en tirer de l'essence. || Roses pâles, nom donné en pharmacie aux feuilles de diverses espèces qu'on emploie, particulièrement celle de la rose des quatre saisons. || Fig. Il se dit de ce qui est aussi agréable que l'est la rose. Les plus cruels tourments n'auront été que roses, ROTROU. Tout chemin qui conduit à un précipice est effroyable, fût-il couvert de roses, FÉN. || Être sur des roses, être couché sur des roses, sur un lit de roses, vivre dans la mollesse, jouir d'une félicité parfaite. || Fig. Il se dit d'un mélange de blanc et d'incar-

ées dont
es. || Ro-

age ob-
esse.
qui s'a-

sans vi-
les per-
devienne
corps ou

'un vio-
rai d'im-
i ! votre
our.
oiseau à
est fort
e voix de
flexible.
ol. || En
re écou-
| Rossi-
Sorte de
avec un
ert dans
un des
aux ou-
nands de
het dont

ignol.

in, ron-
l de don
nqué.
Liqueur
e jus de
e mûres,
urbeuses
cées.
d'antiq.
celui qui
lancé le
rostrale,
Qui s'in-

Bouche
ou épe-
Au pl. À
dont la
s. || En
des becs

nat. Qui

de l'es-
ctation ;

broche.
etit rôt,
nger son
suit im-

ait tour-
cle rota-
muscles
les par-
asse d'a-

Mouve-
i prend
, du so-
e tourne
ement.

* **ROTATOIRE,** *adj*. En mécan. Qui est en forme de rotation. Mouvement rotatoire. || En phys. Pouvoir rotatoire, la propriété dont est doué un corps de modifier le plan primitif de polarisation de la lumière polarisée qui le traverse. || *S. m. pl.* Famille d'infusoires.

ROTE (ital. *rota*, roue ; dit ainsi à cause de la succession des jugements), *s. f.* Juridiction de la cour de Rome, composée de douze docteurs nommés auditeurs de rote, et pris dans les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne.

ROTER, *v. n.* Terme bas et dont on évite de se servir. Faire un rot, des rots.

* **ROTEUR,** *s. m.* Celui qui rote.

RÔTI (voy. *rôtir*), *s. m.* Viande rôtie. || Fig. La fumée du rôti, voy. FUMÉE. || Fig. On a accommodé cet homme tout de rôti, on l'a fort maltraité. || Fig. et famil. S'endormir sur le rôti, négliger ce qu'on a à faire. || Service du rôt. On est au rôti.

RÔTI, IE, *p. p.* de rôtir.

RÔTIE, *s. f.* Tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu. || Par extens. Tranche de pain sur laquelle on a étendu des confitures, du beurre, etc.

* **ROTIFÈRE** (lat. *rota* et *ferre*), *adj.* En zool. Qui porte un organe de rotation semblable à une roue. || *S. m. pl.* En zool. Genre de rotateurs.

ROTIN ou **ROTANG** (ro-tangh'. Malai *ratan*), *s. m.* Genre de la famille des palmiers. || Partie de la tige du rotang qui sert le plus ordinairement de canne.

RÔTIR (anc. h. all. *rostjan*), *v. a.* Faire cuire de la viande à la broche. || Fig. Il n'est bon ni à rôtir, ni à bouillir, il n'est propre à rien. || Un feu à rôtir un bœuf, un très-grand feu. || Fig. Rôtir le balai, voy. BALAI. || Rôtir au four, faire cuire de la viande dans le four. || Griller, faire cuire sur le gril ou autrement. || Il se dit aussi de certaines choses qu'on fait cuire dans la braise ou dans les cendres. Rôtir des marrons. || Par exagération, chauffer trop fortement. Se rôtir les jambes. || Causer un effet comparé à la brûlure, en parlant de la chaleur du soleil. Souvent le soleil rôtit les jeunes bourgeons. || Il se dit, avec un sens d'ironie, du supplice du feu. || *V. n.* Être cuit à la broche, ou sur le gril, ou dans la braise. || Recevoir une trop vive chaleur. || Se rôtir, *v. r.* Être rôti. || Famil. Se chauffer de trop près. || Éprouver l'action d'un soleil ardent. Il se rôtit au soleil.

* **RÔTISSAGE,** *s. m.* Action de faire rôtir ou de rôtir quelque chose.

RÔTISSERIE, *s. f.* Le lieu où les rôtisseurs vendent leurs viandes.

RÔTISSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des viandes rôties.

RÔTISSOIRE, *s. f.* Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE (ital. *rotonda*, du lat. *rotundus*), *s. f.* En archit. Édifice de forme ronde par dedans et par dehors, et surmonté d'une coupole. || Abri formé d'une petite coupole, porté par des colonnes et ordinairement placé dans un jardin. || Partie d'un manteau. || Caisse située sur le derrière de certaines diligences.

ROTONDITÉ (lat. *rotunditas*), *s. f.* Famil. La rondeur d'une personne fort grosse.

ROTULE (lat. *rotula*), *s. f.* En anat. Petit os plat, court, épais, triangulaire, à angles arrondis, situé à la partie antérieure du genou. || Pièce du corselet des insectes. || Genre d'oursins. || Genre de champignons.

ROTURE (lat. *ruptura*, action de briser la terre), *s. f.* État d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. Terre en roture. || Collectivement, les roturiers.

ROTURIER, IÈRE, *adj.* Qui n'est pas noble. Homme roturier. Biens roturiers. || Fig. Qu'on ne méprise plus la pauvreté et qu'on ne la traite plus de roturière, Boss. || Qui appartient à la roture. Les vrais gentilshommes ce sont les honnêtes gens, il n'y a que le vice de roturier, Boissy. || Qui est grossier (emploi vieilli). Cet homme a l'air roturier. Des façons roturières. || *S. m.* et *f.* Un roturier, une roturière.

ROTURIÈREMENT, *adv.* À la manière des roturiers, selon les lois qui concernent la roture. Posséder une terre roturièrement. || D'une manière basse et ignoble (sens vieilli). Cet homme-là pense roturièrement.

ROUAGE (*roue*), *s. m.* Bois de rouage, celui qu'on emploie à faire des roues. || La réunion, l'ensemble des roues d'une machine. || Les roues mêmes. || Fig. Moyens, ressorts. Les rouages d'une administration.

ROUAN, ANNE (ital. *rouano*), *adj.* Se dit d'un cheval dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai. Cheval rouan. Jument rouanne. || Robe rouanne, mélange, en proportions diverses, de poils noirs, rouges et blancs. || *Subst.* Rouan vineux, cheval rouan sur la robe duquel le bai domine. || Rouan cap de more, voy. CAP.

ROUANNE (*roue*), *s. f.* Instrument dont les employés des contributions indirectes se servent pour marquer les pièces de vin. || Instrument pour marquer les bois de charpente. || Compas du formier.

ROUANNÉ, ÉE, *p. p.* de rouanner.

ROUANNER (*rouanne*), *v. a.* Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE (dim. de *rouanne*), *s. f.* Petite rouanne.

ROUBLE (mot russe), *s. m.* Monnaie d'argent de Russie, qui vaut environ quatre francs de France.

ROUC, *s. m.* Voyez ROCK.

ROUCHE (*ruche*), *s. f.* T. de mar. Carcasse d'un navire sur le chantier.

ROUCOU, ROUCOUER, voy. ROCOU, ROCOUER.

* **ROUCOULANT, ANTE,** *adj.* Qui roucoule.

ROUCOULÉ, ÉE, *p. p.* de roucouler.

ROUCOULEMENT, *s. m.* Bruit que font les pigeons et les tourterelles en roucoulant.

ROUCOULER (onomatopée), *v. n.* Il se dit du murmure doux et tendre que font entendre les pigeons et les tourterelles. || Fig. et famil. Tenir des propos tendres et langoureux. || *V. a.* Roucouler une romance.

ROUCOUYER, *s. m.* Voy. ROCOUYER.

ROUDOU ou **REDOUL** (prov. *rodor*), *s. m.* Arbrisseau du midi de l'Europe, dont les feuilles réduites en poudre servent à la teinture des étoffes et au tannage des cuirs.

ROUE (lat. *rota*), *s. f.* Machine de forme circulaire qui, en tournant sur son essieu, sert à mouvoir quelque chose. || Pousser à la roue, pousser une roue pour aider les chevaux à tirer la voiture, et fig. aider quelqu'un à réussir dans une affaire. || Fig. Mettre des bâtons dans les roues, voy. BÂTON. || Cela sert comme une cinquième roue à un carrosse, cela est tout à fait inutile. || T. de mar. Roue de gouvernail, roue que les timoniers font tourner pour agir sur la barre du gouvernail. || Faire la roue, se dit des sauteurs qui font le moulinet avec leur corps, posant les mains en terre et levant les jambes en l'air, puis retombant sur les jambes et levant les mains en l'air, et ainsi de suite. || En parlant du paon, du dindon, déployer sa queue en rond. || Fig. et famil. Cet homme fait la roue, il se pavane. || En méc. Pièce en forme de roue qui entre dans la composition d'une machine et qui sert à la mouvoir. Les roues d'une horloge, d'une montre, etc. || Roue à eau ou hydraulique, roue mue par l'eau. || Roue à sabots, roue destinée à l'irrigation. || La maîtresse roue, la roue principale d'une machine. || T. de mar. Roue de cordage, cordage plié plusieurs fois sur lui-même en rond. || T. de loterie. Roue de fortune, tambour en forme de roue, où l'on enferme les numéros pour les tirer au sort. || Fig. La roue de la fortune ou simplement la roue, les vicissitudes dans les événements humains. || Être au haut, au plus haut de la roue, être dans une grande, dans la plus grande élévation. || Être au bas, au plus bas de la roue, être dans un grand, dans le plus grand abaissement. || Anciennement, genre de supplice dans lequel, après avoir rompu un condamné, on l'attachait sur une roue || Fig. Être sur la roue, souffrir de grandes douleurs physiques ou morales. || T. de couture. Roue, faux ourlet en étoffe rapporté au bas d'une jupe.

ROUÉ, ÉE, *p. p.* de rouer. || Qui est en forme de roue. || Qui a subi le supplice de la roue. || *Subst.* Les pendus et les roués. || Nom donné, sous la régence du duc d'Orléans, à des hommes sans mœurs, ainsi dits parce qu'ils étaient dignes de figurer sur la roue. || En général, un homme sans principes et sans mœurs.

ROUELLE (lat. *rotella*), *s. f.* Tranche de certaines choses coupées en rond. Des rouelles de pommes. || Rouelle de veau, partie de la cuisse du veau, au-dessus du jarret jusqu'un peu avant le dessous de la queue.

ROUENNERIE (rou-a-ne-rie), *s. f.* Toiles de coton peintes fabriquées à Rouen ou, par imitation, dans d'autres villes. Vendre de la rouennerie, des rouenneries.

⋆ **ROUENNIER**, *s. m.* Fabricant, marchand de rouenneries.

ROUER (*roue*), *v. a.* T. de mar. Plier un cordage plusieurs fois sur lui-même en rond. || Infliger le supplice de la roue. || Absol. On ne roue plus. || Écraser entre les roues ou sous les roues d'une charrette, d'un carrosse. || Fig. et famil. Rouer de coups, battre excessivement. || Fig. et famil. Fatiguer extrêmement. Je suis roué de fatigue ou simplement je suis roué.

ROUERIE, *s. f.* Action, tour de roué.

ROUET (dim. de *roue*), *s. m.* Machine à roue qui sert à filer. || Platine à rouet, ancienne platine d'arme à feu portative. Arquebuse, mousquet, pistolet à rouet.

⋆ **ROUETTES** (dim. de *roue*), *s. f. pl.* T. de forestier. Brins de taillis dont on fait des liens.

ROUGE (lat. *rubeus*), *adj.* Qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang, etc. Des yeux rouges. Rouge sanguin, rouge pourpre, rouge incarnat, rouge de feu, rouge de chair, etc. || Perdrix rouge, espèce de perdrix qui a les pieds et le bec rouges. || Drapeau rouge, emblème de la révolution. || Chapeau rouge, chapeau de cardinal. || Les enfants rouges, les mousquetaires. || Anciennement, livre rouge, livre sur lequel on enregistrait les défauts prononcés à l'audience. || Fig. Il est écrit sur le livre rouge, il est écrit en lettres rouges, il est en danger d'être recherché pour quelque faute qu'il a faite. || Se dit, au trente-et-un, à la roulette, etc. de la couleur opposée à la noire. On dit substantivement : La rouge et la noire. || Fer rouge, fer chauffé au point de devenir rouge. || Boulet rouge, voy. BOULET. || Un rouge bord, un verre de vin plein jusqu'aux bords (locution vieillie). || Race rouge, se dit des Indiens de l'Amérique du Nord. On dit souvent : Peaux rouges. || Extrêmement roux. Cheveux rouges. || Famil. Il est méchant comme un âne rouge, il est très-méchant. || *Adv.* Se fâcher tout rouge, se fâcher sérieusement. || *S. m.* Couleur rouge. Drap teint en rouge. Des rubans rouge foncé. || Certaines substances de couleur rouge. || Rouge à polir, dit aussi rouge indien, rouge de Prusse, substance dont on se sert pour polir les métaux, les pierres dures, les glaces, etc. || Maladie du pêcher, des vers à soie, des chiens et des oiseaux. || Fig. Le sang, la colère, la honte qui montent au visage. Au visage sur l'heure un rouge m'est monté, MOL. || Fard rouge à l'usage des femmes. Mettre du rouge. Cette femme a un pied de rouge. || Républicain avancé acceptant le drapeau rouge pour symbole.

ROUGE, *s. m.* Oiseau de rivière qui ressemble à un canard et qui a les pieds rouges : c'est le canard souchet.

ROUGEÂTRE (*rouge*), *adj.* Qui tire sur le rouge. Une lumière rougeâtre. Des rochers rougeâtres.

ROUGEAUD, AUDE (*rouge*), *adj.* Famil. Qui a le visage rouge, haut en couleur. Teint rougeaud. || *Subst.* Un gros rougeaud, une grosse rougeaude.

ROUGE-GORGE, *s. m.* Petit oiseau à bec fin, qui a la gorge et la poitrine rouges. || *Au pl.* Des rouges-gorges.

ROUGEOLE (dim. de *rouge*), *s. f.* Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée surtout par une phlegmasie cutanée, légère, précédée et accompagnée de fièvre, de coryza, d'angine, de larmoiement et de toux. || T. rural. Maladie du seigle. || Nom d'une plante.

ROUGE-QUEUE, *s. m.* Espèce de pie-grièche. || Grand rouge-queue, le merle de roche. || *Au pl.* Des rouges-queues.

ROUGET (dim. de *rouge*), *s. m.* Nom vulgaire d'un poisson de mer, dit aussi barbeau de mer. || Nom donné, dans plusieurs localités, à la trigle grondin ou rouget grondin.

ROUGETTE (dim. de *rouge*), *s. f.* En hist. nat. Espèce de chauve-souris.

ROUGEUR, *s. f.* Couleur rouge. La rougeur des lèvres. La rougeur du ciel. || La coloration que font apparaître sur le visage divers sentiments. La rougeur au front, TH. CORN. Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front, RAC. || Il se dit des taches rouges qui viennent sur la peau, au visage. || En méd. Coloration qui est un des phénomènes constants de l'inflammation.

ROUGI, IE, *p. p.* de rougir.

ROUGIR, *v. a.* Rendre rouge, peindre ou teindre en rouge. || Ne faire que rougir son eau, mêler à beaucoup d'eau peu de vin. || Fig. Rougir ses mains de sang, tuer quelqu'un, et par extens. exercer des proscriptions sanglantes. || *V. n.* Devenir rouge. Faire rougir un fer au feu. À peine son sang coule et fait rougir la terre... RAC. || Les yeux rougissent, ils deviennent rouges pour avoir pleuré. || Il se dit des personnes. Vous rougissez. || Fig. Avoir honte, confusion. Si l'homme savait rougir de soi, quels crimes, non-seulement cachés mais publics et connus, ne s'épargnerait-il pas? LA BRUY. || Fig. Ses instructions ne rougissent pas de sa conduite, MASS. || Absol. N'osez-vous sans rougir être père un moment? RAC. || Faire rougir, couvrir de confusion.

⋆ **ROUGISSANT, ANTE**, *adj.* Qui devient rouge.

ROUI, IE, *p. p.* de rouir. || *S. m.* Action de rouir.

ROUILLE (*ll* mouillées. Dim. du lat. *rubigo*), *s. f.* Oxyde qui se forme par l'action de l'humidité atmosphérique à la surface du fer. || Fig. Le péché, cette rouille invétérée de notre nature, BOSS. || Il se dit aussi de ce qui se forme sur le cuivre et sur quelques autres métaux et les altère. || Il se dit des parties d'une glace dont le tain est altéré. || Fig. Traces d'ignorance et de grossièreté qu'on remarque dans certains siècles et dans certains écrits. La rouille de la barbarie, VOLT. || Maladie consistant dans la présence de petits champignons à la surface des tiges et des feuilles de beaucoup de plantes et principalement des céréales. || *S. m.* Le rouille, nom dans la teinture en noir d'un mordant qui est un sel ferrique.

ROUILLÉ, ÉE, *p. p.* de rouiller. || Couleur de rouille. || Crachats rouillés, crachats expectorés au début, à la fin de la pneumonie. || Attaqué par la maladie de la rouille.

ROUILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Produire de la rouille sur un corps. L'humidité rouille le fer. || Produire sur les végétaux la maladie dite rouille. || Fig. En parlant des facultés de l'esprit, altérer, faute d'exercice. L'oisiveté rouille l'esprit. || Se rouiller, *v. r.* Contracter de la rouille. Le fer se rouille. || Avec ellipse du pronom personnel. Laisser rouiller ses armes. || Fig. Perdre son activité, sa force, oublier ce qu'on sait.

ROUILLURE (*ll* mouillées) *s. f.* Effet de la rouille sur les métaux ou sur les végétaux.

ROUIR (anc. h. all. *rozzen*, pourrir), *v. a.* Faire tremper pendant un certain temps dans l'eau les plantes textiles, afin de séparer la partie filamenteuse de la matière gommo-résineuse qui en unit les diverses fibres. || *V. n.* Le chanvre ne rouit pas bien dans l'eau courante.

ROUISSAGE, *s. m.* Action de faire rouir les plantes textiles.

⋆ **ROUISSOIR**, *s. m.* Lieu où l'on fait rouir.

ROULADE (*rouler*), *s. f.* Famil. Action de rouler du haut en bas. Nous avons fait une belle roulade. || En mus. Ornement de chant composé de plusieurs notes faites rapidement et légèrement sur une seule syllabe.

ROULAGE, *s. m.* Action de rouler. || Facilité de rouler. Aplanir les chemins pour le roulage des voitures. || Transport des marchandises sur des voitures à roues. || Établissement où l'on se charge de ce transport.

ROULANT, ANTE, *adj.* Qui roule. || T. de chemin de fer. Matériel roulant, les wagons et les locomotives. || Qui roule aisément. Un carrosse bien roulant. || Chemin roulant, chemin commode pour les voitures. || Chaise roulante, voiture à deux roues, traînée par un cheval de brancard et par un ou deux chevaux de côté. || En chir. Veine roulante, vaisseau roulant, veine, vaisseau qui change de place quand on met le doigt dessus. || Qui se meut en rond. Des yeux roulants. || T. de guerre. Feu roulant, feu continu. || Fig. Feu roulant de saillies, d'épigrammes, saillies et épigrammes qui étincellent et frappent comme fait un feu roulant de mousqueterie. || T. d'imprim. Presse roulante, presse qui est en activité. || T. de commerce. Fonds roulant, fonds destiné à faire face aux besoins courants. || Qui fait entendre un roulement. Tonnerre, tambours roulants.

ROULÉ, ÉE, *p. p.* de rouler. || En minéralogie, se dit de roches, de cailloux qui ont été ballottés et arrondis par l'action des eaux. || En bot. Se dit des organes qui sont tournés sur eux-mêmes, et quelquefois des feuilles qui se roulent par l'effet de la dessiccation.

ROULEAU (dim. du lat. *rotulus*), *s. m.* Cylindre dont [...]e est beaucoup plus long que le diamètre, et considéré [...]mme pouvant rouler. Un rouleau de papier, de louis, [...]. || Fig. Être au bout de son rouleau, avoir épuisé tous [...] arguments; être à bout de ressources. || Se dit d'une [...]gueur de huit mètres de papier de tenture roulé sur [...]-même. || En archit. Enroulement, volute des modil[...]s et des consoles. || Un rouleau d'orgeat, de sirop [...] guimauve, etc. une fiole cylindrique contenant du [...]op d'orgeat, de guimauve, etc. || Cylindre de bois, de [...]rre, etc. servant à divers usages. || T. d'imprim. Cy[...]dre qui sert à étendre l'encre sur les formes. || In[...]ument agricole composé d'un cylindre en bois, en [...]rre ou en fonte, qui sert tantôt à briser les mottes, [...]tôt à tasser la terre. || Pièce de bois cylindrique qu'on [...]ce sous un corps pesant pour aider à son déplacement.

ROULÉE, *s. f.* Popul. Vigoureuse correction manuelle.

ROULEMENT, *s. m.* Mouvement de ce qui roule. Le [...]ulement d'une voiture. || Roulement d'yeux, mouve[...]ent par lequel on tourne les yeux de côté et d'autre; [...] aussi mouvement d'yeux où se voit de l'affectation. [...]En mus. Tons différents poussés d'une même haleine, [...]t en montant, soit en descendant. || Bruit d'un ou plu[...]eurs tambours que l'on bat à coups égaux et pressés, [...] sorte que le son semble continu. || Bruit continu du [...]nnerre, ou bruit comparé à celui du tonnerre. || Fig. [...] de commerce. Circulation ordinaire des espèces. Rou[...]nent de fonds, circulation rapide d'une certaine quan[...]é d'argent. Fonds de roulement, fonds destiné à pour[...]ir aux dépenses courantes. || Fig. Action de se rem[...]acer alternativement dans certaines fonctions, etc.

ROULER (b. lat. *rotulare*), *v. a.* Faire avancer une [...]ose en la faisant tourner sur elle-même. Rouler une [...]ule. Les rivières roulent leurs flots vers la mer. || Po[...]l. Rouler carrosse, avoir un carrosse à soi. || Rouler [...] tour, deux tours, faire, en tombant, un, deux tours [...]r soi-même. || Rouler un étage, tomber du haut d'un [...]age en roulant de degré en degré. || Fig. Rouler dou[...]ment sa vie, passer sa vie dans une fortune médiocre. [...]Rouler les yeux, les tourner de côté et d'autre avec [...]olence ou affectation. || Rouler sa voix, faire des rou[...]des, des roulements de voix. || Fig. Agiter en diverses [...]anières quelque chose en son esprit. Rouler mille pro[...]ts. || Plier en rouleau. Rouler un tableau, une pièce [...]étoffe, etc. || En chir. Rouler une bande, la plier en rond [...]r elle-même. || Fig. et popul. Duper, mystifier, battre. [...] Rouler, *v. n.* Avancer en tournant sur soi-même; se [...]t au propre et au figuré. Les larmes lui roulaient dans [...]s yeux, J. J. Rouss. Mais quand le char funèbre a roulé [...]ns la ville, M. J. Chén. || Nous roulâmes toute la nuit, [...]ous fîmes route en voiture durant toute la nuit. || T. [...]imprim. Une presse roule lorsqu'elle est en pleine ac[...]vité. || Fig. Faire rouler la presse, faire imprimer des [...]vrages. || Il se dit du mouvement circulaire apparent [...] ciel et des astres. Le soleil roule dans les cieux d'un [...]ouvement éternel, Boss. || Il se dit de portes qui [...]urnent. || Il se dit du mouvement violent et égaré des [...]eux. Les yeux lui roulaient dans la tête. || T. de mar. [...]n parlant d'un navire, se mouvoir de droite à gauche [...] de gauche à droite, autour de sa quille. || Errer sans [...]arrêter. Rouler dans le monde. || Passer, en parlant [...] temps, de la vie. Un philosophe vous dira en vain [...]ue vous vous êtes assez vus rouler vous-mêmes et pas[...]r avec le monde, Boss. || Il se dit des bruits qui se [...]rolongent. Le tonnerre, les tambours roulent. || En par[...]nt des choses, des événements, aller. A voir comme tout [...]ule, Mol. || Fig. Rouler sur l'or et sur l'argent, être fort [...]che. || L'argent roule dans cette maison, l'argent y est [...] abondance. || Fig. Être agité par l'esprit. Cent sortes [...] chagrins me roulent par la tête, Mol. || Fig. Avoir [...]our sujet, pour objet, pour base. La conversation roula [...]r, etc. La religion et le gouvernement politique sont les [...]eux points sur lesquels roulent les choses humaines, Boss. [...] L'affaire roule sur lui, il en est principalement chargé, [...] il y a la principale influence. || Tout roule sur lui [...]ns cette maison, il y est chargé de toutes les affai[...]s. || Fig. Avoir alternativement un service à faire, une [...]nction à remplir, en parlant de personnes qui se rem[...]acent. || Fig. et famil. Subvenir à ses dépenses. Mon père... En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre, Un revenu léger et son exemple à suivre, Boil. || Son revenu roule, bon ou mal an, entre telle et telle somme, il monte à une somme moyenne entre telle et telle somme. || Circuler, être répandu. || Se rouler, *v. r.* Se tourner de côté et d'autre, étant couché. Se rouler dans la poussière, sur son lit, etc. || Prov. Pierre qui roule n'amasse pas de mousse, voy. PIERRE.

ROULETTE (dim. de l'anc. fr. *roule*, rouleau), *s. f.* Petite roue ou petite boule de bois, de fer, etc. fixée au pied d'un lit, d'un fauteuil, d'une machine quelconque, et servant à les faire rouler. || Fig. et famil. Cela va comme sur des roulettes, cela marche facilement, sans obstacle. || Roulette d'enfant, machine roulante qui est une planche percée à son milieu et portée sur quatre pieds et quatre roulettes. || Syn. de vinaigrette, chaise à porteurs. || Petite roue de fer dentelée, à l'usage du cirier et du pâtissier. || T. de reliure. Tout fer qui a la figure d'une roulette, et qui sert à pousser de simples filets ou des dessins. || En géom. Roulette ou cycloïde, chemin que fait en l'air le clou d'une roue quand elle roule de son mouvement ordinaire.

ROULETTE (*rouler*), *s. f.* Jeu de hasard qui se joue sur une table, avec une petite boule. Jouer à la roulette.

ROULEUR, *s. m.* Celui qui roule les tonneaux. Déchargeurs, rouleurs et chargeurs de tonneaux. || Ouvrier employé au transport du minerai. || T. de mar. Vaisseau qui a du roulis plus qu'un autre. || Grand rouleur, grand marcheur, un navire qui, avec beaucoup de roulis, a une marche rapide. || *Adj.* Ouvrier rouleur, ouvrier qui travaille tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre. || *S. m. pl.* Famille de lépidoptères nocturnes.

ROULEUSE, *s. f.* Nom d'une chenille qui fait prendre aux feuilles la forme d'un tuyau cylindrique ou conique; c'est là qu'elle file sa coque.

ROULIER (*rouler*), *s. m.* Voiturier par terre, qui transporte les marchandises sur des chariots.

ROULIS (rou-li. *Rouler*), *s. m.* Agitation d'un vaisseau qui penche alternativement à gauche et à droite.

ROULOIR (*rouler*), *s. m.* Outil de cirier qui sert à rouler sur une table les bougies et les cierges. || Cylindre pour effacer les plis de la toile.

⋆ **ROULOTTE** (*rouler*), *s. f.* T. d'argot. Voleurs à la roulotte, nom donné aux voleurs qui dévalisent les voitures de roulage, celles qui sont chargées de colis, etc.

⋆ **ROUMAIN, AINE**, *adj.* Qui appartient aux Principautés Danubiennes. || *S. m.* Le roumain, langue de ces principautés; c'est un idiome néo-latin.

ROUPIE (orig. inc.), *s. f.* Humeur qui découle des fosses nasales, et qui pend au nez par gouttes.

ROUPIE (persan *roûpieh*), *s. f.* Monnaie des Indes orientales. La roupie d'or des Indes vaut environ 38 fr. 70 c.; celle de Perse, 36 fr. 75 c. Les roupies d'argent varient de 2 fr. 56 c. à 2 fr. 75 c.

ROUPIEUX, EUSE, *adj.* Qui a souvent la roupie au nez.

⋆ **ROUPILLE** (*ll* mouillées. Esp. *ropilla*, de *ropa*, le même que *robe*), *s. f.* Sorte de manteau dont les Espagnols s'enveloppaient pour dormir.

ROUPILLER (*ll* mouillées. *Roupille*), *v. n.* Sommeiller à demi.

ROUPILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de roupiller.

ROURE, *s. m.* Voy. ROUVRE.

ROUSSÂTRE (*roux*), *adj.* Tirant sur le roux. Un poil roussâtre.

ROUSSEAU (dim. de *roux*), *s. m.* Homme qui a les cheveux roux. || *Adj.* Cet homme est rousseau.

ROUSSELET (dim. de *roux*), *s. m.* Variété de poire qui a la peau rougeâtre. || Cépage des Bouches-du-Rhône.

ROUSSETTE (dim. de *roux*), *s. f.* Variété de poire, dite aussi roussette d'Anjou. || Nom d'un genre de sélaciens. || Nom d'un genre de grandes chauves-souris.

ROUSSEUR, *s. f.* Qualité de ce qui est roux. Rousseur du poil. || Taches rouges qui viennent sur le visage et sur les mains. Avoir des rousseurs, des taches de rousseur.

ROUSSI (*Russie*), *s. m.* Cuir teint en rouge ou en brun, qui a une odeur particulière, et qui vient de Russie. || On dit aujourd'hui cuir de Russie.

ROUSSI, IE, *p. p.* de roussir. || *S. m.* Exhalaison d'une chose près de brûler. Odeur de roussi.

ROUSSIN (allem. *Ross?*), *s. m.* Cheval un peu épais et entre deux tailles. || Famil. Un roussin d'Arcadie, un âne.

ROUSSIR (*roux*), *v. a.* Rendre roux. Roussir du linge en passant dessus un fer trop chaud. || *V. n.* Devenir roux. Les perruques roussissent avec le temps. || Se roussir, *v. r.* Devenir roux. || Se brûler légèrement.

ROUT (raout'. Anglais *rout*, de l'anc. fr. *route*, troupe), *s. m.* Assemblée nombreuse de personnes du grand monde. || On écrit aussi raout.

ROUTAILLÉ, ÉE, *p. p.* de routailler.

ROUTAILLER (*ll* mouillées. *Route*), *v. a.* Suivre une bête avec le limier, pour la faire tirer par les chasseurs.

ROUTE (b. lat. *via rupta*, chemin pratiqué à travers), *s. f.* Grande allée percée dans une forêt. || Voie pratiquée pour aller d'un lieu à un autre. || Route royale, impériale, nationale, route entreprise et exécutée aux frais de l'État, par opposition à route départementale. || La grande route ou la grand'route, la route principale. || Fig. La grande route, les errements connus, vulgaires. || Route militaire ou stratégique, chemin qui a été percé pour faciliter les opérations des troupes. || Direction qu'on suit pour aller en un lieu. La route de Paris à Bordeaux. || Mettre en route, faire partir. || Fig. Être sur la route de quelqu'un, lui faire obstacle. || T. de mar. Chemin que fait ou doit faire un navire dans une direction donnée. || Faire fausse route, s'écarter à dessein de la route qu'on avait prise, ou s'écarter de son droit chemin sans le vouloir, et fig. se fourvoyer, employer des moyens contraires au but qu'on se propose. || Chemin et logement qu'on marque aux gens de guerre en voyage. Donner une route à des troupes. || Feuille de route ou simplement route, écrit déterminant le chemin que doit suivre et les logements que doit occuper une troupe ou un militaire qui voyage isolément. || Fig. Espace que parcourent les astres, les eaux, etc. La route du soleil, d'un fleuve, etc. || Fig. Ce que l'on suit pour arriver à quelque résultat. Chacun suit dans le monde une route incertaine, Selon que son erreur le joue et le promène, BOIL. || À vau-de-route, voy. VAU-DE-ROUTE.

ROUTIER (*route*), *s. m.* Livre qui enseigne les chemins, les routes. || *Adj.* Carte routière, carte où les routes sont marquées. || T. de mar. Livre contenant, avec des cartes marines, des instructions utiles aux pilotes et aux capitaines pour la navigation dans certains parages.

ROUTIER, *s. m.* Celui qui sait bien les routes. || Fig. Celui qui a de l'expérience, qui connaît les finesses. C'était un vieux routier; il savait plus d'un tour, LA FONT.

* **ROUTIER,** *s. m.* Nom donné dans le moyen âge, tantôt à des bandes de pillards, tantôt à des troupes légères.

ROUTINE (dim. de *route*), *s. f.* Faculté de faire ou de connaître, acquise par l'usage plus que par l'étude et les règles. Avoir la routine d'un art. Chanter par routine. || Procédé en quelque sorte mécanique pour faire ou apprendre quelque chose. || Usage, consacré depuis longtemps, de faire une chose toujours de la même manière, sans s'éclairer par la théorie. || Fig. Il se dit d'usages, d'habitudes comparées à une routine. Quelle folie de se contraindre pour des routines de devoirs et d'affaires! SÉV.

ROUTINÉ, ÉE, *p. p.* de routiner.

ROUTINER, *v. a.* Apprendre à quelqu'un à faire quelque chose par routine. On l'a routiné à calculer. || Se routiner, *v. r.* Se rompre à une certaine chose.

ROUTINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui agit par routine. Ce médecin est un routinier. || En mus. Celui qui joue ou chante de routine, sans avoir appris la musique. || *Adj.* La sottise routinière, J. J. ROUSS.

* **ROUTINIÈREMENT,** *adv.* Par routine.

ROUTOIR (*rouir*), *s. m.* Lieu où l'on opère le rouissage du chanvre, à l'aide de l'eau.

ROUVERIN (lat. *ruber*), *adj. m.* Terme de métallurgie usité seulement dans cette locution : Fer rouverin, fer qui se casse à chaud sous le marteau.

ROUVERT, ERTE, *p. p.* de rouvrir.

ROUVIEUX ou **ROUX-VIEUX** (all. *Rufe*), *s. m.* Gale qui a son siége sur la partie supérieure de l'encolure du cheval, à la naissance des crins. || Gale que l'on observe à la région du dos du chien. || *Adj.* Un cheval rouvieux.

* **ROUVRAIE** (rou-vrê), *s. f.* Lieu planté en rouvres.

ROUVRE ou **ROURE** (lat. *robur*), *s. m.* Espèce de chêne moins haut que le chêne commun.

ROUVRIR (*re*... et *ouvrir*), *v. a.* Ouvrir de nouveau. || Fig. Rouvrir une plaie, une blessure, renouveler un chagrin. || Se rouvrir, *v. r.* S'ouvrir de nouveau.

ROUX, OUSSE (lat. *russus*), *adj.* Qui est d'un rouge un peu teinté de noir. Une vache rousse. || Un homme roux, une femme rousse, un homme, une femme qui a les cheveux roux. || *Subst.* Un roux. Une rousse. || Beurre roux, beurre fondu. || Lune rousse, lunaison qui commence en avril. || *S. m.* Couleur rousse. Il est d'un roux ardent. || Sauce faite avec du beurre ou de la graisse qu'on a fait roussir. Faire un roux.

ROUX-VIEUX, *s. m.* Voy. ROUVIEUX.

ROYAL, ALE (lat. *regalis*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à un roi. L'autorité royale. || Famille royale, les enfants et les petits-enfants du roi régnant ou du roi défunt. || Prince royal, titre de l'héritier de la couronne, dans quelques États. || Altesse royale, titre qui se donne à certains princes et à certaines princesses. Par abréviation on écrit S. A. R. || Festin royal, banquet royal, festin qu'un monarque fait en certaines occasions solennelles, et où tous les grands officiers remplissent les fonctions de leurs charges. || T. d'anc. chancellerie. Lettres royaux, ordonnances royaux, lettres, ordonnances émanées de l'autorité royale (*royaux* n'est point ici au masculin; suivant la règle de l'ancienne langue, les adjectifs dérivés des adjectifs latins en *is*, dont le masculin était semblable au féminin, faisaient aussi les deux genres semblables). || Cas royaux, certains crimes dont connaissaient les juges royaux. || Il se dit de certains établissements qui sont sous la protection d'un roi. La Société royale de Londres. || Digne d'un roi. Une magnificence royale. || Cour royale se disait, quand la France était en royauté, pour cour d'appel. Route royale, se disait, quand la France était en royaume, des grandes routes dont l'entretien est à la charge de l'État. || Collége royal, nom des colléges entretenus par l'État sous la Restauration et sous Louis-Philippe. || Collége royal a été le nom du Collége de France. || Fig. Tigre royal, aigle royal, tigre, aigle de la plus grande espèce. || *S. m. pl.* Les royaux, les troupes royales. || *S. f.* Variété de pêche, de prune, de laitue et de rose, de qualité supérieure. || À la royale, à la manière royale. Le roi d'Israël et le roi de Juda étaient vêtus à la royale, VOLT. || À la royale, se disait d'une manière d'apprêter certains mets. Bœuf à la royale.

ROYALE, *s. f.* Bouquet de barbe laissé sous la lèvre inférieure.

ROYALEMENT, *adv.* D'une manière royale, noblement, magnifiquement. || Famil. et par ironie. Il est royalement bête.

* **ROYALISER,** *v. a.* Néolog. Rendre royaliste.

ROYALISME, *s. m.* Parti du roi, esprit monarchique.

ROYALISTE, *adj.* Qui est partisan de la royauté ; qui est attaché au parti du roi. Le parti, les opinions royalistes. || Fig. Être plus royaliste que le roi, prendre les intérêts d'un autre plus que cet autre ne les prend lui-même ou ne veut qu'on les prenne. || *Subst.* Un royaliste.

ROYAUME, *s. m.* État gouverné par un roi. || Par exagération et famil. Je ne ferais pas cela pour un royaume, je ne ferais cela à aucun prix. || Les trois royaumes ou le royaume uni, se dit de la Grande-Bretagne, depuis la réunion de l'Irlande et de l'Écosse. || Le royaume des cieux, le royaume de Jésus-Christ, le paradis, le règne de Dieu. || Le royaume sombre, les enfers. || Prov. Au royaume des aveugles les borgnes sont rois, voy. AVEUGLE.

ROYAUTÉ, *s. f.* Dignité de roi. || Il se dit en parlant du roi de la fève. Il a payé sa royauté.

RU (lat. *rivus*), *s. m.* Canal fourni par un petit ruisseau. || Dans certaines provinces, ruisseau de source.

RUADE (*ruer*), *s. f.* Action par laquelle le train de derrière subitement enlevé permet à l'animal de lancer vivement en arrière les membres postérieurs, pour frapper, ou pour compléter un saut en franchissant un obstacle. || Fig. Emportement, violence, brutalité inattendue.

RUBACE ou **RUBACELLE** (dérivé du lat. *ruber*), *s. f.* Rubis d'une couleur claire. || On dit aussi rubicelle. || Variété de quartz hyalin, teinte artificiellement.

RUBAN (orig. inc.), *s. m.* Tissu de soie, de fil, de laine, etc. plat, mince et plus ou moins étroit. || Ruban qui se porte à la boutonnière et qui indique qu'on appartient à un ordre de chevalerie. Le ruban de la Légion d'honneur. || Ruban de queue, voy. QUEUE. || Fig. Ce qui présente l'aspect d'un ruban. Le zèbre a la robe rayée de rubans noirs et blancs, BUFF. || En archit. Ornement en forme de ruban tortillé. || En anat. Rubans de la glotte ou rubans vocaux, les cordes vocales. || En blas. Bande très-étroite. || Canon à ruban, canon d'arme portative, formé par une lame de métal, qu'on plie en ruban autour d'une broche et qu'on soude le long de la spirale de jonction. || Bande de pâte dont on entoure certaines pâtisseries. || Ruban-d'eau, sorte de plante aquatique. || Ruban panaché, variété du roseau cultivé.

* **RUBANÉ, ÉE**, *p. p.* de rubaner. || En hist. nat. Marqué de bandes longitudinales. || Se dit d'un canon de fusil fait d'un ruban de métal.

* **RUBANER**, *v. a.* Garnir de rubans. || Tordre un morceau de fer pour en faire un canon de fusil.

RUBANERIE, *s. f.* Profession, commerce du rubanier.

RUBANIER, IÈRE, *adj.* Qui concerne le commerce, la fabrication des rubans. L'industrie rubanière. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique ou vend des rubans. || *Adj.* Les maîtres rubaniers. || Rubanier, syn. de ruban-d'eau.

RUBARBE, *s. f.* Voy. RHUBARBE.

RUBÉFACTION (voy. *rubéfier*), *s. f.* En méd. Rougeur déterminée sur une surface par l'action irritante d'un médicament, d'un rubéfiant, etc.

RUBÉFIANT, ANTE, *adj.* Il se dit de médicaments irritants légers, qui, appliqués sur la peau, déterminent un afflux sanguin dans ses capillaires, et lui font acquérir la teinte rouge de l'inflammation. || *S. m.* Un rubéfiant.

RUBÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de rubéfier.

RUBÉFIER (lat. *rubefacere*), *v. a.* Rendre rouge, enflammé par l'application de rubéfiants.

RUBIACÉES (lat. *rubia*), *s. f. plur.* Famille de plantes dont quelques-unes fournissent une teinture rouge.

RUBICAN (b. lat. *rubicans*), *adj. m.* Se dit de tout cheval noir, bai ou alezan, dont la robe présente des poils blancs disséminés çà et là. Un cheval bai clair rubican. || *S. m.* Le rubican, la couleur d'un cheval rubican.

* **RUBICELLE**, *s. f.* Voy. RUBACE.

RUBICOND, ONDE (lat. *rubicundus*), *adj.* Qui est rouge, en parlant du visage, de la face, ou qui a la face rouge, en parlant d'une personne.

* **RUBIDIUM** (lat. *rubidus*), *s. m.* Métal découvert en 1861, donnant dans le spectre deux raies rouges.

RUBINE (voy. *rubis*), *s. f.* En chim. anc. Préparation de métaux dont la couleur est d'un rouge approchant de celle du rubis. Rubine d'argent, d'arsenic, de soufre.

RUBIS (ru-bi. Esp. *rubi*, du lat. *ruber*), *s. m.* Pierre précieuse, rouge et transparente. || Rubis oriental, la première des pierres de couleur pour le prix comme pour la beauté. || Rubis balais, voy. BALAIS. || Rubis spinelle, rubis plutôt rose que rouge. || Rubis de Bohême, grenat d'un beau rouge; variété de quartz hyalin. || Faire rubis sur l'ongle, boire et vider le verre de façon qu'il y reste à peine une goutte de vin, qui, mise sur l'ongle, représente un rubis. || Fig. Rubis sur l'ongle, exactement. Faire payer rubis sur l'ongle. || Faux rubis, variété transparente de fluorine ayant la couleur de rubis. || Un oiseau-mouche. || Fig. et poétiq. Il se dit des choses qui ont la forme ou la couleur du rubis. Les rubis de la rosée. || Fig. et popul. Boutons ou élevures rouges qui viennent au nez et sur le visage.

RUBRICAIRE (*rubrique*), *s. m.* Homme qui sait bien les règles, les rubriques du bréviaire.

RUBRIQUE (lat. *rubrica*), *s. f.* Terre rouge dont les chirurgiens se servaient autrefois pour étancher le sang. || Sorte de craie rouge dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter des pièces de bois à équarrir. || Titres des livres de droit civil et canon, qu'autrefois on écrivait en rouge. || Dans l'Église, les rubriques, les règles selon lesquelles on doit célébrer la liturgie et l'office divin. || Petites règles, imprimées ordinairement en rouge dans le corps du bréviaire. || Par extens. Titre, date qui dans les journaux indique le lieu d'où une nouvelle est venue. Cette nouvelle est sous la rubrique de Londres. || Indication fausse du lieu de la publication d'un livre. Beaucoup de livres imprimés en France portent la rubrique de Genève. || Famil. Méthodes, règles, pratiques anciennes. || Fig. et famil. Ruses, finesses. Il n'a pas affaire à un sot, et vous savez des rubriques qu'il ne sait pas, MOL.

* **RUBRIQUER** (lat. *rubricare*), *v. a.* Marquer à la rubrique, à la couleur rouge.

RUCHE (b. breton *rusken*, écorce), *s. f.* Demeure où les abeilles vivent et font le miel. || Le panier et les abeilles qu'il contient. || Habitation des insectes, des vers qui vivent en société. || T. de mar. Carcasse d'un bâtiment neuf, avant qu'il soit ponté. || Sorte de machine pour prendre le poisson. || Bande plissée d'étoffe, de tulle ou de dentelle, qui sert d'ornement à différents ajustements, tels que bonnets, collerettes, robes ; ainsi dite par comparaison avec la gaufre des ruches.

* **RUCHÉE**, *s. f.* Produit d'une ruche. || Population entière d'une ruche.

RUCHER, *s. m.* Endroit où sont les ruches.

* **RUCHER**, *v. a.* Se dit, chez les lingères et les couturières, de l'action de faire une ruche. Rucher du tulle.

RUDÂNIER, ÈRE (*rude* et *ânier*), *adj.* Terme populaire, peu usité au masculin. Qui est rude à ceux à qui il parle. Adieu, beauté rudânière, MOL.

RUDE (lat. *rudis*), *adj.* Qui n'est pas dégrossi, qui est brut, inculte. Cet amas rude et indigeste qui précéda la disposition et la beauté des choses que nous voyons, BALZAC. Un esprit rude. || Des mœurs rudes, des mœurs d'une simplicité grossière. || Âpre au toucher. Barbe rude. Une brosse rude. || Couvert de petites saillies ou aspérités nombreuses et sensibles au toucher. Avoir la peau rude. || Âpre au goût. Vin rude. || Âpre et difficile, en parlant des chemins. Chemin rude. || Fig. Le rude sentier de la vertu. || Qui cause de la fatigue, de la peine. Un rude métier. Une rude tâche. || Par extens. Désagréable à voir, à entendre, à prononcer, etc. Avoir l'air, le regard, la voix rude. || Ce peintre a le pinceau rude, il peint d'une manière dure et sans grâce. || Il se dit de la rigueur des saisons. Un froid rude. || Fig. Temps rudes, temps où le travail manque, et où la misère est grande. || Où il y a effort violent, lutte violente. Vous avez soutenu de rudes guerres, FÉN. || Impétueux, intense. Une rude secousse. Essuyer une rude tempête. || Fig. Qui cause du mal, de la souffrance. Il y a des endroits dans la vie qui sont bien rudes à passer, SÉV. || Fig. Une rude épreuve, une situation difficile et délicate, ou dangereuse pour le maintien de l'amitié. || Famil. Il se dit de ce qui se fait vivement sentir. Un rude appétit. || Une rude tentation, une tentation à laquelle il est difficile de ne pas succomber. || Dur, fâcheux, en parlant des personnes. Un père rude à ou envers ses enfants. || Il se dit des choses en un sens analogue. Une rude réprimande. || Rigide, austère. La règle de cet ordre est rude. || Redoutable. Un rude adversaire. || Fig. et famil. Un rude joueur, un homme à qui il ne fait pas bon se jouer; et aussi un homme avec qui il ne fait pas bon se mesurer, au propre et au figuré.

RUDEMENT, *adv.* D'une manière rude, violente. Frapper rudement à une porte. || Fig. Aller rudement en besogne, travailler vigoureusement. || Avec dureté, sans ménagement. Parler rudement à quelqu'un. || Popul. Il mange, il boit rudement, beaucoup.

RUDENTÉ, ÉE (ru-dan-té. Lat. *rudens*), *adj.* En archit. Il se dit des pilastres et des colonnes dont les cannelures sont remplies, jusqu'au tiers de leur hauteur, d'une espèce de bâton uni ou sculpté.

RUDENTURE (ru-dan-tu-r'. Voy. *rudenté*), *s. f.* En archit. Espèce de bâton ou de câble uni ou sculpté, dont les cannelures des colonnes sont remplies par le bas.

RUDÉRAL, ALE (lat. *rudus*, *ruderis*), *adj.* En bot. Se dit des plantes qui croissent dans les décombres.

RUDESSE (*rude*), *s. f.* Qualité de ce qui est brut, de ce qui n'est pas dégrossi, poli. La rudesse des mœurs sauvages. || Qualité de ce qui est rude, âpre au toucher. La rudesse de la peau. || Par extens. Il se dit de ce qui est désagréable à voir, à entendre, à lire, etc. La rudesse des traits, de la voix, du style, etc. || Rigueur, en parlant des saisons. || Fig. Ce qui, dans le caractère,

l'humeur, les manières d'agir, est comparé à l'action des corps rudes. La sincérité passe pour incivilité et pour rudesse, Fléch. || Action, parole dure, choquante.

RUDIMENT (lat. *rudimentum*), *s. m.* Premières notions, premiers principes d'une science, d'un art. || La partie la plus élémentaire de la grammaire. || Petit livre qui contient les éléments de la langue latine. Le Rudiment de Lhomond. || Fig. et famil. En être encore au rudiment, être encore novice dans un art, dans une profession. || En hist. nat. Premiers linéaments de la structure des organes. || Organes réduits, dans certaines espèces, à de très-petites dimensions. Rudiment de pied.

★ **RUDIMENTAIRE**, *adj.* Qui appartient au rudiment, aux premières règles du langage. || En hist. nat. Se dit de toute partie qui n'existe qu'ébauchée d'une manière plus ou moins imparfaite. Un pied rudimentaire.

RUDOYÉ, ÉE, *p. p.* de rudoyer.

★ **RUDOYEMENT**, *s. m.* Action de rudoyer.

RUDOYER (*rude*), *v. a.* Traiter rudement, ordinairement en paroles. || Rudoyer un cheval, le frapper du fouet, le piquer de l'éperon, etc.

RUE (b. lat. *ruga*), *s. f.* Chemin bordé de maisons ou de murailles dans une ville, dans un bourg, etc. || Cette histoire, cette nouvelle court les rues, elle est connue de tout le monde. || L'esprit court les rues, il est commun; tout le monde en a. || Être vieux comme les rues, être fort vieux. || Cela est vieux comme les rues, se dit d'une chose qui n'est plus à la mode. || La grande rue ou la grand'rue, rue principale d'une ville de province. || Les habitants d'une rue. || Espace qui reste vide dans une carrière, après qu'on a exploité les différents bancs de pierre dont elle se compose; se dit aussi des chemins, issues, etc. qu'on pratique pour l'exploitation.

RUE (lat. *ruta*, de ῥυτή), *s. f.* Genre de la famille des rutacées. || Plante médicinale d'un goût âcre et amer.

RUÉ, ÉE (lat. *ruere*), *p. p.* de ruer. || Fig. Ses plus grands coups sont rués, se dit d'un homme qui, après s'être signalé, après s'être porté à quelque chose avec ardeur, se modère, se relâche.

RUELLE (dim. de *rue*), *s. f.* Petite rue. || Fig. Ruelle du lit ou simplement ruelle, espace laissé entre le lit et la muraille. || Se disait sous Louis XIV des chambres à coucher de certaines dames de qualité, servant de salon de conversation et où régnait souvent le ton précieux. || Aujourd'hui, il ne se dit plus que figurément et pour caractériser ce qui est précieux. En style de ruelle.

RUELLER, *v. a.* Rueller la vigne, y faire des ruelles, en relevant d'un et d'autre côté la terre contre les ceps.

RUER (lat. *ruere*), *v. a.* Jeter avec impétuosité (sens qui a vieilli). Ah! je devais du moins lui jeter son chapeau, Lui ruer quelque pierre, Mol. || Ruer de grands coups, frapper de grands coups. || *V. n.* Ruer à tort et à travers, frapper de tous côtés dans une foule. || Se dit d'un cheval, d'un mulet, etc. qui lance avec force les pieds de derrière en l'air. || Se ruer, *v. r.* Se jeter impétueusement sur quelqu'un ou sur quelque chose. Le loup prêt à se ruer sur la bergerie, Boss.

RUEUR, EUSE, *adj.* Qui a l'habitude de ruer.

RUGINE (orig. inc.), *s. f.* En chir. Instrument dont on se sert pour racler ou ratisser les os.

RUGINÉ, ÉE, *p. p.* de ruginer.

RUGINER, *v. a.* Racler, ratisser avec la rugine.

RUGIR (lat. *rugire*), *v. n.* Pousser des rugissements. || Famil. Rugir comme un lion, pousser des cris de fureur. || Il se dit de cris, de bruits comparés à des rugissements. Les vents ligués rugissent, Delille.

RUGISSANT, ANTE, *adj.* Qui rugit. Lionne rugissante.

RUGISSEMENT, *s. m.* Cri des animaux féroces, tels que le lion, le tigre, la panthère. || Fig. Le rugissement de la tempête. Le rugissement des factions, Delille.

RUGOSITÉ (lat. *rugositas*), *s. f.* Rides sur une surface raboteuse. || En artillerie, défaut de fabrication des bouches à feu en fonte.

RUGUEUX, EUSE (lat. *rugosus*), *adj.* Qui a des rugosités. || Feuille rugueuse, feuille dont la surface offre des proéminences irrégulières, comme dans la sauge.

RUILÉE (anc. fr. *ruile* ou *riule*, du lat. *regula*), *s. f.* Bordure de plâtre ou de mortier qui sert à lier une rangée de tuiles avec un mur.

RUINE (lat. *ruina*), *s. f.* Destruction d'un bâtiment qui tombe de lui-même ou qu'on fait tomber. || Fig. L'homme est tombé en ruine par sa volonté dépravée, Boss. || Battre en ruine une place, quelqu'un, voy. BATTRE. || Fig. Tomber de ruine en ruine, tomber d'un état grave dans un état pire. || Fig. Les ruines du visage, état d'un visage dévasté par la vieillesse. || Il se dit aussi de toute espèce de destruction. || Les débris, les restes d'un édifice, d'une ville. || Fig. Ce n'est plus qu'une ruine, se dit d'une personne qui a perdu, en vieillissant, sa beauté ou son talent. || En peint. et archit. Représentation des édifices ruinés. || Fig. Il se dit des États, de la puissance, des institutions, des grandeurs, des croyances que la destruction atteint. || On dit dans un sens analogue : La ruine des affaires. || Il se dit souvent au pluriel dans ce sens. S'ensevelir sous les ruines de sa patrie. || Perte de l'honneur, du crédit, du pouvoir, de la vie, etc. || Perte de la fortune, des biens. || Ce qui cause la ruine, la destruction. Les excès sont la ruine de la santé. || Ce qui cause une très-grande dépense. Le jeu est une ruine.

RUINÉ, ÉE, *p. p.* de ruiner. || Qui est en ruine. Un édifice ruiné. || Cheval ruiné, cheval dont les forces sont usées. || On dit dans le même sens que les jambes d'un cheval sont ruinées. || Qui a perdu sa fortune. || *Subst.* Il y a plus de ruinés que de parvenus, J. J. Rouss.

RUINER (*ruine*), *v. a.* Mettre en ruine, démolir, détruire. Ruiner une ville. || Absol. Ruiner et détruire. || Ravager. La grêle a ruiné les vignes. || Fig. Perdre, effacer, détruire, en parlant de choses que l'on compare à des édifices qu'on ruine. Vous tâchez de ruiner ma réputation, Pasc. || Infirmer, en parlant de raisonnements, d'arguments, d'hypothèses. Par ce mot seul, je ruine tous vos raisonnements, Pasc. || Ruiner quelqu'un, lui ôter son crédit, sa réputation. || Ruiner quelqu'un auprès d'un autre, le discréditer auprès de cet autre. || Faire perdre la fortune. Le jeu l'a ruiné. || Absol. Le jeu ruine. || User, détériorer, en parlant du corps, de la santé. || Par extens. L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme, Pasc. || Il se dit des chevaux en un sens analogue. La chasse a ruiné ce cheval. || Se ruiner, *v. r.* Tomber en ruine. || Fig. C'est par là que se ruinèrent les affaires de l'Assyrie, Boss. || Perdre sa fortune, sa santé, etc. Le corps se ruine par les grandes fatigues. || On dit de même : La santé se ruine par les débauches. || Être l'un pour l'autre cause de ruine. On s'est fait un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, Fléch.

★ **RUINEUSEMENT**, *adv.* D'une manière ruineuse.

RUINEUX, EUSE (lat. *ruinosus*), *adj.* Qui menace ruine. Un temple ruineux, Boss. || Fig. Une espérance ruineuse. || Fig. Bâtir sur des fondements ruineux, fonder ses espérances sur des choses peu solides, et aussi établir un système sur des bases qui manquent de consistance. || Qui cause du dommage par des dépenses excessives. Un jeu ruineux. Une guerre ruineuse.

RUINURE (orig. inc.), *s. f.* Entailles qui se font aux côtés des solives et des poteaux, pour retenir la maçonnerie dans une cloison.

RUISSEAU (dim. du lat. *rivus*), *s. m.* Courant d'eau peu considérable. || Canal par où passe un courant d'eau. || Eau qui coule au milieu ou sur les deux côtés de la chaussée d'une rue. || Cette chose traîne dans le ruisseau, elle est commune, triviale. || Cette nouvelle est ramassée dans le ruisseau, elle a été prise dans le bas peuple. || L'endroit par où l'eau s'écoule dans les rues. || Fig. Laisser quelqu'un dans le ruisseau, le laisser dans une position basse, misérable. || Toute chose liquide qui coule en abondance. Des ruisseaux de sang. Et combien de ruisseaux coulèrent de mes yeux! Corn. || Prov. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, voy. RIVIÈRE.

RUISSELANT, ANTE, *adj.* Qui ruisselle. Des eaux ruisselantes. Sang ruisselant. Visage ruisselant de sueur.

RUISSELER (anc. fr. *ruissel*, ruisseau), *v. n.* Couler à la manière d'un ruisseau. L'eau ruisselait par divers endroits. La sueur lui ruisselait du front. || Le sang ruisselle, des meurtres nombreux sont commis. || Il se dit des corps sur lesquels un liquide coule. On ne voit point de sang ruisseler son autel, Chaulieu. || Fig. Tout l'empire ruisselait du sang des martyrs, Boss.

RUM (rom'), *s. m.* Voy. RHUM.

RUMB (ronb'. Anglais *rhumb*), *s. m.* Quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent de la boussole. || Ligne de rumb, courbe que décrit un vaisseau, en faisant toujours le même angle avec le méridien.

* **RUMEN** (ru-mèn'. Lat. *rumen*), *s. m.* Premier estomac des ruminants, dit aussi panse ou herbier.

RUMEUR (lat. *rumor*), *s. f.* Bruit sourd et général, excité par quelque mécontentement, annonçant quelque disposition à la révolte, à la sédition. Les rumeurs de la foule. || Bruit qui s'élève tout à coup, et qui a pour cause un accident, un événement imprévu. || Bruit confus de plusieurs voix. || Réunion des opinions ou des soupçons du public contre quelqu'un. La rumeur publique l'accuse. || Bruits qui courent, qui se répandent.

* **RUMEX** (lat. *rumex*), *s. m.* En bot. Nom moderne du genre patience.

RUMINANT, ANTE, *adj.* En hist. nat. Qui rumine. Les bœufs sont des animaux ruminants. || *S. m.* Les ruminants, famille de mammifères comprenant ceux qui ont les membres en colonnes, terminés par des sabots avec ou sans semelle calleuse.

RUMINATION, *s. f.* Fonction particulière à un certain nombre de mammifères, et qui consiste dans le retour des aliments de l'estomac à la cavité buccale, où ils sont soumis à une seconde mastication après laquelle ils sont avalés de nouveau.

RUMINÉ, ÉE, *p. p.* de ruminer.

RUMINER (lat. *ruminare*), *v. a.* Opérer la rumination. || Fig. Je rumine mes plaisirs pour ainsi dire par de fréquents souvenirs, J. J. Rouss. || Absol. Cet animal rumine. || Fig. et famil. Penser et repenser à une chose. Ruminant toujours en soi-même quelque dessein tragique et funeste, Boss. || Neutralement. Et quoique là-dessus je rumine sans fin, Mol. || Absol. Qu'as-tu à ruminer? Mol.

* **RUNES** (gothique *runa*, mystère), *s. f. pl.* Caractères dont se servaient les Scandinaves.

RUNIQUE, *adj.* Qui a rapport aux runes; qui est écrit en runes. Caractères runiques. Poésies runiques.

RUPTOIRE (lat. *ruptum*), *s. m.* En chir. anc. Cautère potentiel qui brûle et produit une solution de continuité.

RUPTURE (lat. *ruptura*), *s. f.* Action par laquelle une chose est rompue; état d'une chose rompue. La rupture d'une porte, d'un coffre, etc. || En méd. Solution de continuité survenant par suite de contractions musculaires ou de distension exagérée d'un organe creux. La rupture d'un tendon, du cœur. || Fig. Division qui survient entre des personnes unies par traité, par amitié, etc. || Annulation d'un traité, d'un acte, etc. La rupture de la paix. || Rupture d'un mariage, rupture d'un projet de mariage. || Rupture de ban, action par laquelle un homme, condamné à demeurer en un certain lieu, quitte cette résidence. || Séparation des membres d'une assemblée. || Renonciation à un projet, à une partie. || En peint. Action de mélanger les couleurs, les teintes sur la palette.

RURAL, ALE (lat. *ruralis*), *adj.* Qui appartient aux champs, à la campagne. Biens ruraux. La vie rurale. || Code rural, ensemble de règlements concernant les biens de la campagne.

RUSE (voy. *ruser*), *s. f.* Détours, expédients du lièvre, du cerf, du renard, quand on les chasse. || Moyen qu'on emploie pour tromper. || De ruse, par la ruse. Ce qu'il ne peut de force, il l'entreprend de ruse, Corn. || Ruse de guerre, moyen qu'on emploie pour tromper les ennemis sur ses desseins, ses opérations. || Ruses innocentes, petites finesses dont on se sert à bon dessein. || Ruses de l'enfer, suggestions insidieuses du démon.

RUSÉ, ÉE, *adj.* Qui a de la ruse. Un rusé coquin. || Famil. C'est un rusé compère, c'est un homme adroit et artificieux. || *Subst.* Un rusé. Une rusée. || Qui annonce de la ruse. Avoir l'air rusé.

RUSER (lat. *recusare*), *v. n.* Employer toutes sortes de détours pour échapper aux chiens, en parlant du renard, du lièvre, du cerf, etc. || Fig. User de ruses, de moyens de tromper. Il faut ruser avec la négligence des hommes, ainsi qu'avec leurs passions, Barthélemy.

* **RUSEUR,** *s. m.* Celui qui emploie la ruse, qui se se plaît à en faire usage.

RUSTAUD, AUDE (ru-stô. Anc. fr. *ruste*, rustre), *adj.* Famil. Qui tient du paysan, de la campagne, qui est grossier. Il est rustaud. Air rustaud. || *S. m.* Un rustaud.

RUSTICITÉ (lat. *rusticitas*), *s. f.* Manières rustiques, apparence rustique. || Manières rustiques poussées jusqu'à la grossièreté. || Rusticité d'une plante, qualité qu'elle a de ne pas craindre les intempéries des saisons.

RUSTIQUE (lat. *rusticus*), *adj.* Qui appartient aux manières de vivre de la campagne. Les plaisirs rustiques. Un repas rustique. || Maison rustique, ensemble de tous les objets indispensables au cultivateur. || La Maison rustique, titre d'un ouvrage d'agriculture. || *S. m.* Ce qui est rustique. || En parlant des personnes, qui a un caractère d'homme de la campagne. Je suis rustique et fier, Boil. || *S. m.* Paysan, campagnard. || Se dit des arbres, des plantes qui bravent le chaud et le froid, la sécheresse et l'humidité. || Inculte, sauvage, sans art. Une maison rustique. || Dans les parcs, dans les jardins, banc, siége rustique, banc, siége taillé ou façonné avec une sorte de simplicité rustique. || En archit. Ouvrage, genre rustique, ouvrage en pierres brutes ou imitant les pierres brutes. || L'ordre rustique ou *subst.* le rustique, celui dont les colonnes et l'entablement sont travaillés de manière à présenter une apparence brute, par un bossage uni ou piqué. || Fig. Grossier, impoli, rude. || Langue latine rustique, latin corrompu qui se parlait dans les pays latins, après l'invasion des barbares.

RUSTIQUÉ, ÉE, *p. p.* de rustiquer.

RUSTIQUEMENT, *adv.* D'une manière rustique. Enfant élevé rustiquement. || D'une manière grossière. Parler rustiquement.

RUSTIQUER, *v. a.* En archit. Travailler ou crépir la surface d'une construction dans le genre rustique. || Rustiquer des pierres, les tailler de manière à leur donner une apparence brute en les piquant avec la pointe du marteau.

RUSTRE (anc. fr. *ruste*, du lat. *rusticus*), *adj.* Fort rustique, fort grossier. Un jeune homme rustre et violent, J. J. Rouss. || *Subst.* Un rustre.

* **RUTACÉES,** *s. f. pl.* Famille de plantes, à laquelle la rue, en latin *ruta*, a donné son nom.

* **RUTHÉNIUM,** *s. m.* Nouveau métal qui se trouve surtout dans les minerais de platine avec l'iridium.

* **RUTILANT, ANTE** (lat. *rutilare*), *adj.* Qui est d'un rouge brillant. || En chim. Se dit de l'acide nitreux et des vapeurs qu'il exhale.

RUTOIR, *s. m.* Voy. routoir.

RYTHME, *s. m.* Voy. rhythme.

S

S (ès. Lat. *s*), *s. f.* et **S** (se dans l'épellation moderne), *s. m.* La dix-neuvième lettre de l'alphabet et la quinzième des consonnes. || Fig. Faire des S, se dit d'un homme ivre qui ne marche pas droit. || T. de mar. S signifie sud. || S. S. Sa Sainteté [le pape], ou Sa Seigneurie. || S. M. Sa Majesté. || T. d'arts. Voy. esse.

SA, *adj. poss. f.* Voy. son.

SABAÏSME, *s. m.* Voy. sabéisme.

SABBAT (sa-ba. Lat. *sabbatum*, de l'hébreu *schabat*, se reposer), *s. m.* Chez les Juifs, le repos religieux. || Jour du sabbat ou simplement le sabbat, le septième jour de la semaine, c'est-à-dire le samedi, auquel il était commandé de garder le repos. || Assemblée nocturne des sorciers. || Grand bruit avec désordre. Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte, Rac. || Popul. Gronderie, criaillerie.

SABBATINE (*sabbat*), *s. f.* Thèse de controverse que les écoliers soutenaient à la fin de leur première année de philosophie; elle se soutenait d'ordinaire le samedi.

SABBATIQUE, *adj.* Qui appartient au sabbat. || Année sabbatique, parmi les Juifs, chaque septième année, pendant laquelle la loi obligeait de laisser reposer les terres, et de ne pas exiger les dettes.

SABÉEN, ENNE (voy. *sabéisme*), *adj.* Qui a rapport au sabéisme. || *S. m.* Celui qui professe le sabéisme.

SABÉISME (syriaque *tsaba*, ablution), *s. m.* Secte chrétienne des sabéens. || On dit aussi sabaïsme et sabisme. || Par abus et erreur, religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres.

SABINE (lat. *sabina*), *s. f.* Espèce de genévrier.

SABISME, *s. m.* Voy. SABÉISME.

SABLE (lat. *sabulum*), *s. m.* Substance minérale, pulvérulente, provenant de la désagrégation par les eaux des roches calcaires, granitiques, siliceuses, etc. qui se trouve dans le lit des rivières, sur les bords de la mer, etc. || Sables mouvants, sables qui s'enfoncent sous le pied, ou qui se laissent disperser par les vents. || Fig. Bâtir, fonder sur le sable, fonder des projets, des entreprises, des établissements sur quelque chose de peu solide. || Fig. Semer sur le sable, perdre sa peine. || Fig. et famil. Avoir du sable dans les yeux, avoir envie de dormir. || Bain de sable, sable dont on entoure un vaisseau qu'on veut chauffer. || Composition faite avec du sable et dans laquelle on moule les monnaies, les médailles, etc. Jeter une médaille en sable. || Fig. Jeter en sable, avaler un verre de vin (voy. SABLER). || Gravier qui s'engendre dans les reins et qui forme la gravelle.

SABLE (polonais *sabol*, zibeline), *s. m.* En blas. La couleur noire. Il porte de sable à un lion d'or. Le sable se représente en gravure par des traits croisés.

SABLÉ, ÉE, *p. p.* de sabler. || *S. m.* Sorte de hamster. || Fontaine sablée, vaisseau dans lequel on fait filtrer l'eau à travers le sable. || Pièces sablées, pièces d'or et d'argent, jetées en sable. || *S. m.* Sorte de gâteau.

SABLER (*sable*), *v. a.* Couvrir de sable. Sabler les allées d'un parc. || Fondre dans un moule de sable. || Fig. et famil. Boire tout d'un trait, fort vite. Sabler du champagne. || Sabler un verre de vin, c'est l'avaler tout d'un coup, le jeter dans le gosier comme la matière fondue se jette dans le moule de sable.

SABLEUX, EUSE (lat. *sabulosus*), *adj.* Qui contient du sable. Un grand plateau sableux, CUVIER. Ces rocs présentent une apparence sableuse, SAUSSURE. || Qui est à base de sable quartzeux. || Qui est mêlé de sable. Farine sableuse. || Fond sableux, se dit du fond d'une étoffe qui présente de petits points très-rapprochés.

SABLIER (*sable*), *s. m.* Petit instrument ou vase contenant du sable, et percé à sa partie supérieure d'un petit trou par où le sable s'écoule en un temps qui est toujours le même, et qu'on connaît pour valoir une heure, une demi-heure, une minute, etc. || Petit vaisseau contenant du sable qu'on répand sur l'écriture.

SABLIÈRE (*sable*), *s. f.* Lieu d'où l'on tire du sable.

SABLIÈRE (orig. inc.), *s. f.* T. de construction. Pièce de bois placée longitudinalement, sur laquelle reposent les chevrons de la charpente.

SABLON (lat. *sabulo*), *s. m.* Sable fin, très-menu. || Au pl. Lieu sablonneux, amas de sable (sens qui a vieilli). D'Édesse à Béroé sont de vastes sablons, LA FONT.

SABLONNÉ, ÉE, *p. p.* de sablonner.

SABLONNER, *v. a.* Écurer avec du sablon. || Jeter du sable fin sur le fer chaud, quand on veut souder.

SABLONNEUX, EUSE, *adj.* Où il y a beaucoup de sable. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, LA FONT. || Se dit des fruits pierreux.

SABLONNIER, *s. m.* Celui qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE, *s. f.* Mine de sablon.

SABORD (orig. inc.), *s. m.* T. de mar. Ouverture quadrangulaire qui est faite dans la muraille d'un vaisseau pour laisser un passage à la volée d'un canon.

SABOT (orig. inc.), *s. m.* Chaussure faite d'un seul morceau de bois creusé en forme de pied. Une paire de sabots. || Fig. Le sabot ou les sabots, une condition pauvre, misérable. Regretter ses sabots. || Fig. Il est venu à Paris en sabots, se dit d'un homme qui de la pauvreté est parvenu à une grande fortune. || Fig. Il a du foin dans ses sabots, se dit d'un paysan riche ou enrichi. || Enveloppe cornée entourant et protégeant la dernière phalange des pieds chez les ruminants, les pachydermes et les solipèdes. || Ornement ordinairement de métal mis au bas des pieds de certains meubles, bureau, commode, etc. || Garniture de bois ou de métal qui garantit l'extrémité inférieure d'une pièce de charpente, d'un poteau, etc. || Sabot d'enrayage ou simplement sabot, plaque de fer qu'on met sous l'une des roues d'une voiture dans les descentes, afin d'en augmenter le tirage, en substituant le glissement au roulement. Enrayer avec le sabot. || T. d'artillerie. Pièce en bois tourné ou en boissellerie fixée à certains projectiles sphériques. || Espèce de baignoire faite en forme de sabot. || Fig. et famil. Mauvais instrument de musique. || Sorte de toupie de forme conique en bas et cylindrique en haut, que font pirouetter les enfants en la frappant avec un fouet. || Dormir comme un sabot, voy. DORMIR.

* **SABOTAGE,** *s. m.* Fabrication des sabots. || Métier de sabotier.

SABOTER, *v. n.* Famil. Faire du bruit avec ses sabots. || Jouer au sabot. || *V. a.* Fouler les draps avec des sabots. || Popul. Faire vite et mal. Saboter de l'ouvrage.

SABOTIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des sabots. || Celui qui vend des sabots. || Il se dit quelquefois de ceux qui portent des sabots.

SABOTIÈRE, *s. f.* Atelier d'un sabotier. || Danse qu'exécutent des gens en sabots. Danser la sabotière.

* **SABOTIÈRE,** *s. f.* Corruption de sarbotière.

* **SABOULAGE,** *s. m.* Action de sabouler.

SABOULÉ, ÉE, *p. p.* de sabouler.

* **SABOULEMENT,** *s. m.* Synonyme de saboulage.

SABOULER (orig. inc.), *v. a.* Popul. Houspiller, tirailler, malmener. Comme vous me saboulez la tête avec vos mains pesantes! MOL. || Fig. Mal arranger. Sabouler de l'ouvrage. || Fig. Réprimander avec véhémence. Voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu saboulés, VOLT. || Se sabouler, *v. r.* Se houspiller l'un l'autre.

SABRE (allem. *Säbel*), *s. m.* Arme d'estoc et de taille, dont la lame présente une courbure convexe du côté du tranchant. || Coups de sabre, coups donnés avec le tranchant. || Coups de plat de sabre, coups appliqués avec le plat de la lame. || Sabre-briquet, sabre court qui était à l'usage de l'infanterie et de l'artillerie à pied. || Sabre-baïonnette, sabre court, dont la lame a la forme de celle des yatagans, et qui peut être placé à l'extrémité du canon des fusils, de manière à y remplir le rôle de baïonnette. || Nom de plusieurs poissons. || Genre de coquilles.

SABRÉ, ÉE, *p. p.* de sabrer.

SABRENAS (sabre-nâ. Orig. inc.), *s. m.* T. vieilli. Artisan qui travaille malproprement, grossièrement. || On dit aussi sabrenaud.

SABRENASSÉ, ÉE, *p. p.* de sabrenasser.

SABRENASSER ou **SABRENAUDER,** *v. a.* T. vieillis. Travailler mal quelque ouvrage que ce soit.

* **SABRENAUD,** *s. m.* Voy. SABRENAS.

SABRER (*sabre*), *v. a.* Donner des coups de sabre. || Absol. Il sabrait à droite et à gauche. || Fig. et famil. Sabrer une affaire, l'expédier précipitamment, sans soin. || Sabrer de la besogne, la faire vite et mal. || Absol. Sabrer. || Fig. Biffer, effacer. Vous verrez peut-être avec regret que j'ai sabré de longues tirades, BUFF. || Fig. Critiquer à tort et à travers.

SABRETACHE (all. *Säbeltasche*), *s. f.* Espèce de sac plat qui pend à côté du sabre de certains cavaliers.

SABREUR, *s. m.* Famil. Militaire sans grande connaissance de l'art de la guerre, mais brave et se battant bien. || Fig. Un sabreur de besogne, un homme qui fait vite et mal.

SABURRAL, ALE (*saburre*), *adj.* En méd. Qui tient aux saburres gastriques. || État saburral, accumulation supposée de saburre dans l'estomac.

SABURRE (lat. *saburra*), *s. f.* En méd. Matières que l'on a supposées retenues et amassées dans l'estomac à la suite des mauvaises digestions.

SAC (lat. *saccus*), *s. m.* Espèce de poche en toile, en cuir ou étoffe, ouverte par le haut et cousue par le bas et par les côtés. || Course en sac, divertissement public, dans lequel on fait courir, pour un prix, des gens dont les jambes sont enfermées dans un sac. || Cet habit ressemble à un sac, c'est un sac, se dit d'un habit, d'une

robe, qui vont mal et sont trop larges. || Fig. Tirer d'un sac deux moutures, voy. MOUTURE. || Prendre quelqu'un la main dans le sac, le surprendre au moment où il commet quelque vol, quelque infidélité. || C'est un sac percé, on ne saurait l'enrichir, se dit d'un prodigue. || Fig. Avoir la tête dans un sac, ne rien voir, ne rien entendre. || Fig. et popul. Un sac à vin, un ivrogne. || Sac de papier, sorte de poche de papier, en forme de sac, dont le bas et les côtés sont collés, et qui sert à mettre des épiceries, des drogues, des bonbons, etc. || Sac à blé, sac à charbon, sac à avoine, sac à terre, sac à mettre du blé, du charbon, de l'avoine, de la terre. || Sac de blé, de charbon, de farine, etc. sac plein de blé, de charbon, de farine, etc. || Petit sac de grosse toile dans lequel on met l'argent. || Un sac d'écus, un sac plein d'écus. Sac de blé, de farine, une certaine mesure de blé, de farine. || Sac à terre, sac en toile qu'on remplit de terre et qu'on utilise dans la construction des batteries, des retranchements. || Autrefois, sac de procès et absol. sac, le sac qui contenait toutes les pièces d'un procès. || Fig. C'est la meilleure pièce de son sac, c'est la chose la plus favorable au succès, ou la personne qui a le plus d'influence. || Vider son sac, dire tout ce qu'on pense sur un sujet. || Fig. Le fond du sac, ce qu'une affaire a de plus secret; et aussi ce que quelqu'un possède en fait de ressources. || Fig. Juger sur l'étiquette du sac, voy. ÉTIQUETTE. || Fig. L'affaire est dans le sac, on est assuré qu'elle réussira. || Petite malle dans laquelle le fantassin renferme tous les objets à son usage et qu'il porte sur son dos. || Sac analogue à celui des soldats, à l'usage des voyageurs à pied. || Le sac et les quilles, les quilles avec le sac pour les enfermer quand on ne joue plus. || Fig. Trousser son sac et ses quilles, prendre son sac et ses quilles, prendre ses hardes et s'en aller. || Fig. Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, prendre le meilleur et laisser aux autres ce qui ne vaut rien. || Sac de nuit, sac qui sert en voyage à serrer les hardes de nuit. || Sac à ouvrage ou absol. sac, sorte de poche que les dames portent avec elles, et où l'on a disposé ce qu'il faut pour coudre, broder, faire de la tapisserie. || T. de mar. Hamac. || Cette voile fait le sac, son fond a trop d'ampleur. || Habit simple et grossier, qui sert de signe et d'instrument de pénitence et d'affliction. Déchirez vos vêtements, couvrez-vous de sacs, SACI. || En anat. Se dit de certains organes. Les sacs de l'estomac. || Sac lacrymal, voy. LACRYMAL. || En méd. anc. Dépôt d'humeurs, de matières. || Fig. et famil. L'estomac, le ventre. || Remplir son sac, manger beaucoup. || En avoir plein son sac, être complétement ivre. || Fig. et famil. Esprit, souvenir, mémoire. J'ai cent ruses au sac, LA FONT. C'était le reste de mon sac, SÉV. || Mettre dans son sac, dévorer un affront, sans pouvoir le venger. || Gens de sac et de corde (c'est-à-dire qu'on enfermait dans un sac lié par le haut avec une corde), scélérats. || Cul-de-sac, voy. CUL.

SAC (orig. inc.), *s. m.* Pillage entier d'une ville.

SACCADE (anc. fr. *saquer*, tirer), *s. f.* Mouvement subit communiqué aux rênes par les mains du cavalier ou du conducteur. Donner des saccades. || Secousse violente qu'on donne à quelqu'un. || Mouvement irrégulier et violent. N'aller que par des saccades. || Fig. Partout l'enchaînement naturel des objets, dont l'un vous conduit à l'autre sans saccade, LA HARPE. || Fig. Rude réprimande, correction rude.

SACCADÉ, ÉE, *p. p.* de saccader. || Qui va par saccades. Mouvements saccadés. || Fig. Style saccadé, style dont les phrases sont courtes et désagréables à l'oreille.

SACCADER, *v. a.* Donner des saccades à un cheval.

SACCAGE (*sac*), *s. m.* Bouleversement, confusion. || Popul. Amas confus. Un saccage de meubles cassés.

SACCAGÉ, ÉE, *p. p.* de saccager.

SACCAGEMENT, *s. m.* Action de saccager. Le saccagement de Rome par les troupes de Charles-Quint, VOLT.

SACCAGER, *v. a.* Mettre à sac, mettre au pillage. || Famil. et par exagération. On a tout saccagé chez lui, on y a tout bouleversé. || Par extens. Arracher, détruire.

* **SACCAGEUR,** *s. m.* Celui qui saccage. Les saccageurs de provinces, VOLT.

* **SACCHARIFÈRE** (sa-kka-ri-fè-r'. Lat. *saccharum* et *ferre*), *adj.* Qui produit ou donne du sucre.

* **SACCHARIFIABLE** (sa-kka-ri-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être saccharifié.

* **SACCHARIFICATION** (sa-kka-ri-fi-ka-sion), *s. f.* Conversion d'une substance en sucre.

* **SACCHARIFIER** (sa-kka-ri-fi-é. Lat. *saccharum* et *facere*), *v. a.* Convertir en sucre.

* **SACCHARIMÈTRE** (sa-kka-ri-mè-tr'. Lat. *saccharum* et *μέτρον*), *s. m.* Instrument pour apprécier la quantité de sucre contenue dans un liquide.

* **SACCHARIN, INE** (sa-kka-rin. Lat. *saccharum*), *adj.* Qui contient du sucre, qui en a les caractères. La richesse saccharine des betteraves. || Qui concerne le sucre. Industrie saccharine.

* **SACCHARIQUE** (sa-kka-ri-k'. Lat. *saccharum*), *adj.* En chim. Acide saccharique, acide incristallisable produit par la réaction de l'acide azotique sur le sucre.

* **SACCHARURE** (sa-kka-ru-r'. Lat. *saccharum*), *s. m.* En pharm. Médicaments qu'on obtient en versant une teinture alcoolique ou éthérée sur du sucre blanc cassé en morceaux, dépouillant d'alcool ou d'éther le mélange, et le réduisant en poudre grossière.

SACERDOCE (lat. *sacerdotium*), *s. m.* Ministère de ceux qui avaient le pouvoir d'offrir des victimes à Dieu chez les Juifs. Aaron est choisi pour être souverain pontife; et le sacerdoce est rendu héréditaire dans sa famille, BOSS. || Il se dit aussi de ceux qui dans le polythéisme avaient charge d'offrir les sacrifices aux dieux. || Chez les chrétiens, prêtrise. || Fig. La judicature est une espèce de sacerdoce, FLÉCH. || Le corps ecclésiastique.

SACERDOTAL, ALE (lat. *sacerdotalis*), *adj.* Appartenant au sacerdoce. Des habits sacerdotaux.

SACHÉE (*sac*), *s. f.* Ce qu'un sac peut contenir. Une sachée de pommes de terre.

* **SACHEM** (sa-chèm'), *s. m.* Se dit des vieillards qui forment le conseil de la nation parmi les peuplades de l'Amérique du Nord.

SACHET (dim. de *sac*), *s. m.* Petit sac. Poncer avec un sachet rempli de charbon. || Petit sac de toile ou de taffetas, rempli d'espèces grossièrement pulvérisées ou de poudres interposées entre des cardes de coton, qu'on met en contact avec diverses parties du corps. Un sachet contre l'apoplexie. || Petit coussin où l'on met des parfums. Un sachet d'odeurs.

SACOCHE (ital. *saccoccia*), *s. f.* Nom qu'on donne à deux bourses de cuir jointes ensemble par une courroie, et dont les courriers et autres personnes se servent en voyageant. || Sac de toile forte ou de peau dans lequel les porteurs d'argent des maisons de banque et de commerce mettent les espèces. || Il se dit du sac et de ce qu'il contient. Une lourde sacoche.

* **SACRAMENTAIRE** (lat. *sacramentum*), *s. m.* Ancien livre d'église, où sont renfermées les cérémonies de la liturgie et de l'administration des sacrements.

SACRAMENTAIRE (lat. *sacramentum*), *s. m.* Nom donné aux réformés qui ont publié des opinions contraires à celles des catholiques sur l'eucharistie.

SACRAMENTAL, ALE ou **SACRAMENTEL, ELLE** (dérivé du lat. *sacramentum*), *adj.* Qui appartient à un sacrement. Les paroles sacramentelles. || Fig. et famil. Mots sacramentaux, paroles sacramentelles, les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT ou **SACRAMENTELLEMENT,** *adv.* D'une manière sacramentelle.

SACRE (lat. *sacrum*), *s. m.* Action par laquelle on sacre un roi. || Action par laquelle on sacre un évêque.

SACRE (portug. *sacre*, de l'arabe *çaqr*), *s. m.* Grand oiseau de proie du genre faucon. || Femelle du sacret.

SACRÉ, ÉE, *p. p.* de sacrer. || Vases sacrés, vases servant au culte dans les diverses religions. || Ordres sacrés, la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat. || Les livres sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament. || Les lettres sacrées, l'étude et la connaissance de ces livres et de la religion. || L'histoire sacrée, l'histoire du peuple de Dieu. || Le sacré collége, le collége des cardinaux. || Le Sacré-Cœur, voy. CŒUR. || Il se dit, par antiphrase, de ce qui, étant sacré de sa nature, est détourné à une mauvaise fin. Leur passion... Veut nous assassiner avec un fer sacré, MOL. || Qui concerne la religion et le culte des dieux, chez les polythéistes. Le bœuf sacré des Égyp-

tiens. || Feu sacré, voy. FEU. || T. d'antiq. Bataillon sacré, bataillon thébain, dans lequel les guerriers, liés d'amitié les uns aux autres, ne s'abandonnaient jamais et mouraient ensemble s'il le fallait. || Année sacrée, année pendant laquelle on célébrait des jeux périodiques. || Langue sacrée, langue dans laquelle sont écrits les ouvrages qui traitent d'une religion. || Il se dit des choses qui méritent d'être vénérées inviolablement. Consultons des grands dieux la majesté sacrée, CORN. Sacrés monts, fertiles vallées, RAC. || Sacré à, digne d'être respecté par. Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés, RAC. || À quoi on ne touche pas. Cette portion de son bien lui était sacrée, FLÉCH. || C'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré, il n'est retenu par aucune considération de religion ni de morale. || Il se dit des personnes que leur qualité rend inviolables. La personne sacrée du roi. || Sacrée Majesté, titre qu'on donne à l'empereur d'Autriche quand on lui parle. || *S. m.* Ce qui est sacré. Le mélange du sacré et du profane.

SACREMENT (lat. *sacramentum*), *s. m.* Acte religieux institué de Dieu pour la sanctification des âmes. Les sacrements de l'ancienne loi, de la nouvelle loi. || Chez les chrétiens, cérémonie destinée à la consécration religieuse des diverses phases de la vie privée des fidèles; les sacrements sont au nombre de sept. || Priver des sacrements, refuser les sacrements. || S'approcher des sacrements, se confesser et communier. || Fréquenter les sacrements, se confesser et communier souvent. || Il a eu, il a reçu tous les sacrements, on lui a donné les derniers sacrements, se dit d'un mourant qui a reçu le sacrement de la pénitence, l'eucharistie et l'extrême-onction. || Le saint sacrement de l'autel ou absol. le saint sacrement, l'eucharistie. || L'ostensoir, le soleil d'or ou d'argent destiné à renfermer l'hostie.

SACRER (lat. *sacrare*), *v. a.* Conférer au moyen de certaines cérémonies religieuses un caractère de sainteté. Sacrer un roi, un évêque. || Fig. De quel pur diadème La gloire aurait sacré ton front! LAMARTINE.

SACRER (lat. *sacrare*), *v. n.* Famil. Jurer, blasphémer.

SACRET (*sacre*), *s. m.* Tiercelet, le mâle du sacre.

SACRIFICATEUR (lat. *sacrificator*), *s. m.* Chez les Hébreux et chez les polythéistes, ministre préposé aux sacrifices. || Chez les Hébreux, grand sacrificateur, titre du souverain pontife. || Sacrificatrice, celle qui sacrifie; prêtresse qui offre les sacrifices.

SACRIFICATURE, *s. f.* Chez les Hébreux et les polythéistes, la dignité, la fonction de sacrificateur.

SACRIFICE (lat. *sacrificium*), *s. m.* Chez les Hébreux, offrande faite à Dieu avec certaines cérémonies et consistant en des victimes ou des dons. Ce mot est tantôt passif: le sacrifice d'Abraham, le sacrifice fait par Abraham; tantôt actif: le sacrifice d'Isaac par Abraham. || Offrir un sacrifice de louanges, célébrer les louanges de Dieu. || En un sens analogue, un sacrifice de larmes, de prières. || Chez les chrétiens, le sacrifice de Jésus-Christ, la mort de Jésus-Christ sur la croix pour la rédemption du genre humain. Son sacrifice continuel, sa présence perpétuelle dans l'hostie consacrée. || Le saint sacrifice de la messe ou simplement le saint sacrifice, le sacrifice de la messe. || Absol. Le sacrifice, le saint sacrement. || Il se dit de ce qui était offert aux dieux, dans le polythéisme. On fit des sacrifices à Jupiter, FÉN. || Fig. Faire sacrifice, sacrifier. || Sacrifices humains, sacrifices dans lesquels la victime est un être humain. || Sacrifices sanglants, sacrifices dans lesquels on immole des victimes. || Il se dit de la consécration à la vie religieuse. Allez à l'autel, victime de la pénitence, allez achever votre sacrifice, BOSS. || Fig. Abandon, privation, perte à laquelle on se résigne. Faire un sacrifice d'argent, de grands sacrifices pour l'éducation de son fils, le sacrifice de sa vie, de son honneur, etc. || En peint. Artifice qui consiste à négliger certains accessoires d'un tableau, pour mieux faire ressortir les parties principales.

SACRIFIÉ, ÉE, *p. p.* de sacrifier.

SACRIFIER (lat. *sacrificare*), *v. a.* Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies. Sacrifier des victimes. || Absol. Sacrifier à Dieu. || Chez les chrétiens, sacrifier le corps et le sang de Jésus-Christ, faire le sacrifice de la messe. || Absol. Sacrifier. || Il se dit des sacrifices offerts aux dieux, dans le polythéisme. Sacrifiez Iphigénie, RAC. || Absol. Et pour sacrifier on n'attend plus que vous, CORN. || Fig. Sacrifier aux Grâces, voy. GRÂCE. || Fig. Sacrifier à, écouter, obéir. Vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité, VOLT. || Sacrifier aux préjugés, à la mode, au goût de son siècle, s'y conformer par faiblesse avec excès. || Sacrifier à ou pour..., renoncer à..., pour l'amour de Dieu ou d'une personne. Sacrifier à Dieu son ressentiment. J'ai tout sacrifié pour vous. || Absol. Elle a toujours sacrifié ses ressentiments, FLÉCH. || Perdre ou délaisser quelqu'un ou quelque chose en vue de quelque chose. Sacrifier sa fortune à son honneur, un ami à un bon mot, etc. || Sacrifier tout son temps, tout son loisir à une chose, l'y consacrer tout entier. || Sacrifier son repos, son bonheur, etc. à celui d'un autre, renoncer au repos, au bonheur, etc. pour les assurer à un autre. || Sacrifier tout à ses intérêts, faire céder toutes choses à ses intérêts. || On dit de même: Sacrifier tout à sa passion, à son ambition, à la vengeance, etc. || Sacrifier quelqu'un, le faire périr; et aussi le rendre victime de quelque vue, de quelque passion, de quelque intérêt. Sacrifier quelqu'un à son ambition, à son ressentiment. || Absol. On a sacrifié les meilleures troupes pour une attaque inutile. || Subordonner, mettre dans un rang inférieur. L'auteur a entièrement sacrifié ce rôle de Maxime, VOLT. || Se sacrifier, *v. r.* S'offrir en sacrifice. || Fig. Se rendre victime de quelque intérêt, de quelque dévouement. Ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! BOSS. || Se consacrer entièrement. Se sacrifier entièrement aux sciences. || Se sacrifier pour quelqu'un, se dévouer à lui sans réserve.

SACRILÉGE (lat. *sacrilegium*), *s. m.* Action impie par laquelle on profane les choses sacrées. || Toute action contre une personne sacrée, digne de vénération, d'égards. La personne des rois est sacrée, et attenter sur eux est un sacrilége, BOSS. || Fig. et famil. C'est un sacrilége, c'est une action qui déparerait une chose à laquelle on attache un grand prix.

SACRILÉGE (lat. *sacrilegus*), *adj.* Qui commet un sacrilége. Des mains sacriléges. Un prêtre sacrilége. || *Subst.* Celui, celle qui commet un sacrilége. || Qui a le caractère du sacrilége, en parlant des choses. Les excès sacriléges dont nous abhorrons la mémoire, BOSS.

SACRILÉGEMENT, *adv.* D'une manière sacrilége, avec sacrilége.

SACRIPANT (ital. *Sacripante*, personnage de l'Arioste), *s. m.* Rodomont, faux brave, tapageur. || Un querelleur, mauvais sujet, homme capable d'un mauvais coup.

SACRISTAIN (voy. *sacristie*), *s. m.* Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTIE (b. lat. *sacristia*, du lat. *sacer*), *s. f.* Lieu où sont déposés les vases sacrés, les ornements de l'église, et où les prêtres et les desservants vont se revêtir des habits en usage pour les offices. || Ce qui est contenu dans la sacristie. La sacristie de cette paroisse est fort riche. || Le profit qu'on tire de ce qui est donné pour faire dire des messes, des services et des prières.

SACRISTINE (*sacristain*), *s. f.* Celle qui dans un monastère de filles a soin de la sacristie.

* **SACRO-SAINT, AINTE** (lat. *sacrosanctus*), *adj.* Saint et sacré. La sacro-sainte Église romaine.

SACRUM (sa-krom'. Lat. *os sacrum*), *s. m.* En anat. Os symétrique et triangulaire placé à la partie postérieure du bassin et faisant suite à la colonne vertébrale. || On dit aussi l'os sacrum.

SADUCÉEN (hébreu *zadukim*, les fils de Zadok), *s. m.* Membre d'un secte de Juifs qui niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps. || *Adj.* Saducéen, saducéenne, qui appartient à la secte des saducéens.

SADUCÉISME, *s. m.* Doctrine des saducéens.

SAETTE, *s. f.* Voy. SAGETTE.

SAFRAN (ital. *zafferano*, de l'arabe *az-za'ferân*), *s. m.* Plante bulbeuse, qui porte une fleur bleue mêlée de rouge et de purpurin. || Stigmates de la fleur qui, réduits en poudre, donnent une couleur jaune à la liqueur où on les met. || Être jaune comme du safran, comme safran, être très-jaune, avoir la jaunisse. || Jaune safran, jaune comme le safran. || *Subst.* Le jaune safran. || Poétiq. Le safran, la couleur jaune et pourprée du jour qui

se lève. || Il se dit abusivement de certaines plantes qui ont quelque rapport avec le safran. Safran bâtard ou carthame. Safran bâtard, colchique d'automne. Safran des Indes, curcuma. || Se dit de quelques préparations faites avec du fer et de l'antimoine.

SAFRANÉ, ÉE, *p. p.* de safraner. || Qui a la couleur du safran. Avoir le teint, le visage safrané.

SAFRANER, *v. a.* Apprêter avec du safran, jaunir avec du safran. Riz safrané.

⋆ **SAFRANIER,** *s. m.* Celui qui cultive le safran.

⋆ **SAFRANIÈRE,** *s. f.* Plantation de safran.

SAFRE (orig. inc.), *adj.* Popul. Qui se jette avidement sur le manger. Un chien safre. Un enfant safre.

SAFRE (ital. *zaffera*), *s. m.* Oxyde de cobalt, qui, mêlé à du sable pulvérisé, sert à faire du verre bleu.

⋆ **SAGA** (all. *Sage*), *s. f.* Tradition historique et mythologique des Scandinaves.

SAGACE (lat. *sagax*), *adj.* Doué de sagacité. Un esprit sagace. Une critique sagace.

SAGACITÉ (lat. *sagacitas*), *s. f.* Au sens propre, finesse de l'odorat. La sagacité du chien. || Subtilité de l'esprit. Une sagacité qui lui découvrait mille différences où les autres hommes ne voient rien que d'uniforme, Volt.

SAGE (lat. *sapere*), *adj.* Qui sait, entendu, habile. Jeune, j'étais trop sage, et voulais tout savoir, Fén. || Qui a une habileté mêlée de prudence et de bonne conduite. De sages vieillards. || Réglé dans ses mœurs et sa conduite, modéré dans ses passions. Celui qui n'a point senti sa faiblesse et la violence de ses passions, n'est point encore sage ; car il ne se connaît point encore, et ne sait point se défier de soi, Fén. || Cet enfant est sage, est bien sage, il est posé, il n'est pas turbulent. || Famil. Sage comme une image, se dit d'un enfant qui se tient bien tranquille, qui ne fait aucune sottise. || Qui a sa raison, qui a de la raison. Tel homme se croit sage, tandis que sa folie sommeille, Dider. || Se rendre sage, devenir raisonnable, obéissant. || En parlant des femmes, modeste, chaste, pudique. || En parlant des animaux, qui a un naturel doux, obéissant. Ce cheval est sage. || Il se dit des paroles, des actions. De sages mesures. Une conduite sage. || T. de beaux-arts. Se dit d'une composition dans laquelle il règne beaucoup de convenance et de simplicité ; d'un artiste exempt de recherche et d'affectation. || *S. m.* Celui qui est sage. La mort ne surprend point le sage ; Il est toujours prêt à partir, la Font. || Les sages du monde, les hommes qui consultent les intérêts, la politique. || Les sages de la terre, les philosophes, les hommes qui consultent leur raison, et non la foi. || Absol. Le Sage, Salomon, regardé comme l'auteur des Proverbes, dans la Bible (on met une majuscule). || Les sages de la Grèce, les hommes qui se distinguaient le plus par leurs connaissances et leurs principes de morale, vers le VIIe siècle avant l'ère chrétienne.

SAGE-FEMME (*sage*, habile, et *femme*), *s. f.* Celle dont la profession est de faire des accouchements. || *Au pl.* Des sages-femmes.

SAGEMENT, *adv.* D'une manière sage, prudente.

SAGESSE, *s. f.* Juste connaissance, naturelle ou acquise, des choses. La sagesse des Égyptiens. || La sagesse du siècle, la sagesse du monde, celle qui consulte les intérêts du monde, de la politique. || La sagesse divine, la sagesse de Dieu, celle que les hommes reconnaissent en Dieu. || La connaissance inspirée des choses divines et humaines. Toute sagesse vient de Dieu, Saci. || Le livre de la Sagesse ou absol. la Sagesse, un des livres de l'Écriture sainte. La Sagesse éternelle, la Sagesse incréée, le Verbe ; la Sagesse incarnée, le Verbe fait homme. || Qualité de celui qui unit l'habileté à la prudence et à la bonne conduite. || Il se dit des choses sages. La sagesse de sa conduite, de sa politique, etc. || Acte de sagesse. Ce ne serait pas une sagesse de partir avant que de voir ce qui arrivera de cet extrême désordre, Sév. || Modération, retenue inspirée par la raison. Conserver la sagesse dans la prospérité. || Cet enfant a de la sagesse, il est posé, docile, studieux. || Le prix de sagesse, prix que dans les écoles on donne à l'élève le plus sage. || En parlant des femmes, modestie, chasteté. || Soin apporté dans les ouvrages de l'esprit à éviter ce qui est forcé, exagéré, outré. Son style a de la sagesse.

SAGETTE ou **SAETTE** (lat. *sagitta*), *s. f.* T. vieillis. Flèche.

SAGITTAIRE (lat. *sagittarius*), *s. m.* Au sens propre peu usité, archer. Saül fut grièvement blessé par les sagittaires, Volt. || En astron. Constellation représentée sous la figure d'un centaure tendant un arc (on met une S majuscule). || Le neuvième signe du zodiaque.

SAGITTAIRE (lat. *sagitta*), *s. f.* Genre de plantes, où l'on distingue la sagittaire ou flèche d'eau.

SAGITTAL, ALE (lat. *sagitta*), *adj.* En bot. Qui porte des espèces de flèches. || En anat. Suture sagittale, suture du crâne qui, unissant les deux pariétaux, s'étend d'avant en arrière sur la ligne médiane.

SAGITTÉ, ÉE (lat. *sagitta*), *adj.* Qui a la forme d'un fer de flèche. Feuilles sagittées.

SAGOU (mot indien), *s. m.* Substance amylacée qu'on retire de la moelle de plusieurs espèces de palmiers. || Sagou blanc ou tapioka. || Il se dit pour sagoutier.

⋆ **SAGOUIER,** *s. m.* Voy. sagoutier.

SAGOUIN (orig. inc.), *s. m.* Nom d'une espèce particulière de singes, qui ont la queue longue, quoiqu'ils soient fort petits. || Fig. et famil. Homme malpropre. || On dit aussi au féminin : C'est une sagouine.

⋆ **SAGOUTIER,** *s. m.* Genre de la famille des palmiers, composé d'arbres de moyenne hauteur, croissant sous les tropiques, dans l'Afrique, dans l'Inde et dans le Nouveau Monde. || Palmier qui produit le sagou.

SAGUM (sa-gom'. Lat. *sagum*), *s. m.* Vêtement de guerre, court et ne passant pas les genoux, que portaient les Romains.

SAIE (lat. *sagum*), *s. f.* Espèce de manteau grossier. || Étoffe légère de laine, qui est une espèce de serge.

SAIGNANT, ANTE, *adj.* Qui dégoutte de sang. Une plaie toute saignante. || Viande saignante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite. || Prov. Bœuf saignant, mouton bêlant, il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient pas trop cuits. || Fig. La plaie est encore saignante, la douleur, l'injure est toute récente. || On dit dans un sens analogue : Un cœur saignant.

SAIGNÉ, ÉE, *p. p.* de saigner.

SAIGNÉE, *s. f.* Ouverture de la veine pour tirer du sang. || Saignée artérielle, celle qui se fait par l'ouverture d'une artère ; saignée veineuse, celle qui se fait par l'ouverture d'une veine ; saignée capillaire, celle qui se fait par l'ouverture des capillaires (sangsues, ventouses scarifiées). || Quantité de sang tirée par l'ouverture de la veine. || Lieu où l'on fait la saignée, pli du bras. || Fig. Il se dit de ce que l'on tire comme le sang qui vient de la veine ouverte. Il ne sort déjà que trop d'argent du royaume ; les saignées promptes épuisent bien plus que celles qui se font peu à peu, Fén. || C'est une grande saignée qu'on a faite à sa bourse, se dit quand on a tiré de quelqu'un une grosse somme d'argent qu'il ne devait ou qu'il ne comptait pas payer. || Rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit.

SAIGNEMENT, *s. m.* Écoulement de sang. Le saignement d'une plaie. Un saignement de nez.

SAIGNER (b. lat. *sanguinare*), *v. n.* Rendre du sang, en parlant soit de la personne ou de l'animal qui perd du sang, soit de la partie dont il s'écoule. Laisser saigner une plaie. Le nez lui saigne. || Saigner comme un bœuf, rendre beaucoup de sang par la partie qui a été blessée, coupée. || Saigner du nez, avoir du sang qui coule du nez, et fig. manquer de courage dans l'occasion. || Des grammairiens ont recommandé de dire saigner au nez pour exprimer l'écoulement du sang par le nez, et saigner du nez pour lâcher pied, reculer. Mais saigner au nez est une invention de ces grammairiens, et ne se trouve nulle part, ni au propre, ni au figuré. || Fig. Ressentir un mal comparé à une plaie saignante. Mon cœur saigne. Ma blessure trop vive aussitôt a saigné, Rac. || C'est une plaie qui saigne encore, c'est une offense, un malheur dont le souvenir est encore vif. || Le cœur me saigne, cela me blesse, m'afflige profondément. || *V. a.* Tirer du sang en ouvrant une veine. || Saigner jusqu'au blanc, à blanc, tirer une telle quantité de sang que le patient devienne blanc. || Absol. Il saigne bien. || Tuer, égorger un animal. Saigner un porc. || Par extens. Saigner quelqu'un, lui donner un coup d'épée, le tuer d'un coup d'é-

pée. || Saigner la viande, la purger du sang grossier. || Fig. Exiger, tirer de quelqu'un plus qu'il ne croyait payer. Saigner les traitants. || Par analogie, saigner un fossé, un marais, en faire écouler l'eau par des rigoles. || Saigner une rivière, détourner une partie de son cours. || Se saigner, *v. r.* Être saigné. || Fig. Donner jusqu'au point de se gêner, faire un sacrifice d'argent.

SAIGNEUR, *s. m.* Famil. Médecin qui a l'habitude d'ordonner la saignée.

SAIGNEUX, EUSE, *adj.* Sanglant, taché de sang. Un mouchoir tout saigneux. Il a le nez saigneux. || Bout saigneux de veau, de mouton, le cou d'un veau ou d'un mouton tel qu'on le vend à la boucherie.

SAILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* En blas. Qui est en pied, en parlant d'une chèvre, d'un mouton, d'un bélier. || Qui avance, qui sort en dehors. Une corniche saillante. || Angles saillants, dans un polygone, ceux dont la pointe est en dehors. || T. de fortification. Angle saillant, celui dont la pointe est tournée vers la campagne. || *S. m.* En termes de fortification, un saillant, le sommet d'un angle saillant. || Fig. Qui est en évidence, qui attire l'attention. Rendre le ridicule saillant, DIDER. || Vif, brillant, remarquable. Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants, BUFF. || *S. m.* Cet homme a du saillant dans l'esprit.

SAILLI, IE (*ll* mouillées), *p. p.* de saillir.

SAILLIE (*ll* mouillées), *s. f.* Mouvement qui se fait par sauts, par élans. Cet animal qui marche par bonds et par saillies. || Fig. Le style de ces cantiques marche par de vives et impétueuses saillies, BOSS. || Fig. Il se dit des mouvements de l'âme, du caractère, de la passion, etc. Jeunes gens, par vos vives saillies et vos fougues impétueuses vous voulez tout emporter, BOSS. Parlant sans suite et par saillies, J. J. ROUSS. || Fig. Trait d'esprit brillant et imprévu. || Éminence à la surface de certains objets. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, BUFF. || Fig. Pour peu qu'on voie les choses avec une certaine étendue, les saillies s'évanouissent, MONTESQ. || En archit. Avance formée par une corniche, un balcon, etc. ou une partie de l'édifice sur une autre. || En peint. Relief apparent des objets représentés sur un tableau.

SAILLIR (*ll* mouillées. Lat. *salire*), *v. n.* Je saillis, etc. ; je saillissais, etc. ; j'ai sailli, etc. ; je saillis, etc. ; je saillirai, etc. ; je saillirais, etc. Sortir avec impétuosité, en parlant d'un liquide. Quand Moïse frappa le rocher, il en saillit une source d'eau. || En ce sens, on dit aujourd'hui plutôt jaillir. || Être en saillie, s'avancer au dehors, déborder. Dans ce sens, il se conjugue ainsi : il saille, ils saillent ; il saillait, ils saillaient ; il saillit, ils saillirent ; il saillera, ils sailleront ; il saillerait, ils sailleraient ; qu'il saille, qu'ils saillent ; qu'il saillît, qu'ils saillissent ; saillant, sailli, ie. Ce balcon saille de trois pieds sur le mur. || Avoir beaucoup de relief. || Faire saillir, représenter en relief.

SAIN, AINE (lat. *sanus*), *adj.* Qui est de bonne constitution, d'une constitution qui n'est lésée en rien. || *Subst.* Que le malade au sain présente le remède, MOL. || En parlant des parties du corps, qui est en bon état, qui n'éprouve aucune altération. Ce cheval a les jambes saines. || Il se dit des fruits, des plantes et du bois. Des poires saines. || Par extens. Les fondements de cet édifices ont été trouvés fort sains. || Fig. Il se dit de la santé de l'âme, de l'esprit. Une tête saine. Un jugement sain. || Il se dit, dans le même sens, des opinions, des idées, etc. || La saine raison, la droite raison. || La saine critique, la critique judicieuse. || Saine doctrine, doctrine conforme à la morale, à la raison, au bon goût ; et aussi celle qui est orthodoxe. || Qui contribue à la santé. Les lieux marécageux ne sont pas sains. L'exercice est sain. || Sain et sauf, sans accident, sans blessures, sans dommage, en parlant des personnes, des choses. Ils sont revenus sains et saufs.

SAINBOIS (*sain* et *bois*), *s. m.* Un des noms vulgaires du *daphné*, appelé aussi garou. || En pharm. Écorce du garou, employée à faire une pommade à vésicatoire.

SAINDOUX (anc. fr. *sain*, graisse, du lat. *sagina*, et *doux*), *s. m.* Graisse de porc fondue.

SAINEMENT, *adv.* D'une manière saine. Être logé sainement. || Fig. D'une manière raisonnable. Parlez plus sainement de vos maux et des miens, CORN.

SAINFOIN (*sain* et *foin*), *s. m.* Nom d'un genre de la famille des légumineuses, dans lequel on distingue le sainfoin cultivé, dit vulgairement sainfoin et esparcette.

SAINT, AINTE (lat. *sanctus*), *adj.* Qui appartient à la religion, qui est dédié à des usages sacrés. La sainte messe. La sainte Bible. || Le peuple saint, le peuple juif. || La tribu sainte, la tribu de Lévi. || La cité sainte, Jérusalem, et fig. la Jérusalem céleste, le paradis. || Le saint-père, le pape. || Le saint-siége, la cour de Rome. || Le saint-office, voy. OFFICE. || Le saint-empire romain ou absol. le saint-empire, l'empire d'Allemagne autrefois. || Terre sainte, voy. TERRE. || Semaine sainte, voy. SEMAINE. || Qui vit selon la loi de Dieu, qui observe ses commandements. Une âme sainte. La sainte Église. || Il se dit des choses en un sens analogue. Une vie sainte. || Il se dit des esprits bienheureux et des créatures les plus parfaites. La sainte Vierge. Les saints martyrs. || Souverainement pur ; il ne se dit en ce sens que de Dieu. La sainte Trinité. Le Saint-Esprit. || Digne d'un grand respect, qui ne peut être violé sans une sorte d'impiété. La plus sainte des lois. L'auguste et saint ministère de la justice, BOSS. || *S. m.* et *f.* Personne qui vit ou qui est morte en état de sainteté. || Par extens. Un des saints du paganisme, J. J. ROUSS. || La communion des saints, voy. COMMUNION. || C'est un petit saint de bois, se dit d'un hypocrite. || C'est un saint qu'on ne chôme plus, voy. CHÔMER. || Famil. De petits saints, des personnes qui affectent l'apparence de sainteté. || Le saint du jour, se dit d'un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu. || Prêcher pour son saint, louer, vanter une chose, une personne en vue de son intérêt personnel. || Chez les Juifs, le saint, l'espace qui était avant le saint des saints. || Le saint des saints, la partie la plus profonde et la plus sacrée du tabernacle, et ensuite du temple de Salomon, celle où l'arche était renfermée. || Le saint des saints, Dieu. || Saint se joint par un trait d'union avec les noms de saint, et signifie le jour où l'on célèbre la fête du saint ; il est féminin. La Saint-Jean. || Quand ces noms deviennent noms de localité ou autres, on les écrit comme pour la fête. La ville de Saint-Germain. || L'église Saint-Germain, et absol. au masc. Saint-Germain, l'église qui est sous l'invocation de saint Germain. || Dans ces cas, on écrit Saint avec une majuscule et on l'unit au mot suivant par un trait d'union, tandis que, quand on nomme le saint, on ne met ni majuscule ni trait d'union. || Un saint Augustin, les œuvres de saint Augustin. || Prov. Comme on connaît les saints, on les honore, on traite un homme suivant son mérite, son crédit. || Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints, il vaut mieux s'adresser au maître qu'à ses subalternes, quand on veut obtenir quelque grâce.

* **SAINTE-ANNE,** *s. m.* Marbre de Belgique, d'un gris mélangé de blanc.

SAINT-AUGUSTIN, *s. m.* T. d'imprim. Voy. AUGUSTIN.

SAINTE-BARBE (*sainte Barbe*, patronne des canonniers), *s. f.* T. de mar. Emplacement qui, dans un vaisseau, contient les ustensiles d'artillerie.

SAINTEMENT, *adv.* D'une manière sainte.

SAINTE NITOUCHE, *s. f.* Voy. NITOUCHE.

SAINTETÉ (lat. *sanctitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est saint. Les Juifs se regardent comme la source de toute sainteté, MONTESQ. || Maisons de sainteté, les couvents. || Il se dit par excellence en parlant de Dieu. || Qualité de ce qui est saint. La sainteté des lois. La sainteté du mariage. || Titre dont on se sert en parlant du pape ou en parlant au pape (avec une majuscule à Sainteté et à l'adjectif possessif). Votre Sainteté. Sa Sainteté.

SAINT-GERMAIN, voy. GERMAIN (SAINT-).

* **SAINT-SIMONIEN, IENNE,** *s. m.* et *f.* Partisan du saint-simonisme. || *Adj.* Qui appartient aux doctrines de Saint-Simon. L'école saint-simonienne.

* **SAINT-SIMONISME,** *s. m.* Système philosophique et social de Saint-Simon, qui consiste surtout en ce que tous les individus de l'espèce humaine doivent être associés et rangés selon leurs capacités.

SAÏQUE (turc *shâïca*), *s. f.* T. de mar. Espèce de vaisseau du Levant qui n'a ni misaine, ni perroquet, ni haubans, mais qui porte un beaupré, un petit artimon, et un grand mât avec son hunier d'une hauteur extraordinaire.

SAISI, IE, *p. p.* de saisir. || Tiers saisi, celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. || *Subst.* Le saisi, le débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAISIE, *s. f.* Acte d'un créancier qui, pour la sûreté d'une dette, met sous la main de justice les meubles ou immeubles de son débiteur. || L'acte même par lequel une saisie est juridiquement faite. || Saisie immobilière, anciennement saisie réelle. || Saisie conservatoire, espèce de saisie préalable, avant décision judiciaire. || Saisie-arrêt, opposition par laquelle un créancier arrête dans les mains d'un tiers les sommes ou effets appartenants à son débiteur. || Saisie-brandon, saisie des récoltes et fruits, pendants par branches et racines. || Saisie-exécution, saisie des meubles. || Saisie-gagerie, saisie des objets qui peuvent servir de gages pour le prix d'une ferme, d'un loyer, tels que les meubles meublants. || Saisie-revendication, saisie des effets mobiliers sur lesquels on prétend un droit de propriété ou de gage privilégié. || Mise sous la main de justice des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou les preuves d'un crime, d'un délit. Saisie de marchandises de contrebande. || T. de mar. Capture ou prise d'un navire neutre.

SAISIE-ARRÊT, SAISIE-BRANDON, SAISIE-EXÉCUTION, SAISIE-GAGERIE, SAISIE-REVENDICATION, *s. f.* Voy. SAISIE.

SAISINE (voy. *saisir*), *s. f.* En jurispr. Il se dit de la prise de possession ou de l'investiture qui appartient de plein droit à un héritier, et en général de la possession où l'on est d'un bien. || Prise de possession, sans investiture du droit de propriété, par les exécuteurs testamentaires.

SAISIR (b. lat. *ad proprium sacire*, s'emparer, de l'anc. h. all. *sazjan*, poser), *v. a.* Prendre avec vigueur, avec effort et tout d'un coup. Saisir quelqu'un par le bras. || Prendre un objet pour le tenir, pour s'en servir ou pour le porter. || Fig. Saisir le moment, l'occasion favorable, en profiter. || On dit de même : Saisir un avantage. || Saisir un prétexte, s'en servir, s'en autoriser. || S'emparer de, occuper en force. Nous saisissons la porte, et les gardes se rendent, CORN. || Unir, agglutiner. De gros sables qui furent saisis et agglutinés par la pâte d'argile, BUFF. || T. de mar. Lier étroitement deux objets par des cordages ou de toute autre façon. || Fig. Embrasser par le regard. || Fig. Comprendre, discerner. Saisir le sens d'un auteur. Il y a un âge pour bien saisir l'usage du monde, J. J. ROUSS. || Il se dit d'une attaque vive de maladie, d'une impression sur les sens. La fièvre me saisit. Un parfum saisit agréablement notre odorat quand nous y pensons le moins, FÉN. || Il se dit de l'impression soudaine du froid. Le grand air m'a saisi. || Fig. Mettre sous l'impression vive et soudaine de quelque sentiment, de quelque passion. Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, BOSS. L'épouvante saisit les cœurs, FÉN. || Absol. Voilà ce qui surprend, frappe, saisit, attache, BOIL. || Être saisi, être frappé subitement de douleur ou de plaisir ou d'étonnement. Je suis encore tout saisi de cette nouvelle. || Faire une saisie, retenir par voie de saisie. L'huissier a saisi son mobilier. || Mettre en possession de. Vous régnez en ma place, et les dieux l'ont souffert; Je dis plus, ils vous ont saisi de ma couronne, CORN. || En jurispr. Le mort saisit le vif, l'héritier est immédiatement investi des biens du défunt. || Saisir un tribunal d'une affaire, la porter devant lui.

SE SAISIR, *v. r.* S'empoigner l'un l'autre. || S'emparer, se rendre maître d'une personne ou d'une chose. Il se saisit des portes, CORN. || Fig. Et vous vous saisissez d'un prétexte frivole Pour vous autoriser à manquer de parole, MOL. || Fig. Il se dit avec un nom de chose pour sujet. Qui ne voit que l'esprit de séduction s'est saisi de leur cœur ? BOSS. || Évoquer devant soi une affaire. Le parlement se saisit de la contestation. || S'émouvoir, être saisi. Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur A vous saisir pour une baliverne, RAC.

SAISIR-ARRÊTER, SAISIR-BRANDONNER, SAISIR-REVENDIQUER, *v. a.* Exercer la saisie-arrêt, la saisie-brandon, la saisie-revendication, voy. SAISIE.

SAISISSABLE, *adj.* En procéd. Qui peut être saisi. Cette rente n'est pas saisissable.

SAISISSANT, ANTE, *adj.* Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. Un froid saisissant. || Fig. Orateur saisissant. Scène saisissante. || En procéd. Qui saisit, ou au nom duquel se fait une saisie. || *Subst.* Le saisissant. La saisissante.

SAISISSEMENT, *s. m.* Action de saisir, de prendre. || Impression subite et violente causée par le froid. || Fig. Émotion vive et soudaine, agréable ou douloureuse. Mourir de saisissement. Le doux saisissement de la joie.

SAISON (lat. *satio*), *s. f.* Nom des quatre grandes divisions de l'année, printemps, été, automne et hiver, comprenant chacune trois mois, et, astronomiquement, le temps employé par le soleil pour passer d'un solstice à un équinoxe ou d'un équinoxe à un solstice. || La saison nouvelle, le printemps. || La belle saison, la partie de l'année où le temps est beau. || L'arrière-saison, l'automne, le commencement de l'hiver. || La mauvaise saison, la fin de l'automne, l'hiver. || La saison chaude, la saison froide, se dit des deux moitiés de l'année. || Marchande des quatre saisons, marchande ambulante qui, dans chaque saison, vend les fruits ou les objets de consommation que cette saison produit ou dont elle fait naître le besoin. || Chez les Grecs, les trois Saisons (d'après une ancienne division de l'année), déesses qui présidaient à l'année. || Temps où dominent certains états de l'atmosphère. La saison des pluies. || La morte saison, la saison où la terre ne produit rien. || Fig. Saison morte, morte saison, temps de l'année où une industrie chôme. || Époque de l'année où se fait une culture, où la terre donne telle ou telle production. La saison des fleurs, des semailles, des foins, des vendanges. || La durée variable pendant laquelle il convient de prendre certaines eaux thermales. Une saison de Vichy. || Temps favorable pour faire quelque chose. Faire ses provisions dans la saison. En temps et saison. || En général, moment, circonstance. Ne t'épouvante point, tout vient en sa saison, CORN. Ce n'est pas la saison De m'expliquer, vous dis-je, MOL. || De saison, en opportunité convenable. La prudence est toujours de saison, MOL. || Il est saison de, il est temps de. || Il n'est saison que de, avec un infinitif, la saison ne permet que de. Seigneur, il n'est saison que de verser des larmes, CORN. || Hors de saison, inopportun, qui ne convient pas. Des conseils hors de saison. || Âges de la vie. Vous entrez maintenant dans la belle saison de l'homme, MOL. || La première saison de la vie, la jeunesse. || La dernière saison de la vie, la vieillesse. || Vie. Pourquoi... passez-vous en cette amertume le meilleur de votre saison? MASS. || Époque. La pleine découverte de ces vérités était d'une autre saison et d'un autre siècle, BOSS.

SALADE (*saler*), *s. f.* Mets composé de certaines herbes ou de certains légumes assaisonnés avec du sel, du poivre, du vinaigre et de l'huile. Une salade de laitue. || La partie de toute herbe propre à être mise en salade, avant qu'elle soit assaisonnée. || Abusivement, la plante même qui fournit la salade. || Par extens. Mets composé de fruits, de légumes, de viandes froides, ou de poisson salé, etc. et assaisonné comme de la salade. || Salade d'oranges, oranges coupées par tranches et assaisonnées avec du sucre, de l'eau et de l'eau-de-vie.

SALADE (esp. *celada*, du lat. *cælata*, s. e. *cassis*), *s. f.* Casque que portaient les gens de guerre à cheval; il n'est d'usage qu'en parlant des XVe, XVIe et XVIIe siècles. || S'est dit d'un soldat coiffé d'une salade.

SALADIER, *s. m.* Vase où l'on sert la salade. || Ce que contient un saladier. || Panier à jour pour secouer le salade qu'on a lavée.

SALAGE (*saler*), *s. m.* Action de saler; résultat de cette action.

SALAIRE (lat. *salarium*), *s. m.* Payement pour travail ou pour service. || Fig. Récompense. || Par antiphrase, châtiment.

SALAISON (*saler*), *s. f.* Action de saler les viandes ou autres provisions pour les conserver. La salaison du porc, du beurre. || Viande salée, poisson salé pour l'alimentation. Vivre de salaisons.

SALAMALEC (sa-la-ma-lèk. Arabe *salâm*, salut, *aleik*, sur toi), *s. m.* Famil. Au sens propre, salut. || Révérence profonde, politesse exagérée. Faire de grands salamalecs.

SALAMANDRE (lat. *salamandra*, de σαλάμανδρα), *s. f.* Genre de batraciens nombreux en espèces. || Le type du genre salamandre est la salamandre tachetée, laquelle n'habite l'eau qu'à l'état de têtard, ou lorsqu'elle y dépose ses têtards, et à laquelle on attribuait la faculté de vivre dans le feu. || T. de la cabale. Nom donné aux prétendus esprits du feu. || En ce sens, salamandre est du masculin quand on parle des esprits mâles, et féminin quand on parle des esprits femelles.

SALANT (*saler*), *adj. m.* Il n'est usité que dans : Marais, puits salant, marais, puits d'où l'on tire du sel.

* **SALARIAT** (sa-la-ri-a. *Salarier*), *s. m.* Néolog. État, condition d'une personne salariée.

SALARIÉ, ÉE, *p. p.* de salarier. || *Subst.* Celui qui reçoit un salaire. Les salariés.

SALARIER (*salaire*), *v. a.* Donner le salaire qui est dû.

SALAUD, AUDE (dérivé de *sale*), *s. m.* et *f.* Terme populaire et injurieux. Personne sale, malpropre. || *Adj.* Cet homme est bien salaud.

SALE (anc.h. all. *salo*, terne), *adj.* Plein d'ordures, malpropre. Une chambre sale. Avoir les mains sales. Un homme sale. || *Subst.* Fi, le sale ! || Gris sale, gris terne qui n'a pas l'œil du gris ordinaire. Vert sale, blanc sale, etc. || En peint. Couleur sale, couleur désagréable à l'œil, composée de couleurs ennemies. || Fig. Qui blesse la pudeur, la modestie. Les plus grossières et les plus sales passions, Bourd. || Fig. Contraire à l'honneur, à la délicatesse. Les sales gains de l'avarice, Boss. || Une sale affaire, affaire où la probité, la loyauté sont violées.

SALÉ, ÉE, *p. p.* de saler. || *S. m.* Le salé, la chair de porc salée. || Petit salé, la chair de cochon nouvellement salée. || Qui contient du sel. || Eaux, sources salées, celles dont on extrait du sel. || La plaine salée, la mer. || Fig. et famil. Qui agit sur l'esprit comme le sel sur la langue. || Il se dit aussi des personnes qui ont du sel, qui ne ménagent rien. || Qui pique l'esprit par quelque chose de trop libre. Épigramme salée. || Famil. Fort, excessif, très-désagréable. Un prix salé.

SALEMENT, *adv.* D'une manière sale.

SALEP (sa-lep'. Arabe *tsalab*), *s. m.* Substance alimentaire qu'on tire des tubercules de tous les orchis indistinctement. || Salep des Indes occidentales, l'arrow-root. || Boisson faite avec les bulbes des orchis.

SALER (lat. *salire*), *v. a.* Assaisonner avec du sel. Saler une soupe. || Absol. Il ne faut pas trop saler. || Mettre du sel sur les viandes crues, les poissons crus, pour les conserver. || Fig. et popul. Faire payer trop cher.

SALERON (*salière*), *s. m.* La partie creuse d'une salière, celle où l'on met le sel.

SALETÉ (*sale*), *s. f.* Qualité de ce qui est sale. La saleté de ses habits, de cette maison, etc. || Choses sales, ordures. || Fig. Obscénité. || Parole, image sale et obscène.

SALEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sale.

SALI, IE, *p. p.* de salir.

SALICAIRE (lat. *salix*), *s. f.* Genre de plantes salicariées dont l'espèce à épis est astringente.

* **SALICARIÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes dont le *lythrum salicaria* est le type.

* **SALICINE** (lat. *salix*), *s. f.* En chim. Substance qui se trouve dans l'écorce du saule.

* **SALICINÉES**, *s. f.* Famille de plantes dicotylédones, dont le saule est le type.

SALICOQUE (orig. inc.), *s. f.* Petite écrevisse de mer, d'un excellent goût, dite aussi crevette ou chevrette.

SALICOR, *s. m.* ou **SALICORNE** (orig. inc.), *s. f.* Plante qui croit sur le bord de la mer, et dont on retire de la soude. || La soude en Languedoc et dans le Roussillon.

SALIENS (lat. *salii*), *adj. m. plur.* T. d'antiq. rom. Il se dit des prêtres de Mars, et des hymnes chantés en son honneur. || *Subst.* Le collége des saliens.

* **SALIENS**, *adj. m. pl.* Francs saliens, nom d'une tribu des Francs, ainsi dits de la rivière Sala (l'Yssel).

SALIÈRE (lat. *sal*), *s. f.* Pièce de vaisselle pour mettre du sel. || Ouvrir les yeux grands comme des salières, regarder attentivement et avec avidité quelque chose. || Petit vaisseau de bois où l'on met du sel. || L'enfoncement plus ou moins profond qui se remarque au-dessus de l'œil dans le cheval. || Popul. Le vide qui existe derrière la clavicule, chez les personnes maigres.

SALIFIABLE, *adj.* En chim. Se dit des substances qui sont susceptibles de former des sels en se combinant.

* **SALIFIER** (lat. *sal* et *facere*), *v. a.* Convertir en sel.

SALIGAUD, AUDE (*sale*), *s. m.* et *f.* Personne sale, malpropre.

SALIGNON (lat. *sal*), *s. m.* Pain de sel fait d'eau de fontaine salée.

SALIN, INE (lat. *salinus*), *adj.* Qui contient du sel, qui est de la nature du sel. Concrétion saline. Goût salin. || Qui croît dans des terres imbibées d'eaux salées. || Dans l'ancienne chimie, salin se disait des substances acides, alcalines et de quelques autres. || Aujourd'hui, les corps salins, les sels. || *S. m.* Un salin, un marais salant. || Le produit brut qu'on obtient en faisant évaporer la lessive des cendres végétales.

SALINE (lat. *salinæ*), *s. f.* T. peu usité. Toute salaison soit de viande, soit de poisson. || Le poisson salé. Un marchand de saline. || Lieu où l'on fabrique le sel en évaporant l'eau des puits ou marais salants. || Rocher, mine de sel gemme.

* **SALINIER** (*salin*), *s. m.* Celui qui fabrique le sel.

* **SALINITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est salin.

SALIQUE (voy. *saliens*), *adj.* Qui appartient aux Francs saliens. || Terre salique, enceinte qui dépendait de la maison du Germain ; c'était la seule propriété qu'il eût, Montesq. || Loi salique, corps de lois des Francs saliens. || Particulièrement, loi salique, la disposition qui exclut les femmes de la couronne de France.

SALIR (*sale*), *v. a.* Rendre sale. || En peint. Salir une couleur, lui ôter sa vivacité. || Fig. Laisser une tache morale. Cet argent salit les mains. || Salir le papier, écrire des choses basses, vulgaires. || Salir la réputation de quelqu'un, y porter atteinte par des discours, des calomnies. || Souiller par des idées, des images obscènes. Une pièce qui tient sans cesse la pudeur en alarme, et salit à tout moment l'imagination, Mol. || Se salir, *v. r.* Se rendre sale. Prenez garde de vous salir. || Devenir sale. Les étoffes blanches se salissent très-vite. || Fig. Contracter quelque tache morale. || Il s'est sali, se dit d'un homme qui a fait quelque action nuisible à sa réputation.

SALISSANT, ANTE, *adj.* Qui salit. || Qui se salit aisément. Le blanc est une couleur fort salissante.

SALISSON (*salir*), *s. f.* Popul. Femme, fille malpropre.

SALISSURE, *s. f.* Ce qui salit.

SALIVAIRE (lat. *salivarius*), *adj.* En anat. Qui a rapport à la salive. Glandes, sucs salivaires.

SALIVATION (lat. *salivatio*), *s. f.* En méd. Flux surabondant de salive provoqué par des masticatoires ou par une maladie.

SALIVE (lat. *saliva*), *s. f.* Humeur inodore, insipide, transparente, un peu visqueuse, sécrétée par certaines glandes et versée dans la bouche.

SALIVER (lat. *salivare*), *v. n.* Rendre beaucoup de salive.

SALLE (anc. h. all. *sal*, maison), *s. f.* Grande pièce dans un appartement. || Salle de compagnie, salle où l'on reçoit la compagnie. || Salle à manger, la pièce dans laquelle on prend ses repas. || Salle de billard, salle où l'on joue au billard. || Salle d'audience, de réception, le lieu où les personnes constituées en dignité donnent audience. || Salle d'audience, la salle où le tribunal rend la justice. || Salle de conseil ou du conseil, le lieu où se tiennent les séances d'un conseil. || Salle de bal, de concert, grande pièce où l'on donne des bals, des concerts. || Salle du trône, le lieu où est placé le trône. || Salle des gardes, le lieu où se tiennent les gardes du corps du souverain. || Salle de danse, pièce où les professeurs de danse donnent leurs leçons. || Salle d'armes ou salle d'escrime, lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes. || Salle d'armes, espèce de galerie qui renferme des armes rangées en bon ordre. || Salle de police ou de discipline, lieu où l'on fait subir aux soldats de courtes détentions pour les fautes légères. || Lieu vaste et couvert destiné à un service public ou à une grande exploitation. Salle de spectacle, de danse, etc. || On dit de même : Les salles d'un musée. || La grand'salle ou la salle des pas perdus, grande salle qui se trouve au palais de justice à Paris. || Dans les hôpitaux, espèce de galerie où sont les lits des malades. || Salle d'asile, éta-

blissement public où l'on réunit les enfants de deux à six ans que leurs parents ne peuvent surveiller pendant le jour. || Dans un jardin, lieu entouré d'arbres qui forment un couvert. Une salle de tilleuls. || Salle de verdure, salle verte, réduit entouré de charmilles épaisses ou d'arbrisseaux serrés.

SALMIGONDIS (sal-mi-gon-dî. Orig. inc.), *s. m.* Ragoût de plusieurs viandes réchauffées. || Fig. et famil. Se dit de choses qui n'ont ni liaison ni suite, de personnes réunies au hasard. Cet ouvrage n'est qu'un salmigondis.

SALMIS (sal-mî. Orig. inc), *s. m.* Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche. || Fig. Ces sortes de salmis [pièces où l'on mêle tous les tons] plaisent toujours à la multitude pendant quelque temps, LA HARPE.

SALOIR (*saler*), *s. m.* Vaisseau de bois, ou grand pot de grès, destiné à recevoir les viandes qu'on veut saler.

SALON (*salle*), *s. m.* Pièce d'un appartement, ordinairement plus grande et plus ornée que les autres, et où l'on reçoit la compagnie. || Maison où l'on reçoit habituellement compagnie, et particulièrement bonne compagnie, et où l'on cause. Tenir un salon. || Par extens. La bonne compagnie, les gens du monde. Il fréquente les salons. || Absol. La galerie où se fait l'exposition des ouvrages de peinture, de sculpture, gravure, etc. des artistes vivants. || L'exposition même. || Compte rendu d'une exposition artistique. Les Salons de Diderot. || Salle où l'on expose des figures en cire.

SALOPE (orig. inc.), *adj* Popul. Qui est sale et malpropre. Un enfant salope. || *Subst.* au fém. C'est une vraie salope. || Popul. et par injure, une femme de mauvaise vie. || T. de mar. Marie-salope, voy. MARIE-SALOPE, à son rang.

SALOPEMENT, *adv.* Fam. D'une manière malpropre.

SALOPERIE, *s. f.* Famil. Grande malpropreté. || Discours, propos orduriers. || Mauvaise marchandise, ouvrage mal fait. Cela n'est que de la saloperie.

SALORGE (lat. *sal*), *s. m.* Amas de sel.

* **SALPÊTRAGE**, *s. m.* Formation du salpêtre dans les nitrières artificielles.

* **SALPÊTRE** (lat. *sal petræ*), *s. m.* Nom vulgaire du nitre ou azotate de potasse. || Par extens. et poétiq. Poudre à canon. Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé Vole avec la prison qui le tient enfermé, VOLT. || Fig. et famil. Ce n'est que salpêtre, que du salpêtre, il est pétri de salpêtre, se dit d'une personne, d'un enfant extrêmement vif.

SALPÊTRÉ, ÉE, *p. p.* de salpêtrer.

SALPÊTRER, *v. a.* Répandre du salpêtre sur un espace de terrain, le mêler avec la terre, et battre fortement, pour rendre ce terrain dur et imperméable à la pluie. || Faire naître le salpêtre. L'humidité salpêtre les murs. || Se salpêtrer, *v. r.* Être pénétré de salpêtre.

* **SALPÊTRERIE**, *s. f.* Fabrique de salpêtre.

* **SALPÊTREUX, EUSE**, *adj.* Qui contient du salpêtre.

SALPÊTRIER, *s. m.* Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre. || Celui qui a de ces ouvriers sous ses ordres.

SALPÊTRIÈRE, *s. f.* Lieu où l'on fait du salpêtre. || La Salpêtrière, hospice de Paris où l'on reçoit les femmes âgées et infirmes.

* **SALPÊTRISATION**, *s. f.* Action de salpêtrer, de se salpêtrer ; résultat de cette action.

* **SALPICON** (orig. inc.), *s. m.* Mets composé de toutes sortes de viandes et de légumes, comme truffes, champignons, culs d'artichauts, le tout d'égale proportion et cuit chaque partie à part pour que la cuisson soit égale.

SALSEPAREILLE (*ll* mouillées. Ital. *salsapariglia*), *s. f.* Plante d'Amérique, dont la racine est dépurative et sudorifique.

SALSIFIS (sal-si-fi. Ital. *sassefrica*), *s. m.* Nom vulgaire du *tragopogon porrifolium*, qui est le salsifis blanc ou salsifis commun cultivé par les jardiniers sous le nom de salsifis. || Salsifis noir ou salsifis d'Espagne, dénominations vulgaires de la scorsonère.

* **SALTARELLE** (ital. *saltarella*), *s. f.* Danse vénitienne à trois temps, qui a de l'analogie avec la tarentelle.

SALTATION (lat. *saltatio*), *s. f.* T. d'antiq. Art qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale, l'action oratoire, etc.

* **SALTIGRADE** (lat. *saltus* et *gradi*), *adj.* En zool. Qui marche en sautant.

SALTIMBANQUE (ital. *saltimbanco*), *s. m.* Bateleur, charlatan, ordinairement placé sur des planches pour faire ses exercices et débiter ses drogues. || Fig. et par dénigrement, bouffon de société, mauvais orateur dont les gestes sont outrés et ridicules; charlatan. || *Adj.* Un orateur saltimbanque.

SALUADE, *s. f.* T. vieilli. Action de saluer en faisant la révérence. Il me fit une grande saluade.

SALUBRE (lat. *salubris*), *adj.* Qui entretient la santé. Une alimentation, un air salubre.

* **SALUBREMENT**, *adv.* D'une manière salubre.

SALUBRITÉ (lat. *salubritas*), *s. f.* Qualité de ce qui est salubre. La salubrité d'un pays, de l'air, etc. || Tout ce qui est utile en vue de la santé publique. Mesures de salubrité. || Salubrité publique, partie de l'hygiène publique qui embrasse ce qui concerne la propreté des villes, l'éclairage, la surveillance des halles et marchés, la vente des comestibles, les inhumations, habitations, égouts, canaux, prisons, hôpitaux, etc.

SALUÉ, ÉE, *p. p.* de saluer.

SALUER (lat. *salutare*), *v. a.* Donner à quelqu'un que l'on aborde, que l'on rencontre, etc. une marque extérieure de civilité, de respect. Saluer de la main, du geste, de la voix. || Absol. Il y a différentes manières de saluer. || Saluer quelqu'un, faire visite à quelqu'un, lui rendre ses devoirs. || Faire ses compliments par lettre. || Donner des marques de respect, à la vue de certaines choses. Saluez ces pénates d'argile, LA FONT. || On le dit particulièrement dans certaines occasions de cérémonie. Saluer l'autel. || Fig. Son retour fut salué par d'immenses acclamations. || Il se dit de la manière dont se rendent certains honneurs militaires sur terre ou sur mer. Saluer de l'épée, du drapeau, en tirant le canon, en hissant le pavillon. || Proclamer, en parlant des anciens qu'on élevait au trône. Ils saluèrent Claude empereur. MONTESQ. || Se saluer, *v. r.* Se faire l'un à l'autre un salut.

SALURE (*saler*), *s. f.* Qualité que le sel communique. La salure de la mer.

SALUT (lat. *salus*), *s. m.* Mise hors de mal, hors de péril. Le salut du peuple est la suprême loi, MONTESQ. || Il se dit, dans le style élevé, de la personne même qui est la cause du salut. Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie, RAC. || Félicité éternelle. Songer uniquement aux affaires de son salut, SÉV. || Fig. Le vrai salut est la bienfaisance, VOLT. || Faire son salut, mériter par sa vie la félicité éternelle. || Fig. Point de salut sans, se dit d'une condition indispensable pour réussir en quelque chose. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions, VOLT. || Démonstration extérieure et commune de civilité, d'amitié, de respect faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. Un salut gracieux. Le salut des armes. || T. de mar. Échange de politesses entre navires de nations différentes ou de la même nation, entre navires et places de guerre. || Salut de mer, coups de canon tirés par un vaisseau pour rendre honneur à un autre vaisseau, à une flotte, etc. || Terme qu'on emploie dans le préambule des lois, dans les mandements des évêques, etc. envers ceux auxquels ils sont adressés. À tous ceux qui ces présentes verront, salut. || Dans le style élevé ou poétique, on l'emploie comme expression exclamative. Salut, champs que j'aimais, GILBERT. || T. de liturgie. Prières chantées dans l'après-midi ou le soir dans les églises. || Prov. À bon entendeur salut, voy. ENTENDEUR.

SALUTAIRE (lat. *salutaris*), *adj.* Utile pour la conservation de la vie, de la santé, de l'honneur, pour le salut de l'âme, etc. Le quinquina est fort salutaire contre la fièvre. Le conseil le plus prompt est le plus salutaire, RAC. || *S. m.* Le Salutaire, le Sauveur, Jésus-Christ. Élevons avec joie et nos cœurs et nos voix Au vrai Dieu, notre Salutaire, CORN. || Fig. C'est ce triomphe de la raison qui est mon salutaire, VOLT.

SALUTAIREMENT, *adv.* D'une manière salutaire.

SALUTATION (lat. *salutatio*), *s. f.* Action de saluer. || Recevez mes salutations, mes salutations respectueuses, amicales, etc. formules pour terminer les lettres, les billets. || Il se dit avec une épithète pour désigner une manière de saluer un peu extraordinaire. Faire de grandes salutations. || La salutation angélique, l'Ave Maria.

SALVAGE (lat. *salvare*), *s. m.* T. de mar. Il n'est usité que dans cette locution : Droit de salvage, droit sur ce qu'on a sauvé d'un bâtiment naufragé. || On dit aujourd'hui : Droit de sauvetage.

SALVANOS (sal-va-nôs'. Lat. *salva nos*), *s. m.* T. de mar. Bouée de sauvetage.

SALVATION (lat. *salvatio*), *s. f.* Action de procurer le salut spirituel. La salvation des gentils, LA MOTHE LE VAYER. || *S. f. pl.* T. d'anc. pratique. Écritures d'avocat, qui servaient de réponse aux objections de la partie adverse.

SALVE (lat. *salve*), *s. f.* Décharge d'un grand nombre d'armes à feu, qui se fait à l'honneur de quelqu'un, ou en témoignage de joie. || Il se dit de plusieurs coups de canon tirés successivement dans les mêmes occasions. || T. de mar. Salut avec le canon. || Coups de canon tirés ensemble. || Une salve d'applaudissements, applaudissements éclatant dans toute une assemblée.

SALVÉ (lat. *salve*), *s. m.* Prière à la Vierge. Dire un Salvé (avec une S majuscule). || Salve Regina, prière ou antienne en l'honneur de la Vierge. || Morceau de plain-chant ou de musique sur les paroles de cette prière.

SAMEDI (lat. *sabbati dies*), *s. m.* Le septième jour de la semaine. Le samedi est chez les Juifs le jour du sabbat. || Samedi saint, le samedi qui précède le jour de Pâques.

SAMSCRIT, ITE (san-skri), *adj.* Voy. SANSCRIT.

SAN-BENITO (san-bé-ni-to. Esp. *san-benito*), *s. m.* Casaque jaune que l'inquisition faisait revêtir à ceux qu'elle avait condamnés.

SANCIR (orig. inc.), *v. n.* T. de mar. En parlant d'un navire, couler bas en plongeant d'abord son avant.

SANCTIFIANT, ANTE, *adj.* Qui sanctifie. Des œuvres saintes et sanctifiantes. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante, MONTESQ.

⋆ **SANCTIFICATEUR** (lat. *sanctificator*), *s. m.* Celui qui sanctifie. Donner des ministres à l'Église, et des sanctificateurs aux fidèles, MASS. || Le Saint-Esprit.

SANCTIFICATION (lat. *sanctificatio*), *s. f.* Action et effet de la grâce qui sanctifie. || Action de procurer ce qui sanctifie. La sanctification du peuple. || Sanctification du dimanche, des fêtes, leur célébration suivant la loi de l'Église.

SANCTIFIÉ, ÉE, *p. p.* de sanctifier.

SANCTIFIER (lat. *sanctificare*), *v. a.* Rendre saint, sacré, consacré. Les lieux que Jésus-Christ a sanctifiés par sa présence. C'est cette sagesse qui nous sanctifiera, BOURD. || Sanctifier par son exemple, mettre par de bons exemples dans la voie du salut et de la sanctification. || Absol. Il faut ces deux choses pour sanctifier, peines et plaisirs, PASC. || Il se dit des choses en un sens analogue. Sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux [l'Imitation de Jésus-Christ], CORN. || Dans l'Oraison dominicale : Votre nom soit sanctifié, c'est-à-dire que votre nom soit loué, soit honoré dignement. || Sanctifier le jour du dimanche, le célébrer suivant la loi de l'Église. || Se sanctifier, *v. r.* Devenir saint.

SANCTION (lat. *sanctio*), *s. f.* Acte par lequel, dans un gouvernement constitutionnel, le souverain approuve une loi ; approbation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. || Approbation donnée à une chose. Ce mot n'a pas reçu la sanction de l'usage. || La peine ou la récompense qu'une loi porte, décerne pour assurer son exécution. || Pragmatique sanction, voy. PRAGMATIQUE.

SANCTIONNÉ, ÉE, *p. p.* de sanctionner.

SANCTIONNER, *v. a.* Donner la sanction, approuver, confirmer. Sanctionner un usage, une loi, etc.

SANCTUAIRE (lat. *sanctuarium*), *s. m.* En général, lieu fermé et consacré par la religion. || Chez les Juifs, le lieu le plus saint du temple, où reposait l'arche. || Poids du sanctuaire, voy. POIDS. || Chez les païens, le lieu le plus saint d'un temple. || Chez les chrétiens, l'endroit de l'église où est le maître autel, ordinairement entouré d'une balustrade. || Fig. Le sacerdoce. Les lois, les prérogatives du sanctuaire. || Fig. Ce que l'on compare à un sanctuaire. Le sanctuaire des arts. Marie était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu, BOURD. || Le sanctuaire des lois, de la justice, le lieu où l'on rend la justice, et fig. la profession de magistrat. || Cette maison est le sanctuaire de l'honneur, des vertus, l'honneur l'habite, les vertus y sont pratiquées.

⋆ **SANCTUS** (san-ktus'. Lat. *sanctus*), *s. m.* Partie de la messe qui suit la préface et précède le canon. || Morceau de plain-chant ou de musique qui se chante ou s'exécute sur les paroles du Sanctus.

SANDAL, *s. m.* Voy. SANTAL, qui est plus usité.

SANDALE (lat. *sandalium*, de σάνδαλον), *s. f.* Espèce de chaussure ne couvrant le dessus du pied qu'avec les cordons, dont on se servait dans l'antiquité. || Fig. Secouer la poussière de ses sandales, quitter pour jamais, se séparer absolument. || La sandale est propre à certains religieux. || Dans les salles d'armes, soulier qui n'a qu'une demi-empeigne avec une forte semelle.

SANDALIER, *s. m.* Celui qui fait des sandales.

SANDARAQUE (lat. *sandaraca*, de σανδαράκη), *s. f.* Résine odorante qui découle du thuya, et qui, réduite en poudre, sert à différents usages. || Il s'est dit pour réalgar.

SANDJIAK, SANDJIAKAT, voy. SANGIAC, SANGIACAT.

⋆ **SANDWICH** (san-douitch'. Mot anglais), *s. f.* Tranche de jambon entre deux tranches de pain beurré.

SANG (san ; devant une voyelle ou une *h* muette, le *g* se lie et se prononce *k*. Lat. *sanguis*), *s. m.* Liquide assez épais, d'une couleur rouge tantôt claire et vermeille, tantôt foncée et comme noire, qui remplit le système entier des vaisseaux artériels et veineux. || Tout en sang, couvert de sang. || Mettre en sang, battre, blesser jusqu'à ce que le sang coule abondamment. || Fouetter, pincer, mordre jusqu'au sang, jusqu'à entamer la peau et faire paraître le sang. || Se battre au premier sang, se battre en duel à condition que le combat cessera à la première blessure d'un des deux adversaires. || Fig. et famil. Suer sang et eau, se donner beaucoup de peine. || Fig. Je donnerais de mon sang, le plus pur de mon sang, je répandrais tout mon sang, jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour, se dit pour exprimer la grande affection qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. || Le sang de Jésus-Christ, le sang de l'Agneau, le sang que Jésus-Christ a versé pour la rédemption des hommes, et sa présence dans l'eucharistie. || En zool. Animaux à sang rouge, les vertébrés ; animaux à sang blanc, les mollusques et autres animaux dont le sang est blanc ; animaux à sang froid, animaux dont le sang n'est pas sensiblement plus échauffé que le milieu qu'ils habitent. || Il se dit de différents états physiques définis par un certain état du sang. Sang allumé. || Le sang lui monte à la tête, il a des étourdissements. || Fig. Il se dit de différents états de l'âme définis par un certain état du sang. Ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne permet aux jeunes gens rien de rassis ni de modéré, Boss. Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme, RAC. || Il a le sang chaud, il est prompt et colère. || Cela rafraîchit le sang, met du baume dans le sang, calme le sang, ce qui arrive est agréable et de nature à tranquilliser. || Cela glace le sang, voy. GLACER. || Je n'ai pas une goutte de sang dans mes veines, voy. GOUTTE. || Vous me faites tourner le sang, vous me causez des émotions pénibles. || Cela fait bouillir le sang, cela cause une impatience extrême. || Le sang bout, se dit d'une extrême impatience. || Cela allume le sang, cela irrite, anime excessivement. || Le sang lui monte à la tête, il est près de se fâcher. || Tout son sang bouillonne, son courroux est extrême. || Famil. Faire du bon sang, se faire du bon sang, prendre du plaisir, éprouver du contentement. || Faire du mauvais sang, de mauvais sang, éprouver de la contrariété, prendre de l'humeur. || Fig. Cet homme a du sang dans les veines, il est sensible à l'injure, il est hardi, résolu. || Avoir du sang aux ongles, sous les ongles, au bout des ongles, savoir bien se défendre en toute manière, soit en action, soit en paroles. || Fig. La vie des hommes, en parlant de mort, de meurtre, de carnage. Répandre du sang. Se baigner dans le sang. Épargner le sang. Verser le sang, répandre le sang, etc. || Par exagération. Inonder de sang un pays, y faire périr beaucoup de personnes. || Mettre un pays à feu et à sang, y commettre toutes sortes de cruautés. || De sang, de nature sanguinaire. Des hommes, des lois de sang. Un tribunal de sang te condamne au supplice, VOLT. || Fig. La substance du peuple, des pauvres. Les fripons engraissés de notre sang, VOLT. || Race, ex-

traction, famille. Seigneur, je suis Romain et du sang de Pompée, CORN. || La pureté du sang, se dit d'une famille d'une haute extraction dans laquelle il n'y a point eu mésalliance. || Les enfants par rapport à leurs pères, les membres de la famille par rapport les uns aux autres. Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte, CORN. || Mauvais sang, les membres pervers d'une famille; et aussi personne ou personnes dignes de réprobation. || Les princes du sang, les princes qui sont de la maison royale ou impériale. || Droit du sang, celui que donne la naissance. || Sang se dit aussi d'une bonne ou d'une mauvaise qualité qui vient du tempérament. Cela est dans le sang. || Le sang, les sentiments d'affection entre les membres d'une même famille. Elle est mère, et le sang a beaucoup de pouvoir, CORN. || Le murmure du sang, la force du sang, la voix du sang, les sentiments qui parlent en faveur des membres de notre famille, et quelquefois pour une personne de même sang, bien qu'on ne la connaisse pas. || La chair et le sang, même signification. || Dans l'Écriture, la chair et le sang, la nature corrompue. La multitude adore des divinités de chair et de sang, FÉN. || Sang se dit des races d'hommes, par rapport aux croisements. Le sang tartare s'est mêlé d'un côté avec les Chinois et de l'autre avec les Russes orientaux, BUFF. || Sang mêlé, se dit de populations où il y a eu des croisements. || Un sang mêlé, un homme qui provient de pareils croisements. || *Au pl.* Des sang-mêlé, c'est-à-dire des hommes à sang mêlé. || Le sang est beau dans ce pays, les hommes y sont beaux et bien faits. || C'est un beau sang, se dit d'une famille composée de beaux enfants. || Pur sang ou simplement sang, ensemble, chez le cheval, de caractères extérieurs et de qualités innées qu'on ne rencontre que chez les races nobles. Aujourd'hui, on s'accorde à reconnaître deux chevaux de pur sang : le cheval arabe et le coureur anglais. || Demi-sang ou deuxième sang, produit d'un individu de pur sang avec un individu de race commune. || Trois-quarts de sang, produit d'un pur sang et d'un demi-sang; sept-huitième, quinze-seizième de sang, en suivant le croisement dans le même sens. || Par abréviation, un pur sang, c'est-à-dire un cheval de pur sang. || *Au pl.* Des pur sang, des demi-sang. On sous-entend chevaux. || Prov. Bon sang ne peut mentir, les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point.

SANG-DE-DRAGON ou **SANG-DRAGON**, *s. m.* En bot. Espèce de patience dont les nervures sont teintes en rouge. || Résine sèche, d'un rouge foncé.

SANG-FROID, *s. m.* État de l'âme lorsqu'elle est calme, tranquillité d'esprit, présence d'esprit. Le sang-froid double les moyens et les forces, STAEL. || De sang-froid, sans emportement, sans transport. Être de sang-froid. Tuer quelqu'un de sang-froid.

SANGIAC (turc *sandjak*), *s. m.* Chacune des principales subdivisions des provinces de l'empire ottoman. || Gouverneur d'un sangiac.

SANGIACAT, *s. m.* Titre, dignité du gouverneur d'un sangiac, ou le territoire même d'un sangiac.

SANGLADE, *s. f.* Grand coup de sangle, de fouet.

SANGLANT, ANTE (lat. *sanguilentus*), *adj.* Taché de sang, souillé de sang. || Combat sanglant, guerre sanglante, etc. combat, guerre, etc. où il y a beaucoup de sang répandu. || Mort sanglante, mort violente avec effusion de sang. || Sacrifice non sanglant, le sacrifice de la messe. || Plaie sanglante, plaie dont il sort actuellement du sang. || Fig. La plaie est encore toute sanglante, la douleur est encore toute récente, ou il y a peu de temps que l'injure a été faite. || Viande sanglante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite; on dit plus ordinairement saignant. || A quoi du sang est mêlé. Ils rougissent le mors d'une sanglante écume, RAC. || Qui a la couleur du sang. La lune sanglante Recule d'horreur, J. B. ROUSS. || Porphyre sanglant, porphyre de couleur de sang. || Fig. Qui rappelle des idées de sang. Mille songes affreux, mille images sanglantes, CORN. || Fig. Qui verse le sang. Le plus sanglant ennemi de Rome, VOLT. || Qui doit faire verser du sang. De vos ordres sanglants vous savez la rigueur, RAC. || Très-offensant, très-outrageux. Un mémoire sanglant contre quelqu'un.

SANGLE (lat. *cingula*), *s. f.* Bande de cuir, de tissu de chanvre, etc. large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. || La sangle d'une selle, sangle qui passe sous le ventre du cheval. || Bande que l'on cloue sur les bois pour former le fond d'un lit, d'un fauteuil, etc. || Lit de sangle, lit dont le fond n'est formé que de sangles tendues sur deux brancards.

SANGLÉ, ÉE, *p. p.* de sangler. || Habit sanglé, habit, redingote qui serre la taille comme si c'était une sangle. || Fig. Être sanglé, être perdu, ruiné, en tenir.

SANGLER (*sangle*), *v. a.* Ceindre, serrer avec une sangle. Sangler un cheval. || Famil. Appliquer avec force un coup. Il m'a sanglé cinq ou six coups de fouet sur les épaules. || Sangler quelqu'un, lui administrer des coups de sangle ou de toute autre chose. || Fig. Faire une critique violente. Le cardinal de Richelieu est étrangement sanglé dans ce petit livre, GUI PATIN. || Se sangler, *v. r.* Se serrer avec une sangle. || Famil. Cette femme se sangle trop, elle se serre trop dans son corset.

SANGLIER (lat. *porcus singularis*), *s. m.* Porc sauvage. || Chair de cet animal. || Sanglier d'Amérique, pécari. || Poisson de mer.

SANGLOT (lat. *singultus*), *s. m.* Contraction spasmodique, brusque et instantanée du diaphragme, qui est aussitôt suivie d'un mouvement de relâchement par lequel le peu d'air que la contraction avait fait entrer dans la poitrine est chassé avec bruit. || Dans le langage général, il se dit surtout au pluriel; c'est un signe de chagrin.

SANGLOTER, *v. n.* Pousser des sanglots. || Il se dit de la voix. Sa voix sanglote, VOLT.

SANGSUE (san-sue. Lat. *sanguisuga*), *s. f.* Animal de la famille des hirudinées, annélides, employé en médecine pour pratiquer la saignée capillaire. || Fig. Celui qui tire de l'argent du peuple par des voies coupables. || Celui qui dans sa profession exige une plus forte rétribution que celle qui lui revient légitimement. Cet homme de loi est une sangsue pour ses clients. || Il se dit aussi des parents, des connaissances de quelqu'un qui se font donner de l'argent par lui et vivent à ses dépens.

SANGUIFICATION (san-gui-fi-ka-sion. Lat. *sanguis* et *facere*), *s. f.* Génération du sang à l'aide des principes qui arrivent aux vaisseaux par l'intestin, le poumon, etc.

SANGUIN, INE (san-ghin. Lat. *sanguineus*), *adj.* En anat. Qui appartient au sang. || Vaisseaux sanguins, ceux qui servent à la circulation du sang. || Système sanguin, l'ensemble des vaisseaux artériels et veineux. || En qui le sang prédomine. Les gens sanguins. Tempérament sanguin. || Maladies, affections sanguines, maladies, affections occasionnées par la trop grande abondance de sang. || Qui est de la couleur du sang. Un rouge sanguin. || Jaspe sanguin, jaspe vert marqueté de rouge.

SANGUINAIRE (san-ghi-nê-r'. Lat. *sanguinarius*), *adj.* Qui se plaît à répandre le sang des hommes. Un prince sanguinaire. || Il se dit de ce qui a le caractère de la cruauté. Des desseins sanguinaires.

SANGUINE (san-ghi-n'), *s. f.* Minerai de fer, qui est un peroxyde de ce métal, dit aussi hématite rouge, qu'on emploie pour polir certains métaux et dont on fait des crayons servant à tracer des lignes rouges. || Crayon en sanguine, destiné à dessiner rouge. Des dessins à la sanguine. || Pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, ENTE (san-ghi-no-lan. Lat. *sanguinolentus*), *adj.* En méd. Teint de sang. Crachats sanguinolents. Déjections sanguinolentes. || En hist. nat. Qui est d'une teinte rouge de sang.

SANHÉDRIN (sa-né-drin. Συνέδριον), *s. m.* Nom donné aux tribunaux des Juifs. || Fig. et par dénigrement, toute assemblée qui a juridiction.

SANICLE (lat. *sanicula*, dim. de *sana*), *s. f.* Plante médicinale de la famille des ombellifères. || La sanicle de montagne, la saxifrage granulée.

SANIE (lat. *sanies*), *s. f.* Matière purulente, liquide, ténue, séreuse, sanguinolente et d'une odeur fétide, produite par les ulcères et les plaies d'un aspect grisâtre.

SANIEUX, EUSE (lat. *saniosus*), *adj.* En méd. Qui tient à la nature de la sanie. Une humeur sanieuse.

SANITAIRE (lat. *sanitas*), *adj.* Qui a rapport à la conservation de la santé publique. Lois, mesures, précautions sanitaires. || Cordon sanitaire, voy. CORDON.

SANS (lat. *sine*), *prép*. Il marque le manque, l'exclusion. Cet homme est mort sans enfant. Un homme sans défauts. || Il se met devant un infinitif. Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler, CORN. || Sans mentir, en vérité. || Sans quoi, sans cela, autrement, sinon. || *Sans* entre dans la composition de plusieurs locutions adverbiales : Sans doute, sans fin, sans façon, sans faute, sans crainte, etc. || Sans plus, sans qu'il y en ait davantage. Un rat, sans plus, s'abstient d'aller flairer autour, LA FONT. || Sans plus, avec un infinitif, non davantage. Et sans plus me charger du soin de votre gloire, RAC. || SANS QUE, *loc. conj.* avec le subjonctif. Sans que personne s'en aperçoive. || *Sans* peut se construire avec *que* qui prend le sens de *sinon*. Sans songer qu'à me plaire, exécutez mes lois, CORN. || La préposition *sans* reçoit également après elle *ni* ou *et* entre deux régimes; mais avec *et* on répète *sans:* Sans crainte ni pudeur, ou sans crainte et sans pudeur.

SANSCRIT, ITE (san-skri. Sanscrit *sanskrita*, parfait), *adj*. La langue sanscrite, l'ancienne langue des brahmanes, langue sacrée de l'Indostan. || *S. m.* Le sanscrit, la langue sanscrite.

* **SANSCRITISTE**, *s. m.* Celui qui se distingue dans la connaissance du sanscrit.

* **SANS-CULOTTE**, *s. m.* Nom des républicains de 1793, ainsi dits parce qu'ils repoussaient la culotte de l'ancien régime et portaient le pantalon. || *Au pl.* Des sans-culotte.

SANS-DENT, *s. f.* Vieille dame qui a perdu ses dents. || *Au pl.* Des sans-dents.

SANS-FLEUR, *s. f.* Sorte de pomme, dite aussi pomme-figue, à fleurs non apparentes. || *Au pl.* Des sans-fleur.

* **SANS-GÊNE**, *s. m.* Habitude de ne pas se gêner, de ne pas observer les règles de la civilité. || *Subst.* Un sans-gêne, un homme qui ne se gêne pas.

SANSONNET (dim. de *Samson*), *s. m.* Oiseau noir, semé de taches fauves, qui apprend à siffler et même à parler; dit aussi étourneau.

SANS-PEAU, *s. f.* Sorte de poire d'été, qui est une variété du rousselet. || *Au pl.* Des sans-peau.

* **SANS-SOUCI**, *s. m.* Absence de tout souci. Le sans-souci avec lequel il prend toutes choses. || Un sans-souci, un homme qui ne se tourmente de rien. || *Au pl.* Des sans-souci.

SANTAL ou **SANDAL** (malai *tsendana*), *s. m.* Nom, en pharmacie, de trois substances ligneuses que l'on distingue par les noms de santal blanc, santal citrin et santal rouge. Poudre des trois santaux. || Santal blanc, arbre de l'Inde, dont le bois plaît beaucoup aux indigènes, à cause de l'odeur qu'il exhale. || Santal rouge, arbre de l'Inde qui fournit un bois de teinture.

* **SANTALINE**, *s. f.* En chim. Principe retiré du santal rouge à l'aide de l'éther.

SANTÉ (lat. *sanitas*), *s. f.* État de celui qui est sain, qui se porte bien. || Famil. Une santé imperturbable, insolente, une santé que rien n'altère. || Une petite santé, une santé qui ne se soutient qu'à l'aide de ménagements. || Une grande santé, une santé solide qui n'est jamais dérangée. || Chocolat de santé, chocolat propre à entretenir la santé. || On dit de même: Flanelle de santé. || Au pl. Les santés, la santé de plusieurs personnes. || Complexion, constitution. Étudiez votre santé, que vous avez jusqu'ici négligée, BALZAC. || Au pl. Même sens. || État salubre, en parlant d'une ville, d'un pays. La santé publique. || Officier de santé, médecin qui n'a pas le grade de docteur. || Service de santé, les médecins et les chirurgiens attachés au service du roi, de l'empereur, d'un prince. || Maison de santé, maison où l'on reçoit des malades moyennant un prix convenu. || Corps de santé, service de santé, corps chargé du service médical dans l'armée, dans la marine. || Bureau de santé, établissement formé dans les villes maritimes pour inspecter les bâtiments soupçonnés de contagion. || Billet de santé, attestation que des officiers ou des magistrats donnent en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect. || Au moral, la santé de l'esprit, de l'âme. || Action de boire à quelqu'un dans un repas, en lui souhaitant santé. Boire à la santé de quelqu'un. Boire plusieurs santés. || Porter la santé de quelqu'un, boire à sa santé. A votre santé.

SANTOLINE (lat. *santolina*), *s. f.* Genre de plantes très-odorantes et très-amères de la famille des composées. || Il se dit à tort pour santonine.

SANTON (esp. *santon*, de *santo*, saint), *s. m.* Sorte de moine mahométan. || En Algérie, petite chapelle ou monument contenant le tombeau d'un santon.

* **SANTONINE** (lat. *santonica herba*, de *Santones*, la Saintonge), *s. f.* L'*artemisia santonica*, dont les semences et sommités sont vermifuges.

SANVE (lat. *sinapi*), *s. f.* Nom populaire du sénevé sauvage.

SAOUL (sou), **SAOULER** (sou-lé), voy. SOÛL, SOÛLER.

SAPA (lat. *sapa*), *s. m.* En pharm. Moût, suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel; raisiné.

SAPAJOU (mot brésilien), *s. m.* Singe dont la queue est préhensile. || Fig. et famil. Petit homme laid et ridicule.

SAPAN, *s. m.* Bois du Japon, propre à la teinture.

SAPE (lat. *sappa*), *s. f.* Ouvrage fait sous terre pour renverser une muraille, une tour, etc. La tour tomba aux premiers coups de la sape. || Tranchée qu'on exécute dans les siéges en employant des procédés particuliers pour se mettre à l'abri de la mousqueterie et de la mitraille. Pousser la sape. || L'ouvrage même qu'on fait en sapant. || Ouverture qu'on fait au pied d'un mur pour le faire tomber.

SAPÉ, ÉE, *p. p.* de saper.

* **SAPEMENT**, *s. m.* Action de saper.

SAPER (*sape*), *v. a.* Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. || Fig. Puissent tous ses voisins [de Rome], ensemble conjurés, Saper ses fondements encor mal assurés! CORN. || Abattre un mur par le pied. || Se dit aussi des rochers qu'on veut faire ébouler et qu'on abat par sous-œuvre et par le pied. || Fig. Miner en attaquant les principes. Saper la religion, la morale par les fondements.

* **SAPÈQUE**, *s. f.* La fraction monétaire en Chine.

SAPEUR (*saper*), *s. m.* Soldat du génie, spécialement chargé de l'exécution des sapes. || Soldat d'infanterie armé d'une hache, qui marchait en tête des régiments. || Homme chargé à l'armée de couper les haies, d'aplanir les fossés et de frayer aux troupes un chemin à travers les forêts. || Sapeur-pompier, voy. POMPIER. || Celui qui se sert de la sape.

SAPHÈNE (port. *safena*, de l'arabe *safina*), *s. f.* En anat. Nom donné à deux veines de la jambe.

SAPHIQUE (lat. *saphicus*), *adj.* Chez les anciens, vers saphique ou *subst.* le saphique, vers inventé par Sapho et composé en général de trois trochées, deux ïambes et une syllabe. || Strophe saphique, strophe composée de trois saphiques et d'un adonique.

SAPHIR (lat. *sapphirus*, de σάπφειρος), *s. m.* Pierre précieuse brillante et de couleur bleue. || Faux saphir, variété transparente et bleue de fluorine. || Saphir du Brésil, tourmaline bleue. || Espèce d'oiseau-mouche.

SAPHIRINE, *s. f.* Calcédoine de la couleur du saphir.

SAPIDE (lat. *sapidus*), *adj.* Qui a de la saveur. Les corps sapides.

* **SAPIDITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est sapide.

SAPIENCE (lat. *sapientia*), *s. f.* Terme vieilli qui est synonyme de sagesse. La crainte du Seigneur est la sapience, BALZAC. || Absol. La Sapience (avec une S majuscule), le livre de Salomon, qu'on appelle aussi la Sagesse.

SAPIENTIAUX (sa-pi-an-si-ô. Lat. *sapientialis*), *adj. m. pl.* Ne se dit que de certains livres de l'Écriture sainte, comme l'Ecclésiaste, les Proverbes, l'Ecclésiastique.

SAPIN (lat. *sappinus*), *s. m.* Grand arbre résineux et toujours vert. || En bot. Genre de la famille des conifères. || Bois de sapin. Une boîte de sapin. || Fig. Sentir le sapin, faire pressentir une mort prochaine (à cause que le cercueil est fait en sapin). || Popul. Voiture de place.

SAPINE (*sapin*), *s. f.* Pièce de bois de sapin en grume, pour faire de grands échafauds. || Petit baquet à savonner, en bois de sapin.

* **SAPINETTE**, *s. f.* Sapin du Canada. || Espèce de boisson faite avec des bourgeons de sapin.

SAPINIÈRE, *s. f.* Lieu planté de sapins.

* **SAPONACÉ, ÉE** (voy. *savon*), *adj.* Qui a les caractères du savon; qui peut être employé aux mêmes usages que le savon.

SAPONAIRE (lat. *sapo*), *s. f.* Plante dont on fait bouillir les feuilles dans l'eau pour nettoyer les lainages, etc.

* **SAPONIFICATION** (voy. *saponifier*), *s. f.* Opération par laquelle une substance grasse se convertit en savon, à l'aide des oxydes alcalins. || Action, art de faire le savon.

* **SAPONIFIER** (lat. *sapo* et *facere*), *v. a.* Transformer un corps gras en savon. || Se saponifier, *v. r.* Être transformé en savon.

* **SAPONINE**, *s. f.* En chim. Principe immédiat extrait de la racine de la saponaire, dit aussi struthine.

SAPORIFIQUE (lat. *sapor* et *facere*), *adj.* Qui produit la saveur.

SAPOTE ou **SAPOTILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* Fruit du sapotier ou sapotillier.

SAPOTIER ou **SAPOTILLIER** (*ll* mouillées), *s. m.* Arbre des Antilles qui porte un fruit excellent.

SARABANDE (esp. *zarabanda*), *s. f.* Ancienne danse d'origine espagnole, et dont l'air était à trois temps très-lents. || Air grave de musique à trois temps.

SARBACANE (esp. *zarbatana*, de l'arabe *zabatâna*), *s. f.* Long tuyau creux, dont on se sert pour jeter des pois, de petites boules de terre ou même des balles en les poussant fortement avec l'haleine. || Tuyau par lequel on transmet la voix. || Fig. Intermédiaire (sens vieilli). || Tube de fer à l'usage des verriers.

SARBOTIÈRE, *s. f.* Altération du mot sorbetière.

SARCASME (lat. *sarcasmus*, de σαρκασμός), *s. m.* Ironie amère et insultante.

SARCASTIQUE (σαρκαστικός), *adj.* Qui tient du sarcasme. Des paroles sarcastiques.

SARCELLE (lat. *querquedula*), *s. f.* Genre de la famille des canards, dont le type est la sarcelle, oiseau aquatique semblable au canard, mais plus petit.

SARCLAGE, *s. m.* Opération agricole ayant pour but la destruction des mauvaises herbes.

SARCLÉ, ÉE, *p. p.* de sarcler.

SARCLER (lat. *sarculare*), *v. a.* Débarrasser des mauvaises herbes un terrain soit à la main, soit avec le sarcloir. || Sarcler des laitues, bêcher la terre tout autour. || Sarcler les avoines, les blés, etc. arracher les herbes d'un terrain où on a semé de l'avoine, du blé, etc.

SARCLEUR, *s. m.* Homme de journée employé à sarcler un champ, un jardin.

SARCLOIR, *s. m.* Instrument propre à sarcler.

SARCLURE, *s. f.* Ce qu'on arrache en sarclant.

SARCOCÈLE (σαρκοκήλη), *s. m.* selon l'Académie; mais plutôt *s. f.* En chir. Tumeur squirrheuse.

SARCOCOLLE (lat. *sarcocolla*, de σαρκοκόλλα), *s. f.* Substance résineuse qui découle d'un végétal, et qu'on employait pour hâter la réunion des plaies.

SARCOCOLLIER, *s. m.* Arbuste d'Éthiopie qui produit la sarcocolle.

SARCOLOGIE (σάρξ et λόγος), *s. f.* Traité des chairs et des parties molles du corps.

SARCOMATEUX, EUSE (*sarcome*), *adj.* En chir. Qui tient du sarcome.

SARCOME (σάρκωμα), *s. m.* En chir. Toute excroissance ou tumeur qui a la consistance de la chair.

SARCOPHAGE (σαρκοφάγος), *adj.* En méd. Qui ronge les chairs. Les médicaments sarcophages ou *subst.* les sarcophages. || *S. m.* T. d'antiq. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler, et qui était fait d'une pierre que l'on croyait avoir la propriété de consumer les corps. || Aujourd'hui, le cercueil ou la représentation du cercueil dans les grandes cérémonies funèbres. || Abusivement, tombeau.

SARCOTIQUE (σαρκωτικός), *adj.* En méd. Propre à accélérer la régénération des chairs.

SARDANAPALE, *s. m.* Nom d'un roi de Ninive qui vécut, dit-on, dans la mollesse et dans la volupté. || Il se dit, par antonomase, des princes et des grands qui mènent une vie efféminée et dissolue.

* **SARDANAPALESQUE** ou **SARDANAPALIQUE**, *adj.* Famil. Qui appartient à Sardanapale, à un Sardanapale.

* **SARDANAPALISME**, *s. m.* Vie luxueuse et efféminée.

SARDINE (lat. *sardina*, de σαρδίνη), *s. f.* Nom sous lequel on désigne la *clupea sardina*.

SARDOINE (lat. *sardonyx*, de σαρδόνυξ), *s. f.* Quartz-agate d'une couleur brune dans une nuance orangée.

SARDONIEN ou **SARDONIQUE** (σαρδόνιος, de σαρδόνιον, herbe de Sardaigne qui, disait-on, causait un rire convulsif), *adj. m.* N'est usité que dans: Ris sardonien ou sardonique, ris convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage. || Fig. Il a un ris sardonique, il rit à contre-cœur, ou il a un ris moqueur.

* **SARDONYX**, *s. f.* Synonyme de sardoine.

* **SARGASSE** (esp. *sargazo*), *s. f.* Genre de fucacées, dans lequel on distingue la sargasse baccifère, dite raisin du tropique. || Mer des Sargasses, partie de l'Atlantique située entre les Açores, les Canaries et les îles du cap Vert, et occupée par une agglomération de sargasses.

SARIGUE (brésilien *çarigueya*), *s. m.* Animal mammifère de l'ordre des marsupiaux, dont la femelle a sous le ventre une espèce de poche dans laquelle elle porte ses petits. || *S. f.* Femelle du sarigue.

* **SARISSE** (σάρισσα), *s. f.* Lance macédonienne très-longue qui armait la phalange.

SARMENT (lat. *sarmentum*), *s. m.* Le bois que pousse un cep de vigne. || Du jus de sarment, du vin. || Bois de l'année sur la vigne. || Nom que portent les tiges ligneuses souples de toutes les plantes qui en croissant s'attachent aux supports qu'elles rencontrent.

SARMENTEUX, EUSE (lat. *sarmentosus*), *adj.* En parlant de la vigne, qui pousse beaucoup de sarments. || Par extens. Il se dit des plantes dont les rameaux longs et flexibles ne peuvent s'élever qu'avec le secours de corps voisins sur lesquels ils s'appuient.

SARONIDE (σαρωνίς), *s. m.* Classe de prêtres gaulois; espèce de druides.

* **SARRACÉNIQUE**, *adj.* Qui a rapport aux Sarrasins. Les monuments de l'art sarracénique.

SARRASIN (arabe *scharkin*, oriental), *s. m.* S'est dit, en général, durant le moyen âge, des peuples musulmans qui tenaient l'Espagne, la Sicile, la Syrie, l'Afrique. || S'est dit quelquefois du style ogival.

SARRASIN, *adj. m.* Blé sarrasin ou blé noir. || *S. m.* Du sarrasin. || Le grain du sarrasin. Bouillie de sarrasin.

SARRASINE, *s. f.* T. de fortification. Syn. de herse.

SARRAU (orig. inc.), *s. m.* Espèce de souquenille à l'usage des paysans, des rouliers, etc. || Tablier montant, à manches, en toile ou en cotonnade.

SARRETTE ou **SERRETTE** (ital. *serratula*), *s. f.* Plante vivace, à fleurs composées, qui fournit une couleur jaune assez solide.

SARRIETTE (lat. *satureia*), *s. f.* Plante odoriférante, de la famille des labiées, qui sert aux assaisonnements.

SARROT, *s. m.* Voy. SARRAU.

SAS (sâ. B. lat. *setatium*, du lat. *seta*), *s. m.* Tissu de crin, de soie, etc. entouré d'un cercle de bois, et qui sert à passer de la farine, des liquides. || Plâtre au sas, celui qui, étant passé au sas, sert à faire les enduits. || Faire tourner le sas, prétendu mode de divination à l'aide d'un sas qu'on fait tourner sur la pointe de ciseaux. || Fig. Passer au gros sas, ne point regarder de très-près. || Claie en osier pour passer les terres qu'on veut épierrer.

SAS (sâ. Ital. *sasso*, du lat. *saxum*), *s. m.* Intervalle qui dans un canal sépare les deux portes de l'écluse.

SASSAFRAS (sa-ssa-frâ), *s. m.* Arbre de l'Amérique septentrionale, famille des laurinées. Le sassafras est un des quatre bois sudorifiques.

SASSE (orig. inc.), *s. f.* Sorte de pelle creuse qui sert à jeter l'eau hors des petites embarcations.

SASSÉ, ÉE, *p. p.* de sasser.

* **SASSEMENT**, *s. m.* Action de sasser.

SASSENAGE, *s. m.* Fromage du Dauphiné qui tire son nom de Sassenage, village près de Grenoble.

SASSER (*sas*), *v. a.* Passer au sas. Sasser de la farine. || Fig. Discuter, examiner. Sasser et ressasser un auteur.

SATAN (lat. *Satanas*, de l'hébreu *Satan*, ennemi), *s. m.* Nom que l'Écriture donne au chef des anges rebelles, devenu l'esprit du mal. || Le royaume de Satan, le monde où nous sommes. || Les sujets de Satan, les habitants de l'enfer. || Les fils de Satan, les pervers. || Un fils de Satan, un enfant de Satan, un homme méchant. || Famil. Un orgueil de Satan, orgueil extrême. || Satan est aussi un type de méchanceté. || Espèce de singe.

SATANIQUE, *adj.* Qui a le caractère de Satan. Méchanceté satanique. Engeance satanique.

SATELLITE (lat. *satelles*), *s. m.* En mauvaise part, tout homme armé qui est aux gages et à la suite d'un autre, pour exécuter ses violences, pour servir son despotisme. || Fig. Satellite du démon, homme pervers. || En astron. Planète qui fait sa révolution autour d'une autre planète plus grande, et la suit dans la révolution que celle-ci fait elle-même autour du soleil. || *Adj.* En anat. Veines satellites, celles qui avoisinent les artères.

SATIÉTÉ (lat. *satietas*), *s. f.* Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. || Dégoût pour une chose dont on a beaucoup usé. || État moral comparé au dégoût physique. La satiété des plaisirs. || Jusqu'à satiété, jusqu'à fatiguer, ennuyer.

SATIN (ital. *setino*, du lat. *seta*), *s. m.* Étoffe de soie plate, qui est fine, moelleuse et lustrée. Satin de Lyon. Satin uni. || Famil. Avoir la peau douce comme un satin, comme du satin, avoir une peau de satin, avoir la peau douce et fort unie. || Toute étoffe satinée. || Satin de laine, étoffe brochée et croisée employée pour robes et manteaux. || Fig. Il se dit de choses que l'on compare à du satin.

SATINADE, *s. f.* Étoffe de soie très-mince qui imite le satin

SATINAGE, *s. m.* Action de satiner ; résultat de cette action. Le satinage du papier.

SATINÉ, ÉE, *p. p.* de satiner. Papier, ruban satiné. || Qui a l'apparence du satin. Des feuilles satinées. || Une peau satinée, une peau douce comme du satin. || *S. m.* Le satiné, ce qui fait qu'une chose est satinée.

SATINER, *v. a.* Donner à une étoffe, à un ruban, à du papier, le lustre du satin. || *V. n.* T. de fleuriste. Cette tulipe satine, elle a le brillant, l'éclat du satin.

* **SATINEUR**, *s. m.* Ouvrier qui satine le papier.

SATIRE (lat. *satira*), *s. f.* Ouvrage en vers, fait pour censurer, pour tourner en ridicule les vices, les passions déréglées, les sottises des hommes. || Fig. Sa conduite fait la satire de la vôtre, en voyant sa bonne conduite on remarque davantage les torts de la vôtre. || Il se dit aussi de certains ouvrages mêlés de vers et de prose qui sont faits dans la même intention. || La Satire Ménippée, recueil de pièces satiriques faites en faveur d'Henri IV et contre les ligueurs. || Tout discours, tout écrit qui reprend, qui raille. Il a fait une longue satire contre vous.

SATIRIQUE (lat. *satiricus*), *adj.* Qui appartient à la satire, qui tient de la satire. Poésie satirique. Trait satirique. || Enclin, porté à la satire, à la médisance. Humeur satirique. || Qui compose des satires. Auteur satirique. || *Subst.* Un satirique.

SATIRIQUEMENT, *adv.* D'une manière satirique.

SATIRISÉ, ÉE, *p. p.* de satiriser.

SATIRISER, *v. a.* Lancer des traits de satire contre quelqu'un ou quelque chose. Cela lui apprendra à vouloir satiriser tout, Mol. || Absol. Il aime à satiriser.

SATISFACTION (lat. *satisfactio*), *s. f.* Sentiment agréable que nous éprouvons quand les choses sont à notre gré. Il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfaction de s'en être acquitté, Fén. || Réparation d'une offense qu'on a faite à quelqu'un. || Donner satisfaction, accepter un duel avec une personne qui se prétend offensée. || T. de dévotion. Ce qu'on est obligé de faire pour réparer les péchés qu'on a commis.

SATISFACTOIRE, *adj.* T. dogmatique. Qui est propre à réparer et à expier les fautes commises. La mort de Notre-Seigneur est satisfactoire pour tous les hommes. Les œuvres les plus satisfactoires et les plus méritoires.

SATISFAIRE (lat. *satisfacere*), *v. a.* Causer le sentiment que nous recevons quand les choses sont à notre gré (avec un nom de personne pour sujet et pour régime). Un enfant qui satisfait son père et sa mère. || Satisfaire ses créanciers, leur payer tout ce qui leur est dû. || Satisfaire un homme qu'on a offensé, lui faire réparation. || Donner une explication suffisante. || Avec un nom de personne pour sujet et un nom de chose pour régime, donner satisfaction à. Tous les mauvais désirs naissent dans un cœur qui croit avoir dans l'argent les moyens de les satisfaire, Boss. || Satisfaire l'attente de quelqu'un, répondre à ses vœux, à ses désirs. || Satisfaire un besoin, faire ce que la nécessité commande. || Satisfaire sa passion, sa colère, son ambition, etc. se laisser aller aux impulsions de sa colère, de son ambition, etc. || Avec un nom de chose pour sujet, assouvir. Le sang de Polyeucte a satisfait leurs rages, Corn. || Plaire, être agréable. Satisfaire l'esprit, le cœur, la vue, l'oreille, etc. || Absol. Les espérances mondaines ne peuvent satisfaire, Fléch. || Lever des doutes. Cette définition ne me satisfait point. || *V. n.* Donner satisfaction à, obéir à. Je satisfais à vos désirs. || Satisfaire aux besoins naturels, faire ce qu'ils commandent. || Faire ce qu'on doit par rapport à quelqu'un ou à quelque chose. Satisfaire à l'honneur, aux lois du monde, etc. || Absol. Plus la satisfaction est rude, moins il y a d'empressement à satisfaire, Fléch. || Donner satisfaction, réparation. || Satisfaire à la conscription, tirer au sort pour le recrutement de l'armée. || Répondre. Je satisfais, autant qu'il est en moi, aux questions que vous me faites, d'Alemb. || Lever un doute, une difficulté. La censure ne satisfait pas aux objections, Pasc. || Se satisfaire, *v. r.* Donner satisfaction au désir qu'on a de quelque chose. || Être apaisé. || Se satisfaire soi-même, se venger soi-même d'une offense. || Se donner à soi-même une explication suffisante. Je ne me satisfais d'aucunes conjectures, Corn.

SATISFAISANT, ANTE, *adj.* Qui satisfait. Une conduite satisfaisante. Des raisons satisfaisantes.

SATISFAIT, AITE, *p. p.* de satisfaire. || *Adj.* Content. Satisfait de son sort. || Mal satisfait, qui n'est pas satisfait.

* **SATISFECIT** (sa-ti-sfé-sit'. Lat. *satisfecit*), *s. m.* Billet de satisfaction donné par le maître à son élève. || *Au pl.* Des satisfecit. Il a eu deux satisfecit.

SATRAPE (lat. *satrapes*, de *σατράπης*), *s. m.* Titre des gouverneurs de province chez les anciens Perses. || Fig. Se dit d'un homme fier et despotique.

SATRAPIE (lat. *satrapia*), *s. f.* Gouvernement d'un satrape.

* **SATURABILITÉ**, *s. f.* En chim. Qualité de ce qui est saturable.

* **SATURABLE**, *adj.* Qui est susceptible de saturation.

* **SATURANT, ANTE**, *adj.* Qui a la propriété de saturer.

SATURATION (lat. *saturatio*), *s. f.* En chim. Le terme où, les affinités réciproques des deux principes d'un corps binaire étant satisfaites, aucun des deux principes n'est plus susceptible de s'unir avec une nouvelle quantité de l'autre. La saturation des alcalis par les acides. || Il se dit aussi d'un liquide qui ne peut pas dissoudre une quantité plus considérable d'une substance soluble ; d'un gaz qui ne peut pas recevoir une plus grande quantité de vapeur. La saturation de l'eau par le sucre. || En phys. Aimanter à saturation un morceau d'acier, lui donner le plus haut degré possible d'aimantation.

SATURÉ, ÉE, *p. p.* de saturer.

SATURER (lat. *saturare*), *v. a.* En chim. Produire la saturation entre deux substances. Saturer un acide, un alcali, etc. || Néolog. et fig. Rassasier. On l'a saturé de fêtes. || Se saturer, *v. r.* Devenir saturé.

SATURNALES (lat. *saturnalia*), *s. f. pl.* Fête que les Romains célébraient en l'honneur de Saturne, pendant laquelle les esclaves portaient les habits de leurs maîtres, s'asseyaient à table avec eux, etc. || Fig. Temps de licence, de désordre. || Il se dit aussi des excès où tout frein est ôté. Les saturnales de la grandeur.

SATURNE (lat. *Saturnus*), *s. m.* Dans la religion des Latins, un des grands dieux qui précéda Jupiter. || Le temps de Saturne, l'âge d'or. || Il est pris quelquefois pour le Temps. || En astron. Une des planètes du système solaire (on met une S majuscule). || En chim. anc. Le plomb (avec une S majuscule). || Extrait de Saturne, ancien nom du sous-acétate de plomb en solution.

* **SATURNIEN, IENNE**, *adj.* Qui appartient à Saturne. || Vers saturnien, espèce de vers latin très-ancien.

* **SATURNIN, INE** (*Saturne*), *adj.* En méd. Qui a rapport au plomb ou à ses composés. || Maladies saturnines, celles qui se développent chez les ouvriers qui manient les alliages de plomb, les poussières de céruse, etc.

SATYRE (lat. *satyrus*, de *σάτυρος*), *s. m.* Dans la religion des Grecs et des Romains, demi-dieu qui habitait les bois et qui avait des jambes et des pieds de bouc. || Fig. et famil. Homme cynique, débauché. || Grand singe anthropomorphe. || Genre de lépidoptères diurnes.

SATYRE (*σάτυρος*), *s. f.* Chez les Grecs, pièce de théâtre dont les principaux personnages étaient des satyres.

SATYRION (*σατύριον*), *s. m.* Plante de la famille des orchis qui exhale une odeur de bouc fort désagréable.

SATYRIQUE (*satyre*), *adj.* T. d'antiquité. Qui appartient aux satyres. Danse satyrique.

SATYRIQUE (*satyre*), *adj.* Qui appartient à la satyre des Grecs. Le poëme satyrique. Le drame satyrique.

SAUCE (lat. *salsa*), *s. f.* Assaisonnement liquide où il entre du sel et des épices. || Sauce courte, sauce peu abondante. || Sauce blanche, voy. BLANC. || Sauce-Robert, sauce où les oignons dominent. || Sauce piquante, voy. PIQUANT. || Fig. et famil. Accessoire, addition. || La sauce vaut mieux que le poisson, l'accessoire vaut mieux que le principal. || On dit dans le même sens : La sauce fait manger le poisson. || Fig. et famil. Il se dit pour le mode de disposer des personnes ou des choses. On se trouvera toujours fort bien de notre ami, à quelque sauce qu'on le mette, SÉV. || Vous ne sauriez faire une bonne sauce à cela, se dit en parlant d'une affaire, d'une action, à laquelle on ne saurait donner une apparence satisfaisante. || On ne sait à quelle sauce le mettre, on ne sait que faire de lui, à quoi l'employer. || Mettre quelqu'un à toutes sauces, l'employer à toutes sortes de services. || On dit de même : Il est bon à toutes sauces. || Popul. Donner une sauce à quelqu'un, faire la sauce à quelqu'un, apprêter une sauce à quelqu'un, le réprimander vertement. || T. d'orfévrerie. Liqueur pour donner la couleur à l'or. || T. de dessin. Crayon tendre dont on se sert pour estomper. || Prov. Il n'est sauce que d'appétit, la faim est le meilleur assaisonnement.

SAUCÉ, ÉE, *p. p.* de saucer. || Famil. Mouillé jusqu'aux os. || Médaille saucée, médaille de cuivre qui a été argentée ou couverte d'une feuille d'étain.

SAUCER, *v. a.* Tremper dans la sauce. Saucer son pain. || Par extens. Tremper dans un liquide quelconque. Saucer des branches dans de l'eau. || Il a été saucé dans la boue, dans le ruisseau, dans la rivière, il est tombé dans la boue, dans la rivière, il a été traîné dans le ruisseau, et fig. on l'a traité avec mépris, avec insulte. || Fig. et pop. Saucer quelqu'un, le gronder, le réprimander fortement. || Se saucer, *v. r.* Se tremper dans l'eau.

SAUCIÈRE, *s. f.* Vase dans lequel on sert des sauces.

SAUCISSE (lat. *salsicia*), *s. f.* Boyau de porc rempli de viande crue, hachée et assaisonnée. || Fig. et popul. Ne pas attacher ses chiens avec des saucisses, être très-serré dans ses dépenses. || Il s'est dit pour saucisson. || Il se dit pour saucisson, terme d'artillerie.

SAUCISSON (*saucisse*), *s. m.* Sorte de grosse saucisse de très-haut goût. Saucisson de Lyon. || T. d'artificier. Grosse fusée. || Longue charge de poudre mise en rouleau dans de la toile goudronnée, qu'on attache à une fusée lente qui sert d'amorce pour faire jouer une mine.

SAUF, AUVE (lat. *salvus*), *adj.* Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. L'honneur est sauf. Avoir la vie sauve. || Il se joint souvent à sain : sain et sauf. || SAUF, *prép.* Sans blesser, sans porter atteinte à. Sauf le respect que je vous dois. || Sauf votre respect, sauf respect, se disent quelquefois pour adoucir, pour excuser des paroles trop hardies ou trop libres. || Sans préjudice, avec réserve de. Vous devez payer cette somme, sauf votre recours contre qui de droit. || T. de palais. Sauf l'appel, sans préjudice de l'appel. || T. de finance. Sauf erreur de calcul, sauf erreur ou omission, sans préjudice du droit de revenir à compte, s'il y a erreur dans le calcul. || Hormis, excepté. Il lui a légué tout son bien, sauf une terre. || SAUF À, *loc. prép.* À la réserve de, quitte à. Faites vite, sauf à corriger plus tard. || Sauf à... de. Sauf à vous d'admettre ou rejeter mon opinion, J. J ROUSS. || SAUF QUE, *loc. conj.* avec l'indicatif, hormis que. Tout se passa bien, sauf qu'un moment on s'égara. || On trouve quelquefois sauf que, avec le subjonctif, pour à moins que; cela est mauvais.

SAUF-CONDUIT, *s. m.* Permis d'aller en quelque endroit, d'y séjourner, d'en revenir, sans crainte d'être arrêté. || Sauvegarde temporaire accordée par les magistrats aux débiteurs exposés à la contrainte par corps. || Permission qu'un officier donne, en temps de guerre, de passer sur le terrain que sa troupe occupe. || T. de mar. Lettre en forme de laisser-passer délivrée à un bâtiment de nation ennemie. || *Au pl.* Des sauf-conduits.

SAUGE (lat. *salvia*), *s. f.* Nom d'un genre de la famille des labiées. Sauge sauvage ou des prés. Sauge en arbre. Sauge amère ou sauge des bois. || Poire de sauge. fruit du sauger, sorte de poire dont on fait du cidre.

* **SAUGER** (*sauge*), *s. m.* Sorte de poirier sauvage.

SAUGRENU, UE (*sel* et *grenu*), *adj.* Famil. Absurde, ridicule. Question saugrenue.

* **SAULAIE** (sô-lé. *Saule*), *s. f.* Lieu planté de saules.

SAULE (anc. h. all. *salaha*), *s. m.* Nom d'un genre de la famille des salicinées. || Arbre qui croît ordinairement dans les prés et le long des ruisseaux. || Saule pleureur, espèce de saule dont les branches sont pendantes.

SAUMÂTRE (ital. *salmastro*), *adj.* Qui a un goût approchant de celui de l'eau de mer. Eau saumâtre. || Goût saumâtre, saveur qui ressemble au goût de l'eau de mer.

SAUMON (lat. *salmo*), *s. m.* Poisson de mer qui remonte les rivières, et dont la chair est rouge. || Genre de poissons malacoptérygiens dont toutes les espèces sont alimentaires. || Saumon se dit de la nuance rouge du saumon. Rouge saumon. Étoffe saumon. || Masse de métal et particulièrement de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte.

SAUMONÉ, ÉE, *adj.* Il se dit de certains poissons et particulièrement des truites qui ont la chair rouge.

SAUMONEAU (dim. de *saumon*), *s. m.* Petit saumon.

SAUMURE (lat *sal* et *muria*), *s. f.* Liqueur formée de sel fondu et du suc de la chose salée. || Il se dit aussi d'une eau qu'on a saturée de sel. || Eau saturée de sel qu'on fait évaporer pour obtenir du sel dans les salines.

* **SAUMURÉ, ÉE,** *adj.* Qui a séjourné dans la saumure.

SAUNAGE (*sauner*), *s. m.* Action de faire du sel, || Débit, trafic de sel. || Faux-saunage, contrebande qui se faisait sur le sel en France, de province en province.

SAUNER (lat. *salinare*), *v. n.* Produire du sel. || Se déposer en sel. || *V. a.* Mettre en production de sel. Sauner des marais salants.

SAUNERIE, *s. f.* Le lieu, les bâtiments, les puits, les fontaines et les instruments propres à la fabrique du sel.

SAUNIER (lat. *salinarius*), *s. m.* Ouvrier qui fait le sel. || Colon partiaire cultivant les marais salants. || Celui qui débite, qui vend le sel. || Celui qui transporte du sel pour en trafiquer dans les campagnes. || Faux-saunier, celui qui faisait la contrebande du sel.

SAUNIÈRE (voy. *saunier*), *s. f.* Vaisseau, coffre, souvent pendu à la cheminée, où l'on conserve le sel. || Composition d'argile et de sel que l'on place dans les parcs à cerfs, daims et chevreuils.

SAUPIQUET (*sel* et *piquet*, pointe), *s. m.* Sauce piquante, ragoût qui excite l'appétit.

SAUPOUDRÉ, ÉE, *p. p.* de saupoudrer.

SAUPOUDRER (*sel* et *poudrer*), *v. a.* Poudrer de sel || Fig. et famil. Saupoudrer une critique de quelques éloges. || Par extens. Poudrer de farine, ou de poivre, ou de sucre, ou de toute autre poudre. || En horticulture, couvrir légèrement de fumier.

SAUR, *adj. m.* Voy. SAURE.

SAURAGE (*saure*), *s. m.* T. de fauconnerie. Première année d'un oiseau avant qu'il ait mué.

SAURE (néerlandais *soor*, sec), *adj.* D'une couleur jaune qui tire sur le brun ; ne se dit guère qu'en parlant des chevaux. Un cheval saure. || Hareng saure ou saur, le hareng salé, séché à la fumée. || On dit aussi hareng sauret. || Un homme, une femme maigre comme un hareng saur, très-maigre. || En fauconnerie, oiseau saure, celui qui, étant dans sa première année, n'a point perdu son premier pennage, qui est roux.

SAURÉ, ÉE, *p. p.* de saurer.

SAURER (*saure*), *v. a.* Faire sécher à la fumée. Saurer des harengs.

SAURET, *adj.* Le même que saure, dont il est un diminutif. Maigre comme un hareng sauret, très-maigre.

SAURIENS (*σαύρα*), *s. m. pl.* En hist. nat. Deuxième ordre des reptiles, qui comprend le lézard, le crocodile.

SAUSSAIE (sô-sè. Lat. *salicetum*), *s. f.* Lieu planté de saules.

SAUT (sô. Lat. *saltus*), *s. m.* Action de sauter. || Franchir un fossé de plein saut, sauter d'un bord à l'autre. || En un saut, en trois sauts, en une course très-rapide. || Par extens. Ne faire qu'un saut d'un endroit à un au-

tre, se rendre d'un endroit en un autre avec une extrême promptitude. || Fig. N'aller que par sauts et par bonds, parler avec une vivacité précipitée, sans ordre, ou agir avec précipitation, sans réflexion. || Fig. et famil. Faire un grand saut, aller s'établir dans un endroit très-éloigné de celui où l'on était; et aussi, d'un emploi petit ou médiocre, parvenir tout d'un coup à un emploi important. || Espèce de pas de ballet. || Saut périlleux, celui qu'exécutent les danseurs de corde quand leur corps fait un tour entier en l'air. || Par extens. Saut périlleux, chute périlleuse, et fig. et famil. résolution, action hasardée. || Saut de carpe, certain saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. || Saut de mouton, jeu d'adolescents, où, après avoir pris son élan, en appuyant les mains sur les épaules d'un camarade, on saute par-dessus sa tête qu'il a baissée d'avance. || Chute d'un haut lieu comparée à un saut. || Faire le saut en l'air, être pendu. || Fig. et famil. Faire ou franchir le saut, prendre une résolution qui coûte, où il y a de la difficulté, du péril; et aussi succomber. || Fig. Faire faire le saut à quelqu'un, lui faire perdre son emploi. || Au saut du lit, au moment qu'on se lève. || En mus. Passage d'un son à un autre par degrés disjoints. || Fig. Interruption dans la marche continue et graduelle des phénomènes. Le grand principe de Leibnitz était que les changements ne se font point brusquement et par sauts, FONTEN. || Saut dans le raisonnement, espèce de sophisme qui consiste à sous-entendre une des prémisses, quand cette prémisse est fort contestable. || Chute d'eau, au courant d'une rivière. Le saut du Niagara. || Saut de moulin, chute d'eau qui fait aller un moulin. || Saut de loup, fossé assez large qu'on creuse au bout des allées d'un parc pour les fermer sans ôter la vue de la campagne. || DE PLEIN SAUT, *loc. adv.* Tout à coup, sans intermédiaire. || Brusquement.

* **SAUTANT, ANTE,** *adj.* En blas. Se dit du bouc et de la chèvre, lorsqu'ils sont représentés debout.

SAUTE (voy. *sauter*), *s. f.* T. de mar. employé seulement dans la locution : Saute de vent, déplacement inattendu du vent, qui, de la direction dans laquelle il était établi, passe subitement dans une autre.

SAUTÉ, ÉE, *p. p.* de sauter. || T. de cuisine. Rognons sautés au vin de Champagne. || *S. m.* Un sauté, manière de cuire les viandes tendres telles que lapin, veau, etc.

* **SAUTE-EN-BARQUE,** *s. m.* Grosse veste à l'usage des canotiers de la Seine. || Petit manteau à manches assez court pour femmes. || *Au pl.* Des saute-en-barque.

SAUTELLE (*sauter*), *s. f.* Sarment que l'on couche en terre pour garnir une place vide; elle diffère du provin en ce qu'elle résulte du marcottage d'un seul sarment.

SAUTER (lat. *saltare*), *v. n.* S'élever de terre avec effort, faire un saut. Sauter à cloche-pied, à pieds joints. Sauter de joie. || Fig. Le cœur sautant de joie, RÉGNIER. || Sauter en selle, monter sur un cheval sans mettre le pied à l'étrier. || Sauter à bas de son lit, descendre de dessus son lit avec vivacité. || Fig. Sauter par-dessus quelque objet, ne pas s'embarrasser des obstacles. || Fig. Sauter à pieds joints par-dessus une chose, voy. JOINT. || Fig. Sauter au plancher, s'impatienter, s'irriter. || Sauter aux nues, voy. NUE. || Fig. Reculer pour mieux sauter, voy. RECULER. || T. d'escrime. Se dit des personnes qui, dans le développement, levant le pied trop haut, décrivent un cercle et non une ligne droite. || S'élancer d'un lieu à un autre. Sauter par la fenêtre, sur le rivage, etc. || Famil. Faire sauter quelqu'un par la fenêtre, le jeter par la fenêtre. || T. de mar. Sauter à l'abordage, passer sur un bâtiment ennemi pour s'y battre corps à corps. || Fig. et famil. Sauter de branche en branche, passer brusquement et sans liaison d'un sujet à un autre. || S'élancer vivement pour saisir quelqu'un ou quelque chose. Sauter à la gorge, au visage de quelqu'un. || Sauter au cou de quelqu'un, l'embrasser avec empressement. || Sauter aux yeux de quelqu'un, se jeter sur lui pour le battre. || Fig. Sauter aux yeux, frapper la vue tout d'un coup et sans peine, et aussi être manifeste, évident. || Il se dit des choses qui éprouvent un mouvement comparé à un saut. Le bouchon sauta en l'air. || Faire sauter un œil hors de la tête, porter un coup qui fait sortir l'œil hors de la tête. || Faire sauter la tête à quelqu'un, le décapiter. || Au jeu de billard, faire sauter une bille, la faire tomber, en jouant, hors de la table du billard. || Faire sauter la coupe, voy. COUPE. || Fig. et famil. Faire sauter les bouteilles, boire beaucoup. || T. de mar. Faire une saute. Les vents ayant sauté à l'est-sud-est. || Faire sauter, communiquer un mouvement en haut, comparé à un saut. || Fig. et famil. Faire sauter quelqu'un, lui faire perdre son emploi, et aussi s'en débarrasser. || Faire sauter la charge, la terre de quelqu'un, le forcer à la vendre par voie de justice. || Voler en éclats, faire explosion. La poudrière a sauté. || Se faire sauter, provoquer une explosion qui tue, et particulièrement faire sauter son vaisseau. || Faire sauter la cervelle à quelqu'un, lui casser la tête d'un coup de pistolet. || Se déplacer rapidement, passer brusquement d'un lieu à un autre. || Aller rapidement d'un endroit d'un livre, d'un discours à un autre. || Passer subitement d'une chose à une autre qui est toute différente. Sauter d'un sujet à un autre, de sujet en sujet, etc. || En mus. Passer brusquement d'un ton, d'une clef à une autre, d'une partie à une autre. || Sauter d'une octave, octavier. || Parvenir à une place élevée sans passer par les degrés intermédiaires. Il a sauté du grade de capitaine à celui de colonel. Cet écolier a sauté de la troisième en rhétorique. || Fig. Être dépensé, être perdu. || Faire sauter, dépenser en prodigue. || Aux jeux de hasard, faire sauter la banque, gagner tout l'argent du banquier.

SAUTER, *v. a.* Franchir. Sauter un fossé. || Fig. et famil. Sauter le pas, le fossé, prendre une résolution extrême, hasardeuse. || Fig. Sauter le bâton, voy. BÂTON. || Fig. Omettre, passer quelque chose en lisant ou en copiant. Sauter un nom. Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin, BOIL. || Famil. Faire sauter. Sauter un enfant au maillot. || T. de cuisine. Sauter ou faire sauter, mettre dans une casserole plate à grand feu pour faire cuire rapidement une viande tendre. Sauter un lapin.

SAUTEREAU (*sauter*), *s. m.* Petit morceau de bois qui remue et fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette, par le moyen d'un petit bout de plume.

SAUTERELLE (*sauter*), *s. f.* Insecte ailé, du genre locuste, qui s'avance en sautant. || Abusivement, le criquet.

* **SAUTERIE,** *s. f.* Action de sauter, petits sauts répétés. || Famil. Petite soirée dansante, sans apprêt et sans façon.

* **SAUTERNE,** *s. m.* Vin blanc renommé du Bordelais.

* **SAUTE-RUISSEAU,** *s. m.* Petit clerc chargé des courses dans une étude. || *Au pl.* Des saute-ruisseau.

SAUTEUR, EUSE (*sauter*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui saute, dont la profession est de faire des sauts et des tours de force. || Fig. et famil. Un homme sans consistance, sans caractère. || Cheval de manége dressé à sauter, et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. || *S. f.* Sauteuse, nom d'une sorte de danse, d'une sorte de valse. || *Adj.* Se dit des animaux dont la progression s'effectue par sauts.

SAUTILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui sautille, qui ne fait que sautiller. Des enfants sautillants. || Fig. Ce discours n'a rien de pesant ni de sautillant, D'OLIVET.

SAUTILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de sautiller.

SAUTILLER (*ll* mouillées. Fréquentatif de *sauter*), *v. n.* Faire de petits sauts; s'avancer par petits bonds. || Par extens. Mon cœur sautille. || Fig. Avoir dans le style une manière comparée au sautillement. || Fig. Changer brusquement de sujet en parlant ou en écrivant. Sautiller d'une matière à une autre.

SAUTOIR (b. lat. *saltatoria*), *s. m.* Anciennement, pièce du harnais du chevalier, qui lui servait d'étrier pour sauter sur son cheval. || Aujourd'hui, la figure que présentent deux ou plusieurs objets disposés de manière à imiter une croix de Saint-André (X). || On ne l'emploie guère que dans la locution adverbiale : En sautoir. || Porter un ordre en sautoir, en porter le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. || Par extens. Porter quelque chose en sautoir, le porter sur le dos à l'aide d'une ou de deux bretelles passant sur la poitrine. || En blas. Pièce honorable formée de la bande et de la barre, en forme de croix de Saint-André. || Petite pointe d'étoffe que les femmes portent autour du cou, en nouant les deux bouts sur la poitrine.

SAUVAGE (lat. *silvaticus*), *adj*. Se dit des animaux qui vivent dans les bois, dans les déserts. Les cerfs, les daims sont des animaux sauvages. || Qui n'est pas apprivoisé, par opposition à domestique. Un chat sauvage. || Il se dit des hommes qui vivent en petites sociétés, dans des huttes. L'homme sauvage ne sait que combattre et chasser, BUFF. || Par extens. Se dit des lieux incultes et inhabités. Un site sauvage. || Fig. Qui se plaît à vivre seul, qui évite la fréquentation du monde. || Qui a quelque chose de rude, de farouche. Le duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, VOLT. || Une façon de parler sauvage, un procédé sauvage, une manière de parler ou d'agir rude, contre l'usage. || Cruel, barbare. Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage, RAC. || Rigoureux outre mesure. Des propositions sauvages. || En parlant des plantes, des fruits, qui vient sans culture. Pommier sauvage. || Chicorée sauvage, voy. CHICORÉE. || Goût sauvage, goût âpre. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui appartient aux populations sauvages. Les sauvages de l'Amérique. || Fig. Celui, celle qui évite la fréquentation du monde.

SAUVAGEON, *s. m.* Arbre venu spontanément, dans les bois, dans les haies, de pepins ou de noyaux de fruits sauvages, et dont les fruits ont trop d'âpreté pour être bons à manger. || T. de jardinage. Tout arbre qui n'a pas été greffé, et qui peut servir de sujet pour la greffe.

SAUVAGERIE, *s. f.* Fig. Humeur, manières sauvages.

* **SAUVAGESSE**, *s. f.* S'est dit par plaisanterie pour femme sauvage. || Femme sans culture, sans monde.

SAUVAGIN, INE, *adj*. Il se dit du goût, de l'odeur de quelques oiseaux de mer, d'étang ou de marais. Goût sauvagin. || *Subst.* Sentir le sauvagin.

SAUVAGINE, *s. f.* Se dit collectivement des oiseaux de mer, d'étang ou de marais, qui ont le goût sauvagin. || Il se dit aussi de l'odeur, du goût de ces oiseaux. Un goût de sauvagine, BUFF.

SAUVÉ, ÉE, *p. p.* de sauver. || Rendu éternellement heureux dans le ciel. || *Subst.* Vous êtes tenté d'incrédulité à la vue du petit nombre des sauvés, BOSS.

SAUVEGARDE (*sauf* et *garde*), *s. f.* Protection accordée par une autorité quelconque. || La garde, le détachement qu'un chef militaire envoie dans un lieu pour le garantir du pillage. || Titre ou écrit par lequel une sauvegarde est accordée. || Fig. Ce qui sert de garantie ou de défense contre un danger. || T. de mar. Tout cordage destiné à empêcher qu'on ne tombe à la mer. || T. de relieur. Bande de papier blanc qu'on plie en deux et qu'on coud avant la garde du commencement, et après la garde de la fin de chaque volume.

* **SAUVEGARDER**, *v. a.* Néolog. Défendre, protéger, mettre comme sous une sauvegarde.

SAUVER (lat. *salvare*), *v. a.* Tirer hors de péril, mettre en sûreté, avec un nom de personne ou un objet personnifié pour régime direct. Sauvez-moi du danger. Sauver son pays. || Être cause de salut, en parlant d'une chose qui sauve. L'opération sauva le patient. || Préserver. Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds, CORN. || Procurer le salut éternel. Sauver son âme. || Empêcher d'être perdu. Sauver des naufragés, des marchandises. || Fig. Vouloir sauver la chèvre et le chou, voy. CHÈVRE. || Sauver une chose à quelqu'un, faire qu'il ne la subisse pas. Sauvez-moi cette honte, CORN. || Conserver intact. Sauvez l'honneur. || Justifier. Quelque excuse qu'on allègue, on ne peut sauver cette action. || Pallier, masquer ce qu'il y a de défectueux. Ces hardiesses en poésie, lorsqu'elles sont bien sauvées, font un effet très-brillant, CHATEAUBR. || Sauver une contradiction, concilier deux passages, deux propositions contraires. || En mus. Sauver une dissonance, voy. DISSONANCE. || Fig. Sauver les apparences, ne rien laisser paraître au dehors qui puisse blesser ou scandaliser. || Famil. Sauver le premier coup d'œil, ne pas laisser paraître l'étonnement, l'impression désagréable que cause la première vue d'une personne laide ou mal faite. || Il faut sauver le premier coup d'œil, se dit d'une personne qui ne plaît pas au premier aspect, mais qui plaira quand on l'aura vue davantage. || Se sauver, *v. r.* Se mettre en sûreté, à l'abri. Se sauver d'un péril. || Se préserver. Ils se sauvent tout ensemble de la folie et de l'erreur, PASC. || Faire son salut éternel. || Se tirer d'embarras. || S'échapper. Se sauver de prison. || Fig. et famil. Se sauver à travers les broussailles, se sauver par les vignes, par les marais, se tirer d'embarras comme on peut. || Prendre la fuite. || Elliptiq. Sauve qui peut, c'est-à-dire se tire du péril qui pourra. || *Subst.* Ce fut un sauve-qui-peut général (avec traits d'union). || Famil. Se sauver, se retirer promptement. || Se réfugier en un lieu, y chercher un asile. || Se dédommager. Un marchand qui vend à bas prix, se sauve sur la quantité.

SAUVETAGE, *s. m.* T. de mar. Action de retirer des flots les débris d'un naufrage. || Action de sauver des hommes tombés à la mer. || Action de retirer de l'eau les personnes en danger de se noyer dans les lacs, les rivières, etc. || Bouée de sauvetage, voy. BOUÉE.

SAUVETÉ, *s. f.* T. vieilli. État d'une personne ou d'une chose mise hors de péril. Il est en lieu de sauveté.

* **SAUVETEUR**, *s. m.* Celui qui prend part à un sauvetage. || Embarcation, appareil ou moyen quelconque de sauvetage. || *Adj.* Bateau sauveteur.

SAUVEUR (lat. *salvator*), *s. m.* Celui qui sauve. Être le sauveur de son pays. || Il se dit aussi des choses. Ce remède a été mon sauveur. || *Adj.* Un dieu sauveur. || T. de mar. Se dit de ceux qui ont sauvé ou repêché des marchandises. || Par excellence, le Sauveur (avec une majuscule), Jésus-Christ.

SAUVE-VIE (*sauver* et *vie*), *s. f.* Espèce de petite fougère, dite aussi rue des murailles. || *Au pl.* Des sauve-vie.

SAVAMMENT, *adv.* D'une manière savante. Question savamment traitée. || Parler savamment d'une chose, en parler avec connaissance.

SAVANE (esp. *savana*, du lat. *sabanum*), *s. f.* Nom, dans les Antilles, la Guyane et ailleurs, des prairies et des plaines qui produisent de l'herbe pour la nourriture des bestiaux. || Au Canada, forêt d'arbres résineux.

SAVANT, ANTE (p. prés. de *savoir*), *adj.* Qui sait beaucoup, qui est versé dans les matières soit d'érudition, soit de science. Il est savant en histoire. Les sociétés savantes. || Fig. Une ignorance savante qui se connaît, PASC. || Où il y a soit de la science, soit de l'érudition. De savants travaux. Des recherches savantes. || Armes savantes, l'artillerie et le génie. || Langues savantes, les langues anciennes et celles qui ne sont connues que d'un petit nombre de personnes, le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe, le sanscrit, etc. || Bien instruit, bien informé de quelque chose. Me voici bien savant sur ce chapitre, PASC. || Qui a de l'habileté en quelque chose. Le plus savant s'y trompe, ROTROU. || Savant à, même sens. Plus enclin à blâmer que savant à bien faire, BOIL. || Savant en ou dans, qui est habile en, versé en. Que les douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile! BOSS. Accoutumée au meurtre et savante en poison, CORN. || Chien savant; chien dressé à certains exercices. || Où il y a de l'art, de l'habileté. L'organisation savante d'une machine. Une main savante. || *S. m.* et *f.* Personne versée soit dans l'érudition, soit dans les sciences. || Savant en us, savant qui a une teinte de pédantisme, à cause que, anciennement, les érudits latinisaient leurs noms et leur donnaient la finale *us*. || Demi-savant, homme dont les connaissances sont superficielles.

SAVANTAS (sa-van-tâ) ou plus souvent aujourd'hui **SAVANTASSE**, *s. m.* Celui qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus.

* **SAVANTISSIME** (superlatif à forme latine), *adj.* Très-savant ; se dit par plaisanterie.

SAVATE (esp. *zapata*), *s. f.* Vieux soulier fort usé. || Famil. Traîner la savate, être dans le vagabondage, dans l'indigence. || Soulier neuf ou vieux dont le quartier est rabattu. Mettre ses souliers en savate. || Jeu de la savate, jeu d'écoliers. || Battre la savate, sorte de jeu ou d'exercice pour se réchauffer quand il fait froid ; on dit plutôt battre la semelle. || Popul. Espèce de gymnastique qui a pour objet de passer la jambe à celui qu'on attaque ou par qui on est attaqué, et de lui faire perdre l'équilibre. || Sorte de manière de se battre à coups de pied. || Correction militaire appliquée par les soldats entre eux pour certains délits non justiciables d'un conseil de guerre.

SAVATERIE, *s. f.* Lieu où l'on vend de vieux souliers.

SAVETÉ, ÉE, *p. p.* de saveter.

SAVETER (*savate*), *v. a.* Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement.

SAVETIER (*savate*), *s. m.* Ouvrier qui raccommode de vieux souliers. || Fig. et popul. Un mauvais ouvrier. || Marchand de vieux souliers.

SAVEUR (lat. *sapor*), *s. f.* Qualité qui est perçue par le sens du goût. La saveur du pain. || Cela n'a ni goût ni saveur, se dit d'un mets insipide, et fig. d'une composition littéraire dépourvue de charme et d'agrément.

SAVOIR (lat. *sapere*), *v. a.* Avoir connaissance de. Savoir l'avenir. || Il ne sait rien de rien, il n'est pas averti de ce qui se passe. || Famil. Il ne sait ce qu'il veut, se dit d'un homme indécis. || Il en sait bien long, il en sait beaucoup, il a beaucoup de finesse, d'adresse. || Il en sait plus d'un, il en sait plus d'une, il a plus d'un tour d'habileté à sa disposition. || Qui vous savez, que vous savez, se dit quand on ne veut pas nommer la personne ou la chose à une personne qui la connaît bien. L'homme que vous savez. || Famil. Je sais ce que je sais, se dit quand on ne veut pas s'expliquer. || Savoir une personne ou une chose, savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée. Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre, Mol. On m'a dit que tu savais des carrosses à vendre, Dancourt. || Savoir avec un participe ou un adjectif, savoir que la qualité indiquée par le participe ou l'adjectif est dans l'être auquel ils se rapportent. Je ne vous savais pas malade. || Ne savoir qu'une chose, être uniquement préoccupé d'une chose. || Je ne sais qui, et *subst.* un je ne sais qui, un homme peu connu ou peu considéré. || Je ne sais quoi, quelque chose que l'on ne connaît pas. || Par extens. Je ne sais quoi, quelque chose d'indéfinissable, en parlant d'une qualité ou d'un sentiment. Je ne sais quoi pourtant dans mon cœur en murmure, Corn. || *Subst.* Ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus, Boss. || On dit dans un sens analogue : Je ne sais quel. Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte, Corn. || Famil. Je suis tout je ne sais comment, j'éprouve un malaise que je ne puis définir. || Par manière de doute et d'interrogation : Que savez-vous? qu'en savez-vous? que sais-je? etc. || Savez-vous, savez-vous bien, c'est-à-dire ne vous y trompez pas. || Dieu sait! Dieu sait comme! locution familière et elliptique dont on se sert pour donner une grande idée de quelque chose. || Elliptiq. avec la négation et le subjonctif. Je ne sache personne qui, etc. Je ne sache rien au monde qui ne soit le monument de quelque sottise des hommes, Fonten. || Que je sache, locution dont on se sert à la fin d'une phrase pour indiquer que, si un fait est autrement qu'on ne le dit, on l'ignore. Est-il venu quelqu'un, que vous sachiez? || Savoir gré, voy. gré. || Posséder une science, un art, un métier. Savoir la grammaire, le latin, etc. || Ne savoir ni A ni B, être fort ignorant. || Il en sait trop, c'est un homme trop habile, dont on doit se défier. || Savoir bien le monde, ou savoir bien son monde, savoir bien la manière de vivre dans la société. || Savoir, suivi d'un infinitif, être habile, être accoutumé à faire quelque chose. Savoir jouer du violon. Il sait plaire. || Savoir vivre, savoir se conduire dans le commerce du monde. || Ne pas hésiter à. Il faut savoir faire un sacrifice. || Savoir à l'impératif et suivi d'un infinitif ne fait que renforcer l'impératif. Sachons nous taire, c'est-à-dire taisons-nous. || Parvenir à, réussir à, avoir la force, le moyen de. Je saurai bien me défendre. || Au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, il s'emploie pour pouvoir. Ils ne sauraient servir, mais ils peuvent vous nuire, Mol. || Être informé de quelque chose, apprendre. Sachez que ma fille se marie. || Avoir dans la mémoire. Il sait sa leçon, son rôle, etc. || Fig. Savoir quelqu'un par cœur ou absol. le savoir, connaître parfaitement son caractère, ses habitudes. || Absol. Avoir l'esprit orné, rempli de connaissances. N'est-ce pas savoir beaucoup que de savoir qu'on ne sait rien? Fén. || Faire savoir, instruire, informer quelqu'un. || Savoir faisons, formule de chancellerie et de palais. || Faire à savoir, voy. faire. || C'est à savoir, ou à savoir, et, plus ordinairement, savoir, locutions qui servent à spécifier ce dont il s'agit. Son revenu a plusieurs sources, à savoir sa place, le produit de sa terre, etc. || On s'en sert aussi pour marquer du doute. Il part bien tard, c'est à savoir s'il arrivera à temps. || Se savoir, *v. r.* Être su. Tout se sait tôt ou tard. || Se connaître soi-même. || Prov. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait, si la jeunesse avait de l'expérience, si la vieillesse avait de la force.

SAVOIR, *s. m.* Usité seulement au singulier. Connaissance acquise par l'étude, par l'expérience. Laissez dire les sots : le savoir a son prix, La Font. || Demi-savoir, savoir incomplet en étendue ou en profondeur.

SAVOIR-FAIRE, *s. m.* Habileté dans un art quelconque. || Habileté à faire réussir ce qu'on a entrepris. Pour gagner du bien, le savoir-faire vaut mieux que le savoir, Beaumarch.

SAVOIR-VIVRE, *s. m.* Habileté à conduire sa vie. || Connaissance des usages du monde, et des égards de politesse que les hommes se doivent en société.

* **SAVOISIEN, ENNE** (*Savoie*), *adj.* Qui appartient à la Savoie. || Les Savoisiens, les habitants de la Savoie.

SAVON (lat. *sapo*), *s. m.* Composition résultant de l'action de la potasse ou de la soude sur les corps gras, et servant à blanchir, à nettoyer. || Savon blanc, savon préparé avec l'huile d'olive et la soude artificielle pure. || Savon marbré, savon renfermant un savon à base de fer disposé par couches dans la pâte, qui est blanche ; c'est ce savon qui sert aux usages domestiques. || Savon vert ou noir, savon mou. || Savonnage. || Fig. et popul. Donner un savon à quelqu'un, le réprimander fortement.

SAVONNAGE, *s. m.* Nettoiement, blanchissage au moyen du savon. Faire un savonnage.

SAVONNÉ, ÉE, *p. p.* de savonner.

SAVONNER, *v. a.* Nettoyer, blanchir avec du savon. || Savonner quelqu'un, lui frotter le menton de savon pour le raser. || Fig. et popul. Réprimander vivement. || Se savonner, *v. r.* En parlant des tissus, supporter le savonnage. Cette dentelle se savonne.

SAVONNERIE, *s. f.* Lieu où l'on fait le savon. || La Savonnerie, manufacture à Chaillot, dans Paris, où l'on fabriquait autrefois des ouvrages de tapisserie veloutés, et des tapis façon de Perse, qui se font aujourd'hui aux Gobelins, et qu'on nomme toujours tapis de la Savonnerie.

SAVONNETTE (dim. de *savon*), *s. f.* Petite boule de savon préparé pour rendre la barbe plus tendre au rasoir. || Fig. Savonnette à vilain, charge qu'on achetait pour s'anoblir. || Savonnette à barbe, voy. blaireau.

SAVONNEUX, EUSE, *adj.* Qui tient de la qualité du savon. Quelques eaux minérales sont savonneuses. || Terre savonneuse, terre argileuse, fine et douce au toucher, telle que la terre à foulon. || *Subst.* Les savonneux, les préparations médicinales où entre du savon.

SAVONNIER, *s. m.* Fabricant de savon. || Savonnier des Antilles, arbre dont le bois, la racine et les fruits sont imprégnés d'un principe amer qui communique à l'eau la propriété de produire un effet analogue à celui du savon.

SAVOURÉ, ÉE, *p. p.* de savourer.

SAVOUREMENT, *s. m.* Action de savourer. Le savourement des viandes.

SAVOURER (lat. *saporare*), *v. a.* Goûter avec attention et avec plaisir. Savourez ce vin. || Absol. Il aime à savourer. || Fig. Jouir d'une chose avec délices. || Par antiphrase, se dit des choses douloureuses. À qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort, J. J. Rouss.

SAVOURET (sa-vou-rè. *Savourer*), *s. m.* Gros os de bœuf ou de porc salé qu'on met dans le pot pour donner du goût au bouillon.

SAVOUREUSEMENT, *adv.* En savourant, d'une façon savoureuse. Boire, manger savoureusement.

SAVOUREUX, EUSE, *adj.* Qui a une bonne, une agréable saveur. Du pain, des fruits savoureux. || Fig. Le savoureux plaisir de t'y persécuter, Boil.

* **SAVOYARD, ARDE** (*Savoie*), *s. m.* et *f.* Habitant, habitante de la Savoie.

* **SAX**, *s. m.* Nom d'un facteur belge qui a inventé plusieurs instruments à vent dont la famille s'appelle les Sax ; tels que le saxhorn, le saxotromba, le saxtuba, etc.

SAXATILE (lat. *saxatilis*), *adj.* En hist. nat. Se dit des plantes qui croissent dans des terrains arides et pierreux, ou sur des rochers. || *S. f. pl.* Les saxatiles. || Il se dit des poissons qui vivent parmi les roches.

* **SAXICOLE** (lat. *saxum* et *colere*), *adj.* En hist. nat. Qui habite les rochers. || *S. f.* Genre d'oiseaux insectivores appelés motteux par certains auteurs.

SAXIFRAGE (lat. *saxifraga*), *adj*. Anc. t. de méd. Propre à dissoudre la pierre ; on dit aujourd'hui lithontriptique. || *S. f*. Genre de la famille des saxifragées. || Saxifrage, nom donné à une ombellifère, le *pimpinella saxifraga*. || Saxifrage maritime, le crithme maritime.

* **SAXOPHONE** (*Sax* et *φώνη*), *s. m*. Instrument à vent inventé par Sax.

* **SAYNÈTE** (sè-nè-t'. Esp. *sainete*), *s. f*. Petite pièce bouffonne du théâtre espagnol.

SAYON (sè-ion. *Saie*), *s. m*. Espèce de casaque ouverte, portée autrefois par les gens de guerre et par les paysans.

SBIRE (ital. *sbirro*), *s. m*. Nom des archers de police à Rome et dans différents pays. || Par extension et par mépris, homme chargé de l'exécution des sentences judiciaires et des mesures de police.

SCABELLON (lat. *scabellum*), *s. m*. En archit. Piédestal ou socle sur lequel on pose des bustes, des girandoles, etc. || Sorte d'ouvrage d'ébénisterie, escabeau.

SCABIEUSE (lat. *scabiosa*), *s. f*. Genre de plantes de la famille des dipsacées.

SCABIEUX, EUSE (lat. *scabiosus*), *adj*. Qui ressemble à la gale. Éruption scabieuse.

SCABREUX, EUSE (lat. *scabrosus*), *adj*. Sur quoi il est difficile de cheminer à cause des aspérités. Le chemin est un peu scabreux, quoiqu'il paraisse assez beau, Volt. || Fig. Rude et raboteux, en parlant d'un auteur. || Fig. Qui a des difficultés, du péril, qui embarrasse. Question scabreuse. || Difficile à dire ou à traiter décemment.

SCALDE (scandinave *skâld*, poëte), *s. m*. Nom que les anciens Scandinaves donnaient à leurs poëtes.

SCALÈNE (*σκαληνός*), *adj*. En géom. Triangle scalène, triangle dont les trois côtés sont inégaux. || En anat. Les muscles scalènes ou *subst*. les scalènes, muscles qui prennent leurs insertions aux apophyses transverses des vertèbres cervicales.

* **SCALPE** (anglais *scalp*, péricrâne), *s. m*. Peau du crâne que les sauvages de l'Amérique du Nord enlèvent par une incision circulaire aux ennemis abattus.

SCALPÉ, ÉE, *p. p*. de scalper.

SCALPEL (lat. *scalpellum*), *s. m*. Instrument à lame fixe, pointue, à un ou deux tranchants, dont on se sert pour les dissections anatomiques.

* **SCALPEMENT**, *s. m*. Action de scalper.

SCALPER (*scalpe*), *v. a*. En parlant des sauvages, arracher la peau du crâne à un ennemi.

* **SCAMASAXE**, *s. m*. Voyez scramasaxe.

SCAMMONÉE (lat. *scammonea*, de *σκαμμωνία*), *s. f*. Gomme-résine, très-purgative, employée en médecine.

SCANDALE (lat. *scandalum*, de *σκάνδαλον*), *s. m*. Dans l'Écriture sainte, ce qui est occasion d'errer, de tomber dans l'erreur ou dans le péché. Si votre main vous est un sujet de scandale, coupez-la, Saci. || Pierre de scandale, même sens, et fig. tout ce qui cause du scandale. || Occasion de chute que donne une mauvaise action, un discours corrupteur. Malheur à l'homme par qui le scandale arrive, Saci. || On dit de même : Être, devenir une occasion de scandale. || Par antiphrase, le scandale du bon exemple, le bon exemple que donne une personne au milieu de ses compagnons pervertis. || Répulsion, indignation que causent les actions, les discours, les personnes de mauvais exemple. Au grand scandale du monde. || Éclat fâcheux que cause une affaire de mauvais exemple. Causer du scandale. || Par exagération, c'est un scandale, il est indigne, honteux que. || En procédure ancienne, un amené sans scandale, un ordre du juge pour faire amener quelqu'un devant lui sans éclat.

SCANDALEUSEMENT, *adv*. D'une manière scandaleuse. Vivre scandaleusement.

SCANDALEUX, EUSE (lat. *scandalosus*), *adj*. Qui cause du scandale. Une vie scandaleuse. || Par exagération, cette nomination est scandaleuse. || *Subst*. Un scandaleux, un homme scandaleux.

SCANDALISÉ, ÉE, *p. p*. de scandaliser.

SCANDALISER (lat. *scandalizare*), *v. a*. Être une cause de chute, de péché. || Scandaliser Jésus-Christ, commettre un péché scandaleux. || Donner, exciter du scandale. Votre vie scandalise tout le monde. || Ressentir une irritation comparée à celle que cause un scandale. Cette indifférence scandalisa tous ceux qui la remarquèrent, J. J. Rouss. || Se scandaliser, *v. r*. Se rendre soi-même un objet de scandale. || Prendre du scandale, s'offenser. Une telle action ne saurait s'excuser, Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser, Mol.

SCANDÉ, ÉE, *p. p*. de scander.

SCANDER (lat. *scandere*), *v. a*. T. de versif. grecq et lat. Partager le vers en ses divers pieds, suivant les longues et les brèves, pour voir s'il est selon la règle. || Dans les langues modernes, reconnaître si un vers est bon, en en comptant les syllabes. || En mus. Exécuter un trait de manière à distinguer les temps de chaque mesure.

* **SCANDINAVE**, *s. m*. Nom donné aux populations de race germanique qui occupent le nord de l'Europe, Danois, Suédois, Norwégiens, Islandais. || Le scandinave, l'ensemble des langues parlées par ces peuples.

SCAPHANDRE (*σκάφη* et *ἀνήρ*), *s. m*. Corset garni de liége, au moyen duquel on se soutient sur l'eau, sans savoir nager. || Sorte d'appareil imperméable, à l'aide duquel un plongeur peut travailler sous l'eau.

* **SCAPHANDREUR** ou **SCAPHANDRIER**, *s. m*. Plongeur qui use du scaphandre.

* **SCAPIN**, *s. m*. Un des personnages de la comédie italienne, et qui est passé sur la scène française du XVII[e] siècle. || Fig. Fourbe, valet intrigant. || À la Scapin, avec une fourberie digne de Scapin. Un tour à la Scapin.

SCAPULAIRE (lat. *scapularium*), *s. m*. Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas par devant et par derrière, et que plusieurs religieux portent sur leurs habits. || Deux petits morceaux d'étoffe bénite attachés l'un à l'autre par deux rubans, et qu'on porte sur la poitrine à l'honneur de la sainte Vierge. || Fig. C'est là ma dévotion, c'est là mon scapulaire, Sév. || En chir. Large bande de toile divisée en deux chefs. || *Adj*. En anat. Qui appartient à l'épaule. Veine, artère scapulaire.

SCARABÉE (lat. *scarabeus*, de *σκάραβος*), *s. m*. Genre d'insectes à ailes membraneuses, recouvertes par des étuis cornés. || T. d'antiquité égyptienne. Pierre gravée qui porte l'empreinte du scarabée sacré.

SCARAMOUCHE (ital. *scaramuccio*), *s. m*. Personnage bouffon de l'ancienne comédie italienne habillé de noir de la tête aux pieds.

SCARE (lat. *scarus*, de *σκάρος*), *s. m*. Poisson de mer.

SCARIFICATEUR, *s. m*. En chir. Petite boîte de cuivre ou d'argent, dont une des faces est percée d'un certain nombre de fentes longitudinales, par lesquelles sortent tout à la fois, au moyen d'un ressort que l'on presse, autant de pointes de lancettes, qui font autant de scarifications. || Instrument aratoire, composé d'un bâti portant des socs de charrue, et propre à fendre et à diviser la surface de la terre pour l'ameublir.

SCARIFICATION (lat. *scarificatio*), *s. f*. Petite incision peu profonde faite avec un scarificateur, ou avec une lancette ou un bistouri.

SCARIFIÉ, ÉE, *p. p*. de scarifier. || Ventouses scarifiées, celles qu'on applique sur une partie où l'on a fait des scarifications.

SCARIFIER (lat. *scarificare*, de *σκαριφᾶσθαι*), *v. a*. En chir. Faire des scarifications. || En agriculture, scarifier, biner la terre avec le scarificateur.

SCARIOLE ou **SCAROLE**, *s. f*. Voy. escarole.

SCARLATINE (ital. *scarlattina*; voy. *écarlate*), *adj. f*. Qui est de couleur d'écarlate. || En méd. Fièvre scarlatine ou *subst*. la scarlatine, maladie générale et fébrile caractérisée par une éruption cutanée.

SCASON ou **SCAZON** (*σκάζων*), *s. m*. Dans la versification gréco-latine, espèce de vers ïambique trimètre, qui différait du véritable ïambique en ce qu'il prenait un spondée au sixième pied.

SCEAU (sô. Lat. *sigillum*), *s. m*. Grand cachet sur lequel sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un souverain, d'un État, d'un prince, d'un corps, d'une communauté, d'un seigneur, dont on fait des empreintes sur des lettres, des diplômes, des actes publics, etc. pour les rendre authentiques. || Dans l'ancienne monarchie, le grand sceau, celui qui servait à sceller les édits, les priviléges, grâces et patentes. || L'empreinte même faite par le sceau. || Absol. Les sceaux, ceux qu'on appose à tous les actes émanés directement de l'autorité souveraine. || Le garde des sceaux,

le chancelier ou ministre de la justice. || Les sceaux, fonction de chancelier. || Le sceau, l'action de sceller, le temps et le lieu où l'on scelle. Il y aura sceau tel jour. || Ces lettres de grâce ont passé au sceau, on les a scellées. || S'opposer au sceau, s'opposer à ce que des lettres soient scellées. || Les sept sceaux, les sceaux qui scellaient le livre décrit dans l'Apocalypse. || Fig. Ce qui ferme, scelle. || Fig. Ce qui donne une marque éminente, une perfection. Sur le front des mortels il [Dieu] mit son sceau divin, VOLT. || Le sceau de, le caractère éminent de. La trahison, le meurtre est le sceau du mensonge, VOLT. || Mettre le sceau à une chose, la consommer, la rendre entière. || Le sceau du génie, de la perfection, se dit des ouvrages que le génie seul a pu produire, où la perfection est portée à un très-haut degré. || Sceau de réprobation, sorte de note d'infamie qui fait qu'un homme est repoussé ou évité par les autres. || On dit dans le style soutenu : Marquer du sceau de sa colère, du sceau de sa vengeance. || Sous le sceau du secret, à condition que le secret en sera inviolablement gardé. Sous le sceau de la confession. || Anciennement, marque de fabrique. Les draps du sceau de Rouen. || En bot. Sceau de Salomon, *polygonatum vulgare*.

SCEL (sèl'), *s. m.* T. d'ancienne chancellerie. Sceau. Sous le scel du Châtelet de Paris. Le scel secret du roi.

SCÉLÉRAT, ATE (lat. *sceleratus*), *adj.* Coupable ou capable de grands crimes. || En parlant des choses, qui a le caractère des grands crimes. Une action scélérate. || *S. m.* et *f.* Un scélérat. Une scélérate. || Par plaisanterie. Adieu, l'aimable scélérat ; écrivez-moi donc de temps en temps, SÉV. || Scélérate, *s. f.* Espèce de renoncule.

SCÉLÉRATESSE, *s. f.* Méchanceté du scélérat. Des maximes de scélératesse. || Acte de scélérat.

SCÉLITE (sé-li-t'. Σκέλος), *s. f.* Pierre figurée imitant la forme d'une jambe humaine.

SCELLÉ, *s. m.* Sceau apposé à des serrures, à un cabinet, etc. par autorité de justice, pour empêcher de les ouvrir. Apposer, briser les scellés. || Bris de scellé, délit que l'on commet en brisant un scellé. || Acte scellé.

SCELLÉ, ÉE, *p. p.* de sceller.

SCELLEMENT, *s. m.* T. de maçonnerie. Action de sceller. || L'ouvrage qui en résulte. Un bon scellement. || Extrémité d'une pièce de bois ou de métal, qui, engagée dans un trou, y est retenue par du plâtre, du mortier, etc.

SCELLER (*scel*), *v. a.* Appliquer le sceau à une lettre de chancellerie. Sceller un édit. || Absol. Sceller en cire rouge. || Appliquer les scellés. || T. de maçonnerie. Fixer l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal dans un mur, dans la pierre ou dans le marbre, avec du plomb, du plâtre, du mortier, etc. Sceller un balcon. || Sceller un vase, une bouteille, les boucher avec une espèce de mastic. || En chim. Sceller hermétiquement un vaisseau de verre, en fermer le col en en faisant fondre les bords à la lampe d'émailleur. || Fig. Confirmer, affermir. Ils ont scellé de leur sang les vérités qu'ils ont annoncées, BOSS. || Se sceller, *v. r.* Être scellé.

SCELLEUR, *s. m.* Celui qui scelle, qui appose le sceau.

SCÈNE (lat. *scena*, de σκηνή), *s. f.* Partie du théâtre où jouent les acteurs. || Avant-scène, voy. ce mot à son rang. || Mettre un ouvrage en scène, régler la manière dont les acteurs doivent le représenter. || On dit en ce même sens : La mise en scène d'une pièce. || Mettre un personnage sur la scène, le représenter dans un ouvrage dramatique. || On dit de même : Mettre, transporter un événement, une action sur la scène. || Par extens. Mettre sur la scène, mettre en scène quelqu'un, lui faire jouer un rôle, lui donner une place dans une composition littéraire ou artistique. || En scène, sous les yeux du public en une représentation quelconque. || Être en scène, se dit d'un acteur qui n'oublie pas un seul moment le rôle qu'il joue. || Fig. Il est toujours en scène, se dit d'un homme qui a toujours un maintien apprêté, comme si un grand nombre de personnes avaient les yeux sur lui. || Fig. Paraître sur la scène, être nommé à un emploi qui attire les yeux ; commencer à prendre une part aux affaires publiques. || On dit dans le même sens : Occuper la scène, paraître, figurer, briller sur la scène du monde. || Décoration du théâtre. La scène représente un palais. La scène change à vue. || Fig. La scène change, un changement considérable survient dans une affaire, dans les affaires. || L'action même qui fait le sujet de la pièce qu'on représente. La scène est à Paris. || Fig. L'art dramatique. Racine a illustré la scène. || La scène tragique, la tragédie. La scène comique, la comédie. La scène lyrique, l'opéra. || La scène française, la littérature dramatique en France. || Partie d'un acte d'un poëme dramatique. || Ensemble d'objets qui s'offrent à la vue. Le pays offre une foule de scènes variées. || Fig. Il se dit de ce que l'on compare à la scène d'un théâtre. Un certain jardin devait être la scène de cette fête, HAMILTON. || Fig. Toute action qui offre quelque chose de remarquable, d'extraordinaire. Des scènes de plaisir. || Sorte d'esclandre. Il vous parle si haut que c'est une scène pour ceux qui passent, LA BRUY. || Il ne faut point donner de scène au public, il faut cacher au public des débats qui exciteraient sa malignité. || Faire une scène à quelqu'un, l'attaquer violemment de paroles.

SCÉNIQUE (lat. *scenicus*), *adj.* Qui a rapport à la scène, au théâtre. Les jeux scéniques. || Style scénique, style de la scène, du théâtre.

SCÉNOGRAPHIE (σκηνογραφία), *s. f.* En peint. Art qui consiste à dessiner les édifices, les sites, les villes, etc. en perspective. || Art de peindre les décorations scéniques. || Les représentations mêmes, les objets représentés. La scénographie d'un palais et de ses jardins. || T. de maçonnerie. Art de représenter un édifice en relief.

SCÉNOGRAPHIQUE (σκηνογραφικός), *adj.* Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIE (σκηνοπηγία), *s. f.* Nom que les Grecs donnaient à la fête des Tabernacles des Juifs.

SCEPTICISME (voy. *sceptique*), *s. m.* Doctrine des philosophes qui doutent et qui examinent. || Doctrine des philosophes pyrrhoniens. || Il se dit, dans le langage général, de ceux qui affectent de douter de tout.

SCEPTIQUE (σκεπτικός), *adj.* Il se dit d'une secte de philosophes anciens, les pyrrhoniens, dont le dogme principal était de douter de tout, et par extension de ceux qui, chez les modernes, suivent les doctrines pyrrhoniennes, ou qui professent le doute philosophique. || Qui a rapport à cette secte. Philosophie sceptique. || Qui affecte le doute sur toute chose. || *Subst.* Un sceptique.

* **SCEPTIQUEMENT**, *adv.* D'une manière sceptique.

SCEPTRE (lat. *sceptrum*, de σκῆπτρον), *s. m.* Chez les anciens, bâton de commandement qui était un des signes de l'autorité royale. || Bâton court, surmonté d'un aigle, d'une fleur, d'une boule ou autre ornement, que les consuls et les empereurs romains, les empereurs grecs et les souverains de l'Europe portèrent de la main droite comme symbole de l'autorité suprême. || Fig. Depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis les rois jusqu'aux bergers. || Fig. Le pouvoir souverain, l'autorité monarchique. || Fig. Le sceptre et l'encensoir, l'autorité monarchique et l'autorité sacerdotale. || Un sceptre de fer, une autorité dure et despotique. || Fig. Boileau tenait le sceptre du Parnasse. || Fig. Supériorité, prééminence. Le sceptre de l'éloquence, du génie, etc.

SCHABRAQUE (cha-bra-k'. All. *Schabrake*), *s. f.* Pièce de drap ou de peau de mouton destinée à recouvrir la selle et la charge sur le dos du cheval. Une schabraque de hussard. || Quelques-uns écrivent chabraque.

SCHAH (châ. Anc. persan *khsathra*, roi), *s. m.* Titre que les Européens donnent au souverain de la Perse.

SCHAKO (cha-ko. Hongrois *shako*), *s. m.* Sorte de coiffure à l'usage de quelques troupes à cheval et de la plupart des corps d'infanterie. || On écrit plus souvent shako.

SCHALL (châl'), *s. m.* Voy. CHÂLE, seul usité.

* **SCHAPSKA** (chap-ska. Polonais *czapacka*), *s. m* Schako polonais, dont le dessus est carré ; c'est la coiffure des lanciers.

SCHEIK (cheik'), *s. m.* Voy. CHEIK.

* **SCHELEM** (che-lèm), *s. m.* Voy. CHELEM.

SCHELLING (che-lin. Anglais *shilling*), *s. m.* Nom de diverses monnaies d'Allemagne, de Flandre et de Hollande. || Monnaie d'argent anglaise qui vaut 1 franc 12 centimes de notre monnaie.

* **SCHÉMA** (ské-ma) ou plus souvent **SCHÈME** (skè-m'. Σχῆμα), *s. m.* Chez les anciens, nom générique des figures et de toutes les formes ou ornements du style. || Repré-

sentation des planètes, chacune en son lieu, pour un instant donné. || En anat. et en physiol. Nom donné aux figures qui, à l'effet de démontrer la disposition générale d'un appareil, ou la succession des états d'un être ou d'un organe, sont exécutées en faisant abstraction de certaines particularités de forme, de volume, etc. || Dans l'Église catholique, proposition rédigée soumise au concile ; en ce sens, on dit au pluriel les schèmes ou les schémata.

SCHÈNE (skè-n'. Σχοῖνος), *s. m.* T. d'antiq. Mesure itinéraire qui valait environ 10500 mètres.

SCHÉRIF (ché-rif), *s. m.* Voy. CHÉRIF et SHÉRIF.

* **SCHERZO** (skèr-dzo. Ital. *scherzo*), *s. m.* En musiq. Morceau à trois temps des symphonies, quatuors, etc. qui a remplacé le menuet et qui est beaucoup plus vif.

SCHISMATIQUE (chi-sma-ti-k'. Lat. *schismaticus*, de σχισματικός), *adj.* Qui est dans le schisme, qui se sépare de la communion des fidèles. || Les tribus schismatiques, les dix tribus juives qui, sous Roboam, s'étaient séparées d'avec Juda. || *S. m.* et *f.* Un, une schismatique.

SCHISME (chi-sm'. Lat. *schisma*, de σχίσμα), *s. m.* Séparation du corps et de la communion d'une religion. || Schisme d'Orient ou des Grecs, séparation de l'Église grecque et de l'Église romaine provoquée par Photius en 862. || Schisme des dix tribus, la séparation du peuple juif en deux royaumes, l'an 979 avant Jésus-Christ. || Le grand schisme d'Occident, anarchie qui eut lieu dans l'Église catholique pendant une partie du XIVe et du XVe siècle, et dans laquelle il y eut à la fois plusieurs papes qui se prétendaient légitimes. || Par analogie, il se dit en matière de politique, de morale, de littérature, d'usages. Le romantisme fut un schisme dans la littérature.

SCHISTE (chi-st'. Σχιστός), *s. m.* Minéral de structure lamelleuse, formé principalement de silice, d'argile et de divers oxydes métalliques. L'ardoise est un schiste.

SCHISTEUX, EUSE, *adj.* Qui est de la nature du schiste. Montagnes schisteuses. || Structure schisteuse. celle des masses qui se divisent aisément par plaques.

SCHLAGUE (chla-gh'. All. *schlagen*), *s. f.* Coups de baguette qu'on donne aux soldats dans certains pays, quand ils ont commis quelque infraction à la discipline.

SCHLICH (chlik'), *s. m.* T. de métallurgie. Mot allemand dont on se sert pour désigner le minerai écrasé, lavé et préparé pour être porté au fourneau de fusion.

* **SCHLITTAGE** (chli-ta-j'. *Schlitte*), *s. m.* Opération par laquelle on fait descendre au fond des vallées, à l'aide de schlittes, les arbres coupés dans les montagnes.

* **SCHLITTE** (chli-t'. All. *Schlitten*), *s. f.* Sorte de traîneau employé dans les pays de montagnes, pour faire descendre les arbres qui ont été coupés sur les hauteurs.

* **SCHLITTEUR** (chli-teur), *s. m.* Celui qui conduit et dirige les schlittes.

SCHNAPAN (chna-pan), *s. m.* Voy. CHENAPAN.

SCHOLAIRE (sko-lè-r'), **SCHOLIE** (sko-lie) et leurs dérivés, voy. SCOLAIRE, SCOLIE, etc.

* **SCHOTTISH** ou **SCHOTISCH** (sko-tich), *s. f.* Orthographe allemande de scottish (voy. ce mot).

* **SCIABLE**, *adj.* Qu'on peut scier.

SCIAGE, *s. m.* Action, travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. || Bois de sciage, bois propre à être scié.

* **SCIANT, ANTE**, *adj.* Popul. Qui scie. Qui ennuie.

SCIATHÉRIQUE (si-a-té-ri-k'. Σκιαθήρας), *adj.* Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. Cadran sciathérique. || L'Académie écrit à tort sciatérique.

SCIATIQUE (si-a-ti-k'. Lat. *sciaticus*, de ἰσχιαδικός, *adj.* En anat. Qui a rapport à la hanche, au haut de la cuisse. || Nerf sciatique, le plus gros nerf de toute l'économie animale, qui naît du plexus sacré, dont il est la terminaison. || *S. f.* Douleur fort vive qui, se fixant sur le trajet du nerf sciatique, occupe la partie postérieure de la cuisse et de la jambe. || On dit aussi vulgairement dans le même sens : Goutte sciatique.

SCIE (voy. *scier*), *s. f.* Instrument employé pour diviser certains corps solides, et dont la partie essentielle est une lame métallique taillée en petites dents. || Scie à main, petite scie emmanchée ou montée sur un châssis très-simple. || Scie à bras, grande scie des scieurs de long. || Scie mécanique, scie qui reçoit son mouvement d'une machine. || Instrument analogue qu'on emploie en chirurgie. || Lame de fer doux sans dents, pour débiter la pierre et le marbre. || Trait de la scie, la marque faite sur l'endroit qu'on veut scier, et aussi ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qui est sciée. || Trait de scie, chaque coupe qui est faite dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. || Sorte de supplice usité dans l'antiquité, en Orient. || En méd. Bruit de scie, bruit ressemblant au frottement d'une scie sur du bois ; on le perçoit surtout dans les maladies du cœur. || En hist. nat. Poisson de mer dont le museau se prolonge en une sorte de lame garnie de pointes des deux côtés. || Popul. Chose fatigante, ennuyeuse. || Scie d'atelier et par abréviation scie, tourment, mystification, refrain d'une monotonie préméditée, et répété d'autant plus de fois qu'il paraît agacer celui qu'on veut mortifier.

SCIÉ, ÉE, *p. p.* de scier.

SCIEMMENT (si-a-man. Lat. *sciens*), *adv.* Avec connaissance de ce que l'on fait, avec réflexion.

SCIENCE (lat. *scientia*), *s. f.* Connaissance qu'on a de quelque chose. La science des choses. || Savoir quelque chose de science certaine, le savoir d'une façon tout à fait sûre. || De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, ancienne formule des édits et déclarations du roi. || L'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre du paradis terrestre dont Dieu avait interdit les fruits à Adam. || Ensemble, système de connaissances sur une matière. La science du droit. || Savoir qu'on acquiert par la lecture et par la méditation. Avoir la science en partage. || Demi-science, science imparfaite, superficielle, bornée. || En théol. La science infuse, celle qui vient de Dieu par inspiration, ou qu'on nous suppose donnée par la nature. || Famil. Il croit avoir la science infuse, se dit d'un homme qui se croit savant sans avoir étudié. || Connaissance de certaines choses utiles à la conduite de la vie, à celle des affaires. La science du monde, du cœur. || T. de beaux-arts. Se dit de tout ce qui peut se réduire en règles ou en préceptes.

SCIENTIFIQUE (lat. *scientia* et *facere*), *adj.* Qui concerne la science. Les matières scientifiques.

SCIENTIFIQUEMENT, *adv.* D'une manière scientifique. Procéder scientifiquement.

SCIER (lat. *secare*), *v. a.* Couper avec une scie. Scier du bois. || Couper les corps avec une scie, supplice usité jadis en Orient. || En parlant des blés, couper avec la faucille. || Fig. Scier du bridon ou du filet, faire aller et venir l'embouchure du frein, en tirant alternativement sur l'une et l'autre rêne. || Fig. et popul. Scier quelqu'un, lui scier le dos, le fatiguer, l'ennuyer. || Tourmenter. || *V. n.* T. de mar. Ramer en arrière, ramer à rebours, revenir sur son sillage. || Se scier, *v. r.* Être scié.

SCIERIE, *s. f.* Espèce d'usine où plusieurs scies, mises en mouvement par un mécanisme, divisent le bois, le marbre, les pierres. || Machine à scier.

SCIEUR, *s. m.* Celui dont le métier est de scier. || Scieur de long, celui qui scie le bois en long pour en faire des planches. || Celui qui coupe les blés.

SCILLE (si-l'. Lat. *scilla*, de σκίλλα), *s. f.* Genre de la famille des liliacées, où l'on distingue la scille maritime, aussi dite simplement scille.

SCILLITIQUE (sil-li-ti-k'. Lat. *scilliticus*), *adj.* En pharm. Qui contient de la scille. Miel scillitique.

SCINDÉ, ÉE, *p. p.* de scinder.

SCINDER (sin-dé. Lat. *scindere*), *v. a.* Couper, diviser, en parlant de questions, de propositions, etc.

SCINQUE (sin-k'. Lat. *scincus*, de σκίγκος), *s. m.* Reptile saurien du Levant, que les anciens regardaient comme alexipharmaque.

SCINTILLANT, ANTE (sin-til-lan, selon l'Académie ; plusieurs cependant mouillent les *ll*), *adj.* Qui scintille. || Fig. Je voudrais finir par quelque chose de beau, de brillant, de scintillant, qui eût l'air d'une pensée, BEAUMARCH. || En minéralogie, faisant feu sous le briquet.

SCINTILLATION (sin-til-la-sion, selon l'Académie, plusieurs cependant mouillent les *ll*. Lat. *scintillatio*), *s. f.* Vif mouvement d'agitation qu'on observe dans la lumière des étoiles, et dont la rapidité produit l'illusion de véritables étincelles. || Action de faire feu sous le briquet.

* **SCINTILLEMENT** (sin-til-le-man, selon l'Académie ; plusieurs cependant mouillent les *ll*), *s. m.* Synonyme de scintillation.

SCINTILLER (sin-til-lé, selon l'Académie; plusieurs cependant mouillent les *ll*. Lat. *scintillare*), *v. n.* Jeter un éclat comparé à des étincelles. Le diamant, le glaive scintille. || En astron. Jeter, en parlant des étoiles, une lumière comparée à des étincelles.

SCIOGRAPHIE (si-o-gra-fie. Σκιογραφία), *s. f.* En archit. Dessin d'un édifice qu'on représente coupé sur sa longueur ou sa largeur, pour en faire voir les dedans. || Aujourd'hui, on dit coupe. || En astron. Art de trouver l'heure par l'ombre des astres.

SCION (si-on. Lat. *sectio*), *s. m.* Petit brin, petit rejeton tendre et très-flexible d'un arbre, d'un arbrisseau. || Deuxième âge de l'œil, développement du bourgeon. || Jeune branche destinée à être greffée. || Baguette.

* **SCIRPE** (sir-p'. Lat. *scirpus*), *s. m.* Genre de cypéracées.

SCISSILE (si-ssi-l'. Lat. *scissilis*), *adj.* En minéralogie, qui peut être fendu. L'ardoise est scissile.

SCISSION (si-sion. Lat. *scissio*), *s. f.* Division dans une assemblée politique, dans un parti, dans un État, etc. || Partage des opinions ou des voix dans les votes.

SCISSIONNAIRE (si-sio-nê-r'), *adj.* Il se dit de ceux qui font scission dans une assemblée politique. || *Subst.* Les scissionnaires. || Qui a rapport à une scission, à une séparation. Une lutte scissionnaire.

SCISSURE (si-ssu-r'. Lat. *scissura*), *s. f.* En anat. Fente que présentent certains os pour le passage de petits rameaux vasculaires ou nerveux. || Sillons dont est creusée la surface de certains organes parenchymateux.

SCIURE, *s. f.* Poudre qui tombe d'un corps qu'on scie. Sciure de bois, de marbre.

SCLÉROPHTHALMIE (σκληροφθαλμία), *s. f.* En méd. Ophthalmie sèche, inflammation de la conjonctive sans augmentation de la sécrétion de la membrane muqueuse.

* **SCLÉROSE** (σκληρόω), *s. f.* En méd. Toute sorte d'endurcissement morbide des tissus.

SCLÉROTIQUE (σκληρόω), *s. f.* En anat. Membrane blanche, fibreuse, très-solide, formant environ les quatre cinquièmes de la coque externe de l'œil.

SCOLAIRE (lat. *scholaris*), *adj.* Qui a rapport aux écoles. Année scolaire. Droit scolaire.

SCOLARITÉ, *s. f.* Anciennement, droit de scolarité, le droit que les écoliers des universités avaient de réclamer les priviléges qui y étaient attachés. || Aujourd'hui, cours d'études dans une institution d'enseignement. Une scolarité de quatre années est exigée pour être reçu docteur en médecine.

SCOLASTIQUE (lat. *scholasticus*), *adj.* Qui a rapport aux classes, aux écoles. La police scolastique. || Qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire de l'école. Les règles scolastiques du raisonnement. || Les théologiens scolastiques, les théologiens de l'école. || Qui a rapport aux écoles du moyen âge. La philosophie scolastique. || *S. f.* La scolastique, la philosophie qu'on enseignait dans les écoles du moyen âge. || *S. m.* Celui qui traite de la théologie ou de la philosophie scolastique.

SCOLASTIQUEMENT, *adv.* D'une manière scolastique.

SCOLIASTE (σχολιαστής), *s. m.* Celui qui a fait des scolies sur quelque ancien auteur classique.

SCOLIE (σχόλιον), *s. f.* En philologie, note de grammaire ou de critique pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. || *S. m.* En géom. Remarque sur plusieurs propositions, faite en vue d'en montrer la liaison, la restriction ou l'extension.

SCOLOPENDRE (lat. *scolopendra*, de σκολοπένδρα), *s. f.* En bot. Genre de fougères dans lequel on distingue la scolopendre des officines, dite vulgairement langue-de-cerf, herbe hépatique. || Genre des mille-pieds qui forment une classe séparée de celle des insectes.

SCOMBRE (lat. *scomber*, de σκόμβρος), *s. m.* Genre de poissons de mer acanthoptérygiens.

SCORBUT (skor-bu. Hollandais *scheurbuik*), *s. m.* En méd. Affection générale non fébrile, qui a pour caractère un affaiblissement notable de l'énergie musculaire, et des hémorrhagies multiples débutant presque toujours par les membres inférieurs, et s'accompagnant fréquemment d'une altération plus ou moins prononcée des gencives.

SCORBUTIQUE, *adj.* Qui tient de la nature du scorbut. Affection scorbutique. || Qui est malade du scorbut. Un équipage scorbutique. || *Subst.* Un scorbutique.

* **SCORDION** ou **SCORDIUM** (lat. *scordion*, de σκόρδιον), *s. m.* La germandrée aquatique.

SCORIE (lat. *scoria*, de σκωρία), *s. f.* Matière qui, se séparant pendant la fusion des métaux que l'on purifie, vient se vitrifier à leur surface. || Scories volcaniques, espèce de lave du même genre que la pumite.

SCORIFICATION, *s. f.* Action de réduire en scories; résultat de cette action.

SCORIFICATOIRE, *s. m.* Têt ou écuelle à scorifier.

SCORIFIÉ, ÉE, *p. p.* de scorifier.

SCORIFIER (lat. *scoria* et *facere*), *v. a.* Réduire en scorie. || Se scorifier, *v. r.* Être réduit en scorie.

SCORPIOÏDE (σκορπιοειδής), *adj.* En hist. nat. Qui ressemble à la queue recourbée d'un scorpion. || En bot. Cyme scorpioïde, inflorescence recourbée en forme de queue de scorpion : telle est celle des myosotis.

SCORPIOJELLE (*scorpion*), *s. f.* Huile de scorpion.

SCORPION (lat. *scorpio*), *s. m.* Animal de la classe des arachnides pulmonaires, qu'on rencontre dans le sud de l'Europe, et dont la queue est armée d'un dard qui présente au-dessous de sa pointe plusieurs ouvertures communiquant avec une glande à venin. || Huile de scorpion, huile dans laquelle on a fait mourir des scorpions, et qu'on croyait bonne contre la piqûre du scorpion. || Le Scorpion (avec une S majuscule), huitième signe du zodiaque, celui qui semble parcouru par le soleil à peu près du 20 octobre au 20 novembre. || Les serres du Scorpion, le septième des signes du zodiaque, que l'on nomme le plus souvent la Balance. || T. d'antiq. Genre de petite baliste. || Nom d'un ancien canon.

SCORSONÈRE (ital. *scorzonera*, de *scorza*, écorce, *nera*, noire), *s. f.* Salsifis noir, plante de la famille des composées chicoracées. || On écrit aussi scorzonère.

SCOTIE (sko-sie. Σκοτία), *s. f.* En archit. Moulure concave, qui fait souvent partie de la base d'une colonne.

* **SCOTTISH** (sko-tich'. Anglais *scottish*, écossais), *s. f.* Danse qui s'exécute sur la même mesure que la polka, et d'un mouvement plus lent.

* **SCRAMASAXE** (voy. *estramaçon*), *s. m.* Arme des Mérovingiens, analogue à l'épée romaine, mais avec un seul tranchant; elle présente des rainures.

SCRIBE (lat. *scriba*), *s. m.* Homme qui gagne sa vie à écrire, à faire des copies. || Chez les Juifs, docteur qui enseignait et interprétait la loi de Moïse.

SCRIPTEUR (lat. *scriptor*), *s. m.* Officier de la chancellerie romaine, qui écrit les bulles expédiées en original gothique.

* **SCRIPTURAL, ALE** (lat. *scriptura*), *adj.* Qui appartient à la Bible, aux saintes Écritures.

SCROFULAIRE (*scrofules*), *s. f.* Genre de plantes qui sert de type à la famille des scrofulariacées.

* **SCROFULARIACÉES** ou **SCROFULARIÉES** ou surtout **SCROFULARINÉES**, *s. f. pl.* Famille de plantes dont le genre scrofulaire est le type.

SCROFULES (lat. *scrofulæ*), *s. f. pl.* En méd. Maladie, dite vulgairement écrouelles, humeurs froides, qui consiste en un gonflement, avec ou sans tuberculisation, des ganglions lymphatiques superficiels, et particulièrement de ceux du cou, et altération des fluides qui les pénètrent. || Se dit quelquefois au sing. La scrofule.

SCROFULEUX, EUSE, *adj.* En méd. Qui a rapport aux scrofules. Tumeur scrofuleuse. || Qui est affecté de scrofules. || *Subst.* Un scrofuleux. Une scrofuleuse.

SCRUPULE (lat. *scrupulus*), *s. m.* Petit poids de vingt-quatre grains. || Chez les Romains, la 24e partie d'un tout. || En astron. Une très-petite partie de la minute. || Fig. Ce qui embarrasse la conscience, comme une pierre embarrasse celui qui chemine. || Faire un scrupule de quelque chose à quelqu'un, lui en donner du scrupule. || Faire scrupule de quelque chose, se faire scrupule, un scrupule de quelque chose, ne pas vouloir la faire par scrupule de conscience ou aussi par délicatesse. || Avoir scrupule, faire scrupule, hésiter à. || Grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. || Grande sévérité d'un auteur, d'un artiste, dans la correction ou la composition d'un ouvrage. || Reste de difficulté, de doute, de crainte. J'ai seulement à vous proposer un petit scrupule, BALZAC. || Doutes que l'on conçoit sur le style, sur la composition d'un ouvrage.

SCRUPULEUSEMENT, *adv.* D'une manière scrupuleuse. Examiner tout scrupuleusement.

SCRUPULEUX, EUSE (lat. *scrupulosus*), *adj.* Qui est sujet à avoir des scrupules. || Famil. Il n'est pas scrupuleux, il n'est pas délicat sur les moyens de réussir. || Il se dit aussi des choses. Des oreilles scrupuleuses. Les lâchetés sûres et secrètes trouvent peu de cœurs scrupuleux, MASS. || Minutieux, exact. Une scrupuleuse régularité. || Qui a des scrupules, des doutes au sujet du style et de la composition. || *Subst.* Celui, celle qui a des scrupules (presque toujours avec une idée de blâme).

SCRUTATEUR (lat. *scrutator*), *s. m.* Celui qui scrute, qui pousse loin ses recherches. Celui qui est le scrutateur des cœurs, BALZAC. || *Adj.* Scrutateur, scrutatrice. Un regard scrutateur. || Se dit, dans les assemblées, dans les compagnies où l'on fait des élections par suffrages secrets, de ceux qui sont chargés de prendre part à la formation du scrutin, à sa vérification et à son dépouillement.

SCRUTÉ, ÉE, *p. p.* de scruter.

SCRUTER (lat. *scrutari*), *v. a.* Examiner à fond. Scruter la vie de quelqu'un.

SCRUTIN (lat. *scrutinium*), *s. m.* Manière de recueillir dans une urne, dans une boîte les suffrages par des billets pliés ou de petites balles. Le premier tour de scrutin. || Scrutin individuel, bulletin de vote qui ne porte qu'un nom. || Scrutin de liste, bulletin qui porte autant de noms qu'il y a de nominations à faire. || Scrutin secret, scrutin dans lequel le bulletin de vote est déposé dans l'urne plié et fermé. || Scrutin découvert, scrutin dans lequel chacun fait connaître son vote.

SCUBAC (sku-bak), *s. m.* Altération de usquebac.

SCULPTÉ, ÉE, *p. p.* de sculpter.

SCULPTER (skul-té. Lat. *sculpere*), *v. a.* Tailler avec le ciseau une figure, un ornement, etc. dans la pierre, le marbre, le bois, etc. Sculpter un bas-relief. || Il se dit aussi de la matière que l'on travaille. Sculpter le marbre.

SCULPTEUR (skul-teur. Lat. *sculptor*), *s. m.* Celui qui fait profession de sculpter. Sculpteur en marbre, en bois. Une femme sculpteur.

* **SCULPTURAL, ALE** (skul-tu-ral), *adj.* Qui appartient à la sculpture. Ornements sculpturaux.

SCULPTURE (skul-tu-r'. Lat. *sculptura*), *s. f.* Le travail du sculpteur. Les monuments de la sculpture. || Ouvrage du sculpteur. || L'ensemble des ornements, comme figures, attributs, emblèmes, etc. qui décorent la poupe, la proue et l'intérieur des navires. || Atelier où s'exécutent les sculptures des bâtiments de l'État.

* **SCYLLA,** *s. m.* Monstre que les poëtes plaçaient dans un écueil en face du gouffre appelé Charybde ; il dévorait les navigateurs qui passaient à sa portée. || Fig. Tomber de Charybde en Scylla, voy. CHARYBDE.

SCYTALE (si-ta-l'. Σκυτάλη), *s. f.* T. d'antiq. grecq. Sorte de chiffre dont se servaient les Lacédémoniens pour écrire des lettres mystérieuses : on prenait deux rouleaux de bois de grosseur égale, dont les deux correspondants avaient chacun le sien ; celui qui voulait mander quelque chose de secret tortillait autour de son rouleau une lanière de parchemin, sur laquelle il écrivait ce qu'il voulait faire savoir à l'autre, qui, ayant reçu cette lanière, la tortillait aussi sur son rouleau et trouvait les mots et les lignes dans leur ordre naturel.

SE (lat. *se*), *pron. réfl.* de la troisième personne, des deux nombres et des deux genres. Il se dit des personnes et des choses, et s'emploie comme complément direct ou indirect. Se perdre. Se nuire. || Il s'emploie pour donner au verbe une signification passive. Les yeux de l'amitié se trompent rarement, VOLT. || L'*e* de *se* s'élide devant une voyelle et une *h* muette, et devant *en* et *y* : Il s'aime, il s'honore, il s'en vante, il s'y rend.

* **SE...** préfixe latin indiquant mise à part, séparation, comme dans séduire, séparer, etc.

SÉANCE (*séant*), *s. f.* Acte de celui qui est séant, assistant, présent. Avoir droit de séance. || Séance tenante, dans le cours de la séance. || Cette assemblée tient séance, tient sa séance, tient ses séances en tel endroit, elle s'assemble dans cet endroit. || La séance est ouverte, est levée, formules par lesquelles le président d'une assemblée annonce que la séance commence ou qu'elle est terminée. || Donner, accorder à quelqu'un les honneurs de la séance, lui permettre, à titre d'honneur, d'assister à la séance. || La portion de journée pendant laquelle une assemblée, un corps politique, une compagnie, un tribunal est réuni pour s'occuper de ses travaux ; la réunion même des membres de cette assemblée, de ce corps. Une longue séance. || Droit de prendre place dans une compagnie réglée. Les évêques, les abbés ont séance à la diète d'Allemagne, VOLT. || Par extens. Temps qu'on passe à table, dans une partie de jeu, dans une visite, etc. || Temps pendant lequel une personne pose chez un peintre, pour faire faire son portrait.

SÉANT, *p. prés.* de seoir, et **SÉANT, ANTE,** *adj.* T. de chancellerie et de palais. Qui siége, qui tient séance en quelque lieu. La cour d'appel séante à Paris. || Si *séant* exprime une circonstance particulière, il est invariable, par exemple : La cour séant ou siégeant en robes rouges. || *S. m.* Posture d'un homme assis dans son lit. Je me mis en mon séant. Ils étaient sur leur séant. || Tomber sur son séant, tomber assis.

SÉANT, ANTE (*seoir*), *adj.* Qui sied, qui est convenable. Cet habit ne vous est pas séant. Ils ont pensé que l'orgueil était bien séant à la dignité, BALZAC.

SEAU (anc. fr. *seel*, du lat. *sitella*), *s. m.* Vaisseau ordinairement en bois ou en zinc, qui sert à puiser et porter de l'eau. || Seaux de la ville ou seaux à incendie, seaux dont on se sert pour porter de l'eau dans les incendies. || Il se dit de vaisseaux de toute sorte de matières propres à contenir de l'eau. Seau de faïence, de porcelaine, etc. || Quantité de liquide contenue dans un seau. Un seau de vin. || Fam. Il pleut à seaux, il pleut très-fort.

SÉBACÉ, EE (lat. *sebaceus*), *adj.* Qui est de la nature du suif. Matière sébacée. || En anat. Glandes sébacées, petites glandes logées dans l'épaisseur de la peau, versant à sa surface un fluide onctueux.

* **SÉBACIQUE** (voy. *sébacé*), *adj. m.* En chim. Acide sébacique, acide que l'on obtient en distillant le suif.

* **SÉBATE** (lat. *sebum*), *s. m.* En chim. Genre de sels composés d'une base et d'acide sébacique.

SÉBESTE (arabe *sebestên*), *s. m.* Fruit du sébestier, sorte de prune.

SÉBESTIER, *s. m.* Arbre d'Égypte dont le fruit s'employait autrefois en tisane.

SÉBILE (orig. inc.), *s. f.* Vaisseau de bois rond et creux. || Jatte en bois sur laquelle s'appuient les culs-de-jatte.

SEC, ÈCHE (lat. *siccus*), *adj.* Qui a peu ou qui n'a pas d'humidité. Temps sec. Terre sèche. || Famil. Sec comme pendu, très-maigre. || Graver à la pointe sèche, faire des traits ou des hachures sur la planche sans employer l'eau-forte. || *Subst.* Le sec. || Qui n'est plus frais, en parlant d'herbes, de plantes et autres objets. Des roses sèches. || Que l'on a fait sécher. Des fruits secs. Morue sèche. || Fig. Fruit sec, voy. FRUIT. || Qui n'est pas mouillé, qui n'est pas moite. Les rues sont sèches. Avoir la bouche sèche. || Orage sec, orage sans pluie. || Fossé sec, fossé d'une place de guerre, d'un château, où il n'y a point d'eau. || À pied sec, sans se mouiller, en traversant un cours d'eau, un ruisseau. || Avoir une toux sèche, tousser sans cracher. || D'un œil sec, avec des yeux secs, sans pleurer. || Un vin sec, vin qui n'a rien de liquoreux. || Qui n'a point d'embonpoint, de graisse. Un homme sec. || *Subst.* Un grand sec. || Il se dit de ce qui n'est pas accompagné d'un accessoire habituel. Du pain sec, du pain pour tout aliment. || Le pain sec, punition de collége par laquelle on ne donne dans un repas à un écolier que du pain. || Messe sèche, la récitation des prières de la messe qui n'est point accompagnée de la consécration. || Mur de pierres sèches, mur fait sans plâtre, ciment ou mortier. || Ventouse sèche, voy. VENTOUSE. || Habit sec, habit usé jusqu'à montrer la corde. || Coup sec, coup donné avec promptitude sans rester sur l'objet frappé. || Un pouls sec, pouls qui donne un coup sec au doigt qui l'explore. || T. de mar. Grain sec, celui qui éclate sans pluie. || Fig. Argent sec, argent comptant. || On dit de même : Sec et liquide. || Perte sèche, perte absolue, sans compensation ni diminution. || En peint. et sculpt. Qui manque de moelleux, qui est dur et sans agrément. Des contours secs. Un coloris sec. || Fig. Il se dit d'une prononciation qui n'a pas de mollesse. || Fig. En

parlant de l'esprit, de ses qualités et des compositions littéraires, qui est dénué d'agrément, de grâce. Une morale sèche. Style sec. Le pauvre esprit de femme et le sec entretien, Mol. || Matière sèche, matière qui n'offre pas de ressources pour la traiter avec intérêt. || Qui n'a point de sensibilité, en parlant des dispositions morales. Un cœur sec. || Qui a une aridité morale. Une vie sèche et ennuyeuse. || Qui est d'une humeur un peu dure. || Il se dit aussi des choses. Des manières, des paroles sèches. || Mine sèche, mine qui annonce quelque mécontentement, quelque dépit. || Réponse, réprimande sèche, réponse, réprimande désobligeante et brève. || La donner sèche, la donner bien sèche, faire une proposition désagréable, donner quelque alarme sans précaution. || Ruiné, privé d'argent. Je suis sec, abîmé, Destouches. || *S. m.* Le sec, ce qui n'est pas humide. || Tirer au sec, à sec, se dit de l'action de vider un puits. || T. de mar. Mettre les voiles au sec, les déployer pour les faire sécher. || Fourrage sec, le foin, la paille et l'avoine. || Fig. Employer le vert et le sec, employer toute espèce de moyens. || Sec, *adv.* Boire sec, ne pas mettre d'eau dans son vin, bien boire. || Répondre sec, parler sec, répondre, parler sèchement, brusquement. || Peindre sec, peindre sans agrément et sans moelleux. || À sec, *loc. adv.* Sans eau. Mettre à sec une rivière. || Un bâtiment est échoué à sec lorsqu'il reste à découvert sur la côte quand l'eau se retire. || Mettre à sec, se dit d'un vase que l'on vide jusqu'à la dernière goutte. || Fig. et famil. Être à sec, avoir perdu tout son argent, tout son avoir. || Fig. et famil. La bourse est à sec, il n'y a plus rien dedans. || Mettre à sec, ruiner une personne, lui faire perdre tout ce qu'elle a. || Être à sec, n'avoir plus rien à dire. || T. de mar. À sec, sans l'aide des voiles, sans déployer une voile. || On dit aussi : À sec de voiles. || Tout sec, uniquement, sans rien de plus. || Martin-sec, voy. martin-sec.

SÉCABLE (lat. *secabilis*), *adj.* Qui peut être coupé.

* **SÉCANT, ANTE** (lat. *secans*), *adj.* En géom. Qui coupe. Plan sécant.

SÉCANTE, *s. f.* En géom. Toute ligne ou toute surface qui en coupe une autre. || La sécante d'un arc ou d'un angle est la portion d'un diamètre comprise entre le centre et le point où ce diamètre rencontre la tangente menée à l'autre extrémité de l'arc.

* **SÉCATEUR** (lat. *secare*), *s. m.* Instrument de jardinage composé de deux branches croisées se terminant en forme de ciseaux courbes par deux lames.

* **SÉCESSION** (lat. *secessio*), *s. f.* T. d'hist. rom. Se dit des trois époques où la plèbe se retira en armes hors de la ville, pour forcer le sénat à reconnaître ses droits. || Séparation d'un État confédéré d'avec la fédération dont il fait partie. La sécession du Sud dans les États-Unis.

* **SÉCESSIONISTE**, *s. m.* Celui qui prend part à la sécession.

* **SÉCHAGE**, *s. m.* Action de faire sécher. || Dans les poudreries, action de faire sécher la poudre.

SÈCHE ou **SEICHE** (lat. *sepia*, de σηπία), *s. f.* Nom d'un genre de céphalopodes, qui émet une liqueur noire.

SÉCHÉ, ÉE, *p. p.* de sécher.

* **SÉCHÉE**, *s. f.* Action de faire sécher ; temps employé à faire sécher.

SÈCHEMENT, *adv.* D'une manière sèche, à l'abri de l'humidité. || Fig. D'une manière froide et peu agréable. Répondre sèchement. || Sans agrément, en parlant d'ouvrages d'esprit. Des manœuvres de guerre sèchement racontées, Volt. || Écrire sèchement, avoir un style sec, dénué d'agrément. || Peindre sèchement, peindre en marquant durement les contours.

SÉCHER (lat. *siccare*), *v. a.* Rendre sec. Sécher ses vêtements mouillés par la pluie. || Mettre à sec. Le Seigneur sécha les eaux de la mer Rouge, Saci. || Par extens. Déjà l'ardente soif le sèche et le dévore, Ducis. || Fig. Sécher les larmes, sécher les yeux, consoler, empêcher de pleurer. || Sécher ses pleurs, cesser de pleurer. || *V. n.* Devenir sec. Les arbres sèchent sur pied. Faire sécher des fruits au four. || Se tarir. || Fig. Les paroles sèchent, la langue sèche, se dit quand on ne peut parler. || Être frappé d'un dessèchement, en parlant d'une partie du corps. La jambe droite lui a séché. || Fig. Si j'avais écrit comme on le désirait, j'aurais eu peur que ma main n'eût séché, Sév. || Fig. Languir, dépérir. Cet enfant sèche et dépérit. Sécher d'ennui, de douleur, etc. || Éprouver un sentiment d'impatience, de contrariété. || Sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse, ou être en proie à une inquiétude qui cause une sorte d'abattement. || Sécher sur pied, se dit aussi, par plaisanterie, d'une fille qui ne trouve point à se marier. || Se sécher, *v. r.* Se rendre sec. Se sécher au feu. || Devenir à sec. Le torrent se sécha. || Devenir sec. La main qu'il avait étendue contre le prophète, se sécha, Saci. || Fig. Votre main aurait dû se sécher, se dit pour exprimer que pour rien au monde on n'eût dû faire tel ou tel acte. || Cesser de couler. Ses larmes se séchèrent.

SÉCHERESSE, *s. f.* État, qualité de ce qui est sec. La sécheresse de la terre, de la langue dans la fièvre, etc. || Absol. Disposition de l'air et du temps contraire à l'humidité. Cette année, la sécheresse fut très-grande. || Absence d'embonpoint, de graisse. || Fig. Une sécheresse de pulmonique, une extrême froideur et sécheresse dans l'âme. || Fig. Manque d'argent, gêne. Quelle augmentation de dépenses, et quel temps de sécheresse! Sév. || État d'une personne qui manque de sensibilité, d'abandon. || Manière de répondre, de se comporter, froide et dure. La sécheresse des manières. || En parlant des ouvrages de peinture, manque de moelleux dans les contours. Cela est peint avec une grande sécheresse. || Il se dit de l'esprit et de ce qu'il produit, où manque le charme, la grâce, l'ornement. Quelle sécheresse de conversation! Mol. La sécheresse des mathématiques, Volt.

* **SÉCHERIE** (*sécher*), *s. f.* Lieu où l'on fait sécher des substances mouillées, des étoffes lavées, teintes, etc. || Lieu où l'on fait sécher la poudre. || Lieu où les pêcheurs font sécher le poisson ; action de le faire sécher.

* **SÉCHERON** (*sécher*), *s. m.* Pré situé dans un lieu sec. || Fig. et famil. Personne très-maigre.

SÉCHOIR (*sécher*), *s. m.* Endroit où dans les fabriques on fait sécher les toiles, les papiers, etc.

SECOND, ONDE (se-gon. Lat. *secundus*), *adj.* Deuxième, qui suit immédiatement le premier. || Cet écolier est second ou *subst.* le second, il est celui que le professeur a jugé avoir le mieux fait une composition après un autre élève. || Ce cerf est à sa seconde tête, il prend trois ans. || En chim. Eau seconde, eau-forte affaiblie. || Causes secondes, les créatures, autant qu'elles sont causes elles-mêmes, comparativement au Créateur qui est la cause première. || La seconde main, un intermédiaire. Acheter une chose de la seconde main. || Fig. Ne tenir une nouvelle que de la seconde main, de seconde main, ne l'avoir apprise que par un intermédiaire. || Érudition de seconde main, érudition qui est puisée non aux sources, mais aux compilations. || Il se dit de celui qui, dans une série de mêmes noms, est le deuxième. Le second des Césars. || Fig. Autre. Marly fut un second Versailles. || Fig. Qui s'ajoute à. C'est un second crime de tenir un serment criminel, J. J. Rouss. || Inférieur, surtout au féminin. Une valeur à nulle autre seconde, Malh. || Poétiq. Sans seconde, sans pareille. Ah! quelle audace sans seconde De marcher à l'heure qu'il est! Mol. || On dit de même : N'avoir point de seconde, en parlant d'un objet du genre féminin. Leur fureur n'a point de seconde, La Font. || En mus. Épithète qui, entre deux parties ou voix égales, indique la plus basse. Second violon. Second ténor. || T. de mar. Second foc, syn. de faux foc. || Second pont, pont supérieur au premier, pont qui porte la seconde batterie. || Second entrepont, faux entrepont. || *S. m.* Le second, le second étage d'une maison. || Les personnes qui habitent cet étage. || Celui qui tient le second rang. || Celui qui, dans une partie de paume, tient le second lieu d'un côté. || Celui qui accompagnait un homme dans un duel et se battait contre l'homme amené par l'adversaire. || Celui qui fait société à un autre. L'homme seul est quelque chose d'imparfait ; il faut qu'il trouve un second pour être heureux, Pasc. || Celui qui aide un autre dans une entreprise, dans une affaire. || Celui qui appuie ou soutient quelqu'un dans une discussion. || T. de mar. Le second ou plus souvent le matelot d'un vaisseau, le vaisseau qui est destiné à en soutenir un autre dans le combat. || Le

second, le second capitaine ou lieutenant. || Dans la marine marchande, l'officier qui commande après le capitaine. || En mus. Partie secondaire ou d'accompagnement dans un duo. Faire le second. || Mon second, se dit dans une charade de la seconde partie du mot décomposé. || En second, *loc. adv.* Exprime subordination, infériorité. Il n'est qu'en second. || Capitaine en second, le capitaine qui doit commander à défaut du capitaine en pied. Lieutenant en second. || Signer en second, se dit d'un notaire qui signe avec celui qui a reçu, qui a dressé l'acte. || Second se met toujours avant son substantif, excepté quand on parle d'un tome, d'un livre, d'un chant, où l'on peut le mettre avant ou après : Le tome second ou le second tome.

SECONDAIRE (se-gon-dè-r'. Lat. *secundarius*), *adj.* Qui ne vient qu'en second, qui est accessoire. Un personnage secondaire. Les principes secondaires. || *Subst.* Un secondaire, une personne qui tient le second rang. || En astron. Planètes secondaires, les satellites. || En géol. Période secondaire, période relative à des terrains ou dépôts dans lesquels on ne trouve plus rien des roches primitives, mais seulement des matières de transport, des roches pleines de débris d'êtres organisés. || Enseignement secondaire, enseignement comprenant les colléges et les lycées. || Les écoles secondaires, les petits séminaires. || En pathologie, se dit de phénomènes subséquents ou subordonnés à d'autres.

SECONDAIREMENT (se-gon-dè-re-man), *adv.* D'une manière secondaire; accessoirement.

SECONDE (se-gon-d'), *s. f.* La classe qui précède la rhétorique. || Ensemble des élèves qui font leur seconde. || Lieu où se fait cette classe. || En typographie, épreuve d'une feuille déjà corrigée. || La soixantième partie d'une minute d'heure. || La soixantième partie d'une minute de degré. || En mus. Intervalle de seconde ou simplement seconde, intervalle qui suit l'unisson et précède la tierce. || Seconde majeure, intervalle formé de deux demi-tons. || Seconde mineure, intervalle formé d'un seul demi-ton. || T. d'escrime. Estocade de seconde ou simplement seconde, botte semblable à la botte de tierce, excepté que la lame passe sous le bras de l'adversaire.

SECONDÉ, ÉE, *p. p.* de seconder.

SECONDEMENT (se-gon-de-man), *adv.* En second lieu.

SECONDER (se-gon-dé. Lat. *secundare*), *v. a.* Suivre, venir en second lieu (emploi qui vieillit). Jusqu'ici les effets secondent sa promesse, Rac. || Répliquer sur le même ton. || Servir de second, d'aide à quelqu'un. || Il se dit aussi de ce qui seconde, favorise. Tant que sa faveur [du sort] vous seconde, Vous êtes les maîtres du monde, J. B. Rouss. || Par extens. Avec un nom de chose pour régime. Un sage et intelligent chancelier seconde les désirs d'un roi zélé pour l'Église, Boss. Les exemples secondent les préceptes, id. || Au jeu de paume, servir de second dans une partie. || Se seconder, *v. r.* Se donner mutuellement du secours.

SECOUÉ, ÉE, *p. p.* de secouer.

SECOUEMENT ou **SECOÛMENT,** *s. m.* Action de secouer. Un secouement de tête. || Fig. Action de rejeter loin de soi. Le secouement de l'autorité.

SECOUER (lat. *succutere*), *v. a.* Remuer fortement et à plusieurs reprises. Secouer une porte, un arbre, etc. || Absol. Cette voiture secoue beaucoup. || Maltraiter quelqu'un. || Secouer la tête, faire un mouvement de tête par refus, par improbation, par doute. || Fig. Secouer les oreilles, ne tenir compte de quelque chose, s'en moquer; et aussi ne point accorder ce qu'on demande. || Secouer la poussière, faire tomber la poussière de dessus quelque chose. Secouer la poussière d'un habit. || Secouer la poussière de ses souliers, ôter la poussière qui les couvre, et fig. s'en aller avec indignation, douleur, affliction. || Se défaire, s'affranchir de quelque chose par un mouvement violent. Ce taureau a secoué le joug. || Fig. Secouer le joug, s'affranchir violemment d'une autorité qui pèse. Secouer ses chaînes. Secouer le joug des passions. || Il se dit aussi de tout ce qui est regardé comme pesant, gênant, et qu'on écarte. Mon cœur, enivré d'une folle passion, secouait presque toute pudeur, Fén. || Fig. Donner une commotion morale. Cet événement m'a secoué. || Fig. et famil. Réprimander, gronder. || Il se dit des maladies qui remuent tout le corps et tourmentent beaucoup. || Se secouer, *v. r.* Se remuer fortement pour faire tomber quelque chose qui incommode. || Fig. et famil. Il faut se secouer, il faut prendre de l'exercice, se donner du mouvement; et aussi il faut agir dans cette affaire. || Famil. Se secouer, ne pas se laisser aller à son malaise, ne pas s'écouter.

SECOÛMENT, *s. m.* Voy. SECOUEMENT.

SECOURABLE (*secourir*), *adj.* Qui secourt, qui aime à secourir. Secourable aux malades. Un homme bon et secourable, Boss. || Il se dit aussi des choses. Sa vertu toujours secourable aux oppressés, Boss. || Au sens passif, qui peut être secouru. La place est secourable par mer.

SECOURIR (lat. *succurrere*), *v. a.* Donner à celui qui est dans un cas pressant le moyen d'en sortir. Secourir quelqu'un, une place, etc. || Venir en aide à quelque chose. Secourez notre entreprise, nous avons vingt familles à nourrir, Volt. || Se secourir, *v. r.* Venir en aide à soi-même. || Se secourir l'un l'autre.

SECOURS (lat. *succursum*, supin de *succurrere*), *s. m.* Ce qui sert dans un cas pressant pour en sortir. || Il se dit, au sens actif, du secours que l'on donne. Mon secours vous est inutile. || Il se dit, au sens passif, du secours que l'on reçoit. Venez à mon secours. || Au secours! à mon secours! cri par lequel on demande du secours. || Soins, services qu'on donne à un malade. || Ce qui sert, qui est utile. Appelez la mémoire ou l'esprit au secours, Corn. Le secours de vos sages avis, J. J. Rouss. || Au pl. Choses qui servent à secourir, telles qu'argent donné, prêt, aumône, etc. Des familles pauvres ont reçu des secours. || Troupes envoyées au secours d'une armée, d'un parti trop faible pour résister à ses adversaires. Un secours de trois mille hommes. || L'action de secourir une place assiégée. || Le corps d'armée qui vient secourir une place assiégée. || Porte de secours, porte d'une citadelle donnant dans la campagne, et par laquelle on peut recevoir du secours ou se retirer. || Secours, église auxiliaire d'une paroisse, dite plus ordinairement succursale.

SECOURU, UE, *p. p.* de secourir.

SECOUSSE (anc. part. *secous*, secoué), *s. f.* Agitation, ébranlement de ce qui est secoué. || Fig. Par secousses, par saccades. || T. de manége. Secousse de la bride, synonyme de saccade. || Oscillation du sol dans un tremblement de terre. || Fig. Atteintes portées à la santé, à la fortune, au crédit, au moral, à l'ordre établi. Sa santé n'a pu résister à une telle secousse. Cette opération donna une grande secousse à l'État, Montesq.

SECRET (lat. *secretum*), *s. m.* Ce qui doit être tenu secret; ce qui ne doit être dit à personne. || Demi-secret, secret à moitié révélé, deviné ou surpris. || N'avoir point de secret pour quelqu'un, ne lui rien cacher. || Avoir le secret de quelqu'un, savoir son secret. || Avoir le secret d'une chose, en connaître le motif, la raison. || C'est le secret de Polichinelle, de la comédie, cela est su de tout le monde. || Être du secret, dans le secret, avoir part à quelque dessein caché. || Lieu retiré, caché. Judith dans le secret de sa maison, Mass. || Ce qu'il y a de caché dans certaines choses. Des choses qui se passent dans un entier secret, Pasc. || Le secret des consciences, des cœurs, ce qu'il y a de plus caché dans les consciences, dans les cœurs. || Lieu séparé où on enferme le prisonnier, en ne lui laissant de communication qu'avec le geôlier. Le prisonnier est au secret. || Silence, discrétion sur une chose confiée. Je vous garderai le secret. || Je vous dis cela dans le secret, sous le secret, en grand secret, dans le dernier secret, je vous le confie à la condition de ne le dire, de ne le révéler à personne. || Dans les arts, dans les sciences, moyen connu d'une seule personne ou de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire de certains effets. Il y a un secret contre ce mal. Un secret pour rendre les hommes immortels, Volt. || Dire son secret, faire connaître comment on s'y prend pour exécuter quelque chose. || Fig. Moyen de parvenir à une chose, d'y réussir. Le secret [au théâtre] est d'abord de plaire et de toucher, Boil. || Par antiphrase, trouver le secret, arriver à un résultat qu'on ne cherche ni ne désire. Il a trouvé le secret de se ruiner. || La partie la plus difficile et la plus essentielle d'un art, d'une science, etc.

Les secrets de l'art d'écrire, de la nature, etc. || Le sens caché. Pour entendre le secret de ces expressions, Boss. || Il se dit de certains ressorts particuliers qui servent à différents usages. Le secret d'un mécanisme, d'une serrure. || Fig. Le secret a joué, le moyen employé a réussi. || Cache pratiquée dans un coffre-fort, dans un secrétaire, dans un cabinet. || En secret, *loc. adv.* En particulier, sans témoin, d'une manière secrète. || Fig. Dans le fond du cœur, en soi-même.

SECRET, ÈTE (lat. *secretus*), *adj.* Qui n'est pas divulgué, que l'on tient caché. Un avis secret. Des agents secrets. || Il se dit des parties d'une habitation qui sont fermées au public, qui ne sont pas connues de lui. Escalier secret. Porte secrète. || Il se dit des assemblées quand elles se ferment au public. Comité secret, séance où une assemblée délibère à huis clos. || Fonds secrets, fonds dont un gouvernement use sans être tenu à en rendre compte. || Qui ne peut être pénétré. Vous n'aurez point pour moi de langages secrets, Rac. || Qui se cache. Des ennemis secrets. || Il se dit des publications où l'on divulgue des particularités secrètes. Des mémoires secrets. || Qui n'est pas apparent, visible. Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes, Rac. || Qui sait se taire, tenir une chose secrète. Ces deux capitaines n'étaient pas assez secrets dans leurs entreprises, Fén. || Qui cache sa conduite. || Chien secret, limier qui pousse la voie sans appeler. || Lieu secret, lieu où ce qui s'y dit ne se répète pas.

SECRÉTAIRE (b. lat. *secretarius*), *s. m.* Anciennement, confident, celui à qui l'on confie ses secrets. Tu seras de mon cœur l'unique secrétaire, Corn. || Celui dont l'emploi est de faire ou d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Secrétaire des commandements d'un prince. || Par extens. Être le secrétaire de quelqu'un, servir à quelqu'un de secrétaire, écrire pour lui une lettre ou toute autre chose. || Fig. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût, Volt. || Secrétaire de la main, nom, sous l'ancienne monarchie, de celui qui écrivait ou transcrivait les lettres du roi, en imitant plus ou moins bien l'écriture du prince. || Secrétaire d'ambassade, celui qui est nommé par le gouvernement pour faire et pour écrire les dépêches de l'ambassade. || Celui qui rédige par écrit les délibérations de quelque assemblée. Le secrétaire de l'Académie française. || Secrétaire d'État, titre de chacun des ministres qui ont un département et qui contresignent les ordonnances du souverain. || Secrétaire général du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture, employé supérieur qui a principalement la charge de garder les archives, d'entretenir la correspondance et d'expédier les actes du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture. || Secrétaire d'une mairie, celui qui est chargé de tenir les registres de la mairie et d'en donner des extraits. || Manuel contenant des modèles de lettres à l'usage des personnes qui n'ont aucune habitude de l'art d'écrire. || Bureau sur lequel on écrit, et dans lequel on serre des papiers. || Oiseau de l'ordre des rapaces, dit aussi messager.

SECRÉTAIRERIE, *s. f.* Lieu où les secrétaires d'un ambassadeur, d'un gouverneur, etc. font et délivrent leurs expéditions. || Ensemble de ces employés.

SECRÉTARIAT, *s. m.* Fonction, emploi de secrétaire. || Temps durant lequel on exerce cette fonction. || Lieu où le secrétaire d'une administration, d'une compagnie, d'une ambassade, fait et délivre ses expéditions, et où sont déposés les registres, les archives, etc.

SECRÈTE, *s. f.* Oraison que le prêtre dit tout bas à la messe avant la préface.

SÉCRÉTÉ, ÉE, *p. p.* de sécréter.

SECRÈTEMENT, *adv.* D'une manière secrète, à l'insu de tout le monde. || Dans le fond du cœur.

SÉCRÉTER (lat. *secretum*), *v. a.* Opérer la sécrétion. || Se sécréter, *v. r.* Être sécrété.

SÉCRÉTEUR, TRICE, *adj.* En physiologie, qui est l'agent d'une sécrétion. Organes sécréteurs.

SÉCRÉTION (lat. *secretio*), *s. f.* Propriété organique ou vitale des tissus, en vertu de laquelle sortent de leur substance les molécules intérieures, qui, suivant leur nature, sont rejetées au dehors ou réabsorbées, ou même séjournent dans les cavités de l'organisme. La sécrétion des larmes, de la bile. || La matière même de la sécrétion. || Abusivement, les matières qui sortent du corps et surtout l'urine et les excréments.

SÉCRÉTOIRE, *adj.* En physiologie, qui a rapport aux sécrétions. Les phénomènes sécrétoires.

SECTAIRE (*secte*), *s. m.* En général, membre d'une secte. Sectaire de Mahomet. || Particulièrement, celui qui est d'une secte religieuse condamnée par la communion principale dont elle s'est détachée. || Il se dit surtout d'une secte nouvelle qui s'efforce de faire prévaloir ses opinions, sa doctrine. || *Adj.* Un culte sectaire.

SECTATEUR (lat. *sectator*), *s. m.* Celui qui professe les principes d'un philosophe, d'un docteur, d'un littérateur, les opinions d'un hérésiarque. Compatriote et sectateur de Newton, Mairan. Les sectateurs de Calvin, Boss. || Par extens. La vertu applaudie, honorée, favorisée, ne manque jamais de sectateurs, Mass. || On peut dire au féminin sectatrice.

SECTE (lat. *secta*), *s. f.* Ensemble de personnes qui font profession d'une même doctrine. Les sectes des philosophes. || Ensemble de ceux qui suivent une opinion accusée d'hérésie ou d'erreur. || Fig. Faire secte, faire secte à part, se distinguer des autres par des opinions.

SECTEUR (lat. *sector*), *s. m.* En géom. La surface du cercle comprise entre un arc et les deux rayons menés aux extrémités de l'arc. || En astron. Instrument qui consiste en un arc de 20 à 30 degrés et une lunette. || Portion d'une enceinte fortifiée qui est sous le commandement d'un officier.

SECTION (lat. *sectio*), *s. f.* Action de couper. Section des tendons. || En géom. Ligne ou surface suivant laquelle se coupent deux surfaces, deux solides, une surface et un solide. || Section plane, celle qui est produite par un plan dans une surface ou un volume. || Sections coniques, les sections planes d'un cône droit à base circulaire : cercle, ellipse, parabole, hyperbole. || Point de section, endroit où deux lignes s'entrecoupent. || Section d'un bâtiment, le profil ou la délinéation qui se fait des hauteurs et des profondeurs élevées sur le plan, comme si l'on coupait le bâtiment pour voir l'intérieur. || Division ou subdivision d'un compte, d'un ouvrage, d'un livre, d'un traité. On marque ordinairement la section par cette figure §. || En hist. nat. Division d'un genre. || Chacune des divisions d'une ville, d'un conseil, d'un tribunal, d'un collége électoral, etc. || Division d'un corps administratif. Les sections du conseil d'État. || Sections, s'est dit des divisions électorales de la France sous la première république. || Sections armées, la garde nationale, après le 10 août 1792. || En théorie militaire, la moitié d'un peloton ou d'une compagnie d'infanterie. || En artillerie, la subdivision d'une batterie, comprenant le personnel et le matériel de deux bouches à feu.

* **SECTIONNEMENT**, *s. m.* Action de sectionner.

* **SECTIONNER**, *v. a.* Couper par morceaux. || Diviser par sections. Sectionner un district électoral.

SÉCULAIRE (lat. *sæcularis*), *adj.* T. d'antiquité romaine. Qui se fait de cent ans en cent ans. Jeux séculaires. || Poëme séculaire, pièce de poésie lyrique, qui était composée pour les jeux séculaires. || Année séculaire, l'année qui termine un siècle. || Dans le style soutenu, qui a ou qui dure beaucoup d'années. Un trône séculaire. || En astron. Il se dit de ce qui exige des siècles pour que l'effet s'en fasse sentir.

SÉCULARISATION, *s. f.* Action de séculariser un religieux, une communauté religieuse. || Se dit aussi d'un bénéfice qui cesse d'appartenir au clergé, d'un lieu, d'un édifice qui cesse d'être sacré. || Acte par lequel on fait passer dans le domaine séculier une principauté, un établissement ecclésiastique. || Sécularisation des biens du clergé, leur transformation en biens nationaux.

SÉCULARISÉ, ÉE, *p. p.* de séculariser.

SÉCULARISER, *v. a.* Rendre séculier.

SÉCULARITÉ, *s. f.* La juridiction séculière d'une église pour le temporel. || État du séculier.

SÉCULIER, IÈRE (lat. *sæcularis*), *adj.* Qui n'est pas engagé par des vœux dans une communauté religieuse, en parlant tant des ecclésiastiques que des laïques. Clergé séculier. Vie séculière. || Juridiction séculière, la

justice temporelle. Les tribunaux séculiers. || Le bras séculier, la puissance de la justice temporelle. || Mondain. Une vie séculière et nullement chrétienne. L'habit séculier. || *S. m.* et *f.* Laïque. Un séculier.

SÉCULIÈREMENT, *adv.* D'une manière séculière.

⋆ **SECUNDO** (sé-kon-do. Lat. *secundo loco*), *adv.* Secondement, en deuxième lieu.

SÉCURITÉ (lat. *securitas*), *s. f.* Tranquillité d'esprit bien ou mal fondée dans une occasion où il pourrait y avoir sujet de craindre. || Tranquillité d'un peuple, d'une association, d'une corporation entière. Le commerce et l'industrie ont besoin de sécurité.

SEDAN, *s. m.* Drap fabriqué à Sedan.

SÉDANOISE, *s. f.* T. d'impr. Voy. PARISIENNE.

SÉDATIF, IVE (dérivé du lat. *sedatus*), *adj.* En méd. Qui modère l'action augmentée d'un organe ou d'un système d'organes. Eau sédative. || *Subst.* Un sédatif.

⋆ **SÉDATION** (lat. *sedatio*), *s. f.* En méd. Action exercée par les médicaments sédatifs.

SÉDENTAIRE (lat. *sedentarius*), *adj.* Qui demeure ordinairement assis. Cet homme est sédentaire. || Par extens. Qui se tient presque toujours chez soi. La vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits, VOLT. || Qui se fait, se passe sans sortir de la maison. La vie sédentaire. || Il se dit aussi de ce qui se fait, s'exerce sans sortir d'un même lieu. Emploi sédentaire. || Fixe, attaché à un lieu, par opposition à ambulatoire. Philippe le Bel rendit le parlement tout à fait sédentaire à Paris. || Il se dit des troupes qui ne changent point de garnison, qui ne se mettent jamais en campagne.

SÉDIMENT (lat. *sedimentum*), *s. m.* Dépôt produit par la précipitation des matières dissoutes ou suspendues dans un liquide. || En méd. Se dit des parties solides que laisse déposer l'urine. || En géologie, sol ou terrain de sédiment ou simplement sédiments, couches formées par les matières que les eaux ont laissées en se retirant.

⋆ **SÉDIMENTAIRE,** *adj.* Qui a le caractère d'un sédiment; qui est le produit d'un sédiment.

⋆ **SÉDIMENTATION,** *s. f.* En géologie, formation de sédiments.

SÉDITIEUSEMENT, *adv.* D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE (lat. *seditiosus*), *adj.* Qui fait une sédition, qui y prend part. Populace séditieuse. || Enclin à la sédition. || *Subst.* Un séditieux. || Qui a le caractère de la sédition, qui provoque à la sédition. Des cris, des écrits séditieux. || Fig. Il se dit de ce qui trouble moralement. Les mouvements séditieux des passions, Boss.

SÉDITION (lat. *seditio*), *s. f.* Trouble contre l'ordre public, contre l'autorité légale, qui est concerté, a des meneurs et n'est pas l'action d'un rassemblement fortuit. Les séditions populaires.

SÉDUCTEUR, TRICE (lat. *seductor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui séduit, qui fait tomber en erreur ou en faute. || Absol. Celui qui corrompt l'innocence, la vertu. || *Adj.* Des charmes séducteurs. || L'esprit séducteur, le démon.

SÉDUCTION (lat. *seductio*), *s. f.* Action par laquelle on séduit. Séduction de témoins. || Attrait, agrément attaché à certaines personnes. || Attrait, agrément attaché à certaines choses. Les séductions des plaisirs. La séduction de son style, de son regard, etc. || Au pl. Influences fâcheuses. Les séductions des passions.

SÉDUIRE (lat. *seducere*), *v. a.* Faire tomber dans l'erreur; détourner du chemin de la vérité. Il n'y a point d'imposture si grossière qui ne les séduise, Boss. || Fig. Cher Pylade, crois-moi, ta pitié te séduit, RAC. || Faire manquer à un devoir, à ce qu'on doit. Il se laissa séduire par la vaine gloire des conquérants, FÉN. || Absol. Ces discours sont dangereux et propres à séduire. || Corrompre l'innocence, la vertu. || Suborner. Séduire des témoins. || Plaire, toucher, persuader. Cet homme nous a séduits par le charme de ses manières. || Absol. Son ton séduit. || Se séduire, *v. r.* Être à soi-même une cause de séduction, de faute. || Se faire illusion à soi-même. Le monde est assez ingénieux à se séduire, sans que nous lui aidions encore nous-mêmes, MASS.

SÉDUISANT, ANTE, *adj.* Qui séduit, qui est propre à séduire. Un espoir séduisant. Des discours séduisants. || Qui plaît, qui charme. Une femme séduisante.

SÉDUIT, UITE, *p. p.* de séduire.

SEGMENT (lat. *segmentum*), *s. m.* Partie d'un tout. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe [les terres australes], VOLT. || En anat. Partie d'un organe distincte d'une autre partie, bien que continue avec elle. Les segments de la trachée. || En géom. Portion déterminée dans une ligne, une surface, un solide, par une ligne ou une surface qui les coupe. || Segment circulaire, portion de la surface d'un cercle comprise entre un arc et la corde qui le sous-tend.

SÉGRAIRIE (b. lat. *secretarius*), *s. f.* Bois possédé par indivis ou en commun avec l'État ou avec des particuliers.

SÉGRAIS (lat. *secretus*), *s. m.* Se dit des bois qui, séparés des grands bois, sont coupés et exploités à part.

SÉGRÉGATION (lat. *segregatio*), *s. f.* Action par laquelle on met à part, on sépare d'un tout, d'une masse.

⋆ **SÉGUEDILLE** (sé-ghe-di-ll', *ll* mouillées. Esp. *seguidilla*), *s. f.* Genre de chanson espagnole; air de chant et de danse, à trois temps et d'un mouvement animé. || Danse sur cet air. || On écrit et on dit aussi séguidille.

SEICHE, *s. f.* Voy. SÈCHE.

⋆ **SÉIDE** (personnage de la tragédie de Mahomet par Voltaire), *s. m.* Sectateur dévoué, fanatique, capable de commettre un crime par zèle religieux, etc.

SEIGLE (lat. *secale*), *s. m.* Genre de la famille des graminées. || Les seigles, un champ de seigle. || Le grain que produit cette graminée. Le pain de seigle. || Seigle ergoté, seigle affecté de l'ergot.

SEIGNEUR (lat. *senior*), *s. m.* Celui qui a l'autorité féodale sur certaines personnes ou sur certaines propriétés. || Par extens. Maître, possesseur d'un pays, d'un État. || Il se joint souvent à maître. || Titre qu'on donne à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang. Un seigneur de la cour. || Vêtu, logé comme un seigneur, très-bien vêtu, très-bien logé. || Vivre en seigneur, en grand seigneur, vivre sans rien faire et magnifiquement. || Fig. C'est un petit seigneur, se dit d'un homme qui affecte une importance ridicule. || Un grand seigneur, un seigneur d'un très-haut rang. || *Au pl.* On peut dire de grands seigneurs ou des grands seigneurs. || Ne pas sortir du grand seigneur, avoir incessamment à la bouche le nom de grands seigneurs. || N'être pas grand seigneur, être un petit personnage, n'avoir guère de fortune. || Gros seigneur se dit quelquefois pour grand seigneur, mais avec une nuance qui indique surtout la richesse. || Il s'est dit comme terme de civilité, à peu près comme on dit aujourd'hui monsieur. || Terme de convention dont les poëtes tragiques usent pour le dialogue de leurs personnages. || Absol. Le Seigneur (avec une S majuscule), Dieu. || Le jour du Seigneur, le samedi chez les Juifs, le dimanche chez les chrétiens. || Seigneur! sorte d'exclamation. || Le Seigneur, Notre-Seigneur, Jésus-Christ. || Recevoir Notre-Seigneur, recevoir l'eucharistie. || Le Grand Seigneur (avec un G et une S majuscules), le sultan. || Prov. À tout seigneur tout honneur, ou à tous seigneurs tous honneurs, il faut rendre à chacun ce qui est dû à sa dignité. || Tant vaut le seigneur, tant vaut sa terre.

SEIGNEURIAGE, *s. m.* Droit qu'un souverain prend sur la fabrication de la monnaie.

SEIGNEURIAL, ALE, *adj.* Qui appartient au seigneur. Titre seigneurial. Des honneurs seigneuriaux. || Maison seigneuriale, la maison affectée au seigneur du lieu. || Qui donne des droits de seigneur. Terre seigneuriale.

SEIGNEURIE, *s. f.* Droit de seigneur sur une terre et sur tout ce qui en relève. || Mouvances, droits féodaux d'une terre, indépendamment de la terre même. || Fig. Vertus seigneuriales, chevaleresques. || Titre d'honneur donné aux pairs d'Angleterre et aux anciens pairs de France. Votre Seigneurie (avec majuscule). || Par plaisanterie, en s'adressant à une personne avec qui on est familier. Salut à Votre Seigneurie. || Nom que portait le gouvernement de Venise. L'illustrissime Seigneurie de Venise.

⋆ **SEILLE** (*ll* mouillées. Lat. *situla*), *s. f.* Sorte de seau fait en boissellerie, sans cercles, avec une anse de bois. || Sorte de tonneau servant à emporter le vin du pressoir.

SEIME (orig. inc.), *s. f.* Division ou solution de continuité qui survient quelquefois à la corne de la paroi du sabot des monodactyles, suivant la direction de ses fibres, et de haut en bas.

SEIN (lat. *sinus*), *s. m.* Au sens propre, courbure, sinuosité. || T. de mar. La partie de la voile qui est gonflée et arrondie par le vent. || Golfe ou petite mer, qui n'a de communication avec la grande mer que par un étroit passage. Il découvrit que le sein Persique était un golfe de l'Océan, MONTESQ. || La partie du corps humain qui porte les mamelles, qui forme l'extérieur de la poitrine. Isaac présentait le sein à l'épée que son père tenait toute prête à frapper, BOSS. || La partie des vêtements qui couvre le sein. J'ai trouvé ce billet enfermé dans son sein, RAC. || L'espace renfermé entre les deux bras. Caracalle tua son frère Géta dans le sein de Julie, leur mère commune, BOSS. || Fig. Réchauffer un serpent dans son sein, recevoir chez soi un homme qu'on a tiré de la misère, et qui fait tourner nos bienfaits contre nous. || Fig. Mettre à quelqu'un un poignard dans le sein, lui causer un vif déplaisir, un cruel chagrin. || Fig. Être au sein de l'amitié, être parmi ses amis. || Fig. Il s'emploie en un sens analogue dans le langage théologique. Dans le sein de Dieu. || Le sein d'Abraham, le lieu de repos où étaient les âmes des élus avant la venue de Jésus-Christ, et aussi le paradis. || Le sein de la gloire, le séjour des bienheureux. || Le sein de l'Église, la communion des fidèles. || Mamelles. || Chacune des mamelles. Le sein droit. || Donner le sein à un enfant, lui donner à teter. || Le siége de la conception. Jésus-Christ fut conçu dans le sein de la Vierge. || Fig. Le sein de la patrie, la patrie considérée comme une mère. || Fig. La terre ne se lasse jamais de répandre ses biens sur ceux qui la cultivent; son sein fécond ne peut s'épuiser, FÉN. || Fig. Ce qui cache, enferme, recèle. Après avoir été enfermé trois jours dans le sein de la terre, j'en sortirai comme Jonas sortit du ventre de la baleine, BOURD. || Le sein d'une contrée, la partie intérieure de cette contrée. || Fig. Le milieu. Rencontrant la disette au sein de l'abondance, BOIL. Au sein des mers, dans une île enchantée, VOLT. || Fig. L'esprit, le cœur de l'homme. Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste, RAC.

SEINE (lat. *sagena*, de σαγήνη), *s. f.* Sorte de filet qu'on traîne sur les grèves.

SEING (sin. Lat. *signum*), *s. m.* Anciennement, la marque, le signe qu'une personne met à un écrit pour garantir qu'il vient d'elle. || Signature. Ce billet démenti pour n'avoir point de seing, MOL. || Seing privé, signature qui n'a point été faite en présence d'un officier public. Une promesse sous seing privé. || Blanc-seing, sous-seing, voy. ces mots à leur rang.

* **SEIZAIN** (*seize*), *s. m.* Sorte de drap à chaîne de 1600 fils. || Pièce de seize vers.

* **SEIZAINE** (*seize*), *s. f.* Ensemble de seize objets. || Petite corde dont les emballeurs font usage.

SEIZE (lat. *sexdecim*), *adj. numéral* des deux genres. Dix et six. Seize personnes. Seize cents francs. || En généalogie, faire preuve de seize quartiers, prouver sa noblesse du côté tant des pères que des mères en remontant jusqu'à la quatrième génération. || Seizième. Le chapitre seize. Louis seize (on écrit ordinairement Louis XVI). || *S. m.* Le produit de seize multiplié par deux. || On dit de même : Le nombre seize, le numéro seize. || Le seizième jour du mois. || Les Seize, faction à Paris au temps de la Ligue, ainsi dite parce qu'elle avait seize chefs qui représentaient les seize quartiers de Paris.

SEIZIÈME, *adj. ordinal* de seize. Qui suit immédiatement le quinzième. Il est le seizième sur la liste. || La seizième partie, chaque partie d'un tout divisé en seize parties. || *S. m.* Le seizième, le seizième jour d'une période. Le seizième du mois. || La seizième partie d'un tout. || Celui, celle qui occupe le seizième rang. || *S. f.* Une seizième, au piquet, six cartes de même couleur qui se suivent sans interruption.

SEIZIÈMEMENT, *adv.* En seizième lieu.

SÉJOUR (voy. *séjourner*), *s. m.* Résidence plus ou moins longue dans un lieu, dans un pays. Faire quelque séjour. || Le séjour d'un lieu, la résidence en ce lieu durant un certain temps. Le séjour de la campagne. || Fig. Il se dit des eaux, du sang, des humeurs dont le mouvement est arrêté. Le séjour des mers sur un continent. || Intervalle de repos que l'on prend en voyage. || Bête de séjour, bête malade qui doit rester à l'écurie. || T. de mar. Temps qu'un bâtiment passe en relâche. || Lieu considéré par rapport à l'habitation, à la demeure qu'on y fait. Cette ville est un agréable séjour. Un séjour de douleurs, de larmes et de cris, BOIL. || Poétiq. L'humide séjour, la mer. || Le séjour infernal, l'enfer. || Le séjour ténébreux, le séjour du trépas, l'empire des morts. || Le séjour des dieux, le céleste séjour, le séjour du tonnerre, le ciel. || Retard, délai. Un moment de séjour peut tout déconcerter, CORN.

SÉJOURNÉ, ÉE, *adj.* Qui a pris du repos. L'un gros, gras, rond, court, séjourné, VOLT.

* **SÉJOURNEMENT**, *s. m.* Action de séjourner.

SÉJOURNER (lat. *sub* et *diurnare*), *v. n.* Demeurer quelque temps dans un lieu. || Se reposer en un lieu durant un voyage. || Retarder, faire un délai. || Fig. S'arrêter sur quelque objet pour y songer. Il faut passer sur ces endroits sans y séjourner, SÉV. || Fig. Se dit d'un liquide qui reste plus ou moins longtemps dans un endroit.

SEL (lat. *sal*), *s. m.* Substance sèche, dure, friable, soluble dans l'eau et d'un goût piquant, servant d'assaisonnement; dit aussi sel marin, sel de cuisine, et dans le langage chimique chlorure de sodium. Sel gemme ou fossile. Sel fait par évaporation. || Viande au gros sel, viande servie dans son bouillon et parsemée de gros sel. || Prendre le sel, son sel, se pénétrer de sel, en parlant des viandes qu'on sale. || Ce jambon, ce ragoût, etc. sont de bon sel, d'un bon sel, ils sont salés à point. || Manger une chose à la croque au sel, la manger sans autre assaisonnement que le sel. || Faux sel, sel de contrebande, le sel qui, dans les provinces où la gabelle était établie, n'avait pas été pris dans les greniers du roi. || Fig. Ce qui relève, donne du piquant, de l'intérêt. || Fig. Ce qu'il y a de fin, de vif, de piquant dans les discours, dans un ouvrage d'esprit. Le sel d'une épigramme. Je n'ai point trouvé le moindre grain de sel dans tout cela, MOL. || Sel attique, certaine finesse dans les pensées qui était particulière aux habitants du pays attique, et qui est un mérite de l'esprit dans tous les temps. || Du gros sel, des plaisanteries de mauvais goût ou de goût équivoque. || Dans l'ancienne chimie, tout corps cristallin soluble dans l'eau. || Les sels, sels volatils qu'on fait aspirer pour ranimer les esprits. || Sel de vinaigre, acide acétique mêlé au sulfate de potasse. || Sel admirable, sel découvert et dénommé par Glauber; c'est le sulfate de soude. || Sel ammoniac, chlorure d'ammonium. || Aujourd'hui, toute combinaison de deux corps composés, dont l'un joue le rôle d'élément électro-négatif ou d'acide, et l'autre celui d'élément électro-positif ou de base. || Sel double, sel qui renferme deux bases.

* **SÉLACIEN, ENNE** (σέλαχος), *adj.* Qui a une peau cartilagineuse. || *S. m. pl.* Les sélaciens, raies et squales.

SÉLAM ou **SÉLAN** (arabe *salam*, salut), *s. m.* Bouquet de fleurs dont l'arrangement forme un langage muet.

* **SÉLECTIF, IVE**, *adj.* Qui a le caractère de la sélection.

* **SÉLECTION** (lat. *selectio*), *s. f.* Choix bien entendu de reproducteurs doués des caractères que l'éleveur désire fixer dans une variété animale distincte.

* **SÉLECTIVEMENT**, *adv.* D'une façon sélective.

* **SÉLÉNIATE**, *s. m.* En chim. Genre de sels produits par la combinaison de l'acide sélénique avec les bases.

* **SÉLÉNIÉ, ÉE**, *adj.* Qui contient du sélénium.

* **SÉLÉNIEUX**, *adj. m.* En chim. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

* **SÉLÉNIQUE**, *adj. m.* En chim. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

SÉLÉNITE (σεληνίτης), *s. f.* Sulfate de chaux.

* **SÉLÉNITE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base.

SÉLÉNITEUX, EUSE (*sélénite*), *adj.* Qui a rapport à la sélénite. || Eaux séléniteuses, eaux qui contiennent beaucoup de sélénite ou sulfate de chaux.

* **SÉLÉNIUM** (σελήνη), *s. m.* Métalloïde qui se rapproche beaucoup du soufre.

* **SÉLÉNIURE**, *s. m.* En chim. Combinaison du sélénium avec un autre corps simple.

* **SÉLÉNOGRAPHE**, *s. m.* Celui qui s'occupe de sélénographie.

SÉLÉNOGRAPHIE (σελήνη et γράφειν), *s. f.* En astron. Description de la lune.

* **SÉLÉNOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la description de la lune. Cartes sélénographiques.

* **SELLAGE**, *s. m.* Action de seller. Le sellage des chevaux.

SELLE (lat. *sella*), *s. f.* Petit siége de bois à trois ou à quatre pieds sans dossier (vieux en ce sens). Être assis sur une selle. || *Fig.* Demeurer entre deux selles le cul à terre, de deux choses auxquelles on prétend n'en obtenir aucune, ou, ayant deux moyens pour réussir en une affaire, échouer dans tous les deux. || Selle à modeler, escabeau sur lequel le sculpteur pose son ouvrage. || Escabeau où s'assied le calfat. || Harnais placé sur le dos du cheval pour recevoir le cavalier. Selle à la hussarde, à la hongroise, etc. || Selle anglaise, celle qui n'a point de battes ni devant ni derrière. || Selle de femme, celle qui n'a qu'un étrier ou planchette et dont l'arçon de devant porte à gauche un croissant. || Famil. Avoir continuellement le cul sur la selle, se dit d'un homme qui est toujours à cheval. || En selle, à cheval. || Être bien en selle, être bien à cheval. || Remettre en selle, remettre à cheval un homme qui en est tombé. || *Fig.* En selle, se dit d'une personne qui est bien affermie dans sa position. || Cheval de selle, cheval propre à être monté par un cavalier. || Cheval de selle et de trait, cheval qu'on peut à volonté monter ou atteler à une voiture. || Courir une ou deux selles, courir une ou deux postes. || La première selle, le meilleur bidet de l'écurie. || Selle à tous chevaux, selle pouvant servir à toutes sortes de chevaux, à cause que les arçons sont mobiles. || *Fig.* Une selle à tous chevaux, lieu commun, banalité, compliment vague, remède qu'on applique à toutes sortes de maladies. || Dans le moyen âge, selle nécessaire, la chaise percée. || L'évacuation qu'on fait en une fois quand on va à la garde-robe. Une selle abondante. || Aller à la selle, aller à la garde-robe. || Établi de charron, de tonnelier.

SELLÉ, ÉE, *p. p.* des verbes seller.

SELLER, *v. a.* Mettre et affermir une selle sur un cheval, sur une mule, etc.

SELLER (SE) (orig. inc.), *v. r.* Se serrer, se tasser, s'endurcir, en parlant d'un terrain (peu usité). Les terres grasses sont sujettes à se seller.

SELLERIE, *s. f.* Art de faire des selles et tout ce qui concerne le harnachement des chevaux. || Ouvrages pour l'équipement, le harnachement des chevaux. || Ensemble des selles et des harnais des chevaux que l'on possède. || Lieu où l'on serre les selles, les harnais.

SELLETTE (dim. de *selle*), *s. f.* Petit siége de bois sur lequel on faisait asseoir, pour les interroger, ceux qui étaient accusés d'un délit pouvant faire encourir une peine afflictive. || *Fig.* Tenir quelqu'un sur la sellette, le presser de questions pour tirer de lui une chose sur laquelle il veut garder le silence. || Jeu où quelqu'un se place dans la position d'un accusé sur la sellette. || Petit siége à l'usage du badigeonneur et d'autres ouvriers. || Harnais placé sur le dos du cheval de charrette pour soutenir les branches du timon ou des brancards. || Boîte des décrotteurs où l'on pose le pied quand on veut se faire décrotter.

SELLIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des selles, des carrosses. Maître sellier. Sellier-carrossier. || *S. f.* Sellière, femme d'un sellier.

SELON (lat. *sub* et *longum*), *prép.* Eu égard à, conformément à, à proportion de. Dieu juge l'homme selon ses mœurs, Sact. || Selon le monde, dans l'esprit du monde, du siècle. || Selon moi, selon ce que je pense. || L'Évangile selon saint Matthieu, l'Évangile de saint Matthieu. || Absol. C'est selon, c'est selon les occurrences, selon les différentes dispositions des personnes. || Selon que, *loc. conj.* En proportion que. Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir, La Font. || Conformément à la circonstance. On a une différente manière d'argumenter, selon qu'on porte une robe blanche, grise ou noire, Volt.

SEMAILLE (*ll* mouillées. Lat. *seminalia*), *s. f.* Action de semer les grains. || Les grains semés. || Temps où l'on ensemence les terres. Les semailles d'automne.

SEMAINE (lat. *septimana*), *s. f.* Période de sept jours, du dimanche au samedi inclusivement. || Prêter à la petite semaine, tirer un intérêt usuraire de sommes prêtées à de courtes échéances. || La semaine des trois jeudis, un temps qui ne viendra jamais. || En semaine, se dit, par opposition à dimanche, d'un jour ouvrable. || Suite de sept jours que l'on commence à compter de quelque jour que ce soit. Il y aura jeudi trois semaines qu'il est malade. || Il se dit d'une fonction pour laquelle on alterne de semaine en semaine avec un ou plusieurs autres. Il est de semaine. || La semaine sainte, la semaine qui précède la fête de Pâques. || Une Semaine sainte, livre qui contient l'office de la semaine sainte (on met une majuscule à Semaine). || Travail qu'un ouvrier fait pendant une semaine. || Payement du travail de la semaine. Recevoir sa semaine. || Petite somme donnée à un enfant pour ses menus plaisirs de la semaine. || Chez les Juifs, semaine d'années, intervalle de sept ans qui sépare deux années sabbatiques. || Bague dite semaine.

SEMAINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est de semaine pour officier dans un chapitre ou dans une communauté religieuse. || Comédien chargé, pendant une semaine, de tous les détails relatifs au répertoire.

* **SEMAISON**, *s. f.* Dispersion naturelle des graines d'une plante. || Temps pendant lequel on fait les semailles.

SÉMAPHORE (σῆμα et φορός), *s. m.* Sorte de télégraphe établi sur les côtes, pour servir à faire connaître l'arrivée, les manœuvres des bâtiments venant du large, naviguant ou croisant à la vue des côtes et devant les ports.

* **SÉMAPHORIQUE**, *adj.* Qui appartient au sémaphore, qui y a rapport.

SEMBLABLE (*sembler*), *adj.* Qui est de même apparence. Deux idées semblables. Tous les hommes sont semblables par les paroles, ce n'est que les actions qui les découvrent différents, Mol. || Tel. Et pour être approuvés, De semblables projets veulent être achevés, Rac. || Par extens. Qui est le même qu'un autre objet. Comme on ne peut trouver deux visages qui se ressemblent entièrement, on ne peut trouver deux imaginations tout à fait semblables, Malebr. Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime Forme tous ses héros semblables à lui-même, Boil. || En géom. Figures semblables, celles qui ont leurs angles égaux, chacun à chacun, et les côtés proportionnels. || Triangles, polygones semblables, ceux qui ont les angles égaux et les côtés homologues proportionnels. || En algèbre, quantités semblables, celles qui contiennent les mêmes lettres affectées des mêmes exposants. || *S. m.* Le semblable, la même chose. || Être semblable à un autre être. Chaque arbre porte des semences propres à engendrer son semblable, Boss. || N'avoir pas son semblable, se dit d'une personne ou d'un objet qu'on ne peut comparer à rien. || Se dit, avec l'adjectif possessif, d'un ou de plusieurs hommes par rapport aux autres hommes. Nos semblables.

SEMBLABLEMENT, *adv.* D'une manière semblable, autant, autant que, pareillement.

SEMBLANT (*sembler*), *s. m.* En parlant des personnes, apparence. Souvent un visage moqueur N'a que le beau semblant d'une mine hypocrite, Corn. On devrait châtier sans pitié Ce commerce honteux de semblants d'amitié, Mol. || Faire semblant, avoir l'air. || Faire semblant de, avec un infinitif. Il est bon quelquefois de ne point faire semblant d'entendre les choses qu'on n'entend que trop bien, Mol. || Faire semblant que, avec l'indicatif. Profitons de la leçon, si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous, Mol. || Ne faire semblant de rien, feindre l'indifférence, l'ignorance, de manière à détourner l'attention. || Faux semblant, apparence trompeuse. Tout cela n'était qu'un faux semblant, Boss.

SEMBLER (lat. *simulare*), *v. n.* Avoir une certaine apparence, en parlant de personnes ou de choses. La mort éteint en nous ce courage par lequel nous semblions la défier, Boss. || Se sembler l'un à l'autre, sembler réciproquement. Nous nous semblons insensés les uns aux autres, Boss. || Impers. Il semble que, avec l'indicatif, la chose a l'air de. Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison, Mol. || Avec le subjonctif. Il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié, Sév. || À ce qu'il semble, autant qu'on en peut juger. || Il me semble, il vous semble que, etc. je crois, vous croyez que, etc. || Dans cet emploi, on met le verbe suivant à l'indicatif. || Avec une négation ou une

interrogation, il faut le subjonctif. Il ne me semble pas qu'on puisse penser différemment. || Il me semble, peut être suivi d'un infinitif. Il me semble le voir, il me semble de le voir : la première façon est la plus usitée aujourd'hui; l'autre cependant n'est pas fautive. || À ce qu'il vous semble, à ce que vous croyez. || Il me semble, peut être suivi d'un adjectif. Il me semble raisonnable d'agir ainsi. || Si bon lui semble, comme bon vous semblera, c'est-à-dire s'il lui plaît, comme il vous plaira, etc. || Que vous semble de cette affaire, qu'en pensez-vous? || Ce me semble, selon moi, à mon avis. || Famil. et par abréviation, me semble. || Ce semble, à ce qu'il paraît.

SEMÉ, ÉE, *p. p.* de semer. || En blas. Un écu semé de fleurs de lis, semé de trèfles, etc. se dit quand les pièces dont on parle sont répandues sur l'écu de telle sorte que vers ses bords elles ne sont point entières. || Répandu çà et là, disséminé, dispersé. Tant d'îles renommées Qui sur les vastes mers en cercle sont semées, DELILLE. Grands hommes semés de loin à loin, D'ALEMB.

SÉMÉIOLOGIE, SÉMÉIOTIQUE, * SÉMÉIOGRAPHIE, mots mal faits pour SÉMIOLOGIE, SÉMIOTIQUE, SÉMIOGRAPHIE.

*** SEMEL** (sémèl'). Mot latin qui signifie une fois, et dont on se sert en comptant des articles : semel, bis, etc.

SEMELLE (orig. inc.), *s. f.* Pièce ordinairement de cuir qui fait le dessous de la chaussure. || Battre la semelle, voyager à pied. || Battre la semelle, se dit aussi des ouvriers et compagnons qui vont de ville en ville pour chercher maître et travail, et quelquefois des vagabonds. || Battre la semelle, se dit de deux écoliers qui pour s'échauffer frappent en cadence leurs pieds l'un contre l'autre. || Semelles de plomb, semelles pesantes avec lesquelles les coureurs s'exercent. || Morceau d'étoffe dont on garnit le dessous du pied d'un bas. || Semelles de liége, de feutre, etc. morceaux de liége, de feutre, taillés en forme de semelles, qu'on met en dedans de la chaussure. || Mesure de la grandeur du pied. || Sauter tant de semelles, sauter un espace contenant tant de fois la longueur du pied. || T. d'escrime. Reculer d'une semelle, rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || Fig. Ne pas reculer, ne pas rompre d'une semelle, ne pas céder, tenir ferme dans ses prétentions. || Fig. Ne pas avancer d'une semelle, ne faire aucun progrès dans l'avancement d'une affaire. || Il se dit du cuir en forme de semelle qui garnit le pied de certains quadrupèdes. || En charpenterie, pièce de bois couchée à plat sous le pied d'un étai. || Pièce de bois méplate qu'on rapporte sous une autre pour la renforcer.

SEMENCE (b. lat. *sementia*, dérivé du lat. *sementis*), *s. f.* Grain que l'on sème, en parlant des céréales. || Tout ce qui se sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc. || En pharm. Les quatre semences chaudes majeures, celles d'anis, de fenouil, de cumin, de carvi. Les quatre semences chaudes mineures, celles d'ache, de persil, d'ammi et de carotte. Semences froides majeures, celles de concombre, de melon, de citrouille et de courge. Semences froides mineures, celles de laitue, d'endive, de chicorée et de pourpier. || Fig. Ce qui, comparé à une semence, doit germer dans l'esprit, dans le cœur. Les semences de piété et de religion que vous et moi avons reçues de notre éducation, CH. DE SÉV. Les personnes d'esprit ont en elles des semences de toutes les vérités, LA BRUY. || Fig. Cause qui doit produire avec le temps certains effets. Le sang des martyrs était encore la semence des fidèles, MASS. || Semence de perles, perles très-petites. || Semence de diamants, petites parcelles de diamants, dont on orne des bijoux. || Semences, sorte de petits clous employés par les tapissiers et les bourreliers.

SEMENCINE (*semence*), *s. f.* En pharm. Nom donné aux fleurs non épanouies et mêlées de l'armoise judaïque et de l'armoise persique. || On dit aussi sementine.

SEMEN-CONTRA (sé-mèn'-kon-tra. Lat. *semen contra*, s. e. *vermes*), *s. m.* En pharm. Substance vermifuge.

SEMER (lat. *seminare*), *v. a.* Mettre du grain dans une terre préparée. Semer du blé. || Fig. Il sema des malheurs, il en cueille le fruit, MAIRET. || Semer un champ, des terres, une planche, une couche, y semer de la graine. || Semer de l'oseille, de la laitue, etc. semer de la graine d'oseille, de laitue, etc. || Absol. C'est la saison de semer. || Fig. Semer en terre ingrate, faire du bien à une personne qui n'en a pas de reconnaissance, ou donner des enseignements à quelqu'un qui n'a pas de dispositions pour en profiter; et aussi faire un travail difficile ou pénible dont personne ne vous saura gré. || Remplir de choses comparées aux graines jetées en semant. Je verrai les chemins encor tout parfumés Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés, RAC. D'indignes assassins, Des piéges de la mort ont semé les chemins, VOLT. || Fig. Semer de fleurs le bord du précipice, cacher les périls sous d'adroites flatteries. || Semer de fleurs, louer. || Répandre çà et là, disséminer, parsemer. On a semé des libelles dans toute la ville. || Par extens. Les préceptes semés dans ses différents ouvrages, BARTHÉL. || Fig. Semer des piéges sur les pas de quelqu'un, lui tendre des embûches secrètes. || Fig. et famil. Semer des perles, des marguerites devant les pourceaux, parler devant des ignorants de choses qui sont au-dessus de leur portée, ou présenter à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix. || Distribuer. Semer des aumônes. || Semer de l'argent, distribuer de l'argent à des personnes pour les gagner. || Semer l'argent, être prodigue. || Fig. Répandre, faire courir, en parlant de bruits, de nouvelles, de paroles. || Il se dit d'impressions morales. Semer la terreur, l'effroi, l'erreur, la division, etc. || Se semer, *v. r.* Être semé. Le seigle se sème en automne. || Prov. Il faut semer pour recueillir, il faut travailler pour avoir droit à un salaire, à une récompense.

SEMESTRE (lat. *semestris*), *s. m.* Espace de six mois consécutifs. || Semestre de janvier, le semestre qui commence le premier jour de janvier; semestre de juillet, le semestre qui commence le premier jour de juillet. || On dit de même : Le semestre d'été, le semestre d'hiver. || Dans les lycées, prix de semestre, voy. EXCELLENCE. || Par extens. Rentes, traitements qui se payent par semestre. || Il se dit de certains emplois qu'on est obligé de remplir pendant une moitié de l'année. Servir par semestre. || Congé de semestre ou simplement semestre, congé de six mois accordé aux militaires. || Par extens. Celui à qui a été accordé ce congé. || *Adj.* Anciennement, il se disait des corps judiciaires qui avaient six mois d'exercice, et de certains fonctionnaires qui ne servaient que par semestre dans une compagnie.

*** SEMESTRIEL, ELLE,** *adj.* Qui se fait, qui a lieu chaque semestre. Revue semestrielle.

SEMESTRIER, *s. m.* Militaire absent de son corps par congé de semestre. || On dit aussi semestre.

SEMEUR, *s. m.* Celui qui sème du grain. || Fig. Celui qui distribue à droite et à gauche. || Fig. Celui qui répand, propage. Le semeur de rapports souillera son âme, SACI. || Semeur de faux bruits, celui qui répand de fausses nouvelles. || Semeur de discorde, etc. celui qui se plaît à brouiller, à diviser les esprits. || Hochequeue ou lavandière. || L'Académie ne donne pas le féminin semeuse; rien pourtant n'empêche de l'employer.

SEMI (lat. *semis*). Mot qui joue le rôle de préfixe, se joignant toujours à un autre mot, et qui signifie demi. Un recueil semi-périodique, une fleur semi-double, etc.

*** SÉMILLANCE** (*ll* mouillées), *s. f.* Néolog. Vivacité, promptitude, en parlant de l'esprit, du regard.

SÉMILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* D'une vivacité qui veut plaire. Une beauté sémillante. || Fig. Un esprit sémillant.

*** SÉMILLER** (*ll* mouillées. Celtique *sim*, remuant, léger), *v. n.* Être sémillant. Cet étourdi qui court, saute, sémille, Sort, rentre, va, vient, rit, parle et frétille, VOLT.

SÉMINAIRE (lat. *seminarium*), *s. m.* Maison ecclésiastique où l'on prépare, dans chaque diocèse, les jeunes clercs à la réception des ordres. || Petit séminaire, école secondaire ecclésiastique. || Tous les ecclésiastiques qui y demeurent. || Temps qu'on doit y passer pour être admis aux ordres. || Par extens. Établissement où l'on se forme à une profession quelconque. Cette école est un séminaire de bons officiers. || Nom que portent en Allemagne divers établissements d'instruction publique et spécialement les écoles normales.

SÉMINAL, ALE (lat. *seminalis*), *adj.* Qui a rapport à la semence, à la graine des végétaux.

SÉMINARISTE, *s. m.* Celui qui est élevé dans un séminaire.

* **SÉMINIFÈRE** (lat. *semen* et *ferre*), *adj*. Qui porte de la semence, des graines.

* **SÉMIOGRAPHIE** (σημεῖον et γράφειν), *s. f.* Notation par signes.

* **SÉMIOLOGIE** (σημεῖον et λόγος), *s. f.* Partie de la médecine qui traite des signes de maladies.

* **SÉMIOLOGIQUE,** *adj*. Qui a rapport à la sémiologie.

* **SÉMIOTIQUE** (σημειωτική), *s. f.* Synon. de sémiologie. || Art de faire manœuvrer les troupes en leur indiquant les mouvements par signes et non avec la voix.

SEMIS (se-mi. *Semer*), *s. m.* En général, plant venant de graines. Un semis d'œillets, de carottes, etc. || Particulièrement, terrain dans lequel on seme les graines d'arbres ou d'arbustes pour y former un bois, ou pour en enlever les plants lorsqu'ils auront acquis un certain degré d'accroissement, et de là les mettre en pépinière. ||Travail que l'on fait pour former ce plant. Faire un semis.

* **SÉMITE,** *s. m.* Nom de peuples asiatiques ou africains qu'on rattache à Sem, comme à leur auteur.

SÉMITIQUE, *adj*. Qui appartient aux sémites. Les peuples, les langues sémitiques.

* **SÉMITISME,** *s. m.* Caractère propre aux langues sémitiques, aux peuples sémitiques.

SEMI-TON, *s. m.* En mus. La moitié d'un ton.

SEMOIR, *s. m.* Sac où le semeur porte le grain. || Instrument propre à répandre les grains sur le sol.

SEMONCE (*semonse*, anc. p. p. fém. de *semondre*), *s. f.* Convocation des personnes et des assemblées, telles que le ban et l'arrière-ban, qui se faisait à cri public, et pour la comparution en justice. || Invitation faite dans les formes pour une cérémonie. || En ces deux sens, il a vieilli. || En général, invitation. Il ne me reste plus qu'à répondre à vos semonces d'écrire à M. le duc d'Albe, Volt. || Avertissement mêlé de reproches, fait par un supérieur. Une semonce du parlement. || T. de mar. Ordre donné, au moyen du porte-voix, par un navire à un autre, de se faire connaître pour ami, pour neutre ou pour ennemi.

SEMONCÉ, ÉE, *p. p.* de semoncer.

SEMONCER, *v. a.* Famil. Faire une semonce, une réprimande. || T. de mar. Obliger un bâtiment à arborer ses couleurs ou à mettre en panne.

SEMONDRE (lat. *submonere*), *v. a.* T. qui vieillit. L'Académie dit qu'il n'est usité qu'à l'infinitif; cependant on peut employer le présent au singulier: je semons, tu semons, il semond; le futur semondrai, le conditionnel semondrais, et l'imparfait je semonnais, avec toutes leurs personnes. Convier à une cérémonie, à un acte public, à une réunion, à un rendez-vous. Semondre à des obsèques. Quand les rois semonnaient pour le service du fief militaire leurs vassaux directs, cela s'appelait le ban, Chateaubr. || Semondre quelqu'un de sa parole, de sa promesse, le sommer de sa parole, de sa promesse. || Par extens. Exciter. || Réprimander.

SEMONNEUR, *s. m.* T. vieilli. Celui dont la fonction était de porter des billets pour certaines convocations. Semonneur d'enterrement

SEMOULE (*l* mouillée. Ital. *semola*, du lat. *simila*), *s. f.* Grains de blé passés au four, puis concassés en petits grains. || Pâte en grains, faite avec ces grains.

SEMPER VIRENS (sin-pèr-vi-rins'. Lat. *semper virens*), *s. m.* Sorte de chèvrefeuille portant toute l'année des feuilles et des fleurs.

SEMPITERNEL, ELLE (sin-pi-tèr-nèl. Lat. *sempiternus*), *adj*. Qui dure sans fin. La vie sempiternelle. || Famil. Continuel, qui ne cesse point. Bruit sempiternel. || Se dit par dédain, des femmes qui vieillissent beaucoup. Vieille sempiternelle. || *Subst*. Une sempiternelle.

* **SEMPLE** (san-pl'. Orig. inc.), *s. m.* Se dit d'une certaine disposition de ficelles qui forme une partie du métier à tisser les étoffes de soie. Le semple fait lever la chaine.

* **SENAIRE** (lat. *senarius*), *adj*. Disposé six à six. || Dans la versification ancienne, se dit d'un vers ïambique de six pieds, et du vers hexamètre ordinaire.

S'EN ALLER, voy. aller.

SÉNAT (lat. *senatus*), *s. m.* Conseil perpétuel de Rome, établi par les rois et aboli par Justinien. || Par analogie, le premier corps politique d'un État. Le sénat des États-Unis. || Sénat conservateur, corps créé en France par la constitution de l'an VIII, et qui a été rétabli sous le second empire. || Lieu où le sénat s'assemble. || On a donné aux anciens parlements le nom de sénat. || Dans quelques pays, assemblée des personnes dont est composé un tribunal qui juge en dernier ressort.

SÉNATEUR (lat. *senator*), *s. m.* Celui qui faisait partie du sénat de l'ancienne Rome. || Il se dit aussi des membres d'un sénat autre que le sénat romain. Un sénateur de l'empire français, des États-Unis. || Famil. Un train de sénateur, une démarche lente et grave. || Dans Rome moderne, le Sénateur (avec une S majuscule), le magistrat qui est à la tête du corps de ville. || Il se dit quelquefois pour magistrat, pour membre d'une cour souveraine. || En hist. nat. Mouette blanche.

* **SÉNATORERIE,** *s. f.* Sous le premier empire, terre dont l'usufruit était affecté à un sénateur. || District dans lequel un sénateur jouissait de certains priviléges.

SÉNATORIAL, ALE, *adj*. Qui appartient au sénateur. La dignité sénatoriale. Ornements sénatoriaux.

SÉNATORIEN, IENNE, *adj*. De sénateur. Maison, famille, race sénatorienne.

SÉNATRICE, *s. f.* Femme de sénateur, en parlant des femmes des sénateurs de Pologne, de Suède et autres pays. || Il se dit aussi de la femme du Sénateur de Rome.

SÉNATUS-CONSULTE (sé-na-tus'-kon-sul-t'. Lat. *senatusconsultum*), *s. m.* Décision de l'ancien sénat de Rome. || Décision du sénat du premier ou du second empire français. || *Au pl*. Des sénatus-consultes.

SENAU (hollandais *snaauw*), *s. m.* T. de mar. Navire dont le grément ne diffère de celui du brick ordinaire que par un mâtereau établi derrière son grand mât, et qui porte la corne d'artimon. || Mât de senau, nom donné à ce mâtereau. || On a dit aussi senoc.

SÉNÉ (arabe *sena*), *s. m.* Nom de petits arbustes de la famille des légumineuses, qui croissent dans la haute Égypte, l'Arabie et la Syrie. || Famille de plusieurs espèces du genre *cassia*. || Follicules de séné. || Médicament purgatif qui résulte du mélange, en différentes proportions, des folioles et des gousses ou follicules de ces arbustes. || Fig. Passez-moi la rhubarbe et je vous passerai le séné, se dit en parlant de deux personnes qui se font mutuellement des concessions, qui ont l'une pour l'autre des concessions intéressées.

SÉNÉCHAL (b. lat. *senescalcus*, du gothique *sinista*, le plus âgé, et *skalks*, serviteur), *s. m.* Officier qui dans un certain ressort était chef de la justice et commandait la noblesse lorsqu'elle était convoquée pour l'arrière-ban. || Grand sénéchal, espèce de maître d'hôtel ou d'intendant des princes. Grand sénéchal de France. || Officier royal de robe longue, chef d'une justice subalterne. || Chef d'une justice seigneuriale. || *Au pl*. Des sénéchaux.

SÉNÉCHALE, *s. f.* Femme d'un sénéchal.

SÉNÉCHAUSSÉE (*sénéchal*), *s. f.* Étendue de la juridiction d'un sénéchal. || Tribunal dont le sénéchal était le chef, et lieu où se tenait ce tribunal.

SENEÇON (lat. *senecio*), *s. m.* Genre de la famille des composées. || Seneçon en arbre, joli arbrisseau à feuilles persistantes.

* **SÉNÉGALI,** *s. m.* Joli petit oiseau exotique (genre gros-bec).

SENELLE, *s. f.* Voy. cenelle.

SÉNESTRE (lat. *sinister*), *adj*. T. vieilli. Gauche. Du côté sénestre. || En blas. Gauche. Le côté sénestre. || À sénestre, à gauche.

* **SÉNESTROCHÈRE** (sé-nè-stro-kè-r'. *Sénestre* et χείρ), *s. m.* En blas. Bras gauche, représenté sur l'écu.

* **SÉNESTROGYRE** (*sénestre* et lat. *gyrare*), *adj*. En phys. Qui a le pouvoir de dévier le rayon lumineux de droite à gauche. || On dit plus souvent lévogyre.

SÉNEVÉ (lat. *sinapi*, de σίναπι), *s. m.* Genre de plantes de la famille des crucifères. || Menue graine produite par cette plante dont on fait la moutarde.

SÉNIEUR (lat. *senior*), *s. m.* Ancien nom du doyen, dans plusieurs communautés. Le sénieur de Sorbonne.

SÉNILE (lat. *senilis*), *adj*. Qui a rapport à la vieillesse. Démence sénile. Gangrène sénile.

* **SÉNILITÉ,** *s. f.* Néolog. Affaiblissement physique et moral produit par la vieillesse.

SENNE, *s. f.* Voy. seine.

* **SENOC,** *s. m.* Voy. senau.

SENS (san. Lat. *sensus*), *s. m.* Appareil qui met l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par le moyen des impressions que ces objets font directement sur lui. Les cinq sens de nature : le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue. || Fig. Mettre, appliquer tous ses sens et familièrement tous ses cinq sens de nature à quelque chose, y employer tous ses soins, y faire tous ses efforts. || Cela tombe sous les sens, sous le sens, cela se conçoit aisément, cela est évident. || En théologie, la peine du sens, la peine du feu, dans l'enfer. || Fig. Il manque un sens aux incrédules; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, Boss. || Sens interne, perception de certains rapports esthétiques ou moraux. || Sixième sens ou sens général, synonyme de sens interne. || Sixième sens, se dit quelquefois pour conscience. || Sens moral, syn. de conscience. || Sens pratique, habileté qui parait instinctive et qui résulte effectivement de beaucoup d'expérience jointe à beaucoup de jugement. || Au pl. Concupiscence, sensualité, plaisir de l'amour-propre. Les plaisirs des sens. || Mortifier ses sens, se priver des plaisirs des sens, s'imposer diverses macérations. || Par extens. Faculté de sentir en général. Ils s'enivraient, perdaient sens et raison, LA FONT. Son ami rappela ses sens avec un peu de mauvais vinaigre, VOLT. || La faculté de comprendre les choses et d'en juger sainement. Rien ne persuade tant les gens qui ont peu de sens que ce qu'ils n'entendent pas, RETZ. || Le bon sens, la saine et droite raison. || Être dans son bon sens, jouir de la plénitude de ses facultés intellectuelles. || Sens commun, l'intelligence et la lumière ordinaire avec laquelle naissent la plupart des gens. Cet homme n'a pas le sens commun. || Sens froid, sens rassis, calme et fermeté. || Sens réprouvé, voy. RÉPROUVÉ. || Avis, opinion. La voie la plus courte pour arriver à la faveur des grands, c'est d'entrer toujours dans leur sens, FLÉCH. || Idée, pensée. J'avais corrigé cet article, sans en ôter aucun sens, SÉV. || Signification, manière de comprendre. Le sens de mes paroles. Les prophéties ont un sens caché et spirituel, PASC. || Sens propre, sens figuré, voy. PROPRE, FIGURÉ. || Contre-sens, voy. CONTRE-SENS. || Faux sens, erreur commise dans une traduction; c'est moins que le contresens. || Ce qui fait la solidité du discours. Lycurgue voulait que le discours comprît en peu de paroles beaucoup de sens, ROLLIN. || Manière, façon. En tous sens. Prendre les choses dans le bon sens. || Tourner quelqu'un de tous les sens, le questionner de toute façon pour lui faire avouer quelque chose. || Un des côtés d'une chose. On a mis cette étoffe du mauvais sens. L'air pèse en tout sens sur nous. || Direction. La Méditerranée traversée de tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, FONTEN. Le torrent des préjugés l'entraîne; pour le retenir, il faut le pousser en sens contraire, J. J. ROUSS. || À contre-sens, voy. CONTRE-SENS.

SENS DESSUS DESSOUS (san-de-su-de-sou), **SENS DEVANT DERRIÈRE**, *loc. adv.* Sens dessus dessous, dans une situation telle que ce qui devrait être dessus se trouve dessous. Cette boîte est sens dessus dessous. || Fig. En parlant de ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé. Ma maison est sens dessus dessous. Avoir la tête sens dessus dessous. || Mettre quelqu'un sens dessus dessous, lui causer un trouble violent, une vive émotion. || SENS DEVANT DERRIÈRE, *loc. adv.* Dans une situation telle que ce qui devrait être devant se trouve derrière. || La véritable orthographe de ces locutions, la seule connue de nos anciens auteurs, est : *c'en devant* (ce qui est en devant) *derrière, c'en dessus dessous.*

SENSATION (lat. *sensatio*), *s. f.* Impression produite par les objets extérieurs sur un organe des sens, transmise au cerveau par les nerfs, et aboutissant à un jugement de perception. La sensation du froid, des saveurs, des odeurs, des couleurs. || Impression produite par les objets extérieurs sur les sens et aboutissant au plaisir ou à la peine. || En général, action de sentir, action dévolue à certaines parties du système nerveux. || Sensations externes, celles qui appartiennent au tissu nerveux de la vie animale. || Sensations internes, celles qui appartiennent au tissu nerveux de la vie végétative. || Fig. Faire sensation, faire une sensation, produire une impression marquée dans le public, sur une compagnie, etc.

SENSÉ, ÉE (lat. *sensatus*), *adj.* Qui a du bon sens, du jugement. Une tête bien sensée. || Conforme au bon sens, à la raison. Un discours sensé.

SENSÉMENT, *adv.* D'une manière sensée.

* **SENSIBILISABLE**, *adj.* En photographie, qui peut être sensibilisé.

* **SENSIBILISATEUR, TRICE**, *adj.* En photographie, qui sensibilise. Le bain sensibilisateur.

* **SENSIBILISATION**, *s. f.* Action de sensibiliser.

* **SENSIBILISER**, *v. a.* En photographie, rendre sensible à l'action de la lumière la surface d'un plaque, d'une feuille de papier.

SENSIBILITÉ (lat. *sensibilitas*), *s. f.* Qualité de sentir, c'est-à-dire propriété dévolue à certaines parties du système nerveux, par laquelle l'homme et les animaux perçoivent les impressions faites par les objets du dehors, ou produites à l'intérieur. || Susceptibilité à l'impression des choses morales. La sensibilité que j'ai pour tous vos intérêts, SÉV. Ainsi la vie se passe, la conscience s'use, la sensibilité au bien s'éteint, MASS. || Sentiments d'humanité, de pitié, de tendresse. Avoir de la sensibilité. || En phys. Grande justesse d'un instrument, qui le rend capable d'indiquer les différences les plus légères. Sensibilité d'une balance. || Sensibilité de la main, qualité par laquelle le cavalier sent immédiatement si les rênes produisent l'effet nécessaire.

SENSIBLE (lat. *sensibilis*), *adj.* Qui est doué de sensibilité. Les êtres sensibles. || Par extens. Qui jouit d'une sensibilité exquise, plus grande qu'à l'ordinaire. Un cheval qui a la bouche sensible. Une oreille sensible à l'harmonie. || Sensible à l'éperon, se dit d'un cheval qui obéit à cette aide. || Qui reçoit une impression trop vive des objets. L'œil est une partie fort sensible. Il est sensible aux moindres variations du temps. || En bot. Se dit des plantes qui ferment leurs feuilles quand on y touche. || Fig. Qui reçoit une impression morale. Sensible à la pitié, aux outrages, etc. || Sensible sur. Vous n'êtes que trop vive et trop sensible sur ma vie et sur ma santé, SÉV. || Être sensible à quelque chose, en éprouver un vif déplaisir. Être sensible à la critique. || Absol. Un plus sensible que moi se plaindrait du monde; mais je me contente de l'oublier, BALZAC. || C'est son endroit sensible, sa partie sensible, se dit en parlant des choses dont quelqu'un est le plus touché. || Absol. Qui est aisément ému, attendri. Cœur sensible. || Particulièrement, qui reçoit l'impression de l'amour. Hermione est sensible, RAC. || Au sens passif, qui peut être senti, qui fait impression sur les sens. Le monde sensible. || Idées sensibles, idées immédiatement fournies par les sens. || Qui cause une impression pénible. Le froid a été très-sensible cette année. || Par extens. Douloureux. Mal très-sensible. || Fig. Qui fait une vive impression, agréable ou pénible. Une joie sensible. Les reproches me sont sensibles. || Qui se fait percevoir, remarquer aisément, clairement. Des faits sensibles. Dieu se rendit sensible par de continuels miracles, Boss. || Appréciable. Des différences sensibles. || En phys. Qui indique les plus légères différences. Thermomètre, balance sensible. || En mus. Note sensible ou *subst.* la sensible, la note qui est à un demi-ton au-dessous de la tonique. || *S. m.* Tout ce qui est sensible, susceptible d'être ému. Tout ce qui excite le sensible dans les comédies les plus honnêtes, attaque secrètement la pudeur, Boss.

SENSIBLEMENT, *adv.* D'une manière sensible, perceptible, appréciable. || D'une manière qui affecte le cœur. Je suis sensiblement touché de votre bonté.

SENSIBLERIE, *s. f.* Famil. Sensibilité fausse, affectation de sensibilité.

SENSITIF, IVE (*sens*), *adj.* Qui se rapporte aux sens. La faculté sensitive. || Qui a la faculté de sentir. L'être sensitif. Organe sensitif. || Dans l'ancienne philosophie, âme sensible, âme particulière qui avait la fonction de percevoir les sensations.

SENSITIVE (*sensitif*), *s. f.* Plante de la famille des légumineuses, qui replie ses feuilles dès qu'on la touche. || Fig. C'est une sensitive, se dit d'une personne que les moindres choses blessent ou effarouchent.

* **SENSORIAL, ALE** (sin-so-ri-al), *adj.* Qui appartient au sensorium. Phénomènes sensoriaux.

* **SENSORIEL, ELLE** (san-so-ri-èl), *adj.* Qui a rapport aux sens. Les appareils sensoriels.

SENSORIUM (sin-so-ri-um'. Lat. *sensorium*), *s. m.* Le cerveau considéré comme centre des sensations.

* **SENSUALISME,** *s. m.* En philos. Doctrine d'après laquelle on attribue, dans la génération des idées, tout à l'action des sens externes. || Par abus, principes ou conduite des hommes sensuels.

* **SENSUALISTE,** *adj.* Qui appartient au sensualisme. Doctrine sensualiste. || *S. m.* Sectateur du sensualisme.

SENSUALITÉ (lat. *sensualitas*), *s. f.* Attachement aux plaisirs des sens. || Boire avec sensualité, boire avec un vif plaisir. || Au pl. Plaisirs sensuels. Au milieu de toutes les sensualités que le monde autorise, MASS.

SENSUEL, ELLE (lat. *sensualis*), *adj.* Qui recherche les plaisirs des sens. Homme sensuel. || *Subst.* Personne sensuelle. || Qui flatte les sens. Les plaisirs sensuels. Une vie sensuelle. Les appétits sensuels.

SENSUELLEMENT, *adv.* D'une manière sensuelle.

* **SENTANT, ANTE,** *adj.* Qui a la faculté de sentir. Les êtres sentants.

SENTE (san-t'. Lat. *semita*), *s. f.* Synonyme populaire de sentier.

SENTENCE (lat. *sententia*), *s. f.* Parole qui renferme un grand sens, une pensée morale. || Ne parler que par sentences, débiter à tout propos des généralités, des moralités. || Jugement rendu par des juges, par des arbitres, par une assemblée. || Fig. Toute décision comparée à une sentence. || Dans le langage technique, jugement rendu par des juges inférieurs. Appeler d'une sentence. || Fig. Appeler de la sentence de quelqu'un, ne pas s'en tenir à sa décision. || En particulier, jugement qui prononce la peine capitale. || Il se dit des jugements rendus dans les différents degrés de la juridiction ecclésiastique. || Les diverses décisions, les divers jugements que rendent certains tribunaux étrangers. Les sentences de la rote. || Jugement de Dieu sur les hommes. Nous viendrons tout à coup au dernier jour; la sentence partira d'en haut, BOSS.

SENTENCIÉ, ÉE, *p. p.* de sentencier.

SENTENCIER, *v. a.* T. vieilli. Condamner par une sentence, et surtout par une sentence en matière criminelle.

SENTENCIEUSEMENT, *adv.* D'une manière sentencieuse. || Il ne se dit guère qu'ironiquement.

SENTENCIEUX, EUSE (lat. *sententiosus*), *adj.* Qui contient des maximes, des sentences. Un style sentencieux. || Ton sentencieux, un ton de gravité affectée. || Qui s'énonce ordinairement par maximes, par sentences. Un écrivain sentencieux.

SENTÈNE (san-tè-n'), *s. f.* Voy. CENTAINE.

SENTEUR (*sentir*), *s. f.* Ce qui frappe l'odorat, ce qui est senti. Une bonne senteur. La senteur d'une piste. || Pois de senteur, voy. POIS. || Rat de senteur, nom d'un petit quadrupède. || Composition parfumée. Une peau de senteur. Les eaux de senteur. || Aimer les senteurs, porter des senteurs; on dit aujourd'hui les odeurs.

SENTI, IE, *p. p.* de sentir. || Terme d'arts. Cela est bien senti, cela est senti, cela est exprimé avec vérité, avec âme. || *S. m.* En littérature et dans les beaux-arts, ce qui est senti, ce qui est plein de sentiment.

SENTIER (b. lat. *semitarium*), *s. m.* Chemin étroit, dans la campagne ou les bois, qui ne sert qu'aux piétons. || Fig. Marcher dans les sentiers de la justice. Connaître tous les sentiers du cœur.

SENTIMENT (*sentir*), *s. m.* En général, faculté de sentir. Avoir le sentiment exquis, prompt, délicat. || T. de chasse. Se dit de l'odorat des chiens. Lorsque la terre s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens, BUFF. || Résultat de l'action de sentir. Sentiment douloureux, agréable, etc. || Sensibilité physique. Il n'y a plus de sentiment dans son bras. || Il se dit aussi de sensations internes, de modifications perceptibles de nos organes intérieurs. Le sentiment de la faim, de la douleur, etc. || Fig. Intérêt pour quelqu'un ou quelque chose. || Conscience que l'on a de la réalité d'une chose. J'ai un sentiment clair de ma liberté, BOSS. || Faculté de comprendre, d'apprécier certaines choses. Avoir le sentiment de la musique, des beaux-arts, etc. || Choses de sentiment, choses qui appartiennent à l'appréciation du sentiment, non à celle de la raison. || Juger par sentiment, juger par l'impression qu'on reçoit. || Il se dit des affections, des mouvements de l'âme, des passions. La raison agit avec lenteur, le sentiment n'agit pas ainsi, il agit en un instant, et toujours est prêt à agir, PASC. || Les affections bonnes, bienveillantes, tendres. Les sentiments du cœur. || Absol. Avoir des sentiments, avoir de l'honneur, de la probité, etc. || Sentiments naturels, certains mouvements qui sont inspirés par la nature. || Famil. Grands sentiments, sentiments exagérés de probité, d'honneur, etc. || Absol. Le sentiment, l'ensemble des affections tendres qui sont dans le cœur de l'homme. || Être capable de sentiment, se piquer de sentiment, avoir l'âme sensible, délicate, se piquer de sensibilité, de délicatesse d'âme. || La passion de l'amour. Témoignes-tu pour moi les moindres sentiments? CORN. || Pousser les beaux sentiments, affecter de dire des choses recherchées et passionnées en matière de galanterie. || Disposition à être facilement touché, attendri. Jouer le sentiment. || Dans la littérature, la peinture, la sculpture, expression vive, animée, douce. Ce tableau est plein de sentiment. || Trait de sentiment, vers de sentiment, trait, vers qui exprime un mouvement du cœur. || Manière de percevoir les impressions morales. Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment, PASC. || Avis, opinion qu'on a sur quelque chose, jugement qu'on en porte. Être du sentiment de quelqu'un. Voilà l'homme en effet: il va du blanc au noir, Il condamne au matin ses sentiments du soir, BOIL. || Au sentiment de, selon l'opinion de. || Prov. Autant de têtes, autant de sentiments, sur une chose il y a autant d'avis qu'il y a de personnes.

SENTIMENTAL, ALE, *adj.* Où il y a du sentiment, qui annonce du sentiment. Un ton sentimental. Des vers sentimentaux. || Qui affecte une grande sensibilité. Une femme sentimentale. || École sentimentale, celle qui prend pour base le sentiment.

* **SENTIMENTALEMENT,** *adv.* Néolog. D'une manière sentimentale.

* **SENTIMENTALITÉ,** *s. f.* Néolog. Caractère de ce qui est sentimental. || Affectation de se montrer une personne sentimentale.

SENTINE (lat. *sentina*), *s. f.* La partie la plus basse de l'intérieur d'un navire où les eaux s'amassent et croupissent. || Fig. Sentine de tous les vices, lieu où se rassemblent toutes sortes de gens de mauvaise conduite. || On dit aussi: Cet homme est une sentine de vices.

SENTINELLE (ital. *sentinella*), *s. f.* Guet que fait un homme et surtout un soldat; en ce sens, il ne s'emploie qu'avec *en*, *de* ou *faire*. Être de sentinelle. || Mettre quelqu'un en sentinelle, le mettre dans un endroit d'où il puisse apercevoir ce qui se passe. || Faire sentinelle, attendre, épier. || Fig. Relever quelqu'un de sentinelle, voy. RELEVER. || Soldat qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'un poste, d'un monument, etc. Poser des sentinelles. Relever une sentinelle. || Fig. Le prince est une sentinelle établie pour garder son État. || Sentinelle perdue, soldat placé dans un poste avancé et périlleux. || Quelques poëtes ont fait sentinelle masculin.

SENTIR (lat. *sentire*), *v. a.* Recevoir une impression qui vient soit par l'extérieur du corps et par les sens, soit par l'intérieur et les parties profondes. Sentir une grande douleur de tête, la faim, la soif, etc. || Absol. Quoi! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? BOSS. || *S. m.* L'action de sentir. Le sentir ne dépend pas de nous, mais le vouloir en dépend, FÉN. || T. de manége. Sentir son cheval, se rendre raison de tous ses mouvements et savoir en profiter. || Sentir son cheval dans la main, le tenir de la main et des jarrets de manière qu'on en soit le maître. || Percevoir par l'odorat. Sentir une odeur. || Fig. Sentir de loin quelqu'un, reconnaître quel il est. || Sentir quelqu'un de loin, pénétrer à l'avance ses intentions. || Fig. Sentir de loin, découvrir, prévoir les choses de loin. || Flairer. Sentir une rose. || Fig. et famil. Je ne puis sentir cet homme-là, j'ai pour lui beaucoup d'aversion. || Il se dit des différentes affections que l'âme éprouve. Sentir du plaisir, de l'amour, etc. || Absol. Il faut sentir pour bien peindre. || Sentir quelque chose pour quelqu'un, être disposé à l'aimer, ou l'aimer déjà. || Il se dit des im-

pressions que l'âme reçoit de ce qui agit sur elle. Il ne sent point les affronts. Il sent vivement les services qu'il a reçus. || Sentir de, avec un infinitif, éprouver un regret, une peine de. Je sens vivement de ne plus causer avec le chevalier, Sév. || Avoir l'appréciation délicate et instinctive de ce qui est beau dans une œuvre, dans une personne, dans un auteur ou un artiste. Sentir la musique, la poésie, etc. || S'apercevoir, connaître. L'homme sent son néant, Pasc. || Vous sentez que, vous reconnaissez que. || Éprouver. Ainsi mes ennemis sentiront mon courroux, Volt. || Se sentir quelque chose, sentir en soi quelque chose. Je me suis senti des forces que je ne me connaissais pas. || Faire sentir, faire connaître, faire comprendre. Les bontés que vous m'avez fait sentir, Fén. Je faisais même de temps en temps sentir à Protésilas que je supportais son joug avec impatience, id. || Faire éprouver. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du roi, Boss. || Marquer dans le discours, accentuer. || Se faire sentir, imprimer sa marque. || Exhaler, répandre une odeur. Cela sent la fleur d'orange. Il sent la fièvre d'une lieue, Beaumarch. || Fig. Cet ouvrage sent l'huile, sent la lampe, il paraît avoir coûté beaucoup de veilles, beaucoup de travail à son auteur. || Fig. Cette action sent le gibet, la roue, la hart, les coups de bâton, celui qui l'a commise mérite d'être pendu, roué, bâtonné. || Fig. Sentir le fagot, voy. fagot. || Fig. Sentir le sapin, voy. sapin. || Il s'emploie souvent comme neutre. Cela sent bon, sent mauvais. || Sentir comme baume, avoir une très-agréable odeur. || Absol. Sentir se dit pour sentir mauvais. Cette viande commence à sentir. || Impers. Il sent bon dans cette chambre. || Fig. et famil. Cela ne sent pas bon, l'affaire prend une mauvaise tournure, elle peut avoir des suites fâcheuses. || Avoir telle ou telle saveur. Cette soupe ne sent rien. Ce vin sent le terroir, un goût. || Fig. et famil. Sentir le terroir, se dit d'un homme qui a les défauts des gens de son pays, ou d'un ouvrage dans lequel se trouvent des défauts qui tiennent à des habitudes de localité. || Fig. Avoir les qualités, l'air, l'apparence de, indiquer, dénoter. Je ne hais point la vie et j'en aime l'usage, Mais sans attachement qui sente l'esclavage, Corn. Cela sent son vieillard, Mol. Voici qui sent bien le roman, Hamilton. || T. de mar. Sentir le fond, se dit d'un bâtiment qui est mouillé sur un fond presque égal à son tirant d'eau.

Se sentir, *v. r.* Être senti, faire éprouver une sensation. || Être l'objet d'un sentiment. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies, Pasc. || Connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition l'on est. Il ne se sentit pas mourir. Se sentir ému. || Je ne me sens pas bien, je ne me sens pas à mon aise. || Absol. Se sentir, se bien sentir, avoir conscience des forces qu'on a, du mérite qu'on possède, de ce qu'on est en droit d'exiger. Le noble orgueil du mérite qui se sent, qui s'estime, et qui veut être honoré comme il s'honore, J. J. Rouss. || Ne pas se sentir, être hors de soi par colère, joie, etc. A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie, la Font. Je suis dans une colère que je ne me sens pas, Mol. || Se sentir, suivi d'un verbe actif qui prend le sens passif. De ses bras innocents je me sentis presser, Rac. || Se sentir de, prouver, ressentir. Se sentir des incommodités de la vieillesse. || Éprouver quelque mal, quelque dommage. Il se sentira longtemps de cette blessure. Son éducation se sentit de cette négligence, J. J. Rouss. || Recevoir quelque bien, quelque avantage. Chacun se sent de ces générosités. || Porter la marque de, la trace de. De son orgueil ses habits se sentaient, la Font. Le vers se sent toujours des bassesses du cœur, Boil. || Prov. La caque sent toujours le hareng, voy. caque.

SEOIR (lat. *sedere*), *v. n. déf.* qui n'est guère usité qu'à l'infinitif, au présent de l'indicatif, je sieds, tu sieds, il sied, nous seyons, vous seyez, ils seient; à l'impératif, sieds-toi, seyons-nous, seyez-vous; au part. présent, séant, et au part. passé, sis, sise. Être assis. Il la fit seoir, la Font. || Se seoir, *v. r.* S'asseoir; peu usité, s'emploie quelquefois familièrement ou en poésie au présent de l'indicatif, à l'impératif et à l'infinitif. Sieds-toi, je n'ai pas dit encor ce que je veux, Corn.

SEOIR (lat. *sedere*), *v. n. déf.* qui ne s'emploie plus guère qu'aux troisièmes personnes suivantes : il sied, ils siéent ; il seyait, ils seyaient ; il siéra, ils siéront ; il siérait, ils siéraient ; qu'il siée, qu'ils siéent ; au part. prés. seyant ou séant. Être convenable, bien aller. Ces couleurs vous siéent. La modestie sied à la jeunesse. || Impers. Il vous sied mal de parler ainsi. || Ironiq. Perfide, il vous sied bien de tenir ce discours! Rac. || Concorder, aller ensemble. Cette vanité, Monsieur, ne sied pas bien avec la piété, Mol.

⋆ **SÉPALE** (lat. *separ*), *s. m.* En bot. Chacune des folioles du calice.

SÉPARABLE, *adj.* Qui peut se séparer, qui peut être séparé.

⋆ **SÉPARANT, ANTE,** *adj.* Qui sépare ou peut séparer.

⋆ **SÉPARATEUR, TRICE,** *adj.* Qui a la vertu de séparer.

⋆ **SÉPARATIF, IVE,** *adj.* Qui cause, qui opère la séparation. || Qui marque, qui indique la séparation. Le mur séparatif de deux propriétés.

SÉPARATION (lat. *separatio*), *s. f.* Action de séparer, de se séparer, résultat de cette action. La séparation des chairs d'avec les os. Sa séparation du monde. La séparation d'une assemblée. || Action de quitter des amis, des parents, des personnes chères. || Désunion de quelques éléments. La séparation des métaux. || Fig. La séparation de l'erreur et de la vérité. || La chose même qui fait séparation, cloison, haie, etc. Mur de séparation. || Fig. Mur de séparation, cause, sujet de division. || Rupture de l'union conjugale. || En jurispr. Séparation de corps, jugement qui autorise les époux à vivre séparément. || Séparation de biens judiciaire ou par jugement, jugement qui rompt la communauté. || Brouille, froideur.

⋆ **SÉPARATISTE,** *s. m.* Nom donné, dans différentes sectes, à ceux qui se détachent de la communion dans laquelle ils sont nés. || Ceux qui se séparent d'une confédération. Aux États-Unis, les séparatistes du Sud.

SÉPARÉ, ÉE, *p. p.* de séparer. || Séparé de corps, séparé de biens, se dit d'époux entre lesquels est intervenu un jugement de séparation de corps, de biens. || Différent, distinct. Ce sont deux questions fort séparées, Pasc.

SÉPARÉMENT, *adv.* A part l'un de l'autre.

SÉPARER (lat. *separare*), *v. a.* Désunir ce qui était joint, ce qui formait un tout ou était considéré comme tel. Séparer la tête du corps. Séparer les chairs d'avec les os. || Ôter les unes d'à côté des autres des choses qui étaient mal rangées. || Mettre à part les uns des autres des objets de différentes espèces. Quelquefois du bon or je sépare le faux, Boil. || Se séparer quelque chose, mettre quelque chose à part pour soi. Ce grand Dieu, au milieu de la corruption, commença à se séparer un peuple élu, Boss. || Diviser un espace au moyen de quelque chose qu'on place entre ses parties. Séparer une chambre en trois par des cloisons. || Former, être une séparation entre deux choses. Un mur sépare ces deux maisons. || Fig. La ligne qui sépare le sublime du boursouflé. || Il se dit des obstacles naturels qui sont interposés entre des pays. Les Pyrénées séparent l'Espagne de la France. || Mettre une certaine distance entre. Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous, Seigneur, que tant de mers nous séparent de vous? Rac. || Il se dit aussi de la distance dans le temps. Deux mille ans nous séparent des Grecs, Fontén. || Diviser. Séparer les cheveux sur le front. || Couper les communications entre. L'industrie d'Alexandre fut de séparer les Perses des côtes de la mer, Montesq. || Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. Séparer des chevaux. Le sort pourra bien nous séparer, mais non pas nous désunir, J. J. Rouss. || Renvoyer des troupes militaires. On n'a point encore séparé ce régiment de noblesse, Sév. || Séparer des hommes, des animaux qui se battent, faire cesser leur combat en les éloignant les uns des autres. || Fig. Entretenir l'inimitié. Trop de haine sépare Andromaque et Pyrrhus, Rac. || Séparer des amis, faire cesser leur amitié. || En jurispr. Séparer de biens un mari et une femme, ordonner en justice qu'il n'y aura plus entre eux communauté de biens. || Les séparer de corps, ordonner en justice qu'ils n'habiteront plus ensemble. || Il se dit aussi d'une séparation non judiciaire. || Prononcer une sentence d'interdiction. Séparer

quelqu'un des sacrements. || Fig. Considérer à part, mettre à part. Ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, Mass. || Séparer à deux, partager entre deux. || Rendre distinct. La raison sépare l'homme de tous les animaux.

Se séparer, *v. r.* Être séparé, disjoint. L'écorce de cet arbre s'est séparée du bois. || Être partagé en, divisé en. Le chemin se sépare en deux. || En parlant des personnes, s'éloigner l'une de l'autre. Il faut nous séparer. || Il se dit d'une multitude qui se disperse. || En parlant d'une compagnie régulière, cesser de tenir ses séances, etc. L'assemblée s'est séparée en tumulte. || L'armée se sépara, elle cessa de tenir la campagne, et les différents corps retournèrent à leurs cantonnements. || T. de vénerie. Le cerf cherche par des bonds à se séparer de sa voie ou simplement à se séparer, à interrompre la trace, les émanations odorantes qui dirigent les chiens. || Cesser de se battre, d'être aux prises. || Cesser de vivre en commun. || Se séparer de corps ou de biens, se dit d'époux qui obtiennent en justice la séparation de corps ou de biens. || Se quitter l'un l'autre. || Quitter quelqu'un. Partez, séparez-vous de la triste Aricie, Rac. || Rompre des liens qui nous attachent à quelqu'un ou à quelque chose. Séparons-nous du monde, avant que le monde se sépare de nous, Bourd.

SÉPIA (lat. *sepia*), *s. f.* Matière colorante que répand la seiche, et qui sert pour le dessin au lavis. || Dessin fait avec cette matière. Une sépia.

SEPS (sèps'. Σήψ), *s. m.* Lézard dont les jambes sont si peu apparentes qu'il ressemble à un serpent.

SEPT (le *p* ne se prononce jamais; le *t* ne se prononce que lorsque le mot est pris à part, ou lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette. Lat. *septem*), *adj. numéral.* Nombre impair qui suit immédiatement le nombre six. || Septième. Page sept. Charles sept. On se sert ordinairement des chiffres romains avec les noms de princes: Charles VII. || *S. m.* Sept multiplié par deux donne quatorze. || On dit de même: Le nombre sept. || Le sept du mois, le septième jour du mois. || Le caractère qui marque en chiffre le nombre sept. Le chiffre sept. Deux sept. || On dit de même: Le numéro sept. || Au jeu de cartes, carte marquée de sept points. Le sept de cœur, de pique, d'atout, etc.

SEPTANTE (sè-ptan-t'. Lat. *septuaginta*), *adj. num.* Soixante et dix (il a vieilli). || Les septante interprètes ou absol. les Septante (avec une majuscule), les soixante-dix interprètes qui traduisirent d'hébreu en grec les livres de l'Ancien Testament sous Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. || *S. f.* La Septante, la traduction des Septante.

* **SEPTEMBRAL, ALE** (sè-ptan-bral'), *adj.* Qui appartient à septembre. || La purée septembrale, le vin.

SEPTEMBRE (lat. *september*, le septième mois dans l'année romaine, qui commençait au mois de mars), *s. m.* Le neuvième mois de l'année, selon notre manière actuelle de compter. || La purée de septembre, le vin.

SEPTÉNAIRE (sè-pté-nè-r'. Lat. *septenarius*), *adj.* Qui vaut, qui contient sept. Nombre septénaire. || *S. m.* Espace de sept jours. Le premier septénaire dans une fièvre typhoïde. || Espace de sept ans dans la vie de l'homme. || *Adj.* Qui dure sept ans. Un parlement septénaire. || On dit aujourd'hui plutôt: Parlement septennal.

SEPTENNAL, ALE (sè-pté-nnal'. Lat. *septennis*), *adj.* Qui arrive ou qui se renouvelle tous les sept ans. Des parlements septennaux.

SEPTENNALITÉ (sè-pté-nna-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est septennal. La septennalité d'une assemblée.

SEPTENTRION (sè-ptan-tri-on. Lat. *septentrio*), *s. m.* Le nord, celui des pôles du monde qui est au nord. || Ce pays est au septentrion de tel autre. On dit plutôt: au nord. || En astron. La Petite Ourse.

SEPTENTRIONAL, ALE (sè-ptan-tri-o-nal'. Lat. *septentrionalis*), *adj.* Qui est du côté du septentrion. Les peuples septentrionaux. || *Subst.* Les Septentrionaux (avec une S majuscule), les gens du Nord.

SEPTIDI (sè-pti-di. Lat. *septem* et *dies*), *s. m.* Le septième jour de la décade républicaine.

SEPTIÈME (sè-tiè-m'), *adj.* Nombre ordinal de sept. Le septième jour. || La septième partie d'un tout, chaque partie égale d'un tout qui en a sept. || Septième ciel, le ciel de la plus haute planète, selon les idées anciennes. || Fig. Le septième ciel, le lieu où l'on jouit du bonheur le plus pur, de la tranquillité la plus parfaite. || *Subst.* Vous êtes le septième sur la liste. || *S. m.* Le septième, la septième partie d'un tout. || Le septième jour d'une période. Le septième du mois. || *S. f.* La septième, la septième classe. Être en septième. || Au jeu de piquet, suite de sept cartes de même couleur; on dit plus souvent dix-septième. || En mus. La septième, l'intervalle qui suit la sixte et précède l'octave. || Septième majeure, intervalle formé de onze demi-tons. || Septième mineure, intervalle formé de dix demi-tons.

SEPTIÈMEMENT, *adv.* En septième lieu.

SEPTIER (se-tié), *s. m.* Voy. setier.

* **SEPTIMO** (sè-pti-mo. Lat. *septimo loco*), *adv. lat.* En septième lieu.

SEPTIQUE (σηπτικός), *adj.* Qui produit de la putréfaction. Poisons septiques. || En méd. Il se dit des topiques qui font pourrir les chairs.

SEPTUAGÉNAIRE (lat. *septuagenarius*), *adj.* Âgé de soixante-dix ans. Un homme, une femme septuagénaire. || *Subst.* Un septuagénaire. Une septuagénaire.

SEPTUAGÉSIME (lat. *septuagesima*, s. e. *dies*), *s. f.* Le dimanche qui précède de soixante-dix jours l'octave de Pâques. Le dimanche de la Septuagésime.

* **SEPTUOR** (sè-ptu-or'. Lat. *septem*), *s. m.* En mus. Morceau pour sept voix ou pour sept instruments.

SEPTUPLE (lat. *septuplus*), *adj.* Qui vaut sept fois autant. Valeur septuple d'une autre. || S. m. Le septuple.

SEPTUPLÉ, ÉE, *p. p.* de septupler.

SEPTUPLER, *v. a.* Rendre sept fois aussi grand. Il a septuplé son revenu.

SÉPULCRAL, ALE (lat. *sepulcralis*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport au sépulcre. Pierre sépulcrale. Des édifices sépulcraux. || Colonne sépulcrale, colonne élevée sur un tombeau. || Chapelle sépulcrale, chapelle destinée à contenir des tombeaux. || Lampe sépulcrale, lampe qu'on tient allumée auprès d'un tombeau. || Statue, figure sépulcrale, statue, figure destinée à décorer un tombeau. || Fig. Qui a l'apparence de la mort, du sépulcre. Avoir une figure sépulcrale. Des imaginations sépulcrales. || Voix sépulcrale, voix sourde, qui semble partir d'un sépulcre.

SÉPULCRE (lat. *sepulcrum*), *s. m.* Tombeau, en parlant des anciens. Les sépulcres de l'Égypte. || Le saint sépulcre, le sépulcre où Jésus-Christ fut déposé après sa mort. || Fig. Dans le langage de l'Écriture, des sépulcres blanchis, des hypocrites; locution tirée de ce que, les tombeaux étant impurs chez les Juifs, on avait soin de les blanchir à la chaux, pour avertir de ne pas s'en approcher; de sorte que le sépulcre, blanc au dehors, était impur au dedans. || Dans le langage élevé ou poétique, monument funéraire. || Fig. Il se dit de ce qui enveloppe, enferme comme un sépulcre. Nos corps sont des sépulcres où nos âmes sont gisantes et ensevelies, Boss.

SÉPULTURE (lat. *sepultura*), *s. f.* Action de mettre un mort en terre. Allons à nos martyrs donner la sépulture, Corn. || Être privé de sépulture, rester sans sépulture, n'être point mis en terre. || Être privé des honneurs de la sépulture ou simplement être privé de la sépulture, n'être pas mis en terre avec les cérémonies convenables, usitées. || La mort, la fin de la vie. Vivez, régnez, seigneur, jusqu'à la sépulture, Corn. || Droit de sépulture, le droit qu'on a d'être enterré en tel lieu. || Droits de sépulture, ce qui est dû à une église pour l'inhumation d'un mort. || Le lieu où l'on enterre les morts. Saint-Denis était la sépulture des rois de France.

SÉQUELLE (sé-kè-l'. Lat. *sequela*), *s. f.* T. de mépris. Certain nombre de gens qui sont attachés aux intérêts de quelqu'un ou d'un parti. Fuyez le monde et sa séquelle, La Font. || Suite, kyrielle, en parlant des choses. Une longue séquelle de questions ridicules.

SÉQUENCE (sé-kan-s'. Lat. *sequentia*), *s. f.* Aux jeux de cartes, suite d'au moins trois cartes de la même couleur. || Arrangement particulier donné aux jeux de cartes par chaque fabricant.

* **SÉQUENCE** (lat. *sequentia*), *s. f.* Pièce de plain-chant en vers mesurés et rimés, qu'on appelle aussi prose.

SÉQUESTRATION (sé-kè-stra-sion. Lat. *sequestratio*), *s. f.* Action par laquelle on met en séquestre; état de ce qui est séquestré. Séquestration de biens, de personnes.

|| Séquestration de personne, action d'arrêter et de détenir illégalement une personne. || Mesure de police sanitaire ayant pour but d'isoler absolument des animaux sains ceux qui sont affectés ou suspects de maladies contagieuses, afin de prévenir la contagion.

SÉQUESTRE (sé-kè-str'. Lat. *sequestrum* et *sequester*), *s. m.* État d'une chose en litige remise en main tierce par ordre de la justice, ou par convention des parties, jusqu'à ce qu'il soit réglé à qui elle appartiendra. || Il se dit aussi des personnes. Mettre une fille en séquestre dans un monastère. || La chose séquestrée. || Celui entre les mains de qui les choses ont été mises en séquestre. || En pathologie, portion d'os nécrosée.

SÉQUESTRÉ, ÉE, *p. p.* de séquestrer. || Absol. Qui vit solitaire.

SÉQUESTRER (sé-kè-stré. Lat. *sequestrare*), *v. a.* Mettre quelque chose en séquestre. On a séquestré ses biens, ses revenus. || Mettre à part, mettre de côté. || Renfermer illégalement une personne. || Fig. Écarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. Séquestrer du commerce des hommes. || Se dit en parlant d'animaux atteints de maladie contagieuse. || Se séquestrer, *v. r.* Se mettre, se tenir loin du commerce des hommes.

SEQUIN (se-kin. Ital. *zecchino*, de l'arabe *sekkah*, coin à frapper la monnaie), *s. m.* Monnaie d'or qui avait cours en Italie, où sa valeur était de 11 à 12 francs, et qui a cours en Égypte où elle vaut 6 francs.

SERAI, 1re pers. du sing. du futur du verbe *être*.

SÉRAIL (*l* mouillée. Ital. *sarraglio*, du persan *serâi*, palais), *s. m.* Palais de l'empereur, des princes et de quelques grands en Turquie. || Plus ordinairement, mais improprement, partie du palais où sont les femmes; le véritable nom est harem. || Toutes les femmes qui sont dans le sérail, avec leur suite.

SÉRANCOLIN, *s. m.* Marbre des Pyrénées, de couleur d'agate, ainsi nommé du lieu d'où on le tire.

SÉRAPHIN (lat. *seraphim*, de l'hébreu *seraphim*, anges de feu), *s. m.* Ange de la première hiérarchie.

SÉRAPHIQUE, *adj.* Qui appartient aux séraphins. Ardeur séraphique. || Ordre séraphique, famille séraphique, institut séraphique, noms donnés à l'ordre des religieux franciscains. || Vision séraphique, extase de saint François d'Assise. || Le docteur séraphique, saint Bonaventure.

* **SÉRAPIS**, *s. m.* Grand dieu de l'Égypte, qui était représenté avec un panier plein d'épis de blé sur la tête.

SÉRASQUIER (sé-ra-skié. Turc *serasker*), *s. m.* Titre donné en Turquie aux pachas qui commandent les troupes d'une province, et surtout au chef suprême des forces militaires de l'empire.

SERDEAU (anciennement *sert de l'eau*), *s. m.* Officier de la maison du roi qui recevait des mains des gentilshommes servants les plats que l'on desservait de la table royale. || Lieu où l'on portait cette desserte, et où mangeaient les gentilshommes servants. || Endroit où se faisait la revente de la desserte des tables royales.

SEREIN (lat. *serum*, soir), *s. m.* Humidité fine, pénétrante, généralement peu abondante, qui tombe après le coucher du soleil, ordinairement pendant la saison chaude et sans qu'il y ait de nuages au ciel.

SEREIN, EINE (lat. *serenus*), *adj.* Qui est sans nuage, sans brouillard et sans vent, en parlant de la constitution de l'air. Temps serein. || Par extens. Une mer sereine. || Qui annonce une grande tranquillité d'esprit. Un visage serein. || Fig. Exempt de trouble, d'agitation. Des jours sereins. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Une âme sereine. || En méd. Goutte sereine, privation de la vue causée par la paralysie de la rétine; ainsi dite parce qu'une opinion populaire attribuait la paralysie à une goutte d'humeur qui tombait sur l'œil, mais sans en troubler la transparence.

SÉRÉNADE (esp. *serenada*), *s. f.* Concert de voix ou d'instruments qui se donne le soir ou la nuit sous les fenêtres de quelqu'un.

SÉRÉNISSIME (lat. *serenissimus*), *adj.* Très-serein. || Titre que l'on donne à quelques princes. Votre Altesse Sérénissime. || Il s'est dit de certains États. La sérénissime république de Venise.

SÉRÉNITÉ (lat. *serenitas*), *s. f.* État du temps, de l'air qui est serein. La sérénité régnait au ciel comme dans nos cœurs, J. J. Rouss. || Fig. L'état d'un esprit tranquille, d'une âme sans agitation. Un air de sérénité. || Calme, tranquillité. Aucun nuage ne troubla depuis la sérénité de sa vie, Fléch. || Titre d'honneur qu'on donnait à quelques princes. Sa Sérénité le doge.

SÉREUX, EUSE (lat. *serum*, petit-lait), *adj.* En physiologie, qui a les caractères de la sérosité. Humeur séreuse. || En anat. Qui concourt à l'exhalation de la sérosité. Membrane séreuse ou *subst.* une séreuse. || Système séreux, l'ensemble des membranes séreuses. || Tissu séreux, celui qui forme les membranes séreuses. || Abondant en sérosités, aqueux. Sang séreux.

SERF, ERVE (sèrf'. Lat. *servus*), *s. m.* et *f.* Celui qui ne jouit pas de la liberté personnelle, esclave. || En particulier, au moyen âge, sous la féodalité, personne attachée à la glèbe et ne pouvant disposer ni de sa personne ni de son bien. || *Adj.* Qui appartient au servage. Les hommes serfs. Condition serve. || Héritage serf, héritage pour lequel il était dû une somme au seigneur. || Fig. Qui est sans indépendance. Des esprits serfs, Volt. || Serf arbitre, se dit, par opposition à libre arbitre, de la volonté déterminée par l'ordre de Dieu ou par l'ordre des choses.

SERFOUETTE (voy. *serfouir*), *s. f.* Outil de fer à deux branches ou à dents renversées, dont on se sert pour donner un léger labour aux plantes potagères.

SERFOUI, IE, *p. p.* de serfouir.

SERFOUIR (lat. *circumfodere*), *v. a.* Serfouir une plante, lui donner un léger labour avec la serfouette.

SERFOUISSAGE, *s. m.* Action de serfouir.

SERGE (lat. *serica*), *s. f.* Étoffe commune de laine qui est croisée. || Il y a aussi des serges de soie.

SERGENT (lat. *serviens*), *s. m.* Serviteur, en vieux langage. || Anciennement, officier de justice chargé des poursuites judiciaires; on dit aujourd'hui huissier. || Autrefois, sergent de bataille, officier qui, dans un jour de combat, recevait du général le plan de la disposition de l'armée, et dont la fonction était de ranger les troupes en bataille. || Sergent d'armes, officier qui servait autrefois dans les cérémonies, dans les tournois. || Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. || Sergent-major, le premier sous-officier d'une compagnie. || Sergent de ville, agent de police chargé du maintien de l'ordre public. || Barre de fer ou de bois, longue à volonté, recourbée en crochet, un peu aplatie par un des bouts, et qui sert à tenir serrées les pièces de bois qu'on a collées et celles qu'on veut cheviller. || T. de mar. Petit crochet de fer, attaché à un cordage et servant à soulever un tonneau.

SERGENTÉ, ÉE, *p. p.* de sergenter.

SERGENTER, *v. a.* T. vieilli. Poursuivre par le moyen des sergents. || Fig. Presser, importuner pour obtenir quelque chose. || *V. n.* Remplir l'office de sergent.

SERGENTERIE, *s. f.* T. vieilli. Office de sergent.

SERGER ou **SERGIER**, *s. m.* Ouvrier qui fabrique des serges.

SERGERIE, *s. f.* Fabrique ou commerce de serges. || Atelier des ouvriers en serge.

* **SERGETTE**, *s. f.* Serge légère et mince.

* **SÉRICICOLE** (lat. *sericum* et *colere*), *adj.* Qui concerne la culture de la soie. || *S. m.* Celui qui s'occupe de la soie.

* **SÉRICICULTEUR**, *s. m.* Celui qui s'occupe de la production de la soie.

* **SÉRICICULTURE** (lat. *sericum* et *cultura*), *s. f.* L'ensemble des opérations qui ont pour but la production de la soie.

SÉRIE (lat. *series*), *s. f.* En mathém. Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi. Série infinie. || Suite, succession. Série de questions, d'idées, etc. || Il se dit des différentes divisions dans lesquelles on classe des objets. || Ordre de faits, de choses, d'êtres d'une nature quelconque, classés suivant une même loi, d'après un même mode. Classer des élèves par séries. || En chim. Réunion de corps homologues. || En zoologie, disposition des différents animaux, telle que l'on passe successivement d'un groupe d'organisation moins compliquée à un groupe d'organisation plus compliquée.

SÉRIEUSEMENT, *adv.* D'une manière sérieuse, grave. || Prendre une chose sérieusement, se fâcher, se forma-

liser d'une chose dite en badinant. || Sans plaisanterie. Je vous parle sérieusement. || Froidement. Il m'a reçu sérieusement. || Tout de bon, d'une façon déterminée. Il travaille sérieusement à sa fortune. || D'une manière grève. Il est sérieusement malade.

SÉRIEUX, EUSE (dérivé du lat. *serius*), *adj*. Qui ne se laisse pas aller facilement à la distraction. Un homme sérieux. || *Subst*. Un sérieux. Une sérieuse. || Il se dit des choses dans le même sens. Visage sérieux. || Qui s'applique fortement à son objet. Un esprit sérieux. || Il se dit des choses en un sens analogue. Une conversation sérieuse. Un poëme sérieux. || Important, de grande conséquence. Il s'agit d'une chose sérieuse. || Néolog. Un homme sérieux, un homme qui s'est occupé de son affaire sans distraction ni caprice, et qui par là s'est acquis fortune ou réputation. || Qui convient aux gens sérieux. Une étoffe sérieuse. || Qui peut avoir des suites fâcheuses. Une maladie, une querelle sérieuse. || Sincère, vrai. Des protestations d'amitié sérieuses. || En jurispr. Qui n'est pas simulé, qui n'est pas feint. Un contrat sérieux. || Acheteur sérieux, celui qui a l'intention et les moyens de payer. || *S. m*. Gravité dans l'air, dans les manières. Tenir son sérieux. Le sérieux de la nation anglaise. || Dans l'art dramatique, genre qui exclut la plaisanterie, la frivolité. Cet acteur joue bien dans le sérieux. || Ce qui est important, essentiel. En venir au sérieux. || Prendre les choses trop au sérieux, y attacher trop d'importance. || Prendre une chose au sérieux, se formaliser d'une chose qui a été dite en badinant. || Effort sérieux, intention sérieuse. Sous un visage riant.... elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris, Boss.

SERIN, INE (anc. fr. *serene*, sirène), *s. m.* et *f*. Serin vert de Provence, un des noms vulgaires de la *fringilla serina*. || Par extens. Petit oiseau jaunâtre, originaire des iles Canaries, dont le chant est fort agréable. || Serin vert ou mulet, produit du serin et du linot ou du chardonneret.

* **SERINAGE**, *s. m.* Action de seriner.

SERINÉ, ÉE, *p. p.* de seriner.

SERINER, *v. a.* Instruire un serin au moyen de la serinette. || Jouer un air avec la serinette. Seriner un air à un oiseau. || Fig. et famil. Loger dans la mémoire certaines choses à force de les répéter. On l'a seriné. || Répéter souvent une chose à quelqu'un.

SERINETTE (*seriner*), *s. f*. Espèce de petit orgue renfermé dans une boite, dont on se sert pour apprendre des airs aux serins. || Fig. et famil. Chanteur ou chanteuse qui ne fait que répéter sans expression des airs mal appris.

* **SERINGAGE**, *s. m.* Arrosage des arbres fruitiers en espalier et des serres, à l'aide d'une seringue, d'un tube.

SERINGAT ou **SYRINGA** (lat. *syrinx*), *s. m.* Arbrisseau dont les fleurs sont blanches et d'une odeur très-forte.

SERINGUE (lat. *syringa*), *s. f*. Petite pompe portative, qui sert à attirer et à repousser l'air et les liquides. || Instrument dont on se sert pour donner ou prendre des lavements.

SERINGUÉ, ÉE, *p. p.* de seringuer. De l'eau seringuée.

* **SERINGUEMENT**, *s. m.* Action de seringuer.

SERINGUER, *v. a.* Pousser une liqueur avec une seringue. || Seringuer une plaie, y injecter une liqueur pour la nettoyer.

SERMENT (lat. *sacramentum*), *s. m.* Affirmation ou promesse en prenant à témoin Dieu ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. Faire un serment. || Rendre à quelqu'un son serment, l'en délier. || Famil. Faire serment de, déclarer que. || Prov. Serment de joueur, serment d'ivrogne, serment sur lequel il ne faut pas compter. || Jurement, imprécation. Il fait des serments exécrables quand il est en colère.

SERMENTÉ, ÉE, *adj*. Terme vieilli pour lequel on dit plutôt assermenté. Qui a prêté le serment d'usage, le serment requis.

SERMON (lat. *sermo*), *s. m.* Discours chrétien qui se prononce en chaire, pour annoncer et expliquer la parole de Dieu et pour exciter à la pratique de la vertu. || Fam. Remontrance ennuyeuse et importune. Et vous lui fait un beau sermon Pour l'exhorter à patience, LA FONT.

SERMONNAIRE, *s. m.* Recueil de sermons. || *Adj*. Qui convient au sermon. Le genre sermonnaire.

SERMONNÉ, ÉE, *p. p.* de sermonner.

SERMONNER, *v. a.* Famil. Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos. Sermonner quelqu'un. || Absol. C'est un homme qui ne fait que sermonner.

SERMONNEUR, *s. m.* Celui qui fait des sermons; n'est usité qu'avec un sens de dépréciation. || *S. m.* et *f*. Sermonneur, sermonneuse, celui, celle qui fait des remontrances, des discours ennuyeux et hors de propos.

SÉROSITÉ (lat. *serosus*), *s. f*. En physiologie, humeur qui est habituellement exhalée par les membranes séreuses. || En pathologie, humeur qui suit l'épanchement dans les hydropisies. || Dans un langage populaire, partie la plus aqueuse des humeurs animales.

SERPE (dérivé du lat. *sarpere*), *s. f*. Instrument de jardinage et de bûcheron à manche court, à lame courte, à tranchant concave, servant à tailler, à émonder. || Fig. Jouer de la serpe, retrancher, couper. || Cela est fait à la serpe, se dit d'un ouvrage de main grossièrement fait. || Fig. Fait à la serpe, se dit d'un ouvrage d'esprit mal fait, mal tourné. || Fig. Il semble que cet homme ait été fait avec une serpe, se dit d'un homme mal fait, mal bâti.

SERPENT (lat. *serpens*), *s. m.* Classe de reptiles sans membres ou à membres rudimentaires, qui rampent sur la terre. || Serpent à sonnettes, serpent très-venimeux, ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en remuant les anneaux mobiles et cornés qui terminent sa queue. || Dans la mythologie, les serpents étaient un attribut des Furies. || Fig. et poétiq. Les serpents de l'envie, de la calomnie, l'envie, la calomnie. || Fig. Il se dit de personnes que l'on compare pour leur malice ou perfidie à un serpent. || C'est une langue de serpent, se dit d'une personne fort médisante. || Réchauffer, retirer un serpent dans son sein, faire du bien à un ingrat. || Il se dit des choses méchantes ou tortueuses comme le serpent. Le serpent [la haine] qui déchire mon sein, VOLT. || Le serpent est caché sous les fleurs, se dit en parlant de choses dangereuses dont les apparences sont séduisantes. || Dans l'Écriture, le serpent, le démon tentateur. || Instrument à vent dont on se servait dans les églises pour soutenir la voix, et qui était fait en forme de gros serpent. || Celui qui joue du serpent. || En joaillerie, œil-de-serpent, voy. ŒIL. || Bois de serpent, voy. SERPENTINE. || Serpent de mer, poisson de la Méditerranée. || Constellation boréale.

SERPENTAIRE (lat. *serpentaria*), *s. f*. Espèce de cactier à tiges rampantes. || Serpentaire de Virginie. || La racine de cette plante. || Serpentaire commune, le gouet serpentaire. || Serpentaire femelle, la bistorte.

SERPENTAIRE (lat. *serpens*), *s. m.* En astron. Constellation de l'hémisphère boréal (avec une S majuscule).

* **SERPENTAIRE**, *s. m.* Oiseau de proie qu'on appelle aussi secrétaire ou messager, ordre des rapaces, ainsi nommé parce qu'il attaque les serpents.

* **SERPENTANT, ANTE**, *adj*. Qui serpente.

SERPENTE, *s. f*. Sorte de papier très-fin et transparent, ainsi dit parce qu'il porte une figure de serpent. || *Adj*. Papier serpente.

SERPENTEAU (dim. de *serpent*), *s. m.* Petit serpent nouvellement éclos. || Artifice de garniture pour les pots des fusées volantes. || Rameau long et flexible qui, couché en terre pour être marcotté, y entre et en ressort plusieurs fois. || T. de mar. Bout de cordage non tendu, entrelacé en forme de serpenteau.

SERPENTER (*serpent*), *v. n.* Avoir un cours tortueux, une direction tortueuse. Rivière, chemin qui serpente. || Fig. La douleur cruelle serpente depuis l'extrémité de son orteil jusqu'au sommet de sa tête, DIDER. || T. de manége. Conduire un cheval en traçant une piste tournée en ondes. || *V. a.* T. de mar. Établir un serpenteau.

SERPENTIN (lat. *serpentinus*), *s. m.* Anciennement, nom du chien de l'arquebuse à mèche. || Canon, supprimé en 1572. || Tuyau qui descend en spirale ou en serpentant depuis le chapiteau de l'alambic jusqu'au récipient. || Roche dure nommée aussi porphyre et ophite.

SERPENTIN, INE (lat. *serpentinus*), *adj*. En hist. nat. Qui est marqué de lignes longitudinales flexueuses. || Marbre serpentin, marbre d'un fond vert, avec des ta-

ches rouges et blanches. || Qui ressemble au serpent, qui tient du serpent. Ne retiendras-tu point ta langue serpentine? HAUTEROCHE. || On dit que le cheval a la langue serpentine, lorsqu'il l'agite continuellement et la tient pendante hors de la bouche. || T. de beaux-arts. Ligne serpentine, ligne onduleuse.

SERPENTINE (lat. *serpentinus*), *s. f.* Sorte de pierre fine, ainsi dite de la variété de petites taches que ces pierres présentent lorsqu'elles sont polies, assez semblables aux taches de la peau d'un serpent. || Marbre serpentin. || Arbre exotique dont le bois est appelé bois de serpent. || Espèce de couleuvre. || Une tortue à boîte.

SERPETTE (dim. de *serpe*), *s. f.* Instrument de jardinage destiné à tailler les arbres fruitiers. || Outil de bourrelier. || Outil d'oiseleur. || Outil de plombier.

SERPILLIÈRE (*ll* mouillées. B. lat. *serapellinæ*, du lat. *xerampelinus*, de ξηραμπέλινος), *s. f.* Toile grosse et claire qui sert à différents usages et entre autres à emballer les marchandises. || Morceau de grosse toile que certains marchands et leurs garçons mettent devant eux en forme de tablier.

⋆ **SERPILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* Petite serpe.

SERPOLET (lat. *serpullum*, de ἕρπυλλον), *s. m.* Plante labiée dont les sommités sont aromatiques et stimulantes.

⋆ **SERRAGE**, *s. m.* Action de serrer. Vis de serrage. Le serrage des freins dans un convoi de wagons.

SERRE (lat. *sera*, serrure), *s. f.* Action de serrer; résultat de cette action. Donner une serre. || Popul. Il a la serre bonne, se dit d'un homme qui a le poignet vigoureux, et fig. d'un homme avare ou rapace. || Action de serrer, de presser les fruits dans un pressoir. La première serre. || Pied des oiseaux de proie. || Fig. La serre du malheur me tient, STAEL. || Fig. La serre, la rapacité. || Galerie close de vitrages dans une exposition chaude, où l'on serre pendant l'hiver les plantes qui craignent la gelée. Serre tempérée. Serre chaude. || Fig. Cela est venu en serre chaude, c'est un fruit de serre chaude, se dit de talents précoces dont on a hâté la maturité par un travail forcé. || Fig. Être tenu en serre chaude, n'avoir aucune liberté d'action.

SERRÉ, ÉE, *p. p.* de serrer. || Rapproché. Il va les épaules serrées, LA BRUY. || Étroit. Voyez comme la vertu est contrainte de marcher dans des voies serrées; on la méprise, on l'accable, Boss. || Un cheval serré du devant, du derrière, cheval étroit par le devant, par le derrière. || Resserré. Le chemin serré entre l'Arve et le pied de la montagne, SAUSSURE. || Qui est mis près à près. Des bataillons serrés. || En archit. Ordonnance serrée, se dit en parlant de colonnes plus serrées que de coutume. || En méd. Pouls serré, pouls dont les battements sont séparés par de courts intervalles, et se présentent durs et tendus. || Avoir le ventre serré, ne pas aller facilement à la garde-robe. || Fig. Qui est concis, précis, qui n'a rien de trop, en parlant du style. Une éloquence serrée et mâle, VOLT. || Il se dit aussi de l'écrivain lui-même. L'auteur est serré dans ses preuves, Boss. || Fig. Un cœur serré, un cœur qui ne se dilate pas. || Avoir le cœur serré de douleur, de tristesse, et absol. avoir le cœur serré, être très-affligé. || Avoir le gosier serré, ne pouvoir parler, à cause de l'émotion qu'on éprouve. || Fig. et famil. Un homme serré, un homme avare, qui a de la peine à donner, à dépenser. || Fig. Fortune serrée, situation où l'on est à l'étroit quant à l'argent. || SERRÉ, *adv.* D'une manière serrée, près à près. Marcher serré. || Fig. Sans se compromettre, sans se découvrir. On parlait de part et d'autre assez serré, Boss. || Bien fort. Il gèle serré. Pincer serré. Je dormais bien serré, DANCOURT. || Mentir serré, mentir effrontément. || Jouer serré, ne jouer qu'à beau jeu, et fig. agir avec prudence, avec réserve, de manière à ne pas se compromettre.

SERRE-FILE (*serrer* et *file*), *s. m.* Se dit d'officiers et sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur une ligne parallèle au front de cette troupe. Se placer en serre-file. || Dernier soldat de chaque file. || T. de mar. Vaisseau qui ferme la ligne, qui marche le dernier de tous. || *Adj.* Vaisseau serre-file. || *Au pl.* Des serre-files.

⋆ **SERRE-FREIN**, *s. m.* Employé chargé de serrer le frein dans un convoi de chemin de fer. || *Au pl.* Des serre-freins.

SERREMENT (*serrer*), *s. m.* Action par laquelle on serre, on presse; état de ce qui est serré. Des serrements de mains. || Fig. Serrement de cœur, état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse.

SERRÉMENT, *adv.* D'une manière serrée, parcimonieuse, avare. Il vit serrément.

SERRE-NEZ, *s. m.* Petit appareil pour assujettir les chevaux, dit aussi torche-nez. || *Au pl.* Des serre-nez.

SERRE-PAPIERS, *s. m.* Cabinet de derrière où l'on serre des papiers. || Tablette divisée en plusieurs compartiments, où l'on range des papiers. || Petit meuble de marbre, de plomb, etc. qu'on pose sur des papiers pour les empêcher de se disperser. || *Au pl.* Des serre-papiers.

SERRER (lat. *serare*), *v. a.* Étreindre, presser. Serrer un nœud. Ouf! vous me serrez trop, MOL. || Absol. Notre pressoir est bon : il n'y a qu'à serrer, SÉV. || Serrer le cou, étrangler. || Autrefois, serrer les pouces à un accusé, le soumettre à une torture où les pouces étaient violemment serrés. || Fig. Serrer les pouces à quelqu'un, exercer sur lui une contrainte morale, lui faire avouer ce qu'il veut taire. || Fig. et famil. Serrer le bouton à quelqu'un, voy. BOUTON. || Fig. Serrer la bourse, rendre économe, empêcher de dépenser de l'argent. || Fig. Serrer les nœuds de l'amitié, rendre l'amitié plus intime entre deux personnes. || Poétiq. Serrer les nœuds de l'hymen, épouser. || Fig. Serrer le cœur, causer une vive douleur. || Que la fièvre le serre! se dit par imprécation d'un homme de qui on a à se plaindre. || Joindre près à près, mettre près à près. Serrer des convives. || Serrer les dents, presser les deux mâchoires l'une contre l'autre. || Famil. en parlant des animaux, serrer la queue, mettre la queue entre les jambes, ce qui est un signe de peur, de désappointement. || Serrer son écriture, rapprocher les lettres ou les lignes les unes des autres. || Serrer les rangs, les rapprocher. || Absol. Serrez, serrez les rangs. || Serrez, se dit aussi à des troupes qui marchent et qu'on veut faire avancer plus diligemment. || Au trictrac, serrer son jeu, ne pas l'étendre, couvrir autant qu'on le peut toutes ses dames. || T. d'escrime. Serrer la mesure, serrer la botte, presser vivement son adversaire, et fig. presser son adversaire dans la dispute. || Serrer l'éperon à un cheval, lui donner de l'éperon. || Serrer la botte, serrer les jambes pour presser un cheval d'avancer. || Serrer une place, la gêner, en couper les communications. || Serrer de près une ville, en presser le siége. || Pousser, presser. Serrer les ennemis. || Serrer de près quelqu'un, lui faire une cour assidue. || Fig. Être pressant dans une discussion. || Passer très-près de. Serrer la muraille. || T. de mar. Serrer la terre, s'approcher de la terre. || Serrer le vent, s'approcher beaucoup de la direction du vent. || Fig. Serrer son style, écrire avec concision. || Serrer un sujet, le traiter sans digression. || Mettre une chose en un lieu où elle ne court aucun risque. Serrer des hardes, son argent, etc. || Serrer les foins, les blés, les mettre à couvert dans le grenier, dans la grange. || T. de mar. Serrer une voile, la plier et l'attacher avec des cordelettes.

SE SERRER, *v. r.* Exercer sur soi-même une étreinte, une constriction. Se serrer avec une ceinture. || Absol. Se serrer, porter un corset trop étroit, des vêtements trop étroits. || Se joindre près à près, se mettre près à près. Se serrer les uns contre les autres. || Se serrer contre le mur, se mettre tout contre. || Devenir serré, clos. Cette bourse se serre avec des cordons. || Fig. Le cœur se serre, on est saisi d'affliction.

SERRE-TÊTE, *s. m.* Ruban ou coiffe dont on se serre la tête. || *Au pl.* Des serre-tête.

SERRETTE, *s. f.* Voy. SARRETTE.

SERRON (*serrer*), *s. m.* Petite caisse dans laquelle on apporte différentes drogues des pays étrangers.

SERRURE (*serer*), *s. f.* Machine qu'on applique à une porte, à un coffre, etc. et qui sert à les fermer et à les ouvrir par le moyen d'une clef. || Tenir sous la serrure, tenir enfermé. || Brouiller une serrure, la déranger. || Fig. Sa serrure est brouillée, il a l'esprit troublé. || Serrure de sûreté, serrure à deux pênes, avec garnitures.

SERRURERIE, *s. f.* L'art du serrurier. || Ouvrages du serrurier. || En termes de construction et de mécanique,

la serrurerie s'entend de tous les ouvrages en fer forgé autres que ceux qui sont relatifs aux machines proprement dites. || La grosse serrurerie se dit de l'emploi du fer dans les édifices et les travaux publics.

SERRURIER, *s. m.* Artisan, ouvrier qui fait des serrures et des ouvrages de fer. || Serrurier en bâtiments, celui qui s'occupe des ouvrages en fonte, des gros fers, des serrures et objets de quincaillerie employés dans les constructions. || Serrurier mécanicien, celui qui s'occupe des pièces en fer forgé dans la construction des machines. || Nom vulgaire des pics et des mésanges.

* **SERTE** (voy. *sertir*), *s. f.* Enchâssement des diamants.

SERTI, IE, *p. p.* de sertir.

SERTIR (dérivé du lat. *sertum*), *v. a.* Enchâsser une pierre dans un chaton. || T. de serrurerie. Réunir une pièce de fer à une autre par de petites lèvres qui sont au bord du trou où l'on ajuste la pièce.

* **SERTISSAGE**, *s. m.* Action de sertir.

* **SERTISSEUR**, *s. m.* Ouvrier qui sertit.

SERTISSURE, *s. f.* Manière dont une pierre est sertie. || Partie du chaton qui entoure la pierre et la retient.

SÉRUM (sé-rom'. Lat. *serum*), *s. m.* En physiologie, liquide qui se sépare du caillot du sang quelque temps après la coagulation de ce liquide. || Sérum de lait ou petit-lait, liquide limpide, inodore, de saveur douce, sucrée, un peu acide, qui se sépare du lait par la coagulation spontanée ou artificielle du caséum.

SERVAGE (*serf*), *s. m.* Modification de l'esclavage antique et de la servitude barbare qui, commençant avec la féodalité, met le serf en jouissance d'une liberté et d'une propriété très-réelles, bien que fort restreintes. || Par extens. Esclavage, servitude, en général. || Poétiq. Soumission entière à la femme qu'on aime.

SERVAL, *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du chat serval, dit chat-tigre, chat-pard. || *Au pl.* Des servals.

SERVANT (*servir*), *adj. m.* Qui sert; usité seulement dans certaines locutions. Gentilshommes servants, officiers qui servaient à table chez le roi. || Frères servants, les frères convers employés aux œuvres serviles d'un monastère. || Dans la franc-maçonnerie, frères servants ou *subst.* les servants, les gens de service. || Fief servant, celui qui relevait d'un fief dominant. || Soldat d'artillerie chargé du service des pièces dans l'exécution des feux.

SERVANTE (*servir*), *s. f.* Femme ou fille gagée que l'on emploie aux travaux du ménage dans une maison. || Fig. Dans le moyen âge, la philosophie était servante de la théologie. || Servante-maîtresse, servante qui a pris autorité dans la maison. || Écrire comme une servante, se dit de qui, n'ayant point reçu d'éducation, écrit mal. || T. d'humilité chrétienne. Être servantes des pauvres, c'est être servantes de Jésus-Christ, Bourd. || T. de civilité dont se servent les femmes en écrivant. Je suis votre très-humble et très-obéissante servante. || Fig. Être servante à ou de, dire adieu à, renoncer à, n'avoir pas de goût pour. Ah! très-humble servante au bel esprit; vous savez que ce n'est pas là que je vise, Mol. || Petite table qu'on dresse dans les repas, tout près de la grande table, pour y déposer différentes pièces de service.

SERVI, IE, *p. p.* de servir.

SERVIABLE, *adj.* Qui aime à rendre service.

SERVICE (lat. *servitium*), *s. m.* État, fonction d'un domestique. || Le service de la chambre, de l'office, des écuries, etc. les fonctions particulières d'un domestique attaché à la chambre, à l'office, etc. || Porte, escalier, couloir de service, se dit des débouchés par où passent les domestiques pour servir la table, etc. || Le service d'un domestique, manière dont un domestique s'acquitte de ses fonctions. || Service d'un maître, manière dont un maître se fait servir. || Le service de Dieu, le soin de se consacrer aux œuvres de piété. || Se consacrer au service de Dieu, embrasser la profession ecclésiastique, et aussi se donner entièrement aux œuvres de piété. || Par formule de politesse, assurer quelqu'un de ses services, lui dire qu'on est son humble serviteur. Je suis à votre service. || Famil. Qu'y a-t-il pour votre service? se dit à une personne qui paraît vouloir nous demander quelque chose. || Service féodal, les devoirs auxquels un vassal était obligé envers son seigneur. || Anciennement, il se disait de tous ceux qui étaient nécessaires au service actuel du roi. || Emploi, fonction de ceux qui servent l'État dans la magistrature, dans l'administration, etc. Le service de l'État. || Être de service, être dans le temps où l'on est obligé de faire les fonctions de sa charge, où on les exerce réellement. || Faire son service, s'acquitter des obligations de sa charge. || Absol. Le service, le service militaire. Être au service. || Être de service, faire le service, monter la garde, être de piquet, etc. || Ensemble des obligations et des devoirs qui résultent de l'état militaire. || Le service de la marine, de l'artillerie, du génie, etc. les fonctions particulières d'un officier de marine, d'artillerie, du génie, etc. || Au pl. Manière dont quelqu'un a servi, temps pendant lequel il a servi. Avoir trente ans de services. || Ce que l'on fait pour quelqu'un et que l'on compare à ce que fait un serviteur. De grâce, acceptez mon service, Corn. || Petits services, petits offices qu'on remplit pour être utile ou agréable. || Ensemble d'opérations, de travaux, etc. pour lesquels sont nécessaires différentes personnes et différentes choses. Le service de la poste, des messageries, etc. || Service d'une bouche à feu, ensemble des opérations et des manœuvres que nécessite l'emploi d'une bouche à feu. || Usage qu'on retire de certains animaux et de certaines choses. Un cheval, une étoffe de bon service. || Les jambes, l'estomac, lui refusent le service, ne font leurs fonctions qu'avec peine. || Bon service et absol. service, assistance, bon office. Il est homme de cœur et de service, Boss. || Rendre un mauvais service. de mauvais services à quelqu'un, lui nuire, le décrier, lui susciter des embarras. || Célébration solennelle de l'office divin. || Messe haute et prières qui se disent pour un mort. || Service du bout de l'an, service qui se célèbre pour une personne, au premier anniversaire de son décès. || Tous les plats qu'on sert et qu'on enlève à la fois. Un repas à trois services. || Assortiment de vaisselle ou de linge qui sert à table. Service de porcelaine. Service de linge damassé. || Au jeu de paume, action de celui qui jette la balle sur le toit pour être reçue par ceux qui jouent; côté où est celui à qui on sert la balle. || Transport des matériaux sur un chantier, ou au pied du bâtiment qu'on élève. || Au théâtre, billet de service ou simplement service, entrée gratuite accordée à certaines personnes.

SERVIETTE (*servi*), *s. f.* Linge dont on se sert à table et pour la toilette. || Donner la serviette au roi, lui présenter une serviette mouillée par un bout, afin qu'il s'en serve pour laver et essuyer ses mains. || Sorte de portefeuille.

SERVILE (lat. *servilis*), *adj.* Qui appartient à l'état d'esclave. Une condition servile. || Guerre servile, guerre qui éclata, vers la fin de la république romaine, entre les esclaves et leurs maîtres. || Qui appartient à l'état de serf, de serviteur. || Œuvres serviles, celles qui ont pour objet de gagner de l'argent. L'Église catholique interdit les œuvres serviles le dimanche. || Fig. Qui enchaîne comme fait un service. Est-il juste après tout qu'un conquérant s'abaisse Sous la servile loi de garder sa promesse? Rac. || Qui est digne d'un esclave, bas, rampant. Je n'ai fait action ni lâche, ni servile, Rotrou. || En théologie, crainte servile, se dit par opposition à crainte filiale. || Dans la littérature et les arts, qui s'attache trop à l'imitation d'un modèle, à la lettre d'un original. Imitateur, traducteur servile. || On dit de même: imitation, traduction servile. || *S. m.* Ce qui est servile.

SERVILEMENT, *adv.* D'une manière servile, rampante. || T. de littérature et d'arts. Trop exactement, trop à la lettre. Traduire, imiter servilement.

* **SERVILISME**, *s. m.* Esprit, système de servilité.

SERVILITÉ, *s. f.* Esprit de servitude, bassesse d'âme. || T. de littérature et d'arts. Exactitude servile, scrupuleuse à l'excès. Cette traduction a trop de servilité.

SERVIR (lat. *servire*), *v. a.* Être à un maître comme domestique. Servir un bon maître. || Absol. Être réduit à servir. || Servir son maître à table, lui donner à boire, lui donner des assiettes, etc. || Absol. Servir à table. || Servir à la chambre, à la cuisine, etc. être employé au service de la chambre, de la cuisine, etc. || Pour vous servir, à vous servir, locutions familières de civilité employées comme réponse affirmative. || Être au service de, être attaché à la personne, en une qualité supérieure à celle de domestique. Servir les grands. || Rendre à quelqu'un les mê-

mes services qu'un domestique rend à son maître. Servir les pauvres. || Servir le prêtre, le célébrant à l'autel, répondre la messe, et présenter l'eau et le vin. || Servir la messe, assister le prêtre qui la dit. || Servir Dieu, lui rendre le culte qui lui est dû. || Il se dit des dieux du paganisme. J'ai mon dieu que je sers; vous servirez le vôtre, RAC. || Obéir à, honorer. L'orgueil de voir vingt rois vous servir et vous craindre, RAC. || Servir une dame, lui rendre des soins assidus. || Il se dit des emplois de guerre, de magistrature, d'administration que l'on remplit au service de l'État, du prince. Servir l'État, le roi, etc. || Absol. Être dans le service militaire. Il a servi sur mer, dans la cavalerie, etc. || Faire son service. Ce soldat sert bien. || Servir une batterie, une pièce de canon, etc. faire les manœuvres nécessaires pour l'exécution du feu. || Servir une pompe, la faire jouer. || Placer les mets sur la table. Servir le dîner, un rôti, etc. || Fig. Servir un mauvais compliment, faire un mauvais compliment. || Absol. Servez à six heures. || Et servez chaud, formule qui, dans les livres de cuisine, termine toutes les recettes de mets qui doivent être mangés chauds. || Fig. et famil. Servez chaud, faites vite, donnez promptement. || Le dîner, le déjeuner est servi, il est sur la table. || On dit dans le même sens : Vous êtes servi ; Madame est servie. || Servir à déjeuner, à dîner, à souper, servir à une ou plusieurs personnes ce qu'il faut pour déjeuner, dîner, souper. || Servir une table, la couvrir de plats, de mets. || Servir à quelqu'un un mets, d'un mets, donner d'un mets à un convive. Servir à boire à quelqu'un. || Servir quelqu'un, lui donner de ce qui est sur la table. || Fig. Servir quelqu'un d'un conte, lui faire un conte. || Fig. et famil. Servir un plat de son métier, voy. PLAT. || Au jeu de paume, servir la balle ou absol. servir, jeter une balle sur le toit pour être reçue par ceux qui jouent. || Au jeu du ballon, de la balle, du volant, jeter le ballon, la balle, le volant à celui avec qui l'on joue. || Fournir une marchandise, un objet confectionné. Le boucher vous a mal servi. Mon cordonnier me sert mal. || Servir une rente, payer l'intérêt d'une somme constituée en rente. || En jurispr. Servir une redevance, acquitter la redevance convenue. || T. de féodalité. Servir le fief, remplir les obligations qui y étaient attachées. || Faire aller, faire marcher, en parlant de certains moteurs. Ce cours d'eau sert un moulin. || Être utile à. Servir quelqu'un de son crédit, de son épée. Il faut servir ses amis. || Absol. Il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire, FONTEN. || Servir la religion, servir la patrie, faire quelque chose d'avantageux à la religion, à la patrie. || Servir les passions de quelqu'un, lui fournir les moyens de les satisfaire. || Il se dit des choses qui secondent, favorisent. Les circonstances, les événements l'ont bien servi. || Son bras a mal servi sa valeur, il n'a pas eu autant de force que de courage. || Sa mémoire l'a mal servi, il a manqué de mémoire. || Prov. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

SERVIR, *v. n.* Être à un maître comme domestique. On ne peut servir à deux maîtres, FONTEN. Lorsque nous servons à nos convoitises, BOSS. || Servir un quartier, une semaine, être de service pendant un quartier, pendant une semaine. || Être esclave, en servitude. Un cœur né pour servir sait mal comme on commande, CORN. || Servir de, tenir lieu de, faire l'office de. Mon nom sert de rempart à toute la Castille, CORN. Je vous rends votre fils et je lui sers de père, RAC. || Servir de preuve que, prouver que. || Fig. Servir de jouet, de plastron, être en butte aux railleries; et aussi être exposé aux attaques, aux importunités de quelqu'un. || Servir à, être utile. Fuyez ce qui vous nuit, aimez ce qui vous sert, RÉGNIER. || Que sert, à quoi sert-il de? quel avantage revient-il de....? Que lui servirent ses talents? || Impers. Rien ne sert de courir : il faut partir à point, LA FONT. || En ce sens, servir prend *de* avec *rien, peu, beaucoup, guère, quoi*. || Servir à, être destiné à tel usage, être propre à. S'il y a des choses que l'on doive ignorer, ce sont celles qui ne servent à rien, MALEBR. || Absol. Être utile, avec un nom de chose pour sujet. Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture, BOIL. || Être d'usage. Ces gants ne peuvent plus me servir. || Faire servir à, employer pour un but, pour un résultat. Le dernier degré de la perversité est de faire servir les lois à l'injustice, VOLT. || T. de mar. Faire servir, faire fonctionner telle voile qui ne fonctionnait pas.

SE SERVIR, *v. r.* Faire pour soi ce qu'on pourrait faire faire à un domestique. || Prendre de ce qui est sur la table. || Faire usage de. Également capable de se servir de la fortune et de l'attendre, MONTESQ. || Il se dit aussi des personnes qu'on emploie. Il se sert depuis longtemps de ce tailleur. || Se servir d'une chose à, s'en servir pour tel usage. || Se servir chez un marchand, avoir l'habitude d'acheter chez lui. || Se rendre service à soi-même. || Se rendre service l'un à l'autre.

SERVITEUR (lat. *servitor*), *s. m.* Celui qui est au service, aux gages d'autrui. || Fig. Il se dit de ceux qui rendent des services à l'État, au prince. Fidèle serviteur du roi. || Serviteur de l'État, homme zélé et fidèle dans ce qui regarde le service de l'État. || Il se dit de ceux qui servent Dieu. Serviteur du Seigneur. C'est un grand serviteur de Dieu, c'est un homme d'une grande piété. || En termes de civilité, attaché à, disposé à rendre service. Vous savez combien je suis de vos serviteurs, BOSS. || Je suis votre serviteur ou elliptiq. votre serviteur et quelquefois simplement serviteur, formule de politesse dont on se sert en saluant quelqu'un. || Votre serviteur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, formule de politesse pour finir les lettres. || Ironiq. et famil. Je suis votre serviteur, je suis son serviteur ou elliptiq. serviteur, se dit à quelqu'un ou de quelqu'un quand on n'est pas de son avis, quand on refuse ce qu'il propose, ce qu'il demande. || Famil. Serviteur à, se dit pour signifier qu'il n'y a plus moyen de faire telle ou telle chose. Voilà l'hiver, serviteur à la promenade.

SERVITUDE (lat. *servitus*), *s. f.* État de celui qui est esclave. Réduire un peuple en servitude. || Servage, condition de serf. || Perte de l'indépendance nationale. Babylone menaçait toute la terre de la mettre en servitude, BOSS. || Perte de la liberté politique. Les grandes vertus se cachent ou se perdent ordinairement dans la servitude, MONTESQ. || Par extens. État de dépendance, d'infériorité. Il voit la servitude où le roi s'est soumis, CORN. || Servilité. Leur prompte servitude [des Romains] a fatigué Tibère, RAC. || Contrainte, assujettissement. La servitude des préjugés, des emplois, etc. || Ce qui exerce sur l'âme un effet comparé à la servitude. Ce monde, si vain et si fragile, est trompeur, ingrat, plein de trahisons; ô combien dure est sa servitude! BOSS. || La servitude du démon, la servitude du péché, la servitude des passions, état d'un homme qui est dominé par le démon, par le péché, par les passions. || En droit, assujettissement imposé à un champ, à une maison, etc. par lequel le propriétaire est obligé d'y souffrir certaines charges, comme un passage, une vue, etc. || Servitude réelle, celle qui est constituée sur un immeuble pour l'utilité d'un autre immeuble, par opposition à la servitude personnelle, qui est constituée temporairement sur un héritage au profit d'une personne déterminée, comme le droit d'usufruit. || T. de mar. Bateaux ou navires de servitude, sortes de petits navires destinés à faire le service des ports et des rades.

SES, *plur. de l'adj. poss.* son.

SÉSAME (lat. *sesamum*, de σήσαμον), *s. m.* Genre de plantes, dont l'espèce principale est le *sesamum indicum*, plante oléagineuse, dont une des variétés est cultivée en Orient. || Sésame, ouvre-toi, se dit de paroles qui doivent produire un effet magique, par allusion au conte des Mille et une nuits, où l'on ne pouvait faire ouvrir une porte qu'en prononçant ces mots.

SÉSAMOÏDE (σησαμοειδής), *adj.* En anat. Qui ressemble à la graine de sésame. Les os sésamoïdes ou *subst.* les sésamoïdes, petits os courts, arrondis, qui se développent dans l'épaisseur des tendons, au voisinage de certaines articulations.

SÉSÉLI (σέσελι), *s. m.* Genre de la famille des ombellifères, dont une espèce, le séséli de Marseille, a des semences de la grosseur de celles de l'anis; elles sont réputées carminatives.

⋆ **SESQUI** (sè-skui). Mot dérivé du latin *sesque*, contracté de *semisque*, de *semis*, demi, qui se met en tête de différents termes scientifiques et signifie : un et demi.

SESQUIALTÈRE (sè-skui-al-tè-r'. Lat. *sesquialter*), *adj*. En mathém. Il se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.

⋆ **SESQUIOXYDE** (*sesqui*... et *oxyde*), *s. m.* En chim. Oxyde renfermant une fois et demie la quantité d'oxygène que contient le protoxyde ou le monoxyde.

⋆ **SESQUISEL** (*sesqui*... et *sel*), *s. m.* En chim. Sel contenant une fois et demie autant de base ou d'acide que le sel neutre correspondant.

SESSILE (lat. *sessilis*), *adj*. En bot. Il se dit d'une partie quelconque qui n'a pas de support particulier, qui repose immédiatement sur une autre. Fleurs sessiles. || En méd. Tumeur sessile, tumeur qui n'a pas de pédicule.

SESSION (sè-sion. Lat. *sessio*), *s. f.* Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé. || Temps pendant lequel un tribunal non permanent est assemblé. || Séance d'un concile. La première session. || L'article qui renferme les décisions publiées dans la séance du concile.

SESTERCE (lat. *sestertius*), *s. m.* T. d'antiq. romaine. Monnaie d'argent qui faisait le quart d'un denier, et valait deux as et demi ; on l'évalue à 0 f. 20 c. || Grand sesterce, monnaie de compte qui valait mille petits sesterces

SETIER (lat. *sextarius*), *s. m.* Ancienne mesure de grains de la contenance d'environ 156 litres. || Ancienne unité de capacité qui contenait 8 pintes, la même que la velte, valant 7 litres 64. || Demi-setier, ancienne mesure de capacité, quart de pinte. || Demi-setier, se dit à Paris d'un quart de litre. || Setier de terre, autant de terre labourable qu'on en peut ensemencer avec un setier.

SÉTON (lat. *seta*), *s. m.* En chir. Longue bandelette de linge fin effilé sur les bords, ou mieux longue mèche cylindrique de coton à broder qu'on passe avec une aiguille à travers la peau et le tissu cellulaire pour entretenir un exutoire. || Séton à rouelle, dit aussi séton anglais, ortie, cautère, fontanelle, séton consistant en une rondelle de cuir ou de feutre qu'on introduit par une incision faite à la peau, chez les animaux. || Improprement, l'exutoire entretenu au moyen du séton.

SEUIL (*l* mouillée. B. lat. *solium*, du lat. *solea*), *s. m.* Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte et qui la traverse. || Fig. Le seuil de la vie, le commencement de la vie. || Seuil d'écluse, pièce de bois posée en travers de la porte et entre deux poteaux, au fond de l'eau. || Dalle en pierre ou sole en bois sur laquelle repose un vannage.

SEUL, EULE (lat. *solus*), *adj*. Qui n'est point avec d'autres, qui est sans compagnie. || Seul à seul, en tête-à-tête. || Fig. Vivre seul dans le monde, être seul sur la terre, n'être uni à personne par les liens de l'affection, de l'amitié, vivre dans l'isolement. || En mus. Voix seule, voix qui chante pendant que les autres se taisent. || Unique. Un seul Dieu. Ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps ou comme un seul homme, Boss. || Un seul... ne..., pas un. Mille logis y sont, un seul ne s'ouvre aux dieux, La Font. || Seul, en parlant d'un privilége affecté particulièrement à certaines personnes. L'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites, Rac. || Qui n'a pas d'aide, de concours, d'appui. Se voir seul contre tous, Mol. C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul, La Rochef. || Aller tout seul, se dit des choses qui procèdent d'elles-mêmes, se font sans difficulté. Que les hommes ne pensent plus que le monde va tout seul, Boss. || Simple, sans rien autre. À cette seule pensée tous mes sens sont glacés. Renvoyé dans Paris sur ma seule parole, Volt. || Le seul... qui..., avec l'indicatif, quand celui qui parle veut rendre une idée positive. L'homme est le seul de tous les animaux qui est droit sur ses pieds, Fén. || Le seul... qui..., avec le subjonctif, quand l'idée n'est pas positive. La seule chose qui dépende de nous, c'est de rendre nos souffrances méritoires, Mass. || Où il y a peu de monde, solitaire, en parlant d'un lieu. || N'avoir pas pour un seul ennemi, pour un seul logis, etc. avoir plus d'un ennemi, d'un logis, etc. (locution qui s'interprète par: n'avoir pas ennemi qui soit unique). || De bons auteurs ont employé, par pléonasme, *seul* avec *ne... que*. Notre sort ne dépend que de sa seule tête, Mol. || *S. m.* Le gouvernement d'un seul, la monarchie absolue. || Prov. Un malheur ne vient jamais seul. || Placé avant le substantif, *seul* signifie qu'entre toutes la chose que l'on considère est celle qui... etc. ; placé après, que la chose toute seule, sans rien autre, est celle qui... etc. Un seul mot convient ici, c'est-à-dire il n'y a qu'un mot entre tous les mots qui convienne ici. Un mot seul convient ici, c'est-à-dire qu'ici il n'est besoin que d'un mot sans rien autre.

SEULEMENT, *adv*. Rien de plus, pas davantage. || Uniquement. Je vais au spectacle seulement pour la musique. || Au moins, du moins. Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes? Rac. || Même. Cet homme que l'on disait mort n'a pas seulement été malade. || Ne... que... D'aujourd'hui seulement je jouis de ma gloire, Rac. || À la seule condition que. Parlez librement ; seulement respectez les convenances. || Si seulement ! locution qui exprime le désir d'une chose qui suffira pour satisfaire. Si seulement il rendait l'argent. || Non-seulement, *loc. adv.* Voy. non. || Seulement explétif avec *ne... que*. Vous n'y perdrez rien, il ne faudra seulement que changer de ton, Sév. || Tant seulement, voy. tant.

SEULET, ETTE, *adj*. Diminutif de seul, usité seulement dans le style pastoral et surtout au féminin.

SÉVE (lat. *sapa*), *s. f.* En bot. Liquide que les racines puisent et absorbent dans le sein de la terre, pour le faire servir à la nutrition du végétal. || En séve, en pleine séve, durant le temps où la séve est en mouvement dans les végétaux. Arbre en séve. || Par extens. Certaine force qui rend le vin agréable. Ce vin n'a plus de séve. || Fig. Il se dit des choses intellectuelles ou morales qui ont quelque chose comparé à la séve du vin. Il y a de la séve dans cet ouvrage. La séve de l'âge mûr, Buff. || En mauvaise part. Ici se cache une séve maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse, La Bruy.

SÉVÈRE (lat. *severus*), *adj*. Qui impose rigoureusement les choses, qui n'a point d'indulgence. Il est plus sévère pour les autres que pour lui-même. Un père sévère envers ses enfants. || Sévère à. Le juste, sévère à lui-même et persécuteur de ses propres passions, Boss. || Il se dit des choses en un sens analogue. Une punition sévère. Des paroles sévères. || Sort sévère, destin sévère, sort, destin qui traite l'homme sans indulgence. || Climat sévère, climat froid et dur. || Qui exige une exactitude rigoureuse. Ayez pour la cadence une oreille sévère, Boil. || Qui est tenu rigoureusement. Un blocus, une quarantaine sévère. || Qui marque, qui annonce qu'on est sévère. Un front, une mine sévère. || Très-régulier, conforme aux règles. Une vertu, une morale sévère. || En parlant de l'observance rigoureuse des lois de la pudeur. Une femme sévère. || Peu sévère, relâché, qui cède facilement aux tentations. || T. de littérature et d'arts. Noble et régulier, sans élégance affectée, sans ornements recherchés. Un style, un goût sévère. || Il se dit d'une figure qui a plus de régularité que d'attrait. Beauté sévère. || *S. m.* Ce qui est sévère. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère, Boil. || Popul. et au fém. En voilà une sévère, voilà un fait bien surprenant, et aussi bien révoltant. || *S. f.* Espèce de vipère.

SÉVÈREMENT, *adv*. D'une manière sévère. Punir sévèrement. || Avec un goût sévère. Cela est écrit sévèrement.

SÉVÉRITÉ (lat. *severitas*), *s. f.* Qualité de celui qui est sévère, de ce qui est sévère. || Au pl. Actes de sévérité. || Grande régularité. La sévérité de ses mœurs, de son caractère, etc. || Il se dit des mortifications qu'on s'impose. La sévérité de sa vie. || Il se dit du goût, des compositions littéraires ou artistiques. La sévérité du goût. || Il se dit des climats.

⋆ **SÉVEUX, EUSE,** *adj*. En bot. Qui a rapport à la séve, qui en a les propriétés.

SÉVICES (lat. *sævitia*), *s. m. pl.* T. de palais. Mauvais traitement d'un époux envers l'autre, d'un père ou d'une mère envers leurs enfants, d'un maître envers ses serviteurs, et qui peuvent aller jusqu'aux coups.

SÉVIR (lat. *sævire*), *v. n.* Agir avec rigueur contre les personnes. Sévir contre quelqu'un. || Agir avec rigueur contre les choses. Sévir contre les abus. || T. de palais. Il se dit d'un supérieur à l'égard d'un inférieur, d'un père à l'égard de son fils, etc. Maltraiter, user de violence. || Exercer des ravages, en parlant d'un fléau. La peste sévissait en Égypte.

SEVRAGE, *s. m.* Action de sevrer un enfant, un jeune animal. || Maison de sevrage, maison où l'on prend des petits enfants pour les sevrer, pour les soigner au temps du sevrage. || Se dit aussi en parlant des animaux. || Temps nécessaire pour sevrer un enfant.

SEVRÉ, ÉE, *p. p.* de sevrer.

SEVRER (lat. *separare*), *v. a.* Retrancher à un enfant le lait de sa nourrice, et le faire passer à une nourriture plus solide. || Il se dit aussi des animaux domestiques. || T. de jardinage. Couper et séparer de la plante mère les marcottes lorsqu'elles ont pris racine, ou les rameaux greffés en approche. || Fig. Priver, frustrer. Sevrer quelqu'un de tous les plaisirs. || Se sevrer, *v. r.* Se priver, s'abstenir. Se sevrer des plaisirs du monde.

* **SÈVRES**, *s. m.* Porcelaine fabriquée à la manufacture de Sèvres, près Paris, qui fut fondée en 1756. || Vieux sèvres, porcelaine de Sèvres fabriquée avant le rétablissement de la manufacture sous le Consulat.

SEVREUSE, *s. f.* Femme qui a le soin de sevrer un enfant.

SEXAGÉNAIRE (lat. *sexagenarius*), *adj.* Qui a soixante ans. Un homme sexagénaire. || *Subst.* Un, une sexagénaire.

SEXAGÉSIME (lat. *sexagesima*, s. e. *dies*), *s. f.* Le dimanche qui précède de quinze jours le premier dimanche de carême. Le dimanche de la Sexagésime (on met une S majuscule).

SEX-DIGITAIRE (lat. *sex* et *digitus*), *adj.* Qui est né avec six doigts. || *Subst.* Un, une sex-digitaire.

SEX-DIGITAL, ALE (lat. *sex* et *digitus*), *adj.* Il se dit d'une main ou d'un pied qui a six doigts.

SEXE (lat. *sexus*), *s. m.* Différence constitutive du mâle et de la femelle dans les animaux et les plantes. || Collectivement, les hommes ou les femmes. Des personnes des deux sexes. || Le beau sexe ou absol. le sexe, les femmes. || Les personnes du sexe, les femmes.

* **SEXENNAL, ALE** (lat. *sexennis*), *adj.* Qui a lieu tous les six ans.

* **SEXENNALITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui revient périodiquement tous les six ans.

SEXTANT (lat. *sextans*), *s. m.* Instrument à réflexion, portant un limbe divisé en 60 degrés, qui sert à mesurer les angles. || En géom. Sixième partie d'un cercle, arc de 60 degrés. || Petite constellation boréale.

SEXTE (lat. *sexta*, s. e. *hora*), *s. f.* Dans la liturgie catholique, une des heures canoniales, appelées ordinairement petites heures, qui devait se dire à la sixième heure du jour, à compter du soleil levé.

SEXTE (lat. *sextus*), *s. m.* Nom donné, dans le moyen âge, au VI[e] livre des Décrétales publié par Boniface VIII. || On trouve aussi au féminin la sexte.

SEXTIDI (lat. *sextus* et *dies*), *s. m.* Le sixième jour de la décade républicaine.

SEXTIL, ILE (lat. *sextilis*), *adj.* T. d'astrologie. Aspect sextil ou sextil aspect, l'aspect de deux planètes qui sont éloignées entre elles de 60 degrés ou de deux signes entiers, qui font la sixième partie du zodiaque. || Se disait, dans le calendrier républicain, de l'année qui avait un 6[e] jour complémentaire, et de ce jour lui-même.

* **SEXTO** (lat. *sexto loco*), *adv. lat.* Sixièmement. Il s'emploie pour désigner le sixième objet d'une série, quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc.

SEXTULE (lat. *sextula*), *s. m.* En pharm. Poids de 4 scrupules, équivalant à 5 grammes 10 centigrammes.

* **SEXTUOR** (lat. *sex*), *s. m.* En mus. Morceau de musique pour six voix ou pour six instruments.

SEXTUPLE (lat. *sextuplus*), *adj.* Qui vaut six fois autant. Douze est sextuple de deux. || *S. m.* Nombre sextuple. Le sextuple de deux est douze.

SEXTUPLÉ, ÉE, *p. p.* de sextupler.

SEXTUPLER, *v. a.* Rendre six fois aussi grand. Sextuplez deux, vous aurez douze.

SEXUEL, ELLE (lat. *sexualis*), *adj.* Qui a rapport au sexe, qui le caractérise, dans les animaux et dans les plantes. || En bot. Système sexuel, théorie établie par Linné. || Qui tient au sexe. Instinct sexuel.

* **SEYANT, ANTE** (*seoir*), *adj.* Qui sied, qui va bien. Une étoffe, une coiffure seyante.

SGRAFFITE (ital. *sgraffito*), *s. m.* Espèce de camaïeu qui se fait en couvrant d'une couche foncée l'enduit d'un mur, et en écorchant cet enduit avec une pointe, de manière à produire ainsi les clairs d'un dessin, à l'imitation d'un bas-relief.

SHAKO (cha-ko), *s. m.* Voy. SCHAKO.

SHALL (châl'), *s. m.* Voy. CHÂLE.

SHELING (che-lin), *s. m.* Voy. SCHELLING.

SHÉRIF (ché-rif. Anglais *sheriff*), *s. m.* Magistrat anglais dont les fonctions sont annuelles, obligatoires et gratuites, et qui, placé à la tête de l'administration civile d'un comté, est chargé de veiller au maintien de la paix publique, de présider aux élections et de dresser les listes du jury.

SI (lat. *si*), *conj.* En cas que, pourvu que, supposé que. Il viendra s'il fait beau. Si on vous dit que je ne suis pas votre ami, ne le croyez pas. || *Si* gouverne l'indicatif. S'il venait, il me ferait plaisir. || Cependant on peut mettre aussi le plus-que-parfait du subjonctif, au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif. S'il fût venu, je l'aurais su. || *Si* ne prend ce subjonctif qu'avec les verbes auxiliaires: Si je vous eusse trouvé ou si je vous avais trouvé; si j'y fusse allé ou si j'y étais allé. || *Si*, dans une construction elliptique où il n'y a pas de membre principal, exprime une sorte de souhait. Si j'arrondissais mes États! LA FONT. || Dans une construction semblable, il exprime quelquefois une forte affirmation et comme une sorte d'indignation de ce qu'on met la chose en doute. Vous vous en souvenez? — Si je m'en souviens! || *Ah! si!...* avec une suspension, exprime un souhait qu'on ne veut ou n'ose exprimer. || Avec *si* on peut quelquefois sous-entendre un verbe antécédent. Si j'épouse une femme avare, elle ne me ruinera point; si une joueuse, elle pourra m'enrichir; si une savante, elle pourra m'instruire, LA BRUY. || *Si* s'emploie pour exprimer non une supposition, mais une chose certaine. Si je suis gai, c'est que j'en ai sujet. || D'autres fois *si* marque opposition. Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu, J. J. ROUSS. || S'il le fut, si jamais il le fut, et autres locutions de ce genre, équivalent au superlatif. Plein de zèle, échauffé, s'il le fut de sa vie, LA FONT. || *Que si* s'emploie quelquefois au commencement des phrases pour *si*. Que si vous m'alléguez cette raison, je dirai... || *Si* marque le doute, l'interrogation. Je ne sais s'il est arrivé. Je doute si vous viendrez à bout de cette affaire. || *Ou si, ou bien si*, forme interrogative. Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables? LA BRUY. || *Si tant est que*, avec le subjonctif, s'il est vrai que, avec le sens d'une concession que l'on fait, sans être bien convaincu soi-même. Si tant est que la chose soit comme vous dites, il faudra... || *Si ce n'est*, excepté. Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre? || *Si ce n'était*, sans. Si ce n'était la crainte de vous déplaire. || On peut supprimer *si*. N'était la crainte de vous déplaire, je parlerais hardiment. || *Si... ne*, à moins que. Si je ne me trompe. || *S. m.* Un si, une objection. Les si, les mais. || Popul. Il s'emploie pour marquer un défaut dans la chose dont il s'agit. Voilà un bon cheval; il n'y a point de si. || Prov. Avec un si on mettrait Paris dans une bouteille. || *Si* perd son *i* seulement devant *il* et *ils*: S'il vient, s'ils viennent.

SI (lat. *sic*), *adv.* Tellement. Il ne faut pas toujours être si délicat, LA FONT. || *Si*, avec *que* dans un autre membre de phrase et l'indicatif, tellement... que. Le vent est si grand qu'il rompt tous les arbres. || *Si* avec *que* et l'infinitif, au point de. Je ne me repais pas de pensées si vaines que de m'imaginer... DESC. || On peut supprimer le *que*. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? LA FONT. || *Si*, dans une phrase négative suivi de *que*, veut le subjonctif. Il n'a pas été si leste qu'il ne soit tombé. || *Si*, suivi de *qui*, ne s'emploie que dans une phrase négative et veut le subjonctif. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, ne se préfère au laboureur qui jouit du ciel, LA BRUY. || Il peut s'employer devant les expressions adverbiales. L'extravagance y paraît si à découvert, qu'elle ne laisse presque pas de lieu à la méprise, MASS. || Il peut même précéder un substantif. Ces conjectures ne sont pas si conjectures que tu penses, J. J. ROUSS. || Il sert d'ad-

erbe de comparaison en place de *aussi, autant ;* mais l ne s'emploie qu'avec la négation ou dans une phrase nterrogative. Je n'ai jamais vu rien de si beau, de si on que, etc. || *Si* employé pour aussi dans une phrase ffirmative a vieilli. L'usage n'a conservé que la loution familière : Si peu que vous voudrez, si peu que ien, c'est-à-dire très-peu. || *Si... que,* quelque... que. i mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre. || Avec ellipse du *que.* Une figure, si régulière soitlle, n'est pas agréable à la vue lorsque... Desc. || *Si ue,* de telle sorte que. || *Si bien que,* tellement que, e sorte que. La pluie nous surprit en chemin, si bien ue nous nous égarâmes. || *Si* est quelquefois employé omme particule affirmative, mais seulement dans le cas ù il s'agit de détruire une négation précédente. Vous ites que non, je dis que si. || *Si fait,* s'emploie pour ffirmer le contraire de ce qui a été dit. Je crois qu'il n'a as été là. — Si fait. || Si fait, c'est-à-dire ainsi fait. || Si erai, si ferai-je, façons d'affirmer qui signifient je ferai insi. || Famil. Que si, pour si fait. Vous n'y irez pas? — Que si. || *Subst.* Eux de recommencer la dispute à 'envi Sur le que si, que non, La Font. || Pourtant, toutefois (ce sens vieillit). Si faut-il qu'à la fin j'acquitte ma romesse, Malh. || *Et si,* même signification. Je la fuis, e la crains, et si, je l'aime encore, Tristan.

SI, *s. m.* Condition imposée.

SI, *s. m.* En mus. La septième note de la gamme d'ut. Le nom du signe qui représente cette note.

SIALAGOGUE (σίαλον et ἀγωγός), *adj.* En méd. Qui rovoque la sécrétion de la salive. Remède sialagogue. *S. m.* Un sialagogue.

SIALISME (σιαλισμός), *s. m.* En méd. Évacuation bondante de salive.

* **SIAM** (si-am'. Orig. inc.), *s. m.* Nom d'un jeu de uilles qui se joue avec une roulette dont une face est lus petite que l'autre, de sorte qu'elle ne roule pas n ligne droite, mais décrit une courbe sur le sol.

* **SIAM** (si-am'). Race porcine de Siam, race de porcs riginaire des contrées du sud-est de l'Asie, de la Cohinchine, notamment du royaume de Siam. || *S. m.* Les iams, les porcs de cette race.

SIAMOISE, *s. f.* Étoffe mêlée de soie et de coton, nitée, en France, de celle que portaient les ambassaeurs de Siam qui furent envoyés à Louis XIV.

SIBARITE, *s. m.* Voy. sybarite.

* **SIBILANCE,** *s. f.* En méd. Caractère des râles qui sont ibilants ou sifflants. Sibilance de la poitrine, se dit pour ndiquer que le poumon fait entendre des râles sibilants.

* **SIBILANT, ANTE** (lat. *sibilans*), *adj.* Qui a le caracère d'un sifflement. || En méd. Râle sibilant, râle qu'on ntend dans la bronchite.

SIBYLLE (lat. *sibylla,* de σίβυλλα), *s. f.* Chez les aniens, femmes auxquelles on attribuait la connaissance e l'avenir et le don de prédire. || Les feuilles de la siylle, feuilles de chêne sur lesquelles la sibylle écrivait es oracles, que le vent dispersait, et qu'il fallait réunir our en retrouver le sens. || Fig. Femme qui affecte enthousiasme et l'air inspiré. || Fig. et famil. Une vieille bylle, une femme âgée qui a quelque prétention à l'esrit, ou qui est méchante.

SIBYLLIN, INE (lat. *sibyllinus*), *adj.* De sibylle. Les rédictions sibyllines. Les oracles sibyllins. || Livres siyllins, livres qui contenaient les oracles des sibylles.

SICAIRE (lat. *sicarius*), *s. m.* Assassin gagé.

SICCATIF, IVE (lat. *siccativus*), *adj.* Qui a la propriété e faire sécher en peu de temps les couleurs. Huile sicative. || *Subst.* Un siccatif. || En méd. Qui dessèche, qui âte la dessiccation. || Médicament siccatif, médicament ui dessèche les plaies, les solutions de continuité.

SICCITÉ (lat. *siccitas*), *s. f.* Qualité, état de ce qui t sec, privé d'humidité. || Évaporer à siccité, faire évaorer un liquide, jusqu'à ce que le résidu soit sec.

SICILIENNE, *s. f.* Espèce de danse. || Air sur lequel n l'exécute, à 6/8, d'un mouvement modéré.

SICILIQUE (lat. *sicilicus*), *s. m.* Poids de droguiste, ui pèse un sextule et deux scrupules (un peu plus de six rammes et un tiers).

SICLE (lat. *siclus,* de l'hébreu *shekel*), *s. m.* Poids et onnaie des Hébreux. Le poids du sicle équivalait à 6 grammes, et l'argent qu'il contenait à 1 fr. 26. c. || Le sicle du sanctuaire était le sicle à valeur exacte, plutôt forte que faible. || Il y avait aussi des sicles de cuivre.

SICOMORE, *s. m.* Voy. sycomore, qui est plus usité.

SIDÉRAL, ALE (lat. *sideralis*), *adj.* En astron. Qui a rapport aux astres. Influence sidérale. || Astronomie sidérale, étude des étoiles. || Révolution sidérale, retour à la même étoile. || Jour sidéral, temps qui s'écoule entre deux retours consécutifs d'une même étoile au méridien d'un lieu. || Heure sidérale, heure déterminée en divisant le jour sidéral par 24. || Année sidérale, temps compris entre deux coïncidences successives du centre du soleil avec une même étoile ; elle est de 365 jours 6 heures 9 minutes 12 secondes.

SIDÉRITIS (lat. *sideritis,* de σιδηρῖτις), *s. m.* Voy. crapaudine, plante.

* **SIDÉROSTAT** (si-dé-ro-sta. Lat. *sidus* et στατός), *s. m.* Instrument permettant à l'astronome d'étudier la lumière des astres.

SIÈCLE (lat. *sæculum*), *s. m.* Espace de cent années. || Un demi-siècle, l'espace de cinquante ans. || Les siècles futurs, les siècles à venir et absol. les siècles, la postérité, l'avenir. || Grand espace de temps indéterminé. C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui, Mol. Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, Volt. || Époque célèbre par quelque prince renommé, par quelque grand homme, par quelque grande œuvre. Le siècle de Louis XIV. Le siècle de l'invention de l'imprimerie. || Il se dit relativement à la civilisation, à l'état des mœurs des hommes dans le temps dont on parle. Un siècle de corruption, de lumière, etc. || Par exagération, un espace de temps qu'on trouve trop long. Votre absence a duré un siècle. Un siècle de tourments, de douleurs, etc. || T. de l'Écriture. Dans tous les siècles des siècles, à tous les siècles, aux siècles des siècles, éternellement. || Le siècle à venir, le siècle futur, la vie future, la béatitude céleste. || Le siècle, le monde, la vie mondaine. Un enfant du siècle. Carloman, dégoûté du siècle, embrassa la vie monastique, Boss. || Les quatre différents âges du monde, tels que les poëtes les supposent : le siècle d'or, d'argent, d'airain, de fer. || Fig. Siècle d'or, un temps heureux où règnent l'abondance et la paix. || Fig. Siècle de fer, un temps rempli de guerres, de misères, de corruption. || On a dit semblablement : Siècles de boue et de sang, pour désigner des temps marqués par beaucoup de honte et beaucoup de sang.

SIÉGE (subst. verbal de *siéger*), *s. m.* Meuble fait pour s'asseoir. || Siéges de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, etc. siéges dont le fond est de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie. || Siéges de pierre, de marbre, de gazon, bancs de pierre ou de marbre, petites élévations gazonnées qu'on dresse dans les jardins. || Le siége d'un cocher, l'endroit où le cocher est assis pour conduire la voiture. || Maçonnerie en contre-haut du sol d'un cabinet d'aisances, sur laquelle on s'appuie. || Siége à l'anglaise, siége composé d'un bâti dormant et de plusieurs trappes mouvantes. || La partie inférieure du corps sur laquelle on s'assoit. Un bain de siége. || L'anus. Mettre des sangsues au siége. || Place où le juge s'assied pour rendre la justice. Le juge était sur son siége. || Lieu où l'on rendait la justice dans les juridictions subalternes. Si elle a jamais quelque procès en notre siége, Mol. || Par extens. Le corps et la juridiction de ces juges. Le ressort de ce siége était de telle étendue. || Évêché et sa juridiction. Siége épiscopal. || Le saint-siége, le siége apostolique, le siége pontifical, le siége du chef de l'Église catholique. || Capitale de certains empires. Constantin rebâtit Byzance, qu'il appela Constantinople, et en fit le second siége de l'empire, Boss. || Le siége d'un tribunal, d'une cour, le lieu où réside un tribunal, une cour de justice. || On dit de même : Le siége du gouvernement. || Lieu où certaines personnes ont leur principale résidence. || Lieu où certaines choses ont, pour ainsi dire, leur demeure. Athènes était le siége des beaux-arts. || Fig. N'est-ce pas que le front est le siége de la pudeur? Boss. || En méd. Siége d'une maladie, le lieu du corps où gît l'altération matérielle dont l'existence ou la disparition coïncide avec la présence ou la cessation des phénomènes morbides. || En-

'a qu'à
extens.
la res-
enten-
and ils
e vent,
désap-
. Siffler
|Siffler
siffler
|| Fig.
'il doit
sa dés-
ue au-
er avec

marque
VOLT.
nt avec
à faire
ne per-
maitres
e ou de
|| Coup
t, et le
it d'un
nes des
nier si-
e sifflet
du par-
respire.
, inter-
pondre.
ler une
ANNEAU.
onze.
i siffle.
Cheval

mment.

port aux

Marqué
BOLAIRE.
, s. f.
tine.
équente
essé au-
t disent

initiales
uments,
P. Q. R.
sigles.
la forme
cubitus.
Tout ce
d'intel-
l'exem-
révolte.
r porter
etc. || T.
certains
le jour,
c.; pen-
fusées.
un vrai
e, mor-
flottant
ncés des
repère
signaux,
ire con-
ans une
nonce et
ns Paris
ains qui
elet.

SIGNALÉ, ÉE, *p. p.* de signaler. || Remarquable. Une faveur signalée. Quelque auteur signalé, Boil.

SIGNALEMENT, *s. m.* Description d'une personne qu'on veut faire reconnaître. || Description qu'on donne de la figure d'un criminel pour le faire arrêter. || Énumération des particularités qui peuvent faire distinguer un animal d'un autre.

SIGNALER, *v. a.* Donner le signalement d'une personne qu'on veut faire reconnaître. Il est signalé à la police. || Par extens. Appeler, attirer l'attention de quelqu'un sur une personne, sur une chose. Signaler quelqu'un à l'autorité, un fait à l'attention, etc. || T. de mar. Donner avis par des signaux. Signaler la flotte. || On dit aussi : Signaler des ordres, des instructions, des avis. || Fig. Rendre remarquable en bonne ou en mauvaise part. Signaler sa valeur. La bataille de Jarnac signala l'année 1569, Volt. || Se signaler, *v. r.* Se distinguer, se rendre remarquable en bien ou en mal. Se signaler par sa valeur, par ses opinions, etc. || Absol. Se signaler, faire de grands efforts pour quelque chose.

SIGNATAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a signé.

SIGNATURE (lat. *signatura*), *s. f.* Le seing d'une personne écrit de sa main au bas d'un acte, d'un titre. || Le seing que met un banquier, un commerçant sur des billets, qu'il garantit de la sorte. || Jetons de signature, l'indemnité qui, dans les compagnies financières, est allouée aux administrateurs, directeurs ou agents comptables. || Action de signer. || Mettre, envoyer un arrêt, une ordonnance, un brevet, un acte à la signature, les mettre entre les mains de celui qui doit les signer ou les faire signer. || T. d'impr. Lettres de l'alphabet ou chiffres qu'on met au bas des feuilles, pour en faire reconnaître l'ordre. || Signature des plantes, certaines particularités de leur conformation et de leur coloration, d'après lesquelles on les jugeait convenables dans telle ou telle maladie.

SIGNE (lat. *signum*), *s. m.* Indice d'une chose présente, passée ou à venir. Et ne devrait-on pas, à des signes certains, Reconnaître le cœur des perfides humains? Rac. || Fig. Il ne nous a donné aucun signe de vie, il n'a pas donné signe de vie, se dit d'un homme absent qui n'écrit point. || Donner signe de vie, montrer qu'on existe. || Un signe de vie, lettre ou moyen quelconque par lequel on se rappelle au souvenir de quelqu'un. || Marque distinctive. || Ce qui sert à représenter une chose. Les mots sont les signes des idées. Les signes de la ponctuation. || Dans les sciences naturelles, figures ou caractères particuliers, différents des lettres proprement dites et des abréviations, qui servent à désigner certains objets, certaines qualités. Signes botaniques, zoologiques, etc. || Démonstration extérieure pour faire connaître ce qu'on pense, ce qu'on veut. Faire signe de la tête. Les muets parlent par signes. On illumina en signe de réjouissance. || Le signe de la croix, l'action que les catholiques font en portant la main du front à l'estomac, puis de l'épaule gauche à l'épaule droite, en forme de croix. Faire le signe de la croix. || T. de mar. Nom générique de tout ce qui sert à faire un signal. || En méd. Tout phénomène apparent, tout symptôme et toute disposition ou caractère par le moyen duquel on parvient à la connaissance d'effets plus cachés, dérobés au témoignage direct des sens. || Marque ou tache naturelle sur la peau. Un signe noir à côté de l'œil. || Miracle, manifestation d'une puissance surnaturelle. || Phénomènes que l'on voit quelquefois dans le ciel et qu'on regarde comme des présages. || En astron. Les douze constellations qui forment le zodiaque.

SIGNÉ, ÉE, *p. p.* de signer. || Signé à la minute, tel, telle, ou tels, telles. *Signé* est là un participe dont le verbe auxiliaire est sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : A signé ou ont signé, etc.

SIGNER (lat. *signare*), *v. a.* Mettre son seing à une lettre, à un acte, etc. pour le rendre valable, pour s'engager soi-même. Et le roi trop crédule a signé cet édit, Rac. || Fig. Je vous le signerais de mon sang, se dit pour attester énergiquement la vérité de ce qu'on avance. || Les martyrs ont signé leur confession de leur sang, ils ont souffert la mort pour la défense de la religion. || Signer une paix, un traité, conclure une paix, un traité. || Fig. Signer la paix, effectuer une réconciliation. || Absol. Apposer sa signature. || Signer à un contrat, y mettre sa signature comme témoin ou par honneur. || Famil. Signer son nom, écrire son nom, sa signature. || Signer une œuvre, se dit d'un artiste qui met son nom au tableau, à la statue, etc. qu'il a exécutée. || Fig. Approuver. Le genre humain est prêt à signer tout cela, Volt. || Se signer, *v. r.* Faire le signe de la croix. || Avec ellipse du pronom personnel. Des merveilles à faire signer mille fois le peuple qui les verrait, J. J. Rouss.

SIGNET (si-nè. Dim. de *signe*), *s. m.* Petits rubans ou filets liés ensemble, et tenant à un bouton, qu'on met au haut d'un missel, etc. pour marquer les endroits qu'on veut retrouver aisément. || Petits rubans que les relieurs attachent à la tranchefile du haut d'un livre, pour servir à y marquer un endroit.

* **SIGNIFIANCE** (lat. *significantia*), *s. f.* Popul. Indice, marque.

SIGNIFIANT, ANTE, *adj.* Qui signifie. || En théol. Les sacrements sont les signes signifiants et effectifs de la grâce, ils la signifient et l'opèrent. || Qui a de la signification, qui exprime beaucoup de choses. Cette expression n'est pas assez signifiante. || Cette plaisanterie est peu signifiante, elle est insipide.

SIGNIFICATIF, IVE (lat. *significativus*), *adj.* Qui exprime un grand sens. Ce terme est bien significatif. || Qui exprime sensiblement la pensée, la volonté. Un geste, un regard significatif. || En arithm. Chiffre significatif, se dit, par opposition au signe 0, des chiffres dont se compose un nombre.

SIGNIFICATION (lat. *significatio*), *s. f.* Ce que signifie une chose. Signification d'un symbole, des mots, etc. || Notification, par huissier, d'un acte, d'un arrêt.

* **SIGNIFICATIVEMENT**, *adv.* D'une manière significative.

SIGNIFIÉ, ÉE, *p. p.* de signifier.

SIGNIFIER (lat. *significare*), *v. a.* Être signe de quelque chose ; dénoter quelque chose. Cette fable signifie qu'on a souvent besoin de plus petit que soi. || Absol. Cela signifie beaucoup. || Cela ne signifie rien, se dit de paroles qui ne sont point au fait et dont on ne peut rien conclure. || Famil. Qu'est-ce que cela signifie? interrogation qui indique le mécontentement. || En gramm. Exprimer ce qu'on entend par un mot, par une phrase. Le mot latin *lupus* signifie loup en français. || Notifier, déclarer, faire connaître par paroles expresses. Signifier ses intentions. || Notifier par voie de justice, par ministère d'huissier. Signifier un exploit.

SIL (lat. *sil*), *s. m.* Terre minérale dont les anciens faisaient des poteries rouges ou jaunes. || Espèce d'ocre plus belle que l'ocre commune.

SILENCE (lat. *silentium*), *s. m.* État d'une personne qui s'abstient de parler. Faites silence. || Il se dit au pluriel. Les silences de cour ont de la politique, Corn. || Elliptiq. Silence! || On dit aussi : Du silence, un peu de silence. || Fig. Réduire au silence, ôter tout moyen de faire une réponse qui satisfasse. || Fig. Imposer silence aux médisances, au mensonge, etc. faire que les médisances, que les mensonges ne trouvent plus crédit et n'osent plus se produire. || Par analogie, il se dit du langage écrit. Le silence des journaux sur un fait. Le silence a aussi sa malignité et son injustice, d'Alemb. || Passer une chose sous silence, n'en point parler. || Le silence de la loi, se dit en parlant d'un cas que la loi n'a pas prévu. || Interruption dans un commerce de lettres. || Secret. Le secret et le silence sont les conditions d'un pacte entre le bienfaiteur délicat et son obligé, Dider. || Oubli. Leur mémoire fait un peu de bruit, et va se perdre dans un silence éternel, Fléch. || Fig. Calme, absence de bruit. Le silence des bois, des tombeaux, etc. || En le personnifiant, le silence. || Fig. Absence d'agitation morale. Si nous imposons silence à nos sens, Boss. || Le silence des passions, le temps où elles laissent l'âme libre et calme. Imposer silence à ses passions. || Interruption dans un bruit. || En mus. Chacun des moments pendant lesquels, dans le courant d'un morceau, les chanteurs ou les instruments se taisent. || Par extens. Signes répondant aux diverses valeurs des notes, lesquels, mis à la place de ces notes, marquent que tout le temps de leur valeur doit être passé en silence. || Il se dit, dans la déclamation, des suspensions que fait celui qui parle.

sillonner. || En
le cannelures.

. *a*. Faire des
nne la plaine,
n passant. Les
onne le nuage.
on visage.
vation ou fosse
grains battus

est plus usité.
ssons abdomi-

rrain silurien,
le vieux grès
on a son type
uple qui occu-
tagne.
URE, etc. voyez

qu'on affecte
nagrées.
eul usité.
ue méridionale

. *f. pl.* En bot.

ement long et
autrefois. || Il
èce de soutane
robe. || Par la
nifiée, la place
stice.
que *cingler*),
s à tracer des
e avec le com-
ie d'un métier
s.
zool. Qui ap-

dj. Qui est de
s. || En géom.
des formés par
nels entre eux.
également ré-
les parties fon-
, se réunissent
|| *S. m.* Chose
ture. Les simi-

similaires.
Ressemblance,
point de simi-
hétorique, dite
gures qui sont

Alliage qui ré-
s de zinc avec
Manheim.
a de la simo-
des personnes,
imoniaque.
onvention illi-
se temporelle,
chose de saint
les prières de

rûlant qui souf-
ussi semoun.
point composé.
im. Corps sim-
possible de dé-
n mot qui n'est
ltiple. Des sou-
cho qui ne ré-
timent simple,
|| En bot. Tige
Fleur simple,

celle dont la corolle n'a pas de doubles pétales. || Fleur simple, se dit aussi par opposition à fleur composée. || T. de mar. Ordre ou ligne simple, disposition de vaisseaux de guerre sur une seule ligne. || Médicaments simples, ceux qui n'ont subi aucune préparation pharmaceutique, ou aussi ceux qui ne contiennent qu'une seule substance. || T. de liturgie. Fête simple, office simple, se dit par opposition à fête ou office double ou semi-double. || Vœu simple, vœu qui n'est pas fait en face de l'Église et n'est pas accompagné des formalités requises. || Multiplication, division simple, celle où il n'entre que des grandeurs de même espèce. || Qui n'est que..., qui n'a pas d'autre qualité, d'autre caractère que... Son raisonnement pouvait être Fort bon dans la bouche d'un maitre ; Mais, n'étant que d'un simple chien, On trouva qu'il ne valait rien, LA FONT. || Il ne faut pour cela que le simple bon sens, se dit d'une chose fort aisée à comprendre. || Simple tonsure, la tonsure cléricale, lorsqu'elle n'est pas jointe aux ordres ecclésiastiques. || Simple clerc, celui qui n'a que la tonsure cléricale, ou les quatre mineurs. || Simple soldat, soldat qui n'a point de grade. || Simple particulier, homme qui n'a point de fonctions publiques. || Donation pure et simple, donation faite sans condition. || On dit dans le même sens : Démission pure et simple. || Qui n'est pas compliqué, qui est facile à employer, à comprendre, à exécuter. Des moyens simples. Le sujet, l'intrigue de cette pièce de théâtre est fort simple. || Famil. C'est tout simple, cela est naturel, cela va de soi. || Sans ornement, sans faste, sans recherche, sans affectation, en parlant des choses ou des personnes. Des meubles simples. Avoir des goûts simples. Être simple dans ses habits, dans ses goûts, etc. || Sans déguisement, sans malice. Soyez simples comme des colombes, SACI. || Qui a peu de lumières. || Qui se laisse facilement tromper, niais. || *S. m.* Homme, esprit simple. Les grands esprits et les simples, BOURD. || Ce qui n'est pas composé. On commence en tout genre par le simple ; ensuite vient le composé, VOLT. || Ce qui n'est que l'unité, par opposition à ce qui est double. Parier le double contre le simple. || Ce qui est sans ornement et sans recherche. || En rhétor. Un des trois genres d'éloquence. Le simple, le sublime, le tempéré || En mus. Air, chant naturel, sans variations, par opposition à double, qui se dit du même air varié.

SIMPLE (*simple, s. e. médicament*), *s. m.* Nom donné à toutes les plantes dont la médecine fait usage.

SIMPLEMENT, *adv.* Sans complication. L'action de cette pièce est conduite simplement. || Seulement. Il dit simplement cela. || Purement et simplement, sans réserve et sans condition. Il a donné sa démission purement et simplement. || D'une manière simple, sans recherche, sans ornement. Meubler simplement une maison. La tristesse doit parler simplement, si elle veut nous intéresser, DU MARSAIS. || Naïvement, sans détour. Raconter la chose simplement. || Bonnement, sans finesse.

SIMPLESSE, *s. f.* T. vieilli. Naturel sans déguisement, doux et facile.

⋆ **SIMPLET, ETTE**, *adj.* Un peu simple, crédule, naïf.

SIMPLICITÉ (lat. *simplicitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est simple, non composé. || Qualité de ce qui n'est pas compliqué. La simplicité d'action dans une tragédie. La simplicité est un des principaux caractères de la beauté, DIDER. || Qualité du style simple. || Qualité de ce qui est sans faste, sans recherche, sans apprêt. L'ancienne simplicité. La simplicité d'un mobilier. || Qualité des personnes qui ne recherchent ni le faste ni l'apprêt. Il avait cette innocence et cette simplicité de mœurs que l'on conserve ordinairement, quand on a moins de commerce avec les hommes qu'avec les livres, FONTEN. || Caractère d'innocence sans déguisement et sans malice. Dans la simplicité de mon cœur. || Manque de lumière, crédulité trop grande, niaiserie. Avoir la simplicité de croire, etc. || Au pl. Choses simples, naïvetés. Les simplicités nous délassent des grandes spéculations, VAUVENARGUES.

⋆ **SIMPLIFIABLE**, *adj.* Que l'on peut simplifier.

⋆ **SIMPLIFICATEUR**, *s. m.* Celui qui simplifie. || *Adj.* Principe simplificateur.

SIMPLIFICATION, *s. f.* Action de simplifier ; résultat de cette action.

SIMPLIFIÉ, ÉE, *p. p.* de simplifier.

SIMPLIFIER (lat. *simplificare*), *v. a.* Rendre simple, moins composé, moins compliqué. Simplifier les éléments d'une science, une question, une méthode, etc. || Se simplifier, *v. r.* Devenir plus simple.

SIMULACRE (lat. *simulacrum*), *s. m.* Image, représentation d'une divinité païenne. Les simulacres des dieux. || Spectre, fantôme ; en ce sens, il se joint le plus ordinairement à l'épithète vain. De vains simulacres. || Fig. Image, représentation. Platon eût regardé Malebranche comme son simulacre en philosophie, BERN. || Vaine apparence, vaine image de quelque chose. Un simulacre de liberté fait endurer plus patiemment la servitude, J. J. ROUSS. || Action de feindre l'exécution de quelque chose. Le simulacre d'un combat naval.

⋆ **SIMULATEUR, TRICE** (lat. *simulator*), *s. m.* et *f.* Personne qui sait simuler. || Celui qui simule une maladie.

SIMULATION (lat. *simulatio*), *s. f.* En jurispr. Action de simuler. Il y a bien de la simulation dans ce contrat. || Dans le langage ordinaire, la simulation d'une maladie.

SIMULÉ, ÉE, *p. p.* de simuler.

SIMULER (lat. *simulare*), *v. a.* En jurispr. Faire paraitre comme réel ce qui ne l'est point. Simuler une vente. || Il se dit aussi dans le langage ordinaire. Simuler un combat, une attaque, une maladie, etc.

SIMULTANÉ, ÉE (b. lat. *simultaneus*), *adj.* Qui se fait, qui a lieu dans le même temps. Des idées simultanées. || Se dit d'un mode d'enseignement dans lequel le professeur s'adresse constamment à la masse des élèves de la classe, et leur fait faire en même temps les mêmes exercices. || En gramm. Passé simultané, l'imparfait.

SIMULTANÉITÉ, *s. f.* Existence de deux ou plusieurs choses dans le même temps.

SIMULTANÉMENT, *adv.* En même temps, au même instant.

SINAPISÉ, ÉE, *p. p.* de sinapiser. Cataplasme sinapisé.

⋆ **SINAPISER** (lat. *sinapizare*, de σιναπίζειν), *v. a.* En méd. Il se dit des médicaments où l'on met de la farine de graine de moutarde pour les rendre plus actifs.

SINAPISME (lat. *sinapismus*), *s. m.* En méd. Cataplasme dont la moutarde fait la base.

SINCÈRE (lat. *sincerus*), *adj.* Qui exprime avec vérité ce qu'il sent, ce qu'il pense. || Il se dit aussi des choses. Un discours sincère. || T. de diplomatique. Authentique. Actes, diplômes sincères.

SINCÈREMENT, *adv.* Avec sincérité.

SINCÉRITÉ (lat. *sinceritas*), *s. f.* Qualité de l'homme sincère. || Il se dit aussi des choses. La modestie du visage de Marie-Thérèse répondait de la sincérité et de la bonté de son cœur, FLÉCH. Dans ses vers pleins de sincérité, BOIL. || Au pl. Actes, paroles de sincérité. || T. de diplomatique. Authenticité. La sincérité d'un acte.

SINCIPITAL, ALE, *adj.* En anat. Qui a rapport au sinciput. Les os sincipitaux.

SINCIPUT (sin-si-put'. Lat. *sinciput*), *s. m.* En anat. Le sommet de la tête.

SINDON (σινδών), *s. m.* Le linceul dans lequel Jésus-Christ fut enseveli. || En chir. Petit morceau de toile ou petit plumasseau arrondi qu'on introduit dans l'ouverture faite au crâne avec le trépan.

SINÉCURE (lat. *sine cura*), *s. f.* Place rétribuée qui n'oblige à aucun travail, à aucune fonction.

⋆ **SINÉCURISTE**, *s. m.* Celui qui jouit d'une sinécure, de plusieurs sinécures.

⋆ **SINE QUA NON** (si-né-koua-non'. Lat. *res sine qua non*), *s. m.* La condition indispensable, sans laquelle on ne peut rien. || *Adj.* Condition sine qua non.

SINGE (lat. *simius*, de σιμός), *s. m.* Nom vulgaire de tout mammifère faisant partie de la famille des singes, dans l'ordre des quadrumanes ; animal qui est très imitateur. || Singes anthropomorphes, singes ayant la forme humaine : le gorille, l'orang-outang. || Par exagération. Il ressemble à un singe, il est laid comme un singe, il a le visage d'un singe, il est extrêmement laid. || Malin, malicieux comme un singe, très-malin. || Adroit comme un singe, très-adroit. || Il est fourni d'argent comme un singe de queue, il n'en a point du tout. || Monnaie de singe, grimaces. || Payer en monnaie de singe, se moquer de celui à qui l'on doit, au lieu de le satis-

des astres. || Il
e des traits, de
D'un sinistre
é en mauvaise
rétations, J. J.
ents. Les plus
es qui arrivent
dans les assu-
le sinistre.
i un sinistre.
sinistre.
le de la langue
des mœurs et

u sinologue, à

Celui qui con-
étude de cette

nent, faute de
n je me retire.
un juge, sinon
xplétif, devant
il sinon de ne
fois *ou* devant
s châtié.
s. *m*. En blas.
la gravure par
roite à gauche.
minerai d'or.
ot. Se dit des
ts et arrondis,
Une feuille si-
sinueuses.
Qui suit, qui
des sentiers si-
oit et profond.
sinueux. Cette
chir. Les si-
le suit.
om. Le sinus
laire abaissée
qui passe par

at. Nom donné
ieur qu'à leur
certains os du
n donné à cer-
ssent un grand
ure profonde
res.
ube recourbé,
transvaser les
é hermétique-
e d'acide car-
isse échapper
be.
nt, titre donné
féodaux, et à
ville. || Titre
n leur parlant
ule). || Famil.
uelle on s'ex-
uvre sire, un
s capacité.
Être fabuleux,
la douceur de
cils de la mer
qui séduit par
douce et qui
e, elle chante
salamandres.
s marins.
ος), s. *m*. En
nd Chien (ou
ule.
rabe *charquí*,
t du sud-est,
co.

SIROP (si-ro. Ital. *siroppo*, du b. lat. *syrupus*, de l'arabe *charab*, boisson), *s. m.* En pharm. Médicament liquide et visqueux, destiné à l'usage interne, qui résulte de l'union de certains liquides avec la quantité de sucre nécessaire pour les en saturer. Sirop de vinaigre. Sirop de groseilles. || Sirop de raisin, sucre non cristallisé qu'on retire du raisin.

SIROTÉ, ÉE, *p. p.* de siroter.

SIROTER (*sirop*), *v. n.* Famil. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps. || *V. a.* Je sirote mon vin, quel qu'il soit, vieux, nouveau, REGNARD.

* **SIROTEUR**, *s. m.* Popul. Celui qui aime à siroter.

SIRSACAS (sir-sa-kâ), *s. m.* Étoffe de coton fabriquée aux Indes.

SIRTES, *s. f. pl.* Voy. SYRTES.

SIRUPEUX, EUSE (*sirop*), *adj.* En pharm. Qui est de la nature et de la consistance du sirop. Liqueur sirupeuse.

SIRVENTE (sir-van-t'. Provençal *sirventes*), *s. m.* Sorte de poésie ancienne des troubadours et des trouvères, ordinairement satirique, et quelquefois consacrée à l'amour et à la louange, et qui est presque toujours divisée en strophes ou couplets pour être chantés.

SIS, ISE (si), *p. p.* de seoir. Il ne se dit guère qu'en termes de pratique. Situé. Une maison sise à Paris.

* **SISMAL, ALE**, *adj.* Syn. de sismique. || Ligne sismale, direction de l'onde d'ébranlement qui se propage à la surface de la terre, dans un tremblement.

* **SISMIQUE** (σεισμός), *adj.* En phys. Qui est relatif aux tremblements de terre. Mouvement sismique.

* **SISMOGRAPHE** (σεισμός et γράφειν), *s. m.* En phys. Instrument destiné à indiquer l'intensité des tremblements de terre.

SISON (σίσων), *s. m.* Genre de plantes de la famille des ombellifères, où l'on distingue le *sison amomum*, dont le fruit est appelé vulgairement faux amome.

SISTRE (lat. *sistrum*, de σεῖστρον), *s. m.* Instrument de musique d'Égypte, à l'usage des prêtres d'Isis, qui était un petit cerceau de métal, traversé de plusieurs baguettes, lesquelles produisaient un son lorsqu'on les agitait. || Chez les modernes, instrument à cordes du genre du luth. || Genre de coquilles univalves.

SISYMBRE (si-zin-br'. Lat. *sisymbrium*, de σισύμβριον), *s. m.* Genre de la famille des crucifères.

SITE (lat. *situs*), *s. m.* Partie de paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente, à son exposition. Un beau site. Ce peintre choisit bien ses sites.

SITÔT (*si* et *tôt*), *adv.* Si vite, si promptement. J'étais un homme sitôt vu, qu'il n'y avait rien à voir de nouveau dès le lendemain, J. J. ROUSS. || Sitôt que, aussi vite que. || De sitôt; il ne se dit qu'avec la négation, et signifie si prochainement. Il ne viendra pas de sitôt. || Sitôt que, dès que, aussitôt que.

SITUATION (*situer*), *s. f.* Manière dont un objet est placé. || Particulièrement, manière dont une ville, une maison, un jardin, etc. est placé. || Position, posture des hommes, des animaux. Les enfants en liberté pourraient prendre de mauvaises situations, J. J. ROUSS. || Fig. Disposition de l'âme. Il y a peu de gens qui quelquefois en leur vie n'aient eu regret à quelque situation dont ils n'avaient pas assez goûté le bonheur, FONTEN. || État d'une personne par rapport à sa condition, à ses passions, à ses intérêts. Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre, MONTESQ. || Il se dit aussi des affaires. Ses affaires sont dans une bonne situation. || Moment de l'action qui excite l'intérêt soit dans un drame, soit dans l'épopée, soit dans un roman. C'est presque toujours la situation qui fait le succès au théâtre, VOLT. || Ce personnage est en situation, il est placé en scène de manière à produire de l'effet sur les spectateurs. || Vers, mot de situation, vers, mot qui tire de la situation sa force, son effet. || T. de finance et d'administration. État d'une caisse, d'un magasin d'approvisionnements. État, tableau de situation.

SITUÉ, ÉE, *p. p.* de situer. Cette maison est bien située. || Fig. Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située Qui veuille d'une estime ainsi prostituée, MOL.

SITUER (lat. *situs*), *v. a.* Placer en certain endroit, par rapport à la manière, à l'exposition. On a bien situé ce pavillon. || Par extens. Assigner la place. De là vient la peine qu'on a de situer dans l'histoire grecque les rois qui ont eu le nom d'Assuérus, BOSS. || Se situer, *v. r.* Se donner une certaine attitude. Quand notre corps se situe de la manière la plus convenable à se soutenir, BOSS.

SIX (sis'; on prononce si devant une consonne. Lat. *sex*), *adj. numéral.* Nombre pair composé de deux fois trois. || Six vingts, voy. VINGT. || Il se dit quelquefois pour sixième. Page six. Le roi Charles six. On écrit ordinairement : Charles VI. || *S. m.* Six multiplié par deux donne douze. || On dit de même : Le nombre six. || Le sixième jour. Le six du mois. || Avec le nom d'un mois, on peut supprimer *de*. Le six janvier. || Caractère qui marque en chiffre le nombre six. Un six de chiffre, en chiffre, ou simplement un six. || On dit de même : Le numéro six. || Une carte, un côté du dé marqué de six points. || Au domino, double-six, le dé qui porte deux fois le point six. || En mus. Mesure à six-quatre, mesure à deux temps composée de six noires. || Mesure à six-huit, mesure à deux temps composée de six croches.

SIXAIN (si-zin. *Six*), *s. m.* Petite pièce de poésie composée de six vers. || Stance composée de six vers. || Paquet de six jeux de cartes. || Paquet de six pièces ou demi-pièces de ruban de fil ou de laine.

* **SIXAINE** (si-zè-n'), *s. f.* Collection de six choses.

* **SIX-BLANCS** (si-blan. *Six* et *blanc*, monnaie), *s. m.* Ancienne pièce de cuivre valant deux sous et demi.

SIXIÈME (si-ziè-m'. *Six*), *adj.* Nombre ordinal de six. Le sixième jour de la semaine. || La sixième partie d'un tout, chaque partie d'un tout considéré comme divisé en six parties égales. || *S. m.* Un sixième, une sixième partie d'un tout. || Le sixième, le sixième jour d'une période. Le sixième de janvier. On dit plus ordinairement : Le six de janvier. || *S. f.* Aux jeux de cartes, suite de six cartes de même couleur. On dit plus ordinairement seizième. || Dans les lycées et colléges, la sixième, la sixième classe. || Ensemble des élèves d'une classe de sixième. || Au masculin, un sixième, un élève de sixième.

SIXIÈMEMENT (si-ziè-me-man), *adv.* En sixième lieu.

SIXTE (lat. *sextus*), *s. f.* En mus. Note qui suit la quinte et qui précède la septième. || Sixte majeure, intervalle formé de neuf demi-tons. || Sixte mineure, intervalle formé de huit demi-tons.

SIZETTE (*six*), *s. f.* Jeu de cartes qui se joue à six personnes et où chaque joueur reçoit six cartes.

* **SLAVE**, *adj.* Se dit d'une population et d'une langue qui occupent le nord et l'orient de l'Europe. || *Subst.* Les Slaves. || Le slave, la langue slave.

SLOOP (sloup'. Anglais *sloop*), *s. m.* T. de mar. Petit bâtiment ayant un mât vertical sur lequel se gréent un hunier, une grande voile carrée ne servant que dans les très-gros temps, et une voile trapézoïde. || Sloop de guerre, corvette au-dessous de vingt canons. || Quelques-uns écrivent sloupe.

* **SMALAH**, *s. f.* Chez les Arabes, réunion des tentes d'un chef puissant, sa capitale mobile. || Fig. et famil. Famille nombreuse. Il est venu avec toute sa smalah.

* **SMALT** (voy. *émail*), *s. m.* Le smalt est du verre coloré en bleu par de l'oxyde de cobalt et pulvérisé.

SMILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. f.* Marteau à deux pointes qui sert à piquer la pierre.

SMILLÉ, ÉE, *p. p.* de smiller.

SMILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Piquer avec la smille.

SOBRE (lat. *sobrius*), *adj.* Tempérant dans le boire et le manger. Un homme sobre. L'âne est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture, BUFF. || *Subst.* Un sobre. || Il se dit des choses dans le même sens. Un repas, un régime sobre. || Fig. Qui use de certaines choses avec discrétion, modération, réserve. Il faut être sobre et circonspect dans les louanges. || Il se dit des choses en un sens analogue. Des pensées sobres. || Sobre se construit avec *de* et un substantif : Sobre de paroles ; avec *à* et un infinitif : Sobre à blâmer.

SOBREMENT, *adv.* D'une manière sobre. Vivre sobrement. || Fig. Avec circonspection, avec retenue. Il a usé sobrement de cette permission. Apprenez une autre fois à parler plus sobrement de tout ce qui peut vous attirer quelque louange, FÉN.

SOBRIÉTÉ (lat. *sobrietas*), *s. f.* Tempérance dans le

boire et le manger. || Fig. Modération, retenue. La sobriété des images, MARMONTEL. La parfaite raison fuit toute extrémité, Et veut que l'on soit sage avec sobriété, MOL.

SOBRIQUET (so-bri-kè. Orig. inc.), *s. m.* Surnom qu'on donne à une personne soit par dérision, soit autrement, et qui est fondé sur quelque particularité de corps ou d'esprit.

SOC (sok. Gaélique *soc*), *s. m.* Pièce de fer aiguë, large, triangulaire, tranchante en dedans, faisant partie de la charrue, et destinée à ouvrir le sillon.

⋆ **SOCIABILISER,** *v. a.* Néolog. Rendre sociable. || Accoutumer des chevaux d'attelage à aller ensemble.

SOCIABILITÉ (*sociable*), *s. f.* Disposition innée qui porte les hommes et plusieurs autres animaux à vivre en société. || Manière, propre à l'homme, de vivre en société. || Qualité de l'homme sociable.

SOCIABLE (lat. *sociabilis*), *adj.* Qui est naturellement porté, qui est propre à vivre en société. Les hommes sont nés sociables. || Se dit aussi des animaux. L'abeille est un animal sociable. || Avec qui il est aisé de vivre. || Il se dit aussi des choses. Un caractère sociable.

SOCIABLEMENT, *adv.* D'une manière sociable.

SOCIAL, ALE (lat. *socialis*), *adj.* Qui concerne la société. Le corps social. || L'être social, l'être vivant en société. || Science sociale, science de la structure et du développement des sociétés. || Qui convient, qui est propre à la société. Les qualités sociales. || Il se dit des conditions qui, laissant en dehors la forme des gouvernements, se rapportent au développement intellectuel, moral et matériel des masses populaires. La question sociale. || École sociale ou sociétaire, se dit de l'école phalanstérienne ou fouriériste. || République démocratique et sociale, celle qui se propose des réformes sociales. || Qui concerne les sociétés de commerce. La raison sociale d'une maison. || En bot. Se dit des plantes d'une espèce donnée qui vivent réunies par groupes plus ou moins nombreux. || Se dit d'animaux qui vivent en troupes nombreuses et de masses animales composées d'une réunion d'individus. || En hist. rom. La guerre sociale ou des alliés.

⋆ **SOCIALEMENT,** *adv.* En société. || Relativement à la société, à la science sociale. || Dans l'ordre social.

⋆ **SOCIALISME,** *s. m.* Système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales, tel que le communisme, le saint-simonisme.

⋆ **SOCIALISTE,** *adj.* Qui a rapport au socialisme. Les opinions socialistes. || *S. m.* Partisan du socialisme.

SOCIÉTAIRE, *adj.* Qui fait partie de quelque société littéraire ou musicale. || Qui fait partie, comme associé, de certaines entreprises dramatiques. Un acteur sociétaire du Théâtre-Français. || *S. m.* et *f.* Un, une sociétaire. || École sociétaire, l'école phalanstérienne ou fouriériste. || En hist. nat. Sociétaires, animaux qui vivent en société, en troupe.

⋆ **SOCIÉTAIREMENT,** *adv.* Néolog. En sociétaires, par sociétés.

⋆ **SOCIÉTARIAT,** *s. m.* Qualité de sociétaire. || Réunion des sociétaires d'une entreprise.

SOCIÉTÉ (lat. *societas*), *s. f.* Réunion d'hommes ayant même origine, mêmes usages, mêmes lois. La société des hommes. Une société ne saurait subsister sans un gouvernement, MONTESQ. || Réunion d'animaux qui concourent à un même but, qui ont un intérêt commun. Les fourmis vivent en société. || Communication, rapports, relations. [Dieu] défendit à leur postérité [des Juifs] Avec tout autre dieu toute société, RAC. || Association, participation. L'héritage de Jésus-Christ, la communication de sa gloire, la société de son trône, BOSS. Une société de guerre avec les Romains, MONTESQ. || Ouvrage fait en société, fait en société avec quelqu'un, ouvrage fait en commun par deux ou plusieurs personnes. || Union de plusieurs personnes qui sont jointes pour quelque affaire, pour quelque intérêt ; contrat d'association formé entre plusieurs personnes. Former une société. || La société en nom collectif, celle que contractent deux ou plusieurs personnes pour faire le commerce sous une raison sociale. || Société en commandite, celle qui a lieu entre plusieurs personnes qui fournissent leur apport en argent, et un ou plusieurs gérants administrant l'affaire sous leur responsabilité. || Société anonyme, celle qui a des actionnaires, et est administrée par des mandataires révocables, sans nom social. || La société en participation, celle qui a lieu entre commerçants pour des opérations temporaires et déterminées. || En arithm. Règle de société ou de compagnie, voy. COMPAGNIE. || Société léonine, voy. LÉONIN. || Réunion de personnes qui s'assemblent pour vivre selon les règles d'un institut religieux, ou pour conférer sur certaines sciences. La société des jésuites ou la société de Jésus. La Société de médecine à Paris. || Société savante, association de gens qui se réunissent pour cultiver les sciences. || Il se dit aussi d'associations pour exécuter de la musique. Société philharmonique. La Société de l'Orphéon. || Société secrète, association de conspirateurs. || Rapports qu'ont entre eux les habitants d'un pays, d'une ville. Il y a très-peu de société dans cette ville. || Compagnie de personnes qui s'assemblent ordinairement les unes chez les autres. La bonne société. Juger quelqu'un d'après ses sociétés. || Absol. La société, les gens qui ont des salons et ceux qui les fréquentent, pour la conversation, la causerie, le jeu. || Vers de société, vers faciles et sans prétention qui se font pour l'amusement de certaines sociétés. || Commerce habituel que l'on a avec certaines personnes. Cette personne est de notre société.

SOCINIANISME, *s. m.* Hérésie des partisans de Socin, qui rejette la Trinité et la divinité de Jésus-Christ.

SOCINIEN, IENNE, *s.* et *adj.* Nom des hérétiques, dits aussi unitaires, qui professent le socinianisme.

⋆ **SOCIOLOGIE** (*société* et λόγος), *s. f.* Science du développement et de la constitution des sociétés humaines.

⋆ **SOCIOLOGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la sociologie.

SOCLE (ital. *zoccolo*, du lat. *socculus*), *s. m.* En archit. Membre carré moins haut que large, corps qui sert de base à toutes les décorations d'architecture et d'édifice. || Petit piédestal sur lequel on place des vases, des bustes. || En menuiserie, partie lisse servant à porter quelque partie d'architecture ou à la terminer. || Large plinthe au bas d'un lambris. || Revêtement du bas d'un pilastre, d'un montant de chambranle, etc.

SOCQUE (lat. *soccus*), *s. m.* Chaussure basse des acteurs comiques de l'antiquité. || Fig. La comédie, par opposition à la tragédie. Le socque est inférieur au cothurne, FÉN. || En ce sens, on dit plus ordinairement brodequin. || Chaussure dont la semelle et le talon sont en bois, portée par certains religieux. || Aujourd'hui, chaussures de bois et de cuir adaptées à la chaussure ordinaire pour mieux garantir les pieds de l'humidité.

SOCRATIQUE (lat. *socraticus*), *adj.* Qui appartient à Socrate. Philosophie socratique. L'ironie socratique.

⋆ **SODIQUE** (*soude*), *adj.* En chim. Qui concerne la soude ou ses composés. Sels sodiques.

SODIUM (so-di-om'. Voy. *soude*)), *s. m.* En chim. Corps simple, métallique, qui forme le radical ou l'élément électro-positif de la soude.

SŒUR (lat. *soror*), *s. f.* Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne, ou née de l'un des deux seulement. || Fig. Être sœur, avoir en commun quelque chose. Sœurs d'infortune, MOL. || Sœur de père et de mère ou sœur germaine, celle qui est née de même père et de même mère qu'une autre personne. || Sœur de père ou sœur consanguine, celle qui n'est sœur que du côté paternel. || Sœur de mère ou sœur utérine, celle qui n'est sœur que du côté maternel. || Demi-sœur, celle qui n'est sœur que du côté paternel ou du côté maternel. || Belle-sœur, voy. ce mot. || Sœur de lait, fille qui a eu la même nourrice qu'une autre personne. || Se dit des animaux. Ma chienne est la sœur de la vôtre. || Poétiq. Les Neuf Sœurs, les Muses. || Titre que les rois de la chrétienté donnent aux reines en leur écrivant. || Il se dit, dans le langage élevé, de filles, de femmes qui vivent ensemble, sans être unies par les liens du sang. Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes? RAC. || Nom que les religieuses qui ne sont point en charge ou qui n'ont point atteint un certain âge, se donnent entre elles, et qu'on leur donne en leur parlant ou en parlant d'elles. || Sœur laie et plus ordinairement sœur converse, voy. CONVERS. || Nom donné à certaines filles qui vivent en communauté sans être religieuses. Sœur de la Charité. || Fig. Il se dit de

choses assez liées ensemble pour qu'on les assimile à des sœurs. Oui, la sagesse aimable est sœur de la santé, Bernis. || Fig. Il se dit de choses (du genre féminin) qui se répètent. Une victoire qu'on pouvait appeler la sœur germaine de celle de Marathon, Dacier.

SŒURETTE, *s. f.* Famil. Petite sœur.

SOFA ou **SOPHA** (arabe *soffah*), *s. m.* Estrade fort élevée et couverte d'un tapis. || Lit de repos à trois dossiers qui sert de siége.

SOFFITE (ital. *soffitto*), *s. m.* En archit. Dessous d'un ouvrage suspendu, comme le dessous d'un plancher, mais orné de compartiments, de caissons, de rosaces, etc.

SOFI ou **SOPHI** (persan *sefewy*, de *Sefy*, ancêtre du fondateur de la dynastie des sophis), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois dans l'Occident au schah de Perse.

* **SOFI** ou **SOUFI** (arabe *sofi*), *s. m.* Nom de philosophes musulmans qui ont établi une école panthéistique.

* **SOFISME** ou **SOUFISME**, *s. m.* Doctrine des sofis.

SOI (lat. *se*), *pron. réfl.* de la troisième personne, des deux genres et des deux nombres, qui s'emploie comme régime d'une préposition ou quelquefois comme régime direct d'un verbe actif. Il se rapporte d'ordinaire à un mot général et indéterminé, tel que *on*, *chacun*, *quiconque;* il se construit aussi avec un verbe à l'infinitif. L'amour de soi. N'aimer que soi. On ne gagne jamais rien à parler de soi, J. J. Rouss. || Prov. Chacun pour soi, Dieu pour tous. || Il se rapporte très-bien à un mot déterminé, quand c'est un nom de chose. La recommandation que porte avec soi la vertu, Fléch. || Il se construit aussi avec un nom de personne pour sujet déterminé; c'est l'usage des meilleurs auteurs. Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui, Corn. || Chez soi, dans sa demeure. || Vivre chez soi, vivre sans liaisons au dehors. || Famil. Avoir un chez soi, avoir une habitation en propre. || Il n'y a pas de petit chez soi, on est toujours mieux chez soi que chez les autres. || Rentrer en soi, faire de plus sages réflexions. || Revenir à soi, reprendre ses esprits, et reprendre son sang-froid, son bon sens. || Être à soi, ne dépendre de rien, de personne. || Être à soi, être en face de ses propres pensées. || N'être pas à soi, avoir perdu le sens. || En certaines tournures, *soi* est employé comme une sorte de nom et sans servir de régime. On a souvent besoin d'un plus petit que soi, La Font. || Être soi, garder son caractère. || De soi, de sa nature. Ce sont choses de soi qui sont belles et bonnes, Mol. || En soi, dans sa nature. Chacun pris dans son air est agréable en soi, Boil. || Sur soi, sur son corps, sur sa personne. Porter des armes sur soi. Être propre sur soi. || Famil. À part soi, en son particulier. || Quant-à-soi, *subst.* Voy. quant || Soi-même, voy. même.

SOI-DISANT, *loc. adv. invar.* T. de pratique. On l'emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. Un tel, soi-disant légataire. || Il se dit aussi par dénigrement dans le langage ordinaire. Des soi-disant amis. || En un emploi absolu, prétendument, à ce qu'on prétend. Soi-disant, j'ai le ton plaisant. || Soi-disant ne se dit jamais des choses.

SOIE (lat. *seta*), *s. f.* Fil délié et brillant, produit par le ver à soie. Soie grége ou écrue. || Fig. C'est soie sur soie, se dit de deux choses agréables qui arrivent l'une sur l'autre, de deux avantages qu'on reçoit coup sur coup. || Poétiq. Des jours filés d'or et de soie, le cours d'une vie heureuse et brillante. || En zoologie, fil délié que divers insectes parfaits ou à l'état de larves sécrètent pour en former un cocon dans lequel leur larve se transforme en chrysalide. || Étoffe de soie. || Demi-soie, étoffe tissue de laine et de soie, ou de coton et de soie. || Soie d'Orient ou soie végétale, espèce de duvet qui entoure les semences de l'asclépias de Syrie.

SOIE (lat. *seta*), *s. f.* Poil long et rude de certains animaux. La soie d'un sanglier. || Dans ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. Des soies de cochon. || Par extens. Poil long et doux de certains chiens, etc. || En bot. Organe présentant des caractères de la soie de porc. || Poils raides qui garnissent le sommet des enveloppes florales de certaines graminées.

SOIE (voy. le précédent), *s. f.* Partie de la lame d'un sabre ou d'une épée qui traverse la monture et qui est rivée sur la calotte.

SOIE, *s. f.* La seime quand elle siége à la pince.

SOIERIE, *s. f.* Étoffes faites de soie. De belles soieries. || Fabrique de soie. || Manière de préparer la soie; lieu où on la prépare.

SOIF (lat. *sitis*), *s. f.* Sensation du besoin de boire, d'introduire des liquides dans l'estomac. || Fig. De ce sable étancher la soif démesurée, Boil. || Fig. Désir vif, immodéré. Elle a soif de mon sang, Corn. Tantôt voyant pour l'or sa soif insatiable, Rac. || Prov. Il faut garder une poire pour la soif, voy. poire. || La faim a épousé la soif, se dit de deux personnes pauvres qui se marient ensemble.

SOIGNÉ, ÉE, *p. p.* de soigner. || A quoi on a donné des soins. Une éducation soignée. || Se dit de certains ouvrages faits avec un soin minutieux. Un faire soigné, manière de peindre avec une propreté recherchée, un fini extrême. || *Subst.* Le soigné. || Popul. À quoi il ne manque rien, en parlant de gronderie, de punition, etc.

SOIGNER (*soin*), *v. a.* Avoir soin de quelqu'un ou de quelque chose. Soigner un enfant, ses livres, etc. || Soigner un malade, l'assister comme médecin. || Apporter de l'attention, du soin à quelque chose. Soigner les accessoires d'un tableau. Soigner son style. || Popul. Soigner quelqu'un, le gronder, le punir, le battre. || Se soigner, *v. r.* Avoir soin de sa personne.

SOIGNEUSEMENT, *adv.* Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE, *adj.* Qui met du soin, de l'attention à ce qu'il fait. Un ouvrier, un domestique soigneux. || Qui prend soin, souci de quelque chose. Être soigneux de sa personne. Il était économe et soigneux de son bien, A. Chénier. || En parlant des choses, qui est fait avec soin. De soigneuses recherches.

SOIN (orig. inc.), *s. m.* Attention, application de l'esprit à une chose, à faire quelque chose. La chose allait à bien par son soin diligent, La Font. Les soins que j'ai pris pour vous rendre sage, Fén. || Prendre soin de, avec un infinitif, veiller à, faire en sorte que. || Prendre soin, avoir soin de quelque chose, veiller à ce que quelque chose se conserve, réussisse. Prendre soin de sa santé. || Prendre soin, avoir soin de quelqu'un, pourvoir à son salut, à ses besoins, à ses nécessités, à sa fortune. || La charge, le devoir de prendre soin de quelque chose, d'y veiller. Je vous confie le soin de veiller sur mes affaires. Avoir le soin de la cave. || Le soin d'une injure, la charge de venger une injure. || Fig. Il laisse au temps le soin de venger sa mémoire. || Les soins du ménage, les détails du ménage et l'attention qu'ils demandent. || On dit de même : Les soins d'une maison, d'une ferme. || Souci, inquiétude, préoccupation. À quoi bon charger votre vie Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous? La Font. || Être en soin, être inquiet, être en peine de. N'en soyez point en soin, La Font. || Au pl. Services qu'on rend à quelqu'un, attentions qu'on a pour lui. Les soins qu'il avait eus de mon enfance, Fén. || Donner des soins à un malade, l'assister en qualité de médecin. || Politesse, galanterie. Des soins empressés. || Rendre des soins à quelqu'un, le voir avec assiduité, lui faire la cour. || Petits soins, toutes sortes de petites galanteries. || Être aux petits soins auprès de quelqu'un, avoir des attentions recherchées, délicates, de manière à lui épargner les moindres peines.

SOIR (lat. *serum*), *s. m.* Déclin du jour, passage du soleil au côté occidental de l'horizon. Demain au soir et par abréviation demain soir. || Fig. Du soir au matin, du matin au soir, en très-peu de temps. || Bon soir, voy. bonsoir. || À ce soir, locution elliptique dont on se sert en se quittant pour dire qu'on se reverra le soir. || Fig. et poétiq. Le soir de la vie, la vieillesse.

SOIRÉE (*soir*), *s. f.* Espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. Belle soirée. || Assemblées, réunions qui ont lieu dans les soirées d'hiver pour causer, jouer, danser. Donner des soirées.

SOIT (3e personne du subj. du verbe *être*), *adv.* Que cela soit, j'y consens. || Ainsi soit-il, voy. être. || Conjonction exprimant une alternative. Soit qu'il vienne, soit qu'il ne vienne pas. Soit une vérité, soit un conte, n'importe, Corn. || On emploie aussi *ou*, au lieu de répéter *soit*. Soit qu'ils se trompent ou non dans cette supposition, Pasc. || En supposant. Soit quatre à multiplier par six. || C'est-à-dire, à savoir. || Tant soit peu, voy. tant.

SOIXANTAINE, *s. f.* Nombre de soixante ou environ. Une soixantaine de personnes. || Absol. et famil. La soixantaine, soixante ans accomplis. Avoir la soixantaine.

SOIXANTE (lat. *sexaginta*), *adj. numéral.* Nombre composé de six dizaines. Soixante ans. || Soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, etc. soixante et dix, soixante-douze, soixante-treize, etc. || On dit moins souvent soixante-un, soixante-dix. || Soixantième. Page soixante. || *S. m.* Le produit de soixante multiplié par dix. || On dit de même : Le nombre soixante.

SOIXANTER, *v. n.* Au piquet, compter soixante pour trente, en premier, avant que l'adversaire ait rien compté.

SOIXANTIÈME, *adj. num. ordinal* de soixante. Chapitre soixantième. || La soixantième partie, chaque partie d'un tout divisé en soixante parties égales. || *S. m.* Le soixantième, la soixantième partie d'un tout.

SOL, *s. m.* Voy. SOU.

SOL (lat. *solum*), *s. m.* Surface sur laquelle reposent les corps terrestres. Il ne faut pas bâtir sur le sol d'autrui. Le sol de cette ville est inégal. || La couche supérieure des terrains agricoles, le terroir considéré par rapport à sa nature, à sa qualité. Un sol fertile. || En minéralogie, muraille, partie de la roche sur laquelle une mine ou un filon est appuyé. || T. de mar. Place de l'arrimage des marchandises dans un navire de commerce. || En blas. Se dit du champ de l'écu.

SOL, *s. m.* En mus. Cinquième note de la gamme d'ut; signe qui représente cette note. Un sol dièse.

SOLACIÉ, ÉE, *p. p.* de solacier.

SOLACIER (*soulas*), *v. a.* T. qui vieillit. Consoler, soulager. || Se solacier, *v. r.* Se divertir.

SOLAIRE (lat. *solaris*), *adj.* Qui concerne le soleil, qui a rapport au soleil. Éclipse solaire. || Été solaire, hiver solaire, quantité de chaleur envoyée par le soleil pendant l'été, pendant l'hiver. || Année solaire, voy. TROPIQUE. || Jour solaire, temps compris entre deux passages successifs du soleil au méridien. || Heure solaire, la 24ᵉ partie du jour solaire. || Cadran solaire, instrument indiquant directement l'heure solaire au moyen de l'ombre portée par une tige parallèle à l'axe terrestre, laquelle reçoit le nom de style. || Système solaire, ordre et disposition des corps célestes qui font leurs révolutions autour du soleil. || En bot. Fleurs solaires, plantes dont les fleurs ne s'épanouissent que lorsqu'elles sont frappées des rayons du soleil. || Fig. Visage solaire, s'est dit d'une personne qui a le visage ouvert, plein et d'une heureuse physionomie. Il est heureux, son visage est solaire, SÉV.

SOLANDRE (orig. inc.), *s. f.* Crevasse au pli du jarret du cheval, d'où suinte une sanie fétide.

SOLANÉES (lat. *solanea*), *s. f. pl.* En bot. Famille de plantes qui renferme les solanums.

SOLANUM (so-la-nom'. Lat. *solanum*), *s. m.* Genre de plantes type de la famille des solanées, où l'on distingue : le solanum cylindrique, dit aubergine; le solanum tubéreux, qui est notre pomme de terre.

SOLBATU, UE (*sole* et *battu*), *adj.* T. de vétérinaire. Se dit d'un cheval dont la sole est foulée.

SOLBATURE, *s. f.* Maladie du cheval solbatu. || On dit plus ordinairement : Sole battue.

SOLDANELLE (orig. inc.), *s. f.* Petite plante qui croît sur le sommet des montagnes, près des neiges. || Espèce de liseron qui croît sur les bords de la mer.

SOLDAT (ital. *soldato*, de *soldare*, solder), *s. m.* Homme de guerre à la solde d'un prince, d'un État. || Celui qui sert dans l'armée et qui est sans grade. Les simples soldats. || Famil. Ce n'est qu'un soldat, il n'a que de la bravoure. || Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine, il a montré plus de bravoure que d'habileté. || Soldat de fortune, homme qui s'est élevé des derniers rangs de l'armée à une haute position. || En général, tout homme qui appartient à la profession militaire. Je parlerai, madame, avec la liberté D'un soldat qui sait mal farder la vérité, RAC. || *Adj.* Il a l'air soldat. || Fig. et poétiq. Serviteur. Soldat de Dieu. || À la soldate, à la manière des soldats. || Soldats de plomb, soldats fabriqués en plomb, pour amuser les enfants.

⁎ **SOLDATE (À LA)**, voy. SOLDAT.

SOLDATESQUE (ital. *soldatesco*), *s. f.* Terme collectif et de mépris. Troupe de soldats et le plus souvent de soldats sans discipline. Jésus est exposé aux yeux d'une populace insolente et à la risée d'une brutale soldatesque, BOURD. || *Adj.* Qui sent le soldat. Un ton soldatesque. || À la soldatesque, à la façon des soldats.

⁎ **SOLDATESQUEMENT**, *adv.* D'une manière soldatesque.

SOLDE (b. lat. *solidum*, du lat. *solidus*, sorte de monnaie), *s. f.* Paye donnée aux gens de guerre. Les Francs furent à la solde des Romains, MONTESQ. || Par extens. Être à la solde de, être payé par. Cet écrivain est à la solde d'un parti. || Demi-solde, appointements d'un militaire qui, sans être en activité, n'est pourtant pas hors de service. Officier à la demi-solde, en demi-solde.

SOLDE (voy. le précédent), *s. m.* Complément d'un reste de compte. Le solde est de 95 francs. || Solde de compte, somme qui fait la différence du débit et du crédit, lorsque le compte est vérifié et arrêté. || Solde de marchandises, marchandises qui restent en magasin et qui, démodées ou défraîchies, se vendent au rabais.

SOLDÉ, ÉE, *p. p.* des verbes solder.

SOLDER, *v. a.* Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. || Par extens. Payer des gens pour faire quelque chose. Solder des chefs d'émeute.

SOLDER, *v. a.* Acquitter un compte, une dette. Solder un mémoire. || Absol. On est obligé de solder en or. || Se solder, *v. r.* Être soldé. Le budget se solde en déficit.

SOLE (lat. *solea*), *s. f.* Plaque cornée formant la partie inférieure du sabot chez le cheval, l'âne, le mulet, le cerf, etc. || Sole battue, synonyme de solbature.

SOLE (forme féminine de *sol*), *s. f.* Partie des terres arables d'une exploitation qui reçoit successivement chacune des cultures faisant partie de l'assolement ou rotation. Diviser une terre en trois soles.

SOLE (lat. *solea*), *s. f.* Poisson de mer plat et presque ovale. || Une coquille bivalve, espèce de peigne.

SOLÉAIRE (lat. *solea*), *adj.* En anat. Muscle soléaire ou *subst.* le soléaire, muscle qui s'attache supérieurement à la partie supérieure et postérieure du péroné, et se termine inférieurement par un tendon qui concourt à former le tendon d'Achille.

SOLÉCISME (lat. *solœcismus*, de σολοικισμός), *s. m.* Faute contre la syntaxe. || Fig. et famil. Faute quelconque. Le moindre solécisme en parlant vous irrite; Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite, MOL.

SOLEIL (*l* mouillée. Dimin. du lat. *sol*), *s. m.* Astre qui donne la lumière et la chaleur aux planètes. || Le soleil se lève, il paraît au-dessus de l'horizon. || Adorer le soleil levant, pratique religieuse commune à certains peuples de l'antiquité, qui saluaient le soleil à son lever. || Fig. Adorer le soleil levant, faire sa cour au pouvoir ou au crédit naissant. || Le soleil se lève bien ou mal, se couche bien ou mal, il se lève, il se couche avec des signes qui annoncent un beau ou un mauvais temps. || On dit de même : Le lever, le coucher du soleil. || Un lever, un coucher de soleil, tableau représentant le soleil levant, couchant. || Poétiq. Le char du soleil. Les chevaux du soleil. || Par extens. Nom donné à tous les astres qui, comme le soleil, ont une lumière propre. Les étoiles sont autant de soleils. || Lumière, chaleur, clarté, que donne le soleil. La glace fond au soleil. || Fig. Des rayons de soleil, du soleil, des alternatives de joie et de tristesse. || Avoir place au soleil, recevoir comme les autres la chaleur et la lumière du soleil. || Fig. Avoir sa place au soleil, tenir un rang, une position. || Il fait du soleil, il fait soleil, le soleil se montre sans être caché par aucun nuage. || Sous le soleil, sur la terre, dans le monde. || Avoir du bien au soleil, avoir des propriétés en immeubles. || Coup de soleil, effet produit sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action d'un soleil ardent. || Famil. Un coup de soleil et elliptiq. un soleil, rougeur qui monte au visage. || Il se dit de la manière dont le soleil éclaire et échauffe suivant les lieux et les saisons. Le soleil d'Italie. Le soleil d'été. || Entre deux soleils, du lever au coucher du soleil. || D'un soleil à l'autre, du jour au lendemain. || Poétiq. Une année. || Fig. Il fait bon d'être près du soleil, il est bon d'être sous les yeux du roi ou des ministres pour avoir part aux faveurs dont ils disposent. || Il se dit de quelqu'un qui se distingue par

quelque grande qualité. Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni, Rac. || Le roi soleil, Louis XIV. || T. de l'Écriture. Soleil de justice, Dieu. || Par analogie, pièce d'artifice qui jette des feux en forme de rayons. || Cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à recevoir le saint sacrement. || Soleil, ou tournesol, ou grand soleil des jardins, noms vulgaires de l'*helianthus annuus*. || Prov. Le soleil luit pour tout le monde, il est des avantages dont tout le monde a le droit de jouir.

SOLEN (Σωλήν), *s. m.* Coquillage bivalve en forme de manche de couteau. || Boîte ronde et oblongue qui servait, après réduction, à maintenir un membre fracturé.

* **SOLÉNITE**, *s. f.* Solen fossile.

SOLENNEL, ELLE (so-la-nèl. Lat. *solennis*), *adj.* Célébré chaque année avec des cérémonies publiques et extraordinaires de religion. Des fêtes solennelles. || Vœu solennel, vœu fait en face de l'Église avec les formalités requises par les canons. || Pompeux, accompagné de cérémonies. Des exercices publics et solennels. || Authentique, accompagné des formalités requises. Un arrêt rendu en forme solennelle. || En jurispr. Contrat solennel, contrat soumis à certaines formes dont l'omission emporte nullité. || Par extens. Manifeste, public. || Famil. Ton solennel, ton emphatique. || Un homme solennel, un homme qui a habituellement un ton emphatique. || *S. m.* T. de liturgie. Solennel majeur, fête moins importante que les fêtes annuelles. || Solennel mineur, fête célébrée avec moins de pompe et dont l'office n'est pas obligatoire.

SOLENNELLEMENT (so-la-nè-le-man), *adv.* D'une manière solennelle. Célébrer solennellement un mariage.

SOLENNISATION (so-la-ni-za-sion), *s. f.* Action par laquelle on solennise. La solennisation d'une fête.

SOLENNISÉ, ÉE, *p. p.* de solenniser.

SOLENNISER (so-la-ni-zé), *v. a.* Célébrer avec cérémonie. Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage, Rac. || Fig. Quel souvenir que le jour de votre départ! j'en solennise souvent la mémoire, Sév.

SOLENNITÉ (so-la-ni-té. Lat. *solennitas*), *s. f.* Fête célébrée tous les ans avec éclat. || Cérémonie publique qui rend une chose solennelle. Que vos heureux enfants, dans leurs solennités, Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire, Rac. || Formalités qui rendent un acte authentique. La solennité d'un testament, d'un serment.

* **SOLFATARE** (ital. *solfato*), *s. f.* Terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses, et où se dépose du soufre.

SOLFÉGE (ital. *solfeggio*), *s. m.* Exercice pour apprendre à solfier. || Livre qui contient de tels exercices.

SOLFIÉ, ÉE, *p. p.* de solfier. Un air solfié.

SOLFIER (ital. *solfa*, gamme), *v. a.* Déchiffrer ou lire une leçon, un morceau de musique, en prononçant les noms des notes. Solfier un morceau. || Absol. il faut solfier.

SOLIDAIRE (*solide*), *adj.* En jurispr. Qui fait que, de plusieurs débiteurs, chacun est obligé au payement total de la dette. Caution solidaire. || En parlant de personnes qui sont obligées les unes pour les autres. Des débiteurs solidaires. || Par extens. Il se dit des personnes qui répondent en quelque sorte les unes pour les autres.

SOLIDAIREMENT, *adv.* En jurispr. D'une façon solidaire, d'une manière où chacun répond pour le tout.

* **SOLIDARISER**, *v. a.* Néolog. Rendre solidaire. || Se solidariser, *v. r.* S'unir par la solidarité.

SOLIDARITÉ, *s. f.* En jurispr. Engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour tous. || En général, responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes.

SOLIDE (lat. *solidus*), *adj.* Qui a de la consistance, dont les particules demeurent naturellement dans la même situation les unes par rapport aux autres; il est opposé à liquide et à gazeux. Les corps solides. || Aliment solide, par opposition à aliment liquide. || Fig. Ils auraient besoin de lait, et ils exigent de nous une nourriture solide, Mass. || Qui a une consistance capable de résister au poids, au choc, au temps. L'édifice n'est pas plus solide que le fondement, Boss. || En archit. Se dit quelquefois pour massif, plein. || Terrain solide, terrain consistant, sur lequel on peut bâtir en toute sécurité. || Dans la conversation, fort. Des bras solides. Un solide gaillard. || Il se dit d'une troupe capable de tenir ferme devant l'ennemi. || Il se dit des couleurs de bon teint. || En peint. Coloris solide, coloris dont les tons sont nets et vigoureux. || Fig. Réel, effectif, durable. Amitié solide. Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre, La Font. Il acheta une grande quantité de livres solides, Lesage. || Doué de qualités effectives, en parlant des personnes. Faites choix d'un censeur solide et salutaire, Boil. || *S. m.* Ce qui a de la consistance. Il faut creuser jusqu'au solide, avant de faire les fondations d'un bâtiment. || Portion de l'étendue, considérée comme ayant les trois dimensions. La géométrie mesure les solides. || Fig. Ce qui est réel, durable, effectif. Je vous conte des bagatelles, je laisse le solide, Sév. Le grand, le solide de la religion, Mass. || Famil. Le solide, l'argent, la position.

SOLIDEMENT, *adv.* D'une manière solide. Une maison solidement bâtie. || Par extens. Revivre dans sa famille, que l'on croira laisser solidement établie, Boss. || En termes militaires, s'établir solidement dans une position, s'y établir de manière à ne pouvoir en être délogé. || Fig. Être estimé solidement. Prouver solidement, Fén.

* **SOLIDIFICATION**, *s. f.* Faculté, action de se solidifier.

SOLIDIFIÉ, ÉE, *p. p.* de solidifier.

SOLIDIFIER (lat. *solidus* et *facere*), *v. a.* Rendre solide. || Se solidifier, *v. r.* Devenir solide.

SOLIDITÉ (lat. *soliditas*), *s. f.* État des corps solides, caractérisé par l'immobilité moléculaire, la permanence de la forme, et la force de résistance contre les puissances qui tendent à en dissocier les parties. || Mesures de solidité, celles qui servent à mesurer les solides. || Qualité de ce qui est solide, peu facile à détruire. La solidité d'un bâtiment. || Par extens. C'est en vain qu'on prétend donner aux choses humaines une solidité qui n'est pas dans leur nature, J. J. Rouss. || En termes militaires, force de résistance. La solidité de vieilles troupes. || Qualité de ce qui est réel, effectif. La solidité d'un discours, d'un raisonnement, du cœur, etc. || Il se dit de ceux qui ont les qualités solides. Telle était la solidité de ce prince, Boss.

SOLILOQUE (lat. *soliloquium*), *s. m.* Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même; au théâtre on dit monologue. || Les Soliloques, titre d'un ouvrage de saint Augustin.

SOLIN (*sole*), *s. m.* Intervalle entre les solives. || Plâtre qu'on met sur la poutre pour séparer les solives. || Enduit de plâtre le long d'un pignon pour joindre les tuiles. || Tout filet de plâtre propre à boucher certains vides.

SOLIPÈDE (lat. *solidipes*), *adj.* En hist. nat. Famille de mammifères comprenant ceux qui ont un seul doigt apparent et un seul sabot à chaque pied, comme le cheval, l'âne, le zèbre, etc. || *S. m.* Un solipède.

* **SOLISTE**, *s. m.* En mus. Celui qui exécute un solo.

SOLITAIRE (lat. *solitarius*), *adj.* Qui est seul; qui aime à être seul. || Il se dit des choses. Vie solitaire. Il a l'humeur solitaire. || Qui résulte de la solitude, ou qui n'est pas partagé. Quelque ennui solitaire. || Il se dit de quelque objet qui n'est associé à aucun autre semblable. || Fleurs solitaires, fleurs qui naissent séparées les unes des autres sur la plante qui les porte. || Ver solitaire, voy. TÆNIA. || En archit. Colonne solitaire, colonne isolée qui ne fait pas partie d'un ordre, qui ne porte pas un entablement. || Isolé, désert. Un cabinet solitaire. Remplissant de vos cris les antres solitaires, Volt. || *S. m.* Anachorète qui vit dans la solitude. || Tout homme qui vit seul ou très-retiré. || T. de vénerie. Vieux sanglier, sanglier sorti de compagnie. || Jeu qu'on joue seul sur une petite table percée de trente-sept trous et avec trente-six chevilles. || Diamant détaché, monté seul. || Espèce de papillon. || *S. f.* Espèce de fleur.

SOLITAIREMENT, *adv.* D'une manière solitaire.

SOLITUDE (lat. *solitudo*), *s. f.* État d'une personne qui est seule. || État d'une personne retirée du commerce du monde. La solitude effraye une âme de vingt ans, Mol. || Se jeter dans la solitude, se retirer du monde, se faire ermite. || Fig. Isolement moral, privation d'affection. Cette tristesse vient de la solitude du cœur, Montesq. || Lieu éloigné de la fréquentation des hommes. Solitude où je trouve une douceur secrète, Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais, Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais! La Font. || Lieu devenu inhabité, dépeuplé. Pourquoi voulez-vous

périr et faire de cette ville une solitude? Boss. || Fig. Depuis son départ, ma maison n'est plus qu'une solitude, *Acad.* || Désert, étendue de pays inhabitée, inculte.

SOLIVE (orig. inc.), *s. f.* Pièce de charpente qui soutient les planchers, et qui porte sur les murs ou les poutres.

SOLIVEAU, *s. m.* Petite solive. || Fig. Roi soliveau ou simplement soliveau, homme sans force ni autorité.

SOLLICITATION (lat. *sollicitatio*), *s. f.* Action de solliciter. || À la sollicitation de, sur les instances de. || Soins, démarches pour le succès d'une affaire. La sollicitation d'un procès, d'une affaire. || Recommandation à des juges.

SOLLICITÉ, ÉE, *p. p.* de solliciter.

SOLLICITER (lat. *sollicitare*), *v. a.* Exciter à, pousser à, avec un nom de personne pour sujet. Solliciter à la révolte. || Il se construit aussi avec *de* et un substantif. Vous me sollicitez d'une lâche action, Rotrou. || Solliciter quelqu'un de son déshonneur, lui demander de faire quelque chose qui le déshonorerait. || Émouvoir, porter à, avec un nom de chose pour sujet. Contenter le désir qui sans cesse la sollicitait à faire du bien, Boss. || Avec *de* et un substantif. La mer a moins de vents qui ses vagues irritent, Que je n'ai de pensers qui tous me sollicitent D'un funeste dessein, Malh. || Absol. Ce qui sollicite au mal. || Solliciter, sans régime indirect, mettre en mouvement, en action. Une troupe d'amis, chez mon père assemblée, Sollicita mon âme encore toute troublée, Corn. || Exercer une tentative de séduction. Mithridate avait l'art de solliciter les peuples, et de faire révolter les villes, Montesq. || T. de manége. Solliciter un cheval, l'exciter à marcher, l'animer. || Requérir, par une demande instante, quelqu'un de quelque chose. || On dit dans ce sens solliciter *de*, avec un nom de chose. Ne me refusez pas la grâce dont je vous sollicite, Mol. || Requérir, par une demande instante, quelque chose de quelqu'un. Solliciter une audience. || Solliciter une affaire, faire les démarches nécessaires pour qu'elle ait un heureux succès. Solliciter un procès. || Solliciter ses juges, les prier d'être favorables. || Absol. En parlant des places, des faveurs qu'on demande, des procès. Il ne fait que solliciter. || Il se dit des besoins qui se font sentir. Sollicité par le besoin. || Déterminer quelque mouvement dans le corps, dans un organe. Tel médicament sollicite l'estomac à se débarrasser de ce qui le surcharge. || Exercer une action physique, en parlant d'une force. || Solliciter suivi d'un infinitif prend *à* ou *de*.

SOLLICITEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sollicite, postule pour soi ou pour autrui une grâce, une place, une faveur, etc. || Fig. Si mon livre est bon, il sera mon solliciteur auprès de vous, Balzac. || Celui, celle qui sollicite un procès, une affaire pour soi ou pour autrui. || Celui qui est chargé de solliciter les affaires, les procès d'autrui. Il envoya chercher un solliciteur de procès, qui demeurait dans son voisinage, Lesage.

SOLLICITUDE (lat. *sollicitudo*), *s. f.* Soin plein de souci. Cette affaire lui cause beaucoup de sollicitude. || Les sollicitudes du siècle, le soin des affaires temporelles. || Soin plein d'affection. La sollicitude maternelle.

⋆ **SOLMISATION**, *s. f.* T. d'anc. mus. Action de solmiser. || Solmisation moderne, celle qui consiste à donner à chaque note un nom fixe et toujours le même.

⋆ **SOLMISER** (*sol* et *mi*), *v. a.* T. anc. mus. Chanter, lire un morceau de plain-chant, en prononçant le nom assigné à chaque note par la méthode des muances.

SOLO (ital. *solo*), *s. m.* En mus. Morceau de musique pour une seule voix ou pour un seul instrument, avec ou sans accompagnement. Un solo de violon, de ténor, etc. || *Adj.* Un violon solo. || L'Académie écrit au pluriel des solo; mais des grammairiens demandent qu'on écrive des solos, comme on écrit des duos. Quelques-uns disent, au pluriel, des soli, suivant la forme italienne.

SOLSTICE (lat. *solstitium*), *s. m.* En astron. Temps où le soleil, étant le plus éloigné de l'équateur, paraît stationnaire pendant quelques jours. Le solstice d'hiver arrive quand le soleil est au tropique du Capricorne; et le solstice d'été, lorsqu'il est au tropique du Cancer.

SOLSTICIAL, ALE (lat. *solstitialis*), *adj.* En astron. Qui a rapport aux solstices. Points solsticiaux.

SOLUBILITÉ (*soluble*), *s. f.* Propriété en vertu de laquelle un corps peut se dissoudre dans un liquide.

SOLUBLE (lat. *solubilis*), *adj.* Qui peut être résolu. Problème soluble. || Qui est susceptible de se dissoudre dans un liquide. Les corps solubles.

SOLUTION (lat. *solutio*), *s. f.* En chim. Action d'un liquide sur un solide, dont le résultat est que ce dernier prend lui-même la forme liquide. || Le liquide qui résulte de cette action. || Division, séparation des parties; on ne le dit guère que dans cette locution : Solution de continuité (voy. continuité). || Solution de continuité, nom collectif donné, en chirurgie, aux plaies, aux fractures. || Dénoûment d'une difficulté. La solution d'une question, d'un problème, etc. || Il se dit aussi de ce qui termine une affaire quelconque. Cet événement est une solution. || En jurispr. Payement final. Jusqu'à parfaite solution et payement, ou simplement jusqu'à parfaite solution. || En méd. La solution d'une maladie est sa terminaison, accompagnée ou non de phénomènes critiques.

SOLVABILITÉ, *s. f.* État d'une personne solvable.

SOLVABLE (lat. *solvere*), *adj.* Qui a de quoi payer.

SOMATOLOGIE (σῶμα et λόγος), *s. f.* En méd. Traité du corps humain.

⋆ **SOMATOLOGIQUE**, *adj.* Qui appartient à la somatologie.

⋆ **SOMBRAGE** (*sombrer*), *s. m.* Premier labour donné à la vigne.

SOMBRE (esp. *sombra*), *adj.* Qui reçoit peu de lumière, peu éclairé. Chambre sombre. || Il fait sombre, le temps est sombre. || Il fait sombre dans cet appartement, cet appartement est peu éclairé. || Fig. Qu'il fait sombre dans son âme! Mol. || T. d'eaux et forêts. Coupe sombre, voy. coupe. || *Subst.* S'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre de son cabinet, la Bruy. Les Juifs avaient le goût du sombre et du grand dans leurs édifices, Chateaubr. || Qui est d'une teinte plus ou moins brune ou noirâtre. Un plumage sombre. || Couleur sombre, couleur peu éclatante et qui tire sur le brun. || Lumière sombre, lumière qui éclaire mal. || Fig. Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres, Rac. || Obscur, ténébreux. La nuit sombre. Demeures toujours sombres, Brébeuf. || Par extens. Leurs jours [des riches] les plus brillants ont les plus sombres nuits, Corn. || Fig. Obscur, difficile à comprendre. || Poétiq. Les sombres bords, les royaumes sombres, les rivages sombres, les enfers, le séjour des morts, suivant la croyance des anciens. || Fig. Sur qui il ne luit aucun rayon de joie, de vivacité, de satisfaction. [L'envie] Du mérite éclatant cette sombre rivale, Boil. Le reste du jour il fut silencieux et sombre, Stael. || Il se dit des choses. Une mystérieuse et sombre histoire. Le vice toujours sombre aime l'obscurité, Boil. || En mus. Voix sombre, voy. sombrée.

⋆ **SOMBRÉE**, *adj. f.* En mus. Voix sombrée ou sombre, voix couverte.

⋆ **SOMBREMENT**, *adv.* D'une manière sombre.

SOMBRER (*sombre*), *v. n.* T. de mar. Se renverser tout à fait, étant sous voiles, et périr des suites de ce mouvement qu'on n'a pu ni prévoir ni arrêter.

⋆ **SOMBRER** (orig. inc.), *v. a.* Donner la première façon à la vigne. || Labourer un champ, donner le premier labour, en parlant des jachères.

⋆ **SOMBRERO**, *s. m.* Nom du chapeau en espagnol; on le trouve quelquefois dans des écrits relatifs à l'Espagne.

SOMMAIRE (lat. *summarium*), *adj.* Exprimé, exposé en peu de mots. Réponse sommaire. || En procédure, matières sommaires, affaires qui doivent être jugées promptement. || Exécution sommaire, exécution qui n'est précédée d'aucun jugement. || *S. m.* Extrait, abrégé, résumé. Le sommaire des chapitres. Un sommaire d'histoire sainte. Là-dessus, de la pièce il m'a fait un sommaire, Mol.

SOMMAIREMENT, *adv.* D'une manière sommaire, en peu de paroles.

⋆ **SOMMATEUR**, *s. m.* Celui qui fait une sommation.

SOMMATION, *s. f.* Action de sommer. Les trois sommations qui précèdent l'emploi de la force armée contre les attroupements séditieux. || Fig. Je me rends à la première sommation que vous me faites. || Acte par écrit contenant la sommation faite en justice. || Sommation respectueuse, acte extra-judiciaire qu'un fils de vingt-cinq

ans ou une fille de vingt et un ans sont tenus de faire signifier à leurs père et mère ou à leurs aïeuls et aïeules, pour leur demander conseil sur leur mariage, lorsque ces parents n'ont pas donné leur consentement.

SOMMATION, *s. f.* En mathémat. Opération par laquelle on trouve la somme de plusieurs quantités en série.

SOMME (lat. *summa*), *s. f.* En mathém. Résultat des quantités additionnées. || Une quantité d'argent. Une grosse somme. || Par extens. Étant accoutumés par notre courte existence à regarder cent ans comme une grosse somme de temps, Buff. || Somme totale, la quantité qui résulte de plusieurs sommes jointes ensemble. || Somme totale, *loc. adv.* En réunissant toutes les sommes. || Fig. Ce qui est comparé à un total. La somme des biens et des maux. || Titre de certains livres qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science. Une somme de théologie. || Somme toute, en somme, *loc. adv.* Enfin, en résumé, pour conclusion.

SOMME (b. lat. *salma* ou *sauma*, du lat. *sagma*, de *σάγμα*), *s. f.* Charge d'un cheval, d'un âne, d'un mulet. Une somme de blé. || Bête de somme, bête propre à porter des fardeaux. || Famil. Être la bête de somme de tout le monde, être chargé de toutes les corvées.

SOMME (lat. *somnus*), *s. m.* Syn. de sommeil. || Moment assez court que l'on donne au sommeil soit le jour, soit la nuit. Faire un somme. || D'un somme, sans que le somme soit interrompu. Dormir d'un somme. || Famil. Il a fait la nuit tout d'un somme, il n'a fait qu'un somme toute la nuit, il a dormi toute la nuit sans se réveiller.

SOMMÉ, ÉE, *p. p.* des deux verbes sommer.

SOMMEIL (*l* mouillée. Dim. du lat. *somnus*), *s. m.* Entier assoupissement des sens, ou, dans le langage physiologique, cessation momentanée de l'activité propre aux systèmes doués des propriétés de la vie animale. || Demi-sommeil, état où le sommeil n'est pas profond. || Par exagération, un sommeil de mort, un très-profond sommeil. || Poétiq. Les pavots du sommeil. || Dans la mythologie, dieu qui était fils de la Nuit et frère de la Mort. || Grande envie de dormir. Avoir sommeil. || Fig. En parlant de la mort. Il s'endormit du sommeil des justes. || Fig. État d'inactivité, d'inertie. Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil... Rac. Le triste hiver est le temps du sommeil ou plutôt de la torpeur de la nature, Buff. || Sommeil d'hiver, engourdissement particulier qui saisit certains animaux, lorsque la température s'abaisse. || Sommeil des plantes, position particulière que certains organes des plantes, les feuilles principalement, prennent chaque jour, à l'approche de la nuit, et qu'elles conservent tant que dure l'obscurité.

SOMMEILLER (*ll* mouillées), *v. n.* Dormir, être dans le sommeil. La nuit quand tout sommeille. || Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. || Par extens. Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille, Rac. || Fig. Il se dit de ce qui est dans un état d'inactivité, d'inertie. La nature sommeille. Ses passions sommeillaient. || Fig. Se laisser aller à quelque négligence. Il n'y a guère d'auteurs qui ne sommeillent quelquefois.

SOMMELIER, IÈRE (b. lat. *saumalerius*, de *sauma*, charge, du lat. *sagma*, de *σάγμα*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dans une maison, dans une communauté, a la charge de la vaisselle, du linge, du pain, du vin, etc.

SOMMELLERIE, *s. f.* Charge de sommelier. || Lieu où le sommelier garde ce qui lui est confié.

SOMMER (b. lat. *summare*, dire en somme), *v. a.* Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose. On l'a sommé de payer. || Fig. Je vous somme de venir. || Sommer quelqu'un de sa parole, lui demander qu'il remplisse une promesse. || Sommer une place, sommer le commandant de la rendre.

SOMMER (*somme*), *v. a.* En mathém. Trouver la somme de plusieurs quantités.

SOMMET (dim. de l'anc. fr. *som*, le point le plus élevé, du lat. *summus*), *s. m.* La partie la plus élevée de certaines choses. Le sommet de la tête, d'une montagne, etc. || Poétiq. Le double sommet, le Parnasse, la poésie. || Fig. Il se dit de ce qui est le plus haut dans l'ordre moral, intellectuel. Le sommet des grandeurs. Voilà l'état où se trouve l'âme, presque au sommet de la perfection, Boss. || Il se dit quelquefois pour extrémité. Elle coupa le sommet des ailes de l'Amour, Montesq. || En bot. La partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. || En géom. Le sommet d'un angle, le point où se coupent les deux côtés. || Le sommet d'une courbe, le point où sa courbure, s'arrondissant symétriquement, en borne l'extension. || Sommet d'un triangle, l'angle opposé à la base.

SOMMIER (*somme*), *s. m.* Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMIER (b. lat. *saumarius*, du lat. *sagmarius*), *s. m.* Cheval de somme, mulet. || Matelas de crin piqué qui sert de paillasse dans un lit. || Par extens. Sommier élastique, matelas dont l'élasticité est due à un système de ressorts. || Sommier d'orgues, espèce de coffre ou réservoir, d'où le vent des soufflets se distribue dans les tuyaux. || Pièce de bois où sont attachées les fiches qui servent à tendre les cordes d'un piano. || En archit. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. || Pièce de charpente qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées, etc. || T. d'imprim. Pièces de bois qui servent à soutenir le poids ou l'effort d'une presse.

SOMMITÉ (lat. *summitas*), *s. f.* La partie la plus élevée de certaines choses. La sommité d'une tour, d'un coteau, etc. || Les sommités des montagnes ou absol. les sommités. || Fig. En littér. Les sommités d'un sujet, les parties qui en sont les plus saillantes. || En bot. L'extrémité d'une tige, la pointe des herbes. || Néolog. Les sommités de la science, de la littérature, les hommes les plus éminents dans la science, dans la littérature.

SOMNAMBULE (lat. *somnus* et *ambulare*), *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui se lève, agit et parle tout endormi. || *Adj.* Il est somnambule. || Nom donné aux personnes qui se soumettent aux pratiques des magnétiseurs.

* **SOMNAMBULIQUE**, *adj.* Qui appartient aux somnambules. Sommeil somnambulique.

SOMNAMBULISME, *s. m.* Affection des fonctions cérébrales caractérisée par une sorte d'aptitude à répéter pendant le sommeil les actions dont on a contracté l'habitude, ou à marcher et à exécuter divers mouvements, sans qu'il en reste, après le réveil, aucun souvenir. || Somnambulisme magnétique, état nerveux particulier dans lequel on peut jeter, par une sorte d'influence morale, des individus d'une grande susceptibilité.

SOMNIFÈRE (lat. *somnifer*), *adj.* En méd. Qui provoque le sommeil. Le pavot est somnifère. || *S. m.* Un somnifère. || Fig. Qui endort par l'ennui. Orateurs somnifères, J. B. Rouss.

SOMNOLENCE (lat. *somnolentia*), *s. f.* En méd. Assoupissement peu profond, mais pénible et insurmontable. || Fig. Engourdissement moral.

SOMNOLENT, ENTE (lat. *somnolentus*), *adj.* En méd. Qui a rapport à la somnolence. Un état somnolent. || Qui est porté à la somnolence. Le malade est somnolent.

SOMPTUAIRE (lat. *sumptuarius*), *adj.* Qui restreint et règle la dépense dans les festins, les habits, les équipages, etc. en parlant de lois, d'édits. Les lois somptuaires. || Dans le langage général, relatif à la dépense. Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, J. J. Rouss.

SOMPTUEUSEMENT, *adv.* D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, EUSE (lat. *sumptuosus*), *adj.* De grande dépense, magnifique. De somptueux repas. Maison somptueuse. || *Subst.* Le somptueux des ornements. || Il se dit aussi des personnes. Il est somptueux en habits. Le monde le plus brillant et le plus somptueux, Mass.

SOMPTUOSITÉ (lat. *sumptuositas*), *s. f.* Grande et magnifique dépense. Somptuosité d'une fête.

SON (lat. *suus*), *adj. m. sing.* **SA**, *f. sing.* **SES**, *pl. m.* et *f.* Adjectif possessif qui répond aux pronoms de la 3ᵉ personne du singulier, *il, elle, soi, se.* || Il détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession. Son père. Sa mère. Ses cousins. || Dans le langage familier, *son, sa, ses*, joint au verbe *sentir*, équivaut à l'article. Un vieux renard, mais des plus fins... Sentant son renard d'une lieue, La Font. || Posséder son Homère, son Cicéron, ses auteurs anciens, connaître bien Homère, Cicéron, les auteurs anciens, etc. || On dit de même : Il possède bien son arithmétique, etc. || Quelquefois *son, sa, ses*, a une signification méprisante et de reproche. || *Son, sa, ses*, placés devant les adverbes comparatifs, forment

un superlatif. Son plus riche habit. || *Son*, quoique masculin, se dit au féminin devant un nom commençant par une voyelle ou une *h* muette : son âme, son héroïne.

SON (lat. *summum*, le dessus de la farine, ou b. lat. *seonnum*, du lat. *secundum*, la seconde mouture?), *s. m.* Résidu de la mouture des grains, qui est principalement composé des débris de leur écorce. || Fig. Moitié farine et moitié son, se dit de choses mêlées, et signifie aussi moitié de gré, moitié de force. || Son gras, celui dans lequel il reste beaucoup de farine. || Eau de son, eau dans laquelle on a mêlé du son. || Popul. Taches de rousseur. Elle a du son plein la figure. || Prov. Ventre de son et robe de velours, voy. ROBE.

SON (lat. *sonus*), *s. m.* Ce qui frappe l'ouïe, par l'effet de mouvements vibratoires rhythmiques et pendant quelque temps semblables à eux-mêmes. Le son de la trompette, de la voix. || Le son d'un écu, le bruit de l'argent. || Son, par opposition à ce qui est effectif. Quand on tient de pareils discours, où il n'y a qu'un son éclatant, Boss. || Le son considéré au point de vue musical. || Sons harmoniques, voy. HARMONIQUE. || La langue des sons, la musique. || Il se dit des voix et des articulations d'une langue. En vain vous me frappez d'un son mélodieux, Si le terme est impropre, ou le tour vicieux, Boil. || Ne faire aucun son, ne pas être prononcée, en parlant d'une lettre. || En méd. Son humorique, celui que donne une cavité remplie d'humeur. Son intestinal, celui que rend l'intestin contenant des gaz. || Prov. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, voy. CLOCHE.

SONATE (ital. *sonata*), *s. f.* Pièce de musique instrumentale composée de deux, trois, ou plus ordinairement de quatre morceaux, d'un caractère et d'un mouvement différents.

⋆ **SONATINE**, *s. f.* Petite sonate.

SONDAGE, *s. m.* Action de sonder.

SONDE (voy. *sonder*), *s. f.* Instrument qui consiste en un plomb mis au bout d'une cordelette ou ligne, et dont on se sert pour sonder la profondeur de la mer, d'une rivière, etc. || Aller à la sonde, naviguer en interrogeant avec la sonde le fond de la mer à de très-courts intervalles de temps, et fig. procéder dans les affaires avec prudence et lenteur. || T. de mar. Action de sonder. || Ce que la sonde ramène. || Sondes d'une carte, chiffres qui indiquent la profondeur de la mer. || Espèce de tarière qu'on enfonce en terre pour reconnaître les terrains, creuser les puits artésiens, etc. || Instrument qu'on enfonce dans un jambon, un fromage, pour en connaître la qualité. || En chir. Instrument pour examiner l'état des plaies et y pratiquer certaines opérations. || Sonde cannelée, instrument qui sert à guider sans déviation la pointe des instruments tranchants au milieu des organes. || Sondes creuses, sondes destinées à pénétrer dans les réservoirs, pour évacuer des liquides qui s'y trouvent accumulés. || Instrument qui sert dans l'opération de la taille. || T. de vétérinaire. Sonde ou poussoir, sorte de longue tige destinée à repousser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage. || Tige en fer emmanchée de bois dont se servent les commis préposés, aux barrières, à la visite des voitures chargées, pour reconnaître si elles ne contiennent pas de contrebande. || Instrument pour enlever ou précipiter les ordures qui engorgent les tuyaux de descente.

SONDÉ, ÉE, *p. p.* de sonder.

SONDER (lat. *subundare*), *v. a.* Reconnaître, par le moyen d'un plomb attaché au bout d'une corde, la profondeur d'une eau dont on ne peut voir le fond. Sonder une rivière, la côte, etc. || Fig. Sonder le gué dans une affaire, tâcher de connaître s'il n'y a point de danger, et de quelle façon il faudra s'y prendre. || Reconnaître les diverses couches d'un terrain à l'aide de la sonde. || Fig. Sonder le terrain, examiner soigneusement une affaire avant de l'entreprendre. || Regarder d'un œil pénétrant. || Introduire un instrument fait exprès dans certaines choses, pour en connaître la nature, la qualité. Sonder un fromage, un jambon, une charretée de foin, etc. || On dit à peu près de même : Sonder une poutre, un bâtiment, une pièce de monnaie, etc. || Frapper sur un objet pour juger de son état. || En chir. Reconnaître l'état d'une plaie, en y introduisant une sonde. || Introduire une sonde dans quelque cavité naturelle, pour en reconnaître l'état, ou pour en faire sortir un liquide accumulé. Sonder un malade. || Absol. Ce chirurgien sonde doucement. || Fig. Essayer de découvrir quelles sont les dispositions de quelqu'un. || Il se dit aussi des choses. Dieu, qui sonde les cœurs, Boss. || Sonder un bois, chercher s'il ne renferme pas d'ennemis. || *V. n.* S'enfoncer dans la mer, en parlant de la baleine. || Se sonder, *v. r.* S'introduire une sonde dans la vessie. || Fig. Reconnaître quelles sont les dispositions où l'on est.

SONDEUR, *s. m.* Celui qui sonde. || T. de mar. Instrument pour sonder. || Fig. Celui qui cherche, fouille.

SONGE (lat. *somnium*), *s. m.* Opérations irrationnelles des facultés intellectuelles en partie éveillées chez une personne qui dort. || Fig. La vie est un songe un peu moins inconstant que le songe ordinaire, Pasc. || Il me semble que c'est un songe, que j'ai fait un songe, ou fig. c'est un songe, se dit pour exprimer que ce qui est arrivé ne paraît plus une réalité. || Fig. Est-ce un songe? n'est-ce point un songe? se dit pour exprimer qu'on croit à peine ce qu'on voit, ce qu'on entend. || Fig. Fictions comparées à un songe auquel on se livre tout éveillé. Et, fabuleux chrétiens, n'allons point, dans nos songes, Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges, Boil. || Faire de beaux songes, concevoir des espérances chimériques. || Souvenir qui a laissé peu d'impression. Je vous rappelle un songe effacé de votre âme, Rac. || Fig. Ce qui n'a pas plus de solidité, de réalité qu'un songe. La vie n'est qu'un songe, Volt. || Fig. Ce qui occupe l'esprit, sans avoir une réalité assurée. Je ne veux point t'ôter, mais te choisir tes songes, Delille. || Les Songes (avec une *S* majuscule), divinités qui présidaient aux songes; ils étaient les fils du Sommeil. || En songe, *loc. adv.* Pendant qu'on songe en dormant. Voir en songe. || Fig. Partout où l'on respire on n'est heureux qu'en songe, M. J. Chén. || Prov. Tous songes sont mensonges, tout espoir riant nous trompe. || Mal passé n'est qu'un songe, quand un mal est passé, il ne touche plus.

SONGÉ, ÉE, *p. p.* de songer.

SONGE-CREUX, *s. m.* Homme qui, affectant de beaucoup songer, entretient continuellement des pensées chimériques. || *Au pl.* Des songe-creux.

SONGE-MALICE, *s. m.* T. vieilli. Celui qui fait souvent des malices, de mauvais tours. || *Au pl.* Des songe-malice ou malices.

SONGER (lat. *somniare*), *v. n.* Faire un songe. J'ai songé que je voyageais sur mer. || Penser avoir songé, douter de la réalité de ce que l'on voit. || Se dit avec *de*. Songer de quelqu'un. Vous aurez... Cassé quelque miroir et songé d'eau bourbeuse, Mol. || Fig. S'abandonner à ses rêveries. Un lièvre en son gîte songeait; Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe? La Font. || Songer creux, rêver profondément à des choses chimériques. || Fig. Avoir en l'idée, considérer, se souvenir de, s'aviser de. Je ne songeais guère que, etc. Ah! n'allons point songer au mal qui nous peut arriver, Mol. || Il se dit aussi avec *de*. Il songe rarement d'affaires. || Songer à tout, ne rien omettre de ce qui doit être fait. || Y songez-vous! à quoi songez-vous! se dit par reproche à une personne qui dit ou qui fait une chose déraisonnable. || Songez-y, se dit par menace ou comme avertissement. || Songer à deux fois, considérer mûrement. || S'occuper de, avoir en vue. Songer à la vengeance. Il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu, Boss. || Songer à soi, s'occuper de soi, de son sort. || Songer à quelqu'un, s'occuper de le satisfaire pour une affaire, pour une commande. || Il songe toujours à mal, à malice, à la malice, il songe à faire quelque malice; et, en un autre sens, il interprète malignement tout ce qu'on dit ou fait. || Songer à mal, avoir quelque mauvais dessein. || *V. a.* Voir en songe. Je ne songerai plus que rencontre funeste, La Font. || Fig. S'occuper de, avoir en l'idée. Ne songer que festins, fêtes, etc. J'avais songé une comédie où il y aurait eu un poëte, Mol.

SONGEUR, *s. m.* Celui qui songe, qui fait des songes. || Dans le style biblique, celui qui raconte ses songes, en parlant de Joseph, fils de Jacob. || Fig. et famil. Homme accoutumé à rêver, à former des projets chimériques. || *Adj.* Esprits actifs, quoique songeurs, Joubert.

SONICA (orig. inc.), *adv.* Au jeu de la bassette, se dit d'une carte qui vient en gain ou en perte le plus tôt qu'elle puisse venir. || Fig. À point nommé, justement, précisément. On allait partir sans lui, il est arrivé sonica.

SONNA (arabe *sunnat*), *s. f.* Recueil des dits et faits de Mahomet, occupant le second rang après le Coran.

SONNAILLE (*ll* mouillées. *Sonner*), *s. f.* Clochette qu'on attache au cou des bestiaux ou bêtes de somme.

SONNAILLER (*ll* mouillées), *s. m.* L'animal qui dans un troupeau va le premier, avec la clochette au cou.

SONNAILLER (*ll* mouillées. *Sonner*), *v. n.* Famil. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT, ANTE, *adj.* Qui rend un son clair et distinct. La trompette sonnante A retenti de tous côtés, GILBERT. || Horloge, montre sonnante, horloge, montre qui sonne les heures. || À l'heure sonnante, à l'heure précise. J'y cours midi sonnant, BOIL. || Espèces sonnantes, monnaie d'or et d'argent. || Par extens. Vers sonnants, vers qui satisfont l'oreille. || Mal sonnant, on écrit plus ordinairement malsonnant en un seul mot (voy. ce mot).

SONNÉ, ÉE, *p. p.* de sonner. Annoncé par le son des cloches. Messe sonnée. || Prov. Matines bien sonnées sont à demi dites. || Il se dit de l'heure marquée par le son de la cloche. Il est trois heures sonnées. || Fig. Son heure était sonnée, le moment de mourir était arrivé pour lui. || Fig. Il se dit d'un laps de temps révolu, d'une date qui est accomplie. Il a cinquante ans sonnés.

SONNER (lat. *sonare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Rendre un son. Les cloches, les trompettes sonnent. Ce tonneau sonne creux. || Faire sonner une montre, se dit d'une montre à répétition dont on pousse le ressort et qui marque les heures par les sons. || Faire sonner une pièce de monnaie pour juger si elle est bonne. || Sonner du cor, de la trompette, de la trompe, faire rendre des sons à ces instruments. || Absol. Ces piqueurs sonnent bien. || Il se dit du son que produisent les lettres, les mots, etc. L'*r* sonne dans *mer*. || Faire sonner une lettre, la faire entendre avec tout le son qui lui appartient. || Ce mot sonne bien à l'oreille, le son en est agréable. || Ce vers, cette stance, cette période sonne bien, sonne mal à l'oreille, l'arrangement des paroles y est harmonieux, n'y est pas harmonieux. || Fig. Cette action sonne bien, sonne mal dans le monde, elle est bien, mal reçue du public. || Fig. Cela sonne mal, se dit d'un acte qui n'a pas bonne apparence. || Faire sonner un mot, le prononcer avec emphase. || Faire sonner, appuyer sur, parler de. Est-ce un sujet pourquoi Vous fassiez sonner vos mérites? LA FONT. || Faire bien sonner, faire sonner haut, bien haut, vanter à l'excès, faire beaucoup valoir. || Être indiqué, annoncé par quelque son. Les vêpres sonnent. Midi est sonné. || En mus. Sonner sur la basse, se dit d'une note qui entre dans l'accord et fait partie de l'harmonie.

SONNER, *v. a.* Tirer du son d'une cloche, d'une sonnette, etc. Sonner les cloches, le tocsin, etc. || Annoncer quelque office de l'église par le son des cloches. Sonner la messe. || Absol. Sonner pour les morts. || Par extens. Un tocsin sonnant la mort des traîtres, M. J. CHÉN. || En mus. Sonner un ton, un accord, le faire entendre. || Il se dit des différentes manières de sonner du cor, de la trompe. Sonner le laisser-courre. Sonner du gros ton. || Absol. Faire retirer les chiens. || T. de guerre. Donner avec la trompette différents signaux. Sonner le boute-selle, la retraite, etc. || Sonner à cheval, sonner pour faire monter à cheval la cavalerie. || Fig. Il est temps de sonner la retraite, il est temps de se retirer des affaires, du monde. || Sonner ses gens, agiter une sonnette pour les faire venir. || Absol. Agiter une sonnette pour appeler, pour se faire ouvrir une porte. On sonne à votre porte. || Fig. et famil. Ne sonner mot, ne dire mot. || Ne pas sonner mot d'une chose, n'en pas parler. || Fig. Signifier, en parlant de mots, de paroles. En prenant les expressions selon ce qu'elles sonnent, BOSS. || Prov. On ne peut sonner les cloches et aller à la procession, ou sonner les cloches et dire la messe, voy. PROCESSION.

SONNERIE, *s. f.* Son de plusieurs cloches mises en même temps en branle. || La grosse sonnerie, le son des grosses cloches; la petite sonnerie, le son des cloches plus petites que les autres. || Totalité des cloches d'une église. || Toutes les pièces qui servent à faire sonner une montre, une pendule. || Les différents airs que sonnent les trompettes ou les clairons d'un régiment.

SONNET (ital. *sonetto*), *s. m.* Ouvrage de poésie composé de quatorze vers distribués en deux quatrains sur deux rimes seulement et en deux tercets.

SONNETTE (dim. de *son*), *s. f.* Clochette dont on se sert pour appeler ou pour avertir. || Être assujetti à la sonnette, être à la sonnette, être obligé d'aller, de venir au bruit d'une sonnette, comme est un domestique. || Boulette de cuivre ou d'argent, creuse et fendue, dans laquelle il y a un petit morceau de métal qui sonne et fait du bruit quand on l'agite. || Serpent à sonnettes, voy. SERPENT. || Machine composée d'un bloc de bois ou de métal, nommé mouton, qui glisse entre deux coulisses verticales, et employée pour enfoncer les pilotis.

SONNEUR, *s. m.* Celui qui sonne les cloches. || Boire comme un sonneur, boire beaucoup. || Sonneur de trompette, celui qui joue de la trompette. || Espèce de courlis.

SONNEZ (so-né. Anc. fr. *senes* ou *sines*, du lat. *seni*), *s. m.* Au trictrac, coup de dés qui amène les deux six.

SONORE (lat. *sonorus*), *adj.* Qui rend un son. Le vent sonore, P. LE BRUN. || Consonnes sonores, celles qui ne peuvent être prononcées qu'à haute voix et à glotte fermée; ce sont *g*, *d*, *b*, *j*, *v* et *z*. || Qui a un son agréable et éclatant. Voix sonore. Cette langue italienne, si pompeuse et si sonore, STAEL. || Qui renvoie bien le son. Cette église est sonore. || En phys. Qui produit le son. Corps sonore. || Vibrations sonores, celles qui sont suffisamment rapides dans un gaz, un liquide ou un solide, pour produire sur l'appareil de l'ouïe le genre d'impression dont la perception est appelée son. || Onde sonore, nom donné à une succession d'ondulations de même nature qui ont lieu dans le même sens.

* **SONOREMENT,** *adv.* D'une manière sonore.

SONORITÉ (lat. *sonoritas*), *s. f.* Qualité de ce qui est sonore; propriété de produire du son. || Propriété qu'ont certains corps de renforcer les sons en les répercutant.

SOPEUR, *s. f.* Voy. SOPOR.

SOPHA, *s. m.* Voy. SOFA.

SOPHI, *s. m.* Voy. SOFI.

SOPHISME (lat. *sophisma*, de σόφισμα), *s. m.* Faux raisonnement qui a quelque apparence de vérité. || Par extens. Sophismes d'amour-propre, d'intérêt, de passions, etc. faux raisonnements que suggèrent l'amour-propre, l'intérêt, les passions, etc. || Fig. Les sophismes du cœur, illusions, égarements du cœur.

SOPHISTE (lat. *sophista*, de σοφιστής), *s. m.* Anciennement, chez les Grecs, nom donné à des hommes moitié rhéteurs, moitié philosophes, qui cherchaient plus à faire parade de leur esprit qu'à reconnaître la vérité des choses. || Aujourd'hui, celui qui fait des arguments captieux. || Fig. Les passions, qui sont de tous les sophistes les plus adroits et les plus dangereux, MARMONTEL. || *Adj.* Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que les rhéteurs sophistes? VOLT.

* **SOPHISTERIE,** *s. f.* Emploi du sophisme. Sans passion, sans sophisterie et sans tyrannie, BOSS.

SOPHISTICATION, *s. f.* Action de dénaturer une substance médicamenteuse ou autre par le mélange frauduleux de substances inertes ou d'une qualité inférieure. || Chose sophistiquée.

SOPHISTIQUE (lat. *sophisticus*), *adj.* Qui tient du sophisme. Des raisonnements sophistiques. || Qui est porté au sophisme. L'esprit sophistique des Grecs, VOLT. || *S. f.* Partie de la logique qui traite de la réfutation des sophismes. || L'art des sophistes.

SOPHISTIQUÉ, ÉE, *p. p.* de sophistiquer.

* **SOPHISTIQUEMENT,** *adv.* D'une manière sophistique.

SOPHISTIQUER (*sophistique*), *v. a.* Subtiliser avec excès. Sophistiquer ses pensées. || Absol. Sophistiquer sans cesse. || Frelater, falsifier une liqueur, du vin, une drogue, etc. || Fig. Sophistiquer le sentiment.

SOPHISTIQUERIE, *s. f.* Famil. Excessive subtilité. || Synonyme moins usité de sophistication.

SOPHISTIQUEUR, *s. m.* Celui qui subtilise avec excès. || Celui qui falsifie, qui altère les drogues, etc.

SOPHORE, *s. m.* Genre d'arbres de la famille des légumineuses.

le plantes, dont
cultivée dans le
s du commerce.
l'alcool.
m. Sorte de rai-
ositions, dont la
remière, la troi-
uite, jusqu'à ce
l'on veut tirer.
u celtique *surn*,
elle. Un conteur

nsidérée comme
t l'idée des an-
On le personnifie
é, Lui donne un
tinée, rencontre
accuse le sort
pour vie. Tous
eur sort, VOLT.
condition, à la
n sort. La splen-
RAC. || Un sort,
hose de durable
n. || Fig. Condi-
sort du théâtre
rente, le capital
al, capital). || T.
moyen de con-
etait. Les sorts
de dés sur les-
es ou quelques
ation dans des
e sort, jeter au
dés pour décider
etc. David voit
er le sort, tirer
arti en est pris,
cider une chose
el. || Le sort des
t à l'incertitude
taille. || Il s'est
s sorts. || Paro-
rants croient que
elque sort qu'il
a un sort sur...,
aise chance pré-
espondance.
sorte à convenir.
t autre état que
pas sortable pour
sortable, celui
même sorte, qui
ssance.
re sortable.
uméros sortants,
bst. Les entrants
t dans un lieu et
bres d'un corps,
partie. || Élèves
cole est achevé.
. Espèce, genre.
ens comblera nos
, de votre sorte,
mal ou en bien.
ordre, excellent.
sortir. || Avec *de*
e dont le carac-
e sorte de faveur.
e sorte, LA FONT.
gi de telle sorte
te, de la bonne
aut. || Famil. De
quelqu'un de la
un certain point,
SORTE, *loc. adv*
ns nous toujours
qui en useraient
SORTE QUE, *conj*.

qui lie par forme d'explication. En sorte que, comme l'âme élève le corps à elle en le gouvernant, elle est abaissée au-dessous de lui par les choses qu'elle en souffre, Boss. Il fit en sorte que plusieurs choses nécessaires manquèrent à Philoclès dans cette entreprise, Fén. || En sorte de, avec l'infinitif, même sens. || En quelque sorte, *loc. adv.* Presque, pour ainsi dire. || Toute sorte se met d'ordinaire avec le singulier, comme : Je vous souhaite toute sorte de bonheur, et toutes sortes avec le pluriel, comme : Dieu nous préserve de toutes sortes de maux. Cependant rien n'empêche de dire : Toute sorte de maux, et même toutes sortes de bonheur. || Dans les phrases où sorte est employé, l'accord du verbe est déterminé ordinairement par le substantif qui suit : Toute sorte de livres ne sont pas bons. Une sorte de bois qui est fort dur.

⋆ **SORTEUR, EUSE**, *adj.* Famil. Qui sort souvent, quitte souvent le logis. Cette domestique n'est pas sorteuse.

SORTI, IE, *p. p.* de sortir.

SORTIE (voy. *sortir*), *s. f.* Action de sortir. || Au théâtre, action d'un personnage qui quitte la scène. || Fausse sortie, mouvement d'un personnage pour quitter la scène, interrompu soit par sa volonté, soit par toute autre raison. || Attaque que font les assiégés, lorsqu'ils sortent pour combattre les assiégeants. || T. de mar. Action de faire sortir un bâtiment d'un bassin, d'un port, d'une rade. || Courte campagne, petit voyage près des côtes. || Transport des marchandises, des animaux de vente d'un lieu dans un autre, exportation. Défendre la sortie des matières d'or et d'argent. || Sortie de bal, sorte de vêtement chaud que les femmes mettent pour se garantir du froid en sortant du bal. || Endroit par où l'on sort. Cette maison a deux sorties. Il a une sortie sur la rue. || Action de quitter la vie, le monde. Ils parlaient à Jésus de sa sortie du monde, Saci. || Fig. Issue, manière d'échapper à quelque embarras. Se ménager une sortie. || Fig. et famil. Action de dire brusquement à quelqu'un quelque chose de très-dur. Faire une sortie à quelqu'un. || Violent emportement contre une personne présente ou absente. Faire une sortie contre quelqu'un. || On dit dans les deux sens : Faire une sortie sur quelqu'un ou sur quelque chose. || Déclamation, invective. Une sortie contre le luxe. || Au jeu, cartes basses qui donnent le moyen de cesser de faire des levées. || À la sortie de, *loc. prépos.* Au moment où l'on sort de. À la sortie de l'audience, de l'hiver, etc. || À la sortie des juges, au moment où les juges sortent.

SORTILÉGE (dérivé du lat. *sortilegus*), *s. m.* Maléfice des sorciers.

SORTIR (lat. *surgere* ou selon d'autres *sortiri*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Passer du dedans au dehors. La rivière est sortie de son lit. Le sang lui sortait de la bouche. || Famil. D'où sortez-vous ? Où étiez-vous qu'on ne vous a pas vu depuis longtemps ? || Fig. D'où sortez-vous ? se dit pour exprimer à quelqu'un qu'il est tout à fait étranger à ce qui se passe, aux nouvelles du jour, aux habitudes du monde, etc. || Fig. Sortir des gonds, voy. gond. || Fig. et famil. Les yeux lui sortent de la tête, ils sont animés par l'effet d'une violente passion. || Aller se promener, aller faire des visites. Je ne sors point de chez moi. || En parlant d'un malade, ne plus garder la chambre. || Sortir de prison, être élargi. || Sortir d'une maison, cesser d'y remplir la place qu'on y occupait. || Sortir du sermon, du spectacle, etc. sortir du lieu où l'on a assisté au sermon, au spectacle, etc. || On dit aussi : Sortir de table, sortir d'entendre le sermon, sortir de dîner, etc. || Sortir, suivi d'un qualificatif, exprime que l'on quitte tel lieu, telle chose, avec la qualité, la disposition exprimée. Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, Corn. || Quitter à l'instant même. Monsieur et madame de Mesme sortent d'ici, Sév. || Ce jeune homme sort du collége, il vient de finir ses classes. || Cet ouvrage sort de chez l'ouvrier, il est tout neuf. || En parlant de logis, d'appartements, avoir une sortie, une issue. Ce cabinet sort dans le jardin. || Avoir du relief. Les figures ne sortent point assez, Volt. || Fig. Cette pensée ne sort pas assez, il faut l'exprimer avec plus de force, lui donner plus de relief. || On dit de même : Faire sortir une pensée, un caractère. || Fig. Passer d'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition à une autre. Sortir de l'hiver, de l'enfance, de nourrice, d'esclavage, de page, etc. || Sortir de maladie, cesser d'être malade, arriver à guérison. || T. de danse. Sortir de cadence, ne plus danser en cadence. || En mus. Sortir de mesure, ne plus chanter, ne plus jouer en mesure. Sortir du ton, détonner, ou passer d'un ton dans un autre. || T. d'escrime. Sortir de mesure, se mettre hors d'état de porter une botte de pied ferme à son adversaire. || Sortir de la vie, mourir. || Fig. Cesser d'être dans un certain état moral. Sortir de doute, d'erreur, etc. || Sortir de son caractère, agir, parler autrement qu'on n'a coutume. || Fig. S'écarter d'un sujet, d'une règle, d'une limite. || Sortir de la question, s'égarer hors de l'objet qu'on traite. || Sortir de son talent, entreprendre des choses qui ne sont pas conformes à notre talent. || Se dégager d'un endroit difficile. Nous ne sortirons jamais de ces montagnes. || Fig. Laisser de côté. Sortons des suppositions. || Fig. Se tirer de ce qui embarrasse, gêne, met en danger. Sortir d'une mauvaise affaire, d'embarras, etc. || Être issu, provenir de naissance. Daignez considérer le sang dont vous sortez, Corn. || Impers. Il est sorti de ce pays quelques auteurs célèbres, Rollin. || Être produit, en parlant des œuvres de Dieu, de la nature. Tout ce qui sort des mains des dieux doit être parfait, Dider. || Il se dit des écoles qui produisent des sujets. Il est sorti de cette école de grands peintres. || Sortir des mains de quelqu'un, avoir été formé par lui. || Avoir sa source, sa cause. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos : incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse, Pasc. || En parlant des ouvrages de l'esprit, de l'art, etc. être produit. Cet écrit sort d'une bonne plume. || Il se dit aussi de la fabrication. Cela sort des mains d'un habile ouvrier, de telle fabrique. || Poindre au dehors, commencer à paraître. Les fleurs commencent à sortir. La rougeole est sortie. Il lui est sorti une dent. || Fig. L'esprit lui sort de tous côtés, Sév. || Fig. Se manifester, être suivi d'effet. Le naturel toujours sort et sait se montrer, Boil. || Fig. Le feu lui sort par les yeux, il a les yeux allumés par la colère. || Se faire entendre. Cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, Boss. || S'exhaler. Une grande chaleur sort de ce fourneau. || Il se dit en ce sens d'ordinaire impersonnellement. || S'écarter, s'éloigner, avec un nom de chose pour sujet. Cela sort des proportions ordinaires. || Sortir de, ne pas demeurer en la possession de. Ce domaine est sorti de mes mains. || Sortir de la mémoire, de l'esprit, être oublié. || Au sortir de, *loc. prép.* Au moment où l'on sort de. Au sortir d'ici, de chez vous, etc. Au sortir de l'enfance.

Sortir, *v. a.* Tirer, transporter, faire sortir. Sortez la voiture de la remise. Sortir des marchandises. || Sortir les dames, tirer les dames hors du trictrac. || T. de mar. Tirer un bâtiment d'un bassin, d'un port, d'une rade. || On dit : Sortir un enfant, un malade, prendre un enfant, un malade par la main, par le bras, et les mener dehors pour leur faire prendre l'air. || Fig. Faire changer de condition. Les personnes sans éducation sont très à plaindre lorsqu'un événement imprévu les sort de leur état, Genlis. || Tirer d'embarras. Sortez-moi de cette affaire.

SORTIR (lat. *sortiri*), *v. a.* il sortit, ils sortissent ; il sortissait ; qu'il sortisse ; sortissant. En jurispr. Ne s'emploie qu'à la 3e personne. Obtenir, avoir. Cette sentence sortira son plein et entier effet.

⋆ **SOSIE** (*Sosie*, personnage de Molière), *s. m.* Personne qui a une parfaite ressemblance avec une autre.

SOT, OTTE (so. Orig. inc.), *adj.* Qui est sans jugement. On peut être sot avec beaucoup d'esprit, La Rochef. || Famil. Je ne suis pas si sot, c'est une sottise que je ne commettrai pas. || *Subst.* Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, Boil. || Maître sot, se dit à un inférieur qu'on rabroue. || Il se dit des choses, au même sens. Une sotte vanité. Un sot projet. || Fâcheux, désagréable, ridicule, en parlant de choses. Une sotte affaire. Un sot compliment. || Embarrassé, confus. Il s'est trouvé fort sot. || *Subst.* Comme un sot, avec confusion. Être éconduit comme un sot. || Le sot, un des noms vulgaires de la raie oxyrrhynque, dite aussi sotte et alène. || Prov. À sotte demande point de réponse. || Sottes gens, sotte besogne, on ne peut rien tirer de bon des sottes gens.

s. *f*. Le bas du
ines et séparé
paraison, pour
mme une sou-
sans activité.
rtie principale
racines, située
la vigne, bran-
logie, celui de
pour en être
re si féconde,
le plus ancien
re le premier
. Succéder par
succession, par
rtie des feuil-
a coupées en
rtie s'y rejoint
tie de la che-

rre qui se tire

antes monoco-
et comestible.
dans un bois
e.
uchetage.
ci des jardins,
ndent une forte
souci, avoir le
le cette fleur.
|| Souci d'eau,

ompagné d'in-
onne. Les noirs
Famil. C'est là
s soucis, je ne
iq. Objet pour

ser de l'inquié-
us soucie, Mol.
e. Pourquoi te
avoir souci de,
la vérité, Boss.
fort peu que les
ucier peu de...,
ucier du tout.
chose, en avoir
plaît pas, il ne
as de le savoir.
ouci, intérêt à.
ne, moins sou-
Qui a du souci.
rque du souci,
oucieux.
pèce d'assiette
s verres et des
le faïence, etc.
obelet de même
hé, etc.

lj. Qui se fait
La mort a été
ne instant, aus-
OUDAIN QUE, *loc.*
vu.... CORN.
e soudaine.
est soudain. Les
e font sentir à
clairs, LA FONT.
m. Nom qu'on
ométans, et par-

ui se soude.
. Famil. Homme
i en a les habi-

famille des sal-
mune, dite vul-

gairement soude, dont les cendres fournissent un sel alcali. || Le sel alcali, qu'on tire de cette plante et aussi des varechs (en chimie, oxyde de sodium). || Soude caustique, celle qui entre dans les savons, dans les lessives.

SOUDÉ, ÉE, *p. p.* de souder.

SOUDER (lat. *solidare*), *v. a.* Joindre ensemble des pièces de métal au moyen de la soudure. || Amollir au feu et battre ensemble des pièces de métal, de manière à les unir et à n'en faire qu'une même pièce. || En anat. et bot. Réunir par adhésion deux parties. || *V. n.* Devenir soudé. La pièce soudera à merveille, BUFF. || Se souder, *v. r.* Contracter soudure. || En parlant de parties organiques, être réuni par adhésion en une seule pièce.

• **SOUDEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui soude.

• **SOUDIER, ÈRE**, *adj.* Qui a rapport à la soude. L'industrie soudière. || *S. f.* Soudière, usine où l'on fabrique la soude artificielle.

SOUDIVISER, SOUDIVISION, voy. SUBDIVISER, etc.

• **SOUDOIR**, *s. m.* Outil pour souder.

SOUDOYÉ, ÉE, *p. p.* de soudoyer.

SOUDOYER (*solde*), *v. a.* Avoir, prendre des gens de guerre à sa solde. Soudoyer une armée. || Par extens. S'assurer à prix d'argent le secours de. Soudoyer des spadassins, des agents.

SOUDRE (lat. *solvere*), *v. a.* qui a vieilli et dont il n'est resté que l'infinitif, à peine encore usité. Résoudre. Les rois d'alors s'envoyaient les uns aux autres des problèmes à soudre sur toutes sortes de matières, LA FONT. || Dissoudre. Cette eau extrêmement forte qui peut soudre l'or, DESC.

SOUDRILLE (*ll* mouillées. Orig. inc.), *s. m.* Terme vieilli, synonyme de soudard.

SOUDURE (*souder*), *s. f.* Composition ou mélange de divers métaux et minéraux qui sert à unir ensemble des pièces de métal. || Travail de celui qui soude. || Endroit par où les deux pièces de métal sont soudées. || Fig. Endroit d'une œuvre d'art où l'on a ajouté ou supprimé quelque chose. || Propriété qu'ont quelques métaux de s'unir à eux-mêmes à une haute température. || En bot. et anat. Union intime entre deux organes différents.

SOUFFERT, ERTE, *p. p.* de souffrir.

SOUFFLAGE, *s. m.* Action de souffler le verre. || Procédé par lequel on fabrique les pièces de verre. || T. de mar. Revêtement de planches qu'on applique sur la carène d'un navire, pour ajouter à sa stabilité.

• **SOUFFLANT, ANTE**, *adj.* Qui est destiné à souffler, qui sert à souffler. Des machines soufflantes.

SOUFFLE (voy. *souffler*), *s. m.* Agitation de l'air causée par le vent. D'un souffle l'aquilon écarte les nuages, RAC. || Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. || Par exagération. Il est si faible, qu'on le renverserait d'un souffle, du moindre souffle. || Fig. et famil. Cette objection, ce système, peuvent être renversés d'un souffle, ils sont très-faciles à détruire. || Fig. Ne tenir qu'à un souffle, être de peu de durée, de consistance. || Le souffle créateur, le souffle par lequel Dieu anima le premier homme. || Souffle dans un instrument de musique. || Air exhalé par la respiration. Mon souffle est devenu un souffle de mort pour mes enfants et pour mes proches, MASS. || La simple respiration. Ménager son souffle. || Manque de souffle, manque d'une respiration qui tienne, qui se prolonge. || Fig. Manque de souffle, se dit d'un écrivain qui n'a pas la force de développer son sujet. || Cet homme n'a qu'un souffle de vie, il n'a que le souffle, il est très-faible. || Il n'a plus que le souffle, il est agonisant. || Le souffle de la vie, la vie même. || En méd. Bruits de souffle, bruits anomaux qui se produisent dans les cavités du cœur, dans les artères et parfois dans les veines. || Bruit de souffle, bruit entendu dans la pneumonie au troisième degré. || Fig. Inspiration, influence, en bonne ou en mauvaise part. Un souffle divin anime le poëte. Le souffle empoisonné d'un monde dangereux, VOLT.

SOUFFLÉ, ÉE, *p. p.* de souffler. || Omelette soufflée, omelette faite avec des blancs d'œufs, de la crème et du sucre, et qui renfle en cuisant. || Beignet soufflé, sorte de beignet dont la pâte renfle beaucoup. || Sucre soufflé ou cuit à soufflé, sucre qui s'envole en l'air par feuilles sèches, lorsqu'on souffle au travers d'une écumoire qu'on y a trempée. || Bouffi, boursouflé. Des espèces de Cupidons soufflés et transparents, DIDER. De grosses joues soufflées, ID. || *S. m.* Un soufflé, mets léger formé soit avec du riz, soit avec de la fécule de pomme de terre, soit avec du chocolat, cuits avec du lait.

SOUFFLER (lat. *sufflare*), *v. n.* Pousser l'air d'une façon quelconque. Ce soufflet ne souffle plus. Le vent nous soufflait au visage. || Impers. Il soufflait des vents opposés, SAUSSURE. || Fig. Regarder de quel côté le vent souffle, observer les conjonctures. || Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. Souffler dans un instrument à vent, dans ses doigts, etc. || Fig. Ne pas souffler, ne dire mot. || N'oser souffler, ne pas oser ouvrir la bouche pour se plaindre ou s'excuser. || Ne pas souffler d'une chose, n'en rien dire. || Souffler sur, éteindre en soufflant, et fig. détruire, faire disparaître. Dieu a soufflé sur cette race impie. Le Seigneur a soufflé sur ces superbes édifices et sur notre fortune, et l'a dissipée comme de la poussière, MASS. || Se dit aussi des sorciers qui se servaient de leur souffle comme d'un moyen d'enchantement. || Les fées ont soufflé sur lui, il a reçu de la fortune toutes sortes d'avantages. || Respirer avec peine, avec effort. Il souffle après avoir chanté. L'attelage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. || On dit qu'un cheval souffle, quand il a de l'essoufflement. || Reprendre haleine. J'ai besoin de souffler un peu. Laissez souffler les chevaux. || Souffler aux oreilles de quelqu'un, lui parler souvent pour le gagner, pour le séduire. || Chercher la pierre philosophale ; locution qui vient des fourneaux que les alchimistes entretenaient en soufflant.

SOUFFLER, *v. a.* Faire du vent sur une chose. Souffler le feu. || Fig. Souffler le feu, l'incendie, exciter la dissension. || Souffler une chandelle, souffler sur la flamme d'une chandelle pour l'éteindre. || Souffler quelque chose, l'enlever en soufflant. || Souffler les canons, y brûler une petite quantité de poudre pour en faciliter le nettoyage. || Souffler le verre, souffler l'émail, former du verre ou de l'émail, en soufflant avec la bouche dans un tuyau de fer pour la verrerie, et de verre pour l'émail, tuyau dont on trempe le bout dans la matière liquide. || Souffler l'orgue, donner du vent aux tuyaux d'orgue par le moyen des soufflets. || Jouer en soufflant. Souffler un air dans une corne. || Souffler un veau, un mouton, faire pénétrer de l'air entre la chair et la peau, afin d'en séparer celle-ci plus aisément. || T. de mar. Appliquer un soufflage à un navire. || T. de chasse. Ce chien a soufflé le poil au lièvre, il a presque appuyé le museau dessus et il l'a manqué. || On dit aussi : Il lui soufflait au poil. || Fig. et famil. Souffler au poil de quelqu'un, le poursuivre de très-près. || Envoyer par le souffle. La discorde souffle dans tous les cœurs un venin mortel, FÉN. || Souffler le froid et le chaud, diriger son souffle de manière qu'à volonté il rafraîchisse ou réchauffe, et fig. parler pour et contre une chose ou une personne, être tour à tour d'avis contraires. || Souffler quelque chose à l'oreille de quelqu'un, lui dire quelque chose tout bas. || Ne pas souffler mot, ne rien dire. || Suggérer, inspirer. C'est souffler la rébellion, que de parler de la sorte, BOSS. || Souffler quelqu'un, lui dire tout bas, quand la mémoire lui manque, ce qu'il doit répéter tout haut. || Il se dit de la chose que l'on souffle. Souffler un rôle, la leçon à quelqu'un. || Absol. Il souffle bien. || Fig. Souffler quelqu'un, lui apprendre ce qu'il doit dire. || Au jeu de dames, souffler une dame, l'ôter à son adversaire, parce qu'il ne s'en est pas servi pour prendre une autre dame qui était en prise. || On dit aussi : Souffler le joueur. || Absol. Souffler n'est pas jouer, après avoir soufflé, on a le droit de jouer. || Fig. Il lui a soufflé le pion, il lui a enlevé une affaire qu'il croyait faire. || Fig. et famil. Souffler quelque chose à quelqu'un, le lui enlever, le lui dérober. || Souffler une dépêche, ne pas la communiquer à celui qui devrait en avoir communication. || Souffler un exploit, n'en pas remettre la copie. || Boire d'un trait. Il y a un Tigillin qui souffle ou qui jette en sable un verre d'eau-de-vie, LA BRUY. || Se souffler, *v. r.* Être soufflé. Le verre se souffle.

SOUFFLERIE, *s. f.* Ensemble des soufflets de l'orgue. || Se dit aussi des soufflets d'une fabrique, d'une forge, d'une usine. || La recherche de la pierre philosophale à l'aide des creusets et fourneaux.

Résister à quelque
r le soleil, la faim,
utenir un assaut.
val qui n'est pas
ir patiemment la
rir une personne,
cette personne,
e cela se fasse, il
| Tolérer, ne pas
oles précieux, ni
r ce qu'on ne peut
qu'un, le tolérer,
ttre, avec *que* et
embrasse vos ge-
bjonctif, on peut
un complément,
s êtes obligés de
us ne voulez pas
e dommage. L'es-
ffrir une furieuse
npête. || Souffrir
le vent. || Éprou-
e quelque chose.
nage, etc. || Souf-
eurs cruelles ; et
nettre, recevoir,
ses. Les termes
une interpréta-
istrat qu'il tra-
t souffrir, Boss.
la douleur phy-
nourir, C'est la
prendre licence.
que ou morale.
rir, Boss. || On
e souffre quand
t mort. || Souf-
physique, suivi
souffre à mar-
git d'une dou-
cette situation.
l. Souffrir dans
iée a beaucoup
uvent un dom-
fert de la gelée.
la guerre.
tre de la tolé-
le la haine l'un
r soi-même.
e soufrage des
de l'oïdium.
un jaune clair
nt une odeur
corps simple.
soufre, soufre
on donne une
. LYCOPODE.
es de soufre.
hist. nat. Qui

rer de soufre.
, la passer sur
er l'odeur de
che soufrée.
en poudre au

ufrer les vi-
idium.
e du soufre.
oufrer.
. SOUS-GORGE.
ement de la
ner des sou-
ux qu'on fait
os souhaits,
ui qui éter-
. Mais rien
NT. Un hori-

SOUHAITABLE, *adj*. Digne d'être souhaité.

SOUHAITÉ, ÉE, *p. p.* de souhaiter.

SOUHAITER (*sous* et l'anc. verbe *haitier*, rendre joyeux, de l'anc. h. all. *heizan*, appeler, faire vœu), *v. a.* Désirer pour soi. J'ai souhaité l'empire, CORN. Je souhaite de tout mon cœur que vous ayez raison, VOLT. || Suivi d'un infinitif, il s'emploie sans préposition ou avec la préposition *de*. Ne souhaite régner dans le cœur de personne, CORN. Je souhaite et je crains de rencontrer vos yeux, VOLT. || Absol. Et s'il pouvait plus faire, il souhaiterait moins, CORN. || Désirer pour un autre. Souhaiter du bien à ses amis. || Souhaiter quelqu'un, désirer sa présence. || Absol. Former des souhaits. || Il se dit dans les formules de compliment. Souhaiter le bonjour, le bonsoir, la bonne année, etc. || Famil. Je vous en souhaite, se dit à une personne qui désire une chose qu'elle n'aura pas. || Se souhaiter, *v. r.* Être souhaité. || Désirer d'être... Se souhaiter immortel.

* **SOUI**, *s. m.* Voy. SOY.

* **SOUILLARD** (*ll* mouillées. *Souiller*), *s. m.* Trou percé dans une pierre, pour livrer passage à l'eau ou pour en recevoir la chute. || La pierre elle-même.

SOUILLE (*ll* mouillées. Lat. *suillus*), *s. f.* Terme de chasse. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier. || T. de mar. Empreinte que laisse dans la vase ou le sable fin le fond d'un navire qui revient à flot, après avoir échoué.

SOUILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de souiller.

* **SOUILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de souiller.

SOUILLER (*ll* mouillées. *Souille*), *v. a.* Couvrir de ce qui fait tache, de ce qui est ordure. Souiller de boue ses vêtements. || Fig. Souiller ses mains du sang innocent, faire mourir un innocent. || Fig. Gâter par une sorte de souillure. Participe à ma gloire au lieu de la souiller, CORN. || Souiller le lit nuptial, la couche nuptiale, commettre un adultère. || Se souiller, *v. r.* Se rendre coupable de quelque chose qui souille. Se souiller d'un crime.

SOUILLON (*ll* mouillées. *Souiller*), *s. m.* et *f.* Famil. Celui ou celle qui salit ses habits. || Il se dit le plus ordinairement des enfants, des petites filles. || Souillon de cuisine ou simplement souillon, servante employée à la vaisselle et à d'autres bas offices.

SOUILLURE (*ll* mouillées. *Souiller*), *s. f.* Ce qui souille, ce qui salit. Des vêtements couverts de souillures. || Chez les Juifs, souillures légales, l'impureté contractée soit par quelque maladie, soit par certains accidents. || Fig. Ce qui est comparé à une souillure, à une tache. La souillure du péché.

SOÛL, OÛLE (soû. Lat. *satullus*, dim. de *satur*), *adj.* Pleinement repu, extrêmement rassasié. Quand j'ai bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison, MOL. || Famil. Être soûl de quelque chose, en être rassasié jusqu'au dégoût. || Fig. Être soûl de quelque chose, en être rebuté, ennuyé. || Plein de vin, ivre. || Être soûl comme une grive, être très-soûl. || *Subst.* avec *mon, ton, son, leur*, autant qu'on veut, autant que cela est suffisant. Manger, boire tout son soûl. || Fig. Dans le langage familier, et alors il se met quelquefois avec l'article *le*. Il a eu du mal tout le soûl, tout son soûl.

SOULAGÉ, ÉE, *p. p.* de soulager.

SOULAGEMENT, *s. m.* Diminution d'une douleur du corps, d'une peine de l'esprit. Faibles soulagements d'un malheur sans remède, CORN. C'est un prodigieux soulagement pour la mémoire, FONTEN.

SOULAGER (anc. fr. *sousleger*, de *sous* et *léger*), *v. a.* Débarrasser de quelque partie d'un fardeau. Il fatigue trop, allez le soulager. || Fig. Âme de mes conseils et qui seul, tant de fois, Du sceptre dans ma main as soulagé le poids, RAC. || Soulager un plancher, une poutre, diminuer la charge qu'ils portent. || En termes d'art, soulager la main, la rendre plus légère. || T. de mar. Soulager un navire dans une tempête, jeter à la mer une partie de sa plus grosse charge. || Fig. Alléger le travail, la peine, le mal de quelqu'un. || Diminuer un nombre, une quantité qui embarrasse. Et la terrible loi de la nécessité D'un peuple trop nombreux soulage leur cité, DELILLE. || Diminuer le fardeau des impôts. Soulager le peuple des taxes. || Diminuer la misère, secourir. On soulageait la veuve et l'orphelin, BOSS. || Fig. Délivrer quelqu'un d'une partie de ses souffrances morales. Cela me soulage de mes peines. || Soulager son cœur, diminuer le chagrin dont on est oppressé. || Absol. Cela soulage, cela diminue nos regrets, notre peine. || Il se dit aussi des souffrances qu'on diminue. À raconter ses maux souvent on les soulage, CORN. || Se soulager, *v. r.* Se débarrasser d'une partie d'un fardeau. || Fig. Se soulager du poids du temps qui les accable, D'ALEMB. || Fig. Diminuer son travail, sa peine. || Fig. Décharger son cœur de ce qui l'oppresse. || Absol. Satisfaire quelque besoin naturel.

SOÛLANT, ANTE, *adj.* Terme bas et vieux. Qui soûle, qui rassasie. C'est un mets bien soûlant.

* **SOÛLARD, ARDE**, *s. m.* et *f.* Popul. Ivrogne, ivrognesse.

SOULAS (sou-lâ. Lat. *solatium*), *s. m.* T. vieilli. Soulagement, consolation, joie, plaisir. Vain et faible soulas en un coup si funeste, CORN.

SOÛLÉ, ÉE, *p. p.* de soûler.

SOÛLER (lat. *satullare*), *v. a.* Rendre soûl, gorger. Il aime le gibier, on l'en a soûlé. || Fig. Il le fallait de la sorte, afin que le Fils de Dieu fût soûlé d'opprobres, BOSS. || Popul. Enivrer. || Fig. Satisfaire jusqu'à satiété un sentiment, une passion. Jeux sanglants et dignes de bêtes farouches, où les Romains soûlaient leurs fameux dieux de spectacles barbares et de sang humain, BOSS. || Soûler ses yeux de sang, de carnage, prendre plaisir à voir répandre le sang. || Absol. Tout soûle à la fin. || Se soûler, *v. r.* Se gorger de. || S'enivrer. || Fig. Il se dit de ce qui soûle au moral, comme font au physique les aliments, le vin. Se soûler de carnage, de plaisirs, etc.

SOULEUR (dérivé du lat. *solus*), *s. f.* Famil. Frayeur subite, saisissement. Cela m'a donné une souleur.

* **SOULEVANT, ANTE**, *adj.* Qui soulève. Force soulevante. || Pompe aspirante soulevante, celle où l'eau aspirée passe au-dessus du piston qui la soulève.

SOULEVÉ, ÉE, *p. p.* de soulever. || Qui est en proie à l'insurrection. Un pays soulevé. || *Subst.* Les soulevés.

SOULÈVEMENT, *s. m.* Action de soulever. || En géol. Action souterraine qui a brisé et dérangé, à différentes époques, les couches du sol. || Soulèvement d'estomac, mouvement de l'estomac se contractant pour rejeter ce qui le surcharge. || Soulèvement de cœur, mal d'estomac causé par le dégoût qu'on a pour quelque chose. || En parlant des flots, violente agitation. || Fig. Commencement de révolte. || Mouvement d'indignation.

SOULEVER (lat. *sublevare*), *v. a.* Lever quelque chose de lourd à une petite hauteur. Soulever un fardeau. || Fig. J'ai été effrayé de ces questions ; c'est un poids immense que je ne puis porter ; pourrai-je au moins le soulever ? VOLT. || Soulever un malade, lever un peu le haut du corps d'un malade étendu dans son lit. || La marée soulève les navires qui sont sur la vase, elle les met à flot. || Il se dit, en géologie, des forces centrales du globe qui exhaussent les montagnes, les continents. || Agiter, en parlant des flots. La tempête soulève les flots. || Soulever la poussière, la faire voler en tourbillon. || Écarter en partie. Soulever un voile, un rideau. || Fig. Soulever le voile qui cache l'avenir. || Fig. Donner de la considération, mettre dans le grand ton. Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode, et qui le soulève davantage que le grand jeu, LA BRUY. || Fig. Exciter à la révolte. || Exciter des sentiments d'irritation contre quelqu'un, avec un nom de personne pour sujet. J'irai... Soulever contre toi les hommes et les dieux, CORN. || Soulever contre soi ou simplement soulever, s'attirer la colère, le ressentiment de. || Soulever pour, exciter des sentiments favorables à quelqu'un. || Exciter l'indignation, la colère, avec un nom de chose pour sujet. Son insolence souleva tout le monde. || Provoquer un léger mouvement d'emportement. || Fig. Soulever une question, la proposer, en provoquer la discussion. || Soulever le cœur, provoquer des nausées. || *V. n.* Le cœur lui soulève, il a envie de vomir. || On dit de même : Cela fait soulever le cœur. || Fig. Et le cœur me soulevait à ce seul souvenir, J. J. ROUSS. || Fig. Cela fait soulever le cœur, cela cause du dégoût. || Se soulever, *v. r.* Être soulevé. || Se lever, s'élever avec effort. Il ne peut se soulever. || Il se dit de la mer, des vents qui s'agitent. || Se mettre en insurrection, en hostilité. || Avec ellipse du pronom personnel. Il m'ôtera l'ardeur qui me fait

oumissions que
xcuses dont on
de quelqu'un.
sa résistance,
are se charger
nditions. Adju-
on par laquelle
aine somme.
ou celle qui fait
avaux, etc.
ssionner.
Faire sa sou-
travaux, pour
une fourniture.
mécanique. Es-
re, de telle ma-
l'autre, plus il
verture. || Lan-
donner passage
r que l'eau ne
rtie. || Soupape
qui est desti-
e levant d'elle-
tel que la chau-
rocurée. || Fig.
pe de sûreté et
erté de la presse
ufflets ont leurs
pour ouvrir ou
l'orgue et d'au-
. || Tampon qui

ens actif, action
pçon. || Au sens
. Une conduite
simple opinion.
on. || Apparence
vérole dans ce
mil. Quantité si
te. Un soupçon

ner.
sur quelqu'un
geuse, non sans
d'un crime. Si
pas même soup-
çonne aisément
voir une simple
oit. Bacon soup-
un principe jus-
çonner, ne pas
çonne aisément
t en jouir avant
v. r. Concevoir
r, suivi d'un in-
r fait cela.
pçonne.
manière soup-

çonne aisément.
nneux. || *Subst.*

iment fait de po-
de pâtes, de riz,
pes, au lait, etc.
u repas. || Soupe
os. || Fig. S'em-
er facilement et
ait, se dit adjec-
tirant sur l'isa-
ur. Des chevaux
ral. Allons, venez
souper ce soir,
n coupée mince,
oupe, couper du
potage. || Trem-
n dans le potage
n qu'elles s'hu-
e soupe. rosser.

|| Trempé, mouillé comme une soupe, très-mouillé. || Soupe au vin, soupe au perroquet, soupe à perroquet, tranches de pain dans du vin. || Ivre comme une soupe, se dit d'un homme qui a beaucoup bu et s'est enivré. || Soupe en vin, sorte de couleur rouge. || Prov. La soupe fait le soldat, une nourriture simple rend propre aux fatigues de la guerre.

SOUPÉ, *s. m.* Voy. SOUPER.

SOUPENTE (subst. de l'anc. v. *soupendre*, suspendre), *s. f.* Assemblage de plusieurs larges courroies cousues l'une sur l'autre qui servent à soutenir le corps d'une voiture. || Il se dit de toutes autres courroies. || Larges bandes de cuir qui servent à maintenir un cheval dans l'appareil nommé travail. || Petite construction en planches ou en maçonnerie qui se fait entre deux planchers, dans une écurie, dans une cuisine ou autre lieu, pour loger des domestiques ou pour quelque autre usage.

SOUPER ou **SOUPÉ**, *s. m.* Repas ordinaire du soir. || Petit souper, souper délicat, où il n'y a que des intimes. || Mets qui composent le souper. || Après-soupé ou après-souper, voy. ces mots à leur rang.

SOUPER (*soupe*), *v. n.* Prendre le repas du soir. Il soupa d'un plat de pommes de terre. || On l'envoya se coucher sans souper, se dit d'un enfant que l'on prive, par punition, du repas du soir. || Souper par cœur, ne pas souper du tout.

SOUPESÉ, ÉE, *p. p.* de soupeser.

★ **SOUPÈSEMENT**, *s. m.* Action de soupeser.

SOUPESER (*sous* et *peser*), *v. a.* Lever un objet avec la main et le soutenir pour juger à peu près ce qu'il pèse.

SOUPEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est dans l'usage de souper, ou dont le souper est le repas principal.

SOUPIED, *s. m.* Voy. SOUS-PIED.

SOUPIÈRE (*soupe*), *s. f.* Vase large et creux dans lequel on sert la soupe. Une soupière de faïence, de porcelaine, d'argent. || Ce que contient une soupière.

SOUPIR (lat. *suspirium*), *s. m.* Respiration plus forte et plus prolongée qu'à l'ordinaire, et qui est causée soit par quelque gêne physique, soit par quelque trouble moral. Pousser des soupirs. || Fig. et poétiq. Il se dit quelquefois de sons vagues qui se font entendre. Les soupirs du vent, de la flûte dans les bois, etc. || Fig. Gémissement, regret causé par quelque passion ou quelque chagrin. Un cœur gros de soupirs. || Fig. Gémissement d'amour. L'objet de mes soupirs. || Dernier soupir, le dernier moment de la vie. || Recevoir, recueillir les derniers soupirs de quelqu'un, l'assister à ses derniers moments. || Rendre le dernier soupir, mourir. || En mus. Silence qui équivaut à une noire. || Signe ayant à peu près la forme d'une virgule et qui indique ce silence. || Demi-soupir, signe de silence d'une durée égale à la valeur d'une croche. || Quart de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une double croche. || Huitième de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une triple croche. On dit quelquefois demi-quart de soupir. || Seizième de soupir, signe de silence représentant la valeur d'une quadruple croche.

SOUPIRAIL (*l* mouillée. Dérivé du lat. *suspirare*), *au pl.* **SOUPIRAUX**, *s. m.* Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un bâtiment pour donner de l'air, du jour à une cave, à un souterrain. || Par extens. Fissures par où s'échappent des exhalaisons. || Baie pratiquée à plomb dans le sommet d'une voûte. || Soupirail d'aqueduc, ouverture dans l'extrados de la voûte.

SOUPIRANT, ANTE, *adj.* Qui soupire. || Particulièrement, qui soupire d'amour. || *S. m.* Celui qui aspire à se faire aimer d'une femme.

SOUPIRÉ, ÉE, *p. p.* de soupirer.

SOUPIRER (lat. *suspirare*), *v. n.* Pousser des soupirs. || Fig. et poétiq. Les orgues soupirent dans la vaste basilique, CHATEAUBR. || Fig. Éprouver de la douleur, du regret. Pour quelle cause soupirez-vous donc, âme sainte, âme gémissante? BOSS. || Soupirer que, avoir le regret que. || Être amoureux, soupirer d'amour. || Soupirer après, pour, à, vers, désirer ardemment. Vous voyez un malheureux qui ne soupire qu'après le bonheur de retourner parmi les siens, FÉN. Mon cœur ne soupirait que pour la renommée, RAC. La bienheureuse liberté à laquelle nos âmes soupirent, BOSS. Si elle cesse de soupirer un moment vers sa patrie, elle cesse d'appartenir au siècle à venir, MASS. || *V. a.* Poétiq. Dire, chanter avec tendresse et mélancolie. Toi... qui... M'aidais à soupirer les malheurs de Sion, RAC. || Prov. Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire.

SOUPLE (lat. *supplex*), *adj.* Qui se plie aisément, sans se rompre, sans se gâter. L'osier est souple. || En méd. Pouls souple, celui qui est souple au toucher et modérément développé. || Il se dit des personnes et des animaux qui ont une grande facilité à se mouvoir, dont les membres se plient et se redressent aisément. || Il se dit aussi des choses. L'hirondelle suit avec une agilité souple la trace oblique et tortueuse des insectes, BUFF. || Fig. Docile, soumis, complaisant, accommodant. Des armées si bien commandées et si souples aux ordres de leurs généraux, BOSS. Il faut être souple avec la pauvreté, BOIL. || Être souple comme un gant, être obéissant à tout, avec l'idée d'une complaisance excessive, servile. || On dit de même : Avoir l'échine souple, les reins souples.

SOUPLEMENT, *adv.* D'une manière souple.

SOUPLESSE, *s. f.* Qualité de ce qui est souple. La souplesse de l'osier, d'un gant, etc. || Aisance à se mouvoir, à se plier. Un corps d'une souplesse extraordinaire. La souplesse des mouvements. || Tours de souplesse, tours des saltimbanques qui demandent un corps souple, et fig. moyens subtils, artificieux pour arriver à ses fins. || En ce sens, on dit absolument souplesses au pluriel. Les souplesses de l'amour-propre, MALEBR. || Fig. Flexibilité aux volontés d'autrui, adresse à se plier aux circonstances. La souplesse du courtisan. || Fig. Il se dit en parlant de l'esprit, du style, de la voix. La souplesse d'un chanteur. Une souplesse de pensée, PASC.

SOUQUENILLE (sou-ke-ni ll', *ll* mouillées. B. lat. *soscania*), *s. f.* Long surtout en grosse toile dont se servent les cochers et les palefreniers quand ils pansent leurs chevaux. || Méchant habit en général.

SOURCE (fém. de l'anc. part. *sours*, du verbe *sourdre*), *s. f.* L'eau qui commence à sourdre, qui sort de la terre, et qui est l'origine d'un cours d'eau grand ou petit. La Seine prend sa source en Bourgogne. || Source intermittente, source qui a des intervalles où elle cesse de couler. || Sources inflammables, feux naturels produits par du gaz hydrogène carboné. || Couper une source, l'intercepter, l'empêcher d'arriver là où sa pente la conduisait. || Fig. Voir le mal et en couper la source, J. J. ROUSS. || Couler de source, se dit d'une eau vive qui vient d'une source. || Fig. Cela coule de source, cela est dit, écrit ou fait d'une manière facile et naturelle. || L'endroit d'où l'eau sort. || Fig. Il se dit des pays qui sont abondants en certaines choses et qui les répandent au dehors. Le Pérou est une source abondante de métaux précieux. Je lui ai proposé d'aller à Paris, comme à la source de tous les biens et de tous les maux, SÉV. || Fig. Ce qui laisse découler de soi; origine, principe. Comme son pouvoir est la source du tien, CORN. Allons à la source du mal, BOURD. || Fig. Il se dit d'une personne de qui découlent des biens, des avantages. Le roi est la source des grâces. || Il se dit des ancêtres, de l'origine des familles. La source d'une maison. || Les sources de la vie, les organes principaux nécessaires à la vie. || En théol. Les sources de la grâce, les sacrements. Texte original. L'abbé Dubos a puisé dans de mauvaises sources pour un historien, MONTESQ. || Il se dit de l'origine d'une nouvelle, d'un bruit, de ceux qui en sont les auteurs. Tenir une nouvelle de bonne source. Il sait toujours des nouvelles, il est à la source, il puise à la source. || T. de mar. La source du vent, le point d'où il souffle. || *S. f. pl.* En archit. Ensemble de fontaines et de ruisseaux artificiels, formant une espèce de labyrinthe d'eau, orné çà et là de bouillons.

SOURCIER, *s. m.* Celui qui prétend avoir des moyens particuliers pour découvrir des sources.

SOURCIL (sour-si. Lat. *supercilium*), *s. m.* Poil en forme d'arc au-dessus de l'œil. Sous un sourcil épais il avait l'œil caché, LA FONT. || Froncer le sourcil, voy. FRONCER. || Air hautain. Les sourcils de la fierté, VOLT. || Chez les oiseaux, trait longitudinal et coloré qui se remarque parfois au-dessus de l'œil.

met à un instru-
n étouffer le son :
e sur le chevalet
pavillons à ouver-
pour les instru-
rdine à sa voix, à
x moins bruyante,
moins éclatantes.
n de la trompette
. De là, sourdine
LA SOURDINE, *loc.*
ordinairement la
ont décampés à la
Fig. Secrètement.

ard, ils sourdent;
sourdrait; qu'il
le participe passé.
eau sourd. || Fig.
s longtemps, sour
ir, résulter. C'est
inconvénients.

Petit d'une souris.
endre les souris.
ans la souricière,
grand embarras.
alfaiteurs, quand,
sans qu'ils le sa-
e qu'ils rentrent.
artient aux souris
ONT.
re sans éclat, par
des yeux. Ils se
à quelqu'un, lui
llance, de l'affec-
e content. || Ex-
é la pensée, l'in-
ar un sourire son
ant. || Fig. Avoir
e seul printemps
LLE. || La fortune
venir. Cette af-
ourit.
Un doux sourire.
ourire des sages
que sourire.
e de la famille des
ou de souris, petit
On le ferait cacher
me qui a grand'-
rras et de confu-
ée de souris, voy.
ris, il se fait un
té une souris, se
rande, extraordi-
is de souris, gris
e couleur. || T. de
oit et très-raide,
e charnu qui tient
a jointure. || Es-
pouce et l'index.
uris des bois, pe-
espèce de musa-
ng et la gerboise.
v. Souris qui n'a
e qui n'a qu'une
Quand les chats
IAT.
Qui est caché et
7. Personne sour-

ière sournoise.
la situation d'une
-dessus. Sous le
'un sous le bras,
'un. || Regarder
rès avec mépris.
re mourir sous le

bâton, assommer de coups de bâton. || T. de mar. Être sous voiles, avoir toutes les voiles déployées. || Sous le vent, se dit du côté opposé à celui d'où le vent souffle. || On est sous la côte, lorsqu'on en est très-près. || Il sert à marquer la situation de deux choses, dont l'une est plus élevée que l'autre. || Camper, se retirer sous une ville, sous le canon d'une ville, camper, se retirer auprès d'une ville dont on est le maître et qui peut servir d'appui contre ceux qui viendraient attaquer le camp. || Être sous le feu d'un bataillon, d'un bastion, être exposé au feu d'un bataillon, d'un bastion. || Ce cheval est sous la main du cocher ou simplement sous la main, se dit d'un cheval de carrosse qui est à la droite du timon. || Il se dit, dans le même sens, de la situation de deux lieux. La Ferté-sous-Jouarre. || Cela s'est passé sous mes yeux, j'en ai été témoin oculaire. || Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un, la lui présenter pour qu'il l'examine. || Il a fait élever cet enfant sous ses yeux, il l'a fait élever dans sa maison, près de lui. || Avoir quelque chose sous la main, l'avoir à sa portée. || Il se dit de ce qui couvre, enveloppe. Reconnaître une femme sous le masque. || Un cheval sous poil noir, sous poil gris, etc. un cheval de poil noir, de poil gris, etc. || Fig. Sous cape, voy. CAPE. || Être sous les armes, voy. ARME. || Sous les drapeaux, voy. DRAPEAU. || T. de mar. Sous pavillon, en portant le pavillon de. Naviguer sous pavillon français. || Il se dit de ce qui sert à enfermer, à sceller. Être sous clef, être dans un lieu fermé à clef. Être sous les verrous, être en prison. || Ce papier est sous les scellés, il est dans un meuble, dans une chambre où l'on a mis le scellé. || Être inscrit sous tel numéro, avoir tel numéro d'inscription. || Fig. Dire une chose sous le secret, sous le sceau du secret, la dire en grande confidence et en exigeant le secret. || Fig. Il marque la subordination, la dépendance. Ces religieux vivaient sous la règle de saint Benoît. Il est sous la tutelle de son oncle. || Être sous la protection de quelqu'un, en être protégé. || Fig. Être sous la main d'un autre, être dans sa dépendance, à son entière disposition. || Il se joint à beaucoup de mots pour en former d'autres qui marquent une infériorité de position, de qualité, d'attributions : sous-bibliothécaire, sous-lieutenant, etc. || Il marque le temps durant lequel un homme a vécu, l'intervalle pendant lequel un événement est arrivé, etc. Sous le règne de Louis XIV. || Sous peu, sous peu de temps, dans peu de temps. || On dit de même : Sous quinze jours, etc. || Fig. Il se dit d'une forme, d'une apparence qui couvre ou qui cache. Une divinité sous une figure humaine. || Sous un jour, sous un aspect, avec une certaine apparence. On a représenté sa conduite sous un mauvais jour. || Fig. En se couvrant de. Sous un beau semblant de, etc. || Sous le prétexte de, sous le voile de la charité, en se servant du prétexte, du voile de la charité. || Sous tel nom, sous tel titre, avec tel nom, avec tel titre. Il se présenta sous un faux nom. || Moyennant, par, avec. Sous telle condition. Sous promesse de, etc. || Passer quelque chose sous silence, n'en point parler. || Affirmer sous serment, faire un serment pour attester la vérité de quelque chose. || Faire un acte, une promesse sous seing privé, reconnaître cet acte, cette promesse par sa simple signature, non authentique et sans l'intervention du notaire. || Sous caution, en fournissant caution. || Sous bénéfice d'inventaire, voy. BÉNÉFICE. || Cela est défendu sous peine de la vie, sous peine de bannissement, sous peine d'amende, on encourra la peine de mort, le bannissement, une amende. || Sous ce rapport, voy. RAPPORT. || Sous main, secrètement. Il cherche à vous nuire sous main.

* **SOUS-ACÉTATE**, *s. m.* En chim. Acétate contenant un excès de base. On dit semblablement sous-arséniate, etc.

SOUS-AFFERMÉ, ÉE, *p. p.* de sous-affermer.

SOUS-AFFERMER, *v. a.* Donner, prendre à sous-ferme.

* **SOUS-AIDE**, *s. m.* Sous-aide major, chirurgien militaire du dernier grade. || *Au pl.* Des sous-aides.

SOUS-AMENDÉ, ÉE, *p. p.* de sous-amender.

SOUS-AMENDEMENT, *s. m.* Modification à un amendement. || *Au pl.* Des sous-amendements.

SOUS-AMENDER, *v. a.* Amender un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU, *s. m.* Végétal dont la tige est ligneuse, dure et persistante à sa base, tandis que les ramifications sont herbacées et annuelles, qui manque de bourgeons à l'aisselle des feuilles, et dont la taille est au plus de 0m,30 à 1 mètre. || *Au pl.* Des sous-arbrisseaux.

* **SOUS-ARRONDISSEMENT**, *s. m.* Localité qui dépend d'un chef-lieu d'arrondissement maritime. || *Au pl.* Des sous-arrondissements.

* **SOUS-AUMÔNIER**, *s. m.* Aumônier en second. || *Au pl.* Des sous-aumôniers.

SOUS-BAIL (*l* mouillée), *s. m.* Bail d'une partie de ce qu'on a pris ou donné à ferme. || *Au pl.* Des sous-baux.

* **SOUS-BAILLEUR, EUSE** (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne à sous-bail. || *Au pl.* Des sous-bailleurs.

SOUS-BARBE (*sous* et *barbe*), *s. f.* Famil. Coup sous le menton. || Partie postérieure de la mâchoire inférieure du cheval. || Pièce du licol. || *Au pl.* Des sous-barbes.

* **SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE**, *s. m.* Employé subordonné au bibliothécaire. || *Au pl.* Des sous-bibliothécaires.

* **SOUS-BIEF**, *s. m.* Une des parties de la machine hydraulique dans une forge ; canal qui rejoint la décharge des eaux. || *Au pl.* Des sous-biefs.

* **SOUS-BOIS**, *s. m.* Ce qui croît sous les bois, les forêts. Arracher les sous-bois et les épines.

* **SOUS-CARBONATE**, *s. m.* En chim. Nom générique des sels dans lesquels l'acide carbonique se trouve combiné avec un excès de base.

* **SOUS-CHEF**, *s. m.* Celui qui vient immédiatement après le chef. || *Au pl.* Des sous-chefs.

* **SOUS-CLASSE**, *s. f.* En hist. nat. Division établie dans une classe. || *Au pl.* Des sous-classes.

SOUS-CLAVIER, IÈRE (*sous* et lat. *clavis*), *adj.* En anat. Qui est sous la clavicule. Artère sous-clavière.

* **SOUS-COMMIS**, *s. m.* Celui qui aide un commis.

* **SOUS-COMMISSAIRE**, *s. m.* Aide ou adjoint d'un commissaire. || Sous-commissaire de la marine, officier d'administration inférieur au commissaire de la marine. || *Au pl.* Des sous-commissaires.

* **SOUS-COMMISSION**, *s. f.* Commission secondaire établie auprès d'une commission. || *Au pl.* Des sous-commissions.

* **SOUS-COMPTOIR**, *s. m.* Comptoir subordonné à un autre comptoir. || *Au pl.* Des sous-comptoirs.

* **SOUS-COUCHE**, *s. f.* En géol. Couche sous-jacente. Les sous-couches argileuses.

SOUSCRIPTEUR (lat. *subscriptor*), *s. m.* Celui qui prend part à une souscription, et particulièrement celui qui souscrit à une publication de librairie. || Celui qui souscrit un billet, une lettre de change.

SOUSCRIPTION (lat. *subscriptio*), *s. f.* Action de souscrire, de mettre sa signature au bas d'un acte pour l'approuver. || La souscription d'une lettre, la signature de celui qui l'a écrite. || Toute entreprise, formée entre plusieurs personnes, dans laquelle chacun de ceux qui y concourent s'engage à fournir une certaine part de la somme nécessaire. || Les sommes mêmes qui sont fournies. || Méthode de publier les livres, en s'assurant d'avance d'un certain nombre d'acheteurs qui se font inscrire, à des conditions déterminées, chez le libraire ou chez l'auteur. || La reconnaissance que le libraire donne à celui qui a souscrit. || Sur le turf, synonyme d'engagement.

SOUSCRIRE (lat. *subscribere*), *v. a.* Écrire son nom ou le nom d'un autre au bas d'un acte en marque d'approbation. Souscrire un billet, une lettre de change, etc. || Par extens. Approuver. Ceux qui refuseront de souscrire le fait seront traités comme s'ils refusaient de souscrire le droit, PASC. || *V. n.* Mettre son nom au bas d'un acte (en ce sens, il ne se dit qu'en poésie et dans le style élevé). Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable, RAC. || Adhérer, consentir à (en ce sens il veut toujours la préposition *à*). Voyez si c'est votre dessein de souscrire à ce mariage, MOL. || Donner ou s'engager à donner une certaine somme pour quelque entreprise, quelque dépense commune. || S'engager à prendre un ouvrage aux conditions prescrites, en avançant partie de la somme fixée et continuant de la payer par parties aux termes assignés. || Se souscrire, *v. r.* Être souscrit, pris par souscription.

SOUSCRIT, ITE, *p. p.* de souscrire.

⋆ **SOUSCRIVANT,** *s. m.* T. de pratique. Celui qui souscrit un billet.

⋆ **SOUS-CUTANÉ, ÉE,** *adj.* Qui est placé sous la peau. Muscles sous-cutanés.

SOUS-DÉLÉGUÉ, EE, *p. p.* de sous-déléguer. || *S. m.* Dans quelques sociétés philanthropiques, vice-président.

SOUS-DÉLÉGUER, *v. a.* Voy. SUBDÉLÉGUER.

SOUS-DIACONAT, *s. m.* Le troisième des ordres sacrés, celui qui est au-dessous du diaconat.

SOUS-DIACRE, *s. m.* Celui qui est promu au sous-diaconat. || *Au pl.* Des sous-diacres.

⋆ **SOUS-DIRECTEUR,** *s. m.* Celui qui vient immédiatement après le directeur. || *Au pl.* Des sous-directeurs.

SOUS-DIVISER, *v. a.* ⋆ **SOUS-DIVISION,** *s. f.* Voy. SUBDIVISER, SUBDIVISION.

SOUS-DOMINANTE, *s. f.* En mus. La quatrième note d'une gamme, celle qui est immédiatement au-dessous de la dominante.

SOUS-DOUBLE, *adj.* En mathém. Qui est la moitié. 32 : 16 : 8 : 4 : 2 est une progression sous-double.

SOUS-DOUBLÉ, ÉE, *adj.* En mathém. Il n'est usité que dans cette expression : En raison sous-doublée, en raison des racines carrées.

⋆ **SOUS-DOYEN,** *s. m.* Religieux immédiatement au-dessous du doyen, dans certains chapitres. || Celui qui est le second soit en âge, soit en ancienneté, dans une charge. || *Au pl.* Des sous-doyens.

⋆ **SOUS-ÉCONOME,** *s. m.* Celui qui est sous un économe.

SOUS-ENTENDRE, *v. a.* Ne point exprimer dans le discours une chose qu'on a dans la pensée. || En gramm. Ne pas exprimer certains mots qui peuvent être aisément suppléés. || Se sous-entendre, *v. r.* Être sous-entendu. Cette clause se sous-entend toujours.

SOUS-ENTENDU, UE, *p. p.* de sous-entendre. || Qui n'est point exprimé. || *S. m.* Ce qui est sous-entendu. || *Au pl.* Des sous-entendus.

SOUS-ENTENTE, *s. f.* Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle. || *Au pl.* Des sous-ententes.

⋆ **SOUS-ESPÈCE,** *s. f.* Division dans une espèce. || *Au pl.* Des sous-espèces.

⋆ **SOUS-ÉTAGE,** *s. m.* Ce qui croît sous les bois, sous les forêts. Un sous-étage de végétation arbustive.

SOUS-FAÎTE, *s. m.* Voy. FAÎTE.

SOUS-FERME, *s. f.* Convention par laquelle un fermier principal cède la totalité ou une partie de sa ferme à un fermier particulier. || Dans l'ancienne monarchie, subdivision des fermes du roi. || *Au pl.* Des sous-fermes.

SOUS-FERMER, *v. a.* Voy. SOUS-AFFERMER.

SOUS-FERMIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend des biens ou des droits à sous-ferme. || Celui qui avait une sous-ferme du roi. || *Au pl.* Des sous-fermiers.

SOUS-FRÉTÉ, ÉE, *p. p.* de sous-fréter.

SOUS-FRÉTER, *v. a.* Fréter à un autre le bâtiment qu'on avait affrété pour soi.

SOUS-GARDE, *s. f.* Assemblage des pièces qui sont placées sous le bois d'un fusil à hauteur de la platine. || *Au pl.* Des sous-garde.

⋆ **SOUS-GENRE,** *s. m.* Section établie dans un genre, et renfermant une ou plusieurs espèces. || *Au pl.* Des sous-genres.

SOUS-GORGE, *s. f.* La partie de la têtière de la bride qui passe sous la gorge du cheval. || *Au pl.* Des sous-gorge.

⋆ **SOUS-GOUVERNANTE,** *s. f.* Femme placée sous une gouvernante pour l'aider. || *Au pl.* Des sous-gouvernantes.

⋆ **SOUS-GOUVERNEUR,** *s. m.* Celui qui est sous le gouverneur. || *Au pl.* Des sous-gouverneurs.

⋆ **SOUS-INTENDANCE,** *s. f.* Charge de sous-intendant. || Bureaux, résidence d'un sous-intendant. || Circonscription d'un sous-intendant. || *Au pl.* Des sous-intendances.

⋆ **SOUS-INTENDANT,** *s. m.* Intendant en second. || *Au pl.* Des sous-intendants.

⋆ **SOUS-JACENT, ENTE,** *adj.* En anat. Qui est placé dessous. Tissu sous-jacent. || En géol. Roches sous-jacentes, nom donné aux granits, à cause de leur situation, par comparaison aux roches volcaniques.

⋆ **SOUS-JUPE,** *s. f.* Jupe de dessous, qui se porte sous une robe ouverte ou à étoffe transparente. || *Au pl.* Des sous-jupes.

⋆ **SOUS-LIEUTENANCE,** *s. f.* Charge de sous-lieutenant. || *Au pl.* Des sous-lieutenances.

⋆ **SOUS-LIEUTENANT,** *s. m.* Officier du grade inférieur au lieutenant. || *Au pl.* Des sous-lieutenants.

SOUS-LOCATAIRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, louant une portion de maison, la tient du locataire principal. || *Au pl.* Des sous-locataires.

SOUS-LOCATION, *s. f.* Action de sous-louer. || *Au pl.* Des sous-locations.

SOUS-LOUÉ, ÉE, *p. p.* de sous-louer.

SOUS-LOUER, *v. a.* Donner à loyer une partie d'une maison, d'une terre, dont on est locataire ou fermier. || Prendre à loyer du locataire principal une portion de maison. J'ai sous-loué de M. un tel.

⋆ **SOUS-MAIN,** *s. m.* Pancarte qu'on met sur son bureau pour écrire et serrer ses notes. || *Au pl.* Des sous-mains.

SOUS-MAÎTRE, ESSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dans un établissement d'éducation surveille les élèves ou remplace les professeurs en titre. || *Au pl.* Des sous-maîtres, des sous-maîtresses.

SOUS-MARIN, INE, *adj.* Qui est au fond de la mer ou sous les flots de la mer. Des collines sous-marines. || Qui agit sous mer. Navires sous-marins. || Navigation sous-marine, celle qui consiste à faire naviguer des bâtiments entre deux eaux.

⋆ **SOUS-MENTONNIÈRE,** *s. f.* Bride qui sert à attacher le shako sous le menton. || *Au pl.* Des sous-mentonnières.

⋆ **SOUS-MINISTRE,** *s. m.* Celui qui remplace un ministre principal, qui est presque ministre. || *Au pl.* Des sous-ministres.

SOUS-MULTIPLE, *adj.* En mathém. Qui est contenu exactement dans un autre nombre, qui a servi à le former comme facteur. 8 est sous-multiple de 32. || *Subst.* 3 est un des sous-multiples de 12.

SOUS-NORMALE, *s. f.* En géom. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la normale correspondante. || *Au pl.* Des sous-normales.

SOUS-ŒUVRE (EN), *loc. adv.* Voy. ŒUVRE.

SOUS-OFFICIER, *s. m.* Tout militaire d'un grade inférieur à celui de sous-lieutenant, mais au-dessus du caporal : dans l'infanterie, le fourrier, le sergent, le sergent-major et l'adjudant ; dans la cavalerie, le fourrier, le maréchal des logis et l'adjudant. || *Au pl.* Des sous-officiers.

SOUS-ORDRE, *s. m.* T. de procédure. Ordre ou distribution de la somme qui a été adjugée à un créancier dans un ordre, et qui est répartie à des créanciers de ce créancier opposants sur lui. || Par extens. En sous-ordre, se dit de tous ceux qui ne sont dans une affaire que subordonnément. || Il se dit des choses en un sens analogue. || Un sous-ordre, celui qui est soumis aux ordres d'un autre, ou qui travaille sous lui. || *Au pl.* Des sous-ordres.

SOUS-PERPENDICULAIRE, *s. f.* Syn. de sous-normale.

SOUS-PIED, *s. m.* Bande de cuir ou d'étoffe qui passe sous le pied, et qui, s'attachant des deux côtés au bas d'une guêtre ou d'un pantalon, les empêche de remonter. || *Au pl.* Des sous-pieds.

⋆ **SOUS-PRÉFECTORAL, ALE,** *adj.* Qui appartient à une sous-préfecture. || Qui émane d'un sous-préfet. Arrêté sous-préfectoral.

SOUS-PRÉFECTURE, *s. f.* Partie d'un département administrée par un sous-préfet. || Fonctions de sous-préfet. || Temps que durent ces fonctions. || Demeure, bureaux du sous-préfet. || Ville où réside un sous-préfet. || *Au pl.* Des sous-préfectures.

SOUS-PRÉFET, *s. m.* Fonctionnaire chargé d'administrer un arrondissement communal, sous la direction immédiate du préfet. || *Au pl.* Des sous-préfets. || *S. f.* Sous-préfète, la femme d'un sous-préfet.

⋆ **SOUS-PRINCIPAL,** *s. m.* Celui qui supplée un principal de collége. || *Au pl.* Des sous-principaux.

⋆ **SOUS-RACE,** *s. f.* Race secondaire établie dans une race préexistante. || *Au pl.* Des sous-races.

⋆ **SOUS-SECRÉTAIRE,** *s. m.* Celui qui aide un secrétaire. || Sous-secrétaire d'État, titre qui, à diverses époques, a été donné à de hauts fonctionnaires qui partageaient le pouvoir et la responsabilité d'un ministre.

⋆ **SOUS-SECRÉTARIAT,** *s. m.* Place de sous-secrétaire. || Bureaux d'un sous-secrétaire. || *Au pl.* Des sous-secrétariats.

SOUS-SEING, *s. m.* Acte fait entre des particuliers, sans l'intervention d'un officier public. || Droit de franchise pour la poste. || *Au pl.* Des sous-seings.

SOUS-SEL, *s. m.* En chim. Sel qui, pour une proportion d'acide, contient plus d'une proportion de base. || *Au pl.* Des sous-sels.

SOUSSIGNÉ, ÉE, *p. p.* de soussigner. || *Subst.* Les soussignés.

* **SOUSSIGNER**, *v. a.* Mettre sa signature à une lettre, à un acte, etc.

* **SOUS-SOL**, *s. m.* Couche, assise de sol, sur laquelle repose la terre végétale, ou servant de base à une construction quelconque, telle que mur, chaussée. || Construction faite au-dessous du rez-de-chaussée d'une maison. Louer un sous-sol. || *Au pl.* Des sous-sols.

SOUS-TANGENTE, *s. f.* En géom. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante. || *Au pl.* Des sous-tangentes.

SOUS-TENDANTE, *s. f.* En géom. La sous-tendante ou corde d'un arc de courbe est la ligne droite qui en joint les deux extrémités. || *Au pl.* Des sous-tendantes.

* **SOUS-TENDRE**, *v. a.* En géom. Se dit de la situation d'une corde ou d'une sous-tendante relativement à un arc. Cette corde sous-tend un arc de 60°.

* **SOUS-TITRE**, *s. m.* Titre secondaire, placé après le titre principal d'un livre. || *Au pl.* Des sous-titres.

* **SOUSTRACTIF, IVE**, *adj.* En algèbre, qui exprime une soustraction, qui doit être soustrait.

SOUSTRACTION (lat. *subtractio*), *s. f.* Action d'ôter, de retirer. La soustraction de quelques vérités fondamentales, Boss. || Action d'enlever par adresse ou par fraude. Soustraction frauduleuse. Soustraction de papiers importants. || En arithm. Opération par laquelle on retranche un nombre d'un autre plus grand.

SOUSTRAIRE (lat. *subtrahere*), *v. a.* Enlever quelque chose par adresse ou par fraude. || Soustraire les aliments à un malade, lui retrancher quelque chose de la nourriture ordinaire. || Soustraire des sujets de l'obéissance du prince, ou, plus ordinairement aujourd'hui, à l'obéissance du prince, les pousser à la révolte contre leur prince. || Préserver de. J'ai l'ordre d'Amurat, et je puis t'y soustraire, Rac. || En arithm. Retrancher un nombre d'un autre nombre. || Se soustraire, *v. r.* S'affranchir de, se dérober à. Aux grands périls tel a pu se soustraire, Qui périt pour la moindre affaire, La Font. || Se soustraire aux yeux, aux regards, se retirer, s'éloigner.

SOUSTRAIT, AITE, *p. p.* de soustraire.

SOUS-TRAITANT, *s. m.* Celui qui se charge de quelque partie d'une entreprise concédée à un premier traitant. || *Au pl.* Des sous-traitants.

SOUS-TRAITÉ, *s. m.* Traité par lequel on reprend une affaire des mains d'une personne qui en avait déjà traité. || *Au pl.* Des sous-traités.

SOUS-TRAITER, *v. n.* Devenir sous-traitant. || Prendre une entreprise de la seconde main. || Céder à un tiers, moyennant marché, une entreprise dont on s'était chargé.

SOUS-TRIPLE, *adj.* En mathém. Il se dit d'un nombre qui est compris trois fois dans un autre. 3 est sous-triple de 9. || *S. m.* Le sous-triple de 18 est 6.

SOUS-TRIPLÉ, ÉE, *adj.* En mathém. Usité seulement dans cette expression : En raison sous-triplée, en raison des racines cubiques.

SOUSTYLAIRE, *s. f.* Ligne droite perpendiculaire au style d'un cadran solaire, et placée dans un plan perpendiculaire à celui du cadran.

* **SOUS-VENDRE**, *v. a.* Vendre à un tiers une portion de ce qu'on a acheté.

* **SOUS-VENTE**, *s. f.* Vente d'une portion de ce qu'on a acheté. || *Au pl.* Des sous-ventes.

SOUS-VENTRIÈRE, *s. f.* Courroie attachée aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du limonier. || Sangle qui passe sous le ventre du cheval et retient la selle sur son dos. || *Au pl.* Des sous-ventrières.

* **SOUTACHE** (hongrois *szuszak*, frange), *s. f.* Tresse de galon qui s'attache au shako du hussard. || Petit lacet très-étroit en laine, coton ou soie, que l'on coud sur une étoffe, en formant des dessins.

* **SOUTACHÉ, ÉE**, *p. p.* de soutacher.

* **SOUTACHER**, *v. a.* Poser une soutache sur un vêtement quelconque. Soutacher une robe.

SOUTANE (ital. *sottana*, du b. lat. *subtana*, du lat. *subtus*), *s. f.* Anciennement, vêtement laïque qui descendait jusqu'aux pieds. || Aujourd'hui, habit long et boutonné de haut en bas que portent les ecclésiastiques. || Fig. État ecclésiastique. Prendre la soutane.

SOUTANELLE (dim. de *soutane*), *s. f.* Petite soutane qui ne descend que jusqu'aux genoux.

SOUTE, *s. f.* Voy. soulte.

SOUTE (lat. *subtus*), *s. f.* T. de mar. Chambre ou retranchement fait au-dessous du pont du navire, et servant à serrer différentes provisions. Soute au pain.

SOUTENABLE, *adj.* Qui peut être soutenu par de bonnes raisons. Proposition soutenable. || Qui se peut endurer. Le joug en est-il devenu plus pesant et moins soutenable ? Bourd. || En t. de guerre. Ce poste n'est pas soutenable. On dit plutôt aujourd'hui tenable.

* **SOUTENANCE**, *s. f.* Action de soutenir une thèse.

SOUTENANT, ANTE, *adj.* Qui soutient. || *S. m.* Soutenant, celui qui soutient une thèse.

SOUTENEMENT, *s. m.* T. de maçonnerie. Appui, soutien. Un mur de soutenement. || T. de procédure. Raisons que l'on donne par écrit à l'appui d'un compte. Fournir soutenement et réponses. || Quelques-uns écrivent soutènement, dit l'Académie.

SOUTENEUR, *s. m.* Celui qui soutient, défend.

SOUTENIR (lat. *sustinere*), *v. a.* Tenir par-dessous, supporter. Cette colonne soutient tout le bâtiment. || Se dit des personnes qui supportent quelque chose. Soutenir un fardeau. || Empêcher de tomber. Mes filles, soutenez votre reine éperdue, Rac. || Fig. Soutenir le faix, le fardeau des affaires, en avoir l'administration principale. || Fig. Soutenir une maison, une famille, en être l'appui. || Fig. Soutenir un État, un empire, en empêcher, en arrêter la chute, la décadence. || Soutenir un cheval, lui tenir la bride serrée pour l'empêcher de fléchir. || Donner, dans une action, dans une lutte, un secours effectif. || En parlant des aliments, donner de la force. || Soutenir la nature, prendre des aliments. || Absol. Le vin soutient. || Soutenir le cœur, se dit d'une boisson qui réconforte. || Fig. Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur, Sév. || Donner les moyens de subsister. || Fournir de l'argent. || Empêcher une compagnie, un établissement de tomber. || On dit de même : Soutenir le crédit. || Fig. Empêcher une personne de fléchir, donner des forces morales. Un Dieu te soutiendra, Rotrou. || On dit de même : Soutenir le cœur, la vertu, le courage de quelqu'un. || On dit de même : Cet espoir, cette pensée le soutient. || Soutenir un sentiment en quelqu'un, l'entretenir, le faire durer. || Il se dit d'un sujet, d'une matière qui donne des forces à l'auteur. Son sujet le soutenait. || Soutenir quelqu'un, le favoriser, l'appuyer de crédit, de recommandation. || Soutenir quelqu'un, prendre son parti. || Fig. Porter, comme fait un appui. Partout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, J. J. Rouss. || Fig. Porter d'une manière honorable. Lorsqu'il fallait soutenir la majesté du prince, Montesq. || Soutenir son rang, sa dignité, vivre d'une manière convenable à son rang, à sa dignité. || Soutenir son caractère, être constant avec soi-même. || Soutenir sa réputation, l'honneur de sa famille, montrer qu'on en est digne. || Correspondre à, être digne de. La seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé, Boss. || Entretenir. La vanité et les médisances, qui soutiennent tous les commerces du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens, Boss. || Soutenir la conversation, ne point la laisser languir. || Soutenir une dépense, y subvenir. || Persévérer dans. Les pensées pures, qui rendraient l'homme heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent, Pasc. || Résister à quelque chose dont il est difficile de se défendre. Soutenir un siége, un assaut, un combat, etc. || Soutenir la torture, endurer la torture sans rien avouer. || Il se dit des choses qui résistent à une épreuve. Cet ouvrage n'a pu soutenir le grand jour de l'impression. || Il se dit de sensations excessives auxquelles on résiste. Je ne puis soutenir ses éclats de voix. On dit que l'aigle soutient

les rayons du soleil. || Soutenir le vin, ne pas en ressentir les effets enivrants. || Résister aux pleurs, aux instances. Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats, Rac. || Fig. Endurer avec une suffisante fermeté. Soutenir héroïquement sa disgrâce, Sév. || Soutenir de, avec un infinitif, avoir la force de, se résigner à. Je ne pourrais pas soutenir de voir mes deux enfants malades, Sév. || Fig. Pousser jusqu'au bout. Soutenir la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire, Pasc. || Soutenir la gageure, pousser une entreprise jusqu'au bout. || Il se dit d'une lecture fatigante. Cette lecture est difficile à soutenir, J. J. Rouss. || Défendre quelque chose, se ranger du côté de quelque chose. Soutenir le pour et le contre, le parti de quelqu'un, une opinion, etc. || Soutenir une thèse, répondre, dans une dispute publique, à tous les arguments présentés contre la thèse. || Affirmer, attester. Soutenir un mensonge. || Dans ce sens, il se construit avec l'infinitif, ou avec *que* et l'indicatif. Il soutient l'avoir vu. Tu m'oses soutenir que Sosie est ton nom ? Mol. || En peint. Se dit des parties qui en font valoir d'autres. Les ombres soutiennent les clairs. || En mus. La basse soutient le dessus, elle lui sert de fondement. || Les instruments soutiennent la voix, ils l'empêchent de fléchir, de baisser. || Soutenir sa voix, en prolonger le son avec une même force. || Il soutient bien les cadences, il fait les cadences longues et égales.

Se soutenir, *v. r.* Se tenir debout, se tenir droit. Je ne me soutiens plus ; ma force m'abandonne, Rac. || Être soutenu de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. Les oiseaux se soutiennent en l'air au moyen de leurs ailes. Se soutenir sur l'eau. || Se maintenir, subsister, durer. Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune, La Bruy. || La conversation se soutient, elle ne languit pas. || Le cours des effets publics se soutient, il reste au même taux. || Cette étoffe se soutient, elle est ferme, elle ne s'amollit pas. || Cette couleur se soutient, elle conserve son éclat. || Maintenir sa puissance, son crédit. || Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur, au delà du temps ordinaire. || En parlant d'une convalescence, le mieux se soutient, le malade continue à aller mieux. || Il se dit d'un mourant dont la vie se prolonge. || Défendre, maintenir sa situation morale. Le monde, vu de près, ne se soutient pas longtemps contre lui-même, Mass. || Être approuvé, en parlant d'une composition littéraire. Cette pièce de théâtre se soutient, elle est toujours bien accueillie du public. Le succès de cet ouvrage se soutient, il continue. || Persévérer. Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, Pasc. || Ne pas se démentir. Ce personnage se soutient toujours également. || Cet ouvrage, ce discours se soutient bien, toutes les parties en sont bien traitées. || Être appuyé, défendu, en parlant d'opinion, de doctrine. || Être supporté, enduré. || Se prêter mutuellement aide et secours. || T. de mar. Se soutenir dans sa route, ne pas la perdre par l'effet de la dérive et des courants qui peuvent vous contrarier.

SOUTENU, UE, *p. p.* de soutenir. || En blas. Se dit d'une pièce qui en a une autre au-dessous d'elle. || Constant, persistant. Une fortune soutenue. || Qui ne se dément pas. On ne saurait imaginer une espièglerie mieux soutenue, J. J. Rouss. || Dans un roman, dans une pièce de théâtre, caractères soutenus, caractères qui restent les mêmes dans tout l'ouvrage. || Un ton soutenu, un ton qui ne se familiarise pas. || En littérat. Constamment noble et élevé. Style soutenu. || En peint. Coloris soutenu, coloris vrai et varié partout. || Qui ne languit point, qui ne se ralentit point. Une marche soutenue.

SOUTERRAIN, AINE (lat. *subterraneus*), *adj.* Qui est sous terre. Des demeures souterraines. Des feux souterrains. || En hist. nat. Qui vit ou croît dans le sein de la terre. Le rhizome est une tige souterraine. || Fig. Caché, secret, sourd. Employer des voies souterraines. || *S. m.* Logis, voûte que l'on pratique sous terre. || Syn. de tunnel. || Fig. surtout au pluriel, menées sourdes pour parvenir à quelque fin.

* **SOUTERRAINEMENT,** *adv.* D'une manière souterraine.

SOUTIEN, *s. m.* Ce qui tient par-dessous, ce qui soutient. Ce pilier est le soutien de toute la voûte. || Point d'appui. || En bot. Nom collectif des organes qui servent à soutenir les végétaux ; tels sont les crampons, les vrilles. || Ce qui soutient la vie. C'est un mets délicat et de peu de soutien, Corn. Il faut que le soutien de la vie soit l'unique cause qui oblige de boire et de manger, Boss. || Fig. Ce qui sert comme sert un soutien, un appui. Je ne trouve de soutien et d'appui contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu, Sév. || Terme de palais et d'administration. Fournir les pièces au soutien, fournir les pièces justificatives.

SOUTIRAGE, *s. m.* Action de soutirer.

SOUTIRÉ, ÉE, *p. p.* de soutirer.

SOUTIRER (*sous* et *tirer*), *v. a.* Transvaser du vin ou un autre liquide d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier. || Par extens. Faire sortir l'électricité du nuage orageux. On peut soutirer le tonnerre, le conduire, Volt. || Fig. et famil. Se faire donner par adresse ou par importunité. Soutirer de l'argent.

* **SOUTRA** (sanscrit *sûtra*), *s. m.* Commentaire abrégé sur le Véda. || Aphorismes des philosophes indiens.

SOUVENANCE, *s. f.* Terme archaïque. Souvenir. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état et que vous en avez souvenance? Boss. Combien j'ai douce souvenance Du joli lieu de ma naissance ! Chateaubr.

SOUVENIR (lat. *subvenire*), *v. n. impers.* Venir à l'esprit. Il m'est souvenu d'un passage qui confirme mon idée. Il m'en souvient. || Qu'il me souvienne, autant que je puis me le rappeler. C'est du plus loin qu'il me souvienne. || Se souvenir, *v. r.* Avoir mémoire de quelque chose. Je ne me souviens pas s'il y était. Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, La Bruy. || Se souvenir de loin, se souvenir de choses arrivées il y a longtemps. || Avec ellipse du pronom personnel. Tous les objets qui se présentent à moi me font souvenir d'elle, Voit. || Garder la mémoire soit d'un bienfait, soit d'une injure. || Par forme de menace. Je m'en souviendrai, je l'en ferai repentir. || Il s'en souviendra, il s'en repentira. || S'occuper de, avoir soin de. Souvenez-vous de mon affaire. || Considérer, faire attention. Souviens-toi que tu n'es que poussière. || Souvenir, suivi de *que*, veut l'indicatif dans une phrase affirmative ou interrogative, et le subjonctif dans une phrase négative : Je me souviens que vous avez dit cela ; je ne me souviens pas que vous ayez dit cela. || On dit également : Faire souvenir quelqu'un d'une chose ou faire souvenir à quelqu'un d'une chose ; cependant la première façon est plus usitée ; elle se rapporte à se souvenir, verbe réfléchi, et la seconde à il souvient, verbe impersonnel.

SOUVENIR, *s. m.* Impression qui demeure en la mémoire. Il y a des souvenirs agréables, Sév. On rajeunit aux souvenirs d'enfance, Comme on renaît au souffle du printemps, Béranger. || Le souvenir de la mort, la pensée qu'on doit mourir. || En termes de civilité. Je reçois des souvenirs très-aimables de M. de Lamoignon, Sév. || La faculté même de la mémoire. Je ne saurais effacer cette action de mon souvenir. Parlez ; ne suis-je plus dans votre souvenir? Rac. || Par extens. Ce qui fait conserver la mémoire de quelque chose, de quelqu'un. Ses blessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses victoires. || Cadeau que l'on fait en partant, pour laisser le souvenir de soi à la personne que l'on quitte. || Au pl. Nom donné à des espèces de mémoires où l'on raconte ce que l'on se rappelle avoir vu. || Tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler. J'ai écrit cela sur mon souvenir.

SOUVENT (lat. *subinde*), *adv.* Plusieurs fois en peu de temps. Ce qu'on ne voudrait pas, souvent il le faut faire, La Font. || Popul. Le plus souvent et par abréviation plus souvent, pas du tout, jamais.

SOUVENTEFOIS (*souvent* pris adj. et *fois*), *loc. adv.* qui a vieilli. Mainte fois. || On écrit aussi souventes fois.

SOUVERAIN, AINE (b. lat. *superanus*, du lat. *super*), *adj.* Très-excellent en son genre, qui est au plus haut degré en son genre. Le souverain bien. Ne me refusez pas ce bonheur souverain, Corn. || En mauvaise part, un souverain mépris, un mépris très-grand. || Il se dit de l'autorité suprême et de ceux qui en sont revêtus. Dignité souveraine. Ma fille ignore encor mes ordres souverains, Rac. || Prince souverain, prince qui, maître d'un territoire et chef d'un peuple, ne relève d'aucun autre prince. || Cour souveraine, tribunal qui juge

sans appel. || Jugement souverain, jugement sans appel. || Il se dit de Dieu et de son autorité suprême. Cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires, Boss. || Il se dit de l'empire que l'on a sur ses passions, sur son âme, sur le cœur d'un autre. Et sur mes passions ma raison souveraine, Corn. Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse, Rac. || D'une efficacité sûre, infaillible. Un remède souverain. || *S. m.* Celui en qui réside l'autorité suprême, prince, magistrat ou peuple. Il faut obéir aux lois du souverain. || Dans le langage politique, l'être abstrait en qui réside le pouvoir souverain. || Particulièrement, monarque, prince souverain. J'ai fait des souverains et n'ai point voulu l'être, Volt. || Petit souverain, prince qui a une domination peu étendue. || Souveraine se dit d'une femme dans le même sens que souverain. || Fig. Il se dit de l'autorité exercée soit sur les objets inanimés, soit sur le cœur. Souveraine d'un cœur qui n'eût aimé que moi, Rac. Elle aux éléments parlant en souverain, ib. || Monnaie d'or d'Angleterre, équivalant à 25 fr. 25 centimes. || Demi-souverain, monnaie d'or d'Angleterre, qui vaut 10 schellings ou 12 fr. 60 c. || On dit souverain sur et souverain de, qui est plus usité.

SOUVERAINEMENT, *adv.* Excellemment, parfaitement. Souverainement bon. Souverainement juste. || Famil. et en mauvaise part. Cet homme est souverainement ennuyeux. || D'une manière souveraine, sans appel. Il commande souverainement. Juger souverainement.

SOUVERAINETÉ, *s. f.* Autorité suprême. || Qualité, autorité d'un prince. || Étendue de pays sous la dépendance d'un souverain. || Souveraineté du peuple, doctrine politique qui attribue au peuple le pouvoir souverain. || Fig. Autorité morale, considérée comme suprême. La souveraineté de la raison. || La souveraineté du but, se dit d'un but auquel on sacrifie tout. || Fig. Qualité de ce qui est sans appel. Souveraineté d'une décision.

SOY (soé), *s. m.* Sorte de sauce dont l'usage est venu du Japon, et qui est un composé de différents jus de viandes, le tout fortement épicé. || On écrit aussi soui.

* **SOYÈRE**, *adj. f.* Se dit de l'industrie qui s'occupe de la récolte et de la fabrication des soies.

SOYEUX, EUSE, *adj.* Qui appartient à la soie. La matière soyeuse. || Plein de soie, bien garni de soie, en parlant des étoffes de soie. Satin soyeux. || Par extens. Fin et doux au toucher. Des cheveux soyeux. || En hist. natur. Couvert de poils nombreux, mous et brillants comme la soie. Des feuilles soyeuses. || Il se dit des substances minérales qui ont l'apparence de la soie.

SPACIEUSEMENT, *adv.* Au large, dans un grand espace. Être logé spacieusement.

SPACIEUX, EUSE (lat. *spatiosus*), *adj.* Qui est de grande étendue. Des appartements spacieux. Que le monde, dit-il [le rat], est grand et spacieux ! La Font.

SPADASSIN (ital. *spadaccino*, de *spada*), *s. m.* Bretteur, ferrailleur. || Assassin gagé.

SPADILLE (*ll* mouillées. Esp. *espada*, épée qui marque le pique), *s. m.* L'as de pique, au jeu d'hombre.

SPAHI (persan *sipâhi*, cavalier), *s. m.* Soldat d'un corps de cavalerie turque payé par le Grand Seigneur, et ne possédant aucun fonds de terre. || Soldat d'un corps de cavalerie indigène formé dans l'Afrique française.

SPALME (voy. *espalmer*), *s. m.* T. de mar. Toute espèce d'enduit.

SPALMÉ, ÉE, *p. p.* de spalmer.

SPALMER, *v. a.* T. de mar. Le même que espalmer.

SPALT (spalt'. Allem. *Spalt*), *s. m.* Pierre dont les fondeurs se servent pour mettre les métaux en fusion. || En peint. L'asphalte ou bitume de Judée.

SPAR, *s. m.* Corruption de spath.

SPARADRAP (spa-ra-dra. Orig. inc.), *s. m.* En chir. Feuille de papier ou tissu de toile, de coton, de soie, qu'on recouvre uniformément d'une couche médicamenteuse, ou qu'on imprègne de quelque mélange résineux ou emplastique. Le taffetas d'Angleterre est un sparadrap.

SPARE (lat. *sparus*), *s. m.* En hist. natur. Genre de poissons acanthoptérygiens.

* **SPARSILE** (lat. *sparsilis*), *adj.* En astron. Étoiles sparsiles ou sporades, étoiles qui ne se trouvent pas comprises dans les constellations formées par les astronomes.

SPARTE (lat. *spartum*), *s. m.* Plante de la famille des graminées, dont on fait des nattes, des cordages, etc.

SPARTERIE, *s. f.* Fabrique de tissus de sparte. || Ouvrage fait avec le sparte. Une natte de sparterie.

* **SPARTIATE**, *s. m.* et *f.* Homme appartenant à la classe aristocratique de la république lacédémonienne. || Fig. Homme rigide tant au physique qu'au moral.

SPASME (lat. *spasmus*, de σπασμός), *s. m.* En méd. Contraction involontaire des muscles, notamment de ceux qui n'obéissent pas à la volonté.

SPASMODIQUE (σπασμώδης), *adj.* En méd. Qui appartient aux spasmes, qui est caractérisé par des spasmes. Mouvement spasmodique. || Qui est employé contre les spasmes; on dit plus souvent antispasmodique.

* **SPASMODIQUEMENT**, *adv.* D'une façon spasmodique.

SPASMOLOGIE (*spasme* et λόγος), *s. f.* En méd. Traité des spasmes.

SPATH (spat'. Allem. *Spath*), *s. m.* Anciennement, substance pierreuse qui se trouve souvent unie aux mines. || Aujourd'hui, spath ou spath d'Islande, spath calcaire ou carbonate de chaux cristallisé. || Spath fluor, un des noms de la fluorine. || Faux spath, le feldspath.

SPATHE (lat. *spatha*, de σπάθη), *s. f.* En bot. Involucre foliacé ou membraneux, propre aux plantes monocotylédones.

* **SPATHÉ, ÉE** (*spathe*), *adj.* En bot. Qui a une spathe, enveloppé dans une spathe.

* **SPATHIQUE** (*spath*), *adj.* Qui est de la nature du spath; qui a une texture lamelleuse. Le fer spathique.

SPATULE (lat. *spathula*), *s. f.* Instrument de chirurgie et de pharmacie, plat à un bout et arrondi à l'autre, dont on se sert pour remuer ou pour étendre les électuaires, les onguents, les emplâtres, etc. || En peint. Instrument pour délayer et broyer les couleurs, pour réparer les moulures. || Oiseau de rivage, ainsi nommé à cause de la forme de son bec, famille des échassiers.

SPÉCIAL, ALE (lat. *specialis*), *adj.* Particulier à une espèce, par opposition à général. Fonds spéciaux. Un privilége spécial. || T. de collége. Classe de mathématiques spéciales ou *subst.* la spéciale, les spéciales, la classe où l'on étudie la haute algèbre et l'application de l'algèbre à la géométrie. || Se dit, par abus, des personnes. Des hommes spéciaux, des hommes qui ont des aptitudes spéciales, des hommes dont l'intelligence est appliquée exclusivement à telle ou telle profession, industrie, science, etc.

SPÉCIALEMENT, *adv.* D'une manière spéciale.

* **SPÉCIALISATION**, *s. f.* Néolog. Action de spécialiser.

* **SPÉCIALISER**, *v. a.* Néolog. Indiquer d'une manière spéciale. || Se spécialiser, *v. r.* S'adonner à une spécialité.

* **SPÉCIALISTE**, *s. m.* Néolog. Se dit d'un écrivain, d'un savant qui s'occupe de telle ou telle science en particulier, ou de telle branche spéciale d'une science. || Médecin qui se consacre principalement, ou même d'une manière exclusive, au traitement de certaines maladies.

SPÉCIALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est spécial. || Désignation d'une chose spéciale. || T. de finances. Application exclusive d'un certain fonds à une nature particulière de dépenses. || Branche d'études, de travaux, à laquelle une personne se consacre, dans laquelle un écrivain, un savant se distingue. || Se dit aussi des personnes mêmes qui se livrent à une étude spéciale. Les spécialités médicales. || Abusivement, branche de fabrication ou de commerce. La spécialité des cotonnades.

SPÉCIEUSEMENT, *adv.* D'une manière spécieuse.

SPÉCIEUX, EUSE (lat. *speciosus*), *adj.* Qui a une belle apparence. Des emplois spécieux, Quinault. Le citoyen, qui, sous des dehors encore spécieux, cache une profonde misère, Mass. || Fig. Qui a une apparence de vérité et de justice. De spécieux raisonnements. || *S. m.* Ce qu'il y a de spécieux. L'homme veut du spécieux et de l'ornement, La Bruy.

* **SPÉCIFICATIF, IVE**, *adj.* Qui sert à spécifier.

SPÉCIFICATION, *s. f.* Désignation, détermination des choses particulières. La spécification des attributs.

* **SPÉCIFICITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est spécifique. || Spécificité d'une maladie, la cause qui, lui étant exclusive, la fait ce qu'elle est. || La spécificité d'un médicament, la propriété qu'il a d'agir particulièrement sur telle ou telle lésion, et d'en faire disparaître les symptômes.

m. En phys.

ière à l'aide

it au spectro-

minéralogie,
issent la lu-
pierre trans-
sées des mai-
mpanulacées,
de Vénus.
), *s. m.* et *f.*
nes célestes.
|| Celui qui
Vieilli en ce
spéculations

lj. Qui a cou-
it. Les philo-
oses. Il avait
us ordinaire-
qui s'attache
ique. Esprit.
ans le même
latif aux spé-
achats spé-
e s'occupent
faits et à la
ceux qui rai-
iques.
on d'observer
echerche abs-
ltat de la spé-
ie. || Calculs,
ue, de com-
le l'industrie
éculation mal

dans chaque

e spéculative.

erver curieu-
ception vieil-
éculer les as-
f. n. Méditer
s politiques.
ttre en prati-
s entreprises
peut spécu-
Spéculer sur
rs, des entre-
difficiles pour
chés onéreux.
m), *s. m.* En
à dilater l'en-
on puisse voir
bouche, le nez.
uvaise ortho-
mot).
m propre), *s.*

la famille des
particulière-
lait.
Gangrène qui

sphacèle.
r de sphacèle.
le.
a rapport au
phénoïdale.
sphénoïde, os
se du crâne et
es orbites, les
té gutturale.
En géom. So-
tous les points

sont également distants d'un point intérieur. || En archit. Corps solide parfaitement rond qui sert de couronnement. || Représentation du globe terrestre. || Disposition du ciel suivant les cercles imaginés par les astronomes. || Sphère droite, celle où l'équateur coupe l'horizon à angles droits; sphère oblique, celle où l'équateur tombe obliquement sur l'horizon; sphère parallèle, celle où l'équateur est parallèle à l'horizon. || En astron. Sphère armillaire ou artificielle, machine ronde composée de divers cercles représentant ceux que les astronomes ont imaginés dans le ciel. || Étude des principes d'astronomie sur une sphère. Traité de la sphère. || Espace dans lequel on conçoit qu'une planète accomplit son cours. Saturne parcourt sa sphère en trente années. || Dans le langage général, la planète considérée en mouvement. || Les différentes régions sphériques en lesquelles les anciens partageaient l'espace céleste. La sphère des étoiles. || Poétiq. Le séjour céleste. || En phys. Sphère d'activité, l'étendue dans laquelle un corps peut agir hors de soi. || Fig. Sphère d'activité, étendue d'affaires, de travaux, dans laquelle un homme communique son action à ceux qui l'entourent. || Fig. Étendue de pouvoir, d'autorité, de connaissances, de talent, etc. Presque tous les hommes ne songent qu'à étendre leur sphère, FONTEN. || Fig. Il se dit des limites qui bornent certaines choses morales. Étendre la sphère des connaissances humaines. || Fig. Il se dit de la condition, de l'état des personnes. Sortir de sa sphère. || Genre de coquilles bivalves.

SPHÉRICITÉ, *s. f.* État de ce qui est sphérique. La sphéricité de la terre. || En phys. Aberration de sphéricité, confusion des images, résultant dans les lunettes de la forme sphérique de la surface des lentilles.

SPHÉRIQUE (lat. *sphæricus*), *adj.* Qui est rond comme une sphère. La forme sphérique de la terre. || En géom. Qui appartient à la sphère. || Polygone sphérique, polygone formé sur une sphère par des arcs de grand cercle. || Triangle sphérique, polygone sphérique de trois côtés. || *S. m. pl.* Les Sphériques, titre d'ouvrages qui ont la sphère pour objet.

SPHÉRIQUEMENT, *adv.* D'une manière sphérique.

SPHÉRISTE (lat. *sphærista*, de σφαιριστής), *s. m.* T. d'antiquité. Celui qui enseignait les différents exercices avec la balle.

SPHÉRISTÈRE (σφαιριστήριον), *s. m.* T. d'antiquité. Lieu destiné aux exercices avec la balle.

SPHÉRISTIQUE (σφαιριστική), *s. f.* T. d'antiquité. L'art des exercices avec la balle.

⋆ **SPHÉROÏDAL, ALE**, *adj.* Qui ressemble à un sphéroïde, qui en a la forme. Des solides sphéroïdaux.

SPHÉROÏDE (σφαιροειδής), *s. m.* En géom. Solide dont la figure approche de celle de la sphère. La terre est un sphéroïde. || Sphéroïde allongé, celui dont le plus grand diamètre est celui des pôles. || Sphéroïde aplati, celui dont l'axe est le plus petit diamètre.

⋆ **SPHÉROÏDIQUE**, *adj.* Qui a rapport au sphéroïde. Une forme sphéroïdique. Triangles sphéroïdiques.

SPHÉROMÈTRE (σφαῖρα et μέτρον), *s. m.* En phys. Instrument employé pour mesurer les rayons des sphères et les petites épaisseurs.

⋆ **SPHÉROMÉTRIQUE**, *adj.* Qui a rapport au sphéromètre.

SPHINCTER (sfin-ktèr. Σφιγκτήρ), *s. m.* En anat. Muscle circulaire qui sert à fermer certaines ouvertures naturelles. Le sphincter de la vessie.

SPHINX (sfinks. Σφίγξ), *s. m.* Monstre de la Fable, que Junon suscita contre la ville de Thèbes; les poëtes lui donnent la tête et le sein d'une femme, le corps d'un lion et les ailes d'un aigle. Le sphinx proposait une énigme et dévorait ceux qui ne la devinaient pas. || Figure de sphinx sans ailes. || Genre de papillons.

⋆ **SPHRAGISTIQUE** (σφραγιστική), *s. f.* Science des sceaux et des cachets.

SPIC (spik. Lat. *spica*), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique de la lavande spic (labiées), dite absolument lavande, qui fournit une huile odorante, volatile et appelée essence de spic et par corruption huile d'aspic.

SPICA (lat. *spica*), *s. m.* En chir. Nom de bandages croisés dont les tours sont disposés autour d'un membre comme les épillets des graminées le long de leur axe.

SPICILÉGE (lat. *spicilegium*), *s. m.* Recueil ... glane d'épis; titre de quelques collections de pièces, d'actes et autres monuments non encore imprimés.

SPINAL, ALE (lat. *spinalis*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux apophyses épineuses des vertèbres, ou à la colonne vertébrale. || Moelle spinale, la moelle épinière.

SPINA-VENTOSA (spi-na-vin-tô-za. Lat. *spina ventosa*), *s. m.* En chir. Maladie du système osseux dans laquelle l'os se dilate extrêmement et forme une tumeur.

SPINELLE (orig. inc.), *adj.* Rubis spinelles, rubis qui sont d'un rouge pâle, tirant sur la pelure d'oignon. || *Subst.* Un spinelle. || Spinelle rouge, rubis proprement dit. || Il existe aussi des spinelles bleus, verts, noirs.

SPINOSISME, *s. m.* Système de Spinosa, système métaphysique où la nature est considérée à la fois comme active et passive, et qui est un genre de panthéisme.

SPINOSISTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui admet les principes de Spinosa. || *Adj.* Les doctrines spinosistes.

SPIRAL, ALE (*spire*), *adj.* Qui a la figure d'une spire ou d'une spirale. Ligne spirale. Ressorts spiraux. || *S. m.* Le spiral d'une montre, le petit ressort sous l'action duquel oscille le balancier qui règle l'échappement.

SPIRALE (*spire*), *s. f.* En géom. Courbe plane qui s'écarte toujours de plus en plus du point autour duquel elle fait une ou plusieurs révolutions. || Dans le langage général, il se dit de ce qui a une forme approchante de la spirale ou de la spire. || En spirale, en forme de spirale.

SPIRATION (lat. *spiratio*), *s. f.* En théol. Manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

SPIRE (lat. *spira*, de σπεῖρα), *s. f.* Synonyme d'hélice, courbe résultant de l'enroulement d'une ligne droite sur un cylindre ou sur un cône, ou sur une figure qui en approche, à la différence de la spirale qui est décrite sur un plan. || Spire se dit aussi d'un seul de ces tours. || Spire est quelquefois employé dans le sens de spirale. || En archit. Base d'une colonne, en tant que la figure ou le profil de cette base va en serpentant. || En bot. Circonvolution en hélice décrite par une partie quelconque d'un végétal. || Organe disposé en hélice. || Partie de certaines coquilles qui est formée par leur enroulement sur elles-mêmes.

SPIRÉE (lat. *spiræa*, de σπειραία), *s. f.* Genre de plantes de la famille des rosacées; on y distingue la spirée ulmaire ou reine-des-prés.

⋆ **SPIRITE** (lat. *spiritus*), *s. m.* Personne qui prétend communiquer avec les esprits des morts par l'intermédiaire d'un médium.

⋆ **SPIRITISME**, *s. m.* Superstition des spirites.

SPIRITUALISATION, *s. f.* En chim. anc. Action d'extraire d'un corps solide ou liquide l'esprit qu'il contient. || Fig. Action de donner un sens spirituel à un passage, un caractère spirituel à une affection.

SPIRITUALISÉ, ÉE, *p. p.* de spiritualiser.

SPIRITUALISER (*spirituel*), *v. a.* En chim. anc. Extraire des mixtes les esprits, les parties les plus subtiles. || Fig. Convertir le sens littéral d'un passage en un sens spirituel, allégorique. || Donner un caractère spirituel, une tendance spiritualiste, dégager des sens, de la matière. Les hommes doivent, pour ainsi dire, s'aimer à travers Dieu, qui spiritualise leur amour, CHATEAUBR. || Se spiritualiser, *v. r.* Dans l'ancienne chimie, devenir plus ténu, plus subtil. || Fig. Prendre un caractère spirituel.

SPIRITUALISME (*spiritualiser*), *s. m.* Doctrine mystique; abus de la spiritualité. || Plus habituellement, doctrine opposée au matérialisme et séparant Dieu du monde et l'âme du corps en tant qu'esprits.

SPIRITUALISTE, *s. m.* et *f.* Celui ou celle dont la doctrine est le spiritualisme. || *Adj.* Doctrine spiritualiste.

SPIRITUALITÉ (lat. *spiritualitas*), *s. f.* En métaph. Qualité de ce qui est esprit. La spiritualité de l'âme. || Tout ce qui a rapport aux exercices intérieurs d'une âme dégagée des sens, qui ne cherche qu'à se perfectionner aux yeux de Dieu. || En général, caractère de ce qui est dégagé de la matière et des sens.

SPIRITUEL, ELLE (lat. *spiritualis*), *adj.* Qui est esprit, qui n'a pas de corps. Les anges sont des substances spirituelles. Nous savons que l'âme est spirituelle, VOLT. || Fig. Famille spirituelle, suite de gens qui dans les lettres ou les sciences appartiennent au même ordre

ersif. grecq. et
nt le cinquième
ement composé
ssique.
), *s. m.* En ver-
llabes longues.
δυλος), *s. m.* T.
et en particu-
ist. nat. Genre
ères.
didactique. Qui
Les spongiaires,

, *adj.* Dont la
Le poumon est
sol spongieux.
mplie de trous,

Qui a son prin-
berté spontanée
Volt. || Qui se
ement spontané
physiologie, qui
pas produit par
u cœur sont des
tanée, syn. d'hé-
e, celle qui n'est
spontanée, celle
bot. Se dit des
ans être semées
crivent encore,
sculin.
est spontané.
ère spontanée.

n. de sparsiles.
est sporadique.
ésentent tantôt
idémie.
méd. Se dit des
à un pays, qui
ses, et qui sont
mique. Choléra
et des familles
rses régions du
blocs dispersés.
ère sporadique.
sement), *s. m.*
tout exercice
aux, canotage,
gymnastique,
vent le sport et

anglais qui si-

en comestibles
à leurs clients.
x juges, épices.
live écumeuse,
dents, ou entre
certains accès.
. Qui est mêlé,
se. || Qui a une
pumeux, Buff.
méd. Action de

Genre de pois-
ner, requins.
f. En bot. Pe-
e de certaines
ne qui se déta-
tions du tissu

émie, **SQUAM-**
squamosus),
illes. || Qui est
e l'os temporal.
m. Jardin en-
e publique.

SQUELETTE (σκελετός), *s. m.* Tous les ossements d'un corps mort et privé de sa chair dans leur situation naturelle. Le squelette d'un homme, d'un cheval, d'un *poisson*. || Squelette artificiel, celui dont les os sont rattachés avec du fil d'archal, de laiton ou de chanvre. || Ensemble des os d'un corps dans les animaux vertébrés. || Fig. Personne maigre et décharnée. || Fig. Ouvrage dont le sujet est présenté d'une manière aride et sans développements. Un dictionnaire sans citations est un squelette. || Voir. La partie la plus solide d'un organe végétal. || T. de mar. Carcasse, charpente d'un navire.

• **SQUILLE** (ski-l. Lat. *squilla*), *s. f.* Genre de crustacés.

SQUINANCIE (ski-nan-sî), *s. f.* Voy. ESQUINANCIE.

SQUINE (ski-n. Ital. *squinante*), *s. f.* Sorte de bois sudorifique fourni par la racine du *smilax china*.

SQUIRRE ou mieux, suivant l'étymologie, **SQUIRRHE** (ski-r. σκίρρος), *s. m.* En méd. Toute tumeur dure, rénitente, indolente, se produisant surtout dans les glandes et dégénérant souvent en cancer.

SQUIRREUX ou, suivant l'étymologie, **SQUIRRHEUX, EUSE** (ski-reû), *adj.* En méd. Qui est de la nature du squirrhe, qui en offre l'aspect. Tumeur squirrheuse.

ST, ST (st st, en observant que l'*s* n'est formé que par le sifflement de l'air entre la langue et les dents), *interj.* dont on se sert pour appeler quelqu'un.

• **STABAT** (sta-bat), *s. m.* Prose qui se chante dans les églises pendant la semaine sainte, et qui commence par ce mot. || *Au pl.* Des stabat. || Composition musicale du stabat. Le stabat de Pergolèse.

STABILITÉ (lat. *stabilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est stable, solide. La stabilité d'un édifice. || Fig. Il se dit des choses qui se maintiennent, comme fait un édifice stable. La stabilité d'une conquête, d'un État, des lois, etc. || Fig. Qualité qui soutient le cœur contre les impulsions de la légèreté. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons dans Marie-Thérèse, Boss. || État de permanence dans un lieu. Faire vœu de stabilité dans une communauté religieuse. || En mécanique, propriété qu'un corps dérangé de son état d'équilibre a de revenir à cet état. || T. de mar. Propriété que l'on donne à un corps flottant, pour qu'il reste dans son assiette ou tende à y revenir facilement. || En chim. Permanence d'une combinaison.

STABLE (lat. *stabilis*), *adj.* Qui est dans un état, dans une situation ferme, solide. Un édifice stable. || T. de *mécanique*. Un corps est en équilibre stable lorsqu'il revient de lui-même à sa position après en avoir été légèrement dérangé. || En chim. Permanent en combinaison. || Fig. Durable, permanent. Le temps qu'il fait n'est pas stable. Rien de stable dans ce monde, Dun. [illegible]

• **STABLEMENT**, *adv.* D'une manière stable.

• **STABULATION** (lat. *stabulatio*), *s. f.* Séjour ou entretien continu des bestiaux à l'étable. || Régime qui consiste à entretenir des poulains à l'écurie, au lieu de les envoyer dans les pâturages.

STADE (lat. *stadium*, de στάδιον), *s. m.* T. d'antiq. Mesure itinéraire valant 180 mètres. || Carrière où les Grecs s'exerçaient à la course, et qui avait un stade de longueur. || En méd. Chaque période d'une maladie intermittente.

STAGE (b. lat. *statica*, résidence, du lat. *stare*), *s. m.* Résidence que chaque nouveau chanoine doit faire dans son église pendant six mois, pour jouir des honneurs et du revenu attachés à la prébende. || Espace de temps pendant lequel les avocats sont obligés de fréquenter le barreau avant d'être inscrits sur le tableau. || Temps d'épreuve dont on doit justifier pour être reconnu apte à certaines professions. || Particulièrement, fréquentation obligatoire d'une étude de notaire, d'un hôpital, d'un établissement d'instruction, etc.

STAGIAIRE (*stage*), *adj.* Qui fait son stage. Avocat stagiaire. || *Subst.* Un stagiaire. || Qui concerne le stage. Les obligations stagiaires.

STAGNANT, ANTE (stagh-nan. Lat. *stagnare*), *adj.* En parlant des eaux, qui ne coule point. Les eaux stagnantes des marais. || Il se dit aussi des fluides gazeux. || En parlant du sang et des humeurs, qui cesse de circuler.

STAGNATION (stagh-na-sion. Lat. *stagnare*), *s. f.* État de ce qui est stagnant. La stagnation des eaux. || État du sang et des humeurs qui ne coulent pas ou qui circulent trop lentement. || Fig. État de ce qui ne se développe pas. La stagnation des affaires. || T. de mar. Le calme de la rose des vents quand elle dort.

STALACTITE (σταλακτός), *s. f.* Concrétion allongée qui se forme à la voûte des cavités souterraines, provenant de l'infiltration d'un liquide tenant en dissolution des sels calcaires, siliceux, ferreux ou cuivreux.

STALAGMITE (σταλαγμα), *s. f.* Concrétion mamelonnée qui se forme sur le sol des grottes par évaporation des gouttes d'eau qui tombent de la voûte.

STALLE (b. lat. *stallum*, de l'anc. h. allem. *stal*, lieu), *s. f.* Dans une église, sièges de bois dont le fond se lève et se baisse, et qui sont autour du chœur. || Au théâtre, sièges séparés et numérotés. Stalle d'orchestre, de galerie, d'amphithéâtre. || Billet de stalle.

STANCE (ital. *stanza*, du lat. *stare*), *s. f.* Nombre déterminé de vers qui forment un sens complet, et qui sont assujettis, pour le genre de vers et pour la rime, à un certain ordre qui se répète dans toute la pièce. || Stances irrégulières, pièces de vers dont les stances diffèrent entre elles par le nombre ou la mesure des vers, ou par l'entrelacement des rimes. || Au pl. Poëme composé de plusieurs stances. La *Jérusalem délivrée* est en stances.

• **STANNATE** (lat. *stannum*), *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide stannique avec une base.

• **STANNEUX, EUSE**, *adj.* En chim. Qui tient de l'étain. Se dit d'un oxyde qui est le premier de ceux de l'étain.

• **STANNIFÈRE** (lat. *stannum* et *ferre*), *adj.* Qui contient de l'étain. Des gisements stannifères. || Émail stannifère, émail composé d'oxyde d'étain, et qui est opaque.

• **STANNIQUE** (lat. *stannum*), *adj. m.* En chim. Se dit d'un acide qui est le second de ceux de l'étain.

STAPHISAIGRE (σταφὶς ἀγρία), *s. f.* Plante de la famille des renonculacées, dite aussi herbe aux poux.

• **STAPHYLIER** (σταφυλή), *s. m.* Genre de plantes dont une espèce, le faux pistachier, est cultivée dans les jardins.

STAPHYLIN (σταφυλῖνος), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères.

• **STAPHYLIN** (σταφυλῖνος), *adj. m.* En anat. Qui a rapport à la luette. Muscle staphylin.

STAPHYLÔME (σταφύλωμα), *s. m.* En chir. Convexité très-saillante que présente la cornée distendue par l'humeur aqueuse, sans perte de sa transparence. || Saillie de l'iris à travers une perforation de la cornée.

STAROSTE (mot polonais), *s. m.* Gentilhomme polonais jouissant d'une starostie.

STAROSTIE, *s. f.* Fief dépendant de la couronne de Pologne que les rois cédaient à des gentilshommes pour les aider à soutenir les frais de la guerre.

STASE (στάσις), *s. f.* En méd. Séjour du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps, à cause de la cessation ou de la lenteur de leur mouvement.

• **STATER** ou **STATÈRE** (στατήρ), *s. m.* T. d'antiq. Pièce d'argent de quatre drachmes, valant 3 fr. 72 c. de notre monnaie. || Stater d'or, pièce d'or valant 20 drachmes d'argent, et équivalant 19 fr. 70 c. de notre monnaie.

STATHOUDER (sta-tou-dèr. Hollandais *stat*, État, et *houder*, qui tient), *s. m.* Chef de l'ancienne république des Provinces-Unies.

STATHOUDÉRAT, *s. m.* Dignité du stathouder. || Temps pendant lequel elle était exercée.

• **STATHOUDÉRIEN, IENNE**, *adj.* Qui appartient au stathoudérat. || *Subst.* Partisan du stathoudérat.

STATICE (lat. *statice*), *s. f.* En bot. Genre de la famille des plombaginées; on y distingue le gazon d'Olympe.

STATION (lat. *statio*), *s. f.* En physiol. Action de se tenir debout. || Manière dont un animal se tient. || Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu. || Lieu où l'on s'arrête, que l'on visite. || Stations thermales, diverses installations établies près des sources thermales à l'effet de permettre d'y séjourner et d'y suivre un traitement. || Lieu où l'on s'arrête, où s'arrêtent les voitures. || Endroit où se tiennent les voitures publiques pour prendre les voyageurs. || Dans les chemins de fer, endroit où s'arrête un convoi pour prendre ou déposer des voyageurs. || Visite des églises, chapelles et autels désignés pour y faire certaines prières. || Faire ses stations, visiter les églises désignées pour y gagner les indulgences. || Donner une station à un prédicateur,

es. || Les statuts
es par ce parle-
une compagnie,
Académie fran-
.
uts.
, de *steam*, va-

sulte de la com-
asé.
ubstance solide

rique de la stéa-

arine.
ui est le produit
uif surtout.
dre, de couleur
is transparence
ite aussi pierre
e de magnésie.
ir. Tumeur en-
qui a la consis-

glais *steeple* et
OCHER.
sant à écrire en

s. *f*. Écriture en

artient à la sté-

r le procédé sté-

nent monolithe
'un cippe, d'un

astron. Qui a
e. || Jour stel-
plus usité. || En
e de ses fleurs.
ées. || T. didac-
ons.
matus, de *stel-*
. En jur. Crime
e un immeuble
présente comme
re des hypothè-
sont chargés.
i, celle qui est

grec στενός, et
omposés.
s. m. Celui qui
. || *Adj*. Un ré-

ar abréviations

aphier.
réviations, d'a-

ent à la sténo-
ues.
le moyen de la

guerrier grec
clatante qu'elle
uante hommes.
t retentissante
é en Russie et
tes et incultes.
repos pendant
s, et des terres
| Des voyageurs

térage du bois.
. Qui a rapport
es stercoraires
ues par le pas-

sage continuel des matières fécales. || En hist. natur. Qui croît sur les excréments, ou qui s'en nourrit. || *S. m. pl.* Genre d'oiseaux palmipèdes.

⋆ **STERCORAL, ALE** (lat. *stercus*), *adj.* Qui concerne les excréments. || Fistule stercorale, voy STERCORAIRE.

STÈRE (στερεός), *s. m.* Mesure destinée au bois de chauffage ; elle est égale au mètre cube.

⋆ **STÉRÉO**... Mot qui signifie solide, du grec στερεός, et qui entre dans la composition de différents mots.

STÉRÉOBATE (*stéréo*... et βάσις), *s. m.* En archit. Soubassement sans moulure qui supporte un édifice.

⋆ **STÉRÉOGRAPHE** (*stéréo*... et γράφειν), *s. m.* Celui qui pratique la stéréographie, qui sait la stéréographie. || Instrument inventé pour effectuer rapidement le plan d'un terrain. || Instrument servant à dessiner le crâne.

STÉRÉOGRAPHIE, *s. f.* Art de représenter les solides sur un plan.

STÉRÉOGRAPHIQUE, *adj.* Qui a rapport à la stéréographie. Projection stéréographique de la sphère.

⋆ **STÉRÉOGRAPHIQUEMENT**, *adv.* D'une manière stéréographique.

STÉRÉOMÉTRIE (στερεομετρία), *s. f.* Partie de la géométrie pratique qui enseigne à mesurer les solides.

⋆ **STÉRÉOMÉTRIQUE**, *adj.* Qui appartient à la stéréométrie.

⋆ **STÉRÉOSCOPE** (*stéréo*... et σκοπεῖν), *s. m.* Appareil qui permet de donner la sensation complète du relief et de la perspective au moyen d'images planes.

⋆ **STÉRÉOSCOPIQUE**, *adj.* Qui a rapport au stéréoscope.

STÉRÉOTOMIE (*stéréo*... et τομή), *s. f.* Science qui traite de la coupe des solides, charpente, pierres, etc.

⋆ **STÉRÉOTOMIQUE**, *adj.* Qui appartient à la stéréotomie.

STÉRÉOTYPAGE, *s. m.* Action de stéréotyper. || Manière de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE (*stéréo*... et *type*), *adj.* T. d'imprim. Il se dit des ouvrages imprimés avec des pages ou planches dont les caractères ne sont pas mobiles. || *S. m.* Les stéréotypes de Didot et d'Herhan.

STÉRÉOTYPÉ, ÉE, *p. p.* de stéréotyper.

STÉRÉOTYPER, *v. a.* T. d'imprim. Reproduire, à l'aide d'un alliage métallique, la page composée qu'on applique sur une matière molle, et dont on prend l'empreinte à l'aide de cet alliage. || Imprimer un livre par les procédés de la stéréotypie. || Absol. L'art de stéréotyper. || Fig. Imprimer d'une manière indélébile, jeter dans un moule, etc. Stéréotyper son sourire, ses phrases, etc.

⋆ **STÉRÉOTYPEUR**, *s. m.* Celui qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE, *s. f.* Art de stéréotyper. || Atelier où l'on stéréotype.

⋆ **STÉRER**, *v. a.* Mesurer au stère. Stérer du bois.

STÉRILE (lat. *sterilis*), *adj.* Qui ne porte pas de fruits. Arbre stérile. || Fig. Les Trajans et les Marc-Aurèles Sont-ils les stériles modèles Des inimitables vertus ? VOLT. || En bot. Fleur stérile, fleur où la fécondation ne s'opère pas. || En zoologie, qui n'engendre pas, en parlant des femelles. Vache stérile. Vous êtes stérile et sans enfants ; mais vous concevrez, et vous enfanterez un fils, SACI. || *Subst.* Une stérile, une femme stérile. || Un hymen stérile, un mariage sans enfants. || Par extens. Qui ne produit pas. Malte n'était qu'un rocher presque stérile, VOLT. || Fig. Ce champ si glorieux où vous aspirez tous, Si mon sang ne l'arrose, est stérile pour vous, RAC. || Année stérile, année dans laquelle la récolte est mauvaise. || Filons stériles, ceux qui ne contiennent que des matières non exploitables. || Siècle stérile en grands hommes, siècle où il y a peu de grands hommes. || La saison, le temps est stérile en nouvelles, il y a peu de nouvelles. || Fig. Qui ne donne naissance à aucune production. Auteur stérile. Des pensées stériles. || Sujet stérile, sujet qui fournit peu à l'écrivain. || *Subst.* Tomber dans le stérile. || Langue stérile, langue qui a peu de mots, peu de formes. || Dont on ne retire aucun avantage, vain, inutile. L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile, BOIL. Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ? RAC. || Louanges stériles, celles qui ne sont accompagnées d'aucune récompense. || Admiration stérile, celle qui ne va pas jusqu'à faire imiter ce qu'on admire. || Pitié stérile, pitié qui n'a aucun résultat pour celui qui en est l'objet.

⋆ **STÉRILEMENT**, *adv.* D'une manière stérile.

⋆ **STÉRILISATION**, *s. f.* Action qui fait devenir stérile.

⋆ **STÉRILISER**, *v. a.* Frapper de stérilité ; rendre stérile.

STÉRILITÉ (lat. *sterilitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est stérile. Les années de stérilité. La stérilité des terres rend les hommes industrieux, sobres, endurcis au travail, MONTESQ. || Au pl. Des grêles et des stérilités ont achevé d'accabler les pauvres peuples, MASS. || État ou qualité d'une plante qui ne porte pas de graines. || Impossibilité d'engendrer. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel ; il l'exauça et lui ôta sa stérilité, SACI. || Fig. État de ce qui est improductif. Capitaux frappés de stérilité. || Fig. État de ce qui ne produit pas. La stérilité d'un siècle en grands hommes. || Il y a stérilité de nouvelles, il y a peu ou point de nouvelles. || Défaut de fécondité intellectuelle. La stérilité d'un auteur. || On dit de même : La stérilité d'un sujet. || Il y a dans cet ouvrage une grande stérilité de pensée, c'est un ouvrage où il y a peu ou point de pensées.

STERLING (stèr-lin. Anglais *sterling*), *adj. invar.* Il se dit d'une monnaie de compte en Angleterre, qui vaut environ vingt-cinq francs. Cinquante livres sterling.

STERNUM (stèr-nom'. Lat. *sternum*, de στέρνον), *s. m.* En anat. Os impair situé chez l'homme au-devant et au milieu du thorax. || Partie analogue chez les animaux.

STERNUTATOIRE (lat. *sternutare*), *adj.* Qui excite l'éternument. Poudre sternutatoire. || *S. m.* Médicaments irritants qui, introduits dans les narines, déterminent l'éternument ou l'ébrouement.

STÉTHOSCOPE (στῆθος et σκοπεῖν), *s. m.* En méd. Sorte de cornet acoustique qu'on applique sur la poitrine d'un malade, sur le trajet des artères, etc. pour reconnaître les sons qui s'y produisent.

⋆ **STÉTHOSCOPIE**, *s. f.* Emploi du stéthoscope, examen à l'aide du stéthoscope. || Ensemble des signes fournis par le stéthoscope ou l'auscultation.

⋆ **STÉTHOSCOPIQUE**, *adj.* Qui appartient au stéthoscope. Signes stéthoscopiques.

STIBIÉ, ÉE (lat. *stibium*, de στίβι ou στίμμι), *adj.* En pharm. Où il est entré de l'antimoine. Tartre stibié.

STIGMATE (lat. *stigma*, de στίγμα), *s. m.* Marque que laisse une plaie. Les stigmates de la petite vérole. On trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité, BUFF. || Marque infligée comme punition. || Les stigmates de la justice, les marques du fer rouge qu'on imprimait autrefois sur les épaules des voleurs. || Fig. et famil. Il en porte encore les stigmates, se dit d'un homme qui vient d'essuyer en public quelque déshonneur. || Fig. Un stigmate flétrissant, une note d'infamie. || Les marques des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'on prétend avoir été imprimées, par faveur du ciel, sur le corps de saint François d'Assise. || En bot. Partie du pistil destinée à recevoir le principe fécondant, et à le transmettre à l'ovaire. || Chez les insectes, nom donné à des ouvertures placées sur les côtés du corps, qui sont les orifices des trachées.

STIGMATISÉ, ÉE, *p. p.* de stigmatiser. || *Subst.* Les stigmatisés.

STIGMATISER (*stigmate*), *v. a.* Marquer avec un fer rouge ou autrement. || Fig. Imprimer à quelqu'un un blâme sévère, une flétrissure publique.

STIL DE GRAIN (orig. inc.), *s. m.* Couleur jaune verdâtre, obtenue en pulvérisant les baies du nerprun des teinturiers avant la maturité et en les préparant avec du carbonate de plomb.

STILLATION (lat. *stillatio*), *s. f.* Chute d'un liquide qui tombe goutte à goutte. La stillation des eaux.

STIMULANT, ANTE, *adj.* Qui stimule, excite. À ces stimulantes apostrophes, J. J. ROUSS. || *S. m.* Ce qui excite, aiguillonne. Il n'a pas besoin de stimulants. || En méd. Qui est propre à éveiller, à exciter. Potion stimulante. || *S. m.* Nom donné aux médicaments qui ont la propriété d'exciter l'action organique des divers systèmes de l'économie. || En agriculture, se dit de substances telles que le plâtre, les cendres, la suie, etc. qu'on a considérées, à tort, comme ne nourrissant pas les plantes, mais excitant seulement la végétation.

⋆ **STIMULATION** (lat. *stimulatio*), *s. f.* Action de stimuler. Les stimulations de l'amour-propre. || En méd. Action des stimulants.

natte, de toile ou
'une chambre ou
se par un ressort.
méd. Difformité
le un objet, l'un
olontairement de
ivent jamais être
oint.
f. En chir. Opé-
cles de l'œil pour

s. m. Violon fait
Crémone.
. inc.), *s. m.* Nom
aussi pomme épi-
x.
o), *s. f.* En mé-
nsiste en une con-
ur, soit au-devant
ant au passage de
piration et la vie.
En méd. Gêne à
outte à goutte, et

ser. Tout ce qui
oid pour ceux qui

e *pazzo*, fou), *v.*
n peint. Peindre
n, en affectant la

assonner.
ynonyme de stra-

s. m. Siége garni
rosses, les coupés
ses, et qui peut se
ntaire dans quel-
héâtres.
illier qui inventa
vitreuse imitant
cieuses ; c'est un

arre faite avec les
udes et grossiers.
oallage.
στρατήγημα), *s.*
resse, de finesse,
d'affaires.
ηγός), *s. m.* T. de

τηγία), *s. f.* L'art
diriger une armée
et de reconnaître
s batailles porter
assurer le succès.
phique, VILLEMAIN.
Qui appartient à
stratégie. Études,
égiques, ceux que
aine pour les opé-

stratégie.
naît la stratégie.

plus usité.
disposer par cou-
des couches suc-
ration métallurgi-
ser divers corps à
t lit par lit. || En
nt. Disposition par
es.

, *v. a.* T. didacti-
uches. || Il se dit
vement des eaux
es et les matières
r les autres, BUFF.

STRATOCRATIE στρατός et κρατεῖν, s. f. Gouvernement dont les chefs sont guerriers de profession.

STRATOGRAPHIE στρατός et γράφειν, s. f. Description d'une armée et de tout ce qui la compose.

* **STRATUS** stra-tus'. Lat. *stratus*, s. m. En météorologie, nom donné à des nuages disposés en couches, et principalement aux bandes nuageuses qui apparaissent à l'horizon, au coucher du soleil.

* **STRÉLITZ** (stré-lits'), s. m. pl. Ancien corps d'infanterie moscovite dissous par Pierre le Grand. Les strélitz étaient au nombre de quarante mille hommes, Volt.

* **STRETTE** ital. *stretta*, du lat. *strictus*, s. f. En mus. Partie d'une fugue, dans laquelle on ne rencontre plus que des fragments du sujet.

* **STRIATION**, s. f. Disposition par stries.

STRIBORD tri-bor, ancienne orthographe de tribord.

STRICT, ICTE strikt'. Lat. *strictus*, adj. Qui ne laisse aucune latitude, étroit, rigoureux. Une obligation stricte. La stricte vérité. || En parlant des personnes, exact, sévère. Il est strict en affaires.

STRICTEMENT, *adv*. D'une manière stricte.

* **STRIDENT, ENTE** lat. *stridens*, *adj*. Qui rend un son aigre et perçant. Un bruit strident.

STRIE (lat. *stria*, s. f. En hist. natur. Petit sillon longitudinal, séparé du sillon pareil par une ligne saillante ou côte. Les stries d'une coquille, de la tige d'une plante, etc. || Sillons très-fins et très-nombreux que l'on remarque sur quelques points de certains os. || En archit. La partie pleine qui est entre les cavités des colonnes cannelées. On dit plus souvent listel. || Il se dit de lignes colorées ou non et se détachant sur un fond quelconque.

STRIÉ, ÉE lat. *striatus*), *adj*. Dont la surface présente des stries. Un beau gypse blanc en lames striées, Saussure. || En archit. Pilastre strié, pilastre orné, dans toute sa hauteur, de cannelures avec listels.

* **STRIGE** (lat. *striga*), s. f. Vampire, génie malfaisant et nocturne. || L'Académie écrit stryge et le fait masculin.

STRIGILE (lat. *strigilis*, s. m. Instrument en forme de racloire, en bronze, dont les anciens se servaient dans le bain pour racler la peau et en détacher la crasse.

STRIURE, s. f. Disposition en stries. || Il se dit des coquilles ou des colonnes striées.

STROBILE (lat. *strobilus*, de στρόβιλος, s. m. En bot. Fruit composé et en forme de cône, par exemple les fruits du sapin, du bouleau.

* **STRONTIANE** (stron-si-a-n', s. f. En chim. Substance alcaline découverte à Strontian, en Écosse.

* **STRONTIUM** (stron-si-om'), s. m. En chim. Métal qui, uni à l'oxygène, produit la strontiane.

STROPHE (lat. *stropha*, de στροφή), s. f. Dans le théâtre ancien, la partie du chant qui répondait aux mouvements du chœur allant à droite. || Ensemble de vers réunis dans un ordre déterminé. || Stance d'une ode.

STRUCTURE (lat. *structura*, s. f. Manière dont un édifice est bâti. Remettons-nous devant les yeux la structure du temple, Boss. || L'action de bâtir. Des moyens pour fournir à la structure des temples, Mass. || Arrangement mécanique d'une substance minérale, d'une roche. || La structure d'un corps vivant, animal ou végétal, l'arrangement des diverses parties de ce corps. || Fig. La structure d'un discours, d'une phrase, la disposition, l'arrangement des parties d'un discours, d'une phrase.

* **STRUTHINE** (στρουθίον), s. f. Voy. saponine.

* **STRYCHNINE** (strik-ni-n'. Lat. *strychnus*, de στρύχνος, morelle à fruits noirs), s. f. En chim. Alcali végétal fort vénéneux.

STRYGE, s. m. L'Académie donne le genre masculin et un *y* à ce mot, contrairement à l'étymologie (voy. strige).

STUC (stuk'. Ital. *stucco*, de l'anc. h. allem. *stucchi*, croûte), s. m. En gâchant le plâtre avec une dissolution de colle forte, introduisant ensuite des matières colorées dans la masse lorsqu'elle est encore en bouillie, et la polissant lorsqu'elle est solide et appliquée sur les objets que l'on veut en recouvrir, on fait un enduit qui imite parfaitement le marbre, et qu'on connaît sous le nom de stuc, Thenard. || On fait aussi du stuc avec du marbre blanc pulvérisé et de la chaux.

STUCATEUR, s. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUDIEUSEMENT, *adv*. Avec application.

STUDIEUX, EUSE lat. *studiosus*), *adj*. Qui aime l'étude. Un écolier studieux. || Il se dit aussi des choses. Des loisirs studieux.

STUPÉFACTIF, IVE, *adj*. En méd. Syn. de stupéfiant.

STUPÉFACTION (lat. *stupefactio*), s. f. Engourdissement d'une partie du corps. Ce remède cause la stupéfaction. || Fig. Étonnement extraordinaire.

STUPÉFAIT, AITE (lat. *stupefactus*, *adj*. À qui la surprise cause une sorte d'engourdissement.

STUPÉFIANT, ANTE, *adj*. En méd. Qui stupéfie. Remède stupéfiant. || *Subst*. Les narcotiques sont des stupéfiants. || Fig. C'est stupéfiant.

STUPÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de stupéfier.

STUPÉFIER lat. *stupefieri*, v. a. En méd. Diminuer, suspendre le sentiment. Le propre de l'opium est de stupéfier. || Fig. Causer une grande surprise.

STUPEUR (lat. *stupor*), s. f. En méd. Engourdissement général; diminution de l'activité des facultés intellectuelles, accompagnée d'un air d'étonnement ou d'indifférence. || Fig. Espèce d'immobilité causée par une grande surprise ou par une frayeur subite.

STUPIDE (lat. *stupidus*, *adj*. Frappé de stupeur. Je demeure stupide, Corn. || Par extens. D'un esprit lourd et pesant. Un homme stupide. || *Subst*. Un, une stupide. || Qui a le caractère de la stupidité. Un silence stupide. Une stupide insensibilité.

STUPIDEMENT, *adv*. D'une manière stupide.

STUPIDITÉ (lat. *stupiditas*), s. f. Privation d'esprit et de jugement. || Parole, action stupide.

STYGMATE, STYGMATISER, voy. stigmate, stigmatiser.

STYLE lat. *stylus*, de στῦλος), s. m. Poinçon en métal, en ivoire ou en os, pointu par un bout et aplati par l'autre, avec lequel les anciens écrivaient sur de la cire ou sur tout autre enduit mou. || Tige qui produit l'ombre dans les gnomons et les cadrans solaires. || En bot. Partie du pistil placée au sommet de l'ovaire et portant le stigmate. || Le langage considéré relativement à ce qu'il a de caractéristique ou de particulier pour la syntaxe et même pour le vocabulaire, dans ce qu'une personne dit, et surtout dans ce qu'elle écrit. Un style parfait. Le style est l'homme même, Buff. || Du même style, sans changer de ton. || Prendre même style, être sur le même ton. || Se mettre sur le haut style, parler d'un ton ampoulé. || Les trois styles, le simple, le tempéré et le sublime. || Il n'a point de style, il n'a point une manière d'écrire qui soit à lui, et aussi il écrit sans art. || Les finesses, les grâces du style, certains arrangements, certains tours qui donnent de la grâce, de la finesse au style. || Style de l'Écriture, les expressions, les formes de langage usitées dans la Bible. || Style du palais, les formules selon lesquelles on dresse les actes judiciaires. || Style de palais, les termes dont on ne se sert que dans les procédures et les plaidoiries. || On dit de même: Style de pratique, style de chancellerie, etc. || T. de beaux-arts. Caractère de la composition et de l'exécution. Cette peinture est de bon style. Le style hardi des églises gothiques. || Absol. L'art d'ennoblir le vrai. Avoir du style. || Caractère général des œuvres des artistes d'une même époque. || Caractère général des œuvres d'un artiste. Le style du Poussin. || La manière de procéder en justice (sens vieilli). Le style du parlement, des finances, etc. || Manière d'envisager ou de présenter les choses, façon d'agir. Ce langage à comprendre est assez difficile, Madame; et vous parliez tantôt d'un autre style, Mol. || Vieux style, ancien style, manière de compter dans le calendrier (il retardait de dix jours) avant sa réformation par Grégoire XIII; nouveau style, la manière dont on compte depuis cette réformation.

* **STYLÉ, ÉE**, *adj*. En hist. natur. Qui est muni d'un style, d'un long style.

STYLÉ, ÉE, *p. p.* de styler. Il est fort stylé dans les affaires. Tant ces nouveaux réformateurs étaient peu stylés à enseigner précisément ce qu'il fallait croire, Boss.

STYLER, v. a. Famil. Dresser, habituer, faire la leçon. Prends soin de bien styler notre homme, La Font.

STYLET (ital. *stiletto*), s. m. Sorte de poignard dont la lame est triangulaire et très-menue. || Fig. Ces gens qui n'ont jamais su combattre qu'avec le stylet de la calomnie, Mirabeau. || En bot. Division du style. || En

T. vieilli.
sait à cri
nt et der-

illi. Ven-

, *adj*. En
e qui em-
ommence
niné. Ac-

de force.
indigent,
subissent
tre mis à
re aux in-
nit. || Su-
on a été
, un exa-
ordinai-
e. || Fig.
du temps.
nt, modi-

survient

amil. Su-

. Qui est

n philos.
tion à ob-
e l'esprit
méthode
eption de
pe méta-
Le sub-
x subjec-

manière

subjectif,
subjectif.
e ce qui
ctif.
gramm.
ou l'ac-
tre verbe
f. || *Adj*.
onctives.
Subst. Le
au nom-

e sous le
nes. Sub-
al. || Fig
s esprits
puis sub-

im. Opé-
r la cha-
upérieure
xe.
ut sert à
des phi-
se cuit.
néd. Mus-
itués que
e nom de
|Fig. Qui
morale,
Il se dit,
morales.
. || *S. m.*
, dans les
ut trou-
ure, dans

un seul tour de paroles, Boil. T. de beaux-arts. Le beau à un degré très-éminent. en un sujet grave. Famil. Ce qu'il y a de mieux. Le sublime de l'administration est de connaître quelle est la partie du pouvoir que l'on doit employer dans les diverses circonstances, Montesq.

SUBLIMÉ, ÉE, *p. p.* de sublimer. S. *m.* En chim. Le produit de la sublimation. Sublimé doux, le calomel ; sublimé corrosif, le deutochlorure de mercure.

SUBLIMEMENT, *adv.* D'une manière sublime.

SUBLIMER (lat. *sublimare*), *v. a.* En chim. Élever dans une cornue ou dans un espace libre, par le moyen de la chaleur, les parties volatiles d'une substance sèche et les recueillir. Il se dit quelquefois abusivement pour vaporiser. Se sublimer, *v. r.* Être sublimé.

• **SUBLIMISER**, *v. a.* Rendre sublime. Se sublimiser, *v. r.* Devenir sublime.

SUBLIMITÉ (lat. *sublimitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est sublime. La sublimité des pensées, du langage. Content d'avoir montré dans un seul genre la richesse et la sublimité de son esprit, Vauv. Exaltation dans la spiritualité.

SUBLINGUAL, ALE (sub'-lin-goual'. Lat. *sub* et *lingua*), *adj.* En anat. Qui est situé sous la langue. Glande sublinguale.

SUBLUNAIRE (lat. *sub* et *luna*), *adj.* T. didactique. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune. Le globe, le monde sublunaire, la terre et son atmosphère.

SUBMERGÉ, ÉE, *p. p.* de submerger.

• **SUBMERGEMENT**, *s. m.* Action de submerger. Le submergement de toute la terre, Volt.

SUBMERGER (lat. *submergere*), *v. a.* Couvrir d'eau. Combien de régions ont été submergées par les eaux du ciel! Barthél. Plonger entièrement dans l'eau. Submerger un vaisseau. Fig. La douleur l'avait submergé, B. de St-P. Se submerger, *v. r.* Aller au fond de l'eau.

• **SUBMERSIBLE**, *adj.* Qui peut être submergé.

SUBMERSION (lat. *submersio*), *s. f.* Action de plonger ou d'être entièrement plongé dans un liquide. La submersion d'un navire. Mort par submersion, celle des noyés. || Grande et forte inondation. La rupture des digues causa la submersion du pays.

SUBODORÉ, ÉE, *p. p.* de subodorer.

SUBODORER (lat. *subodorari*), *v. a.* T. peu usité. Sentir de loin à la trace. || Fig. Se douter de quelque chose. Subodorer une intrigue.

SUBORDINATION (lat. *subordinatio*), *s. f.* Certain ordre établi entre les personnes, et qui fait que les unes dépendent des autres. La subordination maintient la discipline dans les armées. || Dépendance d'une personne à l'égard d'une autre. Rien ne donne plus de force aux lois que la subordination extrême des citoyens aux magistrats, Montesq. Dépendance où certaines choses sont à l'égard de quelques autres. La subordination de la pharmacie à la médecine, de la gravure à la peinture, etc. || En gramm. La dépendance d'un verbe par rapport à un autre mot de la même phrase.

★ **SUBORDONNANT, ANTE**, *adj.* Qui subordonne. || Conjonction subordonnante, celle qui joint deux propositions, en subordonnant l'une à l'autre.

SUBORDONNÉ, ÉE, *p. p.* de subordonner. Qui est dans un ordre de dépendance. C'est aux hommes subordonnés à se contraindre ; les rois ne s'y croient pas obligés, Duclos. || *Subst.* Cet homme est dur envers ses subordonnés. || Il se dit des choses. Il y a une prudence humaine qui n'est point contraire à la sagesse évangélique, pourvu qu'elle lui soit subordonnée, Bourd. || En gramm. Proposition subordonnée, celle qui par la syntaxe dépend d'une proposition antécédente.

SUBORDONNÉMENT, *adv.* En sous-ordre. Se mêler d'affaires subordonnément. || Dans un rapport de dépendance. Deux causes peuvent agir subordonnément, Boss.

SUBORDONNER (*sub*... et *ordonner*), *v. a.* Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur. La misère attachée à notre espèce subordonne un homme à un autre homme, Volt. || En parlant des choses, y établir un ordre de dépendance. La syntaxe subordonne certaines propositions à d'autres. C'est subordonner la peinture à la poésie que de la consacrer à des sujets traités par les grands poëtes, Stael. || Se subordonner, *v. r.* Accepter la dépendance d'un supérieur.

SUBORNATION (lat. *subornatio*), *s. f.* Action de suborner. Subornation de témoins.

SUBORNÉ, ÉE, *p. p.* de suborner.

• **SUBORNEMENT**, *s. m.* Le même que subornation.

SUBORNER (lat. *subornare*), *v. a.* Porter à faire une action contre le devoir, une mauvaise action. Suborner des témoins, des assassins, etc.

SUBORNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui suborne. Suborneur de témoins. || *Adj.* Qui séduit, trompe. Ce charme suborneur, Volt.

SUBRÉCARGUE (su-bré-kar-gh'. Esp. *sobrecargo*, de *sobre*, et *cargo*, charge), *s. m.* Nom qu'on donne à une personne qui a autorité sur la cargaison d'un navire, qui en représente le ou les propriétaires, et qui au nom de celui ou de ceux dont il a le mandat.

SUBRÉCOT (provenç. *sobre*, sur, et *écot*), *s. m.* Famil. Surplus de l'écot ; supplément de dépense. || Fig. Demande imprévue qui vient par-dessus les autres.

SUBREPTICE (lat. *subrepticius*), *adj.* En jurispr. Obtenu sur un faux exposé. Lettres, grâces, concessions subreptices. Par extens. Qui est fait furtivement et illicitement. Une édition subreptice.

SUBREPTICEMENT, *adv.* D'une manière subreptice.

SUBREPTION (lat. *subreptio*), *s. f.* Surprise faite à un supérieur ; grâce obtenue sur un faux exposé. || Moyens d'obreption et de subreption, moyens par lesquels on cherche à prouver que des lettres obtenues en chancellerie sont obreptices et subreptices.

★ **SUBROGATEUR**, *adj.* En jurispr. Acte subrogateur, acte qui subroge un rapporteur, un tuteur à un autre.

SUBROGATION (lat. *subrogatio*), *s. f.* En jurispr. Acte par lequel on subroge. Assurer une hypothèque par subrogation. Subrogation de personnes, de choses.

★ **SUBROGATOIRE**, *adj.* Qui subroge. Acte subrogatoire.

SUBROGÉ, ÉE, *p. p.* de subroger. || *Subst.* Subrogé tuteur, celui qui est nommé par les parents et par le juge pour veiller aux intérêts du mineur en tutelle, et surtout pour défendre ses droits quand les intérêts du mineur et de son tuteur sont opposés.

SUBROGER (lat. *subrogare*), *v. a.* En jurispr. Mettre en la place de quelqu'un. Je vous ai subrogé en mes droits. || Subroger un rapporteur, nommer un juge en la place d'un autre qui était rapporteur. || Il se dit aussi des choses en un sens analogue. Immeubles qui sont subrogés en lieu et place d'immeubles aliénés.

SUBSÉQUEMMENT, *adv.* En jurispr. Ensuite, après.

SUBSÉQUENT, ENTE (lat. *subsequens*), *adj.* Qui suit, qui vient après. Les chapitres subséquents.

SUBSIDE (lat. *subsidium*), *s. m.* Secours d'argent que des sujets donnent à leur souverain. On demanda tant au clergé par forme de subside. || Secours d'argent qu'un État donne à une puissance alliée, en conséquence des traités antérieurs. || Levée de deniers faite pour les nécessités de l'État. Consumer en luxe les subsides tirés du travail et de la substance des pauvres, Fléch.

SUBSIDIAIRE (lat. *subsidiarius*), *adj.* Qui vient en aide à quelque chose de principal. Des raisons subsidiaires. || En jurispr. Qui sert à fortifier un moyen principal ; qui est allégué à la suite de raisons déjà employées. Des moyens subsidiaires. || Conclusions subsidiaires, conclusions conditionnelles qu'on prend en second lieu, et pour le cas seulement où les conclusions principales ne seraient pas adjugées. || Hypothèque subsidiaire, seconde hypothèque qui sert à assurer davantage la première, et qui n'a d'effet qu'à défaut de l'autre.

SUBSIDIAIREMENT, *adv.* En jurispr. D'une manière subsidiaire, en second lieu.

SUBSISTANCE (lat. *subsistentia*), *s. f.* Nourriture et entretien. Tirer sa subsistance de son travail. || Au pl. Ce qui est nécessaire pour l'alimentation d'une contrée. || Tout ce qui est nécessaire à la nourriture d'une armée. || T. d'admin. milit. Mettre un homme en subsistance dans un régiment, nourrir et solder un soldat isolé qui a été recueilli dans un régiment, jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre son corps.

★ **SUBSISTANT, ANTE**, *adj.* Qui subsiste. Remonter par la seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits ensevelis, Buff. || *S. m.* T. d'admin. milit. Un subsistant, un homme qui est mis en subsistance.

|| Par-
u par-

le met-
e. Une
par la-
s héri-
le pre-
bstitu-
à sub-
nte, la
, rem-
sa va-
lément
nplacé
a com-
d'ad-
du ti-
ffre en

, *s.m.*
nnent
s-ci.
ement
n sous-
tiques
s.
en dé-
'esprit
.
menu.
e, ma-
Qui est
Le vif-
lit des
nd ce
Avoir
oit de
s tours
noter.
est fait
dresse
énieux
arlant
. Les
s pour
p raf-
nesse,
sophe
pou-
subtil.

très-
ent.
on de

trant.
s sub-
notre
poëtes
famil.
par un
. || *V.*
ques-
r plus

me à

e qui
té du
sprit.
is les
la fri-
ile et
.
. Qui
nsen-

* **SUBURBAIN, AINE** (lat. *suburbanus*), *adj*. Qui entoure une ville ; qui est presque dans la ville. Les quartiers suburbains de Lyon.

SUBURBICAIRE (lat. *suburbicarius*), *adj*. Se disait des villes soumises au gouvernement du préfet de Rome. || Se dit des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome et des églises établies dans ces provinces. Provinces suburbicaires. Évêques suburbicaires.

SUBVENIR (lat. *subvenire*), *v. n.* Secourir, soulager. Il faut subvenir charitablement aux misérables. || Pourvoir, suffire. Il a subvenu à tout. Subvenir à des frais.

SUBVENTION (lat. *subventio*), *s. f.* Secours d'argent accordé ou exigé pour subvenir à une dépense imprévue de l'État dans un cas pressant. || Sous l'ancienne monarchie, le vingtième denier ou sol pour livre qu'on établit à titre de subvention sur les marchandises. || Fonds accordés par le gouvernement pour soutenir une entreprise. Ce théâtre, ce journal reçoit une subvention. || Tout fonds accordé d'une manière analogue.

⋆ **SUBVENTIONNEL, ELLE**, *adj*. Qui appartient à une subvention ; qui forme une subvention.

⋆ **SUBVENTIONNÉ, ÉE**, *p. p.* de subventionner.

⋆ **SUBVENTIONNER**, *v. a.* Néolog. Donner une subvention, des secours d'argent. Subventionner les théâtres.

SUBVERSIF, IVE (lat. *subversum*), *adj*. Qui renverse, qui détruit, au moral. Une doctrine subversive de toute morale.

SUBVERSION (lat. *subversio*), *s. f.* Action de subvertir. La subversion des lois, de l'État. || Action de séduire, d'égarer. Ces prédications séditieuses tendent à la subversion des faibles et des ignorants, Boss.

SUBVERTI, IE, *p. p.* de subvertir.

SUBVERTIR (lat. *subvertere*), *v. a.* Mettre sens dessus dessous, renverser. Subvertir l'État.

⋆ **SUBVERTISSEMENT**, *s. m.* État de ce qui est subverti.

SUC (lat. *succus*), *s. m.* Il se dit de certaines liqueurs qui se trouvent dans les végétaux et dans la viande. Le suc des viandes, des herbes. || Fig. Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux, Boil. || Suc d'herbes, vulgairement jus d'herbes, nom des sucs obtenus en pilant dans un mortier de marbre parties égales de feuilles fraîches de chicorée, de fumeterre, de bourrache et de cerfeuil. || Sucs épaissis, sucs de plante qu'on a soumis à l'évaporation par le feu. || Suc de réglisse, voy. RÉGLISSE. || Il se dit de certaines liqueurs qui se trouvent dans le corps des animaux et dans la terre. L'arbre qui ne tire presque plus de suc de la terre, peut-il tarder de sécher? Mass. || Suc gastrique, liquide acide sécrété par la membrane muqueuse de l'estomac, et jouant dans la chylification le rôle de dissolvant. || Suc pancréatique, voy. PANCRÉATIQUE. || Fig. Ce qu'il y a de substantiel dans un livre, dans une doctrine.

SUCCÉDANÉ, ÉE (lat. *succedaneus*), *adj*. En méd. Se dit des médicaments qu'on peut substituer à d'autres, parce qu'ils ont à peu près les mêmes propriétés. || *Subst*. Un succédané. || Il s'emploie aussi dans les arts. L'aspérule tinctoriale sert de succédané à la garance.

SUCCÉDER (lat. *succedere*), *v. n.* Aller sous, entrer dans. Tous les corps contigus résistent à l'effort qu'on fait pour les séparer, quand l'air ne peut succéder entre deux, Pasc. || Venir après, prendre la place de. L'inimitié succède à l'amitié trahie, Rac. || Se succéder, venir l'un après l'autre. Les révolutions se sont succédé en France. || Succéder à quelqu'un, posséder après lui une charge, une dignité, etc. Les enfants succèdent au père. || Succéder à un royaume, à l'empire, à la couronne, parvenir après un autre à la dignité royale, à l'empire, à la couronne. || Impers. Et il succédera à sa place un homme méprisable et indigne des honneurs de la royauté, Pasc. || Succéder à quelqu'un, le remplacer en capacité, en talent, etc. || Succéder au crédit, à la faveur, aux honneurs de quelqu'un, obtenir le même crédit, la même faveur, les mêmes honneurs. || Recueillir l'héritage d'une personne par droit de parenté. Il sortait d'une famille, où les enfants aiment mieux succéder à la probité qu'à la fortune de leurs pères, Fléch. || Arriver, advenir, avec quelque adverbe ou locution adverbiale qui détermine le sens. Quelque chose de bon nous pourra succéder, Mol. Il s'élèvera un roi insolent et fort auquel toutes choses succéderont à son gré, Pasc. || Être favorable, réussir. Tout leur rit, tout leur succède, La Bruy.

SUCCÈS (lat. *successus*), *s. m.* Progrès de ce qui se développe. Combien ne goûte-t-on pas de plaisir à observer le succès des arbres qu'on a entés dans un jardin! Boss. || Ce qui arrive, survient. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, Boss. J'ignore quel succès le sort garde à mes armes, Rac. || Résultat. Daignez, je vous conjure, Attendre le succès qu'aura cette aventure, Mol. || Succès, sans rien qui le détermine, se prend toujours en bonne part et se dit des avantages qu'on obtient. Les succès suffisent pour la réputation, mais non pas pour la gloire, Volt. || Réussite dans les salons, dans le monde. || Réussite d'une entreprise, d'un objet. Le succès d'une pièce de théâtre. || Succès de circonstance, succès dû surtout aux circonstances au milieu desquelles l'ouvrage qui l'obtient a paru. || Succès d'estime, succès sans éclat qu'obtient un ouvrage seulement estimable. || Succès de vogue, succès bruyant qui résulte plus souvent des circonstances ou de la mode que du mérite d'un ouvrage. || Succès d'enthousiasme, succès fou, succès très-vif et accompagné de manifestations passionnées du public. || Avec peu de succès, infructueusement. || N'avoir pas un grand succès, être assez mal accueilli. || Prov. Rien ne réussit comme le succès.

SUCCESSEUR (lat. *successor*), *s. m.* Celui qui succède à un autre dans une place, dans ses biens, dans son commerce, dans sa profession. || Fig. Celui qui est capable de tenir la place de l'homme après qui il vient.

SUCCESSIBILITÉ, *s. f.* En jurispr. et en droit politique, droit de succéder. L'ordre de successibilité au trône.

SUCCESSIBLE (dérivé du lat. *successum*), *adj*. En jurispr. Se dit d'un degré de parenté qui rend habile à succéder. Parent au degré successible. || Il se dit aussi des personnes. Celui qui est successible. || *Subst*. Le successible, le parent au degré successible.

SUCCESSIF, IVE (lat. *successivus*), *adj*. Il se dit de certaines choses dont les parties se suivent les unes les autres sans interruption. Mouvement, progrès successif. L'ordre successif des nuits et des jours. || Il se dit de certaines choses qui arrivent à peu d'intervalle l'une de l'autre. Des pertes successives. || En jurispr. Droits successifs, droits qu'on a à une succession.

SUCCESSION (lat. *successio*), *s. f.* Série de personnes ou de choses qui se suivent sans interruption ou à peu d'intervalle l'une de l'autre. La succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ, Boss. La succession de nos idées, Buff. || Par succession de temps, par une longue suite de temps. || Hérédité, les biens qu'une personne laisse en mourant. Le partage d'une succession. Il ne recueillit de ses pères qu'une succession d'innocence et de candeur, Mass. || Poudre de succession, certains poisons. || Succession à l'empire, à la couronne, prise de possession de l'autorité souveraine par droit héréditaire. || Se dit du mode de transmission des hérédités. Succession directe, collatérale, etc.

SUCCESSIVEMENT, *adv*. L'un après l'autre. Toutes ces choses arrivèrent successivement.

⋆ **SUCCESSIVITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est successif. La successivité et la simultanéité de certains phénomènes.

SUCCIN (lat. *succinum*), *s. m.* Substance fossile, bitumineuse, d'une couleur jaune tirant sur le sucre d'orge, acquérant une odeur agréable par le frottement, la trituration ou la combustion, passant à l'état électrique par le frottement. || Succin noir, espèce de jayet ou de lignite.

SUCCINCT, INCTE (su-ksin. Lat. *succinctus*), *adj*. Qui a peu de paroles, par opposition à prolixe. Un discours succinct. Une relation succincte. || Fig. et famil. Un repas, un dîner succinct, celui où il y a peu à manger. || Son bien est fort succinct, il a peu de bien. || Par extens. Il se dit des personnes. Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé, La Font.

SUCCINCTEMENT (su-ksin-te-man), *adv*. D'une manière succincte, en peu de mots. || Fig. et famil. Déjeuner, dîner, souper succinctement, peu largement.

⋆ **SUCCINIQUE**, *adj*. En chim. Qui tient du succin. || Acide succinique, acide retiré du succin.

SUCCION (lat. *sugere*), *s. f.* Action de sucer ou d'attirer un fluide dans sa bouche en faisant le vide dans cette cavité à l'aide de l'inspiration. || Propriété qu'ont les racines, les feuilles, etc. de pomper les fluides. || Il se dit de toute autre action comparée à la succion. La force de succion produite par l'action du feu, BUFF.

SUCCOMBÉ, ÉE, *p. p.* de succomber.

SUCCOMBER (lat. *succumbere*), *v. n.* Être accablé sous un fardeau. Ce crocheteur succombait sous le poids. || Fig. Être accablé par le poids de quelque chose que l'on compare à un fardeau. La mémoire succombe sous le poids immense dont la curiosité l'a chargée, VOLT. Je succombe au sommeil, DELILLE. || Absol. Je croyais ma vertu moins prête à succomber, RAC. || Ne pas résister, se laisser aller à. Succomber à la tentation. || Fig. Avoir du désavantage dans une lutte ou dans ce qui est comparé à une lutte. Malgré la justice et les lois, le faible succombe presque toujours, BOURD. || Absol. Mourir, périr.

⋆ **SUCCOTRIN** (l'île de *Socotora*), *s. m.* Espèce d'aloès.

⋆ **SUCCULEMMENT**, *adv.* D'une manière succulente.

SUCCULENT, ENTE (lat. *succulentus*), *adj.* En parlant des aliments, qui a beaucoup de suc, très-nourrissant. Bouillon succulent. Nourriture succulente. || En bot. Se dit des organes végétaux qui sont spongieux, gorgés de sucs, et qui ont à peu près la consistance de la chair.

SUCCURSALE (dérivé du lat. *succursus*), *adj. f.* Église succursale, église qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale. || *Subst.* Une succursale. || Par extens. Établissement dépendant d'un autre et créé pour le même objet. La Banque est obligée par la loi d'établir des succursales dans tous les départements. || Fig. Les vigognes sont aux lamas une espèce de succursale, à peu près comme l'âne est au cheval, BUFF.

SUCCURSALISTE, *s. m.* Desservant d'une succursale.

⋆ **SUCCUSSION** (lat. *succussio*), *s. f.* Action de secouer. || Mode d'exploration employé pour s'assurer de l'existence des épanchements dans la poitrine.

SUCÉ, ÉE, *p. p.* de sucer.

SUCEMENT, *s. m.* Action de sucer.

SUCER (lat. *sugere*), *v. a.* Tirer une liqueur, un suc avec les lèvres et à l'aide de l'aspiration. Sucer la moelle d'un os. || Fig. Il ne songeait qu'à sucer le sang des malheureux, FÉN. || Fig. Sucer avec le lait une doctrine, un sentiment, en être de bonne heure imbu. || On dit de même: Sucer le lait des saines doctrines, etc. || Il se dit aussi du corps dont on attire la liqueur. Sucer un os, un morceau de sucre d'orge, etc. || Sucer une plaie, en faire sortir par la succion le venin qui peut y être. || Fig. et famil. Tirer peu à peu l'argent d'une personne. Il vous sucera jusqu'au dernier sou, MOL.

SUCEUR, *adj.* Qui suce. || *S. m. pl.* En hist. natur. Famille d'insectes aptères, pourvus d'un organe appelé suçoir. || Famille de poissons. || Fig. Celui qui tire peu à peu l'argent, le bien d'autrui.

SUÇOIR, *s. m.* En hist. nat. Organe qui sert à sucer. || Organe à l'aide duquel les végétaux parasites puisent les sucs des plantes qui servent à leur nutrition.

SUÇON, *s. m.* Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement. || Baiser qui laisse quelque marque sur la peau, quand il a été fortement appliqué. || Morceau de linge rempli de pain sucré et mouillé de lait ou d'eau, que, dans quelques pays, les nourrices donnent à sucer à leurs nourrissons.

SUÇOTÉ, ÉE, *p. p.* de suçoter.

SUÇOTER, *v. a.* Sucer peu à peu, à plusieurs reprises.

SUCRE (lat. *saccharum*), *s. m.* Suc très-doux que l'on tire principalement de la canne à sucre et de la betterave, et que l'on transforme, au moyen du feu, en une substance cristallisée soluble dans l'eau. || Fig. Le sucre des paroles, paroles flatteuses, doucereuses. || Fig. Un apothicaire sans sucre, un homme qui manque des objets nécessaires à sa profession. || Fig. C'est tout miel et tout sucre, se dit d'une personne doucereuse. || Popul. C'est un sucre, en parlant de fruits très-doux. || Sucre brut, sucre qui, ayant été cuit, n'est pas encore raffiné. || Sucre raffiné, sucre brut qui a été blanchi par le raffinage. || Sucre en pain, masse de sucre raffiné, à laquelle on a donné une forme conique. || Famil. En pain de sucre, en forme de cône. Il a la tête en pain de sucre. || Sucre candi, voy. CANDI. || Sucre cristallisable, sucre de canne, de betterave, etc. || Sucre liquide ou incristallisable, sucre de fruit. || Fruits confits à plein sucre, fruits confits une livre avec une livre de sucre. || Confitures à mi-sucre, confitures faites avec la moitié du sucre qu'on y met d'ordinaire. || Sucre d'orge, voy. ORGE. || Sucre de pomme, espèce de sucre candi fait en y mêlant du jus de pomme. || Sucre du foie, sucre de diabète, sucre urinaire, principe sucré qui existe à l'état normal dans le parenchyme du foie, et dans l'urine en certains états pathologiques. || En chim. Tout corps qui peut être transformé en alcool. || Sucre de lait, principe qui existe dans le lait de tous les mammifères.

SUCRÉ, ÉE, *p. p.* de sucrer. || Il se dit des fruits, des légumes qui sont fort doux, qui ont le goût du sucre. || Fig. Une personne sucrée, une personne dont on compare le moral au goût des sucreries, une chattemite. || Faire la sucrée, avoir des manières affectées, jouer la modestie, l'innocence, le scrupule. || On dit de même: Un langage, un air sucré, un langage, un air mielleux, d'une douceur affectée. || Sucré vert, synonyme de sucrin.

SUCRER, *v. a.* Mettre du sucre dans quelque chose. Sucrer du café, des fraises, etc. || Fig. Et sucrant d'un souris un discours ruineux, RÉGNIER. || Famil. Se sucrer, *v. r.* Sucrer son café, son thé.

SUCRERIE, *s. f.* Lieu où l'on fait le sucre. || Raffinerie. || Au pl. Choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, etc.

SUCRIER, *s. m.* Pièce de vaisselle dans laquelle on met du sucre. Sucrier d'argent, de porcelaine, etc.

⋆ **SUCRIER, ÈRE**, *adj.* Qui a rapport à la fabrication du sucre. L'industrie sucrière. || Les départements sucriers, les départements où l'on fabrique du sucre de betterave. || *S. m.* Fabricant de sucre. || Ouvrier qui travaille dans une sucrerie.

⋆ **SUCRIÈRE**, *s. f.* Genre de sucriers en faïence, en forme de poire pour le sucre en poudre.

SUCRIN (*sucre*), *adj. m.* Il se dit des melons qui ont goût de sucre. Melon sucrin. || *Subst.* Un sucrin. || *S. m.* Sucrin vert, sorte de poire d'Angleterre verte.

SUD (sud'. Allem. *Süd*), *s. m.* Le midi, la partie du monde opposée au nord. Orléans est au sud de Paris. || L'Amérique du Sud, la mer du Sud (avec des S majuscules). || *Adj.* Le pôle sud, le pôle antarctique ou austral. || Degrés de latitude sud, ceux qui vont de l'équateur au pôle sud. || Le vent est sud, il souffle de la région du sud. || Absol. Le sud, le vent du sud.

⋆ **SUDATION** (lat. *sudatio*), *s. f.* En méd. Action de suer ou de faire suer pour un but thérapeutique.

⋆ **SUDATOIRE** ou **SUDATORIUM** (su-da-to-ri-om'. Lat. *sudatorium*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Partie des thermes où l'on prenait des bains de vapeur.

SUD-EST (su-dèst'; les marins prononcent suè), *s. m.* Point de l'horizon et du compas de route placé à égale distance de l'est et du sud. || Vent qui tient le milieu entre le sud et l'est. || *Adj.* Le vent est sud-est. || Sud-sud-est, le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-est.

SUDORIFÈRE (lat. *sudor* et *ferre*), *adj.* Synonyme peu usité de sudorifique.

SUDORIFIQUE (lat. *sudor* et *facere*), *adj.* En méd. Qui provoque la sueur. Poudres sudorifiques. || *S. m.* Prendre des sudorifiques.

SUD-OUEST (su-douèst'; les marins prononcent surouè), *s. m.* Point de l'horizon et du compas de route placé à égale distance de l'ouest et du sud. || Vent qui tient le milieu entre le sud et l'ouest. || *Adj.* Le vent est sud-ouest. || Sud-sud-ouest, le vent qui tient le milieu entre le sud et le sud-ouest.

SUÉ, ÉE, *p. p.* de suer.

SUÉE, *s. f.* Transpiration donnée au cheval soumis à l'entraînement, à la suite d'exercices différents gradués et nécessaires pour le débarrasser de la graisse superflue. || Fig. Inquiétude subite et mêlée de crainte, moment difficile où il a fallu de grands efforts. Il a eu une suée.

SUER (lat. *sudare*), *v. n.* Rendre par les pores une humeur aqueuse. L'attelage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer, FÉN. || Suer d'ahan, suer de la grande peine qu'on a. || Fig. En termes d'argot financier, faire suer une

affaire, lui faire rendre autant d'argent qu'il est possible. || Fig. Éprouver de la peine, du malaise. Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours, MOL. J'ai bien sué en pensant aux périls de votre voyage, SÉV. || Famil. Faire suer, causer ennui, contrariété. || Il fait suer, se dit d'un homme dont la conversation est pesante et importune. || Cela fait suer, cela excite l'indignation, le mépris. || Fig. Se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose. || Par extens. Il se dit de l'humidité qui s'attache à la superficie de certaines choses. Les murailles suent pendant le dégel. Les foins suent. || T. de cuisine. Faire exhaler une certaine humidité. Faire suer des marrons. || *V. a.* Suer du sang, rendre du sang par les pores. || Fig. Mais ce traître [l'honneur].... Nous fait suer le sang sous un pesant devoir, RÉGNIER. || Fig. Suer la peur, avoir l'apparence comme si la peur sortait par tous les pores. || Suer l'ennui, être ennuyeux. || Suer l'orgueil, être très-orgueilleux. || Fig. Suer les grosses gouttes, éprouver une anxiété extrême. || Fig. Suer sang et eau, faire de grands efforts, se donner une grande peine pour quelque chose. || T. de métallurgie. Suer le fer, lui donner une chaude complète.

SUETTE (*suer*), *s. f.* En méd. Fièvre éruptive, contagieuse, presque toujours épidémique, dans laquelle il se manifeste des sueurs très-abondantes.

SUEUR (lat. *sudor*), *s. f.* Humeur aqueuse versée à la surface de la peau et condensée en gouttelettes. Être en sueur. || Sueur fétide, sueur de la fièvre typhoïde, de la suette et autres maladies, durant lesquelles cette sécrétion exhale une odeur désagréable. || Fig. Gagner sa vie, gagner son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front, le gagner en travaillant beaucoup. || La sortie de cette humeur. Cela provoque la sueur. Son mal s'en ira par les sueurs. || Au pl. Fig. Les peines qu'on s'est données pour réussir. Une terre fécondée par les sueurs de l'homme. || Il se dit aussi en ce sens au singulier. Épargner la sueur et ménager la vie des sujets, BUFF.

SUFFÈTES (mot carthaginois qui signifie juge), *s. m. pl.* T. d'antiq. Nom des premiers magistrats de Carthage. Le pouvoir des suffètes ne durait qu'un an; et ils étaient à Carthage ce que les consuls étaient à Rome, ROLLIN.

SUFFIRE (lat. *sufficere*), *v. n.* Pouvoir fournir, pouvoir satisfaire, en parlant des personnes et des choses. Suffire veut *à* ou *pour* devant les noms et les verbes. Peu de bien suffit au sage. La vie, qui est courte et qui ne suffit presque pour aucun art, suffit pour être bon chrétien, NICOLE. || Cela me suffit, cela suffit ou simplement suffit, voilà qui est bien, c'est assez. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices, RAC. || Absol. L'honneur parle, il suffit, ce sont là nos oracles, RAC. || Elliptiq. Pour ne plus en douter, suffit que je le nomme, CORN. || Se suffire, n'avoir pas besoin du secours des autres. Ils se sont toujours suffi. N'attendez rien de grand de qui croit se suffire, LA MOTTE. || Prov. À chaque jour suffit sa peine, il ne faut pas se faire de chagrins d'avance. || Impers. Il régit *de* devant un nom et devant un infinitif. Il lui suffit de l'honneur. Il suffit d'être malheureux pour être à plaindre. || Avec *que*, il veut le subjonctif. Il suffit que vous le disiez pour que je le croie. Cependant de bons auteurs ont employé aussi l'indicatif. Il suffit que nous savons ce que nous savons, MOL.

SUFFISAMMENT, *adv.* Assez, autant qu'il faut.

SUFFISANCE, *s. f.* Ce qui suffit, ce qui est assez. Avoir suffisance de blé. Prendre de la fête sa suffisance. || Il s'est dit de la grâce dans les querelles qu'elle a suscitées. La suffisance de la grâce. || Capacité intellectuelle. Quand on est assuré de la suffisance de son guide, il n'y a que plaisir à être mené, BALZAC. Homme de suffisance, homme de capacité, MOL. || Capacité, droit politique. La plupart des citoyens, qui ont assez de suffisance pour élire, n'en ont pas assez pour être élus, MONTESQ. || Vanité, présomption ridicule. La suffisance d'un parvenu, J. J. ROUSS. || Il se dit aussi des manières. La suffisance de son ton et de ses manières. || À SUFFISANCE, EN SUFFISANCE, *loc. adv.* Suffisamment, assez. Il y a eu cette année du blé en suffisance. || Prov. Qui n'a suffisance n'a rien, quelques avantages qu'on ait d'ailleurs, si on manque de ce qui est nécessaire, on n'a rien.

SUFFISANT, ANTE, *adj.* Qui suffit. Cette somme est suffisante pour les frais du voyage. Ces hommes sont suffisants pour défendre la place. || Raison suffisante, voy. RAISON. || En théol. Grâce suffisante, voy. GRÂCE. || Rimes suffisantes, celles où le son consonnant est suivi d'articulations semblables. Polir et saphir est une rime suffisante. || Capable (sens qui vieillit). Homme fort entendu et suffisant de tête, RÉGNIER. || *Subst.* Moi-même en mes discours qui fais le suffisant, RÉGNIER. || Qui a de la suffisance, qui se croit capable et le témoigne par son air. || *Subst.* Un suffisant. Une suffisante. || Il se dit aussi de l'air, des manières.

* **SUFFIXE** (lat. *suffixus*), *s. m.* En gramm. Se dit des syllabes ou lettres qui s'ajoutent après les racines pour en déterminer l'idée générale, et leur faire jouer un rôle comme parties du discours; on les distingue des désinences de flexion, en ce que la différence des suffixes fait des mots différents, tandis que celle des désinences ne fait que varier dans un même mot le genre et le nombre si c'est un nom, et, si c'est un verbe, les personnes, temps, modes et voix. || *Adj.* Lettre suffixe. Particule suffixe.

SUFFOCANT, ANTE, *adj.* Qui suffoque, qui gêne ou fait perdre la respiration. Vapeur, chaleur suffocante. || Fig. Je n'y tiens plus, c'est suffocant, SAINTE-BEUVE.

SUFFOCATION (lat. *suffocatio*), *s. f.* Perte de respiration ou extrême difficulté de respirer. || Asphyxie causée par la présence d'un corps étranger qui obstrue le pharynx ou l'arrière-bouche. || En médecine légale, cas dans lesquels un obstacle mécanique autre que la strangulation et la pendaison est apporté violemment à l'entrée de l'air dans les organes respiratoires.

SUFFOQUÉ, ÉE, *p. p.* de suffoquer. || Viandes suffoquées, chair des bêtes dont on n'a point fait sortir le sang.

SUFFOQUER (lat. *suffocare*), *v. a.* Faire perdre la respiration, en parlant de quelque vapeur ou de quelque cause intérieure. Une puanteur capable de suffoquer les hommes les plus vigoureux, FÉN. Pour cacher les pleurs qui me suffoquaient, MARIVAUX. || Fig. Je n'y puis plus tenir, le secret me suffoque, DESTOUCHES. || Absol. Il fait un air brûlant qui suffoque. || Tuer par suffocation. || Fig. Causer un sentiment pénible comparé à la gêne de la respiration. Paris me suffoque. SÉV. || Absol. Cela suffoque, cela excite l'indignation. || *V. n.* Perdre la respiration. || Famil. Si vous ne le laissez pas parler, il va suffoquer, se dit d'un homme qui a une extrême envie de parler. || Suffoquer de colère, d'indignation, être en proie à une colère, à une indignation telle qu'on peut à peine respirer. || Fig. Se laisser suffoquer, se laisser accabler. Je me serais laissé surmonter et suffoquer par mes affaires, si je n'avais pris cette résolution, SÉV. || Se suffoquer, *v. r.* Se causer une grande peine. || Se causer l'un à l'autre la suffocation. Qu'entre eux les gens de lettres se suffoquent d'encens ou s'inondent de fiel, BUFF.

SUFFRAGANT (lat. *suffragans*), *adj. m.* Il se dit des évêques à l'égard du métropolitain dont ils dépendent. || *S. m.* L'archevêque de Paris a pour suffragants les évêques de Chartres, de Meaux, d'Orléans et de Blois. || Évêque qui, n'ayant qu'un titre d'évêché in partibus, fait les fonctions épiscopales dans le diocèse d'un autre évêque. || Dans la religion protestante, ministre qui aspire à la charge de pasteur, et qui en remplit certaines fonctions comme suppléant des pasteurs malades ou en vacances. || *S. m.* et *f.* Suffragant, suffragante, celui, celle qui a droit de donner son suffrage dans une assemblée.

SUFFRAGE (lat. *suffragium*), *s. m.* Déclaration que, d'une façon quelconque, on fait de sa volonté dans une élection, dans une délibération. || Suffrage universel, droit de voter accordé à tous les citoyens. || Suffrage restreint, celui auquel tous les citoyens ne sont pas appelés. || Par extens. Adhésion, approbation. Ce livre a obtenu les suffrages du public. || Au pl. T. de liturgie catholique. Prières que l'on fait en certains jours de l'année à la fin de laudes et de vêpres pour la commémoration des saints. || Suffrages de l'Église, prières qu'elle adresse à Dieu pour les fidèles. || Suffrages des saints, les prières que les saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent. || Menus suffrages, courtes oraisons surérogatoires que l'on récite à la suite de l'office. || Fig. Menus suffrages, petites choses de peu de conséquence.

SUFFUMIGATION (lat. *suffumigatio*), *s. f.* Fumigation qui se fait en dessous. || Il se dit quelquefois de fumigations faites dans une idée superstitieuse.

SUFFUSION (lat. *suffusio*), *s. f.* En méd. Action par laquelle une humeur se répand sous la peau et y devient visible par suite de son accumulation. La rougeur de la honte est une suffusion de sang sur les joues. || Suffusion de bile, l'ictère. || La cataracte.

SUGGÉRÉ, ÉE, *p. p.* de suggérer.

SUGGÉRER (su-gjé-ré. Lat. *suggerere*), *v. a.* Fournir, verser (sens vieilli). Me suggérant la manne en sa lèvre amassée, RÉGNIER. || Dire à demi-voix et comme fait un souffleur. Sa sœur lui suggérait à demi-voix tout ce qu'il devait répondre, GENLIS. || Faire naître dans l'esprit par insinuation, par inspiration. Quels timides conseils m'osez-vous suggérer ? RAC. Le vrai moyen de suggérer des réflexions au lecteur, c'est d'en faire, D'ALEMB. || Suggérer un testament, faire faire un testament par artifice ou par insinuation, à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un.

SUGGESTION (su-gjé-stion. Lat. *suggestio*), *s. f.* Insinuation mauvaise. Allez avec celui [le démon] dont vous avez suivi les suggestions, BOSS. || Il se dit quelquefois en bonne part. Les suggestions de la conscience.

SUICIDE (lat. *sui* et le radical *cidium*, de *cædere*), *s. m.* Action de celui qui se tue lui-même. || Fig. Se dit d'une action, d'une démarche qui ruine les affaires de celui-là même qui la fait. || Celui qui se tue lui-même.

* **SUICIDER (SE),** *v. r.* Néolog. Se donner la mort à soi-même. || *Subst.* Un suicidé, un homme qui s'est donné la mort à lui-même.

SUIE (anglo-saxon *sôtig*), *s. f.* Matière noire, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère et empyreumatique, que la fumée dépose en croûtes luisantes sur les parois des conduits de cheminée. || Amer comme suie, très-amer. || Carie, en parlant des grains.

SUIF (lat. *sebum* ou *sevum*), *s. m.* Corps gras consistant, fourni par les ruminants, bœuf, mouton, chèvre, et qui sert à faire la chandelle. || Suif en branche, le suif tel qu'on le tire du corps de la bête. || Pain de suif, pain de cretons. || T. de mar. Préparation où entrent du suif, du soufre, du brai chaud, du savon sec et qu'on étend sur la carène d'un navire. Donner un suif à un vaisseau. || Fig. et popul. Réprimande. Donner un suif à quelqu'un. || Arbre à suif, le *stillingia sebifera*, euphorbiacées. || Suif végétal, huile concrète qui recouvre les semences de ce végétal. || Suif minéral, variété de talc.

SUIFFÉ, ÉE, *p. p.* de suiffer.

SUIFFER, *v. a.* Enduire de suif. || T. de mar. Donner un suif à un vaisseau.

* **SUIFFEUX, EUSE,** *adj.* Qui est de la nature du suif. || En méd. Il se dit du contenu de certains kystes.

* **SUI GENERIS** (su-i-jé-né-ris'). Locution latine qui signifie : de son genre ; elle est employée en français pour dire particulier, spécial. Une odeur sui generis.

SUINT (suin. Lat. *sucidus*), *s. m.* Matière animale grasse qui sort du corps des moutons et qui s'attache à leur laine. || Laine en suint, laine qui n'a pas été débarrassée de son suint.

SUINTEMENT, *s. m.* Écoulement imperceptible d'un liquide, d'une humeur. Le suintement d'une plaie.

SUINTER (*suint*), *v. n.* En parlant d'une liqueur, d'une humeur, sortir, s'écouler presque imperceptiblement. || Il se dit du vase d'où la liqueur coule, de la plaie, du lieu d'où l'humeur sort. Ce baril, cette plaie suinte.

SUISSE (allem. *Schweizer*), *s. m.* Homme du pays de Suisse. || Les Cent-Suisses, voy. CENT-SUISSES. || *Adj.* Qui est, qui provient de la Suisse. Les produits suisses. L'ouvrier suisse. || Prov. Point d'argent, point de Suisse, sans argent on ne peut rien avoir (locution prise du temps où les Suisses se louaient comme soldats mercenaires). || Domestique chargé de garder la porte d'un hôtel (avec une *s* minuscule). || Le suisse d'une église, celui qui est chargé de la garde d'une église et qui précède le clergé dans les processions. || Nom d'un poisson, le leucisque commun. || Un suisse, petit fromage blanc.

* **SUISSESSE,** *s. f.* Femme née en Suisse.

SUITE (lat. *secta*), *s. f.* En termes de chasse, action de suivre le gibier qu'on a fait lever. || Action du limier qui va d'assurance sur la voie du gibier. || Droit de suite, droit en vertu duquel le seigneur pouvait réclamer partout son vassal. || Ceux qui suivent, ceux qui vont après. On laissa passer les trois premiers, et on ferma la porte à toute la suite. || Ceux qui appartiennent à la maison. La suite d'un prince. || Vin de suite, le vin destiné pour la table des domestiques d'une maison. || Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur. Ce prince va souvent sans suite et sans escorte. || Ce qui suit, ce qui est après. Télémaque reprit ainsi la suite de son histoire, FÉN. || Continuation d'un ouvrage, ce qui est ajouté à un ouvrage pour le continuer. La Suite du Menteur de Corneille. || Succession de choses les unes après les autres. Toute leur vie n'est qu'une suite de crimes, SACI. || La suite des temps, la succession des siècles. || La suite d'une affaire, la série des événements, des incidents qui arrivent les uns après les autres dans le cours d'une affaire. || En un autre sens, la suite d'une affaire, le soin que l'on prend de la poursuivre, de la mener à terme. Prendre la suite d'une affaire. || Temps qui suivent une époque déterminée. Il fera mieux par la suite. || Série de choses rangées les unes à côté des autres. Une longue suite de noms. || Choses de même espèce rangées selon l'ordre des temps ou des matières. Une suite de portraits. Une belle suite de livres, de médailles, etc. || Certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. Une longue suite d'ancêtres. || Développement, enchaînement, continuation. La force de la vérité qui se faisait sentir dans la suite de son raisonnement, FÉN. || Être de suite, être uniforme, égal, constant. || Durée. Tenir des propos d'une suite éternelle, CORN. || En mathém. Termes qui se succèdent suivant une loi quelconque. Newton avait trouvé à vingt-quatre ans toute la belle théorie des suites, FONTEN. || Suite arithmétique, suite de nombres dont chacun dépasse de la même quantité celui qui précède. || Fig. Conséquence, effet, résultat. Il est mort des suites d'une chute. Il n'a point donné de suite ou donné suite à son projet. || Absol. Un succès qui n'a pas de suite n'est rien, VOLT. || Cela peut avoir des suites, cela peut avoir des conséquences fâcheuses. || Suites de couches, les phénomènes qui surviennent après un accouchement jusqu'au rétablissement. || Ordre, liaison. Des discours sans suite. Écrire avec suite. || Attention continue, persévérance. Avoir beaucoup d'esprit de suite. Cette inconstance du cœur qui se lasse bientôt de lui-même, incapable de suite et d'uniformité, MASS. || T. de perruquier. Suites, nombre de paquets de cheveux séparés, de diverses longueurs, pour former dans une perruque les différents étages. || En mus. Suite d'orchestre, fragment symphonique. || À LA SUITE, *loc. prép.* Après. Ils arrivèrent à la suite les uns des autres, ou les uns à la suite des autres. || Fig. Quelle foule de maux l'amour traîne à sa suite ! RAC. || À la suite de quelqu'un, dans ce qui lui compose un entourage subordonné. || Être à la suite de la cour, suivre la cour partout où elle va. || Être à la suite d'un ambassadeur, être de son cortége. || Être à la suite du tribunal, suivre le tribunal pour quelque affaire qu'on y a. || Être à la suite d'une affaire, la poursuivre, et aussi être attentif à tout ce qui se passe dans le cours d'une affaire. || Officier à la suite, officier qui attend son tour pour être mis en activité. || Fig. Des esprits à la suite, des esprits trop dociles, trop prêts à se laisser mener, à imiter, etc. || DE SUITE, *loc. adv.* L'un après l'autre. La Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite, VOLT. || Suivant un certain ordre. Ces médailles ne sont pas de suite. || Sans interruption. Il a marché deux jours de suite. || TOUT DE SUITE, *loc. adv.* Sur-le-champ, sans délai. Il faut que les enfants obéissent tout de suite. || Il ne faut pas confondre de suite et tout de suite : de suite veut dire l'un après l'autre ; tout de suite veut dire sans délai, sur-le-champ. Cependant tout de suite se prend quelquefois pour de suite ; mais de suite ne doit jamais se prendre pour tout de suite. Que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire longtemps et tout de suite? VOLT. || TOUT D'UNE SUITE, *loc. adv.* Sans interruption, d'ensemble. || PAR SUITE, *loc. adv.* Par une conséquence naturelle. || Il est aussi locution prépositive. Par suite des arrangements pris, vous serez payé. || En suite de, voy. ENSUITE DE, qui est l'orthographe présentement suivie.

SUIVANT, *prép.* Le long de, dans la direction de. Suivant une ligne. || Fig. Conformément à. On ne gouverne les hommes que suivant leurs préjugés, Volt. || En raison de. Il faut se gouverner suivant le temps et le lieu. || Suivant que, *loc. conj.* D'après la manière que. Suivant qu'on m'aime ou hait, j'aime ou hais à mon tour, Corn.

SUIVANT, ANTE, *adj.* Qui est après, qui va après. Les lignes suivantes. Le jour suivant. || Demoiselle suivante et *subst.* suivante, demoiselle attachée au service d'une grande dame. || Suivante ne se dit plus guère qu'en termes de théâtre pour soubrette. || Une fille suivante, une domestique (vieilli en ce sens). || *Subst.* Celui, celle qui suit, qui accompagne, qui escorte. || Famil. Il n'a ni enfants ni suivants, se dit d'un homme qui n'a ni enfants, ni parents. || Disciple, sectateur. Aristote et ses suivants, Desc. || Les suivants d'Apollon, les poëtes, les hommes qui cultivent les lettres. || Serviteur. Peu de suivants se rencontrent ensemble sans se dire tout ce qu'ils savent de leurs maîtres, Scarron. || *S. m.* T. de vénerie. Se disait des animaux qui tettent encore et qui suivent leur mère.

SUIVER, *v. a.* Voy. suiffer, qui est plus usité.

SUIVI, IE, *p. p.* de suivre. || Qui attire beaucoup d'auditeurs, de spectateurs. Un prédicateur très-suivi. Un spectacle suivi. || Qui est fait sans interruption, continu. Des observations suivies. Une histoire suivie de l'antiquité, Rollin. || T. de littérature. Vers suivis, ceux qui ont tous la même mesure. || Où il y a de l'ordre, de la liaison. Un raisonnement suivi. Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages, Boss.

SUIVRE (lat. *sequi*), *v. a.* Aller, venir après. Il marchait le premier, et les autres le suivaient. Mon bagage me suivra. || Aller avec; mais l'idée qu'on est de la suite, qu'on accompagne une personne principale, y est jointe. Il suivit la cour dans tel voyage. Un ami le suivit dans son exil. || Fig. Il se dit des choses que l'on compare à des personnes, et qui suivent. Son image me suit partout. || Aller après pour atteindre, pour prendre. Suivre un lièvre. Ses ennemis le suivent à la piste. || Aller, continuer d'aller dans une direction marquée ou en prenant quelque objet pour direction. Suivre un chemin, le cours d'un fleuve, etc. || Fig. Se dit aussi de choses qui sont rangées selon une direction. || Fig. Suivre le torrent, s'abandonner au cours des coutumes, des opinions communes. || Fig. Suivre le chemin de, le sentier de, se conformer à. Suivre le chemin de la gloire, le sentier de la vertu, les traces de ses ancêtres, etc. || Fig. Suivre le fil, suivre quelque chose comme quand on suit le fil de l'eau. Suivre le fil de ses idées, le fil des événements. || Dans le langage élevé, suivre au tombeau quelqu'un, mourir après lui pour le rejoindre. || Suivre quelqu'un, quand il s'agit de mort, mourir peu de temps après lui. || Suivre de l'œil, des yeux une personne, une chose, regarder avec attention, avec intérêt une personne ou une chose qui s'éloigne, qui chemine. || Fig. Suivre quelqu'un, le suivre par la pensée. || Fig. Observer, considérer attentivement. Il faut suivre les jeunes gens sans qu'ils s'en aperçoivent. || Surveiller. || Se dit de la police, d'un espion, etc. qui observent, en le suivant, toutes les démarches de quelqu'un. || Suivre un malade, une maladie, en diriger le traitement. || Fig. Poursuivre, continuer, ne pas interrompre. Adieu, quelque autre fois nous suivrons ce discours, Corn. || S'attacher à l'exécution de quelque chose. Suivre avec constance un dessein. || Suivre une affaire, une entreprise, s'en occuper sérieusement pour qu'elle réussisse. || Absol. Quand on a commencé, il faut suivre. || Suivre sa pointe, continuer, pousser une entreprise, et aussi abonder dans son sens. Quel diable d'étourdi qui suit toujours sa pointe! Mol. || Pousser jusqu'au terme. Suivre des expériences jusqu'où elles peuvent aller. || S'adonner à. Suivre la profession de son père, le métier des armes, la carrière des lettres, etc. || Suivre la cour, suivre le barreau, s'attacher à la cour, fréquenter le barreau. || Suivre une science, l'étudier, s'y adonner. || Suivre quelqu'un, se joindre à son parti. || Suivre le parti de quelqu'un, être du parti de quelqu'un. || Adhérer à, en parlant d'opinions, de doctrines. Suivre une doctrine. || Être du sentiment de. Suivre Descartes. || Prendre pour guide, pour autorité. || Obéir à. Seigneur, je sais que je ne sais qu'une chose : c'est qu'il est bon de vous suivre, Pasc. || Assister régulièrement à. Suivre un cours, les leçons d'un maître. || Suivre un professeur, assister à ses leçons. || Suivre un prédicateur, être assidu à ses sermons. || Suivre le théâtre, le spectacle, y aller souvent. || Être attentif aux discours, au raisonnement de quelqu'un. || Suivre quelqu'un qui raisonne, qui parle, le comprendre, ne rien perdre de ce qu'il dit. || S'abandonner à, se laisser conduire par. Ils suivent... Leurs sens pour souverains, leurs passions pour guides, Corn. || Se conformer à, se régler sur. Suivre les bons exemples, la coutume, un ordre, etc. || Il se dit des choses pour exprimer qu'elles obéissent à des règles. La compression des gaz suit telle loi. || Suivre quelqu'un, écouter les avis qu'il donne. || Imiter. Jésus-Christ est le modèle de la perfection chrétienne; c'est lui que nous devons suivre, Boss. || Suivre de près ou simplement suivre, égaler à peu près. || Fig. Venir à la suite de. La nuit suit le jour. L'âge mûr suit la jeunesse. || Fig. Aller avec, résulter de. Il faut diriger ses intentions à la vertu seule; la gloire, comme un de ses apanages, la doit suivre sans qu'on y pense, Boss.

Suivre, *v. n.* Venir, aller après. || Il se dit de ce qui vient après. Ce qui suit. La page qui suit. || Venir après dans le temps. Les siècles qui suivront verront. || Aller selon une direction. || T. de jeux de cartes. La main suit, chacun bat et distribue à son tour. || Procéder. Dieu la [Anne de Gonzague] change par une lumière soudaine; tout suit en elle de la même force, Boss. || Résulter. La seconde vérité qui suit évidemment de celle que j'ai déjà établie, Boss. Les malheurs qui suivent de la discorde, Vertot. || Imperson. Il suit de là que, etc.

Se suivre, *v. r.* Venir, marcher l'un après l'autre. || Être dans son ordre naturel, venir l'une après l'autre, en parlant de choses. Ces pages se suivent. || Être continu, sans interruption. || Fig. Se suivre, être conséquent avec soi-même. Pour ce qui est de l'Eglise catholique, elle se suit parfaitement elle-même, Boss. || S'enchaîner, avoir de la liaison. Un poëme excellent où tout marche et se suit, Boil. || Prov. Qui m'aime me suive, c'est-à-dire fasse ce que je ferai. || Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, la vie est un mélange de biens et de maux.

SUJET (lat. *subjectus*), *s. m.* Cause, raison, motif. Avoir sujet de se plaindre. Crier sans sujet. Oublions ces sujets de discorde et de haine, Volt. || Matière sur laquelle on compose, on écrit, on parle. Un beau sujet de roman. Il ne faut pas toujours tellement épuiser un sujet, qu'on ne laisse rien à faire au lecteur, Montesq. || Être plein de son sujet, l'avoir bien médité, bien pénétré. || Il se dit des personnes qui sont objet, sujet, motif de quelque chose. Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs, Et sur le trône assis le sujet de tes pleurs, Rac. || Au sujet d'une personne, sur le sujet d'une personne, relativement à elle. || Être sur le sujet de quelqu'un ou de quelque chose, en parler, en causer. || Il se dit en parlant des arts. Sujet de tableau tiré de l'histoire. || En mus. Air sur lequel on fait les parties. || La phrase qui commence une fugue et qui lui sert de thème. || Objet d'une science. Le sujet de la médecine est l'étude des maladies. || En log. et gramm. Terme essentiel de toute proposition, celui dont on affirme ou nie quelque chose. || Sujet grammatical, le mot auquel le verbe se rapporte; sujet logique, la réunion de tous les mots qui servent à exprimer le sujet. || En philos. L'être qui a conscience de lui-même, par opposition à objet. || Personne par rapport à sa capacité, à sa conduite. C'est un digne sujet, un pauvre sujet, etc. || En ce sens, il se dit aussi des femmes. || Un bon sujet, un homme qui se conduit bien; un écolier qui étudie et travaille bien. || Mauvais sujet, homme livré au désordre, à l'inconduite; quelquefois en un sens moins défavorable, étourdi, folâtre, qui fait des sottises, mais dont le cœur reste bon et les manières aimables. || Au pl. on dit de bons, de mauvais sujets, quand on considère les deux mots comme séparés dans la locution; et des bons, des mauvais sujets, quand on les considère comme unis. || T. de jardinage. L'arbre qu'on destine à être greffé, ou que l'on soumet à cette opération. || En anat. Cadavre que l'on dissèque. || En hist natur. Un être qu'on examine. || Être vivant qui est l'objet des soins de la médecine ou de l'hygiène.

SUJET, ETTE (lat. *subjectus*), *adj*. Qui est dans la dépendance, qui est obligé d'obéir. Nous sommes tous sujets aux lois et aux coutumes du pays où nous vivons, *Acad*. || Être sujet à l'heure, au coup de marteau, au coup de cloche, au coup de sonnette, se dit des gens qui sont obligés d'être quelque part à heure fixe, ou de faire quelque chose à une heure précise, etc. || Dans la féodalité, pays sujet, fief dépendant d'un État souverain. || Soumis par conquête. Rome est sujette d'Albe, Corn. || Absol. Qui est tenu à un service fort assidu. Ce maître tient ses domestiques fort sujets. || Qui ne peut s'éloigner, s'écarter. Cette femme est fort sujette auprès de son mari. || Il se dit d'un emploi, d'un métier qui exige une grande assiduité. On est fort sujet dans cet emploi. || Assujetti à supporter quelque charge, à payer certains droits. Tout propriétaire est sujet à l'impôt foncier. || Astreint à quelque nécessité inévitable. Dieu, en punition, rendit l'homme sujet à la mort, Pasc. || Porté à... par inclination ou par habitude. L'ouvrier sujet au vice ne deviendra jamais riche, Saci. || On dit de même : Sujet au vin, à ses goûts, à ses plaisirs, etc. || Qui est exposé à éprouver fréquemment certains accidents, en parlant des personnes. Je vous plains d'être sujette à des humeurs noires, Sév. || Sujet à caution, voy. caution. || Cela est sujet à caution, cela est exposé à ne pas durer. || Il se dit, en un sens analogue, des choses. Combien nos jugements sur les apparences sont sujets à illusion, J. J. Rouss. || Ce passage est sujet à plusieurs interprétations différentes, on peut l'interpréter de plusieurs manières différentes. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est soumis à une autorité souveraine, soit qu'il s'agisse d'un roi, d'une république ou de tout autre souverain.

SUJÉTION (lat. *subjectio*), *s. f.* Domination qui subjugue. Un conquérant mettra tout sous sa sujétion, Pasc. || État de celui qui est sujet d'un prince, d'un chef. || État de celui qui est astreint, obligé. Il est dangereux de se faire des habitudes, elles deviennent des sujétions. || L'assiduité qui est exigée ou nécessaire auprès d'une personne. || Assiduité exigée par une charge, par un emploi. || Incommodités, servitude auxquelles une maison est sujette.

* **SULFATAGE**, *s. m.* Espèce de chaulage des grains qui se fait à l'aide du plâtre ou sulfate de chaux. || Action de sulfater le bois.

SULFATE, *s. m.* Nom des sels produits par la combinaison de l'acide sulfurique avec les bases salifiables.

* **SULFATÉ, ÉE**, *p. p.* de sulfater. || Eaux minérales sulfatées, celles qui contiennent du sulfate de fer.

* **SULFATER**, *v. a.* Tremper dans un bain de sulfate de cuivre les bois pour les rendre plus durables.

* **SULFHYDRATE**, *s. m.* En chim. Nom générique des sels produits par la combinaison de certains sulfures avec l'acide sulfhydrique (autrefois hydrosulfate).

* **SULFHYDRIQUE**, *adj*. En chim. Acide sulfhydrique, combinaison d'hydrogène et de soufre.

SULFITE, *s. m.* En chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfureux avec les bases.

* **SULFURATION**, *s. f.* En chim. Action de combiner le soufre avec un autre corps.

SULFURE (lat. *sulfur*), *s. m.* En chim. Nom général des composés binaires formés par le soufre avec les métaux et quelques métalloïdes.

* **SULFURÉ, ÉE**, *p. p.* de sulfurer. || L'acide sulfhydrique était appelé jadis gaz hydrogène sulfuré.

* **SULFURER**, *v. a.* En chim. Faire entrer du soufre en combinaison.

SULFUREUX, EUSE (lat. *sulfurosus*), *adj.* Qui tient de la nature du soufre. Des exhalaisons sulfureuses. || Eau sulfureuse, eau qui contient en dissolution des sels de soufre, et qui dégage de l'acide sulfhydrique. || En chim. Acide sulfureux, acide formé par la combustion du soufre dans l'air; c'est un gaz suffocant. || Se dit aussi des sels où entre l'acide sulfureux.

SULFURIQUE (lat. *sulfur*), *adj.* En chim. Qui a rapport au soufre. || Acide sulfurique, acide liquide, de consistance oléagineuse (anciennement huile de vitriol). || Acide sulfurique anhydre, acide solide, cristallisé en aiguilles blanches, brillantes, ayant l'apparence de l'amiante. || Acide sulfurique fumant ou de Nordhausen, acide sulfurique du commerce || Acide sulfurique concentré ou monohydraté ; c'est l'acide sulfurique ordinaire, sirupeux, incolore. || Éther sulfurique, celui que l'on désigne par le mot seul d'éther.

SULTAN (mot arabe), *s. m.* Titre de l'empereur des Turcs. || Titre de plusieurs autres princes mahométans et tartares. || Fig. Prince absolu comme les sultans. || Fig. et famil. Homme absolu, tyrannique.

SULTAN, *s. m.* Meuble de toilette à l'usage des dames, qui consiste en une corbeille recouverte d'une étoffe de soie. || Petit matelas en forme de coussin, rempli d'espèces aromatiques.

* **SULTANAT**, *s. m.* Dignité de sultan. || Règne d'un sultan.

SULTANE, *s. f.* Titre des femmes du Grand Seigneur. || Sultane validé, la mère du sultan régnant. || Robe longue ouverte par devant et faite des plus belles étoffes. || Poule sultane, le porphyrion de Buffon.

SULTANE, *s. f.* Vaisseau de guerre turc.

SULTANIN (arabe *soulthanyy*, impérial), *s. m.* Monnaie d'or qui a cours en Turquie, en Égypte et dans les États barbaresques.

SUMAC (su-mak'. Espagn. *zumaque*, de l'arabe *sommâk*), *s. m.* Genre de la famille des térébinthacées. || Nom donné par les teinturiers aux feuilles, fleurs, baies et graines de sumac séchées et réduites en poudre.

* **SUNNITE** (arabe *sunnyy*, orthodoxe), *s. m.* Chez les musulmans, sectateur de la tradition.

* **SUPÉ, ÉE**, *p. p.* de super.

SUPER (anglo-saxon *sipan*), *v. a.* T. de mar. Se dit de l'action d'une pompe qui, ne rencontrant plus d'eau, aspire l'étoupe. || *V. n.* Se boucher, en parlant d'une voie d'eau qui se ferme soit par l'herbe, soit par quelque autre corps que le hasard y introduit.

* **SUPER...** préfixe qui est le lat. *super;* il se met avant un autre mot pour désigner une situation plus élevée.

SUPERBE (lat. *superbus*), *adj.* Qui est orgueilleux, d'un orgueil qui apparaît dans l'air et l'extérieur. Homme faible et superbe, Volt. || *Subst.* Dieu résiste au superbe, Rac. || Il se prend quelquefois en bonne part. Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte ? Rac. || Qui a le caractère de l'orgueil. Alexandre reçut des lettres de Darius conçues en termes si superbes qu'il s'en offensa, Vaugelas. || Il se dit des animaux qui semblent orgueilleux de leur force. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, la Font. || En anat. Le muscle superbe, le muscle droit supérieur ou releveur de l'œil, qui entre en action lorsque cet organe exprime l'orgueil. || Il se dit des grands monuments dont la hauteur semble être un orgueil. L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, Rac. || Beau, grand, magnifique, riche, somptueux. Une forêt superbe. Un superbe tombeau. || Il se dit aussi des hommes en ce sens. C'est un homme superbe en habits, en bâtiments, en équipages. || Un homme superbe, un très-bel homme. || Ironiq. et famil. Vous êtes superbe, vous avez des idées singulières, bizarres. || En parlant des ouvrages d'esprit, très-beau. Un superbe discours. Un ouvrage superbe. || Il se dit de la magnificence du temps, du ciel. Il fait un temps superbe. || *S. f.* La superbe, espèce de liliacée.

SUPERBE (lat. *superbia*), *s. f.* Orgueil avec faste et vaine gloire.

SUPERBEMENT, *adv.* D'une manière superbe. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, la Bruy. || Avec magnificence. Ce riche était vêtu superbement, Mass.

SUPERCHERIE (ital. *soperchieria*, du lat. *super*), *s. f.* Tromperie faite avec finesse. User de supercherie.

SUPERFÉTATION (lat. *superfœtare*), *s. f.* T. de littérature. Ce qui est en trop, redondance, double emploi de pensée et d'expression. Ce chapitre est entièrement inutile, c'est une superfétation.

SUPERFICIE (lat. *superficies*), *s. f.* L'étendue d'une surface. La superficie d'un champ. || Droit de superficie, droit de propriété de la superficie et de ce qui est bâti dessus, détaché, par convention, du droit de propriété du fonds. || En géom. Surface d'un corps considéré quant à sa longueur et à sa largeur, sans égard à sa profondeur. || Surface des corps considérée comme

ayant quelque profondeur. || Par extens. L'apparence extérieure du corps. || Fig. Ce qui est comparé dans les objets moraux à la superficie des objets physiques. Il ne jugeait pas les hommes par la superficie, FONT. || S'arrêter à la superficie, ne point aller au fond des choses. || Fig. Se dit d'apparences morales, sans que le fonds s'y trouve. Cette vaine et fastueuse religion qui se répand toute au dehors, et qui n'a que la superficie des bonnes œuvres, FLÉCH. || Fig. Connaissance superficielle, légère, imparfaite. Il me semble que M. de Mairan possède en profondeur ce que M. de Fontenelle avait en superficie, VOLT.

SUPERFICIEL, ELLE (lat. *superficialis*), *adj.* Qui est relatif à la surface. Cent lieues superficielles. || Qui n'est qu'à la surface. La lésion est superficielle. || Fig. Ces perceptions sont, pour ainsi dire, superficielles à l'âme, elles ne la pénètrent et ne la modifient pas sensiblement, MALEBR. || En bot. Parasites superficielles, les plantes qui vivent à la surface des végétaux, sans leur emprunter leur nourriture. || Fig. Une teinture superficielle mais générale des sciences. || Qui n'est pas profond, qui ne va pas à l'intérieur. Vous n'avez qu'un désir superficiel de réformer vos défauts, Boss. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Des esprits superficiels qui n'approfondissent jamais rien, MALEBR.

SUPERFICIELLEMENT, *adv.* En superficie. Ce champ contient 1000 mètres superficiellement, c'est-à-dire 1000 mètres carrés. || D'une manière superficielle. Ce coup ne l'a touché que superficiellement. || Fig. Lire superficiellement un ouvrage.

SUPERFIN, INE (*super* et *fin*), *adj.* T. de commerce. Qui a un degré supérieur de finesse. Drap, papier superfin. || *Subst.* C'est du superfin, cela est très-fin.

SUPERFLU, UE (lat. *superfluus*), *adj.* Qui est de trop. Des ornements superflus. L'abondance des choses nécessaires, le mépris des superflues, FÉN. || Rimes superflues, celles qui embrassent non-seulement la syllabe consonnante tout entière, mais tout ou partie de la syllabe précédente, comme jalousie et Andalousie. || Inutile. Que nous servent, hélas! ces regrets superflus? RAC. || *S. m.* Ce qui est de trop. Avoir du superflu en hommes, VOLT. Un superflu de vie, STAEL. || Ce qui est, pour la vie, au delà du nécessaire. Pour pourvoir le pauvre de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez, BOURD.

SUPERFLUITÉ (lat. *superfluitas*), *s. f.* Ce qui est superflu. La table toutefois, sans superfluité, N'avait rien que d'honnête en sa frugalité, BOIL. Il faut éviter la superfluité des choses comme la surabondance des mots, MARMONTEL. || Choses superflues. Vous éviterez les superfluités, CONDIL. || Choses de luxe. L'abus des superfluités dont on se fait des besoins, MASS. || Humeurs surabondantes. Des superfluités que j'avais encore dans le corps, SÉV.

SUPÉRIEUR, EURE (lat. *superior*), *adj.* Qui est situé au-dessus. Les étages supérieurs. || Membres supérieurs, les deux bras. || En astron. Planètes supérieures, celles dont l'orbite comprendrait l'orbite de la terre si on les projetait sur un même plan. || Il se dit des pays les plus rapprochés de la source du fleuve ou des fleuves qui les traversent. Les provinces supérieures de l'Asie. || Qui occupe un rang élevé dans une échelle fictive. Les animaux supérieurs. || Il se dit des ordres de quantité les uns par rapport aux autres. Des unités de l'ordre immédiatement supérieur. || Température supérieure, température plus élevée. || Qui est d'un ordre plus élevé. Les classes supérieures de la société. Autorité supérieure. || Cours supérieures, tribunaux supérieurs, cours, tribunaux qui jugent en dernier ressort. || Officier supérieur, le chef de bataillon ou d'escadrons, le lieutenant-colonel, le colonel et les officiers assimilés. || En philos. Concept supérieur, idée générale. || Fig. Qui l'emporte sur, en parlant des personnes. Un ministre supérieur à ses rivaux. || Il se dit aussi des choses. Une force supérieure. Un prix supérieur || Absol. Placé au-dessus des autres par des avantages intellectuels ou moraux. C'est [Turgot] un esprit supérieur et une très-belle âme, VOLT. || Il se dit des choses en cet emploi. Des écrits supérieurs. || Absol. Il se dit aussi d'une supériorité militaire numérique. Charles ne balança pas à attaquer avec sa petite troupe cette armée si supérieure, VOLT. || Fig. Être supérieur à, avec un nom de chose pour régime, ne pas se laisser dominer par. Supérieur à la petite vanité de ne placer dans ses livres que ce qu'il a découvert ou observé le premier, CONDORCET. || Être supérieur aux événements, etc. avoir un courage à l'épreuve des événements, etc. || Être supérieur à sa place, avoir plus de talents, de capacité, que n'en exige la place qu'on occupe. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a autorité sur un autre. Il faut obéir à ses supérieurs. || Celui ou celle qui gouverne un monastère. || Supérieur ne prend pas de degré de comparaison; cependant Voltaire a dit Un être intelligent plus supérieur au monde, etc. Les talents les plus supérieurs.

SUPÉRIEUREMENT, *adv.* D'une manière supérieure. Fléchier et Marsollier ont fait la Vie du cardinal Ximénès, mais l'un supérieurement à l'autre, RICHELET. || Absol. D'une manière excellente, parfaitement. Manier supérieurement les armes. Polybe, qui a écrit si supérieurement la guerre de Rome et de Carthage, VOLT.

SUPÉRIORITÉ (dérivé du lat. *superior*), *s. f.* Prééminence, autorité, excellence au-dessus des autres. La supériorité de l'homme sur les animaux. || Charge de supérieur dans un couvent. || Au pl. Néolog. Les supériorités, les personnes éminentes en mérite, en renom, etc.

SUPERLATIF, IVE (lat. *superlativus*), *adj.* En gramm. Qui exprime la qualité bonne ou mauvaise portée au plus haut degré. Adjectif superlatif. || Par extens. et famil. Qui a un caractère d'excellence. || *S. m.* Un superlatif, un adjectif mis au degré superlatif. Généralissime est un superlatif. || Superlatif absolu, celui qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, sans rapport à autre chose ou à autre personne, comme très-sage. || Superlatif relatif, celui qui exprime la qualité avec rapport à autre personne ou à autre chose, comme le plus sage. || Superlatif d'infériorité, celui qui se compose avec les mots *le moins* en français, comme le moins grand de tous. || AU SUPERLATIF, *loc. adv.* Extrêmement. Il est sot et vain au superlatif.

SUPERLATIVEMENT, *adv.* T. famil. qui ne se dit guère qu'en plaisantant. Au superlatif, extrêmement. Elle est superlativement laide.

* **SUPERNATURALISME**, *s. m.* Voy. SUPRANATURALISME.

SUPERPOSÉ, ÉE, *p. p.* de superposer.

SUPERPOSER (*super...* et *poser*), *v. a.* Poser une ligne, une surface, un corps sur un autre.

SUPERPOSITION (*super...* et *position*), *s. f.* Action de superposer ou état de choses superposées. || En géol. Mode de succession des parties de l'écorce terrestre.

SUPERPURGATION (*super...* et *purgation*), *s. f.* En méd. Purgation immodérée ou excessive, causée par des substances trop irritantes ou données à contre-temps.

SUPERSÉDER (lat. *supersedere*), *v. n.* T. vieilli de jurisprudence. Surseoir. Ordonné qu'il sera supersédé aux poursuites.

SUPERSTITIEUSEMENT, *adv.* D'une manière superstitieuse. || Fig. En portant l'exactitude, le scrupule jusqu'à l'excès. Il ne faut pas s'attacher superstitieusement aux choses indifférentes.

SUPERSTITIEUX, EUSE (lat. *superstitiosus*), *adj.* Qui a de la superstition. Le peuple le moins superstitieux est toujours le plus tolérant, VOLT. || *Subst.* Personne superstitieuse. || Où il y a de la superstition. Dévotion superstitieuse. Des temps superstitieux. || Fig. Qui pèche par excès d'exactitude. Sa santé ne se soutenait que par un régime presque superstitieux, FONTEN.

SUPERSTITION (lat. *superstitio*), *s. f.* Sentiment de vénération religieuse, fondé sur la crainte ou l'ignorance, par lequel on est souvent porté à se former de faux devoirs, à redouter des chimères, et à mettre sa confiance dans des choses impuissantes. || Pratique superstitieuse, croyance superstitieuse. La confiance qu'on avait aux oracles chez les anciens était une superstition. || Vaine observation religieuse pratiquée par les anciens et défendue par l'Eglise. || Vain présage que l'on tire d'accidents purement fortuits. || Fig. Tout excès d'exactitude, de soin, en quelque matière que ce soit. Exact jusqu'au scrupule et jusqu'à la superstition.

* **SUPERSTRUCTION** (lat. *super* et *structio*), *s. f.* Construction au-dessus du sol.

* **SUPERSTRUCTURE** (*super* et *structure*), *s. f.* Superstructure d'un pont, la construction de la partie au-dessus d'une rivière, d'un canal, d'un chemin de fer. || Structure superflue et inutile à l'édifice. || Fig. Ce qui est ajouté inutilement à un livre, à une pièce.

SUPIN (lat. *supinum*), *s. m.* En gramm. lat. Partie de l'infinitif latin qui sert à former plusieurs temps, et qui n'est au fond qu'un nom verbal.

SUPINATEUR (lat. *supinare*), *s. m.* En anat. Nom donné aux muscles qui portent l'avant-bras et la main en dehors, de manière que la face antérieure de celle-ci devienne supérieure. || *Adj.* Muscles supinateurs.

SUPINATION (lat. *supinatio*), *s. f.* Mouvement que les muscles supinateurs font exécuter à l'avant-bras et à la main, de manière que la paume regarde en avant, le bras étant pendant le long du corps. || Position d'un malade couché sur le dos. Le malade était en supination.

* **SUPPLANTATEUR** (lat. *supplantator*), *s. m.* Celui qui supplante. Jacob, le véritable supplantateur, Boss.

* **SUPPLANTATION** (lat. *supplantatio*), *s. f.* Action de supplanter.

SUPPLANTÉ, ÉE, *p. p.* de supplanter.

* **SUPPLANTEMENT**, *s. m.* Syn. de supplantation.

SUPPLANTER (lat. *supplantare*), *v. a.* Faire perdre à quelqu'un le crédit, la faveur, l'affection, l'établissement qu'il avait auprès d'une personne, et prendre sa place. Supplanter un concurrent. L'intrigue supplante les plus grands talents, Mass. || Se supplanter, *v. r.* Travailler l'un contre l'autre pour se déposséder réciproquement.

* **SUPPLANTEUR**, *s. m.* Celui qui supplante.

* **SUPPLÉANCE**, *s. f.* Action de suppléer, de remplacer. || Fonction de suppléant. Obtenir une suppléance.

SUPPLÉANT, ANTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui remplace quelqu'un, qui fait ses fonctions à son défaut. || *Adj.* Juge suppléant. Professeur suppléant.

SUPPLÉÉ, ÉE, *p. p.* de suppléer.

SUPPLÉER (lat. *supplere*), *v. a.* Ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus. Je suppléerai ce qu'il y aura de moins. || Suppléer ce qui manque dans un auteur, remplir les lacunes qu'il y a dans ses ouvrages. || Ajouter à une phrase ce qui y est sous-entendu. || Mettre en place de. L'on ne ferait que suppléer de nouveaux députés à la place de ceux qui mourraient, Montesq. || Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Suppléer par la variété des plaisirs ce qui manque à leur solidité, Mass. || Suppléer quelqu'un, le remplacer, faire ses fonctions. || *V. n.* Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Suppléez au peu d'art que le ciel mit en moi, La Font. || Se suppléer, *v. r.* Se compléter. À Rome, le sénat ne se suppléait pas lui-même, Montesq. || Être remplacé. La sollicitude maternelle ne se supplée pas, J. J. Rouss.

SUPPLÉMENT (lat. *supplementum*), *s. m.* Ce qu'on donne pour suppléer. On lui a donné tant en argent pour supplément de partage. || Ce qu'on donne en sus. Supplément de solde. || Le supplément d'un livre, ce qui est ajouté à un livre pour suppléer ce qui manquait. || Dans les grammaires élémentaires, partie moins importante que celle qui est d'abord apprise, et où l'on a réuni quelques notions omises à dessein dans celle-ci. || Le supplément d'un journal, feuille ou feuillet que l'on ajoute quelquefois à un journal, lorsque ce qu'on veut publier en dépasse l'étendue ordinaire. || Dans les théâtres, dans les chemins de fer, prendre un supplément, échanger le billet qu'on avait acheté contre un autre d'une place supérieure, en payant le surplus du prix. || Supplément se dit dans les restaurants à prix fixe, quand on prend plus de plats que le nombre indiqué. || T. de mar. En supplément, se dit des personnes embarquées en sus du nombre prescrit. || Ce qui supplée à. Au peu d'esprit que le bonhomme avait, L'esprit d'autrui par supplément servait, Volt. || Fig. Les préjugés sont le supplément de la raison, Font. || En géom. Le supplément d'un angle, ce qu'il faut ajouter à un angle pour former deux angles droits. || *Adj.* Angle supplément d'un autre. || En gramm. Ce qu'il faut ajouter pour suppléer les mots qui manquent dans une ellipse.

SUPPLÉMENTAIRE, *adj.* Qui sert de supplément. Crédit supplémentaire. || Jurés supplémentaires, ceux qui sont désignés pour suppléer les jurés titulaires, en cas d'absence ou de maladie. || En géom. Angles supplémentaires, ceux dont la somme est égale à deux angles droits.

SUPPLÉTIF, IVE (lat. *suppletivus*), *adj.* Qui complète, qui sert de supplément. Articles supplétifs.

SUPPLIANT, ANTE, *adj.* Qui supplie. Je fus riche autrefois; mon banquet opulent N'a jamais repoussé l'étranger suppliant, A. Chén. || Il se dit, dans le même sens, des choses. Ne rougis point de prendre une voix suppliante, Rac. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui supplie. || Fig. Ses yeux étaient en suppliants attachés sur les miens, Marmontel. || Il s'est dit des personnes qui présentaient une requête pour obtenir quelque grâce en justice ou auprès du souverain; aujourd'hui on dit requérant.

SUPPLICATION (lat. *supplicatio*), *s. f.* Prière faite avec instance et soumission. || Au pl. Prières publiques qui étaient ordonnées par le sénat à Rome en des occasions importantes. || Remontrances que le parlement faisait aux rois de vive voix en certaines occasions.

SUPPLICE (lat. *supplicium*), *s. m.* Punition corporelle ordonnée par arrêt de la justice. Les supplices sont malheureusement nécessaires; il faut effrayer le crime, Volt. || Condamner au dernier supplice, condamner à mort. || Mener quelqu'un au supplice, le mener à un supplice qui est suivi de la mort. || Les supplices éternels, les peines des damnés. || Mise à mort, sans idée de jugement. || Par extens. Tout ce qui cause une vive douleur de corps, et qui dure quelque temps. La goutte est un supplice. || Famil. Être au supplice, souffrir beaucoup de quelque mal, de quelque incommodité, et fig. avoir quelque inquiétude ou être impatienté. || On dit de même : Mettre au supplice. || Fig. Grande peine d'esprit, grande souffrance morale. L'ambition a ses supplices. || Fig. et poétiq. Personne qui cause le supplice, le tourment.

SUPPLICIÉ, ÉE, *p. p.* de supplicier. || *Subst.* Un supplicié, une suppliciée.

SUPPLICIER, *v. a.* Faire souffrir le supplice de la mort. || On dit plus ordinairement exécuter.

SUPPLIÉ, ÉE, *p. p.* de supplier.

SUPPLIER (lat. *supplicare*), *v. a.* Prier avec soumission et instance. Je vous en supplie. Je vous supplie de faire cela. || Supplier se dit aussi avec *que* et le subjonctif : Je vous supplie que cela se fasse.

SUPPLIQUE (ital. *supplica*), *s. f.* Requête pour demander une grâce. || Fig. et famil. Ayez égard à ma supplique, ayez égard à ma prière.

SUPPORT (voy. *supporter*), *s. m.* Ce qui soutient une chose, l'objet sur lequel elle pose. Un des supports d'une table. Ce pilier est le support de la voûte. || Fig. Les figures sont les supports des abstractions, J. J. Rouss. || Fig. Ce qui soutient comme fait le support pour ce qu'il a sur lui. Sans support, sans amis, Corn. La gloire du nom romain ne laissait pas d'être un grand support au peuple affligé, Boss. || Action de supporter, c'est-à-dire patience, indulgence (sens vieilli). La vertu imparfaite succombe dans le support des imperfections d'autrui, Fén. || *S. m. pl.* En blas. Figures d'anges, d'hommes ou d'animaux qu'on représente aux deux côtés de l'écu d'armes, comme le supportant.

SUPPORTABLE, *adj.* Qu'on peut supporter, souffrir. Ma perte est supportable, Corn. || Qu'on peut tolérer, excuser. Cela n'est pas supportable à un homme de son âge, dans un homme de son âge. || Qui n'est pas trop mauvais, en parlant des personnes ou des choses. Un acteur supportable. Un vin supportable.

SUPPORTABLEMENT, *adv.* D'une manière supportable, tolérable. Cela est écrit supportablement.

* **SUPPORTANT, ANTE**, *adj.* En blas. Qui supporte; qui est employé comme support.

SUPPORTÉ, ÉE, *p. p.* de supporter.

SUPPORTER (lat. *supportare*), *v. a.* Porter, en étant dessous. Un seul pilier supporte toute la voûte. || Fig. Souffrir, endurer. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas, Volt. || Avoir de la patience pour une personne ou une chose. Il y a de la charité à supporter les défauts de son prochain. || Se faire supporter, obtenir d'être supporté. || Ne pas trouver trop mauvais. Supporter certains ouvrages. || Ne pas supporter,

avec *que* et le subjonctif, s'irriter de ce que. Neptune ne pouvait supporter plus longtemps que Télémaque eût échappé à la tempête, Fén. || Fig. Être assez fort pour s'accommoder à. La Grèce entière n'était pas assez puissante pour supporter deux Alcibiades, Fén. || Prendre le parti de, soutenir. Nous ne sommes pas gens à la supporter dans de mauvaises actions, Mol. || Résister à. Ce navire ne supporterait pas la mer. Supporter le froid, la chaleur, etc. || Être assujetti à. Supporter des frais. || Se supporter, *v. r.* Se souffrir patiemment les uns les autres. || Avoir pour soi-même de l'indulgence.

SUPPOSABLE, *adj.* Qu'on peut supposer.

SUPPOSÉ, ÉE, *p. p.* de supposer. || Cela supposé, dans cette supposition. || Supposé (invariable), en supposant. Supposé même sa conversion, il désespère de sa persévérance, Bourd. || Supposé que..., dans la supposition que, avec le subjonctif. || Allégué comme vrai, en parlant de quelque chose de faux. Un testament, un nom supposé. || Qu'on fait passer pour fils ou fille de ceux qui ne lui sont rien. Un enfant supposé.

SUPPOSER (lat. *sub* et *poser*), *v. a.* Poser une chose comme établie, comme admise, pour en tirer une conséquence. L'auteur suppose tout et ne prouve rien, Volt. || Supposer que, se met avec le subjonctif ou avec l'indicatif. Supposons que l'esprit de l'homme est comme un miroir où les images de tous les corps voisins viennent s'imprimer, Fén. || Absol. En mathématique, on suppose, Buff. || Former une conjecture, présumer. Vous me supposez un crédit que je n'ai pas. || Alléguer ou produire pour vrai ce qui est faux. Ses ennemis lui supposaient des projets coupables. || Il se dit d'une chose qui exige que quelque autre chose soit ou ait été. La faveur des princes n'exclut pas le mérite, mais elle ne le suppose pas non plus, La Bruy. || Se supposer, *v. r.* Imaginer qu'on est.... Je me supposerai dans le Lycée ayant les Platon et les Xénophon pour juges, J. J. Rouss. || Il se dit des choses qui exigent réciproquement qu'elles soient ou qu'elles aient été. Ces vices ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet, La Bruy.

SUPPOSITION (lat. *suppositio*), *s. f.* Action de supposer. || Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque conséquence. Un historien ne doit se permettre aucune supposition, Buff. || Famil. et absol. Une supposition, c'est-à-dire je propose l'hypothèse suivante. || Conjecture, opinion qui n'est pas appuyée de preuves positives. Supposition hasardée. || Production d'une pièce fausse, allégation d'un fait controuvé. Supposition de testament. || Supposition de nom, de personne, l'action de mettre un nom, une personne à la place d'une autre. || Supposition d'enfant, action frauduleuse ayant pour but de faire reconnaître un enfant pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. || Supposition de part, voy. part. || Attribution d'un ouvrage à des temps ou à un auteur auquel il n'appartient pas. Le savant Lamonnoye a fait voir évidemment la supposition du Testament de Richelieu, Volt.

SUPPOSITOIRE (lat. *suppositorius*), *s. m.* Substance médicamenteuse solide, en forme de cône long, qu'on introduit dans l'anus, soit pour provoquer les évacuations intestinales, soit pour agir comme adoucissante.

SUPPÔT (su-pô. Lat. *suppositus*), *s. m.* Celui qui, membre d'un corps, remplit de certaines fonctions pour le service de ce corps. Les imprimeurs et les libraires étaient suppôts de l'université. Un suppôt de justice. || Fig. Celui qui sert aux mauvais desseins d'un autre. Être le suppôt du péché, Bourd. Cet amour du pouvoir que l'on prend dans les camps, Et qui fait des guerriers les suppôts des tyrans, M. J. Chén. || Fig. et famil. Un suppôt de Satan, une méchante personne. || En philos. Ce qui sert de fondement, de soutien, de sujet. Ne considérer la matière que comme le suppôt imaginé des propriétés des corps, Dumarsais. || En termes de l'école, on dit que l'humanité est le suppôt de l'homme.

SUPPRESSION (lat. *suppressio*), *s. f.* Action de supprimer. La suppression d'une circonstance dans un exposé. La suppression d'un emploi. || Édit de suppression, édit qui éteignait ou supprimait un impôt, une charge. || En jurispr. Suppression de part ou d'enfant, voy. part. || Suppression d'état, crime qui consiste à supprimer les preuves de l'état civil d'une personne. || En méd. Suspension d'une évacuation accoutumée. Suppression de transpiration. || Il se dit aussi d'une affection cutanée dont l'éruption avait déjà commencé.

SUPPRIMÉ, ÉE, *p. p.* de supprimer.

SUPPRIMER (lat. *supprimere*), *v. a.* Empêcher de paraître, ne pas publier un écrit. Les ennemis de Pascal et d'Arnauld firent supprimer leurs éloges dans le Livre des hommes illustres de Perrault, Volt. || En jurispr. Blâmer un écrit et en défendre la publication. || Il se dit aussi d'un acte, d'un contrat dont on veut dérober la connaissance. Supprimer un acte. || Faire disparaître. Supprimer les preuves du crime, les ouvrages de ses adversaires, etc. || Taire, passer sous silence, ne pas exprimer. Ne supprimez aucune circonstance. || Retrancher. Il faut supprimer un tiers de ce discours. || Abolir, annuler. Supprimer des impôts, des emplois, etc. || Il se dit des évacuations que l'on suspend. Supprimer la transpiration. || L'urine est supprimée, il y a suppression d'urine. || Se supprimer, *v. r.* Se faire disparaître soi-même, se tuer.

* **SUPPURANT, ANTE**, *adj.* Qui est dans un état de suppuration. Une plaie suppurante.

SUPPURATIF, IVE, *adj.* En méd. Qui facilite la suppuration. Onguent suppuratif. || *S. m.* Un suppuratif. || Il se dit quelquefois de l'inflammation qui est susceptible d'amener la suppuration.

SUPPURATION (lat. *suppuratio*), *s. f.* La formation, l'écoulement du pus. La plaie vient à suppuration.

* **SUPPURÉ, ÉE**, *p. p.* de suppurer. Qui est entré en suppuration. Une tumeur suppurée.

SUPPURER (lat. *suppurare*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Rendre du pus. La plaie suppurait. La tumeur a suppuré, est suppurée.

* **SUPPUTANT, ANTE**, *adj.* Qui suppute.

SUPPUTATION (lat. *supputatio*), *s. f.* Action de supputer. La supputation des années, des temps, d'un compte, d'une dépense, etc.

SUPPUTÉ, ÉE, *p. p.* de supputer.

SUPPUTER (lat. *supputare*), *v. a.* Compter à quoi montent plusieurs nombres. Supputer un compte, les revenus de l'État, etc. || Par extens. Je voulais pouvoir supputer un peu juste votre retour, Sév.

* **SUPRANATURALISME**, *s. m.* En philos. Ce qui est en dehors et au-dessus du cours ordinaire des choses. || Doctrine qui admet une intervention surnaturelle dans le monde. || On dit aussi supernaturalisme.

* **SUPRANATURALISTE**, *s. m.* Celui qui admet des choses surnaturelles.

SUPRÉMATIE (*suprême*), *s. f.* Supériorité au-dessus de toutes les autres. Rome obtint la suprématie dans la guerre. || Suprématie anglicane, souveraineté que le roi ou la reine d'Angleterre exerce dans toute l'étendue de la juridiction spirituelle. || Serment de suprématie ou test, le serment par lequel les anglicans reconnaissaient leur roi pour chef de l'Église.

SUPRÊME (lat. *supremus*), *adj.* Qui est au-dessus de tous. J'atteste des grands dieux les suprêmes puissances, Corn. Songez-vous.... Que j'ai sur votre vie un empire suprême? Rac. || Le pouvoir suprême, l'autorité de monarque. || L'Être suprême, Dieu. || Céleste, divin. La sagesse suprême. || Dans le style soutenu et dans la poésie, qui appartient aux derniers moments de la vie. Le moment suprême. Les volontés suprêmes d'un mourant. || Les honneurs suprêmes, les funérailles. || Au suprême degré, *loc. adv.* Beaucoup, extrêmement. || La suprême, fort bonne poire, qui vient à la fin de l'été. || *S. m.* T. de cuisine. Les parties les plus délicates de la volaille, accompagnées d'un coulis. Un suprême de volaille. || Suprême est un superlatif et ne prend aucun degré de comparaison ; cependant on le trouve construit avec *si*.

* **SUPRÊMEMENT**, *adv.* D'une manière suprême.

SUR (lat. *super*), *prép.* Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient. S'asseoir sur une chaise. Maître corbeau, sur un arbre perché, La Font. || Être sur pied, être debout, levé, marchant. || Se soutenir sur l'eau, revenir sur l'eau, se soutenir, revenir à la surface de l'eau. || Avoir, porter une chose sur soi, l'avoir, la porter dans sa poche. || Avoir sur soi, se dit aussi de ce qu'on porte avec soi, des vêtements dont on

on ne peut douter. Je vous donne cela pour sûr. L'affabilité est la plus sûre marque de la grandeur, Mass. || Famil. Bien sûr ? c'est-à-dire : est-ce chose certaine? || L'affaire est sûre, le succès en est certain. || Qui doit arriver infailliblement, ou que l'on prévoit devoir arriver nécessairement. Rien n'est si sûr que la mort. || Qui ne peut manquer de réussir, en parlant des choses. Employer des moyens sûrs. || Aux jeux de cartes, avoir jeu sûr, avoir si beau jeu qu'il est impossible qu'on ne gagne pas. || Fig. Jouer à jeu sûr, être certain du succès des moyens qu'on emploie. || Fig. Parier à jeu sûr, à coup sûr, parier sur un fait dont on a la certitude. || *Subst.* Le plus sûr, le meilleur moyen. Le plus sûr est de ne pas s'y fier. || Qui produit ordinairement ou infailliblement son effet. Un remède sûr. Un poison sûr. || Avoir un coup sûr à quelque jeu, à quelque exercice, avoir un coup presque immanquable. || Pour sûr, *loc. adv.* Certainement, infailliblement. || À coup sûr, *loc. adv.* Immanquablement. Nous réussirons à coup sûr.

* **SURA**, *s. m.* Voy. surate.

SURABONDAMMENT, *adv.* Plus que suffisamment.

SURABONDANCE, *s. f.* Très-grande abondance. La surabondance de la population. Une surabondance d'amitié, Sév. Une surabondance de vie, Chateaubr. || Par surabondance, en apportant ce qui n'est pas nécessaire, mais ne nuit pas. Par surabondance de preuves.

SURABONDANT, ANTE, *adj.* Qui surabonde. Les effets de la bonté de Jésus-Christ sont surabondants et infinis, Fléch. || *S. m.* Ce qui est en surabondance. Tout le surabondant doit place au nécessaire, Corn. || Par extens. Superflu. Ne dites rien de surabondant.

SURABONDER, *v. n.* Être très-abondant. Certaines marchandises surabondent. || Avoir en surabondance. D'où me vient cette foi dont mon cœur surabonde? Lamart.

* **SURACHAT**, *s. m.* Achat, au-dessus du cours légal, de monnaies d'or et d'argent pour les exporter ou les fondre.

SURACHETÉ, ÉE, *p. p.* de surachеter.

SURACHETER, *v. a.* Acheter une chose trop cher.

* **SURACTIVITÉ**, *s. f.* En méd. Activité d'un organe exagérée d'une manière continue ou accidentelle.

SURAIGU, UË, *adj.* En mus. Fort aigu. || Se dit de ce qui, dans chaque genre de voix, dépasse les notes aiguës ordinaires. || En méd. Dont l'acuité est extrême. Inflammation suraiguë.

SURAJOUTÉ, ÉE, *p. p.* de surajouter.

SURAJOUTER, *v. a.* Ajouter à ce qui a déjà été ajouté.

SUR-ALLER, *v. n.* Se conjugue avec *être*. T. de vénerie. Se dit d'un limier ou d'un chien qui passe sur la voie sans se rabattre et sans rien dire.

SUR-ANDOUILLER (*ll* mouillées), *s. m.* T. de vénerie. Andouiller plus grand que les autres, qui se trouve à la tête de quelques cerfs.

SURANNATION (*suranner*), *s. f.* Cessation de l'effet d'un acte valable seulement pour un temps déterminé. || Lettres de surannation, lettres qu'on obtenait pour rendre la valeur à d'autres lettres qu'on avait laissées trop vieillir sans exécution.

SURANNÉ, ÉE, *p. p.* de suranner. Qui ne peut plus avoir d'effet, en parlant d'actes publics pour lesquels on a laissé passer l'année, le temps au delà duquel ils ne peuvent avoir d'effet. Procuration surannée. || Fig. Vieux, hors de mode. Des usages surannés. || Il se dit des personnes. Une coquette surannée.

SURANNER (*sur* et *an*), *v. n.* Avoir plus d'un an de date, en parlant des lettres de chancellerie, des passeports, etc. Laisser suranner un passe-port. || On dit plutôt périmer. || Se suranner, *v. r.* Être suranné.

SUR-ARBITRE, *s. m.* Arbitre choisi pour la décision d'une contestation sur laquelle les arbitres sont partagés. || On dit plutôt tiers arbitre. || *Au pl.* Des sur-arbitres.

SURARD (*sureau*), *adj. m.* Voy. vinaigre. || On dit aussi surat.

* **SURATE** (arabe *surat*), *s. f.* Nom des chapitres du Coran. || Voltaire a dit sura, au masculin.

SURBAISSÉ, ÉE, *p. p.* de surbaisser. || En archit. Il se dit des voûtes dont la montée est inférieure à la moitié de l'ouverture. Une petite porte surbaissée.

SURBAISSEMENT *s. m.* En archit. Quantité dont une arcade est surbaissée.

* **SURBAISSER**, *v. a.* En archit. Construire une voûte, un cintre qui soit surbaissé.

SURCENS (sur-san), *s. m.* En jur. féodale, rente seigneuriale dont un héritage était chargé par-dessus le cens.

SURCHARGE, *s. f.* Nouvelle charge ajoutée à une autre. || Il se dit des bagages excédant le poids qui est alloué à chaque voyageur. || T. de turf. Surplus de poids imposé aux chevaux qui ont déjà gagné des prix d'une certaine valeur. || Surcroît d'impôts. || Excès d'humeurs dans le corps. Les phoques ont une grande surcharge de graisse, Buff. || Fig. Ce qui est comparé à un poids inutile. Il n'y a point d'éloquence où il y a surcharge d'idées, Volt. || Fig. Surcroît de charges, de peines. || Il se dit des mots écrits sur d'autres mots. Il y a dans cet acte une surcharge. || T. de maçonnerie. Excès de charge donné à un plancher. || Surcroît d'épaisseur d'un enduit. || Surélévation d'un mur.

SURCHARGÉ, ÉE, *p. p.* de surcharger. || Fig. Une famille surchargée d'enfants.

SURCHARGER, *v. a.* Imposer une charge excessive, un trop grand fardeau. Surcharger un cheval, une voiture, etc. || Par extens. Se surcharger l'estomac, manger trop. || Fig. Charger d'impôts excessifs. || Imposer une dépense de surcroît. || Fig. Encombrer d'un poids, d'une charge inutile. Surcharger une loi de sophismes et de disputes incompréhensibles, Volt. L'or, les diamants et les perles ne surchargeaient point sa parure, Genlis. || Faire une surcharge dans l'écriture. Surcharger un acte. || Se surcharger, *v. r.* Prendre sur soi une charge trop forte. Se surcharger de travail. || Se surcharger d'aliments, de nourriture, manger excessivement.

SURCHAUFFÉ, ÉE, *p. p.* de surchauffer.

SURCHAUFFER, *v. a.* T. de forge. Donner trop de feu au fer, le brûler en partie. || Donner un excès de chaleur. Surchauffer la vapeur dans une cheminée.

SURCHAUFFURE, *s. f.* Défaut de l'acier, qui vient d'avoir trop souffert le feu.

* **SURCHOIX**, *s. m.* Ce qui est de première qualité. Les tabacs de surchoix. Les qualités de tabac dites surchoix.

SURCOMPOSÉ, ÉE, *adj.* En gramm. Temps surcomposé ou *subst.* un surcomposé, temps d'un verbe où l'auxiliaire *avoir* est employé deux fois, comme dans : J'aurais eu fait, vous auriez eu dit. || En minéralogie, se dit d'une variété dont la forme est composée d'un grand nombre de facettes qui résultent de diverses lois de décroissement. || En bot. Feuille surcomposée, feuille dont le pétiole se divise en plusieurs pétioles secondaires, qui sont eux-mêmes divisés ou subdivisés. || En chim. Corps surcomposé ou *subst.* un surcomposé, corps résultant de la combinaison de corps composés.

* **SURCOMPOSITION**, *s. f.* État de ce qui est surcomposé.

* **SURCOUPE**, *s. f.* Action de surcouper ; résultat de cette action.

* **SURCOUPER**, *v. a.* Aux jeux de cartes, couper avec un atout supérieur à celui qu'un autre a déjà employé.

* **SURCROISSANCE**, *s. f.* Action de surcroître.

SURCROÎT (voy. *surcroître*), *s. m.* Ce qui, ajouté à quelque chose, en accroît la force, le nombre, la quantité. Pour surcroît de malheur. Surcroît de biens. Il faut quelque surcroît de compagnie, Mol. || T. de dévotion. Œuvres de surcroît, œuvres pieuses accomplies en sus des obligations du chrétien. || De surcroît, *loc. adv.* En plus.

SURCROÎTRE, *v. n.* Croître plus qu'il ne faut, s'élever au-dessus du niveau de la surface de la peau. Retrancher les chairs qui surcroissent. || *V. a.* Augmenter, accroître avec excès. Surcroître le prix d'une marchandise.

* **SURCRÛ, UE**, *p. p.* de surcroître.

* **SURCUISSON**, *s. f.* Action de soumettre une substance déjà cuite à une température plus élevée encore.

* **SURCUIT, UITE**, *adj.* Qui a subi la surcuisson.

* **SURDÉCIME**, *s. m.* Décime imposé sur un autre décime. Les décimes et surdécimes de guerre.

SURDENT (*sur* et *dent*), *s. f.* Dent qui vient hors de rang sur une autre ou entre deux autres.

SURDITÉ (lat. *surditas*), *s. f.* Perte ou diminution considérable du sens de l'ouïe.

SURDORÉ, ÉE, *p. p.* de surdorer.

SURDORER, *v. a.* Dorer doublement, solidement.

* **SURDORURE**, *s. f.* Action de surdorer.

SURDOS (*sur* et *dos*), *s. m.* Pièce du harnachement placée sur le dos des chevaux de trait.

SUREAU (anc. fr. *seürel*, dim. de *seü*, du lat. *sabucus*), *s. m.* Genre de plantes, la plupart arbustives, qui appartient à la famille des caprifoliacées || Sureau d'eau ou sureau aquatique, viorne obier.

* **SURÉDIFIER**, *v. a.* Édifier par-dessus.

* **SURÉLÉVATION**, *s. f.* T. de maçonnerie. Construction faite après coup. || Augmentation. La surélévation excessive des prix.

* **SURÉLEVER**, *v. a.* Élever en sus. || T. de maçonnerie. Faire une surélévation. Surélever une maison d'un étage. || Voûte surélevée, voûte dont la montée est plus grande que la moitié de l'ouverture. || Rendre d'un prix plus élevé. Surélever les tarifs.

* **SURELLE** ou **SURETTE** (dim. de l'adj. *sur*), *s. f.* Nom donné à différentes plantes d'un goût acide, et spécialement à l'*oxalis acetosella*.

SÛREMENT, *adv.* Avec sûreté, en sûreté, en assurance. Et qui fait bien à tous peut dormir sûrement, Rotr. || D'une manière qui ne manque pas son coup. Frapper sûrement. || D'une manière certaine. Les richesses sont un moyen d'avoir presque sûrement tout ce qu'on désire, Boss.

SURÉMINENT, ENTE, *adj.* Éminent au suprême degré. La suréminente vertu que l'Apôtre reconnaît dans ceux qui croient, Boss. La science suréminente, Bourd.

* **SURÉMISSION**, *s. f.* Émission exagérée de billets, d'assignats, etc.

SURENCHÈRE, *s. f.* Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère. Il a fait une surenchère sur moi.

SURENCHÉRIR, *v. n.* Faire une surenchère.

* **SURENCHÉRISSEMENT**, *s. m.* Enchérissement ajouté à un enchérissement. Le surenchérissement des blés.

* **SURENCHÉRISSEUR**, *s. m.* Celui qui fait une surenchère.

SURÉROGATION (lat. *supererogare*), *s. f.* Ce qui est au delà de ce qui est dû, commandé. Faire des œuvres de surérogation. || T. de dévotion. Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire, comme chrétien ou comme membre d'un ordre religieux.

SURÉROGATOIRE, *adj.* Qui est au delà de ce qu'on est obligé de faire. Action, œuvre surérogatoire.

* **SURÉROGATOIREMENT**, *adv.* D'une manière surérogatoire.

* **SURESTIMATION**, *s. f.* Action de surestimer.

* **SURESTIMER**, *v. a.* Estimer au delà de la valeur.

SURET, ÈTE (su-rè. Dim. de l'adj. *sur*), *adj.* Un peu sur. Un fruit suret. Une pomme surète.

SÛRETÉ (lat. *securitas*), *s. f.* Caractère de celui sur qui l'on peut compter. Homme d'une grande sûreté. || T. de chasse. Les chiens chassent en sûreté, lorsqu'ils suivent la même voie, le nez collé à terre, et crient également. || État de celui qui n'a rien à craindre pour sa personne ou pour sa fortune. La vraie sûreté d'un roi est de ne faire que du bien, et d'intéresser le monde entier à sa conservation, Fén. || En sûreté de conscience, sans que la conscience soit blessée. || Fig. En sûreté de, dans la sûreté de, à l'abri de. Je suis bien en sûreté de cette vilaine passion, Sév. || Verrou, serrure de sûreté, verrou, serrure difficile à ouvrir ou à forcer. || Soupape de sûreté, voy. soupape. || Ce qui fait la sûreté. Ma maison cependant est votre sûreté; Jouissez-y des droits de l'hospitalité, Volt. || Lieu de sûreté, un lieu où l'on n'a rien à craindre. || Mettre quelqu'un en lieu de sûreté, le mettre en un lieu où il n'ait rien à craindre; et aussi le mettre en un lieu d'où il ne puisse s'échapper, en prison. || Mesure de précaution. Deux sûretés valent mieux qu'une, La Font. Contre cet accident j'ai pris mes sûretés, Mol. || Assurance, certitude. Mais sous le ciel tout change, et les plus valeureux N'ont jamais sûreté d'être toujours heureux, Corn. || Caution, garantie. Emprunter de l'argent avec de bonnes sûretés. || Places de sûreté, places qu'un État donne ou retient pour la sûreté de l'exécution d'un traité. || Fermeté du pied pour marcher, de la main pour écrire, pour faire une opération chirurgicale, etc. || Fig. Sûreté de tact, de coup d'œil, de goût, de mémoire. || Prov. La méfiance est la mère de sûreté, ou méfiance est mère de sûreté.

* **SURETTE**, *s. f.* Voy. surelle.

* **SUREXCITABILITÉ**, *s. f.* En méd. Disposition à la surexcitation.

* **SUREXCITABLE**, *adj.* Susceptible d'être surexcité.

SUREXCITATION, *s. f.* En physiologie, augmentation de l'énergie vitale dans un tissu, dans un organe.

* **SUREXCITER**, *v. a.* Causer une surexcitation.

SURFACE (*sur* et *face*), *s. f.* Extérieur, dehors d'un corps. La surface du corps, de la terre, etc. || Fig. Présenter peu de surface, être peu exposé aux attaques, en raison d'une situation petite. || Fig. Ressources capables de couvrir une responsabilité. Un homme ne présentant aucune surface sociale. || En géom. Ce qui circonscrit les corps. || Fig. Apparence que présentent les personnes ou les choses. Il s'arrête à la surface des choses. Les grands ne voient jamais des hommes que la surface, Mass.

SURFAIRE, *v. a.* Demander un prix trop élevé d'une chose qui est à vendre. Surfaire sa marchandise. || Fig. Surfaire ses qualités. || Se surfaire quelque chose, le surfaire à soi. || Absol. Je ne suis pas homme à surfaire, Mol. || Évaluer trop haut. Surfaire de cent francs. || Fig. Estimer trop, en parlant d'une personne, vanter au delà des mérites. C'est un homme qu'on a beaucoup surfait.

SURFAIT, AITE, *p. p.* de surfaire.

SURFAIX (*sur* et *faix*), *s. m.* Large bande de cuir ou d'étoffe employée soit pour fixer une couverture sur le cheval, soit pour maintenir les quartiers de la selle et la schabraque. || Corde qui sert à maintenir la charge sur un âne ou toute autre bête de somme.

* **SURFORCE**, *s. f.* T. de commerce. Excédant de la force ordinaire des spiritueux.

* **SURGE** (orig. inc.), *s. f.* Laine qui se vend sans avoir été lavée ni dégraissée. || *Adj.* Laine surge.

SURGEON (lat. *surgere*), *s. m.* Branche qui naît du collet ou de la souche, s'élève dès qu'elle sort de terre, et est susceptible d'être séparée avec une partie de la racine, et de former ainsi un nouvel individu. || Fig. Descendant, rejeton d'une race (vieilli en ce sens).

SURGI, IE, *p. p.* de surgir.

SURGIR (lat. *surgere*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. T. de mar. S'élever vers la terre, vers le port, mouiller, jeter l'ancre. Surgir à bon port. J'ai surgi dans une seconde île déserte plus inconnue, plus charmante que la première, J. J. Rouss. || Fig. Surgir au port, atteindre le but de ses vœux. || Il se dit d'une source, d'une eau qui jaillit. || Fig. On a vu tout à coup surgir la réputation de cet écrivain. De nouvelles difficultés surgirent.

SURHAUSSÉ, ÉE, *p. p.* de surhausser. || Voûte surhaussée, celle dont la montée est plus grande que la moitié de l'ouverture.

SURHAUSSEMENT, *s. m.* Action de surhausser ; état de ce qui est surhaussé. Le surhaussement d'une voûte, d'un édifice. || Action de mettre à un prix plus élevé, à un taux plus élevé. Le surhaussement des espèces. Volt.

SURHAUSSER, *v. a.* En archit. Élever plus haut. Surhausser une maison. || Il se dit surtout d'une voûte qu'on élève au delà de son plein cintre. || Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. Surhausser une chose, le prix d'une chose.

SURHUMAIN, AINE, *adj.* Qui est au-dessus de l'humain. Une taille surhumaine. Il y eut quelque chose de surhumain dans sa valeur, Retz.

* **SURIMPOSER**, *v. a.* Mettre par-dessus. || Faire payer plus d'impôts qu'on n'en doit légalement; surtaxer.

* **SURIMPOSITION**, *s. f.* Augmentation des taxes.

SURINTENDANCE, *s. f.* Inspection générale au-dessus des autres. || Charge de surintendant. || Dans les maisons royales, demeure du surintendant des bâtiments.

SURINTENDANT, *s. m.* Celui qui a une surintendance. La charge de surintendant des bâtiments. || Particulièrement, surintendant des finances ou absol. surintendant, celui qui, sous l'ancienne monarchie, était administrateur en chef des finances du roi.

SURINTENDANTE, *s. f.* Femme d'un surintendant. || Fig. J'en suis la surintendante [d'un jardin], J. J. Rouss. || Dame qui avait la première charge de la maison de la reine. || Principale directrice des maisons d'éducation établies pour les filles des membres de la Légion d'honneur.

* **SURIR** (adj. *sur*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Devenir aigre. Le bouillon a suri.

SURJET (*sur* et *jet*), *s. m.* Couture employée pour réunir solidement deux lisières ou deux morceaux d'étoffe rempliés à fil droit ou en biais; elle se fait en mordant en même temps avec l'aiguille un peu du bord des deux étoffes mises l'une sur l'autre. || T. de reliure. Sorte de coûture qu'on fait aux livres.

SURJETÉ, ÉE, *p. p.* de surjeter.

SURJETER, *v. a.* Coudre en surjet.

SURLENDEMAIN, *s. m.* Jour qui suit le lendemain.

SURLONGE (*sur* et *longe*), *s. f.* T. de boucherie. En parlant du bœuf, petite partie de l'échine entre le paleron et le talon du collier; on y prend les aloyaux.

* **SURMENAGE,** *s. m.* Action de surmener.

SURMENÉ, ÉE, *p. p.* de surmener.

SURMENER, *v. a.* Excéder de fatigue une bête de somme ou autre en la faisant aller trop vite ou trop longtemps. || Se dit aussi des personnes.

* **SURMESURE,** *s. f.* Ce qui se trouve au delà de la mesure exprimée dans les actes de vente.

SURMONTABLE, *adj.* Qu'on peut surmonter.

SURMONTÉ, ÉE, *p. p.* de surmonter. || En blas. Pièce surmontée, pièce au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement.

* **SURMONTEMENT,** *s. m.* Action de surmonter.

SURMONTER, *v. a.* Franchir en montant. Les lamas surmontent des rochers escarpés où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner, Buff. || Monter au-dessus. L'huile par sa légèreté surmonte l'eau. || Absol. L'huile mêlée avec de l'eau surmonte toujours. || Être placé, s'élever au-dessus d'un autre objet. Des vases surmontent les acrotères de cette balustrade. || Fig. Vaincre, dompter. Surmonter les difficultés, les obstacles. On ne surmonte le vice qu'en le fuyant, Fén. || Dépasser, surpasser. Je ne trouve pas moins en petit une espèce d'infini qui m'étonne et qui me surmonte, Fén. || L'emporter sur, avoir l'avantage sur. Surmonter ses rivaux. || Absol. L'envie de surmonter, Sév. || Accabler par surabondance. La sueur nous surmontait, Sév. || Causer un sentiment d'angoisse. Ce trouble affreux qui vous surmonte, Genlis. || Se surmonter, *v. r.* Maîtriser ses penchants.

* **SURMOULAGE,** *s. m.* Moulage pris sur un moulage.

* **SURMOULE,** *s. m.* Moule fait sur une figure coulée.

* **SURMOULER,** *v. a.* Faire un moule sur une figure de plâtre coulé. || *S. m.* Un surmoulé, un objet surmoulé.

SURMOÛT (*sur* prép. et *moût*, *s. m.* Vin tiré de la cuve sans avoir cuvé ni avoir été pressuré.

SURMULET, *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du *mullus surmuletus*, poisson de mer alimentaire.

* **SURMULOT,** *s. m.* Espèce de gros rat.

SURNAGÉ, ÉE, *p. p.* de surnager.

* **SURNAGEANT, ANTE,** *adj.* Qui se tient au-dessus d'un liquide. La liqueur surnageante. || Fig. Qui revient, surnage toujours.

SURNAGER, *v. n.* Se soutenir sur la surface d'un liquide. || Fig Docile aux usages innocents, incorruptible aux mauvais exemples, il surnageait au torrent du monde, Marmontel. || Activ. À Gabian, le pétrole ne sort de sa source qu'avec beaucoup d'eau, qu'il surnage toujours; car il est beaucoup plus léger, Buff. || Fig. Subsister, par opposition à ce qui se détruit, cesse d'exister. Soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est écrit dans le style du siècle de Louis XIV surnagera, Volt.

* **SURNATURALISME,** *s. m.* En philos. Doctrine de ceux qui admettent des causes surnaturelles.

SURNATUREL, ELLE, *adj.* Qui est au-dessus de la nature. Que si les choses naturelles surpassent la raison, que dira-t-on des surnaturelles? Pasc. || Vérités surnaturelles, celles que l'on ne connaît que par la foi. || Êtres surnaturels, les esprits, les génies, les anges, les démons. || Par exagération, extraordinaire, fort au-dessus du commun. Si c'est un aveuglement surnaturel de vivre sans chercher ce qu'on est, c'en est un terrible de vivre mal en croyant Dieu, Pasc. Ses yeux brillaient d'un feu surnaturel, J. J. Rouss. || *S. m.* Le surnaturel, ce qui est au-dessus de la nature. Croire au surnaturel.

SURNATURELLEMENT, *adv.* D'une manière surnaturelle. Cela ne peut se faire que surnaturellement.

SURNOM, *s. m.* Mot ajouté au nom propre d'un individu, et qui le distingue de ceux qui s'appellent comme lui : Scipion l'Africain, Louis le Gros, etc. || Fig. Je le connais par nom et surnom, je sais fort bien ce qu'il est.

* **SURNOMBRE,** *s. m.* Nombre en sus. Cela est en surnombre.

SURNOMMÉ, ÉE, *p. p.* de surnommer.

SURNOMMER, *v. a.* Donner un surnom.

SURNUMÉRAIRE (*sur* et *numéraire*), *adj.* Qui est en surnombre. Employé surnuméraire. || *S. m.* Celui qui est en surnombre. On l'a reçu surnuméraire dans cette compagnie. || Commis qui travaille pendant un certain temps avant de recevoir des appointements.

SURNUMÉRARIAT, *s. m.* Temps pendant lequel on est employé comme surnuméraire.

SUROS (su-rô. *Sur* et *os*), *s. m.* Tumeur osseuse qui se développe sur le canon du cheval ou du bœuf.

* **SUROXYDATION,** *s. f.* Opération chimique qui combine un corps à la plus grande quantité possible d'oxygène.

* **SUROXYDE,** *s. m.* Oxyde au maximum d'oxydation.

* **SUROXYDER,** *v. a.* Faire passer à l'état de suroxyde.

* **SUROXYGÉNATION,** *s. f.* En chim. Oxygénation au plus haut degré.

* **SUROXYGÉNÉ, ÉE,** *adj.* En chim. Qui est au plus haut degré d'oxydation.

SURPASSÉ, ÉE, *p. p.* de surpasser.

SURPASSER, *v. a.* Être plus haut, plus élevé. Cela surpasse la muraille de deux pieds. Il le surpasse de toute la tête. || Il se dit aussi d'autres dimensions. Surpasser en grosseur || Fig. Être au-dessus. La couronne de France est autant au-dessus des autres couronnes du monde que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, Boss. || Fig Aller au delà. Surpasser l'espérance des siens. Mon bonheur a passé mon espoir, comme mon malheur a surpassé toutes mes craintes, Volt. || Fig. Être au-dessus de quelqu'un, l'emporter sur lui. Des maîtres capables de former des disciples dignes de les surpasser, Duclos. || Excéder les forces, l'intelligence, les ressources. Cette dépense surpasse mes moyens. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement, Pasc. || Causer un grand étonnement. Cet événement me surpasse. || Se surpasser, *v. r.* Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire ou qu'on n'a fait précédemment. Racine s'est surpassé dans Esther, Sév.

* **SURPAYE** (sur-pè-ye), *s. f.* Action de surpayer. || Gratification accordée au-dessus de la paye ordinaire.

SURPAYÉ, ÉE, *p. p.* de surpayer.

SURPAYER, *v. a.* Payer au delà de la juste valeur. Surpayer une étoffe. || En parlant des personnes, leur payer plus qu'il n'est dû. Je vous ai surpayé.

SURPEAU (*sur* et *peau*), *s. f.* Épiderme.

SURPLIS (sur-pli. B. lat. *superpellicium*, du lat. *super* et *pellis*), *s. m.* Vêtement d'église fait de toile, qui, au lieu de manches, a des espèces d'ailes longues et plissées, et qui va à mi-jambes.

SURPLOMB (*sur* et fil à *plomb*), *s. m.* État, défaut d'un objet qui n'est pas à plomb, dont le sommet avance plus que la base. || Ce mur est en surplomb, il penche.

* **SURPLOMBÉ, ÉE,** *p. p.* de surplomber.

* **SURPLOMBEMENT,** *s. m.* Action de surplomber.

SURPLOMBER, *v. n.* Être hors de l'aplomb, être en surplomb. Ce rocher surplombe. || Activ. Une seule pièce de granit de quatre-vingts pieds de haut sur mille pas de front surplombe ce chemin, Buff.

SURPLUS (*sur* et *plus*), *s. m.* Ce qui est en plus, l'excédant d'une quantité. Il envoie au marché le surplus de ce qu'il faut de légumes pour sa table. Vous me payerez le surplus. || Reste. Vous savez le surplus, Et je vous en ferais des récits superflus, Corn. || Au surplus, *loc. adv.* Au reste, d'ailleurs. || Pour le surplus, même sens.

* **SURPOIDS** (*sur* et *poids*), *s. m.* Excédant de poids.

SURPRENANT, ANTE, *adj.* Qui surprend, qui prend à l'improviste. Jésus-Christ vient, dit-il, comme un voleur, toujours surprenant et impénétrable dans ses démarches, Boss. || Qui cause de la surprise. Les effets surprenants du tonnerre. Cela n'est pas surprenant.

SURPRENDRE (*sur* et *prendre*), *v. a.* Prendre, saisir à une chose à l'improviste. || S'emparer par une attaque inattendue. Surprendre une ville. || Fig. Son âge, sa

candeur ont surpris ma tendresse, Volt. || Attaquer celui qui n'est pas sur ses gardes. || Arriver auprès de quelqu'un sans être attendu. || Saisir à l'improviste. Je l'ai surpris à me dérober de l'argent. Il surprit la nature sur le fait. Fonten. || Il se dit des choses qui saisissent tout à coup, attendues ou non. La mort ne surprend point le sage; Il est toujours prêt à partir, la Font. || Il se dit particulièrement d'un mal qui arrive inopinément. Il a été surpris d'une attaque de goutte. || Déconcerter, prendre par surprise. || Induire en erreur, tromper. || Il se dit des choses en un sens analogue. On peut des plus grands rois surprendre la justice, Rac. || Absol. Les justes sont plus exposés à être surpris, parce qu'ils ignorent eux-mêmes l'art de surprendre, Mass. || Obtenir frauduleusement, par artifice, d'une manière indue. Il a surpris ma signature, mon consentement, etc. || Surprendre des lettres, les intercepter, les prendre furtivement. || Surprendre le secret de quelqu'un, découvrir son secret par adresse ou par hasard. || Surprendre la confiance de quelqu'un, la gagner par artifice. || Il se dit de tout autre sentiment. On surprend ainsi la pitié des auditeurs, Fléch. || Il se dit des actions, des gestes qui échappent à quelqu'un, et qui font découvrir malgré lui ce qu'il pense, ce qu'il éprouve. N'ai-je pas même entre eux surpris quelque regard? Rac. || Faire éprouver le sentiment de l'inattendu, étonner. Que faut-il que je croie D'un bruit qui me surprend et me comble de joie? Rac. || Absol. La vie de tempête surprend, frappe et pénètre, Pasc. || Faire une surprise. Il aime à surprendre agréablement, Sév. || Surprendre de quelque chose, faire une surprise à l'aide de quelque chose. || Saisir trop vivement, en parlant du feu. Le feu a surpris cette viande. || Se surprendre à, *v. r.* Manifester tout à coup, par un mouvement dont on n'est pas le maître, le sentiment sous l'empire duquel on se trouve. Je me suis surpris à pleurer ou pleurant comme un enfant. || Se prendre l'un l'autre sur le fait de quelque chose.

SURPRIS, ISE, *p. p.* de surprendre.

SURPRISE, *s. f.* Action par laquelle on prend ou l'on est pris à l'improviste. Des coups de surprise. J'ai vu des gens vouloir, par des surprises, accoutumer les enfants à ne s'effrayer de rien la nuit; cette méthode est très-mauvaise, J. J. Rouss. || Action par laquelle on attaque à l'improviste. || Action inattendue par laquelle on induit ou est induit en erreur ou en faute. Ne tomber dans des fautes que par surprise ou par ignorance, Boss. || Sentiment qu'on éprouve en face de l'inattendu, étonnement, trouble. || Surprise ou boîte à surprise, petite boîte renfermant un ressort qui se détend lorsqu'on lève le couvercle et qui présente un objet inattendu. || Cadeau, plaisir inattendu que l'on fait à quelqu'un.

SURSAUT (*sur* et *saut*), *s. m.* Mouvement brusque, occasionné par quelque sensation subite et violente. || S'éveiller en sursaut, être réveillé subitement par quelque grand bruit ou par quelque violente agitation.

SURSÉANCE (*surseoir*), *s. f.* Suspension, temps pendant lequel une affaire est sursise. Et jusques à demain je ferai surséance À l'exécution, monsieur, de l'ordonnance, Mol. || Lettres de surséance, lettres qu'un débiteur obtenait du sceau, pour faire suspendre les poursuites de ses créanciers.

SURSEMÉ, ÉE, *p. p.* de sursemer.

SURSEMER, *v. a.* Semer dans une terre déjà ensemencée. || Fig. Que le père de famille leur permette d'aller arracher l'ivraie que l'homme ennemi a sursemée dans ce champ divin, Mass.

SURSEOIR (*sur* et *seoir*), *v. a.* En parlant des affaires, suspendre, différer. Il demandait pour toute grâce qu'on sursît de quelques moments sa punition, la Font. || *V. n.* Surseoir à des poursuites, au jugement d'une affaire, à une exécution, etc.

SURSIS, ISE, *p. p.* de surseoir. || *S. m.* En justice, délai. || Par extens. Un sursis accordé à leurs souffrances, Ségur.

SURSOLIDE (*sur* et *solide*), *s. m.* Anc. t. d'algèbre. La quatrième puissance d'une grandeur, à laquelle on suppose une dimension de plus que le solide. || *Adj.* Problème sursolide, problème qui ne peut être résolu que par des courbes plus élevées que les sections coniques.

⋆ **SURTARE** (*sur* et *tare*), *s. f.* Double tare, tare en sus.

SURTAUX (*sur* et *taux*), *s. m.* Imposition, taxe trop élevée. Présenter, former une plainte en surtaux.

SURTAXE (*sur* et *taxe*), *s. f.* Taxe ajoutée à d'autres. Payer la taxe et la surtaxe. || Taxe excessive, illégale.

SURTAXÉ, ÉE, *p. p.* de surtaxer.

SURTAXER, *v. a.* Taxer trop haut.

SURTOUT (*sur* et *tout*), *adv.* Principalement, plus que toute autre chose.

SURTOUT (b. lat. *supertotus*), *s. m.* Sorte de vêtement que l'on met sur les autres habits. || Grande pièce de vaisselle, ordinairement d'argent ou de cuivre doré, qu'on sert sur les grandes tables, et sur laquelle on place les salières, les sucriers, les poivrières et tout ce qui est d'usage dans le cours d'un repas; on y met aussi des figures, des vases de fleurs, de fruits. || Espèce de petite charrette fort légère, faite en forme de grande manne, et qui sert à porter du bagage. || Moule qui recouvre les autres moules du modèle d'une cloche et qui doit soutenir l'action du feu.

⋆ **SURVALEUR,** *s. f.* Excès de valeur. La survaleur des monnaies d'argent.

SURVÉCUS (JE), SURVÉCUSSE (JE), voy. survivre.

SURVEILLANCE (*ll* mouillées), *s. f.* Action de surveiller. Exercer une surveillance active sur quelqu'un. Il a été mis sous la surveillance de la haute police.

SURVEILLANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui surveille. Cet homme est trop surveillant. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui surveille. Un bon surveillant.

SURVEILLE (*ll* mouillées. *Sur* et *veille*), *s. f.* Jour qui précède la veille. La surveille de Noël.

SURVEILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de surveiller.

SURVEILLER (*ll* mouillées. *Sur* et *veiller*), *v. n.* Veiller particulièrement et avec autorité sur quelque chose. Un général d'armée doit surveiller à tout ce qui se passe. || Act. Surveiller quelqu'un. Surveiller des travaux.

SURVENANCE, *s. f.* Arrivée imprévue. || En jurispr. Naissance inattendue d'un ayant droit. Une donation est révoquée de droit par survenance d'enfants.

SURVENANT, ANTE, *adj.* Qui survient. Les accidents survenants. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui survient.

SURVENDRE, *v. a.* Vendre trop cher. Survendre sa marchandise. || Absol. Vous avez tort de survendre.

SURVENDU, UE, *p. p.* de survendre.

SURVENIR, *v. n.* Se conjugue avec *être*. Venir en sus, en parlant de personnes. Le Saint-Esprit surviendra en vous, Saci. || Arriver inopinément. Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure, la Font. || Impers. Il est survenu fort à propos un ami. || Il se dit des choses qui arrivent en surcroît. Les peuples ne demandent qu'à voir naître des oracles en tous lieux; et puis l'ancienneté survient à tous ces oracles, qui leur fait tous les biens du monde, Fonten. || Se produire, arriver à l'improviste. Les accidents qui surviennent. || Impers. Souvent, pour m'achever, il survient une pluie, Boil.

SURVENTE, *s. f.* Vente à un prix beaucoup trop élevé.

SURVENU, UE, *p. p.* de survenir.

⋆ **SURVENUE,** *s. f.* Action de survenir.

SURVIDÉ, ÉE, *p. p.* de survider.

SURVIDER, *v. a.* Ôter une partie de ce qui est dans un vase, dans un sac trop plein.

SURVIE (*sur* et *vie*), *s. f.* État de celui qui survit à un autre. || Tables de survie, tables qui donnent le nombre des survivants à chaque âge. || En jurispr. Gains de survie ou gains nuptiaux, avantages qui se font entre époux en faveur de celui qui survivra. || En jurispr. Circonstance qui fait que, dans un événement funeste à un certain nombre d'individus, tel ou tel n'a succombé ou n'est présumé avoir succombé qu'après tel autre.

SURVIVANCE, *s. f.* Action de survivre. || Existence après la mort. La survivance de l'âme des bêtes, Bonnet. || Faculté de succéder à un homme dans son emploi, dans sa charge après sa mort. Obtenir la survivance de sa charge pour son fils.

SURVIVANCIER, *s. m.* Celui qui a la survivance d'une charge.

SURVIVANT, ANTE, *adj.* Qui survit. Les enfants survivants à deux ans, à trois ans. || *Subst.* Le survivant. La survivante. Le dernier survivant.

SURVIVRE, *v. n.* Demeurer en vie après quelque personne ou quelque chose. Survivre à quelqu'un. Survivre à son malheur. || Activ. avec un nom de personne pour complément. Il a survécu tous ses enfants, VAUGELAS. || Fig. Vivre après la perte de quelque chose de précieux. Survivre à sa gloire, à sa réputation, etc. || Fig. En parlant des choses, subsister après. Mais que ma cruauté survive à ma colère...? Non, seigneur, RAC. || Activ. Quoi ! ta rage, dit-il, n'est donc pas assouvie, Et tes déloyautés ont survécu ta vie! ROTROU. || Se survivre, *v. r.* Vivre après sa mort. || Se survivre dans ses enfants, dans ses ouvrages, laisser après soi des enfants, des ouvrages qui perpétuent le souvenir du nom qu'on portait. || Conserver son autorité après sa mort. || Se survivre à lui-même, survivre à soi-même, perdre avant la mort l'usage des facultés naturelles. || Fig. Tomber dans l oubli. || Dans le XVIIe et le XVIIIe siècles, on disait encore au parfait défini : je survéquis; aujourd'hui, on ne dit plus que je survécus.

SUS (sû. Lat. *susum*), *adv.* Dessus. Courre sus à l'ennemi. On peut me voler, me courir sus, P. L. COURIER. || EN SUS, *loc. adv.* Au delà, en outre. Quatre francs et le quart en sus font cinq francs. || EN SUS DE, *loc. prépos.* Il a touché des gratifications en sus de ses appointements. || *Subst.* Un en sus, ce qui est en sus. || Sus! *interj.* On l'emploie pour exhorter, exciter. Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison, CORN. || On le joint, dans le style d'affaires, à plusieurs participes pour se référer à quelqu'un ou à quelque chose dont il a été question précédemment : susénoncé, susindiqué, susmentionné, susrelaté, susvisé, etc.

SUSCEPTIBILITÉ, *s. f.* En méd. Disposition à ressentir les influences, à contracter des maladies. || En philos. Capacité de recevoir. La susceptibilité des contraires. || Exaltation de la sensibilité physique et morale que l'on observe particulièrement dans les affections nerveuses. || Disposition à se choquer trop aisément. Blesser, ménager la susceptibilité de quelqu'un.

SUSCEPTIBLE (lat. *susceptibilis*), *adj.* Qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications. Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, MONTESQ. Nous sommes susceptibles d'amitié, de justice, d'humanité, VAUVEN. || Ce passage, cette proposition est susceptible de plusieurs sens, il est possible de lui donner plusieurs sens. || Marchandises susceptibles, non susceptibles, marchandises qui peuvent ou ne peuvent pas transmettre les maladies contagieuses. || Absol. Facile à offenser. Un esprit, un caractère susceptible.

SUSCEPTION (lat. *susceptio*), *s. f.* Action de recevoir en soi. Le corps organisé se nourrit par les parties des aliments qui lui sont analogues; il se développe par la susception intime des parties organiques qui lui conviennent, BUFF. || Action de prendre les ordres sacrés. La susception des ordres. || Il se dit aussi de deux fêtes de l'Église catholique. La Susception de la sainte croix. La Susception de la sainte couronne.

* **SUSCITATEUR** (lat. *suscitator*), *s. m.* Celui qui suscite.

SUSCITATION (lat. *suscitatio*), *s. f.* Suggestion, instigation.

SUSCITÉ, ÉE, *p. p.* de susciter.

* **SUSCITEMENT**, *s. m.* Action de susciter.

SUSCITER (lat. *suscitare*), *v. a.* Faire naître, faire paraître dans un certain temps, en parlant des hommes extraordinaires que Dieu pousse. Ces hommes célèbres par leurs lumières que Dieu suscite dans les besoins de son Église, MASS. || Il se dit des choses en un sens analogue. Le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, SACI. || En termes de l'Écriture, susciter lignée à son frère, faire revivre le nom de son frère mort sans postérité, en épousant sa veuve; ce qui était d'usage chez les Juifs. || En un sens défavorable, faire naître ce qui peut nuire, troubler, accabler. Susciter à quelqu'un des ennemis, etc. || On dit à peu près dans le même sens : Sa gloire, son mérite lui a suscité bien des envieux, etc.

SUSCRIPTION (lat. *superscriptio*), *s. f.* Adresse écrite sur le pli extérieur d'une lettre. Mettre la suscription à une lettre. || T. de diplomatique. Formule qui termine un manuscrit.

SUSDIT, ITE (sus'-di), *adj.* Dit ci-dessus. La susdite maison. || *Subst.* En parlant des personnes, le susdit.

* **SUS-DOMINANTE** (sus'-do-mi-nan-t), *s. f.* En mus. La sixième note du ton; elle comprend trois degrés : la sus-dominante mineure, majeure, augmentée.

* **SUSNOMMÉ, ÉE** (sus'-no-mé), *adj.* Qui est nommé ci-dessus, qui a été déjà nommé. Le tuteur susnommé.

SUSPECT, ECTE (su-spè. Lat. *suspectus*), *adj.* Qui est soupçonné ou qui mérite de l'être, en parlant des personnes. Quoi ! vous suis-je suspect de quelque perfidie? CORN. Louis XI redoutait ses ennemis, et ses amis lui étaient suspects, DUCLOS. || Un suspect, une personne soupçonnée (en 1793). || Loi des suspects, loi pour arrêter les personnes soupçonnées (en 1793) || Il se dit des choses. Télémaque entendait ces louanges qui n'étaient point suspectes de flatterie, FÉN. Tout m'est suspect, RAC. || A quoi on ne peut se fier. Laissant de Galien la science suspecte, BOIL. || Affaire suspecte, affaire où il y a quelque méfait, quelque malversation, quelque déshonneur. || Lieu, pays suspect de contagion, ou absol. pays suspect, lieu qu'on croit infecté d'une contagion.

SUSPECTÉ, ÉE, *p. p.* de suspecter.

SUSPECTER, *v. a.* Tenir pour suspect. On l'avait suspecté d'hérésie. Suspecter la fidélité d'un domestique.

SUSPENDRE (lat. *suspendere*), *v. a.* Mettre, soutenir un corps en l'air de manière qu'il pende. On lui lia les pieds, on vous le suspendit, LA FONT. || On suspend un cheval, c'est-à-dire on le soutient en l'air, dans certaines opérations. || Fig. Interrompre, discontinuer, remettre. Suspendre sa vengeance, le cours de ses victoires, etc. || Suspendre son travail, des travaux, les interrompre. || Suspendre ses payements, se dit d'une maison de commerce qui ne peut pas payer, momentanément au moins, ce qu'elle doit. || Suspendre son jugement, attendre, pour porter un jugement, qu'on soit plus éclairé. || Il se dit de la constitution, d'une loi qu'on interrompt pour un temps. || Arrêter pour quelque temps. Les troupes ont suspendu leur marche. || Fig. Interdire à quelqu'un l'exercice de ses fonctions, sans lui ôter le caractère dont il est revêtu. On a suspendu le maire de cette commune. Suspendre un prêtre de ses fonctions. || Tenir en suspens, attentif. Cela suspendit les esprits, LA FONT. || En mus. Faire une suspension. || Se suspendre, *v. r.* Se tenir suspendu. || Être interrompu.

SUSPENDU, UE, *p. p.* de suspendre. || Pont suspendu, pont dont le tablier ne repose pas sur des arches. || Pas suspendus, pas qui ne s'appliquent que très-légèrement sur le sol. A pas tremblants et suspendus, LA FONT. || Phrase suspendue, phrase dont le sens n'est pas achevé. || En mus. Se dit d'un accord qui renferme une suspension. || En suspens, hésitant, incertain. || En suspens, attentif. Le peuple était comme suspendu d'admiration en l'écoutant, SACI. || A qui on a interdit l'exercice de ses fonctions. Un magistrat suspendu.

SUSPENS (su-span. Lat. *suspensus*), *adj. m.* Suspendu, en parlant d'un ecclésiastique. || EN SUSPENS, *loc. adv.* Dans l'incertitude, sans savoir à quoi se déterminer. Tenir les esprits en suspens. Ils attendaient en suspens le jugement du sénat, BOSS. || En suspens, momentanément arrêté. Minerve a tenu tous vos défauts en suspens, FÉN. || En suspens, qui n'a pas reçu une décision. Et qu'on ne nous dise pas que ces promesses demeurent encore en suspens, BOSS.

SUSPENSE (*suspens*), *s. f.* Censure par laquelle un ecclésiastique est déclaré suspens. || État d'un ecclésiastique suspens.

SUSPENSEUR (lat. *suspensum*), *adj. m.* En anat. Qui tient suspendu. Ligaments suspenseurs.

SUSPENSIF, IVE (lat. *suspensum*), *adj.* En jurispr. Qui suspend, qui empêche d'aller en avant, de continuer. Une condition suspensive. L'appel est suspensif. || Dans le langage de la politique, veto suspensif, veto qui ajourne la promulgation d'une loi. || En gramm. Points suspensifs, points mis à la suite les uns des autres, quand le sens est suspendu, inachevé.

SUSPENSION (lat. *suspensio*), *s. f.* Action de suspendre, état de ce qui est suspendu. Le point de suspension d'une balance. || Manière de suspendre. Une suspension de l'aiguille aimantée. || En médecine légale,

mort par suspension, mort par la pendaison. || Terme de vétérinaire. La suspension d'un cheval qu'on veut empêcher de rester constamment couché, pendant certaines maladies. || En chim. État d'une substance tenue dans un liquide sans se précipiter. || Support suspendu, dans lequel on met une lampe, des fleurs. || Cessation temporaire. Suspension des poursuites, du payement d'une rente, de la fièvre, etc. || En droit commercial, suspension de payement, cessation de payement accidentelle et temporaire. || Suspension d'armes, cessation momentanée des actes d'hostilité. || État d'un homme en suspens, en incertitude. Les pyrrhoniens sont en suspension perpétuelle, Pasc. || Action d'interdire un fonctionnaire de ses fonctions pour un temps. || En gramm. Sens interrompu, inachevé. La suspension se marque par une suite de points. || Figure de style qui consiste à tenir les auditeurs en suspens. || En mus. Marche d'un accord dans lequel on soutient un ou plusieurs sons de l'accord précédent, avant de passer à ceux qui appartiennent à l'accord actuel.

SUSPENSOIR ou **SUSPENSOIRE** (lat. *suspensio*), *s. m.* Ce qui tient suspendu en l'air. || En chir. Bandage destiné à soutenir des organes malades.

SUSPICION (lat. *suspicio*), *s. f.* Soupçon, défiance (usité surtout en termes de jurisprudence).

⋆ **SUSRELATÉ, ÉE** (sus'-re-la-té), *adj.* Qui est relaté plus haut. L'acte susrelaté.

⋆ **SUSSEYEMENT**, *s. m.* Vice de prononciation, qui consiste à prononcer mal les *s*, c'est-à-dire à les prononcer en mettant la langue entre les dents.

⋆ **SUSSEYER**, *v. n.* Faire des susseyements; être sujet au susseyement.

⋆ **SUSTENTATION** (su-stan-ta-sion. Lat. *sustentatio*), *s. f.* Action de soutenir. || Action de sustenter, de donner des aliments ou des médicaments susceptibles de soutenir les forces d'une manière temporaire ou permanente, à la suite d'un accident et durant une convalescence.

SUSTENTÉ, ÉE, *p. p.* de sustenter.

SUSTENTER (lat. *sustentare*), *v. a.* En parlant des personnes, entretenir la vie par le moyen des aliments. Sustenter les pauvres. Sustenter son corps, La Font. || Se sustenter, *v. r.* Se nourrir. Il faut se sustenter.

⋆ **SUTTEE** ou **SUTTIE** (su-tie. Sanscrit *quddhi*), *s. f.* Sacrifice volontaire des veuves indiennes sur le bûcher funéraire de leur mari.

SUTURE (lat. *sutura*), *s. f.* En chir. Opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie pour en obtenir la réunion. || En bot. Nom donné aux lignes généralement peu saillantes qui indiquent les points où les ruptures doivent avoir lieu. || En anat. Jointure de deux os du crâne ou de la face, réunis par des dentelures. || Fig. En termes de littérature, travail fait après une suppression et pour la dissimuler. Faire une suture.

⋆ **SUTURÉ, ÉE**, *adj.* Qui offre une suture, qui a la suture saillante ou colorée.

⋆ **SUTURER**, *v. a.* En chir Pratiquer une suture. Suturer une plaie.

SUZERAIN, AINE (dérivé de *sus*), *adj.* T. de féodalité. Qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. Un seigneur suzerain. Dame suzeraine. || Seigneurie suzeraine, dignité d'un fief ayant justice en propre. || *S. m.* et *f.* Le suzerain, la suzeraine.

SUZERAINETÉ, *s. f.* Qualité de suzerain.

SVELTE (ital. *svelto*, du lat. *ex* et *vellere*), *adj.* En peint. sculpt. et archit. Léger et dégagé. Des édifices sveltes et légers. Un dôme plus svelte que celui de Saint-Pierre, Volt. || Il se dit des personnes et des animaux en un sens analogue. Cette femme est svelte. Avoir la taille svelte. || Il se dit aussi des végétaux.

⋆ **SVELTESSE**, *s. f.* Qualité de ce qui est svelte.

SYBARITE (συβαρίτης), *s. m.* Habitant de Sybaris. || Fig. Homme qui mène une vie molle et voluptueuse.

⋆ **SYBARITIQUE**, *adj.* Qui appartient à un Sybarite.

⋆ **SYBARITISME**, *s. m.* Néolog. Recherche extrême; raffinement voluptueux.

SYCOMORE (lat. *sycomorus*, de συκόμορος), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du figuier sycomore (urticées). || Nom donné vulgairement, mais à tort, à l'érable faux-platane. || Faux sycomore, l'azédarac.

SYCOPHANTE (lat. *sycophanta*, de συκοφάντης), *s. m.* Nom qu'on donnait dans Athènes aux dénonciateurs qui livraient aux passions de la foule les citoyens éminents et surtout ceux dont elle redoutait la raison ou la vertu. || Aujourd'hui, fourbe, menteur, fripon, délateur, coquin.

⋆ **SYÉNITE**, *s. f.* Sorte de roche granitique, ainsi dite de *Syène*, en Égypte.

⋆ **SYÉNITIQUE**, *adj.* Qui contient de la syénite.

SYLLABAIRE (*syllabe*), *s. m.* Petit livre dans lequel les enfants apprennent à lire.

⋆ **SYLLABATION**, *s. f.* Lecture des mots en les divisant par syllabes, par opposition à épellation.

SYLLABE (lat. *syllaba*, de συλλαβή), *s. f.* Son produit par une seule émission de voix, et qui se compose soit d'une voyelle seule, soit de voyelles et de consonnes. || Par extens. Mot, parole. Il n'y a point d'âmes, fussent-elles de fer ou de bronze, qui puissent tenir contre les moindres syllabes de Jésus-Christ, Balzac. || Il ne dit pas une syllabe, il ne répondit pas une syllabe, il ne dit absolument rien, il ne répondit absolument rien. || Je n'y changerai pas une syllabe, je n'y changerai rien.

⋆ **SYLLABER**, *v. a.* Assembler les lettres par syllabes.

SYLLABIQUE (lat. *syllabicus*, de συλλαβικός), *adj.* Qui a rapport aux syllabes. || Écriture syllabique, celle dans laquelle chaque syllabe est représentée par un seul caractère. || Vers syllabiques, vers du genre des vers français, où le nombre des syllabes détermine seul la longueur des vers. || En gramm. grecq. Augment syllabique, augment qui fait compter une syllabe de plus. || En mus. Chant syllabique, chant dans lequel chaque note répond à une syllabe.

⋆ **SYLLABIQUEMENT**, *adv.* Par syllabes, d'une manière syllabique.

⋆ **SYLLABISATION**, *s. f.* Action de prononcer en décomposant par syllabes.

⋆ **SYLLABISER**, *v. a.* Ranger, diviser par syllabes.

⋆ **SYLLABISME**, *s. m.* Système d'écriture dans lequel on représente par un seul signe la syllabe.

SYLLEPSE (lat. *syllepsis*, de σύλληψις), *s. f.* Figure de grammaire qui règle l'accord des mots, non d'après les règles grammaticales, mais d'après les vues particulières de l'esprit. Il y a une syllepse dans cette phrase-ci: La plupart des hommes sont bien fous; parce que le verbe se rapporte à l'idée d'hommes et non au sujet. || Syllepse du nombre, celle où les mots ne sont pas en rapport de nombre. On dit de même : syllepse du genre, syllepse de la personne. || Figure par laquelle un mot est employé à la fois au propre et au figuré.

SYLLOGISME (lat. *syllogismus*, de συλλογισμός), *s. m.* En log. Argument composé de trois propositions telles que la conséquence est contenue dans une des deux premières, et l'autre fait voir qu'elle y est contenue : ces trois propositions s'appellent la majeure, qui contient l'attribut de la conséquence; la mineure, qui en contient le sujet; et la conséquence ou conclusion.

SYLLOGISTIQUE (lat. *syllogisticus*, de συλλογιστικός), *adj.* Qui appartient au syllogisme. La forme syllogistique.

SYLPHE, IDE (mot gaulois qui signifie génie), *s. m.* et *f.* Nom que les cabalistes donnaient aux prétendus génies élémentaires de l'air. || Il se dit d'une jeune femme élancée et gracieuse. C'est une sylphide.

SYLVAIN (lat. *sylvanus*), *s. m.* Dieu des forêts, dans le polythéisme romain. || *S. m.* Les sylvains, famille d'oiseaux. || Espèce de papillon. || Espèce de coléoptère. || *Adj.* T. de zoologie. Qui vit dans les forêts.

⋆ **SYLVESTRE** (lat. *sylvestris*), *adj.* Qui a le caractère de la forêt. || Qui croît dans les bois, dans les lieux incultes. Pin sylvestre. || En bot. Il sert de nom d'espèce et veut dire simplement sauvage. La menthe sylvestre.

⋆ **SYLVICOLE** (lat. *sylva* et *colere*), *adj.* En zool. Qui habite les forêts. || Qui a rapport à la sylviculture. Le point de vue sylvicole, Clavé.

⋆ **SYLVICULTEUR**, *s. m.* Celui qui s'occupe de sylviculture.

⋆ **SYLVICULTURE** (lat. *sylva* et *cultura*), *s. f.* La culture des forêts. || Partie de l'agriculture qui traite des soins à donner aux bois, aux forêts; de leur plantation, de leur exploitation, etc.

⋆ **SYLVIE**, *s. f.* Nom du genre fauvette (insectivores).

SYMBOLE (lat. *symbolum*, de σύμβολον), *s. m.* On appelait symbole chez les Grecs les paroles, les signes auxquels les initiés aux mystères de Cérès, de Cybèle, de Mithra se reconnaissaient, VOLT. || Figure ou image employée comme signe d'une chose. La balance est le symbole de la justice, MARMONTEL. || Marque, figure qu'on voit sur les médailles, et qui sert à désigner soit des hommes ou des divinités, soit des contrées, des royaumes, des provinces, des villes. La ville de Paris a pour symbole un vaisseau. || Symboles sacrés ou simplement symboles, les signes extérieurs des sacrements. || Formulaire qui contient les principaux articles de la foi. Le symbole des apôtres et absol. le symbole, celui qui fut établi par les apôtres, et qui commence par ces mots : Je crois en Dieu le Père tout-puissant... || En rhétor. Espèce de trope par lequel on substitue au nom d'une chose le nom d'un signe que l'usage a choisi pour la désigner. A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée, CORN. La robe, c'est-à-dire la magistrature ; l'épée, c'est-à-dire l'état militaire. || Symbole chimique, nom donné par les chimistes aux lettres initiales par lesquelles ils désignent les corps élémentaires. O et S sont les symboles de l'oxygène et du soufre.

SYMBOLIQUE (lat. *symbolicus*, de συμβολικός), *adj.* Qui a le caractère de symbole. Des représentations symboliques. || En archit. Colonne symbolique, colonne qui, par des attributs, désigne une nation ou quelque action mémorable. || Qui se rapporte aux formulaires de foi. Des actes symboliques. || *S. f.* La symbolique, ensemble des symboles propres à une religion, à un peuple, à une époque. || Science qui expose ces symboles, qui cherche à en pénétrer le sens. || Ouvrage qui traite de cette science.

*** SYMBOLISATION**, *s. f.* Action de symboliser, de représenter par des symboles.

SYMBOLISER, *v. n.* Parler par symboles. || *V. a.* Néolog. Représenter par un symbole.

*** SYMBOLISME**, *s. m.* État de la pensée et de la langue dans lequel les dogmes ne sont exprimés que par des symboles. || Manie de tout expliquer par des symboles.

SYMÉTRIE (lat. *symetria*, συμμετρία), *s. f.* Rapport de grandeur et de figure que les parties d'un corps ont entre elles et avec le tout. || Toute espèce d'arrangement suivant un certain ordre, une certaine proportion. Des vases arrangés avec symétrie. La symétrie d'une plantation. || Ordre, disposition, économie d'un ouvrage d'esprit. La symétrie d'un discours. || Symétrie du style, correspondance qu'ont entre eux les mots et les membres d'une phrase. || En géom. État des figures qui sont symétriques.

SYMÉTRIQUE (συμμετρικός), *adj.* Qui a de la symétrie. Arrangement symétrique. Phrases symétriques. || En géom. Figures symétriques, celles dont les éléments sont réciproquement égaux, mais inversement disposés, de sorte que la superposition en est impossible. || En parlant des personnes, un homme symétrique, celui qui fait tout par compas et par mesure.

SYMÉTRIQUEMENT, *adv.* Avec symétrie.

*** SYMÉTRISÉ, ÉE**, *p. p.* de symétriser. Vos beaux jardins, qui ne sont point symétrisés, VOLT.

SYMÉTRISER, *v. n.* Être disposé symétriquement. Ces bâtiments symétrisent bien ensemble. Les strophes symétrisaient avec les antistrophes, BATTEUX.

SYMPATHIE (συμπάθεια), *s. f.* En physiologie, rapport existant entre deux ou plusieurs organes plus ou moins éloignés les uns des autres, et qui fait que l'un d'eux participe aux sensations perçues ou aux actions exécutées par l'autre. || Influence morbide qu'un organe malade exerce sur certains autres qui ne sont pas directement attaqués. || Fig. Quand le chef souffre, tous les membres souffrent par sympathie, BOURD. || Penchant instinctif qui attire deux personnes l'une vers l'autre. || En philos. La faculté que nous avons de participer aux peines et aux plaisirs des autres. || Sorte de penchant supposé par les anciens entre différents corps ; aptitude à s'unir, à se pénétrer. || Poudre de sympathie, poudre préparée avec du vitriol calciné au soleil, que l'on jetait sur le sang sorti d'une blessure, et que l'on prétendait guérir la personne blessée, quoiqu'elle fût éloignée. || Encre de sympathie ou encre sympathique, encre sans couleur qui noircit lorsqu'on la soumet à un certain agent. || Rapport, convenance que certaines choses ont entre elles. Il y a une sympathie naturelle entre certains sons et les émotions de notre âme. || En peint. Propriété qu'ont certaines couleurs de plaire et de se faire mutuellement valoir, rapprochées ou mêlées ensemble.

SYMPATHIQUE, *adj.* En physiologie, qui dépend de la sympathie. || Affections sympathiques d'un organe, phénomènes morbides qui surviennent dans cet organe sans qu'aucune cause morbifique agisse directement sur lui, mais par la réaction d'un organe primitivement lésé. || En anat. Nerf grand sympathique, ensemble du système nerveux ganglionnaire considéré comme ne formant qu'un double cordon nerveux situé dans l'intérieur des cavités splanchniques, l'un à droite, l'autre à gauche de la colonne vertébrale. || Qui opère par sympathie. Des emplâtres sympathiques. || Encre sympathique, voy. SYMPATHIE. || Qui appartient à la sympathie. Qualités sympathiques. || Il se dit de personnes qui éprouvent de la sympathie, ou qui se concilient la sympathie. Cet homme est très-sympathique.

*** SYMPATHIQUEMENT**, *adv.* Avec sympathie, d'une manière sympathique.

*** SYMPATHISANT, ANTE**, *adj.* Qui a de la sympathie avec. Des âmes sympathisantes.

SYMPATHISER, *v. n.* Avoir sympathie, convenance d'humeur. Nous sympathisons l'un avec l'autre. || Avoir des rapports de convenance. La vertu ne sympathise pas tant avec la passion que fait le vice, DESC.

SYMPHONIE (lat. *symphonia*, de συμφωνία), *s. f.* Réunion de voix, ensemble de sons. || Au XVIIe siècle et dans le XVIIIe, musique exécutée par l'orchestre seul. Les symphonies de Lulli. || Depuis la fin du XVIIIe siècle, composition instrumentale pour orchestre renfermant trois ou quatre morceaux de mouvements et de caractères différents. Les symphonies de Mozart. || Instruments de musique qui accompagnent les voix. Musique vocale avec symphonie. || Les instruments à cordes dans un orchestre. || Corps de symphonistes.

SYMPHONISTE, *s. m.* Celui qui compose de la musique. || Celui qui compose des symphonies. || Celui qui fait sa partie dans une symphonie.

SYMPHYSE (σύμφυσις), *s. f.* En anat. En général, ensemble des moyens par lesquels sont assurés les rapports mutuels des os entre eux. || Particulièrement, articulation immobile de deux os.

SYMPTOMATIQUE (sin-ptô-ma-ti-k'. Συμπτωματικός), *adj.* En méd. Qui est l'effet ou le symptôme de quelque autre affection. Fièvre symptomatique. || Maladie symptomatique, celle qui n'est qu'un symptôme d'une autre affection, et qui, quand cette autre affection se termine, cesse elle-même aussitôt.

SYMPTÔME (sin-ptô-m'. Σύμπτωμα), *s. m.* Phénomène insolite dans la constitution matérielle des organes ou dans les fonctions, qui se trouve lié à l'existence d'une maladie. Les symptômes de la pleurésie. || Par extens. On voyait dans ses yeux et sur son front les symptômes de la douleur et de la colère, VOLT. || Fig. Indice, présage. Il y a quelques symptômes d'agitation.

SYNAGOGUE (συναγωγή), *s. f.* Assemblée des fidèles sous l'ancienne loi. || Enterrer la synagogue avec honneur, s'est dit d'abord de la pratique des premiers chrétiens, qui vivaient à l'extérieur comme les autres Juifs. || Fig. et famil. Enterrer la synagogue avec honneur, bien finir une chose. || La synagogue se dit par opposition à l'Église chrétienne. || Lieu où les Juifs s'assemblaient hors du temple pour faire des lectures, des prières. || Lieu où présentement les Juifs s'assemblent pour l'exercice de leur religion.

SYNALÈPHE (συναλοιφή), *s. f.* En gramm. Réunion de deux syllabes en une seule soit par synérèse, soit par crase, soit par élision.

SYNALLAGMATIQUE (συναλλαγματικός), *adj.* En jurispr. Il se dit des contrats qui contiennent obligation réciproque entre les parties.

*** SYNANTHÉRÉ, ÉE** (σύν et *anthère*), *adj.* En bot. Dont les étamines sont soudées par les anthères. || *S. f. pl.* Famille de plantes, synonyme de composées. || Au sing. Une synanthérée.

SYNARTHROSE (συνάρθρωσις), *s. f.* Articulation qui ne permet point le mouvement des os qu'elle unit.

SYNCELLE (σύγκελλος, de σύν, avec, et du lat. *cella*), *s. m.* Nom, dans l'ancienne Église grecque, d'une sorte d'officier placé auprès des patriarches, des évêques, etc. pour avoir inspection sur leur conduite.

SYNCHONDROSE (sin-kon-drô-z'. Σύν et χονδρός), *s. f.* En anat. Union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE (sin-krô-n'. Σύγχρονος), *adj.* Qui se fait dans le même temps, au même moment, à la différence d'isochrone qui signifie ayant une durée égale.

SYNCHRONIQUE (sin-kro-ni-k'), *adj.* Qui est du même temps. || Tableau synchronique, tableau où sont rapprochés les événements arrivés en différents lieux à la même époque. || Se dit des phénomènes qui s'accomplissent en même temps.

SYNCHRONISME (sin-kro-ni-sm'. Συγχρονισμός), *s. m.* Rapport d'événements arrivés dans le même temps. || Simultanéité de deux phénomènes.

SYNCHYSE (sin-ki-z'. Σύγχυσις), *s. f.* En gramm. Figure de construction ou plutôt vice de style par lequel, en détruisant l'ordre naturel des mots, on rend la phrase difficile à comprendre.

SYNCOPE (lat. *syncope*, de συγκοπή), *s. f.* Diminution subite et momentanée de l'action du cœur, avec interruption de la respiration, des sensations et des mouvements volontaires. || En gramm. Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. J'avoûrai pour j'avouerai est une syncope. || En mus. Liaison de la dernière note d'une mesure avec la première de la mesure suivante, pour en faire comme une seule note.

SYNCOPÉ, ÉE, *p. p.* de syncoper.

SYNCOPER, *v. a.* Faire une syncope sur un mot. || Syncoper une lettre, la retrancher. || *V. n.* En mus. Faire une syncope. Plusieurs notes syncopent dans cet air. || *V. a.* Famil. Faire tomber dans la stupéfaction, dans une sorte de syncope. Cette nouvelle m'a syncopé.

SYNCRÉTISME (συγκρητισμός), *s. m.* Système de philosophie grecque qui consistait à fondre ensemble les divers systèmes. || Mode de philosopher qui a été transporté dans la médecine, et par lequel on réunit et mêle les vues et les doctrines différentes. || Mélange d'opinions.

⁎ **SYNCRÉTISTE,** *s. m.* Partisan du syncrétisme.

SYNDÉRÈSE (συντήρησις), *s. f.* T. de dévotion. Remords de conscience.

SYNDIC (lat. *syndicus*, de σύνδικος), *s. m.* Celui qui est élu pour prendre soin des intérêts d'un corps, d'une réunion de créanciers, etc. Syndic des agents de change, d'une faillite, etc. || T. de mar. Employé chargé, dans chaque commune d'un quartier maritime, d'aider le sous-commissaire des classes. || Premier magistrat de Genève.

SYNDICAL, ALE, *adj.* Qui appartient au syndicat. Les fonctions syndicales. Chambre syndicale.

SYNDICAT, *s. m.* Fonction de syndic. || Durée de la fonction de syndic. || Réunion de capitalistes intéressés dans une même entreprise, et mettant en commun leurs titres pour en opérer la vente sans en altérer le prix. || T. de mar. Sous-quartier administré par un syndic.

SYNECDOCHE ou **SYNECDOQUE** (συνεκδοχή), *s. f.* Figure par laquelle on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre, le tout pour la partie, ou la partie pour le tout. Exemple : une voile pour un navire; les flots pour la mer.

SYNÉRÈSE (συναίρεσις), *s. f.* En gramm. Sorte de métaplasme qui consiste en une contraction; d'où résulte une diminution dans le nombre de syllabes que le mot devrait avoir ; exemple : diamant en deux syllabes.

SYNÉVROSE, *s. f.* Fausse orthographe pour synnévrose.

SYNGÉNÉSIE (σύν et γένεσις), *s. f.* En bot. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies par les anthères.

⁎ **SYNNÉVROSE** (συννεύρωσις), *s. f.* En anat. Union de deux os par des ligaments.

SYNODAL, ALE (lat. *synodalis*), *adj.* Qui appartient au synode. Des règlements synodaux. La salle synodale.

SYNODALEMENT, *adv.* En synode. Les curés synodalement assemblés.

SYNODE (lat. *synodus*, de σύνοδος), *s. m.* Assemblée des curés et des autres ecclésiastiques d'un diocèse, laquelle se fait par le mandement de l'évêque ou d'un autre supérieur. || Chez les protestants, assemblée de ministres et d'anciens pour les affaires de l'Église. Synodes nationaux. Synodes provinciaux.

SYNODIQUE (lat. *synodicus*), *adj.* Lettres synodiques, lettres écrites au nom des conciles aux évêques absents. || *S. m.* Le recueil des décisions des synodes.

SYNODIQUE (συνοδικός), *adj.* En astron. Révolution synodique de la lune ou mois synodique, temps employé par la lune pour revenir occuper une même position par rapport au soleil et à la terre ; c'est le temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes consécutives.

⁎ **SYNODIQUEMENT,** *adv.* Synonyme de synodalement.

SYNONYME (lat. *synonymon*, de συνώνυμον), *adj.* Il se dit d'un mot qui a, à très-peu près, le même sens qu'un autre, comme péril et danger, etc. || Fig. Il se dit de ce qui est une seule et même chose. Chez plusieurs savant et pédant sont synonymes, LA BRUY. || *S. m.* Mot synonyme. || Au pl. Titre de certains ouvrages, en forme de dictionnaire, dans lesquels la différence des mots synonymes est expliquée.

SYNONYMIE, *s. f.* Qualité des mots synonymes. La synonymie des mots mort et trépas. || Figure de rhétorique qui exprime la même chose par des mots synonymes. || En hist. nat. Concordance de divers noms qui ont été donnés à un même animal, à une même plante.

SYNONYMIQUE, *adj.* Qui appartient à la synonymie. Les discussions synonymiques. || Qui appartient au synonyme. Expressions synonymiques. || *S. f.* La synonymique, art ou science des synonymes.

⁎ **SYNONYMIQUEMENT,** *adv.* D'une manière synonymique.

⁎ **SYNONYMISTE,** *s. m.* Grammairien qui recherche, qui explique les synonymes, qui s'occupe de synonymie.

SYNOPTIQUE (συνοπτικός), *adj.* Qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les parties d'un ensemble. Tableau synoptique. || Évangiles synoptiques, celui de saint Matthieu, celui de saint Marc et celui de saint Luc, ainsi nommés parce qu'ils concordent entre eux et dans leurs dispositions principales, par opposition à l'Évangile de saint Jean, dont le plan est différent. || *Subst.* Les synoptiques, en parlant de ces trois Évangiles.

SYNOQUE (συνοχός), *adj. f.* Fièvre synoque ou *subst.* la synoque, fièvre continue qui dure un certain temps sans intermission et même sans rémission marquée.

SYNOVIAL, ALE, *adj.* En anat. Qui a rapport à la synovie. Les sacs synoviaux. Membranes synoviales.

SYNOVIE (mot forgé par Paracelse), *s. f.* Humeur exhalée par les membranes synoviales qui tapissent la surface des cavités articulaires.

⁎ **SYNOVITE,** *s. f.* En méd. Inflammation des membranes synoviales.

SYNTAXE (lat. *syntaxis*, de σύνταξις), *s. f.* En gramm. Manière de joindre ensemble les mots d'une phrase et les phrases entre elles. || Partie de la grammaire qui traite de l'arrangement des mots, de la construction des propositions, des rapports logiques des phrases entre elles, et des lois générales et particulières qu'on doit observer pour rendre son langage et son style corrects. || Livre où sont exposées ces règles.

SYNTAXIQUE (*syntaxe*), *adj.* Qui appartient à la syntaxe. Analyse syntaxique. Ordre syntaxique.

SYNTHÈSE (σύνθεσις), *s. f.* Proprement, composition. || En chim. Opération par laquelle on réunit des corps simples pour former des composés, ou des corps composés pour en former d'autres d'une composition plus complexe. || Action de recomposer un corps avec ses éléments séparés par l'analyse. || En pharm. Composition des remèdes. || En chir. Réunion de parties divisées. || Tableau présentant l'ensemble d'une science ; livre qui explique toutes les parties de la science suivant cet ordre. || En log. Procédé logique qui, opposé à l'analyse, descend des principes aux conséquences et des causes aux effets. || En philos. Opération mentale par laquelle on construit un système. || En mathém. Démonstration des propositions par la seule déduction de celles qui sont déjà prouvées. || En gramm. Figure, dite aussi syllepse, qui consiste à réunir en un seul deux mots primitivement séparés, comme soucoupe pour sous-coupe.

SYNTHÉTIQUE (συνθετικός), *adj*. En chim. Qui aide à former une synthèse, à reproduire par synthèse. Expériences synthétiques. || Qui appartient à la synthèse. Méthode synthétique. Démonstration synthétique.

SYNTHÉTIQUEMENT, *adv*. D'une manière synthétique. Démontrer synthétiquement une proposition.

SYPHON, *s. m*. Voy SIPHON.

SYRIAQUE, *adj*. Se dit de la langue que parlaient les anciens peuples de la Syrie. || *S. m*. Le syriaque, la langue syriaque. || *Adj*. Qui est écrit en langue syriaque. Les traductions syriaques des auteurs grecs.

SYRINGA, *s. m*. Voy. SERINGAT. *Syringa* est une erreur du Dictionnaire de l'Académie ; c'est non pas le nom du seringat, mais le nom du lilas dans Linné.

* **SYRINGE** (σύριγξ), *s. f*. Flûte de Pan, flûte à sept tuyaux. || On a dit aussi syrinx. || Nom donné par les Grecs aux sépultures royales de Thèbes, en Égypte.

SYRINGOTOME (σύριγξ et τέμνειν), *s. m*. En chir. Instrument dont on se servait autrefois pour l'opération de la fistule à l'anus.

SYRINGOTOMIE, *s. f*. En chir. Opération de la fistule par incision.

SYRTES (συρτίς), *s. f. pl*. Sables mouvants, très-dangereux pour les navires. || On distingue la Grande Syrte et la Petite Syrte, en Afrique, d'où le pluriel les Syrtes.

SYSTALTIQUE (συσταλτικός), *adj*. En physiol. Qui a le caractère de la systole. Mouvement systaltique des artères.

SYSTÉMATIQUE (lat. *systematicus*, de συστηματικός), *adj*. Qui se rapporte à un système, à une vue d'ensemble. Un code de lois et un corps systématique de tous les règlements qu'on pouvait faire à ce sujet, MONTESQ. || Qui se rapporte à un système, en tant que ce système est plutôt une conception de l'esprit qu'un résultat scientifique. Opinion systématique. || Médecine systématique, celle qui est faite d'après un système. || Il se dit des personnes qui poursuivent les systèmes, les vues d'ensemble. Descartes avait l'esprit systématique, VAUVEN. || *Subst*. Un systématique. || Il se dit, dans le langage général, des opinions, des sentiments auxquels on s'entête comme à un système.

SYSTÉMATIQUEMENT, *adv*. D'une manière systématique.

* **SYSTÉMATISATION**, *s. f*. Réunion en corps de doctrine de faits jusqu'alors isolés.

* **SYSTÉMATISER**, *v. a*. Réunir des faits ou des opinions en un seul corps de doctrine.

SYSTÈME (lat. *systema*, de σύστημα), *s. m*. Proprement, un composé de parties coordonnées entre elles. Le système du monde. || En anat. Ensemble des parties similaires. Le système osseux. || Constitution politique, sociale des États. Le système féodal. Le système représentatif. || Doctrine à l'aide de laquelle on dispose et coordonne toutes les notions particulières. || Il se dit souvent en mauvaise part. L'esprit de système. || En hist. natur. Toute classification méthodique des êtres naturels. || Classification qui n'a d'autre but que de rendre l'étude de ces êtres plus facile. || Ensemble de choses qui se tiennent. Système des temps d'un verbe. La nation moscovite n'entrait point dans le système de l'Europe, FONTEN. || Le système métrique, l'ensemble des mesures déduites du mètre comme base commune. || En géol. Synonyme de terrain ou de formation. || T. de métrique anc. Suite de vers de la même mesure. || Plan qu'on se fait, moyens qu'on se propose pour réussir en quelque chose. Système de conduite. Système de gouvernement. || Se faire un système de quelque chose, s'y tenir avec entêtement et vouloir y donner une apparence de raison. || T. de finance. Plan et moyens employés pour répartir l'impôt et établir le crédit. || Le Système (avec une majuscule), l'ensemble des opérations financières de Law.

SYSTOLE (συστολή), *s. f*. En physiologie, l'état du cœur dans lequel les fibres musculaires de cet organe sont en contraction. || En métrique anc. Licence poétique par laquelle on emploie comme brève une syllabe longue.

* **SYSTOLIQUE**, *adj*. Qui a rapport à la systole. Mouvement systolique.

SYSTYLE (σύστυλος), *s. m*. Ordonnance d'architecture suivant laquelle l'entre-colonnement est de deux diamètres ou quatre modules. || *Adj*. Temple systyle.

SYZYGIE (συζυγία), *s. f*. En astron. Positions du soleil et de la lune, quand ces astres sont en conjonction ou en opposition, c'est-à-dire à la nouvelle et à la pleine lune. Les grandes marées ont lieu vers les syzygies. || Il se dit aussi des planètes.

T

T (lat. *t*), *s. m*. La vingtième lettre de l'alphabet et la seizième des consonnes. Un T majuscule. Un petit t. || T euphonique : lorsque le temps d'un verbe terminé par une voyelle est immédiatement suivi des pronoms *il*, *elle*, *on*, ou lorsque l'adverbe *voilà* est immédiatement suivi du pronom *il*, on intercale un *t*, dit *t* euphonique. Dira-t-on, voilà-t-il. || Se dit de tout ce qui a la forme de cette lettre, voy. TÉ.

TA, *adj. poss. fém*. Voy. TON, *adj*.

* **TA, TA, TA, TA**, se dit pour arrêter celui qui divague, ou pour se moquer de lui. Ta, ta, ta, ta, voilà bien instruire une affaire, RAC.

TABAC (ta-ba. Esp. *tabaco*, mot caraïbe), *s. m*. Genre de la famille des solanées. || Nom vulgaire et spécifique de la nicotiane tabac (solanées). || Nom des différentes préparations que l'on fait subir aux feuilles séchées de cette plante, pour les usages qui consistent à en introduire la poudre dans les fosses nasales, à les mâcher, ou à les brûler afin d'en aspirer la fumée. || Tabac du régent, tabac à priser préparé avec des aromates || Tabac d'Espagne, tabac à priser parfumé. || Famil. Je n'en donnerais pas une prise de tabac, je n'en fais aucun cas. || Les tabacs, manufacture et administration des tabacs. || Tabac d'Espagne, nom vulgaire d'un papillon, l'*argyne paphie*.

TABAGIE, *s. f*. Lieu public où l'on va fumer. || Petite cassette où l'on renferme tout ce qui sert pour fumer.

TABARIN, *s. m*. Farceur qui égayait de ses quolibets, au commencement du XVIIe siècle, les rues et les places de Paris, principalement le pont Neuf. || Par extens. Farceur qui monte sur des tréteaux pour représenter dans les places publiques (il s'écrit avec une majuscule).

TABARINAGE, *s. m*. T. vieilli. Action de tabarin ou bouffonnerie.

* **TABATIER, IÈRE**, *s. m*. et *f*. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la fabrication du tabac.

TABATIÈRE, *s. f*. Petite boîte où l'on met du tabac en poudre. Une tabatière en écaille. || Fusil à tabatière, fusil se chargeant par la culasse, dont le mécanisme s'ouvre par un mouvement analogue à celui à l'aide duquel s'ouvre une tabatière. || Lucarne en tabatière, lucarne ayant la même inclinaison que le toit.

* **TABELLAIRE** (lat. *tabella*), *adj*. Qui est en forme de table. || Impression tabellaire, celle qui se fait avec planches solides.

TABELLION (lat. *tabellio*), *s. m*. Officier public qui faisait les fonctions de notaire dans les juridictions subalternes et seigneuriales.

TABELLIONAGE, *s. m*. Fonction de tabellion. || Logement, étude du tabellion.

TABERNACLE (lat. *tabernaculum*), *s. m*. Tente, pavillon, en parlant des Hébreux. || Fig. Fixer son tabernacle, ses tabernacles, s'établir à demeure. || La fête des Tabernacles, une des trois grandes solennités des Hébreux qui se célébrait après la moisson, sous des tentes. || Le tabernacle du Seigneur ou par excellence le Tabernacle (avec une majuscule), la tente où reposait l'arche d'alliance pendant le séjour des Israélites dans le désert. || Fig. Le Dieu de bonté et de majesté vient habiter dans

nous, et fait de nos cœurs autant de sanctuaires et de tabernacles où il réside, Bourd. || Dans le Nouveau Testament, les tabernacles éternels, le séjour céleste. || Ouvrage de menuiserie, d'orfévrerie, de marbre, etc. où l'on renferme le saint ciboire. || T. de mar. Dans les galères, lieu d'où le capitaine faisait le commandement.

TABIDE (lat. *tabidus*), *adj.* En méd. Consumé par le marasme.

TABIS (ta-bî. Ital. *tabi*, de l'arabe *'attâbiya*), *s. m.* Étoffe de soie unie et ondée, passée à la calandre sous un cylindre qui imprime sur l'étoffe les inégalités onduleuses gravées sur le cylindre même.

TABISÉ, ÉE, *p. p.* de tabiser.

TABISER (*tabis*), *v. a.* Rendre une étoffe ondée à la manière du tabis. Tabiser du ruban, de la moire.

TABLATURE (dérivé de *table*), *s. f.* En mus. anc. Pièce de musique qui est écrite sur un papier, qui est tirée à cinq ou six lignes, et qui est en notes, en chiffres ou en lettres pour servir à apprendre la musique vocale ou instrumentale. Tablature pour la guitare. || Tableau qui représente un instrument à vent et à trous, et qui indique quels trous doivent être bouchés ou bien ouverts, pour former toutes les notes. || Fig. Ce qui sert d'enseignement (sens vieilli). Ne m'importunez plus de votre tablature; Sans vos instructions je sais bien mon métier, Corn. || Il lui donnerait de la tablature sur cette matière, il lui en remontrerait (locution qui a vieilli). || Entendre la tablature, être rusé, capable de mener une intrigue. || Fig. et famil. Donner de la tablature à quelqu'un, lui causer de la peine, du souci, le mettre en cervelle.

TABLE (lat. *tabula*), *s. f.* Planche, ais (sens propre qui n'est resté usité que dans quelques termes de métier). || Table rase, planche sur laquelle il n'y a rien de peint, ainsi dite parce que les anciens peintres peignaient sur une table de bois; de là fig. esprit tout à fait neuf sur une matière, et susceptible de recevoir toute espèce d'impressions. L'esprit d'un enfant est une table rase, sur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé, Volt. || Fig. Faire table rase, rejeter toutes les idées qu'on a acquises, et en adopter de nouvelles; et aussi abolir, proscrire les anciennes institutions. || Planche ou réunion de planches portée sur un ou plusieurs pieds et qui sert à divers usages. Table ronde, carrée, etc. Table à écrire, à manger, etc. || Table de piquet, de bouillotte, de brelan, etc. table où l'on joue au piquet, à la bouillotte, au brelan, etc. || Table à la Tronchin, table se haussant et se baissant à l'aide d'un mécanisme et sur laquelle on peut écrire debout. || Tables tournantes, frappantes et parlantes, genre de prestige qui fut fort à la mode en 1853 et 1854. || Fig. et famil. Jouer cartes sur table, ne pas prendre la peine de dissimuler. || Fig. Mettre sur table, sur la table, exposer sans dissimulation. || Papiers ou papier sur table, preuves en main. || Table de nuit, meuble commode qu'on met auprès d'un lit, et sur lequel se placent plusieurs ustensiles pour l'usage de la nuit. || Table de billard, châssis de madriers sur lequel on applique le tapis. || T. de trictrac. Chacune des quatre divisions du tablier, appelées aussi jans. || Table d'un instrument de musique, la partie supérieure qui supporte le chevalet et les cordes. Table de basse, de guitare, de violon. || Absol. Table à manger, et surtout table servie, couverte de mets. Dresser une table. Table de dix couverts. || Mettre la table, disposer tout ce qu'il faut sur la table : assiettes, couteaux, fourchettes, serviettes, etc. || Mettre sur table, servir le repas. || Se mettre à table, s'asseoir auprès de la table pour manger. || Sortir de table, quitter la table, se lever de table, interrompre ou finir le repas. || Tenir table, demeurer longtemps à table. || Tenir table, donner habituellement à manger à ses amis, invités ou non. || Tenir une grande table, donner ordinairement de grands repas. || Tenir table ouverte, donner à manger à tous les visiteurs qui surviennent. || Propos de table, traits de gaieté et de familiarité qui échappent dans un repas. || On dit dans un sens analogue : Chanson de table, ronde de table. || Tomber sous la table, être ivre au point de glisser hors de sa chaise. || Mettre quelqu'un sous la table, l'enivrer. || Admettre quelqu'un à sa table, inviter à dîner quelqu'un d'inférieur à soi par la naissance ou par le rang. || La grande table, la table des grandes personnes, par opposition à la petite table, qui est la table des enfants. || Donner la table à quelqu'un, le nourrir à sa table. || Avoir la table et le logement chez quelqu'un, y être nourri et logé. || Courir, piquer les tables, aller en parasite manger souvent chez ceux qui tiennent table. || De la table au lit, du lit à la table, se dit d'une vie débauchée et fainéante. || Avoir les pieds sous la table, les coudes sur la table, boire et se réjouir. || Le dos au feu, le ventre à table, se dit de quelqu'un qui est dans la meilleure position. || A table ! appel qu'on fait pour que les convives aillent se mettre à table. || Tables, chez le souverain, se dit des tables servies réglément où certains officiers ont droit de manger. || Dans les grandes maisons, la première table, la table des maîtres; la seconde table, celle des principaux domestiques; la table du commun, la table des valets. || C'est lui qui tient la table, se dit de celui qui fait les honneurs de la table chez les princes et les grands seigneurs, qui ordonne à ceux qui la servent. || Tenir la première, tenir la seconde table, faire les honneurs de la première, de la seconde table. || Table d'hôte, voy. hôte. || Table ronde, table imaginée pour éviter les disputes de préséance entre chevaliers, et dont les anciens poëmes ont attribué l'invention à Artus, roi fabuleux de l'Angleterre (on met une majuscule à Table). || Chevaliers de la Table ronde, les douze chevaliers que les vieux romans font compagnons d'Artus. || Fig. Nourriture qu'on prend à table, considérée par rapport à la quantité, à la délicatesse des mets. Une table frugale. || Aimer la table, aimer la bonne chère. || Sainte table, l'autel sur lequel le prêtre prend les hosties avec lesquelles il va donner la communion. || Fig. La sainte table, la communion. || Table sainte, balustrade ou grille qui sépare le chœur du sanctuaire et devant laquelle viennent s'agenouiller les communiants. || Portion de roche à surface plane. || Lame ou plaque de métal, morceau de pierre, de marbre, sur lequel on peut graver, écrire, peindre, etc. || Les tables de la loi, les tables de l'alliance, les lois données par Dieu et portées par Moïse aux Hébreux. || A Rome, loi des Douze Tables, recueil de lois publiées par les décemvirs, l'an 450 avant J.-C. || Tables de proscription, liste où étaient portés les noms de ceux que Sylla et, après lui, les triumvirs proscrivirent. || Table de marbre, une des anciennes juridictions du royaume de France. || Plaques ou pièces de plomb dont on forme le revêtement d'une terrasse ou d'un réservoir. || Table de verre, le verre plat qui n'est point encore employé. || En anat. Les tables du crâne, les deux lames osseuses de tissu compacte qui revêtent les surfaces interne et externe des os du crâne || Chez le cheval, la table, la surface de frottement de l'incisive, lorsque l'usure en a détruit les deux bords tranchants. || Diamant en table, diamant taillé sur deux faces bien dressées avec un biseau et des pans en facette sur la tranche. || En archit. Plan vertical de forme carrée ou oblongue qui se détache du nu du mur. || Table d'attente, bossage pour recevoir une inscription. || Index servant à faire trouver facilement les matières ou les mots qui sont dans un livre. Table des matières. || Feuille, planche sur laquelle certaines matières sont présentées méthodiquement et en raccourci. Table généalogique. || Tables météorologiques, tables où l'on inscrit jour par jour les changements qui ont lieu dans l'atmosphère. || En mathém. Série de nombres dont la grandeur et la variation sont déterminées par leurs rapports avec une ou plusieurs variables, auxquelles on donne successivement toutes les valeurs particulières convenables au sujet qu'on se propose. Une table d'intérêts. || Table de multiplication ou de Pythagore, table qui contient tous les produits de la multiplication des nombres simples, les uns par les autres, depuis un jusqu'à neuf. || Tables de logarithmes, voy. logarithme.

TABLEAU (dimin. de *table*), *s. m.* Table de bois ordinairement noircie, en usage dans les classes, pour écrire, tracer des figures. || Cadre de menuiserie, fixé à un mur dans un endroit apparent pour y afficher des actes publics. || En archit. La partie de l'épaisseur d'une baie de porte ou de fenêtre qui est en dehors de la fermeture. || Tableau d'une vanne, encadrement formé de deux piliers montants et de la traverse. || Feuille ou

planche sur laquelle les matières d'un sujet sont rangées méthodiquement pour être vues d'un coup d'œil. Tableau synoptique, statistique, etc. || En typographie, tout ouvrage à cadre, filets ou accolades. || Carte ou feuille sur laquelle sont écrits par ordre les noms des personnes qui composent une compagnie. Le tableau des avocats. || L'ordre du tableau, l'ordre suivant lequel les personnes d'une profession, d'une compagnie, sont inscrites dans un tableau || Ouvrage de peinture sur une table de bois, de cuivre, etc. ou sur de la toile. || Au moyen âge, tableau ployant et ouvrant, tableau composé de deux, trois et jusqu'à cinq pièces, liées par des charnières et se repliant sur elles-mêmes. || Tableau mouvant, vivant, voy. MOUVANT, VIVANT. || Fig. Ensemble d'objets qui frappent la vue. Cette vallée offre un magnifique tableau. || Subdivision des actes de certains ouvrages dramatiques, qui répond à un changement de décoration. || T. de théâtre. Groupement de personnages qui sont exposés quelques instants aux yeux des spectateurs. || Fig. Représentation animée et naturelle d'une chose, soit en action, soit de vive voix, soit par écrit. Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles Où Rome par ses mains déchirait ses entrailles, CORN. || Famil. Cela achève le tableau, cela ajoute aux désagréments, aux ennuis.

* **TABLEAUTIN**, *s. m.* Néolog. Petit tableau.

* **TABLÉE**, *s. f.* Réunion de personnes à table.

TABLER, *v. n.* Anciennement, au jeu de trictrac, poser deux dames sur la même ligne, ce qu'on dit aujourd'hui caser. || Fig. et famil. Vous pouvez tabler là-dessus, vous pouvez compter là-dessus. || Tenir table. Et plein de joie, allez tabler jusqu'à demain, MOL.

TABLETIER, IÈRE (*tablette*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des échiquiers, des damiers, des dominos, et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène.

TABLETTE (dim. de *table*), *s. f.* Planche posée pour mettre quelque chose dessus. Les tablettes d'une armoire, d'une bibliothèque. || Pièce de marbre, de pierre ou de bois, de peu d'épaisseur. Tablette de cheminée. || En pharm. Médicament solide qui a le sucre pour excipient, et qui contient en outre un mucilage et quelques substances médicamenteuses pulvérisées. || Il se dit de certaines autres compositions sèches auxquelles on donne la forme de la tablette. Tablette de chocolat, de bouillon. || Au pl. Petites planchettes de bois enduites d'une légère couche de cire, sur laquelle les anciens écrivaient. || Par extens. Feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier, etc. attachées ensemble et qu'on porte ordinairement sur soi pour écrire les choses dont on veut se souvenir. || Mettre quelque chose sur ses tablettes, en prendre note. || Fig. Vous êtes sur mes tablettes, se dit par manière de menace à quelqu'un de qui on a sujet de se plaindre. || Fig. Rayez cela de vos tablettes, se dit à celui qui assure une chose qu'on prétend n'être pas vraie, et aussi : ne comptez plus là-dessus. || Titre de certains ouvrages où les matières sont rédigées par ordre et en raccourci. Tablettes historiques.

TABLETTERIE, *s. f.* Métier, commerce, ouvrages du tabletier.

TABLIER (lat. *tabularium*), *s. m.* Petite table distinguée par des carrés de deux différentes couleurs pour jouer aux échecs, aux dames. || La totalité d'un trictrac, divisée en deux parties subdivisées chacune en deux tables. || Parquet d'un pont suspendu. || Ensemble des poutres et des planches qui forment une des travées d'un pont de charpente. || En sculpt. Ornement sculpté sur la face d'un piédestal.

TABLIER (voy. le précédent), *s. m.* Pièce de toile, de serge, de cuir, etc. que les femmes et les artisans mettent devant eux pour ne point gâter leurs habits. || Rôle à tablier, rôle d'artisan dans l'opéra comique, et rôle de soubrette pour les femmes. || Prendre le tablier, jouer les rôles de soubrette. || Carré long de taffetas, de laine, d'indienne, que les femmes portent sur le devant de leurs robes pour les ménager, et qu'elles garnissent quelquefois de manière à être un ornement. || Morceau de cuir attaché sur le devant d'un cabriolet ou autre voiture pour garantir de la pluie ou des éclaboussures. || T. de mar. Doublure que l'on met à certaines voiles pour les garantir du frottement des hunes et des barres.

TABLOIN (*table*), *s. m.* Anc. t. d'artillerie. Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons.

TABOURET (dim. de l'anc. fr. *tabour*, tambour), *s. m.* Petit siége à quatre pieds, qui n'a ni bras, ni dos. || Droit du tabouret, droit qu'avaient les duchesses de s'asseoir sur un tabouret ou siége pliant pendant le souper du roi et au cercle de la reine. || Un tabouret, une personne qui a ce droit. || Siége sur lequel étaient exposés en place publique les condamnés à une peine infamante. || En phys. Tabouret électrique, sorte d'isoloir. || Petit meuble pour poser les pieds quand on est assis. || En bot. Tabouret, bourse-à-pasteur (voy. BOURSE).

* **TABOURIN**, *s. m.* S'est dit pour petit tambour.

TAC (tak'. Lat. *tactus*), *s. m.* Sorte de gale qui est une phlegmasie éruptive et contagieuse de la peau ; le cheval, le chien et le mouton y sont le plus sujets.

TACET (ta-sèt'), *s. m.* Mot latin qu'on écrit sur une partie de musique pour indiquer que la voix ou l'instrument doit garder le silence pendant toute la durée du morceau ou du mouvement. || Fig. et famil. Tenir, garder le tacet, ne pas parler, ne pas dire son secret.

* **TACHANT, ANTE**, *adj.* Qui tache. || En bot. Se dit des plantes qui salissent les doigts. || Se dit des étoffes, des couleurs qui se salissent facilement.

TACHE (celtique *tac*, clou), *s. f.* Marque qui salit, qui gâte. Un habit couvert de taches. || Tache d'huile, tache causée par l'huile. || Fig. Cela fait tache d'huile, c'est une flétrissure qui va toujours en augmentant. || Fig. La tache du péché, la souillure que l'on contracte par le péché. || Marques naturelles sur la peau ou sur le poil des animaux. || Fig. L'Agneau sans tache, Jésus-Christ. || Il se dit en parlant des végétaux. Les feuilles de la pulmonaire ont des taches brunes. || Défaut dans la transparence ou la couleur d'une pierre précieuse. || Altération plus ou moins circonscrite de la couleur de la peau, sans aucune élevure ni dépression. Avoir une tache de vin sur la moitié du visage. || Taches de rousseur, syn. d'éphélides. || Taches qui se forment sur certains organes. Une tache sur l'œil. || En peint. Masse de couleurs sans liaisons, sans harmonie. Cette partie fait tache. || Fig. Faire tache, se dit d'une chose, d'une personne qui jette quelque déshonneur. Cela fait tache dans sa vie. Cet homme fait tache dans notre société. || Parties obscures qu'on remarque avec le télescope sur le disque du soleil, des planètes, des satellites. || Fig. Il cherche des taches dans le soleil, il cherche des défauts dans les choses les plus parfaites. || Fig. Défauts d'un ouvrage d'ailleurs très-bon. Il y a des taches dans cet ouvrage. || Fig. Tout ce qui blesse l'honneur. Vie sans tache.

TÂCHE (b. lat. *taxa*, taxe), *s. f.* Ouvrage qu'on donne ou qu'on se donne à faire à certaines conditions, dans un certain espace de temps. || Travailler à la tâche, être à la tâche, travailler à un ouvrage dont on doit être payé sans égard au nombre des journées qu'on y aura employées. || On dit de même : Ces ouvriers sont à leur tâche. || Fig. Prendre à tâche de faire une chose, s'attacher à faire une chose. || Prendre à tâche quelqu'un, se charger de ses intérêts. || Fig. Ce que l'on a à faire par devoir, obligation ou nécessité. Le philosophe qui donne le précepte sans l'exemple ne remplit que la moitié de sa tâche, DIDER. || Prov. A chaque jour suffit sa tâche.

TÂCHE (celtique *tac*, clou, ce qui attache), *s. f.* T. vieilli. Sorte de ballot. || EN BLOC ET EN TÂCHE, *loc. adv.* En gros, en masse. Acheter en bloc et en tâche. Marchander des ouvrages en bloc et en tâche.

TACHÉ, ÉE, *p. p.* de tacher. || En hist. natur. Se dit des pétales ou des feuilles qui portent des taches.

TACHÉOGRAPHIE (ta-ché-o-gra-fie), *s. f.* Voy. TACHYGRAPHIE.

TACHER (*tache*), *v. a.* Salir, faire une tache. Tacher du linge avec de l'encre. || Fig. Il ne faut qu'une mauvaise action pour tacher la plus belle vie, *Acad.* || Se tacher, *v. r.* Faire une tache à ses vêtements.

TÂCHER, *v. n.* Faire des efforts pour venir à bout de. Je définis la cour un pays où les gens... Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être, Tâchent au moins de le paraître, LA FONT. || Suivi de *à* ou de *y*, travailler à, s'efforcer de. Et d'un tel contre-temps il fait tout ce qu'il fait, Que, quand il tâche à plaire, il offense en ef-

fet, CORN. Il faut y tâcher, LA FONT. || Famil. Il n'y tâchait pas, il ne l'a pas fait exprès. || Absol. Faire des efforts pour une œuvre à laquelle on n'est pas propre. || Je tâcherai qu'il soit content, est incorrect. Le subjonctif constitue un régime direct, et tâcher n'en reçoit pas; on ne dit pas non plus : Tâchez à ce qu'il soit content.

* **TÂCHERON** (*tâche*), *s. m.* Homme qui prend de seconde main un travail à faire, et s'en charge, ou le répartit entre quelques ouvriers.

TACHETÉ, ÉE, *p. p.* de tacheter. || Marqué de taches nombreuses. Une peau tachetée. || En hist. nat. Se dit des taches dont on ne détermine pas le nombre. Feuilles tachetées de rouge. || *S. f.* Nom de quelques couleuvres.

TACHETER (fréquentatif de *tacher*), *v. a.* Marquer de diverses taches, en parlant de la peau des hommes et des animaux. Le grand soleil lui a tacheté le visage. || Il se dit aussi de taches artificielles. Il faudra tacheter de rouge le fond jaune de cette étoffe.

* **TACHETURE**, *s. f.* Marques de ce qui est tacheté.

TACHYGRAPHE (ta-chi-gra-f'. Ταχύς et γράφειν), *s. m.* Celui qui s'occupe de tachygraphie.

TACHYGRAPHIE (ta-chi-gra-fie), *s. f.* Système d'écriture au moyen duquel on écrit presque aussi vite que parle un orateur.

TACHYGRAPHIQUE (ta-chi-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à la tachygraphie.

TACITE (lat. *tacitus*), *adj.* Qui n'est point formellement exprimé, mais qui est sous-entendu ou qui se peut sous-entendre. Convention, consentement tacite.

TACITEMENT, *adv.* D'une manière tacite.

TACITURNE (lat. *taciturnus*), *adj.* Qui est d'humeur à parler peu. || On dit aussi : Un esprit, un caractère taciturne. || *Subst.* Un taciturne. || Guillaume le Taciturne ou absol. le Taciturne, Guillaume I[er], prince d'Orange. || *S. m.* Membre d'une secte d'anabaptistes.

* **TACITURNEMENT**, *adv.* D'une manière taciturne.

TACITURNITÉ (lat. *taciturnitas*), *s. f.* Humeur d'une personne taciturne. || Silence que l'on garde. Sortir enfin de sa taciturnité, VOLT.

TACT (takt'. Lat. *tactus*), *s. m.* Celui des cinq sens qui appartient à l'organe cutané, et qui fait juger de certaines qualités des corps, de leur solidité ou de leur fluidité, de leur humidité ou de leur sécheresse, de leur température, etc. || Fig. Jugement fin et sûr en matière de goût, de convenances, d'usage du monde. Avoir du tact. || Tact médical, habileté à juger du caractère d'une maladie et des moyens qui y conviennent.

TAC-TAC (onomatopée), *s. m.* Mot qui sert à exprimer un bruit réglé. S'endormir au tac-tac d'un moulin.

TACTICIEN, *s. m.* Celui qui entend bien la tactique. || Fig. Un habile tacticien, un homme qui sait manœuvrer dans les affaires de la vie, de la politique, etc.

TACTILE (lat. *tactilis*), *adj.* Qui est ou qui peut être l'objet du tact. Les qualités tactiles des objets. || Qui a rapport au tact, au toucher. Organe, sensations tactiles.

* **TACTILEMENT**, *adv.* D'une manière tactile.

TACTION (lat. *tactio*), *s. f.* Action de toucher.

TACTIQUE (τακτική), *s. f.* L'art de combattre et d'employer les trois armes principales, infanterie, cavalerie et artillerie, dans les terrains et les positions qui leur sont favorables. || On dit de même : Tactique navale. || *Adj.* Le bataillon est l'unité tactique de l'infanterie. || Fig. Manière de conduire ou de diriger les corps délibérants. || Fig. Marche qu'on suit, moyen dont on se sert pour réussir.

TAEL (ta-èl), *s. m.* Unité de poids valant une once d'argent et servant en Chine de valeur monétaire.

* **TÆNIA** et ses composés, voy. TÉNIA, etc.

TAFFETAS (ta-fe-tâ. Ital. *taffeta*, du persan *taftah*), *s. m.* Étoffe de soie unie et brillante. Robe, ruban de taffetas. || En pharm. Taffetas d'Angleterre ou taffetas gommé, sparadrap préparé en appliquant sur du taffetas une couche de colle de poisson dissoute dans la teinture de benjoin à chaud. || Taffetas vésicatoire ou épispastique, sparadrap agglutinatif rendu vésicant.

TAFIA, *s. m.* L'eau-de-vie de cannes, qui se fait avec les écumes et les gros sirops de sucre.

TAÏAUT (ta-iô), *interj.* Cri du chasseur, quand il appelle les chiens pour les lancer après la bête.

* **TAÏCOUN** ou **TAÏCOUNE**, *s. m.* Nom d'un des feudataires du souverain du Japon, qui avait fini par prendre la plus grande partie de l'autorité souveraine.

* **TAÏCOUNAT**, *s. m.* Autorité du taïcoun.

TAIE (tê. B. lat. *teca* pour *theca*, de θήκη), *s. f.* Linge en forme de sac qui sert d'enveloppe à un oreiller. || Nom donné vulgairement aux diverses taches blanches et opaques qui se forment sur la cornée. || Fig. Les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur, dans la première ivresse d'une composition rapide, VOLT.

TAILLABLE (*ll* mouillées. *Tailler*), *adj.* Sujet à la taille. La gent corvéable, taillable. || *Subst.* Un taillable. || Il se disait des provinces et des villes dont les habitants étaient sujets à la taille. || Il se disait encore des terres et des biens sur lesquels on imposait la taille.

TAILLADE (*ll* mouillées. *Tailler*), *s. f.* Coupure, entaille dans les chairs. On lui a fait des taillades au visage. || Coupures en long qu'on fait dans de l'étoffe, dans des habits. Pourpoint de satin à taillade. || Incision faite à un arbre. || Sorte d'épée tranchante, autrefois en usage.

TAILLADÉ, ÉE, *p. p.* de taillader.

TAILLADER (*ll* mouillées), *v. a.* Faire des taillades. Taillader un pourpoint. Le chirurgien le tailladait. || Fig. Faire des coupures, des suppressions dans un écrit.

TAILLANDERIE (*ll* mouillées. *Taillant*), *s. f.* Métier, commerce du taillandier. || Ouvrages du taillandier.

TAILLANDIER (*ll* mouillées. *Taillant*), *s. m.* Artisan qui fait toute sorte d'outils pour les charpentiers, les charrons, les laboureurs, comme faux, haches, cognées, serpes. || *Adj.* Ouvrier taillandier.

TAILLANT (*ll* mouillées. *Tailler*), *s. m.* Tranchant d'un couteau, d'une épée, etc.

TAILLE (*ll* mouillées. Voy. *tailler*), *s. f.* Tranchant d'une épée. Ils frappent de pointe et de taille, VOLT. || Arme d'estoc et de taille, celle qui agit de la pointe et du tranchant. || D'estoc et de taille, de la pointe et du tranchant. || Fig. N'importe, parlons-en [d'une bataille] et d'estoc et de taille, Comme oculaire témoin, MOL. || Manière dont on coupe certaines choses. La taille d'un habit. || Habit galonné sur les tailles, habit galonné sur toutes les coutures. || Taille des arbres, opération dans laquelle on coupe aux arbres fruitiers des bourgeons ou des branches, à l'effet de leur donner une forme particulière, de leur faire produire chaque année des fruits, ou de maintenir entre les diverses parties un certain équilibre. || Taille des ruches, opération par laquelle on enlève aux abeilles le superflu de leur miel et de leur cire. || Manière dont on coupe une plume d'oie pour écrire. || Manière dont on coupe la pierre, le bois avec art et selon certaines dimensions. La taille des pierres. || Pierre de taille, toute pierre, dure ou tendre, qu'on a dressée avec l'instrument. || Manière dont on travaille les pierres précieuses. La taille du diamant. || Taille en rose, en brillant, voy. ROSE, BRILLANT. || T. de gravure. Incision faite avec le burin dans le cuivre ou dans toute autre matière. || Gravure en taille-douce, gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin seul, sans le secours de l'eau-forte. || Taille-douce, estampe tirée sur une taille-douce. || *Au pl.* Des tailles-douces. || En chir. Opération par laquelle on extrait les calculs formés dans la vessie. || Bois coupé qui commence à repousser. Une taille de deux ans. || Longueur du corps humain de la plante des pieds au vertex. || Absol. Ne pas avoir la taille, ne pas avoir la taille exigée pour le service militaire. || Être de taille à, être assez grand, assez fort pour..., au propre et au figuré. || Famil. Longueur de toute sorte d'objets. Le papier et mon écriture font paraître cette lettre d'une taille excessive, SÉV. || La hauteur et la grosseur des animaux. Une grenouille vit un bœuf Qui lui sembla de belle taille, LA FONT. || Conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Avoir la taille fine. || Cette femme n'a point de taille, elle est grosse et courte. || Petit bâton divisé en deux parties qui se rapportent et sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches pour marquer la quantité de pain, de viande fournie et reçue. || Sous l'ancienne monarchie, la taille ou les tailles, imposition qu'on levait sur les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques. Taille personnelle, celle qui se levait sur chaque personne taillable. Taille

réelle, celle qui se levait sur les terres et les possessions taillables. || Au pharaon, au vingt-et-un, la série complète des coups qui se suivent, jusqu'à ce que le banquier ait retourné toutes les cartes du jeu qu'il a dans la main. || En mus. Autrefois, partie vocale intermédiaire entre la basse et la haute-contre, et aussi la voix de ténor. || Haute-taille, voix qui approche de la haute-contre. || Basse-taille, le ténor grave. On donne aujourd'hui ce nom à toutes les basses profondes. || Basse-taille, en sculpture, se disait des figures de peu de saillie exécutées sur le marbre, sur la pierre, le bronze, etc. On dit maintenant bas-relief.

TAILLÉ, ÉE, *p. p.* de tailler. || Cote mal taillée, voy. COTE. || En blas. Se dit d'un écu lorsqu'il est partagé en deux parties égales par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe. || Bien, mal taillé, qui a un corps bien ou mal fait, bien ou mal proportionné. || Fig. Être taillé à, être taillé pour, avoir la capacité de.

* **TAILLE-CRAYON**, *s. m.* Petit instrument pour tailler les crayons, formé d'une lime montée sur métal ou sur bois. || *Au pl.* Des taille-crayons.

TAILLE-MER, *s. m.* T. de mar. Pièce de bois saillante, appliquée sur le devant de l'étrave, et servant à couper l'eau. || Goëland brun. || *Au pl.* Des taille-mer.

* **TAILLE-PLUME**, *s. m.* Instrument pour tailler une plume à écrire, d'un seul coup et d'un seul mouvement. || *Au pl.* Des taille-plumes.

TAILLER (*ll* mouillées. Lat. *talea*, branche coupée), *v. a.* Retrancher aux arbres certaines branches pour leur donner une certaine forme ou pour les mettre à fruit. Tailler un arbre. || Absol. On taille avec la serpette ou le sécateur. || Retrancher d'une matière, avec un instrument tranchant ou autre, ce qu'il y a de superflu, pour lui donner une forme, la rendre propre à un usage. Tailler une pierre, une grotte dans le roc, des diamants, etc. || Fig. Donner une certaine longueur à quelque chose. Taille-t-on vos avis à une certaine mesure? PASC. || Sculpter. L'art se tailla des dieux d'or, d'argent et de cuivre, BOIL. || Couper en plusieurs morceaux, en plusieurs pièces, soit avec des ciseaux, soit avec le couteau. Tailler des chemises, un manteau, du pain par morceaux, etc. || Absol. Cet ouvrier taille bien. || Fig. Tailler et rogner, disposer des choses à sa fantaisie. || Tailler la soupe, couper le pain en tranches minces pour les tremper avec le bouillon. || Fig. et famil. Tailler des bavettes, voy. BAVETTE. || Tailler de l'ouvrage, de la besogne, couper une étoffe de manière qu'il n'y ait plus qu'à coudre. || Fig. Tailler de la besogne à quelqu'un, tailler de l'ouvrage, lui donner beaucoup de chose à faire, et aussi lui susciter beaucoup d'embarras. || Tailler les morceaux, couper le pain, la viande par morceaux, de manière qu'il n'y ait plus qu'à manger. || Fig. Tailler les morceaux à quelqu'un, lui prescrire ce qu'il doit faire, lui limiter ce qu'il doit dépenser. || Tailler un habit en plein drap, couper un habit dans une pièce de drap entière. || Fig. Il taille en plein drap, se dit d'un homme qui a toute liberté de s'étendre, de faire, de dépenser, etc. || Fig. Tailler en pièces une armée, la défaire entièrement. || Tailler des croupières, voy. CROUPIÈRE. || Tailler les mouches, les ruches, enlever une partie des provisions que les abeilles y ont placées. || T. de mar. Tailler un bâtiment, l'évider par devant, pour lui donner une marche supérieure. || Absol. Tailler de l'avant, avoir de la vitesse. || En chir. Faire l'opération de la taille. || Diviser un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales de monnaie. || Anciennement, mettre à la taille, imposer. Tailler le peuple. || *V. n.* Couper en taillant. L'épée gauloise n'avait pas de pointe et par conséquent on ne pouvait s'en servir que pour tailler. || Fig. Au jeu, être banquier, tenir les cartes et jouer seul contre tous les autres joueurs. || Se tailler, *v. r.* Être taillé. Cette pierre se taille facilement. Les arbres se taillent au printemps. || Se tailler en pièces, se dit d'une troupe qui tourne ses armes contre elle-même.

TAILLERESSE (*ll* mouillées), *s. f.* Anc. t. de monnaie. Ouvrière qui réduit les pièces au poids de l'ordonnance.

* **TAILLERIE** (*ll* mouillées), *s. f.* Art de tailler le diamant; lieu où on le taille.

TAILLEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui taille. Tailleur d'habits. Tailleur de pierre. || Absol Artisan qui fait des habits. || Tailleur pour chemises, chemisier. || *Adj.* Garçon tailleur. || Tailleur pour dames, tailleur qui fait des manteaux et autres vêtements de drap pour les dames. || Ouvrier qui taille le diamant, les cristaux. || Chirurgien lithotomiste. || Celui qui taille dans une maison de jeu.

* **TAILLEUSE** (*tailler*), *s. f.* Couturière qui coupe les vêtements de femmes.

TAILLIS (ta-lli, *ll* mouillées. *Tailler*), *adj. m.* Bois taillis, bois crû sur souches et par rejetons, que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps. || *S. m.* Un taillis, un bois taillis. || Fig. Gagner le taillis, se mettre en lieu de sûreté. || Mode d'exploitation d'une forêt, qui ne donne que des bois de faibles dimensions.

TAILLOIR (*ll* mouillées. *Tailler*), *s. m.* En archit. Partie supérieure du chapiteau des colonnes; tablette sur laquelle pose l'architrave.

TAILLON (*ll* mouillées. *Taille*), *s. m.* Imposition de deniers qui était comme un supplément de la taille.

TAIN (*étain*), *s. m.* Amalgame qui a la propriété d'adhérer au verre, et qui se fait en mettant sur une glace placée horizontalement une feuille d'étain qu'on recouvre de mercure. Mettre une glace au tain.

* **TAION** (ta-ion), *s. m.* Voy. TAYON.

TAIRE (lat. *tacere*), *v. a.* Ne pas dire, cacher. La grande maxime ou, pour mieux parler, le grand abus de la science du monde, est de taire les vérités désagréables, BOURD. || Se taire, *v. r.* S'abstenir de parler. Ils se sont tus. || Fig. Quoi! même vos regards ont appris à se taire, RAC. || Ne pas exhaler son chagrin. La douleur qui se tait n'en est que plus funeste, RAC. || Ne pas divulguer un secret. Quiconque ne sait pas se taire est indigne de gouverner, FÉN. || Se taire de, passer sous silence. On parle d'eaux, de Tibre et l'on se tait du reste, CORN. || Ne pouvoir se taire d'une chose, céder à un sentiment qui porte à publier une chose. || Être passé sous silence. Un pareil fait ne peut se taire. || En parlant des animaux et des choses, cesser de faire du bruit. Les oiseaux se taisent dans les airs. En même temps les vents se turent, FÉN. || Fig. Ne pas parler, avec un nom de chose pour sujet. Quoi! l'univers se tait sur le destin d'Égisthe! VOLT. || Fig. Cesser d'avoir de l'influence, de se faire sentir. Il faut que les sens et les passions se taisent, si l'on veut entendre la parole de la vérité, MALEBR. || Se soumettre. Tous les Romains se sont tus devant moi, MONTESQ. || Faire taire (avec ellipse du pronom personnel), imposer silence, réduire au silence. Faites taire ce bavard. || Faire taire le canon de l'ennemi, le mettre hors d'état de tirer. || Fig. et dans le langage soutenu. Faire taire son ressentiment. Jules [César]... Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes, RAC.

TAISSON (tè-son. B. lat. *taxus*, de l'allem. *Dachs*), *s. m.* Autre nom du blaireau.

TALAPOIN (mot siamois), *s. m.* Nom donné aux prêtres bouddhistes de Siam par les Européens.

TALC (talk'. Espag. *talco*, de l'arabe *thalq*), *s. m.* Silicate de magnésie anhydre, substance verdâtre, blanchâtre ou grisâtre, le plus souvent feuilletée, susceptible de se diviser en lames minces plus ou moins transparentes; elle est douce et onctueuse au toucher, BEUDANT.

TALED, *s. m.* Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

TALENT (lat. *talentum*, de τάλαντον), *s. m.* Nom d'un poids, chez les Grecs, qui variait suivant les pays. || Talent d'argent, talent d'or, valeur de compte qui désignait le poids d'un talent en argent, en or. Le talent en argent de 19440 grammes valait 4140 francs, et celui de 27000 grammes valait 5750 francs. Le talent d'or valait environ seize fois autant que le talent d'argent. || Parabole des talents, parabole dans laquelle un maître, partant en voyage, donne des talents à ses serviteurs; le premier et le second les font valoir; le troisième enfouit le sien. || Enfouir le talent ou son talent, ne pas faire valoir les avantages qu'on possède. || Fig. Aptitude distinguée, capacité, habileté donnée par la nature ou acquise par le travail. Ne forçons point notre talent; Nous ne ferions rien avec grâce, LA FONT. || Enfouir ses talents, rendre ses talents inutiles ou par

modestie, ou par défaut d'habileté, ou par paresse. || Fig. et famil. Il n'a pas le talent de vous plaire, se dit par une sorte de reproche à quelqu'un qui a pour un autre une aversion mal motivée. || Demi-talent, habileté incomplète dans un art, dans les lettres. || Homme de talent, celui qui a du talent. || Homme à talents, celui qui est habile en différents arts. || Peintre à talent, celui qui s'applique à quelque genre particulier de peinture, comme le portrait, le paysage, les batailles, les animaux, etc. || La personne même qui possède un talent. Les talents dénués de fortune aspirent tous à Paris, FONTEN. || Demi-talent, celui qui ne possède qu'un demi-talent. Pour un homme à talents qui s'élève, il sort de dessous terre mille demi-talents qu'on accueille pendant deux jours, qu'on précipite ensuite dans un éternel oubli, VOLT.

TALER (ta-lèr), *s. m.* Voy. THALER.

TALION (lat. *talio*), *s. m.* Punition qui consiste à traiter un coupable de la même manière qu'il a traité les autres. La loi du talion.

TALISMAN (esp. *talisman*, de l'arabe *telsam*, de τετελεσμένα), *s. m.* Nom qu'on donne à certaines figures ou caractères gravés sur la pierre ou sur le métal, auxquels on attribue des relations avec les astres, et des vertus extraordinaires, suivant la constellation sous laquelle ils ont été gravés. || Fig. Avoir un talisman pour se faire aimer.

TALISMANIQUE, *adj.* Qui appartient au talisman. Des caractères talismaniques, LESAGE.

TALLE (lat. *thallus*, de θαλλός), *s. f.* Branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied. || Branches ou jeunes tiges qui s'élèvent soit de la racine, soit de la tige souterraine des plantes annuelles ou herbacées, et qui forment par leur réunion une touffe plus ou moins considérable.

* **TALLEMENT,** *s. m.* Action de taller. || Succession des phénomènes produisant la talle. Le tallement des blés.

TALLER (*talle*), *v. n.* Pousser une ou plusieurs talles. || Se dit des plantes dont la nature ou l'art étale les racines, et leur fait produire un plus grand nombre de drageons. || Il se dit particulièrement des céréales. Les blés ont bien tallé, c'est-à-dire ont poussé plusieurs chaumes.

TALLIPOT, *s. m.* Espèce de palmier qui croît à Ceylan et au Malabar, et dont les feuilles sont très-grandes.

TALMOUSE (anc. fr. *talemelier*, boulanger), *s. f.* Pâtisserie sucrée, dans laquelle il entre de la crème, du fromage et des œufs. || Popul. Soufflet, coup de poing.

TALMUD (tal-mud'. Hébreu *talmud*), *s. m.* Ancien recueil des lois, coutumes, traditions et opinions des Juifs compilées par leurs docteurs. Le Talmud de Jérusalem, de Babylone. || Absol. Le Talmud de Babylone.

TALMUDIQUE, *adj.* Qui appartient au Talmud. Décisions talmudiques. Docteur talmudique.

TALMUDISTE, *s. m.* Celui qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE (orig. inc.), *s. f.* Popul. Coup donné sur la tête avec la main. || Fig. Il faut toujours que, de près ou de loin, je reçoive quelque taloche de la fortune, VOLT.

TALON (lat. *talus*), *s. m.* Partie postérieure du pied de l'homme, et, anatomiquement, partie du pied formée par le calcanéum. || Fig. Le talon d'Achille, la partie vulnérable. || Sur les talons de quelqu'un, derrière lui. || Famil. Marcher sur les talons de quelqu'un, le suivre de très-près, et fig. le suivre de près pour l'âge, la fortune, le succès. || Être toujours sur les talons de quelqu'un, aux talons de quelqu'un, le suivre partout de manière à l'importuner. || Montrer les talons, s'enfuir. || Tourner les talons, se retirer. || Voir les talons de quelqu'un, être débarrassé de sa présence. || Fig. et popul. Il a l'esprit au talon, se dit d'un homme qui ne pense pas à ce qu'il dit. || Famil. Se donner du talon dans le derrière, faire un saut pour partir. || Fig. et popul. Se donner des talons, du talon dans le derrière, donner de grandes marques de joie, et aussi se moquer de tout ce qui peut arriver, ou bien encore vivre en toute liberté. || Par extens. Partie postérieure du pied de quelques animaux. Le talon du pied du cerf. || Partie d'un soulier, d'une botte, d'une chaussure où pose le derrière du pied. Des souliers à talons hauts. || Talon rouge, soulier à talon rouge que la noblesse avait seule le droit de porter à l'ancienne cour. || Fig. Un talon rouge, un homme de la cour. || La partie inférieure ou postérieure de certaines choses. || Éperon dont le talon du cavalier est armé. Donner du talon à son cheval. || Fer qui garnit la partie inférieure d'une lame, d'une pique. || Dernier morceau, reste d'une chose entamée. Le talon du pain. || Au jeu, ce qui reste de cartes après qu'on en a donné à chacun. || T. de boucherie. Talon de collier, partie du cou du bœuf qui longe le paleron, la surlonge, et qui va en pointe jusqu'à l'échine || Talon de souche, vignette imprimée à l'endroit d'un registre à souche où l'on coupe les feuillets qui doivent être détachés.

TALONNÉ, ÉE, *p. p.* de talonner. Suivi de près.

* **TALONNEMENT,** *s. m.* Action de talonner.

TALONNER, *v. a.* Suivre de près, marcher sur les talons de quelqu'un. || Poursuivre de près. || Frapper du talon, de l'éperon. || Fig. Presser vivement, jusqu'à l'importunité. Ses créanciers le talonnent. || Fig. Il se dit des choses qui nous serrent de près. Les soixante-dix-huit ans qui me talonnent, VOLT. || Fig. Il se dit de ce qui presse, tourmente. Pressé par la faim qui me talonnait, J. J. ROUSS. || *V. n.* T. de mar. En parlant d'un bâtiment, toucher le fond de la mer de l'extrémité de la quille.

TALONNIÈRE, *s. f.* Ailes que Mercure porte aux talons.

* **TALQUEUX, EUSE,** *adj.* Qui est formé de talc.

TALUS (ta-lû. B. lat. *talutum*, du lat. *talus*), *s. m.* Syn. de pente, qui s'emploie dans le cas d'une pente assez forte ; se dit spécialement de la surface inclinée d'un terrain. || Tailler, couper une chose en talus, la couper obliquement, en biseau. || La surface qui est en pente. Talus revêtu de gazon. || Il se dit surtout en fortifications. || Inclinaison qu'on donne aux parements des ouvrages de maçonnerie pour les asseoir solidement.

* **TALUTAGE,** *s. m.* Action de taluter. || État de ce qui est taluté.

TALUTÉ, ÉE, *p. p.* de taluter.

TALUTER, *v. a.* Construire ou mettre en talus. Taluter les bords d'un étang. || On a dit aussi taluer.

TAMARIN (ital. *tamarindo*, de l'arabe *thamar hindi*, datte de l'Inde), *s. m.* Fruit du tamarinier. || Se dit quelquefois abusivement pour tamarinier.

TAMARIN, *s. m.* Petit singe de l'Amérique, du genre des ouistitis.

TAMARINIER, *s. m.* Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue le tamarinier proprement dit, qui croît dans l'Inde, l'Arabie et l'Égypte, et dont la gousse renferme une pulpe laxative.

TAMARIS (ta-ma-ri), **TAMARISC** (ta-ma-risk') ou **TAMARIX** (ta-ma-riks'. Lat. *tamarice, tamariscus, tamarix*), *s. m.* Arbrisseau à feuilles très-petites et à fleurs en épis, dont l'écorce est employée comme astringente.

TAMBOUR (persan *tambûr*), *s. m.* Caisse de forme cylindrique, dont les deux fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes pour en tirer des sons. || Tambour roulant, syn. de caisse roulante, voy. CAISSE. || Gros tambour, la grosse caisse. || Battre du tambour, tirer des sons du tambour. || Battre le tambour, donner un signal, un avertissement avec le tambour. || Le tambour bat, on bat le tambour. || Tambour battant, au son du tambour. || Fig. et famil. Tambour battant, sans donner de relâche. || Mener quelqu'un tambour battant, le presser vivement, le malmener. || Fig. Faire battre le tambour, divulguer. || Sans tambour ni trompette, voy. TROMPETTE. || Tambour de basque, voy. BASQUE. || Par extens. Celui qui bat le tambour. || Tambour-major, celui qui commande et dirige les tambours d'un régiment. Les tambours-majors. || Tambour-maître, tambour qui a le grade de caporal. || Métier circulaire pour broder à l'aiguille. Broder au tambour. || En anat. Membrane dite aussi tympan, qui sépare de l'oreille moyenne le conduit auditif. || Cylindre sur lequel s'enroule la corde ou la chaîne d'une horloge. || Petite enceinte en menuiserie ou en maçonnerie, qui, percée d'une ou plusieurs portes, est placée aux principales entrées d'un grand édifice, d'une église, et empêche le vent du dehors d'y pénétrer. || T. de fortification. Petit retranchement en charpente, muni de créneaux, destiné à couvrir des portes d'ouvrages ou des communications d'un ouvrage à l'autre. || En archit. Chacune des assises de pierres cylindriques qui

composent le fût d'une colonne, ou le noyau d'un escalier à vis. || Tambour d'un bateau à vapeur, la partie qui fait saillie et qui protége les roues, dans un bateau à aubes. || En mécanique, toute roue creuse. || Prov. C'est vouloir prendre des lièvres au son du tambour, se dit en parlant d'une entreprise qui a besoin de secret et que l'on divulgue mal à propos avant l'exécution. || Ce qui vient de la flûte retourne au tambour, voy. FLÛTE.

TAMBOURIN (dim. de *tambour*), *s. m.* Nom d'une espèce de tambour, moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on ne bat qu'avec une seule baguette, pour accompagner le son aigu d'un galoubet dont on joue de l'autre main. || Par extens. Celui qui joue du tambourin. || Air ou danse au tambourin.

* **TAMBOURINAGE**, *s. m.* Action de tambouriner.

TAMBOURINÉ, ÉE, *p. p.* de tambouriner.

TAMBOURINER, *v. n.* Battre le tambour ou le tambourin. || Particulièrement, en parlant des enfants, faire du bruit en battant sur les petits tambours qui servent de jouet. || Il se dit aussi de tout autre bruit comparé à celui d'un tambour. Il a bien tambouriné à ma porte. || *V. a.* Réclamer au son du tambour un objet perdu. Tambouriner un portefeuille. || Fig. et famil. Répandre quelque chose aussi bruyamment que fait un tambour. Il a tambouriné cela par toute la ville. || Se tambouriner, *v. r.* S'annoncer à grand bruit.

TAMBOURINEUR, *s. m.* Celui qui tambourine.

TAMINIER (orig. inc.), *s. m.* Genre de plantes, dit aussi tamier, de la famille des dioscorées, dont l'espèce ordinaire est appelée sceau de Notre-Dame.

TAMIS (ta-mi. Hollandais *teems*), *s. m.* Instrument qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. Passer par le tamis. || Fig. Pascal, en épurant la langue, l'a pour ainsi dire passée à un tamis trop fin, MARMONTEL. || Fig. et famil. Passer par le tamis, être examiné sévèrement.

* **TAMISAGE**, *s. m.* Action de tamiser.

TAMISÉ, ÉE, *p. p.* de tamiser.

TAMISER, *v. a.* Faire passer par le tamis. Tamiser de la farine. || Fig. Tamiser une lumière adoucie. || *V. n.* Passer par un tamis. La poudre qui tamise.

* **TAMISERIE**, *s. f.* Fabrique de tamis.

* **TAMISEUR**, *s. m.* Celui qui tamise.

* **TAMISIER**, *s. m.* Celui qui fait et vend des tamis.

TAMPON (*tapon*), *s. m.* Morceau de bois, de liége ou de métal, etc. servant à boucher une ouverture. || Famil. Je m'en soucie comme de colin-tampon, voy. COLIN-TAMPON. || Bouchon fait avec du linge ou du papier. || Bonde d'un étang. || En chir. Petite masse d'étoupe roulée qu'on introduit dans une plaie pour arrêter le sang, pour absorber le pus. || Par extens. Tout ce qui bouche. || Dans les chemins de fer, têtes rembourrées dont chaque wagon est pourvu. || Coup de tampon, collision entre trains de chemin de fer. || T. de gravure. Rouleau dont se servent les imprimeurs en taille-douce pour appliquer l'encre sur la planche gravée.

TAMPONNÉ, ÉE, *p. p.* de tamponner.

* **TAMPONNEMENT**, *s. m.* Action de tamponner.

TAMPONNER, *v. a.* Boucher avec un tampon. || En chir. Arrêter le sang au moyen de tampons. || Étendre l'encre sur une planche gravée en taille-douce. || T. de chemin de fer. Donner un coup de tampon.

TAM-TAM (tam'-tam'. Onomatopée), *s. m.* Disque de métal peu épais, d'un assez grand diamètre, et dont les bords sont légèrement relevés ; il produit par la percussion un son remarquable surtout en ce qu'il augmente après le coup reçu et dure fort longtemps.

TAN (orig. inc.), *s. m.* Écorce pulvérisée du chêne, du châtaignier, etc. qu'on emploie à tanner les peaux.

TANAISIE (orig. inc.), *s. f.* Genre de la famille des composées, où l'on distingue la tanaisie proprement dite.

TANCÉ, ÉE, *p. p.* de tancer.

* **TANCEMENT**, *s. m.* Action de tancer.

TANCER (dérivé du lat. *tentus*, de *tenere*), *v. a.* Réprimander. || Se tancer, se faire des reproches à soi-même.

TANCHE (lat. *tinca*), *s. f.* Poisson d'eau douce du genre de la carpe.

TANDIS (tan-di. Lat. *tantos dies*), *adv.* Pendant ce temps-là. Tandis la nuit s'en va. MALH. Tandis la vieille a soin du demeurant, LA FONT. || TANDIS QUE, *loc. conj.* Pendant le temps que. Il s'amuse tandis que nous travaillons. || Le *que* peut se séparer de *tandis*. || Tant que. Tandis que vous vivrez, le sort, qui toujours change, Ne vous a point promis un bonheur sans mélange, RAC. || Au lieu que, servant à marquer une opposition, un contraste. Il fait que tout prospère aux âmes innocentes, Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé, RAC.

TANDOUR (arabe *tannour*, brasier), *s. m.* Nom que les Arméniens, les Grecs et les Turcs donnent à une table ronde ou carrée, couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle on met un réchaud rempli de braise.

TANGAGE (*tanguer*), *s. m.* T. de mar. Balancement du vaisseau de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant.

TANGARA (orig. inc.), *s. m.* Genre d'oiseau de la famille des passereaux, dont l'espèce principale est le tangara évêque, habitant la Guyane.

TANGENCE, *s. f.* En géom. État de ce qui est tangent. || Point, ligne de tangence, point, ligne, suivant lesquels deux lignes, deux surfaces sont tangentes.

* **TANGENT, ENTE** (lat. *tangens*), *adj.* En géom. Qui touche une ligne ou une surface en un seul point. Une ligne droite tangente à une courbe. || Il se dit simplement pour touchant à.

TANGENTE, *s. f.* En géom. Ligne droite tangente. || S'échapper par la tangente, se dit d'un corps qu'une force centripète abandonne, et qui continue son mouvement suivant la tangente à la courbe qu'il décrivait. || Fig. S'échapper par la tangente, s'esquiver, se tirer d'affaire adroitement.

* **TANGIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est tangible.

TANGIBLE (lat. *tangibilis*), *adj.* T. didactique. Qui peut être touché, qui tombe sous le sens du tact. Les qualités tangibles des objets.

TANGUER (orig. inc.), *v. n.* T. de mar. Obéir au mouvement du tangage. || Il se dit aussi du navire qui enfonce trop dans l'eau par son avant.

* **TANGUEUR**, *s. m.* Navire qui tangue beaucoup.

TANIÈRE (contraction de *taissonière*, réduit du *taisson*), *s. f.* Caverne où les bêtes sauvages se retirent. || Fig. Logis retiré. Vivre seul dans sa tanière. || Famil. Il est toujours dans sa tanière, se dit d'un homme d'humeur sauvage qui sort rarement de chez lui.

TANIN (*tan*), *s. m.* En chim. Substance qui se trouve dans l'écorce du chêne et dans d'autres végétaux, et qui rend ces substances propres à tanner les peaux.

TANNAGE, *s. m.* Opération industrielle par laquelle on combine les matières astringentes des végétaux avec le principe gélatineux de la peau des animaux ; il se forme un tannate de gélatine qui, tout en conservant au tissu cutané sa souplesse et sa ténacité, le rend imputrescible. || Résultat de cette action.

TANNANT, ANTE, *adj.* Qui tanne ou sert au tannage. Une substance tannante. || Fig. et popul. Qui ennuie, qui fatigue. Homme tannant. Occupation tannante.

* **TANNATE**, *s. m.* En chim. Nom des sels produits par la combinaison du tanin ou acide tannique avec les bases.

TANNE (*tan*), *s. f.* Marque, piqûre qui reste sur une peau d'animal, après qu'elle a été préparée. || En méd. Petite balle durcie qui se forme dans les pores de la peau.

TANNÉ, ÉE, *p. p.* de tanner. || Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. Un visage tanné. De couleur tannée. || *S. m.* Le tanné, la couleur tannée.

TANNER, *v. a.* Préparer les cuirs avec du tan, de manière à les rendre imputrescibles. || Fig. et popul. Fatiguer, ennuyer. || Tanner le cuir, battre, rosser.

TANNERIE, *s. f.* Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR, *s. m.* Celui qui tanne les cuirs, qui vend des cuirs tannés. || *Adj.* Maître tanneur, ouvrier tanneur.

* **TANNIQUE**, *adj.* En chim. Qui a rapport au tanin. || Acide tannique, synonyme de tanin.

TANT (lat. *tantus*), substantif abstrait qui exprime une quantité indéfinie, indéterminée. Mon bien se monte à tant. || Tant tenu, tant payé, voy. PAYÉ. || Lorsque *tant* suit un nom de nombre, il veut *de* après soi. Vingt et tant de sous. || Au jeu, être tant à tant, avoir autant de points, autant de parties l'un que l'autre. || *Tant de*, suivi d'un substantif, une si grande quantité de. Tant d'or, tant d'argent, tant de meubles. || *Tant de... que*,

une si grande quantité que. Tant de coups imprévus m'accablent à la fois, Qu'ils m'ôtent la parole et m'étouffent la voix, Rac. || *Tant de...*, avec *que de* suivi d'un infinitif. Vous voyez mon logis; si vous me vouliez faire Tant d'honneur que d'y prendre un champêtre repas, La Font. || *Tant et si, tant et tels, tant et tant*. Il a fait tant et de si belles actions. Tant et de tels coups. Mais comme enfin son père A tant et tant de biens qu'il n'en saurait que faire, Th. Corn. || Faire tant que..., obtenir par ses efforts que. j'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine, La Font. || Faire tant de..., faire tant que de..., aller jusqu'à, se décider à. Quand ils font tant que d'être bons, ils veulent en avoir le mérite, J. J. Rouss. || Absol. Puisque vous avez tant fait, il faut continuer. || Tant, *adv*. Avec un verbe, en si grande quantité, tellement. Il ne faut pas tant discourir. Tant y furent, qu'un soir à l'entour de ce pin L'homme tendit ses rets, La Font. || *Tant*, devant un adjectif, si, tellement. Elle n'est pas tant sotte, ma foi, Mol. || *Tant*, employé devant un adverbe, si, tellement. Tu ne fais pas tant mal, Corn. || Construit avec un participe passif. Cet homme autrefois tant célébré. || *Tant*, suivi d'un adjectif et de *que*, signifiant quelque.... que, avec le subjonctif ou l'indicatif. Arracher le consentement du lecteur, tant obstiné et opiniâtre qu'il puisse être, Desc. || *Tant*, par forme d'épiphonème, signifiant à tel point. Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie! Boss. || Il se dit pour autant dans une phrase négative ou interrogative. Je n'estimerai ni n'aimerai jamais rien tant au monde que vous, Volt. || Il se dit pour autant dans quelques locutions affirmatives. Tous tant que nous sommes, c'est-à-dire tout autant que nous sommes de personnes. || Tant qu'il peut, tant qu'il veut, autant qu'il peut, autant qu'il veut. || Il pleut tant qu'il peut, il pleut beaucoup. || *Tant et plus*, autant qu'il en faut et même plus. J'eus des visites de Genève tant et plus, J. J. Rouss. || *Tant* sert à marquer un certain rapport, une certaine proportion entre les choses dont on parle. Tant plein que vide. On leur enseignait la grammaire, tant de la langue latine que de la grecque, Rollin. || *Tant bien que mal*, médiocrement. || *Tant que*, aussi longtemps que. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies, Boss. || *Tant que...*, aussi loin que.... Tant que la vue se peut étendre. || *Tant que*, de façon que. || *Tant plus que moins*, à peu près. || Comme il y en a tant, se dit de choses, de personnes qui ne se distinguent par rien de particulier. || Tant mieux, *loc. adv.* Marque qu'on est content que quelque chose soit. S'il se conduit sagement, tant mieux pour lui. || Tant pis, se dit en un sens contraire. || Famil. Tant pis, tant mieux, se dit pour marquer qu'on ne se soucie guère de la chose dont il s'agit, et qu'il n'y a grand sujet de s'affliger ni de se réjouir. || Tant-pis, Tant-mieux, noms plaisants de deux médecins dont l'un assurait que le malade succomberait et l'autre qu'il guérirait. || En tant que *loc. conj.* Selon que, moyennant, comme, à la condition de. Le bien n'est bien qu'en tant que l'on s'en peut défaire; Sans cela c'est un mal, La Font. || *Tant il y a que, tant y a que*, quoi qu'il en soit. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, Rac. || Tant soit peu, voy. peu. || Tant et si peu qu'il vous plaira, en telle et si petite quantité qu'il vous plaira || Tant s'en faut que..., voy. falloir. || *Si tant est que...*, avec le subjonctif, si la chose est, supposé que la chose soit. Croyez que vos bonnes grâces me sont très-précieuses, si tant est que je les aie, Ch. de Sév. || *Tant plus, tant plus; tant plus, tant moins* (locutions tombées en désuétude). Tant plus nous avons de besoin d'une chose, tant plus nous avons d'obligation à celui qui nous la donne, Malh. || *Tant et plus*, d'autant plus. Je ne me suis pas moqué de vous alors; mais je m'en moque tant et plus aujourd'hui, J. J. Rouss.

* **TANTALATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide tantalique avec une base.

* **TANTALE**, *s. m.* Personnage de la mythologie, condamné dans les enfers à chercher à prendre des fruits qui s'enfuyaient et une eau qui lui échappait, pour calmer sa soif et sa faim. || Fig. Tantales obstinés, nous ne portons les yeux Que sur ce qui nous est interdit par les cieux, La Font. || En phys. Vase de Tantale, coupe dans l'intérieur de laquelle on a disposé un siphon, de telle sorte qu'au moment où l'on achève de la remplir, tout le liquide s'écoule par le pied.

* **TANTALE**, *s. m.* Métal particulier nommé aussi colombium ou columbium.

* **TANTALEUX**, *adj. m.* En chim. Acide tantaleux, se dit de l'oxyde tantalique.

* **TANTALIQUE**, *adj. m.* En chim. Acide tantalique ou peroxyde de tantale.

* **TANTALITE**, *s. m.* En chim. Sel formé par la combinaison de l'acide tantaleux avec une base.

TANTE (lat. *amita*), *s. f.* La sœur du père ou de la mère. || La femme de l'oncle || Grand'tante, sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. Deux grand'tantes. || Tante à la mode de Bretagne, cousine germaine du père ou de la mère.

TANTET (Dimin. de *tant*), *s. m.* Famil. Une petite quantité, un peu, tant soit peu. Un tantet de pain. || Il se dit aussi adverbialement. Il est un tantet bizarre.

* **TANTIÈME** (*tant*), *adj.* Qui représente tant d'une grandeur déterminée. La tantième partie d'un nombre. || *S. m.* Tant sur une quantité déterminée. Les tantièmes de l'impôt mobilier.

TANTINET (dim. de *tant*), *s. m.* Famil. Une très-petite quantité. Je n'en veux qu'un tantinet. || Un tantinet se dit aussi adverbialement.

TANTÔT (*tant* et *tôt*), *adv.* Bientôt. Il est tantôt nuit. Vous en verrez tantôt la suite en nos lambris, La Font. || Tantôt plus, avec une négation, bientôt. Je ne sais tantôt plus à qui je dois penser, Racan. || Dans peu de temps, peu après, en parlant du jour où l'on est. Je l'ai vu ce matin, et je le reverrai tantôt. || *Subst.* Incessamment agité de remords intérieurs, il disait, pour les calmer en quelque manière, tantôt, tantôt; mais ce tantôt ne venait pas, et il le remettait toujours au lendemain, Bourd. || À tantôt, *loc. adv* À un autre moment du même jour. Au revoir, à tantôt. || Sur le tantôt, dans l'après-midi. || Tantôt, peu auparavant, il y a peu de temps, en parlant du jour où l'on est. || Tantôt, avec un nombre de jours, de mois, etc. à peu près. Voici tantôt mille ans que l'on ne vous a vue, La Font. || Il se répète pour exprimer l'alternative, la succession. Gagner tantôt plus, tantôt moins. Tantôt artisan, tantôt artiste.

TAON (ton. Lat. *tabanus*), *s. m.* Insecte diptère, de la famille des tabaniens; les femelles sont avides du sang des animaux, les mâles se contentent de butiner sur les fleurs. || Fig. Et le taon des guerres civiles Piqua les âmes des méchants, Malh.

TAPABOR (*taper* et *bord*), *s. m.* T. vieilli. Sorte de bonnet pour la campagne, dont on peut rabattre les bords, pour se garantir de la pluie et du vent.

TAPAGE (*taper*), *s. m.* Famil. Désordre accompagné d'un grand bruit. Faire tapage. || Fig. T. de beaux-arts. Effet d'un tableau dans lequel il y a trop de mouvement, trop de contrastes. || Fig. Bouleversement. On éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage, Volt. || Reproches faits avec bruit, criailleries. || Grand bruit qu'on fait d'une affaire.

TAPAGEUR, *s. m.* Celui qui fait du tapage, qui a l'habitude de faire du tapage. || *Adj.* Enfant tapageur. || Fig. Toilette tapageuse, toilette où une femme affecte les modes les plus caractérisées et les couleurs les plus voyantes. || L'Académie ne donne pas le féminin tapageuse; mais il est usité.

TAPE (voy. *taper*), *s. f.* Coup de la main.

* **TAPE** (voy. *taper*), *s. f.* Bouchon de linge. || T. de mar. Bouchon de bois ou de liége dont on se sert pour fermer la bouche d'une pièce d'artillerie, un écubier.

TAPÉ, ÉE, *p. p.* de taper. || Il se dit de certains fruits aplatis et séchés au four. Poires tapées. || Fig. Je deviens plus que jamais pomme tapée, Volt. || Il s'est dit d'une ancienne manière de crêper les cheveux dans la coiffure des femmes. || Fig. et popul. Réponse bien tapée, mot bien tapé, réponse faite à propos, mot vif et piquant. || En peint. Tableau tapé, tableau fait avec beaucoup de liberté et de hardiesse.

TAPECU (*taper* et *cul*), *s. m.* Espèce de balançoire en bascule. || Voiture très-dure, qui cahote beaucoup. || Bascule qui s'abaisse par un contre-poids, pour fermer l'entrée d'une barrière. || T. de mar. Voile établie sur la poupe d'un navire. || Mât de tapecu, le mât qui porte le tapecu des embarcations.

* **TAPÉE**, *s. f.* Popul. Grande quantité, grande réunion. Quelle tapée d'enfants!

* **TAPEMENT**, *s. m.* Action de taper. Des tapements de pied. || T. de gravure. Action d'étendre également le vernis sur la planche.

TAPER (b. allem. *tappe*, patte), *v. a.* Donner une tape, des tapes. || Taper les cheveux, les relever avec le peigne, les crêper. || Taper un cheval, lui relever les crins, l'approprier, l'arranger. || Fig. En peint. Exprimer les figures d'une manière hardie et négligée, en donnant çà et là quelques coups de pinceau. || T. de doreur. Coucher les blancs d'apprêt pour la peinture et la dorure. || T. de gravure. Taper le vernis, l'étendre également sur la planche. || Fig. et famil. Porter à la tête, en parlant d'un vin capiteux. || Absol. Ce vin tape fort. Ce vin tape à la tête. || *V. n.* Porter des coups. Taper sur quelqu'un. || Taper du pied, frapper la terre, le plancher avec le pied. || Popul. Taper sur les vivres, bien manger. || Fig. Taper sur le ventre à quelqu'un, prendre un ton de familiarité excessive. || Fig. et popul. Taper de l'œil, dormir. || Se taper, *v. r.* Se donner des tapes l'un à l'autre.

* **TAPETTE**, *s. f.* Petite tape. || Jouer à la tapette, taper, lancer une bille contre un mur.

* **TAPETTE** (voy. *tapon*), *s. f.* Espèce de tampon dont se servent les graveurs. || Espèce de palette de bois dont les tonneliers se servent pour enfoncer les bouchons.

TAPI, IE, *p. p.* de tapir.

* **TAPIN** (*taper*), *s. m.* Popul. Celui qui bat le tambour.

TAPINOIS, OISE (*tapir* selon les uns, b. lat. *tapinus*, de ταπεινος selon les autres), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se cache pour faire quelque chose (vieilli en cet emploi). En fine tapinoise, TH. CORN. || EN TAPINOIS, *loc. adv.* Sourdement, en cachette. Approcher en tapinois. || Fig. D'une manière rusée, dissimulée.

TAPIOCA ou **TAPIOKA** (mot brésilien), *s. m.* Fécule de racine de manioc, bien lavée et bien séchée, dite aussi sagou blanc. || Un tapioca, un potage au tapioca.

TAPIR (SE) (du radical allem. *Zapf*, tapon), *v. réfl.* Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie ou resserrée. Se tapir derrière une porte, dans un coin, etc.

TAPIR, *s. m.* Quadrupède qui se trouve en Amérique, et dont le nez est en forme de petite trompe.

TAPIS (ta-pi. Lat. *tapes*, de τάπης), *s. m.* Pièce d'étoffe dont on couvre une table, des murs ou un parquet. Tapis de table, de pied, etc. || Tapis de haute lice, de basse lice, voy. LICE. || Tapis de Turquie ou façon de Turquie, tapis de laine veloutée. || Tapis d'un bureau. || Fig. Mettre une affaire, une question sur le tapis, la proposer pour l'examiner. || Amuser le tapis, décider de petites affaires; entretenir la compagnie de choses vaines, et aussi agir de manière à atermoyer. || Tapis d'une table de salon. || Fig. Tenir quelqu'un sur le tapis, mettre quelqu'un sur le tapis, s'en entretenir avec détail, soit en bien, soit en mal. || Fig. Être sur le tapis, être l'objet de l'entretien. || Mettre sur le tapis, être sur le tapis, se dit aussi d'une affaire, d'une question dont on s'occupe. || Tapis vert ou simplement tapis, table de jeu. Autour d'un tapis vert, Dans un maudit brelan, ton maître joue et perd, REGNARD. || Le tapis brûle, se dit, au jeu, lorsque quelqu'un a oublié de déposer sa mise. || Tapis de billard, le drap vert qui recouvre la table d'un billard. || Fig. Tapis vert ou simplement tapis, nom donné en horticulture à des étendues couvertes de plantes basses et gazonnantes. || On dit de même: Un tapis de verdure, de gazon, de mousse, de fleurs. || Tapis franc, cabaret, auberge où se réunissent les voleurs.

TAPISSÉ, ÉE, *p. p.* de tapisser. Chambre tapissée.

TAPISSER, *v. a.* Revêtir, orner de tapisseries les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. Tapisser un salon, les rues, etc. || Par extens. Il se dit de tout ce qui revêt ou couvre les murs d'un appartement. Tapisser une chambre de papier peint. || On dit aussi: Ce mur est tapissé d'affiches. || Il se dit encore de ce qui revêt, recouvre une surface. La membrane qui tapisse l'intérieur de l'estomac. La grotte était tapissée d'une jeune vigne, FÉN. || *V. n.* Faire de la tapisserie à l'aiguille. Tapissait mieux qu'Arachne.... LA FONT. || Se tapisser, *v. r.* Être tapissé. Les prairies se tapissent de fleurs.

TAPISSERIE, *s. f.* Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, de l'or, etc. Pantoufles en tapisserie. || Grandes pièces d'ouvrages de laine ou de soie servant à revêtir les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. Tapisserie de verdure. Tapisserie à personnages. || Être derrière la tapisserie, être derrière un paravent garni de tapisserie, et fig. connaître les rouages secrets des affaires. || Faire tapisserie, assister à un bal sans y prendre part. || Il se dit de toute sorte d'étoffe, de tissu servant à couvrir ou à orner les murailles d'une chambre. Tapisserie de cuir. || Le papier de tenture d'une chambre. || Art, métier du tapissier.

TAPISSIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou qui vend toute sorte de meubles de tapisserie et d'étoffe, et qui se charge aussi de tendre les tapisseries dans une maison, de garnir les fauteuils. || Tapissier-décorateur, celui qui pose les tapisseries ou tentures d'appartement, les rideaux, les dais de lit, les portières, et s'occupe, en un mot, de toutes les parties de l'ameublement. || *S. f.* Tapissière, ouvrière qui fait de la tapisserie, qui travaille en tapisserie à l'aiguille. || Tapissière, voiture légère ouverte de tous côtés qui sert principalement au transport des meubles, aux déménagements; elle s'emploie aussi pour des promenades. || *Adj.* Maître tapissier. Garçon tapissier. || Marchand tapissier, celui qui vend des tapis. || *S. f. pl.* Tribu de la famille des arachnides.

TAPON (dim. de l'anc. fr. *tape*, bouchon, de l'allem. *zapfen*), *s. m.* Étoffe, linge, etc. qu'on bouchonne et qu'on met en tas. Cette robe est tout en tapon. || T. de mar. Morceau de toile qui sert à boucher un trou dans une voile.

* **TAPONNAGE**, *s. m.* Action de taponner les cheveux.

* **TAPONNER** (*tapon*), *v. a.* Arranger les cheveux en tapons, sorte de coiffure des dames du temps de *Louis XIV*. || Se taponner, *v. r.* Se coiffer en tapons.

TAPOTÉ, ÉE, *p. p.* de tapoter.

TAPOTER (fréquentatif de *taper*), *v. a.* Famil. Donner de petits coups à plusieurs reprises. || Jouer du piano avec négligence ou inhabileté.

TAQUÉ, ÉE, *p. p.* de taquer.

TAQUER (voy. *taquoir*), *v. a.* T. d'imprimerie. Passer le taquoir sur une forme.

TAQUET (dim. de l'anc. fr. *tac*, clou, de l'all. *Zacke*), *s. m.* T. de mar. Crochet de bois à deux branches, qu'on attache sur le mât ou sur le plat-bord, pour y amarrer quelque manœuvre. || T. de menuiserie. Petit morceau de bois taillé pour maintenir l'encoignure d'un meuble.

TAQUIN, INE (esp. *tacaño*), *adj.* Vilain, avare, qui chicane sur la dépense (ce sens a vieilli). || Qui s'amuse à quereller sur de petites choses, pour le plaisir de contrarier. Enfant, caractère taquin. || *Subst.* Un taquin.

TAQUINÉ, ÉE, *p. p.* de taquiner.

TAQUINEMENT, *adv.* D'une manière taquine.

TAQUINER, *v. n.* Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter pour de minces sujets. || *V. a.* Taquiner un enfant. || Se taquiner, *v. r.* Ces deux enfants se taquinent sans cesse.

TAQUINERIE, *s. f.* Caractère de celui qui est taquin. || Action de celui qui taquine.

TAQUOIR (anc. fr. *tac*, ce qui attache, clou), *s. m.* T. d'imprim. Morceau de bois de sapin, doublé de chêne, sur lequel on frappe avec un maillet pour mettre de niveau toutes les lettres d'une forme.

TARABUSTÉ, ÉE, *p. p.* de tarabuster.

TARABUSTER (prov. *tabust*, vacarme), *v. a.* Importuner par des interruptions fréquentes, du bruit, des discours à contre-temps. || Traiter rudement, tourmenter.

TARARE (mot de fantaisie), *interj.* Famil. Il marque la moquerie, le dédain.

* **TARARE**, *s. m.* Tarare ventilateur, dit aussi van mécanique, cribleur, machine qui sert à nettoyer le blé.

TARAUD (lat. *taratrum*), *s. m.* Outil qui sert à tarauder.

* **TARAUDAGE**, *s. m.* Action de tarauder.

TARAUDÉ, ÉE, *p. p.* de tarauder.

TARAUDER, *v. a.* Percer en spirale une pièce de bois ou de métal, de manière qu'elle reçoive les filets d'une vis. || Tarauder une vis, lui faire des cannelures.

* **TARBOUCH** (tar-bouch'. Turc *tharbouch*), *s. m.* Espèce de turban ; bonnet de couleur rouge à gland bleu.

TARD (lat. *tarde*), *adv. de temps.* Quand le temps convenable est passé ; après le temps ordinaire. Le corbeau, honteux et confus, Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, LA FONT. || Tôt ou tard, dans un temps éloigné ou dans un temps prochain. || Pas plus tard que demain, très-prochainement. || Tard, par rapport à la journée, vers la fin du jour. Il est rentré fort tard. || *Adj.* Il se fait tard. Il est bien tard pour commencer. || Il se dit de la fin de la journée. Je ne croyais pas qu'il fût si tard. || *Subst.* Au plus tard, dans le cas où on tarderait le plus. Dans une heure au plus tard, vous essuierez vos larmes, CORN. || Sur le tard, dans la soirée. || Fig. Tardivement. À peine sur le tard rentre-t-on en soi-même, CORN. || Prov. Il vaut mieux tard que jamais.

TARDER (lat. *tardare*), *v. n.* Ne pas se hâter suffisamment de faire une chose. Souvent qui tarde trop se laisse prévenir, CORN. || Bien que *tarder à*, avec un infinitif, soit plus usité, on dit aussi *tarder de.* || S'arrêter ou aller lentement, en sorte qu'on vienne tard. Vous avez bien tardé à venir. || Ne pas tarder, avec un nom de personne pour sujet, faire bientôt, obtenir bientôt ce dont il s'agit. Le peuple de Dieu ne tarda pas d'imiter les mœurs des Chananéens, MASS. || Il se dit avec un nom de chose pour sujet, et exprime la lenteur, le retard ; se construisant avec *à* ou *de* et l'infinitif. Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre, Mon esprit aussitôt commence à se détendre, BOIL. || Impers. Avoir de l'impatience, trouver le temps long pour ce qu'on désire, avec *que* et le subjonctif, ou *de* et l'infinitif. Il me tarde bien que mon procès soit fini. Il me tarde de savoir.

TARDIF, IVE (*tard*), *adj.* Qui ne se hâte pas assez, avec un nom de personne. Un Turenne qui, plus tardif en apparence, n'en était que plus sûr du succès, MASS. || Tardif à. O cœurs pesants et tardifs à croire non ce qui est écrit par les prophètes, mais ce qui a été promis par Jésus-Christ même, BOSS. || Lent, en parlant de choses. D'un pas pesant et tardif, FÉN. [La justice divine] n'en est pas moins redoutable, Pour être tardive à punir, J. B. ROUSS. || Qui vient tard, trop tard, avec un nom de chose. O soins tardifs et superflus ! RAC. || Qui se forme, se développe lentement. Ces sortes d'esprits sont tardifs. || Arbre tardif, arbre qui arrive tard à son plein développement, et aussi arbre qui donne des fruits tardifs. || En parlant des fruits, qui mûrit tard. Poires tardives. || Fig. Jeune et brillant héros, dont la haute sagesse N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse, BOIL. || Se dit en parlant de plantes qui fleurissent tard, comparativement à d'autres. || Terrain tardif, terrain où les productions sont lentes à venir. || Agneaux, perdreaux, poulets tardifs, ceux qui naissent après les autres.

* **TARDIGRADE** (lat. *tardigradus*), *adj.* En zool. Qui marche avec lenteur. || *S. m. pl.* Famille de mammifères onguiculés qui n'ont point de dents incisives, et dont les doigts sont réunis jusqu'aux ongles.

TARDIVEMENT, *adv.* D'une manière tardive.

TARDIVETÉ, *s. f.* T. de jardinage. Croissance tardive.

TARE (ital. *tara*, de l'arabe *tarha*), *s. f.* Déchet dans une marchandise ; diminution soit dans la quantité, soit dans la qualité. || Nombre de grammes que, sur un poids quelconque de marchandises, on compte de moins au profit de l'acheteur, en raison de la tare. || Fig. Vice, défaut. Ce bois n'a pas de tare. || Dans le cheval, défectuosité, d'une origine quelconque. || Fig. Tache, sujet de blâme. || Un homme sans tare, qui n'a ni tare, ni défaut, un homme irréprochable. || Poids des barils, pots, enveloppes, etc. dont on s'assure d'abord, pour connaître le poids net des marchandises que l'on y mettra.

TARÉ, ÉE, *p. p.* de tarer. Qui est affecté de tare. Marchandise tarée. Fruits tarés. Cheval taré. || Fig. Un homme taré, homme décrié pour de mauvaises actions.

TARENTELLE (ta-ran-tè-l'. Ital. *tarentella*), *s. f.* Nom d'une espèce de danse des environs de Tarente en Italie. || Air sur lequel se règle cette danse.

TARENTISME (ta-ran-ti-sm'. *Tarentule*), *s. m.* Maladie nerveuse qui a régné dans la Pouille et même dans une partie de l'Italie pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles, et qui depuis s'est éteinte.

TARENTULE (ta-ran-tu-l'. Ital. *tarentola*), *s. f.* Nom vulgaire et spécifique de la *lycose tarentule*, espèce de grosse araignée, dont le venin n'est dangereux que pour les insectes qui lui servent de nourriture, et qui n'a produit le tarentisme que dans des circonstances toutes particulières. || Fig. Piqué de la tarentule, animé par quelque vive passion. || Espèce de petit lézard.

TARER (*tare*), *v. a.* Causer de la tare, du déchet, gâter, corrompre. L'humidité a taré ces marchandises. || Fig. Tarer la réputation de quelqu'un, y porter atteinte. || Peser un vase, un baril vide, afin qu'après l'avoir rempli on sache le poids de ce qu'on y a mis. || Se tarer, *v. r.* Devenir gâté. Ces fruits se tarent.

* **TARET** (ta-rè. Lat. *tarmes*), *s. m.* Genre de mollusques, à coquilles bivalves, qui font des trous dans le bois des vaisseaux et des pilotis.

TARGE (anglo-saxon *targe*), *s. f.* Espèce de bouclier.

TARGETTE (dimin. de *targe*), *s. f.* Moyen de fermeture qui consiste en un morceau de métal aplati, de petite dimension, ayant un bouton au milieu et un mouvement de va-et-vient entre deux crampons.

TARGUER (SE) (*targe*), *v. r.* Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation. Certes, vous vous targuez d'un bien faible avantage, MOL.

TARGUM (tar-gom'. Chaldéen *targum*), *s. m.* Ancien commentaire chaldéen sur le Vieux Testament.

TARI, *s. m.* Liqueur alcoolique résultant du suc ou de la séve de palmiers que l'on soumet à la fermentation.

TARI, IE, *p. p.* de tarir.

TARIÈRE (lat. *taratrum*), *s. f.* Outil de fer, emmanché de bois, dans la forme d'un T, qui sert à percer le bois pour y mettre des chevilles. || Trous de tarière, trous percés avec une tarière. || Instrument avec lequel on peut percer le sol. La tarière des fontainiers. || En hist. natur. Instrument dont les femelles de quelques insectes sont pourvues, et qui leur sert à percer soit l'écorce des végétaux, soit la peau des animaux.

TARIF (esp. *tarifa*, de l'arabe *ta'arifa*, notification), *s. m.* Tableau d'indication des droits à payer pour la navigation, le passage ou le parcours des rivières, l'exportation ou l'importation des denrées et marchandises, etc. || Fig. Un ministre célèbre [Walpole] avait le tarif des probités, et s'en vantait publiquement, à la honte des Anglais, RAYNAL. || En jurispr. État des droits ou émoluments alloués aux fonctionnaires publics et aux officiers ministériels, pour les différents actes de leur ministère. || Tarif des frais et dépens, règlement qui fixe le coût des divers actes et les droits de vacations en matière de procédure civile, criminelle et de police. || Tableau du prix de certaines denrées. || Tarif des monnaies, tableau indiquant la valeur courante des monnaies.

TARIFÉ, ÉE, *p. p.* de tarifer.

TARIFER, *v. a.* Appliquer un tarif ; fixer d'après un tarif les droits que doivent payer certaines denrées, etc. || Fig. Tarifer les consciences.

* **TARIFICATION,** *s. f.* Action de tarifer ; résultat de cette action.

TARIN (orig. inc.), *s. m.* Petit oiseau à bec conique et pointu, et à plumage verdâtre.

TARIR (anc. h. allem. *tharrjan*, dessécher), *v. a.* Mettre à sec. Tarir un étang, un puits. || Par extens. Tarir les larmes, les pleurs, faire cesser de pleurer. || Tarir ses larmes, ses pleurs, cesser de pleurer. || Fig. Depuis ce jour fatal qui tarit toutes les ressources de votre fortune, MASS. || *V. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir*, suivant le sens. Être mis à sec, cesser de couler. Cette source a tari hier, est tarie depuis hier. || Par extens. Rien ne tarit sitôt que les larmes, VAUGELAS. || Fig. Cesser, s'arrêter, en parlant de quelque chose comparé à une source. On vit tarir tout d'un coup les principales sources de la charité, FLÉCH. || Ne point tarir sur un sujet, en parler sans cesse. || Absol. Il ne tarit point, il parle sans cesse de l'objet dont il s'agit. || L'entretien tarit, on n'a plus rien à se dire. || Se tarir, *v. r.* Devenir à sec, cesser de couler. Cette source s'est tarie.

TARISSABLE, *adj.* Qui se peut tarir, qui peut être tari. Une source facilement tarissable.

* **TARISSANT, ANTE,** *adj.* Qui est près de tarir, qui va tarir. Une source tarissante. || Fig. Mon imagination tarissante ne peuplait plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur, J. J. Rouss. || Fig. Une bourse tarissante, une bourse où il n'y a presque plus rien.

TARISSEMENT, *s. m.* État de ce qui est tari. Le tarissement des puits, des fontaines, des eaux, etc.

TARLATANE (orig. inc.), *s. f.* Espèce de mousseline extrêmement claire et légère.

TAROT (ta-ro), *s. m.* Voy. TAROTS.

TAROTÉ, ÉE (*tarots*), *adj.* Cartes tarotées, cartes dont le dos est marqué de grisaille en compartiments.

* **TAROTIER,** *s. m.* Fabricant de tarots, de papiers de fantaisie.

TAROTS (ta-ro. Ital. *tarocchi*), *s. m. pl.* Cartes à jouer qui sont tarotées et qui de plus sont marquées d'autres figures que les cartes ordinaires. || Jeu qu'on joue avec ces cartes. Jouer aux tarots ou au tarot.

TAROUPE (orig. inc.), *s. f.* Poil qui croît entre les sourcils.

TARSE (ταρσός), *s. m.* En anat. La partie postérieure du pied, composée de sept os enclavés les uns dans les autres. || Le troisième article du pied des oiseaux. || Dans les crustacés, la sixième pièce des pattes simples. || La dernière partie des pattes des insectes.

TARSIEN, IENNE, *adj.* En anat. Qui appartient, qui a rapport au tarse. || Os tarsiens, les sept os du tarse.

TARSIER, *s. m.* En hist. nat. Genre de mammifères de l'ordre des quadrumanes, qui ont le tarse très-long.

TARTAN (orig. inc.), *s. m.* Étoffe écossaise à carreaux de diverses couleurs. || Par extens. Vêtement de tartan.

TARTANE (esp. *tartana*, de l'arabe *taridah*), *s. f.* T. de mar. Nom d'un petit navire de la Méditerranée, de forme allongée ; en général, il est ponté, et porte un seul mât et une voile latine. || T. de pêche. Filet à manche.

TARTARE (lat. *Tartarus*, de Τάρταρος), *s. m.* Nom que les poëtes donnent au lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers (avec un T majuscule).

TARTARE, *s. m.* Nom d'un peuple originaire du Turkestan ; on a donné vaguement ce nom à tous les peuples de l'Asie moyenne, depuis la mer Caspienne jusqu'aux côtes orientales. || Se dit (avec un *t* minuscule) des courriers employés par la Porte ottomane et les ambassadeurs européens à Constantinople. || S'est dit des valets militaires de la maison du roi. || T. de cuisine. À la tartare, se dit en parlant d'une manière d'accommoder le poisson et la viande, qui consiste à les servir panés et grillés, avec une sauce froide à la moutarde, que l'on nomme aussi sauce à la tartare ou sauce tartare.

TARTAREUX, EUSE, *adj.* En chim. Qui a les qualités du tartre. Sédiment tartareux. || Acide tartareux, ancien nom de l'acide tartrique.

TARTARIQUE, *adj.* Voy. TARTRIQUE.

TARTE (orig. inc.), *s. f.* Espèce de pâtisserie, qui contient ordinairement de la crème, ou des confitures, ou des fruits. Tarte à la crème. Tarte de pommes.

TARTELETTE (dimin. de *tarte*), *s. f.* Petite tarte.

TARTINE (dérivé de *tarte*), *s. f.* Tranche de pain recouverte de confitures ou de beurre. || Dans l'argot du journalisme, long article farci de lieux communs. || Il se dit aussi des longs discours. Débiter une tartine.

TARTRATE, *s. m.* En chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide tartrique avec les bases. || Tartrate de potasse et d'antimoine, l'émétique.

TARTRE (b. lat. *tartarum*), *s. m.* Substance saline qui, sous la forme d'une croûte, s'attache aux parois des tonneaux de vin. || Tartre émétique ou tartre stibié, le tartrate de potasse et d'antimoine. || Crème de tartre, tartrate naturel de potasse avec un excès d'acide. || Enduit d'abord limoneux, blanchâtre ou jaunâtre, qui s'amasse au collet des dents, se durcit, et forme, à la base de la couronne, une incrustation phosphato-calcaire.

* **TARTREUX, EUSE,** *adj.* Qui a la qualité du tartre.

TARTRIQUE, *adj.* En chim. Qui concerne le tartre et ses composés. || Acide tartrique, acide qu'on rencontre dans beaucoup de fruits acides, le raisin surtout, et qui est l'élément constitutif du tartre. || On dit aussi tartarique.

TARTUFE, *s. m.* Personnage d'une comédie de Molière. || Faux dévot, hypocrite. C'est un tartufe, un vrai tartufe. || Tartufe de mœurs, homme vicieux qui affecte de grands principes de morale.

TARTUFERIE, *s. f.* Caractère ou action de tartufe.

TAS (tâ. Anc. h. allem. *zas* ou gaélique *tas*), *s. m.* Accumulation de choses de la même espèce. Tas de papiers, de blé, etc. Mettre en tas, en un tas. || Popul. Mettre plusieurs choses ablativo tout en un tas, les mettre ensemble confusément. || Famil. Se mettre tout en tas, se ramasser et se mettre en un peloton. || Fig. Crier famine sur un tas de blé, se plaindre au milieu de l'abondance. || Fig. et famil. Un tas de, beaucoup de. Un tas de mensonges, J. J. Rouss. || Multitude de gens, en mauvaise part, par mépris. Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, Corn. || Tirer dans le tas, lâcher son coup de fusil sur une masse d'hommes ou d'animaux, sans en viser un en particulier. || Au trictrac, se dit de l'amas de dames qu'on fait avant de commencer le jeu. || En archit. Se dit de la masse d'un ouvrage en construction.

TAS (tâ), *s. m.* Petite enclume portative, placée quelquefois sur le même billot qu'une grande. || Bloc d'acier sur lequel on essaye la sonorité des monnaies frappées.

TASSE (ital. *tazza*, de l'arabe *thâca*), *s. f.* Petit vase servant à boire. || Fig. et popul. Boire à la grande tasse, se noyer. || Gobelet à anse dans lequel on prend du café, du thé. || La liqueur qui est contenue dans la tasse. Prendre une tasse de café, de thé. || Demi-tasse, tasse plus petite que les tasses ordinaires, et dans laquelle on sert ordinairement du café à l'eau.

TASSÉ, ÉE, *p. p.* de tasser.

TASSEAU (lat. *taxillus*), *s. m.* Petit morceau de bois qui sert à soutenir l'extrémité d'une tablette.

* **TASSÉE,** *s. f.* Le contenu d'une tasse.

TASSEMENT, *s. m.* Effet des constructions, des terres qui par leur propre poids s'affaissent sur elles-mêmes.

TASSER (*tas*), *v. a.* Mettre des choses en tas, de façon qu'elles occupent peu de place. Tasser de la paille, des fagots. || Tasser des terres, les piler. || En peint. et sculpt. Ne pas donner le développement nécessaire. Tasser des figures, un groupe. || *V. n.* Devenir dur, épais, en parlant des végétaux. Ces fleurs tassent. || Se tasser, *v. r.* Se mettre, demeurer en tas. || S'affaisser sur soi-même, en parlant de terres, de bâtiments.

TASSETTE (dimin. de l'anc. fr. *tasse*, poche), *s. f.* Plaques d'acier qui protégent le haut des cuisses, dans les anciennes armures. || Basques d'un pourpoint.

TÂTÉ, ÉE, *p. p.* de tâter.

TÂTER (lat. *taxare*), *v. a.* Employer le toucher afin de connaître. Tâter une étoffe. || Tâter le pouls à quelqu'un, appuyer ses doigts sur l'artère du bras, pour connaître le mouvement du sang (voy. POULS). || Tâter le chemin, reconnaître si un chemin est praticable. || Fig. Tâter le pavé, le terrain, agir avec précaution, avec circonspection. || Fig. Essayer de connaître la capacité, les opinions d'une personne, mettre une personne à l'épreuve. Tâtez-la par divers endroits pour découvrir par où les grandes vérités peuvent mieux entrer dans sa tête, Fén. || Tâter l'ennemi, faire des démonstrations hostiles, de petites attaques, pour connaître ses dispositions. || Tâter le courage de quelqu'un ou simplement tâter quelqu'un, commencer à l'attaquer, à l'offenser, pour voir s'il se défendra. || T. de mar. Tâter le vent, essayer de lofer quand on est au plus près, pour voir si les voiles continueront à porter et si l'on peut lofer davantage. || Tâter une chose, l'essayer pour voir ce qu'on en peut tirer. || En peint. Travailler d'une main servile et peu hardie. || *V. n.* Explorer par le toucher. || Tâter à, faire un léger essai d'une chose pour en connaître la qualité. Tâter aux sauces. || Tâter de..., manger ou boire d'une chose, non pour en connaître les qualités, mais pour en jouir. || Activ. dans le même sens (sens vieilli). De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces, Mol. || Par extens. Jouir en général, avoir sa part de. Que je serais heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagnie ! Sév. || Vous en tâterez, vous en passerez par là, vous aurez ce bonheur ou ce malheur. || Vous n'en tâterez plus, vous n'aurez plus la chose dont il s'agit. || Essayer, faire l'expérience de quelque chose.

Tâter de plusieurs métiers. Tâter de la littérature, J. J. Rouss. || Se tâter, *v. r.* Appliquer sur soi-même le toucher. || Fig. Examiner ses sentiments, se sonder sur quelque chose. || Être trop attentif à sa santé. || Essayer de connaître réciproquement la force l'un de l'autre.

TÂTEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui agit avec irrésolution, avec timidité. || Tâteur d'homme, celui qui tâte le courage de quelqu'un.

TÂTE-VIN, *s. m.* Sorte de petit vase pour déguster. || *Au pl.* Des tâte-vin.

TATILLON, ONNE (*ll* mouillées. Dérivé de *tâter*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tatillonne.

TATILLONNAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Action de tatillonner.

TATILLONNER (*ll* mouillées. *Tatillon*), *v. n.* Famil. S'occuper mal à propos de toute sorte de petits détails.

* **TÂTONNÉ, ÉE**, *p. p.* de tâtonner.

TÂTONNEMENT, *s. m.* Action de tâtonner. || Fig. Perdre du temps en tâtonnements. || En mathém. et phys. Méthode de tâtonnement, méthode par laquelle on cherche à résoudre une question en essayant différentes suppositions et différents moyens.

TÂTONNER (voy. *tâtons*), *v. n.* Chercher dans l'obscurité en tâtant. || Tâter avec les pieds et les mains pour se conduire plus sûrement. Marcher en tâtonnant. || Fig. Procéder avec embarras, faute de lumières nécessaires. Un pinceau qui tâtonne, Mol. J'allais tâtonnant par une suite de raisonnements, Fén. || *V. a.* Essayer quelque chose en tâtonnant.

TÂTONNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tâtonne.

TÂTONS (À) (*tâter*), *loc. adv.* En tâtonnant dans l'obscurité. Marcher à tâtons. || Fig. D'une manière incertaine; en essayant de divers moyens dont on n'est pas sûr. Les gens qui n'ont point de principes dans les affaires, vont toujours comme à tâtons; c'est un hasard quand ils ne se trompent pas, Fén.

TATOU (mot brésilien), *s. m.* Animal du Brésil, de la grandeur d'un cochon de lait; il a le museau couvert d'un test écailleux en forme de cuirasse.

TATOUAGE (voy. *tatouer*), *s. m.* L'ensemble des moyens par lesquels des matières colorantes, végétales ou minérales, sont introduites sous l'épiderme et à des profondeurs variables, à l'effet de produire une coloration ou des dessins apparents et presque indélébiles.

TATOUÉ, ÉE, *p. p.* de tatouer.

TATOUER (mot de *Tahiti*), *v. a.* Peindre, barioler le corps de figures de diverses couleurs. || Se tatouer, *v. r.* Les peuples de l'Océanie ont l'habitude de se tatouer.

* **TATOUEUR**, *s. m.* Celui qui pratique le tatouage.

TAUDION (dim. de *taudis*), *s. m.* Popul. Mauvais taudis.

TAUDIS (tô-dî. Anc. fr. *taudir*, de l'anc. scandinave *tialld*, tente), *s. m.* Anciennement, logement qui faisait partie des travaux d'un siége pour la facilité des approches. || Petit logement misérable, malpropre. || Famil. Se dit d'une chambre où tout est en désordre.

TAUPE (lat. *talpa*), *s. f.* Genre de mammifères carnassiers insectivores, dans lequel on distingue la taupe commune, dont les yeux sont très-petits et tellement cachés sous les poils qu'on en a longtemps nié l'existence. || Ne voir pas plus clair qu'une taupe, se dit d'une personne qui ne voit pas bien. || Fig. Être sous terre comme une taupe, vivre caché dans la retraite. || Fig. Une taupe, une personne intellectuellement aveugle. Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous, Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes, La Font. || Famil. Noir comme une taupe, très-noir. || Popul. Cet homme est allé dans le royaume des taupes, il est mort. || Fig. C'est une vraie taupe, se dit de celui qui agit par des voies souterraines. || Taupe volante, courtilière.

TAUPE-GRILLON, *s. m.* Insecte de la famille des grillons, dit aussi courtilière. || *Au pl.* Des taupes-grillons.

TAUPIER, *s. m.* Preneur de taupes.

TAUPIÈRE, *s. f.* Piége à prendre les taupes.

TAUPIN (orig. inc.), *s. m.* Soldat d'un corps de milice française sous Charles VII. || Dans l'argot des lycées, élève en mathématiques spéciales.

TAUPINÉE ou **TAUPINIÈRE** (*taupe*), *s. f.* Petit monticule de terre formé par la taupe aux extrémités ou aux points les plus élevés de sa galerie souterraine. || Famil. Petite élévation de terre, monticule. La moindre taupinée était mont à ses yeux, La Font. || Petite maison de campagne basse et sans apparence.

TAURE (lat. *taura*), *s. f.* Jeune vache.

TAURÉADOR, *s. m.* Voy. toréador.

TAUREAU (lat. *taurus*), *s. m.* Bête à cornes qui est le mâle de la vache. || Combat de taureaux, course de taureaux, sorte de spectacle où des hommes à pied et à cheval et armés de lances combattent contre un taureau. || Fig. et famil. C'est un taureau, se dit d'un homme extrêmement robuste. || Une voix de taureau, une très-grosse voix. || Un cou de taureau, un cou large et musculeux. || Taureau à bosse, taureau du Mexique, du Canada, taureau des Illinois, noms vulgaires du bison. || Taureau des Indes, le zébu. || En astron. Le Taureau (avec T majuscule), second signe du zodiaque, où le soleil entre vers le 21 d'avril. || Taureau volant, scarabée.

TAUROBOLE (ταυροβόλιον), *s. m.* T. d'antiq. Sacrifice d'expiation. || Autel sur lequel ce sacrifice était fait.

* **TAUROMACHIE** (tô-ro-ma-chie. Ταῦρος et μάχη), *s. f.* Combat de taureaux. || Art de combattre les taureaux.

* **TAUROMACHIQUE** (tô-ro-ma-chi-k'), *adj.* Qui a rapport à la tauromachie.

TAUTOCHRONE (tô-to-kro-n'. Ταὐτό et χρόνος), *adj.* Qui a lieu en des temps égaux.

TAUTOCHRONISME (tô-to-kro-ni-sm'), *s. m.* Égalité des temps durant lesquels certains effets se produisent. || Propriété des mouvements ou des oscillations du pendule.

TAUTOGRAMME (ταὐτό et γράμμα), *s. m.* Pièce de vers où l'on n'emploie que des mots qui commencent tous par la même lettre. || *Adj.* Vers tautogrammes, vers dont les mots commencent par une même lettre.

TAUTOLOGIE (ταυτολογία), *s. f.* Vice d'élocution par lequel on redit toujours la même chose.

TAUTOLOGIQUE (ταυτολογικός), *adj.* Qui a le caractère de la tautologie. Style tautologique.

TAUX (tô. Masc. de *taxe*), *s. m.* Somme à laquelle une personne est taxée pour ses impositions. || Prix établi pour la vente des denrées. || Fig. Et mettre à même taux le noble et le faquin, Régnier. || Se dit des frais de justice, des fonds publics, etc. Réduire des écritures au taux convenable. Le taux des actions des chemins de fer, de la rente, etc. || Le denier auquel les intérêts de l'argent prêté sont réglés, établis ou stipulés. Prêter de l'argent au taux légal. || On dit dans un sens analogue : Le taux d'une rente viagère. || Se dit quelquefois au jeu du prix auquel on met la partie.

* **TAVAILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* Morceau de sapin refendu, pour couvrir les maisons.

TAVAÏOLLE (dim. de *touaille*), *s. f.* Linge garni de dentelles dont on se sert à l'église pour une offrande.

* **TAVELAGE** (*taveler*), *s. m.* Maladie des fruits qui deviennent tachés.

TAVELÉ, ÉE, *p. p.* de taveler. Une panthère tavelée.

TAVELER (b. lat. *tavella*, espèce de brique, du lat. *tabula*), *v. a.* Marquer de taches, de mouchetures. || Se taveler, *v. r.* Devenir tavelé.

TAVELURE, *s. f.* Bigarrure d'une peau tavelée.

TAVERNE (lat. *taberna*), *s. f.* Lieu où les gens viennent boire pour de l'argent. || En Angleterre, lieu où l'on donne à manger à prix d'argent. || Par extens. Il se dit avec ce même sens en France et ailleurs.

TAVERNIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* T. vieilli. Celui, celle qui tient taverne.

TAXATEUR, *s. m.* Celui qui taxe. || En particulier, le commis qui à la poste taxe les lettres et les paquets. || T. de procédure. Celui qui taxe les dépens.

TAXATION (lat. *taxatio*), *s. f.* Action de taxer. || Au pl. Anciennement, ce qui était dû aux gens de finance, aux trésoriers et aux receveurs sur l'argent qu'ils recevaient. || Aujourd'hui, avantages pécuniaires alloués à des employés de quelques administrations.

TAXE (subst. verbal de *taxer*), *s. f.* Règlement fait par l'autorité pour le prix de certaines denrées. Le prix établi par le règlement. La taxe des lettres. || Règlement fait par autorité de justice pour certains frais occasionnés par un procès. Taxe des dépens. || Imposition en argent mise dans certaines circonstances sur les personnes.

|| Somme que cette imposition oblige à payer. || Impôt, en général. Établir des taxes sur les équipages. || Taxe des pauvres, impôt établi en Angleterre en faveur des pauvres.

TAXÉ, ÉE, *p. p.* de taxer.

TAXER (lat. *taxare*, *v. a.* Régler, limiter le prix des denrées, des marchandises. Taxer le prix du pain, la viande, etc. || Régler les frais de justice. Taxer des vacations. || Fixer les frais de justice faits dans un procès, une faillite. || Faire une imposition soit en deniers, soit en denrées. || Taxer d'office, régler par autorité supérieure et extraordinaire la taxe qu'un taillable devait payer. || Fig. On taxe son jeu et ses plaisirs pour les pauvres, Mass. || Accuser quelqu'un d'un défaut, d'un tort, soupçonner. On vous taxe d'être avare. Tubéron avait taxé de crime la conduite de ceux qui avaient porté les armes contre César, Rollin. || Absol. Je ne taxe personne, je ne fais tomber sur personne le soupçon, le reproche dont il s'agit. || Se taxer, *v. r.* Fixer la somme qu'on veut donner. || S'accuser soi-même. Il s'est taxé de trop d'indulgence. || S'accuser réciproquement.

* **TAYON** (ta-ion. Anc. fr. *taion*, grand-père), *s. m.* T. d'eaux et forêts. Baliveau réservé depuis trois coupes.

TE, *pron. pers.* Voy. TU.

TÉ (la lettre *t*), *s. m.* T. de fortification. Disposition de plusieurs fourneaux de mines présentant la figure d'un T. || En chir. Bandage en T, bandage qui a une forme analogue à celle de cette lettre. || Incision en T, incision formée par une incision cruciale incomplète. || Pièce métallique affectant une forme analogue à celle de la lettre T. || Équerre dont la forme est celle du T.

* **TECHNICITÉ** (tè-kni-si-té), *s. f.* Néolog. Qualité de ce qui est technique.

TECHNIQUE (tè-kni-k'. Τεχνικός), *adj.* Propre à un art, qui appartient à un art. Les procédés techniques. || Termes techniques, termes particuliers à telle ou telle science, à tel ou tel art. || Vers techniques, vers qui contiennent l'expression de quelque règle, définition ou principe. || *S. m.* Le technique, la partie matérielle d'un art. || *S. f.* L'ensemble des procédés d'un art.

* **TECHNIQUEMENT** (tè-kni-ke-man), *adv.* D'une manière technique ; selon les procédés techniques.

TECHNOLOGIE (tè-kno-lo-jie. Τεχνολογία), *s. f.* Traité des arts en général. || Explication des termes propres aux différents arts et métiers.

TECHNOLOGIQUE (tè-kno-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient aux arts en général. Nomenclature technologique.

TE DEUM (té-dé-om'), *s. m.* Cantique de l'Église commençant par ces mots latins *Te Deum*, qui se dit ordinairement à la fin de matines, et se chante extraordinairement, avec pompe et cérémonie, pour rendre grâces à Dieu d'une victoire ou de tout autre événement heureux. || Cérémonie qui accompagne cette action de grâces. Assister au Te Deum. || *Au pl.* Des Te Deum.

TÉGUMENT (lat. *tegumentum*), *s. m.* En hist. natur. Tout ce qui sert à couvrir, à envelopper. Les peaux, les écailles sont des téguments.

TEIGNASSE, *s. f.* Voy. TIGNASSE.

TEIGNE (lat. *tinea*), *s. f.* Genre de lépidoptères de la tribu des tinéites. || Teigne des grains, teigne qui fréquente les greniers, lie ensemble plusieurs grains de blé, d'avoine, etc. avec de la soie, et les attache à un fourreau dans lequel elle se retire. || Insectes lépidoptères nocturnes dont les larves rongent les étoffes, les livres, etc. ; les larves mêmes qui rongent. || Nom vulgaire de différentes affections cutanées de la tête. || Famil. Cela tient comme une teigne, cela tient fortement. || Chez le cheval, variété des eaux aux jambes. || Maladie des moutons, dite aussi bouquet ou noir museau. || Maladie qui attaque l'écorce des arbres.

TEIGNEUX, EUSE (lat. *tineosus*), *adj.* Qui a la teigne. Enfant teigneux. || *Subst.* Un teigneux. Une teigneuse. || Fig. et famil. Il n'y avait que trois teigneux et un pelé, se dit d'une assemblée peu nombreuse ou mal composée.

* **TEILLAGE, TEILLE, TEILLER**, * **TEILLEUR, EUSE** (*ll* mouillées), voy. TILLAGE, TILLE, TILLER, etc.

TEINDRE (lat. *tingere*), *v. a.* Faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose une couleur différente de sa première couleur. Teindre une étoffe. Teindre en rouge. || Il se dit des choses qui colorent l'eau et les autres liqueurs où on les jette. || Il se dit aussi de ce qui imprime une couleur qu'il est difficile de faire disparaître. Les mûres teignent les mains. D'un sang plus glorieux teindre mes javelots, Rac. || Fig. Imprimer ce que l'on compare à une couleur, à une teinture. Nous teignons les idées des choses de nos qualités, Pasc. || Se teindre, *v. r.* Être teint. || Fig. Contracter une certaine manière d'être. Quelquefois les lois passent au travers des préjugés et s'y teignent, Montesq. || Fig. Prendre une teinture, une connaissance légère. Il nous est plus facile de nous teindre d'une infinité de connaissances que d'en bien posséder un petit nombre, Vauven.

TEINT, *s. m.* Manière de teindre. Drap bon teint. Cette étoffe est mauvais teint. || Le grand teint ou le bon teint, le teint qui est fait avec des drogues propres à donner une couleur solide. Le petit teint ou le mauvais teint, ou le faux teint, teinture faite avec de mauvaises drogues et qui s'altère facilement.

TEINT, *s. m.* Le coloris du visage. Un teint frais.

TEINT, EINTE, *p. p.* de teindre. || Fig. Il est teint du sang de ses victimes, ses mains sont teintes de sang, se dit d'un homme qui a commis ou ordonné des meurtres.

TEINTE, *s. f.* En peint. Il se dit des nuances qui résultent du mélange de deux ou de plusieurs couleurs. L'habile artiste doit confondre et mêler les teintes, J. J. Rouss. || Degré de force que le peintre donne aux couleurs. Teinte forte. || Demi-teinte, ton de couleur moyenne entre la lumière et l'ombre. || Fig. C'était un caractère tout en demi-teintes et en nuances, Marmontel. || T. de gravure. Demi-teinte, le passage des clairs aux ombres. || Se dit en parlant des couleurs naturelles des objets. Son plumage est noirâtre avec une teinte obscure de bleu, Buff. || Fig. Les pensées prennent la teinte des idiomes, J. J. Rouss. || Fig. Petite dose. Il y a dans cet écrit une teinte de malice.

TEINTÉ, ÉE, *p. p.* de teinter. || En peint. Parties d'un plan teintées de rouge, de jaune. || Dans le langage général, qui a reçu ou qui a une légère teinte. Eau teintée de vin. || Papier teinté, papier blanc à écrire ou à imprimer, auquel on a donné une légère teinte quelconque.

TEINTER, *v. a.* En peint. Colorier d'une manière plate, plus ou moins foncée. || Dans le langage général, donner une teinte légère. Le ciel teintait de bleu la mer.

TEINTURE (lat. *tinctura*), *s. f.* Liqueur préparée pour teindre. || Couleur que cette liqueur laisse sur les choses que l'on teint. Drap d'une belle teinture. || Action, art de teindre. || En pharm. et chim. Solution d'une ou de plusieurs substances simples ou composées, plus ou moins colorées, dans un menstrue convenable : de là les noms de teinture aqueuse, alcoolique, éthérée, suivant que ce menstrue est l'eau, l'alcool ou l'éther. || Fig. Connaissance superficielle d'une science, d'un art. Il se donne pour un homme universel, parce qu'il a une légère teinture de toutes les sciences, Lesage. || Fig. Impression conservée d'une première éducation. Il reste toujours quelque teinture de son premier état, Mariv. || Fig. Apparence légère. Les choses humaines ne sont pas encore si désespérées que les vices, qui montrent toute leur laideur sans aucune teinture d'honnêteté, soient honorés dans le monde, Boss. || Fig. Influence reçue. Le style prend la teinture du caractère, d'Alemb.

* **TEINTURERIE**, *s. f.* Atelier de teinture. || Métier du teinturier.

TEINTURIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exerce l'art de teindre. || Teinturier-dégraisseur, teinturier qui se charge de faire disparaître les taches des étoffes, des vêtements. || *Adj.* Maître teinturier. || Raisin teinturier, raisin dont le suc est coloré. || Fig. Celui qui corrige les œuvres auxquelles un autre met son nom. || Il a fait cela avec son teinturier, se dit d'un homme qui s'attribue un ouvrage d'esprit qu'on l'a beaucoup aidé à faire.

TEL, ELLE (lat. *talis*), *adj.* Qui est de même, de la même qualité. Se fier à un perfide et à un scélérat connu pour tel, c'est une témérité qui n'est point pardonnable, Rollin. || *Tel*, mis en tête ou à la fin de la phrase, a une acception différente. Tel fut son langage, indique que le langage qu'on vient de rapporter fut tenu ; son langage fut tel, indique qu'on va rapporter le langage dont il s'agit. || Suivi de *que*, il marque le

rapport, la ressemblance de deux choses que l'on compare. Il n'y a presque point d'homme qui veuille en toutes choses se laisser voir tel qu'il est, LA ROCHEF. || Un homme tel que lui, un homme de son mérite, de son rang. || Il se dit aussi ironiquement et par mépris. || Famil. *Tel quel*, aussi mauvais et même plus mauvais que bon, de peu de valeur. La réputation telle quelle que mes livres me pourraient acquérir, DESC. || Pris au hasard. Une proposition telle quelle. || Sans changement, dans le même état. Je vous rends votre livre tel quel, sans y avoir fait aucun dommage. || Dans le style soutenu, *tel* s'emploie pour exprimer une comparaison. Un roi magnanime qui, dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné, MONTESQ. || Employé pour exprimer une comparaison, il peut se répéter. Tel fruit, tel arbre, LA FONT. || Prov. Tel maître, tel valet, les valets suivent l'exemple de leurs maîtres. || Telle vie, telle fin, on meurt comme on a vécu. || En poésie, il s'emploie comme ainsi. Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux, BOIL. || Quelquefois après *tel que*.... on répète *tel* pour indiquer l'application de la comparaison. Tel qu'est le juge du peuple, tels sont ses ministres, SACI. || *Tel* signifiant si grand, si fort, si élevé, etc. Un homme d'un tel orgueil est inabordable. || Dans le même sens, avec *que*. J'ai telle opinion de sa justice que je le prendrai volontiers pour arbitre de notre différend, BALZAC. || En un sens indéfini, indéterminé, en parlant de personnes ou de choses qu'on ne veut ou ne peut désigner précisément. On se met en tête d'avoir une telle charge, et l'on s'obstine à l'emporter, BOURD. || *Un tel, une telle*, une personne indéterminée qu'on ne peut nommer plus précisément. || Au pl. On dit messieurs tels, mesdames telles et telles. || En ce sens, il s'emploie aussi sans article. Tel, connu dans le monde par de grands talents, honoré et chéri partout où il se trouve, est petit dans son domestique et aux yeux de ses proches, LA BRUY. || *Tel* sans article s'emploie pour celui, et en ce sens il doit être toujours suivi d'un relatif. Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera, RAC. || DE TELLE SORTE QUE, EN TELLE SORTE QUE, *loc. conj.* Tellement, si bien que..., avec l'indicatif. Il a agi de telle sorte que ses amis mêmes l'ont abandonné. || On dit dans un sens analogue : De telle façon que..., de telle manière que.... || À tel point, tellement. || *Tel* veut *que* après soi, et non pas *comme :* Faites-moi la part telle qu'il vous plaira, et non telle comme il vous plaira. || *Tel que* avec le subjonctif, dans le sens de quelque, a été condamné par les grammairiens. Cependant on en trouve des exemples dans les meilleurs auteurs. Un nombre, tel qu'il soit, peut être augmenté, PASC. Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, J. J. ROUSS.

TÉLAMONS (τελαμών), *s. m. pl.* En archit. Figures humaines employées à soutenir des corniches, des consoles, etc.

⋆ **TÉLÉGRAMME** (τῆλε et γράμμα), *s. m.* Dépêche télégraphique. Un télégramme de vingt mots.

TÉLÉGRAPHE (τῆλε et γράφειν), *s. m.* Machine placée sur un lieu élevé, qui sert à transmettre au loin des avis, des nouvelles, et qui repose sur l'emploi de la lunette d'approche pour discerner de loin les signaux. || On dit télégraphe aérien, quand on veut le distinguer du télégraphe électrique. || Fig. Faire le télégraphe, c'est un télégraphe, se dit d'un homme qui gesticule beaucoup. || Télégraphe électrique, télégraphe fondé sur l'emploi de courants électriques produits par une pile voltaïque et conduits par des fils, et transmettant des signaux dont le sens est convenu. || Télégraphe sous-marin, télégraphe électrique dont les fils sont plongés au fond de la mer.

⋆ **TÉLÉGRAPHIE**, *s. f.* Art de construire ou d'employer les télégraphes.

⋆ **TÉLÉGRAPHIER**, *v. a.* Transmettre une dépêche à l'aide de signes télégraphiques; correspondre par le télégraphe.

⋆ **TÉLÉGRAPHIER**, *s. m.* Syn. de télégraphiste. || *Adj.* Les candidats télégraphiers.

TÉLÉGRAPHIQUE, *adj.* Qui a rapport au télégraphe. Signes télégraphiques. || Nouvelle, dépêche télégraphique, nouvelle, dépêche arrivée par le télégraphe.

⋆ **TÉLÉGRAPHIQUEMENT**, *adv.* Par le télégraphe.

⋆ **TÉLÉGRAPHISTE**, *s. m.* L'employé qui transmet les dépêches télégraphiques.

⋆ **TÉLÉMÈTRE** (τῆλε et μέτρον), *s. m.* Instrument destiné à évaluer rapidement les distances.

⋆ **TÉLÉMÉTRIE**, *s. f.* Art de mesurer les distances.

⋆ **TÉLÉMÉTRIQUE**, *adj.* Qui appartient à la télémétrie.

⋆ **TÉLÉPHONIE** (τῆλε et φωνή), *s. f.* Art, moyen de faire parvenir les sons au loin. || Art de correspondre à de grandes distances à l'aide du son.

⋆ **TÉLÉPHONIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la téléphonie. Signaux téléphoniques.

TÉLESCOPE (τῆλε et σκοπεῖν), *s. m.* Nom générique des instruments d'optique destinés à observer les objets éloignés; l'image de ces objets y est formée par la réflexion des rayons lumineux sur des miroirs et amplifiée ensuite par des verres grossissants.

TÉLESCOPIQUE, *adj.* Qui se fait avec le télescope. Observations télescopiques. || Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope. Étoiles, planètes télescopiques.

TELLEMENT, *adv.* De telle façon. Les princes sont tellement les ministres de Dieu, qu'ils sont hommes néanmoins et non pas dieux, PASC. || À un si haut degré. L'esprit est tellement esclave de l'imagination, qu'il lui obéit toujours lorsqu'elle est échauffée, MALEBR. || On dit aussi : Tellement que de, avec l'infinitif. || Tellement que, si bien que. Tellement donc que vous ne voulez plus entendre parler de lui. || TELLEMENT, QUELLEMENT, *loc. adv.* Ni bien ni mal, mais plutôt mal que bien.

TELLIÈRE (ainsi nommé d'après le chancelier *le Tellier*), *adj. m.* Papier tellière, beau papier dit aussi papier-ministre, de grand format, employé pour les impressions de bureau et les pétitions. || *Subst.* Du tellière.

⋆ **TELLURATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide tellurique avec une base.

TELLURE (lat. *tellus*), *s. m.* En chim. Métal découvert, en 1782, dans les mines d'or de Transylvanie.

⋆ **TELLUREUX**, *adj. m.* En chim. Acide tellureux, acide le moins oxygéné formé de tellure et d'oxygène.

⋆ **TELLURIQUE**, *adj. m.* En chim. Acide tellurique, combinaison acide la plus oxygénée du tellure.

⋆ **TELLURITE**, *s. m.* En chim. Sel formé par la combinaison de l'acide tellureux avec une base.

TÉMÉRAIRE (lat. *temerarius*), *adj.* Hardi jusqu'à l'imprudence. || *Subst.* Un téméraire. Une téméraire. || Qui annonce de la témérité, qui a le caractère de la témérité. Un coup téméraire. || Jugement téméraire, jugement hasardé qu'on porte sur une personne ou une chose. || En théol. Proposition téméraire, proposition qui mène à des inductions contraires à la véritable doctrine.

TÉMÉRAIREMENT, *adv.* D'une manière téméraire. Se jeter témérairement dans le péril. || Au hasard, inconsidérément. Juger témérairement. || Dans le langage juridique, contre droit et raison.

TÉMÉRITÉ (lat. *temeritas*), *s. f.* Hardiesse qui va jusqu'à l'imprudence et à la présomption. Quand la témérité est heureuse, elle ne trouve plus de censeurs, LESAGE.

TÉMOIGNAGE (*témoigner*), *s. m.* Action de témoigner, rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait ou sur une personne. Porter témoignage de ce qu'on a vu. || Déposition par-devant la justice. Faux témoignage. || Le témoignage de la conscience, le sentiment et la connaissance que chacun a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, et de la bonté ou de la méchanceté d'une action. || Le témoignage des sens, ce que nous apprenons par les sens. || Ne s'en rapporter qu'au témoignage de ses yeux, n'ajouter foi qu'aux faits dont on a été témoin. || Témoignage des hommes, la tradition et l'histoire, en tant que servant à prouver un fait. || Rendre témoignage à une chose, reconnaître cette chose et y rendre hommage. Il faut toujours rendre témoignage à la vérité. || Rendre témoignage de, attester. Il y a des hommes qui ont droit de rendre témoignage d'eux-mêmes, FONT. || Rendre témoignage à quelqu'un, attester en faveur de quelqu'un. Je vous rends ce témoignage que, etc. || Preuve, marque de quelque chose. Des témoignages d'affection. Tant de témoignages invincibles qu'ils ont donnés de leur foi, PASC.

TÉMOIGNÉ, ÉE, *p. p.* de témoigner.

TÉMOIGNER (b. lat. *testimoniare*), *v. n.* Servir de témoin, porter témoignage. Témoigner contre quelqu'un. Témoigner en justice. || *V. a.* Marquer, faire connaître. Témoigner de la joie, de l'amour, etc. Adorez-le [Dieu] dans l'âme, et n'en témoignez rien, CORN. || Témoigner que. Ésope... témoigna qu'il demandait pour toute grâce qu'on sursît de quelques moments sa punition, LA FONT. || Témoigner de, avec l'infinitif. Quand je fus seul avec mon ami, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportait dans la morale, PASC. || Témoigner, avec l'infinitif sans *de*. La reine ne me témoigna pas désirer rien de moi de plus que ce que j'avais fait, LA ROCHEF. || Témoigner de la force, se dit d'un cheval qui par ses mouvements paraît avoir de la vigueur. || Être l'indice de, avec un nom de chose pour sujet. Comme ce mot le témoigne, VOLT.

TÉMOIN (lat. *testimonium*), *s. m.* Témoignage, marque, ce qui sert à faire connaître. Et j'ai de sûrs témoins de votre trahison, MOL. Il cite pour témoin un auteur du temps d'Alexandre, BOSS. || Prendre quelqu'un à témoin, le prendre en témoignage, invoquer son témoignage. || Dans la locution *à témoin*, *témoin* reste invariable, parce qu'il représente *témoignage*. Je vous prends tous à témoin. || Témoin, au commencement d'une phrase, se prend adverbialement. Témoin les victoires qu'il a remportées. || EN TÉMOIN DE QUOI, *loc. adv.* T. de pratique. En témoignage de quoi. En témoin de quoi j'ai signé. || Celui, celle qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport. Témoin à charge. Témoin à décharge. || Il se dit aussi d'une femme, sans changer de genre. Elle a été témoin de ce qui s'est passé. || Faux témoin, celui qui assure comme témoin un fait contraire à la vérité. || Témoin muet, toute chose qui peut servir d'indice ou d'une sorte de preuve. || Dieu m'est témoin, m'en est témoin, il sait que ce que je dis est véritable. || Personne dont on se fait assister pour certains actes. Dresser un acte en présence de témoins. || Témoins instrumentaires, témoins dont on se fait assister pour certains actes. || Celui qui accompagne un homme qui se bat en duel. || Celui qui voit, qui entend quelque chose, qui en est spectateur. || Fig. Malheureux diadème, Instrument et témoin de toutes mes douleurs, RAC. || Mes yeux en sont témoins, se dit d'une chose qu'on a vue soi-même. || Au pl. Petits morceaux de tuile, d'ardoise qu'on pose sous les bornes des héritages, pour reconnaître, par la suite, si les bornes ont été déplacées. || Dans la fouille des terres, hauteurs ou buttes, qu'on laisse d'espace en espace, pour faire juger combien on a ôté de terre des endroits qui demeurent vides. || Au pl. Feuillets d'un livre que le relieur a laissés exprès sans les rogner, pour faire voir qu'il a épargné la marge autant qu'il lui a été possible. || T. d'eaux et forêts. Arbres de lisière et autres qu'il est défendu d'abattre dans les ventes.

TEMPE (lat. *tempora*), *s. f.* Région latérale de la tête comprise entre l'œil et l'oreille.

TEMPÉRAMENT (lat. *temperamentum*), *s. m.* Mode de composition et de mélange. Déterminer le tempérament de l'air, PASC. || Absol. Juste mélange. La santé du corps consiste dans le tempérament des humeurs, BOURD. || Constitution physique du corps humain. Tempérament bilieux, sanguin, etc. La vanité, la honte et surtout le tempérament font souvent la valeur des hommes, LA ROCHEF. || Fig. L'État romain était, pour ainsi parler, du tempérament qui devait être le plus fécond en héros, BOSS. || Il peut se dire des animaux. || Caractère. Les Anglais pensent profondément: Leur esprit en cela suit leur tempérament, LA FONT. || Fig. Manière de tempérer, de régler, de conduire. Charlemagne mit un tel tempérament dans les ordres de l'État, qu'ils furent contre-balancés et qu'il resta le maître, MONTESQ. || Fig. Expédient, biais, adoucissement, ménagement, pour concilier les esprits, pour accommoder les affaires. Les sages tempéraments d'une négociation importante, BOSS. Tous les tempéraments en matière de devoir sont à craindre, MASS. || Mesure, modération. Il est certain tempérament Que le maître de la nature Veut que l'on garde en tout, LA FONT. || En mus. Altération légère que l'on fait subir aux notes de la gamme pour qu'elles paraissent sensiblement justes dans tous les tons.

TEMPÉRANCE (lat. *temperantia*), *s. f.* Modération. Il faut de la tempérance dans la sagesse, J. J. ROUSS. || Vertu qui modère les passions et les désirs. La tempérance, disait un ancien, est la meilleure ouvrière de la volupté, FÉN. || Modération dans le boire et le manger.

TEMPÉRANT, ANTE, *adj.* Qui a la vertu de tempérance. || *Subst.* Personne tempérante. || En méd. Qui a la vertu de tempérer, de modérer l'activité trop grande de la circulation. Une potion tempérante. || *Subst.* Les tempérants sont de légers calmants.

TEMPÉRATURE (lat. *temperatura*), *s. f.* État sensible de l'air qui affecte nos organes, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. || Degré appréciable de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un corps. La température des lieux profonds est invariable. || Les expressions d'animaux à sang froid et à sang chaud sont actuellement remplacées par les expressions plus exactes d'animaux à température variable et à température fixe.

TEMPÉRÉ, ÉE, *p. p.* de tempérer. || Dont l'excès a été diminué, corrigé. J'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré, J. J. ROUSS. || Monarchie tempérée, celle où le monarque n'est pas investi d'une autorité absolue. || Qui offre une température éloignée du chaud et du froid. Des terres tempérées. Climats tempérés. Air tempéré, l'air qui n'est ni trop chaud ni trop froid. || Zone tempérée, voy. ZONE. || *Subst.* Le thermomètre est au tempéré. || Qui est éloigné des excès moraux. Des mœurs tempérées. || C'est un homme fort tempéré, c'est un esprit tempéré, c'est un homme, un esprit modéré, sage. || En littér. Style, genre tempéré, style, genre qui tient le milieu entre le simple et le sublime. || *Subst.* Cet orateur reste dans le tempéré. || En mus. Gamme tempérée, gamme qui résulte de l'opération du tempérament.

* **TEMPÉRÉMENT**, *adv.* D'une manière tempérée.

TEMPÉRER (lat. *temperare*), *v. a.* Diminuer l'excès d'une qualité physique. Tempérer l'aigre par le doux. La mer tempère dans ces climats l'ardeur de l'air. || Rafraîchir, en parlant des chaleurs du corps, morbides ou non. Tempérer une ardeur d'entrailles par des tisanes. Tempérer le sang. || Fig. Tempérer sa bile, réprimer sa colère. || Diminuer l'intensité d'une qualité morale. Une bonté et une affabilité par laquelle ils savaient tempérer l'autorité du commandement, et le rendre aimable, ROLLIN. || Calmer, modérer. Le temps a tempéré sa douleur. || Apporter des tempéraments, des adoucissements, des biais. Rome a su toujours tempérer les lois selon les temps et les besoins, VOLT. || Se tempérer, *v. r.* Perdre l'excès d'une qualité physique. Le vent se tempère. || Diminuer réciproquement un excès. || S'adoucir, se modérer.

TEMPÊTE (lat. *tempestas*), *s. f.* Violente agitation de l'air, souvent accompagnée de pluie, de grêle, d'éclairs, de tonnerre. || T. de météorologie. Tempêtes, vents violents qui, après avoir soufflé un certain temps de la même direction, en changent quelquefois plus ou moins brusquement. || Tempête tournante, voy. OURAGAN. || Orage sur mer. || Fig. Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête De cent foudres d'airain tournés contre sa tête, BOIL. || Le cap des Tempêtes, le cap de Bonne-Espérance. || Fig. Doubler le cap des tempêtes, échapper à un péril, à une crise. || L'oiseau des tempêtes, le goëland. || Grand fracas. Leur troupe n'était pas encore accoutumée À la tempête de sa voix, LA FONT. || Fig. Grande agitation de l'âme. La vie de tempête surprend, frappe et pénètre, PASC. Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête, Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête, RAC. || Fig. Ce qui s'élève contre quelqu'un, comme le vent de la tempête. Quelque tempête va renverser mes desseins, MOL. || Querelle violente. || Trouble, sédition dans un État.

TEMPÊTER, *v. n.* Faire grand bruit. || Faire beaucoup de bruit par mécontentement.

* **TEMPÊTEUR**, *s. m.* Celui qui tempête, fait du bruit.

TEMPÊTUEUX, EUSE (lat. *tempestuosus*), *adj.* Qui est sujet aux tempêtes, ou qui les cause. Les vents tempêtueux. Et toi, terrible mer, séjour tempêtueux, DELILLE.

TEMPLE (lat. *templum*), *s. m.* Chez les Romains, lieu découvert d'où la vue pouvait s'étendre, et consacré par les augures. || Édifice public consacré à la divinité

chez les peuples qui ont un culte. || Absol. Le temple que Salomon bâtit à Jérusalem. || Le second temple, le temple rebâti par Hérode. || Dans le style soutenu, église consacrée au culte catholique. || Fig. Dans le style de la chaire, les fidèles sont les temples vivants, les temples du Saint-Esprit. || Le nouveau temple, l'Église chrétienne. || Fig. Le temple, l'ensemble des idées chrétiennes. || Chez les protestants, édifice où se font les cérémonies du culte. || Anciennement, résidences des chevaliers du Temple (on met une majuscule). || Chevalerie du Temple, ordre des templiers. || Le Temple, dans le langage de la franc-maçonnerie, le lieu où se réunissent les francs-maçons. || Fig. et poétiq. Le temple de Mémoire, souvenir qui reste des grandes œuvres ou des grandes actions. || Être inscrit au temple de Mémoire, avoir immortalisé son nom.

TEMPLIER, *s. m.* Chevalier d'un ordre militaire qui fut institué à Jérusalem en 1118. || Boire comme un templier, boire avec excès. || Membre d'une secte mystique, à laquelle se rattachent les francs-maçons.

TEMPORAIRE (lat. *temporarius*), *adj.* Qui est pour un temps. Une autorité temporaire. || Qui appartient au temps. Les valeurs temporaires. || Heure temporaire, le 12e de l'intervalle de temps entre le lever et le coucher du soleil, quelle que soit l'époque de l'année.

TEMPORAIREMENT, *adv.* Pour un temps.

TEMPORAL, ALE (lat. *temporalis*), *adj.* En anat. Qui a rapport aux tempes. Artère temporale. || Les os temporaux ou *subst.* les temporaux, l'un droit et l'autre gauche, sont situés aux parties latérales et inférieures de la tête. || Muscle temporal ou *subst.* le temporal.

TEMPORALITÉ (lat. *temporalitas*), *s. f.* Anciennement, juridiction du domaine temporel d'un évêché, d'un chapitre, d'une abbaye, etc. || Pouvoir temporel. La prétention des papes sur la temporalité des rois, Boss.

TEMPOREL, ELLE (lat. *temporalis*), *adj.* Qui passe avec le temps. Les choses visibles sont temporelles, Saci. Les afflictions temporelles couvrent les biens éternels où elles conduisent; les joies temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent, Pasc. || Il se dit par opposition à spirituel. Des promesses temporelles, Boss. Ce monde, c'est un royaume temporel où l'on ne connaît pas Jésus-Christ, Mass. || Séculier, par opposition à ecclésiastique. Les affaires temporelles. || Le pouvoir temporel, s'entend du pouvoir temporel du pape. || *S. m.* Le temporel, les biens, l'avoir. || Revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice. || Autorité temporelle, séculière.

TEMPORELLEMENT, *adv.* Pour le temps, par opposition à éternellement. Les méchants ne peuvent être heureux que temporellement. || Pour les choses temporelles. Être puni temporellement.

* **TEMPORISATEUR, TRICE**, *adj.* Qui temporise.

TEMPORISATION, *s. f.* Action de temporiser.

TEMPORISEMENT, *s. m.* Retardement dans l'attente d'une occasion plus propice.

TEMPORISER (dérivé du lat. *tempus*), *v. n.* Différer, dans l'attente d'un temps plus favorable.

TEMPORISEUR, *s. m.* Celui qui temporise, qui est dans l'habitude de temporiser. || *Adj.* Naturel temporiseur.

TEMPS (lat. *tempus*), *s. m.* La durée des choses, en tant qu'elle est mesurée ou mesurable. || Le temps dévore tout, à la longue tout se détruit. || Le temps lui dure, il lui semble que le temps passe lentement, il a hâte de. || Poétiq. Sur les ailes du temps la tristesse s'envole; Le temps ramène les plaisirs, La Font. || Laps de temps, voy. laps. || Le temps, suivant les points de vue philosophiques. Il y a bien de différentes opinions touchant l'essence du temps : les uns disent que c'est le mouvement d'une chose créée; les autres, la mesure du mouvement, Pasc. || La durée bornée, par opposition à l'éternité. Dieu n'a dû produire le monde que dans le temps, Fén. || Avant tous les temps, avant les temps, avant le temps, avant la création du monde. || Un temps, un certain espace de temps. || Cela n'a qu'un temps, cela ne dure que fort peu. || Du temps, pendant un certain temps. Ces peuples s'entre-détruisirent : cela fit que l'empire d'Orient subsista encore du temps, Montesq. || Quelque temps, pendant un peu de temps. || Le long temps, un long intervalle de temps. On doit se regarder soi-même un fort long temps, Avant que de songer à condamner les gens, Mol. || Avec le temps, au bout d'un certain temps. || En mécanique, le temps, les temps, la durée qu'un phénomène exige pour s'accomplir. Le carré des temps. || En astron. Temps solaire, temps réglé sur le mouvement du soleil. Temps sidéral, temps réglé sur le mouvement de la sphère céleste. Temps solaire vrai ou temps vrai, temps évalué au moyen de l'intervalle compris entre deux passages successifs du centre du soleil au même méridien. Temps solaire moyen ou temps moyen, temps réglé sur la marche d'un soleil fictif qui se meut uniformément dans le plan de l'équateur, et qui passe à l'équinoxe en même temps qu'un autre soleil fictif animé d'un mouvement uniforme dans le plan de l'écliptique et passant au périgée et à l'apogée en même temps que le soleil vrai. || Temps astronomique, temps subdivisé en 24 heures qui se comptent d'un midi à l'autre. || Temps civil, temps divisé en deux périodes de 12 heures chacune, dont l'origine est à minuit. || Le Temps (avec une majuscule), divinité païenne qu'on représente sous la figure d'un vieillard ailé, tenant une faux à la main. || Succession des jours, des heures, des moments, considérée par rapport aux travaux, aux occupations. Le temps est assez long pour quiconque en profite, Volt. || Prendre le temps de quelqu'un, l'empêcher de travailler. || Perdre le temps, perdre son temps, faire de vains efforts, perdre sa peine; ne rien faire ou faire des choses inutiles. || Ne pas perdre de temps, faire sans aucun retard. || Il s'en va temps, il s'en allait temps, il est temps, il était temps. || Passer le temps, passer son temps à quelque chose, à faire quelque chose, l'y employer. || Absol. Passer le temps, se distraire en attendant l'heure marquée pour quelque chose. || Famil. Passer bien le temps, son temps, se divertir. Passer mal le temps, son temps, s'ennuyer beaucoup, et fig. être fort maltraité. || Fig. Tuer le temps, voy. tuer. || Bon temps, mauvais temps, le temps où l'on est bien, où l'on est mal. || Prendre du bon temps, se donner du bon temps, se divertir. || Terme préfix, durée limitée. Ses cheveux blanchissent avant le temps. Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous? Rac. || T. de droit. Temps légaux, tout ce qui est relatif aux prescriptions, déchéances, délais, dates, durées, âges requis par la loi. || Il a fait son temps, se dit d'un homme qui, après un long service, sort d'un emploi, et aussi d'un homme usé. || Avoir fait son temps, se dit des choses hors d'usage. || Cet habit a fait son temps, il ne peut plus servir. || Il a fait son temps, se dit d'un soldat qui a achevé son temps de service. || Il se dit aussi d'un condamné à la détention, quand il a achevé la durée de sa peine. || Les siècles, les différents âges, les différentes époques. Les temps historiques. || En termes de l'Écriture sainte, à la consommation des temps, à la fin du monde. || Dans le cours des temps, dans la suite des temps, dans un temps futur très-éloigné. || Au temps jadis, autrefois. || Famil. Dans le temps, jadis, autrefois. || Le bon temps, le vieux temps, le temps de nos pères. || Il se dit des différents âges de la vie. Le jeune temps, le temps de la jeunesse. De mon temps, alors que j'étais jeune. || Le premier temps, le second temps, le bon temps d'un artiste, les phases diverses de son talent. || Une grande époque prévue. Un temps viendra que tous les hommes, soumis à la seule pensée, se conduiront par les clartés de l'esprit, Chateaubr. || Il se dit par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement d'un pays, les manières de vivre, les modes, etc. Espérons en des temps meilleurs. || Les temps sont durs, il y a de la gêne, de la souffrance. || Le temps qui court, le temps qu'il fait, les circonstances telles qu'elles se comportent. || Être de son temps, avoir les idées du temps où l'on vit, et aussi se conformer aux usages de son temps. || Le temps des scélérats, le temps qui leur est favorable, où il y en a beaucoup. || Délai. Accorder du temps. Ne chercher qu'à gagner du temps. || Intervalle suffisant, loisir. Je n'ai pas le temps de vous écouter. || Conjoncture, occasion propre, moment. Vous le saurez quand il en sera temps, Mol. || Prendre son temps, prendre bien son temps, prendre mal son temps, saisir le moment favorable, défavorable pour faire quelque chose. || Absol. Prendre son temps,

guetter et saisir l'instant favorable. || Prendre son temps, faire une chose sans se presser. || Prendre quelqu'un sur le temps, saisir une occasion subite et favorable auprès de quelqu'un, ou ne pas lui laisser le temps de la réflexion. || La saison propre à chaque chose. Le temps de la moisson. Les temps des plaisirs absorbent ceux des devoirs, FLÉCH. || Le temps de Pâques, les jours pendant lesquels les fêtes de Pâques se célèbrent. || Le temps des vacances, l'époque de l'année où les tribunaux, les colléges, etc. sont fermés. || Quatre-Temps, voy. QUATRE-TEMPS. || Le propre du temps, voy. PROPRE. || État de l'atmosphère. Il fait un temps épouvantable. || Fig. et famil. Faire la pluie et le beau temps, avoir un grand crédit dans une maison, dans un pays, etc. || Fig. Prendre le temps comme il vient, s'accommoder à tous les événements. || Couleur du temps, couleur bleue. Oiseau bleu, couleur du temps. || Fig. La couleur du temps, la nature des circonstances. || Le temps est haut, les nuages sont élevés. || Fig. Haut comme le temps, plein de fierté, très-hautain. || Gros temps, temps d'orage en mer ou sur une rivière. || T. de mar. Coup de temps, coup de vent. || T. de vénerie. Voie de vieux temps, voie d'un jour ou deux. || Revoir de bon temps, trouver une voie fraîche et de la nuit. || Tirer sur le temps, tirer au moment favorable, et fig. profiter de l'occasion favorable. || T. d'escrime. Moment favorable que l'on doit choisir pour fondre sur son adversaire. || Coup de temps, coup pris d'opposition sur un développement. || Fig. et popul. Voir le coup de temps, s'apercevoir d'un contre-temps assez tôt pour le déjouer. || Prendre sur le temps, frapper son adversaire d'une botte au moment où il s'occupe de quelque mouvement. || Tirer sur le temps, pousser une botte, au moment où l'adversaire se prépare lui-même à en tirer une. || T. de manége. Se dit de chaque mouvement accompli, de quelque allure que ce soit. Cet exercice se fait en trois temps. || Temps d'arrêt, action de la main pour ralentir le mouvement, et fig. ralentissement, suspension dans quelque opération. || Temps de galop, voy. GALOP. || Dans l'art militaire, en instruction de détail, l'action d'exercice qui s'exécute à un commandement, et qui se divise en mouvements pour en faciliter l'exécution. || T. de mar. Intervalle que l'on met après chaque coup de canon d'un salut. || T. de danse. Moments précis pendant lesquels il faut faire certains mouvements divisés par des pauses. || En mus. La division la plus immédiate de la mesure, constituant une unité de durée divisible et subdivisible elle-même en deux et en trois parties. Mesure à deux temps, à trois temps, à quatre temps. || Durée qu'on emploie à prononcer les syllabes. || Dans la déclamation, pauses qu'on observe entre certaines phrases, entre certains mots. || En gramm. Différentes inflexions qui marquent dans les verbes le moment auquel se rapporte l'existence, l'état ou l'action. Temps primitifs, temps des verbes qui servent à former les autres. || À TEMPS, *loc. adv.* Assez tôt, ni trop tôt, ni trop tard. || À temps de..., avec un infinitif. Vous croyez que vous serez assez à temps, au lit de la mort, de vous donner à Dieu, MASS. || Pour un temps limité. Travaux forcés à temps. Le mal était que cet emploi n'était qu'à temps, J. J. ROUSS. || Sur le temps, au moment même. || En même temps, au même temps, à la même heure, dans le même moment, ensemble. || Dans le même temps, sans tarder, incontinent. || Tout d'un temps, aussitôt, sans tarder, et aussi en même temps. || De tout temps, de tous temps, toujours. || De temps en temps, de temps à autre, de fois à autre, quelquefois. || En temps et lieu, dans le temps et le lieu convenables. || Suivant ou selon le temps, suivant ou selon les temps, conformément aux circonstances. || DANS LE TEMPS QUE, AU TEMPS QUE, *loc. conj.* Dans le temps où, pendant que. || Au même temps que, et, plus rarement, à même temps que..., justement dans l'instant où. || Entre temps, dans l'intervalle. || Prov. Le temps perdu ne se répare point, ne se recouvre point. || Le temps est un grand maître, il règle bien des choses, CORN. || Qui a temps a vie, quand le terme où l'on doit satisfaire à une obligation est éloigné, on a du loisir pour s'y préparer. || Tout vient à temps pour qui peut ou qui sait attendre, il faut attendre l'occasion pour en profiter, sans la provoquer.

TENABLE, *adj.* Où l'on peut se tenir, demeurer. Les chemins sont peu tenables. La place n'est pas tenable pour vous. || T. de guerre. Il se dit d'un poste où l'on peut se défendre. Une place qui n'est pas tenable.

TENACE (lat. *tenax*), *adj.* En bot. Il se dit des plantes qui s'attachent, s'accrochent. Tige, feuille tenace. || Il se dit d'un corps dont les parties adhèrent fortement les unes aux autres. Du chanvre très-tenace. Un liquide plus tenace que le sirop. || Métal tenace, métal qui supporte une pression, un tiraillement considérable, sans se rompre. || Roche tenace, roche qu'on a de la peine à détacher, à casser. || Dont on ne peut se défaire, qu'on ne peut écarter, en parlant des personnes. || Fig. Qui est attaché opiniâtrément à ses idées, à ses prétentions. Homme tenace. || Il se dit des choses. Préjugé tenace. || Avoir la mémoire tenace, ne point oublier ce qu'on a appris. || Fig. Qui ne donne qu'avec peine, avare.

TÉNACITÉ (lat. *tenacitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est tenace. La ténacité de la poix. || Résistance que les corps opposent aux efforts qui tendent à les rompre, soit par choc, soit par pression ou traction. La ténacité du chanvre. || Propriété qu'ont les métaux ductiles, réduits en fils, de supporter un certain poids sans se rompre. || Liaison et enchaînement des parties dont sont composés les différents terrains. || Résistance de certains animaux de service à la fatigue, aux privations. || Fig. Attachement invariable à une idée, à un projet. || Sa mémoire est d'une grande ténacité, il retient, sans l'oublier, ce qu'il a mis une fois dans sa mémoire. || Avarice.

TENAILLE (*ll* mouillées. Lat. *tenacula*), *s. f.* Instrument de fer composé de deux espèces de mâchoires qui s'ouvrent et se resserrent pour saisir. || Il est plus usité au pluriel. || Instrument de chirurgie dont on se sert pour couper des esquilles ou des cartilages. || En fortification permanente, petit ouvrage bas, situé en avant de la courtine des fronts bastionnés, à deux faces qui présentent un angle rentrant vers la campagne.

TENAILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de tenailler. || Fortification tenaillée, voy. TENAILLE.

• **TENAILLEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de tenailler. Les tortures, les roues, les tenaillements, DIDER.

TENAILLER (*ll* mouillées), *v. a.* Supplicier avec des tenailles ardentes. || Fig. En me tenaillant le cœur, VOLT.

TENAILLON (*ll* mouillées), *s. m.* Ouvrage de fortification qui se trouve quelquefois placé sur chacune des faces d'une demi-lune.

TENANCIER, IÈRE (*tenant*), *s. m.* et *f.* T. de féodalité. Celui, celle qui tenait en roture des terres dépendantes d'un fief. || Franc tenancier, celui qui tenait des terres en roture, mais qui en avait racheté les droits. || Il se dit aujourd'hui quelquefois d'un petit fermier qui tient une métairie dépendante d'une grosse ferme.

TENANT, ANTE, *adj.* Qui tient; usité dans très-peu de locutions. Séance tenante, dans le cours de la séance. || Anciennement, les plaids tenants, à l'audience. || Les gens tenants la cour de parlement. || *S. m.* Celui qui dans un tournoi entreprenait de tenir contre tout assaillant. || Se dit dans les courses de chevaux ou de bagues. || Fig. et famil. Celui qui soutient une opinion contre ceux qui la combattent. || Celui qui dans la conversation, dans le monde, prend parti pour une personne. || Il est le tenant dans cette maison, se dit d'un homme qui a le plus d'influence dans une maison. || En blas. Se dit des figures d'hommes ou d'anges qui soutiennent l'écu, sans le lever. || Il s'est dit pour tenancier. || Les tenants, les terres qui bornent une propriété. Les tenants et aboutissants, voy. ABOUTISSANT. || TOUT EN UN TENANT, TOUT D'UN TENANT, *loc. adv.* En parlant d'héritages, sans interruption, d'une même continuité. Avoir cent hectares tout d'un tenant.

TÉNARE (lat. *Tænarus*, de Ταίναρος), *s. m.* L'enfer des païens (avec un T majuscule).

TENDANCE (*tendant*), *s. f.* L'action, la force par laquelle un corps est porté à se mouvoir. Il y a une tendance mutuelle de tous les corps les uns vers les autres, VOLT. || Direction du mouvement. || En chim. Tendance à l'union, l'attraction de composition. || Fig. Direction vers, intention de produire un effet, d'établir une doctrine. Ce livre a des tendances panthéistiques.

|| Procès de tendance, procès non pour ce qui est dit expressément dans un écrit, mais pour la direction qui y est sensible. || Fig. Pente vers quelque chose. Avoir de fâcheuses tendances. Tendance au bien ou vers le bien.

TENDANT, ANTE, *adj.* Qui tend, qui va à quelque fin. Des discours tendants à prouver que...

⋆ **TENDE,** *s. f.* Tende de tranche, dans le bœuf, morceau placé à la région interne de la cuisse, et comprenant surtout le muscle vaste interne et les adducteurs.

⋆ **TENDELET** (dimin. du b. lat. *tenda,* tente), *s. m.* Petite tente.

⋆ **TENDER** (tin-dèr. Anglais *tender,* de *to tend,* être de service), *s. m.* T. de chemin de fer. Mot anglais employé pour désigner un chariot d'approvisionnement qui porte l'eau et le charbon nécessaires à la locomotive.

TENDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tend quelque chose. Un tendeur de tapisseries. || Braconnier qui tend des lacs, des collets, etc. pour prendre le gibier. || *S. f. pl.* Les tendeuses, tribu d'aranéides.

TENDINEUX, EUSE (b. lat. *tendo,* tendon), *adj.* En anat. Qui a rapport aux tendons, qui est de la nature des tendons. Tissu tendineux. || Il se dit des viandes qui ont beaucoup de fibres tendineuses.

⋆ **TENDOIR,** *s. m.* ou **TENDOIRE,** *s. f.* Bâton qui fait partie d'un métier de tisserand. || Se dit des perches sur lesquelles on étend des étoffes pour les faire sécher.

TENDON (b. lat. *tendo*), *s. m.* En anat. Cordon ou faisceau fibreux plus ou moins long, distinct du muscle par la nature de ses fibres et parce qu'il n'est pas contractile. Le tendon est la corde immobile par elle-même qui, tirée par les muscles raccourcis, fait mouvoir les os les uns sur les autres, Fourcroy. || Tendon d'Achille, gros tendon situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe. Chez les chevaux, la partie postérieure de la jambe.

TENDRE (lat. *tener*), *adj.* Qui peut être facilement coupé, divisé. Du bois, de la pierre tendre. || Viande tendre, viande qui se divise facilement avec les dents. || Famil. Tendre comme rosée, très-tendre. || Tendre se dit aussi des légumes et des herbes. || Pain tendre, pain nouvellement cuit, et qui cède sous la pression des doigts. || Qui ressent fortement ce qui agit physiquement. Des membres tendres et délicats. Se coucher sur l'herbe tendre. || Ce cheval est tendre à l'éperon, il y est très-sensible. Il a la bouche tendre, il a la bouche délicate. Il est tendre aux mouches, il est extrêmement sensible aux piqûres des mouches. || Fig. et famil. Cet homme est tendre aux mouches, il ne peut supporter les moindres incommodités, et aussi il s'offense des moindres choses. || On dit de même au propre et au figuré : Il a la peau tendre. || Vue tendre, yeux tendres, vue délicate, faible. || L'âge tendre, la tendre jeunesse, l'enfance, la première jeunesse. || Dès ses plus tendres années, dès son enfance. || Fig. Qui ressent vivement ce qui agit moralement. Je connais votre cœur ; vous devez vous attendre. Que je vais le frapper par l'endroit le plus tendre, Rac. || Avoir la conscience tendre, être délicat sur les choses qui intéressent l'honneur. || Fig. Disposé aux sentiments affectueux. Un père tendre. || Tendre à, avec un infinitif. Les premiers chrétiens sont fermes dans les périls, mais ils sont tendres à aimer leurs frères, Boss. || Famil. N'être pas tendre, être sévère, rigoureux. || Qui a le caractère de l'affection. Une amitié tendre. || Il se dit particulièrement de l'amour. De tendres sentiments. || Attendrissant. Qui ne serait touché d'un si tendre spectacle? Corn. || Qui se laisse facilement aller à..., en bonne et en mauvaise part. Un cœur tendre pour le bien, Mass. Vous êtes donc bien tendre à la tentation, Mol. || Touchant, gracieux. Le tendre chant des oiseaux. Ces grâces si tendres qui sont comme la fleur de la première jeunesse, Fén. || Avoir un son de voix tendre, avoir le son de la voix touchant. || En mus. Un air tendre, un air touchant. || En peint. Touches tendres, coups de pinceau extrêmement délicats. || Couleur tendre, couleur délicate, qui ne fatigue pas la vue. || On le dit, dans le même sens, de la lumière. || *S. m.* Le tendre d'une pierre, la couche tendre qui se trouve dans la pierre. || Fig. Ce qu'il y a d'affectueux, de sensible. C'est me faire une plaie au plus tendre de l'âme, Mol. || Penchant. J'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée, Mol.

TENDRE (lat. *tendere*), *v. a.* Tirer et bander quelque chose. Tendre des chaînes, des filets, un ressort, un arc. || Absol. Tendre aux oiseaux, tendre les filets pour les prendre. || Tendre le jarret, rendre la jambe aussi droite que possible sur la cuisse. || Fig. Je tendis tous les ressorts de mon esprit, J. J. Rouss. || Fig. Donner trop de tension, mettre les choses au point qu'elles semblent prêtes à se rompre. Tendre tous les ressorts du gouvernement. Cela tendit la situation. || Tendre une tente, l'établir, la dresser. Tendre un lit. || Tendre un piége, le disposer pour qu'un animal puisse s'y prendre. Tendre une souricière. Tendre des gluaux. || Fig. Tendre un piége, un panneau à quelqu'un, chercher à abuser, à tromper quelqu'un. Tendre des embûches. || Tapisser. Tendre une pièce. L'église était tendue de noir. || Absol. Tendre dans toutes les rues. || Présenter en avançant. Tendre les mains aux chaînes. Tendre la joue. Tendre les mains au ciel, vers le ciel. || Tendre la main, avancer la main en signe d'amitié. || Tendre la main, demander l'aumône, et par extens. mendier des places, des grâces. || Fig. Tendre la main, se reconnaître vaincu, demander la paix. || Fig. Tendre la main à quelqu'un, lui offrir du secours, le secourir. || Tendre les bras, les ouvrir pour recevoir quelqu'un. || Fig. Voilà la Sicile qui nous tend les bras, Rollin. || Tendre les bras à ou vers..., implorer du secours. || Avancer trop, en parlant de certaines parties du corps. Cette personne tend le dos. || *V. n.* Aller vers. Où tend Mascarille à cette heure? Mol. Des gens qui couraient sans savoir où tendaient leurs pas, Fén. L'homme est né pour l'action, comme le feu tend en haut et la pierre en bas, Volt. || Fig. C'est un homme qui tend à ses fins, il va constamment, avec adresse, vers le but qu'il s'est proposé. || Aboutir. Où tend ce chemin-là? || Cette maladie tend à la mort, elle est mortelle. || Le malade tend à sa fin, il est bien près de sa fin. || En méc. Avoir une tendance vers. Les corps pesants tendent au centre de la terre. || Fig. C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir, J. J. Rouss. || Fig. Avoir un but, un terme. Tout tendait au vrai et au grand, Boss. || Se tendre, *v. r.* Être tendu. Ce papier se tend mal. La peau s'est tendue.

TENDREMENT, *adv.* Avec tendresse. Aimer tendrement. || Avec une expression tendre. Il faut plus tendrement prononcer ce mot-là, Regnard. || Délicatement. Peindre tendrement.

TENDRESSE, *s. f.* Qualité de ce qui est tendre ; il se dit du jeune âge. La tendresse de l'âge. || Délicatesse des formes. Nul ciseau, nul tour, nul pinceau ne peut approcher de la tendresse avec laquelle la nature tourne et arrondit ses sujets, Boss. || S'est dit autrefois de la douceur, de la délicatesse et de la légèreté du pinceau, du ciseau. || *S. f. pl.* T. de gravure. Endroits légers et qui doivent paraître éloignés. || Fig. Sensibilité exquise pour les choses morales. Cette première tendresse d'une conscience innocente, Boss. || Sentiment tendre d'amitié, d'affection. || Au pl. L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, Boss. || Particulièrement, l'amour. || Au pl. Les tendresses de l'amour humain, Corn. || Objet d'un tendre attachement. Vous êtes la véritable et la sensible tendresse de mon cœur, Sév. || Au pl. Paroles tendres, témoignages d'affection.

TENDRETÉ (lat. *teneritas*), *s. f.* En parlant des viandes, des légumes, qualité de ce qui est tendre.

TENDRON (dim. de *tendre*), *s. m.* Bourgeon, rejeton tendre de quelques plantes, de quelques arbres. || Fig. et famil. Une jeune fille. || Cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de quelques animaux.

TENDU, UE, *p. p.* de tendre. || Fig. Fortement appliqué. Être toujours tendu, Pasc. Un travail si long et si tendu, id. || Fig. Où l'on voit l'effort. Style tendu. || Situation tendue, situation des affaires où les choses menacent de se rompre, comme une corde trop tendue.

⋆ **TENDUE,** *s. f.* Canton où l'on a tendu des piéges pour attraper des oiseaux. || Action de tendre des piéges.

TÉNÈBRES (lat. *tenebræ*), *s. f. pl.* Obscurité, absence de lumière. Avoir peur des ténèbres. || Obscurcissement de la vue, qui se manifeste dans les défaillances. D'épaisses ténèbres lui couvrent les yeux, Rollin. || Les

ténèbres de la mort, l'obscurité qui s'empare du mourant. || En termes de l'Écriture, la sombre malfaisance des démons. La puissance des ténèbres. Les esprits des ténèbres. Le prince des ténèbres. || Fig. Œuvre de ténèbres, œuvre aussi méchante que les œuvres du diable. || Fig. Ce qui est comparé aux ténèbres. Les ténèbres de l'ignorance, de l'erreur. || Dans la liturgie catholique, les Ténèbres, matines qui se chantent l'après-midi du mercredi, du jeudi et du vendredi de la semaine sainte.

* **TÉNÉBREUSEMENT,** *adv.* D'une manière ténébreuse, perfide. Se pousser ténébreusement par l'intrigue.

TÉNÉBREUX, EUSE (lat. *tenebrosus*), *adj.* Où il n'y a aucune clarté. Un cachot ténébreux. J'ai couru m'enfoncer dans ces bois ténébreux, LEGOUVÉ. || Poétiq. Le séjour ténébreux, l'enfer. || Fig. L'audace d'une femme... En des jours ténébreux a changé ces beaux jours, RAC. || Fig. Qui est enveloppé comme sous des ténèbres, qui ne porte aucune lumière à l'esprit. Des méthodes ténébreuses, DUMARSAIS. Nos ténébreuses querelles théologiques, D'ALEMB. || Il se dit des auteurs qui rendent obscur le sens de leurs pensées. On appelait Héraclite le philosophe ténébreux, parce qu'il ne parlait jamais que par énigme, FÉN. || Qui est devenu obscur par le temps. La ténébreuse antiquité, VOLT. || Les temps ténébreux de l'histoire, les temps où l'histoire est incertaine. || Fig. Difficile à pénétrer. O ténébreux mystère! RAC. || Il est sombre et ténébreux, il a l'air sombre et ténébreux, sombre et mélancolique. || Fig. Il se dit des actions mauvaises qui s'enveloppent de ténèbres. Des complots ténébreux. || Fig. Un coquin ténébreux, un homme qui cache avec soin ses manœuvres coupables. || Dans le style soutenu, l'esprit ténébreux de discorde, le démon de la discorde.

TÈNEMENT (*tenir*), *s. m.* T. de féodalité. Métairie dépendante d'une seigneurie. || Aujourd'hui, un tènement de maisons, maisons qui se tiennent.

TÉNESME (lat. *tenesmus*, de τεινεσμός), *s. m.* En méd. Sentiment douloureux de tension et de constriction à la région de l'anus avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle.

TENETTES (*tenir*), *s. f. pl.* En chir. Espèce de pinces que l'on introduit dans la vessie pour en extraire les calculs dans l'opération de la cystotomie.

TENEUR (lat. *tenor*), *s. f.* Ce que contient mot à mot un écrit; le texte littéral. La teneur d'une lettre. || Il se dit surtout en style de pratique. L'arrêt fut exécuté selon sa forme et teneur. || Continuité, suite. La teneur de sa vie, de sa doctrine, DIDER. || T. de minéralogie. Ce que contient de substance principale ou accessoire un minerai, la fonte, un composé chimique.

TENEUR (*tenir*), *s. m.* Celui qui tient. || Teneur de livres, celui qui, chez un négociant, écrit régulièrement sur les livres ce qui entre et ce qui sort, ce qui est acheté et ce qui est vendu, ce qui est payé et ce qui est dû. || Celui qui tient toute espèce de registres.

TÉNIA (lat. *tænia*, de ταινία), *s. m.* Genre d'entozoaires cestoïdes, dont le corps, plat et composé d'un grand nombre d'anneaux articulés, a souvent plusieurs mètres de longueur. || Absol. Le ténia, le ver solitaire.

TENIR (lat. *tenere*), *v. a.* Avoir à la main ou entre les mains. Tenir un livre à la main. || Fig. Tenir en ses mains, dans ses mains, avoir en sa puissance. Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, RAC. || On dit de même : Tenir en sa puissance. || Se tenir, tenir à soi. Il se tenait la tête dans les mains. || Famil. Se tenir les côtes ou les côtés de rire, rire démesurément. || Tenir les cartes, les mêler et les donner ensuite. || Fig. Tenir le fil d'une intrigue, en avoir saisi le nœud, le secret. || Tenir le dé, les dés, voy. DÉ. || Fig. Tenir la plume, faire les fonctions de secrétaire. || Absol. Tiens, tenez, prends, prenez. || Se dit aussi à une personne que l'on frappe. Tiens, tiens, voilà le coup que je t'ai réservé, RAC. || Il s'emploie uniquement pour attirer l'attention. Tenez, je vais tout vous dire. || Tenir quelqu'un, le retenir, contenir, soutenir. Tenir quelqu'un par le bras. || Tenir par la main, prendre avec sa main la main, le bras de quelqu'un. || Tenir quelqu'un à la gorge, voy. GORGE. || Fig. Tenir quelqu'un le bec dans l'eau, voy. BEC. || Fig. Tenir quelqu'un de court, ne pas lui laisser de liberté. || Fig. Tenir de près, surveiller avec soin. || Il faut le tenir à quatre, se dit d'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts de plusieurs hommes réunis. || Fig. Il faut le tenir à quatre, se dit d'un homme emporté dont il est difficile d'empêcher les violences. || Fig. Je tiens mon homme, je le tiens, je l'ai amené dans le piége, il ne peut plus m'échapper. || Tenir un enfant sur les fonts ou simplement tenir un enfant, le présenter au baptême, en être le parrain ou la marraine. || Fig. Tenir quelqu'un sur le tapis, voy. TAPIS. || Tenir un cheval, le maintenir dans les différents exercices auxquels on le soumet. Tenir un cheval en bride. || Fig. Tenir quelqu'un en bride, voy. BRIDE. || Tenir la corde, voy. CORDE. || Posséder, occuper. Tenir un pays en souveraineté. || Cet officier tient telle place de guerre pour le service de tel prince, il y commande pour ce prince. || Tenir une terre par ses mains, la faire valoir soi-même, au lieu de l'affermer. || Tenir une terre à foi et hommage de quelqu'un, posséder une terre qui relève de quelqu'un. || Absol. Tenir de quelqu'un, à cause de quelque terre. || Occuper, remplir, en parlant de l'espace. Il tient en voiture la place de deux personnes. L'armée tenait deux lieues de pays. || Fig. Tenir lieu d'une personne, d'une chose, la remplacer. || Tenir une maison, un appartement, occuper une maison, un appartement, y loger. || Tenir le lit, la chambre, demeurer dans son lit, dans sa chambre. || Occuper militairement. Tenir la campagne, voy. CAMPAGNE. || T. de mar. Tenir la mer, rester à la mer, en naviguant sans relâche. || Tenir la mer, être maître de la mer. || Tenir la côte, la ranger de près. || Tenir le large, naviguer à une certaine distance de la côte. || Tenir le plus près, tenir le vent, naviguer au plus près du vent. || Avoir dans sa composition. Les mines de plomb tiennent presque toutes une petite quantité d'argent, BUFF. || Contenir, renfermer, ou être susceptible de contenir, de renfermer. Cette salle tient mille personnes. || Ce baril tient bien le vin, le vin qu'on y met ne s'enfuit point. || Occuper certains lieux, exercer certains métiers, certaines professions pour l'utilité ou la commodité du public. Tenir boutique, pension, école, auberge, etc. || Tenir des marchandises, avoir un assortiment de certaines marchandises, en vendre. || Tenir maison, table, voy. MAISON, TABLE. || Mettre, garder en quelque lieu. Il faut tenir cela à la cave. || Tenir quelqu'un chez soi, le loger chez soi, lui donner sa table. || Tenir quelqu'un, l'avoir près de soi, sous sa main. || Tenir une garnison dans une ville, y entretenir une garnison. || Tenir garnison dans une ville, y être en garnison. || Avoir autorité sur certaines choses. Songez-vous que je tiens les portes du palais? RAC. || Faire qu'une personne ou une chose demeure dans un certain état, dans une certaine situation. Il nous a tenus debout pendant deux heures. Tenir les esprits en suspens. || Bien tenir, mal tenir sa maison, la bien, la mal administrer. || Tenir en respect, voy. RESPECT. || Tenez cela secret, gardez le silence là-dessus. || Tenir en exercice, en haleine, exercer souvent. || Tenir une chose en état, en bon état, la maintenir, l'entretenir. || Il se dit de l'ordre où sont placés les hommes et les choses, soit effectivement, soit dans l'opinion. Des bois tiennent le haut du coteau. Tenir dans le monde un rang honorable. || Tenir le haut bout, le haut du pavé, occuper le plus haut rang. || Tenir bien son rang, sa place, son poste, occuper dignement l'emploi où l'on est. || En mus. Tenir sa partie, la chanter ou la jouer. || Fig. et famil. Tenir bien sa partie, bien remplir les fonctions dont on est chargé. || Tenir l'orgue, en jouer. || Remplir une fonction. Tenir de grandes charges. || Au théâtre, tenir un rôle, le remplir. || Réunir en séance une assemblée, une compagnie. Tenir audience. C'est dans cette salle que l'Académie tient ses séances. || Arrêter, fixer. || Réprimer, empêcher de. J'ai peine, en le voyant, à tenir ma colère, REGNARD. || Tenir quelqu'un, être maître de son esprit, de son cœur. || Donner une occupation durant quelque temps. Cette lecture, cette visite m'a tenu longtemps. || Suivre, aller dans, en parlant d'une route, d'une voie. || Fig. Il faudra tenir la voie qu'ont tenue tous vos pères, MASS. || Fig. Tenir une bonne ou une mauvaise conduite, se conduire bien ou mal. || Fig. Tenir le parti

de quelqu'un, être de son parti. || T. de vénerie. Tenir la voie, suivre bien la voie. || Observer comme règle. Quel temps devons-nous prendre, et quel ordre tenir? CORN. || Exécuter, effectuer, en parlant de ce qui est promis. || Fig. et famil. Sa mine promet peu et tient beaucoup. || Tenir sa parole, sa promesse, y rester fidèle. || Tenir un traité, un marché, une convention, les exécuter. || Persister dans. Tenir sa gravité. || Tenir rigueur, voy. RIGUEUR. || En mus. Cet instrument tient l'accord, il reste longtemps accordé. On dit aussi neutralement : Il tient d'accord. || Il se dit des affections, des passions, des maladies du corps et de l'esprit, qui s'emparent de quelqu'un. La fièvre et la goutte m'ont tenu longtemps, VOLT. Quelle mauvaise humeur le tient? MOL. || Tenir de, être redevable à. Oui, je tiens tout de vous, RAC. || Ceux dont ou de qui je tiens la vie, mon père et ma mère. || Tenir une femme de la main de quelqu'un, la recevoir présentée par lui. || Tenir une chose de race, de naissance, apporter en naissant une chose qui s'est transmise par le sang des ancêtres. || Absol. Tenir de race, avoir les habitudes, les mœurs communes à une famille. || Absol. Tenir de son père, de sa mère, leur ressembler. || Fig. Tenir quelque chose de, participer en quelque chose à la nature de. Une goutte d'eau tient quelque chose du vaste océan, VOLT. || Tenir de, avoir appris de quelqu'un, en parlant d'une nouvelle, d'un récit, d'un fait. De qui tenez-vous cette nouvelle? || Réputer, croire. Je tiens les hommes de tous les siècles pour ce qu'ils sont, faibles, fourbes et méchants, D'ALEMB. || Tenir à, regarder comme. Je tiens à grand honneur de lui avoir des obligations que j'aurais honte d'avoir à tout autre, VOLT. Le cardinal de Richelieu tiendrait à injure le mépris qu'on ferait de sa protection, PELLISSON. || Tenir pour, même sens. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, BOSS. Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer, J. J. ROUSS. || Je me le tiens pour dit, il n'est pas besoin que vous m'en avertissiez davantage. || Tenir comme, réputer pour, traiter comme. Je le loge et le tiens comme mon propre frère, MOL. || Tenir en estime, estimer. || Tenir des discours, un langage, parler d'une certaine manière. || Tenir la caisse, les livres, être chargé de gérer la caisse, de faire les écritures des livres, chez un banquier, chez un négociant. || On dit de même : Tenir un registre, des registres. || Tenir registre de quelque chose, voy. REGISTRE. || Tenir note de quelque chose, en prendre note pour s'en souvenir. || Tenir compte, voy. COMPTE. || Soutenir, en parlant d'un pari. Tenir une gageure. Tenir vingt francs. || Absol. Je tiens. || Dans les jeux de renvi, comme dans ceux où la mise n'est pas réglée, accepter un renvi, y aller de tout l'argent dont un autre y va. || Fig. Tenir tête à, voy. TÊTE. || Tenir la main à, l'œil à, voy. MAIN, ŒIL. || Saisir intellectuellement. Je tiens le mot de l'énigme, le sens de ce passage, etc. || Faire tenir, faire en sorte que certaines choses soient remises, transmettre. || Prov. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, la possession d'un bien présent est préférable à la promesse d'un bien plus considérable. || Il vaut mieux tenir que querir, proverbe altéré souvent en : Il vaut mieux tenir que courir, c'est-à-dire la possession actuelle vaut mieux que la peine d'aller chercher.

TENIR, *v. n.* Être attaché à. || Fig. Ne tenir qu'à un fil, voy. FIL. || Fig. Ses pieds ne tiennent pas à terre, il ne tient pas à terre. se dit d'une personne vive et toujours en mouvement. || Tenir ensemble, être joints l'un à l'autre. Il paraît qu'autrefois l'Angleterre tenait à la France, BUFF. || Être difficile à ôter, à arracher, à déplacer. Ce clou tient bien. || Cette porte tient, on a peine à l'ouvrir. || Fig. Il n'est..., il n'y a qui tienne, quelque résistance que la chose oppose. Il n'est ordre qui tienne, Je prie, et ce doit être assez, TH. CORN. || Ne tenir à rien, se dit d'une situation fort précaire. || Ne tenir à rien, être sur le point de se faire. || Fig. Tenir au cœur, se dit des personnes que l'on affectionne, et aussi des choses auxquelles on s'intéresse vivement. || Se dit aussi, dans un sens défavorable, de ce qui inquiète. Cette injure lui tient au cœur. || Fig. Être attaché par des liens moraux. Il tient à ce parti-là par des raisons de famille. || En termes de dévotion, il ne tient plus à la terre, il est détaché des choses du monde. || Fig. Être pris par une opinion, une affection, une passion. Tenir à son opinion, à l'argent, à la vie, etc. || Avoir des rapports, des relations de famille ou autres avec quelqu'un. || Fig. Avoir pour but, désirer. Je tiens à vous convaincre. || Être contigu. Ce parc tient à la forêt. || Fig. Résulter, provenir de. Ces événements tiennent à des causes inconnues. || Dépendre de. Ma vie tient à cette santé, SÉV. || Impers. Il se dit des obstacles, des considérations qui empêchent une chose de se faire. Il ne tient pas à moi, il ne dépend pas de moi que, etc. || *Il tient* impersonnel, dans une phrase négative ou interrogative, veut *ne* après le *que :* Il ne tint pas à eux que la ville ne fût démolie. || Avoir de la ressemblance, participer. Cette sœur ne tient guère de vous, HAUTEROCHE. Un coup imprévu qui tenait du miracle, BOSS. || En parlant d'un corps délibérant, d'une compagnie, être assemblé. L'Académie française tient les jeudis. || En parlant des foires, des marchés, des spectacles, avoir lieu. Le marché tient tous les samedis. || Persister, se maintenir dans le même état. La neige tient. La frisure ne tient pas. || Cet instrument ne tient pas d'accord, voy. plus haut. || Le temps ne tiendra pas, ne restera pas longtemps comme il est. || Se maintenir dans une situation. || Continuer les affaires. Cette maison ne tiendra pas. || Tenir pour, se ranger du côté de. Il tient pour l'injustice, et moi pour la raison, ROTROU. || Résister, tant au propre qu'au figuré. Les ouvrages des Égyptiens étaient faits pour tenir contre le temps, BOSS. La place tint trois mois entiers, ROLLIN. || Tenir bon, tenir ferme, résister, se défendre, ne pas céder aux instances, aux offres, etc. || T. de chasse. Les perdrix ne tiennent pas, elles partent sans qu'on puisse en approcher. || T. de mar. Tenir à la mer, se dit d'un bâtiment qui supporte une grosse mer. || Tenir au vent, naviguer avec le vent presque contraire. || Tenir sur ses ancres, n'être pas arraché de la place qu'on occupe ni par les efforts du vent, ni par les chocs violents des lames. || Tenir, en parlant d'une ancre, rester immobile à la place où elle s'est attachée. || Ne pas tenir à, contre, être irrité, impatienté de. Quelle sécheresse de conversation! on n'y dure point, on n'y tient pas, MOL. || Ne pouvoir plus y tenir, être hors de soi. || En tenir, avoir reçu des coups, du plomb ou autre chose, et fig. éprouver quelque chose de fâcheux, de désagréable; être trompé, dupé; croire quelque bourde; être fou; être ivre. || En tenir, aimer d'amour. || Être contenu. Tous vos meubles ne pourront tenir dans cet appartement. || Impers. Il tient tant de veltes dans ce baril. || Fig. Jamais dessus le trône on ne vit plus d'un maître; Il n'en peut tenir deux, RAC.

SE TENIR, *v. r.* Se prendre, s'attacher à quelque chose. Se tenir à une branche. Se tenir à Dieu, comme au seul appui de son être, BOSS. || Se tenir à cheval, être à cheval. || Se tenir bien à cheval, y être ferme et de bonne grâce. || Se tenir l'un l'autre. Se tenir par la main. || Fig. Se tenir par la main, être d'intelligence, se secourir l'un l'autre. Les beaux-arts se tiennent comme par la main, VOLT. || Fig. Être dans une dépendance réciproque, en parlant de choses. Toutes les choses de la nature se tiennent et se prouvent les unes les autres, MALEBR. || Fig. Se tenir ou s'en tenir à une chose, ne vouloir, ne faire rien de plus, se borner à. Chacun le dit, et chacun s'en tint là, LA FONT. Nous ne nous tenons jamais au temps présent, PASC. || Savoir à quoi s'en tenir, n'être nullement incertain. || À certains jeux de cartes. je m'y tiens, je suis content des cartes que j'ai; je n'en demande pas d'autres. || Se tenir à peu de chose, se tenir à peu, ne pas conclure une affaire, bien qu'il s'agisse de peu de chose pour qu'on soit d'accord. || Être, demeurer dans un certain lieu. Se tenir chez soi. Le chamois se tient sur les montagnes. || Fig. Se tenir à sa place, rester, comme il convient, dans la situation qu'on occupe. || Quand on est bien, il faut s'y tenir, il ne faut pas changer légèrement, pour peu qu'on se trouve passablement dans son état. || Être, demeurer dans une certaine situation. Se tenir debout, à genoux. Se tenir à ne rien faire. || Se tenir bien, se tenir mal, avoir un bon, un mauvais maintien. || Il ne sait comment se tenir, il ne sait quelle attitude prendre. || Fig. Se tenir les bras

croisés, rester à ne rien faire quand il faudrait travailler. || Absol. Se tenir, rester debout, et aussi demeurer tranquille. || Il se dit de certaines dispositions morales ou intellectuelles. Se tenir sur la réserve. Tenez-vous ferme au moins, MOL. || Avoir lieu, en parlant d'assemblées, de réunions. Le marché se tient le samedi. || Se tenir, se contenir, retenir quelque mouvement de passion. || Se tenir de, s'empêcher de. Je ne saurais me tenir de rire, MOL. || Fig. et famil. Se tenir à quatre, faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater, pour ne pas se mettre en colère. || Se réputer, se croire. Qu'ils s'en tiennent pour assurés, LA FONT. Je vous avoue que je me tiendrais bien malheureux, si je mourais avant d'avoir vu... VOLT. || Être dit, prononcé. Les discours qui se sont tenus en cette occasion. Il s'est tenu beaucoup de propos sur son compte. || Être accompli, en parlant d'une promesse, d'un vœu.

TENON (*tenir*), *s. m.* Extrémité d'une pièce de bois ou de métal taillée de manière à s'ajuster dans une entaille ou mortaise pratiquée dans une autre pièce. || Petite cheville de fer qui sert à assujettir le canon d'une arme sur son bois.

TÉNOR (ital. *tenore*), *s. m.* Ténor a remplacé l'ancien nom de taille ou plutôt de haute-taille, c'est-à-dire voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille. Le ténor va du premier *ut* de l'alto au deuxième *sol* du violon. || Chanteur qui a le genre de voix qu'on nomme ténor. Fort ténor ou ténor de grand opéra ; ténor léger ou ténor d'opéra comique.

TENSION (lat. *tensio*), *s. f.* État de ce qui est tendu. La tension des muscles, des cordes sonores, etc. || Augmentation du volume d'un corps par l'effet de l'écartement ou du tiraillement de ses molécules. || En phys. Tension d'un liquide, la force avec laquelle il tend à se réduire en vapeur, et qui varie selon la température. || Tension des vapeurs, force avec laquelle les vapeurs pressent de dedans en dehors et en tous sens les parois des vases qui les contiennent. || T. de pathologie. État des parties vivantes qui n'ont plus leur souplesse naturelle, les tissus étant distendus par l'afflux d'un liquide ou par l'accumulation de gaz, ou leurs fibres étant tirées en sens opposé par une cause quelconque. || Fig. Tension d'esprit, grande application. || Fig. Défaut de style que l'on compare à une corde trop tendue.

TENSON (provenç. *tenso*, du lat. *tensio*), *s. m.* Dans la poésie du moyen âge, dispute sur une question de galanterie, dans laquelle deux ou plusieurs poëtes soutenaient des partis différents.

TENTACULE (tan-ta-ku-l'. Lat. *tentare*), *s. m.* En hist. natur. Appendice mobile non articulé et très-diversement conformé, dont beaucoup d'animaux sont pourvus, et qui, la plupart du temps, sert d'organe tactile.

TENTANT, ANTE, *adj.* Qui tente, qui cause une envie, un désir. L'occasion était bien tentante.

TENTATEUR, TRICE (lat. *tentator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tente. || Dans l'Écriture, le tentateur, le démon. || *Adj.* Beauté tentatrice. || L'esprit tentateur, le démon.

TENTATION (lat. *tentatio*), *s. f.* Mouvement intérieur par lequel on est porté à des choses soit indifférentes, soit mauvaises. || En matière de religion, sollicitation au mal par la suggestion du diable ou par celle de la concupiscence. || Particulièrement, la tentation d'Ève et d'Adam par le serpent.

TENTATIVE, *s. f.* Action par laquelle on tente, on essaye de faire réussir quelque chose. Une tentative de vol, d'assassinat. César fait diverses tentatives pour voir si les Romains pourraient s'accommoder au nom de roi : elles ne servent qu'à le rendre odieux, BOSS. || Acte public, par lequel celui qui aspirait à être reçu bachelier de la faculté de théologie, faisait preuve de sa capacité.

TENTE (*tendre*), *s. f.* Pavillon de peau, de toile ou autres substances, dont on se sert pour se mettre à couvert. || Toute l'armée des alliés dressait déjà ses tentes, FÉN. || Fig. Se retirer sous sa tente, cesser, par contrariété, de prendre part à quelque chose (par allusion à Achille, qui, irrité contre les Grecs, cessa de prendre part aux combats). || Chez les Juifs, fête des Tentes, voy. SCÉNOPÉGIE. || Au pl. Les tentes, le camp, les troupes. Le ciel qui m'a conduit dans les tentes du Maure, VOLT. || Fig. La guerre. Il étudiait la géométrie jusque dans sa tente, FONTEN. || Tente-abri, petite tente légère que les soldats peuvent dresser instantanément en réunissant ensemble plusieurs des morceaux de toile dont chacun d'eux est muni. || *Au pl.* Des tentes-abris. || T. de mar. Toile tendue sur une partie d'un navire, ou sur ce navire dans toute son étendue, pour mettre le pont à l'abri du soleil. || T. de chasse. Sorte de filet que l'on tend pour prendre des bécasses et autres oiseaux de passage.

TENTE (*tenter*, sonder), *s. f.* En chir. Faisceau de charpie longue, dont les filaments sont disposés parallèlement et liés par le milieu, et dont on se sert pour les plaies, pour dilater certaines ouvertures, etc.

TENTÉ, ÉE, *p. p.* de tenter.

TENTER (lat. *tentare*), *v. a.* Mettre en usage quelque moyen pour faire réussir ce qu'on désire, ce qu'on entreprend. Il est beau de tenter des choses inouïes, Dût-on voir par l'effet ses volontés trahies, CORN. || Tenter de, avec un infinitif. Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, BOSS. || On le construit quelquefois avec *à*. Est-ce un crime de tenter à sortir d'esclavage? BEAUMARCH. || Tenter la fortune, tenter fortune, voy. FORTUNE. || Hasarder, mettre au hasard. Tenter le sort d'une bataille. || Dans le langage soutenu, tenter une route, la suivre au loin. Pourquoi tenter si loin des courses inutiles? RAC. || Dans le style de l'Écriture, éprouver la foi, la fidélité. Dieu tenta Abraham. || Absol. Il y a bien de la différence entre tenter et induire en erreur, PASC. || Tenter Dieu, lui demander des miracles, de nouveaux effets de sa toute-puissance, et fig. se jeter dans des périls, dans des embarras dont on ne peut sortir sans miracle. || On dit en parlant des païens : Tenter les dieux. || Solliciter au mal, au péché. || Avec *de* et un infinitif. Ils méprisèrent l'argent et toutes les richesses artificielles, qui ne sont richesses que par l'imagination des hommes, et qui les tentent de chercher des plaisirs dangereux, FÉN. || Essayer de séduire. Tenter la fidélité de quelqu'un. Tenter un geôlier. || Mettre à l'épreuve, en parlant de la patience, de la colère. J'ai cent fois... Tenté leur patience et ne l'ai point lassée, RAC. || Essayer de faire impression sur. Tenter sa pitié, à mesure qu'il était plus inexorable, MONTESQ. || Donner désir, envie. La fausse gloire ne le tentait pas, BOSS. || Tenter de, avec un substantif ou un infinitif. Les millions ne me pouvaient tenter d'une mésalliance, ST-SIMON. Quand j'irai en province, je vous tenterai de revenir avec moi et chez moi, SÉV. || Se laisser tenter, céder. Vous vous laissez tenter à l'envie de causer, SÉV. || Inspirer des désirs.

TENTURE, *s. f.* Nombre de pièces de tapisserie qu'il faut pour tapisser une salle, un appartement. || Pièces d'étoffe de deuil qui sont tendues, lors d'un convoi ou d'un service, dans l'intérieur et à l'extérieur de l'église ainsi qu'à la maison mortuaire. || Étoffe, cuir, papier peint, etc. servant à tapisser une chambre. || Action de tendre des tapisseries.

TENU, UE, *p. p.* de tenir. || Prov. Tant tenu, tant payé, tant tenu que payé, voy. PAYÉ. || À l'impossible nul n'est tenu.

TÉNU, UE (lat. *tenuis*), *adj.* Qui est fort délié, qui est peu compacte. Un fil ténu. Des vapeurs ténues. || Presque aqueux, en parlant d'un liquide, de l'urine, du pus. || Qui est peu nourrissant. Une diète ténue.

TENUE (*tenu*), *s. f.* Tenue de la plume, manière de tenir la plume. || Assiette ferme d'un homme à cheval. || T. de mar. La tenue d'un mât, son assujettissement convenable. || Qualité du fond sur lequel est mouillée une ancre. || Temps pendant lequel certaines assemblées tiennent leurs séances. Une tenue d'états. || Tenue de table, temps qu'on demeure à table. || La tenue d'une école, d'une classe, la manière dont on y maintient la discipline. || T. de mar. Tenue d'un navire, ordre, propreté, discipline, régularité du service établis à bord de ce navire. || Maintien, manières. La tenue de ces personnes est excellente. || Manquer de tenue, n'avoir point de tenue, manquer de maintien dans le monde. || Continuité, durée. Cet été, la chaleur n'est pas de tenue. || Le temps n'a point de tenue, il est fort variable. || Fig. Constance, consistance. Tenue dans les idées. || N'avoir point de tenue, changer souvent d'avis, être léger. || Manière d'être habillé. || Avoir une bonne tenue, être propre et soigné

dans ses habits, sans recherche. || Tenue de rigueur, tenue dont on ne peut se dispenser en certaines occasions. || Tenue se dit particulièrement des militaires. Tenue d'hiver, d'été. || Être en grande tenue ou simplement être en tenue, être en habit de parade. || Être en petite tenue, n'avoir que la tenue exigée pour le service ordinaire. || Action d'un joueur qui pourrait s'en aller et qui ne le fait pas. || Tenue des livres, science de tenir les livres, fonction de celui qui les tient. || En mus. Note ou accord soutenu pendant plusieurs mesures, ou, dans un mouvement lent, pendant plusieurs subdivisions de temps. || TOUT D'UNE TENUE, *loc. adv.* Sans séparation, sans interruption, tout d'un tenant.

* **TÉNUIROSTRE** (lat. *tenuis* et *rostrum*), *adj.* En zool. Qui a un bec grêle. || *S. m. pl.* Les ténuirostres; famille de passereaux.

TÉNUITÉ (lat. *tenuitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est ténu. L'extrême ténuité de la lumière, LA PLACE.

.**TENURE** (*tenu*), *s. f.* T. de féodalité. Mode suivant lequel on tenait une terre. || Mouvance d'un fief. || Mode ou condition de la possession d'un fief, d'un bénéfice militaire. || Tenure féodale, fief noble, en général. || Terre donnée à ferme. Les grandes tenures en Angleterre.

TÉORBE ou **THÉORBE** (ital. *tiorba*), *s. m.* Instrument à cordes pincées, de la famille des luths.

* **TEPIDARIUM** (té-pi-da-ri-om'. Lat. *tepidarium*), *s. m.* Chambre des thermes romains où l'on prenait les bains tièdes.

* **TER** (tèr), *adv. lat.* Trois fois. Il s'emploie quelquefois en français après bis. || On s'en sert en musique pour indiquer qu'un passage doit être répété trois fois.

* **TÉRATOLOGIE** (τέρας et λόγος), *s. f.* Partie de la pathologie dans laquelle se trouvent décrites et classées les monstruosités.

* **TÉRATOLOGIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la tératologie.

* **TÉRATOLOGISTE,** *s. m.* Celui qui s'occupe de tératologie. || Auteur d'une tératologie.

TERCÉ, ÉE, *p. p.* de tercer. Vigne tercée.

TERCER ou **TERSER** (lat. *tertius*), *v. a.* Donner un troisième labour, une troisième façon à la vigne.

TERCET (tèr-sé. Ital. *terzetto*, du lat. *tertius*), *s. m.* Couplet ou stance de trois vers. || Au dix-septième siècle, on disait aussi tiercet.

TÉRÉBENTHINE (lat. *terebinthina*), *s. f.* Nom collectif des résines liquides, qui sont des sucs odorants, demi-liquides et glutineux, découlant d'arbres de la famille des conifères et de celle des térébinthacées. || Essence de térébenthine, liquide incolore, plus léger que l'eau, d'une odeur forte et désagréable.

* **TÉRÉBINTHACÉES,** *s. f. pl.* Famille de plantes dont le térébinthe est le type.

TÉRÉBINTHE (lat. *terebinthus*, de τερέβινθος), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du pistachier térébinthe qui sert de type à la famille des térébinthacées.

* **TÉRÉBRANT, ANTE** (lat. *terebrans*), *adj.* Qui perce ou perfore. || *S. m. pl.* Famille d'insectes hyménoptères. || En méd. Se dit de la douleur, quand il semble que la partie souffrante soit percée par un corps qui cherche à s'y introduire.

* **TÉRÉBRATEUR,** *s. m.* Synonyme de perforateur.

TÉRÉBRATION (lat. *terebratio*), *s. f.* Action de percer. La térébration du crâne dans le trépan. || Action de percer un arbre pour en tirer un suc résineux ou gommeux.

* **TERGIVERSATEUR** (lat. *tergiversator*), *s. m.* Celui qui tergiverse.

TERGIVERSATION (lat. *tergiversatio*), *s. f.* Action de tergiverser.

TERGIVERSER (lat. *tergiversari*), *v. n.* Prendre des détours, des faux-fuyants.

TERME (lat. *terminus*), *s. m.* Borne, limite de la carrière. || Chez les Romains, le dieu Terme, divinité dont la représentation en forme de borne servait de limite aux héritages et à l'État. || En sculpt. Figure d'homme ou de femme dont la partie inférieure se termine en gaîne. || Être planté comme un terme, rester longtemps debout à la même place. || Fin dans le temps ou dans l'espace. Le terme de la vie humaine. Quels termes n'a franchis ma course vagabonde? ROTROU. || Être à son dernier terme, être près de mourir. || Fig. Il se dit dans l'ordre intellectuel et moral. Tel a été le dernier terme de son ambition, J. J. ROUSS. || Temps préfix. Je n'ai prescrit qu'un jour de terme à son départ, CORN. || Temps préfix d'un payement. Emprunter à long terme. Somme payable en six termes. || À la bourse, opération à terme, opération dont le règlement n'a lieu qu'à une époque plus ou moins éloignée du moment de la négociation, mais toujours fixée d'avance. || Espace de trois mois de loyer d'une habitation. || Somme à payer au bout du terme. || La fin du terme. Je déménage au terme. || Époque naturelle de l'accouchement. Enfant venu à terme. || Terme se dit aussi des femelles de quelques animaux, jument, vache, chienne, etc. Une lice étant sur son terme, LA FONT. || Mot, expression. || Je lui ai dit cela en propres termes, dans les mêmes termes que je viens de rapporter. || S'exprimer en termes propres, employer les termes convenables à la chose dont on parle. || Mesurer, peser ses termes, s'exprimer avec réserve, circonspection. || Parler de quelqu'un en bons termes, en mauvais termes, en dire du bien, du mal. || Ne pas ménager ses termes, dire avec dureté des choses désagréables. || Expression particulière à un art, à une science. Termes de métier, de droit, etc. || Un des éléments de la proposition. Le sujet est le terme principal de la proposition. || Terme de comparaison, de relation, chacun des deux objets que l'on compare, qui ont du rapport entre eux. || Les termes d'un syllogisme, les trois termes dont les idées combinées deux à deux forment les trois propositions. || En mathém. Termes d'un rapport, d'une proportion, d'une progression, chacune des quantités qui composent le rapport, la proportion, la progression. || En algèbre, terme ou monôme, expression telle que *ab*, entre les parties de laquelle il n'y a signe ni d'addition ni de soustraction. || Au pl. État où est une affaire, position d'une personne à l'égard d'une autre. Être dans de bons termes avec quelqu'un. La chose en est aux termes de n'en plus faire de secret, MOL. || Prov. Qui a terme ne doit rien, on ne peut pas contraindre au payement d'une dette qui n'est pas échue.

TERMÈS (lat. *tarmes*) ou plus souvent **TERMITE,** *s. m.* Nom d'un genre de névroptères, dont les différentes espèces portent aussi le nom vulgaire de poux de bois et de fourmis blanches. Le termite ronge les pièces de bois, sans attaquer l'extérieur. || Fig. Un travail de termite, un travail destructeur et occulte.

TERMINAISON (lat. *terminatio*), *s. f.* État d'une chose qui se termine, qui cesse, qui finit. La terminaison d'une affaire, d'une maladie, etc. || En anat. Le bout ou la disparition des nerfs, des vaisseaux, etc. || En gramm. Désinence. Terminaison masculine.

TERMINAL, ALE (lat. *terminalis*), *adj.* En hist. nat. Il se dit de ce qui termine une partie, de ce qui en forme l'extrémité. || En anat. Fil ou filet terminal, filament creux qui termine la dure-mère rachidienne. || En bot. Se dit de tout organe qui naît au sommet d'un autre. Bourgeons terminaux.

* **TERMINATEUR, TRICE** (lat. *terminator*), *adj.* Qui termine. La ligne terminatrice de la lumière, DIDER.

TERMINÉ, ÉE, *p. p.* de terminer. || Terminé de, se dit d'une couleur qui est terminée par une autre. Les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, BUFF. || Traits, contours terminés, traits bien arrêtés.

TERMINER (lat. *terminare*), *v. a.* Borner, limiter. Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, VOLT. || Fig. Borner, arrêter dans une limite déterminée. || Achever, finir. Souffre qu'avec honneur je termine mes jours, CORN. || Mettre un terme. La mort termina les conquêtes d'Alexandre. || Être au bout, à l'extrémité de quelque chose. Toute la force d'une phrase se réunit quelquefois dans le mot qui la termine, CONDILLAC. || Se terminer, *v. r.* Être achevé, terminé. L'affaire se termina par un traité de paix. || Aboutir. Vous serez surpris quand vous apprendrez à quoi se termine un si grand éclat, PASC. || Être borné. Car enfin le Tout-Puissant n'aurait fait que des ouvrages peu dignes de lui, si toute sa magnificence ne se terminait qu'à des grandeurs exposées à nos sens infirmes, BOSS. || En gramm. Avoir telle ou telle désinence. Les verbes de la 1re conjugaison se terminent en *er* à l'infinitif.

⋆ **TERMINOLOGIE** (lat. *terminus* et λόγος), *s. f.* Ensemble des termes techniques d'une science ou d'un art. || Langue particulière que se fait chaque auteur.

TERMITE, *s. m.* Voy. TERMÈS.

TERNAIRE (lat. *ternarius*), *adj.* Qui est composé de trois unités. Nombre ternaire. || Arithmétique ternaire, système de numération qui exprimerait tous les nombres par le moyen de trois caractères. || Qui est distribué trois par trois. || En chim. Composé ternaire, composé qui résulte de la combinaison de trois corps simples, ou plutôt de deux composés binaires ayant un principe commun. || En mus. Divisé par trois. Mesure ternaire.

TERNE (voy. *ternir*), *adj.* Qui n'a point ou qui a peu d'éclat. Des yeux ternes. || En peint. Coloris terne, coloris sans éclat. || Fig. Style terne, style sans couleur.

TERNE (lat. *ternus*), *s. m.* T. de loterie. Réunion de trois numéros qui ne doivent produire de gain qu'à condition de sortir tous trois au même tirage. || Terne sec, trois numéros qu'on prend sans jouer l'extrait, ni l'ambe. || Fig. et famil. C'est un terne à la loterie, se dit d'un bien, d'un avantage que le hasard seul procure. || Au jeu de loto, trois numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale. || Au jeu de dés, les deux trois. Amener les deux ternes ou amener ternes.

TERNÉ, ÉE (lat. *ternus*), *adj.* En bot. Il se dit des parties qui sont rapprochées trois par trois.

TERNES, *s. m. pl.* Voy. TERNE.

TERNI, IE, *p. p.* de ternir.

TERNIR (anc. h. allem. *tarnjan*, cacher), *v. a.* Oter ou diminuer l'éclat d'une chose. L'haleine ternit la glace d'un miroir. Ternir les couleurs. || Fig. Un seul doute, un seul mot blesse la foi ; un souffle, pour ainsi dire, la ternit, MASS. || Par extens. Éclipser, obscurcir. À peine tu parais les armes à la main, Que tu ternis les noms du Grec et du Romain, CORN. || Fig. Diminuer, ôter l'éclat des choses morales ou intellectuelles. L'avarice, la sécheresse et l'orgueil ternissent les plus belles qualités des grands hommes, RETZ. || Se ternir, *v. r.* Devenir terne. || Fig. Sa gloire se ternit.

⋆ **TERNISSEMENT**, *s. m.* Action de ternir.

TERNISSURE, *s. f.* État de ce qui est terni.

TERRAGE (*terre*), *s. m.* Anciennement, droit seigneurial, qui se levait en plusieurs points, comme la dîme de dix ou douze gerbes l'une.

TERRAGE (*terre*), *s. m.* En sucrerie, action de terrer le sucre. || T. rural. Synonyme de colmatage.

TERRAIN, *s. m.* Voy. TERREIN, orthographe meilleure.

TERRAL (*terre*), *s. m.* T. de marine peu usité. Brise de terre, vent qui souffle de la terre vers le large.

TERRAQUÉ, ÉE (tè-rra-ké. Lat *terra* et *aqua*), *adj* Composé de terre et d'eau ; usité seulement dans ces locutions et analogues : globe terraqué, masse terraquée.

⋆ **TERRASSANT, ANTE**, *adj.* Qui terrasse. Les raisons les plus terrassantes, D'ALEMBERT.

TERRASSE (b. lat. *terracia*, du lat. *terraceus*), *s. f.* Levée de terre ordinairement soutenue par de la maçonnerie, pour la promenade ou pour la vue. || Ce jardin est en terrasse, il est élevé en forme de terrasse. || Travaux de terrasse, tous les travaux qui se font en remuant des terres. || Ouvrage de maçonnerie en forme de balcon, de galerie, au-devant d'une habitation. || Couverture d'un édifice en plate-forme. || En peint. Premier plan des paysages. || En blas. La pointe de l'écu, faite en forme de champ plein d'herbe. || Se dit de parties tendres qui se trouvent quelquefois dans les marbres. || Partie d'une pierre précieuse qui ne peut souffrir le poli.

TERRASSÉ, ÉE, *p. p.* de terrasser. || En blas. Se dit d'un arbre, d'une plante représentée sur un écu avec la terre qui couvre sa racine. || Se dit aussi de la pointe d'un écu qui représente un terrain.

TERRASSEMENT, *s. m.* Action de remuer et transporter des terres. || Action de renverser.

TERRASSER (*terrasse*), *v. a.* Appuyer un amas de terre derrière une muraille pour la fortifier. || Creuser, fouir la terre. || Dresser et régler les terres pour faire un pavage. || Renverser, jeter à terre avec violence. || Fig. Faire perdre courage, consterner. || Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de répondre. || Se terrasser, *v. r.* À la guerre, se couvrir d'ouvrages de terre.

⋆ **TERRASSEUX, EUSE**, *adj.* Se dit d'un marbre, d'une pierre qui contient des terrasses.

TERRASSIER, *s. m.* Entrepreneur de terrassements. || Ouvrier qui travaille à remuer, à transporter des terres.

TERRE (lat. *terra*), *s. f.* Sol sur lequel on marche, et qui produit les végétaux. || Mettre pied à terre, descendre de cheval, de voiture, de quelque endroit élevé. || Mettre un genou en terre, s'agenouiller. || Fig. Reprendre terre, reprendre de nouvelles forces, par allusion à la fable d'Antée qui reprenait des forces quand il touchait la Terre. || Fig. Baiser la terre, raser la terre, être ras-terre, être dépourvu de toute élévation. Ses vers.... Toujours baisent la terre et rampent tristement, BOIL. || Remuer de la terre, voy. REMUER. || Terres rapportées, voy. RAPPORTER. || En termes de fortification, ouvrage de terre. || À terre, se dit par extension de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, quel que soit ce sol. Cette draperie touche à terre. Ce couvreur est tombé à terre. || Fig. Cela n'est pas tombé à terre, cela a été remarqué, relevé. || Ne pas toucher à terre, courir si vite qu'il semble qu'on ne touche pas la terre. || Regarder à terre, avoir les regards fixés sur le sol || À plate terre, sur la terre, sur le pavé, sur le plancher. Ils dorment à l'air à plate terre, J. J. ROUSS. || Par terre, se dit de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, avec cette idée que ce qui tombe, touchait le sol auparavant. Il est tombé par terre en courant. || Mettre par terre, renverser par terre. || Fig. Jeter par terre, anéantir, renverser. || Fig. Tenir à terre, tenir dans l'abaissement. || Fig. Être à terre, être renversé. || Battre quelqu'un à terre, abuser de l'avantage que l'on a contre quelqu'un hors d'état de se défendre. || On dit de même : Tuer à terre. || Fig. Tomber par terre, tomber à terre, être renversé, détruit. || Ce cheval va terre à terre, son galop est de deux temps et de deux pistes. || Fig. Terre à terre, d'une manière dépourvue de toute élévation. || Aller terre à terre, avoir des vues peu élevées, des idées communes ; et aussi faire peu de progrès. || T. de danse. Le terre à terre, pas qui s'exécute sans sauter, en rasant la terre. || *Au pl.* Des terre à terre. || Fig. Le terre à terre du style, des pensées. || Donner du nez en terre, voy. NEZ. || Sous terre, sous la superficie de la terre. Une habitation sous terre. || Être sous terre, être mort. || Je voudrais être cent pieds sous terre, se dit quand on a quelque chagrin violent, quelque honte, quelque confusion. || Fig. Sous terre, par intrigues cachées, d'une manière sourde. || De dessous terre, d'un endroit très-caché. || Fig. Quand ces gens-là viennent à se manifester, vous voyez des vertus qui sortent de dessous terre, MARIV. || Terre, par rapport à l'action d'inhumer. C'est un homme à porter en terre dans deux jours, MOL. || Terre sainte, terre bénite et consacrée à l'inhumation des fidèles. || Fig. Faire rentrer en terre, remplir de crainte, de confusion. || La couche qui produit les plantes. Terre végétale. Terre à blé. || Un arbre en pleine terre ou un arbre de pleine terre, un arbre qui n'est pas planté dans une caisse. || La terre considérée relativement à sa composition. Terre calcaire, siliceuse, etc. || Terre de la Chine, terre à porcelaine, le kaolin. || Terre à foulon, voy. FOULON. || Terre d'ombre, voy. OMBRE. || Terre de pipe, variété d'argile blanche. || Terre pourrie d'Angleterre, sorte de tripoli léger et friable. || Terre de Sienne, minerai de fer oxydé, employé en peinture. || Terre à pot ou à potier ou simplement terre, argile blanchâtre, compacte, molle, dont on fait les tuiles, les briques, les pots. Un plat de terre. || L'argile dont les sculpteurs se servent pour modeler leurs ouvrages. || Terre cuite, cette même terre façonnée en statues, en vases, etc. et durcie au feu. Un buste de terre cuite. || On dit dans le même sens : Une terre cuite. || Nom donné par les anciens philosophes à l'un des quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu. || En chim. Substances qu'on regardait comme simples, mais qu'on est parvenu à décomposer et à ramener à la classe des corps oxygénés, comme la chaux, etc. || Planète qui fait sa révolution annuelle autour du soleil en trois cent soixante-cinq jours, six heures et neuf minutes. || Le globe terrestre. || Être sur terre, vivre, exister. || Enfant de la terre, homme. || Il se dit, surtout au pluriel, de parties du globe. Les

terres arctiques. || Il se dit, tant au singulier qu'au pluriel, des pays. Les terres du Turc. || La terre sainte, la Judée. || Terre de promission, voy. PROMISSION. || Terre de malédiction, terre maudite, terre infertile, dangereuse. || Domaine, fonds rural. || La terre qui est sur le bord de la mer, d'un fleuve. Descendre à terre. || Fig. J'aperçois terre enfin, et je me hâte de gagner le rivage, DESC. || Prendre terre, aborder. || Mettre à terre, faire débarquer. || Perdre terre, voy. PERDRE. || Être à terre ou sous la terre, en naviguer très-près. || Armée de terre, forces de terre, les troupes qui combattent sur terre. || La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. || La Terre, personnification divinisée de la terre, chez les anciens. || Fig. Les habitants de la terre. || Fig. Toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. Il est connu de toute la terre. || Fig. La vie présente. Les plaisirs de la terre. || Prov. Qui terre a guerre a, qui a du bien est sujet à avoir des procès. || Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, c'est la capacité du propriétaire qui fait la valeur de la terre.

TERRÉ, ÉE, *p. p.* de terrer.

TERREAU (*terre*), *s. m.* Résultat actuel de la décomposition des végétaux. || Terre mêlée de fumier pourri, qu'on emploie à faire des couches dans les potagers.

* **TERREAUDEMENT** ou **TERREAUTAGE**, *s. m.* Action de terreauder.

* **TERREAUDER** ou **TERREAUTER**, *v. a.* Améliorer une terre avec du terreau. || Couvrir de terreau les racines d'une plante.

* **TERRÉE**, *s. f.* Talus de terre, formé par ce qu'on retire de fossés qui bornent une vigne ou une pièce de terre.

TERREIN (lat. *terrenus*), *s. m.* Espace de terre plus ou moins étendu, considéré d'une manière générale. || Se rendre sur le terrein, aller se battre en duel. || Disputer le terrein, se dit, à la guerre, de l'opiniâtreté avec laquelle un des partis défend sa position contre l'autre. || Fig. Disputer le terrein, se défendre vivement. || Ménager le terrein, employer utilement tout le terrein qu'on a, et fig. se servir avec prudence des moyens dont on peut disposer. || Gagner du terrein, s'avancer peu à peu dans une lutte contre les hommes ou contre les choses, et fig. faire des progrès, avancer peu à peu. || Perdre du terrein, reculer dans une lutte, et fig. perdre force, faveur, crédit. || Fig. L'état des circonstances, des rapports, des conditions. Ces arts, transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrein favorable, VOLT. || Connaître le terrein, connaître les inclinations, le caractère des personnes à qui on a affaire. || On dit de même : Tâter, sonder le terrein. || Être sur son terrein, parler de ce qu'on connaît bien, ou agir dans une affaire qui nous est familière. || Se placer sur un bon, sur un mauvais terrein, soutenir une bonne ou une mauvaise cause ; choisir bien ou mal ses moyens d'attaque ou de défense. || Espace de terre que l'on parcourt à cheval, au manége ou ailleurs. || La terre, par rapport à certaines qualités. Un bon terrein. || En géol. Nom donné aux roches considérées par rapport à l'étendue qu'elles occupent, et d'après le mode et l'époque de leur formation. Terreins primaires ou primitifs, secondaires ou moyens, tertiaires ou supérieurs. || En peint. Se dit de toutes les parties d'un paysage qui représentent la terre nue ou seulement revêtue d'herbe.

* **TERRE-NEUVE**, *s. m.* Un terre-neuve, un chien de Terre-Neuve, grand et beau chien à long poil, et aimant à aller à l'eau. || On dit aussi : Chien terre-neuvien et terre-neuvier. || *Au pl.* Des terre-neuve.

TERRE-NEUVIER, *s. m.* Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve. || Navire qui sert à cette pêche. || *Adj.* Navire terre-neuvier. || Synonyme de terre-neuve. || *Au pl.* Des terre-neuviers.

TERRE-NOIX (*noix* de *terre*), *s. f.* Plante dite aussi châtaigne de terre, qui est de la famille des ombellifères || Les bulbes de cette plante. || *Au pl.* Des terre-noix.

TERRE-PLEIN (*terre* et *plain*, du lat. *planus*), *s. m.* Partie horizontale d'un rempart, d'une batterie, située derrière le parapet, l'épaulement. || En archit. Il se dit de toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, pour servir de terrasse ou de chemin. || Par extens. Tout espace horizontal. || *Au pl.* Des terre-pleins.

TERRER (*terre*), *v. a.* Mettre de nouvelle terre au pied d'une plante. || Répandre de la terre sur les prairies et les gazons. || Reporter dans le haut d'une propriété en pente la terre que les eaux ont entraînée. || Enduire une étoffe de terre à foulon, pour la dégraisser. || Terrer le sucre, couvrir le fond du pain avec une couche de terre argileuse détrempée. || *V. n.* En parlant de certains animaux, creuser la terre pour s'y loger. Le lapin terre. || Se terrer, *v. r.* Être terré, couvert de terre. || Se cacher sous terre, en parlant de certains animaux. || Se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre.

TERRESTRE (lat. *terrestris*), *adj.* Qui appartient à la terre, qui en vient, qui tient de la nature de la terre. Le globe terrestre. Des exhalaisons terrestres. || Poétiq. Le terrestre séjour, la terre. || Paradis terrestre, voy. PARADIS. || Il se dit par opposition à spirituel. Il y a toujours je ne sais quoi de terrestre qui se mêle à nos sentiments les plus délicats, BONNET. || En bot. Qui croît ou vit sur la terre. Agaric terrestre.

TERREUR (lat. *terror*), *s. f.* Crainte violente que l'on ressent. || Terreur panique, voy. PANIQUE. || La terreur de quelque chose, la terreur que quelque chose inspire. La terreur de son nom rendra nos villes fortes, MALH. || Fig. Objet d'épouvante. Rodrigue... Le soutien de Castille et la terreur du Maure, CORN. || Il est la terreur des coupables, se dit d'un juge sévère. || La Terreur, se dit absolument de l'époque de la révolution française comprise entre le 31 mai 1793 et le 27 juillet 1794 (9 thermidor).

TERREUX, EUSE (lat. *terrosus*), *adj.* Qui a les qualités de la terre. Matière terreuse. || Goût terreux, odeur terreuse, goût, odeur de terre. || Mêlé de terre. Sable, métal terreux. || Qui est plein de terre, sali de poussière. Des mains terreuses. || Qui est couleur de terre, de poussière. || Visage terreux, visage pâle et livide. || En peint. Couleur terreuse, couleur terne, sans transparence. || T. de joaillerie. Qui est de couleur de terre.

TERRIBLE (lat. *terribilis*), *adj.* Qui cause, inspire de la terreur. On doit être surpris que la mort soit si terrible à des chrétiens, MASS. || Qui inspire la terreur tragique. L'art de traiter des sujets terribles, VOLT. || Qui se fait fortement sentir en mal, en parlant de choses. Un vent, une inquiétude terrible. || Étrange, extraordinaire, en parlant des choses. Les affaires de l'empire se brouillaient d'une terrible manière, BOSS. || Il se dit des personnes avec un sens péjoratif, importun, fatigant. C'est un terrible faiseur de vers. || Enfant terrible, voy. ENFANT. || *S. m.* Le terrible, ce qui inspire la terreur.

TERRIBLEMENT, *adv.* De manière à inspirer de la terreur. Il tonnait terriblement. || Famil. Extrêmement, excessivement. Pour moi, j'aime terriblement les énigmes, MOL. La nuit est terriblement noire, LAMOTTE.

* **TERRICOLE** (lat. *terra* et *colere*), *adj.* En hist. nat. Qui habite la terre ; qui vit sur ou dans la terre.

TERRIEN, IENNE (lat. *terrenus*), *adj.* Qui possède des terres. Un seigneur terrien. || Chevalier terrien, celui qui tient un fief dans sa mouvance. || *Subst.* Celui, celle qui possède des terres. || Grand terrien, seigneur qui possède beaucoup de terres ; grand prince dont la domination s'étend sur beaucoup de pays.

TERRIER (*terre*), *adj. m.* T. de féodalité. Papier terrier ou *subst.* terrier, registre contenant le dénombrement des particuliers qui relevaient d'une seigneurie, et de leurs redevances ou obligations.

TERRIER (*terre*), *s. m.* Trou, cavité dans la terre où certains animaux se retirent. Le terrier d'un renard. || Fig. Retraite profonde et cachée. || Aller mourir dans son terrier, aller finir sa vie dans sa maison, dans son pays.

* **TERRIER** (*terre*), *adj.* Chien terrier ou *subst.* un terrier, un basset. || *S. m.* Grimpereau de muraille. || *Adj.* Merles terriers, merles qui nichent contre terre.

* **TERRIFIÉ, ÉE**, *p. p.* de terrifier.

* **TERRIFIER** (lat. *terrefacere*), *v. a.* Néolog. Frapper de terreur ; épouvanter.

TERRINE (b. lat. *terrineus*), *s. f.* Vase à fond plat, de peu de hauteur, de forme cylindrique en grès ou en terre vernissée. || Pâté en terrine ou simplement terrine, viande assaisonnée d'épices, de truffes, etc. et cuite dans une terrine, où on la laisse pour la servir froide.

TERRINÉE, *s. f.* Plein une terrine, autant qu'il en peut tenir dans une terrine. Une terrinée de lait.

TERRIR (*terre*), *v. n.* En parlant des tortues, venir sur le rivage pour y pondre ses œufs. || T. de mar. Arriver à terre. || On dit plus souvent atterrir.

TERRITOIRE (lat. *territorium*), *s. m.* Étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. Le territoire français. || Donner territoire, prêter territoire, se dit d'un évêque qui, dans son diocèse, permet à un autre évêque de faire certaines fonctions épiscopales.

TERRITORIAL, ALE (lat. *territorialis*), *adj.* Qui concerne le territoire, qui comprend le territoire. Impôt territorial. || Garanti par le territoire. Mandats territoriaux.

* **TERRITORIALEMENT**, *adv.* En vertu d'une condition territoriale.

* **TERRITORIALITÉ**, *s. f.* Ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement.

TERROIR (lat. *territorium*), *s. m.* Terrein considéré par rapport à l'agriculture. Le meilleur terroir ne diffère en rien du mauvais s'il n'est cultivé, VAUBAN. || Ce vin sent le terroir, il a un goût qui tient à la qualité du terroir. || Fig. et famil. Cet homme sent le terroir, il a les défauts qu'on attribue aux gens de son pays. || Fig. Sentir le terroir, se dit aussi des ouvrages d'esprit qui ont des défauts attribués aux habitudes du pays de l'auteur.

* **TERRORISER**, *v. a.* Établir le système de la terreur; soumettre au régime de la terreur. || Absol. Les jacobins terrorisèrent à leur tour, MICHELET.

* **TERRORISME**, *s. m.* Système de la terreur, pendant la révolution française.

* **TERRORISTE**, *s. m.* Partisan, agent de la terreur.

TERSER, *v. a.* Voy. TERCER.

* **TERTIAIRE** (tèr-si-ê-r'. Lat. *tertiarius*), *adj.* Qui occupe le troisième rang. || En géol. Période tertiaire, troisième période géologique. || Terrains tertiaires, les terrains à commencer par la craie, jusque et non compris les alluvions anciennes.

* **TERTIO** (tèr-si-o. Lat. *tertio*), *adv.* Troisièmement.

TERTRE (orig. inc.), *s. m.* Petite éminence de terre qui s'élève dans une plaine et qui ne tient à aucune côte. || Éminence qui recouvre une sépulture.

TES, *adj. poss. plur.* Voy. TON, *adj.*

TESSON (dit pour *teston*, de *test*), *s. m.* Débris de bouteille cassée, de pot cassé.

TEST (tê), *s. m.* Le même que têt, syn. de tesson.

TEST (tê; quelques-uns prononcent tèst', mais à tort), *s. m.* Le même que têt, en histoire naturelle.

TEST (tèst'), *s. m.* Mot anglais qui ne s'emploie que dans cette locution : Le serment du Test, voy. SUPRÉMATIE.

TESTACÉ, ÉE (lat. *testaceus*), *adj.* En hist. nat. Qui est couvert d'un têt, d'une coquille. || *S. m. pl.* Les testacés, les mollusques dont le corps est recouvert d'une enveloppe solide d'une ou de plusieurs pièces.

TESTAMENT (lat. *testamentum*), *s. m.* Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. || Testament par acte public, celui qui est reçu par deux notaires en présence de deux témoins, ou par un notaire en présence de quatre témoins. || Testament olographe, voy. OLOGRAPHE. || Testament politique, se dit d'écrits politiques posthumes attribués à certains hommes d'État. || L'Ancien Testament, les livres saints qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ; le Nouveau Testament, les livres saints postérieurs à sa naissance.

TESTAMENTAIRE (lat. *testamentarius*), *adj.* Qui concerne le testament. || Disposition testamentaire, disposition contenue dans un testament. || Exécuteur testamentaire, celui qu'un testateur charge de l'exécution de son testament. || Héritier testamentaire et *subst.* un testamentaire, un héritier par testament.

TESTATEUR, TRICE (lat. *testator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait un testament.

TESTER (lat. *testari*), *v. n.* Déclarer par acte ce que l'on veut qui soit exécuté après sa mort.

TESTIF (orig. inc.), *s. m.* Poil de chameau.

TESTIMONIAL, ALE (lat. *testimonialis*), *adj.* Qui atteste, prouve. || Preuves testimoniales, preuves par témoins. || Lettres testimoniales, lettres qui rendent témoignage de la vie et des mœurs de quelqu'un.

* **TESTIMONIALEMENT**, *adv.* Par témoin.

TESTON (tè-ston. Ital. *testone*, de *testa*, tête), *s. m.* Ancienne monnaie d'argent. || Je n'en donnerais pas un teston, s'est dit d'une chose qui n'a pas de valeur. || Fig. Faux teston, personne à qui on ne peut se fier.

TESTONNÉ, ÉE, *p. p.* de testonner.

TESTONNER (*teston*, tête), *v. a.* T. vieilli. Peigner les cheveux, les accommoder avec soin.

TÊT (tê. Lat. *testum*), *s. m.* Syn. de tesson. || En chim. Espèce de coupelle dont on se sert pour griller la mine dans les essais docimastiques. || Le crâne, les os qui couvrent le cerveau (vieilli en ce sens). || Terme de vénerie. La partie de l'os frontal d'où partent les pivots de la tête du cerf. || En hist. nat. Enveloppe dure des animaux, mais particulièrement celle qui est surtout calcaire, comme la coquille des mollusques, la carapace des crustacés. || Enveloppe des tortues et des tatous.

* **TÉTANIQUE** (lat. *tetanicus*, de τετανικός), *adj.* En méd. Qui tient du tétanos. Accidents tétaniques. || Qui est affecté de tétanos. || *Subst.* Un tétanique.

TÉTANOS (té-ta-nos'. Τέτανος), *s. m.* En méd. Maladie caractérisée par la rigidité, la tension convulsive d'un plus ou moins grand nombre de muscles, et quelquefois de tous les muscles soumis à l'empire de la volonté.

TÊTARD (dérivé de *tête*), *s. m.* Larve des jeunes reptiles batraciens. || Arbre dont on coupe le tronc à deux ou trois mètres au-dessus du sol. || Arbre conservé, dans les coupes de bois, comme tête de limite. || Chabot.

TÉTASSES (dérivé de *tette*), *s. f. plur.* Terme grossier. Mamelles flasques et pendantes.

TÊTE (ital. *testa*, du lat. *testa*), *s. f.* Partie qui chez l'homme et les animaux contient le cerveau et les organes des sens, et qui est unie au corps par le cou. || De la tête aux pieds, du haut du corps jusqu'en bas. || Donner une tête, piquer une tête, se jeter dans l'eau la tête la première. || Ce sont deux têtes dans un même bonnet, avoir la tête près du bonnet, voy. BONNET. || C'est vouloir donner de la tête contre les murs, c'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. || Fig. et famil. Ne savoir où donner de la tête, voy. DONNER. || Porter la tête sur l'échafaud, avoir la tête tranchée. || Fig. Avoir soixante ans sur la tête, être âgé de soixante ans. || Fig. Sur la tête, se dit de ce qui est conféré à quelqu'un. Chez les Turcs ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, MONTESQ. || Fig. Attirer sur sa tête, provoquer contre soi. || Se jeter dans l'eau la tête la première, s'y précipiter la tête en avant. || Fig. et famil. Il s'y est jeté la tête la première, il s'est engagé brusquement, inconsidérément dans une affaire périlleuse. || La tête séparée du tronc. || Tête de Méduse, voy. MÉDUSE. || Tête de mort, tête humaine dont il ne reste que la partie osseuse. || Tête de mort ou sphinx tête de mort, espèce de papillon crépusculaire. || La partie de la tête qui est recouverte par les cheveux. Un coup à la tête. || L'intérieur de la tête. Mal de tête. || Porter à la tête, monter à la tête, donner dans la tête, se dit d'une odeur forte, de la vapeur du charbon, de certains vins. || Fendre, rompre, casser la tête, voy FENDRE, ROMPRE, CASSER. || Crier à tue-tête, voy. CRIER. || Voix de tête, voy. VOIX. || Fig. Sur la tête, au-dessus de. N'avoir personne sur sa tête. || Au-dessus de la tête, se dit de ce qui recouvre, submerge. || Fig. Par-dessus la tête, plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut. Avoir des affaires par-dessus la tête. || En avoir par-dessus la tête, être excédé de quelque chose. || Tête levée, voy. LEVÉ. || Tête baissée, voy. BAISSÉ. || Jeter à la tête, lancer quelque chose à la tête de quelqu'un, et fig. présenter d'une façon brusque; reprocher. || Fig. et famil. Jeter une marchandise à la tête, l'offrir à vil prix. || Fig. et famil. Jeter une chose à la tête de quelqu'un, la lui offrir sans qu'il l'ait demandée. || Se jeter à la tête, faire les premières avances. || Faire tête à, présenter la face à. || Fig. Tenir tête à quelqu'un, faire tête à ou contre quelqu'un, s'opposer à lui, lui résister, ne lui point céder. || Faire tête, montrer de la fermeté. || Avoir quelqu'un en tête, avoir quelqu'un pour concurrent, pour adversaire. || Tête de more ou de maure, se dit d'un cheval qui a la tête noire et le reste du corps d'une autre couleur. || T. de vénerie. Bois ou cornes des bêtes fauves. || Les cerfs, dans leur troisième année, se

nomment cerfs à la première tête; dans leur quatrième, cerfs à la seconde tête, etc. || Une belle tête, tête d'homme qui produit un bel effet. || Représentation d'une tête humaine par un peintre, par un sculpteur. || Fig. et popul. Faire sa tête, prendre de grands airs. || En peint. Mesure comparative à l'aide de laquelle on fixe les dimensions des autres parties du corps. L'ensemble d'une figure a de sept têtes à sept têtes et demie. || Sur le turf, une tête, la longueur de la tête d'un cheval. Ce cheval ne l'a emporté que d'une tête. || Dans les monnaies, côté de la figure. || Par extens. Chevelure. Tête frisée. || Tête à perruque, voy. PERRUQUE. || Course de la tête, sorte d'exercice qui consiste à frapper au grand galop, avec la lance, l'épée ou le pistolet, des têtes de carton. || Tête de more ou de Turc, enclume en forme de tête qui sert de dynamomètre. || Individu. Payer tant par tête. || On le dit des animaux. Ce troupeau est composé de tant de têtes. || Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un, constituer une rente viagère, pour en jouir durant la vie de quelqu'un. || En jurispr. Succéder par tête, se dit lorsque des copartageants viennent de leur chef à la succession et sans représentation d'aucun autre. || Personne. J'ignore le destin d'une tête si chère, RAC. || Tête couronnée, empereur ou roi. || Vie. Mettre la tête de quelqu'un à prix. J'en réponds sur ma tête. || Fig. L'ensemble de tout ce qui comprend et imagine. Mais qui n'a dans la tête Un petit grain d'ambition? LA FONT. || Mettez-vous bien dans la tête que, soyez bien convaincu, bien persuadé que. || Il a la tête dure, il ne peut rien apprendre, et aussi il est rebelle, opiniâtre. || En faire à sa tête, agir à sa tête, faire, agir suivant sa propre volonté. || Avoir de la tête, avoir du jugement et du calme. || Avoir de la tête, être opiniâtre, capricieux. || Conserver sa tête, garder le sang-froid nécessaire pour prendre un parti. || On dit dans le sens contraire: Perdre la tête, n'avoir plus sa tête. || La tête lui tourne, faire tourner la tête, voy. TOURNER. || Il a une bonne tête, il a la tête bonne, il a de la force d'esprit et une raison solide. || Avoir la tête chaude, s'emporter aisément. || Personne douée de telle ou telle qualité. Les têtes les plus froides sont les plus animées dans les grandes occasions, VOLT. || Une bonne tête, une personne d'un esprit droit, de jugement, de capacité. || Mauvaise tête, personne sujette à beaucoup d'écarts et de travers dans sa conduite ou dans ses opinions; et aussi homme qui prend facilement querelle et duel. || Tête se dit aussi, avec une épithète, de personnages occupant quelque position importante. Les premières têtes. || Fig. Saine raison. Perdre la tête. Il a encore toute sa tête, se dit d'un vieillard, d'un malade qui garde toutes ses facultés intellectuelles. || Chef. L'empire est à donner, et le sénat s'assemble Pour choisir une tête à ce grand corps qui tremble, CORN. || Par analogie, sommet, sommité. La tête d'un arbre. || Il se dit de ce qui est comparé à une tête. || La tête d'un compas, la partie ronde où les deux jambes du compas sont assemblées par une charnière. || La tête d'un marteau, partie du fer d'un marteau qui ne se termine pas en pointe. || En anat. L'extrémité arrondie de certains os longs, comme le fémur, l'humérus. || Dans les plantes, assemblage d'organes réunis en un faisceau terminal ou formant un ensemble arrondi. Tête de chardon. || L'extrémité d'en haut. Des têtes de pavots. || L'extrémité d'en bas, qui est dans la terre. La tête d'un oignon. || Extrémité ou partie antérieure d'un objet, d'un instrument quelconque. Tête d'écouvillon. La tête d'un clou, l'extrémité ronde ou aplatie qui est opposée à la pointe. || Têtes de clous, nom qu'on donne en imprimerie à des caractères usés. || La tête d'une épingle, d'une aiguille, l'extrémité opposée à la pointe. || Le haut d'un rideau. || T. de mar. Partie avancée ou placée de l'avant. Tête de bossoir. || La tête d'un mât, du gouvernail, leur extrémité supérieure. || En mus. La tête d'une note, la partie la plus grosse et la plus apparente, dont la position sur la portée détermine quelle est la note. || En astron. La tête d'une comète, nébulosité plus ou moins lumineuse qui semble former le corps de l'astre. || En archit. Tête de nef, la partie antérieure d'une nef. || Tête de voussoir, la partie antérieure d'un voussoir. || Tête de mur, l'épaisseur d'un mur à son extrémité. || T. de guerre. La tête de la tranchée, l'endroit qui est le plus avancé du côté de la place assiégée. || La tête du camp, la partie du camp qui regarde le terrein destiné pour y mettre les troupes en bataille. || Tête de pont, ouvrage élevé sur la rive ennemie d'une rivière, pour couvrir des ponts, et assurer à une armée le passage d'une rive à l'autre. || Au trictrac, la flèche du coin. || Ce qui sert de commencement. La tête d'un canal, d'un bois. Tête de chapitre. || En tête ou à la tête, au commencement, au frontispice. Mettre une préface à la tête d'un livre. || T. de commerce. Avoir tête et queue, se dit d'une pièce d'étoffe qui n'a point été entamée. || La tête d'une station de fiacres, l'endroit où elle commence. || Têtes de ligne, le point d'où part un chemin de fer et celui où il aboutit. || Partie d'une armée, d'une colonne de troupes, d'un cortége, etc. qui marche la première. || Fig. Tenir la tête, se dit, dans le cours d'un scrutin, du candidat qui a le plus de voix. || À la tête de, à la première place, au premier rang, le plus souvent avec l'idée de commandement ou de supériorité. Un général à la tête d'une armée. || Être à la tête des affaires, d'une maison, d'une administration, d'une entreprise, etc. en avoir la direction. || Famil. Être à la tête de, posséder. || Têtes de vin, les premières cuvées des meilleurs vins de Bourgogne et de Champagne. || Tête de chat, petit moellon que l'on a trop arrondi. || Anc. t. de chim. Tête-morte, résidu. || T. de relieur. La tête de nègre, couleur noire tirant sur le bleu, avec un reflet rougeâtre. || Tête noire, nom donné à quelques oiseaux. Fauvette à tête noire. || Grosse tête, bouvreuil et gros-bec. || DE TÊTE, *loc. adv.* De mémoire, d'imagination. Faire un portrait de tête. || Agir de tête, payer de tête, prendre son parti de sang-froid, avec résolution, dans une occasion difficile. || TÊTE À TÊTE, *loc. adv.* Seul à seul. || *S. m.* Tête-à-tête, entrevue d'une personne avec une autre. || *Au pl.* Des tête-à-tête. || TÊTE POUR TÊTE, *loc. adv.* Se dit pour exprimer une rencontre inopinée; l'un devant l'autre. Il lui est arrivé plusieurs fois de se trouver tête pour tête à la rencontre d'un prince, LA BRUY. || Prov. Tête de fou ne blanchit jamais, se dit des personnes qui, ne faisant attention à rien et à personne, n'ont point de souci et ne prennent guère de cheveux blancs. || À laver la tête d'un More, on perd son temps et sa lessive, voy. MORE. || Autant de têtes, autant d'opinions, autant de personnes, autant de manières de voir. || Mauvaise tête et bon cœur, les gens étourdis et emportés ont souvent un bon cœur.

TETÉ, ÉE ou **TÉTÉ, ÉE**, *p. p.* de teter ou téter.

TÊTE-À-TÊTE, *s. m.* Voy. TÊTE.

* **TÊTE-BÊCHE** (*tête*, et anc. fr. *bechevet*, chevet ou tête à rebours), *loc. adv.* Se dit de deux personnes, de deux choses posées, couchées de manière que la tête de l'une réponde aux pieds de l'autre.

TETER ou **TÉTER** (*tette*), *v. a.* Sucer le lait de la mamelle. || Cet enfant a tété de plusieurs laits, il a eu plusieurs nourrices. || Absol. Cet enfant tette encore.

* **TÉTERELLE**, *s. f.* Petit appareil employé pour l'allaitement artificiel.

TÊTIÈRE (*tête*), *s. f.* Coiffure du haut de la tête. || Partie de la robe du chartreux qui couvre la tête. || Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. || Partie de la bride d'un cheval qui est appliquée sur la tête et qui sert à supporter le mors. || T. de mar. Cordage cousu au bord supérieur d'une voile.

TETIN (dérivé de *tette*), *s. m.* Le bout de la mamelle, soit chez les femmes, soit chez les hommes.

TETINE (dérivé de *tette*), *s. f.* Mamelle des animaux mammifères. || Chez la vache, nom donné aux quatre principaux mamelons. || Pis de la vache ou de la truie, considéré comme aliment. Manger de la tetine.

TETON (*tette*), *s. m.* Mamelle, en parlant seulement des femmes. || Teton de Vénus, belle variété de pêche.

* **TÉTRA...** Préfixe qui dans le langage scientifique signifie quatre, et vient de τέτρα qui équivaut à τέσσαρα.

TÉTRACORDE (τετράχορδος), *s. m.* Ancienne lyre à quatre cordes. || Échelle ou série de quatre sons consécutifs.

TÉTRADRACHME (τετράδραχμον), *s. f.* Monnaie grecque d'argent, valant quatre drachmes (3 fr. 70).

* **TÉTRADYNAME** ou **TÉTRADYNAMIQUE**, *adj.* Qui appartient à la tétradynamie.

TÉTRADYNAMIE (*tétra*... et δύναμις), *s. f.* En bot. Nom donné, dans le système de Linné, à une classe comprenant des plantes munies de six étamines, dont quatre plus longues que les deux autres.

TÉTRAÈDRE (*tétra*... et ἕδρα), *s. m.* En géom. Solide compris sous quatre faces.

* **TÉTRAÉDRIQUE**, *adj.* Qui a rapport au tétraèdre.

* **TÉTRAGONAL, ALE** (lat. *tetragonalis*), *adj.* Qui se rapporte au tétragone.

TÉTRAGONE (lat. *tetragonus*, de τετράγωνος), *adj.* En hist. nat. Se dit de tout ce qui offre quatre angles et quatre côtés. Des anthères tétragones. || En astrologie, aspect tétragone, aspect de deux planètes qui sont distantes de 90 degrés. || *S. m.* Surface à quatre côtés ; on dit habituellement quadrilatère. || *S. f.* Tétragone étalée ou cornue, plante potagère analogue aux épinards.

* **TÉTRAGYNE** ou **TÉTRAGYNIQUE**, *adj.* En bot. Qui a quatre pistils. Fleur tétragyne.

* **TÉTRAGYNIE** (*tétra*... et γυνή), *s. f.* En bot. Classe de plantes à quatre pistils.

TÉTRALOGIE (τετραλογία), *s. f.* T. d'antiq. grecque. Ensemble de quatre pièces de théâtre que les poëtes présentaient au concours.

* **TÉTRAMÈTRE** (τετράμετρος), *adj.* Se dit d'un vers grec ou latin composé de quatre pieds dans le genre anapestique, et de huit pieds dans le genre ïambique.

* **TÉTRANDRE** (*tétra*... et ἀνήρ), *adj.* En bot. Qui a quatre étamines. Fleur tétrandre.

TÉTRANDRIE, *s. f.* En bot. Nom donné, dans le système de Linné, à une classe et à deux ordres comprenant des plantes munies de quatre étamines.

* **TÉTRARCHAT** (té-trar-ka), *s. m.* Autorité, dignité d'un tétrarque. || Durée de ses fonctions.

TÉTRARCHIE (té-trar-chie. Τετραρχία), *s. f.* Partie d'un État divisé entre quatre chefs.

TÉTRARQUE (τετράρχης), *s. m.* Prince dépendant d'une puissance supérieure, et dont les États étaient censés faire la quatrième partie d'un royaume démembré.

* **TÉTRAS** (té-trâ. Τέτραξ), *s. m.* Genre d'oiseaux gallinacés ; synonyme de coq de bruyère.

TÉTRASTYLE (τετράστυλος), *s. m.* En archit. Temple à quatre colonnes de front. || *Adj.* Un temple tétrastyle.

* **TÉTRASYLLABE** (τετρασύλλαβος), *adj.* En gramm. Composé de quatre syllabes.

* **TÉTRASYLLABIQUE**, *adj.* Qui a quatre syllabes.

TETTE (τίτθη, anc. h. all. *ziza*), *s. f.* Le bout de la mamelle ; ne se dit qu'en parlant des animaux.

TÊTU, UE (*tête*), *adj.* Qui est tellement attaché à ses idées qu'il n'écoute rien. Cet homme est têtu, têtu comme une mule. L'âne est têtu. || *Subst.* Un têtu. Une têtue. || *S. m.* Marteau à tête carrée.

* **TEUTON, ONNE**, *adj.* Se dit de l'ensemble de tous les peuples germains. || L'idiome teuton ou *subst.* le teuton, l'ancienne langue germanique. || *S. m.* Les Teutons.

TEUTONIQUE, *adj.* Qui a rapport aux Teutons, qui leur appartient. || Se dit d'une espèce d'écriture gothique. || Ordre Teutonique, ordre fondé pendant le siége d'Acre, pour recueillir les pauvres et les malades allemands abandonnés en Palestine. || Hanse teutonique, voy. HANSE.

TEXTE (lat. *textus*), *s. m.* Les propres paroles d'un auteur, d'un livre, considérées par rapport aux commentaires, aux gloses, qu'on a faits dessus. || Passage de l'Écriture sainte qui fait le sujet d'un sermon. || Fig. Il prend mal son texte, il s'appuie sur une mauvaise raison. || Fig. Sujet d'entretien, de discours. || Revenir à son texte, revenir au sujet de discussion. || T. d'imprim. Gros texte, caractère entre le gros romain et le saint-augustin. || Petit texte, caractère entre la gaillarde et la mignonne.

TEXTILE (lat. *textilis*), *adj.* Susceptible d'être mis en tissu. || Se dit, en particulier, des plantes qui fournissent de la filasse propre à la filature : le chanvre, le lin, etc. || *S. m.* Matière propre à être mise en tissu. || Qui se rapporte au tissage. Les industries textiles. || T. de minéralogie. Qui présente des filets minces et allongés.

* **TEXTILITÉ**, *s. f.* Propriété des corps textiles.

TEXTUAIRE (lat. *textus*), *s. m.* Livre où il n'y a que le texte, sans commentaire, sans notes. Un textuaire de la Bible, du droit civil, etc. || *Adj.* Qui concerne le texte.

TEXTUEL, ELLE (lat. *textus*), *adj.* Qui est dans un texte. || Cité conformément à un texte. Citation textuelle.

TEXTUELLEMENT, *adv.* D'une manière conforme au texte. Citer textuellement.

TEXTURE (lat. *textura*), *s. f.* Action de tisser. || État d'une chose tissue. || La disposition, l'entrelacement des parties qui composent un corps. La texture du bois, des muscles, etc. || En littér. La liaison des différentes parties d'un ouvrage, etc. La texture d'une pièce de théâtre.

THALER (tal-r' ou à la française ta-lèr. Allem. *Thaler*), *s. m.* Monnaie d'Allemagne qui vaut 3 fr. 75 c. || Quelques-uns écrivent taler. On dit quelquefois daler.

* **THALIE** (lat. *Thalia*), *s. f.* L'une des neuf Muses ; celle qui préside à la comédie.

* **THALLIUM** (tal-li-om'. Θαλλός, branche d'arbre, à cause de la couleur verte de la raie que le thallium donne dans le spectre), *s. m.* En chim. Nouveau métal, un peu moins blanc que l'argent, découvert dans les boues des chambres où l'on fabrique l'acide sulfurique par la combustion des pyrites.

* **THALWEG** (tal-vègh'. Allem. *Thalweg*), *s. m.* Ligne plus ou moins sinueuse au fond d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux courantes. || Thalweg d'un cours d'eau, la position du filet d'eau qui se meut avec la plus grande vitesse. Le thalweg du Rhin.

THAUMATURGE (θαυματουργός), *adj.* Qui fait des miracles. Saint Grégoire Thaumaturge. || *Subst.* Un thaumaturge. || Il se prend aussi en mauvaise part.

* **THAUMATURGIE**, *s. f.* Œuvre des thaumaturges.

* **THAUMATURGIQUE**, *adj.* Qui a rapport à la thaumaturgie.

THÉ (chinois *tcha*), *s. m.* Arbrisseau qui croît à la Chine et au Japon, et dont les feuilles servent à faire une infusion. || La feuille du thé. Thé vert. Thé noir. Thé poudre à canon, thé roulé en forme de graines rondes. || Infusion des feuilles de thé. || Collation du soir dans laquelle on sert du thé. || Thé suisse, mélange de plusieurs espèces de plantes aromatiques, recueillies dans les Alpes. || Thé d'Europe, la véronique officinale. || Thé de France, la sauge, la mélisse officinale.

THÉATIN, *s. m.* Membre d'un ordre religieux fondé au XVIe siècle par Pierre Caraffe, évêque de Théate.

THÉÂTRAL, ALE (lat. *theatralis*), *adj.* Qui appartient au théâtre. L'art théâtral. || Année théâtrale, le temps qui s'écoule depuis la rentrée de Pâques jusqu'à la clôture de la semaine sainte. || Qui vise à l'effet sur le spectateur. Expression théâtrale. Phèdre, dont le caractère est le plus théâtral qu'on ait jamais vu, VOLT. || Empreint d'une grandeur apparente et affectée plutôt que réelle. Une grandeur théâtrale. || La Harpe a dit théâtrals au pluriel. Mais maintenant ce mot est assez établi pour le décliner comme les autres et dire théâtraux.

* **THÉÂTRALEMENT**, *adv.* D'une manière théâtrale.

THÉÂTRE (lat. *theatrum*, de θέατρον), *s. m.* Édifice, lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles. || Établissement pour les représentations dramatiques. Fermer le théâtre, cesser les représentations pendant quelque temps. Rouvrir le théâtre, recommencer à jouer. || Mettre une pièce au théâtre, la faire représenter. || Mettre un sujet au théâtre, en faire une comédie ou une tragédie. || Théâtre, par rapport à ce qu'on joue, c'est-à-dire au répertoire. Théâtre de l'opéra, du vaudeville, etc. || Théâtre par rapport à la langue dans laquelle les pièces sont écrites. Il y a un théâtre français à Saint-Pétersbourg. || Théâtre en plein vent, les parades, les marionnettes, les théâtres des foires, les pièces militaires. || Théâtre forain, voy. FORAIN. || La partie élevée où les acteurs donnent la représentation ; la scène. || Fig. Venir sur le théâtre, comparaître, rendre raison. || Fig. Se retirer derrière le théâtre, disparaître, se refuser à. || Changements de théâtre, les changements de décoration dans la même pièce. || Monter sur le théâtre, exercer la profession de comédien. || Masque de théâtre, voy. MASQUE. || Fig. Ce qui n'a qu'une vaine apparence. Les grands pour la plupart sont masques de théâtre, LA FONT. || Les personnes de théâtre, les acteurs et les actrices de profession. || Pièce de théâtre, tout ouvrage de littérature fait pour être représenté sur le théâtre. || Fig. Roi de théâtre, prince qui laisse gou-

verner son État par ses ministres, et qui n'a que la représentation d'un roi, et aussi prince incapable qui affecte sans cesse les priviléges de la royauté. || Fig. Héros de théâtre, héros qui font parade de leur héroïsme. || L'art et la profession du comédien. Le théâtre instruit mieux que ne fait un gros livre, VOLT. La profession du théâtre, J. J. ROUSS. || Cet acteur a l'habitude, l'usage, l'expérience du théâtre, il connaît son art, il en a la pratique. || Quitter le théâtre, se dit d'un comédien qui renonce à sa profession, et d'un auteur qui ne veut plus faire de pièces de théâtre. || La poésie, la littérature dramatique, les règles qui y président. || Travailler pour le théâtre, composer des tragédies ou des comédies. || Coup de théâtre, événement imprévu pour les spectateurs, qui arrive dans une pièce. || Fig. L'exil de ce ministre fut un coup de théâtre. || Recueil de toutes les pièces dramatiques d'un auteur. Le théâtre de Corneille. || On dit de même : le théâtre français, le théâtre anglais, etc. les tragédies et comédies composées par les auteurs français, anglais, etc. || Ensemble de pièces composées pour un but spécial. Un théâtre d'éducation. || Fig. Lieu où se passe quelque événement. Un théâtre de guerres civiles. Vous jouez un assez beau rôle sur le théâtre du monde, LESAGE. || Position où l'on est en vue des hommes. Je ne prends point pour juge une cour idolâtre, Paulin, je ne propose un plus ample théâtre, RAC. || Fig. Ce qui se passe dans le corps, dans l'esprit. Le poumon est le théâtre des phénomènes de la respiration. || T. d'hydraulique. Théâtre d'eau, disposition de plusieurs allées d'eau avec jets, cascades, rocailles et figures.

* **THÉBAÏDE**, *s. f.* Lieu désert dans l'Égypte, où se retirèrent de pieux solitaires chrétiens. || Fig. Lieu désert, solitude profonde.

THÉIÈRE (*thé*), *s. f.* Vase pour faire infuser le thé.

THÉIFORME, *adj.* Qui ressemble au thé. Infusion théiforme, infusion que l'on prépare comme le thé.

THÉISME (θεός), *s. m.* Croyance en l'existence de Dieu.

THÉISTE (θεός), *s. m.* Celui qui croit à l'existence de Dieu. || Particulièrement, celui qui admet une religion et un culte public, par opposition à déiste, qui, tout en reconnaissant un Dieu, n'admet ni religion ni culte. || *Adj.* Un philosophe théiste. Systèmes théistes.

* **THÉMATIQUE** (*thème*), *adj.* En gramm. Qui a rapport au thème d'un mot. Les suffixes thématiques. || En mus. Catalogue thématique d'un opéra, catalogue des thèmes de cet opéra. || Tables thématiques de quatuors, trios, etc. tables donnant les premières mesures des quatuors, trios, etc. || Qui a rapport au thème. L'idée thématique.

THÈME (lat. *thema*, de θέμα), *s. m.* Sujet, proposition que l'on entreprend de prouver ou de traiter. || Fig. Prendre mal son thème, avancer mal son thème, avancer quelque chose qu'on ne peut soutenir, et aussi prendre mal ses mesures. || Matière de devoir qu'on donne aux écoliers à traduire de leur langue dans celle qu'ils apprennent. Thème latin. || La composition de l'écolier faite sur le thème donné. || En gramm. Le mot non encore revêtu de sa désinence de flexion, mais prêt à la recevoir. Le thème d'un nom. || En mus. Chant, motif suffisamment caractérisé, qui peut servir de sujet soit pour un morceau de contre-point, soit pour des variations. || En astrologie, thème céleste ou simplement thème, figure que tracent les astrologues, lorsqu'ils veulent tirer l'horoscope de quelqu'un, en marquant le lieu où sont à ce moment les étoiles et les planètes.

THÉMIS (té-mis'. Θέμις), *s. f.* Déesse de la justice, chez les anciens. || Poétiq. La justice même.

* **THÉOCRATE**, *s. m.* Membre d'une théocratie ; celui qui exerce un pouvoir théocratique.

THÉOCRATIE (té-o-kra-sie. Θεοκρατία), *s. f.* Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme les ministres de Dieu ou des dieux, ou appartiennent à une race sacerdotale. La théocratie des Juifs.

THÉOCRATIQUE, *adj.* Qui appartient à la théocratie ; qui en a le caractère. Gouvernement théocratique.

* **THÉOCRATIQUEMENT**, *adv.* D'une manière théocratique.

THÉODICÉE (θεός et δίκη), *s. f.* Justice de Dieu. || Partie de la théologie naturelle qui traite de la justice de Dieu, et qui a pour but de justifier sa providence, en réfutant les objections tirées de l'existence du mal. || Abusivement, partie de la philosophie qui traite de l'existence et des attributs de Dieu.

* **THÉODOLITE** (θεάω et ὁδός ?), *s. m.* Instrument d'astronomie et de géodésie, qui sert à mesurer directement les angles réduits à l'horizon, et les distances zénithales.

THÉOGONIE (θεογονία), *s. f.* Génération des dieux. || Titre d'un poëme d'Hésiode. || Tout système religieux, dans l'antiquité païenne, sur les rapports des dieux entre eux et avec le monde.

* **THÉOGONIQUE**, *adj.* Qui appartient à la théogonie.

* **THÉOGONISTE**, *s. m.* Celui qui traite de la théogonie.

THÉOLOGAL, ALE (*théologie*), *adj.* Qui a rapport à la théologie (on dit plutôt théologique). || Il se dit des vertus qui ont principalement Dieu pour objet, et sont les plus nécessaires au salut. Les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité. || *S. m.* Théologal, chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions. Les théologaux de Paris, de Sens.

THÉOLOGALE, *s. f.* Charge, dignité de théologal.

THÉOLOGIE (lat. *theologia*, de θεολογία), *s. f.* Doctrine des choses divines. La théologie païenne. || En particulier, doctrine de la religion chrétienne. || Faire sa théologie, faire son cours de théologie. || Théologie positive, partie de la théologie qui comprend l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, les décisions des Pères, des papes et des conciles. || Théologie naturelle, notions sur Dieu, le bien et le mal, considérées comme venant de la seule raison. || Doctrine théologique. La théologie des Pères. || Il se dit des opinions particulières, plus ou moins reçues parmi les écrivains ecclésiastiques. La théologie de saint Augustin. || Recueil des ouvrages théologiques d'un auteur. || L'ensemble des théologiens.

THÉOLOGIEN (*théologie*), *s. m.* Celui qui sait la théologie, qui écrit sur la théologie. || On dit théologienne au féminin. || Par extens. Étudiant en théologie.

THÉOLOGIQUE (lat. *theologicus*, de θεολογικός), *adj.* Qui concerne la théologie. Les matières théologiques.

THÉOLOGIQUEMENT, *adv.* Selon les principes de la théologie.

THÉORBE, *s. m.* Voy. TÉORBE.

THÉORÈME (θεώρημα), *s. m.* Toute proposition qui a besoin d'une démonstration pour devenir évidente.

THÉORICIEN, *s. m.* Celui qui connaît la théorie, les principes d'un art.

THÉORIE (θεωρία), *s. f.* Spéculation ; connaissance qui s'arrête à la simple spéculation, sans passer à la pratique. || Rapport établi entre un fait général ou le moindre nombre de faits généraux possible et tous les faits particuliers qui en dépendent. Théorie de l'électricité. || En astron. Théorie d'une planète, réunion de ses six éléments. || Théorie de la terre, syn. de géologie. || Dans le langage ordinaire, toute notion générale. La théorie des dramaturges. || Théories socialistes, humanitaires, opinions aventureuses qu'on se fait sur l'avenir des sociétés, de l'humanité. || T. d'art militaire. Principes de la manœuvre. Leçons de théorie. || Faire la théorie, l'enseigner. || Leçons de théorie. Il y a théorie tous les matins. || Petit livre contenant la théorie.

THÉORIE (θεωρία), *s. f.* T. d'antiq. grecque. Députation qu'on envoyait pour offrir, au nom d'une ville, des sacrifices à un dieu, ou lui demander un oracle.

THÉORIQUE (θεωρικός), *adj.* Qui appartient à la théorie, qui concerne la théorie. Cours théorique et pratique.

THÉORIQUEMENT, *adv.* D'une manière théorique.

* **THÉORISER**, *v. n.* Créer des théories, une théorie.

* **THÉOSOPHE** (té-o-so-f'. Θεόσοφος), *s. m.* Celui qui enseigne ou qui pratique la théosophie ; espèce d'illuminé.

* **THÉOSOPHIE** (té-o-so-fie. Θεοσοφία), *s. f.* Spéculation de certains illuminés qui prétendent se mettre en communication avec la Divinité.

* **THÉOSOPHIQUE**, *adj.* Qui appartient à la théosophie.

* **THÉOSOPHISME** (té-o-so-fi-sm'), *s. m.* Caractère des spéculations théosophiques.

* **THÉOTISQUE** (lat. *theodiscus*, du germanique *theodisc*, national), *adj.* Se dit du tudesque ou ancien allemand, et particulièrement du dialecte de la tribu franque.

* **THÈQUE** (θήκη), *s. f.* En bot. Urne des mousses.

THÉRAPEUTES (θεραπευτής), *s. m. pl.* Moines du judaïsme, qui se livraient à la vie contemplative.

THÉRAPEUTIQUE, *adj.* Qui a rapport aux thérapeutes.

THÉRAPEUTIQUE (θεραπευτικός), *adj.* Qui a rapport au traitement des maladies. Moyens thérapeutiques. || *S. f.* La thérapeutique, partie de la médecine qui a pour objet le traitement des maladies.

⋆ **THÉRAPEUTISTE,** *s. m.* Celui qui s'occupe de thérapeutique.

THÉRIACAL, ALE, *adj.* Qui contient de la thériaque, qui participe de ses propriétés. Eau thériacale.

THÉRIAQUE (lat. *theriaca*, de θηριακή, s. e. ἀντίδοτος), *s. f.* En pharm. Électuaire très-composé, qu'on regardait comme un spécifique contre toute espèce de venins et de serpents. || Thériaque des pauvres, le diatessaron. || Thériaque allemande, l'extrait de genièvre.

THERMAL, ALE (*thermes*), *adj.* Se dit des eaux médicinales dont la température excède 25° centigrades.

⋆ **THERMALITÉ,** *s. f.* Qualité, nature des eaux thermales.

THERMANTIQUE (θερμαντικός), *adj.* En méd. Excitant, échauffant. || *Subst.* Un thermantique.

THERMES (lat. *thermæ*, de θέρμαι), *s. m. pl.* T. d'antiq. Édifice destiné à l'usage des bains publics. || Aujourd'hui, établissement disposé pour l'usage thérapeutique des eaux médicinales chaudes.

THERMIDOR (θέρμη et δῶρον), *s. m.* Le onzième mois du calendrier républicain ; il commençait le 19 juillet, et finissait le 17 août.

⋆ **THERMIQUE** (θέρμη), *adj.* Qui a rapport à la chaleur. Les caractères thermiques des maladies.

⋆ **THERMO....** Mot qui vient de θέρμη, chaleur, et qui est employé en composition dans certains mots.

⋆ **THERMO-ÉLECTRICITÉ,** *s. f.* Électricité développée par un changement de température. || Partie de la physique qui traite des phénomènes de cet ordre.

⋆ **THERMO-ÉLECTRIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la thermo-électricité ou à la chaleur et à l'électricité.

⋆ **THERMOLOGIE** (*thermo....* et λόγος), *s. f.* Traité de la chaleur. || Doctrine de la chaleur.

⋆ **THERMOLOGIQUE,** *adj.* Qui appartient à la thermologie.

⋆ **THERMOMAGNÉTIQUE,** *adj.* Qui appartient au thermomagnétisme.

⋆ **THERMOMAGNÉTISME,** *s. m.* En phys. Magnétisme développé par la chaleur. || Branche de l'électromagnétisme qui s'occupe de la production des courants électriques au moyen de la chaleur.

THERMOMÈTRE (*thermo....* et μέτρον), *s. m.* Instrument qui indique les degrés de la chaleur ou du froid actuel. Thermomètre à mercure, à esprit-de-vin. || Thermomètre de Réaumur, celui dont l'échelle est divisée en 80 degrés entre la glace fondante et l'eau bouillante. Thermomètre centigrade, celui dont l'échelle est divisée en 100 degrés entre la glace fondante et l'eau bouillante. Thermomètre de Fahrenheit, celui dont l'échelle est divisée en 212 degrés, à partir de la congélation du mercure jusqu'à l'eau bouillante. || Fig. Indice. La bourse est le thermomètre de la confiance publique.

⋆ **THERMOMÉTRIE,** *s. f.* Mesure de la chaleur.

⋆ **THERMOMÉTRIQUE,** *adj.* Qui a rapport à la thermométrie, au thermomètre, à la chaleur.

⋆ **THÉSAURISATION** (lat. *thesaurizatio*), *s. f.* Action de celui qui thésaurise.

THÉSAURISER (lat. *thesaurizare*), *v. n.* Amasser de l'argent. Cet homme thésaurise. || Activ. Thésaurisez pour le siècle futur un trésor inépuisable, Boss.

THÉSAURISEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui thésaurise.

THÈSE (lat. *thesis*, de θέσις), *s. f.* Toute proposition que, dans le discours ordinaire, on met en avant pour la défendre si elle est attaquée. || Changer la thèse, soutenir ou réfuter autre chose que ce qu'on avait établi ou contesté au début. || Fig. et famil. Cela change la thèse, cela modifie la manière de voir. || Proposition de philosophie, de théologie, de médecine, de droit, que l'on soutient publiquement. || Plus ordinairement, l'ensemble des propositions que l'étudiant soutient pour être reçu licencié, agrégé, docteur. || Aujourd'hui, le doctorat ès lettres se compose de deux thèses, l'une en latin, l'autre en français, sur des points de littérature ou de science. || La dispute même des thèses. Assister à une thèse. || Fig. Soutenir thèse pour quelqu'un, prendre les intérêts, la défense de quelqu'un. || Grande feuille ou cahier, où sont imprimées les questions, les propositions de celui qui soutient la thèse.

THESMOTHÈTE (θεσμοθέτης), *s. m.* Titre qu'on donnait dans Athènes aux magistrats gardiens des lois.

⋆ **THÉTIS,** *s. f.* T. de mythologie. Une des déesses de la mer. || Fig. La mer.

THÉURGIE (θεουργία), *s. f.* Espèce de magie qui procurait commerce avec les divinités bienfaisantes.

THÉURGIQUE (θεουργικός), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à la théurgie. Des opérations théurgiques.

⋆ **THÉURGISTE** ou **THÉURGITE** (θεουργός), *s. m.* Celui qui s'occupe de théurgie.

THIBAUDE (orig. inc.), *s. f.* Tissu grossier fait de poil de vache ; on s'en sert pour doubler les tapis de pied.

⋆ **THIONATE,** *s. m.* Nom générique des sels que les acides de la série thionique forment avec les bases.

⋆ **THIONIDES** (θεῖον), *s. m. pl.* En chim. Famille des corps qui renferment le soufre.

⋆ **THIONIQUE,** *adj.* En chim. Qui concerne le soufre.

THLASPI (θλάσπις), *s. m.* Genre de la famille des crucifères, où l'on distingue le thlaspi des champs, le thlaspi de montagne, et le thlaspi bourse-à-pasteur.

THON (lat. *thunnus*, de θύννος), *s. m.* Gros poisson de mer du genre des scombres.

THORACIQUE (θωρακικός), *adj.* En anat. Qui appartient au thorax. Capacité thoracique. || Membres thoraciques, les membres supérieurs. || Viscères thoraciques, le cœur et les poumons contenus dans le thorax. || En méd. Se dit des médicaments propres aux maladies de poitrine. || *S. m. pl.* En zool. Ordre de la classe des poissons osseux, comprenant ceux de ces animaux qui ont les nageoires ventrales placées sous les pectorales.

THORAX (θώραξ), *s. m.* En anat. Syn. de poitrine. || Premiers anneaux qui suivent la tête, chez les crustacés et les articulés. || Chez les insectes, segment intermédiaire du corps, qui porte les pattes.

⋆ **THRIDACE** (θρίδαξ), *s. f.* En pharm. Substance qu'on prépare en évaporant le suc obtenu par contusion et expression des tiges de laitue montée.

THROMBUS (tron-bus'. θρόμβος), *s. m.* En chir. Petite tumeur arrondie, violacée, qui se forme quelquefois autour de l'ouverture d'une veine sur laquelle on a pratiqué la saignée.

THUIA ou **THUYA** (tui-a. θυΐα ou θύα), *s. m.* Genre de la famille des cupressinées. Cet arbre, qui se rapproche beaucoup du cyprès, est très-employé en ébénisterie.

THURIFÉRAIRE (lat. *thus* et *ferre*), *s. m.* Clerc qui dans les cérémonies de l'Église porte l'encensoir et la navette où est l'encens. || Fig. Néolog. Flatteur, louangeur.

⋆ **THURIFÈRE** (lat. *thurifer*), *adj.* Se dit des arbres qui donnent une résine analogue à l'encens.

THUYA, *s. m.* Voy. THUIA.

THYM (tin. Lat. *thymum*, de θύμον), *s. m.* Genre de la famille des labiées, dont le type est le thym vulgaire. || Thym bâtard, serpolet.

⋆ **THYRÉOÏDE** (θυρεοειδής), *adj.* En anat. Cartilage thyréoïde, le plus grand de ceux du larynx, dont il occupe la partie antérieure supérieure.

THYRSE (lat. *thyrsus*, de θύρσος), *s. m.* Javelot environné de pampre et de lierre, et terminé par une extrémité en forme de pomme de pin. Les Bacchantes étaient armées de thyrses. || En bot. Mode d'inflorescence.

TIARE (lat. *tiara*, de τιάρα), *s. f.* Ornement de tête en usage autrefois chez les Perses, chez les Arméniens, chez les Juifs. || Grand bonnet que porte le pape dans certaines cérémonies, et autour duquel sont trois couronnes d'or avec un globe surmonté d'une croix. || Fig. Porter la tiare, être pape. || Fig. La dignité papale.

TIBIA (lat. *tibia*), *s. m.* En anat. L'os le plus gros de la jambe, situé à la partie antérieure de ce membre. || Troisième articulation des pattes des insectes.

TIBIAL, ALE (lat. *tibialis*), *adj.* En anat. Qui appartient, qui a rapport au tibia. Artère tibiale. Nerfs tibiaux. || *S. m.* Le tibial antérieur, le jambier antérieur, muscle. Le tibial postérieur, le jambier postérieur.

TIC (ital. *ticchio*, de l'allem. *Tick*), *s. m.* Chez le cheval, contraction brusque des muscles de l'encolure et des parois du ventre, accompagnée d'un bruit particulier. || Tic rongeur, celui qui consiste dans l'action de mordre ou de ronger la terre, les murs, le fer, etc. || Chez l'homme, mouvement convulsif local ou habituel, contraction convulsive de certains muscles, et particulièrement de quelques-uns de ceux du visage. || Tic douloureux de la face, variété de la névralgie faciale. || Fig. Certaines habitudes plus ou moins ridicules qu'on a contractées sans s'en apercevoir.

TIC TAC, *s. m.* Onomatopée exprimant un bruit sec qui résulte d'un mouvement réglé. || *S. m.* Le tic tac du moulin.

TIÈDE (lat. *tepidus*), *adj.* En parlant des liquides, qui est entre le chaud et le froid. Un bain tiède. || Par extens. Il se dit d'autre chose que des liquides. || Fig. Qui est sans action, nonchalant, sans ardeur, sans ferveur. Un ami tiède. Ma joie ne peut être tiède, SÉV. || *Subst.* Je hais les tièdes, VOLT. || *Adv.* Boire tiède.

TIÈDEMENT, *adv.* Avec tiédeur, avec nonchalance.

TIÉDEUR, *s. f.* Qualité de ce qui est tiède. La tiédeur de l'eau. || Fig. Nonchalance, manque d'activité, d'ardeur, de ferveur. Servir ses amis avec tiédeur. La tiédeur des vieilles gens, LA ROCHEF. || Au pl. Actes de tiédeur. Que de tiédeurs et de lâchetés! BOURD.

TIÉDI, IE, *p. p.* de tiédir.

TIÉDIR, *v. n.* Devenir tiède. Faire tiédir de l'eau.

TIEN, TIENNE (lat. *tuus*), *adj. poss.* relatif à la seconde personne du singulier et signifiant à toi. Vis pour ton cher tyran, tandis que je meurs tienne, CORN. || Le plus ordinairement, il se construit avec l'article défini. Mon père est malade, le tien se porte bien. || *S. m.* Le bien qui t'appartient. Défends le tien. || Le tien et le mien, la propriété en général. || *S. m. pl.* Tes proches, tes alliés, tes serviteurs. || Famil. Tu fais des tiennes, tu te divertis, ou tu fais des actions compromettantes.

TIERCE (lat. *tertia*), *s. f.* En mus. L'intervalle qui se trouve entre la seconde et la quarte. || Tierce majeure, tierce composée de quatre demi-tons. || Tierce mineure, intervalle qui comprend trois demi-tons. || Tierce augmentée, intervalle composé de cinq demi-tons. || Tierce diminuée, intervalle composé de deux demi-tons. || Au jeu de piquet, trois cartes d'une même couleur qui se suivent. Tierce au roi. || T. d'escrime. Position du poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale, l'épée de l'adversaire étant à la gauche. || Porter une tierce, une botte en tierce et absol. porter en tierce, porter une botte dans cette position. || Dans la liturgie catholique, la seconde des heures canoniales, laquelle se chantait à la troisième heure du jour suivant la manière de compter des anciens. || T. d'impr. Dernière épreuve que l'on confère avec le bon à tirer avant de mettre sous presse. || En mathém. et astron. Soixantième partie d'une seconde. || En blas. Fasce formée de trois triangles.

TIERCÉ, ÉE, *p. p.* de tiercer. || En blas. Se dit d'un écu qui est divisé en trois parties.

* **TIERCE-FEUILLE**, *s. f.* En blas. Figure semblable à celle du trèfle, dont elle ne diffère que parce qu'elle n'a pas de queue.

TIERCELET (dim. de *tiercel*, de *tiers*), *s. m.* Le mâle de certains oiseaux de proie; sa taille est d'un tiers plus petite que celle de la femelle. Un tiercelet de faucon, d'épervier, etc. || Fig. Homme très-inférieur à l'importance qu'il affecte de se donner (emploi qui a vieilli).

TIERCEMENT (*tiercer*), *s. m.* Anc. t. de pratique. Surenchère du tiers sur le prix d'une chose après adjudication. || Augmentation d'un tiers dans le prix des places d'un spectacle. || Assolement triennal.

TIERCE OPPOSITION, *s. f.* Voy. TIERS.

TIERCER (*tiers*), *v. a.* T. de pratique ancienne. Hausser d'un tiers le prix d'une chose, après adjudication. || Absol. Tiercer. || T. de construction. Réduire au tiers. || Donner aux terres une troisième façon. || En ce sens, on dit également tercer. || *V. n.* Augmenter d'un tiers le prix des places à un spectacle. || T. du jeu de paume. Servir de tiers d'un côté, et tenir une place vers la corde.

TIERCERON, *s. m.* En archit. Arc qui naît des angles dans une voûte ogivale.

TIERÇON (*tiers*), *s. m.* Ancienne mesure de liquides, du tiers d'une mesure entière.

TIERS, ERCE (lat. *tertius*), *adj.* Troisième; en ce sens, il a vieilli et ne reste usité que dans certaines phrases. La tierce partie d'un tout. En maison tierce. || Tiers arbitre, arbitre qui est appelé à départager des arbitres volontaires. || Tiers parti, parti qui se forme entre deux partis extrêmes. || Le tiers état ou absol. le tiers, la partie de la nation qui n'appartenait ni à la noblesse, ni au clergé. || En méd. Fièvre tierce, fièvre qui revient périodiquement de deux jours l'un. || T. de vénerie. Tiers an, troisième année. Ce sanglier est dans son tiers an. || On dit aussi : C'est un tiers an. || *S. m.* Une troisième personne, et par extens. une personne étrangère. Souvent un tiers se brouille avec les deux partis, GRESSET. || EN TIERS, *loc. adv.* Exprime la position d'une personne qui se trouve troisième avec deux autres dans une réunion. || En jurispr. Tiers détenteur ou tiers possesseur, voy. DÉTENTEUR. || Tiers saisie, voy. SAISIE. || Tiers opposant, celui qui, n'ayant point été partie dans une contestation jugée, prétend que le jugement ou l'arrêt lui fait tort, et qui s'oppose à l'exécution. Tierce opposition, l'acte qu'il fait signifier à cette fin. || La troisième partie d'une chose qui est ou que l'on conçoit divisée en trois parties. || Tiers consolidé, capital des rentes sur l'État après sa réduction au tiers. || Famil. Le tiers et le quart, toutes sortes de personnes indifféremment, le premier venu. || *S. f.* Tierce, compagne que l'on donne à une religieuse quand elle reçoit une visite au parloir.

TIERS-POINT (*tiers* et *point*), *s. m.* En archit. Point de section au sommet d'un triangle équilatéral. || Courbure des voûtes ogivales composées de deux arcs de cercle. || Point pris à discrétion sur la ligne de vue, où aboutissent toutes les diagonales qu'on tire pour raccourcir les figures. || Sorte de lime à trois faces. || *Au pl.* Des tiers-points.

TIGE (lat. *tibia*), *s. f.* Partie de la plante qui tend à s'élever verticalement, et qui porte les feuilles, les fleurs et les fruits. || Arbres à hautes tiges ou simplement hautes tiges, arbres dont on laisse les tiges s'élever. || Arbres à basses tiges ou simplement basses tiges, ceux qu'on empêche de s'élever. || Tige se dit, chez les jardiniers, des arbres auxquels on ne laisse qu'un seul jet. || Il se dit plus particulièrement en parlant des plantes qui ne sont ni arbres ni arbrisseaux. Une fleur sur sa tige. || Chef de qui sont sorties les branches d'une famille. || Par extens. Il se dit des animaux. || Lignée. Faire tige, devenir l'origine d'une famille. || Fig. Origine, source. Les luthériens, qui étaient la tige de la réforme, BOSS. || Par analogie, tout prolongement allongé et plus ou moins cylindrique, qui fait partie d'un corps quelconque. || La tige d'une colonne, le fût. || La tige d'une clef, la partie mince et allongée qui est entre l'anneau et le panneton. || Tige d'une plume, la partie qui surmonte le tuyau et de chaque côté de laquelle se développent les barbes. || Tige de botte, le corps de la botte où l'on met la jambe. || En mécan. La tige d'une roue, l'arbre de cette roue. || Corps d'un clou. || Tige de pompe, manche auquel tient le piston.

* **TIGELLE** (dim. de *tige*), *s. f.* En bot. Partie de l'embryon végétal qui unit la radicule au cotylédon.

TIGETTE (dim. de *tige*), *s. f.* En archit. Espèce de tige ornée de feuilles, d'où sortent les volutes du chapiteau.

TIGNASSE (*teigne*), *s. f.* Popul. Mauvaise perruque. || Coiffe enduite d'onguent pour les teigneux. || On dit aussi teignasse.

TIGNON (*teigne*), *s. m.* Popul. La partie des cheveux qui est derrière la tête, en parlant des femmes. || Le mot propre est chignon.

TIGNONNÉ, ÉE, *p. p.* de tignonner.

TIGNONNER (*tignon*), *v. a.* Popul. Mettre en boucles les cheveux du tignon. || Se tignonner, *v. r.* Se prendre par le tignon, par les cheveux, en parlant de femmes.

TIGRE (lat. *tigris*), *s. m.* **TIGRESSE**, *s. f.* Bête féroce, dont le poil est rayé ou moucheté, et qui a la forme d'un chat. || Jaloux comme un tigre, jaloux jusqu'à la rage. || Fig. Homme cruel, impitoyable. || Fig. C'est un tigre, un vrai tigre, il est d'une excessive cruauté. || Nom donné à différents animaux d'Amérique, le ja-

guar, le jaguarète, le chat-pard. || Insecte moucheté qui s'attache aux feuilles des arbres fruitiers. || *Adj.* Chevaux tigres, chiens tigres, chevaux, chiens tavelés.

TIGRÉ, ÉE, *p. p.* de tigrer. || Moucheté comme la peau du tigre. Des peaux tigrées. || Il se dit de la robe blanche ou grise du cheval, sur laquelle se trouvent disséminées des plaques colorées.

* **TIGRER,** *v. a.* Orner de taches pareilles aux mouchetures ou aux bandes du poil du tigre.

TILBURY (nom du carrossier anglais qui inventa ce genre de voiture), *s. m.* Cabriolet découvert et léger.

TILLAC (ti-llak', *ll* mouillées. Anc. scandinave *thilia*, plancher), *s. m.* T. de mar. Syn. de pont, seul usité aujourd'hui. || Pont de certains grands bateaux.

* **TILLAGE** ou **TEILLAGE** (*ll* mouillées), *s. m.* Action de teiller le chanvre et le lin.

TILLE (*ll* mouillées. Lat. *tilia*), *s. f.* Nom donné vulgairement au liber du tilleul. || Nom vulgaire donné à l'écorce de la tige du chanvre ; on dit aussi teille.

TILLE (orig. inc.), *s. f.* Instrument qui est tout ensemble hache et marteau, à l'usage des tonneliers, des couvreurs ; il se nomme aussi hachette et assette.

TILLE (*ll* mouillées. Voy. *tillac*), *s. f.* Anciennement, petit pont, petite couverte à l'arrière d'un bâtiment non ponté. || Aujourd'hui, petit compartiment en planches fait à l'avant et à l'arrière d'une barque.

TILLÉ, ÉE ou **TEILLÉ, ÉE,** *p. p.* de tiller.

TILLER ou **TEILLER** (*ll* mouillées. *Tille*), *v. a.* Détacher avec la main le filament du chanvre, en brisant la chènevotte. || Se dit aussi du lin, etc.

TILLEUL (*ll* mouillées. Lat. *tiliola*), *s. m.* Genre de la famille des tiliacées. || La fleur de tilleul, qui est légèrement antispasmodique ; l'infusion qu'on en fait.

* **TILLEUR** ou **TEILLEUR, EUSE** (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui tille ou teille le chanvre.

TIMAR (turc *timar*, bénéfice militaire), *s. m.* Concession de terre faite par le Grand Seigneur en faveur d'un soldat turc, à la charge par ce dernier de fournir un certain nombre de cavaliers et de se rendre lui-même à l'armée, en cas d'appel.

TIMARIOT, *s. m.* Soldat turc qui jouit d'un timar.

TIMBALE (ital. *timballo*, de l'arabe *thabal*), *s. f.* Caisse de cuivre à l'usage de la cavalerie, faite en demi-globe, et couverte d'une peau corroyée et tendue, sur laquelle on frappe. Une paire de timbales. Blouser les timbales. || Au pl. Jeu d'orgues qui imite le roulement des timbales. || Dans les orchestres, timbales accordées de manière à sonner la tonique et la dominante des morceaux où on les emploie. || Gobelet de métal qui a à peu près la forme d'une timbale ou d'un verre sans pied. || Petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, dont on se sert pour jouer au volant. || Fig. et popul. Marmite. || T. de cuisine. Nom qu'on donne à toute espèce de ragoût enveloppé d'une pâte et cuit au four.

TIMBALIER, *s. m.* Celui qui bat des timbales.

* **TIMBRAGE,** *s. m.* Action, manière de timbrer.

TIMBRE (lat. *tympanum*), *s. m.* Corde à boyaux tendue en double sur le fond inférieur d'un tambour pour le faire mieux résonner. || Cloche sans battant, qui est frappée en dehors par un marteau. Le timbre d'une pendule. || Fig. et famil. Avoir le timbre fêlé, le timbre brouillé, être un peu fou. || Fig. Brouiller le timbre, faire tourner la tête. || Son que rend le timbre. || Qualité sonore d'une voix, d'un instrument. La voix s'affermit et prend du timbre, J. J. Rouss. || Caractère d'un son indépendamment de son rang dans l'échelle. Le timbre de la flûte. || Premier vers d'un vaudeville connu, qu'on écrit au-dessus d'un vaudeville parodié pour indiquer sur quel air ce dernier doit être chanté. || Marque imprimée sur le papier que la loi rend obligatoire pour les actes et pour certaines impressions. || Bâtiment où l'on timbre. || Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres. || Timbre-poste ou simplement timbre, cachet volant qui indique l'affranchissement d'une lettre. || *Au pl.* Des timbres-poste. || Timbre-dépêche, timbre à l'aide duquel on affranchit une dépêche télégraphique. || *Au pl.* Des timbres-dépêches. || Partie arrondie du casque, qui s'applique sur la tête. || T. d'armoirie. Tout ornement placé sur le sommet de l'écu des armoiries et servant à désigner la qualité de la personne qui le porte (tiare, chapeau rouge, mitre et crosse, mortier, casque et heaume).

TIMBRÉ, ÉE, *p. p.* de timbrer. || Fig. et famil. Une cervelle, une tête, un cerveau mal timbré, ou qui n'est pas bien timbré, un écervelé, un fou. || On dit de même : Une personne, une cervelle, une tête timbrée. || Marqué d'un timbre. Le papier timbré. || En blas. Timbré se dit de l'écu couvert du casque ou timbre.

TIMBRER, *v. a.* Écrire en tête d'un acte sa nature, sa date et le sommaire de ce qu'il contient. || Imprimer sur du papier, sur du parchemin, la marque ordonnée par la loi. Timbrer des billets. || Imprimer sur une lettre une marque qui indique le lieu d'où elle vient, et le jour de départ et d'arrivée. || Timbrer les livres d'une bibliothèque, les marquer d'un cachet, d'un sceau particulier. || En blas. Mettre au-dessus d'un écu un timbre.

TIMBREUR, *s. m.* Celui qui marque avec le timbre.

TIMIDE (lat. *timidus*), *adj.* Qui manque de hardiesse ou d'assurance. Un animal timide. || Timide à, suivi d'un infinitif. Humble et timide à plaire, A. Chén. || Timide envers. Le malheur et le repentir l'avaient rendu timide envers la destinée, Staël. || *Subst.* Les timides. || Il se dit des actions, du discours, du caractère, etc. De timides conseils. || Fig. Marche timide, conduite excessivement prudente. || Il se dit du manque de hardiesse dans les œuvres de l'esprit. Écrivain timide. Style timide. || Se dit d'une manière de travailler du peintre, du sculpteur ou du graveur, qui manque de décision et de fermeté. Pinceau, ciseau, burin timide.

TIMIDEMENT, *adv.* Avec timidité.

TIMIDITÉ (lat. *timiditas*), *s. f.* Qualité de celui qui est timide. || Se dit aussi en parlant des actions, des discours. La timidité de sa conduite. || Manque d'assurance, quelquefois même avec une idée favorable. La timidité est un défaut dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger, La Rochef.

TIMON (lat. *temo*), *s. m.* Pièce de bois longue, fixée au milieu de la volée d'une voiture, et par l'intermédiaire de laquelle les chevaux retiennent et font reculer la voiture. || Timon d'une charrue, longue pièce de bois en forme de timon à laquelle sont attelés les bœufs ou les chevaux. || T. de mar. La barre du gouvernail, et par extens. le gouvernail lui-même. || Fig. Direction de ce qui est comparé à un navire. Le timon de l'État.

* **TIMONERIE** (*timon*), *s. f.* T. de mar. Métier du timonier. || La portion du pont à l'arrière du navire où se tiennent les timoniers. Maître de timonerie.

TIMONIER (*timon*), *s. m.* Celui qui gouverne le timon d'un navire sous les ordres du pilote. || Nom qu'on donne à chacun des chevaux qui sont au timon.

TIMORÉ, ÉE (lat. *timoratus*), *adj.* Qui est pénétré d'une crainte salutaire, en parlant de la crainte d'offenser Dieu. || Conscience timorée, celle que la crainte du mal alarme facilement, qui porte la délicatesse jusqu'au scrupule. || Qui porte très-loin le scrupule en général.

TIN (lat. *tignum*), *s. m.* T. de mar. Sorte de billot employé en le mettant à plat pour servir de support à une pièce de construction que l'on travaille. || Pièce de bois qui soutient les tonneaux dans une cave.

TINCTORIAL, ALE (dérivé du lat. *tinctor*), *adj.* Qui sert à teindre ; qui a rapport à l'art de teindre. Ingrédients tinctoriaux. Matières tinctoriales.

TINE (lat. *tina*), *s. f.* Tonneau qui sert à transporter de l'eau.

TINETTE (dim. de *tine*), *s. f.* Vaisseau de bois fait de douves, ordinairement plus large par en haut que par en bas, et qui sert au transport du beurre fondu. || Espèce de tonneau qui sert aux vidanges.

TINTAMARRE (orig. inc.), *s. m.* Famil. Bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre. Faire grand tintamarre. || Par extens. Bruit des fêtes, des réceptions. || Fig. Éclat, effet produit.

TINTAMARRER, *v. n.* T. popul. et vieilli. Faire du tintamarre.

TINTÉ, ÉE, *p. p.* de tinter. Cloche tintée.

TINTÉ, ÉE, *p. p.* de tinter. Futailles tintées.

TINTEMENT, *s. m.* Action de tinter une cloche. || Son de cloche qu'on tinte. || Prolongement du son d'une

cloche, lequel va toujours en diminuant après que le coup a frappé. || Bruit comparé aux sons saccadés d'une cloche qui tinte. || En méd. Tintement métallique, tintement qui retentit à l'oreille appliquée contre la poitrine. || Sensation qu'on éprouve quelquefois dans les oreilles, comme si l'on entendait un son aigre et continu.

TINTENAGUE, *s. f.* Voy. TOUTENAGUE.

TINTER (lat. *tinnitare*), *v. a.* Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne frappe que d'un côté. || Absol. On tinte à la paroisse. || On tinte un office pour avertir qu'il est au moment de commencer. || *V. n.* Sonner lentement. La cloche tinte. || La messe tinte, la cloche tinte pour avertir que la messe va commencer. || Il se dit d'autres petits sons comparés à ceux d'une clochette. Les grelots tintent. Faire tinter un verre. || Frapper une clochette pour appeler. || Se prolonger comme un tintement. La même voix tintait longtemps dans mes oreilles, LAMARTINE. || L'oreille lui tinte, il entend, dans son oreille, sans qu'il y ait aucun son extérieur, un bruit pareil à celui d'une petite cloche. || Faire tinter les oreilles de quelqu'un, lui répéter très-souvent une chose. || Fig. Les oreilles doivent vous avoir bien tinté, se dit pour faire entendre à une personne qu'on a beaucoup parlé d'elle en son absence. || Fig. et famil. Le cerveau lui tinte, il a la tête fêlée, dérangée.

TINTER (*tin*), *v. a.* T. de mar. Appuyer, assujettir avec des tins. Tinter la quille d'un navire.

TINTOUIN (*tinter*), *s. m.* Sensation trompeuse d'un bruit analogue à celui d'une cloche qui tinte. Avoir un tintouin continuel dans les oreilles. || Fig. et famil. Inquiétude, embarras que cause une affaire.

TIQUE (anglais *tick*), *s. f.* Nom vulgaire donné aux espèces du genre ixode, et surtout à l'ixode ricin, insecte parasite à huit pattes et sans ailes, qui s'attache aux chiens, aux bœufs, aux moutons et autres animaux.

TIQUER (*tic*), *v. n.* Avoir un tic.

TIQUETÉ, ÉE (orig. inc.), *adj.* Tacheté, marqué de petites taches. Un œillet tiqueté.

* **TIQUETURE**, *s. f.* État d'un objet tiqueté.

TIQUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Il se dit des animaux domestiques qui ont contracté un tic. Cheval tiqueur.

TIR (subst. verbal de *tirer*), *s. m.* L'action ou l'art de tirer une arme à feu, et d'en diriger le coup. Être habile au tir. Chasse au tir. || Tir de campagne, de siége, tir en brèche, désignent les genres de service et la nature de l'effet à produire. || Ligne de tir, axe d'un canon supposé prolongé indéfiniment. || Plan de tir, plan vertical passant par la ligne de tir d'une arme à feu. || Angle de tir, angle formé par la ligne de tir avec les horizontales du plan de tir. || Tir en blanc, tir sans projectile; tir à boulet; tir à obus; tir à mitraille, etc. || Ligne suivant laquelle on tire, surtout en parlant du canon. La justesse du tir. Tir direct, d'écharpe, d'enfilade, etc. || Lieu où l'on s'exerce à tirer des armes à feu.

TIRADE (*tirer*), *s. f.* Action de tirer. Les tirades et les secousses durèrent une heure dans l'écartèlement de Damiens, VOLT. || Fig. Morceau d'un ouvrage en prose ou en vers, et qui est le développement d'une même idée. || Une tirade de, beaucoup de pensées, de phrases qui se suivent sur le même sujet. Des tirades de réflexions. || Famil. Une tirade d'injures, beaucoup d'injures débitées de suite. || Au théâtre, ce qu'un personnage débite sans être interrompu. || En mauvaise part, développement de lieux communs, sans rapport avec le sujet. || En mus. Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre, par les notes diatoniques de cet intervalle distinctement articulées. Une tirade brillante. || D'UNE TIRADE, TOUT D'UNE TIRADE, *loc. adv.* Tout d'un trait, sans s'arrêter.

TIRAGE (*tirer*), *s. m.* Action de tirer. Ce cheval est excellent au tirage. || Difficulté, peine qu'on éprouve à tirer. Il y a beaucoup de tirage sur le caillou. || Il y a du tirage, le chemin est difficile, et fig. la chose offre des difficultés. || Chemin de halage sur le bord des rivières. || Chevaux de tirage, chevaux employés à tirer les bateaux. || Tirage des étoffes, ce que les ouvriers font pour les allonger et leur donner plus d'aunage. || Tirage des métaux, action de les faire passer par la filière. || Action d'extraire les pierres, les roches de la carrière. || L'action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. || T. d'imprimerie. Action de mettre sous presse les feuilles et de les imprimer. || Manière dont les feuilles sont imprimées. Un beau tirage. || Il se dit de réimpressions successives avec les mêmes formes ou planches. Premier, second tirage. || En parlant des estampes de la gravure en taille-douce, on dit tirage et non impression. || Tirage d'une loterie, action de tirer les billets. || Tirage au sort ou simplement tirage, action de faire sortir au sort. Le tirage au sort pour le recrutement de l'armée.

TIRAILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de tirailler.

TIRAILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de tirailler; effet de cette action. || Fig. Difficultés qui surviennent entre les administrations, les pouvoirs qui se disputent les attributions, les affaires. || Sensation de malaise éprouvée dans certaines parties intérieures du corps. Tiraillement d'estomac. || Fig. Il se dit, en un sens analogue, de sensations morales.

TIRAILLER (*ll* mouillées. *Tirer*), *v. a.* Tirer une personne, une chose à diverses reprises, avec insistance, avec violence. Tirailler une étoffe pour l'allonger. Tirailler quelqu'un par le bras. || Absol. et fig. Faire des efforts pour. || Fig. S'efforcer d'attirer. Je ne sais pas encore où je me fixerai : chacun me tiraille de son côté, J. J. ROUSS. || Multiplier les instances. A quoi sert de le tirailler. || Causer des embarras, des peines. Une demi-douzaine d'affaires très-désagréables me tiraillent de tous côtés, VOLT. || *V. n.* Tirer d'une arme à feu souvent et ennuyeusement. || T. de guerre. Engager un feu irrégulier et à volonté. || Se tirailler, *v. r.* Se tirer les uns les autres à diverses reprises et avec violence.

TIRAILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Action de tirailler. || Action d'une troupe qui fait feu continuellement.

TIRAILLEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui tiraille. || Chasseur qui tire mal. || Soldat qui tiraille et combat en avant d'une troupe, ou sans faire partie d'une troupe.

TIRANT, *s. m.* Cordon servant à ouvrir et à fermer une bourse. || Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, qui servent à l'attacher sur le cou-de-pied. || Anses faites d'un tissu de fil ou de soie et cousues à l'intérieur d'une tige de botte, pour aider à la chausser. || En archit. Pièce de bois ou barre de fer arrêtée aux deux extrémités, pour empêcher l'écartement d'une charpente, de deux murs, d'une voûte. || Bouton auquel s'attache la queue d'un violon ou d'un violoncelle. || Certaines portions tendineuses qui se trouvent dans la viande de boucherie. || Tirant d'eau ou simplement tirant, quantité dont un navire s'enfonce dans l'eau.

TIRASSE (subst. verbal de *tirasser*), *s. f.* Filet pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, etc. || En mus. Clavier de pédales dans les petites orgues.

TIRASSÉ, ÉE, *p. p.* de tirasser. Allouettes tirassées.

TIRASSER (*tirer*), *v. a.* Il s'est dit dans le sens de tirailler. || Chasser, prendre à la tirasse. Tirasser des cailles. || Absol. Ils s'amusent à tirasser. || Neutralement. Tirasser aux cailles.

TIRE (voy. *tirer*), *s. f.* S'emploie dans cette *loc. adv.* et familière : Tout d'une tire, sans discontinuation, de suite. Relisez la pièce tout d'une tire, VOLT. || T. d'eaux et forêts. Coupe faite à tire et aire ou à tire et à aire, de suite et sans intermission de la vieille vente à la nouvelle, en allant toujours devant soi et ne laissant que les arbres réservés. || Voleur à la tire, celui qui dans la foule vole ce que contiennent les poches des voisins.

TIRÉ, ÉE, *p. p.* de tirer. || Fig. Le vin est tiré, il faut le boire, l'affaire est engagée, il n'y a plus moyen de reculer. || Visage tiré, visage amaigri, allongé. || Forcé. Et toutes vos raisons, monsieur, sont trop tirées, MOL. || *S. m.* Celui qui est désigné pour payer une lettre de change. || *S. m.* Chasse au fusil. On fit hier un beau tiré. || On dit dans le même sens : Chasse au tiré. || On écrit aussi tirer. || Taillis maintenu au-dessous de la hauteur d'homme, afin qu'on puisse y exercer la chasse à tir.

TIRE-BALLE, *s. m.* Instrument dont on se servait autrefois en chirurgie pour retirer les balles ou autres projectiles engagés dans une plaie profonde. || Instrument destiné à extraire la charge du canon des armes à feu portatives se chargeant par la bouche. || *Au pl.* Des tire-balles.

TIRE-BOTTE, *s. m.* Petite planche entaillée dont on se sert pour se débotter. || Crochets de fer qui, passés dans les tirants, servent à chausser les bottes. || *Au pl.* Des tire-bottes.

TIRE-BOUCHON, *s. m.* Sorte de vis de fer ou d'acier qui tient à un manche ou à un anneau et qui est employée pour tirer les bouchons des bouteilles. || Cheveux frisés en tire-bouchon, cheveux en tire-bouchon ou simplement des tire-bouchons, des cheveux frisés en spirale, et affectant la forme d'un tire-bouchon. || En tire-bouchon, se dit des parties des plantes qui sont en forme de spirale. || *Au pl.* Des tire-bouchons.

TIRE-BOURRE, *s. m.* Instrument monté sur une hampe qui sert à extraire la charge des bouches à feu. || Outil du bourrelier. || *Au pl.* Des tire-bourre.

TIRE-BOUTON, *s. m.* Petit crochet dont on se sert pour faire entrer les boutons dans les boutonnières. || *Au pl.* Des tire-boutons.

TIRE-D'AILE, *s. f.* Battement d'ailes précipité que fait un oiseau dans un vol rapide. || Voler à tire-d'aile, voler aussi rapidement qu'il est possible. || Par extens. Très-rapidement. On ne peint point à tire-d'aile, POUSSIN. || L'Académie donne à tire-d'aile le genre masculin, contrairement à ce qu'elle dit à *tire*. C'est à tort : car il est évident que tire-d'aile est composé du substantif *la tire*, l'action de tirer, et d'*aile*. || *Au pl.* Des tires-d'aile, contrairement à l'opinion de l'Académie, qui écrit des tire-d'aile.

TIRE-FOND, *s. m.* Anneau de fer terminé en vis qui sert aux tonneliers pour placer la dernière douve du fond d'un tonneau. || Anneau pour suspendre un lustre, un ciel de lit à un plafond. || Instrument de chirurgie destiné à pénétrer dans les corps étrangers qu'il faut extraire, et à se fixer dans leur substance assez fortement pour les amener au dehors. || *Au pl.* Des tire-fond.

TIRE-LAISSE (*tirer* et *laisser*), *s. m.* Ancien terme familier, emprunté d'un certain jeu, et qui se dit quand un homme vient à être frustré à l'improviste d'une chose qu'il croyait ne pouvoir lui manquer.

TIRE-LARIGOT (À), *loc. adv.* Voy. LARIGOT.

TIRE-LIGNE, *s. m.* Petit instrument de métal dont on se sert pour tirer, tracer des lignes. || Fig. et famil. Architecte dépourvu d'invention. || *Au pl.* Des tire-lignes.

TIRELIRE (orig. inc.), *s. f.* Petit vaisseau en forme de tronc, à la partie supérieure duquel est pratiquée une fente par où l'on fait entrer des pièces de monnaie, sans pouvoir les retirer autrement qu'en brisant la tirelire.

TIRE-MOELLE, *s. m.* Petit instrument d'argent de la forme d'un manche de cuiller, mais creusé en gouttière dans sa longueur, dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os. || *Au pl.* Des tire-moelle.

TIRE-PIED, *s. m.* Courroie, lanière de cuir dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage sur leurs genoux. || Chausse-pied. || *Au pl.* Des tire-pieds.

TIRER (gothique *tairan*), *v. a.* Attirer, mouvoir vers soi, quand on est soi-même immobile. Tirez cette porte. Il lui tirait les cheveux. || Tirer le verrou, fermer une porte au verrou. || Tirer la porte sur soi ou après soi, la fermer après l'avoir traversée. || Tirer l'échelle, voy. ÉCHELLE. || Tirer l'oreille, voy. OREILLE. || Tirer la laine, exercer la nuit le vol des manteaux et en général de toutes sortes de choses. || Tirer le diable par la queue, voy. DIABLE. || Tirer l'eau, se dit de ce qui pompe l'eau par absorption. || Mouvoir après soi, vers soi, en marchant. Tirer un cheval par la bride. Six forts chevaux tiraient un coche, LA FONT. || Tirer un criminel à quatre chevaux, l'attacher par les pieds et par les mains à quatre chevaux qui le tirent chacun d'un côté et le démembrent. || Fig. et famil. Tirer quelqu'un à quatre, lui faire les plus grandes instances pour le décider à quelque chose. || Fig. Se faire tirer, se faire prier. || Absol. Ce cheval tire bien. || Fig. et famil. On aura bien à tirer dans cette affaire, on aura bien de la peine à la faire réussir. || Tirer à soi, amener de son côté. Tirer à soi la couverture. || Fig. et famil. Tirer la couverture à soi, prendre plus que sa part. || Fig. Tirer à soi, s'arroger. || On dit de même : Tirer de son côté. || Tirer les yeux, faire mal aux yeux, en les forçant. Cette écriture tire les yeux. || En un autre sens. Cela tire l'œil, cela attire le regard. || T. de mar. Ce navire tire tant d'eau, tant de pieds d'eau, il enfonce dans l'eau de tant. || Tirer le pied, la jambe, les porter en arrière de soi pour faire une révérence. || Tirer sa révérence à quelqu'un, le saluer ; saluer en s'en allant, s'en aller ; et fig. refuser. || Faire sortir une chose d'un endroit, ou d'une autre chose. Tirer une épine du pied, sa bourse de sa poche, l'épée du fourreau, etc. || Fig. Un de ces hommes que Dieu tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes, FLÉCH. || Tirer sa montre, regarder à sa montre l'heure qu'il est. || Tirer l'épée contre quelqu'un, se battre contre lui. || Fig. Tirer l'épée, prendre les armes, en venir aux armes. || Tirer l'épée contre son prince, se révolter contre lui. || Fig. Tirer son épingle du jeu, voy. ÉPINGLE. || Fig. Tirer à quelqu'un une épine du pied, voy. ÉPINE. || Fig. Tirer les marrons du feu, voy. MARRON. || Fig. et famil. Tirer pied ou aile, voy. AILE. || Fig. Tirer à quelqu'un les vers du nez, voy. VER. || Fig. Tirer une plume de l'aile à quelqu'un, voy. PLUME. || Fig. Tirer d'un sac deux moutures, voy. MOUTURE. || Tirer des sons d'un instrument, lui faire rendre des sons. || Tirer du feu d'un caillou, en faire jaillir du feu en le frappant. || Tirer des larmes des yeux de quelqu'un, le toucher au point de le faire pleurer. || Tirer du vin, de l'eau, faire venir du vin d'un tonneau, de l'eau d'un puits. || Tirer du vin au clair, voy. CLAIR. || Tirer la langue, voy. LANGUE. || Tirer les bas, les bottes à quelqu'un, les lui ôter des jambes. || Tirer son chapeau, l'ôter pour saluer. || Fig. et popul. Tirer ses chausses, tirer ses grègues, s'enfuir. || Tirer pays, tirer chemin, s'en aller, s'enfuir. || Tirer du sang, saigner. || Tirer les vaches, les traire. || Faire sortir, au hasard, de la boîte qui les contient, des billets, des numéros, des noms. || Tirer une loterie, tirer les numéros d'une loterie. || Tirer quelque chose à la courte paille, voy. PAILLE. || Tirer les Rois, voy. ROI. || Faire venir d'un lieu plus ou moins éloigné certains produits. On tire beaucoup de tabac de l'Amérique. || Faire sortir en suçant. Les sangsues ont tiré beaucoup de sang. || Extraire par voie de distillation ou d'expression. Tirer le suc des herbes. Tirer de l'huile. || Fig. On se nourrit des anciens et des habiles modernes ; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, LA BRUY. || Fig. Il tirerait de l'huile d'un mur, voy. HUILE. || En arithm. Tirer la racine carrée, cubique d'un nombre, trouver, par le calcul, la racine carrée, cubique de ce nombre. || Faire sortir quelqu'un d'un endroit, et aussi de quelque emploi. Tirer quelqu'un de sa solitude, d'un emploi, etc. || Tirer à part, prendre en particulier. || Fig. On ne peut le tirer de là, il se tient attaché à son idée, il répond toujours la même chose. || Fig. Tirer quelqu'un d'un mauvais pas, le dégager d'une affaire difficile, fâcheuse, embarrassante. || Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière, le faire sortir d'un état misérable et bas. || Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. Tirer quelqu'un de la peine, du danger, d'erreur, d'affaire, etc. || Étendre, allonger. Tirer une courroie. || Fig. Tirer la courroie, et absol. tirer, employer beaucoup d'économie pour soutenir une dépense jusqu'à une certaine époque. || Tirer une corde, la bander le plus qu'on peut. || Tirer bien ses bas, ses gants, les étendre bien sur la jambe, sur la main, de manière qu'ils ne fassent point de plis. || Tirer le cordon, se dit du portier qui ouvre la porte extérieure de la maison au moyen du cordon placé dans sa loge. || Tirer à poil une étoffe de laine, de soie, de coton, en faire sortir le poil, en le tirant avec une espèce de carde. || Tirer le rideau, voy. RIDEAU. || Fig. Tirer en longueur, prolonger, allonger. || Tirer une affaire en longueur, en éloigner la conclusion. || Tirer l'or, l'argent, les étendre, les allonger en fils déliés. || Tirer un coup, l'allonger, le porter, l'assener (emploi qui vieillit). || T. d'escrime. Tirer des feintes, faire des mouvements simulés, pour tromper son adversaire. || Lancer des armes de trait. Je tirerai contre eux toutes mes flèches, SACI. || Décharger une arme à feu. Tirer un coup de fusil. Tirer des salves d'artillerie. Tirer un feu d'artifice, tirer des pétards, des fusées. || Bien tirer le pis-

tolet, être très-adroit au tir du pistolet. On dit : Tirer le fusil, la carabine, le pistolet, et tirer au pistolet, au fusil, à la carabine ; mais on ne dit que : Tirer le canon, le mortier, l'obusier. Tirer des boulets ou à boulets, des obus ou à obus, etc. || Fig. Tirer sa poudre aux moineaux, voy. POUDRE. || Diriger une arme à feu sur. Un soldat tire ce petit garçon ; il en est mort le lendemain, SÉV. Cet oiseau est difficile à tirer, BUFF. || Creuser en suivant une certaine direction. Les canaux que l'on tire pour arroser des pays qui en ont besoin, FONTEN. || Tracer. Tirer une ligne, une allée au cordeau, un plan sur du papier, etc. || Tirer en ligne de compte, voy. COMPTE. || Faire le portrait de quelqu'un, soit en peinture, soit en sculpture (emploi qui vieillit). On l'a tiré en cire, en plâtre. Alexandre avait défendu à tout autre peintre qu'Apelle de tirer son portrait, ROLLIN. || Fig. Tirer en exemple, proposer pour modèle. || Tirer copie, tirer une copie, tirer la copie, copier. Tirer copie d'un acte. || Faire plusieurs exemplaires de ce qui est composé en caractères d'imprimerie. Tirer une feuille, un volume, une gravure. || Absol. Bon à tirer. || Un bon à tirer, voy. BON. || Tirer une lettre de change, faire un billet qui doit être payé au porteur par un correspondant. || Tirer une lettre de change sur quelqu'un ou absol. tirer sur quelqu'un, lui adresser une lettre de change. || Faire qu'une personne interrogée parle. Tirer la vérité de quelqu'un. || Ne pouvoir tirer un mot de quelqu'un, n'en pouvoir obtenir de réponse, d'éclaircissement. || Tirer de la bouche, faire dire. || Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. Il tire dix mille francs de rente de sa terre. || Tirer de l'argent de quelqu'un, se faire donner de l'argent par supercherie ou par sollicitation. || Tirer promesse, parole de quelqu'un, faire en sorte qu'il promette, qu'il donne sa parole. || Tirer raison, voy. RAISON. || Tirer vengeance, se venger. || Tirer parti, voy. PARTI. || Tirer avantage d'une chose, la tourner, l'interpréter à son avantage. || Tirer vanité, tirer gloire d'une chose, s'en prévaloir. || T. de jeux. Tirer tout, faire la vole. || Fig. Puiser, emprunter. Les mots que nous avons tirés du latin. C'est de là que cette ville tire son nom. || Tirer son origine, tirer sa source de, provenir. || Faire sortir de, faire produire à. Dieu ne tire point l'âme de la matière ; il l'inspire d'en haut, BOSS. || Inférer, conclure. Tirer des conséquences. Tirer un bon, un mauvais augure de quelque chose. || Tirer l'horoscope, les cartes, voy. HOROSCOPE, CARTE.

TIRER, *v. n.* Exercer une traction. Tirer sur une corde. || Cette corde tire, elle est bandée extrêmement ferme. || Famil. Aller, s'acheminer. Nous sommes découverts, tirons de ce côté, MOL. || En tirant vers, à, sur, se dit en parlant des localités, pour en désigner la direction. En tirant droit du nord au sud. En tirant vers Paris. || Tirer au large, s'enfuir. || Tirer de long ou le long, se dit de la bête qui s'en va sans s'arrêter. || Dans le langage général, tirer de long, s'enfuir ; et aussi apporter des délais dans une affaire. || T. de mar. Tirer à la mer, prendre le large. || Remettre à la décision du sort. Tirer au sort, à la courte paille, au doigt mouillé. || Tirer à qui..., décider par la voie du sort qui... || Tirer à la conscription ou absol. tirer, prendre un des numéros qui, à la conscription, décident si on sera soldat ou non. || Au jeu, tirer à qui fera, décider par le sort qui jouera le premier. || Tirer des armes ou simplement tirer, s'exercer au maniement du fleuret, de l'épée, du sabre. Tirer de tierce, au mur, etc. || Tirer d'une arme de trait ou d'une arme à feu, la faire partir. || Tirer au vol, tirer sur un oiseau lorsqu'il vole. || Fig. Tirer sur, jeter ses vues. || Fig. Tirer sur quelqu'un, dire du mal de quelqu'un, ou bien en faire l'objet de plaisanteries. || Fig. Tirer à cartouches, à boulets rouges sur quelqu'un, voy. BOULET. || Fig. Vous tirez sur vos troupes, sur vos gens, sur vos pigeons, vous attaquez ceux qui sont dans vos intérêts. || Il se dit aussi de l'arme à feu qui part et fait explosion. || Fusil qui tire juste, fusil qui ne fait pas dévier la balle ou le plomb dont il est chargé. || Faire éprouver une sensation de tiraillement. La peau du visage me tire. || Tirer au volume, se dit d'un libraire, d'un auteur qui grossit un ouvrage pour avoir un plus gros volume ou plus de volumes. || Tirer à la ligne, allonger un article, un écrit, pour qu'il contienne plus de lignes et soit plus payé. || Tirer en longueur, se prolonger, ne pas se terminer. Cette affaire tire en longueur. || Tirer à sa fin, être près de finir, d'être terminé. || Ce malade tire à sa fin, à la fin, il est près de mourir. || Tirer à conséquence, voy. CONSÉQUENCE. || Tirer à, avoir de la ressemblance avec, avoir le caractère de. Je n'ai pour vous que des sentiments qui tirent droit au paternel, BOIL. || S'approcher de, en parlant d'une teinte. Un teint tirant au noir. || Tirer sur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance. Un portier rustre, farouche, tirant sur le Suisse, LA BRUY. || Il se dit particulièrement des couleurs, des nuances. Un brun tirant sur le roux.

SE TIRER, *v. r.* Se délivrer, se dégager, sortir. Se tirer de prison. Il sait bien se tirer d'un pas si hasardeux, CORN. || Famil. S'en tirer, s'en bien tirer, sortir heureusement d'une maladie, d'une affaire fâcheuse. || S'en tirer mal, se dit en sens contraire. || Se tirer du pair ou de pair, voy. PAIR. || Être ôté d'un lieu, en parlant d'un objet. || Être mis hors. Les enfants des dieux, pour ainsi dire, se tirent des règles de la nature, et en sont comme l'exception, LA BRUY. || Être extrait de, par distillation ou expression. L'huile se tire des olives. || Être extrait de, par la mine, la pioche ou la pelle. Ce marbre se tire de telle carrière. || Être obtenu, recueilli. Tire le bien du mal, lorsqu'il s'en peut tirer, RÉGNIER. || Être l'objet d'un tir. Tout le monde est rassemblé dans les avenues où se tire le prix, DANCOURT. || Être imprimé. Cet ouvrage se tire à mille exemplaires. || Être conclu comme conséquence. La grandeur de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère, PASC.

* **TIRE-SOU**, *s. m.* Popul. Usurier. || Importun qui demande sans cesse de l'argent. || *Au pl.* Des tire-sous.

TIRET (ti-rè. *Tirer*), *s. m.* Petit morceau de parchemin long et tortillé, servant à enfiler et à attacher des papiers. || Petit trait horizontal dont on se sert pour joindre certains mots qui sont censés n'en faire qu'un, comme tout-puissant, belles-lettres, etc. || En ce sens, les grammairiens disent trait d'union, et les imprimeurs division. || Ce même trait sert aussi, placé au bout de la ligne, à indiquer qu'un mot n'est pas fini. || En typographie, ligne qui indique un nouvel interlocuteur dans le dialogue ou une suspension dans le discours.

TIRETAINE (orig. inc.), *s. f.* Sorte de droguet, de drap grossier, moitié laine, moitié fil.

* **TIRETTE** (*tirer*), *s. f.* Cordons fixés aux coutures des lés d'une jupe de robe de femme à l'envers, se réunissant à la taille et servant à relever cette jupe symétriquement. || Long sarment de vigne contourné.

TIREUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tire. Ce cheval est un des meilleurs tireurs. || Tireur d'or, ouvrier qui tire, bat et file l'or, l'argent ou l'argent doré. || Tireur de mine, ouvrier qui travaille dans les mines. || Homme qui tire le bois des trains de bois. || Tireur de laine, filou qui volait les manteaux de laine. || Aujourd'hui, voleur à la tire. || Celui, celle qui tire du vin d'un tonneau. || Tireuse de cartes, prétendue devineresse qui prédit l'avenir d'après les diverses combinaisons des cartes. || Tireur d'horoscope, en un sens analogue. || Celui qui s'exerce au tir ; celui qui tire, qui chasse au fusil. || Il se dit de soldats envoyés pour faire des décharges d'armes à feu. || Anciennement, tireur d'armes ; on dit aujourd'hui maître d'armes. || Absol. Il se dit aujourd'hui de celui qui fait des armes. Un bon tireur. || Celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un.

TIROIR (*tirer*), *s. m.* Petite caisse emboîtée dans un meuble au moyen de deux coulisses, et qui se tire par un bouton, un anneau ou une clef. || Fig. Les nombreux tiroirs de la mémoire. || Fig. En termes de théâtre, pièce à tiroir, comédie sans nœud et sans dénoûment, et qui n'est qu'une suite de scènes. || Pièce essentielle des machines à vapeur, formée d'une caisse que divise en deux parties une cloison perpendiculaire à la longueur du cylindre. || Fig. et famil. En théorie militaire, le second rang d'une troupe formée sur trois rangs.

TIRONIEN, IENNE, *adj.* T. d'antiq. rom. Qui appartient à Tiron, affranchi de Cicéron. || Notes tironiennes, sorte de sténographie.

TISANE (lat. *ptisana*, de πτισάνη), *s. f.* Boisson qui ne tient en dissolution qu'une petite quantité de substances médicamenteuses. || Tisane purgative, celle où l'on a mêlé quelque purgatif. || Tisane de Champagne, vin de Champagne moins spiritueux que le champagne.

TISON (lat. *titio*), *s. m.* Reste d'une bûche, d'un morceau de bois dont une partie a été consumée. || Famil. Garder les tisons, être toujours sur les tisons, se tenir constamment près du feu. || Fig. et famil. Cracher sur les tisons, se dit des gens âgés qui ne quittent pas le coin du feu. || Fig. Les tisons, le foyer, le logis. || Fig. Ce qui allume, enflamme, comme fait un tison. || Tison de la discorde, personne qui porte le trouble, la dissension, la sédition (la Discorde est représentée avec un tison allumé à la main). || Tison de discorde, se dit d'une chose qui est une matière de discorde. || Fig. Un tison d'enfer, personne perverse, digne de brûler en enfer.

TISONNÉ, ÉE (*tison*), *adj.* Nom donné à la robe blanche ou grise du cheval sur laquelle se trouvent des taches noires allongées, qui semblent avoir été faites par le frottement d'un tison charbonné. Cheval tisonné.

TISONNER, *v. n.* Remuer les tisons sans besoin.

TISONNEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à tisonner.

TISONNIER, *s. m.* Instrument de fer étroit et long, qui sert à attiser le feu de la forge et à en retirer le mâchefer.

TISSAGE, *s. m.* Action de tisser, ouvrage de celui qui tisse.

TISSÉ, ÉE, *p. p.* de tisser. || Il ne se dit pas au figuré.

TISSER (lat. *texere*), *v. a.* Faire de la toile ou d'autres étoffes en croisant ou en entrelaçant les fils de la chaîne et de la trame. || Il ne s'emploie pas au figuré.

TISSERAND, *s. m.* Ouvrier qui fait de la toile. || Ouvrier qui fait des étoffes de laine ou de soie.

TISSERANDERIE, *s. f.* Profession de ceux qui tissent, ou de ceux qui vendent les ouvrages des tisserands.

⋆ **TISSEUR**, *s. m.* Celui qui tisse.

TISSU, *s. m.* Il se dit de certains petits ouvrages tissus au métier. Un tissu d'or et de soie. || Par extens. Un long tissu de fleurs, ornant sa tresse blonde, LA FONT. || Étoffe tissue. Des tissus de laine. || Par extens. Tissure, texture. Le tissu de cette étoffe est lâche. || Espèce de corde plate, dont on fait des sangles pour les bêtes de somme. || En anat. Parties solides du corps formées par la réunion d'éléments anatomiques enchevêtrés ou simplement juxtaposés. Tissu musculaire, fibreux, etc. || En bot. Se dit des différentes parties qui constituent les végétaux. || En minéralogie, manière dont les particules sont disposées. || Fig. Il se dit de ce qui est comparé à un tissu. Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman, MOL. || Fig. Suite, enchaînement de diverses choses. L'histoire de l'empire grec n'est qu'un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies, MONTESQ.

TISSU, UE, *p. p.* de tistre. Autre toile tissue [par l'araignée], autre coup de balai, LA FONT. || Fig. Tes jours furent tissus de gloire et d'infortune, LAMARTINE.

TISSURE (*tisser*), *s. f.* Liaison de ce qui est tissu. La tissure de cette toile est inégale. || Fig. La disposition, l'ordre de ce qui est comparé à un tissu. La tissure de ce poëme, CORN.

⋆ **TISSUTERIE**, *s. f.* Art du passementier, du rubanier.

TISSUTIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des tissus, des rubans, des ganses, etc.

TISTRE (lat. *texere*), *v. a.* Il signifie tisser, et est usité seulement au participe passé tissu, et aux temps qui en sont composés. Elle a tissu elle-même cette toile. || Fig. C'est lui qui a tissu cette intrigue.

TITAN (Τιτάν), *s. m.* Nom des géants qui, selon la Fable, voulurent escalader le ciel et détrôner Jupiter.

⋆ **TITANATE**, *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide titanique avec une base.

⋆ **TITANE** ou **TITANIUM** (ti-ta-ni-om'. Τίτανος, plâtre), *s. m.* En chim. Métal découvert par Gregor en 1791.

⋆ **TITANIQUE**, *adj.* En chim. Se dit d'un acide et d'un oxyde de titane. || Se dit aussi des sels produits par cet acide. || Qui appartient, qui a rapport au titane.

TITHYMALE (lat. *tithymalus*, de τιθύμαλος), *s. m.* En bot. Un des anciens noms de l'euphorbe cyprès.

TITILLATION (lat. *titillatio*), *s. f.* Léger chatouillement qui ne produit qu'une sensation agréable.

TITILLÉ, ÉE, *p. p.* de titiller.

TITILLER (lat. *titillare*), *v. a.* Causer la titillation.

⋆ **TITRAGE**, *s. m.* T. de commerce. Action de titrer, de désigner la qualité d'une marchandise, d'une substance.

TITRE (lat. *titulus*), *s. m.* Inscription en tête d'un livre, indiquant la matière qui y est traitée. || Inscription placée au commencement des divisions d'un livre. || T. d'imprimerie. Faux titre, premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet qui précède celui où est le titre entier de l'ouvrage. || Titre courant, titre qui est écrit au haut des pages, pour indiquer le sujet du livre ou des chapitres. || Subdivision dans les codes des lois, dans les ouvrages de jurisprudence. Le titre des Successions dans le Code civil. || Marque que l'ouvrier met au chef de chaque pièce de sa fabrique. || Nom exprimant une qualité honorable, une dignité. Titre de duc, de marquis, etc. || Fig. Je suis homme et soldat; ce sont là tous mes titres, DUCIS. || Qualification donnée par honneur. Le titre de Sire, de Majesté se donne aux rois; celui de Sainteté aux papes, etc. || En général, qualification bonne ou mauvaise. Le titre de bienfaiteur, de persécuteur, etc. || Propriété, exercice de certaines charges, de certaines professions. Avoir une charge en titre. || Professeur en titre, par opposition à professeur suppléant. || Fig. En titre, se dit d'une position qu'on occupe comme par un titre. || Il se dit de certaines professions qui ne peuvent être exercées qu'en vertu d'un brevet, d'un diplôme, etc. Le titre de notaire, de médecin. || En droit, la cause qui rend une possession légalement efficace. En fait de meubles, possession vaut titre. || Titre de rente, reconnaissance d'une rente annuelle que l'État paye au porteur du titre. || Acte écrit, pièce authentique qui établit un droit, une qualité. Des titres et papiers. Les titres de noblesse. || Fig. La vertu est le premier titre de noblesse, MOL. || Droit sur lequel on s'appuie pour demander, pour faire, etc. A quel titre faites-vous cette réclamation? || Fig. Faux titre, mensonge, fausseté. || A bon titre, à juste titre, avec fondement, avec droit et raison. || A tant de titres, pour tant de justes motifs. || A TITRE DE, *loc. prép.* En qualité de, sous prétexte de. Il possède à titre d'héritier. || A titre de grâce, à titre de dette, à titre de don, à titre de prêt, comme une grâce, comme une dette, etc. || A titre d'office, en vertu de sa qualité, de sa charge. || Par extens. Qualités, capacités, services, travaux qui donnent droit à quelque chose. De tous les candidats, c'est vous qui avez le plus de titres. Des titres à l'immortalité. || Titre droit ou simplement titre, degré de fin de l'or et de l'argent monnayés, ainsi que de la vaisselle et des matières d'or et d'argent non fabriquées. || En chim. Poids fixe d'un réactif qui contient une liqueur titrée (voy. TITRÉ). Titre alcoolique. || T. de chasse. Lieu, relais où l'on poste les chiens, pour courir la bête à propos, quand elle passe.

TITRE (lat. *titulus*), *s. m.* Petit trait que l'on met au-dessus d'une ou de plusieurs lettres pour marquer qu'il y a une abréviation ; par exemple *v̄re*, pour *votre*.

TITRÉ, ÉE, *p. p.* de titrer. || Qui porte un titre de dignité, de noblesse. Les femmes titrées. || Terre titrée, terre qui a le titre de duché, de marquisat, de comté, etc. || En chim. Liqueur titrée ou normale, liquide contenant, pour un volume donné, un poids fixe d'un réactif en dissolution.

TITRER, *v. a.* Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre. || En chim. Titrer une liqueur, y mettre en dose déterminée une certaine substance qui sert à doser d'autres substances. || Se titrer, *v. r.* Prendre un titre de dignité, de noblesse.

TITRIER, *s. m.* Anciennement, religieux chargé de veiller à la conservation des titres du monastère. || Aujourd'hui, falsificateur de titres, fabricateur de faux titres.

⋆ **TITUBANT, ANTE**, *adj.* Qui titube, qui chancelle.

TITUBATION (lat. *titubatio*), *s. f.* Action de chanceler. || En méd. État de celui qui titube. La titubation est le symptôme ordinaire de toute lésion du cervelet. || En astron. Mouvement de nutation de l'axe terrestre.

⋆ **TITUBER** (lat. *titubare*), *v. n.* En méd. Chanceler debout et en marchant.

TITULAIRE (lat. *titularis*), *adj*. Qui a rapport à un titre, à une inscription. || Patron titulaire d'une église, le saint dont cette église porte le nom. || Qui a le titre et le droit d'une dignité, d'une fonction, sans la possession et l'exercice. || Qui est revêtu d'un titre, soit qu'il en remplisse, soit qu'il n'en remplisse pas la fonction. Professeur, chanoine titulaire. || *Subst*. Un titulaire.

* **TITULARIAT**, *s. m*. Néolog. Charge, fonction qui donne un titre à celui qui la remplit.

* **TITUS**, *s. m*. Coiffure à la Titus, coiffure où les cheveux sont courts, avec de petites mèches aplaties appliquées sur la tête ; ainsi dite parce qu'elle est imitée de la coiffure des bustes et statues de l'empereur Titus.

* **TMÈSE** (τμῆσις), *s. f*. En gramm. Division des parties d'un mot composé, par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots ; par exemple *puis que* dans ce vers : Puis donc qu'on nous permet de prendre Haleine.... RAC.

TOAST (tôst'), *s. m*. Voy TOSTE.

TOASTER (tô-sté), *v. a*. Voy. TOSTER.

TOCANE (orig. inc.), *s. f*. Vin nouveau de la mère goutte. Tocane de champagne.

TOCSIN (*toquer* et lat. *signum*, cloche), *s. m*. Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés et redoublés, pour donner l'alarme. || Fig. Sonner le tocsin, donner l'alarme ; et aussi exciter, enflammer les passions. || Sonner le tocsin contre, sur quelqu'un, exciter contre lui le public. || Dans quelques villes, la cloche du tocsin ou simplement le tocsin, la cloche destinée à sonner le tocsin.

TOGE (lat. *toga*), *s. f*. T. d'antiq. rom. Robe de laine qui était le vêtement propre des Romains, et qu'ils mettaient par-dessus la tunique.

* **TOHU-BOHU**, *s. m*. Nom que l'on donne, d'après la Genèse, au chaos primitif. || Fig. Désordre, chaos.

TOI, *pron. pers*. Voy. TU.

TOILE (lat. *tela*), *s. f*. Tissu de fil de lin, ou de chanvre, ou de coton. Grosse toile. Toile fine. Toile de ménage, toile de batiste, etc. || Famil. Il va se mettre dans les toiles, il va se coucher. || Toile cirée, toile enduite d'une matière qui la rend imperméable à l'eau. || Fig. Toile de Pénélope, œuvre qu'on ne finit jamais, qu'on fait et défait sans cesse, par allusion à Pénélope, qui, ayant promis aux prétendants d'en choisir un pour mari quand elle aurait fini une certaine toile, défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. || Fig. En termes militaires, déchirer la toile, faire un feu de peloton successif, et non instantané. || Toile se dit par opposition à coton. || Toile peinte, toile de coton qui est peinte de diverses couleurs. || Toile peinte aux Indes ou à la manière des Indes avec des couleurs solides et durables. || Toile imprimée, toile peinte par impression. || Il se dit aussi de quelques autres tissus. Toile de crin, d'amiante. || Toile métallique, toile faite avec des fils de métal. || Toile d'or, toile d'argent, certains tissus légers dont la trame est d'or ou d'argent, et la chaîne de soie. || En peint. Toile imprimée, toile clouée sur un cadre et enduite d'une teinte ordinairement blanche ou grisâtre sur laquelle on peint. || Par extens. Tableau. Une toile du Poussin. || Tissu que font les araignées pour prendre les insectes. || Rideau qui cache la scène d'un théâtre. Lever, baisser la toile. || Tente (acception qui vieillit). L'armée est sous la toile. || Se dit, en termes de marine, pour l'ensemble des voiles. Porter beaucoup de toile. || Les toiles d'un moulin à vent, les toiles tendues sur les ailes d'un moulin pour le faire aller. || T. de chasse. Grandes pièces de toile, bordées de grosses cordes, qu'on tend autour d'une enceinte et dont on se sert pour prendre les bêtes noires. || Grands filets que l'on tend pour prendre des cerfs, des biches, des chevreuils, etc. || Rideaux dans un jeu de paume.

TOILERIE, *s. f*. Commerce de toile. || Atelier où l'on fabrique les toiles. || Magasin où l'on vend des toiles. || En général, tous les tissus de coton, de chanvre et de lin.

TOILETTE (dim. de *toile*), *s. f*. Petite toile. || Batiste ou toile de lin très-fine. || Morceau de toile qui sert à envelopper certaines marchandises, pour les garantir ou pour les porter en ville. || Grand morceau de linge ou de taffetas qu'on étend sur une petite table, et sur lequel on met la trousse garnie de peignes, de brosses et de tout ce qui est nécessaire à l'ornement et à l'ajustement des hommes et des femmes. || Boîtes, flacons, etc. qui servent à une femme quand elle se pare. Toilette d'argent. || Tout ce qui couvre et garnit le meuble devant lequel une femme se place quand elle veut se parer. || Le meuble même garni de tout ce qui est nécessaire à la coiffure d'une femme. || Revendeuse à la toilette, marchande à la parure et à la toilette, femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux, des étoffes pour les vendre. Vendre à la toilette. Revendre à la toilette. || Action de se parer, de s'habiller, pour paraître en public, pour aller en société ; il se dit des hommes et des femmes. Faire sa toilette. || Ensemble des ajustements dont on se pare pour aller dans le monde. Toilette de bon goût. || Cabinet de toilette, petite pièce où l'on s'habille. || En lingerie, toilette ou parure, un col de femme avec les manches pareilles. || Toilette de propreté, soins que l'on prend pour se laver, se nettoyer. || Apprêts auxquels on soumet le condamné à mort, avant de le conduire à l'échafaud. || Toilette se dit quelquefois des choses. La toilette préparatoire des bûches d'un train de bois. || Bleu de toilette, espèce de teinture bleue dont on se sert pour donner une teinte bleuâtre au linge blanc qu'on empèse avant de le repasser. || Membrane graisseuse et claire dont on se sert dans la boucherie et la charcuterie pour couvrir certaines pièces.

TOILIER, IÈRE, *s. m*. et *f*. Marchand, marchande de toile. || Ouvrier qui fabrique de la toile. || *Adj*. Qui a rapport à la fabrique de la toile. Industrie toilière.

TOISE (b. lat. *teisia*, du lat. *tensa*), *s. f*. Mesure longue de six pieds (1m,949). || Fig. et famil. Des mots longs d'une toise, de grands mots. || Fig. Mesurer les hommes à la toise, avoir plus d'attention à leur taille, à leur extérieur qu'à leur mérite. || Fig. Prov. On ne mesure pas les hommes à la toise. || Fig. Mesurer les autres à sa toise, les juger d'après soi. || La longueur de six pieds. || Par extens. Quantité de matière équivalente à celle qui est renfermée dans un corps cubique de six pieds.

TOISÉ, ÉE, *p. p*. de toiser. || Fig. et popul. C'est un homme toisé, c'est un homme dont on connaît le peu de valeur. || C'est une affaire toisée, l'affaire est finie, manquée. || *S. m*. Le toisé, mesurage à la toise. Faire un toisé. || Évaluation des travaux faits ou à faire. || En mathém. L'art de mesurer les surfaces et les solides.

TOISER (*toise*), *v. a*. Mesurer à la toise. Toiser des bâtiments, des travaux. || Fig. Son esprit régulier toisait tout ce qui se disait dans la conversation, MONTESQ. || Toiser un soldat, mesurer sa taille. || Fig. Toiser quelqu'un, le regarder attentivement, pour apprécier son mérite ou pour lui témoigner du dédain. || Fig. Se toiser, *v. r*. Se regarder l'un l'autre avec dédain.

TOISEUR, *s. m*. Celui dont le métier est de toiser.

TOISON (lat. *tonsio*), *s. f*. Fourrure du mouton. || Pelage laineux de plusieurs mammifères. La toison des lamas. || Ironiq. Grande quantité de cheveux. || La toison d'or, la toison du bélier sur lequel, selon les anciens poëtes, Phryxus et Hellé passèrent la mer, et que conquirent les Argonautes. || La Toison d'or ou absol. la Toison, ordre de chevalerie institué en 1420 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

TOIT (lat. *tectum*), *s. m*. Partie supérieure des bâtiments, des maisons, qui sert à les couvrir, à les abriter. || Habiter, coucher sous le même toit, loger dans la même maison. || Fig. Publier, prêcher sur les toits, locution de l'Évangile qui signifie annoncer une chose, la divulguer, et qui vient de l'habitude orientale de causer sur les toits en terrasse. || Famil. Dire, crier une chose sur les toits, la répandre, la divulguer partout. || Par extens. Maison, demeure. Le toit paternel. Un toit hospitalier. Un humble toit. || T. de jeu de paume. Les ais en forme de toit qui couvrent la galerie. || Toit à cochons, à porcs, la petite loge où l'on enferme ces animaux, et fig. chambre malpropre. || T. de mines. Partie supérieure d'un filon, d'un banc, d'une couche.

TOITURE (lat. *tectura*), *s. f*. Ce qui compose le toit d'une maison, d'un bâtiment.

* **TOKAI** ou **TOKAY**, *s. m*. Vin de Hongrie que l'on place au premier rang parmi les vins doux.

TÔLE (anc. fr. *taule*, du lat. *tabula*), *s. f*. Fer battu réduit en plaques minces.

TOLÉRABLE (lat. *tolerabilis*), *adj.* Qu'on peut supporter, tolérer. Cela n'est pas tolérable.

* **TOLÉRABLEMENT,** *adv.* D'une manière tolérable.

TOLÉRANCE (lat. *tolerantia*), *s. f.* Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas empêcher. || Tolérance religieuse, la condescendance qu'on a les uns pour les autres touchant certains points qui ne sont pas regardés comme essentiels à la religion. || Tolérance civile, la permission qu'un gouvernement accorde de pratiquer d'autres cultes que le culte reconnu par l'État. || Au point de vue philosophique, admission du principe qui oblige à ne pas persécuter ceux qui ne pensent pas comme nous en matière de religion. || Disposition de ceux qui supportent patiemment des opinions opposées aux leurs. || T. de monnayage. Ce que la loi permet de donner aux monnaies d'or et d'argent en plus ou en moins que le titre ou le poids normal. || Différence que la loi tolère dans le poids légal des denrées (pain, viande, etc.). || *S. f. pl.* Limites en plus ou en moins, dans les proportions ou dimensions d'armes, de projectiles ou autres objets. || En méd. Faculté qu'ont les malades de supporter certains remèdes.

TOLÉRANT, ANTE, *adj.* Qui tolère, principalement en matière de religion. Une religion tolérante. || *Subst.* Les tolérants. || Indulgent, facile dans le commerce de la vie.

TOLÉRANTISME, *s. m.* En théologie, opinion de ceux qui étendent trop loin la tolérance théologique. || Système de ceux qui croient qu'on doit tolérer dans un État toutes sortes de religions.

TOLÉRÉ, ÉE, *p. p.* de tolérer.

TOLÉRER (lat. *tolerare*), *v. a.* Avoir de l'indulgence pour des choses qui ne sont pas bien, ou que l'on ne croit pas bien. Je ne puis tolérer que cela se passe ainsi. L'on tolère quelquefois dans un État un assez grand mal, mais qui détourne un million de petits maux ou d'inconvénients qui tous seraient inévitables et irremédiables, LA BRUY. || On le dit aussi en parlant des personnes. || Exercer la tolérance religieuse. || En méd. Avoir de la tolérance pour un médicament. || Se tolérer, *v. r.* Avoir de la tolérance les uns pour les autres.

* **TÔLERIE,** *s. f.* Art du tôlier. || Fabrique de tôle. || Objets en tôle.

* **TOLET** (to-lè. Orig. inc.), *s. m.* T. de mar. Cheville de fer ou de bois plantée verticalement dans le platbord du navire, à laquelle on accroche l'aviron.

* **TÔLIER,** *s. m.* Celui qui fabrique de la tôle.

TOLLÉ (tol-lé. Lat. *tolle hunc*), *s. m.* Cri d'indignation. Il s'éleva un tollé général contre l'orateur. || Crier tollé sur quelqu'un, contre quelqu'un, crier afin d'exciter l'indignation contre quelqu'un. || *Au pl.* Des tollé.

* **TOMAHAWK** (to-ma-ôk), *s. m.* Hache de guerre dont se servent les sauvages de l'Amérique du Nord.

TOMAISON (*tome*), *s. f.* T. d'imprim. Indication du tome auquel appartient chaque feuille d'impression dans les ouvrages qui ont plusieurs tomes.

TOMAN (mot turc-mogol), *s. m.* Somme de compte en usage dans la Perse et qui vaut environ 50 francs.

TOMATE (esp. *tomate*, du mexicain *tomalt*), *s. f.* Plante qui porte des fruits d'un rouge vif, dite aussi pomme d'amour. || Fruit de cette plante. Sauce aux tomates ou par abréviation sauce tomate.

TOMBAC (malais *tambaga*, cuivre), *s. m.* Métal factice, composé de cuivre et de zinc.

* **TOMBAL, ALE,** *adj.* T. d'archéologie. Qui sert aux tombes. Pierre tombale.

TOMBANT, ANTE, *adj.* Qui tombe. Votre trône tombant, CORN. || Cheveux tombants, cheveux longs qui ne sont pas rattachés. || Il se dit, dans un sens analogue, de la crinière, des plumes. || Étoile tombante, syn. d'étoile filante. || En bot. Tige tombante, tige qui penche vers le sol. || Nuit tombante, fin du jour, approche de la nuit. À la nuit tombante. || Qui est en décadence, qui va vers sa fin. || Jour tombant, fin du jour. || Se dit d'un son qui faiblit. D'une voix tombante, CORN.

TOMBE (lat. *tumba*), *s. f.* Grande table de marbre, de pierre, de cuivre, etc. dont on couvre la fosse qui contient un mort. || Par extens. Tombeau. Descendre dans la tombe. || Fig. et poétiq. La mort. Ta gloire est en danger, ta tombe est entr'ouverte, VOLT.

* **TOMBÉ, ÉE,** *p. p.* de tomber. || Déchu. Une nation vieillie et tombée. || Un auteur tombé, auteur dont la pièce n'a pas réussi. || Il se dit aussi d'une pièce de théâtre.

TOMBEAU (dim. du b. lat. *tumbus*), *s. m.* Monument élevé à la mémoire d'un mort au lieu même où il est enterré. || Tombeau de famille, tombeau dans lequel les membres d'une famille se font enterrer. || Par extens. Lieu où l'on périt. Le Milanais, source intarissable de guerres et le tombeau des Français, VOLT. || Faire un tombeau d'un pays, en exterminer les habitants. || Fig. La mort. Conserver la mémoire d'une chose jusqu'au tombeau. || Poétiq. L'horreur du tombeau, la nuit du tombeau. || Descendre, entrer au tombeau, mourir. || Tirer quelqu'un du tombeau, lui sauver la vie. || Mettre, conduire, mener au tombeau, causer la mort. || Suivre quelqu'un au tombeau, mourir peu de temps après lui. || Fig. Lieu sombre, prison comparée à un tombeau. || Fig. En parlant des choses, fin, destruction. L'opinion est le tombeau de la vertu chez les hommes, J. J. ROUSS.

TOMBÉE, *s. f.* Se dit de ce qui tombe en masse. Tombée de neige. || En parlant du jour, déclin. À la tombée du jour. || En parlant de la nuit, approche. À la tombée de la nuit. || T. de mar. Tombée de la mer, se dit de la mer qui se calme. || Ce qui fait tomber entièrement le bassin de la balance où se trouve la marchandise.

TOMBELIER, *s. m.* Celui qui conduit un tombereau.

* **TOMBELLE** (dim. de *tombe*), *s. f.* Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (anc. h. allem. *tûmôn*, trébucher), *v. n.* Aller de haut en bas, en vertu de son propre poids. Les feuilles tombent. Il frappe, et le tyran tombe aussitôt sans vie, CORN. || Tomber à bas, tomber par terre. || Par extens. Tomber à bas de, être renversé de. Tomber à bas d'un trône est un sort rigoureux, CORN. || Sa tête tomba sur l'échafaud, il eut la tête tranchée. || Faire tomber une tête, faire périr quelqu'un, surtout par la main du bourreau. || Tomber d'épilepsie, du haut mal, être épileptique. || Tomber mort, tomber raide mort, mourir tout d'un coup en tombant. || Tomber de son haut, de toute sa hauteur, tomber, étant debout, par terre, et fig. être dans le plus grand étonnement. || On dit de même : Tomber d'étonnement. Les bras m'en tombent ou me tombent. || Fig. Tomber des nues, être très-étonné ; être embarrassé de sa contenance ; n'être connu ni avoué de personne ; arriver sans être attendu. || Par extens. Tomber des nues, être mal amené, mal préparé, en parlant d'un incident, d'un personnage dans un ouvrage d'imagination, etc. || Fig. Tomber du ciel, se dit d'une chose qui arrive inopinément. || Tomber sur ses pieds, tomber debout, tomber de manière qu'on reste debout, et fig. se tirer heureusement d'une circonstance critique. || Tomber par terre, tomber à terre, voy. TERRE. || Fig. Les armes tombent des mains, le désir des combats s'apaise. || Faire tomber les armes des mains de quelqu'un, le vaincre, le fléchir, l'apaiser. || Fig. La plume me tombe des mains, je n'ai pas le courage d'écrire. || Fig. Le livre me tombe des mains, je n'en puis soutenir la lecture. || Fig. Tomber du côté où l'on penche, se laisser aller à son penchant. || T. de mar. Laisser tomber une voile, la laisser aller à son propre poids. || Avec *pluie*, *neige*, *grêle*, *brouillard*, etc. tomber s'emploie plus ordinairement à l'impersonnel. Il tombe une pluie froide. Il tombe de l'eau. || Tomber, mourir. || Succomber. Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, Boss. || Ne pas pouvoir se soutenir, au propre et au figuré. || Tomber de faiblesse, d'inanition, être dans une extrême faiblesse, être près de se trouver mal, faute de nourriture. || Tomber de sommeil, avoir un besoin extrême de dormir. || Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un, s'y jeter poussé par un sentiment de respect ou de crainte. || Tomber sur, se jeter sur, à l'improviste, attaquer avec violence. Tomber sur l'ennemi. || Fig. Tomber sur, attaquer en paroles, blâmer. || Fig. et famil. Tomber sur un plat, sur un mets, en manger avidement. || Faire rencontre inopinée. Ces navires tombèrent dans une flotte ennemie. Il tomba au milieu de gens inconnus. || Tomber entre les mains, dans les mains, aux mains de quelqu'un, devenir son captif, devenir sujet à sa vo-

lonté, à son autorité. || Tomber sous la main de quelqu'un, ou famil. sous sa patte, se trouver sous sa dépendance, ou à portée de sa colère, de son ressentiment. || Tomber sous les lois, sous la dépendance, sous le joug, perdre sa liberté, devenir assujetti. || Être jeté dans, fortuitement ou malgré soi. Tomber dans une embuscade, dans un piége. || Arriver à l'improviste chez quelqu'un. || Tomber sur les bras, attaquer, causer du dommage. || Tomber sur les bras de quelqu'un, arriver inopinément chez lui et l'incommoder, et aussi se trouver inopinément à sa charge. || Passer d'une rue, d'un quartier dans un autre. De là je vins tomber au faubourg Saint-Germain, Boissy. || Fig. Tomber sur un vers, sur un passage, le trouver sans le chercher. || Tomber sur un sujet de conversation, y arriver sans le chercher. || Tomber bien ou mal, faire une bonne ou une mauvaise rencontre. || Tomber au sort, tomber à la conscription, être désigné par le sort pour faire partie de la conscription. || Tomber en ou tomber dans, être affecté de telle maladie. Tomber en langueur. Tomber en enfance. Monsieur, j'ai une fille qui est tombée dans une étrange maladie, Mol. || Tomber malade, devenir malade. || Par extens. Tomber amoureux, devenir amoureux. || T. de chasse. Tomber en défaut, se dit des chiens qui perdent la piste de la bête. Tomber en arrêt, se dit du chien qui arrête un gibier. || Fig. Tomber en, dans, être réduit à, être jeté dans. Tomber dans la pauvreté, dans la misère, etc. || Tomber au point de, être réduit à l'extrémité de. Puissent tant de malheurs accompagner ta vie, Que tu tombes au point de me porter envie! Corn. || Tomber en disgrâce, dans la disgrâce, n'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un. || Tomber dans le mépris, devenir un objet de mépris. || Fig. Tomber de... en, éprouver successivement, passer par. Tomber de surprise en surprise. || Fig. Tomber en, dans, faire quelque chose qui mérite blâme. Tomber en faute, dans le crime, dans l'erreur, etc. || Fig. Tomber dans, se laisser aller à. Tomber dans une rêverie profonde. Tomber dans la dévotion. || Fig. Perdre une haute position, possession. || Absol. Pécher. Le juste tombe sept fois le jour. || Fig. Décroître, perdre de ses forces, de son mérite. Nul auteur n'est jamais tombé si bas, Volt. || C'est un homme qui tombe, qui est bien tombé, il est affaibli de corps et d'esprit. || Perdre son crédit. || Absol. Éprouver une chute au théâtre. Un auteur qui tombe. || Tomber d'accord avec quelqu'un, convenir avec lui. || Absol. Tomber d'accord, avouer, confesser. Je tombe d'accord de cela. || Tomber dans le sens, tomber dans le sentiment de quelqu'un, être de même avis que lui, se ranger à son avis. || Tomber, avec un nom de chose pour sujet, ne plus se soutenir. Ces bâtiments tombent de vétusté. || Se détacher, en parlant de parties du corps vivant. Mes cheveux tombent. || Tomber sur, se dit d'objets qui sont entraînés sur d'autres. || Être vaincu, se rendre. Toutes les villes tombent devant lui, Volt. || En parlant des empires, des cités, des familles, etc. déchoir, diminuer, périr. || Perdre en autorité, en crédit, en vogue. Cette mode commence à tomber. Ces études sont tombées. || Tomber de haut, éprouver une grande décadence. || En parlant des ouvrages dramatiques, ne pas réussir. || Cesser, être discontinué, abandonné. La conversation tomba. || Laisser tomber, ne pas donner d'attention à, ne pas s'occuper de. Ne pas laisser tomber une parole, une offre, etc. Ces bruits commencent à tomber. || Arriver, s'approcher, en parlant de la nuit, du soir. La nuit tombe. La nuit est tombée, il est nuit close. || Baisser, approcher de sa fin. Le jour commençait à tomber. || S'apaiser, se calmer. La fièvre tombe. J'ai vu de son courroux tomber la violence, Rac. || T. de mar. La mer tombe, quand l'agitation en diminue, et que les lames s'abaissent. || Le vent tombe, quand il tend à se calmer. || Être pendant. Ses cheveux lui tombent sur les épaules. || On dit que des regards tombent sur quelqu'un, quand on le regarde comme d'en haut. || Laisser tomber un regard de pitié sur quelqu'un, prendre intérêt à sa misère. || Son regard tomba sur cet objet, sur cette personne, il regarda fortuitement cet objet, cette personne. || Il se dit d'un coup qui vient d'en haut. || Céder, disparaître. Faire tomber les difficultés. || Fig. Les portes tombent, ce qui empêchait l'accès, l'entrée, disparaît. || Faiblir, manquer. Ces délicats à qui la moindre peine fait tomber le courage, Boss. || Tomber en, dans, arriver à, avec une idée de déchéance, de détérioration. || Tomber en putréfaction, en pourriture, se pourrir. || Tomber en poussière, être réduit en poussière. || Dégénérer en. Cela tombe dans le maniéré. || Tomber à rien, se réduire à très-peu de chose. || Devenir l'objet, la possession. Les biens de cette maison sont tombés dans telle autre par un mariage. || Tomber dans le domaine public, se dit d'une propriété privée qui cesse de l'être. || Échoir. Cela m'est tombé en partage. || Le sort tomba sur lui, ce fut lui que le sort désigna. || Tomber sous la main, se présenter fortuitement. || Tomber entre les mains, venir fortuitement en la possession. || Impers. Il m'est tombé entre les mains une petite pièce de vers. || Tomber dans l'esprit, dans la tête, se présenter à l'esprit. || Être tourné fortuitement sur un sujet. L'entretien tomba sur un tel. || Être à la charge de. Tout tombe sur moi. || Avoir pour objet. L'interdiction du feu et de l'eau chez les Romains tombait sur des choses nécessaires à la vie, J. J. Rouss. || Tomber sur, être porté sur, attaquer. Le soupçon tomba sur lui. || Tomber sur, s'appliquer à. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien du tout, Sév. || Faire tomber sur, rejeter sur, imputer à. || Tomber bien ou mal, arriver heureusement ou malheureusement, à propos ou à contre-temps. || Faire jonction, aboutir. Ce chemin, cette rivière tombe dans telle autre. || Coïncider par le temps. Cette cérémonie tombe au mois de juin. || Tomber sous les sens, être perceptible par les sens. || Tomber sous le sens, être évident. || Ne pas garder la même élévation, en parlant de la voix. Laisser tomber la voix. || Laisser tomber ses paroles, parler négligemment, avec indolence, et aussi se décider à parler. || En mus. Se dit d'une phrase musicale qui finit brusquement, qui n'est pas carrée. || Se dit absol. d'un vers dont la césure est défectueuse. || La voix tombe, se dit aussi d'une voix qui devient plus faible. || Tomber, qui se construit d'ordinaire avec l'auxiliaire *être* dans les temps composés, peut aussi recevoir l'auxiliaire *avoir*, d'après l'autorité de l'Académie et des auteurs. Où serais-je, grand Dieu! si ma crédulité Eût tombé dans le piége à mes pas présenté? Volt. Le Malheureux imaginaire, comédie en cinq actes de M. Dorat, a tombé depuis le premier acte jusqu'au dernier, la Harpe. || T. de fauconnerie. L'oiseau a tombé sur la perdrix, il a fondu tout d'un coup sur elle. || Dans l'argot des lutteurs, tomber son adversaire, le renverser. || Prov. Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe, quand les affaires sont venues à un certain point, il faut qu'elles éclatent. || Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises, se dit à ceux qui font des suppositions impossibles.

TOMBEREAU (*tomber*), *s. m.* Charrette entourée de planches servant à porter du sable, des pierres, etc.; on la décharge en trébuchant. || Ce qui est contenu dans un tombereau. Un tombereau de sable. || Par extens. Voiture lourde et grossière. || Le fatal tombereau, la charrette qui conduit les condamnés au lieu de l'exécution.

* **TOMBOLA** (ital. *tombola*), *s. f.* Espèce de loterie de société, qui se joue comme le loto, et dans laquelle on distribue en lots un certain nombre d'objets de valeur ou d'agrément. || *Au pl.* Des tombolas.

TOME (lat. *tomus*, de *τόμος*), *s. m.* Volume qui fait partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit. || Il s'emploie quelquefois simplement pour volume. || Fig. Partie. Le premier tome de sa vie, Sév. || Fig. et famil. Faire le second tome de quelqu'un, lui ressembler en quelque chose; cela se dit souvent en mauvaise part. || Faire le second tome, se dit aussi d'actions qui se ressemblent.

TOMENTEUX, EUSE (lat. *tomentum*), *adj.* En bot. Il se dit en parlant des organes (tige, feuille, etc.) dont la surface offre un assemblage de poils longs, mous, entre-croisés et crépus, analogues au coton. || En anat. Qui est recouvert de villosités.

* **TOMER**, *v. a.* Diviser un ouvrage par tomes. || Indiquer le chiffre des tomes au bas des feuilles.

TON (lat. *tuus*) au masc., **TA** au fémin., **TES** au plur. pour les deux genres, *adj. possessif* qui ré-

pond au pronom personnel *tu, toi*. Ton ami, ta femme, tes affaires. || *Ton*, au masculin, précède les noms et les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* muette. Ton heureuse audace. Quoique ton ennemie, Je ne puis te blâmer d'avoir fui l'infamie, Corn. || *Ton, ta, tes*, placés devant les adverbes comparatifs, font superlatif. Ton plus fidèle ami.

TON (lat. *tonus*, de τόνος), *s. m.* En méd. État de tension et d'élasticité de chaque tissu organique dans l'état de santé. Ce cordial donne du ton à l'estomac. || En gramm. Pour les anciens, élévation de la voix sur une syllabe d'un mot. || Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix. Ton de voix. Un ton doux. || Par extens. Manière de la voix, par rapport à la nature des discours. La plupart du temps, les paroles ne signifient point par elles-mêmes, mais par le ton dont on les dit, Montesq. || Être sur un ton, dire des choses d'une certaine espèce. || Le prendre sur un ton bien haut, trop haut, tenir un langage qui dénote de trop hautes prétentions, et aussi avoir de hautes prétentions. || Le prendre sur un ton, d'un ton, s'exprimer ou se comporter d'une certaine manière. || Famil. Prendre un ton, prendre des airs de supériorité. || Famil. Parler à quelqu'un du bon ton, lui parler d'une manière propre à s'en faire écouter. || Changer de ton, changer de langage, de conduite, de manière d'être. || Faire baisser le ton à quelqu'un, l'obliger à rabattre de ses airs de supériorité, de ses prétentions. || En mus. Le son, par rapport à son degré de gravité ou d'acuité. || L'intervalle entre deux notes. || Demi-ton ou semi-ton, intervalle d'à peu près la moitié d'un ton. || Ton majeur, ton mineur, ton relatif, voy. majeur, mineur, relatif. || Gamme que l'on adopte pour la composition d'un air, d'un morceau, et qui prend son nom de la première note de cette gamme. Il y a un dièse dans le ton de sol. || Le ton d'ut, le ton de sol, etc. le ton ayant pour tonique la note ut, la note sol, etc. || Donner le ton, indiquer par la voix ou par un instrument le ton d'un morceau, et fig. faire par influence que les autres prennent nos manières, tiennent notre langage. || Il se dit aussi des choses qui exercent une influence de même genre. || Fig. et famil. Je le ferai bien chanter sur un autre ton, je l'obligerai à parler, à se conduire autrement qu'il ne fait. || Fig. Chanter sur un ton, tenir un certain langage. || Prov. C'est le ton qui fait la musique, c'est le ton, c'est la manière dont on dit les choses qui dénote l'intention de celui qui les dit. || Ton d'église, mode du plain-chant. Il y a huit tons d'église. || Degré d'élévation du son des instruments. Le diapason règle le ton. || Fig. Être monté sur un ton, avoir telle ou telle disposition. || Fig. Se mettre au ton de quelqu'un, se conformer à ses idées, à ses mœurs, à son langage. || Ton pour les chiens, air que l'on joue sur le cor de chasse. || Au pl. Corps de rechange du cor et de la trompette. || Manière, expression dans le langage écrit. Le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet, Buff. || Les manières en général. Le ton de la ville. || Le bon ton, le langage, les manières du monde poli, des gens bien élevés. || Dans un sens contraire : le mauvais ton. || Absol. Le ton, ce qu'on regarde comme le bon ton par excellence, et aussi grand ton et luxe. || Le haut ton, le grand ton, les manières du plus grand monde. || La disposition de l'opinion, à un moment donné. Le ton d'aujourd'hui. || Façon d'agir, de se comporter. || En peint. Nom des différentes teintes relativement à leur force, à leur éclat. Tons clairs, vigoureux, etc. || Ton de couleur, degré de force du coloris. Ce paysage est d'un beau ton de couleur. || Couleur qui domine dans un tableau. || Broder ton sur ton, broder couleur sur couleur.

* **TONAL, ALE**, *adj.* En mus. Qui a rapport à une tonalité. || Qui a rapport à la tonalité moderne.

* **TONALITÉ**, *s. f.* Propriété caractéristique d'un ton. || En mus. anc. Syn. de ton. La tonalité de ré. || Aujourd'hui, résultat d'un assemblage de sons graves et aigus disposés de telle sorte que, dans la composition de l'échelle des sons, les tons et les demi-tons se succèdent d'une manière déterminée. || Tonalité du plain-chant, système de musique réglé au sixième siècle par le pape saint Grégoire le Grand. || Tonalité moderne, système de musique dans lequel on écrit aujourd'hui, inauguré dans les dernières années du seizième siècle et fondé sur les rapports admis dans la gamme. || Qualité d'un morceau écrit dans un ton bien déterminé.

TONARION (τονάριον), *s. m.* T. d'antiq. Flûte avec laquelle on donnait le ton aux orateurs.

* **TONCA** ou **TONKA**, *s. m.* Arbre de la famille des légumineuses papilionacées qui croît dans les forêts de la Guyane et dont la graine porte le nom de fève tonka.

* **TONDAGE**, *s. m.* Action de tondre le poil des chevaux et d'autres animaux ; il s'emploie de préférence à tonte, quand on parle du cheval. || Action de tondre les draps.

* **TONDAILLE** (*ll* mouillées), *s. f.* Tonte des bêtes à laine. || Fête, repas qui accompagne la tonte.

TONDAISON, *s. f.* Action de tondre les troupeaux. || La laine qu'on en retire. || Temps où l'on tond.

TONDEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tond. || Celui qui retranche les branches superflues. Tondeur de buis. || *S. f.* Tondeuse, nom donné à différentes machines destinées au tondage des draps.

TONDRE (lat. *tondere*), *v. a.* Couper la laine ou le poil à certaines bêtes. Tondre des brebis. || Fig. et famil. Se laisser tondre la laine sur le dos, souffrir avec patience les vexations. || Fig. Tondre la brebis de trop près, mettre des impôts trop lourds sur le peuple. || On dit de même : Tondre une province. || Fig. et famil. Tondre quelqu'un, l'attraper, le tromper. || Absol. et fig. Il tondrait sur un œuf, se dit d'un homme très-avare. || Tondre sur tout, tirer de l'argent de qui que ce soit et de quoi que ce soit. || Famil. Couper les cheveux de près. || Anciennement, tondre un homme, le faire moine. || Tondre des draps, des feutres, en couper les poils pour les rendre unis, ras. || Tondre une haie, couper les branches qui débordent. || On dit de même : Tondre les buis, le gazon, etc. || Il se dit de l'action des animaux qui broutent l'herbe. Les brebis ont tondu ce pré.

TONDU, UE, *p. p.* de tondre. || Prov. À brebis tondue Dieu mesure le vent, voy. mesurer. || De qui on a coupé les cheveux. || *Subst.* et fig. Il n'y avait que trois tondus et un pelé, voy. pelé.

TONIQUE (*ton*), *adj.* En méd. Qui offre rénitence et élasticité, en parlant d'un tissu organique. Force tonique. || En méd. Se dit des médicaments qui ont la faculté d'exciter lentement et par des degrés insensibles l'action organique des divers systèmes de l'économie animale, et d'en augmenter la force d'une manière durable. || *S. m.* Un tonique. || En gramm. Accent tonique, ton plus marqué dont on prononce dans un mot une syllabe particulière. || En mus. La note tonique, le son principal auquel, dans chaque mode, il serait impossible d'en substituer un autre, sans détruire ou altérer le sens de la phrase, et sans lequel on ne pourrait clore la plus simple période. || *S. f.* La tonique.

* **TONKA**, *s. m.* Voy. tonca.

TONLIEU (lat. *teloneum*, de τελωνεῖον), *s. m.* Anciennement, droit qui se payait pour les places où l'on étalait dans un marché.

TONNAGE, *s. m.* Port d'un bâtiment exprimé en tonneaux. Navire d'un fort tonnage. || Évaluation en tonnes d'un commerce. Le tonnage français. || Droit de tonnage ou simplement tonnage, droit payé par un navire en raison du nombre de tonneaux qui en exprime la capacité.

TONNANT, ANTE, *adj.* Qui fait entendre le tonnerre. Jupiter tonnant. || Poétiq. L'airain tonnant, le canon. || Fig. Qui fait un bruit comparé au tonnerre. La voix tonnante des tambours. || Voix tonnante, voix forte, éclatante. || *S. f. pl.* T. de musique militaire. Tonnantes, timbales qui imitent le tonnerre.

TONNE (orig. inc.), *s. f.* Vaisseau de bois plus grand que le tonneau et plus renflé par le milieu. || Ce que contient une tonne. Une tonne de vin. || Le jus de la tonne, le vin. || T. de mar. Tonne qui sert de bouée. || Espèce de tonneau pour transporter le poisson d'eau douce. || Tonne d'or, somme d'une valeur différente en Hollande et en Allemagne ; elle vaut cent mille florins en Hollande, et cent mille thalers en Allemagne. || Fig. Il a des tonnes d'or, il est très-riche. || Dans la marine française, poids de mille kilogrammes. Cent tonnes de houille. || T. de chemin de fer. Unité de poids

équivalant à mille kilogrammes ou à dix quintaux métriques. || En hist. natur. Il sert à désigner plusieurs coquilles univalves de forme arrondie.

TONNEAU (dim. de *tonne*), *s. m.* Grand vaisseau fait de douves de bois assemblées, entouré de cercles et fermé par deux fonds, pour mettre des liquides et des marchandises. || Fig. et famil. C'est un tonneau, c'est un ivrogne. || Grand vase en terre cuite, employé chez les anciens, et auquel les modernes donnent le nom de tonneau en certaines locutions. Le tonneau de Diogène, tonneau dans lequel Diogène faisait sa demeure. || Fig. Rouler son tonneau, se livrer à quelque travail sans objet, par allusion à Diogène, qui, pour ne pas paraître oisif au milieu des Corinthiens se préparant à soutenir un siége, se mit à rouler son tonneau. || Fig. Tonneau des Danaïdes, chose qu'on ne peut remplir, homme aux dépenses de qui on ne peut suffire. || Le contenu du tonneau. || Tonneau rempli de terre servant dans les siéges et les fortifications. || Demi-tonneau dans lequel certaines marchandes se tiennent au marché. || Dans le commerce des vins, des cidres, mesure plus grande que le muid. || Appareil qui sert de but pour tirer à la bombe. || T. de mar. Le tonneau de mer ou tonneau métrique est du volume d'un mètre cube, et du poids de 1000 kilogrammes. Navire de 500 tonneaux. || Espèce de jeu, table percée de trous, qui répondent à autant de cases marquées 10, 20, 30, 50, 100, etc.; on tâche de loin d'y faire entrer des palets de fer, de cuivre ou de plomb.

* **TONNELAGE**, *s. m.* Marchandises de tonnelage, celles qu'on met en des tonneaux.

TONNELÉ, ÉE, *p. p.* de tonneler. Perdrix tonnelées.

TONNELER (*tonnelle*), *v. a.* T. de chasse. Prendre des perdrix à la tonnelle.

TONNELET (dim. de l'anc. fr. *tonnel*, tonneau), *s. m.* Espèce de petit baril pour mettre du vin, de l'eau-de-vie, etc. Le tonnelet d'un fantassin.

TONNELET (dérivé d'un dim. du lat. *tunica*), *s. m.* Habit romain que portaient les acteurs tragiques quand ils représentaient Achille, Auguste, Pompée, etc.

TONNELEUR (*tonneler*), *s. m.* Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER (anc. fr. *tonnel*, tonneau), *s. m.* Ouvrier qui fait et répare les tonneaux.

TONNELLE (*tonneau*), *s. f.* Treillage en berceau couvert de verdure. || T. de chasse. Filet pour prendre les perdrix. || Figure de bœuf ou de cheval, de bois ou de carton peint, que le chasseur pousse devant lui, pour s'approcher des perdrix sans les effrayer. || T. de pêche. Sorte de rets que l'on tend au bord de la mer.

TONNELLERIE (*tonnelier*), *s. f.* Profession du tonnelier. || Atelier où l'on fait des tonneaux.

TONNER (lat. *tonare*), *v. n.* Retentir, en parlant du bruit de la foudre. Il s'emploie impersonnellement en cette acception. Il a tonné cette nuit. || Faire entendre, faire éclater le tonnerre. Dieu tonne du plus haut des cieux, Boss. || On n'entendrait pas Dieu tonner, se dit en parlant d'un très-grand bruit dont on est assourdi. || Fig. Tonner sur les choux, exercer sa force, son autorité sur ce qui est sans résistance. || Par analogie, faire un bruit semblable à celui du tonnerre. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, Boss. || Fig. Parler, s'élever avec beaucoup de véhémence contre quelqu'un, contre quelque chose. Tonner contre le vice. || Prov. Quand il tonne en avril, le laboureur se réjouit.

TONNERRE (lat. *tonitru*), *s. m.* Bruit plus ou moins fort et plus ou moins prolongé qui accompagne la foudre. Un éclat de tonnerre. || Fig. Voix de tonnerre, voix très-forte, très-éclatante. || Fig. C'est un tonnerre, se dit d'un homme dont la voix est assourdissante. || Fig. Un coup de tonnerre, coup fatal, événement étonnant. || Famil. Il est fait en coup de tonnerre, il est mal bâti, tout de travers, par allusion à la forme en zigzag des traits de la foudre qui éclate. || Par extens. La foudre. Le tonnerre est tombé sur l'église. || Fig. Attirer le tonnerre, attirer les malheurs, et en particulier ceux de la guerre. || Image du tonnerre. Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle. || Poétiq. Le séjour, la région du tonnerre, le ciel. || Le maître du tonnerre, le dieu qui lance le tonnerre, Jupiter. || L'oiseau qui porte le tonnerre, l'aigle. || Poétiq. Canon. Cent tonnerres de bronze ont donné le signal, Volt. || Fig. Il se dit de tout ce qui renverse comme la foudre. || Partie renforcée du canon des armes à feu portatives, qui correspond à l'emplacement de la charge. || Pierre de tonnerre, sorte de pierre qu'on croyait tomber avec le tonnerre. || Prov. Toutes les fois qu'il tonne, le tonnerre ne tombe pas, des menaces ne sont pas toujours suivies d'effet.

TONNES, *s. f. pl.* En hist. natur. Voy. tonne.

TONSURE (lat. *tonsura*), *s. f.* Cérémonie de l'Église catholique, par laquelle l'évêque, introduisant un homme dans l'état ecclésiastique, lui donne le premier degré de la cléricature en lui coupant une partie des cheveux. || Prendre la tonsure, entrer dans l'état ecclésiastique. || Bénéfice à simple tonsure, bénéfice que l'on peut posséder n'ayant que la tonsure et sans être obligé de prendre les ordres sacrés. || Fig. Un docteur, un médecin, un avocat à simple tonsure, un docteur, un médecin, un avocat qui n'est pas fort habile. || Couronne que l'on fait sur la tête aux clercs, sous-diacres, diacres, prêtres, etc. en leur rasant des cheveux.

TONSURÉ, ÉE, *p. p.* de tonsurer. || *Subst.* Un tonsuré.

TONSURER (lat. *tonsurare*), *v. a.* Donner la tonsure. Tonsurer un diacre.

TONTE (subst. verbal de *tondre*), *s. f.* Action de couper les poils ou la laine qui recouvre le corps des animaux. || La laine qu'on retire en tondant un troupeau. || Temps où l'on tond les troupeaux. || Action de couper les branches des arbres.

TONTINE (*Tonti*, l'inventeur de ces sortes d'établissements), *s. f.* Réunion d'individus dont chacun convient de jouir viagèrement de l'intérêt de son capital et de l'abandonner ensuite aux survivants, qui se partageront les rentes. || Toute opération financière fondée sur la durée de la vie humaine. || Rente que chaque actionnaire reçoit de la tontine. || *Adj.* Rentes tontines. || Sorte de jeu de cartes auquel peuvent prendre part douze, quinze et même vingt personnes.

TONTINIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a des rentes de tontine.

TONTISSE (*tonte*), *adj.* Qui vient de la tonture des draps. Bourre tontisse. || *S. f.* Tenture faite de toile, sur laquelle on a appliqué des tontures de drap pour figurer des étoffes. || Papier-tontisse, papier de tenture fait de la même manière.

TONTURE (*tonte*), *s. f.* Poil que l'on tond sur les draps. || Branches et feuilles que l'on coupe aux palissades, aux bordures. || Action de tondre un gazon. || Le foin que cette opération produit.

TOPAZE (lat. *topazus*, de Τόπαζος, île de la mer Rouge), *s. f.* Pierre précieuse d'un jaune doré, généralement composée de beaucoup d'alumine, de silice, d'acide fluorique et de fer, qui est la chrysolithe des anciens. || Topazes brûlées, celles qui ont pris une teinte rosâtre. || Topazes occidentales, ou fausses topazes.

TÔPER (allem. *toppen*), *v. n.* Au jeu de dés, consentir à jouer autant que met au jeu l'adversaire. || Elliptiq. Tôpe, pour je tôpe. || Adhérer à une offre, à une proposition. Je tôpe à cela et absol. tôpe.

* **TOPHACÉ, ÉE** (lat. *tofaceus*), *adj.* En méd. Qui est de la nature du tophus. Concrétions tophacées.

* **TOPHUS** (lat. *tophus*, de τόφος), *s. m.* En méd. Dépôts de substance dure, comme osseuse, qui se forment soit dans l'intérieur des organes, soit aux environs des articulations.

TOPINAMBOUR (*Topinamboux*, peuple du Brésil), *s. m.* Plante de la famille des composées, genre hélianthe. || Tubercules alimentaires que produit cette plante.

TOPIQUE (τοπικός), *adj.* Qui a rapport aux lieux. Les curiosités topiques d'un pays. || Divinité topique, divinité qui présidait à un lieu. || En méd. Il se dit des médicaments qu'on emploie à l'extérieur. || *S. m.* Un topique. || Fièvres topiques ou locales, variété de fièvres intermittentes anomales. || Fig. Qui se rapporte exactement à ce dont il s'agit. Un langage topique. || En rhét. Lieux topiques, syn. de lieux communs. || *S. f.* La topique, la doctrine des lieux topiques, l'art de les trouver. || *S. m. pl.* Les topiques, certains chefs généraux

d'où l'on peut tirer de quoi s'étendre dans un discours. || Traité sur les lieux communs.

⋆ **TOPOGRAPHE** (τοπογράφος), *s. m.* Celui qui s'occupe de topographie. || Peintre topographe, celui qui représente des églises, des palais, des villes, etc.

TOPOGRAPHIE (lat. *topographia*, de τοπογραφία), *s. f.* Description détaillée d'un lieu particulier. La topographie de la France. || Topographie souterraine, description des gîtes houillers et métallifères. || Art de représenter sur le papier la configuration d'une portion de terrain avec tous les objets qui sont à sa surface.

TOPOGRAPHIQUE, *adj.* Qui appartient à la topographie. Description topographique. || Carte topographique, représentation exacte et détaillée d'un lieu, d'un canton.

⋆ **TOQUADE** (*toquer*), *s. f.* Popul. Manie, forte inclination.

TOQUE (ital. *tocca*), *s. f.* Sorte de chapeau à petits bords, plat par-dessus, plissé tout autour, et couvert de velours, de satin, etc. Toque de juge, de professeur. || Coiffure des jockeys. || Coiffure en usage au XVIe siècle.

⋆ **TOQUÉ, ÉE**, *p. p.* de toquer. || Fam. et fig. Il est toqué, il a le cerveau un peu dérangé.

TOQUER (le même que *toucher*), *v. a.* Toucher. || Ce mot, vieilli, reste usité dans cette locution : Qui toque l'un toque l'autre, qui offense l'un offense l'autre. || Fig. et popul. Rendre fou, comme en touchant le cerveau.

TOQUET (to-kè. Dim. de *toque*), *s. m.* Coiffure, espèce de bonnet de femmes et d'enfants.

TORCHE (ital. *torcia*, dérivé du lat. *tortus*), *s. f.* Linge roulé que les femmes se mettent sur la tête quand elles portent un vase. || Selle bourrée en paille et recouverte en grosse toile. || Bouchon de paille. || Paquet de fil de fer ou de laiton plié en rond. || Flambeau consistant en un bâton de sapin ou de quelque autre bois résineux entouré de cire et de mèche, et par suite flambeau grossier fait de résine ou de cire. || Fig. et poétiq. Les torches d'hyménée, les torches nuptiales, le mariage. || Fig. Les torches de la Discorde.

TORCHÉ, ÉE, *p. p.* de torcher. || Famil. et fig. Un homme mal torché, mal habillé. || Cela est mal torché, cela est fait grossièrement. || Bien torché, bien fait, en parlant d'une œuvre de peinture.

TORCHE-NEZ, *s. m.* Voy. TORD-NEZ.

⋆ **TORCHE-PINCEAU**, *s. m.* Petit linge pour essuyer les pinceaux et la palette. || *Au pl.* Des torche-pinceaux.

TORCHER (*torche*, bouchon de paille), *v. a.* Frotter, comme on fait avec un torchon, pour nettoyer, pour essuyer. || Fig. et popul. Il n'a qu'à s'en torcher le bec, il ne doit pas compter sur ce qu'il désire. || Essuyer, nettoyer des pinceaux ou la palette. || Fig. Battre. Il se fera torcher. || Recouvrir un mur, une cloison avec du torchis. || Se torcher, *v. r.* S'essuyer, se nettoyer.

TORCHÈRE (*torche*), *s. f.* Vase de fer à jour, placé à l'extrémité d'un long manche, dans lequel on met des matières combustibles pour éclairer. || Candélabre qui porte des flambeaux, des girandoles, des bougies, et qui sert à éclairer un vestibule, un escalier, etc.

TORCHIS (tor-chi. *Torcher*), *s. m.* Mortier composé de terre grasse et de paille coupée.

TORCHON (*torche*, bouchon de paille), *s. m.* Serviette de grosse toile dont on se sert pour essuyer la vaisselle, les meubles, etc. || Fig. et popul. Le torchon brûle à la maison, il y a une querelle de ménage. || Popul. Entre soldats, se donner un coup de torchon, se battre au sabre, à l'épée. || Poignée de paille tortillée, ou petite natte de paille très-épaisse, servant à garantir les arêtes des pierres, quand on les remue. || *Adj.* Papier torchon, sorte de papier pour l'aquarelle et la gouache.

⋆ **TORCHONNER**, *v. a.* Frotter, nettoyer avec un torchon. || Fig. et famil. Faire mal, faire salement.

⋆ **TORCOL** ou **TORCOU**, *s. m.* Genre d'oiseaux grimpeurs.

TORDAGE, *s. m.* Action de tordre. || Façon qu'on donne à la soie, en doublant les fils sur les moulinets.

⋆ **TORDEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui tord la laine, les soies, les fils, etc. || Tordeuse, machine qui sert à tordre ensemble les fils de fer pour la confection des câbles.

⋆ **TORD-NEZ**, *s. m.* Instrument, dit aussi torche-nez, dont on se sert pour assujettir le cheval pendant certaines opérations. || On dit aussi serre-nez.

TORDRE (lat. *torquere*), *v. a.* Tourner un corps long et flexible par les deux bouts en sens contraire, ou par un seul bout, l'autre étant fixe. Tordre du fil, un lien, etc. || Fig. Pressez-les, tordez-les, ils dégouttent l'orgueil, l'arrogance, la présomption, LA BRUY. || Qui te tordrait le nez, il en sortirait encore du lait, se dit par moquerie à un jeune homme, à un blanc-bec, qui se mêle de choses dont son âge le rend incapable. || Popul. Ne faire que tordre et avaler, manger très-avidement. || Tordre de la laine, de la soie, du fil, tourner à la main, au rouet ou au moyen d'une machine, plusieurs brins pour n'en former qu'un seul. || Tourner violemment, en parlant d'un membre. Vous me tordez le bras. || Tordre le cou, faire mourir en tournant le cou. || Se tordre les bras, les mains, tordre à soi les bras, les mains, dans un excès de passion, de douleur. || Tourner de travers. Bâiller à se tordre la bouche. || Fig. Détourner de sa signification naturelle un texte. Tordre les mots, le sens d'un auteur, d'un passage, etc. || Se tordre, *v. r.* Agiter son corps en le tournant en sens contraire. || Rire à se tordre, rire extrêmement. || Devenir contourné.

TORDU, UE, *p. p.* de tordre. || En bot. Il se dit d'un organe replié sur lui-même.

TORE (lat. *torus*, de τόρος), *s. m.* En archit. Moulure ronde à la base des colonnes. || Ornement en rond sur une pièce de canon. || En géom. Surface engendrée par la révolution d'un cercle autour d'une droite située dans son plan et ne passant pas par son centre.

TORÉADOR (esp. *toreador*), *s. m.* Celui qui prend part à un combat de taureaux dans les courses publiques.

⋆ **TORGNIOLE** ou **TORGNOLE** (altération de *tourniole*), *s. f.* Popul. Petit mal blanc qui fait le tour du doigt. || Coup sec et bien appliqué sur le visage, sur la tête.

TORMENTILLE (*ll* mouillées. Ital. *tormentilla*), *s. f.* En bot. Plante de la famille des rosacées, dont la racine est astringente.

TORON (orig. inc.), *s. m.* Assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble pour composer une corde, un cordage.

TORON (augmentatif de *tore*), *s. m.* En archit. Gros tore à l'extrémité d'une surface droite.

TORPEUR (lat. *torpor*), *s. f.* Sentiment de pesanteur générale ou partielle avec une diminution également générale ou partielle de la sensibilité et du mouvement, allant parfois jusqu'à l'assoupissement. || Par extens. Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil ou plutôt de la torpeur de la nature, BUFF. || Fig. État d'inaction de l'âme. Des esprits plongés dans la torpeur.

TORPILLE (*ll* mouillées. Ital. *torpiglia*, du lat. *torpere*), *s. f.* En hist. natur. Genre de poissons cartilagineux voisins des raies, ayant un appareil électrique sur les côtés de la queue, et donnant une commotion à ceux qui les touchent. || Engin de guerre sous-marin, contenant une certaine masse de poudre, dont un appareil détermine l'explosion dans certaines circonstances.

⋆ **TORPILLÉ, ÉE** (*ll* mouillées), *adj.* Garni de torpilles de guerre. Une zone torpillée.

⋆ **TORPILLEUR** (*ll* mouillées), *s. m.* Nom donné aux marins qui dirigent une torpille.

TORQUET (tor-kè. Dérivé de *torche*, chose tordue), *s. m.* T. vieilli. Ce qui cache une embûche, une attaque. || Donner un torquet, donner le torquet, tromper quelqu'un. || Donner dans le torquet, donner dans le panneau.

TORQUETTE (dim. de *torche*, chose tordue), *s. f.* Mannequin ou panier d'osier, qui sert à transporter le poisson de mer. || Par extens. Panier de volaille ou de gibier.

⋆ **TORRÉFACTEUR**, *s. m.* Engin propre à produire la torréfaction.

TORRÉFACTION, *s. f.* Action de torréfier.

TORRÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de torréfier. Café torréfié.

TORRÉFIER (lat. *torrefacere*), *v. a.* Soumettre à un feu vif des substances végétales ou animales.

TORRENT (lat. *torrens*), *s. m.* Courant d'eau très-rapide, soit permanent et produit par la grande déclivité du terrain dans les montagnes, soit peu durable et produit par des orages ou des fontes de neige. || Par exagération, pleuvoir à torrent, pleuvoir avec une force et une abondance extraordinaires. || Par extens. Il se dit de certaines choses, eu égard à leur abondance, à leur

impétuosité. Des torrents de feu. Un torrent de larmes. || Il se dit de ce qui coule abondamment en paroles ou en écrit. Un torrent de paroles, d'injures, d'harmonie, etc. || Fig. Guerrier, conquérant que rien n'arrête. Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent [Achille]? Rac. || Personne qu'on ne peut contenir, diriger. || Fig. Il se dit des multitudes qui se précipitent. Une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrents dans les provinces romaines, Montesq. || Fig. Ce qui s'écoule, ce qui se presse avec la rapidité et la force d'un torrent. L'homme, entraîné lui-même par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée, Buff. || Le torrent des affaires, leur grand mouvement. || Première impétuosité des sentiments, premier mouvement, premier emportement. Ulysse, en apparence, approuvant mes discours, De ce premier torrent laissa passer le cours, Rac. || Influence de l'exemple, de la mode, des événements, force des choses. Le torrent de la coutume. C'est un torrent; qu'y faire? il faut qu'il ait son cours; Céla fut et sera toujours, la Font.

* **TORRENTIEL, ELLE,** *adj*. Qui est produit par les torrents, qui appartient aux torrents. || Pluie torrentielle, pluie extrêmement abondante et impétueuse.

* **TORRENTUEUX, EUSE,** *adj*. Qui se transforme en torrent; qui en a l'impétuosité. Un ruisseau torrentueux. || Qui a les effets d'un torrent. La marche torrentueuse d'une rivière.

TORRIDE (lat. *torridus*), *adj*. Brûlant, excessivement chaud. Il n'est usité que dans : Zone torride (voy. zone). Cependant on commence à dire chaleur, température torride. || *S. f.* La torride, la zone torride.

TORS, ORSE (tor. Anc. p. p. de *tordre*), *adj*. Syn. de tordu. Soie torse. Fil tors. || Bois tors, pièce de bois dont les fibres sont en spirale. || Qui est dans un état de torsion. Une bouche torse. Jambes torses. || Fig. Un cou tors, un hypocrite. || En archit. Colonne torse, celle dont le fût est contourné en forme d'hélice. || En bot. Dont les bords tournent ou tendent à tourner obliquement autour de leur axe. || *S. m.* Le tors, le degré de torsion d'un fil. || Gros cordon de soie employé en tapisserie. || T. de mar. Degré de torsion, en parlant des cordages.

TORSADE (*tors*), *s. f.* Frange tordue en hélice, pour orner les rideaux, les draperies, les écharpes, etc. || Dans l'armée, petit rouleau d'or et d'argent désignant les grades inférieurs ; ce sont les petites torsades. || Rouleaux, mais beaucoup plus gros, pour les grades supérieurs commençant à celui de chef de bataillon ou d'escadrons.

TORSE (ital. *torso*), *s. m.* En sculpt. Figure tronquée qui n'a qu'un corps sans tête ou sans membres. || Tronc, buste d'une statue entière, ou même d'une personne vivante. Cet homme a un beau torse.

TORSION (lat. *tortio*), *s. f.* Action de tordre ; résultat de cette action. La torsion des branches. || En chir. Torsion des artères, moyen employé pour arrêter les hémorrhagies provenant des ouvertures béantes de ces vaisseaux, après les opérations ou les blessures. || T. de mar. Action de tortiller les uns avec les autres les fils, puis les torons dont on compose les cordages. || En phys. Force de torsion, effort que fait un fil de métal ou d'autre matière pour se détordre. || Balance de torsion, appareil pour mesurer de très-petites forces. || En bot. Monstruosité consistant dans une déviation en spirale plus ou moins régulière de toutes les parties d'une tige herbacée ou ligneuse. || En anat. Torsion du cœur, disposition qui tourne légèrement à droite la face antérieure du cœur, et à gauche la face postérieure.

TORT (b. lat. *tortum*, injustice, du lat. *tortus*, de *torquere*), *s. m.* Ce qui est opposé à la raison, à la justice. Lequel des deux a tort? || Il a tous les torts, tous les mauvais procédés sont de son côté. || Mettre quelqu'un dans son tort, lui faire des propositions qu'il ne puisse refuser sans faire voir qu'il est déraisonnable, avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre; faire que quelqu'un ait un tort à notre égard. || Lésion, dommage qu'on souffre ou qu'on fait souffrir. Redresseur des torts. La grêle a fait bien du tort en ce canton. || Faire tort à quelqu'un, être injuste envers lui. || À tort, *loc. adv.* Sans raison, injustement, sans motif. || À tort et à travers, *loc. adv.* Sans discernement, sans y regarder. Raisonner, parler à tort et à travers. || On a dit aussi : De tort et de travers. || À tort et à droit, sans examiner si la chose est juste ou injuste. Il veut ce qu'il veut, à tort et à droit. || À tort ou à droit, à tort ou à raison, avec droit ou sans droit, avec raison ou sans raison. À tort ou à droit il se prétend lésé. || Prov. Le mort a toujours tort, un homme mort ne pouvant se défendre, on rejette la faute de beaucoup de choses sur lui. On dit dans le même sens : Les absents ont tort.

TORTE (fém. de l'anc. part. *tort*, du lat. *tortus*), *adj. fém.* Syn. de torse. Son épaule torte, Régnier.

TORTELLE, *s. f.* Plante de la famille des crucifères, nommée aussi vélar.

TORTICOLIS (tor-ti-ko-li. Lat. *tortum collum*), *s. m.* Douleur inflammatoire ou rhumatismale qui a son siége dans quelques-uns des muscles du cou, et qui force le malade à tenir la tête inclinée en avant, sur l'un des côtés, ou en arrière, suivant les muscles affectés. || *Adj.* Qui porte le cou de travers. Un coup d'air l'a rendu torticolis. || *Subst.* Un visage de torticolis.

* **TORTIL** (lat. *tortile*), *s. m.* En blas. Lambrequin ou ruban qui s'enlace autour d'une couronne ; c'est l'ornement spécial du baron. || Espèce de bandeau que portent les têtes de More.

TORTILLAGE (*ll* mouillées), *s. m.* Famil. Façon tortueuse et embarrassée de s'exprimer. || Échappatoire.

* **TORTILLARD** ou **TORTILLART** (*ll* mouillées), *s. m.* Variété de l'orme champêtre qui se distingue par les fibres contournées de son bois.

TORTILLE (*ll* mouillées. Lat. *tortilis*), *s. f.* Allées étroites et tortueuses dans un bois, dans un parc pour se promener à l'ombre. || On dit aussi tortillère.

TORTILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de tortiller. || En blas. Qui porte le tortil.

TORTILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Action de tortiller; état d'une chose tortillée. Tortillement des cordes. Il sent dans le ventre des tortillements. || Fig. et famil. Petits détours, finesses qu'on cherche dans les affaires.

TORTILLER (*ll* mouillées. *Tortille*), *v. a.* Tordre à plusieurs tours une chose facile à plier. Tortiller du papier, des cheveux, etc. || Réunir ensemble plusieurs fils de caret pour en former un toron. || Popul. Manger vite. || Fig. Donner diverses tournures à des paroles, à des pensées. Lorsque je lui vois tortiller En cent façons une pensée, Ducerceau. || *V. n.* Famil. Tortiller des hanches, marcher en se balançant. || Fig. Tourner autour de quelqu'un, employer de petits manéges. || Chercher des détours, des subterfuges. || Se tortiller, *v. r.* Se tordre, se replier sur soi-même en plusieurs façons.

TORTILLÈRE (*ll* mouillées), *s. f.* Voy. tortille.

TORTILLON (*ll* mouillées. *Tortiller*), *s. m.* Coiffure d'une fille du bas peuple. || Fig. et famil. Petite servante prise au village. || Linge, torchon tortillé en rond. || Bourrelet que l'on met sur sa tête pour porter dessus un pot ou un panier. || Instrument pour friser les cheveux.

TORTIONNAIRE (tor-si-o-nê-r'. Dérivé du lat. *tortio*), *adj.* En jurispr. Inique, violent. Saisie tortionnaire. Cette loi est tortionnaire. || Qui sert à torturer. Appareil tortionnaire. || *S. m.* Le tortionnaire, le bourreau.

TORTIS (tor-tî. Dérivé du lat. *tortum*), *s. m.* Assemblage de fils de chanvre, de laine, de soie, etc. tordus ensemble. || Couronne ou guirlande de fleurs. || En blas. Fil de perles qui entoure la couronne des barons.

TORTU, UE (lat. *tortus*), *adj.* Qui n'est pas droit, qui est de travers. Des arbres tortus. Nez tortu, la Font. || Elle n'est ni tortue ni bossue, se dit pour vanter la taille d'une femme. || Fig. Que les chemins tortus deviennent droits, Mass. || Famil. Le bois tortu, la vigne. || Fig. Qui n'est pas conforme à la droite raison. Des raisonnements tortus. Avoir l'esprit tortu. || *Adv.* De travers. Puis-je autrement marcher que ne fait ma famille? Veut-on que j'aille droit quand on y va tortu? la Font. || *S. m.* Serpent du genre boa.

TORTUE (ainsi dite à cause de ses pieds *tortus*), *s. f.* Animal amphibie à quatre pieds, qui marche fort lentement, et dont le corps est couvert d'un têt ou écaille. Tortue de mer. Tortue de terre. || Pas de tortue, marche très-lente. || Espèce d'abri ou de toit que les Romains formaient en tenant leurs boucliers réunis au-dessus de

ieurs têtes, pour se couvrir en approchant du pied de la muraille d'une ville assiégée. || Machine de guerre montée sur des roues et couverte, à l'abri de laquelle on pouvait s'avancer jusqu'au pied des murailles d'une ville assiégée. || T. de cuisine. Tête de veau en tortue, c.-à-d. à la financière. || Constellation dite aussi la Lyre.

TORTUÉ, ÉE, *p. p.* de tortuer.

TORTUER (*tortu*), *v. a.* Rendre tortu. || Se tortuer, *v. r.* Devenir tortu.

TORTUEUSEMENT, *adv.* D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE (lat. *tortuosus*), *adj.* Qui est courbé plusieurs fois en différents sens. Serpent tortueux. Des rues tortueuses. || Fig. Esprit humain, abîme infini... tu as des conduites si enveloppées, des retraites si profondes et si tortueuses... Boss. || Fig. Qui est contraire à la netteté, à la droiture. Une marche, une conduite tortueuse. Des voies tortueuses.

TORTUOSITÉ (lat. *tortuositas*), *s. f.* État de ce qui est tortueux. Dans les inextricables tortuosités de ce labyrinthe, J. J. Rouss.

★ **TORTURANT, ANTE,** *adj.* Qui torture. Les remords torturants.

TORTURE (lat. *tortura*), *s. f.* Action de tordre, contorsion. Ces bizarres attitudes et ces tortures naturelles [du torcol], Buff. || Tourment, supplice. La torture, le fer et la flamme t'attend, Rotrou. || Particulièrement, tourment auquel on soumettait un accusé pour en obtenir des révélations; question. Appliquer un accusé à la torture. || Fig. Peine vive, tourment. Mettra-t-on tous les jours mon âme à la torture? Rotrou. || Par exagération, embarras, effort pénible. Tandis que ses discours me donnent la torture, Régnier. || Mettre quelqu'un à la torture, lui causer un embarras pénible ou une vive impatience. || Mettre son esprit à la torture, être à la torture, s'occuper de quelque chose avec une grande contention d'esprit. || Fig. Action de fausser quelque chose; violence faite aux textes, aux mots. Ces auteurs ont donné la torture à tous les passages, Montesq.

TORTURÉ, ÉE, *p. p.* de torturer.

TORTURER, *v. a.* Faire éprouver la torture, soumettre à la question. || Fig. Causer une vive peine morale. || Fig. Torturer un texte, un mot, lui donner une interprétation forcée, un sens contraire à celui qu'il a.

TORY (anglais *tory*, mot celtique-irlandais signifiant sauvage), *s. m.* En Angleterre, nom donné primitivement aux partisans de Charles II, et qui est resté au parti politique soutenant la prérogative royale et les principes conservateurs. Les torys et les whigs. || *Adj.* Un ministère tory. Les journaux torys. || Au pluriel, quelques-uns écrivent, à l'anglaise, tories. || *Au fém.* Une feuille tory.

★ **TORYSME,** *s. m.* Système politique des torys.

TOSCAN, ANE (ital. *toscano*, du lat. *tuscus*), *adj.* En archit. Il se dit du plus simple des cinq ordres d'architecture, et de ce qui appartient à cet ordre; c'est une imitation du dorique grec. Ordre toscan. Colonne toscane. || Architecture toscane, celle qui est essentiellement composée d'arcades et de bossages. || *S. m.* Le toscan. || *S. m.* Le dialecte italien qui se parle à Florence.

TOSTE (tô-st'. Anglais *toast*, rôtie, vin qu'on boit avec la rôtie, de l'anc. fr. *tostée*, rôtie, du lat. *tostus*), *s. m.* Proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un événement. Ils ont porté des tostes à tout le monde. || Vœu que l'on exprime, discours que l'on prononce en portant le toste ou la santé. || On écrit aussi toast.

TOSTÉ, ÉE, *p. p* de toster.

TOSTER (tô-sté. *Toste*), *v. a.* Porter un toast, des toasts. On a tosté la paix. || *V. n.* Je n'exige pas que vous tostiez si souvent, Montesq. || On écrit aussi toaster.

TÔT (tô. Lat. *tostus*), *adv. de temps.* Dans peu de temps, promptement. Faites tôt. || Absol. Tôt, faites vite, venez vite Dis-moi ton ordre, tôt, Mol. || Tôt après, peu de temps après. || Au plus tôt, au plus vite. || De bonne heure. Se coucher tôt. || On le joint aux adverbes *aussi, bien, si*, et alors il forme un seul mot, voy. aussitôt, bientôt, sitôt. || Plus tôt que plus tard, au plus vite. || Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, Attacher un grelot.... La Font.

TOTAL, ALE (dérivé du lat. *totus*), *adj.* À quoi il ne manque rien. Somme totale. Une totale destruction. || Une éclipse de lune est totale lorsque la lune pénètre entièrement dans le cône d'ombre de la terre. || Il y a éclipse totale du soleil pour les points de la terre pour lesquels la lune couvre complétement le soleil. || *S. m.* Un tout, l'assemblage de plusieurs choses considérées comme un tout. Ces deux totaux font tant. Le total du monde, Volt. || Au total, en total, *loc. adv.* Tout compensé, tout compris. Au total, c'est une bonne affaire. || Somme totale, *loc. adv.* En comptant tout.

TOTALEMENT, *adv.* Entièrement, tout à fait.

★ **TOTALISATION,** *s. f.* Action de totaliser.

★ **TOTALISER,** *v. a.* Néolog. Former un total; additionner.

TOTALITÉ, *s. f.* Le total, l'ensemble.

★ **TÔT-FAIT,** *s. m.* Sorte de pâtisserie, composée principalement de farine et de sucre mêlés avec des œufs battus, et qui se fait très-vite. || *Au pl.* Des tôt-faits.

TOTON (lat. *totum*), *s. m.* Espèce de dé à quatre faces, qui est percé d'une cheville, et qu'on fait tourner sur cette cheville; la face qui gagne est marquée d'un T, initiale du latin *totum*, tout. || Fig. Faire de quelqu'un un toton, le faire tourner, aller, agir à volonté.

TOUAGE (*touer*), *s. m.* Action de touer.

TOUAILLE (*ll* mouillées. B. lat. *toacula*, du gothique *thvahan*, laver), *s. f.* Linge suspendu à un rouleau, qui sert à s'essuyer les mains après qu'on les a lavées.

TOUC, *s. m.* Voy. toug.

TOUCAN (mot brésilien), *s. m.* Gros et bel oiseau du Brésil, dont les couleurs sont d'une variété admirable.

TOUCHANT, *prép.* Concernant, sur le sujet de. Il m'a entretenu touchant vos intérêts.

TOUCHANT, ANTE, *adj.* Qui est assez près pour toucher. Nous fîmes feu sur eux à bout touchant, P. L. Cour. || En géom. Point touchant, s'est dit pour point de tangence, point de contact. || *S. f.* Touchante s'est dit autrefois pour tangente. || Fig. Qui va au point de la chose. Une vérité touchante Une réponse touchante. || Fig. Qui attendrit, qui émeut. Des paroles touchantes. Le Cid n'est beau que parce qu'il est très-touchant, Volt. || *S. m.* Ce qui est propre à toucher, à émouvoir.

TOUCHE (subst. verbal de *toucher*), *s. f.* Action de toucher. || Au jeu de billard, action d'atteindre la bille sur laquelle on joue. Manque de touche. || Action de toucher l'or, l'argent, de les éprouver par la pierre de touche. || Pierre de touche, espèce de pierre basaltique, noire, très-dure, sur laquelle on frotte les petits bijoux en or ou en argent, pour en reconnaître le titre, et fig. tout ce qui sert d'épreuve. L'occasion est, pour ainsi parler, la pierre de touche; c'est elle qui découvre l'âme, et qui en révèle tout le secret, Bourd. || T. d'imprimerie. Action, manière d'appliquer l'encre sur les formes avec les balles ou le rouleau. || Chacune des pièces d'ébène, d'ivoire, etc. qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano. || Chacun des petits filets saillants du manche de la guitare et de quelques autres instruments à cordes. || Dans le violon, la partie sur laquelle les doigts font toucher les cordes. || Petit crochet d'os ou d'ivoire pour jouer aux jonchets. || En peint. Manière dont un peintre indique et fait sentir le caractère des objets. La touche noble de Raphaël. || Par analogie, en littérature, manière dont l'écrivain fait sentir le caractère de la pensée. On reconnaît facilement la touche de cet écrivain. || Fig. Action de toucher, d'émouvoir. Ces impatiences d'un Dieu qui te cherche, ces touches pressantes d'un Dieu qui te trouve, Boss.

TOUCHÉ, ÉE, *p. p.* de toucher. || Aux jeux de dames et de trictrac, dame touchée, dame jouée, et au jeu d'échecs, pièce touchée, pièce jouée, quand on a touché une pièce, il faut la jouer. || Gage touché, nom d'un petit jeu de société. || Où les coups de pinceau sont donnés d'une certaine façon. Une tête bien touchée. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses de la littérature. Article touché, article vigoureusement fait. || Touché de Dieu ou simplement touché, sur qui la grâce s'est fait sentir.

★ **TOUCHE-À-TOUT,** *s. m.* Celui qui touche à tous les objets. || Fig. Homme qui touche à tout, qui se mêle de tout. || *Au pl.* Des touche-à-tout.

TOUCHER (anc. h. all. *zuchôn*, tirer, arracher), *v. a.* Sentir un objet avec la main. Toucher du doigt, doucement, etc. || Fig. Toucher au doigt, être très-voisin. || Fig. et famil. Toucher une chose au doigt et à l'œil, la faire comprendre clairement, en donner des preuves indubitables. || Toucher au vif, toucher à l'endroit où une plaie est à vif. || Fig. Il ne me faut guère toucher sur ce sujet pour me toucher au vif, Sév. || Se mettre en contact avec un objet, de quelque façon que ce soit. Toucher du pied. Il le toucha avec son gant. || A l'escrime, toucher, atteindre d'un coup de fleuret ou d'épée. || Au billard, toucher la bille, la heurter avec la sienne dans le carambolage. || Absol. J'ai touché. || Éprouver sur la pierre de touche. Toucher un lingot d'or. || T. d'imprimerie. Appliquer l'encre sur les formes avec les balles ou avec le rouleau. || Frapper sur des animaux pour les faire marcher, les chasser devant soi. Toucher un troupeau, un cheval, etc. || Absol. Touche, cocher. || Il se construit aussi avec la proposition *sur*. || Jouer de certains instruments de musique qui sont à touches ou à cordes. Toucher la lyre, l'orgue, le clavecin, etc. || On dit aussi : Toucher du piano, de l'orgue, etc. || Fig. et famil. Il ne faut pas toucher cette corde-là, cette affaire est délicate, il ne faut pas en parler. || Fig. Toucher la grosse corde, voy. corde. || T. de mar. Toucher une terre, s'y arrêter accidentellement. || Recevoir, en parlant de sommes d'argent. || Il se dit du contact d'objets inanimés. Tout ce qui nous touche trop violemment nous blesse, Boss. || Être contigu. Ma maison touche la sienne. || En géom. Cette ligne droite touche cette courbe, elle y est tangente. || En peint. Il se dit de l'opération par laquelle le peintre pose et étend les couleurs sur le tableau. Ce peintre a bien touché ces figures. || Fig. Traiter, exprimer, comme fait le peintre avec son pinceau. Ce poëte touche bien les passions. || Fig. Parler d'une chose, en parler incidemment. J'ai touché ces questions. || Toucher un mot d'un sujet, en dire quelques mots. || Fig. Être sensible, douloureux, offensant. Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur, Corn. || Toucher d'un sentiment, d'une passion, exciter ce sentiment, cette passion. Cela me touche de joie, de pitié, etc. || Absol. Son courage touche d'admiration et de tendresse pour elle, Sév. || Fig. Faire impression. Cette grandeur que nous admirons de loin, touche moins quand on y est né, Boss. || Fig. Émouvoir, attendrir. || Absol. Le secret est d'abord de plaire et de toucher, Boil. || Il se dit de la grâce divine qui change le cœur. Quand il plait à Dieu de toucher l'homme par sa miséricorde, Pasc. || Inspirer de l'amour. Il a su me toucher, Rac. || Fig. Concerner, regarder. Votre santé est un point qui me touche de bien près, Sév. || Absol. Chacun en son affaire est son meilleur ami, Et tout autre intérêt ne touche qu'à demi, Corn. || Être parent, être de la même famille. Il nous touche de près. Un homme qui ne nous touche de rien, Mol. || Fig. S'approcher de, en parlant d'une époque vers laquelle on va. || Toucher le but, y atteindre, et fig. réussir.

Toucher, *v. n.* Porter la main sur. Toucher aux vases sacrés. Les enfants touchent à tout. || Toucher de toute autre façon. Ses pieds touchaient au sol. || Par exagération, il ne touche pas à terre, il court, il danse très-légèrement, et fig. il est dans le ravissement. || Être en contact avec, avoir contact. De tous les endroits du royaume on leur demandait des linges qui eussent touché à cette relique, Rac. || Toucher dans la main à quelqu'un, mettre sa main dans la sienne, en signe d'amitié, d'accord, d'acquiescement. || Se toucher dans la main, se dit de deux personnes qui se touchent dans la main l'une à l'autre. Ils se sont touché dans la main. || Touchez là, touchez-moi dans la main. || T. de mar. Frapper, en passant, de sa quille ou de son flanc sur un banc, sur une roche, sur un écueil, quel qu'il soit. || Toucher à un port, y relâcher, en passant et pour un peu de temps. || Atteindre à. Sa tête touchait au plancher. || Toucher à quelque chose, en prendre, en ôter. Puisque vous ne touchez jamais à cet argent, la Font. || Toucher à, faire subir quelque peine. L'âme pénitente osera-t-elle toucher à ce corps si tendre? Boss. || Fig. Toucher à, apporter des modifications, des changements, des restrictions. Les princes ne doivent toucher à la religion que pour la protéger et pour la défendre, Mass. || Fig. S'attaquer à. || Fig. Y toucher, avoir de la malice. Voyez un peu, dirait-on qu'il y touche? la Font. || Il n'a pas l'air d'y toucher, il fait ses coups avec un air simple et ingénu. || Sainte n'y touche, voy. nitouche. || Être limitrophe. Ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, Montesq. || Être dans la proximité. Nous touchons presque à l'île d'Ithaque, Fén. || Fig. Nous touchons au succès. || Arriver à, en parlant d'un temps, d'une époque dont on approche. Le roi touche à son heure dernière, Rac. || S'occuper de, avoir pour objet. Ce livre touche à certaines matières. || Concerner, regarder. Les choses qui touchent à l'honneur. || Toucher de naissance à quelqu'un, être lié avec lui par la parenté.

Se toucher, *v. r.* Être contigu. Ces deux maisons se touchent. || Fig. Nos cœurs ne cesseront pas de se toucher, Dider. || En géom. Ces deux courbes se touchent, elles sont tangentes l'une à l'autre. || Fig. Avoir des points de ressemblance. O que le génie et la folie se touchent de bien près! Dider. || Les extrêmes se touchent, les choses les plus opposées ont des points de contact. || Fig. Devenir touché, ému.

TOUCHER, *s. m.* Celui des cinq sens qui nous fait connaître les qualités palpables des corps. || Il se dit de la qualité qu'un corps touché fait apprécier. Le toucher gras de certains liquides. || Manière dont un musicien joue d'un instrument à touches ou à cordes. Ce pianiste a un toucher brillant. || Contact.

* **TOUCHETTE** (dim. de *touche*), *s. f.* Se dit de petites barres d'ivoire, incrustées dans le manche de la guitare et qui le divisent en demi-tons.

* **TOUCHEUR**, *s. m.* Celui qui touche. || Particulièrement, toucheur, toucheuse, celui, celle qui prétend guérir par des attouchements. || Toucheur, homme qui conduit les bœufs en troupe aux abattoirs.

TOU-COI (*tout* et *coi*). Mot qu'on emploie pour faire taire un limier lorsqu'il crie. Tou-coi, chien.

TOUE (subst. verbal de *touer*), *s. f.* Action de touer. Les vaisseaux n'y arrivent qu'à la toue. || Bateau plat qui sert de bac. || T. de mar. Petite embarcation plate.

TOUÉ, ÉE, *p. p.* de touer.

TOUÉE, *s. f.* Action de touer un navire. Sortir d'un port à la touée. || Cordage à l'aide duquel on tire un vaisseau flottant pour lui faire parcourir un certain espace.

TOUER (angl. *tow*), *v. a.* T. de mar. Tirer à bord, soit par le moyen du cabestan, soit à bras, sur une amarre dont l'autre extrémité est fixée à terre ou à une ancre mouillée en avant du bâtiment, vers le lieu où l'on veut aller. || Se touer, *v. r.* Se haler sur un cordage attaché à une ancre, à un autre navire, à un point fixe quelconque.

* **TOUEUR**, *s. m.* Sorte de remorqueur qui avance à l'aide d'une chaîne qui est mouillée au fond de l'eau sur tout le parcours, et qui s'engage sur un engrenage mis en mouvement par la machine du navire.

TOUFFE (lat. *tufa*), *s. f.* Assemblage d'arbres, d'herbes, de fleurs, de plumes, etc. en quantité et rapprochés. Des touffes d'herbes. || Partie d'un bois, d'un bosquet extrêmement garnie. || Chevelure, toupet.

TOUFFEUR (voy. *étouffer*), *s. f.* Exhalaison qu'on sent en entrant dans un lieu où il y a une grande chaleur.

TOUFFU, UE (*touffe*), *adj.* Qui est en touffe, qui est épais et bien garni. Un bois, un arbre touffu. Son menton nourrissait une barbe touffue, la Font.

TOUG (tough'. Turc *tough*, queue de cheval), *s. m.* Étendard turc, fait d'une demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or.

TOUJOURS (*tous* les *jours*), *adv.* Tous les jours, sans fin, sans interruption. || *Subst.* Le toujours. Par toujours j'entends un très-long temps, et non pas une éternité absolue, le toujours de l'avenir n'étant jamais qu'égal au toujours du passé, Buff. || En continuant à être, à faire. Il est toujours absent. || Sans exception, en toute occasion. Faites toujours votre devoir. || Le plus souvent, ordinairement. Il ment toujours. || En attendant, néanmoins. Je vais sortir, travaillez toujours. || Du moins. Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir. || A toujours, pour toujours, sans retour. Adieu pour toujours.

TOUPET (dim. de l'anc. fr. *toup*, de l'allem. *Zopf*), *s. m.* Petite touffe de poils, de cheveux, de crin, de laine.

Un toupet de cheveux. || Un toupet de barbe ; on dit plus ordinairement un bouquet de barbe. || Absol. Touffe de cheveux sur le sommet du front. Un faux toupet. || Famil. Se prendre au toupet, se prendre aux cheveux. || Fig. et famil. Son toupet s'échauffe, il a un mouvement de caprice, d'impatience. || Fig. et popul. Avoir du toupet, avoir du feu, de la verve, de la hardiesse, de l'effronterie ; s'est dit parce que les bravi italiens laissaient croître un toupet qu'ils portaient sous leur chapeau, le ramenant sur leur visage, le coup fait, pour n'être point reconnus || Relever le toupet, réprimander. || Dans le cheval, houppe de crins qui s'échappe de la partie antérieure de la crinière et qui tombe entre les oreilles.

TOUPIE (anglais *top*), *s. f.* Jouet de bois fait en forme de poire ; on y enroule une cordelette qui, en se déroulant rapidement, lui communique un mouvement de rotation sur sa pointe de fer. || On dit qu'une toupie dort, quand, tournant très-rapidement, elle reste immobile en une même place. || Toupie d'Allemagne, toupie creuse, percée d'un trou, et qui fait du bruit en tournant. || Genre de coquilles univalves.

TOUPILLER (*ll* mouillées. *Toupie*), *v. n.* Tournoyer comme une toupie (sens propre qui n'est pas usité). || Fig. et famil. Ne faire qu'aller et venir dans une maison. Je vas, je viens, je toupille, BEAUMARCH.

TOUPILLON (*ll* mouillées. Dim. de l'anc. fr. *toup*, primitif de *toupet*), *s. m.* Petit toupet. || Poils de la tête du veau. || Branches inutiles et confuses d'un oranger.

TOUR (lat. *turris*,), *s. f.* Bâtiment élevé, rond ou à plusieurs faces, qui servait autrefois à fortifier l'enceinte des villes, des châteaux, etc. || Fig. Défense. Rome avait deux remparts et deux tours dans saint Pierre et dans saint Paul, BOSS. || Clocher. La tour de l'horloge. || La tour de Babel, la tour que, suivant la Bible, les descendants de Noé essayèrent d'élever jusqu'au ciel, et dont Dieu arrêta la construction en faisant que les hommes cessèrent de parler le même langage et de s'entendre. || Fig. et famil Tour de Babel ou tour de Babylone, lieu où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre. || Tour à feu ou simplement tour, phare placé sur les côtes. || Tour de moulin à vent, le bâtiment rond qui porte les ailes et qui renferme la meule. || T. d'antiq. Machine en forme de tour, placée sur le dos des éléphants, et remplie d'archers. || Tour mobile, machine de guerre des anciens employée dans les siéges. || Aux échecs, la pièce qu'on appelait autrefois roc.

TOUR (lat. *tornus*, de τόρνος), *s. m.* Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux. Cela est fait au tour. || Fig. Cette femme a le bras fait au tour, elle l'a parfaitement bien fait. || On dit de même : Une femme faite au tour. || La chambre, l'atelier où est placé un tour. || Espèce de petite boîte cylindrique, qui tourne sur deux pivots, et de laquelle on se sert dans les couvents des religieuses pour faire entrer ou pour faire sortir de petits objets. || Armoire ronde à pivot qui se trouvait à la porte des hospices et où l'on déposait les enfants que l'on voulait abandonner à la charité publique. || On se sert d'une machine pareille dans certains hospices, dans les prisons, et dans certaines maisons pour faire passer les plats de la cuisine dans la salle à manger. || Espèce de petit treuil qui était employé pour bander certaines arbalètes. Arbalète à tour. || Tour du potier, roue qui tourne horizontalement et sur laquelle on façonne et arrondit les vases de terre. || Mouvement circulaire. Tour de roue. Avant que le soleil ait fait encore un tour, CORN. || Famil D'ici là il n'y a qu'un tour de roue, il a peu de distance. || A tour de bras, de toute la force du bras. || En un tour de main, en un instant, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. || Un tour, deux tours de clef, action de tourner une fois, deux fois la clef dans la serrure. Fermer la porte à double tour. || Tour de broche, révolution que fait la broche en tournant sur elle-même. || Tour de reins, entorse des reins causée par un effort ou par un faux mouvement. || Demi-tour, demi-révolution qu'un homme fait sur lui-même. || T. milit. Demi-tour, mouvement par lequel on fait face du côté auquel on tournait le dos. || T. de danse. Demi-tour de main, la moitié du tour de main ; un cavalier et une dame se donnent la main droite, et décrivent chacun un demi-cercle. || Par extens. Marche, voyage, promenade, allées et venues. Faire un tour à, en, de, aller à, dans, parcourir. Aller faire un tour aux champs. J'irai faire un tour à Paris, en Suisse, etc. || Il est allé faire un tour de promenade, et absol. il est allé faire un tour, il est allé se promener. Faire un tour de ville. || Faire ses tours, aller et venir, tourner. || Faire ses quinze tours, faire mille choses inutiles. || Popul. Le petit tour, le grand tour, se dit pour exprimer honnêtement les besoins naturels. || Il se dit de certaines choses qui vont en serpentant. Les tours et retours d'une rivière. || On dit aussi : Les tours et détours. || Un tour de trictrac, les douze trous. || Au jeu de cartes, faire un tour, jouer un tour, jouer jusqu'à ce que tous les joueurs aient eu successivement une fois la main. || Chaque façon que le boulanger donne à la pâte. || Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. La terre a neuf mille lieues de tour. || Faire le tour de, parcourir la circonférence. Faire le tour du monde. || Faire le tour, tourner autour. Faire le tour d'une montagne. || Prendre le grand tour, faire le grand tour, parcourir le plus long circuit pour arriver à. || Faire le tour, s'étendre autour de. Ce bracelet fait le tour du bras. || Faire le tour d'un objet, l'examiner en tous ses côtés. || Faire son tour de France, d'Europe, se dit d'un artisan qui voyage de ville en ville en travaillant de son état. || Faire le tour du cadran, dormir pendant douze heures consécutives. || T. de mar. Le vent fait le tour du compas, lorsque en peu de temps il paraît souffler de tous les points de l'horizon. || Tour de lit, étoffe qui environne le lit. || Différentes parties de l'habillement, de la parure, montées en rond. Un tour de cou, de tête. || Tour de plume, plume simple qu'on met autour du chapeau pour lui donner meilleur air. || Faux cheveux, qu'on adapte sur le devant de la tête. Cette femme porte un tour. || Contour. Donner un tour gracieux aux plis de sa robe, FÉN. Le tour de son visage était gracieux, HAMILTON. || Toute action qui exige de l'agilité, de la subtilité, de la souplesse, de la force de corps. Des tours de force. || Fig. Tour de force, action qui exige beaucoup de force ; ce qui exige beaucoup de force morale, d'habileté, de persévérance. || Fig. Tour de métier, quelque action d'adresse, de malice, à laquelle on est disposé. || Tour de main, tour de subtilité, d'adresse. || Popul. Faire voir le tour, tromper, duper. || Fig. Tour du bâton, profit secret et illicite ou abusif qu'un homme tire de son emploi. || Fig. En général, acte, action. Elle retira l'os ; puis pour un si bon tour Elle demanda son salaire, LA FONT. || Tour d'ami, acte d'obligeance qu'on ne pouvait que difficilement espérer. || Trait d'habileté, manière d'agir où il entre de l'adresse et quelquefois de la mauvaise intention. Jouer de beaux tours, de mauvais tours. C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour, LA FONT. || Le tour est fait, la ruse, le stratagème a réussi. || Un tour de maître Gonin, un tour d'homme rusé. || Fig. Cela vous jouera un mauvais tour, se dit pour avertir une personne qu'une chose lui est dangereuse. || Manière de présenter, de faire voir une chose. Donner un bon tour aux choses. Cette affaire a pris un mauvais tour. || Tournure, forme, mouvement de style, manière d'exprimer ses pensées, de construire ses phrases, d'arranger ses termes. Il faut avouer que cela a un tour spirituel, MOL. || Façon d'être. Il n'y a aucun art qui ne reçoive des tours particuliers du génie différent des nations qui les cultivent, VOLT. || Tour d'esprit, manière d'être de l'esprit, du caractère. || Rang successif, alternatif. Chacun à son tour. Les plaisirs ont leur temps, la sagesse a son tour, VOLT. || Un tour de rôle, un rang à prendre ou à donner. || À tour de rôle, voy. RÔLE. || Au théâtre, tour de faveur, décision du comité des comédiens qui fait passer avant son tour la représentation d'une pièce. || Prov. A chacun son tour, si tu as aujourd'hui l'avantage sur moi, je l'aurai peut-être demain sur toi. || TOUR À TOUR, *loc. adv.* L'un après l'autre, alternativement.

TOURBE (anc. h. all. *zurf*), *s. f.* Charbon très-hétérogène qui se forme dans la vase des marais par la décomposition des débris végétaux qui y existent.

TOURBE (lat. *turba*), *s. f.* Troupe, avec un sens de dénigrement. Princes et rois, et la tourbe menue, LA FONT. La tourbe philosophique, J. J. ROUSS.

TOURBEUX, EUSE (*tourbe*), *adj*. Qui contient de la tourbe, qui en est formé. Terrain tourbeux. || En bot. Se dit des plantes qui vivent dans les tourbières.

⋆ **TOURBIER, IÈRE,** *adj*. Se dit d'un terrain qui renferme de la tourbe. || *S. m.* Ouvrier qui extrait ou voiture la tourbe. || Le propriétaire d'une tourbière.

TOURBIÈRE (*tourbe*), *s. f.* Terrain formé de tourbe et exploité pour l'extraction de ce combustible.

TOURBILLON (*ll* mouillées. Dimin. dérivé du lat. *turbo*), *s. m.* Vents impétueux qui tournoient. || Par pléonasme, un tourbillon de vent. || Comme un tourbillon, avec une extrême rapidité. || Fig. Tourbillon de bonheur, Sév. || Mouvement de l'eau qui tournoie avec violence. || Par extens. Il se dit des choses qui ressemblent à un tourbillon. Des tourbillons de feu, de poussière. || Nom que les cartésiens donnaient à la révolution d'une planète ou d'un astre autour de son centre, et au mouvement de la matière environnante qui les suit. || Fig. Tout ce qui entraîne les hommes. Le tourbillon du monde. || Absol. Être dans le tourbillon.

⋆ **TOURBILLONNANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj*. Qui tourbillonne; qui forme les tourbillons. || Fig. Qui ressemble à un tourbillon. Les plaisirs tourbillonnants du monde.

⋆ **TOURBILLONNEMENT** (*ll* mouillées), *s. m.* Mouvement d'un corps qui tourbillonne.

TOURBILLONNER (*ll* mouillées), *v. n.* Aller en tournoyant. L'eau tourbillonne. Ces amas de poussière blanchâtre, qui tourbillonnent dans nos campagnes, Barthél. || Être agité ou s'agiter comme un tourbillon. Elle [la calomnie] s'élance, étend son vol, tourbillonne, Beaumarch. || T. milit. Se dit d'une troupe qui, sous le feu ou une charge de l'ennemi, se met en désordre.

TOURD (tour. Lat. *turdus*), *s. m.* En hist. nat. Poisson de mer, du genre labre.

TOURD (tour. Lat. *turdus*), *s. m.* ou **TOURDELLE,** *s. f.* La litorne, espèce de grive.

TOURDILLE (*ll* mouillées. Dérivé du lat. *turdus*), *adj*. Usité seulement dans cette locution. Gris tourdille, qui se dit d'un cheval dont la robe est grise, un peu jaunâtre et parsemée de petits bouquets de poils roussâtres.

TOURELLE (dim. de *tour*), *s. f.* Petite tour. || Petite tour appliquée à l'angle d'un château, d'une maison, et qui ne descend pas jusqu'à terre. || Tourelle de dôme, lanterne ronde sur le massif du plan d'un dôme.

TOURET (tou-rè. Dim. de *tour*), *s. m.* Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande. || Pièce mécanique de fer, de cuivre, etc. dont l'effet est de tendre et de détendre une corde, etc.|| Dévidoir ou rouet à l'usage des cordiers. || Rouet à filer. || Petit tour à l'usage des graveurs en pierres fines. || Gros clou dont la tête arrondie est arrêtée dans une branche d'un mors.

TOURIÈRE (*tour*), *s f.* Domestique de dehors qui, dans les monastères de filles, fait passer au tour les choses qu'on y apporte. || *Adj.* La sœur tourière. || Mère tourière, la religieuse qui a soin du tour en dedans.

TOURILLON (*ll* mouillées. Dim. de *tour*), *s. m.* Cylindre mobile dans un coussinet, à l'aide duquel un appareil quelconque peut recevoir un mouvement de rotation. Les tourillons d'un treuil. || Dans une bouche à feu, cylindre de métal placé de chaque côté entre la culasse et la volée, et autour duquel tourne la pièce quand on lui fait quitter la position horizontale. || Partie mobile d'un touret, qui sert à tendre et à détendre une corde, etc.

⋆ **TOURISTE** (angl. *tourist*, de *tour*, voyage), *s. m.* et *f.* Se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité ou désœuvrement.

TOURMALINE (mot de l'île de Ceylan), *s. f.* Minéral siliceux, de composition très-complexe, qui jouit de la propriété de prendre la bipolarité lorsque les extrémités de ses cristaux sont inégalement chauffées.

TOURMENT (lat. *tormentum*), *s. m.* Violente douleur corporelle. || Tortures qu'on fait souffrir à quelqu'un. Dans les tourments ils laissèrent la vie, Rac. || Fig. Grande peine d'esprit. Il a fait le tourment de ma vie.

TOURMENTANT, ANTE, *adj*. Qui tourmente.

TOURMENTE (autre forme de *tourment*), *s. f.* Orage, bourrasque sur la mer. || Ouragans qui s'élèvent dans les hautes montagnes. || Fig. Troubles qui agitent un pays. La tourmente révolutionnaire.

TOURMENTÉ, ÉE, *p. p.* de tourmenter. || En proie à une sorte de tourmente. Des blocs de granit tourmentés et tordus par l'action du feu, Chateaubr. || T. d'art. Travaillé avec un effort qui se fait sentir. Une architecture bizarre et tourmentée. || Attitudes tourmentées, attitudes qui laissent voir la peine de l'artiste qui les a travaillées à plusieurs reprises. || On dit de même : Dessin tourmenté, couleur tourmentée. || Par extens. Il se dit des œuvres littéraires. Un style tourmenté.

TOURMENTER (*tourment*), *v. a.* Faire souffrir quelque tourment corporel, quelque supplice. || Causer de la douleur, en parlant d'une maladie ou de tout autre accident. La goutte le tourmente. || Fig. Donner des peines d'esprit. C'est le passé qui me tourmente, J. J. Rouss. || Absol. Ceux qui tourmentent. || Tourmenter sa vie, se donner bien de la peine de corps et d'esprit. || Importuner, harceler. Ses créanciers le tourmentent. || T. de manége. Tourmenter son cheval, le châtier ou l'inquiéter mal à propos. || Agiter violemment. La mer tourmenta longtemps notre vaisseau. || Déjeter. La sécheresse tourmente les futailles. || Travailler avec effort. Il faudra tourmenter un avare terrain, Delille. || Tourmenter un auteur, un texte, vouloir leur faire dire autre chose que ce qu'ils disent. || T. d'art et de littérature. Retravailler de telle façon que l'effort se fasse sentir. || En peint. Tourmenter des couleurs, les frotter après les avoir couchées. Tourmenter un dessin, le surcharger de traits. || Se tourmenter, *v. r.* Se remuer, s'agiter. Ce cheval se tourmente. || Se déjeter. Le bois neuf se tourmente. || Se donner bien de la peine, s'inquiéter. || Se tourmenter à. Qu'on ne se tourmente pas à chercher, etc. || On a dit aussi se tourmenter de.

TOURMENTEUX, EUSE, *adj*. T. de mar. Sujet aux tourmentes. Des parages tourmenteux.

TOURMENTIN (*tourmente*), *s. m.* T. de mar. Petit foc dont on fait usage pendant la tempête. || Pétrel.

⋆ **TOURNAGE,** *s. m.* Action de façonner au tour, de tourner.

TOURNAILLER (*ll* mouillées. *Tourner*), *v. n.* Famil. Faire beaucoup de tours et de détours sans s'éloigner. || Rôder autour. || *V. a.* Tourner fréquemment et maladroitement. Tournailler une clef dans la serrure.

TOURNANT, *s. m.* Coin de rue, de chemin. A un tournant de rue. || Endroit où le cours d'une rivière fait un coude. || Espace où l'on fait tourner une voiture. || Le cocher n'a pas bien pris son tournant, il n'a pas bien pris ses mesures pour tourner. || Endroit dangereux dans la mer ou dans une rivière, où l'eau tournoie continuellement. || Moulin à deux tournants, moulin à deux roues qui font tourner deux meules. || En peint. La partie d'un objet qui approche du contour, et que l'on fait ordinairement de couleurs rompues. || Fig. Moyen détourné. Prendre des tournants auprès de quelqu'un.

TOURNANT, ANTE, *adj*. Qui tourne. Un pont tournant. || T. milit. Qui exécute un mouvement pour tourner une position, un corps de troupe. Un corps tournant. || On dit de même : Mouvement tournant.

TOURNÉ, ÉE, *p. p.* de tourner. || Fig. et famil. Bien tourné, mal tourné, bien fait, mal fait, en parlant du corps. || Fig. Il se dit, en un sens analogue, de la disposition de l'esprit. Avoir l'esprit bien tourné. || Fig. Un esprit mal tourné, un esprit qui prend les choses de travers. || Fig. Bien, mal tourné se dit aussi des œuvres de l'esprit, discours, vers, etc. Voilà un compliment fort mal tourné, Mol. || Yeux tournés, yeux qui ont subi une convulsion. || Une maison bien ou mal tournée, qui est dans une bonne ou une mauvaise exposition.|| Fig. Moralement incliné vers, adonné à, livré à. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion, Sév. Elle a de l'esprit en diable et tourné à la malice, Letourneur. || Tête tournée, esprit affolé. || Se dit du fruit, des grains de raisin, lorsqu'ils commencent à changer de couleur et à s'approcher de la maturité. || Qui est devenu aigre. Lait, vin tourné.

TOURNEBRIDE, *s. m.* Cabaret établi auprès d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux qui y viennent.

TOURNEBROCHE, *s. m.* Machine servant à faire tourner la broche. || Petit garçon qui tourne la broche. || Chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche.

TOURNÉE, *s. f.* Voyages dans lesquels on visite plusieurs endroits. || Petites courses qu'on fait en différents endroits. || Visite faite par certains fonctionnaires dans leur ressort. L'inspecteur est en tournée. || Voyage d'affaires, de commerce fait à des époques périodiques. || Popul. Rasade offerte à l'assistance devant le comptoir du marchand de vin. || Volée de coups. Il a reçu une tournée. || Sorte de pioche à manche court.

TOURNELLE (dim. de *tour*), *s. f.* Anciennement, petite tour. || Au parlement de Paris, la chambre de la Tournelle ou la Tournelle, la chambre chargée des affaires criminelles. || Par extens. Toute espèce de juridiction.

TOURNEMAIN, *s. m.* Usité seulement en cette locution (pour laquelle d'ailleurs on dit plutôt aujourd'hui en un tour de main) : En un tournemain, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main.

* **TOURNEMENT**, *s. m.* Mouvement de ce qui tourne. || Tournement de tête, vertige.

TOURNER (lat. *tornare*), *v. a.* Façonner au tour. Tourner l'ivoire, l'argent, le fer. || Absol. Un ouvrier qui tourne bien. || Fig. Arranger d'une certaine manière les mots ou les pensées. Tourner ses pensées, un vers, etc. || Détacher en spirale l'écorce d'un fruit ou d'un légume. || Mouvoir en rond, circulairement. Tourner une roue. Tourner la broche. || T. de mar. Tourner une manœuvre, la fixer par un ou plusieurs tours sur un point fixe. || Donner un mouvement qui tient du mouvement en rond. Tourner la tête. || Tournez la main, aussi vite que quand on tourne la main. || Tourner tête, tourner visage, se tourner pour faire face. || Tourner ses souliers, les déformer en marchant. || Tourner le dos à quelqu'un, lui présenter le dos, et fig. rompre avec lui, abandonner ses intérêts, lui devenir contraire. || Tourner le dos aux ennemis ou simplement tourner le dos, fuir || Tourner en fuite, mettre en fuite. || Diriger vers ou contre. Tourner ses armes contre quelqu'un, ses regards sur quelqu'un, ses pas d'un côté, etc. || Fig. Tourner les pieds en dedans, en dehors, porter la pointe des pieds en dedans, en dehors. || Faire le tour de. Tourner un promontoire. Je tournai le coin de la rue, J. J. Rouss. || T. de chasse. Tourner un lièvre, tourner des perdrix, tourner autour du lièvre, autour des perdrix. || Tourner un bois, un buisson, en faire le tour. || Fig. Tourner quelqu'un, chercher à entamer avec lui quelque discussion délicate. || T. de guerre. Tourner l'ennemi, un poste, une montagne, etc. les prendre à revers. || Changer le côté, la situation d'une chose. Tourner une étoffe d'un autre sens. Tourner la page. || Tourner la tête à quelqu'un, la faire tourner sur le cou. || Fig. Tourner la tête à quelqu'un, l'excéder, l'importuner ; lui faire changer une bonne résolution pour une mauvaise. || Tourner la tête, rendre fou, extravagant ; inspirer un orgueil extravagant ; inspirer un violent amour ; plaire extrêmement, en parlant de quelque chose. || Fig. Donner une certaine direction, en parlant de choses morales. Dieu est le maître de nos volontés, il nous les tourne comme il lui plaît, Sév. || Tourner toutes ses pensées à quelque chose, y appliquer toutes ses pensées. || Fig. Donner une certaine manière d'être, un certain aspect. || Tourner bien, tourner mal une affaire, une chose, lui donner un bon, un mauvais aspect. || Tourner tout en mal, tourner tout en bien, interpréter tout en mauvaise part, en bonne part. || Tourner les choses à son avantage, les interpréter avantageusement pour soi, ou savoir en tirer avantage. || Tourner quelque chose en plaisanterie, en faire le sujet de plaisanteries. || Tourner en raillerie, en ridicule, se moquer de quelque chose. || Tourner quelqu'un en ridicule, faire rire à ses dépens. || Tourner quelqu'un en ridicule, avec un nom de chose pour sujet, le rendre ridicule. || Tourner contre, rendre contraire à. Il y a un mauvais génie qui tourne tout ici contre moi, Beaumarch. || Tourner le sang, causer une très-vive et très-pénible impression. || Traduire (sens qui vieillit). Les Écritures des Juifs furent tournées en grec, Boss. || Agir sur la volonté. Ainsi que je voudrai, je tournerai cette âme, Mol. || Tourner quelqu'un de tous les sens, de tous les côtés, lui faire diverses questions, diverses propositions, afin de tirer de lui ce qu'il sait ou ce qu'il veut. || Absol. Interroger quelqu'un avec adresse, le circonvenir. || Examiner de tous les côtés.

Tourner, *v. n.* Se mouvoir en rond. Une girouette qui tourne au premier vent. La terre tourne en un jour sur elle-même. || Faire tourner le sas, la baguette, voy. sas, baguette. || Fig. et famil. Tourner à tout vent, tourner comme une girouette, avoir l'esprit variable, être versatile. || Se mouvoir, être mû à droite ou à gauche par un mouvement qui a quelque chose du mouvement en rond. Ce cocher a tourné trop court. Le vent a tourné. || Le vent tourne au nord, à l'est, etc. il passe au nord, à l'est, etc. || Tourner court, s'arrêter brusquement dans sa marche et se diriger d'un autre côté, et fig. abréger. || La maladie a tourné court, elle s'est terminée par une mort prompte et inattendue. || Tourner au change, se dit des chiens lorsqu'ils attaquent un autre animal que celui de meute. || T. de manége. Prendre une autre direction que celle qu'on suivait d'abord ; changer de main. || En peint. Se dit des formes, des contours bien accusés, dont l'œil saisit facilement le relief. Cet objet tourne bien. || On dit de même que la lumière et l'air tournent autour d'un objet, pour exprimer que cet objet se détache de la toile. || Changer de côté, de situation. || Le pied m'a tourné, j'ai eu une foulure. || Se diriger vers. De quelque part qu'on tourne, on ne voit que des fous, Mol. || Fig. Ne savoir de quel côté tourner, ne savoir que faire, que devenir. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Tourner vers Dieu, vers la dévotion, etc. || En un sens opposé, tourner contre. || Tourner sur, s'occuper uniquement de. || Aller et venir. Ne faire que tourner. || Fig. Tourner autour de quelqu'un, essayer de s'insinuer auprès de lui. || Fig. Tourner autour d'une pensée, la délayer. || Fig. Tourner autour du mot de l'énigme, en approcher sans le rencontrer complétement. || Hésiter, balancer, essayer, tenter. Puis je tiens inutile De tant tourner, il n'est que d'aller droit, La Font. || La tête lui tourne, il se trouve étourdi pour avoir regardé en bas d'un lieu fort élevé ; il a des étourdissements, des vertiges ; il extravague, il devient fou. || Fig. Faire tourner la tête, exciter amour, admiration, transport. || Fig. La tête lui tourne, il ne se connaît plus dans la bonne fortune. || Il se dit aussi de celui à qui quelque chose trouble l'esprit. || Il est si embarrassé que la tête lui tourne, que la tête lui en tourne, il a tant d'affaires, ou il se trouve dans une situation si difficile, qu'il ne sait quel parti prendre. || Fig. Dépendre essentiellement. Tout tourne sur vous, ou pour vous, ou par vous, Sév. || Changer. La chance a tourné. || Le temps tourne au froid, il devient froid. || Tourner en, se changer en. L'amour que j'ai pour toi tourne en haine pour elle, Corn. || Avoir une certaine issue. Cette maladie, cette affaire tourne mal. || Tourner à, tourner en, même sens. Tout tourne en bien pour les élus, Pasc. Tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux ? Sév. || Tout tourne contre lui, rien ne lui réussit. || Ce jeune homme tourne mal, tourne bien, il ne soutient pas, il soutient les espérances qu'on avait conçues de lui. || S'altérer, prendre une mauvaise qualité. Le lait a tourné sur le feu. Ce vin tourne à l'aigre, au gras. || Par exagération, cela fait tourner le sang, cela cause un saisissement, une émotion très-pénible. || Se déformer, se déranger. La taille de cette jeune personne tourne. Ses yeux tournent, il devient louche. || Tourner à, se dit d'une couleur qui incline vers une certaine nuance. Cette couleur tourne au rouge. || Prendre de la couleur, commencer à mûrir. Le raisin commence à tourner. || Popul. Tourner de l'œil, mourir. || Impers. Tourner s'emploie dans quelques jeux, et se dit de la carte qu'on montre, qu'on découvre, et dont la couleur détermine l'atout. Il tourne carreau. De quoi tourne-t-il ? || Fig. Je voudrais savoir de quoi il tourne ou retourne, de quoi il s'agit.

Se tourner, *v. r.* Être mû en rond. || Se donner des mouvements qui tiennent du mouvement en rond. Se tourner dans son lit. || Fig. De quelque côté qu'on se tourne, quelque parti que l'on prenne. || Famil. N'avoir pas le temps de se tourner, être très-occupé, très-affairé. || Se tourner en fuite, prendre la fuite. || Se diriger vers. Vos yeux, vos tristes yeux Avec de longs soupirs se tournent vers les cieux, Rac. || Fig. Le génie de

Colbert se tourna principalement vers le commerce, Volt. || Avec ellipse du pronom personnel. Je vous conjure de ne pas laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, Sév. || Fig. et famil. Ne savoir de quel côté se tourner, ne savoir quel parti prendre. || S'adresser à. Je me tourne vers vous. || Prendre parti. César se tourne du côté du peuple, Boss. || Se tourner contre, être contraire, lutter contre. || Avoir une certaine issue. Espérons que tout se tournera selon nos désirs, Sév. || Se tourner au bien, suivre ce qui est bien. || Se tourner vers Dieu, donner son cœur à Dieu. || Se tourner en, se changer en. L'orgueil se tourne aisément en cruauté, Boss. || Devenir autre. La licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant, Boss. || S'égarer, en parlant de l'esprit. L'on craint tout de bon que son esprit ne se tourne, Sév. || Prendre une certaine tournure, une certaine manière.

TOURNESOL (*tourner* et *sol* pour *soleil*), *s. m.* L'héliotrope (borraginées). || Nom de quelques plantes, appelées aussi fleurs du soleil, qui se tournent vers le soleil tant qu'il est sur l'horizon. || Plante à grande fleur radiée, dite aussi soleil (*helianthus annuus*). || Nom donné à une matière colorante d'un bleu violet, qu'on obtient par la fermentation de plusieurs espèces de lichens. || *Adj.* Bleu tournesol. || Papier de tournesol, papier teint en bleu avec le tournesol en pain.

TOURNEUR (lat. *tornator*), *s. m.* Artisan qui fait des ouvrages au tour. Tourneur en bois, en ivoire. || Celui qui tourne sur lui-même. || *Adj.* Derviche tourneur, derviche qui par dévotion tourne longtemps et rapidement sur lui-même. || Celui qui tourne une meule. || Enfant qui fait tourner le rouet à retordre. || Ouvrier qui tourne une presse mécanique. || Tourneur de baguette, homme qui fait tourner entre ses mains une baguette à l'effet de reconnaître les eaux souterraines.

TOURNEVIS (tour-ne-vis'. *Tourner* et *vis*), *s. m.* Instrument de fer ou d'acier avec lequel on serre ou l'on desserre les vis.

* **TOURNILLER** (*ll* mouillées), *v. n.* Faire beaucoup de petits tours.

* **TOURNIOLE** (*tourner*), *s. f.* Voy. TORGNOLE.

TOURNIQUET (dim. tiré de *tourner*), *s. m.* Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, pour ne laisser passer que les gens de pied. || Appareil mécanique pour compter les personnes qui entrent dans un lieu public. || Poutre garnie de pointes de fer, que l'on place dans une ouverture, une brèche, à l'entrée d'un camp, pour disputer le passage à l'ennemi. || Aiguille de fer, mobile dans un cercle au bord duquel il y a plusieurs chiffres ou divisions. || Instrument de chirurgie destiné à comprimer les vaisseaux dans certaines opérations.

TOURNIS (tour-ni. Ancien. adj. *torneis*, qui tourne), *s. m.* Maladie des bêtes à cornes, surtout des moutons, dont le principal symptôme consiste à tourner, d'abord fréquemment, puis continuellement.

TOURNOI (subst. verbal de *tournoyer*), *s. m.* Fête militaire où les chevaliers du moyen âge déployaient leur adresse en joutant ou en combattant les uns contre les autres. || Fig. Tournoi de paroles, assaut entre des orateurs, des parleurs.

TOURNOIEMENT ou **TOURNOÎMENT**, *s. m.* Action de ce qui tournoie. Des tournoiements d'eau, d'air, etc. || Fig. Le bouleversement et le tournoiement des choses humaines, Nicole. || Tournoiement de tête, indisposition du cerveau, durant laquelle il semble que tous les objets tournent. || Synonyme de tournis.

TOURNOIS (tour-noî. Lat. *turonensis*, de Tours), *adj. invar.* Il s'est dit de la monnaie qui se frappait à Tours, plus faible d'un cinquième que celle qui se frappait à Paris. || Il s'est dit ensuite des livres valant vingt sous, à la différence des livres parisis qui en valaient vingt-cinq, et des sous valant douze deniers, à la différence des sous parisis qui en valaient quinze. || *Subst.* Un tournois.

* **TOURNOYANT, ANTE**, *adj.* Qui fait plusieurs tours. Vol tournoyant. || Qui présente un tournoiement. Les eaux tournoyantes sont dangereuses.

TOURNOYER (dérivé de *tourner*), *v. n.* Tourner en faisant plusieurs tours. Après avoir longtemps tournoyé parmi des sentiers embarrassés, Boss. Il voit les tristes bords du fleuve marécageux dont les eaux bourbeuses et dormantes ne font que tournoyer, Fén. || Fig. et famil. Biaiser, chercher des détours.

* **TOURNOYEUR** (*tournoi*), *s. m.* Celui qui prend part à un tournoi. Les autres tournoyeurs, Volt.

TOURNURE (*tourner*), *s. f.* Ce qui tombe quand on façonne un objet au tour. Tournure de cuivre. || Fig. Manière dont une personne est tournée, taille, habitude de corps. || Fig. Manière de tourner, de présenter les choses. Je sais la tournure qu'il faut donner à ce qui vient d'arriver, Mariv. || Manière dont les choses se présentent. L'affaire prit une mauvaise tournure. || Fig. Manière d'être, en parlant de l'esprit. Une tournure d'esprit romanesque. || Arrangement des mots. Tournure de phrase. || Bande d'étoffe raide ou empesée que les femmes mettent autour de leurs reins, pour faire bouffer la robe.

TOURTE (lat. *torta*), *s. f.* Dans quelques provinces, pain en forme de disque. || Pièce de pâtisserie, dans laquelle on met des viandes, du poisson, etc. et qu'on sert chaude. || Espèce de pain provenant de la réduction du minerai d'argent en poudre. || Marc de noix.

TOURTEAU (*tourte*), *s. m.* Sorte de gâteau. || Masse formée du résidu de certains végétaux dont on a exprimé de l'huile. || En blas. Figure qui, en or, se dit besant, et en émail quelconque, tourteau.

TOURTEREAU (voy. *tourterelle*), *s. m.* Jeune tourterelle. || Fig. Ce sont des tourtereaux, se dit de jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre.

TOURTERELLE (lat. *turturella*), *s. f.* Oiseau qui ressemble beaucoup au pigeon, mais qui est plus petit (gallinacés). || Tourterelle à collier, nom vulgaire de la colombe rieuse. || Fig. Ils s'aiment comme deux tourterelles, se dit de deux jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre. || Coquille du genre strombe.

TOURTIÈRE (*tourte*), *s. f.* Ustensile qui sert à faire cuire des tourtes.

TOURTRE (lat. *turtur*), *s. f.* T. vieilli. Nom de la tourterelle en cuisine. Un plat de tourtres.

TOUSELLE (provençal *tozela*, du lat. *tonsus*), *s. f.* Froment précoce dont l'épi est sans barbe.

TOUSSAINT (*tous* et *saints*), *s. f.* La fête de tous les saints, qui est toujours le 1er novembre.

TOUSSER (lat. *tussire*), *v. n.* Faire l'effort et le bruit que cause la toux. || Faire ce même bruit à dessein. Tousser pour avertir quelqu'un.

* **TOUSSERIE**, *s. f.* Toux fréquente et fatigante.

TOUSSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tousse souvent.

TOUT, TOUTE (lat. *totus*), *adj.* Qui comprend totalité, intégrité, qui ne laisse rien en dehors. Tout ceci. Nous avons tous une même origine, et cette origine est petite, Boss. || Tous tant que..., autant qu'il y en a. || Tout ce qui, tout ce que..., s'emploie quelquefois pour désigner des personnes. Hé quoi! tout ce que j'aime, Cette Esther... Rac. || Ils sont tous étonnés, tous vivants, etc. il n'y en a aucun parmi eux qui ne soit étonné, qui ne soit vivant, etc. || Tout ce qu'il y a de..., avec un adjectif, équivaut à un superlatif, et signifie tout ce qui est le plus.... Jésus-Christ a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject, Pasc. || Se faire tout à tous, s'accommoder à toutes les opinions, à tous les caractères. || Somme toute, somme totale, toutes les sommes jointes ensemble, et fig. en définitive, à tout prendre. || Il se construit avec l'article défini et les adjectifs possessifs, et se met avant eux. Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme, Boss. || Tous les jours, tous les mois, etc. chaque jour, chaque mois, etc. || Tous les deux jours, tous les trois jours, etc. de deux jours en deux jours, de trois jours en trois jours, etc. || Il se construit avec l'article *un*, *une*, dans le sens d'entier. Tout un pays. || Il se joint aux pronoms personnels, et se met après. Nous tous. || Tous deux ou tous les deux, l'un et l'autre. || On dit de même : Tous trois, tous quatre, et tous les trois, tous les quatre. || Tout s'emploie au sens de chaque, et alors il se construit sans article. À tout propos. De tout point. À tous moments. De toutes parts. De toutes sortes, etc. || *Tout autre*, avec une négation, nul autre. Tout autre ne le peut faire, Pascal.

|| Tous temps, toutes maximes, c'est-à-dire chaque temps a ses maximes. || Par tout pays, par toute terre, en quelque lieu que ce soit. || Tout venant, voy. VENANT. || Il se construit sans article, au sens de plein, entier, sans réserve. En toute liberté goûtez un bien si doux, CORN. || Tout moi-même, ma personne entière. || En tout bien, tout honneur, sans qu'il y ait rien à redire. || À tout hasard, au risque de tout ce qui peut arriver. || À toute force, par toute sorte de moyens, et aussi à la rigueur, absolument. || Aller, courir à toutes jambes, à toute bride, aller, courir fort vite. || Être à toutes mains, être propre à tout, se prêter à tout. || Prendre de toutes mains, prendre de tous les côtés, à l'aide de tous les moyens. || Devant un nom de peuple, de pays, de ville, etc. il exprime la totalité, l'ensemble des habitants. Tout Paris. || Joint avec un nom de pays, de ville, il exprime une extrême affluence. Toute la France a visité cette maison, SÉV. || Il est invariable avec un nom de ville. Tout Rome. || Tout Corneille, tout Racine, etc. toutes les œuvres de Corneille, de Racine, etc. || Tout Gil Blas, le roman entier de Gil Blas. || *Tous*, au pl. s'emploie pour récapituler, résumer. Toutes choses. || Tout, dans le sens de toute espèce de...., de rien que.... Ce sont toutes fables que vous contez là. || *Tous, toutes*, au plur. s'emploie *subst.* au sens de tous les hommes, toutes les femmes. Tous sortaient plus éclairés d'avec lui, BOSS.

TOUT, *s. m.* Une chose considérée dans son entier, une chose complète. Un tout parfait. || Tout ou partie, le tout ou une portion. || *Au pl.* Tout, dans ce sens substantif, conserve le *t*. Plusieurs touts distincts les uns des autres. || Il y a de la différence du tout au tout, la différence est complète. || Il se dit aussi sans article. Tout ou rien. Il joue à tout perdre. || C'est tout dire, on ne peut dire rien de plus. || C'est tout, et puis c'est tout, il n'y a rien de plus. C'est un bon homme, et puis c'est tout. || Ce n'est pas tout, ce n'est pas le tout, il ne suffit pas, ce n'est pas assez. || Voilà tout, il n'y a rien à ajouter. || Tout, sans article, signifiant toute chose, toute sorte de choses. Savoir un peu de tout. Dans une grande âme tout est grand, PASC. || Il a réponse à tout, se dit d'une personne qui lève les objections, écarte les soupçons, etc. || Il y va de tout, il importe de tout, rien n'est plus important. || Être de tout, se mêler de toutes les affaires, aller dans toutes les sociétés, être de toutes les parties. || Famil. Comme tout, extrêmement, on ne peut davantage. Il s'ennuie comme tout. || Se faire à tout, se prêter à tout, s'habituer, se prêter aux usages, aux convenances. || Tout compté, tout rabattu, ou tout bien compté et rabattu, tout étant bien examiné, toutes compensations faites. || Tout signifiant tout le monde, tout homme, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. Tout cédait au charme secret de ses entretiens, BOSS. || *Le tout*, toutes les choses en question. Je vous laisse le tout pour six francs. || Il se dit après l'énumération de plusieurs choses, pour les joindre toutes ensemble. Le tout ensemble. || Le tout signifiant tout ce qu'il y a de plus important, de principal dans une chose. La piété est le tout de l'homme, BOSS. || Il en fait son tout, c'est son tout, c'est l'objet de sa sollicitude exclusive, il l'aime uniquement. || Mon tout, dans une charade, se dit du mot composé qui forme le sujet. || Au jeu, je fais mon tout, je risque tout ce que j'ai d'argent devant moi. || Fig. Le tout pour le tout, expression dont on se sert pour indiquer qu'on est disposé à ne rien épargner pour venir à bout d'une affaire. || *À tout*, se dit, à certains jeux de cartes, de la couleur qui emporte toutes les autres. Jouer à tout. On en fait d'ordinaire un seul mot, voy. ATOUT. || À tout prendre, en considérant une chose dans son ensemble, dans ce qu'elle a de bon et de mauvais. || *Après tout*, dans le fond, tout bien considéré. || *Du tout*, complétement, absolument, de tout point (emploi affirmatif qui a vieilli). Cela est du tout admirable, BOSS. || Aujourd'hui il se joint avec *rien, point, pas*, et signifie en aucune façon, nullement. Ne me dis rien du tout, ou parle tout à fait, CORN. || Du tout, point du tout, servant de réponse, s'emploient elliptiquement pour nier. Avez-vous fait cela ? Du tout. || *En tout*, tout compris, sans rien omettre. || En tout et par tout, entièrement. || *Sur le tout*, par surcroît. || En blas. Sur le tout, voy. SUR. || *Surtout*, voy. SURTOUT.

TOUT, *adv.* Entièrement, complétement, sans exception, sans réserve. Je suis tout à vous. Il est tout en Dieu. || Famil. C'est tout un, c'est la même chose, cela revient au même. || Avoir tout l'air de, avoir complétement l'apparence. || *Tout*, construit avec un adjectif ou un participe féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette, reste invariable. Des mains tout écorchées. || *Tout*, mis devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou par une *h* aspirée, reçoit même genre et même nombre que l'adjectif ou le participe. Elles sont toutes honteuses. Oui, j'ai fait vanité d'être toute romaine, CORN. || *Tout* s'emploie adverbialement devant un substantif pour exprimer plénitude. Dieu est tout vue, tout ouïe, tout intelligence, BOSS. || Être tout œil et tout oreille, être tout yeux et tout oreilles, regarder, écouter très-attentivement. || Il se joint à plusieurs prépositions et adverbes pour donner à l'expression plus d'énergie. Tout haut. || Tout juste, avec une correspondance tout à fait exacte. || Tout d'un temps, voy. TEMPS. || Popul. Tout de même, néanmoins. || Il se met devant des superlatifs. Joignez-y quelque bœuf ; choisissez pour ce don Tout le plus gras du pâturage, LA FONT. Il me paraît que chacun s'en va tout le plus loin qu'il peut, VOLT. || À tout le moins, pour le moins. || Tout au plus, en portant la chose aussi loin qu'il est possible. || Il sert à former certaines locutions : Tout à coup, tout de go, tout à fait, tout beau, tout de bon, etc. Voy. COUP, GO, FAIT, BEAU, BON, etc. || Tout doux, en douceur, avec ménagement. || Tout le premier, toute la première, tout les premiers, le premier de tous, la première de toutes, les premiers de tous. || Tout le même, tout les mêmes, toute la même, toutes les mêmes. Ce sont tout les mêmes hommes. || Tout un autre homme, un homme tout différent. || On dit plutôt aujourd'hui : Un tout autre homme. || Je suis tout à vous, formule de politesse, signifiant : je suis tout disposé à faire ce qui vous sera agréable. || Elliptiq. Tout à vous, se dit dans les formules de salutation par lesquelles on finit une lettre. || En ce sens, une femme écrit : Je suis tout à vous. || *Tout... que...*, avec un adjectif, bien que, quoique, avec le verbe à l'indicatif ; en cet emploi *tout* s'accorde avec l'adjectif féminin, quand cet adjectif commence par une consonne ou une *h* aspirée. Tout habiles et tout artificieux qu'ils sont. La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, BOSS. La valeur, tout héroïque qu'elle est, ne suffit pas pour faire les héros, MASCARON. || Au dix-septième siècle, on écrivait quelquefois *toute* même devant une voyelle, et on mettait quelquefois le verbe au subjonctif ; mais ce n'est plus l'usage. || Il se construit en ce sens avec un substantif. Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre, RAC. || Mais, si le substantif est féminin et commence par une consonne ou par une *h* aspirée, *tout* s'accorde avec le substantif. Toute femme qu'elle est. || Cependant, même avec un substantif féminin présentant ces conditions, *tout* reste invariable si ce substantif est un nom de chose. Ce cœur se réveille, tout poudre qu'il est, BOSS. || *Tout*, au sens de quoique, a été employé sans *que*. Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur [le goût], MOL. || *Tout*, devant *en* et un participe présent, signifie simultanéité. Il lui a dit ses vérités tout en riant. || Devant un adjectif féminin ou une locution équivalant à un adjectif, commençant par une voyelle ou par une *h* muette, on met tantôt *tout* et tantôt *toute*, suivant le sens. On met *tout*, quand il s'agit d'exprimer excès, intensité, et que *tout* ne peut pas être déplacé : Elle était tout en larmes. Au contraire, on mettra *toute* quand on voudra exprimer la totalité, et que *toute* pourra être déplacé : La forêt lui parut toute enflammée, on peut dire : Toute la forêt lui parut enflammée. Cette distinction n'était pas observée dans le dix-septième siècle ni dans le dix-huitième. || Dans *tout entier* employé comme une seule expression, *tout* est toujours invariable. Une heure tout entière. || *Tout autre* présente deux cas : dans le premier, *tout* signifie entièrement, et *autre* ne peut pas être déplacé ; alors *tout* est invariable : C'est tout autre chose. Mais quand *tout* signifie chaque et que *autre* peut être déplacé, alors *tout* s'accorde avec le substantif : Demandez toute autre chose, c'est-à-dire toute chose autre.

ir sur place,
ıambre, où il
nt, où il tra-
s occupations
place. Après
ıe et dans les
un vain nom
avec un es-
er, tourmen-
ısi ? || T. de
un bâtiment.
ainsi agité.
e l'embarras.

our de petites
mauvaise dif-
iller des gens
uvais propos.
ui va et vient
st tracassier.
qu'il veut, qui
Une adminis-
, qui colporte

Vestige qu'un
a passé. Dans
rir la trace de
en général les
terre. || Aller,
re, rejoindre.
ig. Les cœurs
ance, l'amour
re. Et ces fa-
| Marque, im-
, etc. || Toute
son visage la
éreux sang la
que les objets
e aventure a
t. || Fig. Tout
pression. On
icile, laissant
sante, FLÉCH.
ır un dessin,
. || En géom.
oite, sont les
ı, cette droite
s points, pour
uille.
rait, imitation
d'art que l'on
raphiques. Le
nploie comme
oie de commu-
ris à Orléans.
ge de fortifi-
rain.
Le tracement

n. S'étendre,
erres, en par-
l se dit aussi
uterrains. Les
dans une cer-
|| Fig. Tracer
mple. || Indi-
ur de quelque
s lignes d'une
r, sur la toile,
Absol. Tracer
e, donner un
er une image,
pour marquer
e broderie, de
ots, des lignes,
ngage parlé ou
inante ? BOIL.
e de quelque
ner un ensei-

gnement, un plan. Tracer à quelqu'un des règles de conduite. Tracer à quelqu'un la conduite, la route qu'il doit tenir. || Se tracer, *v. r.* Être tracé.

* **TRACHÉAL, ALE** (tra-ché-al), *adj.* Qui a rapport à la trachée-artère. Artère trachéale. Nerfs trachéaux.

TRACHÉE (tra-chée. Voy. le suivant), *s. f.* En hist. nat. Dans les plantes, nom donné à des espèces de vaisseaux composés de cellules très-allongées superposées bout à bout, en empiétant un peu l'une sur l'autre par des extrémités coniques. || Chez les insectes, canaux nombreux et déliés qui prennent naissance aux stigmates placés sur les côtés de l'abdomen, et conduisent l'air dans toutes les parties du corps.

TRACHÉE-ARTÈRE (tra-chée-ar-tè-r'. Τραχεῖα ἀρτηρία), *s. f.* En anat. Canal communiquant du larynx aux bronches et servant au passage de l'air. || On dit aussi, par abréviation, trachée.

* **TRACHÉITE** (tra-ché-i-t'), *s. f.* En méd. Inflammation de la trachée.

TRACHÉOTOMIE (tra-ché-o-to-mie. *Trachée* et τομή), *s. f.* En chir. Opération chirurgicale dans laquelle on établit une communication entre la trachée et l'extérieur au-dessous du larynx.

* **TRACHYTE** (tra-chi-t'. Τραχύς), *s. m.* En géol. Classe feldspathique de roches volcaniques à pâte grossière, celluleuse, âpre au toucher.

* **TRAÇOIR**, *s. m.* Poinçon qui sert à dessiner sur le métal les figures qu'on veut tracer. || Outil du charpentier. || Outil du jardinier.

* **TRACTION** (lat. *tractio*), *s. f.* En mécan. Action d'une force qui, placée en avant de la résistance, tire un corps mobile à l'aide d'un fil, d'une corde ou de tout autre intermédiaire.

TRADITEUR (lat. *traditor*), *s. m.* T. d'histoire ecclésiastique. Nom de ceux qui dans la persécution livrèrent les livres sacrés aux païens.

TRADITION (lat. *traditio*), *s. f.* T. de jurisprudence et de liturgie. Action par laquelle on livre quelque chose à quelqu'un. La vente se consomme par la tradition de la chose vendue. || Fig. Le sang, l'éducation, l'histoire des ancêtres jette dans le cœur des grands et des princes des semences et comme une tradition naturelle de vertu, Mass. || Transmission de faits historiques, de doctrines religieuses, de légendes, etc. d'âge en âge par voie orale et sans preuve authentique et écrite. Une tradition aussi ancienne que le monde, Rollin. || Les faits mêmes ainsi transmis. || Traditions judaïques, les interprétations que les docteurs juifs avaient données à la loi de Moïse, et les additions qu'ils y avaient faites. || Dans l'Église catholique, transmission de siècle en siècle de la connaissance des choses qui concernent la religion et qui ne sont point dans l'Écriture sainte. || Les choses mêmes que l'on sait par la voie de la tradition. || Tout ce que l'on sait ou pratique par tradition. Ce jeu de scène est une tradition, est de tradition.

* **TRADITIONALISME**, *s. m.* Attachement aux traditions, aux anciens usages.

* **TRADITIONALISTE**, *s. m.* Partisan du traditionalisme. || Dans la philosophie catholique, nom donné à ceux qui font dépendre la pensée absolument et uniquement de l'enseignement et de la parole qui constituent la tradition.

TRADITIONNAIRE, *s. m.* Il se dit des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud. || Par extens. Celui qui suit le passé, les traditions.

TRADITIONNEL, ELLE, *adj.* Fondé sur la tradition. L'autorité traditionnelle. Des opinions traditionnelles.

TRADITIONNELLEMENT, *adv.* Suivant la tradition, d'après la tradition.

TRADUCTEUR (lat. *traductor*), *s. m.* Celui qui traduit d'une langue dans une autre. || Traducteur juré ou assermenté, celui qui, auprès d'un tribunal, fait les traductions demandées. || *S. f.* Traductrice, femme qui fait des traductions.

TRADUCTION (lat. *traductio*), *s. f.* Action de traduire. Faire des traductions. || Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. La traduction des Géorgiques par Delille. || On dit de même: la traduction d'un passage, d'un vers, etc.

TRADUIRE (lat. *traducere*), *v. a.* T. de palais. Transférer quelqu'un d'un lieu à un autre. Il fut traduit des prisons du Châtelet à la Conciergerie. || Citer ou renvoyer quelqu'un devant un juge, un tribunal. || Traduire en justice, même sens. Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. || Traduire un poëme, un passage, un vers, etc. || Traduire un auteur, traduire ses ouvrages. || Absol. Si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais, Montesq. || Fig. Traduire en ridicule, voy. ridicule. || Par extens. S'expliquer, interpréter. Traduisez-moi votre pensée en termes plus clairs. || Manifester. Il savait ainsi traduire aux regards tous les sentiments de son âme, Stael. || Se traduire, *v. r.* Se montrer, comparaître. || Fig. Se traduire en ridicule, se rendre ridicule. || Être traduit. Les poëtes ne se traduisent point; peut-on traduire de la musique? Volt. || Être manifesté. Sa colère se traduisit en imprécations.

TRADUISIBLE, *adj.* Qui peut être traduit.

TRADUIT, ITE, *p. p.* de traduire.

TRAFIC (ital. *traffico*), *s. m.* Commerce de marchandises. Il fait un grand trafic. Carthage, enrichie par son trafic, voyait tous ses citoyens attachés à leurs richesses, Boss. || Fig. et en mauvaise part, profit que l'on tire de certaines choses. Ces hommes infâmes qui font un trafic honteux de la vérité, Mass. || Dans les chemins de fer, transport des marchandises, par opposition au transport des voyageurs.

TRAFIQUANT, *s. m.* Celui qui fait le trafic.

TRAFIQUÉ, ÉE, *p. p.* de trafiquer.

TRAFIQUER, *v. n.* Faire trafic. Ils nous regardèrent comme des esclaves dont les Phéniciens trafiquaient, Fén. Les Portugais trafiquèrent aux Indes en conquérants, Montesq. || Fig. Faire un profit illicite, malhonnête, honteux. Un vil amour du gain... Trafiqua du discours et vendit les paroles, Boil. || Fig. Avoir relation, commerce, correspondance avec quelqu'un. || *V. a.* Faire trafic de (peu usité en cet emploi). Les Juifs achètent à vil prix les blés, les bestiaux, les denrées du pays, les trafiquent à Dantzik et en Allemagne, Volt. || Négocier. Trafiquer une lettre de change. || Fig. Ceux dont l'unique profession est de vendre et d'acheter des billets publics sur les nouvelles heureuses et malheureuses qu'on débite, et de trafiquer la crainte et l'espérance, Volt.

TRAGACANTHE (τραγάκανθα), *s. f.* Nom donné à plusieurs arbrisseaux du genre astragale qui produisent la gomme adragant.

TRAGÉDIE (lat. *tragœdia*, de τραγῳδία), *s. f.* Pièce de théâtre en vers, dans laquelle figurent des personnages illustres, dont le but est d'exciter la terreur et la pitié, et qui se termine ordinairement par un événement funeste. || Les tragédies de Corneille, de Racine, etc. les tragédies composées par ces poëtes. || La tragédie de Cinna, d'Athalie, etc. la tragédie dont Cinna, Athalie, etc. est le sujet. || Fig. La muse tragique. || Art de composer, de jouer des tragédies; le genre tragique. Thespis est regardé comme l'inventeur de la tragédie, Rollin. || Fig. Événement funeste. Les sanglantes tragédies des révolutions, de la guerre.

TRAGÉDIEN, IENNE, *s. m.* et *f.* Acteur, actrice tragique. || Auteur de tragédies (sens peu usité; on dit plutôt un tragique). Apprends qu'un bon tragédien est très-propre à être un très-bon historien, Volt.

TRAGI-COMÉDIE (lat. *tragicomœdia*), *s. f.* Pièce de théâtre qui tient de la tragédie par le sujet et les personnages, et de la comédie par les incidents et le dénoûment. || Il s'est dit d'une pièce à dénoûment heureux, où il n'y a ni incidents, ni personnages comiques. Le Cid fut donné d'abord sous le titre de tragi-comédie, Volt.

TRAGI-COMIQUE, *adj.* Il se dit de quelque accident fâcheux qui tient du comique. L'aventure est tragi-comique. || Il se dit par dérision des personnes.

TRAGIQUE (lat. *tragicus*, de τραγικός), *adj.* Qui appartient à la tragédie. Un acteur tragique. Les personnages tragiques. || Fig. et famil. Un ton tragique, un ton, un air qui affecte quelque chose d'alarmant. || Fig. Funeste. Fin tragique. Quittez, quittez, madame, un dessein si tragique, Corn. || Ame tragique, homme occupé de noirs desseins. || *S. m.* Le genre tragique. || Le tragique bourgeois, le drame. || Ce qu'il y a de tragique dans

une composition. || Fig. Prendre les choses au tragique, les considérer d'une manière trop sérieuse, d'une façon triste, alarmante. || L'affaire tourne au tragique, menace d'avoir des suites funestes. || Auteur de tragédies.

TRAGIQUEMENT, *adv*. D'une manière conforme à la tragédie. Racine est le seul qui ait traité l'amour tragiquement, Volt. || Fig. D'une manière tragique, funeste. Il est mort tragiquement. || D'un air à exciter l'alarme. Il fronçait tragiquement ses sourcils.

TRAHI, IE, *p. p.* de trahir.

TRAHIR (lat. *tradere*), *v. a.* Proprement, livrer par perfidie, et en général faire une perfidie à quelqu'un. Trahir sa patrie, ses amis, etc. || Absol. Qui promet de trahir peut manquer de parole, Corn. || Manquer à ce que l'on doit à quelqu'un, sacrifier ses intérêts. Trahir les intérêts de quelqu'un. || Trahir la confiance de quelqu'un, manquer à la confiance qu'il a en nous. || Être infidèle en amour, en amitié. || Agir contre, en parlant de devoirs, de sentiments, d'obligations. Trahir son roi, la vertu, ses promesses, etc. || Trahir la vérité, ses sentiments, parler contre la vérité, contre ses sentiments. || Trahir quelqu'un, révéler son secret. || Trahir le secret d'autrui, le révéler. || Payer d'ingratitude. Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, Corn. || Déceler. La rougeur de son front trahissait sa pensée, Volt. || En parlant des choses, ne pas seconder, rendre vain, décevoir. Les événements trahirent ses espérances. || Ma parole a trahi ma pensée, elle l'a mal traduite. || Faire défaut à. Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire... Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi ! Corn. || Se trahir, *v. r.* Agir contre ses propres intérêts. || Découvrir par imprudence ou par hasard ce qu'on voulait tenir caché. || Révéler le secret l'un de l'autre.

TRAHISON (lat. *traditio*), *s. f.* Action de celui qui trahit; acte d'une méchanceté perfide. || Haute trahison, se dit des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État. Coupable de haute trahison. || Il se dit des infidélités en amour. || Fig. La trahison des sens, le triomphe, par surprise, des sens sur la raison.

TRAILLE (*ll* mouillées. Subst. verbal de *trailler*, tirailler), *s. f.* Corps flottant employé pour passer une rivière, dit aussi pont volant; il est fixé à une poulie mobile le long d'un câble tendu en travers d'une rivière. || Corde qui sert à guider un pont volant.

TRAIN (dérivé du lat. *trahere*), *s. m.* En parlant des chevaux et des bêtes de voiture, allure. Le train de ce cheval est doux. || À fond de train, se dit d'un cheval qu'on pousse aussi vite qu'il peut aller. || Aller bon train, aller fort vite à pied, à cheval, ou en voiture. || Aller son petit train, aller doucement, sans se presser. || Un train de sénateur, un marcher lent et grave. || Fig. Au train dont il va, ou au train dont il y va, il aura bientôt fini, il avance si vite dans sa besogne qu'elle sera bientôt finie. || Fig. Au train dont nous y allons, à la manière dont nous nous conduisons. || Aller un train de poste, aller fort vite. || Fig. Mener quelqu'un grand train, lui faire faire vite quelque chose. || Fig. et famil. Mener quelqu'un bon train, le faire aller bon train, beau train, grand train, ne le point ménager. || Tout d'un train, sans retard. || Grand train, pris adverbialement, vite. || Marche en général, mouvement. Ce train toujours égal dont marche l'univers, La Font. || Fig. Aller son train, continuer. || Il se dit des choses dans le même sens. L'affaire va son train. || Être en train, mettre en train, être en action, en mouvement. || Être en train, un peu en train, avoir un léger commencement d'ivresse. || Être en train de, être disposé à. Être en train de jouer. Il n'est pas en train de rire. || Il est en train de se ruiner, il mène une vie propre à le ruiner. || Mettre en train, exciter; exciter à la joie, au plaisir. || Mettre une affaire en train, la commencer, la faire commencer. || Mettre une affaire en bon train, en avancer le succès. L'affaire est en bon train. || Il est en bon train, il est sur la voie du rétablissement. || Partie de devant ou de derrière des chevaux, des bœufs et autres quadrupèdes. Ce cheval a le train de devant faible. || T. de charron. Ce qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot. || T. d'imprimerie. Train de la presse, la partie de la presse sur laquelle on pose la forme, et qui avance sous la platine et s'en retire par le moyen de la manivelle. || Mise en train, action de tout disposer pour le tirage d'une forme. || Suite de valets, de chevaux, de mulets, etc. Un grand train. || Suite de bêtes destinées soit au transport, soit à la subsistance. || Train d'artillerie, troupes d'artillerie chargées de conduire les équipages de siége et de ponts et les approvisionnements d'artillerie. || Train des équipages ou simplement train, corps de troupes qui est chargé du transport de tous les approvisionnements autres que les munitions de guerre, nécessaires à une armée en campagne. || T. de chemin de fer. Suite de voitures ou wagons qui se meuvent ensemble. Train-poste (*au pl.* des trains-poste), train qui, sur les chemins de fer, emporte le courrier et les lettres. Train express, voy. express. Train de plaisir, train destiné à conduire directement un certain nombre de voyageurs dans un lieu déterminé, puis à les ramener. || Long assemblage de bois de chauffage ou de menuiserie, assujetti avec des perches et des liens, et qu'on fait flotter comme un radeau sur les rivières. || Se dit d'un nombre considérable de métiers, et particulièrement en typographie, du nombre de presses que l'on emploie. || Par extens. Bruit, tapage. Faire beaucoup de train. || Faire le train, se réjouir avec bruit. || Fig. Faire le train, faire du train, gronder, se fâcher. || Fig. Faire du train, se dit de quelque objet dont on parle beaucoup, qui agite l'opinion publique. || Fig. Enchaînement, suite des choses. Je m'en vais reprendre le train de mes promenades, Sév. || Tournure que prennent les événements, les affaires. Quel train prend l'affaire? || Habitude, manière d'être. Voilà le train du monde et de ses sectateurs; On s'y sert du bienfait contre les bienfaiteurs, La Font. || Prendre le train, prendre une certaine manière d'être. || Mener un train d'enfer, faire une grande dépense, user rapidement la vie. || Genre de vie. Suivre toujours le même train de vie.

TRAÎNAGE, *s. m.* Action de traîner, et particulièrement de traîner des traîneaux. La saison du traînage.

TRAÎNANT, ANTE, *adj.* Qui traîne à terre. Robe traînante. || Fig. Ainsi nous allons toujours tirant après nous cette longue chaîne traînante de notre espérance, Boss. || Drapeaux traînants, drapeaux qu'on portait renversés au convoi d'un général d'armée. || Piques traînantes, les piques qu'on y portait renversées, le fer traînant à terre. || Fig. En littér. Qui a un caractère de longueur et de langueur. Cet acte est traînant. || Discours, style traînant, discours, style languissant, qui renferme peu de choses en beaucoup de paroles. || Qui dure longtemps, trop longtemps, qui traîne. Que ne peut ma haine.... Vous la [la mort] rendre à la fois et cruelle et traînante! Corn. || Débile et languissant. Que leur dévotion est traînante et débile! Corn. || Qui a quelque chose de monotone et de lent, en parlant de la voix. Un accent traînant.

TRAÎNARD, *s. m.* Soldat qui reste en arrière de son corps. || *Adj.* Soldat traînard. || Par extens. Homme inactif, négligent. || On pourrait dire au fém. une traînarde.

TRAÎNASSE, *s. f.* Long filet d'oiseleur. || Nom collectif sous lequel les jardiniers désignent tant les jets que les coulants. || Nom vulgaire de la renouée des oiseaux.

* **TRAÎNASSER**, *v. a.* Famil. Traîner désagréablement en longueur. Çà, n'allez pas traînasser notre affaire, Volt.

TRAÎNE (subst. verbal de *traîner*), *s. f.* Action d'être traîné. || Queue traînante d'une robe. || T. de mar. Corde qui traîne à la mer, afin que les hommes tombés à la mer puissent trouver là un moyen de sauvetage. || Être à la traîne, se dit d'un objet quelconque que l'on jette à la mer après l'avoir fixé au bout d'un cordage. || Petit chariot du cordier. || Nom de différentes espèces de seines. || Perdreaux qui sont en traîne, perdreaux qui ne peuvent pas encore voler, ni se séparer de leur mère.

TRAÎNÉ, ÉE, *p. p.* de traîner.

TRAÎNEAU (*traîner*), *s. m.* Voiture sans roues dont on se sert pour aller sur la neige ou sur la glace. || Voiture sans roues qui sert à traîner des fardeaux, des marchandises. || Cadre de bois qu'on fait traîner sur les terres labourables pour les régaler. || Syn. de traînoir. || Grand filet pour le gibier ou le poisson.

TRAÎNÉE, *s. f.* Petite quantité de chose répandue sur une certaine longueur. Une traînée de blé, de plâtre, etc.

|| Longue suite de poudre à canon, qui sert à communiquer le feu à l'amorce. || Fig. Le fanatisme est-il entièrement extirpé?... n'est-ce pas une traînée de poudre à laquelle on peut mettre un jour le feu? VOLT. || Morceaux de charogne, placés de distance en distance pour attirer un loup dans un piége. || Passage fait en se traînant. || Gens qui traînent. Une traînée de spectres, couverts de lambeaux, SÉGUR. || Jets que les plantes poussent de côté et d'autre, qui s'implantent en terre et deviennent autant de nouveaux pieds. || Espèce de ligne de fond.

* **TRAÎNEMENT**, *s. m.* Action de traîner. || Dégradation des bouches à feu.

TRAÎNER (*train*); *v. a.* Tirer après soi. || Traîner quelqu'un dans la boue, le jeter dans la boue et le traîner, et fig. attaquer gravement la réputation de quelqu'un par des paroles ou par des écrits. || Traîner la jambe, marcher en tirant une des jambes après l'autre, parce que cette jambe est faible ou blessée. || On dit de même : Ce cheval traîne la jambe. || Traîner les pieds, marcher de manière que les pieds ne quittent pas le sol. || Cet oiseau traîne l'aile, il a les ailes pendantes, ce qui marque qu'il est blessé ou malade. || Rouler avec soi, en parlant d'une rivière. || Forcer d'aller; amener avec soi des personnes ou des choses. Traîner des captifs. || Fig. Hâtons-nous; le temps fuit et nous traîne avec soi, BOIL. || Traîner quelqu'un partout, le mener partout où l'on va. || Fig. Traîner les cœurs après soi, gagner l'affection, l'admiration générale. || Faire aller, avec un nom de chose pour sujet. Le repentir nous traîne à tes autels, RAC. || Fig. Être accompagné de. Et traînant avec soi les horreurs de la guerre, BOIL. Vous traînez partout la même indolence et la même langueur, MASS. || Fig. Porter sans honneur. Il serait désagréable de les voir traîner leur nom, MASS. || Fig. Avoir pour conséquence, avec un nom de chose pour sujet. Tous les maux que la licence ne manque pas de traîner après soi, BOURD. || Fig. Il se dit du temps, de la vie que l'on passe péniblement. Adieu, je vais traîner une mourante vie, CORN. || Il se dit des paroles, du ton, où il y a lenteur, de la voix qui s'allonge. Traîner ses paroles, les syllabes, etc. || T. de construction. Traîner se dit d'un moyen qu'on emploie pour exécuter, dans les bâtiments, les corniches de plâtre, en promenant le calibre ou profil sur le plâtre encore mou. Traîner une moulure. || Traîner quelqu'un, différer à terminer l'affaire qu'on a avec lui. || Traîner en longueur ou traîner quelque chose, en différer la conclusion.

TRAÎNER, *v. n.* Aller en traînant. Elle [la perdrix] fait la blessée, et va traînant de l'aile, LA FONT. || Pendre jusqu'à terre. Une robe qui traîne. || Pendre en désordre. Des cheveux en désordre et traînant sur les épaules. || Fig. Son nom traîne dans la fange. || Il se dit des choses non rangées qui ne sont pas à la place où elles devraient être. Chez lui tout traîne. || Laisser traîner, ne pas prendre soin, ne pas ranger. || Fig. Cela traîne dans tous les livres, traîne partout, se dit d'une pensée commune, vulgaire, etc. || On dit dans le même sens : Traîner les rues (c'est-à-dire traîner par les rues). || Languir sans pouvoir se rétablir. || Être l'objet de lenteurs, en parlant d'une chose. || On dit de même : Traîner en longueur. || Mettre du retard, en parlant d'une personne. || Être froid, languissant, en parlant d'une œuvre littéraire. || Rester en arrière. Les blessés traînent loin du corps de l'armée. || Au jeu de billard, conduire quelque temps sa bille, sans que le bout de la queue la quitte.

SE TRAÎNER, *v. r.* Se glisser en rampant. || Se mouvoir à genoux, prosterné. Se traîner sur les genoux, aux pieds de quelqu'un. || Famil. Se rouler. Cet enfant se traîne par terre. || Marcher avec peine. || Fig. S'avancer péniblement par un mouvement métaphorique comparé à un mouvement réel. Je me traîne à la tombe où je ne puis descendre, VOLT. || Être froid, languissant, en parlant de compositions littéraires.

TRAÎNEUR, *s. m.* Celui qui traîne quelque chose. || Autrefois, par dénigrement, traîneur d'épée, vagabond, fainéant qui porte l'épée. || Aujourd'hui, traîneur de sabre, militaire peu occupé et qui affecte de promener partout son inutilité et son sabre. || Celui qui conduit un traîneau sur la glace. || Ouvrier employé au transport des minerais. || Soldat qui marche derrière le corps auquel il appartient; synonyme de traînard. || Bâtiment d'une flotte, d'un convoi qui reste en arrière. || Chien qui ne suit pas le gros de la meute. || Traîneur, traîneuse, celui, celle qui demeure derrière, qui est en retard.

* **TRAÎNOIR**, *s. m.* Châssis entrelacé de baguettes, qu'on fait traîner sur les terres labourées pour en rompre les mottes. || Pièce de bois qu'on met en sautoir sous les charrues et les herses, pour les conduire dans les champs et les en ramener; on dit aussi traîneau.

TRAIRE (lat. *trahere*), *v. a.* Proprement, tirer (sens ancien, qui n'est plus usité que dans les composés *abstraire, soustraire, retraire*, et au participe passif dans *or trait* || En parlant de certains animaux, tirer leur lait. Traire les vaches, les brebis. || Absol. La bonne façon de traire est de conduire la main depuis le haut du pis jusqu'en bas sans interruption, GENLIS. || On dit de même Traire du lait. || Fig. Tirer, obtenir de quelqu'un. Mon Dieu! je sais l'art de traire les hommes, MOL.

TRAIT (part. p. de *traire*), *s. m.* Action de tirer une voiture, un chariot. || Fig. Donner le premier trait, commencer, engager une affaire. || Cheval de trait, cheval qui sert au tirage des voitures. || D'un trait, sans descendre de cheval. || Fig. D'un trait, d'un seul trait, sans intermédiaire, sans relâche. || Corde ou lanière en cuir par l'intermédiaire de laquelle les chevaux tirent une voiture. || Longe à laquelle est attaché le limier qu'on mène au bois. || Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière. || T. de pêche. Espace que l'on parcourt avec un filet que l'on traîne. || Trait de corde, dans le supplice de l'estrapade, se disait de chaque fois qu'on laissait retomber le patient. || Dans la question, action de resserrer la corde. || Ce qui entraîne l'un des bassins de la balance. Le trait est trop fort. || Le trait, fil d'or ou d'argent qui a passé par la filière. || Fil d'argent ou de cuivre pur, qui sert pour les ouvrages de passementerie. || Ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine; action d'avaler d'une seule haleine. Vider son verre d'un seul trait. || Boire à longs traits, boire lentement, en savourant ce qu'on boit. || Fig. Quoi! du calice amer d'un malheur si durable Faut-il boire à longs traits la lie insupportable? VOLT. || Toute arme qui est lancée, soit avec la main, soit avec l'arc, soit avec la baliste, soit avec la fronde. Déjà de traits en l'air s'élevait un nuage, RAC. || Gens de trait, ceux qui lançaient le javelot, tiraient de l'arc, etc. || Trait d'arc, d'arbalète, portée d'un arc, d'une arbalète. Ces deux maisons sont à un trait d'arbalète l'une de l'autre. || Fig. Comme un trait d'arbalète ou simplement comme un trait, très-vite. || Par extens. Ce qui, se mouvant rapidement, est comparé à un trait d'arbalète. Des traits de lumière. || Fig. De quelque rude trait qu'il [le destin] m'ose avoir frappée, CORN. [Il] Te garantira mal des traits de ma colère, ROTROU. || Fig. Un trait de flamme, une parole, une expression passionnée. || Fig. Peindre avec des traits de flamme, exprimer avec la plus grande chaleur. || Fig. Trait de lumière, une pensée qui vient tout à coup, une idée, un renseignement qui amène une découverte. || Fig. Ce qui frappe, touche, comme ferait un trait d'arbalète, l'âme, le cœur. Cette langueur ennemie... qui lui portait tous les jours quelque trait mortel dans le sein, FLÉCH. || Les traits de l'Amour. Madame, il vous souvient que mon cœur en ces lieux Reçut le premier trait qui partit de vos yeux, RAC. || Ligne qu'on trace avec la plume. Passer un trait sur une ligne pour l'effacer. || D'un trait de plume, en écrivant ou en rayant quelques mots, et fig. sans qu'il en coûte plus qu'un trait de plume. || En gramm. Trait d'union, petite barre qui unit deux mots pour en faire un seul; par exemple : tout-puissant. || Fig. Trait d'union, moyen d'unir, lien. || Écriture. De son auguste seing reconnaissez les traits, RAC. || En peint. Ligne par laquelle on imite la forme d'un objet. La pureté du trait. || Fig. Peindre à grands traits, raconter rapidement et avec animation. || Prendre le trait, copier les contours d'une figure; calquer. || Copier trait pour trait, copier exactement, fidèlement. || Fig. Trait pour trait, d'une façon exactement semblable. || En gravure, hachure, taille. || Au sens collectif, les lignes d'un

dessin qui n'est pas ombré. Un dessin au trait. || Ligne naturelle, colorée, qui se remarque sur certains corps. Un trait de vert d'émeraude très-vif tracé sur la gorge de ce colibri, BUFF. || Tracé des opérations nécessaires pour tailler la pierre et le bois, et pour appareiller les matériaux d'une construction. || Pièce de trait, modèle ou partie de construction faite selon l'art du trait. || On dit dans un sens analogue : Le trait de cette voûte est hardi. || Certaines lignes destinées à servir de marque. Trait de repère. || T. de mar. Ligne qui indique la direction du vent. || Traits du compas, lignes tracées sur une rose des vents pour indiquer les diverses directions ou divisions de la boussole. || T. de jardinage. Trait de buis, filet de buis nain qui borde une platebande. || En blas. Rang de carreaux d'un échiquier. || Le trait de la scie, marque indiquant l'endroit où il faut scier le bois, la pierre. || Ce que la scie emporte de la pierre ou du bois. || Trait de scie, chaque coupe faite avec la scie dans le bois ou dans la pierre. || Linéaments du visage : en ce sens, il se dit surtout au pluriel. De beaux traits. || Un faux trait dans les yeux, se dit des personnes qui, sans être absolument louches, ne laissent pas d'avoir une fausse direction dans l'un des yeux. || Fig. Action qui marque une intention favorable ou nuisible. Mon drôle assurément leur jouera quelque trait, MOL. Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps, RAC. || Très-famil. Faire des traits, tromper, faire des infidélités. || Un trait noir, une action méchante, perfide. || Action, acte ayant quelque chose de remarquable. Un trait de bienfaisance, de générosité, de prudence, de génie, etc. || Trait d'esprit, action ou parole ingénieuse. || En parlant d'histoire, un fait, un événement remarquable. Les beaux traits de notre histoire. || Ce qui distingue ou caractérise une personne ou une chose. Le trait caractéristique d'une époque. || Un trait de caractère, une action ou une parole bien conforme au caractère de celui qui agit ou qui parle. || Ce qu'il y a de saillant, de frappant, de brillant dans une composition littéraire. Des traits d'éloquence. || Particulièrement, pensée vive, brillante, imprévue. || Trait de sentiment, pensée qui exprime un mouvement du cœur. || En mus. Suite de notes rapides que l'on exécute sur les instruments ou avec la voix. || Néolog. Se dit absolument pour mordant, vivacité de style et de langage. Avoir du trait. || Fig. Parole piquante, railleuse. Un trait de satire. || Particulièrement, attaque de la médisance, de la calomnie, de l'envie, etc. Les traits de l'envie. || Fig. Rapport d'une chose à une autre. Fagon [médecin de Louis XIV] était curieux de tout ce qui avait trait à son métier, ST-SIMON. || Trait de temps, durée, longueur de temps. Par trait de temps. || T. de liturgie catholique. Verset que l'on chante entre le graduel et l'évangile. || Au jeu d'échecs, l'avantage de jouer le premier. Avoir le trait. Donner deux traits, donner l'avantage de jouer deux pièces.

TRAIT, AITE, *p. p.* de traire. Tiré ; ne se dit en ce sens que des métaux passés par la filière. Or trait. || Dont on a tiré le lait. Vache traite. || On dit aussi du lait trait.

TRAITABLE, *adj.* Doux, maniable, facile. Il faut parmi le monde une vertu traitable, MOL. C'est le privilége de tous les arts de rendre les hommes plus traitables, VOLT.

TRAITANT, *s. m.* Celui qui se chargeait du recouvrement des deniers publics à des conditions réglées par un traité. || *Adj.* Médecin traitant, médecin qui traite un malade, les malades.

TRAITE (fém. du part. *trait*), *s. f.* Action de tirer, de transporter certaines marchandises d'une province à une autre, ou d'un État à un autre. On a permis la traite des blés. Il s'est fait de grandes traites de vins. || En particulier, trafic que font les bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique. || La traite des nègres et absol. la traite, l'achat et la vente d'esclaves noirs. || Le commerce des banquiers. || La lettre de change. Faire accepter des traites. || Étendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans se reposer. Ma traite est longue à faire, LA FONT. || Fig. [Il] Ronfle toujours, fait la nuit d'une traite, LA FONT. || Absol. Il y a une traite, se dit pour exprimer que la distance d'un lieu à un autre est assez considérable. || L'action de traire le lait. Le produit d'une traite. || Anciennement, droit levé sur les marchandises qui sortaient du royaume, ou qui y entraient, ou qui passaient d'une province à une autre.

TRAITÉ (lat. *tractatus*), *s. m.* Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. Un traité sur l'amitié. Des traités de morale. || Convention faite entre des souverains, entre des États. || Fig. L'intérêt est ton dieu, le mien est l'équité ; Entre ces ennemis il n'est point de traité, VOLT. || Convention entre particuliers, ou avec le gouvernement, avec l'administration. Le traité que les entrepreneurs ont fait avec l'administration. || Chose convenue. Mais pour vous, vous savez quel est notre traité, MOL.

TRAITÉ, ÉE, *p. p.* de traiter.

TRAITEMENT, *s. m.* Manière d'agir avec quelqu'un, de l'accueillir, de le traiter. D'indignes traitements. Mais je garde à ce prince un traitement plus doux, RAC. || Bon traitement, mauvais traitement, se dit de la manière dont on traite quelqu'un. || Au pl. Mauvais traitements, coups, violences, sévices. || Appointements attachés à un emploi. Le traitement des officiers. || Manière de conduire une maladie, à l'effet soit de la guérir, soit de calmer les souffrances qu'elle cause, etc. || Traitement moral, ensemble des moyens thérapeutiques tirés de la direction donnée à l'exercice des sentiments et des facultés intellectuelles. || Honneur qu'on rend dans les cours à des personnes de distinction. La république de Venise avait le traitement des têtes couronnées. || Repas que le roi faisait donner en certaines occasions aux ambassadeurs ordinaires et extraordinaires, et même aux envoyés. || Manière d'aménager, d'exploiter une forêt. || Nom des opérations qu'on fait subir à une substance pour un objet soit industriel, soit scientifique. Les différents traitements des mines de fer.

TRAITER (lat. *tractare*), *v. a.* Agir de telle ou telle manière avec quelqu'un. Traitez-moi comme ami, non comme souverain, CORN. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. La fièvre l'a rudement traité. || Traiter de, traiter avec. Il traitait de mépris les dieux qu'on invoquait, CORN. || Fig. et famil. Traiter quelqu'un de haut en bas ou du haut en bas, le traiter avec dédain, avec hauteur. || Traiter en chien courtaud, traiter comme un chien, traiter très-mal. || Famil. Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison, le réprimander, le châtier sans ménagement. || Traiter quelqu'un de Turc à More, voy. MORE. || Traiter quelqu'un d'égal, se comporter à l'égard de quelqu'un comme envers un égal. || Il se dit du médecin ou chirurgien qui donne des soins à un malade. Traiter un malade. Se faire traiter d'un cancer. || On dit de même : Traiter une maladie. || T. de chimie et d'industrie. Soumettre une substance à l'action de divers agents. Traiter une mine. || Traiter une forêt en futaie, en taillis, l'aménager, l'exploiter en futaie, en taillis. || Régaler, donner à manger. Traiter quelqu'un. || Absol. Il traite souvent. || Il se dit aussi de ceux qui donnent à manger pour de l'argent. Traiter à tant par tête. || Travailler à régler les conditions, les clauses de quelque affaire. Traiter la paix, un mariage, une affaire, etc. || T. de commerce. Faire une opération de vente ou d'achat. Nous avons traité, au Port des Français, environ mille peaux de loutre, LA PÉROUSE. Les Anglais y traitent annuellement trois mille esclaves, RAYNAL. || S'occuper de. La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, BOSS. || Exposer, développer un sujet. Traiter une question. || En peint. Traiter un sujet, exécuter un tableau sur ce sujet. || On dit de même : Cette composition, cette figure est bien traitée, elle est bien et soigneusement exécutée. || Donner à quelqu'un tel ou tel titre. Il se laissa traiter de roi, PASC. || Par extens. Donner telle ou telle qualification bonne ou mauvaise à une personne ou à une chose. Et j'ai traité cela de pure bagatelle, MOL. Me traiter de coquin, de fripon, de pendard, d'infâme ! ID.

TRAITER, *v. n.* Négocier, travailler à l'accommodement d'une affaire. Traiter de la paix, d'un mariage, etc. || Absol. Dès demain elle traite avec nos ennemis, CORN. || Négocier pour vendre, pour acheter, pour donner à ferme ; passer les actes nécessaires pour la conclusion d'un traité. Traiter d'une charge, d'une terre, etc. || Entrer en af-

faire, en pourparler. Traitez du moins avec votre Dieu comme vous traitez avec les créatures, Mass. || Traiter d'égal, entrer en affaire, en discussion comme avec un égal. || Prendre pour objet d'un travail, d'une discussion. Traiter de Dieu, d'une science, etc.

Se traiter, *v. r.* Soigner sa propre maladie. || Se donner à soi-même un repas. || Se traiter bien ou mal, avoir un bon, un mauvais ordinaire. || Se donner l'un à l'autre, les uns aux autres, un repas, un régal. || Être l'objet d'une négociation, d'un arrangement. || Être traité, être l'objet d'une discussion, d'un travail. || Être vendu à tel ou tel prix. Le blé se traite à tant l'hectolitre || Se traiter de, se donner l'un à l'autre telle ou telle qualification.

TRAITEUR, *s. m.* Celui qui apprête, qui donne à manger pour de l'argent, qui porte à manger en ville.

TRAÎTRE, ESSE (lat. *traditor*), *adj.* Qui trahit. Tout flatteur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et odieux, Boss. || Traître comme Judas, se dit d'un homme qui, sous le masque de l'amitié, trahit de la manière la plus cruelle. || Popul. Il n'est pas traître à son corps, il ne se refuse aucune commodité. || Il se dit des animaux domestiques qui mordent, égratignent ou ruent quand on y pense le moins. || Il se dit des choses qui ont le caractère de la trahison, de la perfidie. Une traîtresse voix, La Font. || Il se dit de certaines choses qui sont dangereuses sans le paraître. Il sut se défier de la liqueur traîtresse, La Font. || Famil. Il ne m'en a pas dit le traître mot, un traître mot, il ne m'en a pas dit un seul mot. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une trahison. || Se dit quelquefois comme terme d'injure, sans impliquer trahison ou perfidie. Laisse là son nom, traître, et dis ce qu'il t'a dit, Mol. || Traître de mélodrame, l'acteur qui dans les mélodrames joue le rôle du traître, et par moquerie, l'homme qui affecte un air sombre. || En traître, *loc. adv.* Avec trahison, traîtreusement. Ils l'ont pris en traître.

TRAÎTREUSEMENT, *adv.* D'une façon traîtresse.

* **TRAÎTRISE**, *s. f.* Famil. Action de trahir.

TRAJECTOIRE (dérivé du lat. *trajector*), *s. f.* En géom. Ligne décrite par le centre de gravité d'un corps en mouvement. Trajectoire des astres, des projectiles. || *Adj.* Ligne trajectoire.

TRAJET (lat. *trajectus*), *s. m.* Espace à traverser d'un lieu à un autre. Le trajet de chez moi à la ville. Un trajet de mer. Un trajet par terre de cinq jours. || Action de traverser l'espace d'un lieu à un autre. Le trajet est difficile. || Fig. Du souhait à la supposition le trajet est facile, J. J. Rouss. || En anat. Trajet d'un nerf, d'un vaisseau, etc. étendue linéaire qu'il occupe. || En chir. Le trajet d'une plaie, d'une fistule, etc. l'espace qu'occupe une plaie, une fistule dans l'intérieur des chairs.

* **TRALALA** (espèce de refrain), *s. m.* Popul. Appareil. Être sur son tralala. Tout le tralala.

TRAMAIL (*l* mouillée), *s. m.* Voy. trémail.

TRAME (lat. *trama*), *s. f.* Fil que l'on conduit avec la navette entre les fils qu'on nomme chaîne, pour faire de la toile et diverses sortes de draps et d'étoffes. || Fig. Le cours de la vie, de la destinée. Il a coupé ma trame dès le commencement de mes jours, Boss. || Fig. Complot, ruse. Ourdir une trame. De rompre des méchants les trames criminelles, Rac. || Sorte de soie moulinée.

TRAMÉ, ÉE, *p. p.* de tramer.

TRAMER (*trame*), *v. a.* Passer la trame entre les fils qui sont tendus sur le métier. || Fig. Machiner. Tramer des complots. || Se tramer, *v. r.* Être tramé, machiné. || Impers. Il se trame quelque chose contre vous.

* **TRAMEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière dont l'occupation est de disposer les fils des trames. || *S. f.* Trameuse, engin dans la filature des draps.

TRAMONTANE (ital. *tramontana*, du lat. *trans* et *mons*), *s. f.* L'étoile polaire, qui, avant la découverte de la boussole, servait seule de guide aux navigateurs. || Fig. Perdre la tramontane, être troublé, ne plus savoir comment se conduire, se diriger. || Sur la Méditerranée, vent du nord. || En général, vent du nord. || Le côté du nord. Maison exposée à la tramontane.

* **TRAM-WAY** (tra-moue. Anglais *tram*, rail plat, et *way*, voie), *s. m.* Chemin de fer à rails plats, à niveau du sol ; la traction s'y fait par des chevaux.

* **TRANCHAGE**, *s. m.* Action de trancher.

TRANCHANT, *s. m.* Le côté tranchant d'une épée, d'un couteau, etc. Le tranchant de la charrue. || Mettre à tranchant, faire le tranchant d'une lame d'acier sur une meule. || Rendre le tranchant à un glaive, l'aiguiser. || Épée à deux tranchants, épée qui coupe des deux côtés. || Fig. La parole de Dieu est une épée à deux tranchants, c'est-à-dire elle frappe et pénètre jusqu'au fond de l'âme. || Fig. A deux tranchants, qui blesse de deux côtés. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants, qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible, Volt. || Fig. Ce mot, ce raisonnement, cette raillerie, est une épée à deux tranchants, ce mot, ce raisonnement décide deux questions, cette raillerie attaque deux personnes ou deux ridicules à la fois. || On dit aussi simplement : Un argument à deux tranchants. || Fig. Une lame à deux tranchants, une personne qui est double dans sa conduite. || Le côté le plus mince d'un objet.

TRANCHANT, ANTE, *adj.* Qui tranche, qui peut trancher. Un instrument tranchant. || Écuyer tranchant, officier qui est chargé de couper les viandes à la table des princes. || Fig. Qui décide comme tranche une épée. Un esprit tranchant. || Il se dit de même des choses. Un ton tranchant. || Fig. Qui est sans nuance, sans adoucissement intermédiaire, en parlant de teintes, de couleurs.

TRANCHE (subst. verbal de *trancher*), *s. f.* Morceau coupé un peu mince d'un objet quelconque. Une tranche de melon, de jambon, etc. || Il se dit aussi de morceaux de corps durs qui sont plus longs et larges qu'épais. Des tranches de marbre. || T. de cuisine. Un morceau de tranche, un morceau de cuisse de bœuf. || Tranche de marbre, plaque mince de marbre. || En géom. Se dit des solides qui résultent de la section d'un prisme, d'un cylindre, etc. par des plans parallèles. || En arithm. Division qu'on fait des chiffres d'un nombre de trois en trois, afin de l'énoncer plus facilement. || T. de relieur. Surface unie que présente l'épaisseur d'un livre rogné. Tranche marbrée. Un volume doré sur tranche. || Circonférence des monnaies modernes, où l'on met la légende ou le cordonnet. || Surface plane qui termine un objet. Les grandes tranches pyramidales du Mont-Blanc, Saussure. || Terre que la charrue enlève de la raie qu'elle ouvre. || Le côté mince d'un objet. Lorsque l'anneau de Saturne ne nous présente exactement que sa tranche, Buff. || Ciseau d'acier emmanché, servant à trancher le fer, quand il est chaud.

TRANCHÉ, ÉE, *p. p.* de trancher. || En blas. Écu tranché, écu coupé en ligne diagonale de droite à gauche. || Bois tranché, se dit du bois qui, ayant des nœuds ou des fils obliques, est difficile à façonner. || Fig. Qui ne présente point d'intermédiaire. Des différences tranchées. Son plumage est tranché de blanc et de noir, Buff.

TRANCHÉE, *s. f.* Ouverture, excavation pratiquée dans la terre. || Longue ouverture de terre faite pour planter des arbres, ou pour faire un fossé, une rigole. || Excavation profonde, au fond de laquelle se trouve un canal, une rigole, un chemin de fer, une route. || T. de guerre. Sorte de fossé creusé par l'assiégeant, dans les sièges, afin de pouvoir s'approcher à couvert de la place. || Monter la tranchée, être de service à la tranchée. || Descendre la tranchée, quitter la tranchée où l'on a été de service. || T. forestier. Se dit des ouvertures qui se font dans les bois, telles que les laies et chemins. || T. de maçonnerie. Tranchée de mur, entaille dans une suite de pierres au dehors d'un mur, pour y encastrer l'extrémité d'une poutre et la recouvrir de plâtre. || Douleurs aiguës qu'on ressent dans les entrailles ; en ce sens, il se dit surtout au pluriel.

TRANCHEFILE (*trancher* et *file*), *s. f.* Petit morceau de papier ou de parchemin, entouré de soie ou de fil, qui se met au haut et au bas du dos d'un livre qu'on relie.

TRANCHELARD (*trancher* et *lard*), *s. m.* Couteau à lame fort mince, dont les cuisiniers se servent pour couper le lard en tranches très-minces.

* **TRANCHEMENT**, *s. m.* Action de trancher.

TRANCHE-MONTAGNE, *s. m.* Famil. Fanfaron qui fait grand bruit de son courage et de ses exploits prétendus. || *Au pl.* Des tranche-montagnes.

* **TRANCHE-PAPIER**, *s. m.* Couteau pour le papier. Un tranche-papier en bois. || *Au pl.* Des tranche-papier.

TRANCHER (lat. *truncare*), *v. a.* Séparer en coupant. L'acier de Damas tranche le fer. Trancher la tête à quelqu'un. || Absol. Ce couteau tranche comme un rasoir. || Trancher dans le vif, se dit d'un chirurgien qui coupe dans une partie que la gangrène n'a pas encore atteinte. || Fig. Trancher dans le vif, rompre tout à coup des relations nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. || Absol. Découper. Trancher à table. || Fig. Couper, ôter, interrompre comme par le fer. La mort inopinément tranche le cours de nos études, Boss. || Poétiq. Mettre fin à la vie. Mais si ce fer aussi tranche sa destinée, Corn. || La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours, il est mort. || Fig. Décider, résoudre. Trancher une question, une difficulté. || Abréger, couper court, mettre brusquement fin. Trancher son discours. Trancher la discussion. || Trancher le mot, appeler hardiment une chose par son nom ; dire sans détour ce qu'on veut dire. || Le trancher net, dire tout franc et sans déguisement. || *V. n.* Fig. Décider hardiment. Il tranche hardiment. || Abréger, couper court. || Elliptiq. Tranchons là, ne discutons pas davantage. || Trancher court, terminer en peu de mots une conversation, un discours. || Trancher net, s'expliquer avec quelqu'un en peu de mots et sans ménagement. || Trancher du, se donner des airs de, en ce sens que ces airs seront péremptoires, avantageux, tranchants. Je te vois en train De trancher avec moi de l'homme d'importance, Mol. || Trancher du grand, faire le grand personnage. || Passer d'une couleur vive à une autre sans aucune nuance ni adoucissement. Comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre, Buff. || Fig. Cette pensée, cette phrase tranche dans son discours, elle a un caractère trop différent de ce qui précède et de ce qui suit. || Se trancher, *v. r.* Être tranché.

TRANCHET (tran-chè), *s. m.* Outil plat pour couper le cuir. || Outil du plombier pour couper le plomb. || Outil du serrurier pour couper le fer chaud, etc.

TRANCHOIR, *s. m.* Espèce de plateau de bois sur lequel on tranche la viande.

TRANQUILLE (lat. *tranquillus*), *adj.* Qui est sans agitation. Une mer tranquille. Cet enfant est tranquille. || Qui est sans agitation morale, sans inquiétude. Tout est tranquille dans l'État. Un sage satisfait et tranquille. Soyez tranquille sur ma santé. || Tranquille à, tranquille à l'égard de. Tranquille à mes alarmes, Rac. || Soyez tranquille, vous pouvez compter là-dessus; c'est aussi une formule de menace. || Qui ne trouble le repos de personne. Des citoyens, des voisins tranquilles. || Cheval tranquille, cheval qui n'a point d'ardeur. || En pharm. Baume tranquille, infusion de plantes narcotiques et d'un grand nombre de plantes aromatiques dans l'huile d'olive.

TRANQUILLEMENT, *adv.* D'une manière tranquille.

TRANQUILLISANT, ANTE, *adj.* Qui tranquillise. Une nouvelle tranquillisante.

TRANQUILLISÉ, ÉE, *p. p.* de tranquilliser.

TRANQUILLISER, *v. a.* Rendre tranquille, calmer l'inquiétude. || Se tranquilliser, *v. r.* Se reposer, se tenir tranquille. || Cesser d'être inquiet.

TRANQUILLITÉ (lat. *tranquillitas*), *s. f.* État de ce qui est tranquille. La tranquillité de l'air, de la mer. La tranquillité du sommeil. || État de ce qui est sans agitation morale. Tranquillité d'esprit. La tranquillité publique.

TRANS... Préfixe qui est le lat. *trans*; il entre dans la composition de certains mots, pour ajouter à leur signification l'idée de : au delà, au travers, comme dans transalpin, transpercer, etc.

TRANSACTION (tran-za-ksion. Lat. *transactio*), *s. f.* Acte par lequel on transige sur un différend, sur un procès, etc. || Dans un sens plus étendu, tout ce qui se fait d'accords, d'affaires dans la vie ordinaire, dans le commerce. Les transactions de la vie civile. Les transactions commerciales. || Au pl. Recueils des mémoires de quelques académies étrangères. Les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres.

TRANSALPIN, INE (tran-zal-pin. Lat. *transalpinus*), *adj.* Qui est au delà des Alpes. || Gaule transalpine, la Gaule proprement dite (au delà des Alpes, par rapport aux Romains). || République transalpine, État formé en Italie en 1797 (au delà des Alpes, par rapport aux Français), plus ordinairement appelé République cisalpine.

* **TRANSATLANTIQUE** (tran-za-tlan-ti-k'. *Trans...* et *atlantique*), *adj.* Qui s'étend au delà de la mer Atlantique. Câble transatlantique. || *S. m.* Navire à vapeur faisant le service de paquebot entre l'Europe et l'Amérique.

TRANSBORDEMENT, *s. m.* T. de mar. Action de transborder. || Résultat de cette action ; chose transbordée.

TRANSBORDER (*trans...* et *bord*), *v. a.* T. de mar. Porter d'un bord ou d'un navire dans un autre. || Absol. Passer d'un navire dans un autre.

TRANSCENDANCE, *s. f.* Supériorité marquée d'une personne ou d'une chose sur une autre. La transcendance du génie. || En philos. Caractère de ce qui est transcendant. La transcendance de certaines notions.

TRANSCENDANT, ANTE (lat. *transcendens*), *adj.* Qui monte, s'élève au delà du reste. Un esprit, un mérite transcendant. || Se dit, en général, de la partie la plus élevée d'une science. || Analyse transcendante, le calcul différentiel et intégral. || Géométrie transcendante, celle qui dépend du calcul infinitésimal. || En philos. Qui est susceptible d'une très-grande généralité. Des termes transcendants. || Idées transcendantes, toutes les idées qui émanent immédiatement de la raison.

* **TRANSCRIPTEUR**, *s. m.* Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION (lat. *transcriptio*), *s. f.* Action de transcrire, résultat de cette action. La transcription d'un acte sur les registres publics. || En mus. Action de reporter un chant tel qu'il est, sans modification, d'un instrument sur un autre. Une transcription pour piano.

TRANSCRIRE (lat. *transcribere*), *v. a.* Copier un écrit. Démosthène disait que, pour se former le style, il avait huit fois transcrit de sa main l'Histoire de Thucydide, Barthél. || Transcrire un acte sur les registres publics. || En mus. Opérer une transcription.

TRANSCRIT, ITE, *p. p.* de transcrire.

TRANSE (subst. verbal de *transir*), *s. f.* Grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. Être dans des transes mortelles.

* **TRANSEPT** (tran-sept'. Lat. *trans* et *septum*), *s. m.* En archit. Partie d'une église qui forme les bras de la croix et se trouve en dehors de la nef. Transept méridional. Transept septentrional. || On a écrit aussi transsept.

* **TRANSFÉRÉ, ÉE**, *p. p.* de transférer.

* **TRANSFÈREMENT**, *s. m.* Action de transférer. Le transfèrement des condamnés.

TRANSFÉRER (lat. *transferre*), *v. a.* Faire passer d'un lieu à un autre. Transférer des reliques. Transférer un corps mort. || Faire passer d'une ville à une autre le siége d'une autorité, d'une juridiction. Transférer le siége d'un empire. || Il se dit aussi de la personne qu'on déplace de la sorte. De l'évêché de Lavaur, Fléchier fut transféré à celui de Nîmes, d'Alemb. || Transférer une fête, la remettre d'un jour à un autre. || Fig. Céder, transporter une chose à quelqu'un, en observant les formalités requises. Il lui a transféré tous ses biens. || Se transférer, *v. r.* Être transféré.

TRANSFERT (tran-sfèr. Voy. *transférer*), *s. m.* Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'État, d'une action, d'une marchandise en entrepôt. || T. de bourse. Changement de propriétaire d'une action nominative, effectué soit par endos, soit par signature d'un acte synallagmatique émanant de l'ancien propriétaire et du nouveau.

TRANSFIGURATION (lat. *transfiguratio*), *s. f.* Changement d'une figure en une autre. || La transfiguration de Notre-Seigneur, l'état glorieux où Jésus parut sur le mont Thabor. || Le tableau de la Transfiguration de Raphaël ou elliptiq. la Transfiguration de Raphaël, tableau représentant la transfiguration de Jésus-Christ.

TRANSFIGURÉ, ÉE, *p. p.* de transfigurer.

TRANSFIGURER (lat. *transfigurare*), *v. a.* Changer la figure, le caractère. La légende transfigure les personnages historiques. || L'Académie n'a pas transfigurer à l'actif. || Se transfigurer, *v. r.* Prendre une autre figure. Notre-Seigneur se transfigura sur le mont Thabor. Il est difficile que l'ange de ténèbres ne se transfigure quelquefois en ange de lumière, Mass.

TRANSFORMATION (lat. *transformatio*), *s. f.* Action de transformer. Les transformations de la nature. || Changement d'une forme en une autre. La transformation d'un insecte, d'une chenille en papillon. La transformation des monarchies en républiques. || En log. Transformation des propositions, se dit des diverses traductions que l'on peut faire subir à une proposition sans en changer le sens. || En algèbre, se dit des diverses opérations que l'on fait subir à une équation, à une formule, à une expression algébrique, sans en changer la valeur. || En géom. Réduction d'une figure ou d'un solide en un autre de même surface ou de même volume.

TRANSFORMÉ, ÉE, *p. p.* de transformer.

TRANSFORMER (lat. *transformare*), *v. a.* Donner à une personne ou à une chose une forme nouvelle. Circé transforma les compagnons d'Ulysse en pourceaux. || En algèbre, transformer une équation, la changer en une autre égale, mais de forme différente. || Fig. Changer le caractère d'une chose, d'une personne. Rien ne saurait transformer une pareille action en un acte de vertu. Minerve vous a comme transformé en un autre homme au-dessus de vous-même, Fén. || Se transformer, *v. r.* Changer de forme. La chenille se transforme en papillon. || Fig. Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts. || Être transformé.

TRANSFUGE (lat. *transfuga*), *s. m.* Celui qui, à la guerre, abandonne son drapeau pour passer dans les rangs ennemis. || Fig. Celui qui abandonne son parti pour passer dans le parti contraire. || On dit dans un sens analogue : Transfuge de la vertu, des bons principes.

TRANSFUSÉ, ÉE, *p. p.* de transfuser.

TRANSFUSER (lat. *transfusum*, supin de *transfundere*), *v. a.* Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. || Faire la transfusion du sang.

TRANSFUSION (lat. *transfusio*), *s. f.* Action de transfuser. || Par extens. La transfusion de deux scènes en une seule. || Fig. La transfusion et la coexistence de deux âmes, Marmontel. || Transfusion du sang, opération qu'on avait proposée pour rajeunir l'homme ou le rendre immortel. || Aujourd'hui, opération qui consiste à introduire dans les veines d'un animal malade, pour remédier à son état, le sang d'un animal sain.

TRANSGRESSÉ, ÉE, *p. p.* de transgresser.

TRANSGRESSER (lat. *transgressum*, supin de *transgredi*), *v. a.* Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. || Il se dit particulièrement de la violation des préceptes divins. Transgresser les commandements de Dieu.

TRANSGRESSEUR (lat. *transgressor*), *s. m.* Celui qui transgresse. Un transgresseur déclaré de la loi, Mass.

TRANSGRESSION (lat. *transgressio*), *s. f.* Action de transgresser.

* **TRANSHUMANCE** (tran-zu-man-s'), *s. f.* Émigration périodique des troupeaux de moutons des pays de plaine, qui vont, sous la conduite des bergers, passer les mois les plus chauds de l'année dans les pâturages des montagnes.

* **TRANSHUMANT, ANTE** (tran-zu-man), *adj.* Se dit des bestiaux qu'on mène paître en été dans les montagnes et en hiver dans les plaines.

* **TRANSHUMER** (tran-zu-mé. Esp. *trashumar*, du lat. *trans* et *humus*), *v. a.* Mener paître des bestiaux en transhumance. || *V. n.* Aller paître dans les montagnes.

TRANSI, IE (tran-si), *p. p.* de transir. || Fig. Qui est dans un état moral comparé à celui d'une personne transie de froid. || Par plaisanterie, un amoureux transi, celui qui ne peut surmonter la timidité qui le glace.

TRANSIGER (tran-zi-jé. Lat. *transigere*), *v. n.* Accommoder un différend par des concessions réciproques. || Fig. Transiger avec, ne pas se montrer ferme sur. On ne doit pas transiger avec l'honneur. || Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. Les deux plaideurs ont transigé. || *V. a.* Dans le langage administratif, accommoder par une transaction. Transiger une affaire. || Se transiger, *v. r.* Être l'objet d'une transaction.

* **TRANSIGIBLE** (tran-zi-ji-bl'), *adj.* Qui peut être l'objet d'une transaction.

TRANSIR (tran-sir. Lat. *transire*), *v. a.* Pénétrer et engourdir de froid. Le froid et les neiges d'Alsace me transissent, Volt. || Absol. La bise transit. || Fig. Il se dit de l'effet que produit la crainte, l'affliction, et même le respect et l'admiration. Cette nouvelle le transit de peur. J'entre en une vénération qui me transit de respect envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus, Pasc. || *V. n.* Être saisi de froid. || Fig. Je n'ai fait que penser à votre état, à transir pour l'avenir, Sév.

TRANSISSEMENT (tran-si-se-man), *s. m.* L'état où est une personne transie. || Fig. Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne, Sév.

TRANSIT (tran-zit'. Lat. *transitus*), *s. m.* Faculté de faire passer des marchandises, des denrées à travers un État, une ville, sans payer les droits d'entrée. Marchandises en transit. || Marchandises de transit, celles qu'on dépose momentanément dans les magasins d'un port.

* **TRANSITAIRE** (tran-zi-tê-r'), *adj.* Qui a rapport au transit. || État transitaire, État que traversent des marchandises en transit. || *S. m.* Commerçant qui fait le transit.

* **TRANSITER** (tran-zi-té), *v. a.* Passer des marchandises en transit. || *V. n.* Passer en transit.

TRANSITIF, IVE (tran-zi-tif. Lat. *transitivus*), *adj.* En gramm. Il se dit des verbes exprimant une action qui, du sujet, est transmise directement au complément. || En philos. Cause transitive, cause dont l'action s'exerce sur un objet étranger, par opposition à cause immanente. || Conjonctions transitives, celles qui expriment une transition, comme *or*, *au reste*, etc. || En géol. Se dit des roches ou terrains que l'on considère comme formant le passage d'un terrain à un autre de formation plus récente. || Néolog. Qui a un caractère de transition.

TRANSITION (tran-zi-sion. Lat. *transitio*), *s. f.* Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours, d'un ouvrage. || Fig. Ménager les transitions, préparer adroitement son passage d'un parti à un autre. || En mus. Manière d'adoucir le saut d'un intervalle disjoint, en insérant des sons diatoniques entre les deux termes. || En géol. Passage d'un genre de roches à un autre. || Terrains de transition, terrains situés sous les terrains secondaires. || Fig. Passage d'un régime politique, d'un état de choses à un autre. La transition de la monarchie à la république, du chaud au froid, etc.

* **TRANSITIVEMENT** (tran-zi-ti-ve-man), *adv.* En gram. D'une manière transitive. Verbe employé transitivement.

TRANSITOIRE (tran-zi-toi-r'. Lat. *transitorius*), *adj.* Qui ne fait que passer, qui ne dure pas. Une volonté transitoire et capricieuse du souverain, Montesq. Des biens, des dignités transitoires, Volt. || Intérimaire, qui remplit l'intervalle d'un état de choses à un autre. Un régime transitoire. || En philos. Synonyme de transitif.

* **TRANSITOIREMENT**, *adv.* D'une manière transitoire.

TRANSLATÉ, ÉE, *p. p.* de translater.

TRANSLATER (dérivé du lat. *translatum*), *v. a.* T. vieilli qui ne se dit plus guère qu'avec un sens de dénigrement. Traduire d'une langue en une autre.

TRANSLATEUR (lat. *translator*), *s. m.* T. vieilli. Traducteur. || Il se dit aussi, en mauvaise part, d'un écrivain qui traduit servilement.

TRANSLATIF, IVE (lat. *translativus*), *adj.* T. de droit. Par lequel on transporte, on cède une chose à quelqu'un. Titre translatif de propriété.

TRANSLATION (lat. *translatio*), *s. f.* Action par laquelle on fait passer une chose d'un lieu dans un autre. La translation d'un corps. || Célébrer la translation d'un saint, célébrer le jour auquel les reliques d'un saint ont été transférées d'un lieu à un autre. || En mécan. Mouvement de translation, mouvement par lequel un corps change de position dans l'espace. || Action d'emmener un prisonnier d'un lieu à un autre. || Action de porter une juridiction, une puissance, une personne constituée en dignité, d'un lieu à un autre. La translation d'un tribunal, d'une préfecture, etc. || Action de transférer une propriété, une dignité d'une personne à une autre. La translation de la couronne aux Carlovingiens faite sous le roi Pépin, Montesq. || En jurispr. Translation de legs, déclaration par laquelle un testateur transfère un legs d'une personne à une autre. || Remise à un autre temps. La translation d'une fête. || Traduction ; en ce sens, il est vieux ou marotique.

* **TRANSLUCIDE** (lat. *translucidus*), *adj.* En phys. Qui laisse passer la lumière, sans permettre de distinguer les objets. Les agates sont translucides.

★ **TRANSLUCIDITÉ**, *s. f.* État, propriété d'un corps translucide. La translucidité de l'émail.

★ **TRANSMARIN, INE** (lat. *trans* et *marin*), *adj.* Situé au delà des mers. Régions transmarines. || Qui vient d'au delà des mers. Productions transmarines.

★ **TRANSMETTEUR**, *s. m.* Appareil servant à transmettre les signaux de la télégraphie électrique.

TRANSMETTRE (lat. *transmittere*), *v. a.* Faire passer. Transmettre un ordre. Les nerfs transmettent les sensations. || Faire passer ce qu'on possède en la possession d'un autre. || Fig. Faire parvenir comme par une transmission. Transmettre sa doctrine. || Transmettre son nom à la postérité. || Se transmettre, *v. r.* Être transmis, transporté d'un lieu à un autre. La lumière se transmet environ six cent mille fois plus vite que le son, MALEBR. || Fig. La raison et la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imite point, MARMONTEL.

TRANSMIGRATION (lat. *transmigratio*), *s. f.* Action d'un peuple, d'une troupe d'hommes qui passe de son pays dans un autre || La transmigration de Babylone, le séjour des Juifs à Babylone. || La transmigration des âmes, le passage des âmes dans d'autres corps, selon l'opinion des pythagoriciens.

★ **TRANSMIGRER** (lat. *transmigrare*), *v. n.* Subir la transmigration.

TRANSMIS, ISE, *p. p.* de transmettre.

★ **TRANSMISSIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est transmissible. La transmissibilité des maladies contagieuses.

TRANSMISSIBLE (lat. *transmissibilis*), *adj.* Qui peut être transmis. Des droits, des maladies transmissibles.

TRANSMISSION (lat. *transmissio*), *s. f.* Action de transmettre; résultat de cette action. || Fig. Les enfants ne jouissent des biens du père que par transmission de son droit, J. J. ROUSS. || En physiologie, transmission héréditaire, passage de certaines conditions physiques ou morales des parents aux enfants. || En phys. Propriété d'un corps qui laisse passer la lumière ou la chaleur. La transmission de la lumière à travers les corps transparents, BUFF. || En mécan. Transmission de mouvement, communication de mouvement d'un corps à un autre. || Engin qui sert à procurer la transmission.

TRANSMUABLE, *adj.* Qui peut être transmué. Les alchimistes croyaient que les métaux étaient transmuables.

TRANSMUÉ, ÉE, *p. p.* de transmuer.

TRANSMUER (lat. *transmutare*), *v. a.* Changer la nature d'une substance. L'homme ne peut transmuer les substances, BUFF. || Dans le langage des alchimistes, changer les métaux vils en métaux précieux.

TRANSMUTABILITÉ (dérivé du lat. *transmutare*), *s. f.* Propriété de ce qui est transmuable.

★ **TRANSMUTATEUR**, *s. m.* Celui qui croit avoir le pouvoir de transmuer les métaux.

TRANSMUTATION (lat. *transmutatio*), *s. f.* Changement d'une chose en une autre. La transmutation de cendres en verre. La transmutation des métaux.

★ **TRANSPARAÎTRE** (*trans* et *paraître*), *v. n.* Paraître à travers quelque voile.

TRANSPARENCE, *s. f.* Qualité de ce qui est transparent. La transparence de l'air. || En peint. Ce ciel manque de transparence. || La transparence du teint, se dit d'un teint qui semble laisser pénétrer le regard dans la peau.

TRANSPARENT, ENTE (*trans* et *parant*, part. prés. de l'anc. v. *paroir*), *adj.* Qui se laisse pénétrer par une lumière assez abondante pour permettre de distinguer nettement les objets à travers. Le verre est transparent. || Se dit aussi pour translucide dans le langage vulgaire. || En peint. Se dit des couleurs qui en laissent paraître plus ou moins d'autres mises dessous, ou qui paraissent à travers d'autres. || On dit dans un sens analogue : Teint transparent. || Fig. Qui laisse apercevoir un sens caché, quelque chose de caché. Son cœur transparent comme le cristal ne peut rien cacher de ce qui s'y passe, J. J. ROUSS. La beauté de cette allégorie est d'être simple et transparente, MARMONTEL. || *S. m.* Transparent, papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit en le mettant sous le papier lorsqu'on écrit. || Papier huilé derrière lequel on place des lumières dans les décorations. || Sorte de tableau sur toile, sur gaze, sur papier huilé ou verni, etc. qu'on expose la nuit et derrière lequel on met des lumières pour faire paraître ce qu'il représente. || Morceau de toile blanche ou de taffetas blanc bien tendu, pour faire des expériences d'optique. || Préparation employée pour faire ressortir les couleurs placées dessous.

TRANSPERCÉ, ÉE, *p. p.* de transpercer.

TRANSPERCER (*trans* et *percer*), *v. a.* Percer de part en part. || Par extens. Cette pluie nous a transpercés, elle nous a mouillés complétement. || Fig. Causer une douleur comparable à celle que cause une épée qui transperce. Cette nouvelle me transperce le cœur. || On dit aussi : Transpercer de douleur. || Se transpercer, *v. r.* Se percer soi-même le corps. Il se transperça de son épée.

TRANSPIRABLE, *adj.* Qui peut sortir par la transpiration. || Par lequel la transpiration peut avoir lieu. Membrane transpirable.

TRANSPIRATION, *s. f.* Exhalation continuelle, plus ou moins abondante, qui a lieu à la surface de la peau. || Le produit lui-même de la transpiration. || En bot. Exhalation humide à la surface des végétaux. || Fig. Indice. La transpiration d'un secret.

★ **TRANSPIRÉ, ÉE**, *p. p.* de transpirer. Exhalé par transpiration. L'eau transpirée par un tournesol, THENARD.

TRANSPIRER (lat. *trans* et *spirare*), *v. n.* Sortir du corps sous forme d'exhalation à la peau. Les humeurs transpirent au travers de la peau. || Il se dit du corps qui laisse exhaler. L'on transpire beaucoup plus dans la jeunesse. Les végétaux transpirent. || Fig. Se laisser apercevoir. La vie, le sang et son incarnat transpirent à travers, DIDER. || Fig. Commencer à être connu, divulgué. La nouvelle a transpiré. || Impers. Il ne transpirait rien dans le public des mesures que les confédérés prenaient, LESAGE. || *V. a.* Faire sortir par transpiration. Ils ont mieux aimé me faire transpirer toutes les sérosités, SÉV.

★ **TRANSPLANTABLE**, *adj.* Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION, *s. f.* Action de transplanter. La transplantation d'un arbre. || Fig. Action de changer de résidence, en parlant des personnes.

TRANSPLANTÉ, ÉE, *p. p.* de transplanter.

TRANSPLANTER (lat. *transplantare*), *v. a.* Oter une plante, un arbre d'un endroit, et le replanter dans un autre. || Fig. Faire passer, transporter d'un pays dans un autre. Transplanter une population, les arts dans un pays, etc. || Se transplanter, *v. r.* Passer d'un lieu dans un autre pour s'y établir.

★ **TRANSPLANTEUR**, *s. m.* T. de jardinage. Celui qui transplante. || *Adj.* Le matériel et le personnel transplanteurs de la ville de Paris.

★ **TRANSPLANTOIR**, *s. m.* T. de jardinage. Instrument propre à transplanter des arbres.

TRANSPORT (subst. verbal de *transporter*), *s. m.* Action par laquelle on transporte quelque chose ou quelqu'un d'un lieu dans un autre. Transport des marchandises. || T. de mar. Action de porter des hommes, des marchandises, des vivres, etc. d'un lieu à un autre. || Par extens. Voitures servant au transport des choses nécessaires à une armée. || En marine, un transport se dit pour bâtiment de transport. || Action d'une personne qui, par autorité de justice, se rend sur les lieux pour procéder à une vérification, à une visite. || Droit de transport, indemnité accordée aux juges, aux greffiers, aux témoins et aux officiers ministériels, en cas de déplacement. || En géol. Terrain de transport, terrain d'alluvion. || Fig. En jurispr. Transport ou transport-cession, cession d'un droit qu'on a sur quelque chose. || Fig. Mouvement violent de passion qui nous met hors de nous-mêmes. J'ai pour lui des transports de haine, CORN. || Absol. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport, VOLT. || Enthousiasme. Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts? BOIL. || Transport au cerveau ou simplement transport, délire, égarement de l'esprit causé par la maladie.

TRANSPORTABLE, *adj.* Qui peut être transporté.

★ **TRANSPORTANT, ANTE**, *adj.* Qui transporte, qui excite l'admiration, l'enthousiasme.

★ **TRANSPORTATION** (lat. *transportatio*), *s. f.* Action de transporter, d'un pays en un autre, un homme, une tribu, un peuple. || En jur. Condamnation à un séjour obligatoire en un lieu déterminé hors de la France continentale.

TRANSPORTÉ, ÉE, *p. p.* de transporter. || Condamné à la transportation. || *Subst.* Un transporté. || Fig. Saisi de quelque violent mouvement de passion. Transporté de plaisir. || Absol. Enthousiasmé, ravi.

TRANSPORTER (lat. *transportare*), *v. a.* Porter d'un lieu dans un autre. Transporter des meubles, des marchandises. || En termes de l'Écriture, la foi transporte les montagnes, elle produit les effets les plus puissants et les plus merveilleux. || Il se dit des actions de souverains qui déplaçaient des populations. || Condamner à la peine de la transportation. || Fig. Il se dit de l'action de faire passer d'un lieu à un autre une juridiction, une puissance, etc. Constantin transporta le siége de l'empire romain à Constantinople. || Fig. Il se dit de passages, de choses littéraires qu'on introduit. Bientôt on sentit qu'il fallait transporter dans notre langue les beautés et non les mots des langues anciennes, D'ALEMB. || Fig. Changer le sens, la portée. Transporter un mot du propre au figuré. || Déplacer. || T. de droit. Céder un droit à quelqu'un. Transporter une rente, une dette, une créance. || Fig. Causer des transports violents de passion. Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, Boss. || Se transporter, *v. r.* Se rendre en un lieu. || Il se dit ordinairement de ceux qui vont en quelque lieu par autorité de justice. || Aller se fixer en un lieu. || Fig. Imaginer qu'on est dans un lieu, dans un temps autre que celui où l'on est. Transportez-vous en imagination dans l'avenir. || Fig. Être saisi d'un mouvement de passion.

TRANSPOSÉ, ÉE, *p. p.* de transposer.

TRANSPOSER (*trans* et *poser*), *v. a.* Mettre une chose à une autre place que celle où elle était, où elle devrait être. Transposer des pages, les termes d'une proposition, etc. || En mus. Jouer, ou chanter, ou écrire dans un ton ce qui est noté dans un autre. || Absol. Il transpose. || T. de jeu. Transporter son argent d'une carte sur une autre. || Se transposer, *v. r.* Être transposé.

TRANSPOSITEUR, *adj. m.* En mus. Piano transpositeur, piano qui par un mécanisme opère la transposition d'un ton dans un autre. || *Subst.* Un transpositeur.

TRANSPOSITIF, IVE (lat. *trans* et *positum*, supin de *ponere*), *adj.* Qui a la faculté de transposer. || Langue transpositive, celle où les rapports des mots entre eux sont indiqués par leurs terminaisons, et où l'on n'est pas obligé de les placer suivant l'ordre analytique.

TRANSPOSITION (*trans* et *position*), *s. f.* Action de transposer; résultat de cette action. La transposition des faits. || En anat. Transposition des viscères, cas qui se présente quelquefois, où la place des viscères est intervertie, le cœur étant à droite et le foie à gauche. || En imprimerie et librairie, interversion de feuilles d'impression, de cahiers. || Renversement dans la construction ordinaire des mots. Les transpositions légères qui donnent aux vers de la grâce et de la force, BOUHOURS. || En algèbre, opération qu'on fait en transposant, dans une équation, un terme d'un membre dans l'autre. || T. de mar. Déplacement fait par un amiral entre les différentes escadres de l'armée. || En mus. Action de transposer.

TRANSRHÉNAN, ANE (lat. *transrhenanus*), *adj.* Qui est au delà du Rhin. Pays transrhénan. Contrée transrhénane. || L'Académie ne donne que le féminin.

TRANSSUBSTANTIATION, *s. f.* Changement d'une substance en une autre. || En théol. Changement miraculeux de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIÉ, ÉE, *p. p.* de transsubstantier.

TRANSSUBSTANTIER (lat. *trans* et *substantia*), *v. a.* Changer une substance en une autre. || En théol. Opérer la transsubstantiation.

TRANSSUDATION, *s. f.* Action de transsuder.

TRANSSUDER (lat. *trans* et *sudare*), *v. n.* Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur. || *V. a.* Laisser transsuder. Les feuilles du mélèze transsudent une espèce de manne, SAUSSURE.

* **TRANSTÉVÉRIN, INE** (ital. *transteverino*, du lat. *transtiberinus*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite au delà du Tibre, sur la rive droite du Tibre à Rome.

* **TRANSVASÉ, ÉE,** *p. p.* de transvaser.

* **TRANSVASEMENT,** *s. m.* Action de transvaser.

TRANSVASER (*trans* et *vase*), *v. a.* Verser une liqueur d'un vase dans un autre. Transvaser les vins.

* **TRANSVASEUR,** *s. m.* Appareil propre à transvaser; espèce de pompe, de siphon.

TRANSVERSAL, ALE (*transverse*), *adj.* Qui passe en travers. Une raie transversale. || *S. f.* En géom. Une transversale, une ligne transversale. || En anat. Il se dit de certaines parties qui sont placées obliquement. Les muscles transversaux du nez.

TRANSVERSALEMENT, *adv.* D'une manière transversale.

TRANSVERSE (lat. *transversus*), *adj.* En anat. Qui est situé en travers. || Apophyses transverses, apophyses situées latéralement sur le corps des vertèbres. || En géom. Axe transverse de l'hyperbole, celui dont le prolongement passe par les deux foyers de la courbe.

* **TRANSVIDER** (*trans* et *vider*), *v. a.* Verser dans un vase ce qui reste dans un autre vase ou dans plusieurs.

TRANTRAN (subst. verbal de l'anc. v. *trantraner*, du hollandais *tranten*, se promener çà et là), *s. m.* La manière ordinaire de conduire certaines affaires; la routine qu'on y suit. Savoir le trantran des affaires. || C'est par corruption qu'on dit traintrain.

TRAPÈZE (lat. *trapezium*, de τραπέζιον), *s. m.* En géom. Quadrilatère dont deux côtés sont inégaux et parallèles. || Machine de gymnastique formée d'un bâton d'un mètre de longueur, ayant à chaque extrémité une gorge pour recevoir une corde; ces cordes sont terminées par un anneau qui sert à suspendre le trapèze. || En anat. Le trapèze ou *adj.* l'os trapèze, le premier de la seconde rangée du carpe, en partant du pouce. || Le trapèze ou *adj.* le muscle trapèze, muscle situé à la partie postérieure et supérieure du tronc.

TRAPÉZOÏDE (τραπεζοειδής), *adj.* En géom. Quadrilatère plan dont tous les côtés sont obliques entre eux. || En anat. Le trapézoïde ou *adj.* l'os trapézoïde, le second de la seconde rangée du carpe, en partant du pouce.

* **TRAPP** (trap'. Allem. *Treppe*), *s. m.* Roche verdâtre ayant la forme d'un escalier. || Nom commun au basalte, au porphyre, à l'amygdaloïde.

TRAPPE (anc. h. allem. *trapo*, piége), *s. f.* Porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée ou au niveau du plancher. La trappe d'une cave. || L'ouverture elle-même. || Espèce de porte, de fenêtre qui se hausse et qui se baisse dans une coulisse. || Espèce de porte en tôle, dans une cheminée à la prussienne ou autre. || Piége pour prendre des bêtes, formé d'un trou pratiqué en terre et recouvert de branchages, ou d'une bascule.

* **TRAPPE (LA),** *s. f.* Ordre religieux dont le chef-lieu était à la Trappe, près de Mortagne. || Nom propre devenu la dénomination générale des couvents de cet ordre.

* **TRAPPÉEN, ENNE** (*trapp*), *adj.* T. de minéralogie. Qui a les caractères du trapp. || Qui est formé de trapp. || Terrains trappéens, groupe comprenant les terrains volcaniques qui ont subi une liquéfaction pâteuse.

* **TRAPPEUR** (anglais *trapper*), *s. m.* Se dit des chasseurs de profession, dans l'Amérique du Nord.

TRAPPISTE, *s. m.* Religieux de l'ordre de la Trappe.

* **TRAPPISTINE,** *s. f.* Femme appartenant à un couvent de religieuses de l'ordre de la Trappe. || Espèce d'élixir fabriqué par des trappistes.

TRAPU, UE (anc. h. allem. *taphar*, pesant), *adj.* Gros et court, en parlant des personnes et des animaux.

TRAQUE (subst. de *traquer*), *s. f.* Action de traquer.

TRAQUÉ, ÉE, *p. p.* de traquer.

TRAQUENARD (orig. inc.), *s. m.* Piége du genre des trébuchets dont on se sert pour prendre les animaux nuisibles. || Fig. Cet homme s'est laissé prendre au traquenard. || Chez le cheval, allure particulière, consistant en une espèce de trot décousu. || Se dit d'un cheval qui a cette allure. || Ancienne danse vive et gaie.

TRAQUER (hollandais *trekken*, tirer et aller), *v. a.* Fouiller un bois pour en faire sortir le gibier. Traquer un bois. || Plus particulièrement, obliger les bêtes d'entrer dans les toiles ou de passer sous le coup des chasseurs, en resserrant toujours davantage une enceinte faite dans un bois. || Par extension, en parlant des personnes, les resserrer dans un lieu pour les prendre. Traquer des voleurs. || Fig. Poursuivre à outrance.

TRAQUET (tra-kè. *Traquer*), *s. m.* Piége que l'on tend aux bêtes puantes. Renard pris au traquet. || Fig. Donner dans le traquet, se laisser tromper par quelque artifice. || Morceau de bois qui passe au travers de la trémie du moulin, et dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule. || Fig. C'est un traquet de moulin, sa langue va comme un traquet de moulin, se dit d'une personne qui parle beaucoup. || Oiseau, ainsi nommé à cause du mouvement continuel de ses ailes et de sa queue.

TRAQUEUR, *s. m.* Celui qu'on emploie pour traquer.

* **TRAULET** (orig. inc.), *s. m.* Pointe d'acier, fixée à l'extrémité d'une petite hampe, dont on se sert pour marquer des points sur un plan, pour piquer un dessin d'architecture.

TRAUMATIQUE (τραυματικός), *adj.* En chir. Qui a rapport, qui appartient aux plaies, aux blessures. Hémorrhagie traumatique. || Fièvre traumatique, celle qui accompagne la suppuration des grandes plaies.

TRAVAIL (*l* mouillée. Provençal *trabalh*, de *travar*, entraver, du lat. *trabs*), *s. m.* Machine à l'aide de laquelle on assujettit les grands animaux, soit pour les ferrer, soit pour pratiquer sur eux des opérations chirurgicales. || *Au pl.* Des travails. || Par extens. Gêne, fatigue (en cette acception, le pluriel est travaux). Mais une dure loi... Ordonne que le cours de la plus belle vie Soit mêlé de travaux, J. J. Rouss. || Soins et soucis de l'ambition. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil? Boss. || Travail d'enfant ou simplement travail, douleurs de l'enfantement. || Fig. Était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Boss. || Peine qu'on prend pour faire quelque chose. Le travail du corps, de l'esprit. || Maison de travail, maison de détention où l'on fait travailler les détenus. || Homme de travail, homme qui gagne sa vie par un métier pénible. || Homme de grand travail, homme très-laborieux. || Service auquel on soumet les animaux. || Bêtes de travail, les bœufs, chevaux, etc. employés au travail. || Terme de manége. Se dit des différents exercices du cheval. || Action d'une machine ou résultat de cette action. || Action mécanique des agents naturels. Le travail des eaux. || L'ouvrage même qui est le résultat du travail. Un beau travail. || La manière dont un ouvrage est fait. Ce bijou est d'un beau travail. || Manière dont on travaille, surtout en parlant des œuvres de l'esprit, de la besogne administrative. Il a le travail facile. || Le soin excessif que l'on apporte à quelque chose. Ces vers sentent le travail. || Ouvrage qui est à faire, ou qui est actuellement en cours d'exécution. Entreprendre un travail. On a suspendu les travaux. || Travail libre, le travail des hommes libres, par opposition à travail servile, dans les pays à esclaves. || Travail forcé, travail auquel on ne peut se soustraire. || Travaux forcés, peine afflictive et infamante à laquelle on condamne les criminels. || Il se dit des ouvrages que l'on fait pour l'embellissement, pour l'assainissement, pour l'utilité générale. || Dans les chemins de fer, travaux d'art, les ponts, viaducs, etc. || Travaux publics, ouvrages faits aux frais de l'État pour l'utilité publique. || Dans la législation militaire, travaux publics, peine infligée aux militaires qui ont désorté à l'intérieur. || Les travaux de la campagne, l'ensemble des opérations de l'agriculture. || Travaux, l'ensemble des opérations par lesquelles on procède à la construction. || Remuements de terre, tranchées que font les troupes pour l'attaque ou la défense d'une place, pour fortifier un camp, etc. || Au pl. Examen, discussion, délibérations, en parlant d'un corps. Les travaux d'une commission, d'une académie. || Compte qu'un ministre rend au prince des affaires de son département, que les commis rendent aux ministres de celles qui leur ont été renvoyées; en ce sens, le pluriel est travails. Ce ministre a eu plusieurs travails avec le roi. || Au pl. Travaux, entreprises pénibles et glorieuses. Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux, Corn. || Œuvres littéraires. || Les travaux d'Hercule, les douze entreprises que la Fable lui attribue. || Élaboration. Un vin de Chio devenu comme un baume par le long travail des ans, Chateaubr. || En physiologie, mouvement vital qui produit certaines actions. || En pathologie, mouvement vital qui produit telle ou telle lésion.

* **TRAVAILLANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui travaille. || Machine travaillante, machine dont on se sert pour faire un travail mécanique.

TRAVAILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de travailler. || Fait avec soin. Un ouvrage trop travaillé. Des vers travaillés avec art. || T. de beaux-arts. Fait avec peine. || Façonné. Un pot de bois grossièrement travaillé. || A qui on a fait faire de l'exercice, subir de la fatigue. Travaillés des fatigues du jour, Gilbert. || Ce cheval a les jambes travaillées, ruinées par le travail. || Tourmenté. Syracuse toujours dans la licence ou dans l'oppression, également travaillée par sa liberté et par sa servitude, Montesq.

TRAVAILLER (*ll* mouillées. Voy. *travail*), *v. a.* Causer du malaise, de la souffrance physique. La continuelle maladie qui nous travaille, Boss. || Tourmenter, inquiéter. L'ambition ne me travaille point, la Rochef. || Se travailler l'esprit, l'imagination, s'inquiéter, se tourmenter. || Occuper, préoccuper. Un autre soin me travaille, Boss. || Agiter, exciter au mécontentement, à la révolte. Travailler les esprits, le peuple, l'armée. || Travailler un cheval, le manier ou le fatiguer. || Façonner la pierre, un métal, etc. || Les boulangers disent de même : Travailler la pâte. || Il se dit semblablement des agents naturels. Cette époque où le feu travaillait le globe, Buff. || Popul. Travailler les côtes à quelqu'un, le maltraiter. || Soigner, exécuter avec soin. Travailler une affaire. Voici celle de mes tragédies que je puis dire qu'j'ai le plus travaillée, Rac.

Travailler, *v. n.* Se donner de la peine pour exécuter quelque chose, faire un ouvrage. Travailler de corps, d'esprit. Travailler à la terre. Corneille travaillait facilement, et Racine avec peine, Montesq. || Avoir de l'occupation, de l'ouvrage, en parlant de ceux qui exercent une profession mécanique ou industrielle. || Se dit d'une machine en mouvement et produisant un effet utile. || Il se dit des agents naturels. Le volcan travaille. || En mus. Se dit d'une partie qui a beaucoup à faire. || T. de mar. Des cordages travaillent ensemble ou séparément, selon que leur effort est égal et réuni ou séparé. || Il se dit du compte qu'un ministre rend au prince, qu'un commis rend au ministre, etc. || Fig. Travailler pour, travailler contre, diriger ce qu'on fait pour, contre quelqu'un ou quelque chose. || Fig. Travailler à, s'occuper de, tendre à. Tout vainqueur insolent à sa perte travaille, la Font. || Travailler à, s'occuper de, pour amender. Je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mon cœur, Sév. || En parlant du bois, se déjeter. || Se dit d'un bâtiment mal construit dont les murs bouclent et sortent de leur aplomb. || Se dit des pièces d'une machine qui supportent le plus grand poids, la plus forte pression. || T. de mar. Supporter un grand effort, souffrir des mouvements violents qu'imposent le roulis et le tangage. Un navire travaille à l'ancre. Un cordage travaille quand il est fortement tendu. || Son estomac travaille, il a de la peine à digérer. || En parlant du vin, des liqueurs, etc. fermenter. || En peint. Se dit des couleurs qui changent avec le temps. || Fig. Sa tête, son esprit travaille, il est fortement agité, préoccupé. || Produire un revenu, en parlant d'argent placé en spéculations, en prêts, etc. Faire travailler son argent. || Se travailler, *v. r.* Être travaillé, façonné. Cette substance se travaille mal. || Se fatiguer. || Faire des efforts, se tourmenter. On voit qu'il se travaille à dire de bons mots, Mol. Ceux qui se travailleront de ce soin, Pasc.

TRAVAILLEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Homme adonné au travail. || *Au fém.* Une travailleuse. || Celui qui se livre à quelque travail. || Un ouvrier, un homme de travail, par opposition au capitaliste. || Absol. et au pl. Soldats qu'on emploie à des travaux de retranchements. || Au fém. pl. Travailleuses, les abeilles ouvrières. || *Adj.* Travailleur, travailleuse, qui aime à travailler.

TRAVÉE (b. lat. *trabea*, du lat. *trabs*), *s. f.* En archit. Espace qui est entre deux poutres, et qui est rempli par un certain nombre de solives. || Travée de balustres, rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. || Les travées d'un pont de bois, les parties de la charpente qui sont entre les files des pieux et qui forment les arches. || Galeries supérieures d'une église, qui règnent au-dessus des arcades de la nef. || Mesure sur laquelle on calcule le prix d'un ouvrage de couverture.

TRAVERS (lat. *traversus*), *s. m.* Étendue d'un corps considéré dans sa largeur. Il s'en faut deux travers de doigt que ces planches ne se joignent. || Par extens. Obliquité, irrégularité d'un lieu, d'un bâtiment, etc. || Fig. Bizarrerie d'esprit et d'humeur, fausse direction. Avoir des travers. || Donner dans le travers, se mal conduire. || Cordage qui sert à lier des canons et autres pièces d'artillerie sur leurs chariots. || Défaut du fer et de l'acier, crevasses transversales. || T. de mar. Le flanc d'un bâtiment. || Être par le travers d'un bâtiment, être sur une ligne parallèle à sa longueur. || Mettre en travers, présenter l'un des côtés du navire au vent, qui le frappera perpendiculairement. || On dit de même : Être, se tenir en travers. || EN TRAVERS, *loc. adv.* D'un côté à l'autre, dans le sens de la largeur. Mettre à une porte des barres de fer en travers. || Profil en travers, section faite transversalement à la direction générale d'un ouvrage. || DE TRAVERS, *loc. adv.* Obliquement, dans une direction oblique. Il a la bouche de travers. || Regarder de travers, être louche, et fig. regarder avec colère, mépris ou dédain. || Fig. et famil. Mettre son bonnet de travers, être de mauvaise humeur. || De travers, autrement qu'il ne faudrait, mal, à contre-sens. Cela est mis de travers. Il va tout de travers. || Fig. Quand on est sage, on ne voit rien dans le monde qui ne paraisse de travers et qui ne déplaise, FÉN. || Prendre de travers, mal comprendre. || Prendre de travers une chose, s'en fâcher. || Esprit de travers, personne d'un esprit mal fait. || Fig. De long et de travers, complétement. Sot de long et de travers. || À TRAVERS, AU TRAVERS, *loc. prép.* De part en part. Se passer son épée au travers du cœur, SÉV. || À travers, au travers, au milieu, par le milieu. Il lui donna d'un bâton à travers les jambes. Courir à travers champs. || Fig. À travers champs, au hasard. || Fig. et famil. Tout au travers des choux ou simplement à travers choux, inconsidérément, sans jugement, sans égard. || Fig. À travers, au travers, en perçant ce qui est comparé à quelque chose de résistant. Au travers des périls un grand cœur se fait jour, RAC. || En perçant ce qui semble cacher. Au travers de son masque on voit à plein le traître, MOL. Sa joie éclatait même à travers ses douleurs, VOLT. || Voir, envisager quelque chose à travers..., voir, envisager quelque chose conformément à. Il envisage cette conduite à travers sa passion. || Au milieu, sans ménager. Apprenez, mon ami, que c'est une sottise De se venir jeter au travers d'un discours, MOL. || Fig. Donner au travers de, croire avidement. || Nonobstant, malgré. A travers ma colère Je veux bien distinguer Xipharès de son frère, RAC. || À TORT ET À TRAVERS, *loc. adv.* Inconsidérément, sans examen. Parler à tort et à travers de toutes choses. || À travers ne veut jamais *de*, à moins que ce ne soit le *de* partitif; au travers veut toujours *de*. À travers ces bois, et non à travers de ces bois; au travers de ces bois, et non au travers ces bois.

TRAVERSE (subst. verbal de *traverser*), *s. f.* Action de traverser, de faire traverser. Traverses ou passages de marchandises. || Chemin qu'il y a à faire d'un lieu à un autre. || Route particulière, plus courte que le grand chemin, ou menant à un lieu auquel le grand chemin ne mène pas. Prendre la traverse. || Fig. Il y a, pour arriver aux dignités, le chemin détourné ou de traverse qui est le plus court, LA BRUY. || Rue de traverse, petite rue qui va d'une grande rue à une autre. || Fig. Par les traverses, par voie indirecte. || De traverse, en dehors de la voie directe, du courant ordinaire. Cela m'est venu de traverse. Des nouvelles de traverse. || Au jeu, des paris de traverse, paris qui ne sont pas du courant du jeu. || T. de fortification. Massif de terre élevé sur le terre-plein d'un parapet, dans une tranchée ou dans une batterie. || Pièce de bois qu'on met en travers pour affermir certains ouvrages de menuiserie et de charpente. La traverse d'une porte. || En serrurerie, les traverses d'une grille, les barres transversales. || Perche servant à la construction d'un train de bois. || Dans un chemin de fer, pièces de bois posées transversalement sur la voie, et sur lesquelles reposent les coussinets des rails. || T. de mar. Banc de sable, de vase ou de gravier, à l'entrée d'un port, d'une rade ou d'une baie. || Fig. Obstacle, affliction, revers. Les traverses de la vie humaine. || À LA TRAVERSE, *loc. adv.* D'une façon inopinée et gênante. Il n'y a rien sur la terre ni de si bien concerté par la prudence, ni de si bien affermi par le pouvoir, qui ne soit souvent troublé et embarrassé par des événements bizarres qui se jettent à la traverse, BOSS. || Incidemment. S'il vous vient un petit conte à la traverse, ne vous en contraignez pas, SÉV.

TRAVERSÉ, ÉE, *p. p.* de traverser.

TRAVERSÉE, *s. f.* T. de mar. Voyage outre mer; temps employé pour faire ce voyage. || En général, toute sorte de voyages par mer, excepté les voyages de long cours et ceux où l'on ne fait que suivre une côte.

TRAVERSER (*travers*), *v. a.* Passer à travers, d'un côté à l'autre. Traverser un pays, la rue, la foule, etc. || T. de mar. Traverser la lame. || Être en travers de quelque chose. Un chemin étroit traverse la forêt. Un ruisseau traverse la prairie. || Percer de part en part. La pluie a traversé son manteau. Une balle lui a traversé le corps. || Fig. Passer à travers. Cet enfant n'a fait que traverser la vie. || Fig. Traverser l'esprit, se présenter rapidement à l'esprit. || Traverser le cœur, causer une angoisse. || Fig. Susciter des obstacles, des embarras. Cela traversa mon repos. La promptitude de son action ne donnait pas le loisir de la traverser, BOSS. || *V. n.* Être en travers. Une pièce d'assemblage qui traverse. || Se traverser, *v. r.* Être franchi. Cette rivière ne se peut traverser à gué. || T. de manége. Ce cheval se traverse, ses hanches et ses épaules ne sont pas exactement sur la même ligne. || T. de mar. Un navire se traverse, quand il présente le côté. || Se faire obstacle l'un à l'autre.

TRAVERSIER, IÈRE (*traverser*), *adj.* Qui traverse. Rue traversière. || Flûte traversière, flûte dont on joue en la mettant presque horizontalement sur les lèvres, dite aussi flûte allemande ou simplement flûte. || T. de mar. Vent traversier ou *subst.* le traversier, vent qui entre directement par l'embouchure d'un port ou d'une rade où l'on est mouillé. || *S. m.* Verge qui forme la croix du haut d'une bannière. || T. de mar. Petit navire en usage au XVII[e] siècle. || On dit aussi : Barque traversière.

TRAVERSIN (*travers*), *s. m.* Oreiller long et étroit qui, à la tête, s'étend dans toute la largeur du lit. || T. de mar. Traverses de la charpente d'un bâtiment. || Pièce de bois qui sert à former le fond d'une futaille ou à le renforcer. || Fléau de la balance commune.

TRAVERTIN (ital. *travertino*), *s. m.* Pierre dure et grisâtre qu'on trouve aux environs de Rome, et qui sert aux constructions; c'est un tuf calcaire.

TRAVESTI, IE, *p. p.* de travestir. || Au théâtre, rôles travestis, rôles où l'acteur se travestit. || *Subst.* Un travesti. Une travestie. || Traduit, arrangé d'une façon burlesque. L'Énéide travestie de Scarron.

TRAVESTIR (*trans* et anc. fr. *vestir*, vêtir), *v. a.* Faire prendre des habits qui n'appartiennent pas soit au sexe, soit à la condition. Travestir des soldats en paysans. || Fig. Changer un ouvrage sérieux en ouvrage burlesque. Scarron a travesti Virgile. || Donner à une chose un caractère mauvais qu'elle n'a pas. Ils ont travesti ses défauts en vices, ses fautes en crimes, J. J. ROUSS. || Travestir la pensée de quelqu'un, lui donner une fausse interprétation. || Se travestir, *v. r.* Prendre un vêtement qui ne convient pas au sexe, à la condition. || Fig. Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère.

TRAVESTISSEMENT, *s. m.* Action de travestir, de se travestir. || Au théâtre, rôle, pièce à travestissements, rôle, pièce où un acteur, changeant rapidement de costume, représente plusieurs personnages. || Fig. Le travestissement de la vérité.

* **TRAVESTISSEUR**, *s. m.* Celui qui travestit un ouvrage. || Par exagération, mauvais traducteur.

TRAYON (*traire*), *s. m.* Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

TRÉBELLIANIQUE ou **TRÉBELLIENNE** (*Trebellius*, jurisconsulte romain), *adj. f.* En droit romain, quarte trébellianique ou trébellienne, le quart que l'héritier institué a droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommis, en remettant l'hérédité.

* **TRÉBUCHAGE**, *s. m.* Opération, dite aussi triage, qui consiste à trier les pièces de monnaie excédant le poids.

TRÉBUCHANT, ANTE, *adj.* Qui trébuche. || En parlant des monnaies, qui est de poids. En bons louis d'or et pistoles bien trébuchantes, MOL.

⋆ **TRÉBUCHÉ, ÉE,** *p. p.* de trébucher.

TRÉBUCHEMENT, *s. m.* Action de trébucher.

TRÉBUCHER (*tra* et l'anc. fr. *buc*, tronc humain, de l'anc. h. allem. *buh :* c'est-à-dire faire dévier le corps de sa direction naturelle), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. Ne pas garder l'équilibre en marchant. || Fig. Faire des faux pas dans la conduite. Un ouvrage Où la droite raison trébuche à chaque page, BOIL. || Trébucher dans une affaire, y faire une fausse démarche. || Tomber. Il frissonne, il chancelle, il trébuche, il expire, CORN. || Fig. Je flattais ta manie, afin de t'arracher Du honteux précipice où tu vas trébucher, CORN. || Fig. Trébucher du faîte des grandeurs. || Fig. Il se dit de tout ce qui s'écroule, s'affaisse. Ce n'est pas tout d'un coup que tant d'orgueil trébuche, CORN. || En parlant du poids, emporter par sa pesanteur la chose qui contre-pèse. Cette pièce d'or trébuche. || Fig. Ou si d'un dieu qui dort l'aveugle nonchalance Laisse au gré du destin trébucher sa balance, LAMARTINE. || *V. a.* Faire passer par le trébuchet une pièce de monnaie.

TRÉBUCHET (tré-bu-chè. Voy. *trébucher*), *s. m.* Dans le moyen âge, machine de guerre qui lançait des pierres. || Piége à prendre les petits oiseaux. || Fig. Prendre quelqu'un au trébuchet, l'amener par adresse à faire une chose qui lui est désavantageuse ou désagréable. || Se dit aussi pour traquenard. || Petite balance pour peser des monnaies ou des objets de peu de poids.

TRÉFILÉ, ÉE, *p. p.* de tréfiler.

. **TRÉFILER** (*tré* pour *trans* et *fil*), *v. a.* Passer du fer ou du laiton par la filière. || Absol. Travailler à la tréfilerie.

TRÉFILERIE, *s. f.* Fabrique où l'on tréfile. || Machine pour tirer le laiton à la filière.

TRÉFILEUR, *s. m.* Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE (lat. *trifolium*), *s. m.* Genre très-nombreux en espèces, de la famille des légumineuses papilionacées. || Fig. Le trèfle à quatre feuilles, s'est dit pour la chose introuvable. || Trèfle d'eau, plante aquatique dont les feuilles sont attachées trois à trois sur une même queue. || Une des couleurs noires des cartes, ainsi dite parce que les cartes sont marquées d'une figure de feuille de trèfle. || Insolent comme un valet de trèfle, très-insolent ; locution provenue d'un jeu de cartes, la mouche, où le valet de trèfle est maître. || En trèfle, en forme de trèfle. || Ornement d'architecture imité du trèfle.

⋆ **TRÉFLÉ, ÉE,** *adj.* Qui a la forme d'un trèfle. || Croisée ou rose tréflée, celle qui a la forme d'un trèfle, qui est ornée de trèfles. || En blas. Qui se termine en trèfle.

TRÉFONCIER (*tréfonds*), *s. m.* Propriétaire du fonds et du tréfonds. || *Adj.* La redevance tréfoncière.

TRÉFONDS ou **TRÈS-FONDS** (*très* et *fonds*), *s. m.* T. de coutume. Le fonds qui est sous le sol, et qu'on possède comme le sol même. || Fig. Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire, la savoir parfaitement. || Propriété. Le tréfonds était opposé au viager ou à l'usufruit.

TREILLAGE (*ll* mouillées. *Treille*), *s. m.* Assemblage de perches, de lattes, les unes verticales, les autres horizontales ou diagonales en losanges, ou toutes verticales unies par des fils de fer, dessinées en petits carrés.

⋆ **TREILLAGER** (*ll* mouillées), *v. a.* Garnir de treillage.

TREILLAGEUR (*ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui fait des treillages ou des treillis.

TREILLE (*ll* mouillées. Lat. *trichila*), *s. f.* Berceau fait de ceps de vigne, soutenus par un treillage. || Ceps de vigne qui montent en espalier. || Treille de muscat, treille qui produit du muscat. || Le jus de la treille, le vin. || T. de pêche. Espèce de filet monté sur un manche et tendu sur deux portions de cercle qui se croisent.

TREILLIS (trè-lli, *ll* mouillées. B. lat. *tralicium*, fil croisé, du lat. *trilix*), *s. m.* Ouvrage de fer ou de bois qui imite les mailles d'un filet, et qui sert de clôture. || Toute fermeture dormante de fer ou de bronze, à barres maillées et en losange. || En blas. Grille qui forme la visière d'un heaume. || En peint. Carreaux pour graticuler un dessin. || Toile gommée et luisante. || Grosse toile dont on fait des sacs, et dont s'habillent des paysans, des manœuvres, etc.

TREILLISSÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de treillisser. || Cotte treillissée, cotte d'armes renforcée par un treillis de bandes de cuir disposées en losanges. || En blas. Se dit de bandes appliquées les unes sur les autres et souvent clouées. || En hist. nat. Se dit d'une surface qui présente des lignes saillantes ou des stries croisées, formant des mailles semblables à celles d'un grillage ou d'un tricot. || *S. m.* Étoffe disposée en treillis.

TREILLISSER (*ll* mouillées. *Treillis*), *v. a.* Garnir de treillis. Treillisser une fenêtre.

TREIZE (lat. *tredecim*), *adj. numéral.* Dix et trois. Treize personnes. Treize cents francs. || Treize à la douzaine, treizième objet que le marchand ajoute par-dessus le marché quand on achète une douzaine de quelque chose. || Treize à table, nombre redouté dans un dîner par quelques esprits faibles (origine de cette crainte : Judas, le traître, qui, remplacé, forme un treizième aux douze apôtres). || Treizième. Louis treize (habituellement on écrit Louis XIII). Livre treize. || *S. m.* Le numéro treize. || Le nombre treize. Le produit de treize multiplié par trois. On dit de même : Le nombre treize, le numéro treize. || Le treizième jour. Le treize du mois.

TREIZIÈME, *adj. ordinal* de treize. || Qui suit immédiatement le douzième. Il est le treizième. || *S. m.* Chaque partie d'un tout divisé en treize parties. || Le treizième du mois, le treizième jour du mois. || *S. f.* En mus. La treizième, intervalle de sixte redoublée.

TREIZIÈMEMENT, *adv.* En treizième lieu.

TRÉMA (τρῆμα), *s. m.* En gramm. Deux points mis sur une voyelle, pour indiquer qu'elle se détache de celle qui la précède ou qui la suit. || *Au pl.* Des trémas. || *Adj. invar.* Surmonté de deux points. Des ë tréma.

⋆ **TRÉMAIL** (*l* mouillée. B. lat. *tramaculum*, du lat. *tres* et *macula*), *s. m.* Filet composé de trois nappes, dont deux à mailles larges aux extrémités, et une au milieu à mailles plus serrées. || Trémail ou hallier, filet composé de trois rangs de mailles, propre à la chasse des oiseaux. || On dit aussi tramail. || *Au pl.* Des trémails.

TREMBLAIE (tran-blê. *Tremble*), *s. f.* Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, ANTE, *adj.* Qui tremble. Un corps tout tremblant de vieillesse. Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi, RAC. || Qui remue sous les pas. Pont tremblant. || Par extens. Il se dit de la voix qui n'est pas ferme. || Il se dit aussi de l'ondulation d'une lumière. Une clarté tremblante. || Fig. Qui est rempli de crainte. || *S. m.* En mus. Modification des jeux de l'orgue, qui les fait trembler à volonté.

TREMBLE, *s. m.* Peuplier dont les feuilles tremblent au moindre vent, *populus tremula.*

TREMBLÉ, ÉE, *adj.* Écriture tremblée, écriture tracée par une main tremblante. || Écriture tremblée ou *subst.* la tremblée, écriture particulière dont les traits, au lieu d'être droits, sont sinueux. || En mus. Sons tremblés, sons produits en exécutant le tremblement. || *S. m.* T. d'imprimerie. Un tremblé, filet serpentant et alternativement gras et maigre.

TREMBLEMENT, *s. m.* Agitation de ce qui tremble. Le tremblement d'un pont suspendu. || Tremblement de terre, secousse qui ébranle violemment la terre. || Agitation involontaire de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties. Un tremblement de colère. || Absol. En méd. Agitation involontaire du corps ou de quelque membre par petites oscillations compatibles avec l'exécution des mouvements volontaires. Le tremblement des vieillards. || En mus. Le tremblement, sur les instruments à cordes, est produit par le tremblement de la main ; sur les instruments à vent, par le tremblement de l'instrument tout entier. || Fig. Crainte, grande frayeur. Un saint tremblement des jugements de Dieu.

TREMBLER (dérivé du lat. *tremulus*), *v. n.* Être agité de petits mouvements saccadés, être mû par de fréquentes secousses. Mes jambes tremblent. Ses longs mugissements font trembler le rivage, RAC. || En parlant des choses, s'ébranler facilement, n'être pas ferme. Le pont tremble. || Fig. Il se dit de la voix qui n'est pas ferme, qui chevrotte. || En mus. Exécuter un tremblement. || Il se dit des ondulations de la lumière. || Fig. Craindre, appréhender. || Faire trembler, inspirer de la

terreur, donner de l'inquiétude. || Famil. À faire trembler, beaucoup, extrêmement. || Trembler à, suivi d'un infinitif, éprouver une vive crainte en. Je tremble à lui déplaire, Corn. || Activ. et popul. Trembler la fièvre, être dans le frisson de la fièvre. || On construit *trembler* avec *de* et l'infinitif : Je tremble de le voir, de ne pas le voir ; avec *que... ne* et le subjonctif, quand on désire que la chose n'arrive pas : Je tremble qu'il ne succombe ; avec *que... ne pas* et le subjonctif, quand on désire que la chose arrive : Je tremble qu'il ne réussisse pas.

TREMBLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tremble. || L'un des noms vulgaires des choréiques. || Syn. de quaker. || Fig. Personne trop circonspecte, trop craintive. || *Adj.* Tu sais s'ils sont trembleurs et rampants, Mirabeau. || Espèce de singe. || Sorte d'électromètre. || Trembleur électrique, appareil qui, sur les chemins de fer, sonne tout le temps que le disque est fermé.

TREMBLOTANT, ANTE, *adj.* Qui tremblote. Main tremblotante. Lumière tremblotante. || Pouls tremblotant, pouls dans lequel les pulsations artérielles sont comme hésitantes, principalement lorsque le pouls est faible.

* **TREMBLOTÉ, ÉE,** *adj.* Néolog. Prononcé ou chanté d'une voix tremblotante. Un chant trembloté.

* **TREMBLOTEMENT,** *s. m.* Action de trembloter.

TREMBLOTER (fréquentatif de *trembler*), *v. n.* Avoir un petit tremblement. Mes mains tremblotent. Il serait sur son lit peut-être à trembloter, Boil.

TRÉMIE (b. lat. *tremellum* ou *tremula*, du lat. *tremere*, ou selon d'autres du lat. *tres* et *modius*), *s. f.* Sorte de grande auge à ouverture carrée, large par le haut, étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui tombe de là entre les meules pour être réduit en farine. || Mesure dont on se sert pour le sel. || Assemblage de planches, de forme prismatique ou pyramidale, avec ouverture en haut et en bas, servant à faire couler dans une fouille du mortier ou du béton.

TRÉMIÈRE (orig. inc.), *adj. f.* Rose trémière, l'alcée rose (malvacées), appelée aussi rose de Damas, de mer, d'outre-mer, et passe-rose.

* **TREMOLO** (tré-mo-lo. Ital. *tremolo*, du lat. *tremulus*), *s. m.* En mus. Mouvement rapide et continu sur une note. || Fig. Tremblement qu'on donne à la voix.

TRÉMOUSSEMENT, *s. m.* Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (dérivé du lat. *tremere* ou selon d'autres de *transmotus*), *v. a.* Trémousser quelqu'un, lui donner du mouvement, de l'activité. || *V. n.* Il se dit des oiseaux qui se donnent du mouvement. Un moineau trémousse sans cesse dans sa cage. Des ailes qui trémoussent. || Se trémousser, *v. r.* Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. || Fig. et famil. Faire des démarches, se donner beaucoup de mouvement pour le succès d'une affaire. Que votre amitié se trémousse un peu, Volt. || On le trouve avec ellipse du pronom réfléchi.

TRÉMOUSSOIR, *s. m.* Sorte de fauteuil à ressort, inventé par l'abbé de Saint-Pierre pour s'y donner diverses sortes de mouvements qu'il croyait nécessaires à la santé.

* **TREMPAGE,** *s. m.* Action de tremper. || Trempage des semences, action de les faire tremper dans l'eau avant de semer. || Action de tremper le papier pour l'impression.

* **TREMPANT, ANTE,** *adj.* Qui trempe dans un liquide.

TREMPE (subst. verbal de *tremper*), *s. f.* Action de tremper dans un liquide, d'humecter. || Action d'humecter le papier pour imprimer. || Opération qui consiste à refroidir brusquement l'acier en le plongeant dans l'eau froide ou dans tout autre liquide, après l'avoir porté à une température élevée, et qui a pour effet de lui donner une grande dureté. || Qualité qu'a acquise le fer par la trempe. || Fig. Notre amitié ne saurait périr ; elle est d'une bonne trempe, Sév. || Fig. Constitution physique, caractère moral de l'homme. Ce n'est pas notre condition, c'est la trempe de notre âme, qui nous rend heureux, Volt.

TREMPÉ, ÉE, *p. p.* de tremper. || Cet homme est tout trempé, il est fort mouillé par la pluie. || Être trempé de sueur, en être inondé. || Trempé de larmes, mouillé de larmes. || Fig. Trempé de sang, dans le sang, qui a versé du sang. || Vin trempé, vin dans lequel on a mêlé de l'eau. || Qui a reçu la trempe. Acier trempé. || Fig. Pour ceux qui n'ont l'esprit si fort, ni si trempé, Régnier.

* **TREMPÉE,** *s. f.* Façon qu'on donne à une chose en la trempant dans l'eau, dans la colle, etc. || Popul. et fig. Correction, action de rosser.

TREMPER (lat. *temperare*), *v. a.* Mettre dans un liquide. Tremper son pain dans du vin, dans la sauce. || Tremper la soupe ; popul. et fig. tremper une soupe à quelqu'un, voy. soupe. || Mouiller, imbiber d'un liquide. La pluie a trempé la terre. Où serait cette justice qui trempe ses flèches dans le sang du pécheur ? Mass. || Tremper le papier ou absol. tremper, imbiber d'eau le papier destiné à l'impression. || Tremper de larmes, verser abondamment des larmes sur. Bandeau, que mille fois j'ai trempé de mes pleurs, Rac. || Fig. Tremper ses mains dans le sang, donner la mort, commettre un meurtre, ou seulement l'ordonner, le conseiller. || Tremper son vin, y mettre beaucoup d'eau. || Tremper du fer, de l'acier, lui donner la trempe. || Tremper à blanc, tremper rouge clair, tremper l'acier lorsqu'il est chauffé à blanc, chauffé au rouge clair. || Fig. Trempez, durcissez vos cœurs de fer, J. J. Rouss. || *V. n.* Demeurer quelque temps dans l'eau ou dans un autre liquide. || Fig. Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent ? Rac. || Fig. Être complice, participer à. Tremper dans un crime, dans un complot, dans une intrigue, etc. || Se tremper, *v. r.* Être mis dans un liquide. Leurs vaillantes mains Se tremperont bien mieux au sang des Africains, Corn. || Recevoir la trempe.

TREMPERIE, *s. f.* L'endroit d'une imprimerie où l'on trempe le papier.

* **TREMPETTE,** *s. f.* Petit morceau de pain coupé en long. || Popul. Faire la trempette, tremper un morceau de pain dans du vin.

* **TREMPEUR,** *s. m.* Ouvrier qui trempe l'acier. || Ouvrier qui trempe le papier.

TREMPLIN (ital. *trampellino*, de l'allem. *trampeln*, trépigner, sauter ?), *s. m.* Planche inclinée et très-élastique, sur laquelle les sauteurs s'élancent pour faire des sauts périlleux. || Le saut du tremplin. Faire le tremplin. || Fig. Tour de force, de hardiesse.

* **TRÉNITZ** (tré-nis'. *Trénitz*, danseur célèbre sous le Directoire), *s. f.* Contredanse qui autrefois alternait avec la pastourelle dans le quadrille ordinaire.

TRENTAIN (*trente*). Terme invariable en usage à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente. Nous sommes trentain. || *S. m.* Nombre de trente messes qu'on fait dire pour un défunt. || Service funéraire célébré le trentième jour après le décès.

TRENTAINE, *s. f.* Terme collectif. Nombre de trente ou environ. Une trentaine de personnes. || Absol. L'âge de trente ans. Avoir passé la trentaine.

TRENTE (lat. *triginta*), *adj. numér.* Trois fois dix. Trente hommes. || Guerre de Trente ans, lutte des princes réformés d'Allemagne contre l'Empereur et les princes catholiques (1618-1648). || Trentième. Chapitre trente. || Au jeu de paume, la moitié d'un jeu qui est de quatre points dont chacun vaut quinze. || Trente-et-un, jeu de hasard qui se joue avec des cartes. || Point formant trente et un, le plus favorable du jeu. || Trente-et-quarante, jeu de hasard qui se joue avec des cartes. || *Subst.* Le nombre trente. || On dit de même : Le nombre, le numéro trente. || Le trentième jour du mois. Le trente du mois.

* **TRENTENAIRE** (*trente* et *an*), *adj.* De trente ans. La possession trentenaire opère la prescription.

TRENTIÈME, *adj. numéral, ordinal* de trente. Qui suit le vingt-neuvième dans l'ordre. Il est le trentième. || Le trentième jour du mois ou elliptiq. le trentième.

TRÉPAN (ital. *trepano*, de τρύπανον), *s. m.* Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin, avec lequel on perce les os, surtout ceux du crâne. || Trépan à couronne, celui qui représente la forme d'une scie circulaire, d'une couronne à forme conique ou cylindrique. || Se dit quelquefois pour trépanation. || Sorte de tarière avec laquelle on perce des trous dans les pierres tendres, le marbre, le bois, etc. || Machine de serrurier qui sert à faire tourner un foret tenu verticalement.

* **TRÉPANATION,** *s. f.* Opération du trépan.

TRÉPANÉ, ÉE, *p. p.* de trépaner. || *Subst.* Un trépané.

TRÉPANER (*trépan*), *v. a.* En chir. Faire la trépanation. || Par extens. Trépaner une côte, la perforer. || Trépaner une mine, en percer la galerie au moyen du trépan.

TRÉPAS (tré-pâ. Ital. *trapasso*, de *tra*, au delà, et *passo*, pas), *s. m.* Proprement, passage (sens qui n'est plus usité). || Fig. Mort de l'homme, passage de la vie à la mort. || Au pl. À ce prix j'aimerai les plus cruels trépas, CORN. || Famil. Aller de vie à trépas, mourir.

TRÉPASSÉ, ÉE, *p. p.* de trépasser. || *Subst.* Un trépassé. || La fête des trépassés, la fête des morts.

TRÉPASSEMENT, *s. m.* Action de trépasser.

TRÉPASSER (*trépas*), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. En parlant des personnes, mourir naturellement. Il a trépassé hier.

TRÉPIDATION (lat. *trepidatio*), *s. f.* En géol. Trépidation du sol, légère secousse qui est un diminutif du tremblement de terre. || La trépidation des navires à vapeur, espèce de mouvement légèrement saccadé, mais qui ne fait parcourir aucun espace sensible. || Anc. t. de médecine. Tremblement des membres, des nerfs, etc. || En astron. anc. Balancement prétendu du firmament du septentrion au midi, et du midi au septentrion.

TRÉPIED (lat. *tripes*), *s. m.* Ustensile de cuisine à trois pieds. || En général, tout meuble à trois pieds. || T. d'antiquité. Vase à trois pieds; cassolette portée sur trois pieds. || Le trépied de Delphes, le trépied d'Apollon, espèce de siége sur lequel la prêtresse rendait ses oracles. || Fig. Être sur le trépied, parler avec enthousiasme.

TRÉPIGNEMENT, *s. m.* Action de trépigner.

TRÉPIGNER (dérivé de l'anc. fr. *treper* ou *triper*, sauter, danser, du hollandais *trippen*), *v. n.* Frapper vivement des pieds contre terre. Il trépigne de joie, il pleure de tendresse, BOIL. || Trépigner de, avec un infinitif, avoir une extrême envie de. || *V. a.* Fouler la terre.

TRÉPOINTE (*très*, au delà, et *pointe*), *s. f.* Bande de cuir mince, que les cordonniers mettent entre deux cuirs plus épais qu'on veut coudre ensemble.

TRÈS (lat. *trans*), *adv.* Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe et à un adverbe; on unit ces deux mots par un trait d'union, comme dans très-bon, très-rarement. || Il se met devant une locution adverbiale sans trait d'union. Un ouvrage écrit très à la hâte. || Il peut aussi se mettre devant un substantif. Il ne laisse pas de se fier à celui-ci, comme à un très homme de bien, BALZAC. Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très sergent, RAC.

* **TRESCHEUR** ou **TRÊCHEUR** (tré-keur. B. lat. *tressorium*, tresse), *s. m.* En blas. Orle étroit qui figure une tresse, et que quelques-uns nomment cordelière.

TRÉ-SEPT (tré-sèt'), *s. m.* Sorte de jeu de cartes, ainsi nommé à cause de l'importance qu'on y donne aux nombres trois et sept. Jouer au tré-sept.

* **TRÉSILLON** (*ll* mouillées), *s. m.* T. de mar. Morceau de bois dont on fait usage pour serrer deux cordages ensemble au moyen d'une ligature.

TRÉSOR (lat. *thesaurus*, de θησαυρός), *s. m.* Amas d'or, d'argent ou d'autres objets précieux. || Au sens juridique, le trésor est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard. || Lieu où le trésor est enfermé. || Dans les églises, lieu où l'on garde les reliques et les ornements. || Ces reliques mêmes et ces ornements. || Autrefois, lieu où l'on gardait les archives, les titres, les papiers d'une seigneurie, d'une communauté. || Trésor public, trésor de l'État, les revenus de l'État. || Absol. Le Trésor (avec un T majuscule), le lieu où les revenus de l'État sont déposés et administrés. || Au pl. Grandes richesses. || Par extens. Somme d'argent considérable. Il a dépensé des trésors pour cette affaire. || Fig. Tout ce qui est d'une grande utilité, d'une excellence singulière, d'une grande beauté. Le père fut sage De leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor, LA FONT. || Ce livre est un trésor de doctrine, un trésor de recherches, il renferme beaucoup de science, d'érudition, de recherches. || Poétiq. Les trésors de la terre, ses productions. || Les trésors de Cérès, les moissons, le blé. || Les trésors de Bacchus, les raisins, le vin. || Les trésors de Flore, les trésors du printemps, les fleurs. || Les trésors de l'automne, les fruits, les vendanges. || Titre donné à de grands recueils d'érudition ou autres. Le Trésor de la langue grecque. || Il se dit de personnes regardées comme particulièrement précieuses. Un ami véritable est un trésor. || Tout objet pour lequel on a un grand attachement. Cet enfant est mon trésor. || Attraits, charmes d'une femme. || Dans l'Écriture, assemblage de diverses choses bonnes ou mauvaises, soit physiques, soit morales. Dieu tire de ses trésors les vents, la pluie. Dieu a des trésors de colère, comme des trésors de bonté, BOURD. || Fig. Des trésors de colère se sont amassés contre nous tous, VOLT. || L'Église ouvre ses trésors, elle accorde des indulgences. || Variété de poire appelée aussi poire d'amour.

TRÉSORERIE, *s. f.* Lieu où le trésor public est déposé et administré. || Les bureaux du trésor public. || Bureaux des trésoriers payeurs généraux. || En Angleterre, département des finances. || Banc de la trésorerie, banc des ministres, dans la chambre des communes d'Angleterre. || Autrefois, bénéfice dont était pourvu le trésorier dans certains chapitres; la maison affectée pour le logement du trésorier d'une église.

TRÉSORIER, *s. m.* Officier chargé de recevoir et de distribuer les revenus d'un prince, d'une communauté, d'une association, etc. || Trésoriers de France, officiers préposés, dans l'ancien régime, pour travailler à la répartition des tailles, et pour connaître de plusieurs autres affaires des finances, des domaines, des ponts et chaussées et des chemins publics. || Officier qui, dans les églises collégiales, possédait une dignité ecclésiastique qui le chargeait du soin de tous les vases sacrés, et qui était la première dans quelques chapitres.

TRÉSORIÈRE, *s. f.* Celle qui reçoit les revenus dans une communauté, les souscriptions dans une association.

* **TRESSAILLÉ, ÉE** (*ll* mouillées), *adj.* Se dit d'un tableau dont la surface est couverte d'une multitude de petites fentes ou gerçures. || Se dit d'une poterie dont la couverte est fendillée. || La forme ancienne semble être tresaler, de *très* et *aller*, passer, se gâter.

TRESSAILLEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* Agitation subite d'une personne vivement émue. || Vulgairement, tressaillement de nerfs, mouvement soudain et convulsif dans les muscles; tressaillement d'un nerf, déplacement momentané d'un tendon.

TRESSAILLI, IE, *p. p.* de tressaillir. || Vulgairement, nerf tressailli, tendon momentanément déplacé par suite d'un effort violent.

TRESSAILLIR (*ll* mouillées. *Très* et *saillir*), *v. n.* Éprouver une subite agitation. Je tressaillis à cette vue. Mon cœur a tressailli d'allégresse, SACI. || Montesquieu, Buffon et J. J. Rousseau ont dit au présent il tressaillit au lieu de il tressaille. C'est une faute.

* **TRESSAILLURE** (*ll* mouillées), *s. f.* Défaut du vernis des poteries, quand il se fendille au feu.

TRESSE (subst. verbal de *tresser*), *s. f.* Tissu plat fait de petits cordons, de fils, de cheveux, etc. entrelacés. Tresse de cheveux, de fil, etc. Chausson de tresse. || Cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les perruquiers font les perruques. || T. de mar. Tissu plat fait avec des fils de caret en nombre impair. || Gros papier gris.

TRESSÉ, ÉE, *p. p.* de tresser.

TRESSER (b. lat. *tricare*, embarrasser, du hollandais *treckken*, tirer, ou selon d'autres de τρίχα), *v. a.* Arranger en tresse. Tresser des cheveux, des couronnes, etc.

TRESSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tresse des cheveux pour en faire une perruque. || Ouvrier qui tresse les cheveux, pour en faire des cordons, des chaînes, des bracelets, etc.

TRÉTEAU (celtique *trawst*, poutre, ou selon d'autres dim. du lat. *transtrum*), *s. m.* Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, qui sert à soutenir une table, et particulièrement les tables des cabarets, un échafaud, un théâtre. || Au pl. Théâtre de charlatan, de saltimbanque. || Par extens. Théâtre où l'on représente des pièces bouffonnes. Les tréteaux de la foire. || Fig. Monter sur les tréteaux, se faire comédien.

TREUIL (*l* mouillée. Lat. *torculum*), *s. m.* Machine employée pour élever des fardeaux. Le treuil ou tour est un arbre ou cylindre qui tourne sur son axe soutenu sur deux points fixes, BRISSON.

TRÊVE (gothique *trigqua*, sécurité), *s. f.* Cessation temporaire de tout acte d'hostilité. || Trêve marchande, trêve durant laquelle le commerce est permis entre

deux États qui sont en guerre. || Trêve de Dieu ou trêve du Seigneur, répit interposé par l'Église aux combats entre seigneurs féodaux, différente de la paix de Dieu, qui était perpétuelle. || Fig. Relâche. Son mal ne lui donne pas de trêve. || N'avoir ni paix ni trêve, n'avoir pas un moment de repos. || Ellipticq. Trêve de, trêve à, se dit pour faire cesser quelque chose. Hé! trêve de discours. Trêve aux cérémonies, Mol.

* **TRI** (subst. verbal de *trier*), *s. m.* Action de trier.

TRI (*trois*), *s. m.* Jeu d'hombre qu'on joue à trois, et où l'on ne garde en carreau que le roi.

* **TRI** (angl. *trick*), *s. m.* Au jeu de whist, faire le tri, avoir le tri, faire une levée de plus que la partie adverse. || On dit aussi tric.

* **TRI...** en composition représente le latin *tri* et le grec τρί; il signifie trois.

* **TRIABLE** (*trier*), *adj.* Bon à trier.

* **TRIADE** (τριάς), *s. f.* En philos. Assemblage de trois personnes, de trois unités, de trois divinités.

TRIAGE (*trier*), *s. m.* Action de trier. Faire le triage de ses papiers. || Se dit des choses choisies. || Action d'enlever à la main les pailles ou autres corps étrangers dont la batterie n'aurait pu débarrasser la laine. || Action par laquelle on sépare les différents caractères d'imprimerie qui sont mêlés. || Opération par laquelle on sépare une partie métallique du minerai d'avec la roche dont cette partie est enveloppée. || Opération qui consiste à trier les pièces de monnaie qui excèdent le poids pour les refondre. || Certains cantons de bois, eu égard aux coupes qu'on en fait. || La circonscription d'un garde.

TRIAIRE (lat. *triarii*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Nom donné aux soldats appartenant au corps de vétérans qui formait la troisième ligne d'une armée romaine.

* **TRIANDRE** (*tri...* et ἀνήρ), *adj.* En bot. Qui a trois étamines.

TRIANDRIE, *s. f.* En bot. Classe du système de Linné qui renferme les plantes à trois étamines.

* **TRIANDRIQUE**, *adj.* Qui appartient à la triandrie.

TRIANGLE (lat. *triangulus*), *s. m.* En géom. Figure qui a trois côtés et trois angles. Triangle équilatéral, isocèle, rectangle. || Il se dit des triangles qu'on forme sur le terrain, pour les mesures géodésiques. || Objet de forme triangulaire. || Un des attributs de la franc-maçonnerie. || Sorte d'équerre. || Instrument d'acier en triangle, qu'on frappe avec une tringle pour accompagner certains airs de musique. || T. de fortification. Ouvrage dont les trois angles sont fermés par des bastions coupés ou des demi-bastions. || T. de mar. Sorte d'échafaud qui sert à travailler sur les côtes d'un vaisseau en construction ou en réparation. || Constellation de l'hémisphère boréal. || Le Triangle austral, constellation de l'hémisphère austral. || Espèce de couleuvre.

TRIANGULAIRE (lat. *triangularis*), *adj.* Qui a trois angles. || Prisme triangulaire, prisme dont la base est un triangle. || En anat. Le muscle triangulaire des lèvres ou *subst.* le triangulaire des lèvres. || *S. m.* Lézard.

* **TRIANGULAIREMENT**, *adv.* En forme de triangle.

TRIANGULATION, *s. f.* Ensemble des opérations géodésiques qui ont pour objet de déterminer la position des sommets des triangles, sur lesquels on doit appuyer les opérations de détail qui serviront à faire le lever d'une partie d'un pays, ou dont on doit conclure la longueur d'une certaine ligne. || T. de mar. Opération qui a pour but de déterminer la position de points de la surface du globe à l'aide de triangles.

* **TRIANGULÉ, ÉE**, *p. p.* de trianguler.

* **TRIANGULER** (lat. *triangulus*), *v. a.* Diviser en triangles; faire la triangulation. Trianguler un terrain, un champ, pour en mesurer la superficie.

* **TRIAS** (tri-as'. Τριάς), *s. m.* En géol. Formation qui succède immédiatement au lias dans l'ordre descendant, et qui se divise en trois formations distinctes : les marnes irisées, le calcaire coquillier et le grès bigarré.

* **TRIASIQUE** (tri-a-zi-k'), *adj.* En géol. Terrain triasique ou nouveau grès rouge, groupe de terrains principalement composés de grès, de marnes et de calcaires.

* **TRIBASICITÉ**, *s. f.* Qualité d'un acide tribasique.

* **TRIBASIQUE** *adj.* En chim. Se dit des sels qui contiennent trois équivalents de base pour un acide.

TRIBORD (anc. fr. *stribord*, de l'islandais *styribord*, bord du gouvernail), *s. m.* T. de mar. Côté droit du navire quand on regarde l'avant. Faire feu de tribord et de bâbord. || Fig. Faire feu de tribord et de bâbord, faire usage de tous ses moyens, de toutes ses ressources.

* **TRIBRAQUE** (τρίβραχυς), *s. m.* Pied de vers grec ou latin composé de trois syllabes brèves.

TRIBU (lat. *tribus*), *s. f.* Certaine division du peuple, chez quelques nations anciennes. À Rome, le peuple était divisé en tribus. || Chez les Juifs, tous ceux qui étaient sortis d'un des douze patriarches. || Peuplade faisant partie d'une grande nation. Une tribu d'Arabes. || Famil. Gens de toutes nations et de toutes tribus, gens de toute espèce. || Famil. Les divers membres d'une famille. || Il se dit des animaux et des végétaux. La grande tribu des petits oiseaux de rivage, Buff. || En hist. natur. Division établie dans les familles. La tribu renferme un ou plusieurs genres. || Fig. Coterie, parti.

TRIBULATION (lat. *tribulatio*), *s. f.* Affliction, adversité. Tout le monde a ses tribulations, Sév. || En un sens particulier, l'adversité considérée dans un sentiment religieux. Ce sont des tribulations salutaires, Bourd.

TRIBUN (lat. *tribunus*), *s. m.* Tribuns militaires, magistrats qui, à Rome, furent temporairement revêtus de l'autorité des consuls. || Tribuns de légion, officiers supérieurs qui commandaient tour à tour une légion. Il y avait six tribuns dans chaque légion. || À Rome, tribun de la plèbe ou tribun du peuple, ou simplement tribun, magistrat chargé de défendre les droits et les intérêts de la plèbe. || Fig. Démagogue, factieux. || En France, membre du Tribunat, sous la constitution de l'an VIII.

TRIBUNAL (lat. *tribunal*), *s. m.* Siége du juge, du magistrat. Être assis sur un tribunal. || Juridiction d'un magistrat ou de plusieurs qui jugent ensemble ; les magistrats mêmes. Tribunal civil, criminel, etc. || Tribunal de famille, assemblée de parents qui jugent les contestations élevées entre mari et femme, père et mère, frère et sœur, etc. || Le tribunal des maréchaux de France, l'assemblée des maréchaux de France devant laquelle se portaient certaines affaires relatives au point d'honneur. || Lieu où siégent des juges. || Le tribunal de la pénitence ou simplement le tribunal, le confessionnal. || Le tribunal de Dieu, la justice de Dieu. || Il se dit de la juridiction de choses morales que l'on considère comme des juges. Le tribunal de l'opinion publique, de la postérité, etc. || Fig. Ce qui juge en nous-mêmes. Le tribunal de la conscience. || Fig. Un tribunal de littérature, un salon où l'on s'occupe de littérature et de choses d'esprit. || *Au pl.* Des tribunaux.

TRIBUNAT (lat. *tribunatus*), *s. m.* T. d'antiq. rom. Charge de tribun. || Temps de l'exercice de cette charge. || En France, sous la constitution de l'an VIII, assemblée qui concourait à la formation de la loi.

TRIBUNE (b. lat. *tribuna*, du lat. *tribunal*), *s. f.* Lieu élevé d'où les orateurs grecs et romains haranguaient le peuple. La tribune aux harangues. || Aujourd'hui, dans les assemblées délibérantes, lieu élevé d'où parlent les orateurs. || L'éloquence de la tribune, le genre d'éloquence propre aux débats des assemblées politiques. || La tribune sacrée, la chaire où montent les ecclésiastiques pour parler au peuple. || Lieu élevé et réservé dans les églises, dans les grandes salles d'assemblées publiques. || Tribune d'orgues, grande tribune où est placé le buffet d'orgues, dans une église. || Balcon autour de la lanterne d'un dôme. || Dans les bibliothèques publiques, galerie ou balcon qui court autour des murs à moitié d'étage.

TRIBUNITIEN, IENNE (tri-bu-ni-siin. Lat. *tribunitius*), *adj.* T. d'antiq. rom. Qui appartient au tribunat. La puissance tribunitienne. || Fig. Éloquence tribunitienne, se dit des discours fougueux d'un démagogue.

TRIBUT (tri-bu. Lat. *tributum*), *s. m.* Ce qu'un État paye ou fournit à un autre État pour marque de dépendance. || Impôt que lèvent les gouvernements. Payer tribut, être tributaire. || Fig. Ce qu'on est obligé d'accorder, de souffrir, de faire. Quel qu'il soit, il payera son tribut aux douleurs, Delille. || Payer le tribut à la nature, mourir. || Rétribution. Tirer de son travail un tribut légitime, Boil. || Fig. et poétiq. Les fleuves portent à la mer le tribut de leurs ondes, ils s'y jettent.

TRIBUTAIRE (lat. *tributarius*), *adj*. Qui paye tribut à un prince, à un État, sous la domination ou sous la protection duquel il est placé. Les Juifs furent faits tributaires des Romains, Boss. || Dans la féodalité, terres tributaires, terres assujetties à une redevance. || Fig. Qui paye quelque chose comparé à un tribut. Ce pays est tributaire de l'Angleterre pour telle marchandise. || Soumis à. Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire, Rac. || *Subst*. Les tributaires de la Turquie. || Fig. Se dit des divers affluents d'un fleuve. Les tributaires du Danube.

* **TRICÉPHALE** (τρικέφαλος), *adj*. En hist. natur. Qui a trois têtes ou trois sommets. || *Subst*. Genre de monstres.

TRICEPS (tri-sèps'. Lat. *triceps*), *adj*. En anat. Se dit des muscles dont l'extrémité supérieure est formée de trois faisceaux distincts. || *Subst*. Triceps brachial ou huméral, muscle de la partie postérieure du bras.

TRICHÉ, ÉE, *p. p*. de tricher.

TRICHER (lat. *tricari*), *v. a*. Tromper au jeu. Il m'a triché. || *V. n*. Tromper au jeu. Tricher au jeu. || Fig. Tromper, soit en de petites choses, soit par des voies basses et misérables. || T. d'arts et métiers. Dissimuler un défaut de symétrie, de régularité.

TRICHERIE, *s. f*. Tromperie au jeu. || Fig. Toute tromperie. || Prov. Tricherie revient à son maître, un trompeur est toujours dupe de ses propres inventions.

TRICHEUR, EUSE, *s. m*. et *f*. Celui, celle qui triche.

* **TRICHINE** (tri-ki-n'. Τρίχινος), *s. f*. Nom générique d'un helminthe qui se trouve dans les muscles de la vie animale, chez le cochon.

* **TRICHINOSE** (tri-ki-nô-z'), *s. f*. En méd. Maladie occasionnée par les trichines.

TRICLINIUM (tri-kli-ni-om'. Lat. *triclinium*), *s. m*. T. d'antiq. rom. Salle à manger à trois lits, sur chacun desquels se plaçaient trois convives.

TRICOISES (altération de *turcoises*, tenailles à la turque), *s. f. pl*. Tenailles à ferrer. || Tenailles à deux mâchoires dont se servent les menuisiers et autres ouvriers, pour tenir et arracher des clous, des chevilles, etc.

TRICOLOR (lat. *tricolor*), *s. m*. Espèce d'amarante à grandes feuilles, mêlées de jaune, de vert et de rouge. || Plusieurs variétés d'œillets. || Espèce de tangara et plusieurs autres oiseaux.

TRICOLORE (lat. *tricolor*), *adj*. De trois couleurs. Fleur tricolore. || Il se dit particulièrement des couleurs du drapeau français, qui sont le bleu, le blanc et le rouge.

* **TRICORNE** (*tri*... et *corne*), *adj*. Qui est surmonté de trois cornes. || *S. m*. Tricorne, chapeau à trois cornes.

TRICOT (le village de *Tricot* dans le département de l'Oise, ou dérivé de *trique*, aiguille en bois), *s. m*. Tissu fait en mailles à l'aide d'aiguilles en métal, en bois ou en ivoire, pour le tricot à la main ; le tricot se fait aussi avec des métiers. || Bas au tricot, ou bas brochés, ou bas à l'aiguille, bas qui se font avec de petites broches de fil de fer. || Action de faire, de vendre des tricots. || Diverses étoffes de soieries. || Espèce de drap pour les troupes. || Nom d'une coquille univalve, le cône marchand.

TRICOT (dérivé de *trique*), *s. m*. Bâton gros et court.

TRICOTAGE, *s. m*. Travail d'une personne qui tricote. || Ouvrage en tricot.

TRICOTÉ, ÉE, *p. p*. de tricoter. || *S. m*. Le tricoté, espèce du genre casque, coquille.

TRICOTER (*tricot*), *v. a*. Faire des mailles avec du fil, de la laine, etc. à l'aide d'aiguilles longues et émoussées. Tricoter des bas. || Absol. Tricoter. || Par extens. Faire de la dentelle sur un tambour, avec des épingles et des fuseaux. || *V. n*. Popul. Marcher en remuant les pieds l'un vers l'autre. || Se dit d'un cheval qui remue les jambes assez vite en marchant, mais qui n'avance pas beaucoup.

* **TRICOTERIE**, *s. f*. Fabrique de tricots.

TRICOTETS (*tricoter*), *s. m. pl*. Ancienne danse très-vive.

TRICOTEUR, EUSE, *s. m*. et *f*. Celui, celle qui tricote. || *S. m*. Tricoteur, métier à faire le tricot. || *S. f*. Tricoteuse, machine à tricoter.

TRICTRAC (onomatopée), *s. m*. Jeu à la fois de hasard et de calcul, qui se joue à deux personnes sur un tablier divisé en deux compartiments portant chacun six flèches ou cases du côté du joueur et autant du côté de l'adversaire. || Partie de trictrac. Faire un trictrac || La table sur laquelle on joue. || Bruit que font des chasseurs, pour effaroucher les canards et autres oiseaux aquatiques qu'ils veulent faire tomber dans leurs piéges.

* **TRICYCLE** (*tri*... et κύκλος), *s. m*. Voiture qui roule sur trois roues.

TRIDE (anglais *tread*), *adj*. T. de manége. Vif, serré. Ce cheval a des mouvements trides.

TRIDENT (lat. *tridens*), *s. m*. Fourche à trois dents, que les poëtes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune. || Sorte de fourche à trois pointes, ajustée au bout d'une perche, avec laquelle on pique les poissons que l'on voit au fond de l'eau. || Bêche à trois dents.

TRIDI (*tri*... et lat. *dies*), *s. m*. Le troisième jour de la décade républicaine.

* **TRIDUO** (lat. *triduum*), *s. m*. Exercices religieux durant trois jours.

TRIÉ, ÉE, *p. p*. de trier.

* **TRIÈDRE** (*tri*... et ἕδρα), *adj*. En géom. Qui offre trois faces ou qui est formé par trois plans. || Angle trièdre, angle solide formé par la réunion de trois plans.

TRIENNAL, ALE (tri-è-nnal. Dérivé du lat. *triennis*), *adj*. Qui dure trois ans. Un parlement triennal. || Conféré pour trois ans. Charge triennale. || Qui est élu, nommé pour trois ans. Des administrateurs triennaux. || Il se disait autrefois des charges qui ne s'exerçaient que de trois années l'une, et des titulaires qui en étaient pourvus. || Assolement triennal, celui dans lequel le froment revient sur la même sole tous les trois ans. || En bot. Se dit des plantes qui ne portent des fruits et des graines que la troisième année après qu'elles ont été semées. || *S. m*. Fonction qui dure trois ans.

TRIENNALITÉ (tri-è-nna-li-té), *s. f*. Durée de trois ans, en parlant d'un emploi, d'une charge. || Système dans lequel le pouvoir législatif se renouvelle tous les trois ans.

TRIENNAT (tri-è-nna), *s. m*. Espace de trois années. || Exercice d'un emploi pendant trois ans.

TRIER (lat. *tritare*, de *tritus*), *v. a*. Tirer d'un plus grand nombre avec choix, après examen. Trier des livres. Trier des soldats parmi les meilleures troupes. || Absol. Il ne faut pas trier. || Fig. Quel esprit.... Sait trier le savoir d'avecque l'ignorance? Régnier. || Fig. Trier sur le volet, voy. volet. || Trier les laines, les éplucher. || Trier les chiffons, les séparer en différentes classes selon la qualité. || Se trier, *v. r*. Être trié.

* **TRIÉRARCHIE**, *s. f*. Charge du triérarque.

TRIÉRARQUE (τριηράρχης), *s. m*. T. d'antiq. grecque. Capitaine de galère à Athènes. || Citoyen obligé par la loi d'armer et d'équiper une galère.

* **TRIEUR, EUSE**, *s. m*. et *f*. Ouvrier, ouvrière qu'on emploie à faire le triage des chiffons, dans une papeterie. || Celui, celle qui épluche des laines. || *S. m*. Trieur mécanique, appareil destiné à nettoyer le grain. || *S. f*. Trieuse, machine pour éplucher les laines.

TRIFIDE (lat. *trifidus*), *adj*. En bot. Qui a trois divisions, qui est fendu en trois.

TRIGAUD, AUDE (voy. *trigauder*), *adj*. Qui use de détours, de mauvaises finesses. Il est trigaud. Il a la mine trigaude. || *Subst*. Un trigaud, une trigaude.

TRIGAUDER (b. lat. *trigare*, du lat. *tricari*), *v. n*. Se conduire en trigaud. || *V. a*. Tromper.

TRIGAUDERIE, *s. f*. Action de trigaud.

* **TRIGLOTTE** (*tri*... et γλῶττα), *adj*. En trois langues. Dictionnaire triglotte.

TRIGLYPHE (τρίγλυφος), *s. m*. Ornement de la frise dorique qui représente l'extrémité des solives posée sur l'architrave, et qui a ordinairement des rainures profondes et verticales.

* **TRIGONE** (τρίγωνος), *adj*. Qui offre trois angles. Un fruit trigone. || *S. m*. Aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 120°. || *Adj*. Aspect trigone ou trin aspect. || Genre de coquilles. || Genre de coléoptères.

* **TRIGONOCÉPHALE** (*trigone* et κεφαλή), *adj*. Qui a la tête trigone. || *S. m*. Serpent venimeux d'Amérique.

TRIGONOMÉTRIE (τριγωνομετρία), *s. f*. Science qui a pour objet de résoudre les triangles, c'est-à-dire d'en déterminer par le calcul les angles et les côtés, en partant de certaines données numériques.

TRIGONOMÉTRIQUE, *adj*. Qui appartient à la trigonométrie. Des observations trigonométriques.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT, *adv.* Suivant les règles de la trigonométrie.

TRIL (tril'), *s. m.* Voy. TRILLE.

TRILATÉRAL, ALE, *adj.* Qui a trois côtés.

TRILATÈRE (lat. *trilaterus*), *s. m.* Triangle.

* **TRILINGUE** (lat. *trilinguis*), *adj.* Qui est en trois langues. Une inscription trilingue.

TRILLE (tri-l'; quelques-uns mouillent les *ll*. Ital. *trillo*, onomatopée), *s. m.* En mus. Mouvement rapide de deux notes voisines. || Au piano, deux notes placées à un ton ou à un demi-ton, répétées alternativement le plus vite possible. || On écrit aussi tril ou trill.

* **TRILLER** (tri-lé; quelques-uns mouillent les *ll*), *v. a.* Cadencer, orner de trilles.

TRILLION (formé avec *tri* sur le modèle de *million*), *s. m.* En arithm. Mille billions, ou mille fois mille millions.

* **TRILOBÉ, ÉE**, *adj.* Qui est partagé en trois lobes.

TRILOGIE (τριλογία), *s. f.* T. d'antiq. grecque. Nom donné à l'ensemble des trois tragédies dont se composaient les poëmes dramatiques présentés au concours, lors des jeux solennels. || Se dit, par extension, de quelques pièces de théâtre modernes, divisées en trois parties, ou même de trois pièces représentées séparément, dont les personnages sont les mêmes. || Il se dit de la Divine Comédie de Dante et de tout poëme en trois parties.

* **TRILOGIQUE**, *adj.* Qui appartient à une trilogie.

* **TRIMBALAGE**, *s. m.* Action de trimbaler.

TRIMBALÉ, ÉE, *p. p.* de trimbaler.

TRIMBALER (orig. inc.), *v. a.* Popul. Traîner, mener, porter partout.

TRIMER (orig. inc.), *v. n.* Popul. Anciennement, aller, venir. || Aujourd'hui, marcher beaucoup et avec fatigue. || Faire trimer quelqu'un, le faire aller et venir pour rien.

TRIMESTRE (lat. *trimestris*), *s. m.* Espace de trois mois. Le premier trimestre de l'année. || Ce qu'on paye ou ce qu'on reçoit à la fin de chaque trimestre.

TRIMESTRIEL, ELLE, *adj.* Qui dure trois mois, qui revient tous les trois mois. Un recueil trimestriel.

* **TRIMESTRIELLEMENT**, *adv.* Par trimestre.

TRIMÈTRE (τρίμετρος), *adj.* T. de prosodie ancienne. Qui est composé de trois mètres. Un vers trimètre. || *S. m.* Vers ïambique de six pieds.

TRIN ou **TRINE** au masc., **TRINE** au fém. (lat. *trinus*), *adj.* Il se dit de Dieu considéré dans la Trinité. Trine en personnalité, CORN. Une trine unité, RAC. || T. d'astrologie usité seulement dans : Trin ou trine aspect, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque. || On dit de même trine opposition.

* **TRINERVÉ, ÉE** (*tri...* et *nerf*), *adj.* En bot. Qui offre trois nervures. || On dit aussi trinervié.

TRINGA (orig. inc.), *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers.

TRINGLE (orig. inc.), *s. f.* Verge de fer, menue, longue et ronde, servant à soutenir un rideau, une draperie ou autre objet. || Baguette équarrie longue et étroite, qui sert à former des moulures ou à remplir des vides. || Moulure plate qui termine les triglyphes doriques à leur partie inférieure. || Nom des perches propres à faire le treillage. || Marque que fait le cordeau blanchi ou rougi sur une planche ou autre pièce de bois.

TRINGLÉ, ÉE, *p. p.* de tringler.

TRINGLER (*tringle*), *v. a.* Parmi les charpentiers, marquer une ligne droite sur du bois, avec un cordeau bandé et frotté de craie.

* **TRINGUEBALLE** (*trimbaler*), *s. f.* Longue pièce de bois montée en bascule, qui tend à pencher d'un côté plus que de l'autre, et que l'on lance successivement ; elle sert dans les extractions de tourbes pour épuiser l'eau.

TRINITAIRE, *s. m.* Se dit de tous ceux qui croient à l'existence de trois personnes en Dieu. || Religieux de l'ordre de la Rédemption des captifs. || *S. f.* Religieuse de l'ordre de la Trinité. || *S. f.* Hépatique des jardins.

TRINITÉ (lat. *trinitas*), *s. f.* Un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (avec un T majuscule). || Le premier dimanche qui suit la Pentecôte. La fête de la Trinité. || Par extens. Il se dit (sans T majuscule) des dieux triples des religions païennes.

TRINÔME (*tri...* et *nôme*), *s. m.* T. d'algèbre. Polynôme à trois termes. || *Adj.* Facteurs trinômes.

TRINQUER (allem. *trinken*), *v. n.* Boire en choquant les verres et en se provoquant l'un l'autre.

TRINQUET (trin-kè. Orig. inc.), *s. m.* T. de mar. Primitivement, mât de l'avant des galères. || Dans la Méditerranée, quelquefois dans la marine du Ponant, le mât de proue ou de misaine, et par extens. la voile de ce mât.

TRINQUETTE, *s. f.* T. de mar. Voile triangulaire ; espèce de voile latine. || Voile de misaine d'un bâtiment à voiles latines.

* **TRINQUEUR**, *s. m.* Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO (ital. *trio*), *s. m.* En mus. Morceau pour trois voix ou pour trois instruments. || Deuxième partie d'un menuet. || Réunion de trois personnes. || En mauvaise part. Beau trio de baudets ! LA FONT. || *Au pl.* Des trios.

TRIOLET (dim. de *trio*), *s. m.* Petite pièce de poésie française, qui consiste en un couplet de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, et le premier et le second après le sixième. || En mus. Notes groupées de telle sorte que trois en valent deux.

TRIOMPHAL, ALE (lat. *triumphalis*), *adj.* Appartenant au triomphe. Les ornements triomphaux. || Fig. Le Fils de Dieu reprend sa marche triomphale. DELILLE. || Porte Triomphale (avec un T majuscule), porte de l'ancienne Rome par laquelle les triomphateurs entraient dans la Voie Sacrée, pour se rendre au Capitole.

TRIOMPHALEMENT, *adv.* En triomphe.

TRIOMPHANT, ANTE, *adj.* Qui triomphe, qui est dans l'éclat du triomphe. La triomphante ascension de Jésus-Christ, BOURD. Tancrède avait tout fait, il était triomphant, VOLT. || Fig. Le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie, BOSS. || Victorieux, qui a vaincu. Des troupes triomphantes. || L'Église triomphante, les bienheureux qui sont dans le ciel. || Décisif, qui l'emporte, en parlant des choses. Les motifs les plus décisifs, les plus triomphants, MASS. || Fig. Plein d'éclat. Ma belle et triomphante santé, SÉV. || Un air triomphant, un air de confiance et de contentement que donne le succès. || Pompeux. Une entrée triomphante.

TRIOMPHATEUR (lat. *triumphator*), *s. m.* Général romain qui entrait en triomphe à Rome après une grande victoire. || Par extens. Le czar était le vrai triomphateur, FONT. || Fig. Après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs, VOLT. || *Adj.* Ces arcs triomphateurs, DELILLE. || Par extens. Celui qui a gagné des batailles. || Au fém. Catherine triomphatrice de l'empire ottoman, VOLT. || Fig. Nos vaisseaux, Heureux triomphateurs et des vents et des eaux, DELILLE. || Celui qui triomphe. Que dirons-nous de ces lâches courtisans qui sont les triomphateurs et n'ont pas été les victorieux, BALZAC.

TRIOMPHE (lat. *triumphus*), *s. m.* Honneur accordé chez les Romains à un général qui avait remporté une grande victoire ; il consistait en une entrée solennelle et pompeuse, où marchaient le vainqueur, l'armée victorieuse, les captifs et les dépouilles. || Petit triomphe, voy. OVATION. || Char de triomphe, char sur lequel le triomphateur était porté. || Mener en triomphe, faire aller à la suite du char de triomphe. || Arc de triomphe, sorte d'arcade sous laquelle passe une marche solennelle de victoire. || Fig. Action de triompher. Voilà donc le triomphe où j'étais amenée, RAC. || Porter quelqu'un en triomphe, le porter sur les bras pour lui faire honneur. || Son entrée fut un triomphe, on l'accueillit, à son entrée dans la ville, avec de grandes démonstrations de joie, de respect, etc. || En triomphe, d'une manière triomphale. David mena l'arche d'alliance en triomphe dans Sion, BOSS. || En triomphe, avec une satisfaction qui triomphe. On va conter en triomphe la chose, LA FONT. || Grande victoire, succès militaire éclatant || Succès éclatants, en général. || Jour de triomphe, jour marqué par quelque événement glorieux, par quelque grand avantage. || Fig. Grands effets obtenus, victoires remportées, en parlant de choses. Le triomphe de l'éloquence, de la beauté, etc. || C'est son triomphe, c'est une chose où il excelle, où il réussit particulièrement. || Satisfaction triomphante. Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous, Si vous saviez ma honte ! RAC. || Fig. Éclat comparé à une pompe triomphale. Tout le triomphe du mois de mai : le rossignol, le coucou, la fauvette.... SÉV.

TRIOMPHE (*triompher*), *s. f.* Jeu de cartes qui a beaucoup de rapports avec l'écarté. || À certains jeux de cartes, la couleur qu'on retourne ou que désigne celui qui fait jouer, et qui emporte toutes les autres.

TRIOMPHER (lat. *triumphare*), *v. n.* Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après une éclatante victoire. || Vaincre par les armes, par la force. Triompher de son ennemi. À vaincre sans péril on triomphe sans gloire, Corn. || L'emporter sur, avoir l'avantage. La vérité, la justice a triomphé. Esther a triomphé des filles des Persans, Rac. || Fig. Surmonter, maîtriser. Triompher de ses passions. || Il se dit du triomphe de la grâce. || Triompher du temps, avoir une durée très-longue. || Avoir du succès. Mon fils triomphe aux états de Bretagne, Sév. || Se prévaloir; tirer vanité. || Être ravi de joie, à propos de quelque avantage. Vous triomphez de nos défaites. || Exceller en traitant quelque sujet. || Exceller en quelque chose, préférablement à d'autres.

TRIPAILLE (*ll* mouillées. *Tripe*), *s. f.* Amas d'entrailles d'animaux. Jeter des tripailles à la voirie. || Toutes les entrailles, tous les intestins d'un animal.

* **TRIPARTI, IE** (voy. *tripartite*), *adj.* Chambre tripartie, tribunal où le tiers des magistrats était de la religion réformée.

TRIPARTITE (lat. *tripartitus*), *adj. f.* Qui est divisé en trois. || L'histoire tripartite, l'histoire qui est l'abrégé de celles d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène.

* **TRIPARTITION**, *s. f.* En math. Action de diviser une quantité en trois parties égales. || En bot. Syn. de trisection.

TRIPE (celtique *tripa* ?), *s. f.* Boyau d'un animal. Vendre des tripes. || Popul. Vomir, rendre tripes et boyaux, avoir des vomissements excessifs. || Les tripes qu'on mange, qui sont les estomacs du bétail ruminant. || Œufs à la tripe, œufs durs coupés par tranches et fricassés avec des oignons. || Sorte d'étoffe veloutée.

TRIPE-MADAME, *s. f.* Voy. TRIQUE-MADAME.

TRIPERIE, *s. f.* Lieu où l'on vend des tripes.

TRIPETTE, *s. f.* Petite tripe. || Popul. Cela ne vaut pas tripette, cela ne vaut rien.

TRIPHTHONGUE (τρίφθογγος), *s. f.* En gramm. Syllabe composée de trois voyelles qu'on fait entendre en une seule émission de voix; elle est mieux nommée trivocale. || *Adj.* Syllabe triphthongue. || Par extens. Concours de trois voyelles formant un seul son, comme *oie*.

TRIPIER, IÈRE (*tripe*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend en détail les issues des animaux tués à la boucherie. || Fig. Couteau de tripière, qui coupe des deux côtés, celui qui est de deux partis contraires, celui qui médit de l'un en l'absence de l'autre. || *Adj. m.* Se dit des oiseaux de proie, qui ne peuvent être dressés, et qui donnent sur les poules et les poulets.

TRIPLE (lat. *triplus*), *adj.* Qui contient, qui présente trois fois une chose, une grandeur, un nombre. Une triple offense, Corn. || Triple couronne, la tiare ou couronne du pape. || Monstres triples, monstres formés de la réunion de trois individus. || Fig. et famil. Un menton à triple étage, un menton qui descend fort bas et qui fait plusieurs plis. || En math. Raison triple, rapport d'une grandeur à une autre grandeur qu'elle contient, ou dans laquelle elle est contenue trois fois. || En mus. Triple croche, note de musique marquée d'un triple crochet et qui vaut le huitième d'une noire. || Fig. Un triple coquin, un homme tout à fait coquin. || En chim. Sel triple, combinaison dans laquelle entrent deux bases. || *S. m.* Trois fois autant. Rendre le triple.

TRIPLÉ, ÉE, *p. p.* de tripler. || En math. Raison triplée, le rapport qui est entre des cubes. || En mus. Intervalle triplé, intervalle qui est porté à la double octave.

TRIPLEMENT, *s. m.* Augmentation jusqu'au triple. || Il était usité anciennement en termes de finances. Lever des droits par doublement et par triplement.

TRIPLEMENT, *adv.* D'une manière triple; en trois façons. Une époque triplement heureuse, Picard.

TRIPLER (*triple*), *v. a.* Rendre triple, ajouter à une quantité deux fois son équivalent. Tripler les impôts. || *V. n.* Devenir triple. La population a triplé presque partout depuis Charlemagne, Volt.

TRIPLICATA (lat. *triplicatus*), *s. m.* Troisième copie, troisième expédition d'un acte. || *Au pl.* Des triplicatas.

TRIPLICITÉ (lat. *triplicitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est triple. La triplicité d'un acte. || En théol. Dans la Trinité, il y a triplicité de personnes.

TRIPOLI (*Tripoli* en Afrique ou en Syrie?), *s. m.* Nom donné à des couches géologiques importantes de silice pulvérulente, à grains presque impalpables, réunis en feuillets minces, d'une teinte rougeâtre ou jaune pâle. Le tripoli sert à polir les glaces, les métaux.

* **TRIPOLIR**, *v. a.* Donner le poli à un ouvrage avec le tripoli.

TRIPOT (tri-po. Anc. fr. *triper*, sauter, danser), *s. m.* Jeu de paume, lieu pavé ou carrelé et entouré de murailles dans lequel on joue à la courte paume. || Fig. On dit qu'un homme est dans son tripot, pour dire qu'il est dans un lieu où il a de l'avantage pour la chose dont il s'agit. || Fig. Battre un homme dans son tripot, le vaincre dans son fort. || Fig. Tirer un homme de son tripot, le tirer de son fort. || Par extens. et par dénigrement, maison de jeu. || Fig. Maison où s'assemble mauvaise compagnie. || Le tripot comique ou simplement le tripot, par dénigrement ou par plaisanterie, l'assemblée des comédiens, le théâtre. || Fig. Intrigue, tripotage.

TRIPOTAGE, *s. m.* Mélange peu ragoûtant. || Assemblage confus de choses qui ne s'accordent point ensemble. || Petits arrangements, manigances. Mères et nourrissons faisaient leur tripotage, La Font. Le tripotage des élections, Th. Leclercq. || Intrigues, médisances qui tendent à brouiller, à troubler.

* **TRIPOTÉ, ÉE**, *p. p.* de tripoter.

* **TRIPOTÉE**, *s. f.* Popul. Une volée de coups.

TRIPOTER (*tripot*), *v. n.* Brouiller, mélanger malproprement différentes choses. Ces enfants ont tripoté dans le ruisseau. || Fig. Tripoter dans une affaire, sur la rente, etc. || Intriguer, calomnier, médire, en vue de brouiller les affaires, de diviser les personnes. || *V. a.* S'occuper de quelque chose en tripotant. Tripoter un mariage, etc. || Manier maladroitement. Tripoter des fruits.

* **TRIPOTEUR, EUSE**, *s. m.* et *f.* Syn. de tripotier, ière. || Par plaisanterie, membre du tripot comique.

TRIPOTIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient un tripot pour la paume. || Celui qui tient une maison de jeu. || Celui, celle qui fait partie d'un tripot de comédiens. || *Adj.* La tyrannie tripotière, Volt. || Fig. Celui, celle qui fait des tripotages, de petites intrigues.

* **TRIPTYQUE** (τρίπτυχος), *s. m.* T. d'antiq. Tablette de trois feuillets qui se replient l'un sur l'autre. || Tableau sur trois volets.

TRIQUE (hollandais *strijken*, frapper?), *s. f.* Gros bâton. Des coups de trique. || T. rural. Variété de fourche.

TRIQUE-BALLE (hollandais *trekken*, tirer, et *balle*), *s. f.* T. d'artillerie. Voiture construite particulièrement pour le transport des lourds fardeaux à des distances peu éloignées. || T. de construction. Fardier servant au transport des plus grosses pièces de charpente.

TRIQUE-MADAME, *s. f.* Nom vulgaire de l'orpin blanc (crassulacées), dit encore petite joubarbe.

TRIQUET (*trique*), *s. m.* Battoir étroit avec lequel on joue à la courte paume. || Échafaud de couvreur, en forme de triangle; espèce d'échelle double.

TRIRÈGNE (ital. *triregno*), *s. m.* Autre nom de la tiare du pape ou triple couronne (voy. RÈGNE).

TRIRÈME (lat. *triremis*), *s. f.* Galère des anciens à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, EULE (τρίς et *aïeul*), *s. m.* et *f.* Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule. || *Au pl.* Des trisaïeuls, des trisaïeules.

* **TRISANNUEL, ELLE** (τρίς et *annuel*), *adj.* Qui dure trois ans. Plante trisannuelle.

TRISECTION (tri-sè-ksion. *Tri...* et *section*), *s. f.* Division d'une chose en trois parties. || En géom. Division en trois parties égales. La trisection de l'angle.

TRISMÉGISTE (τρισμέγιστος), *adj. m.* Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien ou Hermès. || *S. m.* T. d'imprimerie. Caractère qui est entre le gros et le petit canon; il vaut 36 points typographiques.

TRISSYLLABE (lat. *trisyllabus*, de τρισύλλαβος), *adj.* En gramm. Qui est de trois syllabes. || *Subst.* Un trissyllabe, un mot composé de trois syllabes.

* **TRISSYLLABIQUE**, *adj.* Qui appartient à un trissyllabe.

TRISTE (lat. *tristis*), *adj.* Qui a du chagrin, de l'affliction. || Triste de. Il est triste de la mort de son ami. || Triste de quelqu'un, affligé à cause de lui. Je suis toute triste de vous, Sév. || Qui est sans gaieté. Mais pourquoi ce front triste? Corn. || Il se dit aussi des animaux. Les lévriers sont tristes. || Fig. Cet homme est triste comme un bonnet de nuit, il est chagrin et mélancolique. || Avoir une triste figure, une triste mine, avoir un visage défait, et aussi avoir mauvaise mine. || Le Chevalier de la triste figure, Don Quichotte. || Faire une triste figure quelque part, y avoir l'air gêné, s'y trouver mal à l'aise. || Faire triste mine, avoir la mine chagrine. || Faire triste mine à quelqu'un, lui faire un mauvais accueil. || Cet homme a le vin triste, quand il a bu, il est triste et chagrin. || Sévère. Un style triste. Ah! quittez d'un censeur la triste diligence, Rac. || Qui a le caractère de la tristesse. Un adieu triste. Ces tristes vêtements où je lis mon malheur, Corn. || Qui cause de l'affliction, de la mélancolie. Des idées tristes. || Triste à. Il n'y a rien de plus triste à la nature, que d'être haï, Boss. || Il se joint quelquefois, par antithèse, à un mot qui exprime bien, bonheur. Voilà un triste plaisir, Sév. || Faire un triste repas, faire un repas où l'on ne se réjouit point. || Malheureux, déplorable. Cette homme a fait une triste fin. Les tristes dépouilles des vaincus. || Fâcheux, pénible, ennuyeux. Une triste vie. || Obscur, sombre. Appartement triste. || Cette maison a des vues tristes ou est triste, elle n'a que des vues peu agréables. || Temps triste, temps couvert. || En bot. Se dit des plantes dont le feuillage est sombre, dont les fleurs sont d'une teinte sombre; de différents animaux dans la couleur desquels il entre plus ou moins de noir. || Qui est insuffisant, médiocre, au-dessous de ce qu'on attend, en parlant soit des personnes, soit des choses. Un triste personnage. C'est un triste métier que celui d'homme de lettres, Volt. || Faire un triste repas, faire mauvaise chère.

TRISTEMENT, *adv.* D'une manière triste. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte, La Font. || D'une manière fâcheuse, misérable.

TRISTESSE (lat. *tristitia*), *s. f.* Sorte de souffrance morale dont le propre est de peser sur l'âme, et qui d'ordinaire apparaît dans l'extérieur. Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse, Corn. || Au pl. Ce sont des tristesses retirées dans le fond de l'âme qui la flétrissent, Mariv. || Mélancolie habituelle de tempérament. || Il se dit de ce qui inspire la tristesse. Le bruit de ces torrents et de la mer est d'une tristesse qui serre le cœur, Genlis. || Il se dit des lieux sans agréments, des fêtes sans gaieté, etc. Cette maison est d'une grande tristesse.

TRITON (lat. *triton*, de τρίτων), *s. m.* Dieu de la mer, que la Fable fait fils de Neptune et d'Amphitrite, qui a figure humaine et dont le corps se termine en poisson. || En hist. natur. Genre de batraciens urodèles aquatiques, voisins des salamandres. || Genre de coquilles univalves. || Appareil à l'aide duquel un homme peut plonger dans l'eau et y rester aussi longtemps qu'il le voudra.

TRITON (τρίτονος), *s. m.* En mus. L'intervalle de trois tons; cet intervalle était défendu en tonalité du plain-chant; il est permis en tonalité moderne, où on l'appelle plus généralement quarte augmentée.

TRITOXYDE (τρίτος et *oxyde*), *s. m.* En chim. Troisième des oxydes d'un corps qui peut se combiner avec l'oxygène en plusieurs proportions différentes.

TRITURABLE, *adj.* Qui peut être trituré.

TRITURATION (lat. *trituratio*), *s. f.* Action de triturer. || Particulièrement, action de réduire une substance en poudre en la triturant dans un mortier.

★ **TRITURE** (lat. *tritura*), *s. f.* Néolog. Grande habitude de faire, de pratiquer. Avoir la triture des affaires.

TRITURÉ, ÉE, *p. p.* de triturer.

TRITURER (lat. *triturare*), *v. a.* Réduire en parties menues, en poudre, sans frapper, pour obtenir un certain produit. Triturer le quinquina, des aliments, etc.

TRIUMVIR (tri-om'-vir. Lat. *triumvir*), *s. m.* T. d'hist. romaine. Magistrat chargé, conjointement avec deux collègues, d'une partie de l'administration. || Il se dit de Pompée, de César et de Crassus (premier triumvirat), et aussi d'Octave, d'Antoine et de Lépide (second triumvirat), qui s'emparèrent de l'autorité suprême.

TRIUMVIRAL, ALE (tri-om'-vi-ral'. Lat. *triumviralis*), *adj.* Qui appartient aux triumvirs. Les fonctions triumvirales. Les pouvoirs triumviraux.

TRIUMVIRAT (tri-om'-vi-ra. Lat. *triumviratus*), *s. m.* Chez les Romains, fonction de triumvir. || Association de trois citoyens qui s'unissent pour envahir toute l'autorité.

TRIVELIN, *s. m.* Nom d'un acteur de l'ancienne troupe italienne. || Personnage de ballet. Trivelins et scaramouches dansants, Mol. || Fig. Baladin, bouffon.

TRIVELINADE, *s. f.* Bouffonnerie de trivelin.

TRIVIAIRE (lat. *trivium*), *adj.* Carrefour triviaire, carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

TRIVIAL, ALE (lat. *trivialis*), *adj.* En parlant des pensées et des expressions, qui est extrêmement commun, usé, rebattu. Les pensées, à force d'être vraies, sont quelquefois triviales, Rollin. Elle ne sait point les compliments triviaux, J. J. Rouss. || Style trivial, style bas, commun. || Su de tout le monde, répété dans les écoles. Un endroit de saint Jérôme que tous les écoliers savent par cœur... un passage si trivial, Boss. || Fig. Se dit des personnes qu'on voit partout, facilement. L'homme de lettres est trivial comme une borne au coin des places; il est vu de tous et à toute heure, La Bruy. || *S. m.* Ce qui est trivial.

TRIVIALEMENT, *adv.* D'une manière triviale.

★ **TRIVIALISER**, *v. a.* Néolog. Rendre trivial.

TRIVIALITÉ, *s. f.* Caractère, qualité de ce qui est trivial. La trivialité de ce style. || Chose triviale.

★ **TRIVOCALE** (*tri*... et lat. *vocalis*), *s. f.* En gramm. Voix simple exprimée par trois voyelles, par exemple *eau*.

★ **TRIVIUM** (tri-vi-om'. Lat. *trivium*), *s. m.* La division inférieure des sept arts dans l'université du moyen âge, division qui était suivie du quadrivium, et qui comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

TROC (trok. Subst. verbal de *troquer*), *s. m.* Échange commercial d'objets. C'est une marchandise que l'Europe reçoit en troc de l'Amérique, Montesq. || Fig. Mais que dire du troc que la Fortune fit...? La Font. || Troc pour troc, échange d'une chose contre une autre, sans supplément de retour.

TROCART ou **TROIS-QUARTS** (*trois* et *carres*), *s. m.* En chir. Poinçon cylindrique, monté sur un manche, et contenu dans une canule d'argent.

TROCHAÏQUE (tro-ka-i-k'. Τροχαϊκός), *adj.* En prosodie grecq. et lat. Composé de trochées; où les trochées dominent. Vers trochaïque ou *subst.* un trochaïque.

TROCHANTER (tro-kan-tèr. Τροχαντήρ), *s. m.* En anat. Nom donné à deux tubérosités que présente l'extrémité supérieure du fémur.

TROCHÉE (tro-chée, ou, selon l'Académie, tro-kée. Τροχαῖος), *s. m.* T. de prosodie grecq. et lat. Pied formé de deux syllabes, une longue et une brève.

TROCHÉE (anc. fr. *troche*, faisceau), *s. f.* L'ensemble des rameaux que pousse un arbre venu de graine, quand on le coupe un peu au-dessus de terre. || L'Académie fait ce mot masculin.

TROCHES (orig. inc.), *s. f. pl.* T. de chasse. Fumées à demi formées des bêtes fauves, fumées d'hiver.

TROCHET (tro-chè. Dim. de l'anc. fr. *troche*), *s. m.* Nom qu'on donne à plusieurs fleurs, à plusieurs fruits, joints ensemble sur une même branche, et composant une espèce de bouquet. Trochet de fleurs, de noisettes.

★ **TROCHILE** (tro-ki-l'. Τροχίλος), *s. m.* En hist. natur. Nom sous lequel on a réuni parfois les espèces du genre colibri, et celles du genre oiseau-mouche.

TROCHISQUE (tro-chi-sk'. Τροχίσκος), *s. m.* En pharm. Médicament solide, composé d'une ou de plusieurs substances sèches réduites en poudre, et auquel on a donné d'abord une forme ronde, puis des formes coniques, cubiques, pyramidales, etc. || Tablettes ou pastilles de couleur apprêtées pour l'usage des peintres.

★ **TROCHOÏDE** (tro-ko-i-d'. Τροχός et εἶδος), *adj.* Qui ressemble à une roue tournant sur son axe, à une toupie. || En anat. Articulation trochoïde, celle dans laquelle un os tourne sur un autre. || *S. f.* En géom. Cycloïde ou roulette. || *S. m.* La figure courbe et renflée que représente la corde dans sa position vibrante.

TROCHURE (tro-chu-r'. Anc. fr. *troche*, faisceau), *s. f.* T. de vénerie. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

TROÈNE (tro-è-n'. T. lat. *tronus*), *s. m.* Genre de la famille des oléacées. || Troène commun, *ligustrum vulgare,* arbrisseau très-rameux ; il sert à former des haies.

TROGLODYTE (τρωγλοδύτης), *s. m.* Nom d'un ancien peuple d'Afrique qui vivait dans des cavernes. || Se dit, en général, de tous les peuples sauvages qui habitent des cavernes ou qui se creusent des demeures souterraines. || Par extens. Se dit parfois de gens vivant sous terre, tels que les mineurs. || Genre de quadrumanes où se trouve le troglodyte noir, connu sous le nom de chimpanzé. || Genre d'oiseaux insectivores, dans lequel on distingue le troglodyte d'Europe.

TROGNE (orig. inc.), *s. f.* Famil. Visage. || Particulièrement, visage enluminé par l'habitude du vin et de la bonne chère. || Rouge trogne, trogne enluminée, le visage d'un ivrogne. || Arbre mis en têtard.

TROGNON (orig. inc.), *s. m.* Le cœur, le milieu d'une poire, d'une pomme, dont on a ôté tout ce qu'il y avait de bon à manger. || Le trognon d'un chou, tige d'un chou dont on a ôté les feuilles. || On dit de même : Trognon de salade. || Fig. Un petit trognon, une jeune fille petite.

TROIS (troî. Lat. *tres*), *adj. numéral.* Nombre composé de deux et de un. Trois hommes. || En arithm. Règle de trois, règle par laquelle, ayant trois termes connus qui peuvent entrer en proportion, on détermine un quatrième terme inconnu. || Famil. Les trois quarts du temps, le plus souvent. || Famil. Et de trois, et trois, pour la troisième fois. || Troisième. Page trois. Henri trois (on écrit plus ordinairement Henri III). || *S. m.* Le nombre trois. Trois et deux font cinq. || On dit de même : Le nombre trois. || Le chiffre qui marque trois. Deux trois. || On dit de même : Le numéro trois. || Le trois du mois, le troisième jour du mois. || Au jeu de cartes, le trois de carreau, de pique, etc. la carte marquée de trois carreaux, de trois piques, etc. || Au jeu de dés, un trois, la face du dé marquée de trois points. || Intérêt à trois pour cent, intérêt qui produit trois francs pour cent francs. || Le trois pour cent, rente inscrite au grand-livre et rapportant trois francs pour un capital nominal de cent francs. || En mus. Mesure à trois-huit, à trois-quatre, sortes de mesures à trois temps.

* **TROIS-ÉTOILES**, *s. m.* Nom qui se marque ainsi M.*** et que l'on donne à une personne que l'on veut laisser inconnue, ou dont on ne sait pas le nom.

TROISIÈME (*trois*), *adj.* Nombre ordinal de trois. Qui est après le deuxième. Arrive un troisième larron Qui saisit maître Aliboron, LA FONT. || Trois ou quatrième, abréviation pour troisième ou quatrième. || Troisième tête, se dit d'un cerf de quatre ans. || Il est arrivé lui troisième, il est arrivé accompagné de deux autres. || En troisième, avec deux autres personnes. || *S. m.* Un troisième, une troisième personne. || Le troisième, le troisième étage d'une maison. || *S. f.* La troisième classe. Cet écolier fait sa troisième. || Ce professeur fait la troisième, il en est le professeur. || Par ellipse, un troisième, un élève de la classe de troisième.

TROISIÈMEMENT, *adv.* En troisième lieu.

TROIS-MÂTS, *s. m.* T. de mar. Navire dont la mâture se compose, outre le beaupré, de trois mâts verticaux portant des hunes et des voiles carrées.

* **TROIS-PIEDS**, *s. m.* Cercle en fer soutenu par trois pieds et destiné à supporter une grande chaudière. || Ustensile de ménage de même forme, servant à supporter une marmite, une casserole, une bouilloire.

* **TROIS-PONTS**, *s. m.* Vaisseau à trois ponts.

* **TROIS-QUARTS**, *s. m.* Syn. de levraut de trois quarts (voy. QUART). || Nom administratif du fiacre. || Petit violon sur lequel on fait jouer les enfants.

TROIS-QUARTS, *s. m.* Voy. TROCART. || Grosse lime triangulaire.

* **TROIS-SIX**, *s. m.* Esprit-de-vin du commerce, à trente-six degrés. || On écrit d'ordinaire 3/6.

* **TRÔLE** (subst. verbal de *trôler*), *s. f.* Ouvrier à la trôle, celui qui, fabriquant des meubles, va les porter et vendre lui-même aux marchands en boutique.

TRÔLÉ, ÉE, *p. p.* de trôler.

TRÔLER (allem. *trollen*), *v. a.* Mener, promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos. || *V. n.* Courir çà et là. Il ne fait que trôler tout le jour.

TROLLE (orig. inc.), *s. f.* Action de découpler des chiens dans un pays de bois pour quêter et lancer un cerf.

TROMBE (ital. *tromba* ou lat. *turbo?*), *s. f.* Météore consistant en une colonne d'eau conique, enlevée par des tourbillons de vent, tournant sur elle-même avec une très-grande vitesse. || T. de mar. Ventilateur en usage sur les vaisseaux. On l'appelle aussi trompe. || Appareil destiné à lancer le vent dans les fourneaux.

TROMBLON (ital. *tromba*), *s. m.* Arme à feu portative dont le canon est élargi en trompe vers la bouche.

TROMBONE (ital. *trombone,* augmentatif de *tromba*), *s. m.* En mus. Instrument en cuivre qui fait partie de la famille des trompettes ; il est composé de deux tubes qui s'emboîtent et glissent l'un sur l'autre, de manière à pouvoir allonger l'un de tout le développement de l'autre. || Celui qui joue du trombone.

TROMPE (ital. *tromba,* du lat. *tuba*), *s. f.* Trompette (sens vieilli). || Publier à son de trompe, annoncer quelque chose au public, après l'avoir averti par le son d'une trompette. || Fig. Publier une chose à son de trompe, l'annoncer à beaucoup de personnes, la divulguer. || Instrument à vent composé d'un tuyau de cuivre ou d'argent tourné en cercle et dont on se sert à la chasse, dit aussi cor de chasse. Sonner de la trompe. || Syn. moins usité de guimbarde. || Nez prolongé de l'éléphant, qui se recourbe à volonté. || Prolongement du nez du tapir. || Suçoir de certains insectes diptères. La trompe du cousin. || Espèce de coquille de mer en spirale. || En archit. Portion de voûte en saillie, qui supporte une encoignure, une tourelle. || En anat. Trompe d'Eustache, canal dont une des extrémités se prolonge jusque dans la cavité du tympan, et dont l'autre, plus évasée, s'ouvre à la partie latérale et supérieure du pharynx. || Machines soufflantes employées dans quelques forges.

TROMPÉ, ÉE, *p. p.* de tromper.

TROMPE-L'ŒIL, *s. m.* En peint. Sorte de tableau où les objets de nature morte sont représentés de manière à faire illusion. || Ce mot se prend souvent en mauvaise part, surtout au figuré. || *Au pl.* Des trompe-l'œil.

TROMPER (jouer de la *trompe*), *v. a.* Induire en erreur en employant la ruse, l'artifice, le mensonge. || Absol. Il est incapable de tromper. || Au jeu, tricher. || Échapper à quelqu'un. Tromper des surveillants. || Tromper la loi, l'éluder. || En parlant des choses, donner lieu à une erreur, à une méprise. Mes yeux m'ont trompé. || Absol. Cet homme a une mine qui trompe. || À tromper, de manière à faire illusion. Ce vêtement est à tromper, DIDER. || Famil. C'est ce qui vous trompe, à l'égard de cela vous êtes dans l'erreur. || Faire tomber dans quelque erreur. Cette vie dont la fuite précipitée nous trompe toujours, BOSS. || Agir contrairement à ce qui était attendu soit en bien, soit en mal. Il a trompé nos espérances. || Absol. Dieu saura vous montrer par d'importants bienfaits Que sa parole est stable et ne trompe jamais, RAC. || Il se dit des choses, en un sens analogue. La retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos, BOSS. || Faire diversion. Trompons, si nous pouvons, notre douleur par le souvenir de nos joies passées, FLÉCH. || Tromper le temps, s'occuper à quelque chose, afin de ne pas trouver le temps long. || Tromper le chemin, faire diversion à la longueur du chemin. || Se tromper, *v. r.* S'induire soi-même en erreur. || S'abuser, être dans l'erreur. || À se tromper, à s'y tromper, au point d'être trompé. Cet enfant ressemble à sa mère à s'y tromper. || Se tromper de route, d'heure, etc. manquer la bonne route, l'heure indiquée, etc. || Si je ne me trompe, locution employée en forme de correctif, quand on n'est pas très-certain d'une chose, ou quand on veut éviter un ton tranchant.

TROMPERIE, *s. f.* Action de tromper. || Illusion. La tromperie d'un songe agréable, BOSS.

TROMPETÉ, ÉE, *p. p.* de trompeter.

TROMPETER (*trompette*), *v. a.* Sommer de comparaître, en parlant des personnes que l'on assignait autrefois au son de la trompe ou trompette. || Faire crier, à son de trompe, un objet perdu. || Fig. Donner de la publicité à. || Fig. Divulguer une chose qu'on devait tenir cachée. || *V. n.* Jouer de la trompette. || Il se dit du cri de l'aigle. L'aigle trompète ou trompette.

TROMPETEUR, *s. m.* En anat. Le muscle buccinateur.

TROMPETTE (dimin. de *trompe*), *s. f.* Instrument à vent, de cuivre ou d'autre métal, qui a un son éclatant, et dont on se sert principalement à la guerre et dans les réjouissances publiques. || Sans tambour ni trompette, se dit d'une troupe qui décampe sans aucun signal militaire. || Fig. et famil. Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette, déloger secrètement, sans bruit. || Fig. Sans tambour ni trompette, secrètement. || La trompette du jugement dernier, celle qui réveillera les morts et les sommera de comparaître devant le tribunal de Dieu. || Nez en trompette, nez relevé. || Fig. Entonner, emboucher la trompette, prendre le ton élevé, poétique. || Fig. Sonner de la trompette, publier quelque chose, s'en vanter. || Fig. Il se dit des personnes qui excitent les partis. Les prédicateurs des deux partis étaient en chaire les trompettes de la discorde, Volt. || Personne qui divulgue ce qu'elle sait, qui colporte ce qui se dit. || Instrument de cuivre qu'on a introduit dans l'orchestre. || Jeu de trompettes, un des jeux de l'orgue. || Trompette marine, instrument de musique, composé d'un manche fort long et d'un corps de bois résonnant, avec une seule corde, sur laquelle on joue avec un archet. || Trompette parlante, syn. moins usité de porte-voix. || La trompette de la Renommée, la dispersion, dans le monde, des nouvelles, des bruits. || On dit de même : Les cent trompettes de la Renommée. || Genre de mollusques à coquille univalve tournée en spirale. || Prov. À gens de village trompette de bois, il faut faire aux gens des traitements proportionnés à leur condition.

TROMPETTE, *s. m.* Celui dont la fonction est de sonner de la trompette. || Trompette-major, celui qui commande et dirige les trompettes d'un régiment de cavalerie. || Fig. Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas pour le bruit, se dit de quelqu'un qui se soucie peu des criailleries qu'on fait contre lui. || Fig. Celui qui célèbre. Alexandre estima Achille heureux d'avoir eu Homère pour trompette de ses louanges, d'Ablancourt. || Famil. et fig. Colporteur de nouvelles.

TROMPEUR, EUSE, *adj.* Qui trompe. Écoutez, hommes trompeurs et trompés, Fléch. Cette cour trompeuse, Rac. || Il se dit des choses. Des apparences, des paroles trompeuses. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui trompe. || Fig. Le plaisir, de lui-même, est un trompeur, et, quand l'âme s'y abandonne sans raison, il ne manque jamais de l'égarer, Boss. || Prov. À trompeur trompeur et demi, il est permis de tromper celui qui nous veut tromper.

* **TROMPEUSEMENT**, *adv.* D'une manière trompeuse.

TROMPILLON (*ll* mouillées. Dimin. de *trompe*), *s. m.* En archit. Petite trompe. || Trompillon de voûte, pierre placée à l'angle d'une trompe, au point où concourent tous les voussoirs. || Petites ouvertures dont sont munies les trompes ou machines hydrauliques qui remplacent les soufflets.

TRONC (tron. Lat. *truncus*), *s. m.* Le gros d'un arbre, le corps d'un arbre considéré sans les branches et sans les racines. || Fig. Il faut se tenir au tronc de l'arbre, il faut se tenir au parti le plus assuré. || En bot. Partie principale de la tige des arbres dicotylédones d'où partent les branches. || En anat. La partie la plus considérable d'une artère, d'une veine, d'un nerf, celle qui n'a encore fourni aucune division. Tronc artériel. Tronc veineux. || Buste du corps humain dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. || En zoologie, chez les vertébrés, la partie principale du corps de l'animal, celle sur laquelle s'articulent les membres. || Ramure du cerf où sont attachés les andouillers. || En archit. Tronc de colonne, partie inférieure du fût. || En généalogie, ligne directe d'une même famille, d'où sortent les branches collatérales. || Petit coffre placé dans l'église, pour recevoir les aumônes. || Fig. Voler le tronc des pauvres, faire des profits illégitimes aux dépens des nécessiteux. || Par analogie, ouverture, de bouches où l'on met des écrits, des dénonciations. [À Venise] le tronc où tout délateur peut, à tous les moments, jeter avec un billet son accusation, Montesq.

* **TRONCATURE** (lat. *truncare*), *s. f.* Endroit où quelque objet est tronqué. || En minéralogie, remplacement d'un angle ou d'une arête par une facette.

TRONCHET (dimin. de *tronc*), *s. m.* Gros billot de bois qui porte sur trois pieds.

TRONÇON (dérivé de *tronc*), *s. m.* Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large. Un tronçon de colonne, d'épée, etc. || Partie coupée de certains poissons, de certains reptiles. Un tronçon d'anguille. || Morceau de marbre ou de pierre dure, dont deux, trois ou quatre, posés de lit en joint, forment le fût d'une colonne.

TRONÇONNÉ, ÉE, *p. p.* de tronçonner. || En blas. Se dit d'un objet qui est représenté coupé par morceaux, de manière que les parties ne soient pourtant séparées que par un petit intervalle.

* **TRONÇONNEMENT**, *s. m.* Action de tronçonner.

TRONÇONNER, *v. a.* Couper quelque chose par tronçons. Tronçonner une anguille, un brochet, etc.

TRÔNE (lat. *thronus*, de θρόνος), *s. m.* Siége où les rois, les empereurs s'asseyent dans les fonctions solennelles de la souveraineté. || Fig. Il se dit de Dieu. Et [Dieu] du haut de son trône interroge les rois, Rac. || Fig. La puissance souveraine. || Monter sur le trône, monter au trône, prendre possession de la royauté. || Mettre, placer sur le trône, donner la puissance souveraine. || Placer sur le trône, se dit aussi d'un monarque qui prend pour épouse une femme d'un rang inférieur. || Fig. La personne du souverain, son gouvernement. Porter au trône les plaintes du peuple. || Discours du trône, discours que, dans les États constitutionnels, le souverain prononce à l'ouverture de chaque session des assemblées législatives. || Siége élevé où le pape se met dans certaines cérémonies publiques. || Trône épiscopal, le siége qui est au haut du chœur dans les églises cathédrales, et où l'évêque se met quand il officie pontificalement. || Au pl. Les Trônes, un des neuf chœurs des anges.

* **TRÔNER**, *v. n.* Famil. Avoir la prééminence. || Affecter une supériorité, une prééminence.

TRONQUÉ, ÉE, *p. p.* de tronquer. || Fig. Des talents tronqués, Chateaubr. || En sculpt. Statue tronquée, torse ou buste qu'on ajuste sur une gaine. || Il se dit de certaines choses auxquelles l'extrémité ou la partie supérieure manque, soit qu'on l'ait retranchée, soit qu'elles ne l'aient jamais eue. Colonne tronquée. || En géom. Pyramide tronquée, cône tronqué, pyramide ou cône dont on a retranché la partie supérieure par un plan soit parallèle à la base, soit incliné d'une manière quelconque. || En blas. Se dit d'un arbre coupé par la tête et par le pied. || T. de minéralogie. Se dit d'un angle ou d'une arête, quand sa place est occupée par une facette qui n'appartient point à la forme dominante du cristal. || En bot. Terminé brusquement à son extrémité, et comme coupé. Une feuille tronquée.

* **TRONQUEMENT**, *s. m.* Action de tronquer.

TRONQUER (lat. *truncare*), *v. a.* Retrancher, couper. Tronquer les branches. || En parlant des statues, mutiler en partie. || Scier sur le tour. || Fig. En parlant des ouvrages d'esprit et en mauvaise part, y retrancher quelque chose d'essentiel. Tronquer un passage.

TROP (tro. Voy. *troupe*), *s. m.* Ce qui est en excès. Le trop de confiance attire le danger, Corn. || Mon trop de..., son trop de, etc. l'excès de mon, de son, etc. J'abuse, cher ami, de ton trop d'amitié, Rac. || Sans article, trop de, un excès de. Trop de bruit nous assourdit, trop de lumière éblouit, Pasc. || C'est trop que, c'est trop de, il y a excès à. || C'en est trop, c'est aller trop loin. || Trop, régime direct d'un verbe. Vous en avez trop dit. || Trop, précédé d'une préposition. || De trop, qui est en excès. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant, Boil. || Vous n'êtes pas de trop, se dit pour engager à rester une personne qui craint que sa présence ne gêne. || Par trop, à l'excès. Son style est par trop familier. || Trop d'un, de deux, de la moitié, un, deux, moitié de trop. || *Adv.* de quantité. Plus qu'il ne faut, avec excès. Gens trop heureux font toujours quelque faute, La Font. || Pas trop, pas plus qu'il ne faut. || Médiocrement. Je ne m'y fierais pas trop. || Trop peu, pas assez. || Assez et trop longtemps, pendant un temps trop long. || Prov. Trop est trop, rien de trop, c'est-à-dire tout excès est blâmable. || Trop et trop peu n'est pas mesure. || À chacun le sien n'est pas trop. || Qui trop embrasse mal étreint, qui entreprend

trop de choses à la fois ne réussit à rien. || Trop de, avec un nom au pluriel, veut au pluriel le verbe dont il est sujet : Trop de larmes ont été répandues

TROPE (lat. *tropus*, de τρόπος), *s. m.* En rhét. Expression employée dans un sens figuré. Cent voiles pour dire cent vaisseaux est un trope.

TROPHÉE (lat. *tropæum*, de τρόπαιον), *s. m.* La dépouille d'un ennemi vaincu que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dépouillé de ses branches. || Toute dépouille prise à un ennemi, et dont on se pare. || Fig. Un homme craint de servir de trophée à votre orgueil; mais il ne se fâche jamais d'être l'objet de votre charité, Boss. || Assemblage d'armes formant un groupe, et élevé en souvenir d'une victoire, d'une conquête. || Fig. Faire trophée de quelque chose, en tirer vanité. || Fig. et dans le style soutenu, victoire. || En peint. et sculpt. Espèce d'ornement représentant le groupe d'attributs particuliers à une science, à un art. Des trophées de musique, de chasse, de marine, etc.

* **TROPICAL, ALE,** *adj.* Qui appartient au tropique; qui se trouve sous un tropique. La végétation tropicale. Les arbres tropicaux. || Régions tropicales, contrées placées entre les tropiques. || Par extens. Très-chaud. Température tropicale.

TROPIQUE (lat. *tropicus*, de τροπικός), *s. m.* En astron. Parallèle terrestre correspondant à la latitude de 23° 28′, qui sépare la zone torride des zones tempérées. Le tropique du Cancer, celui qui est situé dans l'hémisphère boréal. Le tropique du Capricorne, celui qui est situé dans l'hémisphère austral. || Par extens. Le tropique, la région comprise entre les deux tropiques. || Tropique ou oiseau des tropiques, phaéton à queue blanche et à brins rouges. || *Adj.* Année tropique, intervalle de temps compris entre deux passages successifs du centre du soleil à l'équinoxe de printemps. Elle est de 365 jours 5 heures 48 minutes 47 secondes. || En bot. Fleur tropique, fleur qui s'ouvre le matin et se ferme le soir. || On dit plutôt fleur équinoxiale.

* **TROPOLOGIE** (τροπολογία), *s. f.* Emploi du langage figuré. L'Écriture est pleine de tropologies, Fén.

TROPOLOGIQUE (τροπολογικός), *adj.* Qui concerne la tropologie, qui a le caractère de la tropologie. Les expressions tropologiques de l'Écriture, Fén.

TROP-PLEIN, *s. m.* Ce qui excède la capacité d'un vase, ce qui en déborde. Le trop-plein d'un tonneau, d'un étang, d'un canal. || Fig. Je verserais le trop-plein de mon âme, Lamartine. || Trop-plein d'une citerne, puisard creusé auprès d'une citerne. || *Au pl.* Des trop-pleins.

TROQUÉ, ÉE, *p. p.* de troquer.

TROQUER (esp. *trocar*), *v. a.* Échanger, donner en troc. || Fig. Troquer son cheval borgne contre un aveugle, échanger une chose médiocre contre une mauvaise. || Absol. J'ai de quoi troquer. Troquer de monture. || Se troquer, *v. r.* Se donner soi-même en échange.

TROQUEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à troquer.

TROT (tro. Subst. verbal de *trotter*), *s. m.* Allure naturelle du cheval et des autres quadrupèdes, entre le pas et le galop. Marcher au trot. || Fig. et famil. Mener une affaire au grand trot, la conduire d'une manière expéditive. || On dit plus ordinairement : grand train.

* **TROTTABLE,** *adj.* Où l'on peut trotter.

TROTTE (*trotter*), *s. f.* Popul. Espace de chemin, distance. Il y a une bonne trotte jusque chez vous.

* **TROTTE-MENU,** *adj. indécl.* Qui trotte à petits pas. La gent trotte-menu [les souris], La Font.

TROTTER (lat. fictif *tolutare*, de *ire tolutim*), *v. n.* Aller le trot. Ce cheval trotte bien. || Se dit aussi du cavalier qui est sur un cheval qui trotte. || Par extens. Marcher beaucoup à pied. Je suis tout le jour à trotter dans ces bois, Sév. || On entendrait une souris trotter, il ne se fait pas le moindre bruit. || Fig. Faire bien des courses, des démarches pour quelque affaire. || Fig. Il se dit de choses qui vont et viennent. Tandis que coups de poing trottaient.... La Font. Ses yeux trottaient par la chambre, Sév. || Fig. Se dit de ce qui passe par la plume, par l'esprit, par l'imagination. Il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent, Sév. || Prov. Qui ne peut galoper, qu'il trotte.

* **TROTTERIE,** *s. f.* Action de trotter, de faire une trotte.

TROTTEUR, *s. m.* Cheval qu'on a dressé à n'aller qu'au trot. || Ce cheval est bon trotteur, mauvais trotteur, il trotte bien, mal. || Se dit aussi du cavalier qui trotte.

TROTTIN (dimin. de *trot*), *s. m.* T. vieilli. Petit laquais. || Jeune garçon, jeune fille qui fait les commissions, les courses dans un magasin.

TROTTINER (dim. de *trotter*), *v. n.* Trotter en raccourci. || Se dit d'une personne qui marche à petits pas et vite.

TROTTOIR (*trotter*), *s. m.* Banquette pratiquée le long des ponts, des quais et des rues, pour la commodité des gens à pied. || Fig. et famil. Être sur le trottoir, être dans le chemin de la considération, de la fortune.

TROU (b. lat. *traugum*, d'origine germanique), *s. m.* Ouverture en creux faite dans un corps, à peu près aussi longue que large. || Fig. Il n'a jamais rien vu que par le trou d'une bouteille, se dit d'un ignorant qui n'a pas vu le monde. || On dit aussi : Ne voir que par un trou. || Fig. Mettre la pièce à côté du trou, voy. pièce. || Fig. Boucher un trou, payer une dette. || Le trou de la porte, le pertuis de la serrure qui reçoit la clef. || Fig. Il a fait un trou à la lune, il s'est dérobé furtivement, et en mauvaise part, il a emporté l'argent, il a fait banqueroute. || Trou du souffleur, petit réduit placé sur le devant du théâtre, où est placé le souffleur. || T. de mar. Trou du chat, trou carré pratiqué au milieu d'une hune. || Trous d'écoutes, ouvertures pour le passage des écoutes. || Cavité plus ou moins profonde dans la terre. || Fig. Boire comme un trou, boire excessivement. || Cavité faite dans la terre pour planter des arbres. || Enfoncement pratiqué dans la cour d'une ferme, pour y déposer le fumier. || T. de fortification. Trou de loup, trou creusé en terre, au fond duquel un petit piquet est planté verticalement. || Retraite des petits animaux. || Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise, il faut avoir dans les affaires plusieurs moyens, plusieurs ressources. || Fig. Il le ferait mettre dans un trou, dans un trou de souris, se dit d'un homme qui en fait trembler un autre par sa présence. || Fig. Il se dit d'une demeure, ville ou logis, dont on veut indiquer la petitesse, l'étroitesse d'une manière exagérée. || Famil. Il a fait son trou, il s'est créé une position qui le satisfait, qui lui assure certains avantages. || Au jeu de trictrac, avantage de douze points, marqué par un fichet qui se met dans un trou. || Dans les jeux de paume carrés, ouverture qui est au pied de la muraille, dans le coin opposé à la grille. || Les trous de la petite vérole, les cicatrices qu'elle laisse dans la peau. || En peint. Se dit des endroits d'un tableau où les objets mal groupés laissent voir çà et là le fond; des masses trop brunes qui tirent sur le noir, et qui sont distribuées mal à propos sur le devant du tableau. || Prov. Autant de trous, autant de chevilles, se dit d'une personne qui trouve à tout des excuses, des réponses, des défaites, des expédients, etc.

TROUBADOUR (provenç. *trobador*, de *trobar*, trouver, inventer), *s. m.* Nom donné aux poëtes de la langue d'oc qui fleurirent du XIe siècle au XIVe. || Par plaisanterie, homme qui se plait à chanter en société.

* **TROUBLANT, ANTE,** *adj.* Qui trouble. Cette image troublante, fruit de mon imagination. || En astron. L'astre troublant, l'astre qui cause une perturbation.

TROUBLE (lat. *turbula*), *s. m.* Confusion, désordre. Il y eut du trouble dans l'État. Toute la ville était en trouble pour savoir qui succéderait à Pygmalion, Fén. || Brouillerie, mésintelligence. Le trouble se mit dans cette famille. || Au pl. Soulèvements, émotions populaires. L'histoire n'est que le tableau des troubles du monde, Volt. || Agitation de l'âme, de l'esprit. Point de plaisir sans trouble, Corn. || Le trouble des sens, de la voix, l'altération causée dans les sens, dans la voix, par l'agitation de l'esprit. || En jurispr. Action par laquelle on inquiète quelqu'un dans la jouissance de sa propriété.

TROUBLE (adj. formé du précédent), *adj.* En parlant des liquides, qui n'est pas clair. Eau trouble. || Fig. Tout ce qui est trouble présentement s'éclaircira, Sév. || Fig. Pêcher en eau trouble, profiter du désordre des affaires d'un autre ou des affaires publiques pour s'enrichir. || Par extens. Il se dit des corps dont la transparence est

altérée. L'air, le temps est trouble. Mes lunettes sont troubles. || Avoir la vue trouble, voir trouble, ne voir pas nettement, distinctement, par quelque vice dans l'organe de la vue. || Fig. Le maudit amour-propre fait voir bien trouble, VOLT. || Fig. Il se dit de ce qui est louche, de ce qui ne s'explique pas nettement. || S. *m. pl.* Matières terreuses qui sont tenues en suspension dans les eaux courantes, et qui en altèrent la transparence.

TROUBLE, *s. f.* Voy. TRUBLE, qui est meilleur.

TROUBLÉ, ÉE, *p. p.* de troubler. || Troublé d'esprit, esprit troublé, homme dont l'esprit est dérangé.

⋆ **TROUBLEAU**, *s. m.* Filet dormant de pêche.

TROUBLE-FÊTE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vient interrompre de la joie, des plaisirs. || Chose, événement qui produit le même effet; en ce sens, il est toujours masculin. || *Au pl.* Des trouble-fête.

TROUBLER (*trouble*), *v. a.* Causer une agitation désordonnée. Jamais l'air n'est troublé de ses gémissements, RAC. || Causer des guerres, des émotions populaires, etc. Troubler un royaume. || Causer de la brouillerie, de la mésintelligence. Troubler une famille. || Causer de l'agitation dans l'âme, dans l'esprit. || Il se dit des sens et des facultés de l'âme. Cela lui a troublé la mémoire, le cerveau, etc. || Déranger. Troubler l'ordre des successions, l'ordre des temps, etc. || Cela trouble la digestion, les fonctions digestives, cela empêche que la digestion ne se fasse bien. || Il se dit des personnes qu'on interrompt, dérange d'une manière inopportune. || Interrompre quelqu'un quand il parle. || Faire perdre la présence d'esprit, la mémoire. || Interrompre, empêcher. Troubler un entretien, le sommeil, une fête, etc. || Inquiéter. Troubler quelqu'un dans ses prétentions. || Troubler la retraite d'un corps de troupe, l'attaquer quand il se retire. || En jurispr. Inquiéter une personne dans la possession d'un bien. || En parlant des liquides, rendre trouble. || Fig. Troubler l'eau, causer de la division, brouiller les affaires. || Altérer la transparence. Troubler l'air. || Se troubler, *v. r.* Éprouver une grande agitation de l'âme, de l'esprit. || Cesser d'être résolu, ferme. || Éprouver une émotion, un trouble qui fait qu'on s'embarrasse, qu'on ne sait plus que dire, que répondre. || On dit de même : Sa mémoire se trouble. || Devenir trouble. Les eaux se troublèrent. || Perdre sa transparence. Le temps se trouble. || Ma vue se trouble, mes yeux se troublent, ma vue s'obscurcit. || Fig. Son esprit se trouble, ses idées se confondent, il éprouve une sorte d'égarement

TROUÉ, ÉE, *p. p.* de trouer.

TROUÉE, *s. f.* Ouverture faite dans toute l'épaisseur d'une haie, dans une palissade, etc. || Espace vide ou abatis au travers d'un bois. || Effet du canon, ou d'une charge de cavalerie, ou de troupes de ligne, à travers les rangs ennemis. Faire une trouée.

TROUER (*trou*), *v. a.* Percer, faire un trou. Trouer un mur, une porte, etc. || Faire une trouée. Les bouches des canons trouaient au loin la foule, V. HUGO. || Se trouer, *v. r.* Devenir troué.

TROU-MADAME, *s. m.* Sorte de jeu, qui se joue avec treize petites boules, qu'on fait couler dans autant de trous, marqués pour la perte ou pour le gain. || L'espèce de machine ouverte en forme d'arcades, dans lesquelles on pousse les boules. || *Au pl.* Des trous-madame.

TROUPE (b. lat. *troppus*), *s. f.* Multitude de gens assemblés. Une troupe d'enfants. || Fig. Toute la troupe sacrée des vertus qui veillaient autour de lui, BOSS. || Troupe se dit des animaux. Troupe de dindons, d'oies. || Aller en troupe, marcher en troupe, aller ensemble, en grand nombre. || En troupe, se dit aussi des animaux. || Aller par troupes, marcher par troupes, aller, marcher en formant plusieurs bandes ou troupes distinctes. || Troupe de comédiens, un certain nombre d'acteurs réunis à l'effet de jouer ensemble. || En parlant de gens de guerre, corps de cavalerie ou d'infanterie. || Au pl. Corps de gens de guerre composant une armée. || On dit souvent au sing. La troupe de ligne. || Popul. au sing. Voilà de la troupe qui passe. || Troupe, collectivement, au singulier, l'ensemble des sous-officiers et soldats par opposition aux officiers. Caserner de la troupe. || Chevaux de troupe, chevaux propres au service de l'armée.

TROUPEAU (dim. de *troupe*), *s. m.* Troupe d'animaux domestiques élevés et nourris dans un même lieu. Troupeau de bœufs. || Absol. Se dit d'un troupeau de brebis. || Il se dit des dindons, des oies. || Fig. Le troupeau de l'évêque, du curé, le peuple du diocèse, de la paroisse. || Le troupeau de Jésus-Christ, l'Église. || Fig. et par dénigrement, troupe, multitude de personnes. Le troupeau des humains. Un troupeau d'ignorants.

⋆ **TROUPIER** (*troupe*), *s. m.* Popul. Soldat.

TROUSSE (subst. verbal de *trousser*), *s. f.* Amas ou faisceau de plusieurs choses liées ensemble. Trousse de linge. || Grosse et longue botte de fourrage vert que porte derrière lui le cavalier qui revient de la provision. || Carquois (sens vieilli). Une trousse d'amazone. || Étui où les barbiers mettent leurs rasoirs, leurs ciseaux, etc. || Portefeuille divisé en un certain nombre de compartiments et contenant les instruments les plus nécessaires à un chirurgien, à un vétérinaire. || Trousse de jardinier, poche qui s'attache autour du corps avec une ceinture à boucles. || Cuir qui enveloppe ou entoure la queue d'un cheval. || Certaine quantité de feuilles de fer battu pliées en deux. || Cordage de moyenne grosseur dont on se sert pour élever de médiocres fardeaux. || Au pl. Chausses que portaient autrefois les pages. || Aux trousses, à la poursuite. Des archers sont à vos trousses, LESAGE. || Être aux trousses de quelqu'un, ne pas le quitter. || EN TROUSSE, *loc. adv.* En croupe derrière un cavalier. || Se dit aussi des valises, des paquets qu'un cavalier porte derrière lui sur son cheval.

TROUSSÉ, ÉE, *p. p.* de trousser. || Qui a ses vêtements arrangés d'une certaine façon. Notre laitière ainsi troussée, LA FONT. || Nez troussé, nez retroussé (cette locution a vieilli). || Fig. et famil. Disposé, arrangé. C'était un repas bien troussé, MOL. || Cela est troussé à la diable, cela est fort mal arrangé. || Un lieu bien troussé, un lieu en bon ordre, agréable. || C'est un petit homme bien troussé, c'est un petit homme bien fait, bien proportionné. || Il se dit familièrement des choses d'esprit. Un compliment bien troussé.

TROUSSEAU (*trousse*), *s. m.* Petite trousse, c'est-à-dire petit faisceau; usité en ce sens seulement en parlant de clefs. || En anat. Réunion d'un certain nombre de fibres musculaires, ligamenteuses. || Hardes, habits, linge, tout ce qu'on donne à une fille lorsqu'on la marie ou qu'elle se fait religieuse. || Dans les colléges, pensions, etc. habits, linge, etc. que doit apporter un élève.

TROUSSE-ÉTRIERS, *s. m.* Voy. PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT, *s. m.* Sorte de maladie violente et rapide qui abat, emporte le malade en peu de temps. || On a désigné quelquefois par ce nom le choléra-morbus. || Le charbon, maladie gangréneuse.

TROUSSE-PÈTE, *s. f.* Terme populaire de mépris ou de plaisanterie, qui se dit en parlant d'une petite fille.

TROUSSE-QUEUE, *s. m.* Morceau de cuir dans lequel on fait passer le haut de la queue d'un cheval. || *Au pl.* Des trousse-queue.

TROUSSEQUIN (orig. inc.), *s. m.* Dans la selle, la partie postérieure et élevée de l'arçon.

⋆ **TROUSSEQUIN** (dim. de l'allem. *Kreuz*), *s. m.* Outil pour tracer l'épaisseur des tenons, la longueur des mortaises, etc. || Outil de serrurier, servant à marquer les endroits où l'on veut ouvrir une mortaise.

TROUSSER (anc. fr. *trosser*, *torser*, dérivé du lat. *tortus*), *v. a.* Mettre en trousse, en faisceau. Et troussant mon paquet, RÉGNIER. || Fig. et famil. Trousser bagage, partir brusquement. || Trousser une volaille, la parer, en lier les membres pour la faire rôtir. || Fig. et famil. Trousser quelqu'un en malle, l'enlever (locution vieillie). || Fig. Trousser une affaire, l'expédier promptement. || Fig. Enlever de ce monde comme on trousse un paquet, causer la mort. Cette maladie l'a troussé en quelques jours. || En parlant des vêtements, replier, relever. Troussez votre robe. || En parlant des personnes, relever leur vêtement. || T. de manége. Trousser la queue, la nouer ou se servir du trousse-queue. || T. de jardinage. Hausser les menues branches de quelque arbre qui sont trop basses, et les attacher à quelque chose qui les soutienne. || Se trousser, *v. r.* Relever sa robe, son manteau.

TROUSSIS (trou-sì. *Trousser*), *s. m.* Pli fait à une robe pour la raccourcir.

* **TROUVABLE,** *adj.* Que l'on peut trouver.

TROUVAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Chose trouvée heureusement. || Il se dit aussi des personnes. Cet homme est une trouvaille. || Faire une trouvaille, rencontrer quelque chose heureusement, par hasard.

TROUVÉ, ÉE, *p. p.* de trouver. || Le premier trouvé, le premier venu. La première chose trouvée. || Enfant trouvé, enfant abandonné et recueilli. L'Hospice des enfants trouvés ou ellipt. les Enfants trouvés. || Mot, expression trouvée, mot, expression neuve et heureuse. || Bien trouvé, heureusement imaginé. || Qui se présente de soi-même, en parlant des choses. Occasion toute trouvée.

TROUVER (lat. *turbare*), *v. a.* Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on les cherche, soit qu'on ne les cherche pas. || Fig. Vous me trouverez en votre chemin, sur votre chemin, je vous nuirai partout où je pourrai. || Fig. Trouver à qui parler, rencontrer de l'opposition, de la résistance de la part de quelqu'un. || Il a trouvé son maître, il a trouvé quelqu'un de plus fort que lui. || Aller trouver, venir trouver quelqu'un, l'aller voir, venir lui parler. || Surprendre. Trouver quelqu'un en faute. || Rencontrer dans tel ou tel état, dans telle ou telle situation. Il a été trouvé mort dans son lit. || Fig. Il se dit de ce qui arrive, se présente, se rencontre. Qu'il est rare de trouver cette pureté parmi les hommes! Boss. || Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, devant quelqu'un, lui plaire, gagner sa bienveillance. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Il a su trouver des amis. || Fig. Arriver au terme de. Je m'occupe, et trouve la fin de la journée. || Fig. Il se dit, avec un nom de chose pour sujet, de ce qui a ou reçoit ceci ou cela. Sa conduite a trouvé des censeurs. || Fig. Découvrir, inventer en cherchant dans son esprit. Newton a trouvé la loi de la gravitation. || Remarquer, reconnaître en quelqu'un ou en quelque chose une qualité bonne ou mauvaise, un état tel ou tel. Il lui a trouvé la fièvre. Je lui trouve de l'esprit. || Se trouver, trouver à soi-même, reconnaître en soi. || Estimer, juger. L'avis fut trouvé bon. || Absol. dans le même sens. Cela est bien mal. — Vous trouvez? || Fig. Trouver le temps long, s'ennuyer. || Trouver bon, trouver mauvais que, approuver, désapprouver. || Avec les adjectifs *bon* ou *mauvais*, on dira, en faisant accorder l'adjectif avec le substantif : J'ai trouvé bonne et bien placée la réprimande que vous avez faite ; mais on dira, en faisant *bon* adverbe : J'ai trouvé bon la liberté que vous avez prise. || Trouver, suivi d'un infinitif, évaluer à. Un trône d'or qu'on trouve peser vingt-cinq mille ducats, VOLT. || Trouver à, trouver le moyen, l'occasion de. Il trouve à placer son mot. || Trouver à dire, voy. DIRE. || Procurer, faire rencontrer. Hé bien ! trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée, RAC.

SE TROUVER, *v. r.* Être en présence de soi-même. || Se rencontrer quelque part, se rendre en un lieu, y être. Ils se sont trouvés à la promenade. Il s'est trouvé à cette bataille. || Être trouvé, exister. Ce livre se trouve chez tel libraire. || Impers. Il se trouve, il y a, il existe. || Il se trouve que, il arrive que. || Il se dit par rapport à la situation, à l'état d'une personne ou d'une chose. Se trouver en danger. La maison se trouva vide en un instant. || Se regarder comme, se réputer, sentir qu'on est dans telle ou telle situation. Il se trouve heureux. || Se trouver bien, éprouver du bien-être. || Comment vous trouvez-vous aujourd'hui? dans quel état de santé êtes-vous? || Se trouver bien, être satisfait de sa position. || Se trouver bien de quelqu'un, de quelque chose, en être content. || Se trouver mal, être mécontent de sa position. || Se trouver mal de quelque chose, en éprouver du désagrément. || Se trouver mal, tomber en défaillance. || Prov. Cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, cela ne se trouve pas facilement.

TROUVÈRE (dérivé de *trouver*), *s. m.* Se dit des poëtes de la langue d'oil, qui florissaient du XIIe au XIVe siècle.

* **TROUVEUR,** *s. m.* Celui qui trouve ou qui invente. || En astron. Petite lunette qu'on ajoute à un télescope newtonien, pour trouver plus facilement l'objet qu'on veut observer. || T. de chasse. Chiens trouveurs, certains chiens qui ont le nez très-fin, surtout pour le renard.

TRUAND, ANDE (tru-an. Celtique *truan*, vagabond), *s. m.* et *f.* Vaurien, vagabond qui mendie par fainéantise.

TRUANDAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* Collectif. Gueux qui truandent.

TRUANDER, *v. n.* Popul. Gueuser, mendier.

TRUANDERIE, *s. f.* Popul. État de truand, de mendiant vagabond.

TRUBLE (orig. inc.), *s. f.* Filet en forme de sac attaché au bout d'une perche, qui sert à prendre le poisson dans les réservoirs. || On dit aussi trouble.

* **TRUBLEAU,** *s. m.* Petite truble.

* **TRUC** (allem. *Druck*), *s. m.* Espèce de billard dont on fait usage dans quelques pays, et qui est ordinairement plus long que celui sur lequel on joue en France. || Anciennement, choc, coup. || Fig. Telle ou telle manière d'agir. || Connaître le truc, avoir le truc, connaître le secret, être habile, rusé. || Popul. Manière de voler. || Secret, moyen caché pour exécuter un tour de passe-passe ou de physique amusante. || T. de théâtre. Moyen, machine pour faire réussir une féerie. Des pièces à trucs. || Fig. La science des détails. Manquer de truc.

* **TRUC** ou **TRUCK** (anglais *truck*), *s. m.* Chariot, wagon pour le transport des marchandises. || Dans les chemins de fer, plate-forme montée sur des roues, sur laquelle on élève, au moyen d'un mécanisme, des voitures et des bagages afin de les transporter au loin.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** (esp. *trujaman*, de l'arabe *tardjemân*), *s. m.* Celui qui explique à des personnes qui parlent des langues différentes, ce qu'elles se disent l'une à l'autre. || Fig. Une personne qui parle à la place d'une autre, qui exprime les intentions d'une autre. || Fig. Ce qui fait comprendre. Contentez-vous des yeux pour vos seuls truchements, MOL.

TRUCHER (orig. inc.), *v. n.* Mendier par fainéantise.

TRUCHEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui truche.

TRUELLE (lat. *trulla*), *s. f.* Outil dont les maçons se servent pour employer le plâtre et le mortier. || Fig. La bâtisse, le goût de bâtir. || Truelle à poisson, sorte de cuiller avec laquelle on découpe et sert le poisson.

TRUELLÉE, *s. f.* La quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE (lat. *tuber ?*), *s. f.* En bot. Genre de la famille des champignons. || Champignon souterrain, charnu, compacte, dont les spores sont renfermées dans l'épaisseur du tissu charnu et germent lors de la destruction de celui-ci, pour la reproduction de l'espèce. || Truffe d'eau, la châtaigne d'eau. || Popul. Gros nez bourgeonné.

TRUFFÉ, ÉE, *p. p.* de truffer. Dinde truffée.

TRUFFER, *v. a.* Garnir de truffes.

* **TRUFFIER, IÈRE,** *adj.* Qui a rapport aux truffes. || Chênes truffiers, chênes maladifs qui, dans l'opinion des agriculteurs, ont la propriété de favoriser la production des truffes. || *S. m.* Celui, celle qui cherche et vend des truffes.

TRUFFIÈRE, *s. f.* Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE (b. lat. *troga*, du lat. *sus trojanus*), *s. f.* La femelle du verrat. || Un des noms donnés au *zée forgeron* (poissons acanthoptérygiens).

TRUITE (lat. *tructa*, de τρώκτης), *s. f.* Nom vulgaire du *salmo fario* (malacoptérygiens abdominaux). || Truite saumonée, truite qui a la couleur et le goût du saumon.

TRUITÉ, ÉE, *adj.* Qui ressemble à la truite. || *S. m. pl.* Les truités, famille de poissons. || Se dit de chevaux dont le poil est blanc mêlé de noir et de bai, ou d'alezan, surtout à la tête et à l'encolure. || Il se dit des chiens. Chien truité. || Porcelaine truitée ou craquelée, porcelaine sur laquelle on applique certaines couleurs en en fendillant la couverte.

TRULLISATION (dérivé du lat. *trulla*), *s. f.* En archit. Travail de diverses sortes d'enduits ou de crépis fait avec la truelle.

TRUMEAU (orig. inc.), *s. m.* T. de boucherie. Le jarret d'un bœuf, c'est-à-dire la partie qui est au-dessus de la jointure du genou. || En maçonnerie, partie d'un mur de face comprise entre deux baies de porte ou de croisée. || Toute partie de menuiserie servant à revêtir l'espace qui se trouve entre deux croisées, qu'il y ait ou non une glace. || Parquet de glace qui occupe cet espace.

TSAR (tzar. Mot russe. La forme *czar* est polonaise), *s. m.* Nom que porte le souverain de la Russie.

* **TSARIEN, IENNE** (tza-riin), *adj.* Qui appartient au tsar. Sa Majesté tsarienne, l'empereur de Russie.

* **TSARINE** (tza-ri-n'), *s. f.* Titre de l'épouse du tzar.

* **TSAROWITZ** (tza-ro-vits'), *s. m.* Fils, héritier du tsar.

TU (lat. *tu*), **TOI, TE,** *pron. pers.* de la seconde pers. du sing. et des deux genres. || *Tu* est toujours employé comme sujet. Tu l'as voulu. || *Subst.* Le tu, le toi, l'action de tutoyer. || *Toi* s'emploie comme régime direct. Aide-toi, le ciel t'aidera, LA FONT. || Comme régime indirect ou comme régime de préposition. Je compte sur toi. On a parlé de toi. || Par abus, *toi* est employé comme sujet dans certains cas déterminés. || En jonction avec un nom, ou avec un autre pronom. Ta sœur et toi, venez. Personne que toi n'est si bien placé. || Dans les réponses. Qui sera chargé de cette besogne? Toi. || Devant le pronom relatif. Que répondras-tu à cela, toi qui... || Par réduplication. Toi, tu oserais le défier! || Elliptiq. Toi me trahir! || Par opposition avec un nom ou un autre pronom. Toi et moi nous irons ensemble. || Avec *c'est, c'était*, etc. C'est toi qui, etc. || *Te* s'emploie comme régime direct. Je veux bien t'attendre. || Comme régime indirect. Je te le promets. Il t'est parent. || L'*e* de *te* s'élide devant une *h* muette ou une voyelle. Ne t'amuse pas en chemin. || Toi-même, voy. MÊME. || *Subst.* Un autre toi-même. || Famil. Être à tu et à toi avec quelqu'un, être assez intime pour le tutoyer et en être tutoyé. || Lorsque *toi* se trouve après la seconde personne de l'impératif et qu'il est suivi de *en* ou *y*, on élide *oi*, on met une apostrophe, et on joint par un trait d'union *t'* au verbe. Va-t'en. Mets-t'y. || Quand *toi* est régime indirect ou direct d'un verbe à l'impératif, il se met toujours après, et on l'y joint par un trait d'union. Tais-toi.

TU, UE, *p. p.* de taire. Des secrets tus longtemps.

TUABLE, *adj.* Qu'on peut tuer. || En parlant d'un animal domestique, bon à tuer. Un cochon tuable.

TUANT, ANTE, *adj.* Fatigant, qui cause beaucoup de peine. C'est un métier tuant. Une douleur tuante. || Importun. Leur tuante amitié de tout côté m'arrête, MOL.

TU-AUTEM (tu-ô-tèm'. Façon de parler prise des leçons du bréviaire qui finissent par *tu autem, Domine, miserere mei*), *s. m.* Fam. Point essentiel, nœud, difficulté d'une affaire. C'est là le tu-autem.

* **TUBAGE,** *s. m.* Opération par laquelle on tube.

TUBE (lat. *tubus*), *s. m.* Tuyau par où l'air, les fluides et les liquides, etc. peuvent avoir une issue. Un tube de plomb, de verre, etc. || Il se dit, dans le langage des périphrases poétiques, pour fusil. || Tube perforateur, tube creux qui, au moyen d'un mécanisme, tourne et avance en même temps dans la roche qu'on veut perforer. || Tube acoustique, espèce de porte-voix. || Tube de Torricelli, tube simplement renversé, qui est devenu le baromètre. || Tube de Mariotte, grand tube recourbé à branches inégales, dont la plus courte est fermée. || En chim. Tubes, vases de verre, auxquels on donne différents noms suivant leurs formes ou leurs usages. || En bot. Partie courbée d'une corolle monopétale ou d'un calice monophylle. || Par extens. Tout ce qui a la forme d'un tube. || En anat. Le tube ou le conduit intestinal.

* **TUBER,** *v. a.* Revêtir de tubes un trou foré en terre.

* **TUBÉRACÉ, ÉE** (lat. *tuber*), *adj.* En bot. Qui ressemble à la truffe. || *S. m. pl.* Les tubéracés, famille de champignons.

TUBERCULE (lat. *tuberculum*), *s. m.* T. de jardinage. Excroissance qui survient à une feuille, à une racine. || En bot. Masse ordinairement pleine de fécule, qui est placée à des extrémités de racines ou de rameaux inférieurs de la tige souterraine de certaines plantes; par exemple de la pomme de terre. || Il se dit par excellence de la truffe. || En anat. Toute éminence naturelle, peu considérable, que présente une partie quelconque. || Élevures qui, dans certaines maladies, surviennent à la peau. Les tubercules de l'éléphantiasis. || Production morbide d'un blanc jaunâtre, ordinairement arrondie, qui a une consistance analogue à celle de l'albumine concrète, mais plus forte, qui devient ensuite molle, friable, et acquiert par degrés une consistance et un aspect analogues au pus. Les tubercules du poumon.

TUBERCULEUX, EUSE, *adj.* Qui offre des saillies analogues aux tubercules. Une graine tuberculeuse. || En méd. Qui est de la nature du tubercule. || Matière tuberculeuse, celle qui constitue les tubercules pathologiques. || Méningite tuberculeuse, affection dans laquelle des granulations sont trouvées sur la pie-mère. || *Subst.* Celui, celle qui porte des tubercules dans le poumon.

* **TUBERCULISER,** *v. a.* En méd. Produire des tubercles. || Se tuberculiser, *v. r.* Devenir tuberculeux.

TUBÉREUSE (*tubéreux*), *s. f.* Plante bulbeuse dont la fleur est blanche et odoriférante.

TUBÉREUX, EUSE (lat. *tuberosus*), *adj.* Qui offre des tubérosités. || Racines tubéreuses, racines qui sont plus ou moins renflées et manifestement plus grosses que la tige, et aussi celles qui sont parsemées de tubercules.

TUBÉROSITÉ (dérivé du lat. *tuberosus*), *s. f.* En bot. Excroissance charnue. || En anat. Les tubérosités de l'estomac, les deux extrémités de cet organe. || Éminence raboteuse d'un os où s'attachent des muscles ou ligaments.

* **TUBULAIRE** (*tube*), *adj.* Qui a la forme d'un tube.

TUBULÉ, ÉE (lat. *tubulatus*), *adj.* Qui a une ou plusieurs tubulures. Flacon tubulé. || En bot. Qui est en forme de tube. Calice tubulé.

TUBULEUX, EUSE (dérivé du lat. *tubulus*), *adj.* En hist. nat. Qui a la forme d'un tube; qui en est formé.

TUBULURE (lat. *tubulus*), *s. f.* Ouverture que présentent des flacons, des ballons et autres vaisseaux de chimie, et qui est destinée à recevoir un bouchon percé d'un trou par lequel passe un tube. || Petits tuyaux dont certaines productions naturelles sont traversées.

TUDESQUE (anc. h. allem. *diutisc*), *adj.* Qui appartient aux anciens Germains. || *S. m.* Le tudesque, la langue des anciens Germains. || Il s'est dit quelquefois pour Allemand. || Par dénigrement, qui a quelque chose de rude, de grossier, sans élégance. La rusticité tudesque, J. J. ROUSS.

TUÉ, ÉE, *p. p.* de tuer. || *Subst.* Les tués.

TUE-CHIEN, *s. m.* Colchique. || On donne aussi ce nom à la noix vomique. || *Au pl.* Des tue-chiens.

TUER (lat. *tuditare*, frapper), *v. a.* Frapper, assommer; sens primitif, aujourd'hui tout à fait oublié. || Éteindre. Tuer le feu, la chandelle. || Ôter la vie d'une manière violente. Tuer un homme. || Se faire tuer, périr dans un combat; chercher la mort, de propos délibéré. || Impers. au passif. Il fut tué beaucoup de gens dans la dernière bataille. || Absol. Il tue pour tuer. || Tue, tue, exclamation de gens qui en attaquent d'autres et ne veulent en épargner aucun. || Faire périr d'une manière quelconque, de mort violente ou par maladie. Une apoplexie l'a tué. || Fig. En termes de l'Écriture, tuer l'âme, la souiller, lui faire perdre le bonheur éternel. || Causer la mort. || Il se dit d'un médecin qui, par inhabileté, cause la mort du malade. || Il se dit des animaux qu'on met à mort. Tuer un poulet, des perdrix. || Il se dit des bouchers qui égorgent ou assomment les animaux. Tuer des bœufs. || Famil. Ce boucher tue de meilleure viande que tel autre. || Absol. Ce boucher ne tue qu'une fois par semaine. || Faire périr, en parlant des arbres, des plantes ou des insectes. Le grand froid a tué les oliviers. Tuer les chenilles. || Par exagération, causer une fatigue, une peine excessive; compromettre la santé, la vie. Vous tuez votre cheval. Il est des moments de réflexion qui vous tuent, MASS. || Absol. Cette vie me tourmente trop; elle tue, SÉV. || Se tuer le corps et l'âme, se donner beaucoup de peine. || Fig. Importuner, incommoder. Le grand bruit me tue. || Compromettre, causer la chute, la ruine. Les acteurs ont tué l'ouvrage. || Tuer un auteur, tuer son original, son modèle, le surpasser au point de le faire oublier. || Fig. Faire disparaître, annuler, écarter. Tuez ce qui vous tue, armez-vous de constance, ROTROU. || Cela tue l'effet du spectacle, cela tue tout le plaisir de la partie, cela le contrarie, le détruit, l'anéantit. || Tuer un poëte, ôter, en le traduisant, tout éclat poétique. || Tuer le temps, s'occuper de choses futiles pour échapper à l'ennui. || En peint. Se dit quelquefois de l'effet d'une couleur, d'une lumière, qui en détruit, en affaiblit une autre. || Absol. La lettre tue, quand on s'attache servilement aux mots, on ne saisit pas la pensée. || Se tuer, *v. r.* Se donner la mort, par accident ou volontairement. || Nuire au corps, à la santé. Vous

vous tuez à mener une pareille vie. || Se tuer à plaisir, faire sans nécessité des choses qui nuisent à la santé. || Se donner beaucoup de peine. || On dit ordinairement se tuer à. Pour moi, je ne me tue point à écrire, Sév. || Se tuer de, faire incessamment. Je me tue de vous faire signe que j'ai quelque chose à vous dire, Brueys. || Ces deux nuances se tuent mutuellement, elles se ternissent l'une l'autre. || À tue-tête, *loc. adv.* Très-fort, en parlant de la voix. Ils parlent tous à tue-tête.

TUERIE, *s. f.* Carnage, massacre. || Famil. N'allez pas là, c'est une tuerie, se dit d'un lieu où il y a une telle foule qu'il est difficile de s'en tirer sain et sauf. || Lieu où l'on tue des animaux pour la boucherie.

TUE-TÊTE (À), *loc. adv.* Voy. tuer.

TUEUR, *s. m.* Celui qui tue. || C'est un tueur, c'est un homme qui a tué plusieurs hommes dans des affaires particulières. || Ironiq. Tueur de gens.

TUF (ital. *tufo*, du lat. *tophus*), *s. m.* Nom générique des pierres poreuses produites par voie de sédiment ou d'incrustation, provenant de matières pulvérulentes remaniées et tassées par l'eau, et qu'on trouve assez souvent au-dessous de la bonne terre, de la terre franche. Tuf calcaire, siliceux, volcanique, etc. Creuser jusqu'au tuf. || Fig. Apparence trompeuse. || Fig. Rencontrer, trouver le tuf, se dit lorsque, après s'être fié à de belles apparences, on découvre que ce qui est dessous y répond mal. || Sorte de pierre blanche et tendre, qui devient plus dure et plus blanche lorsqu'elle est employée. Maisons bâties en pierre de tuf ou absolument en tuf. || En ce sens, on dit quelquefois tuffeau.

TUFFEAU (dérivé de *tuf*), *s. m.* Tuf, dans le sens de pierre blanche et tendre.

TUFIER, IÈRE (*tuf*), *adj.* Qui est de la nature du tuf.

TUILE (lat. *tegula*), *s. f.* Pièce de terre cuite qui sert à couvrir les bâtiments. || Être logé près des tuiles, sous les tuiles, sous la tuile, être logé au plus haut étage de la maison. || Fig. et famil. Accident tout à fait imprévu, comparé à une tuile tombant d'un toit. Quelle tuile! || Par extens. Morceau de marbre, de pierre ou de bronze servant au même usage que la tuile.

TUILEAU (dim. de *tuile*), *s. m.* Morceau, fragment de tuile cassée.

TUILERIE, *s. f.* Art du tuilier. || Lieu où l'on fait de la tuile. || Absol. Les Tuileries, palais à Paris et ancienne résidence des souverains de la France. || Le jardin qui en dépend. || Le cabinet des Tuileries, le gouvernement français, considéré dans ses relations avec les puissances étrangères.

TUILIER, *s. m.* Ouvrier qui fait des tuiles.

TULIPE (ital. *tulipano*, du turc *tolipend*, tulipe et turban), *s. f.* En bot. Genre de la famille des liliacées; on y distingue une plante qui porte une belle fleur du même nom. || Nom de plusieurs coquilles.

TULIPIER, *s. m.* Cultivateur et amateur de tulipes. || Grand et bel arbre de l'Amérique, dont la fleur ressemble à celle de la tulipe (magnoliacées).

TULLE (*Tulle*, chef-lieu du département de la Corrèze), *s. m.* Tissu fait avec quelques brins de fil, de coton ou de soie, très-fins, formant un réseau rond ou carré. Tulle de coton. Tulle de soie. Un chapeau de tulle.

⋆ **TULLERIE**, *s. f.* L'industrie qui fabrique le tulle.

⋆ **TULLIÈRE**, *adj. f.* L'industrie tullière, la fabrication des tulles.

⋆ **TULLISTE**, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique, qui vend du tulle.

TUMÉFACTION (voy. *tuméfier*), *s. f.* En méd. Augmentation de volume d'une partie. La tuméfaction des amygdales, du poignet, etc.

TUMÉFIÉ, ÉE, *p. p.* de tuméfier.

TUMÉFIER (lat. *tumefacere*), *v. a.* En méd. Causer de la tuméfaction dans une partie du corps. Les articulations étaient tuméfiées par le rhumatisme. || Se tuméfier, *v. r.* Devenir tuméfié.

TUMEUR (lat. *tumor*), *s. f.* T. de pathologie. Toute éminence circonscrite, d'un certain volume, développée dans une partie quelconque du corps. Tumeur dure, molle. Les tumeurs du périoste. || Loupe des végétaux.

TUMULAIRE (dérivé du lat. *tumulus*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux tombeaux. Pierre tumulaire.

TUMULTE (lat. *tumultus*), *s. m.* Grand mouvement accompagné de bruit et de désordre. Un tumulte, dit-on, s'élève dans la place, Corn. Les tumultes populaires, Montesq. || Le tumulte du monde, des affaires, l'agitation que causent le monde, les affaires. || On dit dans un sens analogue : Le tumulte des armes. || Fig. Trouble intérieur. Le tumulte des passions. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre, J. J. Rouss. || Chez les Romains, attaque subite d'un peuple ennemi. Le tumulte gaulois. || En tumulte, *loc. adv.* En confusion.

TUMULTUAIRE (lat. *tumultuarius*), *adj.* Qui a le caractère du tumulte. Une assemblée, une délibération tumultuaire. Un soulèvement tumultuaire, Corn. Les occupations tumultuaires des hommes, Rollin. || Qui a le caractère du désordre et du hasard. Des idées confuses et tumultuaires, Nicole.

TUMULTUAIREMENT, *adv.* D'une manière tumultuaire. L'assemblée se rompit tumultuairement, St-Sim.

TUMULTUEUSEMENT, *adv* En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE (lat. *tumultuosus*), *adj.* Plein de tumulte. À pas tumultueux, Boil. Les cris tumultueux des assemblées, Rollin. || Fig. Plein de trouble, d'affaires. Une vie tumultueuse. || Fig. Plein de trouble intérieur. Tous ces transports tumultueux d'un attachement criminel, Mol.

TUMULUS (tu-mu-lus'. Lat. *tumulus*), *s. m.* Grand amas de terre ou construction en forme de cône que les anciens élevaient au-dessus des sépultures.

⋆ **TUNGSTATE** (tongh-sta-t'), *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'acide tungstique avec une base.

⋆ **TUNGSTÈNE** (tongh-stè-n'. Allem. *Tungstein*), *s. m.* En chim. Métal très-difficilement réductible, d'un gris foncé ou noir, très-dur, très-pesant.

TUNIQUE (lat. *tunica*), *s. f.* Vêtement de dessous que portaient les anciens. || Fig. Tunique de Nessus, présent funeste à celui qui le reçoit (cette tunique empoisonnée causa la mort d'Hercule, à qui Déjanire la donna). || La tunique était aussi un vêtement de femme. || Habillement que les évêques portent sous leur chasuble quand ils officient. || Vêtement des diacres et des sous-diacres, dit aussi dalmatique. || Redingote d'uniforme que portent les troupes d'infanterie et les élèves des lycées, des pensions. || En bot. Enveloppe de certaines parties des plantes. || En anat. Toute membrane qui forme ou concourt à former les parois d'un organe.

⋆ **TUNNEL** (tu-nèl. Anglais *tunnel*, du fr. *tonnelle*), *s. m.* Souterrain qui passe sous une rivière ou sous un chemin. || Tout passage pratiqué sous terre, à travers des montagnes, etc. Le tunnel du Mont-Cenis. || Tunnel sous-marin, tunnel qui passe sous un bras de mer.

TUORBE, *s. m.* Voy. téorbe.

TURBAN (ital. *turbante*, de l'arabe *dulband*), *s. m.* Coiffure de plusieurs peuples orientaux, anciens et modernes, et entre autres des Turcs. || Prendre le turban, se faire mahométan. || Se dit de certaines toiles de coton rayées de bleu et de blanc, qui servent à faire des turbans. || Coiffure d'une femme consistant en une pièce d'étoffe enroulée autour de la tête. || Turban, nom donné au lis de Pompone (liliacées), dit aussi martagon de Pompone. || Nom de plusieurs mollusques.

TURBE (lat. *turba*), *s. f.* Ne s'employait que dans cette locution : Enquête par turbes ou par turbe, enquête faite en prenant le témoignage de plusieurs habitants pour constater les usages, les coutumes du lieu.

⋆ **TURBINE** (lat. *turbo*), *s. f.* En mécan. Roue hydraulique dont l'axe est vertical. || Dans quelques églises, petit jubé où l'on peut se placer sans être vu. || L'endroit qui contient les orgues ou des musiciens.

TURBINÉ, ÉE (lat. *turbinatus*), *adj.* En bot. Qui a la forme d'un cône renversé. Racine turbinée. || En hist. natur. Se dit des coquilles univalves spirées, dont la spire forme un cône peu allongé et assez large à sa base.

TURBINITE (lat. *turbo*), *s. f.* En hist. nat. Coquille turbinée fossile. || Genre de limaçons terrestres.

TURBITH (arabe *turbid*), *s. m.* Nom vulgaire et spécifique du liseron turbith, dont la racine est un purgatif drastique. || Turbith bâtard, turbith de montagne, turbith faux, le laser rude (ombellifères). || Turbith minéral, ancien nom du sous-sulfate de deutoxyde mercuriel.

TURBOT (tur-bo. Mot celtique), *s. m.* Poisson de mer (malacoptérygiens), de la famille des pleuronectes.

TURBOTIÈRE, *s. f.* Vaisseau destiné à faire cuire des turbots et qui a à peu près la forme de ce poisson.

TURBOTIN, *s. m.* Petit turbot.

TURBULEMMENT, *adv.* D'une manière turbulente.

TURBULENCE (lat. *turbulentia*), *s. f.* Caractère, défaut de celui qui est turbulent. Cet enfant est d'une turbulence insupportable. || Esprit de trouble.

TURBULENT, ENTE (lat. *turbulentus*), *adj.* Porté à faire du bruit, à s'agiter bruyamment. Homme, animal turbulent. || Qui se plaît dans le désordre, dans le trouble. Esprits inquiets et turbulents, Mass. L'humeur turbulente des strélitz, Volt. || Qui a le caractère du trouble, du tumulte. Une joie turbulente. Cette vie turbulente et tumultueuse, Boss. || Poétiq. Il se dit du trouble des éléments. L'onde turbulente Mugit de fureur, J. B. Rouss.

TURC, *s. m.* Larve d'un insecte indéterminé, laquelle s'est rendue redoutable par les dégâts qu'elle fait sous l'écorce des poiriers. || Ver blanc ou larve du hanneton.

TURC, URQUE, *adj.* De Turquie. Une galère turque. || Chien turc, espèce de chien sans poil. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui est indigène de la Turquie. || Fig. et famil. Homme rude, sans pitié. || Fort comme un Turc, très-robuste. || De Turc à More, sans ménagement, à la rigueur (par allusion à la façon rigoureuse dont les Turcs traitaient les Maures d'Afrique). || Abusivement, turc se dit pour musulman. || Le Grand Turc ou simplement le Turc, l'empereur de Turquie. || Le turc, la langue turque. || À la turque, *loc. adv.* À la façon des Turcs. Habit à la turque. || Fer à la turque, fer de cheval dont la branche interne est plus courte et plus épaisse que la branche externe. || Fig. Sans ménagement. Traiter quelqu'un à la turque. || En mus. Rondeau turc ou à la turque, morceau vif à 2/4, fortement rhythmé. || Point turc, espèce de jour fait avec une grosse aiguille et du fil fin, formant deux rangées de petits trous contrariés, encadrés, des deux côtés, par un cordonnet ou un feston. || Gazon turc, la saxifrage mousseuse.

TURCIE (voy. *torchis*), *s. f.* Levée au bord d'une rivière pour en contenir les eaux.

* **TURCO**, *s. m.* Tirailleur indigène de l'armée d'Afrique. || *Au pl.* Des turcos.

* **TURDE** (lat. *turdus*), *s. m.* En hist. natur. Nom moderne du genre grive et merle (insectivores).

TURELURE (onomatopée), *s. f.* Terme populaire emprunté à un refrain de chanson, et usité seulement dans cette locution : C'est toujours la même turelure, c'est toujours la même chose. || On a écrit aussi turlure.

* **TURF** (turf. Anglais *turf*, gazon), *s. m.* Lieu où se font les courses de chevaux. Sur le turf. Un habitué du turf.

* **TURFISTE**, *s. m.* Celui qui fréquente le turf.

TURGESCENCE, *s. f.* T. didactique. Gonflement.

TURGESCENT, ENTE (lat. *turgescens*), *adj.* T. didactique. Qui se gonfle.

TURLUPIN, *s. m.* Nom de farce que prit un comédien du temps de Louis XIII. || Homme qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots. || *Adj.* Je devins vif, étourdi, turlupin, Lesage.

TURLUPINADE, *s. f.* Plaisanterie basse, de mauvais goût, fondée sur quelque froid jeu de mots. || Écrit plein de turlupinades.

* **TURLUPINAGE**, *s. m.* Action de turlupiner.

TURLUPINÉ, ÉE, *p. p.* de turlupiner.

TURLUPINER, *v. n.* Faire des turlupinades. || *V. a.* Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule.

TURNEP (tur-nèp. Anglais *turnep*), *s. m.* Variété de chou rave qu'on donne au bétail. || L'Académie écrit par erreur au sing. *turneps*, qui est le pluriel anglais.

TURPITUDE (lat. *turpitudo*), *s. f.* Laideur morale. Il y a une grande turpitude dans cette action. || Découvrir, révéler la turpitude de quelqu'un, d'une famille, découvrir, révéler quelque chose qui doit faire la honte de quelqu'un, d'une famille. || On dit de même : Cacher, couvrir la turpitude. || Action honteuse; paroles obscènes.

* **TURQUERIE**, *s. f.* Manière d'agir à la turque ; âpreté, dureté. Il est Turc là-dessus, mais d'une turquerie à désespérer tout le monde, Mol.

* **TURQUESSE**, *s. f.* Femme turque.

TURQUETTE, *s. f.* La herniaire glabre (paronychiées).

* **TURQUIE**, *s. f.* Blé de Turquie, nom donné improprement au maïs, qui est originaire du nouveau monde.

TURQUIN (tur-kin. Ital. *turchino*, le marbre bleu turquin antique venant de Mauritanie, pays turc), *adj. m.* Il n'est usité que dans cette expression : Bleu turquin, bleu foncé, peu éclatant et tirant sur l'ardoise. || *Subst.* Le turquin. || *S. m.* Sorte de marbre bleu.

TURQUOISE (adj. de *turc*), *s. f.* Pierre précieuse qui est de couleur bleue et qui n'est point transparente. || Turquoises de la vieille roche, turquoises qui proviennent de la plus ancienne mine et qui sont les plus belles. || Turquoise osseuse, occidentale, ou de nouvelle roche, ivoire fossile coloré en bleu. || Turquoise minérale, cuivre hydraté silicifère, pierre opaque, couleur bleu de ciel. || Le turquoise, le bleu couleur de turquoise.

TUSSILAGE (lat. *tussilago*), *s. m.* Genre de la famille des composées. || Le tussilage pas-d'âne, plante dont les fleurs font partie des espèces pectorales connues sous le nom de quatre fleurs.

* **TUSSORE**, *s. m.* Foulard fabriqué dans l'Inde avec une soie particulière provenant du ver à soie sauvage.

TUTÉLAIRE (lat. *tutelaris*), *adj.* En jurispr. Qui concerne la tutelle. || Fig. Qui tient sous sa garde, sous sa protection. Une divinité tutélaire. || Fig. Vous êtes mon ange tutélaire. || On dit de même : Puissance tutélaire.

TUTELLE (lat. *tutela*), *s. f.* Autorité donnée, d'après la loi, à l'effet d'avoir soin de la personne et des biens d'un mineur ou d'un interdit. Être sous la tutelle de quelqu'un. || Rendre la tutelle, rendre compte de la tutelle qu'on a exercée. || Enfants en tutelle, hors de tutelle, enfants qui sont encore ou qui ne sont plus sous l'autorité d'un tuteur. || Tutelle officieuse, protection légale accordée à un enfant mineur par une personne qui se propose de l'adopter quand il sera devenu majeur. || Fig. Dépendance, surveillance gênante. Sa sœur à cinquante ans le tenait en tutelle, Corn. || Fig. Protection. Les citoyens sont sous la tutelle des lois. || Tutelle de navire, nom qu'on donne aux armes mises en sculpture, à l'arrière d'un navire, et qui sont ordinairement celles du prince ou du patron.

TUTEUR, TRICE (lat. *tutor*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est chargé d'une tutelle. || Tuteur officieux, celui qui est chargé de la tutelle officieuse. || Fig. Il n'a pas besoin de tuteur, se dit d'un homme qui sait conduire ses affaires. || Fig. Nous sommes des enfants qui avons besoin d'un tuteur sévère, Boss. || Fig. Tuteurs des rois, s'est dit des parlements sous l'ancienne monarchie. || Fig. Celui, celle qui protége. Les souverains ne sont que les pères et les tuteurs du peuple, Fén. || Bâton contre lequel on attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser.

TUTIE (tu-tie. Portugais *tutia*, de l'arabe *toutiyâ*), *s. f.* Oxyde de zinc mêlé de protoxyde de fer, d'oxyde de plomb, d'oxyde de cadmium, etc. qui s'attache aux cheminées des fourneaux dans lesquels on traite des minerais de fer contenant du zinc. || Onguent de tutie.

TUTOIEMENT ou **TUTOÎMENT**, *s. m.* Action de tutoyer.

TUTOYÉ, ÉE, *p. p.* de tutoyer.

TUTOYER (*tu* et *toi*), *v. a.* L'*y* se change en *i* devant l'*e* muet : je tutoie, je tutoierai. Dire à quelqu'un tu et toi, au lieu de vous, qui est la forme polie dans notre langue. || Absol. On tutoyait alors au théâtre, Volt. || Se tutoyer, *v. r.* Employer entre soi les tu et les toi. || Avec ellipse du pronom personnel. Jamais Molière n'a fait tutoyer les amants, Volt.

* **TUTTI** (tou-tti. Ital. *tutti*), *s. m. pl.* En mus. Tous les instruments de l'orchestre pris ensemble. || Au sing. Phrase musicale jouée par tous les instruments de l'orchestre ensemble. Un tutti. || *Au pl.* Des tutti.

TUYAU (lat. *tubellus* ou anc. h. all. *tûda*), *s. m.* Petit canal de fer, de plomb, de bois, de terre cuite, etc. Tuyau de fontaine. Les tuyaux d'un poêle. || En tuyaux d'orgue, se dit d'objets rangés à côté l'un de l'autre et dont la longueur est décroissante. || Le bout creux de la plume des oiseaux. || Tige creuse du blé et de certaines plantes. || Par extens. Tout ce qui a la forme d'un tuyau. || Famil. Parler dans le tuyau de l'oreille, parler bas, en

secret à quelqu'un. || Gros pli cylindrique qu'on fait à du linge empesé, à une dentelle ou bande de tulle ou de mousseline. || Se dit de plusieurs coquilles.

* **TUYAUTAGE**, *s. m.* Ensemble des tuyaux d'une machine à vapeur. || T. de repasseuse. Action de tuyauter.

* **TUYAUTER**, *v. a.* T. de repasseuse. Former des plis en forme de tuyaux avec un fer rond à une étoffe ou à une garniture de dentelle, de tulle ou de mousseline. || *S. m.* Un tuyauté, une étoffe tuyautée.

* **TUYAUTERIE**, *s. f.* Fabrique de tuyaux.

TUYÈRE (*tuyau*), *s. f.* Tube conique en métal, qui conduit le vent d'un soufflet dans un fourneau, et dans lequel est engagée la buse du soufflet.

TYMPAN (lat. *tympanum*, de τύμπανον), *s. m.* En anat. Cavité de forme irrégulière creusée dans la base du rocher, tapissée par une membrane muqueuse, communiquant au pharynx par la trompe d'Eustache, et constituant l'oreille moyenne. || La membrane du tympan, membrane tendue entre l'oreille moyenne et l'oreille externe. || Un bruit à briser le tympan, un bruit très-fort. || T. d'impr. Feuille de parchemin, ou morceau d'étoffe étendu sur un châssis de bois; on y met les feuilles à imprimer. || En archit. Espace uni qui se trouve encadré par les trois corniches d'un fronton. || Tympan d'arcade, espace triangulaire qui résulte d'une arcade circonscrite par des lignes droites. || Panneau de bois renfermé entre des moulures. || En mécan. Pignon enté sur un arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue.

TYMPANISÉ, ÉE, *p. p.* de tympaniser.

TYMPANISER (lat. *tympanizare*), *v. a.* Faire connaître à grand bruit (emploi vieilli). C'est lui qui dans des vers vous a tympanisées, Mol. || Décrier hautement quelqu'un, déclamer contre lui. Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise! Mol. || Se tympaniser, *v. r.* Être tympanisé, devenir ridicule.

TYMPANITE (lat. *tympanites*, de τυμπανίτης), *s. f.* En méd. Gonflement de l'abdomen produit par le développement de gaz dans le tube digestif. || Formation et accumulation de gaz dans le tube digestif, plus particulièrement dans le rumen des bêtes bovine et ovine.

TYMPANON (τύμπανον), *s. m.* Instrument de musique monté avec des cordes de laiton, et qu'on touche avec deux petites baguettes de bois.

TYPE (lat. *typus*, de τύπος), *s. m.* Empreinte qui sert à faire d'autres empreintes. || Caractères d'imprimerie. De beaux types. || Par extens. Modèle original. Selon les platoniciens, les idées de Dieu sont les types de toutes les choses créées. || Objet qui fait autorité comme modèle. Le type du mètre. || En peint. et sculpt. Image qui fait autorité, et qui sert de règle pour d'autres images semblables. || En chim. Types chimiques, système ou assemblage de molécules hétérogènes, dans lequel une ou plusieurs molécules peuvent être remplacées par d'autres, sans que la nature chimique du système entier soit troublée. || En bot. Un genre de plantes sert de type à une famille, lorsqu'il contient le plus grand nombre de caractères communs aux autres genres de la même famille. || Ensemble des caractères distinctifs d'une race. Le type européen. || Caractère, portrait original et fortement tracé. Cet homme est un type. || Symbole. Ces secrets du ciel sont peut-être le type des lois morales et physiques du monde, Chateaubr. || Il se dit de ce qui, dans l'Ancien Testament, est regardé comme la figure du Nouveau Testament. || Figure symbolique empreinte sur une médaille. || En astron. Description graphique. || En méd. Ordre dans lequel se montrent et se succèdent les symptômes d'une maladie.

* **TYPHIQUE**, *adj.* En méd. Qui est relatif au typhus. || *S. m.* Un typhique, un malade du typhus.

* **TYPHOÏDE** (*typhus* et εἶδος), *adj.* En méd. Qui a les caractères du typhus. || Fièvre typhoïde, dothiénentérie, fièvre continue, caractérisée par une éruption intestinale, souvent par des désordres dans les fonctions des poumons et du cerveau, par des taches à la peau. || Affections typhoïdes, diverses maladies aiguës qui ont la plus grande ressemblance avec le typhus.

TYPHON (chinois *taï fong*, grand vent), *s. m.* Nom qu'on donne, dans les mers du Japon, à une sorte de tourbillon qui est fort dangereux pour la navigation.

TYPHUS (ti-fus'. Τῦφος), *s. m.* En méd. Fièvre continue et contagieuse qui naît de l'encombrement des hommes dans les prisons, les hôpitaux, les casernes, les vaisseaux, etc. et qui présente un trouble du système nerveux, un état morbide des membranes muqueuses, et presque toujours une éruption pétéchiale. || Typhus d'Orient, la peste. || T. de vétérinaire. Maladie de l'espèce bovine éminemment contagieuse.

TYPIQUE (lat. *typicus*, de τυπικός), *adj.* En hist. natur. Caractères typiques, ceux qui ne conviennent qu'à la majorité des corps compris dans un groupe, ou à ceux qui occupent le centre de ce groupe et lui servent en quelque sorte de type. || Symbolique, allégorique. Le langage prophétique ou typique.

* **TYPOCHROMIE** (ti-po-kro-mie. *Type* et χρῶμα), *s. f.* Impression typographique en couleur.

TYPOGRAPHE (*type* et γράφειν), *s. m.* Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie.

TYPOGRAPHIE, *s. f.* Art de l'imprimerie. || Réunion de tous les arts qui concourent à l'imprimerie. || Grand établissement typographique.

TYPOGRAPHIQUE, *adj.* Qui a rapport à la typographie. L'art typographique. Fautes typographiques.

* **TYPOGRAPHIQUEMENT**, *adv.* D'après les procédés de la typographie.

TYRAN (lat. *tyrannus*, de τύραννος), *s. m.* Dans l'antiquité grecque, celui qui s'emparait de l'autorité souveraine sur une communauté républicaine. || Celui qui a usurpé la puissance souveraine dans un État. || Prince, usurpateur ou non, qui gouverne avec injustice, avec cruauté, en foulant aux pieds les lois divines et humaines. || Par extens. il se dit de tous ceux qui tyrannisent. Il est le tyran de sa famille. || Tyran domestique, celui qui tyrannise sa famille, sa maison. || Fig. Il se dit de choses dont on compare l'action à la tyrannie des hommes. Secrets tyrans de ma pensée, Respect, amour, Corn. Les vents, fougueux tyrans des eaux, Volt. || L'usage est le tyran des langues, l'usage prévaut sur les règles de la grammaire. || Oiseau du genre faucon. || Genre d'oiseaux sylvains ou de passereaux de la famille des gobe-mouches. || On dit tyran, en parlant d'une femme.

TYRANNEAU (dimin. de *tyran*), *s. m.* famil. Tyran subalterne. || Genre d'oiseaux sylvains ou de passereaux.

* **TYRANNICIDE** (lat. *tyrannicidium*), *s. m.* Meurtre d'un tyran.

* **TYRANNICIDE** (lat. *tyrannicida*), *s. m.* Celui qui tue un tyran.

TYRANNIE (τυραννία), *s. f.* Domination usurpée et illégale, bien ou mal exercée (sens ancien). || Gouvernement injuste et cruel, légitime ou non. || Toute sorte d'oppressions et de violences. || Abus de l'empire sur les animaux. || Humeur, conduite impérieuse et violente dans les rapports de famille ou de société. || Fig. Pouvoir que certaines choses ont d'ordinaire sur les hommes. La tyrannie de la beauté, de la coutume.

TYRANNIQUE (lat. *tyrannicus*, de τυραννικός), *adj.* Qui tient de la tyrannie, qui est injuste, violent. La force sans la justice est tyrannique, Pasc. || Qui tyrannise. Exercer un empire tyrannique sur les opinions, Fléch. || Fig. Qui exerce un pouvoir sur l'esprit des hommes, en parlant de choses. Un art tyrannique, Corn.

TYRANNIQUEMENT, *adv.* Avec tyrannie.

TYRANNISÉ, ÉE, *p. p.* de tyranniser.

TYRANNISER, *v. a.* Traiter tyranniquement. Néron tyrannisa l'empire romain. || Avoir une humeur, une conduite impérieuse et violente dans les rapports de société et de famille. Il ne faut pas tyranniser ses amis, Pasc. || Il se dit de choses exerçant une tyrannie morale. Il est tyrannisé par ses passions, Fén.

* **TYROLIENNE**, *s. f.* Sorte de chanson montagnarde à trois temps, qui s'exécute en franchissant avec un accent particulier, et à l'aide de certains coups de gosier, d'assez grands intervalles, dans lesquels on passe de la voix de poitrine à la voix de tête. || Danse ou valse du Tyrol.

TZAR, *s. m.* Voy. tsar.

* **TZICANE**, *s. m.* Syn. de tzingari. || Langue des tzingaris.

* **TZINGARI**, *s. m.* Nom de vagabonds qui marchent par petites bandes, qui disent la bonne aventure, exercent de petits métiers, et dont l'origine paraît indienne.

U

U (lat. *u*), *s. m.* La cinquième des voyelles et la vingt et unième lettre de l'alphabet. Un grand U. Un petit u. || On distinguait autrefois deux sortes d'*u*, l'*u* voyelle et l'*u* consonne qui est le *v*. || On met un tréma sur l'*u* quand on veut indiquer qu'il se prononce séparément de la voyelle qui le précède : Ésaü, Saül.

UBIQUISTE (u-bi-kui-st'. Lat. *ubique*), *s. m.* Dans l'université de Paris, docteur en théologie qui n'était attaché à aucune maison particulière. || Famil. Il est ubiquiste, se dit d'un homme qui se trouve bien partout. || Se dit, par exagération, d'un homme qui voyage très-fréquemment et très-rapidement, de sorte qu'il paraît être dans plusieurs endroits à la fois. || Syn. d'ubiquitaire.

UBIQUITAIRE (u-bi-kui-tê-r'), *s. m.* et *f.* Luthérien qui admet que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'eucharistie en vertu de sa divinité présente partout. || *Adj.* Qui se trouve en tous lieux. Maladie ubiquitaire.

UBIQUITÉ (u-bi-kui-té. Lat. *ubique*), *s. f.* État de ce qui est partout. L'accord de la prescience de Dieu avec notre liberté n'est pas plus incompréhensible pour nous que son ubiquité, VOLT. || Famil. Il est doué du don de l'ubiquité, se dit d'un homme qui est partout, qu'on voit partout. || Opinion des luthériens ubiquitaires.

UHLAN (u-lan; l'*u* est aspiré. Forme tatare du turc *oghlan*, jeune garçon), *s. m.* Cavalier armé de lance, dans l'armée autrichienne; il a de là passé dans l'armée allemande. || On écrit aussi hulan ou houlan.

UKASE (russe *ukasatî*, indiquer), *s. m.* Édit du tsar.

ULCÉRATION (lat. *ulceratio*), *s. f.* En méd. Formation d'un ulcère. || Solution de continuité des parties molles avec perte de substance, plus ou moins ancienne, accompagnée de suppuration. || Ulcère superficiel.

ULCÈRE (lat. *ulcus*), *s. m.* Plaie ancienne et ne tendant pas à cicatrisation. || Fig. Dieu coupe jusqu'au vif pour guérir l'ulcère de notre cœur, FÉN. || Ulcère perforant de l'estomac, destruction plus ou moins étendue de la muqueuse de l'estomac, en dehors de toute production ayant forme de tumeur. || Ulcère des arbres, plaie ayant son siége dans le système ligneux des végétaux arborescents, sur les tiges, les rameaux ou les racines.

ULCÉRÉ, ÉE, *p. p.* de ulcérer. || Fig. Conscience ulcérée, conscience pressée de remords. || Fig. En proie à une souffrance morale. || Animé d'un ressentiment comparé à un ulcère. L'homme le plus juste, quand il est ulcéré, voit rarement les choses comme elles sont, J. J. ROUSS.

ULCÉRER (lat. *ulcerare*), *v. a.* Produire, causer un ulcère. Éruptions qui ulcèrent la peau. || Fig. Faire naître dans le cœur de quelqu'un un ressentiment profond et durable. Ce discours, ce faux rapport l'a fort ulcéré. || S'ulcérer, *v. r.* Être ulcéré. La plaie s'est ulcérée.

ULCÉREUX, EUSE (lat. *ulcerosus*), *adj.* En méd. Qui est couvert d'ulcères. Un corps tout ulcéreux. || Qui tient de la nature de l'ulcère. Plaie ulcéreuse.

ULÉMA (arabe *oulemâ*, les savants), *s. m. pl.* Chez les Turcs, docteurs de la loi, ayant pour fonction d'expliquer le Coran, de présider aux exercices de la religion, de rendre la justice au peuple. Le corps des uléma comprend les imans, les mollahs, les cadis, et a pour chef le mufti. || L'Académie met à tort une *s* au pluriel. C'est abusivement que l'on dirait au singulier un uléma.

★ **ULMACÉES**, *s. f. pl.* En bot. Famille de plantes dont l'*ulmus*, orme, est le type.

ULMAIRE (lat. *ulmus*), *s. f.* Plante dite aussi reine des prés, *spiræa ulmaria*.

ULTÉRIEUR, EURE (lat. *ulterior*), *adj.* T. de géographie. Qui est au delà, par opposition à citérieur. L'Inde ultérieure est au delà du Gange, qui la sépare de l'Inde citérieure. || Fig. Qui se fait, qui arrive après. Les nouvelles ultérieures ont confirmé ce qui se disait.

ULTÉRIEUREMENT, *adv.* Par delà, outre ce qui a été dit ou fait. || Postérieurement, ensuite.

★ **ULTIÈME**, *adj.* Voy. ULTIME.

ULTIMATUM (ul-ti-ma-tom'. P. p. du lat. *ultimare*), *s. m.* T. de diplomatie. Les dernières conditions que l'on met à un traité, auxquelles l'on tient irrévocablement, et surtout celles dont le refus est suivi d'une déclaration de guerre. || Par extens. Se dit d'une résolution quelconque, définitive, irrévocable, à laquelle s'arrête un gouvernement, un général d'armée et même un homme d'affaires, au sujet d'une chose en litige.

★ **ULTIME** (lat. *ultimus*), *adj.* T. didactique. Qui est placé au dernier rang. La syllabe ultime d'un mot. || En ce sens, les grammairiens disent quelquefois ultième.

★ **ULTRA** (lat. *ultra*). Préfixe qui est employé en composition pour désigner ce qui est au delà des bornes raisonnables, par exemple : ultra-royaliste, ultra-révolutionnaire, etc. || *S. m.* Ultra, homme voulant aller au delà de ce que désire son parti. Les ultras. || Par extens. Il se dit de tous ceux qui exagèrent quelque théorie. || Nec-plus-ultrà, voy. NON-PLUS-ULTRÀ.

ULTRAMONTAIN, AINE (lat. *ultra* et *mons*), *adj.* Qui habite au delà des monts. || Particulièrement, qui est situé, qui habite au delà des Alpes. || *Subst.* Les ultramontains. || Il se dit des maximes de la cour de Rome touchant la puissance ecclésiastique, et de ceux qui les appuient. Principes ultramontains. || *Subst.* Celui qui soutient le pouvoir absolu du pape en toute matière.

★ **ULTRAMONTANISME**, *s. m.* Doctrine de l'infaillibilité du pape.

UMBLE (on-bl'. Voy. *ombre*), *s. m.* Poisson qui tient beaucoup de la truite. || On dit plus souvent ombre.

UN, UNE (lat. *unus*), *adj. numéral.* Le premier de tous les nombres. Un et un font deux. Un entre mille. Vingt et un chevaux. || De un à..., depuis le nombre un jusqu'à... Des enfants de un à douze ans. || *Subst.* au masc. Le chiffre qui marque un. || Simple, qui n'admet point de pluralité. Dieu est un. || La vérité est toujours une, elle n'est jamais contraire à elle-même. || En philos. L'un ou un, l'unité absolue, infinie. || Où règne l'unité. La nature est une, et se présente toujours la même à ceux qui la savent observer, BUFF. || *Subst.* En un, dans l'unité. || N'être qu'un, ne faire qu'un, se dit de plusieurs personnes ou choses qui ne sont plus considérées que comme uniques. || C'est un, ce n'est qu'un, il n'y a point de différence, d'intervalle entre... et entre... Ce fut un de dire et de s'embarquer, LA FONT. || C'est tout un, il n'y a aucune différence. Notre mort (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères) Ne tardera possible guères, LA FONT. || C'est tout un, il n'importe, cela est égal. || Un de, une de..., l'un de, l'une de..., quelqu'un, quelqu'une parmi. Un de mes amis. || Votre ami est un des hommes qui manquèrent périr. Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi. Dans la première phrase, on veut dire votre ami est parmi ceux qui manquèrent périr; dans la seconde, on veut le mettre à part. En d'autres termes, quand on peut tourner par : est parmi les hommes un qui..., on met le verbe au singulier; quand on ne le peut pas, on met le verbe au pluriel. C'est une des plus belles actions qu'il ait faites, et non faite. L'astronomie est une des sciences qui fait le plus ou qui font le plus d'honneur à l'esprit humain, *Dict. de l'Acad.* qui ajoute : Le dernier est le plus usité. || L'un de ces jours, un jour très-prochain. || Un, une, quelqu'un, quelqu'une. Un qui doit présuppose un qui a prêté, MALH. || De deux l'un, de trois l'un, etc. un sur deux, un sur trois. Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans, LA FONT. || De deux jours l'un, se dit d'une chose que l'on ne fait qu'une fois en deux jours. || De deux choses l'une, il n'y a pas de milieu. || Un, une s'emploie pour représenter une personne, une chose dont il vient d'être parlé. On manquait de porteurs; il s'en présenta un. || Vingt

nége. Galop uni,
suit exactement
val est uni, il ga-
s, l'ancienne ré-
ande république
règne l'union, la
galités. Toute la
ÉN. || Toile unie,
nent serrée par-
|| Qui n'a aucun
t sans broderie,
ochée, ni ouvra-
roché, ni ouvré,
ant uni, style,
Sans prétention
et unis, MARIV.
e et sans façon,
il. Uni comme
tous les jours.
ennuyeux, MOL.
ec un caractère
i n'a rien de re-
Il faut filer cette
illit. De niveau.
Qui est d'une

nal fabuleux qui
éros. || Narval.
Il ne s'emploie

qu'en composi-

s'unir, de faire

faire un tout de

ot. Qui ne porte
nt solitaires.
dj. En bot. Qui
euilles compo-
le foliole.
Qui a la même
dont toutes les
laine uniforme.
rle dont les dé-
e variété. || En
niforme, lors-
e, des espaces
ient ces temps.
s que l'on com-
de sentir et de
fait suivant le
e pension, à un
it d'uniforme.
et d'une forme
tous les hom-
n même grade
oit militaire en
er l'uniforme,
aussi du cos-
fonctionnaires

e uniforme.
on d'uniformi-
on de la dette

e. Uniformiser
faut uniformi-
, THIERS.
Ressemblance
choses entre
gea la respec-
nui naquit un

adj. En hist.
un seul côté.
e ou plusieurs
sieurs autres,
es dernières.

* **UNILATÉRALEMENT**, *adv.* D'une manière unilatérale.

UNIMENT, *adv.* Également, et toujours de même sorte. Un fil filé uniment. || Simplement, sans façon. S'habiller, parler tout uniment.

UNION (lat. *unio*), *s. f.* Réunion de deux ou plusieurs choses en une seule. L'union de l'âme avec le corps, de deux domaines, de deux charges, etc. || Jonction de deux ou plusieurs choses. L'union de certains mots. || Faire union, faire acte d'adhésion. Ils ont toujours refusé de faire union avec les vaudois, Boss. || En gramm. Trait d'union, voy. TRAIT. || Absol. Mariage. Union bien assortie. L'union conjugale. || Fig. Concorde, bonne intelligence, liaison. Ils vivaient entre eux en grande union, Boss. || Esprit d'union, esprit de concorde et de paix. || T. de procédure. Contrat d'union, arrangement par lequel les créanciers d'un failli, renonçant à faire des poursuites séparées, s'unissent pour agir de concert. || Traité par lequel plusieurs puissances s'unissent, se confédèrent. La ville impériale de Bâle, Schaffouse, Appenzel entrent dans l'union suisse, VOLT. || Union douanière, association pour la suppression des douanes entre les différentes parties de l'Allemagne (Zollverein). || Absol. L'Union, les États-Unis de l'Amérique (on met une majuscule). Président de l'Union. || Unions ouvrières, associations d'ouvriers qui forment un fonds commun pour se soutenir dans les chômages et dans les grèves. || En peint. Union des couleurs, l'accord qui résulte de la dégradation et du jeu des tons contigus. || T. de manége. Ensemble d'un cheval.

* **UNIONISTE**, *s. m.* Celui qui fait partie des unions ouvrières. || S'est dit, pendant la guerre de sécession en Amérique, par opposition à séparatiste.

* **UNIPERSONNEL, ELLE** (*un* et *personnel*), *adj.* En gramm. Se dit des verbes qui n'ont qu'une personne et qu'on nomme ordinairement impersonnels.

* **UNIPERSONNELLEMENT**, *adv.* A la manière d'un verbe unipersonnel.

UNIQUE (lat. *unicus*), *adj.* Qui est un, dont il n'y a pas d'autre. Fils unique. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, SÉV. || T. de l'Écriture. L'unique nécessaire, l'affaire du salut. || Médailles uniques, médailles qui ne se trouvent pas même dans les cabinets les plus riches et qu'on ne rencontre que par hasard. || On dit de certaines charges, qu'elles sont uniques, pour exprimer que ceux qui en sont revêtus n'ont point de collègue. || Par extens. Route unique, route où l'on n'a point de rival. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques ; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe, VOLT. || Fig. Qui est infiniment supérieur aux autres, auquel nul ne peut être comparé. Ces hommes uniques, dont les ouvrages seront de tous les temps, MASS. || En mauvaise part, ridicule, extravagant. Il est unique avec ses prétentions. || Il se dit des choses auxquelles nulle autre ne peut être comparée. Une grâce unique. || Voilà qui est unique, se dit, le plus souvent en mauvaise part, d'une chose à laquelle on ne s'attendait pas. || S. f. Espèce de rose. || Espèce de coquille univalve.

UNIQUEMENT, *adv.* Exclusivement à tout autre. Dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu, Boss. || D'une façon unique, au-dessus de tout, préférablement à tout. Il l'aime uniquement.

UNIR (lat. *unire*), *v. a.* Rendre un. Le Dauphiné fut uni à la France en 1349. || Joindre ensemble. Tous les oiseaux dont les doigts sont unis par des membranes, ont le pied court, BUFF. || Fig. Le cœur veut toujours unir les plaisirs avec les affaires, Boss. || Faire que des personnes soient réunies. Oui, je vous unirai, couple ingrat et perfide, CORN. || Établir une communication entre. Un fleuve unit ces deux villes. Alexandre forma le dessein d'unir les Indes avec l'Occident par un commerce maritime, MONTESQ. || Posséder simultanément. Il unit l'esprit au savoir. || Fig. Établir un lien entre des personnes. Par un hymen secret elle me fut unie, VOLT. || Fig. Procurer le rapprochement, la concorde, l'alliance. Un intérêt commun les unit. || T. de manége. Unir un cheval, le rassembler. || Enlever les inégalités, aplanir une superficie raboteuse. Unir une pierre, une planche, une allée, etc. || S'unir, *v. r.* Devenir uni. Comme l'air avec l'air, l'âme s'unit à l'âme, DELILLE. || Fig. Former des liens avec. || Devenir unis, en concorde. || Se liguer.

* **UNISEXUÉ, ÉE** (u-ni-sè-ksu-è), *adj.* Syn. d'unisexuel.

UNISEXUEL, ELLE (u-ni-sè-ksu-èl'. *Un* et *sexuel*), *adj.* En bot. Se dit des fleurs, des plantes qui ont seulement soit des étamines, soit des pistils.

UNISSON (lat. *unisonus*), *s. m.* En mus. Il se dit de sons produits par le même nombre de vibrations, dans des temps égaux. || Phrase mélodique entonnée à l'unisson par toutes les voix ou tous les instruments. || Fig. Sorte de conformité intellectuelle, morale. Des cœurs à l'unisson. Il y a un certain unisson d'âmes, J. J. ROUSS.

UNITAIRE, *adj.* Qui tend à l'unité. || Se dit des êtres qui présentent les caractères de l'unité. || *S. m.* Celui qui admet un système théologique où l'unité domine. || Syn. de socinien. || *Adj.* Doctrines unitaires.

UNITÉ (lat. *unitas*), *s. f.* Principe du nombre. || Quantité prise arbitrairement pour servir de terme de comparaison à des quantités de même espèce. Unité de volume, de poids, de force, de chaleur, etc. || On dit aussi : Unité de mesure. || En phys. et en chim. Se dit des molécules, atomes ou équivalents des corps. || Qualité de ce qui est un, sans parties. L'unité de Dieu. || Ce qui forme un tout complet dans son espèce, comme un homme, une maison, un cheval. || Ce qui forme un caractère d'ensemble, de conséquence. Il n'y a pas d'unité dans sa conduite. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe, VOLT. || T. des beaux-arts. Espèce de balancement, de pondération, de subordination entre les différentes parties d'une composition. Ce tableau manque d'unité. || T. de littér. Les trois unités, la règle qui veut qu'il n'y ait qu'une action dans une pièce (unité d'action), que cette action se passe dans le même lieu (unité de lieu), et qu'elle ne dure pas plus de vingt-quatre heures (unité de temps).

UNITIF, IVE (lat. *unitivus*), *adj.* T. didactique. Qui sert à unir. || T. de dévotion. Qui unit par le pur amour. || Vie unitive, état de l'âme dans l'exercice du pur amour. || En droit canon, rescrit unitif, rescrit de l'évêque ou bulle du pape qui joint un bénéfice à un autre.

UNIVALVE (*un* et *valve*), *adj.* En bot. Il se dit d'un péricarpe qui ne s'ouvre que d'un seul côté. || En zool. Il se dit des mollusques dont la coquille n'est composée que d'une pièce. || *S. m.* selon l'Académie, en sous-entendant mollusque ; mais il vaut mieux le faire féminin en sous-entendant coquille.

UNIVERS (lat. *universum*), *s. m.* Le système illimité de planètes, de comètes, de satellites, de soleils ou d'étoiles disséminés dans l'espace. || Particulièrement, le système solaire avec ses planètes et leurs satellites, dit aussi monde, quand on l'oppose à univers. || La terre ou une grande partie de la terre. || Les habitants de la terre. || Par exagération, la société au milieu de laquelle on vit, le monde. Mais de tout l'univers vous devenez jaloux, MOL. || Fig. Domaine matériel, intellectuel ou moral, comparé à l'univers. Les tableaux, les livres composent l'univers de mon imagination, STAEL.

* **UNIVERSALISER** (lat. *universalis*), *v. a.* Rendre universel ; répandre dans l'univers. || Répandre dans toutes les classes. Universaliser la jouissance du nécessaire.

UNIVERSALITÉ (lat. *universalitas*), *s. f.* Caractère de ce qui est universel, général. L'universalité de l'Église. || Caractère de ce qui s'étend à un ensemble de lieux, de temps, d'êtres. L'universalité de la langue française. L'universalité des hommes et des choses. || En jurispr. Totalité. L'universalité des biens. || Aptitude à toute chose, capacité universelle. Les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet, LA BRUY. || En log. Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSAUX (lat. *universalis*), *s. m. pl.* T. de la scolastique. Idées universelles. Il y a cinq universaux : le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident.

UNIVERSEL, ELLE (lat. *universalis*), *adj.* Qui s'étend à tout, qui s'étend partout. Qualités, règles universelles. La monarchie universelle. || Suffrage universel,

droit de voter dans les élections accordé à tout citoyen d'un certain âge. || Jubilé universel, celui qui est accordé à toute l'Église. || Qui a de la capacité pour toute chose. Les gens universels ne sont appelés ni poëtes, ni géomètres, mais ils sont tout cela, et jugent de tous ceux-là, PASC. || Cet homme est universel, il a une grande étendue de connaissances. || On dit de même : Science universelle. || En log. Qui comprend toute chose, qui a le caractère de généralité abstraite. Une proposition universelle. || *S. m.* L'universel, ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce. || Voy. UNIVERSAUX. || Il ne faut pas en général donner de comparaison à universel; cependant de bons écrivains l'ont fait. Une erreur si stupide et si brutale n'était pas seulement la plus universelle, BOSS.

UNIVERSELLEMENT, *adv.* D'une manière universelle. Homme universellement estimé. || En log. En embrassant un genre, une classe ou toute chose. Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion qu'ils ne l'ont été dans les prémisses, DUMARS.

UNIVERSITAIRE, *adj.* Qui appartient à l'université. Le corps universitaire. || *S. m.* Individu attaché à l'université. || Partisan de l'université.

UNIVERSITÉ (lat. *universitas*), *s. f.* Autrefois, corps de maîtres établi par autorité publique et ayant pour objet l'enseignement de la théologie, du droit, de la médecine et des sept arts. Les universités d'Oxford, de Pise, etc. || Particulièrement, l'université de Paris ou simplement l'université, celle qui siégeait à Paris. || Au moyen âge, l'université, le quartier des écoles. || L'université, les élèves de l'université, les étudiants. || En général, les universités, les écoles. || Aujourd'hui, corps enseignant, unique pour toute la France, placé sous la direction du ministre de l'instruction publique.

UNIVOCATION (lat. *univocatio*), *s. f.* T. de scolastique. Caractère de ce qui est univoque.

UNIVOQUE (lat. *univocus*), *adj.* T. de scolastique. Il se dit des noms qui s'appliquent à plusieurs choses, soit de même espèce, soit d'espèce différente, mais de même genre, comme animal, homme, etc. Animal est un terme univoque à l'aigle et au lion. || Qui n'est susceptible que d'une seule interprétation. || Qui est de même nature. Des idées univoques. Métal natif et d'une nature univoque, BUFF. || En gramm. Se dit des mots qui ont le même son, quoiqu'ils aient une signification différente. || En mus. Consonnances univoques, celles qui portent le même nom, comme l'octave et ses répliques.

UPAS (u-pas'. Mot javanais), *s. m.* Substance vénéneuse dont les habitants des îles de la Sonde se servent pour empoisonner leurs flèches.

* **URANATE,** *s. m.* En chim. Sel produit par la combinaison de l'oxyde uranique avec une base.

URANE (*Uranus*), *s. m.* En chim. Composé d'uranium et d'oxygène; corps regardé longtemps comme simple, mais qui a été décomposé en 1841.

* **URANEUX,** *adj. m.* En chim. Voy. URANOCHRE.

* **URANIE** (Οὐρανία), *s. f.* Celle des neuf Muses qui préside à l'astronomie.

* **URANIQUE,** *adj. m.* En chim. Se dit du second oxyde d'uranium et des sels qu'il produit.

* **URANIUM** (u-ra-ni-om'), *s. m.* En chim. Corps simple métallique qu'on extrait de l'urane.

* **URANOCHRE** (*uranium* et *ocre*), *s. m.* Oxyde uraneux ou le premier degré d'oxydation de l'uranium.

* **URANOGRAPHE** (voy. le suivant), *s. m.* Celui qui fait une description du ciel. || Auteur d'une uranographie.

URANOGRAPHIE (οὐρανός et γράφειν), *s. f.* Description du ciel. || Science qui a pour objet l'étude, la description du ciel. || Titre de plusieurs ouvrages d'astronomie.

URANOGRAPHIQUE, *adj.* Qui appartient à l'uranographie.

URANOSCOPE (οὐρανός et σκοπεῖν), *s. m.* Poisson de mer qui a les yeux au-dessus de la tête, et tournés vers le ciel.

URANUS (u-ra-nus'. Οὐρανός), *s. m.* Grosse planète placée au delà de Saturne.

URATE (voy. *urique*), *s. m.* En chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec les bases. || Engrais composé d'un mélange d'urine et de plâtre ou de terre.

URBAIN, AINE (lat. *urbanus*), *adj.* Qui concerne la ville, qui appartient à la ville, par opposition à rural. Garde urbaine. || *S. m.* Habitant d'une ville.

URBANITÉ (lat. *urbanitas*), *s. f.* La politesse des anciens Romains. L'élégance attique fut-elle jamais plus pure à Athènes, ni l'urbanité plus agréable et mieux entendue à Rome? VOITURE. || En général, politesse que donne l'usage du monde. L'élégante urbanité de la cour de Louis XIV, VILLEMAIN.

* **URCÉOLE** (lat. *urceolus*), *s. m.* En bot. Organe en forme de gobelet ou de godet.

URCÉOLÉ, ÉE (*urcéole*), *adj.* En bot. Se dit d'un organe qui est renflé à sa partie moyenne, resserré à son orifice, et dilaté à son limbe. Calice urcéolé.

URE (lat. *urus*, de l'anc. h. allem. *ûr*), *s. m.* Aurochs, taureau sauvage.

URÉE (*ur*, radical de *urine*), *s. f.* En chim. Substance particulière que l'on rencontre dans l'urine de l'homme, dont elle est un des principes immédiats.

URETÈRE (οὐρητήρ), *s. m.* En anat. Canal membraneux destiné à porter l'urine du rein dans la vessie.

URÈTHRE (lat. *urethra*, de οὐρήθρα), *s. m.* En anat. Canal excréteur de l'urine. || L'Académie écrit ce mot sans *h*, ajoutant : quelques-uns écrivent urèthre. Cette dernière orthographe, étant étymologique, vaut mieux.

URGENCE (lat. *urgentia*), *s. f.* Qualité de ce qui est urgent. Un cas d'urgence. L'urgence des circonstances.

URGENT, ENTE (lat. *urgens*), *adj.* Qui ne souffre point de retardement, pressant.

URINAIRE (*urine*), *adj.* En anat. et méd. Qui a rapport à l'urine. Calcul urinaire. || Voies urinaires, ensemble des conduits et cavités destinés à transmettre ou à contenir l'urine. || *S. f.* En bot. Pissenlit.

URINAL (lat. *urinal*), *s. m.* Vase à col incliné, dans lequel les malades urinent commodément. || *Au pl.* Des urinaux.

URINE (lat. *urina*), *s. f.* Liquide excrémentitiel sécrété par les reins, d'où il coule par les uretères dans la vessie, qui, après l'avoir conservé en dépôt pendant quelque temps, le chasse au dehors par l'urèthre en se contractant. || Urines ardentes, urines très-rouges. || Médecin des urines, celui qui prétend, par l'inspection de l'urine, connaître les maladies.

URINER (*urine*), *v. n.* Évacuer l'urine; se dit surtout en parlant des malades.

URINEUX, EUSE, *adj.* Qui a rapport à l'urine. Abcès urineux. Odeur urineuse.

* **URINOIR,** *s. m.* Endroit disposé pour uriner, dans les rues ou endroits publics. || Il se dit pour urinal.

URIQUE (*ur*, radical de *urine*), *adj.* En chim. Se dit d'un acide produit par la combinaison de l'urée avec l'oxygène. || Calcul urique se dit pour calcul d'acide urique.

URNE (lat. *urna*), *s. f.* Chez les anciens, grand vase à puiser de l'eau. || Vase qui servait à renfermer les cendres des morts. || On étend quelquefois la dénomination d'urne à certains sarcophages. || Urne se dit aussi chez les modernes, par figure, bien qu'on n'enferme plus les restes des morts dans des urnes. || Vase dans lequel on recueillait les suffrages. || Chez les modernes, la boîte dans laquelle on recueille les votes. L'urne électorale. || Vases sur lesquels sont appuyées les figures des dieux et des déesses, des fleuves et des fontaines. || Dans le langage des archéologues, toute poterie trouvée dans les fouilles. || Vase de porcelaine, de faïence, qui a la forme d'une urne antique. || En bot. Sporange des mousses, espèce de capsule couverte par un opercule.

* **URODYNIE** (οὖρον et ὀδύνη), *s. f.* En méd. Sentiment de douleur qu'on éprouve en urinant.

* **UROMANCIE** (οὖρον et μαντεία), *s. f.* Art prétendu de deviner les maladies par l'inspection des urines.

* **UROMANCIEN,** *s. m.* Celui qui pratique l'uromancie.

* **UROSCOPIE** (οὖρον et σκοπεῖν), *s. f.* Inspection des urines.

* **UROSCOPIQUE,** *adj.* Qui a rapport à l'uroscopie.

URSULINE, *s. f.* Religieuses qui tirent leur nom de sainte Ursule, et qui sont obligées par leurs statuts à prendre soin de l'instruction des jeunes filles. || Au pl. Les Ursulines, le couvent qu'habitent ces religieuses.

URTICAIRE (lat. *urtica*), *s. f.* En méd. Inflammation

exanthémateuse caractérisée par des taches proéminentes, plus pâles ou plus rouges que la peau qui les entoure, rarement persistantes, se reproduisant par accès ou s'aggravant par paroxysmes, et produisant un prurit semblable à celui que causent les piqûres d'ortie.

* **URTICANT, ANTE,** *adj.* Se dit de tout ce qui produit une sensation analogue à celle que cause la piqûre des orties. Les animaux urticants marins.

URTICATION (lat. *urtica*), *s. f.* En méd. Sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties fraîches pour produire une excitation locale.

URTICÉES (lat. *urtica*), *s. f. pl.* En bot. Famille de plantes qui ont des caractères communs avec l'ortie.

US (ûs'. Lat. *usus*), *s. m. pl.* T. de droit. Usages. Selon les nobles us En ce châtel de tous les temps reçus, Volt. || Par extens. Suivant les us et coutumes de la secte, La Harpe. || Il se joint presque toujours avec le mot coutumes. Selon les us et coutumes de Normandie.

* **US** (us'), *s. m.* Terminaison latine qui se dit dans cette locution : Savant en us, savant hérissé de latin.

* **USABLE,** *adj.* Qui peut s'user. Ce drap est usable.

USAGE (b. lat. *usaticum*, du lat. *usus*), *s. m.* Action d'user de, emploi de. La patience est une vertu qui n'est guère à mon usage, Sév. || Mettre en usage, faire usage, employer. Il met tout en usage, et prière et menace, Corn. || Famil. Ce drap fera beaucoup d'usage, il durera beaucoup. || Toiles garanties à l'usage, toiles dont on garantit qu'elles dureront. || Utilité, service. La duplicité est honorée dans le monde comme un talent d'un grand usage, Mass. || En physiologie, usage des organes, chacun des actes exécutés par chaque organe. || Droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. || Droit qu'ont les voisins d'une forêt ou d'un pacage, d'y couper le bois qui leur est nécessaire ou d'y mener paître leur bétail. || Emploi ordinaire des mots, tel qu'il est dans la bouche du plus grand nombre. L'usage est appelé avec raison le père des langues, Boss. || Phrases d'usage, phrases toutes faites qu'on échange dans la conversation. || Emploi particulier qui se fait des mots. L'usage vicieux d'une locution. || Pratique reçue généralement. On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages, Montesq. || L'usage ordinaire, ce qui se fait habituellement dans la vie. || Pratique particulière. Il est dans l'usage ou en usage de faire, etc. || Habitude d'user d'une chose, de la pratiquer. Le peu d'usage que nous avons de la prière, Mass. || Connaissance, pratique acquise par l'expérience. Des vieillards consommés dans les affaires et formés par un long usage, Bourd. || Usage du monde, de la vie, expérience de la société, habitude d'en pratiquer les devoirs, d'en observer les manières. || Absol. Il manque d'usage. || Au pl. Anciennement, livres pour le service divin, tels que bréviaires, rituels, etc.

USAGER, *s. m.* En jurispr. Celui qui a droit d'usage dans certains bois et dans certains pacages.

USANCE (*user*), *s. f.* Usage reçu (vieilli en ce sens). L'usance du pays, des lieux. || Terme pour le payement des lettres de change, déterminé suivant l'usage des places sur lesquelles elles sont tirées; ce terme est souvent de trente jours. Lettre payable à trois usances. || T. de forestier. Usance du bois ou âge du bois, espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'on a coupé un taillis.

USANT, ANTE, *adj.* En jurispr. Fils majeur usant et jouissant, fille majeure usante et jouissante de ses droits, fils majeur, fille majeure qui n'a ni père ni mère et qui n'est sous l'autorité de personne. || Qui use, diminue par le frottement. Une poudre usante.

USÉ, ÉE, *p. p.* d'user. || *S. m.* L'usé, la partie usée d'une chose. || Terre usée, terre devenue stérile, parce qu'on lui a fait trop produire. || Fig. Très-affaibli par le travail, les maladies ou les excès, en parlant des personnes. Un corps usé de fatigues. Santé usée. || Ce cheval est usé, a les jambes usées, ses jambes ne valent plus rien. || Fig. Il se dit des sens, des sentiments, qui, par excès, par abus, se sont éteints. Un cœur usé. Une passion usée. || Avoir le goût usé, avoir le goût émoussé par les ragoûts épicés, les liqueurs fortes. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Ils sont la plupart usés sur tous les plaisirs, par cela même qu'ils ne leur coûtent aucunes peines, Bern. de St.-P. || Fig. Il se dit des idées, des expressions qu'un très-fréquent usage a rendues communes, banales. || On dit de même : Ce sujet est usé, ces moyens sont usés, etc. || Fig. Il se dit des choses qui cessent de faire impression sur nous.

USER (dérivé du lat. *usus*), *v. a.* Faire usage de ; l'emploi actif en ce sens est ancien, et n'a été conservé qu'en termes d'eaux et forêts : User une vente, en faire l'exploitation. || Par extens. Consommer les choses dont on se sert. User beaucoup de charbon. || Détériorer imperceptiblement les choses en les diminuant à force de s'en servir. User ses habits. || Fig. Détruire peu à peu tout ce que l'on compare aux objets matériels que l'usage détériore. Avant de la quitter, il faut user la vie, A. Chén. || User ses ressources, les prodiguer et les affaiblir. || User sa jeunesse auprès de quelqu'un, passer sa jeunesse à servir quelqu'un. || Fig. Détériorer les forces d'une personne. Rien n'use tant un homme que les excès. || User ses yeux à force de lire, s'affaiblir la vue à force de lire. || Diminuer par le frottement. User une pierre, une pointe de couteau, etc. || Fig. Amoindrir, affaiblir. Les longues espérances usent toute la joie, Sév. || *Subst.* Il se dit des choses qui durent longtemps. C'est une marchandise qu'on ne peut connaître qu'à l'user. || Fig. Cet homme est bon à l'user, plus on le connaît, plus on l'apprécie. || On dit aussi : On ne connaît bien les gens qu'à l'user. || *V. n.* Faire emploi de, se servir de. User d'un mot. Usez d'un peu de vin. || Absol. Usez, n'abusez point. || Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à un objet matériel dont on se sert. User de violence, de diligence, etc. Voyons comme tu sais user de la victoire, Rac. || User bien ou mal de quelque chose, en faire un bon, un mauvais usage. || En user, agir, se conduire de telle ou telle façon. Je veux en user avec toi en père qui chérit sa fille, Mol. || En user librement, familièrement avec quelqu'un, avoir avec quelqu'un une manière d'agir libre, familière. || En user bien, en user mal avec quelqu'un, agir bien ou mal avec lui. || S'user, *v. r.* Se détériorer par l'usage. Mon habit s'use. || Fig. Les royaumes du monde et toute leur gloire s'useront comme un vêtement, Mass. || Être diminué par frottement. Les marches d'un escalier s'usent à la longue. || Fig. Hélas ! la vie ne se passe que trop; elle s'use partout, Sév. || Perdre ses forces par les fatigues, les excès, etc. || Cesser de faire impression. Les plaisirs s'usent, Mass. || Devenir stérile à force de produire, en parlant des terres. || Perdre son crédit sur l'opinion.

USINE (dérivé du lat. *usus*), *s. f.* Proprement et anciennement, machine mue par l'eau. || Aujourd'hui, fabrique dont le produit est obtenu par des machines plus que par le travail des ouvriers, telle que moulin, forge, filature, etc.

* **USINIER,** *s. m.* Celui qui exploite une usine.

USITÉ, ÉE (lat. *usitatus*), *adj.* Qui est en usage, qui est pratiqué communément. Et suivant le vieil ordre en Syrie usité, Corn. Ou comme chez les grands on le voit usité, Mol. || Il se dit des mots et des phrases qui sont en usage dans une langue.

USQUEBAC (u-ske-bak'. Corruption anglaise de l'irlandais *uisce*, eau, *beatha*, vie), *s. m.* Liqueur qui n'est autre que le wisky (eau-de-vie de grain), dans lequel on a dissous du safran et quelques aromates.

USTENSILE (lat. *utensilia*), *s. m.* Toute espèce de petit meuble servant au ménage, et principalement à la cuisine. || Divers instruments propres à certains arts. Des ustensiles de jardinage, de toilette, etc.

USTION (lat. *ustio*), *s. f.* Action de brûler. La sépulture par ustion pratiquée chez les Romains. || En chim. Calcination, combustion d'une substance. || En chir. Action de brûler, d'appliquer le cautère actuel.

USUCAPION (lat. *usucapio*), *s. f.* En droit romain, manière d'acquérir par la possession, par l'usage.

USUEL, ELLE (lat. *usualis*), *adj.* Dont on se sert ordinairement. Termes usuels. Plantes usuelles. || Arts usuels, métiers qui fournissent aux besoins communs.

USUELLEMENT, *adv.* D'une manière usuelle.

USUFRUCTUAIRE (lat. *usufructuarius*), *adj.* Qui concerne l'usufruit, qui appartient à l'usufruit. Des réparations usufructuaires. Droit usufructuaire.

USUFRUIT (lat. *usufructus*), *s. m.* Démembrement du droit de propriété, qui comprend le droit de se servir de la chose pour l'usage auquel elle est destinée, et le droit de percevoir les fruits et produits de la chose; mais qui diffère de la propriété en ce qu'il ne donne ni le droit de détruire ou d'aliéner la chose, ni la perpétuité. || Usufruit légal, droit de jouissance du père et de la mère sur les biens de leurs enfants mineurs.

USUFRUITIER, IÈRE, *s. m.* et *f.* T. de droit. Celui, celle qui a l'usufruit. || *Adj.* Réparations usufruitières, réparations à la charge de l'usufruitier.

USURAIRE (lat. *usurarius*), *adj.* Où il y a de l'usure. Contrat usuraire. Des profits usuraires.

USURAIREMENT, *adv.* D'une manière usuraire.

USURE (lat. *usura*), *s. f.* Proprement, toute espèce d'intérêt que produit l'argent. La loi des Douze Tables défendait de porter l'usure plus haut qu'à douze pour cent, ROLLIN. || Par extens. Profit qu'on retire d'un prêt au-dessus du taux légal ou habituel. || Fig. Avec usure, en rendant plus qu'on n'a reçu. La terre le payait de ses peines avec usure, FÉN. || Détérioration par suite d'un long usage. L'usure des habits. Usure des dents.

USURIER, IÈRE (lat. *usurarius*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prête à usure. || Par extens. Celui, celle qui profite des malheurs ou des nécessités d'autrui pour accroître sa fortune. || *Adj.* Une libéralité usurière, qui donne un œuf pour avoir un bœuf, J. J. ROUSS.

USURPATEUR, TRICE (lat. *usurpator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, par violence ou par ruse, s'empare des possessions, du pouvoir d'un autre. || *Adj.* Ce peuple usurpateur de l'empire des eaux, GILBERT.

USURPATION (lat. *usurpatio*), *s. f.* Action d'usurper ou le résultat de cette action. Les empires les plus florissants ont commencé par l'usurpation, BAILLY. || La chose même qui est usurpée. La plupart des terres de cette seigneurie n'étaient que des usurpations.

⋆ **USURPATOIRE** (lat. *usurpatorius*), *adj.* Qui a le caractère de l'usurpation. Les autres forces sont devenues iniques et usurpatoires, J. J. ROUSS.

USURPÉ, ÉE, *p. p.* de usurper.

USURPER (lat. *usurpare*), *v. a.* S'emparer par violence ou par ruse des biens, de la dignité, du titre d'un autre. Usurper le trône, la tyrannie, le pouvoir, le bien d'autrui, etc. || Fig. C'est moi qui trouble votre repos, qui usurpe votre liberté, BALZAC. || Fig. Obtenir quelque chose par fraude, sans droit légitime. Usurper la réputation, la gloire, l'estime, etc. || *V. n.* Usurper sur, s'emparer au détriment de. Vous usurpez sur mes droits. || Usurper sur ses voisins, accroître son terrain en poussant sa culture sur la leur.

UT (ut'), *s. m.* En mus. Nom, en solfiant, du premier des sept sons dont se compose notre musique, rangés par ordre d'acuité. || Le signe qui représente l'ut. || La clef d'ut, voy. CLEF.

UTÉRIN, INE (lat. *uterinus*), *adj.* Se dit des frères et des sœurs nés de la même mère, sans avoir le même père. C'est sa sœur utérine. || *S. m. pl.* Les utérins.

UTILE (lat. *utilis*), *adj.* Qui sert à quelque chose. Des hommes utiles. || T. d'administration et de procédure. En temps utile, dans le temps prescrit, déterminé. || Jours utiles, les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les lois et dans lesquels les parties peuvent réciproquement agir en justice. || Ordre utile, le rang des créanciers qui, d'après la date de leur hypothèque, seront payés sur les biens du débiteur. || Domaine utile, les fruits, les revenus d'une terre. || *S. m.* Ce qui est utile. Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile, Et le beau souvent nous détruit, LA FONT.

UTILEMENT, *adv.* D'une manière utile. || En procéd. Être utilement colloqué, être colloqué en ordre utile.

⋆ **UTILISABLE,** *adj.* Qui peut être utilisé.

⋆ **UTILISATION,** *s. f.* Action d'utiliser.

UTILISÉ, ÉE, *p. p.* de utiliser.

UTILISER, *v. a.* Tirer de l'utilité, tirer parti d'une chose. Utiliser son temps. || S'utiliser, *v. r.* Se rendre utile.

⋆ **UTILITAIRE,** *adj.* Néol. Qui vise à l'utilité. || Se dit d'une école qui ne reconnaît pour principe du bien que l'utilité générale. || *Subst.* Un utilitaire. Les utilitaires.

⋆ **UTILITARISME,** *s. m.* Système des utilitaires.

UTILITÉ (lat. *utilitas*), *s. f.* Qualité d'être utile, de servir à quelque chose. L'utilité des richesses. L'utilité publique. || Cela n'est d'aucune utilité, cela ne sert à rien. || L'utilité de..., au sens actif, ce à quoi sert une chose. L'utilité de l'histoire. || L'utilité de, au sens passif, l'avantage retiré par. Ce n'est donc pas l'utilité de l'Église que vous vous proposez, MASS. || Au pl. Cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes, BOSS. || En économie politique, faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme, de quelque manière que ce soit. || Au pl. T. de théâtre. Les emplois, les rôles utiles et non brillants de la pièce.

UTOPIE (οὐ et τόπος), *s. f.* Pays imaginaire où tout est réglé au mieux, décrit dans un livre de Thomas Morus qui porte ce titre. || Fig. Plan de gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bonheur de chacun, et qui, dans la pratique, donne le plus souvent des résultats contraires à ce qu'on espérait. Se créer une utopie. || Projet imaginaire.

⋆ **UTOPISTE,** *s. m.* Celui qui croit à une utopie. || Créateur d'une utopie. || Celui qui prend ses rêves pour des réalités.

⋆ **UTRICULE** (lat. *utriculus*), *s. m.* En anat. Petite poche. || Renflement du labyrinthe membraneux de l'oreille. || En bot. Cellules du tissu cellulaire des végétaux.

⋆ **UTRICULAIRE,** *adj.* En bot. Tissu utriculaire, tissu cellulaire des plantes.

UVÉE (lat. *uva*), *s. f.* En anat. Une des tuniques de l'œil.

V

V (lat. *v*), *s. m.* La vingt-deuxième lettre de l'alphabet. On l'appelait autrefois U consonne. Un V majuscule. Un petit v. || Dans les chiffres romains, V vaut 5. || Dans les observations météorologiques, V signifie Vent. || V ou ♈, dans les livres d'église, signifie verset. || V. A. Votre Altesse, V. E. Votre Excellence, etc.

VA, 3ᵉ personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *aller*. || 2ᵉ personne du singulier de l'impératif d'*aller* qui s'emploie adverbialement.

VA (3ᵉ pers. d'*aller*), *s. m.* À certains jeux, la bassette, le pharaon, ce qu'on met au-dessus de la vade. Sept et le va, etc. sept fois la vade.

VACANCE (lat. *vacantia*), *s. f.* Temps pendant lequel une fonction, une dignité n'est pas remplie. La vacance du saint-siége, du trône. || Au pl. Temps durant lequel les études cessent dans les écoles, dans les colléges. Le temps des vacances. || Il se dit aussi quelquefois au singulier. Un jour de vacance. || Temps, dit aussi vacations, où les tribunaux interrompent leurs fonctions.

VACANT, ANTE (lat. *vacans*), *adj.* Qui n'est pas occupé, qui est à remplir. Maison vacante. Les terres vacantes. || Fig. Il se dit des emplois, des places, des dignités. Un trône vacant. || En jurispr. Succession vacante, succession que personne n'a réclamée, ou à laquelle on a renoncé. || Curateur aux biens vacants, curateur établi pour la régie et conservation des biens qui n'ont point de propriétaire certain. || Anciennement, cette compagnie est vacante, ce régiment est vacant, le grade de capitaine, de colonel n'est pas rempli.

VACARME (flamand *wach-arme*, de *wach*, malheur à, et *arm*, misérable), *s. m.* Grand bruit, grands cris. || Grand bruit fait dans une querelle. || Il est allé faire du vacarme dans cette maison, il y est allé quereller quelqu'un, faire du bruit. || Fig. Clameur publique.

VACATION (lat. *vacatio*), *s. f.* Profession, métier (vieilli en ce sens). Quelle est sa vacation? || Espace de temps que les gens de loi consacrent à une affaire. || Honoraires des hommes d'affaires et des gens de loi. || Au pl. La cessation des séances des gens de justice, dite aussi vacances. Le temps des vacations du tribunal. || Chambre des vacations, chambre chargée de rendre la justice pendant les vacations. || Au sing. Vacance, en parlant des choses non occupées. La vacation d'un bénéfice.

VACCIN (lat. *vaccinus*), *s. m.* Virus particulier, doué de la propriété de préserver de la variole, ainsi appelé parce qu'il a été recueilli primitivement dans des pustules qui surviennent quelquefois au pis des vaches, et qu'on appelle cowpox. || *Adj.* Le virus vaccin.

⋆ **VACCINAL, ALE**, *adj.* Qui a rapport à la vaccine. Le bouton vaccinal.

⋆ **VACCINATEUR**, *s. m.* Celui qui vaccine.

VACCINATION, *s. f.* Inoculation de la vaccine, opération qui consiste à mettre le virus vaccin en contact avec les vaisseaux absorbants de la peau.

VACCINE, *s. f.* Maladie éruptive et contagieuse propre à la vache. Jenner découvrit que, communiquée à l'homme, elle le préserve de la petite vérole. || L'opération même par laquelle on inocule le vaccin.

VACCINÉ, ÉE, *p. p.* de vacciner. || *Subst.* Un vacciné.

VACCINER, *v. a.* Inoculer le vaccin.

VACHE (lat. *vacca*), *s. f.* La femelle du taureau. || Vache laitière, vache beurrière, vache fromagère, vache nourrie à l'effet d'en tirer du lait, du beurre, du fromage. || Ranz des vaches, voy. RANZ. || Roux comme une vache, très-roux. || Poil de vache, poil roux. || Popul. Pleurer comme une vache, pleurer abondamment. || La vache est à nous, nous avons gagné, nous sommes les maîtres, nous sommes sûrs de réussir. || Ce cheval rue en vache, il rue du pied de derrière en le jetant en avant, comme s'il voulait se frapper le ventre. || Par extens. La chair même de l'animal préparée pour servir d'aliment. || Manger de la vache enragée, être réduit à manger de la viande d'une vache mordue et devenue enragée, et fig. éprouver beaucoup de privations et de fatigues. || Le plancher des vaches, la terre, par opposition à l'eau, à la mer. || Fig. et famil. Parler français comme une vache espagnole, parler très-mal français. || Vache à lait, vache à laquelle on a enlevé son veau, et dont le lait est employé pour les besoins de l'homme. || Fig. et famil. Vache à lait, se dit d'une personne et par extens. d'une chose dont on tire un profit continuel. || Bassement et par moquerie, c'est une vache, se dit d'une femme qui a trop d'embonpoint. || Se dit aussi d'une nourrice qui a beaucoup de lait. Elle a du lait comme une vache. || Peau de vache corroyée et dont on fait des chaussures, des harnais, etc. || Par dénigrement, la vache à Colas, le protestantisme. || Panier revêtu de cuir, qu'on place sur les voitures de voyage et qui a les dimensions de l'impériale; et aussi le seul couvercle de cuir qui ferme le grand coffre de l'impériale. || Vache ou biche de Barbarie, l'antilope bubale. || Vache grognante ou de Tartarie, le yak. || Vache marine, le morse, le lamantin. || Vache à Dieu ou bête à bon Dieu, la coccinelle. || Prov. Quand chacun fait son métier, se mêle de son métier, les vaches sont bien gardées, toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire. || Le diable est aux vaches, le diable est bien aux vaches, il y a du vacarme, du désordre, de la brouillerie. || C'est le grand chemin des vaches, se dit pour exprimer qu'une chose est connue, publique, commune.

VACHER, ÈRE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mène paître les vaches et qui les garde.

VACHERIE (b. lat. *vaccaria*, du lat. *vacca*), *s. f.* Logement spécialement destiné aux vaches. || Maison où il y a des vaches et où l'on vend du lait trait sur place.

⋆ **VACHETTE**, *s. f.* Cuir de petite vache.

⋆ **VACIET** (lat. *vaccinium*), *s. m.* Autre nom de l'arbuste dit airelle ou vaccinier.

VACILLANT, ANTE (va-sil-lan), *adj.* Qui vacille. Démarche vacillante. Une clarté vacillante. || Fig. Qui n'est pas sûr. Dans cette vie notre raison vacillante se met souvent du parti de notre cœur dépravé, Boss. || Fig. Irrésolu, changeant. Esprit vacillant.

VACILLATION (va-sil-la-sion. Lat. *vacillatio*), *s. f.* Mouvement de ce qui vacille. Vacillation d'une barque, d'une lumière. || Fig. Irrésolution, variation. Vacillation des témoins. Un esprit de vacillation, Boss.

VACILLER (va-sil-lé. Lat. *vacillare*), *v. n.* N'être pas bien ferme. Cette table vacille. Sa tête vacille. || Par extens. Lumière, clarté qui vacille. || Il se dit de la langue, quand on a de la peine à prononcer ou qu'on prononce un mot pour un autre. Ma langue vacilla. || Devenir faible, peu sûr, en parlant de certaines facultés de l'âme. Sa mémoire vacille. || Fig. Être incertain, irrésolu. Nos résolutions ne vacillent plus, Boss. || Vaciller dans ses réponses, répondre tantôt d'une manière, tantôt d'une autre.

VACUITÉ (lat. *vacuitas*), *s. f.* État d'une chose vide. La vacuité de l'estomac cause des tiraillements.

VADE (va-d'. Ital. *vada*), *s. f.* Somme avec laquelle un des joueurs ouvre le jeu. La vade est de cent francs. || Il s'est dit, en termes d'affaires et de commerce, de la part ou intérêt que chaque personne d'une compagnie a dans une entreprise. || Fig. L'intérêt propre de chacun, la mise de chacun dans le monde.

⋆ **VADE-IN-PACE** (va-dé-in'-pa-sé. Lat. *vade in pace*), *s. m.* Prison des moines (voy. IN-PACE).

VADEMANQUE (*vade* et *manque*), *s. f.* Anc. t. de banque. Diminution du fonds d'une caisse.

VADE-MECUM (va-dé-mé-kom'. Lat. *vade mecum*), *s. m.* Ce qu'on porte ordinairement et commodément sur soi. || Se dit surtout d'un livre portatif destiné à rappeler en peu de mots les notions principales d'une science, d'un art, etc. || On dit aussi : Veni-mecum.

VA-ET-VIENT, *s. m.* Partie de machine qui va et vient d'un point à un autre, lorsque la machine est en mouvement. || On dit de même : Mouvement de va-et-vient. || Dispositif employé dans certains cas pour traverser une rivière. || Cordage établi d'un navire à terre ou à un autre navire, à l'effet de faciliter le voyage des embarcations et des hommes entre ces deux points.

VAGABOND, ONDE (lat. *vagabundus*), *adj.* Qui erre çà et là. Vous serez fugitif et vagabond sur la terre, SACI. || Il se dit aussi des choses. Une course vagabonde. || Fig. Déréglé, sans ordre, en parlant des personnes. De pauvres âmes errantes et vagabondes sans conducteur et sans gouvernail dans les orages de cette vie, SÉV. || Il se dit des choses. Quoi! même dans la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde! Boss. || *Subst.* Celui, celle qui erre, qui court le monde. || Fig. Mon esprit est un vagabond qui se plaît à s'égarer, DESC. || Personne sans état, sans domicile, sans aveu.

VAGABONDAGE, *s. m.* Habitude de vagabonder.

VAGABONDER, *v. n.* Être vagabond, faire le vagabond. || On dit aussi vagabonner.

⋆ **VAGIR** (lat. *vagire*), *v. n.* Crier comme un enfant qui vient de naître. || Se dit aussi d'une certaine façon de crier qui est particulière au lièvre.

⋆ **VAGISSANT, ANTE**, *adj.* Qui vagit. Voix vagissante.

VAGISSEMENT, *s. m.* Cri des enfants nouveau-nés.

⋆ **VAGON** (anglais *waggon*), *s. m.* Voiture employée dans les trains de chemins de fer.

VAGUE (anc. h. all. *vâg*), *s. f.* Masse d'eau de la mer, d'une rivière ou d'un lac, qui est agitée et soulevée par les vents, ou par une autre impulsion. || Par extens. Les ailes des oiseaux sont comme des rames qui fendent la vague de l'air, FÉN. || Fig. Une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle; ce sont des vagues, la comparaison du fleuve est juste, SÉV. || Fig. Ce qui est comparé à une vague. || En archit. Ornement qui semble imiter les flots de la mer.

VAGUE (lat. *vacuus*), *adj.* Qui est vide, et particulièrement qui est vide de culture. Des terrains vagues. Les terres vagues et vaines. || Par extens. Indéfini, sans bornes déterminées. Espaces vagues. || Fig. Qui est vide, sans précision. Des expressions vagues. De vagues chimères, CORN. || Un air vague, un air distrait où la pensée paraît vide. || Un esprit vague, un esprit dont les idées sont vides et sans fixité. || Fig. Qui a quelque chose d'indéfini. Pensées, désirs vagues. || Qui plaît par cet indéfini même. Une vague et douce mélancolie. De vagues rêveries. || En peint. Qui manque de précision, qui n'est pas nettement arrêté, et aussi qui plaît par son

indécision, par son caractère aérien, vaporeux. Couleur, lumière vague. || *S. m.* Grand espace vide. Le vague de l'air. || Fig. Se jeter, se perdre dans le vague, faire de longs raisonnements sans conclusion, sans solidité. || Fig. Ce qui manque de précision. Il y a du vague dans les caractères que nous donnons au beau, MARMONTEL. || Fig. Ce qui a le caractère de l'indéfini. Le vague de la couleur, de certaines expressions, etc. || Fig. Malaise indéfinissable de l'âme. Plus les peuples avancent en civilisation, plus cet état du vague des passions augmente, CHATEAUBR.

VAGUE (lat. *vagus*), *adj.* Qui est errant. Des douleurs vagues. || En bot. Qui est disposé sans ordre. Le fruit du grenadier offre un exemple de cloisons vagues. || Année vague, année de 365 jours sans l'intercalation périodique du jour bissextil.

VAGUEMENT, *adv.* D'une manière vague. Peut-être on entendait vaguement dans les plaines.... V. HUGO. || Fig. Parler, répondre vaguement.

VAGUEMESTRE (allem. *Wagenmeister*), *s. m.* Officier qui a la conduite des équipages dans une armée. || Celui qui est chargé de la distribution de l'argent et des lettres aux hommes d'un régiment. || T. de mar. Officier chargé d'aller porter à la poste et d'en rapporter les lettres du personnel d'un bâtiment.

VAGUER (lat. *vagari*), *v. n.* Errer çà et là, aller de côté et d'autre à l'aventure. Laisser vaguer des bêtes. || Par extens. N'être pas fixe. Si les couleurs semblent vaguer dans l'air, Boss. || Fig. Il se dit des pensées, de l'esprit qui ne se fixe pas. Laisser vaguer ses pensées, Boss, Laissez vaguer votre imagination, ID.

VAILLAMMENT (*ll* mouillées), *adv.* D'une manière vaillante. Se défendre vaillamment.

VAILLANCE (*ll* mouillées. *Vaillant*), *s. f.* Ce que vaut une personne ou une chose (sens propre, aujourd'hui inusité). Force gens font du bruit en France.... Un équipage cavalier Fait les trois quarts de leur vaillance, LA FONT. || Qualité de qui se comporte avec courage à la guerre, dans une lutte. Cette victoire est due à sa vaillance.

VAILLANT (*ll* mouillées. Anc. part. prés. de *valoir*), *s. m.* Le fonds de bien d'une personne, son capital. Tout le vaillant d'un homme. || *Adv.* Il a dix mille francs vaillant. Il doit plus qu'il n'a vaillant (voy. VALANT). || N'avoir pas un sou vaillant, n'avoir ni bien ni argent.

VAILLANT, ANTE (*ll* mouillées. Anc. part. prés. de *valoir*), *adj.* Qui a de la vaillance. Un homme vaillant. || *Subst.* Je suis ce téméraire ou plutôt ce vaillant, CORN. || Cheval vaillant, cheval plein de feu et de vigueur.

VAILLANTISE (*ll* mouillées), *s. f.* Famil. Action de vaillance. Raconter ses vaillantises. || S'emploie ironiquement le plus souvent.

VAIN, AINE (lat. *vanus*), *adj.* Proprement, vide; sens conservé seulement dans les locutions suivantes : Vaine pâture, terres où il n'y a ni semences, ni fruits, et où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux ; Terres vaines et vagues, terres incultes qui ne rapportent rien. || Fig. Qui est comme vide, qui n'a qu'une apparence. Une vaine ombre. Une éloquence pompeuse et vaine. || Qui est sans valeur. Tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde, Boss. || Il se dit quelquefois, en ce sens, des personnes. Qui ne voit pas la vanité du monde, est bien vain lui-même, PASC. || Qui est sans effet. De vains efforts. Un vain présage. || Qui n'a aucun fondement raisonnable, sérieux. De vaines excuses. Combien nos jugements sont injustes et vains! VOLT. || Qui se prise au delà de son mérite. Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal de soi, LA BRUY. || Vaine gloire, orgueil, infatuation. || *Subst.* Faire le vain, se livrer à la vaine gloire. || EN VAIN, *loc. adv.* Inutilement. Dieu ne fait rien en vain, VOLT. || Prendre le nom de Dieu en vain, l'employer dans un serment sans nécessité.

VAINCRE (lat. *vincere*), *v. a.* Remporter à la guerre un grand avantage sur les ennemis. Vaincre ses ennemis. || Absol. A vaincre sans péril on triomphe sans gloire, CORN. || Fig. Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages, MALH. || Avoir l'avantage sur ses concurrents. Vaincre à la course. Vaincre dans la dispute. || Surpasser, quand il s'agit d'une sorte d'émulation entre les personnes. Me vaincre en générosité, CORN. || Surmonter, venir à bout de. Il a vaincu tous les obstacles. || Absol. On ne vainc qu'en combattant, ROTROU. || Il se dit des sentiments, des passions dont on triomphe. Apprends sur mon exemple à vaincre ta colère, CORN. || Se laisser vaincre, se laisser toucher, fléchir. Se laisser vaincre à la pitié. || Vaincre un cheval, le dompter. || Se vaincre, *v. r.* Maîtriser ses passions, ses sentiments.

VAINCU, UE, *p. p.* de vaincre. || *Subst.* Le vaincu. || On a joint quelquefois vaincu à un adjectif possessif. Sylla, ni Marius N'ont jamais épargné le sang de leurs vaincus, CORN. || Fig. Celui qui a cédé à l'amour.

VAINEMENT, *adv.* D'une manière vaine, sans effet.

VAINQUEUR, *s. m.* Celui qui a vaincu. Les Romains vainqueurs d'une grande partie du monde, VOLT. || Le vainqueur de Rocroy, d'Austerlitz, etc. celui qui a vaincu à Rocroy, à Austerlitz, etc. || Absol. Le vainqueur. || Celui qui a remporté un avantage sur ses concurrents, ses rivaux. Être vainqueur à la course, à la lutte. || Les vainqueurs, se dit des jeunes garçons qui ont remporté les prix. || Celui qui a surmonté des difficultés, dompté des passions. Le sage est vainqueur de ses passions. || L'objet aimé. Garde-toi de nommer mon vainqueur, CORN. || *Adj. m.* Qui remporte la victoire. Peuple vainqueur. || Poét. Se dit de ce qui captive le cœur. Vos yeux, vos charmes vainqueurs. || Un air vainqueur, des airs vainqueurs, un air de suffisance, de confiance extrême.

VAIR (vèr. Lat. *varius*), *s. m.* Anciennement, fourrure de la peau d'une espèce d'écureuil, du même nom, qui était colombine par-dessus et blanche par-dessous ; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui petit-gris. Des souliers de vair, c'est-à-dire fourrés de vair. || En blas. Un des métaux composé d'argent et d'azur en petites pièces égales, disposées de telle sorte que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base. || Vair contre vair, se dit quand le métal est opposé au métal et la couleur à la couleur, ce qui est contraire à la disposition ordinaire.

VAIRON (vè-ron. *Vair*), *adj.* Se dit des hommes et des chevaux dont l'iris est entouré d'un cercle blanchâtre. Cet homme a l'œil vairon. || Par extens. Cheval vairon, animal vairon. || Qui a les yeux de couleur différente.

VAIRON (vè-ron. Lat. *varius*), *s. m.* Petit poisson de rivière. || Nom que quelques pêcheurs donnent au goujon.

VAISSEAU (b. lat. *vassellum*, dim. du lat. *vas*), *s. m.* Vase quelconque destiné à contenir des liquides. || En vaisseaux clos, se dit des opérations chimiques que l'on effectue en des vases hermétiquement fermés. || Fig. Nous portons, il est vrai, ce trésor dans des vaisseaux de boue, MASS. || Vaisseau d'élection, créature choisie pour sa pureté et sa sainteté. || Bâtiment de bois ou de fer, construit pour le transport par eau. Vaisseaux de guerre. Vaisseaux marchands. || Fig. Conduire le vaisseau, diriger une affaire. || Un vaisseau de tant de canons, un vaisseau qui porte tant de canons. Vaisseau de cent canons. || On sous-entend quelquefois canons. Vaisseau de quatre-vingts, de cent. || Vaisseau de 1er rang, celui qui a 120 canons ; vaisseau de 2e rang, celui qui en a 100 ; vaisseau de 3e rang, celui qui en a 90 ; vaisseau de 4e rang, celui qui en a 80. || Vaisseau fantôme, voy. VOLTIGEUR. || Fig. Il se dit de ce qui est exposé au souffle des événements, comme un vaisseau l'est aux vents. Le vaisseau de l'État. || Étendue d'une église, d'une galerie, d'une salle, etc. considérée par l'intérieur. L'église de Notre-Dame de Cambrai est un très-beau vaisseau, PELLISSON. || En anat. Les canaux dans lesquels circulent tous les fluides de l'économie animale. Les vaisseaux artériels, veineux, etc. || En bot. Organe élémentaire des végétaux, de forme tubulaire.

* **VAISSELIER**, *s. m.* Meuble pour placer la vaisselle.

VAISSELLE (b. lat. *vascella*, *orum*), *s. f.* Terme collectif. Plats, assiettes, et tout ce qui sert à l'usage de la table. Vaisselle de terre, de porcelaine, d'argent, etc. Vaisselle plate, celle qui est sans soudure, comme les plats et les assiettes ; vaisselle montée, celle dont les parties sont soudées, telle que flambeaux, salières, sucriers. || Aujourd'hui, vaisselle plate, plats et assiettes d'argent. || Fig. Fondre la vaisselle de quelqu'un, le ruiner.

* **VAISSELLERIE**, *s. f.* Réunion d'articles comprenant les seaux, les sébiles, les écuelles, les gamelles, les mortiers, les salières et égrugeoires, et les moules à fromages.

VAL (lat. *vallis*), *s. m.* Espace de terre contenu entre deux coteaux; le même que vallée (le pluriel est vaux). Sur nos monts crains l'orage; Crains l'ombre dans le val, C. DELAV. || Il s'emploie dans la composition de certains noms. Le Val-de-Grâce. || Au pl. Les Vaux-Cernay. || Par monts et par vaux, par les montagnes et par les vaux ou vallées, et par extens. en tout lieu, de tous côtés. Le chevalier allait par monts et par vaux, cherchant périls et aventures, CHATEAUBR. || Les vals, pluriel nouveau en usage chez les ingénieurs. Les vals de la Loire.

VALABLE, *adj.* Qui doit être reçu en justice. Caution valable. Quittance valable. || Par extens. Excuse, raison qui n'est pas valable, qui n'est pas admissible. || Effets valables, meubles, bijoux de quelque prix.

VALABLEMENT, *adv.* D'une manière valable. Être valablement déchargé. || Par extens. Réfuter valablement un argument.

VALANT, *p. prés.* de valoir. || Quand il s'agit d'exprimer une valeur, on dit valant : Il a une bonne terre valant dix mille écus; et, dans ce sens, valant est le véritable participe du verbe valoir. Mais pour exprimer qu'on les a en sa possession, on dit : Cet homme a dix mille écus vaillant; et dans ce cas *vaillant* est un substantif masculin employé adverbialement.

* **VALENCE**, *s. f.* Nom à Paris d'une espèce d'orange qui vient de Valence en Espagne. Voilà de la valence.

* **VALENCIENNES**, *s. f.* Sorte de dentelle originairement fabriquée à Valenciennes. De belles valenciennes.

VALÉRIANE (ital. *valeriana*), *s. f.* Genre de plantes où l'on distingue : la valériane officinale, la grande valériane, etc.

* **VALÉRIANELLE**, *s. f.* En bot. Genre de la famille des valérianées; on y distingue la valérianelle locuste, dite vulgairement mâche ou doucette.

VALET (va-lè. Anc. fr. *vaslet*, dim. du b. lat. *vassalis*), *s. m.* Celui qui est en service auprès d'une personne. Valet d'écurie. || Valet à tout faire, valet propre à tout genre de service. || Je suis votre valet, je vous salue (locution vieillie). || Fig. et ironiq. Je suis votre valet, se dit à quelqu'un quand on ne veut pas faire ce qu'il désire, croire ce qu'il dit. || Valet a pris un sens défavorable, sauf dans les emplois suivants qui sont consacrés : valet de ferme ; valet de charrue; valet de pied, homme de livrée qui suit à pied les souverains, les princes, les ambassadeurs dans les cérémonies ; valet de chambre, celui qui est attaché particulièrement au service de la personne du maître. || Maître valet, celui qui, dans une terre ou dans une ferme, a autorité sur les autres domestiques. || Valet de place, celui qui dans les villes se met temporairement au service des voyageurs, des étrangers. || Valet à louer, domestique qui n'a plus de maître, et fig. homme qui a perdu son emploi et qui en cherche un autre. || Valet de comédie, valet adroit et propre à l'intrigue qu'on voit figurer dans beaucoup de comédies. || Dénomination attribuée à certains offices inférieurs dans la maison des souverains, des princes et dans les grandes maisons; valet de garde-robe; valet de chiens, etc. || Valet de bourreau, celui qui aide le bourreau dans son office. || En un sens défavorable, la canaille des valets. || Ame de valet, âme basse. || Se conduire en valet, faire le plat valet, le bas valet, avoir des habitudes, des complaisances serviles. || Fig. Homme servile, sans indépendance. || Au jeu de cartes, les cartes sur lesquelles est peinte la figure d'un valet. Valet de cœur, de carreau, etc. || Insolent comme un valet de trèfle, voy. TRÈFLE. || Fig. et famil. Valet de carreau, homme qui ne mérite point de considération (ainsi dit parce que, dans les anciens jeux de cartes, ce valet porte la qualité de valet de chasse). || Contre-poids qui, pendant derrière une porte, fait qu'elle se referme sans qu'on y touche. || Valet de miroir, morceau de bois attaché derrière un miroir de toilette pour le soutenir. || Petit morceau de fer mouvant dont le bout entre dans une entaille faite au verrou lorsqu'il est fermé. || Instrument de fer, qui sert à fixer le bois sur l'établi d'un menuisier. || Valet à débotter, syn. de tire-botte. || Prov. Tel maître, tel valet, les valets prennent les habitudes de leurs maîtres. || Les bons maîtres font les bons valets, en traitant bien ses domestiques, on s'en fait bien servir.

VALETAGE, *s. m.* Service de valet. || Fig. Actes de servilité. || Mode d'exploitation d'un domaine rural, par lequel le propriétaire exploite lui-même à l'aide de valets.

VALETAILLE (*ll* mouillées), *s. f.* T. collectif de dénigrement. Multitude de valets. L'insolence de la valetaille.

VALET-À-PATIN, *s. m.* En chir. Pince composée de deux branches unies dans le milieu par une charnière, et que l'on peut écarter ou rapprocher au moyen d'un anneau coulant (ainsi nommée de Gui Patin, qui l'inventa).

VALETER (*valet*), *v. n.* Famil. Être auprès de quelqu'un, et par intérêt, d'une assiduité basse et servile. || Faire beaucoup de courses, de démarches qui donnent de la peine et demandent de la patience.

VALÉTUDINAIRE (lat. *valetudinarius*), *adj.* Qui est souvent malade. Personne valétudinaire. || *Subst.* Un valétudinaire.

VALEUR (lat. *valor*), *s. f.* Force, courage à la guerre, dans le combat. Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées La valeur n'attend pas le nombre des années, CORN. || Par extens. Il y a une valeur domestique et privée, qui n'est pas de moindre prix que la valeur militaire, ROLLIN. || Fig. Par extens. Ce que vaut une chose. La valeur des choses. || Valeur nominale, valeur arbitraire donnée aux pièces de monnaie par la loi, par opposition à valeur réelle ou intrinsèque. || En économie politique, qualité relative des objets, en vertu de laquelle on obtient, en échange de l'un, une plus ou moins grande quantité de l'autre. || Être en valeur, se vendre facilement et avantageusement. || Cette ferme, cette terre est en valeur, elle est bien cultivée et en état de rapporter ce qu'elle doit produire. || Mettre, remettre une terre, une ferme, etc. en valeur, y faire les dépenses et les travaux nécessaires pour qu'elle donne un bon produit. || Fig. Leibnitz aimait à faire revivre les opinions des anciens et à les mettre en valeur, BONNET. || Se dit des lettres de change, billets à ordre, actions, obligations, etc. Déposer des valeurs. || Valeur reçue, locution dont on se sert dans les promesses et dans les lettres de change pour marquer qu'on a reçu autant que la somme qui y est spécifiée. || Valeur en compte, locution dont on se sert dans les lettres de change pour indiquer qu'on est en compte courant avec la personne ou la société au profit de laquelle la lettre est faite. || En mathém. Toute quantité exprimée en chiffres ou même algébriquement, et provenant de la résolution d'une ou plusieurs équations. || En mus. Durée relative d'une note indiquée par sa figure. Les silences ont aussi leur valeur. || Valeur intellectuelle, morale, prix qu'on attache à une chose intellectuelle, morale. Il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage, BOI. || Attacher de la valeur à quelque chose, en faire grand cas. || Pièce de nulle valeur, papiers de nulle valeur, pièces, papiers qui ne servent à rien. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Les hommes qui ont quelque valeur. || Juste signification des termes suivant l'usage reçu. La valeur des mots. || Fig. Donner de la valeur à ce qu'on dit, le relever par sa prononciation et son débit. || En peint. Effet d'un ton de couleur relativement aux tons avoisinants. Donner de la valeur à certains tons. Donner plus de valeur à un muscle, lui donner plus de relief. || Famil. La valeur de..., estimation approximative d'une quantité quelconque. Nous avons fait la valeur de deux lieues. || Non-valeur, voy. NON-VALEUR. || T. de commerce. Contre-valeur, valeur donnée en échange de celle que l'on reçoit. || *Au pl.* Des contre-valeurs.

VALEUREUSEMENT, *adv.* Avec valeur.

VALEUREUX, EUSE (*valeur*), *adj.* Qui a beaucoup de valeur, de courage, à la guerre, aux combats.

* **VALHALLA**, *s. f.* Voy. WALHALLA.

VALIDATION (*valider*), *s. f.* Action de valider. La validation d'un compte, d'un mariage, d'une élection.

VALIDE (lat. *validus*), *adj.* Sain, vigoureux. Un homme valide. || *Subst.* Les valides. || Fig. Qui a les conditions requises par les lois pour produire son effet. Un mariage valide.

VALIDÉ (arabe *oualidet*, mère), *s. f.* Titre que les Turcs donnent à la mère du sultan régnant.

VALIDE, ÉE, *p. p.* de valider.

VALIDEMENT, *adv.* En personne valide. || D'une manière valide, avec assurance que la chose aura son effet.

VALIDER (lat. *validare*), *v. a.* Rendre valide. Valider un contrat, un acte, un mariage, etc.

VALIDITÉ (lat *validitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est valide. La validité d'un acte, des preuves, etc.

VALISE (ital. *valigia*), *s. f.* Espèce de long sac de cuir, dans lequel on met des hardes. || Valise diplomatique, paquet qui emporte les dépêches d'un ambassadeur. || Fig. et famil. Mettre quelque chose dans sa valise, faire quelque chose par précaution.

VALISNÈRE, VALISNÉRIE ou mieux ⋆ **VALLISNÉRIE,** *s. f.* En bot. Nom d'un genre d'hydrocharidées (plantes aquatiques), dédié à Vallisneri, botaniste italien.

VALKYRIE, *s. f.* Voy. WALKYRIE.

VALLAIRE (lat. *vallaris*), *adj.* T. d'antiquité romaine. Couronne vallaire, couronne qu'on donnait, chez les Romains, à celui qui avait le premier franchi les retranchements ennemis.

VALLÉE (*val*), *s. f.* Espace entre deux ou plusieurs montagnes, plus étendu que le vallon. || Fig. En termes de dévotion, la vallée de larmes, la vallée de misère, la vie présente, par opposition au bonheur de la vie future. || Vallée de Josaphat, lieu où les morts ressusciteront, selon l'Écriture. || Nom donné à des pays fort vastes. L'Égypte est la vallée du Nil. || Autrefois à Paris, la Vallée, lieu près du Pont-Neuf où l'on vendait de la volaille et du gibier.

VALLON, *s. m.* Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux. || Fig. Ce triste vallon de pleurs, la terre, le monde où nous vivons. || Poétiq. Le sacré vallon, le vallon situé entre les deux croupes du Parnasse, et qui, selon la Fable, était le séjour des Muses. || Fig. La poésie.

⋆ **VALLONNEMENT,** *s. m.* Action de disposer en forme de vallons.

⋆ **VALLONNÉ, ÉE,** *p. p.* de vallonner. Pelouse vallonnée.

⋆ **VALLONNER,** *v. a.* Pratiquer des vallonnements.

VALOIR (lat. *valere*), *v. n.* Être d'un certain mérite, en parlant des personnes. C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose, BOIL. || Valoir beaucoup, avoir beaucoup de mérite. || Absol. Valoir, avoir de la fortune, du crédit, etc. On ne vaut et l'on n'est heureux qu'autant qu'on se voit à son aise et bien pourvu, BOURD. || Ne valoir pas, être au-dessous de. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé, CORN. || Il ne vaut pas la peine qu'on lui réponde, se dit, par mépris, d'un homme avec qui on ne veut point entrer en contestation. || Ne valoir pas que, avec le subjonctif, même sens. Et vous ne valez pas que l'on vous considère, MOL. || Monsieur vaut bien madame, voy. MONSIEUR. || Il se dit du mérite qu'ont les choses. N'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage, J. J. ROUSS. || Cette chose, cette affaire ne vaut pas la peine d'y penser, d'en parler, cette chose, cette affaire est de peu de conséquence. || Ironiq. Cela ne vaut pas la peine d'en parler. || Absol. Cela ne vaut pas la peine, n'en vaut pas la peine. || Fig. Le jeu ne vaut pas la chandelle, voy. CHANDELLE. || Rien qui vaille, chose sans mérite ni valeur. || *Subst.* Un rien qui vaille, une personne sans mérite, sans valeur. || *Au pl.* Des riens qui vaille. || N'avoir rien qui vaille, n'avoir rien de bon. || Ne faire rien qui vaille, ne faire rien de bon, d'utile. || Ne valoir pas que, ne pas mériter que. Et ce faible bonheur ne vaut pas qu'on le prise, CORN. || Être d'un certain prix. Cette étoffe vaut cinq francs le mètre. || Famil. Cette chose vaut de l'argent, elle est d'un prix considérable. || Cette chose vaut son pesant d'or, est très-bonne dans son genre. || Cet homme vaut son pesant d'or, il est rempli de bonnes qualités. || Chaque chose vaut son prix, chacun vaut son prix, chaque chose, chaque personne a ses qualités. || Fig. Savoir ce qu'en vaut l'aune, voy. AUNE. || Fig. et famil. Cela ne vaut pas le diable, ne vaut pas un sou, ne vaut pas le ramasser, cela n'est bon à rien, ne vaut rien. || Valoir bien que, avec le subjonctif, être digne que. Cette difficulté vaut bien qu'on la propose, LA FONT. || Valoir mieux, avoir plus de qualités, en parlant de personnes. La cavalerie carthaginoise valait mieux que la romaine, MONTESQ. || Cet homme ne vaut pas mieux que son frère, ce sont tous deux des gens mauvais. || Être meilleur, être préférable, en parlant de choses. Ma montre vaut mieux que la vôtre. || Impers. Il vaut mieux, il est plus avantageux, il est préférable. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. || Avec suppression de *il* et inversion. Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré, LA FONT. || Valoir ne prend point *de* avec un infinitif. Cependant avec *il vaut mieux, mieux vaut,* on peut mettre *de*. Mieux vaut encor de penser que de lire, THOMAS. || Ne rien valoir, en parlant des personnes, être méchant, vicieux, dangereux. || Il se dit des choses en un sens analogue. J'avais une mine qui ne valait rien, SÉV. || Cette chose ne vaut rien, elle n'a presque aucun mérite, presque aucune valeur. || Cette chose ne vaut rien, se dit aussi d'une chose usée et devenue hors d'usage. Cet habit ne vaut plus rien. || Cela ne vaut rien, cela est mauvais, nuisible; cela n'annonce rien de bon, est de mauvais augure. || Rapporter, donner du profit. Cet emploi vaut tant. || Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, voy. TERRE. || Faire valoir quelqu'un, lui donner crédit, puissance, occasion de paraître à son avantage. Faire valoir l'esprit des autres. || Se faire valoir, soutenir sa dignité, ses droits; se montrer à son avantage; s'attribuer plus qu'on n'a. || Un homme ne vaut que ce qu'il se fait valoir, un homme n'obtient de crédit, etc. qu'autant qu'il saisit les occasions et les moyens de faire ressortir son mérite. || Se faire valoir de, se donner de l'importance au moyen de. Je me suis fait valoir ici des nouvelles du combat naval, SÉV. || Faire valoir une chose, lui donner force, puissance. Faire valoir son droit, ses droits. || Faire valoir une chose, lui donner du prix, la faire paraître meilleure, plus belle. Faire valoir une pièce, un auteur. || En peint. Une figure en fait valoir une autre, lorsque, placée auprès, elle a moins de force, moins de fini, moins de beauté. || Faire valoir une chose, en relever l'importance, le mérite. Faire valoir son zèle, etc. || Faire valoir sa marchandise, en parlant du marchand, faire ressortir les qualités de ce qu'il veut vendre, et fig. louer beaucoup ce qu'on a, ce qu'on dit, ce qu'on fait. || Faire valoir des motifs, en faire ressortir la force. || Faire valoir que, avec l'indicatif, ou faire valoir de, avec l'infinitif. Et vous venez nous faire valoir que vous aimez votre frère, MASS. Je lui fais valoir d'être demeurée pour elle, SÉV. || Faire valoir, opposer, objecter. Faire valoir une objection contre quelqu'un. || Faire valoir une chose, en tirer le profit, l'avantage qu'elle peut rapporter. Faire valoir ses domaines, son bien, etc. || Absol. Faire valoir, exploiter soi-même sa terre. || Tenir lieu de, avoir la signification de. L'as au piquet vaut onze. || Faire un acte, remplir une formalité pour valoir ce que de raison, faire un acte, remplir une formalité par pure précaution, et pour servir dans l'occasion comme il sera juste et raisonnable. || Cela vaut fait, soyez sûr que cela se fera. || Autant vaut, même sens. || Autant vaut, locution elliptique, peu s'en faut. || Vaut est quelquefois sous-entendu. Autant faire cela sur-le-champ que de différer. || Peser d'un certain poids. Ces considérations valent pour votre cause.

VALOIR, *v. a.* Procurer, produire, faire obtenir. Cette terre lui vaut dix mille francs de rente. Ses exploits lui ont valu une gloire immortelle. || Dans cette phrase et semblables : Cette étoffe vaut dix francs, le régime n'est régime direct qu'en apparence, et il y a une ellipse : Cette étoffe vaut [pour] dix francs. Le participe passé en cet emploi est invariable. La somme qu'a valu il y a dix ans ce domaine. Mais quand valoir est actif, signifiant procurer, alors il suit la règle des verbes actifs : Les honneurs que lui a valus cette action. || À valoir, terme de commerce et de finance signifiant ce qu'on donne à compte d'une plus forte somme qu'on doit fournir, soit argent, soit marchandise. || J'ai reçu telle chose ou telle somme à valoir sur..., je l'ai reçue en déduction de.... || VAILLE QUE VAILLE, *loc. adv.* Passablement, tant bien que mal. || TOUT COUP VAILLE, *loc. adv.* qui signifie, à de certains jeux, qu'en attendant la décision de ce qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. || Fig. À tout hasard. Ma foi, tout coup vaille, voyons où la chose ira, HAUTEROCHE. || Valant, *part. prés.* Deux maisons valant cent mille francs. || Prov. Donner et retenir ne vaut, il faut se dessaisir de la propriété d'une chose qu'on donne.

VALSE (allem. *Walzer*), *s. f.* Danse tournante à trois temps. || L'air sur lequel on exécute cette danse.

VALSER, *v. n.* Danser la valse. || Fig. et famil. Faire valser quelqu'un, le tracasser, et aussi lui donner de fausses espérances. || *V. a.* Toutes les compositions intitulées valses ne sont pas faites pour être valsées.

VALSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui valse.

* **VALU, UE**, *p. p.* de valoir.

VALUE, *s. f.* Ne s'emploie que dans cette locution : Plus-value (voy. ce mot).

VALVE (lat. *valva*), *s. f.* Syn. de soupape à clapet. || En bot. Nom donné aux pièces de certains péricarpes, qui sont distinctes et susceptibles de se séparer à la maturité, sans déchirement apparent. Valve de pepin. || Toute pièce solide qui revêt le corps d'un mollusque.

VALVULE (lat. *valvula*), *s. f.* En bot. Petite valve. La corolle du blé est divisée en deux valvules, B. de St-P. || En anat. Tout repli qui, dans les vaisseaux et conduits du corps, empêche les liquides ou autres matières de refluer, ou qui a pour fonction de ralentir ou de modifier le cours des liquides sur le trajet desquels il se trouve.

VAMPIRE (orig. inc.), *s. m.* Dans l'Europe orientale, être chimérique qui, suivant la superstition populaire, sort du tombeau pour sucer le sang des vivants. || Fig. Il se dit de ceux qu'on accuse de s'enrichir par des gains illicites et aux dépens du peuple. Ces vampires dont tout l'art est de pressurer vos peuples, Mirabeau. || Très-grosse chauve-souris, dite aussi stryge.

* **VAMPIRISME**, *s. m.* Croyance aux vampires. || Fig. Avidité sans mesure.

VAN (lat. *vannus*), *s. m.* Instrument d'osier pour séparer la paille et l'ordure d'avec le bon grain.

* **VANADIUM** (va-na-di-om'), *s. m.* Corps simple métallique, d'un blanc argenté.

VANDALE, *s. m.* Nom d'un ancien peuple de Germanie qui pilla Rome. || Fig. Celui qui hait en barbare les sciences et la civilisation, et qui détruit les monuments des arts (on met un V majuscule). || *Adj.* Des usages gothiques et vandales, Dider.

VANDALISME, *s. m.* Tout procédé destructeur, qui anéantit ce qui commandait le respect par son âge, ses souvenirs ou ses beautés.

VANDOISE (orig. inc.), *s. f.* Poisson d'eau douce du genre des carpes, dit aussi dard et vaudoise.

* **VANESSE**, *s. f.* Sorte de papillon.

VANILLE (*ll* mouillées. Esp. *vainilla*, dim. de *vaina*, gaine), *s. f.* Fruit de l'*epidendrum vanilla*, orchidée parasite et sarmenteuse du Mexique; il est d'une odeur et d'une saveur aromatique. Gousse de vanille. || Liqueur de vanille ou simplement vanille, liqueur faite avec ce fruit, de l'eau-de-vie et du sucre. || Il se dit aussi de la plante qui produit ce fruit. || Plante qu'on nomme plus ordinairement héliotrope.

* **VANILLÉ, ÉE** (*ll* mouillées), *adj.* Aromatisé avec de la vanille.

VANILLIER (*ll* mouillées), *s. m.* Nom d'un genre de la famille des orchidées, et en particulier de la plante qui produit le fruit dit vanille.

VANITÉ (lat. *vanitas*), *s. f.* Caractère de ce qui est vain, vide, sans solidité, sans durée. La vanité du monde, des plaisirs, etc. Vanité des vanités, et tout est vanité, Boss. || Au pl. Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre, Malh. Bredouiller des vanités et des sottises, la Bruy. || Désir d'approbation qui se manifeste au dehors, désir de produire de l'effet. La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie, la Rochef. || Au pl. Les folles vanités, l'orgueil ambitieux, Volt. || Faire vanité, tirer vanité, prendre vanité d'une chose, s'en glorifier. || Sans vanité, sans vouloir me vanter. || Acte de vanité. Qu'on me permette ici une vanité sur mon ouvrage, la Bruy. || Au pl. Des personnes vaines. || Prov. Une once de vanité gâte un quintal de mérite.

VANITEUX, EUSE, *adj.* Qui a une vanité puérile et ridicule. Un homme vaniteux. Des propos vaniteux. || *Subst.* Un vaniteux. Une vaniteuse.

* **VANNAGE**, *s. m.* Ensemble des vannes, disposition des vannes.

* **VANNAGE**, *s. m.* Nettoyage des grains au moyen du van en osier ou du tarare.

VANNE (orig. inc.), *s. f.* Plateau mobile qui se lève et s'abaisse dans une écluse, dans un moulin, pour ouvrir ou fermer le passage à l'eau. Lever la vanne. || Vanne de décharge, celle qui sert à faire écouler l'eau en excès.

VANNÉ, ÉE, *p. p.* de vanner. Du froment vanné.

VANNEAU (ainsi dit à cause de sa huppe), *s. m.* Oiseau de l'ordre des échassiers, qui a une huppe noire.

VANNER (lat. *vannare*), *v. a.* Nettoyer des grains au moyen d'un van. Vanner de l'avoine, de l'orge, du blé.

VANNERIE, *s. f.* Métier de vannier. || Marchandise du vannier.

VANNETTE (dimin. de *van*), *s. f.* Panier rond, plat et à petit bord, pour vanner l'avoine avant de la donner aux chevaux.

VANNEUR, *s. m.* Celui qui vanne les grains. || Au féminin, vanneuse.

VANNIER, *s. m.* Ouvrier qui travaille en osier et qui fait des vans, des corbeilles, des hottes, des claies, etc.

* **VANNURE**, *s. f.* Poussière des balles et de tous les corps légers qui s'en vont par le vannage.

VANTAIL (*l* mouillée. Le même que *ventail*), *s. m.* Chacun des battants d'une porte, d'une fenêtre. || Porte ou croisée à un vantail, celle qui n'est composée que d'une seule partie. || Parties qui se recouvrent l'une l'autre. Triptyque à trois vantaux. || *Au pl.* Des vantaux.

VANTARD, ARDE (*vanter*), *adj.* Famil. Qui a l'habitude de se vanter. || *Subst.* Un vantard. Une vantarde.

* **VANTARDISE**, *s. f.* Caractère du vantard.

VANTÉ, ÉE, *p. p.* de vanter.

VANTER (lat. *vanitare*), *v. a.* Louer extrêmement. || Se vanter, *v. r.* Se louer excessivement. || Se vanter de, s'en vanter, se faire gloire de, se faire honneur de. || Il n'y a pas de quoi se vanter, se dit de quelqu'un qui a fait une action blâmable, honteuse. || On dit aussi : Se vanter que.... || Se faire fort de. Je ne me vante pas de pouvoir le fléchir, Corn. || Se vanter de, dire hautement, publiquement. || Je ne m'en vante pas, il ne s'en vante pas, se dit d'une action qu'on a faite, mais qu'on a quelque raison de cacher. || Il fait bon battre un glorieux, il ne s'en vante pas, un glorieux aime mieux endurer des humiliations secrètes que de s'en plaindre.

VANTERIE, *s. f.* Famil. Vaine et présomptueuse louange qu'on se donne à soi-même. Des vanteries ridicules.

VA-NU-PIEDS, *s. m.* Homme qui n'a pas de quoi avoir des souliers, un misérable. || *Au pl.* Des va-nu-pieds. || Il se dit au féminin. C'est une va-nu-pieds.

* **VANVOLE**, voy. vENVOLE.

VAPEUR (lat. *vapor*), *s. f.* Espèce de fumée qui s'élève des corps humides par l'effet de la chaleur. La vapeur des viandes, de l'encens, etc. || Ce qui s'exhale des corps solides par voie de décomposition, de combustion. Les vapeurs de l'arsenic. || Exhalaison qui voile, qui obscurcit. Mille noires vapeurs obscurcissent le jour, J. B. Rouss. || En phys. Nom donné à des fluides aériformes, très-coercibles, provenant de la vaporisation, par la chaleur, de corps habituellement liquides ou solides à la température ordinaire, et repassant à l'état liquide ou solide quand la température baisse sensiblement, ou que la pression devient plus forte. La vapeur d'éther, d'alcool, etc. || Vapeur de charbon de bois, de charbon de terre, gaz et vapeur d'eau qui se dégagent lorsque les corps susdits brûlent dans de telles conditions que l'oxygène leur arrive en quantité insuffisante pour qu'il y ait, par combustion, complète transformation en eau et en acide carbonique. La vapeur de charbon asphyxie. || Machine à vapeur, voy. machine. || Bateau à vapeur, bateau qui marche à l'aide d'une machine à vapeur. || *S. m.* Un vapeur, un bateau à vapeur. || Aller à pleine vapeur, à toute vapeur, se dit d'un convoi, d'un bâtiment qui marche avec toute la vapeur que la machine peut donner. || Absol. La vapeur, la force que possède la vapeur d'eau grâce au calorique, et dont on dispose dans toute sorte de mécanismes. || Fig. Faire une chose à la vapeur, la faire très-vite. || Bain de vapeurs, bain que l'on prend en restant exposé dans un endroit clos à des vapeurs chaudes. || En chim. Bain de vapeur, distillation dans laquelle le vaisseau contenant les matières à distiller est échauffé par la vapeur de l'eau bouillante. || En peint. Représentation des vapeurs

par le pinceau. || Fig. au sing. Manière douce et affaiblie qui montre les objets comme à travers un voile transparent. Il y a de la vapeur dans ce tableau. || Les vapeurs du vin, l'étourdissement que le vin pris en trop grande quantité produit dans le cerveau. || Fig. Trouble comparé aux vapeurs du vin, et survenant dans l'esprit. Une vapeur qui vous trouble l'esprit, Mol. Crains les vapeurs enivrantes de l'orgueil, J. J. Rouss. || Fig. Nom employé dans le XVIIe siècle pour désigner des accidents subits qui portaient au cerveau. Il lui prit une vapeur. || Au plur. Nom représentant toutes sortes d'affections nerveuses, hypocondrie, névropathie, etc. ainsi dites parce que les anciens les attribuaient à des vapeurs qu'ils supposaient partir de la rate, des hypocondres, etc. et s'élever jusqu'au cerveau. Ce sont quelques vapeurs qui me viennent de monter à la tête, Mol. || Fig. Donner des vapeurs, inquiéter, tourmenter. || Vapeurs de rate, ancien nom du spleen.

VAPOREUX, EUSE (lat. *vaporosus*), *adj.* Qui contient de la vapeur; qui est en vapeur. L'encens vole en longs flots vaporeux, A. Chén. || Se dit de l'état du ciel quand des vapeurs le voilent à demi. Ciel vaporeux. Lumière vaporeuse. || En peint. Il se dit de la manière d'imiter la vapeur. Manière vaporeuse de peindre. Des montagnes vaporeuses. || Fig. Un tissu vaporeux, tissu très-léger. || Une toilette vaporeuse, toilette composée de tissus et d'ornements fort légers, faisant comme un nuage. || Fig. Nébuleux, incertain. Un style vaporeux. || Qui est sujet aux vapeurs. Une personne vaporeuse. || *Subst.* Un vaporeux. Une vaporeuse. || On dit de même: Maladies, affections vaporeuses. || Qui cause des vapeurs (sens peu usité aujourd'hui). La casse est vaporeuse.

* **VAPORISATEUR,** *s. m.* Vase qui sert à la vaporisation d'un liquide.

VAPORISATION, *s. f.* Dégagement de vapeurs.

VAPORISÉ, ÉE, *p. p.* de vaporiser.

VAPORISER (dérivé du lat. *vapor*), *v. a.* Produire dans un liquide un dégagement de vapeur. || Se vaporiser, *v. r.* Être vaporisé. L'eau se vaporise.

VAQUER (lat. *vacare*), *v. n.* Être vacant, n'être point occupé, en parlant d'emplois, d'offices, de dignités, etc. Un poste, une abbaye, une chaire qui vaque. || Impers. Être libre, disponible, en parlant des logements. Il vaque dans sa maison un appartement. Il vaque un lit dans cet hôpital. || Il se dit des tribunaux lorsque les fonctions ordinaires y cessent pendant quelque temps. La cour vaque pendant tel temps. || Vaquer à, se livrer, s'adonner à, s'occuper de. Vaquer à son ouvrage. La dissipation du monde nous empêche de vaquer à Dieu, Bourd.

VARAIGNE (va-rè-gn'. Autre forme de *varenne* ou *garenne*), *s. f.* Ouverture par laquelle l'eau de la mer entre dans un marais salant.

VARANGUE (suédois *vränger*, côtes d'un vaisseau), *s. f.* T. de mar. Pièce de bois courbe qui, par son milieu, se fixe sur la quille et sert de base aux allonges dont se compose le couple. || Maîtresse varangue, celle du milieu, celle qui porte sur le maître-bau. || Bâtiment à plate varangue, celui qui a le fond plat et tire peu d'eau.

VARE (esp. *vara*, verge), *s. f.* Mesure espagnole d'un peu moins d'un mètre.

VARECH (va-rèk'. Anglo-saxon *wrâc*, débris), *s. m.* Nom collectif de tous les débris que la mer rejette sur ses côtes. || Droit de varech, droit qui existait autrefois de s'emparer de tout ce qui est rejeté par la mer sur les côtes. || Nom qu'on donne quelquefois à un vaisseau submergé, coulé à fond. || Nom donné sur les côtes de l'Océan aux plantes marines, principalement aux fucacées jetées sur le rivage et employées à fumer les terres ou à faire de la soude. || Varech nageur, dit aussi raisin du tropique, le sargasse. || Varech, ou soude de Normandie, ou soude de varech, soude qu'on extrait, par incinération, des fucus qui croissent sur les côtes de l'Océan.

VARENNE (le même que *garenne*), *s. f.* Terrains incultes que le gibier fréquente et où les bestiaux trouvent quelque pâture. || La varenne du Louvre, certaine étendue de pays que le roi se réservait pour la chasse.

* **VAREUSE** (orig. inc.), *s. f.* Chemise en grosse toile que les matelots et beaucoup d'ouvriers portent sur leurs habits pour les garantir. || Veste très-ample en gros drap.

VARIABILITÉ (*variable*), *s. f.* Disposition habituelle à varier. Variabilité de la température. || En gramm. Propriété que certains mots ont de changer de désinence. || T. d'algèbre. Indétermination; passage possible d'une quantité par différents états de grandeur. || En hist. nat. Propriété de présenter des variétés. Variabilité des espèces.

VARIABLE (lat. *variabilis*), *adj.* Sujet à varier, qui change souvent. Temps, vents variables. Une conduite variable. || En méd. Pouls variable, pouls qui est tantôt irrégulier, tantôt régulier, tantôt fort, tantôt faible. || En gramm. Il se dit des mots dont la désinence varie suivant le rapport grammatical. || En mathém. Quantités variables, celles qui varient de grandeur, par opposition à quantités constantes. || *Subst.* Une variable. || *S. m.* Le degré du baromètre qui indique un temps incertain, variable. Le baromètre est au variable.

* **VARIABLEMENT,** *adv.* D'une manière variable.

VARIANT, ANTE, *adj.* Qui change souvent. Un homme variant dans ses résolutions. Un caractère variant.

VARIANTE, *s. f.* Se dit des diverses leçons d'un même texte. Imprimer un texte avec les variantes. || Il se dit aussi des différentes manières d'écrire un mot.

VARIATION (lat. *variatio*), *s. f.* État de ce qui éprouve des changements successifs ou alternatifs. Les variations physiques. Les variations du langage. || Changement dans la doctrine, dans les idées. Les continuelles variations des hérésies. || En gramm. Ce qui change dans un mot variable. La variation des finales dans un verbe. || En astron. Inégalité du mouvement lunaire, qui dépend de la différence des longitudes du centre du soleil et de celui de la lune. || Se dit également de toutes les autres inégalités astronomiques. || En phys. et mar. Variation de l'aiguille aimantée, de la boussole, du compas, nommée autrement déclinaison, l'angle formé par la ligne nord-sud de la boussole et la ligne nord-sud du monde. || En mathém. Calcul des variations, branche supérieure de l'analyse infinitésimale, dans laquelle on considère certaines différentielles prises à un point de vue nouveau et que l'on nomme variations. || Au pl. En mus. Changements faits à un air, en y ajoutant des ornements qui laissent subsister le fond de la mélodie et le mouvement. || Fig. J'ai arrangé comme cela plusieurs petits proverbes avec des variations, Beaumarch. || Il se dit aussi au singulier. Une variation pour piano.

VARICE (lat. *varix*), *s. f.* En chir. Dilatation permanente d'une veine, produite par l'accumulation du sang dans sa cavité. || En hist. nat. Bourrelet ou renflement du bord de certaines coquilles univalves.

VARICELLE (dim. de *variole*), *s. f.* En méd. Petite vérole volante, fausse variole, c'est-à-dire petite vérole survenant la plupart du temps sur un sujet qui a été vacciné, ou qui a déjà eu la petite vérole.

VARIÉ, ÉE, *p. p.* de varier. || Qui présente de la variété. Une langue harmonieuse et variée. Un spectacle varié. || En hist. nat. Qui est orné de différentes couleurs. || En mus. Air varié, morceau de musique composé d'un air, d'une mélodie et d'une ou plusieurs variations faites sur cet air, cette mélodie. || En archit. Colonne variée, colonne faite de diverses matières. || En méc. Mouvement varié, celui dont la vitesse change à chaque instant.

VARIER (lat. *variare*), *v. a.* Faire subir des changements successifs ou alternatifs. Sans cesse en écrivant variez vos discours, Boil. || Varier la phrase, exprimer la même pensée en d'autres termes. || En mus. Varier un air, le changer, en y ajoutant des ornements qui laissent subsister le fond de la mélodie et le mouvement. || *V. n.* Présenter des variations. Le temps, la fortune varie. L'accusé varia dans ses réponses. || Se dit aussi d'une chose qui diffère d'elle-même, ou de plusieurs choses qui ont des formes, des qualités différentes selon les circonstances. Les mœurs varient selon les pays. || Il se dit de plusieurs personnes qui sont d'un avis différent, qui rapportent diversement un même fait. Les auteurs varient beaucoup sur l'époque de l'établissement de Carthage, Rollin. || S'écarter du nord ou s'en rapprocher, en parlant de l'aiguille aimantée. || Se varier, *v. r.* Se donner à soi-même des variations. La nature varie dans l'homme; et l'art, qui n'est qu'une imitation de la nature, se doit varier comme elle, St.-Évremond.

VARIÉTÉ (lat. *varietas*), *s. f.* État varié, apparence variée. La variété des affaires. Il faut de la variété dans l'esprit, La Rochef. || Au pl. Titres de certains recueils qui contiennent des morceaux sur différents sujets. Variétés littéraires. || Division des journaux, dans laquelle on place les articles dont le sujet n'est pas directement relatif à l'objet principal du journal. || En hist. nat. Se dit de l'ensemble des individus de même espèce qui diffèrent par la forme extérieure, le volume, la couleur ou autres propriétés secondaires, sans que ces différences se perpétuent par la génération, sauf dans un très-petit nombre de circonstances déterminées et généralement identiques. Une variété de l'espèce humaine.

VARIETUR (NE) (né-va-ri-é-tur). Mots lat. signifiant : de peur qu'il ne soit varié. Se dit, au palais, des précautions prises pour constater l'état d'une pièce, et prévenir les changements qu'on pourrait y faire. On ordonne qu'une pièce ou un acte soit paraphé, ne varietur.

VARIOLE (b. lat. *variola*, du lat. *varius*), *s. f.* En méd. Genre de maladie générale, fébrile, avec éruption pustuleuse à la peau, qu'on n'a ordinairement qu'une fois, qui est quelquefois sporadique, et souvent épidémique ; elle est contagieuse et miasmatique. Variole discrète. Variole confluente. || Variole des bêtes à laine, la clavelée. || Variole des vaches, la vaccine.

* **VARIOLEUX, EUSE,** *adj.* Qui est affecté de la variole. || *Subst.* Un varioleux. Une varioleuse.

VARIOLIQUE, *adj.* Qui appartient à la variole. Éruption variolique.

* **VARIOLITE** (*variole*), *s. f.* Roche de cristallisation, constituée par une pâte de pétro-silex de diverses couleurs, renfermant des noyaux sphéroïdaux de pétrosilex, dont la couleur diffère de celle de la pâte.

VARIQUEUX, EUSE (lat. *varicosus*), *adj.* En chir. Qui a rapport aux varices, qui en est affecté ou qui en dépend. Ulcère variqueux. || En hist. nat. Qui offre des renflements assez semblables à ceux des varices. Vaisseaux variqueux. Coquille variqueuse.

VARLET (le même que *valet*), *s. m.* S'est dit, en général, des simples gentilshommes. || Fils de chevalier. || Il s'est dit, dans les temps de l'ancienne chevalerie, à peu près comme se dit page aujourd'hui.

VARLOPE (orig. inc.), *s. f.* Grand rabot qui sert aux menuisiers.

* **VARLOPER,** *v. a.* Dresser avec la varlope.

VASCULAIRE (dérivé du lat. *vasculum*), *adj.* En anat. Qui est relatif aux vaisseaux et particulièrement aux vaisseaux sanguins. || Système vasculaire, ensemble des vaisseaux sanguins. || En bot. Composé de vaisseaux. Tissu vasculaire. Plantes vasculaires.

VASCULEUX, EUSE, *adj.* Syn. de vasculaire.

VASE (anglo-saxon *vase*), *s. f.* Limon déposé au fond des étangs, des fossés, des rivières, de la mer. || T. de mar. Fond de vase, fond où l'ancre s'arrête difficilement.

VASE (lat. *vas*), *s. m.* Sorte de vaisseau destiné à contenir des liqueurs, des fruits, des fleurs, des parfums. Vase d'or, de cristal, etc. || Vase étrusque, se dit de certains vases de terre, colorés de rouge, de noir et quelquefois de jaune et de blanc que l'on trouve en Italie dans des tombeaux. On dit plutôt aujourd'hui vases grecs. || Il se dit aussi de certains vaisseaux de forme élégante qui servent d'ornement dans les jardins, dans les palais, etc. || Vases sacrés, voy. sacré. || T. de jardinage. Forme donnée à certains arbres. || Fig. T. de dévotion. Vase d'élection, vase d'élite, celui qui est choisi de Dieu. Vase de miséricorde, de pureté, celui qui est rempli de miséricorde, de pureté. Vase de colère, celui sur qui s'appesantit la colère de Dieu. || En archit. Vase de chapiteau, la masse du chapiteau corinthien qu'on orne de feuillages et de volutes. || Ornement en cuivre ou en fer que l'on rapporte par le haut d'un pilastre de rampe.

* **VASE, ÉE,** *adj.* T. rural. Couvert de vase. Foin vasé.

VASEUX, EUSE, *adj.* Qui appartient à la vase, qui a de la vase. Des terres vaseuses.

* **VASIÈRE,** *s. f.* Lieu vaseux, trou de vase.

VASISTAS (va-zi-stas'. Allem. *was ist das*, qu'est-ce?), *s. m.* Sorte de guichet s'ouvrant à volonté pour voir ce qui se passe, ou pour parler à quelqu'un. || Espèce de jalousie qu'on met aux portières des voitures.

* **VASQUE** (lat. *vascus*), *s. f.* Bassin en forme de fontaine recevant l'eau d'un jet d'eau, d'une fontaine.

VASSAL, ALE (b. lat. *vassalis*, de *vassus*, serviteur, du celtique *gwas*, serviteur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui relève d'un seigneur à cause d'un fief. || Grands vassaux, ceux qui relevaient du roi. || Se dit, par abus, de ceux qui tenaient les terres de quelques seigneurs ou qui habitaient sur leurs domaines. || Fig. Sujet, subordonné.

* **VASSALITÉ,** *s. f.* Syn. moderne de vasselage. || Corps des vassaux.

VASSELAGE (*vassal*), *s. m.* État, condition du vassal. || Droit de vasselage, ce que le seigneur avait droit d'exiger de son vassal.

VASTE (lat. *vastus*), *adj.* Qui est d'une fort grande étendue. Un vaste horizon. Une vaste campagne. || Par exagération et plaisanterie, une vaste perruque. || Par extens. Qui s'étend, règne sur une grande étendue. Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre. De sa vaste folie emplir toute la terre, Boil. || Fig. Se dit des choses morales, des conceptions de l'esprit, etc. Un vaste plan. Une vaste entreprise. Vaste dans ses desseins, Montesq. || Cet homme a l'esprit vaste, c'est un esprit vaste, un vaste génie, il a un esprit d'une étendue extraordinaire, embrassant toute sorte de connaissances, capable des plus grandes affaires. Homme d'une vaste érudition. || En anat. Muscles vaste externe et vaste interne ou *subst.* le vaste externe, le vaste interne, gros muscles qui occupent le côté interne et le côté externe de la cuisse.

* **VASTEMENT,** *adv.* D'une manière vaste. Vastement et profondément savant, St-Simon.

VATICAN (lat. *Vaticanus*), *s. m.* Nom d'une des anciennes collines de Rome. || Palais de Rome, demeure habituelle du pape, qui est bâti sur cette colline et qui en tire son nom. || Par extens. La cour de Rome, le saint-siége. || Les foudres du Vatican, les excommunications, les interdits lancés par le pape.

VA-TOUT (*tout va*), *s. m.* T. de jeu. La vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi. Faire va-tout. || Fig. Jouer son va-tout, risquer une entreprise dans laquelle on gagnera ou perdra tout. || *Au pl.* Des va-tout

VAU-DE-ROUTE (À) (*à val de route*, en descendant la route), *loc. adv.* Ne s'emploie qu'avec *s'enfuir*, *aller*, et signifie en fuite, en pleine déroute. Tout alla à vau-de-route. Les ennemis s'en sont fuis à vau-de-route, Rac.

VAUDEVILLE (altération de *vaudevire*, dénomination créée par Basselin pour les pièces de vers qu'il faisait dans le *val de Vire*, en Normandie), *s. m.* Chanson de circonstance qui court par la ville, et dont l'air est facile à chanter. Le Français, né malin, forma le vaudeville, Boil. || Vaudeville final, la chanson qui termine une pièce, et dont chaque personnage chante un couplet. || Pièce de théâtre où le dialogue est entremêlé de couplets faits sur des airs de vaudeville, ou empruntés à des opéras-comiques. || Le Vaudeville, théâtre de Paris où l'on représente ces pièces.

* **VAUDEVILLISTE,** *s. m.* Celui qui écrit des pièces dramatiques nommées vaudevilles.

* **VAUDOISE,** *s. f.* Voy. vandoise.

VAU-L'EAU (À) (*à val l'eau*), *loc. adv.* Suivant le courant de l'eau. Dans le flottage à bûches perdues, les bois s'en vont à vau-l'eau. || Fig. Aller à vau-l'eau, ne pas réussir, être ruiné. Il perdit un vaisseau, Et vit aller le commerce à vau-l'eau, La Font.

VAURIEN (*vaut rien*), *s. m.* Homme qui ne vaut rien, qui est capable de mauvaises actions. || Famil. et dans un sens moins sévère. Ce petit vaurien d'enfant! Un aimable vaurien. || Au fém. Vaurienne, femme, petite fille vicieuse ou pleine de malice.

VAUTOUR (lat. *vulturius*), *s. m.* Gros oiseau de proie, à tête et à col nus (genre de rapaces diurnes). || Par extens. Attila passe comme un vautour, et les Vénitiens se sauvent dans la mer comme des alcyons, Volt. || Fig. Ces lâches satires où l'on ménage le vautour, et où l'on déchire la colombe, Volt. || Le vautour de Prométhée, vautour qui, suivant la Fable, rongeait éternellement le foie de Prométhée, et qui est devenu l'emblème des remords et des soucis. || Fig. Homme avide et rapace.

VAUTRAIT (*vautre*), *s. m.* Grand équipage de chasse entretenu pour le sanglier ou les bêtes noires.

★ **VAUTRE** (b. lat. *veltris*, mot celtique), *s. m.* Espèce de chien qui, destiné à la chasse de l'ours et du sanglier, s'enfonce et se roule comme eux dans la boue.

VAUTRÉ, ÉE, *p. p.* de vautrer.

★ **VAUTREMENT**, *s. m.* Action de se vautrer.

VAUTRER (*vautre*), *v. a.* Rouler dans la boue. Il l'a gourmé et l'a vautré dans la boue, Richelet. || Se vautrer, *v. r.* S'enfoncer, se rouler dans la boue. Le sanglier se vautre. || Par extens. Se vautrer sur un lit, sur l'herbe. || Fig. Se vautrer dans le vice, dans la débauche, dans les voluptés, s'y abandonner entièrement.

★ **VAUVERT** (le diable de *Vauvert*, château hanté par des esprits à Paris du temps de saint Louis), *s. m.* Mot qui n'est usité que dans cette locution : Aller au diable vauvert, aller très-loin, faire une grande course. || C'est par erreur qu'on dit : Aller au diable au vert.

★ **VAVASSEUR** (b. lat. *vassus vassorum*), *s. m.* T. de féodalité. Vassal d'un vassal; vassal d'arrière-fief.

VAYVODE (vè-vo-d'. Slave *voyna*, guerre, et *woda*, chef), *s. m.* Titre qu'on donne aux souverains, aux gouverneurs de la Moldavie, de la Valachie, de la Transylvanie et d'autres contrées.

★ **VAYVODIE**, *s. f.* Gouvernement d'un vayvode. || Pays qui lui est soumis. || On dit aussi vayvodat.

VEAU (lat. *vitellus*), *s. m.* Nom du petit de la vache, pendant la première année. || Veau de lait, veau qui tette encore sa mère. || Veau de dîme, veau très-gras, qui était choisi de préférence pour payer la dîme aux églises. || Veau gras, veau engraissé pour la boucherie. || Fig. Tuer le veau gras, faire un régal pour fêter le retour de quelqu'un, par allusion au veau gras tué dans l'Évangile pour le retour de l'enfant prodigue. || Fig. et famil. Faire le pied de veau à quelqu'un, lui aller faire des révérences, des soumissions, lui témoigner une complaisance servile. || S'étendre comme un veau, faire le veau, se dit d'un homme qui se tient d'une manière nonchalante. || Pleurer comme un veau, pleurer en poussant des sanglots. || Veau mis en quartiers à la boucherie et qu'on y débite. Côtelettes, pied de veau. || La chair du veau. Manger du veau. || Eau de veau, eau dans laquelle on a fait bouillir, sans sel, un morceau de veau. || Veau d'or, idole que les Israélites se firent faire au pied du mont Sinaï, et à laquelle ils rendirent un culte. || Fig. Le veau d'or, le culte des richesses. Adorer le veau d'or. || Fig. Veau d'or, homme qui n'a pas d'autre mérite que d'être riche. || Cuir de veau. Des souliers de veau. Reliures en veau. || Fig. Il se fait relier en veau, il fait des livres, il est auteur. || Fig. et famil. Nigaud, niais. || Fig. et famil. Brides à veau, voy. brides. || Veau marin, le phoque commun.

VECTEUR (lat. *vector*), *adj. m.* En géom. Dans les courbes à foyer, rayon vecteur, toute ligne, d'une espèce déterminée, qui joint un foyer à un point de la courbe. || Rayon vecteur d'une ellipse, ligne menée d'un des foyers à un point quelconque de la courbe. || En astron. Rayon vecteur, rayon tiré du soleil à une planète, ou d'une planète à son satellite.

★ **VÉCU, UE**, *p. p.* de vivre.

VÉDA (sanscrit *veda*, de *vid*, savoir), *s. m.* Livre sacré des Indous. Il y a quatre Védas, le Rigvéda, le Sâmavéda, le Yajurvéda et l'Atharvavéda.

VEDETTE (ital. *vedetta*, de *veder*, voir), *s. f.* Tourelle sur un rempart servant de guérite aux sentinelles. || Lieu où l'on met les sentinelles sur le rempart d'une place de guerre, ou sur les angles de quelque fortification. || Cavalier posé en sentinelle, qui revient promptement donner avis de ce qu'il a découvert. || Mettre en vedette, mettre un cavalier en fonction de vedette. || Être en vedette, être en fonction de vedette. || T. de mar. Cinquième foc que les grands bâtiments ont au delà de tous les autres. || Petit bâtiment de guerre placé momentanément en observation, en découverte de l'ennemi. || Dans une lettre, la tête, la place isolée où l'on écrit le titre de la personne à qui on l'adresse. Écrire Monsieur en vedette. || Par extens. Mettre en vedette, mettre dans un écrit, d'une façon à attirer le regard, la ligne, le mot sur lequel on veut attirer le regard.

★ **VÉDIQUE**, *adj* Qui a rapport aux Védas. Poésie védique.

★ **VÉGÉTABILITÉ**, *s. f.* Faculté de végéter.

VÉGÉTABLE, *adj.* Qui végète, qui peut végéter. Il n'y a plus rien de végétable dans cet arbre.

VÉGÉTAL, ALE (*végéter*), *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux plantes ou qui en provient. Les matières végétales. || Le règne végétal, l'ensemble des végétaux. || Terre végétale, terre naturelle propre à la végétation. || *S. m.* Corps organisé qui végète, arbre, plante.

★ **VÉGÉTALITÉ**, *s. f.* État ou nature d'une plante, d'un végétal. || L'ensemble des végétaux, par opposition à l'ensemble des animaux. || Premier degré et le plus simple de la vitalité.

VÉGÉTANT, ANTE, *adj.* Qui est doué de la propriété de végéter. Les êtres végétants. || Par extens. Qui vit et opère comme les plantes. Au-dessus des choses insensibles et inanimées Dieu a établi la vie végétante, Boss.

★ **VÉGÉTATEUR, TRICE**, *adj.* Qui fait végéter. Une force végétatrice.

VÉGÉTATIF, IVE, *adj.* Qui fait végéter. Principe végétatif. || Qui est dans l'état de végétation. Être végétatif. Vie végétative. || Fig. Je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante, J. J. Rouss. || En physiol. Se dit des propriétés de nutrition, de développement, parce qu'elles sont communes aux végétaux et aux animaux. || Vie végétative, l'ensemble des fonctions communes aux végétaux et aux animaux.

VÉGÉTATION (*végéter*), *s. f.* Action de végéter; ensemble des fonctions qui constituent la vie d'une plante. || Par extens. Il y a dans les animaux des parties très-considérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, dont le développement est une vraie végétation, Buff. || Collectivement, les arbres et les plantes. La végétation est magnifique dans cette vallée. || Fig. État d'une personne qui vit comme une plante. || Nom donné à certaines productions chimiques, parce qu'elles ont quelque ressemblance avec les plantes. La végétation de l'amalgame d'argent s'appelle arbre de Diane. || En pathologie, nom donné à toutes les productions charnues qui s'élèvent et semblent végéter à la surface d'un organe ou d'une plaie.

VÉGÉTER (lat. *vegetare*), *v. n.* En parlant des arbres et des plantes, se nourrir et croître. || Fig. Le peu de minutes qui me restent encore à végéter entre le mont Jura et les Alpes, Volt. || Fig. Vivre dans l'inaction ou dans une situation gênée. || Ne faire plus que végéter, n'avoir presque plus l'usage de ses facultés intellectuelles. || Fig. Vivre sans intérêt, sans émotions.

★ **VÉGÉTO-ANIMAL, ALE**, *adj.* Qui tient de la nature des animaux et de celle des végétaux.

VÉHÉMENCE (lat. *vehementia*), *s. f.* Mouvement fort et rapide dans l'âme, dans les passions. La véhémence des sentiments. || Cet orateur a de la véhémence, il a une éloquence pleine de force entraînante. || Il se dit en parlant du vent. Le vent souffle avec véhémence.

VÉHÉMENT, ENTE (lat. *vehemens*), *adj.* Qui se porte avec ardeur et force à tout ce qu'il fait. Une véhémente occupation de l'esprit, Boss. Nous sommes véhéments dans tous nos désirs, ID. || Orateur, écrivain véhément, celui qui a une éloquence entraînante. || Discours véhément, discours plein de chaleur et de force.

VÉHÉMENTEMENT, *adv.* En procéd. criminelle, très-fortement. Un accusé véhémentement suspecté d'un crime. || Cette locution n'est plus usitée dans le langage juridique, mais elle est restée dans le langage commun.

VÉHICULE (lat. *vehiculum*), *s. m.* Une voiture quelconque. || Ce qui sert à conduire, à transmettre plus facilement. L'air est le véhicule du son. || Dissolvant, en parlant des couleurs. || En pharm. Excipient liquide. Le sucre, le miel, les gommes, etc. sont employés comme véhicules ou excipients. || Fig. Ce qui prépare, ce qui aide. L'art de l'imprimerie est devenu le principal véhicule de l'instruction, Daunou.

★ **VEHME** (allem. *Fehm*), *s. f.* Tribunal secret établi par Charlemagne pour retenir les Saxons dans l'obéissance. || Plus tard, la sainte vehme, association secrète qui se forma en Allemagne dans le XIV[e] et le XV[e] siècle; elle assignait devant elle les plus puissants comme les plus humbles, jugeait sans témoins et sans procédure par des juges masqués, et faisait accomplir ses sentences par des initiés, masqués aussi.

★ **VEHMIQUE**, *adj.* Qui appartient à la sainte vehme. || Cour vehmique, synonyme de vehme.

★ **VEILLANT, ANTE** (*ll* mouillées), *adj.* Qui veille. Les soins toujours veillants, le chagrin toujours noir, LA FONT. Cet œil toujours veillant de la providence divine, Boss.

VEILLE (*ll* mouillées. Lat. *vigilia*), *s. f.* Absence de sommeil pendant le temps destiné au sommeil. || Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. Les veilles des savants. || Lit de veille, lit portatif qu'on établit le soir dans la chambre d'une personne qui veut avoir quelqu'un auprès d'elle pendant la nuit. || État de l'économie animale dans lequel les impressions venues soit du dehors, soit du dedans, sont perçues et contrôlées par les sens et par la pensée, et où il est possible d'agir volontairement. || On dit dans le même sens : État de veille. || Être entre la veille et le sommeil, n'être ni tout à fait éveillé, ni tout à fait endormi. || Veille des plantes, temps pendant lequel les fleurs, les feuilles qui présentent le phénomène du sommeil, restent ouvertes ou étalées. || Garde qui se fait pendant la nuit. Les veilles cesseront au sommet de nos tours, MALH. || La veille des armes, nuit que celui qui allait être fait chevalier passait auprès de ses armes dans une chapelle. || Partie de la nuit, selon la division qu'en faisaient les anciens Romains. La nuit était divisée en quatre veilles. || Il se dit quelquefois pour veillée. || Au pl. Fig. Longue et forte application à l'étude, aux productions de l'esprit, aux affaires. Des veilles, des travaux un faible cœur s'étonne, J. B. ROUSS. || Le jour qui précède celui dont il est question. La veille des Rois. || A la veille de, au jour qui précède celui dont il s'agit. A la veille d'un si grand jour, il est tranquille, Boss. || Fig. A la veille de, sur le point de. On est à la veille de nous apprendre de grandes nouvelles, SÉV.

VEILLÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p.* de veiller.

VEILLÉE (*ll* mouillées), *s. f.* Veille que plusieurs personnes font ensemble, et particulièrement assemblée que les gens de village ou les artisans font le soir pour travailler ensemble en causant. || Action de garder un malade pendant la nuit.

VEILLER (*ll* mouillées. Lat. *vigilare*), *v. n.* S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. Veiller très-tard. || Ne point dormir, être dans l'état de veille. Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris? BOIL. || Être de garde. La garde qui veille. || Fig. Prendre garde, appliquer son attention à quelque chose. Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours, RAC. || T. de mar. Se dit de l'état d'un rocher dont la partie supérieure se découvre à mer basse. || Veille au grain! voy. GRAIN. || *V. a.* Passer la nuit auprès de quelqu'un pour le soigner. || Veiller un mort, passer la nuit auprès d'un mort. || Fig. Veiller quelqu'un, surveiller sa conduite.

VEILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne dort pas, ou dort peu la nuit. || Gardien ou gardienne de nuit. || Celui qui veille un mort. || Celui qui, dans certaines fabriques, est chargé de parcourir pendant la nuit les bureaux, les ateliers, les corridors, etc. pour s'assurer que le feu ne couve sur aucun point. || Le veilleur de nuit, celui qui, la nuit, en Allemagne et en Suisse, annonce les heures en chantant.

VEILLEUSE (*ll* mouillées), *s. f.* Petite lampe qu'on tient allumée pendant la nuit. || Petite mèche enduite de cire, qui brûle dans la veilleuse. || Colchique d'automne.

★ **VEILLOTTE** (*ll* mouillées), *s. f.* Un des noms vulgaires du colchique d'automne.

VEINE (lat. *vena*), *s. f.* Petit canal qui ramène au cœur le sang distribué par les artères dans toutes les parties et devenu noir en cette distribution. Grosse veine. Petite veine. || On lui a ouvert la veine, on l'a saigné. || Veine porte, voy. PORTE. || Barrer la veine à un cheval, la couper, ou la lier dessus et dessous, pour arrêter le cours de quelque humeur. || Fig. Barrer la veine, couper court à... || En général, tout vaisseau, veine ou artère, contenant du sang. || Tant que le sang coulera dans mes veines, aussi longtemps que je vivrai. || Fig. L'âge où le sang bout, bouillonne dans les veines, où le sang est glacé dans les veines, c'est-à-dire la jeunesse, la vieillesse. || Le sang lui bout dans les veines, se dit d'un homme ardent, fougueux. || Par exagération. Il n'a pas une goutte de sang dans les veines, se dit d'un homme saisi d'épouvante, d'horreur. || Famil. Cet homme n'a pas de sang dans les veines, il n'a pas de courage. || Se faire ouvrir les veines, supplice chez les Romains ; on incisait les vaisseaux aux bras et aux jambes, et le patient mourait d'hémorrhagie. || Fig. Veine poétique ou absol. veine, disposition naturelle à la poésie qui donne de la facilité pour faire de bons vers. || Il est en veine, il est dans une disposition favorable à la poésie, à la composition. || Poétiq. Intérieur, centre. Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant, Il fait sortir un feu qui petille en sortant, BOIL. || En géol. Partie longue et étroite de terre, de roche, d'une qualité ou d'une couleur différente de celle qui l'entoure. || Endroit d'une mine où se trouve le minéral. Veine d'argent. Veine riche. || Fig. Cet homme est tombé sur une bonne veine, il a rencontré heureusement. || Chance bonne ou mauvaise. Nous avons trouvé une bonne veine, SÉV. || Absol. Suite de chances favorables. Il profite de sa veine. || Être en veine de bonheur, réussir dans tout ce qu'on entreprend. || Veine d'eau, filet d'eau qui coule sous terre. || Marque longue et étroite qui va en serpentant dans le bois et dans les pierres dures. Les veines du noyer, du marbre. || Raies colorées de la reliure. || Nervures des feuilles, qui partent de la nervure principale et se ramifient dans le limbe. || Prov. Qui voit ses veines voit ses peines, se dit à une personne âgée dont les veines sont apparentes, ce qui est signe d'un âge qui s'avance.

VEINÉ, ÉE, *p. p.* de veiner. || En parlant du bois, du marbre, etc. Qui a des veines naturelles.

VEINER, *v. a.* Imiter par la peinture les veines du marbre ou du bois.

VEINEUX, EUSE (lat. *venosus*), *adj.* Rempli de veines. Les parties veineuses du corps. || Qui a rapport aux veines. Sang veineux. || Système veineux, ensemble des veines du corps d'un animal. || Artères veineuses, ancien nom des veines pulmonaires. || Marqué de veines, de raies longues et étroites. Un bois très-veineux.

VEINULE (lat. *venula*), *s. f.* En anat. Petite veine. || En bot. Nom donné aux dernières ramifications des nervures des feuilles.

★ **VÊLAGE**, *s. m.* Parturition dans l'espèce bovine.

VÉLAR (orig. inc.), *s. m.* En bot. Genre de la famille des crucifères.

★ **VELARIUM** (vé-la-ri-om'. Lat. *velarium*), *s. m.* T. d'antiq. Espèce de tente dont on couvrait les amphithéâtres et les cirques.

VELAUT (*voilà haut!*), *s. m.* T. de chasse. Cri pour exciter les chiens, quand on voit, par corps, un sanglier, un loup, un renard, un blaireau ou un lièvre.

VELCHE (forme germanique du lat. *Gallus*), *s. m.* Nom que les Allemands donnent aux Français et aux Italiens. || Fig. Homme ignorant, superstitieux.

★ **VÊLEMENT** (*vêler*), *s. m.* Synonyme de vêlage.

VÊLER (anc. fr. *veel*, veau), *v. n.* En parlant d'une vache, mettre bas. Notre vache a vêlé.

VÉLIN (anc. fr. *veel*, veau), *s. m.* Peau de veau mieux préparée et plus fine que le parchemin ordinaire. || *Adj.* Papier vélin, papier blanc et uni comme le vélin, où il ne paraît ni pontuseaux ni vergeures.

VÉLITE (lat. *velites*), *s. m.* Chez les Romains, soldat d'infanterie légèrement armé. || Nom d'un corps de chasseurs à pied sous le premier empire.

VELLÉITÉ (dérivé du lat. *velle*), *s. f.* Volonté faible et qui reste sans effet. Il a des velléités de travail. Une de ces velléités dont l'enfer est plein, BOURDAL.

VÉLOCE (lat. *velox*), *adj.* Qui court, marche rapidement. || En astron. S'est dit pour exprimer la vitesse du mouvement d'une planète.

★ **VÉLOCIFÈRE** (lat. *velox* et *ferre*), *s. m.* Voitures publiques dont les entrepreneurs affichaient la prétention d'une grande rapidité. || Ancien nom du vélocipède.

★ **VÉLOCIPÈDE** (lat. *velox* et *pes*), *s. m.* Sorte de cheval de bois, posé sur deux roues, sur lequel on se met en équilibre, tandis que les pieds sont posés sur des étriers en forme de manivelle qui font tourner la grande roue.

★ **VÉLOCIPÉDISTE**, *s. m.* Celui qui va sur un vélocipède.

VÉLOCITÉ (lat. *velocitas*), *s. f.* Mouvement rapide. La vélocité de la pensée. La vélocité de sa course.

VELOURS (ve-lour. B. lat. *velutum*, du lat. *villus*), *s. m.* Étoffe dont l'endroit est plus ou moins velu, et l'envers ferme et serré; on en fait en soie, en coton et en laine. || Velours épinglé, voy. ÉPINGLÉ. || Velours plain, celui qui est tout uni. || Velours à ramage, voy. RAMAGE. || Velours à deux poils, à quatre poils, etc. suivant que le poil du velours est plus ou moins épais. || Velours ras, celui qui n'a point de poils. || Velours d'Utrecht, velours pour meubles qui a la chaîne en fil, la trame en laine, et le velouté en poil de chèvre. || Fig. Jouer sur le velours, se dit d'un joueur qui, après avoir gagné des parties, ne risque plus, en continuant à jouer, que de perdre ce qu'il a gagné; se dit aussi en général pour agir sans risque. || Faire patte de velours, se dit du chat lorsqu'il retire ses griffes en jouant de la patte. || Fig. Faire patte de velours, cacher sous des dehors caressants le dessein qu'on a de nuire. || Fig. et popul. C'est un velours sur l'estomac, en parlant d'un manger ou d'une boisson qui donne une sensation de bien-être. || Surface d'une pelouse. || Fig. Un chemin de velours, une morale facile et accommodante. || En bot. Assemblage de poils serrés, mous, courts et ras. || Très-famil. Faute de langage qui consiste à mettre en liaison une *s* au lieu d'un *t* : Il était-z à la campagne. || Prov. Habit de velours, ventre de son, ou ventre de son et robe de velours, se dit d'une personne qui épargne sur la nourriture et fait des dépenses d'ostentation.

VELOUTÉ, *s. m.* Galon fabriqué comme du velours, ou plain ou figuré. || Ce qui a l'aspect du velours. Le velouté d'une pêche, d'une fleur. Le velouté de la jeunesse. || En bot. Partie veloutée de la surface d'une plante. || En méd. Autrefois, le velouté de l'estomac, des intestins, la surface muqueuse de ces organes. || En termes de joaillier, couleur sombre et foncée des pierres.

VELOUTÉ, ÉE, *adj.* Dont le fond, en parlant de certaines étoffes, n'est point de velours, mais a des fleurs, des ramages faits de velours. Étoffe veloutée. || Papier velouté, papier de tenture sur lequel on applique divers dessins de laine hachée. || Qui est doux au toucher comme du velours, ou qui a l'aspect du velours. Fleurs veloutées. || Garni d'un duvet comparé au velours. Sur l'émail velouté d'une fraîche verdure, DELILLE. || En bot. Se dit des plantes ou parties de plantes couvertes de poils doux, serrés, courts, égaux. || Vin velouté, bon vin d'un rouge un peu foncé, sans âcreté. || T. de joaillerie. Se dit des pierres qui sont d'une couleur foncée, riche. || Membrane veloutée, celle qui tapisse le canal alimentaire.

* **VELOUTER**, *v. a.* Donner l'apparence du velours.

* **VELOUTIER**, *s. m.* Ouvrier qui fait du velours. || *Adj.* Ouvrier veloutier.

VELTAGE, *s. m.* Mesurage fait avec la velte.

VELTE (orig. inc.), *s. f.* Ancienne mesure de capacité contenant 8 pintes de 48 pouces cubes chacune, la même que le septier, et valant 7 litres 61. || Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTÉ, ÉE, *p. p.* de velter.

VELTER, *v. a.* Mesurer à la velte.

VELTEUR, *s. m.* Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

VELU, UE (b. lat. *villutus*, du lat. *villus*), *adj.* Couvert de poils. Toute sa personne velue Représentait un ours, LA FONT. || En bot. Garni de poils longs, serrés et un peu mous. Feuilles velues. || *S. m.* Le velu d'une plante, la partie d'une plante qui est couverte de poils.

VELVOTE (dim. de *velu*), *s. f.* En bot. Espèce de linaire. || Velvote sauvage, la véronique des champs.

VENAISON (lat. *venatio*), *s. f.* Chair de bête fauve ou rousse, comme cerf, chevreuil, sanglier, etc. Pâté de venaison. || Basse venaison, le lièvre et le lapin. || La graisse du cerf, du sanglier. Ce cerf a trois doigts de venaison. Les cerfs, les sangliers sont en venaison.

VÉNAL, ALE (lat. *venalis*), *adj.* Qui se vend, qui peut se vendre, en parlant de charges, d'offices. Les offices vénaux étaient ceux de justice et de finance. || Valeur vénale, la valeur actuelle d'une chose dans le commerce. || Fig. Qui n'agit que par intérêt, que pour de l'argent. Un orateur vénal. || On dit aussi: Éloquence vénale, langue vénale. || C'est une plume vénale, c'est un auteur qui soutient toutes les opinions, pourvu qu'on le paye.

VÉNALEMENT, *adv.* D'une manière vénale.

VÉNALITÉ (lat. *venalitas*), *s. f.* Qualité de ce qui est à vendre. La vénalité des charges. || Fig. La vénalité des consciences.

VENANT, ANTE, *adj.* Bien venant, qui croît ou qui pousse bien. Des arbres bien venants. Une petite fille bien venante. || Bien venant, payé régulièrement; mal venant, payé irrégulièrement. Si quatre mille écus de rente bien venants. .. MOL. Mille livres de rente bien venantes, SÉV. || L'Académie fait, en ce cas, bien venant indéclinable. Mais Molière et Mme de Sévigné ont fait ce mot adjectif, et il n'y a aucune raison de se départir de cet usage. || *S. m. pl.* Les allants et les venants, ceux qui vont et viennent. || À tout venant, au premier venu, à tout le monde. Tenir table ouverte à tous venants. || Prov. À tout venant beau jeu, signifie qu'un homme est prêt à tenir contre tous ceux qui viendraient l'attaquer soit au jeu, soit à un combat.

VENDABLE (*vendre*), *adj.* Qui peut être vendu. Cette étoffe n'est pas vendable.

VENDANGE (lat. *vindemia*), *s. f.* Récolte de raisins pour faire du vin. Aller en vendange. || Fig. Il a fait vendange, il a gagné beaucoup dans telle ou telle affaire. || Le raisin lui-même. Porter la vendange au pressoir. || Le liquide qui fermente dans la cuve. || Au pl. Par extens. Temps où se fait la récolte des raisins. || Prov. Adieu paniers, vendanges sont faites, voy. PANIER.

VENDANGÉ, ÉE, *p. p.* de vendanger.

VENDANGER, *v. a.* Faire la récolte des raisins. || Absol. On vendange partout. || Fig. Il vendange tout à son aise, se dit de quelqu'un qui fait des profits illicites dans une place, sans craindre la surveillance. || Fig. La grêle, les soldats ont tout vendangé, ils ont tout dévasté.

VENDANGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui coupe et recueille les raisins.

VENDÉMIAIRE (dérivé du lat. *vindemia*), *s. m.* Le premier mois du calendrier républicain; il commençait le 22 ou le 23 septembre.

* **VENDETTA** (vin-dè-tta) ou, à la française, **VENDETTE** (vin-dè-t'), *s. f.* Mot italien qui signifie vengeance, et par lequel on désigne, particulièrement en Corse, l'état d'inimitié et d'hostilité où vivent des familles entières et qui engendre des assassinats réciproques.

VENDEUR, ERESSE, *s. m.* et *f.* T de pratique. Celui, celle qui vend, qui a vendu. || Vendeur, vendeuse, celui, celle dont la profession est de vendre. || Les vendeurs du temple, les marchands qui, dans le temple de Jérusalem, vendaient les animaux de sacrifice, et les changeurs qui fournissaient de la monnaie pour les offrandes; Jésus les chassa. || Faux vendeur, celui qui vend ce qui n'est pas à lui, ou celui qui vend à faux poids, à fausse mesure, ou celui qui use de quelque fraude dans le contrat de vente. || Vendeur d'orviétan, voy. ORVIÉTAN. || En économie politique, le vendeur, la personne, soit corporation, soit pays, qui vend.

VENDICATION (lat. *vindicatio*), *s. f.* Voy. REVENDICATION.

VENDIQUER (lat. *vindicare*), *v. a.* T. vieilli. Voy. REVENDIQUER. Le valet.... Vendiqua son bien.... LA FONT.

VENDITION (lat. *venditio*), *s. f.* Anc. t. de droit. Vente.

VENDRE (lat. *vendere*), *v. a.* Aliéner une chose, céder à quelqu'un la propriété d'une chose pour un certain prix. Vendre une maison, un cheval, etc. || Il les vendrait à beaux deniers comptant, il les vendrait tous, il est plus fin qu'eux, ou bien il les sacrifierait au moindre intérêt. || Je suis à vous à vendre et à dépendre, voy. DÉPENDRE. || Fig. Cet homme vend bien ses coquilles, voy. COQUILLE. || Particulièrement, il se dit de ceux qui vendent habituellement au public certaines marchandises, certaines denrées, etc. Vendre en gros et en détail. || Vendre l'argent, se dit des usuriers. || Fig. Ne pas accorder gratuitement, faire payer cher. Il [le sage] lit au front de ceux qu'un vain luxe environne, Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne, LA FONT. || Vendre cher, vendre bien cher, vendre chèrement sa vie, ou simplement vendre sa vie, se défendre avec courage, immoler beaucoup d'ennemis avant de succomber. || Fig. Se faire payer en argent ou autrement pour certains services, certains offices, certaines choses morales Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers, BOIL. || Vendre son suffrage, sa protection, etc. se

les faire payer. || Vendre son honneur, recevoir de l'argent pour faire une action honteuse. || Vendre son âme, se dit de celui qui, d'après une croyance superstitieuse, livrait son âme au diable pour certaines jouissances. || Fig. Trahir, dénoncer, révéler un secret par intérêt. Vendre sa patrie, ses complices. || Se vendre, *v. r.* Être vendu. || Cette marchandise se vend bien, elle est d'un débit facile, ou elle est d'un prix élevé. || Se vendre au poids de l'or, être vendu fort cher. || Aliéner sa liberté, se faire esclave, pour un certain prix. || Entrer au service militaire pour de l'argent. || Fig. Aliéner sa liberté morale pour de l'argent ou autres avantages. || Se vendre à un parti, se livrer à un parti par des vues intéressées. || Se trahir l'un l'autre. || Prov. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre, voy. OURS.

VENDREDI (lat. *Veneris dies*), *s. m.* Le sixième jour de la semaine. || Le vendredi saint, le vendredi de la semaine sainte. || Fig. Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera, c'est-à-dire souvent la tristesse succède à la joie en fort peu de temps.

VENDU, UE, *p. p.* de vendre. || *S. m.* Un vendu, un remplaçant militaire à prix d'argent.

VENÉ, ÉE, *p. p.* de vener. Viande venée.

VÉNÉFICE (lat. *veneficium*), *s. m.* En jurispr. anc. Crime d'empoisonnement par suite de sortilége.

VENELLE (b. lat. *venella*, du lat. *vena*), *s. f.* Petite rue. || Ce terme vieilli n'est resté usité que dans cette locution figurée : Enfiler la venelle, prendre la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE (lat. *venenosus*), *adj.* Qui agit comme poison sur l'économie animale, en parlant de substances végétales. Les champignons vénéneux. || Se dit aussi de matières inorganiques. Les préparations de plomb sont vénéneuses. || Il se dit encore de la chair devenue poison par suite d'altération. Chair vénéneuse. || Animaux vénéneux, ceux qui, ingérés comme aliments, agissent sur l'économie à la manière des poisons.

* **VÉNÉNIFÈRE** (lat. *venenum* et *ferre*), *adj.* En hist. nat. Qui porte du venin ou du poison.

* **VÉNÉNIFIQUE** ou **VÉNÉNIPARE** (lat. *venenum* et *facere* ou *parere*), *adj.* Qui fait le venin. Glandes vénénifiques ou vénénipares.

* **VÉNÉNOSITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est vénéneux.

VENER (lat. *venari*), *v. a.* En parlant des animaux domestiques, chasser, courre une bête pour en attendrir la chair. Je vène, je vènerai un bœuf, un mouton. || Faire vener de la viande, la faire mortifier.

VÉNÉRABLE (lat. *venerabilis*), *adj.* Digne de vénération. Vieillard vénérable. La vénérable antiquité de l'Église, FLÉCH. || Titre d'honneur qu'on donne aux docteurs en théologie. || Lieu, monument vénérable, lieu, monument consacré par la religion ou par de grands souvenirs. || *S. m.* Celui qui préside une loge de francs-maçons.

* **VÉNÉRABLEMENT,** *adv.* D'une manière vénérable.

* **VÉNÉRATEUR** (lat. *venerator*), *s. m.* Celui qui vénère. O grands vénérateurs de ce saint mystère, PASC.

VÉNÉRATION (lat. *veneratio*), *s. f.* Grand respect joint à une sorte d'affection. La vénération de tous les peuples, BOSS. Les musulmans ont une grande vénération pour Abraham, VOLT. || Respect qu'on a pour les choses saintes. Exposer des reliques à la vénération des fidèles.

VÉNÉRÉ, ÉE, *p. p.* de vénérer. Un prince vénéré.

VÉNÉRER (lat. *venerari*), *v. a.* Avoir de la vénération pour. Je vous vénère, je vous vénérerai comme un père. || Porter honneur, en parlant de ce qui est objet de religion. Vénérer les saints, les reliques.

VÉNERIE (anc. fr. *vener*, chasser, du lat. *venari*), *s. f.* Art de chasser aux chiens courants. || Tout ce qui concerne la chasse. Des termes de vénerie. || Collectivement, officiers de chasse de la maison du souverain. || L'équipage de chasse. || Lieu destiné à loger les officiers et l'équipage de la vénerie.

VENETTE, *s. f.* Terme bas et populaire. Peur, inquiétude, alarme. Avoir la venette.

VENEUR (lat. *venator*), *s. m.* Celui qui est chargé de faire chasser les chiens courants. || Grand veneur, celui qui commandait à toute la vénerie du roi, de l'empereur.

VENEZ-Y-VOIR, *s. m.* Bagatelle, chose qui mérite à peine d'être remarquée.

VENGÉ, ÉE, *p. p.* de venger.

VENGEANCE, *s. f.* Peine causée à un offenseur pour la satisfaction personnelle de l'offensé. La vengeance procède toujours de la faiblesse de l'âme, qui n'est pas capable de supporter les injures, LA ROCHEF. || La vengeance de quelqu'un, l'action de le venger. || Tirer vengeance, prendre vengeance, se venger. || Vengeance ! se dit par exclamation et signifie : vengeons-nous ! || Crier, demander vengeance, mériter d'être vengé. Le sang d'Abel demande vengeance, BOSS. || En un sens contraire, crier vengeance, mériter d'être puni. || Désir de se venger. Avoir toujours la vengeance dans le cœur. || Punition d'un acte coupable.

VENGER (lat. *vindicare*), *v. a.* Tirer vengeance, en parlant soit des choses dont on a satisfaction, soit des personnes offensées. C'est un fils qui venge son père, CORN. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée, BOSS. || Faire réparation à quelque chose qui a été offensé, violé. Venger son honneur. || Infliger une punition. Notre Dieu est seul digne de venger les crimes et de couronner la vertu, BOSS. || Être, en parlant des choses, une cause de punition, de vengeance. Les vices des Romains ont vengé l'univers, VOLT. || Fig. Faire compensation, réparation. Le culte peut encore être méprisé en secret par l'impie, mais il est vengé du moins par la majesté de la décence publique, MASS. || Se venger, *v. r.* Tirer vengeance. Se venger de quelqu'un, sur quelqu'un. || Se venger à, avec un infinitif, se venger en faisant ce dont il s'agit. Je me vengeais à médire de la cour, comme Montaigne de la jeunesse, SÉV.

VENGEUR, GERESSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui venge, qui punit. Misérable vengeur d'une juste querelle, CORN. || Quelqu'un qui se venge de nous. Lui mort, nous n'avons point de vengeur ni de maître, CORN. || *Adj.* Qui venge, qui punit. Il y a une épée vengeresse de l'iniquité, SACI. Un Dieu vengeur et rémunérateur, VOLT.

VENIAT (vé-ni-at'. Lat. *veniat*), *s. m.* T. de palais. Ordre donné par le juge supérieur à un juge inférieur de se présenter en personne pour rendre compte de sa conduite. Il a reçu un veniat.

VÉNIEL, ELLE (dérivé du lat. *venia*), *adj.* Qui est digne de pardon, en parlant des péchés légers qui n'entraînent pas la perte de la grâce. Péché véniel. Une offense vénielle. || Il se dit, dans le langage général et familier, des fautes légères. Des fautes vénielles.

VÉNIELLEMENT, *adv.* D'une manière vénielle. On ne peut qu'on ne pèche véniellement, RICHELET.

VENI-MECUM (vé-ni-mé-kom'. Lat. *veni mecum*), *s. m.* Voy. VADE-MECUM.

VENIMEUX, EUSE (anc. fr. *venim*, venin), *adj.* Qui a du venin, en parlant de certains animaux. Le scorpion est venimeux. || Il se dit, des choses infectées du venin de quelque animal. On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud et la chenille ont passé, sont venimeuses. || Fig. Qui a un poison moral. Propos venimeux. || Langue venimeuse, personne médisante. || Venimeux, autrefois, se disait aussi des plantes. Leurs flèches sont trempées dans le suc de certaines herbes venimeuses, FÉN.

* **VENIMOSITÉ,** *s. f.* Qualité de ce qui est venimeux.

VENIN (lat. *venenum*), *s. m.* Liquide malfaisant que sécrètent certaines glandes chez quelques animaux, tels que la vipère, le scorpion, etc. || Prov. Morte la bête, mort le venin, on n'a plus rien à craindre d'un ennemi lorsqu'il est mort. || A la queue le venin, c'est souvent à la queue des affaires que l'on trouve le plus de difficulté. || Poison en général. || Par extens. Principe et action des maladies contagieuses. Le venin de la petite vérole. || Fig. Ce qui est moralement comparé au venin matériel. Les langues ont toujours du venin à répandre, MOL. L'envie, qui verse son venin mortel autour d'elle, FÉN. || Jeter tout son venin, dire, dans l'emportement de la colère, tout ce qu'on a sur le cœur. || C'est un homme sans venin, il n'a point de malignité. || Fig. En langage de dévotion, ce qui est contraire à la doctrine de l'Église. Un petit livre qui a beaucoup de venin et de dissimulation, BOSS. || En général, mauvaise doctrine.

VENIR (lat. *venire*), *v. n.* Se conjugue avec *être*. Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle. D'où venez-vous ? || Impers. Il vient dans cette maison toute sorte de gens. || Venir

au secours, à l'aide, venir pour secourir, pour aider. || Venir sur, marcher vers quelqu'un avec le dessein de l'attaquer. || Fig. Il s'en est allé comme il était venu, il n'a rien fait de ce qu'il aurait dû faire. || Fig. De quel pays venez-vous? se dit à ceux qui ignorent une nouvelle connue de tout le monde, ce qui se passe publiquement, ce qui est dans la pratique commune. || Voir venir quelqu'un, l'apercevoir quand il est en marche pour venir, et fig. voir ce qu'il fera ou quel est son dessein. || Laisser venir, voir venir, attendre, ne pas se presser. || T. de mar. Venir à, gouverner de manière à obtenir un résultat donné. Venir au vent, se dit d'un bâtiment qu'on incline de manière à recevoir plus de vent dans ses voiles. || Arriver à l'endroit où est la personne qui parle. Quel jour vient le courrier? || Aller d'un lieu plus éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle. Il est venu de Rome à Paris. || Aller d'un lieu proche à un lieu éloigné, mais seulement quand celui qui parle demande qu'on l'accompagne. Venez avec nous aux Tuileries. || Aller et venir, se dit de ceux qui vont, qui partent, et qui reviennent. || Ne faire qu'aller et venir, être continuellement en mouvement; mettre très-peu de temps à aller quelque part et revenir. || Il se dit des choses inanimées qui ont un mouvement. Le vent vient du nord. || Impers. Il vient beaucoup de vent de ce côté. || Être apporté, en parlant des choses. Cette denrée vient de l'Orient. || Impers. Il vient du blé de cette province. || Quelquefois venir, devant un infinitif, ne fait guère que renforcer l'idée exprimée par cet infinitif. Du haut de ce balcon votre malheureux frère Vint tomber tout sanglant... Delille. || On viendra nous dire..., on objectera... || Faire venir quelqu'un, le mander, lui donner ordre ou avis de venir. || Faire venir une chose, donner l'ordre de la transporter dans le lieu où l'on est. || En parlant des liquides contenus dans un vaisseau, sortir. Le vin ne vient plus que goutte à goutte. || Monter, s'élever. Il ne me vient pas à l'épaule. Les eaux viennent jusqu'au premier étage. || Tomber fortuitement en la possession, en parlant des choses. || Être transmis d'âge en âge, en parlant de traditions, de livres, d'ouvrages. Cette doctrine nous vient des Grecs. || Venir au monde, naître. || Apparaître à la surface du corps. Une ébullition lui est venue. || Impers. Il lui vient des boutons au visage. || Survenir fortuitement, par accident, inopinément. Tout lui vient à souhait. || Impers. Je crains qu'il ne vienne de la pluie. || Elliptiq. Vienne une maladie, vienne un revers, s'il vient une maladie, un revers. || Fig. Prendre le temps comme il vient, voy. temps. || À différents jeux de cartes. Laissez-moi venir cette main, laissez-moi faire cette main. || Venir par succession, échoir, avec un nom de chose pour sujet. Après la mort du père, les biens viennent aux enfants. || Avec un nom de personne pour sujet, obtenir par une sorte d'échéance. Venir à une succession par tête, par représentation. || Ce roi vint jeune au trône, à la couronne, il y parvint jeune. || Venir à compte, à partage, à composition, compter, partager, composer. || Échoir par quelque hasard. J'ai mis à la loterie, et il m'est venu un bon billet. || Arriver suivant l'ordre des temps. Ceux qui viendront après nous. Il viendra un temps. || Son heure est venue, sa mort, sa punition est prochaine, etc. || Qui vient, prochain. L'année qui vient. || Viennent les Rois, quand les Rois arriveront. || À venir, qui doit venir, qui doit arriver. Le temps, les siècles à venir. || Fig. Il se dit des choses qui sont supposées se mouvoir. Le choléra vient de l'Inde. || Intervenir, se rencontrer à la traverse. || Venir à la traverse, traverser, troubler un dessein, une affaire. || Être issu, être sorti. Cet homme vient de bon lieu. Le chien doguin vient du dogue et du petit danois. || Dériver, en parlant de mots, de langues. Le français vient du latin. || Provenir, être reçu de. L'or et l'argent viennent d'Amérique. || Émaner, procéder. Les grandes pensées viennent du cœur, Vauven. || D'où vient que? quelle est la cause que? || Absol. et famil. D'où vient? quelle est la cause? quel est le motif? || Se former dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur, en parlant d'idées, de sentiments. Il lui vint à l'esprit, dans l'esprit que... Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude, Mol. || Naître, être produit. Cette plante vient de bouture. La vigne ne vient pas dans ce pays. || Fig. La raison lui viendra avec l'âge. || Avoir une certaine croissance. Cet arbre vient bien, vient mal. Cet enfant ne vient pas bien. || Venir à bien, croître comme il faut. || Il se dit de ce qui s'accomplit, vient comme il faut. Venir à maturité, en maturité. || Venir bien à, convenir. Cette robe vient bien à sa taille. || Ces nuances, ces couleurs viennent bien ensemble, elles font bon effet ensemble. || En termes d'art, ressortir. Je crains que ce groupe ne vienne pas assez sur le devant, Dider. || Ces figures sont bien venues, mal venues, elles sont bien réussies, mal réussies. || T. d'impr. Cette feuille, cette estampe est bien venue, mal venue, elle est sortie bien tirée, mal tirée de dessous la presse. || Venir à rien, diminuer beaucoup, se réduire presque à rien. || Fig. Ces projets viendront à rien, ces projets échoueront misérablement. || Venir à, avec un nom de personne pour sujet, passer à ce qui est de notre objet. Venir au fait. || Venir à une chose, se résoudre à la faire, à l'accepter. || Faire venir à la raison, réduire à la raison, soit par la persuasion, soit par contrainte. || Faire venir à jubé, voy. jubé. || Se porter à quelque chose d'excessif. Il vint à un tel point d'insolence... || Par menace. Qu'il y vienne! qu'il ait la hardiesse, l'audace de. || Il se dit des choses en un sens analogue. Son insolence vint au point de mériter une correction. || Les choses vinrent à un point que..., à tel point que..., elles furent portées à un tel excès que... || Venir à, réussir à, atteindre. Venir à bout de ses desseins, de ses entreprises. || Venir à bout de ses ennemis, les surmonter. || Venir à son but, à ses fins, réussir à ce qu'on voulait. || Venir se construit avec la particule *en* qui lui donne plus de force. En venir à un combat décisif. || En venir aux mains, commencer à se battre. || En venir aux reproches, aux injures, aux grosses paroles, aux coups, etc. porter la dispute jusqu'aux reproches, aux injures, aux coups. || En venir aux extrémités, à la violence, à la force, employer les moyens extrêmes, la violence, la force. || Il faut en venir là, se dit de tout ce qui est nécessaire, inévitable. || En venir à, aborder un sujet sur lequel on hésite. || Venir à, suivi d'un infinitif, marque quelque chose d'inattendu, de fortuit. Nous vînmes à parler de telle chose. || Venir de, suivi d'un infinitif, se dit d'une chose faite depuis peu de temps. Il vient de mourir.

S'en venir, *v. r.* Même sens que venir. Un jour, au dévot personnage Des députés du peuple rat S'en vinrent demander quelque aumône légère, La Font.

Venir, *s. m.* Le venir, l'action de venir, usité seulement en cette locution : L'aller et le venir. || *S. m.* Famil. Un venez-y-voir, bagatelle, chose qui mérite à peine d'être remarquée. On lui exprime qu'on lui est obligé; grand venez-y-voir, Mariv. || Mouvement de va-et-vient, voy. va-et-vient. || Prov. Tout vient à point à qui sait, à qui peut attendre, on vient à bout des choses quand on sait ou quand on peut attendre. || Le bien lui vient en dormant, voy. dormir. || Va-t'en voir s'ils viennent, voy. voir.

VENT (lat. *ventus*), *s. m.* Courants d'air plus ou moins rapides occasionnés par les changements qui surviennent dans la pesanteur spécifique et le ressort du fluide atmosphérique. || Les vents reçoivent des qualifications différentes suivant leur vitesse; les principaux sont : vent frais, qui parcourt 6 mètres; vent bon frais, qui parcourt 8 mètres; vent impétueux, qui parcourt 15 mètres à la seconde. || Vent coulis, voy. coulis. || Moulin à vent, voy. moulin. || Le vent tourne, la direction du vent change, et fig. la disposition des choses, des esprits change. || Au vent, au gré du vent, se dit de ce que le souffle du vent agite. Leur chevelure au vent, Delille. || Ce vaisseau flotte au gré du vent, à la merci du vent, il n'est plus gouverné. || Aller comme le vent, plus vite que le vent, aller extrêmement vite. || Jeter la plume, la paille au vent, se laisser conduire par le hasard. || Regarder de quel côté vient le vent, examiner de quel côté le vent souffle, et fig. s'amuser à regarder dehors sans aucun dessein et en homme oisif; et aussi observer le cours des événements pour y subordonner sa conduite. || Autant en emporte le vent, se dit des choses légères que le vent enlève facilement. || Autant en emporte le vent, tout ce que vous dites ou faites, le vent l'emporte, il n'en

reste rien. || Fig. C'est une girouette qui tourne à tout vent, au moindre vent, il tourne à tout vent, se dit d'un esprit léger, inconstant. || Fig. À tout vent, suivant toutes les impulsions. || Fig. Avoir le visage au vent, être malheureux. || Fig. Lier le vent, tenter une chose impossible. || Coup de vent, vent violent qui s'élève tout d'un coup. || Vents souterrains, vents qui se forment dans les concavités de la terre. || L'air, les airs. Par mes soupirs au vent sans profit dispersés, Régnier. || Envoyer au vent, envoyer promener. || Mettre flamberge au vent, tirer l'épée, dégainer. || En plein vent, en plein air. Une boutique, un théâtre en plein vent. || Un arbre en plein vent, un arbre de plein vent et elliptiq. un plein vent, un arbre qui n'a aucun abri contre le vent, qui n'est pas en espalier. || Les quatre vents, les quatre points cardinaux. || Être logé aux quatre vents, être logé dans un lieu mal fermé. || Les vents, personnages mythologiques qui avaient pour fonction de souffler suivant le commandement d'Éole, leur roi. || Acteurs qui, sur les théâtres et surtout à l'Opéra, représentent les vents. || Têtes de vents, bouches de vents, têtes, bouches peintes ou sculptées, aux joues tendues, représentant les vents. || Dans les contrées maritimes, vent de terre ou brise de terre, vent qui vient de la terre; vent de mer ou brise de mer, vent qui vient de la mer. || T. de mar. Les trente-deux vents ou la rose des vents, la division du compas. || Le vent considéré dans son action sur un bâtiment. Il fait voile, il vogue, il a bon vent, La Font. || Avoir le vent sur un navire, avoir le dessus du vent, se mettre entre le lieu d'où le vent souffle et le navire dont il s'agit. || Fig. Gagner le vent, l'emporter. || Fig. Avoir le dessus du vent, avoir l'avantage sur quelqu'un. || Fig. Il est au-dessus du vent, se dit d'un homme en fortune, en position de ne rien craindre. || Vents alizés, voy. alizé. || Vent frais, voy. frais. || Avoir vent arrière, se dit de l'allure sous laquelle navigue un bâtiment, lorsque le vent le frappe dans la direction de sa poupe, et qu'il marche dans le même sens que le vent avec ses voiles déployées en conséquence. || Avoir vent debout, vent contraire, avoir un vent opposé à la route qu'on veut tenir. || Être vent devant, se dit d'un navire qui reçoit le vent sur ses voiles, en le prenant de devant. || Avoir le vent en poupe, être favorisé par le vent, et fig. être favorisé par les circonstances, avoir l'avantage sur quelqu'un. || Vent du large, vent soufflant de la haute mer. || Avoir vent et marée, se dit d'un navire qui est poussé à la fois par le vent et par la marée montante, et fig. avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. || Aller contre vent et marée, avoir le vent et la marée contraires, et fig. poursuivre obstinément un projet malgré les obstacles. || Aller selon le vent, régler sa navigation selon le vent, et fig. s'accommoder au temps. || Fig. Quel bon vent vous amène? se dit à une personne qui arrive, pour lui demander le sujet de sa venue et lui témoigner le plaisir de la voir. || T. de chasse. Chasser au vent, aller dans le vent, aller contre la direction du vent. || On dit aussi prendre le vent, aller à bon vent. || Porter le nez au vent ou elliptiq. porter au vent, se dit des animaux et surtout des chevaux, quand ils portent la tête haute, et fig. d'un homme qui a l'air fier et dédaigneux. || Fig. Le nez au vent, en flairant les événements; et aussi avec un air étourdi, évaporé. || Fig. Influence qui favorise ou qui nuit, comme un souffle favorable ou malfaisant. Le vent des prospérités, de la faveur. Son courage naissant et ses jeunes vertus Par le vent du malheur languissent abattus, Delille. || L'air agité par quelque moyen particulier. Faire du vent avec un soufflet, avec un éventail. || Instruments à vent, instruments de musique dans lesquels le son est formé par l'air qu'on y introduit. || Fusil à vent, voy. fusil. || Popul. Respiration, souffle. Prendre, retenir son vent. || T. de manége. Avoir du vent, se dit d'un cheval qui commence à être poussif. || Donner vent à un tonneau, y faire une petite ouverture, pour en laisser sortir l'air pendant que le vin travaille. || Fig. Donner vent, laisser un libre cours. Donner vent à sa colère. || Les gaz qui sont dans le corps de l'homme et des animaux. || T. de vénerie. Odeur qu'une bête laisse sur son passage. Avoir le vent d'une bête. || Il se dit aussi des émanations qui proviennent d'un corps quelconque. Lorsque le loup veut sortir du bois, il ne manque jamais de prendre le vent, Buff. || Fig et famil. Avoir vent de quelque chose, avoir vent que quelque chose se passe, en recevoir quelque avis. N'avoir ni vent ni nouvelle de quelqu'un ou de quelque chose. || Fig. Le vent du bureau, ce qu'on connaît ou ce qu'on présume des dispositions où sont ceux de qui dépend la décision d'une affaire. || Fig. Chose vaine et vide. Il n'y faut plus songer; c'est se paître de vent, Régnier. C'est promettre beaucoup, mais qu'en sort-il souvent? Du vent, La Font. || Prov. Petite pluie abat grand vent, voy. pluie. || À brebis tondue Dieu mesure le vent, la Providence proportionne nos maux à nos forces. || Selon le vent la voile, il faut déployer plus ou moins de voiles suivant que le vent est plus ou moins fort, et fig. il faut proportionner ses entreprises à ses moyens.

VENTAIL (*l* mouillée. B. lat. *ventaculum*, soupirail), *s. m.* En blas. La partie du heaume par où l'homme d'armes prend vent et air. || *Au pl.* Des ventaux.

VENTE (lat. *vendita*), *s. f.* Échange d'un objet contre un prix en argent. La vente d'une terre. || Mettre une chose en vente, faire savoir qu'on veut la vendre. || Exposer une chose en vente, la mettre à la disposition des acheteurs. || Une marchandise de vente, de bonne vente, marchandise de nature à être bien vendue. || La place publique où l'on vend des marchandises (sens vieilli). || T. de bourse. Vente à livrer, celle dans laquelle le vendeur est censé posséder les titres au moment où il les vend, par opposition à vente à découvert. || Les différentes coupes qui se font dans un bois, dans une forêt, en des temps réglés. || La partie d'une forêt ou d'un bois qui vient d'être coupée. || Jeunes ventes, les ventes dans lesquelles le bois coupé commence à repousser. || Vieilles ventes, celles où le bois est proche du moment de l'exploitation. || Lods et ventes, voy. lods. || Réunion de carbonari; section d'une société secrète (ainsi dite de ce que les conjurés se représentaient comme charbonniers et occupés d'une vente de charbon).

VENTÉ, ÉE, *p. p.* de venter. Battu, poussé par le vent. || Marée ventée, marée que le vent pousse.

VENTER, *v. n. impers.* Faire vent. Il vente. || *Il peut se construire avec le mot vent, et alors il cesse d'être impersonnel.* Quelque vent qui vente. || Fig. On ne peut pas empêcher le vent de venter. || Dans un emploi spécial, faire venter. Notre homme Tranche du roi des airs, pleut, vente, La Font. || *V. a.* Pousser par le souffle. La brise ventait la marée.

VENTEUX, EUSE (lat. *ventosus*), *adj.* Qui est sujet aux vents. Plage venteuse. Saison venteuse. || Qui produit des vents, des flatuosités. Des aliments venteux. || Qui est causé par les vents. Colique venteuse.

VENTILATEUR (lat. *ventilator*), *s. m.* Instrument employé à renouveler l'air d'un lieu fermé quelconque et surtout des habitations de l'homme et des animaux. || Machine destinée à produire un courant d'air pour alimenter le feu d'un fourneau. || Instrument propre à débarrasser certaines substances des corps légers qu'elles peuvent contenir, et particulièrement à nettoyer le grain.

VENTILATION (lat. *ventilatio*), *s. f.* Opération qui a pour objet d'entretenir la pureté de l'air dans une enceinte close et de remédier aux dangers de l'air confiné.

VENTILATION (lat. *ventilatio*), *s. f.* En jurispr. Action de ventiler. Ventilation de biens.

⋆ **VENTILÉ, ÉE**, *p. p.* de ventiler. Salle bien ventilée.

VENTILÉ, ÉE, *p. p.* de ventiler. Succession ventilée.

⋆ **VENTILER** (lat. *ventilare*), *v. a.* Donner de l'air, renouveler l'air par un moyen quelconque. || T. de construction. Pratiquer des ouvertures pour faire pénétrer l'air.

VENTILER (lat. *ventilare*), *v. a.* En jurispr. Évaluer une ou plusieurs portions d'un tout, relativement non à la valeur réelle, mais au prix total. || Fig Discuter une affaire, agiter une question avant d'en délibérer en forme (emploi vieilli).

VENTOLIER (dérivé de *vent*), *s. m* T. de fauconnerie. Oiseau qui se plaît au vent, et qui, s'y laissant quelquefois emporter, se perd. || Oiseau bon ventolier, oiseau qui résiste au vent.

VENTÔSE (lat. *ventosus*), *s. m.* Le sixième mois du calendrier républicain, commençant le 19 février.

VENTOSITÉ (lat. *ventositas*), *s. f.* Amas de vent dans le corps des animaux.

★ **VENTOUSATION**, *s. f.* Action de ventouser.

VENTOUSE (lat. *ventosa*), *s. f.* Vaisseau de verre, de cuivre, etc. qu'on applique sur la peau, et dans la capacité duquel on fait le vide, afin de soulever la peau et de produire une irritation locale. Appliquer des ventouses. Ventouses humides ou plus ordinairement ventouses scarifiées. Ventouses sèches, ventouses après lesquelles on ne scarifie pas la peau soulevée. || En hist. nat. Certains organes dont quelques animaux aquatiques sont pourvus, et au moyen desquels ils font le vide et sucent les corps auxquels ils s'attachent. La sangsue a des ventouses. || Ouverture pratiquée dans un conduit pour donner passage à l'air. Une ventouse à une cheminée. || T. de mar. Ouverture pratiquée dans les ponts ou même dans la muraille d'un navire pour renouveler l'air.

VENTOUSÉ, ÉE, *p. p.* de ventouser.

VENTOUSER, *v. a.* En chir. Appliquer des ventouses à un malade.

★ **VENTOUSEUR**, *s. m.* Celui qui applique les ventouses.

VENTRAL, ALE (lat. *ventralis*), *adj.* En anat. Qui appartient au ventre. || En hist. nat. Nageoires ventrales, les nageoires placées au ventre.

VENTRE (lat. *venter*), *s. m.* La cavité du corps qui contient l'estomac et les intestins. || Être le dos au feu et le ventre à table, prendre toutes ses commodités en mangeant. || Se serrer le ventre, étreindre fortement le ventre avec une courroie, ce qui amortit le sentiment de la faim. || Ventre à terre, le ventre appuyé sur le sol. || Fig. Demander pardon ventre à terre, demander pardon avec toute sorte de soumissions. || Ventre à terre, se dit d'un cheval qui galope extrêmement vite. || On dit aussi : Ce cavalier, ce courrier va ventre à terre, il fait aller son cheval ventre à terre. Ce cocher nous a menés ventre à terre. || Sur le ventre, couché sur le devant du corps. || À plat ventre, en étant couché sur le devant du corps. || Fig. Être à plat ventre devant quelqu'un, lui faire bassement la cour. || Passer sur le ventre à quelqu'un, voy. PASSER. || Fig. Taper sur le ventre à quelqu'un, voy. TAPER. || Réceptacle des aliments et des boissons. Se remplir le ventre. || Être sujet à son ventre, se laisser aller à sa gourmandise. || À ventre déboutonné, en se déboutonnant le ventre, pour manger beaucoup. || Rire à ventre déboutonné, rire beaucoup. || Il fait un dieu de son ventre, le ventre est tout pour lui. || Il se dépite, il boude contre son ventre, se dit d'un enfant qui se mutine et ne veut pas manger, et fig. d'un homme qui par dépit refuse ce qu'on sait qu'il désire et qui lui convient. || Le ventre considéré par rapport aux fonctions d'évacuation qu'il accomplit. Cet aliment lâche le ventre. || Le ventre, considéré quant à la proéminence qu'il présente. Il a du ventre. || Ce cheval n'a point de ventre, il est serré des flancs. || Ventre de biche, ventre de la couleur de celui de la biche. || Bas-ventre, partie inférieure du ventre. || Petit ventre, le ventricule, l'estomac. || Le petit ventre se dit vulgairement pour bas-ventre, hypogastre. || En parlant des femmes et des femelles d'animaux, la partie où se forment les enfants, les petits de l'animal. || Le ventre anoblit dans certains pays, c'est-à-dire que les femmes nobles communiquent la noblesse à leurs enfants, bien que les pères ne soient pas nobles. || En anat. anc. La partie intérieure du corps qui est sous les côtes. || Tant que le cœur me battra dans le ventre, tant que je vivrai. || Fig. Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un, lui donner, lui redonner du courage. || Fig. Faire rentrer les paroles dans le ventre à quelqu'un, le faire repentir de ce qu'il a dit, ou l'empêcher de continuer. || Fig. Avoir dans le ventre, être capable de. Je saurai ce qu'il a dans le ventre. || Fig. Il n'avait que cet ouvrage dans le ventre, se dit d'un auteur qui, après un ouvrage, n'en produit plus d'autre, ou qui, après en avoir donné un bon, n'en donne plus que de mauvais. || Fig. Cet homme n'a pas un an dans le ventre, il n'a pas un an à vivre. || Par dérision, le ventre, le centre dans les assemblées délibérantes. || Fig. Partie la plus large d'un vase. || Fig. La partie creuse et intérieure d'un corps quelconque. || T. de mar. Partie centrale de la coque d'un navire. || T. de maçonnerie. Partie d'un mur qui boucle ou qui sort de son aplomb sur un de ses parements. Cette muraille fait ventre, ou fait le ventre. || En phys. Nom donné aux points où les vibrations présentent le plus d'amplitude, par opposition à nœuds. || Prov. Habit de velours, ventre de son, voy. VELOURS. || Ventre affamé n'a point d'oreilles, l'homme pressé par la faim n'écoute rien.

VENTRÉE (*ventre*), *s. f.* Tous les petits que les femelles d'animaux font en une fois. || Popul. Une bonne ventrée, un bon repas qui emplit bien le ventre.

★ **VENTRICULAIRE**, *adj.* En anat. Qui se rapporte aux ventricules. Capacité ventriculaire.

VENTRICULE (lat. *ventriculus*), *s. m.* En anat. Capacité particulière à certains organes. || Ventricules du cœur, les deux grandes cavités qui font suite aux oreillettes, et dont la droite envoie le sang veineux au poumon, et la gauche le sang artériel à tout le corps. || Ventricules du cerveau, nom donné à quatre cavités qui se rencontrent dans l'intérieur de cet organe. || Absol. L'estomac. Les ruminants ont plusieurs ventricules.

VENTRIÈRE, *s. f.* Longe de cuir, grande sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval attelé. || On dit plus souvent sous-ventrière. || La sangle dont on se sert pour soulever des chevaux, à l'effet de les embarquer ou de les tenir suspendus. || Pièce de bois qui sert à en réunir d'autres et qui est placée à peu près au milieu de leur longueur. || T. de mar. Pièces de bois qu'on applique provisoirement, pour les soutenir, sur les flancs d'un vaisseau prêt à être lancé à la mer. || *Adj.* Ceintures ventrières, ceintures pour serrer et soutenir le ventre.

VENTRILOQUE (lat. *ventriloquus*), *s. m.* Se dit d'individus qui ont l'art de modifier leur voix naturelle, de l'étouffer à sa sortie du larynx, pendant une expiration lente, graduée et ménagée adroitement, de manière que cette voix semble venir d'une distance plus ou moins éloignée. Une scène de ventriloque. || *Adj.* Une femme ventriloque. || Il se dit aussi de ceux dont la voix sourde et caverneuse semble sortir du ventre.

★ **VENTRILOQUIE** (van-tri-lo-kie), *s. f.* Faculté de parler à la manière des ventriloques ; art du ventriloque.

VENTROUILLER (SE) (*ll* mouillées. *Ventre*), *v. r.* Se vautrer dans la boue. Le cochon aime à se ventrouiller.

VENTRU, UE (*ventre*), *adj.* Qui a un gros ventre. Un homme ventru. || *Subst.* Un gros ventru. Une grosse ventrue. || T. de zoologie. Qui a le ventre très-gros, ou d'une autre couleur que le reste du corps. || En bot. Renflé et formant une sorte de ventre. || *S. m.* Par dérision, ceux qui siégeaient au centre d'une assemblée délibérante et qui appuyaient le ministère.

VENU, UE, *p. p.* de venir. || Mal venu, qui n'a pas bien crû, bien poussé. || Mal venu, se dit d'une opération qui n'a pas réussi. Épreuve, feuille mal venue. || On dit en sens contraire : Bien venu. || Bien venu, bien accueilli. || On écrit aussi bienvenu, bienvenue en un seul mot. || Bien venu de, bien accueilli par. || Être bien venu à, trouver facilité à. Nul n'est si bien venu à demander des grâces pour lui-même que pour un autre, J. J. ROUSS. || Mal venu, mal accueilli. || Être mal venu à, s'exposer à une réprimande, à une résistance, etc. || Nouveau venu, nouvellement arrivé. || *Subst.* Un nouveau venu. Une nouvelle venue. Les nouveaux venus. || Le premier venu, la première venue, celui, celle qui arrive avant les autres ; *au pl.* les premiers venus, les premières venues. || Fig. Le premier venu, toute personne indistinctement. || Il se dit, en parlant de choses, de ce qui se trouve facilement, de ce qui tombe sous la main. La première arme venue. || Le dernier venu, la dernière venue, celui, celle qui arrive, celui, celle qui est admise le dernier, la dernière ; *au pl.* les derniers venus, les dernières venues.

VENUE, *s. f.* Action de venir, arrivée. Sa venue en ces lieux cache quelque mystère, CORN. || La venue du Messie, son premier avénement. || Allées et venues, action d'aller et de venir plusieurs fois ; courses et démarches pour une affaire. || Au jeu de quilles, premier coup de la boule, qui se joue en la poussant, en la jetant

de l'endroit convenu. || Fig. Quelque chose qui survient inopinément. Une venue de coups de bâton, Mol. || Fig. Il se dit de la manière de pousser des plantes. Ce cerisier est d'une belle venue. || Fig. Il est d'une belle venue, se dit d'un jeune homme grand et bien fait. || Être tout d'une venue, se dit d'un homme grand et mal fait, d'une taille longue et droite qui n'est marquée ni aux épaules ni aux hanches. || À la bonne venue, au hasard, à la grâce de Dieu, quoi qu'il arrive.

VÉNUS (lat. *Venus*), *s. f.* Divinité des païens, la mère de l'Amour et la déesse de la beauté. || Statue de Vénus. La Vénus de Médicis. || Par extens. Une Vénus, une femme d'une extrême beauté. || En astron. Une des sept planètes principales, celle qui est la plus proche du soleil après Mercure. Le peuple donne à Vénus le nom d'étoile du berger, étoile du soir, du matin. || En chim. anc. Le cuivre. || Genre de coquilles bivalves.

VÊPRE (lat. *vesper*), *s. m.* T. vieilli et qui ne se dit plus qu'en plaisantant. Le soir, la fin du jour. Je donne le bon vêpre à toute l'honorable compagnie, Mol.

VÊPRES (lat. *vesper*), *s. f. pl.* Heures de l'office divin, qu'on disait autrefois sur le soir, et qu'on dit maintenant pour l'ordinaire à deux ou trois heures après midi.

VER (lat. *vermis*), *s. m.* Nom donné communément au lombric terrestre et à tout animal qui offre une conformation analogue à celle de ce lombric. || Nu comme un ver, entièrement nu. || Je l'écraserai comme un ver, se dit par menace en parlant d'un homme qu'on croit pouvoir battre, confondre, punir aisément. || Fig. Ver coupé, homme, animal qui se meut, se redresse avec vivacité. || Ver de terre, le lombric terrestre. On dit aussi ver rouge et ver des pêcheurs. || Fig. C'est un ver de terre, se dit d'un homme qui est dans un état fort abject. || Il se dit de l'homme en vue des imperfections de sa nature. || Il se dit des vers qui rongent les corps dans la sépulture, suivant une opinion vulgaire, qui est une erreur. || Nom donné vulgairement aux larves de beaucoup d'insectes lorsqu'elles sont privées de pattes. Le ver d'un fruit. Les vers rongent les livres, le bois. || Fig. Tirer à quelqu'un les vers du nez, voy. NEZ. || Ver luisant, la femelle du lampyre luisant (coléoptères), laquelle jette une lueur dans l'obscurité. || Ver à soie, chenille qui fait la soie. || Les parasites en forme de vers qui se développent dans le corps vivant. || Ver des enfants, nom vulgaire de l'ascaride lombricoïde (entozoaires). || Poudre à vers, poudre vermifuge. || Fig. et popul. Tuer le ver, boire le matin à jeun de l'eau-de-vie ou du vin blanc. || Ver solitaire, voy. TÉNIA. || Ver blanc, larve du hanneton, qui vit sous terre. || Ver de viande, asticot. || Ver de mer, ver des digues, ver des vaisseaux, noms vulgaires donnés aux mollusques du genre taret. || Ver rongeur, larve qui ronge. || Fig. Ver rongeur, un vif remords de conscience, tourment, chagrin. || Fig. Ce qui ronge comme fait un ver. Le ver secret et dévorant de leur conscience corrompue, Mass.

VÉRACITÉ (lat. *veracitas*), *s. f.* Attachement constant à la vérité. La véracité de l'historien. || T. de dogmatique. Véracité de Dieu, attribut en vertu duquel Dieu ne peut ni se tromper lui-même, ni tromper les hommes. || La qualité d'être vrai, d'être conforme à la vérité. La véracité d'un témoignage.

* **VÉRANDA** (sanscrit *veranda*, colonnade), *s. f.* Terrasse couverte que l'on ajoute souvent aux constructions en forme de chalet.

VERBAL, ALE (lat. *verbalis*), *adj.* Qui n'est que de vive voix et non par écrit. Des ordres verbaux. Promesse verbale. || Critique verbale, critique qui ne s'attache qu'aux mots. || Rapport verbal, se dit, dans les sociétés savantes, d'un rapport écrit, lorsqu'il ne doit pas être suivi d'une décision, et qu'il n'est reçu que comme renseignement. || Note verbale, se dit d'une note donnée à un ambassadeur, à un cabinet étranger, par écrit à la vérité, mais sans signature et sans un caractère pleinement officiel. || En gramm. Qui est de la nature du verbe, qui tient au verbe. Adjectif verbal, participe présent pris adjectivement, et soumis aux règles de l'accord. || Procès-verbal, acte dans lequel un officier de justice ou autre personne ayant qualité a constaté un fait et toutes ses circonstances. Dresser un procès-verbal. || *Au pl.* Des procès-verbaux. || Faire un procès-verbal à quelqu'un, constater par procès-verbal qu'il a commis quelque infraction. || On dit quelquefois simplement un verbal. || Narré par écrit de ce qui s'est passé dans une séance, dans une cérémonie ; résumé des actes et des délibérations d'un corps. || Verbal d'opinions, s'est dit pour vote à haute voix.

VERBALEMENT, *adv.* De vive voix et non par écrit.

* **VERBALISATION**, *s. f.* Action de verbaliser.

VERBALISER (*verbal*), *v. n.* Dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dans un procès-verbal. || Dresser un procès-verbal. || Faire de grands discours inutiles (acception qui a vieilli). || *V. a.* Certifier par écrit. Cette copie est verbalisée.

VERBE (lat. *verbum*), *s. m.* Parole, ton de voix. Qui donc a mis cette puissance dans le verbe de l'homme? Chateaubr. || Avoir le verbe haut, avoir une voix fort élevée, et fig. parler avec hauteur. || Le Verbe divin ou simplement le Verbe, la sagesse éternelle, le Fils de Dieu, la seconde personne de la Trinité, égale et consubstantielle au Père. Le Verbe s'est fait chair, Bourd. || En gramm. Mot qui affirme l'existence d'une personne ou d'une chose, ce qu'elle fait ou ce qu'elle éprouve, ou, plus abstraitement, mot qui indique l'existence d'un attribut dans un sujet. Verbes auxiliaires, défectifs, transitifs, intransitifs, neutres, pronominaux, réfléchis, impersonnels (voy. ces mots).

VERBÉRATION (lat. *verberatio*), *s. f.* Anc. t. de physique. Vibration de l'air qui produit le son.

VERBEUX, EUSE (lat. *verbosus*), *adj.* Qui abonde en paroles sans beaucoup d'idées. Un avocat verbeux. Langue un peu informe et trop verbeuse, Fén.

VERBIAGE (anc. fr. *verbier*, parler, du lat. *verbum*), *s. m.* Abondance de paroles et absence d'idées.

VERBIAGER, *v. n.* Famil. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose.

VERBIAGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Famil. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose. || *Adj.* J'ai été beaucoup trop verbiageur sur l'histoire de la dernière guerre, Volt.

VERBOSITÉ (lat. *verbositas*), *s. f.* Défaut de ce qui est verbeux. La verbosité d'un orateur, d'un mémoire.

VER-COQUIN (*ver* et *coquin*), *s. m.* Nom vulgaire des larves de divers insectes qui font beaucoup de tort aux bourgeons des vignes. || Espèce d'helminthe *qui se développe* dans la tête du mouton et qui cause un genre de vertige appelé tournis. || Ce vertige lui-même. || Fig. et famil. Fantaisie, caprice. Chacun a son ver-coquin dans la tête, Gui Patin. || *Au pl.* Des vers-coquins.

VERD, *adj.* Voy. VERT.

* **VERDAL**, *s. m.* Pièce épaisse de verre coulé. || *Au pl.* Des verdals. Un sous-sol éclairé par des verdals.

VERDÂTRE, *adj.* Qui tire sur le vert. Couleur verdâtre. Des tons verdâtres.

VERDÉE, *s. f.* Sorte de vin blanc, tirant un peu sur le vert, qui vient de Toscane.

VERDELET, ETTE (dim. de *verdet*, dim. de *verd*), *adj.* Un peu vert. || Vin verdelet, vin qui est un peu acide. || Fig. et famil. Se dit d'une personne âgée qui a encore sa vigueur. || *S. m.* Nom vulgaire du bruant.

VERDERIE (*verdier*), *s. f.* Anciennement, étendue de bois soumise à la juridiction d'un verdier. || La juridiction elle-même.

VERDET (dim. de *verd*), *s. m.* Acétate de cuivre ou vert-de-gris. || Nom d'un coléoptère.

VERDEUR, *s. f.* Humeur, sève du bois qui n'est pas mort ou qui n'est pas encore sec. || Ce qu'il y a de rude dans les fruits verts et le vin nouveau. || Fig. La verdeur du talent. || Par extens. Force du vin. || Fig. Jeunesse, vigueur chez les hommes. La verdeur de l'âge. || Fig. Âpreté de paroles. La verdeur d'une réponse.

VERDI, IE, *p. p.* de verdir. Rendu vert.

* **VERDICT** (vèr-dikt'. Anglais *verdict*, du b. lat. *veredictum*), *s. m.* Résultat de la délibération du jury.

VERDIER (b. lat. *viridarius*), *s. m.* Anc. t. d'administration. Officier qui était établi pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maîtrises.

VERDIER (*verd*), *s. m.* Oiseau dont le plumage est vert (*loxia chloris*).

VERDIR (*verd*), *v. a.* Donner une couleur verte, peindre en vert. Verdir une porte. || *V. n.* Devenir vert. Au printemps tout commence à verdir. || Il se dit du cuivre, quand il se couvre de vert-de-gris.

* **VERDISSANT, ANTE**, *adj.* Qui verdit, au propre et au figuré.

VERDOYANT, ANTE, *adj.* Qui verdoie. Le gazon verdoyant. || Couleur verdoyante, couleur tirant sur le vert.

VERDOYER (*verd*), *v. n.* Devenir vert. L'herbe verdoie.

VERDURE (*verd*), *s. f.* Couleur verte des herbes, des plantes, des feuilles d'arbres. La surface de la terre parée de sa verdure est le fond inépuisable et commun duquel l'homme et les animaux tirent leur subsistance, BUFF. Chantez le saule et sa douce verdure, DUCIS. || Les herbes, les plantes et les feuilles mêmes. Toujours sautant aux prés, dansant sur la verdure, LA FONT. || Il se dit aussi des plantes potagères dont on mange les feuilles. Vivre de verdure. || Tapisserie de verdure ou simplement verdure, tenture de tapisserie qui représente spécialement des arbres.

VERDURIER, *s. m.* Celui qui est chargé de fournir les salades dans les maisons royales. || Verdurier, verdurière, marchand, marchande de salades, d'herbes.

VÉREUX, EUSE, *adj.* Qui contient des vers. Fruit véreux. || Fig. Qui recèle quelque vice secret, comme le fruit recélant un ver, en parlant des personnes et des choses. Un commerçant véreux. Des effets véreux. || Son cas est véreux, son affaire est mauvaise. Il sent son cas véreux, il sait que son affaire est mauvaise.

VERGE (lat. *virga*), *s. f.* Petite baguette longue et flexible. || Il n'avait ni verge ni bâton, il n'était en état d'attaquer personne, pas même de se défendre. || Baguette miraculeuse. La verge de Moïse, d'Aaron. || La verge des magiciens de Pharaon, la verge qu'ils tenaient à la main et avec laquelle ils faisaient leurs prodiges. || En parlant d'autres magiciens, on dit baguette. || Verge de fer, verge de cuivre, longue tringle de fer, de cuivre. || Fig. Gouverner avec une verge de fer, gouverner durement, despotiquement. || Baguette, ordinairement garnie d'ivoire, que portaient autrefois les huissiers. Huissier à verge. || Baguette avec laquelle on frappe et châtie. Le sage a toujours recommandé aux parents de tenir la verge assidûment levée sur les enfants, FÉN. || Fig. La verge à la main, en réprimandant, en punissant. || Fig. Autorité. D'étrangers, de bannis, une horde insolente Nous tient depuis seize ans sous sa verge sanglante, C. DELAV. || N'être plus sous la verge de quelqu'un, être affranchi de son autorité. || Au pl. Menus brins de bouleau, d'osier, de genêt, etc. avec lesquels on fouette. || Anciennement, faire passer quelqu'un par les verges, le faire passer entre deux rangs de soldats armés de verges, dont ils frappaient les épaules nues du condamné. || Fig. Donner des verges pour se fouetter, fournir des armes contre soi-même. || Fig. Peines, afflictions dont Dieu punit les hommes. || Grand morceau de baleine que porte un bedeau dans l'église. || Verge d'une fusée, baguette à laquelle on attache une fusée volante. || Tige qui tient au piston d'une pompe. || Fléau de plusieurs balances. || T. d'horlogerie. Long pivot sur lequel se meut le balancier. || Le balancier même. || Fer en verge, petites barres, rondin, carillon. || Ancienne mesure pour les étoffes. || Anneau, bague sans chaton (acception vieillie). || En bot. Verge-d'or, plante radiée qui porte un long épi de fleurs jaunes. Verge de Jacob, asphodèle jaune.

VERGÉ, ÉE (lat. *virgatus*), *adj.* Étoffe vergée, étoffe qui a quelques fils d'une soie un peu plus grosse ou d'une teinture un peu plus forte que le reste. || Papier vergé, papier qui porte les marques des vergeures. || Bois vergé, bois vermoulu, percé de vers.

VERGÉ, ÉE, *p. p.* de verger. Drap bien vergé.

VERGÉE (*verge*, ancienne mesure), *s. f.* Autrefois, l'étendue d'une verge carrée. || Étendue de terre qui était de quarante perches.

VERGER (lat. *viridarium*), *s. m.* Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGER (*verge*, ancienne mesure), *v. a.* Mesurer une étoffe avec la verge. || Jauger avec la verge.

VERGETÉ, ÉE, *p. p.* de vergeter. || Teint vergeté, peau vergetée, teint, peau qui a de petites raies de différentes couleurs, et la plupart de couleur rouge. || En blas. Se dit d'un écu où il y a plus de dix pals.

VERGETER (*vergette*), *v. a.* Nettoyer avec une vergette. || Fouetter.

VERGETIER, *s. m.* Artisan qui fait et qui vend des vergettes.

VERGETTE (dim. de *verge*), *s. f.* Petite verge. || En blas. Pal étroit, qui n'a que la troisième partie de la largeur ordinaire. || Au sing. ou au pl. Vergette ou vergettes, époussette, brosse composée de soies de sanglier ou de menus brins de bruyère. || Cheveux en vergette, cheveux coupés assez ras pour présenter comme une vergette, une brosse. || Défaut de certaines pierres.

VERGEURE (vèr-ju-r'. *Verge*), *s. f.* Fils de laiton attachés sur la forme où l'on coule le papier. || Raies marquées par ces fils sur le papier. Le papier mécanique est sans vergeures. || Inégalité dans les fils d'une étoffe.

VERGLAS (vèr-glâ. Anc. h. all. *waron*, se garer, et anc. fr. *glas*, glace), *s. m.* Couche mince et glissante de glace qui recouvre le sol et qui résulte de la congélation de la pluie à son arrivée sur la terre. Le pavé est couvert de verglas. Il fait du verglas.

VERGNE (b. breton *guern*), *s. m.* Aune, arbre. || On dit aussi verne.

VERGOGNE (lat. *verecundia*), *s. f.* Terme autrefois très-noble et qui aujourd'hui est devenu familier. Honte. Sans vergogne.

* **VERGOGNEUX, EUSE**, *adj.* Qui a de la vergogne.

VERGUE (vèr-gh'. Le même que *verge*), *s. f.* T. de mar. Pièce d'un bois léger, longue et grosse en proportion de la grandeur de la voile qu'elle doit porter, ronde dans toute sa longueur, et plus mince à ses extrémités qu'à son milieu. || Être vent sous vergue, avoir le vent sous vergue, être vent arrière.

VÉRICLE (dérivé du lat. *vitrum*), *s. f.* T. de joaillier. Pierre fausse faite avec du verre ou avec du cristal.

VÉRIDICITÉ, *s. f.* Caractère de vérité. Véridicité d'un discours, d'un témoignage. || En parlant des personnes, véracité. La véridicité d'un témoin.

VÉRIDIQUE (lat. *veridicus*), *adj.* Qui aime à dire la vérité, qui a l'habitude de la dire. Historien véridique.

* **VÉRIDIQUEMENT**, *adv.* D'une manière véridique.

VÉRIFICATEUR, *s. m.* Celui dont la fonction est de vérifier des objets publics, des ouvrages, des comptes, des écritures, etc. Vérificateur de l'enregistrement. Vérificateur des poids et mesures. || Celui qui vérifie les travaux de construction et les mémoires.

* **VÉRIFICATIF, IVE**, *adj.* Qui sert à vérifier. Une expérience vérificative.

VÉRIFICATION, *s. f.* Action de vérifier. Vérification des poids et mesures. || Vérification des pouvoirs, examen des titres d'un représentant. || En jurispr. Vérification d'écritures, procédure qui a pour but de rechercher si un écrit ou une signature est de la main de la personne à laquelle on l'attribue. || Anciennement, vérification d'un édit, enregistrement de l'édit par le parlement.

VÉRIFIÉ, ÉE, *p. p.* de vérifier. || Duc vérifié, duc dont les titres avaient été reconnus valables.

VÉRIFIER (lat. *verificare*), *v. a.* S'assurer si une chose est telle qu'elle doit être. Vérifier un fait, un calcul, des écritures, les poids et mesures, etc. || Soumettre les mémoires des entrepreneurs à une évaluation qui d'ordinaire les réduit. || Anciennement, enregistrer au parlement. Vérifier un édit. || Faire voir la vérité, l'exactitude d'une chose, d'une assertion. L'événement a vérifié sa prédiction. Vérifier des expériences. || Se vérifier, *v. r.* Être reconnu pour vrai. Leurs promesses se sont vérifiées.

VÉRIN (b. lat. *verinus*, vis, du lat. *veru*), *s. m.* Appareil employé pour soulever des fardeaux à une faible hauteur et pour décintrer des voûtes; il se compose de deux vis, placées dans le prolongement l'une de l'autre, et engagées dans un même écrou qu'on peut faire tourner à l'aide de leviers. || On trouve aussi verrain ou verrin.

VÉRINE (orig. inc.), *s. f.* Nom de la meilleure espèce de tabac cultivée en Amérique.

VÉRINE (*verre*), *s. f.* T. de mar. Lampe de verre que l'on suspendait au-dessus du compas de route pour éclairer le timonier pendant la nuit.

VÉRITABLE (dérivé de *vérité*), *adj*. Qui s'attache à la vérité. Un auteur fort véritable. || Être véritable dans ses paroles, dans ses promesses, dire toujours la vérité, tenir toujours ses promesses. || Conforme à la vérité. Parce qu'il y a des religions fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable? Boss. || Réel. Le véritable prix des choses. || Non autre que ce qu'il paraît. De véritable or. Arracher de leurs yeux de véritables larmes, Boil. || Un véritable ami, un ami effectif, un ami solide. || Bon, excellent dans son genre. Un véritable savant.

VÉRITABLEMENT, *adv*. Conformément à la vérité. Parlez-moi véritablement. || Réellement, de fait...... Ils [les rois] sont, comme nous sommes, Véritablement hommes, Et meurent comme nous, Malh. || À la vérité. Véritablement je l'ai frappé, mais il m'avait offensé.

VÉRITÉ (lat. *veritas*), *s. f*. Qualité par laquelle les choses apparaissent telles qu'elles sont. Dire la vérité. || On dit qu'un homme est la vérité même, pour exprimer qu'il est toujours fidèle à la vérité. || Ami de Platon, mais encore plus de la vérité, se dit quand on contredit un ami sur quelque chose. || Fig. La vérité est cachée au fond d'un puits, voy. puits. || Par personnification, le flambeau, le miroir de la Vérité. || Chose vraie. Nous aimons ceux qui prêchent les vérités et non pas nos vérités, Bourd. || Famil. La vérité vraie, se dit pour affirmer davantage qu'on ne dissimule rien. || Famil. Dire à quelqu'un ses vérités, lui dire librement ses fautes, ses défauts, ses vices. || Opinion conforme à ce qui est, en parlant de doctrine, de religion. La vérité de la religion chrétienne. || En vérité, conformément à la vérité qu'enseigne la religion. || Principe certain. Il y a un grand nombre de vérités et de foi et de morale, Pasc. || Sincérité, bonne foi. Un homme plein de vérité. Un accent de vérité. || Réalité. La vanité n'a jamais eu que le masque de la grandeur; c'est la grâce qui en a la vérité, Mass. || Caractère propre, en parlant d'une figure, d'une forme. Cette espèce de coiffure empruntée [une perruque] altère la vérité de la physionomie, Buff. || En peint. et autres arts d'imitation, expression fidèle de la nature. Il y a bien de la vérité dans cette tête, dans le jeu de cet acteur, dans le style de ce poëte, etc. || Une vérité, sorte d'amusement de société qui consiste à dire à chacun, sur ses qualités et ses défauts personnels, une chose vraie et une chose fausse. || À dire vérité, pour s'exprimer franchement. || En vérité, *loc. adv*. Certainement, assurément, sincèrement. Je vous le dis en vérité. En vérité vous avez tort. || En vérité, croyez-vous? ou, simplement, en vérité? || À la vérité, *loc. adv*. dont on se sert pour expliquer ou restreindre. À la vérité, je vous ai dit cela, mais j'étais dans l'erreur. || Prov. Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. || Il n'y a que la vérité qui offense, les reproches qui offensent sont presque toujours mérités.

VERJUS (ver-jû. *Vert jus*), *s. m*. Suc acide tiré des raisins qui ne sont pas encore mûrs, et qui est employé comme assaisonnement. || Ce n'est que du verjus, se dit d'un vin qui est trop vert. || Avoir un caractère aigre comme verjus, être fort acariâtre. || Raisin qu'on cueille encore vert. Cette grappe n'est que du verjus. || Espèce de très-gros raisin qui ne mûrit qu'imparfaitement dans nos contrées. || Prov. C'est jus vert ou verjus, se dit de deux choses dont le choix est indifférent.

VERJUTÉ, ÉE, *adj*. Où l'on a mis du verjus. Sauce verjutée. || Qui a une pointe acide comme le verjus.

⋆ **VERJUTER**, *v. a*. Assaisonner avec du verjus.

VERMEIL, EILLE (*ll* mouillées. Lat. *vermiculus*, kermès), *adj*. Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat. Bouche vermeille. Vin, sang vermeil. || Une plaie vermeille, celle dont les chairs sont d'un rouge vif. || *S. m*. Espèce de dorure en or moulu qui se fait par l'application de l'or sur l'argent. || Vermeil ou vernis-vermeil, vernis rouge, composé de résine-gutte, de résine-laque et de sang-dragon dissous dans l'alcool.

VERMICEL ou **VERMICELLE** (vèr-mi-chèl, d'après l'italien; on dit plus ordinairement ver-mi-sèl, d'après l'orthographe. Ital. *vermicello*, dim. de *verme*, ver), *s. m*. Pâte alimentaire non fermentée, en forme de vers longs et menus; elle sert surtout à faire des potages. || Potage fait avec cette pâte. Un vermicelle gras.

VERMICELLIER (ver-mi-chè-lié; plusieurs disent vèr-mi-sè-lié), *s. m*. Celui qui fabrique, qui vend du vermicelle et d'autres pâtes préparées.

VERMICULAIRE (lat. *vermiculus*), *adj*. En anat. Qui a quelque ressemblance de forme avec les vers. Éminence vermiculaire ou vermiforme supérieure du cervelet. || En physiologie, qui a un mouvement comparable à celui d'un ver. Mouvement vermiculaire. || Se dit des coquilles qui sont d'une seule pièce et qui ont la forme de tuyaux allongés. || *Subst*. La vermiculaire fossile, sorte de coquille fossile. || *S. f*. En bot. Vermiculaire brûlante ou orpin brûlant.

VERMICULÉ, ÉE (lat. *vermiculatus*), *adj*. En archit. Il se dit d'un travail en figure de vers qui a lieu dans les bâtiments en pierre, sur des bossages auxquels on prétend donner une apparence rustique. || Il se dit du guillochage sur des métaux. Boîtes de montre vermiculées. || En hist. nat. Dont la surface est parsemée soit de vermiculures, soit d'élévations allongées, arrondies et diversement contournées.

⋆ **VERMICULEUX, EUSE** (lat. *vermiculosus*), *adj*. En hist. nat. Se dit d'une surface marquée de petites lignes colorées irrégulières.

VERMICULURES (dérivé du lat. *vermiculus*), *s. f. pl*. En archit. Travail qui représente des traces de vers.

VERMIFORME (lat. *vermis* et *forma*), *adj*. En hist. nat. Qui a la forme d'un ver. Appendice vermiforme. || En anat. Éminences vermiformes du cervelet.

VERMIFUGE (lat. *vermis* et *fugare*), *adj*. En méd. Qui à la propriété de déterminer l'expulsion des vers intestinaux. Poudre vermifuge. || *S. m*. Un vermifuge.

VERMILLER (*ll* mouillées. Lat. *vermiculus*), *v. n*. T. de vénerie. En parlant du sanglier, fouiller la terre avec le boutoir, pour y chercher des vers, des racines, etc.

VERMILLON (*ll* mouillées. Dérivé de *vermeil*), *s. m*. Cinabre ou sulfure rouge de mercure. || Couleur vive et éclatante qui se tire du vermillon. || Couleur vermeille des joues et des lèvres. || Graine rougeâtre qui croît sur une sorte de petit houx, et qui sert à la teinture. || Vermillon d'Espagne, la fleur du carthame. || Espèce de poire d'un rouge foncé, dite autrement suprême d'automne et petit cateau.

VERMILLONNÉ, ÉE (*ll* mouillées), *p. p*. de vermillonner.

VERMILLONNER (*ll* mouillées), *v. a*. Enduire de vermillon. || Mettre une couleur de vermillon sur une pièce dorée et brunie. || Rendre rouge comme du vermillon.

VERMILLONNER (*ll* mouillées. *Vermiller*), *v. n*. En parlant du blaireau, fouiller la terre.

⋆ **VERMINATION** (lat. *verminatio*), *s. f*. En méd. Production des vers intestinaux portée au point de causer des accidents morbides.

VERMINE (dérivé du lat. *vermis*), *s. f*. Nom général donné aux insectes parasites, tels que les poux, les puces, etc. Cet enfant est plein de vermine. La vermine se met sur les plantes. || Fig. Gens méprisables, dangereux et incommodes pour la société.

VERMINEUX, EUSE (lat. *verminosus*), *adj*. En méd. Qui est produit, entretenu par des vers. Les maladies vermineuses. || Où il y a des vers (c'est un archaïsme).

VERMISSEAU (lat. *vermis*), *s. m*. Petit ver de terre. || Fig. Être chétif et misérable comparé à un vermisseau. Vermisseaux que nous sommes! Regnard.

⋆ **VERMIVORE** (lat. *vermis* et *vorare*), *adj*. En zool. Qui vit de vers ou d'insectes. Les oiseaux vermivores.

VERMOULER (SE) (*vermoulu*), *v. r*. Devenir vermoulu. Du bois qui commence à se vermouler.

VERMOULU, UE (*moulu* par les *vers*), *adj*. Piqué, percé par les vers. Bois vermoulu. || Fig. Sceptres, glaives, faisceaux, haches, houlette, armure, Symboles vermoulus, Lamartine. || Réduit à l'état de vermoulure (employé comme participe). [Bibliothèque] où des rayons de bois, Par l'âge vermoulus, Lamartine.

VERMOULURE, *s. f*. Piqûre faite par les vers dans le bois, le papier, etc. || Poudre qui sort des trous faits par les vers.

VERMOUT (vèr-mout'. Allem. *Wermuth*, absinthe), *s. m*. Vin blanc dans lequel on a fait infuser de l'absinthe. || On écrit aussi wermouth.

les illu-
à patte.
boit les
es verres
le verre,
le pré-
peut con-
répandre
lit verre,
e, papier
ur polir.
casse les
nage doit
it.

es ouvra-
ivement,
verrerie.
ui fait du
e verrier
ilhomme
ie. || Ce-
le panier
afes, etc.
t des vi-
avon des

eau dans
ne, mor-
reliquai-
ude fenê-

Espèce de
re assem-
de verre

ectif. Pe-

e ferme-
carrée,
yant une
rient en-
lit de ce-
mpêcher
d'un sous
verrous,
un sens
e verrou,
e. || Fig.
alement.
.

rouiller.
uil, ver-
ne porte.
en prison
verrou.
e lichens.

nce cuta-
quelque-
mplantée
nchâtres,
éliotrope
use.
En hist.
rsemé de

mots me-
et déter-
es règles
èche con-
ou vers
|| Fig. Ce
âme, une
collectif.
ifférentes
réguliers.
ù la rime
syllabes;

vers commun, le vers de dix syllabes ; petit vers, le vers de huit syllabes et au-dessous. || Petits vers, petites pièces de vers, pièces de vers sur des sujets légers. || Vers de société, petites pièces de vers que l'on compose ou que l'on lit dans la société, dans les salons.

VERS (vêr ; l'*s* ne se lie pas. Lat. *versus*), *prép.* Sert à exprimer une certaine direction, une situation d'un certain côté. Voguer vers la rive. Le premier moment de la vie Est le premier pas vers la mort, J. B. Rouss. || Auprès de. Je l'ai envoyé vers vous. Envoyé vers tel prince d'Allemagne. || Environ. Vers midi. || Fig. À l'égard de, envers (acception blâmée par l'Académie, mais autorisée par l'exemple des meilleurs auteurs). Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds, Rac. L'un de l'autre jaloux, l'un vers l'autre perfides, Volt.

⋆ **VERSABLE**, *adj.* Se dit d'une voiture sujette à verser.

⋆ **VERSADE**, *s. f.* Action d'une voiture qui verse.

⋆ **VERSAGE**, *s. m.* Premier labour donné aux jachères.

VERSANT, *s. m.* Pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes. Le versant septentrional des Pyrénées.

VERSANT, ANTE, *adj.* Qui verse facilement, qui est sujet à verser. Les carrosses haut suspendus sont versants.

VERSATILE (lat. *versatilis*), *adj.* Qui change. || En zool. Se dit du doigt interne des oiseaux, quand il est susceptible de se porter tantôt en avant et tantôt en arrière. || Fig. Qui ne sait pas se fixer. Caractère versatile.

VERSATILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est versatile.

⋆ **VERSE** (subst. verbal de *verser*), *s. f.* État des céréales couchées à terre par la pluie ou toute autre cause. La verse des blés. || À verse, *loc. adv.* Se dit des pluies qui tombent avec une abondance telle qu'on dirait qu'on les verse. Il pleut à verse.

VERSE (lat. *versus*), *adj. m.* En géom. Le sinus verse d'un angle, la partie du rayon du cercle comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSÉ, ÉE, *p. p.* de verser. || En blas. Renversé. || Fig. Exercé, expérimenté. Un homme versé dans les arts.

VERSEAU (saison où il faut *verser*, retourner la terre), *s. m.* En astron. Signe du zodiaque qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru, du 20 janvier au 20 février à peu près, par le soleil (on met un V majuscule).

VERSEMENT (*verser*), *s. m.* T. de finances. Action de verser de l'argent dans une caisse, de mettre des fonds dans une affaire. || T. de commerce. Action de verser, remettre un objet, des marchandises.

VERSER (lat. *versare*), *v. a.* Faire couler un liquide hors de ce qui le contient. Verser de l'eau à terre. || Mettre du vin ou quelque autre liquide dans un verre. Verser à boire. || Par extens. Il se dit de certaines choses solides. Verser du blé dans un sac. || Verser des larmes, des pleurs, pleurer. || Verser le sang, tuer par le glaive, par un instrument qui ouvre les vaisseaux, ou tuer d'une manière quelconque. || Verser son sang, subir la mort en s'y exposant volontairement. || Faire sortir ce qui est en excédant. La Suisse était obligée de verser ses industrieux habitants aux royaumes étrangers, comme elle leur verse ses rivières fécondes, Chateaubr. || Faire tomber d'en haut. [Les astres ont pour effet] De verser sur les corps certaines influences, la Font. || Fig. Verser des bienfaits sur quelqu'un. || Verser le mépris, le ridicule sur quelqu'un, en parler de manière à le rendre méprisable, ridicule. || Fig. Dépenser d'une manière prodigue. Verser l'or à pleine main. || Fig. Faire éprouver, inspirer. Le ciel versa dans son esprit et dans son cœur ces principes d'honneur et d'équité, Fléch. || Verser des consolations dans un cœur triste, ulcéré, adoucir ses peines. || Confier, faire confidence de. Verser un secret dans le cœur d'un ami. || Apporter, déposer de l'argent, des fonds dans une caisse. || Verser des fonds dans une affaire, y engager des fonds. || Il se dit de marchandises, d'objets de commerce qu'on transporte. || Renverser sur le côté une charrette, une voiture qui est en train de cheminer. || Il se dit aussi des personnes qui sont dedans. || Absol. Ce charretier verse souvent. || Fig. Il n'est si bon charretier qui ne verse, il n'est homme, quelque habile qu'il soit, qui ne fasse des fautes. || Neutralement. Tomber sur le côté, en parlant d'une voiture et des personnes qui sont dedans. Brancas versa, il y a trois ou quatre jours, dans un fossé, Sév. || Fig. Verser en beau chemin, manquer une affaire quand tout allait bien. || Coucher par terre, en parlant des blés sur pied, des herbes. L'orage a versé les blés. || Neutralement. Être couché par le vent, par la pluie, ou par toute autre cause. Le blé verse. || Verser un champ, le labourer. || Absol. Verser. || La charrue verse à droite, à gauche, quand la terre qu'elle retourne tombe à droite, à gauche. || Se verser, *v. r.* Être versé, épandu. || Se verser dans, se confondre, en parlant de cours d'eau. || Fig. Se faire confidence l'un à l'autre. Ce sont deux cœurs qui se versent pour ainsi dire de l'un dans l'autre, Fén.

VERSET (vèr-sé. Dimin. de *vers*), *s. m.* T. de l'Écriture. Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, et contenant le plus souvent un sens complet. || Se dit aussi de quelques paroles tirées ordinairement de l'Écriture sainte, et suivies quelquefois d'un répons, qu'on dit, qu'on chante dans l'office de l'Église. || En mus. Morceau de chant ou air d'orgue qui correspond à un verset. || T. d'impr. Signe qui sert à marquer les versets, et qui a la forme d'un v barré (℣).

⋆ **VERSICOLORE** (lat. *versicolor*), *adj.* Qui offre plusieurs teintes. || Qui change ou varie de couleur.

VERSICULES ou **VERSICULETS** (lat. *versiculus*), *s. m. pl.* T. de plaisanterie. Petits vers.

VERSIFICATEUR (lat. *versificator*), *s. m.* Celui qui fait des vers. L'art du versificateur est d'une difficulté prodigieuse, Volt. || Celui qui a de la facilité pour faire des vers, mais peu d'invention. || *Au fém.* Versificatrice.

VERSIFICATION (lat. *versificatio*), *s. f.* Art, manière de faire les vers. Le fils du grand Racine hérita de son père le talent de la versification, Volt. || Emploi du style en vers. La versification est nécessaire à l'ode et à l'épopée, Condillac.

VERSIFIÉ, ÉE, *p. p.* de versifier.

VERSIFIER (lat. *versificare*), *v. n.* Faire des vers. Il versifie bien. || *V. a.* Mettre en vers. L'Avare, que Molière n'eut pas le temps de versifier, détermina plusieurs auteurs à faire en prose leurs comédies, Volt.

VERSION (lat. *versio*), *s. f.* Au propre et en méd. Action de tourner. || Fig. Action de tourner d'une langue dans une autre, traduction. Nous avons une version grecque d'un traité composé en langue punique par *Hannon*, Rollin. || Se dit surtout des anciennes traductions de *la Bible*. La version des Septante. Saint Jérôme composa sur l'original hébreu la Version de la Bible que toute l'Église a reçue sous le nom de Vulgate, Boss. || Traduction que l'écolier fait d'une langue ancienne en sa propre langue. Version latine. || Manière de raconter un fait. Il y a sur ce fait différentes versions. || Interprétation, explication.

VERSO (lat. *verso*, s. e. *folio*), *s. m.* La seconde page, le revers d'un feuillet. || *Au pl.* Des versos.

⋆ **VERSOIR** (*verser*), *s. m.* Partie de la charrue qui renverse la tranche de terre détachée par le coutre et le soc ; dite aussi oreille.

VERSTE (russe *verstâ*, de *verstati*, mesurer), *s. f.* Mesure itinéraire de Russie, qui vaut 1077 mètres.

VERT, ERTE (lat. *viridis*), *adj.* Qui est de la couleur de l'herbe et des feuilles des arbres. Drap vert. Des rameaux verts. || Bonnet vert, bonnet que portaient les banqueroutiers. || Sauce verte, sauce qui a pour base du jus d'épinards. || Huîtres vertes, huîtres qui ont pris cette coloration dans le parc, grâce à une nourriture particulière. || Vert comme pré, très-vert. || Régime vert, régime des solipèdes mis au vert. || Par extens. En parlant des arbres et des plantes, qui a encore de la séve. Cet arbre n'est pas mort, il est encore vert. || Bois vert, bois qui n'a pas perdu toute son humidité depuis qu'il a été coupé. || Pierres vertes, pierres fraîchement tirées de la carrière. || Morue verte, morue qui n'a pas été séchée. || Ivoire vert, ivoire des défenses arrachées sur l'éléphant vivant ou peu de temps après sa mort. || Des cuirs verts, peaux non préparées. || Qui n'a pas achevé de mûrir, qui a encore de l'acidité. Des fruits verts. || Vin vert, vin qui n'est pas encore assez fait. || Pois verts, pois nouveaux, par opposition aux pois secs. || Fig. Il trouve les raisins trop verts, il dénigre et fait semblant de dédaigner ce qu'il ne peut obtenir (par allusion à la fable : Le Renard et les Raisins).

|| Cercles
assent par
n vertical.
rpendicu-
la partie
rticale.
nt au plan

perpendi-

s. m. En
s organes
ns, autour
ntal.
bot. Qui

lequel *il*
on tourne
éléments,
ans lequel
cissement
l'équili-
anée. || T.
al. Esprit
ent.
adj. Qui
En méd.
use. || Qui
usité).
ige.
rice, fan-
OL. || Ma-

ge. || N'a-
courage.
et à faire
se dit à
laquelle
ité vertu,
agréable.
ale. Ver-
ertus que
uite s'ad-
s morales
éologales,
inales, la
e. || Per-
e les ha-
n parlant
uire cer-
rtu com-
e grande
héologie.
(avec un
uence de,
erveilles

ueuse.
ui a de la
e fait du
Pudique.
voit de
GOMBAUT.
e.
ccion, du
les fem-
urs corps
e.
f. Ca-
, qui est
ve l'em-
nime le
Être en
que la
ouillante

re de la
verveine

VERVELLE (b. lat. *vertibella*, du lat. *vertere*), *s. f.* Anneau fixé aux courroies qui tenaient les oiseaux par les pattes, et portaient le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartenait.

VERVEUX (b. lat. *vertivolum*, du lat. *vertere*), *s. m.* Filet soutenu en rond par quelques cercles, qui, diminuant par degrés, donnent entrée au poisson jusqu'à l'extrémité, où il est retenu par des pointes qui l'empêchent de repasser.

VÉSANIE (lat. *vesania*), *s. f.* En méd. Nom générique des différentes espèces d'aliénation mentale.

VESCE (lat. *vicia*), *s. f.* En bot. Genre de la famille des légumineuses, où l'on distingue la vesce commune. || Le grain de cette plante.

VÉSICAL, ALE (dérivé du lat. *vesica*), *adj.* En anat. Qui a rapport à la vessie. Nerfs vésicaux. || Catarrhe vésical, inflammation de la membrane muqueuse de la vessie.

⋆ **VÉSICANT, ANTE** (lat. *vesicans*), *adj.* En méd. Qui fait naître des ampoules à la peau, qui produit la vésication. || *Subst.* Les vésicants. || *S. m. pl.* Les vésicants, famille d'insectes coléoptères.

⋆ **VÉSICATION**, *s. f.* En méd. Action de produire des vésicules par une substance irritante.

VÉSICATOIRE (voy. *vésicant*), *adj.* En méd. Se dit des topiques qui, appliqués sur la peau, déterminent une sécrétion séreuse par laquelle l'épiderme est soulevé de manière à former une ampoule. Un onguent vésicatoire. || *Subst.* Un vésicatoire. || Plaie produite par le vésicatoire quand l'épiderme a été enlevé.

⋆ **VÉSICULAIRE** (*vésicule*), *adj.* T. didactique. Qui a la forme de vésicules. Des corps vésiculaires. || En phys. État vésiculaire, état particulier que présentent les liquides mis en contact avec une surface chauffée jusqu'au rouge blanc. || En bot. Glandes vésiculaires, petits réservoirs remplis d'huile essentielle.

VÉSICULE (lat. *vesicula*), *s. f.* T. didactique. Petite vessie, petite cavité ou poche. || En anat. Sac membraneux semblable à une petite vessie. || Vésicule aérienne, dite aussi vessie natatoire, sac rempli d'air qu'on trouve dans les poissons, et qui les rend plus ou moins légers, selon qu'ils veulent monter ou descendre dans l'eau.

⋆ **VÉSICULEUX, EUSE** (lat. *vesiculosus*), *adj.* T. didactique. Qui offre des vésicules. Maladies vésiculeuses.

VESOU (anc. fr. *vese*, vessie), *s. m.* Le jus de la canne sortant du pressoir. || Vin de canne.

⋆ **VESPER** (lat. *Vesper*), *s. m.* La planète Vénus, lorsqu'elle paraît le soir; on dit aussi l'étoile du soir.

VESPÉRIE (lat. *vesper*), *s. f.* Acte de théologie ou de médecine, qui se faisait vers le soir. || Fig. Réprimande. Faire une vespérie à quelqu'un.

VESPÉRISÉ, ÉE, *p. p.* de vespériser.

VESPÉRISER (*vespérie*), *v. a.* T. vieilli. Réprimander.

⋆ **VESPERTILION** (lat. *vespertilio*), *s. m.* T. de zoologie. Genre de chauves-souris.

VESPÉTRO, *s. m.* Ratafia stomachique composé d'eau-de-vie, de sucre, d'angélique et de coriandre.

VESSE (voy. *vesser*), *s. f.* Vent qui sort du corps sans bruit. || Vesse-de-loup, sorte de champignon.

VESSER (lat. *visire*), *v. n.* Lâcher une vesse.

VESSEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vesse, qui a l'habitude de vesser.

VESSIE (lat. *vesica*), *s. f.* En anat. Réservoir musculo-membraneux destiné à recevoir l'urine et à la contenir. || Cette partie tirée du corps de l'animal et desséchée. Vessie de cochon. || Fig. Donner d'une vessie par le nez à quelqu'un, le rabrouer pour son impertinence. || Fig. Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes, il veut faire croire des choses absurdes. || Chez les poissons, vessie natatoire, voy. VÉSICULE. || Popul. Petite ampoule sur la peau. || Fig. Chose de peu de valeur.

VESSIGON (dérivé de *vessie*), *s. m.* Tumeur synoviale qui survient quelquefois sur l'une des parties latérales du jarret du cheval.

VESTA (lat. *Vesta*), *s. f.* Chez les Latins, déesse protectrice de la ville, honorée en des temples et dans chaque maison. || Planète fort petite découverte en 1807.

VESTALE (lat. *vestalis*), *s. f.* Chez les Romains, prêtresse de Vesta, consacrée à la virginité; il n'y avait que six vestales. || Se dit figurément, dans le style élevé, des religieuses chrétiennes. Votre fille est née pour le monde; ne l'enfermez pas parmi les vestales, LA BRUY. || Fig. Femme d'une chasteté exemplaire.

VESTE (lat. *vestis*), *s. f.* Vêtement qui se portait sous l'habit, et qui était à quatre pans, les deux de devant ayant des poches. || Habillement rond que les Orientaux portent sous leur robe. Veste à la turque. || Vêtement en forme d'habit, mais sans basques, ou dont les basques sont plus courtes. Une veste d'ouvrier.

VESTIAIRE (lat. *vestiarium*), *s. m.* Lieu de dépôt pour les costumes des membres d'un corps, d'une assemblée, etc. || L'endroit d'un couvent où l'on renferme les habits et les étoffes dont on les fait. || C'est aussi le nom de celui qui en prend soin. || Dépense pour les habits; argent donné pour l'habillement.

⋆ **VESTIAIRE**, *adj.* Qui sert au vêtement. Les arts vestiaires.

VESTIBULE (lat. *vestibulum*), *s. m.* Chez les Romains, espace laissé entre la porte de la maison et la rue, pour que ceux qui venaient saluer le maître de la maison ne fussent pas dans la rue, sans être pourtant dans la maison. || La pièce d'entrée d'un édifice, qui communique aux autres parties, aux autres pièces. || En anat. Cavité irrégulière qui fait partie de l'oreille interne.

VESTIGE (lat. *vestigium*), *s. m.* Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, marquée dans l'endroit où il a marché. Un désert où il n'y a aucun vestige d'hommes, FÉN. || Fig. Des rois de la terre viendront en silence baiser ses sacrés vestiges, FÉN. || Fig. Suivre les vestiges de quelqu'un, l'imiter. || Marques, restes, débris d'édifices, de remparts, de maisons, etc. Des vestiges de camps romains. || Il se dit aussi des objets qui ont appartenu à une personne. || Fig. Tout ce que l'on compare à un vestige laissé par le pied. Des vestiges de civilisation.

⋆ **VESTON** (dérivé de *veste*), *s. m.* Sorte de vêtement en forme de veste qui se porte en ville.

VÊTEMENT (lat. *vestimentum*), *s. m.* Ce qui sert à couvrir le corps. Un vêtement léger, chaud, etc. || Fig. Ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, BOSS.

VÉTÉRAN (lat. *veteranus*), *s. m.* Chez les Romains, soldat qui, après avoir servi un certain temps, obtenait son congé et les récompenses dues à ses services. || Par extens. Soldat vieilli et réformé. || Parmi nous, vieux soldats admis dans les compagnies chargées d'un service sédentaire. || Soldat aguerri qui a été longtemps sous les drapeaux. || Dans les colléges, un vétéran de rhétorique, etc. un élève qui fait une seconde année de rhétorique, etc. || Absol. Un vétéran, un élève qui redouble une classe. || *Adj.* et fig. Qui a vieilli dans un service.

VÉTÉRANCE, *s. f.* Qualité de vétéran.

VÉTÉRINAIRE (lat. *veterinarius*, de *veterinum*, bête de somme), *adj.* Qui concerne les bestiaux. || Art ou médecine vétérinaire, connaissance de l'anatomie et des maladies des bestiaux. || École vétérinaire, école où l'on enseigne l'art vétérinaire. || Artiste vétérinaire ou *subst.* vétérinaire, celui qui pratique la médecine des animaux.

VÉTILLARD, ARDE (*ll* mouillées. *Vétille*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'amuse à des vétilles.

VÉTILLE (*ll* mouillées. Esp. *vetilla*, de *veta*, ruban, chose de rien), *s. f.* Bagatelle, chose de peu de conséquence. De la moindre vétille il fait une merveille, MOL.

VÉTILLER (*ll* mouillées), *v. n.* S'amuser à des vétilles. || Faire des difficultés sur de petites choses. || Activement. Plus d'un éplucheur intraitable M'a vétillé, m'a critiqué, VOLT.

⋆ **VÉTILLERIE** (*ll* mouillées), *s. f.* Chicane, raisonnement oiseux.

VÉTILLEUR, EUSE (*ll* mouillées), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'amuse à des vétilles. || *Adj.* Homme vétilleur.

VÉTILLEUX, EUSE (*ll* mouillées), *adj.* Qui exige des soins minutieux, une grande attention. Besogne vétilleuse. || En parlant des personnes, qui s'arrête à des vétilles. Être vétilleux sur les mots. Dévotion vétilleuse.

VÊTIR (lat. *vestire*), *v. a.* Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent; je vêtais; je vêtis; je vêtirai; je vêtirais; vêts, vêtons, vêtez; que je vête; que je vêtisse; vêtant, vêtu. Couvrir de vêtements. Son valet de chambre l'a vêtu des pieds à la tête. || Mettre sur soi un vêtement. Vêtir une robe. || Donner des vê-

ion qui,
ie, sert
l'eau.
du lat.
qu'au-
viagère.
er. || S.
viager.
pendant

, ce qui
t ce qui
nétude).
qui se
en telle
en faire
produit
poisson
aussi les
creuse,
st pas là
, toutes
oiseaux,
|| Plus
e nour-
partie la
de blan-
viande
que l'on
gibier.
l'eucha-

s et au-

ture du
ficie du

ligieux,
n allant
né pour
oyen de
haristie

lieu, et
e posée

en vi-
ix puis-
n. || En
tendu,

suscep-
ents qui
ins tis-

prouver

vement
fixée à
par les
part et
es deux
instan-
se tient
e, d'un
mblable
ndue et
s de la
fluides
es sons.
voix vi-
nière et
le.
ractère

ter des
. Faire
ouvoir.

VICAIRE (lat. *vicarius*), *s. m.* Celui qui est adjoint à un supérieur pour le remplacer en certaines fonctions. || Dans l'antiquité, gouverneur d'un diocèse, qui exerçait son autorité au nom des préfets du prétoire. || Champion qui dans le combat singulier se battait pour un autre, ou celui qui subissait pour un autre l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante, etc. || Ecclésiastique qui assiste un évêque ou un curé dans ses fonctions. || Grand vicaire ou vicaire général, celui qui représente l'évêque dans l'administration ecclésiastique. || Dans l'Église catholique, le vicaire de Jésus-Christ, le pape. || Vicaire apostolique, titre que le pape confère à un ecclésiastique, dans des pays hérétiques ou infidèles, pour veiller sur la religion. || A Rome, cardinal-vicaire, le cardinal à qui le pape a confié particulièrement l'administration ecclésiastique de la ville de Rome. || Dans certaines communautés, le père vicaire, le vicaire général, le religieux, qui, en l'absence du supérieur, en fait les fonctions.

VICAIRIE (lat. *vicaria*), *s. f.* Fonction de vicaire d'une paroisse (moins usité que vicariat). || Église établie dans une grande paroisse, pour la commodité des paroissiens; dite aussi annexe ou succursale. || Nom donné à des bénéfices dans certaines églises cathédrales.

VICARIAL, ALE, *adj.* Qui a rapport au vicariat. Les devoirs vicariaux. Les fonctions vicariales.

VICARIAT, *s. m.* Fonction, emploi du vicaire. Le vicariat d'une paroisse. Le vicariat d'Italie. || Territoire sur lequel s'étend le pouvoir du vicaire. || Le temps pendant lequel on a été vicaire. || Logement du vicaire d'une paroisse. || Syn. de vicairie ou succursale.

VICARIER, *v. n.* Faire les fonctions de vicaire dans une paroisse. || Fig. et famil. Être réduit à une place subalterne. Je suis las de vicarier.

VICE (lat. *vitium*), *s. m.* Défaut, imperfection grave. Vice de forme. Il y a un vice considérable dans cet acte. Le vice d'un raisonnement. || En méd. Vice de conformation, vice de constitution, mauvaise disposition d'une partie du corps. || Vices rédhibitoires, maladies ou défauts qui donnent à l'acheteur le droit de réclamer l'annulation de la vente d'un animal et de s'en faire restituer le prix. || Disposition habituelle au mal; en ce sens, il est l'opposé de vertu. Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices, Est prêt à recevoir l'impression des vices, BOIL. || Disposition habituelle à faire un certain mal moral particulier. Le vice de l'ambition, du jeu, etc. || Ironiq. Ce n'est pas son vice, ce n'est pas sa vertu favorite. || Popul. Un cheval qui a du vice, un cheval rétif, trop ardent. || Habitude de la débauche, du libertinage. Vivre dans le vice. || Il se dit des personnes vicieuses. Flatter le vice en crédit. || Le vice personnifié. || Prov. Pauvreté n'est pas vice, voy. PAUVRETÉ.

⋆ **VICE....** élément qui se met en tête d'un mot pour signifier suppléance, et qui représente le latin *vice*.

VICE-AMIRAL, *s. m.* Anciennement, officier général qui représentait l'amiral et qui avait la seconde dignité dans la marine. || Aujourd'hui, officier qui a le rang du général de division de l'armée de terre, et qui porte les mêmes signes distinctifs que lui. || Nom donné au vaisseau que monte dans une flotte ou dans une escadre l'officier général qui a le titre et la fonction de vice-amiral. || *Au pl.* Des vice-amiraux.

VICE-AMIRAUTÉ, *s. f.* Charge, grade de vice-amiral. || *Au pl.* Des vice-amirautés.

VICE-BAILLI, *s. m.* Ancien officier de robe courte, qui faisait les fonctions de prévôt des maréchaux et qui jugeait les cas de prévôté. || *Au pl.* Des vice-baillis.

VICE-CHANCELIER, *s. m.* Celui qui fait la fonction de chancelier, en l'absence de ce dignitaire. || *Au pl.* Des vice-chanceliers.

VICE-CONSUL, *s. m.* Celui qui supplée le consul ou homme chargé des affaires commerciales d'un pays en son absence. || Celui qui dans une résidence où il n'y a point de consul en remplit les fonctions. || *Au pl.* Des vice-consuls.

VICE-CONSULAT, *s. m.* Emploi de vice-consul. || *Au pl.* Des vice-consulats.

⋆ **VICE-GÉRANCE,** *s. f.* Fonction de vice-gérant.

VICE-GÉRANT, *s. m.* Celui qui remplace le gérant ou qui le seconde. || *Au pl.* Des vice-gérants.

VICE-GÉRENT, *s. m.* Celui qui tient la place de l'official en son absence. || *Au pl.* Des vice-gérents.

VICE-LÉGAT, *s. m.* Prélat qui exerce les fonctions de légat en l'absence de celui-ci. || *Au pl.* Des vice-légats.

VICE-LÉGATION, *s. f.* Emploi de vice-légat. || *Au pl.* Des vice-légations.

VICENNAL, ALE (lat. *vicennalis*), *adj.* Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans. Prix vicennaux.

VICE-PRÉSIDENCE, *s. f.* Les fonctions, la dignité du vice-président. || *Au pl.* Des vice-présidences.

VICE-PRÉSIDENT, *s. m.* Celui qui exerce la fonction du président en son absence. || *Au pl.* Des vice-présidents.

⋆ **VICE-RECTEUR,** *s. m.* Celui qui, en l'absence du recteur, remplit ses fonctions. L'académie de Paris a un vice-recteur à sa tête. || *Au pl.* Des vice-recteurs.

VICE-REINE, *s. f.* La femme du vice-roi. || Princesse qui gouverne avec l'autorité d'un vice-roi. || *Au pl.* Des vice-reines.

VICE-ROI, *s. m.* Gouverneur d'un État qui a ou qui a eu le titre de royaume. || Gouverneur de quelques provinces. Vice-roi de Catalogne. || *Au pl.* Des vice-rois.

⋆ **VICE-ROYAL, ALE,** *adj.* Qui appartient à un vice-roi.

VICE-ROYAUTÉ, *s. f.* Dignité de vice-roi. || Pays gouverné par un vice-roi. || *Au pl.* Des vice-royautés.

VICE-SÉNÉCHAL, *s. m.* Officier de robe courte, qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui jugeait les cas prévôtaux. || *Au pl.* Des vice-sénéchaux.

⋆ **VICE-SÉNÉCHAUSSÉE,** *s. f.* Emploi, fonction de vice-sénéchal. || Bâtiment où il résidait. || *Au pl.* Des vice-sénéchaussées.

⋆ **VICÉSIMAL, ALE** (dérivé du lat. *vicesimus*), *adj.* Qui dépend du nombre vingt, qui l'a pour base. || Système vicésimal, celui où un chiffre devient vingt fois plus fort en reculant d'un rang vers la gauche.

VICE VERSÂ (vi-sé-vèr-sa), *loc. adv. lat.* Réciproquement. Lorsque l'œil passe brusquement d'une grande clarté à une lumière beaucoup plus faible, et vice versâ, on ne distingue rien dans les premiers moments.

⋆ **VICIABLE,** *adj.* Qui peut être vicié, corrompu.

⋆ **VICIATEUR, TRICE,** *adj.* Qui vicie, corrompt. Les agents viciateurs de l'air.

⋆ **VICIATION,** *s. f.* Action de vicier. La viciation de l'air.

VICIÉ, ÉE, *p. p.* de vicier.

VICIER (lat. *viliare*), *v. a.* Gâter, corrompre. || En jurispr. Rendre nul, rendre défectueux. Cette omission vicie l'acte. || Absol. C'est une règle de droit que ce qui abonde ne vicie pas. || Se vicier, *v. r.* Être vicié.

VICIEUSEMENT, *adv.* D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE (lat. *vitiosus*), *adj.* Qui a des défauts, des imperfections graves. Conformation vicieuse. Contrat vicieux. || En gramm. Locution vicieuse, locution contraire à la règle et au bon usage. || En log. Cercle vicieux, voy. CERCLE. || En parlant des chevaux et autres bêtes de voiture, méchant, rétif, ombrageux. || En parlant des personnes, adonné au mal, à la débauche. Un homme vicieux. || *Subst.* Un vicieux. || Qui tient du vice, qui a rapport au vice. Nos actions ne sont ni si bonnes, ni si vicieuses que nos volontés, VAUVENARGUES.

VICINAL, ALE (lat. *vicinalis*), *adj.* Usité seulement en cet emploi : Chemin vicinal, chemin qui met en communication plusieurs villages. Des chemins vicinaux.

⋆ **VICINALITÉ,** *s. f.* Qualité d'un chemin vicinal. || Voies de grande vicinalité, chemins destinés soit à relier les communes entre elles, soit à les rattacher aux routes nationales et départementales ou aux chemins de fer.

VICISSITUDE (lat. *vicissitudo*), *s. f.* Changement de choses qui se succèdent. Cette vicissitude continuelle qui fait la beauté de l'univers, MALEBR. || Variation. La vicissitude des saisons. Les vicissitudes qui surviennent dans l'atmosphère. || Il y a beaucoup de vicissitude en son humeur, se dit d'une personne très-changeante. || Instabilité des choses humaines, disposition qu'elles ont à changer. Toutes les vicissitudes de la vie. || Le changement même dû à l'instabilité des choses. Les vicissitudes de la mode.

⋆ **VICOMTAL, ALE,** *adj.* Qui appartient, qui a rapport à un vicomte. Terre vicomtale. Les droits vicomtaux.

VICOMTE (*vice*... et *comte*), *s. m.* Dans les temps mérovingiens et carlovingiens, officier nommé par le roi pour gouverner un comté en l'absence du comte. || Dans les temps féodaux, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. || Aujourd'hui, titre de noblesse au-dessous du comte et au-dessus du baron. || Sous l'ancienne monarchie, en quelques lieux, titre de judicature.

VICOMTÉ, *s. f.* Titre de noblesse attaché à une terre. || Le ressort et l'étendue de la juridiction des juges qu'on nommait vicomtes. La vicomté de Paris.

VICOMTESSE, *s. f.* La femme d'un vicomte ou celle qui de son chef possédait une vicomté.

VICTIMAIRE (lat. *victimarius*), *s. m.* T. d'antiq. Celui qui faisait les apprêts du sacrifice, et qui frappait les victimes. || *Adj.* Qui a rapport aux victimes, aux sacrifices.

VICTIME (lat. *victima*), *s. f.* Chez les païens et les peuplades sauvages, créature vivante offerte à la divinité. Des victimes humaines. || Fig. Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort, VOLT. || Chez les Juifs, animaux qu'on immolait en sacrifice. || Fig. Le prix de la victime augmente le prix du sacrifice, BOURD. || En théol. La victime offerte pour le salut des hommes, Jésus-Christ. || Fig. Celui qui est frappé de quelque coup, comme l'était la victime des anciens. Lui, qui de tous les miens fit autant de victimes, CORN. Triste jouet des vents, victime de leur rage, Le pilote effrayé.... L. RAC. || Fig. Celui qui est sacrifié aux intérêts, aux passions d'autrui. Il fut la victime de la calomnie. || Celui à qui ses propres passions sont funestes, ou à qui sa propre vertu devient fatale. Périr victime de ses excès. Victime de son dévouement. || Famil. Un souffre-douleur.

* **VICTIMER**, *v. a.* Néolog. Rendre victime. || Fig. Immoler à des plaisanteries.

VICTOIRE (lat. *victoria*), *s. f.* Avantage remporté sur les ennemis dans une bataille, dans un combat. Remporter une victoire. || Avantage remporté dans un combat singulier. || Fig. et famil. Chanter victoire, se glorifier du succès. || Fig. Triomphe quelconque. || Remporter une haute, une grande victoire, faire beaucoup, obtenir beaucoup. || Gain d'un procès. || Avantage remporté sur un rival, sur un concurrent, etc. || Fig. Action de faire céder ses passions, ses sentiments à quelque devoir, à quelque obligation. Remporter la victoire sur ses passions, sur soi-même. || Divinité des païens, représentée sous la figure d'une femme ayant des ailes et tenant une couronne d'une main et une palme de l'autre. Statue de la Victoire. || Fig. et par personnification, mais sans majuscule. Enchaîner la victoire.

VICTORIEUSEMENT, *adv.* D'une manière victorieuse, avec un très-grand avantage. Réfuter victorieusement.

VICTORIEUX, EUSE (lat. *victoriosus*), *adj.* Qui a remporté la victoire. Un prince victorieux. || *Subst.* Les longues guerres entraînent toujours après elles beaucoup de désordres; les victorieux mêmes se dérèglent pendant ces temps de confusion, FÉN. || Fig. Qui donne l'avantage. Preuves victorieuses. Moyens victorieux. || Fig. Qui triomphe de. L'Église, victorieuse des siècles et des erreurs, BOSS. Et sur l'impiété la foi victorieuse, RAC.

VICTUAILLE (*ll* mouillées. Lat. *victualia*), *s. f.* Famil. Provisions servant à la nourriture. || Il se disait autrefois des vivres qu'on chargeait sur un navire.

* **VIDAGE**, *s. m.* Action de vider.

VIDAME (*vice*... et anc. fr. *dame*, seigneur, du lat. *dominus*), *s. m.* Celui qui tenait des terres d'un évêché, à condition d'en défendre le temporel, et commandait ses troupes. Le vidame de Chartres. || Il y avait aussi des vidames dans les abbayes. || Celui qui possédait quelqu'une de ces terres érigées en fief héréditaire.

VIDAMÉ, *s. m.* ou **VIDAMIE**, *s. f.* Dignité de vidame.

VIDANGE (*vider*), *s. f.* Action de vider. La vidange d'une fosse. || Les immondices qu'on retire d'un lieu qu'on vide ou nettoie. || État d'un vase qui n'est pas plein. Bouteille en vidange. || Il se dit aussi de la liqueur. Du vin en vidange. || Action d'enlever les matières fécales d'une fosse d'aisances. || Au pl. Le produit de la vidange. || Bois coupé qu'on enlève d'une forêt. || Petit fossé creusé en pente le long des routes et des chemins vicinaux.

* **VIDANGER**, *v. a.* Évacuer, faire sortir. || Vider des fosses d'aisances.

VIDANGEUR, *s. m.* Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE (lat. *viduus*), *adj.* Qui ne contient rien, ou qui n'est rempli que d'air. Une bourse vide. Il a l'estomac vide. || Avoir le cerveau vide, se dit de la faiblesse de tête qu'on éprouve par le défaut de nourriture. || Un habit brodé tant plein que vide, un habit où les parties brodées occupent autant d'espace que les parties vides de broderie. || En architecture, tant plein que vide, en tenant compte dans le toisé aussi bien de l'espace où sont les portes et les fenêtres, que des gros murs. || Vide se dit en parlant des massifs de maçonnerie dans lesquels on a pratiqué des cavités ou des chambrettes. || Par extens. Qui n'est pas occupé. Place vide. Théâtre vide. || Fig. Laisser la place vide à, laisser liberté de. || En parlant des pièces dramatiques, le théâtre, la scène reste vide, se dit quand les acteurs d'une scène sortent avant qu'aucun de ceux de la scène suivante soit entré. || Les mains vides, les mains dégarnies, ne portant rien. || Mains vides, mains dégarnies d'argent, en parlant de celui qu'on laisse aller sans lui rien donner. || Mains vides, mains dégarnies d'argent à donner, de présent à faire. || Fig. Les mains vides, sans faire de profits illicites ou non. || Dépourvu de. Un autel vide d'offrandes. Une ville vide de citoyens. || Fig. Où il n'y a point d'occupation, d'affaires, d'événements. Un temps vide. Des siècles vides, où aussi bien l'on n'a rien à raconter, BOSS. || Fig. Qui manque de, au moral, en parlant des personnes. Mon cœur, plein de vains désirs et vide de biens solides, BOURD. || Vide de soi-même, exempt d'amour-propre. || Absol. Qui manque des vrais biens. C'est l'avarice qui, trouvant l'âme pauvre et vide au dedans, la pousse au dehors, BOSS. || Avoir la tête vide, avoir peu d'idées. || Avoir le cœur vide, manquer d'affections et de sentiments. || Fig. Qui manque de certaines conditions intellectuelles ou morales, en parlant des choses. Des noms pompeux, vides de sens et de choses, BOSS. || Scène vide, acte vide, scène, acte sans événement, sans action, sans incident. || Fig. Qui offre des lacunes. Rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature, BUFF. || *S. m.* Espace vide. || En archit. Toute ouverture ou baie dans un mur; tout espace entre les poteaux d'une cloison ou les solives d'un plancher. || L'espace vide qui est entre les corps célestes. || En phys. Espace qui ne contient point d'air. || Vide absolu ou simplement vide, espace supposé vide de toute matière. || Action d'écarter les personnes. On fait le vide autour de cet homme. || Faire le vide dans une contrée, en emmener les habitants, les bestiaux, les provisions. || Fig. Absence, interruption dans ce qui occupe ou charme. L'étude remplit utilement les vides de la journée, ROLLIN. || Fig. Lacune. N'y a-t-il pas visiblement un vide entre le singe et l'homme? VOLT. || Fig. Il se dit par rapport aux choses ou aux personnes dont on vient d'être privé. La mort de son ami fait un grand vide dans sa vie. || Fig. État d'une âme sans attache. L'âme trouve en soi-même un vide infini que Dieu seul pouvait remplir, BOSS. || Fig. Vide de, manque de. Ce vide d'idées et ce vain bruit de paroles, D'ALEMB. || Vanité, nullité, néant. Sentir le vide de tout ce qui fait l'agitation et l'empressement des autres hommes, MASS. || À VIDE, *loc. adv.* Sans contenir rien, sans rien porter, sans rien recevoir. La voiture s'en va à vide. || Fig. C'est être à vide de reconnaissances, SÉV. || En mus. Corde à vide, celle qu'on fait résonner dans toute sa longueur. || Mâcher à vide, remuer les mâchoires sans rien avoir dans la bouche, et fig. se repaître de vagues espérances, et aussi n'avoir que des idées creuses et sans réalité. || Fermer une serrure à vide, tourner le pêne, mais sans le faire entrer dans la gâche.

VIDÉ, ÉE, *p. p.* de vider.

VIDE-BOUTEILLE, *s. m.* Petite maison avec un jardin près de la ville. || Un ivrogne. || Espèce de pompe ou de siphon pour vider une bouteille sans la déboucher. || *Au pl.* Des vide-bouteilles.

* **VIDEMENT**, *s. m.* Action de vider; résultat de cette action.

* **VIDE-POCHES**, *s. m.* Petit meuble dont on se sert pour y déposer les objets qu'on porte habituellement dans les poches.

VIDER, *v. a.* Rendre vide. Vider un tonneau, un sac, un étang, etc. || Fig. Vidons notre cœur de toute autre chose, Boss. || Vider un verre, une bouteille, boire la liqueur qui y est contenue. || Fig. Vider les bouteilles, les pots, les verres, boire beaucoup, faire la débauche. || Fig. Vider son coffre-fort, débourser beaucoup d'argent. || Vider une volaille, un poisson, en ôter les entrailles. || Vider les ventes, enlever tout le bois abattu. || Oter ce qui est au milieu d'une chose, y faire des ouvertures. Vider une clef, un canon, etc. || Enlever d'une chose ce qui l'empêche d'avoir une forme régulière. Vider une roue, un cercle. || Faire sortir des personnes hors d'un lieu qui les renferme. Vider une prison. || Par extens. Faire périr les personnes renfermées en un lieu. Le typhus a vidé cet hôpital. || Sortir d'un lieu, d'une contrée, par crainte ou par autorité de justice. Vider les lieux, le pays, etc. || Absol. Vidons, vidons sur l'heure, Mol. || Purger. || Évacuer, rendre par le haut ou par le bas. Cette médecine lui a fait vider beaucoup de bile. || Vider les arçons, voy. ARÇON. || T. de palais. Vider ses mains, remettre à une personne désignée par la justice l'argent qu'on avait entre les mains. || Fig. Régler, terminer, décider. Seigneur, quand par le fer les choses sont vidées, La justice et le droit sont de vaines idées, Corn. Petits princes, videz vos débats entre vous; De recourir aux rois vous seriez de grands fous, La Font. || Vider ses comptes, les terminer. || Se vider, *v. r.* Devenir vide, se désemplir. || Se dit d'un cheval qui rend fréquemment ses excréments.

VIDIMÉ, ÉE, *p. p.* de vidimer.

VIDIMER (voy. *vidimus*), *v. a.* T. de pratique. Collationner la copie d'un acte sur l'original, et certifier qu'elle y est conforme.

VIDIMUS (vi-di-mus'. Lat. *vidimus*), *s. m.* T. de pratique. Mention qui indiquait qu'un acte avait été collationné sur l'original. Le juge a mis le vidimus à cet acte.

VIDRECOME (all. *wiederkommen*), *s. m.* T. tombé en désuétude. Grand verre que les Allemands emploient pour boire dans leurs festins de cérémonie.

VIDUITÉ (lat. *viduitas*), *s. f.* Veuvage. || Il se dit plus ordinairement des femmes.

* **VIDURE**, *s. f.* Ouvrage à jour. || Ce qu'on ôte de quelque chose. Des vidures de poulets.

VIE (lat. *vita*), *s. f.* En général, état d'activité de la substance organisée, activité qui est commune aux plantes et aux animaux. || Ce qui a vie, se dit des animaux. || Cet animal, cet homme a la vie dure, il est difficile de le tuer. || Vie organique, animale, voy. ces mots. || En particulier, la vie de l'homme. Aimer la vie. Perdre la vie. || Aimer plus que sa vie, aimer passionnément. || En jurispr. Vie civile, état que tient dans l'ordre politique celui qui n'en est pas déchu. || Être entre la vie et la mort, être dans un extrême péril, soit par maladie, soit autrement. || Fig. Sa vie ne tient plus qu'à un fil, il est à toute extrémité. || Fig. Il n'a qu'un filet de vie, qu'un souffle de vie, voy. FILET, SOUFFLE. || Donner la vie, mettre au monde. || Donner la vie à son ennemi, lui accorder merci. || Le prince a donné la vie, a accordé la vie, a fait grâce de la vie à ce condamné, il a empêché, en vertu de son autorité, que l'arrêt de condamnation fût exécuté. || Demander la vie, implorer la pitié d'un ennemi vainqueur. || Il ne donne plus signe de vie, il est mort. || Fig. Ne pas donner signe de vie, ne témoigner par rien qu'on existe. || Revenir de mort à vie, revenir, contre toute espérance, d'une maladie très-grave. || Aller de vie à trépas, mourir. || L'espace de temps qui s'écoule entre la naissance et la mort. La vie est courte. || Élixir de longue vie, sorte d'élixir. || Eau-de-vie, voy. EAU. || Une partie considérable du cours de la vie. La vie est pleine de choses qui blessent le cœur, Sév. || L'existence terrestre. La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle, Saci. || Fig. En termes de spiritualité, la vie des sens, les sentiments terrestres et mondains. || L'existence de l'âme après la mort. La vie future. L'espérance d'une autre vie. || La vie éternelle ou absol. la vie, état des bienheureux dans le ciel. || Le livre de vie, voy. LIVRE. || Fig. Renaissance spirituelle, communion, baptême. Le tribunal sacré où nous avons trouvé une nouvelle vie, Mass. || Se nourrir du pain de vie, communier. || Vie spirituelle, voy. SPIRITUEL. || Fig. Vie de réputation, seconde vie, réputation qui dure après la mort. || Principe d'existence et de force. Il y a bien de la vie dans ce vieillard. || Fig. Donner, redonner, rendre la vie, se dit de ce qui rassure, ranime, réconforte. || Fig. Rendre la vie à une institution, à une corporation, en ranimer le principe, la force. || Ce qui est dans les compositions des lettres ou des beaux-arts comme la vie dans un corps. Des expressions pleines de vie. Il y a bien de la vie dans ce tableau. || En peint. et sculpt. Caractère, expression naturelle dans les visages et les gestes des figures. Ce portrait est plein de vie. || Ce qui regarde la nourriture et la subsistance. Gagner sa vie en travaillant. || Demander sa vie, demander l'aumône. || La vie est chère, la vie est à bon marché dans ce pays, les denrées y sont à un prix élevé, à bas prix. || La manière dont on se nourrit, dont on se traite, dont on se divertit. Venez souper chez moi; nous ferons bonne vie, La Font. || Absol. Faire la vie, se livrer à toutes sortes d'amusements, mener une vie débauchée. || Manière de vivre. Mener une vie douce. La vie de Paris, de la campagne, de château, etc. || Faire vie qui dure, ménager son corps, sa santé, ses ressources. || Rendre la vie dure à quelqu'un, le tourmenter, le chagriner à tout propos. || La vie considérée au point de vue moral. La vie religieuse, chrétienne, etc. || Certificat de bonne vie et mœurs, certificat constatant qu'une personne a une conduite régulière. || Famil. Mener une vie de bohème, vivre comme un bandit, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. || Un homme de mauvaise vie, un homme débauché, sans mœurs. || Il se dit par rapport aux occupations et aux professions différentes de la vie. Une vie active, laborieuse. La vie des champs. La vie des camps. || Absol. La vie, la manière dont se comporte le monde. Que voulez-vous? c'est la vie. || Fig. Il se dit de ce qui fait la principale affection, la principale occupation. L'étude est sa vie. Cette amitié fait ma vie, Sév. || Histoire, récit des choses remarquables de la vie d'un homme. Presque toutes les vies des hommes célèbres ont été défigurées par des contes, Volt. || On met un grand V, quand il s'agit d'un ouvrage portant ce titre. Les Vies de Plutarque. || Famil. avec quelque épithète, crierie qu'on fait en querellant, en réprimandant. Ce sont des vies continuelles dans cette maison. || Dans l'alchimie, vie et mort, le soufre et le mercure des philosophes. || Par forme de serment, sur la vie, très-certainement ou très-expressément. || Vertu de ma vie! jurement populaire. || EN VIE, *loc. adv.* Vivant. Je suis encore en vie. || Tout en vie, plein de vie, d'avenir, de force. || DE LA VIE, DE MA VIE, DE SA VIE, etc. *loc. adv.* avec la négation, jamais. De ma vie je n'ai vu pareille chose. || Pour la vie, à la vie et à la mort, pour toujours. Je suis son ami pour la vie. || Pour la vie, pour longtemps. || A VIE, *loc. adv.* Pendant tout le temps qu'on a à vivre. Une pension à vie. Bail à vie. || On dit dans le même sens : Ma vie durant, sa vie durant. || Prov. Telle vie, telle fin, ou telle vie, telle mort, c'est-à-dire on meurt de la même manière qu'on a vécu.

VIEIL ou **VIEUX, VIEILLE** (*ll* mouillées. Lat. *vetulus*), *adj.* Vieil s'emploie devant une voyelle ou une *h* muette : Vieil ami, vieil homme; vieux s'emploie dans les autres cas ; il s'emploie aussi devant une voyelle ou une *h* muette : Un vieux homme. Vieil devant une voyelle ne se dit que précédant son substantif; dans une autre construction, même devant une voyelle, c'est vieux que l'on dit : Vieux et usé. Au pluriel c'est toujours vieux. || Qui est avancé en âge. Un vieil homme. Vieux renard. De vieilles gens. || Vieux comme les rues, vieux comme Hérode, vieux comme les chemins, très-vieux, en parlant des personnes et des choses. || Se faire vieux, vieillir. || Cet homme ne fera pas de vieux os, il ne vivra pas jusqu'à la vieillesse. || Fig. Ne pas faire de vieux os quelque part, n'y pas demeurer longtemps. || Être vieux avant l'âge, avoir l'air vieux sans être âgé. || Il se fait plus vieux qu'il n'est, il se dit plus avancé en âge qu'il n'est réellement. || Les vieux jours, les vieux ans, la vieillesse. || Avec les adverbes *plus*, *moins*, et autres semblables, il exprime les différences d'âge. Il est plus vieux que moi de deux ans. || Qui a l'apparence de la vieillesse. Je le trouve vieux. Il a un air

vieux. || Qui exerce depuis longtemps une profession, un métier. Vieux soldat. Vieux magistrat. || Qui possède depuis longtemps une certaine qualité. Un vieil ami. || Une vieille fille, une fille qui a passé sa jeunesse sans se marier. || On dit de même : Un vieux garçon. || Qui a d'anciennes habitudes, surtout en parlant d'habitudes vicieuses. Un vieil avare. || Il s'emploie quelquefois en des paroles de dénigrement. Vieux radoteur. || Il se dit par respect en parlant d'un homme qui a laissé une grande renommée. Le vieux Corneille. || Qui existe depuis longtemps, qui remonte à une date reculée. Le bon vieux temps. De vieux parchemins. Un vieux proverbe. || Qui a duré longtemps. Un vieux respect. || T. de vétérinaire. Vieux mal, affection ancienne chez un cheval. || Qui n'est pas nouveau, qui n'est plus nouveau. La ville vieille. De vieux livres. || Vieil argent, argent auquel le temps a donné une apparence qu'on recherche. Médaillons, imitation de vieil argent. || Le Vieux Testament; on dit plutôt l'Ancien Testament (voy. TESTAMENT). || Vieux style, voy. STYLE. || Dans le langage mystique, le vieil homme, voy. HOMME. || Suranné. Vieille mode. Vieille méthode. || La vieille physique, la vieille chimie, etc. se dit de l'état imparfait de ces sciences avant Galilée et Lavoisier. || Qui est hors d'usage, en parlant des mots, du style. Ce terme est vieux. Une vieille locution. || Il se dit aussi des écrivains. || Usé, par opposition à neuf. Vieil habit. Vieux linge. || Vieux habits, vieux galons, cri des fripiers ambulants qui offrent d'acheter de vieilles hardes. || *Subst.* Un vieux, une vieille, un homme, une femme dans le dernier âge de la vie. || Popul. Un vieux de la vieille (sous-entendu *garde*), un soldat qui a appartenu à la vieille garde de Napoléon Ier. || Faire le vieux, prendre le ton, les habitudes de la vieillesse. || Vieux de la montagne, nom du chef des Ismaélites de l'Irak persique. || Demi-vieille, femme qui est près de la vieillesse. || Contes de vieille, fables absurdes, indignes de toute créance. || *S. m.* Ce qui est vieux, usé. Coudre du vieux avec du neuf. Cordonnier en vieux. || Goût de vieux, dit aussi amertume, maladie des vins qui leur donne un goût amer. || Vieux pris adverbialement. Elle s'habille plus vieux que son âge. Des bois vieux coupés. || Prov. Jeune chair et vieux poisson, ordinairement la chair des jeunes bêtes et celle des vieux poissons sont les meilleures.

VIEILLARD (*ll* mouillées), *s. m.* Homme qui est dans le dernier âge de sa vie. || Il se dit des personnes avancées en âge, tant hommes que femmes. || *Au fém.* Vieillarde (employé seulement avec une nuance de mépris dans le style moqueur et satirique).

* **VIEILLARDER** (*ll* mouillées), *v. n.* S'altérer en vieillissant, en parlant des vins.

VIEILLERIE (*ll* mouillées), *s. f.* Vieilles hardes, vieux meubles. || Fig. et famil. Idées rebattues, conceptions usées.

VIEILLESSE (*ll* mouillées), *s. f.* Le dernier âge de la vie, ou période de la vie humaine dont on fixe le commencement à la soixantième année, mais qui peut être plus ou moins retardée ou avancée, suivant la constitution individuelle. || Une belle vieillesse, une vieillesse où l'on se porte bien. || Fig. Bâton de vieillesse, voy. BÂTON. || Chez les animaux, dernière période de la vie, pendant laquelle ils perdent graduellement leurs forces physiques et leur résistance à la fatigue. || Il se dit aussi des végétaux. || En parlant des choses, vétusté, ancienneté. Cette maison tombe de vieillesse. || État suranné. Je trouve tout ceci d'une vieillesse affreuse, GRESSET. || Collectivement, les vieilles gens. La vieillesse chagrine incessamment amasse, BOIL. || Prov. Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait, voy. JEUNESSE.

VIEILLI, IE (*ll* mouillées), *p. p.* de vieillir. || Qui a une longue expérience de. Un ministre vieilli dans l'art des courtisans, VOLT. || Fig. Qui est devenu suranné. Un mot vieilli. || Fig. Qui a perdu sa force par le temps.

VIEILLIR (*ll* mouillées), *v. n.* Se conjugue avec *être* ou *avoir* suivant le sens. Devenir vieux. L'on espère de vieillir, et l'on craint la vieillesse, LA BRUY. || Par extens. Vieillir dans, demeurer longtemps dans un poste, dans une situation, dans une opinion, dans une croyance. Cet homme a vieilli dans les emplois. Rome, qui avait vieilli dans le culte des idoles, avait une peine extrême à s'en défaire, BOSS. || Fig. Demeurer longtemps, tarder. Prenez donc la poste pour être bientôt ici, et ne vieillissez point en chemin, BALZAC. || Il se dit de certaines choses qui avec le temps perdent de leur force. Son talent commence à vieillir. Le cœur ne vieillit pas, VOLT. || Prendre certaines qualités par l'effet du temps. Laisser vieillir du vin. || Fig. Devenir plus faible avec le temps. Qui ne sait que la maison de Bavière est une de ces maisons augustes dont la gloire ne vieillit point avec le temps? FLÉCH. || Perdre de sa vogue, passer. Cette opinion, cette mode vieillit. || Devenir suranné, en parlant du style, du langage. Rien ou presque rien de la langue de Pascal n'a vieilli, MARMONTEL. || Paraître vieux. Il ne vieillit point. || *V. a.* Rendre vieux, faire paraître vieux. Les chagrins l'ont vieilli. Cette coiffure la vieillit. || Donner à un vin, à une liqueur les qualités de la vieillesse. || Dire plus vieux. Vous me vieillissez; je n'ai pas encore soixante ans. || Se vieillir, *v. r.* Se faire paraître, se dire plus vieux qu'on n'est.

VIEILLISSANT, ANTE (*ll* mouillées), *adj.* Qui devient vieux.

VIEILLISSEMENT (*ll* mouillées), *s. m.* État de ce qui vieillit; acheminement à la vieillesse. Le vieillissement commence à se faire sentir. || Fig. État de ce qui devient suranné. Le vieillissement d'un mot. || Action de faire vieillir. Le vieillissement artificiel des vins.

VIEILLOT, OTTE (*ll* mouillées. Dim. de *vieil*), *adj* Famil. Qui commence à avoir l'air vieux. || *Subst.* Un vieillot. Une petite vieillotte. || Il se dit surtout des gens de petite taille.

VIELLE (viè-l'. Le même que *viole*), *s. f.* Au moyen âge, instrument semblable au violon, qui se jouait avec un archet. || Aujourd'hui, instrument qui se joue au moyen d'une roue enduite de colophane qu'on fait tourner plus ou moins rapidement par une manivelle; ses intonations se font au moyen de touches d'un clavier qui pressent la corde contre la touche. || Fig. Ils ont accordé leurs vielles ensemble, ils se sont concertés. || Il est du bois dont on fait les vielles, se dit d'un homme dont l'humeur est aisée, accommodante. || Vielle organisée, orgue de Barbarie.

* **VIELLÉ, ÉE**, *adj.* Bœuf viellé, se disait du bœuf gras, qu'on promenait au son des vielles.

VIELLER, *v. n.* Jouer de la vielle. || Popul. et fig. User de longueurs inutiles. Pourquoi tant vieller?

VIELLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Joueur, joueuse de vielle. || *S. m.* Nom donné à certains insectes.

VIERGE (lat. *virgo*), *s. f.* Fille, femme qui a vécu dans une continence parfaite. Une jeune vierge. || Absol. et par excellence, Marie, mère de Dieu. La sainte Vierge (on met un V majuscule). || Une image de la sainte Vierge. || En astron. (avec un V majuscule). Un des douze signes du zodiaque, celui qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru à peu près du 20 août au 20 septembre par le soleil. || *Adj.* Il se dit des personnes, filles ou garçons, qui ont vécu dans la continence. Cet apôtre vierge [saint Jean], BOSS. || Fig. Ames pures et innocentes, âmes vierges comme les appelle saint Jean, BOSS. || Fig. Réputation vierge, réputation intacte. || Fig. Il se dit de choses qui n'ont encore été soumises à aucun usage, à aucun travail. Galilée et Bacon trouvèrent la carrière des sciences encore vierge, BIOT. || Terre vierge, terre qui n'a jamais été cultivée. || On dit de même : Un sol vierge, une nature vierge. || Forêt vierge, forêt où l'on n'a jamais coupé de bois. || Épée vierge, épée qui n'a fait encore de mal à personne, qu'on n'a pas encore tirée du fourreau pour se battre. || Cire vierge, voy. CIRE. || Qui n'a subi aucune préparation. Huile vierge, huile qui sort des olives sans qu'on les ait pressées. || Métaux vierges, syn. de métaux natifs. || Il se dit aussi des métaux qui n'ont point passé par le feu. De l'argent vierge. || Parchemin vierge, parchemin qui est fait avec la peau de jeunes agneaux, de jeunes chevreaux. || En peint. Teinte vierge ou en couleur vierge, celle qui n'est ni fondue ni noyée dans les autres. || Vigne vierge, voy. VIGNE.

VIEUX, *adj.* Voy. VIEIL.

VIF, VIVE (lat. *vivus*) *adj.* Qui est en vie. Plus mort que vif. Être brûlé, écorché vif. || Poétiq. et fig. Une mort toujours vive, la damnation éternelle. || Par plaisanterie, imprimé tout vif, se dit d'un homme qui se voit imprimé sans qu'il s'attendît beaucoup à l'être. || Chair vive, se dit, dans un corps vivant, par opposition à chair morte. Couper jusqu'à la chair vive. || Haie vive, voy. HAIE. || Bois vif, se dit des arbres qui donnent des branches et des feuilles, par opposition à bois mort. || Eau vive, eau qui coule de source; et aussi eau qui est trop crue. || Vive eau, grande marée. || *Subst.* Le vif de l'eau, la haute eau d'une marée. || Force vive, voy. FORCE. || Roche vive, roche dont la surface n'a pas été altérée. || Le roc vif, ce qui forme le roc même, par opposition à la terre, au sable qui le recouvre. || Vive arête, le tranchant des angles de la pierre, du bois, etc. || Chaux vive, chaux qui n'a point été imprégnée d'eau. || Dartre vive, dartre qui paraît très-enflammée. || T. de mar. Œuvres vives d'un vaisseau, les parties qui trempent dans l'eau. || Qui a beaucoup de vigueur, d'activité, en parlant des personnes ou des animaux. Un homme vif. Cheval vif. || Avoir le sentiment vif, les sens vifs, être fort sensible à l'impression des objets extérieurs. || Avoir les passions vives, les sentiments vifs, avoir l'âme extrêmement sensible, avoir les passions violentes. || Avoir l'esprit vif, l'imagination vive, concevoir, produire promptement et facilement. || Qui sent vivement. Vif à sentir les injures, à reconnaître les bienfaits, etc. Plus vous êtes vif pour le monde et pour ses faux plaisirs... MASS. || Être vif, s'impatienter, s'emporter facilement. || On dit aussi en ce sens: Vif comme la poudre, comme le salpêtre. || Vif sur, prenant grand intérêt à, se passionnant pour. Ce sont des cœurs tranquilles et paresseux qui ne sont vifs sur rien. MASS. || Qui a de la vivacité, en parlant des choses. Des manières vives. || Un feu vif, un feu qui brûle avec activité. || Attaque vive, attaque prompte et forte. Une vive canonnade, une vive fusillade, une canonnade, une fusillade rapide et continue. Les ennemis firent un feu très-vif. || En méd. Pouls vif, pouls qui réunit la promptitude, la fréquence et la force, sans dureté. || Il se dit pour caractériser la force de certaines impressions physiques. Une chaleur vive. Un vif accès de goutte. || Air vif, air pur et frais, tel que celui des lieux élevés. || Il se dit pour caractériser la force de certaines impressions morales. Vif désir. Vif amour. || Foi vive, foi ardente et ferme, et aussi la foi qui est accompagnée des œuvres. || Les objets font sur lui une impression vive, une sensation vive, ils produisent sur lui une impression, une sensation forte et prompte. || Qui dure, subsiste, comme quelque chose de vivant. Un souvenir tout vif. || Être vif dans le souvenir, dans l'esprit, y avoir laissé une marque profonde. || Se dit pour exprimer la force de la lumière, des couleurs. Couleur vive. Le vif éclat des yeux. Un rouge vif. || Un teint vif, un teint fort coloré. || Yeux vifs, yeux brillants et pleins de feu. || Exprimé avec chaleur, avec force; énergique, animé. Reproches vifs. Une vive prière. || Expressions vives, expressions où se fait sentir le feu de l'imagination. || Traits vifs, traits piquants. || Des propos vifs, des propos qui approchent de l'insulte. || *S. m.* En jurispr. Le mort saisit le vif, voy. SAISIR. Entre vifs, entre personnes vivantes. Donation entre vifs. || T. de chasse, le vif, l'oiseau vivant. || Peindre au vif, peindre d'après nature. || La chair vive. Couper les chairs jusqu'au vif. || Fig. Piquer au vif, faire une offense très-sensible, et en un autre sens, faire une vive impression. || Être touché au vif, être sensiblement touché de quelque chose. || Trancher, couper dans le vif, étendre les incisions jusqu'à la chair vive, et fig. renoncer tout d'un coup à une chose qui faisait beaucoup de plaisir; rompre tout à coup des relations, des habitudes nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. || Le vif, la partie la plus dure d'un moellon. || En archit. Le vif de la colonne, le fût. || Vif du piédestal, son dé. || Le point, le moment où une chose a le plus de vivacité. Le vif du débat. Entrer dans le vif de la question. || Quelque chose de vif, d'animé. Le vif dans le style. || DE VIVE VOIX, *loc. adv.* En employant la parole, par opposition à par écrit. || *Subst.* La vive voix. Les réponses courtes par écrit dans les grandes questions ne durent guère; la vive voix tranche, parce qu'on va d'abord au point, BOSS. || DE VIVE FORCE, *loc. adv.* Avec violence, en surmontant tous les obstacles. Enlever un poste de vive force.

VIF-ARGENT, *s. m.* Mercure, métal liquide qui a la couleur de l'argent. || On dit aussi argent vif. || Fig. et famil. Cet homme a du vif-argent dans les veines, dans la tête, c'est du vif-argent, il est très-vif, très-remuant.

* **VIGÉSIMO** (lat. *vigesimo loco*), *adv.* Vingtièmement.

VIGIE (lat. *vigilia*), *s. f.* T. de mar. Surveillance. || Être en vigie, être en sentinelle au haut d'un mât. || Matelot qui est en sentinelle. || Haut-fond, dans la mer.

VIGILAMMENT, *adv.* Avec vigilance.

VIGILANCE (lat. *vigilantia*), *s. f.* Qualité de qui est vigilant. La vigilance d'un père, d'un général, etc. || En blas. Grue tenant une pierre dans une de ses pattes.

VIGILANT, ANTE (lat. *vigilans*), *adj.* Qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire. Un vigilant père de famille. || Il se dit aussi des choses. Des yeux vigilants.

VIGILE (lat. *vigilia*), *s. f.* Dans l'Église catholique, veille ou autre jour qui précède une solennité, et pendant lequel on observe l'abstinence et le jeûne. || Vigiles des morts, matines et laudes de l'office des morts, que l'on chante aux obsèques d'un défunt, ou au service que l'on fait pour lui. || Abusivement, jour d'abstinence.

VIGNE (lat. *vinea*), *s. f.* Plante à tige ligneuse et tortue qui porte le raisin. || Étendue de terre plantée de ceps de vigne. || Raisin de vigne, raisin propre à faire du vin, par opposition à raisin de treille ou chasselas. || Pêche de vigne, fruit du pêcher venu en plein vent dans les vignes. || La vigne du Seigneur, vigne qui fait le sujet d'une parabole. || Fig. Travailler à la vigne du Seigneur, s'employer à l'instruction et à la conversion des âmes. || Fig. Faire provigner la vigne, faire réussir une doctrine, une opinion. || Fig. Être dans les vignes du Seigneur ou elliptiq. être dans les vignes, être ivre. || Anciennement, maison de plaisance aux environs de Rome et de certaines villes d'Italie; aujourd'hui, on dit villa. La vigne Borghèse. || Vigne blanche, nom vulgaire de la bryone. || Vigne vierge, nom vulgaire du *cissus quinquefolia*. || Vigne de Judée, vigne sauvage, douce-amère. || Vigne du Nord, houblon.

VIGNERON, ONNE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cultive la vigne.

VIGNETTE (dim. de *vigne*), *s. f.* Ornement qu'on met au haut de la première page d'un livre ou d'un chapitre; c'étaient autrefois des branches de vigne; mais on en fait aujourd'hui de divers dessins. || Par extens. Petite estampe d'un livre. || Estampe qui occupe toute une page, quand elle est entourée d'un cartouche. || Dessins, ornements qui servent d'encadrement pour les tableaux, les couvertures de livres, etc. || Ornement du même genre mis autour d'un mouchoir. || Papier à vignettes, papier à lettres dont les bords sont ornés de guirlandes coloriées.

* **VIGNETTISTE**, *s. m.* Artiste qui fait des vignettes.

VIGNOBLE (*vigne*), *s. m.* Étendue de pays planté de vignes. || *Adj.* Pays vignoble.

VIGOGNE (péruvien *vicunna*), *s. f.* Animal de la taille d'un mouton, du genre lama, appartenant aux ruminants sans cornes. La vigogne ne se trouve qu'au Pérou; elle a une laine très-fine. || Laine de cet animal mise en œuvre. Un chapeau de vigogne. || *S. m.* Un vigogne, un chapeau fait de vigogne.

VIGOUREUSEMENT, *adv.* Avec vigueur. || En peint. Tableau vigoureusement colorié.

VIGOUREUX, EUSE (lat. *vigorosus*), *adj.* Qui a de la vigueur physique. Homme, cheval vigoureux. || Végétation vigoureuse, état des végétaux qui croissent avec force. || Qui a de la vigueur morale. J'aime les gens vigoureux qui savent se rendre maîtres des autres, FÉN. || En parlant des choses, qui se fait avec vigueur, où il y a de la vigueur. Une vigoureuse résistance. *Ces haines vigoureuses Que doit donner le vice aux âmes vertueuses*, MOL. || En peint. Qui a force et fermeté. Pinceau vigoureux. || Dessin vigoureux, se dit quand le crayon accuse les formes d'un trait ferme. || Coloris vigoureux, se dit quand les teintes et les tons forment des oppositions vives avec les clairs. || Se dit d'un tableau où les lumières sont fortes, où les ombres arrondissent bien les objets.

VIGUERIE (*viguier*), *s. f.* Charge, fonction de viguier. || Territoire soumis à la juridiction du viguier.

VIGUEUR (lat. *vigor*), *s. f.* Force pour agir. L'oisiveté d'un camp consume leur vigueur [des soldats], Rac. Il était encore dans toute la vigueur de la jeunesse, Fén. || Il se dit en parlant des végétaux. Les plantes ont repris leur vigueur. || Force avec laquelle on fait, on exécute quelque chose. Pousser une affaire avec vigueur. Répondre avec vigueur. || Activité, force, en parlant des choses. La vigueur de l'âme. Une grande vigueur de pensée. || Être en vigueur, en parlant des lois, des coutumes. etc. avoir de l'autorité, être admis, suivi. || En peint. Qualité propre au coloris ou au dessin vigoureux. || Au pl. Les vigueurs, parties de brun opposées à des parties claires, touches vigoureuses que l'on ménage à dessein, ou que l'on donne après coup, pour ajouter à l'effet d'un tableau. || Il se dit du style en un sens analogue.

VIGUIER (lat. *vicarius*), *s. m.* Juge qui, dans les provinces du Midi, faisait les fonctions de prévôt royal. || Plus anciennement, officiers à qui les comtes déléguaient une partie de leur autorité.

VIL, ILE (lat. *vilis*), *adj.* Qui est de peu de valeur. Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? Rac. || Une chose de vil prix, une chose de peu de valeur. || Cette marchandise est à vil prix, elle est à beaucoup meilleur marché qu'à l'ordinaire. || Vendre, acheter à vil prix, vendre, acheter fort au-dessous de la valeur. || Fig. Bas, abject, méprisable. Un vil amour du gain. Un vil emploi. || *S. m.* Ce qui est vil, bas, honteux.

VILAIN, AINE (b. lat. *villanus*, de *villa*), *s. m.* et *f.* Dans le langage féodal, personne qui appartient aux gens de campagne, aux gens de roture. || Savonnette à vilain, voy. SAVONNETTE. || Par extens. En parlant des personnes, des paroles et des actions, sale, déshonnête, fâcheux, méchant. Un vilain homme. Cela est fort vilain à vous. || *Subst.* Celui, celle qui agit mal. || Avare, qui vit mesquinement. Un avaricieux fieffé, le plus vilain homme du monde, Mol. || *Subst.* Jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-mathieu, Mol. || Incommode, désagréable. Vilain gîte. Vilain jeu. Vilain temps. || Il fait vilain, le temps est désagréable. || Qui déplaît à la vue. Vilain pays. Une vilaine personne. || Dangereux. Voilà un vilain rhume. || *S. m.* Vautour de Malte ou vautour fauve. || *S. f.* Vilaine d'Anjou, espèce de poire. || Prov. Oignez vilain, voy. POINDRE. || Jeux de main, jeux de vilain, voy. JEU. || Il n'est chère que de vilain, voy. CHÈRE. || À vilain, vilain et demi, quand quelqu'un nous fait une vilenie, une ladrerie, il faut lui en faire une encore plus grande.

VILAINEMENT, *adv.* D'une vilaine manière. S'enfuir vilainement. Il fait toutes choses vilainement.

VILEBREQUIN (flamand *winboreken*, de *winden*, tourner, et *bohren*, percer), *s. m.* Outil d'artisan servant à faire des trous au moyen d'une mèche qu'on fait tourner par une manivelle.

VILEMENT, *adv.* D'une manière vile.

VILENIE (dérivé de *vilain*), *s. f.* Action vile et basse, action de vilain. || Parole injurieuse, grossière. || Avarice sordide. || Acte d'avarice. || Ordure, saleté. Maison pleine de vilenie. || Nourriture mauvaise, malsaine. Manger toutes sortes de vilenies.

VILETÉ ou **VILITÉ** (lat. *vilitas*), *s. f.* Bas prix d'une chose. Vileté des denrées. || On dit de même : Vileté du prix. || Le peu d'importance d'une chose. La vileté de la matière. || Bassesse, abjection.

VILIPENDÉ, ÉE, *p. p.* de vilipender.

VILIPENDER (lat. *vilipendere*), *v. a.* Traiter de vil, traiter avec beaucoup de mépris.

VILITÉ, *s. f.* Voy. VILETÉ.

VILLA (lat. *villa*), *s. f.* Maison de plaisance aux environs des villes d'Italie. La villa Borghèse. || Par extens. Maison de campagne élégante, de construction nouvelle et moins étendue qu'un château. || *Au pl.* Des villas.

VILLACE (*ville*), *s. f.* Grande ville mal peuplée et mal bâtie.

VILLAGE (b. lat. *villaticum*), *s. m.* Lieu non fermé de murailles, composé principalement de maisons de paysans. || Une noce de village, une noce sans éclat ni magnificence. || Fig. Cet homme est bien de son village, il est bien mal instruit de ce qui se passe dans le monde. || Fig. Le coq du village, voy. COQ. || Les habitants du village. Assembler tout le village. || Prov. À gens de village, trompette de bois, voy. TROMPETTE.

VILLAGEOIS, OISE, *s. m.* et *f.* Habitant de village. || *Adj.* Qui appartient au village, qui est propre aux gens de village. Quelle âme villageoise! Mol.

VILLANELLE (vi-la-nè-l'. Lat. *villanus*), *s. f.* Sorte de poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain. || Ancienne danse rustique accompagnée de chant. || Villanelle ou passacaille, mélodie, air d'instruments composé sur le modèle de cette danse.

VILLE (lat. *villa*), *s. f.* Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, souvent entourées de murs d'enceinte, de remparts, de fossés. || Par la ville, en parcourant les rues de la ville. || Anciennement, bonne ville, voy. BON. || Être en ville, n'être pas actuellement chez soi. || Dîner, souper en ville, dîner, souper dans une maison où l'on est invité. || Habit de ville, toilette de ville, habit, toilette que l'on prend pour faire ses visites dans la ville. || En typographie, ouvrage de ville, impressions destinées aux usages bourgeois, telles que billets de faire part, étiquettes, etc. || Fig. Avoir ville gagnée, se dit de toute difficulté surmontée. || La grande ville, Paris. || Poétiq. La ville éternelle, Rome. || Villes saintes, Jérusalem, Médine et la Mecque. || Absol. La ville, dite par opposition à la campagne. Être à la ville. || Il se dit aussi par opposition à la cour. La cour et la ville. || Il se dit de la capitale par opposition à la province. La ville dégoûte de la province, La Bruy. || Les habitants d'une ville. || Bruit de ville, nouvelle incertaine ou fausse. || Le corps de ville ou simplement la ville, les officiers municipaux. || L'hôtel de ville, la maison de ville, l'hôtel, la maison où se réunit le conseil municipal. || Elliptiq. La ville, l'administration municipale, l'hôtel de ville. || Sergent de ville, voy. SERGENT.

★ **VILLÉGIATURE** (vil-lé-ji-a-tu-r'. Ital. *villeggiatura*), *s. f.* Néolog. Séjour que les personnes aisées font à la campagne, pendant la belle saison.

VILLETTE (dim. de *ville*), *s. f.* Très-petite ville.

★ **VILLOSITÉ** (dérivé du lat. *villosus*), *s. f.* En hist. nat. Assemblage de poils couchés, membraneux et un peu mous. || En anat. Petits prolongements fins et filiformes, donnant à une surface l'apparence du velours.

VIMAIRE (lat. *vis* et *major*), *s. f.* T. d'eaux et forêts. Dégâts causés dans une forêt par les accidents naturels, comme le vent, la grêle, l'ouragan, etc.

VIN (lat. *vinum*), *s. m.* Liqueur alcoolique résultant de la fermentation du jus de raisin, et servant de boisson. Vin de Bourgogne, de Bordeaux, etc. || Les grands vins, les vins des crus les plus renommés. || Vin de propriétaire, vin vendu par le propriétaire lui-même. || Vin en cercles, le vin qui est dans les futailles. || Vin de copeau, vin de goutte, vin du cru, voy. ces mots. || Vin d'honneur ou vin de ville, vin que les officiers municipaux offrent à de hauts personnages, lorsque ceux-ci font leur entrée en certaines villes. || Mettre de l'eau dans son vin, l'étendre d'eau, afin qu'il ne porte pas à la tête, et fig. modérer ses paroles, ses prétentions. || Vin doux, vin bourru, voy. ces mots. || Vin de teinte ou vin de teinture, gros vin qui donne de la couleur à des vins fabriqués. || Vins d'imitation, vins produits par différents mélanges et qui imitent certains vins naturels. || Vin de liqueur ou vin liqueur, vin très-alcoolique qu'on boit en petite quantité, à l'entremets et au dessert. || Demi-vin ou petit vin, eau passée sur le marc de raisin, piquette. || Fig. Ivresse. Il est sujet au vin. || Entre deux vins, dans un état où l'on est excité sans être ivre. || Un sac à vin, se dit d'un ivrogne. || Avoir le vin bon, mauvais, gai, triste, avoir une ivresse douce, querelleuse, gaie, sombre. || Être en pointe de vin, commencer à être mis en gaieté par le vin. || Être pris de vin, être déjà ivre. || Porter bien le vin, son vin, boire beaucoup sans qu'il y paraisse. || Cuver son vin, voy. CUVER. || La force même du vin; ainsi on dit en parlant d'un vin fort ou faible : Il a beaucoup de vin, il a peu de vin. || Pot-de-vin, voy. POT. || Le vin du marché, le vin que souvent ceux qui viennent de conclure un marché boivent ensemble. || Tache de vin, tache rouge que quelques personnes ont,

de naissance, sur quelque partie du corps. || Vins médicinaux, médicaments officinaux, liquides, résultant de l'action dissolvante du vin sur les diverses substances médicinales. Vin de quinquina. Vin émétique. || Toute liqueur fermentée et spiritueuse que l'on tire des végétaux. Vin de cannes. Vin de palme. Vin de prunelles. || Fig. Vin de prunelles, mauvais vin, vin aigre et faible. || Prov. A bon vin point d'enseigne, voy. ENSEIGNE. || Le vin est tiré, il faut le boire, se dit d'une affaire où l'on est trop engagé pour reculer.

* **VINAGE** (*viner*), *s. m.* Action de viner les vins.

VINAIGRE (*vin* et *aigre*), *s. m.* Produit de la fermentation acide du vin. Vinaigre rouge, blanc. Un filet de vinaigre. || Fig. et popul. Habit de vinaigre, habit trop mince pour la saison. || Fig. Popul. Quand on fait sauter des enfants à la corde, donner du vinaigre, c'est accélérer le mouvement de la corde. || Vinaigre rosat, vinaigre surard, à la framboise, à l'ail, à l'estragon, vinaigre dans lequel on a fait infuser des roses, de la fleur de sureau, des framboises, de l'ail, de l'estragon. || Vinaigre de cidre, de bière, sorte de vinaigre qu'on obtient avec le cidre, avec la bière. || Vinaigre de bois, dit aussi acide pyroligneux, vinaigre que l'on obtient en distillant le bois. || Vinaigres médicinaux, préparations pharmaceutiques officinales, résultant de l'action dissolvante du vinaigre sur les substances médicinales. || Vinaigre radical, acide acétique concentré. || Vinaigre de toilette, vinaigre dans lequel on a mis macérer des substances aromatiques. || Vinaigre des quatre voleurs, vinaigre très-fort et très-aromatisé. || Sel de vinaigre, sel qui est extrait du vinaigre, et qu'on respire pour se garantir de l'évanouissement. || Vinaigre de Saturne, acétate de plomb. || Prov. Le bon vin fait le bon vinaigre, on ne peut tirer une bonne chose que d'une chose qui l'est déjà. || On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, voy. MOUCHE.

VINAIGRÉ, ÉE, *p. p.* de vinaigrer.

VINAIGRER, *v. a.* Assaisonner avec du vinaigre.

* **VINAIGRERIE**, *s. f.* Usine où l'on fabrique le vinaigre.

VINAIGRETTE, *s. f.* Sauce froide faite avec du vinaigre, de l'huile, du persil et de la ciboule. Du bœuf à la vinaigrette. || Viande apprêtée avec cette sauce. || Vinaigrette ou roulette, petite voiture à deux roues, traînée par un homme, et servant à porter des personnes. || Par analogie, petite voiture de place.

VINAIGRIER, *s. m.* Artisan qui fait et vend du vinaigre. || Vase à mettre du vinaigre.

VINAIRE (lat. *vinarius*), *adj.* Qui appartient au vin, au commerce des vins. || Destiné à contenir du vin. Vaisseaux vinaires, les cuves, les tonneaux, etc.

* **VINASSE** (lat. *vinacea*), *s. f.* Famil. Vin très-faible. || Résidu de la distillation des vins. || Il se dit aussi des résidus de la distillation alcoolique des betteraves.

VINDAS (vin-dâ. Dérivé de l'all. *winden*), *s. m.* Treuil vertical qui se manœuvre à l'aide de leviers horizontaux croisés. || T. de gymnastique. Machine à l'aide de laquelle s'exécute l'exercice appelé course volante.

VINDICATIF, IVE (lat. *vindicativus*), *adj.* Qui est enclin à la vengeance; désireux de se venger. || *Subst.* Un vindicatif, un homme vindicatif. || Justice vindicative, celle qui punit les crimes.

* **VINDICATIVEMENT**, *adv.* D'une manière vindicative.

VINDICTE (lat. *vindicta*), *s. f.* En jurispr. La vindicte publique, la poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE (*vin*), *s. f.* Récolte de vin. Ils eurent bonne année, Pleine moisson, pleine vinée, LA FONT. || Lieu destiné à placer les cuves de fermentation.

* **VINER** (*vin*), *v. a.* Additionner d'alcool les vins, pour les conserver, pour les faire voyager, etc.

* **VINETIER** ou **VINETTIER** (*vinette*, petite vigne), *s. m.* Genre de la famille des berbéridées, où l'on distingue l'épine-vinette.

VINEUX, EUSE (lat. *vinosus*), *adj.* Qui a beaucoup de force, en parlant du vin. || Qui a un goût, une odeur de vin. Une pêche vineuse. Une vineuse haleine, REGNARD. || Fertile en vin. Des Bourguignons les campagnes vineuses, BOIL. || Année vineuse, année qui produit beaucoup de vin. || Qui est de couleur rouge comme du vin rosé. Couleur vineuse. Un rouge tirant sur le vineux. || On ajoute, chez le cheval, cette épithète aux différentes nuances de la robe grise, lorsque, vers certains points, elle présente un aspect rougeâtre; par exemple : gris clair vineux, gris foncé vineux, etc. || Rouan vineux, cheval rouan chez qui le bai domine.

VINGT (lat. *viginti*), *adj. numéral* des deux genres. Deux fois dix. Cent vingt ans. Vingt mille francs. Vingt-deux chevaux. || Dans un sens indéfini, beaucoup. Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, BOIL. || Vingtième. Chapitre vingt. L'an mil huit cent vingt. || Le vingt du mois, le vingtième jour du mois. || *S. m. invar.* Le nombre vingt. Vingt multiplié par dix. || On dit de même : Le nombre, le numéro vingt. || Le denier vingt, voyez DENIER. || Quatre-vingts, voy. QUATRE-VINGTS. || Autrefois on disait aussi six vingts, sept vingts, huit vingts, pour cent vingt, cent quarante, cent soixante. || Les Quinze-Vingts, voy. QUINZE. || Le vingt-et-un, sorte de jeu de hasard qui se joue avec des cartes, et où le nombre de vingt et un points est le plus avantageux. || Les vingt-quatre heures, l'espace entier d'un jour. Dans les vingt-quatre heures. || Les vingt-quatre heures, règle qui a longtemps prévalu dans le théâtre français, et qui veut que l'action dramatique ne dure pas plus de vingt-quatre heures. La règle des vingt-quatre heures. || T. de typographie. In-vingt-quatre, format qui présente quarante-huit pages à la feuille d'impression. || Vingt prend une *s* au pluriel quand on le multiplie par un autre nom de nombre cardinal : Quatre-vingts hommes, six vingts écus. Il prend aussi l'*s* quand le substantif est sous-entendu : Ce vieillard a soixante-dix ans, et l'autre en a quatre-vingts. L'*s* ne se met pas quand vingt précède un autre nombre auquel il est joint: Quatre-vingt-deux hommes. Quatre-vingt mille hommes. Enfin l'*s* ne se met pas quand vingt suit cent ou mille: Cent vingt hommes; mille vingt hommes.

VINGTAINE, *s. f.* T. collectif. Vingt ou environ. Une vingtaine de lignes. || Cordage dont les maçons se servent pour conduire les pierres, en les élevant avec le câble, afin d'empêcher qu'elles ne s'écornent contre le mur.

VINGTIÈME, *adj.* ordinal de vingt. Il est dans sa vingtième année. Le vingt et unième, le vingt-deuxième, etc. || La vingtième partie, chaque partie d'un tout divisé en vingt parties égales. || On a dit dans un sens analogue: Le vingtième denier. || *S. m.* Le vingtième, *c'est-à-dire* la vingtième partie. || Le vingtième du mois, le vingtième jour. || On dit de même : Le vingt et unième ou vingt-unième, le vingt-deuxième, etc. du mois. || Ancien impôt établi sur les biens-fonds et qui était la vingtième partie de leur revenu. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui occupe la vingtième place dans sa classe.

* **VINICOLE, VINICULTURE**, voy. VITICOLE, VITICULTURE.

* **VINIFÈRE** (lat. *vinum* et *ferre*), *adj.* Qui produit du vin.

* **VINIFICATEUR**, *s. m.* Appareil propre à faire du vin.

VINIFICATION (lat. *vinum* et *facere*), *s. f.* Art de faire le vin, de le conserver, de l'épurer. || Fermentation qui produit le vin.

* **VINIQUE** *adj.* En chim. Acides viniques, série d'acides analogues à l'acide sulfovinique. || Qui provient du vin. Alcool vinique. Éther vinique.

* **VINOSITÉ** (lat. *vinositas*), *s. f.* Qualité des substances vineuses.

VIOL (subst. verbal de *violer*), *s. m.* Violence faite à une femme que l'on prend de force.

* **VIOLA**, *s. f.* Voy. QUINTE.

VIOLACÉ, ÉE (lat. *violaceus*), *adj.* Qui tire sur le violet. Teinte violacée. || En bot. Qui ressemble à la violette. || *S. f. pl.* Les violacées, voy. VIOLARIÉES.

* **VIOLACER** (lat. *viola*), *v. n.* Tirer sur le violet.

* **VIOLARIÉES** (lat. *viola*), *s. f. pl.* Famille de plantes dite aussi violacées, dont le type est le genre violette.

VIOLAT (vi-o-la. Dérivé du lat. *viola*), *adj. m.* Usité seulement dans ces expressions : Sirop violat, sirop qu'on fait avec des violettes; miel violat, miel où l'on a fait infuser des violettes.

VIOLATEUR, TRICE (lat. *violator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui viole les droits, les lois, les traités, etc. Ce violateur du droit des gens. Les violateurs de tombeaux. || *Adj.* La puissance violatrice des lois, MONTESQ.

VIOLATION (lat. *violatio*), *s. f.* Action de violer un engagement, de porter atteinte à un droit, de profaner une chose sacrée, d'enfreindre un règlement. La violation d'un domicile, des règles du langage, d'un traité, etc.

VIOLÂTRE (dérivé de *violet*), *adj.* Qui tire sur le violet, qui est d'un violet pâle.

VIOLE (b. lat. *vitula* ou *vidula*), *s. f.* Nom générique de toute la famille des instruments à archet. || Ancien instrument de musique, qui avait six cordes de grosseurs inégales et huit touches divisées par demi-tons; il était de la forme du violon, mais plus grand et plus gros. || Basse de viole, voy. BASSE. || Viole d'amour, instrument à archet, monté de sept cordes accordées en accord parfait de ré majeur; il a en outre sous la touche et sous le chevalet cinq ou six autres cordes d'acier ou de laiton qui vibrent lorsqu'on joue à vide les autres cordes. || Syn. d'alto ou quinte (voy. ces mots). || Jeu d'orgues de tuyau à bouche, ouvert de quatre pieds, qui sert d'unisson à l'octave.

VIOLÉ, ÉE, *p. p.* de violer.

VIOLEMENT, *s. m.* Infraction à une loi, contravention à un traité, etc. Le violement des traités, ROLLIN. Tout impôt levé dans une autre vue que celle du bien public est un violement des droits essentiels de l'humanité, FÉN. || Violence qu'on fait à une femme; en ce sens, on dit aujourd'hui plus ordinairement viol.

VIOLEMMENT, *adv.* Avec violence, avec impétuosité. Le vent souffle violemment. || Avec ardeur. Haïr violemment. || Très-fortement. Un homme violemment soupçonné d'un crime qui méritait la mort, MONTESQ.

VIOLENCE (lat. *violentia*), *s. f.* Qualité de ce qui agit avec force. La violence du feu, du vent, du mal, de la douleur, de l'amour, etc. || Emportement, irascibilité. Socrate eut de la peine à réprimer la violence de son caractère, BARTHÉL. || Force dont on use contre quelqu'un, contre les lois, contre la liberté publique, etc. La violence est juste où la douceur est vaine, CORN. || Faire violence à une femme, la prendre de force. || Fig. Faire violence à la loi, à un texte, y donner un sens contraire à son véritable esprit. || En jurispr. Contrainte exercée sur une personne pour la forcer à s'obliger. || Au pl. Actes, paroles de violence. || En spiritualité, ardeur incessante de la dévotion. Les maximes crucifiantes, la violence, l'humilité, le renoncement à soi-même, MASS. || Effort qu'on fait sur soi; combat intérieur. || Se faire violence, faire des efforts pour se vaincre. || Famil. Une douce violence, action d'insister pour que quelqu'un accepte, fasse quelque chose qu'il refuse d'accepter, de faire, et qui pourtant lui est agréable.

VIOLENT, ENTE (lat. *violentus*), *adj.* Qui agit avec force. Vent violent. || Qui se fait sentir avec force. Une douleur, une fièvre violente. || Qui épuise les forces. Un exercice violent. Un état violent. || Qui se livre à des violences, en parlant des personnes. Un homme violent. || Il se dit des choses au même sens. Humeur violente. || *Subst.* En style de spiritualité, celui qui est épris d'une extrême ardeur de dévotion. || Où l'on emploie la violence. Les moyens violents ne conviennent point à la cause juste, J. J. ROUSS. || Mort violente, mort causée par force, par accident. || Fig. Il exprime l'intensité, la force. On a de violents soupçons contre lui. Les âmes fortes ont des sentiments bien plus violents que les autres, quand elles sont tendres, VOLT. || Qui ne garde pas la mesure, en parlant du style. || Qui fait violence à un texte. Que de violents correctifs ne faut-il point apporter à ses propositions pour les rendre supportables? BOSS. || Fig. et famil. Qui sort de la mesure; qui ne se peut tolérer. La proposition est violente.

VIOLENTÉ, ÉE, *p. p.* de violenter.

VIOLENTER (*violent*), *v. a.* Faire faire par force. Et sans violenter et les corps et les âmes On ne peut vaincre le péché, CORN. || Fig. Rien n'y est violenté [dans cette pièce] par les incommodités de la représentation, CORN. || Se violenter, *v. r.* Se faire violence.

VIOLER (lat. *violare*), *v. a.* Enfreindre, agir contre. Violer la loi, ses serments, etc. || Violer un asile, violer les droits et les privilèges d'un asile. || Violer une sépulture, la dégrader ou y fouiller dans des intentions coupables. || Faire violence à une femme.

VIOLET, ETTE (voy. *violette*), *adj.* De couleur de la fleur qu'on nomme violette. Violet pâle, la teinte lilas. Violet foncé, le pourpre noir. Violet bleu, la teinte d'améthyste. || Fig. Contes violets, des contes qui n'ont pas de vraisemblance, des choses qu'on n'a vues que dans les éblouissements. || Il se dit de la coloration de la peau par le froid ou par la stagnation du sang. || En phys. Rayon violet ou *subst.* le violet, une des sept couleurs primitives du spectre solaire, la dernière en commençant par le rouge. || *S. m.* Le violet, couleur violette.

* **VIOLETER**, *v. a.* T. de teinture. Donner une teinte violette.

VIOLETTE (dim. de l'anc. fr. *viole*, violette, du lat. *viola*), *s. f.* En bot. Genre de la famille des violacées. || Petite fleur printanière, d'une odeur agréable, d'une couleur mêlée de rouge et de bleu foncé. || Fleur de la violette. || Collectivement, de la violette, c'est-à-dire des violettes. || Fig. Les violettes, la teinte livide de la mort. Les pâles violettes de la mort se confondaient sur ses joues avec les roses de la pudeur, BERN. DE ST-P. || Violette tricolore, pensée. || Violette mariane et par corruption violette marine, la campanule à grosses fleurs. || Bois de violette, sorte de bois de la couleur de la violette. || Variété de figue, de pêche et de pomme.

VIOLIER (dérivé de l'anc. fr. *viole*, violette), *s. m.* Plante à fleurs jaunes qui vient sur les murs, dite aussi giroflée. || Violier d'été, la giroflée quarantaine. || On appelle aussi violier la giroflée des jardins.

* **VIOLINISTE**, *s. m.* Voy. VIOLONISTE, qui est plus usité.

VIOLON (dérivé de *viole*), *s. m.* Instrument de musique à quatre cordes accordées de quinte en quinte (sol, ré, la, mi), et dont on joue avec un archet. || Concerto de violon, concerto où le violon exécute la partie principale. || Un solo, un accompagnement de violon, un solo, un accompagnement exécuté par le violon. || Donner les violons, donner une sérénade, payer les violons d'un bal. || Fig. Se donner les violons, être content de soi, s'applaudir, se vanter. || Fig. Se donner les violons, avoir les violons de quelque chose, en tirer vanité. || Fig. Payer les violons, faire les frais d'une chose dont les autres ont tout le profit, tout le plaisir. || Fig. Il paye les violons et les autres dansent, ou les autres ont dansé et il a payé les violons, se dit quand quelqu'un fait les frais d'un divertissement où il a le moins de part. || Celui qui fait profession de jouer du violon. || Fig. Premier violon, deuxième violon, violons jouant la première, la deuxième partie. || Les vingt-quatre violons du roi, la grande bande de violons, sous Louis XIV et Louis XV. || Jeu d'orgues de tuyaux à bouche, ouvert de deux pieds, qui sert d'unisson au principal. || Prison contiguë à un corps de garde. || Anciennement, homme de rien, mauvais sujet.

VIOLONCELLE (vi-o-lon-sè-l' ou, d'après la prononciation italienne, vi-o-lon-chè-l'. Ital. *violoncello*), *s. m.* En mus. Instrument dit autrement basse, à quatre cordes accordées de quinte en quinte (ut, sol, ré, la), beaucoup plus grand et de même forme que le violon. || Celui qui joue de cet instrument.

* **VIOLONCELLISTE**, *s. m.* Musicien qui joue du violoncelle.

VIOLONISTE, *s. m.* et *f.* Artiste qui joue du violon.

VIORNE (lat. *viburnum*), *s. f.* En bot. Genre de la famille des caprifoliacées. || Arbrisseau à fleurs blanches, qui porte des baies d'un beau rouge réunies par bouquets. || Viorne des pauvres, la clématite des haies. || L'Académie donne à viorne le genre féminin; mais à obier elle dit : L'obier est un viorne. L'usage des botanistes est pour le masculin.

VIPÈRE (lat. *vipera*, de *vivus* et *parere*), *s. f.* Genre de reptiles ophidiens, dont les espèces sont non pas vivipares, mais ovo-vivipares; on y distingue la vipère commune, dite vulgairement vipère, appelée aspic dans plusieurs cantons de la France; la vipère céraste, nommée vulgairement céraste et aussi serpent cornu; la vipère haje, commune en Égypte. || L'ancienne pharmacie avait diverses préparations de vipère. Des bouillons de vipères. || Fig. Personne méchante, aussi dangereuse que l'est une vipère. || Langue de vipère ou simplement vipère, personne fort médisante.

VIPEREAU (dim. de *vipère*), *s. m.* Le petit d'une vipère.

* **VIPÉRIDES**, *s. m. pl.* Famille de reptiles ophidiens ayant pour type le genre vipère.

* **VIPÉRIN, INE**, *adj.* Qui a rapport à la vipère. || Couleuvre vipérine ou *subst.* vipérine, vulgairement serpent d'eau, aspic d'eau. || Fig. Venimeux comme la vipère. Une grâce perfide et vipérine. Des langues vipérines.

VIPÉRINE, *s. f.* En bot. Plante de la famille des borraginées, ainsi dite à cause des taches livides de la tige.

* **VIRAGE**, *s. m.* T. de mar. Opération de virer un cabestan. || Abatage d'un navire en carène. || Action de hisser des fardeaux avec des poulies. || En photographie, opération qui consiste à mettre l'épreuve trempée dans une dissolution d'un sel d'or pour lui donner plus d'intensité.

VIRAGO (lat. *virago*), *s. f.* Par dénigrement, fille ou femme de grande taille, qui a les manières d'un homme.

VIRÉ, ÉE, *p. p.* de virer.

* **VIREBOUQUET** (orig. inc.), *s. m.* T. de construction. Cordage attaché à un fardeau que l'on élève, pour le maintenir et l'empêcher de tourner.

VIRELAI (*virer* et *lai*, lai en rond, rondeau), *s. m.* Ancienne poésie française, toute composée de vers courts, sur deux rimes ; elle commence par quatre vers, dont les deux premiers se répètent dans le cours de la pièce. || Danse de chasse. || L'air de cette danse.

VIREMENT, *s. m.* Action de virer. Le virement du cabestan. || T. de mar. Virement de bord, action de virer de bord. || Virement d'eau, retour des marées. || Virement de parties ou simplement virement, le transport d'une dette active fait à un créancier à qui l'on doit une somme de pareille valeur. || Virement de fonds, transport de fonds d'un chapitre du budget sur un autre. || En photographie, syn. de virage.

VIRER (b. lat. *virare*, du lat. *viria*), *v. n.* Aller en tournant. || Il se joint ordinairement avec tourner. Il ne fait que tourner et virer. || T. de mar. Tourner d'un côté sur l'autre. Virer à la côte. Virer au large. || On dit qu'un vaisseau vire de bord, quand il tourne horizontalement sur lui-même pour présenter au vent le côté opposé à celui qui le recevait avant cette évolution. || Fig. Virer de bord, changer de conduite, de parti. || Virer le cabestan ou moins exactement virer au cabestan, faire tourner le cabestan sur son axe à l'aide de ses barres. || Activ. Virer le cap au nord. || Changer, tourner, en parlant de couleurs, de teintes. Certaines couleurs virent au vert par addition d'un alcali. || *V. a.* Retourner. Louis laisse mûrir à l'air la terre de bruyère, de temps en temps la vire, la remue, P. L. COUR. || Fig. Tourner et virer quelqu'un, l'interroger, le sonder. || T. de commerce. Virer les parties, payer en fournissant à sa place son propre débiteur, jusqu'à concurrence de ce qu'on doit. || En photographie, virer une épreuve, lui faire subir le virage.

VIREUX, EUSE (lat. *virosus*), *adj.* Qui est doué de qualités malfaisantes, en parlant de substances végétales. || Odeur vireuse, odeur qui ressemble à celle de l'opium, de la chicorée ou de la laitue vireuse. || On dit dans un sens analogue : Un goût vireux.

VIREVOLTE (*virer* et *volte*), *s. f.* T de manége. Tour et retour fait avec vitesse.

VIREVOUSSE ou **VIREVOUSTE**, *s. f.* Ancienne corruption du mot virevolte. || Fig. Action de se donner beaucoup de mouvement. || Fig. Cet homme fait bien des virevousses, il se tourne, il se remue beaucoup.

* **VIRGILIEN, IENNE**, *adj.* En littér. Se dit d'une composition, d'un style imité de Virgile, ou qui a quelque rapport avec le génie de ce poëte.

VIRGINAL, ALE (lat. *virginalis*), *adj.* Qui appartient aux vierges. Une douceur, une timidité virginale. Le voile virginal. || Fig. Un lis virginal, ainsi dit à cause de la pureté de sa blancheur. || Lait virginal, sorte de cosmétique dont on se sert pour se blanchir le teint. || Qui appartient à la sainte Vierge. || *S. f.* La virginale, sorte d'instrument de musique, à cordes et à clavier.

* **VIRGINALEMENT**, *adv.* D'une manière virginale.

* **VIRGINIE**, *s. m.* Tabac de Virginie. De bon virginie.

VIRGINITÉ (lat. *virginitas*), *s. f.* État d'une personne vierge. La virginité de Marie.

VIRGOULEUSE (*Virgoulée*, village près Limoges), *s. f.* Poire fondante qui se mange en hiver.

VIRGULE (lat. *virgula*), *s. f.* Petit signe de ponctuation qui indique la moindre de toutes les pauses. || Signe qui, dans les anciens manuscrits, indique un mot à effacer. || Montre à virgule, celle dont la verge ne porte qu'une seule saillie, en forme de crochet ou de virgule.

VIRIL, ILE (lat. *virilis*), *adj.* Qui appartient à l'homme. Force virile. Sexe viril. || Age viril, l'âge d'un homme fait. || Robe ou toge virile, dans l'ancienne Rome, sorte d'habillement qu'on faisait prendre aux jeunes gens, lorsque, sortant de l'enfance, ils devenaient propres à choisir un état. || Fig. Ferme, courageux, digne d'un homme. Les esprits virils. || En jurispr. Portion virile, ce qui revient à chaque héritier dans une succession également partagée.

VIRILEMENT, *adv.* D'une manière virile, avec vigueur. Agir virilement.

VIRILITÉ (lat. *virilitas*), *s. f.* Age viril. Il est parvenu à la virilité. || Fig. Force, vigueur. La virilité de l'esprit.

VIROLE (lat. *viriola*), *s. f.* Petit cercle de métal qu'on met au bout d'un manche, d'une canne, etc. pour les maintenir. Mettre une virole à une canne. || Virole d'acier, moule dans lequel les monnaies se frappent.

VIROLÉ, ÉE, *adj.* Garni d'une virole. || En blas. Se dit des cornes, des trompes, etc. qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

* **VIROLER**, *v. a.* Garnir de viroles.

VIRTUALITÉ (voy. *virtuel*), *s. f.* Caractère, qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE (lat. *virtualis*), *adj.* Qui est seulement en puissance et sans effet actuel. Des facultés virtuelles. || *Subst.* Le virtuel, ce qui est virtuel. || En théologie, on distingue l'intention virtuelle de l'intention actuelle, dans l'administration des sacrements ; la première suffit pour leur validité. || En mécan. Qui est possible, sans qu'on préjuge rien sur sa réalité. Déplacement virtuel d'un point, tout déplacement idéal et infiniment petit qu'il pourrait recevoir, sans entendre par là que c'est son déplacement effectif. Vitesse virtuelle, espace infiniment petit parcouru dans la direction d'une force par le point d'application de cette force. || En phys. Le foyer virtuel d'un miroir, d'une lentille, est celui qui est déterminé par la rencontre des prolongements géométriques des rayons lumineux.

VIRTUELLEMENT, *adv.* D'une manière virtuelle, opposé à formellement et à actuellement. Le chêne est virtuellement renfermé dans le gland.

VIRTUOSE (ital. *virtuoso*, du lat. *virtuosus*), *s. m.* et *f.* Anciennement, personne habile en quelque genre que ce soit. Mme la Dauphine est une virtuose ; elle sait trois ou quatre langues, SÉV. || Aujourd'hui, particulièrement, musicien, musicienne d'un grand talent.

* **VIRTUOSITÉ**, *s. f.* Qualité de virtuose.

VIRULENCE (lat. *virulentia*), *s. f.* Qualité de ce qui est virulent. La virulence des humeurs. || Fig. Se dit de ce que l'on compare à la virulence des humeurs. La virulence de ses discours.

VIRULENT, ENTE (lat. *virulentus*), *adj.* En méd. Qui tient de la nature du virus, qui est causé par un virus. Les maladies virulentes. || Fig. en parlant des discours, des écrits, que l'on compare à une humeur virulente. Une dispute virulente. Des discours virulents. || Il se dit des personnes. Un journaliste virulent.

VIRUS (vi-rus'. Lat. *virus*), *s. m.* En méd. Principe de transmission de plusieurs maladies contagieuses. Le virus variolique. Le virus vaccin. Le virus de la rage.

VIS (vis'. Lat. *vitis*), *s. f.* Vis de Saint-Gilles, escalier qui monte en rampe, et dont les marches semblent porter en l'air ; ainsi nommé du prieuré de Saint-Gilles en Languedoc, où est un escalier de ce genre qu'on a imité. || Dans un escalier tournant, vis, la pièce de bois du milieu, autour de laquelle les marches tournent en ligne spirale. || Escalier à vis, escalier tournant en spirale autour d'un noyau qui soutient toutes les marches. || Machine composée d'un noyau cylindrique autour duquel règne en hélice une saillie adhérente nommée filet, et qui entre dans un écrou dont le filet, aussi en hélice, remplit exactement les cannelures formées par le filet de la vis. Une vis de pressoir. || L'écrou est quel-

quefois appelé vis intérieure, vis concave. || Fig. et famil. Se démonter le visage à vis, changer de visage, comme si on en ôtait les vis. || Pas de vis, la distance d'un filet à l'autre. || Fausse vis, vis qui sert à en tailler d'autres. || Vis sans fin, machine qui consiste en une tige de métal, portant un filet de pas constant, par l'intermédiaire duquel cette tige engrène avec une roue dentée. || Vis d'Archimède ou limace, machine composée d'un cylindre creux mobile autour d'un axe incliné, dans lequel est fixée une surface hélicoïdale; elle sert à élever les eaux. || Genre de coquilles univalves.

VISA (lat. *visa*, s. e. *carta*), *s. m.* Formule qui se met sur un acte, et qui doit être signée par celui dont la signature est nécessaire pour que l'acte soit authentique ou valable. Il faut que l'ambassadeur mette son visa sur votre passe-port. || T. de pratique. Formule par laquelle un magistrat ou un officier de justice certifie qu'un acte lui a été présenté. || T. de commerce. Énonciation datée et apposée sur un effet pour constater qu'il a été présenté et vu à temps. || *Au pl.* Des visas.

VISAGE (dérivé de l'anc. fr. *vis*, visage, du lat. *visus*), *s. m.* La partie antérieure de la tête où sont le front, les yeux, le nez, la bouche. || Il n'a rien d'humain que le visage, se dit d'un homme cruel, barbare. || Frapper au visage, donner un coup sur le visage, un soufflet. || Fig. Il y paraît comme le nez au visage, se dit d'une chose qui a laissé des marques fort visibles. || Fig. et ironiq. Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage, se dit d'une chose qui frappe tous les yeux, et qu'on s'efforcerait en vain de cacher. || Tourner visage, faire face, en parlant de gens qui, poursuivis, fuient, et qui, s'arrêtant, se retournent et résistent. || Fig. Tourner visage, se détourner de, être contraire. || Fig. et popul. Trouver visage de bois, trouver fermée la porte de quelqu'un qu'on va voir; et par extens. ne rencontrer personne au logis où l'on fait visite. || Un visage de pleine lune, voy. LUNE. || Visage de prospérité, visage gras, rempli, vermeil. || Par extens. La personne même, en tant qu'on la connaît par le visage. J'y voyais entrer à tout moment de nouveaux visages, LESAGE. || De beaux visages, de belles personnes. || Par ironie, un visage, une personne qu'on tient en peu d'estime. || Un plaisant visage, un homme digne d'être moqué. || Air, mine, physionomie. Ne me regarde plus d'un visage étonné, CORN. || Avoir un visage d'excommunié, un visage de déterré, un visage de l'autre monde, être pâle et défait. || Fig. Avoir le visage allongé, le visage long, se dit d'une personne confuse, désappointée. || Bon visage, visage qui indique la santé; mauvais visage, visage qui indique indisposition, maladie. || Faire bon visage, mauvais visage à quelqu'un, lui faire bon ou mauvais accueil. || Se faire, se composer le visage, prendre un air conforme à la circonstance. || Se composer le visage, prendre un air sérieux. || Changer de visage, changer de couleur, rougir, pâlir, etc. || Changer de visage, prendre tel visage qu'on veut, prendre l'air qu'on juge convenable aux diverses occasions. || Un homme à deux visages, un fourbe. || Fig. Il se dit des aspects divers des choses. La plupart des choses du monde, ayant deux visages, sont trouvées ou bonnes ou mauvaises, selon qu'elles sont considérées, MALH. || Faux visage, masque. || Fig. La plupart des vices se couvrant d'un faux visage de vertu, FLÉCH. || À VISAGE DÉCOUVERT, *loc. adv.* Sans masque, sans voile. Les acteurs jouent à visage découvert. || Fig. Quand les passions ne peuvent nous vaincre à visage découvert, elles prennent le masque de la sagesse pour nous surprendre, J. J. ROUSS.

VIS-À-VIS (anc. fr. *vis*, visage, du lat. *visus*), *loc. prép.* En face, à l'opposite. Vis-à-vis de l'église. Tout vis-à-vis de moi, MOL. || Par extens. Regardez cet homme d'intrigues environné de la troupe de ses clients; il regarde comme une grande peine de se trouver vis-à-vis de lui-même, BOSS. || Fig. Il se trouve vis-à-vis de rien, se dit d'un homme dont tout l'avoir a disparu. || On peut aussi supprimer *de*. Vis-à-vis le château. || *Adv.* Il demeure vis-à-vis. || *S. m.* Une personne qui est en face d'une autre à la danse ou à la table. || Un des deux couples nécessaires pour danser le quadrille. Je n'ai pas de vis-à-vis. || Voiture en forme de berline à une seule place dans chaque fond. || Vis-à-vis s'emploie souvent aujourd'hui au lieu de : envers, à l'égard de; c'est une faute, comme dans ces phrases : Le roi n'est plus endetté vis-à-vis le public; les courtisans sont bien vis-à-vis du roi, etc. || Ma maison est au vis-à-vis de la vôtre, est une locution vicieuse; il faut dire : vis-à-vis de la vôtre.

VISCÉRAL, ALE (lat. *visceralis*), *adj.* En anat. Qui appartient, qui a rapport aux viscères. Les tissus viscéraux. Douleurs viscérales. || Fig. Essentiel, en termes de pratique. Les conditions viscérales d'un contrat.

VISCÈRE (lat. *viscus*), *s. m.* En anat. Tout organe, plus ou moins compliqué, logé dans une des trois cavités splanchniques, la tête, le thorax et l'abdomen, ou dans ce dernier plus particulièrement. || En bot. Se dit de vaisseaux en faisceaux qui montent dans la tige des plantes.

VISCOSITÉ (dérivé du lat. *viscosus*), *s. f.* Propriété par laquelle les particules d'une substance adhèrent l'une à l'autre. || Propriété particulière aux liquides épais et gluants, d'où résulte une grande adhérence de leurs molécules et la faculté de couler en filets.

VISÉ, ÉE, *p. p.* de viser. || Fig. Ce n'était pas mal visé pour un borgne, il a mieux réussi qu'on ne croyait dans ce qu'il a entrepris. || Ironiq. Voilà bien visé pour un borgne, se dit en se moquant de celui qui a donné loin du but, qui n'a point réussi.

VISÉE, *s. f.* Direction de la vue vers un but à atteindre. Il a pris sa visée trop haut, trop bas. || Fig. Dessein, intention. Changer de visée.

VISER (dérivé du lat. *visum*, supin de *videre*), *v. a.* Regarder un but pour y adresser un coup, un projectile. Viser un animal à la tête. || Prendre connaissance d'un acte, d'une pièce, etc. et y mettre son visa, son vu. Viser une ordonnance. || Viser un article du Code, le citer par référence. || *V. n.* Regarder pour adresser un coup, un projectile. Viser à un but. || Fig. Ce n'était pas à moi que vous visiez, SÉV. || Viser au solide, à l'esprit, etc. || Avoir en vue certaine fin. Le compagnon ne visait à l'argent, LA FONT. || Tendre à. Il ne pouvait pas deviner à quoi tout cela visait, HAMILTON. || Approcher de, avoir un air de. Le repos est si grand à la campagne qu'il vise à la léthargie, SÉV. Je vise à l'hydropisie, VOLT.

VISIBILITÉ (lat. *visibilitas*), *s. f.* En phys. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être aperçus par le moyen du sens de la vue. || Qualité qui rend une chose manifeste. La perpétuelle visibilité de l'Église.

VISIBLE (lat. *visibilis*), *adj.* Qui peut être vu; qui est l'objet de la vue. Le monde visible. Les étoiles visibles. || Être visible, n'être pas visible, être en état, n'être pas en état de recevoir une visite, vouloir, ne pas vouloir recevoir une visite. || Évident, manifeste. La grandeur de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère, PASC.

VISIBLEMENT, *adv.* D'une manière visible, appréciable à la vue. La rivière baisse visiblement. || Manifestement, évidemment. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement, PASC.

VISIÈRE (dérivé de l'anc. fr. *vis*, visage, du lat. *visus*), *s. f.* Partie antérieure du casque, qui se haussait et se baissait, et au travers de laquelle l'homme d'armes voyait et respirait. || Porter le poignard à la visière, se disait de l'homme d'armes qui, renversant son adversaire, lui portait le poignard à la visière pour le tuer ou le forcer à se rendre. || Rompre en visière, rompre sa lance dans la visière de son adversaire, et fig. attaquer, contredire quelqu'un en face, brusquement. Il me rompit rudement en visière. || Rompre en visière se dit aussi des choses avec lesquelles on se brouille. Peut-on impunément, comme vous faites, rompre en visière à la raison? MOL. || Partie d'un shako, d'une casquette qui abrite le front et les yeux. || Ouverture qui sert de passage aux essais dans un fourneau de recuisson. || Famil. Vue. C'est que le plaisir rend la visière plus nette, VOLT. || Fig. Avoir la visière courte, avoir peu de sagesse, de pénétration. || Fig. Blesser, choquer la visière, faire chagrin à voir. || Rainure ou petit bouton de métal au bout du canon d'un fusil, pour diriger l'œil lorsqu'on tire.

* **VISIF, IVE** (dérivé du lat. *visum*, supin de *videre*), *adj.* T. didactique. Qui concerne la vue, la puissance, la faculté de voir. La faculté visive, BOSS.

VISION (lat. *visio*), *s. f.* En physiologie, fonction sensoriale par laquelle les yeux mettent l'homme et les animaux en rapport avec le monde extérieur, par l'intermédiaire de la lumière. Les phénomènes de la vision. || En théol. Vision béatifique, voy. BÉATIFIQUE. || Chose surnaturelle que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps. Les visions des prophètes. || Chose naturelle que l'on voit en esprit. || Vaine image que l'on croit voir, par peur, par rêve, par folie, par superstition, etc. De là ces visions, ce spectre, ces accents, Déplorables effets du trouble de nos sens, DUCIS. || Fig. Action de viser à, de se représenter en imagination. C'est une vision de mes soupçons jaloux, CORN. Vous m'avez dit vos visions sur la fortune de vos beaux-frères, SÉV. || Fig. Idée folle, extravagante. Chacun a ses visions plus ou moins marquées, SÉV. || Visions cornues, voy. CORNU.

VISIONNAIRE (dérivé de *vision*), *adj.* Qui croit avoir des visions, des révélations. || Fig. Qui a des idées folles, extravagantes, chimériques. Des esprits visionnaires. || Il se dit des choses dans le même sens. Il n'y avait rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait, ST-SIMON. || *S. m.* et *f.* Celui, celle qui a des visions, des apparitions. || Fig. Celui, celle qui a des idées folles, extravagantes.

VISIR, *s. m.* Voy. VIZIR.

VISITANDINE (voy. *visitation*), *s. f.* Religieuse de l'ordre de la Visitation.

VISITATION (lat. *visitatio*), *s. f.* Action de visiter. || La Visitation de la sainte Vierge, la fête de la Visitation, la fête instituée en mémoire de la visite que Marie fit à Élisabeth. || Tableau, estampe, image qui représente la Visitation. || Ordre de la Visitation, ordre de religieuses, institué à l'honneur de cette visite de la sainte Vierge par saint François de Sales. Les religieuses de la Visitation se nomment visitandines.

VISITE (subst. verbal de *visiter*), *s. f.* Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. Faire visite. Recevoir des visites. || Rendre visite, faire une visite à quelqu'un, l'aller visiter. || Rendre une visite, faire une visite à celui qui nous en a fait une. || Carte de visite, voy. CARTE. || Personne qu'on reçoit en visite. J'ai eu beaucoup de visites aujourd'hui. || Se dit d'un médecin, d'un chirurgien qui va voir un malade ou qui parcourt les salles d'un hôpital pour voir les malades et prescrire les divers traitements. || Popul. Passer à la visite, se dit d'un malade qui se fait examiner par un médecin à sa consultation ou ailleurs. || Recherche, perquisition dans un lieu, soit pour y trouver quelque chose ou quelqu'un, soit pour voir si tout y est en ordre. Visite domiciliaire. Visite des lieux. || Visite de cadavres, l'examen que des médecins, nommés par la justice, font d'un corps mort. || La visite des bois, la visite d'un bâtiment, l'examen des bois, d'un bâtiment par des experts. || Recherche que font les commis, les douaniers pour voir ce qui est soumis aux droits, ce qui est prohibé. || T. de mar. Inspection qu'on fait d'un bâtiment pour connaître exactement l'état dans lequel il est. || Droit qu'ont certains officiers de l'État de monter à bord d'un navire pour s'assurer qu'il ne fait ni un commerce défendu ni la contrebande, etc. || Droit de visite, faculté que se sont accordée mutuellement les puissances maritimes de faire visiter par leurs navires de guerre ceux de leurs navires marchands qui seraient soupçonnés de se livrer à la traite des noirs. || Acte de dévotion qu'on accomplit dans une église, un hôpital, etc. || Tournée que les évêques font dans leur diocèse, les généraux d'ordres dans les monastères. || T. de théologie. Châtiment céleste. Vous qui leur préparez ces jours de visite et de colère, MASS. || En un sens contraire, grâces prévenantes. Les visites particulières du Verbe qui vient à nous par ses consolations, BOSS. || Espèce de petit manteau de dame.

VISITÉ, ÉE, *p. p.* de visiter.

VISITER (lat. *visitare*), *v. a.* Aller voir quelqu'un chez lui. Visiter un ami. || Fig. et poétiq. En un lieu que le jour n'a jamais visité, ROTROU. || Faire une visite, des visites. Visiter ses chefs. || Aller voir par charité ou par dévotion. Visiter les hôpitaux, les prisons, les pauvres. || Il se dit des pays, des monuments, etc. qu'on va voir par curiosité ou par un intérêt quelconque. Visiter l'Italie. || Inspecter, voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. Visiter les arsenaux. Visiter un diocèse. || Visiter la lettre, examiner si un caractère est bien fondu. || Examiner quelque chose avec soin, en détail. Le chirurgien a visité sa plaie. L'architecte a visité la maison. || Absol. On a visité partout. || T. de l'Écriture. En parlant de Dieu, donner des marques de colère ou de grâce. Lazare meurt le premier, car le Seigneur se hâte de visiter ses élus, MASS. || Se visiter, *v. r.* Se rendre mutuellement des visites.

VISITEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui visite. || Celui, celle qui fait beaucoup de visites. || Celui, celle qui est en visite. || Se dit des francs-maçons étrangers qui sont admis dans une loge. Un frère visiteur. || T. de douanes. Employé chargé de faire la visite des marchandises. || T. de mar. Se dit du bâtiment de guerre qui fait la visite d'un navire de commerce. || Dans les ordres religieux, celui qui est chargé d'aller visiter les maisons du même ordre. Le père visiteur.

* **VISON** (orig. inc.), *s. m.* Espèce de martre.

VISON-VISU (lat. *visum*, prononcé vison, et *visu*), *loc. adv.* Famil. Vis-à-vis, en face. Ils sont logés vison-visu.

VISORIUM (vi-zo-ri-om'. Lat. *visorium*), *s. m.* T. d'imprimerie. Instrument qui sert à tenir la copie sous les yeux du compositeur.

VISQUEUX, EUSE (lat. *viscosus*), *adj.* Dont les molécules ont de l'adhérence les unes avec les autres, en parlant d'un liquide. Liqueur visqueuse. || Se dit aussi d'une substance poisseuse, plus ou moins tenace.

* **VISSAGE**, *s. m.* Action de visser.

VISSÉ, ÉE, *p. p.* de visser.

VISSER (*vis*), *v. a.* Attacher, fixer avec des vis. Visser une ferrure. || Il se dit aussi de ce qui est terminé en vis ou creusé en manière d'écrou, et qu'on fixe à quelque chose en le tournant. Visser un tire-bourre à l'extrémité d'une baguette de fusil. || Se visser, *v. r.* Être fixé au moyen d'une vis.

* **VISU (DE)** (dé-vi-zu), *loc. adv. lat.* Oculairement, après avoir vu. Des témoins de visu.

VISUEL, ELLE (b. lat. *visualis*), *adj.* En phys. Qui appartient à la vue. Rayon visuel. || Axe visuel, ligne droite qui, passant par le centre de la cornée transparente et par l'ouverture pupillaire, traverse perpendiculairement le cristallin et va aboutir sur le tapis, au fond de l'œil. || Angle visuel, angle que forment entre eux les rayons extrêmes envoyés vers l'œil par un corps. || Horizon visuel, l'étendue que le regard embrasse.

VITAL, ALE (lat. *vitalis*), *adj.* Qui appartient à la vie, qui sert à la conservation de la vie. Force vitale. Les mouvements vitaux. || Esprits vitaux, voy. ESPRIT. || Principe vital, principe qui, suivant certains physiologistes, est la cause de la vie. || Fig. et néolog. Question vitale, affaire importante et qui touche aux plus graves intérêts. || Qui donne de la force. Vous buvez la liqueur vitale D'un vin brillant et savoureux, VOLT.

VITALITÉ (lat. *vitalitas*), *s. f.* Ensemble des propriétés inhérentes à la substance organisée. || Vitalité d'un tissu, l'ensemble de ses propriétés végétatives ou animales. || Force de vie. La vitalité de certains êtres.

VITCHOURA (vi-tchou-ra. Allem. *Wildschur*, de *wild*, sauvage, et *Schur*, fourrure), *s. m.* Vêtement garni de fourrure, que l'on met par-dessus ses habits.

VITE (orig. inc.), *adj.* Qui se meut avec célérité, avec grande promptitude. Plus vites que les aigles, plus courageux que les lions, BOSS. || Qui se fait promptement. || *Adv.* Avec vitesse. Aller plus vite. || Aller vite en besogne ou simplement aller vite, être expéditif, et fig. être imprudent, inconsidéré, dissipateur. || Fig. Aller vite, bien vite, un peu vite, agir inconsidérément, avec précipitation. || Promptement, en peu de temps. || Elliptiq. Vite! en toute hâte!

* **VITELOTTE**, *s. f.* Variété de pomme de terre de forme allongée.

VITEMENT, *adv.* Avec vitesse. Çà, payez-nous vitement, MOL.

VITESSE (*vite*), *s. f.* Qualité de ce qui se meut vite, parcourt beaucoup d'espace, fait beaucoup de chose en peu de temps. Écrire, parler avec vitesse. || Gagner quelqu'un de vitesse, le devancer en chemin, et fig. gagner sur lui l'avantage du temps, de la célérité dans la

poursuite de quelque affaire. || Fig. Se dit de ce qui est comparé à un mouvement rapide. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse, Et ne vous piquez pas d'une folle vitesse, Boil. || En mécan. La vitesse d'un mouvement uniforme est le rapport de l'espace parcouru au temps employé à le parcourir, ou l'espace parcouru dans l'unité de temps. || Vitesse angulaire d'un point, vitesse dans laquelle, au lieu de considérer les espaces parcourus, on considère les angles décrits. || Vitesse initiale, voy. INITIAL. || En phys. Espace parcouru en un certain intervalle de temps. || On étend la notion de vitesse à toutes les modifications successives, lors même qu'il n'y a pas de mouvement de matière. La vitesse du son, de l'électricité, de la lumière, est la distance à laquelle se propage, dans l'unité de temps, un phénomène sonore, électrique, lumineux.

* **VITICOLE** (lat. *viticola*), *adj.* Qui a rapport à la culture de la vigne. Industrie, pays, population viticole.

* **VITICULTEUR**, *s. m.* Celui qui cultive la vigne.

* **VITICULTURE** (lat. *vitis* et *culture*), *s. f.* Culture de la vigne.

* **VITIFÈRE** (lat. *vitifer*), *adj.* Qui produit des vignes; où la vigne croît.

VITRAGE, *s. m.* Action de vitrer. || Collectivement, toutes les vitres d'un bâtiment, d'un édifice. Le vitrage d'une église. || Châssis de verre servant de cloison. || Se dit aussi des châssis vitrés qui servent de devanture aux tablettes d'un magasin, d'un cabinet de curiosités, etc.

* **VITRAIL** (*l* mouillée. Dérivé de *vitre*), *s. m.* Nom des vitrages formés de panneaux, tels sont ceux des églises. || Fenêtre à panneaux de verre assemblés par compartiments. || Plus usité au pl. Les vitraux d'une église. || L'Académie n'a que le pluriel vitraux.

VITRE (lat. *vitrum*), *s. f.* Pièce de verre qui se met à une fenêtre. || Fig. et famil. Casser les vitres, n'user d'aucun ménagement dans ses paroles, tout dire. || Il se dit aussi des carreaux de verre qu'on met à un carrosse, à la montre de divers commerçants, etc. || Assemblage de plusieurs verres au moyen de petites lames de plomb, ou de croisillons en bois, en fer ou en cuivre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. || Il se dit, par abus, de ce qui est employé comme vitres. Les vitres des Groënlandais sont de boyaux transparents de poissons de mer, Buff.

VITRÉ, ÉE, *p. p.* de vitrer. || En phys. Électricité vitrée, l'électricité produite par le frottement du verre, et qui est opposée à l'électricité résineuse. || En hist. nat. Transparent comme le verre. || En anat. Corps vitré ou humeur vitrée, le plus volumineux des milieux de l'œil.

VITRER, *v. a.* Garnir de vitres, de glaces.

VITRERIE, *s. f.* Art et commerce du vitrier. || Marchandise qui est l'objet de ce commerce.

* **VITRESCIBILITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui peut se vitrifier.

VITRESCIBLE (dérivé du lat. *vitrum*), *adj.* Susceptible d'être changé en verre.

* **VITREUSEMENT**, *adv.* En phys. En parlant d'un corps qui acquiert de l'électricité vitrée, on dit qu'il s'électrise vitreusement.

VITREUX, EUSE (lat. *vitrosus*), *adj.* T. de minéralogie. Qui a de la ressemblance avec le verre. Mine d'argent vitreuse. || Cassure vitreuse, cassure semblable à celle du verre. || Qui a l'aspect du verre. Un éclat vitreux. || Porcelaine vitreuse, voy. PORCELAINE. || Œil vitreux, œil terni, surtout aux approches de la mort.

VITRIER, *s. m.* Artisan qui travaille en vitres, qui met des vitres aux fenêtres, aux châssis, etc.

VITRIÈRE, *s. f.* La femme d'un vitrier, ou celle qui fait le commerce de vitrerie.

VITRIFIABLE, *adj.* Qui peut être changé en verre ou en une matière d'apparence vitreuse.

VITRIFICATION, *s. f.* Fusion des matières susceptibles de prendre l'éclat, la transparence et la dureté du verre, à l'aide d'une haute température. Feu de vitrification. || Par extens. Matière qui offre l'apparence du verre.

VITRIFIÉ, ÉE, *p. p.* de vitrifier.

VITRIFIER (lat. *vitrum* et *facere*), *v. a.* Fondre une substance de manière qu'elle se transforme en verre. || Se vitrifier, *v. r.* Se convertir en verre.

* **VITRINE** (dérivé de *vitre*), *s. f.* Vitrage, montre d'une boutique. || Il se dit aussi des cabinets, des muséums. Les vitrines d'un cabinet de médailles. || Ce que contient une vitrine de marchand.

VITRIOL (b. lat. *vitriolum*, du lat. *vitrum*), *s. m.* Nom vulgaire de divers sels métalliques, qui ont aujourd'hui le nom chimique de sulfates. || Particulièrement, le sulfate de cuivre. || Vitriol ammoniacal, le sulfate d'ammoniaque. || Vitriol bleu, le sulfate de cuivre. || Vitriol de fer, de plomb, etc. sulfate de fer, de plomb, etc. || Huile de vitriol ou simplement vitriol, acide sulfurique concentré. || Fig. C'est du vitriol, c'est du feu qui coulent dans leurs veines, Volt.

VITRIOLÉ, ÉE, *adj.* Où il y a du vitriol. || Tartre vitriolé, sulfate de potasse.

* **VITRIOLERIE**, *s. f.* Fabrique de vitriol.

VITRIOLIQUE, *adj.* De la nature du vitriol. || Acide vitriolique, acide sulfurique qu'on obtenait par la décomposition du proto-sulfate de fer. || Gaz vitriolique, acide sulfureux. || Éther vitriolique, éther sulfurique.

* **VITROSITÉ**, *s. f.* Qualité de ce qui est vitreux.

VITUPÈRE (lat. *vituperium*), *s. m.* T. vieilli. Blâme.

VITUPÉRÉ, ÉE, *p. p.* de vitupérer.

VITUPÉRER (lat. *vituperare*), *v. a.* T. vieilli. Blâmer.

VIVACE (lat. *vivax*), *adj.* Qui a en soi les principes d'une longue vie. Homme vivace. || En bot. Il se dit d'une plante herbacée qui dure plusieurs années, sans conserver cependant ses tiges qui reparaissent tous les ans au printemps; il est opposé à annuel et à bisannuel. || Fig. Difficile à détruire. Remords, préjugé vivace.

VIVACITÉ (lat. *vivacitas*), *s. f.* Promptitude à agir, à se mouvoir. || Ardeur, promptitude avec laquelle une chose est faite. La vivacité du combat, de la dispute, etc. || Force avec laquelle sont éprouvés les passions, les sentiments, etc. La vivacité des sensations, des passions, etc. || Pénétration rapide, promptitude à saisir et à rendre une idée. || La vivacité de l'esprit, de l'imagination, la promptitude à concevoir, à imaginer. || Disposition d'un caractère vif. Cette vivacité qu'il mettait dans les conseils, il la portait dans l'exécution, Montesq. || Il se dit d'un langage où règne quelque emportement. || Au pl. Emportements légers et passagers. Vous retombez sans cesse dans les mêmes vivacités, Mass. || Pétulances. Mille vivacités me passent par la tête, Regnard. || Il se dit pour sensibilité. J'ai là-dessus une vivacité incroyable, Bouhours. || Il se dit des couleurs qui ont de l'éclat. Vivacité des couleurs, du teint. || Avoir de la vivacité dans les yeux, avoir les yeux brillants et pleins de feu. || Il se dit, par extension, du style. Lucain est riche en belles pensées et a une grande vivacité de style, Rollin.

VIVANDIER, ÈRE (b. lat. *vivenda*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui suit un corps de troupes, et qui vend des vivres.

VIVANT, ANTE, *adj.* Qui vit. Il est encore vivant. Les créatures vivantes. || Fig. Rendre vivantes des terres absolument mortes, Buff. || Famil. De la vie vivante, de vie vivante, de votre vie vivante (avec une négation), jamais. || Il n'y a homme vivant qui..., il n'y a personne qui... || Ame vivante, qui que ce soit. || La nature vivante, l'ensemble des végétaux et des animaux. || Fig. C'est une bibliothèque vivante, c'est un homme très-savant, remarquable surtout par sa grande mémoire. || Le Dieu vivant, se dit pour marquer qu'il n'y a que Dieu qui vive, qui existe par lui-même. || Qui est de notre temps, notre contemporain. Un auteur vivant. || Quartier vivant, quartier d'une ville où il y a beaucoup de monde. || On dit de même : Rue vivante. || Langue vivante, langue qu'un peuple parle actuellement. || Tableaux vivants, groupes de personnages vivants représentant par leur attitude et leur costume les tableaux plus ou moins célèbres, des sujets historiques, etc. || Qui conserve une certaine portion de vie. Aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, Boss. || Fig. S'ensevelir vivant, se condamner à la retraite dans un âge où l'on pourrait rester dans le monde. || Tout vivant, conservant toutes ses facultés, toute sa force d'esprit. || Portrait vivant, image vivante, se dit d'une personne qui ressemble beaucoup à une autre, soit par la physionomie, soit par le caractère. Il est le

portrait vivant de son père. || Fig. La tragédie chez les Grecs ne fut que le tableau vivant de leur histoire, MARMONTEL. || Fig. Qui dure encore, qui se fait encore sentir. Des exemples vivants. || Fig. Qui se fait dans la vie, dans la pratique. Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir; Un prince dans un livre apprend mal son devoir, CORN. || Fig. Vif, animé. Scène vivante. Récit vivant. || En peint. Tableau vivant, tableau dont le sujet est animé, dont les figures ont de la vie. || Mal vivant, qui se conduit mal. || *S. m.* Personne qui vit. On refuse aux vivants des temples Qu'on leur élève après leur mort, DESHOULIÈRES. || Un vivant, un homme d'un caractère décidé, et aussi un homme d'un caractère jovial. || Un bon vivant, un homme d'une humeur facile et gaie. || En théologie, se dit de ceux qui jouissent de l'éternité bienheureuse. La bienheureuse terre des vivants, Boss. || Ce qui a vie, ce qui est vivant. || Le vivant, l'homme, l'animal tant qu'il vit. Portrait fait sur le vivant. || Il se dit pour la vie, mais avec la préposition *de*. On doit avertir les jeunes gens d'être sur leur garde quand ils lisent les histoires écrites du vivant des princes dont il est parlé, parce qu'il est rare que ce soit la vérité seule qui les ait dictées, ROLLIN. || On dit dans le même sens : En son vivant. Au décès d'un lion, En son vivant prince de la contrée, LA FONT. || En son vivant, se trouve aussi dans d'anciennes épitaphes. Ci-gît un tel, en son vivant conseiller, etc.

VIVAT (vi-vat'. Lat. *vivat*), *interj.* S'emploie pour applaudir une personne ou une chose. || *S. m.* Acclamation par laquelle on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. || L'Académie écrit des vivat, sans *s*; mais beaucoup mettent l'*s*, et avec raison.

VIVE (anc. fr. *vivre*, du lat. *vipera*), *s. f.* Poisson de mer très-allongé, comme une anguille, avec une gueule longue et aiguë.

VIVEMENT, *adv.* Avec vivacité, avec ardeur, avec vigueur. Réprimander quelqu'un vivement. Il s'intéresse vivement à votre succès. || Allons, vivement! se dit pour exciter quelqu'un à presser son travail, à se hâter. || Sensiblement, profondément. Je sais qu'un fils qu'on perd afflige vivement, ROTROU.

* **VIVEUR**, *s. m.* Néolog. Celui qui aime à jouir de tous les plaisirs, de tous les agréments de la vie.

VIVIER (lat. *vivarium*), *s. m.* Pièce d'eau courante ou dormante, dans laquelle on nourrit du poisson. || T. de pêche. Bateau muni d'un réservoir d'eau dans lequel on met le poisson pour le conserver vivant.

VIVIFIANT, ANTE, *adj.* Qui vivifie, qui ranime. Chaleur vivifiante. || Il se dit en théologie dans un sens analogue. La foi vivifiante.

VIVIFICATION (lat. *vivificatio*), *s. f.* Action par laquelle on ranime, on vivifie.

VIVIFIÉ, ÉE, *p. p.* de vivifier.

* **VIVIFIEMENT**, *s. m.* Action de vivifier.

VIVIFIER (lat. *vivificare*), *v. a.* Donner la vie et la conserver. C'est Dieu seul qui vivifie toutes choses. || Par extens. Donner de la vigueur, de la force, en parlant de certains agents naturels. Le soleil vivifie les plantes par sa chaleur. || Fig. Donner de l'animation, de la vie. Son cœur vivifie tous ceux qui l'entourent, J. J. ROUSS. || Absol. en termes de théologie, il se dit des effets de la grâce, de la prière. La grâce vivifie. || La lettre tue et l'esprit vivifie, voy. LETTRE. || Fig. Donner du mouvement, de l'activité à un pays. Ces établissements industriels ont vivifié le canton. || Se vivifier, *v. r.* Prendre de la vie, de la force.

VIVIFIQUE (lat. *vivificus*), *adj.* Qui a la propriété de vivifier. Des sucs vivifiques.

VIVIPARE (lat. *viviparus*), *adj.* En zool. Se dit des animaux dont les petits viennent au monde vivants. || *Subst. m.* Les vivipares.

* **VIVIPARIE**, *s. f.* ou **VIVIPARISME**, *s. m.* En zool. Condition de l'animal qui produit des petits vivants.

* **VIVISECTEUR** (vi-vi-sè-kteur), *s. m.* Celui qui pratique des vivisections.

* **VIVISECTION** (vi-vi-sè-ksion. Lat. *vivus* et *sèctio*), *s. f.* Toute opération pratiquée sur des animaux vivants.

VIVOTER (dim. de *vivre*), *v. n.* Famil. Vivre petitement, avec peine.

VIVRE (lat. *vivere*), *v. n.* Être en vie. Les oiseaux vivent dans l'air, et les poissons dans l'eau. Les chênes vivent fort longtemps. || Ame, personne qui vive, avec une négation, personne. || Faire vivre, prolonger l'existence. || Dans le style élevé, il a vécu, il est mort. || Fig. J'ai vécu, ma vie est finie, touche à son terme. || Par exagération, ne pas vivre, être dans des inquiétudes continuelles qui troublent la vie. || Dieu vit de toute éternité, vit dans les siècles des siècles, vit par lui-même, se dit pour exprimer la vie de Dieu infinie, éternelle, indépendante. || En termes de dévotion, il se dit par rapport à la disposition de l'âme qui est en état de grâce. Un pécheur converti vit d'une vie nouvelle. || Passer sa vie en un certain temps. Joinville a vécu dans le XIII[e] siècle. || Il se dit aussi par rapport au gouvernement, aux usages, aux lois du pays où l'on demeure. Les lois sous lesquelles nous vivons. || Passer sa vie. Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir, VAUVEN. || D'une façon emphatique et absolument, employer sa vie. La plupart des hommes meurent sans avoir vécu, VOLT. || Avoir trop vécu, s'être livré à des excès dans sa jeunesse. || Vivre pour, consacrer sa vie à. Ne vivre que pour servir Dieu, que pour son pays, que pour l'étude. || Il se construit avec certains noms de temps et d'une manière qui pourrait faire croire qu'il a un régime direct; c'est une ellipse de *pendant*, *durant*. Oui, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie Les jours que j'ai vécu sans vous avoir servie, CORN. || Se nourrir. Les animaux qui vivent de proie. Il fait cher vivre dans cette ville. || Famil. Il vit de rien, il mange très-peu, il dépense très-peu pour sa nourriture. || Fig. La riche fiction est le charme des vers; Nous vivons du mensonge, L. RAC. || Vivre de régime, suivre un régime, vivre avec beaucoup de règle pour cause de santé. || Vivre à table d'hôte, voy. HÔTE. || Ils vivent en commun, se dit de plusieurs personnes qui n'ont qu'une table tenue à frais communs. || Vivre sur soi-même, se dit d'une personne d'embonpoint, qui mange peu, et qui semble se sustenter de sa propre substance. || Fig. Vivant enfin sur nos réflexions, SÉV. || Fig. Vivre de sa réputation, vivre sur sa réputation, garder son crédit, son influence non par ce qu'on fait, mais par le souvenir de ce qu'on a fait. || Se procurer les moyens de vivre, de se *soutenir*. Vivre de son travail, de ses revenus, etc. || Avoir de quoi vivre, posséder un revenu suffisant pour la manière dont on vit. || En mauvaise part, vivre d'industrie, vivre par des moyens peu honorables. || Vivre de ménage, vivre avec économie, et fig. par plaisanterie, vendre ses meubles pour subsister. || Vivre au jour le jour, au jour la journée, vivre avec ce qu'on gagne chaque jour, et fig. vivre sans prévoyance, sans s'inquiéter du lendemain. || Fig. Vivre d'espérance, vivre dans l'attente de quelque bien, et se soutenir par cette attente. || T. d'administration militaire. Se procurer les aliments nécessaires à une armée. Vivre du pays. || Vivre à discrétion, voy. DISCRÉTION. || Se dit par rapport à la dépense que l'on fait, à l'état que l'on tient. Vivre splendidement, noblement, grandement, largement, en prince, en grand seigneur, etc. || Vivre noblement, vivre en gentilhomme, vivre sans rien faire. || Mener une certaine existence, un genre de vie quelconque. Vivre dans le célibat, dans la joie, dans la tristesse, etc. || Il faut laisser chacun vivre à sa mode, que chacun règle sa vie comme il l'entend. || On dit de même : Chacun vit à sa mode. || Être en contact, en commerce habituel. Charlemagne aimait à vivre avec les gens de sa cour, MONTESQ. || Vivre avec soi-même, vivre dans la retraite, sans communication avec le monde. || Vivre bien, vivre mal avec quelqu'un, être en bonne, en mauvaise intelligence avec lui. || Vivre bien avec quelqu'un, se comporter à son égard convenablement, décemment, ne pas manquer aux égards de convenance. || On dit dans le sens contraire : Vivre mal avec quelqu'un. || Cet homme est aisé, commode à vivre, il est d'un commerce facile, on vit facilement avec lui. || Dans le sens contraire : C'est un homme difficile à vivre. || Se conduire d'une certaine manière par rapport aux mœurs, à la religion. Vivre saintement, mal, etc. || Se conformer aux usa-

ges du monde. Savoir vivre. || Apprendre à vivre, enseigner comment il faut se conformer aux usages du monde. || Famil. Je lui apprendrai à vivre, je lui apprendrai à agir plus convenablement, je le corrigerai, je le punirai de sa faute. || Le savoir-vivre, voy. SAVOIR-VIVRE. || Fig. Avoir une seconde vie, demeurer dans le souvenir, dans l'affection, en parlant des personnes. Vivre dans l'histoire, dans la mémoire de quelqu'un, etc. || Il se dit des choses dans le même sens. Cet ouvrage vivra. || Vive! vivent! expression qu'on emploie pour indiquer qu'on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. Vive le roi! Vivent les braves! || Il se dit familièrement pour marquer qu'on estime quelqu'un, qu'on fait grand cas de quelque chose. Vive le vin! Vive la joie! || *Subst.* Un vive-la-joie, un homme joyeux, sans souci. || Vive Dieu! sorte d'affirmation. || Qui vive? voy. QUI-VIVE. || Vivre s'emploie activement avec le mot *vie* ou un nom de temps pour régime. Cette distance infinie que vos crimes avaient mise entre le Seigneur et vous, et que des siècles de pénitence, quand vous les auriez vécus, n'auraient pu remplir, MASS. || *Subst.* Le vivre, l'état d'être en vie. Le vivre et le mourir. || Manière de vivre. || Vivre s'est dit pour usage du monde. M. le chevalier sait trop bien son vivre, DANCOURT. || Prov. Il faut vivre, la nécessité de pourvoir à sa subsistance fait faire bien des choses qu'on ne ferait pas autrement et qu'on doit excuser. || Il faut que tout le monde vive, il faut permettre à chacun de pourvoir à son existence, à ses goûts. || Le prêtre vit de l'autel, se dit quand on veut faire entendre que chacun vit de son métier. || Dans le XVII[e] siècle, l'usage et les grammairiens n'étaient pas fixés sur la forme du prétérit : je vécus ou je véquis, et de l'imparfait du subjonctif : je vécusse ou je véquisse. Aujourd'hui on ne dit plus que : je vécus, je vécusse.

VIVRE, *s. m.* Nourriture. Avoir le vivre et le couvert. || Au pl. Toutes les choses qui servent à la nourriture. Les vivres sont fort chers. || Couper les vivres, voy. COUPER. || T. de mar. Provision des choses nécessaires à la nourriture de l'équipage d'un navire ou des équipages d'une flotte. || Vivres de campagne, les vivres composés de viandes salées ou en daube, de légumes secs et de biscuit. || Entreprise de la fourniture du pain et de la viande pour les armées. L'administration des vivres.

VIZIR (arabe *ouazir*), *s. m.* Nom des principaux officiers du conseil du Grand Seigneur. || Grand vizir ou vizir azem, le premier ministre de l'empire turc. || Fig. et famil. C'est un vizir, un homme absolu, impérieux.

VIZIRAT ou **VIZIRIAT** (arabe *ouizârat*), *s. m.* Dignité, fonction de vizir; durée de cette fonction.

* **VOCABLE** (lat. *vocabulum*), *s. m.* En gramm. Mot, partie intégrante d'un langage. || Patronage, en parlant d'un saint. Une église sous le vocable de saint Pierre.

VOCABULAIRE (lat. *vocabularium*), *s. m.* Synonyme de dictionnaire; en ce sens, il n'est plus guère usité. | Liste de mots, communément dans l'ordre alphabétique, et accompagnés d'explications succinctes. || Par extens. Ensemble des mots qui appartiennent à une science, à un art. Le vocabulaire de la chimie, de la médecine || On dit dans le même sens : Le vocabulaire d'un peuple, le nombre des mots dont il se sert.

VOCABULISTE, *s. m.* Auteur d'un vocabulaire.

VOCAL, ALE (lat. *vocalis*), *adj.* Qui sert à la production de la voix. Les organes vocaux. || Qui s'énonce, qui s'exprime au moyen de la voix, par opposition à mental. Oraison vocale. || Il se dit aussi par opposition à écrit. Une preuve vocale. || Musique vocale, celle qui se chante, à la différence de musique instrumentale. || Compositeur vocal, celui qui compose des morceaux de chant. || *S. m.* et *f.* Dans quelques communautés, vocaux, vocales, ceux ou celles qui ont droit de suffrage.

* **VOCALISATEUR, TRICE**, *s. m.* et *f.* En mus. Celui, celle qui vocalise avec grâce et légèreté.

VOCALISATION, *s. f.* En mus. Action de vocaliser. || En gramm. Changement en voyelle. La vocalisation d'une consonne.

* **VOCALISE**, *s. f.* Leçons ou exercices de vocalisation.

VOCALISER (*vocal*), *v. a.* En mus. Chanter sur une voyelle sans articuler des paroles et sans nommer les note comme on fait quand on solfie. || *V. n.* Il vocalise.

* **VOCALISTE**, *s. m.* et *f.* Syn. de vocalisateur.

VOCATIF (lat. *vocativus*), *s. m.* En gramm. Dans les langues qui ont des cas, cas dont on se sert quand on s'adresse à quelqu'un. || En français, le vocatif est exprimé par la construction, le nom qui serait au vocatif en latin répondant à un verbe à la seconde personne, sans en être le sujet. Malheureux, que fais-tu?

VOCATION (lat. *vocatio*), *s. f.* Action d'appeler; ne se dit qu'au figuré et en parlant des appels que Dieu fait à l'homme. Il pose les fondements de son Église par la vocation de douze pêcheurs, BOSS. || T. de l'Écriture. La vocation d'Abraham, le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des croyants. || La vocation des gentils, la grâce que Dieu leur a faite en les appelant à la connaissance de l'Évangile. || Ordre extérieur de l'Église par lequel les évêques appellent au ministère ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. || Il se dit dans le même sens chez les protestants. || Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. Il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, PASC. || Mouvement intérieur par lequel on se sent porté à la vie religieuse. || Un certain ordre des choses auquel on doit se conformer. La vocation de l'homme est d'être utile à ses semblables. || Inclination que l'on se sent pour un état. Il se sent de la vocation pour le commerce, pour le barreau, etc. || Disposition, talent. Il a une vocation décidée pour la peinture.

* **VOCIFÉRANT, ANTE**, *adj.* Qui crie, qui vocifère.

* **VOCIFÉRATEUR, TRICE** (lat. *vociferator*), *s. m.* et *f.* Néolog. Celui, celle qui vocifère.

VOCIFÉRATIONS (lat. *vociferatio*), *s. f. pl.* Paroles accompagnées de clameurs.

VOCIFÉRER (lat. *vociferari*), *v. n.* Parler avec colère, pousser des clameurs. Vociférer contre quelqu'un. || Activ. Vociférer des imprécations.

VŒU (lat. *votum*), *s. m.* Promesse faite au ciel par laquelle on s'engage à quelque œuvre non obligée; il se dit dans toutes les religions. || En termes d'Église, les trois vœux, ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. || Il se dit par exagération quand on s'adresse à un mortel. Chacun tremble sous toi, chacun t'offre des vœux, CORN. || Vœux du baptême, les promesses que fait un catéchumène, lorsque, avant d'être baptisé, il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. || Vœu solennel, simple, voy. ces mots. || Fig. et famil. Je n'ai pas fait vœu de faire telle chose, j'ai la liberté de la faire ou de ne la pas faire. || Au pl. Profession solennelle de l'état religieux. Les vœux monastiques. || Offrande promise par un vœu. Sire Jupin, dit-il, prends mon vœu; le voilà, LA FONT. || Promesse qu'on s'est faite à soi-même, résolution ferme qu'on a prise. Je fis vœu cette nuit de ne me coucher point, RÉGNIER. || Suffrage en certains lieux, dans certaines élections et délibérations. Donner son vœu. Le vœu de la nation. || Souhait, désir ardent. Le vœu général. || En ce sens, il se dit très-souvent au pluriel. Par des vœux importuns nous fatiguons les dieux, Souvent pour des sujets même indignes des hommes, LA FONT. || Soins galants. Pour la même beauté nous faisons mêmes vœux, CORN. || Fig. Ce qui est demandé, exigé par. Le vœu de la loi. Là sont les vœux du luxe, ici ceux du besoin, DELILLE.

VOGUE (subst. verbal de *voguer*), *s. f.* Anc. t. de mar. Allure d'un bâtiment à rames. Avoir de la vogue, bien marcher. || Fig. Réputation, crédit d'une personne. La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont ou par leur fortune, LA ROCHEF. || Il se dit des choses. Notre langue a autant de vogue qu'en avait autrefois la langue grecque, VOLT. || Nom dans certains pays de la fête annuelle d'un village.

VOGUER (ital. *vogare*, de l'anc. h. all. *vagôn*, se mouvoir), *v. n.* Être poussé sur l'eau à force de rames. Les galères commençaient à voguer. || Ramer, faire aller avec la rame (emploi qui a vieilli). || Naviguer de quelque manière que ce soit. Voguer à pleines voiles. || Fig. Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre, PASC. || Fig. Voguer à pleines voiles, avoir toute sorte de succès. || Fig. Vogue la galère! arrive ce qui pourra.

VOGUEUR, *s. m.* Anc. t. de mar. Rameur. || Appareil à l'aide duquel un homme qui ne sait pas nager se maintient sur l'eau.

VOICI (*vois ci*), *loc. prép*. Sert à désigner une personne ou un objet proche de la personne qui parle. Me voici. Monsieur que voici. || Il se dit aussi de la proximité dans le temps. Voici l'instant affreux qui va nous éloigner, Volt. || Il se met avant l'infinitif du verbe *venir*, pour exprimer arrivée, approche. Tremblez, tremblez, méchants, voici venir la foudre, Corn. || Il annonce qu'on va exposer, détailler quelque chose. Voici le fait. || Famil. En voici d'une autre, en voici bien d'une autre, se dit en parlant d'une chose inattendue, singulière. || Il exprime un état actuel, ou une action qui a lieu dans le moment même. Nous voici arrivés. Voici la fin de nos souffrances. || Voici que, même sens. || Fig. M'y voici, je suis arrivé au point où je désirais arriver. || Fig. Nous y voici, la chose arrive comme je l'avais prévu; et aussi nous arrivons à la question. || Il ne faut pas confondre voici avec voilà. Voilà se rapporte à quelque chose d'antécédent; voici, à quelque chose de subséquent. Voilà ce que vous avez fait; voici ce qui vous reste à faire.

VOIE (lat. *via*), *s. f.* Chemin, route d'un lieu à un autre. || Fig. La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie, Boil. || Par voie et par chemin, par les divers chemins qui se présentent, sans s'arrêter en aucun endroit. || Il est toujours par voie et par chemin, il est toujours en course ou en voyage. || Absol. La voie publique, les rues, les places, les chemins publics. || La grande voie, le grand chemin. || Fig. Suivre la grande voie. || Se dit des grands chemins des anciens Romains qui allaient de Rome aux extrémités de l'empire. La voie Appienne. || Il se dit de tout ce qui est assimilé à une route pour aller d'un lieu à un autre. || T. de chasse. Trace laissée dans le chemin par où la bête a passé. Mettre les chiens sur les voies. || Être à bout de voie, voy. bout. || Fig. Mettre quelqu'un sur les voies ou sur la voie, lui donner des indications propres à le faire parvenir à son but. || Voie de bon temps, la voie d'une heure ou de deux heures. || Voie chaude, fumante, vive, celle de l'animal qui vient de passer. || Sentiment laissé au lieu de leur passage par les bêtes. || Fig. N'avoir ni vent ni voie d'une personne, d'une chose, n'en rien savoir, n'en avoir aucune nouvelle. || Trace que la voiture fait en marchant. La voie des charrettes. || En astron. La Voie lactée, grande trace de lumière blanche et diffuse que l'on compare à une voie, à un chemin. || Voie d'une voiture, l'écartement des roues mesuré sur le sol, du milieu des jantes d'une roue au milieu des jantes de l'autre roue. || Cette voiture a la voie, n'a pas la voie, ses roues ont, n'ont pas entre elles la distance réglée par les ordonnances ou par les usages. || Voie ferrée, chemin de fer. || La voie, l'espace compris entre les deux rails. || La voie d'une scie, ouverture que fait transversalement la scie dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre, et aussi l'écartement qu'ont entre elles les dents de la scie. || Moyen de transport par lequel les personnes, les marchandises cheminent d'un lieu à un autre; mode de transport. Aller par la voie de terre, de mer, etc. || Une voie de quelque chose, est ce qui peut être porté dans un seul voyage, ou d'une seule fois par voiture ou autrement. À Paris, la voie de bois est de 1 stère 9 dixièmes. || Voie de charbon, sachée de charbon, qui contient 12 boisseaux, c.-à-d. un hectolitre et demi. || Voie de charbon de terre, quantité dont le volume est d'un mètre cube et le poids d'environ 1200 kilogrammes. || Voie de plâtre, quantité de douze sacs, qui contiennent chacun deux boisseaux et demi. || Voie d'eau, à Paris, quantité d'eau qu'un homme porte ordinairement dans ses deux seaux et qui est évaluée à 30 litres. || Voie d'eau, ouverture accidentelle faite à la carène d'un navire, et par laquelle l'eau s'introduit dans le bâtiment. || En anat. Ensemble de conduits ou série d'organes que parcourt un fluide ou une matière quelconque dans l'économie animale. Les voies digestives. Les voies urinaires. || Fig. En termes de dévotion, le chemin pour le salut ou pour la perte de l'âme. La voie du paradis. Afin que la vertu soit aidée, et que les voies du ciel soient élargies, Boss. Vous êtes dans la voie de mort et de perdition, Mass. || La voie étroite, la voie du salut. || La voie large, le chemin de la perdition. || En termes de l'Écriture, les lois, les desseins, les commandements de Dieu. La voie du Seigneur. || Moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines. Faisons taire la raison humaine; entrons dans les voies de Dieu, Boss. || Voies intérieures, moyens de parvenir à la perfection. || T. de l'Écriture. La voie, les voies des hommes, leur conduite morale. L'impie s'est égaré dans ses voies. || Fig. Moyen dont on se sert. La voie des armes. L'ambition, dont les voies sont toujours longues et pénibles, Mass. || Être dans la bonne voie, employer les moyens convenables; se conduire bien. || Préparer la voie, les voies, lever les premiers obstacles. || Être en voie d'accommodement, en voie de faire quelque chose, y travailler, s'y disposer, être en train de, prêt à.... || En jurispr. Voies de droit, recours à la justice dans les formes légales. || Voie de droit, moyen indiqué par la loi pour l'exercice d'un droit ou pour l'exécution d'un acte. || Voie de fait, au singulier, tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on n'a pas de droit reconnu. || Voies de fait, au pluriel, actes de violence, duel, mauvais traitements. || T. d'admin. et de finances. Voies et moyens, les revenus de tout genre dont l'État dispose. || En chim. Manière de faire quelques opérations. Voie sèche, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par le feu. Voie humide, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par l'eau ou par quelque autre liquide. || Claire-voie, voyez claire-voie.

VOILÀ (*vois là*), *loc. prépos*. Sert à désigner, à indiquer une personne ou un objet un peu éloigné de la personne à qui l'on parle. Le voilà qui s'avance. || Il se dit des choses dont il est question dans le discours, se rapportant toujours à ce qui vient d'être dit, au lieu que voici se rapporte à ce qui va être dit. || Voilà où, voilà le point, l'endroit où. || Voilà comme, voilà la façon suivant laquelle. || Voilà ce que c'est que de, il est ainsi de. Voilà ce que c'est que du monde, Mol. || Famil. Voilà ce que c'est que de faire l'impertinent, tels sont les désagréments, les traitements fâcheux auxquels on s'expose quand on est impertinent. || Fig. Voilà l'homme, tel est le caractère de l'homme. || Il s'emploie pour marquer un état prochain ou actuel, une action qui a lieu présentement. La justice que tu croyais endormie, s'est éveillée contre toi; la voilà qui est à la porte. Boss. || Voilà qui est fait tout à l'heure, cela ne tardera pas à être fait. || Voilà qui est bien, c'est assez. || Voilà qui va bien, qui marche bien, cela va bien et promet d'aller bien pour la suite. || *Que* exclamatif peut se mettre devant voilà. Ha, que voilà bien le monde! Sév. || On met le conjonctif *que* entre des noms et voilà ou voici. L'homme que voilà. || Il peut être suivi de *que*. Voilà qu'il arrive. || Voilà que, marque souvent ce qu'une chose a d'inopiné, de subit. Le voyageur s'éloigne: et voilà qu'un nuage L'oblige de chercher retraite en quelque lieu, La Font. || Voilà se construit avec la préposition *de*, qui alors est prise partitivement. Voilà de tes discours, Mol. || Il se construit avec *en*. Vous voulez de l'argent, en voilà. || En voilà assez, c'en est assez, la chose est entendue, terminée. || On dit de même: N'en voilà que trop. || M'y voilà, je suis rendu au lieu dont il s'agit. || Nous y voilà, se dit pour exprimer qu'on arrive à la question, au point intéressant. || Ne voilà pas, ou voilà pas, sorte d'exclamation de surprise. || On dit aussi: Ne voilà-t-il pas, voilà-t-il pas. Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà, Mol. || Voilà construit avec un infinitif. Voilà bien instruire une affaire! Rac.

VOILE (lat. *velum*), *s. m.* Pièce d'étoffe destinée à cacher quelque chose. Voile épais. || T. de liturgie. Morceau d'étoffe qui couvre le calice. || Pièce d'étoffe servant à recouvrir quelque meuble. Voile de fauteuil. || Morceau d'étoffe dont les femmes se couvrent le visage. Voile de mousseline. || Plus particulièrement, morceau carré ou arrondi de dentelle, de tulle, ou même de gaze ou de crêpe, que les femmes attachent à leurs chapeaux pour se garantir la figure du vent, du froid ou du soleil, ou bien pour être moins vues. || Fig. Avoir un voile devant les yeux, être aveuglé par les préjugés ou les passions. || Couverture de tête que portent les

religieuses. || Prendre le voile, entrer au noviciat, prendre le voile que portent les novices. || Par extens. L'étoffe dont se font les voiles des religieuses, à quelque usage qu'on l'emploie. Un habit de voile. || Grand rideau. Derrière un voile écoutant leurs discours, RAC. || Voile du temple, voile d'étoffe précieuse suspendu, dans le temple de Jérusalem, à deux colonnes; il séparait le sanctuaire ou saint des saints d'avec le reste de l'enceinte. || Fig. Ce qui est comparé à un voile jeté sur la personne. Un voile sombre de tristesse et de consternation a couvert son visage, J. J. ROUSS. || Poétiq. Les voiles de la nuit, les ténèbres de la nuit. || Fig. Apparence, prétexte, dont on se sert pour tenir une chose cachée. Les insinuations dangereuses de l'adulation se couvrent du voile du bien public, MASS. || Fig. Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose. Toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu, PASC. Je meurs; le voile tombe; un nouveau jour m'éclaire, VOLT. || Jeter un voile sur, tirer un voile sur, cacher, condamner à l'oubli. || En anat. Voile du palais, cloison musculo-membraneuse, à peu près quadrilatère, dont le bord supérieur est fixé au bord de la voûte palatine, et dont l'inférieur, libre et flottant au-dessus de la base de la langue, présente dans sa partie moyenne un prolongement appelé luette. || En peint. Prendre au voile, calquer un tableau à l'aide d'un voile de soie noire.

VOILE (lat *velum*), *s. f.* Assemblage de laizes ou de portions de laizes de toile ou autres tissus, que l'on attache aux vergues des mâts pour prendre, recevoir le vent. || Voile latine, voile de figure triangulaire. || Grand'voile, voile enverguée sur la grand'vergue d'un navire gréé à traits carrés. || Faire de la voile, augmenter sa voilure; faire petite voile, la diminuer. || Mettre les voiles au vent, mettre un navire à la voile, et absol. mettre à la voile, partir du port, de la rade, commencer à naviguer. || Être à la voile, naviguer actuellement. || Sous voile, en naviguant actuellement. || Faire voile, naviguer. || Faire force de voiles, forcer de voiles, mettre toutes voiles dehors, déployer toutes ses voiles pour marcher plus vite. || Fig. Mettre toutes les voiles au vent, aller à voiles et à rames, faire tous ses efforts. || Diminuer de voiles, rétrécir la surface donnée au vent. || A pleines voiles, à voiles déployées, se dit d'un navire dont toutes les voiles sont gonflées par le vent et qui marche sous cette impulsion. || Fig. Quand la faveur à pleines voiles, Toujours compagne de vos pas.... MALH. || Fig. On lui a proposé cette affaire, il y a donné à pleines voiles, de tout son cœur. || Voguer à pleines voiles, voguer avec un vent fort et favorable, et fig. avoir la fortune favorable. || Fig. Mettre voile au vent, s'esquiver, s'enfuir. || Fig. Navire, vaisseau.

VOILÉ, ÉE, *p. p.* de voiler. || Voix voilée, voix qui n'a pas tout son timbre, tout son éclat. || On dit de même : Un organe voilé. || Porcelaine voilée, celle dont la blancheur est ternie par la flamme ou par toute autre cause.

VOILÉ, ÉE, *p. p.* de voiler. T. de mar. Qui porte une certaine voilure. Navire bien voilé.

* **VOILÉ, ÉE,** *p. p.* de voiler. Qui est gauchi.

VOILER (lat. *velare*), *v. a.* Couvrir d'un voile. || Fig. Mais, hélas! ta passion t'a voilé les yeux, BOSS. || Par extens. Dérober la vue de quelque chose en le couvrant comme d'un voile. Des nuages voilaient le soleil. Des pleurs voilent son sourire, LAMARTINE. || Fig. Cacher comme sous un voile. Ils avaient voilé leur révolte du prétexte de la religion. Épaississons la nuit qui voile sa naissance, VOLT. || Absol. Cacher sous des paroles convenables. || Perdre sa transparence, prendre de mauvaises teintes. Lorsque la flamme du bois ternit la blancheur de la porcelaine, les ouvriers appellent cela voiler. || Se voiler, *v. r.* Se couvrir d'un voile. || Devenir sombre. Le ciel se voile. || Fig. Être caché. Se voiler dans l'ombre du mystère, VOLT.

* **VOILER,** *v. a.* Garnir un bâtiment de ses voiles.

* **VOILER** (*voile*), *v. n.* ou **SE VOILER**, *v. r.* Prendre une forme convexe comparée à celle d'un voile ou d'une voile gonflée. Du bois qui se voile. || T. de métallurgie. Voiler ou se voiler, se tourmenter à la trempe.

VOILERIE, *s. f.* T. de mar. Atelier où l'on fabrique, où l'on répare les voiles. || Art de confectionner les voiles.

* **VOILETTE,** *s. f.* Espèce de petit voile que les femmes portent sur leur chapeau.

* **VOILETTE,** *s. f.* T. de mar. Petite voile latine qu'on grée sur la vergue de mestre, dans les mauvais temps.

VOILIER, *s. m.* T. de mar. Celui qui coupe, coud, garnit, répare les voiles. Maître voilier. || Voilier, voilière, se dit, mais toujours avec une épithète, d'un bâtiment, par rapport à sa marche, à sa vitesse. Un navire est bon voilier, fin voilier, quand il a une marche rapide; mauvais voilier, quand il marche mal. Frégate fine voilière. || Un voilier, un navire à voiles. || Voilier, espèce de poulpe. || *S. f.* En géom. Voilière, courbe que forme une voile enflée par le vent. || *Adj.* Oiseau voilier, celui dont le vol est très-étendu. || Ailes voilières, ailes épaisses, massives, arquées des oiseaux de proie. || *Subst.* Grand voilier, nom des oiseaux de mer dont les ailes sont très-longues.

VOILURE, *s. f.* T. de mar. L'ensemble des voiles d'un navire. Avoir la voilure d'un brick, d'une goëlette, etc. être voilé en brick, en goëlette, etc. || Quantité de voiles que porte un bâtiment. Changer de voilure.

* **VOILURE,** *s. f.* État d'une feuille de métal qui s'est voilée. || Courbure de l'acier lorsqu'on le trempe.

VOIR (lat. *videre*), *v. a.* Recevoir les images des objets par le sens de la vue. Mais enfin je l'ai vu, vu de mes yeux, vous dis-je, LA FONT. || Comme je vous vois, se dit pour affirmer qu'on a très-réellement et très-bien vu quelque objet. || Absol. Voir distinctement, confusément, clair, double, etc. || En cet emploi, il se construit avec *y*. Il n'y voit pas. Il n'y voit goutte. || Ne pas voir comme les autres, avoir une particularité dans la vision. || Fig. Je ne vois pas comme les autres hommes; il y a longtemps qu'on me l'a reproché, J. J. ROUSS. || Fig. Voir de loin, voir bien loin, avoir de la pénétration, de la prévoyance. || Fig. Il ne faut pas voir de si loin, il ne faut pas tant s'inquiéter de l'avenir. || Fig. Il ne voit pas plus loin que son nez, voy. NEZ. || Fig. Voir de bon œil, de mauvais œil, etc. voy. ŒIL. || Fig. Il a vu la mort de près, il a été sur le point de périr. || Il se dit par rapport à l'action ou à l'état d'une personne, d'une chose. J'ai vu mon père mort et nos murs embrasés, RAC. || Fig. Résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités, BOSS. || En cet emploi, voir est quelquefois suivi d'un verbe actif avec le sens passif. J'ai vu tirer un coup de feu par cette fenêtre; ce qui peut s'interpréter ainsi : J'ai vu qu'un coup de feu a été tiré par cette fenêtre || Voir quelque chose à quelqu'un, voir qu'il a cette chose. Je l'ai vu faire cela, ou je lui ai vu faire cela. || Se voir quelque objet, voir à soi, voir que l'on a cet objet. || Famil. et par menace : Faites cela, et vous verrez, c'est-à dire vous verrez que je vous en ferai repentir. || Fig. Voir venir quelqu'un, pénétrer ses desseins, attendre ses ouvertures. || Absol. Voir venir, laisser les choses se faire pour se décider en conséquence. || Famil. comme par défi : Je voudrais bien voir cela. || Ironiq. Il fait beau voir, il ferait beau voir, c'est, ce serait un spectacle ridicule. || Être témoin, soit qu'on voie de ses yeux, soit qu'on ne fasse qu'entendre parler. Je sais que de Néarque il doit voir le supplice, CORN. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, BOSS. || Être beau à voir, se dit de gens ou d'objets qui méritent d'être vus. || Je ne le verrai pas, nous ne le verrons pas, je serai mort, nous serons morts quand cela arrivera. || Que vois-je? se dit dans le style oratoire et poétique pour se représenter vivement quelque chose; sert aussi à exprimer la surprise. || Vois, voyez, se dit pour attirer l'attention. || Voir se dit d'un temps qu'on aperçoit à une date plus ou moins prochaine. J'ai vu le temps que l'on faisait..., c'est-à-dire dans un temps dont j'ai été témoin, l'on faisait... || J'ai vu que, j'ai vu le temps où. || Je vis l'heure que..., je vis le moment où une chose allait se faire, peu s'en fallut. || Voir le jour, voir qu'il est jour. || Poétiq. et fig. Voir le jour, la lumière, être en vie; et en parlant des ouvrages de l'esprit, être publié. || Regarder avec attention. Voyez ce tableau. || Ironiq. Voyez un peu. || Voyons, sorte d'exclamation par laquelle on prie ou enjoint. Voyons, soyez plus raisonnable. || Famil.

Voyez-vous, vois-tu, se disent sans ajouter au sens et seulement pour attirer l'attention. || Observer avec précision. On n'a pas communément bien vu quand on n'a pas tout vu. || Absol. Tout le monde ne sait pas voir, Fontex. || Remarquer, faire des observations en lisant. Où avez-vous vu ce passage? || Voyez, voir, se disent pour indiquer un renvoi. Voyez ci-dessus. || Dominer, en parlant de quelque hauteur d'où on aperçoit un objet inférieur. Cette hauteur voit la place. || Absol. Avoir vue sur. Cette maison voit sur un jardin. || Dans le langage élevé et poétique, il se dit des choses qui sont témoins de. La plus grande ville que le soleil eût jamais vue, Boss. Je tomberai comme une fleur Qui n'a vu qu'une aurore, Rac. || Fig. Cette mer a vu bien des naufrages, il y a eu bien des naufrages sur cette mer. || Voir quelqu'un, lui faire une visite. || Aller voir quelqu'un, aller chez lui pour lui rendre visite. || Voir ses juges, les solliciter. || Voir un malade, lui donner des soins en qualité de médecin. || Fréquenter. Voir bonne compagnie. || Ce n'est pas un homme à voir, c'est un homme de mauvaise réputation qu'il ne faut pas fréquenter. || Ne voir personne, vivre dans la retraite, et aussi défendre sa porte. || Voir en songe, imaginer en dormant. || S'informer. Je vais voir s'il est revenu. || Famil. Allez voir si j'y suis, se dit à une personne, ordinairement inférieure, dont on se débarrasse. || Apprécier par quelqu'un des sens. Voyez si ce vin est bon. || Éprouver, essayer. Voyez si cet habit vous va bien, si vous pourrez résoudre ce problème, etc. || Nous allons voir, nous allons essayer. || Inspecter avec autorité. Qu'avez-vous à voir dans ma maison? || Fig. N'avoir rien à voir à, avec un nom de chose pour sujet, n'avoir rien de commun avec. || Absol. Voyez à la dépense. || Mettre de l'attention, de l'application à examiner une chose. Il faudra voir ce qu'il y a à faire. Ceci est à voir. || Je verrai, nous verrons, se disent lorsqu'on prend un délai pour se décider dans une affaire. || Voir que, veiller à ce que (avec le subjonctif). C'est à vous de voir qu'il ne lui manque rien. || On dit de même voir à. Voyez à nous faire souper. || On dit encore voir de. Parlons à cœur ouvert, et voyons d'arrêter.... Mol. || Acquérir des connaissances par les voyages ou la fréquentation des hommes. Voir beaucoup de pays. || Absol. Quiconque a beaucoup vu Peut avoir beaucoup retenu, la Font. || Ce soldat n'a pas encore vu le feu, il n'a pas encore assisté à des combats contre l'ennemi. || Fig. Voir du pays, voy. pays. || Il se dit de Dieu. Dieu voit le fond des cœurs. || Absol. Dieu voit, Dieu connaît. || Il se dit aussi de la vue que les bienheureux ont de Dieu. La béatitude consiste à voir Dieu. || Fig. Voir des yeux de l'esprit. || Comprendre, s'apercevoir. Vois mieux ce que tu dis, quand tu parles ainsi, Corn. || Absol. Voir clair dans une affaire. || Juger, apprécier. Il est facile de voir que cela est faux. || Ne voir rien à, ne pouvoir rien juger, déterminer dans. || Voir tout en beau, se faire une idée riante, heureuse des choses qui se présentent. || Voir noir, avoir de fâcheux pressentiments. || Voir tout par ses yeux, ne s'en rapporter qu'à soi. || Ne voir que par les yeux de quelqu'un, avoir une pleine confiance en ses paroles. || Absol. Il voit juste, faux, mal, etc. || À voir, si l'on juge, si l'on réfléchit sur. A voir la manière dont il est vêtu, on le croirait dans la misère. || Fig. Ne voir que..., faire tout céder à une considération. En matière d'honneur ne voyez que vous-même, Corn. || Famil. Pour voir, pour exemple, pour faire comprendre. || Faites donc pour voir, se dit à celui qu'on défie. || Faire voir, montrer. Il fit voir sa blessure au chirurgien. || Par menace. Je lui ferai bien voir à qui il a affaire, je lui ferai bien connaître, je lui apprendrai bien.... || Laisser voir, montrer de manière qu'on entrevoie. Il a laissé voir ses ressentiments. || À la bouillotte, je vois signifie : je joue le jeu. || Un beau venez-y-voir, voy. venez-y-voir à son rang alphabétique.

Se voir, *v. r.* Se regarder soi-même. Se voir dans un miroir. || Fig. Avoir la vue de soi-même. Nous nous voyons de trop près pour connaître nos défauts; l'œil se confond avec l'objet, Boss. || Se regarder mutuellement. || Se trouver ensemble. Comment se sont-ils vus? depuis quand? dans quels lieux? Rac. || Se fréquenter. Ces personnes ne se voient pas, elles sont en mauvaise intelligence, ou seulement, elles veulent rester étrangères l'une à l'autre. || Se voir signifie aussi avoir une rencontre, un duel. || Être vu. Cette montagne se voit de loin. || Fig. Porter un jugement sur soi-même. On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain, la Font. || Se figurer. || Juger, apprécier sa position. Se voir perdu. || Être jugé, apprécié, en parlant des choses. Tout ce qui touche la gloire se voit assez également par tout pays, Sév. || Arriver, survenir. Cela se voit tous les jours. || Impers. Il se voit, il arrive, il se présente. || Il se voit, il est évident. || Être, se trouver. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, Boss. || Se voir, suivi d'un verbe actif à l'infinitif, être ce qu'indique ce verbe. Ce qui désespérait le plus de si braves hommes, c'était de se voir assommer comme des bêtes prises dans un piége, Vaugelas. || Se faire voir, se montrer. Seigneur, s'il en décide, il se fait voir mon maître, Corn. || Prov. J'aime mieux le croire que d'y aller voir, se dit d'une chose dont on doute, mais qu'on ne veut pas se donner la peine de vérifier. || Voir le loup, voy. loup. || Va-t'en voir s'ils viennent, expression familière et moqueuse pour dire qu'on ne croit pas un mot de ce qui est annoncé, promis, raconté.

VOIRE (lat. *vere*), *adv.* Vraiment (sens qui a vieilli). Et, comme les Normands, sans lui répondre voire, Régnier. || Même. Je puis faire arriver en six jours, voire en six heures, ce qui s'est passé en six ans, Corn. || Il se joint souvent au mot *même*. Ce remède est inutile, voire même pernicieux.

VOIRIE (voy. *voyer*), *s. f.* Partie de l'administration publique qui a pour objet la police des rues, des chemins, l'alignement et la solidité des édifices, etc. || Grande voirie, celle qui s'occupe des grandes voies de communication. || Dépôt des débris que fournissent les villes. || Par extens. Débris d'animaux morts, ordures. Le loup dévore les voiries les plus infectes, Buff. || T. de boucherie. Toutes les ordures et tout ce qui ne vaut rien de la bête tuée. || Fig. et très-famil. Personne digne de tout mépris, d'être jetée à la voirie. Qui nous a fait recevoir parmi nous Cette voirie? la Font.

VOISIN, INE (lat. *vicinus*), *adj.* Qui est proche, qui demeure près de. Nation voisine. || Voisin à, au lieu de voisin de, construction poétique et archaïque. *Celui de qui la tête au ciel était voisine*, la Font. || *Subst.* Celui, celle qui demeure près d'un autre. || Il se dit de ce qui est près dans le temps. Tous les auteurs du temps ou des temps voisins gardent un pareil silence, Boss. || Fig. Qui a de l'analogie, qui est sur le point de. Tout vaincu que je suis et voisin du naufrage, Rac. Les gobe-mouches, dont le genre est très-voisin de celui des fauvettes, Buff.

VOISINAGE, *s. m.* T. collectif. Les voisins. || Les lieux voisins. La grêle a désolé tout mon voisinage. || Proximité d'une localité, d'une personne, d'une chose, à l'égard d'une autre. Le voisinage du chemin de fer. Le voisinage d'une nation belliqueuse. || Fig. Rien n'est si dangereux pour le vrai et ne l'expose tant à être méconnu, que l'alliage ou le voisinage de l'erreur, d'Alemb. || Fig. Analogie. Le voisinage de ces espèces, Buff.

VOISINER, *v. n.* Visiter souvent ses voisins. || Il n'est voisin qui ne voisine, on fréquente ordinairement ses voisins, et aussi ce n'est pas être bon voisin que de ne pas voir ses voisins.

* **VOITURAGE**, *s. m.* Action de voiturer.

VOITURE (lat. *vectura*), *s. f.* Moyen de transport. La voiture des rouliers est la moins chère des voitures par terre. Voiture par eau. || Voiture à bras, voiture traînée par un homme. || Par plaisanterie, la voiture des cordeliers, des capucins, la marche à pied. || Caisse ou espèce de plate-forme montée sur des roues et qui sert à transporter des personnes, des marchandises, etc. || Voiture publique, syn. de diligence. || Voiture particulière, voiture appartenant à un particulier et ne servant qu'à lui. || Carrosse. Monter en voiture. || Voiture de place, un fiacre. || Voiture de remise, voy. remise. || Les choses ou les personnes que l'on transporte. Avoir voiture complète. || Voiture de charbon, de vin, de sucre, voiture chargée de ces marchandises. || *Le port*, le transport des marchandises, des personnes, etc. On a payé tant pour la voiture de nos marchandises. || Lettre de voi-

ture, écrit qui contient le rôle des marchandises dont le voiturier est chargé. || Charge, fardeau. Du baudet, en cette aventure, On lui fit [au cheval] porter la voiture, LA FONT. || Voiture à vapeur, voiture dont les roues tournent par un mécanisme dont le moteur est la vapeur.

VOITURÉ, ÉE, *p. p.* de voiturer.

VOITURER (*voiture*), *v. a.* Transporter d'une façon quelconque. Voiturer par mulets. Voiturer des denrées, des marchandises. Nous vous voiturerons par l'air en Amérique, LA FONT. Les nuages que le vent alizé voiture dans le ciel, B. DE ST.-P. || Particulièrement, mener quelqu'un dans sa voiture. Voiturez-moi jusque-là.

VOITURIER, *s. m.* Celui qui fait son métier de voiturer. || Voituriers par eau, conducteurs des barques, bateaux et trains de bois. || *Adj.* Voiturier, voiturière, qui a rapport au voiturage. L'industrie voiturière.

VOITURIN (*voiture*), *s. m.* Celui qui loue à des voyageurs des voitures attelées et qui les conduit ; il ne se dit que pour le midi de la France et pour l'Italie. || La voiture même que conduisent les voiturins.

VOIX (lat. *vox*), *s. f.* En général, production d'un son dans le larynx. || Particulièrement, son qui est produit par le larynx humain. Une voix forte. || Voix cuivrée, voy. CUIVRÉ. || Voix fêlée, celle qui ne se tient pas aux environs du son médium, et qui fait entendre des sons d'un diapason tout différent. || Avoir des larmes dans la voix, voy. LARME. || À demi-voix, en baissant la voix. || De vive voix, voy. VIF. || Fig. Élever la voix, parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le droit ; faire valoir ses droits. || Fig. Élever la voix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un, parler hautement pour quelqu'un ou contre quelqu'un. || Fig. Apprendre quelque chose par la voix de la renommée, l'apprendre par le bruit public. || Poétiq. La déesse aux cent voix, la Renommée. || Il se dit, en médecine, des modifications pathologiques de la voix. Voix croupale, convulsive, etc. || Il se dit de certains animaux. La voix du perroquet, des oiseaux, etc. || T. de chasse. Aboiement. La voix des chiens. || Donner de la voix, aboyer. || Faculté de parler. Il demeura sans voix et sans mouvement. || La voix modifiée pour le chant. Voix juste, fausse, etc. Voix de ténor, de basse-taille, etc. || Avoir de la voix, avoir des dispositions naturelles pour le chant. || Être en voix, n'être pas en voix, avoir, n'avoir pas le gosier disposé à chanter. || Voix de poitrine, étendue des sons produits par la situation naturelle des organes de la voix, avec la poitrine pleine et la bouche ouverte, à la différence de ces sons plus aigus que l'on appelle voix de tête ou fausset. || Voix humaine, jeu de l'orgue qui imite la voix de l'homme quand il chante. || Partie vocale d'une pièce de musique. Un canon à trois voix. || Un chanteur ou une chanteuse. Les voix sont rares. || T. de mar. Commandement. || Être à portée de voix d'un bâtiment, pouvoir s'en faire entendre avec un porte-voix. || En gramm. L'air vocal devenu pleinement sonore, pleinement appréciable à l'oreille. Voix articulée, nasale, etc. || Fig. et poétiq. Bruit, son. La voix de l'orage. La voix argentine d'une cloche. || Dans le langage biblique, ce qui semble parler. Malgré la voix du sang qui parle à ma douleur, VOLT. || Fig. Suggestion intérieure. La voix de la conscience, de la raison. Résister à la voix des passions. || Conseil, avertissement, appel, supplication. Ne soyez pas sourd à la voix des malheureux. Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse, RAC. || Suffrage, vote. || Fig. Donner sa voix à quelque chose, y consentir. || Droit de suffrage. Avoir voix délibérative. || Il a voix consultative, on entend son opinion, mais on ne la compte pas. || Voix active, le pouvoir d'élire; voix passive, la capacité d'être élu. || Fig. et famil. Avoir voix au chapitre, en chapitre, avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille. || Sentiment, jugement, opinion. La voix publique et celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu, BOURD. || Absol. La voix publique, se dit quelquefois pour approbation. Il a la voix publique. || La voix publique, la commune renommée. || Il n'y a qu'une voix sur, tout le monde est d'accord sur. || N'avoir qu'une voix, être unanimement d'accord. || Il n'y a pas deux voix différentes sur ce personnage, tout le monde en porte le même jugement. || En gramm. Nom donné à différentes formes du verbe employées pour marquer si le sujet fait l'action du verbe ou la reçoit. Voix active, passive. || T. de monnayage. Son que rendent les pièces jetées sur le tas, et d'après lequel on les apprécie. Voix fêlée. || Prov. La voix du peuple est la voix de Dieu, le sentiment général est ordinairement bien fondé.

VOL (subst. verbal de *voler*), *s. m.* Mode de locomotion propre à tous les animaux qui, étant pourvus d'ailes ou d'organes aliformes, se soutiennent dans l'air. Le vol d'un oiseau, d'une mouche, etc. || Oiseau de haut vol, oiseau qui vole dans les hautes régions de l'air. || Tirer, tuer un oiseau au vol, le tirer pendant qu'il vole. || À VOL D'OISEAU, *loc. adv.* En ligne droite. De Paris à Rouen, il n'y a que vingt lieues à vol d'oiseau. || Vue à vol d'oiseau, vue d'une ville, d'un espace représentés comme les verrait un oiseau planant au-dessus. Paris vu à vol d'oiseau. || Par extens. et fig. D'en haut, superficiellement. || L'étendue et la longueur du vol qu'un oiseau fait en une fois. Un long vol. Au premier vol, au second vol de la perdrix. || Demi-vol, vol d'un oiseau qui va s'abattre non loin de l'endroit d'où on l'a fait partir. || T. de coutume. Vol du chapon, étendue de terre qui appartenait à l'aîné, outre le manoir principal, dans un partage noble avec ses frères, et qui était évaluée à l'espace qu'un chapon pourrait franchir en volant, c'est-à-dire la valeur d'un arpent. || Distance entre les deux bouts des ailes d'un oiseau lorsqu'elles sont étendues, dite envergure. || Quantité d'oiseaux qui arrivent en même temps en un lieu. || Par extens. Un vol de sauterelles, une quantité de sauterelles qui arrivent. || Le gibier à plume. Des vols succulents. || T. de fauconnerie. Chasse au vol ou absol. vol, équipage des oiseaux de proie et des hommes qui servent à prendre du gibier. || Chasse qu'on fait avec les oiseaux de proie. || Au théâtre, l'action d'une machine par laquelle un ou plusieurs acteurs montent ou descendent en fendant l'air, comme s'ils volaient. || Par extens. Il se dit de certaines choses qui sont poussées en l'air avec une grande vitesse. Le vol des flèches, des dards, etc. || Fig. et poétiq. Le vol du temps, la fuite rapide du temps. || Fig. Essor. Je mesure mon vol à mon faible génie, BOIL. || Prendre un vol trop haut, s'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières trop hautes pour la condition dont on est, faire plus de dépense qu'on ne peut. || Il y est parvenu de plein vol, se dit d'un homme qui a été élevé à une dignité supérieure sans passer par les degrés ordinaires. || Prendre un vol hardi, se dit d'un écrivain, d'un poëte qui s'élève à de grandes compositions. || Avoir le vol pour telle ou telle chose (locution qui vieillit). Il a le vol pour les négociations. || En blas. Nom qu'on donne à deux ailes d'oiseau réunies comme lorsque l'oiseau vole. || Demi-vol, la représentation d'une seule aile d'oiseau.

VOL (subst. verbal de *voler*), *s. m.* Action de celui qui prend la chose d'autrui pour se l'approprier. Vol domestique. Vol de grand chemin. || Vol simple, vol commis sans circonstances aggravantes. || Vol qualifié, vol commis la nuit, avec effraction, escalade ou fausses clefs, à main armée, dans une maison habitée, avec violence. || Vol public, celui qui est fait sur les deniers publics. || Vol au bonjour, vol pratiqué dans les chambres d'hôtel. || Vol à la tire, vol dans les poches. || Fig. Faire un vol à un auteur. || La chose volée. Recéleur d'un vol. || Par extens. Lefranc m'a volé mon sujet et toutes mes situations, et est allé proposer son vol aux comédiens, VOLT.

VOLABLE, *adj.* Qui peut être volé. Des effets volables. Un homme volable, MOL.

VOLAGE (lat. *volaticus*), *adj.* Qui est changeant et léger. Un peuple volage. La vie eut bien pour moi de volages douceurs, A. CHÉN. || *Subst.* Personne changeante. || T. de mar. Navire volage, navire qui manque de stabilité, et plie aisément sous ses voiles. || Compas ou boussole volage, dont l'aiguille a une trop grande mobilité.

VOLAILLE (*ll* mouillées. Lat. *volatilia*), *s. f.* T. collectif. L'ensemble des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour. || Un de ces oiseaux de basse-cour, et le plus souvent une poule, un chapon. Une belle volaille.

* **VOLAILLER** (*ll* mouillées), *s. m.* Marchand de volaille. || Lieu où l'on tient la volaille.

VOLANT, *s. m.* Petit cône de bois, de liége, etc. percé de plusieurs trous où l'on fait entrer des plumes, et que l'on lance en l'air avec des raquettes. || Jeu dans lequel on lance le volant avec des raquettes. || Aile de moulin à vent. || En mécan. Masse pesante animée d'un mouvement de rotation et destinée à prévenir les écarts de vitesse d'un mécanisme. || T. de métallurgie. Caisse supérieure d'un soufflet, celle qui est mise en mouvement. || Bande d'étoffe plissée ou froncée posée comme garniture sur une jupe, un mantelet, un fichu, etc.

VOLANT, ANTE, *adj.* Qui a la faculté de voler, quoique appartenant à une classe d'êtres qui ne jouit pas de ce pouvoir. Un poisson volant. || En blas. Se dit d'un oiseau représenté les ailes étendues dans toute leur largeur. || Fig. Pistole volante, pistole que la légende suppose toujours revenir à celui qui la dépense. || Fusée volante, fusée attachée à une baguette et qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. || En peint. Draperie volante, draperie légère, qui paraît agitée par le vent. || Qui se meut avec rapidité comme s'il volait. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles, Sév. || T. de guerre. Camp volant, petite armée chargée de faire des courses sur les ennemis, ou de les observer. || Fig. et famil. Être en camp volant, n'avoir pas de demeure, de situation fixe, être exposé à se déplacer à tout moment. || Artillerie volante, nom donné autrefois à l'artillerie à cheval. || Pont volant, corps flottant retenu à l'extrémité d'un cordage fixé, en amont, au milieu de la rivière. || Sape volante, tranchée pour l'exécution de laquelle on place une file de gabions jointifs qu'on remplit de terre. || Il se dit de certaines choses qu'on place et qu'on déplace à volonté, ou de choses qui n'ont point de place fixe. Escalier volant. Table volante. || Assiettes volantes, assiettes qui ne font pas partie du service et sur lesquelles on apporte quelques mets légers. || T. de mar. Se dit de toutes les parties du gréement qui ne sont placées et employées que momentanément. Manœuvres volantes. || Feuille volante, feuille d'écriture ou d'impression qui n'est attachée à aucune autre. || Par extens. Brochure très-mince. || Escadron volant, voy. ESCADRON. || Petite vérole volante, voy. VÉROLE. || Cachet volant, voy. CACHET.

VOLATIL, ILE (lat. *volatilis*), *adj.* Qui a la faculté de voler. L'espèce volatile. || En chim. Qui est susceptible de se réduire en gaz ou en vapeur, soit à la température ordinaire, soit par l'action d'une chaleur plus ou moins élevée. || Alcali volatil, ammoniaque.

VOLATILE, *s. m.* Animal qui vole. || Il est souvent féminin, bien que l'Académie ne donne pas ce genre. La volatile échappe à sa tremblante main, LA FONT.

VOLATILISATION, *s. f.* Opération chimique qui consiste à transformer un corps solide en gaz ou en vapeur. || Action de se volatiliser.

VOLATILISÉ, ÉE, *p. p.* de volatiliser.

VOLATILISER (*volatil*), *v. a.* Réduire en vapeur ou en gaz. || Se volatiliser, *v. r.* Être réduit en vapeur ou en gaz. L'arsenic se volatilise aisément.

VOLATILITÉ, *s. f.* Anc. t. de phys. Qualité de ce qui est susceptible d'une expansion subtile. La volatilité du feu. || En chim. Faculté dont jouissent certains corps solides ou liquides de se transformer en vapeur, en gaz.

VOLATILLE (*ll* mouillées. Lat. *volatilia*), *s. f.* T. collectif et famil. Petites espèces d'oiseaux bons à manger. || Il s'est dit aussi pour volatile.

VOL-AU-VENT (*voler au vent*, à cause que la pâtisserie en est si légère qu'elle semble *voler*), *s. m.* Pâtisserie feuilletée, à bords élevés, dans laquelle on met de la viande ou du poisson, et qui se sert chaude. || *Au pl.* Des vol-au-vent.

VOLCAN (lat. *Vulcanus*), *s. m.* Gouffre ouvert, le plus souvent dans les montagnes, et d'où sortent des tourbillons de feu et des matières en fusion. || Volcans éteints, volcans qui étaient en activité avant l'état actuel du globe. || Volcan d'eau, montagne qui vomit des ruisseaux d'eau. || Fig. Un lieu d'où une nombreuse artillerie fait un feu terrible. || Fig. Imagination ardente, impétueuse. La tête de ce jeune homme est un volcan. || Fig. Intrigues sourdes, dangers imminents, mais cachés. Dormir sur un volcan.

VOLCANIQUE, *adj.* Qui appartient aux volcans. Matières volcaniques. || Terrain volcanique, terrain formé par les éruptions des volcans. || Fig. Ardent et impétueux comme un volcan. Tête, imagination volcanique.

⋆ **VOLCANISATION**, *s. f.* Voy. VULCANISATION.

VOLCANISÉ, ÉE, *adj.* Il se dit des lieux où il y a des volcans, où il reste des traces d'anciens volcans. Les écueils du canal Saint-Georges sont volcanisés, BUFF.

⋆ **VOLCELET** ou **VOLCELEST** (altération de *vois-le, ce l'est*), *s. m.* T. de vénerie. Ton du cor que l'on sonne quand on revoit la bête qui va fuyant.

VOLE (orig. inc.), *s. f.* T. de jeu de cartes. Toutes les mains, toutes les levées. Faire la vole.

⋆ **VOLÉ, ÉE**, *p. p.* de voler, en termes de fauconnerie. La perdrix volée par le faucon.

VOLÉ, ÉE, *p. p.* de voler. Pris par larcin. || Popul. et fig. Être volé, être trompé dans son attente.

⋆ **VOLÉ, ÉE**, *adj.* Qui a subi la vole.

VOLÉE, *s. f.* L'espace que parcourt un oiseau sans s'arrêter. On dit que les hirondelles traversent quelquefois la Méditerranée tout d'une volée. || Donner la volée à un oiseau, permettre à un oiseau captif de s'envoler. || Prendre sa volée, s'envoler, et fig. partir inopinément, sans annoncer son départ. || Prendre sa volée, se dit aussi d'un jeune homme qui de bonne heure s'affranchit de tutelle et de surveillance. || Collectivement, troupe d'oiseaux qui volent tous ensemble. || En parlant des pigeons, volée de mars, volée d'août, les pigeons éclos en mars, en août. || T. de chasse. Compagnie d'oiseaux éclos d'une même couvée. || Fig. Gens qui sont de même âge, de même profession, de même condition. Une volée de collégiens. || Fig. Rang, qualité, élévation, mérite. Des gens de sa volée. Une dame de la première volée. || Fig. Décharge de plusieurs canons faite en même temps. || Une volée de canon se dit aussi d'un seul coup de canon. || Tirer à toute volée, tirer une pièce sous le plus grand angle qu'on puisse lui donner et avec la plus forte charge de guerre que comporte son calibre. || Branle des cloches. Sonner une, deux, trois volées. || Sonner à toute volée, mettre les cloches tout à fait en branle. || Mouvement d'un projectile, qui, lancé, n'a pas encore touché la terre. || Au jeu de paume, de balle et de ballon, jouer de volée, prendre de volée, à la volée, renvoyer la balle avant qu'elle ait touché à terre. || Prendre une balle, prendre un coup entre bond et volée, prendre la balle dans le moment qu'elle est près de s'élever après avoir touché à terre. || Fig. et famil. Obtenir une grâce, une faveur tant de bond que de volée, l'attraper entre bond et volée, l'obtenir en saisissant une conjoncture heureuse. || Fig. Tant de bond que de volée, d'une façon quelconque, comme on peut. || Mouvement des ailes du moulin à vent || Dans le battage d'une pièce, série de coups de mouton se succédant à de courts intervalles, et suivie d'un temps de repos. || Fig. et famil. Une volée de coup de bâton ou simplement une volée, un grand nombre de coups de bâton donnés de suite. || Pièce transversale d'une voiture, à laquelle sont fixés les traits des chevaux. || Dans une diligence, chevaux de volée, ceux qui sont en avant || T de métallurgie Volée d'un marteau, la distance qui se trouve entre son point le plus élevé et l'enclume. || T de construction. Volée d'un escalier, la portion comprise entre deux paliers successifs. || À LA VOLÉE, *loc. adv.* En l'air, au passage. Je lui jetai ma bourse, il la saisit à la volée. || Très-promptement, en profitant du moment favorable. Autant que j'ai pu juger par quelques mots lâchés à la volée, J. J. ROUSS. || Inconsidérément, à la légère. Quand la volonté, à la volée et sans discussion, se porte à vouloir, PASC. || Semer à la volée, semer en jetant les graines par poignées. || Trempe à la volée, trempe d'une pièce d'acier, par opposition à trempe en paquet.

VOLER (lat. *volare*), *v. n.* Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. || Tirer un oiseau en volant, le tirer pendant qu'il vole. || Fig. Attraper en volant, saisir une chose pendant qu'on ne fait qu'aller çà et là. || Fig. Voler de ses propres ailes, agir sans le secours d'autrui. || Il se dit de ce qui flotte et semble voler. Ce char semblait voler sur la face des eaux pai-

sibles, Fén. || Il se dit des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vitesse, comme les traits, les pierres, les balles, etc. || Faire voler la tête de quelqu'un, l'abattre. || Courir avec une grande vitesse. Ce cheval vole. Va, cours, vole et nous venge. Corn. || Fig. et poét. Faire voler le trépas, répandre au loin la mort. || Fig. Changer souvent, rapidement, ne pas s'attacher. Je suis chose légère et vole à tout sujet, La Font. || Il se dit des bruits et de la renommée. La renommée fait voler cette nouvelle de bouche en bouche dans toute la grande ville de Tyr, Fén. || Fig. Il se dit des mouvements qui entraînent l'âme fortement et rapidement. Vous voyez déjà tous les cœurs voler après vous, Sire, Mass. Un vain peuple, qui vole après la nouveauté, Volt. || Passer rapidement, en parlant du temps. Le temps vole, Rac. || Fig. Il se dit de ce qu'on personnifie pour le représenter comme volant. La victoire volait devant lui. || Fig. S'élever dans l'ordre moral, intellectuel. || *V. a.* T. de fauconnerie. Il se dit de certains oiseaux de proie qu'on dresse à poursuivre et à prendre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. Cet oiseau vole la perdrix. || Il se dit aussi des personnes qui se servent de ces oiseaux pour chasser.

VOLER (voy. le précédent au sens actif), *v. a.* Prendre furtivement ou par force la chose d'autrui. Voler de l'argent, des hardes, les deniers de l'État. etc. || Absol. On vole dans ce quartier. || Fig. Voler jusque sur l'autel, n'avoir rien de sacré. || Fig. et famil. Il ne l'a pas volé, il a bien mérité ce qui lui est arrivé. || Voler quelqu'un, lui prendre quelque chose qui lui appartient. || On dit de même : Voler la diligence, etc. || Fig. S'emparer d'une façon quelconque d'un bien qui appartient à un autre. || Voler un nom, un titre, s'attribuer un nom, un titre. || Fig. S'approprier les pensées et les expressions des autres. Voler des pensées à un auteur. || Fig. Se réserver, comme par un vol, un moment. Je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là, Volt. || Se voler, *v. r.* Se voler soi-même. || Se voler l'un l'autre.

VOLEREAU (dim. de *voleur*), *s. m.* Petit voleur, voleur maladroit, inhabile.

VOLERIE, *s. f.* T. de fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux.

VOLERIE, *s. f.* Larcin, pillerie. Les voleries publiques, La Rochef.

VOLET (*voler*, flotter), *s. m.* T. de liturgie. Morceau de carton, garni d'une étoffe précieuse, qui sert à couvrir le calice sous le voile. || En blas. Large ruban attaché au sommet du casque. || Petit ais ou tablette qui sert à faire le triage des choses menues, comme grains et autres semblables. || Fig. Trié sur le volet, se dit des choses et même des personnes qu'on a choisies avec soin (emploi vieilli). || Panneau de menuiserie qui, s'ouvrant et se fermant suivant le besoin, sert à garantir, en dedans de la chambre, les châssis d'une fenêtre, par opposition à contrevent qui les garantit en dehors. || Par abus, contrevent. || Fermeture extérieure de façades de boutiques. || Espèce de pigeonnier, dont l'ouverture se ferme par un petit ais. || L'ais qui sert à fermer le volet ou pigeonnier. || L'ais qui est fixé horizontalement à l'entrée du volet ou pigeonnier. || Se dit des ailerons ou petites planches qui font tourner la roue d'un moulin à eau. || En bot. Nénuphar.

VOLETER (lat. *volitare*), *v. n.* Voler à plusieurs reprises, à la manière des petits oiseaux.

* **VOLEUR** (vo-leur), *s. m.* T. de fauconnerie. Se dit des faucons et autres oiseaux de proie. Bon voleur.

VOLEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a volé, qui vole habituellement. || Fig. Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur, Boil. || Famil. Être fait comme un voleur, avoir ses vêtements en désordre, en mauvais état. || Au voleur ! cri pour appeler du secours contre un voleur. || Par exagération, celui qui exige plus qu'il ne devrait demander. Ce marchand est un voleur. || Il se dit des conquérants, des mauvais princes.

VOLIÈRE (*voler*), *s. f.* Lieu ordinairement fermé de fil d'archal où l'on nourrit des oiseaux. || Particulièrement, grande cage qui a plusieurs séparations pour mettre différentes sortes d'oiseaux. || Lieu où l'on nourrit des pigeons. Pigeons de volière.

VOLIGE (orig. inc.), *s. f.* Planche mince de sapin ou d'autre bois blanc. || Latte dont on se sert pour les couvertures en ardoises. || *Adj.* Latte volige, celle qui sert à porter l'ardoise.

VOLITION (dérivé du lat. *volo*), *s. f.* Acte par lequel la faculté de vouloir se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE (lat. *voluntarius*), *adj.* Il se dit de tout ce qu'il est en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire. Mouvement, action volontaire. || En physiologie, nerfs volontaires, ceux qui se rendent au tissu musculaire, et qui, par leur intermédiaire, le soumettent à l'influence de la volonté. || Muscles volontaires, ceux qui exécutent les mouvements volontaires. || Qui se fait sans contrainte, de pure volonté. Une erreur volontaire, Corn. Cet aveu si honteux, le crois-tu volontaire ? Rac. || Qui agit par sa propre volonté, sans y être contraint, en parlant des personnes. D'une lâche indolence esclave volontaire, Boil. || Qui ne veut faire que sa volonté. Cet enfant est volontaire. || *Subst.* Cet enfant est un petit volontaire. || Se dit d'un cheval désobéissant, et d'un cheval de tirage qu'on appelle aussi badinant. || *S. m.* Celui qui sert dans une armée, qui prend part à une expédition, sans y être obligé. || On dit à peu près de même : Cet officier n'était pas commandé, il alla à cette action comme volontaire. || Se dit des soldats de différents corps formés par des enrôlements volontaires pendant les premiers temps de la révolution française. || Engagé volontaire, celui qui, dans les pays où le service militaire est obligatoire, obtient de ne faire qu'une partie de la durée de son service.

VOLONTAIREMENT, *adv.* De bonne volonté, sans contrainte. Se priver volontairement d'un bien.

* **VOLONTARIAT**, *s. m.* État de celui qui sert volontairement, qui est volontaire. || Dans les pays où le service militaire est obligatoire, engagement volontaire par lequel un jeune homme obtient de faire, avant l'âge voulu, une partie de son service. Volontariat d'un an.

VOLONTÉ (lat. *voluntas*), *s. f.* Puissance intérieure par laquelle l'homme et aussi les animaux se déterminent à faire ou à ne pas faire. Il n'y a point de véritable volonté sans liberté, J. J. Rouss. || Particulièrement, la volonté considérée comme agissante, et par extension les actes mêmes de la volonté ; ce qu'une personne veut, prescrit ou désire. Je ne fais pas sur cela ma volonté, Sév. || Demi-volonté, volonté faible. || Acquérir, gagner les volontés, se concilier les cœurs. || Avoir de la volonté, être d'un caractère ferme qui tient à ce qu'il veut. || Cet homme n'a point de volonté, il est toujours de l'avis des autres. || Avoir une grande volonté, une volonté forte, bien de la volonté, avoir beaucoup d'ardeur pour ce qu'on entreprend. || Il n'en fait qu'à sa volonté, il est entêté, opiniâtre. || La volonté de Dieu, ses ordres, ses décrets. || On dit de même : La volonté du ciel. || Les dernières volontés d'une personne, ce qu'une personne veut qui soit fait après sa mort. || Acte de dernière volonté, un testament. || Au pl. Fantaisies, caprices. On ne doit pas laisser suivre à un enfant toutes ses volontés. || Bonne, mauvaise volonté, disposition favorable, défavorable, où l'on est pour quelqu'un, pour quelque chose ; dans un autre sens, disposition à faire tous ses efforts, à ne faire aucun effort. || Cet officier, ce soldat est de bonne volonté, il est prêt à exécuter les ordres qu'on lui donne, à s'offrir dans les occasions périlleuses. || De bonne volonté, se dit aussi, en mauvaise part, des personnes qui se prêtent à des actes malhonnêtes. || À volonté, *loc. adv.* A son gré, quand il semble bon. Ce ressort joue à volonté. || Billet payable à volonté, billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé. || Voiture à volonté, service à volonté, voiture, service de domestique, qu'on loue quand on en a besoin. || Arme à volonté, commandement militaire de porter l'arme comme il sera plus commode. || Prov. Les volontés sont libres, se dit quand quelqu'un refuse de faire quelque chose qu'on lui propose.

VOLONTIERS (vo-lon-tié. Lat. *de voluntariis*), *adv.* De bon gré, de bon cœur. Je souffrirai la mort plus volontiers qu'un maître, Rotrou. || Facilement, aisément. Volontiers gens boiteux haïssent le logis, La Font. || Il se dit, dans le même sens, des choses inanimées. Les petites rivières débordent volontiers dans cette saison.

* **VOLTAÏQUE** (*Volta*, inventeur de la pile), *adj*. En phys. Se dit de la pile électrique et de ses effets. Pile voltaïque. Courant voltaïque.
* **VOLTAÏQUEMENT**, *adv*. Au moyen de l'électricité voltaïque.
* **VOLTAIRIANISME**, *s. m*. Esprit d'incrédulité railleuse à l'égard du christianisme.
* **VOLTAIRIEN, IENNE**, *adj*. Qui a rapport à Voltaire. || Qui tient de Voltaire. || *Subst*. Un voltairien, un homme enclin au voltairianisme.
* **VOLTAÏSME** (voy. *voltaïque*), *s. m*. Électricité développée par le contact de substances hétérogènes.

VOLTE (ital. *volta*, du lat. *volvere*), *s. f*. T. d'escrime. Mouvement pour éviter les coups de l'adversaire. Les deux champions firent des passes et des voltes, Volt. || Fig. Mettre quelqu'un sur ses voltes, l'engager à se tenir sur ses gardes. || T. de manége. Mouvement que le cavalier fait exécuter au cheval en le menant en rond. || Espace le plus souvent circulaire, quelquefois carré, situé dans un manége ou dans un champ de manœuvres, autour duquel on exerce le cheval pour le dresser ou pour l'instruction particulière du cavalier. || T. de mar. Prendre telle volte, se dit pour prendre telle route, ou virer de bord dans telle direction.

VOLTE-FACE (*volter* et *face*), *s. f*. Visage tourné, au lieu de tourner le dos. Faire volte-face. || Dans le langage politique et familier, changement d'opinion subit ou très-rapide. || *Au pl*. Des volte-face.

VOLTER (*volte*), *v. n*. T. d'escrime. Changer de place pour éviter les coups de l'adversaire. || T. de mar. Changer de route. || Par extens. Faire des pas, des démarches.

VOLTIGE (subst. verbal de *voltiger*), *s. f*. T. de manége. Sorte d'exercice que l'on fait sur un cheval avec ou sans étriers. || Corde lâche pour faire des tours. || Danse, exercice sur la corde lâche. Exercices de haute voltige. || Fig. et néolog. Pensées, paroles que l'on compare à des sauts périlleux.

* **VOLTIGEANT, ANTE**, *adj*. Qui voltige sans cesse. L'hirondelle donne la chasse aux insectes voltigeants, Buff.

VOLTIGEMENT, *s. m*. Mouvement de ce qui voltige. Le voltigement d'un papillon, d'un rideau, etc. || Manière dont voltige un danseur de corde.

VOLTIGER (ital. *volteggiare*, de *volta*), *v. n*. Faire des exercices pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. || Se dit aussi de l'action de sauter sur le cheval soit en place, soit au trot, soit au galop. || Faire des tours de souplesse et de force sur une voltige. || Courir à cheval çà et là. Un parti de cavalerie vint voltiger autour du camp. || Voler à petites et fréquentes reprises sans direction déterminée. Il remarque les ombres légères qui voltigent autour de lui, Fén. || Par extens. Flotter au gré des vents. Des voiles, des cheveux, des étendards qui voltigent. || Fig. Les pensées noires voltigent assez dans ces bois, Sév. || Fig. Être inconstant et léger. Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée, Voltige incessamment de pensée en pensée, Boil. || Fig. Ne pas s'arrêter sur. L'esprit ne fait que voltiger sur les matières, il n'en prend que la fleur, Boissy.

VOLTIGEUR, *s. m*. Celui qui voltige sur un cheval. || Maître qui enseigne à voltiger. || Cavalier qui apprend à monter, à voltiger sur un cheval. || Cheval dressé pour la voltige. || Celui qui voltige sur une corde lâche. || Au fém. Voltigeuse, femme qui voltige sur une corde lâche. || T. milit. Se dit de soldats de petite taille, formant une compagnie d'élite à la gauche du bataillon. || Le grand voltigeur hollandais ou vaisseau fantôme, navire imaginaire qu'on supposait porter une nation entière dans ses flancs, sous la direction de Satan. || *Adj*. En zool. Se dit des animaux qui ont les bras conformés en ailes.

* **VOLUBILE** (lat. *volubilis*), *adj*. En bot. Qui se roule en hélice autour des corps voisins. || Tiges volubiles, tiges qui, trop grêles pour se soutenir sans aide, cherchent dans les objets voisins un appui, et, s'entortillant en hélice autour d'eux, s'élèvent de la sorte plus ou moins haut. || *S. f*. Genre de plantes convolvulacées à fleurs en clochettes. || On dit aussi volubilis.
* **VOLUBILIS**, *s. m*. Voy. volubile.

VOLUBILITÉ (lat. *volubilitas*), *s. f*. Facilité de se mouvoir ou d'être mû en rond. || Volubilité de la langue, facilité de la langue à se mouvoir de çà et de là. || Fig. Volubilité de langue ou absol. volubilité, habitude de parler trop et trop vite. || Fig. Articulation nette et rapide. Parler avec volubilité. || Volubilité de discours, langage, style qui marche rondement. || Fig. Facilité, propension au changement, en parlant de l'esprit, du cœur. Rien n'arrête la volubilité de notre esprit, Pasc.

VOLUME (lat. *volumen*), *s. m*. T. d'antiq. Se dit des livres qui étaient des feuilles roulées autour d'un bâtonnet arrondi de cèdre, de buis, d'ivoire ou d'os. || Chez les modernes, livre relié ou broché, imprimé ou manuscrit. || Par exagération, il faudrait des volumes..., il serait très-long d'exposer par écrit... || Un volume de lettres, une liasse de lettres. || Par exagération, un volume, des volumes, une très-longue lettre. || Volume in-folio, in-quarto, in-octavo, in-douze, in-seize, etc. voy. ces mots. || Fig. Développement, ampleur. Le volume d'un corps, d'un paquet, etc. || Fig. Un volume d'espérance au défaut d'une masse de bien réel, Buff. || Masse d'eau que roule un fleuve, une rivière. || En mus. Masse de son que donne une voix ou un instrument sur chacun des degrés de son diapason. || En géom. et phys. L'espace occupé par les corps. Le volume d'un corps est égal à son poids divisé par sa densité. || Il se dit de la grosseur des organes du corps vivant. Le volume du cerveau.

VOLUMINEUX, EUSE (lat. *voluminosus*), *adj*. En parlant d'un ouvrage, qui a un grand nombre de volumes. || Qui a fait beaucoup de volumes. Auteur volumineux. || Fort étendu en tous sens; qui occupe beaucoup de place. Ce paquet est volumineux.

VOLUPTÉ (lat. *voluptas*), *s. f*. Plaisir corporel, plaisir des sens. Il y a de la volupté à boire quand on a soif. || Par antiphrase, la volupté de souffrir, le plaisir que l'on goûte à de vertueuses souffrances. || Les plaisirs, les jouissances du corps. Résistez à la volupté. || Jouissances de l'âme. Quelle pure volupté on trouve dans la vertu!

VOLUPTUAIRE (lat. *voluptuaris*), *adj*. T. de droit. Il se dit des dépenses consacrées aux constructions, aux embellissements de luxe ou de fantaisie.

VOLUPTUEUSEMENT, *adv*. Avec volupté.

VOLUPTUEUX, EUSE (lat. *voluptuosus*), *adj*. Qui procure la volupté, en parlant des choses. Un séjour, un repas, un parfum voluptueux. || Qui exprime la volupté. Une langueur voluptueuse. Des tableaux voluptueux. || Qui aime, qui cherche la volupté, en parlant des personnes. Une cour voluptueuse et dissolue. || *Subst*. Othon, Sénécion, jeunes voluptueux, Rac.

VOLUTE (lat. *voluta*), *s. f*. En archit. Ornement en forme de spirale d'un chapiteau de colonne ionique, corinthienne ou composite. || Toute espèce d'enroulement semblable à ceux de la volute du chapiteau ionique. || En hist. nat. Coquille univalve tournée en cône.

* **VOLUTÉ, ÉE**, *adj*. En hist. nat. Qui est contourné en volute.

VOLVA (lat. *volva*), *s. m*. En bot. Membrane en forme de bourse qui enveloppe entièrement certains champignons pendant leur jeunesse. || On dit aussi volve.

VOMI, IE, *p. p*. de vomir.

VOMIQUE (lat. *vomicus*), *adj. f*. Noix vomique, baie globuleuse, fruit du vomiquier, qui est un poison violent.

VOMIQUE (lat. *vomica*), *s. f*. En méd. Collections purulentes, enkystées ou non, formées dans la poitrine, susceptibles de se faire jour par les bronches et d'être évacuées par une sorte de vomissement.

* **VOMIQUIER**, *s. m*. Arbre qui produit la noix vomique.

VOMIR (lat. *vomere*), *v. a*. Rejeter par la bouche les matières contenues dans l'estomac. Vomir de la bile, des aliments, etc. || Popul. Vomir tripes et boyaux, voy. tripes. || Absol. Ce malade a vomi toute la nuit. || Envie de vomir, nausées, soulèvements de cœur. || Fig. Cela fait vomir, cela est fort dégoûtant, fort ignoble. || A faire vomir, se dit de ce qui excite le dégoût moral. || Par extens. Il se dit de tout ce qui est rejeté par la bouche, bien que cela ne vienne pas de l'estomac. Vomir du sang. || Par extens. Lancer, jeter, pousser au dehors. Et par cent bouches horribles, L'airain sur ces monts terribles Vomit le fer et la mort, Boil. Aussitôt le mont Etna cessa de vomir les tourbillons de flammes,

Fén. || Fig. Il vomira avec son âme les richesses qu'il avait dévorées, Mass. || Jeter beaucoup d'eau, en parlant d'une figure ou d'un masque de fontaine. || Fig. Rejeter hors de son sein. Ces prodigieuses armées que l'Orient vomit de son sein, Volt. || Fig. Proférer des choses odieuses, injurieuses, violentes. Vomir des impiétés, des blasphèmes, des injures, etc. || Vomir feu et flamme, proférer des paroles violentes. || Vomir son venin contre quelqu'un, dire de lui tout le mal possible.

VOMISSEMENT, *s. m.* Acte par lequel les substances solides et liquides contenues dans l'estomac sont rejetées au dehors. Vomissement des aliments. || Matières vomies. Les vomissements furent abondants. || Fig. Dans le langage biblique, retourner à son vomissement, retomber dans ses désordres (image prise du chien qui revient à ce qu'il a vomi). || Se dit aussi de ce qui est rejeté par la bouche, sans venir de l'estomac. Vomissement de sang.

VOMITIF, IVE, *adj.* En méd. Qui fait vomir. Drogue vomitive. || *S. m.* Les vomitifs, les agents médicamenteux doués d'une propriété vomitive constante et inhérente à un principe particulier.

VOMITOIRE (lat. *vomitorius*), *s. m.* En méd. Synon. vieilli de vomitif. || Dans les théâtres des anciens Romains, larges issues par où le peuple sortait. || Se dit particulièrement des issues, des portes par lesquelles les spectateurs se répandaient sur les gradins.

* **VOMITURITION**, *s. f.* En méd. Vomissement assez fréquent, mais sans grandes secousses et évacuant peu de matières. || Espèce de vomissement avorté dans lequel les matières remontent de l'estomac dans l'œsophage, mais ne sont pas rejetées au dehors.

VORACE (lat. *vorax*), *adj.* Qui dévore, qui mange avec avidité. Le vautour est très-vorace. || Homme vorace, homme qui mange goulûment, avec avidité. || Estomac vorace, estomac qui a besoin de beaucoup de nourriture.

VORACITÉ (lat. *voracitas*), *s. f.* Avidité à manger. La voracité des oiseaux de proie. Cet homme mange avec voracité. || Fig. Cupidité comparée à la voracité. La voracité des courtisans. || Fig. Avidité de lecture.

VOS, *pl.* de votre.

VOTANT, *s. m.* Celui qui vote. || Il peut aussi se dire au féminin : Une votante. || *Adj.* Les membres votants.

VOTATION, *s. f.* Action de voter. La votation par tête. || L'énoncé même du vote, les votes.

VOTE (lat. *votum*), *s. m.* Vœu exprimé dans un corps politique, dans une assemblée délibérante, dans une compagnie quelconque. Donner son vote.

VOTÉ, ÉE, *p. p.* de voter.

VOTER, *v. n.* Donner sa voix, son suffrage dans une élection, une délibération. || *V. a.* Exprimer, au moyen du vote, son consentement à. Voter une loi, le budget, etc. || Dans le langage général, voter des remercîments, se dit sans qu'il y ait aucune espèce de vote.

VOTIF, IVE (lat. *votivus*), *adj.* Qui appartient au vœu. || Tableau votif, tableau offert pour acquitter un vœu. || T. d'antiq. Se dit d'objets de toute espèce qu'on suspendait dans les temples, en mémoire de quelque faveur obtenue des dieux. Les offrandes votives. || Messe votive, messe dite dans une intention particulière.

VOTRE (lat. *vester*), *au pl.* **VOS**, *adj. poss.* Il répond au pronom personnel vous, se met toujours devant le substantif, et se dit en parlant à une personne ou à plusieurs. Votre ami. || Il se dit quelquefois non pas de ce que vous possédez, mais de ce dont vous parlez, de ce qui tient à vous d'une façon quelconque. Astarbé vous défend de découvrir au roi quel est votre étranger, Fén. Vous voulez rire avec vos quatre millions, Volt. || Avec un nom de personne, il se dit souvent par dédain ou par colère. Voici votre Mathan, Rac. || Votre, vos, placé devant les adverbes comparatifs, fait le superlatif. Votre plus grande dépense. Vos moins chers volumes.

VÔTRE (LE, LA), *adj. poss.* sans son substantif. Il se dit de la personne ou de la chose qui est à vous, et dont il vient d'être parlé. Rome a ses droits, seigneur; n'avez-vous pas les vôtres? Rac. || On supprime quelquefois l'article. Je suis vôtre à la vie, à la mort. || Je suis vôtre, se dit quelquefois pour s'excuser, pour refuser. || *S. m.* Ce qui vous appartient. Vous en serez du vôtre, vous perdrez tout ou partie de ce qui vous appartient. || Ce qui vient de vous. Vous y avez mis du vôtre. || Les vôtres, vos parents, vos amis, vos adhérents, les personnes de votre compagnie, de votre pays. Cette personne est des vôtres. || Famil. Je suis bien le vôtre, s'emploie par forme de salutation, pour : je suis bien votre serviteur. || Famil. Vous faites des vôtres, se dit de quelqu'un qui fait des folies, de bons tours, ou qui agit à sa guise. || J'ai reçu la vôtre [s. e. lettre] du 13 juin.

VOUÉ, ÉE, *p. p.* de vouer.

VOUER (lat. *votare*), *v. a.* Promettre par vœu. Vouer un tableau à la Vierge. Le religieux, fidèle observateur de la pauvreté qu'il a vouée, s'en tient au pur nécessaire, Bourd. || Particulièrement, consacrer à Dieu, à la Vierge, à un saint. Ses parents l'ont voué à Dieu. Vouer sa fille à la Vierge. || Vouer un enfant au blanc, le vouer à être toujours vêtu de blanc jusqu'à tel âge. || Fig. Promettre d'une manière particulière et avec une sorte de solennité. Je lui vouai dès lors une amitié sincère, Rac. || Employer avec zèle, avec suite. Il a voué sa plume à la défense de la religion. || Se vouer, *v. r.* Se consacrer. Se vouer au service de Dieu. || Fig. Ne savoir à quel saint se vouer, ne savoir à qui recourir, quel moyen employer. || On dit à peu près dans le même sens : Se vouer à tous les saints.

VOULOIR (lat. *volo*), *v. a.* L'impératif est veuille, veuillons, veuillez. Cependant l'Académie dit : veux, voulons, voulez, quand on engage à avoir une volonté ferme. Au présent du subjonctif, l'Académie donne voulions, vouliez. C'est un barbarisme assez récent et désormais autorisé par l'usage; mais c'est un meilleur usage de dire veuillions, veuilliez. || Être en volonté de. Vouloir ce que Dieu veut est la seule science Qui nous met en repos, Malh. || Absol. Il ne faut que vouloir. || Tu l'as voulu, vous l'avez voulu, se dit par forme de reproche à quelqu'un qui a fait quelque faute contre laquelle il avait été prémuni. || Il ne sait ce qu'il veut, se dit d'un homme irrésolu, qui ne sait pas se décider. || Faire de quelqu'un ce qu'on veut, avoir un grand empire sur ses sentiments, sur ses actions. || Cet homme veut ce qu'il veut, il l'exige, il le veut fortement. || Famil. Que veux-tu, que voulez-vous (sous-entendu, qu'on dise, qu'on fasse)? signifient : il en est ainsi. || Dieu le veuille! se dit pour marquer qu'on souhaite qu'une chose arrive, ou qu'on en doute. || Vouloir, avec un nom de personne pour complément, avoir la volonté que la personne soit telle ou telle, ou qu'elle se présente. Je vous veux raisonnable. || Commander, exiger avec autorité. Il a dit : Je le veux, désobéirez-vous? Corn. || Souhaiter, désirer. Qu'est-ce que vous voulez? || Consentir à. Oui, je le veux bien. Je veux bien l'avouer. || Par civilité, veuille, veuillez, aie, ayez la bonté, la complaisance de. || Voulez-vous bien! est quelquefois une formule impérative. Voulez-vous bien vous taire! || Il s'emploie pour marquer la concession que l'on fait, pour admettre hypothétiquement une chose. Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, Bourd. || Famil. Je veux bien que cela soit, je veux que cela soit, je suppose que cela soit, quoique je n'en convienne pas, ou quand cela serait vrai. || Si vous voulez, si vous l'admettez. || Prétendre. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, Boil. || Vouloir de, avec un substantif pour complément, rechercher, accepter. Je ne veux point d'un trône où je sois leur captive, Corn. || Popul. En veux-tu? en voilà, abondamment, en grande quantité. || Demander un prix d'une chose qu'on veut vendre. Il veut cent mille francs de sa terre. || Fig. Se dit des choses qui ont de l'autorité. La loi, la raison veut que.... || Le malheur, le bonheur a voulu que..., il est arrivé par malheur, par bonheur que.... || Fig. Être d'un caractère à exiger l'emploi de (avec un nom de personne pour sujet). Il y a des enfants qui veulent être menés par la crainte. || Fig. Demander, réclamer, avec un nom de chose pour sujet. Et pour être approuvés De semblables projets veulent être achevés, Rac. || Il se dit, dans un sens analogue, des cas régis par une préposition, par un verbe, des modes exigés par une conjonction. Ce verbe veut l'accusatif. *Quoique* veut le subjonctif. || Fig. Se prêter à, avec un nom de chose pour sujet. Cette machine ne veut pas marcher. || Vouloir du bien, vouloir du mal à quelqu'un, avoir de l'affection ou de

la haine pour lui. || Vouloir du bien à quelqu'un, être disposé à le protéger, à l'avancer. || Fig. Vouloir du mal, vouloir mal à une chose, la condamner, en être irrité. Je suis sotte, et veux mal à ma simplicité De conserver encor pour vous quelque bonté, Mol. || Fig. Se vouloir mal de quelque chose, s'en faire des reproches. Laissez; je me veux mal d'une telle faiblesse, Mol. || Vouloir le bien de quelqu'un, vouloir lui être utile. || En vouloir à quelqu'un, avoir contre lui un sentiment de rancune. || En vouloir à la vie de quelqu'un, avoir formé le projet de le tuer. || En vouloir à, avec un nom de chose comme complément, être irrité contre cette chose, la condamner. Voilà comme agissent ceux qui n'en veulent qu'aux erreurs, et non pas aux personnes, Pasc. || S'en vouloir, se reprocher un tort. || En vouloir à, avoir des prétentions sur. || En vouloir à, diriger une attaque sur. D'autres disaient qu'on en voulait à quelque petite ville du pays de Trèves, Pellisson. N'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent? Mol. || À qui en voulez-vous? qui prétendez-vous attaquer? et aussi, qui demandez-vous? qui cherchez-vous? || À qui en veut-il? de qui se plaint-il? || Vouloir dire, signifier. Que veut dire ce mot, ce procédé? || Entendre ce que parler veut dire, comprendre à demi-mot. || Que veut dire cet homme? que prétend cet homme? que demande-t-il? || Prov. Ce que femme veut, Dieu le veut, les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et viennent à bout de l'obtenir.

VOULOIR, *s. m.* Acte de la volonté, action de vouloir. Pourvu que leur vouloir se range sous le nôtre, Corn. || Malin vouloir, intention maligne. De vos malins vouloirs voilà la digne issue! La Font. || Mauvais vouloir, bon vouloir, disposition défavorable, favorable à.

VOULU, UE, *p. p.* de vouloir. || Qu'on a cherché à obtenir. Le résultat voulu. || T. de beaux-arts. Se dit de ce qui est fait dans une intention expresse et avec un soin particulier. Effet voulu. || Commandé. Les formalités voulues par la loi. || Bien voulu, mal voulu, pour qui on a de bonnes, de mauvaises dispositions. J'en serais mal voulu des hommes et des dieux, Corn.

VOUS (lat. *vos*), *pron. pers. pl.* de la seconde personne. Il se dit quand on adresse la parole à plusieurs personnes. Vous et celui qui vous mène, vous périrez, Fén. || On s'en sert aussi au singulier par civilité, et alors l'adjectif qui s'y rapporte se met au singulier. Vous êtes bon. || *Vous*, régime direct ou indirect, se place avant le verbe dont il est le complément. Il vous aime. Il vous fait du bien. || A l'impératif, *vous* régime se place après le verbe. Soignez-vous. || Dans les interrogations, *vous*, sujet, se met après le verbe, et *vous*, régime, se met avant. Que faites-vous? D'où venez-vous? || Après *votre* on met quelquefois *à vous* pour indiquer d'une façon expressive la possession. Votre maison à vous. || *Vous* devant le verbe *être* exprime quelquefois des liens de parenté ou d'amitié. Vous savez ce qu'ils vous sont. || *Vous* explétif. Il vous prend sa cognée, il vous tranche la bête, La Font. || Uni avec *même*, il marque plus expressément la personne. Vous-même. || Vous êtes, vous n'êtes pas vous-même, vous restez, vous ne restez pas fidèle à votre caractère. || Vous deux, se dit de deux personnes à qui l'on parle. || Un autre vous-même, voy. même. || De vous à moi, entre nous et sans que ce que je vous dis aille plus loin. || De vous à moi, signifie aussi entre nous deux, qui nous connaissons. || Chez vous, votre maison, votre famille.

VOUSSEAU ou plus ordinairement **VOUSSOIR** (voy. *voussure*), *s. m.* En archit. Toute pierre qui forme la voûte proprement dite.

VOUSSURE (dérivé du lat. *volutus*), *s. f.* En archit. Courbure et élévation d'une voûte, d'une arcade. || En menuiserie, toute partie cintrée en élévation, ou en plan et en élévation, revêtant le haut d'une baie. || En anat. Convexité surmontant plus ou moins une surface courbe.

VOÛTE (ital. *volta*, du lat. *volutus*), *s. f.* Construction en maçonnerie sur des cintres, laquelle recouvre un certain espace, et dont les éléments se maintiennent en équilibre et supportent une surcharge, en transmettant les pressions sur des points d'appui. || Voûte en berceau, voûte dont l'axe est horizontal et dont les plans de tête sont normaux à cet axe. || Voûte plate, voûte dont l'intrados est un plan horizontal. || Clef de voûte, voy. clef. || Par analogie, partie supérieure et en forme de cintre. La voûte d'une caverne, d'un antre, etc. || Voûte d'un fourneau à réverbère, partie supérieure qui est léchée par la flamme, et qui réfléchit la chaleur sur la sole. || T. de mar. Voûte d'arcasse ou simplement voûte, prolongement du pont à l'arrière des vaisseaux. || Fig. Une voûte de feuillage, de verdure, berceau formé par des plantes grimpantes. || Fig. La voûte du ciel, la voûte azurée, la voûte bleue, étoilée, céleste, le ciel. || En anat. Tout ce qui est convexe et arrondi par sa surface extérieure, concave et arqué par sa surface intérieure. Voûte du crâne. Voûte palatine ou voûte du palais.

VOÛTÉ, ÉE, *p. p.* de voûter. En hist. nat. Qui a la forme d'une voûte. || Il se dit du corps humain qui se courbe. Un dos voûté. || Absol. Courbé par l'âge.

VOÛTER, *v. a.* Faire une voûte qui termine le haut d'une construction. Voûter une église, une cave. || Se voûter, *v. r.* Être en forme de voûte. || Se dit des personnes dont la taille commence à se courber.

VOYAGE (lat. *viaticum*), *s. m.* Chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. || Fig. et famil. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage, mourir. || Fig. La vie est un voyage, nous ne faisons que passer sur cette terre. || T. de mar. Campagne, navigation plus ou moins longue. || Voyage de long cours, les longs voyages sur mer. || Voyages d'outre-mer, les voyages que les chrétiens entreprenaient autrefois pour conquérir la terre sainte, pour faire la guerre aux musulmans. || Relation des événements d'un voyage (on met une majuscule). Recueil de Voyages. || Voyage pittoresque, relation d'un voyage accompagnée de vues, de gravures. || Allée et venue d'un lieu à un autre. J'ai fait vingt voyages chez lui sans le trouver. || Course, commission d'un homme de peine. Il faut payer les voyages de ce conducteur, de ce charretier. || Ce que transporte un homme ainsi employé. Un voyage de bois, de charbon. || Séjour dans un lieu où l'on ne fait pas sa demeure habituelle. Le voyage de la cour à Fontainebleau.

VOYAGER, *v. n.* Faire voyage, aller en pays éloigné. || Il se dit aussi des oiseaux. Les grues se mettent en ordre pour voyager, Buff. || Fig. Chaque soleil est le centre de plusieurs planètes qui voyagent continuellement autour de lui, Volt. || Être transporté, *en parlant d'objets*. Cette lettre voyagera toute la nuit. || Prov. Qui veut voyager loin, ménage sa monture, voy. ménager.

VOYAGEUR, EUSE, *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est actuellement en voyage. || Particulièrement, celui qui fait ou a fait de grands voyages. Les voyageurs français Chardin et Tavernier. || Fig. En termes de dévotion, le fidèle qui vit sur la terre, par opposition aux saints qui jouissent du bonheur éternel. Nous sommes en ce monde comme des voyageurs bannis de notre patrie, Fléch. || *Adj.* Les oies voyageuses, Buff. || Commis voyageur, commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

VOYANT, ANTE, *adj.* Qui voit. || A l'hospice des Quinze-Vingts, frères voyants, ceux qui voient clair et qui sont mariés à une femme aveugle. || Sœurs voyantes, les femmes qui voient clair et qui sont mariées à des aveugles. || *Subst.* Les voyants. || Au sens passif, qu'on voit, en parlant de couleurs, d'étoffes éclatantes. Une couleur voyante. Robe voyante. || *S. m.* T. de l'Écriture. Prophète. De toutes parts le peuple de Dieu vient à Silo consulter le voyant, Mass. || Nom donné aux gnostiques et à d'autres sectaires, pour exprimer leurs prétentions à des connaissances surnaturelles. || Plaque de tôle ou de bois, moitié noire, moitié blanche, et dont la ligne qui sépare les deux couleurs est horizontale; on l'emploie dans les opérations du nivellement. || T. de mar. Sorte de réflecteurs qu'on place sur des bouées à l'entrée des ports ou dans des passages difficiles.

VOYELLE (lat. *vocalis*), *s. f.* En gramm. Lettre qui représente une voix. Il y a six voyelles en français. || Voyelle simple, celle qui s'écrit avec un seul caractère, par opposition à voyelle composée. || Le son même, la voix qui est représentée par la voyelle. Deux voyelles prononcées ensemble forment une diphthongue. || Semi-voyelles, les voyelles commençant la diphthongue: *i* dans *pied*, *u* dans *huile*. || Points-voyelles, voy. point.

VOYER (lat. *viarius*), *s. m.* Officier préposé à la police des chemins et à celle des rues. || *Adj.* Architecte voyer. || Agents voyers, agents chargés d'entretenir et de construire les chemins de vicinalité.

★ **VRAC, VRAGUE** ou **VRAQUE** (hollandais *wrak*, objet de rebut), *s. m.* T. de mar. Jeter en vrac, jeter sans soin et comme au hasard des objets qu'on rangera plus tard, ou qui peuvent faire un voyage dans le fond d'un navire, sans être mis dans des sacs, des barils, des caisses, etc. || T. de pêche. Poisson en vrac, poisson mis en barils sans être rangé. Harengs salés en vrac. || En vrac, se dit aussi des expéditions par le roulage ou par les chemins de fer. Les pommes de terre se chargent en vrac.

VRAI, AIE (b. lat. *veragus*, du lat. *verus*), *adj.* Conforme à la réalité, à ce qui est. Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites. Le vrai système du monde. || Il n'est que trop vrai, il est trop vrai, se dit pour affirmer une chose qu'on regrette, qu'on déplore. || Aussi vrai qu'il fait jour, aussi vrai que nous sommes ici, etc. se disent pour affirmer énergiquement quelque chose. || Il est vrai de dire ou simplement il est vrai, s'emploie lorsqu'on veut expliquer, restreindre, modifier. || Toujours est-il vrai de dire ou simplement toujours est-il vrai, néanmoins. || Une personne vraie, une personne qui ne perd jamais rien de son naturel. || Qui parle et agit sans déguisement. Le premier mérite d'un auteur est d'être vrai; être éloquent n'est que le second, D'ALEMB. || T. de littérature et d'art. Qui rend, qui exprime avec vérité les pensées, les objets. Un style vrai. Des animaux vrais. || En astron. Temps vrai, jour vrai, voy. TEMPS. || Lieu vrai, celui où les astronomes verraient un astre s'ils étaient placés au centre de la terre. || T. de mar. Réduit, corrigé, en parlant de la longitude, de la latitude, etc. || Qui est réellement ce qu'on annonce, ou ce qu'il doit être. Un vrai diamant. La vraie épreuve de courage N'est que dans le danger que l'on touche du doigt, LA FONT. || On dit de même en mauvaise part : C'est un vrai fripon, etc. || Par exagération. Cet homme est un vrai lion, un vrai cheval, un vrai singe, etc. il a le courage du lion, quelque chose de la nature du cheval, du singe, etc. || On dit de même : C'est un vrai supplice, un vrai martyre, etc. || Unique, principal, essentiel. Voilà le vrai motif de son action. || Convenable. C'est là votre vraie place. || *S. m.* Le vrai, conformité avec la réalité, ou condition des choses produisant une impression par laquelle nous percevons que ces choses sont conformes à d'autres choses connues de nous ou à leur type conservé dans notre esprit. Il y a bien des gens qui voient le vrai, et qui n'y peuvent atteindre, PASC. || Ce qui est opposé à l'erreur, ce qui est conforme à la vérité. Prendre le faux pour le vrai. || À dire vrai, à vrai dire, à dire le vrai, locution qui sert à affirmer. À vous dire le vrai, cette hauteur m'étonne, CORN. || En littér. et dans les beaux-arts, fidèle imitation de la nature. Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable, BOIL. || En anciens termes de finance, état au vrai, le tableau exact du produit des revenus de l'État et de ses dettes. || Vrai, pris adverbialement, vraiment. Vous avez dit cela, vrai? || Pas vrai? n'est-il pas vrai? || AU VRAI, *loc. adv.* Selon le vrai, conformément à la vérité. Voilà, au vrai, tout ce qui s'est passé en cette expérience, PASC. || DE VRAI, *adv.* Même sens. Ce qu'elle me disait est, de vrai, fort étrange, CORN. || POUR VRAI, *loc. adv.* En vérité. || DANS LE VRAI, *loc. adv.* Véritablement.

VRAIMENT, *adv.* En effet, effectivement. Rapport vraiment funeste, et sort vraiment tragique, CORN. Mais un roi vraiment roi.... BOIL. || Il sert à affirmer plus fortement. Vraiment oui. || Il exprime l'étonnement. Je pars demain. — Vraiment! || Il se dit aussi par ironie. Ah! vraiment oui, je vous en croirai.

VRAISEMBLABLE (vrè-san-bla-bl'. *Vrai* et *semblable*), *adj.* Qui paraît vrai, qui a l'apparence de la vérité. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, BOIL. || *Subst.* Le vraisemblable n'arrive pas toujours, VOLT.

VRAISEMBLABLEMENT (vrè-san-bla-ble-man), *adv.* Apparemment, selon la vraisemblance. Vraisemblablement il arrivera aujourd'hui. || D'une manière qui fait croire. Je savais que la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses, DESC.

VRAISEMBLANCE (vrè-san-blan-s'. *Vrai* et l'anc. fr. *semblance*, apparence), *s. f.* Apparence de vérité. La découverte du vrai dans la plupart des choses dépend de la comparaison des vraisemblances, NICOLE. Il y a si peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement, SÉV. || Les apparences, les convenances de la société. Écoutez; conservons toutes les vraisemblances, GRESSET. || Vraisemblance dramatique : elle consiste en ce que les diverses parties de l'action se succèdent de manière à ne heurter en rien la croyance ou le jugement des spectateurs.

VRILLE (*ll* mouillées. Dérivé du lat. *vericum*, de *veru ?*), *s. f.* Outil de fer terminé par une espèce de vis, qui sert à percer le bois. || Des yeux percés en vrille, de petits yeux que l'on compare à une ouverture faite avec la vrille. || En bot. Production filamenteuse en forme de tire-bouchon, au moyen de laquelle les plantes grimpantes et sarmenteuses s'attachent aux corps qui les environnent. Les vrilles de la vigne.

★ **VRILLÉ, ÉE** (*ll* mouillées), *p. p.* de vriller. || Qui a une disposition en forme de vrille. || Laine vrillée, se dit de la laine des mérinos. || *S. f.* Vrillée, le liseron.

★ **VRILLER** (*ll* mouillées), *v. a.* Faire des trous avec une vrille. || *V. n.* Prendre la forme de vrille. || Pirouetter en montant, suivant un mouvement hélicoïdal, comme certaines pièces d'artifice.

★ **VRILLERIE** (*ll* mouillées), *s. f.* Art de faire des vrilles. || Atelier où l'on fabrique des vrilles.

★ **VRILLETTE** (*ll* mouillées. Dimin. de *vrille*), *s. f.* Genre de coléoptères.

★ **VRILLIER** (*ll* mouillées), *s. m.* Celui qui fait des vrilles et autres menus outils de fer ou d'acier.

VU, UE, *p. p.* de voir. || Famil. Ni vu ni connu, se dit d'une chose dont on ne sait rien. || Fig. À boule vue, voy. BOULE. || Lettre de change payable à lettre vue ou plus ordinairement payable à vue, celle qui doit être payée dès qu'elle est présentée. || Fig. Bien vu, se dit de quelque chose qui est conçu avec justesse. || Bien vu, mal vu, reçu avec approbation, désapprobation. || Vu s'emploie d'une manière invariable dans certaines formules de pratique, de chancellerie et d'administration. Vu par la cour les pièces mentionnées, c'est-à-dire les pièces mentionnées ayant été vues par la cour. Vu la loi du, etc. || Eu égard à. Vu le prix. || VU QUE, *loc. conj.* Attendu que, puisque. || Vu, en termes de pratique, est quelquefois substantif. Le vu d'un arrêt, le vu d'une sentence, ce qui est exposé dans un arrêt, dans une sentence rendus sur les productions respectives; les pièces, les raisons qui y sont énoncées avant le dispositif. || Sur le vu des pièces, sur l'examen des pièces. || Au vu de tout le monde, à la connaissance de tout le monde. || Au vu et au su de tout le monde, au grand jour, ostensiblement.

VUE, *s. f.* Étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. Cette terrasse n'a qu'une vue bornée. || Avoir de la vue, être dans une situation d'où l'on découvre une grande étendue de pays. || Manière dont les objets se présentent au regard. Vue de face. || Plan à vue d'oiseau, un plan de bâtiment, de jardin, de campagne vu de haut en bas. || Cet édifice est en belle vue, il s'aperçoit de fort loin. || Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc. Des vues d'Italie. || Vue perspective, par opposition à vue géométrale, vue d'un édifice où sont rendus les effets de la perspective. || Fig. Horace, Tibulle, Properce, Ovide, ont crayonné quelques vues de la nature, CHATEAUBR. || Aspect, présence. Sa vue embarrassait : il fallut s'en défaire, BOIL. || À la vue de, en présence de. Je vous écris à la vue de la terre de Barbarie, VOITURE. Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue, RAC. || Fig. Il excite son humilité à la vue de son néant, FLÉCH. || À la vue de, d'une manière publique, patente. || Faculté de voir; celui des cinq sens dont l'œil est l'organe et par lequel nous distinguons les couleurs. || À la vue simple, avec l'œil non armé d'un verre grossissant. || Vue longue, se dit des yeux qui discernent les objets à une grande distance. || Vue courte, vue basse, se dit des yeux qui ne discernent les objets qu'à une courte distance. || Fig. Les vues courtes, je veux dire les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère, LA BRUY. || Avoir la vue trouble, ne pas voir

clair. || Tant que la vue se peut étendre, jusqu'où la vue peut porter, jusqu'où les yeux peuvent apercevoir. || Le regard même. Ébloui d'un éclat si fort, je suis contraint de baisser la vue, Boss. || Fig. Quoi! de quelque côté que je tourne la vue, La foi de tous les cœurs est pour moi disparue! Rac. || Fig. Jeter la vue sur, examiner, considérer. || Tout d'une vue, d'une seule vue, d'un seul et même regard. Ils ont l'esprit plus libre pour envisager d'une seule vue le gros de l'ouvrage, Fén. || Fig. Avoir la vue sur quelqu'un, veiller actuellement sur sa conduite. || Les yeux, l'organe de la vue. La troupe des chasseurs, au héros accourue, Par des cris redoublés lui fait ouvrir la vue, La Font. || Le soleil me donne dans la vue, il me frappe l'œil et me gêne. || Fig. Donner dans la vue, frapper par un éclat agréable; exciter l'attention, le désir, l'ambition. || T. de chasse. Chasser à la vue ou à vue, voir la bête en la poursuivant. || Vue, fanfare que l'on sonne lorsqu'on voit l'animal par corps. || T. de mar. Tenir un navire en vue ou à vue, combiner sa route ou ses manœuvres pour ne pas cesser de le voir. || Périr par non-vue, périr faute d'avoir eu assez de temps ou de jour pour apercevoir les côtes ou les rochers. || Lunette de longue vue, ou longue-vue, voy. long. || Seconde vue, prétendue faculté que l'on attribue à certains individus, de voir, par l'imagination, des choses qui existent en des lieux éloignés. || Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. || Vue de servitude, de souffrance, celle qu'on doit souffrir en vertu d'un titre. || Partie du casque où sont ménagées des fentes ou des trous correspondant aux yeux de l'homme d'armes. || En blas. Grilles qui ferment un casque. || Inspection des choses qu'on voit. Regardez ces étoffes, la vue n'en coûte rien. || D'une première vue, à la première vue, la première fois qu'on voit. Juger d'une chose à la première vue. || Déchiffrer un morceau à la première vue ou à première vue, le jouer, le chanter sans l'avoir étudié préalablement. || T. de banque et de commerce. Payable à vue, payable au moment de la présentation. || En théol. La vue de Dieu, état des bienheureux qui voient Dieu, et fig. le souvenir incessamment présent de Dieu. || Fig. Il se dit de l'esprit qui voit les choses intellectuelles, comme le corps voit les choses matérielles. La longue expérience des choses passées et l'habitude du travail leur donnaient de grandes vues sur toutes choses, Fén. || Il se dit de Dieu en un sens analogue. Rien n'est caché à la vue de Dieu. || Fin qu'on se propose, considération. Dans la vue de vous plaire. || En vue de, dans l'intention de, en considération de. || Avoir une chose en vue, se la proposer pour objet. || Avoir quelqu'un en vue, faire une chose à l'intention de quelqu'un, soit en bien, soit en mal; faire allusion à lui; vouloir donner à quelqu'un un emploi, une faveur. || Avoir des vues sur quelqu'un, avoir l'intention de l'employer à quelque chose. || Avoir des vues sur quelque chose, souhaiter de l'obtenir. || Jeter ses vues sur quelqu'un, sur quelque chose, songer à capter quelqu'un, à gagner quelque chose. || Projet, dessein. Dites-moi donc vos vues pour cet hiver, Sév. || Manière de voir, opinion. Tous ces auteurs ont des vues très-différentes, Boss. || Aperçu, idée. Votre lettre est pleine de vues fines, Volt. || Point de vue, le point sur lequel la vue se dirige ou s'arrête. || Point de vue ou simplement point, le degré de longueur qu'il faut donner à une lunette pour que la vision soit distincte. Mettre une lunette à son point de vue, à son point. || En parlant des lunettes à lire, elles sont, elles ne sont pas à mon point, la distance à laquelle elles font converger les rayons lumineux convient ou ne convient pas à ma vue. || Assemblage d'objets sur lesquels la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. Un beau point de vue. || Fig. L'âme n'a qu'un point de vue, qui est le ciel; hors de là, rien ne l'inquiète, Bourd. || T. de perspective. Point de vue, endroit précis où il se faut placer pour bien voir un objet; celui où l'objet doit être placé pour être bien vu. || Point de vue, le point que le peintre ou le dessinateur choisit pour mettre les objets en perspective et vers lequel il dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. || Fig. Les différentes manières dont un homme ou une affaire peut ou doit être considérée. La vie privée est presque toujours le point de vue le moins favorable à la gloire des grands, Mass. || Fig. et famil. C'est là son point de vue, c'est à cela qu'il aspire. || Avec *dans*. À mesure que Richelieu s'éloigne de nous, il est mieux dans son point de vue, Fén. || Avec *sous*. L'on réunit sous un même point de vue les préceptes et les exemples que l'Écriture nous fournit, Boss. Ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre, Volt. || À vue, *loc. adv*. En conservant le regard sur. || Garder un prisonnier à vue, le garder de manière à ne pas cesser de le voir. || À vue de, à la distance où l'on aperçoit. Nous mouillâmes à vue de terre. || À vue d'œil, autant qu'on en peut juger par la vue seule. || À vue d'œil, d'une manière visible, sensible. || À vue de pays, en se dirigeant, sans savoir la route de l'endroit où l'on va, sur l'aspect des lieux. et fig. en se réglant sur ce qu'on sait, sur ce qu'on imagine. || Fig. Juger à vue de pays, juger en gros et sans entrer dans le détail. || De vue, avec la vue. || Connaître quelqu'un de vue, le connaître pour l'avoir vu seulement, le connaître de visage. || Perdre une personne, une chose de vue, ne plus l'apercevoir. || Ne pas perdre quelqu'un de vue, le surveiller soigneusement. || Fig. Perdre de vue une personne, cesser de la voir, de la fréquenter; être longtemps sans en entendre parler. || Fig. Perdre de vue une affaire, cesser de s'en occuper. || Fig. Perdre un sujet de vue, faire une digression. || Fig. Perdre de vue, ne pas suivre en idée un objet. || Fig. On ne peut le suivre, on le perd de vue, se dit d'un homme qui tient des discours difficiles à suivre, à comprendre. || Fig. Se perdre de vue, cesser d'exercer la surveillance sur soi-même, de se connaître. || Se perdre de vue, être perdu de vue, cesser d'être aperçu, d'être pris en considération. || À perte de vue, si loin qu'on ne peut distinguer les objets. || Fig. Des spéculations à perte de vue. || À perte de vue se dit aussi de choses qui ne finissent pas. Ne vous amusez point à répondre aux discours à perte de vue que je vous écris dans mon loisir, Sév. || Fig. et famil. Raisonner à perte de vue, faire des raisonnements vains et vagues qui n'aboutissent à rien. || On dit de même: Des raisonnements à perte de vue. || En vue, de manière à être vu, aperçu. Ces marchandises sont bien en vue. Mettre une *chose en vue*. || Être en vue, pouvoir être aperçu.

* **VULCAIN** (lat. *Vulcanus*), *s. m.* T. du polythéisme. Le dieu du feu, fils de Jupiter et de Junon. || Fig. et poétiq. Forgeron. || Espèce de papillon.

* **VULCANIEN, IENNE**, *adj.* En géol. Se dit de l'hypothèse qui attribue au feu la formation de la terre, ainsi que les principales révolutions qui en ont modifié la surface. || *Subst.* Les vulcaniens, les partisans de cette hypothèse.

* **VULCANIQUE**, *adj.* En géol. Qui appartient à l'incandescence centrale de la terre.

* **VULCANISATION**, *s. f.* Combinaison d'une petite quantité de soufre avec le caoutchouc.

* **VULCANISER**, *v. a.* Faire subir au caoutchouc la vulcanisation.

* **VULCANISME**, *s. m.* En géol. Hypothèse qui attribue au feu la formation de la croûte du globe.

* **VULCANISTE**, *s. m.* Partisan du vulcanisme.

VULGAIRE (lat. *vulgaris*), *adj.* Qui se voit communément parmi les hommes. Opinion vulgaire. || Ere vulgaire, voy. ère. || Plantes vulgaires, celles qu'on rencontre à chaque pas. || Langues vulgaires, se dit des langues vivantes, par opposition à langues savantes ou langues mortes. || Qui ne s'élève, ne se distingue par rien. Des mérites vulgaires. Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts, Boileau. || Qui appartient aux classes que rien ne distingue, en parlant des personnes. C'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de... Boss. || Trivial, bas. Pensées, sentiments vulgaires. || Sans distinction, en parlant des personnes. Esprit, poëte vulgaire. || *S. m.* Le commun des hommes. || Il se dit de ceux qui dans une classe ne se distinguent pas. Il y a le vulgaire des grands et le vulgaire du peuple, Volt. || Ce qui est sans distinction. Donner dans le vulgaire. || Le vulgaire, nom donné aux langues romanes (langue d'oïl, langue d'oc, italien et espagnol), par opposition au latin, qui était la langue savante.

VULGAIREMENT, *adv.* Communément. On dit vulgairement que... Le roi Jean, vulgairement nommé Jean sans Terre, VOLT. || D'une manière vulgaire, triviale. Penser, s'exprimer vulgairement.

★ **VULGARISATEUR**, *s. m.* Néolog. Celui qui rend quelque chose vulgaire, qui en répand l'usage. Les savants ne sont pas des vulgarisateurs. || *Adj.* Talent vulgarisateur.

★ **VULGARISATION**, *s. f.* Néolog. Action de vulgariser.

★ **VULGARISER** (lat. *vulgaris*), *v. a.* Néolog. Rendre vulgaire. Vulgariser la science. || Se vulgariser, *v. r.* Devenir vulgaire. Les connaissances se vulgarisent.

★ **VULGARITÉ** (lat. *vulgaritas*), *s. f.* Néolog. Caractère, défaut de ce qui est vulgaire, sans distinction. La vulgarité d'une opinion. La vulgarité des manières.

VULGATE (lat. *vulgatus*), *s. f.* Version latine de la Bible. Saint Jérôme, prêtre retiré dans la sainte grotte de Bethléem, composa sur l'original hébreu la version de la Bible que toute l'Église a reçue sous le nom de Vulgate, BOSS. || *Adj.* La version vulgate de la Bible.

VULNÉRABLE (lat. *vulnerabilis*), *adj.* Qui peut être blessé. Il a trouvé le côté vulnérable.

VULNÉRAIRE (lat. *vulnerarius*), *adj.* Qui est propre à la guérison des plaies ou des blessures. Plante vulnéraire. || Eaux vulnéraires, eaux extraites des herbes vulnéraires. || *S. m.* Médicament bon pour les plaies et blessures. || Vulnéraire suisse, infusion de plantes aromatiques recueillies dans les Alpes suisses, et dont on use pour les chutes et pour les coups. || *S. f.* Plante légumineuse, à fleurs jaunes, bonne pour les plaies et les blessures récentes.

W

★ **W** (double v), *s. m.* Lettre introduite dans notre alphabet pour conformer notre écriture à celle de plusieurs peuples du Nord; quand elle se trouve dans des mots provenant de l'anglais, elle se prononce en général *ou;* quand elle se trouve dans des mots provenant de l'allemand, elle se prononce comme notre *v.*

★ **WAGON** (va-gon), *s. m.* Voy. VAGON.

★ **WALHALLA** (val-al-la. Anc. haut-allem. *wal*, ensemble de ceux qui ont péri sur le champ de bataille, et *halla*, salle: la salle des tués), *s. f.* Nom, dans la religion des anciens Scandinaves, du paradis d'Odin.

★ **WALKYRIE** (val-ki-rie. Anc. all. *walkyrien*, les déesses du destin qui conduisent dans la walhalla les héros morts dans la bataille), *s. f.* Nom, dans la religion des anciens Scandinaves, des trois déesses messagères d'Odin, qui étaient supposées aller au milieu des combats dispenser la victoire et désigner ceux qui devaient périr.

★ **WALLON, ONNE** (va-lon. B. lat. *wallus*, velche), *s. m.* et *f.* Habitant, habitante des provinces méridionales de la Belgique, c'est-à-dire de celles qui sont entre l'Escaut et la Lys. || Le wallon, langage de ces provinces, qui est un dialecte du français. || *Adj.* Anciennement, gardes wallonnes, corps de troupes des armées d'Espagne.

★ **WARRANT** (oua-rant'. Anglais *warrant*), *s. m.* En Angleterre, prise de corps; mandat d'amener; assignation. || Récépissé délivré aux commerçants au moment où ils déposent des marchandises dans un dock ou entrepôt, et constatant la valeur de ces marchandises.

★ **WATERPROOF** (oua-tèr-prouf. Anglais *waterproof*, à l'épreuve de l'eau), *s. m.* Sorte de manteau imperméable pour dames.

★ **WEHME, WEHMIQUE**, voy. VEHME, VEHMIQUE.

★ **WELCHE**, *s. m.* Voy. VELCHE.

★ **WERMOUTH**, *s. m.* Voy. VERMOUT.

WHIG (ouigh'. Orig. inc.), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui en Angleterre appartient au parti faisant profession de défendre la liberté. Les whigs sont opposés aux torys. || *Adj.* L'opinion, le parti whig. Les ministères whigs.

★ **WHIGGISME** (oui-ghi-sm'), *s. m.* Parti, opinion des whigs.

WHISK (ouisk'), *s. m.* Voy. WHIST, seul usité aujourd'hui.

WHISKEY ou **WHISKY** (oui-ski. Voy. *usquebac*), *s. m.* Nom vulgaire de l'eau-de-vie de grains dans les basses terres d'Écosse, répondant à usquebac des hautes terres.

WHIST (ouist'. Anglais *whist*, silence !), *s. m.* Sorte de jeu de cartes qui se joue à quatre personnes, deux contre deux, ou à trois, avec un mort. || On a dit aussi wisk.

★ **WILLIS** (ouil-lis'), *s. f. pl.* Jeunes filles condamnées, d'après une légende de Bohème, à sortir, après leur mort, du tombeau et à danser toute la nuit.

WISKEY (oui-ski), fausse orthographe pour WHISKEY.

WISKI (oui-ski. Mot anglais), *s. m.* Cabriolet élevé et léger. Les rapides wiskis, DELILLE.

★ **WOOTZ** (vouts'), *s. m.* Nom de l'acier indien, obtenu en jetant du fer concassé en petits morceaux dans des creusets avec du bois de cassia et des feuilles d'asclépias.

X

X (iks' ou, suivant l'épellation moderne, kse. Lat. *x*), *s. m.* Lettre consonne qui est la vingt-troisième de l'alphabet. || Jambes en X, se dit des genoux tournés en dedans et se touchant. || X, dans les chiffres romains, vaut 10; surmonté d'un trait, il vaut 10,000. || Dans le comput ecclésiastique, X marque le dimanche. || X ou *x* s'emploie d'ordinaire en algèbre pour désigner l'inconnue ou une des inconnues. || Fig. dans le langage philosophique, chose que l'on cherche. || Famil. Les *x*, l'algèbre, les mathématiques. Être fort en *x*. || Famil. Nom donné aux élèves de l'École polytechnique. || Un x ou un ixe, petit tabouret dont les pieds croisés offrent la figure de cette lettre. || Poinçon d'acier au bout duquel se trouve gravé un x. || Dans certains mots, *x* final sert à marquer le pluriel, comme dans : choux, oiseaux, etc.

XÉNÉLASIE (ξενηλασία), *s. f.* Chez les anciens, interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville.

XÉRASIE (ξηρασία), *s. f.* En méd. Maladie des cheveux et des cils qui les empêche de croître, et les rend semblables à un duvet couvert de poussière.

★ **XÉROPHAGE**, *s. m.* Celui qui pratiquait la xérophagie.

XÉROPHAGIE (ξηροφαγία), *s. f.* Dans la primitive Église, abstinence des chrétiens, qui pendant le carême ne mangeaient que des fruits secs avec leur pain. || En méd. Diète sèche, régime dans lequel on s'abstient le plus possible de boire.

XÉROPHTHALMIE (ξηροφθαλμία), *s. f.* En méd. Ophthalmie sèche, caractérisée par l'aspect mat de la sclérotique, qui est ridée autour de la cornée; il y a suspension de la sécrétion lacrymale, et les rides de la conjonctive sont l'effet de la sécheresse de cette membrane.

XIPHIAS (ξιφίας), *s. m.* Genre de poissons acanthoptérygiens, appelé vulgairement épée de mer et espadon.

XIPHOÏDE (ξιφοειδής), *adj. m.* En anat. Appendice xiphoïde, appendice allongé cartilagineux, qui termine inférieurement le sternum.

★ **XIPHOÏDIEN, IENNE**, *adj.* En anat. Qui a rapport à l'appendice xiphoïde.

★ **XYLOGRAPHE**, (ξύλον et γράφειν), *s. m.* Graveur sur bois. || Celui qui s'occupe de xylographie.

⋆ **XYLOGRAPHIE**, *s. f.* Chez les anciens, écriture sur des tablettes de bois. || Art de graver sur bois. || Art d'imprimer avec des caractères de bois, ou avec des planches de bois dans lesquelles sont taillées les lettres.

⋆ **XYLOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui concerne la xylographie.

XYLOPHAGE (ξυλοφάγος), *s. m.* Insecte coléoptère qui vit dans les vieux bois. || *Adj.* Qui ronge le bois.

⋆ **XYLOPHONE** (ξύλον et φώνη), *s. m.* En mus. Instrument composé d'un clavier de bois de sapin reposant sur des coussinets de paille, dont on frappe les touches avec une baguette.

XYSTE (lat. *xystum*, de ξυστόν), *s. m.* T. d'antiq. Chez les Grecs, portique couvert, dans la palestre. || Chez les Romains, lieu découvert servant de promenade.

Y

Y (i grec ou, selon l'épellation moderne, i. Lat. *y*), *s. m.* Vingt-quatrième lettre de l'alphabet. || Dans les lettres numérales employées au moyen âge, Y valait 150. || Il sert souvent en algèbre à désigner une inconnue. || Embranchement en forme d'Y. Cette grande chaine se divise là comme un y grec en deux branches inégales, Saussure. || Dans les transcriptions de mots grecs, *y* répond à l'υ, que les Grecs modernes prononcent *i*. On le conserve aussi dans quelques mots empruntés des langues étrangères. || *Y* a deux prononciations : tantôt il représente le son simple d'un *i*, comme dans physique, etc. tantôt le son de deux *i*, comme dans appuyer, etc.

Y (lat. *ibi*), *adv. de lieu.* En cet endroit-là. Voulez-vous y aller? Rendez-vous-y. J'y cours. || *Y* jouant le rôle de pronom, et signifiant : en ce, en ceci, en cela, en cette chose, en ces choses. Et pour se bien conduire en ces difficultés, Il y faut, comme en tout, fuir les extrémités, Mol. || Il se dit dans le même sens avec un nom de personne. Je ne distingue rien en celui qui m'offense ; Tout y devient l'objet de mon couroux, Mol. || Il se dit aussi pour : à ce, à ceci, à cela, à cette chose, à ces choses. Dure à jamais le mal, s'il y faut ce remède ! Corn. || Il se dit d'une façon analogue avec un nom de personne. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours, Sév. || *Y* employé pour : à lui, à elle, à eux, à elles, en parlant de personnes. Pour ébranler mon cœur, Est-ce peu de Camille? y joignez-vous ma sœur? Corn. || En parlant de choses. Mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites, Sév. || L'usage moderne tend beaucoup à restreindre cet emploi de *y*. || *Y* représente quelquefois une locution tout entière. La raison qu'il en apporte, c'est que le roi juge selon la justice : ce n'est pas qu'il y juge toujours, mais c'est qu'il est réputé y juger, Boss. || *Y* représente chez quelqu'un, auprès de quelqu'un. J'ai déjà soupé avec vous... j'y souperai encore bien ici, Volt. || Il y est, il n'y est pas, se dit d'une personne qui est ou qui n'est pas à son logis. || Je n'y suis pour personne, je ne reçois personne. || *Y*, en termes de pratique ou dans un langage analogue, se construit avec un participe passé ou un adjectif. Lisez l'acte; les personnes y nommées. Les pièces y afférentes. || Il est quelquefois explétif. Il n'y voit pas, il n'y voit goutte, etc. || Il y a, voy. avoir. || Il y va, voy. aller. || Vous n'y êtes pas, vous ne l'entendez pas, et aussi vous n'aurez pas ce que vous pensez. || Vous y êtes, vous avez deviné. || Vous y êtes, j'y suis, c'est-à-dire vous êtes, je suis au point voulu, etc. || Dans le langage des classes, on dit qu'un vers n'y est pas, pour exprimer qu'il pèche contre les règles de la versification. || Y se place avant le verbe : Il y va ; y est-il? À l'impératif il se place après : Allons-y, excepté quand la phrase est négative : N'y allons pas. || Il se met après les pronoms personnels. Je vous y conduirai. || Quand *y* est placé immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, on ajoute à cette seconde personne une *s* euphonique, comme dans vas-y, donnes-y, etc. || À l'impératif, quand *y* se trouve avec *moi* et *toi*, on ne peut dire à cause de l'hiatus trop dur : menez-moi-y, confie-toi-y ; alors on dit : menez-m'y, confie-t'y.

YACHT (iak'; l'*y* est aspiré et l'on dit le yacht. Anglais *yacht*), *s. m.* Bâtiment léger, fin, rapide, que les souverains, les princes, les riches amateurs entretiennent dans certains ports pour les promenades en mer, les régates, les promenades d'agrément.

⋆ **YACK** ou **YAK**, *s. m.* Buffle à queue de cheval.

⋆ **YARD** (iard'), *s. m.* Mesure de longueur employée en Angleterre, valant $0^m,91$.

YATAGAN (ia-ta-gan ; l'*y* est aspiré et l'on dit : *le yatagan*. Turc *yatayhan*), *s. m* Arme d'estoc et de taille dont le tranchant affecte une forme concave.

YÈBLE, *s. f.* Voy. hièble.

YEUSE (lat. *iliceus*), *s. f.* Chêne qui conserve ses feuilles vertes en toute saison; on le nomme vulgairement chêne vert.

YEUX, *s. m. pl.* d'œil, voy. œil.

YOLE (l'*y* est aspiré et l'on dit la yole. Allem. *Jölle*), *s. f.* Petite embarcation étroite et légère, quelquefois très-longue, ordinairement très-faible d'échantillon et très-rapide.

YPRÉAU, *s. m.* Espèce d'orme à larges feuilles, qui tire son nom d'Ypres, en Flandre. || Nom vulgaire du saule marsault et du peuplier blanc.

⋆ **YSARD** (i-zar), *s. m.* Voy. isard.

YUCCA (iou-ka ; l'*y* est aspiré et l'on dit le yucca. Mot caraïbe), *s. m.* En bot. Genre de la famille des liliacées ; il se compose de plantes vivaces, à tige haute, plus ou moins herbacées.

Z

Z (zèd' ou, suivant l'épellation moderne, ze. Lat. *z*), *s. m.* Lettre consonne, la vingt-cinquième et dernière lettre de l'alphabet. || Famil. Il est fait comme un Z, se dit d'un homme tortu. || Dans les lettres numérales, Z vaut 2,000.

ZAGAIE (za-ghê. Esp. *azagaya*, du berbère *zayâya*), *s. f.* Arme d'hast dont les Maures se servent pour combattre à cheval, demi-pique. || On applique ce nom au javelot dont se servent les habitants du Sénégal, la plupart des peuplades d'Afrique et autres nations sauvages.

ZAÏM (arabe *za' im*), *s. m.* Soldat turc, dont le bénéfice militaire est un peu au-dessus de celui du timariot.

ZAIN (zin. Ital. *zaino*), *adj. m.* Cheval zain, celui qui, quelle que soit sa robe, ne présente aucun poil blanc.

ZANI (ital. *zani*, abrégé de *Giovanni*), *s. m.* Personnage bouffon dans les comédies italiennes. || *Au pl.* Des zani.

⋆ **ZÉA** (ζεά), *s. m.* En bot. Nom scientifique du maïs.

ZÈBRE (mot éthiopien), *s. m.* Animal du sous-genre âne, habitant l'Afrique, et remarquable par sa robe, dont le fond jaune ou isabelle est rayé de nombreuses bandes brunes ; dit aussi cheval sauvage et âne rayé. || Nom donné à certaines coquilles et à deux espèces de poissons, les chétodons et les pleuronectes.

ZÉBRÉ, ÉE, *adj.* Marqué de bandes foncées sur un fond clair. || Cheval zébré, cheval dont la robe présente des lignes noirâtres qui entourent l'avant-bras et la jambe.

* **ZÉBRER,** *v. a.* Produire sur quelque animal ou sur quelque objet des raies semblables à celles du zèbre.

* **ZÉBRURE,** *s. f.* Raie ou raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBU, *s. m.* Nom vulgaire du bœuf indien, qui a sur le garrot une ou deux bosses charnues. || *Au pl.* Des zébus.

ZÉLATEUR, TRICE (lat. *zelator*), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui agit avec zèle pour quelque chose ou quelqu'un. Zélateur de sa sainte loi [de Dieu], FLÉCH. Ces anciens zélateurs de la liberté, uniquement attentifs au bien public et à la gloire de la nation, ROLLIN. || *Adj.* L'esprit zélateur d'une assemblée. || Titre d'office dans quelques ordres religieux, consistant à veiller avec zèle sur la conduite des novices et des jeunes profès. || Zélatrice, nom, parmi les ursulines, d'un office qui répond à celui de procureur dans les communautés d'hommes.

ZÈLE (lat. *zelus*, de ζῆλος), *s. m.* Affection vive, ardente pour le service de quelque chose, de quelqu'un, de Dieu. Le zèle pour le bien public. Le zèle du salut des âmes est comme le premier devoir d'un pasteur, MASS. || Zèle indiscret, zèle inconsidéré, zèle qui n'est pas réglé par la prudence. || Dans le langage de l'Écriture, le zèle de la maison de Dieu le dévore, il a un zèle extrême pour le service de Dieu. || Faire du zèle, se montrer trop zélé, dépasser la mesure dans l'exécution d'un ordre, d'une mission, d'une fonction. || Particulièrement, le zèle, le zèle pour la religion. || Faux zèle, zèle aveugle et mal entendu.

ZÉLÉ, ÉE, *adj.* Qui a du zèle. Car il contrôle tout, ce critique zélé, MOL. || *Subst.* Un zélé. Une zélée. || Faux zélé, celui qui est animé d'un zèle faux pour la religion.

* **ZEND** (zind'. Zend *zânti*, connaissance), *s. m.* Le commentaire, l'explication de la révélation de Zoroastre. || Nom donné par Anquetil-Duperron à la langue dans laquelle Zoroastre a écrit ses livres. || *Adj.* Qui appartient au zend. Des livres zends. La langue zende.

ZEND-AVESTA (zin-da-vè-sta. Zend *zend*, commentaire, *avesta*, livre divin), *s. m.* Recueil des livres sacrés des Parses ou sectateurs de Zoroastre.

ZÉNITH (zé-nit'. Arabe *semt*, chemin droit), *s. m.* En astron. Point de la sphère céleste qui, pour chaque lieu de la terre, est rencontré par la verticale élevée en ce lieu. || Fig. Le point le plus élevé où on puisse parvenir. Le zénith de votre esprit ne va pas au nadir de celui du moindre des imans, MONTESQ.

* **ZÉNITHAL, ALE,** *adj.* Qui appartient au zénith. Les points zénithaux.

ZÉNONIQUE, *adj.* Qui appartient au système de Zénon d'Élée ; c'est un système idéaliste. || Qui appartient au système de Zénon de Cittium, créateur du stoïcisme.

ZÉNONISME, *s. m.* Philosophie de Zénon le stoïcien.

ZÉOLITHE (ζεῖν et λίθος), *s. m.* Sorte de roche qui bouillonne au chalumeau, à cause de l'eau qu'elle contient. || L'Académie fait ce mot du masculin ; mais les minéralogistes le font féminin.

* **ZÉOLITHIQUE,** *adj.* Qui appartient au zéolithe. Minéral zéolithique.

ZÉPHIRE ou **ZÉPHYR** (lat. *zephirus*, de ζέφυρος), *s. m.* Nom que les anciens donnaient au vent d'occident (on met une majuscule). || Dans la Fable, le vent d'occident personnifié et qualifié de dieu (on met une majuscule). || Tout souffle de vent doux et agréable (on met une minuscule). Un jeune prince, au retour des zéphyrs, se promenait dans un jardin délicieux, FÉN. || T. de mar. Léger souffle de vent. || T. de danse. Pas de zéphire, pas qui se fait en se tenant sur un pied, et balançant l'autre en avant et en arrière. || Nom donné, dans l'armée, à des soldats de compagnies de discipline qu'on envoie d'ordinaire en Algérie. || L'Académie distingue zéphire et zéphyr, disant que zéphire est le vent d'occident ou ce vent personnifié, et zéphyr tout vent doux et agréable. Cette distinction est illusoire ; les auteurs confondent perpétuellement zéphire et zéphyr, et il ne faut y voir qu'une variété d'orthographe.

ZÉRO (ital. *zero*, contracté de *zefiro*, de l'arabe *cifron*), *s. m.* En arithm. Chiffre en forme d'O, qui de lui-même ne marque aucun nombre, mais qui, étant mis à la droite des autres, indique qu'ils prennent une valeur dix fois plus forte. || Je ne veux pas qu'il y manque un zéro, je ne veux pas qu'il y manque rien. || Sa fortune est réduite à zéro, elle est réduite à rien. || Fig. Ajouter des zéros à un compte, l'amplifier. || Fig. C'est un zéro, un zéro en chiffre, se dit d'un homme qui n'est d'aucune considération. || Point qui correspond à la température de la glace fondante dans le thermomètre. Le thermomètre est à zéro. || En général, point d'où l'on part pour compter les degrés. || *Au pl.* Des zéros.

* **ZÉROTAGE,** *s. m.* Fixation du zéro dans les instruments de précision.

ZEST (zèst') ! *interj.* familière et ironique dont on se sert pour repousser ce que dit une personne. Il se vante de cela : zest ! || On trouve aussi zeste. || Il indique aussi la promptitude. Zest ! me voilà rendu. || On trouve aussi zeste. || Famil. Être entre le zist et le zest, être fort incertain sur le parti qu'on doit prendre. || Il se dit aussi d'une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise. Cela est entre le zist et le zest.

ZESTE (lat. *schistus*, de σχιστός), *s. m.* Séparation membraneuse qui divise l'intérieur d'une noix. Le zeste d'une noix. || Écorce extérieure, jaune et colorante, de l'orange ou du citron, séparée de la peau blanche et amère qui est au-dessous. || Fig. Chose de la plus mince valeur. || Famil. Cela ne vaut pas un zeste, je n'en donnerais pas un zeste, se dit d'une chose de peu de valeur.

* **ZESTER,** *v. a.* Séparer du zeste la partie blanche sous-jacente. || Couper l'écorce d'un citron par petites bandes. Zester un citron.

ZÉTÉTIQUE (ζητητικός), *adj.* T. didactique. Qui concerne les recherches. || La méthode zététique ou *subst.* la zététique, méthode dont on se sert pour résoudre un problème de mathématique ; et en général, celle dont on se sert pour pénétrer la raison des choses.

* **ZÉZAIEMENT,** *s. m.* Vice de prononciation par lequel on donne à plusieurs consonnes le son du *z*. || Manière de prononcer en zézayant.

* **ZÉZAYER,** *v. n.* Remplacer dans la prononciation l'articulation du *j* ou du *g* doux par celle du *z*.

ZIBELINE (b. lat. *sabellum*, martre, mot d'origine slave), *s. f.* Martre de Sibérie à poil très-fin. || La peau de cet animal employée comme fourrure. La martre la plus estimée est la zibeline. || *Adj.* Martre zibeline.

ZIGZAG (zi-gzagh'. Onomatopée), *s. m.* Suite de lignes formant des angles alternativement saillants et rentrants. || On dit dans un sens analogue : Aller, marcher en zigzag ; un chemin tracé en zigzag. || Cet ivrogne fait des zigzags en marchant, il va tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. || Petite machine, composée de tringles mobiles et disposées en losange, qui s'allongent ou se resserrent, suivant le mouvement qu'on lui donne par deux branches qui servent à la tenir. || Ornement en forme de zigzag. || T. de fortification. Tranchées conduites par des retours et des coudes, afin que les assiégés ne puissent en découvrir ni battre la longueur.

ZINC (zink'. Allem. *Zink*), *s. m.* Métal qui existe dans la nature combiné avec le souffre dans la blende, et à l'état d'hydrate et d'oxyde dans la calamine. Le zinc n'était pas connu des anciens. || Fleurs de zinc, zinc sublimé par le feu. || On a écrit zing.

* **ZINCAGE** ou **ZINGAGE,** *s. m.* Action de couvrir de zinc. || Procédé de galvanisation du fer.

* **ZINGARI** (zin-ga-ri), *s. m.* Voy. TZINGARI.

* **ZINGUER,** *v. a.* Garnir, couvrir de zinc. || Galvaniser le fer.

* **ZINGUERIE,** *s. f.* Atelier où l'on fabrique le zinc. || Commerce de zinc.

* **ZINGUEUR,** *s. m.* Ouvrier qui travaille le zinc.

* **ZINNIA** (*Zinn*, botaniste allemand), *s. m.* Petite plante d'ornement. || *Au pl.* Des zinnias.

ZINZOLIN (zin-zo-lin. Esp. *cinzolino*, de l'arabe *djoljolân*, semence du sésame), *s. m.* Couleur d'un violet rougeâtre. || *Adj.* Zinzolin, ine. Taffetas zinzolin.

* **ZIRCON,** *s. m.* Minéral cristallin, pierre précieuse qui affecte diverses couleurs ; dite aussi hyacinthe.

* **ZIRCONIUM** (zir-ko-ni-om'), *s. m.* En chim. Métal qui est d'un gris noirâtre, sans aspect métallique.

ZIST (zist'), *s. m.* Voy. ZEST. || Quelques-uns appellent zist l'écorce intérieure des oranges ou l'enveloppe blanche qui est au-dessous du zeste.

ZIZANIE (lat. *zizania*, de ζιζάνιον), *s. f.* Ivraie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain (sens propre inusité). || Fig. Désunion, mésintelligence. Semer la zizanie entre des amis. Ce parti croît..., désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, BOURD.

ZODIACAL, ALE, *adj.* Qui appartient au zodiaque. Les signes zodiacaux. || Lumière zodiacale, lumière de forme lenticulaire qui s'appuie sur l'horizon, et qui apparaît après le coucher du soleil à l'époque de l'équinoxe du printemps, et avant son lever à l'époque de l'équinoxe d'automne.

ZODIAQUE (lat. *zodiacus*, de ζωδιακός), *s. m.* En astron. Zone de la sphère céleste s'étendant à huit degrés de part et d'autre de l'écliptique et dans laquelle sont toujours comprises les planètes anciennement connues. Le zodiaque est divisé en douze parties égales par de grands cercles perpendiculaires à l'écliptique, à partir de l'équinoxe du printemps ; ces douze parties sont les signes du zodiaque. || Représentation du zodiaque.

ZOÏLE (lat. *Zoïlus*, de Ζωΐλος), *s. m.* Nom propre d'un ancien critique, célèbre par son acharnement à censurer Homère. || Fig. Mauvais critique. || Fig. et abusivement, critique envieux et méchant (on met une majuscule).

★ **ZONA** (lat. *zona*), *s. m.* En méd. Phlegmasie cutanée, qui entoure, sous forme de demi-ceinture, la poitrine ou l'une des trois régions de l'abdomen ; c'est une éruption vésico-bulleuse.

ZONE (lat. *zona*, de ζώνη), *s. f.* Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, que l'on conçoit séparées par des cercles parallèles à l'équateur. La surface de la terre est divisée en cinq zones : deux zones glaciales, une zone torride, deux zones tempérées. || Parties du ciel qui répondent à ces divisions du globe terrestre. || Région considérée par rapport à sa température. L'Asie n'a point précisément de zone tempérée, MONTESQ. || En géom. Partie de la surface d'une sphère comprise entre deux plans parallèles. || En hist. nat. Bandes ou marques circulaires. Son cou et sa poitrine ondés distinctement de zones noires et blanches, BUFF. || La partie visible des couches superposées dont certaines pierres, certains terrains sont formés. || En astron. Espace plus ou moins étendu que l'on compare à une bande, à une zone. || T. de mar. Zone des vents alizés, des vents variables, etc. la partie du globe où ces vents règnent habituellement. || En géol. Zone houillère, certain nombre de bassins houillers qui se rattachent les uns aux autres dans une direction à peu près constante. || Zone des servitudes militaires, espace limité en dehors et en dedans des fortifications des places de guerre, sur lequel il est défendu de bâtir ou de modifier le relief du sol. || Zone militaire, terrain compris dans les fortifications des places de guerre, et appartenant à l'État. || Certaine étendue de pays soumis à des droits de douane plus ou moins forts que dans telle autre portion du même État.

★ **ZONÉ, ÉE**, *adj.* Présentant des zones, des bandes concentriques. La structure zonée de certains trachytes.

★ **ZOOGRAPHE** (ζωογράφος), *s. m.* Auteur qui écrit une zoographie. || Peintre d'animaux.

ZOOGRAPHIE, *s. f.* Description des animaux. || T. de beaux-arts. Peinture d'animaux. || Art de dessiner les parties des animaux ou de les imiter en employant les diverses matières plastiques.

★ **ZOOGRAPHIQUE**, *adj.* Qui appartient à la zoographie.

★ **ZOOLÂTRE**, *s. m.* Adorateur des animaux.

ZOOLÂTRIE (ζῷον et *latrie*), *s. f.* Adoration des animaux.

★ **ZOOLÂTRIQUE**, *adj.* Qui appartient à la zoolâtrie.

ZOOLITHE (ζῷον et λίθος), *s. m.* Partie d'un animal qui s'est pétrifié. || Nom donné aux pétrifications qui représentent certains animaux ou des parties d'animaux.

★ **ZOOLITHIQUE**, *adj.* Qui renferme des zoolithes. || Qui appartient ou ressemble à un zoolithe.

ZOOLOGIE (ζῷον et λόγος), *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les animaux.

ZOOLOGIQUE, *adj.* Qui concerne la zoologie. Anatomie zoologique. || Géographie zoologique, science qui s'occupe de la distribution des animaux sur le globe.

★ **ZOOLOGIQUEMENT**, *adv.* Au point de vue zoologique.

ZOOLOGISTE ou **ZOOLOGUE**, *s. m.* Celui qui connaît la zoologie, qui en traite.

ZOOPHORE (ζωοφόρος), *s. m.* En archit. anc. Frise de l'entablement, ainsi dite parce qu'elle offrait des figures d'animaux. || Nom que les Grecs donnaient au zodiaque.

ZOOPHYTE (ζωόφυτον), *s. m.* Ancien synonyme mal déterminé de polype. || Linné donnait ce nom à une classe d'animaux comprenant des êtres qu'il croyait intermédiaires entre les animaux et les plantes. || Cuvier a fait à tort ce mot synonyme d'animaux rayonnés.

★ **ZOOPHYTIQUE**, *adj.* Qui contient des zoophytes.

★ **ZOOPHYTOGRAPHE, ZOOPHYTOLOGISTE, ZOOPHYTOLOGUE**, *s. m.* Celui qui s'adonne à l'étude des zoophytes. || Auteur d'ouvrages relatifs à cette matière.

★ **ZOOPHYTOGRAPHIE, ZOOPHYTOLOGIE** (ζωόφυτον et γράφω ou λόγος), *s. f.* Description, histoire des zoophytes. || Ouvrage relatif à cette science.

★ **ZOOTOMIE** (ζῷον et τομή), *s. f.* Anatomie des animaux. || Dissection des animaux.

★ **ZOOTOMISTE**, *s. m.* Celui qui étudie ou qui pratique la zootomie.

★ **ZOUAVE** (*Zouaoua*, tribu des Kabyles du Djurdjura), *s. m.* Soldat d'un corps africain, ou en partie africain, au service de la France ; ce corps se recrute exclusivement aujourd'hui de Français.

ZYGOMA (ζύγωμα), *s. m.* En anat. Os de la pommette, dit aussi os jugal, os malaire.

ZYGOMATIQUE, *adj.* En anat. Qui appartient au zygoma, à la pommette. || Arcade zygomatique, arcade osseuse, formée au bas de la tempe par le zygoma et le temporal. || Muscles zygomatiques, les deux muscles qui amènent les coins de la bouche vers les oreilles, et qui agissent principalement dans l'action du rire.

ZYMOLOGIE (ζύμη et λόγος), *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la fermentation.

ZYMOTECHNIE (zi-mo-té-knie. Ζύμη et τέχνη), *s. f.* Art d'exciter, de conduire la fermentation.

FIN

Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

SUPPLÉMENT

D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

13977. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

HIE

MPS

J.-C.
s.
UROT.
nées,

1260).
ndus.
rpoux
iens.
l'Hel-

nèse.
rand

liqua
re de

ée.
C.).
for-
hefs
ruite

, qui
pre-

l'île

des
des-

fers.
, cé-
t un

arr.

roi
pée.
t de
ris.
sous
e; il

der-
har-
and
en
ja-

ym-

er-

ant
rie,

to-
sés
91.

fut
on-

nes

a-
u-

E.
n-

ar
ur

ui

ADALGISE, fils de Didier, roi des Lombards, fut dépouillé de ses États par Charlemagne (775).

ADAM, le premier homme, père d'Abel, de Caïn et de Seth.

ADAM (Adolphe), compositeur français (1803-1856), auteur du *Chalet*, du *Postillon de Longjumeau*, etc.

ADAM BILLAUT, dit Maître Adam, menuisier de Nevers, mort en 1662, célèbre par ses poésies populaires : les *Chevilles*, le *Vilbrequin* et le *Rabot*.

ADAMA, v. de Palestine, fut détruite avec Sodome par le feu du ciel.

ADAMS (John), 2e président des États-Unis d'Amérique (1735-1826).

ADANA, v. de la Turquie d'Asie, très commerçante.

ADANSON, naturaliste français (1727-1806), auteur de l'*Histoire naturelle du Sénégal*, des *Familles des plantes*, etc.

ADDA, riv. de Lombardie, qui se jette dans le Pô, près de Crémone ; 310 k.

ADDINGTON, homme d'État anglais (1755-1844).

ADDISON, écrivain anglais (1672-1719), un des rédacteurs du *Spectateur*, auteur de la tragédie de *Caton*.

ADEL, État de la côte orientale d'Afrique, s'étendant depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'au cap Guardafui.

ADÉLAÏDE, nom de reines ou princesses, entre autres de la fille aînée de Louis XV, tante de Louis XVI (1732-1800), et de la sœur de Louis-Philippe Ier (1777-1847).

ADELSBERG, v. de la Carniole, célèbre par de magnifiques grottes.

ADELUNG, savant allemand (1732-1806), auteur d'un *Dictionnaire grammatical et critique de la langue allemande*, du *Mithridate ou Tableau universel des langues*, etc.

ADEN, v. et port d'Arabie, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, où les Anglais ont fondé en 1839 un établissement ; 22707 h.

ADHEMAR, moine (988-1030), auteur d'une *Chronique de France*.

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, légat d'Urbain II, prit la croix en 1095.

ADHERBAL, fils de Micipsa et petit-fils de Massinissa, roi de Numidie, fut assassiné par Jugurtha, son cousin (112 av. J.-C.).

ADIGE, fleuve de la haute Italie, qui se jette dans l'Adriatique ; 410 k.

ADJEMIR, v. et contrée de l'Inde anglaise (présidence de Calcutta).

ADMÈTE, roi de Phères, en Thessalie, chez lequel Apollon, chassé du ciel, garda les troupeaux.

ADOLPHE DE NASSAU, élu en 1292 empereur d'Allemagne, à l'exclusion d'Albert d'Autriche, fut déposé, puis tué par son concurrent (1298).

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, évêque de Lubeck, fut roi de Suède (1751-1771).

ADOM, v. de Judée, sur le Jourdain.

ADONAÏ, c.-à-d. *Seigneur*, un des noms de Dieu chez les Juifs.

ADONIAS, 4e fils de David.

ADONIS, personnage mythologique, célèbre par sa beauté et aimé de Vénus.

ADONISÉDEC, roi de Syrie, fut vaincu par Josué.

ADOUR, riv. de France, qui sort du Tourmalet (Pyrénées) et se jette dans le golfe de Gascogne, près de Bayonne ; 335 k.

ADOVA, v. commerçante d'Abyssinie.

ADRASTE, roi d'Argos, reçut à sa cour Polynice, banni, et fut un des sept chefs qui assiégèrent Thèbes.

ADRETS (le baron des), chef des huguenots du Dauphiné, fameux par sa cruauté (1513-1587).

ADRIA, v. de la Vénétie, près de l'embouchure du Pô.

ADRIATIQUE (mer), grand golfe de la Méditerranée, entre l'Italie, l'Istrie et la Dalmatie.

ADRIEN, empereur romain, fils adoptif et successeur de Trajan, l'an 117 ap. J.-C., mort l'an 138. C'est lui qui fit construire les *Arènes de Nîmes* et le *Pont du Gard*.

ADRIEN Ier, élu pape en 772, inquiété par Didier, fut vengé par Charlemagne.

ADRIEN IV, pape de 1154 à 1159, fit condamner Arnaud de Brescia.

ADRUMÈTE, v. maritime de l'Afrique ancienne, au S.-E. de Carthage, aujourd'hui ruinée.

ADULE (mont), montagne où les anciens plaçaient la source du Rhin (Alpes orient.).

ÆÉTES, roi de Colchide, père de Médée.

ÆGIDIUS, grand maître de la milice romaine dans les Gaules, fut choisi pour chef par les Francs pendant l'exil de Childéric.

ÆGOS-POTAMOS, petite riv. de la Chersonèse de Thrace, à l'embouchure de laquelle le Spartiate Lysandre détruisit la flotte athénienne (405 av. J.-C.).

ÆNESIDÈME, philosophe sceptique grec, de la fin du Ier siècle av. J.-C.

ÆSOPUS, acteur romain (80 av. J.-C.).

AETIUS, rival de Boniface, vainquit Attila à Châlons (451), et périt assassiné par l'empereur d'Occident, Valentinien III (454).

AFER (Domitius), célèbre orateur romain (16 av. J.-C.-59 ap. J.-C.).

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, fut blessé mortellement, le 25 juin 1848, sur une barricade, en voulant s'interposer entre les combattants.

AFFRIQUE (SAINT-), ch.-l. d'arr. de l'Aveyron, à 25 kil. de Rodez ; 7622 h.

AFGHAN, ANE, *adj.* et *s.* Qui est de l'Afghanistan ; habitant de l'Afghanistan.

AFGHANISTAN, région de l'Asie, située entre l'Inde et la Perse ; pop. 4 300 000 h. ; cap. Caboul ; v. pr. Candahar, Hérat.

AFRANIUS, poète comique latin, qui vivait environ 100 ans av. J.-C.

AFRICAIN, AINE, *adj.* et *s.* Qui est de l'Afrique ; habitant de l'Afrique.

AFRIQUE, l'une des cinq parties du monde Elle a 7550 kil. de long sur 7000 de large ; pop. 203 717 000 h.

AGAG, roi des Amalécites, vaincu par Saül.

AGAMEMNON, roi d'Argos et de Mycènes, généralissime des Grecs dans la guerre de Troie, fut assassiné au retour par sa femme Clytemnestre et par Égisthe.

AGAR, femme d'Abraham, mère d'Ismaël.

AGASSIZ, célèbre naturaliste suisse (1807-1873), connu par son *Hist. nat. des poissons d'eau douce* et ses *Études sur les glaciers*.

AGATHE (sainte), vierge de Palerme, et martyre en 251.

AGATHIAS, historien grec du VIe s., auteur d'une *Histoire du règne de Justinien*.

AGATHOCLE, tyran de Syracuse (361-289 av. J.-C.) célèbre par ses luttes avec les Carthaginois.

AGDE, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Béziers ; 8251 h.

AGEN, ch.-l. du dép. de Lot-et-Garonne, sur la Garonne, à 714 kil. de Paris ; 19 503 h. Évêché ; cour d'appel. Patrie de Bernard de Palissy, de J.-J. Scaliger et de Lacépède.

AGENDICUM, nom ancien de Sens, ou, selon d'autres, de Provins.

AGENOIS, anc. prov. de Guyenne, qui fait aujourd'hui partie du dép. de Lot-et-Garonne.

AGÉNOR, roi de Phénicie, père de Cadmus et d'Europe.

AGÉSANDRE, sculpteur de Rhodes, auteur du groupe de Laocoon.

AGÉSILAS, roi de Sparte (399-361 av. J.-C.), battit les Perses en Asie, triompha des Thébains et des Athéniens à Coronée, et fut vaincu par Épaminondas à Mantinée.

AGGÉE, l'un des douze petits prophètes.

AGHADÈS, v. du Sahara (Afrique).

AGIDES ou **EURYSTHÉNIDES**, l'une des deux branches royales qui régnaient à Sparte, conjointement avec les Proclides.

AGILOLFINGES, 1re dynastie des ducs de Bavière, qui commença avec Agilolf (530) et finit avec Tassillon (788).

AGILULPHE, roi des Lombards en 591, par son mariage avec Théodelinde.

AGIS, fils d'Eurysthènes, donna son nom à la race des Agides, vers 1060 av. J.-C. ‖ Agis II, fils d'Archidamus, battit plusieurs fois les Athéniens dans la guerre du Péloponnèse. ‖ Agis III périt dans une bataille contre Antipater, roi de Macédoine. ‖ Agis IV voulut réformer Sparte ; il échoua et fut étranglé en prison (239 av. J.-C.).

AGLABITES, dynastie musulmane, régna sur le pays qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'à Tunis, de 800 à 909.

AGLAÉ, l'une des trois Grâces.

AGNADEL, v. de Lombardie, célèbre par la victoire de Louis XII sur les Vénitiens (1509).

AGNAN ou **AIGNAN** (saint), évêque d'Orléans, défendit cette ville contre Attila (451).

AGNANO (lac d'), lac près de Naples, sur les bords duquel se trouve la *grotte du Chien*.

AGNANT (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Marennes ; 1136 h.

AGNÈS (sainte), jeune vierge de Palerme. subit le martyre à Rome, sous Dioclétien.

AGNÈS DE MÉRANIE, reine de France, épousa en 1193 Philippe-Auguste, qui avait répudié Ingelburge. Mais les censures de l'Église obligèrent le roi à reprendre sa première femme, et Agnès mourut de douleur.

AGNÈS SOREL, dame célèbre par sa beauté, qui exerça sur le roi de France Charles VII une influence utile dans la lutte contre les Anglais.

AGOBARD, savant archevêque de Lyon en 813, prit part à la révolte de Lothaire contre Louis le Débonnaire.

AGOSTA, v. de Sicile ; 10 000 h.

AGOSTINI (Nicolo degli), poète vénitien du XVIe siècle, continuateur du *Roland amoureux* du Bolardo.

AGRA, v. de l'Hindoustan anglais, anc. cap. des empereurs mongols ; 140 000 h.

AGRAM, ch.-l. de la Croatie autrichienne, près de la Save ; 19 857 h.

AGRÈVE (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon ; 3308 h.

AGRICOLA, général romain, beau-père de l'historien Tacite, conquit la Bretagne sous Vespasien et Domitien (77-85 ap. J.-C.).

AGRIGENTE, anc. v. de Sicile, auj. Girgenti, célèbre encore par ses ruines.

AGRIPPA (Vipsanius), général romain, favori et gendre d'Auguste (64-12 av. J.-C.).

AGRIPPINE, fille d'Agrippa et de Julie, la fille d'Auguste, épousa Germanicus, dont elle eut Caligula et Agrippine, la mère de Néron. Elle mourut exilée par Tibère, l'an 33 de J.-C. ‖ Fille de Germanicus et de la précédente, épousa Domitius Ahenobarbus, dont elle eut Néron. Devenue veuve, elle épousa l'empereur Claude, son oncle, lui fit adopter Néron, qui, parvenu à l'empire, ordonna sa mort.

AGUADO (Alexandre), marquis de las Marismas, riche banquier espagnol, naturalisé Français (1784-1842), avait formé une belle galerie de tableaux.

AGUESSEAU (Henri-François d'), magistrat intègre et orateur éloquent (1668-1751), fut chancelier de France sous Louis XV.

AHASVERUS, nom du Juif errant.

AHMEDABAD, ville de l'Inde anglaise (présidence de Bombay) ; 116 873 h.

AHRIMAN, principe du mal et des ténèbres, luttant toujours contre Ormuzd, suivant l'Avesta.

AHRIMANS, c.-à-d. *hommes de guerre*, nom des guerriers chez les Germains.

AHUN, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Guéret ; 2360 h.

AICHAH, fille d'Abou-Bekr, femme de Mahomet.

AIGLE (L') ou **LAIGLE**, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Mortagne ; fabriques d'épingles et d'aiguilles ; 5196 h.

AIGNAN, ch.-l. de c. du Gers, arr. de Mirande ; 1612 h.

AIGNAN (SAINT-), ch.-l. de c. de Loir-et-Cher, arr. de Blois ; 3349 h.

AIGNAN-SUR-ROE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Château-Gontier ; 1008 h.

AIGNAY-LE-DUC, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine ; 779 h.

AIGRE, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Ruffec ; 1770 h.

AIGREFEUILLE, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Rochefort ; 1881 h.

AIGREFEUILLE, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes ; 1458 h.

AIGUEBELLE, ch.-l. de c. de la Savoie, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne ; 1090 h.

AIGUEPERSE, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom ; 2 485 h.

AIGUES-MORTES, ch.-l. de c. du Gard, arr. de Nîmes ; 4113 h.

AIGUILLES, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Briançon ; 671 h.

AIGUILLON, commune de Lot-et-Garonne, arr. d'Agen ; 3596 h.

AIGUILLON (duchesse d'), nièce de Richelieu, dont Fléchier a fait l'oraison funèbre, en 1675.

AIGUILLON (duc d'), gouverneur de Bretagne, puis ministre des affaires étrangères sous Louis XV (1771).

AIGURANDE, ch.-l. de c. de l'Indre, arr. de La Châtre ; 2292 h.

AILLANT-SUR-THOLON, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Joigny ; 1468 h.

AILLY (Pierre d'), célèbre docteur de l'Université de Paris, cardinal (1350-1420).

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER, ch.-l. de c. de la Somme, arr. d'Abbeville ; 1129 h.

AILLY-SUR-NOYE, ch.-l. de cant. de la Somme, arr. de Montdidier ; 1181 h.

AIME, ch.-l. de c. de la Savoie, arr. de Moutiers ; 1057 h.

AIMÉ-MARTIN, littérat. franç. (1781-1847).

AIN, riv. qui naît dans le Jura, traverse le dép. de l'Ain et se jette dans le Rhône ; 190 k.

AIN (dép. de l'), formé de la Bresse, du Bugey, de la principauté de Dombes et du pays de Gex ; ch.-l. Bourg ; 5 arr. Bourg, Belley, Gex, Nantua, Trévoux ; 365 462 h.

AIRE, sur l'Adour, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Saint-Sever ; 4754 h. Évêché.

AIRE, sur la Lys, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer ; 8557 h.

AIRVAULT, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Parthenay ; 1761 h.

AISNE, riv. qui naît dans le dép. de la Meuse, passe à Soissons, et se jette dans l'Oise au-dessus de Compiègne ; 279 kil.

AISNE (dép. de l'), formé de parties de la Picardie et de l'Île-de-France ; ch.-l. Laon ; 5 arr. Laon, Château-Thierry, Saint-Quentin, Soissons, Vervins ; 560 427 h.

AIX, anc. cap. de la Provence, auj. ch.-l.

anche
harles
Hardi.
74 503

chipel
le Bé-

yrie) ;
d'or.

nnée,
de son

ope II
mit la
ement
contre
que, à
duset
(323).
omain
vain-
s sol-

parmi
(1159-
usse ;
andre
avec

e. fils
re en
rance
tt. La
nce et
la re-
deux

suc-
né la
asto-
mars
e III.
p. de

1 h.
rient,
con-
é dé-

ovie,
père

1803).
Seine)
1766.
axons,
es sur
airée,

pop.

il. de
e fut
sous
4 ar-
sville,

N. de
: Al-
626 h.
d'Al-

sur la
000 h.
'Asie,
refois

méri-

000 h.
s rois

de sa
n 661.
ra de
mélie.
obligé

a Mé-

le.
ance,
racié

r. de
com
prise
miné-

ut II,
-Au-
gente,

, au-
).

ALLAIRE, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Vannes; 2283 h.

ALLANCHE, ch.-l. de c. du Cantal, arr. de Murat; 1959 h.

ALLARD, général français, devint le général en chef et le conseiller intime de Runjeet-Singh, roi de Lahore (1785-1839).

ALLEGHANYS ou **APALACHES**, grande chaine de montagnes de l'Amérique du Nord, dans les Etats-Unis.

ALLEGRE, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. du Puy; 1732 h.

ALLEGRI, poète italien du XVIe siècle.

ALLEGRI, dit le *Corrège*, voy. CORRÈGE.

ALLEGRI (GREGORIO), compositeur italien de musique sacrée (1580-1640), célèbre surtout par son *Miséréré*.

ALLEMAGNE, vaste contrée située au centre de l'Europe, comprenant : 1° l'Empire d'Allemagne, fondé en 1871, avec Berlin pour capitale et une pop. de 42 727 360 h.; 2° les provinces allemandes de l'Empire austro-hongrois, avec une pop. de 7 800 000 h.

ALLEMAND, ANDE, *adj.* et *s.* Qui est d'Allemagne, qui appartient à l'Allemagne.

ALLEVARD, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 3054 h. Eaux sulfureuses.

ALLIA, riv. affl. du Tibre, à 15 k. de Rome, sur les bords de laquelle les Romains furent défaits par les Gaulois (390 av. J.-C.).

ALLIANCE (TRIPLE), alliance formée en 1668 pour la défense des Pays-Bas espagnols contre Louis XIV, entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède. || QUADRUPLE ALLIANCE, traité signé à Londres en 1718, entre l'Angleterre, la France, la Hollande et l'Empire, pour le maintien du traité d'Utrecht. || SAINTE-ALLIANCE, union des souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, formée en 1815, pour combattre l'esprit de révolution.

ALLIER, riv. de France, prend sa source dans le massif de la Lozère, passe à Moulins et se jette dans la Loire; 375 k.

ALLIER (dép. de l'), formé de l'anc. Bourbonnais; ch.-l. Moulins; 4 arr. Moulins, Montluçon, Gannat, La Palisse; 405 783 h.

ALLOBROGES, peuple puissant de l'ancienne Gaule, entre le Rhône et l'Isère.

ALLORI, peintre florentin (1535-1607).

ALLOS, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Barcelonnette; 1121 h.

ALMA, riv. de Crimée, près de laquelle les Français remportèrent une victoire sur les Russes, le 20 septembre 1854.

ALMADEN, v. d'Espagne (prov. de Ciudad-Real). Mines de mercure.

ALMAGRO, v. d'Espagne (prov. de Ciudad-Real); 15 000 h. Patrie d'Almagro.

ALMAGRO, compagnon de Pizarre dans la conquête du Pérou. La discorde ayant éclaté entre Pizarre et lui, il fut vaincu et étranglé dans sa prison (1475-1538). Son fils vengea sa mort en assassinant Pizarre.

ALMANZA, v. d'Espagne (prov. de Murcie), près de laquelle le maréchal de Berwick remporta en 1707 une victoire sur les Anglais et leurs alliés.

ALMANZOR, fondateur de Bagdad (754-775).

ALMANZOR (MOHAMMED), fameux capitaine des Maures d'Espagne (939-1001).

ALMEIDA, v. de Portugal (prov. de Beira).

ALMEIDA (FRANÇOIS D'), 1er vice-roi des Indes portugaises, en 1505; mort en 1509.

ALMERIA, v. d'Espagne (prov. de Grenade); 34 315 h.

ALMOHADES, secte musulmane et dynastie qui régna sur l'Afrique occid. et sur une grande partie de l'Espagne (1120-1270).

ALMORAVIDES, secte musulmane et dynastie qui régna sur le N.-O. de l'Afrique et sur une partie de l'Espagne, aux XIe et XIIe s., et qui fut renversée par les Almohades.

ALPES, grand système de montagnes de l'Europe, situé entre la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne.

ALPES (dép. des BASSES-), formé d'une partie de la Provence; ch.-l. Digne; 5 arr. Digne, Barcelonnette, Sisteron, Forcalquier, Castellane; 136 166 h.

ALPES (dép. des HAUTES-), formé du Dauphiné et d'une partie de la Provence; ch.-l. Gap; 3 arr. Gap, Embrun, Briançon; 119 094 h.

ALPES-MARITIMES (dép. des), formé d'une partie de la Provence et de la partie du comté de Nice annexée à la France en 1860; ch.-l. Nice; 3 arr. Nice, Grasse, Puget-Théniers; 203 604 h.

ALPHÉE, fl. de l'Elide, dans l'anc. Grèce.

ALPHONSE, nom de rois de Castille, d'Aragon, de Portugal et d'Espagne. || 1° Rois de Castille, entre autres : Alphonse VI (1072-1109), contemporain du Cid, qui l'aida à conquérir Tolède sur les Maures; Alphonse IX (1158-1214), qui participa à la victoire gagnée sur les Almohades (1212) à Las Navas de Tolosa; Alphonse X (1252-1284), célèbre par son élection à l'Empire d'Allemagne et par la publication d'un code de lois et de tables astronomiques, dites *Alphonsines*; détrôné par son fils, don Sanche; Alphonse XI (1312-1350), le vainqueur au Rio Salado. || 2° Rois d'Aragon, entre autres : Alphonse Ier *le Batailleur* (1104-1134), l'ennemi des Maures d'Espagne et d'Afrique, et Alphonse V *le Magnanime* (1416-1458), qui régna aussi à Naples et en Sicile. || 3° Rois de Portugal, entre autres : Alphonse Ier (1139-1185), le véritable fondateur du royaume de Portugal, et Alphonse V (1438-1481), qui dut son surnom d'*Africain* aux guerres qu'il fit en Afrique, et sous lequel les Portugais découvrirent la Guinée. || 4° Alphonse XII, fils d'Isabelle II, roi d'Espagne depuis 1874.

ALPINES, ramification des Alpes de Provence, dans le dép. des Bouches-du-Rhône. || Canal des Alpines, canal de la Durance.

ALPUJARRAS ou **ALPUXARRAS**, ramification de la Sierra Nevada au S. de l'Espagne.

ALSACE, anc. prov. de France, correspondant aux anc. dép. du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, et dont Strasbourg était la capitale; cédée à l'Empire allemand par le traité de Francfort-sur-Mein, 10 mai 1871.

ALSACE-LORRAINE, prov. de l'Empire allemand, divisée en 3 dép.: Basse-Alsace (Strasbourg), Haute-Alsace (Colmar), Lorraine allemande (Metz): 1 531 804 h.

ALSACIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est d'Alsace; habitant de l'Alsace.

ALSEN ou **ALS**, île de la mer Baltique.

ALTAI, grande chaine de montagnes de l'Asie centrale.

ALTENBOURG, cap. du duché de Saxe-Altenbourg; 22 263 h.

ALTKIRCH, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; cédé à la Prusse en 1871.

ALTONA, la plus grande ville du Holstein, sur l'Elbe; 84 097 h.

ALTORF, ch.-l. du cant. d'Uri, en Suisse; 2000 h. Patrie de Guillaume Tell.

ALVÈRE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Bergerac; 1617 h.

ALYATTE, nom de deux rois de Lydie, dont le second fut père de Crésus.

ALZON, ch.-l. de c. du Gard, arr. du Vigan; 838 h.

ALZONNE, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Carcassonne; 1546 h.

AMADIS DE GAULE, héros d'un roman de chevalerie du XIVe siècle.

AMALARIC, roi des Visigoths d'Espagne (507), épousa Clotilde, fille de Clovis, et fut poignardé par ses propres sujets en 531.

AMALASONTE, fille de Théodoric le Grand, régna sur les Ostrogoths pendant la minorité de son fils Athalaric, et fut étranglée par Théodat en 535.

AMALÉCITES, peuple de l'Arabie Pétrée, descendant d'Amalec, petit-fils d'Esaü.

AMALFI, v. et port d'Italie, dans la Principauté citérieure; 3500 h.

AMALTHÉE, nourrice de Jupiter; c'était une chèvre suivant les uns, la fille de Mélissus, roi de Crète, selon les autres.

AMAN, ministre d'Assuérus, roi de Perse.

AMANCE, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul; 934 h.

AMANCEY, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Besançon; 705 h.

AMAND (SAINT-) ou **SAINT-AMANT-MONT-ROND**, ch.-l. d'arr du Cher, à 38 kil. de Bourges; 8499 h.

AMAND (SAINT-), ch.-l. de c. de Loir-et-Cher, arr. de Vendôme; 754 h.

AMAND (SAINT-), ch.-l. de c. du Nord, arr. de Valenciennes; 10 716 h. Boues et eaux minérales.

AMAND-EN-PUISAYE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Cosne; 2428 h.

AMANS (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. d'Espalion; 1196 h.

AMANS (SAINT-), ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Mende; 365 h.

AMANS-SOULT (SAINT-), ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres; 2435 h. Patrie du maréchal Soult.

AMANT-DE-BOIXE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente, arr. d'Angoulême; 1738 h.

AMANT-ROCHE-SAVINE (SAINT-), ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. d'Ambert; 1726 h.

AMANT-TALLENDE (SAINT-), ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 1500 h.

AMAR, conventionnel, fut membre du Comité de salut public (1750-1816).

AMARIN (SAINT-), anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Belfort; cédé à la Prusse en 1871.

AMASIAS, 8e roi de Juda (831-803 av. J.-C.).

AMASIS, roi de l'anc. Egypte (569-526 av. J.-C.), ouvrit aux Grecs les portes de l'Egypte; fut battu par Cambyse, roi de Perse.

AMATHONTE, v. de l'île de Chypre, célèbre par le culte de Vénus.

AMATI, célèbre famille de luthiers de Crémone, aux XVIe et XVIIe siècles.

AMAURY Ier roi de Jérusalem en 1163, succéda à son frère Baudouin III. || AMAURY II de Lusignan, roi de Chypre, puis de Jérusalem en 1194.

AMAZONE ou **MARAGNON**, le plus grand fleuve de l'Amérique méridionale; 6200 k.

AMAZONES, femmes guerrières que la Fable place dans la Scythie.

AMBARVALES, fête des agriculteurs, dans l'ancienne Rome.

AMBAZAC, ch.-l. de cant. de la Haute-Vienne, arr. de Limoges; 3389 h.

AMBÉRIEU, ch.-l. de c. de l'Ain, arr de Belley; 3427 h.

AMBERT, ch.-l. d'arr. du Puy-de-Dôme, à 52 kil. de Clermont; 7789 h.

AMBEZ (BEC D'), pointe de terre au confluent de la Garonne et de la Dordogne.

AMBIORIX, roi des Eburons, peuple de la Gaule, battit les lieutenants de César, et fut vaincu à son tour par César (53 av. J.-C.).

AMBLETEUSE, vge et port du Pas-de-Calais, aujourd'hui ensablé.

AMBOINE, l'une des îles Moluques, appartenant aux Hollandais; 100 000 h.

AMBOISE, ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours, sur la Loire; 4475 h. Château célèbre. || Conjuration d'Amboise, formée en 1560 par le prince de Condé et les huguenots, pour enlever le roi François II.

AMBOISE (GEORGES D'), cardinal, ministre de Louis XII (1460-1510).

AMBRACIE, golfe de l'ancienne Epire, sur lequel était Actium.

AMBRIÈRES, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Mayenne; 2665 h.

AMBROISE (saint), l'un des Pères de l'Eglise latine (340-397), évêque de Milan, lutta par ses écrits contre les païens et les ariens, et imposa une pénitence publique à Théodose pour le massacre de Thessalonique.

AMBROIX (SAINT-), ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Alais; 4012 h.

AMBRONS, peuple de la Gaule ancienne, de la confédération des Helvétiens.

AMÉDÉE, nom de comtes ou ducs de Savoie, dont le plus célèbre est Amédée VIII, qui abdiqua, fut élu pape sous le nom de Félix V, en 1439, et renonça au pontificat en 1449, pour terminer le schisme.

AMÉLIE (MARIE-), femme du roi Louis-Philippe Ier (1782-1866).

AMÉLIE-LES-BAINS, vge des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret, à 39 kil. de Perpignan. Eaux thermales sulfureuses.

AMÉNOPHIS, nom de plusieurs Pharaons d'Egypte, dont l'un paraît être le Memnon des Grecs.

AMÉRIC VESPUCE, navigateur florentin (1451-1512), fit quatre voyages en Amérique, publia la relation de ses découvertes; ce qui fit donner son nom à l'Amérique.

AMÉRICAIN, AINE, *adj.* et *s.* Qui est d'Amérique; habitant de l'Amérique.

AMÉRIQUE, l'une des cinq parties du monde, découverte en 1492 par Christophe Colomb; se divise en Amérique sept. et en Amérique mérid.; pop. 85 519 800 h.

AMERS (LACS), lacs situés dans le sud de l'isthme de Suez.

AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. de Louviers; 631 h.

AMIÉNOIS, anc. comté, faisant partie de la haute Picardie, et correspondant aux deux arr. d'Amiens et de Doullens.

AMIENS, ch.-l. de la Somme, à 133 kil. de Paris; 66 896 h. Evêché. Belle cathédrale du XIIIe siècle. Patrie de Pierre l'Ermite, Voiture, Du Cange, Gresset, etc.

AMILCAR BARCA, célèbre général carthaginois, père d'Annibal, subjugua l'Espagne et y fonda Barcelone.

AMIRANTES (ÎLES), groupe de 12 îles dans la mer des Indes, à l'ouest des Seychelles.

AMIRAUTÉ (ÎLE DE L'), île du Grand Océan, sur les côtes de l'Amérique sept.

AMIRAUTÉ (ÎLES DE L'), groupe de plus de 20 îles de la Mélanésie.

AMMIEN MARCELLIN, historien latin du IVe s. ap. J.-C., compagnon de l'empereur Julien dans ses guerres. Son *Histoire* comprend les faits qui se sont passés de 352 à 378.

AMMON, le dieu Soleil chez les Phéniciens, adoré en Egypte et dans l'oasis d'Ammon.

AMMONITES, peuple infidèle, issu d'Ammon, fils de Loth.

AMMONIUS SACCAS, c.-à-d. *Portefaix*, philosophe d'Alexandrie, fondateur de l'école néo-platonicienne, vers la fin du IIe s.

AMON, roi de Juda (640-639 av. J.-C.).

AMONTONS, physicien français (1663-1705), célèbre par ses travaux sur la construction des baromètres, des thermomètres, des hygromètres; véritable inventeur de la télégraphie aérienne.

AMORRHÉENS, peuple de Chanaan.

AMOS, l'un des douze petits prophètes.

AMOU, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Saint-Sever; 1859 h.

ır du grand
l-des-Champs

XIII.
se du duc de
tel de Ram-

ine-et-Loire,
56 846 h. Évê-
ts et métiers.
est né à An-

stre de Char-

nie, qui en-
r° s., y fonda
l'Angleterre.
arn, arr. de

le de la mer
e la princi-

ant des trois
ame-Uni de
se divise en

et les An-
de-Bretagne
tarchie).
larne, arr.

èbre arma-
voyages en
l'heureuses

ont la cap
ortugais.
. Ancyre.
arente, à
Papeteries.
é de Char-
ur du duc
1830.
ce, corres-
ıt réunie à
73.
e l'Empire
17565 h.
ılt, arr. de

du Tibre.
dont cinq
nprimerie
ionale, du

. de l'Ais-
du conné-

orrespon-
une par-
a Sarthe;
l. en 1481.
III avant
d de son
c d'Alen-
ıt-fils de
roi d'Es-

édois, as-
masqué,

royaume

compre
u la Co-
pa, etc

oachim,

ippe III
, en eut
e fut ré-
ls (1643-

les VIII
la Bre-

ouis XI,
3-1522),
Char-

ssie, de

de 1702
contre
ı d'Es-
cosse à

hal de
en 1552.
623 k.
nnecy;

Haute-

s d'A-
gea la
Rome

(219-201). Vainqueur sur le Tésin, sur la Trébie, près du lac Trasimène et à Cannes, il fut battu à Zama par Scipion, et s'empoisonna pour échapper à la vengeance des Romains.

ANNONAY, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon ; 15 848 h. Papeteries et mégisseries renommées. Patrie des Montgolfier.

ANNONCIADE, nom commun à plusieurs ordres militaires ou religieux.

ANNOT, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Castellane ; 989 h.

ANQUETIL (PIERRE), 1723-1808, auteur d'une volumineuse *Histoire de France* (1807).

ANQUETIL-DUPERRON, frère du précédent, savant orientaliste, apporta en Europe et traduisit l'Avesta (1731-1805).

ANSCHAIRE (saint), *l'Apôtre du Nord*, prêcha l'Evangile en Scandinavie (801-864).

ANSE, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Villefranche ; 2055 h.

ANSÉGISE, gendre de Pepin de Landen et père de Pepin d'Héristal.

ANSELME (saint), archevêque de Cantorbéry, né à Aoste en 1033, mort en 1109, célèbre théologien et philosophe.

ANSON, amiral anglais (1697-1762), a laissé la relation de son *Voyage autour du monde*.

ANSPACH, v. de Bavière ; 13 000 h.

ANTALCIDAS, général spartiate, célèbre par le traité honteux qu'il conclut en 387 av. J.-C. avec la Perse.

ANTAR, guerrier et poète arabe du VIᵉ siècle, héros du *Roman d'Antar*.

ANTÉE, géant, fils de Neptune et de la Terre, qu'Hercule étouffa dans ses bras.

ANTÉNOR, prince troyen, parent de Priam, passe pour le fondateur de Padoue.

ANTEQUERRA, v. de la prov. de Malaga (Espagne) ; 20 000 h.

ANTHEME (SAINT-), ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. d'Ambert ; 3118 h.

ANTIBES, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse ; 6752 h. Port fortifié.

ANTICOSTI ou **L'ASSOMPTION**, île de l'Atlantique, à l'embouchure du Saint-Laurent.

ANTICYRE, v. de l'ancienne Phocide.

ANTIFER (CAP D') ou CAP DE **CAUX**, sur la Manche, dép. de la Seine-Inférieure.

ANTIGONE, fille d'Œdipe et de Jocaste, célèbre par sa piété filiale.

ANTIGONE, lieutenant d'Alexandre le Grand, se rendit maître de presque toute l'Asie occidentale, après la mort du roi ; fut vaincu et tué à Ipsus (301 av. J.-C.).

ANTIGONE, roi des Juifs, fils d'Aristobule II, fut mis à mort en 35 av. J.-C. Il fut le dernier des Maccabées.

ANTIGONE DOSON, petit-fils de Démétrius Poliorcète, s'empara du trône de Macédoine au préjudice de son neveu Philippe III (231 av. J.-C.), et battit Cléomène et les Spartiates à Sellasie, en 222 av. J.-C.

ANTIGONE GONATAS, fils de Démétrius Poliorcète, s'empara du trône de Macédoine et de la Grèce, de 277 à 242 av. J.-C.

ANTI-LIBAN, chaîne orientale du Liban.

ANTILLES, archipel de l'Amérique, s'étendant de l'entrée du golfe du Mexique au golfe de Maracaïbo. Parmi ces îles, la France possède la Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galante, la Désirade, les Saintes, Saint-Martin (en partie) et Saint-Barthélemy.

ANTINOÜS, favori de l'empereur Adrien.

ANTIOCHE, auj. ANTAKIEH, anc. v. de la Syrie (Turquie d'Asie) ; 7000 h.

ANTIOCHUS, nom de 13 rois de Syrie, parmi lesquels les plus célèbres sont : Antiochus III, *le Grand*, qui fut battu par les Romains aux Termopyles (191 av. J.-C.) et à Magnésie (190) ; il avait reçu Annibal fugitif ; Antiochus IV, *Épiphane*, le persécuteur des Maccabées et d'Eléazar.

ANTIOPE, mère d'Amphion et de Zéthus.

ANTIPATER, général et ministre de Philippe de Macédoine, puis gouv. de la Macédoine pendant l'expédition d'Alexandre en Asie ; régent à la mort de ce prince, il resta maître de la Macédoine (390-319 av. J.-C.).

ANTISTHÈNE, philos. d'Athènes, fondateur de l'école des Cyniques (400 av. J.-C.).

ANTI-TAURUS, chaîne de montagnes de l'Asie Mineure, qui joint le Taurus au Caucase.

ANTIUM, v. et port de l'anc. Latium, cap. des Volsques ; auj. Porto d'Anzio.

ANTIVARI, petite ville d'Albanie, avec un port sur l'Adriatique, cédée par les Turcs au Montenegro, en 1878 ; 8000 h.

ANTOINE (MARC), lieutenant et ami de César, forma le premier triumvirat avec Octave et Lépide ; puis rompit avec Octave et fut battu à Actium (31 av. J. C.), s'enfuit en Egypte, où il se tua.

ANTOINE (saint), né dans la Haute-Egypte, distribua tous ses biens et se retira dans la solitude, où il mourut (251-356).

ANTOINE DE BOURBON, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, devint roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret (1548), et fut le père d'Henri IV. Il a été tué au siège de Rouen (1562).

ANTOINE DE PADOUE (saint), théologien et prédicateur de l'ordre de Saint-François (1195-1231).

ANTOMARCHI, médecin, né en Corse, attaché au service de Napoléon, à Sainte-Hélène (1780-1838).

ANTONELLI, homme d'Etat italien, cardinal, principal ministre de Pie IX (1806-1876).

ANTONIN LE PIEUX, un des meilleurs empereurs romains, fut adopté par Adrien, lui succéda en 138 ap. J.-C. et mourut en 161.

ANTONIN (SAINT-), ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban ; 4924 h.

ANTRAIGUES, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Privas ; 1495 h.

ANTRAIN, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Fougères ; 1582 h.

ANUBIS, dieu égyptien, représenté avec le corps d'un homme et la tête d'un chien.

ANVERS, ch.-l. de la prov. de ce nom et la première place de commerce de la Belgique, sur l'Escaut ; 159 579 h. Patrie de Rubens, de Van Dyck et de Téniers.

ANVILLE (D'), géographe fr. (1687-1782).

ANZIN, commune du Nord, arr. de Valenciennes ; mines de houille ; 9009 h.

AOD, juge d'Israël (1496-1416 av. J.-C.).

AOSTE, v. d'Italie, au débouché des routes du grand et du petit Saint-Bernard ; évêché ; 7000 h. ; monuments romains.

APALACHES, voy. ALLEGHANYS.

APAMÉE, nom de plus. v. de l'Asie anc.

APATURIES, fêtes en l'honneur de Bacchus à Athènes.

APELLE, peintre célèbre de la Grèce ancienne, vécut à la cour d'Alexandre le Grand.

APENNINS (LES), chaîne de montagnes qui traverse l'Italie dans toute sa longueur.

APER, préfet du prétoire sous l'empereur Carus, fit périr ce prince ainsi que Numérien, et voulut se faire empereur ; il fut mis à mort par Dioclétien (284 ap. J.-C.).

APICIUS, nom de plusieurs Romains célèbres par leur gourmandise.

APIS, divinité que les Egyptiens adoraient sous la forme d'un bœuf vivant.

APOLLINAIRE (SIDOINE), voy. SIDOINE.

APOLLINAIRES, se disait de jeux célébrés en l'honneur d'Apollon.

APOLLINE (sainte), vierge d'Alexandrie, martyre en 248.

APOLLON, fils de Jupiter et de Latone, dieu du soleil et de la lumière, des vers, de la musique, des beaux-arts.

APOLLONIUS DE RHODES, poète grec d'Alexandrie (270-186 av. J.-C.), auteur du poème épique *les Argonautiques*.

APOLLONIUS DE TYANE, philosophe mystique (m. 97 ap. J.-C.), passait aux yeux de ses contemporains pour faire des miracles.

APOLLONIUS DYSCOLE, grammairien grec d'Alexandrie, du IIᵉ siècle ap. J.-C.

APPENZELL, l'un des cantons de la Suisse ; divisé en deux parties : *Rhodes intérieures*, catholiques, 11 906 h., *Rhodes extérieures*, protestantes, 48 934 h. ; v. pr. Appenzell et Herisau.

APPENZELL, ch.-l. des Rhodes intérieures ; 3000 h.

APPERT, inventeur de l'*Art de conserver les substances animales et végétales* (1810).

APPIEN, historien grec d'Alexandrie, au IIᵉ siècle de l'ère chrétienne, auteur d'une *Histoire romaine* dont il ne reste guère que la partie relative aux guerres civiles.

APPIENNE (VOIE), route construite, 311 av. J.-C., par le censeur Appius Claudius, et allant de Rome à Brindes par Capoue.

APPONYI (comte), homme d'Etat et diplomate autrichien (1782-1876), fut longtemps ambassadeur d'Autriche à Paris.

APRIES, roi d'Egypte, de 595 à 570 av. J.-C., fut détrôné et mis à mort par Amasis.

APT, ch.-l. d'arr. de Vaucluse, à 45 kil. d'Avignon ; 5687 h.

APULÉE, écrivain latin, mort en 190 ap. J.-C., auteur de l'*Ane d'or*.

APULIE ou **POUILLE**, l'une des 4 parties de l'Italie méridionale, anc. Grande-Grèce. Elle correspond à la Capitanate et à une partie des Terres de Bari et d'Otrante.

AQUILA, v. d'Italie, ch.-l. de l'Abruzze-Ultérieure ; évêché ; 8000 h.

AQUILÉE, v. de l'Illyrie autrichienne, importante dans l'antiquité ; 2000 h.

AQUITAINE, nom donné longtemps au S.-O. de la Gaule. Ce pays, qu'au moyen âge on appelait Guyenne et Gascogne, fut réuni à la couronne de France en 1453.

ARABIE, vaste presqu'île située au S.-O. de l'Asie, entre la mer Rouge et le golfe Persique ; 12 000 000 d'h. ; v. princ. la Mecque, Médine, Aden, Moka, Maskate.

ARABIQUE (GOLFE), voy. MER ROUGE.

ARACAN ou **ARAKAN**, cap. de la contrée de l'Indo-Chine anglaise de même nom.

ARACHOSIE, prov. de l'anc. emp. de Perse.

ARAGO (FRANÇOIS), illustre savant français, astronome, directeur de l'Observatoire de Paris, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences (1786-1853).

ARAGON, anc. prov. d'Espagne, qui formait autrefois un royaume indépendant ; cap. Saragosse ; pop. 928 718 h.

ARAGONAIS, AISE, adj. et s. Qui est d'Aragon ; habitant de l'Aragon.

ARAL (MER D'), grand lac de l'Asie dans le Turkestan, sous la domination des Russes.

ARAM, fils de Sem, père des Araméens, qui habitèrent de la Méditerranée au Tigre.

ARAMITS, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron ; 1040 h.

ARAMON, ch.-l. de c. du Gard, arr. de Nîmes ; 2767 h.

ARANJUEZ, v. d'Espagne, sur le Tage, à 50 kil. de Madrid, célèbre par son palais.

ARARAT, le plus haut sommet du plateau d'Arménie, où s'arrêta l'arche de Noé.

ARATUS, poète et astronome grec, florissait vers 270 av. J.-C., a laissé un poème intitulé : *les Phénomènes et les Signes*.

ARATUS DE SICYONE, chef de la ligue achéenne (271-213 av. J.-C.).

ARAUCANIE, contrée de l'Amérique méridionale, au S. du Chili.

ARAXE, un des noms de l'Iaxarte.

ARBACÈS, gouverneur de Médie au VIIIᵉ siècle av. J.-C., se ligua avec Bélésis contre Sardanapale, et devint roi de Médie.

ARBELLES, v. d'Assyrie, célèbre par la victoire d'Alexandre sur Darius (331 av. J.-C.).

ARBOGASTE, chef franc, fit tuer l'empereur Valentinien II et mit à sa place le rhéteur Eugène. Mais vaincu par Théodose le Grand, il se donna la mort (394).

ARBOIS, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Poligny, renommé par son vin ; 5027 h.

ARBRESLE (L'), ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Lyon ; 3326 h.

ARC (JEANNE D'), voy. JEANNE D'ARC.

ARCACHON (BASSIN D'), lagune formée par le golfe de Gascogne, sur la côte du dép. de la Gironde. || Ville sur ce bassin : 4981 h.

ARCADIE, contrée de la Grèce ancienne, au centre du Péloponnèse.

ARCADIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est d'Arcadie ; habitant de l'Arcadie.

ARCADIUS, empereur d'Orient, fils aîné de Théodose le Grand, régna de 395 à 408.

ARC-EN-BARROIS, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont ; 1282 h.

ARCÉSILAS, philosophe grec, chef de la seconde Académie (316-241 av. J.-C.).

ARCHÉLAUS, philosophe grec, disciple d'Anaxagore, maître de Socrate (Vᵉ s. av. J.-C.). || Roi de Macédoine, en 429 av. J.-C., donna asile à Euripide exilé. || Général de Mithridate, fut battu par Sylla à Chéronée et à Orchomène (86 av. J.-C.). || Fils d'Hérode le Grand, ethnarque de Judée, fut déposé par Auguste, l'an 7 de J.-C.

ARCHIAC, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Jonzac ; 1178 h.

ARCHIDAMUS, nom de 5 rois de Sparte.

ARCHILOQUE, poète grec, qui florissait vers 700 av. J.-C., célèbre par ses odes et ses satires ; il inventa le vers iambique.

ARCHIMÈDE, grand géomètre de Syracuse (287-212 av. J.-C.), défendit par ses inventions sa patrie attaquée par le général romain Marcellus, et fut tué par un soldat.

ARCHIPEL, anc. mer Egée, entre la Grèce, la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie.

ARCHYTAS de Tarente, philosophe pythagoricien (440-360 av. J.-C.).

ARCIS-SUR-AUBE, ch.-l. d'arr. de l'Aube, à 27 kil. de Troyes ; 2817 h. Napoléon Iᵉʳ y combattit l'armée austro-russe, en 1814.

ARCOLE, vge de la Vénétie, près de Vérone, célèbre par la victoire que Bonaparte remporta sur les Autrichiens, en nov. 1796.

ARCTIQUES (TERRES), îles de l'océan Glacial arctique, séparées du continent américain par des détroits glacés.

ARCUEIL, commune de l'anc. arr. de Sceaux (Seine) ; 5299 h. Aqueduc qui amène à Paris les eaux du Rungis et de la Vannes.

ARCY-SUR-CURE, village de l'arr. d'Auxerre, célèbre par de belles grottes.

ARDAHAN, v. d'Arménie, cédée par la Turquie à la Russie, en 1878.

ARDÈCHE, riv. de France, sort des Cévennes et se jette dans le Rhône en amont de Pont-Saint-Esprit ; 152 k.

ARDÈCHE (dép. de l'), formé de l'ancien Vivarais ; ch.-l. Privas ; 3 arr. Privas, Largentière et Tournon ; 384 378 h.

ARDÉE, anc. v. des Rutules (Latium).

ARDENNES, forêt qui couvre en partie le Hainaut, le Luxembourg, le grand-duché du Bas-Rhin et le N. de la Champagne.

ARDENNES (dép. des), formé de la Champagne, de la principauté de Sedan, d'une partie du Luxembourg ; ch.-l. Mézières ;

nie
de la Côte-
une; 2581 h.
(Pays-Bas),
680 h.
Florence et
née; 248 kil.
(IIIe-IVe ap.
les Gentils
es trois chefs
liberté des
.
héros suisse
opold d'Au-
pach (1386,
.
évêque de

de Carin
rès la dépo-

e droite de
Nivernais.
lac Majeur
s Borromée
ASCHID (*le*
), fut le pro-
pports avec

donna son
is Hongrois,
à 1301.
ine-et-Oise,

de Médie
v. d'Italie,
00 h. Patrie

de Dieppe,
ri IV y rem-
589); 4145 h.
Meurthe-et-
3 h.
vallée espa-
trales, d'où

alais, sur la
h. Evêché.
autes-Pyré-
rre ; 1226 h.
de Macédoi-
Grand, pro-
ndre Aigos;
(316).
rec du IIe s.
d'Alexandre.
de Padoue,

affl. de la
an ; 120 kil.
a Charente-
; 2012 h.
narchie des
dynastie des
26 ap. J.-C.
des de Xer-
t lui-même
quatre rois
rsacides.
fut vaincu
J.-C.).
CHEVALIER),

in, roi de
incu par les
x de Cimon,
non, roi de
pha de la
eune, et si-
cidas (387).
Perse (362-
e insurgée.
sse, se dis-
|| Reine de
bre par sa
son mari,
éleva, mo-
Mausolée.
le l'Eubée,
de la flotte

oiret, arr.
énéral von
oct. 1870.
id, souleva
ouis Ier de
il fut tué
is, en 1345.
r chef par
s II, périt
).
sses-Pyré-

endaire de

anglais, as-
erre (1206)

ARTOIS, anc. prov. de France, cédée à la France par le traité des Pyrénées; elle forme une partie du dép. du Pas-de-Calais.
ARUDY, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron; 1801 h.
ARUNDEL (MARBRES D'), tables chronologiques de l'histoire grecque, trouvées à Paros par le comte d'Arundel (1627)
ARVALES (FRÈRES), collège des douze prêtres de Cérès, à Rome.
ARVE, riv. de France, sort du col de Balme, passe à Chamonix, et se jette dans le Rhône, près de Genève.
ARVERNES, peuple de l'ancienne Gaule, qui occupait le territoire actuel de l'Auvergne, et dont la capitale était Gergovie.
ARYAS (LES) ou race aryenne, race du N.-O. de la presqu'île indienne, qui peupla presque toute l'Europe.
ARZ, l'une des îles du Morbihan.
ARZACQ, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. d'Orthez; 1264 h.
ARZANO, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimperlé; 1861 h.
ARZEU, ch.-l. de c. du dép. d'Alger, arr. d'Oran, port; 5865h.
ASA, roi de Juda, fils d'Abia (944-904).
ASCAGNE ou **IULE**, fils d'Enée et de Créuse, fondateur d'Albe (XII[e] s. av. J.-C.).
ASCALON, v. de Syrie, port sur la Méditerranée.
ASCENSION (ILE DE L'), île de l'océan Atlantique, appartenant aux Anglais.
ASCLÉPIADE, poète lyrique grec (VI[e] s. av. J.-C.), inventeur du vers asclépiade.
ASCLEPIADES, famille de médecins grecs.
ASCOLI (lat. *Asculum*), v. d'Italie, ch.-l. de la prov. d'Ascoli, dans les Marches; 22859 h.
ASDRUBAL, gendre d'Amilcar, fondateur de Carthagène en Espagne (228 av. J.-C.). || ASDRUBAL BARCA, frère d'Annibal, fut vaincu et tué près du Métaure (207 av. J.-C.).
ASER, fils de Jacob, a donné son nom à l'une des douze tribus d'Israël.
ASFELD, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Rethel; 1057 h.
ASHAVERUS, nom du Juif-Errant.
ASIATIQUE, *adj.* et *s.* Qui est d'Asie.
ASIE, la plus grande des cinq parties du monde; pop. 781 175 000 h.
ASMODÉE, le prince des démons.
ASMONEENS, nom donné aux Maccabées, originaires d'Asmon, en Palestine.
ASNIÈRES, c. de la Seine, près de Paris, sur la Seine, anc. arr. de Saint-Denis; 8278 h.
ASOPUS, rivière de Béotie.
ASPASIE DE MILET, femme célèbre par sa beauté et son esprit, épouse de Périclès.
ASPERN, vge sur le Danube, un peu au-dessous de Vienne, célèbre par la bataille plus connue sous le nom d'Essling (1809).
ASPET, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens; 2591 h.
ASPHALTITE (LAC) ou **MER MORTE**, lac de Palestine qui reçoit le Jourdain.
ASPRES-LES-VEYNES, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Gap; 808 h.
ASPRIÈRES, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 1816 h.
ASSAM (ROYAUME D'), partie de l'empire des Birmans (Asie), conquise par les Anglais (1825-1826) et comprise dans la présidence de Bengale; pop. 4 282 019 h.
ASSAR-HADDON, roi de Ninive (770-667).
ASSAS (chevalier d'), capitaine au régiment d'Auvergne, célèbre par son dévouement (1760).
ASSASSINS, secte des Ismaéliens, célèbre au temps des croisades, et ayant pour chef le Vieux de la Montagne.
ASSINIE, riv. d'Afrique, tributaire du golfe de Guinée. A son embouchure est une ville d'Assinie, appartenant aux Français.
ASSISE, v. d'Italie, à 20 k. de Pérouse; 5000 h. Patrie de saint François et de Métastase.
ASSISES DE JERUSALEM, recueil des lois en usage dans les Etats chrétiens d'Orient, après la 1[re] croisade.
ASSOMPTION (L'), cap. du Paraguay; 20000h.
ASSOUAN, v. de la Haute-Egypte; 4000 h.
ASSOUCY (D'), poète burlesque (1604-1679).
ASSUERUS, roi de Perse, qui épousa Esther (Darius I[er] selon les uns, Artaxerxès I[er] Longue-Main selon les autres).
ASSUR, fils de Sem, fondateur de Ninive.
ASSYRIE, contrée de l'ancienne Asie, auj. le Kourdistan; v. pr. Ninive.
ASSYRIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est d'Assyrie; habitant de l'Assyrie.
ASTAFFORT, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. d'Agen; 2583 h.
ASTARTE ou **ASTAROTH**, divinité phénicienne et syrienne.
ASTI, v. d'Italie (prov. d'Alexandrie); 33 648 h. Vins muscats renommés.
ASTIER (SAINT-), ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Périgueux; 2961 h.
ASTOLPHE, roi des Lombards (749-756), attaqua le saint-siège, fut vaincu et dépossédé de l'Exarchat et de la Pentapole par Pepin le Bref, qui les donna au pape.
ASTORGA, v. d'Espagne (prov. de Léon); 4000 h.
ASTRAKAN, v. très commerçante de Russie, dans une île du Volga; 48 220 h.
ASTRÉE, déesse de la justice.
ASTURIES (LES), anc. prov. d'Espagne au N.-O.; pop. 610 883 h.; v. pr. Oviédo, Gijon. L'héritier présomptif de la couronne d'Espagne porte le titre de prince des Asturies.
ASTYAGE, roi des Mèdes (595 av. J.-C.), père de Mandane, la mère de Cyrus.
ASTYANAX, fils d'Hector et d'Andromaque.
ATAHUALPA, le dernier des Incas du Pérou, fut mis à mort par Pizarre, en 1533.
ATALANTE, femme célèbre par sa légèreté à la course; elle fut vaincue par Hippomène, qui jetait devant elle des pommes d'or qu'elle s'amusait à ramasser.
ATAULPHE, beau-frère d'Alaric I[er], roi des Visigoths, épousa Placidie, sœur d'Honorius, et s'établit dans l'Aquitaine (411-415).
ATHALARIC, roi des Ostrogoths en Italie (526-534), régna sous la tutelle de sa mère Amalasonte.
ATHALIE, fille d'Achab et de Jézabel, épouse de Joram, extermina toute la race de David. Son petit-fils Joas échappa seul et fut mis sur le trône par le grand-prêtre Joaïda, qui fit périr Athalie (870 av. J.-C.).
ATHANAGILDE, roi des Visigoths d'Espagne (554-567), père de Galswinthe et de Brunehaut.
ATHANASE (saint), l'un des Pères de l'Eglise, triompha de l'hérésie d'Arius au concile de Nicée. Plusieurs fois exilé, il mourut patriarche d'Alexandrie (373).
ATHÉNÉE, grammairien grec (III[e] s. av. J.-C.), connu par son *Banquet des sophistes*.
ATHÈNES, v. illustre de l'anc. Grèce, auj. cap. du royaume de Grèce; 44 510 h.
ATHÉNIEN, ENNE, *adj.* et *s.* Qui est d'Athènes; habitant d'Athènes.
ATHIS, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Domfront; 3980 h.
ATHOR, divinité égyptienne, femme de Phtha; représentée avec une tête humaine que surmontent des cornes et un disque.
ATHOS, montagne de la Roumélie, à l'extrémité de la presqu'île de Salonique; 1935 m.
ATILIUS (MARCUS), un des anciens poètes comiques de Rome.
ATLANTIDE, île située dans l'Océan, en face des Colonnes d'Hercule, et qui, selon les anciens, aurait disparu sous les flots.
ATLANTIDES (LES), les filles d'Atlas.
ATLANTIQUE (OCÉAN), partie de l'Océan qui s'étend entre l'Europe et l'Afrique à l'E., les deux Amériques à l'O.
ATLAS, fils de Jupiter ou de Japet ou du Ciel, fut transformé en montagne pour avoir pris le parti des Titans contre Jupiter, et condamné à porter le ciel sur ses épaules.
ATLAS, montagnes qui couvrent le N.-O. de l'Afrique, du cap Bon sur la Méditerranée au cap Gers sur l'océan Atlantique.
ATOSSA, fille de Cyrus, épousa successivement Cambyse, Smerdis et Darius I[er].
ATRÉE, roi d'Argos et de Mycènes, fils de Pélops. Pour se venger de son frère Thyeste, il lui servit dans un repas ses deux enfants.
ATRIDES, c.-à-d. descendants d'Atrée, Agamemnon et Ménélas, petits-fils d'Atrée.
ATROPOS, l'une des Parques.
ATTALE, nom de trois rois de Pergame, dont le 1[er] fonda la bibliothèque de Pergame, et dont le dernier légua ses Etats aux Romains (133 av. J.-C.).
ATTALE, sénateur romain, nommé empereur par Alaric (409), fut déposé, puis pris par Honorius (415).
ATTICHY, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Compiègne; 873 h.
ATTICUS (TITUS-POMPONIUS), chevalier romain (110-33 av. J.-C.), connu surtout par les lettres que lui écrivit Cicéron.
ATTIGNY, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Vouziers; 1873 h. Ancienne résidence des Carlovingiens.
ATTILA, roi des Huns, surnommé *le Fléau de Dieu*, ravagea l'empire d'Orient, puis la Gaule, où il fut vaincu par Aëtius dans les plaines de Châlons (451). Il se jeta alors sur l'Italie, où il fut arrêté par les prières de saint Léon, rentra en Pannonie et y mourut subitement (453).
ATTIQUE, contrée de l'anc. Grèce; cap. Athènes. Auj. elle forme avec la Béotie un dép. du roy. de Grèce; pop. 185 364 h.
ATTIQUE, *adj.* et *s.* Qui est de l'Attique.
ATYS, roi de Lydie (XVI[e] s. av. J.-C.), le premier de la dynastie des Atyades.
AUBAGNE, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. de Marseille; 8027 h.
AUBAN (SAINT-), ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse; 554 h.
AUBE, riv. de France, affl. de la Seine, vient du plateau de Langres; 226 kil.
AUBE (dép. de l'), formé de la basse Champagne; ch.-l. Troyes; 5 arr. Troyes, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine; pop. 255 217 h.
AUBENAS, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Privas; 7781 h.
AUBENTON, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Vervins; 1528 h.
AUBER, compositeur français (1782-1871), dont les ouvrages les plus connus sont la *Muette de Portici* et le *Domino noir*.
AUBERIVE, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Langres; 1048 h.
AUBERVILLIERS, commune de la Seine, anc. arr. de Saint-Denis; 14 340 h.
AUBETERRE, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Barbezieux; 751 h.
AUBIGNÉ (AGRIPPA D'), guerrier français, compagnon de Henri IV, aïeul de M[me] de Maintenon (1550-1630); auteur d'une *Histoire universelle*, des *Tragiques*, poème satirique.
AUBIGNY, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol; 651 h.
AUBIGNY-SUR-NÈRE, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Sancerre; 2542 h.
AUBIN, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 9864 h. Usines et houillères.
AUBIN-D'AUBIGNÉ (SAINT-), ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes; 1871 h.
AUBIN-DU-CORMIER (SAINT-), ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Fougères; 2055 h.
AUBRIOT (HUGUES), prévôt de Paris sous Charles V, fit bâtir la Bastille, le pont Saint-Michel, le Petit-Pont, etc.
AUBRY DE MONTDIDIER, chevalier du temps de Charles V, fut assassiné par Robert de Macaire, et vengé par son chien.
AUBUSSON, ch.-l. d'arr. de la Creuse, à 30 kil. de Guéret; 6847 h. Tapis, moquettes.
AUBUSSON (PIERRE D'), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Rhodes (1423-1503), défendit avec succès Rhodes contre Mahomet II (1480).
AUCH, ch.-l. du Gers, à 683 kil. de Paris, 13 785 h. Archevêché.
AUCUN, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. d'Argelès; 470 h.
AUDE, riv. de France, sort des Pyrénées orient. et finit dans l'étang de Fleury; 208 k.
AUDE (dép. de l'), formé d'une partie du bas Languedoc; ch.-l. Carcassonne; 4 arr. Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Narbonne; pop. 300 065 h.
AUDENGE, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 1174 h.
AUDEUX, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Besançon; 131 h.
AUDINCOURT, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Montbéliard; 4258 h. Forges, filatures.
AUDOVÈRE, femme de Chilpéric I[er], fut mise à mort par Frédégonde (580).
AUDRUICK, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer; 2438 h.
AUDUBON (JEAN-JACQUES), célèbre naturaliste américain (1782-1851), auteur des *Oiseaux* et des *Quadrupèdes d'Amérique*.
AUDUN-LE-ROMAN, ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey; 651 h.
AUERSTAEDT, vge de la Saxe prussienne, célèbre par la victoire remportée sur les Prussiens par Davout, qui y gagna le titre de duc d'Auerstaedt (1806).
AUGE (VALLÉE D'), vallée de Normandie, arrosée par la Dives (Calvados).
AUGER (LOUIS-SIMON), journaliste et littérateur français (1772-1829).
AUGEREAU, général français sous la République et le 1[er] Empire, maréchal de France, duc de Castiglione (1757-1816).
AUGIAS, roi d'Elide, promit à Hercule le dixième de ses 3000 bœufs, s'il nettoyait ses étables salies depuis 30 ans. Hercule y fit passer les eaux de l'Alphée.
AUGIER (EMILE), poète dramatique français, né en 1820; membre de l'Acad. franç.
AUGSBOURG, v. de Bavière, célèbre par la diète qui s'y tint en 1530, lorsque les luthériens présentèrent à Charles-Quint leur profession de foi dite *Confession d'Augsbourg*, et plus tard, en 1686, par la *Ligue d'Augsbourg*, ligue de presque toute l'Europe contre Louis XIV; 57 213 h.
AUGUSTE, titre donné à Octave, et porté depuis par les empereurs romains.
AUGUSTE I[er], électeur de Saxe (1553-1586). || AUGUSTE II, électeur de Saxe en 1694, élu roi de Pologne en 1697, vaincu et détrôné par Charles XII, reprit le trône après la bataille de Poltava. Il fut le père de Maurice de Saxe. || AUGUSTE III, électeur de Saxe en 1733, élu roi de Pologne contre Stanislas Leczinski. Sa fille, Marie-Joséphine, épousa le dauphin, fils de Louis XV, et fut la mère de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.
AUGUSTIN (saint), Père de l'Eglise latine (354-430), évêque d'Hippone, célèbre par ses nombreux écrits: *les Confessions*, *la Cité de Dieu*, *Traités sur la Grâce et le Lib*

vi[e] siècle de
la Germanie
éfinitivement
).
omates fran-
ANTOINE, son
participèrent
portantes du

sept collines
iens se reti-

s de Naples.
et philoso-

erre de La-
h.
, à 90 kil. de

e c. du Pas-
51 h

t des monts
rn ; 240 k.
Rouergue ;
ranche, Es-
13 826 h.
)-1037).
ur le Rhône,
008 h. Ser-
9 à 1376, et
1791.
e la prov.
.
s deux Cas-

(455-456).
ne en Dau-

arr. d'Eper-

la Moselle,
; cédé à la

Manche, à

r. de Foix ;

rr. de Li-

ne, arr. de

ze, arr. de

os des lè-
s sur un

-1845), au-
ons.
10[e] roi de

d'Indre-et-

aigne, écri-
-1866).
is, célèbre
Angleterre,

r le Don, à
h.
is-Méotide
re.
Mexique.

méthode
ciences.
la Seine-
h.
contrée de
Turkestan.
Qui est de
.
même nom,
960 h.
États de
droite du
507 179 h.
ne-Louis.
e, à 32 kil.
érales.
rgovie).
de Bade.
l'Atlan-
avigateur
avec l'o-
Davis, et

avec la Mer polaire par celui de Lancastre.

BAGAUDES, paysans gaulois qui se révoltèrent contre les empereurs romains.

BAGDAD, ch.-l. du pachalik de Bagdad (Turquie d'Asie), sur le Tigre, à 1600 kil. de Constantinople; 40 000 h. Capitale du califat d'Orient sous les Abbassides.

BAGE-LE-CHATEL, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Bourg; 764 h. Anc. cap. de la Bresse.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, ch.-l. d'arr. des Hautes-Pyrénées, à 20 kil. de Tarbes, sur l'Adour; 9508 h. Eaux thermales.

BAGNÈRES-DE-LUCHON, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens; 4012 h. Eaux thermales sulfureuses.

BAGNEUX, vge, anc. cant. de Sceaux (Seine).

BAGNOLS, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Uzès; 4950 h.

BAGNOLS-LES-BAINS, village de la Lozère. Eaux sulfureuses.

BAGRATION (PIERRE), un des chefs de l'armée russe au siège de Smolensk et à la bataille de la Moscowa (1765-1812).

BAHAMA (ILES) ou **LUCAYES**, archipel de l'océan Atlantique, appartenant aux Anglais; pop. 39 162 h.

BAHIA ou **SAN-SALVADOR**, ch.-l. de la prov. de ce nom (Brésil); 128 929 h. Capitale du Brésil jusqu'en 1763.

BAHREIN, groupe d'îles du golfe Persique.

BAHR-EL-ABIAD, *fleuve Blanc*, branche occidentale du Nil; **BAHR-EL-ASRAK**, *fleuve Bleu*, branche orientale du Nil.

BAIES, v. d'Italie, à 17 k. de Naples, très florissante dans l'antiquité, auj. déchue.

BAIF, l'un des sept poètes de la *Pléiade* (1532-1589).

BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Barbezieux; 2227 h.

BAIGNEUX-LES-JUIFS, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine; 405 h.

BAIKAL, grand lac de Sibérie.

BAILLEUL, ch.-l. de c. du Nord, arr. d'Hazebrouck; 12 968 h.

BAILLOT, violoniste français et compositeur (1771-1842).

BAILLY, savant français, auteur de l'*Histoire de l'astronomie*, etc.; président de l'Assemblée constituante en 1789, maire de Paris; mort sur l'échafaud en 1793.

BAIN, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon; 4299 h.

BAIN (ordre du), ordre établi en Angleterre par Henri IV de Lancastre, en 1399.

BAINS, ch.-l. de c. des Vosges, arr. d'Epinal; 2 551 h. Eaux thermales.

BAIRAM ou **BEIRAM**, fêtes solennelles des mahométans, à la fin du Ramadan.

BAIREUTH ou **BAYREUTH**, ch.-l. du cercle de Haute-Franconie, en Bavière; 19180 h.

BAIS, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Mayenne; 2042 h.

BAJAZET Ier, sultan des Turcs ottomans (1389-1402). Maître de presque toute l'Asie Mineure et vainqueur des chrétiens à Nicopolis, il fut vaincu et pris par Tamerlan à Angora. || BAJAZET II, sultan de 1481 à 1512, victime d'une révolte des janissaires, fut empoisonné par son fils Sélim.

BAKEL, comptoir français au Sénégal.

BAKER, voyageur anglais, né en 1820, célèbre par ses explorations aux sources du Nil et par la découverte du lac Albert.

BALAAM, faux prophète des Hébreux.

BALAKLAVA, port de Crimée, occupé par les Anglo-Français de 1854 à 1856, pendant la guerre de Crimée.

BALARD, chimiste français (1802-1876), a découvert le brome en 1826.

BALARUC, vge du canton de Frontignan (Hérault). Eaux thermales sulfureuses.

BALATON, lac de Hongrie.

BALBEK, anc. Héliopolis, ville de la Turquie d'Asie, à 65 kil. de Damas; 2000 h. Célèbre par les ruines d'un temple du Soleil.

BALBI, géographe italien (1782-1848).

BALBIN, empereur romain (237-238).

BALBOA, navigateur espagnol, découvrit en 1513 l'océan Pacifique.

BALE, l'un des cantons de la Suisse, divisé en *Bâle-ville* (v. Bâle) et *Bâle-campagne* (v. Liestal); pop. 108 920 h. || V. sur le Rhin; 44 834 h. Patrie des Bernoulli, d'Euler et des deux Holbein. Concile de Bâle (1431-1443).

BALEARES, groupe d'îles de la Méditerranée, appartenant à l'Espagne, et dont les principales sont: Majorque, Minorque, Iviça; cap. Palma; pop. 289 035 h.

BALIOL ou **BAILLEUL** (JEAN), proclamé roi d'Ecosse (1292) malgré les prétentions de Robert Bruce, fut vaincu par Edouard Ier d'Angleterre et abdiqua (1296). Son fils disputa sans succès la couronne à David Bruce, de 1332 à 1342.

BALK, province et v. de la Turquie d'Asie.

BALKAN, anc. *Hæmus*, chaîne de montagnes de la Turquie d'Europe.

BALLANCHE, philosophe français, auteur de la *Palingénésie sociale* (1776-1847).

BALLEROY, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Bayeux; 1114 h.

BALLON, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. du Mans; 1756 h.

BALLON D'ALSACE, un des points culminants des Vosges (1250 m.).

BALTHASAR ou **NABONID** ou **LABYNIT**, dernier roi de Babylone (554-538 av. J.-C.), fut vaincu et tué par Cyrus le Grand.

BALTIMORE, v. des Etats-Unis, dans le Maryland; port près de la baie de Chesapeake; archevêché catholique métropolitain des Etats-Unis; 267 354 h.

BALTIQUE, grand golfe de l'Atlantique, qui baigne les côtes du Danemark, de la Prusse, de la Russie et de la Suède.

BALUE (LA), aumônier de Louis XI, cardinal, fut enfermé pendant onze ans dans une cage de fer, à cause de ses intrigues avec Charles le Téméraire (1421-1491).

BALUZE (ETIENNE), érudit français (1631-1718), a publié *les Capitulaires des rois francs*.

BALZAC (JEAN-LOUIS DE), un des créateurs de la prose française, dont les œuvres sont: *Lettres, le Prince, le Socrate chrétien, l'Aristippe* (1594-1654).

BALZAC (HONORÉ DE), célèbre romancier français (1799-1850).

BAMBERG, v. de Bavière; 26 951 h.

BANGKOK, cap. du roy. de Siam; 500000 h.

BANIANS (LES), caste des Hindous qui croient à la métempsycose.

BANNALEC, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimperlé; 4787 h.

BANON, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Forcalquier; 1234 h.

BAOUR-LORMIAN, traducteur français de la *Jérusalem délivrée* en vers (1770-1854).

BAPAUME, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 3274 h. Victoire du général Faidherbe sur les Prussiens, 3 janvier 1871.

BAR (duché de) ou **BARROIS**, anc. pays de France qui forme le dép. de la Meuse.

BAR (LE), ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse; 1414 h.

BARABBAS, Juif condamné à mort, fut délivré par Pilate, sur la demande du peuple, qui le préféra à Jésus.

BARAGUEY D'HILLIERS (1795-1878), maréchal de France, prit Bomarsund (1854) et gagna la bataille de Melegnano (1859).

BARANTE (DE), historien et publiciste français (1782-1866), auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* (1824).

BARBADE (LA), une des Antilles anglaises; cap. Bridgetown; 162 042 h.

BARBANEGRE, général franç. (1772-1830), célèbre par la défense d'Huningue (1815).

BARBARIE ou **ETATS BARBARESQUES**, partie sept. de l'Afrique, qui comprend le Maroc, l'Algérie, Tunis et Tripoli, habitée primitivement par les Berbères.

BARBAROUX, né à Marseille, membre de la Convention, proscrit le 31 mai, mort sur l'échafaud à Bordeaux (1767-1794).

BARBAZAN, capitaine français du parti des Armagnacs, sous Charles VI.

BARBE (sainte), martyre sous Galère et sous Maximin, patronne des canonniers.

BARBE (SAINTE-), collège fondé en 1430 sur la Montagne Sainte-Geneviève à Paris, fermé à la Révolution, rouvert en 1798 par Victor de Lanneau.

BARBE-MARBOIS (marquis de), membre du Conseil des Anciens, ministre des finances sous le 1er Empire, ministre de la justice en 1815, premier président de la Cour des comptes sous Louis-Philippe (1745-1837).

BARBERINI, famille florentine, dont un membre, Urbain VIII, fut pape en 1623.

BARBEROUSSE, nom de deux frères, pirates, dont le premier prit Alger (1516), et le second, amiral de Soliman II, après avoir ravagé les côtes de la Méditerranée, fut vaincu par Charles-Quint en 1535.

BARBETS, nom donné, pendant les XVIe et XVIIe siècles, aux protestants des Cévennes et aux Vaudois du Dauphiné.

BARBEZIEUX, ch.-l. d'arr. de la Charente, à 34 kil. d'Angoulême; 4007 h.

BARBEZIEUX (LE TELLIER, marquis de), 3e fils de Louvois (1668-1701), succéda à son père comme ministre de la guerre, en 1691.

BARBIÉ DU BOCAGE, géographe français (1760-1825).

BARBIER (AUGUSTE), poète français, né à Paris en 1805, auteur des *Iambes*.

BARCA, famille puissante de Carthage, qui eut pour chefs Amilcar et ses deux fils, Annibal et Asdrubal.

BARCELONAIS, AISE, *adj.* et *s.* Qui est de Barcelone; habitant de Barcelone.

BARCELONE, v. commerçante et manufacturière d'Espagne, port sur la Méditerranée; cap. de la Catalogne; 215 965 h.

BARCELONNETTE, ch.-l. d'arr. des Basses-Alpes, à 80 kil. de Digne; 2082 h.

BARCILLONNETTE, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Gap; 297 h.

BARCLAY DE TOLLY, feld-maréchal russe (1759-1818), auteur du plan de défense des Russes contre les Français en 1812.

BAREGES, vge de l'arr. d'Argelès (Hautes-Pyrénées). Eaux thermales sulfureuses.

BARENTIN, c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 3172 h. Filatures, papeteries.

BARENTON, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Mortain; 2445 h.

BARERE DE VIEUZAC (1755-1841), conventionnel, l'un des membres les plus actifs du Comité de salut public.

BARFLEUR, petit port à l'extrémité N.-E. de la presqu'île du Cotentin (Manche).

BARI, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de même nom, port sur l'Adriatique; 55 166 h.

BARILLON (PAUL DE), ambassadeur de Louis XIV en Angleterre, en 1677.

BARJAC, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Alais; 2407 h.

BARJOLS, ch.-l. de c. du Var, arr. de Brignoles; 2746 h.

BAR-LE-DUC ou **BAR-SUR-ORNAIN**, ch.-l. de la Meuse, à 250 k. de Paris; 16 798 h.

BARNABÉ (saint), l'un des premiers disciples des apôtres, compagnon de saint Paul.

BARNABITES, congrégation fondée à Milan, en 1530, pour instruire la jeunesse.

BARNAVE, membre de l'Assemblée constituante, essaya de rapprocher les constitutionnels de la royauté et, dénoncé pendant la Terreur, fut décapité (1761-1793).

BARNEVELDT, grand pensionnaire de Hollande, chef du parti républicain, périt sur l'échafaud, victime de la jalousie du stathouder Maurice de Nassau (1549-1619).

BARNEVILLE, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Valognes; 906 h.

BAROCCI, dit *le Baroche*, peintre de l'école romaine (1528-1612).

BAROCHE, avocat et homme politique français (1802-1871), fut président du Conseil d'Etat et ministre sous le second Empire.

BARON, acteur français célèbre, auteur de quelques comédies (1653-1729).

BARR, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Schlestadt; 5307 h.; cédé à la Prusse en 1871.

BARRAS (comte de), membre de la Convention, puis du Directoire (1755-1829).

BARRE, ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Florac; 662 h.

BARREME, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Digne; 1026 h.

BARREME, auteur du *Livre des comptes faits* (1640-1703).

BARRICADES (JOURNÉES DES), insurrections de Paris, le 12 mai 1588, contre Henri III, et, le 27 août 1648, contre la régente Anne d'Autriche et Mazarin.

BARRIERE, régicide, voulut assassiner Henri IV, et fut rompu vif à Melun, en 1593.

BARROIS, voy. BAR (duché de).

BARROT (ODILON), avocat et homme d'Etat français (1791-1873).

BAR-SUR-AUBE, ch.-l. d'arr. de l'Aube, à 54 kil. de Troyes; 4521 h.

BAR-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. de l'Aube, 34 kil. de Troyes; 2803 h.

BART (JEAN), célèbre marin français, né à Dunkerque (1651-1702), reçut de Louis XIV le grade de chef d'escadre.

BARTH, voyageur allemand (1821-1865), a publié les *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale*.

BARTHE (FÉLIX), ministre sous Louis-Philippe, puis premier président de la Cour des comptes (1795-1865).

BARTHELEMY (saint), l'un des apôtres, souffrit le martyre en Arménie (71).

BARTHELEMY (l'abbé), auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1716-1795).

BARTHELEMY (SAINT-), l'une des Petites-Antilles, fut vendue à la France par la Suède, en 1877. Elle forme une dépendance de la Guadeloupe; 2374 h.

BARTHELEMY (LA SAINT-), massacre des protestants de France (24 août 1572), par ordre de Charles IX et de Catherine de Médicis.

BARTHOLE, jurisconsulte ital. (1313-1356).

BARTOLINI, sculpt. florentin (1776-1850).

BARUCH, l'un des douze petits prophètes.

BAS, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. d'Yssingeaux; 3067 h.

BAS-EMPIRE, se dit de l'empire d'Orient ou empire grec de Constantinople (395-1453).

BAS-EN-BASSET, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. d'Yssingeaux; 3067 h.

BASILE (saint), Père de l'Eglise grecque (329-379), évêque de Césarée, combattit l'arianisme; princ. ouvrages: *Homélies* et *Hexaméron ou les Six jours de la création*.

BASILE Ier, *le Macédonien*, emp. d'Orient de 867 à 886. || BASILE II, *le Jeune*, emp. d'Orient, de 976 à 1025, soumit la Bulgarie.

BASILE (ordre de SAINT-), ordre religieux institué par saint Basile en Orient, vers 357.

e c. du
ordogne,
che, arr.
n-et-Ga-
5 h.
e c. de
de c. de
03-1781,
les jan-
), femme
ges pour
n des en-
c.
français,
emie des
e-d'Or, à
estimés.
. du Loi-
t contre
Maine-et-
ère, arr.
aône-et-
omman-
la cer-
Var, arr
4), sur-
cause d
e, sur le
Evêché.
bert.
t pays de
ourd'hui
d'Anjou.
compté
e guerre
Garonne.
gouver-
e L. XIV.
-Sèvres,
c. de la
2436 h
t auteur
).
e l'Avey-
nie, dont
e italien
-Vilaine,
Cantor-
t contre
ogatives
tre gen-
ebre mé-
ult, arr.
use, arr.
rre (675-
Histoire
centre;
d'Angle-
eu Hen-
ançais à
t Jeanne
compo-
27).
u-Nord,
cle.
rvice de
er et le
éan Gla-
l sépare
NG, par-
entre le
outes.
arr. de
oïmbre;

BÉJART, famille de comédiens français du XVIIe siècle, à laquelle appartenait Armande Béjart, qui épousa Molière en 1662.

BÉLA, nom de quatre rois de Hongrie (XIe, XIIe, XIIIe s.).

BÉLABRE, ch.-l. de c. de l'Indre, arr. du Blanc; 2105 h. Forges et hauts fourneaux.

BELCAIRE, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Limoux; 1020 h.

BELEM, v. de Portugal, sur le Tage, célèbre par sa tour; 6000 h.

BÉLÉSIS, gouverneur de Babylone, renversa, avec l'aide d'Arbacès, le roi d'Assyrie Sardanapale (759 av. J.-C.), et fut roi de Babylone.

BELFAST, v. et port d'Irlande; 174 394 h.

BELFORT ou **BÉFORT**, sur la Savoureuse, anc. ch.-l. d'arr. du Haut-Rhin, à 70 kil. de Colmar; 15 173 h. Cette ville, défendue par le colonel Denfert contre les Prussiens (1870-71), est actuellement le ch.-l. d'un territoire dit *de Belfort*, comprenant 6 cantons et 106 communes; 68 600 h.

BELFORT (COLLINES DE), chaînon peu élevé reliant les Vosges méridionales au Jura.

BELGE, *adj.* et *s.* Qui est de Belgique.

BELGIQUE, royaume de l'Europe centrale, cap. Bruxelles; pop. 5 476 668 h. Roi régnant depuis 1865, Léopold II de Saxe-Cobourg. || Dans l'empire romain il y avait deux provinces du nom de Belgique.

BELGODERE, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Calvi; 928 h.

BELGRADE, cap. de la Serbie, au confluent de la Save et du Danube; évêché catholique; 27 605 h.

BÉLIAL, idole des Phéniciens; le démon.

BELIN, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 1830 h.

BÉLISAIRE, général de l'empereur Justinien Ier, né vers 490, triompha des Perses en Orient, des Vandales en Afrique, des Ostrogoths en Italie, fut disgracié, et mourut en 564.

BELL (ANDRÉ), Écossais, propagateur de la méthode d'enseignement mutuel en Angleterre, en Suisse et en France (1753-1832).

BELL (GRAHAM), professeur à l'université de Boston, inventeur du téléphone électrique.

BELLAC, ch.-l. d'arr. de la Haute-Vienne, à 38 kil. de Limoges; 4014 h.

BELLEAU (REMY), poète (1528-1577), fit partie de la *Pléiade française*, et est auteur des *Bergeries* et de traductions en vers.

BELLEGARDE, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. d'Aubusson; 728 h.

BELLEGARDE, ch.-l. de c. du Loiret, arr. de Montargis; 1213 h.

BELLEGARDE, place forte dans la c. du Perthus, arr. de Céret (Pyrén.-Orientales); 161 h.

BELLE-ILE-EN-MER ou **BELLE-ISLE**, île du golfe de Gascogne, sur la côte du Morbihan, arr. de Lorient; 10 142 h; ch.-l. Le Palais. La citadelle sert de prison.

BELLE-ISLE (CH.-LOUIS-AUG. FOUQUET, duc de), petit-fils du surintendant Fouquet, maréchal de France (1740), ministre de la guerre (1757), se distingua dans la guerre de la Succession d'Autriche.

BELLE-ISLE-EN-TERRE, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Guingamp; 1920 h.

BELLÊME, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Mortagne; 2935 h.

BELLENCOMBRE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe; 851 h.

BELLÉROPHON, héros mythologique qui monta Pégase et triompha de la Chimère.

BELLEVILLE, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Villefranche; 3364 h.

BELLEVILLE, anc. com. de l'arr. de St-Denis, annexée à Paris en 1860 (19e et 20e arr.).

BELLEVUE, vge de Seine-et-Oise, à 9 kil. de Paris, entre Sèvres et Meudon.

BELLEY, ch.-l. d'arr. de l'Ain, à 70 kil. de Bourg; cap. du Bugey; évêché; 4970 h.

BELLIARD (1766-1832), général français, ambassadeur en Belgique, en 1831.

BELLIÈVRE (POMPONNE DE), 1529-1607, chancelier de France (1599-1604).

BELLINI (JACQUES) et ses fils BELLINI *Gentile* (1421-1501) et BELLINI *Jean* (1426-1506), peintres célèbres de l'école vénitienne.

BELLINI (VINCENT), 1802-1835, compositeur italien, auteur de *la Sonnambula*, de *Norma*.

BELLINZONA, l'un des ch.-l. du cant. du Tessin (Suisse), sur le Tessin; 2000 h.

BELLONE, déesse de la guerre.

BELLOVÈSE, chef gaulois, passa les Alpes (587 av. J.-C.), et fonda Mediolanum (Milan).

BELLOY (JEAN-BAPTISTE DE), 1709-1808, évêque de Marseille, puis archevêque de Paris en 1802, cardinal en 1803.

BELLOY (DE), 1727-1775, poète dramatique français, dont la pièce la plus connue est *le Siège de Calais* (1765).

BELLUNE, v. de la Vénétie, ch.-l. de la prov. de Bellune; 13 000 h. || DUC DE BELLUNE, voy. VICTOR (maréchal).

BELMONT, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Saint-Affrique; 1745 h.

BELMONT, ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Roanne; 3957 h.

BELOUTCHISTAN, pays de l'Asie méridionale, gouverné par des chefs indépendants; v. princ. Kélat; pop. 1 000 000 d'h.

BELPECH, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Castelnaudary; 2254 h.

BELPHÉGOR, dieu des Ammonites et des Madianites.

BELSUNCE (1671-1755), évêque de Marseille, célèbre par son dévouement pendant la peste de 1720 et 1721.

BELT (GRAND- et PETIT-), détroits qui unissent la mer Baltique au Cattégat.

BÉLUS, roi d'Assyrie, père de Ninus, vers 2000 av. J.-C.

BELVÈS, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Sarlat, sur la Dordogne; 2386 h.

BELZ, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Lorient; 2435 h.

BELZÉBUTH, divinité des Syriens; le prince des démons.

BEMBO (PIERRE), cardinal et littérateur italien (1470-1547), écrivit aussi en latin.

BÉNARÈS, cap. de la prov. anglaise de ce nom (présidence de Calcutta), sur le Gange, ville sainte des Hindous; 175 188 h.

BENDER, v. de la Bessarabie; 15 000 h.

BENEDEK, général autrichien, né en 1804, fut vaincu par les Prussiens à Sadowa (1866).

BENEDETTI, diplomate français, né en 1818, ministre de France en Prusse lors de la déclaration de la guerre de 1870.

BÉNÉDICTINS, ordre religieux fondé par Benoît de Nursia (529), et célèbre par ses travaux littéraires.

BÉNÉVENT, ch.-l. de la prov. de ce nom en Italie, à 50 kil. E. de Naples; 21 378 h. En 1266, Charles d'Anjou y battit Manfred. || Le titre de duc de Bénévent a été donné par Napoléon Ier à Talleyrand.

BÉNÉVENT-L'ABBAYE, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Bourganeuf; 1712 h.

BENFELD, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Schlestadt; cédé à la Prusse par le traité de 1871; 2757 h.

BENGALE, anc. province de l'Hindoustan, comprise auj. dans la présidence anglaise du Bengale ou de Calcutta; ch.-l. Calcutta; v. pr. Serampour, Dakka, Chandernagor; pop. 60 502 897 h.

BENGALE (GOLFE DU), partie de l'océan Indien, entre l'Hindoustan et l'Indo-Chine.

BENGUELA, vaste contrée du Congo, sous la dépendance des Portugais; ch.-l. Saint-Philippe de Benguela.

BENI-HASSAN, vge de la haute Égypte, remarquable par des hypogées.

BENIN, royaume de la Guinée, sur le golfe de Guinée; cap. Benin.

BENIN-D'AZY (SAINT-), ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Nevers; 1937 h.

BENJAMIN, le dernier et le plus aimé des douze fils de Jacob. || Tribu de Benjamin, l'une des 12 tribus juives; cap. Jérusalem.

BENNINGSEN, un des principaux généraux de la Russie dans la lutte contre Napoléon Ier (1745-1826).

BENOIST, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, a écrit en vers la *Chronique des ducs de Normandie*.

BENOIT, nom de quatorze papes, dont le plus célèbre est Benoît XIV (Prosper Lambertini), qui fit exécuter (1740-1758) dans ses États des travaux d'utilité publique. || Pendant le grand schisme d'Occident, Pierre de Luna, qui s'intitulait Benoît XIII, fut le plus obstiné des antipapes.

BENOIT (saint), né à Nursia en Ombrie (480-543), fonda le couvent du mont Cassin, dont la règle fut adoptée dans presque tous les monastères de l'Occident.

BENOIT D'ANIANE (saint), né dans le Languedoc (750-821), réformateur des couvents de bénédictins.

BENOIT-DU-SAULT (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Indre, arr. du Blanc; 1078 h.

BENSERADE, poète français, auteur de tragédies, de sonnets, de madrigaux et surtout de ballets (1613-1691).

BENTHAM (JÉRÉMIE), publiciste anglais (1747-1832), auteur de nombreux écrits sur la législation et la morale, dans lesquels il prend pour règle l'utilité.

BENTIVOGLIO, cardinal italien, nonce en France sous Louis XIII, historien et écrivain distingué (1579-1644).

BENTLEY, philologue anglais (1662-1742).

BENVENUTO CELLINI, sculpteur, graveur et ciseleur célèbre, né à Florence (1500-1571), fut appelé en France par François Ier.

BÉNY-BOCAGE (LE), ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Vire; 835 h.

BÉOTIE, contrée de l'ancienne Grèce; cap. Thèbes.

BÉOTIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est de Béotie; habitant de la Béotie.

BÉRAIN, dessinateur français (1630-1697).

BERAIN (SAINT-), bourg à 22 kil. de Chalon (Saône-et-Loire). Verrerie, houillère.

BÉRANGER (JEAN-PIERRE DE), poète chansonnier français, né à Paris (1780-1857).

BERBÈRES ou **BERBERS**, race indigène de l'Afrique septentrionale.

BERCHOUX, poète français (1765-1839), auteur du poème de *la Gastronomie*.

BERCY, bourg au S.-E. de Paris, sur la rive droite de la Seine, annexé à Paris en 1860 (12e arr.). Entrepôt de vins, eaux-de-vie.

BÉRENGER Ier, roi d'Italie après la déposition de Charles le Gros (888). || BÉRENGER II, roi d'Italie (950), fut déposé par l'empereur Othon Ier en 963.

BÉRENGER DE TOURS, théologien hérésiarque (998-1088).

BÉRENGER (LAURENT-PIERRE), écrivain français, auteur de *la Morale en action* (1785).

BÉRÉNICE, fille d'Agrippa Ier, roi de Judée, fut aimée de l'empereur romain Titus, qui n'osa l'épouser à cause des préjugés nationaux.

BÉRÉSINA, affl. du Dniéper, célèbre par le désastre des Français en 1812; 400 k.

BERG, anc. duché de l'empire d'Allemagne, sur le Rhin, érigé en grand-duché par Napoléon Ier en faveur de Murat, appartenant à la Prusse depuis 1815.

BERGAME, v. d'Italie, à 40 kil. de Milan; 35 600 h. Patrie de Maffei, de Donizetti.

BERGEN, ch.-l. du diocèse de ce nom en Norvège; bon port, 34 388 h.

BERGERAC, ch.-l. d'arr. de la Dordogne, à 50 kil. de Périgueux, sur la Dordogne; 13 120 h. Riches vignobles.

BERGERAC (CYRANO DE), auteur comique français (1620-1655).

BERGHEM (NICOLAS), peintre hollandais célèbre (1624-1683).

BERGIER, théologien français (1718-1790).

BERG-OP-ZOOM, v. du Brabant (Pays-Bas), fut prise, en 1747, par les Français que commandait Lowendal; 9000 h.

BERGUES, ch.-l. de c. du Nord, arr. de Dunkerque; 5368 h. Place de guerre.

BERLAIMONT, ch.-l. de c. du Nord, arr. d'Avesnes; 2681 h.

BERLIN, cap. de la Prusse et de l'Empire d'Allemagne, sur la Sprée, à 890 kil. de Paris; 1 018 818 h.

BERLIOZ (HECTOR), compositeur français (1803-1869), auteur de *Faust*, des *Troyens*.

BERMUDE, nom de trois rois de Léon et des Asturies. Avec le dernier finit la postérité de Pélage (1037).

BERMUDES (LES), petit archipel de l'océan Atlantique, au N. E. des Antilles, appartient aux Anglais depuis 1612; pop. 13 691 h.

BERNADOTTE (1764-1844), général français, maréchal de l'Empire en 1804, devint roi de Suède en 1818 (Charles-Jean XIV).

BERNARD, fils de Pepin, petit-fils de Charlemagne, roi d'Italie en 813, se révolta contre Louis le Débonnaire, qui lui fit crever les yeux (818).

BERNARD DE MENTHON (saint), 923-1008, fonda l'hospice du mont Saint-Bernard.

BERNARD (saint), né près de Dijon (1091-1153), moine de Cîteaux, fonda Clairvaux, joua un rôle important dans les conciles, les querelles des rois et des papes, prêcha la 2e croisade en 1146. Il a laissé des lettres, des sermons, etc.

BERNARD, duc de Saxe-Weimar, grand capitaine (1604-1639), conquit, dans la guerre de Trente Ans, l'Alsace pour la France.

BERNARD (SAMUEL), 1651-1739, financier célèbre sous Louis XIV et Louis XV.

BERNARD, poète français, connu sous le nom de *Gentil Bernard* (1710-1775).

BERNARD (CHARLES DE), auteur de *Nouvelles* et de romans (1806-1850).

BERNARD (CLAUDE), célèbre physiologiste français (1813-1878).

BERNARD (GRAND SAINT-), montagne des Alpes Pennines (2487 m.), sur la frontière du Valais et du Piémont, au sommet de laquelle se trouve un hospice. || Dans les Alpes Grées est le PETIT SAINT-BERNARD.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, voyez SAINT-PIERRE.

BERNARDINO (LE), passage des Alpes centrales, qui unit Coire à Bellinzona; 2063 m.

BERNAVILLE, ch.-l. de c. de la Somme, arr. de Doullens; 1000 h.

BERNAY, ch.-l. d'arr. de l'Eure, à 40 kil. d'Evreux, sur le Cosnier; 7643 h.

BERNE, le plus vaste des cantons de la Confédération helvétique; 536 608 h. Ch.-l. Berne, sur l'Aar, capitale de la confédération, à 420 kil. de Paris; 36 001 h.

BERNINI, dit le *cavalier Bernin*, statuaire, architecte italien (1598-1680), auteur de la colonnade de la place Saint-Pierre à Rome.

BERNIS (cardinal de), 1715-1794, ministre des affaires étrangères en 1756 sous Louis XV; auteur d'épîtres, de madrigaux, etc.

BLESLE, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. de Brioude; 1529 h.

BLÉSOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est de Blois.

BLETTERANS, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Lons-le-Saunier; 1308 h.

BLEYMARD (LE), ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Mende; 600 h.

BLIDAH, v. d'Algérie, ch.-l. de subdivision milit. et d'arr., à 50 k. d'Alger; 20 427 h.

BLIGNY-SUR-OUCHE, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 1300 h.

BLIN (SAINT-), ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont; 596 h.

BLOIS, ch.-l. de Loir-et-Cher, sur la Loire, à 175 k. de Paris; évêché; 20 515 h. Château bâti par Louis XII et François Ier, où se tinrent les Etats généraux pendant lesquels Henri III fit assassiner Henri de Guise (1588).

BLONDEL, trouvère du XIIe siècle, ami de Richard Cœur de Lion.

BLONDEL, architecte de la porte Saint-Denis, à Paris (1617-1686).

BLÜCHER, général prussien (1742-1819), entra à Paris en 1814, détermina par son arrivée la victoire de Wellington à Waterloo, et entra une seconde fois à Paris en 1815.

BOABDIL, dernier roi maure de Grenade (1485-1492).

BOBBIO, v. d'Italie, à 60 k. de Gênes; 4500 h.

BOCAGE (LE), pays de l'ancien Poitou, sur les limites de la Vendée.

BOCCACE, célèbre écrivain italien, auteur du *Décaméron* (1313-1375).

BOCCANERA, illustre famille de Gênes.

BOCCHERINI, compositeur italien, connu surtout par ses quintettes (1740-1806).

BOCCHORIS, roi d'Egypte d'une époque incertaine (XVIIIe ou VIIIe s. av. J.-C.).

BOCCHUS, roi de Mauritanie, livra aux Romains son gendre Jugurtha (106 av. J.-C.).

BOCOGNANO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. d'Ajaccio; 1637 h.

BODIN (JEAN), publiciste, auteur du traité *De la République* (1530-1596).

BODIN (FÉLIX), auteur de plusieurs *Résumés historiques* (1795-1835).

BODLEY, diplomate anglais sous Elisabeth, fondateur de la *Bibliothèque Bodléienne* à Oxford (1544-1612).

BOÈCE, philosophe et homme d'Etat (470-524), favori de Théodoric, roi des Ostrogoths, fut accusé injustement de trahison et périt dans les tortures. Il écrivit en prison son livre *De la consolation philosophique*.

BOËGE, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Thonon; 1475 h.

BOËN, ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Montbrison; 2399 h.

BOERHAAVE, célèbre médecin et professeur de Leyde, fondateur de l'enseignement clinique (1668-1738).

BOGHAR, v. industrielle et commerçante du dép. d'Alger (Algérie).

BOGOTA (SANTA-FÉ DE), cap. des Etats Unis de Colombie; 50 000 h.

BOHAIN, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin; 6005 h.

BOHÊME, roy. faisant partie de la monarchie austro-hongroise; 5 399 028 h.; cap. Prague.

BOHÉMIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est de la Bohême; habitant de la Bohême.

BOHÉMOND, fils de Robert Guiscard, fut un des chefs de la 1re croisade, et fonda la principauté d'Antioche (1198).

BOIELDIEU, célèbre compositeur français, né à Rouen (1775-1834), auteur de nombreux opéras comiques, dont le plus connu est *la Dame blanche* (1825).

BOIENS, peuple gaulois disséminé en Gaule, en Italie et en Germanie.

BOIGNE (LE BORGNE DE), 1741-1830, consacra les richesses qu'il avait acquises dans l'Inde à la fondation d'établissements utiles, dans Chambéry, son pays natal.

BOILEAU (NICOLAS), surnommé DESPRÉAUX, célèbre poète français, auteur de *Satires*, de l'*Art poétique*, d'*Epîtres* et du *Lutrin* (1636-1711).

BOILLY, peintre de genre (1761-1850).

BOIS-D'OINGT (LE), ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Villefranche; 1432 h.

BOIS-GUILLEBERT (LE PESANT, sieur DE), économiste français, auteur du *Détail de la France*, mort en 1714.

BOIS-LE-DUC, ch.-l. du Brabant septentrional (Pays-Bas), v. forte; 24 878 h.

BOISROBERT (FRANÇOIS LE MÉTEL DE), littérateur français (1592-1662), fut comblé de faveurs par Richelieu, et contribua beaucoup à l'établissement de l'Académie française.

BOISSONADE, helléniste franç. (1774-1857).

BOISSY D'ANGLAS (comte), président de la Convention au 1er prairial 1795, sauva l'Assemblée en restant impassible devant les menaces de la foule (1756-1826).

BOISSY-SAINT-LÉGER, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Corbeil; 867 h.

BOISTE, lexicographe, auteur d'un *Dict. universel de la langue française* (1765-1824).

BOJADOR, cap sur la côte du Sahara.

BOJARDO ou **BOIARDO**, poète italien (1434-1494).

BOLBEC, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr du Havre; 11 105 h. Fabriques d'indiennes, de calicots; filatures.

BOLESLAS, nom de cinq rois de Pologne, dont le 1er fut le 1er roi de Pologne en 1001.

BOLEYN (ANNE), 2e femme de Henri VIII, qui pour l'épouser divorça avec Catherine d'Aragon. Trois ans après, il la fit condamner à mort pour épouser Jane Seymour. Elle fut la mère d'Elisabeth (1500-1536).

BOLINGBROKE, homme d'Etat et écrivain anglais. Dépouillé de ses titres et de ses biens, il se retira en France (1678-1751).

BOLIVAR, 1783-1830, affranchit de la puissance espagnole le Vénézuela et la Nouvelle-Grenade, en fit une république, *la Colombie*, en 1819; fonda un nouvel Etat, celui de Bolivie (Haut-Pérou), en 1824.

BOLIVIE ou **HAUT-PÉROU**, répub. de l'Amérique mérid.; 2325 000 h.; cap. Sucre.

BOLLANDISTES, auteurs de la vaste collection des *Actes des Saints*, commencée par le jésuite Bollandus (1596-1665).

BOLLÈNE, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. d'Orange; 5478 h.

BOLOGNE, ch.-l. de la prov. de Bologne (Italie), à 300 kil. de Rome; 111 969 h.

BOLOGNE (JEAN), sculpteur célèbre, né à Douai, se fixa à Florence (1524-1608).

BOLONAIS, AISE, *adj.* et *s.* Qui est de Bologne; habitant de Bologne.

BOLOR ou **BELOUR (MONTS)**, chaîne de montagnes de l'Asie centrale, entre l'Empire chinois et le Turkestan.

BOLSENA, v. d'Italie, sur les bords du lac Bolsena, à 25 kil. de Viterbe; 2000 h.

BOMARSUND, forteresse élevée par la Russie dans l'une des îles Aland, fut prise par les Français et les Anglais, en 1854.

BOMBAY, cap. de la présidence de Bombay (Inde anglaise), dans une île de la mer d'Oman; 644 405 h.; pop. de la présidence: 16 349 206.

BON (CAP), sur la côte de l'Etat de Tunis.

BONALD (vicomte de), philosophe et homme d'Etat français (1754-1840).

BONALD (DE), fils du précédent, cardinal et archevêque de Lyon (1787-1870).

BONAPARTE, famille d'origine italienne établie en Corse. De Charles-Marie Bonaparte et de Létitia Ramolino naquirent 5 fils et 3 filles: Joseph, roi d'Espagne, Napoléon, empereur des Français, Elisa Baciocchi, Lucien, prince de Canino, Louis, roi de Hollande, Pauline, princesse Borghèse, Caroline mariée à Murat, Jérôme, roi de Westphalie.

BONAVENTURE (saint), dit le *Docteur séraphique* (1221-1274), général de l'ordre de Saint-François, cardinal, légat du pape au concile de Lyon (1274).

BONCHAMPS (marquis DE), chef vendéen, fut blessé à mort devant Cholet (1759-1793).

BONDY, village de l'anc. arr. de Saint-Denis (Seine), dans le voisinage duquel était une forêt célèbre comme repaire de voleurs.

BÔNE, ch.-l. d'arr. du dép. de Constantine (Algérie), près des ruines d'Hippone, à 156 k. de Constantine; 25 103 h.

BONIFACE, gouverneur d'Afrique sous Valentinien III, appela le Vandale Genséric en Afrique, et fut tué par Aétius (432).

BONIFACE (saint), prêcha l'Evangile en Germanie, fut archevêque de Mayence, sacra Pepin le Bref (680-755).

BONIFACE, nom de neuf papes, dont le plus connu est Boniface VIII, qui eut des démêlés avec Philippe IV le Bel (1228-1303).

BONIFACIO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Sartène; 3 375 h.

BONIFACIO (DÉTROIT OU BOUCHES DE), détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne.

BONN, v. de la Prusse rhénane, sur le Rhin; 28 075 h. Evêché catholique.

BONNAT, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Guéret; 2676 h.

BONNECHOSE (DE), prélat français, né en 1800, archevêque de Rouen, cardinal en 1863. ‖ Son frère, ÉMILE DE BONNECHOSE (1801-1875), est auteur d'une *Histoire de France* et d'une *Histoire d'Angleterre*.

BONNE-ESPÉRANCE (CAP DE), voy. CAP.

BONNET (CHARLES), naturaliste et philosophe génevois (1720-1793).

BONNET (SAINT-), ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Gap; 1670 h.

BONNET-DE-JOUX (SAINT-), ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles; 1610 h.

BONNET-LE-CHATEAU (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Montbrison; 2531 h.

BONNÉTABLE, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de Mamers; 4658 h.

BONNEVAL, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun; 3398 h.

BONNEVILLE, ch.-l. d'arr. de la Haute-Savoie, sur l'Arve, à 40 k. d'Annecy; 2317 h.

BONNIÈRES, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes; 850 h.

BONNIEUX, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. d'Apt; 2507 h.

BONNIVARD, patriote génevois, fut enfermé pendant six ans dans le château de Chillon par le duc de Savoie. Il est auteur des *Chroniques de Genève* (1496-1571).

BONNIVET, général français (1488-1525), fut vaincu à Romagnano et tué à Pavie.

BONPLAND (AIMÉ), voyageur et naturaliste français, m. au Brésil (1858), a doté le Muséum de Paris de précieuses collections.

BONSHOMMES, religieux Minimes, établis à Chaillot.

BOOS, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 750 h.

BOOZ, époux de Ruth, bisaïeul de David.

BOPP, philologue allemand, auteur d'une *Grammaire comparée* (1791-1867).

BORDA, mathématicien et physicien français (1733-1799).

BORDEAUX, ch.-l. de la Gironde, sur la rive gauche de la Garonne, à 578 kil. de Paris; 215 140 h. Archevêché; cour d'appel. Grand commerce, surtout avec l'Amérique.

BORDELAIS, anc. pays de France, dans la prov. de Guyenne, compris aujourd'hui dans les dép. de la Gironde et des Landes.

BORDELAIS, AISE, *adj.* et *s.* Qui est de Bordeaux; habitant de Bordeaux.

BORDÈRES, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères; 306 h.

BORDONE, peintre vénitien (1500-1570).

BORÉAL (GRAND OCÉAN), partie du Grand Océan au nord de l'Equateur.

BORÉE, dieu du vent du nord.

BORGHÈSE, famille romaine, dont un membre, Camille Borghèse, épousa Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc.

BORGHESI, numismate et épigraphiste italien (1781-1860).

BORGIA, famille originaire d'Espagne, établie à Rome, donna deux papes à l'Eglise, Calixte III (1455-1458) et Alexandre VI (1492-1503), père de César Borgia, duc de Valentinois, et de Lucrèce Borgia.

BORGO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia; 717 h.

BORN (BERTRAND DE), troubadour français, compagnon de Richard Cœur de Lion.

BORNÉO, grande île de la Malaisie; pop. 4 000 000 d'h. Les Hollandais y possèdent deux provinces à l'ouest.

BORNHOLM, île du Danemark, dans la mer Baltique.

BORNOU ou **BOURNOU**, royaume du Soudan (Afrique); cap. Kouka.

BORODINO, vge dont les Russes donnent le nom à la bataille de la Moskova (1812).

BORROMÉE (saint CHARLES), cardinal et archevêque de Milan (1538-1584), célèbre par son dévouement pendant la peste de 1576.

BORROMÉES, groupe de quatre îles dans le lac Majeur; la principale est *Isola Bella*.

BORT, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. d'Ussel; 3092 h.

BORYSTHÈNE, nom ancien d'un fleuve de la Sarmatie, dit aujourd'hui Dniéper.

BOSIO, sculpteur français (1768-1845).

BOSNA-SÉRAÏ ou **SÉRAÏEVO**, ch.-l. de la Bosnie (Turquie d'Europe); 50 000 h.

BOSNIE, prov. de la Turquie d'Europe; cap. Bosna-Séraï, pop. 1 187 879 h. Depuis 1878, elle est occupée militairement et administrée par l'Autriche-Hongrie.

BOSON, roi de la Bourgogne cisjurane (879-888).

BOSPHORE, nom anc. du *Bosphore de Thrace*, auj. *Canal de Constantinople*, et du *Bosphore Cimmérien*, auj. *Détroit d'Iénikaleh*.

BOSQUET, maréchal de France (1810-1861), se signala dans la guerre de Crimée.

BOSSUET (JACQUES-BÉNIGNE), né à Dijon en 1627, mort en 1704, évêque de Condom, puis de Meaux, précepteur du Dauphin fils de Louis XIV, l'un des plus grands écrivains et le plus grand prédicateur français.

BOSTON, cap. du Massachusetts (États-Unis d'Amérique); 341 919 h.; évêché catholique, patrie de Franklin.

BOSWORTH, v. du comté de Leicester, en Angleterre, près de laquelle Richard III fut vaincu et tué par Henri Tudor (1485).

BOTANY-BAY, colonie anglaise sur la côte de la Nouvelle-Galles (Australie).

BOTHNIE, région de la péninsule scandinave, des deux côtés du golfe de Bothnie.

BOTHNIE (GOLFE DE), golfe de la Baltique entre la Suède et la Finlande.

BOTHWELL, seigneur écossais; meurtrier de Darnley (1567), il épousa sa veuve, Marie Stuart, et périt misérablement, en 1577.

BOTTA, hist. né en Piémont (1766-1837), auteur d'une *Histoire d'Italie* de 1789 à 1814, vécut en France. Son fils, consul de France à Mossoul, découvrit les ruines de Ninive.

-et-Loire,

RTOIS.
et s. Qui

parti op-
France au
sans Peur.
la Haute-
.
servit sous
ille de Wa-
ut créé ma-

aire du gé-
puis devint
I. Il a com-

dies en vers,
(1638-1701).
la Creuse, à

Doubs; arr

et agronome

français, au-
s.).
ille. Victoire
n IV (1214).
le c. du Bas-
la Prusse en

e c. de la Mo-
à la Prusse en

rgien français

ublique d'Haïti

iniste anglais

ÉTIENNE), pré-
uis, rédigea le

rès de laquelle
cques II (1690).
Savoie, arr. de

veyron, arr. de

et s. Qui est du
es mercenaires
rtout au XIII° s.
l'Empire ger-
aujourd'hui le
. de Belgique;
elles; et le Bra-
des Pays-Bas;
-le-Duc.
le Loir-et-Cher,

ugal, ch.-l. de
.
maison régnante
d'un fils naturel
commencé à ré-

, dans la religion

l'Asie, qui vient
hibet et se jette
2800 kil.
e l'Aisne, arr. de
ne résidence des

hitecte italien, fit
construction de
44-1514).
aire d'Italie, fixée
VII, et à laquelle
e Villars-Brancas.
v et le maréchal
ous Louis XIV se
ades.
les provinces de la
stricts : Potsdam,
Berlin; 3 126 411 h.
ISE, adj. et s. Qui
bitant du Brande-

de la Corse, arr.

de la Gironde, arr.

c. de la Dordogne,
2 h.
DE BOURDEILLE, sei-
taine et historien
Vies des hommes il-
itaines, etc.
artiate, remporta la
ur l'Athénien Cléon,
-C.).
c. du Tarn, arr. de

h.-l. de c. de Seine-
n- 1598 h.

BRAY-SUR-SOMME, ch.-l. de c. de la Somme, arr. de Péronne ; 1394 h.

BREBEUF, poète français, traducteur de la *Pharsale* de Lucain (1618-1661).

BRECEY, ch.-l. de c. de la Manche, arr. d'Avranches ; 2341 h.

BREDA, v. des Pays-Bas (Brabant septentrional) ; 15 000 h.

BREGUET, célèbre mécanicien et horloger français (1747-1823).

BREHAL, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Coutances ; 1517 h.

BREHAT, île de la Manche (Côtes-du-Nord) ; 1700 h.

BREIL, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice ; 2576 h.

BREME, l'une des villes libres de l'Empire d'Allemagne, sur le Weser ; 102 532 h.

BREMONTIER, ingénieur français (1738-1809), a le premier fixé les dunes du golfe de Gascogne par des plantations de pins.

BRENNE (LA), anc. pays de France, sur les limites de la Touraine et du Berry ; v. pr. Châtillon-sur-Indre.

BRENNER (LE), mont du Tyrol, traversé par la route d'Insprück à Venise ; 1352 m.

BRENNUS, nom commun à tous les chefs gaulois, dont l'un prit Rome en 390 av. J.-C., puis fut vaincu par Camille.

BRENOD, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Nantua ; 929 h.

BRENTA (LA), riv. d'Italie, prend sa source près de Trente, finit à Venise ; 186 kil.

BRESCIA, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de Brescia, à 80 kil. de Milan ; 34 129 h.

BRÉSIL, empire de l'Amérique méridionale ; cap. Rio-de-Janeiro ; pop. 10 108 291 h. Empereur régnant depuis 1831 : don Pedro II, de la maison de Bragance.

BRESILIEN, ENNE, *adj.* et *s.* Qui est du Brésil ; habitant du Brésil.

BRESLAU, ch.-l. de la Silésie prussienne, sur l'Oder ; 239 050 h.

BRESSAN, ANE, *adj.* et *s.* Qui est de la Bresse ; habitant de la Bresse.

BRESSE, anc. prov. de France, dont est formé le dép. de l'Ain ; cap. Bourg.

BRESSUIRE, ch.-l. d'arr. des Deux-Sèvres, à 60 kil. de Niort ; 3556 h.

BREST, ch.-l. d'arr. du Finistère, à 578 kil de Paris et à 80 de Quimper ; ch.-l. de la 2e préfecture maritime ; 1er port de guerre de la France ; 66 828 h.

BRETAGNE, anc. prov. de France, correspondant aux dép. d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère ; cap. Rennes. Sa réunion à la France, réelle depuis 1491, fut solennellement proclamée en 1532.

BRETAGNE (GRANDE-), voy. GRANDE-BRETAGNE.

BRETAGNE (NOUVELLE-), nom des possessions anglaises de l'Amérique septentrionale.

BRETENOUX, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Figeac ; 942 h.

BRETEUIL, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. d'Evreux ; 1987 h.

BRETEUIL, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Clermont ; 3074 h.

BRETIGNY, hameau de l'arr. de Chartres. || Traité de 1360, qui donnait au roi d'Angleterre, Edouard III, l'Aquitaine, et rendait la liberté au roi Jean moyennant rançon.

BRETON, ONNE, *adj.* et *s.* Qui est de Bretagne ; habitant de la Bretagne.

BRETON (PERTUIS), canal entre l'île de Ré et la côte de la Charente-Inférieure.

BRETONNANT, ANTE. Bretagne bretonnante, partie occidentale de la Bretagne où l'on parle bas-breton. || Breton bretonnant, celui qui est de la Bretagne bretonnante.

BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Falaise ; 1009 h.

BREUGHEL, famille de peintres flamands (XVIe et XVIIe siècles).

BREZÉ, maison noble de l'Anjou.

BREZOLLES, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Dreux ; 903 h.

BRIANÇON, ch.-l. d'arr. des Hautes-Alpes, sur la Durance, à 60 kil. de Gap ; 4491 h.

BRIARD, ARDE, *adj.* et *s.* Qui est de la Brie ; habitant de la Brie.

BRIARE, ch.-l. de c. du Loiret, arr. de Gien ; 5153 h. Il en part un canal, dit de Briare, qui unit la Loire à la Seine.

BRIARÉE, géant de la Fable, à cent bras.

BRICE-EN-COGLES (SAINT-), ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Fougères ; 1915 h.

BRICQUEBEC, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Valognes ; 3667 h.

BRIDAINE, célèbre prédicateur (1701-67).

BRIE, anc. pays de France, divisé en Brie champenoise, v. pr. Meaux, Provins, Château-Thierry ; et Brie française, v. pr. Corbeil, Brie-Comte-Robert. La Brie a formé une partie des dép. de Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et Aisne.

BRIE-COMTE-ROBERT, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Melun ; 2770 h.

BRIEC, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimper ; 5906 h.

BRIENNE-NAPOLÉON, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Aube ; 1889 h. École militaire qui fut supprimée en 1798.

BRIENNE (JEAN DE), roi de Jérusalem (1210), emper. de Constantinople (1231-1237).

BRIENON-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Joigny ; 2707 h.

BRIENZ, v. du canton de Berne (Suisse), sur le lac de Brienz ; 3000 h.

BRIEUC (SAINT-), ch.-l. des Côtes-du-Nord, sur le Gouët, à 2 kil. du port *le Légué*, à 455 kil. de Paris ; évêché ; 16355 h.

BRIEY, ch.-l. d'arr. de Meurthe-et-Moselle, à 77 kil. de Nancy ; 2139 h.

BRIFAUT (CHARLES), auteur dramatique, membre de l'Académie française (1781-1857).

BRIGHTON, v. du comté de Sussex (Angleterre) ; bains de mer ; 105 608 h.

BRIGNOLES, ch.-l. d'arr. du Var, à 45 kil. de Draguignan ; 5840 h.

BRILLAT-SAVARIN, magistrat et littérateur français (1755-1826), auteur de la *Physiologie du goût* (1825).

BRINDISI ou **BRINDES**, v. de la Terre d'Otrante (Italie), port sur l'Adriatique.

BRINON, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Clamecy ; 571 h.

BRINVILLIERS (marquise DE), célèbre empoisonneuse, exécutée à Paris en 1676.

BRIONNE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. de Bernay ; 3763 h.

BRIOUDE, ch.-l. d'arr. de la Haute-Loire, sur l'Allier, à 50 kil. du Puy ; 4747 h.

BRIOUX, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Melle ; 1224 h.

BRIOUZE, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. d'Argentan ; 1691 h.

BRISSOT, membre de la Convention, l'un des principaux Girondins, mourut sur l'échafaud (1754-1793).

BRISTOL, v. d'Angleterre, sur l'Avon ; port et commerce très actif ; 209 947 h.

BRISTOL (CANAL DE), golfe formé par l'océan Atlantique sur la côte occidentale de l'Angleterre.

BRITANNICUS, fils de Claude et de Messaline, fut empoisonné par Néron (56 ap. J.-C.).

BRITANNIQUE, *adj.* Qui est de la Grande-Bretagne.

BRITANNIQUES (ILES) les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

BRIVE-LA-GAILLARDE, ch.-l. d'arr. de la Corrèze, à 25 kil. de Tulle ; 11 920 h.

BRIZEUX, poète français, auteur du poème de *Marie* (1806-1858).

BROGLIE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. de Bernay ; 1140 h.

BROGLIE, maison originaire du Piémont, a fourni à la France plusieurs maréchaux, entre autres Victor-François, duc de Broglie, qui se distingua dans la guerre de Sept Ans ; et plusieurs hommes d'État, entre autres le duc Victor-Charles de Broglie (1785-1870), ministre du roi Louis-Philippe Ier, et son fils, le prince Albert, puis duc de Broglie, né en 1821, vice président du Conseil sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, du 24 mai 1873 au 16 mai 1874, et une seconde fois du 16 mai au 23 novembre 1877.

BRONGNIART (ALEXANDRE), minéralogiste et géologue français, fut directeur de la manufacture de Sèvres (1770-1847). || Son fils, Adolphe-Théophile (1801-1876), est connu surtout comme botaniste.

BROONS, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan ; 2852 h. Patrie de du Guesclin.

BROSSAC, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Barbezieux ; 1132 h.

BROSSE (JACQUES DE), architecte français, construisit, vers 1611, le palais du Luxembourg et le portail de Saint-Gervais, à Paris.

BROSSE (GUI DE LA), médecin de Louis XIII, fut le créateur du Jardin des Plantes.

BROSSES (CHARLES DE), premier président du parlement de Dijon (1709-1777), connu par son *Traité de la formation mécanique des langues* et ses *Lettres sur l'Italie*.

BROSSETTE, érudit français, éditeur et correspondant de Boileau (1671-1743).

BROU, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun ; 2451 h.

BROUAGE (LE), petit port de l'arr. de Marennes (Charente-Inférieure).

BROUSSAIS, médecin français (1772-1838).

BROUSSE, v. très commerçante de l'Anatolie (Turquie d'Asie) ; 60 000 h.

BROUSSEL (PIERRE), conseiller au Parlement de Paris, dont l'arrestation amena la *Journée des Barricades* (1648).

BROUVELIEURES, ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Saint-Dié ; 548 h.

BRUAND (LIBÉRAL), architecte français, mort en 1697, a construit les Invalides, à l'exception du dôme, qui est de Mansart.

BRUAT, amiral français, participa brillamment à la guerre de Crimée (1796-1855).

BRUCE (ROBERT), seigneur écossais, puis roi d'Ecosse sous le nom de Robert Ier (1306).

BRUCE (JACQUES), voyageur écossais, auteur de *Voyages à la découverte des sources du Nil* (1730-1794).

BRUEYS, écrivain dramatique français, collabora presque toujours avec Palaprat ; auteur de *l'Avocat Patelin* (1640-1723).

BRUEYS D'AIGALLIERS, vice-amiral français, fut vaincu par Nelson et tué dans la bataille d'Aboukir, en 1798.

BRUGES, ch.-l. de la Flandre occidentale (Belgique) ; évêché ; 44 968 h. Patrie du peintre J. Van Eyck, dit Jean de Bruges.

BRUIX, amiral franç. (1759-1805), fut chargé par Napoléon Ier du commandement de la flottille destinée à l'expédition d'Angleterre.

BRULON, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de La Flèche ; 1715 h.

BRUMAIRE (DIX-HUIT) an VIII, nom du coup d'Etat par lequel Bonaparte renversa le Directoire (9 nov. 1799).

BRUMATH, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Strasbourg ; cédé à la Prusse en 1871, 5619 h.

BRUMOY (LE PÈRE), savant jésuite, connu par son *Théâtre des Grecs* (1683-1742).

BRUNE, maréchal de France, vainqueur des Anglo-Russes à Bergen (1799), fut assassiné à Avignon en 1815.

BRUNEHAUT, reine d'Austrasie, femme de Sigebert, célèbre par sa lutte contre Frédégonde. Elle fut livrée à Clotaire II qui la fit mettre à mort (544-613).

BRUNELLESCHI, architecte du dôme de Sainte-Marie-des-Fleurs et d'autres monuments de Florence (1377-1444).

BRUNN, cap. de la Moravie (Autriche) évêché ; 73 771 h.

BRUNNEN, bourg du canton de Schwytz.

BRUNO (saint), fondateur de l'ordre des Chartreux (1030-1101).

BRUNSWICK (duché de), l'un des Etats de l'Empire d'Allemagne ; pop. 327 493 h. ; cap. Brunswick ; 65 938 h.

BRUNSWICK (NOUVEAU-), l'un des gouvernements de la Confédération du Canada (Amérique sept.) ; pop. 285 594 h.

BRUTIUM, prov. de l'Italie anc. (Grande-Grèce), auj. Calabre-Ultérieure.

BRUTUS (LUCIUS JUNIUS), chassa de Rome Tarquin le Superbe, fut élu le premier consul (510 av. J.-C.) et fit mourir ses deux fils qui voulaient rétablir la royauté.

BRUTUS (MARCUS JUNIUS), l'un des meurtriers de César, fut vaincu à Philippes et se tua (42 av. J.-C.).

BRUXELLLES, cap. de la Belgique, sur la Senne, à 280 kil. de Paris ; 391 393 h.

BRUXELLOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est de Bruxelles ; habitant de Bruxelles.

BRUYÈRE (JEAN DE LA), moraliste français, auteur des *Caractères* (1639-1696).

BRUYÈRES, ch.-l. de c. des Vosges, arr. d'Epinal ; 2849 h.

BUCEPHALE, cheval d'Alexandre.

BUCHANAN, président des Etats-Unis d'Amérique, de 1857 à 1861.

BUCHAREST ou **BOUKAREST**, cap. de la Roumanie ; 177 646 h.

BUCHEZ, historien et publiciste français (1796-1866), fut le premier président de l'Assemblée constituante en 1848.

BUCHY, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen ; 852 h.

BUCKINGHAM, v. d'Angleterre, ch.-lieu du comté de ce nom ; 7500 h.

BUCKINGHAM (duc DE), favori de Jacques Ier, puis de Charles Ier, rois d'Angleterre, fut assassiné par Felton (1592-1628).

BUDE, cap. de la Hongrie, sur la rive droite du Danube, en face de Pesth (voy. PESTH).

BUDE (GUILLAUME), savant fr. (1467-1540).

BUENOS-AYRES, cap. de la Confédération Argentine, à l'embouchure du Rio de la Plata ; 200 000 h.

BUFFALO, v. de l'Etat de New-York (Etats-Unis d'Amérique) ; 117 714 h.

BUFFON, grand naturaliste et écrivain français, auteur d'une *Hist. naturelle* (1707-1788).

BUGEAT, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. d'Ussel ; 1 021 h.

BUGEAUD, maréchal de France (1784-1849), gouverneur de l'Algérie de 1840 à 1847, chassa Abd-el-Kader de la prov. d'Oran, et remporta sur les Marocains la victoire d'Isly (1844).

BUGEY, prov. de l'anc. France qui forme une portion du dép. de l'Ain ; cap. Belley.

BUGUE (LE), ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Sarlat, sur la Vézère ; 2918 h.

BUIS-LES-BARONNIES (LE), ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Nyons ; 2205 h.

BUKOWINE, prov. de l'Empire austro-hongrois ; pop. 553 949 h. ; ch.-l. Czernowitz.

BULGARE, *adj.* et *s.* Qui est de la Bulgarie. || Peuple de race scythique, qui s'établit entre le Don et le Danube (fin du VIIe s.).

, auteur

t-Loire,

re, arr.

es, arr.

fut un
Décrété
dans la
5).
situées,

prit Gi-
ut con-
otéger
6.
eur de
24).

ropon-
e, qui
n.
est de
mpire.
rivains
re de
n jus-
Turcs

ue es-

econ-

Océa-
nce,
rée de
nada.
arr.

ur du

labar

erri-
u'île
ornie

l'un
7 h.,
Gise-

céda
bère
lies,

rtyr
pre-
Ca-
anne

ord.

an (

Ora-

on

nna
ar-

av.
vec

fut
).
'A-

le

vit
de
ra-

nè
es
p-

oit
qui

ux

sur la Bible et sur la Lorraine (1672-1757).

CALONNE (DE), contrôleur général des finances sous Louis XVI, de 1783 à 1787.

CALPÉ, anc. nom de Gibraltar ou Pointe d'Europe.

CALPURNIA, femme de César.

CALUIRE-ET-CUIRE, commune du Rhône, arr. de Lyon ; 8702 h Teintureries.

CALVADOS, chaîne de rochers sur les côtes de la Manche, entre les embouchures de l'Orne et de la Vire.

CALVADOS (dép. du), formé d'une partie de l'anc. prov. de Normandie ; ch.-l. Caen ; 6 arr. Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Evêque, Vire ; 450 220 h.

CALVAIRE, en hébreu Golgotha, montagne près de Jérusalem, où Jésus fut crucifié.

CALVI, ch.-l. d'arr. de la Corse, à 90 kil. d'Ajaccio ; 1998 h. Beau port.

CALVIN (JEAN), né à Noyon en 1509, mort à Genève en 1564, un des chefs de la Réforme, auteur de l'*Instruction chrétienne*.

CALYDON, v. de l'anc. Etolie, près de la forêt où Méléagre tua le sanglier envoyé par Diane pour ravager le pays.

CALYPSO, nymphe qui habitait l'île d'Ogygie, dans la mer Ionienne, où elle retint Ulysse et plus tard son fils Télémaque.

CAMALDULES, ordre religieux fondé en Toscane, en 1012.

CAMARÈS, ch.-l. de c de l'Aveyron, arr. de Saint-Affrique ; 2265 h.

CAMARGUE (LA), île formée par les deux bras du Rhône à son embouchure ; 4000 h.

CAMBACÉRÈS, second consul (1799), puis archichancelier et président du Sénat sous le 1er Empire ; jurisconsulte (1753-1824).

CAMBODGE, royaume de l'Indo-Chine, sous le protectorat de la France depuis 1863 ; pop. 890 000 h. ; cap. Pnom-Penh.

CAMBON (JOSEPH), conventionnel (1754-1820), créateur du grand livre de la dette publique en 1793.

CAMBRAI, ch.-l. d'arr. du Nord, à 60 k. de Lille, sur l'Escaut ; 22 079 h. Place forte ; archevêché. Toiles, batistes, dentelles, etc.

CAMBREMER, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Pont-l'Evêque ; 1026 h.

CAMBRÉSIS, pays de l'anc. France, correspondant à l'arr. de Cambrai, cédé à la France par l'Espagne, en 1678.

CAMBRIDGE, ch.-l. du comté de ce nom, en Angleterre, célèbre par son université formant 17 collèges ; 29 000 h. || V. du Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique) ; 47 838 h.

CAMBRIN, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 418 h.

CAMBRONNE, général français, se distingua dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, et fut pris par les Anglais à Waterloo (1770-1824).

CAMBYSE, seigneur perse, épousa Mandane, fille d'Astyage, et fut le père de Cyrus. || CAMBYSE, roi de Perse (550-522 av. J.-C.), succéda à son père Cyrus, conquit l'Egypte (525), et mourut d'une blessure qu'il s'était faite avec son épée.

CAMERINO, v. d'Italie ; 12 000 h.

CAMILLE, fille du roi des Volsques, célèbre par sa légèreté à la course et son habileté à tirer de l'arc.

CAMILLE, sœur des Horaces, fiancée à l'un des Curiaces, fut tuée par son frère.

CAMILLE (MARCUS FURIUS), dictateur romain, prit Véies et chassa les Gaulois de Rome (390 av. J.-C.).

CAMOËNS (LE), célèbre poète portugais, a chanté, dans le poème des *Lusiades*, les exploits de Vasco de Gama (1524-1579).

CAMP DU DRAP D'OR, plaine entre Ardres et Guines (Pas-de-Calais), où eut lieu l'entrevue célèbre de François Ier et de Henri VIII, roi d'Angleterre (1520).

CAMPAGNAC, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Millau ; 1262 h.

CAMPAGNE-LES-HESDIN, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil ; 1166 h.

CAMPAN, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre ; 3275 h. Carrières de marbre vert ou rose.

CAMPAN (Mme), lectrice de Marie-Antoinette, puis surintendante de la maison impériale d'Ecouen ; auteur de *Mémoires* (1752-1822).

CAMPANELLA, philosophe italien, auteur de la *Cité du Soleil* (1568-1639).

CAMPANIE, contrée de l'anc. Italie méridionale ; cap. Capoue. || Auj. province du roy. d'Italie ; pop. 2 879 717 h. ; v. pr. Naples, Caserte, Salerne.

CAMPBELL (THOMAS), poète anglais (1777-1844).

CAMPECHE, v. du Mexique ; 14 000 h. Bois de teinture.

CAMPENON (VINCENT), poète français, traducteur d'Horace (1772-1843).

CAMPILE, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia ; 861 h.

CAMPINE, contrée inculte de la Belgique septentrionale.

CAMPISTRON, poète dramatique français (1650-1723).

CAMPITELLO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia ; 304 h.

CAMPO-FORMIO, vge de la Vénétie, où fut signé le traité qui termina la première campagne de Bonaparte en Italie (1797).

CAMULOGÈNE, chef gaulois, périt en défendant le pays des Parisii contre le Romain Labienus, lieutenant de César.

CANA, v. de Galilée, célèbre par les noces où Jésus-Christ fit son premier miracle.

CANADA, la plus importante des possessions anglaises dans l'Amérique septent. ; cap. Ottawa ; v. princ. Québec, Montréal ; pop. 3 686 596 h. Ce pays, découvert par Jacques Cartier (1534), devint une colonie française, et fut cédé aux Anglais en 1763.

CANADIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est du Canada ; habitant du Canada.

CANARIES (ILES), archipel de l'océan Atlantique, appartenant à l'Espagne ; cap. Santa-Cruz (île Ténériffe) ; pop. 280 388 h

CANCALE, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo ; 6239 h. Pêcheries d'huîtres.

CANCHE, riv de France, tributaire de la Manche.

CANCLAUX, général français, se distingua dans la guerre de Vendée (1740-1817).

CANCON, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Villeneuve ; 1557 h.

CANDAHAR, voy KANDAHAR.

CANDAULE, roi de Lydie, fut tué par Gygès, à l'instigation de sa femme (VIIIe s. av. J.-C.).

CANDÉ, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Segré ; 2021 h.

CANDIE, anc. Crète, grande île de la Méditerranée orientale, appartenant aux Turcs ; v. pr. Candie, la Canée ; 275 258 h.

CANDIOTE, *adj.* et *s.* Qui est de Candie.

CANDOLLE (DE), célèbre botaniste genevois (1778-1841).

CANIGOU (LE), massif de l'un des contreforts des Pyrénées orientales (versant français), à 12 kil. de Prades ; 2785 m.

CANISY, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Saint-Lô ; 764 h.

CANNES, vge de la prov. de Bari (Italie), célèbre par la grande victoire d'Annibal sur les Romains (216 av. J.-C).

CANNES, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse ; 14 022 h.

CANNING, homme d'Etat anglais (1770-1827).

CANOPE, v. de l'Egypte ancienne, à l'O. de l'embouchure du Nil. || Victoire des Anglais sur les Français (21 mars 1801).

CANOURGUE (LA), ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Marvejols ; 1839 h.

CANOVA, sculpteur italien (1757-1822).

CANROBERT, maréchal de France, né en 1809.

CANTABRES (MONTS), chaîne de montagnes du N. de l'Espagne.

CANTABRES, peuple de l'Espagne anc. (auj. Biscaye et prov. de Santander).

CANTACUZÈNE, empereur de Constantinople de 1341 à 1354, fut détrôné par son gendre Jean Paléologue, se retira dans un monastère, et écrivit *Quatre livres de Mémoires*.

CANTAL, chaîne de montagnes réunissant les monts de la Margeride aux monts d'Auvergne. || Plomb du Cantal ; 1858 m.

CANTAL (dép. du), formé de la Basse-Auvergne ; ch.-l. Aurillac ; 4 arr. Aurillac, Mauriac, Murat, Saint-Flour ; 231 086 h.

CANTON, v. et port de la Chine, sur un golfe, à 70 kil. de la mer ; 1 500 000 h.

CANTORBERY, ch.-l. du comté de Kent, en Angleterre ; siège de l'archevêque primat d'Angleterre ; 21 000 h.

CANTU (CÉSAR), historien italien, né en 1805, auteur d'une *Histoire universelle*, d'une *Histoire des Italiens*, etc.

CANUT, roi de Danemark et d'Angleterre, mourut en 1036.

CANY-BARVILLE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot ; 1920 h.

CAP (LE), colonie anglaise au S. de l'Afrique ; 848 685 h. ; ch.-l. Le Cap ; 30 000 h.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (LE), cap situé à l'extrémité S. de l'Afrique.

CAP-BRETON ou **ILE ROYALE**, île faisant partie de la Nouvelle-Ecosse (Amérique sept.), et appartenant aux Anglais ; pop. 40 000 h. ; v. pr. Sydney.

CAP VERT (LE), cap à l'extrémité O. de l'Afrique.

CAP-VERT (ILES DU), archipel de l'Atlantique, appartenant aux Portugais ; 90 704 h. ; ch.-l. Villa-de Praya.

CAPELLE-EN-THIÉRACHE (LA), ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Vervins ; 2260 h.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, fut l'auteur du massacre des Armagnacs (1418).

CAPENDU, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Carcassonne ; 1101 h.

CAPESTANG, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Béziers, près de l'étang de Capestang ; 3176 h.

CAPET, voy. HUGUES CAPET.

CAPÉTIENS, 3e race des rois de France, qui commença à Hugues Capet, en 987, donna quatorze rois et finit avec Charles IV en 1328. Deux branches collatérales de cette même race régnèrent également sur la France : les Valois, de 1328 à 1589, et les Bourbons, de 1589 à 1792, puis de 1814 à 1848

CAPHARNAUM, v. de l'anc. Galilée.

CAPITANATE, aujourd'hui prov. de Foggia (Italie), le long de l'Adriatique.

CAPITOLE, temple de Jupiter et forteresse sur le mont Capitolin, à Rome.

CAPITON (ATEIUS), jurisconsulte romain du temps d'Auguste, fut le chef de l'école de la tradition et le rival de Labéon.

CAPO-D'ISTRIA v. et port de l'Istrie autrichienne ; 6500 h.

CAPO-D'ISTRIA, aide de camp du tsar Alexandre Ier, devint en 1827 président de la République hellénique, fut assassiné en 1831.

CAPOUE, v. de la Terre-de-Labour (Italie), sur le Vulturne ; 9000 h. Célèbre dans l'antiquité comme un séjour délicieux.

CAPPADOCE, contrée d'Asie Mineure, forma un royaume à partir de 321 av. J.-C. et fut soumise par les Romains (17 ap. J.-C.).

CAPRARA, cardinal, légat de Pie VII en France, signa le *Concordat* (1801).

CAPRÉE, en italien **CAPRI**, île de la Méditerranée, à l'entrée du golfe de Naples, célèbre par le séjour qu'y fit Tibère.

CAPRERA, petite île voisine de la Sardaigne ; 1700 h.

CAPTIEUX, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bazas ; 1503 h.

CAPULETS, famille de Vérone, ennemie des Montaigus.

CARACALLA, empereur romain, fils de Septime-Sévère, régna d'abord avec son frère Géta (211 ap. J.-C.), puis le fit assassiner. Devenu odieux par ses crimes, il fut tué par Macrin, préfet du prétoire (217).

CARACAS, cap. de la république de Vénézuéla ; 48 897 h.

CARACTACUS, chef breton, défendit la Bretagne contre les généraux de l'empereur Claude (1er s. ap. J.-C.).

CARAFA, compositeur français, d'origine italienne (1785-1871), auteur du *Solitaire* (1822) et de *Masaniello* (1828).

CARAÏBES ou **Cannibales**, peuple indigène de l'Amérique (Petites Antilles ; Vénézuéla).

CARAÏTES, secte juive qui rejette les traditions des rabbins pour s'attacher exclusivement à la Bible.

CARAMAN, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Villefranche ; 2183 h.

CARANUS, fondateur du royaume de Macédoine (IXe s. av. J.-C.).

CARAVACA, v. de la prov. de Murcie (Espagne) ; 20 000 h.

CARAVAGE, peintre italien (1569-1609).

CARBON-BLANC, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bordeaux ; 824 h.

CARBONNE, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Muret ; 2577 h.

CARCASSONNE, ch.-l. de l'Aude, sur l'Aude, à 784 k. de Paris ; 25 971 h. Evêché.

CARCHEMIS ou **CIRCÉSIUM**, v. de l'anc. Mésopotamie, au confluent de l'Euphrate et du Chaboras.

CARDIFF, v. et port du pays de Galles, en Angleterre ; 40 000 h. Houille.

CARDIGAN, ch.-l. du comté de ce nom (Angleterre), sur la baie de Cardigan ; 3000 h.

CARDUQUES, peuple de l'anc. Assyrie.

CARÊME, cuisinier français (1784-1833), auteur d'ouvrages relatifs à l'art culinaire.

CARENTAN, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Saint-Lô ; 3139 h.

CARHAIX, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Châteaulin ; 2518 h.

CARIBERT, fils aîné de Clotaire Ier, fut roi de Paris de 561 à 567.

CARIE, contrée de l'Asie Mineure, sur la Méditerranée ; v. pr. Halicarnasse, Milet.

CARIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est de Carie.

CARIGNAN, ch.-l. de c. des Ardennes, arr de Sedan ; 2113 h.

CARIGNAN (maison de), branche de la maison de Savoie dont le chef fut Thomas François, prince de Carignan (1596-1656), et qui commença à régner en 1831, dans la personne de Charles-Albert, roi de Piémont.

CARIN, empereur romain (283-285), régna d'abord avec son frère Numérien, et fut assassiné par ses soldats.

CARINTHIE, prov. de l'Empire austro-hongrois ; 339 035 h. ; v. pr. Klagenfurt, Villach.

CARLISLE, ch.-l. du comté de Cumberland (Angleterre) ; 31 000 h.

CARLISTES, nom donné en France aux

552 h
. de c.
140 h
'Aude.

Tarn-
5906 h.
, arr

e, arr

k. de
Autri-
ereau.
de la

agne
Ier, et
ragon
'unité

d'Es-
.
d'Es-

, arr

, arr

t-et-

nglais
econd
èrent

eque,

58 k

arr.

de la

QUES
arne,

rnant
3 h.

n, en

sis),
97 h.
pe II

d'un

arr.

âge
sime

rdre
iale-

ssie.
le
à la
727.
tsar
ime
gne
796
e),
oles
re.
fille
lle,
apit
Ca-

ent
roi
de

eli-
its.
une
ine
C.).
urs

2),
de
fut
s-
te.
v
ns
te
ux
es

ès

de son épée à Utique pour ne pas devoir la vie à César (95-46 av. J.-C.).

CATTARO (BOUCHES DU), golfe de l'Adriatique, sur la côte de Dalmatie. || CATTARO, v. sur ce golfe, à l'Autriche ; 3000 h.

CATTEGAT, détroit entre la Suède et le Jutland, unit la mer du Nord à la Baltique.

CATTENON, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Thionville ; cédé à la Prusse en 1871 ; 1136 h.

CATTES, anc. tribu germanique, qui habita des sources du Weser au Mein.

CATULLE, poète latin élégiaque (86-40 av. J.-C.).

CATUS, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Cahors ; 1384 h.

CAUCASE, chaîne de montagnes entre l'Europe et l'Asie, s'étendant de la mer Noire à la mer Caspienne.

CAUCASIE (lieutenance de), région de la Russie, comprenant 12 gouvernements ; v. Stavropol, Derbent, Bakou, Tiflis ; 5 391 744 h.

CAUCASIEN, IENNE, ou **CAUCASIQUE**, qui vient du Caucase ; qui habite le Caucase.

CAUCHOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est du pays de Caux, en Normandie.

CAUCHON (PIERRE), évêque de Beauvais, présida le tribunal qui condamna Jeanne d'Arc à mort (1431).

CAUCHY (AUGUSTIN-LOUIS) mathématicien français (1789-1857).

CAUDEBEC-EN-CAUX, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, sur la Seine, arr. d'Yvetot ; 2049 h.

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF, c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen ; 11 338 h. Draps.

CAUDINES (FOURCHES), voy. FOURCHES.

CAULAINCOURT, duc de Vicence (1773-1827), général du 1er Empire, fut ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

CAUMARTIN, famille du Ponthieu.

CAUMONT, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Bayeux ; 1018 h.

CAUMONT, famille du midi de la France, tire son nom de Caumont, près de Marmande.

CAUS (SALOMON DE), ingénieur français, auteur du livre intitulé *les Raisons des forces mouvantes*, dans lequel il a donné la théorie de l'expansion et de la condensation de la vapeur. Il mourut en 1635.

CAUSSADE, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban ; 4066 h.

CAUTERETS, c. de l'arr. d'Argelès (Hautes-Pyrénées). Eaux thermales sulfureuses.

CAUX (PAYS DE), pays de la Normandie formant l'ouest du dép. de la Seine-Inférieure.

CAVAIGNAC (EUGÈNE), général français (1802-1857), réprima l'insurrection de juin 1848, et fut chef du pouvoir exécutif jusqu'au 28 déc. 1848. || Son frère aîné, Godefroy (1801-1845), est connu comme publiciste.

CAVAILLON, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. d'Avignon ; 8454 h.

CAVALIER (JEAN), chef des Camisards ou calvinistes des Cévennes (1679-1740).

CAVALIERS, nom des royalistes, sous Charles Ier, pendant la révolution d'Angleterre.

CAVENDISH (HENRI), physicien et chimiste anglais (1751-1810).

CAVOUR (comte de), homme d'Etat italien, ministre de Victor-Emmanuel II, prépara l'unité de l'Italie (1810-1861).

CAYENNE, île de la Guyane française, à l'embouchure de la Cayenne ; lieu de déportation ; cap. Cayenne ; 8000 h.

CAYEUX, petit port sur la Manche, arr. d'Abbeville (Somme) ; 3021 h.

CAYLAR (LE), ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Lodève ; 796 h.

CAYLUS, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban ; 4928 h.

CAYRES, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. du Puy ; 1407 h.

CAZALÈS, membre de l'Assemblée constituante, défenseur de la royauté (1758-1805).

CAZALS, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Cahors ; 824 h.

CAZAUBON, ch.-l. de c. du Gers, arr. de Condom ; 2757 h. Eaux minérales.

CAZÈRES, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Muret ; 2784 h.

CAZOTTE, littérateur français, auteur de contes et de petites poésies. Adversaire de la Révolution, il fut condamné à mort et décapité (1720-1792).

CÉCILE (sainte), vierge et martyre romaine de la 1re moitié du IIIe s., patronne des musiciens, est honorée le 22 novembre.

CÉCROPS, Egyptien regardé comme le fondateur d'Athènes, vers 1580 av. J.-C.

CÉDRON, torrent de Palestine, passe près de Jérusalem et se jette dans la mer Morte.

CÉLÈBES, île de la Malaisie, appartenant aux Hollandais ; 1 000 000 d'h. ; cap. Macassar ou Wlaardingen.

CÉLESTE EMPIRE, l'empire chinois.

CÉLESTIN, nom de cinq papes. Le cinquième (1294) réforma l'ordre des Célestins.

CÉLESTINS (LES), ordre religieux réformé par le pape Célestin V.

CELLAMARE, ambassadeur du roi d'Espagne Philippe V en France, forma avec le duc du Maine un complot contre le Régent (1718), et fut reconduit à la frontière.

CELLES, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Melle ; 1612 h.

CELLINI (BENVENUTO), sculpteur, graveur et ciseleur florentin (1500-1571), fut appelé en France par François Ier.

CELSE, médecin romain, contemporain de Tibère, auteur d'un livre *Sur la médecine*.

CELTES, peuple de race caucasienne, venu de l'E., qui couvrit l'Europe centrale, puis se répandit dans l'Occident, notamment dans la Gaule, les Iles Britanniques et le N. de l'Italie. Il fut anéanti par les Romains.

CELTIBÈRES ou **CELTIBÉRIENS**, anc. peuple de l'Espagne, qui occupa le pays correspondant à l'Aragon mérid. et à la Castille.

CELTIQUE, l'une des divisions de la Gaule au temps de César. || *Adj.* Qui appartient aux Celtes. Langue celtique.

CENIS (MONT), montagne de la chaîne des Alpes (2062 m.), entre la Savoie française et le Piémont, percée par un tunnel, de Modane (France) à Bardonnèche (Italie).

CENOMANS, anc. peuple gaulois, dont la cap. était Cenomani (le Mans).

CENT-ANS (GUERRE DE), guerre entre la France et l'Angleterre, de 1337 à 1453.

CENTAURE, être mythologique, moitié homme et moitié cheval.

CENT-JOURS, période qui commence à l'entrée de Napoléon Ier à Paris, au retour de l'île d'Elbe, 20 mars 1815, et qui se termine le 8 juillet, à la reprise de possession de la couronne par Louis XVIII.

CENTRE (CANAL DU), canal qui unit la Saône à la Loire, de Chalon à Digoin.

CÉPHALE, roi de Thessalie, épousa Procris, la perça involontairement à la chasse d'un javelot, et se tua de désespoir.

CÉPHALONIE, la plus grande des îles Ioniennes (Grèce) ; pop. 80 543 h.

CÉPHISE, ruisseau de l'Attique, qui passe près d'Athènes. || Rivière de Thessalie.

CÉRAM, l'une des Moluques ; 230 000 h.

CÉRAMIQUE (LE), quartier d'Athènes, qui renfermait les jardins de l'Académie.

CÉRASONTE, anc. v. du Pont, sur le Pont-Euxin.

CERBÈRE, chien à trois têtes qui gardait la porte des enfers.

CERDA (INFANS DE LA), petits-fils d'Alphonse X *le Sage*, dont les droits au trône de Castille furent soutenus par le roi de France Philippe III *le Hardi*. || Un autre LA CERDA (CHARLES), connétable de France sous Jean le Bon, fut assassiné par le roi de Navarre Charles le Mauvais (1354).

CERDAGNE, anc. pays situé sur les deux revers des Pyrénées, était divisé en Cerdagne française, cap. Montlouis, et Cerdagne espagnole, cap. Puycerda.

CÈRE (LA), affl. de gauche de la Dordogne, qui vient du Plomb du Cantal.

CÉRÉ (SAINT-), ch.-l. de c. du Lot, arr. de Figeac ; 4027 h.

CÉRÈS, déesse des moissons.

CÉRET, ch.-l. d'arr. des Pyrénées-Orientales, à 30 kil. de Perpignan ; 3629 h.

CERGUES (SAINT-), col du Jura, par lequel passe la route de Besançon à Genève.

CÉRIGNOLE, v. de la Capitanate (Italie), près de laquelle le duc de Nemours fut vaincu et tué, en 1503 ; 26 612 h.

CÉRIGO, anc. Cythère, l'une des îles Ioniennes (Grèce) ; 14 500 h.

CÉRILLY, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Montluçon ; 2870 h.

CÉRISIERS, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Joigny ; 1394 h.

CÉRISOLES, bourg de la prov. de Coni (Italie), célèbre par la victoire du comte d'Enghien sur les Impériaux, en 1544.

CERISY-LA-SALLE, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Coutances ; 1767 h.

CÉRIZAY, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Bressuire ; 1817 h.

CERNAY, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Belfort ; cédé à la Prusse en 1871.

CERNIN (SAINT-), ch.-l. de c. du Cantal, arr. d'Aurillac ; 2319 h.

CERVANTES SAAVEDRA (MICHEL), illustre écrivain espagnol, auteur de *Don Quichotte* (1547-1616).

CERVIN (MONT), aiguille des Alpes Pennines, entre le Valais et le val d'Aoste ; 4482 m.

CERVIONE, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia ; 1680 h.

CÉSAIRE (saint), frère de saint Grégoire de Nazianze, médecin des empereurs Constance et Julien (330-369).

CÉSAIRE (saint), évêque d'Arles, seconda par son influence Clovis dans la conquête de la Gaule (470-542).

CÉSAR (JULES), né à Rome l'an 100 av. J.-C., forma un triumvirat avec Pompée et Crassus ; se fit donner le gouvernement de la Gaule cisalpine, soumit la Gaule transalpine dans une guerre (58-50) qu'il a racontée dans ses *Commentaires* ; puis revint à Rome s'emparer du pouvoir ; alla battre Pompée à Pharsale en Thessalie, ses lieutenants Scipion et Labiénus à Thapsus en Afrique, et ses fils Cnéius et Sextus à Munda en Espagne. Resté seul maître et nommé dictateur perpétuel, il fut assassiné dans le sénat par des conjurés, à la tête desquels étaient Cassius et Marcus Brutus (44 av. J.-C.).

CÉSARÉE, nom de plusieurs villes, dont les plus célèbres furent Césarée de Cappadoce et Césarée de Palestine.

CETTE, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Montpellier, entre la Méditerranée et l'étang de Thau : 28 690 h. Port très commerçant ; vins de liqueur, eaux-de-vie.

CETTIGNE ou **CETINIE**, cap. du Montenegro ; 1400 h.

CEUTA, v. et port de la côte du Maroc, en face de Gibraltar, à l'Espagne ; 7000 h.

CÉVENNES, chaîne de montagnes du centre de la France, allant du N.-E. au S.-O.

CEYLAN, grande île au S.-E. de l'Hindoustan, à l'Angleterre ; cap. Colombo ; pop. 2 755 557 h. Pêcheries de perles.

CEYZÉRIAT, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Bourg ; 1069 h.

CHABANAIS, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Confolens ; 1812 h.

CHABANNES (ANTOINE DE), comte de Dammartin, se signala au siège d'Orléans, dirigea le procès de Jacques Cœur, rendit de grands services à Louis XI, fut gouverneur de Paris sous Charles VIII (1411-1488).

CHABEUIL, ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Valence ; 3328 h.

CHABLIS, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre ; vin blanc renommé ; 2215 h.

CHABOT (PHILIPPE DE), amiral de France sous François Ier. Son tombeau, chef-d'œuvre de Jean Cousin, se voit au Louvre.

CHABRIAS, gén. athénien (392-358 av. J.-C.).

CHABROL (comte de), préfet de la Seine de 1812 à 1830. || L'un de ses frères, ministre de la marine sous la Restauration, se distingua par d'utiles institutions.

CHAGNY, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône ; 4173 h.

CHAILLAND, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Laval ; 2228 h.

CHAILLÉ-LES-MARAIS, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte ; 2105 h.

CHAILLOT, vge sur la rive droite de la Seine, où était la manufacture de tapis de la Savonnerie. Il fut réuni à Paris en 1659.

CHAISE-DIEU (LA), ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. de Brioude ; 1652 h.

CHALABRE, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Limoux ; 2061 h.

CHALAIS, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Barbezieux ; 831 h.

CHALAIS (HENRI DE TALLEYRAND, comte de), favori de Louis XIII, conspira contre Richelieu avec Gaston d'Orléans, fut arrêté, condamné à mort et exécuté, en 1626.

CHALAMONT, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Trévoux ; 1895 h.

CHALCÉDOINE, v. anc. de Bithynie, sur le Bosphore de Thrace, en face de Byzance.

CHALCIDIQUE, presqu'île de Macédoine.

CHALCIS, auj. Négrepont, anc. cap. de l'Eubée, sur l'Euripe.

CHALDÉE, la Babylonie ancienne, ou la partie S.-O. de la Babylonie.

CHALLANS, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne ; 4782 h.

CHALONNAIS, petit pays de l'anc. Bourgogne ; cap. Chalon-sur-Saône. || Petit pays de Champagne ; cap. Châlons-sur-Marne.

CHALONNES-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. d'Angers ; 5550 h.

CHALON-SUR-SAÔNE, ch.-l. d'arr. de Saône-et-Loire, à 60 kil. de Mâcon ; 20 885 h.

CHALONS-SUR-MARNE, ch.-l. du dép. de la Marne, à 170 k. de Paris ; 20 256 h. Evêché.

CHALUS, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Saint-Yrieix ; 2415 h. Ruines d'un château, au siège duquel Richard Cœur de Lion fut blessé mortellement (1199).

CHAM, 2e fils de Noé, fut maudit par son père. Ses descendants peuplèrent l'Afrique.

CHAMANISME, religion grossière du Nord de l'Europe et de l'Asie.

CHAMBERTIN, vignoble célèbre de la commune de Gevrey, à 10 kil. de Dijon.

CHAMBÉRY, ch.-l. du dép. de la Savoie, à 596 kil. de Paris ; 18 545 h. Archevêché. Patrie de Vaugelas, de Joseph et de Xavier de Maistre, du général de Boigne.

CHAMBLEY, ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey ; 683 h.

CHAMBON, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Boussac ; 2198 h.

s VIII
fit la
CHAR-
ne de
mas-
ES X,
bord
suc-
erait

voy.
HAR-
d'Al-
Bulle
pe *le*
anne
n de
père
em-
urut
1er.
1740.
em-

ART,
sœur
apité
har-
père,
ARD,
dis-
Cul-
nce.

HAR-
e IV
65 à
njou
RLES
beth
e Si-
roi
opé-
s de
ab-

n de
1er,
eux
ses
82)
da
les-
Sar-
roi
tri-
eur

de
itre
XII.
nes
au
oire
roi
ède
éda
om

rois
les
im-

de
re-
ba

nce
39.
ur
éda
ès,
et

du

ho-
en-

es.

on-
le
ses

rr

la
ns

rg

de

rr

m-
au.

CHARNY, ch.-l. de c. de a Meuse, arr. de Verdun ; 414 h.

CHARNY, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Joigny ; 1539 h.

CHAROLAIS, anc. pays de France, formant auj. l'arr. de Charolles (Saône-et-Loire) ; v. pr Charolles et Semur.

CHAROLLES, ch.-l. d'arr. de Saône-et-Loire, à 50 kil. de Mâcon ; 3286 h.

CHARONNE, vge de l'anc. arr. de Saint-Denis, réuni à Paris en 1860, forme le XVIIe arr.

CHAROST, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Bourges ; 1535 h.

CHARRON (Pierre), moraliste français, ami de Montaigne, auteur du *Traité de la sagesse* (1541-1603).

CHARROUX, ch.-l. de c. de la Vienne, arr de Civray ; 1870 h.

CHARTIER (Alain), prosateur et poète français, auteur du *Livre des quatre dames*, du *Quadriloque invectif*, etc. (1386-1449).

CHARTISTES, parti populaire en Angleterre, demandant la *charte du peuple*, pour abolir la prépondérance de l'aristocratie.

CHARTRAIN (Pays), anc. pays de France, dans la Beauce ; cap. Chartres.

CHARTRE (LA), ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de Saint-Calais ; 1525 h.

CHARTRES, ch.-l. du dép. d'Eure-et-Loir, près de l'Eure, à 88 kil. de Paris ; 20 468 h. Evêché. Belle cathédrale.

CHARTREUSE (LA GRANDE-), monastère à 60 kil. de Grenoble, fondé par saint Bruno en 1084, et résidence du général de l'ordre des Chartreux.

CHARYBDE (ka-ri-bd'), gouffre du détroit de Sicile, en face d'un écueil appelé Scylla.

CHASSELOUP-LAUBAT (François de), ingénieur militaire (1754-1833). || Son fils a été ministre de la marine sous le 2e Empire.

CHASTELAIN (Georges), auteur d'une *Grande chronique* (1403-1475).

CHATAIGNERAIE (LA), ch.-l. de c. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte ; 1914 h.

CHATEAU (LE), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Marennes ; 2850 h.

CHATEAUBOURG, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Vitré ; 1277 h.

CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de), célèbre écrivain français, né à Saint-Malo en 1768, mort à Paris en 1848 auteur du *Génie du Christianisme* (1802) des *Martyrs*, de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, et d'un grand nombre d'autres ouvrages politiques ou historiques.

CHATEAUBRIANT, ch.-l. d'arr. de la Loire-Inférieure, à 60 k. de Nantes ; 5228 h.

CHATEAU-CHINON, ch.-l. d'arr. de la Nièvre, à 65 kil. de Nevers ; 2668 h.

CHATEAU-DU-LOIR, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de Saint-Calais ; 2892 h.

CHATEAUDUN, ch.-l. d'arr. d'Eure-et-Loir, à 44 k. de Chartres ; 6694 h. Cette ville résista héroïquement aux Prussiens (18 oct. 1870).

CHATEAUGIRON, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes ; 1479 h.

CHATEAU-GONTIER, ch.-l. d'arr. de la Mayenne, à 30 k. de Laval ; 7218 h.

CHATEAU-LAFFITTE, hameau du c. de Pauillac (Gironde), renommé pour ses vins.

CHATEAU-LANDON, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau ; 2724 h.

CHATEAU-LA-VALLIÈRE, ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours ; 1179 h.

CHATEAULIN, ch.-l. d'arr. du Finistère, à 28 k. de Quimper ; 3436 h.

CHATEAU-MARGAUX, vignoble renommé de l'arr. de Bordeaux.

CHATEAUMEILLANT, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Saint-Amand-Mont-Rond ; 3468 h.

CHATEAUNEUF, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Cognac ; 3774 h.

CHATEAUNEUF, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Dreux ; 1517 h.

CHATEAUNEUF, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Châteaulin ; 3201 h.

CHATEAUNEUF, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Limoges ; 1505 h.

CHATEAUNEUF, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo ; 729 h.

CHATEAUNEUF-DE-RANDON, ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Mende ; 708 h.

CHATEAUNEUF-SUR-CHER, ch.-l. de c du Cher, arr. de St-Amand-Mont-Rond ; 2665 h.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, ch.-l. de c du Loiret, arr. d'Orléans ; 3371 h.

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE. ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Segré ; 1627 h.

CHATEAUPONSAC, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Bellac ; 3710 h.

CHATEAU-PORCIEN, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Rethel ; 1768 h.

CHATEAURENARD, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles ; 5554 h.

CHATEAURENARD, ch.-l. de c. du Loiret, arr. de Montargis ; 2583 h.

CHATEAURENAULT, ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours ; 3831 h.

CHATEAUROUX, ch.-l. du dép. de l'Indre, sur l'Indre, à 255 k. de Paris ; 19 442 h.

CHATEAU-SALINS, anc. ch.-l. d'arr. de la Meurthe, à 30 k. de Nancy ; cédé à la Prusse en 1871.

CHATEAU-THIERRY, ch.-l. d'arr. de l'Aisne, sur la Marne, à 55 kil. de Laon ; 6902 h. Patrie de La Fontaine.

CHATEAUVILLAIN, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont, 1521 h.

CHATEL (Jean), tenta d'assassiner Henri IV, fut écartelé (1594).

CHATEL-SUR-MOSELLE, ch.-l. de c. des Vosges, arr. d'Epinal ; 1210 h.

CHAT-EL-ARAB, fl. formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate, se jette dans le golfe Persique ; 150 kil.

CHATELARD (LE), ch.-l. de c. de la Savoie, arr. de Chambéry ; 935 h.

CHATELAUDREN, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Saint-Brieuc ; 1283 h.

CHATELDON, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Thiers ; 1946 h.

CHATELET (LE), ch.-l. de c. du Cher, arr. de Saint-Amand-Mont-Rond ; 2216 h.

CHATELET (LE), ch.-l. de c. de Seine-et Marne, arr. de Melun ; 968 h.

CHATELLERAULT, ch.-l. d'arr. de la Vienne, sur la Vienne, à 30 k. de Poitiers ; 18 033 h. Coutellerie

CHATELUS-MALVALEIX, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Boussac ; 1447 h.

CHATENOIS, ch.-l. de c. des Vosges, arr de Neufchâteau, 1395.

CHATHAM, v. du comté de Kent, en Angleterre, port militaire ; 45 792 h.

CHATHAM (lord), voy. Pitt.

CHATILLON, ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Die ; 1222 h.

CHATILLON, ch.-l. de c. de l'Indre, arr de Châteauroux ; 3455 h.

CHATILLON-DE-MICHAILLE, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Nantua ; 1261 h.

CHATILLON-EN-BAZOIS, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Château-Chinon ; 2601 h.

CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Trévoux ; 3090 h.

CHATILLON-SUR-LOING, ch.-l. de c. du Loiret, arr. de Montargis ; 2594 h.

CHATILLON-SUR-LOIRE, ch.-l. de c. du Loiret, arr. de Gien ; 3133 h.

CHATILLON-SUR-MARNE, ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Reims ; 879 h.

CHATILLON-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. de la Côte-d'Or, à 70 k. de Dijon ; 4904 h. || Célèbre congrès en février 1814.

CHATILLON-SUR-SÈVRE, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Bressuire ; 1379 h.

CHATOU, commune de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine ; 2956 h.

CHATRE (LA), ch.-l. d'arr. de l'Indre, sur l'Indre, à 34 k. de Châteauroux ; 4993 h.

CHATTERTON, poète anglais, s'empoisonna poussé par la misère et les déceptions (1752-1770).

CHAUCER, poète satirique anglais (1328-1400), auteur des *Contes de Canterbury*, de *Troïlus et Cresséide*, etc.

CHAUDESAIGUES, ch.-l. de c. du Cantal, arr. de Saint-Flour ; 1815 h. Eaux thermales salines.

CHAUFFAILLES, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles ; 4524 h.

CHAULIEU, poète français (1636-1720).

CHAULNES, ch.-l. de c. de la Somme, arr. de Péronne ; 1380 h. Patrie de Lhomond.

CHAUMERGY, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Dôle ; 517 h.

CHAUMETTE, procureur syndic de la Commune en 1792, fut condamné et décapité en 1794.

CHAUMONT, ch.-l. du dép. de la Haute-Marne, à 254 kil. de Paris ; 9226 h. Coutellerie, quincaillerie, etc.

CHAUMONT-EN-VEXIN, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Beauvais ; 1325 h.

CHAUMONT-PORCIEN, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Rethel ; 946 h.

CHAUMONT-SUR-LOIRE, bourg de l'arr. de Blois (Loir-et-Cher). Beau château où résida souvent Catherine de Médicis.

CHAUNY, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Laon ; 9198 h.

CHAUSSIN, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Dôle ; 1210 h.

CHAUVEAU-LAGARDE, avocat français (1756-1841), fut le défenseur de Brissot, Charlotte Corday, Marie-Antoinette, etc.

CHAUVIGNY, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Montmorillon ; 2122 h.

CHAUX-DE-FONDS (LA), v. du canton de Neuchâtel, en Suisse ; 19 930 h. Horlogerie.

CHAVANGES, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube ; 911 h.

CHAVILLE, commune de Seine-et-Oise, arr. de Versailles ; 2361 h.

CHEF-BOUTONNE, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Melle ; 2346 h.

CHELLES, commune de Seine-et-Marne, arr. de Meaux ; 2500 h. || Résidence royale et abbaye sous les Mérovingiens.

CHELSEA, v. du comté de Middlesex (Angleterre) ; 40 000 h. Invalides de la marine.

CHÉLY-D'APCHER (SAINT-), ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Marvejols ; 2054 h.

CHÉLY-D'AUBRAC (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. d'Espalion ; 1815 h.

CHEMILLÉ, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Cholet ; 4291 h. Filatures, papeteries.

CHEMIN, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Dôle ; 431 h.

CHEMNITZ, v industrielle du royaume de Saxe ; 78 209 h.

CHÊNEDOLLÉ, poète français (1769-1833).

CHÊNERAILLES, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. d'Aubusson ; 1076 h.

CHÉNIER (André), célèbre poète français, né en 1762, auteur d'*Odes*, d'*Idylles*, fut condamné par le tribunal révolutionnaire et décapité en 1794.

CHÉNIER (Marie-Joseph), frère d'André, auteur de tragédies, *Charles IX*, *Caïus Gracchus*, *Tibère*, etc. (1764-1811).

CHENONCEAUX, bourg à 10 k. d'Amboise sur le Cher. || Château, l'un des plus beaux de la Renaissance.

CHÉOPS, CHEPHREN, rois de l'ancienne Egypte, qui firent construire les deux plus grandes Pyramides.

CHER, riv. de France, qui prend sa source dans les monts d'Auvergne (Creuse), et se jette dans la Loire en aval de Tours ; 320 k.

CHER (dép. du), formé de l'anc. Berry et d'une partie du Bourbonnais ; ch.-l. Bourges ; 3 arr. Bourges, Sancerre et Saint-Amand-Mont-Rond ; 345 613 h.

CHERBOURG, ch.-l. d'arr. de la Manche, à 80 k. de Saint-Lô et 371 k. de Paris ; ch.-l. de la 1re préfecture maritime ; 37 186 h. Port militaire ; digue, l'un des plus beaux ouvrages du génie maritime.

CHERCHEL, v. et port d'Algérie ; 6813 h

CHÉRONÉE, v. anc. de Béotie. Patrie de Plutarque. || Victoire de Philippe sur les Athéniens (338 av. J.-C.), et de Sylla sur Archélaüs, général de Mithridate (86 av. J.-C.)

CHÉROY, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Sens ; 758 h.

CHERSONÈSE Cimbrique, auj. Jutland. || Chersonèse de Thrace, auj. presqu'île de Gallipoli. || Chersonèse Taurique, auj. Crimée.

CHERUBINI, compositeur, né à Florence en 1760, m. à Paris en 1842, auteur d'opéras, de messes et de morceaux religieux, fut directeur du Conservatoire de musique.

CHÉRUSQUES, peuple de l'anc. Germanie, entre le Weser et l'Elbe, dont le chef le plus célèbre fut Arminius.

CHESNE-POPULEUX (LE), ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Vouziers ; 1608 h. C'est un des passages de l'Argonne.

CHESTER, ch.-l. du comté de ce nom en Angleterre ; 36 000 h. Fromages.

CHESTERFIELD (comte de), homme d'Etat, écrivain anglais, connu surtout par ses *Lettres à son fils* (1694-1773).

CHEVAGNES, ch.-l. de c. de l'Allier, arr de Moulins ; 1122 h.

CHEVERT (François de), général français (1695-1769), se distingua dans la guerre de Sept Ans.

CHEVERUS (Lefebvre de), cardinal français, prêcha l'Evangile aux sauvages de l'Amérique du Nord (1768-1836).

CHEVILLON, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Vassy ; 1250 h.

CHEVIOT (MONTS), montagnes de la Grande Bretagne, entre l'Angleterre et l'Ecosse.

CHEVREUL, chimiste français, né en 1786 auteur de découvertes utiles à l'industrie

CHEVREUSE, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet ; 1786 h.

CHEVREUSE, famille française illustre dans laquelle entra par mariage Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, qui joua un rôle important dans les complots tramés contre Richelieu et Mazarin.

CHEYLARD (LE), ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon ; 3242 h.

CHÈZE (LA), ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord arr. de Loudéac ; 418 h.

CHIAVARI, v. de la prov. de Gênes ; 10 000 h

CHICAGO, v de l'Illinois (Etats-Unis), sur le lac Michigan et la riv. Chicago ; 410 000 h.

CHICHESTER, ch.-l. du comté de Sussex (Angleterre) ; 10 000 h

CHIERI, v. de la prov. de Turin ; 15 000 h.

CHIETI, ch.-l. de la prov. de ce nom, dans les Abruzzes (Italie) ; 23 992 h.

CHILDEBERT Ier, fils de Clovis, roi de Paris de 511 à 558. || Childebert II, fils de Sigebert et de Brunehaut, roi d'Austrasie de 575 à 596. || Childebert III, fils de Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne de 695 à 711, sous l'autorité de Pepin d'Héristal

CHILDÉRIC Ier, roi des Francs Saliens, de

u Caucase,
00 d'h.
s. Qui est
ssie.
changea en
sse.

rthe-et-Mo-
. Manufac-

tine.
n deçà des
s. || Répu-
naparte en
ne en 1802
cap. Milan
rgogne en
n 879 par
e Chauve,
la Bresse,
gogne.
deçà du Pô
-dire au S.
république
et confon-
cisalpine.
st en deçà

de l'ordre

Paris par
me, l'Hô

e en 1098
as, à 22 k
onie agri-

ation reli
int-Benoît,
me (1098).
Béotie.
nc. cap. de

ésista aux
rialis, lieu-
).
. de Rome
hènienne,

ienne, sur
2279 h.
les des-
Versailles.
e Poitiers.
le la Man-

ourg à 30
fut conclu
reçut de
011).
-Garonne,
blancs.
713-1765).
fondatrice
03-1253).
re de la

e de Cî-
Bernard;
dans la c.
-sur-Aube.
a, arr. de

, anc. arr

omie, si-
, dans le

Nièvre, à
nne et du

comté du
e) ; v. pr.

(1808-66)
, qui a ex-

Gers, arr.

Londres,
1850
douard IV
rt par les
449-1478).
, homme
08 - 1674),
ic d'York,
mère des

lt, arr. de

nglais, au-
s attributs

tre de la
ous Louis
765-1818)

CLARY, ch.-l. de c. du Nord, arr. de Cambrai; 2723 h.

CLAUD (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Confolens; 1822 h.

CLAUDE (TIBERIUS DRUSUS), empereur romain, fils de Drusus, né à Lyon, succéda à son neveu Caligula (41 ap. J.-C.), eut de Messaline Britannicus; puis épousa sa nièce Agrippine, mère de Néron. Pour assurer le trône à son fils, Agrippine éloigna Britannicus et empoisonna Claude (54).

CLAUDE II, empereur romain (268-270), battit les Goths à Naïssus en Mésie.

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, épousa François d'Angoulême, qui devint François Ier (1499-1524).

CLAUDE (SAINT-), ch.-l. d'arr. du Jura, à 54 k. de Lons-le-Saunier, sur la Bienne; 7550 h. Evêché.

CLAUDIEN, poète latin de la fin du IVe s. de l'ère chrétienne. Protégé par Stilicon, il célébra ses victoires sur les Goths.

CLAUDIUS (APPIUS), l'un des décemvirs à Rome (451-449 av. J.-C.). || Appius Claudius Cæcus, censeur (312 av. J.-C.), fit construire la voie Appienne.

CLAUSEL, maréchal de France (1772-1842), gouverneur de l'Algérie, prit Mascara, mais échoua devant Constantine, en 1836.

CLAYE-SOUILLY, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; 1667 h.

CLAYETTE (LA), ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles; 1685 h.

CLAZOMÈNES, v. anc. d'Ionie.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien grec (IIIe s. av. J.-C.).

CLÉARQUE, général spartiate; exilé de son pays, il se mit à la solde de Cyrus le Jeune, et fut assassiné en trahison par Tissapherne, après la bataille de Cunaxa (401 av. J.-C.).

CLEFMONT, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont; 454 h.

CLÉGUÉREC, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Pontivy; 3465 h.

CLELLES, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 869 h.

CLÉMENCET (Dom CHARLES), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (1703-1778), auteur de l'*Art de vérifier les dates*.

CLÉMENT, nom de quatorze papes, entre autres: CLÉMENT Ier (saint), 91-100, auteur d'une *Épître aux Corinthiens*; CLÉMENT III, 1187-1191, qui fit prêcher la 3e croisade; CLÉMENT V (Bertrand de Goth), 1305-1314, qui transféra le Saint-Siège à Avignon et supprima les Templiers; CLÉMENT VII (Jean de Médicis), 1523-1534, adversaire de Charles-Quint, qui fut assiégé dans Rome et mis à rançon; il excommunia le roi d'Angleterre Henri VIII, à cause de son divorce avec Catherine d'Aragon; CLÉMENT VIII, 1592-1605, qui fit couronner le Tasse au Capitole; CLÉMENT XI, 1700-1720, qui publia la bulle *Unigenitus* contre les jansénistes: CLÉMENT XIV, 1769-1774, qui abolit l'ordre des Jésuites.

CLÉMENT (Dom), savant bénédictin de Saint-Maur (1714-1793).

CLÉMENT (JACQUES), moine dominicain, qui assassina Henri III (1589).

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (saint), docteur de l'Eglise, auteur de mélanges intitulés *Stromates* ou *Tapisseries* (150-217).

CLÉOBULE, l'un des sept sages de la Grèce, régna à Rhodes.

CLÉOMBROTE, nom d'un général et de deux rois de Sparte.

CLÉOMÈNE, nom de trois rois de Sparte, dont le 3e rétablit la législation de Lycurgue; mais il fut vaincu à Sellasie par Antigone Doson, roi de Macédoine, et s'enfuit en Egypte, où il fut tué (220 av. J.-C.).

CLÉON, orateur et général, chef de la démocratie athénienne, fut vaincu et tué à Amphipolis (422 av. J.-C.).

CLÉOPÂTRE, reine d'Egypte (de 67 à 30 av. J.-C.), combattit avec Antoine contre Octave à Actium, puis s'enfuit en Egypte. Après la mort d'Antoine, elle se donna la mort en se faisant piquer par un aspic.

CLÉOPHAS, frère de saint Joseph, fut l'un des disciples de Jésus-Christ.

CLÈRES, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 782 h.

CLERMONT (ROBERT DE), 6e fils de saint Louis, épousa, en 1272, Béatrix, héritière de Bourbon, et devint ainsi la tige de la maison royale de Bourbon.

CLERMONT, ch.-l. d'arr. de l'Oise, à 25 k de Beauvais; 6101 h.

CLERMONT-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Verdun; 1303 h.

CLERMONT-FERRAND, ch.-l. du dép. du Puy-de-Dôme, à 445 k. de Paris; 41772 h Evêché. Patrie de Pascal, Delille, etc

CLERMONT-L'HÉRAULT, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Lodève; 5964 h.

CLERMONT-TONNERRE, illustre maison française, originaire du Dauphiné.

CLERVAL, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames; 1192 h.

CLÉRY, ch.-l. de c. du Loiret, arr. d'Orléans; 2382 h. Eglise célèbre par ses belles sculptures et par le tombeau de Louis XI.

CLÉRY, valet de chambre de Louis XVI, accompagna le roi dans sa captivité au Temple, et a laissé un *Journal* (1759-1809).

CLET (saint), disciple de saint Pierre, pape de 76 à 85, et martyr.

CLEVELAND, v. de l'Etat d'Ohio (Etats-Unis d'Amérique); 92829 h.

CLÈVES, v. de la Prusse rhénane; 8000 h.; autrefois cap. du duché de Clèves.

CLICHY-LA-GARENNE, commune de la Seine, anc. arr. de Saint-Denis; 17354 h.

CLIO, la muse de l'histoire.

CLISSON, ch.-l. de c. de la Loire Inférieure, arr. de Nantes; 2826 h.

CLISSON (OLLIVIER DE), connétable de France (1336-1407), fut le compagnon de Du Guesclin; gagna la bataille de Rosbecque (1382).

CLITUS, général macédonien, fut tué dans un banquet par Alexandre le Grand.

CLIVE (ROBERT) adversaire de Dupleix et un des fondateurs de la puissance anglaise dans l'Hindoustan (1725-1774).

CLODION *le Chevelu*, chef d'une tribu de Francs Saliens, fut battu par Aétius (428-448).

CLODION (CLAUDE MICHEL, dit), sculpteur français (1738-1814).

CLODIUS, tribun du peuple à Rome, fut tué par Milon (52 av. J.-C.).

CLODOMIR, fils aîné de Clovis et de Clotilde, roi d'Orléans en 511, fut tué à la bataille de Vézéronce (524).

CLOS-VOUGEOT, vignoble célèbre de la Côte-d'Or, à 22 k. de Beaune

CLOTAIRE Ier, 4e fils de Clovis Ier, roi de Soissons (511), resta seul maître de tous les Etats francs en 558, et mourut en 561. || CLOTAIRE II, fils de Chilpéric Ier et de Frédégonde, roi de Neustrie en 584, d'Austrasie en 613, mourut en 628. || CLOTAIRE III, fils aîné de Clovis II, roi de Neustrie en 656, mourut en 670. || CLOTAIRE IV, fut roi d'Austrasie de 717 à 720, sous la tutelle de Charles Martel.

CLOTHO ou **CLOTHON**, l'une des trois Parques, celle qui tenait le fuseau.

CLOTILDE, fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, épousa Clovis Ier en 493, et mourut dans la retraite, en 545.

CLOUD ou **CLODOALD** (saint), 3e fils de Clodomir, échappa au massacre de ses frères, et se retira dans le monastère de Nogent, qui prit le nom de Saint-Cloud.

CLOUD (SAINT-), commune de l'arr. de Versailles, célèbre par son château que le duc d'Orléans fit construire par Mansart et Lepautre, vers 1658, et qui a été brûlé par les Prussiens en 1870; 4862 h.

CLOVIS Ier, fils de Childéric Ier et de Basine, roi des Francs Saliens de Tournai, en 481, vainquit près de Soissons le Romain Syagrius (486), épousa Clotilde; remporta sur les Alamans la victoire de Tolbiac (496); se convertit au christianisme; vainquit et tua Alaric II, roi des Visigoths, à Vouillé (507), et véritable fondateur du royaume des Francs, mourut en 511. || CLOVIS II, fils de Dagobert, fut roi de Neustrie en 638, d'Austrasie en 650, mourut en 656. || CLOVIS III, fils de Thierry III, régna sous le maire Pepin d'Héristal, de 691 à 695.

CLOYES, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun; 2336 h.

CLUNY, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon; 4540 h. || Abbaye fondée en 910, et devenue chef-lieu de l'ordre de Saint-Benoît. Dans les bâtiments qui restent a été établie, en 1865, une Ecole normale destinée à former des maîtres pour l'enseignement spécial ou professionnel.

CLUNY (MUSÉE DE), musée d'objets d'art du moyen âge établi à Paris dans l'Hôtel de Cluny, monument du XIVe et du XVe siècle.

CLUSES, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Bonneville, près de l'Arve, 1813 h.

CLUSIUM, anc. v. d'Etrurie, auj. Chiusi.

CLYDE, riv. d'Ecosse, tributaire de la mer d'Irlande; 157 k.

CLYTEMNESTRE, fille de Tyndare et de Léda, épouse d'Agamemnon, mère d'Oreste, d'Electre et d'Iphigénie, assassina son époux à l'instigation d'Egisthe, et fut tuée par son fils Oreste.

CNIDE, v. anc. de Carie (Asie Mineure).

CNOSSE, v. anc. de l'île de Crète.

COBLENTZ, v. de la Prusse rhénane, au confluent du Rhin et de la Moselle; 29282 h.

COBOURG, l'une des cap. du duché de Saxe-Cobourg-Gotha; 14567 h.

COBOURG (prince de SAXE-), feld-maréchal d'Autriche (1737-1815), battit les Français à Nerwinde (1793). Son nom fut associé à celui de Pitt dans les haines populaires.

COCHABAMBA ou **OROPEZA**, v. de Bolivie (Amérique méridionale); 40678 h.

COCHEREL, vge à 18 k. d'Evreux, célèbre par la victoire de Du Guesclin sur les troupes de Charles le Mauvais (1364).

COCHIN, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, fonda un hospice à Paris, en 1780.

COCHINCHINE, nom donné communément à l'empire d'Annam. || La Cochinchine française, conquise de 1861 à 1862 et en 1867, comprend une partie du Cambodge et forme 6 prov.; pop. 1528836 h.; cap. Saïgon.

COCHINCHINOIS, OISE, adj. et s. Qui est de la Cochinchine, habitant de la Cochinchine.

COCKBURN, une des terres polaires.

COCLÈS (HORATIUS), c.-à-d. le *Borgne*, Romain ainsi surnommé parce qu'il perdit un œil en défendant seul contre l'armée de Porsenna le pont sur le Tibre qui donnait accès dans Rome (507 av. J.-C.).

COCYTE, fleuve qui environnait le Tartare des Grecs et des Latins.

CODRUS, dernier roi d'Athènes, se dévoua pour sauver son pays (XIIe av. J.-C.).

CŒLÉ-SYRIE, partie de la Syrie anc. entre le Liban et l'Anti-Liban.

CŒLIUS, l'une des sept collines de Rome.

CŒUR (JACQUES), commerçant célèbre argentier de Charles VII (1400-1456). Injustement banni, il mourut à Chio.

COGNAC, ch.-l. d'arr. de la Charente, à 40 k. d'Angoulême, sur la Charente; 14900 h. Grand commerce d'eaux-de-vie.

COHORN, ingénieur hollandais, surnommé le *Vauban de la Hollande* (1641-1704).

COIGNY, famille ancienne de Normandie.

COIMBRE, v. de Portugal, célèbre autrefois par son université; 18147 h.

COIRE, ch.-l. du c. des Grisons (Suisse), non loin du Rhin; 6000 h.

COLARDEAU, poète français (1732-1776).

COLBERT (J.-B.), né à Reims en 1619, m. en 1683, contrôleur général des finances sous Louis XIV (1661-1683), créateur de l'industrie et de la marine françaises, protecteur des lettres, des sciences et des arts.

COLCHIDE, anc. pays de l'Asie entre le Caucase, l'Arménie et le Pont-Euxin, où, selon les poètes, les Argonautes allèrent conquérir la Toison d'or.

COLETTE (sainte), réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire (1634-1681).

COLIGNY, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Bourg; 1707 h.

COLIGNY (GASPARD DE), amiral de France, chef du parti des calvinistes, fut assassiné à la Saint-Barthélemy (1517-1572).

COLISÉE, vieil amphithéâtre romain bâti par Vespasien.

COLLATIN, l'une des sept collines de Rome.

COLLATIN (LUCIUS-TARQUINIUS), petit-neveu de Tarquin l'Ancien, époux de Lucrèce, fut consul avec Brutus, en 509 av. J.-C.

COLLÉ (CHARLES), poète comique et chansonnier français, auteur de la *Partie de chasse de Henri IV* (1709-1783).

COLLETET, poète protégé par Richelieu, l'un des premiers académiciens (1598-1659).

COLLIN D'HARLEVILLE, poète comique franç.; auteur du *Vieux célibataire* (1755-1806).

COLLINÉE, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Loudéac; 809 h.

COLLIOURE, v. de l'arr. de Céret (Pyr.-Orient.); port sur la Méditerranée; 3585 h.

COLLOBRIÈRES, ch.-l. de c. du Var, arr de Toulon; 2487 h.

COLLONGES, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Gex; 1086 h.

COLLOQUE DE POISSY, conférence religieuse qui eut lieu à Poissy (1561), en présence de Catherine de Médicis, entre les catholiques et les protestants.

COLLOT D'HERBOIS, membre de la Convention et du Comité de salut public, mourut déporté à Cayenne (1750-1796).

COLMAR, anc. ch.-l. du dép. du Haut-Rhin, à 450 k. de Paris; cédé à la Prusse en 1871; 23990 h.

COLMARS, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Castellane; 990 h.

COLOGNE, ch.-l. de la régence de Cologne (Prusse rhénane), sur le Rhin; 135371 h. Magnifique cathédrale. Fabr. d'eau de Cologne.

COLOGNE, ch.-l. de c. du Gers, arr. de Lombez; 679 h.

COLOMB (CHRISTOPHE), navigateur génois (1436-1506), découvrit l'Amérique en 1492. Calomnié à la cour de Ferdinand le Catholique, il mourut dans la disgrâce et la misère.

COLOMBAN (saint), fondateur des monastères de Luxeuil et de Bobbio (540-615).

COLOMBE (sainte), fut martyrisée à Sens (Yonne) sous Aurélien (IIIe s.).

COLOMBES, commune du dép. de la Seine, anc. arr. de Saint-Denis; 6840 h.

COLOMBEY, ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul; 918 h.

COLOMBIE, anc. république de l'Amérique

z, nom-
à l'ab-

ine de

Grand,

olitique
fut éli-
son op-
Fran
et mou-
30.
ocreurs
s, ou l
at pro-
e (306)
e (312),
(324)
xercice
ège de
'appela
|| Cons-
a laissé
XIII Pa-
ur d'O-
tinople

fils de
0-1831).
à ses
on frère

sie, né
t frère.

dép. de
ger, fut
0 825 h.
: Cons-
peville,

appe-
e l'Em-
0 k. de
rs 330,
000 h.
c. Bos-
la mer

chal de
Succes-
–1793).
ienne.
ançais,
arts et
facture

itimes,

ison de
Condé.

t-Cher,

e Mire-

rr. d'A-

lée qui
umaire

recon-
nde, la
rte du
natu-

nancier

x, dans
840 kil.

olonais,
e plané-

r le lac
e Staël.
ili.
s, com-

ES, fa-
elle ap-

et-Oise.
ne, à 50
h.
e, arr.

ORIEN-
nçaises
re, arr.

in, sous

es, arr.

CORDAY D'ARMONT (Charlotte) frappa mortellement d'un coup de couteau Marat dans le bain, fut arrêtée, condamnée et exécutée (1768-1793).

CORDELIERS (club des) club fondé en 1790 par Danton, Marat, etc, dans la chapelle du couvent des Cordeliers, rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris; il se fondit avec le club des Jacobins.

CORDES, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Gaillac; 2 378 h.

CORDILLÈRE, voy. Andes.

CORDOUAN (tour de), phare élevé sur un rocher à l'embouchure de la Gironde.

CORDOUE, ch.-l. de la prov. de ce nom en Espagne, sur le Guadalquivir, à 290 k. de Madrid; 44 418 h. Patrie des deux Sénèque, de Lucain, de Gonzalve. Capitale des Ommiades, de 756 à 1031. Magnifique mosquée, transformée en église.

CORDOVA, v. de la Confédération Argentine (Amérique mérid.); 28 523 h.

CORÉ, compagnon d'Abiron (voy. Abiron).

CORÉE, presqu'île qui forme un royaume dépendant de la Chine, entre la mer du Japon et la mer Jaune; pop. 8 500 000 h.; cap. Han-Yang.

CORFOU, anc Corcyre, la plus importante des îles Ioniennes (Grèce); pop. 106 109 h.; ch.-l. Corfou; 15 452 h.

CORINNE, femme poète de l'anc. Grèce (ve s. av. J.-C.).

CORINTHE, v. du Péloponnèse (Grèce), sur l'isthme de Corinthe, florissante dans l'antiquité; 5000 h.

CORINTHE (isthme de), isthme entre le golfe d'Athènes (anc. golfe Saronique) et le golfe de Lépante (anc. golfe de Corinthe), qui unit la Morée (Péloponnèse) à la Grèce propre.

CORINTHIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est de Corinthe; habitant de Corinthe.

CORIOLAN (C Marcius), personnage romain, battit les Volsques à Corioles; puis, accusé de tyrannie, se retira chez les Volsques, marcha contre sa patrie, ne se laissa fléchir que par sa mère Véturie et sa femme Volumnie, et fut assassiné par les Volsques (ve s. av. J.-C.).

CORK, ch.-l. du comté de ce nom en Irlande; 78 642 h.

CORLAY, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Loudéac; 1525 h.

CORMEILLES, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. de Pont-Audemer; 1268 h.

CORMENIN (vicomte de), publiciste et jurisconsulte français, dont les pamphlets ont eu un grand retentissement sous Louis-Philippe Ier (1788-1868).

CORNARO, famille patricienne de Venise.

CORNEILLE (Pierre), né à Rouen en 1606, mort en 1684, créateur de l'art dramatique en France, auteur du *Cid* (1636), d'*Horace* (1639), de *Cinna* (1639), de *Polyeucte* (1640), du *Menteur* (1642), etc. || Thomas Corneille, frère du précédent (1625-1709), poète dramatique, auteur d'*Ariane*, du *Comte d'Essex*, du *Festin de Pierre*, etc.

CORNÉLIE, fille de Scipion le premier Africain, femme de T. Sempronius Gracchus, mère des Gracques et d'une fille qui épousa Scipion Emilien (189-110 av. J.-C.).

CORNELIUS NÉPOS, historien latin du Ier s. av. J.-C., dont il nous reste les *Vies des généraux illustres*.

CORNELIUS (Pierre de), peintre allemand, né à Dusseldorf en 1778, mort en 1867, célèbre par ses grandes fresques.

CORNOUAILLES, anc. pays de France, à l'O. de la Bretagne, qui a formé le dép. du Finistère et une petite partie du Morbihan et des Côtes-du-Nord, v. pr. Quimper.

CORNOUAILLES ou **CORNWALL**, comté d'Angleterre, au S.-O; pop. 362 343 h.; v. pr. Launceston et Falmouth.

CORNUS, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Saint-Affrique; 1525 h.

COROGNE (LA), v. et port d'Espagne, sur l'Océan, ch.-l. de la prov. de Corogne (Galice); 29 823 h.

COROMANDEL (côte de), partie de la côte E. de l'Hindoustan, sur le golfe du Bengale, où se trouvent Madras et Pondichéry.

CORONÉE, v. de l'anc. Béotie, près de laquelle Agésilas remporta une victoire sur la ligue des Grecs (394 av. J.-C.).

CORPS, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble, sur le Drac; 1239 h.

CORRÈGE (Allegri, dit LE), peintre illustre d'Italie, né à Correggio (1494-1534). Ses plus beaux ouvrages sont à Parme.

CORRÈZE, riv. affl. de la Vézère; 90 k.

CORRÈZE (dép. de la), formé du Bas-Limousin; ch.-l. Tulle; 3 arr. Tulle, Brive et Ussel; 311 525 h.

CORRÈZE, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Tulle, sur la Corrèze; 1765 h.

CORSE, île qui forme le dép. français de ce nom dans la Méditerranée, à 160 k. des côtes de France; ch.-l. Ajaccio; 5 arr. Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Sartène; 262 701 h. Elle fut cédée à la France par les Génois en 1768.

CORSEUL, commune des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan; 3247 h.

CORTE, ch.-l. d'arr. de la Corse, à 60 k. d'Ajaccio; 5018 h.

CORTEZ (Fernand), célèbre capitaine espagnol, conquérant du Mexique (1485-1547).

CORTONE (Pierre de), peintre et architecte italien (1597-1669).

CORVIN (Mathias), fils de J. Hunyade, roi de Hongrie (1458-1490), battit les Turcs, s'empara de presque tous les Etats autrichiens Il fut le protecteur des lettres et des arts.

CORVISART, médecin français (1755-1821).

COS, île de l'Archipel, auj. Stanco. Patrie d'Hippocrate, d'Apelle, de Polybe.

COSENZA, ch.-l. de la Calabre Citérieure (Italie); 16 000 h.

COSME (saint), médecin, et son frère saint Damien, martyrs en 303, devinrent les patrons des médecins et des chirurgiens.

COSNE, ch.-l. d'arr. de la Nièvre, à 53 k. de Nevers, sur la Loire; 6851 h. Manufactures d'ancres, etc.

COSSÉ, maison noble d'Anjou, qui a donné à la France trois maréchaux, dont l'un, Cossé-Brissac, vendit Paris à Henri IV (1594).

COSSÉ-LE-VIVIEN, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Château-Gontier; 3070 h.

COSSEIR, port de la Haute-Egypte, sur la mer Rouge.

COSTA-RICA, république de l'Amérique centrale entre la mer des Antilles et le Grand Océan; pop. 185 000 h.; cap. San-José.

COSTE, naturaliste français, célèbre par ses travaux sur la pisciculture (1807-1873).

COSTER, Hollandais, auquel ses compatriotes attribuent à tort l'invention de l'imprimerie (1370-1440).

CÔTE-D'OR (monts de la), collines de la Bourgogne, dont les principaux sommets sont le Tasselot et le Moresol.

CÔTE-D'OR (dép. de la), formé d'une partie de la Bourgogne; ch.-l. Dijon; 4 arr. Dijon, Beaune, Châtillon-sur-Seine, Semur; 377 663 h.

CÔTE RÔTIE, hameau de l'arr. de Lyon, renommé pour ses vins rouges.

CÔTE-SAINT-ANDRÉ (LA), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Vienne; 4304 h. Vins blancs.

COTENTIN, anc. pays de la Basse-Normandie, formant une partie du dép. de la Manche; v. pr. Coutances, Cherbourg, Saint-Lô, Granville.

CÔTES-DU-NORD (dép. des), formé d'une partie de l'anc. Bretagne; ch.-l. Saint-Brieuc; 5 arr. Saint-Brieuc, Dinan, Loudéac, Lannion, Guingamp; pop. 630 957 h.

COTIGNAC, ch.-l. de c. du Var, arr. de Brignoles; 2853 h.

COTIN (l'abbé), prédicateur et écrivain français, connu surtout par les critiques de Boileau et de Molière (1604-1682).

COTOPAXI, terrible volcan des Andes, à 60 k. de Quito; 5752 m.

COTTIENNES (ALPES), partie des Alpes qui sépare l'Italie de la France; principaux sommets: le Viso, le Genèvre, le Cenis.

COTTIN (Mme), femme auteur de romans (1770-1807).

COTTON (Pierre), jésuite, prédicateur, confesseur de Henri IV (1564-1626).

COUCHES-LES-MINES, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. d'Autun; 2787 h.

COUCOURON, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Largentière; 1304 h.

COUCY (Raoul de), chevalier et trouvère français, périt en Palestine (1192).

COUCY-LE-CHATEAU, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Laon; 759 h. Ruines.

COUDRAY-SAINT-GERMER (LE), ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Beauvais; 405 h.

COUHÉ, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Civray; 1757 h.

COUIZA, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Limoux; 1132 h.

COULANGE-LA-VINEUSE, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre; 1332 h.

COULANGE-SUR-YONNE, ch-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre; 952 h.

COULANGES (marquis de), parent et correspondant de Mme de Sévigné (1633-1716).

COULOMB, physicien français, inventeur de la *balance de torsion* pour mesurer les plus petites forces du magnétisme et de l'électricité (1736-1806).

COULOMMIERS, ch.-l. d'arr. de Seine-et-Marne, à 48 k. de Melun; 5240 h.

COULONGES, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Niort; 2239 h.

COUMASSIE, cap. des Achantis (Guinée).

COUPERIN (François), le plus ancien des organistes français (1668-1733).

COUPTRAIN, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Mayenne; 378 h.

COURBEVOIE, ch.-l. de c. de la Seine, arr de Saint-Denis, sur la Seine; 11 934 h.

COURÇON, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de La Rochelle; 1294 h.

COURIER (Paul-Louis), helléniste et pamphlétaire français (1772-1825).

COURLANDE, gouvernement de la Russie d'Europe; pop. 619 154 h.; cap. Mittau.

COURPIÈRE, ch-l. de c. du Puy-de-Dôme arr. de Thiers, sur la Dore; 3570 h.

COURS, commune du Rhône, arr. de Villefranche; 6157 h.

COURSAN, ch.-l. de c de l'Aude, arr. de Narbonne; 2709 h.

COURSEGOULES, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse; 474 h

COURSON, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre; 1329 h. Pierres de taille.

COURTENAY, ch-l. de c. du Loiret, arr de Montargis; 2921 h.

COURTENAY, maison illustre de France dont trois membres ont été empereurs de Constantinople, au XIIIe s.

COURTINE (LA), ch.-l. de c. de la Creuse, arr. d'Aubusson; 1010 h.

COURTOIS (Jacques), dit *le Bourguignon* peintre français (1621-1676).

COURTOMER, ch.-l. de c. de l'Orne, arr d'Alençon; 1140 h.

COURTRAI ou **COURTRAY**, ch.-l. d'arr. de la Flandre Occidentale (Belgique), sur la Lys; 26 328 h.

COURVILLE, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Chartres; 1741 h.

COUSIN (Jean), grand artiste français, fut à la fois peintre, sculpteur, graveur et écrivain (1501-1590).

COUSIN (Victor), philosophe français chef de l'école éclectique (1792-1867).

COUSSEY, ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Neufchâteau; 669 h.

COUSTOU, nom de trois sculpteurs français célèbres: Nicolas (1658-1733), son frère Guillaume (1677-1740) et Guillaume, fils du précédent (1716-1777). Ils embellirent de leurs œuvres Lyon, Paris, Versailles.

COUTANCES, ch.-l. d'arr. de la Manche, à 28 k. de Saint-Lô; 8008 h. Evêché.

COUTHON (Pierre), conventionnel, second de Robespierre au Comité de salut public, périt avec lui sur l'échafaud (1756-1794).

COUTRAS, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Libourne; 3944 h. || Victoire de Henri de Navarre sur le duc de Joyeuse (1587).

COUZA (Alexandre), premier prince de Roumanie, de 1858 à 1866; m. en 1873.

COVENTRY, v. du comté de Warwick (Angleterre); 42 000 h.

COYPEL (Noël), peintre français (1628-1707), directeur de l'Académie française à Rome, peintre du roi, père d'Antoine (1661-1722), premier peintre de Louis XV, et de Noël-Nicolas (1690-1734).

COYSEVOX, sculpteur français, décora de ses œuvres Paris et Versailles (1640-1720).

COYTHIER ou **COITIER**, médecin de Louis XI.

COZES, ch.-l. de c de la Charente-Inférieure, arr. de Saintes; 1850 h.

CRACOVIE, cap. et v. sacrée de l'anc. Pologne, sur la Vistule, auj. v. de la prov. autrichienne de Galicie; 49 835 h.

CRANACH (Lucas de), peintre allemand (1472-1553).

CRANAUS, roi d'Athènes, succéda à Cécrops, vers le XVIe s. av. J.-C.

CRANMER (Thomas), 1er archevêque protestant de Cantorbéry, prononça le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, fut brûlé comme hérétique sous le règne de Marie Tudor (1556).

CRANSAC, commune de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 4468 h. Eaux minérales.

CRAON, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr de Château-Gontier; 4675 h.

CRAON (Pierre de), seigneur français meurtrier du connétable de Clisson (1392)

CRAONNE, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr de Laon; 708 h.

CRAPONNE (Adam de), ingénieur français (1519-1559), dont le nom a été donné au canal de Craponne, destiné à fertiliser la Crau.

CRAPONNE, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. du Puy; 3713 h.

CRASSUS (Licinius), jurisconsulte et orateur romain (140-91 av. J.-C.).

CRASSUS (Marcus Licinius), triumvir avec César et Pompée, périt dans une expédition contre les Parthes (53 av. J.-C.).

CRATÈRE, l'un des lieutenants d'Alexandre le Grand.

CRATÈS, philosophe cynique du IVe s. av. J.-C., disciple de Diogène.

CRATINUS d'Athènes, poète de la vieille comédie (519-422 av. J.-C.).

CRATIPPE, philos. grec (Ier s. av. J.-C.)

CRAU (LA), vaste plaine des Bouches-du-Rhône, couverte de cailloux et de galets

CRAVANT, c. de l'Yonne, au confluent de l'Yonne et de la Cure || Victoire des Anglais

-D me,

n, arr.

petites
h., cap.

onts du
vant.
ie).
Cybèle.
Albe, à
res qui
loraces.
n, vain-

ain, qui,
ans un
évouant

arr. de

général
oir mal
s (1793).
raliste,
n 1832.
teur du
|| Son
lié des

et cri-
nembre

683).
Incas;

t Ninive
Astyage,
rus.
du Ciel,
, de Ju-

l'Archi-
faisant
20 h.
|| Cycle
res.
a Fable
front.
aquelle
n sueur
ur Fré
0.
héroï-

essalie,
nus su
.-C.).

lise la
e nom-
n 258.
la Dor-
nérales
Chypre
lles, cé-
t-Louis
n y fon-
oblesse
l'Ecole
2918 h.
ne anc.

usalem,
e (315-
ur d'Ho-
Apostat
en 868.
sur l'é-

Perses.
ane. Il
nd-père
us, roi
t périt,
tre les
e d'Ar-
J.-C.)
arr. de

Grèce
nus.
neure)
issue
anie, à
oryski,
re lors
31, qui

autri-

D

DACE, *adj.* et *s.* Qui est de la Dacie.

DACIE, anc. contrée située le long du Danube, répondant à des parties de la Hongrie, de la Moldavie, de la Valachie et de la Transylvanie.

DACIER (André), savant traducteur français (1651-1722), dont la femme, née Lefèvre, se distingua aussi par une traduction d'Homère (1654-1720).

DACTYLES, prêtres d'Uranus et de la Terre.

DAGHESTAN, prov. de la Russie d'Europe, au N. du Caucase; pop. 481 624 h.; cap. Derbent.

DAGO, île de Russie, dans la Baltique.

DAGOBERT Ier, fils de Clotaire II, roi d'Austrasie en 622, de Neustrie en 628, mourut en 638. || Dagobert II fut détrôné par Grimoald et mis à mort en 679. || Dagobert III, roi de Neustrie, régna sous la mairie de Pepin d'Héristal (711-715).

DAGON, Dieu des Philistins.

DAGUERRE, peintre et décorateur français (1789-1851), établit le *Diorama* en 1822, et inventa avec Niepce le daguerréotype.

DAHOMEY, région maritime de la Guinée septentrionale; cap. Abomey.

DAHRA, région montagneuse de l'Algérie.

DALAYRAC (Nicolas), célèbre compositeur français (1753-1809), auteur de *Camille*, d'*Adolphe et Clara*, etc.

DALÉCARLIE, anc. prov. de Suède.

DALEMBERT, voy. Alembert.

DALILA, femme qui livra Samson aux Philistins.

DALMATE, *adj.* et *s.* Qui est de Dalmatie.

DALMATIE, prov. de l'empire austro-hongrois, sur l'Adriatique; pop. 471 180 h.; v. pr. Zara. || Napoléon Ier en avait formé un duché en faveur du maréchal Soult.

DALTON (Jean), physicien et chimiste anglais, inventeur de la théorie des atomes et des équivalents en chimie (1766-1844).

DAMAS, v. de la Turquie d'Asie, dans la Syrie; 150 000 h. Résidence des califes Ommiades; célèbre autrefois par sa fabrique de sabres; auj. grand centre de commerce.

DAMASCÈNE (saint Jean) ou **DE DAMAS**, écrivain ecclésiastique grec (676-756).

DAMASE Ier (saint), pape de 366 à 384. || Damase II, pape en 1048.

DAMAZAN, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Nérac; 1827 h.

DAMBRAY (Charles), chancelier de France sous la Restauration (1760-1829).

DAMIEN, frère de saint Cosme, martyrisé avec lui, sous Dioclétien (303).

DAMIENS, frappa Louis XV d'un coup de canif (1757), fut écartelé.

DAMIETTE, v. de la Basse-Egypte, sur un bras du Nil; 32 730 h. Elle fut prise par les croisés en 1218 et en 1249.

DAMMARTIN-EN-GOELE, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux; 1780 h.

DAMOCLÈS, courtisan de Denys le Tyran, dont il vantait sans cesse le bonheur. Invité par son maître à un banquet, il aperçut au-dessus de sa tête une épée suspendue par un crin de cheval; il comprit alors la crainte qui empoisonnait le bonheur du tyran.

DAMON, pythagoricien de Syracuse, se porta caution du retour de son ami Pythias, qui, condamné à mort par Denys le Tyran, avait demandé à s'absenter pour régler ses affaires. Pythias revint au jour marqué, et Denys lui fit grâce.

DAMPIERRE, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Dôle; 1014 h. || Vge de l'arr. de Rambouillet, et château de la famille de Luynes.

DAMPIERRE (Guy de), comte de Flandre, fit la guerre à Philippe le Bel, perdit son comté et mourut prisonnier (1305).

DAMPIERRE (marquis de), général français, joua un rôle décisif à Jemmapes (1792). Successeur de Dumouriez, il fut tué près de Valenciennes (1793).

DAMPIERRE-SUR-SALON, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Gray; 1170 h.

DAMRÉMONT ou **DANRÉMONT**, général français, gouverneur de l'Algérie, fut tué au siège de Constantine (1837).

DAMVILLE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. d'Evreux; 1040 h.

DAMVILLERS, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Montmédy; 840 h.

DAN, 5e fils de Jacob, père de la tribu de Dan. || V. de la Judée (tribu de Nephtali).

DANAÉ, fille d'Acrisius et mère de Persée.

DANAIDES, filles de Danaüs, au nombre de 50. Ayant épousé, contraintes par la force, les fils de leur oncle *Ægyptus*, elles les tuèrent, et furent pour ce crime condamnées dans les Enfers à remplir éternellement un tonneau sans fond.

DANAÜS, Egyptien, passa en Grèce et devint roi d'Argos (xve s. av. J.-C.).

DANCOURT, auteur dramatique français (1661-1725).

DANDOLO, famille de Venise qui donna quatre doges à la république. Le 1er est célèbre par la part qu'il prit à la 4e croisade, et le 4e par une *Chronique* latine de Venise.

DANEMARK, royaume d'Europe comprenant le Jutland, les îles entre le Cattégat et la Baltique, les Fœrcë, l'Islande et les établissements du Groënland; pop. 2 070 400 h. Cap. Copenhague. Roi régnant depuis 1863: Christian IX de Glucksbourg, né en 1818.

DANGÉ, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Châtellerault; 840 h.

DANGEAU (marquis de), auteur d'un *Journal historique* de la cour de France, de 1684 à 1720.

DANIEL, prophète hébreu. Emmené en captivité à Babylone, il expliqua, dans le festin de Balthasar, les trois caractères mystérieux. Jeté dans la fosse aux lions, et miraculeusement sauvé, il obtint de Cyrus le renvoi des Juifs en Palestine.

DANIEL (le Père Gabriel), auteur d'une volumineuse *Histoire de France* (1649-1728).

DANNEMARIE, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Belfort; cédé à la Prusse en 1871. Trois communes du canton de Dannemarie sont restées françaises.

DANOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est du Danemark; habitant du Danemark.

DANTE ALIGHIERI, grand poète italien, né à Florence en 1265. Ayant pris part aux luttes intestines de sa patrie, il fut exilé et mourut à Ravenne en 1321. Il s'est immortalisé par sa *Divine Comédie*, divisée en trois chants, l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis*.

DANTON, membre de la Convention et du Comité de salut public, né en 1759, mort sur l'échafaud en 1794.

DANTZICK ou **DANTZIG**, v. et port de la Prusse de l'Ouest, sur la Vistule; 97 931 h.

DANUBE, anc. Ister, fl. d'Europe; naît dans la Forêt-Noire, traverse l'Allemagne méridionale, l'Autriche, la Hongrie et la Turquie, et se jette dans la mer Noire; 2850 k.

DANUBIEN, IENNE, *adj.* Qui est sur le Danube.

DANVILLE, voy. Anville.

DAOULAS, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Brest; 786 h.

DAPHNÉ, nymphe, fut changée en laurier.

DAPHNIS, berger sicilien, célèbre comme l'inventeur de la poésie bucolique.

DARC (JEANNE), voy. Jeanne.

DARCET (Jean), chimiste français, directeur de la manufacture de Sèvres (1727-1801).

DARDANELLES (détroit des), anc. Hellespont, sépare l'Europe de l'Asie, et unit la mer de Marmara à l'Archipel.

DARDANIE, anc. nom de la Troade et de l'île de Samothrace.

DARDANUS, gendre de Teucer et roi de la Troade.

DARFOUR, roy. de l'Afrique intérieure; v. pr. Kobbeh.

DARIEN (Golfe de), sur la côte sept. de la Nouvelle-Grenade, dans la mer des Antilles.

DARIUS Ier, fils d'Hystaspe, roi de Perse de 521 à 485 av. J.-C. Son armée fut vaincue par les Grecs à Marathon. || Darius II *Nothus*, roi de 424 à 404 av. J.-C. || Darius III *Codoman*, roi de 336 à 330, perdit les batailles du Granique, d'Issus et d'Arbelles, et fut assassiné par Bessus.

DARMSTADT, cap. du grand-duché de Hesse-Darmstadt (Allemagne); 43 695 h.

DARNÉTAL, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 5618 h. Filatures.

DARNEY, ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Mirecourt; 1833 h.

DARNLEY, 2e époux de Marie Stuart, périt victime du comte Bothwell, en 1567.

DARU (comte), littérateur et homme d'Etat fr., auteur de l'*Hist. de Venise* (1767-1829).

DARWIN, naturaliste anglais, né en 1809, principal propagateur de la doctrine qui fait dériver tous les animaux et toutes les plantes d'une forme unique.

DATIS, général de Darius Ier, fut vaincu par Miltiade à Marathon (490 av. J.-C.).

DAUBENTON, naturaliste français, collaborateur de Buffon (1716-1800).

DAUMESNIL, dit la *Jambe de bois*, général français (1777-1832), refusa en 1814 de rendre le fort de Vincennes aux Alliés.

DAUNOU, homme politique et historien français, auteur d'un *Cours d'études historiques* (1761-1840).

DAUPHINÉ, anc. prov. de France, dont on a formé les dép. de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Drôme; cap. Grenoble. Il fut réuni à la France en 1349, et devint l'apanage des fils aînés des rois de France.

DAVID, roi d'Israël et prophète, succéda à Saül en 1055 av. J.-C. et mourut en 1016.

DAVID II, roi d'Ecosse, succéda à son père Robert Bruce en 1329, fut pris par les Anglais, et mourut en 1370.

DAVID (Louis), célèbre peintre français, membre de la Convention, organisateur des fêtes de la Révolution, puis peintre des grandeurs impériales; mourut à Bruxelles exilé par la Restauration (1748-1825).

DAVID *d'Angers*, statuaire français, auteur du fronton du Panthéon (1789-1856).

DAVID (Félicien), compositeur franç. (1810-1876), auteur du *Désert*, de *Lalla-Rouck*.

DAVILA, Italien, auteur d'une *Histoire des guerres civiles de France* (1576-1631).

DAVIS (John), navigateur anglais, découvrit en 1585 le détroit qui porte son nom et qui unit la mer de Baffin à l'Atlantique.

DAVIS (Jefferson), président des Etats confédérés du Sud, en Amérique, pendant la guerre civile de la Sécession (1861-1865).

DAVOUT, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, s'illustra dans les guerres du 1er Empire (1770-1823).

DAVY, chimiste anglais, inventa la lampe de sûreté pour les mineurs (1778-1829).

DAX, ch.-l. d'arr. des Landes, à 68 k. de Mont-de-Marsan; 10 250 h. Eaux thermales.

DÉBORA, prophétesse juive.

DECAMPS, peintre français (1803-1860).

DECAZES (duc), ministre et favori de Louis XVIII (1780-1861).

DECAZEVILLE, commune de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 9547 h. Forges.

DECCAN ou **DEKHAN**, partie de l'Hindoustan anglais, qui comprend les deux présidences de Bombay et de Madras, etc.

DÉCEMVIRS, nom de dix magistrats chargés, l'an 304 de Rome, de rédiger un code de lois, dit *lois des Douze Tables*.

DECIUS ou **DÈCE**, empereur romain (249-251), fut tué en combattant les Goths. Il ordonna la 7e persécution contre les chrétiens.

DECIUS MUS, nom de trois Romains qui, à différentes époques, se dévouèrent pour sauver l'armée.

DECIZE, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Nevers; 4311 h. Hauts fourneaux, forges.

DECRÈS, amiral français, fut ministre de la marine sous Napoléon Ier (1761-1820).

DÉCURION, chef d'une décurie ou troupe composée de 10 soldats, à Rome.

DÉDALE, artiste grec, père d'Icare, construisit le labyrinthe de Crète.

DÉFENESTRATION DE PRAGUE, actes de violence commis à Prague en 1418 et en 1618, qui furent le prélude, l'un de la guerre des Hussites, l'autre de la guerre de Trente Ans.

DÉIDAMIE, fille de Lycomède, épouse d'Achille et mère de Pyrrhus.

DÉJANIRE, femme d'Hercule, dont elle causa la mort par jalousie, en lui remettant la tunique teinte du sang de Nessus.

DÉJOCÈS, 1er roi des Mèdes, de 733 à 656 av. J.-C., fondateur d'Ecbatane.

DELACROIX (Eugène), peintre français, chef de l'école coloriste (1799-1863).

DELAMBRE, astronome franç. (1749-1822).

DELAROCHE (Paul), peintre français (1797-1859).

DELAVIGNE (Casimir), poète dramatique français (1793-1843), auteur des *Messéniennes*, de l'*Ecole des vieillards*, des *Enfants d'Edouard*, de *Louis XI*, etc.

DELAWARE, fl. de l'Amérique du N., a donné son nom à une baie de l'Atlantique, ainsi qu'à l'un des plus petits Etats de l'Union américaine; pop. 125 015 h.; cap. Dover.

DELESSERT (Benjamin), fondateur des caisses d'épargne (1773-1847).

DELFT, v. de la Hollande méridionale 24 959 h. Anc. fabriques de porcelaine.

DELGADO (cap), sur la côte E. d'Afrique

DELHI, v. de l'Hindoustan, résidence du

ses-Alpes,
é.
Loire, arr.
oire et du

Or, à 315 k.
47 939 h
illon, e tc.

-du-Nord,
e; 8180 h
a Meuse.
nanderie.
, succéda
empire en
Augustes
x Césars
abdiqua
persécu-

grec du

que, né à

E, histo-
Des vies
ilosophes.
selon la
de chair
rcule.
des Ar-

fut exilé
le chassa

, auteur
o. J.-C.).
grec, qui
de Tra-

ec d'A-

ter, gur-
x.
e par les

toire de
1795 au
nsi appe-
tait exer-
eurs.
field, ro-
é en 1805.
i se jette
ville de

raite des
e, après
de 401 à
Cléarque,

la Haute-

la mer
30 000 h.
nglais.
Oxus.

la Russie
e; 2060 k.
la Russie
e; 1100 k.
province
re, le Da-
Trajan.
S DE LA),
enseigne-
par J.-B.

e par les
sa forêt.
VES, nom
qui par-

mont, qui

ine, arr.

46 k. de

l'un des
8 m.
nprimeur
é comme

50-1801).
ssdie.
25-1696).
ume, arr.

rtie de la
de Tré-

, arr. de

745-1810).
urthe-et-

DOMFRONT, ch.-l. d'arr. de l'Orne, à 60 k. d'Alençon ; 4603 h.

DOMINGUE (SAINT-), nom donné à l'île d'Haïti, lorsqu'elle était possédée par la France. || Auj. république formée de la partie orient. de l'île d'Haïti ; 250 000 h. || V. cap. de la répub. de Saint-Domingue ; 16 000 h.

DOMINICAINS ou Frères prêcheurs, ordre religieux institué à Toulouse par saint Dominique, en 1215, renouvelé par Lacordaire.

DOMINIQUE (saint), Espagnol, fondateur de l'ordre des dominicains, en 1215.

DOMINIQUE (LA), une des petites Antilles anglaises ; cap. Charleston.

DOMINIQUIN (LE), célèbre peintre italien, né à Bologne (1581-1641).

DOMITIEN, fils de Vespasien, succéda à son frère Titus (81-96 ap. J.-C.), se signala par ses débauches et par la 2e persécution contre les chrétiens. Il périt assassiné.

DOMMARTIN-SUR-YEVRE, ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Sainte-Menehould ; 202 h.

DOMME, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Sarlat ; 1823 h.

DOMPAIRE, ch.-l. de c. des Vosges, arr de Mirecourt ; 1368 h.

DOMPIERRE, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Moulins ; 2600 h.

DOMREMY, vge de l'arr. de Neufchâteau (Vosges), où Jeanne d'Arc naquit en 1412.

DON, anc. Tanaïs, fl. de la Russie d'Europe, se jette dans la mer d'Azof ; 1430 k. || Territoire des Cosaques du Don, province de la Russie d'Europe ; pop. 1 086 264 h.

DONALD, nom de huit rois d'Ecosse, du IXe au XIe s. ap. J.-C.

DONAT, nom de deux évêques d'Afrique (IVe s.), qui fondèrent la secte des donatistes.

DONAT (SAINT-), ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Valence ; 2627 h.

DONATELLO, sculpt. florentin (1383-1466).

DONGOLAH, partie de la Nubie.

DONIZETTI, compositeur italien, auteur de *Lucie*, de *la Favorite*, etc. (1798-1848).

DONJON (LE), ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Lapalisse ; 2150 h.

DON JUAN, nom du principal personnage du *Festin de Pierre* de Molière.

DONNEMARIE-EN-MONTOIS, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Provins ; 1031 h.

DONZENAC, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Brive ; 3246 h.

DONZY, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Cosne ; 3935 h. Forges.

DORAT (LE), ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Bellac ; 2925 h.

DORAT ou **DAURAT** (JEAN), poète français du XVIe s., membre de la *Pléiade*.

DORAT (CLAUDE-JOSEPH), poète français (1734-1780).

DORDOGNE, riv. de France, formée de deux ruisseaux du mont Dore, le Dore et la Dogne, qui se réunit à la Garonne au Bec-d'Ambez et forme avec elle la Gironde ; 496 k.

DORDOGNE (dép. de la), formé du Périgord et de portions de l'Agénois, de l'Angoumois et du Limousin ; ch.-l. Périgueux ; 5 arr. Périgueux, Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat ; 489 848 h.

DORDRECHT, v. des Pays-Bas, sur un bras de la Meuse appelé la Merwède ; 26 962 h.

DORE (MONT), massif de montagnes dans le S. du Puy-de-Dôme ; 1040m. Eaux minérales.

DORIA, illustre famille de Gênes, dont le membre le plus célèbre est André (1468-1560), qui, avec le titre d'amiral, servit tour à tour François Ier et Charles-Quint.

DORIDE, nom, dans l'antiquité, d'une contrée de la Grèce, et d'une contrée de l'Asie Mineure (v. pr. Cnide).

DORIENS, l'une des quatre tribus de la nation des Hellènes, descendant de Dorus, qui occupa d'abord la Thessalie, puis s'établit dans le Péloponnèse (1190 av. J.-C.).

DORMANS, ch.-l. de c. de la Marne, arr. d'Epernay ; 2146 h.

DORNES, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Nevers ; 1885 h.

DOROTHÉE (sainte), vierge d'Alexandrie, martyrisée en 311.

DORSET, comté d'Angleterre ; pop. 195 537 h. ; ch.-l. Dorchester.

DORSET, ancienne famille d'Angleterre.

DOUAI, ch.-l. d'arr. du Nord, à 30 k. de Lille, sur la Scarpe ; 26 999 h. Cour d'appel.

DOUARNENEZ, baie, port et ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimper ; 8637 h.

DOUBS, riv. de France, qui sort du mont Risoux (Jura), passe à Besançon, et se jette dans la Saône à Verdun ; 430 k.

DOUBS (dép. du), formé de la principauté de Montbéliard et d'une partie de la Franche Comté ; ch.-l. Besançon ; 4 arr. Besançon, Pontarlier, Baume-les-Dames, Montbéliard ; 306 094 h.

DOUCET (CAMILLE), auteur dramatique français, né en 1812, secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1876.

DOUDEVILLE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot ; 3207 h.

DOUÉ, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur ; 3245 h.

DOUGLAS, ancienne famille d'Ecosse.

DOULAINCOURT, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Vassy ; 983 h.

DOULEVANT, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Vassy ; 685 h.

DOULLENS, ch.-l. d'arr. de la Somme, à 33 k. d'Amiens ; 4810 h. Citadelle qui a servi de maison de détention pour les prisonniers politiques.

DOURDAN, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet ; 2949 h.

DOURGNE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres ; 1916 h.

DOURO ou **DUERO**, fl. d'Espagne et de Portugal, qui se jette dans l'océan Atlantique, au-dessous de Porto ; 720 k.

DOUVAINE, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Thonon ; 1134 h.

DOUVRES, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Caen ; 1998 h.

DOUVRES, v. d'Angleterre, sur le pas de Calais, en face et à 45 k. de Calais ; 28 000 h.

DOW (GÉRARD), peintre hollandais (1613-1680).

DOZULÉ, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Pont-l'Evêque ; 838 h.

DRAC, torrent de France, qui se jette dans l'Isère, près de Grenoble.

DRACON, législateur d'Athènes (624 av. J.-C.), punissait de mort toutes les fautes.

DRAGUIGNAN, ch.-l. du dép. du Var, à 864 k. de Paris ; 9223 h.

DRAKE, marin anglais, qui fit le 2e voyage autour du monde et se signala dans les guerres contre les Espagnols (1540-1596).

DRAVE, riv. de l'Empire austro-hongrois, affl. de droite du Danube ; 720 k.

DRENTHE, prov. des Pays-Bas ; pop. 117 026 h. ; ch.-l. Assen ; 6835 h.

DRESDE, cap. du royaume de Saxe, sur l'Elbe ; 97 295 h. || Bataille gagnée en 1813 par Napoléon Ier sur les Autrichiens.

DREUX, ch.-l. d'arr. d'Eure-et-Loir, à 23 kil. de Chartres ; 7922 h. Patrie de Rotrou. || En 1562, victoire de François de Guise sur les protestants.

DREUX (comtes de), maison féodale qui descend de Robert Ier, 3e fils de Louis le Gros.

DREUX-BRÉZÉ (marquis de), grand maître des cérémonies sous Louis XVI, fut chargé de l'installation des Etats généraux en 1789.

DROGHEDA, ville d'Irlande, sur la Boyne. || Défaite de Jacques II Stuart par Guillaume III (1690).

DRÔME, riv. de France, qui naît dans les Alpes du Dauphiné, et se jette dans le Rhône au-dessous de Livron ; 118 k.

DRÔME (dép. de la), formé du Dauphiné et d'une partie de la Provence ; ch.-l. Valence ; 4 arr. Valence, Montélimar, Die et Nyons ; 321 756 h.

DRONTHEIM, v. de Norvège, au fond du golfe de même nom ; 22 544 h.

DROUÉ, ch.-l. de c. de Loir-et-Cher, arr. de Vendôme ; 1021 h.

DROUET, fils du maître de poste de Sainte-Menehould, reconnut Louis XVI qui fuyait avec sa famille, et le fit arrêter à Varennes (juin 1791).

DROUET, comte d'Erlon (1765-1844), maréchal de France, se distingua dans les guerres de l'Empire, et fut nommé gouverneur général de l'Algérie en 1834.

DROUOT (comte), général français, suivit Napoléon Ier à l'île d'Elbe (1774-1847).

DROUYN DE LHUYS, homme d'Etat français, né en 1805, ministre des Affaires étrangères sous le second Empire.

DROZ, famille suisse qui a produit, au XVIIIe s., des mécaniciens distingués, fabricants d'horloges, d'automates, etc.

DROZ, littérateur français, auteur d'un *Essai sur l'art d'être heureux* et d'une *Histoire du règne de Louis XVI* (1773-1850).

DRULINGEN, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Saverne ; cédé à la Prusse en 1871.

DRUSES, peuplade musulmane de la secte d'Ali, habitant le Liban (Syrie), vassale de la Turquie et en lutte avec les Maronites.

DRUSUS (MARCUS LIVIUS), tribun du peuple à Rome (122 av. J.-C.), rival de Caius Gracchus. || DRUSUS (Livius Claudianus), père de Livie, femme d'Auguste. || DRUSUS (Claudius Néron), fils de Tibérius Néron et de Livie, et frère de Tibère, adopté par Auguste, mourut jeune, après plusieurs campagnes heureuses en Germanie. || DRUSUS, fils de Tibère et de Vipsania, fut empoisonné par Séjan.

DRYDEN (JEAN), poète et critique anglais (1631-1701).

DU BARTAS, poète français, auteur de la *Semaine* ou *Création* (1544-1590).

DU BELLAY (JEAN), cardinal et homme d'Etat sous François Ier (1492-1560), contribua à la fondation du Collège de France. || Son neveu Joachim (1524-1560) fut un poète de l'école de Ronsard.

DUBLIN, cap. de l'Irlande, à 445 k. de Londres ; 314 666 h. Archevêché catholique.

DUBOIS (GUILLAUME), né en 1656, précepteur du duc d'Orléans (qui fut le Régent), cardinal en 1721, principal ministre de Louis XV en 1722, mourut en 1723.

DUBOIS (ANTOINE, baron), chirurgien français (1756-1837).

DUBOIS DE CRANCÉ, général français, fut député aux Etats généraux de 1789, membre de la Convention et ministre de la guerre à la fin du Directoire (1747-1814).

DUBOS (l'abbé), historien, secrétaire perpétuel de l'Académie française, auteur de l'*Histoire de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (1670-1742).

DU BOURG (ANNE), conseiller au Parlement de Paris, fut accusé d'hérésie, condamné et brûlé en place de Grève (1559).

DUC, architecte franç. (1802-1878), a construit le nouveau Palais de justice, à Paris.

DU CANGE (CHARLES DU FRESNE, sieur), historien et philologue français, auteur du *Glossaire latin du moyen âge* (1610-1688).

DUCANGE (VICTOR), romancier et auteur dramatique français, auteur de *Trente ans ou la Vie d'un joueur* (1783-1833).

DUCASSE, marin français, fut gouverneur de Saint-Domingue en 1691.

DU CERCEAU, voy. ANDROUET.

DUCEY, ch.-l. de c. de la Manche, arr. d'Avranches ; 1818 h.

DUCHATEL (TANNEGUY), voy. TANNEGUY.

DUCHESNE (ANDRÉ), historien et érudit français, surnommé le Père de l'Histoire de France (1584-1640).

DUCHESNOIS (JOSÉPHINE), célèbre tragédienne française (1777-1835).

DUCIS (JEAN-FRANÇOIS), poète dramatique français, traduisit sur notre scène les chefs-d'œuvre de Shakespeare (1733-1816).

DUCLAIR, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen ; 1840 h.

DUCLOS, historien et moraliste français, auteur de l'*Histoire de Louis XI* et des *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV* (1704-1772).

DUCOS (JEAN-FRANÇOIS), député de la Gironde à l'Assemblée législative, puis à la Convention, fut décapité en 1793.

DUCOS (le comte ROGER), membre de la Convention, président du Conseil des Cinq-Cents, puis Directeur, aida Bonaparte et Sieyès au 18 brumaire, fut consul provisoire avec eux, enfin sénateur de l'Empire (1754-1816). || Son neveu, Théodore (1801-1855), fut ministre de la marine sous le 2e Empire.

DUCRAY-DUMINIL, littérateur franç., auteur de romans pour la jeunesse (1761-1819).

DU DEFFAND (marquise), femme célèbre par son esprit, et dont la maison fut le rendez-vous de tous les hommes distingués du XVIIIe s. (1697-1780).

DUDLEY (ROBERT), comte de Leicester, favori d'Elisabeth d'Angleterre (1531-1588).

DUFAURE, avocat et homme politique (1798-1881), membre de l'Académie française, fut vice-président du Conseil des ministres du 24 février au 12 décembre 1876, puis du 14 décembre 1877 au 30 janvier 1879.

DUFRÉNOY (Mme), poète français, auteur d'*Elégies* (1765-1825).

DUFRÉNOY, géologue et minéralogiste français (1792-1857).

DUGAZON, actrice de l'Opéra-Comique (1755-1821), qui excella dans les rôles de soubrettes, puis de mères, et dont le nom sert encore à désigner ces deux emplois.

DUGOMMIER, général français, reprit, avec l'aide de Bonaparte, Toulon, et chassa les Espagnols du Roussillon (1736-1794).

DUGUAY-TROUIN (RENÉ), marin français, se distingua surtout dans la guerre de la Succession d'Espagne (1673-1736).

DUGUESCLIN ou **DU GUESCLIN** (BERTRAND), connétable de France sous Charles V, chassa les Anglais du Poitou, de la Saintonge, de l'Auvergne, de la Guyenne, et mourut au siège de Châteauneuf-de-Randon (1320-1380).

DU HAILLAN, historiographe du roi de France Charles IX, auteur *De l'état et succès des affaires de France* (1535-1610).

DUILIUS, consul romain, qui remporta sur les Carthaginois la première victoire navale des Romains (260 av. J.-C.).

DULAURE, archéologue et historien français, membre de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents, auteur d'une *Histoire de Paris* (1755-1835).

DULONG (PIERRE-LOUIS), physicien et chimiste français distingué (1785-1838).

DUMARSAIS, grammairien français, auteur d'un *Traité sur les tropes* (1676-1756).

DUMAS (J.-B.), chimiste franç., né en 1800

glais et les Hollan-
Gênes (1610-1688).
e, qui naît au mont
le Rhône au-des-

pée du paladin Ro-

e Lot-et-Garonne,
.

nne, puis Dyrra-
sur l'Adriatique,

de l'Aude, arr. de

traducteur fran-
|| Son fils Auguste
e *Dissertations sur*
mains.
re et graveur cé-
471-1528).
é de Durham (An-
race de moutons,

s. grand maréchal
mé duc de Frioul,
eureuses, fut tué
(1772-1813).
e Maine-et-Loire.

eur, histor. fran-
re de l'instruction
e, de 1863 à 1869.
ANDRE), archéo-
du Musée de Clu-

sse, dans la prov.
Dussel; 80 695 h.
eur franç. (1760-
frère du précé-
1767-1842).
e (1544-1600), au-
atalogue de tous
çais (1585).
NNE (PROSPER),
e français, né en
du gouvernement

Russie d'Europe,
n Glacial arctique
altique (840 k.).
qui passe à Lou-
à la Senne et à la
; 86 k.
de Durazzo

ce de leur culte
ouis XIV (1685).
glo-Saxons (941-
r, roi des Anglo-
gea l'Angleterre
périt assassiné.
père des Edo-

urs rois anglo
ouard *le Confes-*
oint d'héritier,
ld. || Rois an-
de: EDOUARD Ier,
272-1307), sou-
titre de prince
rit la conquête
dans ses succès
RD II, son fils,
s et assassiné
du précédent,
Philippe VI à
s la victoire de
les, à Poitiers,
y; mais contre
art de ses con-
de Richard, duc
ef du parti de
a de son rival
1). || Son fils,
(1483), fut as-
par son oncle
OUARD VI, fils
eymour, régna,
1553.
alles, fils d'E-
Prince Noir, à
armes (1330-
nier à Poitiers.
oy. CHARLES LE

ÉDOUARD (Ile du PRINCE-), île de l'Amérique anglaise, dans le golfe de Saint-Laurent; pop. 94 021 h.

ÉDRISSITES, dynastie arabe, qui descendait d'Edris, arrière-petit-fils d'Ali. Elle domina dans l'Afrique sept. de 785 à 919.

ÉDUENS, tribu gauloise établie entre la moyenne Loire et la Saône; cap. Bibracte.

EFFIAT (marquis d'), maréchal de France, surintendant des finances, père de Cinq-Mars (1581-1632).

ÉGADES ou ÉGATES (Iles), îles sur la côte O. de la Sicile.

EGBERT *le Grand*, roi des Anglo-Saxons, réunit les sept royaumes saxons (800-836).

ÉGÉE, roi d'Athènes, père de Thésée, se jeta dans la mer Egée, auj. l'Archipel.

ÉGER ou ÉGRA, riv. et v. de Bohême.

ÉGÉRIE, nymphe, qui passait pour inspirer le roi Numa, dans le bois d'Aricie.

ÉGIDIUS, général gallo-romain, qui servit sous Aétius et fut le père de Syagrius (vᵉ s. de notre ère).

ÉGINE, île de l'Archipel, au milieu du golfe d'Athènes, anc. golfe Saronique.

ÉGINHARD, historien franç., auteur d'une *Vie de Charlemagne* en latin (771-844).

ÉGISTHE, fils de Thyeste, assassina Agamemnon à son retour de Troie, et fut tué par Oreste.

ÉGLETONS, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Tulle; 1849 h.

ÉGLON, roi des Moabites, opprima les Israélites (1345-1327 av. J.-C.), fut tué par Aod.

EGMONT (comte d'), seigneur des Pays-Bas, qui servit avec éclat Charles-Quint, puis s'éleva contre la tyrannie de Philippe II. Arrêté par l'ordre du duc d'Albe, il fut décapité avec l'amiral de Horn (1568).

ÉGUZON, ch.-l. de c. de l'Indre, arr. de La Châtre; 1618 h.

ÉGYPTE, contrée de l'Afrique, formant une vice-royauté héréditaire, vassale de l'empire turc; cap. le Caire; pop. de l'Egypte proprement dite, 5 517 627 h.; des possessions en dehors de l'Egypte, 11 800 000 h. Khédive ou vice-roi régnant: Mohamed-Tewfik, né en 1852, succéda à son père Ismail, en 1879.

ÉGYPTIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est de l'Egypte; habitant de l'Egypte.

EIDER ou EYDER, fl. de l'Allemagne du N., qui se jette dans la mer du Nord; 175 k.

EISENACH, v. du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach; 16 183 h.

ÉLAM, fils de Sem, père des Elamites qui peuplèrent le pays de Suse.

ÉLATÉE, v. de l'anc. Phocide (Grèce).

ELBE, grand fl. d'Allemagne, qui prend sa source en Bohême, traverse la Saxe, la Prusse, se jette dans la mer du Nord, 1154 k.

ELBE (Ile d'), île de la mer Tyrrhénienne, entre la Corse et la Toscane; cap. Porto-Ferrajo; 18 000 h.

ELBEUF, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 22 213 h. Fabriques de drap.

ELCHINGEN, vge de Bavière, sur le Danube, près duquel le maréchal Ney gagna le titre de duc d'Elchingen par une victoire sur les Autrichiens, en 1805.

ÉLÉATES, philosophes grecs établis à Elée, en Lucanie, et disciples de Xénophane.

ÉLÉAZAR, grand prêtre des Juifs, fils et successeur d'Aaron.

ÉLECTRE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, poussa son frère Oreste à venger la mort de son père.

ÉLÉE, anc. v. d'Asie, en Eolide. || Anc. v. d'Italie, en Lucanie.

ÉLÉONORE DE GUYENNE, reine de France, femme de Louis VII. Repudiée par son mari, elle épousa Henri Plantagenet, qui devint le roi d'Angleterre Henri II, et lui porta en dot la Guyenne, le Poitou, la Gascogne. Mais plus tard elle souleva ses fils, Henri, Geoffroy, Richard et Jean, contre leur père (1122-1204).

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur aînée de Charles-Quint, épousa François Iᵉʳ.

ÉLÉPHANT (ordre de l'), ordre institué par le roi de Danemark Canut IV, au xiiᵉ s.

ÉLÉPHANTINE, île du haut Nil.

ÉLEUSINIES, fêtes de Cérès et de Proserpine.

ÉLEUSIS, bourg de l'anc. Attique, à 16 k. d'Athènes, célèbre par ses Mystères.

ÉLEUTHÉRIES ou *Fêtes de la liberté*, fêtes célébrées tous les cinq ans à Platée (Grèce), en mémoire de la victoire sur Mardonius.

ÉLIDE, pays de l'anc. Grèce, dans le Péloponnèse; v. pr. Elis, Pise et Pylos.

ÉLIE, prophète hébreu, vivait du temps d'Achab, vers 900 av. J.-C. Il fut enlevé au ciel en laissant son manteau à Elisée.

ÉLIEN, écrivain grec, mort vers 260 de notre ère, dont il ne nous reste que les *Histoires variées*.

ÉLIÉZER, serviteur d'Abraham, ramena de Mésopotamie Rébecca pour épouse à Isaac.

ÉLISA BONAPARTE, sœur de Napoléon Iᵉʳ, épouse du prince romain Baciocchi, a été princesse de Lucques, puis grande-duchesse de Toscane (1774-1820).

ÉLISABETH (sainte), parente de sainte Anne, la mère de la Vierge Marie, épousa le grand prêtre Zacharie et fut la mère de saint Jean-Baptiste.

ÉLISABETH DE HONGRIE (sainte), fille d'André II, roi de Hongrie, est célèbre par sa charité (1207-1231).

ÉLISABETH, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn (1533-1603), succéda à sa sœur Marie en 1558, rétablit le protestantisme en Angleterre, fit juger et décapiter Marie Stuart, et triompha de l'*Invincible armada* de Philippe II.

ÉLISABETH FARNÈSE, fille d'un duc de Parme, épousa Philippe V, roi d'Espagne, en 1714.

ÉLISABETH PETROVNA, impératrice de Russie (1741-1762), fille de Pierre le Grand et de Catherine, prit part à la guerre de Sept Ans.

ÉLISABETH (Madame), sœur de Louis XVI, fut compagne de sa captivité, et mourut sur l'échafaud en 1794.

ÉLISÉE, prophète hébreu, disciple d'Elie, mort vers 835 av. J.-C.

ÉLOI (saint), orfèvre, puis ministre et conseiller du roi Dagobert Iᵉʳ, enfin évêque de Noyon (588-659).

ELSENEUR, v. de l'île de Seeland (Danemark), sur le Sund; 9000 h.

ELSTER, riv. de Saxe, affl. de la Saale, dans laquelle se noya Poniatowski, en 1813.

ELVEN, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Vannes; 3397 h.

ÉLYSÉE, palais national à Paris, bâti en 1728 par Molet. || Champs-Elysées, séjour des bienheureux, selon la Fable. Promenade de Paris.

ELZÉVIR ou mieux ELZEVIER, famille de célèbres imprimeurs hollandais (xviᵉ-xviiᵉ s.).

EMBRUN, ch.-l. d'arr. des Hautes-Alpes, à 30 k. de Gap; 3957 h.

ÉMILE (PAUL-), consul romain, fut vaincu et tué à Cannes (216 av. J.-C.). Son fils vainquit et prit Persée, roi de Macédoine, à Pydna, et fut le père de Scipion Emilien.

ÉMILIE, prov. de l'anc. Gaule cispadane; auj. territoires de Parme, de Modène et des Romagnes, formant une prov. du royaume d'Italie; pop. 2 183 448 h.; v. pr. Bologne, Modène, Parme.

ÉMILIEN, empereur romain (253 ap. J.-C.), fut battu par Valérien et tué par ses soldats.

ÉMILION (SAINT-), bourg de l'arr. de Libourne (Gironde), célèbre par ses vins rouges; 3112 h.

ÉMIR, titre des princes qui descendent de Mahomet par les femmes.

EMMANUEL *le Fortuné*, roi de Portugal (1495-1521), sous lequel fut fondé l'Empire portugais aux Indes.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie (1533-1580), gagna pour Philippe II d'Espagne la bataille de Saint-Quentin (1557), et épousa Marguerite, fille de François Iᵉʳ.

EMMAÜS, bourg de la Judée, où Jésus-Christ apparut, après sa résurrection, à deux de ses disciples.

EMPÉDOCLE, philosophe grec d'Agrigente (vᵉ s. av. J.-C.), qui se jeta, dit-on, dans le cratère de l'Etna pour cacher sa mort et passer pour un dieu.

EMPIRE FRANÇAIS ou 1ᵉʳ EMPIRE, fondé par Napoléon Iᵉʳ en 1804, finit par la chute de ce prince en 1814. || Le 2ᵉ Empire, établi par Napoléon III en 1852, finit en 1870.

EMPIRE ROMAIN, empire fondé par Auguste (29 av. J.-C.), et divisé, à la mort de Théodose, en deux empires: Empire d'Occident sous Honorius, Empire d'Orient sous Arcadius (395 ap. J.-C.). L'Empire d'Occident dura d'Honorius à Romulus Augustule (395-476). L'Empire d'Orient ou Bas-Empire ou Empire grec dura d'Arcadius à Constantin XII *Paléologue* (395-1453).

EMPIRE (SAINT-) ou 2ᵉ EMPIRE D'OCCIDENT, établi par Charlemagne en 800, finit en 887, à la déposition de Charles le Gros.

EMPIRE ROMAIN-GERMANIQUE (SAINT-), empire constitué par Othon le Grand en 962, cessa d'exister par l'abdication de l'empereur d'Autriche François II, en 1806. || Empire d'Allemagne, empire établi en 1871 par le roi de Prusse Guillaume Iᵉʳ, comprenant 26 Etats, dont les principaux sont: la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, la Hesse, pop. 45 687 387 h.

EMPIRICUS (Sextus), philosophe et médecin grec du iiiᵉ s. de notre ère.

EMPIS, littérateur français et auteur dramatique (1795-1868).

EMS, v. de Prusse (anc. duché de Nassau). || Fl. de l'Allemagne du Nord; 441 k.

ENCELADE, un des Titans qui se révoltèrent contre Jupiter, fut écrasé sous l'Etna.

ENDOR, v. de Judée, près du mont Thabor, célèbre par sa pythonisse.

ENDYMION, berger de Carie, fut aimé de Diane, selon la Fable.

ÉNÉE, prince troyen, fils d'Anchise et de Vénus, dont Virgile a fait le héros de son poème de l'*Enéide*, et le fondateur de la race des Romains.

ENGADINE, vallée du canton des Grisons (Suisse).

ENGELMANN, introducteur de la lithographie en France (1816), et inventeur de la chromolithographie.

ENGHIEN (comte d'), général français, qui vainquit les Impériaux à Cérisoles (1544).

ENGHIEN (duc d'), fils de Louis-Henri-Joseph de Bourbon, émigra avec sa famille, fut arrêté par ordre de Bonaparte dans le duché de Bade, jugé par une commission militaire et fusillé à Vincennes (1804).

ENGHIEN-LES-BAINS, vge de l'arr. de Pontoise (Seine-et-Oise), à 16 k. de Paris; eaux sulfureuses.

ENIMIE (SAINTE-), ch-l. de c. de la Lozère, arr. de Florac; 1063 h.

ENNEZAT, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 1302 h.

ENNIUS, ancien poète latin, dont il ne reste que des fragments (240-170 av. J.-C.).

ÉNOCH ou HÉNOCH, fils d'Esaü, bâtit la première ville. || Septième patriarche, fils de Jared et père de Mathusalem.

ENSISHEIM, anc. ch.-l. de c. du Hᵗ-Rhin, arr. de Colmar; cédé à la Prusse en 1871.

ENTRAYGUES, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. d'Espalion; 1923 h.

ENTRECASTEAUX (Bruni, chevalier d'), navigateur et amiral français (1739-1793), qui fut envoyé à la recherche de La Pérouse.

ENTREMONT, vallée de la Suisse, qui s'étend de Martigny au grand Saint-Bernard.

ENTREVAUX, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Castellane; 1502 h.

ENVERMEU, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe; 1350 h.

ÉOLE, dieu des vents, dans la mythologie.

ÉOLIE, anc. contrée de l'Asie Mineure, colonisée par les Eoliens; v. pr. Cumes.

ÉOLIENS, l'une des quatre tribus helléniques, celle qui descendait d'Eolus.

ÉOLUS, fils d'Hellen, père des Eoliens.

ÉPAMINONDAS, général thébain, remporta sur les Spartiates la victoire de Leuctres et celle de Mantinée. Dans cette dernière, il fut blessé mortellement (411-362 av. J.-C.).

ÉPÉE (abbé de L'), fondateur de l'Institution des sourds-muets à Paris (1712-1789).

ÉPERNAY, ch.-l. d'arr. de la Marne, à 32 k. de Châlons; 15 506 h. Fabrication et commerce de vin de Champagne.

ÉPERNON (duc d'), favori de Henri III, serviteur peu fidèle sous Henri IV, fut disgracié sous Louis XIII (1554-1642).

ÉPERON D'OR (ordre de l'), ordre civil et militaire créé par le pape Paul III (xviᵉ s.).

ÉPERONS (Journée des), nom donné à deux déroutes des Français, l'une à Courtray (1302), l'autre à Guinegate (1513).

ÉPHÈSE, anc. v. de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, célèbre par son temple de Diane, qui fut brûlé par Erostrate (356 av. J.-C.).

ÉPHORES, magistrats lacédémoniens, qui étaient au nombre de cinq.

ÉPHRAÏM, 2ᵉ fils de Joseph, donna son nom à une tribu israélite.

ÉPICHARIS, affranchie romaine, prit part à un complot contre Néron, et s'étrangla pour ne pas dénoncer ses complices.

ÉPICHARME, poète et philosophe grec (540-450 av. J.-C.).

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien, né en Syrie, fut amené comme esclave à Rome sous Néron, et chassé d'Italie sous Domitien. Sa doctrine nous est connue par les écrits de son disciple Arrien, à qui nous devons le *Manuel d'Epictète*, en grec.

ÉPICURE, philosophe grec (337-270 av. J.-C.), chef de la secte des Epicuriens, fonda la morale sur le bien-être résultant de la santé du corps et de la quiétude de l'esprit.

ÉPIDAMNE, nom primitif de Dyrrachium.

ÉPIDAURE, v. d'Argolide (Péloponnèse), célèbre par son temple d'Esculape.

ÉPIGONES, fils des sept chefs, qui périrent en assiégeant Thèbes avec Polynice.

ÉPIMÉNIDE, poète et prophète grec, vers l'an 600 av. J.-C., qui prétendait avoir dormi pendant 57 ans dans une caverne.

ÉPINAC, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. d'Autun; 4620 h.

ÉPINAL, ch.-l. du dép. des Vosges, sur la Moselle, à 378 kil. de Paris; 15 894 h. Fabriques d'imagerie.

ÉPINAY (Mᵐᵉ d'), femme d'esprit, célèbre par ses liaisons avec les principaux écrivains du xviiiᵉ siècle: Grimm, Diderot, J.-J. Rousseau, etc (1725-1783).

ui est de

lapidé à

ont le se-
Pepin le

Hongrie
obtint le

ri, comte
ne le Con-
Henri I[er],
de Ma-
rès une
ne roi, à
ntagenet,

publiciste

es Alpes-
; 2147 h.
s Basses-

ép. de la
fabriques

-), ch.-l
Mauléon,

-), ch.-l.
gentière;

-), ch.-l
de Saint-

SAINT-),
aint-Mar-

-), ch.-l.
p; 753 h.
. 5304 m.
rre, sur
acte.
ui est de

ure, arr.

l'arr. du

e, auj. la
Royaume
éon I[er] en
arme.
rie.
férieure,

Grèce, le
'Attique,
de l'Eu-
Erétrie.
dateur de

ntiquité,
av. J.-C.
dans les
665-735).
e Robert
ormands,
-898).
ur Arca-
tome.
III, em-
pouser le
mari, et
Genséric,

proclamé
ntinien II
se (594)
Sous le
rêcha la

Savoie
comte d
nièce de
es contre
en Alle-
s contre

prince)
premier
ut nommé
Napoléon
se retira

enade en

né à Bâle

le Grand,
itre, fut
5).
Pergame.

de la 1re
-C.).

EUPATRIDES, membres de l'aristocratie de l'ancienne Athènes.

EUPHRATE, fl. de la Turquie d'Asie, qui prend sa source en Arménie, se joint au Tigre et se jette dans le golfe Persique, sous le nom de Chat-el-Arab ; 2800 k.

EUPHROSYNE, l'une des trois Grâces.

EURE, riv. de France, qui prend sa source dans le dép. de l'Orne et se jette dans la Seine près de Pont-de-l'Arche. 226 k.

EURE (dép. de l'), formé d'une partie de l'anc. Normandie ; ch.-l. Evreux ; 5 arr. Les Andelys, Bernay, Evreux, Louviers, Pont-Audemer ; 373 629 h.

EURE-ET-LOIR (dép. d'), formé d'une partie des pays de Beauce, de Perche, etc.; ch.-l. Chartres ; 4 arr. Chartres, Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou ; 283 075 h.

EURIPE, auj. Nègrepont, canal étroit entre l'île d'Eubée et la Grèce.

EURIPIDE, poète tragique grec, dont il reste dix-neuf pièces (480-406 av. J.-C.).

EUROPE, la plus petite des cinq parties du monde, mais la plus importante, divisée en 13 Etats, dont les principaux sont : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, l'Espagne, l'Italie et la Russie ; 328 600 000 h.

EUROPÉEN, ÉENNE, *adj.* et *s.* Qui est de l'Europe ; habitant de l'Europe.

EUROTAS, auj. Vasili-Potamo, fl. de la Laconie, qui passait à Sparte.

EURYALE, jeune guerrier célèbre par son amitié pour Nisus, dans l'Enéide.

EURYBIADE, Spartiate qui commandait la flotte grecque à Salamine et qui avait Thémistocle sous ses ordres (480 av. J.-C.).

EURYDICE, femme d'Orphée.

EURYMEDON, fl. d'Asie Mineure, dans la Pamphylie, près duquel Cimon remporta une victoire sur les Perses (470 av. J.-C.).

EURYSTHÉE, roi d'Argos, qui imposa à Hercule ses douze travaux

EURYSTHÈNE et **PROCLÈS**, frères jumeaux, fondateurs des deux races royales de Sparte (Eurysthénides et Proclides).

EUSÈBE, évêque de Césarée en Palestine, auteur d'une *Chronique* des peuples anciens et d'une *Hist. ecclésiastique* (268-338).

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE, bourgeois de Calais, qui se dévoua pour le salut de sa ville prise par Edouard III, roi d'Angleterre (1347).

EUTERPE, muse de la musique et de la poésie lyrique.

EUTROPE, historien latin du IVe s. ap. J.-C., auteur d'un *Abrégé de l'hist. romaine.*

EUTROPE, ministre de l'empereur d'Orient Arcadius (IVe-Ve s. ap. J.-C.).

EUTYCHÈS, hérésiarque grec (378-453), fondateur de la secte des *Eutychéens*, qui niaient la coexistence en Jésus-Christ des deux natures, divine et humaine.

ÉVANDRE, chef des Pélasges arcadiens, qui conduisit une colonie dans le Latium, au XIVe s. av. J.-C.

ÉVANS, mécanicien américain qui fit la première machine à haute pression (1797).

ÉVAUX, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. d'Aubusson ; 2967 h.

ÈVE, la mère du genre humain.

ÉVÊCHÉS (LES TROIS), Metz, Toul et Verdun, conquis par la France, en 1552.

ÉVIAN-LES-BAINS, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Thonon, sur le lac de Genève ; 2553 h. Eaux minérales.

ÉVILMÉRODACH, roi de Babylone, fils et successeur de Nabuchodonosor II (562-560 av. J.-C.).

ÉVISA, ch.-l. de c. de la Corse, arr. d'Ajaccio ; 1027 h.

ÉVRAN, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan ; 4208 h.

ÉVRECY, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Caen ; 737 h.

ÉVREUX, ch. l. du dép. de l'Eure, à 104 k de Paris, sur l'Iton ; 14 627 h. Evêché.

ÉVRON, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Laval ; 4724 h. Fabriques de toiles.

EXARQUE, vicaire général de l'empereur d'Orient, résidant à Ravenne. L'exarchat de Ravenne, établi en 568, fut détruit par les Lombards en 752. ‖ Il y eut aussi un exarchat d'Afrique fondé en 534, qui fut détruit par les Arabes en 698.

EXCIDEUIL, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Périgueux ; 2210 h.

EXELMANS, maréchal de France (1775-1852).

EXETER, v. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Devon ; 35 000 h.

EXMES, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. d'Argentan ; 539 h.

EXODE, 2e livre du Pentateuque, qui contient l'histoire de la sortie d'Egypte.

EYALET, division administrative de l'empire turc, synonyme de pachalik.

EYCK (JEAN VAN), dit Jean de Bruges, célèbre peintre flamand, passe pour avoir inventé ou, pour mieux dire, perfectionné la peinture à l'huile (1386-1441).

EYGUIÈRES, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles ; 2771 h.

EYGURANDE, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. d'Ussel ; 1132 h.

EYLAU, petite v. de Prusse, célèbre par la sanglante victoire des Français sur les Russes et les Prussiens (1807).

EYMET, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Bergerac ; 1835 h.

EYMOUTIERS, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Limoges ; 4089 h.

ÉZÉCHIAS, roi de Juda, fils et successeur d'Achaz, régna de 729 à 694 av. J.-C. Il vainquit Sennachérib, roi d'Assyrie.

ÉZÉCHIEL, l'un des quatre grands prophètes des Juifs, de 595 à 574 av. J.-C.

F

FABERT, maréchal de France (1599-1662), contribua à la conquête du Roussillon (1642).

FABIEN (saint), pape de 236 à 250, fut martyrisé sous Décius.

FABIUS, famille de Rome, dont 306 membres périrent dans un combat contre les Véiens, sur les bords de la Crémère (477 av. J.-C.). Les plus célèbres des Fabiens sont : Quintus Maximus Rullianus, l'un des héros de la guerre du Samnium ; Quintus Maximus, son petit-fils, surnommé *Cunctator* (le Temporiseur), qui arrêta les succès d'Annibal par sa sage lenteur, et Quintus Fabius Pictor, le plus ancien des annalistes latins.

FABRE D'ÉGLANTINE, poète comique, fut membre de la Convention, secrétaire de Danton, périt avec lui sur l'échafaud (1755-1794).

FABRICIUS, consul romain, refusa les propositions du médecin de Pyrrhus, qui offrait d'empoisonner son maître (281 av. J.-C.), et mourut si pauvre, qu'il fut enseveli aux frais de l'Etat.

FABVIER, général français (1782-1855), offrit son épée à l'insurrection grecque (1823).

FACCIOLATI, érudit italien, auteur avec Forcellini d'un grand *Lexique de la langue latine* (1684-1769).

FAENZA, v. d'Italie (prov. de Ravenne), qui a donné son nom à la faïence ; 36 584 h.

FAGON, médecin de Louis XIV (1638-1718).

FAHRENHEIT, physicien, né à Dantzig, inventa le thermomètre à mercure, divisé en 212 degrés, qui porte son nom (1690-1740).

FAIN (baron), secrétaire de Napoléon Ier, auteur de mémoires sur l'Empire (1778-1837).

FAIRFAX, général anglais, écrasa les troupes de Charles Ier Stuart ; puis, après la mort de Cromwell, s'unit à Monk pour replacer sur le trône Charles II (1611-1671).

FAISANS (ILE DES) ou de **LA CONFÉRENCE**, petite île de la Bidassoa où fut conclu le traité des Pyrénées, en 1659.

FALAISE, ch.-l. d'arr. du Calvados, à 34 k. de Caen ; 8423 h. Fabriques de bonneterie. Patrie de Guillaume le Conquérant.

FALÉRIES, une des 12 cités de l'Etrurie.

FALERNE, ville du midi du Latium, dont le territoire donnait un vin célèbre.

FALIERI, famille qui a donné trois doges à Venise. Le dernier, Marino Faliero, doge à 80 ans, fut décapité pour avoir voulu renverser l'aristocratie, en 1355.

FALISQUES, les habitants de Falèries.

FALKLAND (ILES) ou **MALOUINES**, archipel de l'océan Atlantique, à l'E. du détroit de Magellan, aux Anglais ; 1320 h.

FALLOPE, célèbre anatomiste et chirurgien italien (1523-1562).

FALLOUX (comte de), écrivain, homme politique français, né en 1811, fut ministre de l'instruction publique en 1849.

FAMILLE (PACTE DE), traité d'alliance conclu sous Louis XV entre les Etats gouvernés par les Bourbons (1761).

FAMINE (PACTE DE), association formée sous le règne de Louis XV pour spéculer sur le prix des grains (1765-1777).

FANARIOTES, Grecs de Constantinople qui habitent un quartier nommé *Fanar*, et qui sont en général banquiers ou négociants.

FANJEAUX, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Castelnaudary ; 1368 h.

FAOU (LE), ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Châteaulin ; 1276 h.

FAOUET (LE), ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Pontivy ; 2922 h.

FARADAY, physicien anglais, connu par ses travaux sur l'électricité (1794-1867).

FAREMOUTIERS, abbaye fondée en 617 par sainte Fare, près de Coulommiers.

FAREWEL, cap au S. du Groenland

FARGEAU (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Joigny ; 2584 h. Château possédé par Jacques Cœur, Mlle de Montpensier et le Pelletier.

FARNÈSE, maison d'Italie, qui régna sur Parme et Plaisance (1545-1731). Elle compte un pape, Paul III (1468-1594), et un grand général, Alexandre Farnèse (1546-1592), qui servit Philippe II dans les Pays-Bas et en France contre Henri IV.

FARO, v. de Portugal ; 10 000 h. Vins blancs.

FARS ou **FARSISTAN**, prov. du royaume de Perse ; pop. 2 800 000 h. ; cap. Chiraz.

FATIME, fille de Mahomet, épousa son cousin Ali (623). Ses descendants, les Fatimites, fondèrent en Afrique une dynastie (909) qui fut renversée par Saladin (1171).

FAUCHET (CLAUDE), prêtre et conventionnel, périt sur l'échafaud (1744-1793).

FAUCIGNY, anc. prov. de la Savoie, formant auj. l'arr. de Bonneville (Hte-Savoie).

FAUCOGNEY, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Lure ; 1241 h.

FAUCILLES (LES), collines qui unissent les Vosges au plateau de Langres

FAULQUEMONT, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz ; cédé à la Prusse en 1871.

FAUQUEMBERGUES, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer ; 1071 h.

FAURIEL, critique, professeur et historien français (1772-1844).

FAUST, personnage légendaire de l'Allemagne, qui signa un pacte avec le diable, et dont Gœthe a fait le héros d'un poème.

FAUSTA, femme de Constantin le Grand, causa la mort de son beau-fils Crispus par une fausse accusation, et fut à son tour mise à mort par ordre de son mari (326).

FAUSTINE, femme d'Antonin le Pieux. ‖ Femme de Marc-Aurèle, mère de Commode.

FAUVILLE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot ; 1436 h.

FAVART, auteur dramatique français, l'un des créateurs de l'opéra comique (1710-1792). ‖ Sa femme fut actrice célèbre (1727-1772).

FAVERGES, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. d'Annecy ; 3175 h.

FAVRE (JULES), avocat et homme politique français (1809-1880), fut ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de la Défense nationale (1870-1871).

FAYENCE, ch.-l. de c. du Var, arr. de Draguignan ; 1810 h.

FAY-LE-FROID, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. du Puy ; 870 h.

FAYOUM, vallée fertile de la moyenne Egypte ; cap. Medinet-el-Fayoum.

FAYS-BILLOT, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Langres ; 2299 h.

FÉCAMP, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre, port sur la Manche ; 12 [illegible] h.

FÉCIAUX, hérauts qui, chez les Romains, déclaraient la guerre et présidaient à la conclusion des traités de paix.

FÉDÉRATION, fête nationale célébrée à Paris en 1790, 1791 et 1792, le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille.

FÉLETZ (abbé de), critique, membre de l'Académie française (1767-1850).

FÉLIBIEN (ANDRÉ), historiographe, l'un des fondateurs de l'Académie des inscriptions (1619-1695). ‖ Son fils, Michel, bénédictin de Saint-Maur, est auteur d'une *Histoire de la ville de Paris* (1666-1719).

FÉLICIEN (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon ; 2192 h.

FÉLIX, nom de cinq papes, dont le 1er, saint Félix, fut martyr en 274.

rov. de la Bel-
e, 695 550 h.,
re orientale,
Flandre fran-
la France en
ord.
ntre français
lises de Paris.
ntioche, sol-
ose, après la
(387).
uilles d'empe-
nd Vespasien
ntien (69-96)
stantin, ses
(292-565).
la Côte-d'Or,
rique d'anis.
e la Sarthe,
Loir; 9405 h.
réparatoire à

e orateur et
t évêque de
7.
arr. de Dom-
coutils rayés.
ernier prévôt
ccusé d'avoir
juillet 1789.
élande (Pays-
à l'entrée de
e de Ruyter.
Gers, arr

lgique), cé-
s Français y
uxembourg,
15 sous Na-
ée s'appelle
Ligny).
cclésiastique
re ecclésias-
r l'éducation

1653, évêque
uis XV, en
m. en 1745.
l. de c. de
h.
nnes, arr. de

nne, arr. de

zère, à 50 k

de poésie
e Isaure.
d-duché de
yaume d'I-
Paris, 250
de Toscane;
nce, Machia-

l'Hérault,

e c. de la

ch.-l. de c.
let; 2209 h.
Qui est de

de c. de

littérateur
comédies

. de l'Union
. 187 748 h
régna deux
6).
storien ro-
ns, auteur

e Philippe
lutte con-
1302.
du Cantal,
hé. Chau-

vain franç.
de l'Acad.
ad. franç.
e la Chine.
ancier an-
entures de

hipel da-
0 h.; cap.

prov. de

e, sur l'A

France,
Henri IV

ours, ue-

veu de Louis XII par sa mère, Marie d'Orléans, se distingua dans les guerres d'Italie et fut tué à Ravenne (1489-1512).

FOLARD (chevalier de), auteur d'écrits sur la tactique et l'art militaire (1669-1752).

FOLIGNO, v. de la prov. de Pérouse (Italie): 22 501 h.

FONDI, v. et lac de la prov. de Caserte (Italie).

FONFREDE, conventionnel, du parti de la Gironde, fut décapité le 31 octobre 1793.

FONTAINE, architecte français (1762-1853), éleva l'arc de triomphe du Carrousel.

FONTAINE, ch.-l. de c. du Territoire de Belfort : 359 h.

FONTAINEBLEAU, ch.-l. d'arr. de Seine-et-Marne, à 60 k. de Paris, et 16 de Melun ; 11 653 h. Château construit sous Louis XII, François Ier, Henri II et Henri IV.

FONTAINE-FRANÇAISE, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon : 977 h. Victoire de Henri IV sur les Espagnols (1595).

FONTAINE-LE-DUN, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot ; 503 h.

FONTANA, nom de trois architectes italiens qui embellirent Rome de monuments, et dont le plus célèbre, Dominique Fontana, fut l'architecte de Sixte-Quint (1543-1607).

FONTANES (marquis de), poète et homme politique français (1757-1821), fut le premier grand-maître de l'Université (1808).

FONTARABIE, v. d'Espagne, près de l'embouchure de la Bidassoa : 2200 h.

FONTENAY ou mieux **FONTENOY-EN-PUISAYE**, vge à 30 k. d'Auxerre, célèbre par la bataille que s'y livrèrent en 841 les fils de Louis le Débonnaire, et dans laquelle Charles le Chauve et Louis le Germanique furent vainqueurs de Lothaire et de Pepin d'Aquitaine.

FONTENAY-AUX-ROSES, comm. de la Seine, anc. arr. de Sceaux, à 9 k. de Paris ; 2924 h.

FONTENAY-LE-COMTE, ch.-l. d'arr. de la Vendée, à 57 kil. de La Roche-sur-Yon, sur la Vendée ; 8453 h.

FONTENAY-SOUS-BOIS, commune de la Seine, anc. arr. de Sceaux, à 10 k. de Paris ; 4445 h.

FONTENELLE, littérateur français, neveu de Corneille (1657-1757), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, est connu surtout par ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* et ses *Eloges des académiciens*.

FONTENOY, vge du Hainaut, en Belgique, célèbre par la victoire du maréchal de Saxe sur les Anglais (1745).

FONTEVRAULT, commune de Maine-et-Loire, arr. de Saumur ; 3368 h. || Abbaye et depuis 1804 maison centrale de détention.

FORBACH, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Sarreguemines ; cédé à la Prusse en 1871. || Le 6 août 1870, défaite du général Frossard par l'armée de Steinmetz.

FORBIN (chevalier de), marin français, se signala dans les guerres contre les Anglais (1656-1733).

FORBIN-JANSON, missionnaire et évêque de Nancy, fondateur de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance* (1785-1844).

FORCALQUIER, ch.-l. d'arr. des Basses-Alpes, à 54 k. de Digne ; 2717 h.

FORCE, anc. prison de Paris, formée de l'hôtel du duc de La Force, au Marais, fut démolie en 1850 pour ouvrir la rue Malher.

FORCELLINI, lexicographe italien, disciple et collaborateur de Facciolati pour son *Lexique de la langue latine* (1688-1768).

FORET NOIRE, chaîne de montagnes boisées de Bade et de Wurtemberg.

FOREZ, prov. de l'anc. France, dans le Lyonnais, fut confisqué en 1523 par François Ier sur le connétable de Bourbon ; cap. Feurs, puis Montbrison.

FORGES-LES-EAUX, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel ; 1684 h. Eaux minérales ferrugineuses.

FOR-L'EVEQUE, prison de Paris, située rue St-Germain-l'Auxerrois, fut démolie en 1780.

FORLI, ch.-l. de la prov. de Forli (Italie), à 24 k. de Ravenne ; 39 471 h.

FORMERIE, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Beauvais ; 1245 h.

FORMOSE, île de la Chine, dans l'océan Pacifique ; pop. 3 020 000 h.

FORNOUE, bourg de l'anc. duché de Parme (Italie), près duquel Charles VIII, roi de France, battit les Italiens, en 1495.

FORT-DE-FRANCE ou **FORT-ROYAL**, ch.-l. de la Martinique ; 14 000 h.

FORTH, fl. et golfe d'Ecosse.

FORTUNAT, poète latin et évêque de Poitiers (530-609).

FORTUNEES (Iles), auj. les Canaries.

FOSCARI (François), doge de Venise en 1423, fut déposé en 1457.

FOSSAT (LE), ch.-l. de c. de l'Ariège, arr de Pamiers ; 1088 h.

FOUCHE (Joseph), duc d'Otrante, conventionnel, fut ministre de la police sous le 1er Empire et au commencement de la Restauration, et mourut exilé (1763-1820).

FOUESNANT, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimper ; 2105 h.

FOUGERES, ch.-l. d'arr. d'Ille-et-Vilaine, à 45 k. de Rennes ; 11 873 h.

FOUGEROLLES, comm. de la Haute-Saône, arr. de Lure ; 5459 h. Teintureries ; kirsch.

FOU-HI ou **FOHI**, 1er empereur de la Chine, vers 3300 av. J.-C., institua le mariage, les arts utiles à la vie, etc.

FOULQUES, nom de cinq comtes d'Anjou, dont le dernier, devenu roi de Jérusalem, abandonna l'Anjou à son fils aîné, Geoffroy Plantagenet, en 1129.

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, prédicateur de la 4e croisade, mort en 1201.

FOUQUET (Nicolas), surintendant des finances sous Louis XIV, fut condamné pour trahison et malversations au bannissement perpétuel. Sa peine fut commuée en celle de la prison perpétuelle (1665), et il mourut dans la forteresse de Pignerol (1680).

FOUQUIER-TINVILLE, accusateur public au tribunal révolutionnaire en 1793, fut condamné à mort et exécuté le 8 mai 1795.

FOURCHAMBAULT, commune de la Nièvre, arr. de Nevers, sur la Loire ; 5884 h. Grand établissement métallurgique.

FOURCHES CAUDINES, défilé du Samnium, où l'armée romaine, prise par les Samnites, passa sous le joug (321 av. J.-C.).

FOURCROY, célèbre chimiste français, auteur du *Système des connaissances chimiques*, et l'un des organisateurs de l'instruction publique en France (1755-1809).

FOURIER (J.-B.-Joseph), savant français, fit partie de l'expédition d'Egypte, en 1798, auteur de la *Théorie analytique de la chaleur* (1768-1830).

FOURMIES, comm. du dép. du Nord, arr d'Avesnes ; 11 888 h. Filatures ; brasseries.

FOURNELS, ch.-l. de c. de la Lozère, arr de Marvejols ; 490 h.

FOURRIER (François-Charles-Marie), né à Besançon, chef de la doctrine sociale appelée de son nom fourriérisme, et de l'école fourriériste ou phalanstérienne (1772-1837).

FOURS, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Nevers ; 1573 h.

FOUS (FETE DES), fête qui se célébrait à l'Epiphanie par des travestissements, des danses, des repas dans l'église.

FOUSSERET, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Muret ; 2122 h.

FOU-TCHEOU, v. et port de la Chine ; 600 000 h.

FOX (George), Anglais, fondateur de la secte des quakers ou trembleurs (1624-1691).

FOX (Charles-James), orateur et homme d'Etat anglais, soutint contre le second Pitt la cause de la Révolution française, puis de la paix avec la France (1749-1806).

FOY, général français qui, après s'être distingué dans les guerres du 1er Empire, fut sous la Restauration un des chefs éloquents de l'opposition (1775-1825).

FOY-LA-GRANDE (SAINTE-), ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Libourne ; 3916 h

FRA DIAVOLO, c.-à-d. *Frère Diable*, chef de brigands napolitains, se signala dans les bandes calabraises qui attaquaient les Français, de 1799 à 1806, fut pris et pendu.

FRAGONARD, peintre français (1732-1806).

FRAIZE, ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Saint-Dié ; 2544 h.

FRANC-COMTOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est de la Franche-Comté, qui y habite.

FRANCE, un des principaux Etats de l'Europe, ayant 956 k. de longueur du N. au S. et 916 de largeur de l'E. à l'O. ; divisé en 86 départements et un territoire (Belfort), 362 arrondissements, 2863 cantons, 36 056 communes ; pop. 36 905 788 h. ; cap. Paris.

FRANCESCAS, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Nérac ; 1063 h.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, autrefois ville libre et siège de la Confédération germanique, dont la Prusse s'est emparée en 1866. Elle fait auj. partie de l'empire d'Allemagne ; 103 136 h. Patrie de Gœthe.

FRANCFORT-SUR-L'ODER, v. du Brandebourg (Prusse) ; 47 180 h.

FRANCHE-COMTE, prov. de l'anc. France, dont sont formés les dép. du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône ; cap. Besançon. Elle fut cédée à la France par le traité de Nimègue, en 1678.

FRANCISCO (SAN), v. de Californie (Etats-Unis d'Amérique) ; 250 000 h.

FRANÇOIS D'ASSISE (saint), né à Assise, en Ombrie, fondateur de l'ordre des frères Mineurs ou Franciscains (1182-1226).

FRANÇOIS DE PAULE (saint), né à Paule, en Calabre, fondateur de l'ordre des Minimes (1419-1507).

FRANÇOIS DE SALES (saint), évêque de Genève, né au château de Sales, près d'Annecy (1567-1622), fondateur de l'ordre de la Visitation (1610), auteur de l'*Introduction à la vie dévote*.

FRANÇOIS-XAVIER (saint), jésuite, apôtre des Indes et du Japon, né au château de Xavier, dans la Navarre (1506-1552).

FRANÇOIS REGIS (saint), ecclésiastique français, célèbre par sa charité (1597-1640).

FRANÇOIS Ier de Lorraine, empereur d'Allemagne (1745-1765), épousa Marie-Thérèse. || Son petit-fils, François II, succéda à son père, Léopold II (1792-1835). Plusieurs fois vaincu par Napoléon Ier, il renonça au titre d'empereur d'Allemagne, lorsque fut créée la Confédération du Rhin, en 1806. Depuis 1804, du reste, il avait pris le titre d'empereur d'Autriche avec le nom de François Ier. En 1810, il donna sa fille Marie-Louise en mariage à Napoléon ; il fut dédommagé de ses pertes en 1815, à la suite de la chute de l'Empire français. || François-Joseph Ier, empereur régnant d'Autriche, né en 1830, succéda à son oncle Ferdinand Ier (1848), a perdu la Lombardie (1859), et, après la bataille de Sadowa (1866), la Vénétie. Depuis 1867, il porte le titre d'empereur d'Autriche-Hongrie.

FRANÇOIS Ier, roi de France, fils de Charles, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, et arrière-petit-fils de Charles V, succéda à Louis XII, son cousin et beau-père (1515-1547). Il est célèbre par la lutte qu'il soutint contre Charles-Quint. || Son petit-fils, François II, succéda à son père Henri II, en 1559, et mourut en 1560, après un règne troublé par la conjuration d'Amboise. Il avait épousé Marie Stuart.

FRANÇOIS, nom de deux ducs de Bretagne, dont le second prit part aux ligues des seigneurs contre Louis XI, et mourut (1488) en laissant pour héritière sa fille Anne, qui épousa Charles VIII, puis Louis XII.

FRANÇOIS Ier, roi des Deux-Siciles (1825-1830), fils de Ferdinand Ier, fut le père de Caroline, qui épousa le duc de Berry (neveu de Louis XVIII), et de Marie-Christine, mariée à Ferdinand VII, roi d'Espagne.

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, poète et homme d'Etat français (1750-1828), membre du Directoire (1797), puis ministre de l'intérieur (1798), créa les expositions de l'industrie et le musée du Louvre.

FRANÇOISE DE RIMINI, femme de Malatesta, seigneur de Rimini, a été immortalisée par le poème de Dante.

FRANCONI, célèbre écuyer, né à Venise, fonda un manège et le Cirque olympique à Paris (1783-1836).

FRANCONIE, grand-duché de l'Empire germanique, à l'E. du Rhin, sur lequel régnèrent Conrad le Jeune et Conrad le Salique. || Basse-Franconie, ch.-l. Wurzbourg ; Haute-Franconie, ch.-l. Baireuth ; Moyenne-Franconie, ch.-l. Anspach, noms des trois cercles de Bavière.

FRANCS, peuple d'origine germanique, d'abord fixé entre le Rhin, le Mein et le Weser, qui forma une confédération plus tard divisée en deux tribus, les Saliens et les Ripuaires. Au IIIe s. de notre ère, ils ont envahi la Gaule, et d'eux sont sorties les deux premières dynasties royales de France.

FRANGY, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Saint-Julien ; 1491 h.

FRANKLIN (Benjamin), savant et homme d'Etat américain, inventa le paratonnerre, et contribua à l'affranchissement des Etats-Unis d'Amérique par ses missions en Europe et surtout en France (1706-1790).

FRANKLIN (John), navigateur anglais, périt en 1847, en allant à la recherche d'un passage au N.-O. de l'Amérique.

FRASCATI, anc. Tusculum, v. d'Italie, à 17 k. de Rome, 6000 h.

FRAUENFELD, ch.-l. du canton de Thurgovie (Suisse) ; 4000 h.

FRAYSSINOUS, évêque *in partibus* d'Hermopolis (1765-1841), connu par ses *Conférences* dans l'église Saint-Sulpice à Paris, fut grand-maître de l'Université, et ministre des affaires ecclésiastiques (1824-1828).

FREDEGAIRE, auteur d'une chronique latine des Francs.

FREDEGONDE, femme de Chilpéric Ier, mère de Clotaire II, célèbre par ses crimes et sa longue lutte avec Brunehaut (545-597).

FREDERIC Ier *Barberousse, de Hohenstaufen*, empereur d'Allemagne (1152-1190). Son règne ne fut qu'une longue lutte contre l'Italie. || Son petit-fils, Frédéric II, succéda à son père Henri VI, à Naples, en 1197, devint empereur en 1212, entreprit la 6e croisade (1229), et combattit les villes lombardes, ainsi que les papes Grégoire IX et Innocent IV. Il mourut en 1250. || Frédéric III d'Autriche, empereur de 1440 à 1493, ne put repousser les Turcs.

FREDERIC, nom de trois Electeurs de Bran-

hab. Vin muscat.
die.
de la Haute-Ga-
2445 h.
-elle, à 12 k. de
branchement de
n de fer de Paris

nité S. de l'Amé-

) (4 septembre
par la majorité
de ses membres,
ntre 53 membres
le royalisme.
u Pas-de-Calais,

énéral espagnol,
é à Rocroi (1643).
ue les rois d'Es-
nes villes.
-l. de c. de la
ur-Yon ; 2016 h.
nieur américain,
peur (1765-1815).
Ardennes, arr.
ières.
Lot-et-Garonne,

Madère ; 20 606 h.
s Alpes condui-
nard, longeant le
2436 m.
ce, qui passe à
ans la Loire.
français, fut
ise, parce qu'il
e universel en
nie travaillait à
).
ales au nombre
re et Alecto.
dre occidentale

s fondateurs de
vers 1517.
ayence, s'asso-
effer dans leurs
rie (XVe s.).

à Jésus-Christ,
reth, en Galilée.
ut-puissant en
d'Ivan V et de
en 1689.
e vers 551, fonda
de Constance
cantons de la
nt-Gall ; 16 675 h.
médecin, né dans
nventeur de la

entaliste franç.,
uits (1646-1715).
partie de l'An-
trefois par les
; v. pr. Swansea
es est porté par
s d'Angleterre
aste contrée de
le-Bretagne).
LLE-), l'une des
alie à l'E. ; colo-
.; cap. Sydney.
ain, fils et suc-
38), lutta contr
dans son cam
'île de la Tur-
oit des Darda-

dj. et *s.* Nom qui
et les Romains,
ules.
ète élégiaque la-
av. J.-C.).
ain, successeur
par ses soldats.
-l. de c. de la
2936 h. Source

nagilde, roi des
unehaut, épousa
nglée par l'or

en, découvrit la

phénomènes électriques appelés de son nom galvanisme (1737-1798).

GALWAY ou **GALLOWAY**, comté de l'Irlande ; 235 000 h., ch.-l. Galway ; 30 000 h.

GAMA (VASCO DE), célèbre navigateur portugais, découvrit la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, en 1498.

GAMACHE, personnage du roman de don Quichotte, dont les noces, célèbres avec magnificence, ont donné naissance à la locution *noces de Gamache*.

GAMACHES, ch.-l. de c. de la Somme, arr. d'Abbeville ; 1998 h.

GAMBETTA (LÉON), né à Cahors en 1838, membre du gouvernement de la Défense nationale (4 sept. 1870), puis ministre de l'Intérieur et de la guerre dans la Délégation de Tours, du 7 oct. 1870 au 8 fév. 1871 ; a été élu Président de la Chambre des députés le 31 janvier 1879.

GAMBIE, fl. de la Sénégambie ; 1400 k.

GAMBIER (ARCHIPEL), cinq îles de la Polynésie, sous le protectorat de la France.

GAND, ch.-l. de la Flandre orientale (Belgique), au confluent de l'Escaut et de la Lys ; 130671 h.

GANELON, personnage imaginaire, à la trahison duquel les romans du moyen âge attribuent la mort de Roland à Roncevaux.

GANGANELLI, nom de famille du pape Clément XIV.

GANGE, grand fl. de l'Hindoustan, vient de l'Himalaya et se jette dans le golfe du Bengale par une infinité de branches ; 3100 k.

GANGES, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Montpellier ; 4443 h.

GANNAL, chimiste français, inventeur d'une méthode d'embaumement (1791-1852).

GANNAT, ch.-l. d'arr. de l'Allier, à 58 k de Moulins ; 5568 h.

GANTEAUME, amiral français (1755-1818)

GANTOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est de Gand

GANYMÈDE, fils de Tros, fut enlevé, selon la Fable, par l'aigle de Jupiter, pour servir d'échanson aux dieux.

GAP, ch.-l. du dép. des Hautes-Alpes, à 659 k. de Paris ; 9294 h. Evêché.

GARAMANTES, anc. peuple de l'Afrique, habitant le pays appelé Oasis du Fezzan.

GARAT, homme politique et écrivain français (1749-1833), ministre de la justice en 1792 et de l'intérieur en 1793, se déclara pour Bonaparte après le 18 brumaire.

GARD, riv. de France, formée des deux Gardons, se jette dans le Rhône à 4 kil. au-dessus de Beaucaire. || Pont du Gard, aqueduc construit par les Romains au-dessus du Gard pour amener des eaux à Nîmes.

GARD (dép. du), formé d'une partie du Bas-Languedoc, ch.-l. Nîmes ; 4 arr. Nîmes, Alais, Uzès, le Vigan ; pop. 423 804 h.

GARDA (LAC DE), anc. Benacus, lac entre le Tyrol et l'Italie, d'où sort le Mincio.

GARDANNE, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix ; 3062 h.

GARGANTUA, personnage gigantesque de Rabelais, célèbre par son appétit.

GARIBALDI (JOSEPH), général italien, né à Nice en 1807, a contribué puissamment à la formation de l'unité de l'Italie.

GARIGLIANO, anc. Liris, fl. d'Italie, se jette dans le golfe de Gaëte ; 156 k.

GARLIN, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Pau ; 1313 h.

GARNIER (ROBERT), poète dramatique français, auteur des *Juives*, de *Bradamante*, etc., précurseur de Corneille (1534-1590).

GARNIER-PAGÈS (ETIENNE-JOSEPH-LOUIS), homme politique français (1801-1841), l'un des chefs du parti républicain sous Louis-Philippe Ier. || Son frère, LOUIS-ANTOINE (1803-1878), fut membre du Gouvernement provisoire en 1848 et du gouvernement de la Défense nationale au 4 sept. 1870.

GARONNE, fl. de France, prend sa source Val d'Arran, dans les Pyrénées centrales, passe à Toulouse, Agen, Bordeaux, et se réunit à la Dordogne pour former la Gironde, au Bec-d'Ambez ; 605 h.

GARONNE (dép. de la HAUTE-), formé d'une partie du Haut-Languedoc et de la Gascogne ; ch.-l. Toulouse ; 4 arr. Toulouse, Villefranche, Muret et Saint-Gaudens ; pop. 477 730 h.

GARRICK, comédien et auteur dramatique anglais (1716-1779).

GASCOGNE, pays de l'anc. France, s'appuyant sur les Pyrénées, tirant son nom des Vascons, et réuni définitivement à la France par Charles VII, en 1453.

GASCOGNE (GOLFE DE) ou de **BISCAYE**, golfe formé par l'océan Atlantique à l'O. de la France et au N. de l'Espagne.

GASPARIN (THOMAS-AUGUSTE DE), membre du Comité de Salut public (1750-1793). || Son fils, ADRIEN, agronome et homme politique fut ministre de l'intérieur sous Louis-Philippe Ier (1783-1862)

GASSENDI (PIERRE), philosophe et astronome français, adversaire de Descartes, et l'un des fondateurs de la philosophie sensualiste (1592-1655).

GÂTINAIS, anc. pays de France, divisé en Gâtinais français, ch.-l. Nemours, et Gâtinais orléanais, ch.-l. Montargis, fut réuni à la couronne de France sous Philippe Ier.

GAUCHOS, pâtres de l'Amérique mérid.

GAUDENS (SAINT-), ch.-l. d'arr. de la Haute-Garonne, à 90 k. de Toulouse ; 6865 h.

GAUDIN, duc de Gaëte, ministre des finances sous le Consulat et l'Empire (1756-1841).

GAUGAMÈLE, grande plaine de l'Assyrie anc. près d'Arbelles, célèbre par la victoire d'Alexandre sur Darius (331 av. J.-C.)

GAULE CISALPINE, c.-à-d. *en deçà des Alpes* par rapport aux Romains, nom donné à l'Italie septentrionale, parce qu'elle fut occupée par des tribus gauloises. Elle fut soumise par les Romains, en 163 av. J.-C.

GAULE TRANSALPINE, c.-à-d. *au delà des Alpes* par rapport aux Romains, contrée comprise entre l'Océan, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, et habitée primitivement par un grand nombre de peuplades les Ibères, les Belges et surtout les Galls ou Celtes. Soumise par César (58-50 av. J.-C.), et divisée par Auguste en quatre provinces, Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique, elle a été envahie au ve siècle par les Visigoths, les Burgondes et enfin par les Francs, qui s'y établirent sous Clovis.

GAULOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est de la Gaule ; habitant de la Gaule.

GAULTIER (l'abbé), inventeur d'une méthode d'enseignement pour les enfants (1745-1818)

GAULTIER GARGUILLE, inventeur du genre burlesque nommé *farce*, fut le protégé de Richelieu (1574-1634).

GAULTIER (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Indre, arr. du Blanc ; 2228 h.

GAUTIER (THÉOPHILE), poète, critique et littérateur français (1811-1873).

GAUTIER D'ARRAS, poète du XIIe s., auteur du roman en vers *Ille et Galeron*.

GAVARNI, dessinateur français (1801-1866)

GAVARNIE, village de l'arr. d'Argelès (Hautes-Pyrénées), célèbre par son cirque de rochers couverts de neige.

GAVESTON, favori d'Edouard II d'Angleterre, périt victime de la haine des barons, en 1312.

GAVRAY, ch.-l. de c. de la Manche, arr de Coutances ; 1685 h.

GAY-LUSSAC, physicien et chimiste français, célèbre par ses découvertes en physique et en chimie (1778-1850).

GAZA, anc. v. des Philistins sur la Méditerranée, dont Samson emporta les portes.

GEAUNE, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Saint-Sever ; 767 h.

GÉDÉON, juge d'Israël, délivra les Juifs du joug des Madianites (XIIIe s. av. J.-C.

GÉDROSIE, anc. prov. de l'empire des Perses, entre la mer Erythrée et l'Indus.

GEISPOLSHEIM, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Strasbourg ; 2288 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

GELA, v. anc. de la Sicile méridionale.

GÉLASE, nom de deux papes, dont le 2e fut chassé de Rome par Henri V de Franconie, qui fit nommer l'antipape Grégoire VIII, en 1119.

GELBOÉ, mont de Palestine, où périt Saül.

GELÉE (CLAUDE), surnommé *le Lorrain*, célèbre paysagiste français (1600-1678).

GÉLIMER, dernier roi des Vandales (530-534), fut vaincu et pris par Bélisaire.

GÉLON, tyran de Syracuse, de 491 à 478 av. J.-C., vainquit les Carthaginois.

GEMMI, sommet et passage des Alpes bernoises, entre Louèche et Kandersteg.

GÉMONIES, dans Rome ancienne, escalier sur lequel on exposait les corps des condamnés qui avaient été étranglés dans la prison.

GÉMOZAC, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Saintes ; 2709 h.

GENÇAY, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Civray ; 1204 h.

GENDREY, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Dôle ; 642 h.

GÊNES, ch.-l. de la prov. de ce nom en Italie, port sur la Méditerranée ; 163 234 h. République puissante au moyen âge.

GÊNES (GOLFE DE) ou de Ligurie, partie de la Méditerranée occidentale.

GÉNÉSARETH (LAC DE), voy. TIBÉRIADE.

GENÈSE, le 1er livre de l'Ancien Testament, qui contient la création du monde.

GENEST-MALIFAUX (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Saint-Etienne ; 2626 h.

GENÈVE (LAC DE) ou **LÉMAN**, lac de Suisse, long de 72 k., traversé par le Rhône.

GENÈVE, l'un des cantons de la Suisse ; pop. 101 556 h. ; ch.-l. Genève, sur le Rhône, à sa sortie du lac, à 500 k. de Paris ; 46 783 h. Centre de la réforme religieuse de Calvin au XVIe s., et patrie de J.-J. Rousseau, Sismondi, Mme de Staël, etc. Horlogerie, orfèvrerie.

GENEVIÈVE (sainte), patronne de Paris, née à Nanterre (419-512), sauva Paris menacé par Attila (451). || En 1764, fut commencée en son honneur, à Paris, l'église de Sainte-Geneviève, qui est l'œuvre de Soufflot, et qui a reçu le nom de Panthéon.

GENEVIÈVE DE BRABANT, fille d'un duc de Brabant, épouse de Siffroi, fut accusée faussement par l'intendant Golo, condamnée à mourir avec son jeune fils, et abandonnée dans une forêt. Elle y vécut du lait d'une biche, jusqu'au jour où son innocence fut reconnue (VIIIe s.).

GENEVIÈVE (SAINTE-), ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. d'Espalion ; 1633 h.

GENEVOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est de Genève ; habitant de Genève.

GENÈVRE (MONT), sommet des Alpes Cottiennes, que traverse une route allant de Briançon à Suse ; 1849 m.

GENGISKHAN, conquérant mongol, qui forma un vaste empire dans l'Asie (1155-1227).

GENGOUX-LE-ROYAL (SAINT-), ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon ; 1557 h.

GENIEZ (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. d'Espalion ; 3843 h.

GENIS (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Jonzac ; 1251 h.

GENIS-LAVAL (SAINT-), ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Lyon ; 2942 h.

GENIX (SAINT-), ch.-l. de c. de la Savoie, arr. de Chambéry ; 1868 h.

GENLIS, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, ar de Dijon ; 1086 h.

GENLIS (comtesse de), femme de lettres française, fut chargée de l'éducation des enfants de la famille d'Orléans, et composa plusieurs ouvrages d'éducation (1746-1830).

GENNES, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur ; 1705 h.

GÉNOIS, OISE, *adj.* et *s.* Qui est de Gênes habitant de Gênes.

GÉNOLHAC, ch.-l. de c. du Gard, arr d'Alais ; 1387 h.

GÉNOVÉFAIN, chanoine de Sainte-Geneviève.

GENSÉRIC, roi des Vandales, soumit l'Afrique (429-439) et pilla Rome (455).

GENSONNÉ, membre de la Convention périt avec les Girondins (1758-1793).

GENTIL-BERNARD, voy. BERNARD.

GENTILLY, commune de la Seine, anc arr. de Sceaux, sur la Bièvre ; 10 378 h.

GENTIOUX, ch.-l. de c. de la Creuse, arr d'Aubusson ; 1426 h.

GENZANO, v. de la Campagne de Rome ; 5000 h.

GEOFFRIN (Mme), femme d'esprit dont le salon fut le rendez-vous des artistes, des écrivains, des grands personnages de son temps (1699-1777).

GEOFFROI, nom de quatre comtes d'Anjou dont le 4e, surnommé Plantagenet, épousa Mathilde, fille d'Henri Ier d'Angleterre, et enleva la Normandie à Etienne de Blois.

GEOFFROI, nom de deux ducs de Bretagne, dont le 2e, fils de Henri II Plantagenet, devint duc de Bretagne, en épousant l'héritière de Bretagne, Constance (1169).

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (ETIENNE), naturaliste français, soutint contre Cuvier la doctrine de l'*unité de composition organique* dans les êtres animés (1772-1844).

GEOIRE (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin ; 3649 h.

GEORGE (saint), soldat cappadocien, qui lutta, dit-on, contre un dragon en Libye, et souffrit le martyre sous Dioclétien. Il est devenu le patron de l'Angleterre.

GEORGE, nom de quatre rois d'Angleterre. GEORGE Ier, électeur de Hanovre, fut appelé au trône après la mort de la reine Anne comme arrière-petit-fils de Jacques Ier Stuart (1714-1727). Il s'unit avec la France la Hollande et l'Autriche contre l'Espagne || Son fils, GEORGE II (1727-1760), prit part dans la guerre de la Succession d'Autriche pour Marie-Thérèse. Vainqueur à Dettingen (1743), battu à Fontenoy (1745), il triompha du prétendant Charles-Edouard Stuart à Culloden (1746). || GEORGE III, son petit-fils (1760-1820), a perdu les colonies anglaises d'Amérique, mais a acquis presque tout l'Hindoustan, et sous l'inspiration du second Pitt, son ministre, a été l'adversaire constant de la Révolution française et de l'Empire. Il est mort atteint de folie. || GEORGE IV, prince régent pendant la maladie de son père (1811), puis roi (1820-1830), a laissé ses ministres gouverner sous son nom.

GEORGE (ordre de SAINT-), ordre militaire de Russie, institué par Catherine II.

GEORGE (CANAL SAINT-), détroit entre le pays de Galles et l'Irlande.

ovani), architecte ita-
e pont Notre-Dame, à

arin napolitain, passe
la boussole (XIIIe s.).
peintre italien (1632

peintre italien, fonda-
nise (1478-1511).
peintre florentin, fut
1536).
LE, voy. ANGELICO.
grammairien français,
français (1677-1748).
DE), inventeur de la
(1775-1845).
), dit le *Père Girard*,
Fribourg, auteur d'é-
ation (1765-1850).
ois), sculpteur fran-
les de ses œuvres et
chelieu à la Sorbonne

grammairien fran-
Grammaire des gram-

ile, non loin des ruines
21 898 h.
peintre français, au-
déluge (1767-1824).
de c. du Territoire

nce formé par la réu-
t de la Dordogne, au
e dans l'Océan, 80 k.
la), formé d'une par-
-l. Bordeaux ; 6 arr.
arre, Libourne, Bazas
252 h.
formé par les princi-
Gironde dans la Con-
des Montagnards, ils
ette lutte, et périrent
afaud, en 1793 et 1794.
NE, v. de Catalogne

ch.-l. d'arr. de l'A-
x ; 4953 h.
usieurs généraux car

de l'Eure, arr. des

des Ardennes, arr. de
forte.
c. du Rhône, arr. de

. de Saône-et-Loire,
ône ; 2957 h.
e sur le Nil, non loin
uelle sont les grandes
es de Memphis.
Cluny, auteur d'une
900 à 1046.
consul romain, qui
I, roi de Syrie, aux
J.-C.).
me d'Etat anglais, né

antons de la Suisse ;
Glaris ; 7600 h.
trielle et commer-
Clyde ; 578 156 h.
allemand, découvrit le
le Glauber (1604-1668).
gue romain, qui périt
le tribun Saturninus

upe de 9 petites îles,
re, arr. de Quimper.
d'Angleterre ; pop.
ester ; 28 000 h. || Ti-
du roi d'Angleterre
enri VI ; et plus tard
d d'York, tuteur et
Édouard IV, son frère.
de la Silésie (Prusse).

mpositeur allemand
ux opéras (*Iphigénie,*
e, etc.) à Vienne, puis

an de la musique de
pression dramatique
position à *piccinniste*.
du Holstein, sur

y. CNIDE, CNOSSE.
ques d'Égypte et de
doctrines orientales
es.
stan, sur la côte du
ssessions portugaises.
des Côtes-du-Nord,
h.
commune du dép. de
2193 h. Grande ma-

eintrier célèbre, n

à Paris en 1676, fondateur d'un établissement que Colbert acheta en 1662, au nom de Louis XIV, et qui devint la *Manufacture royale de tapis des Gobelins*.

GOBERT (baron), fonda deux prix de 10 000 fr. que l'Académie française et l'Académie des inscriptions décernent, chaque année, l'une à l'auteur du *morceau le plus éloquent d'histoire de France*, et l'autre à l'auteur du *morceau le plus savant* (1807-1833).

GODAU (Antoine) évêque de Vence, poète et littérateur français, l'un des premiers membres de l'Académie française (1605-1672).

GODAVERY, fl. de l'Hindoustan ; 1500 k.

GODEFROY, famille d'érudits, de jurisconsultes, d'historiens, aux XVI° et XVII° s.

GODEFROY DE BOUILLON, duc de Basse-Lorraine, chef de la 1re croisade et 1er roi chrétien de Jérusalem (1099) ; m. en 1100.

GODÉGISÈLE, roi des Bourguignons, fut en lutte avec son frère Gondebaud, qui le fit périr en 500.

GODERVILLE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre ; 1361 h.

GODOY (Don Manuel de), prince de la Paix, favori de Charles IV, roi d'Espagne, fut exilé par Ferdinand VII, et mourut à Paris (1767-1851).

GODWIN (William), économiste et romancier anglais, auteur du roman *Caleb Williams* (1756-1836).

GŒRLITZ, v. de Silésie (Prusse) ; 45 310 h.

GŒTHE (Jean-Wolfgang), né à Francfort-sur-le-Mein (1749-1832), le plus grand écrivain de l'Allemagne, auteur de drames, de *Werther*, de *Faust*, etc.

GŒTHEBORG, v. de Suède ; 74 418 h.

GŒTTINGUE, v. du Hanovre (Prusse) ; 12 500 h. ; université.

GOGOL (Nicolas), littérateur et romancier russe (1810-1851).

GOHIER (Jérôme), membre du Directoire, s'opposa au coup d'Etat du 18 brumaire (1746-1830).

GOLCONDE, v. de l'Hindoustan, où l'on taille les diamants recueillis sur les rives de la Krichna et du Pennar.

GOLDAU, vge du canton de Schwytz (Suisse), qui fut détruit par un éboulement de montagnes, en 1806.

GOLDONI, poète comique italien, qui a donné aussi au Théâtre-Français *le Bourru bienfaisant* (1707-1793).

GOLDSMITH (Olivier), poète et romancier anglais, auteur du roman *le Vicaire de Wakefield* (1728-1774).

GOLGOTHA, nom hébreu du Calvaire.

GOLIATH, géant philistin, qui fut tué par David d'un coup de fronde.

GOLO, riv. de Corse ; 80 k.

GOMBETTE (LOI), loi des Bourguignons, que le roi Gondebaud publia en 502.

GOMER, fils de Japhet.

GOMORRHE, anc. v. de Palestine, détruite par le feu du ciel avec Sodome.

GONCELIN, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble ; 1513 h.

GONDAR, v. d'Abyssinie, cap. de l'Amhara ; point de départ des caravanes ; 7000 h.

GONDEBAUD, roi des Bourguignons, fit périr ses trois frères, Chilpéric, Gondemar et Godégisèle ; mais il fut vaincu par Clovis, à qui il avait donné sa nièce Clotilde en mariage, et mourut en 516. Il est l'auteur de la loi Gombette.

GONDI (Jean-François-Paul de), cardinal de Retz, joua un rôle important dans les troubles de la Fronde. Il a laissé des *Mémoires* (1614-1679).

GONDRECOURT, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Commercy ; 1822 h.

GONESSE, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise ; 2859 h.

GONGORA, poète espagnol, dont le style précieux fit école en France (1561-1627).

GONTRAN, 2e fils de Clotaire Ier, roi de Bourgogne et d'Orléans (561), eut pour successeur son neveu Childebert II (593).

GONZAGUE, famille princière d'Italie, qui donna des souverains à Mantoue et à Guastalla, et dont les membres les plus célèbres sont : Ferdinand Ier de Gonzague, un des principaux généraux de Charles-Quint ; Anne de Gonzague, princesse palatine (1616-1684), l'une des héroïnes de la Fronde et dont Bossuet prononça l'oraison funèbre ; et Marie-Louise de Gonzague (1612-1667), qui, destinée d'abord à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, épousa successivement les rois de Pologne Ladislas VII et Jean Casimir.

GONZALVE DE CORDOUE, surnommé le *Grand capitaine* (1443-1515), joua le premier rôle dans la conquête de Grenade (1492) et dans les guerres d'Italie, au service de Ferdinand le Catholique.

GORDES, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. d'Apt ; 2512 h.

GORDIEN, surnommé *l'Africain*, empereur romain, s'étrangla après avoir vu périr son fils, Gordien II *le Jeune* (237). Son petit-fils, Gordien III *le Pieux*, élevé à l'empire en 238, fut livré à Philippe et mis à mort (244).

GORDIUM, anc. v. d'Asie Mineure, cap. de la Phrygie.

GORDIUS, laboureur de Phrygie, fut nommé roi en accomplissement d'un oracle. Il consacra à Jupiter son char ou sa charrue ; le nœud qui attachait le joug était tel que personne ne pouvait le défaire, et l'empire de l'Asie était promis à qui le dénouerait. Alexandre le Grand trancha de son épée ce nœud dit *nœud gordien*.

GORÉE, île de l'océan Atlantique, rattachée à la Sénégambie française, à 2 k. du cap Vert ; 6000 h.

GORGIAS, rhéteur grec, m. 380 av. J.-C.

GORGONES, monstres de la Fable qui n'avaient qu'un œil en commun, et qui changeaient en pierre ceux qui les regardaient ; c'étaient Méduse, Euryale et Sthéno.

GORITZ, v. du Littoral autrichien, sur l'Isonzo ; 10 000 h. Charles X y mourut (1836).

GORRON, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Mayenne ; 2787 h.

GORTCHAKOF (prince), diplomate russe, né en 1798, chancelier de l'Empire russe sous Alexandre II.

GORTYNE, anc. v. de la Crète.

GORZE, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz ; 1774 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

GOSSEC, compositeur belge, qui vécut à Paris (1733-1829).

GOSSELIN, géographe français (1751-1830).

GOTHA, cap. du duché de Saxe-Cobourg-Gotha, remarquable par ses établissements scientifiques ; 22 928 h. On y imprime depuis 1764 l'*Almanach de Gotha*, annuaire généalogique, diplomatique et statistique.

GOTHARD (SAINT-), massif des Alpes, entre la Suisse et l'Italie, d'où sortent le Rhin et le Rhône ; 2114 m. Il est percé par un tunnel allant de la vallée de la Reuss (Suisse) à Airolo (Tessin).

GOTHEMBOURG, voy. Gœtheborg.

GOTHIE, syn. de Septimanie.

GOTHIE, partie méridionale de la Suède.

GOTHS, grande nation de la Germanie orientale, qui se divisa en Visigoths, Ostrogoths et Gépides, et contribua à la ruine de l'empire romain.

GOUALIOR, v. de l'Hindoustan ; 40 000 h.

GOUJON (Jean), sculpteur et architecte français (1515-1572), auteur de la fontaine des Innocents à Paris, a travaillé au Louvre.

GOUNOD (Charles), compositeur français, né en 1818, auteur de *Faust* (1859).

GOURDON, ch.-l. d'arr. du Lot, à 47 k. de Cahors ; 5098 h.

GOURGAUD, général français, fut aide de camp de Napoléon Ier et l'accompagna à Sainte-Hélène. Il a publié les *Mémoires de Napoléon Ier* (1783-1852).

GOURIN, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Pontivy ; 4419 h.

GOURNAY, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel ; 3521 h. Grand commerce de beurre.

GOURNAY, économiste français, est l'inventeur de la formule *Laissez faire, laissez passer* (1712-1759).

GOUVION-SAINT-CYR, maréchal de France (1764-1830), ministre de la guerre, réorganisa l'armée française par la loi de 1818.

GOYA, peintre espagnol (1746-1828).

GOZLIN, évêque de Paris, défendit cette ville contre les Normands (885-886).

GOZON, grand-maître des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1346), délivra, dit-on, l'île de Rhodes d'un serpent monstrueux.

GOZZOLI, peintre florentin, auteur de fresques au Campo Santo de Pise (1408-1478).

GRAAL (SAINT-), vase dans lequel Jésus-Christ mangea le jour de la Cène, suivant les récits poétiques du moyen âge.

GRAÇAY, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Bourges ; 3168 h.

GRACCHUS (Tiberius Sempronius), 210-160 av. J.-C., consul romain, se distingua en Espagne. Il eut de son union avec Cornélie, fille de Scipion *l'Africain*, deux fils, connus sous le nom de *Gracques*, tous deux tribuns du peuple, qui proposèrent les lois agraires et périrent assassinés dans une émeute, Tiberius en 133, Caïus en 121 av. J.-C.

GRADENIGO, nom de trois doges de Venise, dont le 1er (1280-1311) fonda l'aristocratie vénitienne par la création du *Livre d'or*.

GRÆTZ ou **GRATZ**, ch.-l. de la Styrie (Empire austro-hongrois) ; 86 369 h.

GRÆVIUS, savant allemand, auteur d'un *Trésor des antiquités romaines* (1632-1703).

GRAFFIGNY (Mme de), femme auteur, née à Nancy, connue par les *Lettres d'une Péruvienne* (1695-1758).

GRAILLY (Jean de), dit *le Captal de Buch*, capitaine de Charles le Mauvais, fut vaincu par Du Guesclin à Cocherel (1364) ; passa ensuite au parti des Anglais, et mourut prisonnier de Charles V (1377).

GRAISSESSAC, commune du cant. de Bédarieux (Hérault) ; 2880 h. ; riche bassin houiller.

GRAMAT, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Gourdon ; 4036 h.

GRAMONT (Philibert, comte de), seigneur brillant de la cour de Louis XIV et de la cour de Charles II, roi d'Angleterre, connu par les *Mémoires* dans lesquels son beau-frère Hamilton a raconté sa vie (1621-1707).

GRAMPIANS (monts), chaîne considérable traversant l'Ecosse du S.-O. au N.-E.

GRANCEY-LE-CHATEAU, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Dijon ; 489 h.

GRAND-BOURG (LE), ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Guéret ; 3202 h.

GRAND-CHAMP, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Vannes ; 3627 h.

GRAND-COMBE (LA), ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Alais ; 10 152 h. Exploitation de houille.

GRAND-COURONNE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen ; 1405 h.

GRANDE - BRETAGNE, l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Ecosse. Par le nom de *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande*, on désigne un royaume comprenant les Iles-Britanniques et de nombreuses colonies répandues dans toutes les parties du monde ; cap. Londres ; pop. des Iles-Britanniques, 34 160 000 h. ; pop. de l'Empire Britannique, 239 685 130 h. Souverain régnant depuis 1837, la reine Victoria, née en 1819.

GRANDE-GRÈCE, anc. nom de l'Italie méridionale, peuplée de colonies grecques.

GRAND-FOUGERAY (LE), ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon ; 6370 h.

GRANDIER (Urbain), curé de Loudun, fut accusé de magie et brûlé vif (1590-1634).

GRAND-LEMPS (LE), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin ; 2042 h.

GRANDLIEU (lac de), à 12 k. S. de Nantes.

GRAND-LUCÉ (LE), ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de Saint-Calais ; 2140 h.

GRANDPRÉ, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Vouziers ; 1321 h.

GRAND-PRESSIGNY (LE), ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Loches ; 1702 h.

GRANDRIEU, ch.-l de c. de la Lozère, arr. de Mende ; 1646 h.

GRAND-SERRE (LE), ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Valence ; 1546 h.

GRANDS JOURS, assises extraordinaires pour rendre la justice, tenues sous l'ancienne monarchie française.

GRANDVILLARS, ch.-l. de c. du Territoire de Belfort ; 2272 h.

GRANDVILLE, dessinateur et caricaturiste français (1803-1847).

GRANDVILLIERS, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Beauvais ; 1715 h.

GRANET, peintre français (1775-1849).

GRANIQUE (LE), petite riv. de Mysie (Asie Mineure), célèbre par la victoire d'Alexandre sur Memnon le Rhodien (334 av. J.-C.).

GRANJA (LA), palais, résidence des rois d'Espagne, construit par Philippe V, près de Saint-Ildefonse, à 6 k. de Ségovie.

GRANSON, v. du canton de Vaud (Suisse), célèbre par la victoire des Suisses sur Charles le Téméraire (1476).

GRANT, général des Etats-Unis d'Amérique, né en 1822, assura par ses victoires, pendant la guerre des esclavagistes, le maintien de l'Union (1865). Elu Président de la République en 1869, il a été réélu en 1873.

GRANVELLE, cardinal, homme d'Etat au service de Charles-Quint et de Philippe II, né à Besançon, gouverna les Pays-Bas sous le nom de Marguerite de Parme (1559-1564).

GRANVILLE, ch.-l. de c. de la Manche, arr. d'Avranches ; 12 527 h. Port commerçant.

GRASSE, ch.-l. d'arr. des Alpes-Maritimes, à 40 k. de Nice ; 13 087 h.

GRATIEN, fils de Valentinien Ier, empereur romain, de 375 à 383, gouverna l'Occident, confia l'Orient à Théodose, fut vaincu et tué par l'usurpateur Maximin.

GRAULHET, ch.-l. de c. du Tarn, arr de Lavaur ; 6940 h.

GRAVE, vignobles de la banlieue de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne.

GRAVE (LA), ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Briançon ; 1260 h.

GRAVELINES, ch.-l. de c. du Nord, arr de Dunkerque ; 7823 h. Port de commerce.

GRAVELOTTE, comm. du cant. de Gorze, à 12 k. de Metz (Lorraine), où, le 18 août 1870, fut livrée une bataille dite aussi de Saint-Privat ou d'Amanvillers, à la suite de laquelle le maréchal Bazaine se retira sous Metz.

GRAVENHAGE (S'), nom hollandais de La Haye.

GRAY, ch.-l. d'arr. de la Haute-Saône, à 56 k. de Vesoul, sur la Saône ; 7401 h. Commerce de grains.

pereur du Mexi-
nent aux Espa-
22).
ublique de l'E-
aquil ; 26 000 h.
v. de la prov

du feu.
maréchal de
queur des Impé-

de c. du Haut-
2 h. ; cédé à la

ume des Pays-
Arnheim.
mille d'Allema-
ri le Superbe,
disputa l'Em-
duc de Souabe,
fen, né au chà-
par corruption
et après lui son
ncus dans cette
ms de Guelfes et
alie, pour dési-
s villes de Lom-
des empereurs,
XIIe au XIIIe s.
epart. de Cons-

Morbihan, arr

de c. de la Loire-
zaire ; 6167 h.
ARD, naturaliste
de Buffon pour
1785).
rbihan, arr. de

le la Loire-Infe-
; 6804 h. || Trai-
uerre de la Suc-

c. d'Ille-et-Vi-

(LA), ch.-l. de
and-Mont-Rond ;

peintre italien,
1660).
la Creuse, à 5 k.
ris ; 5859 h.
sicien allemand,
d'une pompe à

(1774-1833).
de la Manche ;

GUESCLIN.
, à 12 k. de Ne-
ation du chemin

Saône-et-Loire,

es révoltés des
d'Espagne.
ICCIARDINI), his-
mi des Médicis
Histoire d'Italie

c. de Saône-et-
2 h.
'Ille-et-Vilaine,

E), peintre ita-
(1575-1642).
moine italien,
la gamme et les
e (990-1050).
u *le Conquérant*,
'Angleterre sur
1087. || GUIL-
e Guillaume Ier,
contre les sei-
-1100). || GUIL-
e Nassau, prince
fendre, en qua-
ollande contre
l fut appelé par
terre, renversa
sé la fille Marie,
erre. Il fut, jus-
edoutable adver-
LAUME IV, 3e fils
frère George IV
ssant le trône à

, roi des Pays-
e et la Hollande
mais perdit la
UILLAUME II, lui
en 1849. || GUIL-
nt, né en 1817,
le depuis 1849,
nzollern, né en
de Prusse à son
en 1861, bat-

tit les Autrichiens à Sadowa (1866), établit la Confédération de l'Allemagne du Nord, et, après la défaite de la France, devint empereur d'Allemagne, le 18 janvier 1871.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX, voy. CHAMPEAUX.

GUILLAUME DE LORRIS, poète français, mort vers 1260, auteur du *Roman de la Rose*, qui fut continué par Jean de Meung.

GUILLAUME DE NANGIS, chroniqueur français, mort vers 1302, moine de Saint-Denis, auteur d'une *Chronique* de 1112 à 1301.

GUILLAUME DE TYR, né vers 1130, a écrit l'histoire des Croisades en latin depuis l'origine jusqu'en 1184.

GUILLAUME LE BRETON, chapelain de Philippe-Auguste, auteur d'une vie de ce prince en latin et d'un poème en 12 livres, *la Philippide* (1165-1226).

GUILLAUMES, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Puget-Théniers ; 1154 h.

GUILLESTRE, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. d'Embrun ; 1479 h.

GUILLON, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Avallon ; 853 h.

GUILLOTIÈRE (LA), faubourg de Lyon, sur la rive gauche du Rhône.

GUILLOTIN, médecin français (1738-1814), membre de la Constituante, proposa pour les supplices la décapitation. En 1792, le docteur Louis et le mécanicien Schmidt furent chargés par la Législative de construire la machine appelée depuis *guillotine*, qui fonctionna pour la première fois le 25 avril de la même année.

GUINÉE, littoral africain depuis la Sénégambie jusqu'au Congo.

GUINÉE (NOUVELLE-), voy. PAPOUASIE.

GUINEGATE ou **GUINEGATTE**, vge de l'arr. de Saint-Omer, célèbre par deux défaites des Français, en 1479 et 1513. La seconde est dite *journée des Éperons*.

GUINES, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne ; 4364 h.

GUINGAMP, ch.-l. d'arr. des Côtes-du-Nord, à 32 k. de Saint-Brieuc ; 7898 h. Fabriques de toiles et d'étoffes de coton.

GUIPUZCOA, l'une des prov. basques de Espagne ; 167 207 h. ; ch.-l. Saint-Sébastien.

GUISCARD, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Compiègne ; 1564 h.

GUISCARD (ROBERT), l'un des douze fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, chassa les Grecs de la Calabre et de la Pouille, dont il devint duc, et attaqua jusqu'en Orient l'Empire grec ; mourut en 1085.

GUISE, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Vervins ; 6250 h. Fabriques de toiles, filatures.

GUISE, branche de la famille ducale de Lorraine, qui s'établit en France au XVIe s. FRANÇOIS DE LORRAINE, duc de Guise (1519-1563), grand capitaine, se signala dans les guerres de François Ier contre Charles-Quint, et sous Henri II enleva Calais aux Anglais ; devint le chef du parti catholique sous François II, et fut assassiné par Poltrot de Méré. Le cardinal de Lorraine (1524-1574) était son frère, et HENRI Ier DE LORRAINE, duc de Guise, *le Balafré*, son fils (1550-1588). Ce dernier, un des auteurs de la Saint-Barthélemy et chef de la Ligue, périt assassiné à Blois avec son frère, le cardinal de Guise, par l'ordre de Henri III. Son petit-fils, HENRI II DE LORRAINE, duc de Guise, disputa Naples à l'Espagne (1647).

GUITON, amiral et maire de La Rochelle lors du fameux siège de cette ville sous Louis XIII (1627-1628).

GUITRES, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Libourne ; 1403 h.

GUIZOT (FRANÇOIS-PIERRE-GUILLAUME), homme d'État, professeur et historien français (1787-1875), fut plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe et en dernier lieu du 29 octobre 1840 au 24 février 1848. Il est auteur de travaux sur l'histoire de France, sur la Révolution d'Angleterre, etc.

GULF-STREAM, c.-à-d. *courant du Golfe*, large courant chaud de l'océan Atlantique, qui vient du golfe du Mexique et se répand sur la Bretagne française, l'Irlande, l'Angleterre, les Færoë, la Norvège.

GUSTAVE Ier WASA, affranchit la Suède de la domination danoise, fut couronné roi en 1523, introduisit le luthéranisme en Suède, et mourut en 1560. || GUSTAVE II ou GUSTAVE-ADOLPHE succéda à son père Charles IX (1611), se déclara le chef du protestantisme en Allemagne, triompha de Tilly, général de la ligue catholique, à Leipzig (1631), puis fut arrêté par Waldstein, général de l'empereur Ferdinand II, et périt dans la bataille de Lutzen (1632). || GUSTAVE III, roi de 1771 à 1792, s'empara du pouvoir absolu et fut assassiné dans un bal masqué par Ankarstrœm. || Son fils, GUSTAVE ADOLPHE IV, prit à part la coalition contre la France, se vit enlever la Finlande par la Russie, et fut forcé d'abdiquer en 1809.

GUTENBERG (JEAN), inventeur de l'imprimerie, né à Mayence (1400-1468). On rapporte ses premiers essais à l'année 1436.

GUYANE, vaste contrée de l'Amérique méridionale, sur l'océan Atlantique, divisée en cinq parties, dites Vénézuélienne, Anglaise (pop. 218 909 h.), Hollandaise, Française (pop. 27 082 h. ; cap. Cayenne) et Brésilienne.

GUYENNE, prov. de l'anc. France, dite aussi Aquitaine (voy. ce mot).

GUYON (Mme), femme célèbre du XVIIe s., prêcha une doctrine mystique dite *quiétisme*, qui fut défendue par Fénelon et combattue par Bossuet (1648-1717).

GUYOT DE PROVINS, poète français de la fin du XIIe s., auteur d'une satire en vers intitulée *Bible*.

GUYTON-MORVEAU ou **GUYTON DE MORVEAU**, chimiste français, découvrit le pouvoir désinfectant du chlore, fut l'un des auteurs de la nomenclature chimique, etc. Il fut membre de la Législative et de la Convention (1737-1816).

GY, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Gray ; 2092 h.

GYGÈS, berger du roi de Lydie Candaule. Au moyen d'un anneau qui le rendait invisible, selon la Fable, il tua son maître, épousa la reine et devint roi (716-678 av. J.-C.).

GYLIPPE, général lacédémonien dans la guerre du Péloponnèse, délivra Syracuse assiégée par les Athéniens, et battit Nicias et Démosthène en Sicile (465-400 av. J.-C.).

GYTHIUM, v. anc. et port de la Laconie, sur la côte E. du golfe de Laconie.

GYULAY (comte), l'un des meilleurs généraux de l'Autriche dans toutes les guerres contre la France (1763-1831).

H

HABACUC, l'un des petits prophètes.

HABEAS-CORPUS (m. à m. *que tu aies ton corps*), premiers mots de la formule usitée en Angleterre, quand un citoyen réclame sa mise en liberté.

HABSBOURG, illustre maison qui obtint l'empire d'Allemagne dans la personne de Rodolphe Ier (1273), puis se confondit avec la maison de Lorraine par le mariage de Marie-Thérèse et de François de Lorraine (1736), et à laquelle appartient la famille régnante d'Autriche.

HABSHEIM, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse ; 2073 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

HACHETTE (JEANNE), femme célèbre par la part qu'elle prit à la défense de Beauvais assiégé par Charles le Téméraire (1472).

HADJI, nom arabe donné à celui qui a fait le pèlerinage de l'une des trois villes saintes, la Mecque, Médine ou Jérusalem.

HÆNDEL, célèbre compositeur, né à Halle (1684-1759), que l'Angleterre, où il a passé la plus grande partie de sa vie, réclame comme sien ; auteur de nombreux opéras et surtout d'oratorios (*Saül*, *le Messie*, *Judas Machabée*, etc.).

HAGETMAU, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Saint-Sever ; 3166 h.

HAGUE (LA), cap situé à l'extrémité N.-O. du Cotentin (France), où se livra un combat indécis entre les Français et la flotte anglo-hollandaise (29 mai 1692).

HAGUENAU, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Strasbourg ; 11 786 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

HAHNEMANN, médecin allemand, inventeur de l'homéopathie (1755-1843).

HAIDERABAD, nom de plusieurs v. de l'Hindoustan, dont l'une est cap. du Nizam.

HAIDER-ALI, sultan de Mysore, disputa l'Hindoustan aux Anglais, de 1761 à 1782.

HAI-NAN, île de la mer de Chine, dans le golfe de Tonkin ; 2 500 000 h.

HAINAUT, prov. du royaume de Belgique ; pop. 975 252 h. ; ch.-l. Mons. || Une partie du dép. du Nord s'appelait le Hainaut français.

HAITI ou **SAINT-DOMINGUE**, l'une des grandes Antilles, divisée en deux républiques, l'une à l'O. : pop. 550 000 h. ; cap. Port-au-Prince ; l'autre à l'E. : pop. 250 000 h. ; cap. Saint-Domingue. La France posséda la partie orientale de l'île, de 1697 à 1809.

HALÉVY (FROMENTAL), compositeur français (1799-1862), auteur de *la Juive* (1835), de *l'Éclair*, de *la Reine de Chypre*, etc.

HALIARTE, v. anc. de Béotie, près de laquelle le Spartiate Lysandre fut vaincu par les Grecs coalisés (395 av. J.-C.).

HALICARNASSE, anc. v. de la Carie (Asie Mineure). Patrie des historiens Hérodote et Denys d'Halicarnasse.

HALIFAX, v. d'Angleterre (comté d'York) ; 65 510 h. || Ch.-l. de la Nouvelle-Écosse (Amérique anglaise), sur l'Atlantique ; 29 582 h.

HALLAM, historien et critique anglais, auteur de l'*État de l'Europe pendant le moyen âge* (1777-1859).

HALLE, v. de Prusse (prov. de Saxe), célèbre par son université ; 60 503 h.

HALLENCOURT, ch.-l. de c. de la Somme, arr. d'Abbeville ; 1981 h.

HALLER (ALBERT DE), physiologiste célèbre, né à Berne (1708-1777).

HALLEY, astronome anglais, qui reconnut les lois de passage des planètes et la périodicité des comètes (1656-1742).

HALLUIN, commune du Nord, arr. de Lille ; 13 771 h. Tissus de lin, de coton ; blanchisseries.

HALYS, auj. Kizil-Ermak, riv. de l'Asie Mineure, qui se jette dans le Pont-Euxin.

HAM, ch.-l. de c. de la Somme, arr. de Péronne ; 3122 h. Château fort.

HAMADRYADE, nymphe des bois qui naissait et mourait avec l'arbre dont la garde lui était confiée.

HAMBOURG, v. libre de l'Empire d'Allemagne, près de l'embouchure de l'Elbe ; 264 675 h. Entrepôt du commerce du Nord.

HAMILTON, famille illustre d'Écosse, à laquelle appartenait Antoine, comte d'Hamilton, qui suivit en France les Stuarts exilés et écrivit les *Mémoires du comte de Gramont*, son beau-frère (1646-1720).

HAMLET, prince du Jutland, qui feignit la folie pour venger son père empoisonné par son propre frère.

HAMPSHIRE ou comté de **SOUTHAMPTON**, comté de l'Angleterre méridionale, sur la Manche ; pop. 544 684 h. ; ch.-l. Winchester.

HAMPTON, bourg d'Angleterre, à 20 k. de Londres, près duquel se trouve le château royal de Hampton-Court.

HANAU, v. de la Hesse (Prusse) ; 22 409 h. Victoire des Français en 1813.

HANNON, navigateur carthaginois du VIe s. av. J.-C., qui entreprit le tour de l'Afrique, voyage dont il reste une relation en grec intitulée le *Périple d'Hannon*. || Carthaginois, chef du parti opposé à Annibal.

HANNUYER ou **HAINUYER, YÈRE**, *adj.* et *s.* Qui est du Hainaut ; habitant du Hainaut.

HANOVRE, anc. royaume de la Confédération germanique, violemment réuni en 1866 à la Prusse, dont il forme auj. une province, pop. 2 017 393 h., cap. Hanovre ; 106 677 h.

HANOVRIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est du Hanovre ; habitant du Hanovre.

HAON-LE-CHATEL (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Roanne ; 731 h.

HAPARANDA, v. du N. de la Suède, à l'embouchure de la Tornéa.

HARCOURT (MAISON D'), anc. maison de Normandie, à laquelle appartiennent Raoul d'Harcourt, chanoine de Paris, qui fonda le collège d'Harcourt (1280), auj. lycée Saint-Louis ; Henri de Lorraine, comte d'Harcourt (1601-1666), qui prit part à toutes les guerres de son temps ; et Henri, duc d'Harcourt (1654-1718), qui, ambassadeur à Madrid, contribua à faire désigner Philippe d'Anjou comme héritier du roi d'Espagne Charles II.

HARDENBERG (prince de), ministre des affaires étrangères de Prusse, siégea aux congrès de Vienne, d'Aix-la-Chapelle (1750-1822).

HARDOUIN (JEAN, dit le Père), savant jésuite, qui soutint que la plupart des ouvrages de l'antiquité étaient l'œuvre des moines du moyen âge (1646-1729).

HARDY (ALEXANDRE), ancien poète dramatique français (1560-1631).

eintre

ns.
de Pa-
e l'his-

as-de-
s, etc.
bihan,
Blavet.
qui fit
u Mis-

manie,
eur de
ereurs
IV de
longue

rance
fut si-
ève de
Fran-
Toul et
52), et
, 3e fils
is, qui
-1589),
du duc
ut lui-
NRI IV,
Jeanne
céda à
maison
t son
ctoires
res de
a, avec
nes, et

eterre.
nérant,
Roux
e à la
eoffroy
thilde,
re de
leterre
lande.
t et la
règne
n sans
re les
, et fut
g et à
ancas-
sin Ri-
ENRI V
ncourt,
ré ré-
Charles
NRI VI.
leterre
es pos-
es de
re par
NRI VII,
par sa
ard III.
mit fin
sant la
I, fils et
soutint
Fran-
t-siège
therine
, il se
uprême
oir fait
vement
Cathe-

Castille,
de Du
Cruel,
uccéda
e ou le
par sa
onda le

oltaire,

Cher,

3e fille
épouse
9) Bos-

E, fille
e, épou-
XIV, et
Bossuet

t de la
mourut

rançais,



HÉPHESTION, ami et compagnon d'Alexandre le Grand, m. en 324 av. J.-C.

HEPTANOMIDE, nom donné par les Grecs à l'Égypte centrale, parce qu'elle renfermait 7 nomes ou gouvernements; cap. Memphis.

HEPTARCHIE, nom donné aux sept royaumes fondés aux ve et vie s. par les Saxons et les Angles dans la Grande-Bretagne : Kent, Sussex, Wessex, Essex, Northumberland, Est-Anglie, Mercie.

HÉRACLÉE, anc. v. de Bithynie (Asie Mineure). || Anc. v. de Lucanie (Italie). || Anc. v. de Sicile, près d'Agrigente.

HÉRACLIDES, descendants d'Hercule, qui fondèrent plusieurs États en Grèce.

HÉRACLITE, philosophe grec (540-480 av. J.-C.). On l'oppose souvent à Démocrite, parce qu'il pleurait toujours.

HÉRACLIUS Ier, empereur d'Orient, détrôna et tua Phocas, repoussa une invasion des Perses, mais mourut sans avoir pu arrêter l'invasion des Arabes (610-641).

HÉRAT, royaume formé de la partie orientale du Khorassan et gouverné par un prince afghan; 1 500 000 h.; v. pr. Hérat et Farrah.

HÉRAULT, riv. de France, qui sort des Cévennes, et se jette dans la Méditerranée, au port d'Agde; 164 kil.

HÉRAULT (dép. de l'), formé d'une partie du Bas-Languedoc; pop. 445 053 h.; ch.-l. Montpellier; 4 arr. Montpellier, Béziers, Lodève et Saint-Pons.

HÉRAULT DE SÉCHELLES, membre et plusieurs fois président de la Convention, périt sur l'échafaud avec Danton (1760-1794).

HERBAULT, ch.-l. de c. de Loir-et-Cher, arr. de Blois; 833 h.

HERBIERS (LES), ch.-l. de c. de la Vendée, arr. de la Roche-sur-Yon; 3562 h.

HERBIGNAC, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 3964 h.

HERCULANUM, v. de l'ancienne Campanie (Italie mérid.), fut ensevelie sous la lave par la 1re éruption du Vésuve (79 ap. J.-C.). La ville de Portici est bâtie sur ses ruines.

HERCULE, nom de plusieurs personnages mythologiques, auxquels les poètes ont attribué différents exploits, et dont le plus célèbre est l'Hercule grec. Il était fils de Jupiter et d'Alcmène; son frère Eurysthée lui imposa, en punition du meurtre de Mégare, sa première femme, et de ses enfants, douze travaux, qui sont : 1° le lion de Némée; 2° l'hydre de Lerne; 3° le sanglier d'Érymanthe; 4° les oiseaux du lac Stymphale; 5° la biche aux pieds d'airain; 6° la défaite des Amazones; 7° les étables d'Augias; 8° le Minotaure qui ravageait la plaine de Marathon; 9° Diomède qui nourrissait ses chevaux de chair humaine; 10° Géryon; 11° la délivrance de Thésée des enfers; 12° les pommes d'or du Jardin des Hespérides. Hercule eut plusieurs femmes; l'une d'elles, Déjanire, dans un accès de jalousie, lui envoya la tunique trempée dans le sang du centaure Nessus, qui était un poison violent. Hercule, saisi de douleurs intolérables, se jeta dans un bûcher sur le mont Œta. Après sa mort, il fut admis au nombre des dieux.

HERCYNIENNE (FORÊT), forêt qui couvrait l'ancienne Germanie, entre les monts Hercyniens (auj. Erzgebirge) et le Rhin.

HERDER, littérateur, philosophe, critique et historien allemand (1744-1803), un des créateurs de la philosophie de l'histoire.

HÉRICOURT, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Lure; 3558 h. || Dans la guerre de 1870-1871, bataille de trois jours (15-17 janvier 1871), à la suite de laquelle l'armée du général Bourbaki se retira sur Besançon.

HÉRISSON, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Montluçon; 1616 h.

HÉRISTAL, v. de Belgique, sur la Meuse, près de laquelle Pepin, maire d'Austrasie (678-714), eut un château fort.

HERMANDAD (SAINTE-), association de bourgeois formée en Espagne pour la sûreté des routes; et au xvie s., milice chargée d'exécuter les ordres de l'Inquisition.

HERMANN, forme moderne du nom d'Arminius.

HERMENAULT (L'), ch.-l. de c. de la Vendée, arr de Fontenay-le-Comte; 956 h.

HERMENT, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 510 h.

HERMÈS, nom grec de Mercure.

HERMINE (SAINTE-), ch.-l. de c. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte; 1883 h.

HERMIONE, fille de Ménélas et d'Hélène, dut épouser Pyrrhus, fils d'Achille, qui lui préféra Andromaque. Après l'assassinat de Pyrrhus, elle épousa Oreste.

HERMITAGE (L'), coteau sur la rive gauche du Rhône, près de Tain (Drôme), qui produit des vins estimés.

HERMON, chaîne de montagnes de l'anc. Palestine.

HERMOPOLIS, cap. de l'île de Syra; 20996 h.

HERNIQUES, peuple du Latium, furent soumis par les Romains, en 486 av. J.-C.

HERNUTES, synon. de Frères moraves.

HÉRO, prêtresse de Vénus, voy. LÉANDRE.

HÉRODE, dit *le Grand*, roi des Juifs (40 av. J.-C.-1 an ap. J.-C.), fit mourir sa femme Marianne et ses fils, et ordonna le massacre des innocents pour atteindre Jésus qui venait de naître. || HÉRODE ANTIPAS, fils du précédent, bâtit Tibériade en l'honneur de Tibère, et fit mourir saint Jean-Baptiste pour plaire à sa femme Hérodiade. Ce fut devant lui que Pilate renvoya Jésus. || HÉRODE-AGRIPPA Ier, petit-fils d'Hérode le Grand, roi des Juifs (37-44 ap. J.-C.), fit mettre à mort saint Jacques le Mineur et emprisonner saint Pierre. || HÉRODE-AGRIPPA II, roi des Juifs (48-100 ap. J.-C.)

HÉRODE ATTICUS, célèbre rhéteur grec (104-180 ap. J.-C.), fut le maître de Marc-Aurèle et le bienfaiteur d'Athènes.

HÉRODIADE, petite-fille d'Hérode le Grand, épousa Hérode-Antipas, à qui elle demanda la mort de saint Jean-Baptiste.

HÉRODIEN, historien grec du iiie s. ap. J.-C., a écrit l'histoire des empereurs romains depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à l'avènement de Gordien III (238).

HÉRODOTE, surnommé *le Père de l'histoire*, né à Halicarnasse (484-406 av. J.-C.), a raconté dans ses *Histoires*, divisées en 9 livres, la lutte entre les Grecs et les Perses.

HÉROLD, célèbre compositeur français de musique dramatique (1791-1833), auteur de *Marie*, de *Zampa* et du *Pré-aux-Clercs*.

HÉRON, mécanicien et mathématicien d'Alexandrie, du iiie s. av. J.-C.

HERRERA, dit *le Vieux*, célèbre peintre espagnol (1576-1656). || Son fils, dit *le Jeune*, fut aussi un peintre célèbre (1622-1685).

HERRERA Y TORDESILLAS, historien espagnol (1559-1625), fut l'historiographe des Indes.

HERSCHEL (WILLIAM), célèbre astronome, né à Hanovre (1738-1822), découvrit la planète Uranus, et construisit le plus grand télescope dont on se fût encore servi.

HERSENT, peintre français (1777-1860).

HERTHA, la Terre, divinité adorée par les Germains.

HÉRULES, peuple de l'anc. Germanie, qui, sous Odoacre, s'empara de l'Italie (476), et fut détruit par l'Ostrogoth Théodoric (493).

HERZ (HENRI), pianiste et compositeur allemand, facteur de pianos fixé en France, né en 1806.

HERZÉGOVINE, région de la Bosnie méridionale; pop. 240 000 h.; v. pr. Trébigne et Mostar. Elle est occupée et administrée par les Austro-Hongrois, en vertu du traité de Berlin (1878).

HESCHAM Ier, 2e calife ommiade de Cordoue (787-796), acheva la mosquée de Cordoue. || HESCHAM II succéda à son père Hakem II (976-1013), et eut pour vizir Mohammed dit *Mansour* (le Victorieux). || HESCHAM III, dernier calife de Cordoue (1027-1036).

HESDIN, ch. l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil; 3083 h.

HÉSIODE, célèbre poète didactique grec d'une époque incertaine, auteur des *Œuvres et Jours* et de la *Théogonie*.

HÉSIONE, fille de Laomédon, fut sauvée par Hercule d'un monstre prêt à la dévorer, et donnée en mariage à Télamon.

HESPÉRIDES, nom ancien d'îles de l'océan Atlantique, auj. les Canaries ou les îles du Cap-Vert.

HESPÉRIDES, surnom des trois filles d'Atlas et d'Hespéris, qui possédaient un jardin de pommes d'or, gardé par un dragon que tua Hercule.

HESPÉRIE, nom donné par les Grecs à l'Italie, et par les Romains à l'Espagne, parce qu'ils avaient ces pays à l'occident.

HESSE, nom de trois États de l'anc. Confédération germanique, situés entre le Mein et le Weser. En 1866, la Prusse en a absorbé deux : l'électorat de Hesse-Cassel, cap. Cassel, et le landgraviat de Hesse-Hombourg, cap. Hombourg. Le 3e, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, cap. Darmstadt, v. pr. Mayence, fait auj. partie de l'Empire d'Allemagne; pop. 884 218 h. || HESSE-NASSAU, prov. du roy. de Prusse; pop. 1 467 898 h.; v. pr. Cassel, Wiesbaden, Hombourg.

HESSE, peintre français (1795-1869), a décoré plusieurs églises de Paris.

HÉSUS ou **ÉSUS**, dieu des combats chez les Gaulois.

HEUCHIN, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol; 691 h.

HEVÉLIUS, astronome allemand, fut pensionné par Louis XIV (1611-1687).

HEYNE, célèbre philologue allemand, auteur d'une édition de Virgile (1729-1812).

HEYRIEUX, ch.-l. de c de l'Isère, arr. de Vienne; 1555 h.

HIBERNIE, nom donné par les Romains à l'Irlande.

HIEMPSAL, fils de Micipsa, roi de Numidie, fut assassiné par Jugurtha (118 av. J.-C.).

HIÉROCLÈS, sophiste romain du ive s., instigateur de la persécution contre les chrétiens, sous Dioclétien.

HIÉRON, nom de deux tyrans de Syracuse, le premier de 478 à 467, le second de 270 à 216 av. J.-C.

HIÉRONYMITES, moines qui tirèrent leur nom de saint Jérôme (*Hieronymus* en lat.).

HIERSAC, ch.-l. de c. de la Charente, arr. d'Angoulême; 824 h.

HIGHLANDS, c.-à-d. *Terres hautes*, partie septentrionale et montagneuse de l'Écosse, dont les habitants, *Highlanders*, restèrent longtemps à demi sauvages.

HILAIRE (saint), évêque de Poitiers, m. en 367, grand adversaire des Ariens.

HILAIRE (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Limoux; 895 h.

HILAIRE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean-d'Angély; 1322 h.

HILAIRE-DES-LOGES (SAINT-), ch.-l. de c. de la Vendée, arr de Fontenay-le-Comte; 2587 h.

HILAIRE-DU-HARCOUET (SAINT-), ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Mortain; 2805 h.

HILARION (saint), anachorète, fonda en Palestine plusieurs couvents (291-371).

HILDEBRAND, pape, voy. GRÉGOIRE VII.

HILDESHEIM, v. du Hanovre (Prusse); 22 581 h.

HILOTES ou **ILOTES**, nom donné aux esclaves de Sparte (voy. HÉLOS).

HIMALAYA, chaîne de montagnes de l'Asie centrale, d'un développement de 2250 k. et d'une largeur de 150 k. Le pic le plus élevé (le mont Everest) a 8840 m.

HIMÈRE, anc. v. de Sicile, sur la côte N.

HINCMAR, archevêque de Reims (806-882), a laissé de nombreux écrits, et a joué un rôle politique et religieux important.

HINDOU, OUE, *s.* et *adj.* Habitant de l'Hindoustan; qui appartient à l'Hindoustan.

HINDOUSTAN, grande presqu'île de l'Asie méridionale, en forme de triangle, dont la base est aux monts Himalaya, entre le golfe d'Oman et le golfe du Bengale. Elle appartient à l'Angleterre, sauf le Népaul, le Boutan et les colonies portugaises et françaises; pop. de l'Inde anglaise : 240 298 500 h.

HIPPARQUE, fils de Pisistrate, régna avec son frère Hippias, et fut assassiné par Harmodius et Aristogiton (514 av. J.-C.).

HIPPARQUE, de Nicée en Bithynie, le plus grand des astronomes de l'antiquité (iie s. av. J.-C.), inventa l'astrolabe, découvrit la précession des équinoxes, calcula les éclipses de lune et de soleil, etc.

HIPPIAS, fils de Pisistrate et frère d'Hipparque, chassé d'Athènes (510 av. J.-C.), se retira chez Darius; il fut tué à Marathon.

HIPPOCRATE, le plus grand médecin de l'antiquité, né dans l'île de Cos (468 av. J.-C.). Il nous reste de lui de nombreux écrits.

HIPPOCRÈNE, fontaine consacrée à Apollon et aux Muses, que Pégase d'un coup de pied avait fait jaillir de l'Hélicon.

HIPPOLYTE, fils de Thésée et d'Antiope, périt victime de la jalousie de sa belle-mère, Phèdre.

HIPPOLYTE (SAINT-), ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Montbéliard; 1190 h.

HIPPOLYTE-DU-FORT (SAINT-), ch.-l. de c. du Gard, arr. du Vigan; 4200 h.

HIPPOMÈNE, voy. ATALANTE.

HIPPONE, anc. v. de Numidie, dont saint Augustin fut évêque; auj. Bône.

HIRAM, roi de Tyr, fournit à David des ouvriers, et à Salomon des matériaux pour l'édification du Temple. || Architecte tyrien qui travailla au Temple.

HIRSINGEN, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Mulhouse; 1335 h.; cédé à la Prusse en 1871.

HIRSON, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Vervins, sur l'Oise; 4445 h.

HIRTIUS, lieutenant de César dans les Gaules, consul avec Pansa, fut tué devant Modène. On lui attribue la dernière partie des *Commentaires* de César.

HISPANIE, nom ancien de l'Espagne et du Portugal.

HISPANIOLA, ancien nom d'Haïti.

HISTIÉE, tyran de Milet, m. 494 av. J.-C.

HITTORF, architecte, né à Cologne (1793-1867), a construit à Paris l'église de Saint-Vincent de Paul.

HOANG-HO, c.-à-d. *fleuve Jaune*, grand fl. de Chine; 4500 k.

HOBART-TOWN, ch.-l. de la Terre de Van-Diémen (Océanie); 19 092 h.

HOBBEMA, célèbre paysagiste hollandais, m. en 1669.

HOBBES (THOMAS), philosophe anglais

Capétiens
n du Vien-
VI de Valois
des fils des
de dauphin.
1844, a suc-
l II, en 1878.
on DE), cé-
sien (1769-
l'Asie cen-
le tableau
GUILLAUME
mme hom-
(1767-1835).
storien an-
d'Angleterre

composi-

ait prison-
t chez les
05-774).
du Haut-
in ; 1814 h.,
e place fut
ge soutenu
utrichiens.
made, des-
s. ap. J.-C.,
Empire ro-
apogée et

oïvode de
al du roi
endit Bel-

e l'Ile-de-
npris dans

er, arr. de

e du Nord.
es Hurons,
s Iroquois.
es précur-
nné par le
1373-1415).
d'Alger,

octrine de
t de Jean
ous la con-

géomètre
9-1695), fut

rent chan-

Sicile.
rs arabes
t l'Egypte

e, affluent

politique
ous la Res-
la royauté.
e, près de

l de la Mè-
de France,
vant, Por-
h.
r. de Tou-
n.
e la santé.
Eurysthée,

de Vénus,

tique, re
orbres.
adversaire
nis à mort
v. J.-C.).
cinquante
x, Lyncée.
ienne, af-

et prince
mpha des
x. || HYR-
-C.), périt
)).
enne Asie,
enne.
s. Qui est
ie. || Mer
rtie S de

I

IAHDE, riv. de l'Oldenbourg, se jette dans le golfe d'Iahde, sur lequel la Prusse a établi un port militaire.

IAKOUTSK, v. de Sibérie, sur la Léna; 4000 h.

IAPYGIE, contrée de l'Italie anc. (Apulie).

IARBAS, roi des Gétules, vendit à Didon le terrain où fut bâtie Carthage.

IAROSLAV, grand-duc de Russie, de 1016 à 1054, premier législateur des Russes, maria sa fille Anne à Henri Ier, roi de France.

IAROSLAV, v. de Russie, sur le Volga; 30 000 h.

IASSY, cap. de la Moldavie; 90 000 h.

IAXARTE ou **ARAXE**, fl. d'Asie, qui, selon les anciens, se jetait dans la mer Caspienne; auj. le Sihoun ou Sir-Daria, tributaire du lac Aral; 2200 k.

IBERES, peuple de l'Espagne ancienne.

IBERIE, contrée de l'Asie ancienne, auj. la Géorgie.

IBERIQUES (MONTS), monts d'Espagne.

IBRAHIM-BEY, l'un des chefs des Mamelucks d'Egypte, à l'époque de l'expédition de Bonaparte (1798). Il mourut en 1816, chassé par Méhémet-Ali.

IBRAHIM-PACHA, fils de Méhémet-Ali (1789-1848), prince remarquable par ses talents militaires, aurait enlevé la Syrie au sultan (1839-1840) sans l'intervention des puissances d'Europe, moins la France.

IBSAMBOUL, vge de la Nubie, sur le Nil; magnifiques ruines de temples.

ICARE, fils de Dédale, voulut s'échapper du labyrinthe de Crète, à l'aide d'ailes attachées avec de la cire, et tomba dans la partie de la mer Egée dite mer *Icarienne*.

ICHTHYOPHAGES, peuples qui habitaient les bords du golfe Persique.

ICONIUM, v. anc. de Phrygie, auj. Konieh, fut la résidence d'une dynastie des Turcs Seldjoucides, aux XIe et XIIe s.

ICTINUS, architecte d'Athènes du temps de Périclès, construisit le Parthénon.

IDA, chaîne de montagnes au pied de laquelle était Troie. || Montagne de Crète.

IDALIE, anc. v. de l'île de Chypre.

IDOMENEE, roi de Crète, tua son fils, à son retour du siège de Troie, pour accomplir un vœu imprudent.

IDUMEE, petite contrée de la Palestine, nommée ainsi de ses habitants, les Iduméens ou Edomites. Elle fut soumise par David.

IENA, v. du grand-duché de Saxe-Weimar; 9020 h. Célèbre université. || Victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens (1806).

IENIKALEH, petite v. et forteresse de la Crimée, qui a donné son nom au détroit qui unit la mer Noire à la mer d'Azov.

IENISSEI, fl. de la Sibérie, qui se jette dans la mer Glaciale; 5500 k.

IF, petite île de la Méditerranée, à 3 k. de Marseille, où se trouve un château fort.

IGNACE DE LOYOLA (saint), Espagnol (1491-1556), fondateur de l'ordre des Jésuites, qui fut reconnu par Paul III en 1540.

IHOLDY, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon; 858 h.

ILDEFONSE (SAINT-), voy. GRANJA.

ILE-BOUCHARD (L'), ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Chinon; 1393 h.

ILE-DE-FRANCE, anc. prov. de France, dont Paris était la capitale; elle fut comme le noyau de la monarchie française.

ILE-DIEU ou **ILE D'YEU (L')**, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 3275 h.

ILE-ROUSSE (L'), ch.-l. de la Corse, arr. de Calvi; 1608 h.

ILIADE, poème d'Homère sur la guerre de Troie, en 24 chants.

ILION ou **ILIUM**, nom de l'anc. Troie.

ILISSUS, ruisseau qui, sortant du mont Hymette, tombe dans le golfe d'Egine.

ILL, riv. d'Alsace, qui prend sa source près d'Altkirch, et se jette dans le Rhin au-dessous de Strasbourg; 205 k.

ILLE, riv. de France, qui se jette dans la Vilaine, à Rennes.

ILLE-ET-VILAINE (dép. d'), formé d'une partie de l'anc. Bretagne; ch.-l. Rennes; 6 arr. Rennes, Fougères, Montfort, Redon, Saint-Malo, Vitré; pop. 602 712 h.

ILLIERS, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Chartres; 2997 h.

ILLINOIS, riv. des Etats-Unis d'Amérique, qui se jette dans le Mississipi; 680 k.

ILLINOIS, un des Etats-Unis d'Amérique; 2 539 891 h.; ch.-l. Springfield; v. pr. Chicago.

ILLYRIE, nom donné par les Grecs aux pays montagneux situés au N.-O. de la Grèce, et par les Romains aux contrées à l'E. de l'Italie et de la Rhétie, et au S. du Danube. || Royaume d'Illyrie, royaume formé en 1816 avec les pays rendus à l'Autriche, et divisé depuis 1849 en 3 provinces, Trieste, le Littoral, Carniole-et-Carinthie.

ILLYRIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est d'Illyrie; habitant de l'Illyrie.

ILOTE, voy. HILOTE.

ILUS, fils de Tros, fondateur d'Ilion, père de Laomédon (XIVe s. av. J.-C.).

IMBRO, anc. Imbros, île de la Turquie d'Europe, dans l'Archipel; 5000 h.

IMOLA, v. d'Italie (prov. de Bologne); 28 495 h. || Victoire des Français sur les Autrichiens (1797).

INACHUS, fondateur d'Argos.

INDE ou **INDES ORIENTALES**, nom donné à deux grandes presqu'îles de l'Asie méridionale, l'Hindoustan et l'Indo-Chine.

INDEPENDANCE (GUERRE DE L'), nom de la guerre par laquelle les Etats-Unis s'affranchirent de l'Angleterre (1775-1783).

INDEPENDANTS, secte protestante, qui joua un rôle important dans la révolution d'Angleterre, et dont Cromwell fut le chef.

INDES (MER DES) ou **OCEAN INDIEN**, partie du Grand Océan entre l'Afrique à l'O., l'Asie au N. et les îles de l'Océanie à l'E.

INDES OCCIDENTALES, nom donné à l'Amérique, parce que Colomb, lorsqu'il découvrit le Nouveau Monde, crut avoir rencontré l'Inde en allant toujours à l'O.

INDIANA, un des Etats-Unis d'Amérique; pop. 1 680 637 h.; cap. Indianopolis.

INDIBILIS, prince des Ilergètes, en Espagne, fut l'allié tantôt de Scipion, tantôt des Carthaginois; m. 205 av. J.-C.

INDO-CHINE ou Inde Transgangétique, c.-à-d. au delà du Gange, la plus orientale des trois grandes presqu'îles méridionales de l'Asie; pop. 31 000 000 d'h. environ.

INDOSTAN, INDOUSTAN, voy. HINDOUSTAN.

INDRA, dieu de l'air et des saisons, dans la religion de Brahma.

INDRE, riv. de France, vient du dép. de la Creuse, se divise en deux bras qui se jettent, l'un dans la Loire, l'autre dans le Cher; 245 k.

INDRE (dép. de l'), formé du Bas-Berry, de la Marche et de la Touraine; ch.-l. Châteauroux; 4 arr. Châteauroux, Le Blanc, Issoudun, La Châtre; pop. 281 248 h.

INDRE-ET-LOIRE (dép. d'), formé de la Touraine et de quelques parties de l'Anjou et de l'Orléanais; ch.-l. Tours; 3 arr. Tours, Chinon et Loches; pop. 324 875 h.

INDRET, île de la Loire, à 8 k. de Nantes, où se trouve une vaste usine de l'Etat pour la construction des machines à vapeur de la marine militaire.

INDUS, fleuve, nom anc. du Sind.

INEZ ou **INES DE CASTRO**, épousa secrètement dom Pèdre, fils du roi de Portugal Alphonse IV (1354), et fut assassinée par ordre de son beau-père. Dom Pèdre, devenu roi, vengea la mort de sa femme.

INFERIEURE (MER), la mer Tyrrhénienne.

INGEBURGE ou **INGELBURGE**, princesse danoise, que Philippe-Auguste épousa, et qu'il répudia trois mois après (1193) pour prendre Agnès de Méranie (1196).

INGELHEIM (NIEDER-), v. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, près du Rhin, où Charlemagne eut un château.

INGOLSTADT, v. forte de Bavière, sur le Danube; 11 000 h.

INGOUVILLE, faubourg du Havre, sur un coteau qui domine la ville.

INGRES, peintre français (1780-1867).

INKERMANN, v. de Crimée, sur la Tchernaïa, près de Sébastopol, où les troupes anglo-françaises battirent les Russes (1854).

INN, riv. qui prend sa source dans le canton des Grisons (Suisse), et se jette dans le Danube à Passau; 510 k.

INNOCENT, nom de treize papes, parmi lesquels INNOCENT III (1198-1216), qui fit prêcher la 4e croisade et la croisade contre les Albigeois; INNOCENT XI (1676-1689), qui eut des démêlés avec Louis XIV; INNOCENT XII (1692-1700), qui mit fin à la querelle entre le Saint-Siège et la France (1693).

INSPRUCK ou **INNSBRUCK**, c.-à-d. *Pont sur l'Inn*, cap. du Tyrol allemand; 23 000 h.

INSTITUT, voy. ACADÉMIE.

INSUBRES ou **INSUBRIENS**, peuple de la Gaule Cisalpine, entre le Pô et les Alpes, et dont la cap. était Milan.

INTERIEURE (MER), nom de la Méditerranée chez les anciens.

INTERLAKEN, c.-à-d. *entre les lacs*, [...] de l'Oberland bernois (Suisse), entre [...] lacs de Thun et de Brienz; 1400 h.

INVERNESS, ch.-l. du comté de ce [...] en Ecosse; 15 000 h.

INVESTITURES (Querelle des), lutte [...] demi-siècle entre les papes et les [...] reurs d'Allemagne, au sujet de la co[...] des bénéfices ecclésiastiques. Elle s[...] mina par le concordat de Worms (11[...]

IO, fille d'Inachus, qui, selon la [...] fut changée en génisse.

ION, descendant d'Hellen par I[...] fut le père des Ioniens.

IONIE, partie de l'Asie Mineure co[...] entre les fleuves Hermès et Méandr[...] pr. Milet, Ephèse, Phocée.

IONIENNE (MER), partie de la Médi[...] née entre la côte E. de l'Italie mérid[...] côte O. de la Turquie d'Europe et [...] Grèce. || Iles Ioniennes, sept îles de l[...] Ionienne, dont la principale est C[...] cédées à la Grèce par l'Angleterre en [...]

IOWA, un des Etats-Unis d'Amé[...] pop. 1 350 544 h.; ch.-l. Iowa-City.

IPHICRATE, général athénien ([...] av. J.-C.).

IPHIGENIE, fille d'Agamemnon [...] Clytemnestre, allait être sacrifiée, à [...] pour obtenir un vent favorable à la [...] des Grecs, lorsqu'elle fut sauvée par [...] qui en fit sa prêtresse en Tauride.

IPSUS, bourg de Phrygie, près [...] fut livrée une grande bataille où pér[...] tigone, et après laquelle l'empire d'A[...] dre fut partagé en 4 royaumes (301 av. [...]

IRA, forteresse de la Messénie, se [...] dit contre les Spartiates (688-671 av. [...]

IRAK-ADJEMI, anc. Médie, prov. [...] Perse; v. pr. Téhéran, Ispahan.

IRAK-ARABI, anc. Babylonie, prov. [...] Turquie d'Asie; v. pr. Bagdad, Bassor[...]

IRAN, nom de la Perse en persan.

IRAOUADDY, fl. de l'Indo-Chine, qui [...] sa source dans le Thibet oriental et s[...] dans le golfe de Martaban; 3400 k.

IRENE, impératrice de Constan[...] (780-802). Après la mort de son mari L[...] elle fit périr son fils Constantin V[...] garder le pouvoir, régna avec faste, [...] détrônée par Nicéphore le Logothète[...]

IRENEE (saint), 2e évêque de Lyon, [...] tyr vers 202.

IRIS, messagère des dieux, fut mét[...] phosée en arc-en-ciel par Junon.

IRKOUTSK, v. de la Russie d'Asie[...] l'Angara; 28 000 h.

IRLANDAIS, AISE, *adj.* et *s.* Q[...] d'Irlande, habitant de l'Irlande.

IRLANDE, anc. Hibernie, île de l[...] Atlantique, à l'O. de la Grande-Bretagne[...] elle dépend; pop. 5 412 377 h.; cap. [...]

IRLANDE (MER D'), partie de [...] Atlantique entre l'Angleterre et l'Ir[...]

IRMINSUL ou **IRMENSUL**, dieu su[...] des anciens Saxons.

IROQUOIS (LES), confédération de[...] tions indiennes dans l'Amérique sept[...] des lacs Ontario et Erié, auj. dispar[...]

IRUN, v. d'Espagne (Guipuzcoa); [...]

IRVING (WASHINGTON), littérateur [...] mancier américain (1783-1859).

ISAAC, patriarche hébreu, fils d'[...] ham et de Sarah, épousa Rébecca, [...] eut deux fils, Esaü et Jacob.

ISAAC Ier COMNENE, empereur de [...] stantinople (1057-1059), abdiqua et m[...] dans un cloître. || ISAAC II *l'Ange*, em[...] Constantinople, succéda à Andronic [...] fut détrôné par son frère Alexis q[...] fit crever les yeux, puis rétabli par les [...] sés (1203), et renversé de nouveau [...]

ISABEAU DE BAVIERE, reine de F[...] (1371-1435), épouse de Charles VI (138[...] gna le traité de Troyes qui enlevait la [...] ronne à son fils (1420).

ISABELLE DE FRANCE, fille de Phi[...] le Bel, épousa en 1309 Edouard II d'A[...] terre, et fut régente à la mort de son [...] jusqu'à ce que son fils Edouard III [...] prit le pouvoir (1330).

ISABELLE Ire, reine de Castille, sur[...] mée *la Catholique*, épousa Ferdinand [...] ragon, prépara par ce mariage l'unité [...] ritoriale de l'Espagne, consommée p[...] prise de Grenade, et donna un mo[...] l'Espagne en se chargeant des frais [...] l'entreprise de Colomb (1450-1504).

ISABELLE II, fille de Ferdinand V[...] de Marie-Christine, née en 1830, d[...]

anc. arr. de

, de Saône-

, nom turc

(JEUX), jeux
ans l'isthme
eptune.
Bouches-du-

Littoral au-
l'Istria. Pola.
pe méridio-
28 209 620 h..
Humbert Ier,
ui appartient

Italie.
des Iles Io-
se.
sse de l'anc

se à Evreux.
, expulsa les
t proclamer
entôt obligé
expatriation.
patrie, il fut

s de Russie.
re de Grand
m. en 1540,
conquit No-
des Tatars.
tsar en 15
nt avec ses
de sa sœur
é par Elisa-
e de Cathe-

gran des iles
viça ; 60 000 h
an); 10 000 h.
ux, près du-
rs commun-
am une de la
5 24 h.
ut précipité
attaché sur
sse.
Ain, arr. de

, cap Spa-

ec d'Alexan-

de la Man-

de Sainte-

(1530-1585).
ept collines
Tibre.
nçais, mem-
804-1874).
nd (Turquie
, florissante

ndais (1585-
de la doc-
nisme, con-
nocent X.
représenté
e qu'il avait
dans l'ave
ole dont les
t la guerre

à Pouzzoles,
le Naples.
ure-et-Loir,

Vilaine, arr.

e d'Atlas, de

sept fils peu-
occidentale

ie, composé
, Kiousiou,
mbre de pe-
. Yédo.

JAPON (MER DU), partie du Grand Océan entre l'archipel du Japon et la Chine.

JAPONAIS, AISE, *adj.* et *s.* Qui est du Japon; habitant du Japon.

JARGEAU, ch.-l. de c. du Loiret, arr. d'Orléans, sur la Loire; 2625 h.

JARNAC, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Cognac, sur la Charente; 4979 h. || Victoire du duc d'Anjou sur les calvinistes (1569).

JARNAC (GUI CHABOT, seigneur DE), gentilhomme français, qui dans un duel célèbre, en présence de toute la cour (1547), blessa la Châtaigneraie, son adversaire, au jarret, d'un coup inattendu; de là *coup de Jarnac*, coup donné par trahison.

JARNAGES, ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Boussac; 754 h.

JARRIE (LA), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de La Rochelle; 1210 h.

JASON, héros grec, chef des Argonautes, enleva la Toison d'or en Colchide, avec l'aide de Médée.

JASSY, voy. IASSY.

JAUNE (FLEUVE), voy. HOANG-HO.

JAVA, grande île de l'archipel de la Sonde, dans la Malaisie, aux Hollandais; pop. 18 000 000 d'h.; cap. Batavia.

JAVAN, 4e fils de Japet, père des Ioniens ou Grecs.

JAVANAIS, AISE, *adj.* et *s.* Qui est de Java; habitant de Java.

JAVIE (LA), ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Digne; 505 h.

JEAN, nom de 23 papes, dont le dernier fut déposé par le concile de Constance, pour mettre fin au schisme d'Occident (1415).

JEAN *sans Terre*, roi d'Angleterre, de 1199 à 1216, 4e fils de Henri II et d'Eléonore d'Aquitaine, s'empara du trône à la mort de son frère Richard, et fit périr son neveu Arthur. Il fut pour ce crime dépouillé de ses possessions en France par Philippe-Auguste (1203), et obligé d'accorder la *grande charte* à ses barons révoltés (1215).

JEAN, dit le *Bon*, roi de France, succéda à son père Philippe VI de Valois (1350), fut vaincu et fait prisonnier à Poitiers par le Prince Noir (1356). Rendu à la liberté par le désastreux traité de Brétigny (1360), il se reconstitua prisonnier en apprenant la fuite d'un de ses fils, laissé comme otage, et mourut à Londres (1364).

JEAN *sans Peur*, duc de Bourgogne (1404), fils de Philippe le Hardi, disputa le pouvoir, lors de la folie du roi Charles VI, au duc d'Orléans, frère du roi, puis l'assassina. Il eut alors à lutter contre le parti des Armagnacs, ayant pour chef le beau-père du nouveau duc d'Orléans. Pressé de se réconcilier avec ses ennemis pour résister aux Anglais, il fut assassiné dans une entrevue au pont de Montereau, sous les yeux du dauphin Charles (1419).

JEAN, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Léopold II (1782-1859), fut vaincu par Moreau à Hohenlinden (1800), et par le prince Eugène à Raab (1809).

JEAN-BAPTISTE, dit *le Précurseur*, fils du prêtre Zacharie et d'Elisabeth, baptisa Jésus dans le Jourdain, fut mis à mort par ordre d'Hérode-Antipas, à la demande de Salomé, fille de sa femme Hérodiade (31).

JEAN-BREVELAY (SAINT-), ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Ploërmel; 2052 h.

JEAN-D'ANGELY (SAINT-), ch.-l. d'arr. de la Charente-Inférieure, à 26 k. de La Rochelle; 7172 h.

JEAN-DE-BOURNAY (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Vienne; 3180 h.

JEAN-DE-DAYE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Saint-Lô; 276 h.

JEAN DE DIEU (saint), fondateur de l'ordre de la Charité (1495-1550).

JEAN-DE-JERUSALEM (ORDRE DE SAINT-), dit plus tard ordre des chevaliers de Rhodes, et enfin de Malte.

JEAN DE LEYDE, chef des anabaptistes, fut pris à Munster et livré à un supplice horrible (1536).

JEAN-DE-LOSNE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune, sur la Saône, près du canal de Bourgogne; 1561 h.

JEAN-DE-LUZ (SAINT-), ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, à l'embouchure de la Nivelle; 4083 h.

JEAN DE MATHA (saint), fondateur de l'ordre de la Sainte-Trinité ou de la Rédemption des captifs (1199).

JEAN-DE-MAURIENNE (SAINT-), ch.-l. d'arr. de la Savoie, à 71 k. de Chambéry; 3087 h. Evêché.

JEAN-DE-MONTS (SAINT-), ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 4024 h.

JEAN DE SALISBURY, philosophe scolastique, s'attacha à Thomas Becket (1110-1180).

JEAN-DU-GARD (SAINT-), ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Alais; 3978 h.

JEAN-D'ULLOA (SAINT-), voy. ULLOA

JEAN-EN-ROYANS (SAINT-), ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Valence; 2546 h.

JEAN L'EVANGELISTE (saint), l'apôtre chéri de Jésus-Christ, fils de Zébédée et de Salomé, frère de saint Jacques, prêcha l'Evangile en Asie Mineure, fut relégué à Pathmos, et mourut très âgé à Ephèse. Il a écrit dans cette ville son *évangile*, rédigé en grec; on lui attribue aussi l'*Apocalypse*.

JEAN-PIED-DE-PORT (ST-), ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon; 1641 h.

JEAN-SOLEYMIEUX (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Monbrison; 1276 h.

JEANNE Ire, reine de Naples, succéda à son grand-père Robert (1343), fit étrangler son premier mari André de Hongrie, vendit Avignon au pape Clément VI, fut prise et mise à mort par Charles de Durazzo (1382).

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, épousa Antoine de Bourbon, embrassa le protestantisme et en prit la défense. Elle fut la mère de Henri IV (1528-1572).

JEANNE D'ARC ou **DARC**, née à Domrémy (1412), fit lever le siège d'Orléans par les Anglais (1429), conduisit sacrer Charles VII à Reims; puis, ayant vainement essayé de délivrer Paris, fut prise à Compiègne (1430), livrée aux Anglais, et brûlée à Rouen comme hérétique et sorcière (1431).

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, épouse de Philippe V, mourut en 1325.

JEANNE LA FOLLE, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, épousa Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, dont elle eut deux fils, Charles-Quint et Ferdinand d'Autriche (1479-1554).

JEANNIN, président au parlement de Bourgogne, négociateur habile entre les catholiques et les protestants, fut très estimé de Henri IV (1540-1622).

JEBUSEENS, peuple de la Terre de Chanaan, qui avait pour capitale Jébus (Jérusalem), et qui fut soumis par David.

JECHONIAS, voy. JOACHIM ou ELIACIN.

JEFFERSON (THOMAS), homme d'Etat américain (1743-1826), succéda à Franklin comme ambassadeur à Paris, et fut président des Etats-Unis en 1801 et 1805.

JEFFREYS, chancelier d'Angleterre, se fit l'instrument des vengeances de Charles II et de Jacques II (1640-1689).

JEGUN, ch.-l. de c. du Gers, arr. d'Auch; 1836 h.

JEHOVAH, nom de Dieu en hébreu.

JEHU, fils de Josaphat, roi d'Israël (883-855 av. J.-C.), fit périr toute la famille d'Achab. || Compagnies de Jéhu, bandes de royalistes qui commirent de sanglants excès dans le Midi après le 9 thermidor (1794).

JEMMAPES, vge du Hainaut (Belgique), où Dumouriez battit les Autrichiens (1792).

JENNER, médecin anglais, inventeur de l'inoculation de la vaccine, vers 1776.

JEOIRE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Bonneville; 1803 h.

JEPHTE, 9e juge d'Israël, délivra les Hébreux du joug des Ammonites; sacrifia sa fille, pour accomplir le vœu qu'il avait fait d'offrir au Seigneur le premier être vivant qu'il verrait sortir de sa maison.

JEREMIE, l'un des quatre grands prophètes, vivait de 650 environ à 590 av. J.-C.; il prophétisa les malheurs de Jérusalem.

JEREZ, voy. XERÈS.

JERICHO, v. de la Palestine, fut prise par Josué; ses murailles tombèrent au son des trompettes.

JEROBOAM, profita du mécontentement excité par les actions de Roboam, fils de Salomon, et fut reconnu roi d'Israël par dix tribus (976 av. J.-C.).

JEROME (saint), Père de l'Eglise latine, se retira à Bethléem, et y composa la traduction latine des saintes Ecritures appelée *Vulgate* (346-420).

JEROME BONAPARTE, le plus jeune des frères de Napoléon Ier (1784-1860), roi de Westphalie de 1807 à 1813, eut de son mariage avec la princesse de Wurtemberg le prince Napoléon et la princesse Mathilde.

JEROME DE PRAGUE, disciple de Jean Huss, périt sur le bûcher (1378-1416).

JERSEY, une des îles Anglo-Normandes, dans la Manche; 55 000 h.; cap. Saint-Hélier.

JERUSALEM, anc. cap. de la Palestine, appartient à la Turquie; 28 000 h. || Royaume de Jérusalem, fondé en 1099, lors de la 1re croisade, par Godefroy de Bouillon, détruit par Saladin en 1187.

JESUITES (LES), ordre religieux fondé par Ignace de Loyola en 1534, fut supprimé par le pape Clément XIV (1773) et rétabli par Pie VII (1814).

JESUS, nom du fils de Dieu, né de la sainte Vierge, l'an du monde 4138, mort sur la croix l'an 33.

JESUS, fils de Sirach, auteur de l'*Ecclésiastique*, livre de l'Ancien Testament.

JETHRO, prêtre madianite, accueillit Moïse en Egypte et lui donna en mariage sa fille Séphora.

JEZABEL, fille d'un roi de Sidon et femme d'Achab. A l'avènement de Jéhu (885 av. J.-C.), elle fut précipitée des fenêtres de son palais et dévorée par les chiens.

JOAB, neveu et général de David, battit Isboseth, tua Absalon, et fut mis à mort sous Salomon, comme rebelle.

JOACHAZ, fils de Jéhu, roi d'Israël (855-839 av. J.-C.). || Fils de Josias, roi de Juda (609 av. J.-C.), fut emmené captif par le roi d'Egypte Néchao.

JOACHIM ou **ELIACIN**, fils aîné de Josias, roi de Juda, fut vaincu et mis à mort par Nabuchodonosor II (598 av. J.-C.).

JOACHIM (saint), époux de sainte Anne, père de la vierge Marie.

JOAD ou **JOIADA**, grand prêtre des Juifs.

JOAS, roi de Juda, fils d'Ochosias, petit-fils d'Athalie, échappa au massacre de sa famille, grâce au grand prêtre Joad, fut proclamé roi en 877, et mourut égorgé par ses serviteurs (837 av. J.-C.).

JOATHAN, roi de Juda, fils d'Osias, régna de 756 à 741 av. J.-C.

JOB, personnage biblique, éprouvé par Dieu et supportant son malheur avec résignation.

JOCASTE, femme de Laïus, roi de Thèbes, épousa, sans le connaître, son fils Œdipe, donna le jour à Etéocle, Polynice, Antigone, Ismène, et se pendit de désespoir.

JODELLE (ETIENNE), vieux poète dramatique français (1532-1573).

JOEL, le 2e des petits prophètes hébreux

JOHANNISBERG, bourg de la Hesse-Nassau (Prusse), célèbre par ses vignobles.

JOHANNOT (TONY), peintre et graveur français (1803-1832).

JOHN BULL, voy. BULL.

JOHNSON (SAMUEL), critique anglais (1709-1784), auteur d'un *Dict. de la langue anglaise*.

JOHNSON, président des Etats-Unis d'Amérique en 1865, après l'assassinat de Lincoln. Accusé de préparer un coup d'Etat en faveur du Sud, il fut acquitté par le Sénat, mais non réélu président; m. en 1875.

JOIGNY, ch.-l. d'arr. de l'Yonne, à 33 k. d'Auxerre, sur l'Yonne; 6317 h. Vins rouges de la côte Saint-Jacques.

JOINVILLE, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Vassy; 3904 h.

JOINVILLE (JEAN, sire DE), sénéchal de Champagne, accompagna Louis IX en Egypte, et laissa des *Mémoires* (1224-1316).

JOINVILLE (prince de), 3e fils du roi Louis-Philippe Ier, né en 1818, ramena de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon Ier (1840), bombarda Tanger (1844).

JOMINI (baron), général français, auteur d'écrits historiques relatifs à l'art de la guerre (1779-1869).

JONAS, l'un des douze petits prophètes.

JONATHAN ou **JONATHAS**, fils de Saül et ami de David, périt avec son père à la bataille du mont Gelboé.

JONATHAN (FRÈRE), nom familier que les Anglais donnent au peuple des Etats-Unis.

JONATHAS, le plus jeune des Maccabées.

JONSON ou **JOHNSON**, poète dramatique anglais (1574-1637).

JONZAC, ch.-l. d'arr. de la Charente-Inférieure, à 39 k. de La Rochelle; 3396 h.

JOPPE, v. de Palestine, auj. Jaffa.

JORAM, fils d'Achab et roi d'Israël, de 895 à 883 av. J.-C., fut percé d'une flèche par son général Jéhu. || Roi de Juda, de 891 à 883 av. J.-C., épousa Athalie.

JORAT, partie de la chaîne des Alpes, entre les lacs de Genève et de Neufchâtel; 928 m.

JORDAENS (JACQUES), peintre d'Anvers, ami et élève de Rubens (1594-1678).

JORDAN (CAMILLE), homme politique français (1771-1821). Quoique royaliste, il fut un des chefs de l'opposition en 1820.

JORNANDÈS, historien du VIe s. ap. J.-C., a écrit en latin une histoire des Goths.

JOSAPHAT, roi de Juda, de 915 à 891 av. J.-C. || Vallée de Josaphat, vallée près de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers, arrosée par le Cédron, dans laquelle doit avoir lieu le jugement dernier.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, fut vendu par ses frères, devint ministre du Pharaon d'Egypte et établit sa famille dans la terre de Gessen.

JOSEPH (saint), époux de la vierge Marie.

JOSEPH (FRANÇOIS DU TREMBLAY, dit *le Père*), capucin qui fut l'agent de Richelieu, et surnommé l'*Eminence grise* (1577-1638).

JOSEPH Ier, empereur d'Allemagne, succéda à son père Léopold Ier (1705), et continua la guerre de la Succession d'Espagne; m. en 1711. || JOSEPH II, empereur de 1765 à 1790, fils de François Ier et de Marie-

SAINT-), ch.-l. de c. de
); 2147 h.
, partie des Alpes
lyrie.
. Rhénane (Prusse);
u duché de Juliers.
c. du Puy-de-Dôme,

rr. de Rouen, sur la
baye de bénédictins.
D, ch.-l. de c. de la
ron; 2707 h.
Jeune fille, sommet
80m)
-l. de c. de la Haute-
houart; 8221 h. Por-

c. des Ardennes,

ne et de Rhéa, sœur
me des dieux.
ès, général français
mp de Napoléon Ier,
ugal en 1807. || Sa
ssé des *Mémoires* et

d'imprimeurs, ori-
dont les membres
Venise, à Lyon.
Jupiter.
rne et de Rhéa, le
l'empire du monde
eptune et Pluton.
ontagnes entre la

né d'une partie de
. Lons-le-Saunier,
Dôle, Poligny et
3 h.
sBasses-Pyrénées,
r son vin; 2546 h.
, amiral français
n 1812, vice-amiral,
ançaise contre le

estant (1637-1716)
et et de Fénelon.
ontagnes des dé-
e Constantine.
e la Haute-Saône,

naturalistes, dont
E-LAURENT (1748-
tion naturelle des
1797-1853) est au-
e de botanique.
AINT-), ch.-l. de
ont; 2473 h.
AINT-), ch.-l. d
anne; 2528 h.
r de l'Eglise et

n, antérieur au
d'un abrégé de
ogue Pompée.
rient (518), adop-
JUSTIN II, neveu
65-578), disgracia
mbards en Italie.
r d'Orient (527-
es en Afrique et
grâce à Bélisaire
eureux avec les
ses travaux de
dectes, les Insti-
céda à son père
t fut tué en 711.
Danemark; pop.

que latin, vivait
us les Antonins.
magistrat fran-
s marchands en
t un des conseil-
sa, entre autres
les VI.
Manche, arr. de

, ch.-l. de c. de
507 h.
c. de la Haute-
606 h.

s Français bat-
1794) · 22 669 h.
e mongole, qui

sie d'Europe;

sur la côte de

Crimée, où la flotte française stationna pendant le siège de Sébastopol (1854-1855).

KAMTCHADALE, indigène du Kamtchatka.

KAMTCHATKA, grande péninsule de la Russie d'Asie, entre la mer d'Okhotsk et celle de Kamtchatka; pop. 5000 h.; ch.-l. Nijne-Kamtchatka; v. pr. Pétropavlosk.

KANAKS ou **CANAQUES**, indigènes de la Polynésie.

KANARIS, amiral grec, qui s'illustra dans la guerre de l'Indépendance (1792-1860).

KANDAHAR, une des principales villes de l'Afghanistan, aux Anglais; 50000 h.

KANSAS, rivière des Etats-Unis d'Amérique, se jette dans le Missouri; 1800 k. || Un des Etats-Unis d'Amérique; pop. 585573 h.; cap. Lecompton.

KANT (EMMANUEL), célèbre philosophe allemand (1724-1804).

KARA, riv. de Russie, sort des monts Ourals, sépare l'Europe de l'Asie, se jette dans le golfe de Kara (océan Glacial arctique).

KARIKAL, v. de l'Hindoustan français, sur la côte de Coromandel; pop. du territoire: 93000 h.

KARNAK, vge de la Haute-Egypte, au milieu des ruines de l'ancienne Thèbes.

KARPATHES, voy. CARPATHES.

KARS, v. forte de la Turquie d'Asie, cédée à la Russie par la Turquie, en 1878, et réunie à l'Arménie russe; 12000 h.

KASAN, v. de Russie sur le Volga; 86262 h.

KASBAH, nom donné par les Arabes de l'Afrique septentrionale à la citadelle ou au palais du souverain.

KATMANDOU, cap. du Népaul; 50000 h.

KAULBACH, peintre allemand, né en 1805, auteur de fresques à Munich et à Berlin.

KAUNITZ (prince de), homme d'Etat et diplomate autrichien (1711-1794), signa le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, et le traité de 1756 qui assurait à l'Autriche le secours de la France contre la Prusse.

KAYSERSBERG, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Colmar; 3173 h.; cédé à la Prusse en 1871.

KEAN, célèbre acteur anglais (1787-1833).

KEHL, v. du grand-duché de Bade, sur la rive droite du Rhin, en face de Strasbourg; 1600 h.

KELAT, cap. du Béloutchistan; 12000 h.

KELLERMANN, duc de Valmy, maréchal de France (1735-1820), battit avec Dumouriez les Prussiens à Valmy (1792).

KENSINGTON, v. d'Angleterre, à 5 k. de Londres; 44000 h. Château royal.

KENT (royaume de), un des sept Etats anglo-saxons || Nom d'un comté d'Angleterre, pop. 848294 h.; ch.-l. Cantorbéry.

KENTUCKY, riv. des Etats-Unis, affl. de l'Ohio. || L'un des Etats-Unis d'Amérique, pop. 1321011 h.; ch.-l. Francfort.

KÉPLER ou **KEPPLER** (JEAN), l'un des créateurs de l'astronomie moderne, né en Wurtemberg (1571-1630).

KHALED, général arabe (581-642), conquit la Syrie sous Omar.

KHARKOW, v. de la Russie d'Europe, au S.-O. de Moscou; 101175 h. Université.

KHARTOUM, v. de Nubie; 60000 h.

KHÉDIVE, titre du souverain de l'Egypte.

KHERSON, v. de Russie, ch.-l. du gouvernement de Kherson, près de l'embouchure du Dniéper dans la mer Noire; 46320 h.

KHIVA, v. forte du Turkestan, conquise par les Russes en 1874; 12000 h.

KHOKAND, v. du Turkestan; 50000 h.; anc. résidence de Gengiskhan.

KHORAÇAN ou **KHORASSAN**, prov. du N.-E. de la Perse; ch.-l. Mechhed. || KHORASSAN AFGHAN, royaume d'Hérat.

KHORSABAD, vge de la Turquie d'Asie, à 20 k. de Mossoul, où l'on a découvert les ruines d'un ancien palais assyrien.

KIEL, v. et port du Holstein sur la Baltique, fut réuni à la Prusse par le traité de Prague (1866); 37246 h.

KIERSY-SUR-OISE, v. de l'arr. de Laon, où Charles le Chauve rendit le capitulaire qui sanctionna l'hérédité des bénéfices et offices royaux (877).

KIEV ou **KIEW**, v. forte de la Russie d'Europe, sur le Dniéper; 127251 h. Université.

KILIMANDJARO, montagne de l'Afrique centrale, à l'O. du Zanguebar; 5705 m.

KILKENNY, v. d'Irlande, ch.-l. de comté dans la prov. de Leinster; 20000 h.

KINGSTON, v. et port de la Jamaïque; 36000 h. || Ville forte du Haut-Canada (Amérique anglaise); 12407 h.

KIOU-SIOU, une des plus grandes îles du Japon; pop. 4986618 h.; v. pr. Nangasaki.

KIRGHIZ, peuple nomade, d'origine mongole, habitant le pays situé au N. du Turkestan, de l'Oural à l'Irtych.

KIZIL-ERMAK, anc. Halys, riv. de la Turquie d'Asie, se jette dans la mer Noire.

KLAPROTH (MARTIN-HENRI), chimiste allemand (1743-1817), a découvert trois corps simples. || Son fils, HENRI-JULES (1783-1835), a été un célèbre orientaliste.

KLÉBER, général français (1753-1800), remporta en Egypte la brillante victoire d'Héliopolis et fut assassiné au Caire.

KLEPHTES ou **ARMATOLES**, tribus belliqueuses du N. de la Grèce, qui ne reconnurent jamais la domination des Turcs.

KLOPSTOCK, un des plus grands poètes de l'Allemagne (1724-1803), auteur du poème épique la *Messiade*.

KNOX (JOHN), principal auteur de la Réforme en Ecosse (1505-1572).

KOBI ou **COBI** (DÉSERT DE), partie occidentale des déserts du plateau central de l'Asie, dans l'empire chinois.

KŒCHLIN, famille d'industriels alsaciens qui a fondé à Mulhouse la première fabrique d'indiennes, en 1746.

KŒNIGSBERG, v. forte et cap. de la prov. de la Prusse de l'Est; 122636 h. Université.

KŒRNER, poète, le *Tyrtée de l'Allemagne*, fut tué au combat de Rosenberg (1791-1813).

KONG (MONTS), chaîne de montagnes de l'Afrique occidentale.

KONIEH, anc. Iconium, v. forte de la Turquie d'Asie (Asie Mineure); 25000 h.

KORAICHITES, voy. CORAÏSCHITES.

KORDOFAN, contrée de l'Afrique orientale (Soudan), fut annexée à l'Egypte en 1820.

KOSCIUSZKO, général polonais (1746-1817), défendit l'indépendance de sa patrie contre les Autrichiens, les Russes et les Prussiens.

KOSSUTH, chef de la révolution hongroise de 1848, né en 1802.

KOTZEBUE, écrivain allemand, célèbre surtout par ses drames (1761-1819), fut assassiné par l'étudiant Sand. || Son fils, OTTO KOTZEBUE, navigateur au service de la Russie, a découvert sur la côte N.-O. de l'Amérique le golfe qui porte son nom (1816).

KOUKA, v. du Soudan, cap. du Bornou.

KOUR, riv. de la Turquie d'Asie, passe à Tiflis, se jette dans la mer Caspienne; 1100 k.

KOURDISTAN ou pays des Kourdes, contrée de la Turquie d'Asie; v. pr. Mossoul. || Province de la Perse; ch.-l. Kermanchah.

KOURILES (LES), archipel d'Asie, au S. du Kamtchatka, fait partie de l'emp. du Japon.

KREMLIN, palais des tsars à Moscou.

KRICHNA, un des noms de Vichnou, dans la mythologie hindoue.

KRUPP (ALFRED), propriétaire de la fabrique d'acier fondu d'Essen (Prusse rhénane), créée par son père en 1810.

KUTAIEH, v. de la Turquie d'Asie; 50000 h.

KUTUSOF, général russe (1745-1813), fut battu par Napoléon Ier à la Moskova, mais poursuivit les Français pendant la retraite de Russie (1812).

KYMRIS (LES), anc. peuple de l'Europe, scythe d'origine, qui s'établit dans la Gaule.

L

LABAN, patriarche qui vivait en Mésopotamie, et qui donna en mariage ses deux filles, Lia et Rachel, à Jacob.

LABARTHE, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères; 856 h.

LABASTIDE-CLAIRENCE, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; 1472 h.

LABASTIDE-MURAT, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Gourdon; 1690 h.

LA BEAUMELLE, littérateur français (1726-1773), a donné des *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*.

LA BEDOYÈRE (comte de), colonel d'un régiment de ligne, se déclara en faveur de Napoléon Ier à son retour de l'île d'Elbe, et fut fusillé après les Cent-Jours (1815).

LABÉON, jurisconsulte romain, contemporain d'Auguste, fut le rival de Capiton.

LABIENUS (TITUS), lieutenant de César dans la guerre des Gaules, se tourna ensuite contre lui et fut tué à Munda (45 av. J.-C.).

LA BOÉTIE (ETIENNE DE), ami de Montaigne, auteur du discours *De la servitude volontaire* dirigé contre la royauté (1530-1563).

LABOUR (TERRE DE), prov. napolitaine du roy. d'Italie; pop. 655000 h.; ch.-l. Caserte.

LA BOURDONNAIE (comte DE), homme politique français (1767-1839), royaliste ardent dans les chambres de la Restauration.

LA BOURDONNAIS (MAHÉ DE), gouverneur des îles de France et de Bourbon, prit Madras (1746); mais, désapprouvé par Dupleix, il retourna en France, où il fut enfermé à la Bastille. Bien que déclaré innocent, il mourut de chagrin (1699-1753).

LABRADOR, presqu'île de l'Amérique du Nord (Nouvelle-Bretagne). Pelleteries.

LABRÈDE, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bordeaux; 1683 h. Château de Montesquieu.

LABRIT, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan; 1206 h.

LABRUGUIÈRE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres; 3740 h. Draps.

LA BRUYÈRE (JEAN DE), célèbre moraliste français, auteur des *Caractères* (1645-1696).

LABYRINT, le même que BALTHASAR.

LABYRINTHE, ouvrage de Dédale en Crète, où fut enfermé le Minotaure.

LA CALPRENÈDE, écrivain français, mort en 1663, auteur de longs romans qui eurent de la vogue au XVIIe siècle.

LACAPELLE-MARIVAL, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Figeac; 1475 h.

LACAUNE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres; 3578 h.

LACÉDÉMONE, un des deux noms de Sparte, tiré du roi Lacédémon.

LACÉDÉMONIEN, ENNE, *adj.* et *s.* Qui est de Lacédémone; habitant de Lacédémone.

LACÉPÈDE (comte DE), naturaliste français (1756-1825), continua l'*Histoire naturelle de Buffon* par l'*Histoire des reptiles* et l'*Histoire des poissons*.

LA CHAISE (le père DE), jésuite (1624-1709), confesseur de Louis XIV, agrandit la maison de campagne des jésuites, le *Mont-Louis*, devenue en 1804 le *Cimetière du Père-Lachaise*, à Paris.

LA CHALOTAIS, procureur général au parlement de Bretagne, fut accusé d'avoir écrit des lettres anonymes à Louis XV; il se justifia, et néanmoins fut privé de ses fonctions (1701-1785).

LA CHAPELLE (JEAN DE), littérateur et auteur dramatique français (1655-1723).

LA CHAUSSÉE, auteur dramatique franç., inventeur du drame larmoyant (1692-1754).

LACHÉSIS, l'une des trois Parques.

LA CONDAMINE (DE), voyageur et savant français (1701-1774), explora l'Amérique méridionale.

LACONIE, anc. contrée de la Grèce, dans le Péloponnèse; cap. Sparte.

LACONIENS, habitants de la Laconie.

LACORDAIRE, célèbre prédicateur français, fondateur d'un nouvel ordre de Dominicains (1802-1861).

LACRETELLE (PIERRE-LOUIS), jurisconsulte et publiciste français (1751-1824). || Son frère, dit LACRETELLE le Jeune (1766-1855), membre de l'Académie française, a écrit l'*Histoire de la France pendant le XVIIIe s.*, l'*Histoire de la Révolution française*, etc.

LACRYMA-CHRISTI (*larme du Christ*), vin qu'on recueille au pied du Vésuve.

LACTANCE, orateur et apologiste chrétien, né en Afrique, mourut en 325.

LADISLAS, nom de rois de Pologne ou de Hongrie. L'un d'eux, Ladislas VI (1439-1457), attaqué par les Turcs, fut sauvé par Jean Hunyade.

LADOGA, lac de Russie, le plus grand lac de l'Europe, s'écoule dans le golfe de Finlande par la Néva.

LAENNEC, médecin français (1781-1826), célèbre par la découverte de l'auscultation.

LAERTE, roi d'Ithaque, père d'Ulysse.

LA FARE (marquis DE), poète français (1644-1712).

LA FAYETTE (GILBERT DE), maréchal de France (1380-1462), servit avec éclat le roi Charles VII contre les Anglais.

LA FAYETTE (Mme DE), femme célèbre par son esprit et par ses relations avec la société lettrée du XVIIe s., et auteur de plusieurs romans (1634-1693).

LA FAYETTE (marquis DE), alla soutenir

un des plus célè-
glaise (1803-1860).
c. du Haut-Rhin,
la Prusse en 1871.
théologien italien
à l'abbaye du Bec
nommé archevêque
me le Conquérant
de la Haute-Loire

d'Indre-et-Loire

de la Lozère, arr

la Gironde, arr

e la Haute-Marne
6 h. Evêché. Cou-

e l'anc. France,
à la France par
Philippe le Hardi,
ri IV.
ou *du Midi*, canal
t (1664-1681), qui
Méditerranée, de
ng de Thau.
adj. et *s*. Qui est
du Languedoc.
embre de l'Assem-
Convention, pré-
les représentants
-Jours (1755-1827).
du Finistère, arr

1798, à Paris, dans
n collège Sainte-
Barbe (1758-1830).
e c. des Hautes-
es; 1839 h.
tebello, maréchal
rtellement à Ess-

Finistère, arr. de

r. des Côtes-du-
rieuc; 6294 h.
du Nord, arr. de

. de la Dordogne,

), capitaine fran-
gua par ses vertus
ion.
de c. de la Savoie,
urienne; 1023 h.
la Haute-Garonne,
8 h.
çais (1729-1778).
Latium.
c. des Côtes-du-
c; 1500 h.
ollon, fut étouffé
x serpents mons-
pe d'un javelot le
par les Grecs en

sieurs v. de Syrie.
e, père de Priam.
e l'Aisne, à 140 k

du VI[e] s. av. J.-C.,
cres des Chinois.
de l'Allier, à 51 k.

ne), se distingua
sous Charles VIII,
tué à Pavie (1525).
in français (1741-
découvertes avec
et l'*Astrolabe*, et
oro, en Mélanésie.
çais (1779-1850).
de Thessalie, cé-
tre les Centaures.
illustre géomètre
749-1827), auteur

de la Corrèze, arr.

e Lot-et-Garonne,

s. Qui est de La-
onie.
au N. de la Nor-
Russie; 31 000 h.
, poète français,
nçaise, né en 1812
de la mer des

s), agronome fran-
l'*Instruction pour*
tagers.
e Castille.
des Hautes-Alpes,

e la Corrèze, arr.

LARCHER, helléniste français (1726-1812).

LA RENAUDIE (DE), gentilhomme français du parti protestant, chargé d'enlever le roi François II dans la conjuration d'Amboise; il fut tué d'un coup de feu (1560).

LA REVELLIÈRE-LEPEAUX (DE), membre du Directoire (1753-1824).

LA REYNIE (DE), le premier lieutenant général de police à Paris, en 1667 (1625-1709).

LARGENTIÈRE, ch.-l. d'arr. de l'Ardèche, à 40 k. de Privas; 2093 h.

LARGILLIÈRE (NICOLAS DE), peintre français, célèbre par ses portraits (1656-1746).

LARISSE, anc. v. de Thessalie.

LARIUS, nom anc. du lac de Côme.

LAROCHE-CANILLAC, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Tulle; 505 h.

LA ROCHEFOUCAULD, ch.-l. de c. de la Charente, arr. d'Angoulême; 2723 h.

LA ROCHEFOUCAULD (F., duc DE), seigneur français, joua un rôle important dans les guerres de la Fronde. Il est l'auteur de *Mémoires* et de *Maximes* (1613-1680).

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (duc DE), célèbre par ses bonnes œuvres et ses institutions pieuses (1747-1827).

LA ROCHEJAQUELEIN (HENRI DE), chef vendéen, vainqueur à Laval, fut tué dans sa retraite sur la Loire (1772-1794).

LAROMIGUIÈRE, *philosophe franç.* (1756-1837).

LAROQUE-TIMBAUT, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. d'Agen; 1247 h.

LAROQUEBROU, ch.-l. de c. du Cantal, arr. d'Aurillac; 1676 h.

LARREY (baron), chirurgien en chef des armées du 1er Empire (1766-1842).

LARUNS, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron; 2252 h.

LA SABLIÈRE (Mme DE), femme célèbre par son esprit, elle recueillit La Fontaine chez elle (1636-1693).

LASALE ou LASALLE (CAVELIER, sieur DE), voyageur français, explora le Mississipi et donna au pays qu'il découvrit le nom de *Louisiane* (1643-1687).

LA SALLE (J.-B. DE), chanoine de Reims (1651-1719), institua les *Frères des écoles chrétiennes* en 1681.

LASALLE, ch.-l. de c. du Gard, arr. du Vigan; 2515 h.

LASCARIS (THÉODORE), proclamé empereur au moment où les Croisés entraient dans Constantinople (1204), se réfugia en Asie et y fonda l'empire de Nicée. || JEAN LASCARIS régna à Nicée de 1259 à 1261, et fut détrôné par Michel Paléologue.

LASCARIS (CONSTANTIN), grammairien grec, quitta Constantinople en 1454, et vint se fixer en Italie.

LASCARIS (JEAN), Grec de Byzance, trouva un asile à Florence et à Paris, où il enseigna le grec (1445-1535).

LAS CASAS, prélat espagnol, se voua à la défense des Indiens, victimes de l'avidité cruelle des Espagnols (1474-1566).

LAS-CASES (marquis DE), accompagna Napoléon à Sainte-Hélène, et publia le *Mémorial de Sainte-Hélène*; il est aussi l'auteur de l'*Atlas historique et géographique* qui parut sous le nom de Le Sage (1766-1842).

LASSA ou LHASSA, cap. du Thibet; 80 000 h.

LASSAY, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Mayenne; 2447 h.

LASSEUBE, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. d'Oloron; 2506 h.

LASSIGNY, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Compiègne; 907 h.

LATIN (EMPIRE), fondé à Constantinople, en 1204, par Baudouin de Flandre, chef des Croisés, détruit en 1261. Les empereurs furent: Baudouin Ier, Henri, Pierre et Robert de Courtenay, enfin Baudouin II.

LATINI (BRUNETTO), savant italien, maître de Dante, écrivit en français le *Livre du Trésor*, sorte d'encyclopédie (1230-1294).

LATINUS, roi du Latium, père de Lavinie.

LATIUM, anc. pays de l'Italie qui s'étendait du Tibre au Liris.

LATONE, mère de Diane et d'Apollon.

LA TOUCHE-TRÉVILLE, amiral français, mourut lorsqu'il venait d'être appelé au commandement de la flottille destinée par Napoléon Ier à transporter son armée en Angleterre (1745-1804).

LATOUR (DE), peintre français, célèbre par ses portraits au pastel (1704-1788).

LATOUR-D'AUVERGNE, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire; 2235 h.

LA TOUR-D'AUVERGNE (HENRI DE), duc de Bouillon, servit d'abord Henri IV, puis conspira contre lui (1555-1623). Il fut le père du maréchal de Turenne.

LA TOUR-D'AUVERGNE, surnommé le *premier grenadier de la République*, fut tué d'un coup de lance à Oberhausen (1800).

LATOUR-DE-FRANCE, ch.-l. de c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Perpignan; 1510 h.

LA TOUR-DU-PIN, ch.-l. d'arr. de l'Isère, à 60 k. de Grenoble; [illegible] h.

LA TOUR-MAUBOURG (marquis DE), général français, servit avec éclat sous le 1er Empire et fut ministre de la guerre sous Louis XVIII (1768-1850).

LATRAN, l'une des cinq grandes basiliques patriarcales de Rome; palais de Latran, résidence des papes à Rome jusqu'à leur départ pour Avignon, en 1308.

LA TRÉMOILLE ou LA TRÉMOUILLE (GEORGES DE), favori et ministre du roi Charles VII, fut l'ennemi de Jeanne d'Arc (1385-1446). || Son petit-fils, Louis de La Trémoille, se distingua dans les guerres d'Italie, fut vainqueur à Fornoue et tué à Pavie (1460-1525).

LATRONQUIÈRE, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Figeac; 866 h.

LATUDE (HENRI DE), mis à la Bastille en 1749, s'évada, fut repris et n'obtint sa liberté qu'en 1784.

LAUBARDEMONT, conseiller d'État sous Louis XIII, fut l'instrument des vengeances de Richelieu.

LAUENBOURG, sur l'Elbe, cap. d'un duché annexé au Danemark en 1815 et usurpé par la Prusse en 1864.

LAUNAY (marquis DE), dernier gouverneur de la Bastille, fut massacré par le peuple le 14 juillet 1789.

LAURE, femme célèbre par les vers de Pétrarque naquit à Noves près d'Avignon, épousa Hugues de Sade et mourut de la peste noire (1307-1348).

LAURENT (SAINT), martyr romain sous Valérien, fut brûlé sur un gril (258).

LAURENT (SAINT-), grand fl. de l'Amérique du N., sort du lac Ontario, traverse le Canada, et se jette dans le golfe du Saint-Laurent; 3500 k.

LAURENT (SAINT-), ch.-l. de c. du Jura, arr. de Saint-Claude; 1106 h.

LAURENT-DE-CHAMOUSSET (SAINT-), ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Lyon; 1737 h.

LAURENT-DE-NESTE (SAINT-), ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères; 1545 h.

LAURENT-DU-PONT (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 2494 h.

LAURENT-ET-BENON (SAINT-), ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Lesparre; 3019 h.

LAURENT-SUR-GORRE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Rochechouart; 2422 h.

LAURIÈRE, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Limoges; 1674 h.

LAURIÈRE, jurisconsulte, auteur de savants écrits sur les coutumes (1659-1728).

LAURISTON (marquis DE) (1768-1828), servit Napoléon Ier, et devint maréchal de France en 1823.

LAURIUM, auj. cap Colonne, promontoire de l'Attique; mines d'argent.

LAUSANNE, cap. du canton de Vaud (Suisse), à 800 m. du lac de Genève; 26 520 h.

LAUTER (LA), riv. de la Bavière rhénane, affl. du Rhin; 70 kil.

LAUTERBOURG, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg; 2005 h.; cédé à la Prusse en 1871.

LAUTREC, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres; 3061 h.

LAUTREC, seigneur français, se distingua dans les guerres d'Italie sous Louis XII et François Ier, fut vaincu à la Bicoque, mourut en assiégeant Naples (1528).

LAUZERTE, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Moissac; 2852 h.

LAUZÈS, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Cahors; 628 h.

LAUZET (LE), ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Barcelonnette; 817 h.

LAUZUN, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Marmande; 1314 h.

LAUZUN (duc DE), seigneur de la cour de Louis XIV (1632-1723). Disgracié, il passa dix ans en prison, puis épousa secrètement Mlle de Montpensier.

LAVAL, ch.-l. du dép. de la Mayenne, à 300 k. de Paris, sur la Mayenne; 27 107 h. Évêché.

LA VALETTE (PARISOT DE), grand-maître de Malte, repoussa glorieusement une attaque des Turcs (1494-1568).

LA VALETTE (comte DE), directeur général des postes, fut condamné à mort pour son rôle pendant les Cent-Jours, s'évada de prison, grâce au dévouement de sa femme (1769-1830).

LA VALLIÈRE (duchesse DE), femme de la cour de Louis XIV (1644-1710), renonça au monde pour s'enfermer dans le couvent des Carmélites, en 1674.

LAVARDAC, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Nérac; 2663 h.

LAVARDIN (marquis DE), ambassadeur de France à Rome au moment de la querelle de Louis XIV avec Innocent XI (1687).

LAVATER, né à Zurich (1741-1801), inventeur de la Physiognomonie ou art de connaître les hommes par la physionomie.

LAVAUR, ch.-l. d'arr. du Tarn, à 40 k. d'Albi; [illegible] h.

LAVEAUX, lexicographe français (1749-1827), auteur d'un Dict. de la langue franç.

LAVELANET, ch.-l. de c. de l'Ariège, arr. de Foix; [illegible] h.

LAVENTIE, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune; [illegible] h.

LAVINIE, fille de Latinus, fiancée à Turnus, épousa Énée, dont elle eut Sylvius.

LAVINIUM, v. ancienne du Latium.

LAVIT, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Castelsarrasin; [illegible] h.

LAVOISIER, savant français, fondateur de la chimie moderne, fut enveloppé dans la proscription des fermiers généraux et mourut sur l'échafaud (1743-1794).

LAVOULTE, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Privas; [illegible] h.

LAVOUTE-CHILHAC, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. de Brioude; [illegible] h.

LAW (JOHN), financier, né à Édimbourg (1671-1729). Grâce à la protection du Régent, il créa à Paris une Banque et la Compagnie des Indes, qui, après un succès inouï (1716-1720), aboutirent à la banqueroute.

LAYA (JEAN-LOUIS), auteur dramatique français (1761-1833), connu surtout par sa comédie *l'Ami des lois*, jouée en 1793.

LAYBACH, cap. de la Carniole; 22 [illegible] h. Il s'y tint un congrès en 1820-1821, à l'occasion des révolutions d'Italie.

LAZARE (saint), frère de Marthe et de Marie, fut ressuscité par Jésus.

LAZARE (HOSPITALIERS DE SAINT-), ordre religieux et militaire, fondé en 1119, à Jérusalem, pour soigner les lépreux.

LAZARISTES ou Prêtres de la Mission, congrégation fondée par saint Vincent de Paul pour former des missionnaires (1625).

LÉANDRE, jeune Grec d'Abydos, se noya en traversant à la nage l'Hellespont pour aller voir Héro, prêtresse de Vénus à Sestos, dont il était aimé.

LE BEAU (CHARLES), humaniste et historien français, auteur d'une *Histoire du Bas-Empire* (1701-1778).

LEBEUF (l'abbé), auteur de l'*Histoire du diocèse de Paris* et de savants écrits sur notre histoire nationale (1687-1760).

LE BON (JOSEPH), conventionnel, fit régner la Terreur dans le Pas-de-Calais (1765-1795).

LE BRUN (CHARLES), peintre français, reçut de Louis XIV la direction des travaux d'art dans les bâtiments de la couronne et surtout à Versailles (1619-1690).

LEBRUN (CHARLES-FRANÇOIS), duc de Plaisance, fut désigné comme 3e consul par Bonaparte (1799), puis devint architrésorier de l'Empire (1739-1824).

LEBRUN (ÉCOUCHARD), poète français, auteur d'*Odes* et d'*Épigrammes* (1729-1807).

LEBRUN (ÉLISABETH VIGÉE, Mme), peintre célèbre de portraits (1755-1842).

LECCO, v. d'Italie sur le Lecco, bras oriental du lac de Côme; 24 433 h.

LECH, affl. du Danube, en Bavière; 285 k.

LECK, bras du Rhin qui se confond avec la Meuse au-dessus de Rotterdam.

LE CLERC (PERRINET), livra les clefs de Paris aux soldats de Jean sans Peur (1418).

LECLERC (VICTOR-EMMANUEL), général français (1772-1802), épousa Pauline Bonaparte, fut chargé de l'expédition contre Saint-Domingue, et mourut de la fièvre jaune. Sa veuve épousa le prince Borghèse.

LECLERC (THÉODORE), auteur dramatique français, connu par ses *Proverbes dramatiques* (1777-1851).

LECLERC (VICTOR), érudit franç., doyen de la Faculté des lettres de Paris (1789-1865).

LECOUVREUR (ADRIENNE), célèbre tragédienne française (1692-1730).

LECTISTERNE, sm. Festins sacrés offerts chez les Romains aux statues des dieux.

LECTOURE, ch.-l. d'arr. du Gers, à 36 k. d'Auch; 5807 h. Patrie de Lannes.

LÉDA, femme de Tyndare, mère de Castor, Pollux, Hélène et Clytemnestre.

LE DAIN ou LE DAIM (OLIVIER), barbier et favori de Louis XI, fut pendu après la mort de son protecteur (1484).

LEDIEU (abbé), m. en 1713, a écrit des *Mémoires* sur Bossuet, dont il était secrétaire.

LEDIGNAN, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Alais; 645 h.

LEDRU-ROLLIN, homme politique français (1807-1874), fut ministre de l'intérieur dans le Gouvernement provisoire de 1848.

LEEDS, v. industrielle du comté d'York, en Angleterre; 311 900 h.

LEEUWARDEN, cap. de la Frise (Pays-Bas); 27 545 h.

LEFEBVRE (FRANÇOIS-JOSEPH), duc de Dantzig, maréchal de France (1755-1820).

rrier de Lyon. Il
me d'une erreur

crétaire d'Etat au
(1643-1666), chan-
père de Louvois.
suite, devint con-
la mort du père

e l'Enfer, dont les
assé.
français, a traduit
e (1736-1788).
e du Directoire

archéologue fran-

ure, l'une des îles

de Bavière, fut
rince Eugène de
oi de Bavière.
grec du vᵉ s. av.
ne des atomes.
, lieu entre Sois-
r une victoire de
siens, et d'Ebroïn

e bataille près de
ummius triompha
av. J.-C.).
, près de laquelle
partiates (371 av

s chefs germains.
, vge de l'arr. de
lient les restes de
Napoléon III. || La
s 1815, le nom de

français, fit deux
(1755-1824).
ommune de la
Denis; 22 744 h.
s côtes du bassin
e.
s Qui est du Le-

te français (1612-
teau de Vaux, le
uileries, etc.
Alpes-Maritimes.

e français (1811-
Neptune en 1846.
u Cher, arr. de

s de Jacob et de
nom de Lévites,
e Dieu.
stérieux dont il

la Corse, arr. de

u Doubs, arr. de

de France (1720-
lense du Canada.
essé à Quiberon.
) fut le conseiller
x.
entateuque, rela-
s Juifs.
e l'Indre, arr. de

lais, auteur du

s, sur le Rhin;
.
c. des Côtes-du
6 h.
Deux-Sèvres, arr.

e l'Aude, arr. de

u Puy-de-Dôme,

. du Thibet.
n français (1727-

, chancelier de
mpuissants pour
gion (1566-1575).
in, arr. de Belley,

sa Jacob
la Sibérie.

de l'Oise, arr. de
des ducs de la

gnes de la Syrie.
d'Antioche, fut
saint Basile, de
4-400).
re dans la Guinée.
s esclaves affran-
ivilisés.

LIBITINE, déesse des funérailles.

LIBOURNE, ch.-l. d'arr. de la Gironde, à 33 k. de Bordeaux, au confluent de la Dordogne et de l'Isle ; 15 231 h.

LIBURNIE, région de l'anc. Illyrie, auj. Croatie maritime.

LIBYE, nom de l'Afrique chez les anciens, et plus particulièrement de la partie comprise entre l'Égypte et Carthage.

LIBYQUE, *adj*. Qui est de la Libye. || Golfe Libyque, golfe sur la côte de Cyrénaïque.

LICHTENSTEIN (PRINCIPAUTÉ DE), petit État de l'Allemagne du S. entre la Suisse et le Tyrol autrichien ; 8664 h. ; cap. Vaduz.

LICINIUS, empereur romain. Après s'être associé à Constantin contre Maximin, il entra en lutte avec lui, fut vaincu, pris et mis à mort (324 ap. J.-C.).

LICINIUS STOLON, tribun du peuple à Rome, obtint que l'un des deux consuls serait toujours plébéien (366 av. J.-C.).

LIDO, groupe de deux îles près de Venise.

LIEBIG (baron DE), célèbre chimiste allemand, auteur de grands travaux sur la chimie organique (1803-1873).

LIÈGE, v. de Belgique, cap. de la prov. de même nom, sur la Meuse ; 119 962 h.

LIÉGEOIS, OISE, *adj*. et *s*. Qui est de Liège ; habitant de Liège.

LIEOU-KIEOU, archipel du Grand Océan, s'étendant du Japon à l'île de Formose.

LIERNAIS, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune ; 1221 h.

LIFFRÉ, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr de Rennes ; 3050 h.

LIGNE (prince DE), descendant d'une famille des Pays-Bas, se distingua dans la guerre de Sept Ans au service de l'Autriche, et acquit surtout la réputation d'homme spirituel (1735-1814).

LIGNÉ, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. d'Ancenis ; 2632 h.

LIGNIÈRES, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Saint-Amand-Mont-Rond ; 3105 h.

LIGNON, riv. de France, sort des monts du Forez et se jette dans la Loire ; 80 k.

LIGNY, vge de Belgique, où Napoléon Ier défit les Prussiens le 16 juin 1815, deux jours avant la bataille de Waterloo. Cette bataille est dite aussi bataille de Fleurus.

LIGNY-EN-BARROIS, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc ; 4211 h.

LIGNY-LE-CHATEL, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre ; 1418 h.

LIGUE ou **SAINTE LIGUE**, association des catholiques de France, formée en 1576 pour enlever le trône à Henri III, puis à son successeur, le roi de Navarre (Henri IV). Elle eut pour chefs Henri de Guise et, après sa mort, Mayenne, et fut détruite par les victoires et l'abjuration de Henri IV. || LIGUE DU BIEN PUBLIC, coalition des seigneurs contre Louis XI (1464-1465).

LIGUEIL, ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Loches ; 2162 h.

LIGUEUR, EUSE, *sm*. et *f*. Partisan de la Ligue, au XVIe s.

LIGUORI (saint), Napolitain, fondateur de l'ordre du *Saint-Rédempteur* pour l'instruction des pauvres, dont les membres se nomment *liguoristes* (1696-1787).

LIGURES, *sm. pl*. Habitants de la Ligurie.

LIGURIE, région de l'Italie anc. au N. du golfe de Gênes ; auj. prov. du royaume d'Italie ; 886 885 h.

LIGURIENNE (RÉPUBLIQUE), république fondée par Bonaparte en 1797, avec Gênes pour capitale, et détruite en 1805.

LILLE, ch.-l. du dép. du Nord, sur la Deule, à 250 k. de Paris ; 162 775 h. Industrie, filatures.

LILLEBONNE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre ; 5396 h.

LILLERS, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune ; 7003 h.

LILLIPUTIEN, IENNE, *adj*. et *s*. Qui est de Lilliput, ville du roman de *Gulliver*, dont les habitants étaient très petits.

LILYBÉE, auj. Marsala, anc. v et port sur la côte occidentale de la Sicile.

LIMA, cap. du Bas-Pérou, à 10 k. du Callao, port sur l'océan Pacifique ; 100 073 h.

LIMAGNE, anc. pays de France, riche vallée s'étendant d'Aigueperse à Issoire.

LIMAY, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Mantes ; 1373 h.

LIMBOURG, prov. de Belgique, sur la rive gauche de la Meuse ; pop. 209 343 h. ; ch.-l. Hasselt. || Prov. des Pays-Bas, sur la rive droite de la Meuse ; pop. 240 497 h. ; ch.-l. Maestricht.

LIMERICK, v. d'Irlande, cap. du comté de Limerick, sur le Shannon ; 40 000 h.

LIMOGES, ch.-l. du dép. de la Haute-Vienne, sur la Vienne, à 400 k. de Paris ; 60 011 h. Évêché. Porcelaines, draps.

LIMOGNE, ch.-l. de c du Lot, arr de Cahors ; 1408 h.

LIMONEST, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Lyon ; 1212 h.

LIMOURS, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet ; 1205 h.

LIMOUSIN, anc. prov. de France, correspondant aux dép. de la Haute-Vienne et de la Corrèze ; cap. Limoges ; confisquée sur les Anglais par Philippe-Auguste, rendue par saint Louis, reprise par Charles V.

LIMOUX, ch.-l. d'arr. de l'Aude, à 25 k. de Carcassonne ; 6661 h. Vins blancs.

LINCOLN, v. d'Angleterre, cap. du comté de Lincoln ; 27 000 h.

LINCOLN (ABRAHAM), président des États-Unis en 1861, soutint la guerre des États du Nord contre ceux du Sud pour l'abolition de l'esclavage. Réélu en 1865, il venait de terminer la lutte, quand il fut assassiné.

LINDAU, v. de Bavière, dans trois îles du lac de Constance ; 3000 h.

LINGARD (JOHN), historien anglais, auteur d'une *Histoire d'Angleterre* (1771-1851).

LINGONS, peuple de l'anc. Gaule, habitant le pays de Langres.

LINNÉ (CHARLES), illustre botaniste suédois (1707-1778), auteur d'une méthode de classification des plantes.

LINUS, fils d'Apollon et de Calliope.

LINZ, cap. de la Haute-Autriche ; 33 384 h.

LION (GOLFE DU), golfe de la Méditerranée occidentale, sur les côtes de France.

LION-D'ANGERS (LE), ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Segré ; 2672 h.

LIONNE (HUGUES DE), ministre d'État de Louis XIV (1611-1671), joua le rôle principal dans les négociations diplomatiques qui précédèrent la guerre de Hollande.

LIPARI (ILES), archipel de la Méditerranée, au N. de la Sicile.

LIPPE, riv. d'Allemagne, se jette dans le Rhin, près de Wesel ; 237 k.

LIPPE-DETMOLD, principauté de l'Empire d'Allemagne ; pop. 112 452 h. ; cap. Detmold ; 6917 h. || LIPPE-SCHAUMBOURG, principauté d'Allemagne ; pop. 35 133 h. ; cap. Buckebourg ; 4852 h.

LIPSE (JUSTE), érudit belge (1547-1606).

LIRIS, auj. Garigliano, riv. d'Italie, se jette dans la mer Tyrrhénienne près de Minturnes.

LISBONNE, cap. du Portugal, sur la rive droite du Tage, près de son embouchure ; 265 032 h.

LISFRANC, chirurgien français (1790-1847).

LISIEUX, ch.-l. d'arr. du Calvados, à 55 k. de Caen, sur la Touques ; 18 396 h.

LISLE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Gaillac ; 4556 h.

LISSA, îles de l'Archipel illyrien. || Victoire navale des Autrichiens sur les Italiens (1866).

LIST (FRÉDÉRIC), économiste allemand (1789-1846), a contribué à l'établissement de l'Union douanière d'Allemagne (*Zollverein*).

LITES, classe inférieure d'hommes chez les Francs, intermédiaire entre les hommes libres, les colons et les esclaves.

LITHUANIE, région du S.-E. de la Baltique, partagée entre la Prusse (480 000 h.) et la Russie (5 400 000 h.) ; v. pr. Vilna, Grodno. Elle forma autrefois un duché, puis fut unie à la Pologne en 1413.

LITHUANIEN, IENNE, *adj*. et *s*. Qui est de la Lithuanie ; habitant de la Lithuanie.

LITTRÉ (ÉMILE), philosophe et philologue français, né en 1801, traducteur d'Hippocrate, auteur d'un *Dictionnaire de la langue française*, etc.

LIVADIE, nom de la Grèce continentale sous la domination turque. || V. de Grèce, dans la Béotie ; 10 000 h.

LIVAROT, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Lisieux ; 1761 h. Fromages renommés.

LIVERNON, ch.-l. de c. du Lot, arr de Figeac ; 814 h.

LIVERPOOL, v. et port d'Angleterre, dans le comté de Lancastre ; 538 338 h.

LIVIE, fille de Livius Drusus Claudianus, épousa d'abord Tiberius Néron, dont elle eut Tibère et Drusus, puis devint la femme d'Auguste, et lui fit adopter son fils Tibère (56 av. J.-C.-29 ap. J.-C.).

LIVINGSTONE, voyageur anglais, célèbre par ses voyages et ses découvertes dans l'Afrique australe et centrale (1815-1873).

LIVONIE, une des trois prov. allemandes de la Russie sur la Baltique ; pop. 1 000 876 h. ; cap. Riga. || Golfe de Livonie, formé par la Baltique, au S.-O. du golfe de Finlande.

LIVOURNE, v. et port commerçant d'Italie (Toscane), sur la mer Tyrrhénienne ; 97 908 h.

LIVRADE (SAINTE-), ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Villeneuve ; 2818 h.

LIZARD (cap), cap d'Angleterre, à la pointe S.-O. du comté de Cornouailles.

LIZIER (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ariège arr. de Saint-Girons, 1256 h.

LIZY-SUR-OURCQ, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Meaux ; 1666 h.

LLOYD, négociant de Londres, fonda une Société d'assurances maritimes. Son n[om] passé à une compagnie autrichienne [de] navigation dans les mers du Levant.

LO (SAINT-), ch.-l. du dép. de la Ma[nche], à 314 k. de Paris, sur la Vire ; 9706 h.

LOANDA (SAINT-PAUL DE), ch.-l. [des] possessions portugaises au Congo ; ...

LOANGO, État de la Guinée méridi[onale] ; pop. 600 000 h. ; cap. Loango ; 15 000 h.

LOBAU, île du Danube, à 10 k. de Vi[enne], où passa l'armée française en 1809, ap[rès la] bataille d'Essling et avant la bataille de [Wa]gram. || Le général Mouton reçut le tit[re de] comte de Lobau (voy. MOUTON).

LOCARNO, l'un des trois ch.-l. du c[anton] suisse du Tessin, sur le lac Majeur ; ...

LOCHES, ch.-l. d'arr. d'Indre-et-Lo[ire], 41 k. de Tours ; 5085 h.

LOCKE (JOHN), philosophe anglais, fo[nda]teur de l'école sensualiste (1632-1704).

LOCMARIAQUER, vge de l'arr. de Lo[rient], célèbre par ses antiquités druidiques.

LOCMINÉ, ch.-l. de c. du Morbihan, ... de Pontivy ; 1811 h.

LOCRES, v. de l'Italie anc., sur la cô[te] du Brutium.

LOCRIDE, nom de deux pays de l'[anc.] Grèce, l'un sur le canal d'Eubée, l'a[utre] sur le golfe de Corinthe.

LOCRIEN, IENNE, *adj*. et *s*. Qui es[t de] Locres ou de la Locride.

LOCUSTE, célèbre empoisonneuse [de] Rome, qui fit périr Claude et Britanni[cus] ; elle fut mise à mort sous Galba.

LODÈVE, ch.-l. d'arr. de l'Hérault, à 5... de Montpellier ; 10 528 h.

LODI, v. d'Italie, sur l'Adda. || Victoir[e de] Bonaparte sur les Autrichiens (1796).

LOFODEN (ILES), archipel de l'océan [gla]cial arctique, sur la côte de Norvège.

LOGRONO, v. de la Vieille-Castille (Es[pa]gne) ; 12 756 h.

LOING (LE), riv. de France, prend [sa] source dans le dép. de l'Yonne, et se j[ette] dans la Seine près de Moret ; 160 k.

LOIR (LE), riv. de France, prend sa sou[rce] à l'étang de Cernay (Eure-et-Loir), se j[ette] dans la Sarthe près d'Angers ; 310 k.

LOIR-ET-CHER (dép. de), formé du B[lé]sois, du Vendômois et d'une partie d[e la] Sologne ; ch.-l. Blois ; 3 arr. Blois, Ro[mo]rantin, Vendôme ; pop. 272 634 h.

LOIRE (LA), fleuve de France, prend [sa] source au mont Gerbier-des-Joncs, d[ans] les Cévennes, se jette dans l'Océan e[ntre] Saint-Nazaire et Paimbœuf ; 980 k.

LOIRE (dép. de la), formé du Forez et [du] Roannez ; ch.-l. Saint-Étienne ; 3 arr. Sa[int-]Étienne, Roanne, Montbrison ; 590 613 h.

LOIRE (dép. de la HAUTE-), formé [du] Velay et d'une partie de la Haute-Auverg[ne] ; ch.-l. Le Puy ; 3 arr. Le Puy, Brioude, Ys[sin]geaux ; pop. 313 721 h.

LOIRE-INFÉRIEURE (dép. de la), for[mé] d'une partie de la Haute-Bretagne ; ch[.-l.] Nantes ; 5 arr. Nantes, Ancenis, Châte[au]briant, Paimbeuf, Saint-Nazaire ; 612 97...

LOIRET, riv. de France, affl. de la Lo[ire] près d'Orléans ; 11 k.

LOIRET (dép. du), formé de l'Orléan[ais], d'une partie du Gâtinais et de la Solog[ne] ; ch.-l. Orléans ; 4 arr. Orléans, Gien, Mon[tar]gis, Pithiviers ; pop. 360 903 h.

LOIRON, ch.-l. de c. de la Mayenne, ... de Laval ; 1142 h.

LOLLARD, hérésiarque anglais, dont [les] disciples se nommaient les Lollards. Il [fut] brûlé à Cologne en 1322.

LOMAGNE, anc. pays de Gascogne ; ch[.-l.] Lectoure.

LOMBARD (PIERRE), docteur du mo[yen] âge, professeur de théologie, évêque de [Pa]ris, mourut vers 1160.

LOMBARDIE, partie sept. de l'Italie, [oc]cupée jadis par les Lombards ; auj. prov. [du] royaume d'Italie ; 3 653 941 h. ; v. pr. Mil[an].

LOMBARDS, peuple germanique qui [en]vahit l'Italie en 568, et y fonda un royau[me] qui fut détruit par Charlemagne en 774.

LOMBARD-VÉNITIEN (ROYAUME), nom q[ue] portaient les provinces milanaises et vé[ni]tiennes sous la domination autrichien[ne], réunies au roy. d'Italie en 1859 et 1866.

LOMBEZ, ch.-l. d'arr. du Gers, à 40 ... d'Auch ; 1765 h.

LOMÉNIE, comte de Brienne, secréta[ire] d'État aux affaires étrangères sous Rich[e]lieu, Mazarin et Louis XIV (1595-1666). || [LO]MÉNIE DE BRIENNE (1727-1794), cardinal, [mi]nistre principal de Louis XVI (1787-178[8]), suscita par ses édits l'opposition du par[le]ment de Paris, et annonça la réunion d[es] états généraux pour 1789.

LOMOND, le plus grand lac de l'Écos[se].

LONATO, v. de la prov. de Brescia (I[ta]lie) ; 7000 h. || Victoire des Français en 17[96].

LONDINIÈRES, ch.-l. de c. de la Sein[e-]Inférieure, arr. de Neufchâtel ; 1133 h.

MANIQUE, fils de Louis le
i de Germanie (843-876).
ouis, roi de Saxe (876-882),
rmands. || Louis IV *l'En-*
ne (899-911), fut le dernier
régna en Allemagne
l'un duc de Bavière, fut
d'Allemagne (1314-1346),
e un rival, Frédéric d'Au-
e Jean de Bohême et les

né de Lothaire Ier, fut roi
ur d'Occident (855-875).
le, petit-fils du précédent,
en 890, mais eut les yeux
de Bérenger de Frioul,
l'Italie (904).
le Portugal, né en 1838,
Pedro V en 1861.
e Bavière, né en 1845,
re Maximilien II en 1864.
chirurgien franç. (1723-
Dictionnaire de chirurgie.
rchitecte français (1735-
les galeries du Palais-
lle du Théâtre-Français,
e Bordeaux.
1755-1837), ministre des
1815, en 1818 et en 1830.
SAINT-), ordre militaire
IV en 1693, fut supprimé
Rétabli en 1815, il a

vge de l'arr. de Sarre-
); cédé à la Prusse en
ristaux.
ap. des possessions fran-
ambie ; 15 600 h.
v. des Etats-Unis, dans
r le Mississipi ; 498 182 h.
merce.
E, mère de François Ier
emie du connétable de

es Etats-Unis de l'Amé-
. ; cap. Bâton-Rouge ;
Orléans.
c. de la Charente-Infé-
-Jean-d'Angély ; 635 h.
que de Troyes, préserva
ion d'Attila (427-479).
é de Ferrières, auteur
tés religieux, l'un des
es le Chauve (805-862).
-l. de c. des Deux-
enay ; 1503 h.
USE (SAINT-), ch.-l. de
; arr. de Lure ; 2822 h.
de c. d'Eure-et-Loir,
trou ; 1382 h.
OR, vge de la Haute-
s ruines de Thèbes, d'où
l'obélisque qui orne la
à Paris.
e c. des Hautes-Pyré-
5471 h. Grotte et cha-
e la Vierge.
IAIS (LE), ch.-l. de c.
arr. d'Angers ; 2944 h.
Belgique (Brabant) ;
hôtel de ville.
u duc de Berry (1820).
arr. de l'Eure, sur l'Eu-
; 10 973 h. Fabriques

ERT, ch.-l. de c. d'Ille-
igères ; 3585 h.
DE), fils de Michel Le
ministre de la guerre
ssa ce roi dans la voie
ousie contre Colbert.
e française.
situé à Paris, con-
de François Ier par
nué sous Henri II,
V, par Du Cerceau, e
XIV par Claude Per-
aux Tuileries sous
sconti et Lefuel, et
collections d'art.
nage du roman de
Richardson, type du

officier anglais (1769-
garde de Napoléon Ier

DE), maréchal de
st illustré par la prise
1747.
Mélanésie, au N. de la
la France ; 13334 h.
sif de montagnes dans
'où sortent le Lot, le
lier.
formé d'une partie du
nde ; 5 arr. Mende,
op. 138 319 h.
l'Allemagne du Nord.

sur la Trave, à 12 k. de la mer Baltique; 44 799 h. Anc. cap. de la Ligue hanséatique.

LUBERSAC, ch.-l. de c. de la Corrèze arr. de Brive; 3690 h.

LUBLIN, v. de Russie, ch.-l. du gouvernement de Lublin; 18 000 h.

LUC (saint), 3e évangéliste, disciple intime de saint Paul, m. vers 70, auteur d'un *Evangile* et des *Actes des Apôtres*.

LUC (LE), ch.-l. de c. du Var, arr. de Draguignan; 3526 h.

LUC-EN-DIOIS, ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Die; 932 h.

LUCAIN, poète latin (39-65 ap. J.-C.), auteur de la *Pharsale*, poème sur la guerre civile entre César et Pompée. Il se donna la mort pour échapper au supplice que lui réservait Néron, jaloux de son génie.

LUCANIE, contrée de l'Italie anc. dans la Grande-Grèce; v. pr. Pœstum, Métaponte, Héraclée.

LUCAS DE LEYDE, peintre et graveur hollandais (1494-1533).

LUCAYES (Iles), voy. BAHAMA.

LUCENAY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. d'Autun; 1183 h.

LUCERNE, l'un des cantons de la Suisse, pop. 133 663 h.; ch.-l. Lucerne, à l'extrémité N.-O. du lac des Quatre-Cantons; 14 524 h.

LUCERNE (LAC DE) ou des Quatre-Cantons, lac de la Suisse qui touche aux cantons de Lucerne, d'Uri, d'Unterwalden et de Schwitz.

LUCIA-DI-TALLANO (SANTA-), ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Sartène; 1185 h.

LUCIE (SAINTE-), l'une des petites Antilles, à l'Angleterre; 35 474 h.

LUCIEN, écrivain grec, né à Samosate en Syrie, vécut de 130 à 200 ap. J.-C.; connu surtout par ses *Dialogues des morts*.

LUCIEN BONAPARTE, prince de Canino, frère puîné de Napoléon Ier (1775-1840), joua le principal rôle au coup d'Etat du 18 Brumaire an VIII (1799).

LUCIFER, nom de la planète Vénus au moment de son lever. || Nom du plus orgueilleux des anges rebelles.

LUCILIUS (CAIUS), poète latin (148-103 av. J.-C.), célèbre par ses *Satires*.

LUCINE, déesse qui, selon la Fable, présidait à la naissance des enfants.

LUCKNOW, v. de l'Hindoustan anglais, cap. de l'anc. royaume d'Oude; 284 779 h.

LUÇON, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte; 6247 h. Evêché, dont le cardinal de Richelieu fut le titulaire.

LUÇON, la plus grande île de l'archipel des Philippines, à l'Espagne; pop. 2 330 000 h.; cap. Manille.

LUCQUES, v. d'Italie, anc. cap. d'un duché, auj. ch.-l. de prov.; 68 558 h.

LUCRÈCE, femme de Tarquin Collatin, fut déshonorée par Sextus Tarquin, et se tua sous les yeux de son mari, en demandant vengeance (510 av. J.-C.).

LUCRÈCE, grand poète latin, auteur d'un poème *De la nature* (95-51 av. J.-C.).

LUCRIN, petit lac de Campanie.

LUCULLUS, général romain, combattit Mithridate. Sa magnificence est devenue proverbiale (109-57 av. J.-C.).

LUCUMON, titre des chefs étrusques.

LUDE (LE), ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de La Flèche; 3701 h.

LUDWIGSBURG ou **LOUISBOURG**, v. du Wurtemberg; 12 000 h.

LUGANO, v. de Suisse, sur le lac de Lugano, l'une des trois capitales du canton du Tessin; 6000 h.

LUGDUNUM, v. de Gaule, auj. Lyon, fondée sous l'empereur Auguste.

LUGNY, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon; 1304 h.

LUINI, peintre de l'école milanaise, auteur de belles fresques (XVIe s.).

LUITPRAND, roi législateur des Lombards (712-744).

LULLE ou **LULL** (RAYMOND), philosophe scolastique (1235-1315).

LULLI (J.-B. DE), compositeur de musique, né à Florence (1633-1687), jouit de la faveur de Louis XIV, obtint en 1672 le privilège de l'*Académie royale de musique* et fut le créateur de l'opéra français.

LUMBRES, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Omer; 1036 h.

LUNAS, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Lodève; 1330 h.

LUNE (MONTAGNES DE LA), montagnes que les anciens regardaient comme les sources du Nil, au centre de l'Afrique.

LUNEL, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 8318 h. Vin muscat.

LUNÉVILLE, ch.-l. d'arr. de Meurthe-et-Moselle, à 35 k. de Nancy; 16 041 h. || Traité entre la France et l'Autriche, en 1801.

LUPATA (MONTS), au S.-E. de l'Afrique.

LUPERCALES (LES), fête du dieu Pan à Rome.

LURCY-LÉVY, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Moulins; 3914 h.

LURE, ch.-l. d'arr. de la Haute-Saône, à 28 k. de Vesoul; 3993 h.

LURI, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia; 2040 h.

LURY-SUR-ARNON, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Bourges; 860 h.

LUSACE, région de l'Allemagne du Nord, partagée entre la Prusse et la Saxe royale; v. pr. Bautzen, Zittau, Görlitz.

LUSIGNAN, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Poitiers; 2266 h.

LUSIGNAN, famille du Poitou, qui compta plusieurs rois de Jérusalem, de Chypre.

LUSIGNY, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. de Troyes; 1165 h.

LUSITANIE, anc. nom du Portugal.

LUSSAC, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Libourne; 1910 h.

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Montmorillon; 1837 h.

LUSSAN, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Uzès; 1057 h.

LUTÈCE, v. de la Gaule, cap. des Parisii, dans une île de la Seine, auj. Paris.

LUTHER (MARTIN), l'un des chefs du protestantisme (1483-1546), fut excommunié par Léon X en 1520, brûla la bulle du pape, fut mis au ban de l'Empire. Il a traduit la Bible en langue allemande.

LUTHÉRANISME, doctrine des luthériens ou partisans de Luther, formulée dans la *Confession d'Augsbourg* de 1530.

LUTZEN, v. de Prusse (prov. de Saxe), près de laquelle le roi de Suède Gustave-Adolphe périt en 1632, et Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens en 1813.

LUXEMBOURG, grand-duché hollandais neutralisé en 1867, et gouverné au nom du roi de Hollande; pop. 205 158 h.; cap. Luxembourg, ville forte, auj. démantelée; 15 930 h. || Une autre partie du Luxembourg, le Luxembourg belge, a pour ch.-l. Arlon; pop. 208 134 h.

LUXEMBOURG (DUC DE), maréchal de France (1628-1695), remporta les victoires de Fleurus (1690), de Steinkerke (1692) et de Neerwinden (1693).

LUXEMBOURG, palais situé à Paris, construit par Jacques De Brosse pour Marie de Médicis (1615-1620).

LUXEUIL, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Lure; 4162 h. Monastère fondé par saint Colomban, en 590.

LUYNES (CHARLES, marquis d'ALBERT, duc DE), favori de Louis XIII, renversa Concini, et fut nommé connétable (1578-1621). || HONORÉ, DUC DE LUYNES (1802-1867), protecteur éclairé des arts, donna sa collection de médailles à l'Etat.

LUZ, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. d'Argelès; 1484 h.

LUZARCHES, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Pontoise; 1350 h.

LUZECH, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Cahors; 1961 h.

LUZY, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Château-Chinon; 2668 h.

LYCAONIE, anc. pays de l'Asie Mineure (Phrygie); v. pr. Iconium.

LYCÉE, montagne du Péloponnèse, consacrée à Pan. || Promenade d'Athènes avec des portiques sous lesquels Aristote donnait ses leçons en se promenant. || Etablissement libre pour l'enseignement des lettres et des sciences, fondé à Paris en 1787, et où La Harpe donna ses leçons.

LYCIE, anc. pays de l'Asie Mineure.

LYCOPHRON, poète et grammairien grec, auteur du poème obscur de *Cassandre*, vécut en Egypte sous Ptolémée Philadelphe.

LYCORTAS, général des Achéens, père de Polybe, vengea la mort de Philopœmen sur les Messéniens (IIe s. av. J.-C.).

LYCURGUE, législateur de Sparte (IXe s. av. J.-C.). || Orateur athénien (396-323 av J.-C.), adversaire du parti macédonien.

LYDIE, anc. pays de l'Asie Mineure, cap. Sardes.

LYELL (sir CHARLES), célèbre géologue anglais (1797-1875).

LYNCÉE, héros grec, célèbre par sa vue perçante, fut tué par Pollux pour venger le meurtre de son frère Castor.

LYNCH (LOI DE), nom, aux Etats-Unis, de la justice sommaire que le peuple exerce contre certains coupables que la loi n'a pas frappés ou ne peut frapper.

LYON, ch.-l. du Rhône, à 507 k. de Paris, sur le Rhône et la Saône; 342 815 h. Archevêché. Fabrication et commerce de soieries.

LYONNAIS, gouvernement de l'ancienne France, comprenant le Lyonnais proprement dit, le Forez et le Beaujolais.

LYONNAISE, l'une des quatre provinces créées par Auguste dans la Gaule transalpine.

LYONS (lord), amiral anglais (1790-1858), commanda la flotte anglaise dans la guerre de Crimée, en 1855.

LYONS-LA-FORÊT, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. des Andelys; 1323 h.

LYS (LA), riv. de France et de Belgique, se jette dans l'Escaut, à Gand; 205 k.

LYS (SAINT-), ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Muret; 1443 h.

LYSANDRE, général de Sparte, remporta sur les Athéniens la victoire d'Ægos-Potamos, fut tué à Haliarte (395 av. J.-C.).

LYSIAS, orateur athénien, lutta contre la tyrannie des Trente (437-378 av. J.-C.).

LYSIMAQUE, général d'Alexandre le Grand, devint roi de Thrace après la mort de son maître, fut vaincu et tué par Séleucus à Cyropédion (281 av. J.-C.).

LYSIPPE, statuaire grec, eut seul le droit de faire la statue d'Alexandre le Grand.

M

MAB, reine des fées et femme d'Obéron.

MABILLON, savant bénédictin, auteur des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, créateur de la diplomatique (1632-1707).

MABLY (DE), publiciste français, auteur de nombreux ouvrages, entre autres *Observations sur l'histoire de France* (1709-1785).

MACABRE (DANSE), peinture du moyen âge dans laquelle on représentait la Mort entraînant dans une danse les hommes de toute condition et de tout âge.

MAC-ADAM, ingénieur écossais, inventeur du système de routes et de chaussées qui porte son nom (1756-1836).

MACAIRE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de La Réole; 2252 h.

MACAO, v. de Chine appartenant aux Portugais, sur la baie de Canton; 71 834 h.

MACASSAR, v. et port, ch.-l. des possessions hollandaises de l'île de Célèbes; 17 000 h. || Détroit de Macassar, détroit qui sépare Célèbes et Bornéo.

MACAULAY, historien et critique anglais, auteur d'une *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II* (1800-1859).

MACBETH, meurtrier et successeur de Duncan Ier, roi d'Ecosse (1040), fut tué par Malcolm, fils de Duncan (1057).

MACCABÉE ou **MACHABÉE** (MATHATHIAS), Juif, commença l'insurrection de la Judée contre Antiochus Epiphane (167 av. J.-C.); il eut cinq fils. L'aîné, JUDAS MACCABÉE, reprit Jérusalem aux Syriens (163), mais périt accablé par le nombre (160). Le second, JONATHAS, périt assassiné (144). Le troisième, SIMON, expulsa les Syriens de Jérusalem, et fut assassiné par Ptolémée, gouverneur de Jéricho (135 av. J.-C.). Les deux autres fils se nommaient JEAN et ELÉAZAR. || LES SEPT MACCABÉES, sept frères, fils d'Eléazar et de Salmonée, qu'Antiochus Epiphane fit périr dans les supplices.

MACCABÉES (LIVRES DES), nom de deux livres de la Bible, dont le 1er contient l'histoire des Juifs de 174 à 135 av. J.-C.; le 2e raconte le martyre des Sept Maccabées.

MAC-CARTHY, géographe français (1785-1835).

MACDONALD, maréchal de France, duc de Tarente, se distingua dans les guerres de la République et de l'Empire (1765-1840).

l'Agrippa d'Aubigné
oète Scarron (1652),
mort, devint gou-
e Mme de Montespan
is XIV, qui l'épousa

en, littérateur fran-
ès Fontenelle, secré-
démie des sciences.
intendant des rois
par rendre sa di-
tique, et par s'em-

poète dramatique
nt le chef-d'œuvre

naréchal de France
l'expédition de Mo-

ommune de la Seine.
19 h. (voy. ALFORT)
ommune de l'arr. de
,sur la Seine; 3247 h.
i par Mansart, ayant
t de Maisons et à

mte DE), publiciste
ry (1754-1821), mi-
de Sardaigne à la
du livre *du Pape*,
rsbourg. || Son frère,
5-1802), romancier,
utour de ma chambre,
'Aoste.
ch.-l. de c. des
iort; 4259 h. || Anc.

tre la Suisse et l'I-
sin. Il renferme les

d'Occident (457-461),
s tué par Ricimer.
grande des îles Ba-
. 180 000 h.
portion de la côte
mer d'Oman et les
épend de l'Angle-
possède la France.
de), située au sud
malaise et nègre:
000 h., aux Anglais.
ras de mer qui unit
le du Bengale.
es petits prophètes.
ont des Pyrénées
ont le pic le plus
4 m.
prov. de même nom
literranée; 97 945 h.
ace qui habite une
Malacca, etc.
grandes divisions de
resque entièrement
nfermant les îles de
Célèbes, Timor, les
es, etc.
voy. PÉLISSIER.
e la Vénétie, entre
nes; port; 1000 h.
de c. de Vaucluse,

uatre rois d'Écosse,
teur Macbeth (1057).
'îles de la mer des
ltan résidant à Male.
COLAS), philosophe
teur de la *Recherche*

S.-E. de l'anc. Laco-
ge.
. de c. du Loiret,
h.
AMOIGNON DE), éco-
rançais, ministre de
nseur devant la Con-
à mort par le tri-
1721-1794).
de c. du Morbihan,
h.
ais, fut condamné et
oir voulu s'emparer
pandant le bruit de

français, auteur du
5-1767).
ts de Madagascar.
DE), célèbre poète.
ut le réformateur de
ie française.
olle de l'anc. Thes-
te de l'Eubée.
èbre cantatrice, fille
-1836).
le c. de la Sarthe,
7 h.
rov. d'Anvers (Bel-
evêché métropolitain
entelles, etc.

MALL, assemblée annuelle des Francs.

MALMAISON (LA), château près de Rueil (Seine-et-Oise), qui servit de résidence à Bonaparte et à Joséphine.

MALO (SAINT-), ch.-l. d'arr. d'Ille-et-Vilaine, port à l'embouchure de la Rance, à 71 k. de Rennes; 10 295 h. Patrie de Duguay-Trouin, La Mennais, Chateaubriand.

MALO-DE-LA-LANDE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Coutances; 407 h.

MALOJAROLAWETZ, v. de Russie, au centre. || Victoire des Français en 1812.

MALOUET, homme d'État français (1740-1814), a laissé des Mémoires sur l'Assemblée constituante, dont il avait fait partie.

MALOUIN, INE, *adj.* et *s.* Habitant de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

MALOUINES ou **FALKLAND (ILES)**, archipel de l'océan Atlantique, à l'E. du détroit de Magellan, aux Anglais depuis 1833.

MALPLAQUET, vge à 26 k. d'Avesnes (Nord). || Défaite glorieuse de Villars (1709).

MALTE, île de la Méditerranée, appartenant aux Anglais depuis 1800; pop. 147 306 h.; cap. Cité-la-Valette.

MALTE (ORDRE DE), ordre religieux et militaire, dont les membres s'appelèrent *Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* (XIe s.), puis *Chevaliers de Rhodes* (1310) et enfin *Chevaliers de Malte* (1530-1798).

MALTE-BRUN, géographe français, auteur d'une *Géographie universelle* (1775-1826).

MALTHUS, économiste anglais (1766-1834).

MALVOISIE, presqu'île à l'E. de la Laconie, qui produisait un vin renommé; ch.-l. Napoli-de-Malvoisie.

MALZIEU-VILLE, ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Marvejols; 1966 h.

MAMELUCKS, milice qui domina l'Égypte depuis saint Louis jusqu'à Bonaparte, et qui fut exterminée par Méhémet-Ali (1811).

MAMERS, ch.-l. d'arr. de la Sarthe, à 45 kil. du Mans; 5342 h.

MAMERT (SAINT-), ch.-l. de c. du Gard, arr. de Nîmes; 501 h.

MAMERTINE (PRISON), prison de l'anc. Rome, construite par Ancus Martius.

MAMERTINS, aventuriers venus de Mamertium (Italie méridionale), qui s'établirent en Sicile, où ils appelèrent les Romains à l'époque de la 1re guerre punique.

MAMET (SAINT-), ch.-l. de c. du Cantal, arr. d'Aurillac; 1900 h.

MAN, île de la mer d'Irlande; ch.-l. Castle-town; pop. 54 042 h.

MANAHEM, roi d'Israël (766-754 av. J.-C.), paya tribut à Phul d'Assyrie.

MANASSÉ, fils aîné de Joseph, donna son nom à deux demi-tribus juives, séparées par le Jourdain.

MANASSÈS, roi de Juda (694-639 av. J.-C.), fut emmené en captivité par Assar-Haddon, roi de Ninive.

MANCEAU, CELLE, *adj.* et *s.* Habitant du Mans.

MANCHE, bras de mer entre la France et l'Angleterre.

MANCHE (dép. de la), formé d'une partie de la Basse-Normandie; ch.-l. Saint-Lô; 6 arr. Saint-Lô, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, Valognes; pop. 569 910 h.

MANCHE, anc. région de l'Espagne, comprise aujourd'hui dans la prov. de Ciudad-Real (Nouvelle-Castille).

MANCHESTER, v. du Lancashire (Angleterre); 522 668 h. Grand centre manufacturier; filatures, cotonnades, etc.

MANCINI, sœur du cardinal Mazarin, eut trois filles, dont la 2e, Olympe, comtesse de Soissons, et la 5e, Marie-Anne, duchesse de Bouillon, furent impliquées dans les procès d'empoisonnement de ce temps.

MANCO-CAPAC Ier, fondateur de la monarchie des Incas au Pérou (XIe s. ap. J.-C.). || MANCO-CAPAC II, frère d'Atahualpa, essaya sans succès d'expulser les Espagnols et périt assassiné (1536).

MANDANE, fille du Mède Astyage, femme de Cambyse et mère de Cyrus le Grand.

MANDARIN, titre que l'on donne aux officiers civils et militaires de la Chine, et qui s'acquiert par des examens.

MANDCHOURIE ou **MANTCHOURIE**, région de l'empire chinois, au N., dont les habitants imposèrent à la Chine, en 1618, la dynastie actuellement régnante; 12 000 000 d'h.

MANDÉ (SAINT-), commune de la Seine, anc. arr. de Sceaux; 7499 h.

MANDRIN, fameux brigand, qui, après avoir exploité tout le bassin du Rhône, fut pris et roué (1724-1755).

MANDUBIENS, peuple gaulois, client des Éduens, dont le ch.-l. était Alise (Côte-d'Or).

MANÉTHON, prêtre égyptien, qui vécut sous les deux premiers Lagides. Il écrivit une *Histoire d'Égypte*, dont il ne reste que des fragments et des listes de rois.

MANFRED ou **MAINFROI**, roi de Naples et de Sicile, fils naturel de l'empereur Frédéric II, fut vaincu et tué par Charles d'Anjou près de Bénévent (1266).

MANHEIM, v. du grand-duché de Bade, au confluent du Rhin et du Neckar; 46 453 h.

MANICHÉENS, sectateurs de Manès, hérésiarque né en Perse (240-274), qui croyait à l'existence de deux principes éternels, le bon et le mauvais.

MANILIUS, poète latin de la fin du règne d'Auguste, auteur d'un poème sur l'Astronomie.

MANILLE, cap. des Philippines, dans l'île Luçon; ch.-l. des établissements espagnols de l'Océanie; 160 000 h.

MANIN (LUDOVICO), dernier doge de Venise, de 1789 à 1797. || DANIEL MANIN, qui n'avait de commun que le nom avec le précédent, fut président du Gouvernement provisoire en 1848, lors du soulèvement de la Vénétie contre l'Autriche, et mourut exilé en France (1804-1857).

MANITOU, nom donné à la divinité par les sauvages de l'Amérique du Nord.

MANLIUS CAPITOLINUS, Romain, précipita du Capitole les Gaulois qui tentaient de s'en emparer (390 av. J.-C.). Accusé d'aspirer à la royauté, il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne (382).

MANLIUS TORQUATUS, Romain, ainsi surnommé parce qu'il prit le collier (*torques* en latin) d'un Gaulois qu'il avait tué dans un combat singulier (361 av. J.-C.).

MANOSQUE, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Forcalquier, sur la Durance; 6136 h.

MANOU, premier législateur des Indiens (XIIe ou XVe siècle av. J.-C.).

MANS (LE), ch.-l. du dép. de la Sarthe, sur la Sarthe, à 211 k. de Paris; 50 175 h. Grains, chanvre, toiles, poulardes, etc.

MANSARD ou plutôt **MANSART (FRANÇOIS)**, architecte français (1598-1666), construisit l'hôtel Carnavalet à Paris, le château de Maisons et commença le Val-de-Grâce. || Son petit-neveu, JULES-HARDOUIN MANSART (1646-1708), bâtit les châteaux de Marly, de Dampierre, le palais de Versailles, le grand Trianon, le dôme des Invalides, etc.

MANSLE, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Ruffec, sur la Charente; 1823 h.

MANSOURAH, v. de la Basse-Égypte, sur la branche E. du Nil, où saint Louis fut défait par les Mamelucks en 1250.

MANTEGNA (ANDREA), peintre, né à Padoue, décora de ses fresques Padoue, Vérone et surtout Mantoue (1430-1506).

MANTES, ch.-l. d'arr. de Seine-et-Oise, sur la Seine, à 42 k. de Versailles; 5649 h.

MANTINÉE, v. d'Arcadie, où Épaminondas triompha des Spartiates (362).

MANTOUE, v. forte, ch.-l. de la prov. de ce nom (Italie du N.), sur le Mincio; 24 825 h.

MANUCE (ALDE) *l'Ancien*, célèbre imprimeur, fonda en 1490 à Venise une imprimerie consacrée à la reproduction des chefs-d'œuvre grecs et latins. Il eut pour successeurs son fils PAUL MANUCE (1533), puis son petit-fils ALDE *le Jeune*, qui dirigea ensuite l'imprimerie du Vatican (1590-1597).

MANUEL Ier (COMNÈNE), empereur de Constantinople (1143-1180), fut contemporain de la 2e croisade. || MANUEL II PALÉOLOGUE, empereur de Constantinople (1391-1425), fut assiégé par le sultan Bajazet.

MANUEL, orateur politique (1775-1827), fut expulsé de la Chambre des députés à cause de l'opposition qu'il faisait à l'intervention française en Espagne (1823).

MANZANAREZ ou **MANÇANAREZ**, riv. d'Espagne, qui passe à Madrid; 100 k.

MANZAT, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 2060 h.

MANZONI, poète et romancier italien, auteur du roman *les Fiancés* (1784-1873).

MARACAIBO, golfe, lac et riv. du Vénézuela (Amérique du Sud). || Ville du Vénézuela; 21 954 h.

MARAGNON, voy. AMAZONE.

MARANS, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de La Rochelle, sur la Sèvre-Niortaise; 4527 h.

MARAT (JEAN-PAUL), membre de la Commune de Paris et de la Convention nationale, rédacteur de *l'Ami du peuple*, périt assassiné par Charlotte Corday (1744-1793).

MARATHON, vge de l'Attique, où Miltiade triompha des Perses (490 av. J.-C.).

MARBEUF (comte DE), maréchal de camp, administra la Corse quand elle fut cédée à la France, de 1768 à 1786.

MARBORÉ, massif de montagnes dans les Pyrénées, près de Gavarnie; 3253 m.

MARBOURG, v. de la Hesse-Cassel; 8000 h.

MARC (saint), évangéliste, vécut à Alexandrie, fut martyrisé en 68.

MARC-AURÈLE, empereur romain, fut adopté par Antonin, et régna de 161 à 180. On a de lui un livre d'une morale pure intitulé : *A moi-même* ou *Pensées de M[arc]-Aurèle*. Son règne fut signalé par des gue[rres] contre les Parthes et les Marcomans.

MARCEAU, général français, se distin[gua] à Fleurus et fut tué près d'Altenkirc[hen] dans la Prusse-Rhénane (1769-1796).

MARCEL (ÉTIENNE), prévôt des march[ands] de Paris, fut tué en voulant livrer Pari[s au] roi de Navarre, Charles le Mauvais (135[8]).

MARCELLIN (SAINT-), ch.-l. d'arr. [de] l'Isère, à 52 k. de Grenoble; 3307 h.

MARCELLO, compositeur vénitien, au[teur] de psaumes célèbres (1686-1739).

MARCELLUS (CLAUDIUS), général rom[ain,] prit Syracuse défendue par les invent[ions] d'Archimède (212 av. J.-C.), battit plusi[eurs] fois Annibal. || MARCELLUS, fils d'Octa[vie,] sœur d'Auguste, devint le fils adoptif [et] gendre d'Auguste, et mourut subite[ment] (41-23 av. J.-C.).

MARCELLUS (comte DE), diplomat[e et] écrivain français (1795-1861), rapport[a de] Milo la statue dite *Vénus de Milo* (1820).

MARCENAT, ch.-l. de c. du Cantal, ar[r. de] Murat; 2271 h.

MARCHANGY (DE), magistrat et litt[éra]teur français (1782-1826), auteur de la *G[aule] poétique*.

MARCHAUX, ch.-l. de c. du Doubs, ar[r. de] Besançon; 442 h.

MARCHE (OLIVIER DE LA), chroniqueu[r et] poète, né dans le comté de Bourgogne, [au]teur de *Mémoires*, etc., servit Charle[s le] Téméraire, puis sa fille Marie de Bourg[ogne,] mariée à Maximilien (1426-1502).

MARCHE (LA), prov. de l'anc. France, [qui] a formé le dép. de la Creuse et une p[artie] de la Haute-Vienne; ch.-l. Guéret et Be[llac]. Elle fut confisquée par François Ier su[r le] connétable de Bourbon, en 1523.

MARCHENOIR, ch.-l. de c. de Loir[-et-]Cher, arr. de Blois; 670 h.

MARCHES (LES), nom donné autre[fois] aux États pontificaux entre la Romagn[e et] le royaume de Naples; cap. Ancône. || [...] prov. du royaume d'Italie; pop. 948 15[...] v. pr. Ancône.

MARCHIENNES, ch.-l. de c. du N[ord,] arr. de Douai; 3432 h.

MARCIAC, ch.-l. de c. du Gers, arr. [de] Mirande; 1914 h.

MARCIEN, empereur d'Orient (450-[457]), résista à Attila.

MARCIGNY, ch.-l. de c. de Saône-et-L[oire,] arr. de Charolles; 2790 h.

MARCILLAC, ch.-l. de c. de l'Avey[ron,] arr. de Rodez; 2004 h.

MARCILLAT, ch.-l. de c. de l'Allier, ar[r. de] Montluçon; 1960 h.

MARCILLY-LE-HAYER, ch.-l. de c. [de] l'Aube, arr. de Nogent-sur-Seine; 673 h.

MARCK (GUILLAUME DE LA), surnomm[é le] *Sanglier des Ardennes* (1446-1485), fit soul[ever] la ville de Liège contre son évêque. || [...] petit-neveu, seigneur de Fleuranges, fu[t un] des plus braves capitaines de l'armée fr[an]çaise au temps de François Ier (1491-15[37]). Il a laissé des *Mémoires*.

MARCKOLSHEIM, anc. ch.-l. de c. du [Bas-]Rhin, arr. de Schlestadt; 2517 h.; cédé [à la] Prusse en 1871.

MARCOING, ch.-l. de c. du Nord, arr. [de] Cambrai; 1948 h.

MARCOMANS, peuplade germanique, [qui] habita d'abord entre le Rhin, le Mein e[t le] Danube, puis en Bohême.

MARCOMIR, chef franc, père de Ph[ara]mond, selon une chronique.

MARCOUSSIS, vge de l'arr. de Rambo[uil]let (Seine-et-Oise), célèbre autrefois [par] son château.

MARCULFE, moine de Gaule, m. après [...], publia un recueil de *Formules* ou mod[èles] des actes usités à cette époque.

MARDES, anc. peuple de la Médie.

MARDOCHÉE, Juif, oncle d'Esther.

MARDONIUS, gendre et général de [Da]rius Ier, fut vaincu par les Grecs et t[ué à] Platée (479 av. J.-C.).

MAREMMES (LES), région basse qui l[onge] la mer Tyrrhénienne, en Toscane.

MARENGO, vge près d'Alexandrie, en [Pié]mont, où Bonaparte battit le général au[tri]chien Mélas (1800).

MARENNES, ch.-l. d'arr. de la Charen[te-]Inférieure, à 56 k. de La Rochelle; 456[...] Huîtres vertes.

MARÉOTIS, lac de la Basse-Égypte, sép[aré] de la Méditerranée par une langue de te[rre] sur laquelle est Alexandrie.

MARET, duc de BASSANO, secrétaire d'É[tat] sous le 1er Empire, ministre des affa[ires] étrangères (1811-1813), jouit de toute [la] confiance de Napoléon Ier (1763-1839).

MAREUIL, ch.-l. de c. de la Dordog[ne,] arr. de Nontron; 1545 h.

MAREUIL, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. [de] La Roche-sur-Yon; 1779 h.

ch.-l. de c. du Bas-
e; 2458 h.; cédé à la

c. de la Haute-Saône,

ance, qui naît au pied
ngres, et se réunit à la
Pont; 494 k.
formé du Rémois, du
e-Brie; ch.-l Châlons-
Châlons-sur-Marne,
nte-Menehould, Vitry-
780 h.
a HAUTE-), formé du
du Bassigny (Cham-
de la Bourgogne, de
-Comté; ch.-l. Chau-
nt, Langres et Vassy;

CANAL DE LA), canal
itry-le-François sur la
dans l'Ill au-dessous

AN), seigneur de Mont-
des fondateurs de la
ces-Unies (1548-1598).
). Etat de l'Afrique,
nent; cap. Fez; v. pr.
filet; pop. 12 000 000
égnant depuis 1873:
anc. cap.; 50 000 h.
ROLLES, commune du
Fromages.
AULTS, ch.-l. de c. de
mers; 2178 h.
e c. de la Seine-Infé-
; 2795 h. Filatures.
lade catholique qui
Liban, et dont on rap-
n Maron, patriarche
ie s.
e français, fut attaché
Bretagne, de Louis XII,
(1463-1523). || Son
poète favori de Fran-
épîtres, des ballades,
traduisit en vers les
95-1544).
de c. du Pas-de-Calais,

e c. du Pas-de-Calais,
59 h. Fonderies; car-

u Mendana ou Nouka-
lynésie, dans le Grand
puis 1842; 6011 h.
, publiciste français
du *National*, membre
isoire et l'un des pré-
e constituante en 1848.
c), romancier anglais

uerre.
e comédienne du Thé-
47).
ge entre Pignerol et
porta une victoire sur
de Savoie (1693).
ybée, v. de Sicile sur
0 h. Vin renommé.
de c. de la Drôme,
577 h.
), chant de guerre,
de l'Isle en 1792.
du dép. des Bouches-
iterranée, à 863 k. de
ché. Grand port de
Mascaron. Puget, etc.
IT, ch.-l. de c. de
s; 790 h.
l'anc. Samnium.
nglais, inventeur de
évéler la présence de
nde (1789-1846).
rchipel de la Polyné-
.
ce DE), fils du duc de
44-1714).
AINT-), ch.-l. de c. de
rr. d'Ancenis; 1927 h.
ir de nombreux opé-
musique par Gaveaux,
-1817).
. de la Marne, arr. de

nage de la Fable, qui
ollon pour avoir lutté
e.
de l'Indo-Chine an-
de Martaban; pop.
Martaban, Moulmein.
golfe du Bengale, sur
hine.
uteur dramatique et
76-1830), fondateur du
anc (1818).
c. du Lot, arr. de

MARTHE (sainte), sœur de Lazare et de Marie de Béthanie.

MARTIAL, poète latin, auteur d'*Epigrammes* (43-104 ap. J.-C.).

MARTIAL (saint), évêque de Limoges (IIIe s.).

MARTIAL D'AUVERGNE, auteur d'une narration en vers du règne de Charles VII, intitulée *Vigiles de Charles VII* (1440-1508).

MARTIALE (LOI), loi faite par l'Assemblée constituante, le 21 octobre 1789, pour dissiper les rassemblements populaires.

MARTIGNAC (vicomte DE), homme d'Etat français (1776-1832), succéda comme ministre dirigeant à M. de Villèle (1828), et fut remplacé par le prince de Polignac (août 1829), que plus tard il défendit devant la Chambre des pairs.

MARTIGNY, v. du Valais (Suisse); 1100 h.

MARTIGUES (LES), ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix, sur l'étang de Berre; 6963 h. Produits chimiques.

MARTIN (saint), évêque de Tours, l'un des patrons de la Gaule (316-396).

MARTIN, nom de cinq papes, dont le dernier, élu au concile de Constance, mit fin au schisme d'Occident (1418).

MARTIN (HENRI), écrivain français, né en 1810, auteur d'une *Histoire de France*, membre de l'Académie française.

MARTIN (SAINT-), l'une des petites Antilles, partagée entre les Français, au N., cap. Le Marigot, et les Hollandais, au S., cap. Philipsbourg; pop. 7500 h.

MARTIN (CANAL SAINT-), canal qui va du bassin de la Villette à la Seine, à travers Paris; 4228 m.

MARTIN-D'AUXIGNY (SAINT-), ch.-l. de c. du Cher, arr. de Bourges; 2586 h.

MARTIN-DE-LONDRES (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 1025 h.

MARTIN-DE-RÉ (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de La Rochelle; 2699 h.

MARTIN-DE-SEIGNAUX (SAINT-), ch.-l. de c. des Landes, arr. de Dax; 2740 h.

MARTIN-DE-VALAMAS (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon; 2149 h.

MARTIN-EN-BRESSE (SAINT-), ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon; 1921 h.

MARTIN-LANTOSQUE (SAINT-), ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice; 2004 h.

MARTINEZ DE LA ROSA, poète et homme d'Etat espagnol (1789-1862).

MARTINI, compositeur de musique, surintendant de la musique de Louis XVI et de Louis XVIII (1741-1816).

MARTINIQUE (LA), l'une des petites Antilles, à la France; ch.-l. Fort-de-France; v. pr. Saint-Pierre; pop. 161 996 h.

MARTINO-DI-LOTA (SAN-), ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia, 960 h.

MARTORY (SAINT-), ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens; 1095 h.

MARVEJOLS, ch.-l. d'arr. de la Lozère, à 38 k. de Mende; 4884 h.

MARYLAND, l'un des Etats-Unis d'Amérique, sur l'Atlantique; pop. 780 894 h.; cap. Annapolis; v. pr. Baltimore.

MASANIELLO, pêcheur napolitain, dirigea l'insurrection du peuple de Naples contre le duc d'Arcos, vice-roi espagnol (1647). Il perdit, peu après son triomphe, la faveur de la multitude, et fut assassiné.

MAS-CABARDÈS (LE), ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Carcassonne; 777 h.

MASCARA, v. forte d'Algérie, ch.-l. d'arr. du dép. d'Oran, à 96 k. d'Oran; 14 027 h.

MASCAREIGNES (ILES), archipel de l'océan Indien, composé des îles Bourbon ou la Réunion, Maurice, Rodrigue et Cargados; ainsi nommées du Portugais Mascarenhas, qui découvrit Bourbon, en 1547.

MASCARON, prédicateur français, prononça plusieurs oraisons funèbres, entre autres celle de Turenne (1634-1703).

MASCATE, v. du pays d'Oman (Arabie), sur le golfe Persique; 60 000 h. || Imanat de Mascate, Etat qui comprend les deux rives du détroit d'Ormuz, et dont est tributaire le souverain de Zanzibar.

MAS-D'AGENAIS, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Marmande; 1963 h.

MAS-D'AZIL (LE), ch.-l. de c. de l'Ariège, arr. de Pamiers; 2521 h.

MASINISSA, roi des Numides, fut l'allié fidèle des Romains contre les Carthaginois (238-149 av. J.-C.).

MASQUE DE FER, prisonnier d'Etat qui fut enfermé successivement à Pignerol, à l'île Sainte-Marguerite, puis à la Bastille de Paris, où il mourut en 1703. Selon l'opinion commune, le Masque de fer était un secrétaire du duc de Mantoue, l'Italien Mattioli, qui fut arrêté en 1678 pour avoir manqué de parole à Louis XIV, auquel il avait promis de livrer Casal.

MASSACHUSETTS (LE), l'un des Etats-Unis d'Amérique, sur l'océan Atlantique; pop. 1 651 902 h.; cap. Boston.

MASSA-DI-CARRARA, anc. cap. du duché, auj. ch.-l. de la prov. de Massa-di-Carrara, en Italie, à 96 k. N.-O. de Florence; 9000 h. Exploitation de marbre blanc.

MASSAGÈTES, peuple scythe, qui habitait les environs du lac Oxien, sur l'Iaxarte.

MASSAT, ch.-l. de c. de l'Ariège, arr. de Saint-Girons; 4084 h.

MASSEGROS (LE), ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Florac; 553 h.

MASSÉNA (ANDRÉ), maréchal de France (1758-1817), s'illustra par ses victoires de Zurich sur les Russes (1799), par la défense de Gênes (1800), par son courage à Essling et à Wagram, et enfin par sa belle retraite après une campagne infructueuse en Portugal et en Espagne (1810-1811).

MASSEUBE, ch.-l. de c. du Gers, arr. de Mirande; 1765 h.

MASSEVAUX, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Belfort; 3870 h.; cédé à la Prusse en 1871. Quatre communes de ce canton sont restées françaises.

MASSIAC, ch.-l. de c. du Cantal, arr. de Saint-Flour; 1922 h.

MASSILLON (J.-B.), célèbre orateur de la chaire, évêque de Clermont, prêcha devant Louis XIV plusieurs carêmes, puis devant Louis XV, âgé de 8 ans, un carême dont les dix sermons sont connus sous le nom de *Petit carême* (1663-1742).

MASSIQUE, montagne d'Italie entre le Latium et la Campanie; vin célèbre.

MASSORÈTES, docteurs juifs qui ont travaillé à la Massore ou étude critique du texte de la Bible.

MASSYLIENS, la plus orientale des deux tribus numides.

MASULIPATAM, v. de la présidence de Madras (Hindoustan), sur le golfe du Bengale; 40 000 h.

MATAPAN (CAP), autrefois cap Ténare, cap à l'extrémité S. de la Morée (Péloponnèse).

MATELLES (LES), ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 470 h.

MATHA, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean-d'Angély; 2210 h.

MATHAN, grand prêtre de Baal et conseiller d'Athalie, fut mis à mort par l'ordre du grand prêtre Joad.

MATHIAS (saint), disciple de Jésus.

MATHIAS, empereur d'Allemagne (1612-1619), l'un des fils de l'empereur Maximilien II, laissa la couronne à Ferdinand II de Styrie. Sous son règne éclata la guerre de Trente Ans.

MATHIAS CORVIN, fils de Jean Hunyade (1443-1490), fut proclamé roi de Hongrie en 1458, battit les Turcs, le roi de Bohême Podiébrad, l'empereur Frédéric III; se fit céder la Moravie, la Silésie, la Lusace; prit Vienne en 1485. Il fut le protecteur des lettres et des arts.

MATHIEU (saint), apôtre et évangéliste, prêcha l'Evangile dans le Pont et en Ethiopie.

MATHIEU DE DOMBASLE, agronome français, né à Nancy, inventeur de la charrue qui porte son nom (1777-1843).

MATHIEU PARIS, chroniqueur, né vers 1195, auteur d'une *Histoire des Anglais*, en latin, qui va depuis la conquête normande jusqu'à la mort de l'auteur (1259).

MATHIEU (SAINT-), ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Rochechouart; 2360 h.

MATHIEU (POINTE SAINT-), cap situé à l'extrémité O. de la presqu'île de Bretagne.

MATHILDE (la grande-comtesse), fille de Boniface II, duc de Toscane, soutint le parti des papes dans la querelle des Investitures, et en mourant fit donation de ses Etats au Saint-Siège (1115).

MATHUSALEM, patriarche, fils d'Hénoch, père de Lamech, vécut 969 ans.

MATIGNON, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Dinan; 1479 h.

MATOUR, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon; 2222 h.

MAUBEUGE, ch.-l. de c. du Nord, arr. d'Avesnes, sur la Sambre; 14 398 h. Ville forte; manufacture d'armes.

MAUBOURGUET, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes; 2600 h.

MAUGUIN, avocat et orateur parlementaire français (1785-1854).

MAUGUIO, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 2212 h.

MAULÉON, ch.-l. d'arr. des Basses-Pyrénées, à 61 k. de Pau; 2108 h.

MAULÉON-BAROUSSE, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre; 751 h.

MAUPEOU, chancelier de France, supprima et remplaça par des cours nouvelles le parlement de Paris et les juridictions qui lui résistèrent (1771). Disgracié à l'avènement de Louis XVI, il mourut en 1792.

MAUR (saint), disciple de saint Benoî[t] Nursia, vint fonder des monastères [en] Gaule, au VIe s. || La congrégation de S[aint-] Maur, réforme de l'ordre de Saint-Be[noît] instituée en France au XVIIe s., a été [une] pépinière d'érudits.

MAUR-LES-FOSSÉS (SAINT-), commun[e de] la Seine, anc. arr. de Sceaux, sur la Ma[rne]; 8433 h.

MAURE, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, [arr.] de Redon; 3584 h.

MAURE (SAINTE-), ch.-l. de c. d'In[dre-]et-Loire, arr. de Chinon; 2318 h.

MAURE (SAINTE-), autrefois Leu[cade,] une des îles Ioniennes (Grèce); 20 900 [h.]

MAUREPAS (comte DE), ministre de la [ma]rine en 1723, envoya des savants visite[r les] régions du pôle nord et de l'équat[eur]; 1er ministre sous Louis XVI (1774), il [réta]blit le parlement supprimé par Mau[peou].

MAURES, habitants de la Mauri[tanie]. || Conquérants musulmans de l'Espagn[e au] moyen âge. || Les musulmans qui hab[itent] les villes dans le Maroc, l'Algérie, etc.

MAURIAC, ch.-l. d'arr. du Cantal, à [...] d'Aurillac; 3262 h.

MAURICE (saint), chef de la légion [thé]baine (c.-à-d. levée dans la Thébaïde), massacré avec ses soldats par ord[re de] Maximien Hercule, pour avoir refus[é de] sacrifier aux dieux (286).

MAURICE, empereur d'Orient (582-[602]), gendre et successeur de Tibère II, [...] aux Perses le jeune Chosroès, pui[s ...] vaincu par les Avares. Alors l'armée [...] l'empire à Phocas, qui fit périr Maurice [et sa] famille.

MAURICE, électeur de Saxe (1521-[1553]), fut d'abord du parti de Charles-Quint [dans] les luttes entre les catholiques et les [pro]testants, puis il s'unit à Henri II et im[posa] à Charles-Quint la paix de Passau (155[2]).

MAURICE (ILE) ou **ILE DE FRANCE**, [l'une] des îles Mascareignes, aux Anglais d[epuis] 1810; pop. 345 955 h.; ch.-l. Port-Loui[s].

MAURICE (SAINT-), v. du Valais (Su[isse]), sur le Rhône; 1200 h. || Commune [de la] Seine, anc. arr. de Sceaux, sur la M[arne], près de Charenton; 4577 h. Hospice d'al[iénés].

MAURIENNE, anc. prov. du S. de la [Sa]voie, forme depuis 1860 l'arr. de Saint[-Jean-]de-Maurienne du dép. de la Savoie.

MAURITANIE, anc. royaume d'Afriq[ue au] N.-O., correspondant au Maroc actuel.

MAURON, ch.-l. de c. du Morbihan, a[rr. de] Ploërmel; 4208 h.

MAURS, ch.-l. de c. du Cantal, arr. [d'Au]rillac; 3046 h.

MAURY, cardinal français, figura [à] l'Assemblée constituante au premier [rang] des défenseurs de la royauté (1746-1817), [au]teur d'un *Traité sur l'éloquence de la c[haire]*.

MAUSOLE, roi de Carie (377-35[3 av.] J.-C.), célèbre par le tombeau que l[ui fit] élever à Halicarnasse sa femme Arté[mise].

MAUVEZIN, ch.-l. de c. du Gers, a[rr. de] Lectoure; 2672 h.

MAUZÉ, ch.-l. de c. des Deux-Sè[vres], arr. de Niort; 1603 h.

MAXENCE, fils de Maximien Hercule, [pro]clamé empereur à Rome (306), fut v[aincu] près du pont Milvius par Constantin, [son] beau-frère, et périt dans le Tibre (312).

MAXIME (PÉTRONE), empereur ro[main], succéda à Valentinien III, dont il é[pousa] la veuve Eudoxie. Ayant fui devant G[ensé]ric, il fut tué par ses soldats (455).

MAXIME PUPIEN, empereur romai[n] avec Balbin, après la mort des deux [Gor]diens, fut égorgé par les prétoriens [...]

MAXIMIEN HERCULE, empereur ro[main], avait été associé à l'empire par Dioc[létien] (286). Expulsé par son fils Maxence, [il se] réfugia auprès de Constantin, son ge[ndre], puis, ayant voulu l'assassiner, il fut [con]traint de s'étrangler (310).

MAXIMILIEN Ier, fils de Frédéric III [d'Au]triche, épousa Marie de Bourgogne, [dont] il eut Philippe le Beau. Empereur d['Alle]magne de 1493 à 1519, il fut mêlé à t[outes] les guerres entre la France et l'Ita[lie, et] ajouta le Tyrol à ses Etats. || MAXIMIL[IEN II] succéda à son père Ferdinand Ier, co[mme] empereur d'Allemagne (1564-1576).

MAXIMILIEN (FERDINAND-CHARLES), [fils] de l'archiduc François-Charles et frè[re de] l'empereur d'Autriche François-Joseph, [ac]cepta la couronne impériale du Me[xique] (1863), à la suite de l'expédition des [Fran]çais. Il fut pris et fusillé à Queretaro [...]

MAXIMIN, empereur romain (235-238), [as]sassin d'Alexandre-Sévère, son préd[éces]seur, fut tué à son tour par ses sold[ats].

MAXIMIN DAÏA, empereur romain [...-] 314), neveu de Galérius, s'allia à Ma[xence] contre Licinius, et mourut après sa dé[faite].

MAXIMIN (SAINT-), ch.-l. de c. du [Var,] arr. de Brignoles; 3387 h.

au N. || ILE MELVILLE,
, l'île Bathurst et le

et v. de commerce
18 000 h.
Aurore et de Tithon,
u secours de Priam,
Nestor, et périt lui-
d'Achille.
de l'Egypte, dont les
distance du Caire.
ique des Bacchantes.
t critique français
un *Dictionnaire éty-
française*, etc.
d'Arcadie, consacrée

comique d'Athènes,
nouvelle ou comédie
v. J.-C.).
u Puy-de-Dôme, arr.

NSCHIKOFF, homme
Pierre Ier, de Cathe-
Pierre II (1670-1729).
, voy. MARQUISES.
de la Lozère, sur le
7300 h. Evêché.
THOLDY (FÉLIX), cé-
lemand, auteur du
e l'oratorio de *Pau-
*. (1809-1847).
, les Dominicains,
Augustins.
E-), ch.-l. d'arr. de
llons ; 4286 h.
ee et frère d'Aga-
Sparte en épousant
ène.
te, fonda Memphis.
jésuite, auteur du
tc. (1631-1705).
ntre né en Bohême ;
Espagne (1728-1779).
e c. des Deux-Sè-
976 h.
que (Ier s. av. J.-C.).
pamphlet en prose
Ligue, composé par
Leroy, etc. (1594).
D), littérateur et
845).
, ch.-l. de c. de
morantin ; 1066 h.
prédicateur fran-

argé du comman-
nçaise en Egypte
(1800), fut battu à
t obligé de capi-
801).
Isère, arr. de Gre-

s Alpes-Maritimes,
7819 h.
qui lui confia, en
ls Télémaque.
Basse-Egypte, qui
de Suez.
om ancien de la

c, l'une des rési-
000 h.
LLE, ch.-l. de c.
Blois ; 4021 h.
teur italien, au-
(1798-1872).
hollandais, in-
r la construction
(1512-1594).
de la RÉDEMP-
en 1218 et con-
s chrétiens tom-
s.
royaumes Anglo-
ait Lincoln.
nçais, auteur du
-1814).
de la Corrèze,

e la maison de
chefs ligueurs,
602).
et de Mala, était
ommerce et des
eux.
Chalon (Saône-
s vins.
des armées im-
urg par Condé
Turenne à Ma-
gen (1655).
des Côtes-du-
4 h.
ch.-l. de c. de
, 1507 h.
raliste français

MEREVILLE, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. d'Etampes; 1591 h. Château de Folie-Méréville, bâti au XVIIe s.

MERIDA, v. d'Estramadure (Espagne); 5000 h. Ruines romaines.

MERIONETH, comté d'Angleterre (pays de Galles); ch.-l. Dolgelly.

MERITE MILITAIRE (ordre du), ordre institué par Louis XV en faveur des étrangers attachés à l'armée française (1759).

MERLERAULT (LE), ch.-l. de c. de l'Orne, arr. d'Argentan; 1327 h.

MERLIN *l'Enchanteur*, personnage légendaire des romans du moyen âge.

MERLIN *de Douai*, membre de la Convention, ministre de la justice sous le Directoire, procureur général au tribunal de cassation sous le 1er Empire, est célèbre par ses travaux de jurisprudence (1754-1838).

MERLIN *de Thionville*, conventionnel, s'illustra par la défense de Mayence, et décida la chute de Robespierre (1762-1833).

MERMNADES, dynastie qui régna en Lydie, depuis Gygès, fils de Mermnas, jusqu'à Crésus (720-546 av. J.-C.).

MEROE, partie de l'anc. Ethiopie, qui forma un puissant royaume au VIIIe s. avant J.-C., et dont la cap. était Méroé.

MEROPE, femme de Cresphonte, roi de Messénie. Polyphonte, ayant tué son mari, voulut la contraindre à l'épouser; mais il fut tué, au moment où le mariage allait se célébrer, par Epytus, fils de Cresphonte.

MEROVÉE ou **MEROWIG**, roi des Francs Saliens (448-458), donna son nom à la dynastie des Mérovingiens, qui régna jusqu'en 752.

MEROVEE, fils de Chilpéric Ier, épousa Brunehaut, sa tante, et mourut victime de la haine de Frédégonde (577).

MERS-EL-KEBIR, port fortifié de la prov. d'Oran (Algérie); 1898 h.

MERU, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Beauvais; 3685 h.

MERVEILLES DU MONDE (les sept), les Pyramides d'Egypte, les Jardins suspendus de Babylone, le Jupiter Olympien de Phidias, le Mausolée, le Phare d'Alexandrie, le Colosse de Rhodes et le Temple de Diane à Ephèse.

MERVILLE, ch.-l. de c. du Nord, arr. d'Hazebrouck; 6912 h. Lin, tabac, toile, etc.

MERY (JOSEPH), poète et romancier français, composa avec Barthélemy un grand nombre de satires et de poëmes politiques, entre autres *la Némésis* (1798-1866).

MERY-SUR-OISE, commune du cant. de l'Isle-Adam, arr. de Pontoise (Seine-et-Oise), où la Ville de Paris a le projet d'établir un cimetière.

MERY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube; 1356 h. || Combat contre les Prussiens, 22 février 1814.

MESCHACEBE, voy. MISSISSIPI.

MESEMBRIA, villes de Thrace, dont l'une sur le Pont-Euxin, l'autre sur la mer Egée.

MESIE ou **MŒSIE**, région de l'Europe anc. au S. de la Save et du Danube, formant auj. la Serbie et la Bulgarie.

MESLAY, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Laval; 1883 h.

MESMER, Allemand, auteur de la doctrine du magnétisme animal (1733-1815).

MESOPOTAMIE, région de l'Asie anc. comprise entre le Tigre et l'Euphrate, formant auj. l'Algésireh (Turquie d'Asie).

MESRAIM ou **MISRAIM**, nom de l'Egypte dans la Bible.

MESSALINE, 3e femme de l'empereur Claude Ier, célèbre par ses crimes et ses débauches, fut mise à mort en vertu d'un ordre supposé de Claude (48 ap. J.-C.). Elle était mère de Britannicus et d'Octavie.

MESSAPIE, anc. région de la Grande-Grèce (Italie), formant auj. la Terre d'Otrante; v. pr. Tarente, Brindes.

MESSEI, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Domfront; 1631 h.

MESSENE, v. cap. de la Messénie (Grèce anc.), fut détruite par les Spartiates, puis rebâtie par Epaminondas.

MESSÉNIE, anc. contrée du Péloponnèse; v. pr. Messène, Ira, Ithôme, Pylos, Méthone.

MESSENIE (GOLFE DE), au S. du Péloponnèse, auj. golfe de Calamata.

MESSIN (PAYS), le territoire de Metz.

MESSINE, anc. Zancle, v. et port de Sicile sur le détroit de Messine; 120 917 h.

MESSINE (PHARE OU DÉTROIT DE), détroit large de 6 k. qui sépare la Sicile de l'Italie.

MESTA (LA), société de grands propriétaires espagnols pour la libre pâture des mérinos dans toutes les terres non closes.

MESVRES, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. d'Autun; 1195 h.

MÉTAPONTE, v. de l'anc. Lucanie (Italie méridionale), auj. Torre di Mare.

METASTASE, poète italien, auteur de nombreuses tragédies et d'opéras (1698-1782).

METAURE, petit fl. d'Italie, qui se jette dans l'Adriatique, près de Fano. || Asdrubal, frère d'Annibal, fut vaincu et tué sur les bords de ce fleuve (207 av. J.-C.).

METELIN, anc. Lesbos, île de l'Archipel, aux Turcs; cap. Metelin, anc. Mitylène.

METELLUS *le Macédonique*, battit à Pydna l'usurpateur de Macédoine Andriscus (147 av. J.-C.). || MÉTELLUS *le Numidique*, battit Jugurtha, et fut supplanté par son lieutenant Marius (107 av. J.-C.).

METHONE, anc. v. de Macédoine (Piérie). || Anc. v. de Messénie, auj. Modon.

METIDJAH ou **MITIDJAH**, plaine fertile de l'Algérie, au S. d'Alger.

METIUS FUFFETIUS, dictateur d'Albe, fut écartelé comme traître par ordre de Tullus Hostilius (665 av. J.-C.).

METON, astronome athénien, inventeur d'un cycle de 19 ans appelé *nombre d'or* qui fait concorder l'année lunaire avec l'année civile, et qui a commencé l'an 432 av. J.-C.

METTERNICH (PRINCE DE), homme d'Etat autrichien (1773-1859), fut pendant 39 ans ministre des affaires étrangères de l'empereur François Ier, puis de Ferdinand Ier. || Son fils a été ambassadeur d'Autriche à Paris, sous le 2e Empire français.

METTRAY, colonie agricole de jeunes détenus, à 8 k. de Tours; 1615 h.

METZ, anc. ch.-l. du dép. de la Moselle, à 395 k. de Paris, occupé par les Prussiens après la capitulation du maréchal Bazaine (27 oct. 1870), et auj. ch.-l. de la Lorraine allemande; 48 856 h. Evêché.

METZERWISSE, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Thionville; 727 h.; cédé à la Prusse en 1871.

METZU, peintre hollandais (1615-1658).

MEUDON, comm. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles; 6425 h. || Château construit par le Dauphin, fils de Louis XIV, vers 1695, et brulé par les Prussiens en 1870.

MEULAN, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles, sur la Seine; 2374 h.

MEULEN (VAN DER), Flamand, peintre historiographe de Louis XIV (1634-1690).

MEUNG ou **MEHUN-SUR-LOIRE**, ch.-l. de c. du Loiret, arr. d'Orléans; 3624 h.

MEUNG ou **MEHUN** (JEAN DE), ajouta 18 000 vers au *Roman de la Rose*, commencé par Guillaume de Lorris (1279-1318).

MEURSAULT, commune de la Côte-d'Or, arr. de Dijon, célèbre par ses vins; 2700 h.

MEURTHE, riv. de France, naît près de Saint-Dié (Vosges), passe à Nancy, et se jette dans la Moselle près de Frouard; 161 k.

MEURTHE-ET-MOSELLE (dép. de), formé d'une partie de la Lorraine; ch.-l. Nancy; 4 arr. Briey, Lunéville, Nancy, Toul; pop. 404 609 h.

MEUSE, fl. d'Europe, naît au vge de Meuse, à 17 k. de Langres, passe à Verdun, Sedan, Mézières, Namur, Liège, Maestricht, Rotterdam, se jette dans la mer du Nord par six embouchures; 804 k.

MEUSE (dép. de la), formé du Verdunois et du duché de Bar; ch.-l. Bar-le-Duc; 4 arr. Bar-le-Duc, Commercy, Montmédy, Verdun; pop. 294 054 h.

MEXICAIN, AINE, *adj.* et *s.* Qui est du Mexique; habitant du Mexique.

MEXICO, cap. du Mexique, à 320 k. du golfe du Mexique; 230 000 h. Cette ville a été prise par les Français en 1863.

MEXIMIEUX, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Trévoux; 2363 h.

MEXIQUE (république du), Etat de l'Amérique du N. entre le golfe du Mexique et le Pacifique; pop. 9 389 461 h.; cap. Mexico. Président depuis 1877: le général Porfirio Diaz.

MEXIQUE (GOLFE DU), golfe formé par l'Atlantique, au S.-E. de l'Amérique du Nord.

MEYERBEER (GIACOMO), compositeur de musique, né à Berlin en 1794, mort à Paris en 1864, auteur de *Robert le Diable* (1831), des *Huguenots* (1836), du *Prophète* (1849), de l'*Africaine*, jouée après sa mort en 1865.

MEYMAC, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. d'Ussel; 3184 h.

MEYRINGEN, ch.-l. de l'Ober-Hasli, dans l'Oberland bernois (Suisse), sur l'Aar; 4000 h.

MEYRUEIS, ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Florac; 1874 h.

MEYSSAC, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Brive; 2033 h.

MEYZIEUX, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Vienne; 1566 h.

MEZE, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Montpellier; 6825 h.

MEZEL, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Digne; 774 h.

MEZERAY, auteur d'une *Histoire de France*, dont il donna lui-même un *Abrégé chronologique* (1610-1683).

MEZIDON, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Lisieux; 1133 h.

MEZIERES, ch.-l du dép. des Ardennes, sur la Meuse, à 253 kil. de

MEZIERES, ch.-l. de c.
Vienne, arr. de Bellac; 14

MEZIERES-EN-BRENNE,
l'Indre, arr. du Blanc; 185

MEZIN, ch.-l. de c. de
arr. de Nérac; 2960 h.

MICHALLON, sculpteur fr

MICHAUD (JOSEPH), litté
(1767-1839), auteur d'une
sades et fondateur, avec
Biographie universelle (181

MICHEE, l'un des 12 pet

MICHEL (SAINT), archange
lice céleste. || ORDRE DE
fondé par Louis XI en 1469,

MICHEL, nom de huit em
stantinople. Le huitième,
LOGUE, renversa le dernier
Baudouin II (1261).

MICHEL (SAINT-), ch.-l.
voie, arr. de Saint-Jean-de-M

MICHEL-ANGE BUONAR
peintre, architecte italien
gnit dans la chapelle Sixtin
Jugement dernier (1534-154
pole de Saint-Pierre de Ro

MICHEL FEODOROVITCH
famille des Romanoff (159
clamé tsar de toutes les Ru

MICHELET (JULES), his
(1798-1874), auteur d'une
d'un *Précis de l'histoire mo*
toire de France, de l'*Oiseau*,

MICHIGAN, lac des Etats-
muniquant avec le lac Hu
Etats-Unis d'Amérique; po
cap. Lansing.

MICHOL, fille de Saül, fe

MICIPSA, roi de Numidi
nissa, père d'Adherbal et d
tagea en mourant ses Etat
fils et son neveu Jugurtha

MICKIEWICZ (ADAM), poè
1855), professa au Collège de

MICRONESIE, c.-à-d. peti
quatre anciennes divisions
N.-O., renfermant les îles
lines, Marshall, etc., ratta
la Polynésie ou à la Mélané

MIDAS, roi de Phrygie, q
en or tout ce qu'il touch
donna des oreilles d'âne,
décidé contre lui dans son

MIDDELBOURG, ch.-l. de
l'île de Walcheren (Pays-B

MIDDLESEX, comté d'A
2 539 765 h.; ch.-l. Londres

MIELAN, ch.-l. de c. d
Mirande; 1992 h.

MIERIS (FRANÇOIS VAN)
peintre hollandais (1635-16

MIGNARD (PIERRE), pei
exécuté beaucoup de port
coupole du Val-de-Grâce à

MIGUEL (SAN-), la princ

MIHIEL (SAINT-), ch.-l. d
arr. de Commercy; 5178 h.

MIKADO, titre de l'empe

MILAN, v. d'Italie, ch.-l.
Milan, à 835 kil. de Paris
cap. du royaume Lombard-

MILAN (le prince), voy. C

MILANAIS, anc. Etat de
dont la cap. était Milan.

MILET, anc. v. des Ioni
de la Carie (Asie Mineure)
lès, d'Anaximène, d'Eschine

MILIANA, ch.-l. d'arr.
militaire, à 118 k. S.-O. d'A

MILL (JOHN-STUART), éco
né en 1806, auteur des *Pri*
politique.

MILLAS, ch.-l. de c. des
tales, arr. de Perpignan;

MILLAU, ch.-l. d'arr. d
le Tarn, à 71 k. de Rodez

MILLENAIRES, sectaires
qui promettaient aux élus
cité sur la terre, avant le ju

MILLESIMO, v. du Piémo
toire des Français sur les

MILLEVOYE, poète franç

MILLIN, antiquaire fra

MILLY, ch.-l. de c. de Se
d'Etampes; 2506 h.

MILO, anc. Melos, l'un
dans laquelle on a trouvé
dite *Vénus de Milo*, en 182

MILON *de Crotone*, athlè

MILON, tribun du peupl
saire Clodius (52 av. J.-C.).
la défense de Cicéron, il s'

MILTIADE, général athé
les Perses la bataille de
J.-C.). Puis, ayant échoué
fut condamné à une amen
prison (489).

le la Malaisie
pop. 348 000 h.
et de la Nuit.
ncipauté de ce
enclavée dans
es, à 14 k. de
, 7059 h., de la
t depuis 1856:
la famille de

uyer de Chris-
é à Fontaine-
eine (1657).
de c. de la
698 h.
capitaine espa-
de Sicile (1522).
nce (1754-1842).
la tête de la
ns la plaine de

Lot-et-Garonne,

de Tarn-et-Ga-
1983 h.
. de la Vienne,
faite de Coligny
uc d'Anjou, qui
569).
c. des Deux-
2566 h.
ançais, auteur
687-1770).
e c. de Loir-et-
30 h.
prov. de Coni
e de Bonaparte

asses-Pyrénées.
vins.
NT, ch.-l. de c.
e ; 850 h.
. du Tarn, arr.

e c. des Hautes-
30 h.
e c. de Lot-et-
e ; 3299 h.
ais (1746-1818),
e descriptive, et
e polytechnique.
trées comprises
N., occupée par
2 000 000 d'h.
mpire fondé par
Empire fondé
II Empire des
ndé par un des-
Delhi, Caboul et
étruit en 1747.
ridate le Grand,
aux mains des

de saint Augus-

, ch.-l. de c. de
ingeaux ; 4722 h.
é le 4 nov. 1789,
journal officiel.
l anglais (1608-
rles Ier, puis la
entin, après l'ab-
well, se trouvant
termina le Long-
et négocia le re-

r français, auteur
es *Lettres de Mme*

gleterre (pays de
6000 h.
duc DE), fils na-
1649-1685), ayant
ne à Jacques II,
écapité.
de l'Afrique aus-
n du Zambèze.
. de la Dordogne,

de la Dordogne.

à 4 k. de Palerme,

États-Unis d'Amé-
a en principe que
droit d'intervenir
ue.
inaut (Belgique);
houille.
IONS-EN PUELLE,
ou Philippe le Bel
1304.
c. de la Gironde,

né, depuis Louis
du roi de France.
ur français (1729-
r (1768).

MONSOLS, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Villefranche ; 1340 h.

MONSTRELET (ENGUERRAND DE), chroniqueur français (1390-1453). Sa *Chronique* en deux livres s'étend de l'an 1400 à l'an 1444.

MONTAGNAC, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Béziers ; 4061 h. Vins, eaux-de-vie.

MONTAGNE (LA), LES **MONTAGNARDS**, nom donné aux membres de la Convention qui occupaient les bancs les plus élevés de la salle des séances. Ils professaient les opinions les plus avancées.

MONTAGRIER, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Ribérac ; 794 h.

MONTAIGNE (MICHEL EYQUEM DE), moraliste français (1533-1592), illustre auteur des *Essais* (1580).

MONTAIGU, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Moissac ; 3090 h.

MONTAIGU, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. de La Roche-sur-Yon ; 1700 h.

MONTAIGUT, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom ; 1793 h.

MONTALEMBERT (comte DE), publiciste et homme politique français (1810 1870).

MONTALIVET (CAMILLE DE) (1801-1880), ministre et intendant de la liste civile sous le règne de Louis-Philippe Ier.

MONTANER, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Pau ; 788 h.

MONTARGIS, ch.-l. d'arr. du Loiret, sur le Loing, à 69 k. d'Orléans ; 9175 h.

MONTASTRUC, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse ; 1059 h.

MONTATAIRE, bourg de 5105 h. sur le Thérain, à 14 k. de Senlis (Oise). Usines métallurgiques ; scieries hydrauliques.

MONTAUBAN, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Montfort ; 3035 h.

MONTAUBAN, ch.-l. du dép. de Tarn-et-Garonne, sur le Tarn, à 641 k. de Paris ; 26952 h. Evêché ; faculté de théologie protestante.

MONTAUSIER (duc DE), seigneur de la cour de Louis XIV, épousa Julie d'Angennes de Rambouillet, et fut gouverneur du Dauphin, fils de Louis XIV (1610-1690).

MONTBARD, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Semur ; 2655 h. Patrie de Buffon.

MONTBARREY, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Dôle ; 463 h.

MONTBAZENS, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Villefranche ; 1604 h.

MONTBAZON, ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours, sur l'Indre ; 1179 h.

MONTBÉLIARD, ch.-l. d'arr. du Doubs, à 79 k. de Besançon ; 8938 h. Anc. cap. d'une principauté occupée par la France en 1792. Patrie de George Cuvier.

MONTBENOIT, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Pontarlier, sur le Doubs ; 258 h.

MONT-BLANC, voy. BLANC (MONT-).

MONTBOZON, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul, sur l'Ognon ; 793 h.

MONTBRISON, ch.-l. d'arr. de la Loire, à 35 k. de Saint-Etienne ; 6363 h. Chef-lieu du dép. de la Loire jusqu'en 1855.

MONTBRON, ch.-l. de c. de la Charente, arr. d'Angoulême ; 3264 h.

MONTCALM (marquis DE), maréchal de camp français, se distingua par sa lutte contre les Anglais au Canada (1712-1759).

MONTCEAU-LES-MINES, bourg de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône ; 11 011 h. Houillères ; fer.

MONTCENIS, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. d'Autun ; 1921 h. Houille ; fer.

MONTCHANIN-LES-MINES, bourg de Saône-et-Loire, arr. de Chalon ; 4611 h.

MONTCUQ, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Cahors ; 2111 h.

MONT-DE-MARSAN, ch.-l. du dép. des Landes, à 731 k. de Paris ; 9310 h.

MONT-DE-PIÉTÉ, établissement où l'on prête sur gages, créé à Paris en 1777.

MONTDIDIER, ch.-l. d'arr. de la Somme, à 36 kil. d'Amiens ; 4362 h.

MONT-DOR, groupe de montagnes, à 5 k. de Lyon, près de la Saône. Fromages de chèvre renommés.

MONT-DORE, vge de l'arr. d'Issoire (Puy-de-Dôme), célèbre par ses eaux minérales.

MONTEBELLO, vge du Piémont, à 40 k. d'Alexandrie, où Lannes remporta sur les Autrichiens la victoire (1800) qui lui valut plus tard le titre de duc (1809). || En 1859, les Français y défirent les Autrichiens.

MONTEBOURG, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Valognes ; 2234 h.

MONTECH, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Castelsarrasin ; 2720 h.

MONTECUCULLI (comte DE), général autrichien (1608-1681), lutta contre Turenne dans la guerre de Hollande (1672-1675).

MONTEIL (ALEXIS), historien français, auteur d'une *Histoire des Français des divers états* (1769-1850).

MONTÉLIMAR, ch.-l. d'arr. de la Drôme, à 44 k. de Valence ; 11 946 h.

MONTEMBŒUF, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Confolens ; 1306 h.

MONTENDRE, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Jonzac ; 1303 h.

MONTÉNÉGRIN, INE, *adj.* et *s.* Qui est du Monténégro ; habitant du Monténégro.

MONTÉNÉGRO, principauté entre la Bosnie, l'Albanie et la Dalmatie, devenue indépendante de la Turquie en 1878 ; pop. 286 000 h. ; ch.-l. Cettigne ; v. et port Antivari.

MONTENOTTE, vge d'Italie, à 14 k. de Savone. || Victoire de Bonaparte (1796).

MONTEREAU-FAUT-YONNE, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, au confluent de la Seine et de l'Yonne ; 7041 h. || Victoire de Napoléon Ier (1814).

MONTESPAN (marquise DE), dame célèbre de la cour de Louis XIV (1641-1707).

MONTESQUIEU, publiciste français (1689-1755), président au parlement de Bordeaux auteur des *Lettres persanes* (1721), des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (1734) et de l'*Esprit des lois* (1748).

MONTESQUIEU-VOLVESTRE, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Muret ; 3880 h.

MONTESQUIOU, ch.-l. de c. du Gers, arr. de Mirande ; 1625 h.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (abbé), membre du Gouvernement provisoire en 1814, l'un des rédacteurs de la Charte (1757-1832).

MONTET (LE), ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Moulins ; 769 h.

MONTEVERDE, Italien, créateur de la musique moderne et de l'opéra (1565-1649).

MONTEVIDEO, cap. de l'Uruguay (Amérique du Sud) ; port à l'embouchure de la Plata ; 91 167 h.

MONTEZUMA, roi du Mexique à l'arrivée des Espagnols (1502-1520) ; gardé comme otage, il se laissa mourir de faim.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. d'Yssingeaux ; 1028 h.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Cholet ; 667 h.

MONTFAUCON, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Montmédy ; 956 h.

MONTFAUCON, hauteur de Paris entre la Villette et les Buttes-Chaumont, où étaient les fourches patibulaires de la prévôté.

MONTFAUCON (BERNARD DE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, auteur de savants travaux sur les Pères de l'Eglise, la paléographie, l'antiquité, etc. (1655-1741).

MONTFERRAT, anc. marquisat, puis duché d'Italie, entre le Piémont, la république de Gênes et le Milanais ; v. pr. Casal.

MONTFERRAT (BONIFACE, marquis DE), l'un des chefs de la 4e croisade (1202).

MONTFORT, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Dax 1667 h.

MONTFORT, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. du Mans ; 900 h.

MONTFORT (SIMON, comte DE), chef de la croisade contre les Albigeois (1208), périt en assiégeant Toulouse (1218). || Son 3e fils, SIMON, comte de Leicester, a dirigé les barons anglais révoltés contre Henri III, et a péri à Evesham (1265).

MONTFORT-L'AMAURY, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet ; 1509 h.

MONTFORT-SUR-MEU, ch.-l. d'arr. d'Ille-et-Vilaine, à 25 k. de Rennes ; 2297 h.

MONTFORT-SUR-RISLE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. de Pont-Audemer ; 588 h.

MONTGISCARD, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Villefranche ; 965 h.

MONTGOLFIER (JOSEPH-MICHEL, 1740-1810, et JACQUES-ETIENNE, 1745-1799), frères, inventeurs des aérostats, nés à Vidalon-lès-Annonay (Ardèche).

MONTGOMERY, ch.-l. du comté de ce nom en Angleterre, sur la Severn ; 1200 h. || Ch.-l. de l'Etat d'Alabama (Etats-Unis) ; 36 000 h.

MONTGOMERY (comte DE), capitaine de la garde écossaise de Henri II, tua le roi par accident dans un tournoi (1559).

MONTGUYON, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Jonzac ; 1534 h.

MONTHERMÉ, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Mézières ; 3024 h.

MONTHOIS, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Vouziers ; 578 h.

MONTHOLON, général français (1782-1853), accompagna Napoléon à Sainte-Hélène, et publia des *Mémoires* avec Gourgaud.

MONTHOUMET, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Carcassonne ; 314 h.

MONTHUREUX-SUR-SAONE, ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Mirecourt ; 1534 h.

MONTIER-EN-DER, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Vassy ; 1443 h.

MONTIERS-SUR-SAULX, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc ; 1349 h.

MONTIGNAC, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Sarlat ; 3683 h.

MONTIGNY-LE-ROI, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Langres ; 1135 h.

MONTIGNY-SUR-AUBE,
Côte-d'Or, arr. de Châtillo
MONTIVILLIERS, ch.-l.
Inférieure, arr. du Havre
MONTJOIE, le roi d'a
|| Cri de guerre des Franç
MONTLHERY, comm. de
de Corbeil ; 2065 h. Rui
rasé par Louis VI le Gro
Louis XI et Charles le Té
MONTLIEU, ch.-l. de c
Inférieure, arr. de Jonzac
MONTLOSIER (comte DE
çais, auteur de la *Monarch*
doyer en faveur de la féo
MONT-LOUIS, ch.-l. de
Orientales, arr. de Prade
MONTLUC (BLAISE DE
France, se distingua dans
lie et dans les guerres de
gea ses *Mémoires* (1501 15
MONTLUÇON, ch.-l. d'a
le Cher, à 78 k. de Moulin
fourneaux, verreries.
MONTLUEL, ch.-l. de c.
Trévoux ; 2829 h.
MONTMARAULT, ch.-l.
arr. de Montluçon ; 1841 h
MONTMARTIN-SUR-ME
la Manche, arr. de Coutar
MONTMARTRE, v au N
elle a été réunie en 1860,
le 18e arrondissement.
MONTMEDY, ch.-l. d'ar
108 k. de Bar-le-Duc ; 264
MONTMELIAN, ch.-l. d
arr. de Chambéry, sur l'Is
MONTMIRAIL, ch.-l. de
arr. d'Epernay ; 2351 h. ||
léon Ier, le 11 février 1814
MONTMIRAIL, ch.-l. d
arr. de Mamers ; 768 h.
MONTMIREY-LE-CHATE
Jura, arr. de Dôle ; 419 h.
MONTMOREAU, ch.-l.
rente, arr. de Barbezieux
MONTMORENCY, ch.-l.
Oise, arr. de Pontoise ; 4
MONTMORENCY, illu
France, dont le premier
chard, sire de Montmoren
taire du duché de Franc
les membres les plus célè
1er duc de MONTMORENCY (
table de France, qui fut
cipal de François Ier, prit
de religion, et fut tué d
Saint-Denis ; HENRI II,
RENCY, maréchal de Franc
pité à Toulouse pour avo
volte de Gaston, frère de
1632) ; MONTMORENCY-LAVA
nistre des affaires étrange
MONTMORILLON, ch.-l.
ne, à 49 k. de Poitiers ; 51
MONTMORT, ch.-l. de
arr. d'Epernay ; 680 h.
MONTOIRE, ch.-l. de c.
arr. de Vendôme ; 3167 h.
MONTPELLIER, ch.-l. du
à 775 k. de Paris ; 55 258 h
de médecine.
MONTPENSIER (duches
moiselle ou la *Grande Mad*
Gaston d'Orléans, joua u
dans la Fronde (1627-1693)
MONTPENSIER (duc DE
Louis-Philippe Ier, né en
1846 la sœur d'Isabelle II
MONTPEZAT, ch.-l. de
arr. de Largentière ; 2549
MONTPEZAT, ch.-l. de
Garonne, arr. de Montaub
MONTPONT, ch.-l. de
Loire, arr. de Louhans ; 2
MONTRÉAL, v. du Ba
Saint-Laurent ; 107 225 h.
MONTRÉAL, ch.-l. de c.
Carcassonne ; 2792 h.
MONTRÉAL, ch.-l. de c.
Condom ; 2541 h.
MONTREDON, ch.-l. de c
Castres ; 4719 h.
MONTRÉJEAU, ch.-l. de
Garonne, arr. de Saint-G
Embranchement de Bagnè
MONTRÉSOR, ch.-l. de c.
arr. de Loches ; 684 h.
MONTRET, ch.-l. de c. de
arr. de Louhans ; 987 h.
MONTREUIL, comm. de
de Sceaux ; 13 607 h. Pêche
MONTREUIL-BELLAY,
Maine-et-Loire, arr. de Sa
MONTREUIL-SUR-MER,
Pas-de-Calais, à 79 k. d'Ar
MONTREVAULT, ch.-l. de
Loire, arr. de Cholet ; 844 h

ERT, ch.-l. de c. de la
eau-Chinon; 3108 h.
CHE, ch.-l. de c. de
gne; 1123 h.
ie politique français.
serment qui fut prêté
de paume (1758-1805).
f des Mamelucks, fit
à la bataille des Pyra-
per lui donna la Haute-

rès de Châlons (Marne),
mp de manœuvres.
u Fezzan; rendez-vous
hara; 6000 h.
), Belge, auteur d'une
en langue romane sur
e Belgique (1215-1283).
E-MARIE, ch.-l. de c.
de Digne; 1193 h. An.
de faïence.
c. du Doubs, arr. de

.-l. de c. de l'Aude,
314 h.
ENTAISE, ch.-l. d'arr.
de Chambéry; 2000 h

UXFAITS (LES), ch.-l.
des Sables-d'Olonne

Lobau, maréchal de
re de comte dans la
Autriche (1770-1838)
e l'Oise, arr. de Cler-

lu petit Atlas (Algé-
de fer et de cuivre.
s (1839-1840).
c. des Ardennes, arr.

'Aisne, arr. de Saint-

de l'histoire univer-
nort de Théodose le
e Constantinople par

l. de c. de la Somme,

issement portugais
ue, en face de Mada-
ue; pop. 350 000 h.
e, canal entre l'A-

SARABES, chrétiens
Musulmans.
mpositeur de musi-
56-1791), auteur de
uors, de quintettes,
éras, dont les plus
s de Figaro (1786),
ûte enchantée (1790)
un *Requiem*.
hef spirituel de l'is-

des Landes, arr. de
; 2148 h.
ADA.
chipel de la Poly-

Saxe prussienne.
e Charles-Quint sur

l. d'arr. du Haut-
sur l'Ill; 58 463 h.,
Fabriques de co-
nées, etc.
torien suisse, dont
Histoire des Suisses

rchéologue et phi-
840).
aliste et linguiste

main, qui prit et
-C.).
ndad, v. de la Bé-
battit Cneius et
C.).
vière, sur l'Isar, à
Collections d'art.
c. du Haut-Rhin,
cédé à la Prusse

ov. de Westphalie
|| De 1645 à 1648,
ires catholiques
Westphalie.
, l'une des 4 prov.
. 1 393 485 h.
ois ports de l'an-
rée et Phalère.
fondateur de la
décapité en 1525
es-du-Nord, arr.

s c. de l'Aveyron,

MURANO, v. de Vénétie, dans un îlot à 2 k. de Venise, célèbre par ses fabriques de verreries et de glaces.

MURAT, ch.-l. d'arr. du Cantal, à 30 k. d'Aurillac; 3053 h.

MURAT, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres; 2270 h.

MURAT (JOACHIM), fils d'un aubergiste du Lot, conquit par sa brillante valeur les plus hautes dignités militaires sous le Consulat et l'Empire. Il épousa Caroline Bonaparte (1800), et fut placé sur le trône de Naples par Napoléon (1808). Chassé après les Cent-Jours, il fut pris et fusillé en tentant de rentrer dans ses Etats (1771-1815).

MURATO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia; 1086 h.

MURATORI, historien italien, a composé de savants ouvrages en latin sur les antiquités de l'Italie au moyen âge, et un *Trésor* des inscriptions anciennes (1672-1750).

MURCIE, cap. de la prov. et autrefois du roy. de Murcie, en Espagne, au S.-E.; 92620 h.

MURE (LA), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 3560 h.

MURENA, consul, fut défendu par Cicéron d'une accusation de brigue (63 av. J.-C.).

MURET, ch.-l. d'arr. de la Haute-Garonne, à 20 k. de Toulouse; 3956 h. || Victoire de Simon de Montfort sur les Albigeois (1213).

MURILLO (ESTEBAN), célèbre peintre espagnol, né à Séville (1618-1682).

MURO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Calvi; 1055 h.

MURRAY (GOLFE DE), golfe formé par la mer du Nord, au N.-E. de l'Ecosse.

MURVIEDRO, v. de la prov. de Valence (Espagne); 5500 h. Ruines de Sagonte.

MURVIEL, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Béziers; 1980 h.

MUSA, médecin de l'empereur Auguste.

MUSA-BEN-NASSER ou **MOUSA**, général des Califes Ommiades, soumit l'Afrique septentrionale, puis l'Espagne; fut disgracié à cause de ses démêlés avec son lieutenant Tarik, et mourut en 718.

MUSES, nom des neuf déesses des arts, filles de Jupiter et de Mnémosyne, qui sont: Clio, Euterpe, Thalie, Melpomène, Terpsichore, Erato, Polymnie, Uranie, Calliope.

MUSEUM d'histoire naturelle, nom donné depuis 1793 au *Jardin des plantes* de Paris, établissement fondé, en 1635, par Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII.

MUSSET (ALFRED DE), poète et auteur dramatique français (1810-1857).

MUSSIDAN, ch.-l. de c. de
arr. de Ribérac; 2062 h.

MUSSY-SUR-SEINE, ch.-l. de
arr. de Bar-sur-Seine; 1628 h.

MUSTAPHA, nom de quatre
mans.

MUSULMANS, c.-à-d. *résigné[s]*
de Dieu, les sectateurs de l'isla[m]

MUZILLAC, ch.-l. de c. du M[orbihan]
de Vannes; 2426 h.

MYCALE, promontoire sur l'[Asie]
Mineure, en face de Samos. || L
de Sparte, et Xanthippe, géné
y détruisirent la flotte des Pe
J.-C.).

MYCENES, anc. v. d'Argolide
tale d'Atrée et d'Agamemnon.

MYCERINUS, roi d'Egypte de
dynastie, fils de Chéops, éleva
des grandes pyramides.

MYCONE, l'une des Cyclades

MYRMIDONS, peuple de l'a
sur lequel régna Achille.

MYRON, sculpteur grec du v
excellait à reproduire les ani

MYSIE, anc. contrée de l'As
N.-O., sur la mer Egée; v.
Lampsaque, Abydos, Troie, P

N

NABAB, gouverneur d'une province ou commandant d'une armée dans l'Inde.

NABATHEENS, anc. peuple de l'Arabie Pétrée.

NABIS, tyran de Sparte (205-192 av. J.-C.), fut vaincu par les Achéens et assassiné par les Etoliens, ses alliés.

NABONASSAR, roi de Babylone, célèbre par l'ère qui porte son nom (747 av. J.-C.).

NABOPOLASSAR, satrape du roi d'Assyrie Sarak, s'allia contre son souverain avec Cyaxare, s'empara de Ninive, et fonda le 2e empire de Babylone (625-605 av. J.-C.).

NABOTH, Juif de Jézraël, refusa de vendre sa vigne à Achab, fut condamné sous une fausse accusation et lapidé.

NABUCHODONOSOR Ier ou **SAOSDUCHEUS**, roi de Ninive (667-647 av. J.-C.), vainquit et tua le roi mède Phraorte, et envoya Holopherne contre la Phénicie et la Syrie. || NABUCHODONOSOR II, roi de Babylone, fils et successeur de Nabopolassar (605-562 av. J.-C.), prit Jérusalem et emmena les Juifs en captivité.

NÆVIUS, poète latin, composa un poème sur la 1re guerre punique (272-202 av. J.-C.).

NAGASAKI ou **NANGASAKI**, v. et port du Japon, dans l'île de Kiou-Siou; 47412 h.

NAHE (LA), riv. de la prov. Rhénane, se jette dans le Rhin, près de Bingen; 120 k.

NAHUM, le 7e des 12 petits prophètes juifs (VIIIe s. av. J.-C.).

NAIADES, nymphes présidant aux rivières et aux sources.

NAILLOUX, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Villefranche; 1308 h.

NAIM, v. de la tribu d'Issachar, dans la Galilée (Palestine), où Jésus ressuscita le fils de la veuve.

NAISSUS, auj. Nissa en Bulgarie, v. de Mésie, célèbre par une victoire de l'empereur Claude II sur les Goths (269).

NAJAC, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 2266 h.

NAMNETES, peuple de la Gaule celtique, vers l'embouchure de la Loire, dont la cap. est devenue Nantes.

NAMUR, v. forte de Belgique, ch.-l. de la prov. de Namur, au confluent de la Meuse et de la Sambre; 25627 h.

NANCY, ch.-l. du dép. de Meurthe-et-Moselle, sur la Meurthe, à 353 k. de Paris; 66303 h. Evêché. Fabriques de broderies.

NANGIS, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Provins; 2578 h.

NANKIN, c.-à-d. *capitale du sud*, cap. de la prov. de Kiang-Sou (Chine), sur le Yang-Tse-Kiang, à 900 k. de Pékin; 600000 h. Tour de porcelaine de 9 étages (65 mètres).

NANSOUTY (comte DE), général français, se distingua à Austerlitz, Eylau, Friedland, Wagram (1768-1815).

NANT, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Millau; 2624 h.

NANTERRE, c. de la Seine, anc. arr. de St-Denis; 4279 h. Patrie de sainte Geneviève.

NANTES, ch.-l. du dép. de la Loire-Inférieure, à 396 k. de Paris, sur la Loire; 122247 h. Evêché. Grand commerce avec les colonies. || CANAL DE NANTES À BREST, canal qui met en communication les ports de Brest, Nantes, Lorient, Saint-Malo; 360 k.

NANTEUIL (ROBERT), peintre et graveur français (1625-1678).

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Senlis, 1558 h.

NANTIAT, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Bellac; 1422 h.

NANTUA, ch.-l. d'arr. de l'Ain, sur le lac de Nantua, à 40 k. de Bourg; 3405 h.

NANTUATES, peuple de la Gaule, au S. du lac Léman.

NAPEES, nymphes des bois et des vallées.

NAPIER (sir CHARLES), vice-amiral anglais (1786-1860), commanda la flotte anglo-française dans la Baltique, lors de la guerre contre la Russie en 1854.

NAPLES, anc. cap. du royaume des Deux-Siciles, auj. cap. de la prov. de Naples (Campanie), sur le golfe de Naples, à 215 k. de Rome; 450804 h.

NAPLOUSE, anc. Sichem, v. de la Syrie, sur le flanc du mont Garizim, 7000 h.

NAPOLEON Ier (BONAPARTE), 2e fils de Charles-Marie Bonaparte et de Lætitia Ramolino, naquit à Ajaccio le 15 août 1769; épousa Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du général Beauharnais, en 1796; s'empara du pouvoir par le coup d'Etat du 18 brumaire (9 nov. 1799); fut nommé 1er consul pour dix ans, avec Cambacérès et Lebrun, puis consul à vie en 1802, enfin empereur en 1804. Ayant divorcé avec Joséphine, il épousa en 1810 l'archiduchesse Marie-Louise, dont il eut un fils nommé le Roi de Rome; il abdiqua en sa faveur à Fontainebleau, le 14 avril 1814, et partit pour l'île d'Elbe. Il rentra à Paris le 20 mars 1815; mais, vaincu à Waterloo, il abdiqua une 2e fois, et s'étant livré aux Anglais, il fut envoyé à l'île de Sainte-Hélène, où il mourut le 5 mai 1821. Au début de sa carrière, il a fait la 1re campagne d'Italie (1796-1797) et l'expédition d'Egypte (1798-1799); pendant le Consulat, la 2e campagne d'Italie (1800), et pendant l'Empire, les deux campagnes d'Autriche (1805 et 1809), la guerre contre la Prusse (1806-1807) et contre l'Espagne (1808-1815), enfin les campagnes de Russie (1812), d'Allemagne (1813) et de France (1814).

NAPOLEON II, fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise d'Autriche, reçut le titre de Roi de Rome (20 mars 1811); fut conduit à Vienne avec sa mère, après la chute de son père (1814), prit le titre de *duc de Reichstadt* à la cour de son aïeul, François Ier, et y mourut en 1832.

NAPOLEON III, 3e fils de Louis-Napoléon Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, naquit le 20 avril 1808, passa une grande partie de sa jeunesse en Suisse, tenta en 1836 à Strasbourg, puis en 1840 à Boulogne-sur-Mer, de renverser le trône de Louis-Philippe; rentra en Fr
révolution de 1848, fut élu p
République le 10 décembre
reur un an après le coup d'
cembre 1851. Il épousa en 18
Montijo, dont il eut un fils (1
tué par les Zoulous le 1er j
avec l'Angleterre et la Tur
tion de Crimée, qui se termin
de Sébastopol (1855), la camp
(1859), qui eut pour résultat
du royaume d'Italie, l'expéditio
du Mexique (1862-1867); décla
à la Prusse le 18 juillet 1870. F
à Sedan, et déclaré déchu
l'Assemblée nationale le 28 f
se retira en Angleterre, à C
y mourut le 9 janvier 1873.

NAPOLEON (prince), fils du
phalie Jérôme Bonaparte, e
cesse Frédérique de Wurten
1822, a épousé la princesse Cl
roi d'Italie Victor-Emmanuel

NAPOLEON-VENDEE, anc.
Roche-sur-Yon.

NAPOLEONVILLE, anc. nom

NAPOLI-DE-ROMANIE ou N
port de la Morée (Grèce), au
de Nauplie (anc. golfe d'Argo

NARBONAISE, partie de la
Romains qui renfermait Narbo
Nîmes, Marseille, Arles, Aix
lence, Vienne.

NARBONNE, ch.-l. d'arr. d
kil. de Carcassonne; 19968 h
la Narbonaise sous les Romai

NARBONNE (comte), génér
d'Etat (1755-1814), fut minist
sous Louis XVI (1791), aide de
bassadeur de Napoléon Ier (

NARCISSE, personnage de
laissa mourir en contempla
dans une fontaine.

NARSES, général de Justin
Bélisaire dans la guerre con
goths, et fut nommé exarque
à la mort de Justinien, il fut
de Justin II, et disgracié ou
par l'impératrice Sophie (57

NARVAEZ, général espagnol
fois ministre de la reine
Bourbon (1800-1868).

NASBINALS, ch.-l. de c. de
de Marvejols; 1214 h.

NASSAU (DUCHÉ DE), anc.
fédération germanique, réun
en 1866, et faisant auj. partie
Hesse-Nassau; cap. Wiesbad

NASSAU (GUILLAUME Ier DE)
chef de la révolte de la Holl
domination espagnole, fonda
des Provinces-Unies, et en f
stathouder. Il périt assassiné
Gérard (1533-1584). || MAURI
son fils (1567-1625), nommé st
sur la proposition du grand
Barneveldt, obtint par ses su

ch.-l. de c. de l'Allier,
h.
, ch.-l. de c. de la
Langres ; 1153 h.
ONT, ch.-l. de c. de
eau-Thierry ; 1645 h.
ON, ch.-l. de c. de
Somorantin, 1211 h.
Hongrie.
ne de l'Ouest, l'un des
s Mérovingiens, com
deuse et la Bretagne.
de la Corrèze, arr
c. de la Dordogne,
h.
S, ch.-l. de c. du Loi-
12 h.
c. du Rhône, arr. de
14 h.
c. de la Vienne, arr.
l. de c. d'Indre-et-
387 h.
LCHRE, ch.-l. de c. de
tre ; 2392 h.
ne d'Europe, sort du
nt-Pétersbourg, et se
Finlande : 50 k.
aine neigeuse, chaine
le l'Espagne, dont le
Mulhacen (3554 m.).
Etats-Unis de l'Amé-
an Pacifique) ; pop.
City.
. de la Nièvre, à 254
re, au confluent de
èché.
branche de la mai-
gue, dont l'un des
int duc de Mantoue
France (1627).
comté de Northum-
r la Tyne ; 146 948 h.
uille.
un des Etats-Unis
d ; pop. 318 300 h. ;
es deux cap. de l'E-
ats-Unis) ; 50 840 h.
Etats-Unis d'Amé-
ntale ; pop. 1 019 413
deux cap. de l'Etat
h.
nd mathématicien,
anglais, trouva les
42-1727).
Etats-Unis de l'Amé-
808 h. ; ch.-l. Alba-
r la baie de ce nom,
mmercial de l'Amé-
e la Haute-Vienne,
55 h.
, prince de la Mos-
nce, s'illustra dans
ique et de l'Empire
aite de Russie. Créé
XVIII, il se déclara
t-Jours ; et à la 2e
damné à mort par
fusillé (1769-1815).
ue australe.
érique septentrio-
Ontario et Erié, et
en deux cataractes.
ntiochus Epiphane,
u et tué par Judas
ue de l'Amérique
l Océan et la mer
h., cap. Managua.
es Alpes-Maritimes,
1088 k. de Paris ;
de l'intendance ita-
la France en 1860.
Bithynie (Asie Mi-
eux conciles, l'un
nanisme, l'autre en
es.
ereur d'Orient de
, traita avec Char-
le calife de Bagdad
ien, négocia avec
e de Péloponnèse,
m (421), échoua et
e Sicile (413).
rnement de Kher-
de la mer Noire ;
. de c. de la Corse,
pape de 858 à 867,
e grec Photius.
Damascène, histo-
C.

NICOLAS Ier, empereur de Russie, 3e fils de Paul Ier (1796-1855), succéda à son frère Alexandre Ier (1825); s'unit à la France et à l'Angleterre pour fonder le royaume de Grèce (1827-1829); réprima en 1831 l'insurrection de la Pologne; soutint le sultan Mahmoud II dans sa lutte contre le pacha d'Egypte Méhémet-Ali (1833); signa contre la France le traité du 15 juillet 1840 avec l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche; fut arrêté dans ses projets sur Constantinople par l'alliance de l'Angleterre et de la France, qui amena la prise de Sébastopol (1855).

NICOLAS (SAINT-), ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 4119 h.

NICOLAS (SAINT-), ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Castelsarrasin; 2788 h.

NICOLAS-DE-REDON (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Saint-Nazaire; 2025 h.

NICOLAS-DU-PELEM (SAINT-), ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Guingamp; 2830 h.

NICOLE (PIERRE), écrivain religieux français, auteur de nombreux écrits de controverse, défenseur du jansénisme (1625-1695).

NICOLO (NICOLAS ISOUARD, dit), compositeur dramatique français, auteur de *Cendrillon*, de *Joconde*, etc. (1775-1818).

NICOMÈDE, nom de trois rois de Bithynie, dont le 1er fonda Nicomédie sur la Propontide, qui devint la capitale de son royaume (264 av. J.-C.), et dont le 3e légua ses Etats aux Romains (74 av. J.-C.).

NICOPOLIS, auj. Nicopoli, v. de la Bulgarie, sur le Danube; 12000 h. || Victoire du sultan Bajazet Ier sur les barons français et les Hongrois (1396).

NICOSIE, cap. de l'île de Chypre; 20000 h.

NICOT, ambassadeur du roi de France François II auprès de Sébastien de Portugal (1560), introduisit en France la plante de tabac, qui s'appela de son nom nicotiane.

NIEBELUNGEN (LES), poème allemand du moyen âge, dont le sujet est la lutte de la famille des Niebelungen contre Etzel ou Attila.

NIEBUHR (CARSTENS), voyageur allemand, a laissé des écrits sur l'Arabie (1733-1815). || Son fils GEORGES (1776-1831) a essayé de reconstituer l'histoire des premiers temps de Rome.

NIEDERBRONN, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg; 3389 h.; cédé à la Prusse en 1871.

NIEMEN ou **MEMEL**, fl. de la Russie d'Europe, prend sa source dans le gouvernement de Minsk, passe à Grodno, à Kowno, à Tilsit, et se jette dans la Baltique; 862 k.

NIEPCE (JOSEPH-NICÉPHORE), né à Chalon-sur-Saône (1765-1833), trouva le moyen de fixer les images de la chambre noire, et s'associa avec Daguerre, en 1829, pour l'exploitation de sa découverte. || Son neveu, NIEPCE DE SAINT-VICTOR (1805-1870), tenta l'un des premiers la photographie sur verre, et inventa l'héliographie.

NIEUL, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Limoges; 801 h.

NIEUPORT, v. de la Flandre occidentale (Belgique), à l'embouchure de l'Yser; 4000 h.

NIÈVRE, riv. de France, affluent de droite de la Loire, à Nevers; 44 k.

NIÈVRE (dép. de la), formé du Nivernais et de la plus grande partie du Morvan; ch.-l. Nevers, 4 arr. Nevers, Château-Chinon, Clamecy, Cosne; pop. 346822 h.

NIGER, grand fleuve d'Afrique, prend sa source dans les montagnes de Kong, se jette dans le golfe de Guinée; 4800 k.

NIGER (PESCENNIUS), empereur romain, succéda à Pertinax, fut vaincu et tué par Septime Sévère (194 ap. J.-C.).

NIGRITIE ou *Pays des Noirs*, partie de l'Afrique comprise entre le Sahara, le Nil, l'Afrique australe et l'Atlantique.

NIJNI-NOVOGOROD, voy. NOVOGOROD-LA-PETITE.

NIL, grand fl. de l'Afrique, sort des lacs Victoria et Albert, porte d'abord le nom de Bahr-el-Abiad ou Nil Blanc, reçoit le Bahr-el-Azrek ou Nil Bleu à Khartoum, arrose toute l'Egypte, se divise près du Caire, et se jette dans la Méditerranée par deux branches principales, Rosette et Damiette, qui embrassent le Delta; 6500 k.

NIMÈGUE, v. de la Gueldre (Pays-Bas), sur le Wahal; 23859 h. || PAIX DE NIMÈGUE, traité qui termina la guerre de Hollande et donna à la France la Franche-Comté et les places du Nord et de la Meuse (1678-79).

NIMES, ch.-l. du dép. du Gard, à 725 k. de Paris; 63001 h. Evêché. Antiquités romaines.

NING-PO, v. et port de la Chine, sur la mer Orientale; 120000 h.

NINIVE, cap. des empires d'Assyrie, sur le Tigre, fondée par Assur, fut détruite par Cyaxare Ier et Nabopolassar (625 av. J.-C.).

NINUS, fils de Bélus, fondateur du 1er empire d'Assyrie (2000 av. J.-C.), fut mis à mort par ordre de sa femme Sémiramis.

NINYAS, roi d'Assyrie, fils de Ninus, succéda à Sémiramis, sa mère.

NIOBÉ, fille de Tantale, et femme d'Amphion, roi de Thèbes, vit ses enfants périr sous les flèches d'Apollon et de Latone.

NIORT, ch.-l. des Deux-Sèvres, à 410 k. de Paris, près de la Sèvre-Niortaise; 20925 h.

NIPHATES (MONTS), chaîne de l'anc. Arménie, d'où sort le Tigre.

NIPHON, la plus grande île de l'Archipel japonais; pop. 25478834 h.; cap. Myako ou Kioto; v. pr. Yédo.

NISARD (DÉSIRÉ), critique et littérateur, membre de l'Académie française, né en 1806, auteur des *Poètes latins de la décadence* et d'une *Histoire de la littérature française*.

NISSA, anc. Naissus, v. de la Bulgarie (Turquie d'Europe); 8000 h.

NITHARD, petit-fils de Charlemagne par sa mère, auteur d'une *Histoire des divisions des fils de Louis le Débonnaire*.

NITOCRIS, femme de Nabuchodonosor II, gouverna pendant la folie de son mari.

NIVE, riv. du dép. des Basses-Pyrénées, se jette dans l'Adour, à Bayonne; 80 k.

NIVELEURS, sectaires politiques anglais, qui furent dispersés par Cromwell (1648).

NIVELLE ou **NIVELLES**, v. du Brabant (Belgique); 8000 h.

NIVERNAIS, prov. de l'anc. France, cap. Nevers; appartint aux maisons de Bourbon et de Bourgogne. || CANAL DU NIVERNAIS, canal qui réunit la Loire et l'Yonne.

NIVILLERS, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Beauvais; 911 h.

NIZAM (royaume du) ou **DECCAN**, Etat de l'Hindoustan, dont le souverain est tributaire des Anglais; pop. 11000000 d'h.; v. pr. Haiderabad (capitale), Golconde, Ellora.

NOAILLES, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Beauvais; 1410 h.

NOAILLES, maison originaire du Limousin, qui a donné à la France des diplomates, des maréchaux, etc.

NOCÉ, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Mortagne; 1561 h.

NODIER (CHARLES), littérateur, membre de l'Académie française (1783-1844).

NOÉ, fils de Lamech, patriarche de l'Ecriture, échappa au Déluge avec ses fils, Sem, Cham et Japhet.

NOEL (FRANÇOIS), littérateur et grammairien français (1755-1841).

NOÉMI, belle-mère de Ruth.

NOGARET (GUILLAUME DE), chancelier de Philippe le Bel, se fit l'exécuteur des volontés de ce prince contre le pape Boniface VIII (1303), les Templiers, les Juifs, etc.

NOGARO, ch.-l. de c. du Gers, arr. de Condom; 2329 h.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Dreux; 1486 h.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont; 3655 h.

NOGENT-LE-ROTROU, ch.-l. d'arr. d'Eure-et-Loir, à 56 k. de Chartres, 7638 h.

NOGENT-SUR-MARNE, commune de la Seine, anc. arr. de Sceaux; 7559 h.

NOGENT-SUR-SEINE, ch.-l. d'arr. de l'Aube, à 5? k. de Troyes; 3435 h.

NOIR (LE PRINCE), surnom du fils aîné d'Edouard III d'Angleterre (1330-1376).

NOIRE (MER), anc. Pont-Euxin, mer entre l'Europe et l'Asie, où se jettent le Danube, le Dniester, le Dniéper, le Don, etc.

NOIRETABLE, ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Montbrison; 2359 h.

NOIRMOUTIER, île française de l'Atlantique, sur les côtes de la Vendée. || Ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, dans l'île de Noirmoutier; 5787 h.

NOLA, v. de la Terre de Labour (Italie), près du Vésuve; 9000 h.

NOLAY, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune; 2484 h.

NOMBRE D'OR, période de 19 ans, au bout de laquelle les nouvelles lunes reviennent au même jour du mois.

NOMBRES (LES), 4e livre du Pentateuque, contenant le dénombrement du peuple juif.

NOME, division administrative de l'ancienne Egypte.

NOMENY, ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 1151 h.

NONANCOURT, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. d'Evreux; 1983 h.

NONIUS MARCELLUS, grammairien latin (IVe-Ve s. ap. J.-C.).

NONTRON, ch.-l. d'arr. de la Dordogne, à 48 k. de Périgueux; 3427 h.

NONZA, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia; 510 h.

NORBERT (saint), fondateur de l'ordre des Prémontrés (1080-1134).

NORD (CANAL DU), détroit entre l'Ecosse et l'Irlande.

NORD (MER DU) ou d'Allemagne, mer formée par l'océan Atlantique, entre la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne d'un côté, l'Angleterre, le Danemar[k] [Nor]vège de l'autre.

NORD (CAP), cap au N. de la [...]

NORD (dép. du), formé de [...] française, du Hainaut et du [...] ch.-l. Lille; 7 arr. Lille, Avesne[s] [...] Douai, Dunkerque, Hazebrouc[k] [...]ciennes; 1519585 h.

NORDLINGEN, v. de Bavi[ère] [...] || Célèbre victoire de Condé e[t] [...] sur Mercy (1645).

NORFOLK, comté d'Angle[terre] [...] 438656 h.; ch.-l. Norwich.

NORFOLK, île de l'Australie [...] de déportation.

NORIQUE (LE), prov. de l'[...] romain, entre la Rhétie, la P[...] Danube. || ALPES NORIQUES [...] Alpes dans la Haute-Autriche [...]

NORMANDES (ILES), îles qu[e] [...] possèdent sur les côtes de [...] principales sont Jersey, Aurign[y] [...]

NORMANDIE, prov. de l'anc[ienne] [...] donnée à Rollon par Charles le [...] et reprise à Jean sans Terre [...] Auguste (1203).

NORMANDS, c.-à-d. *hommes* [...] rates qui, sortis du Danemark [...] dinavie, envahirent les îles [...] la France, etc. (IXe et Xe s.).

NOROY-LE-BOURG, ch.-l. [...] Haute-Saône, arr. de Vesoul; [...]

NORRENT-FONTES, ch.-l. d[...] de-Calais, arr. de Béthune; 1[...]

NORT, ch.-l. de c. de la Loi[re] [...] arr. de Châteaubriant; 5765 h.

NORTE (RIO-GRANDE-DEL-) [...] rique du Nord, qui sépare le [...] Etats-Unis, et se jette dans [...] Mexique; 2800 k.

NORTHAMPTON, ch.-l. du [...] nom en Angleterre, au centre [...]

NORTHUMBERLAND, comté [...] gleterre, sur la mer du Nord; [...] ch.-l. Newcastle; 128443 h.

NORTHUMBRIE, royaume d[...] anglo-saxonne, au N. de l'Hu[...] Edimbourg et York.

NORVÈGE, l'un des trois [...] naves, uni à la Suède depui[s] [...] 1806900 h.; cap. Christiania.

NORVÉGIEN, IENNE, *adj.* e[t] [...] Norvège; habitant de la Norvè[ge].

NORWICH, ch.-l. du comté [...] (Angleterre); 85222 h.

NOSSI-BÉ, île de la côte N. [...] gascar, à la France depuis 1841 [...] ch.-l. Hellville.

NOSTRADAMUS, astrologue [...] vori de Catherine de Médicis [...] les IX, célèbre par ses *Centuri*[*es*] [...]ties (1503-1566).

NOTABLES, assemblée [...] membres du clergé, de la nob[lesse] [...] bourgeoisie, que les rois de F[rance] [...] saient pour les consulter s[ur] [...] importants. Charles V les con[voqua] [...] première fois en 1369. Les [...] semblées de Notables sont [...] sous Charles IX, de 1626 sou[s] [...] et de 1787 et 1788 sous Louis [...]

NOTASIE ou *Asie du Midi*, [...] céanie, dite aussi Malaisie.

NOTTINGHAM, ch.-l. du com[té] [...] en Angleterre, au confluent [...] du Trent; 169396 h.

NOTUS, vent du sud, chez [...]

NOUKA-HIVA, la principale [...] quises.

NOUMÉA ou **PORT-DE-FRAN[CE]** [...] la Nouvelle-Calédonie; 2000 h.

NOUR-ED-DIN ou **NORAD**[...] Syrie et d'Egypte (1116-1174).

NOURRIT (ADOLPHE), célè[bre] [...] français (1802-1839).

NOUVION-EN-PONTHIEU (L[E]) [...] c. de la Somme, arr. d'Abbev[ille] [...]

NOUVION-EN-THIÉRACHE ([...]) c. de l'Aisne, arr. de Vervins [...]

NOUZON, bourg des Arde[nnes] [...] Mézières; 5411 h. Forges, hau[ts] [...]

NOVARE, v. forte et ch.-l. d[...] ce nom (Italie), à 80 k. de Tu[rin] [...] || Défaite du roi de Sardai[gne] [...] Albert par les Autrichiens (1[...]

NOVELLES ou *Authentiques*, [...] publiées par Justinien pour [...] lacunes du Code et du Digest[e].

NOVEMPOPULANIE, prov. [...] qui est devenue plus tard la [...]

NOVERRE, chorégraphe fran[çais] [...] *Lettres sur la danse et les balle*[*ts*].

NOVI, v. d'Italie (prov. d[...] 11000 h. || Les Français y fure[nt] [...] les Austro-Russes (1799).

NOVI-BAZAR, v. de Bosnie, [...] les Austro-Hongrois en vertu [...] tion faite avec le sultan ([...] catholique. 20000 h

i est de la Numidie
e l'Afrique septen-
le pays de Carthage
eut pour roi Masi-
partie sur Jugurtha
réduite en province
te de Juba à Thap-

la Longue, fut chas-
e Amulius, et rétabli
Romulus et Rémus.
strielle et commer-
re par ses fabriques
018 h.
générale des lacs
bres sont le Nyanza-
Albert, qui passent
u Nil.
de la Drôme, à 90 k.

v de France, affl. de
2 k.
vieux français signi-
désigner les pro-
N. de la Loire.
onautes, roi de Lo-
Ajax.
sort des Ardennes,
piègne, Creil, Pon-
a Seine à Conflans-

mé d'une partie de
eauvais; 4 arr. Beau-
gne et Senlis; pop.

c. de la Somme,

la Seine-Inférieure,
Filatures de coton.
e d'Europe, affl. du

Sibérie (Russie d'A-
sk; 3000 h.
mer formée par le
de l'Asie.
n propre à trois rois
de Norvège.
e c. de l'Hérault,
0 h. Houille.
d-duché d'), enclavé
bouchure du Weser,
mpire d'Allemagne;
denbourg; 15701 h.
de l'océan Atlanti-
e la Charente, dans
. 20 000 h.; v. princ.
ch.-l. de c.), Saint-
Château (ch.-l. de c.).
de la Corse, arr. de

des Pyrénées-Orien-
053 h.
es du parlement de
u'en 1318.
), ministre de Phi-
(1587-1645).
Loiret, à 5 k. d'Or-
s. Source du Loiret.
mbre de l'Académie
es *Philippiques*, des
ne *Histoire de l'Aca-*
768).
ent à l'E. de Jéru-
haltes qu'y fit Jésus

de c. du Puy-de-
r la Dore; 1948 h.
e c. du Var, arr. de
uile, fruits.
en 1825, orateur de
Corps législatif du
re de la justice et
janvier 1870, sous
ara la guerre à la
Membre de l'Aca-
1870).
de la Corse, arr. de

l. de c. de la Corse,

e (Etats autrichiens);

de l'Hérault, arr. de

OLORON-SAINTE-MARIE, ch.-l. d'arr. des Basses-Pyrénées, à 32 k. de Pau; 8644 h. Filatures de laine, teintureries, bonneterie.

OLTEN, v. de Suisse, dans le canton de Soleure, sur l'Aar; 1700 h.

OLYBRIUS, général, puis empereur romain d'Occident pendant trois mois, grâce à l'appui de Ricimer et de Genséric (472).

OLYMPE, auj. Lacha (2975 m.), montagne de la Grèce, entre la Macédoine et la Thessalie, sur laquelle les anciens Grecs plaçaient la demeure des dieux.

OLYMPIADE, manière de compter le temps qui servait d'ère chez les Grecs: elle consistait en une période de 4 ans, d'une célébration des jeux Olympiques à l'autre. La 1re olympiade remonte à l'an 776 av. J.-C.; la dernière fut en 392 ap. J.-C.

OLYMPIAS, épouse de Philippe II roi de Macédoine, et mère d'Alexandre le Grand, fit, après la mort de son fils, assassiner Philippe Arrhidée et sa femme Eurydice. Prise par Cassandre, elle fut égorgée par les parents de ses victimes (316 av. J.-C.)

OLYMPIE, lieu voisin de Pise, en Elide, où se tenaient les jeux *Olympiques*.

OLYMPIQUES (JEUX), fêtes nationales des Grecs, qui se célébraient de 4 ans en 4 ans, à Olympie, en Elide (Péloponnèse).

OLYNTHE, v. de la Chalcidique, sur le golfe Toronaïque, colonisée par Athènes. Elle fut prise par Philippe II, roi de Macédoine (348 av. J.-C.), sans que les trois discours de Démosthène, dits *Olynthiennes*, eussent pu déterminer les Athéniens à la secourir.

OMAN, région du S.-E. de l'Arabie, sur le golfe d'Oman; v. pr. Oman et Mascate.

OMAN (MER D'), partie de la mer des Indes entre l'Arabie et l'Hindoustan.

OMAR, 2e calife des Musulmans (634-644), conquit la Syrie, la Perse et l'Egypte.

OMBRIE, anc. contrée d'Italie entre le Picénum et l'Etrurie. || Anciennement, l'une des légations des États de l'Eglise jusqu'en 1860; ch.-l. Pérouse. || Auj. prov. du roy. d'Italie; pop. 573 403 h.; v. pr. Pérouse, Spolète.

O'MEARA, médecin anglais, accompagna Napoléon à Sainte-Hélène (1786-1836).

OMER (SAINT-), ch. l. d'arr. du Pas-de-Calais, à 71 k. d'Arras; 21 855 h.

OMER-PACHA, général ottoman (1806-1871), fit abandonner aux Russes le siège de Silistrie, dans la guerre de Crimée (1854).

OMESSA, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Corte; 864 h.

OMMIADES (LES), dynastie arabe, tirant son nom de Moawiah, descendant d'Ommiah, et fils d'Abou-Sophian (661). Ils régnèrent à Damas et étendirent leur empire des Indes à la Gaule. En 750, ils furent dépouillés par les Abbassides, mais l'ommiade Abdérame fonda le califat de Cordoue, qui dura de 756 à 1031.

OMONT, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Mézières; 400 h.

OMPHALE, reine de Lydie, fit d'Hercule son esclave, et l'obligea de filer à ses pieds.

ONEGA, fl. de Russie, se jette dans la mer Blanche; 660 k. || Lac de Russie, qui communique par la Svir avec le lac Ladoga.

ONÉSIME (saint), évêque et martyr (95).

ONIAS, nom de trois pontifes juifs.

ONTARIO, lac de l'Amérique du N., reçoit les eaux du lac Erié par le Niagara, et communique par le Saint-Laurent avec l'océan Atlantique.

OPÉRA, spectacle d'origine italienne, introduit en France par Mazarin (1645). L'abbé Perrin reçut le premier privilège (1659), et Lulli fonda l'*Académie royale de musique* en 1672. || Théâtre de Paris, construit par l'architecte Garnier et inauguré en 1875.

OPHIR, pays d'Arabie ou de la côte orientale d'Afrique, où Salomon envoyait ses vaisseaux chercher de l'or.

OPIMES (DEPOUILLES), dépouilles enlevées à un chef ennemi tué par un général romain. Elles furent conquises trois fois: par Romulus, Cornelius Cossus et Marcellus.

OPIMIUS, Romain, chef du parti aristocratique, fit périr dans une sédition le tribun du peuple Caius Gracchus (121 av. J.-C.).

OPPERT (JULES), orientaliste français, né en 1825, a interprété les inscriptions cunéiformes de Mésopotamie.

OPPIEN, poète grec du IIe s. ap. J.-C., auteur de poèmes *Sur la pêche* et *Sur la chasse*.

OPS, la Terre ou Cybèle.

ORADOUR-SUR-VAYRES, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Rochechouart; 3177 h.

ORAN, v. et place forte, ch.-l. du dép. d'Oran en Algérie, sur la Méditerranée, à 410 k. d'Alger; 49 368 h. || L'un des 3 dép. de l'Algérie, confinant au Maroc, divisé en 5 arr. Oran, Mostaganem, Mascara, Sidi-bel-Abbès et Tlemcen; pop. 653 181 h.

ORANGE, ch.-l. d'arr. de Vaucluse, à 30 k. d'Avignon; 10 212 h. Arc de triomphe et ruines d'un théâtre romain. Autrefois chef-lieu d'une principauté qui fut réunie à la France après la mort de Guillaume III, prince d'Orange et roi d'Angleterre (1702).

ORANGE (GUILLAUME D'), GUILLAUME III.

ORANGE, fleuve de l'Afrique australe, arrose la Hottentotie, se jette dans l'océan Atlantique; 900 k.

ORANGISTES, en Angleterre, partisans de Guillaume III d'Orange (1689).

ORATOIRE, congrégation fondée en Italie par saint Philippe de Néri (1575), transportée en France par le cardinal de Bérulle (1611). Elle a pour but d'instruire la jeunesse et de former des prédicateurs.

ORB, riv. de France, passe à Béziers et se jette dans la Méditerranée, 110 k.

ORBEC, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Lisieux; 3013 h.

ORBIGNY (D') ALCIDE (1802-1857) et CHARLES, son frère (1806-1876), naturalistes franç.

ORCADES (LES), archipel de 67 îles au N. de l'Ecosse; pop. 30 000 h.

ORCAGNA, peintre et architecte, né à Florence, auteur de fresques au Campo-Santo de Pise (1319-1389).

ORCHIES, ch.-l. de c. du Nord, arr. de Douai; 3575 h.

ORCHOMÈNE, anc. v. de Béotie, où Sylla remporta une victoire sur Archélaüs, général de Mithridate (87 av. J.-C.).

ORCIÈRES, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes; arr. d'Embrun; 1200 h.

ORDERIC VITAL, historien d'origine anglaise (1075-1150), a laissé une *Histoire ecclésiastique*, de l'ère chrétienne à l'année 1141.

ORÉGON ou **COLUMBIA**, fl. de l'Amérique du N., vient des montagnes Rocheuses et se jette dans l'océan Pacifique; 1600 h.

ORÉGON, contrée de l'Amérique septentrionale dont le nord appartient aux Anglais, et dont le sud forme dans la rép. des États-Unis le territoire de Washington (cap. Olympia, pop. 23 955 h.) et l'État d'Orégon (cap. Salem, pop. 104 920 h.).

ORENBOURG, v. de Russie, sur l'Oural; 28 000 h. Mines.

ORÉNOQUE, fleuve de l'Amérique méridionale, arrose le Vénézuela, communique avec le fl. des Amazones par l'un de ses bras, et se jette dans l'océan Atlantique; 2 400 k.

ORÉSME (NICOLAS), écrivain français, traducteur de la *Morale* et de la *Politique d'Aristote*, etc. (1320-1382).

ORESTE, fils d'Agamemnon et de Clytemnestre, tua sa mère pour venger son père et fut poursuivi par les Furies.

ORESTE, dit *le Pannonien*, père de Romulus Augustule, gouverna l'Empire d'Occident sous le nom de son fils (475-476), et fut tué par Odoacre.

ORFA, anc. Edesse, v. de la Turquie d'Asie, dans l'Aldjézireh (anc. Mésopotamie); 48 000 h.

ORFILA, médecin français, auteur d'un *Traité de toxicologie* (1787-1853).

ORGELET, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Lons-le-Saunier; 1737 h.

ORGÈRES, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun; 598 h.

ORGON, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles, sur la Durance; 2782 h.

ORIENT (Empire d'), l'un des deux empires formés de l'Empire romain, à la mort de Théodose le Grand (395), dura jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs ottomans (1453); cap. Constantinople. Il s'appelle aussi Bas-Empire, Empire grec ou byzantin, Empire latin, Empire de Constantinople.

ORIFLAMME, bannière de l'abbaye de Saint-Denis que les rois de France portaient dans les batailles.

ORIGÈNE, docteur de l'Eglise, écrivit en grec un grand nombre d'ouvrages (185-253).

ORION, chasseur, fut, selon la Fable, changé par Diane en constellation.

ORITHYE, nymphe, fut, selon la Fable, enlevée par Borée.

ORIZABA, v. du Mexique, entre la Vera-Cruz et Mexico; 10 000 h.

ORKHAN, sultan des Turcs ottomans (1326-1360), créa la milice des janissaires.

ORLEANAIS, anc. prov. de France; cap. Orléans; elle a formé 3 dép. Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Loiret.

ORLEANS, ch.-l. du dép. du Loiret, à 121 k. de Paris, sur la Loire; 52 157 h. Evêché. Vinaigre, draps, cotonnades.

ORLEANS (LOUIS DE FRANCE ou DE VALOIS, duc D'), fils de Charles V (1372-1407), frère de Charles VI, épousa Valentine Visconti, et fut assassiné par Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Ce prince fut la tige des Orléans-Valois. || Son fils, CHARLES D'ORLÉANS (1391-1465), épousa la fille de Bernard d'Armagnac, fut fait prisonnier à Azincourt, et composa des *Poésies* pendant sa captivité de 25 ans. Il fut père du roi Louis XII.

ORLEANS (GASTON D'), 3e
(1608-1660), devint duc d'Orl
de son mariage avec Mlle d
et prit part à tous les comp
chelieu, ainsi qu'aux trouble

ORLEANS (PHILIPPE Ier D
maison d'Orléans-Bourbon.
XIII (1640-1701), épousa Hen
terre, puis Charlotte-Elisab
dont il eut Philippe. || PHILIP
fils du précédent (1674-172
de France pendant la min
XV (1715-1723). || LOUIS-PH
D'ORLÉANS, surnommé *Egali*
fils du précédent (1747-17
bre de la Convention, vota
et périt sur l'échafaud; il
Louis-Philippe Ier. || FERDI
fils aîné du roi Louis-Philipp
périt d'un accident de voit
riage avec la princesse Hélè
bourg-Schwérin (1837) il a
le comte de Paris, né en 18
Chartres, né en 1840.

ORLEANS (NOUVELLE-),
v. pr. de la Louisiane (Éta
Mississipi, à 170 k. du gol
191 418 h. Immense commer

ORLEANSVILLE, ch.-l. d'a
ger, sur le Chélif, à 210 k. d

ORLOF, famille russe qui d
à la faveur de Catherine II.
diplomate et général (1788-
potentiaire au congrès de P

ORMESSON (OLIVIER D'),
parlement de Paris, rapporte
cès de Fouquet, s'illustra
exigences de Louis XIV et d
laissé des *Mémoires*; m. en

ORMUZ, île à l'entrée du

ORMUZD ou **OROMAZE**,
posé à Ahriman dans la religi

ORNAIN, riv. de France, af
passe à Bar-le-Duc; 140 k.

ORNANS, ch.-l. de c. du
Besançon, sur la Loue; 316

ORNE, riv. de France, p
dans le dép. de l'Orne, dev
Caen et se jette dans la Man
ham; 158 k.

ORNE (dép. de l'), formé
la Normandie et du Perche;
4 arr. Alençon, Argentan,
Mortagne; pop. 392 526 h.

ORONTE, fl. de la Syrie,
Liban, traverse Antioche,
la Méditerranée; 400 h.

OROPESA, voy COCHACHA

OROSE (PAUL), historien
Ve s. ap. J.-C., a laissé des
les païens.

ORPHÉE, musicien et po
obtint la permission de ram
son épouse Eurydice, à con
regarder qu'au sortir du
perdit en désobéissant.

ORPIERRE, ch.-l. de c. de
arr. de Gap, 770 h.

ORSINI, famille des Éta
vale des Colonna, qui a don
cardinaux et des papes (XII
ORSOVA, nom de deux v
Danube, près des Portes de
Alt-Orsova appartient à
l'autre, Neu-Orsova, à la Se

ORTHEZ, ch.-l. d'arr. des B
à 40 k. de Pau, près du Gave

ORTYGIE, petit îlot de Syra
la rade et la fontaine d'Aré

ORVIETO, v. d'Italie, au
7000 h. Vin blanc renommé

ORVILLIERS (comte D'),
se distingua à la bataille d'U

OSAGE, riv. des États-Uni
souri, traverse l'État de Misso
OSAGES, peuplade guerrière
Missouri.

OSBORNE, château roya
sur la côte de l'île de Wigh

OSCAR Ier, fils de Bernad
succéda à son père comme
de Norvège (1844), et fut for
die d'abandonner le gouve
fils Charles XV (1857). || O
1829, a succédé à Charles X
1872, et règne actuellemen

OSÉE, le 1er des 12 petits p
nier roi d'Israël (730-721 av.
mené captif en Assyrie par

OSIAS, **OZIAS** ou **OZARIA**
(806-756 av. J.-C.), fut frappé
avoir usurpé les fonctions

OSIRIS, dans l'anc. Égypt
sant opposé à Typhon, épou
eut Horus et Anubis.

OSMANLIS, nom donné
dont le chef, fondateur d
Osman ou Othman.

de l'Asie, qui s'étendent
arctique à la mer Cas-
r et de platine.
France, vient du dép. de
e dans la Marne à Méry
80 k. || CANAL DE L'OURCQ,
ce à Mareuil (Oise), ap-
l'Ourcq à Paris, et gagne
par le canal Saint-Martin,
le canal Saint-Denis.
l. de c. de la Seine-Infé-
etot ; 1195 h.
c. de l'Ariège, arr de
h.
.-l. de c. du Loiret, arr de

lo-Saxons *mis hors la loi*
Conquérant, à cause de
x Normands.
ncier français, entrepre-
res de l'armée sous le 1er
Restauration (1770-1846).
MARCHE, ch.-l. de c. de
de Blois ; 1548 h.
-LOIRE, ch.-l. de c. du
en ; 1128 h.
, peuple de l'île de Mada-
nanarivou.
triomphe institué à Rome
dans lequel le vainqueur
nt une brebis noire.
DÉRIC), peintre allemand,
e de la religion (1789-1869).
rov. des Pays-Bas; pop.
Zwolle, sur l'Over-Yssel,
Rhin.
OVIDIUS NASO), poète la-
s beaux esprits du siècle
le chef-d'œuvre est les
ourut exilé à Tomes, près
43 av. - 18 ap. J.-C.).
les Asturies (Espagne);
du royaume des Asturies
au VIIIe s.
, économiste anglais, au-
de la coopération ou de
et du travail, dont il fit
que (1771-1858).
homme d'Etat suédois,
le Gustave-Adolphe et de
54) || Son fils fut l'un des
raité de Westphalie (1648).
d'), dans l'Angleterre du
975 h. ; ch.-l. Oxford;
é célèbre.
TS D'), conditions impo-
r les barons anglais en
t la grande Charte.
ou-Daria, fl. d'Asie entre
ogdiane, se jetait, au dire
la mer Caspienne; auj.
mer d'Aral ; 2600 k.
. de c. de l'Ain, arr. de
Tabletterie, crépins.
e de la Locride occiden-
ne)

placement d'un premier
evé Richelieu.
-), ch.-l. de c. des Basses-
Mauléon ; 1882 h.
.-l. de c. de Seine-et-Oise,
; 2464 h.
d'Eubée, l'un des chefs
e Troie, passe pour être
u des échecs, des dés.
eur de comédies en colla-
ueys, entre autres le *Muet*,
1650-1721).
), l'une des sept collines
mulus s'établit, et qui, à
devint la résidence des
ns.
ITE), le comte du Palais
nes. || Le Comte Palatin
atin, le chef du Palatinat.
c. Etat de l'Empire d'Alle-
de territoires situés en
nberg) et dans la vallée du
delberg et Manheim); auj.
l'empire d'Allemagne. Le
fut deux fois dévasté par
s Louis XIV (1674 et 1688).
l'Espagne, ch.-l. de la prov.
n); 13 201 h.
famille byzantine qui donna
à l'Empire d'Orient.

PALERME, anc. cap. de la Sicile, auj. ch.-l. de prov. avec deux ports; 231 836 h.

PALES, déesse des bergers, des troupeaux.

PALESTINE, contrée de la Syrie, au S.-O., traversée par le Jourdain, dite aussi Terre de Chanaan, Terre promise, Judée.

PALESTRINA, compositeur de musique italien, auteur de la *Messe du pape Marcel*, d'un *Stabat Mater*, etc. (1524-1594).

PALESTRO, vge de la prov. de Novare (Italie), où les Français et les Piémontais défirent les Autrichiens en 1859.

PALICARES ou **PALIKARES**, chefs des milices armatoles dans la guerre de l'Indépendance, en Grèce.

PALI-KA-O, bourg de la Chine, à 12 k. de Pékin, où les Français, commandés par le général Cousin-Montauban, depuis comte de Palikao, battirent les Chinois en 1860

PALINGES, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles; 2295 h.

PALISSOT, littérateur français, auteur de comédies, de poèmes, de mémoires, etc. dirigés contre les philosophes (1730-1814).

PALISSY (Bernard), célèbre potier et émailleur français, fut protégé par Catherine de Médicis, et obtint le titre d'*Inventeur des rustiques figulines du roi* (1510-1590).

PALLADIO, architecte italien, a enrichi de ses œuvres Vicence et Venise (1518-1580).

PALLADIUM, statue de Pallas, gage de la conservation de Troie.

PALLAS, la même que Minerve.

PALLENE, auj. Cassandria, la plus occidentale des 3 presqu'îles de la Chalcidique.

PALLUAU, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 558 h.

PALMA, ch.-l. des Baléares, sur la côte S.-O. de Majorque; pop. 54 421 h. || L'une des îles Canaries, au N. O.; pop. 35 000 h.

PALMA *l'Ancien* (1480-1548) et son neveu, Palma *le Jeune* (1544-1628), peintres de l'école vénitienne.

PALMERSTON (lord), homme d'Etat anglais (1784-1865), signa avec la Russie, l'Autriche et la Prusse le traité de la *quadruple alliance* pour abaisser Méhémet-Ali soutenu par la France (15 juillet 1840).

PALMYRE, anc. v. de Syrie, devint, sous Odenath et surtout sous Zénobie, la cap. d'un puissant Etat; elle fut ruinée par l'empereur Aurélien (272 ap. J.-C.).

PALOS, v. de la prov. d'Huelva (Andalousie), où Colomb s'embarqua en 1492.

PALOS (cap), cap au S.-O. de l'Espagne (prov. de Murcie), sur la Méditerranée.

PALSGRAVE (Jean), grammairien, né à Londres, auteur de l'*Esclaircissement de la langue françoise*, sorte de grammaire de notre langue; mourut en 1554.

PALUS-MEOTIDE, voy. Méotide.

PAMIERS, ch.-l. d'arr. de l'Ariège, sur l'Ariège, à 19 k. de Foix; 8967 h. Evêché.

PAMPELONNE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. d'Albi; 2211 h.

PAMPELUNE, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de Navarre; 22 654 h.

PAMPHYLIE, anc. contrée de l'Asie Mineure, au S.; v. pr. Aspendus.

PAN, dieu des bergers.

PANÆTIUS, philosophe grec du IIe s. av. J.-C., vint en ambassade à Rome avec son maître Diogène de Babylone et Carnéade.

PANAMA (isthme de), langue de terre qui unit les deux Amériques, longue de 250 et large de 44 à 160 k. || Golfe de Panama, golfe formé par le Grand Océan, sur la côte S. de l'isthme. || L'un des neuf Etats-Unis de Colombie (Amérique du S.), dans l'isthme; pop. 220 542 h.; cap. Panama; 18 378 h.

PANARD, chansonnier et vaudevilliste français (1694-1765).

PANATHENEES, fêtes établies par Thésée à Athènes, en l'honneur de Minerve.

PANCKOUCKE (Charles-Joseph), libraire et littérateur français (1736-1798), fonda le *Moniteur universel* en 1789. || Son fils, Charles-Louis, publia la *Bibliothèque latine-française* en 174 volumes (1780-1844).

PANDECTES (les) ou le *Digeste*, recueil de décisions des jurisconsultes romains composé par l'ordre de Justinien.

PANDION Ier, roi d'Athènes (1415-1384 av. J.-C.). || Pandion II, petit-fils d'Erechthée et père d'Egée (1264-1240 av. J.-C.).

PANDORE, femme douée de tous les dons par les dieux, reçut de Jupiter une boîte contenant tous les maux. Elle épousa Epiméthée qui ouvrit la boîte; les maux se répandirent alors sur la terre; l'espérance seule resta au fond.

PANDOURS, milice irrégulière de la Slavonie (Autriche), qui apparut dans la guerre de la Succession d'Autriche (1742).

PANGE, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz; 361 h.; cédé à la Prusse en 1871.

PANINI, peintre italien, qui excella à peindre les décorations de théâtre (1691-1764).

PANNONIE, anc. contrée de l'Europe centrale, entre le Danube, le Norique et l'Illyrie, arrosée par la Drave et la Save.

PANORME, nom anc. de Palerme.

PANSERON, professeur de chant (1795-1859).

PANTHEON, temple de Rome consacré par Agrippa, gendre d'Auguste, *à tous les dieux*, d'où le nom de *Panthéon*. Il se nomme auj. la Rotonde. || Eglise Sainte-Geneviève à Paris, commencée par Soufflot en 1758. Elle reçut en 1791 le nom de *Panthéon français*, fut rendue au culte catholique sous la Restauration et en 1852, reprise en 1881.

PANTIN, ch.-l. de c. de la Seine, anc. arr. de Saint-Denis, sur le canal de l'Ourcq; 13 665 h.

PAOLI, chef corse, protesta contre la cession de la Corse à la France (1768), et s'unit plus tard aux Anglais pour placer l'île sous leur souveraineté (1726-1807).

PAPAUTE, titre sous lequel on désigne la puissance du chef de l'Eglise catholique, et qui a été porté par 264 papes, de saint Pierre à Léon XIII.

PAPEITI, port de l'île de Tahiti, cap. de l'anc. royaume des îles de la Société; 2000 h.

PAPETY, peintre français (1815-1849).

PAPHLAGONIE, anc. contrée de l'Asie Mineure au N., sur le Pont-Euxin; v. pr. Sinope.

PAPHOS, v. anc. de l'île de Chypre, célèbre par le culte qu'on y rendait à Vénus.

PAPIN (Denis), physicien français, reconnut le premier la force élastique de la vapeur (1647-1714).

PAPINIEN, célèbre jurisconsulte romain, préfet du prétoire sous Septime Sévère, fut mis à mort pour n'avoir pas voulu faire l'éloge de Caracalla, meurtrier de son frère Géta (142-212 ap. J.-C.).

PAPIRIUS CURSOR, général et dictateur romain, faillit mettre à mort le maître de la cavalerie, Fabius Rullianus, qui avait livré combat malgré sa défense (325 av. J.-C.).

PAPOUASIE ou **NOUVELLE-GUINEE**, grande île de la Mélanésie, habitée par les Papous, race de nègres océaniens.

PARA, v. du Brésil, cap. de la prov. de Para, sur le Para, nom de l'embouchure méridionale du fl. des Amazones; 30 000 h.

PARACELSE, médecin et chimiste suisse (1493-1541), enseigna à Bâle, et substitua l'étude de la nature à l'étude des anciens.

PARACLET (le), anc. abbaye de bénédictins, près de Nogent-sur-Seine, renfermait le tombeau d'Héloïse et d'Abélard.

PARAGUAY, riv. de l'Amérique du Sud, sépare le Brésil et l'Etat du Paraguay de la Bolivie et de la république Argentine, et se jette dans le Parana; 2400 k. || République de l'Amérique du Sud, entre le Brésil et la Confédération de la Plata; pop. 293 844 h.; cap. l'Assomption.

PARALIENNE (GALERE) ou Salaminienne, vaisseau sacré des Athéniens, qui transportait chaque année à Délos la *théorie* ou députation chargée des offrandes pour Apollon.

PARALIPOMENES, nom de deux livres de l'Ancien Testament, composés par Esdras.

PARAMARIBO, ch.-l. de la Guyane hollandaise; 18 000 h.

PARANA (le), riv. de l'Amérique du Sud, sépare le Brésil du Paraguay, et dans la république Argentine se réunit à l'Uruguay pour former le Rio de la Plata; 3700 k.

PARAY-LE-MONIAL, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles; 3627 h.

PARCQ (LE), ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. de Saint-Pol; 688 h.

PARDOUX-LA-RIVIERE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Nontron; 1728 h.

PARE (Ambroise), créateur de la chirurgie, fut au service des rois de France, de Henri II à Henri III. Il a substitué, après l'amputation, la ligature des artères à la cautérisation (1517-1590).

PARENTIS-EN-BORN, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan; 1921 h.

PARFAICT (les frères), François (1698-1753) et Claude (1701-1777), auteurs d'une *Histoire générale du Théâtre français* depuis l'origine jusqu'en 1721.

PARIA, homme de la dernière caste des Hindous, objet de mépris et d'exécration.

PARIS, anc. Lutèce, cap. des Parisii, petit peuple de la Gaule; auj. ch.-l. du dép. de la Seine, cap. de la France, sur la Seine; divisé en 20 arr.; 1 988 806 h.

PARIS (comte de), fils aîné du duc d'Orléans, né en 1838; fut aide de camp du général Mac-Clellan (1861-1862) dans la guerre civile d'Amérique, dont il écrit l'histoire. Il a épousé en 1864 sa cousine, la fille du duc de Montpensier.

PARIS, fils de Priam et d'Hécube, causa la guerre de Troie en enlevant Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte; il tua Achille, et fut tué à son tour par Pyrrhus.

PARIS, diacre janséniste (1690-17… enterré à Paris dans le cimetière… Médard, et sa tombe servit de théâ… *convulsionnaires*.

PARIS-DUVERNEY (les trois frères… ciers chargés de soumettre au visa… papiers du *système* de Law.

PARISIEN, **IENNE**, *adj.* et *s.* Qu… Paris; habitant de Paris.

PARISIS, petit pays de l'anc. Franc… pris dans les dép. de Seine et Seine-… ch.-l. Louvres. || Monnaies d'or et … frappées à Paris sous Philippe de… et supérieures d'un quart aux m… dites *tournois* (frappées à Tours).

PARK (Mungo), voyageur anglais, … dans une exploration du Niger (177…

PARLEMENT ou *Cour du roi* compo… grands vassaux de la couronne, s… premiers Capétiens. || Cour supéri… justice, siégeant à Paris, instituée p… Louis (1254), confirmée par Philipp… (1302), composée de trois chambres … *bre des enquêtes*, *Grand'chambre*, … *des requêtes*), augmentée d'une 4e … (*la Tournelle*) par Charles VII, et … en 1790. Le Parlement avait *droit de… trance* sur les édits royaux. || Il y a… province 12 parlements, siégeant … louse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, … Aix, Rennes, Pau, Metz, Douai, Be… Nancy. || Nom donné en Angleter… chambres législatives (Chambre haut… Lords et Chambre basse ou des Com…

PARME, ch.-l. de la prov. de mê… (Italie); 41 107 h.; anc. cap. du du… Parme. || Le Duché de Parme et Pl… après avoir été possédé par les Far… les Bourbons (1545-1802), fut donné … à l'impératrice Marie-Louise. Après … (1847), il fit retour aux Bourbon… en 1860 il a été réuni au royaume …

PARMENIDE, philosophe grec, né … (Grande-Grèce), vers 519 av. J.-C.

PARMENION, général de Philippe… lexandre le Grand, fut assassiné pa… d'Alexandre, après le supplice de … Philotas (330 av. J.-C.).

PARMENTIER (Jean), navigateur f… aborda, dit-on, le premier au Brésil… 1530.

PARMENTIER (baron), agronome … çais, travailla par ses écrits à géné… l'emploi de la pomme de terre, qui s… d'abord la parmentière (1737-1813).

PARMESAN (le), peintre italien … 1540).

PARNASSE, montagne de la Phocid… sacrée à Apollon et aux Muses; 2441 …

PARNY, poète français (1753-1814).

PAROPAMISUS, chaîne de montag… l'Asie ancienne, au S. de la Bactria…

PAROS, l'une des Cyclades (Grèce); … Carrières de marbre. || Marbres de … tables de marbre contenant des liste… nologiques relatives à l'histoire de… de 1582 à 354 av. J.-C., et rapport… Angleterre par le comte d'Arundel.

PARQUES, divinités des enfers, don… Clotho, tenait le fuseau, la seconde, … sis, tournait le fil de la vie des homm… la troisième, Atropos, le coupait.

PARRHASIUS, peintre grec, floriss… l'an 400 av. J.-C.

PARROCEL, famille de peintres fr… (XVIIe et XVIIIe s.).

PARRY, navigateur anglais, fit quatre… ges dans les régions arctiques (1790…

PARSIS (les), autre nom des Guèb…

PARTHENAY, ch.-l. d'arr. des De… vres, à 42 kil. de Niort; 5091 h.

PARTHENON, temple élevé par P… sur l'Acropole d'Athènes, en l'honn… Minerve, sous la direction de Phidi… avec le concours des architectes Icti… Callicrate, vers 438 av. J.-C.

PARTHENOPE, nom primitif de Na…

PARTHES, tribu scythe, établie d… Parthie ou Parthyène, au S. de l'Hyr… Elle forma sous Arsace (250 av. J.-… royaume qui s'étendit de la mer Cas… à l'Indus et à l'Euphrate, lutta contre … et ses empereurs, et succomba so… attaques du Perse Artaxerxès, fon… de l'empire des Sassanides (226 ap. … V. pr. Ecbatane, Séleucie, Ctésiphon.

PARYSATIS, reine de Perse, fem… Darius II Nothus, et mère d'Artaxer… Mnémon et de Cyrus le Jeune.

PAS, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais… d'Arras; 818 h.

PASARGADE, anc. v. de Perse, … éleva le tombeau de Cyrus.

PASCAL Ier (saint), pape de 817 … couronna empereur Lothaire, fils de … le Débonnaire. || Pascal II, pape de … 1118, lutta contre les empereurs He… et Henri V de Franconie.

PASCAL (Blaise), grand géomètre et écrivain, né à Clermont-Ferrand (1623-1662), constata la pesanteur de l'air (1648). En 1654, il se retira à Port-Royal des Champs, où il composa ses *Provinciales* (1656-1657) et ses *Pensées*, publiées après sa mort.

PAS DE CALAIS, détroit large de 31 k. entre la France et l'Angleterre; il fait communiquer la mer du Nord avec la Manche.

PAS-DE-CALAIS (dép. du), formé de l'Artois, du Boulonnais, du Calaisis et du Ponthieu; ch.-l. Arras; 6 arr. Arras, Béthune, Saint-Omer, Saint-Pol, Boulogne, Montreuil; pop. 793 140 h.

PASIPHAÉ, femme de Minos, mère d'Androgée, d'Ariane, de Phèdre et du Minotaure.

PASITIGRIS, auj. le Chat-el-Arab, fleuve formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate, se jette dans le golfe Persique.

PASQUIER (Etienne), jurisconsulte et historien français (1529-1615), auteur des *Recherches de la France*, où il s'enquiert des origines de notre histoire. || **Pasquier** (duc), homme d'Etat français (1767-1862), président de la Chambre des pairs et chancelier de France sous Louis-Philippe Ier.

PASQUIN, à Rome, statue mutilée, sur laquelle on écrivait des épigrammes.

PASSAIS, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Domfront; 1736 h.

PASSARO (cap), cap de la Sicile, au S.-E.

PASSAU, v. forte de Bavière, sur le Danube, qui y reçoit l'Inn et l'Ilz; 13 300 h.

PASSERAT (Jean), poète et savant français, composa la plupart des vers qui se trouvent dans la *Satire Ménippée* (1534-1602).

PASSION (Confrérie de la), association qui se forma en 1402, à Paris, pour la représentation des mystères de la *Passion* et d'autres scènes tirées de l'histoire sainte.

PASSOW, philologue allemand, auteur d'un *Lexique de la langue grecque* (1786-1833).

PASSY, commune annexée à Paris en 1860; elle forme le 16e arrondissement.

PASTEUR, chimiste français, né en 1822, auteur d'*Etudes* sur le vin et sur le vinaigre, de travaux sur les maladies du ver à soie, sur les générations spontanées, etc.

PASTEURS, voy. Hycsos.

PASTOUREAUX, bergers et aventuriers qui se croisèrent pour délivrer saint Louis prisonnier en Egypte, et qui commirent de tels excès, que Blanche de Castille les fit disperser par la force (1250).

PATAGONIE, territoire de l'Amérique méridionale, au S. de la république Argentine.

PATAY, ch.-l. de c. du Loiret, arr. d'Orléans; 1216 h. || Victoire de Jeanne d'Arc sur les Anglais (1429).

PATERCULUS (Caius Velleius), historien latin (19 av. J.-C.-31 ap. J.-C.), auteur d'une *Histoire romaine* en deux livres.

PATERNE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de Mamers; 525 h.

PATHMOS, l'une des Sporades (Turquie d'Asie), où saint Jean écrivit l'*Apocalypse*.

PATIN (Guy), médecin et littérateur français, auteur de *Lettres*, tableau de la société de son temps (1601-1672).

PATIN, littérateur français (1793-1876), auteur d'*Etudes sur les tragiques grecs*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

PATRAS, v. de Grèce (Achaïe), sur le golfe de Patras formé par la mer Ionienne; 19641 h.

PATRIARCHES, saints personnages antérieurs à Moïse : Abraham, Isaac, Jacob, etc. || Titre des chefs de certaines Eglises nationales, comme le patriarche grec de Constantinople, ou de certains métropolitains, comme le patriarche de Lisbonne.

PATRICE ou **PATRICK** (saint), apôtre de l'Irlande (372-466).

PATRICE, titre créé par Constantin le Grand qui conférait une noblesse personnelle et le premier rang dans l'Etat.

PATRICIENS, citoyens de l'anc. Rome, qui composaient le 1er ordre de l'Etat.

PATRIMOINE DE SAINT-PIERRE, partie des anc. Etats du pape, dont le ch.-l. était Viterbe, et qui avait été donnée au Saint-Siège par la grande-comtesse Mathilde.

PATROCLE, ami d'Achille, fut tué par Hector, au siège de Troie.

PATRU (Olivier), avocat français, épura l'éloquence du barreau (1604-1681).

PAU, ch.-l. des Basses-Pyrénées, à 816 k. de Paris, sur le Gave de Pau; 28 906 h.

PAU (Gave de), affl. de l'Adour, formé par les Gaves de Barèges et de Gavarnie; 200 k.

PAUILLAC, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Lesparre, sur la rive gauche de la Gironde; 4145 h. Vins renommés.

PAUL (saint), apôtre des gentils, fut d'abord hostile aux disciples de Jésus; puis s'étant converti, il prêcha l'Evangile en Asie Mineure, en Grèce, et fut décapité à Rome sous Néron (2 av. J.-C.-66 ap. J.-C.) On a de cet apôtre 14 *Epîtres* écrites en grec.

PAUL (saint), premier anachorète, vécut dans une caverne de la Thébaïde jusqu'à l'âge de 113 ans (228-341).

PAUL, nom de cinq papes. Sous le 3e, commença le concile de Trente (1545).

PAUL Ier, tsar de Russie (1796-1801), succéda à Catherine II, sa mère, fit partie de la 2e coalition contre la France. Mais, après la défaite de ses armées à Zurich et à Bergen (1799), il se rapprocha du Premier Consul. Il se forma alors contre lui un complot de la noblesse dont Pahlen était le chef, et il fut assassiné.

PAUL Diacre, Italien, auteur d'une *Histoire des Lombards* (730-796).

PAUL (SAINT-), v. de la Réunion; 25 000 h.

PAUL (SAINT-), ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Barcelonnette; 1259 h.

PAUL-Cap-de-Joux (SAINT-), ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Lavaur; 1216 h.

PAUL-de-Fenouillet (SAINT-), ch.-l. de c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Perpignan; 2297 h.

PAUL-Trois-Chateaux (SAINT-), ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Montélimar; 2290 h.

PAUL-DE-LOANDA (SAINT-), voy. Loanda.

PAULE (sainte), descendante des Scipions, se retira à Bethléem, où elle fonda quatre monastères (347-404 ap. J.-C.).

PAULETTE, en France, impôt d'un 60e du prix de la charge perçu annuellement sur les offices de judicature (de 1604 à 1789), ainsi nommé du financier Paulet.

PAULHAGUET, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. de Brioude; 1528 h.

PAULIEN (SAINT-), ch.-l. de c de la Haute-Loire, arr. du Puy; 2855 h.

PAULIN (saint), évêque de Trèves, soutint, au concile d'Arles, l'innocence d'Athanase, mourut exilé par l'empereur Constance(359).

PAULIN DE NOLE (saint), évêque de Nole (353-431), aut. de *Lettres*, *poésies sacrées*, etc.

PAULUS (Julius), jurisconsulte romain, m. vers 235 ap. J.-C., rival de Papinien.

PAUSANIAS, général spartiate, vainquit les Perses à Platée. Convaincu d'intelligence criminelle avec les Perses, il se réfugia dans un temple de Minerve, dont les éphores firent murer les portes; il y mourut de faim (471 av. J.-C.).

PAUSANIAS, géographe grec du IIe s. ap. J.-C., auteur d'un *Itinéraire de la Grèce* en 10 livres.

PAUSILIPPE, montagne près de Naples, traversée par une grotte de 700 m. qui sert de passage à la route de Pouzzoles.

PAVIE, ch.-l. de la prov. de ce nom, sur le Tessin (Italie); 27 684 h. || Sous ses murs François Ier fut vaincu et fait prisonnier en 1525. || Aux environs, Chartreuse remarquable par ses sculptures et ses marbres.

PAVILLY, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Rouen; 2904 h.

PAVIN (lac), lac situé dans le Puy-de-Dôme.

PAXO, anc. Paxos, la plus petite des îles Ioniennes; 5000 h.

PAYEN, chimiste français, fit faire des progrès à la chimie industrielle (1795-1871).

PAYRAC, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Gourdon; 1222 h.

PAYS-BAS, voy. Hollande.

PAZ (LA), v. de Bolivie; 76 372 h. Mines d'or.

PAZZI, famille de Florence, dont deux membres conspirèrent la perte de Julien et de Laurent de Médicis en 1478. Julien fut tué, mais Laurent fit pendre les Pazzi.

PÉ (SAINT-), ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. d'Argelès; 2416 h.

PŒCILE ou **PŒCILE**, portique d'Athènes, peint en partie par Polygnote.

PÉCLET, physicien français (1793-1857).

PEDRO Ier (dom), empereur du Brésil (1822), devint roi de Portugal par la mort de son père Jean VI (1826); mais il céda cette couronne à sa fille Maria da Gloria, qui eut à la défendre contre dom Miguel, second fils de Jean VI; puis il abdiqua en faveur de son fils, dom Pedro II (1831), actuellement régnant, et mourut en 1834.

PEEL (Sir Robert), homme d'Etat anglais (1788-1850), présenta le bill pour l'émancipation des catholiques (1829), et par l'abolition des *lois sur les céréales* (1846) prépara l'avènement de la liberté commerciale.

PÉGASE, cheval ailé que monta Persée, et qui d'un coup de pied fit jaillir de l'Hélicon la fontaine Hippocrène.

PEHLVI, langue de la Perse au temps des Sassanides.

PEI-HO (*fleuve Blanc*), fl. de Chine, passe près de Pékin; 700 k.

PEIPUS, lac de la Russie d'Europe, qui communique avec le golfe de Finlande par la Narva.

PÉKIN ou **PÉKING** (*Cour du Nord*), cap. de l'Empire Chinois; 1 650 000 h. Les Français et les Anglais y sont entrés en 1860.

PÉLAGE, hérésiarque du Ve siècle, auteur du *pélagianisme*, qui niait le péché originel. || Roi des Asturies (718-737), défendit son petit royaume chrétien contre les Arabes.

PÉLASGES, anc. peuple qui a laissé des traces en Grèce, en Italie, etc. En Grèce, il disparut devant les Hellènes.

PÉLASGIQUE (golfe), golfe formé au S.-E. de la Thessalie par la mer Egée, dit aussi golfe Pagasétique, auj. golfe de Volo.

PÉLÉE, fils d'Eaque et père d'Achille.

PÉLIAS, roi d'Iolcos, fut coupé en morceaux par ses filles qu'avaient trompées les artifices de Médée.

PÉLIGOT, chimiste français, né en 1812.

PÉLION, chaîne de montagnes de la Thessalie (Grèce anc.), le long de la mer Egée, qui s'unissait au N. à l'Ossa; 1617 m.

PÉLISSIER, duc de Malakoff, maréchal de France (1794-1864), prit Sébastopol (1855).

PELLA, auj. Jénidjeh, anc. cap. de la Macédoine.

PELLEGRUE, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de La Réole; 1622 h.

PELLERIN (LE), ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Paimbœuf; 1794 h.

PELLICO (Silvio), poète et littérateur italien (1789-1854), fut emprisonné par le gouvernement autrichien comme suspect de carbonarisme. Il a écrit le récit de sa captivité sous ce titre : *Mes prisons*.

PELLISSON, littérateur français, auteur d'une *Histoire de l'Académie française*, fut le premier commis du surintendant Fouquet et le défendit avec courage dans son procès. Plus tard il fut nommé historiographe de Louis XIV (1624-1693).

PÉLOPIDAS, général thébain, délivra son pays du joug de Lacédémone, fut le compagnon d'Epaminondas dans ses campagnes contre Sparte, et fut tué en poursuivant le tyran Alexandre de Phères (364 av. J.-C.)

PÉLOPIDES, les descendants de Pélops.

PÉLOPONNÈSE, auj. Morée, presqu'île de la Grèce ancienne, qui se rattache à l'Hellade par l'isthme de Corinthe, et qui comprend l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Elide, l'Achaïe et l'Arcadie. || Guerre du Péloponnèse, lutte de 27 ans (431-404 av. J.-C.) entre Athènes et Sparte, qui eut pour théâtre le Péloponnèse, puis la Sicile, et qui se termina par la bataille d'Ægos-Potamos et la prise d'Athènes.

PÉLOPS, fils de Tantale, roi de Phrygie fut le père d'Atrée et de Thyeste.

PELOUZE, chimiste français, célèbre par ses études sur le sucre de betterave et ses recherches sur les corps organiques(1807-67).

PÉLUSE, auj. Tineh, v. de l'anc. Egypte, sur la Méditerranée et à l'extrémité la plus orientale des sept bouches du Nil.

PÉLUSSIN, ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Saint-Etienne; 3360 h.

PELVOUX, le plus haut sommet des montagnes du Dauphiné (3954 m.).

PEMBROKE, comté d'Angleterre (Galles), pop. 91 998 h.; ch.-l. Pembroke; 10 000 h.

PENDJAB, c.-à-d. *pays des cinq rivières*, partie moyenne du bassin de l'Indus. || Province de l'Inde anglaise (présidence de Calcutta); pop. 17 611 498 h.; ch.-l. Lahore.

PÉNÉE, fl. de la Thessalie, arrose la vallée de Tempé et se jette dans le golfe Thermaïque. || Fl. de l'Elide, passe à Elis et se jette dans la mer Ionienne.

PÉNÉLOPE, femme d'Ulysse, mère de Télémaque, résista aux obsessions de ses prétendants pendant l'absence de son époux

PÉNICAUD, nom d'une famille d'émailleurs de Limoges, dont les deux plus célèbres sont Jean et Pierre, au XVIe s.

PENMARCH (Pointe de), cap de France, au S.-E. de la baie d'Audierne (Finistère)

PENN (Guillaume), Anglais, fondateur de la Pensylvanie (1644-1718).

PENNE, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Villeneuve; 2530 h.

PENNINES (ALPES), montagnes qui séparent la Savoie et le Valais du Piémont, et renferment le mont Blanc, le grand Saint-Bernard, le Cervin, le mont Rose et le Simplon.

PENSIONNAIRE (GRAND), magistrat qui partageait avec le stathouder la direction de la république des Provinces-Unies, et représentait l'élément civil.

PENSYLVANIE, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, sur l'Atlantique; pop. 3 521 951 h.; v. pr. Harrisbourg (ch.-l.) et Philadelphie.

PENTAPOLE, territoire comprenant cinq villes; il y avait une Pentapole en Cyrénaïque et une autre dans la Doride en Asie Mineure. || Au moyen âge, on a donné ce nom à la partie de l'Italie comprenant Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia et Ancône.

PENTATEUQUE, réunion des cinq livres de Moïse, qui sont : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome.

PENTÉLIQUE, montagne de l'Attique, célèbre par ses marbres blancs.

PENTHÉSILÉE, reine des Amazones, fut tuée par Achille, devant Troie.

PENTHIÈVRE (fort), fort situé au N. de la presqu'île de Quiberon (Morbihan).

PENTHIÈVRE (comté, puis duché de), correspondait à une grande partie du dép. des Côtes-du-Nord ; v. pr. Lamballe, Guingamp. Il fut donné par Louis XIV au comte de Toulouse, l'un de ses fils légitimés.

PENTHIÈVRE (Louis de Bourbon, duc de), fils du comte de Toulouse, tint à Sceaux une cour de gens de lettres (1725-1793).

PÉONIE, portion de l'anc Macédoine.

PEPE, général napolitain (1783-1855), défendit Naples (1821) et plus tard Venise (1849) contre les Autrichiens.

PEPIN *de Landen* ou *le Vieux*, l'un des ancêtres des Carlovingiens, fut maire du palais en Austrasie (622), mourut en 639.

PEPIN *d'Héristal*, fils d'Anségise et de Begga fille de Pepin de Landen, fut duc héréditaire des Austrasiens (679), puis maire du palais de Neustrie (687) ; il mourut en 714, laissant un seul fils, Charles Martel.

PEPIN LE BREF, l'un des trois fils de Charles Martel, fut maire du palais de Neustrie (741-752), puis roi des Francs (752-768).

PERA, faubourg de Constantinople, au nord de la Corne d'Or (port de Constantinople), où résident les étrangers.

PÉRAY (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon ; 2815 h. Vin blanc.

PERCHE (le), anc. pays de France, entre la Normandie et le Maine ; v. pr. Mortagne, Nogent-le-Rotrou.

PERCHERON, ONNE, *adj.* et *s.* Qui est du Perche.

PERCIER, architecte français (1764-1838), construisit avec Fontaine l'arc de triomphe du Carrousel, et exécuta de nombreuses modifications aux Tuileries et au Louvre.

PERCY, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Saint-Lô ; 2850 h.

PERDICCAS, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, fut régent de l'empire macédonien, à la mort du roi ; mais, attaqué par une ligue de ses anciens collègues, il fut tué sur les bords du Nil (321 av. J.-C.).

PÈRE-EN-RETZ (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Paimbœuf ; 2954 h.

PÉRÉCOP ou **PÉREKOP**, v. de la Tauride (Russie), sur l'isthme de Pérécop, qui réunit la Crimée au continent.

PÉRÉE, l'une des quatre divisions de la Palestine sous les Maccabées et Hérode.

PÉRÉFIXE (Hardouin de **BEAUMONT** de), précepteur de Louis XIV, auteur de l'*Histoire du roi Henri le Grand* (1605-1671).

PÈRES DE L'ÉGLISE, écrivains ecclésiastiques grecs et latins des premiers siècles.

PEREZ (Antonio), homme d'État espagnol, agent de Philippe II, mourut exilé (1539-1611).

PERGAME, la citadelle et le palais des rois. || Anc. v. de Mysie (Asie Mineure), cap. du royaume de Pergame, célèbre par sa bibliothèque. || Royaume de Pergame, royaume fondé en Asie Mineure par Philétère, lieutenant de Lysimaque (283 av. J.-C.), donné aux Romains par le testament d'Attale III (133) et enlevé à Aristonic (132-129).

PERGOLÈSE, compositeur de musique italien, auteur d'un *Stabat*, de morceaux religieux et de quelques opéras (1710-1736).

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe, l'un des sept sages de la Grèce (625-585 av. J.-C.).

PÉRICLÈS, homme d'État athénien, tout-puissant à Athènes, embellit la ville de monuments, commença la guerre du Péloponnèse, mourut de la peste (499-429 av. J.-C.).

PERIER (Casimir), homme d'État français, fut président du conseil des ministres sous Louis-Philippe Ier (13 mars 1831) ; mourut du choléra (1777-1832).

PÉRIERS, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Coutances ; 2615 h.

PÉRIGORD, anc. pays de France, compris dans la Guyenne et correspondant au dép. de la Dordogne ; ch.-l. Périgueux.

PÉRIGOURDIN, INE, *adj.* et *s.* Qui est du Périgord ; habitant du Périgord.

PÉRIGUEUX, ch.-l. du dép. de la Dordogne, à 472 k. de Paris, sur l'Isle ; 24619 h. Évêché.

PERIM, île du détroit de Bab-el-Mandeb, occupée par les Anglais depuis 1857.

PÉRIPATÉTICIENS, disciples d'Aristote.

PÉRIS, génies bienfaisants des deux sexes, d'après les croyances de la Perse.

PERM, gouvernement de la Russie, sur les deux versants de l'Oural ; pop. 2 198 666 h. ; ch.-l. Perm. Mines de cuivre et de fer.

PERMESSE, ruisseau de Béotie, consacré aux Muses.

PERNAMBOUC ou **FERNAMBOUC**, prov. orientale du Brésil ; pop. 841539 h ; ch.-l. Pernambouc, sur l'Atlantique ; 116 671 h.

PERNES, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. de Carpentras : 4351 h. Garance, vins.

PERO-CASEVECCHIE, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia ; 558 h.

PÉRONNE, ch.-l. d'arr. de la Somme, à 50 k. d'Amiens, sur la Somme ; 4370 h.

PÉROU, république de l'Amérique du Sud, sur le Grand Océan ; pop. 2 699 945 h. ; cap. Lima. Le Pérou était gouverné par les Incas avant l'arrivée des Espagnols ; il fut conquis par Pizarre (1531-1535), secoua le joug espagnol en 1821, et se divisa en deux républiques : le Pérou propre et la Bolivie ou Haut-Pérou.

PÉROUSE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de Pérouse, près du Tibre ; 49 389 h. || Lac de Pérouse, anc. lac Trasimène.

PERPENNA, général romain, s'unit à Sertorius, puis l'assassina (72 av. J.-C.).

PERPIGNAN, ch.-l. du dép. des Pyrénées-Orientales, à 846 k. de Paris ; 28353 h. Évêché.

PERRAULT (Claude), architecte français (1613-1688), éleva la colonnade du Louvre (1666-1670), construisit l'Observatoire de Paris (1667-1672). || Son frère, Charles Perrault (1628-1703), littérateur, soutint dans son *Parallèle des anciens et des modernes* la supériorité des auteurs de son temps sur l'antiquité ; il est surtout connu par ses *Contes de fées*.

PERREUX, ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Roanne ; 2461 h.

PERRIN (l'abbé Pierre), créateur de l'opéra français (1620-1675), établit l'*Académie des opéras en musique*, en 1669.

PERRONET, ingénieur français (1708-1794), organisa l'École des ponts et chaussées.

PERROS-GUIREC, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Lannion ; 2778 h. Port, rade.

PERSAN, ANE, *adj.* et *s.* Qui est de la Perse ; habitant de la Perse.

PERSE, poète satirique latin (34-62 ap. J.-C.), dont il nous reste six satires.

PERSE ancienne, contrée de l'Asie anc. sur le golfe Persique ; cap. Persépolis. || Empire des Perses, empire qui s'étendait de la Méditerranée à l'Indus, de la mer Caspienne au désert de Libye en Afrique, et qui fut détruit par Alexandre le Grand. || Perse moderne ou Iran, royaume de l'Asie occidentale entre la mer Caspienne et le golfe Persique, pop. 7 000 000 d'h., cap. Téhéran. Roi (chah) régnant depuis 1848 : Nassr-ed-Din.

PERSÉE, fils de Jupiter et de Danaé, tua Méduse, l'une des Gorgones, et délivra Andromède.

PERSÉE, roi de Macédoine (178-168 av. J.-C.), fils de Philippe V, lutta contre les Romains, fut vaincu par Paul Émile à Pydna.

PERSÉPOLIS, anc. cap. de la Perse.

PERSIGNY (FIALIN, duc de), homme politique français (1808-1872), s'attacha à la fortune du prince Louis-Napoléon Bonaparte, et fut ministre de l'intérieur de Napoléon III en 1852 et de 1860 à 1863.

PERSIQUE (golfe), golfe formé par la mer des Indes, avec laquelle il communique par le détroit d'Ormuz.

PERTH, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de Perth, dans l'Écosse centrale ; 25 000 h.

PERTINAX, empereur romain, succéda à Commode, périt assassiné après un règne de 87 jours, en 193.

PERTUIS, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. d'Apt ; 5649 h. Garance, vins.

PÉRUGIN (Vannucci, dit le), peintre italien, a peint beaucoup de tableaux et de fresques à Rome, à Bologne, à Florence et surtout à Pérouse (1446-1524).

PÉRUVIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est du Pérou ; habitant du Pérou.

PERVENCHÈRES, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Mortagne ; 863 h.

PESARO, v. d'Italie, ch.-l. de province, port sur l'Adriatique ; 10 800 h. Patrie de Rossini.

PESCHIERA, v. d'Italie, à l'endroit où le Mincio sort du lac de Garda ; 3000 h. ; l'une des places de l'ancien quadrilatère.

PESMES, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Gray ; 1439 h.

PESSAC, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bordeaux ; 5103 h. Vins estimés.

PESSINONTE, v. anc. de la petite Phrygie, célèbre par le culte de Cérès.

PESTALOZZI, instituteur suisse, fonda un institut pédagogique pour appliquer sa méthode, qui avait pour base l'exercice graduel des facultés de l'enfant en suivant l'ordre indiqué par la nature (1746-1827).

PESTE NOIRE, épidémie qui décima l'Asie et l'Europe vers 1348, et qu'on appelle aussi *Peste de Florence*.

PESTH, cap. de la Hongrie, sur la rive gauche du Danube, en face de Bude ; pop. de Bude-Pesth : 270 476 h.

PÉTALISME, sorte d'ostracisme établi à Syracuse (454 av. J.-C.).

PÉTAU, savant jésuite, auteur d'ouvrages sur la chronologie et sur les dogmes théologiques (1583-1652).

PETCHORA, fl. de Russie, sort de l'Oural

ch.-l. d'arr. du dép. (e
e), à 86 kil de Constan

s), archipel de la M
Espagne, dont les il s
danao ; pop. 6 165 632 h
PINES, voy. CAROLINES
om donné à quatre ha
hène contre Philippe II
ar analogie à quatorze
contre Antoine.
v. de la Roumélie (Tur-
000 h Grand commerce.
ALESTINS, anc. peuple
na son nom à la Pales-
uifs la sixième servitude,
; il battit Saül sur le
vaincu par David.
pagnon d'Hercule, re-
urant ses flèches trem-
e l'hydre de Lerne.
de Pandion, fut enfer-
rère Térée, et délivrée
.
des Phocidiens dans la
crée, fut vaincu par les
n se précipitant d'un ro-

é vers l'an 20 av. J.-C
prit de concilier le mo-
sophie grecque.
néral grec, vainquit les
ça d'entrer dans la ligue
s Romains suscitèrent
niens, qui le battirent,
ondamnèrent à boire la
J.-C.).
ophiste grec, auteur de
e Tyane, vécut du temps

e Parménion, fut mis à
pas révélé un complot
Grand (330 av. J.-C.).
des fleuves de l'enfer.
HAMPS), nom donné par
ée qui s'étend de Naples

ur d'Orient (602-610),
qu'il mit à mort avec
à son tour renversé et
ius.
lonie grecque d'Ionie
da en Gaule la colonie
e).
de l'anc. Grèce, entre l
e ; v. pr. Elatée, Delphes
athénien, adversaire de
la la paix avec Philippe
e, et néanmoins batti
acédoniens. Mais, ayan
irée, il fut condamné
317 av. J.-C.).
S, voy. DIANE, APOLLON
che de Constantinople,
e des Grecs (863).
quatre rois des Parthes,
Auguste les étendards
v. J.-C.).
des Mèdes (636-634 av.
s, conquit la Perse, fut
buchodonosor Ier.
trée de l'Asie Mineure,
conium, Cyzique, Lam-
oie, Gordium, Ancyre
grands dieux de l'anc
t le feu.
on de l'anc. Thessalie,
Lamia.
APALE II, roi d'Assyrie
onda le 2e empire assy-
de Sardanapale.
conomistes français du
aient la terre comme
ichesse. Les principaux
got.
c. de la Corse, arr

onais, élu duc des Polo
a dynastie des Piasts,
ne vingt-deux princes ;
r III, mort en 1370.
l'Italie du N., passe à
l dans les lagunes de

AUR, seigneur DE), am-
les IX au concile de
s *Quatrains* (1529-1584).
DOLE (JEAN), savant et
célèbre par sa prodi-
63-1494).
amatique français, ac-
troupes, composa plus
t les plus connues sont
e Ville (1769-1828).
rov. de France, forme
e et partie de l'Aisne,
le-Calais ; cap. Amiens
eur italien (1728-1800)

vint en France, où il donna *Roland*, *Atys* et *Didon*. Sa rivalité avec Gluck divisa le public en *Piccinistes* et *Gluckistes*.

PICCOLOMINI (Octave), général des Impériaux pendant la guerre de Trente Ans, révéla les desseins de Waldstein (1599-1656).

PICENUM, région de l'Italie anc., sur l'Adriatique; v. pr. Ancône, Asculum, Hadria.

PICHEGRU, général français, conquit la Hollande (1795). Destitué pour ses relations avec les émigrés, il s'enfuit à l'étranger, prit part au complot de Georges Cadoudal, fut arrêté à Paris et s'étrangla dans sa prison (1761-1804).

PICHOT (Amédée), littérateur français (1796-1877), fut le rédacteur en chef de la *Revue britannique* de 1843 à 1877.

PICOT, peintre français (1786-1868).

PICQUIGNY, ch.-l. de c. de la Somme, arr. d'Amiens; 1329 h.

PICTES, anc. peuple de la Calédonie (Écosse), de race gaélique.

PIE II (Æneas-Sylvius Piccolomini), pape (1458-1464), voulut tourner contre Mahomet II les forces des princes chrétiens (1459). || Pie VI, pape (1775-1799), se déclara contre la Révolution française (1791), vit Rome occupée par Berthier (1798) et, transporté d'exil en exil, mourut à Valence. || Pie VII, pape (1800-1823), négocia le Concordat avec Bonaparte (1801), sacra Napoléon Ier empereur (1804); puis, à la suite de dissentiments avec ce prince, fut enlevé de Rome et transporté à Fontainebleau (1812). Il ne rentra dans ses États qu'en 1814. || Pie IX (Jean-Marie, comte de Mastai-Ferretti) né en 1792, évêque d'Imola en 1832, fut élu pape en 1846, mourut le 7 février 1878.

PIEDICORTE-DI-GAGGIO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Corte; 869 h.

PIEDICROCE, ch.-l. de c. de la Corse, arr de Corte; 583 h.

PIÉMONT, contrée de l'Italie du N. entre les Alpes occidentales et le Tessin; cap. Turin. Patrimoine des rois de Sardaigne, le Piémont s'est fondu dans le royaume d'Italie en 1861; pop. 3 077 200 h.

PIÉRIDES, autre nom des Muses, tiré du mont Piérus, en Macédoine.

PIERRE, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Louhans; 2046 h.

PIERRE (saint), le Prince des Apôtres (10 av.-65 ap. J.-C.), travailla à la conversion des Juifs, visita la Syrie, puis Rome. Il fut arrêté avec saint Paul, par l'ordre de Néron, et crucifié. On a de lui deux *Épîtres*.

PIERRE *le Cruel*, roi de Castille (1350-1369), fut chassé du trône par son frère Henri de Transtamare que soutenait le roi de France Charles V, puis rétabli par le Prince Noir. Renversé une seconde fois par Henri de Transtamare avec l'aide de Duguesclin, il se rendit à son frère, qui le poignarda.

PIERRE Ier *le Cruel* ou *le Justicier*, roi de Portugal (1357-1367), fit périr, dès son avènement, les assassins d'Inès de Castro.

PIERRE *l'Ermite*, né à Amiens, prédicateur de la 1re croisade (1050-1115).

PIERRE Ier *le Grand*, tsar de Russie (1682-1725), régna d'abord avec son frère Ivan V sous la tutelle de sa sœur Sophie. En 1697, il visita l'Europe pour s'initier aux arts de l'Occident. À son retour, il détruisit la milice indisciplinée des strélitz. Vainqueur de Charles XII, roi de Suède, à Pultava (1709), il commença la conquête de la Finlande, et donna à la Russie Saint-Pétersbourg pour capitale. En 1711, il épousa Catherine, et en 1718 il fit périr son fils Alexis. || Pierre II, tsar de Russie (1727-1730), fils d'Alexis et petit-fils de Pierre le Grand, régna après Catherine Ire. || Pierre III, tsar de Russie (1762), fut contraint d'abdiquer par sa femme Catherine II, et périt de mort violente.

PIERRE II, roi d'Aragon (1196-1213), allié des Albigeois, fut vaincu et tué par Simon de Montfort à Muret. || Pierre III, roi d'Aragon (1276-1285), secourut les Siciliens révoltés contre Charles d'Anjou.

PIERRE II de Bragance, né en 1825, est empereur du Brésil depuis 1831.

PIERRE de Montereau, architecte, construisit la Sainte-Chapelle à Paris (1245-1248).

PIERRE (SAINT-), îlot de l'Amérique du Nord, à 20 k. de Terre-Neuve, à la France; v. pr. Saint-Pierre, ch.-l. du gouvernement de Saint-Pierre-et-Miquelon; port pour la pêche de la morue.

PIERRE (SAINT-), ch.-l. d'arr. de l'île de la Réunion; 28 000 h.

PIERRE (SAINT-), port fortifié de la Martinique, ch.-l. d'arr.; 35 000 h. Évêché.

PIERREBUFFIÈRE, ch.-l. de c. de la Haute-Vienne, arr. de Limoges; 920 h.

PIERRE D'ALBIGNY (SAINT-), ch.-l. de c de la Savoie, arr. de Chambéry; 3262 h

PIERRE-DE-CHIGNAC (SAINT-), ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Périgueux; 969 h.

PIERRE D'OLÉRON (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Marennes; 4939 h. Vins et eaux-de-vie.

PIERRE-ÉGLISE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Cherbourg; 2064 h.

PIERRE-ENCISE (SAINT-), château fort, démoli en 1793, qui dominait la rive droite de la Saône, à Lyon.

PIERREFITTE, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Commercy; 564 h.

PIERREFONDS, bourg à 14 k. de Compiègne (Oise); 1665 h. Eaux sulfureuses et ferrugineuses. Château restauré.

PIERREFONTAINE, ch.-l. de c. du Doubs, arr de Baume-les-Dames; 1018 h.

PIERREFORT, ch.-l. de c. du Cantal, arr. de Saint-Flour; 1110 h.

PIERRELATTE, ch.-l. de c de la Drôme, arr. de Montélimar; 3579 h.

PIERRE-LE-MOUTIER (SAINT-), ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Nevers; 3173 h.

PIERRE-LE-PORT (SAINT-), ch.-l. de l'île de Guernesey; 35 000 h.

PIERRE-LÈS-CALAIS (SAINT-), bourg de l'arr. de Boulogne, à 3 k. S.-E. de Calais (Pas-de-Calais); 25 583 h. Tuiles, dentelles, raffineries, distilleries.

PIERRE-SUR-DIVES (SAINT-), ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Lisieux; 2057 h.

PIERREVILLE (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Privas; 2003 h

PIERROT, valet dans l'ancienne comédie italienne et dans la pantomime moderne.

PIÉTISTES, membres d'une secte chrétienne qui s'attache à la lettre de l'Évangile

PIETRA, ch.-l. de c. de la Corse, arr de Corte; 881 h.

PIETRO (SANTO-), ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia; 1067 h.

PIEUX (LES), ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Cherbourg; 1441 h.

PIGALLE, sculpteur français (1714-1785)

PIGNEROL, v. de la prov. de Turin (Italie); 18 000 h. Château fort.

PILATE (PONCE), procurateur de la Judée (27-37), abandonna Jésus aux Juifs.

PILÂTRE DE ROZIER, aéronaute français, tomba dans la mer en voulant traverser la Manche en ballon (1785).

PILNITZ, vge de la Saxe royale, près de Dresde. Château où l'empereur Léopold II et Frédéric-Guillaume II de Prusse rédigèrent une déclaration menaçante contre l'Assemblée constituante, en 1791.

PILON ou **PILLON** (Germain), sculpteur français (1535-1598), auteur d'un groupe des *Trois Grâces*, des bustes de Henri II, Charles IX, Henri III, etc.

PIN (LE), vge à 13 k. d'Argentan (Orne), célèbre par son haras.

PINDARE, le plus grand des poètes lyriques grecs, né à Thèbes (520-440 av. J.-C.), chanta les vainqueurs dans les jeux de la Grèce. Ses odes se divisent en *Olympiques*, *Pythiques*, *Isthmiques*, *Néméennes*.

PINDE, chaîne de montagnes de l'ancienne Grèce, entre l'Épire et la Thessalie.

PINEL, médecin aliéniste franç. (1745-1826).

PINEY, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. de Troyes; 1590 h.

PINOLS, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. de Brioude; 904 h.

PINS (Île des), île de la Mélanésie, au S. de la Nouvelle-Calédonie, à la France; 1000 h.

PINTO-RIBEIRO, auteur principal de la révolution qui enleva le Portugal à l'Espagne (1640) et donna la couronne au duc de Bragance (Jean IV).

PINZON, frères espagnols, compagnons de Colomb dans son voyage de 1492.

PIOMBINO, lac, canal, petit port d'Italie (2000 h.), en face de l'île d'Elbe.

PIONSAT, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 2215 h.

PIPRIAC, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon; 3500 h.

PIRÉE, port d'Athènes, à 8 k. de la ville.

PIRITHOÜS, roi des Lapithes et ami de Thésée. Ses noces avec Hippodamie furent ensanglantées par un combat entre les Centaures et les Lapithes.

PIRON, poète dramatique français, auteur de la comédie de la *Métromanie* (1689-1773).

PISANI, nom de deux amiraux de Venise qui se signalèrent dans les guerres contre Gênes, au XIVe s.

PISANO (Nicolas), architecte de l'église Saint-Antoine de Padoue (XIIIe s.). || Son fils Jean (1240-1320) donna le plan du cimetière ou *Campo santo* de Pise.

PISE, v. de l'Élide (Péloponnèse anc.), non loin du temple d'Olympie et du champ où se célébraient les jeux Olympiques.

PISE, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de ce nom, sur l'Arno, à 80 k. de Florence; 50 317 h. Tour penchée; Campo santo. Puissante république du Xe au XVe s.

PISIDIE, anc. contrée de l'Asie M[…] au S. de la Phrygie.

PISISTRATE, tyran d'Athènes, régn[…] douceur et rendit Athènes prospère[…] 527 av. J.-C.). Ses deux fils, Hippar[…] Hippias, lui succédèrent.

PISON, gouverneur de Syrie (18 ap. […] fut accusé avec sa femme Plancine […] empoisonné Germanicus, neveu de Ti[…]

PISON, choisi par Galba comme su[…]cesseur, fut massacré par les prét[…] soulevés par Othon (69 ap. J.-C.).

PISSOS, ch.-l. de c. des Landes, a[…] Mont-de-Marsan; 1883 h.

PISTOIA, v. de la prov. de Florenc[…]lie); 12 000 h. Défaite de Catilina (63 av […]

PITHIVIERS, ch.-l. d'arr. du Loi[…] 42 k. d'Orléans; 5006 h.

PITHOU (Pierre), jurisconsulte et […] français, participa à la rédaction […] *Satire Ménippée* (1539-1596).

PITT (William), lord Chatham, h[…] d'État anglais (1708-1778), dirigea la […]tique de l'Angleterre pendant la guer[…] Sept Ans, et fut l'ennemi acharné […] France. Il défendit la cause des co[…] anglaises d'Amérique dans le Parle[…] || William Pitt, 2e fils du préc[…] homme d'État anglais, ministre p[…] 17 ans du roi George III, fut l'âme de […] les coalitions contre la République […]çaise et contre Napoléon Ier (1759-180[…]

PITTACUS, tyran de Mitylène, l'u[…] sept sages de la Grèce (652-569 av. J.-[…]

PIXÉRÉCOURT (Guilbert de), auteu[…]matique français (1773-1844).

PIZARRE (François), Espagnol, co[…]rant du Pérou, fit périr Atahualpa […] ordonna le supplice de son associé Al[…] Mais le fils de ce dernier vengea son […] en assassinant Pizarre (1475-1541).

PLABENNEC, ch.-l. de c. du Fini[…] arr. de Brest; 3556 h.

PLACIDIE, fille de Théodose le G[…] sœur d'Arcadius et d'Honorius, épou[…] Visigoth Ataulphe, puis un général ro[…] Constance. Devenue veuve pour la 2[…] elle gouverna l'empire d'Occident, s[…] nom de son fils Valentinien III (388-4[…]

PLAISANCE, v. d'Italie, ch.-l. de la pr[…] Plaisance, sur le Pô; 31 544 h. || Du[…] Plaisance, voy. Lebrun.

PLAISANCE, ch.-l. de c. du Gers, a[…] Mirande; 2055 h.

PLANARD, auteur de livrets mis en m[…]que par Auber, Hérold, Halévy (1783-1[…]

PLANCHE (Joseph), helléniste fra[…] (1762-1853), auteur d'un *Dict. grec-fra[…]*

PLANCHES-EN-MONTAGNE (LES), ch.-[…] c. du Jura, arr. de Poligny; 208 h.

PLANCOET, ch.-l. de c. des Côtes[…] Nord, arr. de Dinan; 1889 h.

PLANTAGENETS, dynastie de rois […]gleterre (1154-1485), d'origine français[…] fondateur, Henri II, était arrière-pet[…] de Guillaume le Conquérant par sa mèr[…]thilde, et fils de Geoffroi IV, comte d'A[…]

PLANUDE, moine grec du XIVe s., éd[…] de l'*Anthologie grecque*, et auteur du re[…] des *Fables d'Ésope*.

PLATA (RIO DE LA), fl. de l'Amériqu[…] S., formé de la réunion du Parana et de l[…]guay, baigne Buenos-Ayres, Montevide[…] se jette dans l'océan Atlantique; 300 […]

PLATA (ÉTATS-UNIS DU RIO DE LA […] République Argentine, voy. Argentine[…]

PLATA (LA), voy. Chuquisaca.

PLATÉE, anc. v. de la Béotie (Grèce)[…]lèbre par la victoire de Pausanias et d'[…]tide sur le Perse Mardonius (479 av. J[…]

PLATOFF ou **PLATOW**, hetman des C[…]ques du Don, se signala contre les Fra[…] dans la retraite de Moscou et dans les c[…]pagnes de France, en 1814-1815.

PLATON, philosophe grec, né à Ath[…] (429-347 av. J.-C.), disciple de Socrate, f[…] une école de philosophie nommée l'*Ac[…]mie*. Il a exposé sa doctrine dans des *Di[…]gues* (le *Phèdre*, le *Phédon*, la *République*, e[…]

PLAUTE, poète comique latin, flori[…] vers la 2e guerre Punique. On a de lui v[…] comédies. Molière en a imité deux, dans l'[…]*phitryon* et l'*Avare*, et Regnard une, […] les *Ménechmes*.

PLÉAUX, ch.-l. de c. du Cantal, arr[…] Mauriac; 2633 h.

PLÉBÉIENS, second ordre des citoy[…] de l'ancienne Rome.

PLECTRUDE, veuve de Pepin d'Héris[…] gouverna les Francs au nom de son p[…] fils Théobald (714-715), et fut renversée […] Charles-Martel.

PLÉIADE, nom donné, au XVIe siècle, à […] réunion de sept poètes français: Ronsa[…] Joachim Du Bellay, Jodelle, Dorat, R[…] Belleau, Baïf et Pontus de Thiard.

PLEINE-FOUGÈRES, ch.-l. de c. d'Ille-[…] Vilaine, arr. de Saint Malo; 5024 h.

estinée à four-
s publics des
et chaussées,
llerie.
des filles de
us sur le tom-

Beaune (Côte-
s rouges.
ph I[er], roi de
près le trem-

se, sur la Bal-
. Stettin.
plus impor-
Kirkwall.
présidait aux

), dame de la
-), fut toute-
1745 à 1764.
général ro-
es guerres de
Pirates et de
iumvirat avec
t brouillé avec
, et s'enfuit en
n débarquant
06-48 av. J.-C.).
ncu par César
dans sa fuite
rus, continua
ntre Octave et
av. J.-C.).
panie, au pied
s les cendres
Des fouilles
es activement
os jours, l'ont

homme d'Etat
dilly et neveu
re des affaires
1672 à 1679.
TE.
mathématicien
rtout par ses
iques.
is (1787-1866),
péra-Comique.
l'Ain, arr. de

ndoustan fran-
del ; 135 000 h.
re de l'Acadé-
Lucrèce en

ince), général
ce (1762-1813),
ne de Russie
l'Elster.
Charente-Infé-
h. Alcools.
. de l'Hérault,
Draperies, fer.
te dramatique
des tragédies
otte Corday, et
l'Argent (1855).
Etat de l'Asie
ont-Euxin, fut
av. J.-C.
s Basses-Pyré-

ch.-l. de c. de
1224 h.
c. du Nord,

de c. de Meu-
cy ; 10 970 h.
etc.
de la Creuse,

du Doubs, à
oubs ; 5714 h.
arr. de l'Eure,

c. du Puy-de-

Finistère, arr.

DE), contrôleur
9), secrétaire
Maison du roi
1699-1714).
c. de la Loire-
zaire ; 4368 h.
du Finistère,

l'Ain, arr. de

h.-l. de c. de
Pin ; 1845 h.
.-l. de c. de la
240 h.
de c. de l'Eure,
onfluent de la

PONT-DE-MONTVERT (LE), ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Florac; 1558 h.

PONT-DE-ROIDE, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Montbéliard; 2654 h.

PONT-DE-SALARS, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Rodez; 1310 h.

PONT-DE-VAUX, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Bourg; 3011 h.

PONT-DE-VEYLE, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Bourg; 1355 h.

PONT-DU-CHATEAU, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 3484 h.

PONTECORVO, v. d'Italie (prov. de Caserte); 7000 h. Ch.-l. d'une principauté dont Bernadotte fut titulaire, sous Napoléon Ier.

PONT-EN-ROYANS, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Saint-Marcellin; 1097 h.

PONT-EUXIN, nom anc. de la mer Noire.

PONTGIBAUD, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 1261 h.

PONTHIEU, anc. pays de France, sur la Manche; ch.-l. Abbeville; il fut réuni à la couronne par Louis XI, en 1477.

PONTIGNY, vge dans l'arr. et à 18 k. d'Auxerre. Anc. abbaye bénédictine, fondée par saint Bernard en 1114.

PONTINS (MARAIS-), le long de la mer Tyrrhénienne, dans la province de Velletri.

PONTIUS HERENNIUS, général samnite, fit passer sous le joug l'armée romaine aux Fourches Caudines (321 av. J.-C.).

PONTIVY, ch.-l. d'arr. du Morbihan, à 54 k. de Vannes; 8252 h. S'est appelé Napoléonville pendant l'Empire.

PONT-L'ABBE, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimper; 4901 h.

PONT-L'EVEQUE, ch.-l. d'arr. du Calvados, à 44 k. de Caen; 2843 h.

PONTLEVOY, commune de 2551 h., dans l'arr. et à 25 k. de Blois. Anc. abbaye de bénédictins, convertie en collège depuis 1815.

PONTOISE, ch.-l. d'arr. de Seine-et-Oise, à 34 k. de Versailles, sur l'Oise; 6412 h.

PONTORSON, ch.-l. de c. de la Manche, arr d'Avranches; 2383 h.

PONTRIEUX, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Guingamp; 2192 h.

PONT-SAINT-ESPRIT, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Uzès; 4826 h. Pont célèbre sur le Rhône. Vins, soie, huile.

PONT-SAINTE-MAXENCE, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Senlis; 2407 h.

PONT-SCORFF, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Lorient; 1723 h.

PONTS-DE-CÉ (LES), ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. d'Angers; 3444 h.

PONT-SUR-YONNE, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Sens; 1813 h.

PONTVALLAIN, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de La Flèche; 1808 h.

POPE, poète anglais, traducteur de l'Iliade et des douze premiers chants de l'Odyssée, auteur de l'*Essai sur l'homme* (1688-1744).

POPILIUS LÆNAS, consul romain, ordonne au roi de Syrie Antiochus IV Epiphane de quitter l'Egypte, alliée des Romains, et fut obéi (168 av. J.-C.).

POPPÉE, épouse de Néron (62-66 ap. J.-C.).

PORBUS ou POURBUS, famille de peintres hollandais, dont l'un, Franz *le Jeune* (1570-1622), peignit les portraits de Henri IV, de Marie de Médicis, etc.

PORCHAIRE (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Saintes; 1186 h.

PORCIA, fille de Caton d'Utique et femme de Junius Brutus, se tua après la mort de son mari (42 av. J.-C.).

POREE (Charles), savant jésuite, professa la rhétorique au collège Louis-le-Grand, eut Voltaire pour élève (1675-1741).

PORENTRUY, v. du canton de Berne (Suisse); 4500 h. Horlogerie.

PORNIC, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Paimbœuf, sur l'Océan; 1666 h.

PORPHYRE, néoplatonicien, commenta la doctrine de Plotin (233-304 ap. J.-C.).

PORPHYROGENETE, nom donné dans le Bas-Empire aux enfants des empereurs nés après l'avènement de leur père.

PORPORA (Nicolas), compositeur de musique et maître de chant italien, excella dans la musique religieuse (1687-1767).

PORQUEROLLES, la plus occidentale des îles d'Hyères.

PORSENNA, roi d'Etrurie, tenta de rétablir les Tarquins à Rome, et se retira effrayé par les menaces de Mucius Scævola.

PORTA, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia; 687 h.

PORTA, physicien italien, découvrit la chambre obscure (1540-1615).

PORTAL (Antoine), médecin français (1742-1832), fut un des fondateurs de l'Académie de médecine en 1820.

PORTAL (baron), homme politique et administrateur français (1765-1845), fut ministre de la marine (1818-1821).

PORTALIS (J.-Etienne-Marie), jurisconsulte français (1745-1806), prit part à la rédaction du Concordat et du Code civil. || Joseph-Marie, comte Portalis, fils du précédent (1778-1858), fut garde des sceaux dans le ministère Martignac (1828-1829), puis 1er président de la Cour de cassation.

PORT-AU-PRINCE, cap. de la république d'Haïti: 27000 h. Archevêché.

PORTE ou SUBLIME PORTE, nom par lequel on désigne le gouvernement turc.

PORTE-GLAIVES (chevaliers), association religieuse et militaire, fondée en Livonie (1201-1561).

PORTES DE FER, défilé du Jurjurah (Monts Atlas), sur la route d'Alger à Constantine. || Endroit où le Danube se fraye un passage entre les Carpathes et les monts de Serbie, au-dessous d'Orsova.

PORTICI, v. d'Italie, au pied du Vésuve, près des ruines d'Herculanum.

PORTIQUE (le), école philosophique fondée à Athènes par Zénon le stoïcien (IIIe s.).

PORTLAND, presqu'île d'Angleterre (comté de Dorset), sur la Manche. Carrières de pierres de taille.

PORT-LOUIS, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Lorient, à l'embouchure du Blavet; 3262 h.

PORT-LOUIS ou PORT-NORD-OUEST, ch.-l. de l'île Maurice; 50000 h.

PORT-MAHON, voy. Mahon.

PORTO ou OPORTO, v. du Portugal, à l'embouchure du Douro; 108346 h. Vins.

PORTO-FERRAJO, ch.-l. de l'île d'Elbe; port; 5000 h. Napoléon Ier y résida 10 mois (mai 1814-février 1815).

PORTO-RICO, la plus orientale des grandes Antilles, aux Espagnols; pop. 661494 h.; ch.-l. Saint-Jean de Porto-Rico; 18132 h.

PORTO-VECCHIO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Sartène; port; 2636 h.

PORT-ROYAL, anc. abbaye de bénédictines, fondée au XIIIe s. dans la vallée de Chevreuse, à 18 k. de Rambouillet, fut transférée par la mère Angélique Arnauld dans le faubourg Saint-Jacques à Paris (1626). Alors la première maison prit le nom de Port-Royal-des-Champs et fut l'asile de savants solitaires (Arnauld, Nicole, Lancelot, Pascal, etc.): elle fut détruite par Louis XIV, comme le foyer du jansénisme (1709-1711).

PORT-SAID, v. de la Basse-Egypte, sur la Méditerranée, à l'entrée du canal de Suez; 3854 h.

PORT-SAINTE-MARIE, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. d'Agen; 2651 h.

PORTSMOUTH, v. du comté de Hampshire (Angleterre), sur la baie de Spithead, le 1er port militaire de l'Angleterre; 131821 h.

PORT-SUR-SAONE, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul; 2012 h.

PORTUGAL, royaume de l'Europe méridionale, borné par l'Espagne et par l'océan Atlantique, divisé en six provinces; pop. 4348551 h.; cap. Lisbonne. Roi régnant depuis 1861: Louis Ier, né en 1838.

PORT-VENDRES, commune des Pyrénées-Orientales, arr. de Céret, port sur la Méditerranée; 2116 h.

PORUS, l'un des rois de l'Inde, fut vaincu et pris par Alexandre le Grand, qui, frappé de sa magnanimité, lui rendit ses Etats.

POSEN (grand-duché de) ou **POSNANIE**, prov. de Prusse, formée des démembrements de la Pologne; pop. 1606084 h.; cap. Posen; 60998 h.

POSIDONIUS, philosophe stoïcien (135-49 av. J.-C.).

POSPOLITE, *sf.* La noblesse de Pologne assemblée en armes.

POSTUMUS, l'un des *Trente tyrans*, résista en Gaule à l'empereur Gallien, et fut massacré par ses soldats (267).

POTEMKIN, homme d'Etat russe (1736-1791), favori de Catherine II, réunit la Crimée à la Russie (1784) et fonda Kherson.

POTENZA, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de Basilicate, sur le golfe de Tarente; 15000 h.

POTHIER, jurisconsulte français, prépara par ses travaux sur notre ancien droit la composition du Code civil (1699-1772).

POTHIN (saint), 1er évêque de Lyon et 1er martyr de la Gaule (177).

POTIDÉE, v. de la Chalcidique, fut prise par les Athéniens (432), et plus tard détruite par Philippe II de Macédoine (357).

POTOMAC, fl. des Etats-Unis, passe à Washington, se jette dans la baie de Chesapeake; 600 k.

POTOSI, v. de la Bolivie, célèbre par ses mines d'argent; 22580 h.

POTSDAM, v. de Prusse, à 30 k. de Berlin; 45003 h. Château royal; Sans-Souci.

POTTER (Paul), Hollandais, peintre d'animaux et de paysages (1625-1654).

POUANCE, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr de Segré; 3390 h. Forges; fonderies.

POUCHKIN ou POUSCHKINE, poète
fut tué en duel (1799-1837).

POUDRE A CANON, fut inventée
blement par les Chinois. On commen
faire usage en Europe au XIVe s.

POUDRES (Conspiration des), c
tion tramée par des catholiques angl
Jacques Ier Stuart, pour faire sauter
lement et la cour; elle fut découvert

POUGUES-LES-EAUX, ch.-l. de
Nièvre, arr. de Nevers, à 12 k. de
1319 h. Eaux minérales.

POUILLE (LA), nom, au moyen
l'anc. Apulie (Italie). || Auj. prov. du
talie; pop. 1522782 h.; v. pr. Fogg
Lecce.

POUILLON, ch.-l. de c. des Lan
de Dax; 3443 h. Eaux thermales.

POUILLY-EN-AUXOIS, ch.-l. de
Côte-d'Or, arr. de Beaune; 1106 h.

POUILLY-SUR-LOIRE, ch.-l. de
Nièvre, arr. de Cosne; 3139 h. Vin b

POULLAOUEN, commune de l'arr.
teaulin (Finistère); 3176 h. Plomb arg

POULLE (l'abbé), prédicateur
(1703-1781).

POUQUEVILLE, voyageur et lit
français, auteur d'un *Voyage en Grè*
Histoire de la Grèce (1770-1838).

POURÇAIN (SAINT-), ch.-l. de c.
lier, arr. de Gannat; 4898 h. Besti

POUSSIN (Nicolas), grand pein
çais, né aux Andelys, passa presq
sa vie à Rome (1593-1665).

POUTROYE (LA), anc. ch.-l. de c.
Rhin, arr. de Colmar; 2309 h.; c
Prusse en 1871.

POUYASTRUC, ch.-l. de c. des
Pyrénées, arr. de Tarbes; 562 h.

POUZAUGES, ch.-l. de c. de la
arr. de Fontenay-le-Comte; 2834 h

POUZZOLES, anc. Puteoli, v. et p
lie, à 10 k. de Naples; 8000 h. Centre
merce de la Méditerranée sous les

POYAS (Monts), voy. Ourals.

POZZO DI BORGO (comte), dipl
en Corse (1764-1842), fut ministre
Alexandre Ier, et ambassadeur de
France (1814-1835).

PRADELLES, ch.-l. de c de
Loire, arr. du Puy; 1971 h.

PRADES, ch.-l. d'arr. des Pyréné
tales, à 44 k. de Perpignan; 3877

PRADIER, sculpteur français (1

PRADO, promenade de Madrid.

PRADON, poète tragique franç. (1
dont la *Phèdre* fut opposée à celle d

PRAGMATIQUE SANCTION de sa
ordonnance réglant les rapports
et de l'Eglise (1269). || Pragmatique
de Francfort, rédigée sous l'e
Louis IV (1338), déclarant que la
impériale ne relève pas du pape. ||
tique sanction de Bourges, ren
Charles VII (1438), et proclamant
riorité des conciles sur le pape. |
tique sanction rendue par l'emper
les VI pour assurer ses Etats a
à sa fille Marie-Thérèse (1713).

PRAGUE, cap. de la Bohême, su
dau; 189949 h.

PRAGUERIE, soulèvement de l'ar
française contre Charles VII (143

PRAHECQ, ch.-l. de c. des Deu
arr. de Niort; 1064 h.

PRAIRIAL (Journée du 1er), ten
Jacobins pour ressaisir le pouvo
1795), et dans laquelle fut tué
Féraud.

PRAIRIES (région des) ou Far-
gion de l'Amérique septentrional
dant des monts Rocheux au lac W

PRASUM, nom anc. du cap Delgado

PRATS-DE-MOLLO, ch.-l. de c.
nées-Orientales, arr. de Céret;

PRAUTHOY, ch.-l. de c. de l
Marne, arr. de Langres; 890 h.

PRAXITELE, sculpteur grec (IVe s.

PRAYSSAS, ch.-l. de c. de Lot-et-
arr. d'Agen; 1581 h.

PREADAMITES, sectaires selon
des hommes auraient existé avant

PRE-AUX-CLERCS, promenade
aux XIVe, XVe et XVIe s., sur la rive
de la Seine, à l'O. de l'abbaye
Germain des Prés.

PRECHEURS (Frères), voy. Do

PRECY-SOUS-THIL, ch.-l. de c. d
d'Or, arr. de Semur; 875 h.

PRE-EN-PAIL, ch.-l. de c. de la
arr. de Mayenne; 3262 h.

PREFECTURE, nom des quatre gr
visions de l'Empire romain au IVe s.
Illyrie, Italie, Gaule). || En France,
scription territoriale (département
nistrée par un préfet, qui fut établie

PREMERY, ch.-l. de c. de la Nièvre
Cosne; 2401 h

dj. et s. Qui est de
a Prusse.
e la Bukowine (Aus-
Moldavie de la Bes-
le Danube ; 630 k.
ublic d'Athènes où
ou sénateurs char-
de la république.
Louis-le-Grand de
ège militaire de La
Empire et aujour-
que.
gypte (526-525 av.
d'Amasis, fut vain-
mis à mort.
Égypte (671-617 av.
gneurs qui régnè-
para seul du trône
es grecs, et ouvrit

(601-595 av. J.-C.),
hao, combattit les

cque, fut épousée
ns l'Olympe.
Cyrénaïque, sur la
lestine, auj. Saint

u *Lagus*, l'un des
e Grand, prit le
306-285 av. J.-C.).
gides, et abdiqua
om de *Soter* (sau-
odiens. || Son fils,
lui succéda (285-
ion grecque de la
Ptolémée III *Ever-*
et successeur du
'adversaire de la
contre Aratus et
mée IV *Philopator*
du précédent, roi
abord vaincu par
reprit l'avantage
|| Son fils et suc-
iphane (illustre)
e l'invasion d'An-
l'intervention des
VI *Philométor* (qui
e (181-146), régna
sa mère, fut pro-
ntiochus IV (164)
ænas. || Ptolé-
frère du précé-
quatre ans d'A-
mée VIII, fut roi
cé par son frère
Ptolémée X fut
iée XI *Aulète* (le
te (80-52), fut le
Ptolémée XIII et
II (52-48) fit as-
pour successeur
3-44), que Cléo-

e foudre), roi de
était fils de Pto-
n rival Antigone
coups des Gau-
cédoine.
ronome et géo-
IIe s. ap. J.-C.,
lui une *Géogra-*
uel il expose le
entre des mou-
lanètes.
érius, 1er consul
s (509 av. J.-C.).
tin, contempo-
umes, sorte de

v. Jeanne d'Arc.
sur la route de
prise par les

t historien, né
n principal ou-
atin *Sur le droit*
-1694).
ur, architecte,
ont les chefs-
ant *Andromède*,
lief d'*Alexandre*

'arr. des Alpes-
le Nice ; 1405 h.
e France, com-
Saint-Fargeau

Loiret, arr. de

ironde, arr. de

d'Orient, fille
e Théodose II
uccéder, elle

e Bohême près

de Toeplitz, connu par ses eaux sulfatées sodiques.

PULTAVA ou **PULTAWA**, voy. POLTAVA.

PUNIQUES (GUERRES), nom donné aux trois guerres qui eurent lieu entre Rome et Carthage. La 1re (264-241 av. J.-C.) eut pour cause la possession de la Sicile, qui fut cédée aux Romains; la 2e (219-201), signalée par l'expédition d'Annibal en Italie, finit, après la défaite d'Annibal à Zama (202), par un traité que Cornélius Scipion imposa à Carthage; la 3e (149-146) se résume dans la ruine de Carthage par Scipion Emilien.

PURITAINS, sectaires qui prétendaient pratiquer le christianisme dans toute sa pureté, et qui furent persécutés en Angleterre et en Ecosse sous les Stuarts.

PUTANGES, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. d'Argentan; 811 h.

PUTEAUX, commune de l'anc. arr. de Saint-Denis (Seine), sur la Seine; 12 181 h.

PUTIPHAR, général des troupes de Pharaon, acheta Joseph des mains des Ismaélites auxquels ses frères l'avaient vendu.

PUY (LE) ou LE PUY-EN-VELAY, ch.-l. du dép. de la Haute-Loire, à 588 k. de Paris, près de la Loire; 19 250 h. Evêché.

PUY DE DOME, montagne de France qui donne son nom à un département, près de Clermont-Ferrand; 1465 m.

PUY-DE-DOME (dép. du), formé de parties d'Auvergne, Bourbonnais, Forez; ch.-l. Clermont-Ferrand; 5 arr. Clermont, Ambert, Issoire, Riom, Thiers; pop. 570 207 h.

PUYLAURENS, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Lavaur; 5141 h.

PUY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Cahors; 2482 h.

PUYMIROL, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. d'Agen; 1430 h.

PYDNA, v. de l'anc. Macédoine, sur le golfe Thermaïque, où Paul-Emile vainquit et prit Persée (168 av. J.-C.).

PYGMALION, roi de Tyr, tua son beau-frère Sichée pour s'emparer de ses trésors; mais sa sœur Didon les emporta dans sa fuite.

PYGMÉES, peuple de l'antiquité, de très-petite taille. Selon la Fable, il lutta contre les grues qui venaient l'attaquer.

PYLADE, ami d'Oreste.

PYLES, défilé, chez les anciens Grecs.

PYLOS, v. d'Elide (Péloponnèse). || V. de Messénie, anc. cap. de Nestor.

PYRAME, personnage de la Fable, se tua en croyant que sa fiancée, Thisbé, avait été dévorée par un lion.

PYRAMIDES, monuments de l'anc. Egypte, dont les trois plus remarquables sont sur la rive gauche du Nil, près de Gizeh, vge à 16 k. du Caire. On les attribue aux rois Chéops, Chéphren et Mycérinus, de la 4e dynastie; la 1re a 146 m. de hauteur, la 2e 135 m. et la 3e 54 m. || Bataille des Pyramides, bataille livrée par Bonaparte aux Mamelucks (1798).

PYRÉNÉES, chaîne de montagnes, d'une longueur de 1100 k., qui s'étend entre le cap Finistère sur l'océan Atlantique et le cap Creux sur la Méditerranée et sépare la France de l'Espagne.

PYRÉNÉES (TRAITÉ DES), traité conclu entre Mazarin pour la France et don Louis de Haro pour l'Espagne, qui assura à la France le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois, 14 villes de la frontière du Nord, et décida le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse (1659). Il fut signé dans l'île des Faisans ou de la Conférence, petite île de la Bidassoa, près de son embouchure.

PYRÉNÉES (dép. des BASSES-), formé du Béarn, de la Basse-Navarre et d'une partie de la Gascogne; ch.-l. Pau; 5 arr. Pau, Bayonne, Mauléon, Oloron, Or[...] 431 525 h.

PYRÉNÉES (dép. des HAUTES-[...] Bigorre, des Quatre-Vallées et [...] de la Gascogne; ch.-l. Tarbes; [...] bes, Argelès et Bagnères-de-Bi[...] 238 057 h.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (dép[...] mé du Roussillon, de la Cerdag[...] partie du Languedoc; ch.-l. [...] 3 arr. Perpignan, Prades et [...] 197 940 h.

PYRRHA, femme de Deucalio[...]

PYRRHON, philosophe grec, [...] du scepticisme (384-288 av. J.-[...]

PYRRHUS ou NÉOPTOLÈME, fi[...] fonda un royaume en Epire, o[...] la veuve d'Hector, Andromaq[...] captive. Sa femme, Hermione, [...] la jalousie, le fit tuer par Orest[...]

PYRRHUS, roi d'Epire, secou[...] contre les Romains; mais apr[...] toires il fut vaincu et regagna [...] conquit la Macédoine sur Antigo[...] et fut tué en attaquant Argos (27[...]

PYTHAGORE, philosophe g[...] Samos (569-470 av. J.-C.), fit un [...] en Egypte et à Babylone; puis [...] la Grande-Grèce et fonda une é[...] tone. Il est l'inventeur de la [...] cose, et connut le vrai système[...]

PYTHÉAS, voyageur grec qui [...] 350 av. J.-C.; ses ouvrages sont [...]

PYTHIAS, ami de Damon (voy[...]

PYTHIE, prêtresse d'Apollon [...] qui rendait des oracles.

PYTHIQUES (JEUX), jeux célé[...] phes, tous les quatre ans, en l'ho[...] pollon; ils furent institués en [...]

PYTHON, serpent qui désola[...] rons du Parnasse et qui fut tué p[...]

Q

QUADES, peuple germain, habitant au Nord du Danube, qui se confondit avec les Suèves.

QUAKERS ou Trembleurs, secte religieuse fondée en Angleterre par Fox (1647), propagée en Amérique par William Penn. Elle n'admet aucun culte extérieur, aucune hiérarchie ecclésiastique.

QUARANTAINE LE ROI, loi par laquelle Philippe-Auguste et saint Louis prescrivirent de suspendre pendant 40 jours la vengeance d'une injure reçue, afin de favoriser l'intervention de la justice.

QUARRÉ-LES-TOMBES, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Avallon; 2149 h.

QUARTENIER, autrefois officier municipal, chargé de la police d'un des quartiers de Paris.

QUATRE-BRAS (LES), bourg de la Belgique, où les Français remportèrent l'avantage sur les Anglais, l'avant-veille de la bataille de Waterloo (16 juin 1815).

QUATRE-CANTONS (LAC DES), lac de Suisse qui baigne les quatre cantons de Schwitz, d'Uri, d'Unterwalden et de Lucerne, et qui est alimenté par la Reuss. Il se divise en trois parties, le lac d'Uri ou de Brunnen, le lac de Buochs et le lac de Lucerne.

QUATREMÈRE DE QUINCY, savant archéologue français (1755-1849).

QUATREMÈRE (ETIENNE-MARC), savant orientaliste français, élève et successeur de Sylvestre de Sacy (1782-1857).

QUATRE-NATIONS (collège des), fondé à Paris par Mazarin pour les étudiants des pays nouvellement acquis, Alsace, Flandre, Italie, Roussillon. Une bibliothèque, auj. Bibliothèque Mazarine, y était jointe.

QUÉBEC, v. forte de l'Amérique anglaise, sur le Saint-Laurent, anc. cap. du Canada, enlevée à la France par les Anglais en 1759; 59 699 h. Archevêché catholique.

QUÉLEN (comte DE), archevêque de Paris, de 1821 à 1839.

QUENTIN (SAINT-), ch.-l. d'arr. de l'Aisne, à 50 k. de Laon; 38 924 h. Filatures; fabriques de tissus.

QUERCY, anc. pays de France, faisant partie de la Guyenne, compris dans les dép. du Lot et de Tarn-et-Garonne; v. pr. Cahors et Montauban.

QUERETARO, v. du Mexique, au N.-O. de Mexico; 27 570 h.

QUÉRIGUT, ch.-l. de c. de l'Ariège, arr. de Foix; 679 h.

QUESNAY (FRANÇOIS), fondateur de l'économie politique, attribue dans son ouvrage la *Physiocratie* une importance presque exclusive à l'agriculture (1694-1774).

QUESNEL (PASQUIER), théologien français (1634-1719), partisan du jansénisme, publia des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* qui le firent exiler.

QUESNOY (LE), ch.-l. de c. du Nord, arr. d'Avesnes; 3692 h.

QUESNOY-SUR-DEULE, ch.-l. de c. du Nord, arr. de Lille; 5014 h.

QUESTEMBERT, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Vannes; 4113 h.

QUESTEUR, magistrat romain, chargé de l'administration du trésor public ou de la solde et de l'entretien des troupes.

QUETTEHOU, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Valognes; 1380 h.

QUIBERON, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Lorient; 2379 h. || La presqu'île sur laquelle est située Quiberon est défendue par le fort Penthièvre. Des émigrés français y firent une descente en 1795; ils furent battus et pris par Hoche, et un grand nombre furent fusillés sur l'ordre de Tallien.

QUIÉTISME, doctrine mystique[...] consister la perfection chrétien[...] contemplation passive de Dieu [...]

QUILLAN, ch.-l. de c. de l'Au[...] Limoux; 2481 h.

QUILLEBEUF, ch.-l. de c. de l'[...] de Pont-Audemer; port de comme[...] bouchure de la Seine (r. g.); 140[...]

QUILOA, v. de l'Afrique orien[...] une île (côte de Zanguebar); 15 0[...]

QUIMPER-CORENTIN, ch.-l. du [...] Finistère, à 618 k. de Paris, 13 879[...]

QUIMPERLÉ, ch.-l. d'arr. du F[...] 58 k. de Quimper; 6533 h.

QUINAULT, poète français, [...] grand succès par ses tragédies [...] dont Lulli composa la musique ([...]

QUINET (EDGAR), poète, histor[...] térateur français (1803-1875).

QUINGEY, ch.-l. de c. du Doub[...] Besançon, sur la Loue; 1062 h.

QUINTE-CURCE, historien lati[...] vie et l'époque sont inconnues; [...] l'*Histoire d'Alexandre le Grand*.

QUINTILIEN, rhéteur latin, [...] l'*Institution oratoire*, rhétorique[...] d'études pour l'orateur (42-120 [...]

QUINTIN, ch.-l. de c. des Côte[...] arr. de Saint-Brieuc; 3331 h.

QUINZE-VINGTS, hôpital fond[...] par saint Louis pour 300 gentils[...] qui les Sarrasins avaient crevé le[...]

QUIRINAL (MONT), l'une des se[...] de Rome, sur laquelle se trouve [...] occupé par le roi d'Italie.

QUIRINUS, dieu des Sabins, [...] Romains, le même que Mars.

QUISSAC, ch.-l. de c. du Gard[...] Vigan; 1808 h.

QUITO, cap. de la république [...] teur (Amérique du Sud); 80 000 [...]

R

RAAB femme de Jéricho qui sauva les Israélites envoyés par Josué pour reconnaître la Terre promise.

RAAB, v. forte de Hongrie; 20 035 h.

RABASTENS, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes; 1282 h.

RABASTENS, ch.-l. de c. du Tar[...] Gaillac; 8161 h. Couvertures; cha[...]

RABAUT-SAINT-ÉTIENNE, [...]

testant, contribua à faire accorder un état civil aux réformés (1787), fut membre de la Constituante et de la Convention, et périt comme Girondin (1743-1793).

RABELAIS (FRANÇOIS), né près de Chinon (Indre-et-Loire), auteur des *Faits et gestes de Gargantua et de son fils Pantagruel*, roman satirique et allégorique (1495-1553).

RABIRIUS (CAIUS), chevalier romain, accusé d'avoir assassiné le tribun Saturninus, fut défendu devant le peuple et sauvé par Cicéron (63 av. J.-C.).

RACAN, poète français, fit partie de l'Académie à sa création ; il est auteur de *Bergeries*, de *Mémoires sur la vie de Malherbe*, son maître (1589-1670).

RACHEL, 2e fille de Laban, épousa Jacob, et fut mère de Joseph et de Benjamin.

RACHEL (Mlle), célèbre tragédienne française (1821-1858).

RACHIMBOURGS, c.-à-d. *hommes de droit*, espèce de jurés chez les Francs Saliens.

RACINE (JEAN), le plus parfait des poètes tragiques français (1639-1699), dont les principales pièces sont: *Andromaque, les Plaideurs, Britannicus, Bajazet, Mithridate, Iphigénie en Aulide, Phèdre* (de 1667 à 1677), puis *Esther* (1689) et *Athalie* (1691), composées pour la maison de Saint-Cyr.

RACINE (LOUIS), 2e fils du précédent (1692-1763), auteur du poème de *la Religion*.

RADAGAISE, chef de Germains, pénétra en Italie jusqu'à Florence, fut vaincu et mis à mort par Stilicon (406).

RADCLIFFE (ANNE), célèbre romancière anglaise (1764-1823), dont les écrits, et surtout les *Mystères d'Udolphe*, eurent un grand succès en France.

RADEGONDE (sainte), épouse de Clotaire Ier, se retira dans un monastère de Poitiers et y mourut en odeur de sainteté.

RADETSKY (comte DE), général autrichien (1766-1858), battit le roi Charles-Albert à Novare, et remit sous le joug de l'Autriche la Lombardie et la Vénétie en 1849.

RADJAH ou **RAJAH**, titre des princes de l'Hindoustan.

RADZIWILL, anc. famille polonaise de Lithuanie, dont l'un des membres, CHARLES-STANISLAS (1734-1790), lutta contre la Russie sans pouvoir empêcher le démembrement de sa patrie (1772).

RAFFET, dessinateur français (1804-1860).

RAGLAN (lord), général anglais (1788-1855), commanda les troupes anglaises dans l'expédition de Crimée en 1855.

RAGOTZKI ou **RAKOCZY**, nom de princes de Transylvanie, dont l'un lutta contre les Autrichiens (1701-1711), et se retira en France, après la soumission des Hongrois.

RAGUSE, v. forte de la Dalmatie, sur l'Adriatique ; 22 932 h. || Napoléon Ier l'érigea en duché en faveur de Marmont (1810).

RAIMONDI (MARC-ANTOINE), graveur italien, reproduisit par la gravure les principaux ouvrages de Raphaël (1475-1534).

RAINCY (LE), jadis parc et château appartenant à la famille d'Orléans, dans la commune de Livry (Seine-et-Oise).

RAINFROI, maire du palais de Neustrie, fut battu à Vincy (717) et à Soissons (719) par Charles-Martel et les Austrasiens.

RALEIGH (sir WALTER), favori de la reine Élisabeth d'Angleterre (1552-1618), découvrit la Virginie en Amérique (1584). Disgracié par Jacques Ier, il fut enfermé pendant 12 ans à la Tour de Londres (1604-1616), et, après une expédition en Guyane, accusé de haute trahison et décapité.

RAMA, anc. v. de la tribu d'Ephraïm.

RAMA, incarnation de Vichnou, selon la théogonie indienne, épousa Sita. Ses aventures font le sujet du poème le *Ramayana*.

RAMADAN ou **RAMAZAN**, 9e mois de l'année musulmane, carême de 30 jours.

RAMBERT (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Belley ; 2620 h.

RAMBERT (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Montbrison ; 2432 h.

RAMBERVILLERS, ch.-l. de c. des Vosges, arr. d'Épinal ; 5881 h. Draps, toiles, etc.

RAMBOUILLET, ch.-l. d'arr. de Seine-et-Oise, à 31 k. de Versailles ; 4750 h. Anc. château royal et forêt.

RAMBOUILLET (CATHERINE DE VIVONNE, marquise DE), femme de Ch. d'Angennes, réunissait dans son hôtel situé rue Saint-Thomas du Louvre, à Paris, une société d'élite, vers le milieu du XVIIe s. (1588-1665).

RAMBUTEAU (comte DE), administrateur français (1781-1869), fut préfet de la Seine de 1833 à 1848.

RAMEAU, illustre compositeur de musique, né à Dijon (1683-1764), auteur de nombreux opéras : *Castor et Pollux, Dardanus*, etc.

RAMEL, général français, proscrit par le Directoire en fructidor (1797), fut assassiné par des volontaires royalistes, à Toulouse (1815).

RAMERUPT, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube ; 543 h.

RAMILLIES, vge de Belgique, près de Louvain, où Villeroi fut battu par Marlborough (1706).

RAMIRE, nom de trois rois des Asturies (IXe, Xe s.) et de deux rois d'Aragon (XIe, XIIe s.), qui luttèrent contre les Arabes.

RAMSAY (chevalier DE), écrivain écossais, auteur d'une *Vie de Turenne* écrite en français (1686-1743).

RAMSGATE, v. du comté de Kent (Angleterre) ; 12000 h. Commerce avec la France.

RAMUS (PIERRE DE LA RAMÉE, dit), philosophe français, professeur au Collège de France, attaqua dans ses écrits la philosophie d'Aristote. Ayant embrassé le calvinisme, il périt dans le massacre de la Saint-Barthélemy (1515-1572).

RANCE, riv. de France, prend sa source dans les Côtes-du-Nord, passe à Dinan, se jette dans la Manche à Saint-Malo ; 110 k.

RANCÉ (DE), réformateur de l'ordre monastique de la Trappe (1627-1700).

RANDAN, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Riom ; 1792 h. Château restauré par la princesse Adélaïde d'Orléans.

RANDON (comte), maréchal de France (1795-1870), ministre de la guerre en 1851, gouverneur de l'Algérie (1852), soumit la Kabylie (1857), et fut de nouveau ministre de la guerre de 1859 à 1867.

RANGOON ou **RANGOUN**, anc. cap. de l'empire Birman ; 40 000 h. Grand commerce.

RANKE (LÉOPOLD DE), historien allemand, né en 1795, auteur de nombreux travaux, parmi lesquels on cite *les Papes romains au XVIe et au XVIIe s.*, *l'Histoire de l'Allemagne au temps de la réforme*, *l'Histoire de Prusse*, *l'Histoire de la France au XVIe et au XVIIe s.*

RANTZAU, famille danoise, dont le membre le plus célèbre fut JOSIAS, comte DE RANTZAU (1609-1650), qui par ses services éclatants dans l'armée française mérita le bâton de maréchal de France (1648).

RAON-L'ÉTAPE, ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Saint-Dié ; 3851 h.

RAOUL ou **RODOLPHE**, duc de Bourgogne, puis roi de France après la mort de Robert, duc de France, son beau-père (923-936), lutta contre Rollon et contre Guillaume Longue-Épée, ducs de Normandie.

RAOUL-ROCHETTE, archéologue français (1789-1854), fut secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (1839).

RAPHAEL, archange.

RAPHAEL SANZIO, le plus grand des peintres modernes, né à Urbino (États du pape), fut élève du Pérugin. Il commença à se faire connaître par son tableau du *Mariage de la Vierge*, décora la sacristie de Sienne, peignit un certain nombre de Vierges, orna de fresques les salles du Vatican (*les Chambres*), ainsi que la cour des *Loges*, et mourut sans avoir achevé son tableau de la *Transfiguration* (1483-1520).

RAPIN (NICOLAS), écrivain français, l'un des principaux auteurs de la *Satire Ménippée* (1540-1609). || RAPIN (René), jésuite, auteur d'un poëme latin des *Jardins* (1621-1687).

RAPP (comte), général français (1773-1821), défendit Dantzig contre les Russes (1813).

RASENA (LES) ou **RASENES**, nom primitif de la population de l'Étrurie.

RASTADT, v. du grand-duché de Bade ; 12 219 h. || Congrès de 1797-99 pour amener la paix entre la France et l'Allemagne.

RATISBONNE, v. du roy. de Bavière, sur le Danube ; 31 504 h. Elle fut prise par les Français en 1809, après un combat où Napoléon fut légèrement blessé.

RAUCH, le plus grand sculpteur de l'Allemagne, auteur du monument de Frédéric le Grand à Berlin (1777-1857).

RAUCOURT, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Sedan ; 1506 h.

RAUCOURT (Mlle), tragédienne (1756-1815).

RAUCOUX, vge de Belgique (prov. de Liège). Victoire du maréchal de Saxe (1746).

RAVAILLAC (FRANÇOIS), assassin de Henri IV, fut écartelé (1610).

RAVENNE, ch.-l. de la prov. de ce nom en Italie, sur le Montone, à 6 k. de l'Adriatique ; 60 666 h. Cap. de l'Empire d'Occident sous Honorius, puis de l'Exarchat. Elle fut enlevée aux Lombards par Pepin le Bref, qui en fit don au Saint-Siège (754).

RAVEZ, avocat et homme politique français (1770-1849), fut président de la Chambre des députés sous Louis XVIII et Charles X.

RAVIGNAN (DE), prédicateur français (1795-1858), fit des *Conférences* dans l'église Notre-Dame, à Paris.

RAWLINSON, archéologue anglais, né en 1810, a exploré les ruines des anciennes villes de l'Assyrie.

RAYAS ou **RAIAS**, mot arabe signifiant *troupeau*, est le nom injurieux que les Mahométans donnent aux chrétiens et surtout aux Grecs qui habitent la Turquie.

RAYMOND, nom de sept comtes de Toulouse, dont le 6e prit parti pour les Albigeois, fut excommunié par Innocent III (1208), vaincu et dépouillé de ses États par Simon de Montfort ; puis, rappelé par ses sujets, il vainquit à son tour Simon de Montfort, qui fut tué devant Toulouse. || Son fils, RAYMOND VII, triompha d'Amaury de Montfort et conclut avec Louis IX un traité qui termina la guerre des Albigeois (1229).

RAYNAL (l'abbé), littérateur français (1713-1796), auteur de l'*Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*.

RAYNOUARD, poète et littérateur français (1761-1836), auteur de la tragédie des *Templiers*, d'un *Lexique roman*, etc., secrétaire perpétuel de l'Académie franç. (1817).

RAZ (LE), cap à l'extrémité occidentale du dép. du Finistère, en face de l'île de Sein.

RÉ ou **RHÉ** (ILE DE), île de France dans l'océan Atlantique, à 4 k. de la côte, forme 2 cantons de la Charente-Inférieure, dont les ch.-l. sont Saint-Martin et Ars-en-Ré.

RÉAL (comte), préfet de police pendant le 1er Empire et les Cent-Jours (1757-1834).

RÉALISTES, philosophes scolastiques, opposés aux *nominaux*, prétendaient que les idées générales de temps, d'espace, etc. offrent une réalité indépendante des objets.

RÉALMONT, ch.-l. de c. du Tarn, arr. d'Albi ; 2845 h.

RÉAUMUR, physicien et naturaliste français (1683-1757), auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, et inventeur du thermomètre divisé en 80 degrés.

REBAIS, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers ; 1219 h.

RÉBECCA, fille de Bathuel, épousa Isaac, et en eut deux fils, Ésaü et Jacob.

REBER (HENRI), compositeur français (1807-1880).

RÉCAMIER, médecin français (1774-1852).

RÉCAMIER (Mme), dame célèbre par sa beauté, dont le salon, à l'Abbaye-aux-Bois (rue de Sèvres, à Paris), fut le rendez-vous de tous les hommes distingués de son temps (1777-1849).

RÉCEY-SUR-OURCE, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine ; 959 h.

RÉCHICOURT, anc. ch.-l. de c. de la Meurthe, arr. de Sarrebourg ; 973 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

RÉCOLLETS, franciscains réformés, qui s'établirent en France en 1592.

RÉDEMPTION (ordre de la), ordre des rédemptoristes ou trinitaires (v. TRINITAIRES).

REDON, ch.-l. d'arr. d'Ille-et-Vilaine, sur la Vilaine, à 65 k. de Rennes ; 6448 h.

RÉFORME, révolution religieuse opérée au XVIe s. par Luther, Zwingle et Calvin.

RÉGENCE, minorité de Louis XV (1715-1723), pendant laquelle Philippe, duc d'Orléans, gouverna avec le titre de *Régent*.

RÉGENCES-BARBARESQUES, les États de Tunis, de Tripoli et autrefois d'Alger avant la conquête des Français.

REGGIO, anc. Rhegium, v. forte de la Calabre Ultérieure Ire, sur le détroit de Messine (Italie) ; 37 590 h. || V. de la prov. de Reggio-Emilie (Italie centrale) ; 50 550 h.

RÉGILLE (LAC), petit lac du Samnium, sur les bords duquel les Romains battirent les Latins (496 av. J.-C.).

RÉGIS (saint JEAN-FRANÇOIS), ecclésiastique français, célèbre par sa piété et sa charité (1597-1640).

REGNARD (JEAN-FRANÇOIS), célèbre poète comique français (1655-1709), dont les meilleures comédies sont : *le Joueur, le Distrait, le Légataire universel*.

REGNAUD ou **REGNAULT**, dit de *Saint-Jean-d'Angély*, parce qu'il fut député du tiers-état de Saint-Jean-d'Angély aux États généraux de 1789, homme politique français, fut dévoué à Napoléon Ier, et défendit les droits de Napoléon II dans la Chambre des Cent-Jours (1762-1819). || Son fils, AUGUSTE-MICHEL, maréchal de France du 2e Empire, commanda en chef la garde impériale (1794-1870).

REGNAULT (HENRI-VICTOR), physicien français (1810-1878). || Son fils, HENRI-REGNAULT, né en 1843, peintre déjà célèbre, fut tué à Buzenval le 19 janvier 1871.

REGNIER (MATHURIN), poète satirique français (1573-1613).

RÉGNIER, duc de Massa (1736-1814), fut grand-juge de 1802 à 1813, puis président du Corps législatif de 1813.

REGNIER-DESMARAIS, érudit et littérateur français (1632-1713), secrétaire de l'Académie française, publia la 1re édition du *Dictionnaire de l'Académie* en 1694, ainsi qu'une *Grammaire française*.

RÉGULUS (ATTILIUS), général romain, fut

pris par les Carthaginois ; envoyé à Rome pour négocier l'échange des prisonniers, il parla contre dans le sénat, et revint à Carthage, où il périt dans les tortures.

REICHA, compositeur allemand (1770-1836), professa la musique à Paris et écrivit des ouvrages sur la composition.

REICHSTADT, v. de Bohême (Autriche-Hongrie), fut érigée en duché par l'empereur d'Autriche François Ier, en faveur de son petit-fils, issu du mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise (voy. NAPOLÉON II).

REICHSTAG, le parlement allemand.

REID (THOMAS), philosophe écossais, l'un des créateurs de la psychologie (1710-1796).

REIGNIER, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Saint-Julien ; 1760 h.

REIKIAVIK, v. cap. de l'Islande ; 800 h.

REILLANNE, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Forcalquier ; 1505 h.

REIMS, ch.-l. d'arr. de la Marne, à 43 k. de Châlons-sur-Marne, et 172 k. de Paris ; 81 328 h. Archevêché ; cathédrale où furent sacrés la plupart des rois de la 3e race. Draps, laines, biscuits, vins mousseux.

REISSIGER, compositeur de musique allemand (1798-1859).

RÉMALARD, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Mortagne ; 1798 h.

REMBRANDT, célèbre peintre et graveur à l'eau forte, né à Leyde (1608-1669). Son chef-d'œuvre en peinture est *la Ronde de nuit*.

REMI (saint), archevêque de Reims (437-533), baptisa Clovis en 496.

REMIREMONT, ch.-l. d'arr. des Vosges, à 27 k. d'Epinal, sur la Moselle ; 7866 h.

REMOULINS, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Uzès, près du pont du Gard ; 1380 h.

REMUS, frère de Romulus.

REMUSAT (ABEL), orientaliste français, auteur de nombreux travaux sur la langue et la littérature chinoises (1788-1832).

REMUSAT (CHARLES, comte DE), écrivain et homme politique français (1797-1875), ministre des affaires étrangères sous la présidence de Thiers, a attaché son nom à la délivrance du territoire français en 1873.

REMUZAT, ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Nyons ; 641 h.

REMY (SAINT-), ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles ; 5999 h.

REMY (SAINT-), ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Thiers ; 5572 h.

REMY-EN-BOUZEMONT (St-), ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Vitry-le-François ; 792 h.

RENAISSANCE, époque comprise entre le milieu du XVe s. et la seconde moitié du XVIe. Elle fut illustrée par de nombreux savants et artistes, en Italie et en France.

RENAN (JOSEPH-ERNEST), philologue et critique français, membre de l'Académie française, né en 1823.

RENAN (SAINT-), ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Brest ; 1497 h.

RENAU, dit le *Petit Renau* à cause de sa petite taille, marin français, inventa un mode de construction navale (1652-1719).

RENAUD DE MONTAUBAN, l'un des quatre fils Aymon.

RENAUDIN, amiral français, commandait le *Vengeur* au combat d'Ouessant (1794).

RENAUDOT, médecin français, obtint en 1631 le privilège de la *Gazette de France*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort (1584-1653).

RENOU (AMBROISE), membre du Conseil de l'Instruction publique, contribua à l'organisation de l'instruction primaire en France (1778-1860).

RENÉ D'ANJOU, 2e fils de Louis II d'Anjou (1409-1480), devint duc d'Anjou et de Provence à la mort de son frère Louis III d'Anjou (1434), puis roi de Naples par le testament de Jeanne II (1439). Mais, dépossédé du trône par Alphonse d'Aragon (1442), il se retira à Aix en Provence, où il vécut cultivant les lettres et les arts.

RENÉE de France, fille de Louis XII, duchesse de Ferrare, protégea Clément Marot et Calvin (1510-1576).

RENI (GUIDO), voy. GUIDE (LE).

RENNEQUIN-SUALEM, fils d'un charpentier de Liège (1644-1708), construisit la machine hydraulique de Marly (1675-1682).

RENNES, ch.-l. du dép. d'Ille-et-Vilaine, au confluent de l'Ille et de la Vilaine, à 374 k. de Paris ; 57 177 h. Archevêché.

RENO, petite riv. d'Italie, traverse les prov. de Bologne et de Ferrare, et se jette dans une branche du Pô.

RENWEZ, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Mézières ; 1752 h.

RÉOLE (LA), ch.-l. d'arr. de la Gironde, à 51 k. de Bordeaux, sur la Garonne ; 4089 h.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (première), proclamée le 21 septembre 1792, elle fut remplacée par le 1er Empire, le 18 mai 1804. || La deuxième République française, proclamée le 24 février 1848, fut remplacée par le second Empire, le 2 décembre 1852. || La République a été établie pour la 3e fois par la constitution du 25 février 1875.

REQUISTA, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Rodez ; 3731 h.

RESCHID (MUSTAPHA), homme d'Etat ottoman, travailla à réorganiser l'empire turc (1799-1857).

RESINA, auj. Retina, v. d'Italie, sur l'emplacement de l'anc. Herculanum ; 9000 h.

RESSONS-SUR-MATZ, ch.-l. de c. de l'Oise, arr. de Compiègne ; 932 h.

RESTAURATION, nom que l'on donne, en France, aux 16 années qui s'écoulèrent depuis la chute de Napoléon Ier en 1814 et le rétablissement sur le trône de la branche aînée des Bourbons, jusqu'à la révolution de 1830. On distingue deux Restaurations, séparées par les Cent-Jours : la 1re, du 6 avril 1814 au 20 mars 1815, et la 2e, du 8 juillet 1815 à 1830. || Rétablissement des Stuarts sur le trône d'Angleterre, période de 28 ans (1660-1688), pendant laquelle régnèrent Charles II et Jacques II.

RESTAUT, auteur d'une *Grammaire française* (1730).

RESTOUT, peintre français (1692-1768).

RETHEL, ch.-l. d'arr. des Ardennes, à 41 k. de Mézières, sur l'Aisne ; 7415 h.

RETIAIRE, gladiateur qui tâchait d'envelopper son adversaire dans un filet.

RETIERS, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Vitré ; 3094 h.

RETZ, anc. petit pays de France, dans la Bretagne ; ch.-l. Machecoul ; v. pr. Paimbœuf et Pornic.

RETZ (cardinal DE), voy. GONDI.

REUCHLIN (JEAN), philologue allemand (1455-1522), le plus grand helléniste et hébraïsant de la fin du XVe s.

REUNION (ILE DE LA) ou île Bourbon, dans la mer des Indes, acquise à la France depuis 1642 : pop. 183 165 h., dont un cinquième de blancs ; ch.-l. Saint-Denis ; v. pr. Saint-Pierre, Saint-Paul.

REUS, v. d'Espagne (Catalogne) ; 28 000 h.

REUSS (LA), riv. de Suisse, sort du Saint-Gothard, traverse le lac des Quatre-Cantons, et se jette dans l'Aar ; 133 k.

REUSS, nom de deux principautés d'Allemagne, enclavées dans les duchés de Saxe.

REVEL, v. forte de Russie (Esthonie), sur le golfe de Finlande ; 24 000 h.

REVEL, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Villefranche ; 5613 h.

REVIGNY, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc ; 1580 h.

REWBELL (J.-FR.), membre de la Convention, puis le président et le plus influent des membres du Directoire (1747-1807).

REYNAUD (JEAN), philos. franç. (1806-1863).

REYNIER, général français, se distingua dans les guerres de la République et de l'Empire (1771-1814).

REYNOLDS, peintre anglais (1723-1792).

REZONVILLE, vge à 15 k. de Metz, où eut lieu un grand combat entre les Français et les armées allemandes (16 août 1870).

RHA, nom du Volga chez les anciens.

RHADAMANTE, l'un des trois juges des enfers, avec ses frères Minos et Eaque.

RHADAMISTE, roi d'Arménie, fut chassé de son royaume par Vologèse, roi des Parthes. Se voyant sur le point de tomber au pouvoir de l'ennemi avec sa femme Zénobie, il se poignarda (54 ap. J.-C.).

RHAMSES ou **RAMESSES**, nom de plusieurs rois d'Egypte des 19e et 20e dynasties (1600 av. J.-C.). RHAMSÈS II *le Grand* passe pour être le même que Sésostris.

RHEA SYLVIA, fille de Numitor, roi d'Albe, mère de Romulus et de Rémus.

RHÉE, femme de Saturne et mère de Jupiter, de Neptune, de Pluton, de Cérès et de Vesta.

RHEGIUM, voy. REGGIO.

RHÉNANE (BAVIÈRE), v. RHIN (Cercle du).

RHÉNANE ou du **RHIN** (Prov.), prov. occidentale de la Prusse, sur le Rhin ; pop. 3 804 381 h. ; cap. Coblentz ; v. pr. Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Trèves.

RHESUS, roi de Thrace, vint au secours de Priam. Il fut tué la nuit de son arrivée par Diomède, et Ulysse lui enleva ses chevaux, dont dépendait le sort de Troie.

RHÉTIE, anc. contrée de la Gaule Cisalpine, correspondant aux Grisons (Suisse), au Tyrol et au Nord de la Lombardie.

RHÉTIQUES (ALPES), chaîne des Alpes orientales qui renferme le Brenner.

RHIN, grand fl. d'Europe, prend sa source au mont Saint-Gothard, traverse le lac de Constance, forme une chute au-dessous de Schaffhouse, passe à Bâle, Mayence, Coblentz, Cologne, Utrecht, Leyde, et se perd dans la mer du Nord à Katwyk. Avant son embouchure, il forme trois bras principaux : le Wahal, l'Yssel et le Leck ; 1223 k.

RHIN (anc. dép. du BAS-), fo[...] partie N. de l'anc. Alsace ; ch.-l. St[...] 4 arr. Strasbourg, Schlestadt, [...] Wissembourg ; pop. 588 970 h. ; [...] Prusse en 1871.

RHIN (anc. dép. du HAUT-), fo[...] partie S. de l'anc. Alsace et de [...] république de Mulhouse ; ch.-[...] 3 arr. Colmar, Belfort et Mulho[...] 530 285 h. ; cédé à la Prusse en 18[...] Territoire de Belfort.

RHIN (Confédération du), con[...] d'Etats de l'Allemagne établie pa[...] Ier en 1806, et comprenant 34 Éta[...]

RHIN (Cercle du) ou **BAVIÈRE** [...] autrefois partie du Palatinat, entre [...] la Prusse rhénane et le grand-[...] Bade, à la Bavière ; 641 254 h. ; ch[...]

RHIPHÉES (MONTS) ou **HYPER**[...] chaîne de montagnes située au N. [...] connu des anciens (peut-être les [...] les Carpathes).

RHODE-ISLAND, le plus petit [...] Unis de l'Amérique, sur l'Atlanti[...] 258 239 h. ; ch.-l. Providence et N[...]

RHODES, île de la Méditerran[...] côte S.-O. de l'Asie Mineure, a[...] pop. 6000 Turcs, 21 000 Grecs ; c[...] des ; 10 000 h. En 1309, cette île fu[...] par les chevaliers de Saint-Jean [...] lem (voy. MALTE), qui en furent d[...] par Soliman II en 1522.

RHODOPE, chaîne de montagne[...] Thrace, auj. le Despoto-Dagh (B[...]

RHÔNE, fl. de France, prend s[...] la Furca (Valais), traverse le lac [...] passe à Lyon, où il reçoit la Saôn[...] dans la Méditerranée par deux [...] principales, enveloppant l'île d[...] margue : le *Grand-Rhône* à l'E. e[...] *Rhône* à l'O. ; 812 k.

RHÔNE (dép. du), formé des an[...] Lyonnais et du Beaujolais ; ch.[...] 2 arr. Lyon et Villefranche ; pop. [...]

RHÔNE AU RHIN (CANAL DU), [...] fait communiquer le Rhône avec l[...] la Saône et le Doubs. Il commenc[...] Symphorien (canton de Saint-Jean-[...] passe à Dôle, Besançon, Montbélia[...] dans l'Ill, près de Strasbourg ; 34[...]

RIAILLE, ch.-l. de c. de la Loire-[...] arr. d'Ancenis ; 2349 h.

RIANS, ch.-l. de c. du Var, ar[...] gnoles ; 2511 h.

RIBAUDS, milice irrégulière ins[...] Philippe-Auguste pour le garde[...] le chef s'appelait Roi des Ribauds. [...] ce titre de Roi des Ribauds p[...] officier de police de la suite du [...]

RIBEAUVILLÉ, anc. ch.-l. de c. [...] Rhin, arr. de Colmar ; 7146 h. ; [...] Prusse en 1871.

RIBÉCOURT, ch.-l. de c. de l'Oi[...] Compiègne ; 696 h.

RIBEMONT, ch.-l. de c. de l'Ais[...] Saint-Quentin ; 3096 h. Patrie de C[...]

RIBERA (JOSEPH), dit l'*Espagn*[...] bre peintre espagnol (1588-1656).

RIBÉRAC, ch.-l. d'arr. de la Do[...] 38 k. de Périgueux ; 3607 h.

RIBIERS, ch.-l. de c. des Hau[...] arr. de Gap ; 1158 h.

RICAMARIE (LA), commune de [...] arr. de Saint-Etienne ; 6700 h. Ho[...]

RICEYS (LES), ch.-l. de c. de l'A[...] de Bar-sur-Seine ; 2810 h.

RICHARD Ier, dit *Cœur de Lio*[...] Henri II et d'Eléonore de Guye[...] 1199), devenu roi d'Angleterre e[...] la 3e croisade avec Philippe-Augu[...] retour en Europe, il fut arrêté [...] d'Autriche, et vendu à l'empereur [...] qui ne lui rendit la liberté que [...] une forte rançon. Rentré dans [...] Richard força son frère Jean à [...] sion, puis alla guerroyer en Fra[...] fut tué en assiégeant le château [...] en Limousin. || RICHARD II, fils [...] le *Prince Noir*, succéda à so[...] père Edouard III en 1377, sous la [...] ses oncles, les ducs de Lancastr[...] et de Glocester. Devenu majeur, il [...] gouverner par des favoris, et fu[...] (1399) par son cousin Henri de [...] (Henri IV) et mis à mort (1400). || R[...] 4e fils de Richard duc d'York, s'[...] trône en faisant mourir ses neveux [...] et Richard d'York, prisonniers da[...] de Londres (1483) ; mais à peine [...] attaqué par Henri Tudor (Henri VI[...] et tué à Bosworth (1485). Avec lu[...] guerre des Deux Roses.

RICHARD DE CORNOUAILLES, fi[...] sans Terre, proclamé empereur d'A[...] en 1257, ne fut jamais couronné, [...] ait exercé le pouvoir pendant [...] aussi cette époque s'appelle-t-elle [...] *interrègne*.

sa tyrannie fut cause
rèrent et prirent pour
rma deux royaumes :
sé des 10 tribus révol-
, formé des tribus de
Sous Roboam, Jérusa-
ar Sésac, roi d'Egypte.
ontpellier (1295-1327),
les pestiférés. Atteint
e retira dans une so-
vert par le chien d'un
rendit à la santé.
te DE), maréchal de
'illustra en Amérique
épendance, où, réuni
Fayette, il força lord
(1781). || Son fils, le
AU (1750-1813), se si-
et à Saint-Domingue
s Anglais.
de c. de la Haute-Sa-
e ; 2942 h.
LA), ch.-l. de c. du
nes ; 1234 h.
.-l. d'arr. de la Haute-
moges ; 4084 h. Por-

LA), ch.-l. de c. des
Lannion; 1540 h.
de c. du Jura, arr.

c. du Puy-de-Dôme,
h.
RE, ch.-l. de c. du
es; 706 h.
R, ch.-l. d'arr. de la
53 k. de La Rochelle,
15 k. de son embou-
aritime ; 27 012 h.
l. du dép. de la Cha-
r l'Océan, à 477 k. de
. Richelieu assiégea
x protestants (1628).
de c. de l'Ardèche.

eau de Mme de Sé-
Ille-et-Vilaine).
l. de c. de la Vendée,
on ; 1954 h.
gleterre (comté de

(NAPOLÉON-VENDÉE
ON-VENDÉE sous la
dép. de la Vendée,
h.
de c. de la Savoie,
h.
NES), grande chaîne
que septentrionale,
du Mexique.
des Ardennes, à 28
|| Victoire du duc
dé) sur les Espa-

.-l. du dép. de l'A-
13 375 h. Evêché.
is (1717-1792), se
e de Sept Ans et
défit les Français

Phraate, roi des
av. J.-C.) à Démé-
, qui avait répudié
émée Philopator.
, poignarda Séleu-
s.
Bourgogne trans-
tion de Charles le
ls et successeur,
es Etats la Bour-
fonda le royaume
de RODOLPHE III
Henri III.
BSBOURG, empe-
91), donna en apa-
et la Carniole à
r de la maison
2). || RODOLPHE II,
reur d'Allemagne
par son frère Ma-
et la Bohême, pen-
onomie et d'arts.
i des Visigoths
é par les Arabes
Guadalète, près
).
oy CID.
me politique et
), défendit Louis
aris, jouit de la
i le chargea de
duché de Berg.
rmand Tancrède
icile sur les Sar-
grand-comte de
ROGER II, ajouta
ionale et se fit
iles (1130).

ROGER (J.-François), auteur dramatique français (1776-1842), dont les meilleures pièces sont l'*Avocat* et le *Billet de loterie*.

ROGLIANO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia ; 4786 h.

ROHAN, ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Ploërmel ; 555 h.

ROHAN (maison de), maison qui descendait des anciens rois et ducs de Bretagne ; elle se divisa en plusieurs branches, dont les principales sont celles de Guéménée, de Montbazon, de Soubise, de Gié et de Chabot. || Henri Ier, duc de Rohan (1579-1638), fut chef du parti calviniste sous Louis XIII. || Cardinal de Rohan (1734-1803), évêque de Strasbourg, grand aumônier de France, fut disgracié et dépouillé de toutes ses charges par Louis XVI (1785-1786).

ROHRBACH ou **RORBACH**, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Sarreguemines ; 1900 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

ROI DES ROMAINS, titre que portait, dans l'ancien Empire d'Allemagne, le prince désigné par les Electeurs pour succéder à l'empereur régnant.

ROIS (Livres des), quatre livres de l'Ancien Testament, qui renferment l'histoire des Juifs depuis la naissance de Samuel jusqu'à Jéchonias et la 42e année de la Captivité.

ROISEL, ch.-l. de c. de la Somme, arr. de Péronne ; 1964 h.

ROLAND, paladin, neveu de Charlemagne, selon la légende, fut tué dans la vallée de Roncevaux par les Sarrasins (778).

ROLAND DE LA PLATIÈRE, homme politique français, épousa Marie-Jeanne Philipon, qui par la supériorité de son esprit fit de son salon le centre du parti girondin. Ministre de l'intérieur, Roland donna sa démission après la mort de Louis XVI ; décrété d'accusation, il s'enfuit à Rouen, et se tua en apprenant que sa femme avait été condamnée par le tribunal révolutionnaire.

ROLLIN (Charles), professeur et recteur de l'Université de Paris (1661-1741), auteur du *Traité des études* et d'une *Histoire ancienne*.

ROLLON, chef de pirates normands, ravagea la Neustrie (896-911), se fit céder par Charles le Simple une partie de ce pays, et fut le 1er duc de Normandie (912-927).

ROMAGNE, anc. prov. des Etats du pape, dont les v. princ. étaient Ravenne (ch.-l.), Imola, Faenza, Forli, Rimini. Elle a été annexée au Piémont en 1860.

ROMAIN, AINE, *adj.* et *s.* Qui est de Rome.

ROMAIN-DE-COLBOSC (SAINT-), ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. du Havre ; 1732 h.

ROMAINVILLE, commune de la Seine, anc. arr. de Saint-Denis ; 2025 h.

ROMANCHE (LA), torrent des Alpes du Dauphiné, passe au Bourg-d'Oisans, à Vizille, et tombe dans le Drac.

ROMANÈCHE, commune de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon ; 2684 h. Vignobles des Thorins et de Moulin-à-Vent. Mine de manganèse.

ROMANÉE-CONTI (LA), vge de l'arr. de Beaune (Côte-d'Or), renommé par ses vins.

ROMANO (Eccelino da), dit *le Féroce*, chef du parti gibelin dans le gouvernement de Vicence, commit d'horribles cruautés. Il fut excommunié par le pape Alexandre IV, qui prêcha contre lui une croisade, et périt dans un combat (1259).

ROMANOV ou **ROMANOFF** (les), dynastie russe, qui régna de 1613 à 1762, et dont le premier tsar fut Michel Féodorovitch.

ROMANS, ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Valence ; 12 923 h. Filatures de soie, fabriques de satins.

ROME, cap. de l'empire des Romains, puis cap. des Etats de l'Eglise, résidence du Pape, enfin cap. du royaume d'Italie depuis 1871, sur le Tibre, à 1320 k. de Paris ; 255 633 h.

ROME-DE-TARN (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Saint-Affrique ; 1701 h.

ROMILLY-SUR-SEINE, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. de Nogent-sur-Seine ; 5190 h. Bonneterie, corderies.

ROMME (Gilbert), conventionnel (1750-1795), fit adopter l'invention du télégraphe et le calendrier républicain. Condamné par une commission militaire, il se poignarda.

ROMORANTIN, ch.-l. d'arr. de Loir-et-Cher, à 41 k. de Blois ; 7896 h. Anc. cap. de la Sologne.

ROMUALD (saint), moine de l'ordre de Saint-Benoît, fonda à Camaldoli, en Toscane, l'ordre de Camaldules (1012).

ROMULUS, fils de Rhéa Sylvia et du dieu Mars, fonda, avec son frère jumeau Rémus, Rome sur le mont Palatin (754 av. J.-C.).

RONCEVAUX, vge de la Navarre espagnole, dans une vallée qui conduit d'Espagne en France à travers les Pyrénées. L'arrière-garde de l'armée de Charlemagne y périt avec le paladin Roland (778).

RONDA, v. de la prov. de Malaga (Espagne) ; 18 000 h.

RONDELET (Jean), architecte français (1734-1829), successeur de Soufflot, éleva la coupole du Panthéon de Paris.

RONSARD (Pierre de), poète français (1524-1585), chef d'une nouvelle école poétique représentée par les poètes de la Pléiade ; auteur d'*Odes*, de la *Franciade*.

ROQUEBRUSSANNE, ch.-l. de c. du Var, arr. de Brignoles ; 1119 h.

ROQUECOURBE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres ; 1845 h.

ROQUEFAVOUR, vge à 20 k. d'Aix (Bouches-du-Rhône). || Aqueduc qui mène à Marseille les eaux de la Durance.

ROQUEFORT, ch.-l de c. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan ; 1680 h.

ROQUEFORT, bourg à 12 k. de Saint-Affrique (Aveyron), renommé par ses fromages de lait de brebis.

ROQUELAURE (Antoine, baron de), maréchal de France, compagnon fidèle de Henri IV (1544-1625).

ROQUEMAURE, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Uzès ; 3008 h.

ROQUESTÉRON, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Puget-Théniers ; 505 h.

ROQUEVAIRE, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. de Marseille ; 3558 h.

ROSA (Salvator), peintre de l'école napolitaine, et auteur de *Satires* (1615-1673).

ROSANS, ch -l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Gap ; 814 h.

ROSAS, homme d'Etat de la Confédération Argentine, exerça la dictature à Buenos-Ayres de 1829 à 1852. Il allait s'emparer de Montevideo, lorsqu'il fut renversé par l'alliance de ses ennemis avec le Brésil.

ROSBACH, vge de la Saxe prussienne, où les Français, sous le maréchal de Soubise, furent défaits par Frédéric II (1757).

ROSBECQUE, bourg de la Flandre occidentale. || Victoire de Charles VI sur les Flamands conduits par Philippe Arteveld (1382).

ROSCELIN, philosophe scolastique, l'un des chefs des nominalistes, fut combattu par saint Anselme ; il mourut après 1121.

ROSCIUS (Quintus), célèbre acteur romain, du Ier s. av. J.-C.

ROSCIUS D'AMÉRIE, proscrit par Sylla, fut accusé par Chrysogonus d'avoir tué son père, et fut défendu par Cicéron.

ROSCOFF, commune du Finistère, arr. de Morlaix, port sur la Manche ; 4402 h.

ROSE (mont), sommet des Alpes Pennines (4638 m.).

ROSE (sainte), vierge née à Lima, fut canonisée pour sa piété (1671).

ROSE-CROIX (Frères de la), illuminés qui prétendaient posséder la pierre philosophale, et qui se donnaient pour fondateur le gentilhomme Rosenkreutz (1378-1484).

ROSEMONDE ou **ROSAMONDE**, fille de Cunimond, roi des Gépides, fut forcée d'épouser Alboïn, roi des Lombards, meurtrier de son père ; elle se vengea en le faisant assassiner (573).

ROSES (guerre des deux), guerre civile qui désola l'Angleterre pendant 30 ans (1455-1485). Richard, duc d'York, qui avait dans ses armes une *rose blanche*, disputa la couronne à Henri VI de Lancastre, qui avait une *rose rouge*. Cette guerre se termina par le triomphe de Henri de Richmond ou Henri VII Tudor, descendant des Lancastre.

ROSETTE, v. de la Basse-Egypte, sur la branche occidentale du Nil ; 15 002 h.

ROSHEIM, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Schlestadt ; 3 948 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

ROSIÈRES, ch.-l. de c. de la Somme, arr. de Montdidier ; 2437 h.

ROSNY, vge et château près de Mantes (Seine-et-Oise), où naquit Sully.

ROSPORDEN, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimper ; 1325 h.

ROSS (John), marin anglais (1777-1856), fit plusieurs voyages vers le pôle arctique. || Son neveu, sir James-Clark Ross (1800-1862), accompagna son oncle dans ses voyages, découvrit le pôle magnétique nord, tenta une expédition au pôle antarctique, et découvrit la terre Victoria.

ROSSI (comte), homme d'Etat et publiciste italien, professa à l'école de droit de Paris. Chargé par Pie IX de former un ministère à Rome, il fut assassiné (1787-1848).

ROSSI (J.-B. de), archéologue et épigraphiste italien, né en 1822.

ROSSINI (Giacomo), célèbre compositeur italien (1792-1868), dont les œuvres les plus remarquables sont : *le Barbier de Séville* (1816), *Otello*, *la Gazza ladra*, *Semiramide*, *Moïse*, *le Comte Ory* et *Guillaume Tell* (1829).

ROSSO (LE), peintre de l'école florentine, fut nommé par François Ier surintendant des bâtiments, peintures, etc. du château de Fontainebleau ; il orna de peintures la galerie dite de François Ier (1496-1541).

ROSTOPCHINE (comte), général russe, chargé de la défense de Moscou en 1812, évacua la ville et fit, dit-on, mettre le feu après l'arrivée des Français (1765-1826).

ROSTRENEN, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Guingamp ; 1858 h.

ROSTRES (les), tribune aux harangues de l'ancienne Rome, ainsi nommée parce qu'elle était ornée de *rostres* ou éperons de navires, que le consul Mœnius avait pris aux Antiates (337 av. J.-C.).

ROTA, v. et port de la prov. de Séville (Espagne), sur la baie de Cadix ; 8000 h. Vins renommés.

ROTE (tribunal de), tribunal institué à la cour pontificale de Rome pour juger des matières bénéficiales.

ROTHSCHILD, célèbre maison de banque. Le fondateur, né à Francfort-sur-le-Mein (1743-1812), laissa cinq fils, qui s'établirent dans les grandes capitales de l'Europe.

ROTROU (Jean de), poète dramatique français, contemporain et ami de Corneille (1609-1650). On cite parmi ses tragédies *Saint-Genest* et *Venceslas*.

ROTTERDAM, v. de la Hollande méridionale sur la Meuse ; 142 585 h. Patrie d'Erasme.

ROUBAIX, ch.-l. de c. du Nord, arr. de Lille ; 83 661 h. Fabriques, filatures.

ROUBAUD, économiste et grammairien français, auteur des *Nouveaux synonymes français* (1730-1791).

ROUCHER (Jean-Antoine), poète français, auteur du poëme des *Mois*, périt avec André Chénier, condamné par le tribunal révolutionnaire (1745-1794).

ROUEN, ch.-l. du dép. de la Seine-Inférieure, sur la Seine, à 136 k. de Paris ; 104 902 h. Archevêché. Tissus de coton ou rouenneries.

ROUERGUE, anc. pays de France, correspondant au dép. de l'Aveyron et à une partie de Tarn-et-Garonne ; cap. Rodez ; il fut réuni à la couronne par Henri IV (1589).

ROUFFACH, anc. ch -l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Colmar ; 3547 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

ROUGE (mer) ou golfe Arabique, golfe formé par l'océan Indien entre l'Afrique et l'Arabie.

ROUGÉ, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Châteaubriant ; 2712 h.

ROUGÉ (vicomte de), archéologue français, a étudié les antiquités de l'Egypte et les hiéroglyphes (1811-1872).

ROUGEMONT, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames ; 1273 h.

ROUGET DE L'ISLE, officier du génie (1760-1836), composa à Strasbourg les paroles et la musique d'un hymne qu'il appela *Chant de l'armée du Rhin* (1792). Cet hymne, chanté pour la première fois à Paris par les volontaires marseillais, reçut le nom de *Marseillaise*.

ROUHER (Eugène), homme politique français, né en 1814. Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, il signa avec l'Angleterre le traité du *libre échange* (1860), succéda en 1863 à Billault comme ministre d'Etat, et fut remplacé en 1870 par Emile Ollivier et nommé président du Sénat.

ROUILLAC, ch.-l. de c. de la Charente, arr. d'Angoulême ; 2198 h.

ROUJAN, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Béziers ; 2011 h.

ROULANS, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames ; 455 h.

ROUMANIE, nom donné aux Principautés de Moldavie et de Valachie, réunies depuis 1857, et érigées en royaume en mars 1881 ; cap. Bucharest ; pop. 5 376 000 h. Prince régnant depuis 1866 : Charles Ier de Hohenzollern, né en 1839, reconnu comme indépendant de la Turquie par le traité de Berlin en 1878.

ROUMÉLIE-ORIENTALE, prov. de la Turquie d'Europe, au S. du Balkan ; placée, d'après le traité de Berlin (1878), sous l'autorité politique et militaire du sultan, et autonome sous le rapport administratif ; pop. 751 000 h. ; v. pr. Andrinople et Salonique. Elle correspond à la Macédoine et à la Thrace des anciens.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), poète français, auteur d'*Odes* (1671-1741).

ROUSSEAU (Jean-Jacques), philosophe, né à Genève (1712-1778), auteur d'un *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, de la *Nouvelle Héloïse*, de l'*Emile ou l'Education*, du *Contrat social*, etc.

ROUSSEAU (Théodore), paysagiste français (1812-1867).

ROUSSES (LES), vge fortifié du dép. du Jura, arr. de Saint-Claude ; 2518 h.

ROUSSET (Camille), membre de l'Académie française, né en 1821, auteur de l'*Histoire de Louvois*, de la *Guerre de Crimée*, de la *Conquête d'Alger*, etc.

ROUSSILLON, gouvernement de l'anc. France, entre le Languedoc, la Méditerra-

e de l'anarchie de Pologne

THOMPSON, comte DE), physi-
(1753-1814), fit des travaux
sur la chaleur et la lumière.
h -l. de c. des Ardennes, arr.
h.
-l. de c. de la Haute-Savoie,
4104 h.
v. qui passe à Constantine.
anglais signifiant *croupion*, et
gner par dérision les débris
ient en Angleterre (XVIIe s.).
NGH, roi de Lahore, se for-
oncours du général français
rmée disciplinée à l'euro-
a dans le Pendjab, le Cache-
hanistan un royaume qui ne
s (1780-1839).
iste français, né en 1810, fut
eurs de la dorure et de l'ar-
taux par la pile voltaïque.
ateur de la monarchie russe,
ues scandinaves, vint s'éta-
golfe de Finlande, et donna
de Russie (862-879).
LLIAM), homme politique an-
é de conspiration contre la
I, condamné à mort malgré
de sa femme et exécuté
s tard, la Chambre des lords
nnocence. || L'un de ses des-
JOHN RUSSELL (1792-1878), a
du parti whig en Angleterre.
, ch.-l. de c. du Doubs, arr.
; 1313 h.
re de), le plus vaste empire
end une grande partie de
le et tout le Nord de l'Asie;
.; cap. Saint-Pétersbourg.
nt depuis 1881: Alexandre III.
rouvère du XIIIe s.
e moabite, fille de Noëmi,

ES), peuple slave, répandu
arie, Hongrie, etc.
mté d'Angleterre, au cen-
h. ; ch.-l. Oakham.
s), peuple de l'ancien La-
ur roi Turnus.
marin hollandais, se signa-
es contre les Anglais et les
vaincu et blessé mortelle-
ombat qu'il engagea contre
e de Catane (1607-1676).
de c. du Calvados, arr. de

de la Hollande, près de La
gné, en 1697, le traité par
V rendait à l'Espagne ses
êtes dans les Pays-Bas et
énées, au duc de Lorraine
reconnaissait Guillaume III
ne d'Angleterrre, au détri-
II.

passe à Sacramento et se
de San-Francisco; 700 k.
colline à 5 k. de Rome sur
ens se retirèrent en 493 av
er à la cruauté de leurs
ens, et en 449 pour fuir la
nvirs.
rue de l'ancienne Rome,
triomphateurs pour se
e.
us), chef gaulois, tenta de
nation romaine en Gaule.
e tua (21 ap. J.-C.).
E, dit DE), frère d'Antoine
iste et solitaire de Port-
n français l'Ancien et le
t (1613-1684).
DE), orientaliste fran-
publié de nombreux tra
et l'histoire des Arabes,
grammaire générale.
poète persan (1184-1291),
(ou Pays des roses) et
n), etc.
iste italien, nommé par
évêque de Carpentras,
is (1477-1547).
Bohème, où les Prus-
une grande victoire sur
uillet 1866).
), secte juive fondée par

Sadoc et opposés aux Pharisiens, qui ne servaient Dieu qu'en vue des récompenses terrestres.

SAENS (SAINT-), ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Neufchâtel; 2573 h.

SAGAS (LES), poèmes composés par les scaldes scandinaves, du XIe au XIIe s.

SAGES (LES SEPT), nom donné à sept Grecs qui vivaient au VIe s. av. J.-C. et qui sont : Thalès de Milet, Pittacus de Mitylène, Bias de Priène, Cléobule, Myson, Chilon et Solon. D'autres mettent au nombre des sept sages Périandre et Anacharsis.

SAGESSE (Livre de la), l'un des livres de l'Ancien Testament, attribué à Salomon.

SAGITTAIRE (LE), 9e signe du zodiaque.

SAGONTE, v. de l'anc. Espagne, sur la Méditerranée, au S.-O. de l'embouchure de l'Ebre, et dont les ruines sont près de Murviedro. Elle fut prise et ruinée par Annibal (219 av. J.-C.).

SAHARA, vaste contrée de l'Afrique, qui s'étend de l'Egypte à l'Atlantique, entre les Etats barbaresques et le Soudan, et qui est habitée par les Maures, les Touaregs et les Tibbous. || SAHARA ALGÉRIEN, région méridionale de l'Algérie.

SAID-PACHA, vice-roi d'Egypte, 4e fils de Méhémet-Ali (1822-1863), succéda à son neveu Abbas (1854); il a autorisé le percement de l'isthme de Suez (1854).

SAIGNES, ch.-l. de c. du Cantal, arr. de Mauriac; 555 h.

SAIGON, cap. de la Cochinchine française, sur la rivière de Saigon, à 100 k. de la mer; 82 000 h. Elle fut prise par les Français en 1859.

SAILLAGOUSE, ch.-l. de c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Prades; 540 h.

SAILLANS, ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Die; 1755 h.

SAIMA, grand lac marécageux de la Russie d'Europe, en Finlande.

SAINS, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Vervins; 2188 h.

SAINS, ch.-l. de c. de la Somme, arr. d'Amiens; 766 h.

SAINT-AMANT (sieur DE), poète français, l'un des premiers académiciens (1594-1661).

SAINT-ANDRE (JEAN BON, dit), membre de la Convention et du Comité de salut public, remplit des missions aux armées du Nord et du Rhin, s'occupa surtout de la marine avec activité (1749-1813).

SAINT-ANGE (DE), poète français, traduisit Ovide en vers (1747-1810).

SAINT-ANGE (CHATEAU), anc. Mausolée d'Adrien, à Rome, servit souvent d'asile aux papes, et sert aujourd'hui de prison.

SAINT-ARNAUD (LEROY DE), maréchal de France (1801-1854), fut l'un des principaux acteurs dans le coup d'Etat du 2 décembre 1851, remporta sur les Russes la victoire de l'Alma (1854).

SAINT-CYRAN (DUVERGIER DE HAURANNE, abbé DE), théologien français, fut le chef du jansénisme en France (1581-1643).

SAINT-EVREMOND (DE), écrivain français, quitta la France lors de l'arrestation de Fouquet, et se retira en Angleterre, d'où il entretint une correspondance littéraire avec ses amis de France (1613-1703).

SAINT-FOIX (POULLAIN DE), littérateur français (1698-1776), auteur d'*Essais historiques sur Paris*, etc.

SAINT-GELAIS (OCTAVIEN DE), poète français (1466-1502). || Son neveu, MELLIN DE SAINT-GELAIS, fut un poète de la cour de François Ier et de Henri II (1491-1558).

SAINT-GEORGES (DE), auteur dramatique français, auteur de livrets d'opéras, opéras-comiques, ballets (1801-1875).

SAINT-GERMAIN (le comte DE), célèbre aventurier du XVIIIe s., mort en 1784.

SAINT-GERMAIN (comte DE), ministre de la guerre sous Louis XVI, réorganisa l'armée (1707-1778).

SAINT-HILAIRE (AUGUSTE DE), botaniste français (1799-1853).

SAINT-JUST (DE), membre de la Convention et du Comité de salut public, s'unit à Robespierre et partagea son sort (1767-1794).

SAINT-LAMBERT (DE), poète français, auteur du poème *les Saisons* (1716-1803).

SAINT-MARC GIRARDIN, professeur et écrivain français, membre de l'Académie française (1801-1873).

SAINT-MARTIN (LOUIS DE), dit le *Philosophe inconnu*, auteur d'un système mystique, *le spiritualisme pur* (1743-1803).

SAINT-PIERRE (EUSTACHE DE), bourgeois de Calais, se dévoua pour sauver ses concitoyens, lorsque la ville fut forcée de se rendre à Edouard III d'Angleterre (1347).

SAINT-PIERRE (abbé DE), philanthrope et utopiste français (1658-1743), publia le *Projet de paix perpétuelle*, etc., et fut exclu de l'Académie française pour avoir jugé sévèrement le gouvernement de Louis XIV.

SAINT-PIERRE (BERNARDIN DE), écrivain et naturaliste français (1737-1814), auteur des *Etudes de la nature*, de *Paul et Virginie*, des *Harmonies*, etc.

SAINT-REAL (DE), historien français (1639-1692), auteur de la *Conjuration de Venise*, etc.

SAINT-SIMON (duc DE), page de Louis XIII, puis premier écuyer, duc et pair (1607-1693). || Son fils (1675-1755) est l'auteur des *Mémoires* sur les dernières années de Louis XIV (1692-1715) et la Régence.

SAINT-SIMON (comte DE), philosophe français (1760-1825), grand prêtre d'une sorte de religion nouvelle, dont les adeptes se nommaient Saint-Simoniens.

SAINTE-AULAIRE (comte DE), écrivain et diplomate français (1778-1854), auteur d'une *Histoire de la Fronde* et de *Mémoires*.

SAINTE-BEUVE, poète et critique français (1804-1869), auteur de *Port-Royal*, des *Causeries du lundi*, de *Portraits*, etc.

SAINTE-CLAIRE DEVILLE (HENRI-ETIENNE), chimiste français, né en 1818, a étudié les propriétés et la fabrication de l'aluminium.

SAINTE-CROIX, l'une des Antilles, appartenant au Danemark; 22 786 h.

SAINTE-MARTHE (DE), famille de poètes et de savants français, dont les plus connus sont : SCÉVOLE Ier DE SAINTE-MARTHE (1536-1623), député aux états de Blois (1588), qui a laissé des sonnets et surtout des poésies latines admirées de ses contemporains; ABEL-LOUIS DE SAINTE-MARTHE, supérieur général de l'Oratoire, qui acheva et publia la *Gallia christiana* (1620-1697).

SAINTE-PALAYE (LACURNE DE), érudit français, a laissé un manuscrit considérable d'un *Dictionnaire des antiquités françaises*, etc. (1697-1781).

SAINTES, ch.-l. d'arr. de la Charente-Inférieure, à 69 k. de La Rochelle, sur la Charente; 13 725 h. Commerce d'eaux-de-vie. || Victoire de saint Louis sur Henri III d'Angleterre (1242).

SAINTES (LES), groupe de cinq îlots des petites Antilles, à la France. || Défaite de l'amiral de Grasse par les Anglais (1782).

SAINTINE, littérateur français (1798-1865), dont l'œuvre la plus connue est le petit roman de *Picciola*.

SAINTONGE, anc. prov. de France, divisée en Haute-Saintonge, cap. Saintes, et Basse-Saintonge, cap. Brouage.

SAINTRAILLES ou **XAINTRAILLES** (DE), capitaine français, compagnon de La Hire et de Jeanne d'Arc (1390-1461).

SAIS, anc. v. de la Basse-Egypte.

SAISSAC, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Carcassonne; 1513 h.

SAKATOU, v. du Soudan, sur le Sakatou, affluent du Niger; 20 000 h.

SALA ou **SALE**, anc. nom de l'Yssel.

SALADIN, sultan d'Egypte et de Syrie, résista à Philippe-Auguste et à Richard Cœur de Lion, et mourut puissant et estimé même de ses ennemis (1137-1193).

SALADO (RIO-), riv. de la Confédération Argentine, se jette dans le Parana; 1600 k. || Petit fleuve d'Espagne, qui se perd dans la baie de Cadix.

SALAMANQUE, v. d'Espagne (anc. roy. de Léon); 16 292 h. Anc. université célèbre.

SALAMINE, auj. Colouri, île du golfe d'Athènes, près de laquelle Thémistocle battit la flotte de Xerxès (480 av. J.-C.). || V. de l'île de Chypre, fondée par Teucer, fils de Télamon.

SALAMINIENNE (GALÈRE), voy. PARALIENNE.

SALBRIS, ch.-l. de c. de Loir-et-Cher, arr. de Romorantin; 1923 h.

SALE (LAC), grand lac des Etats-Unis, dans l'Utah.

SALEM, anc. nom de Jérusalem.

SALENTE, v. de l'Italie primitive, dans l'Iapygie.

SALERNE, ch.-l. de la prov. de même nom (Italie), au S.-E. de Naples; 30 993 h.

SALERNES, ch.-l. de c. du Var, arr. de Draguignan; 2862 h.

SALERS, ch.-l. de c. du Cantal, arr de Mauriac; 1026 h.

SALETTE (LA), vge du canton de Corps, arr. de Grenoble (Isère); pèlerinage.

SALICE, ch.-l. de c. de la Corse, arr. d'Ajaccio; 421 h.

SALIENS, prêtres de Mars, à Rome.

SALIENS, tribu des Francs, qui habitait sur les bords de la Sala (Yssel).

SALIES, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. d'Orthez; 3140 h. Commerce de sel.

SALIES, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens; 834 h.

SALIGNAC, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Sarlat; 1302 h. || Château qui appartenait à la famille de Fénelon.

SALINATOR (LIVIUS), consul romain, se-

condé par son collègue Claud
défit Asdrubal, frère d'Anniba
bords du Métaure (207 av. J.-C.)

SALINS, ch.-l. de c. du Jura,
ligny; 6271 h. Salines et eaux

SALIQUE (LOI), réunion de
des Francs Saliens publiées e
Clovis, Dagobert et Charlemag
sage de cette loi fut interpr
légistes en faveur de Philippe
nom de *loi salique* donné à
exclu les femmes du trône de F

SALLANCHES, ch.-l. de c. d
Savoie, arr. de Bonneville; 1979

SALLES (J.-B.), membre de
tion, proposa l'appel au peu
jugement de Louis XVI, et p
Girondins (1760-1794).

SALLES-CURAN, ch.-l. de c.
ron, arr. de Millau; 2581 h.

SALLES-SUR-L'HERS, ch.-l.
l'Aude, arr. de Castelnaudary;

SALLUSTE (CAIUS CRISPUS),
torien latin, a écrit la *Guerre de*
la *Conjuration de Catilina* (86-3

SALM, nom de deux comté
magne occidentale, dépendant
Prusse, l'autre du Wurtemberg

SALMANASAR, roi d'Assyrie,
et mit fin au royaume d'Israël

SALMONÉE, fils d'un roi d
voulut se faire passer pour
imitant le tonnerre; Jupiter le

SALOMÉ, fille d'Hérode-Philip
rodiade, obtint de son oncle Hé
qu'il fit couper la tête à saint Je

SALOMÉ (MARIE), femme de Zé
de saint Jacques le Majeur et d
l'Evangéliste.

SALOMON, fils de David et de
succéda à son père (1016-976),
royaume de l'Egypte à l'Euphrat
le temple de Jérusalem. Il a
Cantiques et le livre de l'*Ecclés*

SALON, ch.-l. de c. des
Rhône, arr. d'Aix; 7021 h. Comm

SALONE, cap. de l'anc. Dalma
la ville de Spalatro, où Dioclét
après son abdication (305).

SALONIQUE, anc. Thessaloni
cédoine, v. de la Roumélie-Ori
quie d'Europe); port sur l'Archi
Grand commerce.

SALOUM, région de la *Sénég*
sale de la France.

SALUCES, v. de la prov. de
près du Pô; 10 000 h. Anc. cap
quisat cédé à la Savoie par Hen

SALVADOR (SAN-), petite ré
l'Amérique centrale, entre le
l'océan Pacifique; pop. 482 423
Salvador; 16 000 h. || San-Salvad

SALVAGNAC, ch.-l. de c. du T
Gaillac; 1768 h.

SALVANDY (comte DE), écrivai
politique français (1795-1856),
de l'instruction publique sous
Louis-Philippe en 1837, puis e

SALVETAT (LA), ch.-l. de c. d
arr. de Rodez; 3436 h.

SALVETAT (LA), ch.-l. de c. d
arr. de Saint-Pons; 3656 h.

SALVIAC, ch.-l. de c. du L
Gourdon; 2159 h.

SALVIEN, écrivain ecclésias
né à Cologne ou à Trèves (390-
tira dans l'île de Lérins, au m
Saint-Honorat, puis s'établit à
a laissé des *Homélies*, des *Lettr*
Sur le Gouvernement de Dieu.

SALZA, riv. de l'Empire aust
descend des Alpes Noriques, p
bourg, et se jette dans l'Inn;

SALZBACH, v. du grand-duc
près de laquelle Turenne fut t

SALZBOURG, v. du duché de
(Autriche-Hongrie), sur la Sal
Patrie de Mozart.

SAMARCANDE, v. de Boukha
Turkestan; 10 000 h. Anc. cap. d

SAMARIE, v. de Palestine, d
tribu occidentale de Manassé, c
me d'Israël, fut prise par Sal

SAMARITAINE (LA), pompe éta
sur le Pont-Neuf, et détruite e

SAMARITAINS, habitants d
d'Israël, formés d'un mélange d
les Asiatiques idolâtres, établis
par Salmanasar.

SAMATAN, ch.-l. de c. du G
Lombez; 2463 h.

SAMBLANÇAY (DE), surint
finances sous Charles VIII, L
François Ier; injustement accus
sation par Louise de Savoie,
damné et pendu au gibet de
(1527).

SAMBRE, riv. de France, pre

t détruite par les Arabes.
la Sardaigne ; 34 150 h.
.-l. de c. de l'Isère, arr.
h. Fromages renommés.
mal.
mmune de l'Ain, arr. de
Camp de manœuvres.
-l. de c. de l'Ardèche,
2220 h.
erneur de province chez

fête de Saturne chez les
laquelle les esclaves por-
de leurs maitres, s'as-
vec eux, etc.
d'Uranus et de la Terre,
iter, de Neptune, de Plu-
Vesta et de Cérès.
nt) ou **SERNIN**, premier
se, martyrisé en 251.
émagogue romain, soutint
a, et fut lapidé par la
) av. J.-C.).
ieu, compagnon de Bac-
de petites cornes, des
ds de bouc.
de c. de la Haute-Loire,
h.
de c. de la Charente-Infé-
ntes ; 5039 h.
uifs (1095-1055 av. J.-C.),
onites, les Philistins, les
enté par un esprit malin,
r David ; vaincu à Gelboé,
épée.
-), ch.-l. de c. de la Niè-
rs ; 2532 h.
de c. de la Côte-d'Or,
50 h.
e c. de Vaucluse, arr. de
n.
e c. de la Haute-Saône,
h.
-l. de c des Vosges, arr.
635 h.
OTIER, ch.-l. de c. du
Amand-Mont-Rond ; 982 h.
IDE DE), célèbre critique
).
d'arr. de Maine-et-Loire,
sur la Loire ; 13 822 h.
cavalerie.
), prédicateur protestant,
après la révocation de
s'établit à Londres, puis
730).
, géologue et physicien,
e (1740-1799), auteur des
Alpes, etc.
e de l'arr. de Bazas (Gi-
pour ses vins blancs.
ructeur de navires français
teur de l'hélice à vapeur.
chéologue français, auteur
d'objets d'art du Louvre
(1781-1860).
historien français, auteur
echerches des antiquités de
1620-1670).
de c. du Gard, arr. du

ch.-l. de c. de l'Aveyron,
13 h.
ch.-l. de c. de la Gironde.
849 h.
ch.-l. de c. des Basses
Orthez ; 1518 h.
T-), vge de l'arr. d'Arge-
nées), dans la vallée de
ermales sulfureuses.
T-), ch.-l. de c. des Alpes-
e Puget-Théniers ; 514 h.
UISAYE (SAINT-), ch.-l.
arr. d'Auxerre ; 1816 h.
ELIN (SAINT-), ch.-l. de
arr. de Coutances ; 1723 h.
ICOMTE (SAINT-), ch.-l.
, arr. de Valognes ; 2659 h.
, ch.-l. de c. du Puy-de-
oire ; 2001 h.
S, ch.-l. de c. des Deux-
elle ; 1745 h.
de la Géorgie (États-Unis
00 h. Exportation du coton.
Rovigo (1774-1833), servit
un dévouement absolu,
à la police (1810).
l'Empire austro-hongrois,
près d'Agram, et se jette
Belgrade ; 710 k.
. de c. de la Loire-Infé-
aint-Nazaire, près de l'em-
oire ; 2902 h.
-l. de c. de l'Ariège, arr.
h.
ch.-l. d'arr. du Bas-Rhin,
bourg ; 5489 h. ; cédé à la

SAVIGNAC-LES-EGLISES, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Périgueux; 890 h.

SAVIGNY, ch.-l. de c. de Loir-et-Cher, arr. de Vendôme; 2809 h.

SAVIGNY (DE), jurisconsulte allemand (1779-1861), auteur d'une *Histoire du droit romain au moyen âge*, fondateur de l'école historique en Allemagne.

SAVIN (SAINT-), ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Montmorillon; 1432 h. Eglise ornée de fresques remarquables.

SAVIN (SAINT-). ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Blaye; 2126 h.

SAVINES, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. d'Embrun : 1125 h.

SAVINIEN (SAINT-), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean-d'Angély; 3538 h.

SAVOIE, région française, située entre le lac de Genève, le Rhône, le Dauphiné et les Alpes, cédée à la France, en 1860, par le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II, devenu roi d'Italie. Elle a formé les deux dép. de la Savoie et de la Haute-Savoie. || LA MAISON DE SAVOIE reconnaît pour fondateur Humbert, né vers 985, et compte parmi ses membres les plus célèbres : AMÉDÉE VI (1343-1383), qui acquit le Piémont tout entier; AMÉDÉE VIII (voy. ce nom); VICTOR-AMÉDÉE II, qui devint roi de Sardaigne en 1720; CHARLES-ALBERT et VICTOR-EMMANUEL II (voy. ces noms).

SAVOIE (dép. de la), formé de la partie méridionale du duché de Savoie; ch.-l. Chambéry; 4 arr. Chambéry, Albertville, Moutiers et Saint-Jean-de-Maurienne; pop 266361 h.

SAVOIE (dép. de la HAUTE-), formé de la partie N. du duché de Savoie; ch.-l. Annecy; 4 arr. Annecy, Bonneville, Saint-Julien et Thonon; pop. 273 801 h.

SAVONAROLE (JÉRÔME), moine italien, tenta de réformer les mœurs et d'établir un gouvernement démocratique dans Florence délivrée des Médicis. Mais excommunié, abandonné du peuple, il fut pris et condamné au supplice du feu (1452-1498).

SAVONE, ville d'Italie, sur le golfe de Gênes; 26024 h.

SAVONNERIE (LA), manufacture royale de tapis établie à Chaillot près Paris par Colbert dans une maison dite de la *Savonnerie*, puis réunie à la manufacture des Gobelins.

SAX, industriel français d'origine belge, né en 1814, inventa une famille d'instruments de cuivre, appelés de son nom *saxophone*, *saxe-tuba*, etc.

SAXE, région de la Germanie, comprise entre le Rhin et la Baltique, fut soumise par Charlemagne. Louis le Germanique y établit pour duc Ludolf (850), dont le petit-fils, Henri Ier l'Oiseleur, fut élu roi de Germanie (919) et fonda la dynastie saxonne. || ROYAUME DE SAXE. Etat de l'Empire d'Allemagne; cap. Dresde; v. pr. Leipzig, Chemnitz; pop. 2760586 h. Roi régnant depuis 1873 : Albert, né en 1828. || DUCHÉS DE SAXE, dans la Thuringe, Etats au nombre de quatre, faisant partie de l'Empire d'Allemagne; ce sont : les duchés de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Meiningen, enfin le grand-duché de Saxe-Weimar. || PROVINCE DE SAXE, province de la Prusse; cap. Magdebourg; pop. 2168988 h.

SAXE (MAURICE DE), fils naturel du roi de Pologne Auguste II (1696-1750), servit la France, et fut le plus grand général du règne de Louis XV. Il gagna les victoires de Fontenoy, de Raucoux, de Laufeld.

SAXE-COBOURG (prince DE), feld-maréchal au service de l'Autriche, gagna la bataille de Nerwinden sur les Français (1793), et, après quelques succès, fut repoussé à la fin de 1793.

SAY (J.-B.), économiste français, l'un des fondateurs de l'économie politique, auteur d'un *Traité d'économie politique* (1767-1832).

SCABINS, nom, sous Charlemagne, des notables désignés pour assister le comte dans l'administration de la justice.

SCAER, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Quimperlé; 4747 h.

SCÆVOLA (MUCIUS), Romain qui voulut tuer Porsenna, roi des Etrusques, frappa par erreur son secrétaire, et pour montrer au roi la fermeté romaine, posa sa main droite sur un brasier ardent (507 av. J.-C.).

SCALA (les DELLA), famille de Vérone, du parti gibelin, dont le plus célèbre représentant fut CANE Ier *le Grand*, capitaine général de la ligue des Gibelins de Lombardie (m. en 1329).

SCALDES, les anc. poètes scandinaves.

SCALIGER (JULES-CÉSAR), philologue et médecin italien, vécut à Agen sous la protection de l'évêque de la Rovère (1484-1558). || Son fils, JOSEPH-JUSTE, l'un des plus grands savants de son temps, alla occuper à Leyde la chaire de Juste Lipse (1540-1609)

SCAMANDRE ou **XANTHE**, riv. de l'anc. Troade, affluent du Simoïs.

SCANDERBEG, fils d'un seigneur d'Albanie, fut élevé comme otage par Amurat II. Il résolut de rendre l'indépendance à son pays, et soutint pendant 22 ans une lutte glorieuse contre les Turcs (1423-1467).

SCANDINAVE, *adj.* et *s.* Qui est de la Scandinavie; habitant de la Scandinavie.

SCANDINAVIE, nom commun des trois royaumes de Suède, Norvège et Danemark.

SCAPIN, valet intrigant et fripon de la comédie italienne.

SCARAMOUCHE, personnage de la comédie italienne, fanfaron et poltron.

SCARPE, riv. de France, prend sa source dans le dép. du Pas-de-Calais, arrose Arras, Douai, et se jette dans l'Escaut; 112 k.

SCARRON, poète et écrivain français (1610-1660), créateur du genre burlesque. On cite parmi ses œuvres le *Virgile travesti*, le *Roman comique* et des comédies. Il avait épousé, en 1652, Françoise d'Aubigné, qui fut plus tard Mme de Maintenon.

SCEAUX, anc. ch.-l. d'arr. de la Seine, à 10 k. de Paris; 2460 h. || Le château, aujourd'hui détruit, avait été construit par Colbert, et la duchesse du Maine y tint une cour brillante, sous la régence du duc d'Orléans.

SCEY-SUR-SAONE, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul; 1728 h.

SCHAERBECK, commune qui touche à Bruxelles, où se trouvent des fonderies de fer et des établissements industriels; 9000 h.

SCHAFFHOUSE, l'un des cantons de la Suisse; pop. 39 355 h.; cap. Schaffhouse, près de la chute du Rhin; 10 303 h.

SCHAH ou **SHAH**, titre des rois de Perse.

SCHAMYL, chef du Caucase (1797-1871), après avoir fait la guerre de l'indépendance contre les Russes, fut forcé de se rendre.

SCHAUMBOURG-LIPPE, voy. LIPPE.

SCHEELE, chimiste suédois, découvrit ou caractérisa le chlore, le baryum et le manganèse (1742-1786).

SCHEFFER (ARY), peintre français, a emprunté ses sujets surtout à Gœthe et à Byron (1795-1858). || Son frère, HENRI (1798-1861), également peintre, est connu par son tableau de l'*Arrestation de Charlotte Corday*.

SCHEIK ou **CHEIK**, chef de tribu arabe.

SCHELLING, philos. allemand (1775-1854).

SCHERER, général français (1747-1804), commanda l'armée d'Italie en 1795, et fut remplacé par Bonaparte; il fut ministre de la guerre de 1797 à 1799.

SCHERIF ou **CHERIF**, prince descendant de Mahomet par sa fille Fatime. || Prince arabe ou maure.

SCHILLER (FRÉDÉRIC), grand poète de l'Allemagne (1759-1805), auteur de tragédies, dont les principales sont *les Brigands*, *Wallenstein*, *Guillaume Tell*; d'une *Histoire de la guerre de Trente Ans*, etc.

SCHILTIGHEIM, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Strasbourg; 4265 h.; cédé à la Prusse en 1871.

SCHINZNACH, v. de Suisse (Argovie), à 8 k. d'Aarau; 2400 h. Eaux minérales sulfureuses.

SCHIRAZ, v. de Perse, près des ruines de Persépolis; 30 000 h. Vin renommé.

SCHIRMECK, anc. ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Saint-Dié; 1376 h.; cédé à la Prusse en 1871.

SCHISME, nom donné : 1° à la division du royaume des Juifs en deux royaumes, celui de Juda et celui d'Israël, en 976; 2° à la séparation de l'Eglise grecque et de l'Eglise romaine, dite *schisme d'Orient* ou *de Photius* (863-1054); 3° à l'époque d'anarchie pendant laquelle il y eut plusieurs papes à la fois, et dite *schisme d'Occident* (1378-1449); 4° à la séparation de l'Eglise anglicane de l'Eglise romaine (1534).

SCHLEGEL (GUILLAUME DE), critique allemand (1767-1845), auteur d'un *Cours de littérature dramatique*, de travaux sur la littérature ancienne de l'Inde, etc. || Son frère, FRÉDÉRIC (1772-1829), a laissé également des travaux de littérature et d'histoire.

SCHLESTADT ou **SCHELESTADT**, anc. ch.-l d'arr. du Bas-Rhin, à 45 k. de Strasbourg, 10 040 h.; cédé à la Prusse en 1871.

SCHLESWIG, voy. SLESVIG.

SCHMID, connu sous le nom de CHANOINE SCHMID, né en Bavière (1768-1854), auteur de *Contes* destinés à l'enfance.

SCHNEIDER (EUGÈNE), industriel français (1805-1875), créa la grande prospérité du Creusot, fut président du Corps législatif sous le 2e Empire, de 1865 à 1870

SCHNETZ, peintre français (1787-1870), fut deux fois directeur de l'Académie de France, à Rome, en 1840, puis en 1852.

SCHŒFFER, imprimeur allemand, né de 1420 à 1430, m. vers 1505, s'associa à Fust pour exploiter et perfectionner la découverte nouvelle de Gutenberg

SCHŒLL, historien et critique
(1766-1833), auteur d'*Histoires des lit*
ancienne, grecque, romaine, etc.

SCHŒNBRUNN, vge d'Autriche
Vienne, où se trouve un château r
par Joseph Ier et Marie-Thérèse.

SCHOLASTIQUE (sainte), sœur
Benoît de Nursia, m. vers 543, fon
des Bénédictines.

SCHOMBERG (comte DE), d'une
originaire du Palatinat, servit ave
France sous Louis XIV, et fut no
réchal. La révocation de l'édit d
le força de quitter la France; il s'a
prince d'Orange, l'aida dans sa
pour s'emparer du trône d'Anglet
fut tué à la journée de la Boyne (1

SCHREVELIUS, grammairien h
(1615-1664), auteur d'un *Dictionna*
latin et latin-grec.

SCHUBERT (FRANZ), composite
mand, célèbre par ses *Mélodies* (17

SCHULZE-DELITZCH, économis
mand, né en 1808, fondateur de no
sociétés coopératives en Allemagn

SCHUMANN (ROBERT), composi
mand (1810-1856), auteur de symph
l'oratorio *le Paradis et la Péri*, et

SCHWALBACH, v. de Prusse d
duché de Nassau; 2200 h. Eaux m

SCHWARTZ, moine allemand,
1384, auquel on a attribué sans ra
vention de la poudre à canon.

SCHWARZBOURG, partie de la
divisée en deux principautés, do
pour ch.-l. Rudolstadt, l'autre Son
sen. Elle est comprise aujourd'
l'Empire d'Allemagne.

SCHWARZENBERG (prince DE),
réchal autrichien (1771-1820), c
l'armée autrichienne dans la cam
Russie (1812). Après la défection
triche, il fut généralissime des ar
lisées contre la France, et entra
après la capitulation de 1814.

SCHWERIN, cap. du grand-du
Mecklembourg-Schwérin, sur le la
nom; 27 989 h.

SCHWILGUÉ, mécanicien (1776-
lèbre par la restauration de l'horl
nomique de la cathédrale de Stra

SCHWITZ ou **SCHWYTZ**, l'un de
de la Suisse, entre le lac de Zu
lac des Quatre-Cantons; pop. 49 75
Schwitz; 5800 h. Ce canton prépa
pendance suisse en s'unissant à c
et d'Unterwalden (1144); il a d
nom à la Suisse.

SCILLY (ÎLES), voy. SORLINGUES.

SCIPION, illustre famille patri
Rome. || CNEIUS CORNELIUS battit
thaginois en Espagne, et arrêta s
Asdrubal, frère d'Annibal, qui v
rendre en Italie (217 av. J.-C.). || S
PUBLIUS CORNELIUS, après avoir é
par Annibal près du Tessin et sur
de la Trébie (218), passa en Espa
partagea les succès de Cneius. Mai
frères s'étant séparés, furent batt
(211). || PUBLIUS CORNELIUS, surno
Africain, fils du précédent (234-1
mença par venger la mort de so
de son oncle. Rappelé à Rome p
battre Annibal, il transporta la
Afrique, vainquit Annibal à Zam
dicta la paix à Carthage. Il aida
Lucius *l'Asiatique* à battre le roi
Antiochus III à Magnésie, et finit
dans un exil volontaire. || SCIPION
dit *le 2e Africain*, était le 4e fils
Emile (185-129); il fut adopté par
fils du premier Africain. Il mit fin
dernière guerre punique par la pri
thage (146), prit et rasa Numance,
terreur de Rome (133). || SCIPION N
Sérapion, arrière-petit-fils de Cn
nelius Scipion, fut le chef du part
Tibérius Gracchus sur le Forum.

SCOPAS, sculpteur grec du IVe s.
construisit le tombeau de Mausol

SCORPION, 8e signe du zodiaqu

SCOTS, peuple venu de l'Hib
lande), établi en Calédonie (Ecos

SCOTT (WALTER), célèbre roma
glais, né à Edimbourg (1771-1832

SCRIBE (EUGÈNE), auteur dr
français (1791-1861), composa se
société plus de 150 comédies et
breux livrets d'opéras et opéras-c

SCUDERY (GEORGES DE), écriva
çais (1601-1667), composa des tra
dies qui eurent du succès, attaq
de Corneille dans sa *Lettre à l'Illu*
démie. || Sa sœur, MADELEINE DE
(1607-1701), fut l'un des oracles de l
Rambouillet, et écrivit ces long
qui eurent tant de vogue au XVIIe
mène ou le grand Cyrus, *Clélie*, etc.

SCUTARI, v. de la Turquie d

de l'Afrique, sépare
la Sénégambie, et se
au-dessous de Saint-
ernement du Sénégal,
a Sénégambie ; pop.
p. protégée, 1 000 000

de l'Afrique arrosée
bie, peuplée de Mau-
es tribus nègres des
olofs. Etablissements
rtugais.
e latin, né à Cordoue
pagna son père qui
e rhéteur. Exilé par
é par Agrippine et
de Néron. Après avoir
n élève, il fut menacé
les veines. On a de
sophie morale. Quel-
t aussi des tragédies.
es Basses-Alpes, arr.

de l'Oise, à 52 k. de

r les bords du Tigre
de Nubie, sur le Nil

d'Assyrie, força Ezé-
i payer tribut. Mais
Jérusalem, et il fut
(711 av. J.-C.).
que, passe à Bruxelles
; 125 k.
ND, ch.-l. de c. de
e Chalon-sur-Saône,

etit pays de l'anc.
v. pr. Montereau et
NAIS, tribu gauloise
respondant aux dép.
larne, Marne, et par-
s'établirent en Italie
le l'Adriatique : plus
battirent les Romains
ent Rome.
de c. d'Eure-et-Loir,

c. des Vosges, arr.

l'Yonne, sur l'Yonne,
509 h. Archevêché.
E), guerre de la Suc-
-1748). || Guerre de
leterre, et en même
roi de Prusse, contre
ar la France, la Rus-
-1763). La France vit
t la Prusse conserva
acquise pendant la
on d'Autriche.
des), traduction
ite par 72 Juifs, d'a-
émée Philadelphe.
ES DE), journées du
2, signalées par le
Paris.
du pouvoir accordé
échal de Mac-Mahon,
ique française, le 20

ire qui borde le golfe
une marche sous
duché sous Louis le
ondait aux dép. des
e l'Aude, de l'Hérault

UANES (LES), tribu
pays correspondant à
Bourgogne || GRANDE
la Gaule romaine,
che-Comté et la plus
sse.
NA-SÉRAI.
que (prov. de Liège) :
deries.
l'Hindoustan (prési-
l'Hougly ; 16 000 h.
anc. Egypte, dont le
Grèce et en Italie.
pacha commandant
l'Empire Turc.
slave, venu des Car-
nube (630 ap. J.-C.).
principauté devenue
rquie en 1878, sur la
cap. Belgrade ; pop.
68, prince régnant .

nné dans l'antiquité
me Orient.
c. de l'Yonne, arr.

le l'Hindoustan, dans
dras ; 40 000 h. ; anc.
ysore.
s Cyclades auj. Ser-

SERMANO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Corte ; 284 h.

SERNIN (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Saint-Affrique : 1714 h.

SERPENTS (Ile des), îlot de la mer Noire, en face du Danube, cédé à la Roumanie par la Turquie en 1878.

SERRA-DI-SCOPAMENE, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Sartène ; 675 h.

SERRANO, duc de la Torre, général espagnol, né en 1810, fut l'un des chefs de la révolution qui renversa Isabelle II du trône d'Espagne en 1868. Il gouverna avec le titre de Régent jusqu'à l'avènement d'Amédée Ier (1870), et après l'abdication de ce prince (1873) fut président du Conseil, titre qu'il a perdu à la restauration des Bourbons dans la personne d'Alphonse XII (1874).

SERRE (comte de), homme d'Etat et orateur politique français, fut président de la Chambre des députés en 1817, garde des sceaux dans le ministère Decazes (1818).

SERRES, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Gap ; 1147 h.

SERRES (Olivier de), agronome français (1539-1619), s'occupa de l'agriculture et de la culture du mûrier. Son princ. ouvrage est *le Théâtre d'agriculture et ménage des champs*.

SERRIÈRES, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon ; 1810 h.

SERTORIUS (Quintus), général romain, partisan de Marius, se retira en Espagne, lors du triomphe de Sylla, battit les généraux envoyés contre lui, et fut assassiné par son lieutenant Perpenna (121-72 av. J.-C.).

SERURIER (comte), maréchal de France (1742-1819).

SERVAN (SAINT-), ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo ; 12281 h. Port militaire et marchand.

SERVANDONI, peintre et architecte, né à Florence (1695-1766), construisit le portail de l'église Saint-Sulpice, à Paris.

SERVERETTE, ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Marvejols ; 909 h.

SERVET (Michel), né en Aragon (1509-1553), vint étudier en France, et attaqua le christianisme. Obligé de fuir, il fut arrêté à Genève, dénoncé et poursuivi par Calvin, et condamné à être brûlé vif.

SERVIAN, ch.-l. de c. de l'Hérault, arr. de Béziers ; 2760 h.

SERVIEN, diplomate français (1593-1659), fut employé dans des négociations importantes par Richelieu, par Mazarin, et prépara avec d'Avaux la paix de Westphalie.

SERVILIE, sœur de Caton d'Utique, épousa Junius Brutus, et en eut Marcus Brutus.

SERVIUS TULLIUS, 6e roi de Rome (578-534 av. J.-C.), gendre et successeur de Tarquin l'Ancien, donna au peuple romain une constitution nouvelle. Il fut tué par l'aîné des petits-fils de Tarquin l'Ancien, qui avait épousé sa fille Tullia.

SÉSAC, roi d'Egypte, battit Roboam et pilla Jérusalem (xe s. av. J.-C.).

SESIA, riv. d'Italie, sort du mont Rose, passe à Verceil, et se jette dans le Pô ; 170 k.

SÉSOSTRIS, roi de l'anc. Egypte, fils de Séthos Ier, poussa ses conquêtes jusqu'à l'Indus, d'après les historiens grecs (xviie s. av. J.-C.). On croit qu'il est le même que Rhamsès II de la 19e dynastie.

SESTOS, v. de l'anc. Thrace, en face d'Abydos, sur l'Hellespont.

SETH, fils d'Adam et d'Eve, fut le père des Enfants de Dieu.

SÉTHOS Ier, roi d'Egypte, du xve ou du xvie s. av. J.-C., fit des expéditions contre les Assyriens, les Arabes, etc. Il fut le père de Rhamsès II le Grand. || Prêtre égyptien, s'empara du trône (713 av. J.-C.) et repoussa une attaque de Sennachérib.

SÉTIF, ch.-l. d'arr. du dép. de Constantine (Algérie), à 130 k. de Constantine 11399 h.

SEURRE, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Beaune ; 2521 h.

SEVER (SAINT-), ch.-l. d'arr. des Landes, à 16 k. de Mont-de-Marsan, sur l'Adour ; 4917 h.

SEVER (SAINT-), ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Vire ; 1540 h.

SÉVERAC-LE-CHATEAU, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Millau ; 2965 h.

SÉVÈRE Ier (Septime), empereur romain, succéda à Didius Julianus (193-211 ap. J.-C.), combattit les Parthes, prit Babylone, Séleucie, Ctésiphon, soumit les Calédoniens. Il eut de Julia Domna deux fils, Caracalla et Géta. || Alexandre Sévère, voy. Alexandre. || Sévère II, nommé César par Galère (305 ap. J.-C.), devint Auguste à la mort de Constance ; repoussé de Rome, il se tua (307).

SÉVÈRE (SAINTE-), ch.-l. de c. de l'Indre, arr. de La Châtre ; 1137 h.

SEVERN (la), fl. d'Angleterre, se perd dans le canal de Bristol ; 320 k.

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de), née à Paris (1626-1696), maria sa fille au comte de Grignan (1669), qui fut nommé lieutenant général au gouvernement de Provence. Cette séparation fut l'origine des *Lettres* qui ont fait la gloire de Mme de Sévigné.

SÉVILLE, v. d'Espagne, anc. cap. de l'Andalousie, sur le Guadalquivir, à 538 k. de Madrid ; 118388 h.

SÈVRE-NANTAISE, riv. de France, prend sa source au plateau de Gâtine, et se jette dans la Loire à Nantes ; 134 k.

SÈVRE-NIORTAISE, petit fl. de France, descend des monts du Poitou, passe à Niort et finit dans la baie d'Aiguillon ; 165 k.

SÈVRES, ch.-l. de c. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles sur la Seine ; 6552 h. Manufacture de porcelaine fondée en 1750.

SEXTUS EMPIRICUS, médecin et philosophe grec (IIIe s. ap. J.-C.), a exposé les principes du scepticisme dans ses ouvrages.

SEYCHELLES ou **SÉCHELLES**, îles anglaises de l'océan Indien, au N.-E. de Madagascar ; pop. 8000 h.

SEYCHES, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Marmande ; 1348 h.

SEYMOUR (Jeanne), 3e femme de Henri VIII d'Angleterre (1536), mère d'Edouard VI. Son frère, Edouard Seymour, duc de Somerset, fut nommé Protecteur à l'avènement de son neveu Edouard VI (1547), puis décapité, comme coupable de félonie (1552).

SEYNE, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Digne ; 2241 h.

SEYNE (LA), ch.-l. de c. du Var, arr. et à 8 k. de Toulon, sur la rade intérieure ; 10655 h. Chantiers de construction.

SEYSSEL, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Belley, sur le Rhône ; 1150 h. Asphalte.

SEYSSEL, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Saint-Julien ; 1520 h.

SÉZANNE, ch.-l. de c. de la Marne, arr. d'Epernay ; 4783 h.

SÈZE (comte de), avocat, puis magistrat français (1748-1828), défendit Louis XVI devant la Convention (26 déc. 1792).

SFORZA (François-Alexandre), chef de condottieri italiens, s'empara de toutes les villes de la Lombardie, et força Milan à l'accepter comme prince (1450). || Son fils et son petit-fils lui succédèrent, avec le titre de ducs de Milan. Mais Ludovic Sforza *le More*, 4e fils de François Sforza, détrôna son neveu Jean Galéas (1494). Ses Etats furent envahis par les Français, et il mourut prisonnier en France (1508). Ses deux fils régnèrent après lui ; le second fut dépouillé d'une partie de ses Etats par Charles-Quint.

'S GRAVENHAGE, La Haye en hollandais.

'S GRAVESANDE, physicien et philosophe hollandais (1688-1742).

SHAKSPEARE ou **SHAKESPEARE** (William), le plus grand poète de l'Angleterre, et l'un des plus grands poètes dramatiques (1564-1616), fut acteur, puis propriétaire de théâtres. On a de lui 36 pièces, dont les plus célèbres sont : *Roméo et Juliette*, *Hamlet*, *Macbeth*, *Othello*.

SHANG-HAI, v. de Chine, à l'embouchure de l'Yang-tsé-kiang, principal centre de commerce de la Chine avec l'Europe ; 278000 h.

SHANNON, fl. d'Irlande, se jette dans l'Atlantique ; 360 k.

SHEFFIELD, v. du comté d'York (Angleterre) ; 297138 h. Quincaillerie, coutellerie.

SHERIDAN (Richard), auteur dramatique anglais (1756-1816), dont le chef-d'œuvre est *l'Ecole du scandale*. Orateur distingué de la Chambre des communes, il fut l'un des défenseurs de la Révolution française.

SHERIF, premier juge d'un comté, en Angleterre.

SHETLAND (les), îles écossaises de l'océan Atlantique, dont la principale est Mainland ; pop. 32000 h. || Nouvelle-Shetland, archipel de l'océan Atlantique austral, au S.-E. de la Terre-de-Feu.

SIAM, v. du royaume de Siam, sur le Meinam ; 40000 h. || Royaume de l'Indo-Chine, entre le Cambodge et l'Annam d'une part, la Birmanie et l'Indo-Chine anglaise de l'autre ; pop. 6300000 h. ; cap. Bangkok.

SIAM (golfe de), golfe du Grand Océan, entre les presqu'îles de Cambodge et de Malacca.

SIBÉRIE, vaste région de l'Asie septentrionale, qui s'étend de la mer Caspienne au détroit de Behring, et qui appartient aux Russes ; cap. Tobolsk ; pop. 3440362 h.

SIBÉRIE (NOUVELLE-), voy. Liakhov.

SIBYLLE, *sf.* Prophétesse chez les Grecs et les Romains.

SIBYLLINS (livres), recueil d'oracles dont on faisait remonter l'origine à Tarquin le Superbe, et que l'on consultait dans les circonstances graves, à Rome.

SICAMBRES (les), tribu germanique, qui entra dans la confédération des Francs.

SICANES ou **SICULES** (le…
ibère, qui passa d'Espagne e…

SICARD (abbé), instituteur…
muets (1742-1822), remplaça l'a…
comme directeur de l'Institutio…
muets à Paris, en 1789.

SICHÉE, mari de Didon.

SICHEM, v. de Palestine (trib…

SICILE, grande île de la …
séparée de l'Italie par le dé…
sine ; cap. Palerme ; v. pr. Cat…
pop. 2796672 h. Elle fait parti…
d'Italie depuis 1860.

SICYONE, v. anc. du Pél…
N.-E. Patrie d'Aratus.

SIDI-BEL-ABBES, ch.-l. d…
d'Oran (Algérie), à 82 k. d'Ora…

SIDI-FERRUCH, baie à 26 k. …
où les Français débarquèrent…

SIDNEY (sir Philip), littér…
(1554-1586), connu par son p…
l'Arcadie. || Algernon Sidney…
anglais, fut impliqué dans un c…
Charles II Stuart, et décapité…

SIDOINE APOLLINAIRE, po…
à Lyon (430-488), gendre d…
Avitus, fut nommé préfet de R…
par le peuple évêque de Cler…

SIDON, auj. Saïda, anc. v. …
Phénicie, au N. de Tyr.

SIDRE (golfe de la), anc. S…
la Méditerranée, sur la côte d…

SIEGEN (Louis de), d'Utrecht…
la gravure à la manière noire…

SIENNE, v. d'Italie, dans …
duché de Toscane ; 22772 h. …
moyen âge, une république r…

SIERCK, anc. ch.-l. de c. d…
arr. de Thionville ; 2383 h. ; cé…
en 1871.

SIERRA, c.-à-d. *scie*, mot …
désigne une chaîne de monta…

SIEYÈS (abbé), homme poli…
(1748-1836), auteur du pamphle…
le Tiers-Etat? Il joua un r…
dans l'Assemblée constituante…
façа dans la Convention, reap…
dans le Directoire, et coop…
d'Etat du 18 Brumaire. Il fut …
constitution de l'an VIII, qu…
modifia au profit de sa dicta…

SIGALON, peintre françai…
connu surtout par sa copie…
dernier de Michel-Ange.

SIGEAN, ch.-l. de c. de l'…
Narbonne ; 3912 h.

SIGEBERT Ier, roi d'Austra…
Clotaire Ier (535-575), épousa…
fit la guerre à son frère C…
allait triompher, lorsqu'il fut …
des émissaires de Frédégonde…
succéda à son père Dagobert…
d'Austrasie, et régna sous …
Pepin de Landen, puis de Gri…

SIGÉE (cap), cap de l'anc. …
dans la Troade, à l'entrée de…

SIGISMOND, empereur d'A…
d'abord roi de Hongrie ; il fu…
sultan Bajazet à Nicopolis (13…
Wenceslas ayant été dépos…
clamé empereur (1411-1437), …
réunion du concile de Const…
Jean Huss à la justice religie…

SIGISMOND Ier *le Grand*, …
(1506-1548), soumit la Moldo-V…
à Albert de Brandebourg, gr…
l'Ordre teutonique, le titre d…
taire de Prusse. || Son fils, S…
mond II, le dernier des Jag…
la Lithuanie à la Pologne (1…
mond III Wasa, roi de Pologne…
(1568-1632), souleva contre lu…
qui prirent pour roi son onc…
(1604), puis lutta contre Gus…

SIGMARINGEN, v. de Pruss…
nube ; 1800 h. ; cap. de l'anc. …
Hohenzollern-Sigmaringen.

SIGNY-L'ABBAYE, ch.-l. d…
dennes, arr. de Mézières ; 2…

SIGNY-LE-PETIT, ch.-l. de …
nes, arr. de Rocroi ; 2055 h.

SIGOULES, ch.-l. de c. de …
arr. de Bergerac ; 784 h.

SIGOVÈSE, chef gaulois, fr…
vèse, quitta la Gaule et se d…
forêt Hercynienne (vie s. av. …

SIKOK, une des îles du Japo…

SILANUS (Marcus Junius), c…
fut vaincu par les Cimbres …
Narbonnaise (109 av. J.-C.).

SILÈNE, fils de Mercure o…
le père nourricier de Bacchus…

SILÉSIE, prov. de la Prusse…
l'Autriche et de la Bohême ; pop…
cap. Breslau. Elle fut conqui…
Thérèse par Frédéric II, en …

SILÉSIE AUTRICHIENNE, …
pire austro-hongrois, entre la …

de Thomas de
et de Marie de
é de Soissons
Mancini, nièce
romise dans le
a Voisin, s'en-
ruxelles (1708).
Eugène.
Nord, arr. de
de toile.
de La Flèche

de la Suisse;
e, sur l'Aar;

volcan éteint

e, près de la
lac de Garda,
remporta une
(24 juin 1859).
-l. de c. de la
60 h.
ltan ottoman,
er (1520-1566),
rie et de l'E-
es, envahit la
ne, se tourna
e l'Yémen. Il
Charles-Quint.
igateur espa-
résil, en 1515.
rien espagnol
s Indes, a pu-
u *Mexique*.
du Var, arr. de

rance, maré-
léanais; ch.-l.
artie dans les
Loir-et-Cher.
es et l'un des
8 av. J.-C.).
l. de c. du

Jérusalem.
çais, né vers
ges pour dé-
tres le *Grand*

la Côte-d'Or,

ancien gou-
rut devant le
de l'Abbaye,
ent de sa fille

l'Angleterre;

bour (Italie),

end sa source
à Saint-Quen-
e, et se jette
k.
d'une partie
5 arr. Amiens
er, Péronne,

du Gard, arr

montagnes de
ille. || Défilé
victoire des
1808.
a Marne, arr.

ongue chaîne
s principales
Timor; pop.
ces îles ap-

oit qui sépare

e séparative,
sept cantons
résister à la
t l'expulsion
gieuses. Elle
our.
Oise, arr. de

à l'extrémité
res; v. princ

pauté de Bul-
00 h. Bazars.
tyrisée sous
lui consacra
tinople, qui a
Mahomet II.
eur d'Orient
arrogance la
8).
it couronner
rre, et régna
1682-1689).
BRUNSWICK,

épouse de George, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre (1692); victime d'une injuste accusation, elle fut enfermée jusqu'à sa mort. Elle eut deux enfants, un fils qui fut George II, roi d'Angleterre, et une fille, Sophie Dorothée, mère de Frédéric le Grand.

SOPHIS ou **SOFIS**, c.-à-d. *mystiques*, nom donné en Orient à ceux qui mènent une vie ascétique, et à une secte *musulmane*.

SOPHIS, dynastie persane, qui donna treize souverains à la Perse (1499-1736).

SOPHOCLE, grand poète tragique grec, né à Colone, près d'Athènes (496-405 av. J.-C.). Des cent pièces qu'on lui attribue, il n'en reste que sept : *Antigone, Electre, les Trachiniennes, Œdipe roi, Ajax, Philoctète* et *Œdipe à Colone*.

SOPHONISBE, fille du Carthaginois Asdrubal, destinée d'abord à Masinissa, épousa Syphax, roi des Numides, et le détacha des Romains. Mais elle tomba au pouvoir de Lélius, lieutenant de Scipion, et pour ne point être traînée captive à Rome, elle s'empoisonna (203 av. J.-C.).

SOPHRON, poète grec, né à Syracuse (Ve s. av. J.-C.), inventa ou perfectionna le *mime*, genre de comédie qui reproduisait les scènes de la vie privée.

SORACTE (LE), montagne d'Etrurie, sur la rive droite du Tibre (740 m.).

SORBON (ROBERT DE), savant docteur français (1201-1274), chapelain de saint Louis, fonda en 1253 le collège qui s'appela la *Sorbonne*. Richelieu fit construire les bâtiments de la nouvelle Sorbonne (1635), dans lesquels sont installés aujourd'hui les Facultés de théologie, de lettres et de sciences, et les bureaux de l'Académie de Paris.

SORE, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan ; 1951 h.

SOREL (AGNÈS), dame célèbre par son esprit et sa beauté, se servit de son influence sur le roi Charles VII pour le faire sortir de son indolence (1409-1450).

SORÈZE, bourg de l'arr. de Castres (Tarn); 2477 h. Ecole célèbre dirigée par les dominicains depuis 1854.

SORGUES, riv. de France, qui sort de la fontaine de Vaucluse et se jette dans le Rhône, au-dessus d'Avignon ; 40 k.

SORGUES, bourg de l'arr. d'Avignon ; 4100 h. Usine à garance, papeterie, etc.

SORLINGUES (ILES) ou Scilly, anc. Cassitérides, riches en mines d'étain, îles anglaises de l'océan Atlantique, en face de la pointe de Cornouailles, pop. 3000 h.

SORNAC, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. d'Ussel ; 1953 h.

SORRENTE, v. d'Italie, sur la côte S. du golfe de Naples ; 8000 h. Patrie du Tasse.

SOSIGÈNE, astronome d'Alexandrie, fut chargé par César de réformer le calendrier romain (46 av. J.-C.): il intercala tous les quatre ans un jour dans l'année de 365 jours.

SOSPEL, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice ; 3498 h.

SOSTRATE, architecte grec, construisit le phare d'Alexandrie (IIIe s. av. J.-C.).

SOTTEVILLE-LES-ROUEN, commune à 3 k. de Rouen ; 11 765 h. Filatures de coton.

SOUABE, contrée de l'anc. Allemagne, comprise entre la Thuringe, la Bavière et la Suisse septentrionale ; v. pr. Augsbourg, Constance, Bade, Ulm, Zurich. || MAISON DE SOUABE, voy. HOHENSTAUFEN.

SOUBISE, vge de l'arr. de Marennes (Charente-Inférieure). Anc. seigneurie qui appartenait à la maison de Rohan.

SOUDAN (LE) ou Nigritie, vaste contrée de l'Afrique, dans le centre, occupée par les nègres, renfermant un grand nombre d'Etats : le Darfour, le Ouaday, le Baghirmi, le Kanem, l'Adamaoua, le Bornou, le Haoussa, le Borgou, les Mandingues, etc. || SOUDAN ÉGYPTIEN, voy. NUBIE.

SOUFFLOT, architecte français (1713-1780), construisit à Lyon la façade de l'Hôtel-Dieu et le Grand-Théâtre, et à Paris l'église Sainte-Geneviève ou Panthéon.

SOUILLAC, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Gourdon ; 3110 h.

SOUILLY, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Verdun ; 824 h.

SOULAINES, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Aube ; 790 h.

SOULI, v. d'Albanie (Turquie d'Europe), ch.-l. des Souliotes, tribu grecque célèbre par sa résistance à Ali-Pacha (1792-1803).

SOULIÉ (FRÉDÉRIC), auteur dramatique et romancier français (1800-1847).

SOULOUQUE, nègre, président d'Haïti, se fit proclamer empereur sous le nom de Faustin Ier (1849), se signala par sa cruauté et sa folle vanité, fut renversé par Geffrard (1859), et alla mourir à la Jamaïque (1867).

SOULT, duc de Dalmatie, maréchal de France (1769-1851), partagea avec Masséna la gloire de la défense de Gênes, décida la victoire à Austerlitz, soutint la lutte contre Wellington en Espagne, et en rentrant en France livra la bataille indécise de Toulouse. Enfin il fut plusieurs fois ministre de la guerre ou des affaires étrangères sous Louis-Philippe Ier.

SOULTZ, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Colmar ; 4635 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

SOULTZ-SOUS-FORETS, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg ; 1067 h.; cédé à la Prusse en 1871.

SOUMET (ALEXANDRE), poète français (1788-1845), auteur de tragédies qui eurent du succès, et de deux poèmes : *la Divine Epopée* et *Jeanne d'Arc*.

SOURDEVAL, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Mortain ; 3014 h.

SOURNIA, ch.-l. de c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Prades ; 650 h.

SOUSTONS, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Dax ; 3878 h.

SOU-TCHEOU, la plus grande ville de Chine, sur le canal Impérial ; ville d'industrie et de commerce ; 2 000 000 d'h.

SOUTERRAINE (LA), ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Guéret ; 4356 h.

SOUTHAMPTON (comté de) ou Hampshire, comté de l'Angleterre méridionale, sur la Manche ; pop. 544 684 h. ; ch.-l. Winchester ; v. pr. Portsmouth, Southampton (53 741 h.).

SOUTHEY, poète anglais (1794-1843).

SOUVAROW ou mieux **SOUVOROF**, général russe (1729-1800), se distingua dans les guerres contre les Polonais et contre les Turcs, et fut d'abord vainqueur des Français en Italie (1799); mais il fut battu dans le Saint-Gothard et dans la vallée de la Reuss.

SOUVESTRE (EMILE), littérateur et romancier français (1806-1854), a été surtout bien inspiré dans ses ouvrages relatifs à la Bretagne, son pays : *le Foyer breton, la Bretagne pittoresque*, etc.

SOUVIGNY, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Moulins ; 2927 h

SOUZA (marquise DE), romancière française (1761-1836).

SPA, v. de Belgique, à 34 k. de Liège ; 4206 h. Sources ferrugineuses.

SPALATRO, v. de Dalmatie, non loin des ruines de Salone, sur un golfe de l'Adriatique ; 12 000 h. Patrie de Dioclétien.

SPALLANZANI, anatomiste italien, enseigna l'histoire naturelle à Pavie (1729-1799).

SPANDAU, v. forte de Prusse, à 15 k. de Berlin, sur la Sprée ; 26 888 h.

SPANISH-TOWN, v. cap. de la Jamaïque.

SPARTACUS, gladiateur, né en Thrace, se mit à la tête d'une armée de gladiateurs et d'esclaves, battit les préteurs et les consuls romains en Campanie, et fut vaincu et tué par Crassus (73 av. J.-C.).

SPARTE ou **LACÉDÉMONE**, v. de l'anc. Grèce, cap. de la Laconie et de la république de Sparte. Après plusieurs siècles de gloire et de puissance, elle fut soumise par les Romains (146 av. J.-C.).

SPARTIEN, un des six auteurs de l'*Histoire Auguste* ou recueil de biographies d'empereurs romains depuis Adrien jusqu'à Dioclétien, vivait à la fin du IVe s.

SPEKE, voyageur anglais (1827-1864), explora le centre de l'Afrique et reconnut les lacs Tanganyika et Albert, d'où il supposa que le Nil s'écoulait.

SPENCER (HERBERT), philosophe anglais, né en 1820, auteur de nombreux écrits sur la philosophie, la science politique et économique et l'éducation.

SPENSER (EDMOND), poète anglais (1552-1599), auteur de la *Reine des Fées*.

SPERCHIUS, fl. de la Grèce anc., sort du Pinde, et se jette dans le golfe Maliaque.

SPETZIA, île de l'Archipel, sur la côte E. de la Morée, à l'entrée du golfe de Nauplie ; 15 000 h.

SPEUSIPPE, philosophe grec, neveu de Platon, lui succéda dans la direction de l'Académie, de 347 à 339 av. J.-C.

SPEZZIA (LA), v. d'Italie, port militaire, sur le golfe de la Spezzia, à 85 kil. de Gênes ; 26 544 h.

SPHACTÉRIE, petite île de la mer Ionienne, sur la côte de Messénie, à l'entrée de la baie de Navarin.

SPHINX, monstre fabuleux, qui désolait la route de Delphes à Thèbes : il proposait une énigme aux passants, et jetait à la mer ceux qui ne pouvaient la deviner. Œdipe expliqua l'énigme, et le sphinx se précipita dans les flots.

SPIELBERG, citadelle qui défend la ville de Brünn, en Moravie (Autriche-Hongrie). Silvio Pellico y fut prisonnier d'Etat.

SPINCOURT, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Montmédy ; 519 h.

SPINOLA (marquis DE), général né à Gênes (1569-1630), se distingua au service de l'Espagne dans les guerres du
ment du XVIIe s.

SPINOSA (BARUCH DE), philo
Amsterdam (1632-1677), don
théisme sa forme la plus rigou

SPIRE, ch.-l. de la Bavière
le Rhin ; 15 000 h. || Charles-Qu
diète qui mit les réformés hors

SPITHEAD, rade formée pa
sur la côte S. de l'Angleterre.

SPITZBERG, groupe d'îles,
Glacial arctique, au N. de la L

SPLUGEN, vge et passage de
Coire et le lac de Côme ; 2117

SPOHR (LOUIS), compositeu
(1784-1859), auteur d'opéras, de

SPOLÈTE, v. d'Italie, dans la
brie ou de Pérouse ; 20 788 h.

SPONTINI, compositeur italie
fit jouer à Paris ses deux ch
la Vestale (1807) et *Fernand C*

SPORADES (LES), nom anc.
l'Archipel situées entre les
l'Asie Mineure, et dont les p
sont : Théra, Pathmos, Cos, Ca

SPRÉE (LA), riv. de l'Allema
prend sa source en Saxe, pass
jette dans le Havel, près de Spa

STAAL (baronne DE), femme
de la duchesse du Maine, a é
moires intéressants sur la soc
temps (1684-1750).

STABIES, anc. v. de Campanie
tie par l'éruption du Vésuve (

STACE, poète latin de la dé
96 ap. J.-C.), auteur de *la*
l'Achilléide et de poésies diver

STADE, *sm.* Mesure itinéra
ciens Grecs ; le plus usité, le
pique, valait 185 m.

STADION (comte DE), homme
trichien (1763-1824), ambassade
cours du Nord, poussa à la g
Napoléon Ier.

STAEL-HOLSTEIN (Mme DE),
ker (1766-1817), fut exilée par
visita l'Allemagne, et se retir
en Suisse. Elle ne rentra en Fr
Louis XVIII. Ses principaux ouv
Corinne, De l'Allemagne, Consi
la Révolution française.

STAFFA, une des îles Hébri
trouve la grotte de Fingal.

STAFFARDE, vge près de Saluc
où Catinat battit le duc de Sav

STAFFORD, comté de l'Ang
centre ; 858 326 h. ; ch.-l. Staffor

STAGIRE, anc. v. de la Chalcid
doine). Patrie d'Aristote.

STAHL, célèbre médecin et ch
mand, fut professeur à Halle. Il
teur en chimie de la théorie du
et en médecine de l'*animisme* (

STAMBOUL, nom de Constant

STANHOPE (JAMES, comte), gé
plomate anglais (1673-1721),
dans la guerre de la Succession
et ministre de George Ier, co
traités de la Triple et Quadru
|| Son arrière-petite-fille, lad
(1776-1839), après avoir exercé
influence sur Pitt, son oncle,
Syrie, où elle acquit beaucoup
sur les peuples de l'Orient.

STANISLAS Ier LECZINZKI
fut nommé roi de Pologne apr
sition d'Auguste II (1704), grâc
de Charles XII de Suède. Ma
défaite de son protecteur, il fu
se réfugier en France. Il tenta
de reprendre sa couronne à la
rival, et reçut en échange le
Lorraine et de Bar (1738). Il em
et y fonda une Académie. || Sa
LECZINSKA, épousa Louis XV, e

STANISLAS II PONIATOWSKI,
logne (1764-1795), succéda à Aug
règne ne fut qu'une longue a
laissa consommer les trois dém
de la Pologne (1772-73, 1793, 179

STANLEY, voyageur américain
retrouva Livingtone en 1871 et
voyage explora les lacs qui serv
voirs au Nil et le cours du Con

STANOVOI ou **JABLONOI** (mo
de montagnes de la Sibérie, s'
la source du fleuve Amour au c

STANZ, l'une des deux capital
ton d'Unterwald (Suisse) ; 2000 h

STATÈRE, *sm.* Monnaie d'arg
ciens Grecs, valant 4 drachmes.
d'or valait 20 drachmes.

STATHOUDER, nom des gouve
provinces des Pays-Bas, puis du
république des Provinces-Unies.

STATIRA, femme de Darius Co

STEENVOORDE, ch.-l. de c.
arr. d'Hazebrouck ; 4018 h.

le Henri le Grand.
l. de c. du Loiret,
igé en duché en
nri IV (1606).
e de Bourges (de
lotaire II. C'est à
Saint-Sulpice de
dessins de Levau
rtail par Servan-

(SAINT-), ch.-l.
ubusson; 1050 h.
SAINT-), ch.-l.de
de Bellac; 1972 h.
in ecclésiastique
vers 410, auteur
'une *Histoire de*

gation de prêtres
es jeunes ecclé-

ereur des Turcs
rique et d'Asie.
e et la plus occi-
e; 4 000 000 d'h.,
andais : Padang
u Gard, arr. du

l'île danoise de
e, fait communi-
Baltique. Sur ce
penhague.
na, pointe S. de

musulmane qui
successeurs de
califes ; elle est
accordent d'au-

occidental, le
érique du Nord.
onie, sur l'Eu-
rtibus.
le l'Hindoustan
bay : 107 149 h.
ire, né à Saint-
r ses courses
ans la mer des

thes, fit périr
J.-C.).
ne, anc. arr. de
h. Vignobles.
e la Charente-
, 3855 h.
e du Sud, ar
dans l'Atlanti-
elquefois à a
méridionale)
bo.
re, au S.-E.;
rd. Le N.-E. de
faubourgs de

femme poète
quelle un ano-
803 et 1826.
e la Susiane et
rois de Perse.
ov. de Turin.
mont Cenis et
Suse; 4000 h.
empire des
lfe Persique;
ait partie du

e, au S.; pop.

t sauvée par
fausse accu-

de c. de la
.
rthe, arr. du

lace forte et

osophe illu-
ateur d'une
de *Nouvelle*

uté de Gal-
de Bristol.

usse (1782-
8) et tint un
ucoup écrit.
eur anglais
s politiques

n des Gau-
de Soissons
d'Autun en
ires de son
unehaut.
nie (Italie),
abitants.

SYDENHAM, vge d'Angleterre, à 8 k. de Londres, où fut construit le *Palais de cristal* pour l'Exposition universelle de 1851.

SYDENHAM, médecin anglais (1624-1689), inventeur d'une composition de laudanum qui porte son nom.

SYDNEY, v. et port d'Australie, cap. de Nouvelle-Galles du Sud; 183 000 h.

SYÈNE, auj. Assouan, v. de l'anc. Égypte, sur la frontière de l'Éthiopie.

SYLLA (Lucius Cornelius), dictateur romain (136-78 av. J.-C.), chef du parti aristocratique, est célèbre par ses proscriptions et par sa lutte sanglante avec Marius.

SYLVAIN, dieu des forêts, chez les Latins.

SYMMAQUE, préfet de Rome en 384 ap. J.-C., puis consul en 391, fut le dernier avocat du paganisme en Occident. ‖ Son petit-fils, beau-père de Boèce, fut mis à mort après l'exécution de son gendre, par l'ordre du roi ostrogoth Théodoric (525).

SYMPHORIEN (saint), martyr à Autun, vers 179.

SYMPHORIEN (SAINT-), ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bazas; 2011 h.

SYMPHORIEN-DE-LAY (SAINT-), ch.-l. de c. de la Loire, arr. de Roanne; 2833 h.

SYMPHORIEN-D'OZON (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Vienne; 1818 h.

SYMPHORIEN-SUR-COISE (SAINT-), ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Lyon; 1936 h.

SYNESIUS, évêque de Ptolémaïs et écrivain grec (360-415), né à Cyrène, défendit son pays contre les barbares. On a de lui des *Lettres*, des *Hymnes*, un *Traité des songes*, etc.

SYPHAX, roi de Numidie, fut d'abord allié des Romains; puis, après avoir épousé Sophonisbe, il se déclara pour Carthage, fut vaincu et pris par Scipion. Son royaume fut donné à Masinissa (202 av. J.-C.).

SYRA, anc. Syros, une des Cyclades; pop. 40 000 h.; cap. Hermopolis; 20 000 h.

SYRACUSE, v. de Sicile, sur la côte E.; 23 000 h. Elle fut prise par Marcellus, malgré les efforts d'Archimède (212 av. J.-C.)

SYRIE, région de la Turquie d'Asie, bornée par le mont Amanus, l'Euphrate, l'Arabie et enfin la Méditerranée à l'O.; v. pr. Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, Beyrouth, Tripoli.

SYRTES, nom de deux golfes de la Méditerranée, sur la côte N. de l'Afrique : la Grande Syrte à l'E., aujourd'hui golfe de la Sidre; la Petite Syrte à l'O., aujourd'hui golfe de Cabès.

T

TABAGO, une des petites Antilles, aux Anglais; pop. 18 376 h.; cap. Scarborough.

TABARIN, célèbre farceur et auteur de parades, m. en 1633; il avait son théâtre en plein air, sur la place Dauphine, à Paris.

TABLE RONDE, ordre de chevalerie institué, selon la légende, à York, par le roi Arthur, et dont les membres prenaient place autour d'une table ronde. Les plus célèbres sont : Amadis, Tristan, Lancelot.

TABLES (Loi des DOUZE-), premier recueil de lois, à Rome, publié par les décemvirs (450-449 av. J.-C.).

TABOR, sommet des Alpes Cottiennes, au nord du mont Genèvre; 3205 m.

TABORITES (les), secte de hussites.

TABOUROT, dit le seigneur des Accords, écrivain facétieux, né à Dijon (1549-1590), auteur des *Bigarrures du seigneur des Accords*, recueil de sonnets et d'épigrammes.

TACHOS, roi d'Égypte (363 av. J.-C.), fut soutenu par Agésilas contre le roi des Perses Ochus.

TACITE (Caius Cornelius), célèbre historien latin, né vers l'an 50 ap. J.-C., mort au commencement du règne d'Adrien, parcourut la carrière des honneurs, épousa la fille d'Agricola. Nous avons de lui la *Germanie*, la *Vie d'Agricola*, et une partie de ses *Histoires* et de ses *Annales*.

TACITE (Marcus Claudius), empereur romain, succéda à Aurélien (275-276 ap. J.-C.), et périt victime d'une révolte.

TAFNA, petit fl. de l'Algérie, à l'O., a donné son nom au traité que le général Bugeaud signa avec Abd-el-Kader en 1837.

TAGANROG, v. de Russie, port de commerce sur la mer d'Azof; 48 186 h.

TAGE, fl. de la péninsule Hispanique, prend sa source près d'Albarracin, passe à Aranjuez, Tolède, traverse le Portugal, forme un vaste bassin à Lisbonne, et se jette dans l'océan Atlantique par un goulet; 890 k.

TAGLIACOZZO, v. d'Italie, dans l'Abruzze-Ultérieure 2e; 4000 h. ‖ Victoire de Charles d'Anjou sur Conradin (1268).

TAGLIAMENTO, fl. d'Italie, descend des Alpes Carniques, traverse le Frioul, se jette dans le golfe de Trieste; 170 k. ‖ Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens (1797).

TAICOUN, titre du prince qui exerçait le pouvoir temporel au Japon, et qui en a été dépossédé au XIXe s. par le mikado, réunissant aujourd'hui toute l'autorité.

TAILLEBOURG, vge de l'arr. de Saint-Jean-d'Angély, près duquel saint Louis battit Henri III, roi d'Angleterre (1242).

TAIN, ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Valence, sur le Rhône, en face de Tournon; 2600 h. Vin de l'Ermitage.

TAIPINGS, insurgés chinois, qui tirent leur nom de leur chef, et qui depuis 1850 désolent le midi de l'empire.

TAITI (archipel de) ou de la Société, dans la Polynésie, protégé (1842) et, à partir de 1880, possédé par la France; pop. 10 113 h.; île principale : Taïti; cap. Papéiti.

TALAVERA-DE-LA-REYNA, v. d'Espagne (prov. de Tolède); 8000 h. ‖ Bataille indécise entre les Français et les Anglo-Espagnols (1809).

TALBOT, comte de Shrewsbury, joua un rôle important dans les guerres des Anglais en France contre Charles VII (1373-1453).

TALENT, poids des anc. Grecs qui variait suivant les pays. ‖ Talent d'argent, valeur de compte de 4140 fr ou de 5750 fr.

TALLARD, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Gap; 963 h.

TALLARD (comte de), général français et diplomate (1652-1728), figura dans les guerres de Louis XIV et prépara les traités de partage de la monarchie espagnole.

TALLEMANT DES REAUX (Gédéon), un des hôtes de l'Hôtel de Rambouillet, auteur des *Historiettes* (1619-1692).

TALLEYRAND-PÉRIGORD (de), cardinal français (1736-1821), grand aumônier de Louis XVIII, archevêque de Paris. ‖ Son neveu, Charles-Maurice (1754-1838), évêque d'Autun, fut membre de l'Assemblée constituante, puis émigra. Rentré en France, il fut l'un des ministres du Directoire (1797), applaudit au coup d'État du 18 brumaire, fut secrétaire d'État des relations extérieures sous le Consulat et l'Empire, et devint prince de Bénévent en 1806. Mais disgracié, il travailla au retour des Bourbons. Après avoir été membre du Gouvernement provisoire (1814), il fut envoyé au congrès de Vienne. Chargé, à la suite des Cent-Jours, des affaires étrangères, il donna bientôt sa démission. Sous Louis-Philippe Ier, il a été ambassadeur à Londres.

TALLIEN, membre de la Convention, se signala par son exaltation révolutionnaire, puis devint l'ennemi de Robespierre et le chef des Thermidoriens (1769-1820). ‖ Sa femme, née Cabarrus (1775-1835), célèbre par son influence sur la société de cette époque, divorça et épousa le comte de Caraman, depuis prince de Chimay.

TALMA, célèbre tragédien français (1763-1826).

TALMONT, ch.-l. de c. de la Vendée, arr. des Sables-d'Olonne; 1027 h.

TALMUD, recueil de traditions rabbiniques, complément de la Bible.

TALON (Omer), premier avocat général, défendit courageusement les droits du parlement contre la royauté, puis la royauté elle-même pendant la Fronde. Il a laissé des *Mémoires* (1595-1652).

TAMATAVE, v. et port de l'île de Madagascar, sur la côte E.; 3000 h.

TAMERLAN ou **TIMOUR**, conquérant tartare (1336-1405), prit Samarcande pour capitale, ravagea la Perse et la Russie mérid., s'avança dans l'Inde jusqu'à Delhi, battit et prit le sultan Bajazet Ier à Ancyre.

TAMISE, fl. d'Angleterre, passe à Oxford, Londres, se jette dans la mer du Nord; 344 k.

TAMPICO, ville et port du Mexique, sur un lac qui communique avec le golfe du Mexique; 8000 h.

TANAGRE, anc. v. de Béotie. Les Spartiates et les Béotiens y battirent les Athéniens (455 av. J.-C.).

TANAIS, nom ancien du Don.

TANANARIVOU, v. de l'île de Madagascar, au centre, cap. des Hovas; 80 000 h.

TANAQUIL, femme de Tarquin l'Ancien, fit proclamer roi son gendre Servius Tullius, à la mort de son mari.

TANARO, fl. d'Italie, descend des Alpes maritimes, passe à Asti, Alexandrie, et se jette dans le Pô; 230 k.

TANCRÈDE, un des chefs de la 1re croisade, reçut la principauté de Galilée ou de Tibériade, et mourut à Antioche (1112). ‖ Tancrède, roi de Sicile et de Naples (1189-1194), eut à défendre son trône contre l'empereur Henri VI de Hohenstaufen.

TANGER, v. et port du Maroc, sur l'océan Atlantique, à l'entrée du détroit de Gibraltar; 18 000 h. Cette ville fut bombardée par les Français en 1844.

TANINGES, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. de Bonneville; 2587 h.

TANNAY, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Clamecy; 1373 h.

TANNEGUY DU CHATEL, un des chefs du parti Armagnac, sous Charles VI, fut l'un des meurtriers de Jean sans Peur, au pont de Montereau (1419).

TANTALE, roi de Phrygie, servit aux dieux les membres de son fils Pélops, et fut condamné à souffrir dans le Tartare la faim et la soif.

TANUCCI (marquis de), principal ministre des rois de Naples Charles VII et Ferdinand IV (1698-1783), opéra des réformes et fit commencer les fouilles de Pompéi (1755).

TAORMINE, anc. Tauromenium, v. de Sicile, à l'E., sur la Méditerranée; 3400 h.

TAPROBANE, nom anc. de Ceylan.

TARARE, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Villefranche; 14 335 h. Fabriques de peluches et de mousselines.

TARASCON, ch.-l. de c. de l'Ariège, arr. de Foix; 1607 h.

TARASCON, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles, sur la rive gauche du Rhône, en face de Beaucaire; 10 669 h.

TARBES, ch.-l. des Hautes-Pyrénées, à 839 k. de Paris, sur l'Adour; 21 295 h. Évêché.

TARDENOIS, anc. pays du Soissonnais, auj. partie du dép. de l'Aisne; ch.-l. La Fère.

TARDETS, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Mauléon; 1036 h.

TARENTAISE, anc. comté de la Savoie, arrosé par l'Isère; ch.-l. Moutiers.

TARENTE, v. d'Italie, sur le golfe de Tarente, dans la mer Ionienne; 29 238 h. ‖ Duc de Tarente, titre de Macdonald.

TARGON, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de la Réole; 1275 h.

TARIFA, v. et port d'Espagne, sur le détroit de Gibraltar; 10 000 h.

TARIK ou **TARIF**, général musulman, passa d'Afrique en Espagne (711), vainquit Roderic ou Rodrigue, roi des Visigoths à Xérès, et conquit une partie de l'Espagne, au nom du calife de Damas, Walid.

TARN, riv. de France, descend du mont Lozère, passe à Albi, Montauban, et se jette dans la Garonne au-dessous de Moissac; 375 k.

TARN (dép. du), formé d'une partie du Languedoc; ch.-l. Albi; 4 arr. Albi, Castres, Gaillac, Lavaur; pop. 359 232 h.

TARN-ET-GARONNE (dép. de), formé d'une partie de l'Agénois, du Rouergue et du Quercy; ch.-l. Montauban; 3 arr. Montauban, Castelsarrasin, Moissac; pop. 221 364 h.

TARPEIA, fille de Tarpéius, gouverneur de la citadelle de Rome, en ouvrit les portes aux Sabins.

TARPÉIENNE (roche), rocher qui formait la pointe S. du Capitole, et d'où l'on précipitait les criminels de haute trahison.

TARQUIN *l'Ancien*, 5e roi de Rome (616-578 av. J.-C.), succéda à Ancus, combattit heureusement les Sabins, les Latins, les Étrusques, et périt assassiné.

TARQUIN *le Superbe*, petit-fils du précédent, 7e roi de Rome (534-510 av. J.-C.), succéda à Servius Tullius, son beau-père, qu'il avait tué. Il régna en tyran; mais l'attentat de son fils Sextus sur Lucrèce souleva les Romains, qui chassèrent les Tarquins.

TARQUINIES, v. de l'anc. Etrurie.

TARRACONAISE, une des trois prov. de l'Espagne constituées par Auguste, au Nord; cap. Tarraco (Tarragone).

TARRAGONE, anc. Tarraco, v. d'Espagne (Catalogne), sur la Méditerranée; 19 009 h.

TARRAKAI, île de l'océan Pacifique, dans la mer d'Okhotsk, le long de la côte d'Asie, appartient à la Russie depuis 1859.

TARSE, anc. v. de l'Asie Mineure, dans la Cilicie, sur le Cydnus. Alexandre faillit y périr en se baignant dans les eaux du fleuve.

TARTARE, partie des Enfers, où les coupables étaient punis, selon les anciens.

TARTARES ou plutôt **TATARS**, tribus nomades vivant au N. de l'Asie et à l'E. de l'Europe, et désignées sous les noms particuliers de Huns, Avares, Bulgares, Magyars, Finnois, Mongols, Turcs. || EMPIRE DES TARTARES, empire du Mongol Gengis-Khan, qui se divisa en plusieurs Etats après sa mort (1227).

TARTARIE (PETITE), région de la Russie, comprenant les gouvernements de Kherson, de Tauride et d'Iékatérinoslav.

TARTARIE INDÉPENDANTE, TURKESTAN.

TARTAS, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Saint-Sever; 2955 h.

TARTESSUS ou **TARSIS**, île de l'anc. Espagne, à l'embouchure du Bétis, dans laquelle les Phéniciens fondèrent une ville.

TARTINI, violoniste et compositeur italien, fonda une école de violon (1692-1770).

TASCHER DE LA PAGERIE, anc. famille de l'Orléanais, dont l'un des membres passa aux Antilles en 1726. C'est de lui que descend l'impératrice Joséphine.

TASMAN, navigateur hollandais (1600-1645), découvrit dans l'océan Pacifique une terre qu'il appela Terre de Van-Diemen, du nom du gouverneur des Indes hollandaises (1642), et qu'on appelle maintenant Tasmanie.

TASMANIE ou **TERRE DE VAN-DIEMEN**, grande île anglaise de la Mélanésie, au S. de l'Australie; 107 104 h. d'origine anglaise; ch.-l. Hobart-Town.

TASSILLON, duc de Bavière (748-788), forma contre Charlemagne une ligue avec les Avares et les Lombards. Il fut pris et enfermé dans l'abbaye de Jumièges.

TASSO (TORQUATO), en français LE TASSE, grand poète italien (1544-1595), auteur du poème de *la Jérusalem délivrée* (1575), vécut à la cour des ducs de Ferrare, fut atteint de folie, enfermé, puis mena une vie errante et mourut à Rome, à la veille d'être couronné au Capitole.

TASTU (Mme), femme de lettres française, née en 1793, auteur de livres d'éducation.

TATIUS, roi des Sabins, fut introduit dans la citadelle de Rome par Tarpéia. Après un combat qu'arrêta l'intervention des Sabines, il s'unit à Romulus et régna avec lui.

TAULÉ, ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Morlaix; 2801 h.

TAUNUS, chaîne de montagnes de l'Allemagne du Nord (Hesse), dans laquelle se trouvent les eaux thermales de Wiesbaden.

TAUREAU, 2e signe du zodiaque.

TAURIDE, gouv. de Russie, au S., comprenant la Crimée, etc.; pop. 704 997 h.; ch.-l. Simféropol; v. pr. Iénikalé, Pérécop, Sébastopol.

TAURIQUE (CHERSONÈSE-), auj. Crimée.

TAURIS, v. de Perse, près du lac d'Ourmiah; 100 000 h.

TAURUS, chaîne de montagnes de l'Asie Mineure, entre la Cilicie et la Cappadoce.

TAUVES, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. d'Issoire; 2560 h.

TAVANNES (seigneur DE), maréchal de France (1509-1573), se distingua dans la guerre d'Italie, sous François Ier, puis dans les guerres contre les protestants, et prit part aux massacres de la Saint-Barthélemy. || Son fils, le vicomte de TAVANNES, fut l'un des chefs du parti catholique contre Henri III et Henri IV; il est l'auteur des *Mémoires sur le maréchal de Tavannes* (1555-1629).

TAVERNES, ch.-l. de c. du Var, arr. de Brignoles; 1113 h.

TAVERNIER (J.-B.), voyageur français (1605-1689), fit plusieurs voyages en Turquie, en Perse et aux Indes.

TAXE DES PAUVRES, taxe établie en Angleterre par Elisabeth en 1601.

TAXILE, roi de l'Inde, entre l'Indus et l'Hydaspe, fut vaincu par Alexandre le Grand et traité avec douceur.

TAYGÈTE, chaîne de montagnes de l'anc. Péloponnèse, se détache du plateau d'Arcadie et se termine au cap Malée; 2367 m.

TCHAD ou **OUANGARA**, grand lac de l'Afrique centrale, dans le Soudan.

TCHÉ-KIANG, fl. de Chine, qui arrose la prov. de ce nom et la ville de Hang-tchéou.

TCHÉNAB ou **TCHINAB**, anc. Acésines, riv. de l'Hindoustan, traverse le Pendjab et se jette dans l'Indus; 1100 k.

TCHÈQUES, peuple slave, établi dans la Bohême, depuis le Ve s. ap. J.-C.

TCHERNAÏA, riv. de Crimée, se jette dans la baie de Sébastopol. || Défaite des Russes par les Français (16 août 1855).

TCHITCHAGOF, amiral russe (1767-1849), ne put empêcher Napoléon Ier de passer la Bérésina (novembre 1812).

TECTOSAGES, anc. peuple de la Gaule Transalpine, dont le ch.-l. était Toulouse.

TÉGÉE, v. de l'anc. Arcadie (Grèce).

TÉGLATH-PHALASAR, roi du 2e empire d'Assyrie, régna à Ninive (742-724 av. J.-C.).

TÉHÉRAN, cap. de la Perse; 100 000 h.

TEILLEUL (LE), ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Mortain; 2295 h.

TÉLAMON, héros grec, roi de Salamine, prit part à l'expédition des Argonautes, et fut le père d'Ajax et de Teucer.

TÉLÉMAQUE, fils d'Ulysse et de Pénélope, se mit à la recherche de son père, guidé par Minerve sous la figure de Mentor.

TÉLÈPHE, fils d'Hercule, conduisit les Mysiens au secours de Troie. Blessé par Achille, il fut guéri par Ulysse et passa du côté des Grecs.

TELL (GUILLAUME), héros populaire et légendaire de la Suisse, fit avec son beau-père Walter Furst, Arnold de Melchthal et Werner de Stauffacher le serment d'affranchir son pays du joug de l'Autriche, et tua d'un coup de flèche le bailli Gessler (1307).

TELL (LE), région montueuse de l'Algérie, entre la Méditerranée et l'Atlas.

TEMESVAR, v. forte de l'Empire Austro-Hongrois, cap. d'un banat, au S.-E.; 32 223 h.

TEMPÉ, vallée de la Thessalie, entre l'Olympe et l'Ossa, sur les bords du Pénée.

TEMPLE (LE), monument religieux élevé à Jérusalem par Salomon, détruit par Nabuchodonosor, rebâti par Zorobabel au retour de la Captivité, refait par Hérode le Grand, et détruit par Titus (70 ap. J.-C.)

TEMPLE (LE), à Paris, résidence principale des Templiers. On y voyait une *Tour* dans laquelle Louis XVI fut enfermé avec sa famille, et qui fut démolie en 1811.

TEMPLE (sir WILLIAM), homme d'Etat anglais (1628-1699), fut mêlé à toutes les négociations du règne de Charles II.

TEMPLIERS (LES) ou Chevaliers de la milice du Temple, ordre religieux et militaire fondé en 1118, poursuivi par Philippe le Bel et supprimé par Clément V en 1312.

TÉNARE (CAP), auj. Matapan, cap au S.-O. de la Laconie, où les anciens plaçaient l'entrée des Enfers.

TENCE, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. d'Yssingeaux; 4756 h.

TENCIN (PIERRE GUÉRIN DE), cardinal-archevêque de Lyon, avait été l'homme de confiance du cardinal Dubois (1680-1758). || Sa sœur, la marquise DE TENCIN (1681-1749), fit de sa maison le centre des gens de lettres, et écrivit des romans.

TENDE, v. d'Italie, dans la prov. de Coni, au pied du col de Tende; 2000 h. || COL DE TENDE, passage des Alpes Maritimes (1873 m.), que traverse la route de Turin à Nice.

TÉNÉDOS, île de l'Archipel, près de la côte d'Asie Mineure, à l'entrée des Dardanelles; 8000 h.; ch.-l. Ténédos.

TÉNÉRIFFE, île africaine de l'océan Atlantique, la plus grande des Canaries, appartient à l'Espagne; 90 000 h.; ch.-l. Santa-Cruz. || PIC DE TÉNÉRIFFE, pic de 3710 m.

TÉNIAH (COL DE) ou de Mouzaïa, voy. MOUZAÏA.

TENIERS (DAVID), dit *le Vieux*, peintre flamand (1582-1649). Son fils DAVID TENIERS, dit *le Jeune* (1610-1685), a illustré son nom par ses kermesses, ses intérieurs de cabaret, ses scènes de village.

TENNESSEE, riv. des Etats-Unis, affluent de l'Ohio; 1000 k. || Un des Etats-Unis de l'Amérique, au S., dans le bassin du Mississipi; pop. 1 258 520 h.; cap. Nashville.

TENNYSON (ALFRED), poète anglais, né en 1810, auteur de *Poésies lyriques* et des poèmes de *Elaine*, *Genièvre* et *Viviane*.

TÉNOS, auj. Tino, une des Cyclades.

TÉOS, anc. v. d'Ionie (Asie Mineure).

TEOTIHUALCAN, v. du Mexique, à 40 k. de Mexico, près de laquelle se trouvait le temple consacré au dieu de la guerre, où l'on égorgeait des victimes humaines.

TERAMO, anc. Interamna, v. d'Italie (prov. d'Abruzze-Ultérieure); 20 458 h.

TERBURG (GÉRARD), peintre hollandais (1608-1681).

TERCEIRA, une des Açores; ch.-l. Angra.

TERÉE, voy. PROGNÉ.

TÉRENCE, poète comique latin (194-158 av. J.-C.), dont les comédies les plus connues sont l'*Andrienne* et *les Adelphes*.

TERME, dieu de Rome, protecteur des limites, était représenté sous la forme d'un bloc de pierre.

TERNAUX (baron), manufacturier français (1763-1833), fit venir en France des chèvres du Thibet et fabriqua des cachemires français dits *cachemires-Ternaux*.

TERNI, v. d'Italie (prov. d'Ombrie), 10 000 h. Aux environs, belles cascades du Velino.

TERPSICHORE, muse de la danse.

TERRACINE, anc. Anxur, v. d'Italie, à l'extrémité S. des Marais-Pontins, sur le golfe de Terracine.

TERRASSON, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Sarlat; 3884 h.

TERRAY, contrôleur général des finances, tenta des opérations odieuses et arbitraires; s'unit à Maupeou et à d'Aiguillon pour renverser Choiseul, et ne fut disgracié que sous Louis XVI (1715-1778).

TERRE (LA), femme d'Uranus, mère de l'Océan, des Titans, de Saturne, etc.

TERRE-DE-FEU, voy. FEU (TERRE DE).

TERRE-NEUVE, île anglaise de l'océan Atlantique, dépendant du continent américain, au S.-E. du Labrador; pop. 161 374 h.; cap. Saint-John. || BANC DE TERRE-NEUVE, plateau sous-marin, situé au N.-E. de l'île, et très poissonneux.

TERRE-SAINTE, voy. PALESTINE.

TERREUR, période de la Révolution française qui s'étend de la chute des Girondins (31 mai 1793) à la mort de Robespierre (10 Thermidor ou 28 juillet 1794).

TERRIBLE (MONT), montagne du Jura septentrional, en Suisse (canton de Berne).

TERTULLIEN, Père de l'Eglise latine (160-240), auteur de nombreux écrits contre le paganisme et en faveur de la religion chrétienne, entre autres l'*Apologétique*.

TERUEL, v. d'Espagne (Aragon); 10 342 h.

TESSÉ (comte DE), maréchal de France (1651-1725), se signala dans les guerres et les négociations du règne de Louis XIV.

TESSIER, agronome français (1741-1837), directeur de l'établissement rural de Rambouillet, multiplia les mérinos en France.

TESSIN, en lat. Ticinus, riv. d'Italie, vient du Saint-Gothard, tombe dans le lac Majeur, en sort à Sesto-Calende, passe à Pavie et finit dans le Pô; 200 k.

TESSIN, l'un des 22 cantons de la Suisse, limitrophe de l'Italie; pop. 122 836 h.; 3 cap. Bellinzona, Locarno et Lugano.

TESSY-SUR-VIRE, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Saint-Lô; 1478 h.

TEST (SERMENT DU), en Angleterre, serment par lequel ceux qui devaient exercer un office public, faisaient acte d'adhésion au protestantisme (1673-1828).

TESTE (J.-B.), ministre de la justice, puis des travaux publics sous Louis-Philippe, fut condamné par la Chambre des Pairs pour concussion en 1846.

TESTE (LA), ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bordeaux, port sur le bassin d'Arcachon; 5314 h.

TESTRY, vge de l'arr. de Péronne (Somme). || Bataille de 687, dans laquelle Thierry III fut vaincu par Pepin d'Héristal.

TÊTES-RONDES, soldats de Cromwell, dans la guerre civile du XVIIe s.; ils étaient opposés aux *Cavaliers*.

TÉTHYS, déesse de la mer, fille d'Uranus et de la Terre, épouse de l'Océan et mère des Océanides.

TÉTOUAN ou **TÉTUAN**, v. et port du Maroc, sur la Méditerranée; 20 000 h.

TÉTRICUS, l'un des trente tyrans (267 ap. J.-C.), régna dans les Gaules, et fut vaincu par Aurélien (274).

TEUCER, roi de la Troade, donna sa fille à Dardanus, qui lui succéda. || Fils de Télamon, frère d'Ajax; le suivit au siège de Troie, puis fonda Salamine en Chypre.

TEUTATÈS, dieu des Gaulois.

TEUTBERG (FORÊT DE), chaîne de montagnes de l'Allemagne du Nord, entre le haut cours de l'Ems et le Weser.

TEUTONIQUE (ORDRE), ordre militaire et religieux, constitué en Palestine (1190) par Frédéric de Souabe, fils de Frédéric Barberousse. Il acquit de vastes possessions en Allemagne, où il s'était transporté à la fin du XIIIe s., puis tomba en décadence et fut supprimé en 1809.

TEUTONS (LES), peuple germanique des bords de la mer Baltique, envahit avec les Cimbres la Gaule, et fut exterminé par Marius à Aix (102 av. J.-C.).

TEVERONE, anc. Anio, affl. du Tibre.

TEXAS, un des Etats-Unis de l'Amérique, sur le golfe du Mexique; pop. 1 275 000 h.; cap. Austin.

TEXEL, île hollandaise de la mer du Nord, au N. du Helder et du Zuyderzée; pop. 7000 h.; ch.-l. Texel. En 1794, la flotte hollandaise, retenue par les glaces, y fut prise par la cavalerie française.

TEZCUCO, v. du Mexique, près du lac de même nom, à 25 k. de Mexico; 4500 h.

THABOR, montagne de la Turquie d'Asie,

sur laquelle Jésus se transfigura aux yeux de ses disciples. || Victoire des Français sur les Turcs (1799).

THACKERAY, romancier anglais (1811-1863), auteur de la *Foire aux vanités*, etc.

THADDÉE, voy. JUDE.

THALBERG, pianiste, né à Genève (1812).

THALÈS de Milet, philosophe grec, fondateur de l'école ionienne (640-548 av. J.-C.), détermina la durée de l'année.

THALIE, muse de la comédie.

THANE, sm. Seigneur, chez les Anglo-Saxons.

THANET, île d'Angleterre, au S. de l'embouchure de la Tamise ; pop. 24 000 h.

THANN, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Belfort ; 8184 h. ; cédé à la Prusse en 1871. Filatures de coton ; toiles peintes.

THAPSUS, anc. v. d'Afrique, sur la Méditerranée, au S.-E. de Carthage. || Victoire de Jules César sur Varus, Pétréius et Juba (46).

THASOS, île de la mer Égée, près de la Thrace, à la Turquie.

THAU, étang de France, dans le dép. de l'Hérault, qui communique avec la Méditerranée par le canal de Cette.

THEAKI, anc. Ithaque ; 10 000 h.

THÉATINS (LES), membres d'un ordre religieux fondé au XVI[e] s. par P. Caraffa, archevêque de Chieti (anc. Théate).

THÉÂTRE-FRANÇAIS ou **COMÉDIE FRANÇAISE**, société de comédiens, formée de la réunion du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne et du théâtre du Palais-Royal (troupe de Molière) en 1680, siégea d'abord rue Guénégaud, puis rue de l'Ancienne-Comédie, et enfin rue Richelieu, à Paris.

THÉBAÏDE ou **HAUTE-ÉGYPTE**, partie mérid. de l'Égypte anc., dans laquelle se retirèrent les premiers solitaires chrétiens.

THÉBAINE (LÉGION), légion romaine composée de chrétiens, qui fut commandée par saint Maurice et qui se laissa massacrer, sous Dioclétien, plutôt que de sacrifier aux idoles.

THÈBES *aux cent portes*, v. de l'anc. Égypte, cap. de la Thébaïde, sur le Nil, dont les ruines se trouvent dans les villages de Médinet-Abou, de Louqsor et de Karnak.

THÈBES, v. de la Grèce ancienne, cap. de la Béotie ; auj. Thiva.

THÉGONNEC (SAINT-), ch.-l. de c. du Finistère, arr. de Morlaix ; 3848 h.

THEIL (LE), ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Mortagne ; 1051 h.

THEISS, riv. de l'Empire Austro-Hongrois, descend des monts Carpathes en Hongrie, et se jette dans le Danube au-dessus de Belgrade ; 950 k.

THÉMIS, déesse de la justice, chez les Grecs.

THÉMISTIUS, rhéteur grec (315-390 ap. J.-C.), fut en faveur auprès de Constance, Jovien, Valens, Valentinien I[er] et Théodose.

THÉMISTOCLE, homme d'État et général athénien (535-470 av. J.-C.), battit les Perses à Salamine, et mourut exilé en Perse.

THÉNARD (baron), chimiste français (1777-1857), découvrit le bore, inventa la préparation du bleu qui porte son nom, etc.

THÉNEZAY, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Parthenay ; 2380 h.

THENON, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Périgueux ; 1850 h.

THÉOCRITE, poète grec, né à Syracuse (III[e] s. av. J.-C.), auteur d'*Idylles*.

THÉODAT, roi des Ostrogoths d'Italie, fit périr Amalasonte pour régner seul ; mais fut battu par les généraux de Justinien et égorgé par ses soldats (536).

THÉODEBALD, roi d'Austrasie, fils et successeur de Théodebert I[er] (547-555).

THÉODEBERT I[er], petit-fils de Clovis et fils de Thierri I[er], roi d'Austrasie (534-547), battit les Grecs et les Ostrogoths. || THÉODEBERT II, roi d'Austrasie, fils et successeur de Childebert II (596), attaqua son frère Thierry II, fut vaincu, puis mis à mort par ordre de son aïeule Brunehaut (612).

THÉODELINDE, femme d'Autharis, roi des Lombards, épousa, après la mort de son mari, le duc de Turin, Agilulphe, et le fit élever au trône (591).

THÉODORA, épouse de Justinien I[er], fut associée à l'empire par son mari (527).

THÉODORE (sainte), dame romaine, subit le martyre sous Dioclétien. Corneille l'a prise pour héroïne d'une tragédie.

THÉODORIC *le Grand*, roi des Ostrogoths (455-526), vainquit et tua Odoacre, et se fit proclamer roi d'Italie (493).

THÉODORIC I[er], roi des Visigoths, se réunit à Aétius pour combattre Attila, et périt dans la bataille de Châlons (451).

THÉODOROS, grand négus ou roi d'Abyssinie (1855), retint prisonniers des missionnaires anglais. N'ayant pas voulu céder aux menaces de l'Angleterre, il fut attaqué par sir Robert Napier ; vaincu, il se donna la mort (1868).

THÉODOSE I[er] *le Grand*, associé à l'empire par Gratien (379), repoussa de la Macédoine les Visigoths, vengea la mort de Valentinien II, renversa l'usurpateur Eugène, et resta seul maître de tout l'empire (394-395). Il laissa deux fils, Arcadius et Honorius. || THÉODOSE II *le Jeune*, empereur d'Orient, succéda à son père Arcadius (408-450) ; il acheta la paix d'Attila. Il est l'auteur du *Code Théodosien* (439).

THÉOGNIS, poète grec (570-485 av. J.-C.), auteur d'*Élégies* et surtout de *Sentences*, qui l'ont fait surnommer le *Gnomique*.

THÉOPHILANTHROPES (LES), secte de déistes qui exista à Paris de 1796 à 1801.

THÉOPHRASTE, philosophe grec (374-287 av. J.-C.), disciple et successeur d'Aristote, auteur des *Caractères moraux*, traduits en français par La Bruyère.

THÉOPOMPE, roi de Sparte, institua les éphores (700 av. J.-C.).

THERA, auj. Santorin (voy. SANTORIN).

THERAIN (LE), riv. de France, passe à Beauvais et se jette dans l'Oise ; 86 k.

THÉRAMÈNE, l'un des trente tyrans d'Athènes, fut condamné à boire la ciguë par ses collègues, parce qu'il avait voulu empêcher leurs cruautés (403 av. J.-C.).

THÉRAPIA, vge de plaisance, à 6 k. de Constantinople, sur le golfe de Boulouk-Déré.

THÉRÈSE (sainte), dame espagnole (1515-1582), célèbre par ses extases et ses visions, auteur du *Chemin de la perfection*, etc.

THERMAÏQUE (GOLFE), auj. golfe de Salonique, dans la mer Égée, entre la Macédoine et la Chalcidique.

THERMES de Julien, à Paris, restes d'un palais construit par Constance Chlore, près de Lutèce, qui fut habité par l'empereur Julien et par des rois de France de la 1[re] et de la 2[e] dynastie. Sur l'emplacement du palais fut bâti, au XV[e] siècle, un hôtel par les abbés de Cluny. Il a été transformé en musée du moyen âge (1843).

THERMIDOR, onzième mois de l'année républicaine (du 19 ou 20 juillet au 18 ou 19 août). || JOURNÉE DU 9 THERMIDOR AN II (27 juillet 1794), journée de la Révolution française célèbre par la chute de Robespierre.

THERMOPYLES, défilé de l'anc. Grèce entre l'Œta et la côte du golfe Maliaque. Léonidas y trouva la mort avec 300 Spartiates (480 av. J.-C.). || Les généraux romains Acilius Glabrion et Caton l'Ancien y vainquirent Antiochus le Grand (191 av. J.-C.).

THÉRUULDE, poète français du XI[e] s., auteur présumé de la *Chanson de Roland*, le plus ancien poème de notre langue.

THERSITE, personnage de l'Iliade, devenu le type du lâche insolent.

THÉSÉE, héros grec, fils d'Égée, roi d'Athènes, tua le Minotaure, prit part aux grandes aventures de l'âge héroïque, divisa le peuple d'Athènes en trois classes.

THESPIES, anc. v. de Béotie.

THESPIS, poète grec, à qui l'on attribue l'invention de la tragédie.

THESSALIE, contrée de l'anc. Grèce, au N., bornée par les monts Cambuniens, le Pinde, la Phocide et la mer. Elle est arrosée par le Pénée et le Sperchius ; v. pr. Larisse, Pharsale, Lamia. Aujourd'hui elle appartient presque entièrement à la Turquie.

THESSALONIQUE, anc. Therma, v. de l'anc. Macédoine, sur le golfe Thermaïque.

THÉTIS, fille de Nérée, petite-fille de Téthys, nymphe de la mer, épousa Pélée, et fut mère d'Achille.

THÉVENOT (JEAN DE), voyageur français (1633-1667), visita l'Asie et a laissé des relations de voyages. On dit qu'il apporta le premier le café en France.

THÈZE, ch.-l. de c. des Basses-Pyrénées, arr. de Pau ; 530 h.

THIARD (PONTUS DE), poète de la Pléiade française du XVI[e] siècle (1521-1605).

THIAUCOURT, ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Toul ; 1385 h.

THIBAUDEAU (comte), homme politique français (1765-1854), fut l'un des chefs du parti conventionnel après Thermidor, remplit des fonctions administratives sous le Consulat et l'Empire, et prit une part active à la confection des Codes.

THIBAUT IV, comte de Champagne, roi de Navarre (1201-1253), célèbre parmi nos anciens poètes par ses *Chansons*, ses *Jeux partis*.

THIBERVILLE, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. de Bernay ; 1394 h.

THIBET ou **TIBET**, contrée de l'Asie centrale, tributaire de l'Empire Chinois ; pop. 6 000 000 d'h. ; cap. Lassa.

THIÉBLEMONT, ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Vitry-le-François ; 367 h.

THIÉRACHE, pays de l'anc. Picardie ; v. pr. Guise et La Fère.

THIERRI I[er] ou **THÉODORIC**, roi de Metz ou d'Austrasie (511-534), l'aîné des fils de Clovis, dévasta l'Auvergne. || THIERRI II, roi de Bourgogne et d'Austrasie (596), 2[e] fils de Childebert II, fut dominé par son aïeule Brunehaut, vainquit et tua son frère Théodebert II (612). || THIERRI III, 3[e] fils de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne (670), vécut sous la tutelle d'Ebroïn et de Pépin d'Héristal. || THIERRI IV, fils de Dagobert III, régna soumis à la toute-puissance de Charles-Martel (720-737).

THIERRY (AUGUSTIN), historien français (1795-1856), auteur de *Lettres sur l'histoire de France*, de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (1825), des *Récits des temps mérovingiens*, etc. || Son frère, AMÉDÉE THIERRY (1797-1873), a publié l'*Histoire des Gaulois*, *Attila*, *Saint Jérôme*, etc.

THIERS, ch.-l. d'arr. du Puy-de-Dôme, à 38 k. de Clermont ; 16 345 h. Fabrication de coutellerie et de papier.

THIERS (ADOLPHE), né à Marseille (1797), publia de 1823 à 1827 l'*Histoire de la Révolution française*. Ayant contribué par la presse à la fondation de la monarchie de juillet, il devint ministre des travaux publics, puis de l'intérieur (1832-1836), et fut deux fois président du Conseil (1836 et 1840). Remplacé par Guizot (29 oct. 1840), il reprit ses travaux historiques et fit paraître, de 1845 à 1862, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Élu député en 1863 et en 1869, il s'opposa en vain à la déclaration de guerre contre la Prusse (1870). A la suite des désastres de la France, il négocia la paix avec l'Allemagne. L'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux le nomma chef du pouvoir exécutif, titre qui fut changé en celui de président de la République. Après avoir triomphé de la Commune et accompli la libération du territoire, il se démit de ses fonctions à la suite d'un vote hostile de l'Assemblée (24 mai 1873). Il est mort le 3 sept. 1877.

THILLOT (LE), ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Remiremont ; 2456 h.

THIONVILLE, anc. ch.-l. d'arr. de la Moselle, place forte, sur la Moselle, à 26 k. de Metz ; 7376 h. ; cédé à la Prusse en 1871.

THIRLWALL, historien anglais (1797-1875), auteur d'une *Histoire de la Grèce*.

THIRON-GARDAIS, ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Nogent-le-Rotrou ; 871 h.

THIS, v. de l'anc. Égypte, dans la Thébaïde.

THISBÉ, voy. PYRAME.

THIVIERS, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Nontron ; 3145 h.

THIZY, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Villefranche ; 5315 h.

THOAS, roi de la Chersonèse Taurique, avait ordonné la mort de tous les étrangers qui aborderaient dans ses États.

THOISSEY, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Trévoux ; 1611 h.

THOMAS (saint), apôtre, ne crut à la résurrection de Jésus qu'après avoir touché ses plaies.

THOMAS (ANTOINE-LÉONARD), littérateur français (1732-1785), dont le principal ouvrage est l'*Essai sur les Éloges*.

THOMAS (AMBROISE), compositeur français, né en 1811, auteur de *Mignon*, d'*Hamlet*, etc., directeur du Conservatoire de musique, à Paris.

THOMAS D'AQUIN (saint), surnommé l'*Ange de l'école* ou le *Docteur angélique* (1225-1274), l'un des plus grands théologiens et philosophes du moyen âge, auteur de la *Somme de théologie*, etc.

THOMAS (SAINT-), l'une des Antilles, appartenant au Danemark ; pop. 14 007 h. ; ch.-l. Saint-Thomas.

THOMERY, vge à 8 k. de Fontainebleau (Seine-et-Marne), sur la Seine, connu par la culture du chasselas de Fontainebleau.

THOMSON (JAMES), poète anglais (1700-1748), auteur du poème des *Saisons*, de l'hymne *Rule Britannia* et de tragédies.

THOMYRIS, reine des Massagètes, attira Cyrus dans un piège et le tua (529 av. J.-C.).

THÔNES, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. d'Annecy ; 2777 h.

THONON, ch.-l. d'arr. de la Haute-Savoie, à 76 k. d'Annecy, sur le lac de Genève ; 5800 h.

THOR, dieu des Scandinaves, fils d'Odin, et dieu de la force, de l'air et du tonnerre.

THOR (LE), bourg à 17 k. d'Avignon ; 3439 h. Culture de la garance.

THORENS, ch.-l. de c. de la Haute-Savoie, arr. d'Annecy ; 2574 h.

THORINS (LES), vignoble renommé près de Romanèche (Saône-et-Loire).

THORSHAVN, ch.-l. de l'archipel des Féroë.

THORWALDSEN, célèbre sculpteur danois (1770-1844).

THOTH, dieu de l'anc. Égypte, présidait à la parole, à l'écriture, aux sciences.

THOU (JACQUES-AUGUSTE DE), magistrat et historien français (1553-1617), fut mêlé à toutes les négociations importantes des règnes de Henri III et Henri IV. Il a écrit en latin l'*Histoire de son temps*, de 1546 à 1607. ‖ Son fils aîné, FRANÇOIS-AUGUSTE DE THOU (1607-1642), conseiller d'État, fut accusé de n'avoir pas révélé le traité conclu par Cinq-Mars avec l'Espagne, condamné à mort et décapité avec son ami.

THOUARCÉ, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. d'Angers; 1700 h.

THOUARS, ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Bressuire; 3468 h.

THOURET, homme politique français (1746-1794), fut quatre fois président de l'Assemblée constituante et l'un des principaux auteurs de la constitution de 1791. En 1794, il fut décapité.

THOUTMOSIS, roi de la 18ᵉ dynastie égyptienne, acheva l'expulsion des Hycsos.

THOUVENEL (EDOUARD-ANTOINE), diplomate français (1818-1866), fut ministre des affaires étrangères de 1860 à 1862.

THRACE, région de l'anc. Europe, au N. de la Grèce et de la mer Egée, forme depuis le traité de Berlin (1878) deux provinces, la Bulgarie et la Roumélie-Orientale.

THRASÉAS (PÆTUS), sénateur romain, condamné à mort par ordre de Néron, se fit ouvrir les veines (66 av. J.-C.).

THRASYBULE, général athénien, délivra sa patrie de la tyrannie des Trente (403 av. J.-C.).

THUCYDIDE, général et historien athénien (471-402 av. J.-C.), fut exilé pour n'avoir pu sauver Amphipolis, qu'assiégeait Brasidas. Il a écrit l'*Hist. de la guerre du Péloponèse*.

THUEYTS, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Largentière; 2585 h.

THUGS ou *étrangleurs*, association d'assassins fanatiques de l'Hindoustan.

THUIR, ch.-l. de c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Perpignan; 2826 h.

THULÉ, nom donné par les anciens à une île au N. de l'Europe, et qu'on croit être une des Orcades.

THUN, v. de Suisse, sur l'Aar, à la sortie du lac de Thun, dans le canton de Berne; 6500 h. Le lac de Thun est formé par l'Aar, qui sort du lac de Brienz.

THURGOVIE, l'un des cantons de la Suisse, sur le lac de Constance; pop. 95 707 h.; cap. Frauenfeld.

THURINGE, anc. région centrale de la Germanie, entre la Lippe, l'Elbe, la Saale, le Danube et le Rhin, forma, au vᵉ s. de notre ère, un royaume qui fut démembré par les Carlovingiens et les Saxons. Elle correspond à la prov. prussienne de Saxe.

THURINGE (FORÊT DE) ou Thuringerwald, chaîne de montagnes de l'Allemagne du Nord, dans les duchés de Saxe.

THURIUM, v. de l'Italie anc. (Lucanie).

THURY-HARCOURT, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Falaise; 1190 h.

THYESTE, fils de Pélops et d'Hippodamie, frère d'Atrée (voy. ATRÉE).

THYMBRÉE, plaine de Phrygie, où Cyrus battit Crésus (548 av. J.-C.). ‖ Ville de la Troade où Apollon avait un temple.

TIBBOUS (LES), tribus berbères répandues dans le Sahara oriental.

TIBÈRE, fils de Tiberius Claudius Néron et de Livie (42 av. J.-C. - 37 ap. J.-C.), fut adopté par son beau-père Auguste et lui succéda (14 ap. J.-C.). Il s'était signalé par ses campagnes en Germanie, du vivant d'Auguste. Devenu empereur, il mérita par ses cruautés et ses perfidies de devenir le type des tyrans. ‖ TIBÈRE II, empereur d'Orient (578-582), battit les Perses, grâce à l'habileté de son général Maurice.

TIBÉRIADE, auj. Tabarieh, v. de Palestine, sur le lac de Tibériade, fondée par Hérode-Antipas en l'honneur de l'empereur Tibère. ‖ LAC DE TIBÉRIADE OU DE GÉNÉSARETH, lac de la Palestine septentrionale, traversé par le Jourdain.

TIBRE, auj. Tevere, fl. d'Italie, descend de l'Apennin toscan, passe à Pérouse, à Rome, et se jette dans la mer Tyrrhénienne; 365 k.

TIBULLE, poète romain (54-19 av. J.-C.), auteur d'*Élégies*.

TIBUR, auj. Tivoli, v. de l'Italie anc. dans le Latium, sur l'Anio, qui y forme des cascades célèbres.

TIECK (LOUIS), littérateur allemand (1773-1853).

TIEN-TSIN, v. de Chine, sur le Peï-ho, où fut signé, en 1858, le traité qui ouvrit la Chine aux chrétiens; 950 000 h.

TIEPOLO, nom de deux doges de Venise, qui exercèrent le pouvoir de 1229 à 1275. ‖ J.-B. TIEPOLO, peintre et graveur vénitien, orna Milan et Venise de fresques.

TIERCÉ, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. d'Angers; 2301 h.

TIERS-ÉTAT ou **TIERS**, troisième ordre, nom donné en France à la classe de la bourgeoisie. Réuni au clergé et à la noblesse, il formait les états généraux.

TIFLIS, v. de la Transcaucasie russe, sur le Kour; 104 024 h.

TIGELLINUS, favori de Néron et préfet du prétoire, dirigea la révolte contre son maître. Il se tua à l'avènement d'Othon (69 ap. J.-C.).

TIGRANE, nom de sept rois d'Arménie, dont le 2ᵉ, dit *le Grand* (89-36 av. J.-C.), soutint son beau-père Mithridate contre les Romains, et fut dépouillé d'une partie de ses États par Pompée.

TIGRE, fl. de la Turquie d'Asie, prend sa source dans les montagnes d'Erzeroum, passe à Diarbékir, Mossoul, Bagdad, et se joint à l'Euphrate à Kornah; 1800 k.

TILLEMONT (LE NAIN DE), historien français (1637-1698), auteur de savants travaux sur les six premiers siècles de l'Église.

TILLY (comte DE), général allemand (1559-1632), fut le général de la Ligue catholique pendant la guerre de Trente Ans, commanda les troupes impériales après la disgrâce de Waldstein, et fut vaincu par Gustave-Adolphe à Leipzig et sur le Lech.

TILLY-SUR-SEULLES, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Caen; 1127 h.

TILSITT ou **TILSIT**, v. de Prusse, sur le Niémen; 16 000 h. ‖ Traité du 7 juillet 1807 entre la France, la Prusse et la Russie, qui enlevait à la Prusse ses provinces polonaises et ses possessions à l'O. de l'Elbe.

TIMANTE, peintre grec, contemporain de Zeuxis et de Parrhasius, auteur d'un tableau célèbre du *Sacrifice d'Iphigénie*.

TIMÉE, philosophe grec de l'école de Pythagore (vᵉ s. av. J.-C.), donna des leçons à Platon. ‖ Historien grec (352-256 av. J.-C.), dont il ne reste que des fragments.

TIMOLÉON, général corinthien (415-337 av. J.-C.), chassa de Syracuse le tyran Denys le Jeune et battit les Carthaginois.

TIMON *le Misanthrope*, Athénien du vᵉ s. av. J.-C., célèbre par la haine qu'il avait conçue contre le genre humain.

TIMOR, île de l'archipel de la Sonde; pop. 900 000 h. L'ouest de l'île appartient aux Hollandais, l'est aux Portugais.

TIMOTHÉE, poète et musicien grec (446-357 av. J.-C.).

TIMOTHÉE, général athénien, fils de Conon, mort en 354 av. J.-C.

TIMOTHÉE (saint), 1ᵉʳ évêque d'Éphèse, s'attacha à saint Paul, et fut martyrisé à Rome, vers 97.

TIMSAH, lac au centre de l'isthme de Suez, et sur les bords duquel est situé Ismaïlah.

TINCHEBRAY, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Domfront; 4565 h. Lingeries, serges.

TINEH, anc. Péluse, v. de la Basse-Égypte, port sur le lac Menzaleh.

TINGIS, auj. Tanger, anc. cap. de la Mauritanie Tingitane (voy. TANGER).

TINO, anc. Ténos (Cyclades); 30 000 h.

TINTÉNIAC, ch.-l. de c. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Saint-Malo; 2177 h.

TINTORET (LE), peintre italien, né à Venise (1512-1594), auteur des *Noces de Cana*.

TIPPOU-SAÏB ou **TIPPOO-SAEB**, fils d'Haïder-Ali, et sultan de Maïssour ou Mysore (Hindoustan), tenta d'expulser les Anglais de l'Inde, et périt en combattant (1749-1799).

TIRABOSCHI, littérateur italien (1731-1794), auteur d'une *Histoire de la littérature italienne*.

TIRÉSIAS, devin de l'anc. Thèbes (Grèce).

TIRON, affranchi et secrétaire de Cicéron, inventeur des *notes tironiennes* ou signes de tachygraphie.

TIRYNTHE, anc. v. de l'Argolide.

TISIPHONE, l'une des Furies.

TISSAPHERNE, satrape de Perse, sous le roi Artaxerxès II, poursuivit les Dix Mille dans leur retraite, sans pouvoir en triompher, et périt tué par ordre de son maître.

TISSOT (PIERRE-FRANÇOIS), littérateur français et professeur de poésie latine au Collège de France (1768-1854).

TITANS (LES), fils de la Terre, déclarèrent la guerre à Saturne et furent foudroyés par Jupiter.

TITE-LIVE, historien latin, né à Padoue (59 av. J.-C. - 17 ap. J.-C.), fut accueilli avec faveur par Auguste. Il écrivit une *Histoire romaine*, dont il reste à peine le quart.

TITHON, fils de Laomédon et frère de Priam, épousa l'Aurore.

TITICACA (LAC), voy. CHUCUITO.

TITIEN (VECELLIO, dit LE), le plus illustre peintre de l'école vénitienne (1477-1576).

TITUS, empereur romain, fils aîné de Vespasien (41-81 ap. J.-C.), prit et ruina Jérusalem, succéda à son père (79), et mérita par sa clémence et sa douceur d'être surnommé *les Délices du genre humain*.

TIVOLI, anc. Tibur, sur le Teverone, à 30 k. de Rome; 7000 h.

TIZI-OUZOU, ch.-l. d'arr. du dép. d'Alger, à 100 k. E. d'Alger; 4770 h.

TLASCALA, v. du Mexique, anc. cap. de la république belliqueuse qui s'allia avec Fernand Cortez contre les Aztèques; 4000 h.

TLEMCEN, ch.-l. de subdivision militaire et d'arr. du dép. d'Oran (Algérie), à 120 k. d'Oran; 25 972 h.

TMOLUS, montagne de l'anc. Lydie.

TOBIE, nom de deux Juifs célèbres par leur piété, et dont l'histoire est racontée dans un livre de l'Ancien Testament.

TOBOLSK, v. cap. de la Sibérie, au confluent du Tobol et de l'Irtich; 20 000 h.

TOCANTINS, riv. du Brésil, affluent du Para, bras méridional de l'Amazone; 1800 k.

TOCQUEVILLE (DE), publiciste et homme politique français (1805-1859), ministre des affaires étrangères du 2 juin au 31 oct. 1849, auteur de *la Démocratie en Amérique* et de *l'Ancien régime et la Révolution*.

TŒPLITZ, v. de Bohême; 4000 h. Eaux thermales sulfureuses. ‖ Traité contre la France entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, en 1813.

TOISON D'OR, toison du bélier qui porta dans leur fuite en Colchide Phryxus et Hellé, et qui fut conquise par les Argonautes.

TOISON D'OR, ordre de chevalerie institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1429), et dont la grande maîtrise passa par Charles-Quint aux rois d'Espagne.

TOKAY, bourg de Hongrie, dans le comitat de Zemplin, célèbre par ses vins de liqueur; 5000 h.

TOLBIAC, auj. Zulpich, v. de l'anc. Gaule, près de Cologne, où Clovis défit les Alamans (496).

TOLÈDE, v. d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille, sur le Tage; 17 275 h. Archevêché. Anc. cap. des Visigoths, puis de l'Espagne jusqu'à la fondation de Madrid en 1560. Fabrique d'armes blanches.

TOLENTINO, bourg d'Italie, dans la prov. de Macerata (Marches); 3000 h. ‖ Traité entre Pie VI et le général Bonaparte (1797).

TOLHUYS, vge des Pays-Bas, sur le Rhin, où Louis XIV passa le fleuve (1672).

TOLOSA, v. d'Espagne, cap. du Guipuzcoa; 4400 h.

TOLU, v. de la Colombie, port sur la mer des Antilles; 4000 h. Dans les environs, espèce d'arbre résineux qui produit le baume de Tolu.

TOMBOUCTOU, v. du Soudan occidental, près du Niger; 15 000 h. Entrepôt du commerce du Soudan avec Ghât et le Maroc.

TOMES, anc. v. de la Mésie, sur le Pont-Euxin, où Ovide fut exilé par Auguste.

TOMSK, v. de Sibérie, ch.-l. du gouvernement de Tomsk; 24 000 h.

TONAL (ALPES DU), rameau des Alpes Rhétiques, qui sépare les Grisons du Tyrol, puis le Tyrol de la Lombardie.

TONGOUSES ou **TOUNGOUSES**, indigènes de la Sibérie.

TONGRES, v. de Belgique, dans le Limbourg; 7000 h. Anc. cap. des Tongriens, peuple de la Gaule-Belgique.

TONKIN (ROYAUME DE), région N. de l'empire d'Annam; 15 000 000 d'h.; cap. Hanoï ou Kescho.

TONKIN (GOLFE DE), golfe formé par la mer de Chine, entre les empires de Chine et d'Annam.

TONNAY-BOUTONNE, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean-d'Angély; 1260 h.

TONNAY-CHARENTE, ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Rochefort; 3756 h.

TONNEINS, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Marmande, sur la Garonne; 8199 h.

TONNERRE, ch.-l. d'arr. de l'Yonne, à 37 k. d'Auxerre; 5536 h.

TONNERRE (MONT-), montagne de la Bavière Rhénane.

TOPFFER, littérateur suisse (1799-1846), auteur des *Nouvelles genevoises*, des *Voyages en zigzag* et d'albums de charges.

TORCY (J.-B. COLBERT, marquis DE), fils de Colbert de Croissy, neveu de l'illustre Colbert (1665-1746), secrétaire d'État pour les affaires étrangères de 1696 à 1715, fut chargé de toutes les graves négociations par Louis XIV. Il a laissé des *Mémoires*.

TORGAU, v. de Prusse, sur l'Elbe; 11 000 h.

TORIES (LES), au sing. *Tory*, nom donné en Angleterre au parti conservateur, opposé aux *Whigs*.

TORIGNI-SUR-VIRE, ch.-l. de c. de la Manche, arr. de Saint-Lô; 2021 h.

TORNEA, fl. de Suède, sépare la Russie de la Suède, et se jette dans le golfe de Bothnie; 350 k.

TORQUEMADA, inquisiteur général d'Espagne (1483-1498), fameux par ses rigueurs.

TORRE-DELL'-ANNUNZIATA, v. d'Italie, sur le golfe de Naples ; 12 000 h.

TORRE-DEL-GRECO, v. d'Italie, sur le golfe de Naples ; 25 884 h.

TORRES-VEDRAS, v. de Portugal (Estrémadure) ; 1800 h. Wellington s'y retrancha et arrêta Masséna (1810-1811).

TORRICELLI, physicien italien (1608-1647), inventa le baromètre en 1643.

TORSTENSON, général suédois (1603-1651), se distingua dans la guerre de Trente Ans.

TORTONE, v. d'Italie (prov. d'Alexandrie) ; 15 000 h.

TORTOSE, v. d'Espagne (Catalogne), sur l'Ebre ; 20 000 h.

TORTUE (LA), îlot de l'archipel des Antilles, sur la côte N.-O. de Haïti ; 6000 h.

TOSCANE, anc. Etrurie, région centrale de l'Italie, entre l'Emilie au N., l'Apennin, l'Ombrie et les provinces romaines ; cap. Florence ; auj. prov. du roy. d'Italie. Elle formait un grand-duché, qui fut annexé au royaume de Sardaigne en 1860. || Auj. prov. du roy. d'Italie, pop. 2 219 422 h. ; v. pr. Florence, Livourne, Pise, Sienne, Arezzo.

TOTES, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. de Dieppe ; 834 h.

TOTILA, roi des Ostrogoths, de 541 à 552, tint tête aux généraux de Justinien en Italie, s'empara de Rome, et ne fut vaincu que par Narsès à Lentagie.

TOTLEBEN, général russe, né en 1818, s'est illustré par les travaux qu'il exécuta pour la défense de Sébastopol (1855).

TOUAREGS (LES), peuple nomade du Sahara central, de race berbère.

TOUCY, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre ; 2913 h.

TOUL, ch.-l. d'arr. de Meurthe-et-Moselle, à 23 k. de Nancy, sur la Moselle ; 10 053 h. Un des *Trois-Evêchés* dont Henri II s'empara en 1552.

TOULA, v. de Russie, au centre ; 57 374 h. Ecole militaire. Mines de fer et forges.

TOULLIER, jurisconsulte français (1752-1835), célèbre par son grand ouvrage : *le Droit civil français*.

TOULON, ch.-l. d'arr. du Var, à 61 k. de Draguignan et 830 de Paris ; 70 509 h. Premier port de France sur la Méditerranée ; préfecture maritime.

TOULON-SUR-ARROUX, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Charolles ; 1958 h.

TOULOUSE, ch.-l. du dép. de la Haute-Garonne, à 770 k. de Paris, sur la Garonne ; 131 642 h. Archevêché. Anc. cap. du royaume des Visigoths, puis du duché d'Aquitaine. || Le 10 avril 1814, bataille indécise dans laquelle Soult soutint l'attaque de Wellington.

TOULOUSE (comte de), fils légitimé de Louis XIV (1678-1737), grand amiral de France, défit les Anglais à Malaga (1704).

TOUNGOUSKA, nom de trois riv. de la Sibérie, affl. de l'Iénisséi.

TOUQUES, riv. de France, passe à Lisieux, Pont-l'Evêque, Touques, et se jette dans la Manche à Trouville ; 90 k.

TOURAINE (LA), prov. de l'anc. France ; cap. Tours.

TOURANE, v. et port de l'empire d'Annam, dont les forts ont été détruits par les Franco-Espagnols en 1858.

TOURANGEAU, ELLE, *adj.* et *sm.* et *f.* Habitant, habitante de la Touraine.

TOURANIENS (LES), peuple du Touran ou Turkestan.

TOURCOING, ch.-l. de c. du Nord, arr. de Lille ; 48 634 h. Filatures, tapisseries, etc.

TOURGUENEFF, romancier russe, né en 1818, auteur des *Mémoires d'un seigneur russe*, des *Scènes de la vie russe*, etc.

TOURMALET, mont des Pyrénées entre la vallée de Bastan et celle de l'Adour, où l'Adour prend sa source.

TOURMENTES (CAP DES), premier nom du cap de Bonne-Espérance (1486).

TOURNAN, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Melun ; 1764 h.

TOURNAY ou **TOURNAI**, v. de Belgique (Hainaut), sur l'Escaut ; 32 508 h. Tapis, dentelles, cuirs, etc.

TOURNAY, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes ; 1207 h.

TOURNEFORT (DE), botaniste franç. (1656-1708), auteur des *Eléments de botanique*, etc.

TOURNELLE (LA), chambre du Parlement de Paris chargée de juger les affaires criminelles en dernier ressort.

TOURNOIS, monnaie fabriquée à Tours, plus faible d'un quart que celle de Paris.

TOURNON, ch.-l. d'arr. de l'Ardèche, à 55 k. de Privas, sur le Rhône ; 6083 h.

TOURNON, ch.-l. de c. de l'Indre, arr. du Blanc ; 1502 h.

TOURNON-D'AGENAIS, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Villeneuve ; 1371 h.

TOURNUS, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon, sur la Saône ; 5527 h.

TOUROUVRE, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. de Mortagne ; 1808 h.

TOURS, ch.-l. du dép. d'Indre-et-Loire, à 236 k. de Paris, sur la Loire ; 48 325 h. Archevêché. Anc. cap. de la Touraine.

TOURTERON, ch.-l. de c. des Ardennes, arr. de Vouziers ; 577 h.

TOURVILLE (comte de), marin français (1642-1701), célèbre par la lutte qu'il soutint entre les pointes de la Hague et de Barfleur contre la flotte anglo-hollandaise, en 1692.

TOUSSAINT-LOUVERTURE, noir de l'île de Saint-Domingue (1743-1803), s'empara du pouvoir après l'insurrection contre la domination française (1791-1796). Mais réduit à capituler par le général Leclerc, il fut arrêté et mourut prisonnier en France.

TOUVET (LE), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble ; 1564 h.

TRACY (DESTUTT DE), philosophe français (1754-1836), auteur des *Eléments d'idéologie*, d'une *Grammaire générale*, etc.

TRAFALGAR, cap d'Espagne, au N.-O. du détroit de Gibraltar, où Nelson vainquit l'amiral Villeneuve, et fut tué (21 oct. 1805).

TRAJAN, empereur romain (53-117 ap. J.-C.), fut adopté par Nerva, lui succéda en 98, soumit les Daces, vainquit les Parthes, et accomplit de grands travaux dans Rome.

TRAJANE (COLONNE), colonne de marbre élevée à Rome en l'honneur de Trajan et ornée de bas-reliefs qui rappellent les principaux événements des guerres daciques.

TRAKTIR, pont sur la Tchernaïa.

TRAMAYES, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Mâcon ; 2135 h.

TRANQUEBAR, v. de l'Hindoustan anglais, sur la côte de Coromandel ; 25 000 h.

TRANSALPINE (GAULE), la Gaule située au delà des Alpes, par rapport à Rome.

TRANSCAUCASIE, partie de l'Empire Russe située au S. du Caucase.

TRANSPADANE (RÉPUBLIQUE) ou *au delà du Pô*, république qui, réunie à la Cispadane, forma la République Cisalpine en 1797.

TRANSTAMARE (HENRI DE), roi de Castille (1369-1379), détrôna son frère Pierre le Cruel et le poignarda.

TRANSTEVERIN, INE, *adj.* et *sm.* et *f.* Habitant, habitante du Transtévère, quartier de Rome, sur la rive droite du Tibre.

TRANSVAAL (RÉPUBLIQUE DE), république fondée par des Hollandais émigrés de la colonie anglaise du Cap (les Boers), au N. de la Terre de Natal. En 1877, les Anglais, déjà maîtres de Natal, l'ont assujettie ; mais vaincus par les Boers, ils ont renoncé à la domination du pays ; pop. 40 000 h. ; 275 000 indigènes. Mines de diamants.

TRANSYLVANIE, grande division de l'Empire Austro-Hongrois, à l'E., entre la Hongrie, la Moldavie, la Valachie ; pop. 2 115 024 h. ; cap. Klausenburg.

TRAPANI, anc. Drepanum, v. et port de Sicile, sur la côte O. ; 37 328 h.

TRAPEZONTE, auj. Trébizonde.

TRAPPE (SOLIGNY-LA-), vge près de Mortagne (Orne), où fut fondée en 1140 une abbaye, réformée par l'abbé de Rancé (1662).

TRASIMENE (LAC), auj. lac de Pérouse, lac d'Etrurie, sur les bords duquel Annibal battit le consul Flaminius (217 av. J.-C.).

TRAS-OS-MONTES, prov. du Portugal, au N. ; pop. 410 461 h. ; ch.-l. Bragance.

TRAVE (LA), riv. d'Allemagne, arrose Lubeck ; 100 k.

TRAVERS (VAL-), vallée de la Suisse (canton de Neuchâtel), dans le Jura.

TREBBIA ou **TREBIE**, riv. d'Italie, descend des Apennins et se jette dans le Pô près de Plaisance ; 80 k. || Victoire d'Annibal sur Sempronius (218 av. J.-C.). || Victoire de Souvarow sur Macdonald (1799).

TREBELLIUS POLLION, historien latin (IVe s. ap. J.-C.), dont il ne reste que les *Vies des empereurs Valérien, Gallien, des Trente Tyrans et de Claude II*.

TREBIZONDE, anc. Trapezonte, v. et port de la Turquie d'Asie, sur la mer Noire ; 50 000 h. || De 1204 à 1461, siège d'un empire grec particulier, qui fut gouverné par les Comnènes, et que les Turcs ont détruit.

TREFFORT, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Bourg ; 1843 h.

TRÉGUIER, ch.-l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Lannion, port sur le Tréguier, à 10 k. de la Manche ; 3611 h.

TREIGNAC, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Tulle, sur la Vézère ; 2897 h.

TREILHARD (comte), homme politique français (1742-1810), prit une part active à la rédaction du Code civil.

TRELAZE, vge à 9 k. d'Angers (Maine-et-Loire) ; 5264 h. Ardoisières.

TRÉLON, ch.-l. de c. du Nord, arr. d'Avesnes ; 3200 h.

TREMBLADE (LA), ch.-l. de c. de la Charente-Inférieure, arr. de Marennes, 2836 h.

TRENTE, v. de l'Empire Austro-Hongrois, ch.-l. du Tyrol italien, sur l'Adige ; 17 000 h. || CONCILE DE TRENTE, concile œcuménique, réuni par Paul III en 1545 et terminé en 1563, fixa les dogmes de l'Eglise catholique.

TRENTE (COMBAT DES), combat de 30 chevaliers anglais contre 30 chevaliers bretons, qui eut lieu entre Josselin et Ploërmel. La victoire resta aux Français (1351). Beaumanoir était du nombre des combattants.

TRENTE ANS (GUERRE DE), guerre politique et religieuse, d'abord allemande, puis européenne, entre les Etats protestants et les Etats catholiques, se termina par les traités de Westphalie (1618-1648).

TRENTE TYRANS (LES), nom donné 1° aux 30 magistrats que Lysandre imposa aux Athéniens après la guerre du Péloponèse (404 av. J.-C.), et qui furent chassés par Thrasybule ; 2° aux nombreux usurpateurs qui parurent dans l'empire romain, de 253 à 270, parmi lesquels on cite Postumus, Tétricus, Trébellianus.

TREPORT (LE), commune de l'arr. de Dieppe ; port sur la Manche ; 3819 h.

TRETS, ch.-l. de c. des Bouches-du-Rhône, arr. d'Aix ; 3285 h.

TREVE ou **PAIX DE DIEU**, suspension d'armes que l'Eglise imposait aux seigneurs, pendant certains jours et à certaines époques (XIe s.).

TRÈVES, v. de Prusse, sur la Moselle, 22 027 h. Antiquités romaines. || ARCHEVÊCHÉ-ELECTORAT DE TRÈVES, un des trois électorats ecclésiastiques de l'anc. emp. d'Allemagne, démembré à la paix de Lunéville (1801).

TREVES, ch.-l. de c. du Gard, arr. du Vigan ; 500 h.

TRÉVIERES, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Bayeux ; 1079 h.

TREVIRES (LES), peuple gaulois de la Belgique, dont la capitale était Trèves.

TRÉVISE, v. d'Italie (prov. de Venise), 28 454 h. || DUC DE TRÉVISE, voy. MORTIER.

TREVOUX, ch.-l. d'arr. de l'Ain, à 40 k. de Bourg, sur la Saône ; 2889 h. Anc. cap. de la principauté de Dombes. Imprimerie qui publia le *Dictionnaire universel de Trévoux* (1704) et le *Journal de Trévoux* (1701).

TRÉZEL, général français (1780-1860), se distingua en Algérie, et fut ministre de la guerre sous Louis-Philippe Ier.

TREZENE, v. de l'anc. Argolide (Grèce), près du golfe Saronique.

TRIAL, chanteur de la Comédie-Italienne (1737-1795), dont le nom sert à désigner l'emploi de ténor comique.

TRIANON (LE GRAND ET LE PETIT), nom de deux petits châteaux dépendants du palais de Versailles, et construits le 1er par Louis XIV et le 2e par Louis XV.

TRIAUCOURT, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc ; 1031 h.

TRIBONIEN, jurisconsulte romain, eut la direction des travaux législatifs accomplis sous le règne de Justinien (475-545).

TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE, tribunal extraordinaire qui fonctionna à Paris pendant la Terreur, et près duquel Fouquier-Tinville fut accusateur public.

TRIBUNAT, en France, assemblée législative établie par la constitution de l'an VIII (1799) et composée de 100 membres. Il discutait les projets de loi du gouvernement avec les orateurs du Conseil d'Etat devant le Corps législatif. Il fut aboli en 1807.

TRIBUNS DU PEUPLE, magistrats de la république romaine, institués en 493 av. J.-C. pour protéger le peuple contre les patriciens. || TRIBUNS MILITAIRES, magistrats ayant à peu près les mêmes attributions que les consuls et pouvant être choisis parmi les plébéiens (444-366 av. J.-C.).

TRIBUS, nom donné : 1° aux 12 divisions territoriales des Hébreux, désignées par les noms des fils de Jacob et de Joseph ; 2° aux 35 divisions du peuple de Rome.

TRICASSES (LES), peuple de l'anc. Gaule, dont la cap. est devenue Troyes.

TRIE, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes ; 1668 h.

TRIESTE, anc. Tergeste, v. et port de l'Empire Austro-Hongrois, sur le golfe de Trieste ; 109 324 h. Grand commerce.

TRIMOUILLE (LA), ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Montmorillon ; 1858 h.

TRIMOURTI, la trinité des Hindous, formée de Brahma, Vichnou et Siva.

TRINACRIE, nom anc. donné à la Sicile.

TRINITAIRES ou **ORDRE DE LA RÉDEMPTION**, ordre religieux fondé en 1198 par saint Jean de Matha pour la délivrance des chrétiens captifs chez les infidèles.

TRINITE (LA), v. de la Martinique ; 7000 h.

TRINITE (LA), la plus méridionale et la plus grande des petites Antilles, en face des bouches de l'Orénoque, aux Anglais ; pop. 109 638 h. ; cap. Port-d'Espagne.

TRINITÉ PORHOET (LA), ch.-l. de c. du Morbihan, arr. de Ploërmel; 1156 h.

TRINQUEMALE, v. et port sur la côte N.-E. de l'île de Ceylan; 18 000 h.

TRIPOLI, v. du pachalik de Beyrouth (Turquie d'Asie), près de la mer; 15 000 h.

TRIPOLI (RÉGENCE DE), État de l'Afrique, sur la Méditerranée, entre l'Égypte et la régence de Tunis, gouverné par un pacha dépendant du sultan; pop. 1 010 000 h.; cap. Tripoli, port sur la Méditerranée; 25 000 h.

TRIPOLITZA, ch.-l. de l'Arcadie (Grèce).

TRIPTOLÈME, roi d'Eleusis, apprit de Cérès l'art de cultiver la terre, et l'enseigna aux habitants de l'Attique.

TRISTAN L'HERMITE (LOUIS), grand prévôt de Louis XI. || FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE, auteur dramatique franç. (1601-1655), célèbre par sa tragédie de *Marianne*.

TRITON, fils de Neptune et d'Amphitrite.

TRIUMVIRAT (PREMIER), association formée à Rome entre Pompée, César et Crassus (60 av. J.-C.), pour s'emparer du pouvoir. || SECOND TRIUMVIRAT, association formée entre Antoine, Octave et Lépide (43 av. J.-C.), après la mort de César.

TRIVIER-DE-COURTES (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Bourg; 1468 h.

TRIVIER-SUR-MOIGNANS (SAINT-), ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Trévoux; 1669 h.

TRIVULCE, maréchal de France, né à Milan (1448-1518), aida Charles VIII et Louis XII dans la conquête du Milanais, et fut nommé gouverneur de Milan. Il fut disgracié par François Ier.

TROADE, anc. contrée de l'Asie Mineure, sur l'Hellespont, dont Troie était la capitale.

TROARN, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Caen; 788 h.

TROCADERO, forts protégeant la rade de Cadix, qui furent enlevés par le duc d'Angoulême, en 1823. || Palais construit à Paris pour l'Exposition universelle de 1878.

TROCHU, général français, né en 1815, nommé président du gouvernement de la Défense nationale le 4 septembre 1870, fut gouverneur de Paris pendant le siège, et donna sa démission le 26 janvier 1871.

TROGLODYTES (LES) ou *habitants des cavernes*, peuple de l'anc. Afrique, le long de la mer Rouge.

TROGUE-POMPÉE, historien latin, du temps d'Auguste, composa une *Histoire Philippique*, qui prenait l'empire macédonien pour centre, et dont il ne nous reste que les extraits faits par Justin.

TROIE, v. de l'anc. Asie Mineure, cap. de la Troade, fut prise par les Grecs après un siège de dix ans (1193-1184 av. J.-C.).

TROILUS, fils de Priam et d'Hécube, fut tué par Achille.

TROIS-ÉVÊCHÉS (LES), Metz, Toul, Verdun, conquis par la France en 1552.

TROIS-MOUTIERS, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Loudun; 1250 h.

TROLLOPE (mistress), femme de lettres anglaise (1791-1863), auteur de voyages et de romans.

TROMP (MARTIN), marin hollandais (1597-1653), remporta de brillantes victoires sur les Espagnols et sur les Anglais, et pénétra dans la Tamise. || Son fils, CORNEILLE TROMP (1629-1691), fut un amiral distingué.

TROMPETTE (CHATEAU-), forteresse construite à Bordeaux par Charles VII, et détruite par Louis XIV.

TRONCHET, jurisconsulte et magistrat français (1726-1806), fut choisi par Louis XVI pour l'un de ses défenseurs, et collabora, sous le Consulat, au Code civil.

TRONCHIN (THÉODORE), célèbre médecin, né à Genève (1709-1781), s'établit à Paris.

TRONSON DU COUDRAY, avocat français (1750-1798), défendit Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire. S'étant déclaré contre le Directoire, au 18 fructidor 1797, il fut déporté à Sinnamary.

TROPEZ (SAINT-), ch.-l. de c. du Var, arr. de Draguignan; 3531 h.

TROPHONIUS (ANTRE DE), antre près de Lébadée, en Béotie, siège d'un oracle.

TROPLONG, jurisconsulte français (1795-1869), auteur du *Droit civil expliqué*, fut président du Sénat du second Empire.

TROPPAU, cap. de la Silésie autrichienne; 20 263 h.

TROS, fils d'Erichthonius, père d'Ilus et de Ganymède, donna son nom à Troie.

TROUBADOURS, poètes du midi de la France, qui du XIe au XIIIe s. écrivirent en langue d'oc.

TROUSSEAU, médecin français (1801-1867).

TROUVÈRES, poètes de la France septentrionale, qui du XIe au XVe s. écrivirent en langue d'oïl.

TROUVILLE, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Pont-l'Évêque, port à l'embouchure de la Touques, à 50 k. de Caen, 220 de Paris; 5886 h.

TROYES, ch.-l. du dép. de l'Aube, sur la Seine, à 167 k. de Paris; 41 275 h. Évêché. || Traité de 1420 par lequel le roi d'Angleterre Henri V était reconnu héritier de la couronne de France.

TROYON (CONSTANT), peintre français, paysagiste (1813-1865).

TRUCHTERSHEIM, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Strasbourg; 697 h.; cédé à la Prusse en 1871.

TRUGUET, amiral français (1752-1839), se distingua dans la guerre d'Amérique, et fut ministre de la marine sous le Directoire.

TRUN, ch.-l. de c. de l'Orne, arr. d'Argentan; 1632 h.

TUBALCAIN, fils de Lamech, inventa l'art de travailler le fer et l'airain.

TÜBINGEN, v. du royaume de Wurtemberg, sur le Neckar, 10 000 h. Université.

TUCHAN, ch.-l. de c. de l'Aude, arr. de Carcassonne; 1387 h.

TUDELA, v. d'Espagne (prov. de Pampelune), sur l'Èbre; 8000 h.

TUDORS (LES), maison royale d'Angleterre, qui donna cinq souverains à l'Angleterre, de 1485 à 1603 : Henri VII, Henri VIII, Édouard VI, Marie et Élisabeth.

TUFFÉ, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de Mamers; 1658 h.

TUGEND-BUND, c'est-à-dire *lien de vertu*, société formée en 1813 parmi les étudiants allemands pour l'expulsion des Français.

TUILERIES (PALAIS DES), résidence des rois de France à Paris, construit pour Catherine de Médicis par Philibert Delorme, continué par Jean Bullant et Le Vau, et brûlé sous la Commune en mai 1871.

TULLE, ch.-l. du dép. de la Corrèze, sur la Corrèze, à 480 k. de Paris; 15 342 h.

TULLIE, fille de Servius Tullius et femme de Tarquin le Superbe, fit passer son char sur le corps de son père assassiné. || Fille de Cicéron et de Terentia (78-45 av. J.-C.).

TULLINS, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Saint-Marcellin; 4881 h.

TULLUS HOSTILIUS, 3e roi de Rome (672-640 av. J.-C.). Sous son règne eut lieu le combat des Horaces et des Curiaces; les Albains vaincus furent transportés à Rome.

TUNIS, v. de l'Afrique septentrionale, à 10 k. de la Méditerranée, avec laquelle elle communique par le canal de la Goulette; cap. de la régence de Tunis; 125 000 h.

TUNISIE ou **RÉGENCE DE TUNIS**, État de l'Afrique septentrionale, entre la régence de Tripoli et l'Algérie, nominalement vassal de la Turquie; pop. 2 100 000 h.

TURBIGO, bourg du Milanais, où Napoléon III passa le Tessin, le 3 juin 1859.

TURCOING, voy. TOURCOING.

TURCOMANS (LES), peuple de race turque répandu dans toute l'Asie occidentale.

TURCS, peuples de race scythique ou tartare, habitant le Turkestan, le S.-O. de la Sibérie, la Russie entre l'Oural et le Volga, la Crimée, l'Asie Mineure et quelques parties de la Turquie d'Europe.

TURENNE (HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte DE), maréchal-général des camps et armées du roi (1611-1675), contribua aux victoires qui amenèrent la paix de Westphalie, prit parti pour la cour dans la 2e guerre de la Fronde, prépara par la victoire des Dunes sur les Espagnols (1658) le traité des Pyrénées; s'illustra par ses campagnes dans les Pays-Bas et surtout par sa défense de l'Alsace (1674-1675), et fut tué d'un boulet de canon à Salzbach.

TURGOT, économiste français (1727-1781). Signalé par ses écrits sur la science économique et par son habile administration dans l'intendance de Limoges, il fut appelé au ministère des finances (1774), et commença une série de réformes. Mais attaqué par le Parlement, par la cour, il fut renvoyé par Louis XVI (1776).

TURIN, v. d'Italie (Piémont), sur le Pô, à 835 k. de Paris; 214 200 h. Anc. cap. du royaume de Sardaigne, jusqu'en 1864.

TURKESTAN ou **TOURAN**, région de l'Asie, entre la Sibérie, l'Afghanistan, la mer Caspienne et la mer d'Aral, habitée par des peuples de race turque; 5 000 000 d'h. || TURKESTAN CHINOIS, ou TARTARIE CHINOISE, ou PETITE BOUKHARIE, anc. partie de l'Empire Chinois, renfermant le désert de Cobi et auj. indépendante; 580 000 h. || TURKESTAN RUSSE, nouvelle prov. de la Russie, formée d'une partie du khanat de Khokand.

TURNER, peintre anglais (1775-1851).

TURNUS, roi des Rutules, fiancé de Lavinie, fille de Latinus, fut tué par Énée.

TURPIN ou **TILPIN**, moine de Saint-Denis, archevêque de Reims (753), à qui on a attribué une chronique latine sur la vie de Charlemagne et de Roland.

TURQUIE ou **EMPIRE OTTOMAN**, vaste État composé de cinq parties : la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, l'Hedjaz, Tripoli et les pays vassaux (Bulgarie, Égypte et Tunis); pop. 47 000 000 d'h.; cap. Constantinople. Sultan régnant depuis 1876 : Abd-ul-Hamid, né en 1842.

TURRIERS, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Sisteron; 535 h.

TUSCULUM, auj. Frascati, à 17 k. de Rome, v. de l'anc. Latium, où Cicéron avait une campagne et où il composa ses *Tusculanes*.

TVER, v. de Russie, sur le Volga; 30 000 h.

TWEED, petit fl. de la Grande-Bretagne, sur la limite de l'Écosse et de l'Angleterre, se jette dans la mer du Nord; 160 k.

TYCHO-BRAHÉ, célèbre astronome danois (1546-1601).

TYNDARE, roi de Sparte, eut de Léda Castor et Pollux, Clytemnestre et Hélène.

TYPHON, dieu de l'anc. Égypte, dieu du mal, tua son frère Osiris, et fut tué à son tour par Horus.

TYR, anc. v. de Phénicie, célèbre par son commerce, fondée sur la côte par les Sidoniens, ruinée par Nabuchodonosor (572), rebâtie dans une petite île, et détruite par Alexandre le Grand (332 av. J.-C.).

TYROL (LE), prov. de l'Empire Austro-Hongrois, entre la Bavière, la Suisse et l'Italie; pop. 898 072 h.; cap. Inspruck.

TYRRHÉNIENNE (MER), partie de la Méditerranée occidentale, située entre la Corse, la Sardaigne, la Sicile et l'Italie.

TYRRHÉNIENS (LES), tribu pélasgique qui s'établit en Italie entre la Macra et le Tibre.

TYRTÉE, poète grec. du VIIe s. av. J.-C., composa des hymnes guerriers.

TZAR ou mieux **TSAR**, titre que porte l'empereur de Russie depuis Ivan III.

U

UBERTI (FARINATA DEGLI), chef des Gibelins de Florence, au XIIIe s., fut chassé en 1250, et rentra dans Florence en 1260.

UDINE, v. d'Italie, dans la Vénétie, anc. cap. du Frioul; 28 612 h.

UDINE (JEAN D'), peintre italien (1489-1561), travailla, sous Raphaël, aux arabesques des *Loges* du Vatican.

UGINES, ch.-l. de c. de la Savoie, arr. d'Albertville; 2690 h.

UGOLIN, tyran de Pise, fut renversé par l'archevêque Roger d'Ubaldini, et enfermé dans une tour où il mourut de faim avec ses deux fils et ses deux petits-fils (1288).

UHLAND (JEAN-LOUIS), poète populaire et patriotique de l'Allemagne (1787-1862).

UKRAINE, pays de la Russie, arrosé par le Dniéper; v. pr. Kharkov, Kiev, Poltava, Kherson. Élève de bestiaux et de chevaux.

ULÉMA (LES), docteurs de la religion et de la loi chez les Turcs ottomans. Ils ont pour chef le mufti.

ULLOA (SAINT-JEAN-D'), fort qui commande l'entrée du port de Vera-Cruz (Mexique). Il a été pris par les Français en 1838.

ULM, v. forte du Wurtemberg, sur le Danube; 30 222 h. || Capitulation de l'armée autrichienne, en 1805.

ULPHILAS, évêque des Goths (311-381), traduisit les Écritures en langue gothique.

Les fragments conservés de cette traduction sont le plus ancien monument des idiomes germaniques.

ULPIEN, jurisconsulte romain, préfet du prétoire sous Héliogabale, puis sous Alexandre Sévère, fut tué par les prétoriens mécontents de ses réformes (228).

ULRIQUE-ÉLÉONORE, reine de Suède, succéda à son frère Charles XII (1718-1741), et associa son époux Frédéric de Hesse-Cassel à la couronne (1720).

ULSTER, prov. la plus septentrionale de l'Irlande; v. pr. Armagh, Londonderry, Donegal, pop. 1 833 228 h.

ULYSSE, fils de Laërte, époux de Pénélope et père de Télémaque, assista au siège de Troie. Son retour fut signalé par des événements racontés dans l'*Odyssée* d'Homère. Revenu à Ithaque, il fut tué par Télégone, fils qu'il avait eu de Circé.

UNIGENITUS (BULLE), bulle par laquelle Clément XI condamna les *Réflexions morales* du P. Quesnel, janséniste (1713).

UNION (L'), les États-Unis d'Amérique.

UNITAIRES, secte d'hérétiques niant la Trinité.

UNIVERSITÉ, au moyen âge, corporation de maîtres et d'élèves jouissant de certains privilèges. La principale fut l'Université de Paris, fondée en 1200 et abolie par la Révolution. || UNIVERSITÉ DE FRANCE, corps des fonctionnaires de l'enseignement public, établi par les décrets de 1806 et de 1811, et placé sous la direction du Ministre de l'instruction publique.

UNTERWALDEN, l'un des cantons de la Suisse, sur la rive occidentale du lac des Quatre-Cantons, divisé en Obwald (ch.-l. Sarnen) et Nidwald (ch.-l. Stanz); pop 27 319 h. Il fut l'un des trois cantons qui s'unirent contre l'Autriche en 1307, et avec Uri et Schwitz il fonda la Confédération.

UPSAL, v. de Suède, anc résidence des rois; 14 000 h. Université et bibliothèque.

UR, patrie d'Abraham dans la Chaldée.

URANIE, la Muse de l'astronomie.

URANUS, fils et époux de la Terre, père de Saturne, des Titans, des Cyclopes.

URBAIN, nom de huit papes, dont le 2e prêcha la 1re croisade (1095); le 6e vit commencer le schisme d'Occident par l'élection de Clément VIII (1378), le 8e (BARBERINI) condamna le livre de Jansénius (1641).

URBIN, v d'Italie, dans la prov. de Pesaro; 15 000 h. Patrie de Raphaël. || DUCHÉ D'URBIN, anc. principauté de l'Italie, possédée tour à tour par les Borgia, les della Rovere et le Saint-Siège.

URFÉ (HONORÉ D'), romancier franç. (1568-1625), auteur du roman pastoral *l'Astrée*.

URGEL ou LA SEU D'URGEL, v. d'Espagne, au pied des Pyrénées, dans la prov. de Lérida (Catalogne). 5000 h. L'évêque de cette ville partage avec la France le protectorat de la république d'Andorre.

URI, l'un des cantons de la Suisse, à l'extrémité S. du lac des Quatre-Cantons; pop. 17 183 h.; cap Altorf. Il fut l'un des trois cantons qui s'unirent contre l'Autriche (1307).

URIAGE ou SAINT-MARTIN D'URIAGE, vge près de Grenoble; 2139 h. Eaux sulfureuses.

URIE, officier de David, mari de Bethsabée, fut tué au siège de Rabbath.

URIEL, l'ange de la lumière, ministre de la colère divine suivant les Juifs.

URSINS (ANNE DE LA TRÉMOUILLE, princesse DES), dame de la cour de Louis XIV (1636-1722), accompagna en Espagne Marie de Savoie, femme de Philippe V, eut un grand ascendant sur cette reine et son époux, mais fut renvoyée par la seconde femme du roi, Élisabeth de Parme (1714).

URSULE (sainte), fille d'un prince de la Grande-Bretagne, fut martyrisée avec ses compagnes, près de Cologne, par les Huns.

URSULINES (LES), congrégation de religieuses fondée en 1537 pour l'éducation des jeunes filles, établie à Paris en 1604.

URUGUAY, riv de l'Amérique méridionale arrose le Brésil, sépare le Brésil de la république Argentine et la république Argentine de l'Uruguay; 1200 k. || RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY, État de l'Amérique mérid., borné par le Brésil, la riv. d'Uruguay et l'Atlantique; pop. 440 000 h.; cap. Montevideo.

USSEL, ch.-l. d'arr. de la Corrèze, à 61 k. de Tulle; 4251 h.

USTARITS, ch.-l. de c des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne; 2542 h.

UTAH, territoire des États-Unis. à l'E. de la Californie, principalement habité par les Mormons; pop. 86 786 h.; cap. Tillmore.

UTELLE, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice; 1815 h.

UTIQUE, anc. v. d'Afrique, sur la Méditerranée, au N.-O. de Carthage, auj. ruinée, fameuse par la mort du second Caton.

UTRECHT, ch.-l. de la prov. d'Utrecht (Pays-Bas), sur le Vieux-Rhin: 67 341 h. Université. Soieries et draps. || Traités de 1713 qui mirent fin à la guerre de la Succession d'Espagne.

UTRERA, v. d'Espagne, dans la prov. de Séville; 12 000 h.

UZEL, ch -l. de c. des Côtes-du-Nord, arr. de Loudéac; 1545 h.

UZERCHE, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Tulle, sur la Vézère; 2962 h.

UZÈS, ch.-l. d'arr. du Gard, à 25 k de Nîmes; 5585 h. Cap. d'un anc. duché.

V

VABRE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres; 2500 h.

VADÉ (JEAN-JOSEPH), poète burlesque français (1720-1757).

VADUZ, cap. de la principauté de Lichtenstein, près du Rhin; 921 h.

VAILLANT, maréchal de France (1790-1872), fut ministre de la guerre sous le second Empire (1854-1859), puis ministre de la Maison de l'Empereur (1860-1870).

VAILLY, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Soissons, sur l'Aisne; 1661 h.

VAILLY-SUR-SAULDRE, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Sancerre; 1103 h.

VAISON, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. d'Orange; 3230 h. Anc. évêché.

VAISSÈTE (DOM), savant bénédictin français (1685-1756), auteur d'une *Histoire générale du Languedoc*, etc.

VALACHIE, une des anc. Principautés danubiennes, forme avec la Moldavie l'État indépendant depuis 1878 de Moldo-Valachie ou Roumanie (voy. ROUMANIE); pop. 3 376 000 h.; cap. Bucharest.

VALAIS (LE), l'un des cantons de la Suisse, dans la vallée du Rhône; pop. 101 776 h.; cap. Sion

VALAQUE, *adj.* et *s.* Qui est de la Valachie; habitant de la Valachie.

VALAZÉ, conventionnel, fut compris dans la condamnation des Girondins, et se frappa d'un coup de poignard (1751-1793).

VALBONNAIS, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble. 1326 h.

VALDAÏ (PLATEAU DE), en Russie, plateau d'où descendent la Dwina, le Dniéper, le Volga.

VAL-DE-GRÂCE, église et hôpital militaire situés dans la rue Saint-Jacques, à Paris. L'église fut construite par Fr. Mansart (1645), la coupole peinte par Mignard.

VALDEPEÑAS, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), renommée pour ses vins; 10 000 h.

VALDERIES, ch-l. de c. du Tarn, arr. d'Albi; 1088 h.

VALDIEU (COL DE), passage entre les Vosges et le Jura.

VALDO (PIERRE) ou DE VAUX, hérésiarque français, chef des *Pauvres de Lyon* (XIIe s.).

VALÉE (comte), maréchal de France (1773-1846). Il enleva d'assaut la ville de Constantine en 1837.

VALENÇAY, ch.-l. de c. de l'Indre, arr. de Châteauroux; 3517 h. Château de la famille Talleyrand, dans lequel fut détenu Ferdinand VII, roi d'Espagne (1808-1814).

VALENCE, v. d'Espagne, près de l'embouchure du Guadalaviar dans la Méditerranée; 153 457 h. Archevêché.

VALENCE, ch.-l. du dép. de la Drôme, à 618 k. de Paris, sur le Rhône; 23 220 h. Évêché.

VALENCE, ch.-l. de c. du Gers, arr. de Condom; 1674 h.

VALENCE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. d'Albi; 1495 h.

VALENCE, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Moissac; 3699 h.

VALENCIENNES, ch.-l. d'arr. du Nord, à 51 k. de Lille, sur l'Escaut; 26 083 h. Ville industrielle et commerçante.

VALENCIENNES, naturaliste franç. (1794-1865), auteur d'une *Hist. natur. des poissons*.

VALENS (FLAVIUS), empereur romain, fut associé à l'empire par son frère Valentinien Ier (364-378) et chargé de gouverner l'Orient. Il permit aux Visigoths de s'établir en Mésie et en Thrace, et plus tard il fut vaincu et tué par eux à Andrinople.

VALENSOLE, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Digne; 3065 h.

VALENTIA, petite île et bourg d'Irlande, point de l'Europe le plus rapproché de l'Amérique, et d'où part le câble transatlantique anglais.

VALENTINE DE MILAN, fille de Jean-Galéas Visconti (1370-1408), épousa Louis d'Orléans, frère de Charles VI (1389), et demanda vainement justice de la mort de son mari, assassiné par Jean sans Peur.

VALENTINIEN Ier, empereur romain, succéda à Jovien (364-375), s'associa son frère Valens, repoussa les Alamans et les Saxons de la Gaule, battit les Quades en Illyrie. || VALENTINIEN II, son fils, partagea le trône avec son frère Gratien (375). Attaqué par l'usurpateur Maxime, il fut défendu par Théodose, mais étranglé par l'ordre d'Arbogaste (392). || VALENTINIEN III, nommé empereur d'Occident par son cousin Théodose II (424-455), régna d'abord sous la tutelle de sa mère Placidie; mais son général Boniface appela en Afrique le Vandale Genseric. D'un autre côté, Attila, battu par Aétius, se jeta sur l'Italie. Valentinien tua par jalousie son défenseur Aétius, et fut assassiné par Pétrone Maxime.

VALENTINOIS (LE), anc. pays de France, dans le Dauphiné, à l'E. du Rhône; ch.-l. Valence; fut érigé par Louis XII en duché pour César Borgia. Ce titre a passé dans la famille de Grimaldi, souveraine de Monaco.

VALÈRE-MAXIME, historien latin, écrivit sous Tibère un ouvrage intitulé: *Des dits et faits mémorables*.

VALÉRIEN, empereur romain, succéda à Gallus (253), s'associa son fils Gallien, et alla attaquer les Perses. Vaincu et pris par Sapor (259), il mourut en captivité.

VALÉRIEN (MONT), la plus haute colline des environs de Paris, sur la rive gauche de la Seine (129 m.); fort important.

VALERIUS CORVUS (MARCUS), tribun des soldats sous Camille, tua en combat singulier un Gaulois d'une taille gigantesque, aidé par un corbeau qui aveuglait son ennemi de ses ailes.

VALÉRIUS PUBLICOLA, voy. PUBLICOLA.

VALERY-EN-CAUX (SAINT-), ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot; port de pêche sur la Manche; 4238 h.

VALERY-SUR-SOMME (SAINT-), ch.-l. de c. de la Somme, arr. d'Abbeville; port sur la baie de la Somme, à l'embouchure de ce fleuve dans la Manche: 3647 h.

VALETTE (LA) ou CITÉ-VALETTE, cap. de Malte, port et principale station de la flotte anglaise dans la Méditerranée; 60 000 h.

VALGORGE, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Largentière; 1332 h.

VALIDÉ, titre que les Turcs donnent à la mère du sultan régnant.

VALKIRIE, voy. WALKYRIE.

VALLADOLID, v. d'Espagne (prov. de Léon): 44 871 h.

VALLE-D'ALESANI, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Corte: 657 h.

VALLERAUGUE, ch.-l. de c. du Gard, arr. du Vigan; 3376 h.

VALLET, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes; 5200 h.

VALLIER (SAINT-), ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse; 533 h.

VALLIER (SAINT-), ch.-l. de c. de la Drôme, arr. de Valence, sur le Rhône; 3228 h.

VALLON, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Largentière: 2414 h.

VALMIKI, poète indien d'une époque incertaine, auteur du *Ramayana*.

VALMONT, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot; 911 h.

VALMORE (DESBORDES, dame), femme poète, née à Douai (1785-1859), auteur d'*Élégies*, *Idylles*, *Romances*, etc.

VALMY, village à 10 k. de Sainte-Menehould (Marne), près duquel Dumouriez et Kellermann battirent les Prussiens commandés par le duc de Brunswick (1792). || Kellermann, duc de Valmy (voy KELLERMANN).

VALOGNES, ch.-l. d'arr. de la Manche, à 58 k. de Saint-Lô; 5831 h.

VALOIS, pays de l'anc. France, correspondant à l'E. du dép. de l'Oise et au S. de l'Aisne; ch.-l. Crespy; v. pr. La Ferté-Milon, Villers-Cotterets, Senlis, Compiègne. Philippe III le Hardi le donna en apanage à son fils Charles, qui fut le père du roi Philippe VI de Valois.

VALOIS (LES), maison qui a régné sur la France de 1328 à 1589; elle descendait des Capétiens par son chef Charles de Valois, fils de Philippe III le Hardi. Elle a formé trois branches : la 1re compte sept rois, de Philippe VI à Charles VIII; la 2e, branche des Valois-Orléans, un seul, Louis XII; la 3e, branche des Valois-Angoulême, cinq, de François Ier à Henri III.

VALPARAISO, v. du Chili, port de commerce sur le Grand Océan; 97 737 h.

VALREAS, ch.-l. de c. de Vaucluse, arr. d'Orange; 4705 h.

VALS, bourg de l'arr. de Privas (Ardèche); 3301 h. Eaux minérales froides.

VALTELINE (LA), vallée de l'Italie, entre le lac de Côme et l'Adda; ch.-l. Sondrio. Richelieu l'enleva à la maison d'Autriche pour la rendre aux Grisons, en 1624. Elle appartient à l'Italie depuis 1859.

VAN, particule nobiliaire en Flandre et en Hollande.

VAN, v. de la Turquie d'Asie, sur le lac de Van, dans l'Arménie; 25 000 h.

VANCOUVER, navigateur anglais (1750-1798), reconnut les côtes orientales de l'Amérique du N., et donna, avec l'Espagnol Quadra, son nom à une île du Grand Océan.

VANDALES (LES), peuple germain, parti des bords de la Baltique, s'établit dans la Dacie (IIIe s.), envahit la Gaule (406) et s'arrêta en Espagne. De là il passa en Afrique sous la conduite de Genséric, ravagea et occupa tout le nord de ce pays, et y fonda un empire qui fut détruit par Bélisaire (534).

VANDAMME, général français (1770-1830), se distingua dans les guerres de la République et du 1er Empire, fut proscrit en 1815.

VANDRILLE (SAINT-), abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, près de Caudebec (Seine-Inférieure), fut fondée par saint Vandrille, comte du palais, sous Dagobert Ier.

VAN DYCK (ANTOINE), peintre, né à Anvers (1599-1641), élève de Rubens, fut attiré en Angleterre par Charles Ier.

VANIKORO, île de l'archipel de Santa-Cruz (Mélanésie), où La Pérouse périt (1788).

VANINI, philosophe italien (1584-1619), fut brûlé comme athée à Toulouse.

VANLOO, famille de peintres originaire de Hollande, dont le membre le plus célèbre est CARLE (1705-1765).

VANNES, riv. de France, prend sa source à 16 k. de Troyes, et se jette dans l'Yonne près de Sens; 62 k. Une partie de ses sources sont amenées à Paris par un aqueduc.

VANNES, ch.-l. du dép. du Morbihan, à 460 k. de Paris; 17 946 h. Évêché.

VANNUCCI, dit LE PÉRUGIN (voy. ce nom).

VANS (LES), ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Largentière; 2757 h.

VANVES, vge de l'anc. arr. de Sceaux (Seine); 8812 h. Lycée.

VAOUR, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Gaillac; 588 h.

VAR, fl. de France, prend sa source dans les Alpes Maritimes, arrose Puget-Théniers, et se jette dans la Méditerranée; 135 k.

VAR (dép. du), formé de la basse Provence; ch.-l. Draguignan; 3 arr. Draguignan, Brignoles et Toulon; pop. 295 763 h.

VARADES, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. d'Ancenis; 3566 h.

VARÈGUES, bannis scandinaves qui, sous Rurik, se fixèrent en Russie (862).

VARENNES-EN-ARGONNE, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Verdun; 1439 h. Louis XVI y fut arrêté avec sa famille, en 1791.

VARENNES-SUR-ALLIER, ch.-l. de c. de l'Allier, arr. de Lapalisse; 2810 h.

VARENNES-SUR-AMANCE, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Langres; 1282 h.

VARENT (SAINT-), ch.-l. de c. des Deux-Sèvres, arr. de Bressuire; 1734 h.

VARÈSE, v. d'Italie, sur le lac de Varèse, à 26 k. de Côme; 7000 h.

VARILHES, ch.-l. de c. de l'Ariège, arr. de Pamiers; 1637 h.

VARIUS, poète latin, ami de Virgile et d'Horace; ses œuvres ont péri.

VARNA, v. de la principauté de Bulgarie, port sur la mer Noire. 16 000 h.

VARRON (CAIUS TERENTIUS), consul romain, fut vaincu par Annibal à Cannes (216).

VARRON (MARCUS TERENTIUS), polygraphe latin, surnommé le plus savant des Romains (116-26 av. J.-C.). Nous ne possédons que deux de ses ouvrages : le traité *Sur les choses de la campagne* (*De re rustica*), et six de ses livres *Sur la langue latine*.

VARSOVIE, v. de Russie, ch.-l. du gouvernement de Varsovie, cap. de l'anc. royaume de Pologne, sur la Vistule, à 1180 k. de Saint-Pétersbourg, 2100 de Paris; 308 548 h. Université. || GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE, État formé par Napoléon Ier en faveur de Frédéric-Auguste de Saxe (1807), et démembré en 1815.

VARUS, général romain, fut surpris et tué avec trois légions par Arminius dans les défilés de Teutberg (9 ap. J.-C.).

VARZY, ch.-l. de c. de la Nièvre, arr. de Clamecy; 2928 h. Patrie des trois Dupin.

VASA ou **WASA**, famille qui a donné sept rois à la Suède et trois à la Pologne.

VASARI (GEORGES), peintre, architecte et écrivain florentin (1512-1574), connu surtout par *les Vies des plus excellents peintres, sculpteurs et architectes*.

VASCONS (LES), peuple de l'anc. Espagne, s'établit au N. des Pyrénées et donna à l'anc. Novempopulanie le nom de Vasconie, d'où Gascogne (VIIe s. de notre ère).

VASILI ou **BASILE**, nom de princes de Russie, dont le 4e porta le premier le titre d'*autocrate* (1505), soumit Novogorod-la-Grande et battit les Tartares; le 5e, tsar de Russie, eut à lutter contre le faux Dmitri et mourut prisonnier des Polonais (1605-1609).

VASILI-POTAMO, l'anc. Eurotas.

VASSY, ch.-l. de c. du Calvados, arr. de Vire; 2681 h.

VASSY, ch.-l. d'arr. de la Haute-Marne, à 60 k. de Chaumont; 3284 h. || En 1562, le *massacre de Vassy* fut le signal des guerres civiles religieuses en France.

VASSY-LÈS-AVALLON, vge près d'Avallon (Yonne); fabrique de ciment romain.

VATAN, ch.-l. de c. de l'Indre, arr. d'Issoudun; 2860 h.

VATEL, maître d'hôtel du prince de Condé, se tua de désespoir parce que, dans une fête que son maître donnait à Louis XIV, à Chantilly, la marée avait manqué (1671).

VATICAN (MONT), colline de Rome, sur la rive droite du Tibre; elle porte le palais du Vatican et Saint-Pierre de Rome.

VATICAN (LE), palais et résidence du pape à Rome. Il renferme la *chapelle Sixtine* peinte par Michel-Ange, les *Loges* et les *Chambres* de Raphaël, les *Musées* et la *Bibliothèque Vaticane*.

VATIMESNIL (DE), homme politique français (1789-1860), ministre de l'instruction publique dans le ministère Martignac (1828).

VATTEL, publiciste suisse (1714-1767), auteur d'un traité *Sur le droit des gens*.

VAUBAN (LE PRESTRE DE), maréchal de France (1633-1707), conduisit les sièges du règne de Louis XIV, entoura la France d'une ceinture de forteresses et de places. Parmi ses écrits, on remarque la *Dîme royale*, ouvrage dans lequel il proposait de substituer à la multitude des taxes arbitraires une contribution unique du dixième du revenu.

VAUBECOURT, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc; 1020 h.

VAUCANSON (JACQUES DE), mécanicien, né à Grenoble (1709-1782), connu par ses automates : *le Joueur de flûte, le Joueur de tambourin et de galoubet, les Canards*.

VAUCLUSE, vge de l'arr. et à 30 k. d'Avignon, près de la fontaine de Vaucluse.

VAUCLUSE (dép. de), formé du Comtat-Venaissin, de la principauté d'Orange et d'une partie de la haute Provence; ch.-l. Avignon; 4 arr. Avignon, Apt, Carpentras, Orange; pop. 255 703 h.

VAUCOULEURS, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Commercy, sur la Meuse; 2695 h.

VAUD, l'un des cantons de la Suisse, entre le Jura et les lacs de Genève et de Neuchâtel; pop. 246 273 h.; cap. Lausanne.

VAUDOIS (LES), sectaires de la Provence reconnaissant pour chef Pierre Valdo (XIIe s.). Ils furent en partie exterminés par ordre de François Ier, et leurs débris, réfugiés en Piémont avec leurs prêtres nommés *barbes*, subsistent encore aujourd'hui.

VAUGELAS (CLAUDE FAVRE DE), grammairien français (1585-1650), l'un des premiers membres de l'Académie française, dirigea les travaux du *Dictionnaire* (1638), publia en 1647 ses *Remarques sur la langue française*.

VAUGIRARD, anc. vge au S.-O. de Paris, annexé à la ville de Paris en 1860 et formant le XVe arrondissement; 78 579 h.

VAUGNERAY, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Lyon; 1997 h.

VAULABELLE (ACHILLE DE), historien français (1799-1879), auteur d'une *Histoire des deux Restaurations*, fut ministre de l'instruction publique sous le gouvernement du général Cavaignac (1848).

VAULX-CERNAY, anc. abbaye de l'ordre de Cîteaux, entre Chevreuse et Rambouillet, fondée en 1128.

VAUQUELIN (LOUIS-NICOLAS), chimiste français (1763-1829), découvrit le chrome et la glucine.

VAURY (SAINT-), ch.-l. de c. de la Creuse, arr. de Guéret; 2634 h.

VAUVENARGUES (marquis DE), moraliste français (1715-1747), auteur d'une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de Réflexions et de Maximes*.

VAUVERT, anc. château qui se trouvait entre l'Observatoire et le palais du Luxembourg à Paris, et qui passait pour être hanté par les revenants.

VAUVERT, ch.-l. de c. du Gard, arr. de Nîmes; 4766 h.

VAUVILLERS, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Lure; 1249 h.

VAUX, château à 3 k. de Melun, construit en 1653 par Le Vau pour le surintendant Fouquet, décoré par Ch. Lebrun et Mignard; parc dessiné par Le Nôtre.

VAUX-DE-VIRE (LES), vallée de la Normandie, près de Vire, célébrée par Olivier Basselin dans ses chansons ou *vaux-de-vire*.

VAVINCOURT, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Bar-le-Duc; 596 h.

VAYRAC, ch.-l. de c. du Lot, arr. de Gourdon; 1852 h.

VAYVODE ou **VOÏVODE**, titre des gouverneurs de province de l'ancienne Pologne et des princes de Moldavie et de Valachie, avant qu'ils eussent pris celui d'hospodar.

VEAU D'OR, idole que les Hébreux élevèrent au pied du Sinaï et que brisa Moïse.

VECELLIO, nom de famille du Titien.

VÉDAS (LES), livres sacrés des Hindous.

VEGA (LOPE DE), auteur espagnol d'une fécondité prodigieuse (1562-1635); il composa des poèmes, des romans en vers, et on lui attribue plus de 1800 pièces de théâtre.

VÉGÈCE (FLAVIUS), écrivain latin de la 2e moitié du IVe s., dédia à l'empereur Valentinien II son *Traité de l'art militaire*.

VEHME (SAINTE-), tribunal secret établi par Charlemagne pour retenir les Saxons dans l'obéissance. || Plus tard, dans le XIVe et le XVe s., association secrète qui se forma en Allemagne; les membres du tribunal étaient appelés *Francs-Juges*.

VÉIES, anc. v. de l'Étrurie, fut prise par Camille, après un siège de 10 ans (405-395).

VÉLABRE, quartier de l'anc. Rome, s'étendant de la rive gauche du Tibre au Forum.

VELASQUEZ (DIEGO), compagnon de Christophe Colomb dans son second voyage, soumit Cuba (1511) et chargea Fernand Cortez de conquérir le Mexique.

VELASQUEZ DE SILVA (DIEGO RODRIGUEZ), grand peintre espagnol, né à Séville (1599-1660), jouit d'une grande faveur auprès de Philippe IV.

VELAY, pays de l'anc. France, dans le Languedoc, a formé une partie du dép. de la Haute-Loire; ch.-l. Le Puy.

VELAY (MONTS DU) et du **FOREZ**, rameau des Cévennes entre la Loire et l'Allier.

VELCHES (LES), nom que les Allemands donnent aux Français et aux Italiens.

VELDE (VAN DEN), famille de peintres hollandais (XVIIe s.).

VELEZ-MALAGA, v. d'Espagne, à 25 k. de Malaga; 12 500 h. Vin célèbre.

VELINES, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Bergerac; 904 h.

VÉLITES (LES), infanterie de la légion romaine.

VELLEDA, prophétesse gauloise, excita la révolte des Gaules contre Rome (69 ap. J.-C.), fut prise et menée à Rome en triomphe (83).

VELLETRI, v. d'Italie, à 36 k. de Rome; 12 000 h.

VELLY, historien français (1709-1759), auteur d'une *Histoire générale de France*.

VELPEAU, chirurgien français (1795-1867).

VENACO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Corte. 1682 h.

VENAISSIN (COMTAT-), voy. COMTAT.

VENASQUE, v. d'Espagne, au N. de l'Aragon, près de la frontière de France : 5500 h.

VENASQUE, bourg de l'arr. de Carpentras; 1600 h. Anc. cap. du Comtat-Venaissin.

VENCE, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse; 2770 h. Anc. évêché.

VENCE (DE), hébraïsant français (1675-1749), auteur d'une édition de la Bible.

VENCESLAS, voy. WENCESLAS.

VENDÉE, riv. de France, descend du plateau de Gâtine, passe à Fontenay-le-Comte, se jette dans la Sèvre-Niortaise; 75 k.

VENDÉE, contrée de la France, correspondant aux dép. des Deux-Sèvres et de la Loire-Inférieure.

VENDÉE (dép. de la), formé du bas Poitou; ch.-l. La Roche-sur-Yon; 3 arr. La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte et les Sables-d'Olonne; pop. 411 781 h.

VENDÉE (GUERRES DE LA), guerres civiles qui désolèrent l'Ouest de la France, après la

chute de l'ancienne monarchie (1793-1800). Cette guerre recommença en 1815 et en 1832.

VENDÉEN, ENNE, *adj.* et *s.* Qui est de la Vendée; habitant de la Vendée.

VENDÉMIAIRE (JOURNÉE DU 13), journée (5 octobre 1795) dans laquelle plusieurs sections de Paris s'insurgèrent contre la Convention et furent écrasées devant l'église Saint-Roch par les troupes de Barras et de Bonaparte.

VENDEUVRE, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. de Bar-sur-Aube; 2091 h.

VENDÔME, ch.-l. d'arr. de Loir-et-Cher, à 32 k. de Blois, sur le Loir; 9221 h.

VENDÔME (CÉSAR, duc DE), fils naturel de Henri IV (1594-1665), prit part aux intrigues contre Richelieu, et plus tard fut de la cabale des Importants dans la Fronde, avec son fils le duc de Beaufort; puis il se soumit à la cour (1650). || Son fils aîné, LOUIS, duc de Vendôme (1612-1669), après avoir servi en Piémont, en Hollande, en Espagne, dans le Milanais, entra dans les ordres et devint cardinal (1667). || LOUIS-JOSEPH, duc DE VENDÔME, fils aîné du précédent (1654-1712), décida la paix de Ryswick par ses succès en Catalogne (1697), remporta plusieurs avantages en Italie sur le prince Eugène (1702-1706), fut vaincu en Flandre, à Oudenarde (1708), mais se releva en Espagne par sa victoire de Villaviciosa qui sauva la couronne de Philippe V (1710). || Le chevalier de Vendôme (1655-1727), grand prieur de France, était son frère.

VENDÔME (PLACE), place de Paris, bâtie d'après le dessin de J. Hardouin Mansart, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Vendôme, en 1686. En 1810, on inaugura au centre la *Colonne de la Grande Armée*.

VENDÔMOIS, pays de l'anc. France, dans la Beauce; ch.-l. Vendôme.

VENER, lac de Suède, s'écoule dans le Cattégat par la Gotha, et communique avec le lac Vetter par le canal de Gotha.

VÉNÈTES (LES), peuple de l'anc. Gaule, dans la III[e] Lyonnaise, dont la capitale est devenue Vannes. || Peuple de l'anc. Italie, habitant à l'extrémité de l'Adriatique.

VÉNÉTIE, partie N.-E. de l'anc. Italie, à l'extrémité de l'Adriatique. Elle fut conquise par la république de Venise, aux XIV[e] et XV[e] s., donnée à l'Autriche en 1797, et cédée à l'Italie en 1866. || Prov. du roy. d'Italie; pop. 2 812 022 h; v. pr. Venise, Adria, Aquilée, Padoue, Vérone et Vicence.

VENEZUELA, rép. de l'Amérique du Sud, entre la Colombie, le Brésil et la mer des Antilles; pop 1 784 197 h.; cap. Caracas.

VENISE, v. d'Italie, bâtie dans les lagunes à l'extrémité N. de la mer Adriatique, à 212 k. de Milan; 128 270 h. Puissante république du moyen âge, détruite en 1797 par le traité de Campo-Formio et cédée à l'Autriche. Elle fut rendue à l'Italie en 1866.

VENISE (GOLFE DE), golfe de l'Adriatique, entre les bouches de l'Isonzo et du Pô.

VÉNITIEN, IENNE, *adj.* et *s.* Qui est de Venise; habitant de Venise.

VENT (ILES DU), archipel des Petites Antilles, rangées dans la direction du N. au S.

VENT (ILES SOUS LE), archipel des Petites Antilles, sur la côte de Vénézuela.

VENTOUX (MONT), montagne de France, près de Carpentras (Vaucluse); 1912 m.

VENTURA (le Père), prédicateur italien (1792-1861), fit des conférences à Paris.

VÉNUS, déesse de la beauté.

VENUSIA, v. de l'anc. Apulie (Italie); patrie d'Horace; auj. Venosa.

VÊPRES SICILIENNES, massacre des Français par les Siciliens (1282).

VERA-CRUZ, v. du Mexique, port sur le golfe du Mexique; 10 000 h.

VERBERIE, bourg de l'arr. de Senlis, où mourut Charles Martel (741); 1483 h.

VERCEIL, v. de la prov. de Novare (Italie), sur la Sesia; 26 716 h.

VERCEL, ch.-l. de c. du Doubs, arr. de Baume-les-Dames; 1230 h.

VERCINGÉTORIX, chef gaulois, du pays des Arvernes, défendit Gergovie (près de Clermont) contre les Romains, fut assiégé par César dans Alise. Obligé de se rendre, il fut conservé pour orner le triomphe de son vainqueur, puis mis à mort (46 av. J.-C.).

VERDI (GIUSEPPE), compositeur italien, né en 1814. Ses principaux opéras sont: *le Trouvère, Rigoletto, la Traviata, Aïda.*

VERDUN, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Castelsarrasin; 3631 h.

VERDUN-SUR-LE-DOUBS, ch.-l. de c. de Saône-et-Loire, arr. de Chalon-sur-Saône; 1867 h.

VERDUN-SUR-MEUSE, ch.-l. d'arr. de la Meuse, à 48 k. de Bar-le-Duc; 15 781 h. Évêché. || Traité de 843, entre les trois fils de Louis le Débonnaire, pour le partage de l'Empire carlovingien. || Cette ville, soumise à ses évêques, au moyen âge, fut un des *Trois-Évêchés* lorrains qui ne relevaient que de l'Empereur. Elle fut conquise par Henri II, roi de France, en 1552.

VERFEIL, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse; 2171 h.

VERGENNES (comte DE), diplomate français (1717-1787), ministre des affaires étrangères sous Louis XVI (1774), favorisa la révolte des Américains contre les Anglais.

VERGNIAUD, un des chefs éloquents du parti girondin dans la Convention, fut condamné par le tribunal révolutionnaire et monta sur l'échafaud (1753-1793).

VERGT, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Périgueux; 1851 h.

VERMAND, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Saint-Quentin; 1267 h.

VERMANDOIS, pays de l'anc. France, dans la Picardie; ch.-l. Saint-Quentin.

VERMEILLE (MER) ou Golfe de Californie, entre le Mexique et la presqu'île de la Vieille-Californie.

VERMENTON, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Auxerre, sur la Cure; 2233 h.

VERMONT, un des États-Unis de l'Amérique, au N.-E.; pop 330 551 h.; cap. Montpellier.

VERNET (JOSEPH), peintre, né à Avignon (1712-1789), fut chargé par Louis XV de peindre les ports de mer de France. || Son fils, CARLE VERNET (1758-1836), peignit des batailles, mais fut surtout célèbre par ses lithographies et ses scènes populaires. Il fut le père d'HORACE VERNET (1789-1863), peintre populaire par ses tableaux de batailles, ses tableaux de genre.

VERNEUIL, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. d'Évreux; 3755 h.

VERNON, ch.-l. de c. de l'Eure, arr. d'Évreux, sur la Seine; 7686 h.

VERNOUX, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Tournon; 3251 h.

VERNY-ET-POURNOY-LA-GRASSE, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz; 535 h.; cédé à la Prusse en 1871.

VÉRONE, v. d'Italie, sur l'Adige, à 150 k. de Milan; 65 680 h. || Congrès dans lequel les souverains de la Sainte-Alliance décidèrent l'intervention des Français en Espagne (1822).

VÉRONÈSE (PAOLO-CALIARI, dit PAUL), grand peintre de l'école vénitienne (1528-1588), a enrichi de nombreux chefs-d'œuvre les palais et les églises de Venise.

VÉRONIQUE, représentation de la figure de Jésus-Christ, imprimée sur un linge que l'on garde à Saint-Pierre de Rome.

VÉRONIQUE (sainte), religieuse du couvent de Sainte-Marthe, à Milan, m. en 1497.

VERPILLIÈRE (LA), ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Vienne; 1250 h.

VERRÈS (CAIUS), préteur en Sicile (74 av. J.-C.), accabla d'impôts et pilla cette province pendant trois ans. Accusé à son retour, il prévint sa condamnation par un exil volontaire. Cicéron publia les cinq discours qu'il devait prononcer contre lui, et qui sont connus sous le nom de *Verrines.*

VERSAILLES, ch.-l. du dép. de Seine-et-Oise, à 18 k. de Paris; 48 847 h. Évêché. Château bâti par Louis XIII, vers 1627, considérablement agrandi par Louis XIV, séjour de la cour de France de 1682 à 1789. Siège du gouvernement et des Chambres de 1871 à 1879.

VERT (CAP-), voy. CAP-VERT.

VERTAIZON, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 2111 h.

VERTEILLAC, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Ribérac; 1146 h.

VERTOT (abbé), historien français (1655-1735), auteur des *Révolutions de Suède*, des *Révolutions romaines*, de l'*Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, etc.

VERTOU, ch.-l. de c. de la Loire-Inférieure, arr. de Nantes; 5471 h.

VERTUMNE, dieu de l'automne, époux de Pomone, chez les Romains.

VERTUS, ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Châlons; 2529 h.

VERUS (LUCIUS), adopté par Antonin avec Marc Aurèle, fut associé à l'empire (161-169 ap. J.-C.).

VERVIERS, v. de la prov. de Liège (Belgique); 39 278 h. Fabriques de drap.

VERVINS, ch.-l. d'arr. de l'Aisne, à 38 k. de Laon; 3102 h. || En 1598, traité entre Henri IV et Philippe II, qui suspendit la rivalité de la France et de l'Espagne.

VERZY, ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Reims; 1201 h.

VÉSALE (ANDRÉ), célèbre anatomiste belge (1514-1564).

VESCOVATO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Bastia; 1399 h.

VÉSERONCE, vge près de Vienne (Isère), où Clodomir, roi d'Orléans, fut tué par les Bourguignons (524).

VÉSINET (LE), vge et forêt près de Saint-Germain-en-Laye; 2465 h.

VESLE (LA), riv. de France, traverse la Champagne Pouilleuse, passe à Reims, et se jette dans l'Aisne; 140 k.

VESOUL, ch.-l. du dép. de la Haute-Saône, à 381 k. de Paris; 9306 h.

VESPASIEN (T. FLAVIUS), chef de la famille des Flaviens, fut proclamé empereur par les armées d'Orient (69 ap. J.-C.), pendant que ses lieutenants renversaient Vitellius. Sous son règne, son fils Titus prit Jérusalem, Cérialis soumit les Gaulois et les Bataves, et Agricola conquit la Bretagne.

VESPUCE (AMÉRIC), navigateur italien (1451-1512), fit plusieurs voyages de découvertes en Amérique. Son nom fut donné au nouveau continent.

VESTA, fille de Jupiter et de Rhée, déesse du feu, était adorée à Rome.

VESTALES (LES), prêtresses de Vesta, qui entretenaient le feu sacré sur l'autel.

VESTRIS, danseur, né à Florence (1729-1808), maître et compositeur de ballets.

VÉSUVE, volcan à 10 k. de Naples, dont la première éruption (79 ap. J.-C.) détruisit Herculanum, Pompéi, Stabies; 1186 m.

VETTER, lac de Suède, s'écoule dans la Baltique par la Motala.

VETURIE, mère de Coriolan.

VEVAY ou **VEVEY**, v. du canton de Vaud (Suisse), sur le lac de Genève; 8800 h.

VEXIN, pays de l'anc. France, divisé en Vexin français (Ile-de-France), v. pr. Pontoise, et Vexin normand (Seine-Inférieure et Eure), v. pr. Gisors, Les Andelys, Vernon.

VEYLE (LA), riv. de France, passe près de Bourg (Ain), et se jette dans la Saône près de Mâcon; 100 k.

VEYNES, ch.-l. de c. des Hautes-Alpes, arr. de Gap; 1735 h.

VEYRE-MONTON, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 1911 h.

VÉZELAY, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. d'Avallon; 1010 h. Saint Bernard y prêcha la 2[e] croisade, en 1146. Magnifique église de Sainte-Madeleine, qui dépendait d'une riche abbaye, fondée en 864.

VÉZELISE, ch.-l. de c. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy; 1459 h.

VÉZENOBRES, ch.-l. de c. du Gard, arr d'Alais; 1005 h.

VÉZÈRE (LA), riv. de France, arrose les dép. de la Corrèze et de la Dordogne, et se jette dans la Dordogne; 170 k.

VÉZINS, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Millau; 1582 h.

VEZZANI, ch.-l. de c. de la Corse, arr. de Corte; 987 h.

VIAU (THÉOPHILE DE), plus souvent nommé THÉOPHILE, poète français (1590-1626), auteur d'une tragédie de *Pyrame et Thisbé*.

VIBORG, v. de Finlande (Russie), sur le golfe de Finlande; 13 252 h. || Ville du Jutland (Danemark); 6000 h.

VIBRAYE, ch.-l. de c. de la Sarthe, arr. de Saint-Calais; 2901 h.

VIC-EN-BIGORRE, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Tarbes; 3650 h.

VIC-FEZENSAC, ch.-l. de c. du Gers, arr. d'Auch; 3902 h.

VIC-LE-COMTE, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. de Clermont; 2771 h.

VIC-SUR-AISNE, ch.-l. de c. de l'Aisne arr. de Soissons; 897 h.

VIC-SUR-CÈRE, ch.-l. de c. du Cantal, arr. d'Aurillac; 1735 h.

VIC-SUR-SEILLE, anc. ch.-l. de c. de la Meurthe, arr. de Château-Salins; 2480 h.; cédé à la Prusse en 1871.

VICDESSOS, ch.-l. de c. de l'Ariège, arr. de Foix; 862 h.

VICENCE, v. d'Italie, sur le Bacchiglione, à 80 k. O. de Venise, riche en églises et palais construits par Palladio; 37 257 h.

VICENCE (duc DE), voy. CAULAINCOURT.

VICHNOU, 2[e] personne de la trinité indoue, dieu de la force conservatrice de l'univers.

VICHY, v. de l'Allier, arr. de Lapalisse, sur l'Allier, à 365 k. de Paris; 6498 h. Eaux thermales renommées.

VICO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. d'Ajaccio; 2012 h.

VICO (J.-B.), philosophe italien (1668-1743), auteur de la *Scienza nuova*, ouvrage qui a créé la philosophie de l'histoire.

VICQ D'AZYR, médecin français (1748-1794), 1[er] secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, fondée en 1776.

VICTOIRES (PLACE DES), place de Paris, bâtie par J.-H. Mansart, sur l'ordre du maréchal de la Feuillade (1685), et ornée d'une statue équestre de Louis XIV.

VICTOR, duc de Bellune, maréchal de France (1764-1841), se distingua sous la République et l'Empire, fut ministre de la guerre sous Louis XVIII (1821-1823).

VICTOR-AMÉDÉE I[er], duc de Savoie, suc-

céda à son père Charles-Emmanuel Ier (1630-1637), s'unit à Richelieu contre l'Autriche. || VICTOR-AMÉDÉE II succéda à son père Charles-Emmanuel II (1675), fut battu par Catinat à Staffarde (1690) et à La Marsaille (1693). Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, il envahit la France avec le prince Eugène (1707), et reçut, au traité d'Utrecht, le titre de roi avec la Sicile. Mais cette possession lui fut enlevée et remplacée par la Sardaigne (1720). Il abdiqua en faveur de son fils Charles-Emmanuel (1730). || VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne, succéda à son père Charles-Emmanuel III (1773). Adversaire de la Révolution, il fut battu par Bonaparte et dépouillé de Nice et de la Savoie. Il laissa trois fils, qui ont régné successivement : Charles-Emmanuel IV, Victor-Emmanuel Ier et Charles-Félix.

VICTOR-EMMANUEL Ier, roi de Sardaigne, succéda à son frère Charles-Emmanuel IV (1802). Dépouillé de ses provinces continentales par les Français, il les recouvra en 1815, mais fut forcé par une insurrection populaire d'abdiquer en faveur de son frère, Charles-Félix (1821). || VICTOR-EMMANUEL II, fils de Charles-Albert (1820-1878), succéda à son père sur le trône de Sardaigne en 1849, et devint roi d'Italie en 1860.

VICTORIA, prov. anglaise de l'Australie, au S.-E., riche en mines d'or; pop. 860 787 h.; cap. Melbourne.

VICTORIA, cap. de l'île anglaise de Hong-kong (Chine), fondée en 1842; 102 000 h.

VICTORIA Ire, reine d'Angleterre, impératrice des Indes, née en 1819, fille d'Édouard duc de Kent, 4e fils de Georges III, succéda à son oncle Guillaume IV en 1837, et épousa le prince Albert de la maison de Cobourg en 1840.

VICTORINUS, un des 30 tyrans de l'Empire romain, fut associé au gouvernement des Gaules par son oncle Postumus (265), et assassiné peu après.

VIDA, poète latin moderne (1480-1566), auteur de poèmes sur le *Jeu des échecs*, sur l'*Art poétique*, de la *Christiade*, etc.

VIEILLE-MONTAGNE, extraction de minerai de zinc à Moresnet (prov. de Liège).

VIEL-CASTEL (LOUIS, baron DE), littérateur français, né en 1800, auteur d'une *Histoire de la Restauration*, membre de l'Académie française (1873).

VIELLE-AURE, ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées, arr. de Bagnères; 372 h.

VIELMUR, ch.-l. de c. du Tarn, arr. de Castres; 1114 h.

VIEN, peintre français (1716-1809).

VIENNE, cap. de l'Empire Austro-Hongrois, sur la rive droite du Danube, à 1400 k. de Paris; 1 020 770 h. || CONGRÈS DE VIENNE (1814-1815), congrès qui régla l'état de l'Europe après la chute de Napoléon Ier.

VIENNE, ch.-l. d'arr. de l'Isère, à 88 k. de Grenoble, sur le Rhône; 26 502 h.

VIENNE (LA), riv. de France, prend sa source dans la Corrèze, passe à Limoges, Châtellerault, se jette dans la Loire; 372 k.

VIENNE (dép. de la), formé d'une partie du Poitou, de la Touraine et du Berri; ch.-l. Poitiers; 5 arr. Poitiers, Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon; pop. 330 916 h.

VIENNE (dép. de la HAUTE-), formé du Limousin et de parties de la Marche, du Poitou et du Berri; ch.-l. Limoges; 4 arr. Limoges, Bellac, Rochechouart, Saint-Yrieix; 336 061 h.

VIENNET, poète français (1777-1868), auteur d'*Épîtres*, de *Fables*, de tragédies, etc.

VIERGE (SAINTE), voy. MARIE.

VIERGE (LA), 6e signe du zodiaque.

VIERGES (LES), groupe d'îles au N. des Petites Antilles; elles appartiennent aux Anglais, aux Espagnols, etc.

VIERZON, ch.-l. de c. du Cher, arr. de Bourges, au confluent de l'Yèvre et du Cher; 15 726 h. Forges, fonderies.

VIEUX DE LA MONTAGNE (LE), chef de la secte des Assassins (voy. ce mot).

VIF, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 2925 h.

VIGAN (LE), ch.-l. d'arr. du Gard, à 82 k. de Nîmes; 5389 h. Patrie du chevalier d'Assas.

VIGÉE (ÉLISABETH), voy. LEBRUN (Mme).

VIGEOIS, ch.-l. de c. de la Corrèze, arr. de Brive; 2843 h.

VIGNACOURT, commune de la Somme, arr. d'Amiens; 3318 h. Laines, toiles.

VIGNEMALE (LE), sommet des Pyrénées, à 28 k. S.-E. de Luz; 3298 m.

VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Commercy; 954 h.

VIGNOLE, architecte italien (1507-1573), construisit de nombreux et beaux édifices à Rome; il est surtout connu par son livre : *Règles des cinq ordres d'architecture*.

VIGNORY, ch.-l. de c. de la Haute-Marne, arr. de Chaumont; 591 h.

VIGNY (ALFRED, comte DE), littérateur et poète français (1797-1863).

VIGO, v. d'Espagne (prov. de Pontevedra), port sur la baie de Vigo; 6000 h. Une flotte espagnole, chargée d'or, y fut coulée par les Anglais et les Hollandais en 1702.

VIGY, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Metz; 821 h.; cédé à la Prusse en 1871.

VIHIERS, ch.-l. de c. de Maine-et-Loire, arr. de Saumur; 1643 h.

VILAINE, riv. de France, prend sa source dans les collines du Maine, passe à Vitré, Rennes, La Roche-Bernard; 220 k.

VILLACH, v. de la Carinthie (Autriche-Hongrie), sur la Drave; 5000 h.

VILLAFRANCA, v. d'Italie, sur le Mincio, à 12 k. de Vérone, où Napoléon III et l'empereur d'Autriche François-Joseph signèrent les préliminaires de la paix en 1859.

VILLAINES-LA-JUHEL, ch.-l. de c. de la Mayenne, arr. de Mayenne; 2913 h.

VILLAMBLARD, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Bergerac; 1328 h.

VILLANDRAUT, ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Bazas; 1096 h.

VILLANI (GIOVANNI), historien italien (1280-1348), auteur d'une *Histoire florentine*.

VILLARD-DE-LANS, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 2020 h.

VILLARET (FOULQUES DE), grand maître des Hospitaliers, s'empara de l'île de Rhodes et s'y établit (1309).

VILLARET DE JOYEUSE (comte), amiral français (1750-1812), soutint contre l'amiral anglais Howe le combat glorieux dans lequel périt le *Vengeur*, près de Brest (1794). En 1801, il dirigea la flotte qui portait à Saint-Domingue l'armée du général Leclerc.

VILLARS, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Trévoux; 1612 h.

VILLARS, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Puget-Théniers; 845 h.

VILLARS (duc DE), maréchal de France (1653-1734), remplaça Catinat, fut vainqueur à Friedlingen (1702) et à Hochstedt (1703). Vaincu et blessé à Malplaquet (1709), il prit sa revanche sur le prince Eugène à Denain (1712) et sauva la France.

VILLAVICIOSA, bourg de la Nouvelle-Castille (Espagne), où le duc de Vendôme défit les ennemis de Philippe V (1710).

VILLE, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Schlestadt; 1275 h.; cédé à la Prusse en 1871.

VILLEBOIS-LA-VALETTE, ch.-l. de c. de la Charente, arr. d'Angoulême; 915 h.

VILLEBRUMIER, ch.-l. de c. de Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban; 644 h.

VILLE-D'AVRAY, bourg près de Sèvres et de Saint-Cloud (Seine-et-Oise); 1274 h.

VILLEDIEU, ch.-l. de c. de la Manche, arr. d'Avranches; 3434 h.

VILLEDIEU (LA), ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Poitiers; 460 h.

VILLE-EN-TARDENOIS, ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Reims; 511 h.

VILLEFAGNAN, ch.-l. de c. de la Charente, arr. de Ruffec; 1520 h.

VILLEFORT, ch.-l. de c. de la Lozère, arr. de Mende; 1535 h.

VILLEFRANCHE, ch.-l. de c. des Alpes-Maritimes, arr. de Nice, port sur le golfe de Gênes; 3002 h.

VILLEFRANCHE, ch.-l. d'arr. de l'Aveyron, à 57 k. de Rodez; 10 124 h.

VILLEFRANCHE, ch.-l. d'arr. de la Haute-Garonne, à 34 k. de Toulouse; 2538 h.

VILLEFRANCHE, ch.-l. d'arr. du Rhône, à 32 k. de Lyon, près de la Saône; 12 485 h.

VILLEFRANCHE, ch.-l. de c. du Tarn, arr. d'Albi; 1533 h.

VILLEFRANCHE-DE-BELVÈS, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Sarlat; 1505 h.

VILLEFRANCHE-DE-LONGCHAPT, ch.-l. de c. de la Dordogne, arr. de Bergerac; 927 h.

VILLEHARDOUIN (GEOFFROI, sire DE), maréchal du comte de Champagne Thibaut III, né vers 1155, prit une part importante à la 4e croisade. Il a écrit l'*Histoire de la conquête de Constantinople*, l'un des plus anciens monuments de la prose française.

VILLEJUIF, ch.-l. de c. de la Seine, anc. arr. de Sceaux; 2117 h.

VILLÈLE (comte DE), homme d'État français (1773-1854), chef du parti ultra-royaliste dans la Chambre de 1815, ministre en 1821, président du Conseil de 1822 à 1827.

VILLEMAIN (ABEL-FRANÇOIS), littérateur français (1790-1870), professa avec éclat la littérature française à la Sorbonne (1816), fut secrétaire perpétuel de l'Académie française (1832), et ministre de l'instruction publique en 1839 et de 1840 à 1844.

VILLEMUR, ch.-l. de c. de la Haute-Garonne, arr. de Toulouse; 4530 h.

VILLENAUXE, ch.-l. de c. de l'Aube, arr. de Nogent-sur-Seine; 2287 h.

VILLENEUVE, ch.-l. de c. de l'Aveyron, arr. de Villefranche; 3277 h.

VILLENEUVE, ch.-l. de c. des Landes, arr. de Mont-de-Marsan; 2125 h.

VILLENEUVE (HUON DE), contemporain de Philippe-Auguste, auteur du roman des *Quatre fils Aymon*, de *Renaud de Montauban*.

VILLENEUVE (DE), vice-amiral français (1763-1806), chargé par Napoléon Ier de préparer la descente en Angleterre, fut vaincu par Nelson à Trafalgar (21 octobre 1805).

VILLENEUVE-DE-BERG, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Privas; 2322 h.

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de de c. de l'Yonne, arr. de Sens; 1878 h.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON, ch.-l. de c. du Gard, arr. d'Uzès, sur le Rhône; 2910 h.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, bourg de l'arr. de Corbeil (Seine-et-Oise); 2262 h.

VILLENEUVE-SUR-LOT, ch.-l. d'arr. de Lot-et-Garonne, à 30 k. d'Agen; 14 448 h.

VILLENEUVE-SUR-YONNE ou **VILLENEUVE-LE-ROI**, ch.-l. de c. de l'Yonne, arr. de Joigny; 5084 h.

VILLERÉAL, ch.-l. de c. de Lot-et-Garonne, arr. de Villeneuve; 1804 h.

VILLERMÉ, économiste franç. (1782-1863).

VILLEROI (duc DE), maréchal de France (1644-1730), se fit battre par le prince Eugène à Chiari (Italie) en 1701, et prendre à Crémone (1702). Renvoyé en Flandre, il perdit la bataille de Ramillies (1706). Il fut gouverneur du jeune roi Louis XV.

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de c. du Calvados arr. de Caen; 1139 h.

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de c. de la Somme, arr. d'Amiens; 1246 h.

VILLERS-BRETONNEUX, commune de la Somme, arr. d'Amiens; 5356 h. Filatures.

VILLERS-COTTERETS, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Soissons; 3206 h. || Ordonnance de 1539 rendue par François Ier pour l'organisation de la justice.

VILLERSEXEL, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Lure; 1200 h. || Combat livré aux Prussiens par le général Bourbaki (9 janvier 1871).

VILLERS-FARLAY, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Poligny; 715 h.

VILLERS-SUR-MER, vge de l'arr. de Pont l'Évêque, à 8 k. de Trouville; 1124 h.

VILLE-SUR-TOURBE, ch.-l. de c. de la Marne, arr. de Sainte-Menehould; 560 h.

VILLES LIBRES, villes de l'Empire d'Allemagne qui se gouvernaient elles-mêmes et qui formèrent plusieurs associations. Il n'en reste plus que trois dans le nouvel Empire: Hambourg, Brême et Lubeck.

VILLETTE (LA), anc. bourg du dép. de la Seine, au N. de Paris, annexé à la capitale en 1860 et formant le 19e arr. || Bassin qui reçoit le canal de l'Ourcq et alimente le canal Saint-Martin. || Marché aux bestiaux.

VILLEURBANNE, ch.-l. de c. du Rhône, arr. de Lyon; 9053 h. Produits chimiques.

VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM (PHILIPPE DE), grand-maître des chevaliers de Rhodes (1464-1534), défendit Rhodes contre Soliman II. Réduit à capituler, il s'établit avec les débris de l'ordre dans l'île de Malte (1530).

VILLIERS-SAINT-GEORGES, ch.-l. de c. de Seine-et-Marne, arr. de Provins; 950 h.

VILLON (FRANÇOIS), poète français (1431-1489), célèbre par sa vie aventureuse et par son *Grand* et son *Petit Testament*.

VIMINAL (MONT), une des sept collines de l'anc. Rome, à l'E.

VIMOUTIERS, ch.-l. de c. de l'Orne, arr d'Argentan; 3820 h. Toiles, cretonnes.

VIMY, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras; 1525 h.

VINAY, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Saint-Marcellin; 2842 h.

VINÇA, ch.-l. de c. des Pyrénées-Orientales, arr. de Prades; 2111 h.

VINCENNES, ch.-l. de c. de la Seine, anc. arr. de Sceaux; 18 245 h. || Château bâti par Philippe-Auguste qui servit de résidence aux rois. Il fut abattu par Philippe VI, qui commença le donjon, achevé sous Charles V.

VINCENT (SAINT-), cap au S.-O. du Portugal.

VINCENT (SAINT-), une des îles du Cap-Vert, appartenant aux Portugais.

VINCENT (SAINT-), une des Petites-Antilles, appartenant aux Anglais; 35 688 h.

VINCENT DE BEAUVAIS, dominicain, m vers 1264, auteur du *Speculum majus*, encyclopédie des connaissances de son temps.

VINCENT DE PAUL (saint), né près de Dax (1576-1660), célèbre par sa charité, fonda la congrégation des *Prêtres de la Mission* ou *Lazaristes*, l'association des *Filles de la Charité*, les confréries des *Dames de la Charité* et des *Servantes des pauvres*, et se dévoua à l'œuvre des *Enfants trouvés*.

VINCENT-DE-TYROSSE (SAINT-), ch.-l. de c. des Landes, arr. de Dax; 1265 h.

VINCI (LÉONARD DE), peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, né au château de Vinci, près de Florence (1452-1519), construisit la plupart des canaux de la Lombardie

et fut attiré en France par François Ier. Parmi ses œuvres on cite la *Cène*.

VINCY, anc. vge de France, entre Arras et Cambrai, où Charles Martel et les Austrasiens battirent les Neustriens (717).

VINDELICIE, pays de l'anc. Germanie, auj. compris dans le royaume de Bavière; cap. Augusta Vindelicorum (Augsbourg).

VINDEX (C. JULIUS), chef gaulois, se souleva en faveur de Galba (67 ap. J.-C.); mais vaincu par Virginius Rufus, chef des légions du Rhin il se tua.

VINET (ALEXANDRE), littérateur suisse (1797-1847), professa l'éloquence de la chaire, puis la littérature française à Lausanne.

VINTIMILLE, v. d'Italie, port sur le golfe de Gênes, à 32 k. de Nice; 6000 h.

VIOLLET-LE-DUC (EUGÈNE), architecte français (1814-1880), auteur d'un *Dictionnaire de l'architecture française du XIe au XVIe s.*, d'un *Dictionnaire du Mobilier français de l'époque carlovingienne jusqu'à la Renaissance*, et de nombreuses restaurations de monuments du moyen âge.

VIOTTI (J.-B.), violoniste et compositeur italien (1753-1824).

VIRE (LA), riv. de France, naît sur les confins de la Manche et du Calvados, passe à Vire, à Saint-Lô, et se jette dans la Manche près d'Isigny; 132 k.

VIRE, ch.-l. d'arr. du Calvados, à 30 k. de Caen, sur la Vire, 6718 h.

VIRGILE (PUBLIUS VIRGILIUS MARO), grand poète latin, né à Andes, près de Mantoue (70-19 av. J.-C.), auteur des *Bucoliques* (10 églogues), des *Géorgiques* et de l'*Enéide*.

VIRGINIE, jeune plébéienne de Rome, fut frappée d'un coup de couteau par son père, au moment où elle allait être livrée au décemvir Appius Claudius (449 av. J.-C.).

VIRGINIE, un des Etats-Unis de l'Amérique, sur l'Atlantique; pop. 1 225 163 h.; cap. Richmond.

VIRGINIE OCCIDENTALE, un des Etats-Unis de l'Amérique, formé de la partie occidentale de l'anc. Virginie; pop. 442 014 h.; ch.-l. Wheeling.

VIRIATHE, chef lusitanien, souleva ses compatriotes contre les Romains (149 av. J.-C.), fut souvent et longtemps vainqueur, périt assassiné à l'instigation du général romain Servilius Cæpion (140 av. J.-C.).

VIRIEU, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de La Tour-du-Pin; 1156 h.

VIRIEU-LE-GRAND, ch.-l. de c. de l'Ain, arr. de Belley; 1050 h.

VISAPOUR ou **BEDJAPOUR**, v. de la présidence de Bombay (Hindoustan), autrefois capitale d'un royaume musulman.

VISCONTI, famille gibeline de Lombardie, qui s'empara de la souveraineté de Milan en 1277 et finit en 1447.

VISCONTI (JEAN), antiquaire italien (1722-1784). || Son fils (1751-1818), réfugié en France, fut nommé administrateur du Musée des antiques et des tableaux au Louvre. Il est le père de LOUIS VISCONTI (1791-1853), qui fit le tombeau de Napoléon aux Invalides, et qui donna le plan de la réunion du Louvre aux Tuileries (1852).

VISIGOTHS (LES) ou *Goths de l'Ouest*, peuple de la Germanie, chassé par les Huns, vint s'établir dans l'empire romain, ravagea la Grèce et l'Italie, sous son chef Alaric, prit Rome (410); fut conduit dans l'Aquitaine par son chef Ataulphe, y fonda un royaume, s'empara d'une grande partie de l'Espagne et y établit une monarchie qui fut renversée par les Arabes en 711.

VISITANDINES (LES) ou religieuses de la Visitation, ordre institué par saint François de Sales et Jeanne de Chantal (1610).

VISITATION (LA), fête de l'Eglise catholique (2 juillet), instituée en mémoire de la visite que la sainte Vierge fit à sa cousine Elisabeth, après l'Annonciation.

VISO (MONT), sommet des Alpes Cottiennes, entre la France (dép. des Hautes-Alpes) et le Piémont (3845 m.). Le Pô y prend sa source.

VISTULE, fl. de l'Europe centrale, prend sa source dans les Carpathes, passe à Cracovie, Varsovie, Thorn, Marienbourg, se divise en trois bras, dont l'un tombe dans le golfe de Dantzig, et les deux autres dans le Frische-Haff; 1050 k.

VITELLIUS (AULUS), empereur romain, fut proclamé par les légions à la nouvelle de la mort de Galba (69 ap. J.-C.), et triompha de son rival Othon. Mais peu de temps après, il fut vaincu dans Rome par les légions d'Illyrie, dévouées à Vespasien, et tué.

VITERBE, v. d'Italie, à 80 k. N.-O. de Rome; 20 676 h.

VITET (LOUIS), littérateur et homme politique français (1802-1872), auteur des *Etats de Blois*, des *Etats d'Orléans* (scènes historiques) et d'*Etudes* sur l'art.

VITIGÈS, roi des Ostrogoths d'Italie (536), assiégea Bélisaire dans Rome; puis fut assiégé à son tour et pris dans Ravenne (540).

VITORIA ou **VITTORIA**, v. d'Espagne, cap. de la prov. d'Alava; 18 684 h. || Victoire de Wellington sur les Français (1813).

VITRÉ, ch.-l. d'arr. d'Ille-et-Vilaine, à 36 k. de Rennes; 9670 h. A 6 k. château des *Rochers*, séjour de Mme de Sévigné.

VITREY, ch.-l. de c. de la Haute-Saône, arr. de Vesoul; 890 h.

VITROLLES (baron DE), homme politique français (1774-1854), prit une part active aux négociations avec les souverains alliés pour le retour des Bourbons, en 1814.

VITRUVE, architecte romain du Ier s. av. J.-C., a écrit un traité *Sur l'architecture*.

VITRY, ch.-l. de c. du Pas-de-Calais, arr d'Arras; 2650 h || Commune de la Seine, anc. arr. de Sceaux; 4155 h.

VITRY-LE-FRANÇOIS, ch.-l. d'arr. de la Marne, à 30 k. de Châlons; 7616 h.

VITTEAUX, ch.-l. de c. de la Côte-d'Or, arr. de Semur; 1619 h.

VITTEL, ch.-l. de c. des Vosges, arr. de Mirecourt; 1342 h.

VIVARAIS (LE), pays de l'anc. France, au N.-E. du Languedoc, formant la plus grande partie du dép. de l'Ardèche; cap. Viviers.

VIVEROLS, ch.-l. de c. du Puy-de-Dôme, arr. d'Ambert; 1066 h.

VIVIEN (ALEXANDRE), homme politique français (1799-1854), fut ministre de la justice dans le cabinet du 1er mars 1840, et ministre des travaux publics sous Cavaignac.

VIVIEN (SAINT-), ch.-l. de c. de la Gironde, arr. de Lesparre; 1321 h.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN, géographe français, né en 1802.

VIVIERS, ch.-l. de c. de l'Ardèche, arr. de Privas, près du Rhône; 3270 h. Evêché. Anc. cap du Vivarais.

VIVONNE, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Poitiers; 2561 h.

VIVONNE (DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMART et DE), maréchal de France (1636-1688), frère de Mme de Montespan, se distingua en Sicile (1675-1678), lors de la révolte de cette île contre l'Espagne.

VIZILLE, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 3922 h. Papeteries. Anc. château du connétable de Lesdiguières.

VIZIR, nom des principaux officiers du conseil du sultan. || GRAND VIZIR, le premier ministre de l'empire turc.

VLADIMIR Ier *le Grand* et *le Saint*, grand-prince de Russie, arrière-petit-fils de Rurik, se rendit maître de toute la Russie (980), épousa la princesse grecque Anne et se convertit au christianisme; mort en 1015

VOGELBERG, sommet des Alpes Lépontiennes ou centrales; source du Rhin postérieur.

VOID, ch.-l. de c. de la Meuse, arr. de Commercy; 1251 h.

VOIRON, ch.-l. de c. de l'Isère, arr. de Grenoble; 11 064 h. Toiles, draps.

VOISIN (LA), femme accusée d'avoir vendu des poisons dits alors *Poudres de succession*, fut condamnée et brûlée en place de Grève, à Paris (1680).

VOITEUR, ch.-l. de c. du Jura, arr. de Lons-le-Saunier; 1207 h.

VOITURE (VINCENT), poète et bel esprit français (1598-1648), fut l'oracle de la société polie de son temps, et fit partie de l'Académie française à l'origine.

VOLCANO, l'une des îles Lipari.

VOLGA (LE), anc. Rha, fl. de Russie, le plus grand des cours d'eau de l'Europe, naît dans le plateau de Waldaï, arrose Tver, Jaroslav, Nijni-Novogorod, Kasan, Saratow, se jette dans la mer Caspienne, près d'Astrakan; 3575 k.

VOLHYNIE, gouv. de la Russie, limitrophe de la Galicie; pop. 1 719 890 h.; ch.-l. Jitomir.

VOLMUNSTER, anc. ch.-l. de c. de la Moselle, arr. de Sarreguemines; 1125 h.; cédé à la Prusse en 1871.

VOLNAY, vge de l'arr. de Beaune (Côte-d'Or), célèbre par ses vins rouges.

VOLNEY (comte DE), savant et voyageur français (1757-1820), auteur d'un *Voyage en Egypte et en Syrie*, et de travaux sur la chronologie, l'histoire ancienne et les langues orientales.

VOLOGÈSE, nom de cinq rois des Parthes, dont le 1er lutta contre les Romains et leur protégé Tigrane (50-81 ap. J.-C.).

VOLONNE, ch.-l. de c. des Basses-Alpes, arr. de Sisteron, sur la Durance; 924 h.

VOLSQUES (LES), peuple de l'Italie ancienne, dans le sud du Latium; v. pr. Antium, Anxur, Arpinum, Privernum.

VOLTA, physicien italien (1745-1827), célèbre par ses travaux sur l'électricité et par l'invention de la *pile voltaïque* (1800).

VOLTAIRE (AROUET DE), poète, philosophe, historien français (1694-1778), chef du parti philosophique au XVIIIe s.

VOLTERRA, v. de Toscane (Italie); 5000 h

VOLVIC, commune du Puy-de-Dôme, arr. de Riom; 3611 h. Exploitation de pierres.

VOPISCUS (FLAVIUS), historien latin du temps de Dioclétien, a écrit dans l'*Histoire Auguste* les vies d'Aurélien, de Tacite, de Probus, de Carus et de ses fils.

VORARLBERG, cercle du Tyrol (Empire Austro-Hongrois), entre la Bavière et la Suisse; ch.-l. Bregenz.

VOREY, ch.-l. de c. de la Haute-Loire, arr. du Puy; 2180 h.

VOSGES (LES), chaîne de montagnes qui commence près de Belfort, s'étend entre le Rhin et la Moselle, puis gagne la Bavière Rhénane; les points culminants sont les ballons de Guebwiller (1426m), d'Alsace (1250m).

VOSGES (dép. des), formé du sud de la Lorraine et de la principauté de Salm; ch.-l. Epinal; 5 arr. Epinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié; pop. 407 082.

VOSGIEN (l'abbé), auteur d'un *Dictionnaire géographique* (1747).

VOUET (SIMON), peintre franç. (1590-1649).

VOUGEOT, vge à 3 k. de Nuits (Côte-d'Or); célèbre vignoble du *Clos Vougeot*.

VOUILLÉ, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Poitiers; 1746 h. || Victoire de Clovis Ier sur Alaric II, roi des Visigoths (507).

VOUNEUIL-SUR-VIENNE, ch.-l. de c. de la Vienne, arr. de Châtellerault; 1472 h.

VOUVRAY, ch.-l. de c. d'Indre-et-Loire, arr. de Tours; 2227 h. Vins blancs.

VOUZIERS, ch.-l. d'arr. des Ardennes, à 52 k. de Mézières, sur l'Aisne; 3458 h.

VOVES ch.-l. de c. d'Eure-et-Loir, arr. de Chartres; 1736 h.

VULCAIN, fils de Jupiter, dieu du feu.

VULGATE (LA), version latine de la Bible faite par saint Jérôme, seule reconnue comme canonique par le concile de Trente.

VULSINIES, auj. Bolsena, v. de l'anc. Etrurie, sur les bords du lac de même nom.

VULTURNE, auj. Volturno, fl. de l'Italie méridionale, passe à Capoue et se jette dans la mer Tyrrhénienne; 150 k.

VYASA, anachorète indien (XVe ou XVIe s. av. J.-C.), qui, dit-on, mit en ordre les *Védas*.

W

WAAST-LA-HOUGUE (SAINT-), c. de la Manche, arr. de Valognes; 3283 h. (voy. HOGUE).

WACE (ROBERT), poète anglo-normand (1120-1180), auteur du *Roman de Brut*, recueil des traditions bretonnes, et du *Roman de Rou*, chronique des ducs de Normandie.

WAFFLARD, auteur comique (1787-1824), connu par sa comédie *le Voyage à Dieppe*.

WAGNER (RICHARD), compositeur allemand, né en 1813, chef d'une école de musique, auteur des opéras : *le Tannhæuser* (1845), *Lohengrin*, *Tristan et Yseult*, *les Maîtres chanteurs*, *l'Anneau des Niebelungen*.

WAGRAM, vge de la Basse-Autriche, à 18 k. de Vienne, où Napoléon Ier battit l'archiduc Charles, en 1809.

WAHABITES (LES), secte musulmane qui rejette la tradition et professe des doctrines égalitaires. Elle se développa en Arabie, en Egypte et en Afrique.

WAHAL, bras méridional du Rhin, passe

à Nimègue, et se confond avec la Meuse à Gorkum ; 80 k.

WAILLY (Noël-François de), grammairien français (1724-1801). || Son frère Charles, architecte (1729-1798), a construit l'Odéon à Paris (1782).

WALCHEREN, île des Pays-Bas, entre les deux grandes embouchures de l'Escaut; pop. 38 000 h.; ch.-l. Middelbourg; v. pr. Flessingue.

WALCKENAER (Ch.-Athanase), érudit et littérateur franç. (1771-1852), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions (1840).

WALDAI, voy. Valdai.

WALDECK (Principauté de), État du nouvel Empire d'Allemagne, enclavé dans la Hesse et la Westphalie, administré par la Prusse; pop. 54 743 h.; ch.-l. Arolsen.

WALDEMAR, nom de quatre rois de Danemark, dont le 1er, dit *le Grand*, réunit au Danemark le Jutland et le Slesvig (1157).

WALDOR (Mélanie), femme de lettres française (1796-1871), auteur de poésies et d'ouvrages à l'usage des enfants.

WALDSTEIN ou **WALLENSTEIN** (comte de), général de l'empereur d'Allemagne Ferdinand II dans la guerre de Trente Ans, fut accusé de conspirer contre son maître, et assassiné dans sa tente (1583-1634).

WALEWSKI (Colonna, comte de), homme politique français (1810-1868), fut ministre des affaires étrangères de Napoléon III (1855-1860), et ministre d'État de 1860 à 1863.

WALHALLA (la), paradis des Scandinaves, palais où Odin reçoit les guerriers morts en combattant.

WALI, titre que portaient en Espagne les lieutenants des califes de Damas (viiie s.).

WALKYRIE, nom des trois déesses messagères d'Odin, qui vont au milieu des combats dispenser la victoire et désigner ceux qui doivent périr, et qui les conduisent dans la walhalla.

WALLACE (Sir William), gentilhomme écossais (1270-1305), célèbre dans les légendes comme le défenseur de l'indépendance nationale contre les Anglais; il fut vaincu et pris à Falkirk par Édouard Ier (1298).

WALLENSTADT (lac de), lac de Suisse, entre les cantons de Saint-Gall et de Glaris.

WALLIA, roi des Visigoths (415-419), établit son peuple dans l'Aquitaine, et s'empara de la plus grande partie de l'Espagne.

WALLIS (îles), archipel de la Polynésie, sous le protectorat de la France.

WALLON (Henri), professeur, historien français, né en 1812, auteur d'une *Histoire de l'esclavage*, de *Jeanne d'Arc*, etc. Membre de l'Assemblée nationale (1871-76), il est l'auteur de la proposition qui a abouti à la constitution du régime républicain en France (25 février 1875), et fut ministre de l'instruction publique (1875-76).

WALLONS (les), Belges d'origine gauloise, parlant le français. Ils occupent les provinces de Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg et Brabant méridional.

WALPOLE (Robert), homme d'État anglais (1676-1746), puissant sous les règnes de George Ier et de George II, érigea la corruption en système de gouvernement. || Horace Walpole (1717-1796), amateur des lettres et des arts, était son 3e fils.

WALPURGIS, montagne du Brocken (Saxe prussienne), où, suivant les légendes, les esprits infernaux se donnent rendez-vous.

WARTHA, riv. de Pologne, affluent de l'Oder, arrose Posen; 795 k.

WARWICK, comté du centre de l'Angleterre; pop. 634 189 h.; ch.-l. Warwick; v. pr. Birmingham, Kenilworth.

WARWICK (comte de), surnommé *le Faiseur de rois* (1420-1471), prit parti pour la maison d'York dans la guerre des Deux-Roses et fit couronner Édouard IV (1461). Disgracié, il mit sur le trône Henri VI de Lancastre à la place d'Édouard (1470); mais peu après il fut vaincu et tué à Barnet.

WASA, voy. Vasa.

WASHINGTON (George), homme d'État et général américain (1732-1799), fut nommé commandant de l'armée nationale dans la révolte des colonies anglaises d'Amérique (1775), et, avec l'appui de la France, força l'Angleterre à reconnaître l'Union (1782). Il a été deux fois président de la république américaine (1789-1793 et 1793-1797).

WASHINGTON, cap. de la république des États-Unis, ch.-l. du district fédéral de Columbia, sur le Potomac; 131 947 h. || Territoire des États-Unis d'Amérique; pop. 23 955 h.

WASSELONNE, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Strasbourg; 4366 h.; cédé à la Prusse en 1871.

WASSIGNY, ch.-l. de c. de l'Aisne, arr. de Vervins; 1295 h.

WATERFORD, comté d'Irlande, dans la prov. de Munster; pop. 163 000 h., ch.-l. Waterford; 25 000 h.

WATERLOO, vge du Brabant (Belgique), à 16 k. de Bruxelles, a donné son nom à la bataille dans laquelle Wellington, soutenu par Blücher, défit Napoléon Ier (18 juin 1815).

WATT (James), ingénieur anglais (1736-1819), perfectionna la machine à vapeur et en est regardé comme un des inventeurs.

WATTEAU (Jean-Antoine), peintre franç. (1684-1721), un des chefs de l'école du xviiie s.

WATTEVILLE DU GRABE (baron de), administrateur et économiste français (1799-1866), organisa les asiles du Vésinet et de Vincennes pour les ouvriers convalescents.

WATTIGNIES, bourg de l'arr. d'Avesnes, où Jourdan défit les Autrichiens en 1793.

WATTRELOS, commune du Nord, arr. de Lille; 15 325 h. Filatures de coton.

WAT TYLER, simple ouvrier tuilier du comté de Kent, fut le chef d'une espèce de jacquerie et de révolte dirigée contre le roi d'Angleterre Richard II (1381).

WEBER (Charles-Marie, baron de), compositeur allemand (1786-1826), auteur du *Freyschütz*, d'*Euryanthe*, d'*Obéron*, etc.

WEENIX (J.-B.) (1621-1660) et son fils Jean (1644-1719), peintres hollandais.

WEHRGELD, composition pécuniaire que, chez les Germains, le meurtrier devait payer à sa victime ou à sa famille.

WEIMAR, cap. du grand-duché de Saxe-Weimar; 17 522 h. Cette ville, sous Charles-Auguste et la duchesse Amélie, au commencement du xixe s., fut le séjour d'illustres écrivains, Gœthe, Schiller, Wieland, Herder, etc.

WELCHES (les), corruption de *Gaëls*, nom primitif des Celtes. || Flandre welche, pays situé au N. de la Flandre française, dont les habitants étaient appelés Wallons.

WELLESLEY (Richard Colley, marquis de), général anglais (1760-1842), vainquit le sultan de Mysore Tippou-Saïb.

WELLINGTON (Arthur Colley Wellesley, duc de), général et homme d'État anglais, frère du précédent (1769-1852), soutint les Portugais et les Espagnols dans leur résistance à l'invasion française, arrêta Masséna devant les lignes de Torres-Vedras (1810-1811), gagna sur Marmont la victoire des Arapiles (1812) et sur Jourdan celle de Vitoria (1813), entra en France et livra la bataille indécise de Toulouse (1814). Nommé généralissime des armées alliées, lors du retour de Napoléon Ier de l'île d'Elbe, il fut vainqueur à Waterloo (1815).

WENCESLAS, nom de deux ducs et de quatre rois de Bohême (xe-xve s.). Le 4e de ces rois fut aussi emp. d'Allemagne (1378-1400).

WERNER, minéralogiste allemand (1750-1817), créateur de la géognosie et auteur du *neptunisme*, système qui attribue à l'eau la cause de toute formation nouvelle.

WESEL (NIEDER-), place forte de la Province Rhénane (Prusse), sur la rive droite du Rhin, au confluent de la Lippe; 17 500 h.

WESER, fl. d'Allemagne, passe à Minden, à Brême, se jette dans la mer du Nord; 712 k.

WESSEX, c.-à-d. *Saxe de l'Ouest*, un des quatre royaumes fondés par les Saxons à l'O. de la Bretagne (516); cap. Winchester.

WESTERMANN, général français (1751-1794), se distingua dans les guerres de Vendée et fut entraîné dans la chute de Danton.

WESTMINSTER (abbaye de), à Londres, magnifique monument gothique bâti par Henri III et Édouard Ier, et renfermant les tombeaux des rois et des grands hommes de l'Angleterre. || Le palais du Parlement.

WESTMORELAND, comté du N. de l'Angleterre; pop. 65 010 h.; ch.-l. Appleby.

WESTPHALIE, contrée de l'Allemagne, au N.-O., entre le Rhin et le Weser. || Royaume de Westphalie, État créé en 1807 par Napoléon Ier, en faveur de son frère Jérôme, avec Cassel pour capitale, et détruit en 1813. || Westphalie, prov. de Prusse, au N.-O., longeant la Hollande et le Rhin; pop. 1 905 697 h.; cap. Munster. || Traités de Westphalie (1648), traité qui termina la guerre de Trente Ans, régla l'état religieux et politique de l'Allemagne, donna à la France l'Alsace sauf Strasbourg et Mulhouse, et lui reconnut la possession des Trois-Évêchés.

WHIGS (les), nom donné en Angleterre au parti libéral, par opposition aux *Tories*.

WHITEHAVEN, v. du Cumberland (Angleterre), port sur la mer d'Irlande; 16 000 h.

WHITWORTH, mécanicien anglais, né en 1880, inventeur des *machines-outils*.

WICLEF ou **WYCLIFFE** (John de), hérésiarque anglais (1324-1387).

WIELAND, poète et littérateur allemand (1733-1813), auteur du poème d'*Obéron*.

WIESBADEN, anc. cap. du duché de Nassau (Prusse), à 9 kil. de Mayence; 43 674 h. Eaux thermales sulfureuses.

WIGHT, île de la Manche, sur la côte d'Angleterre; pop. 43 000 h.; ch.-l. Newport.

WILBERFORCE, philanthrope anglais (1759-1833), obtint du Parlement l'abolition de la traite des noirs, et attaqua l'esclavage.

WILFRID (saint), né en Angleterre (634-709), surnommé l'*apôtre des Frisons*, répandit l'Évangile parmi les Anglais et les Saxons.

WILHEM (Guillaume-Louis-Bocquillon, dit), compositeur français (1781-1842), inventeur d'une méthode d'enseignement mutuel du chant, fonda l'*Orphéon* (1833).

WILKIE, peintre anglais (1785-1841), s'est distingué dans les scènes du genre familier.

WILLAUMEZ (comte), vice-amiral français (1763-1845), fit partie de l'expédition de Saint-Domingue et commanda la flottille du Zuyderzée en 1811. Il est l'auteur d'un *Dictionnaire de marine*.

WILNA ou **VILNA**, ch.-l. du gouvernement de Vilna, en Russie, formé de l'anc. Lithuanie; 64 217 h.

WILSON (Alexandre), auteur d'une vaste ornithologie américaine (1766-1813).

WINCHESTER, ch.-l. du comté de Hants (Angleterre): 11 000 h.

WINCKELMANN, auteur de savants travaux sur l'art dans l'antiquité (1717-1768).

WINDISCHGRÆTZ (prince), feld-maréchal autrichien, comprima l'insurrection de la Bohême et le soulèvement populaire de Vienne en 1848.

WINDSOR, bourg sur la Tamise, à 35 k. de Londres, où se trouve un château royal.

WINNIPEG, lac de la Nouvelle-Bretagne (Amérique sept.), qui communique avec la baie d'Hudson par la Severn et le Nelson.

WINTERTHUR, v. du canton de Zurich; 5500 h. Fabriques d'horlogerie et de fusils.

WINTZENHEIM, anc. ch.-l. de c. du Haut-Rhin, arr. de Colmar; 4086 h.; cédé à la Prusse en 1871.

WISCONSIN, un des États-Unis de l'Amérique, sur les lacs Supérieur et Michigan; pop. 1 236 391 h.; cap. Madison.

WISEMAN, cardinal-archevêque de Westminster (1802-1865).

WISSEMBOURG, anc. ch.-l. d'arr. du Bas-Rhin, à 58 k. de Strasbourg; 5217 h.; cédé à la Prusse en 1871. || Près de cette ville, le 4 août 1870, la division du général Abel Douay, du corps de Mac-Mahon, a été battue par les Prussiens et les Bavarois.

WITEPSK, ch.-l. du gouvernement de Witepsk, en Russie, sur la Dwina méridionale; 30 000 h.

WITIKIND, chef saxon, le plus grand adversaire de Charlemagne, reçut le baptême après une lutte de dix ans (775-785).

WITT (Jean de), homme d'État hollandais (1625-1672), grand-pensionnaire de Hollande (1653), adversaire de la maison d'Orange, fut massacré par la populace avec son frère Corneille (1623-1672).

WITTEMBERG, v. de la Saxe (province de Prusse), sur l'Elbe; 13 083 h.

WITTGENSTEIN (prince de), feld-maréchal russe (1769-1843), chef des armées de Russie et de Prusse en 1813, fut battu à Lutzen et à Bautzen. Il entra à Paris en 1814.

WLADISLAS, nom de rois de Pologne ou de Hongrie, du xie au xviie s. (voy. Ladislas).

WŒHLER, chimiste allemand, né en 1800, le premier isola l'aluminium (1827).

WŒRTH, anc. ch.-l. de c. du Bas-Rhin, arr. de Wissembourg; 1114 h.; cédé à la Prusse en 1871. || Le 6 août 1870, grande bataille où Mac-Mahon fut vaincu par les Prussiens, et où la retraite des Français fut protégée par les charges de la cavalerie, à Reichshoffen.

WOLF (Frédéric-Auguste), philologue allemand (1759-1824), qui dans ses *Prolégomènes à Homère* soutient que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas l'œuvre d'un poète unique.

WOLFENBÜTTEL, v. du duché de Brunswick; 9000 h. Riche bibliothèque.

WOLLASTON, chimiste et physicien anglais (1776-1828), fit plusieurs découvertes industrielles, perfectionna la *camera lucida*.

WOLSEY (Thomas), cardinal anglais (1471-1530), fut le favori et le chancelier de Henri VIII; mais, objet de la haine d'Anne Boleyn, il venait d'être arrêté comme coupable de haute trahison, lorsqu'il mourut.

WOODSTOCK, ville du comté de Suffolk (Angleterre); 8000 h. Château royal du xiie s.

WOOLWICH, v. sur la Tamise, à 12 k. de Londres; 40 000 h. Arsenal de la marine royale. École d'artillerie. Hôpital militaire.

WORCESTER, comté d'Angleterre, à l'O.; pop. 338 837 h.; ch.-l. Worcester; 33 000 h.

WORDSWORTH (William), poète anglais (1770-1850), chef de l'école descriptive.

WORMHOUDT, ch.-l. de c. du Nord, arr. de Dunkerque; 3759 h.

WORMS, v. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, sur le Rhin; 16 57[illegible] h. || En 1122,

l'empereur Henri V de Franconie et le pape Calixte II y signèrent le concordat qui mit fin à la querelle des Investitures. || En 1521, diète dans laquelle Luther fut condamné.

WOUWERMAN ou **WOUWERMANS**, peintre hollandais (1620-1668).

WREDE (prince de), feld-maréchal allemand (1767-1838), commanda les troupes bavaroises unies à l'armée française, de 1805 à 1813, poussa le roi de Bavière à la défection en 1813, fut battu à Hanau. Chef de l'armée bavaroise, il prit part aux deux campagnes contre la France en 1814 et 1815.

WREN (sir Christopher), architecte anglais (1632-1723), construisit les principaux monuments de Londres, et entre autres la cathédrale de Saint-Paul (1675).

WURMSER, général autrichien (1724-1797), se distingua dans la guerre de Sept Ans. Vaincu par Bonaparte à Castiglione, à Bassano, il capitula dans Mantoue (1797).

WURTEMBERG (royaume de), État de l'Empire d'Allemagne, entre le grand-duché de Bade et la Bavière; pop. 1 881 505 h.; cap. Stuttgart; roi depuis 1864 Charles Ier.

WURTZBOURG, ch.-l. du cercle de Basse Franconie (Bavière), sur le Mein; 44 975 h.

X

XAINTRAILLES, voy. Saintrailles.

XANTHE, voy. Scamandre.

XANTHIPPE, général athénien, père de Périclès, remporta sur les Perses la victoire navale de Mycale (479 av. J.-C.). || Aventurier lacédémonien au service de Carthage, vainquit le romain Régulus (255 av. J.-C.).

XENIL ou **GENIL**, riv. d'Espagne, vient de la Sierra-Nevada, passe à Grenade, et se jette dans le Guadalquivir; 220 k.

XÉNOPHANE, philosophe grec (620-520 av. J.-C.), enseigna l'existence d'un seul Dieu.

XÉNOPHON, philosophe et historien, né à Athènes (445-355 av. J.-C.), fit partie de l'expédition des Dix Mille, dont il devint le chef et qu'il a racontée dans l'*Anabase*, exposa la doctrine de Socrate, son maître, dans l'*Apologie*, les *Mémoires de Socrate*, et donna dans ses *Helléniques* la continuation de l'histoire de Thucydide.

XERES ou **JEREZ**, v. de l'Andalousie (Espagne), au N.-E. de Cadix; 52 126 h. Vin célèbre. || Victoire des Arabes sur Rodrigue, roi des Visigoths (711).

XERTIGNY, ch.-l. de c. des Vosges, arr. d'Épinal; 3024 h. Forges.

XERXÈS Ier, roi des Perses, succéda à Darius Ier (485 av. J.-C.), envahit la Grèce (480), passa les Thermopyles, brûla Athènes. Mais il vit périr sa flotte à Salamine, s'enfuit en Perse, laissant à Mardonius une armée qui fut vaincue à Platée. Il fut assassiné par Artaban (472).

XIMENES (François), cardinal et ministre espagnol (1436-1517), fut le conseiller intime de la reine Isabelle de Castille.

XUTHUS, fils d'Hellen, épousa Créuse, fille d'Erechthée, et fut le père d'Ion et d'Achæus.

Y

Y (golfe de l'), bras de mer, long de 27 k., formé par le Zuyderzée entre la Hollande septentrionale et la Hollande méridionale, et à l'entrée duquel se trouve Amsterdam.

YANAON, v. française de l'Hindoustan, sur la côte de Coromandel; 5000 h.

YANG-TCHEOU, v. de Chine, sur le canal Impérial et près du Yang-tsé-kiang; 2 000 000 d'h. Grand commerce.

YANG-TSÉ-KIANG ou *fleuve Bleu*, le plus grand fl. de l'Asie, traverse la Chine de l'O. à l'E. et se jette dans la mer Bleue; 5200 k.

YANKEES (les), nom donné par les Anglais aux habitants des États-Unis.

YARMOUTH, v. du comté de Norfolk (Angleterre), à l'E.; port sur la mer du Nord; 41 819 h.

YATREB, nom de Médine avant Mahomet.

YEDO, grande v. de l'île de Niphon (Japon), jadis résidence du Taïcoun; 813 500 h.

YÉMEN, région de l'Arabie, au S.-O., anc. Arabie Heureuse, sur la mer Rouge; pop. 1 500 000 h.; v. pr. Sana, Moka et Aden, qui appartient aux Anglais depuis 1839.

YENNE, ch.-l. de c. de la Savoie, arr. de Chambéry; 2864 h.

YERES, riv. de France, se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges; 90 k.

YERVILLE, ch.-l. de c. de la Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot; 1642 h.

YÉSO, une des grandes îles du Japon; v. pr. Matsmaï.

YOLOFS (les), peuples nègres de la Sénégambie, habitant entre le Sénégal et la Gambie et soumis à la France.

YONNE, rivière de France, sort du mont Preneley, dans le Morvan, passe à Clamecy, Auxerre, Laroche, Sens, se jette dans la Seine à Montereau; 273 k.

YONNE (dép. de l'), formé de parties de la Champagne, de la Bourgogne et de l'Orléanais, ch.-l. Auxerre; 5 arr. Auxerre, Avallon, Joigny, Sens, Tonnerre; pop. 359 070 h.

YORK, comté d'Angleterre, au N.-E., sur la mer du Nord; pop. 2 395 580 h.; ch.-l. York: 43 796 h.

YORK (maison d'), branche de la famille royale des Plantagenets, qui descendait d'Édouard III (voy. guerre des Deux-Roses). Elle a donné trois rois à l'Angleterre: Édouard IV, Édouard V et Richard III.

YORK (Richard, duc d'), petit-fils d'Édouard III, se révolta contre Henri VI de Lancastre et commença la guerre des Deux Roses. Après deux victoires, il fut tué à Wakefield (1460). Il avait quatre fils, dont un fut Édouard IV, et un autre Richard III.

YORK-TOWN, port de l'État de Virginie, où le général anglais Cornwallis se rendit aux Américains et aux Français en 1781.

YOUNG (Édouard), poète anglais (1684-1765), célèbre par ses *Pensées nocturnes* ou *Méditations de la nuit*, inspirées par la mort de sa belle-fille et de sa femme.

YOUNG (Thomas), savant anglais (1773-1829), connu par ses travaux sur les phénomènes de la vision.

YOUNG (Arthur), agronome anglais (1741-1820), fondateur des *Annales d'agriculture*.

YOUSOUF, dernier wali d'Espagne, fut vaincu et tué, lorsque Abdérame vint se faire reconnaître calife à Cordoue (756).

YPRES, ch.-l. d'arr. de la Flandre Occidentale (Belgique); 17 500 h.

YPSILANTI, famille grecque fanariote, dont l'un des membres, Alexandre (1792-1828), donna le signal de l'insurrection de la Grèce contre la Turquie en 1820.

YRIEIX (SAINT-), ch.-l. d'arr. de la Haute-Vienne, à 41 k. de Limoges; 7420 h. Exploitation de kaolin (terre à porcelaine).

YSSEL, riv. des Pays-Bas, traverse la Gueldre et se jette dans le Zuyderzée; 90 k.

YSSINGEAUX, ch.-l. d'arr. de la Haute-Loire, à 26 k. du Puy; 8571 h.

YUCATAN, un des États du Mexique, dans une presqu'île, entre le golfe du Mexique et la mer des Antilles; pop. 282 934 h.; v. pr. Mérida et Campêche.

YVERDON ou **YVERDUN**, v. du canton de Vaud (Suisse), à l'endroit où l'Orbe entre dans le lac de Neuchâtel; 3000 h.

YVETOT, ch.-l. d'arr. de la Seine-Inférieure, à 36 k. de Rouen: 8644 h. || Les seigneurs de ce pays ont porté le titre de *roi*, du XIVe au XVIe s.

Z

ZABULON, fils de Jacob et de Lia, donna son nom à l'une des douze tribus, dont les villes principales étaient Béthulie, Nazareth, Tibériade.

ZACHARIÆ (Ch. Salomon), jurisconsulte allemand (1769-1843), auteur d'un *Manuel de droit civil français*.

ZACHARIE, l'un des petits prophètes juifs (VIe s. av. J.-C.). || Fils du grand prêtre des Juifs Joïada, fut mis à mort par Joas.

ZACYNTHE, nom anc. de Zante.

ZAIRE ou **CONGO**, fl. de l'Afrique australe, se jette dans l'océan Atlantique; 4000 k.

ZAMA, anc. v. d'Afrique, où Scipion l'Africain vainquit Annibal (202 av. J.-C.).

ZAMBÈZE, fl. de l'Afrique australe, traverse la Cafrerie, se jette dans l'Océan Indien, 3100 k.

ZANCLE, nom primitif de Messine.

ZANGUEBAR (côte de), contrée de l'Afrique orientale, le long de l'Océan Indien; v. sur la côte: Quiloa, Zanzibar, Mélinde.

ZANTE, anc. Zacynthe, une des îles Ioniennes (roy. de Grèce); pop. 44 522 h.; cap. Zante, 17 516 h.

ZANZIBAR, île de l'Océan Indien, sur la côte de Zanguebar; pop. 100 000 h.; cap. Zanzibar; 80 000 h. || Royaume de la côte orientale de l'Afrique, dans le Zanguebar, autrefois tributaire de l'iman de Mascate.

ZAPOROGUES (les), Cosaques de l'Ukraine, sur la côte E. de la mer d'Azof.

ZARA, v. forte de la Dalmatie (Empire Austro-Hongrois), sur l'Adriatique; 20 840 h.

ZEA ou **ZIA**, anc. Céos (Cyclades).

ZEBU, une des îles Philippines (Océanie); 200 000 h., cap. Zébu. || Magellan, qui découvrit cette île en 1521, y fut tué par les indigènes.

ZÉGRIS (les), tribu maure qui passa d'Afrique en Espagne, et qui est célèbre par ses rivalités avec les Abencérages.

ZÉLANDE, prov. des Pays-Bas, composée principalement d'îles entre les bouches de l'Escaut et de la Meuse; 180 000 h.; ch.-l. Middelbourg; v. pr. Flessingue.

ZÉLANDE (NOUVELLE-), archipel de la Polynésie, colonie anglaise; pop. 518 216 h.; indigènes, 43 819; cap. Auckland.

ZEMBLE (NOUVELLE-), groupe de deux îles russes dans l'Océan Glacial, séparées de la Russie par le détroit de Vaïgatch.

ZEND, langue qui fut parlée à une époque très ancienne dans la Bactriane et les pays

voisins, et qui précéda le pehlvi et le parsi.

ZEND-AVESTA ou **AVESTA**, recueil des livres sacrés des Parsis, attribués à Zoroastre. Il n'en reste que des fragments rapportés en Europe par Anquetil-Duperron.

ZÉNOBIE, reine de Palmyre, régna après la mort de son mari Odenath (266), et soumit toute l'Asie Mineure. Aurélien la vainquit, la fit prisonnière et la fit marcher devant son char de triomphe à Rome (273).

ZÉNON d'Élée, philosophe grec (ve s. av. J.-C.), le créateur de la dialectique.

ZÉNON de Citium (v. de l'île de Chypre), philosophe grec (358-260 av. J.-C.), enseigna à Athènes dans le *Portique*, et fut le fondateur de l'école stoïcienne.

ZÉNON *l'Isaurien*, empereur d'Orient (474-491), détourna les Ostrogoths de l'Orient sur l'Italie.

ZÉPHYRE, fils d'Éole et de l'Aurore.

ZEUXIS, célèbre peintre grec, de la dernière moitié du ve s. av. J.-C.

ZICAVO, ch.-l. de c. de la Corse, arr. d'Ajaccio; 1638 h.

ZINGARI, les bohémiens ou tziganes.

ZISKA (JEAN), chef bohémien, se mit à la tête des hussites pour venger la mort de Jean Huss, et fit trembler l'Allemagne et la Hongrie (1419-1424).

ZIZIM, fils puîné de Mahomet II (1459-1495), ayant échoué dans une révolte contre son frère Bajazet II, se réfugia chez les chevaliers de Rhodes, qui l'envoyèrent en France. Réclamé par le pape qui voulait l'opposer à Bajazet, il fut empoisonné.

ZOÏLE, grammairien grec du IVe s. av. J.-C., qui, à cause de ses critiques sur Homère, devint la personnification du critique envieux.

ZOLLVEREIN (LE), association douanière des États allemands, fondée par la Prusse en 1833; elle a cessé d'exister en 1871.

ZOPYRE, seigneur persan, qui se dévoua pour rendre à Darius Ier la ville de Babylone révoltée.

ZOROASTRE, législateur religieux des populations bactriennes, et fondateur de la religion appelée *parsisme*, qui reconnaît deux principes : Ormuzd et Ahriman.

ZOROBABEL, Juif de la maison de David, qui rebâtit le temple de Jérusalem, au retour de la Captivité (536 av. J.-C.).

ZOUAVES (LES), confédération de tribus kabyles, dans le Jurjura. || Corps d'infanterie française créé en Algérie, en 1831, et composé d'indigènes et d'Européens.

ZOULOUS, l'une des populations indigènes de la Cafrerie.

ZOZIME, historien grec de la 2e moitié du ve s. ap. J.-C., a composé une *Histoire nouvelle*, du règne d'Auguste à Théodose II.

ZUG (LAC DE), lac de Suisse, entre les cantons de Zug, de Lucerne et de Schwitz

ZUG, l'un des cantons de la Suisse; pop. 22055 h.; ch.-l. Zug; 3300 h.

ZURBARAN, peintre espagnol (1598-1662).

ZURICH (LAC DE), lac de la Suisse, entre les cantons de Zurich, Schwitz et Saint-Gall.

ZURICH, l'un des cantons de la Suisse; pop 298 642 h.; ch.-l. Zurich, sur la Limmat, à sa sortie du lac de Zurich; 21 199 h. Patrie de Gessner, de Lavater, etc. || Victoire de Masséna sur les Austro-Russes (1799).

ZUYDERZÉE, c.-à-d. *Mer du Sud*, golfe formé par la mer du Nord sur les côtes des Pays-Bas, entre la Hollande Septentrionale à l'O., l'Over-Yssel et la Frise à l'E.

ZWINGLE, réformateur suisse (1484-1531), enseigna ses doctrines à Zurich.

ZWOLLE, v. des Pays-Bas (prov. d'Over-Yssel), sur l'Yssel; 21 896 h.

FIN

13977. — Paris, Imprimerie A. Lahure, 9, rue de Fleurus.